DICTIONNAIRE GÉNÉRAL
DE
BIOGRAPHIE ET D'HISTOIRE
DE MYTHOLOGIE
DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE COMPARÉE
DES ANTIQUITÉS ET DES INSTITUTIONS
GRECQUES, ROMAINES, FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

COMPRENANT :

BIOGRAPHIE :
La vie des hommes célèbres par leurs actions, leurs vertus, leurs écrits, leurs talents, ou fameux par leurs crimes;

HISTOIRE :
L'abrégé de l'histoire de tous les peuples; la chronologie des dynasties et des familles illustres, la relation des guerres, batailles, traités, révolutions religieuses ou politiques, etc.;

MYTHOLOGIE :
L'exposé des religions de l'antiquité, et des cultes anciens ou modernes, avec les rites, les fêtes, les mystères, les livres sacrés, etc.;

GÉOGRAPHIE :
La description de tous les lieux du Globe utiles à connaître pour l'histoire universelle, l'importance politique, industrielle et commerciale des empires, royaumes, provinces, villes, etc., et leur population; l'étude des plus célèbres monuments; la concordance des noms anciens et modernes, etc.;

ANTIQUITÉS ET INSTITUTIONS :
Le tableau des usages et des coutumes de tous les peuples, leurs constitutions, gouvernements, cérémonies publiques; leurs établissements religieux, civils, politiques, militaires, littéraires, etc.; les ordres monastiques et de chevalerie; les sectes religieuses, philosophiques; la nomenclature et l'histoire des charges, emplois, dignités religieuses, politiques, civiles, militaires, etc.

PAR

CH. DEZOBRY
AUTEUR
DE ROME AU SIÈCLE D'AUGUSTE

TH. BACHELET
AGRÉGÉ D'HISTOIRE
PROFESSEUR AU LYCÉE DE ROUEN

ÉDITION REVUE

PAR

M. E. DARSY
PROFESSEUR D'HISTOIRE AU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND

Avec le concours d'une Société de Littérateurs, de Professeurs et de Savants.

DEUXIÈME PARTIE

PARIS
LIBRAIRIE DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT

Tout exemplaire non revêtu de ma griffe sera réputé contrefait.

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DE

BIOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

II

LISTE ET SIGNATURES DES PRINCIPAUX COLLABORATEURS

B. — Bachelet (Th.), professeur d'histoire au lycée et à l'École supérieure des sciences et des lettres de Rouen, bibliothécaire de la ville.

B. A. — Beaubrun-Ardouin, ancien ministre plénipotentiaire de la république d'Haïti, auteur des *Études sur l'histoire d'Haïti.*

B—d. — Bénard, professeur de philosophie au lycée Charlemagne.

Bert (Paul), professeur à la Faculté des sciences, ancien ministre de l'instruction publique, membre de l'Institut.

Blanchère (De la), ancien professeur d'histoire à l'École supérieure des sciences et des lettres d'Alger, directeur du musée de Tunis.

B. d'Anty, attaché au consulat de France à Tien-Tsin.

F. B—r. — Bouillier (Francisque), inspecteur général honoraire de l'instruction publique, ancien directeur de l'École normale supérieure, membre de l'Institut.

F. B. — Bouquet, agrégé des lettres, professeur au lycée et à l'École supérieure des sciences et des lettres de Rouen.

B—re. — Brisbarre, professeur de philosophie au collège Rollin.

E. B. — Bureau (Le commandant), ancien professeur de géographie à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr.

C—a. — Calfa (Le P.), mékhitariste arménien.

E. C. — Chasles (Émile), inspecteur général de l'instruction publique pour les langues vivantes.

P. C. — Chéron, attaché à la Bibliothèque nationale.

Ch. — Chéruel, ancien professeur d'histoire, recteur honoraire, inspecteur général honoraire de l'instruction publique.

C—s. — Cocheris, archiviste-paléographe, conservateur à la bibliothèque Mazarine, inspecteur général de l'instruction publique.

A. C. — Constantin, professeur d'histoire.

D—t—r. — Dantier, professeur d'histoire.

D—g. — Daremberg, professeur à la Faculté de médecine de Paris, bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine.

E. D—y. — Darsy (E.), professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand.

D—r. — Deltour, inspecteur général de l'instruction publique.

D—s. — Delzons, agrégé des lettres, professeur au lycée Saint-Louis.

G. D. — Depping, attaché à la Bibliothèque nationale.

E. D—s. — Despois (Eugène), agrégé des lettres, bibliothécaire de la Sorbonne.

C. D—y. — Dézobry (Charles), auteur de *Rome au siècle d'Auguste.*

E. D. — Dottain (E.), publiciste, rédacteur du *Journal des Débats.*

D. — Dugat, membre de la Société asiatique de Paris.

D—is. — Dupuis, proviseur du lycée de Bourges.

D—er. — Duveyrier, explorateur en Afrique, secrétaire de la Société de géographie de Paris.

L. E. — Étienne (Louis), ancien professeur à la Faculté des lettres de Paris, ancien inspecteur de l'académie de Paris.

F—t. — Feuilleret, professeur de rhétorique au lycée d'Angers.

F. — Focillon, professeur de sciences naturelles, directeur de l'école municipale Colbert, à Paris.

H. G—r. — Gautier (Hippolyte), publiciste.

A. G. — Geffroy, professeur honoraire à la Faculté des lettres de Paris, directeur de l'École française de Rome, membre de l'Institut.

J. G. — Girard (Jules), professeur à la Faculté des lettres de Paris, membre de l'Institut.

J. G. — Girardin, professeur de chimie, ancien recteur de l'académie de Clermont, membre correspondant de l'Institut.

G—r. — Gruyer, ancien répétiteur à l'Institut agronomique de Versailles.

G—t. — Guibout, professeur d'histoire au lycée Charlemagne.

G—e. — Guillaume (E.), membre de l'Institut.

Haillecourt, inspecteur honoraire d'académie.

G. H. — Haurigot (G.), homme de lettres.

F. H. — Hémon (F.), professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand.

H. — Hubault, professeur d'histoire au lycée Louis-le-Grand.

H. B. — Huillard-Bréholles, membre de l'Institut.

J. — Jacobs, publiciste, ancien élève de l'École des Chartes.

P. J. — Janet (Paul), professeur de philosophie à la Faculté des lettres, membre de l'Institut.

G. L.-G — Lacour-Gayot, professeur d'histoire au lycée Saint-Louis.

C. L. — Lamy, chimiste.

L. L—r. — Lanier, professeur d'histoire au lycée Janson de Sailly.

G. L. — Legentil, professeur au lycée de Caen.

L—h. — Lehugeur, agrégé des lettres, professeur au lycée Louis-le-Grand.

L. — Levasseur, professeur au Collège de France, membre de l'Institut.

L—y. — Lévy, inspecteur général de l'instruction publique pour les langues vivantes.

P. M. — Mantz (P.), publiciste.

M—l. — Manuel (E.), inspecteur général de l'instruction publique.

H. M. — Martin (Th.-Henri), professeur de littérature ancienne et doyen de la Faculté des lettres de Rennes, membre correspondant de l'Institut.

M—d. — Maynard (L'abbé), ancien professeur de rhétorique.

G. M. — Merlet, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand.

A. M. — Michiels (Alfred), homme de lettres.

M—u. — Montmahou (De), inspecteur général de l'instruction publique.

M. — Morin, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Rennes.

M. V—i. — Morina-Vanoni, professeur de langue et de littérature italiennes à Reggio de Calabre.

C. N. — Nisard (Charles), homme de lettres.

O. — Oger, maître de conférences d'histoire au collège Sainte-Barbe, à Paris.

P—t. — Passerat, professeur agrégé au lycée de Tours.

C. P. — Périgot (Charles), professeur d'histoire au lycée Saint-Louis.

M. P—t. — Petit (Maxime), publiciste.

P—y. — Pey, professeur de langue allemande au lycée Saint-Louis.

R. P—re. — Peyre (R.), professeur d'histoire au collège Stanislas, à Paris.

P. — Pitard, agrégé des lettres, ancien professeur au lycée Louis-le-Grand.

Pl. — Plachta, professeur de littérature allemande.

J. R—ch. — Reinach (Joseph), publiciste, directeur de la *République française.*

S. R—ch. — Reinach (Salomon), conservateur adjoint du musée gallo-romain de Saint-Germain.

Th. R—ch. — Reinach (Th.), homme de lettres.

R. D. M. — Renault du Mothey, docteur en médecine.

S. R. — Roger (Seymour), agrégé des lettres, ancien professeur au lycée de Caen.

R—t. — Rousselot, professeur de philosophie au lycée de Troyes.

S. R. T. — Saint-René-Taillandier, professeur de littérature française à la Faculté des lettres de Paris, membre de l'Académie française.

S. — Saunier, ancien professeur d'histoire au lycée de Tournon.

E. S. — Simon (E.), homme de lettres.

J. S. — Simon (Jules), ancien professeur à la Faculté des lettres de Paris, ancien ministre de l'instruction publique, membre de l'Académie française.

E. T. — Talbot, professeur de rhétorique au lycée Condorcet.

J. T. — Travers, professeur honoraire de littérature ancienne à la Faculté des lettres de Caen.

V. — Vincent, professeur de mathématiques spéciales et de mécanique au lycée et à l'école supérieure des sciences et des lettres de Rouen.

W—l. — Wahl, professeur d'histoire au lycée Lakanal.

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DE BIOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

DE MYTHOLOGIE

DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE, ETC.

L

LAA, v. de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), sur la Thaya, à 42 kil. N. de Korneuburg; 2,459 hab. Bataille dite *de Marchfeld*, où Rodolphe de Habsbourg vainquit Ottokar II, roi de Bohême, en 1278.

LAACHERSEE, lac du roy. de Prusse (prov. du Rhin), à 23 kil. O.-N.-O. de Coblentz, formé dans le cratère d'un ancien volcan; 2,900 m. de long, 2,633 de large, 70 de profondeur. Sur ses bords, à l'extrémité S.-O., une célèbre abbaye de bénédictins fut fondée en 1093; les bâtiments formaient un véritable château, où, selon une tradition, Lancelot du Lac habita; transformés en magasins par la famille Delius, ils ont été incendiés en 1855, et il n'en reste que l'église, propriété de l'État, restaurée en 1847.

LAALAND ou **LOLLAND**, en latin *Lalandia*, île de Danemark, dans la mer Baltique, à l'O. de celle de Falster, à l'E. de Langeland; 1,190 hect. de superf.; 58 kil. sur 22; 40,000 hab. Ch.-l. Mariboé. Sol plat et fertile.

LAAR (PIERRE DE). V. BAMBOCHE (LE).

LABACCO (ANTOINE), habile charpentier, né au commencement du XVIe siècle, m. en 1580. Élève de San-Gallo, il a laissé : *Libro appartenente a l'architettura, nel quale figurano alcune notabili antichità di Roma*, Venise, in-folio, 1576, ouvrage précieux, où l'on trouve les plans de quelques monuments antiques détruits aujourd'hui.

LABACUM, nom latin de LAYBACH au moyen âge.

LABACUS SINUS, nom latin du LAUWER-ZEE.

LABADIE (JEAN), sectaire, né en 1610 à Bourg (Guyenne), m. en 1674, étudia chez les jésuites, et acquit de bonne heure une grande réputation dans l'éloquence de la chaire. Exalté par le succès, il se crut inspiré, abandonna la société de Jésus, vint à Paris, et obtint successivement plusieurs cures, d'où ses principes le firent chasser. En 1650, il abjura le catholicisme à Montauban, où il resta 8 années comme ministre protestant. Expulsé pour avoir excité une sédition, il passa à Genève, accepta en 1666 une place de pasteur à Middelbourg, y causa de nouveaux désordres, et fut condamné comme hérésiarque par le synode de Dordrecht. Après avoir erré dans quelques villes, il mourut à Altona. Il enseignait que les actions les plus impures peuvent être sanctifiées en les rapportant à Dieu; que le baptême ne devait être donné qu'à un âge avancé, etc.

Les titres de ses ouvrages sont très singuliers : *le Héraut du grand roi Jésus*, Amsterdam, 1667, in-12; *le Véritable Exorcisme*; *le Chant royal du roi Jésus-Christ*, etc.

LA BALUE (LE CARDINAL). V. BALUE (LA).

LABAN, fils de Bathuel et frère de Rebecca, femme d'Isaac, donna successivement pour femmes à son neveu Jacob ses deux filles, Lia et Rachel.

LABANA, **LEBNA** ou **LIBNA**, v. lévitique de la Palestine, dans la tribu de Juda.

LABARBEN, *Barbentum*, vge (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 1,643 hab. Les Romains eurent, dans les environs, de nombreuses villas sur les bords de la Touloubre. Les Templiers y fondèrent un hospice et une église. Château fort, un des plus beaux de la Provence, ayant appartenu à la famille de Pontevès, au roi René, et à la famille de Forbin.

LA BARDE (JEAN DE), marquis de Marolles, né au commencement du XVIIe siècle, m. en 1692, fut d'abord employé dans les bureaux des affaires étrangères. Protégé par Mazarin, il représenta la France au congrès d'Osnabrück, fut ambassadeur en Suisse, et conseiller d'État.

Il a laissé en latin l'*Histoire de son temps*.

LABARRAQUE (ANTOINE-GERMAIN), pharmacien, né en 1777 à Oloron (Basses-Pyrénées), m. en 1850, fut d'abord employé dans la pharmacie militaire, et pharmacien en chef de l'hôpital de Berra (Espagne); puis il compléta ses études à Montpellier sous Chaptal, à Paris sous Bertrand, Pelletier et Vauquelin. Étant pharmacien à Paris, il découvrit les moyens d'assainir l'art du boyaudier par l'emploi des chlorures de chaux et d'oxyde de sodium; ce dernier porte, depuis, le nom de *liqueur de Labarraque*. Il publia sa découverte et en fit de nombreuses applications au curage des égouts, à l'assainissement des lieux infects, à l'embaumement des corps, au traitement de certaines maladies contagieuses, etc. Il était membre de l'Académie de médecine depuis 1824, et du conseil de salubrité.

Ses procédés sont décrits dans son livre de l'*Art du boyaudier*, 1822; dans celui de l'*Emploi des chlorures d'oxyde de sodium et de chaux*, 1825, et dans une brochure intitulée : *[illegible] et administrat[illegible] concernant spécialement la liqueur de Labarraque*, 1843. Diverses notes de Labarraque sur l'emploi et les applications des chlorures d'oxydes sont insérées dans le *Journal de pharmacie* et dans le *Journal de chimie médicale*. C. I.

LA BARRE (LOUIS-FRANÇ.-JOSEPH DE), né à Tournai en 1688, m. en 1738, membre de l'Académie des inscriptions en 1727, enrichit les Mémoires de cette compagnie d'*Éclaircissements sur l'histoire de Lycurgue*, d'un *Traité du poème épique*, et autres morceaux curieux.

Il a rédigé le *Journal de Verdun* depuis 1727 jusqu'à sa mort, donné une édition estimée du *Spicilegium* de d'Achery, 1723, et publié des *Mémoires du règne de Charles VI*, 17[illegible].

LA BARRE (JEAN-FRANÇOIS **LEFEBVRE**, CHEVALIER DE), né à Abbeville en 1747, m. en 1766, fut accusé d'avoir mutilé un crucifix sur le pont d'Abbeville, et condamné, par le tribunal de cette ville, à avoir la langue et la main droite coupées, et à être ensuite brûlé vif. Le parlement de Paris permit, *par indulgence*, qu'il eût la tête tranchée avant d'être livré aux flammes. La Barre subit son supplice avec courage. Voltaire attaqua vivement cet arrêt dans un *Mémoire* qui parut sous le nom de M. de Cassen. La mémoire de La Barre fut réhabilitée par la Convention en 1793. J—n.

LA BARRE (ÉLOI), architecte, né à Ourscamps (Oise) en 1764, m. en 1833, élève de Raymond, entra à l'Institut en 1826. Il fit, sous Chalgrin, la restauration du Luxembourg, à

Paris, obtint, au concours, l'exécution de la colonne de Boulogne-sur-Mer, et fut chargé, en 1813, de la construction du palais de la Bourse à Paris.

LABARRE (FRANÇOIS-THÉODORE), harpiste et compositeur, né à Paris en 1805, m. en 1870, reçut des leçons de harpe de Cousineau, de Bochsa et de Nadermann, étudia la composition sous Dourlen, Eler, Fétis et Boieldieu, et remporta le second grand prix en 1823 avec la cantate de *Pyrame et Thisbé*. La harpe eut entre ses mains une variété d'effets qu'on ne lui connaissait point auparavant; il forma, entre autres élèves, Gatayes et Godefroy. Il a écrit une *Méthode complète de harpe* et beaucoup de morceaux pour cet instrument. Des romances commencèrent sa réputation comme compositeur de musique vocale; mais ses opéras, écrits sur de médiocres livrets, ne réussirent pas. Ce sont : *les Deux Familles*, 1831 ; *l'Aspirant de marine*, 1834 ; *le Ménétrier ou les Deux Duchesses*, 1845. Il eut plus de succès dans les ballets : *la Révolte au sérail*, 1833 ; *Jovita ou les Boucaniers*, 1853 ; *la Fonti*, 1855. Labarre passa une partie de sa vie en Angleterre. Il fut chef d'orchestre de l'Opéra-Comique à Paris de 1847 à 1849, et fut attaché à la musique particulière de Napoléon III. Selon Adolphe Adam, il aurait fourni à Boïeldieu les thèmes écossais qui se trouvent dans la *Dame blanche*, et travaillé à l'ouverture de cet opéra. B.

LABARTHE. *V.* BARTHE (LA).

LABARUM, étendard impérial institué par Constantin. C'était un petit drapeau de pourpre, carré, fixé et tendu au sommet d'une lance, avec une frange par en bas. Au centre étaient peintes, entrelacées, les deux lettres grecques XP, figurant tout à la fois et le monogramme du mot Christ, et la croix du Sauveur. — Constantin marchait contre Maxence, en 312, lorsqu'une croix lumineuse lui apparut dans le ciel avec ces mots : « *Hoc signo vinces*, tu triompheras par ce signe. » La nuit suivante, il vit en songe Jésus-Christ portant un étendard orné d'un signe semblable. Alors il en fit faire un comme celui qu'il avait vu aux mains de l'Homme-Dieu, et l'appela *Labarum*, nom dont on ignore l'origine. Ce drapeau était porté à la tête de l'armée et confié à la garde de 50 prétoriens des plus braves. C. D—Y.

LA BASTIDE (CHINIAC DE). *V.* CHINIAC.

LA BASTIDE. *V.* BASTIDE (LA).

LABAT (JEAN-BAPTISTE), dominicain, né à Paris en 1663, m. en 1738, s'embarqua, en 1693, comme missionnaire pour les Antilles, fut nommé procureur général de cette mission, se fit remarquer par ses connaissances en mathématiques, visita, avec le titre d'ingénieur, tout l'archipel des Antilles, fortifia la Martinique, contribua en 1704 à la défense de la Guadeloupe, et fut rappelé pour une mission à Rome en 1706. De retour à Paris, 1716, il s'occupa de la publication de ses voyages, dont les relations bien faites sont encore intéressantes auj. Le P. Labat a décrit avec soin la flore des pays qu'il a parcourus.

On a de lui : *Nouveau voyage aux îles de l'Amérique, contenant l'histoire naturelle de ce pays, l'origine, les mœurs*, etc., Paris, 1722, 6 vol. in-12, et 1742, 8 vol. in-12 ; *Nouvelle Relation de l'Afrique occidentale*, etc., 1728, 5 vol. in 12, d'après les *Mémoires* de Brue : livre excellent ; *Voyage du chevalier Desmarchais en Guinée*, 1730, 4 vol. in-12 ; *Relation historique de l'Éthiopie occidentale*, 1732, 5 vol. in-12 ; *Voyage en Espagne et en Italie*, 1730, 8 vol. in-12 ; *Mémoires du chevalier d'Arvieux, contenant ses voyages en Asie, en Syrie, en Palestine*, etc., 1735, 6 vol. in-12.

LA BAUME. *V.* BAUME et GRIFFET.

LABBANA, anc. v. de Mésopotamie, sur le Tigre, près de Ninive. Selon quelques-uns, auj. *Mossoul*.

LABBE (PHILIPPE), savant jésuite, né à Bourges en 1607, m. en 1667, enseigna dans les maisons de son ordre la rhétorique, la philosophie et la théologie. Ses ouvrages, médiocrement écrits, mais où l'érudition est considérable, sont presque tous en latin et au nombre de 75.

Les principaux sont : *le Chronologiste français*, 1666, 5 vol. in-12 ; *Histoire du Berry*, Paris, 1647, in-12 ; *Abrégé royal de l'alliance chronologique de l'histoire sacrée et profane*, 1652, 2 vol. in-4° ; *Nova Bibliotheca manuscriptorum*, 1657, 2 vol in-fol. ; *Thesaurus epitaphiorum*, 1666 ; *Concordia chronologica, technica et historica*, 1670, 5 vol. in-fol. ; *Collection des conciles*, 1671, 18 vol. in-fol., dont 10 sont du P. Cossart ; *Collection des historiens byzantins*, qu'il n'a que commencée, et où il donna : *Olympiodore* et *Hesychius*, 1648 ; *Galeni vita et propriis operibus collecta*, 1660 ; *Bibliothèque des bibliothèques*, 1664 et 1686, in-4°. C. N.

LABBEY (DOM FAUSTE), bénédictin, né à Vesoul en 1657, m. à Luxeuil en 1727.

Il a laissé : *Luxovii chronicon lib. X*, 2 vol. in-4° ; *Recherches sur les monastères de l'ordre de Saint Benoît établis dans le comté de Bourgogne*, in-4° ; *Analyse et Table des registres de l'hôtel de ville de Vesoul*, in-fol. Il avait aussi travaillé à un *Dictionnaire de la Bible* ; ses notes passèrent entre les mains de dom Calmet.

LABBEY DE POMPIÈRES (ADRIEN), homme politique, né en 1751 à Besançon, m. en 1831, fut d'abord officier d'artillerie. Emprisonné pendant la Terreur, comme modéré, il devint ensuite conseiller de préfecture, puis député de l'Aisne en 1813. Il se montra d'abord favorable aux Bourbons, mais il combattit avec acharnement leurs ministres, proposa en 1828 la mise en accusation de M. de Villèle, prit part, malgré son âge, à la révolution de 1830, et mourut au moment où il commençait à faire de l'opposition au gouvernement de Louis-Philippe. L. D—R.

LABDACUS, fils de Polydore, petit-fils de Cadmus, père de Laïus et grand-père d'Œdipe. On appelle *Labdacides* les personnages de sa famille, célèbre dans la mythologie grecque. S. RE.

LABE, nom bohémien de l'ELBE.

LABE (LOUISE CHARLIN ou CHARLY, dite LOUISE), née à Lyon en 1526, m. en 1566, reçut de la nature tous les agréments de l'esprit et les grâces de son sexe. A peine âgée de 16 ans, elle alla au siège de Perpignan avec son père, qui avait un emploi dans l'armée, et mérita par sa bravoure le surnom de *Capitaine Loys*. Mais bientôt elle quitta la profession des armes, et revint à Lyon où elle épousa un riche cordier nommé Perrin, dont la fortune lui permit de satisfaire ses goûts pour la littérature ; de là lui vint le surnom de *la Belle Cordière*. Elle attira chez elle une nombreuse réunion d'artistes et de gens de lettres, et se rendit célèbre par ses poésies élégantes et passionnées qui parurent pour la 1re fois en 1555, in-12 ; ce sont 3 *Élégies* et 24 *Sonnets*. Il y a aussi le *Débat de Folie et d'Amour*, dialogue en prose, plein de grâce, de finesse, d'esprit et d'élégance. La Fontaine en a tiré sa fable de *l'Amour et la Folie*.

Les *Œuvres* de Louise Labé ont été souvent réimprimées. Breghot en a donné une édition avec notes, commentaires et glossaire, Lyon, 1824, in-12 ; le texte seul a été publié par Boisel, 1845, in-12. — V. l'*Athenæum* du 1er avr. 1854, art. de V. Fournel.

LABEATES, peuple de l'ancienne Dalmatie ; v. princ., Scodra.

LABÉATIS, lac de l'anc. Dalmatie. Auj. *lac de Zante*.

LA BEAUMELLE (LAURENT ANGLIVIEL DE), littérateur, né à Valleraugue (Gard), en 1726, m. à Paris en 1773, doit l'avantage d'être fort connu à sa querelle avec Voltaire bien plus qu'à ses écrits. Il fit ses études dans un collège de charité, dirigé par l'évêque d'Alais, et où l'on élevait dans la religion catholique les enfants nés, comme La Beaumelle, de parents protestants. Il alla ensuite à Genève, où il fit sa philosophie et redevint protestant. Appelé à Copenhague pour y professer la littérature française, 1751, il y resta un an. De là, il vint à Berlin, où il eut l'audace de se poser comme le rival de Voltaire en littérature. Voltaire lui fit expier cruellement et longuement cette outrecuidance. Les principaux ouvrages de La Beaumelle sont : *Mémoires pour servir à l'histoire de Mme de Maintenon*, suivis des *Lettres* de cette dame, Amsterdam, 15 vol. in-12, 1755-1756, qu'il fut accusé d'avoir dérobées à Saint-Cyr. Les *Mémoires* sont un roman ; les *Lettres* sont tronquées, falsifiées, et même beaucoup sont fabriquées. V. Lavallée, *Correspondance générale de Mme de Maintenon*, t. Ier ; *Notes sur le siècle de Louis XIV*, publiées avec le texte de cet ouvrage, Francfort, 3 vol. in-12, 1753 ; la hardiesse de quelques passages le fit mettre pour un an à la Bastille ; *Lettres à M. de Voltaire*, en réponse au *Supplément au Siècle de Louis XIV*, 1761 et 1763, in-12, où il repousse les attaques de Voltaire ; *Commentaire sur la Henriade*, qui ne parut qu'après sa mort, édité par Fréron, 1775, in-4° ; il y gâte l'excellente critique qu'il y fait la plupart du temps de ce poème, en en retranchant des vers, des tirades, et des chants tout entiers. Après sa querelle avec Voltaire, il se retira à Toulouse, où il se maria. En 1772, il vint à Paris occuper une place à la Bibliothèque du roi. On a publié de lui une *Vie de Maupertuis*, suivie de *Lettres inédites de Frédéric le Grand*, qui, pour la plupart, sont falsifiées, transformées, ou amplifiées, 1856, in-12.

V. une *Notice sur sa vie et ses écrits* par M. Nicolas, 1852. C. N.

LA BEDOLLIÈRE (ÉMILE GIGAULT DE), journaliste et littérateur français, né à Amiens en 1812, m. en 1883, suivit quelque temps les cours de l'École des chartes et débuta dans la littérature en 1833, par une brochure intitulée *Vie politique du marquis de La Fayette*, qui lui ouvrit l'accès d'une foule de journaux et de publications aux quels il a fourni, pendant plus de 20 ans, des articles de tous genres. Longtemps rédacteur du *Siècle*, il se présenta sans succès aux élections du Corps législatif, comme candidat de l'opposition. Il fut, en 1868, l'un des fondateurs du *National*, dont il rédigea le bulletin quotidien. Ses attaques contre le clergé l'engagèrent dans une polémique des plus vives avec le journal *l'Univers*, et surtout avec son rédacteur en chef Louis Veuillot.

La Bedollière a publié : *Scènes de la vie...*, 1848 ; *Beautés des victoires et conquêtes des Français*, 1844 ; *les Industriels*, 1841 ; ... 1845 ; *Histoire des mœurs et de la vie privée des Français*, 1847 ; *Histoire de la garde nationale*, 1848 ; *Histoire de la mère Michel et de son chat*, 1853 ; *le Panthéon*, dans le *Paris...*, 1851 ; ... ; *le Congrès de la paix*, 18.. ; ... en livraisons populaires ; ... *Histoire de la guerre d'Orient*, 1856 ; *Vie et Pensées...* *Histoire de ses vingt arrondissements*, 18..; (illustré), *Histoire de la ...*; *Histoire de Paris*, 186. ; *les Hommes célèbres...*, ... interrompue ; *le Domaine de Saint-Pierre*, 1865 ; *Histoire complète de la guerre d'Allemagne et*

d'Italie, 1866, avec cartes; *la France et la Prusse*, 1867; *Histoire de la guerre de 1870-1871*, avec cartes, 1872; *Bazaine et la capitulation de Metz*, 1873; *Histoire générale des peuples anciens et modernes*, 1879.

LA BÉDOYÈRE (CHARLES-ANGÉLIQUE **HUCHET**, COMTE DE), né à Paris en 1786, d'une famille d'ancienne noblesse, prit le parti des armes dès l'âge de 20 ans, et fit toutes les guerres de l'Empire; il se distingua par une rare bravoure, particulièrement au siège de Ratisbonne, où il monta presque seul à l'assaut et décida la reddition de la place, et à la bataille de la Moskova. Tour à tour aide-de-camp du maréchal Lannes et du prince Eugène de Beauharnais, puis colonel, il vit avec une profonde douleur la chute de Napoléon. Cependant, plusieurs de ses parents, qui tenaient à la famille des Bourbons, le rallièrent, en quelque sorte sorte malgré lui, à la Restauration. Il était sans emploi; Louis XVIII lui donna le 7e régiment d'infanterie de ligne, en garnison à Grenoble. Il part pour se rendre à son poste, apprend que Napoléon a quitté l'île d'Elbe et qu'il marche sur Grenoble. Toutes ses affections se réveillent, et il se joint à l'Empereur, qui le nomme son aide-de-camp et bientôt général de division et pair de France. Après la 2e Restauration, lorsque l'armée de la Loire eut été licenciée, il se retira à Riom; compris dans la liste des généraux accusés d'avoir trahi le roi, juillet 1815, il allait partir pour la Suisse avec un passe-port que lui avait procuré le ministre de la police Fouché; mais il eut l'imprudence de revenir à Paris, y fut arrêté, traduit devant un conseil de guerre, où il se défendit lui-même avec beaucoup de noblesse, condamné à mort, le 15 août 1815, et fusillé le 19 dans la plaine de Grenelle, malgré les instances de Benjamin Constant.

LA BELLE (ÉTIENNE DE). *V.* BELLA (DELLA).

LABEON, *Labeo*, surnom de plusieurs familles de l'anc. Rome. Il exprimait un défaut physique, soit des taches (*labes*) de rousseur, soit des lèvres (*labia*) épaisses.

LABÉON (Q. FABIUS), général romain, vainquit Antiochus, roi de Syrie, l'an 565 de Rome, 188 av. J.-C. Peu généreux et sans bonne foi, il fit couper en deux tous les vaisseaux du vaincu, qui avait juré de livrer la moitié de sa flotte. Ami de Térence, il l'aurait aidé de ses conseils.

LABÉON (C. ANTISTIUS), jurisconsulte romain, servit sous César en Gaule. Cependant il entra dans la conjuration formée contre lui, combattit et se tua après la bataille de Philippes, en 42 av. J.-C. — Son fils, qui portait le même nom, hérita de ses opinions et de sa science; Auguste paraît ne pas l'avoir inquiété. De ses nombreux ouvrages, nous n'avons qu'un fragment cité dans les *Pandectes*. Il fut le rival d'Atéius Capito. D—R.

LABERGERIE (J.-B. **ROUGIER** DE), agronome, né à Bourgueil (Touraine) en 1759, m. en 1836, fut membre de l'Assemblée législative en 1791, préfet de l'Yonne sous le Consulat, et s'occupa toute sa vie d'agriculture pratique et théorique.

Il a laissé entre autres ouvrages: *Histoire de l'agriculture ancienne des Grecs...*, [illegible]; *Histoire de l'agriculture ancienne des Romains...*, 1835; *Histoire de l'agriculture des Gaulois...*, 1829; *Histoire de l'agriculture française, considérée dans ses rapports avec les lois, le culte, les mœurs, le commerce...*, 1815.

LABERIUS (DÉCIMUS JUNIUS), chevalier romain, m. en l'an 44 av. J.-C., écrivit des pièces bouffonnes appelées *Mimes*. Il fut contraint par César de jouer dans l'une de ses pièces. Macrobe [illegible] a conservé le prologue qu'il prononça. Il a été publié, avec quelques autres fragments, par H. Estienne, Paris, 1564, et par L.-F. Becher, Leipzig, 1787. D—R.

LABES, v. du roy. de Prusse (Poméranie), au confl. du Rega et du Lotznitz; 6,010 hab. Draps et toiles; industrie agricole.

LA BESNARDIÈRE (JEAN-BAPTISTE DE **GOUEY**, COMTE DE), diplomate, né à Périers (Manche), en 1765, m. en 1843, entra d'abord chez les Oratoriens, devint commis aux affaires étrangères en 1796, et fut appelé, dès 1807, au poste de chef de division des affaires politiques. Il suivit Caulaincourt au congrès de Châtillon en 1814, et Talleyrand au congrès de Vienne. Louis XVIII le maintint dans ses fonctions; Charles X le nomma conseiller d'État. Ses papiers se trouvent aux archives des affaires étrangères. E. D—Y.

LABIAU, *Labiaria*, v. du roy. de Prusse (Prusse orientale), sur [illegible], 4,457 hab. Pêche active; tanneries, distilleries.

LABID, fils de Rabia, de la tribu d'Amir-ibn-Sassaa, poète arabe avant Mahomet, auteur d'une *Moallaqa*, embrassa l'islamisme, et mourut en 662. Sa *Moallaqa* a été traduite par S. de Sacy, qui a donné une notice sur ce poète, à la suite des *Fables* de [illegible]. Labid, dans ce morceau, offre d'abord une peinture, remarquable dans les détails, de la vie du désert, et fait ensuite [illegible] apologie. D.

LABIENUS (TITUS), chevalier romain, fit ses premières armes [illegible] contre les pirates, passa successivement par le tribunat, l'[illegible], la préture, et servit avec distinction en Gaule comme lieutenant de César. Lorsque celui-ci eut passé le Rubicon, il se déclara contre lui, moins par amour pour la république que par jalousie contre son général, et combattit dans les rangs des Pompéiens à Pharsale, 48, à Thapsus, 46, et enfin à Munda, où il périt, 45 av. J.-C.

LABIÉNUS (QUINTUS), fils du précédent, suivit le parti de Brutus et de Cassius, se retira chez les Parthes après la défaite de Philippes, seconda leur roi Orodes dans ses guerres contre les Romains, fut fait prisonnier par Ventidius, lieutenant d'Antoine, et probablement mis à mort.

LA BILLARDIÈRE (JACQUES-JULIEN, **HOUTON** DE), botaniste, né en 1775 à Alençon, m. en 1834, accompagna d'Entrecasteaux dans son expédition à la recherche de La Pérouse. Il fut élu membre de l'Académie des sciences en 1800. La Billardière est un des naturalistes voyageurs qui ont le plus contribué aux progrès de l'histoire naturelle; il a surtout beaucoup étendu les bases de la botanique des terres australes.

On lui doit: *Icones plantarum Syriæ*, 1791-1812, in-4°; *Novæ Hollandiæ plantarum specimen*, Paris, 1804-06, 2 vol. in-4°, fig.; *Sertum Austro-Caledonicum*, Paris, 1824-25, 2 vol. in-4°, fig.; *Relation du voyage à la recherche de La Pérouse...*, Paris, an VIII, 2 vol. in-4°.

LABLACHE (LOUIS), chanteur italien, né à Naples en 1794, m. en 1858. A l'âge de 36 ans, et dans toute la plénitude de son talent, il vint au théâtre italien de Paris, qu'il ne quitta presque plus. Lablache avait une magnifique voix de basse chantante, et si puissante, que les Italiens l'appelaient *le héros du chant*; elle embrassait 2 octaves pleines, montant du *sol* grave au *sol* aigu de poitrine. En même temps elle était agile, souple, gracieuse. Lablache était aussi un excellent comédien qui réussissait également dans les rôles sérieux et dans les rôles bouffes. B.

LA BLETTERIE (JEAN-PHILIPPE-RENÉ DE), oratorien, né à Rennes en 1696, m. à Paris, en 1772, fut professeur d'éloquence au Collège royal et membre de l'Académie des inscriptions depuis 1742.

Il a laissé une *Vie de l'empereur Julien*, 1735, in-12, judicieusement, mais lourdement écrite; une *Histoire de Jovien*, 1748, 2 vol. in-12; une traduction des *Annales* de Tacite, 1768, 3 vol. in-12; des *Mœurs des Germains* et de la *Vie d'Agricola*, 1755, 2 vol. in-12; enfin quelques *Dissertations* insérées dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions. C. N.

LA BOÉTIE (ÉTIENNE DE), conseiller au parlement de Bordeaux, né à Sarlat (Dordogne) en 1530, m. en 1563. Son éducation fut mâle et sévère. Vivement épris des beautés de l'antiquité, il s'efforça de les faire passer dans notre langue par des traductions. Ce fut au milieu des troubles de la Guyenne, violemment comprimés par Montmorency, qu'il composa, à l'âge de 18 ans, son discours *de la Servitude volontaire*, qu'on appela après lui *le Contre un*, déclamation d'une violence inouïe contre la royauté, mais sans allusion aux passions du moment. Cet ouvrage valut à l'auteur l'amitié de Montaigne. En mourant, La Boétie institua Montaigne héritier de ses papiers et de sa bibliothèque; cet ami lui a donné une gloire immortelle, d'abord par la publication partielle de ses écrits, qu'il fit précéder d'*Épîtres dédicatoires* dictées par l'attachement le plus tendre, et ensuite par le fameux chapitre *de l'Amitié* (*Essais*, liv. I, ch. XXVII), où il exprime les regrets les plus touchants.

La Boétie avait traduit: *la Mesnagerie* (c.-à-d. *l'Économique*) *de Xénophon*, *les Règles de mariage de Plutarque*, *la Lettre de consolation de Plutarque à sa femme*, composé des vers latins, 29 sonnets, et le discours *de la Servitude volontaire*. M. Léon Feugère a donné une édit. de ses œuvres avec une *Étude sur la Boétie*, 1846, in-12. V. J.-L. Payen, *Notice bibliographique sur la Boétie*, 1855. F. B.

LABORDE (JEAN-JOSEPH, MARQUIS DE), financier et philanthrope, né à Jacca en Aragon d'une famille française en 1724, m. en 1794, gagna dans le commerce maritime une fortune considérable et vint en aide aux ministres de Louis XV et de Louis XVI pendant les guerres de Sept ans et d'Amérique. Il acheta et embellit le magnifique château de Méréville près d'Étampes et créa sur des terrains qui lui appartenaient le quartier de la Chaussée d'Antin. Sa probité reconnue, sa bienfaisance et le noble usage qu'il faisait de sa fortune ne l'empêchèrent pas d'être arrêté en 1793, condamné par le tribunal révolutionnaire et exécuté le 29 germinal an II.

E. D—Y.

LABORDE (JEAN-BENJAMIN DE), né à Paris en 17[illegible], m. en 1794, 1er valet de chambre de Louis XV, étudia sous Dauvergne et Rameau, et mit en musique quelques opéras de Quinault et de Marmontel. Après la mort de Louis XV, il devint fermier général et fut envoyé à l'échafaud sous la Terreur.

Il a laissé: *Essai sur la musique ancienne et moderne*, [illegible]; [illegible] *histoire chronologique*, *Voyage pittoresque de la France*, [illegible] *de la mer du Sud*, *Mémoires historiques sur Raoul de* [illegible].

LABORDE (HENRI FRANÇOIS, COMTE DE), général, né à Dijon en 1764, m. en 1833, entra au service en 1789, commanda une division, en 1793, au siège de Toulon, et prit d'assaut les deux plus importantes redoutes. Il était à l'armée des Pyrénées-Orientales en 1794, à celle du Rhin en 1795. Il fit toutes les campagnes de l'Empire, reçut le commandement

d'une division de la jeune garde en 1813, et fut blessé à Dresde. Nommé pair de France dans les Cent-jours, il fut banni en 1815.

LABORDE (Alexandre-Louis-Joseph, comte de), né à Paris en 1774, d'une famille du Béarn, m. en 1842, était fils de Jean-Joseph de Laborde. (V. *ce nom*.) Il prit du service dans l'armée autrichienne en 1790, rentra en France après le traité de Campo-Formio, 1797, et fut attaché à l'ambassade de Lucien Bonaparte en Espagne. Il visita ce pays en artiste, et commença, en 1807, la publication d'un *Voyage pittoresque et historique de l'Espagne*, 4 vol. in-fol., magnifique ouvrage qui absorba une partie de sa fortune, et qu'il ne put achever qu'en 1820. Auditeur au conseil d'État en 1808, maître des requêtes en 1810, chargé du service des ponts et chaussées du dép. de la Seine en 1811, il trouva le temps de publier encore un *Itinéraire descriptif de l'Espagne*, 1809-27, 5 vol. in-8° et atlas in-4°. Adjudant-major de la garde nationale de Paris en 1814, il débattit avec les alliés les conditions de la capitulation de cette garde. Député de la gauche en 1822, il combattit, l'année suivante, l'intervention armée de la France en Espagne. Le 30 juillet 1830, il fut nommé préfet provisoire du dép. de la Seine, devint aide-de-camp de Louis-Philippe, et questeur de la Chambre des députés, entra à l'Académie des inscriptions en 1819, et à celle des sciences morales et politiques en 1832 On le compte parmi les propagateurs de la méthode d'enseignement mutuel.

Outre les ouvrages déjà cités, il a laissé : *les Monuments de la France*, 1816 ; *Voyage pittoresque en Autriche*, 1821-23, 3 vol. in-fol ; *Paris municipe*, 1833 ; *Versailles ancien et moderne*, 1840.

LABORDE (Léon-Emmanuel-Simon-Joseph de), né en 1807, m. en 1869, membre de l'Académie des inscriptions depuis 1842, voyagea en Orient avec son père et visita seul l'Égypte et l'Arabie. Il suivit Chateaubriand à Rome comme attaché d'ambassade, et occupa des postes diplomatiques à Londres et à Cassel jusqu'en 1836. Il fut 2 fois député de Seine-et-Oise en 1842 et 1846, devint conservateur des antiques au musée du Louvre en 1845 et fut nommé, en 1857, directeur général des archives.

Il a publié : *Journal d'un voyage dans le Fayoum*, 1829 ; *les Grandes Habitations françaises au dix-septième siècle*, *Voyage dans l'Arabie Pétrée*, 1830 ; *Flore de l'Arabie Pétrée*, 1833, in-4° ; *Essai pour servir à l'histoire de la gravure sur bois*, 1833 ; *Histoire de la découverte de l'imprimerie*, 1836 ; *Voyages en Asie Mineure et en Syrie*, 1838 ; *Débuts de l'imprimerie à Strasbourg*, 1840 ; *les Anciens monuments de Paris*, 1846, in-4° ; *de l'Organisation des bibliothèques dans Paris*, 1846-47 ; *les Ducs de Bourgogne, Études sur les lettres, les arts et l'industrie pendant le quinzième siècle*, 1849-51, 2 vol. ; *la Renaissance des arts à la cour de France, Études sur le seizième siècle*, 1850 ; *Mémoires et dissertations*, 1853 ; *Notice des émaux, bijoux et objets divers exposés dans les galeries du Louvre*, 1853, in-12 ; *Athènes aux quinzième, seizième et dix-septième siècles*, 1855, 2 vol. ; *de l'Union des arts et de l'industrie*, 1855-56, 2 vol. gr. in-8° ; *Quelques idées sur la direction des arts et sur le maintien du goût public*, 1856.

LABOTAS 4e roi spartiate de la famille des Agides, 995-958. S. Re.

LABOUAN, en angl. *Labuan*, îlot de la mer de Chine, près de la côte N.-O. de l'île de Bornéo ; occupé par les Anglais en 1848 ; 4 à 5,000 hab. Mines de houille.

LABOULAYE (Édouard-René, **Lefebvre de**), jurisconsulte, écrivain, professeur et homme politique, né à Paris en 1811, m. en 1883. Après avoir terminé ses études de droit, il se fit connaître par une étude sur l'*Histoire du droit de propriété foncière en Europe depuis Constantin jusqu'à nos jours*, 1839, ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions, et par un remarquable *Essai sur la vie et des doctrines de F. C. de Savigny*, 1840, dont il s'honorait d'être le disciple : « Ses idées, écrivait-il, ont fait le tour du monde ; elles ont transformé la science. » Membre de l'Académie des inscriptions.dès 1845, il fut nommé en 1849 professeur de législation comparée au Collège de France. Libéral avant tout et admirateur convaincu de la démocratie américaine, il soutint et développa les principes d'Alexis de Tocqueville dans son *Histoire politique des États-Unis*, 1854 et 1866 ; dans *l'État et ses limites*, 1863 ; dans les *Questions constitutionnelles* et dans un grand nombre d'articles publiés par le *Journal des Débats*. Une opposition discrète lui valut sous le second Empire une certaine popularité, qu'il perdit en 1870, lorsqu'il se rallia au ministère Ollivier. Député de Paris aux élections du 2 juillet 1871, il siégea au centre gauche, vota pour Thiers au 24 mai, et s'efforça à plusieurs reprises de décider l'Assemblée nationale à constituer un gouvernement républicain. Il se rapprocha cependant de la droite dans la discussion de la loi de 1875 sur la liberté de l'enseignement supérieur. L'Assemblée nationale l'ayant nommé sénateur inamovible, il protesta contre le 16 mai, et vota en juin 1877 contre la dissolution de la Chambre des députés. Après les élections du 14 octobre, il se prononça comme rapporteur de la commission du Sénat, contre le retour des Chambres à Paris. Il devint alors, avec M. Jules Simon, un des membres les plus actifs du *centre gauche dissident*, combattit avec beaucoup de vivacité les lois qui restreignaient la liberté de l'enseignement, les mesures dirigées contre les congrégations religieuses, et refusa de voter la loi contre les prétendants. Laboulaye était administrateur du Collège de France depuis 1873, et officier de la Légion d'honneur depuis 1878.

On a de lui, outre les ouvrages cités plus haut : *[illegible] sur la condition civile et politique des femmes [illegible] jusqu'à nos jours*, 1843 ; *Essai sur les lois criminelles des Romains [illegible] la responsabilité des magistrats*, 1845 ; *[illegible] l'Allemagne et les pays slaves*, 1845 ; *les [illegible] de [illegible] de Sainte-[illegible]*, 18[illegible] ; *Souvenirs d'un voyageur*, 1857 ; *[illegible]*, 1[illegible] ; *Études sur la propriété littéraire en France et en Angleterre*, 186[illegible] ; deux romans humoristiques et satiriques : *Paris en Amérique*, 186[illegible], et *le Prince Caniche*, 18[illegible] ; *le Parti libéral, son programme*, 1864 ; *Lettres politiques*, 1872. Il a traduit de [illegible] plusieurs ouvrages importants de droit et de [illegible] entre autres les *Mémoires de Franklin*, 1867 ; il a publié : *[illegible] VI*, 1846 ; *Institutes de Loysel* (avec Dupin), 1846 ; *[illegible] au droit français*, de Claude Fleury (avec M. R. Dareste), 18[illegible] ; il a donné, de 1875 à 1879, une édition annotée des *Œuvres de Montesquieu*.

E. D—y.

LABOUR (TERRE DE), en italien *Terra di Lavoro*, anc. *Laborinus pagus*, partie de la *Campanie*, anc. prov. du roy. de Naples, auj. prov. du roy. d'Italie, au S.-O. On l'appelle encore prov. de Caserta. Superf., 5,974 kil. carr., 145 kil. sur 68. ; pop., 697,403 hab. Ch.-l. Caserta. Elle est divisée en 5 districts : Caserta, Nole, Gaete, Sora, Piedimonte. Sol plat, très fertile et bien cultivé, arrosé par le Volturno. Récolte de céréales, maïs, lin, chanvre, olives, vins, fruits, légumes.

LABOURD (Le), en basque *Laphur-duy* (solitude), en latin *Lapurdensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Gascogne), entre le golfe de Gascogne à l'O., l'Adour au N., la Basse-Navarre à l'E., et les Pyrénées au S. Ch.-l. Bayonne ; v. princ. : Saint-Jean-de-Luz, Guiche, Ustaritz, Hendaye. — Souvent dévasté par les Cantabres, il fut protégé, au temps des Romains, par la construction de *Lapurdum* (Bayonne). Il s'étendit primitivement de l'autre côté de la Bidassoa jusqu'à Saint-Sébastien. Il suivit les destinées de la Guyenne. C'est auj. une partie de l'arr. de Bayonne (Basses-Pyrénées).

LA BOURDONNAIS (Bertrand-François, **Mahé de**), né en 1699 à Saint-Malo, m. en 1755, entra de bonne heure au service de la Compagnie française des Indes, et s'y fit remarquer au point d'être nommé, à 35 ans, gouverneur général des îles de France et de Bourbon. Ces 2 colonies lui durent tout : justice, industrie, commerce, culture du manioc, du sucre, du café et du coton. Bernardin de Saint-Pierre, dans *Paul et Virginie*, a dépeint avec chaleur et vérité les bienfaits de son administration. La guerre ayant éclaté avec l'Angleterre en 1743, La Bourdonnais équipa une escadre, vint au secours de Dupleix, gouverneur des Indes françaises, menacé dans Pondichéry, assiégea les Anglais dans Madras, et les força à capituler, 1746. Un article de la capitulation laissait aux Anglais le droit de racheter Madras ; Dupleix refusa, comme il en avait le droit, de ratifier ce traité. La Bourdonnais, indigné, évacua Madras, mais fut aussitôt destitué de son commandement. Mandé à la cour, en 1748, pour répondre aux accusations de Dupleix, il revint en France, et là, sans avoir été entendu, fut jeté à la Bastille où il y resta 4 ans. En 1752, il lui fut permis de se défendre, et son innocence fut reconnue. La Bourdonnais ne put jouir longtemps de la liberté ; tombé dans l'indigence, il succomba après une douloureuse agonie de 3 ans. Il a laissé des *Mémoires* intéressants sur tous les événements auxquels il fut mêlé, Paris, 1750. (V. Dupleix.)

LA BOURDONNAYE (François-Régis, comte de), né à Angers en 1767, m. en 1839. Il émigra à Coblentz en 1792, servit dans l'armée de Condé contre la république française, puis parmi les Vendéens, se rallia au gouvernement consulaire, fut membre du conseil général de Maine-et-Loire et maire d'Angers, accueillit avec joie la Restauration, se montra dans les Chambres de 1815 et de 1816, un des plus fougueux d'entre les ultra-royalistes, joua le principal rôle dans l'exclusion de Manuel en 1823, contribua au renversement du ministère Villèle, 1829, entra dans le cabinet du 8 août 1829, mais ne put s'entendre avec M. de Polignac, qu'il trouvait trop dévoué au parti religieux : « Contre les libéraux, disait-il, les gendarmes valent mieux que les jésuites. » Le roi ayant donné la présidence du conseil à M. de Polignac, La Bourdonnaye donna sa démission en avril 1830, et Charles X le nomma pair de France. Il est resté de lui une bonne ordonnance, relative à l'École des chartes. Sous Louis-Philippe, il vécut dans la retraite. B. et E. D—y.

LABOUREUR (Jean Le). V. Le Laboureur.

LABRADOR, vaste presqu'île de l'Amérique du Nord, dans la Nouvelle-Bretagne, à l'E. ; bornée au N. par le détroit d'Hudson et la mer de Davis, qui la séparent de la terre de Baffin et du Groenland, au N.-E. par l'océan Atlantique, au S.-E. par le détroit de Belle-Ile, qui la sépare de Terre-Neuve, au S. par la baie du Saint-Laurent et la prov. de Québec, à l'O. par la mer d'Hudson ; entre 50°-63° lat. N., et 57° 40′-82° long. O. ; 1,500 kil. sur 1,300. Comprise dans le gvt

anglais de Terre-Neuve, elle est peu connue à l'intérieur, et habitée par 4,000 Esquimaux environ, et 10,000 Indiens Chippeways, qui s'occupent principalement de la pêche. Climat très froid. Côtes rocheuses, escarpées, semées d'îlots, et offrant beaucoup de havres (Ungava, Bradore, Forteau, etc.). Découvert par Séb. Cabot en 1497, ce pays fut visité par l'Espagnol Gaspard Cortéréal, 1501, qui le nomma *Tierra de Labrador* (terre du laboureur), à cause de la fertilité de la côte. Les Frères Moraves ont formé sur la côte O. les établissements de *Nain*, *Okkak*, *Offenthal* et *Hébron*. B.

LABRANDA, petite v. de Carie, dépendant de Mylasa, et qui possédait un temple célèbre de Jupiter.

Le Bas, *Itinéraire archéologique*, pl. 66. S. Re.

LABRE (Benoît-Joseph), né en 1748 à Ammette, près de Boulogne-sur-Mer, m. en 1783, se rendit célèbre par sa pauvreté volontaire, ses longues et pénibles austérités, ses pèlerinages, son dévouement pour les pauvres. Proclamé saint par le peuple de Rome, qui fut témoin pendant 15 ans de ses vertus, il fut béatifié par Pie IX, en juin 1859, et a été depuis canonisé.

LA BRÈDE. V. Brède (La).

LABRIT, LEBRET ou **ALBRET**, *Leporetum*, ch.-l. de cant. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan, sur le Lestrigon; 241 hab. Autrefois ch.-l. de la sirerie d'Albret. Quelques ruines du château de Henri IV.

LA BROSSE (Pierre de), d'abord barbier de St Louis, puis chambellan et favori de Philippe le Hardi, craignant de perdre son crédit par l'ascendant de la reine Marie, accusa cette princesse d'avoir causé la mort du fils aîné du roi, né d'un premier lit. La calomnie ayant été reconnue, on l'accusa du crime à son tour, et il fut pendu en 1276.

LA BROSSE (Guy de), médecin de Louis XIII, né à Rouen, on ne sait en quelle année, m. en 1641, était grand-oncle maternel du célèbre Fagon, premier médecin de Louis XIV. Son goût pour la botanique, et l'utilité que la pratique de la médecine pouvait retirer de l'étude de cette science, lui firent concevoir l'idée de la création d'un jardin, où l'on pourrait cultiver les plantes médicinales; à cet effet, il donna au roi un terrain qui fait auj. partie du Jardin des Plantes de Paris; mais ce ne fut qu'au bout de 7 ans de démarches et de sollicitations, en 1626, qu'il réussit à obtenir de Richelieu les moyens d'existence de cet établissement. Il en fut nommé le premier intendant, et dès lors il s'appliqua à faire venir de toutes parts les plantes qui pouvaient y être cultivées.

On a de La Brosse : *Traité de la peste*, 1623, et *de la Nature, vertu et utilité des plantes, et dessin du Jardin royal de médecine*, 1[illegible], in-fol., [illegible]. F.

LABROUSTE (Alexandre-Pierre-Victor), né à Paris en 1796, m. en 1866, était fils d'un député au conseil des Cinq-Cents. Après avoir été avoué à Paris, puis suppléant d'une justice de paix, il fut choisi, en 1838, par une réunion d'anciens élèves du collège de Sainte-Barbe, où il avait fait ses études, pour diriger cet établissement qui allait succomber sous la mauvaise fortune. Avec l'aide de collaborateurs dévoués, et entre autres de M. Guérard, préfet des études, il fit de son collège, en moins de 20 ans, un des plus importants établissements d'instruction publique de France. En 1853, il fut appelé au conseil supérieur de l'instruction publique. L'éducation à la campagne, pour les jeunes écoliers, est une idée de Labrouste : il la réalisa en créant à Fontenay-aux-Roses une [illegible], *Sainte-Barbe des Champs*. C. D—y.

LABROUSTE (Pierre-François-Henri), architecte, frère du précédent, né à Paris en 1801, m. en 1875, élève de Vaudoyer, remporta le grand prix, en 1824, sur un projet de *Cour de cassation*. Pendant son séjour à Rome, il envoya 9 dessins du *Temple de Neptune* à Pæstum. En 1829, il surveilla, sous les ordres de Duban, les travaux du Palais des beaux-arts à Paris. En 1840, on le chargea de l'organisation des funérailles de Napoléon I[er]. De 1843 à 1849, il bâtit la bibliothèque Sainte-Geneviève. Il a construit encore l'hospice de Lausanne, [illegible] d'Alexandrie, le petit collège de Sainte-Barbe [illegible], le grand séminaire de Rennes. [illegible] les funérailles des victimes de juin. [illegible] Visconti comme architecte de la Bibliothèque [illegible] en 1867, il succéda à [illegible] comme membre [illegible] travaux d'architecture privée, on [illegible] plusieurs tombeaux à Paris.

LABRUGUIÈRE, [illegible] ch.-l. de cant. (Tarn), arr. de Castres sur [illegible].

LA BRUYÈRE [illegible], célèbre moraliste, né en 1645 à [illegible] en 1696, après avoir été trésorier [illegible], fut placé, sur la recommandation de Bossuet, [illegible] Louis de Bourbon, petit-fils du grand [illegible] l'histoire, ses fonctions, que la [illegible] caractère de son élève lui rendit [illegible] des plus pénibles, durent cesser avant 1685, époque du mariage de son élève avec M[lle] de Nantes. Mais il n'en passa pas moins le reste de ses jours dans l'hôtel de Condé, à Versailles, attaché au prince en qualité d'homme de lettres, avec mille écus de pension. Loin de se répandre dans le monde, il ne se lia guère qu'avec Santeuil, rechercha le commerce des grands écrivains de son temps, Boileau et Bossuet, et préféra le rôle d'observateur. En 1688, il sortit tout à coup de son obscurité par la publication des *Caractères de Théophraste traduits du grec, avec les Caractères ou les mœurs de ce siècle*, in-12, dont il avait donné le manuscrit au libraire pour que le prix de la vente servît à la dot de sa fille. L'ouvrage obtint beaucoup de succès, et ouvrit à l'auteur les portes de l'Académie française, en 1693. Par une innovation heureuse, il fit, dans son discours de réception, l'éloge de plusieurs académiciens vivants. Les *Caractères* en étaient à la 9[e] édition, quand il mourut. La traduction de *Théophraste* laisse à désirer; cela tient peut-être en partie aux textes défectueux sur lesquels La Bruyère travailla. Il a pris, dans les *Mœurs de ce siècle*, la forme et la manière de Théophraste; mais, pour la pensée, il est le disciple de Descartes dans le traité *des Passions*. Son plan nous a été révélé par lui-même : « De seize chapitres, dit-il, il y en a quinze qui, s'attachant à découvrir le faux et le ridicule qui se rencontrent dans les objets des passions et des attachements humains, ne tendent qu'à ruiner tous les obstacles qui affaiblissent d'abord, et qui éteignent ensuite dans tous les hommes la connaissance de Dieu. C'est une préparation au seizième et dernier chapitre, où les preuves de Dieu sont apportées, où la Providence est défendue contre l'incrédulité. » (Préface du discours à l'Académie.) Son but est de montrer en quoi tous les objets qui sont en dehors de l'âme, de la raison et de la vérité, sont incertains, capricieux, et incapables d'assurer le bonheur de l'homme. Il se sert de ses défauts et de ses faiblesses pour corriger son esprit et ses mœurs. Ce n'est pas l'homme en général qu'il a voulu peindre, mais l'homme de son siècle, sur lequel il a sans cesse les yeux attachés. Aussi les contemporains, et, après eux, les modernes, ont-ils cru pouvoir donner la clef des caractères et des portraits dont se compose cette vaste galerie. Le style de La Bruyère est toujours concis, élégant, varié, plein d'images, savamment travaillé; il produit les effets les plus inattendus par le mélange de la familiarité et de l'éloquence, de la simplicité et de l'ironie, par l'emploi de quelques tournures nouvelles et de mots anciens heureusement rajeunis. L'ouvrage n'est pas sans défauts : certains portraits sont chargés, quelques-uns trop longs, et on y rencontre parfois de l'affectation; le désir de tout peindre, d'avoir le trait, de tenir toujours l'esprit en suspens, a donné au style de l'auteur quelque chose d'un peu apprêté et de maniéré. La Bruyère a cédé quelquefois à des mouvements de tristesse profonde, à des accès de colère chagrine, qui ont assombri ses tableaux et passionné ses satires. *Philinte*, avec l'idée bien arrêtée *d'être peuple*, a plus d'une fois exagéré les travers et les ridicules de ces grands qui ne le valaient pas. Encouragé par le succès, La Bruyère augmenta sans cesse son livre, et, dans la 8[e] édition, le petit vol. in-12 qui, en 1688, ne comptait que 360 pages, formait en 1694, avec le *Discours de réception à l'Académie* et la *Préface* dont il est précédé, un énorme vol. in-12 de 836 pages. L'ouvrage perdit un peu de sa réputation, après la mort de l'auteur; ce fut Fontenelle, irrité de se reconnaître dans le caractère de *Cydias*, qui lui porta les premiers coups. Mais le bon goût de Voltaire lui vint en aide, et il reprit faveur avec La Harpe et Suard, dont notre époque partage la légitime admiration pour ce grand peintre des faiblesses du cœur humain et des petitesses de l'amour-propre. S'il avait eu des devanciers dans Descartes, Pascal, Nicole, La Rochefoucauld, il eut aussi des imitateurs dans Duclos et Vauvenargues. Il avait également composé des *Dialogues sur le quiétisme*, mais ceux qui ont été imprimés sous son nom appartiennent à Ellies Du Pin. Les siens ont été supprimés ou perdus.

Les plus remarquables éditions des *Caractères* sont celles de Coste, Amsterdam, [illegible] vol. [illegible], de Suard, 1781, in-1[illegible], de M[illegible] 1812, in-1[illegible], de Lefèvre, 18[illegible], Walcker, 18[illegible] [illegible] 2 vol. in-1[illegible] [illegible] 2 vol. in-18. [illegible] F. B.

LABYNIT, roi de Babylone. (V. Balthasar.)

LABYRINTHE, nom donné par les anciens à une [illegible] des tombeaux de rois et de crocodiles sacrés. Ce monument

existait encore au temps de Strabon. On en attribuait la construction tantôt à Psammitichus et à ses compagnons de pouvoir, tantôt à des rois beaucoup plus anciens. Il n'est pas certain que l'on en ait retrouvé les restes. Le *labyrinthe de Crète*, près de Cnosse, construit, dit-on, par Dédale, sur le modèle de celui des Douze Seigneurs, était creusé dans des carrières, et destiné aux sépultures royales; selon la Fable, il servit de prison au Minotaure. Il y eut encore un *labyrinthe de Samos* et un *labyrinthe de Lemnos*, où les Cabires célébraient leur culte, et un *labyrinthe de Clusium* en Italie, vaste hypogée, dont Porsenna était regardé comme l'auteur.

Perrot, *Histoire de l'art*, I, p.475 et suiv.; Abeken, *Mittelitalien*, p. 243.

LAC (Cercle du), en allemand *See*, anc. division administrative du grand-duché de Bade, appelé aujourd'hui cercle de Constance. (*V. ce mot.*)

LAC, *lacus*. Les Romains donnaient ce nom à des bassins de fontaines d'eau vive, à des abreuvoirs, et à des sources. Il y avait à Rome 3 lacs connus historiquement : 1° *le Lac Curtius*, ancienne fontaine profonde, qui existait originairement au milieu du Forum ; il prit son nom du Sabin Metius Curtius, qui s'y noya pendant la guerre de Romulus et de Tatius. Suivant une autre tradition, c'était un gouffre qui s'ouvrit en ce lieu l'an de Rome 393, et dans lequel le Romain Marcus Curtius se jeta tout armé, en se dévouant aux dieux infernaux, parce que l'ouverture de ce gouffre annonçait, disait-on, que ces dieux voulaient ruiner la ville. Le gouffre se referma aussitôt, ou plutôt fut comblé dans la suite, mais le lieu garda le nom de Lac Curtius. Sur son emplacement on éleva un petit autel, qu'ombragèrent une vigne, un figuier, et un olivier sauvages. — 2° *Lac de Juturne*. Petite source d'eau vive située sur le Forum romain, près des temples de Castor et de Vesta. — 3° *Lac Servilius*. Fontaine que l'on trouvait vers le côté S.-E. du mont Capitolin, à l'entrée du Vicus Jugarius.
C. D—y.

LACAILLE (Nicolas-Louis de), célèbre astronome, né en 1713 à Chalon-sur-Saône, d'un capitaine des chasses de la duchesse de Vendôme, m. à Paris en 1762, fit ses études au collège de Lisieux, à Paris, entra dans la carrière ecclésiastique, mais n'alla pas plus loin que le diaconat, et revint à l'étude des sciences, dont le goût lui avait été inspiré par son père. Lié avec J. Cassini et Maraldi, il fut associé, dès 1739, aux travaux de revision de la méridienne de France. Il conclut de calculs minutieux que les degrés vont en croissant quand on s'éloigne de l'équateur; des erreurs de mesure avaient fait croire à Cassini que le contraire avait lieu. Pendant qu'il exécutait ce travail, on le nomma professeur de mathématiques au collège Mazarin, ce qui fut pour lui l'occasion de publier des ouvrages d'enseignements : *Leçons de mathématiques*, 1741 ; *Leçons de mécanique*, 1743 ; *Leçons d'astronomie*, 1746 ; *Éléments d'optique*, 1750. On lui donna la jouissance, dans ce collège, d'un petit observatoire, où il installa quelques instruments bien imparfaits, mais avec lesquels cependant il réussit à obtenir des mesures d'une exactitude surprenante. Il fut admis à l'Académie des sciences en 1741. En 1750, il partit pour le Cap de Bonne-Espérance; là il mesura un arc du méridien, la longueur du pendule, et détermina les positions de plus de 10,000 étoiles du ciel austral, dans lequel il forma 16 constellations ; il fut chargé aussi de lever la carte de l'île de France. On a déduit de ses observations faites au Cap, comparées à celles de Lalande à Berlin, les parallaxes de la lune, de Mars et de Vénus. Pendant son absence de 4 ans environ, il ne dépensa pas entièrement, pour lui, un aide-artiste et l'achat de ses instruments, les 10,000 livres qu'on lui avait données. A son retour, il rendit le surplus. Rentré à Paris, il publia ses *Fondements de l'astronomie*, 1757, in-4°, en latin, et ses *Tables solaires*, 1758. Il s'occupa ensuite des étoiles zodiacales; pour cela, il substitua l'emploi de la lunette méridienne à la méthode des hauteurs correspondantes, qu'il avait toujours employée. Lalande a dit de Lacaille « qu'il avait fait à lui seul, pendant la durée de sa vie, plus d'observations et de calculs que tous les astronomes ses contemporains réunis » ; et Delambre, « qu'il était le calculateur le plus courageux et l'observateur le plus zélé, le plus actif, le plus assidu qui eût jamais existé ».

Maraldi a publié, d'après les manuscrits de Lacaille, le *Cœlum australe stelliferum*, 1763, in-4° ; et Carlier a rédigé le *Journal historique du Voyage au Cap*, 1763, in-12. — V. Arago, *Notices biographiques*, t. III.
V.

LA CALPRENÈDE (Gautier de COSTES de), né vers 1610 au Château de Toulgou, près de Sarlat (Dordogne), m. en 1663. Fils d'un juge, il vint à Paris jeune encore, entra au service, et fut nommé gentilhomme ordinaire de la chambre du roi. Il s'est exercé dans le roman et dans la poésie dramatique. Ses romans les plus fameux sont : *Cassandre*, 10 vol., 1642, où il fait entrer une grande partie de l'histoire d'Alexandre ; *Cléopâtre*, où tout le règne d'Auguste est mis à contribution dans 23 tomes, dont la composition successive tint le public en haleine pendant plus de 12 ans ; *Pharamond ou l'Histoire de France*, avec une préface protestant contre la qualification de *romans* donnée à ces sortes de productions, et réclamant pour elle le nom d'*histoires*. Ces dissertations galantes, ces interminables descriptions, ces portraits sans nombre, ce verbiage fade et langoureux, jouirent d'une grande renommée, à laquelle Boileau lui-même se laissa prendre dans sa jeunesse. Mme de Sévigné avoue qu'elle les lisait avec plaisir. La Calprenède a fait représenter 7 pièces, tant tragi-comédies que tragédies. De ces dernières, les plus connues sont : *Mithridate*, 1635 ; *Édouard, roi d'Angleterre*, 1638 ; *le Comte d'Essex*, 1639.
F. B.

LA CANAU. *V.* Canau (La).

LA CAUNE. *V.* Caune (La).

LACAZE, brg (Tarn), arr. de Castres, sur le Gijon; 447 hab. Fabr. de draps.

LACEDEMON, fils de Jupiter et de Taygète, donna son nom à Sparte, dont il fut le 4e roi. Les Lacédémoniens lui attribuaient l'introduction du culte des Grâces dans la Grèce.

LACEDEMONE, un des deux noms que portait indifféremment la ville de Sparte. Cependant le nom de *Lacédémoniens* s'appliquait plus spécialement aux habitants du territoire de Sparte, et celui de *Spartiates* aux habitants de la ville même.

LACÉDÉMONE (Éparchie de), division administrative du roy. de Grèce; formée d'une partie de l'ancienne Laconie. (*V.* Sparte.)

LACEDOGNA, anc. *Aquilonia*, v. du roy. d'Italie (Prov. d'Avellino) ; 6,807 hab. Évêché.

LACEPEDE (Bernard-Germain-Étienne de LA VILLE-SUR-ILLON, comte de), naturaliste et écrivain, né à Agen en 1756, m. en 1825. Il dut à l'heureuse situation de fortune de ses parents de pouvoir se livrer dès l'enfance à son goût pour l'étude des sciences et des arts. Après avoir fait beaucoup de bruit dans sa ville natale, il vint en 1776 à Paris, où ses premiers essais en physique et en musique lui valurent un accueil très flatteur de la part de Gluck et de Buffon. Il hésita quelque temps entre les deux voies qui s'ouvraient devant lui, composa la musique de l'opéra de l'*Omphale*, et publia la *Poétique de la musique*, 1785, ouvrage médiocre, mais qui eut un grand succès. En 1781, il fit paraître un *Essai sur l'électricité* ; en 1783, une *Physique générale et particulière*, qui furent l'objet de violentes attaques. On a dit avec raison que Lacépède, c'est Buffon, moins le style ; ses deux ouvrages reproduisaient les défauts du maître sans en avoir les qualités. Lacépède devint le disciple favori de Buffon, qui le choisit en 1785 pour sous-démonstrateur du Cabinet du roi. En 1788-1789 parut, comme suite aux œuvres de Buffon, l'*Histoire générale et particulière des quadrupèdes ovipares et des serpents*, 2 vol. in-4°, ouvrage où l'on trouve un grand esprit de méthode, mais une classification fondée sur des caractères trop superficiels, et une multitude d'erreurs, inévitables à une époque où tant de pays restaient inexplorés. Pendant la Révolution, Lacépède devint membre, et même président de l'Assemblée législative, refusa la place périlleuse de précepteur du fils de Louis XVI. Bientôt, ne se croyant plus en sûreté, il donna sa démission de la place qu'il occupait au Muséum, et se retira à la campagne. Après le 9 thermidor, il revint à Paris sous le simple titre d'élève de l'École normale, et finit par retrouver une chaire au Muséum, celles des reptiles et des poissons. En 1796, il fut admis à l'Institut ; il publia l'*Histoire naturelle des poissons*, 5 vol. in-4°, 1798-1803, où se rencontrent les mêmes qualités et les mêmes défauts que dans le précédent ouvrage, et, en 1804, l'*Histoire naturelle des cétacés*, in-4°. Il prit part aussi, avec Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire, à la publication de la *Ménagerie du Muséum*, 1801 et suiv., recueil resté inachevé. Il fut sénateur en 1799, président du sénat en 1801, grand-chancelier de la Légion d'honneur en 1803, ministre d'État en 1804, grand maître de l'Université pendant les Cent-jours. Il fut nommé pair de France pendant la première Restauration, rayé de la liste à la seconde rentrée des Bourbons, réintégré en 1819. La fin de sa vie fut consacrée à la rédaction d'une *Histoire générale de l'Europe*, 1826, vaste cadre assez mal rempli. Après sa mort, on publia l'*Histoire naturelle de l'homme*, 1827 ; et les *Ages de la nature*, 1830, 2 vol. Il existe une édition des *Œuvres complètes d'histoire naturelle*, 1826, et suiv., 11 vol. Lacépède a rédigé en outre un grand nombre de notices, mémoires, etc., insérés dans les recueils de l'Institut et du Muséum, ou dans divers journaux scientifiques. Ses travaux ont été trop vantés de son vivant, et peut-être trop dépréciés après sa mort. C'était un homme laborieux, de vie et de mœurs simples, au style pompeux, à l'esprit méthodique, mais sans hauteur de vues ; il était d'une indifférence complète en matière politique. Il ne fut jamais riche, car il pratiquait largement la bienfaisance.
M—c.

LACER (C.-Julius), architecte romain, contemporain de

Trajan. Il a construit le beau pont qu'on voit encore sur le Tage, près d'Alcantara.

LA CERDA (FERDINAND DE), infant de Castille, né en 1254, m. en 1275, était fils aîné du roi Alphonse X. Il fut chargé de la régence pendant que ce prince faisait valoir ses prétentions à l'Empire. Gendre de St Louis, il mourut avant Alphonse, laissant des enfants auxquels leur oncle, Sanche IV, enleva le trône.

LA CERDA (ALPHONSE DE), dit *le Deshérité*, fils du précédent, fit de vains efforts pour monter sur le trône de Castille, se réfugia en France en 1303, reçut de Charles le Bel la baronnie de Lunel, et mourut en 1327.

LA CERDA (LOUIS DE), dit *Louis d'Espagne*, fils aîné du précédent, amiral de France en 1341, servit sous Philippe VI de Valois contre les Anglais, auxquels il prit Guérande en 1345, puis sous Charles de Blois en Bretagne. Le pape lui donna le vain titre de *roi des îles Fortunées*, 1344.

LA CERDA (CHARLES DE), dit *Charles d'Espagne*, frère du précédent, favori du roi de France Jean le Bon, connétable en 1350, fut assassiné par Charles le Mauvais, roi de Navarre, en 1354.

LA CERDA (JEAN-LOUIS DE), jésuite, né à Tolède en 1560, m. en 1643, professa pendant plus de 50 ans dans sa patrie la logique, la théologie, la rhétorique et la poésie.

On a de lui un *Commentaire sur Virgile*, le plus complet que l'on connaisse, 3 vol. in-fol., Madrid et Lyon, 1608-17 ; une édition de *Tertullien*, avec des notes, Paris, 1624-30 ; une grammaire latine en 5 livres (*de Institutione grammatica*), 1613, longtemps classique en Espagne ; *Adversaria sacra*, Lyon, 1626, in-fol., où il éclairait le texte de plusieurs auteurs sacrés.

LA CERDA (MELCHIOR DE), jésuite espagnol, né à Cifuentès dans le XVIe siècle, professa les belles-lettres, la philosophie, et la théologie à Séville pendant 30 ans.

Il a publié : *Apparatus latini sermonis per topographiam, chronographiam, prosopographiam*, etc., Séville, 1598, in-4° ; *Usus et exercitatio demonstrationis*, 1598, in-4° ; *Campi eloquentiæ*, Lyon, 1674, 2 vol. in-4° ; *Consolatio ad Hispanos*, 1621, in-4°, écrit publié au sujet de la défaite de l'*Invincible Armada*.

LACERDA (DONA BERNARDA FERREIRA DE), née à Porto en 1595, m. en 1644, mariée à Fern. Correa de Souza, enseigna les lettres latines aux infants d'Espagne, fils de Philippe III. Lope de Vega la loue de son cœur portugais et de sa plume espagnole.

Elle a laissé des comédies, des poésies diverses, un poème épique intitulé *l'Espagne délivrée*, Lisbonne, 1618, in-4°, etc.

LACERNA, espèce de toge quadrangulaire longue, beaucoup moins ample que la toge véritable, et s'attachant sur la poitrine avec une boucle. Elle était en usage comme manteau militaire dans les premiers siècles de Rome, et remplaça souvent la toge, dès le temps d'Auguste. Les *lacernæ* ordinaires étaient en laine blanche ou brune ; les plus riches en pourpre.
C. D—Y.

LACETANS, *Lacetani*, peuple de l'anc. Espagne, le même que les Iaccétans. (*V. ce mot.*)

LACHA, nom moderne du mot OLYMPE.

LACHABEAUSSIÈRE (ANGE-ÉTIENNE-XAVIER **POISSON** DE), auteur dramatique, né en 1752, à Paris, m. en 1820, fut administrateur de l'Opéra en 1798. Accusé de dilapidation, il fut absous.

On a de lui : *l'Intrigante*, 1776, comédie en 5 actes et en vers ; *Gulistan*, 1817, opéra-comique en 3 actes, en société avec Étienne, musique de Dalayrac ; une foule de petites pièces, de poésies diverses, et des imitations d'*Anacréon*, *Bion*, *Moschus*, etc., en vers français, 1803.

LA CHAISE OU MIEUX **LA CHAIZE** (FRANÇOIS D'**AIX**, DIT LE P. DE), jésuite, né en 1624, au château d'Aix (Forez), d'une famille de gentilshommes, m. en 1709, était petit-neveu du P. Cotton, confesseur de Louis XIII. Tour à tour professeur dans son ordre, recteur de Grenoble et de Lyon, provincial, il succéda au P. Ferrier dans la direction de la conscience de Louis XIV, en 1675. D'un esprit assez médiocre, mais insinuant et persuasif, d'un caractère aimable et bon, il conserva la confiance du roi pendant 34 ans. Il approuva la révocation de l'édit de Nantes, en promettant au roi « qu'il n'en coûterait pas une goutte de sang, » 1685, et la condamnation du livre des *Maximes des Saints*, par Fénelon, 1699 ; mais il s'opposa tant qu'il vécut aux mesures violentes contre les jansénistes. On prétend que ce fut lui qui décida Louis XIV à épouser Mme de Maintenon.

On a de lui un cours de philosophie sous le titre de *Peripateticæ ph*[illegible], Lyon, 1[illegible], et [illegible] Dissertations dans le recueil [illegible] membre en 1701. — V. R[illegible], *le P. de La Chaize, confesseur de Louis XIV*, Lyon, 1[illegible]

LA CHAISE (CIMETIÈRE DU **PÈRE** OU **DE L'EST**, situé au N[illegible]

[illegible]

P. de La Chaize, confesseur de Louis XIV, [illegible]

et le P. de La Chaize allait souvent s'y reposer. Le 1er prairial an XII, 21 mai 1804, ce domaine fut consacré aux sépultures publiques sous le nom de Cimetière du Père La Chaise, du nom du personnage historique qui l'avait habité, ou de Mont-Louis, de son nom primitif, ou de l'Est, de sa situation relativement à Paris. L'entrée principale s'annonce par un hémicycle, formé d'un mur monumental. Au centre s'ouvre une large porte. On pénètre dans ce champ de sépulture par une large avenue, droite, bordée de cyprès et de tombeaux. Elle s'étend jusqu'au pied escarpé de la colline, que l'on gravit à l'aide d'un escalier ; au sommet on trouve une chapelle d'architecture dorique fort simple, bâtie sur une esplanade, occupée encore, en 1820, par la maison du P. de La Chaize. Les autres parties du cimetière sont coupées par de longues allées de tilleuls ou de marronniers qui en forment les divisions principales. Les tombeaux sont presque tous petits : ce sont des croix, des cippes, des colonnes, des obélisques de pierre, de marbre ou de granit. D'autres sont de petites chapelles sépulcrales, ou avec des caveaux pour une famille. On rencontre dans cette nécropole beaucoup de tombeaux somptueux et magnifiques et un grand nombre portent des noms célèbres, tels que Héloïse et Abélard, Molière, La Fontaine, Delille, Masséna, le maréchal Lefebvre, Decrès, Casimir Périer, la princesse Demidoff, Aguado, Larrey, C. Delavigne, Michelet, Thiers, etc. Le cimetière du P. La Chaise a plus de 10 fois l'étendue du parc dont il fut d'abord formé. Il a été plusieurs fois agrandi. On n'y enterre plus auj. que moyennant l'achat d'une concession à perpétuité. Ce cimetière, le plus remarquable de Paris et l'un des plus beaux du monde, est entretenu avec le plus grand soin. — Il a été, à la fin de mai 1871, le théâtre du dernier combat entre l'armée de Versailles et les gardes nationaux fédérés, défenseurs de la Commune. C. D—Y.

LA CHALOTAIS (LOUIS-RENÉ DE **CASRADEUC** DE), procureur-général au parlement de Rennes, né dans cette ville en 1701, m. en 1785, provoqua la suppression des Jésuites en publiant *le Compte rendu des Constitutions* de cet ordre, 1761-62. En 1765, il refusa, avec d'autres membres du parlement de Bretagne, d'enregistrer des édits bursaux du gouvernement, qui attentaient aux privilèges de cette province. Enfermé avec son fils dans la citadelle de Saint-Malo, et privé de papier et d'encre, il y écrivit un Mémoire contre ses détracteurs avec un cure-dent et de la suie délayée. Il sortit de sa prison, mais fut exilé à Saintes jusqu'à la mort de Louis XV. Il reprit ses fonctions en 1775, et les garda jusqu'à sa mort.

On a de lui, outre *le Compte rendu*, et 3 vol. de *Mémoires* pour sa justification, 1767, un curieux *Essai d'éducation nationale*, 1763, in-12.
L—H.

LACHAMBEAUDIE (PIERRE), homme de lettres, né à Sarlat en 1806, m. en 1872, débuta par des *Essais poétiques* en 1829, entra en 1832 dans la secte saint-simonienne, et acquit une certaine popularité, surtout dans le parti démocratique, par ses *Fables populaires*, 1839, que l'Académie française honora d'un prix. Il fut quelque temps détenu après les journées de juin 1848 pour avoir figuré dans le club Blanqui, et exilé après le coup d'État du 2 déc. 1851. Il ne tarda pas à rentrer en France et vécut dans la retraite.

LACHAMBRE (MARIN **CUREAU** DE), médecin de Louis XIV, né au Mans en 1594, m. à Paris en 1669, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, fut un médecin médiocre, mais dut sa réputation à son habileté comme physionomiste, qui le fit consulter souvent par le roi. Il croyait à l'astrologie et à la chiromancie.

On a de lui : *l'Art de connaître les hommes*, 1653 ; *les Caractères des passions*, 5 vol., 1640-62, ouvrage estimé, où se trouve une *Dissertation sur les animaux* ; *Système de l'âme*, 1664, etc.

LA CHAPELLE (JEAN DE), né à Bourges en 1655, m. à Paris en 1723, fut secrétaire du prince de Conti, et chargé par Louis XIV d'une mission en Suisse. Il fit jouer *Zaïde*, *Cléopâtre*, *Téléphonte*, *Ajax*, mauvaises tragédies que soutint le talent de l'acteur Baron ; on lui doit encore 2 pitoyables romans, *les Amours de Catulle*, 1680, et *les Amours de Tibulle*, 1723 ; enfin une *Lettre d'un Suisse à un Français*, 1703. Malgré ses œuvres, il remplaça Furetière à l'Académie française. Il ne faut pas le confondre avec Chapelle, le spirituel ami de Molière et de Boileau.
J. T.

LACHAPELLE (ARMAND **BOISBELEAU** DE), ministre calviniste, né en 1676, à Ozillac près de Jonzac (Saintonge), m. en 1746, passa très jeune en Angleterre, et prêcha en Irlande, à Londres, à la Haye.

Il [illegible] *la Religion chrétienne des* [illegible] de Batton [illegible]

[illegible]

LACHAPELLE (M[illegible]), [illegible]

[illegible]

publics, et forma par ses leçons un grand nombre d'élèves distinguées.

On a d'elle : *Pratique des accouchements*, 3 vol., 1821-25.

LACHARÈS, démagogue athénien, prit le pouvoir après la bataille d'Ipsus avec l'aide de Cassandre, et commit toutes sortes d'excès. Quand Athènes se rendit à Démétrius Poliorcète, 299 av. J.-C., il s'enfuit en Béotie et fut assassiné à Coronée. S. Re.

LA CHATEIGNERAIE. *V.* Jarnac.

LA CHATRE. *V.* Chatre (La).

LACHAUD (Charles-Alexandre), célèbre avocat né en 1818, à Treignac (Corrèze), m. en 1882, débuta au barreau de Tulle. Le procès de Mme Lafarge fit tout à coup sa réputation, malgré la condamnation de sa cliente. Il plaida encore en province quelques causes importantes, notamment, en 1842, à Lyon, celle de Jacques Besson dans le procès Marcellange. En 1844, il vint se fixer à Paris, où il épousa la même année la fille de l'académicien Ancelot, qui se ruinait dans la direction du Vaudeville. Il vint au secours de son beau-père, dont il satisfit tous les créanciers. Après quelques années d'efforts pénibles pour arriver aux premiers rangs du barreau parisien, il acquit une immense réputation, surtout devant la cour d'assises. Sa parole facile, naturellement élégante, sans emphase et sans fracas, insinuante et sympathique, avait une grande influence sur le jury et sur l'auditoire des causes criminelles. Il réussissait également devant les juges du tribunal correctionnel, moins faciles à entraîner. Ses principales plaidoiries furent dans les affaires de Bocarmé, Pavy, Carpentier, Lescure, de Mercy, de Mme Lemoine, Troppmann et, après la guerre, la défense de Bazaine en 1873. Il plaida pour M. P. de Cassagnac contre le général de Wimpffen, 1875. Lachaud ne fut élu membre du conseil de l'ordre des avocats qu'en 1858, il en fit partie jusqu'en 1867. Il s'occupait fort peu de politique ; cependant il se présenta sous l'empire aux élections législatives à Paris et échoua contre M. Jules Simon. Après la révolution du 4 septembre 1870, il se présenta en 1877 comme candidat bonapartiste, mais il ne fut pas élu.

LA CHAUSSÉE (Pierre-Claude **Nivelle** de), auteur dramatique, né à Paris en 1692, m. en 1754, se fit connaître par une *Épître à Clio,* 1731, dans laquelle il combattit le paradoxe de Lamotte sur les tragédies et les odes en prose. En 1734, il débuta au théâtre par *la Fausse Antipathie,* où s'entrevoit le drame larmoyant, genre nouveau pour notre scène, et qu'il y sut introduire avec plus de succès que de talent. Témoin *le Préjugé à la mode,* 1735 ; *Mélanide,* 1741 ; *l'École des mères,* 1745 ; *la Gouvernante,* 1747, les meilleures pièces de l'auteur, toutes en 5 actes, en vers. Son style est faible et sa versification négligée. La Chaussée donna, en 1738, une tragédie médiocre, *Maximien.* Il a inséré quelques *Contes* dans le *Recueil de ces messieurs* (avec Caylus, Duclos, etc.), 1745. Il fut membre de l'Académie française. Piron le poursuivit de ses épigrammes, et Collé le surnomma *le Cotin dramatique.* Voltaire l'a peut-être trop favorablement jugé, en l'appelant « un des premiers après ceux qui ont eu du génie ».

Ses œuvres ont été publiées en 5 vol. in-12, 1762. J. T.

LA CHAUX-DE-FOND. *V.* Chaux-de-Fond (La).

LACHÈS, général athénien, fut envoyé en 427 av. J.-C. en Sicile à la tête d'une flotte pour soutenir les Léontins contre les Syracusains. Rappelé en 425, il fut accusé par Cléon, mais les juges l'acquittèrent. En 424, il servit comme hoplite en Béotie. La mort de Cléon lui rendit quelque influence, et en 421 il négocia la paix avec Sparte de concert avec Nicias. Il fut tué, en 418, à la bataille de Mantinée. Un dialogue de Platon sur le courage porte le nom de Lachès. S. Re.

LACHESIS, une des Parques. (*V.* Parques.)

LACHESNAYE-DESBOIS (**Aubert** de), littérateur, né dans le Maine en 1699, m. en 1784, entra dans l'ordre des Capucins, puis, renonçant au cloître, écrivit pour les abbés Desfontaines et Granet des articles littéraires.

On a de lui : *Dictionnaire d'agriculture*, 1751 ; *Dictionnaire militaire*, 1758 ; — *domestique*, 1762 ; — *des Mœurs et Coutumes des Français*, 1767 ; — *de la Noblesse*, 1770, etc.

LACHMANN (Charles), érudit allemand, né à Brunswick en 1793, m. en 1851, étudia à Leipzig et à Gœttingue, et obtint, en 1816, une chaire de philosophie à Berlin, après une thèse remarquable sur les *Niebelungen,* le premier ouvrage dont la critique ait éclairé les beautés de cette vieille épopée germanique. Il donna de ce poème une édition où les interpolations sont savamment distinguées.

Il prit part à la publication des anciens historiens allemands, donna des éditions de Lessing, du *Nouveau Testament*, des *Fragments des Grecs*, de *l'Iliade* d'Homère, de *Properce*, de *Lucrèce*, etc. On lui doit encore un *Traité du système des chœurs dans la tragédie grecque*, en latin.

LACHMI *V.* Lakchmi.

LACHNITZ (Louis-Wenceslas), compositeur de musique, né à Prague en 1756, m. en 1820, a arrangé pour l'Opéra de Paris *les Mystères d'Isis,* 1801, d'après *la Flûte enchantée* de Mozart, et le *Don Juan* du même auteur, 1805. Il composa avec Kalkbrenner l'oratorio de *Saül,* 1803, et *la Prise de Jéricho,* 1805.

LACINIENNE (Table), inscription relatant le sommaire de l'invasion carthaginoise en Italie, pendant la deuxième guerre punique. Elle était en langues punique et grecque, et gravée sur des tables d'airain fixées à un autel près du temple de Junon, au cap Lacinium, auj. cap des Colonnes. Annibal éleva l'autel et fit graver l'inscription, l'an 547 de Rome, 206 av. J.-C. L'existence de cette ancienne inscription, qui serait un document historique de la plus haute valeur, n'est connue que par la mention qu'en fait Polybe. G. L.-G.

LACINIUM PROMONTORIUM, nom ancien du cap des Colonnes.

LACINIUS, brigand italien de la Grande-Grèce, fut tué par Hercule, à qui il avait voulu dérober les bœufs de Géryon ; son nom est resté au cap Lacinium, où le vainqueur avait bâti un temple à Junon *Lacinienne.*

LACKNAU, v. de l'Hindoustan. (*V.* Laknau.)

LACLOS (Pierre-Ambroise-François **Choderlos** de), né à Amiens en 1741, m. en 1803, officier d'artillerie, est auteur d'un roman, mauvais de tous points, qui fit scandale, *les Liaisons dangereuses,* 1784, 2 vol. ; il fut secrétaire et agent du duc d'Orléans après 1789. Il rédigea le *Journal des amis de la Constitution,* et rédigea, dit-on, avec Brissot la fameuse pétition du Champ-de-Mars. Arrêté en 1793, lors de la mort de son protecteur, il fut épargné peut-être par Robespierre, dont il aurait composé les discours au fond de sa prison. Le 9 thermidor lui rendit la liberté, et il rentra dans la carrière militaire avec le grade de général de brigade, pour être chargé ensuite du commandement de l'artillerie à l'armée d'Italie. Ce fut là qu'il mourut des suites de ses fatigues, laissant la réputation d'un officier distingué. Il s'était signalé par d'utiles travaux de génie militaire, et par l'invention de nouveaux projectiles.

Laclos a laissé encore : *Galerie des états généraux*, 17[illegible] ; *Galerie des dames françaises*, 17[illegible], avec Lenoir, [illegible] et [illegible] ; *[illegible] philosophiques, par un homme retiré du monde*, 17[illegible], et [illegible]. G. L.

LACOBRIGA, v. de l'anc. Espagne (Lusitanie), dans le *Cuneus.* On voit ses ruines près de *Lagos.*

LACOMBE (François), littérateur, né à Avignon en 1733, m. vers 1795 à Montpellier, où il était commissaire de police.

Il a publié : *Lettres historiques du comte d'Orrery sur les ouvrages de Swift*, trad. de l'anglais, 17[illegible], in-12 ; *Lettres [illegible] de Christine, reine de Suède*, 175[illegible], in-12 ; *Lettres secrètes de Christine de Suède*, Paris, 1762, in-12, apocryphes ; *Lettres de [illegible]*, trad. de l'anglais, 1762, in-12 ; *Dictionn. du vieux langage français*, 1765-67, 2 vol. ; *Tableau de Londres et de ses environs*, 17[illegible], in-12.

LACOMBE (Jacques), compilateur, né à Paris en 1724, m. en 1811, fut avocat, puis libraire.

On a de lui : *Dictionn. portatif des beaux-arts*, 1752, 53 et 59 ; *Abrégé chronolog. de l'histoire ancienne*, 1757 ; — *de l'Histoire du Nord*, 17[illegible], 2 vol. ; — *de l'Hist. d'Espagne et de Portugal* (commencé par le président Hénault), 1759 et 1765, 2 vol. ; *Mémoires secrets de la duchesse de Portsmouth*, 1805, 2 vol. in-12 ; *[illegible]*, 1808, 2 vol., en société avec Chamfort. Il a fourni à *l'Encyclop. méthodique* les *Dictionnaires des Arts et métiers,* — *des Chasses,* — *de l'Art oratoire,* — *des Amusements des sciences*.

LACOMBE DE PREZEL (Honoré), frère du précédent, avocat, né à Paris en 1725.

Il a laissé : *Dictionnaire d'anecdotes*, 1756, 2 vol. ; *Dictionnaire iconologique*, 1756, in-12 ; *Pensées du commerce*, 17[illegible], in-12 ; *Dictionnaire portatif de jurisprudence*, 17[illegible], 3 vol. in-12 ; *Dictionnaire des portraits historiques*, 1768, 3 vol. ; *les Pensées de Pope*, 17[illegible], in-12.

LA CONDAMINE (Charles-Marie de), savant voyageur, né à Paris en 1701, m. en 1774, s'enrôla comme volontaire, puis, dégoûté du service, entra en qualité d'adjoint-chimiste à l'Académie des sciences, et fut attaché par elle au voyage que Bouguer fit à l'équateur, en 1736, pour déterminer la grandeur et la figure de la terre. Dans cette expédition, qui dura 10 ans, il ne montra pas moins de sagacité que de courage, et, à son retour, il publia ses observations, d'où naquit une querelle entre lui et ses collègues. La Condamine, gai et spirituel, mit les rieurs de son côté. D'une curiosité insatiable, mais unie à de solides qualités, il fit encore pour son propre compte de nombreux voyages scientifiques, et fut reçu par Buffon, en 1760, à l'Académie française.

Voici ses principaux ouvrages : *[illegible] fait dans l'intérieur de l'Amérique [illegible]*, 17[illegible] ; *[illegible] de la terre déterminée par les observations de MM. de La Condamine et Bouguer*, 1749, in-4° ; *Journal du voyage fait par ordre du roi [illegible]*, 1751, in-4° ; *Histoire des pyramides de Quito*, 1751, in-[illegible] ; *Mémoires sur l'inoculation*, [illegible] en 2 vol. in-12. On a aussi de lui des poésies et autres opuscules. L.-n.

LACONICUM. On appelait ainsi, dans les palestres, les gymnases et les bains, une petite salle qui servait aux bains de vapeur.

Casaubon, *ad Strabonem*, III, 154. S. Re.

LACONIE, *Laconia,* contrée de l'anc. Grèce (Péloponèse, au S.-E.), entre l'Argolide et l'Arcadie au N., la Messénie à l'O., le golfe de Laconie au S., et le golfe Argolique à l'E. Ch.-l. Sparte. Sol très montueux, dominé par les chaines

du Taygète et du Parnon, qui se terminaient dans 2 presqu'îles, l'une au cap Ténare, l'autre au cap Malée; arrosé par l'Eurotas, et peu fertile. Il y avait de riches forêts et de belles carrières de marbre. On divisait la Laconie en 4 parties : le *district politique*, où était Sparte, au S. de cette ville, et le long du cours supérieur de l'Eurotas; le *nome d'Amyclæ*, à l'O. du précédent; l'*Égialée*, le long de la côte E.; et le *pays des Périèques*, au S. — La Laconie fut habitée d'abord par des Pélasges, de la tribu des Lélèges, d'où le pays s'appela *Lelegia*. Lors de l'invasion hellénique, il fut soumis par les Achéens, à l'exception de l'Églialée, qui resta au pouvoir de la tribu pélasgique des Cynuriens. Les Doriens, sous la conduite des Héraclides, ne s'emparèrent d'abord que de la partie N. de la Laconie jusqu'à Sparte; le reste du pays, Amyclée, Géronthrées, Hélos, ne fut complètement soumis que 3 siècles après, et les habitants réduits à la condition, les uns de sujets (*V.* Laconiens), les autres d'esclaves. (*V.* Hilotes.) Dès ce moment, la Laconie suivit le sort de Sparte. Après la conquête romaine, elle fut comprise dans les mêmes divisions administratives, et soumise jusqu'à nos jours aux mêmes dominations que le reste de la Morée. C. P.

LACONIE (Golfe de), golfe formé par la mer de Crète entre les deux presqu'îles qui terminent la Laconie au S.; fermé à l'O. par le cap Ténare, à l'E. par le cap Malée. Aujourd'hui golfe de *Kolokythia*.

LACONIE, nomarchie du royaume de Grèce. (*V.* Sparte.)

LACONIE, nom donné au New-Hampshire par les navigateurs qui les découvrirent, à cause de son aspect aride.

LACONIE (ÉLEUTHÉRO-). *V.* Éleuthéro-Laconie.

LACONIENS, nom donné, après la conquête dorienne, à la classe intermédiaire des habitants de la Laconie. C'était un mélange de la population achéenne, qui avait précédé les Doriens, et des étrangers, qui avaient aidé les conquérants, ou avaient été invités par eux à venir occuper la place des anciens habitants. Sans partager les droits politiques des Doriens de Sparte, ils n'étaient pas esclaves comme les Hilotes, et vivaient dans la condition de sujets libres. Ils avaient reçu une grande partie des terres de la Laconie, et payaient, à ce titre, un tribut à l'État. Ils étaient forcés d'accompagner les Spartiates à la guerre; mais ils possédaient sans partage le commerce et l'industrie, que dédaignaient les Doriens. Ils se révoltèrent plusieurs fois contre les Spartiates, mais furent toujours réprimés. On leur donnait aussi le nom de *Périèques* (qui habitent aux environs), par opposition aux habitants de la ville et du district politique, aux citoyens. C. P.

LACORDAIRE (Jean-Baptiste-Henri), célèbre prédicateur dominicain, né en 1802 à Recey-sur-Ource (Côte-d'Or), m. en 1861, était fils d'un médecin, fit ses études au lycée de Dijon, puis son droit à la Faculté de la même ville, et son stage d'avocat à Paris. En 1824, il entra au séminaire de Saint-Sulpice, fut ordonné prêtre en 1827, et remplit les fonctions d'aumônier successivement dans un couvent de la Visitation à Paris, au collège de Juilly, et au collège Henri IV (depuis lycée Napoléon). Il ambitionnait le rôle de missionnaire, et se disposait à partir pour l'Amérique, lorsque la révolution de 1830 éclata. Le jeune ecclésiastique ayant été voir l'abbé de Lamennais en Bretagne, ce dernier le décida à travailler avec lui à l'*Avenir*, nouveau journal qui parut le 18 octobre 1830. La doctrine que préconisait cette feuille était la démocratie catholique, la séparation de l'Église et de l'État, un clergé doté par les fidèles et non plus par le budget, la liberté de l'enseignement et de la presse; enfin l'Italie, la Belgique, la Pologne, rendues à leur propre nationalité. Lacordaire montra dans le développement de ces idées une verve, une chaleur, une passion et un talent vraiment remarquables. L'*Avenir* attaquait des choses établies, et professait des doctrines contraires à certaines lois; le journal fut cité en justice. Lacordaire y comparut 3 fois, et plaida pour lui-même avec un talent qui put le faire absoudre une fois. En 1832, une *Lettre encyclique* du pape ayant blâmé les doctrines et les tendances de l'*Avenir*, Lamennais et Lacordaire se rendirent à Rome pour se défendre; ils furent désapprouvés. Lacordaire se soumit, se renferma désormais dans l'exercice de ses devoirs de prêtre, et revint occuper, à Paris, le poste d'aumônier de la Visitation. — Son début comme prédicateur eut lieu à Paris, en 1834, devant les élèves du collège Stanislas, auxquels il fit des conférences qui attirèrent l'attention publique. L'autorité épiscopale s'en émut, et il dut les interrompre. En 1835 et 1836, Mgr de Quélen, archevêque de Paris, le chargea de prêcher le carême à Notre-Dame, devant que des hommes, et surtout des jeunes gens, pour auditeurs; il mêla un peu la politique et les questions du moment [illegible] exhortations, et son succès fut [illegible]. Né pour la parole, il souhaita qu'elle devînt pour lui un devoir quotidien, et, en 1840, entra dans l'ordre des frères prêcheurs ou *dominicains*. L'année suivante, il reparut dans la chaire de Notre-Dame avec son nouvel habit, mais ne prêcha qu'une fois. Il y remonta en 1843, et chaque année, jusqu'en 1851, il reprit ses conférences du carême au milieu de la même affluence d'auditeurs. Il donna aussi, en divers temps, des conférences ou des retraites dans les principaux diocèses. — Le P. Lacordaire souhaitait de voir revivre en France l'ordre dont il avait pris l'habit en Italie; il avait, peu de temps avant son admission parmi les dominicains, publié un *Mémoire pour le rétablissement de l'ordre des frères prêcheurs en France*, et une *Vie de St Dominique*, Paris, 1840. Il réussit et releva le premier couvent des dominicains français à Chalais, non loin de Grenoble et de la Grande-Chartreuse. — Après la révolution de 1848, il fut envoyé à l'Assemblée constituante par le département des Bouches-du-Rhône. Il vint siéger, en habit de dominicain, au sommet de la Montagne, aborda plusieurs fois la tribune, mais sans succès, et donna sa démission de représentant du peuple. En 1860, le P. Lacordaire fut nommé membre de l'Académie française. Peu de temps après, il se retira à Sorèze, non loin de Carcassonne, où il avait établi une maison de son ordre. C'est là qu'il est mort. — Ses *Conférences* de Notre-Dame forment un ensemble dogmatique reposant sur cette idée que l'Église est immuable, mais qu'à chaque âge nouveau du catholicisme, il surgit des nouveautés nécessaires, qui ne peuvent porter atteinte à la foi.

Outre les ouvrages cités, on a encore de lui : *Considérations philosophiques sur le système de M. de Lamennais*, 1834; *Conférences de Notre-Dame de Paris*, 1835-50, 3 vol.; *Prédication du R. P. Lacordaire, à Nancy*, 1843; *Conférences du R. P. Lacordaire, prêchées à Lyon et à Grenoble*, Lyon 1845; *Oraisons funèbres de M. de Forbin-Janson, du général Drouot* (son chef-d'œuvre), et *d'O'Connell*, 1844-49; *Frédéric Ozanam*, 1855. Son dernier ouvrage roule sur *la Liberté de l'Italie et de l'Église*, 1860 : c'est un plaidoyer pour le maintien de la souveraineté temporelle du pape. C. D—y.

LACORNÉE (Jacques), architecte, né à Bordeaux en 1779, m. en 1856, fils d'un tailleur de pierres, fut élève de Bonnard. On lui doit à Paris : le palais du Conseil d'État et de la Cour des comptes, commencé sous la direction de Bonnard, brûlé en 1871 et non reconstruit; l'hôtel du ministère des affaires étrangères, sur le quai d'Orsay; et le bâtiment de la manufacture nationale des tabacs.

LACOUR (Dom Didier de), bénédictin, né en 1550 à Marzeville près de Verdun, m. en 1633, entra de bonne heure dans les ordres, se distingua par sa science, fut nommé supérieur du monastère de Saint-Vannes de Verdun, parvint à y rétablir la discipline et fonda sur le même modèle la congrégation de Saint-Maur.

LACRATÈS, général thébain, qui commandait à 7,000 hoplites envoyés à Artaxerxès Ochus pour l'aider à soumettre l'Égypte. S. Re.

LACRATIDÈS, archonte athénien en 487. Cette année, le froid fut si rigoureux que les Athéniens eurent les pieds gelés. On appela désormais les grands froids *frimas lacratidiques*. S. Re.

LACRETELLE (Pierre-Louis), dit *l'Aîné*, né à Metz en 1751, m. en 1824, fut reçu au barreau de Paris en 1778, et se voua principalement aux travaux de cabinet. Lié avec les encyclopédistes, il fut couronné, en 1784, par l'Académie de Metz, pour un *Discours contre les peines infamantes*, qui obtint ensuite le prix Monthyon, 1786. Dévoué à la Révolution, il essaya de la modérer, fut député suppléant à l'Assemblée constituante, membre de la Législative, et vécut dans la retraite pendant le règne de la Convention. Il entra, en 1801, au Corps législatif, et, l'année suivante, succéda à La Harpe à l'Académie française. Fidèle à ses principes, il n'accepta rien de l'Empire ni de la Restauration, et écrivit contre celle-ci dans le *Mercure de France* et dans *la Minerve*. On a de lui divers mélanges, et tous les articles de *Logique*, de *Métaphysique* et de *Morale* contenus dans l'*Encyclopédie méthodique*.

Ses *Œuvres complètes*, publiées en 1823 et années suivantes, contiennent : *Éloquence judiciaire et Philosophie législative*, 3 vol.; *Roman théâtral, Portraits et tableaux*, 2 vol.; *Études sur la Révolution; mes Souvenirs à Malesherbes*, etc. L. n.

LACRETELLE (Jean-Charles-Dominique), dit *le Jeune*, né à Metz en 1766, m. en 1855, commença par écrire une tragédie, *Caton d'Utique*, vint à Paris en 1787, entra au *Journal des Débats de l'Assemblée constituante*, et y montra dès le début les qualités qui l'ont toujours distingué, la netteté d'esprit et l'élégance du style. Rédacteur du *Précurseur* lors du 13 vendémiaire, il se déclara contre la Convention, et fut proscrit. Victime encore du 18 fructidor, il fit 2 ans de prison à la Force et au Temple. Nommé membre du bureau de la presse en 1801, il commença de publier un *Précis historique de la Révolution française*, qui contint les parties suivantes : *Assemblée législative*, 1801, in-18, *Convention nationale*, 1803, 2 vol. in-18, *Directoire exécutif*, 1806, 2 vol. in-18. Un ouvrage [illegible] tant fut l'*Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, [illegible], 6 vol. En même temps, Lacretelle [illegible] qui fut supprimé en 1810, et [illegible] dramatique. Nommé professeur adjoint d'histoire à la Faculté des lettres de Paris, 1809, puis professeur titulaire, 1812, il

remplaça Esménard à l'Académie française en 1811. Lors des événements de 1814, il se rallia des premiers aux Bourbons. Sous la Restauration, il fit paraître une *Histoire de France pendant les guerres de religion*, 1814-16, 4 vol.; une *Histoire de la Révolution française*, 1821-27, 8 vol.; des *Considérations sur la cause des Grecs*, 1825; une *Histoire de France depuis la Restauration*, 1829 et suiv., 4 vol. En 1827, la manifestation qu'il provoqua, au sein de l'Académie, en faveur de la liberté de la presse, lui fit perdre sa place de censeur dramatique. Comme historien, Lacretelle se recommande plus par une certaine habileté d'arrangement que par la profondeur. Dans sa vieillesse, il publia son *Testament politique et littéraire*, 1840, 2 vol., et, peu de temps avant sa mort, il écrivait l'*Éloge de Delille* et l'*Histoire de l'abbaye de Cluny*. B.

LACRITUS, sophiste de Phasélis, habitait Athènes. Il existe un plaidoyer de Démosthènes contre lui. S. Re.

LACROIX (Louis-Antoine **NICOLLE** de), géographe, né à Paris en 1704, m. en 1760, se fit prêtre, et, dans ses loisirs, enseigna la géographie. On a de lui une *Géographie moderne*, 1747, 2 vol. in-12, ouvrage remarquable pour son temps, et qui servit de base, pendant 50 ans, à l'enseignement dans les collèges.

LACROIX DU MAINE (François **GRUDÉ** de), en latin *Crucimanus*, bibliographe, né au Mans en 1552, m. en 1592, composa une *Bibliothèque française*, Paris, 1584, in-fol., catalogue des auteurs qui avaient écrit en français jusqu'à cette époque, dont une 2e édition fut donnée en 1777, Paris, 6 vol. in-4°, en y joignant le *Dictionnaire des écrivains français* de Duverdier et les notes de La Monnoye, Bouhier et Falconet. Lacroix du Maine fut assassiné par des fanatiques, qui le soupçonnaient d'être partisan de la Réformation. C—s.

LACROIX (Jean-Franç. de), compilateur du XVIIIe siècle, né à Compiègne.

Il a publié : *Anecdotes anglaises*, — *italiennes*, — *arabes*, — *militaires*, etc., 1769 et suiv.; *Dictionnaire des faits et dits mémorables*, 1768; — *des femmes célèbres*, 1769; — *des cultes*, 1770; — *des saints*, 1772.

LACROIX (Sylvestre-François), mathématicien, né à Paris en 1765, m. en 1843, se fit connaître par un travail sur les assurances maritimes, que l'Académie des sciences couronna en 1787, enseigna les mathématiques à l'École des gardes-marines de Rochefort, à l'École militaire de Paris, à l'École d'artillerie de Besançon, fut nommé examinateur des aspirants et des élèves du corps d'artillerie en 1793, professeur adjoint de géométrie descriptive à l'École normale en 1795, puis professeur de mathématiques à l'École centrale des Quatre-Nations, enfin, en 1799, professeur d'analyse à l'École polytechnique et membre de l'Institut. Lors de l'organisation de l'Université impériale, il eut la chaire de mathématiques transcendantes et le décanat de la faculté des sciences. Il entra au Collège de France en 1815.

On a de lui : *Cours de mathématiques élémentaires* (arithmétique, algèbre, géométrie, trigonométrie), 1796-1801, ouvrage qui a puissamment contribué au progrès des études; *Traité du calcul différentiel et intégral*, 1797, 2 vol. in-4°, et 1810-19, 3 vol. in-4°, son principal titre de gloire; *Traité des différences et des séries*, 1800; *Essai sur l'enseignement des mathématiques*, 1805; *Traité du calcul des probabilités*, 1816; *Manuel d'arpentage*, 1826, in-18; *Introduction à la connaissance de la sphère*, 1828, in-18, etc.

LACROIX (Paul), érudit et littérateur, plus connu sous le pseudonyme de *Bibliophile Jacob*, né à Paris en 1806, m. en 1884, fit ses études au collège Bourbon. Il était encore écolier lorsqu'il publia une édition de Clément Marot, 1824. A 19 ans, il présenta à l'Odéon plusieurs drames en vers qui furent reçus, mais non représentés. Collaborateur du *Figaro*, de la *Psyché* et d'autres petits journaux, il publia de nombreux romans, dans lesquels il tira parti d'une érudition laborieusement acquise. Membre de plusieurs comités historiques, il se signala par la persévérance de ses efforts pour réformer l'organisation de la bibliothèque royale. Il fut nommé conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal, en 1855. Chevalier de la Légion d'honneur en 1835, il fut promu officier en 1860.

Parmi ses très nombreux ouvrages nous citerons : 1° des romans publiés de 1829 à 1835 : *l'Assassinat d'un roi*, 2 vol.; *le Couvent de Baïano*; *Soirées de Walter Scott à Paris*; *les Deux Fous*, 2 vol.; *Contes du Bibliophile Jacob à ses petits enfants*, 2 vol.; *Vertu et tempérament, histoire du temps de la Restauration*, 2 vol.; *Convalescence du vieux conteur*, 2 vol.; *Suite de la convalescence du vieux conteur*; *Quand j'étais jeune, souvenirs d'un vieux*, 2 vol.; *le Bon Vieux Temps, suite des Soirées de Walter Scott*, 2 vol.; *la Folle d'Orléans, histoire du temps de Louis XIV*, 2 vol., etc.; — de 1835 à 1850 : *Pignerol, histoire du temps de Louis XIV*, 2 vol.; *Mon grand fauteuil*, 2 vol.; *l'Homme au masque de fer* (il soutient que ce prisonnier était le surintendant Fouquet); *Aventures du grand Balzac*, 2 vol.; *les Adieux des fous*; *De près et de loin*, 2 vol.; *la Sœur du Maugiron, histoire du temps de Henri IV*, 2 vol.; *le Roi des ribauds, histoire du temps de Louis XII*, 4 vol.; *un Divorce, histoire du temps de l'Empire*, 2 vol.; *la Danse macabre, histoire fantastique du quinzième siècle*, 2 vol.; *Médianoches*, 4 vol.; *les Francs-Taupins*, 6 vol.; *le Vieux [illegible]*, 2 vol.; *le Marchand du Havre*; *la Chambre des poisons, histoire du temps de Louis XIV*, 2 vol.; *la Marquise de Chatillard*, 2 vol.; *Petites histoires pour la jeunesse*; *Lettres d'Abélard et d'Héloïse*, etc.; enfin, de 1851 à 187[illegible] : *la Comtesse de Choiseul-Praslin, histoire du temps de Louis XV*, 2 vol.; *le [illegible] de Chavailles*; *le Singe, histoire du temps de Louis XIV*, 2 vol.; *[illegible] de Gênes*, 2 vol.; *les Va-nu-pieds*, 2 vol.; *une Bonne Fortune de Racine*; *Récits historiques à la jeunesse*; *le Fils du notaire*; *le Ghetto, ou le Quartier des Juifs*; *le Diable Pépétuus*, roman [illegible] 187[illegible], etc.; — 2° pièces de théâtre : *la Maréchale d'Ancre*, [illegible], drame en vers reçu à l'Odéon en 1848 et repoussé par la censure; une traduction du drame célèbre de Werner, *le Vingt-quatre Février*, 18[illegible], etc.; — 3° archéologie et histoire : *Dissertations sur quelques points curieux de l'histoire de France et de l'histoire littéraire*, 1838-1839, 2 vol.; *Histoire du seizième siècle en France*, 1834; *l'Origine des cartes à jouer*, 18[illegible]; *Histoire de la ville de Soissons depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, 18[illegible]-38, 2 vol., avec Henri Martin; *le Moyen Âge et la Renaissance*, 18[illegible]-1852, 5 vol., avec Ferdinand Seré; *Continuation de l'histoire de France d'Anquetil*, 1850, 4 vol.; une *Histoire politique, anecdotique et populaire de Napoléon III*, 1853, 4 vol.; l'*Histoire de la vie et du règne de Nicolas Ier, empereur de Russie*, 1864-187[illegible], [illegible] VIII; *Enquêtes et découvertes bibliographiques*, 1867; *Mélanges bibliographiques*, 1871; toute une série de volumes magnifiquement illustrés sur les *Arts*, la *Vie militaire*, *religieuse*, *les mœurs, usages et costumes au moyen âge et à l'époque de la Renaissance*, 1869-73, gr. in-8°; *le Dix-huitième siècle, institutions, usages et costumes*, 1875, etc; dans la *Bibliothèque curieuse : les Curiosités de l'histoire et des arts, de l'histoire de France, du vieux Paris, des sciences occultes*, etc.; — 4° *Catalogues et ouvrages bibliographiques* : le *Bulletin de l'alliance des arts*, 18[illegible]-48; des éditions des œuvres de Rabelais, de Béroalde de Verville, de Marguerite de Navarre, des *Cent Nouvelles du roi Louis XI*, des *Contes* de Des Periers, des *Contes et Nouvelles* de La Fontaine, dont il a publié, en 18[illegible] et en 18[illegible], deux *Recueils d'Œuvres inédites*, des *Mémoires secrets* de B[illegible], etc. Il a dirigé la publication de la *Collection moliéresque* [illegible], *Bibliographie spéciale*, 1872, augmentée en 187[illegible], et complétée par une *Iconographie moliéresque*, 187[illegible]; *Bibliographie et iconographie de tous les ouvrages de Restif de la Bretonne*, 187[illegible]; *les Amateurs de vieux livres*, 1880, etc.; — 5° enfin il a collaboré à une foule de journaux et recueils, entre autres à la *Revue de Paris*, au *Mercure du dix-neuvième siècle*, à l'*Annuaire des artistes*, etc. Il a traduit un choix des *Œuvres dramatiques* de l'Arétin.

LACROSSE (Jean-Baptiste-Raymond, baron de), marin français, né en 1761 à Meilhan (Lot-et-Garonne), m. en 1829, entra à 18 ans dans la marine, fit la campagne d'Amérique, commanda une division dans la malheureuse expédition d'Irlande, fut nommé contre-amiral, soutint un siège dans le port de la Hogue, reçut la place d'inspecteur général des côtes depuis Cherbourg jusqu'à Anvers, commanda à la Guadeloupe, dirigea l'armement de la flotille destinée à une descente en Angleterre et en reçut le commandement après la mort de Brueix, fut préfet maritime à Rochefort, et prit sa retraite en 1816.

LACROSSE (Bertrand-Théobald-Joseph, baron de), fils du précédent, né à Brest en 1796, m. en 1865, entra dans la marine en 1811, passa dans la garde impériale en 1813, et se retira du service en 1815 avec le grade de capitaine. Député de Brest depuis 1834, il fit partie de l'Assemblée constituante de 1848, et reçut, aux journées de Juin, le commandement des gardes nationales des départements. Dans le premier ministère formé par le prince Louis-Napoléon, il eut le portefeuille des travaux publics. Réélu à la Législative, il fut ministre de l'intérieur par intérim pendant quelques mois, et reprit la direction des travaux publics en 1851. Après le coup d'État du 2 décembre, il fut membre de la Commission exécutive, puis entra au Sénat. B.

LACROZE (Mathurin **VEYSSIÈRES** de), orientaliste, né à Nantes en 1661, m. en 1739, partit à l'âge de 14 ans pour la Guadeloupe, où il acquit la connaissance de l'anglais, de l'espagnol et du portugais. Il revint à Nantes en 1677, et apprit la médecine; mais, dégoûté de sa nouvelle profession, il prit l'habit de Saint-Benoît dans la congrégation de Saint-Maur, en 1682. D'un caractère indépendant, il lutta contre ses supérieurs et n'échappa à la prison que par la fuite. Il arriva à Bâle, dépourvu de ressources, puis se rendit à Berlin, où il fut nommé bibliothécaire du roi, précepteur de la princesse royale et, plus tard, professeur de philosophie au collège français.

Ses principaux ouvrages sont : *Vindiciæ veterum scriptorum contra Harduinum*, Rotterdam, 1708; *Histoire du christianisme des Indes*, La Haye, 1724; — *de celui d'Éthiopie et d'Arménie*, ibid., 1739; *Lexicon Ægyptiaco-latinum*, Oxford, 1775, in-4°; *Thesaurus epistolicus Lacrozianus*, 3 vol. in-4°, où il traite de la philologie orientale, chinoise et tartare. D.

LA CRUZ (Pantoja de), peintre, né à Madrid en 1551, m. en 1610, fut chargé par Philippe II de décorer les plafonds de l'Escurial. Il excella dans le portrait. Ses ouvrages les plus remarquables sont : une *Adoration des bergers*, où, suivant le goût du temps, il a représenté toute la famille du roi; le portrait de *Philippe III à cheval*, conservé au palais des ducs d'Uzeda à Montalban, ceux de *Charles-Quint* et de *Philippe II*, en pied, au palais de l'Escurial.

LA CRUZ (Juana-Inez de), religieuse et poète espagnole, née en 1614 à Mexico, m. en 1695, prit d'abord pour modèles Garcilaso et Boscan, mais s'égara à la suite de Gongora. Le recueil de ses poésies, publié à Madrid en 1670, contient quelques *autos*, des sonnets, des romances et des chants religieux. Sur le titre de cet ouvrage, elle est qualifiée de *dixième Muse*.

LA CRUZ Y CANO (Ramon de), poète dramatique espagnol, né en 1728 à Madrid, m. en 1795, fut avocat, secrétaire, professeur, avant de se consacrer au théâtre. Le recueil de ses œuvres, publié en 10 vol., 1788, contient des comédies, des drames, des intermèdes, des prologues allégoriques où il s'inspire souvent de Molière.

LACRYMATOIRE, nom créé au XVIe siècle pour désigner de petits vases à long col, en verre, en terre cuite, ou en albâtre, trouvés dans les urnes cinéraires de beaucoup de tombeaux romains. Les antiquaires s'imaginèrent que ces vases servaient à recueillir les larmes des pleureuses ou des parents, pour les enfermer ensuite avec les cendres des défunts, mais cette explication n'est guère soutenable ; les *lacrymatoires* sont de simples vases à parfums. Cependant, il parait certain que l'on a parfois déposé dans les tombeaux des vases contenant des larmes.

Namur, *de Lacrymatoriis*, 1855 ; Caylus, *Recueil d'antiquités*, VII, p. 254 ; Cochet, *Sépultures gallo-romaines*, p. 44. C. D—Y et S. RE.

LACTANCE (LUCIUS-CÆLIUS-FIRMIANUS), écrivain latin, né vers le milieu du IIIe siècle, sans doute en Afrique, m. à Trèves vers 325. Il fut d'abord païen, étudia à Sicca (Numidie) sous Arnobe, et Dioclétien lui confia, vers 290, une chaire d'éloquence à Nicomédie. Puis il devint chrétien vers 300, fut chargé par Constantin, vers 318, de l'éducation de son fils Crispus, et combattit par ses écrits les philosophes païens. Son principal ouvrage est le traité des *Institutions divines*, en 7 livres, où il attaque le polythéisme et la philosophie païenne. On y admire la pureté du style, qui a fait donner à l'auteur par St Jérôme le titre de *Cicéron chrétien*, et la force des raisonnements ; mais Lactance, remarquable comme apologiste, a moins d'autorité dans l'exposition de la doctrine. Il a fait lui-même un *Épitome* de ses *Institutions*, adressé à son frère. Nous avons aussi ses traités *sur la Colère de Dieu, sur l'Œuvre de Dieu, ou la création de l'homme, sur la Mort des persécuteurs*, le plus célèbre de ses écrits.

Les meilleures éditions de ses œuvres sont celles de Rome, 1654-1659, 14 vol. ; de Paris, 1748, 2 vol. in-4° ; de Deux-Ponts, 2 vol., 1786 ; de Leipzig, par Fritzsche, 1842-44. Les *Institutions divines* ont été traduites en français par René Famé, Paris, 1746 ; la *Mort des persécuteurs*, par Maucroix, Paris, 1680, in-12, et par Basnage, Utrecht, 1687. — *V.* Mountain, *a Summary of the Writings of Lactantius*, Lond., 1839. D—R.

LAC-TCHOU, pays d'Asie, tributaire de l'Annam, au S. de la Chine, à l'E. de l'empire birman, et à l'O. du Tonkin. Il est peu connu.

LACTEE (VOIE) (Mythologie), partie du ciel composée de myriades d'étoiles qui font une longue trace blanchâtre du N. au S. Les Grecs disaient que Junon ayant donné à téter à Hercule nouveau-né, qu'elle avait trouvé abandonné dans un champ, il aspira son lait avec tant d'avidité, qu'il s'en répandit dans le ciel une grande partie, qui forma la Voie lactée. C'est en suivant la Voie lactée que les héros divinisés entraient dans le ciel.

LACTORATES, peuple de la Gaule (Novempopulanie), séparé des Tolosates par la Gimone. Ch.-l. Lactora (Lectoure).

LACUÉE DE CESSAC (JEAN-GÉRARD, COMTE DE), général, né en 1752 à Massas près d'Agen, m. en 1841, était au service quand la Révolution éclata. Député à l'Assemblée législative, il s'y déclara l'adversaire de Dumouriez. Membre du conseil des Anciens en 1795, partisan du 18 brumaire, il prit la défense de Carnot en disgrâce. Il fut appelé au conseil d'État, où il présida la section de la guerre, fut ministre de la guerre par intérim, gouverneur de l'École polytechnique, directeur général des revues et de la conscription militaire, et enfin ministre en 1807. Directeur de l'administration de la guerre après le comte Dejean, il se fit beaucoup d'ennemis en poursuivant les dilapidations, fut destitué après la campagne de Russie, et n'en demeura pas moins fidèle à l'empereur jusqu'à la fin. Il n'eut aucun emploi sous la Restauration, mais entra à la Chambre des pairs en 1831.

On a de lui un *Guide des officiers particuliers en campagne*, 1786 et 1816, 2 vol., et le *Dictionnaire d'art militaire* de l'*Encyclopédie méthodique*.

LACUNA ou **LAGUNA** (ANDRÉ), médecin, né à Ségovie en 1499, m. à Anvers en 1560, étudia d'abord à Salamanque, puis à Paris, revint en Espagne en 1536, fut reçu docteur, alla dans les Pays-Bas auprès de Charles-Quint qui l'attacha à sa personne, se distingua au milieu d'une épidémie qui régna à Metz, voyagea en Italie et en Allemagne, et fut nommé comte palatin.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Anatomica methodus*, Paris, 1535 ; *Epitome Galeni operum*, Bâle, [illegible] et 1571, 4 vol. in-fol. ; une traduction espagnole des œuvres de Dioscoride, Salamanque, 1563, in-fol., et Valence, [illegible], in-fol. D—G.

LACURNE. *V.* SAINTE-PALAYE.

LACY. *V.* LASCY.

LACYDES, philosophe académicien, né à Cyrène, fut élève d'Arcésilas, écrivit des ouvrages sceptiques dont il ne nous est rien parvenu, et mourut vers l'an 215 av. J.-C.

LADAK ou **LEI**, principauté vassale et v. de l'empire anglo-indien, cap. du Petit-Thibet, près de l'Indus, à [illegible] kil. N.-E. de Cachemire, 10,000 hab. Comm. de laine destinée à la fabrication des châles.

LADAS, Spartiate, vainqueur aux jeux olympiques, mourut d'épuisement aussitôt après sa victoire. Il existait une célèbre statue de Myron qui représentait cet athlète mourant. S. RE.

LADE, petite île de Carie, en face de Milet, fréquentée autrefois par les pirates. S. RE.

LADENBURG, *Lupodunum* des Romains, v. du grand-duché de Bade, sur la rive dr. du Neckar, à 10 kil. E. de Mannheim ; 3,040 hab. Murailles flanquées de tours. Victoire de Turenne en 1674 sur les Allemands. Culture et préparation du tabac.

LADIGNAC, brg (Haute-Vienne), arr. de Saint-Yrieix ; 542 hab. Hauts-fourneaux ; affineries. Terre à porcelaine.

LADIK, LADIKIEH. *V.* LATAKIÈH et LAODICÉE.

LADISLAS Ier, roi de Hongrie, né en 1041, m. en 1095, partagea d'abord le trône avec son frère Geysa, fut proclamé seul roi à sa mort en 1079, repoussa les Tartares, rendit tributaires les Cumans, les Bulgares et les Serviens, réunit à ses États la Dalmatie et la Croatie, et fonda Gross-Wardein. Il préparait une expédition en Terre-Sainte, quand il mourut. Célèbre par sa justice et sa piété, il fut canonisé par Célestin III en 1198. Fête, le 27 juin.

LADISLAS II, roi de Hongrie, succéda en 1200 à son père Éméric, et régna 6 mois.

LADISLAS III, fils et successeur d'Étienne IV, 1272-90, aida l'empereur Rodolphe contre le roi de Bohême Ottokar, fut abandonné par lui dans une guerre contre les Mongols, vit la Hongrie ravagée, répudia sa femme pour en prendre une parmi ses ennemis, ne put obtenir la paix par cette faiblesse, fut fait prisonnier et égorgé par les Cumans.

LADISLAS IV, fils et successeur de Jagellon en Lithuanie et en Pologne, fut élu roi de Hongrie à la mort d'Albert d'Autriche, 1440, triompha de la veuve de ce prince qui avait fait sacrer son fils, repoussa les Turcs, grâce à la valeur de Jean Hunyade, jura une paix de 10 ans avec Amurat II, la rompit et perdit la bataille et la vie à Varna, 1444.

LADISLAS V, fils d'Albert d'Autriche, fut arraché de force à l'empereur Frédéric III son tuteur, et proclamé roi de Hongrie après la bataille de Varna, 1444. Jean Hunyade sauva de nouveau le pays menacé par les Turcs, 1453 ; mais Ladislas ayant fait périr, sous prétexte de conspiration, le fils aîné de ce héros, se rendit tellement odieux à ses sujets, qu'il fut obligé d'abandonner son royaume ; il se réfugia à Prague, où il mourut empoisonné, dit-on, en 1458, à l'âge de 19 ans. Il eut pour successeur Mathias Corvin, 2e fils de Jean Hunyade.

LADISLAS VI, fils de Casimir IV, roi de Pologne, succéda en 1471 à George Podiébrad sur le trône de Bohême, et en 1490 à Mathias Corvin sur celui de Hongrie. Confiant la défense du royaume à Étienne Zapoly, il travailla à pacifier la Hongrie, et rassembla les lois en un code, qu'il fit sanctionner par la diète en 1514. Pour prévenir les troubles d'une élection, il désigna pour successeur son fils aîné Louis, et mourut 2 mois après, 1516.

LADISLAS ou **LANCELOT**, roi de Naples, né en 1376, m. en 1414, succéda, en 1386, à son père Charles III de Durazzo, sous la régence de sa mère Marguerite, perdit un instant ses États, qui lui furent enlevés par Louis II d'Anjou, les recouvra en 1399, épousa Marie de Lusignan, fille du roi de Chypre, disputa la couronne impériale à Wenceslas et à Robert, occupa Rome en 1408, voulut conquérir la Toscane, mais fut vaincu par Louis d'Anjou à Roca-Secca, en 1411. Sa sœur, Jeanne II, lui succéda.

LADISLAS, nom de plusieurs rois de Pologne et de Bohême. (*V.* VLADISLAS.)

LADJYN (MÉLEK-AL-MANSOUR-HOUSSAM-EDDYN), 11e sultan d'Égypte de la dynastie des Mamelouks Baharites, était, dit-on, un esclave allemand, acheté par Kélaoun, qui le fit gouverneur du château de Damas. Ladjyn avait été plus tard condamné à mort par Khalil-Aschraf, fils de Kélaoun ; mais le cordon qui devait l'étrangler s'étant cassé dans les mains de l'exécuteur, il avait reçu sa grâce. Il assassina Khalil, s'enfuit après ce crime, revint sous la minorité de Nasser-Mohammed, capta la confiance du régent Ketbogha, lui persuada d'usurper le trône, devint son favori et lieutenant général en Égypte, et le contraignit d'abdiquer à son tour, 1296. Devenu sultan, il en parut digne d'abord par ses vertus et une sage administration ; mais ayant abandonné le gouvernement à un esclave, Mangou-Timour, qui opprimait le peuple, il devint odieux, et périt assassiné, 1299.

L'ADMIRAL. *V.* AMIRAL ou ADMIRAL (L').

LADMIRAULT (LOUIS-RENÉ PAUL DE), général français, sénateur, né à Montmorillon en 1808, [illegible] de l'École de Saint-Cyr en 1829 et fit la plus grande partie de sa carrière en Algérie. Général de brigade en [illegible] et général de division en [illegible], il prit une part [illegible] aux batailles de Magenta et de Solferino, où il fut blessé. Sous-gouverneur de l'Algérie en 1865, sénateur le 20 décembre 1866, il fut nommé

commandant du II^{e} corps d'armée à Lille en 1867. Au début de la guerre de 1870, il fut nommé commandant du IV^{e} corps, qui devait défendre les lignes de Metz à Thionville. Il prit une part importante et glorieuse aux batailles de Borny, Mars-la-Tour et Gravelotte. Il suivit ses soldats en Allemagne. Le 6 avril 1871, il fut appelé au commandement du 1er corps, contre la Commune, et pénétra dans Paris par la porte de Saint-Ouen, le 22 mai. Le lendemain, il surprit la position formidable de Montmartre, et devint, en juillet 1871, gouverneur de Paris. Élu sénateur par le dép. de la Vienne en 1876, réélu en 1882, il siégea à droite et prit part à la discussion des lois militaires; il fut nommé vice-président du Sénat. Il conserva le poste de gouverneur de Paris jusqu'en 1878. Chevalier de la Légion d'honneur en 1840, il fut promu officier en 1845, commandeur en 1847, grand officier en 1859, et grand'croix en 1867. Le général de Ladmirault a publié, en 1871, un mémoire sur les *Bases d'un projet pour le recrutement de l'armée de terre.*

LADOGA, lac de la Russie (le plus grand de l'Europe); 18,120 kil. carr. Il baigne Schlusselbourg, Serdebol, Novaïa-Ladoga, Kexholm, etc.; communique avec la mer Baltique par la Néva, avec le lac Onéga par la Svir, avec le lac Saïma par la Voxa, et avec le lac Ilmen par la Wolkov. Ses eaux sont d'une profondeur variable, très poissonneuses, mais remplies d'écueils et de bancs, et agitées par de fréquentes tempêtes. La navigation y a été facilitée par un canal latéral, ouvrage de Pierre I^{er}. Sur ses bords, près de l'embouchure de la Wolkov, est la ville de *Vieux-Ladoga,* célèbre comme ayant été la résidence de Rurik. — *Nouveau-Ladoga,* située à 11 kil. de la précédente, à 105 kil. E. de Saint-Pétersbourg, a été fondée en 1704, et a 1,700 hab.

LADON, anc. riv. du Péloponèse, naissait près de Leucosium, et se jetait dans l'Alphée, un peu au-dessous d'Hérée, sur les frontières de l'Arcadie et de la Triphylie. — Personnifié par la Fable, le Ladon est le père de Daphné et de Syrinx. Les roseaux pris sur ses bords servirent au dieu Pan pour faire sa flûte à 7 tuyaux.

LADOUCETTE (LE BARON J.-CH.-FR. DE), né à Nancy en 1772, m. en 1848, fut, sous le 1er empire français, préfet des Hautes-Alpes, de la Roer, et de la Moselle, et président de la Société des Antiquaires. Ce fut lui qui fit faire la route du mont Genèvre.

Il a laissé : *Archéologie du mont Séleucus* (Saléon), 1806; *Voyage entre Meuse et Rhin,* 1818; *Histoire, antiquités... des Hautes-Alpes,* 1820; *Fables* en vers, 1826; des romans, contes, nouvelles, etc.

LADRERIES, LADRES. *V.* LÉPREUX.

LADRONES, nom espagnol des îles MARIANNES.

LADVOCAT (J.-BAPT.), hébraïsant, né à Vaucouleurs en 1709, m. en 1765, venait de recevoir le bonnet de docteur, quand l'évêque de Toul le nomma à la cure de Domrémy, le destinant à l'une des premières places du diocèse; mais la Sorbonne donna une chaire au jeune docteur en 1742. Il devint bibliothécaire de la Sorbonne, et, en 1751, le duc d'Orléans fonda en sa faveur une chaire pour expliquer l'Écriture sainte, selon le texte hébreu.

Ses principaux ouvrages sont : *Dictionnaire géographique portatif,* 1747, qu'il donna sous le nom de Vosgien (c.-à-d. né dans les Vosges), comme traduit de l'anglais; *Dictionnaire historique portatif des grands hommes,* 1752, 2 vol., abrégé de Moréri, rempli de fautes; *Bibliothèque annuelle et universelle; Dissertation historique et critique sur le naufrage de St Paul; Grammaire hébraïque,* 1755. D.

LADY, titre qui appartient de droit, en Angleterre, aux femmes et aux filles des lords, et qu'on donne par courtoisie à toutes les femmes de la bonne société.

LÆDUS, nom latin du Loir.

LAEKEN OU **LAKEN**, v. située près et au N.-O. de Bruxelles, où se trouve un beau château royal, bâti, en 1782, par l'architecte Montayer, sur les plans du duc Albert de Saxe-Teschen; il y a une galerie de tableaux et un parc magnifique. Vaste cimetière; 20,004 hab.

LÆLIUS NÉPOS (CAIUS), Romain célèbre par ses vertus et par son amitié pour Scipion l'Africain, l'accompagna en Espagne comme commandant de la flotte, et contribua à la prise de Carthagène et à la conquête de la péninsule ibérique. Envoyé en Afrique avec lui, il brûla le camp de Syphax, et amena ce roi prisonnier à Rome. Préteur en Sicile en 197, il fut élevé au consulat en 190 av. J.-C., et fut chargé du gouvernement de l'Italie. C'est d'après les récits de Lælius que Polybe écrivit les campagnes de Scipion en Espagne.

LÆLIUS NÉPOS, surnommé *Sapiens,* fils du précédent, fut l'ami de Scipion Émilien, prit part au siège de Carthage, fut préteur en Espagne, où il battit Viriathe, puis consul en 140 av. J.-C. Retiré à la campagne, il y vécut en sage, partageant ses loisirs entre l'étude et les travaux champêtres. Il fut lié avec Pacuvius et Térence. Cicéron a placé le nom de Lælius en tête de son dialogue *sur l'Amitié.*

LÆNA, espèce de manteau de laine, commun aux Romains et aux Grecs. Ces derniers l'appelaient *chlæna.* La læna était ample, mais courte, et s'attachait sur les épaules, de manière à laisser les bras libres. Les Romains ne la portaient qu'à la campagne; on en faisait un vêtement d'hiver. C. D—Y.

LAENNEC (RENÉ-THÉOPHILE-HYACINTHE), célèbre médecin, né en 1781 à Quimper, m. en 1826. Fils d'un avocat au parlement de Bretagne, il reçut une bonne éducation littéraire, étudia la médecine à Nantes sous son oncle Laennec, puis à Paris depuis 1800 sous Corvisart, devint médecin de l'hôpital Necker en 1816, médecin de la duchesse de Berry, succéda à Hallé en 1822 comme professeur au Collège de France, et fut nommé professeur de clinique médicale à la Faculté de Paris en 1823. Il se fit remarquer par son esprit observateur et son érudition; c'était un homme religieusement attaché à ses devoirs, doué de beaucoup de modestie, très désintéressé; il fit preuve d'une grande modération dans ses discussions avec Broussais. Il a fait faire de notables progrès à l'anatomie pathologique; mais son plus beau titre de gloire est la découverte de l'*auscultation.*

Son ouvrage sur ce sujet est intitulé : *de l'Auscultation médiate, ou Traité du Diagnostic des maladies des poumons et du cœur,* 1819, 2 vol.; 2^{e} édit. beaucoup augmentée, 1826, 2 vol. Il est l'inventeur du *stéthoscope.* On trouve divers travaux de lui dans le *Journal de médecine,* le *Dictionnaire des sciences médicales,* etc. D-G.

LAENSBERG (MATHIEU), chanoine de Saint-Barthélemy de Liège vers l'an 1600, passe pour l'inventeur du fameux *Almanach de Liège,* dont le plus ancien exemplaire connu est de 1636; mais on n'est pas assuré que ce soit le premier.

LAËRTE, roi d'Ithaque, épousa Anticlée, dont il eut Ulysse. D'autres prétendent qu'Ulysse était né d'un commerce illégitime de sa mère avec Sisyphe, et que Laerte l'éleva néanmoins comme son fils.

LÆTITIA (MARIE RAMOLINO), née à Ajaccio le 25 août 1750, d'une ancienne famille italienne, m. à Rome en 1836, épousa, à l'âge de 16 ans, Charles Bonaparte, et en eut 13 enfants, dont 8 seulement survécurent. (*V.* BONAPARTE.) D'une beauté rare, d'un caractère énergique, elle accompagna souvent à cheval son mari et Paoli pendant la guerre de la Corse contre les Génois. Veuve en 1785, elle dirigea avec sagesse les affaires de sa maison et l'éducation de ses enfants, resta attachée au parti français malgré les instances de Paoli, vit ses propriétés dévastées, et dut enfin se réfugier à Marseille, 1793. Son existence y fut plus que modeste, et elle ne sortit de la misère qu'à la nomination de son fils, le général Bonaparte, à l'armée d'Italie. Appelée à Paris après le 18 brumaire, mise à la tête des établissements de bienfaisance sous l'Empire, elle ne s'enivra jamais de sa nouvelle position, ne prit aucune part aux intrigues de la cour, maintint l'union entre ses enfants, ne donna pas une seule fois prise à la critique, et garda ses habitudes de dignité modeste. En 1814, elle se retira à Rome; quand Napoléon fut envoyé à Sainte-Hélène, elle demanda en vain la permission de l'y suivre, et ne put lui faire passer qu'en secret quelques secours d'argent. Depuis la mort de l'Empereur, elle porta toujours le deuil. B.

LÆTUS (Q.-ÆLIUS), préfet du prétoire sous l'empereur Commode. Ayant appris que ce prince avait résolu sa mort, il le prévint en le faisant étrangler, 192 de J.-C., et plaça sur le trône Pertinax, qu'il fit aussi égorger par les soldats 3 mois après, 193. Didius Julianus ordonna de le tuer.

LÆVINUS (P.-VALÉRIUS), consul romain, fut vaincu par Pyrrhus à Héraclée, l'an 280 av. J.-C.

LÆVINUS (MARCUS-VALÉRIUS), chargé, en qualité de propréteur, de combattre Philippe, roi de Macédoine, qui avait attaqué l'Illyrie, reprit Oricum, envoya son lieutenant Navius délivrer Apollonie assiégée, 214 av. J.-C., et souleva les Étoliens contre Philippe, 213. Consul en 210, il chassa les Carthaginois de la Sicile, et y rétablit la domination romaine.

LA FAGE (JUSTE-ADRIEN **LENOIR** DE), musicographe et compositeur, né à Paris en 1805, m. en 1862, propagea l'emploi de l'orgue d'accompagnement dans les églises. Depuis 1833, sa vie fut partagée entre les voyages, les études théoriques, l'enseignement et les travaux de la composition. Il a laissé divers morceaux de musique instrumentale, des romances et chansons, des cantiques, des messes, des motets et des psaumes.

On a publié de lui les ouvrages suivants : *Manuel complet de musique vocale et instrumentale, ou Encyclopédie* [illegible], avec Choron, Paris, 1836-38, 6 vol.; *Séméiologie musicale,* [illegible] *et raisonné des principes élémentaires de la musique,* 1837; [illegible] 1840; [illegible] 1844; *Histoire générale de la musique et de la danse,* 1844, 2 vol., qui n'est traité que de la musique antique; *Notice sur Joseph Baini,* 1844; *Miscellanées musicales,* 1844, [illegible] notices; [illegible] sur des musiciens célèbres; *Cours complet de plain-chant,* 1855-56, 2 vol., etc. B.

LA FARE (CHARLES-AUGUSTE, MARQUIS DE), né en 1624 à Valgorge (Ardèche), m. en 1712, était, à 18 ans, mestre-de-camp du régiment de Languedoc. Il servit contre les Turcs

dans l'armée autrichienne, 1664, et en Hollande sous Louis XIV, 1672, fut nommé l'un des capitaines des gardes de Monsieur en 1684, et remplit ensuite la même charge auprès du duc d'Orléans. Ami de Chaulieu, comme lui épicurien spirituel, il composa quelques poésies légères, où l'on trouve de l'aisance, du naturel et de la grâce. Il écrivit des *Mémoires sur Louis XIV*, 1716, suite d'observations historiques sur les événements, les hommes et le gouvernement de l'époque.

Ses *Mémoires* ont été publiés à Rotterdam, 1715, à Paris, 1734, et dans la collect. Petitot, t. LXV de la 2e série.

LA FARE (Henri, cardinal de), petit-fils du précédent, né en 1752 au château de Bessay, près Luçon, m. en 1829, était évêque de Nancy en 1787. Député du clergé aux états généraux de 1789, il s'opposa aux réformes de la Révolution naissante. En 1791, il se retira en Autriche, servit les Bourbons pendant 20 ans comme secrétaire, rentra en France en 1814, fut nommé aumônier de la duchesse d'Angoulême, pair de France, archevêque de Sens en 1817, enfin cardinal en 1823.

LA FARINA (Joseph), littérateur et homme d'État italien, né à Messine en 1815, m. en 1863, fut quelque temps avocat. Compromis en 1837 dans un mouvement libéral, il quitta la Sicile, et lorsque, 2 ans après, il eut obtenu d'y rentrer, il fonda successivement plusieurs journaux hostiles au gouvernement. Comme on lui interdit de rien publier, il alla s'établir à Florence, où il fit paraître des *Études sur le treizième siècle,* ainsi que des ouvrages illustrés sur l'*Italie*, l'*Allemagne rhénane,* la *Suisse* et la *Chine,* et entreprit la publication d'une *Histoire d'Italie depuis 1815*. Lorsqu'en 1847 l'Italie commença sa réforme politique, il seconda les efforts des libéraux toscans par la création de l'*Alba* (l'Aurore), journal démocratique. La Sicile s'étant soulevée, il se hâta d'y retourner, et fut nommé membre du comité de la guerre, puis représentant au Parlement. Après s'être acquitté de missions à Rome, en Toscane et auprès du roi de Sardaigne Charles-Albert, il cumula les portefeuilles de l'intérieur, des travaux publics et de l'instruction publique. En 1849, le rétablissement de l'autorité du roi de Naples le contraignit de se retirer à Turin, où il écrivit une *Histoire de la Révolution de Sicile,* 2 vol. Au moment de la guerre de 1859 contre l'Autriche, il voyait encore dans la république le salut de l'Italie; mais il ne tarda point à adopter les idées d'unité monarchique, et devint un des agents les plus actifs du comte de Cavour. Il fonda la *Société nationale italienne,* qui contribua puissamment au mouvement unitaire de 1860, et fut député au parlement italien par 24 collèges électoraux. Après que la Sicile eut fait sa révolution, on l'envoya dans l'île pour hâter l'annexion au Piémont, mais Garibaldi le fit expulser. La Farina fut ensuite appelé au conseil d'État, et, quand il mourut, il était vice-président de la chambre italienne. B.

LA FAYE (Antoine de), ministre calviniste, né à Châteaudun dans le xvie siècle, m. à Genève en 1618, fut l'ami de Théodore de Bèze, dont il partagea les doctrines.

On a de lui : des traductions de l'*Histoire des Juifs* de Josèphe, in-fol., Genève, 1[illegible], et de *Tite Live*, Paris, in-fol., 1582 ; *Geneva liberata*, ou Histoire de [illegible] du duc de Savoie, Genève, 1603, in-12, etc.

LA FAYETTE (Gilbert **MOTIER** de), d'une noble et ancienne famille d'Auvergne, maréchal de France sous Charles VII, auquel il s'était attaché pendant la démence de Charles VI, battit les Anglais à Baugé, 1421, prit une part brillante à la délivrance d'Orléans, figura au sacre du roi, et mourut en 1464.

LA FAYETTE (Louise **MOTIER** de), fille d'honneur de la reine Anne d'Autriche, se vit recherchée de Louis XIII à cause de sa beauté et de son esprit. Elle aima mieux renoncer au monde que de céder à la séduction, s'enferma, en 1637, au couvent de la Visitation sous le nom de sœur Angélique, et mourut en 1665. Mme de Genlis a fait d'elle l'héroïne d'un roman intitulé : *Mademoiselle de La Fayette*, 1812.

LA FAYETTE (Marie-Madeleine **PIOCHE** de **LA VERGNE,** comtesse de), née au Havre en 1633, m. en 1693, épousa le comte de La Fayette en 1655. Formée dans la société la plus lettrée de son temps, douée d'une imagination gracieuse, d'un goût pur et d'une sensibilité naturelle, elle fit une révolution dans le roman : aux aventures chimériques, aux faux sentiments et au style ampoulé des romans héroïques et des pastorales, elle substitua, dans *Zayde*, 1670, et *la Princesse de Clèves*, 1678, les événements ordinaires de la vie, l'histoire et le langage du cœur et des passions. Ses *Œuvres* ont été publiées avec celles de Mmes de Tencin et Desfontaines, Paris, 1814, 5 vol. ; elles comprennent, outre les ouvrages précédents : *la Comtesse de Tende*, *la Comtesse de Montpensier*, et une *Histoire d'Henriette d'Angleterre*. On a aussi de courts et intéressants *Mémoires* de Mme de La Fayette, et une *Correspondance* fort curieuse au point de vue biographique et littéraire.

V. Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*, 1844. G. L.

LA FAYETTE (Marie-Paul-Joseph-Roch-Yves-Gilbert **DU MOTIER**, marquis de), né au château de Chavaniac, près de Brioude (Auvergne), le 6 sept. 1757, m. à Paris, le 19 mai 1834, finit son éducation au collège du Plessis, à Paris. Orphelin dès son jeune âge, et possesseur d'une grande fortune, à 16 ans, il épousa Mlle de Noailles. Il se trouvait en garnison à Metz lors de l'insurrection des colonies anglaises d'Amérique. Plein d'enthousiasme pour leur cause, il équipe une frégate à ses frais, part, malgré l'opposition de sa famille et la défense ostensible du gouvernement, et débarque à George-Town, en juin 1777. Les Américains étaient réduits à une armée de 2,000 hommes. La Fayette, âgé d'un peu moins de 20 ans, demanda à servir à ses frais et comme volontaire; mais le Congrès le nomma major-général de l'armée. A sa première affaire, la bataille de Brandywine, il fut blessé grièvement, 11 sept. Envoyé dans le Nord, avec le titre de général, il se distingua à la bataille de Monmouth, 1778. Sur des bruits sérieux de guerre entre la France et l'Angleterre, il revint à Paris, 1779, où il fut accueilli partout avec la plus grande faveur, et reçut une épée d'honneur au nom du peuple américain. Il obtint du cabinet de Versailles qu'un corps de 4,000 hommes serait envoyé aux insurgés, repartit aussitôt, 1780, fut chargé de défendre la Virginie, avec des troupes à peine suffisantes, contre Arnold et Cornwallis, et par suite de manœuvres habiles, de combats partiels, et en évitant toujours une bataille, il força l'armée anglaise à capituler devant York-Town, 1781. Revenu de nouveau en France, avec toute la confiance du Congrès, il avait déterminé l'Espagne à se joindre à la France pour une expédition combinée contre les colonies anglaises; déjà il allait s'embarquer avec 8,000 hommes, lorsqu'il apprit que l'Angleterre venait de reconnaître l'indépendance de ses anciennes colonies, 1783. Alors la réputation de La Fayette fut immense : Louis XVI et Marie-Antoinette, le roi de Prusse Frédéric et l'empereur Joseph II, donnèrent des marques d'estime au jeune marquis qui ne craignait pas de montrer des sentiments républicains. Sa popularité, son zèle à demander la réforme des abus, le firent appeler par le roi à l'Assemblée des notables, 1787; il fut un de ceux qui provoquèrent la réunion des états généraux, 1789, où le députa la noblesse d'Auvergne. Vice-président de l'Assemblée à l'époque du 14 juillet, il fut proclamé commandant de la garde bourgeoise, improvisée de la veille, et qu'il appela *garde nationale.* Aux journées des 5 et 6 octobre, il essaya d'empêcher le peuple de Paris de se porter sur Versailles, et finit par le suivre, avec la garde nationale. Sa présence empêcha de grands malheurs, et préserva la famille royale des atteintes d'une populace furieuse. Le roi, en 1790, appela la garde nationale à faire le service près de lui; La Fayette se trouva compromis lors de la fuite de Varennes, 21 juin 1791, bien qu'il y fût tout à fait étranger. Après le retour, il combattit, dans l'Assemblée, le parti qui voulait la déchéance de Louis XVI, et lorsque les républicains ameutèrent la foule au Champ de Mars, pour signer une pétition dans ce sens, il fit déployer le drapeau rouge et dispersa les factieux par la force, 17 juill. 1791. En sept. 1791, quand le roi eut accepté la constitution, La Fayette donna sa démission de commandant de la garde nationale, puis au moment de la coalition de Pillnitz, fut nommé général en chef de l'armée du centre. Il fit une tentative vaine pour faire punir les auteurs de la journée du 20 juin (*V. ce mot*), en écrivant à l'Assemblée, puis en venant lui-même dénoncer les jacobins, tenta, sans plus de succès, quelques ouvertures à la cour, et repartit pour son quartier général, où, 5 semaines après, il apprit la ruine de la royauté au 10 août. Il ne voulut pas encore désespérer d'arracher la France aux jacobins; mais destitué, décrété d'accusation, il chercha un asile en pays neutre, fut arrêté près de Namur; subit en Prusse, puis en Autriche, la plus dure captivité, qu'il supporta avec une admirable fermeté. Détenu dans la citadelle d'Olmütz, il ne dut la liberté qu'à un article spécial du traité de Campo-Formio, 1797. Rentré en France après le 18 brumaire seulement, il vota contre le consulat à vie, et vécut dans la retraite durant tout l'Empire. En 1814, La Fayette essaya de se rallier aux Bourbons. Pendant les Cent-Jours, envoyé à la chambre des représentants par le département de Seine-et-Marne, il prit une part active aux mesures qui contraignirent Napoléon à sa deuxième abdication. Rendu de nouveau dans la vie privée, il redevint député, de 1818 à 1824, siégea constamment avec l'opposition, et son nom fut mêlé à tous les complots ayant pour but de renverser les Bourbons. N'ayant point été réélu aux élections de 1824, il fit un voyage en Amérique, où il reçut partout un accueil enthousiaste. Le gouvernement de l'Union, en reconnaissance de ses services pour la guerre de l'indépendance, lui fit présent d'un domaine choisi parmi les terres les plus fertiles, et d'une somme de 200,000 dollars. Rentré à la Chambre des députés en 1827, La Fayette suivit la même ligne de conduite. A la révolution de 1830, on le porta, par acclamation, au commandement des gardes nationales ; chef du gouvernement provisoire, c'est lui

qui aurait répondu à l'envoyé porteur du retrait des fameuses ordonnances, les mots devenus célèbres : « Il n'est plus temps. » Lorsque Louis-Philippe accepta la couronne, on prétend, mais sans aucune preuve, que La Fayette, en l'embrassant, s'écria : « Voilà la meilleure des républiques. » Cependant 3 semaines après il donna sa démission de commandant des gardes nationales, et ne cessa de voter avec l'opposition. Lors de l'émeute qui suivit les funérailles du général Lamarque, 5 juin 1832, il fut acclamé par la foule et eut peine à échapper à une ovation compromettante et périlleuse. Mirabeau jugeait La Fayette « un caractère moins grand que singulier, plus roide que véritablement fort; généreux, noble, mais se nourrissant d'hypothèses, vivant d'illusions sans vouloir tenir compte des faits. » Tous les partis ont reconnu l'honnêteté de La Fayette ; cependant sa mort ne produisit qu'une médiocre sensation en France; il en fut autrement en Amérique : le Congrès prit le deuil pendant 30 jours, les citoyens furent invités à en faire autant, le président de l'Union prononça, dans le Congrès, l'éloge du général, et l'on rendit à sa mémoire les mêmes honneurs militaires qui avaient été rendus à celle de Washington. La famille de La Fayette a publié : *Mémoires, Correspondance, et manuscrits du général La Fayette*, Paris, 1837-38, 6 vol. On y trouve beaucoup de notes intéressantes et curieuses sur la Révolution, et particulièrement sur les événements auxquels La Fayette prit part; mais de *Mémoires* proprement dits, écrits de sa main, il n'y en a qu'un fragment peu étendu qui se rapporte à sa jeunesse.

V. E. de Labédollière, *Vie politique du marquis de La Fayette*, 1833; de Loménie, *Galerie des contemporains illustres par un homme de rien*, t. V

LAFERRIÈRE (Louis-Firmin-Julien), jurisconsulte, né à Jonzac en 1798, m. en 1861, avocat près la cour royale de Bordeaux depuis 1821, fut nommé professeur de droit administratif à la faculté de Rennes en 1838, inspecteur général des facultés de droit en 1847, conseiller d'État en 1849, recteur de l'académie de Seine-et-Oise en 1850, et enfin administrateur de l'académie de Toulouse. Il entra, par décret, à l'Académie des sciences morales et politiques, en 1855.

On a de lui : *Essais sur l'histoire du droit français*, 1836-38, 2 vol.; *Cours de droit public et administratif*, 1839, 2e édit., 1854, 2 vol.; *Histoire du droit civil de Rome et du droit français*, 1846-58, 6 vol.; *Essai sur la réforme hypothécaire et sur le développement du crédit foncier*, 1848; *de l'Enseignement administratif dans les facultés de droit*, 1853; *Histoire des principes, des institutions et des lois pendant la Révolution française*, 1850 et 1852, in-12; *Essai sur les anciennes coutumes de Toulouse*, 1855; *Mémoires sur les lois de Simon de Montfort et sur les coutumes d'Albi des treizième, quatorzième et quinzième siècles*, 1856; *Mémoire sur les origines de l'Université de Paris*, dans le *Compte rendu des séances de l'Académie des sciences morales et politiques*, t. XXIII.

LA FÈRE. *V.* Fère (La).

LA FERTE. *V.* Ferté (La).

LA FEUILLADE. *V.* Feuillade (La).

LAFFEMAS (Barthélemy de), valet de chambre de Henri IV, et contrôleur général du commerce, né en 1545 à Beausemblant (Dauphiné), m. vers 1612, a publié divers ouvrages dont le but était d'indiquer les sources de prospérité de la France, les abus du gouvernement, les moyens d'améliorer l'agriculture et le commerce.

Ce sont : *les Trésors et richesses pour mettre l'État en splendeur*, Paris, 1598; *Remontrances sur l'abus des charlatans, pipeurs et enchanteurs*, 1601; *Preuve du plant et profit des meuriers* (mûriers), 1603; *Lettres et exemples de la feue royne mère comme elle faisoit travailler aux manufactures.... avec la preuve certaine de faire les soyes en ce royaume*, pièce insérée dans les Archives curieuses de l'histoire de France, 1re série, t. IX; *Histoire du commerce de France*, 1606, in-12.

LAFFEMAS (Isaac de), fils du précédent, né en 1589, m. vers 1650, fut d'abord avocat au parlement, puis maître des requêtes, conseiller d'État et lieutenant civil en 1638. Dévoué au cardinal de Richelieu, il a laissé, comme Laubardemont, une mémoire exécrée. Pendant la Fronde, il soutint Mazarin.

LAFFITTE (Jacques), financier et homme politique influant du parti libéral, né en 1767 à Bayonne, m. en 1844. Son père était un charpentier arrivé à l'aisance par le travail et l'économie. Le jeune Laffitte quitta de bonne heure la maison paternelle pour se rendre à Paris. Une physionomie intelligente, une parole expressive, un caractère liant, une heureuse humeur, semblaient le destiner à une prompte fortune. Entré comme teneur de livres chez le banquier Perrégaux, en 1783, il montra aussitôt une capacité rare pour les affaires et, au bout de quelques années, devint associé de son patron et le vrai directeur de la maison. Perrégaux, en mourant, le nomma son exécuteur testamentaire et son successeur. Laffitte devint régent de la Banque de France, 1809, juge au tribunal de commerce de Paris, 1813, président de la chambre de commerce, enfin gouverneur de la Banque, 1814; il refusa le riche traitement attaché à ces fonctions. Cette même année les étrangers coalisés entraient dans Paris, le Trésor était vide, et le gouvernement provisoire, ne sachant comment payer l'armée qui allait se retirer au delà de la Loire, voulut puiser dans la caisse de la Banque, en imposant à cet établissement un emprunt forcé qui aurait compromis le crédit public. Laffitte, pour maintenir intact le dépôt qui en était la sauvegarde, avança au gouvernement, sans garantie, 2 millions de ses propres deniers. A la 1re rentrée des Bourbons, il fut le banquier de la famille royale, dont il reçut en dépôt des sommes considérables, et qui n'eut jamais qu'à se louer de son extrême désintéressement. Nommé membre de la Chambre des représentants pendant les Cent-Jours, il reçut de Napoléon partant pour l'exil un dépôt sur parole de 4 millions de francs. Après l'invasion de 1815, il fut seul à proposer et à signer une souscription pour la contribution extraordinaire imposée à la ville de Paris. Député de la Seine en 1816, il prit place dans l'opposition, fut réélu en 1817 par les 20 sections électorales de Paris, et se montra le défenseur de toutes les libertés. En 1818, lors d'une crise commerciale, Laffitte fit 5 millions d'avances pour rassurer le crédit. En même temps sa libéralité venait en aide à des négociants malheureux, à des officiers sans ressources, à des villes, et même à des particuliers illustres, à qui ces services étaient rendus avec la plus noble délicatesse. Il prit une part capitale à la fondation de la caisse d'Epargne de Paris, et se sépara de l'opposition pour appuyer la conversion des rentes 5 p. 100 en 3 p. 100, 1824. Pendant les dernières années de la Restauration, sa demeure devint le rendez-vous de ceux pour qui la révolution anglaise de 1688 était un précédent historique plein d'enseignements et de présages; il se fit le centre du parti orléaniste, séduisit les ambitieux, les habiles, ou ceux que sa bonne foi persuadait. Quand les fameuses ordonnances de Juillet 1830 parurent, Laffitte se rendit aux Tuileries avec Gérard, Casimir Périer, Lobau et Mauguin; on demanda un ministère populaire et le retrait des ordonnances. La demande fut transmise au roi, qui était à Saint-Cloud, et qui refusa; Laffitte alors, après un jour d'incertitude, se jette dans l'insurrection, et propose un gouvernement provisoire; il lance alors une proclamation en faveur du duc d'Orléans, préside au palais Bourbon une assemblée de 44 députés qui décernent au duc la lieutenance générale du royaume, le décide à se présenter hardiment à l'hôtel de ville, et, le rapprochant du général La Fayette au moment où l'on parlait de proclamer la république, fait sortir de la révolution de Juillet une royauté bourgeoise et constitutionnelle qui est presque son œuvre. Après avoir été une 1re fois ministre sans portefeuille, il accepte le portefeuille des finances et la présidence du conseil. Déjà le général La Fayette avait été écarté après le procès des ministres de Charles X. Une émeute, qui fut suivie du pillage de l'archevêché, 14 février 1831, ouvrit les yeux à Laffitte lui-même en lui montrant une lutte déclarée là où il avait cru préparer une conciliation. Cependant sa maison de banque, qui ne cessait pas d'être ouverte à toutes les détresses, et qu'il avait dû négliger pour la politique, menaçait ruine; le roi, pour la soutenir, acheta de Laffitte la forêt de Breteuil, et autorisa son ministre à emprunter 13 millions à la Banque; mais, malgré la promesse qu'il lui en avait faite, le roi rendit publiques, par l'enregistrement, ces nécessités dont le secret pouvait seul sauver Laffitte de la ruine. Cette défiance était déjà un avertissement. Une dépêche et des notes sur la politique européenne, qu'on ne lui communiqua point, quoiqu'il fût président du conseil, lui firent sentir qu'on ne le croyait plus nécessaire. Il se retira, en mars 1831, prit place sur les bancs de l'opposition, s'occupa de la liquidation de sa maison qui dura plusieurs années, vendit son hôtel de la rue d'Artois, nommée rue Laffitte depuis 1830, en souvenir de la part qu'il avait prise à cette révolution, et en redevint propriétaire grâce à une souscription nationale; il reconstitua une nouvelle maison de banque qui prospéra sous le nom de *Banque sociale*, et rêva d'autres projets financiers pleins de grandeur et d'avenir, mais qu'il n'eut pas le temps d'exécuter. La considération publique et le respect des esprits élevés l'accompagnèrent dans sa retraite, et la popularité même revint pour escorter son convoi par une manifestation imposante. Il mourut à 77 ans, ne laissant qu'une fille, qui avait épousé le prince de la Moskowa, fils du maréchal Ney. Laffitte a écrit des *Mémoires*. M—l.

LAFFITTE (CHATEAU-). V. Chateau-Laffitte.

LAFITAU (Joseph-François), jésuite, né à Bordeaux, m. en 1740, fut employé aux missions du Canada.

On a de lui : *Mœurs des sauvages américains comparées aux mœurs des premiers temps*, Paris, 1723, 2 vol. in-4o, et Rouen, 1724, 4 vol. in-12; *Histoire des découvertes et des conquêtes des Portugais dans le nouveau monde*, Paris, 1733, 2 vol. in-4o.

LAFITAU (Pierre-François), évêque de Sisteron, né à Bordeaux en 1685, m. en 1764, adversaire acharné des jansénistes. Il était chargé des affaires de France à Rome, lorsque Dubois, qui briguait le cardinalat, le chargea d'appuyer sa candidature près du pape. Lafitau obtint pour lui-même de Sa Sainteté qu'elle le fit proposer pour un évêché en France, et elle le sacrât elle-même à Rome, en 1719.

On a de lui : une *Histoire de la constitution Unigenitus*, 1733, 1738 et

66, 2 vol. in-12; *la Vie et les mystères de la Ste Vierge*, 1759, 2 vol. in-12. C. N.

LAFON (Pierre), célèbre acteur tragique, né à la Linde (Périgord), en 1773, m. en 1846. Sa famille le destinait à la profession de médecin, et il étudia à Montpellier; mais son goût pour le théâtre finit par l'emporter : il s'engagea dans une troupe ambulante, vint à Paris, suivit les leçons de Dugazon, au Conservatoire, et débuta en 1800 au Théâtre-Français, par le rôle d'Achille d'*Iphigénie en Aulide*, où il obtint le succès le plus brillant. Il conserva la faveur du public pendant toute sa carrière théâtrale, qu'il termina en 1829. Lafon était doué d'une taille avantageuse, d'une belle figure, d'un organe sonore et d'une sensibilité communicative.

LAFOND (Charles-Philippe), célèbre violoniste, né à Paris en 1776, m. en 1839. Élève de Boucher, puis de Rode, il parcourut les principales villes de l'Europe, et partout fut accueilli avec une grande faveur. Son talent se distinguait par l'élégance, la grâce, une exécution facile, et qui l'avait fait surnommer *le Violoniste des dames*.

LAFONT (Charles), auteur dramatique, né à Liège en 1809, m. en 1864, fut attaché à la bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris. Ses principaux drames sont : *la Famille Moronval*, 1834; *Jarvis l'honnête homme*, 1840, remanié sous le titre du *Marchand de Londres; la Folle de la Cité*, 1843. Il fit jouer au Théâtre-Français *le Chef-d'œuvre inconnu*, 1837.

LAFONT (Pierre-Chéri), artiste dramatique, né à Bordeaux en 1801, m. en 1873, fut d'abord médecin de marine, et entra au théâtre en 1822, sous les auspices de Désaugiers. Il fit de nombreuses créations sur les scènes parisiennes, notamment dans *le Chevalier de Saint-Georges, la Nuit aux soufflets, le Chevalier du guet, la Croix d'or, le Lion empaillé, le Gamin de Paris, Pierre le Rouge*, etc. C'était un comédien plein de distinction, d'élégance et de finesse. Il eut des succès jusque dans sa vieillesse, avec *le Père prodigue* d'A. Dumas fils et *Rabagas* de Sardou.

LA FONTAINE (Jean de), le premier des fabulistes français, et même de tous les fabulistes, né à Château-Thierry (Champagne) le 8 juillet 1621, m. à Paris en 1695, était fils d'un maître des eaux et forêts, et fut élevé au collège de Reims. Doué d'une imagination très vive, quelques livres ascétiques qu'il lut au sortir du collège firent sur lui une impression telle, qu'il se crut une vocation pour l'état ecclésiastique, et entra au séminaire. Bientôt il se repentit de la décision qu'il avait prise, et après une année revint dans le monde. Il s'y fit remarquer par ses distractions, son indolence, et un vif penchant pour les plaisirs. Un an à peine s'était écoulé depuis qu'il avait renoncé au séminaire, et il menait dans la maison paternelle une vie presque désœuvrée, lorsqu'un officier, en garnison à Château-Thierry, déclama un jour devant lui l'ode de Malherbe sur la tentative d'assassinat commise sur Henri IV, en 1605 : cette ode produisit sur La Fontaine un effet extraordinaire; il se passionna pour Malherbe, puis pour la littérature; et le génie poétique s'éveillant en lui, il essaya d'imiter les poètes, objet de son admiration. Son goût courait risque de s'égarer par l'imitation de mauvais modèles, lorsqu'un ami lui fit comprendre qu'il fallait lire et relire Homère, Virgile, Horace, Térence et Quintilien. Alors il se mit à étudier les anciens, et donna une imitation en vers de *l'Eunuque*, comédie de Térence. Cette étude ne lui fit pas négliger celle des auteurs modernes, parmi lesquels il préférait surtout Marot, Rabelais et Voiture. La Fontaine passa 4 années à ne s'occuper que de plaisirs et de poésie. Lorsqu'il eut atteint l'âge de 26 ans, son père voulut l'établir, lui transmit sa charge, et le maria. Mais La Fontaine était l'homme le moins capable de supporter un lien quelconque, et l'esprit le moins propre aux affaires. Il rencontra peu de sympathie entre le caractère de sa femme et le sien, l'hymen lui parut un esclavage, il s'éloigna du domicile conjugal, finit par se fixer tout à fait à Paris, fut présenté au surintendant Fouquet, qui se l'attacha comme poète, avec une pension de 1,000 livres, à condition d'en acquitter chaque quartier par une pièce de vers. La Fontaine mena chez le surintendant la vie la plus conforme à son humeur et à ses goûts. Cette situation dura 7 années; alors arriva la disgrâce de Fouquet. La Fontaine demeura fidèle à son protecteur tombé, plaida sa cause dans une très belle élégie (la VIe), 1661, et dans une *Ode au roi*, 1663. En 1664 et 1671, La Fontaine donna des *Contes* et des *Nouvelles* en vers, où la morale est souvent offensée; et en 1668, c.-à-d. à l'âge de 47 ans, il commença de publier l'ouvrage sur lequel repose sa réputation, un recueil de *Fables*, toutes imitées de divers auteurs anciens ou modernes, mais d'une manière si originale, qu'elles ont valu au poète le nom d'*inimitable*. Elles sont au nombre de 239, réunies en 12 livres. Il donna d'abord les 6 premiers livres; les 6 derniers ne parurent que de 1678 à 1694. « La Fontaine a porté, dit Chamfort, la peinture des mœurs dans l'apologue, et l'apologue dans le champ de la poésie; il a fait de son livre

Une ample comédie à cent actes divers.

Son caractère distinctif est une étonnante aptitude à se rendre présent à l'action qu'il nous montre; de donner à chacun de ses personnages un caractère particulier dont l'unité se conserve dans la variété de ses fables, et le fait reconnaître partout. » Le style est toujours simple, naturel, élégant, gracieux, quelquefois sublime, quand le sujet l'exige, et empreint d'une sensibilité vraie; « il est peut-être ce que l'histoire littéraire de tous les siècles offre de plus étonnant. Nul auteur n'a mieux possédé cette souplesse de l'âme et de l'imagination qui suit tous les mouvements de son sujet. » Parmi les œuvres de La Fontaine, on remarque encore 3 poèmes mythologiques : *Psyché, Adonis*, 1669, *Philémon et Baucis*, 1685. *Psyché*, roman imité d'Apulée, est en prose mêlée de vers, et se divise en 2 livres. Outre *l'Eunuque*, La Fontaine a composé encore 4 ou 5 petites comédies et 2 opéras, sans grande valeur. — La Fontaine fut lié avec les hommes les plus illustres de son temps, non seulement avec les gens de lettres, comme Boileau, Racine et Molière, mais aussi avec les gens du monde. Ses talents supérieurs et la douceur de son caractère le faisaient chérir et rechercher. Par suite de son incapacité pour les affaires, il avait quitté sa charge de maître des eaux et forêts, et son insouciance pour tout ce qui tenait aux intérêts matériels, jointe à son peu de conduite, avait fini par anéantir presque complètement sa petite fortune. Ses amis lui firent alors obtenir la charge de gentilhomme servant de la duchesse douairière d'Orléans; mais cette princesse étant morte en 1672, il allait retomber dans une position précaire, lorsque Mme de La Sablière, femme aussi distinguée par les qualités du cœur que par les dons de l'esprit, retira le *grand enfant* chez elle. Pendant 20 ans elle lui épargna les tracas et les soucis de la vie matérielle. La Fontaine eut la douleur de lui survivre. Bien qu'alors âgé de 72 ans, la tutelle et l'appui d'un ami lui étaient devenus désormais indispensables; il trouva l'une et l'autre dans M. d'Hervart, conseiller au parlement de Paris, qu'il avait connu chez sa bienfaitrice. Cet homme bon et généreux s'empressa de se rendre auprès de La Fontaine : « Venez loger chez moi, lui dit-il. — J'y allais, » répondit le poète. Pendant les dernières années de sa vie, La Fontaine, outre l'hospitalité de M. d'Hervart, n'eut d'autre fortune que les bienfaits de ses protecteurs, les princes de Conti et de Vendôme, le duc de Bourgogne, et il sollicita vainement ceux de Louis XIV. L'âge amena un changement notable dans son caractère et dans ses mœurs : il se repentit des erreurs de sa jeunesse, et les expia en pratiquant les exercices de la plus austère piété. La Fontaine a joui de sa réputation de son vivant; néanmoins, il était plus que sexagénaire quand il se présenta à l'Académie française, où il fut reçu en 1684. Chamfort a résumé ainsi son jugement sur La Fontaine : « Il offrit, dit-il, le singulier contraste d'un conteur trop libre et d'un excellent moraliste; reçut en partage l'esprit le plus fin qui fut jamais, et devint en tout le modèle de la simplicité; posséda le génie de l'observation, même de la satire, et ne passa jamais que pour un bon homme; déroba, sous l'air d'une négligence quelquefois réelle, les artifices de la composition la plus savante; fit ressembler l'art au naturel, souvent même à l'instinct; cacha son génie par son génie même; tourna au profit de son talent l'opposition de son esprit et de son âme, et fut dans le siècle des grands écrivains, sinon le premier, du moins le plus étonnant. »

Les éditions des *Œuvres complètes* de La Fontaine sont peu nombreuses, mais celles des *Fables* sont innombrables; parmi les premières nous citerons celles en 6 vol. 1815, et en 2 vol. gr. in-8°, 1817; parmi les secondes, *Fables de la Fontaine, avec un commentaire littéraire et grammatical*, par Ch. Nodier, 1818, 2 vol.; de Walckenaer, avec notes, 1827, 2 vol.; de Crapelet, édition dite *parisienne*, avec notes et 75 vignettes sur bois, 1830, 2 vol. in-32; de Colincamp, avec notes philologiques, 1863, in-12; de L. Moland. — V. les *Éloges de La Fontaine*, par Chamfort et par La Harpe; Walckenaer, *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, 1824, 3e édit.; Taine, *La Fontaine et ses fables*, 1861, 3e édition, in-12, etc.; Soulié, *La Fontaine et ses devanciers*, 1861. C. D—y.

LAFONTAINE (Henri-Jules-Auguste), romancier allemand, né en 1759 à Brunswick, d'une famille de réfugiés protestants français, m. en 1831, fut aumônier de régiment, puis pasteur à Halle. Il a écrit plus de 80 romans; mais ce sont, sous des noms divers, les mêmes caractères et les mêmes événements, avec de bien légères nuances. Pour Lafontaine, les hommes sont bons, doux, sensibles; de là l'abandon où sont tombées ses compositions, dont le style d'ailleurs n'est pas d'une qualité remarquable. Elles ont été plusieurs fois traduites ou imitées en français.

Ses principaux ouvrages sont : *l'Homme singulier*, [illegible], *les Histoires de famille*, véritable cours d'éducation, *Vie d'un pauvre ministre de village, le Journal de Charles, Blanche et Minna*, [illegible] *et Emma, Émile, Walter, la Famille de Halden*, etc. [illegible]

LA FORCE (Jacques NOMPAR DE CAUMONT, duc de), marquis de Castelnau, né vers 1559, m. en 1652, échappa

au massacre de la Saint-Barthélemy en contrefaisant le mort, couché près de son père et de son frère, que les assassins frappèrent au hasard, se cacha jusqu'au moment où Henri IV se mit à la tête des protestants, et fut un de ses plus dévoués compagnons. Sous Louis XIII, il défendit Montauban contre les troupes royales, 1621, revint bientôt au parti du roi, obtint sa grâce et le bâton de maréchal. En 1630, il prit part à l'expédition d'Italie, enleva Saluces au duc de Savoie, et vainquit les Espagnols à Carignan. Il se signala pendant la guerre de Trente ans : chargé d'opérer en Lorraine contre les Espagnols et les Impériaux, il investit Lunéville, s'empara de La Motte et de Spire, et battit le général autrichien Colloredo, qui fut fait prisonnier. Sa terre de La Force, en Périgord, fut érigée en duché-pairie, en 1637. Il s'y retira fort mécontent de Mazarin, et se déclara, en 1652, pour le prince de Condé.

LA FORCE (Armand, duc de), fils du précédent, servit avec distinction en Italie, en Allemagne et en Flandre, contribua puissamment à la reprise de Corbie en 1636, fut nommé maréchal de France en 1652, et mourut en 1675.

Il a laissé des *Mémoires*, publiés, avec ceux de son père, en 1842, 4 vol.

LA FORCE (Charlotte-Rose de **CAUMONT** de), petite fille de Jacques de La Force, née en 1650, m. en 1724, s'est rendue célèbre par son esprit et ses connaissances, aussi bien que par la légèreté de sa conduite. Elle a laissé quelques poésies auj. oubliées et des romans historiques, *les Fées, contes des contes*, 1692, ouvrage d'éducation.

LA FORCE (Henri-Jacques **NOMPAR**, duc de), né en 1675, m. en 1726, membre de l'Académie française en 1715, vice-président du conseil des finances en 1716, se compromit en faisant l'agiotage à l'époque de Law.

LA FORCE (Louis-Joseph, duc de), petit-fils du maréchal de Tourville, né en 1768, m. en 1838, fut aide de camp du comte de Provence (depuis Louis XVIII) pendant l'émigration, servit dans l'armée de Condé, rentra en France en 1809, devint membre du Corps législatif, signa en 1814 la déchéance de Napoléon Ier, rejoignit le duc d'Angoulême à Nîmes, fut emprisonné pendant les Cent-Jours, et entra à la Chambre des pairs lors de la 1re Restauration. — Son frère François-Philibert, comte de Caumont, né en 1772, m. en 1854, fut membre du Corps législatif sous Napoléon Ier, député de 1825 à 1827 et pair de France en 1839.

LA FORCE (**PIGANIOL** de). *V.* Piganiol.

LA FORCE, anc. prison de Paris. (*V.* Force [La].)

LA FOREST (Pierre de), archevêque de Rouen et cardinal, né en 1314 près du Mans, m. en 1361, fut successivement chancelier des duchés de Normandie et d'Aquitaine, chancelier de France, évêque de Paris, prit une part active à l'administration des affaires publiques sous Philippe de Valois et Jean le Bon, et porta la parole comme orateur du roi dans les états généraux de 1355.

LA FORGE (Louis de), médecin, né à Saumur, publia en 1664 le *Traité de l'homme*, de Descartes, avec des notes intéressantes. Il a écrit lui-même un *Traité de l'âme et de son union avec le corps, d'après les principes de Descartes*, en latin, 1666.

LAFOSSE (Charles de), peintre, né à Paris en 1636, m. en 1716, étudia son art dans l'école de Lebrun, et se rendit ensuite en Italie, où il prit pour modèles Paul Véronèse et le Titien. De retour à Paris, il exécuta à Saint-Eustache plusieurs fresques qui ont été détruites lors de la reconstruction du portail de cette église, et peignit le dôme et le chœur de l'église de l'Assomption. Appelé en Angleterre, il fit, dans l'hôtel de lord Montaigu, 2 grands plafonds, *l'Apothéose d'Isis* et *l'Assemblée des dieux*. Mais les offres de Charles II ne purent le retenir : il espérait succéder à Lebrun comme premier peintre de Louis XIV. Ce titre ne lui fut pas accordé. Il entra à l'Académie de peinture en 1683, fut chargé de quelques tableaux pour Trianon et Marly, et peignit divers sujets dans la chapelle et dans les salles du Trône et de Diane à Versailles. Son ouvrage capital est le dôme des Invalides, où 38 figures disposées en 5 groupes et les évangélistes des pendentifs lui appartiennent. Le musée du Louvre possède de lui *l'Enlèvement de Proserpine, le Mariage de la Vierge*, et *Moïse sauvé des eaux*. Les tableaux de La Fosse sont bien composés, sa manière large, ses effets de lumière parfaitement entendus, son coloris brillant et vigoureux ; mais le dessin en est souvent lourd. B.

LA FOSSE (Antoine d'**AUBIGNY** de), poète dramatique, né à Paris, vers 1653, m. en 1708, fut successivement secrétaire d'un envoyé français à Florence, du marquis de Créqui, et du duc d'Aumont ; il consacra ses loisirs à l'étude de l'antiquité et à la composition de 4 tragédies péniblement versifiées : *Polyxène, Thésée, Corésus et Callirhoé*, et *Manlius Capitolinus*. La meilleure est la dernière où Talma sut révéler des traits inaperçus.

Le théâtre de La Fosse a été publié en 1747, 2 vol. in-12. J. T.

LAFOSSE (Étienne-Guillaume), médecin vétérinaire, maréchal des écuries du roi, m. en 1765.

Il a publié : *Traité sur le véritable siège de la morve des chevaux*, 17[illegible] ; *Observations et découvertes faites sur les chevaux*, [illegible].

LAFOSSE (Philippe-Étienne), fils du précédent, l'a surpassé encore comme médecin vétérinaire.

On a de lui : *Guide du maréchal*, 17[illegible] ; *Cours d'hippiatrique*, 1772 ; *Dictionnaire raisonné d'hippiatrique, cavalerie, manège et maréchalerie*, Paris, 1775, 2 vol. in-4° ou Bruxelles, 17[illegible], 4 vol. in-8° ; *Manuel d'hippiatrique*, 4e édit., 1813, in-12.

LAFRENSEN (Nicolas), connu en France sous le nom de Lavreince ou La Vrince, peintre suédois, né en 1746, m. en 1808, fit un premier séjour en France en 1771, et y revint de 1774 à 1791. Il peignait à la gouache, et son œuvre est le reflet du monde léger et galant, des modes et de l'ameublement du temps de Louis XVI. Son œuvre gravé est fort connu des amateurs. Il subsiste de lui, dans les châteaux royaux de Suède, et ailleurs, d'intéressantes compositions.

LA FRESNAYE (**VAUQUELIN** de). *V.* Vauquelin.

LA GALISSONNIÈRE (Le marquis de), lieutenant général des armées navales de France, né en 1693 à Rochefort, m. en 1756, étudia à Paris sous la direction de Rollin, entra dans la marine en 1710, et fut nommé en 1745 gouverneur du Canada. Chargé en 1756 du commandement de l'escadre de la Méditerranée, il remporta une victoire sur l'amiral anglais Byng devant Minorque, et contribua puissamment par là à la conquête de cette île et de Port-Mahon.

LAGANUM. Pâte de fleur de farine de froment, allongée en rubans très minces, et qui, chez les anc. Romains, se servait cuite avec une sauce au poivre. C'était un mets économique. C. D—y.

LA GARDE (Antoine **ESCALIN DES AIMARS**, baron de), né d'une famille obscure, à La Garde en Dauphiné, vers 1498, m. en 1578, connu d'abord sous le nom de *capitaine Paulin*, s'éleva, par son courage et son intelligence, des derniers rangs de l'armée aux grades les plus importants, et se signala sur terre comme sur mer. François Ier, à qui il fut présenté par Langey Du Bellay, lui confia plusieurs missions importantes. Ce fut lui qui conclut le traité d'alliance offensive et défensive entre ce prince et Venise, et qui, envoyé comme ambassadeur à Soliman II, décida le sultan à s'unir à la France contre Charles-Quint. A son retour, nommé général des galères, il fit faire de grands progrès à la construction et à la manœuvre des navires. Il se signala par sa dureté à l'égard des vaudois de Cabrières et de Mérindol. Pendant les guerres de religion, il combattit à Jarnac et à Moncontour, et au siège deLa Rochelle.

LA GARDIE (Pontus de), né en Gascogne, m. en 1585, prit du service en Danemark, et commanda les lansquenets dans la guerre de 1563-70 contre la Suède ; fait prisonnier, il entra au service d'Éric XIV, roi de Suède, contribua à le renverser, servit Jean III dans la guerre et les négociations, combattit les Russes en 1580, devint sénateur, feld-maréchal, baron, gendre du roi et chef d'une famille illustre en Suède.

LA GARDIE (Jacques de), fils du précédent, né en 1583, m. en 1652, général des Suédois sous le roi Charles IX, fit heureusement la guerre contre les Russes, vit Gustave-Adolphe se former sous lui à l'art militaire, fut tuteur de la reine Christine, et président du département de la guerre.

LA GARDIE (Magnus-Gabriel de), fils du précédent, né en 1622 à Revel, m. en 1682. Ses rares qualités séduisirent Christine de Suède, qui, sans l'opposition d'Oxenstiern, l'eût épousé. Elle l'envoya en ambassade en France, en 1642, avec une suite de 250 personnes ; au retour, elle lui fit épouser sa cousine Euphrosyne, sœur du roi Charles X, sous qui il conserva son crédit. Tuteur de Charles XI et grand-chancelier, il continua, avec Tott et Sparre, l'ancien système politique de la Suède en conservant l'alliance de Louis XIV ; mais le traité de 1671, ayant amené des revers, le parti allemand, conduit par Biœrnklow, le renversa. Un décret de 1680 réclama les domaines royaux qui avaient été aliénés, et Magnus, qui avait gouverné 20 ans et construit sur ses terres 3 châteaux et 16 églises, mourut pauvre. Protecteur des arts, des lettres et des sciences, il avait chez lui une imprimerie ; il fit recueillir les monuments de l'histoire de la Suède, dota la bibliothèque d'Upsal de précieux manuscrits (il était chancelier de cette université), et pensionna l'historien Mézerai. A. G.

LAGÉNIE. *V.* Leinster.

LAGERBRING (Sven), historien suédois, né en 1707, m. en 1788, professeur d'histoire à l'université de Lund (Scanie), puis conseiller de la chancellerie et membre de l'académie de Stockholm.

Il a publié une *Histoire générale de Suède*, jusqu'en 1457, en 4 vol. in-4°, 1769 ; un *Abrégé* jusqu'aux temps modernes, traduit en français, Paris, 1788, in-12 ; une *Statistique de la Suède*, et plusieurs dissertations, comme *de Statu rei litterariæ in Suecia per tempora* [illegible], in-4°. A. G.

LAGHMAN, prov. d'Afghanistan. (*V.* Loghman.)

LAGHOUAT, v. d'Algérie, dans la prov. et à 360 kil. S. d'Alger, sur l'oued Msi par 34° lat. N. et 0° 50′ long. E. Prise par le général Marey, en 1844; 3,630 hab.

LAGIDES. V. LAGUS et PTOLÉMÉE.

LAGIE, nom primitif de l'île de Délos.

LAGISCA, courtisane de Corinthe, maîtresse d'Isocrate dont elle eut une fille. S. RE.

LAGNIEU, ch.-l. de cant. (Ain), arr. de Belley; 2,638 hab. Fabr. de chapeaux de paille imitant ceux d'Italie. Comm. de fil, chanvre, blé. Récolte de vins rouges. — Au XIIIe siècle, cette ville appartenait à la maison de Coligny; elle passa aux ducs de Nemours en 1571.

LAGNY, *Latiniacum*, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux, sur la rive g. de la Marne; 4,249 hab. Exploitation de plâtre; tanneries; fort marché aux grains; comm. de volailles, fruits, fromages de Brie, etc. Bel hospice. Autrefois place forte, brûlée par les Anglais en 1358; elle leur résista énergiquement sous Charles VI. Jeanne d'Arc y logea en 1431. La ville fut saccagée par le maréchal de Lorges à la suite d'une révolte en 1544; prise par le duc de Parme en 1590. Lagny avait une riche abbaye de bénédictins.

LAGNY (THOMAS **FANTET** DE), mathématicien, né à Lyon en 1660, m. à Paris en 1734, abandonna l'étude du droit pour celle des mathématiques. Il fut reçu à l'Académie des sciences en 1695, devint professeur d'hydrographie à Rochefort, puis, en 1716, sous-directeur de la banque générale. Lagny s'est plus appliqué aux principes des mathématiques qu'à leur développement. Ses ouvrages renferment des vues ingénieuses, et on y remarque surtout ses méthodes d'approximation et d'abréviation.

Il a laissé : *Méthodes nouvelles et abrégées pour l'extraction et l'approximation des racines*, Paris, 1691-92, in-4°; *Nouveaux éléments d'arithmétique et d'algèbre*, ibid., 1697, in-12; *la Cubature de la sphère*, La Rochelle, 1702, in-12; *Arithmétique nouvelle* (binaire), Rochefort, 1703, in-4°. V.

LAGOA (BAIE DE). V. LORENZO-MARQUEZ.

LAGONEGRO, v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza, près d'un lac de même nom, au pied des Apennins; 4,412 hab. Toiles et chapellerie. Les Napolitains y furent battus par les Français en 1806.

LAGOS, *Lacobriga*, v. forte de Portugal, district de Faro dans l'anc. Algarve, par 37° 7′ lat. N., et 11° long. O.; 13,031 hab. Commerce de poissons, fruits et vins. Mines de fer. Elle fut, dit-on, fondée par les Carthaginois.

LAGOS, anc. *Bistonis palus*, baie de la Turquie d'Europe (Andrinople), dans le sandjak de Gallipoli; escale des paquebots français et autrichiens.

LAGOS, riv. d'Afrique (Guinée supérieure). Près de son embouchure, dans la baie du même nom formée par l'Atlantique, il se faisait, avant l'abolition de la traite des nègres, un grand commerce d'esclaves.

LAGOS ou **AOUANI**, v. de la Guinée supérieure, dans une petite île du Lagos, près de la côte des Esclaves; 5,000 hab. Occupée par l'Angleterre le 7 août 1861. Pays fertile en coton et en huile de palme. — L'établissement anglais de Lagos a 189 kil. carr. et 75,270 hab.

LAGOS, v. du Mexique, dép. d'Aguas-Calientes; 2,000 hab. Foire célèbre. Mines d'argent aux environs.

LAGRANGE (JOSEPH DE), poète dramatique, connu sous le nom de *Lagrange-Chancel*, né à Périgueux en 1676, m. en 1758. Il composa une comédie à 9 ans, fut appelé à la cour, où le roi désirait le voir, et entra comme page chez la princesse de Conti. Racine l'encouragea, et, en 1694, à 17 ans, il donna une tragédie d'*Adherbal*, fort applaudie. Il entra dans les mousquetaires, pour vivre à Paris et se livrer à son goût pour le théâtre; il donna les tragédies d'*Oreste et Pylade*, 1697; *Méléagre*, 1699; *Athénaïs*, 1699; *Amasis*, 1701; *Alceste*, 1708; *Ino et Mélicerte*, 1713; *Érigone*, *Cassius*, et les opéras de *Méduse*, *Cassandre*, *Orphée*, *Pyrame et Thisbé*. Aucun de ces ouvrages ne s'élève au-dessus du médiocre. Il composa contre le régent Philippe d'Orléans 3 odes injurieuses et pleines d'atroces calomnies. Elles furent colportées en manuscrit sous le nom de *Philippiques* par les amis de la duchesse du Maine. Lagrange fut alors emprisonné aux îles Sainte-Marguerite; il s'en échappa pour errer en Italie, en Espagne et en Hollande, et ne rentra en France qu'après la mort du Régent.

Il a publié en 1758 une édition de ses œuvres, 5 vol. in-12. J. T.

LAGRANGE (N.), traducteur, né en 1738 à Paris, m. en 1775, fut précepteur des enfants du baron d'Holbach.

On a de lui plusieurs traductions : *les Antiquités de la Grèce*, par Lambert Bos, 17[illegible], le poème de *Natura rerum* de Lucrèce, 17[illegible], 2 vol., réimprimé en 2 vol. in-1[illegible], les *Œuvres de Sénèque le Philosophe*, Paris, 17[illegible], 7 vol. in-12, ouvrage posthume, terminé par Naigeon, réimprimé en 18[illegible], 13 vol. in-12.

LAGRANGE (JOSEPH, COMTE DE), né à Lectoure en 1763, m. en 18[illegible], parti comme volontaire en 1794, franchit rapidement les premiers grades, devint général de brigade pendant la campagne d'Égypte et de Syrie, où il se signala à El-Arisch, Saint-Jean-d'Acre et Héliopolis, fut nommé, à son retour en France, général de division et inspecteur général de la gendarmerie, dirigea une expédition aux Antilles en 1805, fit la campagne de Prusse en 1807, accepta les fonctions de chef d'état-major et de ministre de la guerre du roi Jérôme en Westphalie, servit encore en Espagne, où il contribua à la victoire de Tudela, 1808, et prit part enfin aux campagnes de Russie et de France. La Restauration le nomma inspecteur général de la gendarmerie en 1817, et pair de France. Il fut mis en disponibilité en 1830. B.

LAGRANGE (JOSEPH-LOUIS), l'un des plus grands géomètres des temps modernes, né à Turin le 25 janv. 1736, de parents d'origine française, m. à Paris le 10 avril 1813. Son goût pour l'analyse se manifesta à la lecture qu'il fit, à 17 ans, d'un Mémoire de Halley sur la supériorité des méthodes analytiques. Dès ce moment, il entra dans la carrière qu'il devait illustrer, et, âgé seulement de 18 ans, il se signala par un travail adressé à Fagnano, où il donne une série pour les différentielles et les intégrales d'un ordre quelconque. Euler, dans l'ouvrage intitulé *Methodus inveniendi*, avait résolu, par des méthodes particulières, des problèmes se rattachant à la méthode connue auj. sous le nom de calcul des variations; reconnaissant que ses procédés manquaient de généralité, il fit appel aux savants de l'Europe, et leur demanda une solution indépendante de considérations géométriques. Lagrange résolut la question en 1755, communiqua sa méthode à Euler, qui ne dédaigna pas de la commenter, et lui donna plus tard le nom sous lequel elle est actuellement connue. Lagrange était alors professeur à l'école d'artillerie de Turin. Il généralisa ensuite le principe mécanique de la moindre action. En 1759, parut le 1er vol. des Mémoires de l'Académie de Turin, qui venait d'être fondée; il se composait principalement de Mémoires de Lagrange, parmi lesquels on a remarqué surtout des recherches sur la question, très difficile alors, de la propagation du son. En 1764, il obtint le prix proposé par l'Académie des sciences de Paris pour la théorie de la libration de la lune, et, en 1766, pour la théorie des satellites de Jupiter. Dans le premier de ces travaux, il montra toute la généralité du principe des vitesses virtuelles, et sa liaison avec les autres principes de la mécanique. Vers cette époque, Lagrange quitta le Piémont, pour remplacer Euler comme directeur à l'Académie de Berlin. Mais, à la mort de Frédéric II, poussé par son désir secret, et sollicité par Mirabeau, il se rendit en France, malgré les offres des cours de Naples, de Toscane et de Sardaigne, 1787. L'année suivante, il publia *la Mécanique analytique*, où il développait les conséquences des principes les plus généraux, celui des vitesses virtuelles et celui de Dalembert, et ne fait dépendre ainsi les progrès de la mécanique rationnelle que de ceux de l'analyse. Pendant la Révolution, il prit part à l'établissement du système métrique, et fut quelque temps un des trois administrateurs de la Monnaie. Lorsqu'un décret de la Convention força à sortir de France tous ceux qui étaient nés en pays étranger, un arrêté du comité de salut public mit Lagrange en réquisition, sur les instances de Guyton-Morveau, afin de le conserver à la France. Il fut professeur à l'École normale et à l'École polytechnique, dès leur fondation; ses leçons, données en 1795, se trouvent dans le *Journal de l'École polytechnique*, cah. 7-8. C'est pour les élèves de l'École polytechnique qu'il développa ses idées sur le calcul différentiel dans la *Théorie des fonctions analytiques* et les *Leçons sur le calcul des fonctions*. Il y abandonne les idées d'infiniment petits, et fait sortir la notion des dérivées de celle du développement en série des fonctions, suivant les puissances de l'accroissement de la variable. Ses idées n'ont pas prévalu; mais quelques notations de lui ont subsisté. Lorsqu'on fonda l'Institut et le Bureau des Longitudes, Lagrange fut appelé à en faire partie. Sa célébrité était si grande et son mérite si bien apprécié en France, qu'à l'époque où l'armée française entra à Turin, le Directoire donna l'ordre au commissaire civil, d'Eymar, d'aller complimenter le père du célèbre géomètre. Plus tard, Lagrange fut sénateur, grand-officier de la Légion d'honneur, comte de l'empire, etc. Après sa mort, ses restes furent portés au Panthéon.

Ses principaux ouvrages sont : *Essai d'une nouvelle méthode pour résoudre les problèmes de l'analyse*, in-4°, 1772, *sur le [illegible]*; [illegible] *Mémoire sur la théorie des [illegible] des éléments des planètes*, 1808; *Mémoire sur la théorie générale de la variation des constantes arbitraires dans tous les problèmes de la mécanique*, in-4°, 1809; [illegible] *de la résolution des équations numériques de tous les degrés*, [illegible] enrichie de plusieurs notes importantes, et on y trouve [illegible] toute pour la détermination des racines [illegible] fondée sur la théorie des fonctions continues [illegible] par M. Poinsot; [illegible] revue par M. Serret; [illegible] revue par M. Serret; [illegible] M. Bertrand, 2 vol. in-4°, 18[illegible]. [illegible] d'Euler dans la traduction [illegible] en 1[illegible]. On a encore de lui un très grand nombre de Mémoires insérés parmi ceux

des académies de Turin, de Berlin, de Paris, dans la *Connaissance des temps*, et le *Journal de l'École polytechnique*. Il a laissé plusieurs manuscrits, dont Carnot, ministre de l'intérieur en 1815, fit l'acquisition, pour les donner à l'Académie des sciences. Son *Éloge*, par Delambre, se trouve dans les *Mémoires de l'Institut*. V.

LAGRANGE (CHARLES), conspirateur, né à Paris en 1804, m. en 1857, servit dans l'artillerie de marine, prit part à la révolution de 1830 et à l'insurrection de Lyon en 1834; fut condamné à la détention perpétuelle, s'échappa de prison, revint en France après l'amnistie de 1838, fut un des acteurs de la révolution de 1848, figura, comme représentant de la Seine, dans l'Assemblée constituante et la Législative parmi les montagnards, et fut expulsé après le coup d'État de 1851.

LAGRANGE (FRÉDÉRIC, COMTE DE), homme politique français, né en 1816, m. en 1883, fils du général Joseph de Lagrange. (*V. ce nom.*) Élu député du Gers à l'Assemblée législative en juillet 1849, il soutint la politique de Louis-Napoléon, fut membre de la commission consultative après le coup d'État du 2 décembre 1851, et réélu dans le Gers en 1852, 1863 et 1869. Il fut nommé membre du comité central du plébiscite de 1870. Il se présenta sans succès aux élections de 1876 et de 1877. Le comte de Lagrange s'est acquis une célébrité particulière par ses écuries de courses qui lui valurent de nombreux succès en France et à l'étranger. Deux de ses chevaux, *Fille-de-l'Air* et *Gladiateur*, furent vainqueurs dans le derby d'Epsom, en 1864 et en 1865. Le comte de Lagrange était officier de la Légion d'honneur depuis 1865.

LA GRASSE. *V.* GRASSE (LA).

LAGRENE (THÉODORE-MARIE-MELCHIOR-JOSEPH DE), diplomate, né près d'Amiens en 1800, m. en 1862, eut à s'occuper, comme chargé d'affaires à Saint-Pétersbourg, des négociations relatives à la Belgique en 1831, des complications qu'entraîna l'insurrection polonaise, et protesta contre le traité d'Unkiar-Skélessi, conclu entre la Russie et la Turquie. Ministre à Darmstadt en 1834, à Athènes en 1835, il accepta en 1843 une mission extraordinaire en Chine, où il obtint par le traité de Nankin des conditions avantageuses pour notre commerce et nos missionnaires. De retour en 1846, il fut élevé à la pairie. Député de la Somme à l'Assemblée législative en 1849, il rentra dans la vie privée après le coup d'État de 1851.

LAGRENÉE (LOUIS-JEAN-FRANÇOIS), peintre, né à Paris en 1725, m. en 1805, élève de Carle Vanloo, remporta le grand prix de peinture, et passa quelques années en Italie comme pensionnaire du gouvernement. Admis à l'Académie en 1755, il fut appelé en Russie par Catherine II, et nommé directeur de l'Académie de Saint-Pétersbourg. En 1781, on le mit à la tête de l'Académie de France à Rome. Pendant la Révolution, il devint professeur à l'École des beaux-arts, et conservateur honoraire du Musée. Ses tableaux sont aux Gobelins, à Versailles, et dans des collections particulières; on distingue: *Sara et Agar, la Chaste Suzanne, le Sacrifice de Polyxène, les Grâces lutinées par les Amours, Cérès enseignant l'agriculture, l'Enlèvement de Déjanire, Alexandre consolant la famille de Darius, le Désespoir d'Armide, la Mort du Dauphin*. Lagrenée a été surnommé *l'Albane français*. B.

LAGRENÉE (JEAN-JACQUES), frère du précédent, né à Paris en 1739, m. en 1821, entra à l'Académie en 1775. Il s'appliqua à imiter l'art antique, et exerça une heureuse influence sur les produits de la manufacture de Sèvres, à laquelle il fut attaché. Ses travaux dans la peinture sur verre et sur émail eurent un grand succès. Il inventa un procédé pour faire sur marbre, en incrustations, toutes sortes de dessins. On cite la table représentant *Napoléon couronné par la Victoire*. B.

LA GUAYRA. *V.* GUAYRA (LA).

LA GUETTE (CATHERINE MEURDRAC DE), née à Mandres (Brie) en 1613, m. en 1680, épousa Jean Marius ou Mariot de La Guette, gentilhomme qui, pendant la Fronde, prit parti pour les princes. Elle se mêla aux intrigues des Frondeurs, et, quand tout fut rentré dans l'ordre, se retira en Hollande.

Elle a laissé des *Mémoires*, qui parurent à La Haye, en 1681, in-18, et ont été réimp. dans la Bibliothèque elzévirienne, Paris, 1856, in-18.

LA GUICHE (FAMILLE DE), ancienne maison de Bourgogne, a produit plusieurs hommes remarquables: PIERRE, né en 1464, m. en 1544, ambassadeur sous Charles VIII, Louis XII et François I^er^, remplit avec succès plusieurs missions importantes; — PHILIBERT, petit-fils de Pierre, bailli et capitaine de Mâcon dès sa jeunesse, refusa, en 1572, de massacrer les protestants de cette ville, fut nommé, en 1578 grand maître de l'artillerie, en 1595, gouverneur de Lyon, et, mourut en 1607; — JEAN-FRANÇOIS, comte de la Palice, seigneur de Saint-Géran, neveu de Philibert, fut fait, en 1619, maréchal de France par Louis XIII, fit les sièges de Montauban et de Montpellier, et mourut en 1632; — BERNARD, petit-fils du précédent, comte de Saint-Géran et de La Palice, soutint un long procès pour prouver sa naissance, le gagna en 1666, et mourut sans enfant mâle, en 1696. Avec lui s'éteignit la branche de La Guiche-Saint-Géran; mais il existe encore une famille de La Guiche, issue de Philibert. L—n.

LAGUILLE (LOUIS), jésuite, né à Autun en 1658, m. à Pont-à-Mousson en 1742.

On a de lui: *l'Histoire de l'Alsace depuis J. César jusqu'au mariage de Louis XV*, Strasb., 1727, 3 part. in-fol.

LA GUIOLE. *V.* GUIOLE (LA).

LAGUNA (LA). *V.* CARMEN.

LAGUNA (SAN-ANTONIO DE LA), v. du Brésil (prov. de Santa-Catharina), sur une langue de terre entre l'Océan Atlantique et sur un lac.

LAGUNA (SAN-CRISTOBAL DE LA), v. de l'île de Ténériffe, sur la côte N.-E.; 9,000 hab. Évêché.

LAGUS, Macédonien obscur, père de Ptolémée Soter I^er^, 360 av. J.-C., a donné son nom aux descendants de ce prince, appelés de lui les *Lagides*. Sa femme, séduite, dit-on, par le roi Philippe, donna le jour à cet enfant, que Lagus éleva comme son fils, et qui devait fonder plus tard le royaume grec d'Égypte. (*V.* PTOLÉMÉE.)

LAHARPE (JEAN-FRANÇOIS DE), célèbre critique, né à Paris en 1739, m. en 1803, était issu de parents nobles du pays de Vaud, mais fort pauvres. Il les perdit à l'âge de 9 ans, et ne trouva d'asile que chez des sœurs de charité, qui le gardèrent pendant 6 mois. Son intelligence précoce intéressa en sa faveur, et il fut admis comme boursier, au collège d'Harcourt, où il fit les plus brillantes études. Il débuta dans le monde littéraire par des *Héroïdes*, et, peu d'années après, donna *le Comte de Warwick*, tragédie en 5 actes, 1763, son premier et son meilleur ouvrage de théâtre. Elle obtint un succès éclatant, et valut au jeune poète de 23 ans la célébrité, et l'amitié de Voltaire, à qui il avait dédié sa pièce. Laharpe se crut appelé à conquérir un rang distingué sur la scène française, et donna coup sur coup 3 tragédies médiocres, qui ne reçurent que le plus froid accueil, *Timoléon*, 1764; *Pharamond*, 1765; *Gustave*, 1766. Ces chutes le découragèrent; il entreprit d'autres travaux, une traduction de Suétone, 2 vol., 1770, faite trop à la hâte; des traductions en vers de quelques chants de la *Jérusalem délivrée*, et de la *Pharsale*, et s'occupa surtout de concourir pour les prix académiques (*Éloges de Fénelon*, 1771; *de Racine*, 1772; *de Catinat*, 1775; *Conseils à un jeune poète*, discours en vers, 1775). Il remporta 11 prix en 10 ans, dont 8 à l'Académie française, qui l'admit dans son sein en 1776. Un an auparavant, il avait reparu au théâtre avec une nouvelle ardeur, et il fit jouer successivement *Menzicoff*, 1775; *les Barmécides*, 1778; *Jeanne de Naples*, 1781; *les Brames*, *Philoctète*, 1783; *Coriolan*, 1784; *Virginie*, 1786. Cette liste de tragédies n'est guère qu'un nécrologe, à l'exception de *Philoctète*, en 3 actes, imité de Sophocle, et de *Coriolan*, qui obtinrent assez de succès. Laharpe est le disciple, ou plutôt l'écolier de Voltaire; il s'efforce de l'imiter en tout, tragédies, discours ou épîtres en vers, satires, et il n'arrive jamais qu'à produire un calque sec, froid, roide, inanimé, et d'une élégance vulgaire; sa critique est une imitation dont on trouve le modèle dans plusieurs dissertations de son maître; mais dans ce genre, comme il a rencontré sa vocation, il a beaucoup mieux réussi; *le Mercure de France*, dont il eut le privilège pendant plusieurs années, lui fournit l'occasion de montrer son talent pour juger les autres. Il avait le goût très juste et très fin, sentait vivement les beautés et les défauts de toute espèce d'écrits, et en parlait avec une chaleur, une sensibilité qu'il n'eut jamais dans ses compositions originales. Pendant 40 ans, il tint le sceptre de la critique avec une incontestable supériorité, malheureusement gâtée par une fatuité et une morgue qui lui firent beaucoup d'ennemis. Néanmoins, la réputation qu'il acquit dans ses fonctions d'Aristarque, lui valut d'être choisi, en 1774, pour correspondant littéraire du grand-duc de Russie, Paul I^er^. Il entreprit, en 1780, un *Abrégé de l'histoire des voyages* de l'abbé Prévost, en 24 vol. Laharpe embrassa les principes de la Révolution avec une ardeur qui, en 1792, alla jusqu'à l'exaltation, et qu'il manifesta jusqu'à composer une ode ultra-révolutionnaire qu'il récita en public. L'année précédente, il avait fait jouer *Mélanie*, drame en 3 actes en vers, composé dès 1770, contre les vœux religieux, et qui, bien que très médiocre, sans intérêt, sans action, avait été vanté et préconisé comme un chef-d'œuvre. Ayant été incarcéré pendant la Terreur, le malheur produisit un changement subit dans ses idées: il chercha et trouva des consolations dans la religion, et se déclara l'adversaire acharné du parti philosophique, dont il avait jusqu'alors approuvé et suivi les doctrines. Sorti de prison après le 9 thermidor, il reprit des leçons de littérature qu'il avait commencées, en 1786, au *Lycée*, société littéraire qui exista longtemps à Paris sous le nom d'*Athénée*. Il les fit pendant 12 ans, avec un succès soutenu. De ces leçons réunies, il forma l'ouvrage sur lequel repose sa réputation de critique, le *Lycée, ou Cours de littérature ancienne et moderne*. C'est l'histoire raisonnée de tous les arts de l'esprit

et de l'imagination, chez les anciens et en France, depuis Homère jusqu'à la fin du XVIII^e siècle. Un ouvrage de ce genre, et d'aussi longue haleine, n'avait encore été publié dans aucun pays. La partie consacrée aux anciens est superficielle, souvent insuffisante et peu exacte; dans la partie moderne, quelques chapitres sur la littérature légère sont trop développés, et, quand l'auteur aborde ses contemporains, il ne conserve pas une impartialité rigoureuse; enfin, le point de vue général est trop étroit. Malgré ces défauts, le *Lycée*, par la sûreté des doctrines, la sagesse des théories, l'habileté des analyses, n'en reste pas moins une œuvre remarquable de critique littéraire. Il fut publié de 1799 à 1805 en 12 vol., et, depuis, on en a fait de nombreuses éditions dans tous les formats; une des meilleures est celle de Lefèvre, 15 vol., 1816. Auger en a donné un abrégé en 8 vol. in-12, 1813. Petitot a réuni les *Œuvres choisies et posthumes de Laharpe*, 4 vol., 1806, en retranchant les pièces qui n'étaient plus conformes aux opinions de l'auteur depuis sa conversion. Il y a une collection des *Œuvres littéraires*, faites par Saint-Surin, 16 vol., 1821. Enfin Laharpe lui-même, pressé par le besoin, a publié sa *Correspondance littéraire adressée à S. A. I. le grand-duc de Russie, depuis 1774 jusqu'à 1789...*, 4 vol., 1804; et, en 1807, l'éditeur a donné 2 autres volumes qui vont jusqu'à 1791. La publication de cette espèce de gazette, où les jugements sont souvent peu mesurés, excita un grand scandale; cependant beaucoup des brefs jugements qu'elle contient sont devenus ceux de la postérité. On a encore, parmi les œuvres posthumes de Laharpe, un *Commentaire sur le Théâtre de Voltaire*, composé en 1760, 1 vol., 1814, qui ne contient qu'un examen du style, et un *Commentaire sur le Théâtre de Racine*, travail plus complet, écrit en 1795-96, et joint à une édition des *Œuvres de Racine* en 7 vol., 1807. Le conte intitulé la *Vision de Casotte*, prophétie faite après coup, comme l'auteur le déclare lui-même, est, au jugement de Sainte-Beuve le chef-d'œuvre de Laharpe.

V. la *Corresp. littér.* de Grimm; la *Notice* de Daunou sur Laharpe, et les *Causeries du lundi* de Sainte-Beuve, t. V.

LA HARPE (Amédée-Emmanuel de), général d'origine suisse, né à Etoins (Vaud) en 1754, m. en 1796, servit en Hollande, puis en France, prit part au siège de Toulon en 1793, et aux premiers combats de Bonaparte en Italie. Il était général de brigade, quand il fut tué près de Crémone, victime d'une méprise de ses propres soldats. E. D—y.

LAHARPE (Frédéric-César), né à Rolle (pays de Vaud) en 1754, m. en 1838, quitta sa position d'avocat et sa patrie, pour se rendre à Saint-Pétersbourg, en 1782, comme précepteur dans une famille noble. Il fut chargé ensuite de l'éducation des grands-ducs Alexandre et Constantin, revint, en 1795, en Suisse avec le titre de colonel, s'établit à Genève, et prit une part active à la révolution de 1798. Élu membre du sénat, il devint un des directeurs de la République helvétique; un coup d'État dont il fut la victime le força de nouveau à s'expatrier en 1800; il résida presque toujours en France, et parvint, en 1814, par la protection de l'empereur de Russie Alexandre I^er, à faire maintenir l'indépendance du canton de Vaud, qui était séparé de celui de Berne depuis 1802.

LA HAYE, en allemand *Haag*, en hollandais *Den Haag*, ou *'S Gravenhaag*, en latin moderne *Haga comitis*, v. cap. du roy. des Pays-Bas et de la prov. de Hollande méridionale, à 479 kil. N. de Paris, à 5 kil. de la mer du Nord, sur une branche du canal entre Leyde et Rotterdam; par 52° 4' lat. N., et 1° 58' long. E.; 38,000 hab. en 1796, 131,417 en 1884. Résidence habituelle du roi et de la cour; siège des Chambres et des administrations générales du royaume. C'est une des plus belles villes de l'Europe, bien qu'elle soit peu animée; elle est coupée de nombreux canaux, offre des places [illegible] et plantées d'arbres, de belles rues, droites et pavées en briques, entre autres la *Prinzengracht*. On y remarque: le palais du roi; celui des états généraux; le *Binnenhof*, anc. palais des stathouders, près d'une belle pièce d'eau dite *le Vijver*; le *Mauritshuis*, ou anc. palais du prince Maurice de Nassau, qui renferme une riche galerie de tableaux et un musée d'objets rares des Indes, de la Chine et du Japon; une fonderie [illegible], [illegible] en 1[illegible]; l'église Saint-Jacques, surmontée [illegible] avec beau carillon; le *[illegible]kerk*, anc. [illegible]; la promenade de *Voorhout*, bordée de riches [illegible]. Nombreux établissements scientifiques et littéraires, école de musique, académie de peinture, société de [illegible]. Importante bibliothèque, avec cabinet de médailles; théâtre où l'on joue en hollandais et en français. Imprimerie royale; construction de navires, fonderies de fer et de cuivre, fabr. de [illegible] pour doublage des navires, pêche du hareng; meubles, [illegible], distilleries, etc. — La Haye n'était, au IX^e siècle, [illegible] un hameau. Les comtes de Hollande en firent [illegible] rendez-vous de chasse; Guillaume II y construisit un palais en 1250. [illegible] elle devint la résidence des États généraux, du stathouder et des ambassadeurs. En 1630, un traité d'alliance y fut conclu entre la France et la Hollande; ces 2 puissances y signèrent encore avec l'Angleterre, en 1658, un traité pour le maintien de l'équilibre des États du Nord. Elle vit, en 1672, le meurtre du grand-pensionnaire Jean de Witt et de son frère Corneille. Une ligue entre l'Empire, l'Angleterre, la Hollande et la Prusse contre Louis XIV y fut conclue en 1701. La Haye fut prise par les Français en 1795; lors de la création du roy. de Hollande, 1806, pour le prince Louis, frère de Napoléon I^er, elle perdit le titre de capitale, qu'elle a repris en 1814. Elle est la patrie du poète latin Jean Second, du physicien Huyghens, de l'anatomiste Ruysch, du roi Guillaume III. — Près de La Haye se trouve le beau château royal de *Bosch* (le Bois) ou *Huis-in-den-Bosch*, au fond d'une magnifique forêt, et entouré de belles promenades; il y a une précieuse collection de tableaux; au S. est *Ryswyck*, dont le château historique est auj. détruit; le joli village de *Schereningen* (*V. ce mot*), est une station de bains de mer très fréquentée.

LA HAYE-DESCARTES, ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr. de Loches, sur la Creuse; 1,722 hab. Préparation de pruneaux; comm. de cire et de miel. Baronnie appartenant à la maison de Rohan, qui passa aux Montbazon en 1588. Patrie de René Descartes, dont elle porte le nom, et à qui l'on y a érigé une statue en 1849.

LA HAYE-DU-PUITS, ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Coutances; 1,323 hab. Autrefois ch.-l. de marquisat.

LAHIDJAN, v. de la Perse, autrefois ch.-l. du Ghilan, à 17 kil. de la mer Caspienne. Depuis que Chah-Abbas la prit, elle a été presque abandonnée.

LA HIRE (Étienne **VIGNOLLES**, dit), un des capitaines du roi Charles VII, reçut des Bourguignons ce surnom de *La Hyrr* (vieux mot qui veut dire grognement d'un chien), à cause de la brusquerie de son caractère. Il paraît pour la première fois dans l'histoire, en 1418, au siège de Coucy, qu'il défendait avec Xaintrailles contre les Bourguignons. Il contribua, en 1427, à sauver Montargis attaqué par Bedford. Quand il alla demander à Charles VII des secours pour Orléans, ce prince lui ayant demandé son avis sur une fête qu'il ordonnait: « Je pense, répondit-il, qu'on ne peut perdre plus gaiment un royaume. » Il escorta Jeanne d'Arc à son entrée dans Orléans, fit des prodiges de valeur à Jargeau et à Patay, 1429, et essaya de délivrer la Pucelle prisonnière à Rouen; mais il fut pris par les Anglais. A peine échappé de leurs mains, il leur enleva Chartres et plusieurs autres places, et alla mourir à Montauban, des suites de ses blessures, en 1442. Le nom de La Hire a été donné, dans le jeu de cartes, au valet de cœur. L—H.

LAHIRE (Laurent de), peintre et graveur, né à Paris en 1606, m. en 1656, élève de Vouet, fut reçu à l'Académie de peinture en 1648. Il a un style agréable et facile, un grand talent de perspective, mais peu de dessin. Ses meilleures œuvres sont: *Laban cherchant ses idoles*, *l'Apparition du Christ aux trois Maries*, *Nicolas V visitant le tombeau de St François d'Assise*. Il fit de bonnes compositions pour être exécutées en tapisserie. On a de lui une histoire de St Étienne, dont les dessins sont conservés au musée du Louvre, et qui est un chef d'œuvre. Il a gravé plusieurs de ses compositions, *la Conversion de St Paul*, *le Repos de la Sainte Famille en Égypte*, etc.

LAHIRE (Philippe de), mathématicien, fils du précédent, né à Paris en 1640, m. en 1719. Il s'exerça sur les sections coniques, qu'il traita à la manière des anciens; ses ouvrages ont beaucoup de prix pour l'époque où ils ont été écrits, mais l'analyse moderne les a facilement dépassés. Lahire fut employé avec Picard, à la carte de France, entreprise par ordre de Colbert, et, plus tard, à des études de nivellement pour amener de l'eau à Versailles. Il s'est occupé aussi d'astronomie, de physique et de mécanique, avec assez de succès pour mériter que Fontenelle pût dire de lui, qu'il était une Académie entière de sciences. Il entra à l'Académie en 1678.

Son *Éloge* a été prononcé par Fontenelle. Ses principaux ouvrages sont: *Nouvelle Méthode de géométrie pour la section* [illegible] Paris, 1673, *de Cycloide opusculum*, [illegible] *Nouveaux Éléments des sections coniques*, [illegible] *Gnomonique*, [illegible] in-12 et [illegible]. *Sectiones conicæ* [illegible] in-fol. *Tabulæ astronomicæ*, 170[illegible] in-12, *Traité de mécanique*, 1695, in-12 [illegible] du *Traité du nivellement* par Picard, et du *Traité* [illegible] par Mariotte. On trouve de lui plusieurs *Mémoires* [illegible] l'Académie des sciences.

LAHN, riv. d'Allemagne, prend sa source dans la prov. prussienne de Westphalie. Cours de 150 kil., [illegible] 40, depuis Weilbourg. Elle passe à Marbourg, [illegible], Wetzlar, Weilbourg, Limbourg, Nassau, et reçoit [illegible], l'Aar, la Mühl, etc. Embouchure dans le Rhin à [illegible] Lahnstein (Hesse-Nassau).

LAHNSTEIN NIEDER-, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), sur le Rhin, à l'embouchure de la Lahn; [illegible] hab. Exploitation de fer.

LAHNSTEIN OBER-, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nas-

sau), sur le Rhin, près de l'embouchure de la Lahn; 4,857 hab. Ruines de l'anc. château de Lahneck. Sources minérales, Forges à fer.

LAHORE, v. forte de l'Hindoustan anglais cap. de la prov. de son nom et de tout le gvt du Pendjab, sur le Ravi, centre de 3 chemins de fer vers Delhi, Peschawer et Moultan; par 31° 34' lat. N., et 72° 34' long. E.; 149,369 hab. Fabr. d'étoffes de coton, lainages, armes. On y remarque le mausolée de Chah-Djihan et le palais de Runjet-Sing. — Lahore est peut-être l'ancienne *Sagala*, fondée du temps d'Alexandre. Elle fut conquise par Baber en 1520, et fut quelque temps le siège du gouvernement des Mongols dans l'Inde. Les Seikhs l'ont prise en 1788, et les Anglais en 1846.

LAHORE (Province de), contrée de l'Hindoustan anglais (Pendjab), entre le Cachemire au N., le Tibet à l'E., le Moultan au S., et le Kaboul à l'O.; par 30°-34° lat. N., et 69°-75° 30' long. E.; 156,000 kil. carr. environ; pop. évaluée à 10,786,827 hab.; v. princ.: Lahore, Amretsir. Climat chaud; sol fertile au S., rocailleux au N., arrosé par le Sind et ses affluents. Récolte de blé, tabac, coton, sucre. — Dans l'antiquité, le Lahore faisait partie des États de Porus. Pendant bien des siècles, il a été tour à tour indépendant, ou soumis aux empereurs mongols ou afghans. Au XVIII^e siècle, il formait de nombreuses principautés, possédées par les Seikhs. Runjet-Sing, m. en 1840, parvint, avec l'aide du général Allard et d'autres officiers européens, à étendre sa domination sur le Lahore presque entier; mais, après lui, son fils Shere-Sing fut assassiné, 1843; Chanda, veuve de ce prince, ne put contenir les partis. Les Anglais profitèrent de ces divisions pour intervenir, 1845; les Seikhs, vaincus à Moadky, cédèrent à la Compagnie des Indes le territoire compris entre le Beyah et le Sutledje, 1846. Le reste du pays, entre le Sind et le Ravi, a été occupé par les Anglais en 1849.

LAHORE (Royaume de), nom donné, tantôt aux possessions des Seikhs occidentaux (Lahore, Cachemire, Moultan, et partie de l'Afghanistan entre l'Indus et les monts Soliman), tantôt au Lahore et au Cachemire réunis.

LAHOU, v. d'Afrique (Guinée supérieure), sur la Côte des Dents et dans le pays des Ashantees; 6,000 hab. Comm. d'ivoire et de poudre d'or.

LA HOUSSAYE. *V.* Amelot.

LAHR, v. du grand-duché de Bade, cercle d'Offenbourg; 8,491 hab. Industrie très active: toiles, rubans de soie, tissus de coton; manufact. import. de café-chicorée et de tabac. Vieille tour, bâtie sur les ruines d'un fort romain.

LAHSA, région de l'Arabie, à l'E., occupée par les Turcs, le long du golfe Persique, au N.-O. de l'Oman; 150,000 hab.; v. princ.: El-Katif, El-Kouëït. On en tire des chameaux et des perles: celles-ci viennent des îles Bahreïn.

LAI (Frère). *V.* Convers.

LAIBACH, v. d'Illyrie. (*V.* Laybach.)

LAÏC ou **LAÏQUE**, du grec *laos*, peuple, mot servant à désigner tout chrétien qui n'est pas ecclésiastique.

LAIGLE, ch.-l. de cant. (Orne), arr. de Mortagne, sur la Rille, et près d'une belle forêt; 4,495 hab. Trib. de commerce; chambre consultative des manufactures. Fabr. importantes d'épingles, aiguilles, agrafes, anneaux, fils de fer et de laiton, toile métallique, pointes de Paris, dés, chaudronnerie, grosse quincaillerie, gants, corsets, tanneries, papeteries, cristallerie. Églises Saint-Martin et Saint-Barthélemy; château élevé par Mansard.

LAIGNES, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Châtillon-sur-Seine; 1,312 hab. Comm. de laine et de chanvre.

LAINÉ (Joseph-Henri-Joachim, vicomte), né à Bordeaux en 1767, m. en 1835. Avocat au moment de la Révolution, il fut nommé, en 1793, administrateur des subsistances du district de la Réole, et en 1795 membre de l'administration de la Gironde, rentra bientôt au barreau, fit partie du Corps législatif depuis 1808, y montra une rare indépendance, rédigea, le 28 déc. 1813, un rapport, devenu célèbre, accueillit avec sympathie la Restauration, présida la Chambre des députés de 1814, se retira en Hollande pendant les Cent-Jours, fut membre de l'Académie française en 1816, ministre de l'intérieur de 1816 à 1818, provoqua la dissolution de la *Chambre introuvable*, fit adopter la loi électorale relativement libérale de 1817, fut nommé président du conseil de l'instruction publique, mais refusa, devint pair de France en 1823, et se rallia au gouvernement de 1830. C'était un orateur chaleureux et brillant, mais visant trop à l'effet. C'est lui qui a dit le mot célèbre: *Les rois s'en vont*. B.

LAINEZ ou **LAYNEZ** (Jacques), 2° général des Jésuites, né en 1512 à Almançario (Castille), m. en 1565 à Rome, s'associa de bonne heure à Ignace de Loyola, organisa avec lui le plan de la Compagnie de Jésus, fut député par Paul III au concile de Trente, refusa de Paul IV la dignité de cardinal, et succéda à Ignace dans la charge de général en 1558. Il prit part au colloque de Poissy, 1561.

LAINEZ (Étienne), acteur lyrique, né en 17[illegible] à Vaugirard, près de Paris, m. en 1822, débuta à l'Opéra en 177[illegible], se retira en 1817, et se ruina en dirigeant le théâtre de Lyon. Ce fut lui qui créa les rôles de ténor dans la plupart des opéras de Gluck et de Sacchini.

LAING (Alexandre **GORDON**), voyageur anglais, né en 1794 à Édimbourg, d'un maître de pension, m. en 182[illegible], entra au service militaire dès l'âge de 16 ans. En 182[illegible], il était à Sierra-Leone, comme lieutenant et aide de camp du gouverneur Maccarthy, quand on le chargea de reconnaître la contrée située entre la Rockelle et la Gambie. C'est à ce voyage qu'on doit les premiers renseignements un peu exacts sur la région qui environne Tombouctou. Promu au grade de major, à son retour en Angleterre, 1825, il accepta une mission de découvertes aux sources du Niger, alla de Tripoli à Tombouctou avec une caravane, et fut étranglé, sur la route de Tombouctou à Sansanding, par ordre d'un cheik arabe qui voulait le contraindre à se faire musulman.

LAIRD, nom donné, chez les Écossais, au propriétaire d'une terre, d'un bien. Il est purement honorifique, et ne confère pas la noblesse.

LAIRE (François-Xavier), bibliographe, né en 1738 à Vadans (Franche-Comté), m. en 1801, entra dans l'ordre des Minimes, professa la philosophie au collège d'Arbois, visita plusieurs fois l'Italie, et fut successivement bibliothécaire du prince de Salm-Salm, et de Loménie de Brienne. Léopold II voulut l'attirer à Vienne, et Pie VI lui offrit la place de bibliothécaire du Vatican, qu'il refusa. Il fut nommé plus tard bibliothécaire du dép. de l'Yonne.

On a de lui: *Specimen historicum typographiæ romanæ quinti decimi sæculi*, Rome, 1778; *Dissertations sur l'origine et les progrès de l'imprimerie en Franche-Comté pendant le quinzième siècle*, Dôle, 17[illegible]; *Serie dell' edizioni Aldine*, Pise, 1790, Venise, 1793, et Florence, 1800, in-12; *Index librorum ab inventa typographia usque ad annum 1500*, Sens, 1791, 2 vol. C—s.

LAIRESSE (Gérard de), peintre, né à Liège en 1640, m. en 1711, étudia aussi les langues anciennes, l'histoire et la musique. A 15 ans, il peignait déjà de bons portraits. Plusieurs morceaux d'histoire, qu'il exécuta pour l'électeur de Cologne et l'électeur de Brandebourg, commencèrent sa réputation. Liège ne lui fournissant pas de travaux suffisants, il alla vivre à Bois-le-Duc, puis à Utrecht, toujours poursuivi par le besoin. Un marchand de tableaux l'appela à Amsterdam, où il trouva la fortune. Devenu aveugle par excès de travail, il composa et dicta à ses fils des *Principes du dessin*, en franç., Amst., 1719 et 1729, in-fol., et des *Leçons de peinture* pour les jeunes gens qui veulent s'instruire dans l'art sans maître, 1720, en hollandais, trad. en franç., Paris, 1787, 2 vol. in-4°. Wallon d'origine, Lairesse subit l'influence du goût français: on l'a surnommé *le Poussin de la Belgique*. A. M.

LAÏS, célèbre courtisane grecque, née à Hyccara vers 420 av. J.-C., fut amenée captive par les Athéniens lors de leur expédition en Sicile, puis transportée à Corinthe, où la réputation de son esprit et de sa beauté attira les plus illustres des Grecs. Les Corinthiens lui érigèrent un monument, que Pausanias a décrit. — Une autre Laïs, qui vivait 50 ou 60 ans plus tard, passe pour la fille de la première et d'Alcibiade.

LAÏS ou **LAYS** (François), célèbre chanteur, né en 1758 à La Barthe, près Bagnères (Hautes-Pyrénées), m. en 18[illegible]1, fut attaché à l'Opéra de 1779 à 1822. Doué d'une voix de baryton admirable, il devint l'objet constant de la faveur du public, bien que sa vocalisation fût lourde, et qu'il n'ait jamais su égaliser les registres de sa voix. Il fut professeur au Conservatoire de musique de Paris.

LAÏS, v. de Palestine. (*V.* Dan.)

LAISSAC, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. de Millau, près de l'Aveyron; 1,025 hab. Poterie.

LAITRE. *V.* Val-d'Ajol.

LAÏUS, roi de Thèbes, fils de Labdacus, ne lui succéda qu'après la mort des deux usurpateurs Lycus et Amphion. Il épousa Jocaste, et en eut un fils, Œdipe, qui le tua fatalement. (*V.* Œdipe.)

LAJARD (J.-B.-Félix), archéologue, né à Lyon en 1783, m. en 1858, fut attaché comme secrétaire, en 1807, à l'ambassade du général Gardanne en Perse, et prit dans ce pays le goût des antiquités orientales. Rentré dans la vie privée en 1815, il se livra à ce genre d'études, et publia: *Recherches sur le culte, les symboles, les attributs et les monuments figurés de Vénus, en Orient et en Occident*, 1837-1847, in-4°; *Recherches sur le culte public et les mystères de Mithra, en Orient et en Occident*, 1847-48, in-4°. Lors de l'épuration politique de l'Institut, en 1816, Lajard entra, par ordonnance royale, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, bien qu'il n'eût encore rien publié. Il prit une part active aux travaux de cette Académie, fut de la commission de l'*Histoire littéraire de la France*,

et inséra dans le tome XVI des *Mémoires*, un travail considérable, intitulé : *Recherches sur le culte du cyprès pyramidal chez les peuples civilisés de l'antiquité*, et divers autres Mémoires dans le même recueil.

LAJATICO (DON NERI **CORSINI**, MARQUIS DE), homme d'État italien, né à Rome, m. en 1859, entra de bonne heure au service de la Toscane. Il était gouverneur civil et militaire de Livourne lors des événements de 1847. Appelé en févr. 1848, par le grand-duc Léopold, au ministère des affaires étrangères et de la guerre, il contracta une alliance intime avec Charles-Albert, et organisa rapidement un petit corps d'armée avec lequel il se distingua à la journée de Curtatone : mais ne pouvant s'entendre avec le grand-duc, il dut bientôt se retirer, et vit avec douleur la fuite de son souverain, 7 févr. 1849, et son rétablissement par l'intervention armée de l'Autriche. Représentant de la Toscane au camp des souverains alliés, il fit la campagne de 1859, puis accepta la mission de défendre à Paris et à Londres les vœux des Toscans pour l'annexion à la Sardaigne. Il mourut à Londres pendant le cours de sa mission. C. P.

LAKANAL (JOSEPH), né en 1762 à Serres (Ariège), m. en 1845, entra chez les Doctrinaires, enseigna la philosophie à Moulins, adhéra, en 1791, à la Constitution civile du clergé, et fut député de l'Ariège à la Convention en 1792. Il y vota la mort de Louis XVI, sans appel ni sursis. Président du comité de l'instruction publique, il fit conserver le Jardin du Roi, que l'on réorganisa sous le nom de Muséum d'histoire naturelle, eut une grande part à la création de l'École normale, de l'Institut, des écoles centrales et des écoles primaires, à l'adoption de la télégraphie aérienne. Il rédigea le rapport sur les honneurs à rendre à Marat, et alla jusqu'à proposer de démolir le Palais-Royal, souvenir de la monarchie, pour élever sur ses ruines la statue de la Liberté. Après la journée du 13 vendémiaire, il demanda le désarmement de la milice parisienne, qui n'avait pas secondé la Convention, l'expulsion de ceux qui n'habitaient point Paris avant 1789, et la formation d'une garde pour l'Assemblée. En 1795, il entra au conseil des Cinq-Cents. Deux ans après, il fut envoyé comme commissaire par le Directoire dans plusieurs départements récemment réunis au territoire français. Après le 18 brumaire, il ne conserva qu'une chaire à l'École centrale de la rue Saint-Antoine (auj. lycée Charlemagne). En 1816, banni comme régicide, et rayé de la liste de l'Institut, dont il faisait partie depuis la fondation, il passa aux États-Unis, devint président de l'université de la Louisiane, puis se fit planteur dans l'Alabama, sur les bords de la Mobile. L'Académie des sciences morales et politiques ayant été rétablie en 1832, il revint en France pour y réclamer sa place, qui lui fut rendue en 1834. Son nom a été donné au lycée récemment construit entre Sceaux et Bourg-la-Reine. Une statue lui a été élevée à Foix.

On a de lui *Exposé sommaire des travaux de J. Lakanal*, 1838. — V. son *Éloge* par Mignet, 1857 ; sa *Biographie*, par P. Legendre, 1882. B.

LAKCHMI, déesse indienne de l'abondance, femme de Vichnou, naquit des flots d'un océan de lait. On la représente, sur les monnaies, la tête couverte d'une mitre, et tenant un enfant qu'elle allaite, ou une fleur de lotos. Le manglier et le lotus lui sont consacrés. Dans plusieurs pagodes, un feu brûle continuellement en son honneur.

LAKEN. V. LAEKEN.

LAKISTES, nom donné, vers la fin du XVIII^e siècle, à certains poètes anglais (Coleridge, Southey, Wordsworth, etc.), qui ont surtout décrit les paysages de leur pays où les *lacs* abondent.

LAKNAOUTY, v. de l'Hindoustan. (*V.* GOUR.)

LAKNAU, en anglais *Lucknow*, v. forte de l'Hindoustan anglais, anc. cap. du roy. d'Oude, sur la rive dr. du Goumty ; 261,303 hab. Chemins de fer pour Bénarès et Cawnpore. On y remarque quelques mosquées, le palais du roi, les deux ponts du Goumty, et, aux environs, la magnifique résidence de *Constancia*. Bibliothèque très précieuse en mss persans, arabes et hindous. Arsenal. Manuf. de coton, [illegible], salpêtre. Elle fut capitale de l'État depuis 1775. V. [illegible]

LALA, femme peintre, célèbre dans l'antiquité, née à Cyzique [illegible], florissait à Rome vers l'an 30 av. J.-C. Elle peignit [illegible] et sur ivoire, et excella surtout dans les portraits de femme.

LALAIN (JACQUES DE), surnommé *le Bon chevalier*, né vers 1421 dans le château de Lalain, d'une famille noble, m. en 1453, fut l'un des chevaliers les plus accomplis de son temps. [illegible] aux cours de Clèves et de Bourgogne, [illegible], le Portugal, l'Angleterre, se mesurant [illegible], sans trouver de vainqueur. [illegible], fut reçu chevalier de la Toison d'or, s'attacha de nouveau au duc de Bourgogne, le suivit contre les Gantois révoltés, se signala au combat de Rupelmonde, et fut tué au siège du fort de Pouckes.

George Chastelain a écrit l'*Histoire de Jacques de Lalain*, Bruxelles, 1634, in-4°.

LALAIN ou **LALAING**, vge (Nord), sur la Scarpe, arr. de Douai ; 1,953 hab. Jadis titre d'un duché.

LALAND, île de Danemark. (*V.* LAALAND.)

LALANDE (MICHEL-RICHARD DE), surintendant de la musique de Louis XIV et de Louis XV, né à Paris, en 1647, m. en 1726, fut le plus habile compositeur français de son temps dans le genre religieux. On a de lui 20 livres de motets ; il a écrit aussi la musique de *Mélicerte*, pastorale comique de Molière, et le ballet des *Éléments*, dont Roy avait fait les paroles.

LALANDE (JOSEPH-JÉRÔME **LEFRANÇAIS** DE), illustre astronome, né à Bourg (Ain) en 1732, m. à Paris en 1807, fit ses études chez les jésuites, et commença dans les pratiques de la dévotion une vie qui devait finir par l'athéisme. Il alla étudier le droit à Paris, et se fit recevoir avocat. Là, il fut mis en rapport avec Delisle, Messier et Lemonnier ; ce dernier réussit à le faire agréer pour aller à Berlin faire les observations astronomiques qui devaient correspondre avec celles que Lacaille allait effectuer au Cap. En 1753, il entra à l'Académie des sciences. Il remplaça Maraldi à la rédaction de la *Connaissance des temps*, dont il publia les volumes de 1760 à 1775 ; il en reprit la direction en 1794, et la conserva jusqu'en 1807 ; la forme qu'il lui a donnée a été conservée. Il succéda à Delisle au Collège de France, et y enseigna l'astronomie avec beaucoup de talent pendant 46 ans ; il y a fait un très grand nombre d'élèves. « S'il n'est à tous égards, a dit Delambre, qu'un astronome de 2^e ordre, il a été le premier de tous comme professeur... Par ses travaux, par son autorité, par son crédit et ses sollicitations, et par la correspondance la plus étendue, il chercha sans cesse à faire le bien de l'astronomie ; il voulut la servir même après sa mort par la fondation d'une médaille que l'Institut décerne annuellement à l'auteur de l'Observation la plus intéressante ou du Mémoire le plus utile aux progrès de l'astronomie. Ses méthodes de calcul sont abandonnées, mais après avoir longtemps servi. »

Pendant que Lalande était à Berlin, il publia dans les *Acta eruditorum : D. Delalande, astronomi regii, de observationibus suis Berolinensibus, ad parallaxin Lunæ definiendam, epistola*, 1752. Pour l'intelligence des explications de la *Connaissance des temps*, il a écrit l'*Exposition du calcul astronomique*, 1762. En 1764 parut son *Traité d'astronomie*, 2 vol. in-4°, ouvrage très complet et qui obtint un grand succès. Il a aussi donné : *Réflexions sur les comètes qui peuvent s'approcher de la terre*, 1773 ; *Réflexions sur les éclipses du soleil*, 1778 ; *Abrégé de navigation historique, théorique et pratique*, avec des tables horaires calculées par Mme Lalande sa nièce, 1793 ; *Abrégé d'astronomie* ; *Astronomie des dames*, 1795 ; *Catalogue de mille étoiles circumpolaires*, 1796 ; *Mémoire sur la hauteur de Paris au-dessus du niveau de la mer*, 1796 ; *Histoire céleste française*, 1801 ; *Bibliographie astronomique*, 1802. Lalande a continué l'*Histoire des mathématiques* de Montucla, les *Éphémérides* de Lacaille, et publié un très grand nombre de *Mémoires*. Il s'est beaucoup occupé de gnomonique. (V. l'art. *Cadran* dans le *Dictionn. de Mathématiques* de l'*Encyclopédie méthodique*.) On lui doit encore un *Voyage en Italie*, en 1765-66 68, 8 vol. in-12 ; 1786, 9 vol. in-12. V.

LALASIDE, contrée de l'anc. Cilicie-Trachée, au N.-O. ; v. princ. : Homonada.

LALBENQUE, ch.-l. de cant. (Lot), arr. de Cahors ; 624 hab. Fabr. de tresses de chapeaux de paille.

LALETANS, *Laletani*, peuple d'Hispanie (Tarraconaise), au N.-E., sur les bords de la Méditerranée, entre les embouch. de la Blanda et du Rubricatus. Ch.-l. Barcino.

LALINDE, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Bergerac ; 2,066 hab. Autref. fortifiée, elle fut plusieurs fois assiégée pendant la guerre de Cent ans. Patrie du tragédien Lafon.

LALITA-PATAM, v. de l'Hindoustan (Népaul), près de la rive g. du Bogmotty, à 3 kil. S. de Catmandou ; 24,000 hab. Fabr. de toiles de coton, articles en cuivre et en laiton.

LALLA-MAGHRNIA, poste militaire français (Algérie), à 164 kil. S.-O. d'Oran, près de la frontière du Maroc, à 8 kil. de la ville marocaine d'Ourchda. Un traité de délimitation entre l'Algérie et le Maroc y fut signé en 1845 ; 2,700 hab.

LALLEMAND (CHARLES-FRANÇOIS, BARON), né à Metz en 1774, m. en 1839, était maréchal de camp dans l'artillerie en 1815 ; au retour de l'île d'Elbe, il se déclara pour Napoléon, fut nommé général de division, et assista à la bataille de Waterloo. Mis en jugement et condamné à mort par contumace à la seconde Restauration, il passa en Amérique, où il tenta, en 1818, de fonder au Texas, pour les réfugiés ou proscrits politiques français, une espèce de colonie sous le nom de *Champ d'Asile*. Ses essais ayant été infructueux, il alla aux États-Unis, rentra en France après 1830, et fut créé pair en 1832.

LALLEMAND (CHARLES-FRANÇOIS), médecin et chirurgien, né à Metz en 1790, m. en 1854, servit dans la chirurgie militaire avant de suivre à Paris les leçons de Dupuytren et de Récamier. Il devint professeur de clinique [illegible] à la faculté de Montpellier, 1819, puis [illegible]. Ce fut un [illegible], un esprit éminemment philosophique, un écrivain

plein de charme. Il a donné une vive impulsion à la méthode de Pravaz.

Son principal ouvrage est intitulé : *Recherches anatomico-pathologiques sur l'encéphale et ses dépendances*, 1820-23, 2 vol.

LALLEMANT (RICHARD CONTERAY), imprimeur, né en 1726 à Rouen, m. en 1807, fut juge-syndic du commerce, échevin, puis maire de Rouen. Louis XV lui fit expédier des lettres de noblesse. Outre d'excellentes éditions de classiques, il a imprimé : *le Petit Apparat royal, ou Nouveau Dictionnaire universel*, français et latin, 1760 ; *l'École de la chasse aux chiens courants*, par Verrier de la Conterie, précédée de la *Bibliothèque des thereuticographes*, 1763.

LALLI (JEAN-BAPTISTE), poète et jurisconsulte italien, né en 1572 à Norcia (Ombrie), m. en 1637.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *l'Eneide travestita*, in-12, Rome, 1651 ; *Il Tito, ovvero la Gerusalemme desolata*, poëme sérieux ; *Moscheide, ovvero Domitiano Moschicida*, c.-à-d. *le Moscheide, ou Domitien massacreur de mouches*. Ses poésies ont été recueillies et imprimées à Milan, 1630, 2 part. in-12, sous le titre d'*Opere poetiche del dottor G. B. Lalli*. On a aussi de lui un livre de jurisprudence intitulé *Viridarium practicabilium materiarum*, 3 vol. C. N.

LALLOUETTE (JEAN-FRANÇ.), compositeur de musique sacrée, né en 1653, m. en 1728, élève de Lulli, fut maître de chapelle à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois et à Notre-Dame de Paris. On a gravé de lui un *Miserere* et plusieurs motets estimés.

LALLY (THOMAS-ARTHUR, COMTE DE), baron de *Tollendal* en Irlande, né en 1702, à Romans (Dauphiné), m. en 1766, était fils de sir Gérard Lally, qui avait suivi en France Jacques II. Il entra fort jeune au service, dans un régiment commandé par son père. Doué d'une activité, d'un coup d'œil et d'une force remarquables, il devint rapidement un des meilleurs officiers d'état-major. Chargé d'une mission à Saint-Pétersbourg en 1738, il en rapporta au cardinal de Fleury 2 excellents *Mémoires*. Il se distingua à Fontenoy, 1745, où, à la tête de sa brigade irlandaise, il décida la victoire, et fut fait brigadier sur le champ de bataille par Louis XV. La même année, il alla en Angleterre soutenir la cause du prince Charles-Édouard, et ne put rentrer en France qu'à travers mille périls. En 1756, il accepta le commandement d'une expédition contre les Anglais dans les Indes. Nommé gouverneur général des établissements français, il ne put partir qu'avec des ressources insuffisantes. Dès son arrivée, il rencontra de l'opposition aux réformes les plus nécessaires et son caractère intraitable le rendit également odieux aux colons français et aux Indiens. Néanmoins la côte de Coromandel fut conquise, et les Anglais assiégés dans Madras. Mais Lally, n'étant pas secondé par le chef d'escadre d'Aché, sans argent pour payer ses soldats mutinés, fut contraint de lever le siège. Bientôt, attaqué lui-même dans Pondichéry, abandonné par la flotte, à bout de forces et de sacrifices, il dut, après 9 mois de résistance, se rendre avec 700 hommes aux 22,000 du général anglais Coote, appuyés d'une escadre de 14 vaisseaux, 1761. Conduit en Angleterre et relâché sur parole pour venir répondre aux attaques de ses ennemis, il se constitua prisonnier à la Bastille, et y resta 19 mois sans être interrogé. Accusé enfin de trahison et de concussion, Lally-Tollendal, après un procès inique, sans avoir pu obtenir de défenseur, fut condamné à mort par la grand'chambre du Parlement de Paris, et mené au supplice, un bâillon à la bouche. Cet arrêt, revisé à la sollicitation du fils de Lally par ordre de Louis XVI, fut cassé par le grand conseil en 1778 ; l'affaire fut renvoyée devant le parlement de Rouen, qui maintint l'arrêt en 1783, mais la réhabilitation fut acquise.

LALLY-TOLLENDAL (TROPHIME-GÉRARD, MARQUIS DE), fils du précédent, né à Paris en 1751, m. en 1830, se rendit d'abord célèbre par les efforts qu'il fit pendant 10 ans pour faire réhabiliter la mémoire de son père. Député de la noblesse de Paris aux états généraux de 1789, il fut partisan des réformes modérées, et se prononça pour une monarchie tempérée par 2 chambres, avec le *veto* absolu du roi. Après les journées des 5 et 6 octobre, il désespéra de la monarchie, et se retira à Coppet (Suisse), avec Mounier. Là il écrivit *Q. Capitolinus aux Romains*, 1790, critique des actes de l'Assemblée constituante. Il rentra en France en 1792, dans le dessein de combattre les jacobins, fut arrêté après le 10 août et enfermé à l'Abbaye, mais eut le bonheur de s'en échapper. Réfugié en Angleterre, il demanda à la Convention d'être l'avocat de Louis XVI. Il revint sous le Consulat, vécut loin des affaires jusqu'à la Restauration, et fut alors créé pair de France, 1815. Dévoué à la monarchie, il essaya de prévenir quelques-unes des fautes de la Restauration. Il était membre de l'Académie française depuis 1816.

On a de lui : *Mémoires pour la réhabilitation de son père* ; *Lettres à Edmond Burke*, 1791 ; *Plaidoyer pour Louis XVI*, 1793 ; [illegible] ; *le Comte de Strafford*, tragédie en 5 actes et en vers, 1795, qui ne fut [illegible] représentée ; [illegible] *Strafford*, Londres 1795 et Paris, 1814 ; *Défense des émigrés français*, 1797, et 1825, 2 vol. ; *Observations sur la nature de la propriété littéraire*, 1826, etc.

LALOUBÈRE (SIMON DE), né à Toulouse en 1642, m. en 1729, fut accrédité en 1678 comme résident français auprès de la république de Strasbourg, et prépara l'exécution des projets de Louvois sur cette ville. Il fut secrétaire d'ambassade en Suisse, et, en 1687, envoyé extraordinaire à Siam. A son retour, on le chargea d'une mission secrète en Espagne, pour travailler à détacher de l'alliance anglaise le cabinet de Madrid : arrêté comme suspect, il ne recouvra qu'avec peine sa liberté. Admis à l'Académie française en 1693 par le crédit de Pontchartrain, à celle des inscriptions en 1694, il se retira, peu de temps après, à Toulouse, où il rétablit les Jeux floraux.

On a de lui : *du Royaume de Siam*, Paris, 1691, 2 vol. in-12 ; *Traité de l'origine des Jeux floraux*, Toulouse, 1715.

LALOUBÈRE, vge (Hautes-Pyrénées), arr. et à 3 kil. S. de Tarbes ; 1,100 hab. Château avec beau parc et belles eaux. Grand cirque, où ont lieu des courses de chevaux.

LA LUZERNE (CÉSAR-HENRI, COMTE DE), né à Paris en 1737, d'une anc. maison de Normandie, m. en 1799, était neveu de Malesherbes. Il entra de bonne heure au service, devint lieutenant général, gouverneur des Iles-sous-le-Vent en 1786, ministre de la marine en 1787, donna sa démission en 1791, et émigra en Angleterre, puis en Autriche.

Il a traduit de Xénophon *la Retraite des Dix-Mille*, 1786, 2 vol., et *la Constitution des Athéniens*, Londres, 1793.

LA LUZERNE (ANNE-CÉSAR DE), frère du précédent, né à Paris en 1741, m. à Londres en 1791, servit sous le duc de Broglie, son parent, parvint au grade de major général de la cavalerie, et fut nommé colonel général des grenadiers de France. Entrant ensuite dans la diplomatie, il fut envoyé extraordinaire près de l'électeur de Bavière en 1776, ministre de France aux États-Unis en 1778, et ambassadeur en Angleterre en 1788.

LA LUZERNE (CÉSAR-GUILLAUME, CARDINAL DE), frère des précédents, né à Paris en 1738, m. en 1821, fut nommé évêque de Langres en 1770. Il fit partie de l'Assemblée des notables, donna de sages conseils au ministre Necker, et fut député du clergé aux états généraux de 1789. A la suite des Journées des 5 et 6 oct. 1789, il se retira dans son diocèse, qu'il quitta en 1791 pour émigrer. Pair de France à la Restauration, il obtint encore le chapeau de cardinal en 1817.

Il a laissé : *Dissertations sur la liberté* ; — *la Loi naturelle* ; — *la Spiritualité de l'âme* ; — *l'Existence de Dieu*, 1808 ; *Considérations sur divers points de morale chrétienne*, 1811 ; *Oraisons funèbres de Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne*, 1773 ; — *de Louis XV*, 1774 ; *Explication des Évangiles*, 4 vol. in-12, etc. (*Œuv. complèt.*, 1856, 6 vol. gr. in-8°.)

LAMA, nom des prêtres chez les Tibétains et les Mongols bouddhistes. Un *Dalaï-Lama* ou *Grand-Lama*, exerce le pouvoir spirituel et temporel au Tibet, sous la suzeraineté de la Chine, et est regardé comme une incarnation de la divinité sur la terre ; il réside à H'lassa, presque invisible au fond d'un temple, et y reçoit les honneurs divins. De *Lama* est venu *Lamisme*, nom par lequel on désigne une des formes du bouddhisme.

LAMA, v. de l'anc. Espagne (Lusitanie) ; auj. *Lamégo*.

LAMA, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Bastia ; 467 hab. Huile d'olive très estimée.

LAMACHUS, général athénien, commanda, avec Alcibiade et Nicias, l'expédition dirigée contre la Sicile, 415 av. J.-C. Défié à un combat singulier par Callicrate, général syracusain, il porta à son ennemi un coup mortel ; mais, blessé le premier, il expira en même temps que lui. O.

LAMALLE. *V.* DELAMALLE et DUREAU DE LAMALLE.

LAMANDE (FRANÇOIS-LAURENT), né à Dinan, en 1735, m. en 1819, ingénieur distingué, a fait exécuter des travaux importants aux ports de Dieppe, Fécamp, Honfleur, et surtout à ceux du Havre et des Sables-d'Olonne. — LAMANDÉ (Mandé), fils du précédent, né aux Sables-d'Olonne en 1777, m. en 1837, fut aussi un ingénieur de beaucoup de talent ; il construisit à Paris le pont d'Austerlitz, en fer fondu, et le pont d'Iéna, tout en pierre, à l'extrémité N. du Champ-de-Mars.

LA MAR (PUERTO DE). *V.* PUERTO-DE-LA-MAR.

LAMARCHE. *V.* DELAMARCHE et MARCHE (LA).

LAMARCK (JEAN-BAPTISTE-PIERRE-ANTOINE DE MONET DE), célèbre naturaliste, né en 1744 à Bazantin (Picardie), m. à Paris en 1829, servit comme volontaire dans la guerre de Sept ans, vint à Paris à la suite d'un accident qui l'obligeait à quitter le service, et se livra tout d'abord avec passion à l'étude de la botanique. En 1778, il fit paraître une *Flore française*, 3 vol., remarquable par l'introduction de la méthode dichotomique dans la science, et pour la rédaction et la publication de laquelle il fut aidé par Haüy et Daubenton. En 1779, il entra à l'Académie des sciences ; mais, malgré cette distinction honorifique et le succès de sa *Flore*, il vivait dans une situation très précaire. Après un voyage qu'il fit en Hollande, en Hongrie et en Allemagne pendant les années 1781-82, avec le titre de botaniste du roi, il était obligé de travailler pour les libraires qui publiaient l'*Encyclopédie méthodique*, et il en rédigea toute la partie botanique, 2 vol., 1783-86. En 1788, il fut

nommé botaniste du Cabinet du Roi. En 1793, lorsque la Convention réorganisa le Muséum, Lamarck, le dernier venu des professeurs, dut accepter la dernière des douze chaires nouvellement créées, celle des insectes et des vers. Il était presque étranger à cette étude; malgré son âge, il se mit au travail : de botaniste distingué, il se fit zoologiste illustre; il avait publié la *Flore française*, il donna le *Système des animaux sans vertèbres*, 1801, et la *Philosophie zoologique*, 2 vol., 1809. Le premier de ces ouvrages, œuvre linnéenne, présentait pour la première fois méthodiquement classés dans leur ensemble tous les groupes inférieurs du règne animal, il fut le point de départ de la grande *Histoire naturelle des animaux sans vertèbres*, publiée en 7 vol., de 1815 à 1822. La *Philosophie zoologique* n'eut point le succès du livre sur les animaux sans vertèbres, et cependant c'était une œuvre, où tous les grands problèmes de la science, notamment celui de la variabilité des espèces, se trouvaient abordés de front, sinon résolus. Étranger à l'anatomie, écrivain fort médiocre, Lamarck était doué d'une rare vigueur d'esprit et d'un sentiment instinctif pour les idées de coordination, et personne plus que lui n'a contribué à étendre les horizons de l'histoire naturelle. Mais il fut mal apprécié par ses contemporains, et toujours il vécut pauvre et presque obscur. De bonne heure les infirmités étaient venues l'atteindre; à peine était-il entré à l'Institut, en 1796, que déjà sa vue affaiblie lui rendait nécessaire le concours de Latreille, et il finit par devenir complètement aveugle, sans pour cela renoncer à ses travaux.

Outre les ouvrages déjà cités, Lamarck a publié : *Recherches sur les causes des principaux faits physiques*, 2 vol., 1794; *Mémoires de Physique et d'Histoire naturelle*, 1797; *Hydrogéologie*, 1802; une série d'*Annuaires météorologiques*, 1800-10, dont l'objet fut mal compris par Napoléon Ier, et que l'auteur fut obligé d'interrompre; *Histoire naturelle des végétaux classés par familles*, 1802 et 1826; *Recherches sur l'organisation des corps vivants*, 1802; *Extrait du cours de zoologie du Muséum*, 1812; *Mémoire sur les fossiles des environs de Paris*, in-4o, 1823, qui traite seulement des coquilles fossiles; *Système analytique des connaissances positives*, 1830. M—u.

LA MARCK (MAISON DE). *V.* MARCK (LA)

LA MARMORA (ALBERT **FERRERO**, COMTE DE), général et archéologue italien, né à Turin en 1789, m. en 1863, servit dans les armées françaises de 1807 à 1814, puis dans l'armée sarde; fut confiné pendant près de 9 ans en Sardaigne comme soupçonné d'avoir sympathisé avec la révolution de 1821; reçut en 1841 le commandement de l'École royale de marine établie à Gênes, dirigea en 1848 les troupes piémontaises qui participèrent à la défense de Venise, fit partie du Sénat institué par Charles-Albert, et retourna en Sardaigne en qualité de commissaire extraordinaire en 1849.

On a de lui un *Voyage en Sardaigne*, grand ouvrage divisé en 4 parties : *Description physique et politique*, 1826 et 1839; *Antiquités*, 1840; *Description zoologique*, 1850; *Itinéraire*, 1868. Il est aussi l'auteur de plusieurs *Mémoires* sur les grès et sables du Sahara, et sur la géologie du bassin occidental de la Méditerranée. C. P.

LA MARMORA (ALPHONSE **FERRERO**, MARQUIS DE), général italien, frère du précédent, né en 1804, m. en 1878; capitaine en 1831, il proposa de nombreuses réformes dans l'organisation de l'armée, se distingua dans la guerre de l'indépendance, spécialement dans l'affaire de Pastrengo, sauva le roi dans les émeutes de Milan, fut nommé général, et, après la défaite de Novare, reprit Reta. Nommé ministre de la guerre par Victor-Emmanuel, il réorganisa l'armée piémontaise et commanda avec succès le corps piémontais envoyé en Crimée (passage de la Tchernaïa). Il prit également une part importante à la guerre de 1859, à la suite de laquelle il fut tour à tour ministre de la guerre et de la marine, ambassadeur extraordinaire à Berlin et à Saint-Pétersbourg, préfet de Naples, et enfin, en 1864, président du conseil. En 1866, il poussa à la guerre contre l'Autriche, commanda l'armée de Crémone et fut battu à Custozza. Il remplit depuis diverses missions diplomatiques et souleva dans ses dernières années de nombreuses polémiques dans la presse allemande par ses révélations sur les événements de 1866. *V.* les brochures intitulées : *Un peu plus de lumière sur les événements militaires et politiques de 1866*, Florence, 1873; et *les Secrets d'État dans le gouvernement constitutionnel*, 1877. Ces brochures ont été trad. en français.

LAMARQUE (FRANÇOIS), né dans le Périgord en 1756, [illegible] à l'Assemblée législative en 1791, demanda, l'un des premiers, la déchéance de Louis XVI dans la journée du 10 août 1792, [illegible] la Convention, vota la mort du roi sans appel ni sursis, [illegible] Robespierre et Barère, fut un des quatre [illegible] Dumouriez, [illegible] 1795, [illegible] B.

LAMARQUE (MAXIMILIEN, COMTE DE), né à Saint-Sever (Landes) en 1772, m. en 1832, entra au service comme simple soldat en 1791, et devint capitaine de grenadiers dans le corps dit *Colonne infernale*, commandé par La Tour-d'Auvergne. Il était général de brigade à Hohenlinden, 1801, et soutint sa réputation dans les grandes guerres du 1er Empire. Il contribua à la prise de Gaete, 1806, fut nommé général de division et chef d'état-major du roi Joseph, et, sous le règne de Joachim Murat, prit le fort et l'île de Capri sur les Anglais, 1808, fait d'armes d'une difficulté extraordinaire. A la bataille de Wagram, il eut 4 chevaux tués sous lui. Dans la guerre d'Espagne, ses ennemis rendaient justice à son humanité. La 1re Restauration n'eut pas ses sympathies; on lui disait que le nouveau régime le ferait jouir du repos : « Nous n'appelons pas cela du repos, répondit Lamarque, c'est une halte dans la boue. » Au retour de l'île d'Elbe, Napoléon lui donna le commandement de Paris, et l'envoya dans la Vendée, qu'il pacifia. A la 2e Restauration, il fut exilé. Rappelé en 1818, il fut élu député des Landes en 1828, et se fit remarquer parmi les plus énergiques orateurs d'une opposition qui ne satisfit point la révolution de Juillet 1830. On lui avait donné le commandement supérieur de la Vendée; on le lui retira. Alors il combattit le ministère pour son système de *paix à tout prix*. Son caractère et la bonne foi de ses opinions l'avaient rendu singulièrement populaire. Lorsqu'il mourut du choléra, ses funérailles furent une occasion ou un prétexte de troubles, les 5 et 6 juin 1832. (*V.* JUIN 1832 [JOURNÉES DE].)

Lamarque a publié : *Nécessité d'une armée permanente*, 1820; *de l'Esprit militaire en France*, 1826, etc. Depuis sa mort, on a donné ses *Souvenirs, Mémoires et Lettres*, 3 vol. 1835. J. T.

LAMARRE (NICOLAS DE), né en 1639 à Noisy-le-Grand près Paris, m. en 1723, commissaire au Châtelet, est connu par un *Traité de la police*, 1725, 2 vol. in-fol., ouvrage rempli de détails instructifs, réimprimé en 1732-38, et refondu par Desessarts. (*V. ce nom.*)

LAMARTINE (MARIE-LOUIS-ALPHONSE DE), célèbre poète et homme politique, né à Mâcon le 21 oct. 1791 (selon quelques-uns en 1792), m. le 28 fév. 1869. Son père était major de cavalerie quand éclata la Révolution de 1789; il combattit avec les Suisses, à la journée du 10 août 1792, et fut arrêté sous la Terreur à Mâcon, tandis que les autres membres de la famille étaient détenus à Autun. La chute de Robespierre rendit les captifs à la liberté. Délivrée de prison, la famille Lamartine se retira au village de Milly, près de Mâcon, où s'écoulèrent les jeunes années du poète. Il a peint lui-même la douce vie qu'il y menait, et les impressions profondes que gravait dans son âme l'éducation maternelle. Ses études furent d'ailleurs très irrégulières et fort peu classiques. Les contes de Mme de Genlis et de Berquin, le *Télémaque* de Fénelon, les romans de Bernardin de Saint-Pierre, et particulièrement *Paul et Virginie*, la *Bible* de Royaumont, enfin la *Jérusalem délivrée* du Tasse, telles furent ses premières lectures, merveilleusement faites, il est vrai, pour développer en lui la sensibilité et le goût de la rêverie, mais peu propres à lui former le jugement et la raison. A 12 ans, comme on voulait qu'il apprît le latin, on le plaça chez un vicaire du voisinage, l'abbé Dumont, dont le poète devait prêter plus tard quelques traits à son personnage de *Jocelyn*. Ses progrès laissant à désirer, on essaya de le placer au collège de Lyon, mais il ne put en supporter la discipline; on le confia aux jésuites de Belley, qui le gardèrent jusqu'à la fin de ses études. De retour à Milly en 1809, il revint à ses premières lectures, en y joignant le Dante, Pétrarque, Shakspeare, Milton, Chateaubriand, et, plus que tous les autres, Ossian, ou plutôt les pastiches d'Ossian par Macpherson. Son goût, formé à pareille école, devait lui dicter, dans la suite, des jugements singulièrement erronés, notamment sur Homère, auquel il osa comparer, préférer même les poésies parfois déclamatoires, souvent sentimentales, et toujours étranges, de Macpherson, et sur La Fontaine, dont il n'a jamais pu comprendre la fine bonhomie, le ton simple et familier, les négligences aimables, l'esprit gaulois, et la grâce toute française. Après les lectures vinrent les voyages; une parente l'emmena en Italie. Il y resta 2 ans environ, 1811-1813, et visita Florence, Rome et Naples. C'est aux environs de cette dernière ville qu'il connut cette Graziella, la touchante héroïne de ses *Confidences*, celle dont il a consacré le souvenir dans l'une de ses plus [illegible] *le Premier Regret*, *Harmonies*. [illegible] chute de l'Empire, [illegible] 1815, [illegible] Mme de

Broglie quelques élégies qui furent accueillies avec faveur. Encouragé par ce succès, il publia en 1820 ses premières *Méditations*. Des exclamations de surprise et d'enchantement accueillirent ce chantre inconnu, qui tout à coup, dans un langage harmonieux, riche, coloré, facile, traduisait ses tourments religieux et les rêves intimes de son cœur. Les jeunes gens et les femmes surtout firent leur plus cher confident d'un poète qui donnait l'exemple d'alléger les souffrances secrètes de l'âme et de se consoler des affections perdues, par l'adoration de l'Être suprême et la soumission à ses mystérieux desseins. Les philosophes eux-mêmes tombèrent sous le charme, et Jouffroy exprima un jour la pensée que Lamartine était le plus grand poète de notre siècle, parce qu'il avait su développer dans le plus éclatant langage un des problèmes les plus élevés et les plus abstraits de la philosophie, la destinée de l'homme sur la terre et au delà de la vie présente. La poésie lyrique française était fondée. Le gouvernement lui-même se fit un devoir d'honorer et d'encourager l'auteur des *Méditations* : il le nomma secrétaire d'ambassade à Naples. De là Lamartine fut envoyé à Londres, puis revint à Florence. Il y épousa une jeune et riche Anglaise, Mlle Élisa-Marianne Birch. De ces heureuses années datent : *la Mort de Socrate*, poème imité d'un dialogue de Platon, brillant et coloré, mais où les paroles prêtées au sage de la Grèce sont trop imprégnées de christianisme pour être vraisemblables ; les *Nouvelles Méditations*, qui n'avaient d'autre tort que de venir après leurs aînées, et qui cependant furent accueillies avec non moins d'empressement, 1823 ; *le Dernier Chant de Childe Harold*, 1825, sorte d'hommage à lord Byron, qui bientôt allait mourir pour les Grecs ; enfin, comme digne couronnement de ces œuvres qui constituent la première et la plus exquise manière du poète, les *Harmonies poétiques et religieuses*, 1829, effusion sublime, mais un peu monotone, de cette foi religieuse qui avait inspiré ses œuvres précédentes. Lamartine avait atteint l'apogée de sa gloire littéraire et de son talent poétique : l'Académie française lui ouvrit ses portes en 1830. Le ministre Polignac lui offrit le poste de secrétaire général au ministère des affaires étrangères ; il refusa, et partit comme ministre plénipotentiaire auprès du prince de Saxe-Cobourg, nommé roi des Grecs. Celui-ci n'ayant pas accepté la couronne, Lamartine voyagea en Suisse, non en diplomate, mais en poète. La révolution de Juillet le surprit au milieu de ses excursions.

Ici commence la seconde période de sa vie, où la politique allait tenir une place beaucoup plus grande que la poésie. Le nouveau gouvernement lui avait fait des avances, qu'il avait repoussées par un honorable scrupule de délicatesse et par respect pour la cause qu'il avait servie. Bientôt cependant l'inaction lui pesa ; il pensa qu'il ne fallait « pas prendre gratuitement la part d'une faute que l'on n'avait pas commise..., qu'il fallait rentrer dans les rangs des citoyens, penser, agir, parler, combattre avec la famille des familles, le pays. » Il se présenta comme candidat à la députation à Toulon et à Dunkerque ; mais il échoua, et, par surcroît, fut grossièrement insulté à cette occasion par le satirique Barthélemy. Il répondit à ces attaques imméritées avec une dignité et une éloquence qui mirent l'opinion de son côté ; puis, oubliant un moment la politique et ses déboires pour réaliser un des rêves de sa vie, il partit pour l'Orient, déploya sur sa route un tel luxe, que les Arabes ne l'appelaient que l'*émir français*, mais éprouva un de ces malheurs faits pour empoisonner toutes les joies de la vie la plus brillante et la plus fortunée : sa fille Julia mourut à Beyrouth, 1833. Comme pour distraire le poète de son chagrin, les électeurs de Bergues (Nord) l'avaient en son absence élu député. Il se posa devant la Chambre, dès les premières séances, en conservateur indépendant et libéral, soutenant tour à tour, au gré de ses impressions et sans esprit systématique, l'opposition et le ministère, envisageant de préférence les questions au point de vue moral et social, mais généralement montrant peu de goût pour la maison régnante. En 1839, la ville de Mâcon lui continua le mandat législatif. Toutefois il n'avait pas renoncé aux lettres. En 1835, il publia son *Voyage en Orient*, 4 vol., improvisation brillante, mais qu'une composition trop lâche et des inexactitudes géographiques empêchent d'être un beau livre. En 1836, il donna *Jocelyn*. Dans cette œuvre, le poète renouvelant sa manière, semblait s'être transformé, et, après avoir fondé la poésie lyrique française, enrichissait notre littérature d'un nouveau genre d'épopée, demi-chrétienne et demi-philosophique, où l'originalité, pour ne pas dire l'étrangeté du sujet, la couleur et la vivacité du récit, la simplicité saisissante de tableaux champêtres et l'effusion lyrique s'unissaient pour communiquer à l'œuvre un intérêt que ne parviennent pas à détruire des descriptions démesurément longues, des tirades obscures, et un langage trop souvent incorrect. Dans la pensée de l'auteur, *Jocelyn* n'était qu'un épisode, et comme le commencement d'un grand poème sur le développement et les phases progressives de l'humanité. En effet, 2 ans plus tard, 1838, il faisait paraître, sous le titre de *la Chute d'un ange*, une autre partie de l'œuvre immense qu'il rêvait. Des exagérations bizarres et un style trop négligé, suffisent à expliquer la froideur avec laquelle on accueillit le nouveau poème, et les *Recueillements poétiques* qui suivirent, 1839, n'étaient pas faits pour ramener la faveur du public à l'auteur. Mais 8 ans après, un ouvrage en prose lui rendit son ancienne popularité : *l'Histoire des Girondins* parut en 1847, et, en dépit du défaut très grave que la critique relève avec justesse dans ce qu'on a appelé depuis un roman historique, elle exerça sur les imaginations une influence tellement extraordinaire, qu'on l'a considérée comme une des causes de la révolution de 1848. A la Chambre, du reste, Lamartine avait de plus en plus penché vers l'opposition, et il reste de lui plusieurs mots, devenus historiques, qui paraissent autant de présages et de menaces contre la monarchie d'Orléans. Dès 1839, il avait dit, en attaquant l'immobilité du pouvoir : « *La France est une nation qui s'ennuie.* » En 1842, revenant sur le même reproche : « Si c'est là, disait-il, tout le génie de l'homme d'État chargé de diriger un gouvernement, il n'y aurait pas besoin d'homme d'État : *une borne y suffirait.* » Enfin dans un banquet réformiste à Mâcon, 1847, il annonçait à la royauté, « après les révolutions de la liberté et les contre-révolutions de la gloire, la révolution de la conscience publique, *la révolution du mépris.* »

Quelques mois après, éclatait la révolution de Février. Lamartine y prit une part décisive, en soutenant, devant la duchesse d'Orléans présentée à la Chambre des députés, la nécessité d'un gouvernement provisoire et d'un appel au peuple. On peut apprécier diversement son rôle dans cette circonstance ; mais il ne reste plus que de l'admiration pour l'homme qui, le lendemain, entouré d'une foule menaçante, au milieu des coups de fusil éclatant dans les cours de l'Hôtel de ville, et tandis que les balles sifflaient autour de la tête de l'orateur, par un des plus prodigieux triomphes de l'éloquence humaine, arrachait des mains d'une populace furieuse le drapeau rouge, et maintenait aux fenêtres de l'Hôtel de ville le drapeau tricolore. Le même jour il proclamait l'abolition de la peine de mort en matière politique ; puis, le 4 mars, adressait aux puissances ce *Manifeste* qui, sans concessions dont l'honneur national eût à souffrir en acceptant *comme un fait* les traités de 1815, contribua sans aucun doute à maintenir la paix européenne. Le rôle de modérateur, qu'il jouait dans le gouvernement provisoire, dont certaines mesures radicales inquiétaient l'opinion, acheva de lui conquérir, à Paris et en province, une popularité presque sans exemple dans l'histoire, et 12 départements l'élurent à la Constituante. Mais cette faveur tomba en quelques mois : affaiblie d'abord par la nécessité où Lamartine crut être de soutenir son collègue du gouvernement provisoire, Ledru-Rollin, contre les méfiances et l'hostilité déclarée de l'Assemblée, et d'exiger qu'on fit à celui-ci une place à ses côtés dans la Commission exécutive, sa puissance fut renversée sans retour par l'explosion des journées de Juin, qui portèrent au pouvoir le général Cavaignac. Redevenu simple représentant, il cessa d'exercer une influence sérieuse sur les délibérations de l'Assemblée, excepté lorsqu'il combattit l'idée de faire choisir par l'Assemblée, et non par le suffrage universel, le président de la république. Sept mille neuf cent dix voix seulement, aux élections pour la présidence, restèrent fidèles à celui dont la France entière avait fait naguère son idole. Aux élections générales de 1849, pas un département, pas même sa ville natale, ne l'accueillit, comme candidat, et il n'entra à la Législative que par une élection complémentaire et partielle du Loiret. Le coup d'État du 2 décembre le rendit à la vie privée et aux lettres.

Il entrait alors dans la dernière et la plus triste période de sa vie. Son voyage en Orient, la révolution de Février, de très anciennes habitudes de luxe devenues des besoins invincibles, de généreuses libéralités à ses fermiers ou vignerons de Bourgogne, avaient depuis longtemps obéré sa fortune et compromis son patrimoine. Il lui fallut, pour faire honneur à ses engagements et soutenir sa vie, s'imposer un travail presque supérieur à ses forces. Ni des concessions territoriales que lui fit le sultan, ni l'exploitation de ses œuvres par une société financière, ni une souscription nationale dont le résultat fut affligeant, ni des publications multiples, ne le sauvèrent d'une gêne cruelle. Ce n'est que dans la dernière année de sa vie que le Corps législatif lui vota, sur le rapport de M. Émile Ollivier, une pension dont il jouit à peine.

Les principales publications de Lamartine depuis la révolution de 1848 sont : *Trois mois au pouvoir*, 1848 ; *Histoire de la Révolution de 1848*, 2 vol., 1849 ; *les Confidences*, et le drame en vers de *Toussaint-Louverture*, 1850 ; *Nouvelles Confidences*, *Geneviève*, et *le Tailleur de Saint-Point*, 1851 ; *Graziella*, 1852 ; *Histoire de la Restauration*, 1851-53, 6 vol. ; *Nouveau Voyage en Orient*, et *Visions*, fragment de poème, 1853 ; *Histoire de la Turquie*, 1854, 6 vol. ; *Histoire de la Russie*, 1855, 2 vol. ; *le Conseiller du peuple*, 1849-50, et *le Civilisateur*, 1851, écrits périodi-

ques; *Cours familier de littérature*, 1856 et suiv., etc. On a publié, en 1871, des *Mémoires* de Lamartine, et, en 1873, des *Poésies inédites*, et sa *Correspondance*, 1873-75, 2e édit., 1882. A. H.

LA MARTINIÈRE (Ant.-Aug. **BRUGEN** de), compilateur et géographe, né à Dieppe en 1662, m. en 1746, était neveu de l'hébraïsant Richard Simon. Secrétaire français près du duc de Meklembourg, 1709, il se fixa ensuite à La Haye. Le roi d'Espagne le nomma son premier géographe, et le roi de Naples lui fit une pension.

On a de lui : *Dictionnaire géographique, historique et critique*, La Haye, 1726-1730, 10 vol. in-fol., et Paris, 1768, 6 vol. in-fol.; *Essai sur l'origine et les progrès de la géographie*, Amsterdam, 1722; *Histoire de Pologne sous Auguste II*, 1733; *Histoire de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse*, 1741; *Introduction générale à l'étude des sciences et des belles-lettres*, La Haye 1731; *État politique de l'Europe*, ibid., 1742-49, 13 vol. in-12. La Martinière a édité la *Géographie* de Clavier, 1729; les *Lettres* de Richard Simon, 1730, etc.

LA MARTINIÈRE (P.-Martin), voyageur, né à Rouen, servit le roi de Danemark, fit partie, en 1753, d'un voyage de découverte au N. de l'Europe, et en publia la relation, Paris, 1671.

LAMB (Charles), écrivain humoristique anglais, né à Londres en 1775, m. en 1834, occupa un emploi dans les bureaux de la Compagnie des Indes.

Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Londres en 1842, grand in-8°, avec une Notice par Talfourd; on y remarque : *Rosamund Gray, la Vieille aveugle Marguerite*, les *Contes tirés de Shakspeare*, les *Essais d'Elia*, etc.

LAMB (William). *V.* Melbourne (Lord).

LAMBACH, *Ovilabis, Lambacum*, brg de l'Autriche-Hongrie (Haute-Autriche), sur la rive g. de la Traun; 1,300 hab. Riche abbaye de bénédictins, avec belle église, bibliothèque, archives, collections d'histoire naturelle et d'objets d'art. — Ravagée par un incendie en 1809. Près de là, succès des Français sur les Russes en 1805.

LAMBÆSA ou **LAMBESSA**, en arabe *Tazzût* ou *Tezzulet*, anc. v. de Numidie, à 100 kil. S.-E. de Constantine, 10 de Batna. A l'époque romaine, sous le nom de *Civitas Lambæsis*, elle fut le quartier général de la IIIe légion d'Auguste et atteignit une grande prospérité dont ses ruines étendues témoignent encore. On y voit notamment un arc de triomphe, un amphithéâtre, un prétorium, des temples et de nombreux monuments funéraires. Un petit musée a été établi au milieu des ruines. — En 1850, on transporta à Lambessa quelques condamnés politiques de l'insurrection de juin.

Léon Renier, *Archives des missions*, 1851; Wilmanns, *Corpus inscr. lat.* [illegible], t. VIII, p. 285; Boissière, *l'Algérie romaine*, 2e éd. 1880; Thedenat, *Lambèse*, trad. de l'allem. de Wilmanns, 1883. S. Rz.

LAMBALLE (Marie-Thérèse-Louise de **SAVOIE-CARIGNAN**, princesse de), née à Turin en 1749, m. en 1792, épousa le fils du duc de Penthièvre, Louis-Alexandre-Joseph-Stanislas de Bourbon, prince de Lamballe, fut présentée en 1767 à la cour de France, et devint veuve après 15 mois de mariage. Les grâces de sa personne et la douceur de son caractère lui avaient gagné tous les cœurs; la reine Marie-Antoinette lui confia la surintendance de sa maison. Cette amitié perdit la princesse. Au 10 août 1792, elle ne quitta point la reine, et voulut partager sa captivité. Un ordre de la Commune sépara bientôt les deux amies. On transféra Mme de Lamballe à la Force, où, le 3 septembre, des juges iniques la livrèrent aux égorgeurs. Son corps fut l'objet d'affreuses profanations; sa tête et son cœur, placés au bout d'une pique, après avoir été promenés dans les rues de Paris, furent portés au Temple, sous les fenêtres de la reine.

En 1826, Mme C. Hyde, marquise G.-B. Solari, a publié, d'après les papiers et les entretiens de Mme de Lamballe, des *Mémoires relatifs à la famille royale de France*, 2 vol. J. T.

LAMBALLE, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc, sur le Gouessant; 4,515 hab. Entourée de murailles, et divisée en haute et basse ville; d'un ancien château fort, il ne reste que la chapelle et une tour carrée. Églises de Notre-Dame et de Saint-Jean. Dépôt d'étalons. Comm. de grains, bestiaux, chevaux, cidre, miel, parchemin. Collège. César la désigne comme capitale des *Ambiliates*; elle devint, en 1317, le ch.-l. [illegible] de Penthièvre.

LAMBAYÈQUE, v. du Pérou, sur la rive g. de la rivière de [illegible] son embouchure dans le Grand Océan; 6,[illegible] hab. [illegible] de couvertures de laine, colonnades, savon. Comm. [illegible], tabac et argent en barres.

LAMBECIUS (Pierre), savant bibliographe allemand, né à Hambourg en 1628, m. en 1680, fut nommé professeur d'histoire dans sa ville natale en 1652, puis recteur de l'*École illustre* en 1660. Forcé de partir pour avoir abjuré le luthéranisme, il se rendit à Vienne, où l'empereur Léopold Ier le nomma son historiographe et son bibliothécaire.

On a de lui : [illegible], Hambourg, 1652-1661, 2 vol. [illegible], et [illegible], Vienne, [illegible]

LAMBEL, député du Rouergue (Aveyron) à l'Assemblée constituante, proposa, le 19 juin 1790, la suppression des titres de noblesse. La Fayette et Lameth l'appuyèrent; Le Chapelier la formula en projet de décret, qui fut adopté, et qui interdisait jusqu'aux titres d'excellence, monseigneur, grandeur, abbé, etc., défendait aux citoyens de prendre d'autres noms que leurs noms de famille et patronymique, et prohibait l'usage des livrées, des armoiries et de l'encens, quand il n'est pas offert à la Divinité.

LAMBERT (Saint), évêque de Maëstricht en 668, né vers 640 dans le pays de Liège, m. en 708, fut le conseiller de Childéric II, roi d'Austrasie. A la mort de ce prince, chassé et dépouillé par Ébroïn, il se retira au monastère de Stavelot, mais reprit ses premières fonctions en 681. Il convertit au christianisme les habitants de la Zélande, et périt assassiné à Liège par Dodon, beau-frère de Pépin d'Héristal. St Hubert fit déposer le corps du saint dans une chapelle bâtie au lieu où il avait péri, et transporta à Liège le siège épiscopal en 720. Fête, le 17 septembre.

LAMBERT, fils de Gui, duc de Spolète, qui disputait l'Italie à Bérenger, duc de Frioul, fut associé à la couronne dès 891, et succéda à son père en 894. Il s'unit avec son rival contre un prétendant étranger, Arnulf, roi de Germanie, et tous deux se partagèrent l'Italie, 896. Il mourut d'une chute de cheval dans la forêt de Marengo, 898. G.

LAMBERT, marquis et duc de Toscane, fils d'Adalbert II le Riche, 929-931. Son frère utérin, Hugues, roi d'Italie, pour lui enlever la Toscane, attaqua la légitimité de sa naissance. Lambert en appela au jugement de Dieu, et tua le champion qui lui fut opposé. Il n'échappa point cependant au ressentiment de Hugues, qui lui fit crever les yeux et le dépouilla de son duché, 931. Il vécut encore quelques années. G.

LAMBERT, chroniqueur allemand, né à Aschaffenbourg vers le commencement du XIe siècle, prit l'habit de Saint-Benoît en 1058, et fit un pèlerinage à Jérusalem. Il a publié une *Chronique* qui s'étend depuis Adam jusqu'à l'année 1077; elle a été continuée jusqu'en 1472 par un moine d'Erfurt; mais cette suite est loin d'être estimée comme la Chronique de Lambert, qui est d'une exactitude et d'une élégance de style remarquables. Mélanchthon la découvrit et la fit publier, Tubingue, 1525.

La meilleure édition est celle de Krause, Halle, 1797. — *V.* Piderit, *de Lamberto Schafhaburgensi*, Hersfeld, 1828.

LAMBERT BEGGH. *V.* Béguinages.

LAMBERT-LI-CORS (c.-à-d. *le Court* ou *le Petit*), poète français du XIIe siècle, né à Châteaudun ou à Dinan, commença le célèbre roman d'*Alexandre*, continué par Alexandre de Bernay.

LAMBERT (John), général anglais, était avocat quand éclata la révolution de 1648. Adoptant avec ardeur ses principes, il prit du service dans l'armée parlementaire, se distingua aux batailles de Marston-Moor et de Naseby, et devint l'officier le plus célèbre par son audace et ses talents après Cromwell. Sur sa proposition, ce dernier fut nommé protecteur; mais Lambert s'opposa à ce qu'il reçût le titre de roi. Cette opposition l'obligea à se retirer des affaires, mais il sortit de sa retraite après la mort de Cromwell, devint le chef des mécontents et le protecteur du *Rump-parliament*, qui, voyant bientôt qu'il s'était donné un maître, voulut lui ôter le commandement. Lambert cassa le parlement, et marcha contre Monk, qui venait d'Écosse, pour le défendre, disait-on. Abandonné de son armée, qui passa à son rival, Lambert fut arrêté, enfermé à la Tour de Londres, s'en échappa, et il reformait son armée quand il fut arrêté de nouveau. Mis en jugement après la Restauration, il fut déclaré coupable de haute trahison, 1662, gracié de la peine de mort et relégué à l'île de Guernesey, où il mourut dans l'oubli en 1692.

LAMBERT (Michel), musicien, né en 1610 à Vivonne, près de Poitiers, m. à Paris en 1696, fut protégé par le cardinal de Richelieu. Il a laissé des *Motets*, des *Leçons pour les Ténèbres*, des cantates et des chansons sur des paroles de Benserade, Boisrobert, Perrin et Quinault. Son gendre Lulli le fit oublier.

LAMBERT (Anne-Thérèse de **MARGUENAT** de **COURCELLES**, marquise de), née à Paris en 1647, m. en 1733, resta veuve, en 1686, avec un fils et une fille en bas âge, fit leur éducation avec autant d'intelligence que de zèle, et ouvrit sa maison aux gens de lettres. Saint-Aulaire, Fontenelle, Lamotte-Houdar, furent au nombre de ses amis intimes. Quoiqu'elle craignît plus que tout au monde la réputation de femme-auteur, elle fit paraître 2 ouvrages dont elle avait fait des lectures confidentielles : *Avis d'une mère à son fils*, *Avis d'une mère à sa fille*, ouvrages excellents, où les grâces et la simplicité d'un style pur relèvent encore la finesse [illegible], le mérite des sentiments les plus nobles et de la [illegible] raison.

Ses *Œuvres*, réunies en 1748, 2 vol. in-12, et [illegible] vol. in-12, renferment, outre ses *Avis*, *Traité de l'amitié*, *Traité de la vieillesse*, *Ré-*

flexions sur le goût, sur les femmes, sur les richesses, etc.; des *Lettres*, des *Portraits*, etc. Fontenelle a écrit sa *Vie*. — V. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IV. J. T.

LAMBERT (Claude-François), compilateur, né à Dôle vers 1700, m. en 1765, fut d'abord jésuite, puis curé de Saint-Étienne du Rouvray, près de Rouen, et mourut à Paris dans la misère.

Il a laissé : *Recueil d'observations curieuses sur les mœurs, les coutumes, les arts et les sciences des différents peuples de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*, Paris, 1749, 4 vol. in-12; *Histoire générale, civile, naturelle, politique et religieuse de tous les peuples du monde*, ibid., 1750 et suiv., 15 vol. in-12; *Histoire littéraire du règne de Louis XIV*, ibid., 1751, 3 vol. in-4°; *Histoire de Henri II*, ibid., 1755, 2 vol. in-12; *Bibliothèque de physique et d'histoire naturelle*, 1758, 6 vol. in-12; *Abrégé de l'Histoire de l'Empire*, Londres, 1757, 2 vol. in-12.

LAMBERT (Jean-Henri), mathématicien, né à Mulhouse en 1728, m. à Berlin en 1777, appartenait à une famille protestante expatriée à la suite de la révocation de l'édit de Nantes. Il ne dut qu'à lui-même son immense savoir. Chargé de l'éducation des petits-fils du comte de Salis, il profita des voyages qu'il fit avec eux pour faire des recherches dans les bibliothèques et visiter les établissements scientifiques. En 1764, il devint membre de l'Académie de Berlin. Lambert n'a été qu'un mathématicien de second ordre; dans les éléments, il s'est occupé des nombres premiers, de la théorie des parallèles, de la trigonométrie; il a prouvé l'incommensurabilité du rapport de la circonférence au diamètre, travail repris par Legendre. Un travail de Lambert a donné naissance à la série à laquelle Lagrange a attaché son nom. Il a perfectionné les méthodes géodésiques. En astronomie, les orbites des comètes ont été l'objet de son étude; il y a trouvé un théorème simple qui porte son nom. En mécanique, il s'est occupé des moteurs, a publié des *Mémoires sur le frottement, l'hydraulique*, etc.

Ses principaux écrits, sont : *Perspective libre*, Zurich, 1759; *Photometria, sive de gradibus luminis*, Augsbourg, 1760; *Insigniores orbitæ cometarum proprietates*, Augsb., 1761; *Lettres cosmologiques* (en allem.), 1761, trad. en français par d'Arquier, Amst., 1801; *Novum organon*, Leipzig, 1763, 2 vol.; *Échelles logarithmiques*, 1761; *Supplementa tabularum logarithmicarum*, Berlin, 1770; *Hygrométrie*, Augsbourg, 1770, in-4°; *Pyrométrie*, Berlin, 1779, in-4°; *Beitræge zur Mathematik*, Berlin, 1765 à 1772, 4 vol., recueil de *Mémoires* sur diverses parties des mathématiques; on y trouve la *Logique algébrique*. V.

LAMBESC (Charles-Eugène de **LORRAINE**, duc d'**ELBEUF**, prince de) en qui s'est éteinte la branche mâle de la maison de Lorraine, né en 1751, m. en 1825, parent de la reine Marie-Antoinette, et colonel-propriétaire du régiment Royal-Allemand, passait pour hostile à la Révolution française. Il commandait, le 12 juillet 1789, les troupes qui essayèrent de refouler le peuple dans le jardin des Tuileries. Accusé par le comité des recherches de l'Assemblée constituante, il fut acquitté par le Châtelet, et se retira en Autriche, où il parvint au grade de feld-maréchal. Nommé pair de France par Louis XVIII et chevalier des ordres du roi, il continua de vivre à Vienne, où il mourut. J. T.

LAMBESC, ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 1,100 hab. Anc. titre de principauté. Siège des assemblées de la Provence de 1644 à 1786. Fabr. d'huiles, soude, tuiles.

LAMBESSA. *V.* Lambæsa.

LAMBETH, paroisse d'Angleterre (Surrey), à l'extrémité O. de Londres, dont elle fait partie, sur la rive dr. de la Tamise. Avant le XVIe siècle, les rois d'Angleterre y résidèrent souvent. Palais des archevêques de Canterbury, avec une riche bibliothèque; 307,695 hab.

LAMBEZELLEC, petite v. (Finistère), arr. et à 3 kil. N. de Brest; 12,502 hab. Industrie considérable : capotes, chapeaux vernis; huileries, minoteries. Exploit. de granit.

LAMBIN (Denis), philologue, né vers 1516 à Montreuil-sur-Mer, m. en 1572, enseigna au collège d'Amiens, visita l'Italie, et fut professeur de grec au Collège de France en 1561. Lent dans son travail et dans son style, il donna naissance au mot *lambiner*.

On a de lui : des traductions latines de quelques harangues d'Eschine et de Démosthène, de la *Politique* et de la *Morale* d'Aristote, des éditions de *Lucrèce*, 1563, 1565, 1570, avec des corrections prétendues qui défigurent le texte; d'autres de *Cicéron*, 1566 et 1584, d'*Horace*, Lyon, 1561; de *Démosthène*, Paris, 1570; de *Plaute*, 1575; de *Corn. Nepos*, 1579. D—R.

LAMBINET (Pierre), bibliographe, né à Tournes (Ardennes) en 1742, m. à Mézières en 1813, entra, en 1776, dans l'ordre des Prémontrés, puis en sortit et se retira à Bruxelles.

Il est l'auteur de *Recherches historiques, littéraires et critiques sur l'origine de l'imprimerie*, Bruxelles, 1798, réimprimé à Paris, 1810, 2 vol., ouvrage très estimé. C—s.

LAMBLARDIE (Jacques-Élie), ingénieur, né à Loches en 1747, m. en 1797, exposa, dans un *Mémoire sur les côtes de la haute Normandie* (le Havre, 1789, in-4°), un nouveau système d'écluses de chasse pour repousser les bancs de galets accumulés à l'entrée des ports de ces parages. Puis il imagina des moyens simples et ingénieux de tenir, dans les ports d'assèchement, les bâtiments à flot sans le secours des portes. On lui doit la construction des écluses du Tréport et de Dieppe, et celle d'un pont à bascule au Havre. Enfin, s'occupant des moyens propres à détruire les obstacles qu'éprouve la navigation de la basse Seine, il conçut l'idée d'un canal qui irait de Villequier au port du Havre, et qui pourrait recevoir les plus gros bâtiments. Ce projet a été repris de nos jours. En 1793, il fut appelé à Paris pour remplacer Perronnet dans la direction de l'École des ponts et chaussées; en 1795, il devint, en outre, professeur à l'École polytechnique. B.

LAMBOY (Guillaume de), général au service de l'Empire d'Allemagne, était d'origine belge. Il fut envoyé en 1636 au secours de la ville de Dôle menacée par Condé, fit lever le siège de Saint-Omer au maréchal de Chatillon en 1638, se distingua sous les murs d'Arras en 1640, assista au combat de La Marfée en 1641, perdit contre Guébriant la bataille de Kempen en 1642, et commanda une partie des troupes espagnoles à Lens en 1648.

LAMBRECHTS (Charles-Joseph-Mathieu), magistrat français, né en 1753 à Saint-Trond (Belgique), m. en 1823, professa le droit à Louvain. Après la réunion de la Belgique à la France, il occupa plusieurs postes élevés, et remplaça Merlin de Douai au ministère de la justice. Sénateur, il vota contre l'Empire en 1804, et rédigea dans le même corps l'acte de déchéance de Napoléon le 2 avril 1814. Il parut à la Chambre des députés en 1819. En mourant, il a légué 12,000 fr. pour la fondation d'un hospice destiné aux aveugles protestants.

LAMBREQUINS. *V.* Blason.

LAMBTON. *V.* Durham (Comte de).

LAME (Gabriel), mathématicien, né à Tours en 1795, m. en 1870, fit ses études à Paris, au lycée Louis-le-Grand, fut élève de l'École polytechnique et de l'École des mines, professa avec Clapeyron à l'École des ingénieurs civils de Saint-Pétersbourg de 1820 à 1831; rentra ensuite en France, fut nommé en 1832 professeur de physique à l'École polytechnique, en 1845 examinateur à la même école, et obtint en 1848 la chaire de calcul des probabilités à la faculté des sciences. Depuis 1843 il avait remplacé Puissant à l'Académie des sciences.

On a de lui : *Examen des différentes méthodes employées pour résoudre les problèmes de géométrie*, 1818; *Mémoires sur la stabilité des voûtes*, 1822; *sur les Engrenages*, 1824; *Cours de physique de l'École polytechnique*, 1837, 3 vol.; *Leçons sur la théorie mathématique de l'élasticité*, 1852. Il a inséré divers travaux dans le *Journal de mathématiques pures et appliquées* de Liouville, dans les *Comptes rendus de l'Académie*, dans le *Journal de l'École polytechnique*.

LAMECH, patriarche, fils de Mathusalem et père de Noé, vécut, selon la Bible, 777 ans (de 4090 à 3313 av. J.-C.).

LAMECH, descendant de Caïn, a le premier donné l'exemple de la polygamie, en épousant Ada et Stella. Il eut, de l'une, Jabel, le plus ancien pasteur nomade, et Jubal, inventeur des instruments de musique; de l'autre, Tubal-Caïn, qui imagina de forger le fer, et Noéma, qui inventa le tissage de la toile.

LAMEGO, *Lama*, v. de Portugal (Beira), sur le Balsamão; 9,000 hab. Évêché, séminaire. Vins renommés. Siège des Cortès de 1144 pour la confirmation de l'élection d'Alphonse Ier, et la rédaction d'une constitution. En 1828, don Miguel, régent pour dona Maria II, y fit assembler les États pour se faire nommer roi.

LA MEILLERAIE. *V.* Meilleraie (La).

LAMENNAIS (Hugues-Félicité-Robert, abbé de), né le 19 juin 1782 à Saint-Malo, m. le 27 févr. 1854 à Paris, fut successivement écrivain catholique, philosophe réformateur, journaliste révolutionnaire. Son père était armateur. Lamennais eut une enfance difficile, une éducation étrange, personnelle, où les maîtres ne pouvaient rien, où l'intelligence solitaire faisait tout à elle seule. A 12 ans, il avait lu J.-J. Rousseau, Nicole, Tite Live, Plutarque; il dévora tout entière la bibliothèque d'un vieil oncle; religieux avec un mélange d'exaltation et d'inquiétude, il voulut de bonne heure se satisfaire sur ses convictions, et ne fit sa 1re communion qu'à 22 ans. Il refusa de rester dans le commerce, accepta une place de professeur de mathématiques au collège de Saint-Malo, et vint, après la mort de son père, se retirer à La Chesnaie, petite propriété près de Dinan, pour y travailler avec son frère, devenu prêtre, à une traduction du *Guide spirituel*, de Louis de Blois; il songeait à entrer dans l'Église, et publia en 1808, à l'occasion du Concordat, son premier ouvrage : *Réflexions sur l'état de l'Église en France pendant le dix-huitième siècle, et sur sa situation actuelle*. La 1re édition, sans nom d'auteur, fut saisie et supprimée par la police impériale; le livre étant trop ultramontain. En 1811, Lamennais fut tonsuré, professa les mathématiques au petit séminaire de Saint-Malo, écrivit, en 1812, avec son frère, un livre sur l'*Institution des évêques*, vint à Paris en 1814, y attaqua violemment l'Université, se réfugia à Londres, pendant les Cent-Jours, et fut maître d'études dans l'institution que l'abbé Caron avait établie dans cette ville pour les jeunes émigrés. De retour à Paris, en 1815, il s'installa aux Feuillantines, demeura quelque temps à Saint-Sulpice, supporta mal la règle de cet établissement, se fit or-

donner prêtre à Rennes en 1816, à 34 ans, et fit paraître de 1817 à 1823, d'abord sans nom d'auteur, un livre qui a fondé sa réputation, l'*Essai sur l'indifférence en matière de religion*, suivi, dès 1821, d'une *Défense* des volumes publiés. Un 1er volume donné seul parut l'œuvre d'un Bossuet nouveau; l'auteur, s'attaquant aux diverses catégories d'indifférents, essaie, par une nouvelle théorie de la certitude, de démontrer radicalement le christianisme. Toute dissidence avec le pape est un schisme coupable. Il ne voit de salut que dans la foi, l'autorité, le dogme rigide. La tolérance religieuse est une sorte d'hérésie, et l'église gallicane un protestantisme plus pernicieux que celui de Luther et de Calvin. Ce livre, commencé par inspiration, grandit avec les développements de la pensée de l'auteur et les attaques de ses ennemis; il en parut 5 volumes au lieu de 2. Vers 1820, Lamennais fut mêlé à un commerce de librairie catholique, et fournit des traductions, des préfaces, et quelques morceaux originaux à la *Bibliothèque des dames chrétiennes*. Trompé par un associé, et presque ruiné, il vécut plus retiré que jamais, et sa vie n'eut plus guère d'autres événements que ses écrits. Un article publié, en 1823, dans le journal *le Drapeau blanc*, contre le grand maître de l'Université, lui attira un premier procès. Le succès de l'*Essai sur l'indifférence* avait créé une revue, *le Conservateur*, où Lamennais s'était associé MM. de Bonald, de Chateaubriand, de Villèle, etc. Mais son indomptable ténacité lui fit des ennemis dans ce parti qui ne pouvait lui arracher aucun engagement. Il travailla encore au *Mémorial catholique*, au *Défenseur*, à *la Quotidienne*, combattant, dans tous ses écrits, la liberté au nom de l'autorité, le scepticisme au nom de l'intolérance, et l'esprit libéral au nom de l'absolutisme. Mais déjà le clergé s'inquiétait de ce défenseur excessif, qui ne lui épargnait ni les conseils ni les invectives, l'Église de France s'éleva la première contre Lamennais; Rome s'apprêtait à parler à son tour. La révolution de 1830 trouva Lamennais déjà bien transformé; il jugeait l'Église au-dessous de sa mission, et l'autorité ecclésiastique faible vis-à-vis des pouvoirs temporels; cherchant alors un point d'appui hors de ces 2 autorités, il choisit le peuple. Dans le journal *l'Avenir*, qu'il fonda avec Montalembert, Lacordaire, Gerbet, etc., il s'agissait d'opérer la conciliation des idées libérales avec le catholicisme. Traduits devant les assises, les rédacteurs furent acquittés. Mais la lutte commença plus sérieuse avec la cour de Rome : 16 propositions tirées des divers numéros de *l'Avenir* furent censurées par l'autorité ecclésiastique; on négocia pour faire rentrer Lamennais dans le giron de l'Église; il partit pour Rome après avoir suspendu la publication de *l'Avenir*. Accueilli par Grégoire XVI, il n'obtint de vive voix ni censure ni approbation; il s'arrêta à Frascati pour y attendre la décision du pape, et y composa un opuscule *sur les Maux de l'Église*, qui annonce déjà l'insoumission. Il revenait en France, quand une lettre encyclique l'atteignit à Munich, sept. 1832. Il parut s'humilier, et reçut même du pape une lettre de félicitation; mais un nouveau changement s'était fait dans l'esprit de Lamennais; il publiait les *Paroles d'un croyant*, éclatant démenti donné à sa soumission : dès ce moment il était républicain, il se séparait de tous ses amis et de l'Église. Quelques fragments avaient paru dans la *Revue des Deux Mondes* et la *Revue de Paris* en 1834; la même année le livre entier fut publié, et 8 éditions, quelques-unes à plus de 10,000 exemplaires, furent épuisées en un an. Ce livre étrange, écrit en versets, est l'évangile de la sédition; les peintures les plus douces et les plus ravissantes s'y trouvent mêlées à de terribles et menaçantes visions, ce qui fit dire à un évêque : « que c'était l'Apocalypse du démon. » Lamennais, saisi de ce *malaise inconnu* dont il parlait si éloquemment, dès 1824, dans ses *Réflexions sur l'Imitation de J.-C.*, transportait dans le domaine politique cette rébellion qui s'agitait dans sa pensée : jamais on n'avait dépensé contre les choses [illegible] tant de [illegible], une éloquence aussi sombre et aussi [illegible]. [illegible] du pape condamna ce livre. Lamennais irrité par la résistance ne s'arrêta plus dans cette voie; les écrits, les articles de revues se succédèrent. En 1837 il publia, sous le titre d'*Affaires de Rome*, l'histoire de ses démêlés et de sa rupture avec l'Église; il se présenta comme l'ennemi personnel du pape et de la papauté; il s'attaquait à l'[illegible] catholicisme. *Le Livre du peuple* reporta le débat dans la politique; il eut 7 éditions la même année, 1838, et [illegible] ardente. Un autre livre, *le Pays et le Gouvernement*, amena Lamennais devant la justice pour la [illegible] à la prison. Il n'en [illegible], en [illegible] *[illegible] moderne*, [illegible] la *Revue du progrès politique*, [illegible] *et littéraire*, [illegible] *[illegible] du peuple*, [illegible], en 1841. [illegible] *philosophie*, [illegible] enfin une doctrine, en 1843,

il publia *Amschaspands et Darvands*, satire amère du règne de Louis-Philippe sous forme de dialogue entre les génies du bien et du mal de la cosmogonie persane. Lamennais avait donné, en 1824, une traduction de l'*Imitation de J.-C.*; il fit imprimer, en 1846, dans des dispositions bien différentes, une traduction des *Évangiles*, avec notes et réflexions. La révolution de Février 1848 parut un instant donner raison aux prévisions de Lamennais. Il fut nommé à l'Assemblée constituante, où il siégea parmi les montagnards, mais ne prit pas la parole. Il publia un projet de *Constitution de la république française*, fonda un journal, *le Peuple constituant*, qui se fit remarquer par l'âpreté de sa rédaction, et qui cessa de paraître faute d'un cautionnement, et travailla enfin au journal *la Réforme*. Les événements politiques assombrirent les dernières années de Lamennais. Cherchant pour son intelligence un travail conforme aux dispositions où elle était alors, il traduisit *la Divine comédie* du Dante. Ce livre n'a paru que dans ses *Œuvres posthumes*, 1855-56, 3 vol., avec une introduction restée inachevée, où l'auteur exposait ses doctrines religieuses et sociales. Lamennais mourut dans les opinions de la seconde partie de sa vie, et demanda que son corps fût porté directement au cimetière. — On peut ranger Lamennais parmi les plus grands écrivains du XIXe siècle. Nul n'a écrit de plus éloquentes paroles contre et pour la Révolution, contre et pour le peuple, pour et contre l'Église. Il exagère le mal qu'il attaque, voit dans tout adversaire un ennemi, dans tout abus un crime. Cette intelligence audacieuse, cette imagination emportée, étaient renfermées dans une de ces enveloppes qui prédestinent à la misanthropie, dans un corps malingre et toujours souffrant. Sa vie privée fut d'ailleurs exemplaire. On pourrait prendre pour le juger ces mots qui sont de lui : « Nous n'avons à désavouer aucune de nos paroles en tant que sincères; mais nous nous sommes souvent trompé, et même gravement. »

V. Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, 1847, t. Ier; E. Renan, *Lamennais et ses écrits*, dans la *Rev. des Deux Mondes*, août 1857; Forgues, *Notes et souvenirs*, dans le *Correspondant*, 1858, t. Ier. M—L.

LAMENTIN (LE), commune de l'île de la Martinique; 9,000 hab. Sur son territoire fertile, mais malsain, sont de nombreuses sucreries.

LAMENTIN (LE), commune de l'île de la Guadeloupe, sur la côte N. de la Grande-Terre; 4,575 hab.

LAMETH (THÉODORE, COMTE DE), né à Paris en 1756, d'une famille noble de Picardie, m. en 1834, fut enseigne de vaisseau, puis capitaine de cavalerie, servit dans la guerre d'Amérique, fut maréchal de camp en 1791 et député du Jura à l'Assemblée législative, siégea parmi les constitutionnels, se retira en Suisse en 1793, ne revint qu'après le 18 brumaire, se tint à l'écart jusqu'en 1815, fut député de la Somme à la Chambre des Cent-Jours, et, depuis cette époque, disparut de la scène politique. J. T.

LAMETH (CHARLES-MALO-FRANÇOIS, COMTE DE), frère du précédent, né à Paris en 1757, m. en 1832; il fit, sous Rochambeau, la guerre d'Amérique, où il fut blessé, reçut, à son retour le commandement des cuirassiers du roi, fut député, en 1789, aux états généraux par l'ordre de la noblesse de la province d'Artois. Après la réunion des ordres, il siégea constamment au côté gauche, se montra l'adversaire des privilèges, vota pour l'abolition de la noblesse et pour la liberté de la presse, et contribua de tout son pouvoir à l'établissement du régime constitutionnel. En 1792, il commanda la division de cavalerie de l'armée du Nord, fut arrêté comme noble après le 10 août, puis relâché, et se réfugia à Hambourg. Rentré en France après le 18 brumaire, il reprit du service en 1809, fut lieutenant général en 1814, député de Pontoise, en 1829. Il fit partie des 221 en 1830, et vota pour l'hérédité de la pairie. J. T.

LAMETH (ALEXANDRE DE), frère des précédents, né à Paris en 1760, m. en 1829, fit avec ses frères la guerre d'Amérique, devint à son retour colonel de cavalerie, fut député aux états généraux de 1789 par la noblesse de Péronne, siégea au côté gauche, et poursuivit ardemment l'abolition de tous les privilèges, surtout de ceux du clergé. Il fit et soutint une foule de motions libérales, et reçut des ovations populaires. En 1792, il servit comme maréchal de camp sous Luckner et sous La Fayette, partagea 3 ans la captivité de ce dernier en Autriche, et passa à Londres à la fin de 1795, puis à Hambourg. Napoléon le nomma préfet des Basses-Alpes en 1802, et de Rhin-et-Moselle en 1805, de la Roer en 1806, du Pô en [illegible], baron de l'Empire, et pair de France en 1815. [illegible] sous la Restauration, Lameth fut député de [illegible], de 1819 à 1823, de Seine-et-Oise en 1827, [illegible] orateurs de l'opposition.

[illegible] *[illegible]*, et le *Pr[illegible]* [illegible]

LAMETHERIE (J. CLAUDE DE), naturaliste et physicien,

né à Clayette (Mâconnais) en 1743, m. en 1817, fut nommé, en 1800, adjoint à la chaire d'histoire naturelle du Collége de France.

On a de lui : *Essai sur la philosophie naturelle*, Genève, 1778 ; *Vues physiologiques*, 1780 ; *Essai sur l'air pur*, 1785 ; *Théorie de la Terre*, 1791 ; *Leçons de minéralogie données au Collége de France*, 1812 ; *de l'Homme considéré moralement*, 1802 ; *Considérations sur les êtres organisés*, 1804 ; *sur la Nature des êtres existants*, 1806. Il a de plus rédigé, depuis 1785 jusqu'à sa mort, le *Journal de physique*.

LAMETTRIE (Julien, **OFFROY** de), médecin et philosophe, né à Saint-Malo en 1709, m. à Berlin en 1751, étudia la médecine à Paris, puis à Leyde, 1733, sous Boerhaave ; rappelé à Paris, 1742, il devint médecin des gardes-françaises. Peu d'années après, il publia une *Histoire naturelle de l'âme*, La Haye, 1745, ouvrage matérialiste, qui souleva contre lui les gens sensés, et lui fit perdre sa place. L'année suivante, il fit, sous le titre de *Politique du médecin Machiavel, ou le Chemin de la fortune ouvert aux médecins*, in-12, une espèce de libelle contre les médecins, qui fut condamné au feu par le Parlement. Alors il se réfugia à Leyde, où il publia l'*Homme-machine*, 1748, in-12 ; il professe ouvertement dans cet ouvrage la doctrine matérialiste, et aurait couru risque de l'échafaud, sans une prompte fuite. Le roi de Prusse Frédéric II lui offrit un asile à Berlin, et le nomma membre de son Académie. Lamettrie donna alors *l'Homme-plante*, Potsdam, 1748 ; *sur l'Origine des animaux*, Berlin, 1750 ; *Vénus métaphysique, ou de l'Origine de l'âme*, ibid., 1751. A ses derniers moments, il aurait abjuré ses erreurs, et donné de son repentir des preuves non équivoques.

Outre ses *Œuvres philosophiques*, publiées à Londres (Berlin), 1751, in-4°, et à Berlin, 1774, en 2 vol. in-8°, on a encore *les Charlatans démasqués, ou Platon vengeur de la Société de médecine*, comédie satirique (Hollande), 1762 ; *Lettres sur l'art de conserver la santé et de prolonger la vie*, 1738, in-12 ; *Observations sur la médecine pratique*, 1743, in-12, etc. C. N.

LAMI (Dom François), bénédictin, né à Montreau près de Chartres en 1636, m. en 1711, possédait au plus haut degré le talent de la conversation et de la discussion, et eut des polémiques célèbres avec l'abbé de Rancé, Bossuet, Nicole, Arnaud, Malebranche et Leibnitz.

On a de lui : *la Connaissance de soi-même*, 1694-1698, et 1700, 6 vol. in-12, ouvrage auquel il doit en partie sa réputation ; *Lettres théologiques et morales*, 1708, in-12 ; *Réfutation du système de Spinoza*, 1696, in-12 ; *l'Incrédule amené à la religion par la raison*, 1710, in-12, livre estimé et rare, etc.

LAMI (Bernard), oratorien, né au Mans en 1645, m. en 1716, professa les belles-lettres à Vendôme et à Juilly, la philosophie à Saumur et à Angers. Son zèle pour la philosophie de Descartes le fit éloigner de cette dernière ville ; il fut grand-vicaire à Grenoble, et vint à Paris au séminaire de Saint-Magloire, en 1684.

On a de lui : *l'Art de parler*, Paris, 1670, in-16 ; *Nouvelles réflexions sur l'art poétique*, ibid., 1668, in-16 ; *Traité de mécanique*, 1679, in-12 ; *Entretiens sur les sciences*, Grenoble, 1683, in-12 ; *Éléments de géométrie*, Paris, 1685 ; *Apparatus Biblicus*, Grenoble, 1687, in-fol. ; *Démonstration de la vérité et de la sainteté de la morale chrétienne*, 1706 à 1711, 5 vol. in-12 ; *Harmonia sive concordia quatuor Evangelistarum*, 1689, in-12 ; *de Tabernaculo fœderis, de sancta civitate et de templo ejus*, ibid., 1720, in-fol., ouvrage orné de très belles planches, qui lui coûta 30 ans de travail.

LAMI (Jean), savant italien, né en 1697 à Santa-Croce près de Pise, m. en 1770, professa l'histoire ecclésiastique à Florence. Il rédigea depuis 1740 jusqu'à sa mort, les *Nouvelles littéraires*, feuille périodique, remarquable par le style et l'impartialité.

On a de lui : *de Eruditione apostolorum*, Florence, 1738, in-8°, et 1766, 2 vol. in-4° ; *Deliciæ eruditorum, seu veterum opusculorum collectanea*, 1736-69, 18 vol. in-8°, recueil qui contient plusieurs documents précieux de la bibliothèque Riccardiana ; une volumineuse *Correspondance*, etc.

LAMIA, auj. *Zeitoun*, v. de l'anc. Grèce (Thessalie), dans la Phthiotide, près du Sperchius et du golfe de son nom. (*V.* Zeitoun.)

LAMIAQUE (Guerre), nom donné à une guerre qui s'alluma, après la mort d'Alexandre le Grand, 323 av. J.-C., entre la Macédoine et la Grèce, et dont les événements se passèrent autour de Lamia. Hypéride et Démosthène avaient poussé les Athéniens et les autres Grecs à prendre les armes pour leur délivrance contre Antipater. Ce général, battu par Léosthène, chef des troupes coalisées, fut assiégé dans Lamia ; Léonat perdit une bataille et la vie en voulant le délivrer. Mais Léosthène étant mort d'une blessure reçue dans une escarmouche, les Grecs furent vaincus par Antipater et Cratère à Cranon, 322. Antipater imposa aux Athéniens une constitution aristocratique, et une garnison macédonienne dans Munychie. La guerre Lamiaque entraîna la mort d'Hypéride et de Démosthène. (*V. ces noms.*) B.

LAMIES, fantômes horribles, à figure de femme, qui, selon la croyance des anciens, arrachaient les enfants du sein de leurs mères pour les dévorer, ou se cachaient dans les buissons, près des grands chemins, pour se jeter sur les passants. D'autres traditions leur donnent des formes enchanteresses et des voix séduisantes, à l'aide desquelles elles attiraient des jeunes gens.

LAMISME. *V.* Lama.

LAMNEE. *V.* Binda.

LAMOIGNON (Guillaume Ier de), d'une ancienne famille du Nivernais, né à Paris en 1617, m. en 1677, fut conseiller au parlement de Paris, 1635, maître des requêtes au conseil d'État, 1644, et 1er président au Parlement, 1658. Louis XIV, en le nommant à ce dernier poste, lui adressa ces belles paroles : « Si j'avais connu un plus homme de bien que vous, et un plus digne sujet, je l'aurais choisi. » Chargé de diriger le procès de Fouquet, Lamoignon, qui était brouillé avec le surintendant, résista aux sollicitations des amis de Colbert dans cette cause, offrit au roi sa démission, et finit par céder au chancelier Séguier la présidence de la chambre. Ce fut chez lui que se tinrent les conférences célèbres d'où sont sortis les *Arrêtés de Lamoignon*. Le rêve de ce magistrat était de donner à la France un code de législation complète et uniforme. La mort l'empêcha de parvenir aux fonctions de chancelier, que lui destinait l'opinion publique. Ami éclairé des lettres, il décida Boileau à composer *le Lutrin*, où il est désigné sous le nom d'*Ariste*. L.—H.

LAMOIGNON (Chrétien-François Ier de), marquis de Basville, fils aîné du précédent, né à Paris en 1644, m. en 1709, conseiller au parlement en 1666, puis maître des requêtes, avocat général, et enfin président à mortier en 1690, était lié avec Bourdaloue, Boileau, Racine, Regnard. Il fut membre de l'Académie des inscriptions. Ce fut à lui que Boileau adressa sa 6e épître. B.

LAMOIGNON DE BASVILLE (Nicolas de), frère du précédent, né en 1648, m. en 1724, fut d'abord avocat et distingué, puis conseiller au parlement en 1670, maître des requêtes en 1675, suivit ensuite la carrière administrative, et occupa successivement les intendances de Montauban, de Pau, de Poitiers et de Montpellier. Dans cette dernière ville, il acquit une triste célébrité, lors de la révocation de l'édit de Nantes, et pendant la guerre des Cévennes, par les cruautés qu'il exerça contre les protestants. (*V.* Camisards et Dragonnades.) Il composa, par ordre du roi et pour l'instruction du duc de Bourgogne, des *Mémoires pour servir à l'histoire du Languedoc*, qui ont été imprimés à Amsterdam (Marseille), 1734. B.

LAMOIGNON (Guillaume II de), fils de Chrétien-François, seigneur de Malesherbes, né à Paris en 1683, m. en 1772, fut successivement avocat général, président du parlement de Paris, 1er président de la cour des aides, enfin chancelier de France en 1750, mais sans avoir les sceaux de l'État. Il révoqua le privilège de l'*Encyclopédie*, et s'attira ainsi la haine des philosophes. Les intrigues amenèrent son éloignement de la cour en 1763, mais il ne donna sa démission qu'en 1768, et vécut dans la retraite. Il fut le père du célèbre Lamoignon de Malesherbes. (*V.* Malesherbes.) L.—H.

LAMOIGNON (Chrétien-François II de), arrière-petit-fils de Chrétien-François Ier, né en 1735 à Paris, m. en 1789, fut président à mortier du parlement de Paris en 1758, et partagea l'exil de cette compagnie en 1771. Il prit part à la *Correspondance*, satire dirigée contre le parlement Maupeou. Nommé garde des sceaux, en 1787, il se rallia à la cour, et, changeant alors de rôle, contribua à l'exil du parlement à Troyes. Associé d'abord à tous les actes de l'archevêque de Sens, Loménie de Brienne, alors principal ministre, et particulier aux édits du timbre et de la subvention territoriale, il se brouilla avec lui, et donna sa démission après un an de charge. L.—H.

LA MONNOYE (Bernard de), littérateur, né en 1641 à Dijon, m. en 1728. Fils d'un pâtissier, il étudia aux Jésuites de Dijon, fit son droit à Orléans, et acheta une charge de conseiller-correcteur en la chambre des comptes de Dijon. Poète dès le collége, il débuta par des épigrammes. On lui attribue la chanson de *M. de La Palisse*. Il fut couronné par l'Académie française, en 1671, pour un poëme intitulé : *le Duel aboli*. Il a fait de nombreux travaux de critique et de philologie, qui, bien qu'un peu superficiels, le firent connaître en Italie, en Hollande, en Allemagne. Il entra à l'Académie française en 1713. Il donna, en 1715, un *Menagiana*, et, en 1722, un *Segraisiana*. Ruiné par le système de Law, en 1720, il vendit, pour vivre, ses jetons de l'Académie. Quelques secours honorables ne lui manquèrent pas. La Monnoye est connu surtout par des *Noei borguignon*, noëls en patois bourguignon, publiés en 1700, 1701, 1706, avec un *Glossaire* savant et badin à la fois, 1720.

Rigoley de Juvigny a publié les *Œuvres choisies de La Monnoye*, Dijon, 1770, 3 vol.

LAMORAL. *V.* Egmont.

LAMORICIÈRE (Christophe-Louis-Léon **JUCHAULT** de), général, né à Nantes en 1806, m. en 1865. Au sortir de l'École polytechnique et de l'École d'application de Metz, il entra dans le génie, fit partie de l'expédition d'Alger en 1830, passa capitaine aux zouaves nouvellement créés, et devint un

des officiers les plus populaires de l'armée d'Afrique. Directeur du premier bureau arabe et chef de bataillon en 1833, lieutenant-colonel en 1835, colonel après la prise de Constantine en 1837, il fut nommé maréchal de camp à la suite du combat de Mouzaïa en 1840; se distingua encore aux affaires de Tagdempt et de Mascara en 1841, devint lieutenant général en 1843, prit part à la bataille d'Isly en 1844, organisa en 1847 l'expédition qui fit tomber la smalah d'Abd-el-Kader aux mains du duc d'Aumale, et reçut la soumission de l'émir lui-même. Élu député de Saint-Calais, il se trouvait à Paris quand éclata la révolution de 1848 : il marcha contre les insurgés, et fut blessé. Représentant de la Sarthe à l'Assemblée constituante, il combattit pendant les journées de Juin au faubourg Poissonnière et à la Bastille, puis accepta le ministère de la guerre, qu'il conserva jusqu'à l'élection présidentielle. Réélu à l'Assemblée législative, dont il fut vice-président, il combattit la politique du prince Louis-Napoléon, fut arrêté lors du coup d'État du 2 déc. 1851, enfermé quelques jours à Ham, puis éloigné du territoire français. Autorisé à rentrer en France en 1857, il alla, en 1860, prendre le commandement des troupes pontificales contre la révolution italienne, fut attaqué par les généraux piémontais Fanti et Cialdini, défait à Castelfidardo après une héroïque défense, et contraint de capituler dans Ancône. (*V.* ITALIE.) Un magnifique monument lui a été élevé dans la cathédrale de Nantes.

On a de lui : *Réflexions sur l'état actuel d'Alger*, 1836; *Projet de colonisation de l'Algérie*, 1845; *Rapport sur les haras*, 1850. B.

LA MOTHE-ACHARD, ch.-l. de cant. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne, sur l'Auzance; 600 hab. Anc. château.

LA MOTHE-BROONS. *V.* Broons.

LAMOTHE-FÉNELON, vge (Lot), arr. de Gourdon; 792 hab. Ce n'est pas la patrie de Fénelon, qui naquit à La Mothe-Salignac (Dordogne).

LA MOTHE-FOUQUÉ (HENRI-AUGUSTE, BARON DE), né à La Haye en 1698, d'une famille de réfugiés calvinistes français, m. en 1774, fit comme simple soldat, en 1715, la campagne des Prussiens contre Charles XII, passa au service du Danemark en 1738, reçut de Frédéric II, en 1740, un régiment à la tête duquel il se distingua en Silésie, et devint lieutenant général à l'époque de la guerre de Sept ans.

On a de lui des *Mémoires*, Berlin, 1788, 2 vol. B

LA MOTHE-FOUQUÉ FRÉDÉRIC-HENRI-CHARLES, BARON DE), petit-fils du précédent, né à Brandebourg en 1777, m. en 1843, fit les campagnes de 1793-1795 dans la cavalerie prussienne, puis se livra à la poésie et au roman idéal. Il est, avec Chamisso, le représentant de cette école poétique allemande qui, se détachant des souvenirs grecs et romains, a puisé ses inspirations dans le moyen âge chrétien.

Ses principaux ouvrages sont : *l'Anneau féerique, les Voyages de Thiodulf, le Troubadour amoureux, le Chevalier Galmye, Ondine, Bertrand du Guesclin*, et *la Lutte de Wartbourg*. B.

LA MOTHE-HOUDANCOURT (PHILIPPE DE), duc de Cardone, né en 1605, m. en 1657, se distingua de bonne heure en France, en Italie et dans les Pays-Bas. En 1641, Louis XIII lui donna, avec le titre de vice-roi, le commandement de la Catalogne. Après de brillants succès à Tarragone et à Villefranche, qui lui valurent le grade de maréchal de France, il fut battu devant Lérida, 1644, accusé de trahison, et déféré au parlement de Grenoble, qui le justifia, 1648. Il retourna en Catalogne, dirigea la glorieuse défense de Barcelone, et revint à Paris en 1657. L—H.

LA MOTHE-SAINT-HÉRAYE, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. de Melle, sur la rive dr. de la Sèvre-Niortaise; 2,[illegible] hab. Source purgative du *Grelet*. Fabr. d'étoffes communes; tanneries, moulins à farine. Comm. de grains, chevaux, mulets et bestiaux. On y voyait un magnifique château, qui a été [illegible] en 1[illegible].

LA MOTHE-LE-VAYER. *V.* LE VAYER.

LA MOTTE, v. ruinée (Haute-Marne), arr. de Chaumont. Prise, en 1634, sur le duc de Lorraine par le maréchal de La Force, après un siège de 5 mois, où l'on fit pour la 1re fois usage de la bombe. Rendue en 1641, elle fut reprise par Villeroy en 1644, et rasée.

LA MOTTE, vge des Côtes-du-Nord, arr. et à 9 kil. N. de [illegible]; [illegible] hab. Toiles et fil de lin.

LA MOTTE (JEANNE DE **VALOIS**, COMTESSE de), née en 17[illegible] à [illegible] (Champagne), m. en Angleterre en 1791, se rattachait, dit-on, à la famille royale des Valois par un fils naturel de Henri II. Cette origine fut même reconnue et certifiée par le généalogiste Chérin. Elle acquit une triste célébrité sous le règne de Louis XVI par l'affaire du *Collier*. (*V. ce mot.*)

LAMOTTE (ANTOINE **HOUDAR** DE), né à Paris en 1672, m. en 17[illegible], était fils d'un chapelier, qui lui fit faire de bonnes études chez les jésuites. Poète et littérateur, il tint dans le monde littéraire une place considérable, bien qu'il n'ait plus aujourd'hui qu'une [illegible] très secondaire. Il s'est essayé avec succès dans tous les genres de poésie, sans avoir laissé aucun ouvrage qu'on lise encore. Des opéras furent ses débuts, et, dans ce genre, *Issé, l'Europe galante, Amadis de Grèce*, etc., le firent mettre presque au même rang que Quinault. Il donna 4 tragédies au Théâtre-Français, dont une seule, *Inès de Castro*, en 5 actes, 1723, obtint un vrai succès, qui ne s'est pas soutenu à la lecture; il y fit jouer aussi quelques comédies : déjà, à la fin du siècle dernier, on n'en citait plus guère que les titres, *le Magnifique, l'Amant difficile*, etc. Il composa des *Odes*, la plupart sur des sujets de morale, et en vers très prosaïques; des *Fables*, mais qui manquent de naturel et de poésie; enfin des *Églogues* prétentieuses. Lamotte avait l'esprit paradoxal; après avoir composé beaucoup d'ouvrages en vers, il prétendit que les tragédies devaient être écrites en prose. Dans la célèbre querelle sur les anciens et les modernes, il prit parti pour les derniers et, afin d'appuyer son opinion, il mit en vers, d'après une traduction française (car il ne savait pas le grec), l'*Iliade* d'Homère, en la réduisant à 12 chants, par la suppression des épisodes, qu'il trouvait oiseux et nuisibles au développement du sujet. Lamotte entra à l'Académie française en 1710. Sa prose est élégante, facile, mais sans chaleur ni coloris; néanmoins, on lit encore avec intérêt ses œuvres polémiques, et des *Discours* qu'il a composés, à l'appui de ses doctrines littéraires, *sur la Tragédie, la Fable* et *l'Églogue*. On remarque encore un *Éloge funèbre de Louis le Grand*. Lamotte fut aveugle pendant les seize dernières années de sa vie, et cette infirmité n'altéra jamais sa douceur ni l'urbanité de son caractère, qu'il conserva toujours, malgré les provocations et les injures de ses adversaires.

Ses *Œuvres complètes* ont été publiées en 10 vol. in-12, Paris, 1754.

LA MOTTE-BEUVRON, ch.-l. de cant. (Loir-et-Cher), arr. de Romorantin, dans la Sologne, sur la rive g. du Beuvron; 1,402 hab.

LA MOTTE-CHALANÇON, ch.-l. de cant. (Drôme), sur l'Oulle, arr. de Die; 800 hab. Église calviniste.

LA MOTTE-PIQUET (LE COMTE TOUSSAINT-GUILLAUME DE), amiral français, né à Rennes en 1720, m. en 1791, entra dans la marine royale, en 1737, et y gagna tous ses grades par son courage. En 1778, il prit une part très brillante à la bataille d'Ouessant; en 1779, au combat de Fort-Royal, il battit une escadre anglaise; puis il rendit d'éminents services au comte de Guichen dans les trois combats qu'il livra dans les Antilles, 1780. En 1781, il captura 26 vaisseaux de l'escadre de Rodney, et fut nommé lieutenant général des armées navales. A la paix, en 1783, il quitta le service, après 28 campagnes.

LA MOTTEROUGE (JOSEPH-ÉDOUARD DE), général français, né à Pléneuf (Côtes-du-Nord), en 1804, m. en 1883, entra à l'École de Saint-Cyr en 1819, sortit dans l'infanterie, devint lieutenant en 1830, capitaine en 1832, chef de bataillon en 1841, lieutenant-colonel en 1846, colonel en 1848, général de brigade en 1852; il fut promu général de division pendant le siège de Sébastopol, en 1855, commanda une division de l'armée d'Italie, et reçut, en juin 1859, le grade de grand officier de la Légion d'honneur. Aux élections générales de 1869, il fut élu député des Côtes-du-Nord. Chargé par décret du 1er sept. 1870, du commandement des gardes nationales de la Seine, il donna sa démission après le 4 sept. Lors de la formation de la première armée de la Loire, il accepta le commandement du 15e corps d'armée concentré dès le 5 oct. à Toury. Ce corps fut attaqué le 10, par le général bavarois Von der Thann à Artenay, où les troupes françaises n'étaient pas en forces suffisantes. Il fut obligé de se retirer sur Orléans, et dut bientôt abandonner cette ville. Le général de La Motterouge fut alors remplacé par le général d'Aurelle de Paladines. Il siégea comme juge dans le procès Bazaine, et fut promu grand'croix de la Légion d'honneur en 1873.

LAMOURETTE (ADRIEN), né à Frévent (Pas-de-Calais) vers 1742, m. en 1794, grand-vicaire de l'évêque d'Arras en 1789, s'était fait connaître par des écrits où il s'efforçait de concilier la philosophie et la religion. Mirabeau se servit de sa plume quand il s'occupa du clergé. Lamourette dut à cette influence l'évêché constitutionnel de Rhône-et-Loire, et sa nomination à l'Assemblée législative. Il eut un jour de célébrité dans cette assemblée : le 7 juill. 1792, dans un moment où des craintes réciproques se changeaient en haines, il monte à la tribune, parle, avec effusion, de réconciliation, de concorde, de fraternité; l'émotion gagne les ennemis [illegible] les plus acharnés, on se précipite des bancs opposés, on s'embrasse : une députation, conduite par Lamourette, court en informer le roi; le soir, la réconciliation est oubliée, et, dès le lendemain, on ne l'appelle que *baiser Lamourette*, le mot est resté proverbe. Le malheureux évêque se retira bientôt dans son diocèse, s'enferma dans Lyon pendant le siège que cette ville soutint contre les troupes de la Convention, et, traduit au tribunal révolutionnaire de Paris, il porta courageusement sa tête sur l'échafaud.

Il a publié : *Pensées sur la philosophie de l'incrédulité*, 1786, *les Dé-*

lices de la religion, 1789, in-12; *le Décret de l'Assemblée nationale sur les biens du clergé, considéré dans son rapport avec la nature et les lois de l'institution ecclésiastique*, 1789; *Prônes civiques*, 1790-91, par nos in-8°. J. I.

LAMOUROUX (JEAN-VINCENT-FÉLIX), naturaliste, né en 1779 à Agen, m. en 1825, enseigna l'histoire naturelle à Caen, et donna à cette ville de précieuses collections. Il collabora au *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*.

On a de lui : *Dissertation sur plusieurs espèces de fucus*, 1805; *Essai sur les thalassiophytes*, 1813; *Histoire des polypiers coralligènes*, 1816; *Exposition des genres de l'ordre des polypiers*, 1821; *Résumé d'un cours élémentaire de géographie physique*, 1821.

LAMOV (NIJNI-), v. de la Russie d'Europe, gvt de Penza; 4,526 hab.

LAMOV (VERKNÉI-), v. de la Russie d'Europe (Penza), à 13 kil. S.-O. de Nijni-Lamov; 8,414 hab.

LAMPADAIRE, *lampadarius*, esclave qui soignait et allumait les lampes du palais de l'empereur, chez les anc. Romains. — Officier qui, sous le Bas-Empire, portait devant l'empereur un flambeau allumé comme devant une divinité. Plus tard, les grands magistrats de cet empire eurent aussi des lampadaires, par une faveur spéciale de l'empereur. — On nommait encore *lampadaire* un petit trépied, que l'on mettait sur une table pour y poser une lampe, afin que sa lumière portât plus loin. Ce petit meuble était en airain, haut de 24 ou 25 centimètres environ. C. D—Y.

LAMPADARCHIE, prestation ou *liturgie* imposée aux citoyens riches d'Athènes, qui devaient organiser à leurs frais les lampadophories. (*V. ce mot.*)

Böckh. *Staatshaushaltung der Athener*, I, p. 496. S. RE.

LAMPADOMANCIE, divination dans laquelle on observait la forme, la couleur et les mouvements de la lumière d'une lampe, afin d'en tirer des présages pour l'avenir.

LAMPADOPHORIES ou **LAMPADÉDROMIES**, fêtes annuelles chez les anciens Athéniens. Il y en avait 3 : *l'Athénée*, célébrée à la fête de Minerve; *l'Héphestiée*, à la fête de Vulcain; la *Prométhée*, à la fête de Prométhée. Elles avaient lieu sur la route de l'Académie à la porte Dipyle, au N.-E. de la ville, et consistaient en courses à pied ou à cheval, exécutées par la jeunesse d'Athènes. Les coureurs devaient parcourir une distance de 6 stades olympiques, 1,100 m. environ, en courant à toutes jambes ou au galop, avec une torche allumée à la main. Celui qui touchait le but sans qu'elle s'éteignît, recevait un prix; dans le cas contraire, il passait la torche à un autre et se retirait.

Boeckh. *Staatshaushaltung der Athener*, I, p. 496. S. RE.

LAMPÉDOUSE, *Lopadusa*, île du roy. d'Italie, dans la Méditerranée, à l'E. de la Tunisie, à 110 kil. S.-O. de Malte; 35 kil. de tour. Port au S.-E. Les îlots du *Lampion* et de *Linosa* en dépendent. Le roi de Naples en prit possession en 1843, malgré les prétentions des Anglais, et en fit un lieu de déportation pour les condamnés politiques.

LAMPONG, district de l'île de Sumatra, au S.-E., habité par les Lampongs, vassaux des Hollandais; 112,271 hab.

LAMPOURDAN (LE), pays de l'Espagne, le même que l'Ampourdan. (*V. ce mot.*)

LAMPRIDE (ÆLIUS-LAMPRIDIUS), un des écrivains latins de l'*Histoire Auguste*, vivait au commencement du IVe siècle, sous le règne de Dioclétien. Selon Vossius et Fabricius, ce serait le même que Spartien. (*V. ce mot.*) On a de lui les *Vies de Commode, Diadumène, Héliogabale*, et *Alexandre Sévère*, dans les *Historiæ Augustæ scriptores*, Leyde, 1671, 2 vol. Lampride passe pour assez véridique, mais il manque de critique, de méthode et de goût. Il a été traduit par Moulines, ainsi que les autres historiens de cette collection, Berlin, 1783, et Paris, 1806; trad. seul par M. Laas d'Aguen, dans la *Bibliothèque latine française* de Panckouke, 2e série, Paris, 1847. D—R.

LAMPRONATZI (NERSÈS-), auteur classique arménien du XIIe siècle, archevêque de Darson (Tarse), appelé par les Grecs et les Latins *le 2e St Paul de Tarse*, fils du prince Oschin, seigneur du château de Lampron en Cilicie, né en 1153, m. en 1198. Porté à la vie ascétique, il quitta la cour de Constantinople, se retira au couvent de S[illegible] en Arménie, et y apprit à fond les sciences sacrées et profanes, les langues grecque, latine et syriaque. En 1169, il se rendit à Hrom-Gla, en Mésopotamie, où il fut ordonné prêtre. Il fut nommé archevêque de Tarse, à peine âgé de 23 ans. En 1179 il assista au concile assemblé à Hrom-Gla, et y prononça, au sujet de la réunion des églises grecque et arménienne, un discours qui a été publié à Venise, 1812, in-18, avec une trad. italienne en regard et des notes par le P. P. Aucher.

Il a laissé : *Commentaire sur la liturgie arménienne*, ouvrage plein d'érudition et d'éloquence, Venise, gr. in-8°, 1857; *Commentaires sur les Psaumes*, dont il indique le sens allégorique et moral, ainsi que sur les trois *Livres de Salomon* (*Proverbes, Ecclésiaste* et [illegible] *la Sagesse*); *Commentaire des douze petits prophètes*, Const., 1826, modèle de pur arménien; deux *Homélies sur l'Ascension et sur la Pentecôte*, Venise, 1838; deux *Lettres*, dont une à Léon, roi d'Arménie, l'autre au moine Oskan, in-24, 1838; des *Hymnes*, des *Poésies sacrées*, etc., une traduction du *Commentaire de l'Apocalypse*, d'Andréa, archevêque de Césarée en Cappadoce; une traduction des *Dialogues* de St Grégoire le Grand avec la *Vie* du même pontife, une traduction de la *Règle de St Benoît*, quelques *Prières*, etc. [illegible]

LAMPSAQUE, *Lampsacus*, anc. v. de l'Asie Mineure (Mysie), sur la Propontide, à l'entrée de l'Hellespont, était célèbre par ses vins et par le culte qu'on y rendait à Priape. Patrie d'Anaximène et de Straton. — Le vge moderne d'*Ampsakié, Lampsaki* ou *Lepsek*, est à peu de distance de l'anc. Lampsaque, qui elle-même porte le nom de *Tchar-Dak*.

Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque*, II, p. [illegible]. S. RE.

LAMPSAR, établissement français du Sénégal, à 32 kil. de Saint-Louis.

LAMPTÉRIES, fêtes des anc. Grecs, célébrées à Pellène en l'honneur de Bacchus, et nommées ainsi parce qu'elles se faisaient à la clarté des flambeaux. Leur époque revenait après les vendanges, et on y versait du vin à tous les passants.

LAMUS, fils de Neptune, roi des Lestrygons et fondateur de Formies.

LÄN, nom des principales divisions territoriales du roy. de Suède. Il signifie *gouvernement* ou *préfecture*.

LANARK, v. d'Écosse, ch.-l. du comté de son nom, près de la Clyde; 6,417 hab. dans la paroisse. Environs pittoresques. Grandes fabriques de mousseline et de tissus de coton. Le 1er parlement d'Écosse y fut assemblé par Kenneth III en 978. Près de là sont les célèbres chutes de la Clyde, des ruines romaines et féodales, et les souvenirs de Wallace, dont l'église de Lanark a une statue colossale. Donne le titre de comte au duc d'Hamilton. — A 2 kil. au S. est le vge de *New-Lanark*, rempli de filatures de coton, fondées et organisées par David Dale en 1784. Robert Owen fit dans ce village ses 1ers essais d'organisation sociale; 1,642 hab.— Le comté de Lanark, borné au N. par ceux de Dumbarton et de Stirling, à l'E. par ceux de Linlithgow, d'Édimbourg et de Peebles, au S. par celui de Dumfries, et à l'O. par ceux d'Ayr et de Renfrew, a 2,302 kil. carr.; 765,339 hab.; v. princ. : Glasgow, Lanark, Hamilton, Douglas, etc. Sol varié, traversé du S.-E. au N.-O. par la Clyde. Industrie la plus active de l'Écosse : mines de houille, de fer et de plomb.

LANCASTER (JAMES), navigateur anglais, m. vers 1620, fut le premier qui commanda une flotte expédiée pour les Indes orientales. Il y fit, pour la Compagnie des Indes, 2 voyages, en 1591 et 1594, réussit à conclure un traité d'alliance avec le roi d'Achem, et causa de grands dommages aux Portugais. Il tenta vainement de trouver le passage par le N.-O. aux Indes orientales, et s'avança jusqu'à 62° 30'. Le récit de ses voyages est dans le 3e vol. du recueil d'Hackluyt et dans le 1er de celui de Purchas. Son nom est resté à un détroit, situé à l'entrée de la mer de Baffin.

LANCASTER (JOSEPH), fondateur des *Écoles à la Lancastre*, né à Londres en 1778, m. à New-York en 1838, était maître d'école dans le faubourg de Southwark, lorsque André Bell rapporta de l'Inde, en 1793, la méthode d'enseignement mutuel; il l'adopta dans son école, qui était nombreuse, popularisa la méthode, reçut des encouragements pécuniaires, et s'attribua même l'honneur de la découverte. Après quelques années d'une vogue extraordinaire, pendant laquelle il compta 1,200 enfants dans ses écoles, le clergé anglican lui suscita pour rival le docteur Bell lui-même; alors son établissement étant devenu désert, Lancaster passa en Amérique.

On a de lui un opuscule intitulé : [illegible], 1803, trad. en franç. par le [illegible] de La Rochefoucauld-Liancourt, sous le titre de *Système [illegible] d'instruction*, Paris, 1815.

LANCASTER (DÉTROIT DE). *V.* BARROW.

LANCASTER, v. des États-Unis (Pennsylvanie); 25,769 hab., la plupart Allemands. Bien bâtie. Importantes fabriques de toiles de coton, bonneterie, sellerie, armes à feu, aiguilles. — v. des États-Unis (Massachusetts); 2,127 hab.

LANCASTER (NEW-), v. des États-Unis ([illegible]); 4,725 hab.

LANCASTRE ou **LANCASTER** (de *Lune*, riv. voisine, et *caster*, fort), *L[illegible]*, v. d'Angleterre, cap. du comté de son nom, port à l'embouch. de la Lune, à l'ouverture de son [illegible] la mer d'Irlande, et sur le canal de son nom, qui traverse la Lune sur un admirable pont-aqueduc; 17,2[illegible] hab. dans la paroisse. Beau château-fort normand, reconstruit par Jean de Gand. On remarque une église ogivale, l'hôtel de ville, et l'hospice des aliénés. Commerce déchu depuis l'accroissement de Liverpool. La guerre des Deux-Roses, entre ses ducs et ceux d'York, lui causa de grands dommages, que répara la confirmation d'une charte par Charles II. Ébénisterie, toile à voiles, cordages. Chantiers de construction. — Le comté de Lancastre, ou Lancashire coupé en 2 parties inégales par celui de Westmoreland et séparé de celui d'York à l'E. par une chaîne montagneuse appelée l'Épine dorsale de l'Angleterre, est baigné à l'O. par la mer d'Irlande; 4,933 kil. carr.; pop., 2,819,495 hab., dont 250,000 d'origine irlandaise. Climat doux, mais humide. Peu d'arbres, peu d'agriculture. On y

plante surtout la pomme de terre. Ses immenses houillères, ses mines de cuivre, etc., y ont amené, depuis 1760, l'industrie cotonnière, les filatures, les forges, etc. Nombreux canaux et chemins de fer. Ce comté contient à lui seul Liverpool, Manchester, Preston, Bolton, Oldham, Wigan, Bury, Ashton, Blackburn. Le comté a été érigé en duché et comté-palatin ou souveraineté indépendante sous Édouard III pour son fils Jean de Gand. Il fut réuni à la couronne sous Édouard IV. Le titre de duc de Lancastre, créé pour Jean de Gand, appartient, depuis Henri IV, au souverain d'Angleterre, qui y possède de grands domaines.

LANCASTRE ou **LANCASTER** (MAISON DE), la 3e des quatre branches royales d'Angleterre issues d'Édouard III. La 1re, issue d'Édouard, prince de Galles (*le Prince noir*), ne fournit qu'un roi, Richard II, 1377-99. A la mort de ce prince, la 3e, dite de Lancastre, issue de Jean de Gand, prit la couronne au détriment de la 2e, dite de Clarence, qui n'avait point alors de représentant mâle; elle donna 3 rois, Henri IV, Henri V et Henri VI. La 4e, celle de York, en s'alliant aux Clarence, prétendit avoir hérité de leurs droits, et attaqua les Lancastre : de là vint la guerre des Deux-Roses (*V. ce mot*), qui fit arriver au trône 3 princes d'York, Édouard IV, Édouard V et Richard III. Henri VII Tudor, qui fut ensuite proclamé roi, 1485, se rattachait aux Lancastre par les femmes; il éteignit les prétentions des Yorkistes, en épousant Élisabeth, héritière de la maison d'York.

LANCASTRE (THOMAS, COMTE DE), né vers 1275, m. en 1322, cousin germain du roi d'Angleterre Édouard II, se mit à la tête des nobles qui firent décapiter, en 1312, le favori Gaveston, et dirigea le conseil du roi de 1316 à 1318. En 1320, il se déclara encore contre 2 nouveaux favoris, les Spenser père et fils, et appela à son aide les Écossais : poursuivi par les troupes royales, il dut se rendre et fut mis à mort.

LANCASTRE (HENRI, COMTE DE DERBY, PUIS DUC DE), né vers 1310, m. en 1362, reprit aux Français, en 1337, l'île de Cadsand, prit part à la bataille navale de l'Écluse en 1340, fut nommé, en 1345, lieutenant du roi Édouard III en Aquitaine, participa, en 1347, au siège de Calais, et eut, par ses conseils, une grande influence sur la conclusion de la paix de Brétigny, en 1360.

LANCASTRE (JEAN DE GAND, DUC DE), troisième fils d'Édouard III, né à Gand en 1339, m. en 1399, suivit son frère le prince Noir en Castille, se signala à la bataille de Najara, 1367, épousa la fille aîné de Pierre le Cruel, 1370, fit une campagne désastreuse en France, 1373, ne réussit pas mieux dans une attaque contre Saint-Malo, 1378, et tomba dans une impopularité qui ne fut pas sans influence sur l'insurrection de Wat-Tyler, 1381. Appelé par Jean Ier, roi de Portugal, contre la Castille, il conquit d'abord la Galice, mais n'éprouva ensuite que des revers, 1386. Un de ses fils devint roi sous le nom de Henri IV.

LANCE (ÉTIENNE-ADOLPHE), architecte, né à Littry (Calvados) en 1813, m. en 1874, élève de Blouet et de Visconti, fonda en 1847 le *Moniteur des architectes*, et prit part à la rédaction de l'*Encyclopédie d'architecture*. En 1850, il fut nommé inspecteur des travaux de restauration de l'abbaye de Saint-Denis. En 1854, on le chargea de la restauration des cathédrales de Sens et de Soissons. Il a publié des Notices sur les architectes Leclère, Blouet, Letarouilly, etc.

LANCE, arme particulière aux nobles dans les temps féodaux. D'abord très longue et terminée par un fer aigu et tranchant, elle devint plus courte et plus épaisse au XIVe siècle, et on y [illegible] une forte poignée. Instrument de tournoi, la lance était plus légère (la hampe étant en partie creuse) et ornée d'une banderole; elle reposait sur un faucre, ou avait un point d'appui contre la selle du cavalier. On nommait *lances brisées* celles qui avaient été sciées à demi près du bout, pour que le choc fût moins violent; *lances courtoises*, celles qui avaient un anneau au bout du fer. On cessa de se servir de la lance dans les [illegible] et dans les batailles vers la fin du XVIe siècle.

LANCE FOURNIE ou **GARNIE**, nom donné autrefois à une troupe composée d'un homme d'armes et ses suivants. La lance [illegible] de la guerre de Cent ans comprenait 8 ou 10 hommes. Charles VII la réduisit à 6 par l'ordonnance de Montils-lez-Tours, en 1445 : un chevalier armé de la lance, un page [illegible], 3 archers et un coutilier. V. COMPAGNIES D'ORDONNANCE.

LANCE ET LICIO (RECHERCHE PER), c.-à-d. par le bassin et la ceinture. Les archéologues sont très partagés sur l'interprétation de cette formule romaine; la plus vraisemblable est qu'elle désigne une perquisition domiciliaire faite [illegible] par la personne volée. Le plaignant demandait au préteur l'autorisation de la pratiquer, en [illegible] qu'il [illegible] que de réclamer son bien. Afin de prévenir [illegible] et pour que le perquisiteur ne pût introduire méchamment, dans la maison visitée, des objets qu'il feindrait ensuite d'y trouver, il devait se présenter sans vêtements, avec une *ceinture* seulement pour la décence. Il portait un *bassin*, dans lequel il mettait d'abord la permission du préteur, puis l'objet cherché, s'il le trouvait et s'il pouvait tenir dans ce bassin; alors il le portait au Forum devant ce magistrat.

C. D—Y.

LANCELOT, roi de Naples. (*V.* LADISLAS.)

LANCELOT (DOM CLAUDE), grammairien célèbre, né à Paris en 1615, m. en 1695, fut attaché en 1638 à Port-Royal de Paris. Il s'occupa d'y fonder des écoles où l'on enseignerait les lettres, la philosophie et la doctrine chrétienne; telle fut l'origine des *Petites écoles de Port-Royal* au faubourg Saint-Jacques, dans l'impasse Saint-Dominique (auj. Royer-Collard). Chargé surtout de l'enseignement de la grammaire, il sentit l'imperfection des méthodes suivies jusqu'alors, et fit paraître, en 1644, une *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement la langue latine*. Elle était nouvelle, en effet, pour le plan, les règles en vers, les exemples traduits, les avertissements et les remarques, le tout en français, tandis que les livres dont on se servait auparavant étaient entièrement écrits en latin. Encouragé par le succès, il publia, en 1655, une *Nouvelle Méthode pour apprendre facilement la langue grecque*, écrite aussi en français, et qui fut accueillie non moins favorablement. En 1657, il donna *le Jardin des racines grecques*, divisé en 216 stances de 10 vers français, de 8 syllabes, dus à De Sacy. Outre cette première partie, accompagnée de *dérivés*, il y en avait 3 autres renfermant les *racines moins importantes*, *les particules indéclinables*, et les *mots français tirés du grec*. Elles n'ont été abandonnées que de nos jours. Lancelot écrivit encore, en 1660, une *Nouvelle Méthode pour apprendre la langue italienne*, une *Nouvelle Méthode pour apprendre la langue espagnole*, et enfin *la Grammaire générale et raisonnée*, dont le fond est dû en grande partie à Antoine Arnauld. Dans ce dernier ouvrage, il a eu surtout en vue la langue maternelle. Après la dispersion des solitaires de Port-Royal, Lancelot fut nommé précepteur du duc de Chevreuse, puis, de 1669 à 1672, remplit les mêmes fonctions auprès des deux princes de Conti. Dégoûté du monde par les persécutions que lui attira son attachement à Port-Royal, il se retira dans l'abbaye de Saint-Cyran (Indre), en 1673. Par humilité, il ne voulut jamais être que sous-diacre. Il finit sa vie dans les austérités chez les bénédictins, à Quimperlé, où il avait été relégué en 1680.

On doit encore à Lancelot une *Traduction de Phèdre*, 1646; une *Méthode de plain-chant*, 1668; une *Dissertation sur l'hémine de vin et la livre de pain accordées par St Benoît à ses religieux*; les Notes chronologiques et historiques de la *Bible latine* de Vitré; enfin la Chronologie sacrée, en franç., de la *Bible* de Sacy. F. B.

LANCELOT (ANTOINE), membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, né à Paris en 1675, m. en 1740.

Il a laissé : *Mémoires pour les pairs de France*, 1720, in-fol.; *Abrégé de l'histoire universelle* de Claude Delisle, 1731, 7 vol. in-12; *Amours de Daphnis et Chloé*, 1731; et de nombreuses dissertations dans le recueil de l'Académie.

LANCELOT DU LAC, un des douze chevaliers de la Table-Ronde, fils de Ban, roi de Brucie, avait été élevé par la fée Viviane, dame du Lac. Il dédaigna la fée Morgane, mais eut une vive passion pour Genièvre, femme du roi Arthur. On a sur Lancelot un roman du moyen âge, écrit d'abord en latin par un anonyme, puis traduit en langage vulgaire par Gautier Map, chevalier du XIIe siècle. Chrestien de Troyes a tiré de ce roman le sujet d'un poème intitulé : *Lancelot de la Charette*.

LANCEPESSADE. V. ANSPESSADE.

LANCEROTE, en espagnol *Lanzarote*, île de l'archipel et de la prov. des Canaries, au N.-E., à 12 kil. N.-E. de celle de Fortaventure; 53 kil. sur 22; 14,627 hab. Ch.-l. Teguise. Climat chaud. Sol volcanique, dont les productions sont souvent ruinées par la sécheresse.

LAN-CHANG ou **LAYN-ZAYN**, v. du Laos, et autrefois capitale, à 500 kil. N.-O. de Hué; par 18° 37′ lat. N. et 100° 30′ long. E. Aux environs, mines d'or et de pierres précieuses.

LANCIA OPPIDANA, v. de l'anc. Espagne (Lusitanie), chez les Vettons. Auj. *Guarda*.

LANCIA TRANSCUDANA, v. de l'anc. Espagne (Lusitanie), chez les Vettons. Auj. *Ciudad-Rodrigo*.

LANCIANO, anc. *Anxanum*, v. du roy. d'Italie (prov. de Chieti), sur le torrent de Feltrino; 17,340 hab. Bâtie sur 4 collines, dont 2 sont réunies par un pont dit *de Dioclétien*. Archevêché; belle cathédrale. Vins muscats; 2 foires renommées.

LANCIERS, corps de cavalerie créé par Napoléon Ier. Il y eut, dans la garde impériale, 2 régiments de lanciers, [illegible], habillés, sous le nom de *chevau-légers lanciers*, [illegible] et 1812, et un régiment français, dit les *lanciers* [illegible] en 1810. Un décret de 1811 attacha un régiment de chevau-légers lanciers à chaque division de cavalerie [illegible] en 1812, 9 régiments, dont 6 français et 3 polonais. A la [illegible], on ne conserva que le régiment des lanciers [illegible] de la garde, sous le nom de *chevau-légers lanciers de France*;

seulement, la lance fut laissée aux derniers escadrons des chasseurs à cheval. En 1830, les lanciers de la garde furent supprimés, mais on établit un régiment de *lanciers d'Orléans*. En 1831, les cinq premiers régiments de chasseurs formèrent, avec celui d'Orléans, 6 régiments de lanciers. En 1836, 2 nouveaux régiments de chasseurs furent transformés en lanciers. En 1870, il y avait 1 régiment de lanciers de la garde impériale et 8 de la ligne. Tous ont été supprimés en 1873. Il y a encore auj. 25 régiments de lanciers, appelés hulans (V. *ce mot*), en Allemagne, 11 en Autriche, 4 en Belgique, 5 en Angleterre, 2 en Russie.

LANCISI (JEAN-MARIE), né à Rome en 1654, m. en 1720, fut médecin de l'hôpital du Saint-Esprit à Rome, professeur d'anatomie au collège de la Sapience, et médecin des papes Innocent XI et Clément XI. Il a laissé sur la médecine, l'hygiène et l'histoire naturelle, des ouvrages estimés.

Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Genève, 1718, 2 vol. in-4° ; Venise, 1739, in-fol.; Rome, 1745, 4 vol. in-4°.

LANÇON (JEAN-BAPTISTE-ROMAIN-AUGUSTE), administrateur et publiciste français, né à la Roque-d'Antheron (Bouches-du-Rhône) en 1820, m. en 1882, acheva son droit à Paris, où il se fit inscrire au tableau des avocats, en 1843. Secrétaire de M. Billault, jusqu'en 1851, il écrivit dans le *Temps* des articles littéraires et dans le *Courrier français* des articles politiques. En 1852, il fut élu conseiller général dans le département de Vaucluse. En 1860, il fut nommé membre du conseil de préfecture de la Seine : fonctions qu'il perdit le 4 sept. 1870, et qui lui furent rendues après le 16 mai 1877. Il les perdit de nouveau en janv. 1880.

Il a publié : *l'Agriculture et l'industrie du département de Vaucluse à l'Exposition universelle de 1855*, 1856; *Observations concernant le droit à établir sur l'importation de la garantine*, 1856; *Considérations sur le chemin de fer des Alpes par la vallée de la Durance*, 1857; *l'Isthme de Suez et l'industrie de la soie*, 1858 ; *Essai sur l'esprit politique et l'esprit de parti dans les Assemblées françaises, de 1302 à 1852*, 1866, 2 vol.; enfin quelques brochures d'actualité politique. Il a collaboré, de 1860 à 1862, à la *Revue contemporaine*.

LANCRET (NICOLAS), peintre de genre, né à Paris en 1690, m. en 1743, appartient à l'école spirituelle, mais prétentieuse, dont Watteau fut le chef. En 1719, Lancret fut reçu à l'Académie à titre de *peintre des fêtes galantes*.

LANCRET (MICHEL), ingénieur des ponts et chaussées, né en 1774, m. en 1807, étudia l'architecture, se livra ensuite aux sciences mathématiques, entra à l'École polytechnique dès sa formation, fit partie de l'Institut d'Égypte, et fut chargé de diriger l'exécution du grand ouvrage de cette commission. Il n'eut pas le temps de le voir publier.

LAND, *pays, terre, patrie*, dans les langues germaniques ; ENGLAND (Angleterre), terre des Angles ; IRLANDE, terre d'Erin ; ISLANDE, terre de glace, HOLLANDE, terre creuse, etc.

LANDAIS, OU MIEUX **LANDOYS** (PIERRE), trésorier ou ministre des finances du dernier duc de Bretagne François II, né à Vitré vers la 1re moitié du XVe siècle, m. en 1485, était fils d'un marchand de draps, de soie et de laine, qui avait épousé une demoiselle de famille anoblie. Landais rendit à la Bretagne, administrée par lui durant 25 ans, d'éminents services : traités de commerce avec l'Angleterre, le Portugal, les villes hanséatiques, l'Espagne ; établissement d'une manufacture de soieries à Vitré, où l'on fit venir des ouvriers de Florence ; privilèges accordés à des ouvriers venus d'Arras à Rennes pour y fonder une manufacture de tapisseries ; relations commerciales étendues jusque dans le Levant, avec la permission du pape ; intervention de la Bretagne dans la guerre du *Bien public*, qui la sauva des attaques de Louis XI ; immenses constructions militaires, faites au château de Nantes et sur plusieurs autres points de la province. Une rivalité suscitée contre Landais par des hommes jaloux de sa puissance, et enhardie par la faiblesse du duc François II, le mit aux prises avec le chancelier Chauvin, ambassadeur de Bretagne auprès du roi de France. Emporté par un caractère violent, Pierre Landais poussa l'animosité jusqu'à la haine ; et il ne cessa de poursuivre son ennemi, même après sa mort en prison. Cette mort souleva contre Landais les barons, les clercs et les magistrats encouragés d'ailleurs par la régente de France, Anne de Beaujeu. Une lutte armée s'engagea entre les confédérés et les partisans de Landais, qui fut abandonné par François II. Une commission l'accusa, et le convainquit, au moyen de la question, de concussion, d'extorsion et de meurtre ; elle le condamna, le 19 juillet 1485, à être pendu, et la sentence fut exécutée le soir même. E. T.

LANDAK, v. de l'île de Bornéo, à 100 kil. N.-E. de Pontianak ; ch.-l. d'un petit État, tributaire des Hollandais. Mines de diamants, d'or et de fer.

LANDAMMANN OU **LANDMANN**, nom donné, en Suisse, au premier fonctionnaire de l'administration d'un canton. Dans plusieurs cantons, il préside aussi aux assemblées législatives. Dans celui de Berne, il préside seulement le grand conseil.

LANDAU, *Landavia*, v. de Bavière (cercle du Palatinat), sur la Queich, à 26 kil. O.-S.-O. de Spire ; 7,579 hab. Place de guerre importante, fortifiée par Vauban. Anc. ville impériale ; prise et reprise sous Louis XIV, cédée à la France en 1680, et confirmée à cette puissance par le traité de Rastadt, 1714. Assiégée vainement en 1793 par les Prussiens et les Autrichiens, elle fut enlevée aux Français par les traités de 1815, et resta jusqu'en 1866 forteresse fédérale de la Confédération germanique.

LANDEAN, vge (Ille-et-Vilaine), arr. de Fougères ; 1,500 hab. Teinture en écarlate. Aux environs, vastes souterrains, creusés par Raoul de Fougères, et connus sous le nom de *Celliers de Landean*.

LANDEN, v. de Belgique (Liège), arr. de Huy, sur le Bech ; 800 hab. Autrefois fortifiée. Le maire du palais Pépin le Vieux ou de Landen y avait un domaine.

LANDEN (JOHN), géomètre anglais, né en 1719 à Peakirk, près de Peterborough, m. en 1790. On a de lui, dans les *Philosophical Transactions* de 1754, un Mémoire sur les coniques. Il s'est occupé aussi de recherches sur la sommation des séries, l'intégration des équations différentielles, la rectification des courbes, etc. Il a formulé, sur le rapport entre un arc d'hyperbole et 2 arcs d'ellipse, un théorème dont une démonstration plus simple a été donnée par Legendre ; enfin il a essayé de substituer à la méthode des fluxions une méthode algébrique, qu'il appelle *analyse résiduelle*. Landen entra en 1766 à la Société royale de Londres. V.

LANDENOLFE Ier, prince de Capoue, de 884 à 887, avait été évêque de Capoue en 879, avant de succéder à son frère Pandolfe dans la principauté. Il combattit les Sarrasins, fut détrôné par son oncle Atenolfe, et périt en revendiquant ses droits.

LANDENOLFE II, prince de Bénévent et de Capoue, succéda à son père Landolfe VI, tué à la bataille de Basentello contre les Grecs en 982, et fut assassiné en 993 par les Béněventins, sur les instigations de son frère Landolfe VII, qui lui succéda.

LANDER (RICHARD), voyageur anglais, né à Truro (Cornouailles) en 1804, m. en 1834, s'est illustré par 3 voyages dans l'intérieur de l'Afrique, faits à travers mille dangers, et pendant lesquels il a découvert le cours du Niger. Son frère JOHN l'accompagna dans un de ces voyages. La relation des voyages de Lander est fort intéressante ; elle a été publiée à Londres, et forme environ 8 vol., dont les derniers sont de 1835.

LANDERNEAU, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. de Brest, port à l'embouchure de l'Elorn dans la rade de Brest ; 9,078 hab. Autrefois place forte. Collège ; hospice de la marine, hospice de la ville. Église de Saint-Houardon ; fontaine de la Pompe. Près de là, château de la Roche-Maurice ou Roche-Morvan. Manuf. de cuirs, toiles de lin, toiles à voiles, chandelles, bougies et savons ; fabr. de chemises, pantalons et guêtres pour fournitures militaires. Comm. de céréales, cire, miel ; chevaux pour la remonte de la cavalerie.

LANDES, nom donné aux couches végétales de sable fin, d'argile, et d'anciens détritus de bruyères, d'un aspect monotone, arides en été, marécageuses en hiver, qui s'étendent au S.-O. de la France, le long de l'Océan, entre Bordeaux et Bayonne, sur une longueur d'environ 160 kil. Le pin maritime et le chêne noir en taillis prospèrent dans le sable des landes ; le seigle et différentes sortes de millet sont les seuls grains qui puissent y être cultivés. Quelques pauvres hameaux, au bord des ruisseaux, y forment des oasis. Pour traverser les landes, les habitants se servent encore d'échasses. Des tentatives assez heureuses ont été faites pour défricher et cultiver quelques parties des Landes, notamment aux abords de la station de Solférino-Sabres.

LANDES (LES), dép. du S.-O. de la France, ch.-l. Mont-de-Marsan, formé d'une partie du pays des Landes, de la Chalosse, du Condomois, de la Guyenne et du Béarn ; borné par l'océan Atlantique (golfe de Gascogne) à l'O. Superf., 9,321 kil. carr. ; pop., 301,143 hab. Arrosé par l'Adour, la Midouze, le Luy, les Gaves de Pau et d'Oloron, la Bidouze, la Leyre. Pays plat ; 35,810 hect. de landes, à l'O. desquelles sont les étangs de Cazau, de Biscarosse, de Mimizan, de Parentis, de Soustons, etc. Récolte de miel, grains, maïs, sarrasin, pomme de terre, vins estimés. Bons chevaux, moutons, porcs, volailles. Élève de sangsues. Exploit. de fer, houille, marbre, kaolin, ocres, pierres lithographiques. Sources minérales à Dax et à Préhacq ; sources salées ; tourbières considérables. Quelques tanneries, poteries, faïenceries ; extraction de la résine fournie par les forêts de pins ; préparation de jambons. Ce département dépend de l'évêché d'Aire, de la cour d'appel de Pau, de l'académie de Bordeaux et du XVIIIe corps d'armée (Bordeaux).

LANDES (LES), *Syrticus ager*, pays de l'anc. France (Gascogne et Guyenne propre). Il comprenait : 1° les *Grandes Landes*, où étaient Castets, Arjuzan, Labrit (Landes), et Belin (Gironde); 2° les *Petites Landes*, c.-à-d. le Marsan, et partie de l'Albret et du Bazadais; 3° les *Landes propres*, v. princ., Dax et Tartas, et où étaient la Chalosse, le Tursan, la vicomté d'Orthez; 4° les *Landes de Bordeaux*, où étaient Hostenz (Gironde); 5° le Seignans, le pays des Marennes, le Marensin, le pays de Born, le captalat de Buch.

LANDGRAVE, en allemand *Landgraf* (comte du pays). Autrefois on appelait ainsi les comtes nommés par l'empereur pour rendre en son nom la justice à l'intérieur du pays. En 1130, Louis III, comte de Thuringe, prit le titre de landgrave, qui, depuis ce temps, a été adopté par plusieurs souverains, entre autres, par Thierry, comte de Basse-Alsace, 1137, par Albert de Habsbourg, comte de Haute-Alsace, 1186. Le titre de landgrave a été porté jusqu'en 1866 par le souverain de Hesse-Hombourg. E. S.

LANDI (GASPARD), peintre d'histoire, né à Plaisance en 1756, m. en 1830, fut président de l'académie de Saint-Luc à Rome. Ses tableaux les plus remarquables sont : *l'Assomption de la Vierge*, au dôme de Plaisance; *Jésus portant sa croix et rencontré par les saintes femmes; Œdipe à Colone; Marie Stuart quittant la France*. Landi eut aussi une grande réputation comme portraitiste.

LANDIT ou **LENDIT**, du latin *indictum*, indiqué, foire célèbre, aurait été, dit-on, instituée, par Charlemagne à Aix-la-Chapelle, transférée par Charles le Chauve dans la plaine Saint-Denis, où l'on faisait un immense et très riche étalage, puis, vers le milieu du XVe siècle, dans la ville même de Saint-Denis. Le Landit date en réalité de 1109. Il revenait tous les ans au mois de juin, le jour de la Saint-Barnabé; sa durée, primitivement de 8 jours, fut plus tard portée à 8, puis à 15 jours. L'évêque de Paris en faisait l'ouverture avec solennité, et le recteur de l'Université s'y rendait en grande pompe, avec les [illegible] collèges de Paris : il venait lever un [illegible] exposé en vente, et faire la provision [illegible] collèges. Dès le commencement du XVIIe siècle, l'évêque et le recteur cessèrent d'aller ouvrir le Landit; mais, jusqu'à la Révolution, les écoliers continuèrent de s'y rendre en partie de plaisir, à cheval, escortant leurs régents en carrosses. Le Landit n'existe plus auj. que comme une foire [illegible] qui s'ouvre le 11 juin, et dure 8 jours.

LANDIVISIAU, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. de Morlaix, sur l'Elorn et près de sa source; 2,116 hab. Fabr. de toiles; tanneries.

LANDIVY, ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. de Mayenne; [illegible]

LANDO (MICHEL), cardeur de laine à Florence, fut élevé, [illegible] 1378, à la dignité de gonfalonier, parvint à réprimer beaucoup de désordres, et, pendant 3 ans [illegible] son pouvoir, montra beaucoup de modération et de [illegible]

LANDOLFE ou **LANDULFE**, nom de plusieurs princes Lombards de Capoue et de Bénévent : ils descendaient de [illegible] comte de Capoue, 840-879, et de son fils [illegible] Bénévent au duc Radelgise II, 900. Le [illegible] Landolfe VIII, fut dépouillé [illegible] 1077. [illegible]

LANDON [illegible] peintre et littérateur, né à [illegible] 1760, m. en 1826, a publié : [illegible] 1801-17, 29 vol. [illegible] 1805, 4 vol., [illegible] 1803-17, 32 vol. in-4°. [illegible]

[illegible]

LANDRECIES, [illegible] arr. d'Avesnes, [illegible]

[illegible]

dont il était l'amant. Celle-ci étant restée tutrice de Clotaire II, il défendit le jeune prince contre Childebert II, roi d'Austrasie, qu'il défit en plusieurs rencontres, 593.

LANDRI (SAINT), évêque de Paris vers 650, fonda l'Hôtel-Dieu de cette ville; pendant une famine, il distribua au peuple les richesses des églises. Fête, le 10 juin.

LANDRIANO, brg du roy. d'Italie, prov. et à 15 kil. N.-E. de Pavie; 2,189 hab. Victoire d'Antonio de Leyva, général de Charles-Quint, sur les Français, en 1529.

LANDSBERG, v. de Bavière, sur le Lech (Haute-Bavière); 5,000 hab. Nombreuses brasseries. Les jésuites y avaient autrefois leur collège de noviciat pour l'Allemagne. Les Français la prirent en 1646 et en 1800, et y défirent les Autrichiens le 11 octobre 1805.

LANDSBERG, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), sur la Wartha; 21,379 hab. Lainages, papiers, cuirs; brasseries. Grands marchés de grains et de laines. Pépinières d'arbres fruitiers. Maison de détention et de correction; maison d'aliénés.

LAND'S END, c.-à-d. *fin de la terre*, anc. *Bolerium promontorium*, cap qui forme l'extrémité S.-O. de l'Angleterre et du comté de Cornouailles; par 50° 6′ lat. N. et 8° 51′ long. O.

LANDSEER (SIR EDWIN), peintre, né à Londres en 1803, m. en 1873, a traité avec distinction le portrait, la fresque, le paysage, les sujets d'intérieur et d'histoire, mais s'est fait principalement un nom comme peintre d'animaux. Il fut membre associé de l'Académie royale dès 1817, membre titulaire en 1830, et obtint à l'Exposition universelle de Paris de 1855 une grande médaille d'honneur. Parmi ses toiles, on a remarqué : *le Combat de chiens*, 1819; *les Chiens du mont Saint-Gothard*, 1821; *le Singe qui a vu le monde*, 1827; *Braconniers à la chasse*, 1831; *la Chasse au faucon*, 1832; *Walter Scott et ses chiens*, 1833; *le Départ du bouvier*, 1835; *le Retour de la chasse*, 1837; *la Maison du berger*, 1842; *la Chasse à la loutre*, 1844; *la Paix et la Guerre*, 1846; *Van Amburgh et ses animaux*, 1847; *la Famille du forestier*, 1849; *le Songe d'une nuit d'été*, 1851; *le Soir et le Matin*, 1853; *les Animaux à la forge*, [illegible] *les Chiens au coin du feu*, *le Déjeuner*, 1855; [illegible] 1856; *la Jument domptée*, 1867. Landseer a fait aussi de la sculpture; il est l'auteur des lions placés au pied de la statue de Nelson, dans Trafalgar-square. — Son frère aîné, CHARLES, né en 1799, m. en 1879, s'est également distingué comme membre de l'Académie royale en 1845, il devint en 1856 conservateur du musée qui en dépend. On cite de lui : *la Bataille de Langside*, 1837, *les Moines de Melrose*, 1843, *le Retour de la fête de l'Arc*, 1866. — Un autre de leurs frères, THOMAS, m. en 1880, a été un graveur de talent.

LANDSER, brg d'Alsace-Lorraine, cercle et à 6 kil. S.-E. de Mulhouse; 4,140 hab.

LANDSHUT, v. de Bavière, sur l'Isar (Basse-Bavière), ch.-l. de cercle; 17,225 hab. Gymnase, école de chirurgie. Curieuse collection d'estampes. Elle fut pendant quelques années, après 1800, le siège de l'université d'Ingolstadt, transférée en 1826 à Munich. Biblioth.; observatoire. La plus belle ville de la Bavière après Munich. On y remarque l'église de Saint-Martin et son clocher de 152 m. Château fort, dit *Trausnitz*, fondé au XIIIe siècle, achevé aux XVe et XVIe. Fabr. de lainages, bonneterie, tabac, papier, carton. Brasseries et distilleries. Comm. de grains, bétail et laine. — Elle fut prise par les Français en 1796, 1800, 1805 et 1809.

LANDSHUT, v. du roy. de Prusse (Silésie), au confl. du Bober et du Zieder; 5,827 hab. Tribunal. Marchés importants de fil et toiles de lin.

LANDSKRON, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie); 2,700 hab. Château. — v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur la Frisawa; 5,916 hab. Fabr. de toiles et cotons.

LANDSKRONA, *Coronia*, v. forte de Suède, bon port sur le Sund, dans le län de Malmö; [illegible] Fabr. [illegible] Suède. — Elle fut célèbre en 1658 à la [illegible] en 1676. Elle appartint [illegible] qui s'y livra en 1677.

LANDSTURM. V. LANDSTURM.

LANDWEHR, c.-à-d. *défense du pays* (de *land*, pays, et [illegible]

[illegible]

sturm (de *land*, terre, et *sturm*, ouragan, assaut), levée en masse de tous les hommes capables de porter les armes, et qui n'appartiennent ni à l'armée de ligne ni à la landwehr. — La formation de la confédération de l'Allemagne du Nord en 1866 et celle du nouvel empire allemand en 1871 ont étendu et fortifié l'organisation de la landwehr, que l'on retrouve sous le même nom dans l'empire austro-hongrois. Des institutions analogues existent auj. dans presque tous les États de l'Europe, France, Italie, Russie, etc., sous les noms de réserve et d'armée territoriale. (*V. les noms des différents États.*) E. S.

LANE-END, v. d'Angleterre (Stafford), à 7 kil. S.-E. de Newcastle-under-Lyne; 4,875 hab. Poteries.

LANFRANC, né en 1005 à Pavie, m. en 1089, étudia le droit à Bologne, l'enseigna dans cette ville, puis à Pavie et à Avranches en Normandie, fut quelque temps prieur à l'abbaye du Bec, et abbé de Saint-Étienne de Caen. Il refusa l'archevêché de Rouen, et finit par accepter celui de Canterbury, où il était porté par Guillaume Ier. Lanfranc fut en Angleterre le représentant de la cour de Rome, dont il servit les intérêts en même temps que ceux de la conquête normande. Mais il chercha surtout à relever l'Église de l'état déplorable où elle était tombée par suite des brigandages des Normands. Pour cela, il travailla à rétablir la hiérarchie, et à réduire les diverses églises à l'unité, en faisant reconnaître la suprématie du siège de Canterbury. S'il favorisa les desseins du Conquérant, il peut être justifié des vues d'ambition personnelle contraire à son caractère et à sa vie. Lanfranc est un des hommes qui contribuèrent le plus à ranimer le goût des études au moyen âge, quoiqu'il ait lui-même montré peu d'originalité dans ses écrits. Il fonda l'école de l'abbaye du Bec, où il établit une bibliothèque, et fut le maître de St Anselme qui resta son ami et son successeur. Il serait difficile de connaître à fond ses doctrines; il est à présumer qu'il cultiva à la fois la dialectique et la théologie, en subordonnant l'une à l'autre. Comme théologien, il soutint une controverse très vive contre Béranger sur la transsubstantiation et le dogme de l'Eucharistie. On lui attribue aussi des Commentaires sur les Épîtres de St Paul, des règles pour l'ordre de Saint-Benoît, et un traité sur le secret de la confession.

Ses œuvres ont été publiées par d'Achéry, in-fol., Paris, 1648. V. *Milonis Crispini Vita Lanfranci*, dans Mabillon, *Acta SS. ord. Bened.*, sect. VI, p. II; Charma, *Notice biographique, littéraire et philosophique sur Lanfranc*, Paris et Caen, 1850. B—D.

LANFRANC (Jean), peintre, né à Parme en 1581, m. en 1647, élève des Carrache, excella dans la peinture des coupoles. Ses plus grandes compositions sont les coupoles de Saint-André-della-Valle, à Rome; de la Trinité et de la chapelle dite Trésor de Saint-Janvier, à Naples. Il fut un des persécuteurs les plus acharnés du Dominiquin. Le musée du Louvre possède 4 tableaux de Lanfranc : *Agar dans le désert*, *St Pierre*, *St Paul*, et *St Augustin*. Il a aussi gravé à l'eau-forte la *Bible de Raphaël*, 1607, 51 feuilles in-4°. Lanfranc a un grand relief et une belle fonte de couleurs.

LANFREY (Pierre), historien français, né à Chambéry en 1828, m. en 1877. Il se fit connaître en 1857 par une étude sur *l'Église et les philosophes du dix-huitième siècle*, suivie d'un *Essai sur la Révolution française*, 1853; de l'*Histoire politique des papes*, 1860; d'*Études et portraits politiques*, 1863. Son œuvre capitale est son *Histoire de Napoléon*, 1867 et suiv., qui fut la contre-partie de l'histoire de M. Thiers, et est toute dirigée contre la légende napoléonienne. A la guerre de 1870, il fit la campagne comme volontaire, fut ambassadeur de France à Berne après la paix, et nommé sénateur en 1875. Il a jugé très sévèrement la politique de la Délégation de Tours et attaqué surtout en termes très vifs l'administration de Gambetta.

LANGADAIS (Le), *Lengiacensis ager*, petit pays de l'ancienne France (Basse-Auvergne), où était Langeac (Haute-Loire).

LANGDALE (Marmaduke), général anglais, né dans le comté d'York vers la fin du XVIe siècle, m. en 1661, se déclara pour Charles Ier contre le Long-Parlement, leva à ses frais 3 compagnies d'infanterie, délivra le château de Pontefract assiégé par Fairfax, commanda l'aile gauche de l'armée royale à la bataille de Naseby, alla chercher de nouvelles troupes en Écosse après la défaite, mais tomba entre les mains de Cromwell, fut emprisonné à Nottingham, s'échappa, rejoignit Charles II sur le continent, et, à la Restauration, fut nommé pair du royaume et lord-lieutenant de la ville et du comté d'York. B.

LANGE, *long* en allemand; en composition, *langen*.

LANGEAC, ch.-l. de cant. (Haute-Loire), arr. de Brioude, sur la rive g. de l'Allier; 4,228 hab. Possédait une abbaye célèbre de dominicaines. Mines de houille, carrières de grès, meules à aiguiser; dentelles. Pierres druidiques aux environs.

LANGEAIS, ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon, sur la rive dr. de la Loire; 3,517 hab. Dominé par un château bâti en 992 et réédifié au XIIIe siècle par Pierre de La Brosse. Le mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne y fut célébré en 1491. Comm. d'huile, toiles de ménage, tuiles et carreaux; melons renommés. La terre de Langeais appartint aux familles Du Bellay et d'Effiat.

LANGEBECK (Jacques), savant polygraphe, né à Skioldborg (Jutland) en 1710, m. en 1775, était un pauvre théologien, quand il obtint une place à la Bibliothèque royale. Dès l'âge de 20 ans, il commença ses recherches historiques. En 1737, il publia un recueil périodique d'histoire. Il a laissé 16 vol. in-fol., première moitié d'un Dictionnaire danois. Il fonda le *Magasin danois*, recueil historique et [illegible]. Son œuvre principale est la *Collection des écrivains* [illegible] *du moyen âge*, écrite en latin, et dont il donna les [illegible] premiers vol. in-fol., 1772-75; elle a été continuée par Suhm, 177[illegible], puis par d'autres, 1783-1839, jusqu'au 9e vol. Langebeck [illegible] membre de l'Académie royale de Suède, de la Société [illegible] de Copenhague, etc., garde des archives du royaume, conseiller de justice, et conseiller d'État.

On a encore de lui : *Bibliothèque danoise*, 3 vol. en [illegible]; *Histoire des mines de Norvège*, en [illegible] dans [illegible] *Mémoires de la Société de Copenhague*; *Trois bardits*, Copenhague, 17[illegible], en allemand; *Catalogues danois*, etc. A. G.

LANGELAND (Robert). *V.* Longland.

LANGELAND (c.-à-d. *longue terre*), île de Danemark, dans la Baltique, faisant partie du stift de [illegible] et Laaland; 275 kil. carr.: 50 kil. sur 10; 12,[illegible] hab. Ch.-l. Rudkiœbing. Sol assez élevé. Industrie [illegible], élève de bétail.

LANGEN, brg du grand-duché de Hesse; 4,005 hab. Huileries; exploitation de grès.

LANGENAU, brg du roy. de Wurtemberg (cercle du Danube); 3,785 hab. Récolte de lin; [illegible]; moulins à farine.

LANGENAU, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême); 2,[illegible] hab. Fabr. de cristaux.

LANGENAU, v. de Valachie. (*V.* Kimpolung.)

LANGENBIELAU, v. du roy. de Prusse (Silésie); 13,891 hab. Lainages, indiennes, mousselines.

LANGENBURG, vge du roy. de Wurtemberg, sur l'Iaxt; 1,000 hab. Beau château des princes de Hohenlohe-Langenburg.

LANGENLOIS, brg de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche); à 10 kil. N.-E. de Krems; 3,524 hab.

LANGENMARK, vge de Belgique (Flandre-Occident.); 5,800 hab. Fabr. d'huiles, tabac, savon.

LANGENSALZA, v. du roy. de Prusse (Saxe), sur la Salza; 10,205 hab. Ch.-l. du cercle de son nom. Agriculture et industrie florissantes. Carrières de tuf, riches en belles stalactites. Fabr. de poudre; teintureries, brasseries, etc. Bains d'eaux sulfureuses. En 1760, un corps français et saxon y fut défait par les Prussiens. Le 27 juin 1866, les Hanovriens y remportèrent sur les Prussiens un avantage qui ne put empêcher la capitulation de l'armée hanovrienne.

LANGENTHAL, brg de Suisse, cant. de Berne; 3,500 hab. Comm. de fil, chanvre, toiles écrues, fromages.

LANGERON Andrault, comte de, général, né à Paris en 1763, m. en 1831, combattit dans la guerre d'Amérique en 1782-83, émigra à la Révolution, prit du service en Russie, et porta les armes contre la France dans la Belgique avec le duc de Brunswick et le prince de Saxe-Cobourg. Lieutenant général en 1799, il commanda une division russe à Austerlitz en 1805. Envoyé contre les Turcs, il défendit Bukharest, et prit Silistrie, Routschouk, Giurgewo. Lors de l'expédition de Napoléon Ier en Russie, 1812, il eut un commandement dans l'armée de Tchitchakoff. Après avoir fait les campagnes de 1813, 1814 et 1815, il devint gouverneur des bords de la mer Noire. Il commença la guerre de Turquie, en 1828; mais, le commandement en chef ayant été donné à Diebitsch, il prit sa retraite. B.

LANGESUND, brg de Norvège, petit port sur le golfe de son nom; 1,061 hab. Export. de fer, bois et meules de grès.

LANGEZWAAG, v. du roy. des Pays-Bas (Frise); 6,000 hab.

LANGHOLM, v. d'Écosse, sur l'Esk, dans le comté de Dumfries; 3,275 hab. Sellerie, bonneterie. Foire d'agneaux, la plus importante du royaume. Ruines du château des Armstrong.

LANGIUS (Jean) ou **LANGHE**, jurisconsulte et érudit, né en 1503 à Freistadt (Silésie), m. en 1567, a traduit en latin l'*Histoire ecclésiastique* de Nicéphore Calliste, Bâle, 1553, in-fol., souvent réimprimée; les *Œuvres* de St Justin le Martyr, Paris, 1615, in-fol., et 3 livres des Sentences de St Grégoire de Nazianze. C. N.

LANGIUS (Jean) ou **LANGE**, médecin, né en 1485 à Lœwenberg (Silésie), m. en 1565, fut médecin de [illegible] pala-

tins, dont le dernier était Frédéric III. Il soutint l'excellence du fromage contre les médecins de son temps qui le décriaient.

Il a laissé des ouvrages de médecine estimés; les principaux sont : *de Syrmaismo et ratione purgandi per vomitum ex Ægyptiorum invento*, Paris, 1572; *de Scorbuto Epistolæ II*; *Miscellanea epistolarum medicinalium*, etc. C. N.

LANGLÉ (Honoré-François-Marie), compositeur de musique, né en 1741 à Monaco, d'une famille originaire de Picardie, m. en 1807, fut élève de Leo à Naples, professeur à l'école de chant et de déclamation de Paris en 1784, et bibliothécaire au conservatoire de musique de Paris. Il a formé Dalayrac. Ses opéras n'eurent aucun succès; ses ouvrages sur l'harmonie et la composition sont médiocres. B.

LANGLÉ (Joseph-Adolphe-Ferdinand), auteur dramatique, fils du précédent, né à Paris en 1798, m. en 1867, a été l'éditeur de quelques poèmes du moyen âge, tels que les *Contes du gay sçavoir*, 1828; et l'*Historial du jongleur*, 1829. Il a collaboré à de nombreuses pièces de théâtre, entre autres *le Tailleur et la Fée*, 1831; *le Sourd*, opéra-comique, 1853.

LANGLÈS (Louis-Mathieu), orientaliste, né en 1763 à Péronne, m. en 1824, acquit une connaissance profonde des langues orientales, fut longtemps professeur de persan et de malais à l'École des langues orientales, et devint conservateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque nationale.

Il a traduit : les *Instituts politiques et militaires de Tamerlan*, 1787; *Alphabet tatar-mandchou*, 1787, in-4°; des *Fables et contes indiens*, 1790 et publié : le *Dictionnaire tatar-mandchou-français*, rédigé par le P. Amiot, 1790, 2 vol. in-4°; les *Monuments anciens et modernes de l'Hindoustan*, 1821, 2 vol. in-fol.; *Collection portative de Voyages*, 1797-1805, 5 vol. et atlas; *Voyage de Thunberg au Japon*, 1796, 2 vol. in-4° ou 4 vol. in-8°; *Voyage de Hornemann dans l'Afrique septentrionale*, 1803, 2 vol., etc. Enfin il a écrit dans la *Biographie universelle* de Michaud, dans le *Magasin*, les *Annales*, et la *Revue encyclopédique*.

LANGLEY (Edmond de). V. York.

LANGLOIS (Eustache-Hyacinthe), peintre, dessinateur, graveur et antiquaire, né en 1777 au Pont-de-l'Arche, m. en 1837, élève de David, s'occupa avec passion de l'archéologie. Ses ouvrages sont ornés de paysages, sujets historiques, costumes et dessins de toutes sortes.

On cite de lui : *Monuments, sites et costumes de la Normandie*, in-4°; *Mémoires sur la calligraphie des manuscrits du moyen âge*, 1821, *Description historique des maisons de Rouen*, 1821; *Mémoires sur la peinture sur verre*; *Notice sur le tombeau des Énervés et sur l'abbaye de Jumiéges*; *Essai sur l'abbaye de Saint-Wandrille*, 1827. B.

LANGLOIS (Jérôme-Martin), peintre d'histoire, né à Paris en 1779, m. en 1838, élève de David, et membre de l'Institut, a laissé : *Cassandre aux pieds de la statue de Minerve*, 1817; *Alexandre cédant Campaspe à Apelles*, 1817; *Diane et Endymion*; *la Mort d'H[illegible]*.

LANGLOIS (Simon-Alexandre), orientaliste, né à Paris en 1788, m. en 1854, fut professeur de rhétorique au lycée Charlemagne et inspecteur de l'académie de Paris. Il étudia le sanscrit. Il fut membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres. On a de lui : *Monuments littéraires de l'Inde*, 1827, où l'on trouve un tableau de la littérature sanscrite; *Chefs-d'œuvre du théâtre indien*, trad. de l'anglais Wilson, 1828, 2 vol.; *Harivansa, ou Histoire de la famille de Hari*, poème traduit du sanscrit, 1835, 2 vol. in-4°; divers Mémoires dans le recueil de l'Institut.

LANGLOIS (Jean-Charles), dit *le colonel*, peintre, né en 17[illegible] à B[illegible] en Auge (Calvados), m. en 1870, sortit de l'École polytechnique pour entrer au service militaire en 1807, et prit sa retraite avec le grade de colonel en 1849. Passionné pour la peinture, il avait reçu les leçons de Girodet, de Gros et d'Horace Vernet. Parmi ses tableaux on cite : *la Bataille de S[illegible]*, 1822; *le Combat de Navarin*, 1831, au ministère de la marine; *le Combat de Sidi-Ferruch*, 1834; *le Combat de Castalla*, *la Bataille de Polotsk*, *la Bataille de la Moskowa*, *le Combat de Champaubert*, *la Bataille de Montereau*, et *la Bataille de Toulouse*, 18[illegible]-1840, au musée de Versailles. La réputation du colonel Langlois est due surtout aux tableaux panoramiques qu'il fit à l'exemple de Pierre Prévost (V. *ce nom*); il exposa ses œuvres en ce genre, à partir de 1835, dans une rotonde rue des Marais du Temple, et, depuis 1838, aux Champs-Élysées. On a particulièrement remarqué : *la Bataille de Navarin*, le panorama d'*Alger*, *la Bataille de la Moskowa*, 1835; *l'Incendie de Moscou*, 18[illegible], *la Bataille d'Eylau*, 1843; *la Bataille des Pyramides*, 1849; *le Siége de Sébastopol*, 1859.

[illegible] *Voyage pittoresque et militaire en Espagne et en* [illegible] 183[illegible], in-fol. B.

LANGNAU, v. de Suisse, cant. de Berne; 6,214 hab. Fabr. de cotons, toiles, draps. Monument élevé en 1849 aux Bernois [illegible] en 1847 dans la guerre de Sonderbund.

LANGOBARDS. V. Lombards.

LANGOGNE, ch.-l. de cant. (Lozère), arr. de Mende, près des sources de l'Allier; 3,696 hab. Doit son origine à un [illegible] fondé au xe siècle, et dont l'église [illegible] encore. [illegible]. Comm. de mulets et bestiaux; [illegible]. [illegible] Mirman, vestiges d'un camp romain.

LANGOIRAN, [illegible], sur la rive g. de la Garonne, arr. de Bordeaux; 1,918 hab. Bons vins blancs; carrières de pierre. Ruines d'un château du XIIIe siècle. Aux environs, belles grottes à stalactites. — Patrie de Berquin.

LANGON, *Alingo*, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Bazas, petit port sur la rive g. de la Garonne; 4,704 hab. Vins blancs estimés, venant de Toulenne. On y remarque les ruines de 3 enceintes fortifiées, dont la première paraît remonter aux Romains. Église de Notre-Dame-du-Bourg, bâtie au XIIe siècle par les bénédictins de La Sauve.

LANGONNET, brg (Morbihan), arr. de Pontivy; 3,673 hab. Dépôt d'étalons.

LANGPORT, v. d'Angleterre (Somerset), sur le Parret; 1,381 hab. Comm. important en houille, bois, pierre, etc., facilité par la navigation du Parret jusqu'à Bridgewater et par plusieurs canaux.

LANGRES, *Andomatunum*, *civitas Lingonum*, v. forte, s.-préfect. (Haute-Marne), sur un plateau élevé près de la rive g. de la Marne; 11,790 hab. Évêché; trib. de commerce; collège magnifique, bâti par les jésuites; petit et grand séminaire; musées de peinture et d'antiquités, cabinet d'histoire naturelle; bibliothèque; belle et anc. cathédrale de Saint-Mamès, du style roman; église Saint-Martin, avec une jolie tour ogivale; arc de triomphe attribué à Constance Chlore, et plus probablement à Marc-Aurèle; belle promenade de *Blanche-Fontaine*. Commerce actif. Coutellerie renommée; meules à émoudre. Entrepôt considérable de mercerie, épicerie, grains, farines, rouenneries, etc. Centre de chemins de fer vers Chaumont et Troyes, Vesoul et Belfort, Mirecourt et Nancy. Enceinte de fortes murailles, et citadelle formidable. — Langres est une des plus anciennes villes de la Gaule; capitale des *Lingones*, qui s'allièrent à César, elle fut très florissante sous les Romains, et devint siège d'évêché au IIIe siècle. Les Vandales la ravagèrent, 407; Attila la prit et la brûla, 451; elle fit ensuite partie du roy. de Bourgogne, puis eut des comtes particuliers. Louis VII l'érigea en duché-pairie en l'annexant à la couronne de France. Une charte de commune lui fut accordée en 1153. Elle résista aux Anglais au XVe siècle, et prit parti contre la Ligue au XVIe. Les troupes coalisées contre la France l'occupèrent en 1814. Langres fut jadis fortifiée, puis démantelée; ses fortifications actuelles datent de 1842. Elles ont été fort augmentées depuis la guerre de 1871, pendant laquelle la ville n'a pas été attaquée par les Allemands. A 4 kil. environ, on voyait encore, il y a quelques années, une grotte qui servit, dit-on, de retraite à Sabinus. (*V. ce nom.*) Patrie de Barbier d'Aucour, de Diderot, du poète comique Roger.

LANGSIDE, vge d'Écosse (Renfrew), à 3 kil. S. de Glasgow; 300 hab. Les troupes de Marie Stuart y furent battues, le 13 mai 1568, par le régent Murray.

LANGTON (Étienne), prélat anglais, étudia à l'Université de Paris, dont il devint chancelier, fut créé cardinal, et archevêque de Canterbury par Innocent III en 1207. Il se mit au nombre des ennemis de Jean sans Terre, et se joignit à la noblesse pour obtenir de ce prince la Grande-Charte, 1215. Il mourut en 1228.

On a de lui une *Histoire de la translation du corps de Thomas de Cantorbery*, à la suite des *Lettres* de ce saint, Bruxelles, 1683.

LANGUE, nom donné aux divisions de différents pays ou nations qui composent l'ordre de Malte. Avant la Révolution française. Il y avait 3 langues pour la France, celles de Provence, d'Auvergne, et de France. Après avoir perdu son siége dans l'île de Malte, l'ordre a conservé les langues de Lombardie, de Sicile et d'Allemagne. Chaque langue avait un chef qu'on nomme *Pilier*. (V. Malte [Ordre de].)

LANGUE D'OC. Au XIIIe siècle, on donnait ce nom à tout le pays au S. de la Loire, où l'on disait *oc* (du latin *hoc*) pour *oui*, et on appelait Langue d'oil (du latin *illud*) le pays situé au N. du même fleuve. Les pays de Langue d'oc suivaient le droit écrit ou le droit romain; ceux de Langue d'oïl suivaient le droit coutumier.

LANGUEDOC, *Occitania*, prov. de l'anc. France; cap. Toulouse; bornée au N. par le Lyonnais et l'Auvergne; à l'E. par le Rhône, qui la séparait du Dauphiné, de la Provence et du Comtat Venaissin; au S. par la Méditerranée, le Roussillon et le pays de Foix; à l'O. par la Gascogne et la Guyenne. Elle est arrosée par le Rhône inférieur, la Haute-Garonne, le Tarn, l'Allier et la Loire, qui y prend sa source. Les Cévennes la traversent presque entière du N. au S. Les peuples gaulois principaux furent : les *Bebrices*, *Volkes*, *Tectosages* et *Arécomiques*, *Vellaves*, *Gabals* et *Helviens*. Les Romains [illegible] sa partie S. dans la Narbonnaise première, et sa partie N. dans la première Aquitaine. L'Église établit un siége archiépiscopal à Narbonne, avec suffragants à Saint-Pons-de-Tomières, Nîmes, Lodève, Uzès, Agde, Montpellier, Carcassonne, Béziers et Alet. L'évêché de Toulouse, érigé en archevêché au XIVe siècle, eut pour suffragants Pamiers, [illegible],

Rieux, Montauban, Lavaur et Mirepoix. L'archevêché d'Albi, érigé au XVIIe siècle, eut 2 suffragants dans le Languedoc, Castres et Mende. Les pays du Languedoc étaient, dans la Haut-Languedoc : le Sault, le Lauraguais et l'Albigeois; dans les Cévennes, le Gévaudan, le Vivarais et le Vélay. Les sénéchaussées de Beaucaire, Carcassonne, Toulouse et Béziers datent, les deux premières de 1254, et les autres de 1278 et de 1303. Le parlement de Toulouse fut, pour l'ancienneté, le 2e de France : créé en 1302, supprimé en 1312, rétabli en 1419, et définitivement en 1443, il comprenait dans son ressort : le Languedoc, le Rouergue, le Quercy, le Foix, l'Isle-Jourdain, Auch, Tarbes et Pamiers. Deux généralités furent créées en 1577, à Toulouse et à Montpellier. Toulouse avait eu sa célèbre université en 1223; Montpellier en obtint une en 1289. En 1790, la province forma 8 départements : la Haute-Garonne, le Tarn, l'Aude, l'Hérault, le Gard, la Lozère, l'Ardèche et la Haute-Loire. Le Tarn-et-Garonne fut formé en 1810 aux dépens des départements voisins. — *Histoire.* Cette province faisait partie de la Gallia Braccata, quand, en 121 av. J.-C., le consul Domitius en fit une province romaine. En 117, les Romains y élevèrent Narbonne (*Narbo Martius*), colonie militaire, et la province prit le nom de Narbonnaise. C'est par là que le christianisme pénétra en Gaule; St Paul devint le patron de Narbonne, et St Saturnin celui de Toulouse; mais, après Constantin, l'arianisme s'y introduisit. Vinrent les Barbares : en 412, Ataulf, roi des Wisigoths, pilla Narbonne; la Septimanie, c.-à-d. Toulouse, Nîmes, Agde, Béziers, Maguelone, Lodève et Uzès, fut soumise. Les Sarrasins, vainqueurs à Xérès, 711, envahirent cette province, la seule que les Wisigoths eussent conservée en Gaule après leur défaite par Clovis à Vouillé, 507. Charles-Martel les battit à Poitiers, 732, et démantela en Septimanie les villes qui faisaient la force de ses ennemis. Pépin les prit dans ses guerres contre Hunald et Waifre, 744-768. Sous Charlemagne, la Septimanie ou Gothie devint une *marche*, et fut confiée à Guillaume le Pieux, père de Bernard, qui devint célèbre à la cour de Louis le Débonnaire par sa faveur et ses disgrâces, 828-830. Sunifred, 844, Aledrand, 848, et Udalric, lui succédèrent. Les Sarrasins et les Hongrois ravagèrent le Languedoc, comme les Normands le N. de la Gaule. Mais, après la victoire de Raymond Pons, en 924, on vit renaître la religion, l'industrie, et la prospérité. Les efforts de l'Église pour instituer la trêve de Dieu après le concile de Tuluges, 1041, y furent accueillis mieux que partout ailleurs. Toulouse, Nîmes, Montpellier, Albi, les communes riches et presque indépendantes, brillaient de tout l'éclat du luxe, en même temps que se développaient une langue, une poésie et une civilisation hâtives, brillantes, mais bientôt flétries. La langue nouvelle, fille du latin, s'appela *langue d'oc*, et donna son nom à la contrée, qui cesse, au XIIIe siècle, de s'appeler Gothie. Mais il ne faut pas croire que l'usage de cette langue fut restreint à cette province; la Provence, la Guyenne, l'Auvergne, ont parlé ses dialectes divers. (V. FRANCE.) En 1096, Raymond IV, comte de Toulouse, prit part à la 1re croisade et en 1159, Raymond V repoussa Henri II, roi d'Angleterre, qui était venu assiéger la ville. Mais une guerre d'extermination, la croisade du Nord contre le Midi, menaçait ce riche pays. Le meurtre de Pierre de Castelnau, 1208, en fut le signal, et la défaite de Muret, 1213, livra Toulouse à Simon de Montfort, qui, s'étant eut été tué devant la ville qui l'avait chassé, 1218, Raymond VI recouvra presque ses États; mais il mourut excommunié, et son fils Raymond VII dut subir l'Inquisition. Le traité de Meaux, 1229, livra à Louis IX le duché de Narbonne, les comtés particuliers de Narbonne, Béziers, Agde, Maguelone, Nîmes, Uzès, Viviers, la moitié de l'Albigeois, la vicomté de Gévaudan. La mort de Jeanne, fille de Raymond et d'Alphonse, qui ne laissèrent pas d'enfants, 1271, donna à Philippe le Hardi le reste du Languedoc, c.-à-d. le comté de Toulouse, et, en 1361, [illegible] Albigeois [illegible] la langue méridionale [illegible] *gai savoir*; en [illegible] Clémence Isaure [illegible] pendant la [illegible] glais; mais [illegible] aux XVIe et [illegible] eut la tête [illegible] dary. Épuisé [illegible] sous le règne de Louis XIV [illegible] et la Méditerranée [illegible] la dédommagea de la perte d'Aigues-Mortes, que lui avait donné St-Louis. [illegible] troublèrent encore. [illegible] Toulouse [illegible] sous la [illegible] insurrection [illegible] une demi-[illegible]

[illegible] mée d'Égypte et d'Italie, la 32e, était toute formée de Toulousains; enfin, à l'invasion de 1814, le 10 avril, le maréchal Soult livra à Wellington, sous les murs de la capitale du Languedoc, une bataille indécise. — Le Languedoc était pays de droit écrit; il a donné à la France Cujas, La Pérouse, [illegible], Montfaucon, etc. C'est une contrée riche en grains dans quelques parties; les vignobles de l'Hérault donnent des vins de Lunel et de Frontignan; l'éducation du ver à soie fait la richesse de l'Ardèche, et, dans la Haute-Loire, *lou riou* (le ruisseau) charrie des saphirs, des rubis, des grenats et des hyacinthes. La variété des sites et la beauté de son climat en font une des plus agréables régions de la France.

V. D. Vaissete, *Histoire du Languedoc*, [illegible] vol. in-fol. J.

LANGUEDOC (CANAL DU), ou *du Midi*, ou *des Deux-Mers*, canal qui joint l'océan Atlantique, par la Garonne, à la Méditerranée. Il commence à 2 kil. au-[illegible] de T[illegible], et finit à l'étang de Thau, près d'Agde. Son parcours est [illegible], par Villefranche-de-Lauraguais (Haute-Garonne), Castelnaudary et Carcassonne (Aude), Béziers et Agde (Hérault). Il est à point de partage entre Castelnaudary et Villefranche, et a 100 écluses : 26 jusqu'à la Garonne, dans une pente de 63 m., et 74 vers l'étang de Thau, dans une pente de [illegible] m. [illegible] est de 10 m. au fond, de 20 m. à la superf. et sa profondeur, de 2 m. — Les premières études de ce canal [illegible] en 1598, sous Henri IV; les événements politiques empêchèrent ce prince, et plus tard Richelieu, d'entreprendre les travaux. Paul Riquet fit adopter à Colbert et à Louis XIV les plans d'Andréossy. (V. ANDRÉOSSY.) Le canal fut décrété en 1666 et ouvert en 1681; il coûta 17 millions de francs.

LANGUES HUMAINES. Les langues humaines peuvent se présenter sous 3 formes diverses. Les mots des langues qui affectent la forme *monosyllabique*, la première et la plus simple, sont formés de *racines* qui s'ajoutent les unes aux autres sans aucune modification. Ces [illegible], l'annamite, le siamois, le barman et le tibétain. — Dans les mots des idiomes de la seconde forme linguistique, l'*agglutination*, les éléments se juxtaposent, s'agglutinent : un seul de ces éléments conserve son sens primitif, les autres s'y ajoutent pour indiquer son mode primitif d'état ou d'action (ce sont les *affixes*). Cette classe [illegible] des Hottentots, des Boschimans, des Nègres africains, des Cafres, des Pouls, des Nubiens, des Négritos, des Papous et des Australiens, le japonais, le coréen, les langues dravidiennes du sud de l'Inde, le groupe ouralo-altaïque, le basque, les langues américaines, [illegible]. — [illegible] forme linguistique, la *flexion*, est la plus connue : c'est celle qu'affectent les idiomes indo-germaniques et sémitiques, ainsi que le groupe khamitique (égyptien, libyen, éthiopien).

Les langues *aryennes* ou *indo-européennes* ou *indo-germaniques*, dont le berceau est compris entre l'Indou-Koh et la mer Caspienne, sont celles des peuples que la tradition biblique fait descendre de Japhet [illegible] leur donne quelquefois. Elles dérivent toutes d'un idiome primitif, l'*aryaque*, auquel [illegible] rent, et elles se classent [illegible]

1° Langues de l'*Inde* (sanscrit, [illegible] tani, etc.); 2° langues *iraniennes* (pe[illegible] néiformes, zend, pehlvi, persan, afghan, arménien, etc.); 3° langues de la *Grèce* [illegible] (osque, ombrien, latin, [illegible] romanes; 5° langues [illegible]; 6° langues *slaves* (vieux slave, [illegible] polonais, russe); 7° langues *germaniques* (gothique, haut-allemand, saxon, [illegible] langues *celtiques* [illegible] peuples que la [illegible] la langue parl[illegible]

des langues que l'on oppose aujourd'hui à la classification basée sur la comparaison des racines. Le système qui divise les idiomes en autant de familles qu'il y a de parties du monde substitue à une classification véritablement scientifique une sorte de distribution géographique qui a peu de fondement. — Pour plus de détails, *V.* l'étude que nous avons publiée dans le *Magasin Pittoresque* de janvier 1882; la *Linguistique*, par A. Hovelacque; l'*Histoire ancienne de l'Orient*, de Fr. Lenormand, t. Ier. M. P—T.

LANGUET (HUBERT), diplomate et publiciste, né à Vitteaux (Bourgogne) en 1518, m. en 1581, se lia avec Mélanchthon en 1549, et adopta la Réformation. Il habita Wittenberg jusqu'en 1560, visita la Suède en 1551 et 1557, la France et l'Italie en 1555, puis l'Ingrie, la Livonie et la Laponie. Après 1560, il entra au service d'Auguste, électeur de Saxe, qui le chargea de missions en France et en Allemagne. Il vit à Paris la Saint-Barthélemy, fut ensuite ministre du duc de Saxe auprès de l'empereur jusqu'en 1577, et remplit depuis 1579 plusieurs missions de Guillaume de Nassau près de la diète de Cologne et en France. On a de lui : *Vindiciæ contra tyrannos*, 1579, un des écrits de discussion politique les plus hardis du XVIe siècle, publié sous le pseudonyme de *Junius Brutus*, trad. par Fr. Estienne, sous le titre : *de la Puissance légitime du prince*, 1581. *V.* Henri Chevreul, *Étude sur le seizième siècle*, par Hubert Languet, Paris. L'auteur de cette *Étude* a comparé les *Vindiciæ* au *Franco-Gallia* d'Hotman, à la *Servitude volontaire* de La Boétie, et à la *République* de Rodin. A. G.

LANGUET DE GERGY (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), né à Dijon en 1675, m. en 1750, curé de Saint-Sulpice de Paris en 1714, fit terminer son église, dont la construction était interrompue depuis 50 ans, en recourant à la générosité des fidèles, qu'il stimulait par une foule de moyens ingénieux. Il fonda, en 1732, un hôpital, rue de Sèvres, pour les femmes malades de sa paroisse. Sa charité était inépuisable, et l'estime dont il jouit lui fournit sans cesse de quoi subvenir à ses immenses aumônes. On prétend qu'il distribuait, chaque année, un million de francs aux malheureux, et que, pendant la peste de Marseille, il fit passer dans la Provence des sommes incroyables pour le soulagement des malades. En 1725, le blé étant très cher, il vendit tout ce qu'il possédait, et ne se réserva que 3 couverts et un lit de serge. Il recevait beaucoup de legs pour ses pauvres, mais, seulement, après s'être assuré que les héritiers naturels des défunts n'étaient point lésés. En 1748, il résigna sa cure, et se retira dans son abbaye de Bernay. Un monument, œuvre de Slodtz, lui a été érigé dans Saint-Sulpice.

LANGUET DE GERGY (JEAN-JOSEPH), frère du précédent, né à Dijon en 1677, m. en 1753, docteur en Sorbonne, eut Bossuet pour premier protecteur, fut évêque de Soissons en 1715, archevêque de Sens en 1730, et membre de l'Académie française en 1721. Très zélé pour la bulle *Unigenitus*, il prit une part des plus vives au querelles du jansénisme et eut une longue discussion avec l'évêque de Troyes, neveu de Bossuet et son suffragant.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Traité de la confiance en la miséricorde de Dieu, pour la consolation des âmes que la crainte jette dans le découragement*, Paris, 1718, in-12; *Catéchisme à l'usage du diocèse de Sens*, 1727, in-12; *Histoire de la vénérable mère Marguerite-Marie Alacoque*, 1729, in-4°; *Recueil des ouvrages polémiques de M. Languet de Gergy*, Sens, 1752, 2 vol. in-folio.

LANISTE, *Lanista*, ancien gladiateur affranchi, qui dressait les jeunes gens au métier de gladiateurs, leur enseignait la théorie et la pratique de ce genre de combats. Certains lanistes avaient des écoles à eux, où ils élevaient et nourrissaient des gladiateurs à leurs frais, pour les vendre ensuite ou les louer aux donneurs de jeux. C. D—Y.

LANJARON, brg d'Espagne (Andalousie), prov. de Grenade; [illegible] hab.

LANJUINAIS (JEAN-DENIS, COMTE DE), né à Rennes en 1753, m. en 1827, était avocat et professait le droit ecclésiastique, lorsqu'il fut député du Tiers aux états généraux de 1789, qui devinrent l'Assemblée constituante. Il proposa et fit voter le décret du 7 nov., interdisant à tout député la faculté de devenir ministre, combattit le décret qui déclarait les biens du clergé biens nationaux, mais approuva la constitution civile du clergé, sans en prévoir les conséquences. Pendant la Législative, il fut nommé juré pour la haute cour nationale. Membre de la Convention, il attaqua l'acte d'accusation de Louis XVI, pour le faire annuler, comme monstrueux. Dans le procès du roi, après avoir essayé de se récuser comme juge, il vota pour la réclusion et le bannissement à la paix. Il lutta ensuite avec le courage le plus énergique contre les montagnards, combattit la création du tribunal révolutionnaire, fut mis hors la loi, et n'échappa à la mort qu'en se tenant caché à Rennes pendant 18 mois; après la chute de Robespierre, il réclama sa place dans la Convention, ne l'obtint qu'en 1795, et devint président de l'Assemblée. Il eut une grande part à la rédaction de la constitution de l'an III. 73 départements le portèrent au conseil des Anciens, dont il fut secrétaire. Sénateur, il se prononça contre le consulat à vie, s'opposa souvent aux volontés de Napoléon, dont il vota la déchéance en 1814, entra, cette même année, à la Chambre des pairs, fut élu député pendant les Cent-jours et présida la Chambre des représentants, rentra dans la Chambre des pairs à la 2e Restauration, refusa de voter dans le procès du maréchal Ney, et défendit le système constitutionnel jusqu'à sa mort. Lanjuinais était fort érudit dans le droit public, et très versé dans les langues orientales. Il fut membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis 1808, de la Société asiatique de Paris et de la Société philosophique de Philadelphie.

Ses *Œuvres* ont été recueillies en 4 vol., 1832, ainsi divisés : t. Ier, *Pièces historiques et politiques*; t. II, *Constitutions de la nation française*; t. III, *Opinions et fragments sur la religion*; t. IV, *Recherches sur les langues, la littérature, la religion et la philosophie des Indiens*. *V. Notice historique sur la vie et les ouvrages du comte Lanjuinais*, par son fils M. V. Lanjuinais, 1856. J. T.

LANMEUR, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. de Morlaix; 942 hab. Comm. de grains.

LANNEAU DE MAREY (PIERRE-ANTOINE-VICTOR DE), né en 1758, m. en 1830, entra, jeune encore, dans l'ordre des Théatins, fut professeur au collège de Tulle, prêta serment à la constitution civile du clergé et fut vicaire général d'Autun, 1791, quitta l'habit ecclésiastique, devint maire d'Autun et député suppléant à l'Assemblée législative, fut emprisonné en 1794, délivré par Carnot, et fonda, en 1798, dans les bâtiments abandonnés de l'anc. collège de Sainte-Barbe, une institution qui porta d'abord le nom de *Collège des sciences et des arts*, puis celui d'institution *Sainte-Barbe*. Il se fit relever par le pape de ses vœux ecclésiastiques, mais la Restauration ne l'en obligea pas moins à quitter la direction de son collège, qui passa à son gendre, puis à son fils. Il conserva cependant une légitime et salutaire influence dans la maison dont il avait assuré la prospérité.

LANNEMEZAN, ch.-l. de cant. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères-de-Bigorre, près de la source du Gers; 1,657 hab.

LANNES (JEAN), duc de Montebello, né en 1769 à Lectoure, m. en 1809, fils d'un garçon d'écurie, fut mis en apprentissage chez un teinturier. Enrôlé volontaire en 1792, il partit sergent-major, et parvint promptement au grade de chef de demi-brigade. En 1795, il se rendit, en qualité de simple volontaire, à l'armée d'Italie, commandée par le général Bonaparte, s'y fit remarquer par son intrépidité et une rare intelligence militaire, qui le firent nommer colonel, après le combat de Dégo, 1796, et général de brigade, 1797. Il se distingua encore au siège de Mantoue, et à la bataille d'Arcole. Une amitié sincère l'attacha dès lors à Bonaparte, et lui fit partager sa fortune. Il l'accompagna en Égypte, revint avec lui, et lui prêta son concours au 18 brumaire. Nommé commandant de la garde consulaire, il retourna en Italie en 1800, gagna la victoire de Montebello, et, quelques jours après, se couvrit de gloire avec Victor, à Marengo, en arrêtant, pendant 4 heures, les Autrichiens, et donna à Desaix le temps d'entrer en ligne. A la proclamation de l'Empire, il fut nommé maréchal, 1804, puis duc de Montebello, 1808. La campagne d'Allemagne, 1805-1806, celles d'Autriche et de Prusse, ouvrirent de brillantes carrières à sa valeur. Chargé des commandements les plus importants, le maréchal Lannes recueillit sa part de gloire aux victoires d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, d'Essling. Il fut blessé mortellement à cette dernière bataille, et succomba, peu de jours après, à l'amputation des deux jambes. Napoléon pleura sa mort, lui fit faire de magnifiques funérailles à Paris, et fit placer son corps au Panthéon. « Chez Lannes, disait Napoléon, le courage l'emportait sur l'esprit; mais l'esprit montait chaque jour, et, quand il est mort, il avait grandi au niveau de son courage, il était devenu un géant. »

LANNILIS, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. de Brest; 1,140 hab. Fonderies; poterie de terre.

LANNION, *Alauna*, s.-préf. (Côtes-du-Nord), port sur le Guer, près de son embouchure dans la Manche; 6,115 hab. Collège. Comm. de grains, bestiaux, chevaux, lin, chanvre, beurre, etc. Eaux minérales.

LANNOY (CHARLES DE), général de Charles-Quint, né vers l'an 1470, d'une des plus illustres familles de Flandre, m. en 1527, se fit remarquer, par son courage et ses talents, de l'empereur Maximilien Ier, qui lui donna le collier de la Toison-d'Or en 1516, et le gouvernement de Tournai en 1521. Charles-Quint le nomma, en 1522, vice-roi de Naples, et, en 1523, général en chef des armées impériales après la mort de Prosper Colonna. A la bataille de Pavie, François Ier ne voulut rendre son épée qu'à Lannoy. Ce fut lui qui ramena François Ier en France après le traité de Madrid.

LANNOY (FERDINAND DE), fils du précédent, né en Italie vers 1510, m. en 1579, se signala par sa valeur dans les guerres d'Italie, d'Allemagne et de Flandre, et fut fait général de l'artillerie espagnole, puis gouverneur de la Hollande et de

l'Artois. On lui attribue l'invention des pièces de montagne. Il a laissé plusieurs cartes estimées de la Bourgogne et de la Franche-Comté.

LANNOY, *Alnetum*, ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Lille; 1,904 hab. Filatures de coton; fabr. de couvertures de coton; culture de fleurs. Appartient à la France depuis 1667.

LANOUAILLE, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Nontron; 650 hab. Forges.

LA NOUE (FRANÇOIS DE), dit *Bras-de-fer*, célèbre capitaine calviniste, né en Bretagne en 1531, d'une famille noble, m. en 1591, servit d'abord en Italie sous Brissac, puis dans les Pays-Bas. Il embrassa le calvinisme en 1557. Au commencement des guerres de religion, il se mit à la tête des protestants du centre, prit Orléans et Saumur en 1567, et fut chargé du commandement de La Rochelle. Sage, désintéressé, humain, il déplut aux Rochellois, parce qu'il leur donnait des avis sensés et pacifiques; obligé de passer dans le camp du duc d'Anjou, 1573, il avertit ce prince d'un complot tramé par son frère le duc d'Alençon. Les calvinistes, sentant le prix de son expérience, lui firent des offres de réconciliation, qu'il accepta. Entré dans La Rochelle avec un pouvoir absolu, il en fit une place de guerre redoutable, et se prononça pour Henri III contre la Ligue, dont il battit l'un des chefs, le duc d'Aumale, frère des Guises. A l'avènement de Henri IV, il lui rendit La Rochelle, et le fit reconnaître dans tout son gouvernement. Nommé lieutenant général, il combattit à Ivry, puis fut envoyé contre le duc de Mercœur, qui se rendait indépendant en Bretagne; il fut tué au siège de Lamballe. Il a laissé des Mémoires sous le titre de *Discours politiques et militaires*, Bâle, 1587, in-4°, qui sont remplis de détails intéressants sur les guerres de religion, Henri IV appelait cet ouvrage la *Bible du soldat;* et des *Remarques* sur l'*Histoire* de Guichardin, en marge de la traduction française de Chomedey, Paris, 1568.

Les *Mémoires* de La Noue se trouvent dans la collection des *Mém. de l'histoire de France*

LA NOUE (JEAN SAUVÉ, DIT), acteur et poète dramatique, né à Meaux en 1701, m. en 1761, fut reçu au Théâtre-Français en 1742, et se distingua par son intelligence, sans être cependant un grand artiste. Il donna au théâtre plusieurs ouvrages, à peu près oubliés; on a gardé quelque souvenir de sa tragédie de *Mahomet II*, 1739, et d'une comédie en 5 actes en vers, *la Coquette corrigée*, 1755, bien que ces 2 ouvrages soient faibles et écrits d'un style incorrect.

Les *Œuvres de théâtre* de la Noue furent recueillies, in-12, 1765.

LANSAC, vge (Gironde), à 2,760 mèt. N. de Bourg. Vieux château, connu sous les noms de *Castelet* et de *Tours de Broglie;* 650 hab.

LANSDOWNE. *V.* GRANVILLE et SHELBURNE.

LANSDOWNE (HENRI PETTY FITZ-MAURICE, MARQUIS DE), homme d'État, né à Londres en 1780, m. en 1863, était fils du comte de Shelburne. (*V. ce nom.*) Député, depuis 1802, à la Chambre des communes, il fit partie de l'opposition. En 1806, il fut du ministère de coalition formé par Fox et Grenville, et remplaça Pitt comme chancelier de l'Échiquier; mais ce ministère fut renversé dès l'année suivante. La mort de son frère aîné, en 1809, l'appela dans la Chambre des lords, où il soutint l'abolition des lois contre les catholiques irlandais et celle de l'esclavage. En 1827, à la demande de Canning, il accepta le portefeuille de l'intérieur, puis, sous l'administration de lord Goderich (Ripon), celui des affaires étrangères. Il devint président du conseil dans le ministère whig de lord Grey, 1830-34, et conserva la même position dans le cabinet Melbourne, 1835-41 : il prit part alors à la réforme parlementaire, à la réforme ecclésiastique, à l'établissement de la taxe unique des lettres, etc. Il eut encore la présidence du conseil dans le ministère Russell, 1846-52, et occupa un siège, sans fonctions déterminées, dans les cabinets du comte d'Aberdeen et de lord Palmerston. B.

LANSLEBOURG, ch.-l. de cant. (Savoie), arr. de Saint-Jean de Maurienne; 1,234 hab. C'est le point de départ de la magnifique route du mont Cenis.

LANSQUENETS, en allemand *Lanzknechte* (gens de la lance), ou *Landsknechte* (gens du pays). A l'origine, on appelait ainsi les valets d'armée qui accompagnaient les chevaliers dans leurs campagnes. Plus tard, ce furent des bandes de mercenaires, pour la plupart Allemands, qui apparurent pour la première fois en France dans l'armée de Charles VIII. Pendant plus d'un siècle, les lansquenets composèrent une partie de l'armée française. En Allemagne, ils devinrent célèbres sous Maximilien I^{er}. Ils avaient alors pour chef le fameux George de Frundsberg. Après la formation des armées permanentes, les lansquenets ne tardèrent pas à disparaître. E. S.

LANSQUENET (JEU DE). *V.* JEUX.

LANTARA (SIMON-MATHURIN), peintre de paysages, né à Housy (diocèse de Sens) en 1729, m. en 1778, a produit peu d'ouvrages; il aimait l'oisiveté, et, après avoir beaucoup vécu au cabaret, il mourut à l'hôpital. Ses œuvres ont toujours été recherchées; les plus connues sont : *la Rencontre heureuse, le Pêcheur amoureux, l'Heureux meunier, le Berger amoureux, la Nappe d'eau, les Chasse-marées*. Il excellait à rendre les effets de soleil et de lumière; ses *Points du jour* et ses *Couchers de soleil* rappellent Claude Lorrain. Il a laissé des dessins fort estimés, à 2 crayons, noir et blanc, sur papier bleu.

V. Bellier de la Chavignerie, *Recherches historiques sur Lantara*, 1852.

LAN-TCHEOU, v. de Chine, sur la rive dr. du Hoang-ho, à 1,087 kil. O.-S.-O. de Pékin; ch.-l. de la prov. de Kan-sou et du dép. de son nom. Comm., surtout avec les Mongols.

LANTERNE (À LA), menace et supplice que la populace parisienne infligeait, pendant la Révolution, aux gens qu'elle croyait ses ennemis. Ce supplice, sans légalité, prit naissance dans l'assassinat de Foulon, anc. intendant des finances, qui fut traîné et pendu par la populace, le 22 juillet 1789, à la potence d'une lanterne publique, au coin de la rue de la Vannerie, voie étroite débouchant sur la place de Grève, vis-à-vis de l'hôtel de ville, et que l'ouverture de l'avenue Victoria a fait disparaître en 1855. Camille Desmoulins s'intitulait *procureur général de la lanterne*.

LANTIER (ÉTIENNE-FRANÇOIS), littérateur, né en 1734 à Marseille, m. en 1826, servit quelque temps dans la cavalerie, puis vint à Paris, et, doué d'une certaine facilité pour tourner des vers, s'y livra à la culture des lettres, obtint des succès de salon, fit jouer, en 1778, *l'Impatient*, comédie médiocre, qui eut du succès. Il publia des *Contes en vers et en prose*, 1782, et les *Voyages d'Antenor en Grèce et en Asie*, 3 vol., 1798. Cet ouvrage, roman avec des personnages antiques, est un pastiche faux et superficiel, du *Voyage du jeune Anacharsis*. Il fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe, et obtint en France un succès prodigieux; il est oublié aujourd'hui.

Lantier a donné encore : *les Voyageurs en Suisse*, 1803, 1817, 3 vol.; *Recueil de poésies*, 1817, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées gr. in-8°, 1836.

LANUÉJOLS ou **LANOUGEOLE**, vge (Lozère), arr. et à 8 kil. E.-S.-E. de Mende; 581 hab. Près de là se trouve un mausolée antique bien conservé, et qui semble appartenir au III^{e} siècle après J.-C.; sur le territoire de Lanuéjols sont aussi le château du Boy et les ruines de celui de Chapieu.

LANUVIUM, anc. v. du Latium, à 24 kil. S. de Rome, à droite de la voie Appienne. On attribuait sa fondation à Diomède, 1282 av. J.-C. Elle devint municipe l'an 517 de Rome. Patrie d'Antonin le Pieux. On y voyait un temple et un bois célèbres de Junon Sospita. Lanuvium est auj. *Civita-Lavinia* ou *Città di Lavigna*. Il reste quelques ruines de l'antique cité.

LANZA (GIOVANNI), homme politique italien, né à Vignolle (Piémont) en 1815, m. en 1882, entra de bonne heure dans les associations libérales, fut nommé, après 1848, député au parlement de Turin, où il devint vice-président, puis président de la chambre. Il était ministre des finances dans le cabinet présidé par Cavour, lorsque la guerre de 1859 éclata. En sept. 1864, il reçut dans le ministère Menabrea le portefeuille de l'intérieur et eut à prendre les mesures nécessaires pour assurer la translation de la capitale à Florence. Démissionnaire en août 1865, il n'en joua pas moins un rôle important dans la chambre, où il était un des chefs de la droite parlementaire. Deux fois élu président de la chambre en 1867 et 1869, il redevint ministre de l'intérieur dans le cabinet présidé par M. Visconti-Venosta, et fut ensuite lui-même président du conseil. C'est sous son administration que la capitale fut transférée à Rome. Une discussion sur les finances amena la chute du ministère, 25 juin 1873. Lanza continua de siéger à la chambre jusqu'à sa mort.

LANZAROTE, une des îles Canaries. (*V.* LANCEROTE.)

LANZI (L'ABBÉ LOUIS), savant jésuite italien, né en 1732 à Monte-dell'-Olmo, près de Macerata, m. à Florence en 1810, était conservateur de la galerie de cette ville. On lui doit la fondation du cabinet étrusque, qu'il disposa dans un ordre admirable. Ses ouvrages les plus estimés sont ceux qui concernent la langue et les antiquités de l'Étrurie.

On a de lui : *Saggio di lingua etrusca*, Rome, 1789, 3 vol.; *De' vasi antichi dipinti, volgarmente chiamati etruschi*, Florence, 1806; *Histoire de la peinture en Italie, depuis la renaissance des beaux-arts jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*, Bassano, 1809, 6 vol.

LAOCOON, fils de Priam et d'Hécube, et prêtre d'Apollon ou de Neptune, s'opposa à l'entrée du cheval de bois dans Troie, et le frappa d'un javelot. Ce fut pour ce motif, ou, selon d'autres, parce qu'il s'était marié malgré Apollon, qu'il fut étouffé, avec ses deux fils Antiphantes et Thymbræus, par 2 serpents monstrueux. Le célèbre groupe du *Laocoon*, un des chefs-d'œuvre de la sculpture antique, est, selon Pline, l'ouvrage de 3 artistes grecs, Agésandre, Polydore et Athénodore. Il fut retrouvé, en 1506, par Félix de Fredi, à Rome,

dans le palais de Titus, au lieu dit *Setti Sale;* il est auj. au Vatican. On discute encore pour savoir : 1º si le groupe du *Laocoon* est antérieur ou postérieur à l'ère chrétienne ; 2º s'il est une imitation de la *Gigantomachie* de Pergame (*V. ce mot*), ou s'il l'a inspirée. Lessing a publié, sous le titre de *Laocoon,* un ouvrage célèbre sur l'esthétique.

Treudelenburg, *die Laokoongruppe*, 1884; Brunn, *Geschichte der Künstler*, I, p. 474; Visconti, *Museo Pio-Clementino*, t. II, p. 73-79.
S. Re.

LAODAMIE, fille de Bellérophon, fut aimée de Jupiter et eut de lui Sarpédon. Elle fut tuée par Artémis. — Femme de Protésilas, qui tomba devant Troie. Elle obtint des dieux de passer 3 heures avec son époux, qu'Hermès ramena des enfers; et quand Protésilas dut la quitter, elle mourut pour aller le rejoindre. Selon d'autres, elle se contenta de rendre des honneurs divins à une statue de son époux. S. Re.

LAODICE, mère de Séleucus Nicator. Ce prince fit bâtir en son honneur la ville de *Laodicée.*

LAODICE, sœur et femme du roi séleucide Antiochus II, fut répudiée quand son mari épousa, en 150, Bérénice, fille de Ptolémée II ; ce prince étant mort peu d'années après, Antiochus rappela Laodice ; mais cette reine, pour protéger contre un nouveau caprice du roi leur père ses deux fils Séleucus II et Antiochus Hiérax, l'empoisonna, fit mettre dans le lit royal un homme qui ressemblait au roi, et qui dicta les dispositions ordonnées par Laodice. Bérénice et son fils furent assassinés par Séleucus II, devenu roi. Pour venger Bérénice, son frère Ptolémée Évergète envahit et ravagea toute la Syrie, et fit périr Laodice, en 240. A. G.

LAODICÉE, *Laodicæa ad Lycum,* anc. v. d'Asie Mineure (Phrygie), au confl. du Lycus et de l'Halys, était appelée d'abord *Diospolis,* puis *Rhoas.* Fondée par Laodice, sœur d'Antiochus Théos, ruinée par un tremblement de terre en 65 av. J.-C., prise par les Turcs l'an 1255 de J.-C., et détruite par Tamerlan, en 1402. Auj. *Eski Hissar.*

LAODICÉE-LA-BRÛLÉE, *Laodicæa combusta,* anc. v. d'Asie Mineure (Lycaonie), au S.-O. d'Iconium, sur un sol volcanique. Auj. *Ladik.*

LAODICÉE, *Laodicæa ad mare,* anc. v. de Syrie, dans le canton dit Séleucide, près du mont Bélus et de la Méditerranée ; fondée en l'honneur de Laodice, mère de Séleucus Nicator, colonie latine depuis Septime-Sévère. Auj. *Latakieh* ou *Ladikieh.*

LAODICÉE, *Laodicæa Scabiosa* ou *ad Libanum,* anc. v. de la Syrie méridionale, dans le canton dit Laodicène, entre le Liban et Héliopolis ; auj. *Jouschia.*

LAOMEDON, roi de Troie, fils d'Ilus, et père de Priam et d'Hésione, éleva les murailles de sa ville avec l'aide de Neptune et d'Apollon ; ayant refusé à ces dieux le salaire promis, ils firent ravager ses États par un monstre marin. Laomédon, devenu parjure de nouveau avec Hercule, qui l'avait délivré du monstre et avait sauvé Hésione, vit ses États dévastés par le héros grec, et périt au milieu des ruines de Troie.

LAON, *Bibrax, Lugdunum Clavatum, Laudunum,* ch.-l. du dép. de l'Aisne, à 140 kil. N.-E. de Paris, sur une colline isolée au milieu d'une vaste plaine ; 12,623 hab. Citadelle autrefois importante, à l'E. de la ville. De nouveaux forts ont été construits depuis 1871. Collège, bibliothèque. École normale primaire ; école de dessin. Dépôt de mendicité ; maison de détention ; 2 hospices, dont un d'enfants trouvés. Entouré de 6 faubourgs, Laon est mal bâti et peu animé. Magnifique cathédrale du XIIe siècle, surmontée de 5 tours, dont les deux plus belles, celles du portail, ont été restaurées en 1856 ; église Saint-Martin, qui contient le tombeau de Raoul II, sire de Coucy. Une tour penchée, qui remontait à Louis d'Outre-mer, a été démolie en 18[illegible]2. Le palais des évêques est devenu le siège des tribunaux ; la préfecture occupe une partie de l'anc. abbaye de Saint-Jean, qui renfermait 7 églises dans son enceinte. Près de la promenade extérieure sont quelques restes d'une abbaye de Saint-Vincent, fondée par Brunehaut. Entre la ville et le fort Saint-Vincent s'étend un vallon planté de vignobles, et appelé *cuve de St Vincent.* Comm. de grains, cuirs, légumes secs, [illegible]. Centre important de chemins de fer [illegible] Reims, Hirson et Tergnier. — Cette ville reçut le [illegible] au IIIe siècle ; Louis IV d'Outre-mer y fut [illegible] la résidence les derniers rois carolingiens [illegible]. La commune de Laon fut [illegible], après [illegible], en 112[illegible], la charte de franchise, qui [illegible], devint, pendant près de 2 siècles, [illegible] de l'évêque [illegible], qui [illegible] en 1322. Les Laonnois obtinrent [illegible] en 1332. L'évêque [illegible] de Laon était un des douze pairs de France. Il [illegible] Laon fut [illegible] Bourgogne [illegible] en 141[illegible], et rendu à Charles VII en 1429. Henri IV y [illegible] en 159[illegible], et l'[illegible]. Après [illegible]

murs, 9 et 10 mars 1814. Les Allemands s'en emparèrent le 9 sept. 1870. Patrie de Méchain et de Sérurier.

LAONNAIS, pays de l'anc. France, à l'extrémité N.-E. de l'Ile-de-France ; ch.-l. Laon ; v. princ. : Crépy-en-Laonnais, Coucy, Corbigny, Prémontré, Notre-Dame-de-Liesse. Auj. compris dans le dép. de l'Aisne.

LAOS, anc. v. d'Italie (Lucanie), près de l'embouch. de la riv. de Laos, dans le golfe du même nom (auj. golfe de *Policastro*).

LAOS, nom donné à la partie N. de l'Indo-Chine. Pays très peu connu ; 870 kil. du N. au S., 365 de l'E. à l'O. Cap. Leng. Il est auj. partagé entre l'empire birman, l'Annam et le roy. de Siam. Le *Laos birman,* entre le Birma et le Salouen, a pour ch.-l. Leng. Le *Laos siamois* contient le roy. de Zimé et le N. de celui des Lanjans ; v. princ. : Zimé, Langione. Le *Laos annamite* comprend : le roy. du Petit-Laos, ch.-l. Hanni[illegible] ; le roy. de Thiem ; et le S. de celui des Lanjans, ch.-l. Sandapoura. (*V.* Annam.) Les habitants du Laos sont rudes et sauvages. Leur langue diffère des dialectes de l'Indo-Chine.

LAO-TSEU ou **LAO-TSÉ,** appelé aussi *Lao-Kiun,* célèbre philosophe chinois, né vers 500 av. J.-C., enseignait la métempsycose. Sa doctrine, dont les prêtres sont désignés, ainsi que ceux de Bouddha, sous le nom de *Bonzes,* a 100 millions de sectateurs en Chine. Lao-Tseu est l'auteur du *Tao-te-King* (la Raison primordiale), un des livres sacrés des Chinois, trad. en franç. par M. Stanislas Julien, Paris, 1842, et d'une secte nommée *Tao-tsé,* rivale de celle de Confucius. M. Abel-Rémusat a trad. en franç. un des principaux ouvrages de cette secte, le *Livre des récompenses et des peines,* Paris, 1816, et publié des *Mémoires sur la vie et les opinions de Lao-Tseu,* Paris, 1823.

LAOUDÉAH, lac salé de la Tunisie, au S. du golfe de Cabès ; 136 kil. sur 40.

LA PALICE (Jacques de Chabannes, seigneur de), accompagna Charles VIII en Italie, contribua à la conquête du roy. de Naples, et fut nommé lieutenant général de ce royaume après la mort de Gilbert de Montpensier, il prit part à la conquête du Milanais, 1499-1500 ; envoyé dans les États napolitains, 1502, il défendit Rubos contre Gonsalve de Cordoue, et dut se rendre. Il se signala à la bataille de Ravenne, 1512, dirigea la retraite des troupes françaises après la mort de Gaston de Foix, fit une expédition malheureuse en Navarre, 1513, fut pris à la bataille de Guinegate, et réussit à s'échapper. Nommé maréchal de France par François Ier, 1515, il fut un des héros de la bataille de Marignan, assista à la défaite de la Bicoque en 1522, délivra Fontarabie attaquée par les Espagnols, contraignit à la retraite le connétable de Bourbon, qui avait envahi la Provence à la tête des Impériaux, 1524, et fut tué à la bataille de Pavie, livrée contre son avis, 1525. Le nom de La Palice fut longtemps populaire parmi les soldats français. On suppose que la vieille chanson où son nom figure aura été faite sur un certain La Galisse, personnage imaginaire, auquel le nom de La Palice, qui était dans toutes les bouches, s'est substitué par corruption. B.

LA PALICE ou **LA PALISSE,** s.-préf. (Allier), sur la Bèbre ; 2,000 hab. Comm. de produits agricoles. Elle appartint aux sires de La Palice, dont le château, en partie ruiné, domine la ville. Le tribunal de 1re instance est à Cusset.

LAPARELLI (François), ingénieur et architecte, né à Cortone en 1521, m. en 1570, fut employé aux fortifications de Civita-Vecchia et de Malte, passa au service des Vénitiens pendant le siège de Candie, et aida Michel-Ange dans les travaux de Saint-Pierre de Rome.

LA PAUSE (J. de Plantavit de), savant hébraïsant, né en 1576 dans le Gévaudan, d'une famille protestante, m. en 1651, abjura de bonne heure, entra dans les ordres, fut chargé de quelques missions par Paul V en Italie, et nommé aumônier de Marie de Médicis, puis d'Élisabeth de France, enfin évêque de Lodève. Compromis dans la révolte de Gaston d'Orléans et de Montmorency, il obtint sa grâce ; mais, depuis cette époque, il ne s'occupa que de travaux littéraires.

On a de lui un grand *Dictionnaire hébreo-chaldaico-rabbinique*, 3 vol. in-fol. [illegible]

LAPENE (Blaise-J.-B.-Fr.-Édouard), général et écrivain militaire français, né en 1790, m. en 1854, fit les dernières campagnes de l'Empire. Capitaine en 181[illegible], [illegible] pendant la Restauration, sous la direction de [illegible] de la Tude, chef d'escadron après 18[illegible], [illegible] veau en Afrique, fut commandant de [illegible] lonel en 18[illegible], colonel en 184[illegible], et [illegible].

[illegible] *par les F[illegible] en 1830,* 2 parties [illegible]

politique sur les Kabyles, 1846. On trouve encore, dans les *Mémoires* de l'Académie de Metz, un *Tableau historique de la province d'Oran, depuis le départ des Espagnols en 1792, jusqu'à l'élévation d'Abd-el-Kader en 1831*.

LA PEROUSE (JEAN-FRANÇ. **GALAUP**, COMTE DE), célèbre navigateur, né à Albi en 1741, entra fort jeune dans la marine royale. Capitaine en 1780 après plusieurs campagnes, il accomplit en 1782, avec autant de bonheur que d'humanité, la mission de détruire les établissements des Anglais dans la baie d'Hudson. Chargé par Louis XVI, d'un voyage autour du monde, en 1785, il partit de Brest avec les frégates *la Boussole* et *l'Astrolabe*, explora les côtes de la Tartarie et des îles adjacentes, se rendit, par le détroit qui a conservé son nom, dans le havre de Pétropaulowsk au Kamtchatka, fit ensuite route vers le S. en passant par les îles des Navigateurs et des Amis, et arriva à Botany-Bay en 1788. Depuis cette époque, on ne reçut plus de ses nouvelles. D'Entrecasteaux, chargé d'aller à sa recherche, ne recueillit aucun indice. En 1826, le capitaine anglais Dillon trouva les débris des navires de La Pérouse dans l'une des îles Vanikoro, et Dumont d'Urville éleva sur le rivage un monument à la mémoire de ses compatriotes.

La relation du voyage de la Pérouse a été publiée par Milet de Mureau, 1797, 4 vol. in-4°. — *V.* aussi les *Voyages* de Dillon, trad. en franç., Paris, 1830, 2 vol. et cartes, et le *Voyage pittoresque autour du monde* de Dumont d'Urville. B.

LA PÉROUSE (ILE DE). *V.* VANIKORO.

LAPEYRÈRE (ISAAC DE), né à Bordeaux en 1594, m. en 1676, calviniste, gentilhomme de la maison du prince de Condé, est auteur du livre des *Préadamistes* (*V. ce mot*), qui fit beaucoup de bruit, et qu'il fut obligé de rétracter.

LA PEYRONIE (FRANÇOIS **GIGOT** DE), chirurgien, né à Montpellier en 1678, m. en 1747, vint à Paris en 1714, obtint en 1732, le titre d'associé libre de l'Académie des sciences, et fut 1er chirurgien de Louis XV en 1736. Il réforma le service militaire de santé, fit établir en 1731 l'Académie de chirurgie, convertit son château de Marigny en une sorte d'hospice pour les indigents, et légua sa fortune presque entière à des établissements de charité.

On a de lui des *Recherches sur le siège de l'âme*, dans les *Mém. de l'Acad. des sciences*, 1741.

LAPEYROUSE (GABRIEL **ROCHON** DE), comte de Lamotte, général français, né en 1665, m. en 1737, fit ses premières armes au siège de Luxembourg, en 1684, combattit à Steinkerque, 1693, et en Piémont, sous Catinat. Pendant la guerre de la Succession, il prit part à la défense de Cologne contre Marlborough, passa en Espagne, où il se lia avec le maréchal de Berwick, se couvrit de gloire au combat de Cardonne, près d'Urgel, où, avec 2 régiments, il tint tête à un corps ennemi de 9,000 hommes, 1711, enleva d'assaut l'un des bastions de Barcelone, lors de la prise de cette ville en 1714, et fut nommé colonel du régiment du Blaisois. Philippe V lui offrit une pension qu'il refusa, ne voulant rien devoir, écrivait-il, qu'au roi son maître. Brigadier général en 1717, il assista, sous les ordres de Berwick, au siège de Fontarabie, 1719, et commanda le corps français d'occupation en Navarre. Fleury le nomma maréchal de camp en 1733, et l'envoya l'année suivante, avec 1,500 hommes seulement, au secours de Dantzig, où Stanislas Leckzinski élu roi par les Polonais était assiégé par une armée de 40,000 Russes et Autrichiens. M. de Lapeyrouse reconnut qu'il n'était pas possible de forcer l'entrée de la Vistule, et se retira à Copenhague, pour attendre des renforts qui n'arrivèrent pas. Le comte de Plélo, résident français auprès de la cour de Danemark, blâma vivement cette inaction, recruta à la hâte quelques compagnies de volontaires, et alla se faire tuer avec eux en essayant de traverser les lignes de l'armée russe. Lapeyrouse, qui avait trop bien prévu le résultat de cette héroïque folie, ne crut pas devoir résister plus longtemps à l'impatience de ses officiers et aux lettres suppliantes de Stanislas. Il débarqua à l'embouchure de la Vistule, occupa le fort de Weichselmunde et l'île de Neufahrwasser, et il s'y maintint pendant un mois contre toutes les attaques du maréchal Münnich et du duc de Saxe, renforcés par une escadre russe. Après avoir épuisé ses ressources sur cette terre sablonneuse, où il ne trouvait ni eau ni bois, il signa le 23 juin 1734 une capitulation honorable, fut conduit avec ses officiers à Saint-Pétersbourg, où la tzarine Anne Ivanovna leur fit le plus gracieux accueil, et ramené en France, où Louis XV le nomma grand'croix de l'ordre de Saint-Louis et gouverneur de Valenciennes. On doit à M. de Lapeyrouse la première idée de faire écrire l'histoire de chaque régiment français.

LAPHAËS, ciseleur de Phlionte, auteur d'une image d'Hercule que Pausanias vit à Sicyone. S. RE.

LAPIDEI CAMPI. *V.* CRAU (LA).

LAPIE (PIERRE), célèbre cartographe, né à Mézières en 1779, m. en 1850, entra dans le corps des ingénieurs-géographes en 1794, fit plusieurs campagnes en Italie, arriva au grade de colonel d'état-major, devint directeur du cabinet topographique de Louis XVIII en 1814, et, plus tard, son premier géographe, enfin chef de la section topographique du Dépôt de la guerre. Dès 1818, il prit part à l'exécution de la grande *Carte de France*. Auteur d'un *Atlas classique*, 1812, amélioré dans les éditions ultérieures, et d'un bel *Atlas universel de géographie ancienne et moderne*, 1828, il a donné des cartes spéciales de l'*Europe* (en 6 feuilles), de la *Turquie d'Europe* (en 16 feuilles), de l'*Empire romain* avec l'indication de tous les Itinéraires anciens, des *Iles Britanniques*, de l'*Europe centrale*, de la *Russie*, de l'*Egypte*, des provinces d'*Alger*, d'*Oran* et de *Constantine*, enfin des globes de différents diamètres. B.

LAPISSE (ANNE-PIERRE-NICOLAS DE), général du génie, né à Rocroy en 1773, m. en 1850, fit les campagnes de 1792 et 1793, en Belgique et en Hollande, prit part à la défense de Valenciennes, fut mis en arrestation, après la reddition de cette place, par ordre du Comité de salut public, et ne dut sa liberté qu'aux événements du 9 thermidor. Il travailla comme ingénieur en chef au canal de la Sambre à l'Oise, passa en 1800 en Italie, se trouva à la défense du pont du Var, aux sièges de Savone et de Vérone, fortifia Ostende et Maubeuge, et fit exécuter, de 1810 à 1813, les beaux travaux de défense de Mayence et de Castel. Sous la Restauration, il eut les directions du Havre et de Verdun. En 1831, il fut nommé inspecteur du génie et membre du Comité des fortifications, et prit sa retraite en 1835. B.

LAPITHES, anc. peuple de la Thessalie, célèbre par sa lutte contre les Centaures. La Fable les représente comme d'habiles cavaliers, et leur attribue l'invention du mors. Vainqueurs des Perrhèbes, ils s'établirent à leur place sur les bords du Pénée, et eurent pour chefs divers héros fameux dans l'histoire mythique, Pirithoüs, Cénée, Ixion, etc. (*V.* CENTAURES.)

LA PLACE (PIERRE DE), en latin *Plateanus*, jurisconsulte, né à Angoulême vers 1520, fut président de la cour des aides. Il était protestant, et fut massacré lors de la Saint-Barthélemy en 1572.

On a de lui, outre plusieurs ouvrages de droit : *les Commentaires de l'état de la religion et république, sous les rois Henri II, François II et Charles IX*, 1565, espèce de journal des événements depuis 1556 jusqu'en 1561, reproduit dans les collections de *Mémoires* relatifs à l'histoire de France.

LA PLACE (PIERRE-ANT. DE), littérateur, né à Calais en 1707, m. en 1793, eut, de 1762 à 1764, le privilège du *Mercure de France*, fit représenter, en 1747, une mauvaise tragédie *Venise sauvée*, imitée d'Otway, et publia des comédies et des romans entièrement oubliés.

On a de lui encore : *Théâtre anglais*, 1745-48, 8 vol. in-12, traduction des chefs-d'œuvre de la scène anglaise ; *Recueil d'épitaphes*, 1782 ; *Pièces intéressantes pour servir à l'histoire*, 1785-90, 8 vol. in-12, etc.

LAPLACE (FRANÇ.-MARIE-JOSEPH DE), humaniste, né à Arras en 1757, m. en 1823, fut professeur d'humanités au collège Louis-le-Grand avant la Révolution, et remplaça Guéroult comme professeur d'éloquence à la faculté des lettres de Paris en 1810.

Il a publié avec Noël : *Leçons de littérature française, — latine, — grecque ; Conciones poeticæ ; Manuel du rhétoricien*, etc.

LAPLACE (PIERRE-SIMON, MARQUIS DE), grand géomètre, né à Beaumont-en-Auge (Calvados), le 23 mars 1749, m. le 5 mars 1827, était fils d'un pauvre cultivateur. Ayant adressé à Dalembert une lettre sur les principes de la mécanique, ce travail fit plus que les recommandations dont il avait essayé de se servir ; il obtint en 1768 la place de professeur de mathématiques à l'École militaire de Paris. L'Académie des sciences l'admit dans son sein en 1773 ; il remplaça Bezout comme examinateur du corps de l'artillerie en 1784, et présida, en 1796, la députation qui présenta au conseil des Cinq-Cents l'exposé des travaux de l'Institut de France depuis sa création. Après les travaux de Clairaut, d'Euler, de Dalembert, de Lagrange, il restait encore bien des régions de la science astronomique à explorer, et des doutes à lever sur la question débattue de la stabilité du système du monde en n'admettant que le principe de la gravitation universelle. Laplace conçut le projet de rassembler les travaux accomplis, et de rechercher la raison des phénomènes non expliqués, en n'admettant que le principe newtonien. Telle est l'origine du grand et immortel ouvrage qu'il intitula : *Traité de la Mécanique céleste*, et que Fourier appela *l'Almageste* de ce siècle. Les deux premiers volumes parurent en 1799, in-4°, le 3e en 1802, le 4e en 1805, les différentes parties du 5e en 1823, 1824 et 1825. L'ouvrage est divisé en 2 parties : dans la 1re, l'auteur donne les méthodes et les formules pour déterminer les mouvements des centres de gravité des corps célestes, la figure de ces corps, les oscillations des fluides qui les recouvrent, et leurs mouvements autour de leurs propres centres de gravité ; dans la 2e, il applique les formules trouvées dans la

1re aux planètes, aux comètes et aux satellites. Il réussit à prouver que toutes les particularités inexpliquées des mouvements de la Lune, de Jupiter et de Saturne, sont des conséquences du principe de la pesanteur universelle ; que la forme du sphéroïde terrestre peut servir à rendre raison de quelques inégalités du mouvement de la lune. Dans l'étude des satellites de Jupiter, Laplace a trouvé des lois qui portent son nom. Il a prouvé l'invariabilité des moyennes distances des planètes au soleil. Il a donné des marées une théorie analytique qui permet d'en prédire la hauteur. La *Mécanique céleste* est un ouvrage hors ligne, par l'importance des solutions, l'ordre, la clarté, et la beauté de l'exposition ; une très grande partie des matières appartient à Laplace seul, qui, d'autre part, a su presque s'approprier les découvertes déjà acquises à la science avant lui. Un autre ouvrage, l'*Exposition du système du monde,* 1796, 2 vol., est l'exposé, débarrassé des formules mathématiques, de l'état des connaissances astronomiques. Ce livre, écrit avec beaucoup de simplicité et de netteté, est suivi d'une histoire abrégée de l'astronomie. Laplace y a exposé, dans une note, sa théorie de la formation de notre système planétaire ; cette théorie, plus conforme aux vérités connues et aux observations des astronomes sur les nébuleuses, est bien préférable à celle de Buffon. Laplace a encore réuni, développé et appliqué les principes du calcul des probabilités dans la *Théorie analytique des probabilités,* 1812 ; c'est là qu'il expose son importante *Théorie des fonctions génératrices.* Les leçons données par Laplace à l'École normale se trouvent dans les cahiers 7 et 8 du *Journal de l'École polytechnique ;* ce journal et le recueil de l'Académie renferment encore beaucoup de *Mémoires* de ce laborieux géomètre. Laplace s'est réuni à Lavoisier pour des *Recherches sur le calorique,* et sur *la Théorie des vapeurs et de l'électricité,* et à Condorcet pour des travaux de statique. Après le 18 brumaire, Laplace fut pendant quelque temps ministre de l'intérieur ; il entra ensuite au sénat, dont il fut vice-président, puis chancelier en 1803 ; 2 ans après, il fit le rapport sur la nécessité d'abandonner le calendrier républicain pour reprendre le calendrier grégorien. En 1808, il fut fait comte de l'Empire, vota la déchéance de Napoléon en 1814, fut créé pair de France par Louis XVIII, et en 1817, marquis. En 1842, les Chambres ont voté la réimpression, aux frais de l'État, de la *Mécanique céleste,* de l'*Exposition du système du monde* et de la *Théorie analytique des probabilités,* 7 vol. in-4°.

Il faut ajouter aux ouvrages déjà cités : *Théorie du mouvement et de la figure elliptique des planètes,* 1784, in-4° ; *Théorie des attractions des sphéroïdes et de la figure des planètes,* 1785, in-4° ; *Essai philosophique sur les probabilités,* 1814, réuni à la *Théorie analytique des probabilités,* dans l'édition du gouvernement. — V. son *Éloge* par Fourier. V.

LAPLACE (Cyrille-Pierre-Théodore), marin français, né en mer en 1793, m. en 1875, entra dans la marine militaire à l'âge de 16 ans, et était arrivé au grade de capitaine, lorsque le gouvernement de 1830 le chargea d'importantes expéditions scientifiques. Il en donna la relation dans 2 ouvrages : *Voyage autour du monde, par les mers de l'Inde et de la Chine,* 1833-[illegible], 5 vol. et atlas ; *Campagne de circumnavigation de la frégate* l'Artémise, 1845-48, 4 vol. Contre-amiral en 1841, commandant de la station navale des Antilles de 1844 à 1847, préfet maritime à Rochefort en 1848, vice-amiral en 1853, il fut encore préfet maritime à Brest en 1855.

LA PLACETTE (Jean de), moraliste protestant, né en 1639 à Pontac (Béarn), m. en 1718, fut pasteur à Orthez, sortit de France après la révocation de l'édit de Nantes, et devint pasteur à Copenhague.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Nouveaux essais de morale,* Amst., 1692.

LA PLANCHE (Louis **RÉGNIER** de), historien du xvie siècle, né à Paris, fut conseiller intime du connétable de Montmorency.

Il a laissé : *Histoire de l'Estat de France sous le règne de François II,* 1576 ; *le Livre des marchands ou du grand et loyal devoir,* 1565. Ces 2 ouvrages ont été réimprimés dans le *Panthéon littéraire.*

LAPLEAU, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. de Tulle ; 255 hab. Exploit. de houille.

LAPONIE, *Sameanda* en lapon, *Lappland* en suédois, la contrée la plus septentrionale de l'Europe, par 64°-71° 10' lat. N., 12°-40° long. E. ; bornée au N. par l'océan Glacial arctique, à l'O. par le même océan, à l'E. par la mer Blanche, elle n'a pas de limites fixes vers le S. Superf., 160,000 kil. carrés. Elle se divise en *Laponie norvégienne* (amt de Finmarken), comprenant 15,718 hab. de race laponne et 4,527 métis ; *Laponie suédoise,* qui ne comprend que la partie N. du lan de Norrbotten, avec 6,400 hab. ; et *Laponie russe,* comprenant 1,200 familles, et formant les cercles de Kola (Arkhangel) et de Kemi (Finlande). La Laponie est un plateau de 600 à 700 m. d'altitude, accidenté, couvert de forêts, de sapins et de bouleaux, de lichens, de mousses, d'arbustes à baies ; quelques champs produisent des céréales. Le renne nourrit et habille ses habitants. La Laponie, au delà du cercle polaire, est couverte de neige pendant 9 mois ; la chaleur y est excessive en juillet et août ; pendant 6 semaines le soleil ne se couche pas. Les aurores boréales sont fréquentes. Les Lapons sont de race finnoise, mais petits et trapus, peu civilisés, gais et hospitaliers ; ils vivent presque tous à l'état nomade, sont pasteurs ou pêcheurs, font le commerce des fourrures, poissons, fromages de renne, jouets d'enfants. En Norvège et en Suède, ils sont luthériens ; en Russie, ils suivent la religion grecque, mêlée de superstitions païennes. Leur langue est un idiome ouralien ou finnois. — Avant 1814, l'incertitude des limites entre la Laponie norvégienne, appartenant au Danemark, et la Laponie suédoise amena de fréquents conflits, et causa même une guerre entre Christian IV et Charles IX au commencement du xviie siècle.

LA POPELINIÈRE (Lancelot **VOISIN** de), noble protestant du Bas-Poitou, né vers 1540, m. en 1608, commanda l'expédition contre l'île de Ré en 1575, vainquit les catholiques, et rédigea contre la décision des États de Blois la protestation des religionnaires de 1576. Depuis la paix, il ne s'occupa que de travaux historiques. On loue sa modération et son impartialité.

Il a publié : *la Vraie et entière Histoire des derniers troubles,* Cologne, 1571 ; *Histoire de France,* depuis l'an 1550, La Rochelle, 1581, 2 vol. in-fol. ; *les Trois Mondes,* Paris, 1582, in-4° ; *l'Amiral de France,* 1587, in-4° ; *Histoire des histoires,* 1599 ; *Histoire de la conquête du pays de Bresse et de Savoie,* 1601. J. T.

LA POPELINIÈRE. *V.* La Pouplinière.

LA PORTE (Pierre de), porte-manteau d'Anne d'Autriche, né en 1603, m. en 1680, fut l'intermédiaire secret des relations de cette reine avec la cour d'Espagne, la gouvernante des Pays-Bas et la duchesse de Chevreuse, fut mis à la torture et jeté à la Bastille par ordre de Richelieu, subit un exil à Saumur de 1638 à 1643, devint 1er valet de chambre de Louis XIV enfant, mais fut disgracié pour sa franchise, et surtout son hostilité contre Mazarin, en 1653.

On a de lui des *Mémoires concernant plusieurs particularités des règnes de Louis XIII et de Louis XIV,* Genève, 1756, in-12 ; réimprimés dans les collections de *Mémoires* sur l'histoire de France.

LA PORTE (L'abbé Joseph de), littérateur, né à Belfort en 1713, m. en 1779, débuta dans la carrière des lettres par des journaux et des ouvrages de critique assez judicieux, mais partiaux et mal écrits, se fit ensuite compilateur, et s'attira les railleries de Fréron.

Ses principaux ouvrages sont : *Observations sur la littérature moderne,* 1749 et suiv., 9 vol. in-12 ; *Calendrier historique et chronologique des théâtres de Paris,* 1751-78, 28 vol. in-24 ; *le Portefeuille d'un homme de goût,* 1770, 3 vol. in-12 ; *le Voyageur français,* de 1765 à 1795, 42 vol. in-12, dont les vingt-six premiers seulement sont de lui : *l'Esprit de l'Encyclopédie,* 1768, 5 vol. in-12. C. N.

LA PORTE (Arnaud de), né en 1737, m. en 1792, intendant général de la marine en 1783, émigra dès le début de la Révolution, et chercha un asile en Espagne, 1789. Rappelé par Louis XVI, qui le nomma intendant de la liste civile, 1790, il devint le dépositaire des secrets du monarque. Il refusa de les révéler devant l'Assemblée constituante, lors de l'arrestation de Louis XVI à Varennes ; mis en accusation après la journée du 10 août 1792, il fut condamné à mort et exécuté le 28.

LA PORTE (Charles de). *V.* Meilleraie (Duc de La).

LA PORTE DU THEIL (Franç.-Jean-Gabriel de), érudit, né à Paris en 1742, m. en 1815, débuta dans la carrière militaire à l'âge de 14 ans, et y gagna la croix de Saint-Louis ; mais il quitta le service en 1763, pour se livrer à l'étude de la littérature grecque, qu'il avait toujours aimée. Une traduction de l'*Oreste* d'Euripide, avec notes, 1770, le fit admettre à l'Académie des inscriptions. En 1775, il donna la traduction des *Hymnes* de Callimaque. Membre du comité des chartes établi pour la recherche des monuments historiques, il partit pour l'Italie en 1776, y séjourna plusieurs années, et en rapporta 17 à 18,000 pièces intéressantes, concernant surtout le xiiie et le xive siècle. Un grand nombre de ces pièces ont été imprimées dans le *Recueil des chartes, actes et diplômes relatifs à l'histoire de France,* 1791, 3 vol. in-fol., dont les deux derniers sont entièrement de La Porte. Ce savant fut nommé membre de l'Institut en 1795, puis conservateur de la bibliothèque nationale. Il a publié, avec Rochefort, une nouvelle édition du *Théâtre des Grecs* (du P. Brumoy), en y insérant sa traduction d'*Eschyle.* Il prit part, avec Gossellin et Coray, à la traduction de *Strabon,* commandée par le gouvernement. (*V.* Strabon.) Il a inséré de nombreux tableaux dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions et de l'Institut, ainsi que dans les *Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque du roi.*

V. son *Éloge* par Dacier, dans les *Mém. de l'Acad. des inscriptions,* et une *Notice* sur sa vie et ses ouvrages, par Sylvestre de Sacy, 1816.

LAPOSTOLLE (Alexandre), professeur de physique et de chimie à Amiens, né à Maubeuge en 1749, m. à Paris en 1831, inventa, sous le nom de *paragrêle,* un moyen d'empêcher la formation de la grêle.

LA POUPLINIÈRE (ALEXANDRE-JEAN-JOSEPH **LE RICHE** DE), né à Paris en 1692, m. en 1762, fut fermier général dès l'âge de 26 ans. Il a tenu un rang considérable dans la société du XVIII[e] siècle par son faste, et par la protection qu'il accorda aux lettres et aux arts. Il avait de l'esprit, et, quoique sans étude, composa quelques ouvrages de société qui sont restés anonymes. Il n'a publié sous son nom que 2 romans immoraux.

LAPRADE (PIERRE-MARIE-VICTOR-RICHARD DE), poète, né à Montbrison (Loire) en 1812, m. en 1885, fils d'un médecin, fit ses études de droit à Lyon et se fit inscrire comme avocat au barreau de cette ville. Mais dès 1839 il débuta dans la littérature par un poème intitulé *les Parfums de Madeleine,* où il s'annonçait comme un des meilleurs disciples de Lamartine. Après *la Colère de Jésus,* 1840, il donna la légende fantastique de *Psyché,* 1842, où il montre le développement de l'âme et de la conscience humaines à travers le progrès des civilisations. *Éleusis* et *Hermia* furent bientôt suivies de la publication des *Odes et Poèmes,* 1844, recueil de pièces qui avaient paru pour la plupart dans la *Revue du Lyonnais,* la *Revue de Paris* et la *Revue des Deux-Mondes.* L'année suivante, Laprade reçut de M. de Salvandy une mission scientifique en Italie, fut nommé à son retour chevalier de la Légion d'honneur, et appelé en 1847 à la chaire de littérature française de la faculté de Lyon. En 1850, les *Poèmes évangéliques* marquèrent, en même temps qu'un sensible progrès dans le talent du poète, une importante modification dans ses idées et dans ses croyances. Victor de Laprade avait toujours été spiritualiste, mais son admiration enthousiaste pour les merveilles de la nature le portait à une sorte de panthéisme mystique, qui lui faisait prêter une âme aux fleurs, aux arbres, aux rochers, aux fontaines. A partir de cette époque il est et il se déclare chrétien, dans ses vers comme dans sa vie. Les *Symphonies,* 1855, les *Idylles héroïques,* 1858, appartiennent à cette inspiration nouvelle. Elles valurent au poète les suffrages de l'Académie française, qui lui conféra, en 1858, la place d'Alfred de Musset. Une pièce satirique, qui eut beaucoup de retentissement, les *Muses d'État,* insérée dans le *Correspondant* du 25 novembre 1861, irrita le gouvernement impérial. Laprade perdit sa chaire de la faculté de Lyon. Cette disgrâce lui fut sensible, et l'on trouve dans les *Voix du silence,* 1865, une amertume et une verve ironique, qui donnent à ce recueil un caractère tout différent de ceux qui l'avaient précédé. En 1868, il donna *Pernette,* poème pastoral, que l'on a pu rapprocher sans trop de complaisance de l'œuvre célèbre de Gœthe, *Hermann et Dorothée.* Les élections de février 1871 firent entrer Victor de Laprade à l'Assemblée nationale, où il représenta le département du Rhône et vota avec la droite modérée. Le mauvais état de sa santé l'obligea à donner sa démission en mars 1873. Victor de Laprade a été véritablement un grand poète, mais le caractère profondément idéaliste de ses œuvres, la gravité soutenue et quelque peu fatigante de ses conceptions et de son style, l'effort continuel qu'il impose au lecteur, l'ont empêché d'obtenir la popularité à laquelle sont parvenus plusieurs de ses contemporains qui ne le valaient pas.

Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : *Questions d'art et de morale,* 1861 ; *les Arbres du Luxembourg,* 1865 ; *le Sentiment de la nature avant le christianisme,* 1866 ; *l'Éducation homicide,* 1867 ; *le Sentiment de la nature chez les modernes,* 1868 ; *Harmodius,* tragédie, 1870 ; *l'Éducation libérale, Poèmes civiques,* 1873, *Tribuns et courtisans,* 1875 ; *le Livre d'un père,* 1876 ; et un *Recueil d'Œuvres poétiques,* 1878, 2 vol. ; et beaucoup de pièces détachées, publiées dans le *Correspondant.*

E. D—Y.

LAPURDENSIS PAGUS, nom latin du LABOURD.

LAPURDUM, du mot cantabre *lapur,* piraterie, v. de la Gaule (Novempopulanie), chez les Tarbelli. Auj. *Bayonne.*

LAQUÉAIRES. *V.* GLADIATEURS.

LAQUEDIVES (ILES), archipel de la mer des Indes, à l'O. des côtes de Kanara et de Malabar, près de la côte S.-O. de l'Hindoustan, entre 10 et 14° 30' lat. N., 69° 50' et 72° long. E. Formé de 15 groupes d'îles et îlots ; 19 îles seulement sont peuplées de 6,800 hab. Les principales sont : Kalpeny, Seuheli-Par, Ancutta, Bingaro, Ameni, etc. Des récifs de corail en rendent l'approche difficile. Sol rocailleux. Les Laquediviens sont musulmans ; leur chef est vassal de l'Angleterre. Comm. de sucre de palmier, bétel, arec, corail. — Vasco de Gama les découvrit en 1499.

LA QUINTINIE (JEAN DE), agronome, né en 1626 à Chabanais (Angoumois), m. en 1688, se fit recevoir avocat à Paris, alla étudier en Italie la théorie de l'agriculture et du jardinage, et fut appelé par Louis XIV à Versailles pour y créer les jardins potagers de cette résidence. La Quintinie était fort habile, et fut, en beaucoup de points, l'inventeur de la taille des arbres fruitiers. Il écrivit sur son art un ouvrage intéressant, publié après sa mort sous le titre de : *Instruction pour les jardins fruitiers et potagers, avec un Traité des orangers, et des réflexions sur l'agriculture,* 2 vol. in-4°, 1690, réimprimés en 1746. La Quintinie ouvrit la voie suivie, un peu plus tard, par de Combles et de La Bretonnerie. Son livre n'a plus qu'une importance historique, sans pouvoir auj. servir de guide.

LAR, v. de Perse (Laristan), sur un affl. [illegible], à 70 kil. du golfe Persique ; 12,000 hab. Autrefois florissante, il n'en reste plus que des ruines et des huttes de terre. Grand commerce de grains, d'armes et de poudre avec Schiraz et Gombroun. Elle fut la cap. d'un roy. arabe détruit par Chah-Abbas, roi de Perse, et qui s'étendait des îles Bahreïn à celles d'Ormuz.

LARA, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Burgos, sur l'Arlanzon ; 1,628 hab. Elle a donné son nom à une famille illustre.

LARA (MAISON DE), famille célèbre de Castille, issue de Ferdinand Gonzalez, comte de Castille et de Lara, qui descendait, par son père, de Ramire I[er], roi des Asturies et de Galice, et qui mourut en 970. Gonzalez Gustios, frère de Ferdinand, ayant eu une querelle avec Ruy Vélasquez, son beau-frère, fut livré par lui à Almanzor, gouverneur arabe de Cordoue, et vit ses sept fils, dits *les Infants de Lara,* attirés dans une embuscade près du pic de Moncayo, et massacrés vers 993 ; mais il séduisit Zaïde, fille d'Almanzor, et le fils qu'il eut d'elle, Mudarra, tua plus tard Ruy Vélasquez. Cette histoire tragique, qui inspira un drame à Lope de Véga, a été transportée sur la scène française par Malefille, 1836. — Depuis le meurtre des infants de Lara, la famille fut continuée par Gonzalez, fils de Ferdinand, ou, selon d'autres, par Mudarra. En 1130, elle se partagea en 2 branches, les vicomtes de Narbonne et les comtes de Lara ; la dernière, qui s'éteignit vers la fin du XIV[e] siècle, est célèbre, dans l'histoire de Castille, par ses luttes contre les rois, et par sa rivalité avec les maisons de Castro et de Haro.

LARA, naïade, fille du fleuve Almon. Mercure, épris de cette nymphe, en eut 2 enfants, qui furent appelés *Lares,* du nom de leur mère.

LARACHE, *El A'raich,* le jardin, anc. *Lixa,* v. forte du Maroc, port à l'embouchure de l'Oued-Kous dans l'Atlantique, à 133 kil. N.-O. de Fez ; 5,128 hab. Export. de cuirs, peaux de chèvres, écorces de chêne, cire, laine, etc. Le port, longtemps fermé aux Européens, ne reçoit qu'un petit nombre de navires.

LARAGNE, ch.-l. de cant. (Hautes-Alpes), arr. de Gap, sur le Buech ; 900 hab. Draps communs et toiles.

LARAIRE, *Lararium.* (*V.* LARES.)

LA RAMÉE (PIERRE). *V.* RAMUS.

LARARIA, fête chez les anc. Romains ; la même que les *Compitales.* (*V. ce mot.*)

LARAUZA (JEAN-LOUIS), professeur de langues anciennes et de grammaire générale à l'École normale, né à Paris en 1793, m. en 1825, a laissé une bonne *Histoire critique du passage des Alpes par Annibal,* publiée par Viguier, Paris, 1826.

LA RAVALLIÈRE. *V.* LÉVESQUE.

LARCHER (PIERRE-HENRI), érudit, né à Dijon en 1726, d'une famille de robe, m. en 1812, fit ses études au collège de Pont-à-Mousson, puis vint à Paris pour se livrer à la littérature. Une traduction de l'*Electre* d'Euripide, 1750, son premier ouvrage, n'eut pas de succès. Puis il traduisit de l'anglais le *Martin Scriblère* de Pope, 1755, et un *Essai sur le blanchiment des toiles,* de Home, 1762. En 1763, il traduisit le roman grec de *Chariton,* et cette version fut réimprimée, 2 ans après, dans la *Bibliothèque des romans grecs,* t. VIII et IX. Voltaire ayant publié une *Philosophie de l'histoire,* sous le pseudonyme de l'abbé Bazin, Larcher écrivit en 1767, comme réfutation de cet ouvrage, un *Supplément à la Philosophie de l'histoire ;* à la réponse intitulée : *Défense de mon oncle,* il répliqua par la *Réponse à la Défense de mon oncle.* Après cette polémique, qui eut du retentissement, Larcher traduisit l'*Apologie de Socrate* par Xénophon, 1769 ; vinrent ensuite un *Mémoire sur Vénus,* couronné par l'Académie des inscriptions en 1775, et des traductions de l'*Anabase* de Xénophon, 1778, 2 vol. in-12, et d'*Hérodote,* 1786, 7 vol. in-4° ou 9 vol. in-8°, estimées pour leur fidélité, mais faiblement écrites. Larcher, membre de l'Académie des inscriptions depuis 1778, fit partie de l'Institut dès sa création, et fut nommé, en 1809, professeur de littérature grecque à la faculté des lettres de Paris, mais ne remplit pas ses fonctions. Il a inséré de savants travaux dans les *Mémoires* de l'ancienne Académie des inscriptions et dans ceux de l'Institut.

B.

LARDNER (NATHANIEL), ministre dissident anglais, né en 1684 à Hawkhurst (Kent), m. en 1768, a laissé, entre autres ouvrages, *la Crédibilité de l'histoire évangélique.* Tous ses écrits théologiques ont été réunis à Londres, 1788, 11 vol. in-8°, et 1815, 5 vol. in-4°.

LARDNER (DIONYSIUS), savant, né à Dublin en 1793, m.

en 1859, se fit connaître par 2 ouvrages sur la *Géométrie algébrique*, 1823, et sur le *Calcul différentiel et intégral*, 1827. Il fit paraître ensuite un *Traité de l'application de la vapeur*, 1828. Appelé, en 1828, à la chaire de philosophie naturelle (physique) et d'astronomie au collège de l'université de Londres, il publia un *Traité analytique de trigonométrie plane et sphérique*. Vers cette époque, il conçut le plan d'une encyclopédie populaire, qu'il exécuta avec le concours des premiers écrivains du temps, tels que : Brewster, Herschell, Walter Scott, Southey, Mackintosh, Moore, Lindley, Powell, etc., et contribua pour sa part à l'œuvre commune en donnant divers traités sur l'*Hydrostatique*, la *Pneumatique*, la *Chaleur*, l'*Arithmétique* et la *Géométrie*. Cette collection, précieuse quoique incomplète, est connue sous le titre de *Lardner's Cyclopœdia*, et forme 135 vol. in-12, 1830-1844; il en a été publié une 2e édition en 1854. A la suite d'un procès scandaleux, en 1840, Lardner se rendit aux États-Unis, où il fit des lectures scientifiques qui lui rapportèrent au moins un million de francs. A son retour d'Amérique, en 1845, Lardner se fixa à Paris.

Il a publié : *Economie des chemins de fer*, 1850; *Revue de l'Exposition universelle de Londres*, 1852; *Manuel de physique et d'astronomie*, 2e édit., 1855, 6 vol.; *Museum de la science et de l'art*, 1853 et suiv., 12 vol. in-12; des *Manuels de physique, de pneumatique, d'hydrostatique, de la chaleur, d'optique, de mécanique, d'électricité, de magnétisme et d'acoustique*, 1854-1856.

LARECAJA, district de la Bolivie (La Paz); 31,000 hab. Ch.-l. Zarata. Mines d'or.

LAREDO, v. d'Espagne, prov. de Santander; petit port sur l'Atlantique. Population de la commune; 3,850 hab.

LA RENAUDIE (GODEFROI DE **BARRY**, SEIGNEUR DE), dit *La Forest*, gentilhomme périgourdin, fut le chef ostensible de la conjuration d'Amboise. (*V.* AMBOISE, AVENELLES.)

LA RENAUDIÈRE (PHILIPPE DE), géographe, né à Vire en 1780, m. en 1845, se fit connaître d'abord par quelques poésies. Une de ses pièces, *la Fête-Dieu dans un hameau*, fut insérée par Chateaubriand dans le *Génie du christianisme*. Il exerça, pendant plusieurs années, les fonctions de président du tribunal de Vire, puis ses goûts littéraires le poussèrent vers Paris. Il y fonda, avec Malte-Brun, les *Annales des voyages*.

Il a fourni à la collection de l'*Univers pittoresque* de Didot l'histoire du Mexique et du Pérou, 1843.

LARENTALES, *Larentalia*, fête d'Acca Larentia, nourrice de Rémus et Romulus; ou, suivant une autre tradition, riche courtisane en l'honneur de laquelle le roi Ancus établit un sacrifice annuel, parce qu'elle avait institué le peuple romain son héritier. La fête était aussi consacrée à Jupiter. Elle revenait le 10 des calendes de janv. (23 déc.), et consistait en quelques libations de vin et de lait offertes sur un autel situé à Rome dans le Vélabre supérieur. C. D—Y.

LA REOLE. *V.* RÉOLE (LA).

LARES, *lares*. Les Romains désignaient indifféremment par les mots de *lares*, *manes*, *penates*, les âmes humaines des ancêtres de la famille divinisées par la mort; ces mots correspondaient aux termes *demons* et *heros* chez les Grecs. « Nos ancêtres ont cru, dit Apulée (*de deo Socratis*), que les Mânes, lorsqu'ils étaient malfaisants, devaient être appelés larves, et ils les appelaient lares lorsqu'ils étaient bienveillants et propices. » Cette religion des morts est la plus ancienne que l'on retrouve dans la race aryenne. On honorait ces dieux dans une sorte de petit oratoire spécial, le *lararium*, placé en général à l'entrée de l'atrium; on leur offrait des libations de vin, les prémices du festin, des fruits, etc. — Comme la famille, l'État avait ses dieux lares, *lares præstites* ou *publici*, qui étaient personnifiés dans les fondateurs de la famille romaine Romulus et Rémus. — Sous l'empire, on trouve dans toutes les provinces le culte des *Lares Augusti*. Ces lares d'Auguste étaient honorés à côté des lares de la famille; l'apothéose de l'empereur se [illegible]ait ainsi de son vivant. — Sur les fêtes publiques des lares, *V.* COMPITALES.)

[illegible] Coulanges, *la Cité antique*, passim; Schœmann, *de Diis Manibus, Laribus et Geniis*; Desjardins, *le Culte des Dieux* dans la *Rev. de* [illegible] G. L.-G.

LAREVEILLÈRE-LEPEAUX (LOUIS-MARIE), né à Montaigu (Vendée) en 1753, m. en 1824, avocat au parlement de Paris en 177[illegible], professeur de botanique à Angers, député aux états généraux de 1789 par le bailliage de cette ville, se déclara pour les idées démocratiques, qu'il propagea pendant la Révolution, et qui le firent nommer à la Convention. Il vota la mort de Louis XVI, mais après le 31 mai, il combattit les [illegible], fut mis hors la loi pour avoir [illegible], et reparut à la Convention après le 9 thermidor. Membre de la commission des onze, qui fit la constitution de l'an III, il passa de la présidence de la Convention [illegible] des Anciens, et fut choisi pour l'un des cinq membres du Directoire. Sa voix y forma la majorité qui [illegible] 18 fructidor; mais fut il renversé par la réaction [illegible] aux idées religieuses [illegible] des théophilanthropes [illegible] jeta sur lui quelque ridicule. Membre

de l'Académie des sciences morales et politiques, il passa le reste de sa vie dans la culture des lettres. Il a laissé des *Mémoires* encore manuscrits. J. T.

LA REYNIE (GABRIEL-NICOLAS, SEIGNEUR DE), né à Limoges vers 1624, m. en 1709, fut président au présidial de Bordeaux, et, en 1661, maître des requêtes au conseil d'État. Au mois d'octobre 1666, un conseil fut formé pour aviser aux moyens d'entretenir la propreté des rues à Paris, et d'établir la sûreté publique dans cette cité toujours croissante et infestée de voleurs. On proposa la création d'un lieutenant général de police, et cette charge fut donnée, en mars 1667, à La Reynie, qui, dès la même année, fit nettoyer et éclairer la ville, réorganisa le guet, et rédigea une foule d'excellents règlements sur la police et la salubrité. Il présida la *Chambre ardente* (*V. ce mot*), chargée de rechercher les empoisonneurs. J. T.

LARGENTIÈRE ou **L'ARGENTIÈRE**, s.-préf. (Ardèche), sur la rive g. du torrent de la Ligne, dans une situation très pittoresque; 2,783 hab. Elle doit son nom aux mines de plomb argentifère qui s'y exploitaient au XIIe siècle. Fabr. de soie ouvrée. Comm. de soie grège et ouvrée, tirtis, filoselles. Restes d'un château féodal, approprié pour un hôpital. Territoire fertile en vins, olives, châtaignes, arbres fruitiers. Grottes curieuses aux environs.

LARGENTIÈRE, ch.-l. de cant. (Hautes-Alpes), arr. de Briançon, près de la Durance; 490 hab. Mines de plomb et d'anthracite.

LARGENTIÈRE, île. (*V.* KIMOLO.)

LARGETEAU (CHARLES-LOUIS), astronome, né à Mouilleron-en-Pareds (Vendée) en 1794, m. en 1857, fut ingénieur-géographe, membre libre de l'Académie des sciences et membre du Bureau des Longitudes.

Outre un grand nombre de *Mémoires* publiés dans la *Connaissance des temps* et dans le recueil de l'Académie des sciences, il a donné des *Tables de réfractions astronomiques*, 185[illegible]. E. D—Y.

LARGILLIÈRE (NICOLAS), peintre de portraits, né à Paris en 1656, m. en 1746, admis à l'Académie de peinture en 1686, mérita le surnom de *Van-Dyck français*. Ses portraits, parmi lesquels on cite le sien, qui est à la galerie de Florence, et ceux de Louis XIV, de Lebrun, de Van der Meulen, sont largement faits, d'un dessin correct, et d'une belle couleur. Deux de ses meilleurs tableaux, représentant un *Repas donné en 1687 par la ville de Paris à Louis XIV* et le *Mariage du duc de Bourgogne*, 1697, furent détruits pendant la Révolution. B.

LARGS, v. d'Écosse (Ayr), sur la baie du même nom; 2,785 hab. Bains de mer très fréquentés. De nombreux tertres y rappellent la victoire d'Alexandre III, roi d'Écosse, sur Haquin, roi de Norvège, 1263.

LARGUS (SCRIBONIUS). *V.* SCRIBONIUS.

LARIBOISIÈRE (JEAN-AMBROISE **BASTON** DE), excellent général d'artillerie, né à Fougères en 1759, m. en 1812, prit le parti des armes dès sa jeunesse, et trouva dans les guerres de la Révolution et de l'Empire une occasion de déployer ses talents. Il combattit sur le Rhin en 1794-95, prit une part glorieuse aux batailles d'Austerlitz, d'Eylau, au siège de Dantzig, et fit les grandes campagnes d'Allemagne, d'Espagne et de Russie. Il mourut à Vilna, d'épuisement et de chagrin, pendant la terrible retraite de Moscou.

LARIBOISIÈRE (HONORÉ-CHARLES **BASTON**, COMTE DE), fils du précédent, né en 1788 à Fougères (Ille-et-Vilaine), m. en 1868. Élève de l'École polytechnique, il servit dans l'artillerie à Wagram, fit la campagne de Russie, et devint chambellan, puis officier d'ordonnance de Napoléon Ier. Député de Fougères de 1829 à 1835, puis pair de France, il reparut à l'Assemblée législative de 1849, et entra au Sénat en 1852. — Sa femme, Élisa ROY, m. en 1851, a fondé l'hôpital Lariboisière à Paris.

LARINO, anc. *Larinum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Campo-Basso; 5,947 hab. Évêché.

LARIO (LAC). *V.* CÔME (LAC DE).

LARIO, dép. du roy. d'Italie sous Napoléon Ier; ch.-l. Côme. Ainsi appelé du lac de Côme, jadis *Larius lacus*.

LARISSE, en turc *Yenitscher*, anc. *Larissa*, v. forte du roy. de Grèce, sur la Salembria (anc. *Pénée*), ch.-l. d'une nomarchie de son nom; 13,169 hab. Archevêché grec. Fabr. de maroquins, tabac, soieries, teintureries en rouge. Chemin de fer pour Pharsale et Volo. Quartier général du 1er corps d'armée. — Larisse était la cap. du roy. d'Achaïe; [illegible], père d'Alexandre le Grand, y résida. Elle fut prise en [illegible] par Démétrius Poliorcète, en 192 par Antiochus le Grand. Après la bataille de Pharsale, Pompée se réfugia d'abord dans cette ville. Elle a beaucoup souffert dans la guerre de l'indépendance hellénique. — La nomarchie de Larisse, cédée par les Turcs à la Grèce en 1881, a 6,4[illegible] kil. carr. et [illegible] hab.

LARISTAN, prov. de la Perse, au S., entre le [illegible]stan au N., le Kerman à l'E., le golfe Persique au S. et à l'O.; ch.-l.

Lar. On en fait quelquefois une dépendance du Farsistan. Sol montagneux et aride, mais riche en sel, dattes, plantes balsamiques.

LARIUS, nom latin du lac de Côme.

LARIVE (Jean **MAUDUIT**, dit), acteur tragique, né à La Rochelle en 1746, m. en 1827, courut la province pendant quelques années, puis vint à Paris, reçut les leçons de Mlle Clairon, devint le premier comédien du Théâtre-Français après la mort de Lekain, 1778, et fut sans rival jusqu'à la venue de Talma. Pendant la Révolution, il fut détenu comme partisan de La Fayette. En 1806, il devint lecteur de Joseph Bonaparte.

On a de lui : *Pyrame et Thisbé*, scène lyrique, 1784 ; *Réflexions sur l'art théâtral*, 1801 ; *Cours de déclamation*, 1804 et 1810, 3 vol.

LARIVE (Charles-Gaspard de), chimiste et physicien suisse, né à Genève en 1770, m. en 1834. Contraint, par les troubles qui désolaient son pays, à passer à l'étranger, il se rendit à Édimbourg, et y devint président de la Société royale de médecine. De retour à Genève en 1799, il fut chargé du soin de l'hospice des aliénés, et fit des cours de chimie à l'Académie. Il devint membre du gouvernement de 1816 à 1818, contribua à la fondation du musée d'Histoire naturelle et du Jardin botanique, et fut nommé recteur de l'Académie en 1823. La plupart de ses travaux sont imprimés dans la *Bibliothèque britannique* et dans la *Bibliothèque universelle de Genève*. Il y fit connaître les travaux de Davy et de Berzélius. Les fabricants de bijoux lui doivent un certain nombre de procédés pour le traitement des métaux précieux. Il a imaginé un galvanomètre pour mesurer l'énergie galvanique d'une pile par la quantité d'eau décomposée dans un temps donné. Larive fut un des premiers, avec Œrsted et Arago, à constater l'action causée par un courant électrique sur l'aiguille aimantée ; il inventa les flotteurs électriques, et étudia l'action qu'ils exerçaient sur les aimants et le globe terrestre. On lui doit des appareils propres à mesurer l'intensité galvanique par ses effets calorifiques et chimiques, et des recherches sur les vapeurs considérées comme conductrices du fluide électrique.

LARIVE (Auguste de), physicien, fils du précédent, né à Genève en 1801, m. en 1873, fut professeur à l'Académie et directeur de la *Bibliothèque de Genève*. Il reçut, en 1864, le titre d'associé étranger de l'Institut de France.

En dehors des *Mémoires* insérés dans la *Bibliothèque universelle*, il a publié : *Mémoire sur les caustiques*, 1824, in-4° ; *Théorie de la pile voltaïque*, 1836 ; *Traité d'électricité théorique et appliquée*, 1854-58, 2 vol.

LARIVEY (Pierre de), auteur comique, né à Troyes vers 1550, m. vers 1612, étudia les auteurs grecs, latins et italiens. On a de lui un recueil de *Comédies facétieuses*, au nombre de 9, en prose, Paris, 1579, et Troyes, 1611, 2 vol. in-12, parmi lesquelles on distingue *le Laquais*, pièce imitée de Louis Dolce, et *les Esprits*. Il a de la gaieté et du naturel, mais plus encore de trivialité. Molière et Régnard lui ont fait quelques emprunts.

Ses comédies ont été réimprimées, dans les t. V et VI de *l'Ancien théâtre français*, publié par Viollet Le Duc, 1855.

LA RIVIÈRE (Jean **BUREAU**, sire de), né dans le Nivernais, premier chambellan de Charles V, roi de France, puis de Charles VI, dévoila à ce jeune prince le mauvais gouvernement de ses oncles, fut emprisonné par eux pendant la démence de leur neveu, et mourut en 1400. On l'enterra à Saint-Denis, aux pieds de Charles V.

LA RIVIÈRE (Jean **BUREAU**, sire de), maître de l'artillerie sous Charles VII et Louis XI, régularisa et réduisit en art l'emploi de l'artillerie de siège. Il contribua à la prise de Meaux, 1439, de Pontoise, 1441, d'Harfleur, 1449, à la bataille de Castillon et à la réduction de Bordeaux, 1453.

LARIVIÈRE, médecin, dont le véritable nom est Roch Le Bailly ou Baillif, né à Falaise on ne sait en quelle année, m. à Paris en 1605, adopta les doctrines et imita le style de Paracelse. Littérateur et philosophe, il eut une grande réputation comme praticien, et devint médecin de Henri IV.

Parmi ses ouvrages, on remarque : *Discours sur la signification de la comète apparue en Occident*, Rennes, 1577, in-8° ; *Demosterion, seu aphorismi CCC*, etc., Paris, 1578, trad. en français, Rennes, 1578, in-4° ; *Conformité de l'ancienne et moderne médecine, d'Hippocrate à Paracelse*, Rennes, 1592. D—G.

LARIVIÈRE (Philippe-Charles de), peintre, né à Paris en 1798, m. en 1876, étudia sous Guérin, Girodet et Gros, et remporta le grand prix de Rome en 1824 sur le sujet de *la Mort d'Alcibiade*. Outre un grand nombre de portraits, ses principales œuvres sont : *la Peste de Rome sous Nicolas V*, 1831, au Luxembourg ; *le Duc d'Orléans, lieutenant général du royaume, arrivant à l'Hôtel de ville*, 1836 ; la *Bataille des Dunes*, 1837 ; *Bayard blessé à la prise de Brescia*, 1838 ; la *Bataille de Cocherel*, 1839 ; la *Bataille de Castillon*, 1839 ; la *Bataille de Mons en Pevèle*, 1841 ; tableaux peints pour le musée de Versailles. Larivière a fourni aussi les cartons des vitraux de la chapelle de Dreux.

LARMESSIN (Nicolas de), dessinateur et graveur, né à Paris vers 1640, m. en 1694, a gravé les portraits de personnages célèbres, tels que Gutenberg, Paul Manuce, Henriette d'Angleterre, La Reynie, Mlle de La Vallière, et publia les *Augustes représentations des rois de France jusqu'à Louis le Grand*, Paris, 1688, in-4°. — Son fils, qui porta les mêmes noms, né en 1684, m. en 1755, membre de l'Académie de peinture depuis 1730, et graveur du roi, fit les portraits du sculpteur G. Coustou et du peintre Hallé, beaucoup d'autres qui entrent dans le *Recueil de Crozat*. Il reproduisit par le burin les œuvres de Watteau, de Boucher et de Lancret. B.

LARNACA ou **LARNICA**, v. de l'île de Chypre, port sur la côte S.-E., à 30 kil. S.-S.-E de Nicosie ; 5,000 hab. Occupée par les Anglais depuis 1878. Évêché grec. Comm. de grains, coton, soie, vins. Salines importantes. (V. Chypre.)

LARNE, v. du N.-E. de l'Irlande, sur la baie de Lough-Larne qui la joint à la mer d'Irlande, comté d'Antrim ; 3,288 hab. Salines. Manuf. de coton, cordages, etc.

LAROCHE (P.-L. **LEFEBVRE** de), littérateur, né en Normandie vers 1740, m. en 1806, fut bénédictin, puis curé de Grémonville (pays de Caux).

On lui doit des édit. d'*Helvétius*, 1795, 14 vol. in-18, et de *Montesquieu*, 1795, 12 vol. in-18.

LA ROCHE (Marie-Sophie **GUTTERMANN**, dame), romancière allemande, née en 1731 à Kaufbeuren, m. en 1807, fut intimement liée avec Wieland.

Ses principaux ouvrages sont : *Mademoiselle de Sternheim*, Leipz., 1771, 2 vol., trad. en franç. par Mme de La Fite, 1773 ; *les Égarements de l'Amour et de l'Amitié*, 1773 ; *Lettres de Rosalie*, 1779 ; *Contes moraux*, 1782 ; *les Soirées de Mélusine*, 1806.

LA ROCHE, v. de Belgique (Luxembourg), sur l'Ourthe, à 14 kil. E.-S.-E. de Marche ; 1,454 hab. Louis XIV y avait bâti, en 1680, une citadelle, auj. en ruines.

LAROCHE-ABEILLE, brg (Haute-Vienne), arr. de Saint-Yrieix ; 1,819 hab. Victoire des protestants, commandés par Coligny et Henri de Navarre, sur les catholiques, 1569.

LA ROCHE-AYMON (Charles-Antoine de), né en 1692 à Mainsac, près de Limoges, m. en 1777, fut évêque de Tarbes, archevêque de Toulouse en 1740, de Narbonne en 1752, de Reims en 1762, chargé de la feuille des bénéfices et cardinal en 1771.

LA ROCHE-BERNARD, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. de Vannes, sur la rive g. de la Vilaine, à 12 kil. de la mer ; 1,307 hab. Pont suspendu construit en 1839 par l'ingénieur Leblanc. Comm. de blé, bois, miel. — Érigée en duché-pairie en 1663.

LA ROCHE-CHALAIS, vge (Dordogne), arr. de Ribérac, sur la rive g. de la Dronne ; 2,439 hab.

LA ROCHE-DE-GLUN, vge (Drôme), arr. de Valence, sur la rive g. du Rhône ; 1,045 hab. Ruines d'un château fort.

LA ROCHE-DERRIEN, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion ; 1,502 hab. Autrefois fortifiée. Charles de Blois y fut battu et fait prisonnier en 1347.

LA ROCHEFOUCAULD, ch.-l. de cant. (Charente, arr. d'Angoulême, sur la Tardouère ; 2,378 hab. Tanneries. Commerce de fils et bestiaux. Baronnie connue dès le XIe siècle sous le nom de *La Roche*, auquel s'ajoute celui de *Foucauld*, prénom du second de ses barons ; elle fut érigée en comté en 1515, et en duché-pairie en 1622. La ville est dominée par un château, charmant édifice de la Renaissance, et à l'entrée duquel se trouve une grosse tour, bâtie, dit-on, sous Charlemagne.

LA ROCHEFOUCAULD (François Ier, baron de), conseiller de Charles VIII et de Louis XII, m. en 1517, fut le parrain du roi François Ier, auquel il donna son nom, et qui fit de lui plus tard son chambellan ordinaire. Depuis lors, l'aîné de la famille porta toujours le nom de François.

LA ROCHEFOUCAULD (François II, comte de), fils du précédent, reçut en 1539 l'empereur Charles-Quint dans son château de Verteuil. Sa veuve, Anne de Polignac, acheva la magnifique chapelle de La Rochefoucauld, un des plus beaux morceaux d'architecture de l'époque.

LA ROCHEFOUCAULD (François III de), gouverneur et lieutenant général en Champagne, fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin en 1557, paya une rançon de 100,000 livres, embrassa plus tard le calvinisme, et fut enveloppé dans le massacre de la Saint-Barthélemy, 1572.

LA ROCHEFOUCAULD (François de), d'une branche cadette, né à Paris en 1558, m. en 1645, fut évêque de Clermont en 1584, refusa de reconnaître Henri IV avant son abjuration, devint cardinal en 1607, évêque de Senlis sous Louis XIII, assista aux états généraux de 1614, où il proposa l'acceptation des décrets du concile de Trente, sous réserve des libertés de l'Église gallicane et des immunités du royaume, succéda en 1618 à Duperron dans la charge de grand-aumônier de France, fut nommé en 1619 abbé de Sainte-Geneviève, en 1622 président du conseil d'État, et se démit de toutes ses fonctions en 1642, pour ne s'occuper que de la réforme des ordres religieux, dont Grégoire XV et

Louis XIII l'avaient chargé. Il établit la congrégation de Sainte-Geneviève, dite *Congrégation de France.*

LA ROCHEFOUCAULD (FRANÇOIS VI, DUC DE), prince de Marsillac, né à Paris en 1613, m. en 1680. Repoussé par Richelieu et Mazarin, il se jeta, par dépit, dans la Fronde. Pour satisfaire son ambition, son besoin de mouvement et d'intrigue, il se servit de l'amour de Mme de Longueville, qui fut son instrument et sa victime. Il ne joua cependant qu'un rôle très secondaire dans la Fronde; au combat de la porte Saint-Antoine, il reçut un coup de feu, qui lui fit perdre momentanément la vue. Au rétablissement de la paix, il sut arranger ses affaires avec la cour; on lui donna des charges, des honneurs, et sa vieillesse s'écoula, heureuse et choyée, au milieu des beaux-esprits qu'il attirait autour de lui, et des femmes aimables qui lui avaient voué une admiration et une amitié passionnées, Mme de Sablé, Mme de Sévigné, et surtout Mme de La Fayette. Il refusa d'entrer à l'Académie française, parce qu'il craignait de parler en public. Ses *Œuvres* ont été publiées en 1819 et en 1825; elles se composent de 2 ouvrages, les *Mémoires sur la régence d'Anne d'Autriche,* qui parurent en 1662, et les *Maximes,* en 1665, sous le titre de *Réflexions et Sentences, ou Maximes morales,* in-18. Les *Mémoires,* peu remarquables comme œuvre littéraire, sont un monument curieux pour l'étude de la Fronde et surtout du moraliste; il y déchire Mme de Longueville, dont il était devenu l'ennemi. Le livre des *Maximes* est l'œuvre d'un homme d'infiniment d'esprit, mais profondément égoïste et petitement ambitieux, qui, n'ayant vécu qu'au milieu d'un conflit de frivoles passions, crut connaître l'homme parce qu'il connaissait les hommes et se connaissait lui-même. Ces maximes frappent l'esprit par leur éclat, leur précision, et par la rare distinction du style; mais elles ne sont le plus souvent que l'expression de ce système désolant qui rapporte toutes nos actions et tous nos sentiments à un seul mobile, l'intérêt personnel, l'amour de soi. Ce livre a été souvent réimprimé.

Les meilleures édit. sont celles de Brotier, 1789, d'Aimé Martin, 1822, de Gérard-Duplessis, précédée par Sainte-Beuve, 1853, in-16, et celle de la *Collection des grands écrivains,* par MM. Gilbert et Gourdault, 3 vol. et album, 1881. G. L.

LA ROCHEFOUCAULD (DOMINIQUE DE), né en 1713 dans le diocèse de Mende, m. en 1800, fut grand-vicaire de Bourges, archevêque d'Albi en 1747, de Rouen en 1759, cardinal en 1778, présida les assemblées du clergé de 1780 et de 1782, fut député aux états généraux de 1789, refusa de prêter le serment constitutionnel, et émigra après le 10 août 1792.

LA ROCHEFOUCAULD (LOUIS-ALEXANDRE, DUC DE), né en 1743, m. en 1792, fut membre de l'Académie des sciences, député de la noblesse de Paris aux états généraux de 1789, fit partie de ceux qui se réunirent au tiers état, soutint avec chaleur la cause de l'affranchissement des noirs, devint président de l'administration du dép. de Paris, se retira à Gisors [illegible] le 10 août 1792, et y fut massacré, un mois après, par [illegible].

LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT (FRANÇ.-ALEXANDRE-FRÉDÉRIC, DUC DE), cousin du précédent, né en 1747, m. en 1827, fut grand maître de la garde-robe sous Louis XV et Louis XVI. Député par la noblesse du bailliage de Clermont (Beauvaisis) aux états généraux de 1789, il s'y montra dévoué tout à la fois à Louis XVI et à la cause des réformes, eut part au rappel de Necker après la prise de la Bastille, défendit le roi après la fuite de Varennes, et fut un membre actif du club des Feuillants. Nommé, en 1792, commandant militaire de Rouen, il y prépara une retraite pour la famille royale, qui ne voulut pas l'accepter, et fut destitué après le 10 août. Il [illegible] quelque temps à Bury (Angleterre), [illegible] aux États-Unis. De retour après le 18 brumaire, [illegible] une école des arts et métiers, dont il avait donné le plan dès 1780, et qui fut transférée successivement à Compiègne, à Châlons et à Toulouse. Il ouvrit un asile aux enfants trouvés, propagea la vaccine, [illegible] fournit des travaux aux indigents, et fut un des patrons de l'enseignement mutuel. Appelé à la [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

LA ROCHEFOUCAULD [illegible]

précédent, né en 1767, m. en 1841. Mis hors la loi en 1792, il ne reparut en France qu'après la chute du gouvernement révolutionnaire, et fut, sous Napoléon Ier, préfet de Seine-et-Marne, chargé d'affaires en Saxe, ambassadeur à Vienne et en Hollande. Député en 1822, 1828, 1830 et 1831, il entra à la Chambre des pairs en 1833. B.

LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT (FRÉDÉRIC-GAËTAN, MARQUIS DE), frère du précédent, né en 1779, m. en 1863, fut sous-préfet du premier Empire à Clermont et aux Andelys, et, pendant le gouvernement de la Restauration et celui de Louis-Philippe, siégea à la Chambre comme député du Cher. Il y combattit le système pénitentiaire et l'esclavage des noirs. La Société de la morale chrétienne le nomma son président. Le marquis de La Rochefoucauld a donné, en 1862, une édit. en 10 vol. de ses Œuvres : on y trouve des fables, des poésies, des pièces de théâtre, des discours politiques, des *Études de Racine sur la littérature, la morale et l'histoire,* etc.

LA ROCHEFOUCAULD-DOUDEAUVILLE (AMBROISE-POLYCARPE DE), né à Paris en 1765, m. en 1841, était major au 2e régiment de chasseurs en 1789. Il émigra, mais sans porter les armes contre son pays, visita presque toute l'Europe, et revint après le 18 brumaire. Alors, se vouant tout entier à des œuvres de bienfaisance, il ne voulut accepter d'autres fonctions que celles de membre, puis de président du conseil général du dép. de la Marne. Pair de France en 1814, président du conseil de perfectionnement de l'École polytechnique en 1815, directeur des postes en 1821, ministre de la maison du roi en 1824, il se montra l'adversaire ardent de la liberté de la presse, mais déposa son portefeuille en 1827 pour ne pas concourir à la dissolution de la garde nationale. Il refusa de prêter serment au gouvernement de 1830. Il a été membre d'une foule d'associations charitables (société philanthropique, société pour l'instruction élémentaire, société des prisons, conseil des hospices, etc.), administrateur des sourds-muets, fondateur du musée des antiquités égyptiennes. Il introduisit en France les moutons à longue laine, perfectionna l'élève des vers à soie, et favorisa l'Institut agronomique de Grignon. Sa femme, descendante de Le Tellier, a fondé la maison d'éducation des dames de Nazareth, à Montmirail. — Son fils, SOSTHÈNES, né en 1785, m. en 1864, proposa en 1815 d'abattre la statue de Napoléon sur la colonne de la place Vendôme, fut aide-de-camp du comte d'Artois, fonctions qu'il conserva après l'élévation de ce prince au trône, fut chargé de la direction des beaux-arts en 1824, et rentra dans la vie privée en 1830. Il a publié des *Mémoires,* 5 vol.; un *Pèlerinage à Goritz;* des *Pensées,* 1835, etc. En 1851, il fut nommé président de la Société orientale et algérienne. B.

LA ROCHE-GUILHEM (Mlle DE), romancière, m. en 1710, était calviniste, et dut se retirer en Hollande lors de la révocation de l'édit de Nantes. Elle imita le genre de Mlle de Scudéry.

On a d'elle : *Astérie, ou Tamerlan,* 1675; *H[illegible]* [illegible]; *le Grand Scanderbeg,* [illegible] [illegible]

LA ROCHE-GUYON, vge (Seine-et-Oise), arr. et à 17 kil. N.-N.-O. de Mantes, sur la rive dr. de l'Oise; 833 hab. Bâti au pied d'un rocher, auquel est adossé un antique château. Nitrières naturelles. Érigée en duché-pairie en 1621, elle appartint à Louvois.

LA ROCHEJACQUELEIN (HENRI DU VERGER, COMTE DE), illustre chef vendéen, né en 1773 au château de la Durbelière près de Châtillon-sur-Sèvre, m. le 4 mars 1794. Fils d'un maréchal de camp, il fut élevé à l'École militaire, fit partie de la garde constitutionnelle de Louis XVI en 1791, et, après le 10 août 1792, se retira dans la terre de Clisson, auprès du marquis de Lescure, son parent et son ami. Il [illegible] [illegible] Saumur, sauva les royalistes d'une déroute complète à [illegible], vainquit les troupes républicaines à Chantonnay, et prit [illegible] [illegible] [illegible]

LA ROCHEJACQUELEIN (LOUIS DU VERGER, [illegible]) [illegible] né en 1777 [illegible] [illegible]

où il essaya d'organiser une insurrection contre le gouvernement des Cent-jours, et fut tué près du vge de Mathes. — Sa femme, MARIE-LOUISE-VICTOIRE, née en 1772 à Versailles, fille du marquis de Donnissan, m. en 1857, mariée en premières noces au marquis de Lescure, son cousin germain, a publié des *Mémoires*, Bordeaux, 1815.

LA ROCHEJACQUELEIN (HENRI-AUGUSTE-GEORGES **DU VERGER**, MARQUIS DE), fils du précédent, né en 1805 au château de Citran (Gironde), m. en 1867, fut élève de l'École militaire de Saint-Cyr, fit en 1823 la guerre d'Espagne dans la cavalerie, reçut la pairie en 1825, alla servir dans l'armée russe contre les Turcs en 1828, se démit de la pairie en 1830, fut député du Morbihan de 1842 à 1848, et, après avoir fait partie de l'Assemblée constituante et de l'Assemblée législative, où il figura dans le parti légitimiste, entra au Sénat où il soutint l'Empire.

LA ROCHE-POSAY, brg (Vienne), arr. de Châtellerault, sur la rive g. de la Gartempe, à son confl. avec la Creuse; 1,500 hab. Eaux minérales froides, et bains.

LA ROCHE-SUR-LOIRE. *V.* LUYNES.

LA ROCHE-SUR-YON, ch.-l. du dép. de la Vendée, à 448 kil. S.-O. de Paris, près de l'Yon; 10,634 hab. Lycée, bibliothèque, dépôt d'étalons. Centre de chemins de fer pour Tours, les Sables-d'Olonne, Nantes et La Rochelle. Elle occupe l'emplacement du château et du bourg de *la Roche-sur-Yon*, qui eut, dès le XVe siècle, le titre de principauté, et appartint aux maisons de Beauvau, de Bourbon, et d'Orléans; le titre en fut porté au XVIIe siècle par un prince de Conti, puis par sa fille. Cette ville fut presque détruite, pendant la guerre de Vendée. En 1804, Napoléon Ier, voulant placer le ch.-l. du dép. au centre du Bocage, choisit l'emplacement de la Roche-sur-Yon, où une ville, à laquelle il donna son nom, s'éleva rapidement; en 1814, on l'appela *Bourbon-Vendée;* le nom de Napoléon-Vendée lui fut rendu en 1848. Depuis 1870 on lui a donné son nom actuel. Elle est bien percée et bien bâtie; on y remarque l'église, l'hôtel de ville, la préfecture, de belles casernes, et la statue du général Travot.

LA ROCHELLE. *V.* ROCHELLE (LA).

LA ROMANA (PEDRO **CARO Y SUREDA**, MARQUIS DE), général espagnol, né à Palma en 1761, m. en 1811, étudia chez les oratoriens de Lyon, à l'université de Salamanque et au Collège des nobles à Madrid, servit d'abord dans la marine, au siège de Gibraltar, 1782, passa dans l'armée de terre en 1792, fit la campagne contre la France sur la frontière des Pyrénées jusqu'en 1795, fut appelé au commandement de la Catalogne en 1800, puis au Conseil suprême de la guerre, conduisit le corps espagnol qui combattit sous Bernadotte dans la Poméranie en 1807, ne voulut point reconnaître Joseph Bonaparte, se fit ramener en Espagne avec la plupart de ses soldats sur une escadre anglaise, commanda en chef dans les provinces du Nord insurgées contre la domination française, organisa une terrible guerre de partisans, et fut enlevé par la maladie, au moment où il allait rejoindre Wellington, menacé dans le Portugal par Masséna.

On trouve son *Journal* et une partie de sa Correspondance, dans la collection complémentaire des *Mémoires relatifs à la Révolution*, Paris, 1825. B.

LAROMIGUIÈRE (PIERRE), un des fondateurs de l'éclectisme philosophique en France, né à Livinhac (Rouergue), en 1756, m. en 1837. Membre de la congrégation enseignante de la Doctrine, il la quitta pour s'occuper de politique, vint à Paris en 1795, se lia avec Garat, et devint membre du Tribunat. Ayant été éliminé de ce corps, il renonça à la politique, se consacra de nouveau à la philosophie, et professa au Prytanée français (lycée Louis-le-Grand), jusqu'à ce qu'il fut appelé à la chaire de philosophie de la faculté des lettres de Paris, 1811, où l'intérêt de ses leçons et l'agrément de sa parole lui amenèrent de nombreux auditeurs. Après avoir été l'apôtre ingénieux des doctrines sensualistes de Locke et de Condillac, Laromiguière, s'écartant de ses maîtres, établit une sorte de compromis entre l'empirisme d'Aristote et l'idéalisme de Descartes, en distinguant, à côté de la *passivité* de l'âme dans la sensation, son *activité* dans les diverses opérations de la conscience, de l'intelligence et de la volonté, opérations qu'il rattache à une faculté supérieure et générale, appelée *sentiment*. C'était l'alliance de la *sensation* et du *sentiment*. Si ce n'était pas là un système complètement neuf, ni une solution fort satisfaisante du problème de l'origine des idées, Laromiguière eut le mérite de populariser, par la clarté de son style, les études philosophiques. En 1813, il cessa d'enseigner et eut Thurot pour suppléant. Il était bibliothécaire de l'Université, et fut, en 1831, élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

On a de lui : *Projet d'éléments de métaphysique*, 1793, broch. in-8o ; *Paradoxes de Condillac, ou Réflexions sur la langue des calculs*, 180[illegible], in-8o, ou 1828, in-12, un de ses meilleurs écrits ; *Leçons de philosophie, ou Essai sur les facultés de l'âme*, 1815-17, 2 vol., et 5e édit., 1833. V. Damiron, *Notice sur la vie et les ouvrages de Laromiguière*, 1839; Mignet, *Notice*, 18[illegible]. G. L.

LA RONCIÈRE LE NOURY (CAMILLE-ADALBERT-MARIE-CLÉMENT, BARON DE), amiral, sénateur, grand'croix de la Légion d'honneur, né à Turin en 1813, m. en 1882. Fils d'un général de division, il entra à l'école navale en 1829 et obtint ses grades dans des campagnes du Brésil et dans les mers du Sud. Il fut rapporteur de la Commission qui rédigea le décret de 1851, sur le service maritime. Chef d'état-major de la flotte dans l'expédition de Crimée, il força l'entrée de la baie de Kamiesch. En 1856, il dirigea l'expédition du prince Napoléon dans les mers du Nord et remplit ensuite plusieurs missions diplomatiques. Il était chef de l'escadre envoyée à Beyrouth en 1860; et il dirigea l'évacuation du Mexique en 1867. Pendant le siège de Paris, il fut membre du conseil de défense, et commanda la division des marins détachés dans les forts de Paris. Après le 4 sept. il contribua à l'attaque sur [illegible], par une diversion sur Épinay-sur-Seine; mais [illegible] malgré des prodiges de valeur. Député de l'Eure en 1871, il fut rapporteur du budget de la marine et commandant de l'escadre de la Méditerranée. Son opposition parlementaire et une lettre qu'il adressa à un journal de l'Eure le firent relever de ses fonctions, mais il fut élu sénateur. La Société de géographie le choisit pour son président.

Il a laissé des *Considérations sur les marines à [illegible] de France et d'Angleterre*, 18[illegible] ; *les Marines [illegible]*, 18[illegible]. V. une *Notice* sur sa vie, par A. de Janeigny, dans l'*A[illegible] Assoc. normande*, 1882.

LA ROQUE (GILLES-ANDRÉ DE), [illegible], né en 1597 à Cormeilles près de Caen, m. en 1686, fut d'abord prêtre, obtint d'être relevé de ses vœux et se maria.

On a de lui : *Éloge de la maison de B[illegible]*, 1[illegible], in-f[illegible] ; *Histoire généalogique des maisons nobles de Normandie [illegible]* inachevé, *Histoire généalogique de [illegible] d'Harcourt*, [illegible], 4 vol. in-fol. ; *Traité du blason*, ibid., 1[illegible] ; *[illegible] ban et arrière-ban*, ibid., 1676, in-12 ; *Traité de la [illegible] différentes espèces*, 1678, in-8o, réimpr. à Rouen 17[illegible] ; *[illegible] origine des noms, surnoms et de leur [illegible]*, P[illegible] ; *[illegible] blason des armes de la maison royale de Bourbon [illegible]*, 1[illegible], in-fol.

LA ROQUE (JEAN DE), littérateur, né à Marseille en 1661, m. à Paris en 174[illegible], fils d'un négociant, voyagea en Syrie et dans le Levant.

Il a laissé : *Voyage de l'Arabie Heureuse*, de 1708 à 17[illegible], 171[illegible], in-12; *Voyage dans la P[illegible] au mont Liban*, 1722, *Voyage vers la B[illegible]*, [illegible] le *Mercure de France* de 17[illegible] à 17[illegible].

LA ROQUE (ANTOINE DE), frère du précédent, né à Marseille en 1672, m. en 1744, voyagea dans le Levant, servit dans les gendarmes de la maison du roi, fut blessé à la bataille de Malplaquet, et obtint en 1721 le privilège du *Mercure de France*, dont il publia 321 vol.

LA ROQUE. *V.* aussi ROQUE (LA).

LAROUSSE (PIERRE), éditeur, né à Toucy (Yonne), en 1817, m. en 1875, se livra d'abord, à l'enseignement primaire, puis fonda à Paris, en 1851, une librairie classique, qui a publié, pour les écoles, beaucoup d'ouvrages d'instruction élémentaire. Son nom restera attaché au *Grand Dictionnaire universel du dix-neuvième siècle, français, historique, géographique*, etc., commencé en 1864, et dont la publication n'a été achevée qu'après sa mort. Il forme 16 vol. in-4o.

LARRA (MARIANO-JOSÉ DE), poète espagnol, né à Madrid en 1809, m. en 1837, vécut avec sa famille en France de 1813 à 1822, débuta dans la poésie en 1827, publia successivement 2 journaux satiriques, *le Farfadet satirique*, 18[illegible], et *le Pauvre causeur*, 1831, devint en 1833 rédacteur en chef de la *Revue espagnole*, puis participa à la rédaction du journal espagnol *le Monde*.

On a de lui : *Nomas mostrador*, 18[illegible], comédie en prose, imitée des *Adieux au comptoir*, de Scribe ; *Macías*, tragédie [illegible] ; *El doncel de don Enrique el Doliente*, roman, 1[illegible] vol. ; *[illegible] España desde Fernando VII hasta M[illegible]*, 18[illegible] ; [illegible] *artículos de costumbres, literarios, políticos [illegible]*, recueil des articles qu'il publia sous le nom de [illegible] *espagnole*. Ses *Œuvres complètes* ont été réunies à Madrid, [illegible] vol.

LARRAGA, anc. *Tarraga*, v. d'Espagne (Navarre), prov. de Pampelune; 2,000 hab.

LARREY (ISAAC DE), historien, né en 1638 à Montivilliers, m. en 1729, était protestant, et exerçait la profession d'avocat. Une de ses filles, âgée de 12 ans, ayant été convertie, malgré lui, au catholicisme, il tenta de s'enfuir en 1683, fut emprisonné au Havre, mais réussit bientôt à passer en Hollande, puis en Brandebourg, où il reçut une pension de l'électeur.

Il a laissé : *Histoire d'Auguste*, Rotterdam (Berlin), 1690, in-12 ; *l'Héritière de Guyenne, ou Histoire d'Éléonore*, 1691 ; *Histoire d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande*, 1707-13, 4 vol. in-fol. ; *Histoire des sept sages de la Grèce*, 1713-16, 2 vol. ; *Histoire de France sous le règne de Louis XIV*, 1718-1[illegible], [illegible] vol. in-4o ou [illegible] vol. in-12.

LARREY (DOMINIQUE-JEAN, BARON), célèbre chirurgien, né en 176[illegible] à Baudéan (Hautes-Pyrénées), m. à Lyon en 1842, étudia la médecine dès l'âge de 13 ans à Toulouse sous la direction de son oncle Alexis Larrey, vint à Paris en 1787,

s'embarqua en qualité d'aide-chirurgien, alla en Amérique, et s'y fit remarquer par son zèle et son intelligence. De retour à Paris, il suivit les leçons de Desault et de Sabatier, devint en 1792 aide-major à l'armée du Rhin, où il organisa pour la première fois des *ambulances volantes,* fut nommé, en 1796, professeur au Val-de-Grâce, où une statue lui a été élevée, et fut attaché en 1798 à l'expédition d'Égypte. Le général Bonaparte le remarqua, et le mit à la tête du service de santé de l'armée; Larrey assista à presque toutes les grandes batailles de l'Empire, et rendit de grands services; sa conduite fut admirable à Eylau, dans la retraite de Russie, et à Waterloo, où il faillit perdre la vie. Il avait le titre de chirurgien en chef de la garde impériale. Napoléon disait que c'était le plus honnête homme qu'il eût jamais connu; il lui légua 100,000 fr. par testament. La Restauration lui ôta ses titres et sa pension, qu'elle lui rendit en 1818; il resta attaché à la garde royale, et devint chirurgien en chef des Invalides et de l'hôpital du Gros-Caillou. On doit à Larrey beaucoup de procédés chirurgicaux, entre autres, la désarticulation de la cuisse, un procédé de désarticulation du bras, un autre pour le débridement des plaies d'armes à feu, des recherches sur la peste, sur l'ophtalmie d'Égypte, etc., des appareils pour fractures, le traitement par congélation, etc.

On a de lui : *Relation historique et chirurgicale de l'expédition d'Orient*, 1803; *Mémoires de médecine et de chirurgie militaires*, Paris, 1812-[illegible], 5 vol.; *Clinique chirurgicale*, 1829-36, 5 vol. avec atlas. — V. son *Éloge* par le docteur Pauset, 1845. D—G.

LARRIVEE (Henri), acteur célèbre de l'Opéra pendant le XVIIIe siècle, né à Lyon en 1733, m. en 1802. Il débuta en 1755. Il avait une belle voix de basse-taille, reçut des conseils de Gluck, et perfectionna le récitatif. Il réussit surtout dans les rôles d'Agamemnon de *l'Iphigénie en Aulide*, et d'Oreste, de *l'Iphigénie en Tauride* de Gluck.

LARRONS (Iles des). *V.* Mariannes.

LARROQUE (Mathieu de), savant ministre calviniste, né en 1619 à Leirac près d'Agen, m. en 1684, fut pasteur de l'église de Rouen.

On a de lui : *Histoire de l'Eucharistie*, Amst., 1669; *Réponse au livre de M. l'évêque de Meaux Bossuet sur la communion sous les deux espèces*, [illegible] in-12; *Nouveau traité de la régale*, [illegible], in-12.

LARROQUE (Daniel de), fils du précédent, né vers 1660 à Vitré, m. en 1731, sortit de France à la révocation de l'édit de Nantes, 1685, y rentra en abjurant 5 ans après, subit un long emprisonnement pour avoir attribué à l'impéritie des ministres la famine de 1693, fut admis ensuite comme traducteur dans les bureaux des affaires étrangères, et reçut une pension du Régent.

Il a publié : *Les Véritables motifs de la conversion de l'abbé de la Trappe* (de Rancé), Cologne, 1685, in-12; *Vie de Mézeray*, Amst., 1720, in-12.

LARS. *V.* Lucumon.

LARTIUS (Titus-Flavius), d'abord consul, l'an 252 de Rome, 501 av. J.-C., fut ensuite le premier dictateur, l'an 265 de Rome, 498 av. J.-C. Dans la guerre suscitée par les Tarquins, il défit les Fidénates, et s'empara de leur ville.

LA RUE (Charles de), né à Paris en 1643, m. en 1725, entra et professa chez les jésuites. Il eut de la réputation comme poète latin et comme prédicateur. Son éloquence a moins d'éclat, mais plus de naturel que celle de Fléchier. On a de lui, en 4 vol., un recueil de *Sermons,* parmi lesquels on en remarque 2 sur *le Pécheur mourant* et sur *le Pécheur mort;* des *Panégyriques et oraisons funèbres* en 4 vol., où l'on estime l'*Éloge funèbre du duc de Bourgogne*, et surtout celui *du maréchal de Boufflers*; des tragédies latines, *Lysimachus* et *Cyrus*, et une autre en vers français, *Sylla*, oubliées, malgré le suffrage de Corneille; enfin un recueil de vers latins, *Carminum libri IV*, [illegible]. La Rue a donné des éditions estimées de Virgile et d'Horace dans la collection *Ad usum Delphini*, et souvent on lui a attribué à tort *l'Andrienne* et *l'Homme à bonnes fortunes*, comédies de son ami l'acteur Baron. J. T.

LA RUE (Gervais, abbé de), né à Caen en 1751, m. en 1835, professa dans sa ville natale, et fit des recherches sur les antiquités nationales avant la Révolution. Prêtre insermenté, il se réfugia en Angleterre, y fut reçu membre de la Société des Antiquaires, et explora pendant plusieurs années les archives anglo-normandes de la Tour de Londres. Il découvrit une foule de poëmes français du moyen âge, dont l'existence n'était pas même soupçonnée. Des dissertations historiques et littéraires l'avaient fait connaître avant son retour en France. En 1808, il fut nommé professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Caen, et membre correspondant de l'Institut, en [illegible].

[illegible] *sur les bardes armoricains*, 1817, en 1820, [illegible] *son arrondissement*, 2 vol., *Mé*[illegible]

LARU[illegible]

chanteur, né à Toulouse en 1731, m. en 1792, entra à l'Opéra-Comique de Paris en 1762, et joua les rôles de père et de tuteur avec tant de naturel et un tel succès, que son nom a servi depuis à désigner cet emploi. Il composa les ariettes de quelques opéras-comiques qui réussirent dans le temps, mais sont auj. tombés dans l'oubli.

LARUNESIÆ INSULÆ, îles situées sur la côte d'Afrique, auj. *El-Kouriat* (Tunisie).

Tissot, *Province romaine d'Afrique*, I. p. 179. S. Re.

LARUNS, ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron, entre les Eaux-Chaudes et les Eaux-Bonnes, près du Gave d'Ossau; 1,640 hab. Haut-fourneau pour le traitement du cuivre, exploit. de marbres, et mines de plomb; eaux minérales.

LARVES. *V.* Lémures.

LASA ou **CALLIRHOÉ,** anc. v. de l'Arabie Pétrée (Pérée), au S.-E. du lac Asphaltite.

LA SABLIÈRE (Mme de). *V.* Sablière (La).

LA SALE (Antoine de), romancier français, né en 1398, probablement dans le comté de Bourgogne, m. vers 1462, fut attaché à la cour de Provence sous les règnes de Louis III et de René d'Anjou, puis à Philippe le Bon, duc de Bourgogne.

On a de lui : *Histoire et plaisante chronique du petit Jehan de Saintré et de la jeune dame des Belles Cousines*, Paris, 1517, réimpr. en 1724, 3 vol. in-12, et rajeunie par le comte de Tressan; *Chronique et généalogie des comtes d'Anjou de la maison de France*, 1517, in-4o; *la Salade, laquelle fait mention de tous les pays du monde*, 1521, in-fol.; un traité de morale, manuscrit à la Bibliothèque nationale.

LA SALLE ou **LASALE** (René-Robert **CAVELIER** de), explorateur, né à Rouen, vers 1640, d'une famille bourgeoise, fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique. Il quitta le noviciat des jésuites pour aller en 1668 chercher fortune au Canada. Bien accueilli par le gouverneur Frontenac et par l'intendant Talon, il rencontra à Québec le voyageur Jolyet et le missionnaire Marquette, qui venaient de reconnaître le cours du haut Mississipi et les bords du lac Ontario. La Salle se proposa de compléter leur découverte et vint en France exposer son projet au ministre de la marine, Seignelay, qui lui fit obtenir des lettres de noblesse, le gouvernement du fort Cataracony et le commandement d'une petite expédition. Il s'embarqua à La Rochelle avec le chevalier Tonti et 30 hommes d'équipage le 14 juillet 1678, et arriva à Québec le 15 sept. Il quitta cette ville le 7 août 1679 avec Tonti et un religieux flamand, le P. Hennepin, construisit un fort et un comptoir pour le commerce des fourrures sur les bords du Niagara, traversa les lacs Érié, Saint-Clair, Huron et Michigan, franchit à pied le *portage* qui sépare ce lac de la rivière des Illinois, affluent du Mississipi, et fonda dans ce pays les deux forts de Crèvecœur et de Saint-Louis, 1680. L'indocilité de ses compagnons et la rivalité des Illinois et des Iroquois l'empêchèrent alors de pousser plus loin ses explorations. Il les reprit l'année suivante par la même route, s'embarqua sur l'Illinois et atteignit enfin le Mississipi, 6 févr. 1682. Il descendit le fleuve, éleva un fort au confluent de l'Ohio et prit possession, au nom du roi, du pays des Arkansas. Tonti et d'Autray explorèrent avec lui le delta, et, le 9 avril, ils arrivèrent à la mer. La Salle donna au Mississipi le nom de Saint-Louis et au magnifique pays qu'il venait de parcourir celui de Louisiane. Il revint à Québec, où ses ennemis avaient réussi à lui aliéner le nouveau gouverneur, M. de La Barre, et passa bientôt en France, où Seignelay lui donna pleine satisfaction contre ses détracteurs et le mit à la tête d'une nouvelle expédition qui devait aller reconnaître par mer l'embouchure du Mississipi. La Salle partit de Rochefort, le 1er août 1684, avec 4 bâtiments et 500 hommes. Mais il ne put s'entendre avec M. de Beaujeu, officier de la marine royale que Seignelay lui avait donné pour lieutenant, et qui refusait de lui obéir. Arrivé dans la mer des Antilles, il dépassa l'embouchure du Mississipi, que les brouillards l'empêchèrent d'apercevoir. Il soupçonna son erreur et voulut revenir vers l'E. M. de Beaujeu s'y refusa, et, après avoir forcé La Salle à débarquer avec une partie de ses hommes et de ses provisions dans la baie de Saint-Bernard (Texas), il fit voile pour la France, malgré les instructions qu'il avait reçues. La Salle resta 2 ans sur cette côte inhospitalière, où il eut à lutter contre les attaques des Indiens et surtout contre les fréquentes révoltes de ses compagnons, exaspérés par les privations et par la sévérité souvent excessive de leur chef. Ils n'étaient plus que 37, lorsque La Salle prit enfin le parti de remonter par terre vers le Nord, et de regagner, s'il se pouvait, le pays des Illinois, 12 janv. 1687. Mais il fut assassiné en route, le 20 janv., par 3 des siens, Duhaut, Larchevêque et Liotot. La Salle était vraiment doué du génie des grandes découvertes. [illegible] toute [illegible], sa persévérance, qu'aucune [illegible] ne pouvait lasser, [illegible] parcourues, auraient fait de lui [illegible] et des Pizarre, s'il [illegible] sans

contrainte et d'intéresser ses compagnons au succès de ses entreprises. Trop oublié en France, La Salle a trouvé plus de reconnaissance chez les Américains. Son nom a été donné à une ville de l'État d'Illinois et à une des plus belles rues de Chicago.

Un *Journal historique* de son voyage a été publié par Michel 1724, in-12, avec carte. — *V. les Navigateurs français*, par M. Léon Guérin. E. D—Y.

LA SALLE (Jean-Baptiste de), chanoine de Reims, né dans cette ville en 1651, m. en 1719, consacra son patrimoine à l'institution des *Frères des écoles chrétiennes* (V. Frères), qu'il fonda, en surmontant, avec la persévérance du dévouement le plus absolu, une foule d'obstacles et de persécutions. Il a écrit pour les enfants de ces écoles : *les Devoirs du chrétien envers Dieu*, et *la Civilité chrétienne*. Il a été béatifié par Grégoire XVI et canonisé par Pie IX. On lui a érigé une statue à Rouen en 1875.

LASALLE (Philippe de), dessinateur, né à Seyssel en 1723, m. en 1804, prit des leçons de Boucher. Il porta de nombreuses améliorations dans les manufactures de Lyon, donna de beaux dessins pour les étoffes, eut l'idée des soieries pour meubles, inventa la navette volante, et perfectionna le tour et le moulin à soie.

LASALLE, v. des États-Unis (Illinois), sur l'Illinois, au-dessus du lac Péoria ; 5,200 hab. Son nom vient de l'explorateur français Cavelier de La Salle. (*V. ce nom.*)

LASALLE (Antoine), littérateur, né en 1754, m. en 1829, fils naturel d'un Montmorency, fut destiné à l'état ecclésiastique, puis au commerce, et finit par entrer dans la marine. De 1771 à 1778, il visita les îles de l'Amérique, l'Inde et la Chine. A son retour, il s'occupa de philosophie, et publia quelques ouvrages bizarres : *le Désordre régulier*, 1786 ; *la Balance naturelle*, 1788, 2 vol. ; *la Mécanique morale*, 1789, 2 vol. Ruiné par la Révolution, il publia une traduction incomplète et peu fidèle des *Œuvres de Bacon*, Dijon, 1800-1803, 15 vol. Il mourut à l'Hôtel-Dieu de Paris.

LASALLE (Antoine-Charles-Louis Collinet, comte de), général de cavalerie, né à Metz en 1775, m. en 1809, arrière-petit-fils de Fabert, entra au service, avant la Révolution, dans le régiment d'Alsace, s'engagea ensuite comme simple chasseur à cheval dans l'armée du Nord, puis passa dans celle d'Italie, où il fut fait prisonnier ; conduit au vieux feld-maréchal Wurmser, et interrogé par ce dernier sur l'âge qu'avait le général Bonaparte : « Celui de Scipion quand il vainquit Annibal, » répondit fièrement Lasalle. Sa captivité dura peu, et il put prendre part à la bataille de Rivoli, où il se fit remarquer. Il suivit Bonaparte en Égypte, gagna le grade de colonel à la bataille des Pyramides, fit la seconde campagne d'Italie, 1800, 1801, devint général de brigade en 1804, prit la part la plus glorieuse à la campagne d'Allemagne en 1805, fut nommé général de division en 1806, contribua dans la guerre d'Espagne aux victoires de Medina-del-Rio-Seco, de Burgos, et de Medelin ; puis, rappelé en Allemagne, il commanda la cavalerie de l'avant-garde, il s'illustra à Raab, à Essling, et à Wagram, où il fut tué.

LASALLE, ch.-l. de cant. (Gard), arr. du Vigan ; 1,934 hab. Fabr. de bonneterie.

LASCA (Il). *V.* Grazzini.

LASCARIS, nom d'une famille illustre de l'empire grec. Son chef était de Théodore Lascaris, gendre d'Alexis l'Ange, et fondateur de l'empire de Nicée en 1204. Il eut pour successeurs son gendre Jean Ducas Vatace, 1222-1255 ; puis Théodore II, fils de Vatace, 1255-1259 ; enfin Jean Lascaris, 1259-1261. (*V.* Jean-Théodore.) Cette famille produisit aussi des savants distingués. (*V. les art. suiv.*) Le Génois Guillaume, comte de Vintimille, ayant épousé Eudoxie, fille de Théodore II, 1258, fit prendre à ses enfants le nom de Lascaris, qui a subsisté dans le comté de Nice jusqu'au siècle dernier. S.

LASCARIS (Constantin), savant grec, quitta Constantinople en 1454, passa en Italie, où le duc de Milan, François Sforza, le chargea d'enseigner la langue grecque à sa fille Hippolyte, s'établit à Rome près du cardinal Bessarion, fut appelé à Naples par le roi Ferdinand, et mourut à Messine [illegible].

On a de lui : *Grammatica græca, sive compendium* [illegible] le 1er livre imprimé en grec. — [illegible] *Græ*[illegible], p. 250 [illegible]

LASCARIS (Jean), dit [illegible], passa en Italie [illegible] 1445 [illegible] Rhyndacus en [illegible] de Constantinople par les Turcs, [illegible] de [illegible] retourna 2 fois en Grèce [illegible] précieux, fut appelé en France par Charles VIII, y donna des leçons de grec à Paris et [illegible] Louis XII [illegible] au pape [illegible] Rome [illegible] mourut en 1[illegible].

[illegible] *Grammatica græca* [illegible] Paris [illegible]

græcarum litterarum forma ac causis apud antiquos, [illegible] ; *Orationes*, [illegible] 1521, [illegible] de [illegible] 1542, [illegible] *Johannes Lascaris*, [illegible] ou les *Grecs du quinzième siècle* de Villemain, 1825, est un [illegible] historique. B[illegible].

LAS CASAS (Barthélemy de), célèbre prélat espagnol, né à Séville en 1474, m. à Madrid en 1566, s'embarqua à 19 ans avec son père sur la flottille de Christophe Colomb, entra dans l'ordre des dominicains à son retour, et partit de nouveau pour l'Amérique, afin de travailler à la conversion des indigènes. Il prêcha en même temps l'Évangile aux peuples conquis et l'humanité à leurs oppresseurs, fit de fréquents voyages en Europe pour plaider auprès de Charles-Quint la cause de ses infortunés néophytes, devint évêque de Chiapa au Mexique, et ne revint définitivement en Espagne qu'en 1551. On a de lui : *Brevissima relacion de la destruccion de las Indias*, Séville, 1552, in-4°, trad. en latin sous le titre de *Narratio regionum Indicarum*, Francf., 1598, in-4°, et en fra[illegible] *Tyrannies et cruautés des Espagnols*, Anvers, 1579, in-4°. C'est une réponse à un ouvrage de Sepulveda. (*V. ce nom.*) Les *Œuvres* de Las Casas, réunies à Séville, 1552, 5 part. in-4°, ont été traduites en français, Paris, 1822, 2 vol. On a accusé ce vertueux prélat d'avoir conseillé aux Espagnols la traite des nègres, afin de ménager les Indiens ; [illegible] dont l'abbé Grégoire l'a justifié. (*V. Mémoires de l'Academie des sciences morales et politiques*, t. IV.) B.

LAS CASES (Marin-Joseph-Emmanuel-Auguste-Dieudonné, comte de), né en 1766 au château de Las Cases, près de Revel (Haute-Garonne), m. en 1842, entra à l'École militaire, puis à l'École de marine, et [illegible] 23 ans capitaine de vaisseau. Il émigra, fit, dans l'armée de Condé, la campagne de 1792, prit part à l'expédition de Quiberon, et rentra en France après le 18 brumaire. C'est alors qu'il composa l'*Atlas historique, chronologique et géographique*, publié sous le pseudonyme de *Le Sage*, 1803-04, gr. in-fol., [illegible] d'histoire en tableaux. [illegible] en 1810, chambellan de Napoléon Ier, [illegible] plusieurs missions, séjourna en Angleterre pendant que l'Empereur était à l'île d'Elbe, et fut agréé pour l'un de ses compagnons d'exil à Sainte-Hélène. Au mois de novembre, 1816, on le sépara du prisonnier ; on le retint 13 mois captif au Cap. Après la mort de Napoléon, il publia le *Mémorial de Sainte-Hélène*, Paris, 1823, 8 vol. et atlas, ouvrage souvent réimprimé depuis, et qui est, en partie, un journal des conversations de l'Empereur. En 1830, Las Cases fut envoyé à la Chambre des députés par l'arr. de Saint-Denis (Seine), et siégea dans l'opposition. — Son fils, Emmanuel-Pons-Dieudonné, né à Vieux-Châtel (Finistère) en 1800, m. en 1854, fut à Sainte-Hélène, le secrétaire de Napoléon, et, à son retour en Europe, alla souffleter Hudson-Lowe, qui refusa de se battre en duel avec lui. Député après 1830, il accompagna, en 1840, le prince de Joinville, chargé de ramener en France les restes de Napoléon, publia, en 1841, un *Journal écrit à bord de la* [illegible] 1842. J. T.

LASCURA, nom latin de Lescar.

LASCY (Pierre, comte de), né en 1678 dans le comté de Limerick (Irlande), m. en 1751, avait servi, sans obtenir un avancement marqué, en France, en Autriche et en Pologne, lorsque Pierre le Grand l'appela en Russie. Il s'illustra dans la guerre contre les Suédois, fut blessé à Poltava, devint lieutenant général en 1721, général en chef de l'infanterie en 1722, feld-maréchal en 1735, et enfin gouverneur de Livonie.

LASCY (Joseph-François-Maurice, comte de), né à Saint-Pétersbourg en 1725, m. en 1801, prit du service en Autriche en 1744, se distingua à [illegible] 1757, à Hochkirchen, 1758, fut nommé lieutenant général, 1759, feld-maréchal en 1762, entra au conseil [illegible], introduisit de l'ordre et de l'économie dans l'administration, réforma les systèmes de fortifications [illegible] en Autriche, et servit de conseil à Joseph II dans la guerre contre les Turcs, 1788. Pl.

LASERNA. *V.* Santander.

LA SERRE (Jean Puget de), littérateur, né à Toulouse vers 1600, m. en 1665, [illegible] sur toutes sortes de sujets, morale, [illegible] Il n'est plus connu que par les [illegible] d'Orléans et [illegible] de France.

LA SERRE (Jean-Louis-Ignace de la [illegible]) [illegible]

LASIA. *V.* Andros.

LASINIO (Carlo, comte de), graveur italien, né à Trévise en 1757, m. vers 1830, passa la plus grande partie de sa vie à Florence. Son œuvre est très considérable. Nous citerons : les planches de l'ouvrage intitulé : *Ritratti degli Archivescovi e Vescovi di Toscana,* 1877; une quarantaine de planches exécutées d'après les maîtres florentins pour la collection de l'*Etruria pittrice;* 20 planches d'après Benozzo Gozzoli, et 20 d'après Dominique Ghirlandajo; les *Infortunes de Job* et la *Cène,* de Giotto; *St Pierre prêchant les Gentils,* de F. Lippi; le *Jugement dernier* et le *Triomphe de la mort,* d'André Orcagna; l'*Exposition du Saint-Sacrement,* de Rosselli; la *Chaire de l'église Sainte-Croix à Florence,* en 7 planches in-fol. — Son fils, Giovanni-Paolo, m. en 1855, a été aussi un graveur estimé. Outre sa collaboration à la *Galerie de Turin,* à la *Galerie de Florence* et au *Musée Bourbon* de Naples, il a publié de grands ouvrages à gravures : *Monumenti sepolcrali della Toscana,* Florence, 1819; *la Metropolitana Fiorentina,* 1820; *Raccolta di Pitture antiche,* Pise, 1820; *le tre Porte del Battisterio di Firenze,* Florence, 1821; *Galleria Ricciardiana,* 1822-24; *Raccolta di monumenti di scultura del Campo-Santo di Pisa,* ibid., 1825.

LASKER (Édouard), homme politique prussien, né à Jaroczyn (duché de Posen), en 1829, m. en 1884, fit ses études au gymnase Élisabeth de Berlin, alla étudier les lois anglaises pendant 3 ans, et, à son retour, fut nommé assesseur au tribunal de cette ville. Il inséra dans les *Annuaires allemands* des travaux qui le firent remarquer du parti libéral et élire, en 1848, membre de la Chambre des députés. Depuis lors il ne cessa de faire partie de toutes les assemblées parlementaires. En 1866, il fut l'un des fondateurs du parti *national libéral.* Il en resta le chef, et fut, à ce titre, l'un des plus utiles auxiliaires du prince de Bismarck. Il contribua, en 1875 et en 1876, aux travaux d'unification des lois civiles en Allemagne, mais combattit les projets du gouvernement dans la question des chemins de fer, février 1875, et la nouvelle politique douanière du chancelier, mai 1879.

Ses articles ont été réunis en 1874 à Fribourg, sous le titre d'*Histoire constitutionnelle de la Prusse.*

LASOE, île du Danemark (diocèse d'Aalborg), dans le Cattégat, près de la côte E. du Jutland; 1,600 hab., pêcheurs pour la plupart. Sol sablonneux. Salines au N.

LASNE (Michel), dessinateur et graveur au burin, né à Caen en 1596, m. à Paris en 1667, a exécuté : *la Vierge et l'enfant Jésus,* d'après Annibal Carrache; *la Visitation,* d'après L. Carrache; *la Vierge assise dans les nues,* d'après l'Albane; *Jésus dans sa gloire avec St Pierre et St Paul,* d'après Paul Véronèse; un *Ecce Homo,* d'après Titien; une *Sainte Famille,* d'après Rubens. Il a une manière facile et pleine d'adresse. Son œuvre se compose de 600 pièces.

LA SOURCE. *V.* Alba (Marc-David).

LASPHRISE Papillon (de). *V.* Papillon.

LASSA, L'HASSA, H'LASSA ou **BARATOLA,** cap. du Tibet (empire chinois), près du Kaldjao-Mouran, à 2,400 kil. S.-O. de Pékin, par 30° 45' lat. N., et 89° 30' long. E. Pop. évaluée de 30,000 à 80,000 hab. Ch.-l. de la prov. d'Oueï. Résidence d'un vice-roi chinois. Le Dalaï-lama habite un monastère des environs. On admire le vaste palais de ce grand prêtre, orné d'un dôme doré et de pyramides incrustées d'or et d'argent, et continuellement visité par des pèlerins. Lassa est aussi le centre du commerce du Tibet, et l'on y compte plus de 5,000 marchands de la Chine, de l'Inde et du Cachemire. La ville, grande et bien bâtie, est peu connue des Européens.

LASSAIGNE (Jean-Louis), chimiste, né à Paris en 1800, m. en 1859, élève de Vauquelin, remplaça Dulong, en 1828, dans la chaire de physique et de pharmacie à l'école d'Alfort. Il a découvert la delphine, l'éther phosphorique, l'acide phosphovinique, l'acide pyrocitrique, les acides pyrogénés de l'acide malique, la cathartine; fait connaître les propriétés de certains sels de chrome; démontré la possibilité d'appliquer le chromate de plomb à la teinture de toutes les étoffes; étudié l'iode, ses réactifs et ses composés; indiqué les moyens de doser l'acide acétique des vinaigres du commerce, et les procédés de carbonisation des matières organiques pour la recherche des sels plombiques et de l'arsenic; perfectionné la confection de l'émail des poteries, etc.

[illegible] *des réactifs chimiques employés dans toutes les* [illegible] *Traité d*[illegible] [illegible] *et médecin des* [illegible] [illegible] *dosiques,* [illegible] [illegible] *chimie,* [illegible] 1846, 2 vol., etc.

LASSAY, ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. de Mayenne; 1,576 hab. Ancien marquisat. Château bâti au IXe siècle, et conservé presque dans son entier. Halle d'une construction très [illegible].

LASSEN (Christian), célèbre orientaliste, né en 1800 à Bergen (Norvège), m. en 1876, fit ses études à Christiania et, après la mort de son père, à Heidelberg et à Bonn. Un de ses maîtres, W. Schlegel, lui fit obtenir du gouvernement prussien les moyens de passer 2 années à Londres et à Paris, où il se perfectionna dans l'étude des langues indiennes. Eugène Burnouf se l'associa pour la publication de son *Essai sur le pali,* 1826. De retour à Bonn, Lassen soutint pour le doctorat une thèse intitulée : *Commentatio geographica atque historica de Pentapotamia indica,* 1827. Il obtint en 1830 la chaire de langue et de littérature indiennes, devint membre de la Société asiatique de Paris, et associé de l'Académie des inscriptions.

Ses principales publications sont : une édition de l'*Hitopadesa,* recueil de fables indiennes, avec la collaboration de Schlegel, 1831, 2 vol.; *Gymnosophista, sive Indicæ philosophiæ documenta,* 1832, recueil d'ouvrages philosophiques des Indiens, avec la traduction latine; *Documents pour servir à l'explication des tables Eugubines,* en allem., 1833; *les Inscriptions cunéiformes des anciens Persans,* en allem., 1836; *Institutiones linguæ pracriticæ,* 1837; une édition du *Gita-Govinda,* 1837; *Anthologia sanscrita,* 1838; *Documents pour servir à l'histoire des rois grecs et indo-scythes de la Bactriane, du Kaboul et de l'Inde,* en allem., 1838; *Tableau complet des inscriptions cunéiformes persanes connues en 1845,* avec commentaire, 1845; *les Antiquités indiennes,* en allem., 1844-58, 3 vol.; une édition des cinq premiers chapitres du *Vendidad-Sade,* 1852; une *Grammaire de la langue beloud,* une *Grammaire de la langue brahui;* de nombreux articles dans la *Bibliothèque indienne,* le *Musée du Rhin,* le *Journal de l'Orient,* l'*Encyclopédie* d'Ersch et Gruber, etc.

LASSEUBE, ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron, sur la Baïse; 450 hab. Exploit. de bois pour la marine.

LASSONE (Joseph-Marie-François), médecin de Marie Leczinska, de Louis XVI et de Marie-Antoinette, né à Carpentras, en 1717, m. en 1788, a laissé 43 *Mémoires* ou *Observations,* insérés dans les recueils de l'Académie des sciences et de la Société de médecine, dont il était membre. Il s'est occupé particulièrement de quelques combinaisons de l'acide borique, des sels de mercure, d'antimoine et de fer, du phosphore, etc.

V. son *Eloge* par Vicq-d'Azyr, Paris, 1789, in-4°.

LASSUS (Orlando ou Roland de), célèbre compositeur de musique, né à Mons en 1520, m. à Munich en 1595, se nommait Roland de Lattre. Il fut maître de chapelle à Saint-Jean-de-Latran, à Notre-Dame d'Anvers et à la cour de Bavière, et mérita d'être comparé à Palestrina. Ses messes, psaumes, hymnes, motets, chansons, madrigaux, etc., s'élèvent à plus de 2,000. Un choix en fut publié par son fils sous le titre de *Magnum opus musicum,* Munich, 1604, 7 vol. in-fol. Mons lui a élevé une statue.

LASSUS (Pierre), chirurgien, né à Paris en 1741, m. en 1807, fut chirurgien ordinaire des filles de Louis XV en 1770, professeur d'histoire de la médecine légale à la faculté de Paris en 1794, puis professeur de pathologie externe, membre de l'Institut, et chirurgien consultant de Napoléon Ier.

On a de lui : *Traité élémentaire de médecine opératoire,* 1795, 2 vol.; *Pathologie chirurgicale,* ibid., 1805-06, 2 vol., etc.

LASSUS (Jean-Baptiste-Antoine), architecte, né à Paris en 1807, m. en 1857, entra en 1828 à l'École des beaux-arts, fit une étude toute particulière des monuments de l'époque ogivale, fut nommé en 1837 architecte de l'église Saint-Séverin, à la façade occidentale de laquelle il ajouta la porte de Saint-Pierre-aux-Bœufs qu'on venait de démolir dans la Cité, présida en 1838 aux restaurations de Saint-Germain-l'Auxerrois, construisit l'église Saint-Nicolas à Nantes en 1843, devint architecte de Notre-Dame de Paris en 1845, avec M. Viollet-Le-Duc, restaura le clocher neuf de la cathédrale de Chartres, fut chargé en 1852 de bâtir la nef de la cathédrale de Moulins, et, depuis 1849, dirigea les travaux de restauration de la Sainte-Chapelle à Paris, commencés par M. Duban. En 1849, il entreprit encore l'église Saint-Nicolas de Moulins, et, en 1853, celle de Saint-Pierre de Dijon. On lui doit enfin la restauration de Notre-Dame de Châlons-sur-Marne, de l'église de Saint-Aignan (Loir-et-Cher), et la construction de l'église de Belleville-Paris. Dans l'architecture civile, il n'a produit que l'hôtel du prince Soltykoff, sur l'avenue Montaigne à Paris. Lassus donnait aussi des modèles pour les œuvres d'orfèvrerie ou de bronze. En 1837, le Comité des arts et des monuments le chargea de diriger la partie graphique de la monographie de la cathédrale de Chartres. Les *Annales archéologiques* de M. Didron contiennent plusieurs articles où est exposée sa doctrine sur l'architecture ogivale : il y combat l'école classique. B.

LASTEYRIE (le comte Charles-Philibert de), agronome, né en 1759 à Brive-la-Gaillarde, m. en 1849, étudia à Limoges et à Paris, visita l'Angleterre, où il connut [illegible], Adam Smith, Arthur Young, Wilberforce, John [illegible], puis l'Italie, où il fréquenta Lavater et [illegible] Paris par la Révolution, il se lia avec La Fayette, dont il devint l'ami. Après la fin des troubles [illegible], il voyagea en Belgique, en Hollande, en Danemark, en Suède, étudia en Espagne la culture du pastel et du [illegible], et contribua à importer les moutons mérinos en France. Il s'occupa de la culture de l'indigotier, du riz, de la chicorée sau-

vage, du souchet tuberculeux, etc., décrivit les lavoirs à laine et les moulins à broyer le plâtre qu'il avait remarqués en Espagne, la préparation des olives dans ce pays, l'usage de l'aloès dans la fabrication du fil et de la dentelle selon le procédé catalan, un moulin à manège employé à Barcelone pour broyer le chocolat, etc., établit la première fabrique de plumes métalliques, alla en 1812 étudier à Munich, auprès de Sennefelder, l'art nouveau de la lithographie, et créa à Paris la 1re imprimerie lithographique. Membre de la Société philanthropique, il fut un des fondateurs de la Société pour l'encouragement de l'industrie nationale, de la Société pour l'instruction élémentaire, propagea la méthode d'enseignement mutuel, fonda et dirigea pendant plusieurs années le *Journal des connaissances usuelles et pratiques*.

Il a laissé des écrits sur les *Bêtes à laine d'Espagne*, 1799 et 1802; une *Collection de machines et instruments employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle*, 1820-23, 2 vol. in-4°; des *Remarques sur les briques creuses des Romains pour l'égouttage des terres humides*, *Des fosses propres à la conservation des grains*; divers Mémoires qui enrichissent le *Cours d'agriculture* de Rozier; les *Maximes de Sextius*; *Sur les droits naturels de l'homme en société*, etc.

LASTEYRIE DU SAILLANT (FERDINAND-CHARLES-LÉON, COMTE DE), homme politique, membre de l'Institut, né en 1810, m. en 1879, fils du précédent, petit-neveu de Mirabeau. Après avoir suivi les cours de l'École des mines de 1827 à 1830, il fut, en juillet 1830, aide-de-camp de La Fayette, son parent, et fut successivement employé dans les ponts et chaussées, au ministère de l'instruction publique, et à celui de l'intérieur. Nommé député du XIVe arrondissement de la Seine en 1842, il se rangea dans l'opposition de gauche, contribua au mouvement réformiste et assista à plusieurs banquets. Après la révolution de février 1848, il représenta la ville de Paris à la Constituante et à la Législative, et prit une part des plus actives dans les discussions de ces assemblées. Il fut membre du conseil d'État et rapporteur de plusieurs projets de loi. De 1848 à 1851 il fut membre du conseil municipal de Paris et du conseil général de la Seine. Lors du coup d'État de décembre 1851, il protesta dans la réunion de la mairie du Xe arrondissement, et se tint à l'écart de la politique. En 1857, sa candidature aux élections législatives réunit plusieurs milliers de voix de l'opposition à Paris. Il fut élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1860.

On a de lui un certain nombre d'ouvrages dont plusieurs sont le fruit des voyages qu'il avait entrepris tant en France qu'à l'étranger : *Histoire de la peinture sur verre d'après ses monuments en France*, 1837-1856, in-fol., couronné, en 1841, par l'Institut; *Rapport sur les manufactures de Sèvres et des Gobelins*, 1850; *Théorie de la peinture sur verre*, 1853; *la Cathédrale d'Aoste*, 1854, in-18; *l'Electrum des anciens était-il de l'émail*, 1858; *Description du trésor de Guarrazar, recherches sur toutes les questions archéologiques qui s'y rattachent*, 1860, in-4°, avec pl.; *les Travaux de Paris, examen critique*, 1862, in-18; *Causeries artistiques*, 1862, in-18; *la Peinture à l'exposition universelle*, 1863; *Question parisienne*, lettres à M. Chaix-d'Est-Ange, 1864, in-18; *l'Histoire du travail à l'exposition universelle*, 1869; *Histoire de l'orfèvrerie*, 1875, in-18, etc.

LASTEYRIE (ADRIEN-JULES, MARQUIS DE), homme politique, sénateur, né au château de la Grange (Seine-et-Marne) en 1810, m. en 1883, petit-fils du général de La Fayette, entra de bonne heure au service de dom Pedro de Portugal, il prit part à l'expédition qui renversa dom Miguel en 1832. En 1842, il fut envoyé à la Chambre par les électeurs de La Flèche, et vota avec le centre gauche. Représentant du dép. de Seine-et-Marne à la Constituante, il vota avec la droite et approuva l'expédition de Rome. Réélu le premier de son département à la Législative, il se montra hostile à la république et au président. Dans la session suivante il posa la candidature du prince de Joinville à la présidence de la république, et protesta contre le coup d'État. Expulsé du territoire français en 1852, il fut compris dans le décret d'amnistie du 7 août de la même année. Élu représentant de Seine-et-Marne, le 8 février 1871, il siégea d'abord au centre droit, qu'il quitta pour voter avec le centre gauche depuis la proposition du retour des Chambres à Paris; malgré le mauvais état de sa santé, il se fit porter à l'Assemblée, lors de chaque vote important. Élu dès 1875 sénateur inamovible, il repoussa, après le 16 mai, la demande de dissolution, mais vota contre l'article 7 de la loi sur l'enseignement supérieur.

Il a publié *Histoire de la liberté politique en France*, 1860.

LASTHENES, citoyen influent d'Olynthe, rendit cette ville à Philippe de Macédoine. S. RE.

LASTHENIE, femme de Mantinée qui s'illustra, dans l'anc. Grèce, par son goût pour l'étude et sa passion pour la philosophie. Elle s'habillait en homme pour assister régulièrement aux leçons de Platon. S. RE.

LASTIC (JEAN BONPAR DE), 34e grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, né en Auvergne vers 1371, m. en 1454, entra en religion en 1395, fut élu grand maître en 1437, repoussa 2 attaques d'Abou-Zaïd-Yacmak, sultan d'Égypte, en 1440 et 1444, contre l'île de Rhodes.

LASUS, poète lyrique de l'anc. Grèce, vécut à Athènes vers 500 av. J.-C. Il avait écrit un hymne célèbre à Déméter d'Hermione, dont il reste encore quelques vers; on le vantait également comme auteur de dithyrambes.

Schneidewin, *de Laso Hermionensi*, 1842. S. RE.

LATAKIEH ou **LADIKIEH**, *Laodicæa ad mare*, v. de la Turquie d'Asie (Syrie), sur l'escarpement du cap Ziaret, à 1 kil. de la Méditerranée, dans la prov. de Beyrouth; 7,000 hab. Elle sert de port à Alep; exportations de laines, sésame, orge; manufact. d'excellent tabac. Évêché grec. Station des paquebots français, russes et égyptiens. Dans la ville et aux environs, ruines romaines curieuses. Cette ville a été dévastée par des tremblements de terre en 1796-1822.

LATAKIEH ou **LADIK**, *Laodicea combusta*, v. de la Turquie d'Asie, prov. de Konieh; 500 hab. Ruines antiques.

LATERANUS. V. SEXTIUS LATERANUS.

LATERZA, v. du roy. d'Italie, prov. de Lecce; 5,271 hab.

LA THAUMASSIÈRE. V. THAUMASSIÈRE (LA).

LA THORILLIERE. V. THORILLIÈRE (LA).

LATIAR ou **LATIAL.** V. FÉRIES LATINES.

LATIARIS. V. COLLINES DE ROME.

LATICLAVE, *Latus clavus*, tunique des anc. Romains. Elle était bordée d'une large bande de pourpre. Les patriciens et les consuls avaient seuls le droit de la porter. C. D—Y.

LATIL (J.-B.-MARIE-ANNE-ANT. DE), prélat français, né aux îles Sainte-Marguerite en 1761, m. en 1839, fut élevé au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, refusa, en 1791, de prêter serment à la constitution civile du clergé, se retira d'abord en Allemagne, puis en Angleterre, devint aumônier et confesseur du comte d'Artois, rentra avec lui en France en 1814, fut nommé évêque *in partibus* d'Amyclée en 1816, évêque de Chartres en 1817, pair de France en 1822, archevêque de Reims en 1824, cardinal en 1826, et accompagna dans l'exil, en 1830, la branche aînée des Bourbons.

LATIMER (HUGH), évêque de Worcester, né en 1470 à Thurcaston (Leicester), m. en 1555, combattit d'abord les doctrines de la Réformation, puis devint un des plus ardents soutiens de la réforme de Henri VIII. Il subit cependant une captivité de 6 ans à la Tour de Londres, comme coupable de paroles offensantes envers la cour et surtout à cause de son zèle pour le protestantisme. Rendu à la liberté lors de l'avènement d'Édouard VI, il fut brûlé vif à Oxford, avec Ridley et Cranmer, pendant la réaction catholique du règne de Marie Tudor.

LATIN (EMPIRE), nom donné à l'empire que formèrent à Constantinople les Français et les Vénitiens, à la suite de la 4e croisade, en 1204. Cet empire fut renversé, en 1261, par Michel Paléologue. Les empereurs furent :

Baudouin Ier, comte de Flandre 1204
Henri 1206
Pierre de Courtenay 1216
Robert de Courtenay 1219
Baudouin II 1228-1261
Jean de Brienne (tuteur de Baudouin II et empereur) 1231-1237

LATINE (ÉGLISE). V. ÉGLISE.

LATINES (FÉRIES). V. FÉRIES.

LATINI (LATINO), savant critique italien, né à Viterbe en 1513, m. en 1593, fut secrétaire de 3 cardinaux, et travailla à la correction du décret de Gratien.

On a de lui : *Bibliotheca sacra et profana*, Rome, 1677, in-fol., recueil contenant des observations, des corrections et des notes sur un grand nombre d'auteurs ecclésiastiques et profanes; *Latini Latinii conjecturæ et observationes, sacra profanaque eruditione ornatæ*, Rome, 1659, in-4°. On a imprimé les notes de Latini sur Tertullien avec les *Commentaires* de Pamelius sur cet auteur. Paris, 1664, in-fol. C. N.

LATINI BRUNETTO. V. BRUNETTO.

LATINIACUM, nom ancien de LAGNY.

LATINS, *Latini*, habitants du Latium. — Au moyen âge, on donna le même nom à tous les peuples qui avaient été sous la domination de l'empire romain d'Occident.

LATINS, LATINS JUNIENS. V. LATIUM (DROIT DE).

LATINUS, roi du Latium, fils de Faune et de Marica, épousa Amata, et en eut Lavinie, qu'il fiança à Énée. Telle est la tradition de Virgile. Hésiode fait de lui un roi des Tyrrhéniens, fils d'Ulysse et de Circé; suivant Hygin, il devait le jour à Télémaque; enfin Denys d'Halicarnasse le donne comme fils d'Hercule et d'une nymphe hyperboréenne. On dit que Latinus perdit la vie dans un combat contre Mézence.

V. Virgile, *Enéide*, l. VII et suiv.

LATIO. V. ROME (PROV. DE).

LATISANA, v. du roy. d'Italie, dans la prov. d'Udine, sur la rive g. du Tagliamento; 2,611 hab.

LATITUDE, distance d'un lieu terrestre à l'équateur de la terre. Elle est *septentrionale* ou *méridionale*, suivant que ce lieu est situé dans l'un ou dans l'autre hémisphère. La latitude se détermine par la hauteur du pôle au-dessus de l'horizon. Elle se mesure en degrés, et l'on compte 90 degrés de latitude N., et autant de latitude S.

LATIUM, région centrale de l'anc. Italie, était divisée en *Vieux Latium*, qui comprenait la partie occupée par la race la-

tine antérieurement à la fondation de Rome, et en *Grand Latium* ou *Latium nouveau*, formé par les conquêtes des Romains, et devenu une division administrative de l'Italie. La race latine, mélange de Sicules, de Pélasges, d'Aborigènes et de Troyens, habitait, vers l'époque de la fondation de Rome, le pays borné au N.-O. par le Tibre du côté de l'Étrurie; au N., vers la Sabine, par la vallée qui s'étend du Monte Rotondo, du Monte Gennaro (Lucretile), des Monti Peschiavatori (Casillus mons), jusqu'à Tibur, sur l'Anio; à l'E., du côté des Èques, par le territoire montagneux où étaient bâties Æsula et Præneste, les deux villes le plus orientales du Latium; au S., du côté des Volsques et des Rutules, par une ligne incertaine qui allait des hauteurs du Monte Artemisio au Rio-Torto vers la mer, mais laissant en dehors, de ce côté comme sur les autres, quelques villes latines enclavées dans les pays voisins. C'était là l'étendue de l'anc. Latium, ayant Albe pour capitale historique et religieuse, mais divisé en autant de petits États distincts qu'il y avait de villes, États qui se réunissaient accidentellement à l'approche d'un grand danger. Les villes latines étaient, vers la Sabine, au N. de l'Anio; Fidènes, qui reçut plus tard une colonie étrusque, Crustumerium, Ficulea, Corniculum, Cameria, Ameriola, Medullia, Nomentum, Cenina; du côté des Èques: Æsula, Præneste, Bola, Ortona, Tolerium, Pedum, Labicum, Tusculum, Vitellia; du côté des Volsques et des Rutules: Albe, Aricie, Lanuvium, Cora, enclavée dans le pays des Volsques, Lavinium; du côté de l'Étrurie: Antemnæ, et plus tard Rome. — Les conquêtes de Rome et la soumission des peuples de même race qui s'étaient joints aux Latins proprement dits: Rutules, Èques, Volsques, Herniques, Ausones, agrandirent le Latium vers le S. A l'époque d'Auguste, le Latium, qui formait la partie septentrionale de la 1re région de l'Italie, s'étendait de la mer Tyrrhénienne au lac Fucin, comprenant, au delà de l'anc. limite du vieux Latium, quelques parties du pays des Sabins et de celui des Marses; et du Tibre au Liris et même au Vulturne, puisque Strabon attribue au Latium les territoires de Sinuessa, d'Aquinum et de Casinum, situés au delà du Liris, que l'on considère ordinairement comme la limite du Latium et de la Campanie.

V. E. Desjardins, *Essai sur la topographie du Latium*, 1854, in-4°, avec cartes. C. P.

LATIUM (Droit de), *jus Latii*, condition juridique, qui exista seulement depuis la soumission du Latium à la domination romaine (338 av. J.-C.). Les villes qui jouissent de la *latinitas* sont considérées comme des *civitates fœderatæ*, et par suite, n'adoptent les lois romaines que si elles y consentent, ont des magistrats indépendants et le droit de battre monnaie; mais elles doivent à Rome certaines prestations en troupes ou en argent. Les citoyens de ces cités, les *Latini*, ne servent pas dans la légion romaine, mais parmi les *socii*. Leur privilège propre est le *jus commercii* (V. *Commercium*); on ignore s'ils avaient le *jus connubii*. Quand ils habitent Rome, ils votent aux comices tributes. Ils peuvent acquérir facilement le droit de cité romaine, s'ils s'établissent à Rome en laissant des enfants chez eux, s'ils exercent une magistrature annuelle dans une ville latine, ou s'ils ont fait condamner un magistrat romain dans un procès de concussion. En 90 av. J.-C., pendant la guerre sociale, la *lex Julia* conféra la *civitas* à toutes les villes de droit latin qui n'avaient pas fait défection; et en 89, la *lex Plautia Papiria* accorda la *civitas* à tous les habitants libres, domiciliés en Italie. — Dès lors, le *jus Latii* ne subsista plus qu'en province pour les colonies latines anciennement établies. — Des provinces non latines purent acquérir le *jus Latii* comme la Gaule transpadane en 89 av. J.-C., l'Espagne sous Vespasien, la Gaule sous Hadrien. — Sous l'empire, on distingue une double *latinitas*, le *majus Latium* et le *minus Latium* (Gaius, I, 95-96). Les *Latini* provinciaux avaient une condition inférieure aux *latini* italiques d'autrefois en ce qu'ils payaient le tribut du sol et la capitation.

Sur les *Latini Juniani*, catégorie d'affranchis créée sous l'empire, V. [illegible] — Hirschfeld, *Latium majus et minus* [illegible], 1[illegible] G. L.-G.

LATMOS, mont. de l'Asie Mineure, sur les confins de la Carie et de l'Ionie, entre Milet et Héraclée, près du rivage de la mer Égée. Selon la Fable, Diane y venait visiter le berger Endymion. Au mont Latmos était adossée une ville de même nom.

LATOBRIGES, tribu de l'anc. Germanie, aux environs de Donaueschingen, vers les sources du Danube.

LATOFAO ou **LEUCOFAO**, lieu mentionné pour 2 batailles dans les temps mérovingiens, gagnées, l'une par Frédégonde sur les Austrasiens en 593, l'autre par Ébroïn sur Pépin d'Héristal et Martin en 680. C'est peut-être auj. *Laffaux*, entre Soissons et Laon, ou *Lafol*, à 28 kil. S. E. de Joinville (Haute-Marne).

LATOMIES, carrières de l'anc. Syracuse, à peu près au milieu de la ville. Il y en a 3, très profondes, très vastes, et qui servirent jadis de prisons. L'une est appelée *l'Oreille de Denys*, parce qu'à une certaine hauteur, il y a une chambre étroite où ce tyran venait, dit-on, épier secrètement les discours des prisonniers qu'il faisait enfermer dans cette Latomie, qui est très sonore. Une 4e, à ciel ouvert, est devenue le jardin d'un couvent.

LATOMUS (Jean), né à Berg-op-Zoom en 1523, m. à Anvers en 1578, chanoine régulier de la règle de Saint-Augustin, prieur du monastère du Trône-de-la-Vierge à Grobbendonck, près de Herstal, passe pour avoir découvert, dans le couvent de Sainte-Agnès près de Zwolle, le manuscrit de l'*Imitation* par Thomas A-Kempis, dont on a perdu la trace depuis le XVIIe siècle, et qui n'est probablement pas de cet auteur.

LATONE, fille du Titan Cœus et de la Titanide Phœbé, et mère d'Apollon et de Diane. Dans Homère et Hésiode, elle est seulement l'une des femmes de Jupiter avant Junon. C'est dans les hymnes homériques qu'elle devient la rivale de Junon, et qu'elle est exposée à ses persécutions. Elle parcourt toute la terre sans trouver un lieu où elle puisse mettre au monde les deux enfants qu'elle porte en son sein. Enfin l'île de Délos sort des flots pour la recevoir, ou, flottante jusque-là, elle devient fixe au moyen de 4 colonnes qui s'élèvent du fond de la mer. Junon suscita aussi contre elle le serpent Python, qu'Apollon fit périr à coups de flèches, 4 jours après sa naissance. Au reste, ses enfants la vengèrent plus d'une fois. (*V.* Niobé.) Son culte, très répandu en Grèce, était lié à celui d'Apollon.

Decharme, *Mythologie de la Grèce*, p. 96. P. et S. Re.

LATOPOLIS, c.-à.-d. *ville de Latone*, anc. v. de la haute Égypte, au S. d'Hermonthis, ch.-l. du *nome Latopolite*; consacrée à la déesse Bouto, que les Grecs identifiaient avec leur Latone. Auj *Esneh*.

LATOUCHE (**Guimond** de). *V.* Guimond.

LATOUCHE-TRÉVILLE (Louis-René Madelaine **LEVASSOR** de), né à Rochefort en 1745, m. en 1804, entra dans la marine à 13 ans, et assista au combat de Belle-Ile. Compris dans une réforme en 1768, il servit dans l'armée de terre jusqu'en 1772. Capitaine de la frégate *l'Hermione*, il soutint, en 1781, avec *l'Astrée*, que commandait La Pérouse, une brillante lutte contre 4 frégates et 2 corvettes anglaises. Chancelier de la maison du duc d'Orléans en 1787, député de la noblesse du bailliage de Montargis aux états généraux de 1789, destitué et incarcéré comme noble en 1793, il commanda en 1799 la flottille de Boulogne, repoussa les deux attaques dirigées contre elle par Nelson en 1801, dirigea l'escadre partie de Rochefort pour Saint-Domingue, et fut nommé vice-amiral, peu de temps avant de mourir. Il devait concourir à l'exécution du plan arrêté par Bonaparte pour l'exécution de sa descente en Angleterre. Sa mort fut une des causes qui firent échouer l'entreprise. B.

LATOUCHE (Hyacinthe **THABAUD** de), littérateur, né à La Châtre (Berry) en 1785, m. en 1851, débuta par quelques pièces de théâtre spirituellement écrites: *les Projets de sagesse*, comédie en vers, 1811; *Selmours*, comédie, 1818; *le Tour de faveur*, un acte en vers, 1818. Il écrivit ensuite: *Histoire du procès Fualdès*, 1818; *Lettres à David sur le salon de 1819*; *Biographie pittoresque des députés*, 1820; *Dernières lettres de deux amants de Barcelone*, 1821. A cette même époque de sa vie appartient une bonne édition des *Poésies* d'A. Chénier. En littérature, il était de l'école romantique; en politique, du parti libéral. Il rédigea en grande partie, dès 1825, *le Mercure du dix-neuvième siècle*, et publia, entre autres romans, *Fragoletta*, 1829, et la *Correspondance de Clément XIV et de Carlo Bertinazzi*, 1827. Après la révolution de 1830, il rédigea en chef le journal *le Figaro*. En 1852, on a publié ses dernières poésies sous le titre de: *Encore adieu*, in-18. Ce fut lui qui accueillit et dirigea Mme Sand à ses débuts.

LATOUR (Maurice-Quentin de), peintre illustre, né à Saint-Quentin en 1704, m. en 1788, se forma en étudiant les richesses artistiques de Reims. Il se plaçait déjà à côté de Rigaud et de Largillière, quand sa mauvaise santé le força d'abandonner la peinture à l'huile; il fit alors des portraits au pastel, et sut donner à ce genre un éclat extraordinaire. Ses œuvres se distinguent par une perfection de ressemblance qui ajoute aux traits de la physionomie le caractère moral, et par un fini précieux de travail qui n'exclut pas le nerf et le ressort. On cite les portraits du peintre Silvestre, du sculpteur Frémin, de Restout, de Louis XV, de Voltaire, de La Condamine et de Dalembert. Latour, qui avait acquis une belle fortune, fonda une école gratuite de dessin à Saint-Quentin; beaucoup de ses ouvrages sont conservés au musée de cette ville. On lui a érigé une statue en 1856. B.

LA TOUR BAILLET, (comte de), général autrichien, né au château de La Tour (Luxembourg), vers le milieu du XVIIIe siècle, m. en 1806, fit ses premières armes en 1778

contre les Turcs, devint colonel d'un régiment de dragons, puis général major, fut employé à comprimer la révolte des Pays-Bas en 1789, se trouva à la bataille de Jemmapes en 1793, servit sous le prince de Cobourg en Belgique, commanda le seul corps qui obtint quelque avantage à Wattignies, fut nommé feld-zeugmeister en 1796, inquiéta faiblement Moreau dans sa retraite, et fut gouverneur de la Styrie, puis de la Haute-Autriche, enfin président du conseil aulique de guerre. B.

LATOUR (Aristide), musicien distingué, né en Bretagne, m. en 1855, suivit d'abord la carrière des armes. De 1838 à 1849, il publia chaque année un *Album* de chant. B.

LA TOUR-D'AIGUES, brg (Vaucluse), arr. d'Apt; 1,536 hab. Passementerie; moulinage de soie. Belles ruines d'un anc. château.

LA TOUR-D'AUVERGNE, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire; 800 hab. Anc. château des seigneurs de ce nom.

LA TOUR-D'AUVERGNE (Maison de), famille noble, connue dès le XIIe siècle. Les seigneurs de La Tour devinrent comtes d'Auvergne en 1389, par le mariage de Bertrand IV de La Tour avec Marie, héritière des comtés d'Auvergne et de Boulogne. La famille forma plusieurs branches, entre autres celles des ducs de Bouillon, des vicomtes de Turenne, et des barons de Murat. Ses membres les plus célèbres ont été :

LA TOUR-D'AUVERGNE (Henri de), vicomte de Turenne, duc de Bouillon, né en 1555, m. en 1623, se fit calviniste, s'attacha à Henri de Navarre, contribua en 1587 à la victoire de Coutras, épousa en 1591 Charlotte de la Marck, qui lui apporta le duché de Bouillon et la principauté de Sedan, fut créé maréchal de France en 1592. Compromis dans la conspiration de Biron en 1602, il obtint son pardon, se rangea parmi les adversaires de Concini sous Louis XIII, puis s'attacha à Marie de Médicis en haine du connétable de Luynes. C'est lui qui a fondé l'université de Sedan. D'un second mariage avec Isabelle de Nassau, il eut Frédéric-Maurice (*V. l'art. suiv.*) et le célèbre maréchal de Turenne.

Ses *Mémoires* ont été publiés à Paris, 1666.

LA TOUR-D'AUVERGNE (Frédéric-Maurice de), duc de Bouillon, fils du précédent, né à Sedan en 1605, m. en 1652, servit en Hollande sous les princes d'Orange, ses oncles maternels, abjura le calvinisme en 1634, seconda la révolte du comte de Soissons contre le cardinal de Richelieu, et prit part à la bataille de la Marfée, 1641. Arrêté comme complice de Cinq-Mars, 1642, il ne recouvra la liberté qu'en livrant sa forteresse de Sedan. Il joua encore un rôle important parmi les ennemis de Mazarin dans la Fronde. B.

LA TOUR-D'AUVERGNE (Théophile-Malo **CORRET** de), dit le *Premier Grenadier de la République*, né à Carhaix en 1743, d'un descendant illégitime de la maison de La Tour, m. en 1800, entra dans les mousquetaires en 1767 en qualité de sous-lieutenant, puis passa au service de l'Espagne, et se distingua au siège de Mahon. Il était capitaine quand éclata la Révolution, servit à l'armée des Pyrénées-Orientales, en 1793-95, et il commanda la *Colonne infernale*. (*V. ce mot.*) Il refusa tout avancement ainsi que le titre de membre du Corps législatif. Le 1er consul lui décerna un sabre d'honneur, avec le titre de *Premier Grenadier de la République*, il accepta le sabre, mais refusa le titre, qui cependant lui est demeuré. Il s'était retiré dans sa ville natale après la paix de Bâle : ayant appris que le fils de Lebrigant, son vieil ami, était enlevé par la conscription, il obtint du 1er consul de remplacer le jeune soldat. Il fit la campagne de 1799 en Suisse, dans la 46e demi-brigade, son ancien corps, où il eut le grade de capitaine, passa de là à l'armée du Rhin, et fut tué au combat de Neubourg, le 27 juin 1800. On l'ensevelit dans des branches de laurier et de chêne, et un grenadier lui tourna, dans sa fosse, la face vers le ciel, en disant : « Il ne faut pas que celui qui n'a jamais tourné le dos à l'ennemi de son vivant, le lui tourne après sa mort. » Son cœur fut conservé dans une urne d'argent, et porté dans sa compagnie ; à chaque appel de son nom, resté sur les contrôles, un grenadier répondait : « Mort au champ d'honneur. » La Tour-d'Auvergne était un savant distingué, et possédait un grand nombre de langues ; il publia : *Nouvelles recherches sur la langue, l'origine et les antiquités des Bretons*, Bayonne, 1792, ouvrage réimprimé en 1801, sous le titre d'*Origines gauloises*, et où il soutient, avec érudition et originalité, un système erroné. On lui a érigé une statue en bronze à Carhaix, en 1841. B.

LA TOUR-D'AUVERGNE-LAURAGUAIS (Le prince Henri-Godefroy-Bernard-Alphonse de), diplomate, né à Paris en 1823, m. en 1871, entra au ministère des affaires étrangères dès 1841, fut secrétaire d'ambassade à Rome, ministre de France à Weimar, à Florence, à Turin, ambassadeur à Berlin en 1860, à Rome en 1862, à Londres en 1863, et eut le portefeuille des affaires étrangères du 17 juillet 1869 au 3 janv. 1870.

LA TOUR-DE-FRANCE, ch.-l. de cant. (Pyrénées-Orientales), arr. de Perpignan, sur l'Agly; 1,[illegible] hab. Vins et eaux-de-vie.

LA TOUR-DU-PIN, s.-préf. (Isère), sur la rive g. de la Bourbre; 2,751 hab. Le tribunal de 1re instance est à Bourgoin. Anc. château.

LA TOUR-DU-PIN (Maison de), famille noble, dont on fait remonter l'origine aux dauphins de Viennois. La branche aînée s'éteignit à la fin du XIVe siècle, [illegible] passa à la branche collatérale des Sassenage. Les personnages les plus illustres de cette famille sont : René de La Tour-du-Pin-Gouvernet, né en 1543 à Gouvernet (Dauphiné), m. en 1619, un des chefs du parti calviniste dans le Dauphiné, maréchal de camp sous Henri IV, puis gouverneur de Die et de Montélimar ; — Hector de La Tour-du-Pin-Montauban, fils du précédent, dernier chef des protestants du Dauphiné, soumis en 1626, et investi du gouvernement de Montélimar ; — René, fils du précédent, né en 1620, m. en 1687, combattit avec distinction en Italie, en Allemagne et en Catalogne, prit part à la victoire de Saint-Gothard sur les Turcs en 1664, à la conquête de la Franche-Comté, 1668, et de la Hollande, 1672, fut blessé à la bataille de Senef en 1674, contribua aux succès de Mulhausen et d'Altenheim, servit encore en Sicile sous le duc de Vivonne, et fut gouverneur de la Franche-Comté ; — Philis de La Tour-du-Pin de La Charce, héroïne, repoussa du Dauphiné les troupes du duc de Savoie, en 1692 ; — René-François-André, combattant de Lawfeld en 1747, devint, par son mariage avec l'héritière de la maison de Chambly, le chef de la branche de La Tour-Chambly ; — Jean-Frédéric de La Tour-du-Pin-Gouvernet, né à Grenoble en 1727, m. en 1794, se distingua dans la guerre de Sept ans, devint lieutenant général, commandant du Poitou et de la Saintonge, membre de l'Assemblée constituante, ministre de la guerre, et périt sur l'échafaud.

LA TOUR-MAUBOURG (Marie-Charles **FAY**, comte de), né en 1756, d'une anc. famille du Vivarais, m. en 1831. Sous-lieutenant des gardes du corps en 1789, colonel dans l'armée de La Fayette, il émigra en 1792, rentra en France en 1798, fit partie de l'expédition d'Égypte, devint général de brigade à Austerlitz, général de division dans les campagnes de Prusse et de Pologne, 1806, 1807, commanda un corps de cavalerie en Espagne, 1808, fit la guerre de Russie, 1812, et se distingua à Dresde et à Leipzig, 1813, où il eut une jambe emportée. Il fut nommé pair de France par la Restauration, en 1814, ministre de la guerre en 1820, et gouverneur des Invalides en 1821 jusqu'en 1830. B.

LATRAN (Palais et basilique de). Le palais fut bâti à Rome par Plautius Lateranus, que Néron fit périr pour s'emparer de ses biens, et donné par Constantin le Grand au pape Melchiade. Il servit de résidence aux papes jusqu'à leur départ pour Avignon, 1308. Sixte-Quint le rebâtit vers la fin du XVIe siècle. Innocent XII le convertit en hôpital, 1693, et Grégoire XVI en musée d'antiquités chrétiennes, 1843. — *Basilique*. Près et joignant ce palais, Constantin fit bâtir, vers 324, la basilique de Saint-Jean de Latran, et la donna au pape Silvestre Ier. Elle est une des cinq basiliques patriarcales de Rome, et la première en ordre de préséance, parce que les papes y prennent possession de leur dignité épiscopale. On l'appelle quelquefois basilique *constantinienne*, du nom de son fondateur. C'est une des plus belles et des plus vastes de Rome. Il s'y tint 13 conciles, dont 5 œcuméniques, jusqu'à l'année 1725. Le 1er de ceux-ci, sous Calixte II, en 1123, eut pour objet la querelle des investitures ; dans le 2e, sous Innocent II, en 1139, on condamna Arnaud de Brescia ; le 3e, sous Alexandre III, en 1179, régla l'élection des papes ; le 4e, sous Innocent III, en 1215, excommunia les Vaudois et les Albigeois ; le 5e, sous Jules II, puis Léon X, pour l'extinction du schisme, la réforme de l'Église, et la guerre contre les Turcs. — Le palais de Latran a été réservé au pape par la loi italienne dite des garanties en 1871.

LATREILLE (Pierre-André), naturaliste, né à Brive en 1762, m. en 1833, fit ses études à Paris, et débuta dans la science par un *Mémoire sur les* [illegible] et les [illegible] entomologiques de l'*Encyclopédie méthodique*. Durant la Révolution, incarcéré à Bordeaux comme ecclésiastique, il dut sa liberté au don d'un insecte rare qu'il fit offrir à l'un des proconsuls bordelais, amateur passionné d'entomologie. Revenu à Paris, il devint correspondant de l'Institut, et obtint au Muséum d'histoire naturelle un emploi modeste, où il resta près de 30 ans, malgré des travaux d'un mérite supérieur. En 1814, il entra à l'Institut, et, en 1829, eut une des deux chaires créées par le dédoublement de celle de Lamarck. Latreille fut un des fondateurs de la science entomologique. Personne n'a contribué plus que lui à constituer une classification naturelle des insectes, et ses observations, pleines de sagacité, sur leurs mœurs et leur organisation extérieure, seront toujours con-

sultées avec fruit. Latreille ne fit jamais d'efforts pour sortir de sa situation, et vécut pauvre.

Il a publié : *Genera crustaceorum et insectorum secundum ordinem naturalem in familias disposita*, Paris, 1806-1809, 4 vol., son ouvrage capital ; *Précis des caractères génériques des insectes, disposé dans un ordre naturel*, Brive, 1796 ; *Essai sur l'histoire des fourmis de France*, Brive, 1798 ; *Histoire naturelle des salamandres de France*, Paris, 1800 ; *Histoire naturelle des singes*, 1802 ; *Histoire naturelle des fourmis*, suivie de Mémoires sur différents insectes, 1802 ; *Histoire naturelle des reptiles*, 1802 ; *Histoire naturelle des crustacés et des insectes*, 1802-1805 ; *Cours d'entomologie*, 1831 ; différents Mémoires sur des questions de géographie, de chronologie, d'archéologie, et une multitude d'articles insérés dans divers recueils. Latreille a concouru aussi, pour ce qui concerne l'entomologie, à la publication du *Règne animal* de Cuvier, des *Observations de zoologie* de Humboldt, de l'*Encyclopédie méthodique*, et du *Dict[illegible] naturelle*. M—c.

LA TRÉMOILLE, LA TRIMOUILLE ou **LA TRÉMOUILLE** (Hôtel de), fief régulier, créé à Paris sous Charles VI, et relevant directement du roi, plus tard de l'évêque, était enclavé entre ceux du Roule et de Tirechape. L'hôtel, situé rue des Bourdonnais, nº 11, a été détruit en 1841.

LA TRÉMOILLE (Maison de), famille noble, qui tirait son nom d'une terre du Poitou, et remontait au XIe siècle. Elle se divisa en plusieurs branches : les princes de Talmont, les comtes d'Olonne, de Joigny, les ducs de Noirmoutiers, les vicomtes de Thouars.

LA TRÉMOILLE (Gui de), dit *le Vaillant*, défendit Troyes contre les Anglais en 1380, reçut des mains de Charles VI, en 1383, l'oriflamme de France, accompagna Louis II de Bourbon dans sa croisade en Afrique, figura dans l'expédition de Hongrie contre les Turcs, fut fait prisonnier à la bataille de Nicopolis en 1396, et mourut, 2 ans après, en revenant en France. B.

LA TRÉMOILLE (Georges de), comte de Guines, de Boulogne et d'Auvergne, baron de Sully et de Craon, m. en 1446, fut grand maître des eaux et forêts et favori du roi Charles VII. Il assassina le sire de Giac, dont il épousa la veuve, combattit l'influence du connétable de Richemont, qui l'avait présenté au roi, essaya même de le faire périr, entrava les opérations de guerre contre les Anglais, fut enfin enlevé à Chinon par les ordres de Richemont et relégué au château de Montrésor, d'où il ne sortit qu'un instant pour figurer dans la Praguerie.

LA TRÉMOILLE (Louis, sire de), vicomte de Thouars et prince de Talmont, né en 1460, m. en 1525, commanda les troupes royales pendant la minorité de Charles VIII, gagna sur François II, duc de Bretagne, la bataille de Saint-Aubin-du-Cormier, 1488, et y fit prisonnier le duc d'Orléans (depuis Louis XII). En 1491, il assiégea Rennes, et hâta ainsi le mariage de la duchesse Anne de Bretagne avec le roi. Pendant l'expédition d'Italie, il commanda à la bataille de Fornoue, 1495, puis il eut le gouvernement du Poitou et de l'Angoumois. En montant sur le trône, Louis XII, qu'on engageait à se venger de son ancien vainqueur, répondit : « Un roi de France ne venge pas les injures d'un duc d'Orléans. » La Trémoille fut mis par lui à la tête de l'armée qui reprit, en 1500, le Milanais perdu par Trivulce, reçut ensuite le gouvernement de la Bourgogne, le titre d'amiral de Guyenne et de Bretagne, dirigea une expédition vers Naples, 1503, mais ne put rien entreprendre, parce qu'il fut obligé de s'arrêter dans les environs de Rome pour appuyer les prétentions de Georges d'Amboise, qui voulait se faire élire pape. Il contribua à la victoire d'Agnadel, 1509, perdit la bataille de Novare contre les Suisses, 1513, les combattit avec succès en Bourgogne, et parvint à les éloigner au moyen d'un traité peu sincère. Sous François Ier, il fut un des héros de la bataille de Marignan, 1515, couvrit avec peu de troupes la Picardie envahie par les Impériaux et les Anglais, 1522-23, et fut tué à la bataille de Pavie. On l'avait surnommé *le chevalier sans reproche*, et il avait pris pour devise une roue et ces mots : *sans sortir de l'ornière*. B.

LA TRÉMOILLE (François de), petit-fils du précédent, né en 15[illegible], m. en 1541, épousa en 1525 Anne de Laval, fille de Gui, comte de Laval et de Charlotte d'Aragon, issue du roi de Naples Frédéric III. C'est de ce mariage que dérivent les prétentions de la maison de La Trémoille sur Naples au XVIIe siècle.

LA TRÉMOILLE (Henri-Charles, duc de), né à Thouars en 16[illegible], m. en 1[illegible], fit ses premières armes en Hollande sous Frédéric-Henri, prince d'Orange, son grand-oncle, entra dans le parti de la Fronde contre Mazarin, fut arrêté et détenu à [illegible], puis relégué dans le Poitou, servit de nouveau en Hollande contre l'évêque de Munster en 1663 et abjura le calvinisme en 1670.

On a [illegible] *Mémoires*, publiés par Griffet, Liège, 1767, in-12. B.

LATRONICO, v. du roy. d'Italie (Prov. de Potenza) ; 2,[illegible]

LATRUNCULI, [illegible] des anc. Romains ; il se jouait à 2 ; [illegible] chacune 15 pièces [illegible], les unes blanches, les autres noires, sur une table divisée en carreaux alternativement blancs et noirs. C'était à peu près notre jeu de dames.

V. Becq de Fouquières, *Jeux des anciens*, 1869.

L'ATTAIGNANT (L'abbé Gabriel-Charles de), poète français, né à Paris en 1697, m. en 1779, fut pourvu d'un canonicat à Reims, mais passa toute sa vie à Paris, qu'il amusa par ses bons mots et ses chansons. La plupart sont froides et peu naturelles, mais souvent ingénieuses et délicates. Elles ont été publiées par l'abbé de Laporte, en 1747, 4 vol. in-12, Paris. Millevoye en a donné un choix, 1810, in-18. L'Attaignant finit sa vie chez les Pères de la doctrine chrétienne, où il s'était retiré, et où il écrivit des *Cantiques spirituels*. C. N.

LATUDE (Henri **MASERS** de), né en 1725 au château de Craisich (Languedoc), m. en 1805, vint chercher fortune à Paris en 1748, et crut gagner la faveur de Mme de Pompadour en lui donnant avis d'un prétendu complot tramé contre elle. Il fut arrêté et conduit à la Bastille. La favorite se montra impitoyable contre l'auteur de cette espièglerie, et la lui fit expier par une longue captivité ; il ne recouvra la liberté qu'en 1784. En 1793, la Convention lui fit adjuger 60,000 fr. de dommages-intérêts sur les biens laissés par Mme de Pompadour ; mais il ne les toucha jamais.

On a de lui des *Mémoires* sur sa captivité, 3 vol. in-18, 1791-92 ; 2 vol. in-8º, 1793.

LAUBACH, v. du grand-duché de Hesse (Haute-Hesse), sur le Wetter ; 2,100 hab. Ch.-l. de la seigneurie de Solms-Laubach.

LAUBAN, v. du roy. de Prusse (Silésie), sur la Queis, dans la régence de Liegnitz ; 10,700 hab. Ch.-l. de cercle. Gymnase, bibliothèque, musée. Fabrication, teintureries et imprimeries de cotonnades ; toiles de lin ; tabac.

LAUBARDEMONT (Jean-Martin, baron de), né vers 1590, m. en 1653, était fils d'un trésorier général de Guyenne, et devint, en 1631, conseiller d'État. Richelieu fit de lui son principal instrument pour perdre Urbain Grandier (*V. ce nom*), 1633. Ce fut lui qui arracha des aveux à Cinq-Mars et à de Thou, 1644, en disant au premier que son ami avait tout avoué en le chargeant, et en usant de la même manœuvre avec le second. On attribue à Laubardemont cette parole : « Donnez-moi une ligne, la plus indifférente, de la main d'un homme, et j'y trouverai de quoi le faire pendre. »

LAUBERT (Charles-Jean), pharmacien militaire, né à Teano (roy. d'Italie) en 1762, m. à Paris en 1834, s'adonna d'abord aux mathématiques, vint en France après 1789, et fut admis dans l'armée d'Italie comme pharmacien de 1re classe. Plus tard, il fut appelé à Paris, et Napoléon Ier le nomma pharmacien en chef aux armées du Nord, d'Espagne, de Russie, où il justifia la confiance de l'empereur ; après la mort de Parmentier, il devint inspecteur général du service de santé militaire. Il était membre de l'Académie de médecine et de la Société de pharmacie de Paris.

On lui doit un *Formulaire des hôpitaux*, précédé d'un Précis de matière médicale, vade-mecum des pharmaciens militaires. Il a publié plusieurs Mémoires sur les quinquinas, dans le *Journal de pharmacie*, et dans le *Journal de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires*, dont il était un des rédacteurs. C. L.

L'AUBESPINE. *V.* Aubespine (L').

LAUCH, riv. d'Alsace, descend des Vosges, coule à l'E., reçoit le Thann à droite, passe à Guebwiller, Rouffach, Colmar, et tombe dans l'Ill, rive g. Cours de 50 kil.

LAUD (William), célèbre prélat anglais, né en 1573 à Reading (Berks), d'un marchand de draps, m. en 1645, étudia au collège de Saint-Jean à Oxford, prit les ordres en 1601, devint évêque de Saint-Davids en 1621, de Bath en 1626, archevêque de Canterbury en 1633, et partagea avec le comte de Strafford la confiance de Charles Ier. Laud voulut réunir l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande sous une même religion, celle de l'Église anglicane, s'attira des haines violentes en essayant d'imposer de force aux presbytériens une liturgie qu'il avait rédigée dans ce but, fut arrêté en 1640 par ordre du Long-Parlement, enfermé dans la Tour de Londres sans qu'on instruisît son procès, et ne fut condamné et exécuté que 5 ans après, comme coupable de trahison. Il montra sur l'échafaud autant de courage que devant ses juges.

On a de lui des *Sermons*, Londres, 1651, des *Notes sur la vie et la mort du roi Jacques*, *Officium quotidianum*, 1650. B.

LAUDER (William), critique écossais, imagina [illegible] divers auteurs en y insérant des vers du *Pa[illegible]* de Milton, et d'accuser ce poète de plagiat. Sa [illegible] découverte ; il dut en signer l'aveu, abandonna l'[illegible] et mourut maître d'école à la Barbade, en 1771.

LAUDER, v. d'[illegible] Berwick, sur la Leader ; 1,[illegible] hab. dans la paroisse. Ville ancienne où [illegible] le parlement [illegible] pendu, par [illegible] révoltée, Cochrane [illegible] Jacques III.

LAUDERDALE (John, duc de), fut un des seigneurs les

plus ardents pour l'acceptation du Covenant (*V. ce mot*), et l'un des commissaires chargés par les Covenantaires de traiter avec Charles Ier. Les conférences ayant échoué, il prit parti pour le roi pendant la guerre civile. Fugitif à la mort de Charles Ier, il revint avec Charles II, fut fait prisonnier à la bataille de Worcester, et subit une captivité de 9 ans. Il devint premier ministre pour l'Écosse en 1669, fit partie du ministère de la cabale (*V. ce mot*) et mourut en 1682.

LAUDERDALE (James **MAITLAND**, comte de), homme d'État et économiste anglais, né en 1759, m. en 1839, fut admis au barreau d'Édimbourg en 1780, et, bientôt député de Newport au Parlement, et fit partie en 1787 de la commission chargée de poursuivre Warren Hastings. Appelé à la Chambre des lords par la mort de son père, il y combattit les tendances hostiles à la Révolution française, et, dans un voyage à Paris, se lia avec les girondins. Pendant le ministère de Fox, 1806, il fut nommé pair d'Angleterre, membre du conseil privé, et lord-chancelier d'Écosse. En 1816, il appuya une motion de lord Holland contre la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène. Vers la fin de sa vie, il déserta les principes libéraux, et combattit la réforme parlementaire. Il a laissé beaucoup de brochures sur les affaires de l'Inde et de l'Irlande, sur les céréales, sur les finances, etc. B.

LAUDERDALE, c.-à-d. *vallée de la Leader*. Elle formait l'anc. district occidental du comté de Berwick, et donne auj. le titre de comte à la famille de Maitland, dont le beau château de Thirlestane est près de Lauder.

LAUDES, 2e partie de l'Office du Bréviaire, suivant immédiatement Matines ; ainsi nommée parce que les psaumes qui la composent sont particulièrement des cantiques de louange.

LAUDIN (Nicolas), peintre émailleur, né à Limoges en 1628, m. en 1698. On conserve, à la cathédrale de Limoges, plusieurs de ses émaux, d'une exécution ravissante : composition, dessin, couleur, tout y est parfait. Il était d'une famille qui produisit 5 ou 6 artistes dans son genre, et datant du XVIe siècle. Le plus distingué fut Noel, né en 1657, m. en 1727. Il a traité des sujets de la Bible.

LAUDON (Gédéon-Ernest, baron de), généralissime des armées autrichiennes, né en 1716 à Tootzen (Livonie), m. en 1790, s'engagea en 1731 dans l'infanterie russe, et fit la guerre contre les Turcs de 1736 à 1739. Blessé d'un passe-droit, il entra au service de l'Autriche, fit les campagnes de 1743 et 1744, à la tête d'une compagnie de Pandours, fut major dans un régiment de Croates en 1753, colonel et général-major en 1757, lieutenant général en 1758, eut une grande part à la victoire de Daun sur les Prussiens près de Hochkirchen, battit Frédéric à Kunnersdorf, 1759, à Landshut, 1760, mais fut vaincu à Liegnitz. Lors de la guerre contre les Turcs, 1788-90, il prit Belgrade et reçut le titre de généralissime.

LAUDONNIÈRE (René de), gentilhomme protestant, fut chargé par Charles IX, en 1564, de conduire une colonie de calvinistes dans la Floride. Il rentra en France en 1566.

On a de lui : *Histoire notable de la Floride*, Paris, 1586.

LAUDUN, brg (Gard), arr. d'Uzès ; 2,213 hab. Vins estimés.

LAUENBOURG, *Leoburgum*, v. du roy. de Prusse, prov. de Slesvig-Holstein, anc. ch.-l. du duché de son nom, sur la rive dr. de l'Elbe, jointe là par un canal à la Steckenitz, qui, débouchant dans la Trave, offre à la navigation un chemin de la mer du Nord à la Baltique ; 4,625 hab. Douane et péage de la navigation de l'Elbe, qui y est très importante. Grand commerce de bois. Restes d'un château, ex-résidence des ducs de Saxe-Lauenbourg. En 1813, il y eut, près de là, un combat entre les Prussiens et les Français.

LAUENBOURG (Duché de), anc. État allemand, dépendant du Danemark jusqu'en 1864, auj. annexé à la Prusse (Slesvig-Holstein), entre le territoire de Lubeck au S. et au N.-O., et le Mecklembourg-Strélitz au N. et à l'E., la prov. de Hanovre, le territoire de Hambourg au S.-O. Superf., 1,172 kil. carr. Pop., 49,651 hab. Il se subdivise en bailliages de Ratzebourg, Lauenbourg, Schwarzenbeck et Steinhorst. — Il fut d'abord habité par les Wendes-Polabes ou Wendes-sur-l'Elbe ; il appartint ensuite à Henri le Lion, puis, après bien des vicissitudes, à Albert Ier, duc de Saxe, de la maison Ascanienne. Jean, fils d'Albert, fut la tige de la maison de Saxe-Lauenbourg. En 1389, les maisons de Brunswick et de Lauenbourg conclurent un traité de succession mutuelle en vertu duquel le Lauenbourg passa en 1689 à la maison de Brunswick-Celle. En 1716, il échut à celle de Brunswick-Lunebourg. Les Français l'occupèrent en 1803, et le comprirent en 1810 dans le dép. des Bouches-de-l'Elbe. Les traités de 1815 l'ont donné au Hanovre, qui le céda à la Prusse, et celle-ci au Danemark, 1816. Le Lauenbourg posséda, conjointement avec le Holstein, 3 voix à l'assemblée plénière de la Diète germanique, et une voix au conseil restreint. Il appartient à la Prusse depuis 1865.

LAUENBOURG, v. du roy. de Prusse (Poméranie), sur la Léba, dans la régence de Koeslin ; 7,165 hab. Ch.-l. de cercle ; tribunal. Draps, toiles, cuirs.

LAUENSTEIN, v. du roy. de Saxe, sur la Müglitz ; 617 hab. Belle chapelle sépulcrale de la famille de Bunau.

LAUFELD. *V.* Lawfeld.

LAUFEN, v. du roy. de Bavière (Haute-Bavière), sur la Salza ; 4,700 hab. Construction de bateaux ; bière, cuirs, draps, toiles.

LAUFEN ou **LAUFFEN**, vge de Suisse (Zurich), à 2 kil. S.-O. de Schaffouse, bâti autour d'un château, sur des rochers d'où le Rhin se précipite d'une hauteur de plus de 25 m. C'est la plus forte cataracte de l'Europe ; 702 hab. Forges et fonderie de fer, fabr. de wagons.

LAUFENBOURG, *Gaunodurum*, v. de Suisse (Argovie), sur le Rhin, à 35 kil. E. de Bâle ; 667 hab. Cascade, dite *le Petit-Lauffen*, dans le Rhin. Auprès sont les ruines du château des comtes de Hans.

LAUFFEN, v. du roy. de Wurtemberg (Neckar), au confluent du Neckar et de la Zaber ; 4,478 hab. On remarque l'église de Sainte-Régiswinde et le pont du Neckar. Autrefois cap. d'un comté.

LAUGIER (Marc-Antoine), littérateur, né à Manosque en 1713, m. en 1769.

Il a laissé : *Essais sur l'architecture*, Paris, 1753, in-12 et 17[illegible], in-8o ; *Apologie de la musique française*, 1754 ; *Histoire de la république de Venise*, 1759-68, 12 vol. in-12.

LAUGIER (André), chimiste et pharmacien, né à Paris en 1770, m. en 1832, fut élève de Fourcroy, son parent, et de Vauquelin. Nommé pharmacien-major à l'armée d'Égypte, il resta attaché à l'hôpital militaire d'instruction de Toulon, où il fit des cours de chimie et de botanique. De 1799 à 1802, il professa la chimie à l'hôpital militaire de Lille, suppléa Fourcroy au Muséum d'histoire naturelle, et lui succéda en 1810. Lorsque l'École de pharmacie fut réorganisée, il y professa la minéralogie jusqu'en 1811, fut nommé vice-directeur de cette école, et succéda, comme directeur, à Vauquelin, en 1819. Laugier a fait de nombreuses recherches analytiques sur les minéraux ; il étudia spécialement les aérolithes, les calculs vésicaux, les concrétions arthritiques ; on lui doit aussi des travaux sur l'acide mucique. Un grand nombre de ses analyses ont été jugées par Berzélius d'une exactitude telle, qu'elles lui ont servi de type pour établir son système de minéralogie.

On a de lui : *Leçons de chimie générale*, 1828, 2 vol., ouvrage qui résume son Cours au Muséum. Ses *Mémoires* sont insérés dans les *Annales du Muséum*, les *Annales de Chimie*, le *Journal de Pharmacie*, etc.

LAUGIER (Stanislas), chirurgien, né à Paris en 1799, m. en 1872, fils du précédent, fut reçu docteur en 1828, agrégé de la Faculté en 1829, devint chirurgien consultant du roi Louis-Philippe en 1831, chirurgien de l'hôpital Necker en 1832, de l'hôpital Beaujon en 1836, de la Pitié en 1848, de l'Hôtel-Dieu en 1854, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté, fit partie de l'Académie de médecine depuis 1844 et de l'Académie des sciences depuis 1868.

On a de lui : *Bulletin chirurgical, ou examen des méthodes et opérations chirurgicales*, recueil périodique fondé par lui, 2 vol., 1839 et 1840 ; *des Rétrécissements de l'urètre*, 18[illegible] ; *des Cors articulaires*, 1841 ; *des Varices et de leur traitement*, [illegible] *de la moelle épinière*, 1848 ; de nombreux articles de chirurgie dans le *Dictionnaire de médecine* en 30 vol., et dans le *Nouveau Dictionnaire de médecine et de chirurgie pratiques*, une traduction avec Richelot, du *Traité des maladies des yeux* de Mackenzie ; l'*Éloge du chirurgien Jean-Louis Petit*, prononcé à la Faculté de médecine, et de nombreux mémoires originaux, la plupart insérés dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* (*Mémoire sur la découverte d'un signe nouveau des fractures du crâne* [l'écoulement d'un liquide aqueux par l'oreille] ; *sur la Saignée des os* ; *sur une Nouvelle Méthode d'opérer la cataracte* ; *sur un Nouveau Mode de guérison de la fistule* [illegible] ; *sur une Nouvelle Hernie crurale* ; *sur le Pansement des plaies par occlusion* ; *sur un Nouveau Mode de traitement de* [illegible] *spontanée par les bains d'oxygène* ; *sur la Suture du nerf* [illegible] ; *sur la* [illegible] *de la commotion cérébrale* ; *sur les Effets de la pénétration des projectiles de guerre dans le corps humain* ; *sur* [illegible], etc.

LAUGIER (Auguste-Ernest-Paul), astronome, frère du précédent, né à Paris en 1812, m. en 1872, fut élève de l'École polytechnique, puis élève astronome à l'Observatoire, et prit, pendant plus de 20 ans, une part active aux travaux de cet établissement. En 1841, il obtint la médaille Lalande pour avoir découvert une comète le 22 septembre 1840 et en avoir calculé l'orbite. En 1842, il fit avec Mauvais et Arago une excursion scientifique dans le midi de la France, pour étudier le magnétisme terrestre et déterminer la hauteur du Canigou. Admis à l'Académie des sciences en 1843, il devint membre titulaire du Bureau des longitudes en 1862.

Parmi ses écrits, on remarque : *Recherches sur la rotation du soleil autour de son centre de gravité*, 1841 ; [illegible] *de la comète de 1840* ; [illegible] ; *Mémoire sur les taches du soleil*, 18[illegible] ; *Recherches sur le pendule*, 18[illegible] ; *sur la Compensation des horloges astronomiques*, 1847 ; *sur la* [illegible] *cercle méridien* [illegible] *pour la détermination des positions* [illegible], 1852 ; *Recherches sur les nébuleuses et les étoiles fondamentales*, etc.

C'est à son initiative qu'a été due l'adoption, par le Bureau des Longitudes, de la vaste entreprise ayant pour objet de déterminer sur la surface du globe, par des observations précises, les principaux méridiens. Laugier a pris, en outre, une importante part, avec son beau-père, l'astronome Mathieu, à la publication de la *Connaissance des temps.*

LAUINGEN, v. de Bavière (cercle de Souabe), sur la rive g. du Danube; 4,127 hab. Six églises; sur la tour de l'une d'elles sont gravés les principaux faits de l'histoire du pays. Patrie d'Albert le Grand. Le duc de Bavière la prit en 1702.

LAUJAR-DE-ANDARAX, v. d'Espagne (Andalousie), prov. d'Alméria; 3,400 hab. Fonderie d'antimoine.

LAUJON (Pierre), poète, né à Paris en 1727, m. en 1811, débuta dans les lettres par une pastorale de *Daphnis et Chloé*, imitée de Longus, et fut secrétaire du comte de Clermont, puis du prince de Condé. La Révolution le réduisit à la pauvreté, sans lui ravir sa gaieté. Il était surtout chansonnier; il a aussi composé plusieurs ouvrages légers pour la scène. En 1807, il fut admis à l'Académie française, et donna, en 1809-11, ses *Œuvres choisies*, en 4 vol.

Il avait publié, dès 1771, sous le titre d'*A-propos de société*, 3 vol. de chansons.

LAUNAY (Bernard-René **JOURDAN**, marquis de), né à Paris en 1740, d'un gouverneur de la Bastille, eut aussi le commandement de cette forteresse depuis 1776; il fut massacré par la populace, le 14 juillet 1789, après avoir rendu la place.

LAUNAY (Mlle de). *V.* Staal (Mme de).

LAUNAY (J.-B.), très habile fondeur, né à Avranches en 1769, m. en 1827. Il dirigea la fonte des arcs en fer du pont des Arts et de l'ancien pont d'Austerlitz, à Paris. Il est surtout connu pour avoir fondu la colonne en bronze de la place Vendôme.

Il a publié : *Manuel du fondeur sur tous métaux*, 1827, 2 vol.

LAUNCESTON ou **DUNHEVID**, v. d'Angleterre, cap. du comté de Cornouailles, sur l'Attery; 3,217 hab. Ruines du *Château-Terrible*, construit par les anciens rois du pays. Vieille église bâtie en granit sculpté; vieilles portes de ville, etc. Près de là est *Werrington-House*, belle résidence du duc de Northumberland.

LAUNCESTON, v. de la Tasmanie, sur la Tamer; 12,753 hab. Port franc depuis 1845. Collège. Commerce actif avec l'Australie.

LAUNOY (Jean de), célèbre docteur de Sorbonne, né en 1603 à Valdéric près de Coutances, m. en 1678, fut appelé *le dénicheur de saints*, parce qu'il s'occupa de vérifier les légendes, de rechercher la vie et les actes d'un grand nombre de personnages qui figuraient à tort dans les martyrologes. Il soutenait aussi que la célèbre *Somme* n'était pas de St Thomas d'Aquin. Il fut exclu de la Sorbonne pour avoir refusé de souscrire à la condamnation d'Ant. Arnauld.

On a de lui : *de Tempore quo primum in Galliis suscepta est Christi fides*, 1659; *de Scholis celebrioribus, seu a Carolo Magno, seu post Carolum per Occidentem instauratis*, 1672; *Regia in matrimonium potestas*, 1674, in-4o; *de Varia Aristotelis in Academia Parisiensi fortuna*; *Tradition de l'Église sur la prédestination et la grâce*, 1702; *Histoire du collège de Navarre* (en latin), 1677, etc. Ses Œuvres ont été recueillies et publiées par l'abbé Granet, Genève, 1731-33, 10 vol. in-fol.

LAUPEN, v. de Suisse (Berne), au confl. de la Sarine et de la Singine; 700 hab. Victoire des Bernois sur les Autrichiens en 1339; un monument a été érigé en 1829 pour la rappeler.

LAUPHEIM, brg du roy. de Wurtemberg (Danube), sur la Rottum; 4,422 hab. Comm. de cuirs et peaux brutes.

LAURAC-LE-GRAND, vge (Aude), arr. de Castelnaudary; 500 hab. Autrefois place forte, démantelée par Louis IX.

LAURAGUAIS (Lat., *Lauracensis ager*), petit pays de l'anc. France (Bas-Languedoc), tirait son nom de la ville de Laurac. On le divisait en *Haut-Lauraguais*, où étaient Castelnaudary et Saint-Papoul, et *Bas-Lauraguais*, où étaient Lavaur et Villefranche. Il avait titre de comté. Il est auj. partagé entre les dép. de l'Aude et de la Haute-Garonne. — Le Lauraguais appartint successivement aux comtes de Carcassonne, à ceux de Barcelone, aux rois d'Aragon, aux vicomtes de Béziers, et fut cédé à Louis IX en 1258. Louis XI le donna, en 1478, à Bertrand II de la Tour d'Auvergne; Catherine de Médicis en hérita en même temps que du comté d'Auvergne, et sa fille le transmit à Louis XIII. Au XVIIIe siècle, il appartint aux Villars-Brancas.

LAURAGUAIS (Louis-Léon-Félicité, comte de), de la maison des Villars-Brancas, né à Paris en 1733, m. en 1824, avait une grande fortune, qu'il consacra aux plaisirs et aux sciences. En 1759, il donna 20,000 livres aux comédiens pour qu'ils supprimassent les banquettes de spectateurs qui garnissaient les deux côtés de la scène du Théâtre-Français, et reçut à ce sujet les félicitations de Voltaire. Il contribua aussi à faire adopter le costume historique pour les représentations. Associé de l'Académie des sciences, il a fait, avec Lavoisier, des [illegible] de la décomposition du diamant, et introduisit des perfectionnements dans la fabrication de la porcelaine, et propagea l'inoculation. Il adopta avec ardeur les principes de la Révolution, fut incarcéré comme noble pendant la Terreur, recouvra la liberté au 9 thermidor, et devint pair de France en 1814. Il a laissé 2 tragédies (*Clytemnestre*, *Jocaste*), qui ne furent pas représentées, et des brochures de circonstance. Il avait beaucoup d'esprit, et l'on citait ses bons mots.

B.

LAURE, femme célèbre pour sa beauté, née vers 1307 à Noves près d'Avignon, était fille d'Audibert de Noves, et épousa, en 1325, Hugues de Sade. Pétrarque, qui la vit à Avignon 2 ans après, conçut pour elle un amour laissé sans espoir, et la chanta dans ses poésies. Laure, mère de 11 enfants, fut enlevée par la peste noire en 1348. On croit retrouver son portrait dans quelques tableaux de Simon de Sienne.

V. Essai sur la vie de Pétrarque par Du Laurens, Avignon, 1839, où l'auteur prouve que Laure fut bien Mme de Sade.

LAUREAT (Poète), nom donné à des poètes qui recevaient des princes ou des corps savants une couronne de *laurier*, comme signe de leur supériorité littéraire. Le plus ancien couronnement de ce genre en Italie est celui de Pétrarque à Rome, 1341. En Allemagne, l'empereur Maximilien Ier établit à Vienne, en 1504, un *Collège poétique*, pour décerner la couronne aux meilleurs poètes. En Angleterre, il y a, depuis le XVe siècle, un poète lauréat, choisi par le souverain, jadis obligé d'écrire chaque année 2 odes, à l'anniversaire de la naissance du souverain et au nouvel an; il reçoit un traitement annuel de 127 liv. sterl. Le titre de poète lauréat a été donné par la reine Victoria à lord Tennyson.

LAURENT (Saint), martyr vers 258, diacre de l'Église romaine. Après le martyre de St Sixte, pape, le préfet de Rome ordonna à Laurent de lui livrer les trésors de l'Église; le saint lui montra les vieillards, les veuves et les orphelins; le préfet, furieux, le fit étendre sur un gril et brûler à petit feu; Laurent témoigna une admirable patience devant le bourreau, en demandant lui-même qu'on retournât son corps demi-brûlé. C'est le sujet d'un des plus beaux tableaux de Lesueur. Fête, le 10 août.

LAURENT DE L'ESCURIAL (Saint). *V.* Escurial.

LAURENT, antipape. (*V.* Symmaque.)

LAURENT JUSTINIEN. *V.* Giustiniani.

LAURENT DE MÉDICIS. *V.* Médicis.

LAURENT (Pierre-Joseph), ingénieur et mécanicien, né à Bouchain en 1715, m. en 1773, donna le plan du canal de l'Escaut, imagina une machine ingénieuse pour lever la grille qui fermait l'Escaut à Valenciennes, une autre machine connue dans l'exploitation des mines sous le nom de *grand puits*, et un bras mécanique pour un soldat mutilé. Voltaire et Delille ont célébré ses talents.

LAURENT (Pierre), graveur, né à Marseille en 1739, m. à Paris en 1809, se fit une réputation pour le paysage et les animaux. Il entreprit de publier les principaux tableaux du musée du Louvre; mais cette œuvre ne fut achevée que par son fils Henri. Il a gravé *le Chevalier d'Assas*, d'après Casanova, et *le Déluge*, d'après le Poussin.

LAURENT (Auguste), chimiste, né en 1807, à la Folie, près de Langres, m. en 1853. Fils d'un négociant, il était destiné au commerce, mais il entra en 1826 à l'École des mines. Pourvu, 3 ans après, du diplôme d'ingénieur, il parcourut les provinces rhénanes, l'Autriche, la Saxe, la Pologne, en visitant les mines et les usines métallurgiques. Il fut admis comme préparateur de chimie à l'École centrale des arts et manufactures; Brongniart, directeur de la manufacture de Sèvres, l'associa à ses travaux, et fut aidé par lui dans les analyses et les recherches dont les résultats sont consignés dans le beau *Traité sur les arts céramiques*. Ces occupations ne répondant pas aux vues de Laurent, il quitta la manufacture de Sèvres pour installer, dans une mansarde, un laboratoire public de manipulations, qui l'aida à poursuivre ses recherches pendant quelque temps. Cette ressource était trop précaire; aussi fut-il contraint d'entrer chez un parfumeur, où il distilla des essences et essaya les drogues employées par son patron. Il s'occupa de faire un résumé de ses idées théoriques sur la constitution des corps composés et de réunir ses vues dans un corps de doctrine. Il composa une thèse sur ce sujet, et la soutint avec succès en 1837. Lavoisier et Berzélius admettaient que, dans tous les composés, il existe 2 éléments doués de propriétés opposées, réunis entre eux par l'affinité, et qu'il est possible de séparer. C'est là le principe du *dualisme*. Laurent prétend, au contraire, que, dans tout composé, il est impossible de reconnaître 2 éléments préexistants, et qu'un composé organique constitue un ensemble [illegible] par la [illegible] d'éléments [illegible] composé [illegible] remplacés dans ce composé par des [illegible] altérer l'harmonie de [illegible] du type. C'est là la théorie de l'*École unitaire*, dont Laurent devint le chef. Laurent sortit de chez son patron le parfumeur, qui l'avait associé à ses bé-

néfices, alla dans le grand-duché de Luxembourg diriger une manufacture de porcelaine; il fut bientôt rappelé par Thénard, qui lui fit donner la chaire de chimie de la faculté des sciences de Bordeaux, 1838. En 1846, il revint à Paris, travailla quelque temps dans le laboratoire de l'École normale, et, en 1848, fut nommé essayeur à la Monnaie.

Outre des mémoires, notices, communications présentées à l'Institut, et qui figurent dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* ou dans les *Annales de chimie et de physique*, Laurent a laissé : *Précis de cristallographie, suivi d'une méthode simple d'analyse au chalumeau*, 1847; *Méthode de chimie*, 1854. Beaucoup de ses Mémoires ont été faits en collaboration avec Gerhardt. J. G.

LAURENT (**SAINT-**), grand fleuve de l'Amérique du Nord (Dominion of Canada), sort de l'extrémité N.-E. du lac Ontario, à Kingston (Ontario), a un cours de 1,000 kil., passe par Montréal, Trois-Rivières et Québec, sépare la prov. d'Ontario de l'État de New-York, arrose ensuite la prov. de Québec, et se jette dans l'océan Atlantique par le golfe de son nom. On peut aussi considérer ce fleuve comme traversant tous les grands lacs et les réunissant; dans ce cas, il porterait successivement les noms de Saint-Louis, depuis sa source jusqu'au lac Supérieur; de Sainte-Marie, depuis le lac Supérieur jusqu'au lac Huron; de Saint-Clair, depuis le lac Huron jusqu'au lac Saint-Clair; de Détroit, depuis le lac Saint-Clair jusqu'au lac Érié; de Niagara, depuis le lac Érié jusqu'au lac Ontario; et de Saint-Laurent, depuis le lac Ontario jusqu'à son embouchure. Son cours serait alors de 3,350 kil. Il forme les deux grandes chutes de Sainte-Marie et du Niagara. (*V.* Niagara.) Il reçoit l'Oswegatche, la Radicet, la Richelieu, la Saint-Francis et la Chaudière à droite, et, à gauche, le Rideau, l'Ottawa, la Saint-Maurice, la Sainte-Anne, le Saguenay, la Manicouagan. L'immensité de son lit et le volume d'eau de 61,952,000 m. cubes qui s'écoule par heure de son embouchure, large de 200 kil., en font un des plus grands fleuves du globe. Sa largeur varie de 800 à 3,000 m. au-dessous de Québec, dans les endroits où il n'y a pas d'îles. Sa navigation, quoique dangereuse en quelques endroits à cause de nombreux rapides, n'en est pas moins considérable; les vaisseaux de ligne le remontent jusqu'à Québec, et les bâtiments de 600 tonneaux jusqu'à Montréal. La marée se fait sentir jusque entre ces 2 villes. Les eaux du Saint-Laurent conservent toujours un niveau presque égal; elles sont limpides et poissonneuses, et bordées d'une riche végétation. C'est un Français, Jacques Cartier, qui, le premier, le remonta jusqu'à l'île de Montréal, alors appelée Hochelaga, et lui donna le nom qu'il porte. La Roque le remonta en 1540, et Champlain, ayant reconnu le cours supérieur, en dressa une carte, et fonda, en 1608, la ville de Québec.

LAURENT (Golfe du **Saint-**), golfe de l'Amérique septentrionale dans l'océan Atlantique, sur lequel il s'ouvre au S.-O. et au N.-E. par 3 issues, dont le détroit de Belle-Isle et celui du Canseau. Les terres qui l'embrassent sont le Labrador et le Bas-Canada au N., le New-Brunswick à l'O., la Nouvelle-Écosse et l'île de Terre-Neuve à l'E.; 720 kil. sur 400; entre 46°-52° lat. N., 59°-69° long. O. Un courant violent, augmenté par l'écoulement des eaux du fleuve du même nom qui s'y jette, en rend les parages dangereux. Les principales îles qui s'y trouvent sont celles d'Anticosti, de la Madeleine, de Saint-Jean, et du Prince-Édouard.

LAURENT (**SAINT-**), île de la mer de Béring, au S.-O. du détroit de Béring : 120 kil. sur 40. Aux États-Unis.

LAURENT (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Corte; 542 hab.; huile, blé, vin.

LAURENT-LES-BAINS (**SAINT-**), vge (Ardèche), arr. de Largentière, dans une situation pittoresque; 1,000 hab. Source thermale fréquentée.

LAURENT-BLANGY (**SAINT-**), vge (Pas-de-Calais), arr. à 4 kil. N.-E. d'Arras; 1,925 hab. Forges considérables; fabr. de sucre, de betteraves, noir d'ivoire; distillerie de genièvre.

LAURENT-DE-CERDANS (**SAINT-**), brg (Pyrénées-Orientales), arr. de Céret, à la source du Tech, et à 3 kil. de la frontière d'Espagne; 2,390 hab. Élève d'abeilles et de vers à soie. Forges, clouterie, corderie. Comm. de bestiaux.

LAURENT-DE-CHAMOUSSET (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Rhône), arr. de Lyon; 904 hab. Filat. et fabr. de tissus de coton.

LAURENT-DE-L'AIN ou **LEZ-MACON** (**SAINT-**), brg (Ain), arr. de Bourg, sur la rive g. de la Saône, en face de Mâcon; 1,832 hab. Fonderies de fer, construction de machines à vapeur. Comm. de grains, farines, bois, chevaux, bétail.

LAURENT-DE-GORRE ou **SUR-GORRE** (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Haute-Vienne), arr. de Rochechouart; 392 hab.

LAURENT-DE-MÉDOC (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Lesparre; 782 hab. Vins excellents. Résines, brais et goudrons.

LAURENT-DU-PONT (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Isère), arr. de Grenoble, sur le Guiers; 1,846 hab. Forges, fabr. de toiles. Près de là au S.-E. est la Grande-Chartreuse.

LAURENT-DE-LA-SALANQUE (**SAINT-**), brg (Pyrénées-Orientales), arr. de Perpignan, près de l'étang de Leucate; 5,036 hab. Clouterie; vins.

LAURENT-DU-VAR (**SAINT-**), vge du dép. des Alpes-Maritimes, arr. de Grasse, sur la rive dr. du Var et près de son embouch.; 944 hab. Bons vins.

LAURENT-EN-GRAND-VAUX (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Jura), arr. de Saint-Claude; 400 hab. Élève d'abeilles. Comm. de bois et fromages.

LAURENTALES. *V.* Larentales.

LAURENTE, *Laurentum*, v. de l'Italie anc. (Latium), à 16 kil. S. de Rome, sur le bord de la mer Tyrrhénienne; cap. du roi Latinus. Auj. *Paterno*. Pline le Jeune y avait une magnifique villa.

V. Le Laurentin, par M. J. Bouchet, 1852, in-4°, fig.

LAURENTIE (Pierre-Sébastien), journaliste et littérateur, né à Houga (Gers), en 1793, m. en 1876, se livra d'abord à l'enseignement et professa au collège de Saint-Sever. Il vint à Paris après la chute de l'Empire, obtint la chaire de rhétorique au collège Stanislas en 1817, fut répétiteur de littérature à l'École polytechnique de 1818 à 1822, et reçut en 1822 une place d'inspecteur général de l'Université, qu'il perdit en 1826 pour avoir fait quelque opposition au ministère Villèle dans *la Quotidienne*, dont il était en partie propriétaire. Il se voua désormais au journalisme, combattit très vivement le ministère Martignac, et appuya le cabinet Polignac. Après la révolution de 1830, il fonda plusieurs journaux, qui eurent peu de succès, reprit la direction de la *Quotidienne*, puis entra à l'*Union*, où il ne cessa de défendre jusqu'à sa mort la cause de la légitimité.

Parmi ses nombreux écrits, on remarque : *de l'Éloquence politique et de son influence dans les gouvernements populaires et représentatifs*, 1819; *Études littéraires et morales sur les historiens latins*, 1822, 2 vol.; *Introduction à la philosophie, ou Traité de l'origine et de la certitude des connaissances humaines*, 1826; *Histoire des ducs d'Orléans*, 1832-34, 4 vol.; *Lettres sur l'éducation*, 1835; *Théorie catholique des sciences*; *Introduction à l'Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, [illegible]; *Histoire de France*, 1841-43, 8 vol.; *Lettres sur la liberté de* [illegible], 18[illegible]; *Histoire de l'Empire romain*, 1861-62, 4 vol.; *Mélanges*, 18[illegible], 2 vol., etc.

LAURENTIUS LYDUS. *V.* Lydus.

LAURENZANA, v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza; 7,865 hab.

LAURIA, LORIA (Ruggiero ou Roger de), appelé aussi **DELL'ORIA,** amiral de Pierre III d'Aragon, était né en Sicile; son père avait été proscrit par Charles d'Anjou. D'un caractère violent et perfide, d'un courage incomparable et d'un bonheur constant, il eut l'âme d'un pirate et le génie d'un grand homme de mer. Il triompha de l'amiral provençal Guillaume Cornut.

LAURIA (François-Laurent de' **BRANCATI,** cardinal de), né à Naples en 1611, m. en 1693, entra dans l'ordre des franciscains, reçut la pourpre romaine en 1687, et fut compétiteur d'Alexandre VIII.

On a de lui : *de Prædestinatione et reprobatione*, Rome, 1688, in-4°.

LAURIA, v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza; 10,600 hab.

LAURICOCHA, v. du Pérou (Lima), près du lac du même nom; 6,000 hab. Aux environs, riches mines d'argent de Pasco. — Le lac de Lauricocha a 13 kil. sur 5; la Tunguragua en sort.

LAURIERE, ch.-l. de cant. (Haute-Vienne), arr. de Limoges, près de l'Ardour et d'une belle forêt; 446 hab. Papeteries. (*V.* Sulpice [Saint-].)

LAURIÈRE (Eusèbe-Jacob de), jurisconsulte, né à Paris en 1659, m. en 1728, s'occupa surtout du droit coutumier.

On a de lui : *Biblioth. des coutumes de France*, [illegible] *les Institutes coutumières de Loysel*, [illegible] 1710, in-12; *Texte des coutumes de la prévôté de Paris*, dont la [illegible] 1777, 3 vol. in-12; *Glossaire du droit français*, [illegible]; *Ordonnances des rois de France de la 3e race*, 1723, ouvrage continué par [illegible], etc.

LAURILLARD (Charles-Léopold), naturaliste, né à Montbéliard, en 1783, m. en 1853, vint à Paris en 1804, servit de secrétaire, de dessinateur et d'aide particulier à Georges Cuvier, et devint garde du Cabinet d'anatomie comparée au Muséum d'histoire naturelle. Il a [illegible] des *Leçons d'anatomie comparée* de Cuvier, dont il publia la 2e édit. avec des additions, et celles des *Recherches sur les ossements fossiles*. Cuvier le chargea, en mourant, de publier son grand ouvrage sur l'anatomie comparée.

On a de Laurillard beaucoup [illegible] de paléontologie dans le *Dictionnaire d'histoire naturelle* de Ch. d'Orbigny.

LAURISTON (Jacques-Alexandre-Bernard **LAW,** comte, puis marquis de), petit-fils du financier Law, né à Pondichéry en 1768, m. en 1828, entra dans l'artillerie, devint chef de brigade en 1795, aide de camp du premier consul Bonaparte en 1800, remplit une mission à Copenhague en 1801, porta à Londres, l'année suivante, la ratification du traité d'Amiens, fut nommé général de division en 1804, commanda l'armée embarquée sur l'escadre de Villeneuve, s'empara de Raguse en 1807, concourut à l'attaque de Castel-Nuovo, reçut le gouvernement de Venise, accompagna l'Empereur aux con-

férences d'Erfurt, puis en Espagne, passa à l'armée d'Italie en 1809, commanda l'artillerie de la garde impériale aux batailles de Raab et de Wagram, fut ambassadeur à Saint-Pétersbourg en 1811, dirigea l'arrière-garde pendant la retraite de Russie, combattit à Lutzen et à Bautzen, fut fait prisonnier à Leipzig, et rentra en France après la Restauration. Louis XVIII le nomma pair en 1815, commandant d'une division de la garde royale, ministre de sa maison en 1820, et maréchal après la guerre d'Espagne en 1823. B.

LAURIUM, v. de la Grèce, à l'extrémité S. de l'Attique, au pied du mont *Laurium*, auj. *Lavrion*. Athènes tirait de grands revenus de l'exploitation des mines d'argent de la montagne. Elles étaient presque épuisées du temps de Strabon, mais l'exploitation des scories antiques a été reprise avec succès par une compagnie française.

Rangabé, *Mémoires présentés par divers savants*, t. VIII. S. Re.

LAURVIG, v. de Norvège, port de comm. au confluent du Louven et du Farriself dans le Skager-Rack; 7,855 hab. Exportation de homards, harengs, fer et bois de construction. — Aux environs est l'usine importante de Fritzoë, pour l'exploitation du fer, la fonte des canons et des boulets.

LAUSANNE, anc. *Lausanium*, v. de Suisse, ch.-l. du cant. de Vaud, sur un plateau du Jorat, au-dessus et à 2 kil. du lac de Genève, sur lequel elle a un port à Ouchy; 30,179 hab., presque tous protestants. Évêché catholique dont le siège est à Fribourg; académie fondée en 1537, et où professèrent Théodore de Bèze et H. Estienne. Trois collèges, école normale primaire, bibliothèque; musées d'histoire naturelle, d'antiquités et des beaux-arts. Société d'agriculture. Ville admirablement située, plutôt agricole et lettrée qu'industrielle. Chemins de fer pour Genève, pour Pontarlier et pour le Valais. Bateaux à vapeur pour Genève et pour la côte de Savoie. Ses principaux édifices sont : la cathédrale, bâtie en l'an 1000, et qui renferme les tombeaux de l'anti-pape Félix V, de la princesse Orloff, de la duchesse de Courlande et de lady Stafford-Canning, par Canova; l'église Saint-François, où se tinrent, en 1449, les dernières séances du concile de Bâle; l'hôtel de ville, le château, etc. Fabr. de toiles, draps, chapeaux, instruments de musique; joaillerie, gants, boîtes en platane, teintureries, tanneries. — Bâtie sur les ruines d'une station romaine, Lausanne fut longtemps franche et libre; au moyen âge, son évêque, prince du saint-empire, obtint de partager la souveraineté avec les bourgeois. La Réformation venue, la ville fut, en 1536, prise par les Bernois, qui la conservèrent jusqu'en 1798, date de son affranchissement par les Français.

LAUS POMPEIA, anc. v. d'Italie (Gaule cisalpine), au S.-E. de Mediolanum, fondée par les Boïens. Pompéius Strabo, père du grand Pompée, y établit une colonie romaine. Auj. *Lodi Vecchio*.

LAUSUS, prince d'Ausonie, fut tué par Énée, en sauvant la vie de son père Mézence.

LAUTENTHAL, v. du roy. de Prusse (Hanovre), à 10 kil. N.-N.-O. de Klausthal; 2,535 hab. Mines du *Kreutzberg*, d'où l'on tire de l'argent, de la litharge, du plomb, du cuivre.

LAUTER, préfixe de plusieurs noms allemands, signifie *clair*.

LAUTER, riv. qui prend sa source près de Deux-Ponts (Bavière, cercle du Palatinat), coule au S.-E. sur 70 kil., arrive à [illegible]enthal, où elle forme la limite de l'Alsace et de la Bavière, passe à Wissembourg sur le territoire alsacien, qu'elle quitte bientôt pour servir encore de limite, et va se jeter ensuite dans le Rhin à Neubourg. Flottable depuis Dœhn (Palatinat).

LAUTERBACH, v. du grand-duché de Hesse (Hesse supérieure), sur la Schlitz; 3,600 hab. industrie active. Toiles de fil et cirées; tanneries, coutelleries, fabr. d'armes; salaisons, etc.

LAUTERBERG, v. du roy. de Prusse (Hanovre), au confl. de l'Oder et du Lutter, dans les montagnes du Harz, à 22 kil. S.-E. de Klausthal; 3,906 hab. École d'industrie. Mines de cuivre, de fer et de cobalt; forge royale de *Kœnigshütte*; clous, [illegible].

LAUTERBOURG, v. d'Allemagne (Alsace), cercle de Wissembourg, sur la rive dr. de la Lauter, près de son confl. avec le Rhin; 1,9[illegible]2 hab. Jadis ch.-l. d'un comté, qui fut donné en 1254 à l'église de Spire. Prise par les Impériaux en 1744, par les Prussiens en 1793, et reprise, la même année, par le [illegible] Hoche.

LAUTERBRUNNEN, vge de Suisse, cant. de Berne, pittoresquement situé dans la vallée de son nom, où sont les cascades [illegible] du Schmadribach et du Staubach, formées par la [illegible] Lutschine. 1,750 hab.

LAUTERN. V. KAISERSLAUTERN.

LAUTH (THOMAS), anatomiste, né à Strasbourg en 1758, m. en 1826, étudia d'abord les mathématiques, puis la médecine, suivit à Paris les leçons de Desault, et visita Londres, la Hollande et l'Allemagne. Nommé professeur adjoint d'accouchements à Strasbourg en 1782, démonstrateur d'anatomieen 1784, il obtint la chaire de médecine en 1784 et celle d'anatomie l'année suivante, et fut nommé correspondant de l'Académie de médecine.

Parmi ses écrits, on remarque une *Histoire de l'anatomie*, t. Ier, in-4o, Strasbourg, 1815, ouvrage inachevé. D—G.

LAUTREC (ODET DE **FOIX**, VICOMTE DE), frère de Lescun, de Lesparre et de la duchesse de Châteaubriant, accompagna Louis XII dans son expédition d'Italie, et reçut tant de blessures à la bataille de Ravenne, 1512, à côté de son cousin Gaston de Foix, qu'on l'y laissa pour mort. Sous François Ier, il contribua à la conquête du Milanais, 1515, fut nommé lieutenant général du roi en Italie, prit Brescia et Vérone aux Impériaux, fit lever le siège de Parme, mais se rendit odieux par sa sévérité. Forcé par le manque d'argent de lever des contributions onéreuses sur les Milanais, réduit à livrer la bataille de la Bicoque, il la perdit, 1522, et dut évacuer complètement l'Italie. Chargé de protéger la Guyenne contre les Espagnols, il brava leurs attaques dans Bayonne, 1523. Il retourna en Italie avec François Ier, 1525, ne put le détourner d'attaquer les ennemis à Pavie, et combattit à ses côtés. En 1527, il commanda l'armée destinée à soustraire l'Italie au joug de Charles-Quint, livra au pillage Alexandrie et Pavie, chassa des États romains les dernières bandes du connétable de Bourbon, et mourut d'une maladie contagieuse pendant le siège de Naples, 1528. B.

LAUTREC, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. de Castres; 919 hab. Anc. vicomté. Commerce de bestiaux, volailles, vins, melons.

LAUWER-ZEE, *Labacus sinus*, golfe formé par la mer du Nord sur les côtes du roy. des Pays-Bas, entre les prov. de Frise et de Groningue, à l'embouchure de la Hunse.

LAUWERZ, nom allemand de LUGANO.

LAUZERTE, ch.-l. de cant. (Tarn-et-Garonne), arr. de Moissac; 1,386 hab. Comm. de grains, vins et bestiaux. Anc. château, servant de prison.

LAUZUN (ANTONIN **NOMPAR** DE **CAUMONT**, COMTE, PUIS DUC DE), né en Gascogne en 1633, m. en 1723, était un cadet de famille, connu d'abord sous le nom de marquis de Puy-Guilhem. Louis XIV le remarqua chez la comtesse de Soissons, ne tarda pas à en faire son favori, et le nomma successivement gouverneur du Berry, maréchal de camp et colonel général des dragons. Il lui avait promis la charge de grand maître de l'artillerie, 1669; mais Lauzun s'étant vanté de cette promesse, le roi la révoqua, et l'ambitieux courtisan s'oublia dans sa fureur jusqu'à briser son épée devant lui. Louis jeta sa canne par la fenêtre, pour ne point frapper un gentilhomme; mais Lauzun fut envoyé à la Bastille. Il en sortit peu de jours après, rentra en faveur, fut nommé capitaine des gardes, et, l'année suivante, faillit épouser Mlle de Montpensier, petite-fille de Henri IV. On dit cependant qu'ils se marièrent plus tard secrètement. Créé lieutenant général, 1670, il commanda l'armée qui accompagna le roi en Flandre; mais Mme de Montespan, qui avait fait manquer son mariage, et qu'il ne cessait d'insulter, se réunit à Louvois pour obtenir sa disgrâce. Il passa 5 ans dans la forteresse de Pignerol, 4 ans en exil à Angers, et obtint enfin de revenir à Paris par les sollicitations de Mlle de Montpensier, qui, pour obtenir son rappel, céda au duc du Maine le comté d'Eu, le duché d'Aumale et la principauté de Dombes. En 1688, il se rendit en Angleterre, où Jacques II lui confia le soin de conduire la reine et le prince de Galles auprès de Louis XIV. En 1689, il commanda 6,000 hommes dans l'expédition d'Irlande. Sans recouvrer toute sa faveur à la cour, il fut élevé à la dignité de duc, 1692. Il épousa, en 1695, Mlle de Durfort, fille du maréchal de Lorges. B.

LAUZUN (ARMAND-LOUIS DE **GONTAUT** DE **BIRON**, DUC DE). V. BIRON.

LAUZUN, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande, sur la Dropt; 1,315 hab. Comm. de bestiaux. — Anc. baronnie, érigée en comté en 1570, et en duché en 1692.

LA VACQUERIE (JEAN DE). V. VACQUERIE (LA).

LAVAGNA, brg du roy. d'Italie, prov. de Gênes, au S.-E. de Chiavari; 3,231 hab.

LAVAL, *Vallis Guidonis*, ch.-l. du dép. de la Mayenne, à 301 kil. O.-S.-O. de Paris, sur la Mayenne; [illegible] hab. Évêché érigé en 1855. Tribunal de commerce; lycée, bibliothèque, cabinet d'histoire naturelle; école normale [illegible], société de l'industrie. Jolie ville, avec beaucoup de [illegible] modernes, construites en partie depuis peu d'années. Vieux château, dont on a fait une prison; hôtel de ville, sur la place duquel est une statue d'Ambroise Paré, [illegible]; église Saint-Vénérand, des Cordeliers, [illegible] de l'[illegible], [illegible], [illegible], palais de justice, hospice Saint-Louis, [illegible] la Mayenne,

jolies promenades. Fabr. renommée de coutils, industrie qui y fut apportée en 1298 par Béatrice Gante; siamoises. Tanneries, teintureries. Forts marchés de grains et de bestiaux. Exploit. de marbre. Mines d'anthracite et de fer. — Laval se forma autour d'un château fort bâti, dit-on, au temps de Charles le Chauve. La ville était gouvernée par des seigneurs indépendants dès le XIe siècle; Charles VII l'érigea en comté en 1429. Au XVIe siècle, elle passa par héritage à la famille de La Trémoille, et son dernier comte fut le prince de Talmont, général dans l'armée vendéenne. Les Vendéens s'emparèrent de Laval, en octobre et décembre 1793.

LAVAL (MAISON DE), famille noble qui remontait au XIe siècle. Le titre de seigneur de Laval, après avoir passé par mariage dans diverses maisons, passa au XIIe siècle dans celle des Montmorency. Cette dernière forma les branches des Laval-Montmorency, des Chateaubriand, des seigneurs de Retz, de Châtillon, de Loué, de Pezay, de La Faigne, d'Attichy, etc.

LAVAL (GILLES DE), dit *le maréchal de Retz*, né vers 1396, m. en 1440, se distingua dans les guerres de Charles VII contre les Anglais, et devint maréchal de France. Mis en jugement pour avoir méconnu l'autorité de Jean VI, duc de Bretagne, il fut reconnu coupable d'horribles débauches et de meurtres secrets à Vannes, à Nantes, à Machecoul, à Chantocé. Il fut pendu et brûlé à Nantes. On l'avait surnommé *Barbe-Bleue*.

LA VALETTE (JEAN PARISOT DE), 48e grand maître de l'ordre de Malte, né en 1494, d'une anc. famille qui avait donné des capitouls à Toulouse, m. en 1568, était grand prieur de Saint-Gilles de la langue de Provence, quand il succéda à Claude de la Sangle, 1557. Il fit rentrer dans l'obéissance les prieurs et les commandeurs d'Allemagne et de Venise, qui refusaient de payer les taxes imposées par les chapitres généraux, tenta vainement de conquérir Tripoli, soutint un siège glorieux de 4 mois contre les troupes de Soliman II, que commandait Dragut, et bâtit, sur l'emplacement du fort Saint-Elme, qui avait été détruit, une nouvelle ville, la *Cité Valette*. Il refusa la dignité de cardinal.

LA VALETTE (JEAN-LOUIS DE NOGARET DE), duc d'Épernon. (*V.* ÉPERNON.)

LA VALETTE (BERNARD DE NOGARET, DUC DE), fils du duc d'Épernon, né à Angoulême en 1592, m. en 1661, se signala en 1636 contre les Espagnols qui avaient envahi le Labourd, puis contre les Croquants, servit sous le prince de Condé, en 1638, fit échouer, par jalousie contre son chef, le siège de Fontarabie, s'enfuit en Angleterre pour échapper à la colère de Richelieu, et fut condamné à mort par contumace, 1639. Il rentra en France après la mort de Louis XIII, obtint l'annulation du jugement, et fut gouverneur de Guyenne, puis de Bourgogne. B.

LA VALETTE (LOUIS DE NOGARET, CARDINAL DE), frère du précédent, né en 1593, m. en 1639, fut d'abord abbé de Saint-Victor de Marseille, puis archevêque de Toulouse. Après avoir suivi quelque temps le parti de Marie de Médicis, il montra à Richelieu et au P. Joseph tant de dévouement, que son père, le duc d'Épernon, l'appela le *Cardinal-valet*. Il contribua à relever le courage de Richelieu lors de la *Journée des dupes*. Il obtint, en 1635, le commandement de l'armée qui se joignit sur les bords du Rhin aux troupes de Bernard de Saxe-Weimar, remplaça Créqui à l'armée d'Italie en 1638, et conclut un traité d'alliance avec la régente de Savoie.

Ses *Mémoires*, publiés en 1772, 2 vol. in-12, furent rédigés par Jacques Talon. B.

LA VALETTE (LOUIS DE THOMAS DE), 7e supérieur général de la congrégation de l'Oratoire, né à Toulon en 1678, m. en 1772, fut directeur de l'institut de Paris en 1710, et supérieur de la maison de Saint-Honoré en 1730, avant d'être mis à la tête de l'ordre entier. Il n'accepta qu'après de longs délais la bulle *Unigenitus*.

LA VALETTE (ANTOINE DE), né en 1707, près de Saint-Affrique (diocèse de Vabres), entra chez les jésuites à l'âge de 13 ans; fut envoyé dans les missions de la Martinique, et en devint supérieur en 1747. Il y monopolisait le commerce, en société avec un juif de la Dominique. Sur les plaintes des habitants ruinés, il fut rappelé par le gouvernement en 1753. Envoyé de nouveau aux Antilles avec le titre de visiteur général et de préfet apostolique, il recommença ses spéculations. Les Anglais ayant pris plusieurs de ses navires pendant la guerre de Sept ans, il déclara une faillite d'environ 3 millions. Poursuivi par 2 créanciers, il fut condamné comme banqueroutier par le parlement de Paris, 1762. Ce procès amena l'expulsion des jésuites. (*V. ce mot.*) On ignore la date de la mort du P. La Valette.

LA VALETTE (ANTOINE-MARIE-JOSEPH CHAMANS, COMTE DE), né à Paris en 1769, m. en 1830, prit part à la défense des Tuileries au 10 août 1792, s'engagea comme volontaire dans l'armée des Alpes, et devint aide de camp du général Bonaparte, qui lui fit épouser une fille du marquis de Beauharnais, nièce de Joséphine. Il fit les campagnes d'Égypte, d'Allemagne et de Prusse, fut nommé comte de l'empire et directeur des postes. Destitué par la 1re Restauration, il reprit en 1815 la direction des postes, sur la demande de son prédécesseur lui-même, le comte Ferrand. Accusé de trahison après les Cent-jours, il fut condamné à mort. La veille du jour fixé pour l'exécution, sa femme pénétra dans sa prison et le sauva en changeant de vêtements avec lui. Le général Wilson et 2 autres Anglais, Bruce et Hutchinson, le conduisirent hors de France. Réfugié en Bavière, il fut gracié en 1822; mais Mme de La Valette était devenue folle de chagrin. Elle mourut en 1855.

On a publié : *Mémoires et souvenirs du comte de La Valette*, 1831, 2 vol. B

LA VALETTE (CHARLES-JEAN-MARIE-FÉLIX, MARQUIS DE) diplomate, sénateur et ministre, né à Senlis en 1806, m. en 1881, entra dans la diplomatie après 1830, devint secrétaire d'ambassade à Stockholm en 1837, consul général à Alexandrie en 1841, ministre plénipotentiaire à Cassel en 1846. Envoyé extraordinaire à Constantinople en 1851, il demanda presque aussitôt son rappel et fut peu après nommé sénateur. En 1860, il fut de nouveau envoyé comme ambassadeur à Constantinople dans des circonstances difficiles. Il fut en 1861 envoyé auprès du saint-siège en remplacement du duc de Gramont. Il y resta jusqu'à la retraite du ministre des affaires étrangères Thouvenel, oct. 1862. M. de La Valette fut appelé au ministère de l'intérieur en 1865. Son administration fut signalée par quelques mesures de rigueur contre la presse. Chargé de l'intérim du ministère des affaires étrangères, en sept. 1866, ce fut lui qui rédigea la circulaire du gouvernement français sur les affaires d'Allemagne. A la fin de 1868, après la retraite de M. de Moustier, M. de La Valette le remplaça comme ministre des affaires étrangères. Sa politique fut toujours pacifique. Quand le message du 12 juillet 1869, promettant un régime libéral, amena la retraite du ministère, M. de La Valette fut nommé ambassadeur à Londres; il quitta ce poste à l'avènement du ministère Ollivier, janv., 1870. Il était grand officier de la Légion d'honneur depuis 1852, et grand'croix depuis 1861.

LA VALETTE. *V.* VALETTE (LA CITÉ-).

LAVALLÉE (THÉOPHILE-SÉBASTIEN), historien, né à Paris en 1804, m. en 1867, fut professeur à l'École militaire de Saint-Cyr depuis 1836.

Il a publié : *Jean sans Peur, scènes historiques*, 1829-30, 2 vol.; *Géographie physique, historique et militaire*, livre fait avec soin, 6e édit., 1857; *Histoire des Français*, 12e édit., 1858, 4 vol. in-12, résumé qui obtint un grand succès; *Histoire de Paris*, 1851, gr. in-8o avec gravures; *Atlas de géographie militaire*, in-4o; *Histoire de la maison royale de Saint-Cyr*, 1853, gr. in-8o; *Histoire de l'Empire ottoman*, 1855, gr. in-8o. Il a continué l'*Histoire d'Angleterre* de Lingard, refondu la *Géographie universelle* de Malte-Brun, et donné une bonne édition des *Lettres* et des *Œuvres de Mme de Maintenon*, 1856-66, 10 vol. in-12.

LA VALLIÈRE (LOUISE-FRANÇOISE DE LA BEAUME LE BLANC, DUCHESSE DE), née en 1644, d'une famille originaire du Bourbonnais et établie en Touraine, m. en 1710. Elle perdit son père de bonne heure. Sa mère s'étant remariée à un maître d'hôtel de Gaston, duc d'Orléans, oncle de Louis XIV, elle fut placée comme fille d'honneur auprès de la nouvelle duchesse. Louis en fut épris, et l'admiration qu'elle avait pour lui se changea bientôt en amour. Elle avait précédemment rejeté les offres du surintendant Fouquet. Devenue la maîtresse du roi en 1661, elle cacha pendant 2 ans cette liaison qui eût affligé la reine Marie-Thérèse, et où l'entraînement d'une passion véritable l'avait engagée. Mais, au milieu même de son bonheur, elle fut toujours troublée par des remords. Elle y céda lorsque naquit la faveur de Mme de Montespan. Deux fois fugitive au couvent des carmélites, à Chaillot, 1670-71, 2 fois ramenée à la cour par Louis XIV, mais toujours en butte à l'arrogance de sa rivale, elle retourna définitivement aux Carmélites, 1674, et y prit le voile, sous le nom de *sœur Louise de la Miséricorde*. La reine et la duchesse d'Orléans allèrent souvent la visiter dans la retraite où elle finit pieusement ses jours. Mlle de La Vallière avait eu du roi 3 enfants, dont 2 vécurent et furent légitimés : Mlle de Blois, mariée au prince de Conti en 1679, et le comte de Vermandois, m. en 1683.

Elle a laissé des *Lettres*, et des *Réflexions sur la miséricorde de Dieu, par une dame pénitente*, 1680, in-12. En [illegible] M. Damas-Hinard signala un exemplaire de ce livre, 1688, chargé de corrections de la main de Bossuet. M. Romain Cornut a publié le texte original et le texte corrigé, sous le nom de *Confessions de Mme de La Vallière*, 1854, in-18. Il existe une *Vie de Mme de La Vallière*, par Quatremère de Roissy, 1823, et sous le titre : *la Duchesse de La Vallière*, un roman dit historique par Mme de Genlis. B

LA VALLIÈRE (LOUIS-CÉSAR DE LA BEAUME LE BLANC DUC DE), petit-neveu de la précédente, né à Paris en 1708, m. en 1780, grand fauconnier de la couronne, s'est rendu célèbre comme bibliophile. Il forma, dans son château de Montrouge, une magnifique bibliothèque, dont le catalogue a été publié

en 2 parties, 1783, 3 vol., et 1788, 6 vol. Achetée en 1788 par le comte d'Artois, payée par le roi, cette bibliothèque a été réunie à celle de l'Arsenal.

LAVARDAC, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac, sur la rive dr. de la Baïse; 1,507 hab. Fabr. de bouchons, eaux-de-vie, etc.

LAVARDIN (JEAN DE **BEAUMANOIR** DE), né dans le Maine en 1551, m. en 1614, prit une part active aux guerres de religion dans les rangs des huguenots, se fit catholique après la Saint-Barthélemy, où avait péri son père, s'attacha à Catherine de Médicis en 1578, servit sous le duc de Joyeuse à la bataille de Coutras, 1587, et se rallia plus tard à Henri IV, qui le nomma gouverneur du Maine et maréchal de France en 1595. Il était dans le carrosse du roi, lorsque ce prince fut assassiné, 1610. Sous Louis XIII, il fut chargé d'une mission en Angleterre, 1612, et remplit les fonctions de grand maître de France.

LAVARDIN (CHARLES-HENRI DE **BEAUMANOIR**, MARQUIS DE), arrière-petit-fils du précédent, né en 1643, m. en 1701, fut lieutenant général au gouvernement de Bretagne. Envoyé en ambassade à Rome, 1687, au moment où Louis XIV avait un différend avec Innocent XI au sujet des franchises, il fut excommunié, mais entra dans l'église de Saint-Pierre malgré la défense du pape. La mort du souverain pontife prévint de plus graves complications.

LAVARDIN, vge (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme; 443 hab. Restes d'un ancien château.

LA VARENNE (GUILLAUME **FOUQUET**, MARQUIS DE), né à La Flèche en 1560, m. en 1616, avait été cuisinier à la cour, avant d'être anobli. Il devint porte-manteau de Henri IV, contrôleur général des postes et gouverneur de sa ville natale. Il a fondé le collège des jésuites de La Flèche.

LAVATER (JEAN-GASPARD), né à Zurich en 1741, m. en 1801, célèbre par un ouvrage sur la physiognomonie ou l'art de connaître les hommes par la physionomie. Destiné à l'Église, il fut mis dans un séminaire, puis envoyé à Berlin, où il perfectionna son instruction littéraire. De 1767 à 1769, il fut diacre, pasteur de l'église Saint-Pierre, et membre du consistoire suprême de Zurich. Il avait un penchant secret pour le catholicisme, entretenait des liaisons avec les jésuites et publia des poèmes en l'honneur du culte romain. Toutefois, il ne changea pas ostensiblement de religion, et sa charité inépuisable, surtout pendant la disette de 1770, fit oublier en partie aux calvinistes son indécision religieuse. En 1796, il défendit les insurgés des bords du lac de Zurich contre les mesures violentes du gouvernement régulier, et empêcha que les chefs ne fussent condamnés à mort. En 1798, il s'éleva avec force contre les mesures démocratiques du gouvernement français et du Directoire helvétique, et fut déporté à Bâle. Rappelé bientôt après dans sa ville natale, occupée par les armées austro-russes, il prêcha la modération et l'oubli du passé. Lors de la reprise de Zurich par les Français, 1799, il eut l'imprudence de haranguer, au milieu d'une émeute populaire, un soldat de la légion Helvétique, qui lui tira un coup de fusil, dont il mourut après 15 mois de souffrances. Tour à tour partisan et ennemi de la controverse, penchant vers une religion et en pratiquant une autre, écrivant pour et contre la philosophie, prêchant en faveur de l'aristocratie et en faveur de la démocratie, défendant les persécutés et devenant persécuteur lui-même, mais toujours de bonne foi, tel s'est montré Lavater pendant le cours de son existence tourmentée. Il croyait aux sorciers, aux jongleries des charlatans, aux rêveries des somnambulistes, à l'évocation des esprits. Il se figurait lire sur la physionomie le passé, le présent et l'avenir, le pronostic de la mort ou de la guérison. Extrêmement irritable, il avait trop de sensibilité et peu de jugement. Dans les dernières années de sa vie il prit le rôle d'un inspiré, prophétisa, et mourut persuadé, dit-on, qu'il était l'apôtre St Jean. Sa physionomie fine et animée par une expression sentimentale, sa parole, tantôt naïve et douce, tantôt pressante et exaltée, ont souvent masqué la forme défectueuse de ses prédications improvisées, et lui ont valu une réputation éphémère; cependant ses sermons ne sont remarquables que par une absence complète d'éloquence et d'art oratoire. Lavater composa plus de 130 vol. sur la théologie, la morale, la philosophie, des poèmes, des drames, des traductions, etc.; mais on ne lit plus que ses *Chansons helvétiques*, publiées en 1767. Un second ouvrage, les *Fragments physiognomoniques*, a survécu aussi; ce livre ne présente rien qui ne se trouve chez les auteurs antérieurs; Lavater a voulu rassembler tous les documents relatifs à l'étude de la physiognomonie, et y joindre ce qu'il croyait être le résultat de sa propre expérience. Il n'a pas systématisé la physiognomonie; il en a [illegible] toutes les règles, et lui a ôté toute limite, en l'appliquant [illegible] aux vêtements et aux actes. La physiognomonie a pour base l'anatomie et la physiologie; son étude et ses conséquences appartiennent à la psychologie, à l'histoire naturelle, à la médecine et aux beaux-arts; or Lavater ignorait les sciences, et n'était guère moins étranger aux beaux-arts: à peine savait-il dessiner fort médiocrement. Il n'avait ni assez de suite ni assez de fixité dans les idées pour être un observateur et un connaisseur sérieux. Ses *Fragments* fourmillent de paradoxes; à peine y trouve-t-on quelques pages vraiment intéressantes et quelques vues ingénieuses. Il y a des chapitres sur les apparitions et les monstres qui dénotent une crédulité inouïe. Lavater compare la physionomie de l'homme avec celle des animaux, et n'arrive à trouver la ressemblance que par un artifice de dessin, qui ne peut avoir rien de sérieux: les figures intermédiaires, offertes et commentées comme expression de la vérité, sont inacceptables.

Cet ouvrage de Lavater parut en allemand, 1775-78, 4 vol. in-4o. Il fut traduit en français, La Haye, 1783, 3 vol. petit in-fol., avec un 4e vol. en 1802; et Paris, 1806-07, 9 vol. in-4o, par M. Moreau, avec 500 gravures. Une traduction abrégée en a été donnée par M. Bacharach. Paris, 1841, gr.in-8o. R. D.

LA VAUGUYON (ANT.-PAUL-JACQUES DE **QUÉLEN**, DUC DE), né à Tonneins en 1706, m. en 1772, fit plusieurs campagnes, à la suite desquelles il fut promu au grade de brigadier en 1743, gagna celui de maréchal de camp à la bataille de Fontenoy, 1745, se distingua encore à Raucoux et à Lawfeld, fut créé lieutenant général en 1748, et remplit la charge de gouverneur des petits-fils de Louis XV.

LA VAUGUYON (PAUL-FRANÇ., DUC DE), fils du précédent, né en 1746, m. en 1828, fut ambassadeur en Hollande en 1776, en Espagne de 1784 à 1790. Ministre du comte de Provence (Louis XVIII) de 1795 à 1797, il lui servit d'intermédiaire principal auprès de ses agents en France. Il revint en France en 1805, entra à la Chambre des pairs lors de la Restauration, et y défendit les principes constitutionnels.

LA VAUGUYON (PAUL, COMTE DE), un des fils du précédent, né à Paris en 1777, m. en 1839, servit dans un corps d'émigrés en Espagne, rentra en France avec son père, s'enrôla, combattit à Austerlitz, fut aide de camp de Murat, général de division, commandant de l'infanterie de la garde, et conserva son grade après les événements de 1815.

LAVAUR, *Vaurum*, *Vera* ou *Vora*, s.-préf. (Tarn), sur la rive g. de l'Agout; 6,929 hab. Collège, bibliothèque. Élève de vers à soie; filatures de soie, fabr. de tissus et de bas de soie. Ruines d'un château démantelé par Henri IV. — Cette ville, une des plus fortes places des albigeois, fut saccagée par Simon de Montfort en 1211; en 1213, on y tint un concile. Un évêché y fut créé en 1318, supprimé en 1790.

LAVEAUX (JEAN-CHARLES **THIBAULT** DE), lexicographe et homme de lettres, né à Troyes en 1749, m. en 1827, fit ses études à Paris, enseigna la langue française à Bâle, devint professeur de littérature française et membre de l'Académie Caroline à Stuttgard, fut appelé à l'université de Berlin par Frédéric II, vint s'établir à Strasbourg après la mort de ce prince, et y rédigea *le Courrier de Strasbourg*. Il vint à Paris en 1792, et y fut rédacteur en chef du *Journal de la Montagne*; plusieurs fois dénoncé et incarcéré, il finit, après le 9 thermidor, par renoncer à la politique. Sous le Consulat, il devint chef de bureau à la préfecture de la Seine, et inspecteur général des prisons et hospices sous l'Empire. La Restauration le destitua.

On a de lui des traductions de l'*Histoire des Allemands* de Schmidt, Berlin, 1784, 9 vol., et de l'*Histoire des sciences dans la Grèce* de Meiners, Paris, 1799, 5 vol.; *Histoire des premiers peuples libres qui ont habité la France*, 1787, 3 vol.; *Vie de Frédéric II, roi de Prusse*, Strasbourg, 1788-89, 7 vol.; *Cours théorique et pratique de langue et de littérature françaises*, Berlin, 1784, entrepris sur la demande du roi de Prusse; *Dictionnaire français-allemand et allemand français*, 1784-85, 2 vol.; *Nouveau dictionnaire de la langue française, où l'on trouve tous les mots de la langue usuelle, les étymologies, l'explication détaillée des synonymes*, etc., Paris, 1820, 2 vol. in-4o, 2e édit., 1828, 2 vol. in-4o; *Dictionnaire raisonné des difficultés grammaticales et littéraires de la langue française*, 1818; 2e édit., 1822, 2 vol.; *Dictionnaire synonymique de la langue française*, 1826, etc.

LAVEDAN (LE), *Levitania*, petit pays de l'anc. France (Bigorre), où étaient Lourdes et Campan (Hautes-Pyrénées).

LAVELANET, ch.-l. de cant. (Ariège), arr. de Foix, sur la Touire, qui se jette près de là dans un gouffre profond; 3,205 hab. Fabr. de draps.

LAVELLO, *Labellum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza; 5,387 hab. Évêché.

LAVEMENT DES PIEDS. La veille de Pâques, lorsque Jésus-Christ célébra la Cène avec ses disciples, il leur lava les pieds, pour leur apprendre les devoirs de charité mutuelle que se doivent les chrétiens. En France, avant la Révolution et pendant la Restauration, il y avait à la cour, le jeudi saint, une cérémonie commémorative de cet acte d'humilité du Sauveur: le roi lavait les pieds à 12 pauvres [illegible], représentant les douze apôtres, mandés dans sa paroisse. [illegible] tôt après, accompagné de tous les princes de la maison royale, il servait à table ces mêmes [illegible]. Cette cérémonie a cessé d'être pratiquée à la cour après [illegible], mais elle l'est encore par les évêques et les curés des paroisses. On croit que

la coutume en fut établie au XI^e siècle, par le roi Robert *le Pieux*.

LAVENHAM ou **LANHAM**, brg et paroisse d'Angleterre (Suffolk), sur la Brit; 4,600 hab. Fabr. de fil à coudre. Belle église du XV^e siècle.

LAVENTIE, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune; 1,200 hab., toiles.

LAVERDY (Clément-Charles-Franç. de), né à Paris en 1723, m. en 1793, conseiller au Parlement, fut contrôleur général des finances de 1763 à 1768. Accusé d'avoir eu part au prétendu *Pacte de Famine* (V. Famine [Pacte de]), il fut condamné à mort pendant la Révolution.

LAVERNE, *Laverna*, déesse des fourbes et des voleurs chez les anc. Romains.

LAVIEU, LAVIEUX ou **LADVIEU**, petit pays de l'anc. France (Forez), où étaient Lavieux, Rivière-en-Ladvieu et Montagne-en-Ladvieu (Loire).

LA VIEUVILLE (Charles, marquis de), né à Paris vers 1582, m. en 1653, fut surintendant des finances en 1623, se fit des querelles avec tous les gens de cour, fut enfermé au château d'Amboise en 1624, s'enfuit à l'étranger, obtint de rentrer en France en 1628, entra dans des intrigues contre le cardinal de Richelieu, dut s'enfuir à Bruxelles en 1631, ne revint que sous le ministère de Mazarin, et obtint, en 1649, la direction des finances, avec le titre de duc et pair. B.

LA VILLE DE MIRMONT (Alexandre-Jean-Joseph de), poète dramatique, né à Versailles en 1783, m. en 1845, fut chef de division au ministère de l'Intérieur, puis inspecteur des prisons. Il a laissé une tragédie de *Charles VI*, 1826, et, entre autres comédies : *le Folliculaire*, en 5 actes, 1820; *une Journée d'élection*, en 3 actes, 1822, interdite par la censure; *le Roman*, en 5 actes, 1825; *les Intrigants*, en 5 actes, 1831. Ses *Œuvres* ont paru en 1845, 4 vol. Toutes les comédies de de La Ville sont écrites en vers. *Le Folliculaire*, son meilleur ouvrage, renferme de jolies scènes, des portraits bien tracés, et obtint beaucoup de succès.

LA VILLEHEURNOIS (Charles-Honoré **Berthelot** de), né à Toulon vers 1750, m. en 1799, maître des requêtes sous Louis XVI, fut un des agents des Bourbons pendant la Révolution, et intrigua surtout dans l'armée. Arrêté avec l'abbé Brotier et Duverne de Presles, comme coupable de conspiration, 1797, il fut condamné à un an de réclusion; le coup d'État du 18 fructidor fournit un prétexte pour le déporter à Sinnamary, où il mourut.

LAVINGEN. V. Lauingen.

LAVINIE, fille de Latinus, était fiancée à Turnus, lorsque, pour obéir à un oracle, elle épousa Enée, qui bâtit en son honneur la ville de Lavinium.

V. Virgile, *Enéide*, l. VII et suiv.

LAVINIUM, v. de l'Italie ancienne (Latium), au S. et à 18 milles (26 kil. 1/2 environ) de Rome, sur une petite colline; bâtie par Énée en l'honneur de Lavinie. Une colonie en sortit pour fonder Albe. Lavinium fut détruite aux IX^e et X^e siècles par les Sarrasins. C'est auj. le vge de *Pratica*.

LAVOISIER (Antoine-Laurent), célèbre chimiste, né à Paris le 16 août 1743, m. en 1794. Fils d'un riche commerçant, il fit ses études au collège Mazarin, et s'y distingua par son application autant que par ses succès. Dès sa première jeunesse, il montra le goût le plus vif pour les sciences exactes, et se voua à leur étude; il apprit l'astronomie près de l'abbé de La Caille, la chimie près de Rouelle, et la botanique avec B. de Jussieu. Il renonça aux plaisirs et aux relations de société afin de pouvoir mieux suivre ses études. A 20 ans, 1763, il remporta un prix à l'Académie des sciences pour un *Mémoire sur le meilleur système d'éclairage de Paris*; et, en 1768, il entra dans ce corps savant, après un autre *Mémoire sur les couches des montagnes*. Puis, désirant la fortune, comme moyen de se livrer aux sciences d'une manière indépendante, il sollicita et obtint une charge de fermier général en 1769. Il fit dès lors 2 parts dans sa vie, et tint noblement sa place comme administrateur. Les juifs de Metz lui durent l'abolition d'un impôt odieux, reste des temps barbares. Turgot le plaça, en 1776, à la tête de la régie des salpêtres. Lavoisier fit cesser les fouilles forcées alors en usage, et améliora la fabrication des poudres. En 1788, il fut attaché à la caisse d'escompte; en 1790, membre de la commission des poids et mesures, il publia, en 1791, un traité *de la Richesse territoriale du royaume de France*, dont l'Assemblée constituante décréta l'impression aux frais de l'État. En 1772, il avait jeté les premiers fondements de sa théorie chimique; mais il attendit jusqu'en 1783 pour anéantir à jamais la doctrine du phlogistique. Il publia, de 1772 à 1786, plus de 40 Mémoires relatifs à l'établissement de sa doctrine. Tous ses travaux se suivent avec une logique telle, qu'il suffit de les lire pour apprendre comment une science se fait. *Rien ne se perd, rien ne se crée*, voilà sa devise; la matière peut être modifiée dans sa forme, mais jamais altérée dans son poids. Puis, mettant la *balance* au service de cette pensée, elle devient entre ses mains un réactif infaillible, qui devait et pouvait seul révolutionner la chimie. Parmi ses nombreux travaux, nous citerons surtout : la découverte de l'oxygène, qu'il fit en même temps que Priestley, et qui devint la base de sa théorie; l'analyse de la synthèse de l'air, 1777; celle de l'acide carbonique; celle de l'eau, et celle des matières organiques. Dès lors il expliqua la respiration, la combustion et la fermentation. En même temps, Lavoisier se livrait à tous les travaux que commandaient les circonstances : il entreprit dans un but d'humanité une longue suite d'expériences malsaines et dangereuses sur les gaz dégagés par les matières fécales; puis il les raconta avec une simplicité sublime. Dans son *Traité de chimie*, 1789, 2 vol., il posa les bases de la chimie moderne. En 1787, Fourcroy et Berthollet adoptèrent sa théorie. Enfin il créa, avec Guyton de Morveau, la nomenclature chimique. Lavoisier a aussi laissé d'importants travaux sur la chaleur : il établit que la chaleur était impondérable, démontra l'analogie entre les vapeurs et les gaz, et inventa, avec Laplace, un calorimètre, à l'aide duquel ils expliquèrent les phénomènes de la respiration et de la chaleur animale. Une mort prématurée arrêta le cours de ses travaux, au moment où il les recueillait tous pour en former un seul ouvrage. Le 2 mai 1794, le conventionnel Dupin ayant déposé un acte d'accusation contre tous les fermiers généraux, Lavoisier vint se constituer prisonnier. Le 6, il fut enveloppé dans l'arrêt de condamnation capitale prononcé contre sa compagnie par le tribunal révolutionnaire, et, le 8, il monta à l'échafaud. Hallé et Loysel osèrent seuls élever la voix en sa faveur, mais en vain. La veille de sa mort, les membres du Lycée vinrent apporter à l'illustre condamné une couronne dans son cachot. Aucun monument n'a été consacré à la gloire de Lavoisier; il ne reste de lui qu'un portrait peint par David; cependant l'ensemble de ses travaux, l'empreinte qu'il laissa même sur les sujets qu'il ne fit qu'effleurer, le placent parmi les génies les plus féconds du XVIII^e siècle. G—R.

LA VOULTE-SUR-RHONE, ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. de Privas, sur la rive dr. du Rhône; 4,958 hab. Église calviniste. Culture de la vigne et du mûrier. Mine de fer, hauts fourneaux; fonderie et fabr. de projectiles de guerre. Vaste château, qui appartint aux ducs de Ventadour.

LA VREINCE, ou **LAVREINCE**, ou **LA VRINCE**. V. Lafrensen.

LA VRILLIÈRE. V. Vrillière (La).

LAW DE LAURISTON (Jean), financier fameux, né à Édimbourg en 1671, d'un riche orfèvre, m. en 1729, montra dès son enfance de rares dispositions pour le calcul et les sciences positives. Condamné à mort, à l'âge de 24 ans, après un duel, il parvint à s'évader, et parcourut la France et la Hollande, étudiant le commerce et le crédit. Il imagina un système qui devait, à son avis, faire la prospérité des États : imbu des idées de l'époque, qui ne considérait comme richesse que le numéraire, il crut qu'on pourrait l'augmenter et y suppléer par la formation de banques dont le papier circulerait comme monnaie courante. Il suffirait d'établir, dans chaque État, une banque générale, chargée de la perception des revenus, du payement des dépenses, et à laquelle seraient donnés les privilèges des divers commerces. Le numéraire, retiré de la circulation, servirait de réserve métallique, et serait remplacé par le papier, dont le crédit permettrait d'émettre une valeur supérieure à la réserve. Le capital de ces banques, divisé en actions, auxquelles seraient répartis les profits de l'escompte, de l'administration et du commerce, servirait de placement aux capitaux. De retour en Écosse, après avoir été gracié, 1700, Law développa ses idées dans un Mémoire intitulé : *Considérations sur le numéraire et le commerce*, La Haye, 1705, trad. en français, 1790, et proposa ses plans pour la fondation d'une banque à Édimbourg. Ne pouvant les faire admettre, il retourna sur le continent, visita Bruxelles, Paris, Gênes, Venise, Turin, proposant en vain son système, et rentra dans sa patrie, possesseur d'une assez belle fortune acquise au jeu. A la mort de Louis XIV, alors que la France était menacée d'une banqueroute, il vint offrir ses idées au Régent, et obtint, grâce à l'appui de Dubois, l'autorisation de fonder une banque particulière avec émission de billets au porteur, 1716. Elle eut un succès rapide. Law obtint alors le privilège du commerce de la Louisiane et du Missisipi, et forma une compagnie de commerce, sous le nom de *Compagnie des Indes occidentales*, 1718, dont le capital fut divisé en actions. Puis, malgré l'opposition du conseil des finances et du parlement de Paris, sa banque fut déclarée *Banque royale*. Les actions de la Compagnie eurent d'abord moins de vogue que les billets de la banque. Le conseil des finances leur opposait des actions dites de l'*anti-système*, créées sur le capital des fermiers généraux. Law triompha des obstacles, fit monter le cours des billets, au moyen de marchés à prime, et obtint pour la Com-

pagnie le privilège du commerce des Indes occidentales, 1719. Il y joignit aussi l'administration et la fabrication des monnaies. Une faveur extraordinaire s'attacha dès lors aux actions ; on se les disputa avec fureur ; on les revendit avec prime dans la rue Quincampoix, centre des agioteurs. Les premières avaient été émises à 500 livres : elles se vendaient 19 ou 20,000 fr., et Law eu le tort de spéculer sur ses propres actions. Il voulut compléter la réalisation de son système en obtenant les fermes générales. Il avait promis au Régent de payer la dette publique. Au moyen de nouvelles actions, la Compagnie prêta à l'État 1,500 millions nécessaires au paiement de la dette, et obtint en échange les fermes générales, dont les profits devaient couvrir les intérêts des nouvelles actions. Nommé contrôleur général, Law joignit enfin à la Compagnie les recettes générales. Elle se trouvait ainsi chargée de la perception de tous les revenus du royaume. Mais la faveur du système ne dura pas : vers la fin de 1719, quelques réaliseurs accaparèrent le numéraire et acquirent des propriétés. La confiance fut ébranlée ; en vain Law essaya de la rétablir par ses *Lettres à un créancier,* 1720 ; il fallut recourir aux expédients violents, donner aux billets un cours forcé, défendre les accaparements de capitaux, etc. Les actions baissaient ; les billets se dépréciaient. Un édit prononça la réduction progressive des actions et des billets ; on cria à la banqueroute, et l'édit fut révoqué. Law dut quitter le contrôle général, 27 mai 1720. Bientôt la banque fut obligée de renoncer au remboursement des billets supérieurs à 10 livres. Le peuple se souleva ; l'émeute gronda jusqu'au Palais-Royal, où Law s'était réfugié. Ce fut la ruine du système. La banque fut abolie, et les billets changés en rentes ; la Compagnie perdit ses principaux privilèges. Law s'enfuit à Bruxelles, et ses biens furent séquestrés. Il parcourut quelque temps l'Europe, puis se fixa à Venise, où il mourut pauvre en 1729. L'empereur Charles VI le consulta sur la réorganisation financière de son empire. Law n'a écrit que des *Mémoires,* sur les monnaies et les banques, et quelques *Lettres* justificatives du système. Ses *Œuvres complètes,* avec ces *Lettres,* ont été publiées par E. Daire (*Collection des Économistes français du dix-huitième siècle,* 1843). Le système a été expliqué et critiqué par Dutot, Forbonnais, et quelques autres. M. Thiers en a publié un exposé remarquable dans l'*Encyclopédie progressive,* 1826, reproduit par le *Dictionnaire de la conversation,* au mot *Law.*

V. aussi l'étude de M. Levasseur sur *Law* et son système. Bc.

LAW DE LAURISTON, général. (V. LAURISTON.)

LAWFELD, vge du roy. de Hollande (Limbourg), près de Maestricht ; célèbre par une victoire du maréchal de Saxe sur le duc de Cumberland, le 2 juillet 1747, et par un autre succès des Français en 1794.

LAWŒSTINE (ALEXANDRE-CHARLES-ANATOLE-ALEXIS, MARQUIS DE), général, né en 1786, d'une famille noble d'Allemagne, m. en 1870, était petit-fils de Mme de Genlis et filleul de Louis-Philippe. Il servit dans la cavalerie de la grande armée [illegible], fut aide-de-camp de Sébastiani en Espagne, prit part à la guerre de Russie, à la campagne de France, et combattit à Waterloo. Il abandonna l'armée pendant la Restauration, y rentra en 1830, s'attacha, après 1848, au parti napoléonien, reçut le commandement de la garde nationale de Paris en 1851, fut nommé sénateur en 1852, et gouverneur des Invalides en 1863. B.

LAWRENCE (P. THOMAS), célèbre peintre anglais, né à Bristol en 1769, m. en 1830, fils d'un aubergiste, étudia sous Reynolds, devint peintre de Georges III en 1792, et président de l'Académie royale de peinture en 1820. Il se consacra au portrait, et y acquit une fortune immense. Lawrence a de la grâce, beaucoup d'habileté dans les ajustements, une couleur éclatante, mais artificielle ; il saisit très spirituellement la physionomie de ses personnages, mais son dessin est peu correct et maniéré.

LAWRENCE (WILLIAM), chirurgien anglais, né vers 1785, m. en 1867, membre de la Société royale de Londres depuis 1813, professa de 1815 à 1819 la médecine opératoire au Collège des chirurgiens, puis fut attaché à l'hôpital Saint-Barthélemy et à l'hôpital ophthalmique.

On a de lui : *Introduction à l'anatomie comparée,* 1810 ; *Traité des hernies,* traduit en français par Béclard et Cloquet, 1818 ; *Leçons de physiologie,* 1819 ; *Traité des maladies de l'œil,* 1841, etc. B.

LAXENBURG, autrefois *Laxendorf,* brg de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), sur la Schwechat, à 15 kil. S.-S.-E. de Vienne ; 927 hab. Palais d'été des empereurs, avec un très beau parc. Un traité y fut conclu entre l'Autriche et l'Espagne en 1725.

LAY, riv. de France (Vendée), naît à 20 kil. N. de Fontenay-le-Comte, et se jette dans l'anse de l'Aiguillon (golfe de Gascogne), vis-à-vis l'île de Ré. Cours de 105 kil.

LAYA (JEAN-LOUIS), littérateur et poète dramatique, né à Paris en 1761, d'une famille originaire d'Espagne, m. en 1833, fut le condisciple et l'ami de Legouvé. Ils publièrent ensemble un vol. d'héroïdes, sous le titre d'*Essais de deux amis,* 1786. Bientôt Laya se tourna vers le théâtre, et donna *Jean Calas,* tragédie en 5 actes en vers, 1789, et les *Dangers de l'opinion,* drame en 5 actes en vers, 1790, où il attaque le préjugé des peines infamantes. L'une et l'autre pièce furent accueillies très favorablement. Mais l'ouvrage auquel Laya dut surtout sa réputation, fut l'*Ami des lois,* comédie en 5 actes en vers, jouée au Théâtre-Français le 2 janv. 1793, pendant le procès de Louis XVI. C'était une protestation chaleureuse contre le gouvernement révolutionnaire de l'époque : le succès fut immense. Cette comédie est médiocre ; Laya en disait, à 25 ans de distance : « Ce n'était pas un bon ouvrage, mais c'était une bonne action. » La Commune interrompit les représentations de cette pièce ; l'auteur fut proscrit et obligé de se cacher jusqu'après le 9 thermidor. En 1799, Laya donna *Falkland, ou la Conscience,* drame en 5 actes en prose. Laya, chargé pendant 15 ans de la critique littéraire dans le *Moniteur,* fut professeur de littérature au lycée Charlemagne, puis au lycée Napoléon, professeur d'histoire littéraire et de poésie française à la faculté des lettres de Paris après Delille, et entra à l'Académie française en 1817.

Les *Œuvres* de Laya ont été recueillies en 5 vol., 1833.

LAYA (LÉON), auteur dramatique, né à Paris en 1809, m. en 1872, fils du précédent, fut pendant quelque temps sous-bibliothécaire au palais de Fontainebleau. Ses principales œuvres sont : *la Lionne,* avec Ancelot, 1840 ; *la Peau du lion,* 1844 ; *l'Étourneau,* 1844 ; *Georges et Maurice, les Demoiselles de noce,* 1846, et *Rage d'amour,* 1849, avec Bayard ; *les Cœurs d'or,* avec J. de Prémaray, 1854 ; *les Jeunes gens,* 1855 ; *les Pauvres d'esprit,* 1856 ; *le Duc Job,* 1859, son meilleur ouvrage, est resté au répertoire de la Comédie-Française.

LAYBACH OU **LAIBACH**, en italien *Lubiana*, anc. *Æmona, Labacum* au moyen âge, v. de l'Autriche-Hongrie (Carniole), sur la Laybach, à 350 kil. S.-O. de Vienne ; 26,295 hab. Cap. de la prov. de Carniole, et du gvt de son nom. Évêché ; tribunaux ; direction des finances ; université, gymnase, séminaire, observatoire, bibliothèque, jardin botanique, musée, école militaire, arsenal. Société impériale d'agriculture et des arts. Cathédrale de Saint-Nicolas, maison des États, hôtel de ville, théâtre, ancien château fort archiducal, auj. maison de force, etc. Grand commerce de chanvre, lin, blé, miel, éponges. Fabr. de faïences, soieries, dentelles, chapeaux. — Connue des Romains et des Francs, cette ville, après avoir dépendu longtemps des Slaves et des ducs de Bavière, eut ses seigneurs particuliers, après lesquels elle se donna à l'Autriche. Prise par Bernadotte en 1797, par Macdonald en 1809. Elle est célèbre par un congrès des puissances européennes, tenu en 1820-21, pour le rétablissement de l'absolutisme dans le roy. de Naples. — Le gvt de Laybach, nom donné quelquefois à la prov. de Carniole, est divisé en 3 cercles : Laybach, Neustadt, Adelsberg ; 10,032 kil. carr. ; 481,243 hab. — Le cercle de Laybach est montagneux ; il est arrosé par la Save, a 3,500 kil. carr., et 165,000 hab.

LAYE (LA), *Ledia Silva,* petit pays de l'anc. France (Ile-de-France), où étaient Saint-Germain-en-Laye, Montaigu-en-Laye et Saint-Léger-en-Laye (Seine-et-Oise).

LAYEN OU **LEYEN** (PRINCIPAUTÉ DE LA), anc. État de l'empire d'Allemagne, dont les souverains résidaient à Ahrenfels sur le Rhin. Il comprenait le comté de Hohengeroldseck, le château de Waal près d'Augsbourg, et quelques seigneuries dans les districts du Rhin et de la Moselle, entre autres, le château de Layen. Après avoir été compris dans la Confédération du Rhin en 1806, il fut incorporé au grand-duché de Bade en 1815.

LAYNEZ. V. LAINEZ.

LAYS, célèbre chanteur. (V. LAIS.)

LAZARE (SAINT), frère de Marthe et de Marie, était hôte de Jésus à Béthanie. Jésus pleura sur son tombeau, et le ressuscita le 4e jour. Bien qu'on ignore le reste de sa vie, l'Église l'honore le 2 septembre.

LAZARE, homme pauvre et couvert d'ulcères, essaya, mais en vain, de toucher le Mauvais-Riche. Tous deux moururent, et le Mauvais-Riche, à son tour, implora inutilement, du fond de l'enfer, Lazare devenu un bienheureux. On n'est pas certain si cette parabole de Jésus-Christ est une histoire ou une allégorie.

LAZARE (HOSPITALIERS DE SAINT-), ordre religieux et militaire, établi à Jérusalem pendant les Croisades, en 1119, pour soigner les lépreux, et confirmé par le pape Alexandre IV en 1255. Cet ordre tirait son nom du pauvre Lazare, qui en était le patron. Introduit en France au temps de Louis VII, il perdit son importance à mesure que la lèpre disparut ; néanmoins il a existé jusqu'à la Révolution de 1789, après avoir été réuni sous Henri IV à celui de Notre-Dame du mont Carmel. En Savoie, dès 1572, on l'avait réuni à celui de Saint-

Maurice. (*V.* Maurice et Lazare [Ordre des saints].) Les chevaliers de Saint-Lazare étaient au nombre de 100; ils pouvaient se marier, et posséder des pensions sur toutes sortes de bénéfices. L'insigne était une croix à 8 pointes, émaillée de pourpre et de vert alternativement, bordée d'or, anglée de 4 fleurs de lis d'or, et portant au centre, d'un côté l'image de la Vierge, de l'autre celle de St Lazare.

LAZARE (**SAINT-**), en italien *Lazzaro-degli-Armeni,* petite île de la mer Adriatique, dans les lagunes et à 4 kil. S.-E. de Venise, près de Lido. Jusqu'en 1591, il y eut un hôpital pour les lépreux. Cédée en 1717 à la Congrégation des Mekhitaristes, qu'une invasion des Turcs en Morée contraignait de chercher un nouvel asile, elle est devenue un centre de propagande pour l'Asie, et d'instruction pour la nation arménienne. Huit presses y fonctionnent sans relâche, et livrent à la circulation un grand nombre d'ouvrages destinés à répandre en Orient la civilisation moderne et la foi catholique. On y voit une magnifique bibliothèque, où se trouvent plus de 1,500 manuscrits arméniens, la plupart inédits et du plus haut intérêt pour l'histoire ancienne de l'Asie. Les voyageurs y trouvent toujours le meilleur accueil. Lord Byron y apprit l'arménien. C—a.

LAZARET, nom qui désignait primitivement un hospice de lépreux, placé sous l'invocation de St Lazare, et qu'on applique aux bâtiments isolés, surtout dans les ports de mer, et où l'on fait faire *quarantaine* aux hommes et aux marchandises arrivant de pays infectés ou soupçonnés de contagion.

LAZARISTES ou **PRÊTRES DE LA MISSION**, congrégation fondée en 1625 par St Vincent de Paul pour former des missionnaires, approuvée par le pape Urbain VIII en 1632, et ainsi nommée parce qu'on l'établit à Paris dans une ancienne maison des hospitaliers de Saint-Lazare. Le général doit être Français et résider à Paris. Le couvent de Saint-Lazare était aussi une maison de force, où l'on enfermait les jeunes gens de mauvaise conduite. Les Lazaristes prêchent et dirigent aussi les séminaires de plusieurs diocèses. Leur congrégation est reconnue par l'État.

LAZIQUE, *Lazica,* partie de l'anc. Colchide, au S. du Phase et au N. de l'Arménie. Ses habitants étaient appelés *Lazes.* L'an 554, les Perses et les Grecs s'en disputèrent vivement la possession. Un peuple de la région caucasienne de l'empire russe porte encore auj. le nom de Lazes.

LAZISE, vge du roy. d'Italie, sur le lac de Garda, prov. de Vérone; 730 hab. Vieilles fortifications.

LAZZARI (Donato). *V.* Bramante.

LAZZARO-DEGLI-ARMENI. *V.* Lazare (Saint-).

LAZZARONI, nom de la populace de Naples, en général, et qui signifie de *grands Lazares,* par similitude avec leur patron, le pauvre Lazare de l'Évangile. Autrefois les Lazzaroni étaient des fainéants, à peine vêtus, ne travaillant que tout juste pour ne pas mourir de faim, se reposant, quand, en quelques heures, ils avaient gagné de quoi vivre quelques jours, et couchant le soir, en plein air, dans de grands paniers. Vers la fin du xviii[e] siècle, ils formaient une population de 40,000 individus environ, qui se choisissait un chef lazare, *capo lazzaro.* Masaniello (*V. ce nom*) l'était, quand éclata l'émeute de 1647. En 1798, les Lazzaroni, armés par le cardinal Ruffo, essayèrent vainement de défendre Naples contre l'armée française et le général Championnet. Auj. les Lazzaroni, au moins ceux du port, sont actifs et occupés.

LEA, riv. d'Angleterre, naît à Luton (Bedford), coule à l'E.-S.-E. et au S. par le comté de Hertford, arrose Hertford, Ware, Waltham, sépare les comtés de Middlesex et d'Essex, et se jette dans la Tamise à Blackwall, au-dessous de Londres; cours de 71 kil.

LEACHMAREPOINT, faubourg de Boston (Massachusetts), joint à cette ville par un pont sur la riv. Charles; 8,541 hab. Verreries considérables, savonneries; immense abattoir.

LEADHILLS, v. d'Écosse (Lanark), sur un massif de montagnes, le plus élevé du S. de l'Écosse; 1,071 hab. Mines de plomb, les plus riches d'Écosse. Patrie d'Allan Ramsay.

LEÆNA, hétère athénienne, maîtresse d'Aristogiton, se coupa la langue avec ses dents, pour ne rien révéler de la conspiration de son amant. On lui érigea un monument qui représentait une lionne sans langue à côté d'une image de Vénus.

LEAKE (William-Martin), voyageur et archéologue anglais, né à Londres en 1777, m. en 1860, servit dans l'artillerie, où il arriva au grade de lieutenant-colonel. Il commença à parcourir l'Orient, l'Asie Mineure, Chypre, la Syrie et la Palestine en 1800, puis, en compagnie de W.-R. Hamilton, l'Égypte en 1801, la Syrie de nouveau en 1802, enfin la Grèce de 1804 à 1809. Ses ouvrages sont pleins d'érudition et d'observations judicieuses.

On a de lui : *Recherches sur la Grèce*, 1816; *Topographie d'Athènes*, 1821 et 1841; *Voyage en Asie Mineure*, 1824; *Voyages en Morée*, 1830; *Voyages dans la Grèce septentrionale*, 1835; *la Grèce après* [illegible] *ans de protectorat*, 1851; *Numismatique hellénique*, [illegible] et [illegible]. Tous ces ouvrages sont en anglais.

LEAMINGTON, jolie v. du centre de l'Angleterre, sur la Leam, affl. de l'Avon, dans le comté et à 5 kil. E. de Warwick; 20,914 hab. dans la paroisse. Sources minérales, bains très-fréquentés. Belle église ogivale, théâtre, musée, jardins publics.

LÉANDRE, jeune grec d'Abydos, fut aimé de Héro, prêtresse de Vénus à Sestos; pour l'aller voir, il traversait tous les soirs l'Hellespont à la nage; un flambeau allumé par elle sur une tour élevée lui servait de phare. Léandre se noya pendant une tempête; Héro désespérée se précipita dans la mer. Les *Amours de Héro et de Léandre* ont été chantés par Musée.

LÉANDRE (Saint), archevêque de Séville, né à Carthagène vers 540, m. en 596, était frère de St Isidore. Il combattit l'arianisme, convertit plusieurs princes wisigoths, fut exilé par le roi Léovigilde, et, rappelé par Récarède, présida en 589 le 3[e] concile de Tolède. On lui attribue la Liturgie des mozarabes. Fête, 27 février et 13 mars.

On a de lui : *Liber de institutione virginum et contemptu mundi,* Rome, 1661, in-4°.

LÉARQUE. *V.* Athamas.

LEBADÉE, *Lebadea,* anc. v. de Béotie, au S.-O., près de Chéronée et de l'Hélicon. Auj. *Livadie.* — Près de là était le bois de Trophonius.

LE BAILLEUL, vge (Orne), arr. d'Argentan; 774 hab. Berceau de la famille des Baliol ou Bailleul qui régna en Écosse.

LE BAILLI (Ant.-François), fabuliste, né à Caen en 1756, m. à Paris en 1832, abandonna le barreau pour les lettres. On a de lui des *Fables nouvelles,* 1784, in-12, qui lui ont fait un nom parmi les fabulistes. Il a aussi donné des opéras, *Corisandre,* 1792; *Œnone,* 1812; *Diane et Endymion,* 1814, etc.

LEBANON, v. des États-Unis (Pennsylvanie); 6,727 hab.

LEBANON (**NEW-**), brg des États-Unis (New-York); 3,000 hab. Eaux thermales.

LEBARBIER (Jean-Jacques-François), peintre, né à Rouen, en 1738, m. à Paris en 1826, membre de l'Institut en 1816, a laissé beaucoup de vignettes et de dessins. Il en a fourni pour l'édition de *Gesner,* 1786-93, 3 vol. in-4°. Parmi ses tableaux, on distingue : *Sully aux pieds de Henri IV,* aux Gobelins; l'*Apothéose de St Louis* et *St Louis prenant l'oriflamme,* à Saint-Denis; *Jupiter sur le mont Ida,* à Versailles; *Aristomène,* au château de Compiègne; un *Christ,* à la cathédrale de Sens; *le Siège de Nancy,* à l'hôtel de ville de Nancy.

LEBAS (Jacques-Philippe), graveur, né à Paris en 1707, m. en 1783, fut admis à l'Académie de peinture en 1743, et reçut, sous Louis XVI, 1782, le titre de graveur du roi. Son burin est facile et brillant. Il est le premier qui, après Rembrandt, ait fait un grand usage de la pointe sèche. Il reproduisit les tableaux de bons maîtres, Berghem, Wouwermans, Van Ostade, Téniers et Vernet. Il a gravé aussi d'après ses propres compositions; on cite : *les Réjouissances flamandes, les Œuvres de miséricorde, l'Enfant prodigue, David Téniers et sa famille.* On lui doit quelques gouaches d'une couleur vigoureuse et d'un effet piquant. Lemire, Gaucher, Laurent, étaient ses élèves.

LEBAS (Philippe-Franç.-Joseph), né en 1765 à Frévent (Pas-de-Calais), m. en 1794, fit ses études à Paris, au collège de Montaigu, fut reçu avocat au parlement en 1789, représenta les habitants de Saint-Pol à la Fédération de 1790 et fut nommé administrateur de son département. Membre de la Convention en 1792, il vota la mort de Louis XVI, fut commissaire de l'Assemblée à l'armée de Sambre-et-Meuse, devint membre du comité de sûreté générale, surveilla l'école de Mars établie dans la plaine des Sablons, défendit, au 9 thermidor, Robespierre son ami, fut arrêté avec lui, conduit à la Force, délivré par la multitude, et se tua d'un coup de pistolet à l'hôtel de ville, au moment d'être saisi de nouveau.

LE BAS (Philippe), fils du précédent, savant historien et archéologue, né à Paris en 17[illegible], m. en 18[illegible], servit d'abord dans la marine impériale, et depuis 1813 dans les gardes d'honneur. Il fut choisi, en 1820, par la reine Hortense, pour faire l'éducation du prince Louis-Napoléon (Napoléon III), auprès duquel il resta jusqu'en 1827. Puis, il prit ses grades près la faculté des lettres de Paris, occupa quelque temps une chaire au collège Saint-Louis, et devint, en 1830, maître de conférences d'histoire à l'École normale. On lui attribue le rétablissement sur le fronton du Panthéon de l'inscription primitive. Quatre ans plus tard, il prit à l'École normale l'enseignement de la langue grecque. En 1842, le ministre de l'instruction publique le chargea d'une mission scientifique en Grèce et en Asie Mineure, où il recueillit un grand nombre de documents précieux. En 1846, il fut nommé conservateur-administra-

teur de la bibliothèque de l'université à la Sorbonne. Depuis 1838, il était membre de l'Académie des inscriptions.

Outre des *Précis d'Histoire ancienne*, *d'Histoire romaine*, *d'Histoire du moyen âge*, et *d'Histoire moderne*, et divers ouvrages élémentaires destinés à l'enseignement de la langue allemande, Le Bas a donné, dans la collection de l'*Univers pittoresque* de Didot, *Suède et Norvège*, *Allemagne*, *États de la Confédération germanique*, et *Asie Mineure*, et dirige la publication des *Annales* et du *Dictionnaire encyclopédique de l'histoire de France* de la même collection. On lui doit encore : une traduction des *Mémoires dramatiques*, 1823, 3 vol.; *Aventures de Hysmène et Hysménias*, par Eumathe, trad. du grec, dans la *Collection des romans grecs*, 1828; la traduction de l'*Atlas historique des États européens*, de Kruse, 1831, in-fol.; *Explication des inscriptions grecques et latines recueillies en Grèce par la commission de Morée*, 1835-37, 2 cahiers; *Antiquités grecques et romaines*, 1836; *Commentaires sur Tite Live*, composés pour la *Collection des auteurs latins* publiée par M. Nisard, 1840; *Restitution et explication des inscriptions grecques et latines de la grotte de la Vipère de Caglia*, 1840; une traduction des *Aventures de Drosilla et Chariclès*, 1841, roman de Nicétas Eugenianus, dont il donna aussi une édition en 1856 dans la *Bibliothèque grecque-latine* de Didot; *Fragments inédits de deux romans grecs*, dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1841; une partie de l'édition de *Guillaume de Tyr* dans la collection des *Historiens occidentaux des Croisades*, 1844; *Voyage archéologique en Grèce et en Asie Mineure*, 1847-63, 12 vol. gr. in-4° etc. B.

LEBAS (J.-B.-APOLLINAIRE), ingénieur maritime, né en 1797 dans le dép. du Var, m. en 1872, élève de l'École polytechnique, devint conservateur du musée naval du Louvre et membre du conseil d'amirauté. Ce fut lui qui érigea, en 1836, l'obélisque de Louqsor sur la place de la Concorde, à Paris. Il a publié les détails de cette opération sous le titre de : *l'Obélisque de Louqsor*, etc., 1839, gr. in-4°, avec pl.

LE BATTEUX. V. BATTEUX (LE).

LEBAUD (PIERRE), doyen de Saint-Tugdual de Laval, aumônier de la duchesse Anne de Bretagne, est auteur d'une *Histoire de Bretagne*, composée d'après les documents originaux et publiée par d'Hozier, Paris, 1638, in-fol., et encore estimée aujourd'hui.

LEBBEKE, v. de Belgique (Flandre orientale), près de la Dender; 5,731 hab. Brasseries, huileries, tanneries.

LEBDA. V. LÉBIDA.

LEBE (GUILLAUME), graveur et fondeur de caractères d'imprimerie, né à Troyes en 1525, m. à Paris en 1598. A l'âge de 20 ans, il grava à Venise plusieurs caractères hébraïques. Revenu à Paris en 1539, il fut choisi par François Ier pour graver et fondre les caractères orientaux dont Robert Estienne fit usage. En 1561, sa fonderie, augmentée des poinçons et matrices de Garamond, était la plus célèbre de l'Europe. Par ordre de Philippe II, Plantin imprima avec les caractères de Lebé la Polyglotte d'Anvers, 1569, 6 vol. in-fol. — Son fils, GUILLAUME II, né en 1570, créa, en 1604, un gros caractère arabe qui existe encore à l'Imprimerie nationale. C—s.

LE BEAU (CHARLES), professeur, historien et poète latin, né à Paris en 1701, m. en 1778, fit ses premières études au collège Sainte-Barbe, sa rhétorique au collège des Grassins, et compléta son instruction au collège du Plessis. A 26 ans, il y occupa la chaire de seconde; comme le collège du Plessis imposait le célibat à ses professeurs, il le quitta pour la chaire de rhétorique au collège des Grassins. Le cardinal de Polignac ayant laissé inachevé son *Anti-Lucrétius*, Le Beau en remplit les lacunes, l'acheva et l'édita en 1747; on ne sait ce qui est de lui. En 1748, admis à l'Académie des inscriptions, dont il fut secrétaire perpétuel, il y donna les Mémoires imposés par le règlement, et, entre autres, 26 *Dissertations sur la légion romaine*. Il fit aussi les *Éloges historiques* des académiciens morts pendant qu'il était secrétaire. En 1752, il fut nommé professeur d'éloquence au Collège de France. En 1757, il donna les deux premiers volumes d'une *Histoire du Bas-Empire*, qui, au moment de sa mort, en comptait 22. Ameilhon continua l'ouvrage jusqu'au 27e vol., en 1811. La meilleure édit. est celle de Saint-Martin, 1829-33, 21 vol. Consciencieusement érudit, Le Beau est écrivain habile et correct, mais historien médiocre, il n'a pu éviter la monotonie et le défaut d'unité. Malgré ses recherches étendues et un sens critique assez remarquable, Le Beau fut trop peu lu. La célébrité lui [illegible], qui sont : *Carmina et Orationes*, 1782, 3 vol., [illegible], amplifications et harangues, renfermant une grande variété de sujets, dans une latinité élégante, quoique maniérée. Il a mis en vers hexamètres 22 fables de La Fontaine, qui ont donné lieu au *Parallèle caractères des Fables en vers latins de M. Le Beau avec La Fontaine et tous les poètes latins qui ont traité les mêmes fables*, 1785. F. B.

LEBEDAH. V. LÉBIDA.

LEBEDIAN, v. de la Russie d'Europe, près du Don, gvt de [illegible], [illegible] hab. 4 foires importantes; courses de chevaux.

LEBEDIN, v. de la Russie d'Europe, sur l'Olchana, gvt de [illegible], 11 [illegible] hab. Eaux-de-vie de fruits.

LEBEDOS, [illegible] v. d'Asie Mineure (Ionie), sur la mer Égée, au N. de Colophon. On y célébrait, chaque année, de grandes fêtes en l'honneur de Bacchus. Lysimaque la détruisit et en transporta les habitants à Éphèse.

LE BEL (JEAN), né à Liège vers 1290, m. en 1370. Devenu chanoine de Liège après avoir servi sous Jean de Hainaut, seigneur de Beaumont, dans l'expédition d'Édouard III contre les Écossais, il écrivit une *chronique*, dont Froissart déclare s'être servi. On en a la première partie, 1325-1340.

LEBER (JEAN-MICHEL-CONSTANT), littérateur, né à Orléans en 1780, m. en 1859, fut chef du bureau du contentieux au ministère de l'intérieur. Il réunit une belle bibliothèque, achetée par la ville de Rouen.

Il a laissé : *Cérémonies du Sacre*, 1825, à l'occasion du sacre de Charles X; *Histoire critique du pouvoir municipal; de la condition des cités, des bourgs, et de l'administration comparée des communes en France, depuis l'origine de la monarchie jusqu'à nos jours*, 1828; *Essai sur l'appréciation de la fortune privée au moyen âge*, 1847; *de l'État de la presse et des pamphlets, depuis François Ier jusqu'à Louis XIV*, 1834; *Collection des meilleures dissertations, notices et traités particuliers relatifs à l'histoire de France*, 1826-42, 20 vol.; *Plaisantes recherches d'un homme grave sur un farceur* (*Tabarin*), 1835 et 1856. Leber a encore publié le *Catalogue des livres* de sa bibliothèque, 1839-52, 4 vol.

LEBERBERG, nom allemand du JURA.

LEBERON (MONTAGNES DE), partie des Alpes de Provence, dans le dép. des Basses-Alpes, le long de la Durance; 800 m. dans leur plus grande élévation.

LEBEUF (JEAN), savant chanoine d'Auxerre, né dans cette ville en 1687, m. en 1760, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, a fait d'excellentes recherches sur notre histoire nationale.

Parmi ses nombreux ouvrages, on distingue : *Discours sur l'état des sciences dans l'étendue de la monarchie française sous Charlemagne*, 1734, in-12; *Recueil de divers écrits pour servir d'éclaircissements à l'histoire de France*, 1738, 2 vol. in-12; *Dissertations sur l'histoire ecclésiastique et civile de France*, 1739-43, 3 vol. in-12; *Histoire ecclésiastique et civile d'Auxerre*, 1743, 2 vol. in-4°; *Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, 1754, 15 vol. in-12. Le recueil de l'Académie des inscriptions contient de lui 46 *Mémoires*. B.

LEBIDA, LEBEDAH ou **LEBDAH**, v. d'Afrique (Tripoli), sur la Méditerranée. Ce n'est plus guère, depuis le VIIe siècle, qu'un amas de ruines de l'anc. *Leptis Magna*, qu'avaient fondée les Phéniciens, et qui était devenue une ville grande et si florissante par son commerce, que le tribut qu'elle payait aux Carthaginois s'éleva jusqu'à un talent (5,560 fr.) par jour. Rangée au parti des Romains, elle fut protégée et embellie par les empereurs, et surtout par Septime-Sévère, qui y était né. Il y avait encore en Afrique, dans la Byzacène, sur la côte, entre Adrumète et Thapsus, une autre *Leptis*, dite *Leptis Parva* ou *Minor Leptis*, sur les ruines de laquelle est bâti le bourg de *Lempta*.

LEBIDI, vge de Grèce (éparchie de Mantinée). On y voit les ruines d'Orchomène.

LEBINTHUS, une des petites Sporades, à l'O. de Calymna et au N. d'Astypalée; auj. *Lebitha*.

Ross, *Reisen auf den Inseln*, II, p. 56. S. R.

LEBLANC (FRANÇ.), numismate, gentilhomme du Dauphiné, m. à Versailles en 1698.

Il a laissé : *Dissertation sur quelques monnaies de Charlemagne, Louis le Débonnaire, Lothaire et ses successeurs, frappées à Rome*, 1689, in-4°; *Traité historique des monnaies de France*, 1690, in-4°, ouvrage qui ne contient que les monnaies des rois; une 2e partie, concernant les monnaies des seigneurs, est restée manuscrite.

LEBLANC (URBAIN), médecin vétérinaire, né en 1796 à la Commanderie, près de Bressuire, m. en 1871, vétérinaire de la préfecture de police de la Seine depuis 1832, a fondé l'atelier de la maréchalerie à l'École d'Alfort, où il était répétiteur, et est entré à l'Académie de médecine en 1852.

Il a publié : *Recherches relatives à la détermination de l'âge des lésions des poumons et des poumons du cheval*, 1841; *Traité des maladies des yeux observées chez les animaux domestiques*, 1824; *Anatomie chirurgicale des principaux animaux domestiques*, en collaboration avec Trousseau, 1829; *Recherches sur les caractères physiques du sang*, avec le même, 1832; *des Diverses Espèces de morve et de farcin*, 1839; *Recherches sur les effets de l'inoculation du pus et du mucus morveux*, 1840; *Traité de pathologie comparée dans l'homme et les animaux*, avec Fabre, [illegible] 2 vol. Il a rédigé aussi, de 1843 à 1847, une revue intitulée *Clinique vétérinaire*, 5 vol.

LE BLANC (NICOLAS), chimiste, né à Issoudun en 1753, m. en 1806, élève de d'Arcet le père, chirurgien de la maison d'Orléans avant la Révolution, est surtout célèbre par l'invention d'un procédé pour l'extraction de la soude du sel marin. Il s'associa, pour l'exploitation en grand de son procédé, le duc d'Orléans, Henri Shée, administrateur des deniers du prince, et Dizé, préparateur de chimie au Collège de France. Une usine fut créée à la Maison-de-Seine, près Saint-Denis; les événements de la Révolution amenèrent le séquestre des biens du duc d'Orléans, et, par suite, celui de la fabrique dans laquelle il était intéressé. Le Blanc s'était assuré la [illegible] son procédé par un brevet d'invention, 1791; à la [illegible] comité de salut public, qui demandait le sacrifice [illegible] toute espèce de secret pour la patrie, il autorisa la [illegible] de son procédé. Mais, bientôt ruiné, il se tua de désespoir. J. G.

LEBLOND (JACQUES-CHRISTOPHE), peintre [illegible], né à Francfort en 1670, m. en 1741. Il [illegible] à Londres une manufacture de papiers de tapisserie, mais ne réussit

point. Il inventa l'art d'imiter la peinture par la gravure, en imprimant l'une sur l'autre 3 couleurs, le rouge, le jaune et le bleu, qui, par leurs combinaisons, produisaient des nuances plus nombreuses.

LEBNA. V. Labana.

LE BON (Philippe), ingénieur des ponts et chaussées, eut l'idée, dès 1785, de faire servir à l'éclairage les gaz qui se produisent pendant la combustion des bois. Il fit part de sa découverte à l'Institut en 1799, prit un brevet d'invention en 1800, et publia le résultat de ses recherches dans un Mémoire intitulé : *Thermolampes, ou poêles qui chauffent, éclairent avec économie, et offrent, avec plusieurs produits précieux, une force motrice applicable à toute espèce de machines*, 1801. Il avait commencé par distiller le bois pour en recueillir le gaz, l'huile, le goudron, l'acide pyroligneux ; mais son Mémoire indiquait la possibilité de distiller toutes les substances grasses. C'est au Havre que Le Bon établit ses premiers thermolampes ; mais le gaz qu'il obtenait, formé d'hydrogène carboné et d'oxyde de carbone, n'était point épuré, éclairait mal, et avait une odeur désagréable ; on fit trop peu d'attention à sa découverte. Il organisa ensuite à Versailles, près de l'aqueduc de Marly, une fabrique d'acide pyroligneux.

LE BON (Joseph), né à Arras en 1765, m. en 1795, était membre de la congrégation de l'Oratoire à la Révolution. Il en sortit alors à la suite de démêlés avec ses supérieurs, fut nommé curé constitutionnel de Neuville près d'Arras en 1791, maire d'Arras après le 10 août 1792, procureur-syndic du dép. du Pas-de-Calais, député à la Convention, établit dans sa ville natale, en 1793, le régime de la Terreur, se distingua entre tous les commissaires de la Convention par ses cruautés et ses folies révolutionnaires, fut accusé devant l'Assemblée par les habitants de Cambrai après le 9 thermidor, condamné à mort par le tribunal criminel d'Amiens, et exécuté le 9 octobre 1795. B.

LE BOSSU (René), critique, né en 1631, chanoine régulier de Sainte-Geneviève, est auteur d'un *Parallèle de la philosophie d'Aristote et de Descartes*, Paris, 1674, in-12, et d'un *Traité du poème épique*, La Haye, 1714. Il a le goût peu sûr, pose des principes contestables, veut juger d'après Aristote, et fait de l'art un véritable lieu commun.

LEBOUCHER (Odet-Julien), né à Bourey près de Coutances en 1744, m. en 1826, fit de fortes études, et travailla sous les ordres du contrôleur général Bertin.

On a de lui une *Histoire de la dernière guerre entre la Grande-Bretagne, les États-Unis d'Amérique, la France, l'Espagne et la Hollande*, in-4º, 1787, réimprimée en 2 vol., 1830. J. T.

LE BOUVIER (Gilles), dit *Berry*, né à Bourges en 1386, fut 1er héraut d'armes de Charles VII.

On a de lui une *Histoire de Charles VII depuis 1402 jusqu'en 1455*, dont la plus grande partie semble appartenir à Alain Chartier, et une *Description de la France*, imprimée dans l'*Abrégé royal de l'alliance chronologique* du P. Labbe, 1651, in-4º.

LEBRET, v. de France. (*V.* Labrit.)

LE BRIGANT (Jacques), avocat, né à Pontrieux (Côtes-du-Nord) en 1720, m. en 1804, attira l'attention par un ouvrage intitulé : *la Langue primitive conservée*, Paris, 1787, in-4º, qui faisait dériver toutes les langues du celtique. Il prétendait établir des rapports entre le celtique, le chinois, le sanscrit, la langue des Caraïbes et celle de Taïti. Il avait déjà donné : une *Dissertation sur les Brigants, peuple celte*, 1762 ; des *Éléments de la langue des Celtes*, Strasbourg, 1779 ; et plusieurs *Mémoires*. Il y avait de sérieuses recherches au milieu de ses exagérations. Il était aussi minéralogiste distingué. Marié 2 fois, il avait eu 22 enfants ; mais tous étaient morts ou aux armées, quand son dernier fils fut aussi appelé. La Tour-d'Auvergne, ami de Le Brigant, remplaça ce jeune homme à l'armée de Sambre-et-Meuse, et y fut tué. A. G.

LEBRIJA ou **LEBRIXA** (Antoine de), en latin *Nebrissensis*, savant espagnol, né à Lebrija en 1444, m. en 1522, fut pour l'Espagne ce que Budé fut pour la France. Après un séjour de 10 ans en Italie, il revint en Espagne, avec l'intention d'y propager la littérature classique. Il fit des cours dans les universités de Séville, de Salamanque et d'Alcala, et publia des instructions sur les grammaires castillane, latine, grecque et hébraïque, qui contribuèrent à dissiper la barbarie qui régnait dans les écoles.

Ses principaux ouvrages sont : *Institutiones grammaticæ*, livre très rare, et le premier qui fut imprimé à Séville, 1481, in-fol. ; *Grammatica sobre la lengua castellana*, Salamanque, 1492, in-4º, 1re grammaire espagnole qui ait été publiée ; *Lexicon latino-hispanicum et hispano-latinum*, ibid., 1492, 2 vol. in-fol., le 1er dictionnaire qu'on ait eu en Espagne ; *Lexicon artis medicamentariæ*, Alcala, 1518, imprimé à la suite d'un *Dioscoride*, et dont le but était de mettre en garde les jeunes gens contre les empiriques ; *Juris civilis lexicon*, Salamanque, 1486, in-fol., ouvrage qui mérita à l'auteur le titre de premier restaurateur du droit civil. Lebrija a travaillé à la Bible polyglotte de Ximenes, Alcala, 5 vol. in-fol., 1514-1517. C. N.

LEBRIJA ou **LEBRIXA**, anc. *Nebrissa*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Séville, près de la rive g. du Guadalquivir ; 10,894 hab. Belle église de style mêlé, roman et ogival. Huile d'olive.

LEBRUN (Charles), un des grands peintres de l'école française, né à Paris en 1619, m. en 1690, élève de Simon Vouet ; dès l'âge de 15 ans il se fit remarquer des artistes. Le chancelier Séguier, son protecteur, l'envoya à Rome en 1642, où il l'entretint. Il y reçut les conseils du Poussin. De retour à Paris en 1648, Lebrun se plaça au premier rang par 3 tableaux de sainteté, le *Crucifiement de St André*, le *Martyre de St Étienne*, et un *Moïse frappant le rocher*. Chargé par Fouquet des peintures du château de Vaux, il reçut de lui une pension de 12,000 livres. Mazarin le présenta à Louis XIV, et Colbert le fit nommer premier peintre du roi en 1662, puis directeur de tous les ouvrages de peinture, de sculpture et d'ornement dans les bâtiments de la couronne. Délivré, par la mort de Lesueur, d'un rival qui lui était supérieur, investi d'une espèce de dictature sur les arts, il fut l'arbitre du goût, le dispensateur des commandes, le régulateur des modes, des étoffes, des meubles, des arcs de triomphe, des pompes funèbres, et ne se montra pas toujours exempt d'orgueil et de despotisme envers ses confrères. Ses ouvrages servirent de modèles à ses élèves, et furent reproduits dans les tapisseries des Gobelins. Placé à la tête de cette manufacture, il devint recteur, chancelier, et directeur de l'Académie de peinture : quoique absent et étranger, il fut élu prince de l'académie de Saint-Luc à Rome. Après la mort de Colbert, Lebrun fut en butte au mauvais vouloir de Louvois, qui lui opposa Mignard. Le caractère principal du talent de Lebrun est la richesse de la composition, la puissance de l'imagination ; il brillait dans l'allégorie et la mythologie : sa couleur est terne et monotone ; son dessin est généralement lourd, et néanmoins ne manque pas de grandeur. Dans ses tableaux d'histoire ancienne, Lebrun est inexact et théâtral. Ses œuvres capitales sont les *Batailles d'Alexandre*, et la grande galerie du palais de Versailles représentant l'*histoire de Louis XIV* depuis le moment où il gouverna par lui-même, jusqu'à la paix de Nimègue. Il travailla 14 ans à cet immense ouvrage. On cite encore de lui : *le Christ aux anges*, à Notre-Dame de Paris ; *Madeleine aux pieds du Sauveur*, tableau échangé en 1815 avec le tzar Alexandre Ier contre *les Noces de Cana* de Paul Véronèse ; *le Massacre des Innocents, la Mort de Sénèque, la Madeleine pénitente*. Beaucoup de ses tableaux ont été gravés par Audran, Edelinck et Leclerc. Lebrun s'est aussi exercé dans la gravure à l'eau-forte. On a de lui le buste de *St Charles Borromée, l'Enfant Jésus à genoux sur la croix*, et les *Quatre Heures du jour*. Il a laissé 2 ouvrages sur son art : *Conférences sur l'expression des différents caractères des passions*, 1667, in-4º ; *Traité de la physionomie*, in-fol. Ce fut lui qui décida Colbert à créer l'académie de France à Rome. B.

LEBRUN (Denis), avocat à Paris, m. en 1708, est auteur d'un *Traité de la communauté entre mari et femme*, Paris, 1709, 1757, in-fol. ; d'un *Traité des successions*, 1743, 1775, in-fol. ; et surtout d'un travail plein d'idées neuves et ingénieuses sur la *Théorie des dommages-intérêts*, qui a servi en partie de base aux travaux les plus récents en Allemagne et en France sur ce sujet. Ed. T.

LEBRUN DE GRANVILLE (Jean-Étienne), littérateur, né à Paris en 1738, m. en 1765, grand admirateur de Voltaire.

On lui a faussement attribué *la Wasprie, ou l'Ami Wasp revu et corrigé*, 1761, 2 vol. in-12, et *l'Âne littéraire, ou les Âneries de maître Aliboron* (Fréron), 1761, in-12. Il a écrit *la Renommée littéraire*, ouvrage périodique, 1762-63, 2 vol. in-12, et quelques *Poésies*.

LEBRUN (Ponce-Denis **ÉCOUCHARD-**), poète lyrique, né à Paris en 1729, m. en 1807, fils d'un serviteur du prince de Conti, fut élevé dans la maison de ce prince, montra, dès son enfance, des dispositions pour la poésie, et reçut des conseils de Louis Racine. A 18 ans, son bienfaiteur le nomma secrétaire de ses commandements, place qui lui laissa des loisirs pour les travaux poétiques. Lebrun, après la mort du prince, perdit son titre et sa place, et se fit enlever, dans la banqueroute d'un grand seigneur, un petit capital, son unique fortune ; il menait une existence précaire, lorsque le ministre De Calonne lui donna une pension de 2,000 livres. Lebrun, irascile, caustique, et d'une rare versatilité de caractère, se fit de nombreux ennemis parmi les gens de lettres ; il attaqua également le parti des philosophes et Fréron, l'ennemi des philosophes, et publia contre ce dernier 2 mauvais libelles, *la Wasprie*, 1761, 2 vol. in-12, et *l'Âne littéraire*, 1761, 1 vol. in-12. Quand la Révolution commença, il chanta la Terreur et Robespierre ; il se montra, en paroles, du moins, fougueux démagogue, au point d'attaquer, dans une satire, la reine Marie-Antoinette. Devenu membre de l'Institut, lors de la formation de ce corps, il se rallia au 1er consul, puis à l'empereur Napoléon Ier, qui lui accorda une pension. Lebrun ne manquait pas d'une certaine élévation de sentiments, et ce fut lui qui provoqua la bienfaisance de Voltaire en faveur de la petite-nièce

de Corneille. Il jouit de son vivant d'une grande réputation, comme poète; ses amis lui décernèrent le surnom fort immérité de *Pindare français*. Son œuvre lyrique comprend 140 odes dans tous les genres. « Son talent lyrique est grand, dit Sainte-Beuve, quelquefois immense, presque partout incomplet... Son style a quelque chose de fort, de noble, de nu, de roide, de sec et de décharné; l'accent déclamatoire y perce à tout moment. » Il a laissé plus de 600 épigrammes, remarquables par une verdeur franche, souvent acerbe, quelquefois gaie. On a encore de lui 4 livres d'*Élégies*, qui ont une teinte satirique très prononcée, et manquent de sensibilité; 2 livres d'*Épîtres*, peu remarquables, excepté celle *sur la Bonne et la Mauvaise Plaisanterie*, qui renferme beaucoup de vers très bien frappés; 2 poèmes inachevés, *les Veillées du Parnasse*, imitations de divers épisodes de Virgile ou d'Ovide, et *la Nature, ou le Bonheur philosophique et champêtre*. Ginguené a donné les *Œuvres de Lebrun*, 4 vol., Paris, 1811, en retranchant ce qui pouvait nuire à la mémoire du poète.

LEBRUN (Mme). *V.* Vigée.

LEBRUN (Charles-François), duc de Plaisance, né en 1739 à Saint-Sauveur-Landelin (Manche), m. en 1824, fut secrétaire du chancelier Maupeou, dont il dirigea le fils dans l'étude du droit, devint successivement censeur royal, payeur des rentes, inspecteur général des biens de la couronne, et partagea la disgrâce de son protecteur. Retiré des affaires, il consacra ses loisirs à des traductions en prose, peu fidèles, mais élégantes, de la *Jérusalem délivrée*, 1774, 2 vol., et de l'*Iliade*, 1776, 2 vol. in-12, souvent réimprimées. Un remarquable écrit politique, *la Voix du citoyen*, qu'il publia en 1789, le fit nommer député aux états généraux. Il y fit preuve de connaissances et d'habileté dans les finances, et, dans les débats sur la constitution, soutint le système anglais de 2 chambres. Après la session, il fut président du directoire de Seine-et-Oise. Incarcéré en 1793 et en 1794, rendu à la liberté après le 9 thermidor, il entra au conseil des Anciens. A la suite du coup d'État du 18 brumaire, auquel il avait contribué, il fut désigné par Bonaparte comme 3e consul. La réorganisation des finances et la création de la Cour des comptes furent en grande partie son ouvrage. Sous l'Empire, il fut créé architrésorier, duc de Plaisance, gouverneur de la Ligurie en 1805, reçut en 1806 la mission d'organiser l'État de Gênes en départements, et, en 1810, celle d'administrer la Hollande après l'abdication du roi Louis Bonaparte. En 1814, il ne signa point la déchéance de Napoléon Ier, mais adhéra au rappel des Bourbons, qui le nommèrent pair de France. Pendant les Cent-jours, l'Empereur lui laissa ce titre, et lui donna encore celui de grand maître de l'Université. La 2e Restauration garda rancune à Lebrun, qui ne recouvra la pairie, qu'en 1819. Cette même année, il compléta sa traduction d'Homère par la publication de l'*Odyssée*. Lebrun était membre de l'Académie des inscriptions depuis 1803. On lui a élevé une statue à Coutances en 1847. B.

LEBRUN (Louis-Sébastien), compositeur de musique, né à Paris en 1764, m. en 1829, fut maître de chapelle à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois en 1783, et attaché tour à tour, en qualité de ténor, de 1787 à 1803, à l'Académie royale de musique et au théâtre Feydeau, enfin à la chapelle de Napoléon Ier. Il a composé plusieurs opéras; un seul, *le Rossignol*, 1816, eut un grand succès; un *Te Deum* exécuté en 1809 après la victoire de Wagram, 2 messes et d'autres morceaux de musique religieuse.

LEBRUN (Pierre-Antoine), poète, né à Paris, en 1785, m. en 1873. Ses premiers essais poétiques, communiqués à François de Neufchâteau, ministre de l'intérieur, lui valurent d'être admis au Prytanée (lycée Louis-le-Grand) en 1797. Pour une *Ode à la grande armée*, écrite après la victoire d'Austerlitz, et qu'on attribua à Écouchard Lebrun, il reçut une pension de 1,200 fr. En 1806, il composa une sorte de pastorale dramatique, *Pallas, fils d'Évandre*, inspirée des derniers chants de l'*Énéide*. Deux odes sur les campagnes de 1806 et 1807, *la Guerre de Prusse*, *la Colère d'Apollon*, et une autre adressée *au Vaisseau de l'Angleterre*, le firent nommer receveur des droits réunis au Havre. Bien que, dans une tragédie d'*Ulysse*, représentée en 1814, on eût voulu voir des allusions au retour du roi légitime, il perdit sa place à cause des regrets qu'il exprima sur la chute de l'Empire dans les odes intitulées *Jeanne d'Arc* et *Super flumina*. En 1817, l'Académie française couronna son poème sur le *Bonheur de l'étude*. Sa tragédie de *Marie Stuart*, 1820, eut un grand succès. Elle est encore [illegible] représentée de nos jours. Lebrun alla ensuite [illegible] en Grèce. De retour à Paris, il se vit enlever sa pension [illegible] *Poème sur la mort de l'Empereur*. [illegible] 182[illegible] [illegible] [illegible] pour l'administration; il fut directeur

de l'Imprimerie royale de 1831 à 1848, maître des requêtes en 1832, conseiller d'État en 1838, pair de France en 1839, et sénateur en 1853.

Ses *Œuvres complètes* ont été publiées de 1844 à 1863, 5 vol. B.

LEBRUN. *V.* Tondu.

LECAMUS DE MÉZIÈRES (Nicolas), architecte, né à Paris en 1721, m. en 1789, a construit la halle au blé de Paris, moins la coupole qui la surmonte. (*V.* Halle au blé.)

Il a laissé : *Recueil de différents plans concernant la nouvelle halle aux grains*, 1769, in-fol.; *le Génie de l'architecture*, 1780; *Traité de la force des bois*, 1782; *le Guide de ceux qui veulent bâtir*, 2 vol.

LECANOMANCIE, du grec *lékanè*, bassin, et *mantéia*, divination, genre de divination au moyen de lames d'or ou d'argent et de pierres précieuses, gravées de certains caractères, que l'on jetait dans un bassin d'eau, avec des mots consacrés. La réponse se faisait entendre du fond de l'eau.

LECAPÈNE (ROMAIN-), empereur. (*V.* Romain.)

LECARON, jurisconsulte. (*V.* Charondas.)

LECAT (Claude-Nicolas), chirurgien, né en 1700 à Blérancourt (Aisne), m. à Rouen en 1768. Destiné d'abord à l'état ecclésiastique, il le quitta pour étudier la médecine à Paris. En 1731, il concourut pour obtenir la survivance dans la place de chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Rouen. Reçu maître en chirurgie, il fit des cours d'anatomie et de chirurgie, et remporta tous les ans, de 1732 à 1738, le prix de l'Académie de chirurgie. On voulut en vain l'attirer à Paris. Il fonda l'Académie de Rouen en 1744. Il introduisit en France la méthode de Cheselden pour l'opération de la taille, et la perfectionna. Le roi lui accorda des lettres de noblesse et une pension, en 1764.

On a de Lecat beaucoup de *Mémoires*, dont plusieurs sont insérés dans le recueil de l'Académie de chirurgie. Parmi ses ouvrages, on cite un *Traité des sens*, 1740, et un *Traité des sensations et des passions en général*, 1766, 2 vol., réunis sous le titre d'*Œuvres physiologiques de Lecat*, 1767, 3 vol.; des *Lettres concernant l'opération de la taille*, 1749; un *Traité de l'existence et de la nature du fluide des nerfs*, 1765; un *Traité de la couleur de la peau humaine*, 1765; un *Cours abrégé d'ostéologie*, 1768, in-18. D—G.

LECCA, nom latin du Leck.

LECCE, *Lupia* ou *Aletium* des Romains, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom; 18,460 hab. Évêché; tribunal civil et criminel. École royale, fondée par Ferdinand IV. Manuf. royale de tabac. On y remarque le château, la cathédrale, la statue de Philippe II. Comm. d'huiles, fruits, dentelles, soie, gomme.

LECCHI, île d'Italie, sur le lac de Garda. Au xvie siècle, il y avait une école célèbre de théologie.

LECCO, *Leucum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Côme, bâtie dans une situation charmante, sur le lac de son nom, qui est une branche de celui de Côme; 8,043 hab. Fabr. de soieries, cotons filés; fonderies de fer et de cuivre. Foires à bestiaux.

LECH, *Licus*, riv. de l'Autriche-Hongrie, Tyrol. Source dans les montagnes de l'Arlberg, près de Bludenz; cours rapide et sinueux au N.-E. et au N., sur 241 kil., passant en Bavière, à Landsberg, et près d'Augsbourg; embouchure dans le Danube, rive dr., à 18 kil. O. de Neubourg; elle n'est navigable que pour des trains de bois. Elle reçoit la Vils et la Wertach.

LE CHAPELIER (Isaac-René-Guy), né à Rennes en 1754, m. en 1794, avocat au parlement de sa ville natale, fut député aux états généraux de 1789, provoqua l'établissement des gardes nationales, contribua à faire établir le principe de l'égalité dans les successions, fut l'auteur de la loi sur la propriété littéraire, rédigea le décret portant abolition de la noblesse et des titres féodaux, participa à l'organisation du tribunal de cassation et de l'ordre judiciaire, et fit partie du comité de constitution. Après la session, il se retira en Angleterre, revint sur la nouvelle du décret qui séquestrait les biens des absents, fut arrêté pendant la Terreur, et condamné à mort avec Thouret et d'Eprémesnil.

Il avait rédigé, avec Condorcet, la *Bibliothèque d'un homme public*, 1790 [illegible], 28 vol. in-12. B.

LECHÉE, *Lechæum*, v. du Péloponèse, sur le golfe et près du cap de son nom, servait de port à Corinthe sur la mer de Crissa ou golfe de Corinthe.

LÉCHELLE, général de la république française, était maître d'armes à Saintes en 1789. Il s'engagea comme volontaire, devint commandant de l'armée de l'Ouest, battit les Vendéens à Mortagne et à Cholet, perdit la bataille de [illegible], fut arrêté par ordre du représentant Merlin de Thionville, et mourut de chagrin à Nantes.

LECHENICH, *Legionacum*, brg du roy. de Prusse (prov. du Rhin), sur la Nassel, dans la régence de [illegible]; 1,[illegible] hab. [illegible] [illegible].

LECHEVALIER [illegible] (Manche) en 1[illegible] [illegible] des collèges du Plessis, d'Harcourt et de Navarre, [illegible]. Secré-

laire du comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur à Constantinople, il voyagea en Italie, partit pour l'Asie Mineure, explora la plaine de Troie, visita la Propontide et le Pont-Euxin, et remplit plusieurs missions en Moldavie. En 1806, il fut nommé conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à Paris.

Il a publié : *Voyage de la Troade*, 1800, 3e édition, 1802, 3 vol. in-4° ; *Voyage de la Propontide et du Pont-Euxin*, 1800, 2 vol., ouvrage exact et estimé ; *Ulysse Homère, ou du véritable auteur de l'Iliade et de l'Odyssée*, 1829, petit in-4°, dans lequel sous le pseudonyme de Konstantinos il soutient le paradoxe qu'Ulysse est l'auteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. J. T.

LECHFELD, plaine de Bavière (cercle de Souabe), arrosée par le Lech, et où est Augsbourg. Victoire de Pépin le Bref sur les Bavarois et les Saxons en 743, de Charlemagne sur les Avares en 794, des Hongrois sur les Francs et les Bavarois en 910, et d'Othon Ier sur les Hongrois en 955.

LECK, *Lecca*, riv. navigable du roy. de Hollande ; c'est un bras du Rhin se séparant du fleuve à Durstede, dans la prov. d'Utrecht. Cours à l'O. de 68 kil., par Culenborg, Vialen, Nieuport ; embouchure dans la Meuse à Krimpen, après avoir formé avec elle l'île d'Ysselmonde. A Schoonhoven, une branche du Leck forme le Neder-Yssel, qui se jette dans la Meuse au-dessus de Rotterdam.

LECKHES, peuple slave, souche des Polonais.

LECLERC (PERRINET), bourgeois de Paris, marchand de fer au Petit-Pont, n'ayant pu obtenir justice des Armagnacs qui l'avaient maltraité, déroba à son père, qui était quartenier, les clefs de la porte Saint-Germain-des-Prés, et ouvrit la ville au sire de l'Ile-Adam, chef bourguignon, qui commandait à Pontoise, en 1418. B.

LECLERC (SÉBASTIEN), graveur, né à Metz en 1639, m. à Paris en 1714, fut protégé par Lebrun et Colbert, et nommé professeur de dessin aux Gobelins. Il a gravé : les *Batailles d'Alexandre*, d'après Lebrun, les *Conquêtes de Louis XIV*, en 13 pièces, les *Costumes des Grecs et des Romains*, les *Médailles, jetons et monnaies de France*. Il a publié aussi un *Traité de géométrie*, 1669, et un *Système sur la vision*, 1679. Son œuvre monte à près de 4,000 pièces. B.

LECLERC (DANIEL), médecin, né à Genève en 1652, m. en 1728, étudia à Montpellier et à Paris. De retour à Genève, il se livra à la pratique de la médecine, et surtout à des recherches historiques sur cet art. Il travailla à la *Bibliothèque anatomique* de Manget.

On a de lui, entre autres écrits : *Histoire de la médecine*, Genève, 1696, in-12 ; 2e édit., augmentée, Amsterdam, 1702 et 1723, in-8°, La Haye, 1729, in-4°. D—G.

LECLERC (JEAN), célèbre critique, frère du précédent, né à Genève en 1657, m. en 1736, professa la philosophie, les belles-lettres et l'hébreu à Amsterdam, et fut pasteur de la secte des Remontrants. Rival de Bayle dans la science et dans la critique, et souvent son adversaire dans les questions religieuses, il n'a pas le scepticisme de cet écrivain ; sa croyance est l'effet d'un raisonnement, dont la force le dispute à la subtilité. Sa logique, ambitieuse et inflexible, l'entraîna insensiblement vers les opinions philosophiques et religieuses les plus hardies, et il devint suspect de socinianisme. Ennemi de la contradiction, il ne laissait pas de la rechercher, pour la combattre avec aigreur ou par l'ironie. C'est à 3 séries de revues qu'il doit surtout sa renommée. Ce furent : 1° la *Bibliothèque universelle et historique*, 1686-1693, 26 vol. in-12 ; 2° la *Bibliothèque choisie*, 1703-1713, 28 vol. in-12 ; la *Bibliothèque ancienne et moderne*, 1714-1730, 29 vol. in-12. La 2e est peut-être la plus connue ; mais l'analyse des principaux ouvrages, la variété et le bon choix des extraits, accompagnés de remarques originales, rendent utile la *Bibliothèque universelle*.

Les autres ouvrages de Leclerc sont : *Commentaires sur l'Ancien Testament*, Amsterdam, 1698, et Francfort, 1714, 2 vol. in-fol. ; *Parrhasiana*, 1699, moins varié que certains *ana*, mais où il règne un vif amour pour la vérité ; *Harmonia Evangelica*, gr.-lat., Amsterd., 1699, in-fol. ; *Epistolæ theologicæ*, sous le pseudonyme de *Liberius a Sancto Amore*, Irenopoli (Saumur), 1679 ; *Ars critica*, 1712-30, 3 vol. ; *Vie du cardinal de Richelieu*, Cologne, 1695, 2 vol. in-12. C. N.

LECLERC DE SEPTCHÊNES. V. SEPTCHÊNES.

LECLERC DU TREMBLAY. V. JOSEPH (LE PÈRE).

LECLERC (VICTOR-EMMANUEL), général, né à Pontoise en 1772, d'un marchand de farines, m. en 1802, entra au service comme volontaire en 1791, fut nommé capitaine au siège de Toulon en 1793, s'y lia avec Bonaparte, commanda à Marseille, fit la campagne d'Italie, où il se distingua, devint général de brigade, et épousa Pauline Bonaparte en 1797. Il fut successivement chef d'état-major de Berthier et de Brune, et seconda le coup d'État du 18 brumaire, en expulsant, à la tête d'une compagnie de grenadiers, les opposants du conseil des Cinq-Cents. Il servit, avec le grade de général de division, à l'armée du Rhin sous Moreau, se fit remarquer à Hohenlinden, eut le commandement supérieur des 17e, 18e et 19e divisions militaires, envahit le Portugal en 1801, commanda l'expédition contre Saint-Domingue, fit prisonnier Toussaint-Louverture, qu'il envoya en France, mais fut enlevé par la fièvre jaune. B.

LECLERC (JOSEPH-VICTOR), professeur et érudit, né à Paris en 1789, m. en 1865, enseigna aux lycées Napoléon et Charlemagne, fut nommé maître de conférences à l'École normale en 1821, professeur d'éloquence latine à la Faculté des lettres en 1824, doyen de cette faculté en 1832, et fit partie du conseil royal de l'instruction publique depuis 1834. On a de lui : *Éloge de Montaigne*, 1812 ; *la Mort de Rotrou*, poème, 1812 ; *Lysis*, poème en grec, 1812 ; *Chrestomathie grecque*, 1812 ; *Pensées de Platon*, 2e édit., 1824 ; *Rhétorique française*, 10e édit., 1848 ; une édit. de *Cicéron*, avec trad. franç. 1821-27, 35 vol. ; *des Journaux chez les Romains*, 1838 ; des articles dans la *Biographie universelle* de Michaud, la *Nouvelle Biographie générale* de Didot, la *Revue encyclopédique*, etc. Membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres depuis 1834, il a concouru à la continuation de l'*Histoire littéraire de la France*, par les bénédictins, et, à partir de 1840, dirigé cette publication, dont il fut un des plus utiles collaborateurs. B.

LECLÈRE (ACHILLE-FRANÇOIS-RENÉ), architecte, né à Paris en 1785, m. en 1853, élève de Percier, remporta le grand prix d'architecture en 1808, partit pour Rome avec Mazois, visita aussi Naples et la Toscane, et produisit une vive sensation parmi les artistes français par l'envoi d'un essai de restauration du Panthéon d'Agrippa. Il rentra à Paris en 1814, et, tout en se vouant à l'enseignement de son art, exécuta d'importants travaux dans les châteaux de Monthuchet, de Bandeville et de Verneuil, et dans l'hôtel Pourtalès à Paris. Il fut chargé, en 1820, de la partie architecturale du monument élevé à Bonchamps dans Saint-Florent, restaura, en 1821, le château du comte de Chastellux, construisit, en 1822, les deux chapelles et le cloître du couvent du Sacré-Cœur à Paris, et restaura le château de Villebois, donna ses soins, en 1824 et 1825, au tracé du nouveau quartier Poissonnière, et construisit le château de Mareuil. On lui doit le tombeau de Casimir Périer au cimetière du Père-Lachaise. Leclère fut membre de l'Institut en 1831, membre honoraire du conseil de bâtiments civils en 1833, membre titulaire et inspecteur général en 1840. B.

LECLERCQ (MICHEL-THÉODORE), auteur de proverbes dramatiques, né à Paris en 1777 d'un riche fabricant de papiers peints, m. en 1851, s'est fait une réputation dans un genre de littérature secondaire. Homme du monde, dans un temps où la mode était de jouer des proverbes en société, il en joua, et finit par en composer. Il saisissait les ridicules, les travers, les commérages, et obtint beaucoup de succès. Ses débuts, comme auteur, datent de 1810. Sous la Restauration, ses ingénieuses esquisses sortirent des cercles pour lesquels il les avait crayonnées. Dès 1823, il en donna un recueil en 2 vol., qui s'augmenta de 6 autres. Leclercq a composé environ 80 Proverbes qui sont presque des comédies. On cite : *la Manie des proverbes, le Mariage manqué, Tous les comédiens ne sont pas au théâtre, l'Humoriste, le Château de cartes, l'Intérieur d'un ménage concentreux, le Retour du baron, le Père Joseph, le Jury*, etc. Plusieurs ont la teinte politique frondeuse de l'époque ; « ce sont les vignettes amusantes et vraies de l'histoire, » a dit Sainte-Beuve.

Le recueil complet des *Proverbes dramatiques* de Leclercq forme 8 vol., avec grav., 1834-38. C. D—Y.

LECLUSE (CHARLES DE), en latin *Clusius*, botaniste, né à Arras en 1526, m. en 1609, étudia le droit à Louvain, renonça à la jurisprudence, fut reçu docteur en médecine à Montpellier, parcourut, en herborisant, la France, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, dirigea pendant 14 ans les jardins de l'empereur Maximilien II à Vienne, et accepta, en 1589, la chaire de botanique à l'université de Leyde. Plumier a nommé *clusia* un genre de la famille des guttifères.

On a de lui : *Rariorum plantarum historia*, Anvers, 1601, in-fol., avec 1135 fig., où se trouve la plus ancienne description connue de la pomme de terre ; *Exoticorum libri X, quibus animalium, plantarum... historiæ describuntur*, ibid., 1605, in-fol., etc.

L'ÉCLUSE. V. ECLUSE (L').

LECOCQ (ROBERT), jurisconsulte, prélat et homme d'État du XIVe siècle, né à Montdidier, d'une famille de bourgeois originaire d'Orléans, fut avocat du roi au parlement de Paris, puis maître des requêtes et faillit même devenir chancelier de France. Il entra dans les ordres, fut nommé chantre du chapitre d'Amiens, évêque de Laon en 1351, se lia avec Étienne Marcel (*V. ce nom*), le chef du mouvement démocratique qui éclata dans les états généraux de 1357. Plus hardi que Marcel, il avoua publiquement son projet de détrôner le dauphin et d'élever au trône Charles le Mauvais. Forcé de se rétracter, il se retira dans son évêché après la mort du prévôt, et, pour ne point être arrêté par les agents du dauphin Charles, s'enfuit à Melun, auprès du roi de Navarre. Charles le Mauvais, qui lui donna l'évêché de Calahorra. B.

LECOINTE (CHARLES), savant oratorien, né à Troyes

en 1611, m. en 1681, accompagna l'ambassadeur Servien aux négociations de Munster.

Il a laissé des *Annales ecclésiastiques des Francs*, en latin, Paris, 1665-79, 8 vol in-fol., depuis l'an 417 jusqu'en 845.

LECOINTE-PUIRAVEAUX (MATHIEU), né à Saint-Maixent vers 1750, m. en 1825, était homme de loi dans sa ville natale en 1789, fut administrateur des Deux-Sèvres en 1790, député de ce département à l'Assemblée législative en 1791, puis à la Convention en 1792, accusa Marat d'avoir organisé les massacres de septembre, et vota la mort de Louis XVI. Réélu membre du conseil des Cinq-Cents, en 1798, il s'éleva contre les royalistes, et fut nommé président de l'Assemblée en 1797. Appelé au conseil des Anciens, 1799, il s'opposa à la mise en accusation des anciens directeurs Merlin, Rewbell et La Réveillère-Lepeaux. Il entra au Tribunat après le 18 brumaire, fut chargé par le 1er consul de négocier une pacification dans la Vendée, et devint, en 1801, commissaire général de police à Marseille. Disgracié en 1803, il fut nommé, pendant les Cent-jours, lieutenant général pour 10 ou 12 départements. La 2e Restauration l'obligea en 1816 de fuir à Bruxelles, où il mourut. B.

LECOINTE (JEAN-FRANÇOIS-JOSEPH), architecte, né à Abbeville en 1783, m. en 1858, étudia dans l'atelier de Bellanger, puis à l'École spéciale d'architecture de Paris. Associé avec Hittorff, son ami, ils construisirent ensemble le théâtre de l'Ambigu-Comique, sur le boulevard Saint-Martin, et, en 1825, restaurèrent la salle Favart (auj. l'Opéra-Comique). En 1841, Lecointe construisit, avec Gilbert, la prison cellulaire de Mazas, à Paris.

LECOINTRE (LAURENT), dit *de Versailles*, né dans cette ville en 1750, m. en 1805, était marchand de toiles, et, au commencement de la Révolution, fut commandant en second de la garde nationale. L'exaltation de ses opinions le fit nommer président de l'administration départementale, membre de l'Assemblée législative, puis de la Convention, où il vota la mort du roi sans appel ni sursis. Ennemi acharné des girondins avant le 31 mai, il le devint des montagnards après le 9 thermidor. Décrété d'accusation le 16 germinal an III, il ne reparut plus dans aucune assemblée politique. Son opposition à la constitution consulaire lui valut un court exil. On a de lui des discours et des brochures. J. T.

LECOMTE (LOUIS), jésuite, né à Bordeaux vers 1655, m. en 1729, fut l'un des six missionnaires mathématiciens envoyés à la Chine en 1685. Il passa près de 2 ans à la cour de Siam, et arriva à Pékin en 1688. Il prit une part active aux discussions qui s'élevèrent entre les jésuites et les autres missionnaires, au sujet de certaines cérémonies que les premiers toléraient chez les convertis comme innocentes, et que les autres traitaient d'idolâtrie.

On a de lui : *Nouveaux Mémoires sur l'état présent de la Chine*, Paris, 1696, 3 vol. in-12 ; *Lettre à M. le duc du Maine sur les cérémonies de la Chine*, Liège, 1700, in-12. Ces ouvrages furent condamnés par le pape Innocent XII, en 1700.

LECOMTE (NOEL). V. CONTI (NOEL).

LECOQ (HENRI), naturaliste, né en 1802 à Avesnes (Nord), m. en 1871, étudia la pharmacie à Paris, alla s'établir en 1827 à Clermont-Ferrand, et y devint professeur d'histoire naturelle à l'École préparatoire de médecine puis à la faculté des sciences, conservateur du cabinet de minéralogie et directeur du jardin botanique.

Il a publié : *Éléments de minéralogie appliquée aux sciences*, avec Girardin, [illegible] ; *Principes de botanique*, 1828 ; *Vues et coupes des principales formations du Puy-de-Dôme*, avec J.-B. Bouillet, [illegible], et atlas ; *Dictionnaire raisonné des termes de botanique*, avec Juillet, [illegible] ; [illegible] *et de météorologie*, 1836 ; *Éléments de géographie physique et de météorologie*, 1862, 2 vol. ; *Traité des plantes fourragères*, [illegible] *des glaciers et des climats*, 1847 ; *Catalogue raisonné des plantes vasculaires du plateau central de la France*, 1847 ; [illegible], 2 vol. ; *Études sur la géographie botanique de l'Europe*, 1854-58, 9 vol. Lecoq a encore [illegible] sous le titre de *Description pittoresque de l'Auvergne*, et rédigé presque seul, depuis 1828, les *Annales de l'Auvergne*.

LECOURBE (CLAUDE-JACQUES), général, né à Ruffey, près Lons-le-Saulnier en 1759, m. en 1815, s'engagea fort jeune dans le régiment d'Aquitaine, et y servit 8 ans. Rentré dans sa famille [illegible] la Révolution, il devint commandant de la garde nationale de Ruffey, puis chef d'un bataillon de volontaires du Jura, et, envoyé à l'armée du Rhin, se fit remarquer [illegible] à Wattignies [illegible]. Passant à l'armée du Nord, [illegible] chef de brigade, et combattit à Wattignies, Hondschoote, Fleurus. Général de brigade, puis général de division, 1797-99, il se signala aux armées de Rhin-et-Moselle, du Rhin, et du Danube, déploya de grands talents [illegible] pendant la campagne de Suisse en 1799, et s'illustra sous Moreau à Hohenlinden. S'étant déclaré pour ce général [illegible], il tomba en disgrâce, [illegible] qu'à la 1re Restauration. Nommé comte et inspecteur général d'infanterie par Louis XVIII, il [illegible] pendant les Cent-jours, le commandement d'un corps d'armée dans le Haut-Rhin, et conserva le camp retranché de Belfort, attaqué par l'archiduc Ferdinand. Sa ville natale lui a érigé une statue en 1857. B.

LECOURT ou **LE CORS** (LAMBERT). V. LAMBERT-LI-CORS.

LECOUVREUR (ADRIENNE), célèbre tragédienne, née à Damery, près d'Épernay, en 1690, m. en 1730, vint jeune à Paris, eut des leçons de déclamation de l'acteur-auteur Legrand, alla jouer à Strasbourg, et débuta en 1717 à la Comédie-Française par le rôle de Monime. La vérité et la chaleur de son débit, l'énergie et le naturel de son jeu, opérèrent une révolution dans la déclamation dramatique ; elle enseigna comment il faut *parler la tragédie*. Jocaste, Pauline, Athalie, Zénobie, Roxane, Hermione, Ériphyle, Mariane, Cornélie, Phèdre surtout, sont les rôles dans lesquels elle excella. Elle eut peu de succès dans la comédie, qu'elle s'obstinait à jouer. Aimée de Voltaire et de Maurice de Saxe, elle est citée pour d'heureuses reparties, de jolis vers et des lettres pleines d'esprit. On dit qu'elle mourut empoisonnée par une princesse sa rivale ; ce fait n'est nullement prouvé. J. T.

LECTEUR, le 2e des quatre ordres mineurs dans l'Église latine. Les lecteurs étaient chargés de lire dans l'église les saintes Écritures, les Actes des martyrs, les homélies des Pères, les lettres des évêques à leurs administrés, de chanter les leçons à chaque nocturne des Matines, de bénir le pain et les fruits nouveaux, d'instruire les catéchumènes et les enfants. Dans l'Église grecque, l'office de lecteur est le 1er degré pour parvenir à la prêtrise ; celui qui l'a reçu doit lire la sainte Écriture au peuple, les jours de grandes fêtes.

LECTEURS ROYAUX, nom donné autrefois aux professeurs du Collège de France, parce qu'ils étaient censés ne lire que des leçons écrites à l'avance.

LECTICAIRES, du latin *lectica*, voiture, hommes chargés, dans le Bas-Empire, d'emporter les morts, afin de les enterrer.

LECTIO SENATUS. *V.* CENSEURS et SÉNAT.

LECTISTERNE, *Lectisternium*, cérémonie religieuse, chez les anciens Romains. Elle consistait en un simulacre de festin donné aux dieux dans les temples : on plaçait leurs statues sur des lits de triclinium, devant une table où l'on servait un repas simple et frugal. Les déesses étaient placées sur des sièges et non couchées. Les Lectisternes étaient publics, et préparés par les Septemvirs-épulons. (*V.* ÉPULONS.) Il y en avait de périodiques, fondés dans certains temples ; mais, plus ordinairement, ils n'étaient qu'occasionnels, et duraient depuis un jour jusqu'à 8 jours. On célébrait les Lectisternes à propos de prodiges qui intéressaient la félicité publique, et quelquefois en signe de réjouissance. Les quindécemvirs les ordonnaient, après avoir consulté les livres Sibyllins. C. D—Y.

LECTIUS (JACQUES DE **LECT**, en lat.), jurisconsulte, né à Genève en 1560, m. en 1612, professa le droit dans sa patrie, fut ensuite conseiller d'État, et ambassadeur de la république en Angleterre sous la reine Élisabeth, puis dans les Provinces-Unies. Il a laissé des ouvrages de droit, dont les éditions particulières sont très rares, mais qui font partie du *Thesaurus juris romani* d'Everard Otton, Leyde, 1725.

On a encore de lui une édition estimée des *Lettres de Symmaque*, avec des notes latines, Lyon, 1598 ; *Notæ et variæ lectiones in poetas græcos*, Genève, 1606 ; *Claudianus*, ibid. 1610. C. N.

LECTOURE, *Lactora*, s.-préf. (Gers), sur un rocher escarpé, près de la rive dr. du Gers ; 5,542 hab. ; collège. Fontaine antique de Diane, dite Hondelia ; l'église ogivale, la belle promenade du Bastion, d'où la vue s'étend jusqu'aux Pyrénées. Patrie de Roquelaure et du maréchal Lannes, auquel une statue a été élevée. Fabr. de serges, grosses draperies et cuirs. Comm. de grains, vins, eaux-de-vie, bestiaux. — Ancienne cité ibérienne, les Phocéens y apportèrent leur civilisation ; sous les Romains, elle devint une des grandes cités de la Gaule méridionale ; en 844, les Normands la pillèrent. Au xe siècle, elle était la capitale de la vicomté de Lomagne, gouvernée par ses seigneurs, et qui passa, en 1312, aux comtes d'Armagnac. La souveraineté de Lectoure était partagée entre ses évêques et les comtes, mais elle conservait ses libertés municipales. Elle fut prise par Charles VII sur Jean d'Armagnac en 1455, et par Louis XI, en 1473. Montluc l'enleva aux protestants en 1562. Henri IV la leur donna comme place de sûreté. Son château servit de prison, en 1632, au duc de Montmorency.

LECUY (JEAN-BAPTISTE), dernier abbé de l'ordre de Prémontré, né en 1740 à Ivoy-Carignan (Ardennes), m. en 1834, prit l'habit de religieux en 1761, devint supérieur général de son ordre en 1780, membre de l'administration provinciale de Soissons en 1787, chanoine honoraire de Paris en 1802, chapelain de Marie-Julie, épouse de Joseph Bonaparte, en 1804, et vicaire général honoraire de Paris en 1824.

On a de lui [illegible]

Abrégé de l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, 1810, 2 vol.; *Manuel d'une mère chrétienne, ou Courtes Homélies sur les épîtres et les évangiles des dimanches et fêtes*, 1822, 2 vol. in-12; *Recueil de pièces sur la prise de Constantinople, pour faire suite à l'Histoire byzantine*, 1823, in-fol. Lécuy a fourni beaucoup d'articles à la *Biographie universelle* de Michaud.

LÉCYTHES, petits vases d'argile, d'albâtre ou de verre, servant principalement à mettre de l'huile. Dans l'*Odyssée*, Nausicaa conserve de l'huile dans une lécythe d'or. On a découvert dans les tombeaux antiques un grand nombre de lécythes d'argile ornés de peintures; les plus remarquables sont les *lécythes blancs à figures polychromes*, qui se sont surtout rencontrés dans les tombes attiques. Les représentations sont presque exclusivement funéraires et plusieurs, par la perfection du dessin, méritent de compter parmi les chefs-d'œuvre de l'art. Le Louvre en possède d'admirables spécimens.

E. Pottier. *Étude sur les lécythes athéniens*, 1884. S. Re

LECZINSKA (Marie). *V.* Marie.

LECZINSKI (Stanislas). *V.* Stanislas.

LÉDA, fille de Thestius, roi d'Étolie, épousa Tyndare, roi de Sparte; aimée de Jupiter, qui prit, pour la séduire, la forme d'un cygne, elle mit au monde 2 œufs : de l'un sortirent Pollux et Hélène; de l'autre, Castor et Clytemnestre.

LE DAIM (Olivier **teufel**, dit), ou *le Diable*, favori de Louis XI, né à Thielt en Flandre, valet de chambre et barbier du roi, obtint des lettres de noblesse, et se fit créer comte de Meulan, capitaine du château de Loches, gouverneur de Saint-Quentin. Envoyé en mission à Gand, auprès de Marie de Bourgogne, en 1477, il se rendit ridicule par son luxe et son orgueil. Après la mort de Louis XI, la régente Anne de Beaujeu le sacrifia à la haine populaire; il fut pendu, en 1484.

LEDBURY, v. d'Angleterre, comté de Hereford, près des monts Malvern et de la Leden; 4,422 hab. Fab. de cordes et de sacs. Curieuse église saxonne.

LEDE, v. de Belgique, Flandre orientale; 4,433 hab.

LEDEGHEM, v. de Belgique, Flandre occidentale, à 9 kil. O.-N.-O de Coutrai; 3,200 hab. Fabr. de toiles.

LEDERLIN (Jean-Henri), philologue, né à Strasbourg en 1672, m. en 1737.

Il a donné des éditions estimées de l'*Onomasticon* de Pollux, 1706, 2 vol. in-fol.; de l'*Iliade*, Amsterdam, 1707, 2 vol. in-12; des *Variæ historiæ* d'Élien, 1713.

LEDESIA, nom latin de Leeds.

LEDESMA, *Bletisa*, v. d'Espagne (Léon), prov. de Salamanque, sur la Tormès; 5,000 hab. Eaux minérales.

LEDIA SILVA, nom latin du pays de Laye.

LEDIEU (François), écrivain français, né à Péronne, m. en 1713, prit les ordres sacrés, fut attaché depuis 1684 à Bossuet, en qualité de secrétaire particulier, et devint chanoine et chancelier de l'église de Meaux. L'abbé Guettée a publié : *Mémoires et journal de l'abbé Ledieu sur la vie et les ouvrages de Bossuet*, Paris, 1856-57, 4 vol. On y trouve beaucoup de renseignements curieux.

LEDO SALINARIUS, nom latin de Lons-le-Saulnier.

LEDOUX (Claude-Nicolas), architecte, né en 1756 à Dormans (Champagne), m. à Paris en 1806, étudia sous Blondel. Il construisit, à Paris, les hôtels de Montmorency, d'Halleville, de Montesquiou, et de Thélusson, la porte monumentale de l'hôtel d'Uzès, constructions auj. détruites pour la plupart. Ses travaux les plus importants sont les anc. barrières de Paris, auxquelles il s'efforça de donner un caractère monumental. On a conservé lors de l'agrandissement de Paris, les bâtiments de celles du Trône, de La Villette, et d'Enfer. Ses principaux ouvrages ont été gravés dans les *Annales du Musée* de Landon.

On a de lui : *l'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, 1804, gr. in-fol., avec 125 pl.

LEDRAN (Henri-François), chirurgien, né à Paris en 1685, m. en 1770, fut chirurgien-major et démonstrateur d'anatomie à l'hôpital de la Charité, chirurgien-consultant des camps et armées du roi, et membre de l'Académie de chirurgie. On lui doit l'invention ou le perfectionnement de divers appareils.

Il a laissé : *Parallèle des différentes manières de tirer la pierre*, Paris, 1730 et 1740; *Observations de chirurgie*, ibid., 1731, 2 vol. in-12; *Traité des opérations de chirurgie*, ibid., 1741 et 1742, et Londres, 1749, avec a [illegible] de Cheselden; *Réflexions pratiques sur les plaies d'armes à feu*, ibid., 1737, 1740 et 1759, etc.

LEDRU (Nicolas-Philippe), dit *Comus*, physicien, né à Paris en 1731, m. en 1807, fut nommé par Louis XV professeur de mathématiques des enfants de France, et reçut un brevet pour convertir le fer en acier et fabriquer les instruments de physique. Il introduisit en France la catoptrique ou fantasmagorie, et appliqua l'électricité au traitement des affections nerveuses.

LEDRU-ROLLIN (Alexandre-Auguste **ledru**, dit), avocat et homme politique, né à Paris en 1808, m. en 1875, était fils d'un médecin, et petit-fils du précédent. Lorsqu'il prêta serment comme avocat en 1830, il se distingua de son confrère Charles Ledru en ajoutant à son nom celui de Rollin, nom de sa bisaïeule maternelle. Après l'insurrection de juin 1832, il rédigea contre l'état de siège une consultation, d'après les principes de laquelle la cour de cassation, cassant les arrêts de la justice militaire, renvoya les accusés devant le jury. A la suite des journées d'avril 1834, il publia un *Mémoire sur les événements de la rue Transnonain*. Se mettant à la disposition des [illegible] poursuivis par le gouvernement de Louis-Philippe, il défendit Caussidière dans le procès de Lyon, Lavaud compromis dans l'affaire du régicide Meunier, Dupoty poursuivi comme complice de Quenisset, et un grand nombre de journalistes incriminés. Avocat à la Cour de cassation de 18[illegible] à 18[illegible], il fut, depuis 1841, député du Mans, et, prenant à la Chambre le rôle d'orateur de l'extrême gauche, parla avec véhémence sur les fonds secrets, sur les mauvais traitements infligés aux prisonniers politiques, contre les fortifications de Paris, contre la loi de régence, contre l'indemnité Pritchard, contre les restrictions du droit électoral, etc. En même temps, dans les questions sociales, il se fit le défenseur des classes ouvrières, et fonda un journal nouveau, *la Réforme*. Promoteur ardent des réunions réformistes, il figura aux banquets de Lille, de Chalon-sur-Saône et de Dijon. Au 24 février 1848, il parla contre la régence de la duchesse d'Orléans, et contribua à la proclamation du gouvernement provisoire, dont il fit partie. Avec des collègues plus modérés, et en présence [illegible] populaires dont il n'avait pas prévu toute [illegible], il voulut ménager les uns et les autres, et compromit sa popularité sans dissiper la haine et la frayeur de la bo[illegible]. Ce fut lui qui, chargé des affaires de l'intérieur, nomma les commissaires qui devaient faire accepter le nouveau régime dans les départements, et ses choix ne furent pas toujours heureux. Les pouvoirs illimités dont il les investit, les circulaires où il leur recommandait de bien distinguer les républicains de la veille et ceux du lendemain, exercèrent sur le suffrage universel une influence fâcheuse. L'Assemblée constituante, où il fut envoyé par la ville de Paris, l'accueillit froidement, et ne le nomma membre de la commission du pouvoir exécutif que sur les instances de Lamartine. Les efforts qu'il fit pour empêcher la violation de la représentation nationale dans la journée du 15 mai, dont les organisateurs étaient de son parti, ne calmèrent pas les défiances dont il était l'objet; on lui reprocha d'avoir défendu Louis Blanc et Caussidière, accusés de complicité avec les émeutiers. Redevenu simple représentant après les journées de Juin, Ledru-Rollin combattit le rétablissement du cautionnement des journaux, le maintien de l'état de siège, et l'intervention française à Rome. Candidat à la présidence de la république, il n'obtint guère que [illegible] suffrages. Après l'élection de Louis-Napoléon, il s'éleva contre les pouvoirs donnés au général Changarnier, et protesta plusieurs fois contre l'expédition romaine. Aux élections pour l'Assemblée législative de 1849, il fut nommé dans 5 départements. Revenant sur la question romaine, il déclara que la constitution avait été violée, et demanda la mise en accusation du président et de ses ministres. Le lendemain du rejet de sa proposition, 13 juin, il appela le peuple aux armes, et ne tarda pas à être cerné avec quelques-uns de ses partisans dans le Conservatoire des Arts-et-Métiers; il réussit à s'échapper, et gagna l'Angleterre. La haute-cour nationale le condamna par contumace à la déportation; la cour d'assises de la Seine le frappa de la même peine en 1857, comme complice de Tibaldi qui devait assassiner Napoléon III. Il ne fut autorisé à rentrer en France que par le décret du 10 janv. 1870. Une élection partielle l'envoya à l'Assemblée élue après la guerre contre l'Allemagne, mais il n'y joua qu'un rôle effacé. Une statue lui a été érigée en 1884 à Paris.

On doit à Ledru-Rollin d'importants travaux de jurisprudence : la 3e édit. du *Journal du Palais* de 1791 à 1837, 27 vol. gr. [illegible], avec une *Suite* de 1837 à 1857, 17 vol.; *Jurisprudence administrative en matière contentieuse depuis 1789*, 18[illegible], 9 vol. in-8; *Jurisprudence [illegible] ou Répertoire général du Journal du Palais*, 18[illegible], 8 vol. in-8. Il a publié encore entre ses [illegible] : *Lettre à M. [illegible] sur l'État, l'Église et l'Enseignement*, 18[illegible]; *du Paupérisme dans les campagnes, et des Réformes que [illegible]*, 18[illegible], *le 13 juin 1849*, in-18; *de la Décadence de l'Angleterre*, 1850, 2 vol.; *du Gouvernement direct du peuple*, 1851, etc. B.

LE DUCHAT (J.), avocat, né à Metz en 1658, m. en 1735, à Berlin, où il s'était retiré en 1700, s'est fait un nom comme philologue.

Il a donné avec notes grammaticales et historiques de bonnes éditions de la *Satire Ménippée*, Amst., 1701, 3 vol.; de [illegible]; des [illegible] *du [illegible] de Fœneste* et de [illegible] d'Aubigné, Amst., 1729, 2 vol.; de l'*A[illegible]* [illegible] *H[illegible]*, [illegible] 1735, 3 vol. Formey a publié [illegible], Amsterdam, 1737, 2 parties, les notes dont Le Duchat n'avait pas fait usage.

LEE (Nathaniel), poète dramatique anglais, né dans le comté d'Hertford vers 1658, m. en 1691 ou 1692, vécut dans la misère et dans les excès, et devint fou.

Il a laissé 11 tragédies, dont 2 en société avec Dryden. Elles ont été réunies à Londres, 17[illegible], 3 vol.

LEE (Sophie), née à Londres en 1750, m. en 1824, cultiva les lettres avec succès. Elle a laissé : *le Chapitre des accidents,* 1780, comédie qui réussit; *the Recess,* 1784, roman dont le sujet est le même que celui du *Château de Kenilworth* de Walter Scott; les *Contes de Canterbury,* 1798, 5 vol. in-12, en société avec sa sœur, miss Hariett Lee, etc.

LEE (Robert-Edmund), général américain, né en 1808, m. en 1870, appartenait à la famille de Washington. Élève de l'École militaire de West-Point, il en sortit le 2e, en qualité de sous-lieutenant du génie, en 1829. Après un voyage en Europe, il fit partie de la commission chargée de délimiter les États de Michigan et d'Ohio en 1835. Lieutenant en 1836, capitaine en 1838, il eut le commandement du génie pendant la guerre contre le Mexique, dans laquelle il gagna successivement les grades de major, lieutenant-colonel et colonel, et fut grièvement blessé, 1847. En 1852, il devint surintendant de l'École de West-Point. Pendant la guerre d'Orient, il fut envoyé avec le général Mac-Clellan pour suivre les opérations du siège de Sébastopol. Il commandait un régiment de cavalerie à San-Antonio, au Texas, lorsque la guerre civile éclata, en 1861. Il donna sa démission, reçut un commandement dans l'armée confédérée qui s'organisait en Virginie, puis fut nommé gouverneur militaire de Richmond. En 1862, il gagna sur l'armée fédérale la bataille de Fair-Oaks, mit Richmond en état de défense, gagna sur les fédéraux la bataille de Gaine's-Mill, poursuivit avec Jackson l'armée du Potomac en retraite, rencontra sur le Rappahannock l'armée de Virginie, sous les ordres du général Pope, l'obligea à reculer après 4 jours de combats, 20-23 août, et la mit en pleine déroute à Manassas, 27-30 juin. Lee franchit aussitôt le Potomac, envahit le Maryland, et lança vainement une proclamation pour appeler les habitants sous ses drapeaux. Attaqué par Mac-Clellan à Hagerstown, 14 sept., Lee résista 2 jours, mais dut battre en retraite. Réuni de nouveau à Jackson, il livra les deux sanglants combats de Sharpsburg et d'Antietam où il fut blessé, 16-17 sept. Retiré derrière le Rappahannock, il repoussa Burnside à Fredericksbourg, 13 déc., et s'y fortifia assez solidement pour triompher encore des efforts de Hooker, à Chancellorsville, 2-4 mai 1863. Il reprit alors l'offensive et envahit le territoire fédéral, mais après quelques succès partiels, il fut définitivement battu par Meade à Gettysburg, 1er-3 juillet, et dut concentrer toutes ses forces pour défendre Richmond, menacée par l'armée de Grant qui vainquit les confédérés à Spottsylvania dans les combats des 5, 6 et 10 mai 1864, et les enferma peu à peu autour de Richmond. Lee, nommé généralissime des armées du Sud, se maintint jusqu'aux derniers jours de mars 1865, mais ne put empêcher la capitulation de Petersburg et de Richmond. Après avoir essayé de rallier la dernière armée de Johnston pour combattre à Burkesville, il posa les armes le 9 avril, à des conditions honorables. Il se retira à Weldon, fit sa soumission, et accepta le titre de président du collège de Washington à Lexington (Virginie), où il est mort.

LEE (Frédéric-Richard), paysagiste anglais, né à Barnstaple (comté de Devon) en 1798, m. à Capetown (Afrique) en 1879, obtint de bonne heure un brevet de sous-lieutenant et fit la campagne de Waterloo. Il donna bientôt sa démission, étudia la peinture et réussit en peu de temps à attirer l'attention du public. Un de ses premiers paysages obtint des directeurs de la *British institution* un prix de 50 liv. (1,250 fr.). En 1824, il fut admis aux expositions de la Société royale, qui le choisit en 1834 comme membre associé et, en 1838, comme membre titulaire.

On a de lui, entre autres tableaux dispersés dans les galeries publiques et particulières : *Brise de mer*, au Musée national; *[illegible] du parc de [illegible]*, *l'Orage sur un lac*, *les Eaux [illegible]*, *la [illegible] du pêcheur*, [illegible], le *B[illegible]*, qui a figuré à l'Exposition universelle de [illegible], *Vue de la résidence de Garibaldi à Caprera*, *la Terre où nous vivons*, 18[illegible].

LEE, riv. d'Irlande, affl. de la baie de Cork. Cours de 55 kil.

LEECH (John), dessinateur, né à Londres vers 1816, m. en 1864, exposa quelques toiles de genre, mais renonça bientôt à la peinture pour s'adonner à l'*illustration* des ouvrages périodiques. Émule de Cruikshank, il s'est fait connaître surtout par des caricatures.

LEEDS, *Ledesia*, v. d'Angleterre (York, West-Riding); 190,000 hab. en 1851, 315,9[illegible] en 1882. École d'industrie et de comm., bibliothèque, société littéraire. Leeds s'étend en amphithéâtre sur la rive g. de l'Aire; on remarque les églises Saint-Pierre, Saint-Paul, Saint-Jean et Saint-Jacques; le pont de Wellington; le palais de justice; le marché au blé, orné d'une statue de la reine Anne; l'hôtel de ville, en style grec. C'est la première ville d'Angleterre pour la fabrication de la laine, des toiles, couvertures, draps, étoffes de soie, de fil et de coton; elle possède aussi des papeteries, des fonderies, des fab. [illegible], savons, houillères, carrières d'ardoises. Elle communique par l'Aire avec la mer du Nord. Leeds, qui existait au temps d'Édouard le Confesseur, avait autrefois une forteresse, où fut enfermé Richard II. Elle garde encore une charte de Charles II.

LEEK, v. d'Angleterre, comté de Stafford; 12,865 hab. dans la paroisse. Grande fabrication de boutons et de cotonnades, de foulards et de rubans. Un canal l'unit avec le Trent et la Mersey, et la houille est toute voisine. Jolie église de Saint-Édouard le Confesseur.

LEER, v. du roy. de Prusse (prov. de Hanovre), port de commerce sur la Leda, qui est à 10 kil. de son embouchure dans l'Ems; 9,700 hab. Grands chantiers de construction, sucrerie, savon, navigation importante. Grains et bestiaux.

LEERDAM, v. du roy. des Pays-Bas (Hollande méridionale), sur la Linge; 3,242 hab. Aux environs est le village d'Acquoi, où naquit Jansénius.

LEEUVEN (Simon VAN), en latin *Leevius*, jurisconsulte hollandais, né à Leyde en 1625, m. à La Haye en 1682.

On a de lui un recueil utile et savant : *de Origine et de progressu juris civilis romani*, etc. Ed. T.

LEEUWARDEN, v. forte du roy. des Pays-Bas, cap. de la Frise, sur l'Ee; 28,968 hab. Trib. civil et de commerce; école latine, bibliothèque; arsenal; bourse; maison de correction. Coupée de canaux et bien bâtie; église renfermant les tombeaux des stathouders de la Frise, le palais de ces princes, l'hôtel de ville, etc. Fabr. de toiles et de papier; grande foire annuelle de chevaux.

LEEUWIN (Terre de), ou *de la Lionne*, partie S.-O. de l'Australie, au S. de la Terre d'Edels, de 31° 43′ à 35° 4′ lat. S. Découverte en 1622.

LEEWARD (Iles). *V.* Antilles.

LE FAURE (Amédée-Jean), écrivain militaire et homme politique, né à Paris en 1838, m. en 1881. Il a publié un *Commentaire du code militaire* (avec M. Pradier-Fodéré), et une *Histoire de la guerre franco-allemande*. On a encore de lui le *Procès Bazaine*, la *Guerre d'Orient*, 1876-78. Il fut élu député de la Creuse en 1879 et devint secrétaire de la Chambre.

LEFEBURE DE FOURCY (Louis-Étienne), mathématicien, né à Saint-Domingue en 1785, m. en 1869, étudia à Paris au Collège des colonies qui dépendait du ministère de la marine, suivit les cours de l'École polytechnique, servit dans l'artillerie de terre, fut ingénieur des mines, et se consacra enfin à l'enseignement. Il fut professeur au collège Saint-Louis, et remplaça Lacroix en 1839 dans la chaire de calcul différentiel et intégral à la faculté des sciences.

On a de lui : *Leçons d'algèbre*, 1826; *Leçons de géométrie analytique*, 1827; *Traité de géométrie descriptive*, 1832; *Éléments de trigonométrie*, 6e édit., 18[illegible]; *Table du plus grand commun diviseur algébrique et de l'élimination entre deux équations à deux inconnues*, 18[illegible].

LEFÉBURE-WÉLY (Louis-James-Alfred), organiste et compositeur, né en 1817 à Paris, m. en 1870, étudia sous Séjan et Rigel, entra ensuite au Conservatoire, où il reçut les leçons de Benoist pour l'orgue, de Zimmermann pour le piano, et de Berton et d'Halévy pour la composition. Il a écrit de la musique d'église, des œuvres instrumentales, des morceaux de salon pour piano. Comme organiste, il se distinguait par le sentiment et la grâce, par d'heureuses combinaisons de sonorité, par des improvisations brillantes, et c'est à son jeu que l'on doit pour ainsi dire la révélation de l'orgue expressif. Il fit représenter, en 1861 un opéra-comique en 3 actes, *les Recruteurs*.

LEFEBVRE (Jean), dit *Toison d'Or*, seigneur de Saint-Rémy, chroniqueur du XVe siècle, né à Abbeville, m. à Bruges en 1468, héraut de la cour de Bourgogne, a laissé des *Mémoires* sur la période de 1407 à 1436; ils ont été publiés par Buchon, dans sa *Collection des chroniques nationales*, t. VII et VIII. Ce n'est qu'un abrégé, souvent une copie, des chroniques de Monstrelet. B.

LEFEBVRE D'ÉTAPLES (Jacques), en latin *Faber Stapulensis*, savant critique, né vers 1435, m. en 1536. Devenu suspect de luthéranisme, il se réfugia à Meaux, chez l'évêque Briçonnet, qui était son ami. Inquiété dans cet asile, il reçut de l'évêque même le conseil de partir, se retira à Blois, puis en Guyenne. Il mourut à Nérac, âgé de près de 101 ans, honoré de la protection de Marguerite de Navarre. La plupart de ses écrits roulent sur des matières de théologie ou de philosophie.

Les principaux sont : *Psalterium quintuplex gallicum, romanum, hebraicum, vetus, conciliatum*, 1509 et [illegible]; [illegible] Meaux, [illegible] — *sur les Épîtres canoniques*, [illegible]; *[illegible] Magdalena disceptatio*, [illegible], in-4°. [illegible]

LEFEBVRE (Franç.-Joseph), duc de Dantzig, né en 17[illegible] à Rouffach (Alsace), m. en 1820. Fils d'un meunier, qui le destinait à l'état ecclésiastique, il s'engagea dans les gardes françaises en 1773. Il était sergent en 1789. Sous la république, son avancement fut rapide : général de division dès 1794, il se distingua aux combats de Lambach et de Giessen, à Fleurus, 1794, au premier passage du Rhin, 1795, aux batailles

d'Altenkirchen, 1796, et de Stockach, 1799. Commandant de la 17e division militaire, dont le ch.-l. était Paris, il coopéra au coup d'État du 18 brumaire. Sénateur en 1800, maréchal d'Empire en 1804, il commandait la garde impériale aux batailles d'Iéna, 1806, et d'Eylau, 1807. Cette même année, il s'empara de Dantzig, conquête qui lui valut le titre de duc de Dantzig. En 1808, il dirigea le 4e corps de l'armée d'Espagne, reçut, l'année suivante, en Allemagne, le commandement de l'armée bavaroise, et se signala à Abensberg, Eckmühl, Wagram. Il fit la campagne de Russie à la tête de toute la garde impériale, et, pendant la campagne de 1814, combattit à Montmirail, Champaubert et Arcis-sur-Aube. A la 1re Restauration, Louis XVIII le nomma pair de France; ce titre lui fut conservé pendant les Cent-jours; mais la 2e Restauration le lui enleva; il ne le reprit qu'en 1819. B.

LEFEBVRE-DESNOUETTES (CHARLES, COMTE), né à Paris en 1775, m. en 1822, fut colonel dès 1804, général de brigade en 1806, général de division en 1808, tomba au pouvoir des Anglais pendant la guerre d'Espagne, s'échappa de leurs mains, et fit encore les campagnes de Russie, de Saxe et de France. Quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, il essaya vainement de soulever la garnison de La Fère, alla rejoindre l'empereur à Lyon, fut nommé pair de France, et combattit à Fleurus et à Waterloo. Proscrit par la 2e Restauration, condamné à mort par contumace en 1816, il s'embarqua pour l'Amérique. Plus tard, il périt dans un naufrage sur les côtes d'Irlande. B.

LEFEBVRE (ARMAND-ÉDOUARD), diplomate et écrivain français, né en Hollande en 1807, m. en 1864, fut, en 1850, ministre plénipotentiaire à Carlsruhe, passa en la même qualité à Berlin en 1851, et fut nommé conseiller d'État en 1852. Trois ans après, il devint membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

On a de lui : *Histoire des cabinets de l'Europe pendant le Consulat et l'Empire*, 1845-47, 3 vol.; divers articles dans la *Revue des Deux-Mondes*.

LEFEBVRE DE SAINT-MARC. *V.* SAINT-MARC.

LEFEBVRE DE VILLEBRUNE. *V.* VILLEBRUNE.

LEFÈVRE (JEAN), astronome, né à Lisieux dans le XVIIe siècle, m. en 1706, était fils d'un tisserand, et fut tisserand lui-même. Il se passionna pour l'astronomie, à la lecture d'un livre qui en traitait, et y fit de tels progrès, qu'il devint membre de l'Académie des sciences. Mais, ayant accusé Lahire, son rival, de lui avoir dérobé ses tables astronomiques, il fut exclu de l'Académie par le crédit de Pontchartrain.

On a de lui : *les Ephemerides calculées sur le méridien de Paris, pour les années* 1684, 1685; *la Connaissance des temps*, de 1681 à 1701. C. N.

LEFÈVRE (TANNEGUY-), en latin *Tanaquillus Faber*, savant philologue, né à Caen en 1615, m. en 1672, fut élève des jésuites à La Flèche. Le cardinal de Richelieu lui donna l'inspection de l'imprimerie du Louvre, avec un traitement de 2,000 livres. Après la mort de Richelieu, il résigna ses fonctions, et embrassa le protestantisme. Il professa les humanités à Saumur en 1672. Il est le père de la célèbre Mme Dacier.

On lui doit des éditions estimées de Longin, Elien, Lucrèce, Phèdre, Térence, Anacréon, Sapho, Aristophane, et des *Vies des poetes grecs*, Saumur, 1665, in-12. C. N.

LEFÈVRE (Mlle). *V.* DACIER (Mme).

LE FÈVRE (NICOLAS), chimiste du XVIIe siècle, fut l'un des premiers membres de l'Académie des sciences de Paris, fondée en 1666. Il créa l'enseignement de la chimie en France et en Angleterre. Élève de l'Académie protestante de Sedan, il fut nommé démonstrateur de chimie au Jardin des Plantes de Paris. Jacques II l'appela en Angleterre, et lui confia le laboratoire de Saint-James, établi pour la Société royale de Londres. Il a écrit un *Traité de chimie raisonnée* qui témoigne d'une méthode claire et précise, et résume bien toute la philosophie chimique de son époque. Il admettait 5 éléments (l'eau, l'esprit, l'huile, le sel et la terre), qui lui étaient fournis par la calcination des matières végétales en vase clos; il croyait à un *esprit universel*, qu'il n'avait jamais vu, et auquel il faisait jouer le rôle de l'oxygène. G—R.

LEFÈVRE-GINEAU (LOUIS), physicien, né en 1751 à Authe (Ardennes), m. en 1829, fut nommé, en 1788, professeur de physique expérimentale au Collège de France. Membre de la Commune de Paris, pendant la Révolution, il fit les expériences nécessaires pour fixer l'unité de poids. Il entra à l'Institut dès sa création, fut inspecteur général des études de l'Université, membre du Corps législatif en 1807 et 1813, député en 1815, et encourut la destitution en 1824, à cause de son opposition politique.

Il a donné une édition des *Infiniment petits* du marquis de L'Hôpital, 1780.

LEFÈVRE (ROBERT), peintre d'histoire et de portrait, né à Bayeux en 1756, m. en 1831, élève de Regnault, fut peintre de Louis XVIII. On cite de lui : *l'Amour aiguisant ses flèches*; *Vénus désarmant l'Amour*, *Suzanne au bain*, 1810, *Roger délivrant Angélique*, *Héloïse et Abailard*, 1818. Ses portraits les plus remarquables sont ceux de Pierre Guérin, 1804, de Napoléon Ier sur son trône, 1806; de Napoléon en costume de 1er consul, 1810; de Mme Laetitia, de la princesse Borghèse, et du baron Denon, 1808; de Marie-Louise, 1812; de Malherbe (pour la ville de Caen), de la duchesse d'Angoulême, de Louis XVIII sur son trône, etc.

LEFÈVRE (JEAN-JACQUES), libraire-éditeur, né à Neufchâteau en 1779, m. en 1858, se fixa à Paris, où il exerça pendant plus de 30 ans sa profession et se distingua par la réimpression des meilleurs ouvrages français du XVIIe siècle. Ses éditions sont remarquables par la correction et la beauté typographiques.

LEFÈVRE (DÉSIRÉ-ACHILLE), graveur, né à Paris en 1798, m. en 1864, traita la gravure d'histoire et les vignettes. Parmi ses œuvres, on distingue : le *Portrait du général Foy*, *l'Empereur Napoléon* d'après Steuben, la *Bataille d'Aboukir* d'après Gros, l'*Annonciation* et la *Conception* de Murillo, la *Ste Cécile* de Raphaël.

LEFORT (FRANÇOIS), général et amiral de Russie, né à Genève en 1656, m. en 1699 à Moscou, entra, à l'âge de 14 ans, dans un régiment des gardes-suisses en France, passa au service de la Hollande sous le duc de Courlande, et de là en Russie, où il fut nommé capitaine par le tzar Fédor Alexiévitch. Il fit avec distinction la guerre contre les Turcs, de 1678 à 1681. Il contribua à l'éducation de Pierre le Grand, dont il fut toujours le favori et le conseiller. Instruit dans l'art militaire, dans la politique, dans l'administration, doué d'un caractère ferme, d'un génie entreprenant, et plus âgé de 17 ans que le jeune souverain qui l'avait pris à son service, il lui inspira une partie des réformes qui changèrent la face de la Russie. Nommé successivement major, lieutenant général, amiral, il créa une marine, disciplina les Russes à l'allemande, organisa le système financier. Il dit toujours la vérité à son maître, ne craignit pas de lui reprocher ses vices, et après avoir disposé de toutes les richesses de la Russie, ne laissa pas de quoi subvenir aux frais de ses funérailles. B.

LEFRANC DE POMPIGNAN. *V.* POMPIGNAN.

LE FRANÇOIS (L'ABBÉ). *V.* CLOZAT.

LEFUEL (HECTOR-MARTIN), architecte, né à Versailles en 1810, m. en 1881, étudia l'architecture d'abord chez son père et ensuite sous la direction d'Hugot, entra en 1829 à l'École des beaux-arts, y remporta le second prix d'architecture en 1833 et le premier en 1839, avec ce sujet : *Un Hôtel de ville pour Paris*. Pendant son séjour en Italie, il envoya les restaurations des trois temples *de la Piété*, *de l'Espérance* et *de Junon Matuta*, qui figurèrent plus tard à l'Exposition universelle de 1855. A son retour, Lefuel ouvrit un atelier d'élèves, dirigea plusieurs travaux particuliers, et dessina, pour le palais de Florence, une *Cheminée monumentale*, 1848. Architecte du château de Meudon, il remplaça Blouet au palais de Fontainebleau et fut chargé, à la mort de Visconti, 1854, de l'achèvement du Louvre qui devait être réuni aux Tuileries. Les travaux furent terminés en août 1857. Plus tard Lefuel refit les beaux et larges guichets de la place du Carrousel, 1869. Membre de l'Institut depuis 1855, architecte en chef du Louvre et des palais impériaux, membre du jury d'architecture à l'École des beaux-arts, Lefuel avait obtenu une médaille de 3e classe à la suite de l'Exposition universelle de 1855. Chevalier de la Légion d'honneur, en 1854, il fut promu officier en 1857, et commandeur en 1867.

LEGALLOIS (JULIEN-JEAN-CÉSAR), médecin, né à Cherneix (Ille-et-Vilaine), m. en 1814, étudia d'abord à Caen, puis à Paris, où il suivit les leçons de Bichat, et devint médecin de l'hospice de Bicêtre. Il s'est distingué comme physiologiste expérimentateur; ses recherches sur le système nerveux et les mouvements du cœur l'ont rendu célèbre.

On a de lui, entre autres écrits : *Expériences sur le principe de la vie*, etc., 1812. D—G.

LEGAÑES (LE MARQUIS DE), général espagnol, servit dans le Piémont contre les Français, ne put prendre Turin en 1639, mais, chargé de défendre la Catalogne, contraignit le comte d'Harcourt à lever le siège de Lérida en 1646.

LEGAÑES, brg d'Espagne (Nouv.-Castille), prov. et à 11 kil. S. O. de Madrid; 3,119 hab. Savon et chocolat.

LEGAT, *legatus*, à Rome. — 1. Sous la république, on entendait par *legati* : 1° les membres des députations extraordinaires envoyées par le sénat aux nations étrangères, choisis par lui parmi les sénateurs; 2° les magistrats provinciaux, nommés par le sénat sur la présentation du gouverneur de la province; si celui-ci était de rang prétorien, il avait un *legatus*, s'il était de rang consulaire, il en avait 3 (César en avait 10 en Gaule).

Ces *legati* exerçaient les commandements militaires, celui des légions par exemple, et d'autres fonctions qui leur étaient déléguées par le gouverneur, comme la juridiction civile. Ils avaient tous la condition de sénateur ou de chevalier. — II. Sous l'empire, à la suite du partage des provinces entre Auguste et le sénat en 27 av. J.-C., on distinguait : 1° dans les provinces sénatoriennes, les *legati proconsulis pr. pr.* (*pro prætore*) à raison de 1 dans les provinces prétoriennes et de 3 dans les provinces consulaires ; pris par le gouverneur, sauf ratification impériale, parmi les sénateurs, ils exerçaient la juridiction qui leur avait été déléguée par le proconsul ; 2° dans les provinces impériales, les *legati Augusti pro prætore*, nommés par l'empereur pour un temps indéterminé, et choisis parmi les sénateurs : ils ont tous 5 licteurs, d'où leur nom de *quinquefascales*. Généralement ils cumulent toutes les fonctions, administratives, judiciaires et militaires. Parfois les attributions judiciaires sont données à un légat spécial, *legatus juridicus*, qui dépend du *legatus Augusti*. De lui dépendent aussi tous les *legati legionum* commandant les légions stationnées dans la province.

Waddington, *Fastes des provinces asiatiques de l'empire romain*, 1872 ; *les Fonctionnaires provinciaux de l'empire romain*, Bonn, 1878.

G. L.-G.

LEGATS DU PAPE, envoyés et représentants du souverain pontife. Il faut distinguer parmi eux : 1° les légats *a latere*, choisis uniquement parmi les cardinaux, qui, pour remplir leur mission, quittent la place qu'ils occupent habituellement *à côté* du pape. Ils sont *ordinaires*, comme ceux qui présidaient aux *legations* (*V. ce mot*) de l'État de l'Église, ou *extraordinaires*, et investis de pouvoirs très étendus, dans quelque circonstance d'une importance toute spéciale et où de graves intérêts religieux sont en question : on voit, dès les premiers siècles, des légats présider les conciles ; 2° les légats, *envoyés* ou *nonces apostoliques*, représentants pontificaux du second rang, ils sont ordinairement pris en dehors du sacré-collège ; leur mission est temporaire ou permanente. Habituellement ils ne pénètrent plus dans les détails de l'administration ecclésiastique intérieure des pays où ils résident, et ne sont que des personnages diplomatiques, organes des communications nécessaires entre les deux cours ; 3° les *légats-nés*. Ceux-ci doivent leur titre de légat, sans autre distinction que des droits honorifiques, à la seule possession d'une dignité ecclésiastique à laquelle ce titre est attaché : ainsi les archevêques de Reims en France, de Tolède en Espagne, de Cologne en Allemagne, de Prague en Bohême, et autrefois de Canterbury en Angleterre. En Sicile, le roi lui-même, d'après une bulle d'Urbain II, 1099, confirmée par Benoit XIII, 1728, avait le titre de légat-né du saint-siège. R.

LÉGATIONS ET DÉLÉGATIONS, noms donnés aux provinces ou gouvernements des États de l'Église et de la prov. autrichienne de Vénétie. Celle-ci comprenait 9 délégations, dont 8 pour les anc. provinces vénitiennes, et 1 pour celle de Mantoue de l'anc. Lombardie, 1860. — (Pour les anc. légations pontificales, *V.* ÉGLISE [ÉTATS DE].) R.

LEGE, brg (Gironde), arr. de Bordeaux, n'est séparé des dunes que par un ruisseau. Ce bourg, autrefois plus considérable, a été envahi par les sables et la mer ; plusieurs hameaux et un château ont disparu, et il a fallu 3 fois déjà rebâtir l'église de Lège ; 636 hab.

LÉGENDES, nom donné aux recueils de Vies des saints, parce que ces Vies devaient être *lues* dans les leçons de Matines et dans les réfectoires des communautés. Quand on n'avait pas les Actes des saints, on en composait de vraisemblables, qu'une crédulité excessive embellissait de détails merveilleux ; c'est ainsi que des personnages historiques sont devenus des personnages légendaires.

LEGENDRE (LOUIS), historien, né à Rouen en 1655, m. en 17[illegible], chanoine de Paris.

Il a laissé plusieurs ouvrages estimables : *Nouvelle Histoire de France jusqu'à la mort de Louis XIII*, Paris, 1718, 2 vol. in-fol., et 1719, 8 vol. in-12 ; *Mœurs et coutumes des Français*, 1712 et 1753, in-12, ouvrage [illegible] ; *Vie du cardinal d'Amboise*, 1724, 2 vol. in-12 ; *Vie de [illegible] de Ha[illegible]*, 1[illegible], in-4°, en latin.

LEGENDRE (GILBERT-CHARLES), marquis de Saint-Aubin-sur-Loire, érudit fort savant, mais sans critique et écrivain médiocre, né à Paris en 1688, m. en 1746.

Il a laissé *Traité de l'opinion, ou Mémoires pour servir à l'histoire de l'esprit humain*, 1[illegible], 6 vol. in-12 ; *Antiquités de la maison de France*, 1[illegible] ; *Antiquités de la nation et de la monarchie française*, 1[illegible].

LEGENDRE (LOUIS), né à Paris en 1756, m. en 1797, était boucher à l'époque de la Révolution. Il en adopta les idées avec ardeur, décida le peuple à se rendre aux Invalides pour y prendre des armes, et contribua à la prise de la Bastille. Il se lia avec Danton, Desmoulins, Fabre d'Églantine, Marat, fut un des principaux acteurs des journées des 5 et 6 octobre, un des fondateurs du club des Cordeliers, un des [illegible] de la pétition du Champ de Mars. A la journée du 20 juin 1792, ce fut lui qui présenta le bonnet rouge à Louis XVI ; il était encore à celle du 10 août. Député de la Convention, il vota la mort du roi sans appel ni sursis, fit partie du Comité de sûreté générale, contribua à la chute des girondins, et montra en toute occasion une éloquence sauvage qui le fit surnommer *le Paysan du Danube*. Vers la fin de la Terreur, il abandonna ses anciens amis pour se rapprocher de Tallien et de Fréron, et, après le 9 thermidor, alla fermer lui-même le club des jacobins. Président de la Convention, il prononça le décret d'accusation contre Carrier. Sous le Directoire, il fut membre du conseil des Anciens. En mourant, il légua son corps à l'École de médecine. B.

LEGENDRE (ADRIEN-MARIE), géomètre, né à Paris en 1752, m. en 1833, professeur de mathématiques à l'École militaire 1774, successeur de Dalembert à l'Académie des sciences, 1783, membre de l'Institut, 1795, fit avec Cassini et Méchain la réunion trigonométrique des observatoires de Paris et de Greenwich, simplifia, à cette occasion, la résolution des triangles de la sphère et du sphéroïde, revisa tous les calculs de la méridienne de Barcelone à Dunkerque pour la détermination du mètre, construisit avec Prony les tables centésimales de trigonométrie, établit seul toutes les propriétés des fonctions elliptiques, perfectionna la théorie des intégrales eulériennes, et commença celle des fonctions ultra-elliptiques. Il fut nommé conseiller de l'Université en 1808.

Il a laissé : *Memoire sur les transcendantes elliptiques*, 1794 ; *Eléments de geometrie*, 1794, ouvrage très souvent réimprimé, adopté dans les écoles et traduit dans presque toutes les langues de l'Europe ; *Essai sur la theorie des nombres*, 1798, réimprimé sous le titre de *Theorie des nombres*, 1830, 2 vol. in-4° ; *Nouvelle méthode pour determiner l'orbite des comètes*, 1806 ; *Exercices du calcul intégral, sur divers ordres transcendants et sur les quadratures*, 1811-1819, 3 vol. in-4° ; *Traite des fonctions elliptiques et des integrales euleriennes*, 1827-32, 3 vol. in-4° ; un grand nombre de *Memoires* dans le recueil de l'Académie des sciences.

LEGENTIL DE LA GALAISIÈRE (GUILLAUME-JOSEPH-HYACINTHE-JEAN-BAPTISTE), astronome, né à Coutances en 1725, m. en 1792, avait déjà publié quelques *Memoires* sur divers points d'astronomie, lorsqu'il partit, en 1760, pour l'Inde, afin d'observer le passage de Vénus de 1761. La guerre contre les Anglais l'ayant empêché de faire son observation, il se décida à attendre le passage de 1769 ; mais alors le ciel resta couvert. Il rentra en France en 1771. Il avait profité de son séjour dans l'Inde pour étudier les connaissances astronomiques des Brahmanes, leurs méthodes pour calculer les éclipses, etc. Il était membre de l'Académie des sciences depuis 1753.

On a de lui : *Memoire sur le passage de Venus*, 1760 ; *Voyage dans les mers de l'Inde, à l'occasion du passage de Venus sur le disque du soleil*, 2 vol. in-4°, 1779, 81 fig., et 1782, 8 vol. V.

LÉGER (SAINT), en latin *Leodegarius*, né vers 616, m. en 678, abbé de Saint-Maixent (Poitou) vers 650, fut appelé en 656 à la cour de Neustrie par la reine Bathilde, pour former, avec St Éloi et St Ouen, une sorte de conseil de régence pendant la minorité de Clotaire III. Récompensé de ses services par l'évêché d'Autun, 659, il souleva plus tard les leudes de Bourgogne, contre Ebroïn, dirigea la révolution qui renversa ce ministre et réunit tout l'empire franc sous la domination de Childéric II, 670. Ministre de ce prince, il tomba en disgrâce 3 ans après, et fut enfermé au monastère de Luxeuil. Il s'y réconcilia avec Ebroïn et sortit du cloître après la mort violente de Childéric. Mais Ebroïn ne s'entendit pas longtemps avec lui. St Léger assiégé dans sa ville épiscopale, se livra lui-même pour sauver ses habitants. Il eut les yeux crevés en 676, et fut décapité, au bout de 2 ans, dans une forêt de l'Artois.

V. Dom Pitra, *Histoire de St Léger*, Paris, 1846. B.

LÉGER-VAUBAN (SAINT-), vge (Yonne), arr. d'Avallon ; 1,376 hab. Exploitation de sable micacé, dit *poudre d'or*, à l'usage des bureaux.

LEGES ANNALES. *V.* ANNALES (LEGES).

LEGIA, nom latin de la LYS.

LEGION, *legio*, l'une des divisions de l'armée romaine ; ne commença à être régulièrement organisée qu'à partir de Camille. Composée uniquement de citoyens romains, elle comprenait 4,200 fantassins et 300 cavaliers. Les fantassins se divisaient en 4 classes, les *hastati*, les *principes*, les *triarii*, les *velites* ; les trois premières classes étaient divisées en 30 manipules de 100 hommes chacun. Les 300 cavaliers se divisaient en 10 *turmes* de 30 hommes chacune. Il y avait un [illegible] pour la garde d'honneur du général : depuis Scipion l'Africain on l'appela la *cohorte prétorienne*. [illegible] les légions d'abord en y admettant les prolétaires, [illegible] faisant une nouvelle division ; il y eut 10 cohortes par légion, 3 manipules par cohortes, 2 centuries par manipule. [illegible] l'empire romain accrut l'armée [illegible] des légions fut porté jusqu'à [illegible] 5,000 hommes [illegible] naient dans les provinces frontières [illegible] tour d'elles l'influence romaine. A la fin de [illegible]

des Barbares dans l'armée désorganisa la légion. — La légion était commandée par le *legatus legionis*, qui était le chef aussi des corps d'auxiliaires (*auxilia*), combinés avec la légion; il y avait en outre les *præfecti castrorum* (V. PRÉFET), qui étaient des commandants de place. — Chaque légion portait un numéro d'ordre et un surnom, p. ex. : *leg. I, Adjutrix, leg. II, Augusta, leg. IV, Scythica, leg. XX, Valeria Victrix*, etc. Les légions XVII, XVIII, XIX qui furent détruites lors du désastre de Varus ne furent jamais remplacées; après la légion XVI^e, on passa désormais à la légion XX^e.

Juste Lipse : *de Militia romana libri V*, 1596. Allmer, *Inscr. de Vienne*, t. III, p. 554 (*les legions sous l'empire*); Pfitzner, *Geschichte der röm. Kaiserlegionen von Aug. bis Hadrianus*, Leipzig, 1881.

G. L.-G.

LÉGION FULMINANTE. V. MÉLITÈNE.

LÉGION D'HONNEUR (ORDRE NATIONAL DE LA), ordre institué, le 19 mai 1802, par le 1^er consul Bonaparte, pour récompenser les services militaires et civils. La croix porte cette devise : *Honneur et patrie*. La Restauration remplaça l'image de Napoléon par celle de Henri IV, et l'aigle par 3 fleurs de lis. Sous Louis-Philippe, 2 drapeaux tricolores furent substitués aux fleurs de lis. La forme primitive de la croix reparut après 1848. Dans l'origine, la Légion se composait de 16 cohortes; un grand-chancelier, pour tout l'ordre, résidait à Paris; chaque cohorte avait son chancelier et son chef-lieu. Il n'y eut d'abord que 4 degrés hiérarchiques : *légionnaire* ou *membre de la légion d'honneur, officier, commandant*, et *grand-officier*. Chaque cohorte compta 7 grands-officiers, 20 commandants, 30 officiers, et 350 légionnaires. La Légion comprit 6,512 membres. A l'institution de l'Empire, il fut créé un 5^e grade supérieur à tous, celui de *grand-cordon* ou *grand-aigle*. Puis, les légionnaires changèrent leur nom en celui de *chevaliers*, et le nombre de tous les dignitaires fut successivement augmenté. On ne devenait membre de la Légion d'honneur qu'après 25 années de service, sauf les actions d'éclat en temps de guerre et les cas exceptionnels à spécifier par ordonnances; il fallait rester 4 ans dans le grade de légionnaire pour passer à celui d'officier, 2 ans dans le grade d'officier pour passer à celui de commandant, 3 ans dans le grade de commandant pour passer à celui de grand-officier, et 5 ans dans le grade de grand-officier pour obtenir celui de grand-cordon. En 1829 on réduisit à 20 ans, en faveur des militaires, le temps de service exigé pour être légionnaire. Louis XVIII, par ordonnance du 9 juillet 1814, changea les commandants en *commandeurs*, et les grands-cordons en *grand'croix*; il fixa le nombre des grand'croix à 80, celui des grands-officiers à 160, celui des commandeurs à 400, celui des officiers à 2,000; le nombre des chevaliers fut illimité. D'après un décret de Napoléon III, 16 mars 1852, le temps obligatoire à passer dans chaque grade pour monter au grade supérieur se trouva rétabli comme dans l'origine; le nombre des chevaliers de l'ordre fut illimité; il put y avoir 4,000 officiers, 1,000 commandeurs, 200 grands-officiers et 80 grand'croix. En 1873, le nombre des grand'croix a été réduit à 70 et celui des chevaliers a été limité à 25,000. Les 3/5 de tous les grades sont réservés aux militaires. — Les femmes peuvent être membres de la Légion d'honneur. Les étrangers sont admis dans l'ordre, mais ne figurent pas dans les cadres. La qualité de membre de la Légion d'honneur se perd par la naturalisation en pays étranger, ou l'acceptation, non autorisée, de fonctions conférées par un gouvernement étranger, enfin, par l'une des causes qui suspendent les droits de citoyen français. Aucune peine infamante ne peut être exécutée contre un légionnaire avant qu'il ait été dégradé. Dans tous les grades, la croix est suspendue à un ruban rouge de soie moirée. Les chevaliers ont une croix d'argent et un ruban simple; les officiers, une croix d'or et une rosette sur le ruban. Les commandeurs portent la croix en sautoir avec un ruban un peu plus large; les grands-officiers portent la croix en or à la boutonnière, et, au côté droit de l'habit, une plaque en argent où sont répétés les insignes de la décoration; les grand'croix, outre une plaque un peu plus grande au côté gauche de l'habit, portent un large ruban de l'épaule droite au côté gauche, au bas duquel est suspendue l'insigne de la Légion. — Les soldats en service sont tenus de rendre les honneurs aux membres de l'ordre. Tous les légionnaires ont droit aux honneurs funèbres militaires. — Un traitement incessible et insaisissable fut affecté par Napoléon I^er aux différents grades de l'ordre : 250 fr. aux chevaliers, 1,000 aux officiers, 2,000 aux commandeurs, 5,000 aux grands-officiers; 20,000 aux grands-cordons. Une riche dotation en biens nationaux et en domaines situés dans les territoires conquis fut affecté au service de ces traitements. Les événements de 1814 et de 1815 firent perdre à la Légion d'honneur la plupart de ses propriétés, la Restauration réduisit de moitié les traitements de tous les membres, et il fut décidé que l'on n'en accorderait plus aux membres nommés à l'avenir, sauf aux sous-officiers et aux soldats. Le traitement a été rétabli sous Napoléon III pour tous les légionnaires militaires, à raison de 250 fr. pour les chevaliers, 500 fr. pour les officiers, 1,000 pour les commandeurs 2,000 pour les grands-officiers, 3,000 pour les grand'croix.

LÉGION D'HONNEUR (MAISONS D'ÉDUCATION DES FILLES DE LA). Le 15 déc. 1805, Napoléon I^er décréta qu'il serait fondé 3 maisons pour les filles des membres de la Légion d'honneur. Un décret, du 2 mai 1806, qui ne fut jamais exécuté, ordonna l'établissement d'une de ces maisons au château de Chambord. Cependant, à la fin de 1806, on établit au château d'Écouen, une maison qui comptait, au commencement de 1808, 250 élèves, filles de légionnaires officiers généraux, officiers supérieurs et légionnaires de l'ordre civil. Un décret du 29 mars 1809 fixa à 300 le nombre des élèves dans cette maison, et ordonna qu'une 2^e serait établie pour 300 élèves aussi, dans l'ancienne abbaye de Saint-Denis (Seine). Cette dernière ne fut ouverte que vers le milieu de 1811. Le même décret fixa le prix de pension à 1,000 fr. par an, et ordonna que dans chaque maison 50 élèves seraient à pension entière. 150 à demi-pension, et le reste aux frais de la Légion d'honneur. Les élèves à titre gratuit ou semi-gratuit devaient être filles ou sœurs de légionnaires; et les pensionnaires, sœurs, nièces, ou cousines-germaines. Aucune élève ne pouvait rester dans la maison après 18 ans accomplis. Pendant toute la durée du 1^er Empire, les maisons d'Écouen et de Saint-Denis furent au complet; la dernière eut jusqu'à 500 élèves. Une ordonnance royale, du 19 juillet 1814, supprima la maison d'Écouen et la réunit à celle de Saint-Denis, qui existe encore. — L'organisation de la maison de Saint-Denis est ainsi réglée. Depuis 1830, on y admet des filles de militaires jusqu'au grade de capitaine, inclusivement, et des filles de légionnaires de l'ordre civil. L'éducation comprend l'instruction morale et religieuse, la langue et la littérature françaises, l'arithmétique, l'histoire et la géographie, des notions des sciences physiques et naturelles, les langues étrangères, le dessin, la musique, les travaux d'aiguille et les soins du ménage. Le personnel de la maison a toujours été séculier : il se compose d'une surintendante; de 5 dames dignitaires, faisant les fonctions d'inspectrice, de directrice des études, d'économe, de dépositaire de la lingerie et de la roberie, et de directrice des infirmeries; de 12 dames de 1^re classe, et de 32 de 2^e classe, institutrices ou surveillantes. La maison est sous la haute direction du grand-chancelier de la Légion d'honneur, et administrée par la surintendante, assistée des dames dignitaires réunies en conseil. Les élèves sont admises à l'âge de 8 à 10 ans; à 12 ans, il faut une autorisation spéciale. A 18 ans, elles doivent quitter la maison, à moins qu'elles n'y soient agréées comme postulantes. Par un décret de 1855, les maisons d'éducation de la Légion d'honneur avaient reçu le nom de *Maisons impériales Napoléon*, et avaient été placées sous le patronage de l'Impératrice. — *Maisons succursales*. Un décret du 2 sept. 1810, ordonna la fondation de 3 maisons pour les orphelines de la Légion d'honneur, et un décret du 15 fév. suivant leur assigna, pour lieu d'établissement : 1° la maison dite de Corberon, à Paris, rue Barbette; 2° la maison des Barbeaux, près de Fontainebleau; 3° la maison des Loges, dans la forêt de Saint-Germain. Une ordonnance royale du 19 juillet 1814 supprima ces maisons. Celles de la rue Barbette et des Loges furent rétablies depuis. En 1851, on a transféré la première au château d'Écouen. Les élèves de ces maisons sont filles ou parentes de légionnaires, et toutes à titre gratuit. C. D.—Y.

LÉGIONS DÉPARTEMENTALES, corps institués, au nombre de 86 (un par dép.), en vertu d'une ordonnance du 3 août 1815, pour remplacer les troupes impériales licenciées. Chaque légion, d'un effectif de 1,687 hommes, dont 103 officiers, devait se composer de 2 bataillons d'infanterie de ligne chacun de 8 compagnies, dont une de grenadiers et une de voltigeurs, d'un bataillon de chasseurs à pied, 8 compagnies, de 3 cadres de compagnies de dépôt, d'une compagnie d'éclaireurs à cheval, et d'une compagnie d'artillerie. Les compagnies d'éclaireurs et d'artillerie ne furent pas organisées. L'infanterie de ligne avait l'habit blanc, les revers aux couleurs distinctives de chaque légion; les chasseurs portaient l'habit vert. Une ordonnance du 8 avril 1818 réduisit l'effectif de chaque légion à 536 hommes, dont 60 officiers, et ne conserva qu'un bataillon actif et le cadre du second. Par ordonnance du 19 fév. 1819, les légions furent portées à 94, et réparties de la manière suivante :

8	départements	eurent	2	légions	de 3	bataillons.
3	—	—	1	—	de 4	—
48	—	—	1	—	de 3	—
27	—	—	1	—	de 2	—

Dix départements de la dernière catégorie formèrent 10 légions d'infanterie légère. Chaque bataillon des légions eut une compagnie de carabiniers et une de voltigeurs. Une ordon-

nance du 23 octobre 1820 rendit aux légions le nom de régiments.

LÉGIONS PROVINCIALES, corps d'infanterie organisés en 1532 par François Ier. Il y en avait 7, de 6,000 hommes chacun, et ils portaient le nom des provinces suivantes : 1° Bretagne; 2° Normandie; 3° Picardie; 4° Bourgogne, Champagne et Nivernais; 5° Dauphiné, Provence, Lyonnais et Auvergne; 6° Languedoc; 7° Guyenne. Cette innovation eut peu de succès. Les légions provinciales subsistèrent pourtant jusqu'à Charles IX. Mais dès le règne de Henri II on voit se former les premiers régiments, dont le nom et l'organisation devaient prévaloir.

LÉGION THÉBAINE. *V.* THÉBAINE.

LÉGISLATIF (CORPS). *V.* CORPS LÉGISLATIF.

LEGITIMISTES, nom donné en France, de 1830 à 1883, aux partisans de la branche aînée des Bourbons.

LEGISLATIVE (ASSEMBLÉE). *V.* ASSEMBLÉE.

LE GLAY (ANDRÉ-JOSEPH-GHISLAIN), érudit, né en 1785 à Arleux (Nord), m. en 1863, exerça la médecine à Cambrai, fut nommé bibliothécaire de cette ville en 1826, et accepta en 1835 la direction des archives du dép. du Nord.

On a de lui : *Mélanges historiques et littéraires,* 1834, in-4°; *Analectes historiques, ou Documents inédits pour l'histoire des faits, des mœurs et de la littérature,* Lille, 1838; *Cameracum christianum, ou Histoire ecclésiastique du diocèse de Cambrai,* ibid., 1849, in-4°; *Nouveaux Analectes,* ibid., 1852; *Spicilège d'histoire littéraire,* ibid., 1858. Le Glay a édité la *Chronique d'Arras et de Cambrai par Balderic,* Paris, 1834, la *Correspondance de l'empereur Maximilien Ier et de Marguerite d'Autriche,* 1839, 2 vol., et les *Négociations diplomatiques entre la France et l'Autriche durant les trente premières années du seizième siècle,* 1845, 2 vol. gr. in-4°. B.

LEGNAGO ou **PORTO-LEGNAGO,** v. forte du roy. d'Italie, prov. de Vérone, sur l'Adige; 13,355 hab. Prise en 1796 par les Français.

LEGNANO, *Leoniacum,* v. du roy. d'Italie, sur l'Olona, prov. et à 24 kil. N.-O. de Milan; 6,284 hab. Victoire des Italiens sur Frédéric Barberousse en 1176.

LEGOBIEN (CHARLES), jésuite, né à Saint-Malo en 1653, m. à Paris en 1708, procureur des missions de la Chine.

Il a laissé : *Lettres sur les progrès de la religion à la Chine,* Paris, 1697; *Histoire de l'édit de l'empereur de la Chine en faveur de la religion chrétienne,* 1698, in-12; *Éclaircissements sur les honneurs que les Chinois rendent à Confucius et aux morts,* 1698, in-12; *Histoire des îles Mariannes,* ibid., 1700, 1701, in-12; *Lettres de quelques missionnaires écrites de la Chine et des Indes orientales,* 1702, in-12; *Lettres édifiantes,* recueil célèbre, dont il a publié les 8 premiers volumes.

LEGONIDEC (JEAN-FRANÇOIS), savant linguiste, né au Conquet en 1775, m. en 1838, contribua à la formation de l'Académie celtique.

Il a publié : *Grammaire celto-bretonne,* Paris, 1807; *Dictionnaire celto-breton,* Angoulême, 1821.

LEGOUVE (GABRIEL-MARIE-JEAN-BAPTISTE), poète, né à Paris en 1764, m. en 1812, fils d'un avocat distingué, débuta par des tragédies, où de beaux vers et quelques situations pathétiques compensaient en partie la faiblesse de la composition : *la Mort d'Abel,* 1792, pièce en 3 actes, imitée de Gesner et de Klopstock; *Épicharis et Néron,* 1793, allusion courageuse à la tyrannie de Robespierre; *Étéocle,* 1799; enfin *la Mort d'Henri IV,* 1806. Aujourd'hui sa gloire n'est plus guère attachée qu'à quelques opuscules descriptifs et didactiques, où le charme du style se joint à une imagination gracieuse et mélancolique : *la Sépulture, les Souvenirs, la Mélancolie,* 1798, et surtout *le Mérite des Femmes,* 1801, jolie épître plutôt que poëme, qui a eu jusqu'à 50 édit. Legouvé fut appelé à l'Institut en 1798, dirigea le *Mercure de France,* de 1807 à 1810, et suppléa Delille pendant plusieurs années dans la chaire de poésie latine au Collège de France. Il eut le talent de former à la déclamation Mlle Duchesnois.

Ses *Œuvres complètes* ont été publiées en 1826, 3 vol. G. L.

LEGRAD, brg du roy. de Hongrie (Szalad), sur la rive dr. de la Drave, vis-à-vis l'embouchure de la Mur; 2,753 hab. Coutellerie renommée.

LEGRAND (JACQUES), *Jacobus Magnus,* religieux augustin, né à Toulouse vers le milieu du XIVe siècle, m. vers 1422, professa la philosophie et la théologie à Padoue, puis vint à Paris, où il acquit une grande réputation comme prédicateur. En 1405, en présence d'Isabeau de Bavière, il osa blâmer dans un sermon les déréglements de cette reine. Après l'assassinat de Charles d'Orléans, il fut chargé par les Armagnacs d'aller demander l'appui des Anglais contre Jean sans Peur.

On a de lui : *le Livre des bonnes mœurs,* 1478, in-fol. de 51 feuillets; *Sophologium, ex antiquorum poetarum, oratorum et philosophorum collectum,* Paris, 1475, in-fol., ouvrage dont il a fait lui-même une traduction française, l'*Archiloge Sophie,* en ms. à la Bibliothèque nationale de Paris.

LEGRAND (ANTOINE), religieux franciscain, né à Douai, fut un sectateur enthousiaste de Descartes, dont il propagea la doctrine.

Il a écrit : *Physica,* Amsterdam, 1664, in-4°; *Philosophia veterum e mente Renati Descartes,* Lond., 1671, in-12; *Institutio philosophiæ secundum principia Renati Descartes,* ibid., 1672; *Historia naturæ variis experimentis et ratiociniis elucidata,* ibid., 1673; *Dissert. de carentia sensus in brutis,* Leyde, 1675; *Apologia pro R. Descartes,* Lond., 1679; *Historia sacra a mundi exordio ad Constantini magni imperium reducta,* ibid., 1685.

LEGRAND (JACQUES-GUILLAUME), architecte, élève de Clérisseau, né à Paris en 1743, m. à Saint-Denis en 1807, construisit, avec Molinos, le théâtre Feydeau, la halle aux draps, à Paris, édifices auj. détruits, et l'hôtel Marbœuf.

On lui doit : *Parallèle de l'architecture ancienne et moderne,* 1799, in-4°; le texte des *Antiquités de la France,* de Clérisseau, 1804, 2 vol. in-fol.; *Galerie antique,* 1806, in-fol.; *Essai sur l'histoire de l'architecture,* 1809 et 1810, in-fol.

LEGRAND D'AUSSY (PIERRE-JEAN-BAPTISTE), érudit et archéologue, né à Amiens en 1737, m. en 1800, fut élève chez les jésuites, entra dans leur ordre, et professa la rhétorique à Caen. Lorsque la société de Jésus fut dissoute, il vint à Paris, fut associé aux recherches de Lacurne de Ste-Palaye et du marquis de Paulmy sur les antiquités de la France, et devint en 1795 membre de l'Institut, et conservateur des manuscrits de la bibliothèque nationale.

Il a publié : *Fabliaux ou contes des douzième et treizième siècles,* Paris, 1779, 3 vol., réimpr. avec augmentations par Renouard, 1829, 5 vol.; *Histoire de la vie privée des Français,* 1782, 3 vol., rééditée par Roquefort en 1815, ouvrage inachevé, et qui ne traite que de la nourriture; *Vie d'Apollonius de Tyane,* 1808, 2 vol.; plusieurs *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des inscriptions; des analyses de vieux poëtes français dans les *Notices des manuscrits de la bibliothèque du roi.* B.

LEGRAS (LOUISE DE MARILLAC, DAME), née en 1591, m. en 1660, était fille de Louis de Marillac, frère du garde des sceaux et du maréchal de ce nom. Mariée à un secrétaire de Marie de Médicis, veuve en 1625, elle se consacra au service des malades et des enfants trouvés, et eut une part importante à la création des établissements de charité fondés par St Vincent de Paul. Elle fonda avec lui les *Sœurs de la charité* ou *Sœurs grises,* et se mit à la tête de cette congrégation.

LEGRAVEREND (JEAN-MARIE-EMMANUEL), savant jurisconsulte, né à Rennes en 1776, m. en 1827, fut chef de division des affaires criminelles au ministère de la justice.

On a de lui : *Traité de la législation criminelle en France,* 1816-1823, continué et complété, jusqu'en 1830, par Duvergier, 2 vol. in-4°; *des Lacunes et des besoins de la législation française en matière politique et en matière criminelle,* 1824, 2 vol.

LEGRIS-DUVAL, prêtre, né à Landerneau en 1765, m. en 1819, s'offrit à la Commune de Paris pour assister Louis XVI à ses derniers moments, forma de nombreuses associations charitables et philanthropiques sous la république et l'Empire, refusa l'épiscopat lors de la Restauration, et dirigea pendant quelque temps la *Congrégation.* (*V. ce mot.*)

On a de lui : *le Mentor chrétien,* 1797, in-12; et des *Sermons,* 1820, 2 vol. in-12.

LEGROS (PIERRE), sculpteur, né à Paris en 1656, m. en 1719, remporta à 20 ans le grand prix de sculpture, et passa presque toute sa vie en Italie, où se trouvent la plupart de ses productions. Il ressentit l'influence du mauvais goût qui commençait à s'introduire dans les arts, et, au lieu de s'arrêter à la pureté et à la correction des modèles antiques, il voulut y ajouter trop de grâce. Son exécution est pourtant savante et délicate. Ses meilleurs ouvrages sont : la statue de *St Dominique,* l'un des chefs-d'œuvre de Saint-Pierre de Rome; le *Mausolée de Pie IV,* à Sainte-Marie-Majeure; une statue en pied et le tombeau du cardinal *Casanata,* à Saint-Jean de Latran; *Saint Ignace et trois anges,* groupe en argent dans l'église du Gesu; le tombeau du cardinal *Aldobrandini,* à Saint-Pierre-ès-Liens; les statues de *Saint Thomas,* de *Saint Barthélemy,* à Saint-Jean de Latran; *Sainte Thérèse,* aux Carmélites de Turin; la statue du *Silence,* dans le jardin des Tuileries. Legros fit quelques copies de l'antique pour le château et le jardin de Versailles. B.

LEGUÉ (LE), port de Saint-Brieuc. (*V. ce mot.*)

LE HENNUYER. *V.* HENNUYER (LE).

LE HONGRE (ÉTIENNE), sculpteur, né à Paris en 1628, m. en 1690, fut admis en 1668 à l'Académie royale de peinture et de sculpture. On lui doit la statue équestre de Louis XIV à Dijon, beaucoup d'ouvrages placés dans le parc de Versailles, et l'un des bas-reliefs de la porte Saint-Martin à Paris.

LE HOUX (JEAN), poète, né à Vire vers le milieu du XVIe siècle, m. en 1616, fut avocat, mais dut surtout sa réputation à ses chansons bachiques, qu'il publia avec les *Vaux-de-Vire* de son compatriote Olivier Basselin. (*V. ce nom.*) On l'a surnommé *le Romain,* parce qu'il fit le pèlerinage de Rome pour se faire pardonner les joyeusetés de ses compositions.

LE HUEROU (JULIEN-MARIE), professeur et historien, né en 1807 à Prat (Côtes-du-Nord), m. en 1843. Après avoir professé dans divers collèges, il fit le cours de littérature étrangère à la faculté de Rennes.

On a de lui : *de l'Établissement des Francs dans la Gaule et du gouvernement des premiers Mérovingiens jusqu'à Brunehaut,* Caen, 1838; *Histoire des Institutions mérovingiennes et du gouvernement des Mérovingiens, jusqu'à l'édit de 615,* Paris, 1841; *Histoire des Institutions carolingiennes et du gouvernement des Carolingiens,* ib., 1843; *Histoire de la constitution anglaise depuis l'avénement de Henri VIII jusqu'à la mort de Charles Ier,* Nantes, 1863. B.

LEI ou **LEH**, v. de Chine. (V. LADAK.)

LEIBITZ, en hongrois *Laibicz*, brg de Hongrie (Zips), à 2 kil. S. de Kæsmarkt; 2,976 hab. Culture de lin; fabr. de toiles, draps communs, tabac. Source sulfureuse et bains.

LEIBNITZ (GODEFROY-GUILLAUME), né à Leipzig en 1646, m. en 1716, un des plus grands génies qui aient existé et l'esprit le plus universel des temps modernes; à la fois philosophe, théologien, mathématicien, physicien, jurisconsulte, historien, philologue, il cultiva et perfectionna presque toutes les branches des connaissances humaines. L'histoire de ses travaux et de ses découvertes, ainsi que de ses relations avec les savants et les hommes les plus éminents de son siècle, offre un haut intérêt. Leibnitz ayant terminé ses études à 15 ans, se partagea entre les mathématiques, la philosophie et le droit, sans négliger la philologie, la physique, l'histoire et les autres sciences. Il étudia les anciens, surtout Platon et Aristote, et les pythagoriciens; il passa ensuite aux modernes. A 21 ans, il se présenta pour être reçu docteur. Repoussé comme trop jeune à Leipzig, il obtient son titre à Altdorf, se fait agréger à une société d'alchimistes à Nuremberg, puis s'attache au baron de Boinebourg, qui le conduit à Francfort. Là, il publie 2 écrits relatifs à l'étude du droit : *Nouvelle Méthode pour l'étude du droit*, 1667; *Réforme du corps du droit*, précédée d'une dissertation remarquable sur le *style philosophique*, puis 2 *Mémoires* de physique générale : l'un sur le *mouvement abstrait*, l'autre sur le *mouvement concret*, qu'il adressa à l'Académie des sciences de Paris. En 1672, il se rendit à Paris, où il étudia les mathématiques sous la direction de Huyghens, et, l'année suivante, à Londres, fut nommé membre de la Société royale, et revint à Paris, où il séjourna jusqu'en 1677. Il retourna à Londres, visita la Hollande, et vint se fixer à Hanovre, où il fut nommé conservateur de la bibliothèque par la protection du duc Frédéric de Brunswick. On est étonné de la prodigieuse activité que déploie son esprit à cette époque, et qui se manifeste par une foule de projets, d'entreprises et de découvertes. Il annonce à la fois un *Ars combinatoria*, analogue à l'*Art* de Raymond Lulle et de Kircher, une *Géométrie mécanique*, un *Nouveau Code de procédure*, une *Théologie naturelle*, et les bases d'un *Système des monades*. Il demeura 6 années consécutives à Hanovre, occupé surtout de physique et de mathématiques. Il prit part à la fondation des *Acta eruditorum* de Leipzig, 1683, recueil conçu sur le modèle du *Journal des Savants*. Chargé, en même temps, d'écrire l'histoire de la maison de Brunswick, il publia des documents qui contribuèrent à faire élever le duc Ernest-Auguste à la dignité d'électeur de l'Empire. Il fit paraître aussi la *Protogæa*, 1693, esquisse sur les révolutions du globe, où il devine les bases de la géologie. Il faut ajouter un *Recueil diplomatique du droit des gens*, en latin, 1698, 2 vol. in-4°, et un exposé de sa doctrine sur les substances et la vraie nature des choses dans les *Acta* de Leipzig, et de son système de l'*Harmonie préétablie* dans le *Journal des Savants*. En 1699, l'Académie des sciences de Paris le nomma associé étranger. Un peu plus tard, il fonda l'Académie des sciences de Berlin, dont il fut nommé, le premier, président, 1700. En 1707, il commença la publication des *Scriptores rerum Brunsvicensium*, dont il donna 3 vol. in-fol. En 1711, il eut une entrevue à Torgau avec Pierre le Grand, qui le consulta sur divers projets, et le gratifia d'un titre honorifique et d'une pension. La même année, il reçut des titres de noblesse et aussi une pension de l'empereur Charles VI, pour la part qu'il prit à la paix d'Utrecht. A la mort de François Ier, il se rendit à Vienne pour y fonder une Académie; la peste, qui régnait en cette ville, l'empêcha d'exécuter son dessein. Il retourna à la cour de Hanovre, publie une *Théodicée*, une *Monadologie* et de *Nouveaux essais sur l'entendement humain*. La publication de sa correspondance avec Clarke date aussi des dernières années de sa vie. Les principaux traits de son caractère furent la bienveillance et l'urbanité, la dignité des mœurs, le désintéressement, l'amour de la gloire exempt de toute envie, le désir de concilier toutes les opinions et tous les intérêts. Il prit part à tous les travaux scientifiques de son siècle et aux affaires de la vie publique, littéraire et religieuse. Il entretint une correspondance suivie avec tous les savants et les hommes distingués de l'époque. On sait qu'il essaya de s'entendre avec Bossuet sur le moyen de réunir les protestants et les catholiques, et que ce projet échoua. Sa vaste intelligence était servie par une mémoire prodigieuse; son érudition était immense, et ne nuisait en rien à l'originalité de son esprit. La découverte du calcul infinitésimal, qu'il fit concurremment avec Newton, n'est qu'un des nombreux exemples de la fécondité et de la force de son génie. Il émit aussi les premières notions du calcul intégral. Voici sa méthode et son système. — I. *Méthode*. Leibnitz admet une double méthode : 1° une méthode de certitude ou de démonstration et de vérification de la vérité, méthode *analytique*; elle repose sur le *principe de contradiction*, en vertu duquel est réputé faux tout ce qui implique contradiction, et sur le principe de la *raison suffisante*, qui rend compte de toute vérité non immédiate : 2° une méthode *positive* ou logique supérieure, dont la logique ordinaire n'est qu'une préparation, et qui repose sur une psychologie rationnelle, ou sur la connaissance de la *raison* et les *idées*. La connaissance a 2 sources, d'où dérivent les vérités contingentes d'une part, de l'autre les vérités nécessaires ou rationnelles; toutes deux ont leur principe dans la raison divine. Il faut donc revenir aux premières idées par l'*analyse*, qui est l'instrument de toute science. Les premières notions, qui sont les plus simples, coordonnées par la raison, sont les lois des choses et les règles de l'entendement; elles se correspondent dans la nature et la raison humaine; leur lien est la raison divine; la science est leur interprétation. Ce système a de l'affinité avec le platonisme. Toutefois, Leibnitz est réaliste en même temps qu'idéaliste; pour lui, tout ce qui est possible est réel, et la sensation enveloppe la connaissance; par là, il se rapproche d'Aristote. L'esprit est inné à lui-même, inné à la nature, comme tous deux sont nés de Dieu. Dieu est la lumière du monde; nous voyons tout en Dieu; le Verbe divin, l'esprit universel est présent en nous, et c'est lui qui nous éclaire. Ce système, qui échappe au panthéisme, achève le mouvement cartésien; il développe la pensée de Descartes, de Fénelon et de Malebranche. — II. Le *Système métaphysique* de Leibnitz est appelé *Système des monades et de l'harmonie préétablie*. Selon lui, toutes les substances sont simples et indivisibles (*monades* veut dire substances simples). A l'opposé de Descartes qui considère les substances comme *passives*, Leibnitz les proclame essentiellement *actives*; toute substance est douée de force, d'activité, de mouvement spontané; de sorte qu'entre l'âme ou l'esprit et l'atome matériel la différence n'est pas dans la substance, mais dans les attributs divers. Toutes les substances sont, comme telles, de même nature, simples et actives; mais elles revêtent des qualités distinctes, à mesure qu'on s'élève du corps inorganique à la plante, à l'animal, à l'homme et aux esprits supérieurs, en parcourant la chaîne des êtres qui aboutit à Dieu, la monade suprême d'où sont sorties toutes les monades créées, qui est leur lien et leur principe. Cette partie du système n'offre rien que de raisonnable, et elle a l'avantage d'aplanir plusieurs des grandes difficultés de la science philosophique. Il n'en est pas de même de l'*harmonie préétablie*, qui n'est qu'une hypothèse imaginée pour expliquer la communication des substances, comme les *causes occasionnelles* de Malebranche, et qui succombe sous les mêmes objections. Leibnitz suppose que Dieu a établi, dès l'origine, des lois invariables d'après lesquelles tous les êtres se meuvent et accomplissent leurs actes sans exercer les uns sur les autres aucune influence; tout s'accomplit dans l'univers en vertu d'une harmonie intérieure qui règle d'avance tous les mouvements des êtres. C'est ainsi que se produisent les mouvements correspondants de l'âme et du corps, comme ceux de 2 horloges montées de même et qui s'accordent parfaitement. L'âme est ainsi entièrement libre, mais sa liberté n'est qu'une spontanéité intelligente. Le développement de ces principes fournit à l'auteur l'occasion d'exposer une foule de vues élevées et ingénieuses et de grandes vérités qui restent indépendantes du système. — Leibnitz partage le monde en deux : le monde des corps ou de la *nature*, et le monde des esprits ou de la *grâce*; entre le règne de la nature et celui de la grâce, il y a harmonie; tout ce qui se passe dans l'un concourt aux événements de l'autre. La nature est pleine de miracles, de merveilles d'intelligence; mais Dieu n'est pas seulement géomètre, l'architecte du monde des corps, il est le monarque des esprits. Il a tout réglé d'après sa sagesse, sa bonté et sa justice. C'est ainsi que Leibnitz arrive à des vues élevées sur le gouvernement du monde moral, sur la Providence, et à ce qu'on appelle son *optimisme*. Cet optimisme, souvent mal compris, et qui diffère de l'optimisme vulgaire, aboutit à une justification des desseins de Dieu sur le monde et à la démonstration sensible de ses attributs; c'est l'âme et le fondement de la *Théodicée*. Il est exposé dans les *Essais de théodicée*. Dans son livre intitulé *Nouveaux essais sur l'entendement*, Leibnitz réfute et corrige Locke sur les principes et les conséquences du sensualisme. Ses idées sur le *droit naturel* ne sont pas moins remarquables : il proclame l'origine du droit; la justice, qui est une bienveillance intelligente, a son principe en Dieu, qui est l'auteur de tout droit, non par sa volonté arbitraire, mais comme étant la raison éternelle. Au-dessus de la société civile, il y a donc une société divine, dont nous faisons partie, la cité de Dieu, où les principes de la justice trouvent leur application et leur réalité.

Il n'existe aucune édition complète des œuvres de Leibnitz; la collection de Dutens, Genève, 1768, 6 vol. in-4°, est imparfaite. Ses écrits philosophiques ont été recueillis par Raspe, Amsterdam, [illegible], 1765, et par Erdmann, in-8°, Berlin, 1840 [illegible]. Des *Œuvres* [illegible] ont été données par A. Jacques, 2 vol. in-12, Paris, 1842. [illegible] *mathématiques et* [illegible] [illegible] *Bossuet* [illegible], en latin, [illegible] à Genève, 1[illegible], 2 vol. in-[illegible]. [illegible] l'article de Maine de Biran dans la *Biogr.* [illegible] de Maine[illegible], celui du *D*[illegible] des sciences

philosophiques; M. Damiron, *Histoire de la philosophie au dix-septième siècle*; *l'Esprit de Leibnitz* par l'abbé Emery, ou *Choix de ses pensées sur la religion et la morale*, Lyon, 1772, 2 vol., réimprimés en 1803 sous le titre de *Pensées de Leibnitz*. Guhrauer a publié les écrits de Leibnitz en langue allemande, Berlin, 1838-40, 2 vol., et une *Vie* de ce philosophe, en allemand, Breslau, 1842. On doit à M. Foucher de Careil des *Lettres et opuscules inédits de Leibnitz*, 1854. B—D.

LEICESTER (de *Leir*, anc. nom de la Soar, et *ceaster*, fort), *Ratæ Coritanorum* des Romains, v. d'Angleterre, sur la Soar, à la jonction des canaux de l'Union et de Leicester, sur la grande ligne de navigation du Trent à la Tamise; 126,275 hab. Cap. du comté de son nom. Ruines de monuments romains et de l'abbaye de Sainte-Marie-des-Prés, fondée en 1143, et où mourut le cardinal Wolsey. Filatures et manufactures de laine et de coton; bonneterie, bas, flanelle, gants; teintureries, corderies, etc. — Leicester, cap. des *Coritani*, fut, sous les Romains, une de leurs stations, et, au temps de l'Heptarchie, une ville très florissante. — Le comté de Leicester a une superf. de 2,080 kil. carr., et 308,702 hab. Culture en grand des pâturages pour l'élève des chevaux, des porcs, et surtout des moutons. Industrie très active, principalement pour les lainages; 10 mines de charbon, v. princ. : Loughborough, Hinckley, Market Harborough, Market Bosworth, Ashby de la Zouch, Melton Mowbray, Lutterworth. Il donne, depuis 1837, le titre de comte à la famille Coke.

LEICESTER (COMTES DE). *V.* COKE, DUDLEY, MONTFORT, SIDNEY.

LEIDRADE, archevêque de Lyon, né à Nuremberg vers 736, m. en 816 dans l'abbaye de Soissons, fut un des *Missi dominici* de Charlemagne, fonda 2 écoles dans son diocèse, et combattit les doctrines de Félix et d'Élipand.

On a de lui 4 *Lettres*, et un *Traité sur le Baptême* imprimé dans les *Analecta* de Mabillon.

LEIGH, v. d'Angleterre (Lancastre), communiquant avec Manchester par un bras du canal de Bridgewater; 33,592 hab. Houillères, pierres à chaux; fabr. importantes d'étoffes de laine et de coton. Fromages estimés.

LEIGHLIN (OLD-), *Lechlinia*, vge du S.-E. de l'Irlande (Leinster), comté de Carlow; 140 hab. Évêché fondé en 632, auj. évêché anglican de Leighlin, Ferns et Ossory. L'évêque réside depuis 1833 à Kilkenny. Cathédrale, bâtie en 1185.

LEIGHTON-BUZZARD, v. d'Angleterre, sur l'Ouse et sur le canal de Grande-Jonction, dans le comté de Bedford; 6,237 hab. dans la paroisse. Tulles et tresses de paille.

LEINE, riv. d'Allemagne, naît dans le Harz, au mont Dün (Saxe prussienne), passe à Heiligenstadt, Gœttingue, Hanovre, et se jette dans l'Aller, rive g.; elle reçoit l'Innerste. Cours de 261 kil.

LEININGEN. *V.* LINANGE.

LEINSTER, *Lagenia*, une des quatre grandes divisions de l'Irlande au S.-E., ayant une superf. de 19,735 kil. carr., entre l'Ulster au N., la mer d'Irlande à l'E., le canal Saint-George au S., le Munster et le Connaught à l'O.; 1,339,451 hab. Ch.-l. Dublin; elle comprend les douze comtés de Carlow, Dublin, Kildare, Kilkenny, King's, Longford, Louth, Meath, Queen's, West-Meath, Wexford, Wicklow. Le S. formait l'anc. roy. de Leinster, et le N. celui de Meath. Donne depuis 1766 le titre de duc à la famille Fitzgerald, dont le chef est premier pair d'Irlande.

LEIPA (BŒHMISCH-), v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), cercle de Leitmeritz; 10,106 hab. Gymnase d'Augustins. Fabr. de lainages; polissage des glaces.

LEIPNICK, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie); 6,051 hab. Fabr. de draps. Château des princes de Dietrichstein.

LEIPZIG ou **LEIPSICK**, *Lipsia*, v. du roy. de Saxe, au confl. de la Pardé, de la Pleisse et d'un des bras de l'Elster, ch.-l. du cercle de son nom, à 163 kil. S.-O. de Berlin, 1,084 kil. N.-E. de Paris, 705 kil. N.-O. de Vienne; 154,245 hab. Con[illegible] réformé; tribunal supérieur de l'empire; cour d'appel civile et criminelle, et tribunaux inférieurs. Université [illegible], érigée en 1409, à laquelle sont annexés une riche bibliothèque, un amphithéâtre d'anatomie, un jardin botanique, un séminaire philologique, etc. Académie des beaux-arts; haute école normale, séminaire théologique, 2 gymnases; écoles de commerce, d'industrie; des sourds-muets, sociétés littéraires et scientifiques; 5 bibliothèques publiques; musée d'histoire naturelle, galerie de tableaux. On y remarque le château de P[illegible]bourg avec observatoire, la grande [illegible], la bourse des libraires, l'hôtel de ville, la halle aux draps, les églises Saint-Nicolas et Saint-Thomas, l'arsenal, l'*Augusteum*, occupé par l'Université, etc. Au N.-O. de la ville est le beau parc du *Rosenthal*. Commerce considérable; 3 grandes foires, de 3 semaines chacune, s'y tiennent au 1er janv., à Pâques, et à la Saint-Michel; elles sont fréquentées par plus [illegible] de l'Europe, d'Asie et d'Amérique. La foire de Pâques est consacrée à la librairie. Industrie active. Fabr. [illegible], [illegible], produits chimiques, machines, [illegible] typographiques. — Leipzig [illegible]

Lipzk, mot slave qui signifie *tilleul*, à cause des plantations qui l'entouraient) est une ville ancienne, et plus d'une fois célèbre dans les annales allemandes; champ de bataille des Suédois victorieux et des Impériaux en 1631 et 1642, prise par les Prussiens en 1745, par Ferdinand de Brunswick en 1756, et par les Français en 1806, elle fut, du 16 au 18 octobre 1813, le théâtre d'une bataille gigantesque, dite par les Allemands *bataille des nations*, où les Français, accablés sous le nombre et trahis au plus fort du combat par les Bavarois, les Wurtembergeois et les Saxons, durent battre en retraite. Patrie de Leibnitz et de Thomasius son maître, de Mencke, le fondateur des *Acta eruditorum*, de Fabricius, du mathématicien Kaestner, et de Teller, célèbre théologien protestant.

LEIPZIG (CERCLE DE), division administrative du roy. de Saxe; ch.-l. Leipzig. Superf., 3,567 kil. carr. Pop., 707,826 hab.

LEIRIA, v. du Portugal (Estramadure), près de la rive dr. du Liz; 6,125 hab. Évêché. Palais du roi Denis. Superbe verrerie, à *Marinha-Grande*, qui fournit aux besoins de la plus grande partie du Portugal et de ses colonies.

LEIRIA, v. d'Espagne. (*V.* LIRIA.)

LEISSÈGUES (CORENTIN-URBAIN DE), vice-amiral, né en 1758 à Hanvec (Finistère), m. en 1832, reprit la Guadeloupe au nom du Directoire, rétablit, pendant le Consulat, la prépondérance du pavillon français ou les relations commerciales et politiques à Alger, Tunis, Constantinople, Alexandrie, et, sous l'Empire, pourvut à la défense de Venise, ainsi qu'à l'approvisionnement de Corfou. B.

LEISNIG, v. du roy. de Saxe, sur la rive g. de la Mulde; 7,122 hab. Draps, pipes de terre.

LEITH, jadis *Inverleith*, v. d'Écosse, comté et à 3 kil. N. d'Édimbourg, à qui elle sert de port à l'embouchure du Leith dans le golfe du Forth; 61,168 hab. Bains de mer. Gymnase; bibliothèque. Commerce maritime très important. La valeur annuelle des exportations est de 14 à 15 millions de fr. Immenses chantiers de construction. Expédition pour la pêche de la baleine et du hareng. Verreries, savonneries, corderies, manuf. de toiles à voile et de papier, raffineries de sucre et de sel; fabr. d'ancres. On y remarque la bourse, la douane, les docks, la jetée. Elle fut brûlée par une flotte anglaise en 1544; en 1551, les Français, venus au secours de Marie de Lorraine, s'en emparèrent. Elle est auj. gouvernée par un prévôt, 4 baillis et 10 conseillers; elle grandit rapidement, et ses faubourgs joignent maintenant ceux d'Édimbourg.

LEITHA, riv. d'Autriche, formée dans le cercle de Wienerwald, près et au S. de Neustadt, par la réunion du Schwarzau et du Pitten, a un cours de 130 kil. à l'E.-N.-E., puis à l'E.-S.-E., entre en Hongrie, où elle baigne Neusiedl et Altenbourg, près de laquelle elle se jette dans le petit bras du Danube.

LEITMERITZ ou **LEUTMERITZ**, v. forte de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur l'Elbe, ch.-l. de cercle; 10,923 hab. Évêché érigé en 1665; tribunal criminel; séminaire; gymnase impérial, fondé en 1547. Palais épiscopal; hôtel-de-ville. Comm. de grains, vins et fruits. Pêche de saumons. — Le cercle de Leitmeritz, arrosé par l'Elbe, a 3,138 kil. carr.; et 417,137 hab.

LEITOMISCHL, v. de Bohême. (*V.* LEUTOMISCHL.)

LEITRIM, comté du N.-O. de l'Irlande (Connaught); ch.-l. Carrick. Superf., 1,697 kil. carr.; pop., 95,562 hab. Sol montagneux. Rivières : Shannon, Bonnet, Blackwater; lacs Allen, Melvin, Gill. Pays pauvre, excepté dans les vallées.

LEITRIM, brg d'Irlande (Leitrim), à 5 kil. N. de Carrick. Autrefois plus important.

LEJAY (GUY-MICHEL), né à Paris en 1588, m. en 1674, fut avocat au parlement, entra ensuite dans les ordres, et mourut doyen de Vézelay. Il édita une *Bible polyglotte* en 7 langues (hébraïque, samaritaine, chaldéenne, grecque, syriaque, latine, arabe), 1628-45, 9 tomes en 10 vol. Elle est d'une belle exécution typographique, mais fourmille de fautes.

LEJAY (GABRIEL-FRANÇOIS), jésuite, né à Paris en 1657 ou 1662, m. en 1734, professa la rhétorique au collège Louis-le-Grand, et compta Voltaire au nombre de ses élèves.

On a de lui une traduction des *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse avec notes historiques, critiques et géographiques, Paris, 17[illegible], 2 vol. in-4°. [illegible]

LEJEUNE (JEAN), oratorien, né à Poligny en 1592, d'un conseiller au parlement de Dole, m. en 1672, eut un [illegible] mérité comme prédicateur. Il s'attachait à [illegible] les vices plutôt qu'à traiter du dogme.

[illegible]

LEKAIN [illegible] en 172[illegible], [illegible] m. en 1778, [illegible]

et fut poussé par sa vocation vers le théâtre, d'où une taille courte et pesante, une figure commune, et un organe voilé, semblaient devoir l'éloigner. Par l'étude, il corrigea ou fit oublier ses défauts. Accueilli par Voltaire, il obtint un ordre de début au Théâtre-Français en 1750. Vendôme, Zamore, Orosmane, Manlius, le Cid, Rhadamiste, Oreste, Néron, Mahomet, furent ses principaux rôles; il y déploya une sensibilité forte et profonde, un rare talent à s'identifier avec les personnages, une science parfaite de la déclamation et du costume. D'abord lent et cadencé, il s'animait par degrés, et, dans l'expression des passions fortes, il s'élevait jusqu'au sublime.

On a publié, sous le nom de *Mémoires de Lekain*, 1801, le récit, écrit par lui-même, de ses premières relations avec Voltaire.

LE LABOUREUR (JEAN), historien, né à Montmorency en 1623, m. en 1675, aumônier du roi et prieur de Juigné.

Il a laissé : *Tombeaux des personnes illustres, avec leurs éloges, généalogies, armes et devises*, Paris, 1642, in-fol.; *Histoire du maréchal de Guébriant*, 1656, in-fol.; *Histoire de la pairie et du parlement de Paris*, Lond., 1740, in-12, etc. On lui doit encore une édition des *Mémoires* de Castelnau, 1659, 2 vol. in-fol., et une *Histoire de Charles VI*, traduite du latin du Religieux de Saint-Denis, 1663, 2 vol. in-fol.

LELAND (JOHN), antiquaire, né à Londres au commencement du XVIe siècle, m. en 1552, étudia à Cambridge et à Oxford, embrassa l'état ecclésiastique, et adopta ensuite la réforme de Henri VIII.

On a de lui : *Principum ac illustrium aliquot et eruditorum in Anglia virorum encomia*, Lond., 1589, in-4°; *Commentaria de scriptoribus britannicis*, Oxford, 1709, 2 vol.; *Itinerary of England*, ibid., 1710, 9 vol.; *Collectanea de rebus britannicis*, ibid., 1715, 6 vol.

LELAND (JOHN), théologien anglais, né en 1691 à Wigan (Lancastre), m. en 1766, ministre presbytérien à Dublin, a défendu la religion chrétienne contre Tindal, Morgan, Dodwell, Bolingbroke, par des écrits pleins de savoir et de modération.

Son principal ouvrage est intitulé : *Avantages et nécessité de la révélation chrétienne*, 1760, 2 vol. in-4°, trad. en français sous le titre de *Démonstration évangélique*, 1768, 4 vol. in-12.

LELAND (THOMAS), érudit et historien, né à Dublin en 1722, m. en 1785.

Il a laissé : *Histoire de Philippe, père d'Alexandre*, Dublin, 1758, 2 vol. in-4°, en anglais; *Histoire d'Irlande depuis l'invasion de Henri II*, 1773, 3 vol. in-4°, trad. en franç., 1779, 7 vol. in-12; une traduction anglaise de *Démosthène*, 1756-61-70, 3 vol. in-4°.

LÉLÉGES, un des peuples primitifs de la Grèce. En Asie Mineure, Hérodote et Strabon les montrent mêlés aux Cariens, et occupant les îles de la mer Égée et la portion de la côte qui devint plus tard l'Ionie. Ils se répandent dans le Péloponèse, où nous trouvons un Lélex à Mégare, un autre en Laconie, un 3e en Messénie. Dans Homère, ils sont les auxiliaires de Priam contre les Hellènes; ils habitent une ville nommée Pédase, comme en Messénie. Enfin ils furent les premiers habitants de Samos, et y fondèrent, dit-on, le temple le plus ancien d'Héra, déesse pélasgique. Tous ces indices portent à considérer les Léléges comme une tribu de Pélasges. Dans le N. de la Grèce, sur la côte d'Acarnanie et dans les îles voisines, ils se montrent à nous, d'après Aristote et Denys d'Halicarnasse, comme une race hellénique pure, aidant Deucalion à chasser les Pélasges de la Thessalie, et appartenant à la même famille que les Locriens, c.-à-d. à la race éolienne. Selon les plus grandes probabilités, on doit les considérer, et c'est l'avis de Strabon, comme une race mixte, alliée aux Pélasges et aux Hellènes, sortie originairement des premiers, et ayant reçu, à l'invasion hellénique, des chefs de cette nation, comme les Locriens, auxquels Aristote les compare.

Deimling, *die Leleger*, 1863; Benloew, *la Grèce avant les Grecs*, 1873.

C. P. et S. RE.

LELEWEL (JOACHIM), homme politique et historien polonais, né à Varsovie en 1789, m. en 1861, fut nommé professeur d'histoire au lycée de Krzemieniec (Volhynie) en 1809, à l'université de Vilna en 1814, à celle de Varsovie en 1816, puis reprit ses fonctions à Vilna. Son enseignement ayant inspiré de l'ombrage au gouvernement russe, il fut destitué en 1824. Député à la Diète de Varsovie en 1828, il contribua, par ses écrits et ses discours, à faire éclater la révolution de 1830. Après avoir été membre de la commission exécutive, ministre des cultes dans le gouvernement provisoire, et, après la chute du dictateur Chlopicki, dont il était l'adversaire, membre du gouvernement national et président du club patriotique, il s'éloigna lors du triomphe des Russes, et vint chercher un asile en France. En 1833, à raison des proclamations révolutionnaires et patriotiques qu'il avait signées, et sur les instances de l'ambassadeur de Russie, il fut expulsé. Depuis cette époque, il vécut à Bruxelles, où il fit des leçons à l'Université.

On lui doit : *l'Edda des Scandinaves*, Vilna, 1807; *Coup d'œil rétrospectif sur les antiquités du peuple lithuanien*, 1808; *Recherches sur la géographie ancienne*, Varsovie, 1818; *Découvertes des Carthaginois et des Grecs dans l'océan Atlantique*, 1821; *Ancienne bibliographie polonaise*, 1823-26, 2 vol.; *Monuments de la langue et de la constitution de Pologne et de Masovie au treizième, quatorzième et quinzième siècles*, 1824; *Essai historique sur la législation polonaise civile et criminelle, de 730 à 1430*, Varsovie, 1820, réédité en français, Paris, 1830; *Histoire de Pologne*, 1829, rééditée en français, Lille, 1844, 2 vol. et atlas in-4°; *Histoire de la Pologne sous Stanislas-Auguste*, 1831; *Analyse et parallèle des trois constitutions polonaises de 1791, 1807 et 1815*, en français, Paris, 1832; *Numismatique du moyen âge*, 1835, 2 vol. et atlas in-4°; *Petits écrits géographiques et historiques*, 1836; *Pythéas de Marseille et la géographie de son temps*, 1836; *Histoire de la Lithuanie et de la Petite-Russie jusqu'à leur union avec la Pologne*, 1839; *Études numismatiques et archéologiques, type gaulois ou celtique*, Bruxelles, 1840 et atlas in-fol.; *Études critiques*, Posen, 1844, 1845; *la Pologne au moyen âge*, ibid., 1846-51, 3 vol.; *Géographie du moyen âge*, Breslau, 1852, 4 vol. et atlas; *Géographie des Arabes*, Paris, 1851, 2 vol., etc.

B.

LÉLEX. V. LÉLÉGES.

LELIO. V. RICCOBONI.

LÉLIUS. V. LÆLIUS.

LELOIR (JEAN-BAPTISTE-AUGUSTE), peintre, né à Paris, en 1809, m. en 1884, entra dans l'atelier de Picot en 1827, et à l'École des beaux-arts en 1828. Après un voyage en Italie, il débuta au Salon de 1835. Il a exposé : un *Portrait de Ruth et Noémi, la Parabole des dix Vierges, le Bon Ange, Sainte Cécile, Marguerite en prison*, 1839; *Jeunes paysans au bas de la voie Sacrée, Homère*, au musée du Luxembourg, 1842; *la Cène, Famille chrétienne livrée aux bêtes, le Christ et la Samaritaine, la Nuit de la Toussaint, les Chrétiens aux Catacombes, les Athéniens captifs à Syracuse*; de nombreux *Portraits, la Vierge et saint Jean après la mort du Christ*, 1855; *le Départ du jeune Tobie*, 1857; *la Mort d'Homère*, 1859; *Daphnis et Chloé, la Mort de Petitot* le statuaire, 1863; *Sapho au cap Leucade*, 1864; *Jeanne d'Arc dans sa prison, une Âme au ciel*, 1865; *la Madeleine au tombeau*, 1866; *Saint Vincent diacre à Valence en 304*, 1868; *Barcarolle, Jeanne d'Arc enfant*, 1869; *Au printemps*, 1873; *le Mariage de la Vierge*, 1874; *un Martyr*, 1876; *la Sainte Famille en Égypte*, 1877; *Horace à Tibur*, 1878; *Renaud et Armide*, 1879. Il a exécuté différents travaux de décoration dans les églises Saint-Germain-l'Auxerrois et Saint-Merry.

LELONG (JACQUES), savant oratorien, né à Paris en 1665, m. en 1721, fut, dans son enfance, clerc de l'ordre de Malte. Revenu en France, il professa les mathématiques au collège de Juilly. On a de cet infatigable érudit : *Bibliotheca sacra*, réimpr. en 1723 par le P. Desmolets, in-fol.; *Discours sur les principales éditions des Bibles polyglottes*, 1713; *Bibliothèque historique de la France*, Paris, 1719, in-fol., que Fevret de Fontette réédita en 1768, 5 vol. in-fol., en se servant d'un ms. du P. Lelong, qui avait rassemblé de nouveaux matériaux pour une nouvelle édition. Il avait aussi préparé des matériaux pour un *Recueil des historiens de France*, recueil commencé par dom Bouquet et continué par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

LELORRAIN (ROBERT), sculpteur, né à Paris en 1666, m. en 1743, élève de Girardon, remporta le grand prix en 1689, et alla en Italie, où il subit l'influence de l'école du Bernin. Reçu à l'Académie en 1701, il y fut nommé professeur, 1717, et recteur, 1737. Ses œuvres sont empreintes de manière et d'afféterie. On a de lui : un *Faune*, exécuté pour la cascade de Marly; une *Vierge*, pour la paroisse du roi à Marly; un *Bacchus*, dans le jardin de Versailles, et, dans la chapelle du même palais, le bas-relief de *Jésus devant Caïphe; Saint Émilien*, aux Invalides; *le Christ sur la croix*, à la chartreuse de Mortefontaine; plusieurs figures et caryatides, dans le palais de Saverne, etc.

B

LELORRAIN (LOUIS-JOSEPH), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Paris en 1715, m. à Saint-Pétersbourg en 1760, fut reçu académicien en 1756. La plupart de ses tableaux sont en Russie. Il a gravé *le Jugement de Salomon, Esther devant Assuérus*, et *la Mort de Cléopâtre*, d'après De Troy.

LELY (PIERRE VAN DER FAES, DIT LE CHEVALIER), peintre, né en 1618 à Soest (Westphalie), m. à Londres en 1680, peignit d'abord le paysage, puis adopta le portrait. Nommé peintre de Charles Ier d'Angleterre, il fit le dernier portrait de ce prince dans la prison de Hampton-Court. Il reproduisit aussi les traits de Cromwell, et fut peintre de Charles II en 1668. Il cherchait à imiter Van-Dyck; on estime son dessin et son coloris, mais on lui reproche un peu de manière dans les poses.

LEMAIRE (JEAN), dit *de Belges*, historien et poète, né vers 1473 à Belges (Bavay en Hainaut), m. vers 1520, ou, selon d'autres, en 1547, fut clerc des finances du roi de France et du duc de Bourbon, passa au service de Marguerite d'Autriche en 1503, fut chargé par Louis XII de diverses missions à Venise et à Rome, et écrivit en faveur de ce prince contre Jules II.

On a de lui : *le Temple d'honneur et de vertus*, en prose et en vers, Paris, 1503; *la Légende des Vénitiens*, 1509; *la Légende du Désiré*, 1509, *Traits singuliers*, 1525; *Traité de la différence des schismes et des conciles*, Lyon, 1511, in-4°; *Promptuaire des conciles de l'Église*, Paris, 1512, in-16; *Trois Livres des illustrations des Gaules*, 1512, in-fol.; *la Couronne margaritique*, Lyon, 1549, in-fol., etc.

LEMAIRE (JACQUES), navigateur hollandais, né à Amsterdam, découvrit en 1616, avec le pilote Schouten, le détroit qui porte son nom, au S. de l'Amérique, doubla le cap Horn,

parcourut ensuite le Grand-Océan, visita la Nouvelle-Guinée, relâcha à Batavia, et mourut en retournant en Europe.

La relation de son voyage parut à Amsterdam, 1617, in-4°, et fut, dès 1618, traduite en français.

LEMAIRE (Nicolas-Éloi), humaniste et philologue, né en 1767 à Triancourt (Meuse), m. à Paris en 1832, fit ses premières études au couvent de Beaulieu, près de Triancourt, passa au collège de Sainte-Ménéhould, et de là au collège Sainte-Barbe, à Paris, et professa la rhétorique dès l'âge de 21 ans. A la Révolution, il embrassa avec ardeur les idées nouvelles, et devint juge-suppléant au tribunal civil du VIe arrondissement de Paris. L'Empire exerça sur son esprit la même influence que la Révolution. Il suppléa Delille et Legouvé au Collège de France, fut professeur de poésie latine à la faculté des lettres de Paris, en 1811, et doyen de la même faculté en 1825. Professeur, il attira la foule à ses cours par la facilité, l'éclat, la verve de sa parole, fut chargé par Louis XVIII de publier une collection des classiques latins, qui parut sous le titre de : *Bibliotheca classica latina, sive collectio auctorum classicorum latinorum, cum notis et indicibus*, 152 vol. in-8°, Paris, 1818 et suiv. Cette vaste publication remplit le reste de sa vie, et ne fut achevée que par ses neveux, qui la complétèrent en donnant *Lucrèce*, 2 vol. in-8°, que Louis XVIII avait cru devoir exclure de sa liste. La Bibliothèque latine de Lemaire a rendu de grands services, mais, comme toutes les grandes collections, elle a des parties très inégalement estimables; l'ensemble offre peu d'originalité; c'est une assez bonne publication *variorum*, où l'abondance diffuse des commentaires écrase souvent un texte qui n'est pas toujours pur. La part réelle de Lemaire n'est pas très grande dans la publication entière; néanmoins, cette collection, telle qu'elle est, a une certaine importance dans les lettres, et datera dans l'histoire des études en France. On a encore de Lemaire des poésies latines, qu'il excellait à composer, ainsi que des fragments de ses leçons. Lemaire a laissé 2 neveux de son nom, qui ont été des professeurs distingués dans l'Académie de Paris. M—l.

LEMAIRE (Philippe-Henri), sculpteur, et homme politique, né à Valenciennes en 1798, m. en 1880, fut élève de Cartellier et obtint le grand prix de Rome en 1821 sur ce sujet : *Alexandre chez les Oxydraques*. Il débuta au Salon de 1831, par la *Jeune Fille effrayée par un serpent*, placée au musée du Luxembourg. En 1836, il fut chargé, à la suite d'un concours, de décorer le fronton de la Madeleine. Cette vaste composition, son œuvre capitale le fit entrer à l'Académie des beaux-arts, en 1845. On a de lui dans les galeries de Versailles, les statues de *Kléber* et de *Louis XIV*; un bas-relief en bronze, 1843 ; un *Saint-Marc*, pour la Madeleine, *Archidamas se préparant à lancer le disque*, 1847 ; il a exécuté en 1856, dans sa ville natale, le *Monument de Froissart*, statue et bas-reliefs. En 1859, il exposa 2 *frontons* destinés à la ville de Strasbourg. Il avait obtenu une 1re médaille en 1827, était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1834, officier depuis 1843. Il représenta l'arr. de Valenciennes au corps législatif de 1852 à 1863, et soutint le gouvernement impérial.

LEMAIRE (Détroit de), détroit de l'océan Atlantique austral, à l'extrémité S. de l'Amérique, sépare la Terre des États à l'E., de la Terre de Feu à l'O. Découvert par le Hollandais Lemaire en 1616.

LEMAISTRE (Jean), avocat général au parlement de Paris fut nommé président, en 1591, par le duc de Mayenne, à la place de Brisson. Cependant il ne tarda pas à incliner vers Henri IV, et c'est à lui qu'on attribue le célèbre arrêt du parlement, du 28 juin 1593, par lequel tous traités faits ou à faire pour l'élévation de personnages étrangers au trône de France étaient déclarés nuls, comme contraires à la loi salique et autres lois fondamentales du royaume. Il contribua à gagner Brissac, qui ouvrit les portes de Paris au roi. Il mourut en 1596. B.

LEMAISTRE (Antoine), célèbre avocat au parlement de Paris, né à Paris en 1608, m. en 1658, neveu, par sa mère, des Arnauld de Port-Royal, leur dut une solide et brillante éducation et, à 21 ans, débuta au barreau. On lui a reproché de l'emphase, l'étalage de la science, et l'abus des citations, mais ce sont les défauts du temps. Le chancelier Séguier lui offrit la place d'avocat général au parlement de Metz et le brevet de conseiller d'État; au lieu d'accepter, il renonça au monde, se retira à Port-Royal, 1637, et y vécut dans les exercices de la pénitence la plus austère. A la prière de St Cyran et de Singlin, il se livra de nouveau à l'étude, et composa un recueil des plus beaux passages des Pères sur la *Virginité*, et un autre sur la *Volonté*. Il entreprit de faire une nouvelle rédaction de la vie des plus grands personnages de l'histoire ecclésiastique, remonta aux sources, et donna, à [illegible], la [illegible] du genre, la *Vie de St* [illegible] *St Jean Chrysostome*, et l'*Histoire des martyrs de Lyon*. En [illegible], il publia ses *Plaidoyers*, in-4°. Obligé de sortir de Port-Royal en 1656, lorsque son oncle Arnauld eut été exclu de la Sorbonne, il obtint de Mazarin d'y rentrer, en 1657, avec Du Fossé. Ils travaillèrent ensemble à préparer les matériaux de l'important ouvrage des *Vies des saints*. L'influence de Lemaistre fut grande à Port-Royal ; par ses exemples et par ses paroles, il enflammait tout le monde, et on l'a surnommé *le Père des solitaires* ; 4 de ses frères s'y retirèrent comme lui.

V. Oscar de Vallée, *Antoine Lemaistre et ses contemporains*, 1856. F. B.

LEMAISTRE DE SACY. *V.* Sacy.

LEMAITRE (Antoine-Louis-Prosper, dit **FRÉDÉRICK**), acteur fameux, né au Havre en 1798, m. en 1876, reçut au Conservatoire de Paris les leçons de Lafont, débuta sur de petits théâtres, joua les confidents de tragédie à l'Odéon, et ne se révéla qu'à l'Ambigu-Comique en 1823, dans *l'Auberge des Adrets*, par la façon originale et excentrique dont il composa le rôle de Robert Macaire. Le drame de *Trente ans, ou la Vie d'un joueur* le rendit tout à fait populaire. Passant sur toutes les scènes de Paris, même à la Comédie-Française, où il créa le rôle de *Ruy Blas*, il fut le plus grand interprète du drame romantique, et mérita d'être surnommé « le Talma des boulevards ». Les pièces où il eut le plus de succès sont : *Richard d'Arlington, Kean, Lucrèce Borgia, Don César de Bazan, la Dame de Saint-Tropez, les Mystères de Paris, le Chiffonnier, le Docteur noir, Paillasse*, etc.

LÉMAN (Lac). *V.* Genève (Lac de).

LÉMAN, dép. du 1er empire français ; ch.-l. Genève. Il fut formé, en 1801, de la ville et du territoire de Genève, et de la partie N. de la Savoie ; il comprenait 3 arr. : Genève, Bonneville et Thonon. Une partie de ce dép. a été rendue à la France en 1860 et est comprise dans le dép. actuel de la Haute-Savoie.

LÉMAN (Canton du), nom que porta de 1798 à 1815, le canton de Vaud.

LEMANIS PORTUS, nom latin de Lyme-Regis.

LEMARE (Pierre-Alexandre), grammairien, né en 1766 à Grande-Rivière (Jura), m. en 1835, fut à 19 ans professeur de rhétorique et principal du collège de Saint-Flour, embrassa l'état ecclésiastique, et était principal du collège de Saint-Claude en 1789. Il se jeta dans la Révolution, fut nommé en 1793 membre de l'administration du Jura, protesta contre le 18 brumaire, fonda à Paris l'Athénée de la jeunesse, fut compromis dans des intrigues contre Napoléon Ier, étudia sous un faux nom la médecine à Montpellier, devint chirurgien-major dans la campagne de Russie, et, pendant les Cent-jours, servit d'agent aux Bourbons dans les dép. de l'Est et du Midi. Il a composé plusieurs ouvrages didactiques pour l'enseignement des langues latine et française, parmi lesquels on distingue : *Cours théorique et pratique de langue latine*, 1804, 3 vol. ; *Cours de langue française*, 1807, 2 vol. ; *Dictionnaire français par ordre d'analogie*, 1820. Lemare s'était occupé de physique ; il inventa le *caléfacteur* qui porte son nom.

LEMARROIS (Jean-Léonard-François, comte), né en 1776 à Briquebec (Manche), m. en 1836, fut élève de l'École de Mars en 1794, aide-de-camp du général Bonaparte, se distingua à Lodi et à Roveredo, et apporta au Directoire les drapeaux conquis sur les Autrichiens à Arcole. Il prit part au coup d'État du 18 brumaire. Colonel à Marengo, général de brigade en 1802, général de division après Austerlitz, gouverneur d'Ancône, de Fermo et d'Urbin en 1806, blessé à Iéna, il comprima l'insurrection de Torgau, reçut le gouvernement de Stettin et celui de Varsovie en 1807, fut élu, la même année, membre et vice-président du Corps législatif, eut le gouvernement de Rome en 1809, servit de nouveau dans la campagne de 1813, défendit glorieusement Magdebourg, resta sans emploi pendant la 1re Restauration, fut nommé pair de France et commandant des 14e et 15e divisions militaires pendant les Cent-jours, et fut mis à la retraite après la 2e Restauration. On lui a érigé une statue dans son lieu natal. B.

LEMBERG ou **LEOPOL**, v. de l'Autriche-Hongrie, anc. cap. du roy. de Gallicie, Lodomirie et Bukovine, auj. cap. de la prov. de Gallicie, sur le Peltew, à 755 kil. E.-N.-E. de Vienne ; 109,726 hab., dont 20,000 juifs. Ch.-l. de cercle. Résidence de 3 archevêques, catholique, grec-uni, arménien, d'un surintendant évangélique, et d'un grand rabbin; siège du commandement militaire de la Gallicie ; tribunal supérieur de la Gallicie orientale et de la Bukovine ; direction des finances ; université célèbre, fondée en 1784, et [illegible] en 1817 ; bibliothèque ; séminaires, gymnase, école d'agriculture. Ville assez bien bâtie, où l'on remarque surtout la cathédrale catholique, le palais de l'archevêque arménien, et le couvent des Dominicains, dont l'église renferme [illegible] [illegible] [illegible] ; transit important pour Odessa et les autres ports de la

mer Noire, dont elle est en même temps l'entrepôt pour le commerce avec Vienne et l'intérieur de l'Allemagne. — Lemberg, qui s'était défendue contre les Russes en 1656, fut mise à contribution par les Turcs en 1671, et prise d'assaut en 1704 par Charles XII, qui y fit sacrer roi de Pologne Stanislas Leczinski, né dans ses murs.

LEMÈNE (FRANÇOIS DE), poète italien, né à Lodi en 1685, m. en 1705, voulut décrire les jeux des enfants, des nymphes et des bergers ; en cherchant la grâce et l'ingénuité, il tombe quelquefois dans la recherche. Il a chanté aussi les mystères de la foi chrétienne.

Ses *Poésies diverses* ont été publiées à Milan et à Parme, 1698, 2 vol. in-12.

LEMERCIER (JACQUES), architecte, né à Pontoise vers 1585, m. en 1654, fut chargé par le cardinal de Richelieu d'élever la Sorbonne et le Palais-Cardinal, depuis Palais-Royal. Il construisit aussi les portails des églises de Rueil et de Bagnolet, acheva l'église de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, à Paris, commencée par Metezeau, bâtit celle de l'Annonciade à Tours, et le château de Richelieu. Il n'eut pas le temps de terminer l'église de Saint-Roch, commencée en 1653. On lui doit l'aile du Louvre à droite du pavillon de l'Horloge, et la partie supérieure de ce pavillon. Son style est lourd ; cependant il a souvent de l'imagination et de la grandeur.

LEMERCIER (NÉPOMUCÈNE-LOUIS), poète, né à Paris en 1771, m. en 1840, était fils d'un secrétaire des commandements de la princesse de Lamballe, et, dès l'âge de 17 ans, composa une tragédie de *Méléagre*, où il y avait quelque talent. Il embrassa les principes de la Révolution, mais ne se mêla jamais aux événements politiques; sa vie fut toute littéraire, et très laborieuse : poète tragique, comique et lyrique, il donna au théâtre 16 tragédies, 15 comédies ou drames, presque tous en 5 actes en vers, et publia plus de 50 chants de poèmes héroïques, héroï-comiques ou satiriques. Esprit novateur et hardi pour son temps, il fut souvent malheureux au théâtre, sans jamais se décourager, ni faire au public la moindre concession. Ses principales tragédies sont : *le Lévite d'Ephraïm*, 3 actes, 1796; *Agamemnon*, 5 actes, 1797; *Frédégonde et Brunehaut*, 5 actes, 1820; *Richard III et Jeanne Shore*, 5 actes, 1823; *les Martyrs de Souli*, 5 actes, 1825, etc. Parmi ses comédies ou drames, on distingue : *le Tartufe révolutionnaire*, 5 actes en vers, 1795, comédie dirigée contre les terroristes ; *Pinto, ou la Journée d'une conspiration*, drame historique, en 5 actes en prose, 1805, dont le sujet est la révolution de Portugal qui donna le trône au duc de Bragance; *Plaute, ou la Comédie latine*, en 3 actes, 1808 ; *l'Ostracisme*, en 3 actes, 1828, imitation de la comédie grecque ; *Richelieu, ou la Journée des dupes*, 5 actes en vers, 1804, etc. Il soignait trop peu son style, et souvent il prenait le bizarre et le trivial pour le naturel. Ce mélange de bon et de mauvais se retrouve aussi dans ses poèmes : *les Ages français*, en 15 chants, 1803 ; *l'Atlantiade, ou la Théogonie newtonienne*, en 6 chants, 1812, composition bizarre, où il imagine une mythologie nouvelle, dont les divinités sont l'oxygène, le calorique, le phosphore, la gravitation, etc.; *la Mérovéide, ou les Champs catalauniques*, poème badin en 14 chants, 1818 ; *la Panhypocrisiade, ou le Spectacle infernal du seizième siècle*, 1819, comédie épisodique, qui tient à la fois de l'épopée et de la satire. Lemercier a donné un *Cours analytique de littérature générale*, 4 vol. 1820, recueil des leçons qu'il fit à l'Athénée de Paris, de 1811 à 1814, où l'on ne retrouve pas l'esprit novateur qui distingue ses ouvrages de poésie. Lemercier a été regardé comme un précurseur de l'école romantique, contre laquelle il ne cessa pourtant de lutter dans l'Académie française, dont il était membre depuis 1810. Sa place est sur la limite des deux écoles, et ses deux meilleurs ouvrages la lui marquent : *Agamemnon*, tragédie classique, son chef-d'œuvre, et *Pinto*, tragédie par le sujet, drame et comédie par la forme. Il n'existe pas de collection de ses œuvres.

LEMERY (NICOLAS), chimiste célèbre, né à Rouen en 1645, m. en 1715. Élève en pharmacie, il fut d'abord adressé à Glazer, qui le rebuta par son caractère dur et mystérieux. Il se mit à voyager, et enseigna avec succès la chimie à Montpellier. Ramené à Paris en 1672, il y professa 25 ans avec une vogue inouïe, et compta parmi ses auditeurs Tournefort et le grand Condé. Le premier, il parla chimie en français. En 1675, il publia son *Cours de chimie*, dont la meilleure édition fut donnée par Baron, 1756, in-4°; ce livre fut traduit dans toutes les langues. Forcé, comme protestant, d'abandonner son pays en 1681, Lémery se réfugia en Angleterre. Il revint en France en 1683, et, après 3 ans de misère, embrassa le catholicisme. Dès lors il reprit tous ses droits : il publia son *Traité des drogues simples* et sa *Pharmacopée universelle*, 1697, in-4°. En 1699, il entra à l'Académie des sciences. Son dernier ouvrage est le *Traité de l'antimoine*. G—R.

LEMGO, v. de la principauté de Lippe-Detmold ; 5,108 hab. Gymnase, chapitre luthérien de dames nobles ; château princier de *Lipperhof* ; curieux hôtel-de-ville ogival. Ancienne ville hanséatique et impériale. Lemgo est encore une ville très industrielle : toiles, cuirs, lainages ; fabr. de pipes.

LEMIERRE (ANTOINE-MARIN), poète tragique et descriptif, né à Paris en 1721, m. en 1793. Enfant d'une famille pauvre qui lui fit faire de bonnes études, quelques essais poétiques lui valurent, au sortir du collège, la protection du fermier-général Dupin, qui le prit pour secrétaire, en lui laissant beaucoup de loisirs. Lemierre concourut pour les prix de poésie de l'Académie française, et en remporta plusieurs. Mais le théâtre l'attirait : en 1758, il y donna *Hypermnestre*, tragédie en 5 actes, qui obtint beaucoup de succès. Dans l'espace de plus de 30 ans, il fit jouer 9 tragédies, qui, à l'exception d'*Hypermnestre*, de *Guillaume Tell*, 5 actes, 1766, et de *la Veuve du Malabar*, 5 actes, 1770, sont justement oubliées, malgré quelques beautés de détail. On a encore de Lemierre *la Peinture*, poème didactique en 3 chants, 1769, imité, en partie, du poème latin de l'abbé de Marsy sur le même sujet; et les *Fastes ou les usages de l'année*, poème en 16 chants, 1779. Lemierre entra à l'Académie française en 1781. C'est un poète médiocre, dont le style manque trop souvent d'élégance, de correction, et surtout d'harmonie.

On a recueilli ses *Œuvres* en 3 vol., 1810.

LEMIRE (NOEL), graveur au burin, né à Rouen en 1724, m. en 1801, élève de Lebas, eut plus d'esprit, mais moins de correction que son maître. *Le Gâteau des rois, ou le Partage de la Pologne* est son œuvre principale. Outre des vignettes pour les *Contes* de La Fontaine, les *Métamorphoses* d'Ovide et *le Temple de Gnide*, il a laissé : *la Mort de Lucrèce*, d'après André del Sarto; *Jupiter et Danaé*, d'après le Carrache; *les Nouvellistes flamands*, d'après Téniers.

LEMIRE (AUBERT-). *V.* AUBERT.

LEMMENS (JACQUES-NICOLAS), compositeur et professeur belge, né dans la prov. d'Anvers en 1823, m. en 1881, fils d'un organiste, commença de bonne heure son éducation musicale, entra en 1839 au Conservatoire de Bruxelles, et en 1841, remporta le 1er prix de piano. Il obtint le second prix de composition en 1844 et le premier en 1845, puis fut envoyé à Breslau auprès de l'organiste Adolphe Hesse. En 1849, il devint professeur d'orgue au Conservatoire. En 1868, il fut choisi comme organiste de l'église des jésuites de Londres. Il donna de grands concerts en Angleterre.

Le plus important de ses ouvrages est son *École d'orgue basée sur le plain-chant romain*.

LEMNISQUE, *lemniscus*, bandelette ou ruban de pourpre, dont les anc. Romains se servaient pour attacher les couronnes de feuillage et de fleurs qu'ils portaient dans les festins, et les couronnes de laurier réservées aux triomphateurs et aux empereurs. Les extrémités du nœud étaient découpées en 2 pointes, et on les ramenait le long du cou pour les faire pendre devant l'épaule. C. D—Y.

LEMNO ou **MYRINA**, auj. *Kastro*, v. de la Turquie d'Europe, ch.-l. de l'île de Stalimène ou Lemnos, sur la côte O. ; 2,000 hab.

LEMNOS, auj. *Limno* ou *Stalimène*, île de la mer de Thrace, voisine de Samothrace et d'Imbros. La partie E. est stérile; là se trouve le mont *Mosychlos* des anciens, volcan éteint auj., mais qui avait fait donner à l'île le nom d'*Æthalie* (brûlante), et y faisait placer le séjour ordinaire de Vulcain et des Cyclopes. La partie O. et S. est plus fertile et bien arrosée : on y trouve des figuiers, des noyers, des amandiers, quelques oliviers et des hêtres; les bestiaux y sont nombreux. On y récolte en abondance du vin, des céréales et des légumes. C'était aussi de Lemnos que l'on tirait la *terre sigillée*, fameuse dans l'antiquité, et auj. encore parmi les Grecs et les Turcs, par ses vertus médicinales; elle guérissait, dit-on, de la morsure des serpents. Lemnos avait 2 villes, d'où lui venait le nom de *Dipolis*; l'une au N., *Hephæstia*, la ville de Vulcain, auj. *Paléopolis* dans la baie de Purna, avec un beau port; l'autre, sur la côte O., *Myrina*, auj. *Kastro*. Elle était célèbre par son labyrinthe, dont il reste des traces à Paléopolis. Les premiers habitants de Lemnos sont appelés *Sinthiens*, et représentés comme d'origine thrace; c'étaient sans doute des Pélasges. La tradition leur attribuait la première idée de forger des armes : ainsi s'explique la légende de Vulcain, qui avait établi ses ateliers dans l'île. Les Lemniennes, poursuivies par la vengeance de Vénus, immolèrent, pendant les fêtes de Bacchus, tous les hommes, et choisirent l'une d'elles, Hypsipyle, pour reine. Mais bientôt les Argonautes débarquèrent à Lemnos, et de leur union passagère avec les Lemniennes naquit une race qui prit le nom de *Myniens*. Les Myniens dominèrent jusque vers l'an 1160, époque où l'île fut conquise par une autre tribu de Pélasges, les Tyrrhéniens, chassés de l'Attique pour avoir outragé les jeunes filles d'Athènes. Les Myniens furent forcés d'émigrer dans le Péloponèse, et les Pélasges Tyrrhéniens occupèrent Lemnos jusqu'en 510, époque où les

Athéniens, sous la conduite de Miltiade, s'emparèrent de l'île. Conquise bientôt après par les Perses, elle fut reprise par les Athéniens après la bataille de Salamine, fut enlevée à ceux-ci par Lysandre en 405, et recouvrée par Conon en 396. La population pélasgique avait été expulsée, ou s'était confondue avec les nouveaux colons athéniens. Après la guerre Lamiaque, 322, Lemnos passa sous la domination des rois de Macédoine, revint à Athènes après la défaite de Persée, 168, mais lui fut enlevée pour jamais par la conquête romaine, 146. Elle appartint à l'empire d'Orient jusqu'à la 4e croisade : alors elle passa aux Vénitiens, puis, au XIVe siècle, avec Lesbos et d'autres îles, à la famille génoise des Gateluzi, que Mahomet II dépouilla en 1462. Mais les Vénitiens s'étaient emparés de l'île ; ils ne la cédèrent aux Turcs qu'en 1478. Elle leur est demeurée depuis cette époque, si ce n'est en 1656, où elle fut encore pendant un an au pouvoir des Vénitiens.

Conze. *Reisen in den Inseln des Thrakischen Meeres*, 1860, est le seul auteur qui ait donné une description détaillée de Lemnos. Sur les colons athéniens qui l'habitaient, V. Foucart *Mémoire sur les clérouques*, 1877. C. P. et S. Re.

LEMOINE (JEAN), né à Crécy (Ponthieu), m. à Avignon en 1313, docteur en théologie de l'Université de Paris, se rendit à Rome, y fut nommé par Boniface VIII auditeur de rote, évêque de Poitiers, cardinal, légat auprès de Philippe le Bel, chercha à rétablir la paix entre le pontife et le roi, et assista au conclave de Pérouse pour l'élection de Clément V. Il fonda, à Paris, rue Saint-Victor, un collège qui porta son nom jusqu'à la Révolution. B.

LEMOINE (FRANÇOIS), peintre d'histoire, né à Paris en 1688, m. en 1737, remporta le grand prix de peinture en 1711, mais ne put se rendre à Rome à cause de la guerre. Il devint académicien, en 1718, et premier peintre de Louis XV. Ses plus importants travaux sont le plafond de la chapelle de la Vierge à Saint-Sulpice, restauré en 1780 par Callet, et le plafond du salon d'Hercule à Versailles. Il eut pour élèves, Boucher, Natoire et Nonotte. B.

LEMOINE (EDME-MARIE-JOSEPH), né à Essoies (Champagne) en 1751, m. en 1816, abandonna le barreau pour se consacrer à l'éducation, vint à Paris enseigner les mathématiques et la physique, et y fonda une *Institution polytechnique*.

On a de lui : *Traité élémentaire de mathématiques*, 1778 ; *Principes de géographie*, Paris, 1780, et 1788, in-12 ; *Traité du globe*, ibid., in-12 ; *Principes [illegible]*, 1801 et 1802, in-12.

LEMONES ou **LIMONES**, c.-à-d. *qui cultivent le miel* ; nom que prenaient collectivement les *Pictones* et les *Lemovices*. (V. ces mots.)

LEMONNIER (PIERRE), né en 1675 à Saint-Sever, près de Vire, m. en 1757, professa la philosophie au collège d'Harcourt à Paris, et devint membre de l'Académie des sciences.

On a de lui *Cursus philosophiæ*, 1750, 6 vol. in-12, ouvrage longtemps [illegible] dans les écoles.

LEMONNIER (PIERRE-CHARLES), astronome, fils du précédent, né à Paris en 1715, m. en 1799, débuta, à 16 ans, par des observations sur l'opposition de Saturne. Il prit part, avec Clairaut et Maupertuis, à la mesure d'un degré septentrional du méridien, détermina les changements des réfractions en hiver et en été, introduisit en France l'instrument des passages et plusieurs instruments qu'il avait appréciés dans ses relations avec les astronomes d'Angleterre. Lemonnier entra à l'Académie des sciences en 1736 ; il fut professeur au Collège de France, un des premiers maitres de Lalande, et membre de l'Institut.

Ses principaux ouvrages sont : *Histoire céleste*, 1741, in-4° ; *Théorie des comètes*, 1743 ; *Institutions astronomiques*, 1746, in-4° ; *Observations de la lune, du soleil, et des étoiles fixes*, in-fol., 1751, 1754, 1759, 1775 ; *Nouveau zodiaque [illegible]*, 1755 ; *Astronomie nautique lunaire*, 1771 ; *[illegible] sur les marées [illegible]*, 1774 ; *Description et usage des principaux instruments d'astronomie*, 1774, in-fol. V.

LEMONNIER (LOUIS-GUILLAUME), frère du précédent, né en 1717, m. en 1799, fut attaché, en 1738, à l'infirmerie de Saint-Germain-en-Laye, devint professeur de botanique au Jardin du Roi, puis médecin en chef des armées, et premier médecin de Louis XVI.

On a de lui *Leçons de physique expérimentale*, 1742 ; *Observations sur l'histoire naturelle*, 1744, in-4° ; des articles dans l'*Encyclopédie*, des *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des sciences.

LEMONNIER (GUILLAUME-ANTOINE), né à Saint-Sauveur-le-Vicomte en 1721, m. en 1797, fut nommé chapelain de la Sainte-Chapelle en 1743, obtint une cure en Normandie, et refusa le serment à la Constitution civile du clergé ; incarcéré en 1793, il dut la liberté à la journée du 9 thermidor, et fut nommé, en 1794, bibliothécaire du Panthéon (Sainte-Geneviève).

Il a laissé des traductions de *Térence*, 1770, 3 vol. ; des *Satires de Perse*, 1771 ; des *Fables, Contes et Épîtres*, 177[illegible], etc.

LEMONNIER (ANICET-CHARLES-GABRIEL), peintre, né à Rouen en 1743, m. en 1824, élève de Vien, remporta le grand prix en 1770, et fit le voyage de Rome. Reçu académicien en 1789, [illegible] 1794, et [illegible]

dent par le goût, l'expression, et la fermeté du pinceau. On cite : *St Charles Borromée parmi les pestiférés de Milan*, au musée de Rouen ; *Cléombrote ; une Soirée chez Mme Geoffrin*, tableau exécuté pour l'impératrice Joséphine ; *les Envoyés romains demandant à l'Aréopage les lois de Solon* ; l'allégorie du *Commerce*, dans la salle des séances de la Chambre de commerce à Rouen ; *François Ier recevant un tableau de Raphael ; la Présentation des notables de Rouen à Louis XVI ; Louis XIV à l'inauguration de la statue de Puget*. B.

LEMONTEY (PIERRE-ÉDOUARD), né à Lyon en 1760, m. en 1826, suivit la carrière du barreau et celle de la littérature, et obtint 2 prix de l'académie de Marseille pour les Éloges de *Peiresc*, en 1785, et de *Cook*, en 1788. Lors de la convocation des états généraux, il se fit remarquer par quelques écrits politiques. Député du Rhône à l'Assemblée législative, il en fut élu président plusieurs fois. Il prit part à la défense de Lyon contre les troupes de la Convention, 1793, échappa à la mort en se réfugiant en Suisse, revint en 1795, fut nommé, en 1804, chef de la commission de censure dramatique, et entra à l'Académie française en 1819.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Étude littéraire sur la partie historique du roman de Paul et Virginie*, 1823 ; *Éloge historique de Vicq d'Azyr*, 1825, in-4° ; *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, 1818 ; *Histoire de la régence et de la minorité de Louis XV*, 1832, 2 vol. Ses *Œuvres complètes* forment 7 vol., 1829-31. B.

LEMOS (PEDRO-JUAN, COMTE DE), homme d'État espagnol, né en 1564, m. en 1634, se signala par sa bravoure au siège d'Ostende en 1604, fut nommé président du conseil des Indes en 1609, et vice-roi de Naples en 1611. Ami des lettres, il protégea Cervantès-Saavedra, Faxardo, de Villegas, les frères Argensola, etc.

LEMOT (LE BARON FRANÇOIS-FRÉDÉRIC), sculpteur, né à Lyon en 1773, m. en 1827, élève de Dejoux, remporta le grand prix en 1790, et alla étudier successivement à Rome, à Naples et à Florence. De retour en France, 1795, il eut de nombreuses commandes de tous les gouvernements qui se succédèrent. Il entra à l'Institut en 1805, et remplaça Chaudet comme professeur à l'École des beaux-arts en 1810. Ses principaux ouvrages sont : le modèle en plâtre de la statue de *Numa Pompilius*, pour la salle du conseil des Cinq-Cents ; la statue en marbre de *Cicéron*, pour la salle du Tribunat au Palais-Royal ; le modèle en plâtre d'une statue de *Léonidas*, et un bas-relief en pierre de liais, pour le palais du Sénat ; les statues de *Lycurgue* et de *Brutus*, pour le Corps-Législatif sous l'Empire, et un bas-relief à la tribune ; les figures de la *Victoire* et de la *Paix* en plomb doré, pour accompagner le quadrige du Carrousel ; un bas-relief au fronton du Louvre, du côté de Saint-Germain-l'Auxerrois ; la statue de *Murat* en costume de grand-amiral ; les sculptures de l'arc de triomphe de Châlons-sur-Marne, qui fut détruit par les coalisés en 1814 ; le buste colossal de *Jean Bart* ; la statue de *Henri IV*, sur le Pont-Neuf ; la statue équestre de *Louis XIV*, sur la place Bellecour à Lyon ; une *Hébé* versant le nectar ; une *Femme couchée*.

Il a publié, sans nom d'auteur, un *Voyage pittoresque dans le Bocage de la Vendée*, 1817, in-4°. B.

LÉMOVICES, *Lemovices*, peuple de la Gaule (Aquitaine Ire), entre les Bituriges-Cubiens au N., et les Cadurques au S. ; ch.-l. Augustoritum ou Lémovices (auj. *Limoges*). Du nom de ce peuple vint plus tard celui de *Limousin*, donné au pays qu'il habitait. — Des *Lemovices armoricains* ou [illegible] habitaient dans l'Aquitaine IIe, au S. et près de l'embouchure de la Loire, dans les arr. actuels de Nantes et de Paimbœuf ; il y a encore en cette région un lieu nommé *La Limousinière*.

LEMOYNE (PIERRE), prédicateur et poète, né en 1602 à Chaumont-en-Bassigny, m. en 1671, entra dans l'ordre des jésuites à l'âge de 18 ans. Il s'adonna successivement à l'enseignement de la philosophie, à la prédication, à la poésie, à l'histoire, et à la polémique contre les jansénistes. Il voulut donner à la France une épopée nationale, et choisit le sujet de *Saint Louis ou la Sainte Couronne reconquise sur les infidèles*, qu'il traita en 18 chants, dont les sept premiers parurent en 1651, et la totalité en 1653. Ce poème ne manque pas d'imagination ; mais il n'a ni suite dans la fable, ni intérêt dans les épisodes, ni noblesse dans la diction, déparée par l'abus du style figuré et les alliances de mots bizarres. Les autres poésies de Lemoyne, recueillies en 1672, sont : *le Triomphe de Louis XIII*, *la France guérie dans le rétablissement de la santé du roi*, *les Hymnes de la sagesse et de l'amour de Dieu*, *les Peintures morales*, en prose et en vers, vivement attaquées par Pascal à la fin de la XIe Lettre provinciale. En prose, il a composé la *Galerie des femmes fortes*, 1647 ; la *Dévotion aisée*, 1652, qui lui attira aussi les railleries de Pascal ; un *Traité de l'Histoire*, et enfin une *Histoire du cardinal de Richelieu*, qui a été perdue. [illegible]

LEMOYNE (JEAN-LOUIS), sculpteur, né à Paris en 16[illegible], m. en 17[illegible], élève de Coysevox, a laissé [illegible] dans l'église [illegible]

— Son fils, JEAN-BAPTISTE, né en 1704, m. en 1778, eut plus de réputation, et fut spécialement protégé par Louis XV. Dédaignant l'antique, il mit, dans ses ouvrages, des expressions fausses et exagérées, des poses théâtrales, quelque chose de tourmenté et de guindé. Il a fait le mausolée du cardinal Fleury, les tombeaux de Mignard et de Crébillon, un grand nombre de portraits, et la statue équestre de Louis XV pour la ville de Bordeaux.

LEMOYNE (JEAN-BAPTISTE **MOYNE**, DIT), musicien, né en 1751 à Eymet (Périgord), m. en 1796, alla étudier en Allemagne sous Graun et Kirnberger, et, de retour en France, chercha à imiter successivement Glück et Piccini. Deux de ses opéras réussirent, *Phèdre*, 1786, et *les Prétendus*, 1789.

LEMPRIÈRE (JOHN), littérateur anglais, né dans l'île de Jersey, m. en 1824, dirigea des écoles à Abingdon et Exeter, et devint en 1811 recteur de Meeth (Devonshire).

On a de lui : *Dictionnaire classique des noms propres mentionnés dans les auteurs anciens*, 1788, traduit en français par Christophe, 1804, ouvrage extrait en grande partie du *Dictionnaire des auteurs classiques* de Sabbathier; *Biographie universelle*, 1808, in-4°.

LEMPS (LE GRAND-). *V.* GRAND-LEMPS.

LEMPTA, brg d'Afrique. (*V.* LÉBIDA.)

LEMUET (PIERRE), architecte, né à Dijon en 1591, m. en 1669, fortifia plusieurs villes de Picardie, construisit le Val-de-Grâce avec François Mansard, donna les plans de l'église des Petits-Pères à Paris, et des châteaux de Luynes, de Laigle et de Beauvilliers.

On a de lui : *Traité des cinq ordres d'architecture*, traduit de Palladio, Paris, 1626 et 1641; *la Manière de bien bâtir*, 1623, 1663, in-fol.; *les Règles des cinq ordres d'architecture de Vignole*, 1632, in-4°. B.

LÉMURES ou **LARVES.** *V.* LARES.

LÉMURIES, *Lemuria*, fête funèbre chez les anc. Romains, pour écarter des maisons les lémures. Elle consistait en certaines conjurations, pendant lesquelles on jetait des fèves noires aux lémures, et on frappait sur des vases d'airain pour les éloigner. Les Lémuries revenaient le 3 des ides de mai, 13 mai, et duraient 3 jours, avec un jour d'intervalle entre chacun. On les célébrait la nuit, et nul mariage ne pouvait être contracté à cette époque. Suivant une tradition, *Rémuries* aurait été le nom primitif de cette fête, instituée par Romulus pour apaiser les mânes de Rémus. C. D—Y.

LÉNA, c.-à-d. *paresseuse*, riv. de la Russie d'Asie; source dans le gvt d'Irkoutsk (Sibérie orientale), sur le versant N.-O. des montagnes du Baïkal; cours lent et sinueux de 2,691 kil., navigable sur 2,500; coule au N.-E. jusqu'à Iakoutsk, puis au N.; embouchure dans l'océan Glacial arctique par 8 bras principaux.

LE NAIN DE TILLEMONT. *V.* TILLEMONT.

LENAU (NICOLAS), poète allemand, dont le nom véritable était *Niembsch de Strahlenau*, né à Csatad (Hongrie), en 1802, m. en 1850, a laissé : deux recueils de *Poésies* publiées en 1832 et 1838; un *Faust*, 1836, poème épico-dramatique, où les personnages de Gœthe ont été étrangement défigurés; *Savonarole*, 1837, et les *Albigeois*, 1841.

LENCLOS (NINON DE), courtisane célèbre du siècle de Louis XIV, née en 1620, m. en 1705. Fille d'un gentilhomme de Touraine, maîtresse d'elle-même à 15 ans, assez riche pour vivre indépendante, elle préféra au mariage la liberté d'une vie épicurienne. Tandis que les Condé, les Longueville, les d'Estrées, les La Rochefoucauld, les Sévigné, les La Châtre, les Villarceaux, se succédaient auprès d'elle, devenant ses amis quand ils n'étaient plus ses amants, Mme de Sully, de La Fayette, de La Sablière, lui donnaient le nom d'amie, et Mme de Maintenon et la reine Christine essayaient tour à tour, mais en vain, de se l'attacher. Ninon sacrifia le séjour de Versailles à sa petite cour de la rue des Tournelles, au Marais, dont elle avait fait l'école du bon goût et du bon ton, et où elle régna jusqu'à plus de 80 ans, toujours belle, toujours spirituelle, généreuse et dévouée à ses amis. Après avoir consulté Molière, elle devina le génie de Voltaire enfant, et lui légua en mourant 2,000 fr. pour acheter des livres.

Il reste de Ninon quelques *Lettres*, dans les *Œuvres* de Saint-Evremond. Les *Lettres de Ninon de Lenclos au marquis de Sévigné*, Paris, 1752, 2 vol. in-12, et sa *Correspondance secrète avec M. de Villarceaux et Mme de Maintenon*, 1789, sont supposées. Bret a écrit des *Mémoires sur Ninon*, 1751, in-12. G. L.

LENDINARA, brg du roy. d'Italie, prov. de Rovigo, sur l'Adigetto; 6,909 hab.

LENEENNES, du grec *lènos*, pressoir, fêtes athéniennes en l'honneur de Bacchus. Pendant leur célébration avaient lieu des concours dramatiques.

LENET (PIERRE), diplomate et historien, né à Dijon, où il devint conseiller au Parlement et procureur général, m. en 1671, se jeta dans le parti de la Fronde, fut intendant de justice, de police et des finances pendant le siége de Paris, suivit le prince de Condé en Guyenne, et le représenta aux conférences qui précédèrent le traité des Pyrénées, en 1659.

On a de lui : *Mémoires contenant l'histoire des guerres civiles des années 1649 et suivantes*, 1729, 2 vol. in-12; *Mémoires sur le grand Condé*, publiés par Champollion-Figeac, 1846.

LENFANT (JACQUES), ministre calviniste, né en 1661 à Bazoche (Beauce), m. en 1728, étudia à Saumur et à Genève, passa, en 1684, à Heidelberg, où il fut chapelain de l'électrice douairière et pasteur de l'église française, dut s'éloigner lors de l'invasion des Français dans le Palatinat, 1688, et se retira à Berlin, où il fut admis à l'Académie des sciences, et nommé prédicateur de la reine.

On a de lui : *Histoire du concile de Constance*, Amst., 1714, in-4°, et 1727, 2 vol. in-4°; — *du concile de Pise*, 1724, 2 vol. in-4°; — *du concile de Bâle*, 1731, 2 vol. in-4°; *Poggiana, ou Vie, caractère et sentences de Pogge*, 1720, 2 vol. B.

LENFANT (ALEXANDRE-CHARLES-ANNE), prédicateur célèbre, né à Lyon en 1726, m. en 1792, entra chez les jésuites, professa la rhétorique à Marseille, prêcha dans les principales villes de France, se fit une grande réputation par ses oraisons funèbres du Dauphin et de M. de Belzunce, se fixa lors de l'expulsion de son ordre, devint prédicateur de l'empereur Joseph II, rentra en France sous Louis XVI, refusa le serment à la Constitution civile du clergé en 1791, fut enfermé à l'Abbaye après le 10 août 1792, et périt dans les massacres de septembre.

Ses *Sermons* ont été publiés en 1818, 8 vol. in-12. B.

LENGEFELD, brg du roy. de Saxe; 4,019 hab. Tissus de coton, mouchoirs en fil, bonneterie.

LENGERICH, v. du roy. de Prusse (Westphalie), à 27 kil. N.-N.-E. de Munster; 1,790 hab. Les préliminaires du traité de Munster y furent signés en 1648.

LENGLACENSIS AGER, nom latin du LANGADAIS.

LENGLET-DUFRESNOY (NICOLAS), savant ecclésiastique, né à Beauvais en 1674, m. en 1755, fit ses études à Paris, fut nommé, en 1705, secrétaire pour les langues latine et française à la cour de l'électeur de Cologne, revint à Paris pendant la minorité de Louis XV, aida le ministère à découvrir le complot de Cellamare en 1718, refusa les offres du prince Eugène qui voulait l'attacher à sa personne, et se fit emprisonner à Strasbourg, à Vincennes, et 5 fois à la Bastille, pour avoir rétabli, dans ses écrits, des passages supprimés par les censeurs royaux. Il mourut, en tombant endormi dans le feu. Il avait une mémoire immense et une vaste érudition; mais il manqua de goût, de critique et de bonne foi.

Ses principaux ouvrages sont : *Traité du secret inviolable de la confession*, 1708, in-12; *Méthode pour étudier l'histoire*, 1713, 2 vol. in-12; *Méthode pour étudier la géographie*, 1716, 4 vol. in-12, ouvrage successivement augmenté, et porté à 10 vol. dans l'édition de 1768; *de l'Usage des romans*, 1734, 2 vol. in-12, publié sous le nom de Gordon de Percel; *Principes de l'histoire*, 1736-37, 6 vol. in-12; *l'Histoire justifiée contre les romans*, 1735, in-12; *Histoire de la philosophie hermétique*, 1742, 3 vol. in-12; *Tablettes chronologiques de l'histoire universelle, sacrée et profane*, 1744, 2 vol., et 1808, 3 vol.; *Traité sur les apparitions*, 1751, 2 vol. in-12; *Histoire de Jeanne d'Arc*, 1753, 3 part. in-12; *Plan de l'histoire générale et particulière de la monarchie française*, 1754, 3 vol. in-12, ouvrage inachevé. On lui doit des éditions de Cl. Marot, de Comines, de L'Estoile, du *Roman de la Rose*, etc. B.

LENGNAU, vge de Suisse (Berne), au pied du Jura, à 6 kil. N. de Buren; 921 hab. Combat entre les Français et les Suisses, 1798.

LENNAPE (FAMILLE), grande nation indigène de l'Amérique du N., à l'E. des monts Alleghany, depuis le Cap-Breton jusqu'au cap Hatteras, a progressivement diminué depuis l'arrivée des Européens. Elle comprend maintenant les *Illinois*, les *Lenni-Lennapes* ou *Delawares*, les *Algonquins*, les *Chippeways*, les *Knistenaux*, etc.

LENNEP (JEAN-DANIEL **VAN**), helléniste, né à Leeuwarden en 1724, m. à Aix-la-Chapelle en 1771, occupa, de 1752 à 1768, la chaire de littérature grecque et latine à Groningue, puis à Franeker.

On lui doit des éditions de *Coluthus*, Leeuwarden, 1747, et des *Lettres de Phalaris*, 1777; des *Observations sur l'analogie de la langue grecque, suivies d'étymologies grecques*, Utrecht, 1790, 3 vol.

LENNEP (DAVID-JACQUES **VAN**), né à Amsterdam en 1774, m. en 1849, professeur à l'Athénée de sa ville natale dès 1799, accepta ensuite la chaire d'éloquence à l'université de Leyde.

Il a laissé de bonnes éditions des *Héroïdes* d'Ovide, Amst., 1809 et 1812, et de l'*Anthologie grecque*, Utrecht, 1795-1822, 5 vol.; une traduction en vers hollandais d'*Hésiode*, 1823, etc.

LENNEP (JACOB **VAN**), romancier hollandais, né en 1802 à Amsterdam, m. en 1868, a introduit, à l'exemple de W. Scott, l'histoire nationale dans le domaine de la fiction. On distingue, parmi ses romans : *les Aventures de Ferdinand Huyck*, *Brinio*, et *la Rose de Dekama*, traduits en français. Il écrivit aussi, après l'insurrection de la Belgique, 2 comédies politiques qui eurent un grand succès, *le Village frontière* et *le Village au delà de la frontière*. Il a laissé une *Description des vieux châteaux de la Hollande*, et un recueil de poésies intitulé *Légendes nationales*.

LENNEP, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), sur la rivière de son nom, régence de Dusseldorf; 8,007 hab. Ch.-l. de cercle. Draps, casimirs, quincaillerie; poudrerie. Comm. de vins et de bé[illegible]

LENNOX (Charlotte), née à New-York en 1720, m. en 1804, vint à Londres dès l'âge de 15 ans, et y vécut de ses travaux littéraires.

Elle a publié : *Mémoires d'Henriette Stuart*, 1751 ; *le Don Quichotte femelle*, 1752 ; trad. librement en français, Lyon, 1772, 2 vol. in-12 ; *Shakspeare éclairci*, 1753-54, 3 vol. in-12 ; *Henriette*, roman, 1758, traduit en français par Monod, 2 vol. in-12 ; *Sophie*, 1763, traduit en français par La Flotte, 1778, 2 vol. in-12 ; *Musée des dames*, 1771, 2 vol., etc. Elle traduisit en anglais les *Mémoires* de Sully, et le *Théâtre des Grecs*, du P. Brumoy.

LENNOX, région d'Écosse. (*V.* Lenox.)

LENO, v. du roy. d'Italie, prov. de Brescia ; 2,654 hab. Lin estimé.

LENOIR (Jacques-Nicolas), bénédictin de Saint-Maur, né à Alençon en 1721, m. à Paris en 1792, s'occupa de l'histoire de la Normandie, vint à Paris, à l'abbaye de Saint-Germain des-Prés, fouiller pendant plus de 25 ans le dépôt de la Chambre des comptes de Normandie, dépouilla ou copia plus de 100,000 titres.

Il a publié un *Mémoire relatif au projet d'une histoire générale de la Normandie*, 1760 ; et *la Normandie anciennement pays d'États*, 1790. A. G.

LENOIR (Nicolas), architecte, né à Paris en 1726, m. en 1810, élève de Blondel, remporta le grand prix d'architecture, et alla étudier en Italie les monuments de l'art antique. A son retour, il fut chargé de construire plusieurs des édifices que Voltaire élevait à Ferney. C'est lui qui a bâti à Paris l'anc. théâtre de la Porte-Saint-Martin en 70 jours, et l'anc. marché Beauvau. B.

LENOIR (Jean-Pierre-Charles), magistrat, né à Paris en 1732, m. en 1807, fut lieutenant-criminel au Châtelet en 1759, maître des requêtes en 1765, et membre de la commission chargée du procès de La Chalotais, enfin appelé au poste de lieutenant général de police à Paris en 1774. Dans ce dernier poste, il prévint beaucoup de désordres, contribua à l'abolition de la torture, à l'assainissement de la capitale, à l'amélioration des hôpitaux et des prisons. On lui doit la suppression du cimetière des Innocents, la construction de plusieurs halles, l'éclairage perpétuel des rues, la création du Mont-de-Piété. Il quitta la police en 1785, fut bibliothécaire du roi et président de la commission des finances, donna sa démission en 1790, se retira en Suisse, puis à Vienne, refusa les offres de Paul Ier qui l'appelait en Russie, rentra en France en 1802, et obtint de Napoléon Ier une pension de 4,000 fr.

Il a laissé : *Détails sur quelques établissements de la ville de Paris*, 1780. B.

LENOIR (Etienne), habile constructeur d'instruments de mathématiques, né en 1744 à Mer (Loir-et-Cher), m. en 1832, exécuta le cercle de réflexion inventé par Borda, fut chargé de la confection des instruments nécessaires aux explorations de La Pérouse, de d'Entrecasteaux et de Baudin, fabriqua ceux que Méchain et Delambre employèrent pour mesurer un arc du méridien, ceux qui furent utilisés dans l'expédition d'Égypte, et le fanal à miroir parabolique de la tour de Cordouan. B.

LENOIR-LAROCHE (Jean-Jacques, comte), né à Grenoble en 1749, m. en 1825, entra au barreau, où il fut l'élève et l'ami de Servan, siégea à l'Assemblée constituante, écrivit dans plusieurs feuilles politiques, osa élever la voix en faveur de Louis XVI, parvint à échapper aux terroristes, professa la législation à l'École centrale du Panthéon, fut appelé un instant par le Directoire au ministère de la police, entra au conseil des Anciens, concourut à la révolution du 18 brumaire, devint sénateur, adhéra à la déchéance de Napoléon Ier, et, sous la Restauration, reçut la pairie. B.

LENOIR (Alexandre), né à Paris en 1762, m. en 1839, étudia la peinture sous Doyen, et la cultiva jusqu'en 1790. La suppression d'un grand nombre de couvents et d'églises lui inspirant des craintes trop justifiées pour les monuments des arts qu'ils renfermaient, il obtint de la Convention, grâce à l'appui de Grégoire, que ces monuments fussent réunis dans le vieux cloître des Petits-Augustins, et fut nommé conservateur de la collection qu'on appela *le Musée des monuments français*, ou *Musée des Petits-Augustins*. Il rassembla plus de 500 objets d'art, tombeaux, statues, etc., les restaura, et les classa par siècles dans des salles distinctes. Dans un jardin attenant au cloître, il confia à des sarcophages de sa composition les restes de Turenne, de Molière et de La Fontaine. Il alla exhumer à Nogent-sur-Seine les dépouilles mortelles d'Abélard et d'Héloïse, et fit construire, pour les déposer, une chapelle gothique avec les débris du Paraclet. En 1793, il sauva de la destruction les mausolées de Louis XII, de François Ier et de Henri II, dans l'abbaye de Saint-Denis. Quand le gouvernement consulaire établit, en 1800, dans le jardin de Mousseaux, une succursale du Musée des Augustins, Lenoir en fut encore nommé administrateur. En 1816, le Musée fut supprimé, en vertu d'une ordonnance que Louis XVIII désavoua plus tard. Lenoir eut alors l'administration des monuments de l'église de Saint-Denis.

Ses principaux ouvrages sont : *Description historique et chronologique des monuments de sculpture réunis au Musée des Petits-Augustins*, 1795 ; *Musée des monuments français*, 1800-22, 8 vol., avec 258 planches gravées au trait ; *Histoire des arts en France, prouvée par les monuments*, 1811, in-4o, et atlas de 164 pl. ; *Nouvelle explication des hiéroglyphes*, 1809-22, 4 vol. et 88 pl. ; *Description du Musée royal*, 1820-22, 8 vol. ; *Observations scientifiques et critiques sur le génie des peintres*, 1821 ; *Atlas des monuments et des arts libéraux, formant un corps de doctrine*, 1820-1827, in-fol. ; *la Vraie science des artistes*, 1823, 2 vol. ; *Observations sur les comédiens et sur les masques à l'usage du théâtre des anciens*, 1825. B.

LENORMAND (Marie-Anne), célèbre devineresse, née en 1772 à Alençon, m. en 1843, fut élevée chez les bénédictines de sa ville natale, y commença son rôle de prophétesse, vint à Paris en 1790, se mit à prédire l'avenir en tirant les cartes, et fut consultée par l'impératrice Joséphine et d'autres personnages de distinction. La vogue lui resta sous la Restauration.

Elle a publié : *la Sibylle au congrès d'Aix-la-Chapelle*, 1818 ; *Mémoires historiques et secrets de l'impératrice Joséphine*, 1820, 3 vol., ouvrage sans valeur historique.

LENORMANT (Charles), archéologue, historien et numismate, né à Paris en 1802, m. à Athènes en 1859. Un voyage en Italie détermina sa vocation. A l'âge de 23 ans, nommé sous-inspecteur des beaux-arts dans la maison du roi Charles X, il fut autorisé à suivre en Égypte Champollion jeune, et, ce voyage à peine fini, il rejoignit la commission scientifique de Morée. En 1830, Lenormant fut appelé à la direction des beaux-arts près le ministère de l'intérieur. Deux ans après, il devint conservateur à la bibliothèque de l'Arsenal, d'où il passa, peu après, à la bibliothèque royale, en qualité de conservateur adjoint du cabinet des médailles, conservateur des imprimés en 1837, enfin conservateur titulaire du cabinet en 1841. Dès 1835, Guizot l'avait choisi pour son suppléant dans la chaire d'histoire moderne de la Faculté des lettres, et, en 1839, Lenormant avait été élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. En 1846, son cours excita quelque tumulte parmi ses auditeurs, et il dut se retirer. Il fut indemnisé, vers la fin de 1848, par la chaire d'archéologie égyptienne du Collège de France.

Ses ouvrages se rapportent, les uns à la critique d'art, tels que : *les Artistes contemporains*, salons de peinture de 1831 et 1833, 2 vol. ; les autres à ses cours d'histoire, comme : *Introduction à l'histoire de l'Asie occidentale*, 1837 ; *Questions historiques*, 1845, 2 vol. ; le plus grand nombre à l'archéologie et à la numismatique, dont les principaux sont : *Musée des antiquités égyptiennes*, 1836-40, in-fol. ; en collaboration avec M. Lhôte ; *Recherches sur le cercueil du roi Mycérinus* ; *Essai sur le texte grec de l'inscription de Rosette* ; *Trésor de numismatique et de glyptique*, 1836-50, 8 vol. in-fol. ; *Élite des monuments céramographiques, matériaux pour l'intelligence des religions et des mœurs de l'Antiquité, expliqués et commentés*, Paris, 1837-61, 3 vol. in-4o, en collaboration avec de Witte ; enfin, des *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des inscriptions (t. XIX et XXI, nouv. série), des articles dans le *Journal des Savants*, la *Revue archéologique*, le *Correspondant* et la *Revue de numismatique*.

LENORMANT (François), fils du précédent, né à Paris en 1835, m. en 1883, archéologue, numismate, philologue, historien et voyageur. Ses laborieuses recherches et ses innombrables publications lui ont valu un rang distingué parmi les érudits contemporains. Il était sous-bibliothécaire de l'Institut et professeur d'archéologie à la Bibliothèque nationale.

Parmi ses ouvrages, nous citerons : *Histoire ancienne de l'Orient*, 1866, 3 vol., manuel exact et complet ; les *Premières Civilisations* ; une édition des *Fragments de Bérose*, avec un *Essai de commentaire* ; *Études accadiennes*, *Lettres assyriologiques* ; *la Magie chez les Chaldéens* ; *Essai sur la Propagation de l'alphabet phénicien* ; *Histoire de la monnaie*, 2 vol. ; *Essai sur la classification des monnaies des Lagides* ; *Histoire des massacres de Syrie en 1860*, 1861 ; *Deux Dynasties françaises chez les Slaves méridionaux aux quatorzième et quinzième siècles*, 1861 ; *la Révolution de la Grèce*, 1862 ; *la Grèce et les îles Ioniennes*, 1865 ; *Turcs et Monténégrins*, 1866 ; *la Grande-Grèce, paysages et histoire*, 1882, etc. Collaborateur de la *Gazette de France* et du *Correspondant*, Fr. Lenormant a donné une foule de *Mémoires* et d'articles à de nombreux recueils scientifiques, *Revue de numismatique*, *Rheinisches Museum*, *Revue d'ethnographie*, *Bulletin épigraphique de la Gaule*, etc. Il a fondé en 1875, avec M. J. de Witte, la *Gazette archéologique, recueil de documents pour servir à la connaissance et à l'histoire de l'art antique*.

LENÔTRE (André), célèbre architecte, dessinateur de jardins et de parcs, né à Paris en 1613, m. en 1700, renonça à la peinture, qu'il avait étudiée dans l'école de Vouet, pour créer un genre dans lequel il n'eut ni modèles ni imitateurs. L'essai de son talent au château de Vaux lui fit confier par Louis XIV la direction de tous ses parcs et jardins. Il fut anobli, décoré de l'ordre de Saint-Michel, et nommé contrôleur général des maisons et manufactures royales. On lui doit les parcs de Versailles, de Saint-Cloud, de Meudon, les jardins des Tuileries, de Marly, de Chantilly, de Clagny, de Sceaux, la magnifique terrasse de Saint-Germain, le parterre du Tibre à Fontainebleau. Partout il a introduit des portiques, des labyrinthes, des grottes, une disposition d'arbres artificielle ; ses plans sont beaux, ses ordonnances simples et variées, ses inventions heureuses ; toutefois la régularité majestueuse avec laquelle il disposait les gazons, les arbres, les eaux, nuit au charme et à la beauté de la nature champêtre. Lenôtre fut ap-

pelé en Angleterre, où il dessina les parcs de Greenwich et de Saint-James. B.

LENOX ou **LENNOX**, *Elgovia, Levina*, anc. pays d'Écosse, au N. de la Clyde, auj. partagé entre les comtés de Stirling et de Dumbarton. Jadis comté, puis duché, le Lenox appartint à une branche de la famille des Stuarts, fut réuni à la couronne par le mariage de Darnley avec Marie Stuart, et passa au duc de Richmond, fils naturel de Charles II.

LENOX, v. des États-Unis (New-York), sur le canal Érié; 5,811 hab.

LENS, *Lentium, Lendum, Helenæ vicus?* ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune, sur le Souchez; 10,515 hab. Autrefois place forte. Fabr. de toiles, dentelles, huile, savon, sucre indigène, genièvre, eau-de-vie de grains. Mines de houille. Lens reçut une charte de commune en 1209. Le maréchal de Gassion fut tué sous ses murs en 1647, et, en 1648, Condé y vainquit les Espagnols.

LENS, brg de Belgique (Hainaut), sur un bras de la Dender; 1,789 hab. Beau château. Calcaire à chaux et à construction.

LENS (André-Cornélis), peintre, né à Anvers en 1739, m. en 1822, eut pour maîtres Eyckens et Beschey. A 16 ans, il remporta le 1er prix à l'académie d'Anvers. Quoique le style de Boucher et la manière de Vanloo fussent alors en vogue, il ne les imita point : il essaya au contraire de réformer la peinture. Pendant son séjour en Italie, les statues antiques et les œuvres de Raphaël occupèrent surtout son attention. Revenu dans sa ville natale vers la fin de 1768, il fut nommé professeur de dessin à l'Académie; mais il avait une manière de comprendre les anciens, qui ne pouvait exercer une influence heureuse. Tous ses personnages sont roses, ont des fronts bas, des nez raides et des yeux microscopiques. En 1781, il se fixa à Bruxelles; il y fit un grand nombre de morceaux de chevalet, retraçant tous des scènes mythologiques.

Il a publié : *le Costume des peuples de l'antiquité prouvé par les monuments*, Liège. 1770; nouvelle édit., corrigée et considérablement augmentée par Martini. Dresde, 1785, in-4°, 57 pl.; *Essai sur le bon goût en peinture*, Bruxelles, 1811, in-4°. A. M.

LENTAGIO, brg du roy. d'Italie, prov. de Ravenne. Victoire de Narsès sur Totila, roi des Ostrogoths, en 552.

LENTIA, nom latin de Linz.

LENTINI ou **LEONTINI**, anc. *Leontium*, v. de Sicile, près d'un lac de son nom, prov. de Syracuse; 10,221 hab. Ruinée par un tremblement de terre en 1169.

LENTULUS, nom d'une des branches les plus illustres de la *gens Cornelia*, ainsi appelée parce qu'un de ses membres était né avec une lentille sur le visage, ou peut-être parce qu'elle cultivait particulièrement ce légume.

LENTULUS SURA (P.-Cornélius), l'un des principaux complices de Catilina, fut questeur, édile curule, préteur et consul. Les livres sibyllins annonçant que C., C. et C. devaient régner à Rome, il se crut destiné, après Cinna et Cornélius Sylla, à réaliser, lui troisième, la prophétie, et se jeta dans la conspiration de Catilina. Il était alors préteur pour la seconde fois, l'an 690 de Rome, 63 av. J.-C. Ayant tenté d'entraîner dans la conjuration les députés des Allobroges, Cicéron, averti de ses menées, le dénonça au sénat, le fit arrêter et étrangler dans la prison publique. O.

LENTULUS SPINTHER (P.-Cornélius), édile l'an 690 de Rome, 63 av. J.-C., demanda l'an 696, comme consul, le rappel de Cicéron exilé. Lors de la rupture entre César et Pompée, il embrassa le parti de ce dernier.

LENZBURG, v. de Suisse (Argovie), sur la rive dr. de l'Aa; 3,149 hab. Anc. château des comtes de Lenzburg. École normale cantonale d'instituteurs primaires. Industrie active. Bains de Schinznach et de Brestenberg.

LEO (Léonard), célèbre compositeur de musique, né à Naples en 1694, m. en 1756, professeur au Conservatoire de Santo-Onufrio, fut l'un des chefs de l'école napolitaine du xviiie siècle; il eut pour élèves Traetta, Piccini et Jommelli. Dans la musique d'église, il n'a pas moins de majesté que Durante, et possède plus de charme; son *Miserere* à 2 chœurs est un chef-d'œuvre. Parmi les ouvrages dramatiques de Leo, on distingue : *Sofonisbe*, 1718; *Caio Graccho*, 1720; *Tamerlano*, 1722; *Timocrate*, 1723; *Olimpiade*, 1724; *Demofoonte*, 1725; *Catone in Utica*, 1726; *la Clemenza di Tito*, 1735; *Ciro riconosciuto*, 1739; *Achille in Sciro*, 1740; *Vologese*, 1744; et l'oratorio de *Santa Elena al Calvario*. B.

LEO (SAN-), v. du roy. d'Italie, prov. de Pesaro-et-Urbino; 1,176 hab. Évêché. Maison de détention.

LÉOBEN, v. de l'Autriche-Hongrie (Styrie), sur la Mur, à 12 kil. O.-S.-O. de Bruck; 4,529 hab. Évêché. Mines considérables de houille et de fer; forges et fabr. de quincaillerie. Direction et tribunal des mines de la Styrie. — Le général Bonaparte et l'archiduc Charles y signèrent, le 29 avril 1797, les préliminaires du traité de Campo-Formio.

LEOBSCHUTZ, v. du roy. de Prusse (Silésie); 11,425 hab. Gymnase catholique. Fabr. de toiles, draps, bonneterie, cuirs.

LEOBURGUM, nom latin de Lauenbourg.

LEOCATA, nom latin de Leucate.

LEOCHARÈS, sculpteur grec du ive siècle av. J.-C., travailla au tombeau de Mausole, exécuta, en or et en ivoire, les statues des rois Philippe et Alexandre le Grand, d'Olympias, d'Eurydice, et, en bronze, celle d'Isocrate. On citait comme ses chefs-d'œuvre un *Ganymède* enlevé par l'aigle de Jupiter, et un *Jupiter tonnant*, placé depuis au Capitole.

LEODEGARIUS. V. Léger (Saint).

LEODIA, **LEODICUM**, **LEODIUM**, noms latins de Liége.

LÉOGANE, v. de l'île d'Haïti, prov. de l'O., sur un petit affluent du golfe de Léogane; 2,800 hab. Saccagée par Dessalines. Elle fut pendant quelques années le siége de l'anc. gouvernement colonial, jusqu'à ce que Port-au-Prince en fut déclaré capitale. — Le *golfe de Léogane* ou *de Gonave*, formé par la mer des Antilles sur la côte O. de l'île d'Haïti, a 200 kil. de large sur autant de profondeur, reçoit l'Artibonite, et renferme les îles de Gonave et des Cayemites.

LEOMANIA, nom latin de la Lomagne.

LEOMINSTER, v. d'Angleterre, comté de Hereford, sur la Lug : 5,863 hab. Tanneries; fabr. de gants, chapeaux, etc.

LEON, v. d'Espagne dont le nom vient de la *Legio septima gemina* des Romains, ch.-l. de l'anc. roy. et de la prov. actuelle de son nom, à 413 kil. N.-O. de Madrid; pop. de la commune : 10,000 hab. Évêché. Magnifique cathédrale ogivale, église Saint-Isidore, du xie siècle, mais réédifiée dans quelques parties, avec les tombeaux d'un grand nombre de rois et de princes; église Saint-Marc, et couvent du même nom, qui appartenait à l'ordre de Saint-Jacques, approprié auj. à un établissement d'instruction publique; la maison consistoriale; les palais de Guzman et de Luna. Fabr. de toiles, lainages, gants, bonneterie. Cette ville fut fondée par les Romains au ier siècle ap. J.-C.; conquise sur les Maures par Pélage en 722, elle devint au xe siècle la capitale du royaume de Léon. — La prov. de Léon, division administrative du roy. d'Espagne (Vieille-Castille), formée d'une partie de l'anc. roy. de Léon, a 15,971 kil. carr.; 288,333 hab. en 1849; 355,525 en 1884. Sol couvert au N. par le versant méridional des monts Cantabres, au S. par la Sierra de Gata. Climat sec et sain; riches forêts, récolte abondante de céréales, élève de moutons. B.

LÉON (Royaume de), une des grandes divisions anciennes de l'Espagne, entre les Asturies au N., la Vieille-Castille à l'E., l'Estramadure au S., la Galice et le Portugal à l'O., 39,474 kil. carr.; 901,474 hab., en 1884. On en a formé 3 prov. : *Léon* au N., *Zamora* au centre, et *Salamanque*. — Le roy. des Asturies ou d'Oviédo prit en 913, au début du règne d'Ordoño II, le nom de Léon, sa nouvelle capitale. Dix rois le gouvernèrent depuis cette époque jusqu'en 1037, où la défaite et la mort de Bermude III sur les bords du Carrion le livrèrent à Ferdinand Ier, qui régnait déjà sur la Castille, indépendante vers 960, royaume depuis 1033.

Ordono II	913-23	Sanche Ier le Gros	955-67
Froila II	923-24	Ramire III	967-82
Alphonse IV	924-27	Bermude II	982-99
Ramire II	927-50	Alphonse V	999-1027
Ordono III	950-55	Bermude III	1027-37

Dans cette période, les chrétiens de Léon, après avoir, dans la première moitié du xe siècle, poussé parfois leurs courses jusqu'au Tage, rasé Talavera, 914, démantelé Lisbonne, 953, virent dans la seconde leur capitale détruite par Almanzor, pour ne se relever que 20 ans plus tard, 996-1016, leurs acquisitions perdues jusqu'à la chaîne des Asturies, et leur roi Bermude II réduit à se replier sur Oviédo. La fortune du pays, compromise par les succès des musulmans, fut rétablie par la grande victoire de Calatanasor, 1002. Deux fois encore, le royaume de Léon fut séparé de celui de Castille : 1° de 1065 à 1072, sous Alphonse VI, qui ne tarda pas à les réunir, mais pour en détacher, en 1094, le comté de Portugal, transformé bientôt en royaume, 1139; 2° de 1157 à 1230, sous Ferdinand II et Alphonse IX. (V. Castille.) Lors de la réunion définitive, en 1230, le royaume de Léon avait atteint depuis un siècle les limites qu'il a conservées depuis. Il correspondait à peu près à l'ancien pays des Astures, des Vacceens, des Vettons, traversé en partie plutôt que conquis par Annibal, 220 av. J.-C., et soumis successivement, avant l'invasion arabe, par les Romains (192 à 178; 26 à 21 pour les Astures), par les Suèves, 409 ap. J.-C., et par les Wisigoths, 467-585. R.

LÉON (Ile de), anc. *Cotinussa* ou *Erythia*, île de l'océan Atlantique, sur la côte d'Espagne (prov. de Cadix); séparée du continent à l'E. par un canal de 2 kil. de large, le *Santi-Petri*, et au N. par la baie de Cadix; elle renferme les villes de Cadix et de San-Fernando. — C'est le seul point de l'Espa-

gne que Napoléon Ier n'a pas occupé ; la révolution de 1820 y prit naissance, et le duc d'Angoulême s'en empara en 1823.

LÉON, v. de l'Amérique centrale, anc. capitale de la république de Nicaragua, à l'extrémité S.-O. d'un lac de son nom. Évêché ; belle cathédrale. Université fondée en 1812. — L'origine de cette ville remonte à 1523.

LEON (NUEVO-), État du Mexique au N. ; 62,381 kil. carr. ; 178,662 hab. Cap. Monterey.

LÉON, v. du Mexique, dans l'État de Guanajuato ; 6,500 hab.

LÉON DE CARACAS. V. CARACAS.

LÉON (SAINT-POL DE). V. POL-DE-LÉON (SAINT-).

LÉON Ier, dit *le Thrace*, *l'Ancien* ou *le Grand*, empereur d'Orient, 457-474, fut élevé à l'empire, après la mort de Marcien, par le crédit du patrice Aspar, qui, l'ayant eu pour intendant, pensait s'en faire une créature. Léon, fatigué de ses exigences, le fit massacrer sous ses yeux, 471. Il fut zélé pour la foi orthodoxe, exclut des charges les hérétiques, et renouvela les dispositions édictées par Marcien contre les eutychéens. Il retira des mains de Genséric, roi des Vandales, Eudoxie, veuve de l'empereur d'Occident Valentinien III. S.

LÉON II, *le Jeune*, empereur d'Orient, 474, petit-fils du précédent par sa mère Ariadne, femme de Zénon l'Isaurien, lui succéda, à l'âge de 4 ans, avec Zénon pour collègue ; mais il ne survécut que 10 mois à son aïeul. S.

LÉON III, *l'Isaurien*, empereur grec, 717-741, était né en Isaurie d'une famille obscure, fit son chemin dans la milice, et parvint aux premiers grades sous Anastase II. Il succéda à Théodose III, et soutint contre les Arabes le troisième siège de Constantinople, 717-718. Ce fut lui qui, le premier, déclara la guerre au culte des images, en 726. Excommunié par les papes Grégoire II et Grégoire III, il vit les îles de l'Archipel et l'exarchat de Ravenne en Italie se révolter contre lui, et envoya inutilement contre les rebelles une flotte qui fit naufrage dans la mer Adriatique.

LÉON IV, *le Khazare*, empereur d'Orient, 775-780. Ce surnom lui vint de sa mère, qui était fille d'un khan des Khazares. Il succéda à son père Constantin Copronyme, épousa Irène (*V. ce nom*), et mourut lorsqu'il allait reprendre la lutte contre les partisans du culte des images. S.

LÉON V, *l'Arménien*, empereur grec, 813-820. Il avait pris la place de Michel Rhangabé ; Michel le Bègue le renversa à son tour. Il avait repoussé les Bulgares pour longtemps ; mais, à l'intérieur, ce fut un violent iconoclaste et un rude persécuteur des moines. S.

LÉON VI, *le Sage* ou *le Philosophe*, empereur d'Orient, 886-911, succéda, à l'âge de 19 ans, à son père Basile Ier, et, bien qu'associé à son plus jeune frère Alexandre, s'occupa seul du gouvernement. Il déposa une 2e fois Photius, 886, qu'il regardait comme son ennemi, s'attira les armes de Siméon, roi des Bulgares, éprouva de sanglants revers, 889, et excita contre ce prince les Hongrois, mais sans succès. Ce fut sous son règne que les Russes parurent pour la première fois devant Constantinople, 906-911. Il ne put tenir tête aux Sarrasins d'Asie et d'Afrique, qui vinrent saccager Thessalonique en 904. Léon acheva le recueil des *Basiliques* (*V. ce mot*) commencé par son père, et qui a été publié par Fabrot, 1647. Il a aussi laissé un *Traité de tactique*, publié par Meursius, Leyde, 1612, et traduit en français par M. de Maizeroy, 2 vol. in-8° ; et seize *Prédictions*, publiées par Rutgers. Léon VI s'était fait excommunier par le patriarche de Constantinople pour un 4e mariage, dont il eut Constantin VIII, 905.

Gidel, *les Oracles de l'empereur Léon le Sage*, dans ses *Nouvelles Études sur la littérature grecque moderne*, p. 303 ; Ruelle, *Tactiques de l'empereur Léon*, 1875. Sur les œuvres encore inédites de cet empereur, V. Fabricius, *Bibliotheca græca*, VII, p. 693. S. et S. Re.

LÉON Ier, prince arménien de la dynastie des Roupéniens, 1123-44, succéda à son frère Théodose Ier, et fit avec succès la guerre aux Grecs. Baudouin, comte d'Antioche, paya cher la perfidie qu'il avait montrée en l'arrêtant dans un festin : Léon lui enleva un grand nombre de villes, jusqu'à ce que les Latins l'eussent apaisé par des présents. L'empereur Jean II Comnène s'empara de Léon par trahison, et l'emmena à Constantinople, avec ses deux fils Roupen et Thoros, 1137. C—A.

LÉON II, dit *le Grand*, 1er roi arménien de la dynastie des Roupéniens, 1185-1219, succéda à son frère Roupen II, rebâtit la ville de Sis, y établit sa résidence, construisit des hôpitaux et des églises, aida l'empereur Frédéric Ier Barberousse dans sa croisade, et, avec l'assentiment de Henri VI, successeur de ce prince, et du pape Célestin III, fut couronné roi de toute l'Arménie, 1198. Le khalife de Bagdad et l'empereur d'Orient Alexis l'Ange l'en félicitèrent par de riches présents. Léon épousa la fille de Guy de Lusignan, roi de Chypre. C—A.

LÉON III, roi d'Arménie, 1269-89, succéda à son père Hétoum Ier, établit sa résidence à Tarse, l'embellit, bâtit des églises, des écoles et des hôpitaux, répara les dommages causés par des Sarrasins, les battit, et les expulsa.

LÉON IV, roi d'Arménie, 1305-1308, fils de Thoros III, succéda à son oncle Hétoum II, et fut tué par Bilarghou, général mongol.

LÉON V, roi d'Arménie, 1320-42, succéda à son père Oschin à l'âge de 12 ans, et vit son royaume continuellement désolé par les discordes civiles et par les invasions impunies des Mameluks, des Tartares et des Turcomans.

LÉON VI DE LUSIGNAN, roi d'Arménie, 1365-93, né d'une mère arménienne, et proche parent de Pierre, roi de Chypre, envoya contre les Mameluks, en Cilicie, son connétable Libarid, qui fut tué, et acheta la paix. Comme il députa des ambassadeurs en Europe pour armer les princes chrétiens, les Mameluks recommencèrent la guerre. Sis, capitale de l'Arménie, fut brulée, 1371 ; Léon, vaincu et blessé, se réfugia dans les montagnes, où il se tint longtemps caché. On le crut mort ; mais il revint dans Tarse en 1373, au moment où sa femme Marie, parente de saint Louis, allait épouser Othon de Brunswick, qui devait être couronné roi d'Arménie. Les Mameluks revinrent en 1374, dévastèrent le pays, et contraignirent Léon à se renfermer dans la forteresse de Gaban, où, après 9 mois de résistance, il dut capituler, 1375. Au mépris des conventions, il fut enchaîné avec sa famille, et conduit au Caire. Il écrivit au pape et à Jean Ier, roi de Castille, qui finit par obtenir sa délivrance, 1382. Léon se rendit à Jérusalem, y laissa la reine, alla à Rome, en Castille, en France, et mourut à Paris. Il fut enterré dans l'église des Célestins. Son buste est au Musée de Versailles. Avec lui s'éteignit la dynastie des Roupéniens. C—A.

LÉON Ier (SAINT), *le Grand*, pape de 440 à 461, né à Rome ou en Toscane, expulsa de Rome les manichéens, condamna les erreurs des nestoriens, des eutychéens, des priscillianistes et des pélagiens, approuva les actes du concile de Chalcédoine tenu en 451, excepté celui qui donnait au siège de Constantinople la prééminence sur ceux d'Antioche et d'Alexandrie, alla au-devant d'Attila, roi des Huns, qui avait envahi l'Italie en 452, traita avec lui au nom de Valentinien III, mais ne put empêcher Genséric, roi des Vandales, de piller cette ville, en 455. Fête, le 11 avril.

Les *Œuvres* de St Léon, comprenant 96 sermons, 141 lettres, un traité sur la vocation des Gentils, et un code des anciens canons, ont été publiées par le P. Quesnel, 1675, 2 vol. in-4°, et par le P. Cacciari, Rome, 1751-1758, 3 vol. in-fol. Les sermons ont été trad. en franç. par l'abbé de Bellegarde, 1701. B.

LÉON II (SAINT), pape de 682 à 683, Sicilien, traduisit du grec en latin les *Actes* du 6e concile œcuménique, soutint avec fermeté ses droits contre l'exarque de Ravenne, veilla à la discipline de l'Église, perfectionna le chant grégorien, composa quelques hymnes, et institua l'aspersion de l'eau bénite sur le peuple. Fête, le 28 juin. B.

LÉON III, pape de 795 à 816, Romain, succéda à Adrien Ier, fut assailli, au milieu d'une procession en 799, par une bande de conjurés, que dirigeaient Pascal et Campulus, neveux de son prédécesseur, endura toutes sortes d'outrages, fut enfermé dans le monastère de Saint-Étienne, s'en échappa, trouva un asile en France auprès de Charlemagne, qui lui fournit une escorte pour rentrer en maître dans Rome, et, en 800, sacra le roi franc empereur d'Occident. Une nouvelle conspiration fut étouffée en 815. On a de Léon III 13 *Lettres*, insérées dans les collections des conciles.

L'*Enchiridion contra omnia mundi pericula*, imprimé sous son nom, Rome, 1525, et Lyon, 1601, 1633, est un ouvrage apocryphe. B.

LÉON IV, pape de 847 à 855, Romain, défendit les États de l'Église contre les Sarrasins, fit réparer l'église Saint-Pierre dévastée par ces barbares, et entoura de murs tout un quartier, qui a gardé le nom de *cité Léonine*.

LÉON V, pape en 903, né à Ardée, ne régna que 40 jours, et mourut de chagrin dans la prison où l'avaient jeté quelques séditieux.

LÉON VI, pape de 928 à 929, était Romain.

LÉON VII, pape de 936 à 939, Romain, se déclara contre le mariage des prêtres.

LÉON VIII, pape de 963 à 965, élu au concile de Rome par l'autorité de l'empereur Othon le Grand, du vivant même de Jean XII, fut chassé par ce rival, revint après qu'il fut mort, mais eut à lutter contre un autre compétiteur, Benoît V. Léon VIII est regardé comme intrus.

LÉON IX (SAINT), nommé d'abord *Bruno*, né à Dachsbourg, d'un comte alsacien, en 1002, m. en 1054, était évêque de Toul, lorsque l'empereur Henri III, son cousin, le désigna pour succéder à Damase II, 1048. D'après le conseil d'Hildebrand, prieur de Cluny (Grégoire VII), qu'il nomma peu après archidiacre de l'Église romaine, il se fit élire, en arrivant à Rome, par le clergé et le peuple, 1049, pour montrer que le choix impérial, qui tendait à remplacer l'élection canonique, ne pouvait en tenir lieu, et n'était qu'une sorte de recomman-

dation. Sa suzeraineté temporelle fut notablement agrandie. En échange de nombreux domaines que le saint-siège possédait en Allemagne, Henri III lui donna le duché de Bénévent, qui toutefois resta à ses princes comme feudataires, 1052. Battu, l'année suivante, à Civitella par le Normand Robert Guiscard, qui, en empiétant sur ce duché, était devenu l'ennemi du saint-siège, il accepta l'hommage que ses vainqueurs lui offraient, en échange de l'investiture des conquêtes faites par eux dans la Pouille, et à faire en Calabre et en Sicile, 1054. Mais en même temps sa suprématie spirituelle s'amoindrissait par la séparation définitive de l'Église grecque, alors dirigée par le patriarche Michel Cérularius. Fête, le 19 avril. R.

LÉON X (JEAN DE **MÉDICIS**), 2e fils de Laurent le Magnifique, né à Florence en 1475, cardinal à 13 ans, succéda à Jules II en 1513. Il fut tout à la fois un pape zélé, un souverain habile, et l'un des plus ardents promoteurs du mouvement littéraire et artistique de l'Italie au XVIe siècle. Tandis qu'il cherchait, comme pape, à réformer l'Église par les décrets du concile de Latran, 1512-17, qu'il se réjouissait d'avoir, en 1516, remplacé en France la Pragmatique-Sanction par le Concordat (*V. ces mots*), et fait conclure à Cambrai, contre les Turcs, un traité d'alliance entre les quatre grandes puissances de l'Europe, 1517, la prédication des indulgences, dont le produit devait servir à terminer la basilique de Saint-Pierre, devint en Allemagne, en 1517, l'occasion de la révolution religieuse opérée par Luther : elle allait séparer du saint-siège une partie de l'Europe, et ce fut en vain que Léon X condamna, en 1520, les hérésies du réformateur. Comme souverain, au milieu des rivalités entre les Espagnols, maîtres de Naples, et les Français, toujours avides du Milanais, et malgré la fidélité souvent douteuse des feudataires du saint-siège (*V.* URBIN et ROVÈRE), il sut conserver sans perte sa souveraineté temporelle, et l'augmenta même de Modène, qu'il acheta, en 1514, à l'empereur Maximilien. Hostile à Louis XII, comme l'avait été Jules II, il conclut à Malines, 1513, avec les ennemis de la France, une ligue nouvelle, dont François Ier le punit, après Marignan, en lui imposant un traité qui lui enlevait Parme et Plaisance, 1515. En 1519, il fit échouer les prétentions du roi de France à la couronne impériale. Reprenant ensuite la politique de Jules II, qui était de chasser les étrangers, les *barbares*, les uns par les autres, il offrait sans succès à François Ier d'attaquer en commun le royaume de Naples. Repoussé par la France, il se rattacha à la cause de l'empereur, dont le rapprochaient le désir de réprimer en Allemagne la réformation religieuse et celui de recouvrer Parme et Plaisance, contribua aux revers des Français dans le Milanais, et mourut au milieu du bonheur que lui apporta la nouvelle de la reprise de ces deux villes, 1521. Élevé au milieu des savants, protégé par la famille des Médicis, des Chalcondyle, des Marsile Ficin, des Pic de La Mirandole, des Politien, il mérita, par son amour pour les lettres et les arts, l'honneur de donner son nom à cette époque brillante où l'Italie offrait, au-dessous de Machiavel, de Guichardin et de l'Arioste, des littérateurs comme Berni, Bibbiena, Paul Jove, Sannazar, Vida, Sadolet, Bembo, et, au-dessous de Bramante, de Michel-Ange et de Raphael, des artistes comme Bandinelli, Jules Romain, Léonard de Vinci, le Titien, André del Sarto et le Corrège.

L'*Histoire* de Léon X, écrite en latin par Fabroni, Pise, 1797, en anglais par Roscoe, Londres, 4 vol. in-4°, 1805, trad. par Henry, 4 vol., 1813, l'a été en français par Audin, 2 vol. in-8°, 1844, et 2 vol. in-18, 1850.

LÉON XI (ALEXANDRE-OCTAVIEN DE **MÉDICIS**), fut pape 27 jours, en 1605.

LÉON XII (ANNIBAL **DELLA GENGA**), né à la Genga près Spolète en 1760, pape de 1823 à 1829, détruisit les bandes de voleurs des environs de Rome, et s'efforça, sans grand succès, d'arrêter dans ses États l'extension toujours croissante des sociétés secrètes, que son encyclique de 1825 dénonçait au monde chrétien. Il diminua les impôts, améliora la situation du trésor, et releva le crédit.

Artaud de Montor a écrit son *Histoire*, 2 vol., 1843. R.

LÉON, antipape sous le nom de Grégoire VI, fut, après la mort du pape Sergius IV, 1012, le compétiteur de Benoît VIII, l'expulsa de Rome, mais fut chassé à son tour par l'empereur Henri II.

LÉON (PONCE DE). *V.* PONCE.

LÉON LE DIACRE, historien du Xe siècle, né à Caloé (Ionie), étudia à Constantinople, suivit l'empereur Basile II dans une guerre contre les Bulgares, et écrivit une histoire des événements dont il fut le témoin, de 959 à 975.

Cet ouvrage, complément de la *Byzantine*, a été publié par Hase, 1819, in-fol.

LÉON LE GRAMMAIRIEN, un des auteurs de l'*Histoire byzantine*, a écrit, au commencement du XIe siècle, sous le titre de *Chronographia*, l'histoire des empereurs d'Orient, de 813 à 949.

Ce livre a été publié, avec trad. latine, à la suite de Théophane, Paris, 1655, in-fol., et trad. en français par le président Cousin.

LÉON DE MARSI, moine du Mont-Cassin au XIIe siècle, cardinal et évêque d'Ostie, composa les *Chroniques du mont Cassin*, en 3 livres, auxquels Pierre Diacre en ajouta plus tard un 4e, qui conduit cette histoire jusqu'en 1138.

Ces *Chroniques* ont été publiées à Paris, 1603 et 1668, in-fol., avec celle d'Aimon, et dans le recueil de Muratori.

LÉON D'ORVIÈTO, moine du XIIIe siècle, a laissé 2 *Chroniques*, l'une des papes, qui se termine en 1314, l'autre des empereurs, qui ne va que jusqu'à 1308. On les trouve dans les *Deliciæ eruditorum*, de J. Lami, 1737.

LÉON L'AFRICAIN (JEAN), géographe arabe du XVIe siècle, né à Grenade, fut élevé à Fez, visita, comme chargé d'ambassades, ou comme voyageur, une grande partie de l'Afrique septentrionale, l'Arabie, la Syrie, la Perse, l'Arménie, etc., fut pris à son retour par des corsaires chrétiens, 1517, présenté au pape Léon X, qui lui fit embrasser la religion chrétienne. Il enseigna l'arabe à Rome, écrivit en arabe une *Description de l'Afrique*, et en donna lui-même une traduction italienne, insérée dans le *Recueil de voyages* de Ramusio. Cet ouvrage, que l'on estime encore maintenant, a été traduit en latin par Florius, Anvers, 1556, et en français dans le *Recueil de voyages* de Temporal, Lyon, 1556. Léon l'Africain a aussi laissé un *Vocabulaire arabe et espagnol*, resté en manuscrit à la bibliothèque de l'Escurial.

LÉON DE MODÈNE, célèbre rabbin, né vers 1574, m. en 1654.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Biblia rabbinica*, Venise, 1610, 4 vol. in-fol.; *Dictionnaire hébreu-italien*, Padoue, 1640, in-4°; *Histoire de la Pâque*, en italien, Venise, 1609, in-fol.; *Histoire des rites hébraïques*, en italien, Paris, 1637, trad. en français, 1674, in-12.

LÉON DE JUDA. *V.* JUDA.

LEONA-VICARIO OU **SALTILLO**, v. de la Rép. du Mexique, ch.-l. de l'Etat de Cohahuila ; 20,000 hab.

LÉONARD OU **LIÉNART** (SAINT), l'un des compagnons de Clovis, se convertit avec ce prince après la bataille de Tolbiac, et se retira dans une solitude du Limousin, où il bâtit un couvent, dans le lieu appelé depuis St Léonard-le-Noblet. Fête, le 6 novembre.

LÉONARD, *le Limousin*, peintre émailleur, né à Limoges en 1480, m. vers 1560, fut placé par François Ier à la tête de la manufacture de Limoges, et fit exécuter, sur des dessins empruntés à Raphael, à Jean Cousin, à Jules Romain, une multitude de vases, coupes, aiguières, d'une forme élégante. Ses couleurs ont un éclat et une transparence remarquables. On cite de lui les quatre médaillons du tombeau de Diane de Poitiers, et les portraits de l'amiral Philippe de Chabot, de François de Guise, de Henri II, du connétable de Montmorency, conservés au Louvre. B.

LÉONARD (NICOLAS-GERMAIN), poète français, né à la Guadeloupe en 1744, m. à Nantes en 1793, se fit connaître, en 1766, par un recueil d'*Idylles morales*, fut chargé d'affaires de France à Liège de 1773 à 1782, lieutenant-général de l'amirauté et vice-sénéchal de son île natale en 1788. Il a laissé un poème des *Saisons*, un roman pastoral d'*Alexis*, un *Voyage aux Antilles*, une imitation en vers du *Temple de Gnide*, etc. En général, ses vers respirent la mélancolie et la grâce.

Ses *Œuvres* ont été réunies par Campenon, son neveu, 1798, 3 vol.

LÉONARD ARÉTIN. *V.* BRUNI.

LÉONARD DE PISE. *V.* FIBONACCI.

LÉONARD DE PISTOIE. *V.* PISTOIE.

LÉONARD D'UDINE, dominicain, m. vers 1470, prêcha avec éclat à Venise, à Rome, à Milan, fut prieur de son ordre à Bologne, puis provincial de la Lombardie. Ses *Sermons* ont de l'analogie avec ceux de Barletta et de Ménot.

LÉONARD DE VINCI. *V.* VINCI.

LÉONARD-LE-NOBLAC OU **LE-NOBLET** (**SAINT-**), *Nobiliacum*, ch.-l. de cant. (Haute-Vienne), arr. de Limoges, près de la rive dr. de la Vienne; 3,615 hab. Église du Xe siècle, autref. collégiale. Lainages, porcelaines, papeteries, tanneries; martinets à cuivre. Comm. de bestiaux. Patrie de Gay-Lussac.

LEONARDI (JEAN), né dans le XVIe siècle à Decimo près de Lucques, m. en 1609, exerça d'abord la pharmacie à Lucques, se fit prêtre en 1571, et fonda, pour l'instruction des pauvres, la congrégation des clercs réguliers de la Mère de Dieu, dont il fut nommé supérieur général.

LEONARDO (AUGUSTIN), peintre espagnol, né à Valence vers 1580, m. en 1640, se fit moine au couvent de Saint-Philippe de sa ville natale, vers 1610. Ayant appris la peinture, il employa son talent à décorer les monastères. Il travailla à Madrid en 1624 et 1625. Quoique un peu faibles d'exécution, ses portraits sont fort recherchés à cause de leur exactitude. Valence, Madrid, Tolède, Cordoue, possèdent le plus grand nombre de ses ouvrages. A. M.

LÉONARDO (JOSEPH), peintre, né à Madrid en 1616, m. à Saragosse en 1656, étudia dans l'atelier de Pierre de las Cuevas. Il se distinguait par la fraicheur du coloris et la grâce du dessin. Le roi d'Espagne le nomma peintre de la cour ; mais des

envieux lui firent prendre un poison qui le rendit fou : il passa les derniers temps de sa vie dans ce malheureux état. On voit de lui au *Retiro* des ouvrages admirables. Il exécuta un beau portrait en pied du prince goth Alaric, pour la collection des rois d'Espagne. A. M.

LEONAT, un des généraux d'Alexandre le Grand, obtint, dans le partage de l'empire macédonien en 323 av. J.-C., la Petite-Phrygie, sur l'Hellespont. Appelé en Grèce par Antipater, qui venait d'éprouver une défaite près de Lamia, il se fit battre par les Athéniens et périt dans le combat, 322. O.

LEONBERG, autrefois *Löwenberg*, v. du roy. de Wurtemberg, sur la Glems ; 2,506 hab. Patrie de Schelling.

LEONCE, patrice d'Orient, se révolta en Syrie contre l'empereur Zénon en 485, et fut mis à mort 3 ans après.

LÉONCE, empereur grec de 695 à 698, avait renversé et exilé Justinien II. Absimare lui fit subir le même sort ; on lui coupa le nez, et on le jeta dans un monastère. Sept ans après, il fut tiré de prison et exécuté par ordre de Justinien II, qui avait repris le pouvoir, 705. S.

LEONDARI. *V.* LÉONTARION.

LEONENSIS PAGUS, nom latin du pays de Saint-Pol-de-Léon.

LÉONESSA, v. du roy. d'Italie, prov. d'Aquila, sur le Corno ; 7,482 hab. dans la commune.

LEONFORTE, v. de Sicile, prov. de Catane ; 11,913 hab. Commerce de grains, vins, soie. Soufrière.

LÉONHARDT (GERHARD-ADOLPHE-GUILLAUME), homme d'État allemand, né à Hanovre en 1815, m. en 1880, étudia le droit à Berlin et à Gœttingue et devint avocat à Hanovre. Nommé ministre de la justice en 1865, il remplissait cette fonction lorsque le royaume de Hanovre fut envahi par les Prussiens. Il accepta les faits accomplis, devint président de la cour d'appel de Celle et, en sept. 1867, premier président de celle de Berlin. Il fut appelé au ministère de la justice pour le royaume de Prusse en déc. 1867, et reçut le titre de membre à vie de la chambre des seigneurs. Il ne put faire accepter un projet de loi qui eût permis au gouvernement de remplacer les juges du tribunal supérieur par des personnes étrangères à la magistrature ; mais il prit depuis 1869 une grande part à la réorganisation judiciaire du royaume et de l'empire allemand. On lui doit l'introduction du nouveau code criminel, 1870, du code de procédure civile et pénale et du code des faillites, 1877. C'est encore lui qui présenta et soutint au nom du gouvernement la nouvelle loi contre les socialistes, après l'attentat de Hœdel.

On a de lui : *Commentaire du code pénal hanovrien*, et un traité de la *Législation judiciaire du royaume de Hanovre*, 1859-1860, 4e édit., 1867 ; *de la Réforme de la procédure civile en Allemagne*, 1865.

LEONI, v. du roy. d'Italie, prov. d'Avellino ; 4,292 hab.

LEONI (LEONE), orfèvre, sculpteur et graveur en médailles, né à Arezzo vers le milieu du XVe siècle, introduisit à Milan le goût de l'école florentine, fut appelé à Bruxelles par Charles-Quint et résida quelque temps à l'Escurial. On cite de lui le mausolée de Jacques de Médicis dans la cathédrale de Milan, et une statue de Charles-Quint foulant aux pieds la Discorde. M. V—I.

LEONIACUM, nom latin de LEGNANO.

LEONICÈNE, grammairien, dont le véritable nom était *Ognibene*, né à Lonigo (*Leonicum*) près de Vicence en 1420, m. vers 1500, étudia sous Victorin de Feltre et Emmanuel Chrysoloras, et dirigea l'imprimerie de Nicolas Jenson à Venise.

On a de lui : *de Octo Partibus orationis*, Venise, 1473, in-4o ; *de Versu heroico*, Milan, 1473, in-4o ; *Tractatus ad scandendum*, in-4o. Ces trois ouvrages ont été réunis sous le titre de *Grammatices rudimenta*, Vicence, 1566. Il a aussi édité et commenté Lucain, Valère-Maxime, le *Traité de l'Orateur*, l'*Invention* et les *Offices* de Cicéron, et publié une traduction latine d'Ésope.

LÉONICÈNE (NICOLAS), médecin, né en 1428 à Lonigo, m. en 1524, passa presque toute sa vie à Ferrare, où il enseignait la médecine. Il s'occupa principalement des auteurs anciens.

Il a laissé : *Liber de epidemia quam Itali morbum gallicum vocant*, Venise, in-4o, réimpr. sous le titre *de Morbo gallico liber*, Bologne, 1516, in-fol. et Bâle, 1536, in-4o ; *Galeni ars medica*, Venise, 1606, première traduction latine des œuvres de Galien, etc. D—G.

LEONIDAS Ier, roi de Sparte, de la race des Agides, 491-480 av. J.-C. Lors de l'invasion de Xerxès en Grèce, il prit position aux Thermopyles avec 300 Spartiates et environ 4,000 autres Grecs, fut sourd aux menaces et aux promesses du roi de Perse, défendit intrépidement le défilé jusqu'au moment où le Phocidien Ephialtès enseigna aux ennemis un sentier pour le tourner, renvoya alors ses compagnons, excepté les Spartiates, pénétra avec ceux-ci pendant la nuit dans le camp des Perses, et, après un horrible carnage, y trouva la mort. Le passage des Thermopyles avait coûté à Xerxès 20,000 hommes. Dans la suite, Pausanias transporta les restes de Léonidas à Sparte, où l'on érigea à ce roi un tombeau magnifique ; un temple fut élevé aux trois cents ; on institua en leur honneur la fête des *Léonidées*, à laquelle les Spartiates seuls avaient droit d'assister, et où l'on prononçait l'éloge funèbre de Léonidas. Le peintre David a fait un beau tableau de Léonidas aux Thermopyles. B.

LÉONIDAS II, roi de Sparte, de la race des Agides, 257-238 av. J.-C. Il s'opposa aux projets de son collègue Agis III, qui voulait rétablir les institutions de Lycurgue, fut exilé, remplacé par son gendre Cléombrote, revint 2 ans après et fit condamner Agis à mort.

LÉONIDAS DE TARENTE, poète grec, dont il existe 100 épigrammes dans l'*Anthologie*. Un autre, *Léonidas d'Alexandrie*, a laissé 43 épigrammes dans le même recueil. Le premier florissait vers l'époque de Pyrrhus, roi d'Épire. S. RE.

LÉONIUS, poète latin du XIIe siècle, que l'on croit avoir été bénédictin de Saint-Victor à Paris, est regardé à tort comme l'inventeur des vers rimés connus sous le nom de *léonins*, et dont on a des exemples dès le VIIIe siècle.

LÉONTARION ou **LEONDARI**, v. de Grèce (Morée), sur l'Alphée. On croit que c'est l'anc. *Mégalopolis*.

LÉONTIADÈS, général thébain, passa au camp de Xerxès pendant la bataille des Thermopyles avec les troupes qu'il commandait. S. RE.

LEONTIS, une des dix tribus athéniennes instituées par Clisthènes. S. RE.

LÉONTIUM, anc. v. de la Sicile orientale, au N. de Syracuse : auj. *Lentini*. Colonie naxienne, fondée en 650 av. J.-C. Patrie de Gorgias.

LÉONTIUM, célèbre courtisane athénienne, étudia la philosophie à l'école d'Épicure, et fut intimement liée avec Métrodore et le poète Hermésianax. Celui-ci donna le nom de Léontium au recueil de ses élégies. Cicéron parle d'un livre que la courtisane composa contre Théophraste, et loue l'élégance et l'atticisme de son style.

LÉONTIUS SCHOLASTICUS, poète grec, dont nous avons 23 épigrammes dans l'Anthologie ; il vivait sous Justinien. — Un autre, qui vivait à Byzance au Xe siècle, a écrit l'histoire des années 813-867, publiée avec Théophane par Combefis. S. RE.

LÉONTOPOLIS, anc. v. de la Basse-Égypte, à l'E. de Busiris. Auj. *Tel-Essabé*. On y adorait sans doute Neith à la tête de lionne ; de là son nom.

LEOPARDI (LE COMTE GIACOMO), érudit, poète et philosophe italien, né en 1798 à Recanati (Marche d'Ancône), m. à Naples en 1837, se fit connaître de bonne heure par des travaux philologiques. En 1814, il donna une édition de la *Vie de Plotin* par Porphyre, une *Dissertation sur la vie et les écrits des principaux rhéteurs du deuxième siècle* (Dion Chrysostome, Aristide, Hermogène et Fronton), des *Fragments des Pères grecs* du même siècle, et des *Fragments des historiens ecclésiastiques antérieurs à Eusèbe*. En 1815, il composa un *Essai sur les superstitions populaires des anciens*, et réunit les *Fragments de Jules l'Africain*. En 1816, il entreprit une traduction de *Fronton*, et, en 1817, adressa à Giordani une *Lettre critique sur le Denys d'Halicarnasse du cardinal Maï*. Des *Canzoni*, qu'il publia depuis 1818, et qui parurent à Bologne, 1824, le mirent au rang des meilleurs poètes lyriques ; un second recueil, contenant surtout des idylles et des élégies, des traductions en vers de la *Batrachomyomachie* d'Homère et de la satire de Simonide d'Amorgos, fut imprimé, sous le titre de *Versi*, à Bologne, 1826. Ses œuvres poétiques furent rééditées, avec des augmentations successives et sous le titre de *Canti*, à Florence, 1830, et à Naples, 1834. Pendant un séjour à Rome, Leopardi fit le catalogue des manuscrits grecs de la bibliothèque Barberini. On lui doit un grand travail critique sur la *Chronique* d'Eusèbe publiée par Maï et Zhorab, Rome, 1823 ; une édition de *Pétrarque*, avec un excellent commentaire, Milan, 1826 ; 2 *Chrestomathies italiennes*, l'une en prose et l'autre en vers, ibid., 1827 et 1828 ; divers morceaux en prose, insérés dans des publications périodiques, recueillis sous le titre d'*Operette morali*, Florence, 1827, et où l'on remarque un esprit de satire chagrine et de découragement amer, mais un des meilleurs styles de la littérature contemporaine. B.

LÉOPOL, v. de Gallicie. (*V.* LEMBERG.)

LEOPOLD, duc de Bavière, profita de la minorité de Louis l'Enfant, roi de Germanie, pour rétablir le duché de Bavière détruit par Charlemagne, et périt à Augsbourg en combattant les Hongrois, 907.

LÉOPOLD (SAINT), dit *le Pieux*, margrave d'Autriche, 1096-1136, adoucit les mœurs de ses sujets, diminua les impôts, rendit exactement la justice, prit le parti d'Henri V, dont il épousa la sœur Agnès, et fut en concurrence pour l'Empire avec Lothaire ; mais, craignant d'allumer la guerre, il abandonna ses prétentions. Il fut canonisé en 1485. Fête, le 15 nov.

LÉOPOLD II, *le Glorieux*, duc d'Autriche, 1308-1326, 3e fils

de l'empereur Albert Ier, continua la lutte commencée par son père contre les Suisses, et fut battu à Mortgarten, 1315. Il opposa son frère Frédéric à Louis de Bavière comme compétiteur à l'empire, et obtint, dit-on, pour lui, malgré une défaite à Muhldorf, le partage du trône.

LEOPOLD III, dit *le Preux*, duc d'Autriche, 3e fils et successeur d'Albert le Sage, né vers 1350, m. en 1386, eut la Souabe à la mort de son père, gouverna le Tyrol avec son frère Albert III, puis se fit céder ce pays, ainsi que la Styrie et la Carinthie, tenta vainement d'unir son fils Guillaume à Hedwige, héritière de Pologne, et fut tué à la bataille de Sempach contre les Suisses.

LÉOPOLD, duc de Lorraine, fils de Charles V. Ce dernier ayant été chassé de ses États par Louis XIV, Léopold ne rentra dans ses droits que par la paix de Ryswick, 1697. Il fit beaucoup pour relever le pays ruiné par la guerre, et mourut en 1729. Il eut pour successeur son fils François III, plus tard époux de Marie-Thérèse et empereur sous le nom de François Ier. E. S.

LÉOPOLD Ier, empereur d'Allemagne, né en 1640, m. en 1705, était le 2e fils de Ferdinand III, à qui il succéda en 1657. En recevant des électeurs la couronne, il dut signer une capitulation en 45 articles, dont un des principaux lui interdisait de secourir l'Espagne contre la France. Une invasion des Turcs en Hongrie fut repoussée par Montecuculli, vainqueur à la bataille de Saint-Gothard, 1664. Léopold, qui avait signé avec Louis XIV en 1668 un traité secret pour le partage éventuel de la monarchie espagnole, entra néanmoins dans la 1re coalition formée par Guillaume d'Orange contre la France. Il vit ses troupes battues sur le Rhin par Turenne, et fut contraint d'accepter la paix de Nimègue en 1679. Il fit encore partie de la ligue d'Augsbourg, provoquée par les agrandissements de Louis XIV, 1686, laissa, les Français saccager le Palatinat, et signa le traité de Ryswyck, 1697. La lutte contre la France avait été entravée par la révolte de Tékély en Hongrie et par une nouvelle invasion des Ottomans, qui eussent pris Vienne, en 1683, si Jean Sobieski, roi de Pologne, n'eût sauvé cette ville par une bataille rangée. Louis de Bade, le duc de Lorraine et le prince Eugène prirent alors l'offensive; les victoires de Syentha et de Salankémen amenèrent la paix de Carlowitz, 1699. A la mort de Charles II, roi d'Espagne, 1700, Léopold voulut placer sur le trône de ce pays son fils Charles (depuis l'empereur Charles VI), et engagea l'Allemagne dans une guerre de succession dont il ne vit point la fin. (*V*. SUCCESSION D'ESPAGNE.) B.

LÉOPOLD II, empereur d'Allemagne, 1790-1792, 2e fils de François Ier et de Marie-Thérèse, né en 1747, succéda à son père comme grand-duc de Toscane, 1765, et gouverna ce pays pendant 25 ans avec une douceur qui lui concilia l'affection de ses sujets. A la mort de son frère aîné, Joseph II, 1790, il hérita de la couronne impériale. Après avoir réduit à l'obéissance les Pays-Bas insurgés, 1791, il leur rendit leurs anciennes libertés. Par la Convention de Reichenbach, 1790, il se concilia la Prusse, et, en 1791, il conclut à Sistova un traité de paix avec la Turquie, à laquelle il restitua Belgrade et le territoire conquis par les Autrichiens en Serbie. La Révolution française l'arrêta dans ses réformes libérales, et le détermina à entrer dans la coalition de Pillnitz, 1791, et à conclure une alliance offensive et défensive avec la Prusse, 1792. Il mourut peu de temps après, sans avoir déclaré la guerre à la France, et eut pour successeur son fils François II. Il était frère de la reine Marie-Antoinette. E. S.

LÉOPOLD II, grand-duc de Toscane, né à Florence en 1797, m. en 1870 passa son enfance et sa jeunesse en Autriche, revint en Italie avec sa famille après les événements de 1814, et succéda en 1824 à son père Ferdinand III. Il gouverna avec sagesse et habileté, accorda des libertés à la Toscane, et fit de bonne grâce quelques concessions au parti réformiste en 1847. Mais, en 1848, il fut renversé par un soulèvement républicain. Les Autrichiens le ramenèrent: sa politique devint alors moins libérale, et, quand la nouvelle guerre de l'indépendance éclata en 1859, il dut s'éloigner, et il abdiqua en faveur de son fils Ferdinand IV, qui n'a jamais régné, par suite de l'annexion de la Toscane au royaume de Sardaigne. (*V*. ITALIE.)

Leopold II a publié une édition des *Œuvres de Laurent de Médicis*, 1825, 4 vol. in-fol.

LÉOPOLD Ier, roi des Belges, né en 1790 à Cobourg, m. en 1865, était fils de François, duc de Saxe-Cobourg-Saalfeld, et reçut une excellente instruction littéraire et scientifique. Après le mariage de sa sœur avec le grand-duc Constantin, il entra dans l'armée russe avec le grade de général, et accompagna l'empereur Alexandre à Erfurth en 1808. Il fit preuve de bravoure, en 1813, à Lutzen, Bautzen, Kulm, Leipzig, et, en 1814, à Brienne, Arcis-sur-Aube et La Fère-Champenoise. En 1816, il épousa la fille du prince de Galles, Charlotte, qu'il perdit l'année suivante. Il continua de résider en Angleterre, au château de Claremont, avec les titres de duc de Kendal, feld-maréchal et membre du conseil privé. En 1830, il refusa la couronne de Grèce, et accepta, en 1831, celle de Belgique. En 1832, il contracta un second mariage avec la princesse Louise d'Orléans, fille du roi Louis-Philippe qui mourut en 1850. Il eut de ce second mariage le roi des Belges actuel, Léopold II, né en 1835; le comte de Flandre, né en 1837; la princesse Charlotte, mariée en 1857 à l'archiduc d'Autriche Maximilien, impératrice du Mexique en 1864, veuve en 1867. Léopold a suivi jusqu'à sa mort une politique habile de conciliation entre les partis, gouverné prudemment dans le sens de l'opinion publique, mérité l'affection de son peuple et servi souvent d'arbitre dans les querelles des autres puissances. B.

LÉOPOLD (ORDRE DE), créé le 11 juillet 1832 par Léopold Ier, roi des Belges, pour récompenser les services civils et militaires. Les étrangers peuvent en faire partie. La croix, suspendue à un ruban rouge moiré, est blanche émaillée, entourée d'une guirlande de laurier et de chêne et porte la devise : l'*Union fait la force*.

LÉOPOLD (ORDRE DE), ordre créé en Autriche par l'empereur François Ier, le 8 janv. 1808, en mémoire de son père Léopold II, pour récompenser le mérite civil ou militaire. La croix, suspendue à un ruban rouge bordé de blanc, est à 8 pointes; l'écusson du milieu porte les lettres F. I. A. (*Franciscus imperator Austriæ*), avec les mots *Integritati et merito*, et, au revers, cette devise de Léopold : *Opes regum, corda subditorum*.

LÉOPOLD (CHARLES-GUILLAUME DE), poète suédois, né à Stockolm en 1786, m. en 1829, bibliothécaire d'Upsal, membre de l'Académie suédoise en 1786, secrétaire particulier de Gustave III en 1788, conseiller de chancellerie en 1799, secrétaire d'État en 1818, a laissé de belles odes patriotiques (la *Victoire d'Hogland*, le *Combat naval de Frederikshamn*, etc.), et plusieurs tragédies, dont deux, *Oden* et *Virgina*, ont été traduites en français dans les *Chefs-d'œuvre des étrangers*.

LÉOPOLDO (SAN-), colonie d'Allemands au Brésil (prov. de Rio-Grande do Sul), fondée en 1824 sur le Rio Dos Sinos. Elle comprend plusieurs villages : *San-Leopoldo* proprement dit, *Hambourg-Mont*, *Valachie*, *Vallée de misère*. On y compte 12,000 hab. dont les trois quarts protestants, et qui ont conservé les mœurs et la langue allemandes. Commerce de céréales, lin, chanvre, coton, tabac, cannes à sucre, bestiaux, etc. C. P.

LÉOPOLDSTADT, v. forte de Hongrie (Neutra), dans une plaine marécageuse, sur la rive dr. de la Waag. Arsenal; hôtel des Invalides.

LÉOSTHÈNE. *V*. LAMIAQUE (GUERRE).

LEOTYCHIDE, roi de Sparte, de la race des Proclides, 492-467 av. J.-C., remplaça Démarate, son cousin, fit la guerre aux Éginètes, commanda avec l'Athénien Xanthippe la flotte grecque qui mit en fuite les Perses à Mycale, 479, fit ensuite la guerre en Thessalie se laissa gagner par les présents des vaincus, fut banni, et mourut à Tégée.

LÉOVIGILDE ou **LEUVIGILDE**, roi des Wisigoths de 569 à 586. Appelé au pouvoir par son frère Huva, il gouverna l'Espagne en son nom pendant 3 ans et resta seul maître du royaume en 572. Son règne vit éclater la lutte ouverte du catholicisme espagnol contre l'arianisme, qui fut bientôt vaincu. Lui-même contribua à la réconciliation de ses sujets avec l'Église romaine, sous le pape Grégoire le Grand, en 590. Il reprit aux Grecs Cordoue et Medina-Sidonia, soumit les Vascons rebelles, bâtit Vittoria, réunit le royaume des Suèves à la monarchie des Wisigoths en 585, repoussa 3 attaques des Francs et les poursuivit jusque sous les murs de Toulouse et de Beaucaire. H.

LEPAGE (Mlle). *V*. BOCAGE (Mme DU).

LEPANTE ou **EPAKTO**, *Naupactus* des Latins, v. forte de la Grèce (Hellade), port sur le golfe de son nom; 2,147 hab. Les Vénitiens l'occupèrent au XIIIe siècle, et l'entourèrent de puissantes forteresses, devant lesquelles les Turcs durent reculer en 1475, après un siège de 4 mois; Bajazet II, plus heureux, la prit en 1498; reprise par les Vénitiens en 1687, le traité de Carlowitz la leur fit évacuer de nouveau en 1699.

LÉPANTE (GOLFE DE), *Sinus Corinthiacus* des Romains, golfe formé par la mer Ionienne sur la côte O. de la Grèce, où il s'enfonce profondément entre l'Hellade et la Morée; long de 125 kil., sur 35 dans sa plus grande largeur; communiquant à l'O. avec le golfe de Patras, et fermé à l'E. par l'isthme de Corinthe. C'est dans ses eaux qu'eut lieu, le 7 oct. 1571, une bataille navale où les flottes combinées de Venise, de l'Espagne et du pape, commandées par don Juan d'Autriche, et M.-Ant. Colonna, battirent celles des Turcs, qui y perdirent, dit-on, 200 galères et 3,000 hommes.

LEPAUTE (JEAN-ANDRÉ), célèbre horloger, né en 1707 près de Montmédy, m. en 1789, vint à Paris en 1740, cons-

truisit, en 1753, pour le Palais du Luxembourg, la première horloge horizontale que l'on eût vue à Paris, et présenta, la même année, à l'Académie des sciences une pendule à une seule roue de son invention. Ce fut alors qu'il devint ami intime de l'astronome Lalande. On lui doit un *Traité d'horlogerie*, Paris, 1755, in-4°, avec un supplément, 1760. — Sa femme, née à Paris en 1723, m. en 1788, travailla à la *Connaissance des temps* et aux *Éphémérides des mouvements célestes*. — Son frère, Jean-Baptiste, m. en 1802, fit l'horloge de l'anc. Hôtel de Ville de Paris. — Son neveu, Pierre-Basile, m. en 1843, construisit celles des Tuileries, du Palais-Royal et du Muséum d'histoire naturelle.

LEPAUTRE (Antoine), architecte, né à Paris en 1614, m. en 1691, membre de l'Académie d'architecture depuis 1671, construisit les deux ailes du château de Saint-Cloud, dessina la cascade du parc et éleva l'église de Port-Royal de Paris, Mme de Montespan l'avait désigné pour bâtir le château de Clagny; mais Mansard le supplanta. Lepautre a publié ses *Œuvres d'architecture*, 1652, enrichies de dessins estimés et de dissertations par A. Ch. d'Aviler. Un choix de ses plus belles compositions a été imprimé à Paris, 1821. Lepautre a beaucoup d'imagination et de goût, et son dessin est plein de majesté. — Son frère, Jean, né à Paris en 1617, m. en 1682, reçu à l'Académie en 1677, a publié d'excellents dessins d'architecture et d'ornement, et gravé des portraits et des paysages. B.

LEPAUTRE (Pierre), sculpteur, fils d'Antoine, né à Paris en 1659, m. en 1744, remporta le grand prix de sculpture, et passa 15 ans à Rome. On voit de lui, dans le jardin des Tuileries, le groupe d'*Énée et Anchise*, d'*Arrie et Pœtus*, une *Atalante*, et un *Faune à la biche*. Il a exécuté aussi les délicates sculptures en bois de l'*œuvre de St Eustache*, et fait plusieurs gravures à l'eau forte. B.

LEPAYS (René), sieur du Plessis-Villeneuve, né à Nantes ou à Fougères en 1636, m. en 1690, directeur des gabelles du Dauphiné et de la Provence, est un des poètes médiocres dont s'est moqué Boileau.

On a de lui : *Amitiés, Amours et Amourettes*, recueil de lettres, Grenoble, 1664 ; *Zelotide, histoire galante*, 1655 ; *Nouvelles Œuvres*, 1672 ; *le Démêlé de l'esprit et du cœur*, 1688.

LE PAYS DE BOURJOLLY (Jean-Alexandre), général, né en 1791 à Saint-Domingue, m. en 1865, servit comme aide de camp de Bessières en Espagne, en Russie et en Allemagne, combattit à Toulouse sous le maréchal Soult, et prit part à la bataille de Waterloo. Tenu à l'écart par la Restauration, il fut envoyé en Afrique après la conquête d'Alger, et y parvint, en 1845, au grade de lieutenant général. En 1852, on le nomma président du comité consultatif de cavalerie et sénateur.

Il a publié : *Colonies de l'Algérie*, 1849 ; *du Mode de gouvernement en Algérie*, 1850 ; *de l'Armée en 1848*, 1853.

LEPE, v. d'Espagne (prov. d'Huelva), petit port près de l'océan Atlantique. Pêche de thons et sardines. Pop. de la commune : 3,976. hab.

LEPECQ DE LA CLOTURE (Louis), médecin, né à Caen en 1736, m. en 1804. Reçu docteur à Caen, il s'y établit et fut nommé professeur de chirurgie ; il pratiqua aussi à Rouen, rendit des services pendant les épidémies, et passa la fin de sa vie dans la retraite.

On a de lui : *Observations sur les maladies épidémiques*, Paris, 1776, in-4° ; *Collection d'observations sur les maladies et constitutions épidémiques*, Rouen et Paris, 1778, 2 vol. in-4°. D—G.

L'ÉPÉE (Abbé de). *V.* Épée (L').

LEPEJA, nom lithuanien de Libau.

LEPEL, v. de la Russie d'Europe, gvt de Vitebsk, sur le lac de son nom ; [illegible] hab.

LE PELLETIER (Claude), né en 1630 à Paris, m. en 1711 dans la retraite, fut président aux enquêtes dans le Parlement, prévôt des marchands et successeur de Colbert au ministère des finances de 1683 à 1689. On dit au roi qu'il ne convenait pas à cette place, parce qu'il n'était pas assez dur. « C'est pour cela que je le choisis, » répondit Louis XIV. Homme de bien, modeste, intègre, il abandonna, au bout de 6 ans, une charge qui était trop lourde pour lui. Il fit construire le quai *Le Pelletier*, à Paris, fut le protecteur et l'ami de Rollin.

On lui doit : *Corps de droit canon*, *l'Ancien Code ecclésiastique* ; des *Observations* [illegible] ; le [illegible], 1701, des [illegible] *Comes juridicus* et du *Comes theologicus* [illegible]. G.

LEPELLETIER DES FORTS (Michel-Robert), neveu du précédent, né en 1675, m. en 1740, membre honoraire de l'Académie des sciences, fut contrôleur général des finances de 172[illegible] à 17[illegible] sous le ministère du cardinal Fleury.

LEPELLETIER DE LA HOUSSAYE ([illegible]), m. en 172[illegible], [illegible] produite par la banqueroute de Law, fut au-dessous de sa tâche et laissa la direction des affaires aux frères Pâris.

LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU (Louis-Michel), arrière-petit-fils de Lépelletier des Forts, né à Paris en 1760, m. en 1793, avocat général, ensuite président à mortier au parlement de Paris, fut député de la noblesse aux états généraux de 1789. Après quelques hésitations, il embrassa la cause démocratique, contribua à l'abolition des qualifications nobiliaires, 1790, et rédigea un rapport sur la 1re partie du projet de Code pénal, 1791. Membre de la Convention, il vota la mort du roi sans appel ni sursis. Un garde du corps, nommé Paris, le rencontra dans un restaurant du Palais-Royal, le 20 janvier 1793, et le tua d'un coup de sabre. La Convention lui décerna les plus pompeuses funérailles ; elle décréta que ses restes seraient mis au Panthéon, et que sa fille serait adoptée par la nation.

Ses *Œuvres* ont été publiées à Bruxelles, 1826. J. T.

LEPELLETIER DE SAINT-FARGEAU (Félix), frère du précédent, né en 1767, m. en 1837, était, en 1789, aide de camp du prince de Lambesc. Il se rangea parmi les partisans de la démocratie après le meurtre de son frère, fut impliqué dans la conspiration de Babeuf, élu membre de la Chambre des représentants pendant les Cent-jours, proscrit par la Restauration, et ne rentra en France qu'en 1820.

LEPÈRE (Jean-Baptiste), architecte, né à Paris en 1762, m. en 1844, partit en 1787 pour Saint-Domingue, où il construisit plusieurs grandes habitations, revint en France en 1790, s'adjoignit en 1796 à une compagnie d'artistes et d'artisans appelés à Constantinople pour y établir et y diriger une fonderie de canons, fit partie de l'expédition d'Égypte en 1798, et enrichit de ses dessins le grand ouvrage de l'Institut sur ce pays. Connu personnellement de Bonaparte, il fut nommé architecte de la Malmaison en 1802, et chargé en 1805, avec Gondouin, d'élever la colonne de bronze de la place Vendôme, premier ouvrage de ce genre exécuté dans d'aussi grandes proportions. Après ce travail, on lui confia la construction d'un obélisque en granit, sur le terre-plein du Pont-Neuf ; le soubassement fut seul exécuté en 1814 ; Lepère y éleva le piédestal de la statue équestre de Henri IV. Architecte de l'empereur à Saint-Cloud, puis architecte de Fontainebleau sous la Restauration, il perdit ces fonctions en 1830. Ce fut lui qui monta en 1833, au sommet de la colonne Vendôme, la statue de Napoléon Ier. Son dernier monument fut l'église de Saint-Vincent de Paul, commencée en 1824, et terminée par M. Hittorff, son gendre. Il a trouvé le moyen de sculpter le granit aussi facilement que la pierre, et inventé un mécanisme pour accorder les pianos à l'aide de la vue seule et sans le secours de l'ouïe. B.

LEPIC (Louis, comte), né à Montpellier en 1765, m. en 1827, entra dans les dragons en 1781, était déjà lieutenant-colonel en 1793, se fit remarquer à l'armée de l'Ouest par sa bravoure et son humanité, fit les campagnes de 1797 à 1799 en Italie, fut nommé colonel après la bataille de Marengo, puis major dans les grenadiers à cheval de la garde consulaire, se signala à Austerlitz, gagna le grade de général de brigade à Eylau, donna de grandes preuves de valeur à Wagram, remplit en Espagne les fonctions de capitaine général sous les ordres du roi Joseph, accompagna la garde impériale en Russie, fut nommé général de division en 1813, commanda le 2e régiment des gardes d'honneur pendant les campagnes de Saxe et de France, accepta, pendant la 1re Restauration, la 21e division militaire, prit part à la bataille de Waterloo, et reçut sa retraite à la rentrée de Louis XVIII. B.

LÉPICIÉ (Bernard), graveur, né à Paris en 1698, m. en 1755, élève de Mariette et de Duchange, fut admis à l'Académie de peinture en 1737. Son dessin est correct, son faire sage et moelleux. Dans un voyage en Angleterre, il grava les cartons de Raphael qui sont au palais de Hamptoncourt. Parmi ses estampes, on cite : *l'Amour précepteur*, d'après Coypel ; *Vertumne et Pomone*, d'après Rembrandt ; *Jupiter et Io*, *Jupiter et Junon*, d'après Jules Romain ; *le Philosophe flamand*, d'après Teniers. Il a aussi dressé le *Catalogue des tableaux du roi*, et composé un *Recueil des vies des premiers peintres du roi*. — Son fils, Nicolas-Bernard, né à Paris en 1735, m. en 1784, s'adonna sans grand succès à la peinture. On a de lui : *Adonis changé en anémone*, pour le pavillon de Trianon ; *St Louis rendant la justice*, à l'École militaire ; une *Descente de croix*, à la cathédrale de Châlon-sur-Saône.

LEPIDUS (Æmilius), maître de la cavalerie de Jules César, fut chargé par lui du gouvernement de Rome, et le fit proclamer dictateur, l'an 704 de la ville, 49 av. J.-C. Après la mort de César, il s'unit avec Antoine, et [illegible] grand pontificat avec le gouvernement de la Gaule narbonnaise et de l'Espagne citérieure. Collègue d'Antoine et d'Octave dans le second triumvirat, en 43, il [illegible], il fut exclu du nouveau partage qui se fit après la bataille de Philippes, 42, parce qu'on le croyait d'intelligence avec Sex-

tus Pompée, et ne reçut l'Afrique que 2 ans après, 40. Pendant la guerre de Pérouse, 41-40, il s'opposa avec Octave aux projets de Fulvie et de L. Antonius. Après la défaite de Sextus Pompée en Sicile, ayant réuni les légions de celui-ci aux siennes, il se crut assez fort pour prétendre ajouter cette province à son gouvernement d'Afrique, 35; mais Octave entraîna ses soldats, et le relégua à Circéi, en ne lui laissant que sa dignité de grand pontife. Il y vécut encore 23 ans. « C'était, dit Montesquieu, le plus méchant citoyen de la République. » Sans fermeté, sans talent, il dut son élévation aux circonstances. Durant les proscriptions, il livra à ses collègues la tête de son propre frère. Ce fut lui qui ouvrit la voie *Émilienne*. O.

LE PLAY (Pierre-Guillaume-Frédéric), ingénieur et célèbre économiste, né à La Rivière (Calvados) en 1806, m. en 1882, était fils d'un officier des douanes. Il acheva ses études au lycée Saint-Louis, fut admis à l'école Polytechnique en 1825, en sortit le 1er, et passa à l'école des Mines, où son travail lui valut des félicitations du directeur Becquey. Déjà préoccupé des questions sociales, il se lia avec un de ses condisciples, Jean Reynaud (*V. ce nom*), dont il était loin de partager les opinions saint-simoniennes, et il entreprit avec lui, en 1829, un 1er voyage d'observations et d'études qui devait leur faire connaître à la fois les procédés métallurgiques en usage dans les usines de la Lorraine, de l'Alsace, de l'Allemagne occidentale et des Pays-Bas, et la condition faite aux ouvriers et à leurs familles par le développement de la grande industrie. Blessé dans une explosion à l'école des Mines, il revint bientôt à ses projets de voyages, et, de 1832 à 1840, il visita l'Espagne, la Belgique, l'Angleterre, la Russie méridionale, où le prince Demidoff le chargea de réorganiser l'exploitation des mines qui lui appartenaient, et le mit à la tête de 45,000 ouvriers; enfin l'Italie et les grands centres industriels de la France. En 1848, son ami Jean Reynaud, sous-secrétaire d'État au ministère de l'instruction publique, le fit entrer dans la commission d'études sociales présidée par Louis Blanc au Luxembourg. De nouveaux voyages, qui ne prirent fin qu'en 1854, lui permirent d'étudier, au double point de vue de la science métallurgique et des améliorations sociales, le Danemark, la Suède, la Norvège, l'Autriche, la Hongrie, la Turquie et même l'Asie occidentale. Ce fut alors qu'il publia, sur le conseil de François Arago, la 1re édition des *Ouvriers européens*, 1855, ouvrage d'une importance capitale, où il résumait les observations qu'il avait pu faire depuis 1829 sur 300 familles ou ménages d'ouvriers dans les pays les plus divers, et qui valut à son auteur le prix de statistique décerné par l'Académie des sciences. La même année, Le Play fonda la *société d'Économie sociale*. Professeur à l'École des mines et inspecteur général de ce service, il fut nommé par Napoléon III conseiller d'État, commissaire général de l'exposition universelle de Paris en 1855, de la section française à l'exposition de Londres en 1862, et, en 1867, de l'exposition universelle de Paris, où il réunit dans le groupe X les *objets destinés à l'amélioration de la situation matérielle et morale des travailleurs*. Nommé alors sénateur et grand'croix de la Légion d'honneur, il avait fait paraître, en 1864, son beau livre de *la Réforme sociale*, et venait de publier, en 1870, l'*Organisation du travail* et l'*Organisation de la famille*, lorsque la chute de l'Empire le rendit à la vie privée. Les terribles événements de cette époque ne purent le décourager. Il y trouvait un argument nouveau en faveur de ses idées, et, dès 1871, il publia *la Paix sociale après le désastre*; puis, en 1875, *la Constitution de l'Angleterre*; en 1876, *la Réforme en Europe et le salut de la France*; une 2e édit. des *Ouvriers européens*, 1877-80; *la Question sociale*, 1879; *la Constitution essentielle de l'humanité*, 1881, résumé de ses travaux et de sa doctrine. Quelques-unes de ses théories ont pu être discutées, mais aucun adversaire de bonne foi n'a pu révoquer en doute ni la haute valeur ni la loyauté de ses observations, et tous doivent rendre hommage à ses efforts courageux et persévérants dont le but a toujours été la paix sociale et l'amélioration du sort de l'humanité.

V. *F. Le Play*, par J. Lacointa, dans le *Corresp.* du 25 avril 1882; *M. Le Play et son œuvre sociale*, par Edm. Demolins, même recueil, nouv. série, t. 81; et la revue *la Réforme sociale*, passim. E. D—y.

LE POITTEVIN (Edmond-Modeste-Eugène **Poidevin**, dit), peintre de genre, né à Paris en 1806, m. en 1870, fut élève d'Hersent. Il a peint un grand nombre de paysages et de marines. On remarque : *la Marée basse*, 1833; *les Naufragés*, 1839; *l'Hiver de la Hollande*, 1855. On voit de lui, au musée de Versailles, la *Bataille navale d'Embro* et le *Combat de Wertingen*.

LEPONTIENNES (Alpes). *V.* Alpes.

LEPONTIENS, *Lepontii*, anc. peuple des Alpes, qui habitait la région de montagnes et de vallées d'où sortent le Rhin, le Rhône et le Tésin, depuis le mont Rosa, jusqu'au Bernardino, partie dans la Rétie, partie dans la Gaule cisalpine; v. princ. : Oscellum (Domo-d'Ossola), Eudracinum (Entrannes), etc.

LEPORETUM, nom latin de Labrit.

LE PREDOUR (Fortuné-Joseph-Hyacinthe), marin français, né à Brest en 1793, m. en 1866, fit les guerres maritimes de l'Empire, et, après être arrivé au grade de contre-amiral, commanda, de 1847 à 1851, la station navale du Brésil. Là, il eut à surveiller le blocus de la Plata, et négocia avec Rosas, 1850, un traité stipulant la libre navigation du Parana et l'indépendance de la république Orientale. Vice-amiral en 1852, puis membre titulaire du conseil d'Amirauté, il entra au Sénat en 1858.

Il a publié : *Instructions nautiques sur la mer de Chine*, traduites de l'anglais de J. Horsburgh, 3e édit., 1851; *Résumé des opérations hydrographiques faites sur la côte occidentale d'Afrique dans les années 1826-27*, Paris, 1828; *Instructions nautiques sur les mers de l'Inde*, traduites de J. Horsburgh, 2e édit., 1841, 3 vol. in-4°.

LEPREUX. Dès les temps les plus anciens, on considéra la lèpre comme une marque de la colère de Dieu contre ceux qui en étaient frappés. La loi de Moïse chercha à en empêcher la propagation : elle séquestrait les malades loin des lieux habités, et défendait toute communication avec eux. Chez les peuples chrétiens, on regarda aussi les lépreux comme morts au monde; la plupart des législations les privèrent du droit de disposer de leurs biens, et on ne put les appeler devant les tribunaux pour une cause personnelle. Il leur était défendu d'entrer dans les églises, les moulins, les boulangeries, les foires et marchés, de se laver dans les fontaines et les ruisseaux, de toucher la corde des puits, de boire en d'autres vases que leur écuelle; ils ne devaient toucher qu'avec une baguette aux objets qu'ils voulaient marchander; sur un pont, ils devaient être gantés pour s'appuyer à la rampe. Toujours vêtus de noir, ils portaient un voile sur la bouche, agitaient une crécelle ou claquette pour donner avis de leur approche, et se mettaient au-dessous du vent des passants. Souvent, dans les moments de peste, le vulgaire les accusa d'avoir empoisonné les sources. Les lépreux habitaient hors des villes et villages dans des cabanes, qu'on brûlait après leur mort. Ils avaient pour patron St Lazare, frère de Marie et de Marthe, qu'on supposait être mort de la lèpre; le nom de Lazare ayant été changé par le peuple en celui de Ladre, les lépreux furent appelés *ladres*, et les hôpitaux dans lesquels on les soigna portèrent les noms de *lazarets, ladreries* ou *maladreries*. L'Église chercha à vaincre les répugnances qu'inspiraient les lépreux; elle leur assigna une place distincte dans le lieu saint et au cimetière; un ordre religieux, celui de Saint-Lazare, fut institué pour leur soulagement spécial; au XIIIe siècle, on comptait 19,000 léproseries dans la chrétienté, 2,000 en France seulement. La lèpre étant devenue plus rare et moins dangereuse depuis le XVIe siècle, et une foule de vagabonds et de mendiants, aux maladies factices, s'étant glissés parmi les vrais lépreux pour partager les aumônes des fidèles, beaucoup de seigneurs s'approprièrent les biens affectés aux léproseries; Henri IV employa une partie de ces biens à l'entretien des soldats blessés, et Louis XIV donna le reste aux hôpitaux ordinaires.

V. Labourt, *Recherches sur l'origine des ladreries, maladreries et léproseries*, Paris, 1854. B.

LEPRÉVOST D'IRAY (Le vicomte), né en 1768 au château d'Iray (Orne), m. en 1849, perdit son patrimoine à la Révolution, demanda à la culture des lettres ses moyens d'existence, fut professeur aux écoles centrales, censeur au lycée Impérial, inspecteur général des études, et entra à l'Académie des inscriptions en 1818.

Il a laissé : *Manlius Torquatus*, tragédie, 1795; des comédies, odes, poésies fugitives; *Tableau comparatif de l'Histoire ancienne*, 1802; — *de l'Histoire moderne*, 1804; *Histoire de l'Égypte sous les Romains*, 1807; *l'Hercule thébain*, 1817, qui n'a pas été publié, et dont il n'existe que quelques exemplaires d'épreuves; *la Vendée*, poème en 6 chants, 1824, etc.

LEPRÉVOST (Auguste), archéologue, né à Bernay en 1787, m. en 1859, fut sous-préfet de Rouen en 1814, député de l'Eure de 1834 à 1848, et membre libre de l'Académie des inscriptions depuis 1838.

On a de lui : une édition annotée du *Roman de Rou*, 1829, d'après celle de Pluquet; *Notice historique et archéologique sur le département de l'Eure*, 1832, in-12; *Dictionnaire des anciens noms de lieux du département de l'Eure*, 1840; *Ancienne division territoriale de la Normandie*, Caen, 1840, in-4°; *Pouillés du diocèse de Lisieux*, ibid., 1844; *Preuves de la découverte du cœur de St Louis*, 1846, une édition d'*Orderic Vital*, 1838-55, 5 vol. gr. in-8°.

LEPREVOT DE BEAUMONT (J.-C.-G.), secrétaire du clergé de France, né dans la haute Normandie, est célèbre pour avoir divulgué le prétendu *Pacte de famine* (*V.* Famine), 1768, et par la captivité de 22 ans dont il paya cette indiscrétion.

Il a publié : *Tableau historique de la captivité de Leprevôt de Beaumont*, écrit par lui-même, 1791.

LEPRINCE DE BEAUMONT (Marie), femme auteur, née à Rouen en 1711, m. en 1780, épousa à Lunéville, en

1743, un M. de Beaumont, fit annuler, 2 ans après, ce mariage qui avait fait son malheur, passa à Londres, où elle séjourna 17 ans et fut chargée de plusieurs éducations, se remaria, et s'établit en Suisse en 1764. Elle a écrit environ 70 volumes, la plupart destinés à l'instruction de la jeunesse, et traduits dans presque toutes les langues de l'Europe.

Les principaux sont : *le Nouveau Magasin français, ou Bibliothèque instructive*, Londres, 1750-1755, 3 vol.; *Éducation complète*, à l'usage de la famille de la princesse de Galles, 1753, 3 vol. in-12; *Magasin des enfants*, 1757, 4 vol. in-12, souvent réimprimé; *Magasin des adolescents*, 1760, 4 vol. in-12; *Principes de l'histoire sainte*, 1761, 3 vol. in-12; *Magasin des pauvres, des artisans*, Lyon, 1768, 2 vol. in-12; *Manuel de la jeunesse*, 1773, 2 vol. in-12; *Nouveaux contes moraux*, 1776, 2 part.

LEPRINCE (Jean), frère de Mme Leprince de Beaumont, peintre, né à Metz en 1733, m. en 1781, fut élève de Boucher, dont il eut le bon esprit de ne pas imiter la manière. En 1764, il fut reçu à l'Académie de peinture. Il était bon coloriste, mais ses tableaux révèlent plus de pratique que d'inspiration. Leprince inventa, en 1769, l'art de la gravure sur cuivre à l'eau-forte.

LEPROSUM, nom latin de Levroux.

LEPSINA ou **LEFSINA**, anc. *Eleusis*, vge de Grèce, à 17 kil. N.-O. d'Athènes, donne son nom au golfe qui la sépare de l'île de Salamine.

LEPSIUS (Charles-Richard), érudit et égyptologue allemand, fils d'un historien du même nom, né à Naumbourg en 1813, m. en 1884, étudia la philologie à Leipzig, à Gœttingue et en dernier lieu à Berlin sous la direction de Bopp. En 1833, il fut reçu docteur en philosophie avec une thèse *de Tabulis Eugubinis* et se rendit à Paris muni de lettres de recommandation de M. de Humboldt. L'Académie lui décerna l'année suivante le prix Volney pour un mémoire intitulé : *la Paléographie appliquée aux recherches de linguistique*. Deux autres mémoires non moins importants ont été imprimés dans la collection de l'Académie de Berlin : *Rapport des alphabets sémitique, indien, vieux persan, vieux égyptien, éthiopien*, et *sur l'Origine des noms de nombre dans les langues indo-germaniques, sémitiques et copte*. En 1835, il partit pour l'Italie, fut admis à l'Institut archéologique de Rome, fondé par Bunsen. C'est alors qu'il écrivit sa célèbre *Lettre à M. Rosellini sur l'alphabet hiéroglyphique*, Rome, 1837, suivie de Mémoires sur le style architectural et les monuments des Égyptiens. Envoyé en Angleterre en 1838, par l'Institut archéologique, il forma avec Bunsen le plan d'un grand voyage en Égypte, que le roi de Prusse autorisa sur les instances d'Alexandre de Humboldt. L'expédition, secondée par Méhémet-Ali, dura 4 ans et eut les résultats les plus fructueux. De retour en Allemagne, en 1846, Lepsius devint professeur titulaire à Berlin, et, en 1850, membre de l'Académie des sciences de cette ville, dont il avait enri[illegible] encore en Égypte, où ses recherches dans le delta du Nil obtinrent d'importants résultats. Il était correspondant de l'Institut de France depuis 1858.

On a de lui : *Inscriptiones umbricæ et oscæ*, avec un commentaire, Leipzig, 1841, deux [illegible] *Passages hiéroglyphiques en Étrurie* et *sur l'origine étrusque du système des mesures italiennes*, 1842; *Monuments de l'Égypte et de l'Éthiopie*, 1849-1857, avec un *Texte abrégé* contenant le récit de ses voyages; *Chronologie des Égyptiens*, avec une table des rois d'Égypte; *les Premiers Dieux des Égyptiens*, 1851; *Lettres sur l'Égypte, l'Éthiopie et la presqu'île du Sinaï*, 1852; *Importance de [illegible] pour la connaissance de l'histoire des [illegible]*, 1853, *Alphabet [illegible]*, 185., auquel se rattache le livre anglais [illegible] *Alphabet destiné à réduire les diverses langues [illegible] uniforme en caractères européens*, 1863; *sur les Éponymes assyriens*, 1869; *Traduction de la table [illegible] de Senkereh*, 187.

LEPTINE, frère de Denys l'Ancien, vaincu sur mer par le Carthaginois Magon 396 av. J.-C., fut un instant disgracié, épousa ensuite la fille de Denys, et périt à la bataille de Cranium, [illegible].

LEPTINES. *V.* Lestines.

LEPTIS, nom de 2 anciennes villes d'Afrique. (*V.* Lébida.)

LEQUIEN (Michel), savant dominicain, né à Boulogne-sur-Mer en 1661, m. en 1733.

Il a [illegible] : *Défense du texte hébreu de la Bible et de la Vulgate*, 1690, in-12 [illegible] *l'Antiquité des temps détruite*, 1693, in-12, ouvrages dirigés contre Dom Pezron; *Nullité des ordinations anglicanes*, 1725, 2 vol. in-12; [illegible] édition de *St Jean Damascène*, 1712, 2 vol. in-fol.; *Oriens christianus*, 1740, 3 vol. in-fol. Il a travaillé à la collection de l'*Histoire byzantine*.

LEQUIEN DE LA NEUVILLE (Jacques), né à Paris en 1647, m. en 1728, abandonna la carrière des armes pour le barreau et la littérature, fut avocat général à la Cour des monnaies, membre de l'Académie des inscriptions en 170., directeur des postes au Quesnoy, et secrétaire d'ambassade à Lisbonne.

On a de lui : *Origine des postes chez les anciens et les modernes*, 17[illegible] *Histoire de Portugal*, [illegible]

LE RAGOIS [illegible], précepteur du duc du Maine, m. vers 1700, [illegible] *Instruction sur l'histoire de France et sur l'histoire romaine*, par demandes et par réponses, 1684, in-12, un ouvrage médiocre, réimprimé néanmoins très souvent.

LERAMBERT (Louis), sculpteur, né à Paris en 1620, m. en 1670, fut membre de l'Académie en 1663, et garde des antiques. Élève de Sarazin, il fut chargé d'exécuter, pour les jardins de Versailles, un *Dieu Pan*, une *Nymphe jouant du tambour*, une *Hamadryade dansant*, un *Faune* et deux *Sphinx*. On voit 2 de ses bas-reliefs, *la Mémoire* et *la Méditation*, dans la cathédrale de Blois. Il est aussi l'auteur du tombeau du marquis de Dampierre.

LE RAY (Théodore-Constant), marin français, né à Pornic en 1795, m. en 1849, fut mousse en 1804, aspirant de marine en 1812, lieutenant de vaisseau en 1823, fit la campagne de Grèce comme chef d'état-major de l'amiral de Rigny, devint capitaine de frégate après cette guerre, contribua à la prise de Bougie, monta l'un des premiers sur les remparts de Vera-Cruz, bloqua Tunis à la tête d'une division navale, fut nommé contre-amiral, député de Paimbœuf en 1836, 1841 et 1842. Une statue lui a été érigée à Pornic en 1855. B.

LERCARI. *V.* Imperiali.

LEREBOURS (N.-J.), opticien, né à Mortain en 1762, m. à Paris en 1840, fut membre du Bureau des longitudes. Il a fabriqué des instruments de mathématiques et d'optique d'une admirable précision et d'une grande puissance. On lui doit d'excellentes lunettes à l'Observatoire de Paris.

LERICI, anc. *Ericis Portus, Castrum Ilicis*, v. du roy. d'Italie, port sur la côte O. du golfe de Spezzia; 5,944 hab. Beau château.

LÉRIDA, anc. *Ilerda*, v. d'Espagne (Catalogne), cap. de la prov. de son nom, sur la rive dr. de la Sègre; pop. de la commune ; 18,909 hab. Place très forte. Évêché. On y remarque l'ancienne cathédrale, magnifique monument du style byzantin et ogival, commencée en 1202 et achevée en 1278; la nouvelle cathédrale du XVIIIe siècle. Siège épiscopal dès le VIe siècle, Lérida fut prise par les Arabes en 797, conquise et réunie à l'Aragon par Bérenger IV en 1149; Jean II d'Aragon y fonda, en 1300, une université, supprimée par Philippe V. Les Français, commandés par le comte d'Harcourt en 1646, et par Condé en 1647, assiégèrent vainement cette ville; mais le duc d'Orléans la prit en 1707, et le maréchal Suchet en 1810. En 1812, elle fut dévastée par une explosion des poudres, préparée par trahison et dans l'intention de remettre la ville aux mains des Espagnols; mais le but du complot ne fut pas atteint. — La prov. de Lérida, division administrative du roy. d'Espagne, formée d'un partie de l'anc. prov. de Catalogne, touche à la France dont elle est séparée par les Pyrénées au N. Elle renferme le mont Maladetta, et est traversée du N.-E. au S.-O. par la Sègre. Superf., 12,366 kil. carr.; à 286,041 hab. Carrières de marbre; mines de plomb; eaux minérales.

LERIN, *Ilurisa*, v. d'Espagne (Navarre), prov. de Pampelune; 2,600 hab. Titre de comté depuis 1425.

LERINS (Iles de), îles françaises de la Méditerranée, sur la côte S.-E. des Alpes-Maritimes, arr. de Grasse, à 5 kil. de Cannes et en face du golfe de la Napoule. Ce sont 2 îlots entourés d'écueils, savoir : Saint-Honorat (anc. *Lerina*), où fut fondé, en 410, par St Honorat, un monastère dont il reste des ruines; 800 m. sur 350; et Sainte-Marguerite (anc. *Lero*), à 2 kil. du continent, séparée de la précédente par un canal d'un kil. de large; 6 kil. de long; il y a une citadelle servant auj. de prison d'État, et où fut détenu l'homme au masque de fer. — André Doria prit les îles de Lérins en 1536, et les Espagnols en 1635.

LERME (François de Sandoval de Rojas, comte, puis duc de), ministre du roi d'Espagne Philippe III, fut pendant 20 ans, 1598-1618, le vrai chef de la monarchie. Quand ses ennemis le firent écarter, ce fut son fils, le duc d'Uzéda, qui le remplaça. Comprenant qu'après les entreprises ruineuses de Philippe II, l'Espagne avait besoin de repos, secondé d'ailleurs par la mort d'Élisabeth, 1603, et par celle d'Henri IV, 1610, qui préparait la ruine presque complète des deux branches de la maison d'Autriche, il se rapprocha de l'Angleterre par un traité avec Jacques Ier, 1604, et de la France en faisant épouser à l'infant Philippe la sœur de Louis XIII et à celui-ci Anne d'Autriche, fille de Philippe III, mariage convenu en 1612, accompli en 1615. Il fit quelques tentatives contre les Provinces-Unies, mais les trois ans de siège et les pertes énormes que coûta la prise d'Ostende, 1604, [illegible] qu'il fallait y renoncer, et il conclut une trêve de 12 ans [illegible] la médiation de Henri IV, 1609. [illegible] comme s'il n'était pas le ministre [illegible] les [illegible] de Philippe IV, par d'odieuses accusations, [illegible] de ses biens,

Il mourut en 1625. Il avait, dans les derniers temps de sa carrière politique, embrassé l'état ecclésiastique et reçu le titre de cardinal. R.

LERME, *Lerma*, v. d'Espagne (Vieille-Castille), près de l'Arlanza, prov. de Burgos; 2,300 hab. Ruines du palais des ducs de Lerme.

LERMINIER (JEAN-LOUIS-EUGÈNE), publiciste, né à Paris en 1803, m. en 1857, fut d'abord avocat, se fit connaître par une analyse des idées de Savigny *sur la Possession en droit romain*, 1827, et ouvrit, en 1828, un cours public, qu'il résuma dans un livre intitulé : *Introduction générale à l'histoire du droit*, 1829. Il prenait part en même temps à la rédaction du journal *le Globe*, devenu l'organe des saint-simoniens. En 1831, on créa pour lui au Collège de France une chaire d'histoire des législations comparées. Ses cours, dont il posa les principes dans la *Philosophie du droit*, 1831, 2 vol., eurent un grand succès, dû surtout à leurs tendances politiques ultra-libérales. Lerminier publia successivement : *Lettres philosophiques écrites de Paris à un Berlinois*, 1833, qui avaient déjà paru en grande partie dans la *Revue des Deux-Mondes; de l'Influence de la philosophie du dix-huitième siècle sur la législation et la sociabilité du dix-neuvième*, 1833; *Études d'histoire et de philosophie*, 1844, 2 vol.; *Au delà du Rhin, ou de l'Allemagne depuis Mme de Staël*, 1834, 2 vol. in-4°. En 1836, on commença d'entrevoir des modifications dans ses doctrines. (*V. du Nouveau ministère*, dans la *Revue des Deux-Mondes*, 1836; *de l'Assassinat politique*, ibid.; *Six Ans*, ibid., *des Théories et des affaires, Politique d'Aristote*, ibid., 1837; *le Livre du peuple, Lettres sur la presse politique* et la polémique avec George Sand, ibid., 1838.) Quand il eut accepté une place de maître des requêtes, les étudiants se tournèrent contre lui; 2 fois l'émeute le chassa de sa chaire, et, depuis 1839, il ne sortit plus de la vie privée. Il coopéra à la fondation de 2 recueils quotidiens, *le Droit* et *le Bon Sens*, rédigea pendant quelques années la chronique politique de la *Revue de Paris*, et, en 1849, entreprit *les Tablettes européennes*, revue bientôt oubliée. Enfin, en 1848, il fut collaborateur littéraire du journal *l'Assemblée nationale*. B.

LERMONTOFF (MICHAÏL-JURJEVITCH), poète russe, né en 1811, d'une famille noble, tué en duel en 1841, était officier dans la garde impériale. Il a chanté avec une rare vigueur les beautés de la nature sauvage et grandiose du Caucase.

Dans ses *Œuvres*, publiées à Saint-Pétersbourg, 3e édit., 1852, on remarque surtout le *Chant du tzar Ivan Vassilievitch*, *le Jeune Tcherkesse*, *Ismaïl-Bey*, et un roman, *le Roman de notre époque*.

LERNE, marais de l'anc. Argolide, où les Danaïdes jetèrent les têtes de leurs époux égorgés, et où se trouvait l'hydre tuée par Hercule.

LERO, anc. *Leros* ou *Leria*, île de l'Archipel, près de la côte d'Anatolie (Turquie d'Asie); 13 kil. sur 4; 2,145 hab. Elle renferme une ville du même nom, et a un bon port sur la côte N. Sol montagneux; miel et moutons d'excellente qualité.

LEROI (JOSEPH-ADRIEN), médecin et littérateur, né à Versailles en 1797, m. en 1873, étudia la médecine à Paris, puis se fixa dans sa ville natale. Nommé sous-bibliothécaire de cette ville en 1841, et bibliothécaire en 1851, il fut ensuite nommé correspondant du ministère de l'instruction publique.

Il a publié : *des Eaux de Versailles*, 1847; *Louis XIII et Versailles*, 1848; *Relevé des dépenses de Mme de Pompadour*, 1853; *Histoire anecdotique des rues... etc. de Versailles*, 1854-57, 2 vol.; *Récit de la grande opération faite au roi Louis XIV*, 1857; *Madame du Barry*, 1858; *Curiosités historiques sur Louis XIII, Louis XIV, Mme de Maintenon*, 1864; *Travaux hydrauliques de Versailles sous Louis XIV*, 1865; *Récit des journées des 5 et 6 octobre 1789 à Versailles, suivi de Louis XVI et le serrurier Gamain*, 1868, avec carte. Il a édité : *Journal de la santé du roi Louis XIV écrit par Vallot, d'Aquin et Fagon*, 1862; *Journal des règnes de Louis XIV et de Louis XV*, par P. Narbonne, 1866, etc.

LEROUX (LES FRÈRES JACQUES ET ROULLAND), artistes du XVIe siècle, ont construit le portail de la cathédrale de Rouen et l'église de Saint-Maclou de la même ville. Roulland Leroux fit aussi l'admirable mausolée du cardinal d'Amboise, dans la cathédrale de Rouen. B.

LEROUX (JEAN-MARIE), graveur, né à Paris en 1788, m. en 1871, fut élève de David et de l'École des beaux-arts, et débuta par des vignettes et des portraits d'après divers maîtres. Ses principales planches sont : *François Ier*, d'après le Titien, 1822; *Une Dame de charité*, d'après Mme Haudebourt-Lescot, 1824; *Jeanne d'Aragon*, d'après Raphaël, 1824; *la Religieuse défendue*, d'après Devéria, 1827; *la Vierge à l'auréole*, d'après Murillo, 1848, etc. Il a gravé des illustrations pour les œuvres de Molière, de Boileau, de Voltaire et de J.-J. Rousseau.

LEROUX (PIERRE), philosophe et utopiste, né en 1798 à Paris, m. en 1871, fut reçu à l'École polytechnique, mais n'y entra point, afin de soutenir sa famille tombée dans la pauvreté. Il fut maçon, typographe, prote, et inventa un *pianotype*, appareil mécanique destiné à faciliter le travail des ouvriers compositeurs. En 1824, il contribua à la fondation du *Globe*, qui se fit, en 1831, l'organe des saint-simoniens. S'étant séparé d'Enfantin, il voulut s'essayer au rôle de novateur, et publia, avec Jean Reynaud, une *Encyclopédie nouvelle*, qui ne fut jamais achevée, et dont fut extrait le livre intitulé *Réfutation de l'éclectisme*, 1839. Il collabora à la *Revue des Deux-Mondes*, et fonda, en 1841, avec L. Viardot et Mme Sand, la *Revue indépendante*. En 1843, il donna une traduction de *Werther* de Gœthe. En 1845, il prit à Boussac la direction d'une imprimerie, et édita, entre autres écrits socialistes : *d'une Religion nationale, ou du culte*, 1846; *Discours sur la situation actuelle de la société*, 1847; *Projet d'une Constitution démocratique et sociale*, 1848; *de la Ploutocratie, ou du gouvernement des riches*, 1848; *du Christianisme et de ses origines démocratiques*, 1848; *Malthus et les Économistes*, 1849, etc. Député de la Seine à l'Assemblée législative, il vota avec la Montagne. Son principal ouvrage a pour titre : *de l'Humanité, de son principe et de son avenir*, 1839, 2 vol. Les théories en sont obscures et singulières, et le style, abstrait et tourmenté, est peu fait pour éclairer la pensée. B.

LEROUX DE LINCY (ADRIEN-JEAN-VICTOR), érudit et archéologue, né à Paris en 1806, m. en 1869, fut élève de l'École des chartes, secrétaire de la Société des bibliophiles, et bibliothécaire à l'Arsenal.

Outre des articles insérés dans la *Biblioth. de l'École des chartes*, les *Mém. de la Société des antiquaires*, la *Revue britannique*, la *Revue de Paris*, le *Bulletin du Bibliophile*, etc., il a publié : *Analyse critique et littéraire du roman de Garin le Loherain*, 1835; *le Livre des légendes*, 1836; *Analyse critique et littéraire du roman de Brut*, 1838; *Essai historique et littéraire sur l'abbaye de Fécamp*, 1840; *Recueil de chants historiques français du douzième au dix-huitième siècle*, 1841; *le Livre des Proverbes français*, 1842, 2 vol.; *les Quatre Livres des Rois en français du douzième siècle*, 1842, in-4°; une édition des *Cent Nouvelles nouvelles*, 1843; *la Bibliothèque de Charles d'Orléans*, 1843; *l'Hôtel de ville de Paris, histoire de ce monument et recherches sur le gouvernement municipal de Paris*, 1844, in-4°; *les Femmes célèbres de l'ancienne France*, 1846-47, 2 vol.; *Registres de l'Hôtel de ville de Paris pendant la Fronde*, en collaboration avec Douet d'Arcq, 1846-49, 2 vol.; *la Description de Paris de Guillebert de Metz*, 1855; *Chants historiques et populaires du temps de Charles VII et de Louis XI*, 1857, etc.

LEROY (LOUIS), en latin *Regius*, né à Coutances vers 1510, m. à Paris en 1577, fut nommé, en 1572, professeur de grec au Collège de France.

On a de lui : *Vie de Budé*, en latin, Paris, 1540, in-4°; des traductions françaises de Platon, Aristote, Démosthène, Xénophon; *de la Vicissitude et variété des choses*, 1576, in-fol.; *de l'Origine et excellence de l'art politique*, 1567; *de l'Excellence du gouvernement royal*, 1575, in-4°, etc.

LEROY (PIERRE), chanoine de la cathédrale de Reims, est connu par sa collaboration à la *Satire Ménippée*; il est seul auteur de la *Vertu du catholicon d'Espagne*. (*V.* MÉNIPPÉE.)

LEROY (JACQUES), historien, né à Bruxelles en 1633, m. en 1719.

Il a laissé : *Topographia historica Gallo-Brabantina*, 1692, in-fol.; *Chronicon Balduini Avennensis*, Anvers, 1693, in-fol.; *le Grand Théâtre sacré du duché de Brabant*, La Haye, 1729, 2 tomes en 4 part. in-fol.; *le Grand Théâtre profane*, etc., 1734, in-fol., etc.

LEROY (HENRI), médecin. (*V.* REGIUS.)

LEROY (SYLVAIN), philosophe cartésien. (*V.* RÉGIS.)

LEROY (JULIEN), horloger, né à Tours en 1686, m. en 1759, horloger du roi en 1739, fixa l'huile au pivot des roues et du balancier des montres, réduisit le volume de celles à répétitions, inventa un mécanisme de compensation pour rendre nuls les effets de la chaleur et du froid sur le pendule, donna le modèle des horloges publiques dites horizontales, et enrichit la gnomonique de plusieurs découvertes.

LEROY (PIERRE), fils aîné du précédent, né en 1717, m. en 1785, perfectionna les montres marines.

On a de lui : *Mémoire sur la meilleure manière de mesurer le temps en mer*, couronné par l'Académie des sciences; *Précis des recherches faites en France depuis 1730 pour la détermination des longitudes en mer*, 1773, in-4°.

LEROY (CHARLES), 2e fils de Julien Leroy, né à Paris en 1726, m. en 1779, professa la médecine à Montpellier. Il a émis, sur le scorbut et les fièvres aiguës, des idées auj. généralement admises.

Il a publié : *Mémoires et observations de médecine*, Montpellier, 1766; *Mélanges de physique, de chimie et de médecine*, Paris, 1771; *Mélanges de médecine*, 1776.

LEROY (JEAN-DAVID), architecte, 3e fils de Julien Leroy, né à Paris en 1728, m. en 1803, alla en Grèce étudier l'art antique, devint membre de l'Académie des inscriptions et professa pendant 40 ans à l'Académie d'architecture.

On a de lui : *les Ruines des plus beaux monuments de la Grèce*, 1758, gr. in-fol., 2e édit. corrigée, 1770; *Observations sur les édifices des anciens peuples*, 1767; *la Marine des anciens peuples*, 1777, fig.; *les Navires des anciens considérés par rapport à leurs voiles*, 1783; *Recherches sur le vaisseau long des anciens*, 1785, etc.

LEROY (CHRÉTIEN), né en 1711 à Wadelencourt, près Donchery, m. en 1780, successeur de Crevier dans la chaire de rhétorique au collège du cardinal Lemoine, à Paris, a laissé des *Éléments de langue grecque* et un *Choix de Fables d'Ésope*, livres qui ont servi longtemps dans les classes.

LEROY (CHARLES-GEORGES), lieutenant des chasses de Versailles, né en 1723, m. en 1789.

Il a publié des *Lettres philosophiques sur l'intelligence et la perfectibilité des animaux*, 1781, in-12, et une défense du livre de *l'Esprit* d'Helvétius, 1760, in-12.

LEROY (ALPHONSE-LOUIS-VINCENT), médecin, né à Rouen

en 1742, m. en 1816, étudia d'abord le droit, et fut reçu avocat. Les succès de Lecat lui donnèrent l'envie d'être médecin; il étudia à Paris, et devint professeur à l'ancienne faculté de médecine. Il s'est occupé surtout des accouchements et des maladies des enfants; adversaire de la vaccine, il contribua à introduire dans la pratique l'opération de la symphyséotomie.

Il a laissé : *la Pratique des accouchements*, 1776; *la Médecine maternelle*, 1803; *Manuel des goutteux et des rhumatiques*, 1803, etc. D—G.

LEROY (C.-F.-A.), mathématicien, m. en 1854, professeur à l'École normale supérieure et à l'École polytechnique.

On a de lui des ouvrages estimés : *Traité de stéréotomie*, 1744, in-4°, avec pl., in-fol.; *Traité de géométrie descriptive*, 4e édit., revue par M. Martelet, 1855, in-4°, avec pl.; *Analyse appliquée à la géométrie des trois dimensions*, 4e édit., 1854. V.

LEROY DE SAINT-ARNAUD. *V.* SAINT-ARNAUD.

LEROY D'ÉTIOLLES (JEAN-JACQUES-JOSEPH), chirurgien, né à Paris en 1798, m. en 1860, a été l'un des inventeurs de la lithotritie, et a imaginé divers instruments qu'elle emploie. On lui doit le bourrelet à réseau élastique pour les enfants, le clysoir, etc.

V. Exposé des titres scientifiques de M. Leroy d'Étiolles, 1854.

LEROY (PIERRE-JOSEPH-JEAN-BAPTISTE-ONÉSIME), littérateur, né à Valenciennes en 1788, m. en 1875, se tourna d'abord vers le théâtre, et fit représenter à Paris : *le Méfiant*, 1813, comédie en 5 actes et en vers, tirée de l'*Aulularia* de Plaute; *l'Esprit de parti*, 1817, pièce politique en 3 actes; *l'Irrésolu*, 1819, petite comédie en un acte et en vers, bien dialoguée et qui eut du succès; *les Deux candidats*, 1821, 3 actes en prose; *la Femme juge et partie*, 1821, en 3 actes et en vers, pièce arrangée d'après Montfleury. Il s'occupa ensuite de travaux d'histoire.

On a de lui : *Études sur la personne et les écrits de Ducis*, 1832; *Études sur les Mystères*, 1838; *Corneille et Gerson dans l'Imitation de J.-C.*, 1841; *Gerson, auteur de l'Imitation de J.-C.*, 1835; *Époques de l'histoire de France en rapport avec le théâtre français*, 1843, ouvrage reproduit et complété sous le titre d'*Histoire comparée du théâtre et des mœurs en France dès la formation du langage*, 1844.

LERWICK, v. d'Écosse, cap. des îles Shetland, au S.-E. de Mainland, une d'elles; 3,854 hab., employés à pêcher la baleine et le hareng, ou à tresser la paille. Résidence du vice-shériff des Shetland.

LÉSADEZ ou **LÉZADOIS**, petit pays de l'anc. France, (Foix et Languedoc), où étaient Lézat (Ariège) et Saint-Sulpice-Lézadois ou Saint-Sulpice de Lézat (Haute-Garonne).

LESAGE (ALAIN-RENÉ), célèbre écrivain, né à Sarzeau (Morbihan) en 1668, m. en 1747, étudia chez les jésuites de Vannes, occupa un modique emploi dans les Fermes, et vint à Paris en 1692, pour y vivre de sa plume. Ses premières productions furent une traduction des *Lettres d'Aristénète*, une autre des *Nouvelles aventures de don Quichotte* par Avellana, et plusieurs comédies imitées de l'espagnol. Une comédie en un acte et en prose, *Crispin rival de son maître*, et un roman, *le Diable boiteux*, publiés en 1707, révélèrent, l'une la spirituelle gaieté et la verve comique de l'auteur, l'autre sa connaissance du cœur humain, son expérience des choses de la vie, et son talent à les peindre. L'idée du *Diable boiteux* fut empruntée à Guevara. Une autre comédie en 5 actes et en prose, *Turcaret*, 1708, et un roman de mœurs, *Gil Blas*, dont la 1re partie parut en 1715, et la suite en 1724 et en 1735 sont les chefs-d'œuvre de Lesage. *Turcaret*, où il peignit les mœurs des traitants d'alors, fut pour l'auteur une occasion de faire voir l'indépendance et le désintéressement de son caractère, car il refusa 100,000 fr. que les traitants lui offrirent pour supprimer sa pièce. *Gil Blas* est un type vrai de la nature humaine, avec ses contrastes de misère et d'élévation, de bon sens, de courage et de sotte vanité; il a voulu déguiser son origine sous la cape et l'épée castillane, et, à l'aide de la couleur locale, le déguisement a si bien réussi, qu'un savant jésuite espagnol, Isla, a prétendu prouver que c'était une traduction et que Fr. de Neufchâteau et Audiffret ont cru devoir constater son originalité française. Lesage était trop fier pour faire fortune; une cabale des comédiens du Théâtre-Français l'empêcha de produire d'autres œuvres dignes de *Turcaret* et de *Crispin rival de son maître*, et le réduisit à faire, pendant 20 ans, pour les théâtres de la foire, de spirituelles parades, des comédies-vaudevilles, qui sont restées les modèles du genre, 1712-35. Quant à ses autres romans, il eut beau emprunter à l'Espagne les héros du genre picaresque; ni *Guzman d'Alfarache*, 17[illegible]2, imité d'Aleman, ni *le Chevalier de Beauchêne*, 1732, ni *Estevanille Gonzalez*, 1734, ni *le Bachelier de Salamanque*, ne peuvent rivaliser avec *Gil Blas*. Les meilleures éditions des *Œuvres complètes* de Lesage sont celles de 1821-22, 12 vol. et de 1828, 12 vol. *Gil Blas* a été souvent traduit et imité. Patin a finement analysé le talent de Lesage dans un *Éloge*, couronné en 1822 par l'Académie française.

V. aussi [illegible] Lesage par [illegible] 1822; [illegible], *Littér. franç. du dix-huitième siècle*, t. [illegible]; Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. II. [illegible]

LESAGE (GEORGES-LOUIS), physicien, né à Genève en 1724, d'un père français, m. en 1803, étudia la médecine à Paris, fut quelque temps précepteur, puis se livra à l'enseignement des sciences. Il a cherché à expliquer la gravitation; ses idées sur ce sujet sont exprimées dans une dissertation qui a pour titre : *Lucrèce newtonien* (*Mémoires* de l'Acad. de Berlin, 1782). On a trouvé de lui un manuscrit intitulé : *Dissertation sur l'électricité appliquée à la transmission des nouvelles*. Il établit en 1774, à Genève, un télégraphe électrique, construit suivant sa méthode. Ce télégraphe se composait d'autant de fils isolés qu'il y a de lettres; on opérait sur ces fils au moyen d'une machine électrique. V.

LESAGE, pseudonyme de Las Cases. (*V.* LAS CASES.)

LESBONAX, rhéteur et philosophe grec, né à Mytilène, florissait sous l'empereur Auguste. On lui attribue 2 harangues publiées au dernier lieu par Orelli, 1820, grec-lat., avec notes. S. RE.

LESBONAX, grammairien de Constantinople, d'une époque incertaine, a laissé un traité *de Figuris grammaticis*, publié avec Ammonius par Walckenaër, Leyde, 1739.

LESBOS, auj. *Métélin* ou *Midilli*, une des îles les plus considérables de la mer Égée, sur la côte de l'Asie Mineure, par 38° 57′-39° 24′ lat. N., 23° 30′-24° 18′ long. E. Chaîne de montagnes, allant de l'E. à l'O., et où les anciens distinguaient les monts *Lepethymnus* au N., *Ordymnus* à l'O., *Creon* au centre, *Olympe* au S., et découpée par 2 baies profondes, l'une à l'E., l'autre, l'Eurypos Pyrrhææ (Porto-Coloni), au S. Le climat était si salubre, que les anciens appelaient Lesbos une *île fortunée*. Le blé, le vin et les huîtres de Lesbos étaient renommés dans l'antiquité; les montagnes fournissaient de beaux bois de construction, et recélaient d'inépuisables carrières de marbre estimé, des mines d'agate, et la pierre noire appelée *Lesbias*. Auj. la côte O. est inculte; mais le littoral qui regarde l'Asie est couvert de belles forêts, d'oliviers, de vignes, d'orangers et de myrtes. Lesbos renfermait 5 villes princ. : à l'E., *Mytilène* (Métélin), capitale; à l'O., *Eresus* (Erisso), *Antissa*, et *Méthymne* (Molivo), la 2e ville de l'île; *Pyrrha*, dans l'intérieur. — Les premiers habitants furent des Pélasges, que la tradition représente comme venus d'Argos sous la conduite de Xanthus, fils de Triopas. Au temps de la guerre de Troie, l'île avait passé sous la domination de Priam. Plus d'un siècle après, elle fut conquise par des émigrants éoliens, que commandaient des chefs achéens sortis de la famille d'Oreste. De Lesbos, les Éoliens se répandirent sur toute la côte de l'Asie Mineure jusqu'à l'Hermus, et y fondèrent de puissantes villes qui, jointes aux cités de Lesbos, formèrent la confédération éolienne. La première forme du gouvernement de Lesbos avait été la royauté, héréditaire à Mytilène, dans la famille des Penthélides, issue d'Oreste. Les Penthélides, s'étant rendus odieux par leur tyrannie, furent massacrés, et un gouvernement aristocratique substitué à la royauté. Mais chaque ville prétendit à l'indépendance, et l'anarchie désola Lesbos, jusqu'à ce que le sage Pittacus fut investi par ses concitoyens de l'autorité suprême. Lesbos fut conquise par les Perses dès le règne de Cyrus; révoltée contre Darius avec les cités ioniennes, elle fut soumise après la prise de Milet, et fournit des vaisseaux à Darius et à Xerxès dans leurs expéditions contre la Grèce. Les victoires de Platée et de Mycale lui rendirent la liberté. Entrée de force dans l'alliance d'Athènes, elle se révolta au commencement de la guerre du Péloponèse, pour se donner aux Spartiates, 428. Mais Mytilène fut prise par les Athéniens, plus de mille habitants mis à mort, les murs rasés, la flotte confisquée, les colonies mytiléniennes soumises à Athènes, et tout le territoire de l'île, moins celui de Méthymne, distribué à des colons athéniens. La bataille d'Ægos-Potamos, 405, soumit Lesbos à Lacédémone, et, après avoir, dans le siècle suivant, obéi tour à tour à chacune des deux villes rivales, et, pendant quelque temps, gardé son indépendance à la faveur de leurs divisions, l'île tomba sous la domination d'Alexandre, puis sous celle des Romains après la défaite de Persée. — Lesbos était fameuse dans l'antiquité par la beauté et la corruption de ses femmes, par l'éclat qu'y jetèrent les lettres et les arts; les poètes Terpandre, Arion, Lesches, Alcée, et 2 femmes célèbres, Sapho et Erinne, étaient de Lesbos, ainsi que le musicien Phrynis, les historiens Hellanicus, Myrtile, Charès et Théophane, les philosophes Pittacus et Théophraste. Lesbos fit partie de l'empire grec jusqu'à la 4e croisade; comprise alors dans l'empire latin, elle fut reconquise par les Grecs de Nicée, [illegible], et tomba en 1355, au pouvoir de la famille génoise des Gattilusi, qui la conservèrent jusqu'en 1462. Mahomet II s'en empara; elle forme auj. un des 6 livas de l'eyalet [illegible] des îles. On y a trouvé de nombreuses antiquités, notamment à Methymna, Eresus et Métélin.

[illegible] *Lesb.* [illegible]; Boutan, *l'Île de Lesbos*, dans les *Archives des missions* [illegible]; [illegible], *Beiträge zur kunde der Insel Lesbos*, [illegible]. G. P. et S. RE.

LESBOTHEMIS, sculpteur de l'époque archaïque, auteur d'une *Muse jouant de la sambuca* à Mytilène. S. Re.

LESCAR, ch.-l. de cant. (Pyrénées), arr. de Pau, et près du Gave de Pau; 1,791 hab. Cette petite ville s'éleva au xe siècle, peut-être sur les ruines de l'antique *Beneharnum*, et devint un siège épiscopal; elle souffrit cruellement des guerres de religion; depuis la suppression de son évêché, 1790, elle a perdu son importance. L'église Notre-Dame date du xe siècle. Laines filées, bonneteries.

LESCHE, c.-à-d. *conversation*, nom donné à des lieux de réunion dans les villes de l'ancienne Grèce. A Sparte, c'était la salle où l'on s'assemblait pour les affaires d'État, et où l'on portait chaque nouveau-né pour le faire visiter par les magistrats. La Lesché de Delphes était célèbre par les peintures qu'y avait exécutées Polygnote et dont Pausanias nous a laissé une description détaillée.

Lenormant, *la Lesché de Delphes*, 1864; Gœthe, *Polygnots Gemælde*, 1803; Riepenhausen, *Peintures de Polygnote*, 1826. Jahn, Welcker, Gebhardt et Roulez ont traité le même sujet, 1841, 1848, 1872, *Bulletin de l'Académie de Belgique*, 2e série, XVI, no 7. S. Re.

LESCOT (Pierre), architecte illustre, né à Paris en 1510, m. en 1571, ami de Jean Goujon qui orna de sculptures ses monuments, fut le restaurateur de l'architecture française au xvie siècle, en substituant au gothique altéré les belles proportions de l'architecture grecque. En 1541, il éleva la façade du vieux Louvre, à gauche du pavillon de l'Horloge, dans la cour de ce palais, véritable chef-d'œuvre, qui réunit à la pureté des lignes, à la correction, à la perfection des profils, les ornements du meilleur goût et de la plus grande richesse. On lui doit aussi, dans le même corps de bâtiment, la salle des caryatides, autrefois des Cent-Suisses, et aux Halles, l'élégante fontaine des Innocents. Lescot est un des plus grands architectes dont s'honore la France, et son élévation du Louvre n'a été surpassée dans aucun pays.

LESCUN (Odet d'Aydie, sire de), né en Guienne, m. en 1498, fut le favori du duc de Guienne, frère de Louis XI, puis du duc de Bretagne François II, se vendit secrètement au roi, devint amiral de Guienne, capitaine des châteaux de Bordeaux et de Blaye, comte de Comminges, contribua activement à la ruine de Landais, son rival, entra en 1486 dans la ligue formée par le duc d'Orléans contre la régente Anne de Beaujeu, fut dépouillé de ses charges et condamné à mort par contumace, mais conserva son influence en Bretagne.

LESCUN (Thomas de Foix, seigneur de), frère puîné de Lautrec, se distingua dans la campagne de 1515 en Italie, sous les yeux de François Ier, devint maréchal de France en 1521, se fit détester dans le gouvernement du Milanais et excommunier par le pape pour une attaque contre Reggio, combattit à la Bicoque, 1522, et fut tué à Pavie, 1525. B.

LESCUN, vge (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron; 1,458 hab. Titre d'une anc. baronnie du Béarn. On y battit monnaie au moyen âge.

LESCURE (Louis-Marie, marquis de), célèbre chef vendéen, né en 1766 près de Bressuire, m. en 1793, fut élevé à l'École militaire, commanda quelque temps une compagnie de cavalerie dans le régiment de Royal-Piémont, émigra en 1791, revint presque aussitôt, prit part à la défense des Tuileries le 10 août 1792, fut un des premiers chefs de l'insurrection vendéenne, se distingua par son héroïsme à l'attaque du pont de Thouars, à Fontenay, Saumur, Torfou, fut blessé mortellement au combat de La Tremblaye, le 15 oct. 1793, et mourut le 3 nov. Sa veuve épousa Louis de La Rochejacquelin.

LESCURE, vge (Tarn), arr. d'Albi; 1,127 hab. Titre d'un anc. marquisat du Languedoc.

LESDIGUIÈRES, hameau (Hautes-Alpes), arr. de Gap. Érigé en duché-pairie en 1611. On voit encore quelques restes de son anc. château.

LESDIGUIÈRES (Franç. de Bonne, duc de), né en 1543 à Saint-Bonnet-de-Champsaur (Haut-Dauphiné), m. en 1626, fut destiné par ses parents nobles, mais pauvres, à la carrière de la magistrature, se fit recevoir avocat au parlement de Grenoble, mais abandonna sa profession pour celle des armes. Simple archer en 1562, il devint un des chefs du parti calviniste, succéda à Montbrun en 1575 dans le commandement des réformés du Dauphiné, combattit le duc d'Épernon en Provence, contribua puissamment à faire monter Henri IV sur le trône de France, le servit toujours fidèlement, défit le duc de Savoie à Esparron, 1591, et à Vigort, 1592, fut créé maréchal en 1608, duc et pair en 1611, abjura le calvinisme en 1622, et commanda les troupes royales contre ses anciens coreligionnaires, avec le titre de connétable. On visite son tombeau dans la cathédrale de Gap. Sa *Vie* a été écrite par L. Videl, son secrétaire, 1638, in-fol. — Ses deux filles furent successivement mariées au maréchal de Créqui.

V. *Actes et corresp. du connétable de Lesdiguières*, publiés par MM. Douglas et Roman, 1881. B.

LÈSE-MAJESTÉ (CRIME DE) ou simplement **DE MAJESTÉ**, qualification donnée, dans l'anc. jurisprudence romaine, à toute entreprise contre le peuple romain, son empire, sa dignité, à tout attentat direct ou indirect contre la tranquillité intérieure de la république. Il y avait à Rome un tribunal spécial pour en connaître; la peine du crime de [illegible] consistait dans la perte de la vie. Auguste [illegible] et les offenses contre l'empereur ou sa [illegible] crimes de majesté. Sous Tibère, les délateurs abusèrent [illegible] de cette loi. — *Lèse-majesté* (Crime de) *en France*. On en distinguait de deux sortes dans l'anc. législation: celui de *lèse-majesté divine* (blasphème, sacrilège, etc.), et celui de *lèse-majesté humaine* (attentat contre le souverain et les enfants de France, désertion à l'extérieur, conspiration, rébellion, etc.). Le coupable était roué, écartelé, tenaillé, brûlé ou pendu, selon les circonstances. Le Code pénal de 1810 nommait crime de lèse-majesté l'attentat contre le souverain. Lors de la révision de ce Code, en 1832, cette expression disparut; on maintint seulement la disposition portant que l'attentat contre la personne du souverain serait puni de la peine du parricide.

LESEUR (Thomas), savant minime, né à Rethel en 1703, m. en 1770, professa les mathématiques au collège de la Sapience à Rome.

Il a écrit avec le P. Jacquier, un *Commentaire sur les principes de Newton*, et des *Éléments de calcul intégral*.

LESFARGUES (Bernard), imprimeur et auteur, né à Toulouse vers 1600, traduisit les *Verrines* de Cicéron et les *Controverses* de Sénèque. Il est surtout connu par un poème héroïque de *David*, 1660, in-12, ridiculisé par Boileau.

LESGHIZ, peuple de l'empire russe, dans la région caucasienne (Daghestan), entre le Koï-sou et les plaines qui bordent la mer Caspienne; 300,000 têtes. Ils sont farouches, cruels, et cependant hospitaliers, braves, très belliqueux, et sont pour la plupart musulmans sunnites.

LESINA, anc. *Pharos*, île de la mer Adriatique, sur la côte de la Dalmatie autrichienne, entre les îles de Brazza et de Curzola; 99 kil. sur 10; 15,000 hab. Ch.-l. Lésina, avec un bon port sur la côte S.-O.; évêché; 2,820 hab. Pêche abondante de sardines.

LÉSINA, v. du roy. d'Italie, prov. de Foggia, sur un lac, à 20 kil. N.-N.-E. de San-Severo; 1,323 hab. Évêché. Elle fut détruite par un tremblement de terre en 1627.

LESLEY (John), né en 1527, d'une famille illustre de l'Écosse, m. en 1596, docteur en droit de l'Université de Paris, chanoine d'Aberdeen et de Murray en 1547, défendit la doctrine catholique contre les réformés dans les conférences d'Édimbourg en 1560, fut chargé, l'année suivante, de ramener en Écosse Marie Stuart, qui le nomma évêque de Ross, multiplia plus tard les tentatives pour la délivrer, s'employa pour l'unir au duc de Norfolk, fut enfermé, par ordre d'Élisabeth, dans l'île d'Ely, puis à la Tour de Londres. Délivré en 1573, il alla implorer vainement pour Marie des secours en Espagne, en France, en Allemagne et en Italie. Il fonda 3 collèges pour les catholiques écossais, à Paris, à Douai et à Rome.

On a de lui: *de Origine, moribus et rebus gestis Scotorum*, Rome, 1578, in-4o; *de Titulo et jure Mariæ Scotorum reginæ*, Reims, 1580, in-4o, etc. B.

LESLIE (Charles), théologien anglican, né vers 1660 en Irlande, m. en 1722, chancelier de la cathédrale de Connor en 1687, refusa de prêter serment à Guillaume III, suivit les Stuarts à Saint-Germain et en Italie, et ne rentra en Grande-Bretagne qu'en 1721.

On a de lui: *Méthode courte et aisée contre les déistes*, 1694; *Méthode courte et aisée contre les Juifs*, 1689, trad. en français par le P. Houbigant, 1770; *le Serpent sous l'herbe*, 1697, ouvrage dirigé contre les Quakers et contre Antoinette Bourignon; *Essai sur le droit divin des dîmes* 1700; *les Récits*, journal hebdomadaire, 1704-18, etc.

LESLIE (John), célèbre physicien écossais, né en 1766 à Largo (Fife), m. en 1832, professeur de mathématiques en 1805, et de sciences naturelles en 1819 à l'université d'Édimbourg, a inventé un *thermomètre différentiel*, 1800, un nouvel *hygromètre*, et trouvé le moyen de faire artificiellement de la glace, 1810.

Ses principaux écrits sont: une traduction anglaise de l'*Histoire naturelle des oiseaux* de Buffon; *Essai sur la nature et la propagation du calorique*, 1804; *Cours de mathématiques*, 1809; *Éléments de philosophie naturelle*, 1823, où il traite de la mécanique et de l'hydrostatique; *Analyse géométrique*, 1821.

LESLIE (Charles-Robert), peintre, né à Londres en 1794, m. en 1859, étudia sous Benjamin West et W. Alston, devint membre de l'Académie royale en 1825, et y professa de 1848 à 1851. Leslie a pris la plupart de ses sujets dans Shakespeare, Cervantes, Molière, Sterne, Fielding, Walter Scott, etc., et rendu avec bonheur les pensées de ses auteurs. Nous citerons: *Sancho Pança et la Duchesse*, 1824; *Don Quichotte dans la Sierra Morena*, 1826; *l'Oncle Toby et la veuve Wadman*, 1831; *Tristram Shandy retrouvant ses manuscrits*, 1833; une scène des *Joyeuses commères de Windsor*, 1838; *le*

Bourgeois gentilhomme faisant des armes avec sa servante, 1841; une scène du *Malade imaginaire,* 1843; *Trissotin lisant son sonnet,* 1845; *la Lecture du testament de Roderick Random,* 1846; *Falstaff jouant le rôle du roi,* 1851; *Sancho et le docteur Pedro Rezia,* 1855. Il fit aussi de la peinture de genre, des portraits, des toiles historiques (*Jane Grey acceptant la couronne, le Pharisien et le Publicain*, etc.), et quelques tableaux officiels, tels que *la Reine recevant le sacrement à son couronnement,* 1843, et *le Baptême de la princesse royale,* 1855.

Il a publié son cours à l'Académie royale sous le titre de *Manuel des jeunes peintres,* 1853. B.

LESLIE, vge d'Écosse (Fife), sur le Leven; 3,768 hab. dans la paroisse. Filatures et blanchisseries de coton. Anc. résidence des Leslie, ducs de Rothes.

LESNEVEN, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. de Brest; 2,950 hab. Collège. Comm. de grains, bestiaux, toiles, etc. Aux environs, chapelle de la *Fontaine blanche,* et église de Notre-Dame du Folgoet, du XV^e siècle.

LESPARRE (ANDRÉ DE FOIX SEIGNEUR DE), frère de Lautrec, de Lescun et de la duchesse de Châteaubriant, fut chargé en 1521 de repousser les Espagnols de la Navarre, négligea d'opérer sa jonction avec don Juan de Padilla et les Comuneros, perdit son temps à attaquer Logroño, et dans un combat près de Pampelune, reçut une blessure qui lui fit perdre la vue. Il mourut en 1547.

LESPARRE, s.-préf. (Gironde); 4,145 hab. Comm. de chevaux, bestiaux, grains, légumes, vins, sel. Fabr. de lainages. Église très ancienne; ruines des fortifications et du château. — Les seigneurs de Lesparre se montrèrent fidèles alliés des Anglais jusqu'en 1451, époque où elle fut réunie à la France. Une peste terrible la désola au XV^e siècle.

LESPINASSE (JULIE-ÉLÉONORE OU CLAIRE-FRANÇOISE), née à Lyon en 1732, m. en 1776, fille illégitime d'une grande dame séparée de son mari (la comtesse d'Albon, suivant Grimm), perdit sa mère à 15 ans. Recueillie dans un couvent, puis placée comme gouvernante chez sa sœur la comtesse de Vichy, elle sortit de là pour être la dame de compagnie de M^{me} Du Deffand. Après 10 ans d'intimité, une jalousie réciproque d'esprit et de domination l'entraîna ou la contraignit à rompre avec sa bienfaitrice, mais non pas avec ses nombreux amis, dont beaucoup allèrent former auprès d'elle une nouvelle société. L'attachement de Dalembert, qui était venu habiter sa maison, aurait pu la rendre heureuse, si les passions d'un cœur aimant, mais faible, n'avaient troublé et abrégé sa vie. On a publié d'elle, pour la première fois en 1809, des *Lettres au comte de Guibert,* qui révèlent une âme ardente, un esprit supérieur. Elles sont accompagnées de deux chapitres qu'elle avait ajoutés au *Voyage sentimental* de Sterne, et qui rappellent assez bien la grâce humoristique de cet auteur.

V. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* t. II. G. L.

LESSART (ANTOINE DE VALDEC DE), né en Guienne en 1742, m. en 1792, vint fort jeune à Paris, s'y lia avec Necker, obtint une charge de maître des requêtes en 1768, fut nommé contrôleur-général des finances en 1790, ministre de l'intérieur en 1791, et, quelques mois après, ministre des relations extérieures. Décrété d'accusation sur le rapport de Brissot, sous prétexte d'intrigues avec la cour de Vienne, il fut conduit à Orléans, où devait siéger la haute cour nationale, puis amené à Versailles sur un ordre de Danton après les journées de septembre, et égorgé dans cette ville.

LESSAY, ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Coutances; 500 hab. Salines aux environs.

LESSER (FRÉDÉRIC-CHRISTIAN), théologien et naturaliste allemand, né en 1692 à Nordhausen, m. en 1754, fut pasteur dans sa ville natale, Frauenberg et à Halle, et administrateur de l'hospice des orphelins de cette dernière ville. Ses ouvrages tendent à établir l'existence de Dieu et la Providence.

On a de lui: *Lithothéologie ou Théologie des pierres,* Nordhausen, 1735; *de Sapientia, omnipotentia et providentia divina, ex partibus insectorum cognoscenda,* ibid., 1735; *Théologie des insectes,* Francf., 1738, trad. en franç., La Haye, 1742, 2 vol. etc.

LESSER CREUZÉ (DE). V. CREUZÉ.

LESSINES, v. de Belgique (Hainaut), sur la Dender, 7,274 hab. Exploit. en grand de porphyre pour pavés, de houille et de bois; fabr. d'huile, raffineries de sel, savonneries; culture de la chicorée.

LESSING (GOTTHOLD-EPHRAÏM), littérateur, né à Kamenz (Saxe) en 1729, d'un pauvre ministre luthérien, m. le 15 février 1781. Après avoir étudié à Meissen, il alla suivre les cours d'Ernesti à Leipzig, 1746. Son père le destinait à la théologie; mais le jeune Lessing avait un penchant irrésistible pour l'art dramatique, et, à l'âge de 22 ans, il fit représenter à Leipzig une pièce intitulée *le Jeune savant.* En 1750, il entreprit avec Mylius la publication de *Mémoires pour servir à l'histoire et aux progrès du théâtre,* qui parurent à Berlin. La même année, il traduisit l'ouvrage de Jean Huarte, intitulé *Examen de ingenios para las ciencias.* Après un court séjour à Wittenberg, où il obtint la grade de maître ès arts et soutint victorieusement une vive discussion avec Lange, qui venait de faire paraître une traduction d'Horace, il revint à Berlin, 1753, publia des articles dans la *Gazette de Voss;* c'est alors qu'il se lia avec Moses Mendelssohn et le libraire Nicolaï. Vers le même temps, il achevait à Potsdam *Miss Sara Sampson,* pièce qui fut jouée, 2 ans plus tard, à Leipzig; ce fut le 1^{er} drame représenté en Allemagne. A Leipzig, où il resta jusqu'en 1759, il vécut dans la société de Brawe et du poète Kleist, et travailla à la *Bibliothèque des sciences.* Pendant un 3^e séjour à Berlin, il composa *Philotas,* tragédie en un acte et en prose; en même temps il publiait des *Lettres sur la littérature du jour,* des *Fables* en prose, des *Dissertations sur la fable*, etc. Dans ses *Fables,* divisées en 3 livres, il a cherché à ramener l'apologue à son type primitif, et reproduit systématiquement la brièveté et la simplicité dont Ésope offrit le modèle. La gêne dans laquelle Lessing vivait, le contraignit d'accepter une place de secrétaire auprès du général Tauenzien, à Breslau, 1760. Mais une pareille position était peu compatible avec l'indépendance de son caractère; il revint à Berlin, où il publia, en 1767, *Minna de Barnhelm,* drame qui eut un grand succès, et le *Laocoon.* Ce dernier ouvrage qu'il intitula ainsi, parce qu'une comparaison entre le groupe fameux qui représente la mort de ce malheureux père et le célèbre épisode de Virgile où cet événement est raconté lui servit de point de départ, porte un second titre qui en indique plus clairement le sujet: *sur les Limites de la peinture et de la poésie.* Il a été traduit en français par Vanderbourg, 1802. Le drame de *Minna* valut à Lessing la place de directeur du théâtre de Hambourg. Alors il publia sa *Dramaturgie,* traduite en français par Mercier et Junker, 1785; c'est une série d'articles détachés, où, à propos de chaque représentation, il exposait ses opinions sur l'art dramatique, et soumettait à sa critique les pièces que le public venait d'applaudir. Il s'attira beaucoup d'ennemis, fut obligé de renoncer à sa direction et dut quitter Hambourg. En 1769, il donna une *Dissertation sur la manière dont les anciens ont représenté la mort.* En 1770, le duc de Brunswick l'appela à Wolfenbuttel: nommé bibliothécaire, il reçut, pour ses ouvrages, le privilège de non-censure. Cette faveur lui fut retirée après qu'il eut publié un ouvrage de Béranger de Tours *en réponse aux attaques de Lanfranc*, trouvé par lui dans la bibliothèque de la ville. Malgré ces luttes, Lessing composa encore 2 drames, qui peuvent être considérés comme ses chefs-d'œuvre: l'un, *Emilia Galotti,* 1772, qui n'est que le sujet de Virginie transporté à Venise et dans les temps modernes, a été fort admiré de Gœthe; l'autre, *Nathan le Sage,* 1779, a pour donnée première le *Conte des Trois Anneaux* de Boccace, et pour idée inspiratrice la tolérance, ou plutôt l'indifférence religieuse. — Lessing est un des plus grands écrivains de l'Allemagne. Comme auteur dramatique, on l'a comparé à Diderot, dont il partageait les idées sur l'art théâtral; mais il est plus simple et plus vrai. C'est surtout comme critique que Lessing mérite le premier rang. S'il a créé, comme on l'a dit, le théâtre allemand, c'est plutôt par ses conseils que par ses exemples. Avant lui, on ne jouait guère en Allemagne que des traductions ou de pâles imitations des pièces françaises; désireux de doter son pays d'un théâtre national, il entreprit de montrer ce qu'il y avait de défectueux dans les pièces de Destouches, de Marivaux, et même de Voltaire, et se livra à cette tâche avec une animosité passionnée, qui souvent le rendit injuste. Lessing, dit M^{me} de Staël, écrivit en prose avec une netteté et une précision tout à fait nouvelles... Dialecticien spirituel et serré dans ses arguments, l'enthousiasme pour le beau remplissait cependant le fond de son âme.

Les Œuvres complètes de Lessing ont été publiées à Berlin, 1795-1808, 3 vol.; *Minna de Barnhelm, Nathan le Sage* et *Emilia Galotti* ont été traduits en français par M. de Barante dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers.* — V. la *Vie de Lessing* par Græve, Leipzig, 1829; par K.-G. Lessing, Berlin, 1793, 3 vol.; F. Schlegel, *Caractères et critiques,* t. I^{er}; Dauzeil, *Lessing,* 1847-53, 2 vol. (en allem.); Crouslé, *Lessing,* Paris, 1863. P—Y.

LESSING (CHARLES-FRÉDÉRIC), peintre allemand, arrière-neveu du précédent, né à Wartemberg (Silésie), en 1808, m. en 1880. Son père, qui voulait lui faire étudier les sciences naturelles, lui permit cependant d'aller étudier l'architecture à Berlin. Entraîné par ses goûts qui s'accordaient avec ses aptitudes, le jeune Lessing se donna tout entier à la peinture. En 1825, *le Cimetière en ruines* valut à l'artiste de 17 ans le prix de l'Académie, qu'on doubla pour lui en [illegible] de la valeur de son tableau. Il fut alors admis dans l'atelier de Schadow, à Berlin, puis se fixa à Dusseldorf, où il devint un des maîtres de la célèbre école de peinture fondée dans cette ville. Il donna en 1829 sa *Bataille d'Iconium*, en 18[illegible], *[illegible] royal en deuil*, en 1831, *le Brigand et son fils*, *Léonore*, etc. L'*Histoire de la Bohême*, qu'il avait lue par hasard, lui fournit plusieurs sujets, entre autres le *Sermon des Hussites* exposé à Paris

en 1837, qui lui valut une médaille de 1re classe et la décoration de la Légion d'honneur. Ces succès soulevèrent, contre lui, des inimitiés nombreuses en Allemagne. Il y répondit par 2 toiles empruntées aux mêmes événements : *Jean Huss devant le Concile de Constance, Jean Huss marchant au bûcher*, qui excitèrent l'indignation de l'école d'Overbeck. Vinrent ensuite : *le Tyran Ezzelin dans sa prison*, la *Bataille des Mongols près de Liegnitz*, les *Pèlerins allant au tombeau de N.-S. Jésus-Christ*, le *Pape Pascal II prisonnier de Henri V*, *Luther brûlant la bulle du Pape* (ce tableau, ainsi que celui de *Jean Huss marchant au bûcher*, a été acquis par la ville de New-York), la *Discussion de Luther et de Jean Eck à Leipzig*. Parmi ses paysages il faut citer : le *Cloître dans la neige, Vue prise dans l'Eifel, des Rochers, un Lac au fond d'un cratère*, et surtout ses *Chênes de mille ans*, gravés par Steifensand ; *un Paysage* à l'Exposition universelle de 1878. Lessing était membre de l'Académie des beaux-arts de Berlin.

LESSIUS (Léonard), savant jésuite, né à Brecht près d'Anvers en 1554, m. en 1623, étudia à Arras, professa la philosophie à Douai de 1574 à 1581, alla étudier à Rome sous Suarez, et revint enseigner la théologie à Louvain. Ses opinions sur la prédestination et la grâce excitèrent de grands troubles. Il imita la vie sobre de Cornaro (*V. ce nom*), traduisit ses *Discours* en latin, et y mit une préface : *Hygiasticon*..., Anvers, 1613.

On a de lui : *de Justitia et jure actionum humanarum*, Anvers, 1621 ; *de Licito usu æquivocationum et mentalium restrictionum ; de Gratia efficaci ; de Prædestinatione*, etc. Ses *Œuvres* ont été recueillies à Anvers, 1630, 2 vol. in-fol.

LESSON (René-Primevère), voyageur et naturaliste, né à Rochefort en 1794, m. en 1849, entra, en 1809, à l'École de médecine navale de sa ville natale, fut reçu pharmacien de la marine en 1820, et prit la direction du jardin botanique. Attaché à l'équipage de *la Coquille*, il fit de 1822 à 1825 le voyage autour du monde sous les ordres de Duperrey, recueillit une foule d'animaux pour le Muséum d'histoire naturelle de Paris, et étudia la constitution géologique des côtes du Pérou, du Chili, des îles Malouines, et celle des montagnes Bleues en Australie. Après la révolution de juillet, 1830, il devint pharmacien en chef de la marine à Rochefort, et, en 1833, membre correspondant de l'Académie des sciences.

On a de lui : *Manuel de mammalogie*, 1827, in-18 ; *Manuel d'ornithologie*, 1828, 2 vol. in-18 ; *Complément des œuvres de Buffon*, 1828 et suiv., 10 vol. ; *Voyage médical autour du monde, exécuté par la corvette* la Coquille, 1829 ; *Histoire naturelle des oiseaux-mouches*, 1829 ; *Voyage autour du monde sur la corvette* la Coquille, *Zoologie*, 1830, 2 vol. in-4o ; *Histoire naturelle des colibris*, 1830 ; *les Trochilidées*, 1832 ; *Manuel d'histoire naturelle médicale ou de pharmacographie*, 1833, in-18 ; *Histoire naturelle des oiseaux de paradis, des séricules et des épimaques*, 1835 ; *Mélanges littéraires et d'histoire naturelle*, 1838 ; *Histoire naturelle des zoophytes acalèphes*, 1843. Lesson a coopéré au *Bulletin des sciences* de Férussac, au *Dictionnaire des sciences naturelles*, au *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, etc.

LESTERPS, vge (Charente), arr. de Confolens ; 1,455 hab. Ruines pittoresques d'une anc. abbaye.

LESTINES ou **LEPTINES**, brg de Belgique (Hainaut), à 20 kil. S.-O. de Charleroi. Résidence de plusieurs rois mérovingiens. On y tint, en 743, un concile pour la réforme du clergé, et où fut décidé la restitution des biens ecclésiastiques usurpés par Charles-Martel.

LESTOCQ (Jean Hermand, comte de), chirurgien, né à Zelle en Hanovre en 1692, m. en 1767, fils d'un barbier, ou d'un chirurgien protestant d'origine française, était attaché à la maison d'Elisabeth, fille de Pierre le Grand. Il réussit à la faire monter sur le trône, 1741, fut nommé son premier médecin ; mais, accusé par Bestoutchef et Apraxine, l'impératrice le fit enfermer dans une forteresse. Il en sortit à l'avènement de Pierre III, et acheva sa vie dans l'oubli. Auber a écrit la musique d'un opéra-comique intitulé *Lestocq*.

L'ESTOILE. *V.* Estoile (L').

LESTOURMIÈRE (Le sieur de). *V.* Dubois (Marie).

LESTRYGONS, *Læstrygones*, peuple qui, selon la mythologie grecque, habitait la Sicile orientale, près des Cyclopes, vers le pays de Catane et de Léontium. Géants et anthropophages, ils dévorèrent plusieurs compagnons d'Ulysse. On leur attribue la fondation de Formies en Campanie. Suivant une opinion moderne, les Lestrygons habitaient le rocher de Terracine.

LESUEUR (Eustache), un des grands peintres de l'école française, né à Paris en 1616, m. en 1655, fut admis par charité dans l'atelier de Vouet. Quand il vit la galerie de tableaux apportée d'Italie par le maréchal de Créqui, il étudia les ouvrages de Francia, d'André del Sarto, et les copies de Raphaël, et apprécia en eux la simplicité des compositions, le calme du dessin, la justesse de l'expression. Il eut aussi l'avantage de voir peindre Poussin, qui lui inspira l'amour des œuvres classiques et lui légua ses traditions. Fuyant le bruit et l'éclat, dédaignant les méthodes expéditives et de pratique, Lesueur fut longtemps à se faire connaître. Pour subvenir aux nécessités de la vie, il ornait les livres de dessins et de frontispices, et peignait des médaillons ou des portraits de Vierge pour les couvents. On a dit à tort qu'il avait été en butte à l'envie et aux persécutions, et avait fini ses jours dans un cloître de chartreux. Il n'est pas vrai non plus que Lebrun ait été par jalousie son persécuteur. Lesueur n'obtint en sa vie que le titre d'académicien, 1648, et celui de peintre de la reine. Ses meilleures productions sont : *St Paul imposant les mains aux malades*, peint pour l'Académie de Saint-Luc ; *St Paul prêchant à Éphèse*, chef-d'œuvre de poésie et de mouvement, dans la cathédrale de Paris ; *St Gervais et St Protais*, 6 tableaux ; *la Messe de St Martin ; le salon des Muses* (19 tableaux), qu'il fit tout entier à l'hôtel Lambert, tandis que Lebrun en peignait la galerie. Mais la plus heureuse expression de son génie est la *Vie de St Bruno*, en 22 tableaux, au musée du Louvre : on y trouve toutes les qualités qui lui ont mérité le surnom de *Raphael français*, étude admirable de la nature, richesse de composition, justesse et profondeur d'expression, suavité de pinceau, simplicité et naïveté de couleur. Son *Œuvre*, gravé au trait et publié par Landon, se compose de 110 pièces ; mais il n'est pas complet. B.

LESUEUR (Jean-François), célèbre compositeur de musique, était arrière-petit-neveu du précédent, né à Drucat-Plessiel, près d'Abbeville, en 1763, m. en 1837, entra comme enfant de chœur, en 1770, à la cathédrale d'Amiens, fut à 16 ans, maître de musique de la cathédrale de Séez, maître à la cathédrale de Dijon en 1780, à celle du Mans en 1782, à Saint-Martin de Tours en 1783, enfin à Notre-Dame de Paris en 1786. Il introduisit dans les solennités religieuses la musique à grand orchestre. Professeur au Conservatoire en 1795, directeur de la chapelle impériale en 1804, maintenu dans ses fonctions par Louis XVIII, il entra à l'Institut en 1816. Lesueur a donné à l'Opéra-Comique *la Caverne*, 1793, et *Paul et Virginie*, 1794 ; au grand Opéra, *Ossian ou les Bardes*, 1804, et *la Mort d'Adam*, 1809. Sa musique d'église, écrite sous l'influence de cette idée, qu'elle doit être *dramatique et descriptive*, contient de grandes beautés ; son *Oratorio de Noël*, ses *Messes solennelles*, ses *Te Deum*, vivront plus longtemps que ses opéras. B.

LESUR (Charles-Louis), littérateur, né à Guise en 1770, m. en 1849. Venu à Paris au commencement de la Révolution, il fut historiographe au ministère des relations extérieures. Il fut, jusqu'en 1825, un des inspecteurs de la loterie de Paris.

On a de lui : 2 pièces de théâtre ; un poème, *les Francs*, 1797, dont le sujet est la campagne du général Bonaparte en Italie ; *Progrès de la puissance russe*, 1807 ; *la France et les Français*, 1817 ; *Histoire des Cosaques*, 1814, 2 vol. Il a été le fondateur de l'*Annuaire historique universel*, qu'il a publié de 1818 à 1832.

LESURA MONS, nom latin du mont Lozère.

LESURQUES (Joseph), né à Douai en 1764, fut envoyé à l'échafaud en 1796 par le tribunal criminel de Paris, comme coupable d'assassinat sur un courrier de Lyon. On reconnut plus tard cette erreur judiciaire, contre laquelle il paraît que les juges ne se mirent pas assez en garde, et qui fut le résultat d'une prodigieuse ressemblance de Lesurques avec le meurtrier Dubosc. La famille de Lesurques a plusieurs fois demandé sa réhabilitation, mais sans pouvoir l'obtenir.

LÉTANDROS, petite île des Cyclades près de Gyaros. S. Re.

LÉTAROUILLY (Paul-Marie), architecte, né à Coutances en 1795, m. à Paris en octobre 1855, se destinait à la carrière militaire, après avoir fait de bonnes études à Rennes, lorsque la paix de 1814 lui fit tourner ses vues vers l'architecture. Il entra dans l'atelier de Percier, et fut nommé, à l'âge de 24 ans, architecte-inspecteur de la réédification du théâtre de l'Odéon. L'année suivante, il entreprit un voyage en Italie, de 1820 à 1824. De retour à Paris, il devint, de 1828 à 1832, architecte-inspecteur du ministère des finances ; des monuments de la place de la Concorde et des Champs-Élysées ; des constructions de l'Observatoire ; enfin, en 1834, architecte du Collège de France, qu'il restaura, et dont il édifia la façade latérale sur la rue Saint-Jacques. Létarouilly a travaillé, depuis 1821 jusqu'à sa mort, à un grand ouvrage intitulé : *les Édifices de Rome moderne, dessinés, mesurés et décrits*, 3 vol. in-fol., composés de 355 planches gravées au trait, et 1 vol. in-4o de texte, consacré à l'histoire, à l'examen, à l'appréciation artistique de chaque monument, et orné de gravures sur bois, Paris, 1840-55. *Les Édifices de Rome moderne* sont un magnifique travail, qui se place au premier rang des grandes œuvres d'art. Létarouilly a laissé inachevés une foule d'autres travaux du même genre, entre autres, une *Histoire du Vatican*, dont il avait fait graver plusieurs planches. C. D—y.

LE TELLIER (Michel), ministre de Louis XIV, fils d'un conseiller à la cour des Aides, né en 1603, m. en 1685. Il fut remarqué par Mazarin, qui le nomma secrétaire d'État de la

guerre, 1643, et il partagea la fortune et les périls du premier ministre pendant la Fronde. Il contribua à la perte du surintendant Fouquet, son rival en crédit, 1661, et commença la réforme de l'armée, qui a illustré le nom de son fils Louvois. En 1666, il résigna ses fonctions en faveur de Louvois, et garda le titre et la fonction de ministre d'État jusqu'en 1677, où il fut chancelier à la place d'Étienne d'Aligre. Il garda les sceaux jusqu'à sa mort, marqua son administration par des actes d'une grande habileté, mais provoqua et contresigna le funeste édit de Fontainebleau, qui révoquait l'édit de Nantes, 1685. Sa mémoire a été honorée d'oraisons funèbres par Bossuet et par Fléchier. G.

LE TELLIER, marquis de Louvois. (*V.* LOUVOIS.)

LE TELLIER (CHARLES-MAURICE), fils puîné du précédent et frère de Louvois, né à Turin en 1642, m. en 1710, archevêque de Reims en 1671, présida l'assemblée du clergé en 1700. Il légua par testament à l'abbaye de Sainte-Geneviève sa bibliothèque, composée de 50,000 vol.

V. une *Notice* sur sa vie, par M. l'abbé Gillet, Reims, 1881.

LE TELLIER ou **TELLIER** (MICHEL), jésuite, né en 1643, fils d'un paysan de Vire (basse Normandie), confesseur de Louis XIV en 1709, m. en 1719. Après avoir fait ses études à Caen, il entra dans la société de Jésus en 1661, passa par tous les degrés de la hiérarchie, professeur, théologien, recteur, provincial, écrivain, se fit connaître par des livres estimés de sa compagnie, devint confesseur du roi après la mort du P. de La Chaise, provoqua la destruction de Port-Royal, 1709, anima Louis XIV contre le cardinal de Noailles, et obtint du saint-siège la bulle *Unigenitus*, 1713. Après la mort du roi, il se retira auprès de l'évêque d'Amiens, et, plus tard, dans le collège des jésuites, à la Flèche, 1719.

On a de lui : *Défense des nouveaux chrétiens et des missionnaires de la Chine, du Japon et des Indes*, 1687, 2 vol. in-12; *Recueil de bulles sur les erreurs des deux derniers siècles*, 1697; *Histoire des cinq propositions de Jansénius* sous le pseudonyme de Dumas, Liège, 1699, in-12; *le P. Quesnel séditieux et hérétique*, 1705, in-12. Il fut un des premiers collaborateurs du *Journal de Trévoux*. G.

LETELLIER, peintre, né à Rouen en 1614, m. en 1676, était neveu du Poussin, qui lui donna des leçons. Il apprit de ce maître l'entente de la perspective et la noblesse de l'expression; mais il laissait à désirer du côté de la couleur. Le musée de Rouen possède 17 tableaux de Letellier, entre autres, une *Ste Famille* et les *Adieux de St Paul et de Silas*. Parmi ses autres ouvrages, on cite deux *Ascensions*, une *Annonciation* et une *Purification*.

LETELLIER (CHARLES-CONSTANT), maître de pension à Paris, né à Boulogne en 1762, m. en 1840, a publié des ouvrages d'instruction élémentaire qui ont été fort répandus dans les écoles, entre autres, une *Grammaire française*, et un *Traité des participes*, une *Géographie* de 1813, etc.

LÈTES, *Læti*, nom que l'on trouve appliqué à diverses tribus barbares de la Gaule au moyen âge : *Læti Acti* ou *Actores*, à Ivoy; *Læti Batavi*, à Bayeux et à Coutances; *Læti Batavi Contraginenses*, à Noyon; *Læti Batavi Nemetacenses*, à Arras; *Læti Franci*, à Rennes; *Læti Gentiles*, à Reims; *Læti Gentiles Suevi*, au Mans et à Clermont (Auvergne); *Læti Lagenses*, près de Tongres; *Læti Lingones*, dans la Belgique Ire; *Læti Nervii*, à Famars; *Læti Teutoniciani*, à Chartres. Ausone donne encore le nom de *Letes* à une tribu de Sarmates ou Sauromates, transportée, par ordre de Maximien, dans le pays des Nerviens et des Trévires. Tous ces Letes étaient de race barbare, établis d'une manière permanente sur le sol romain dans les derniers temps de l'empire, à charge de le cultiver ou de le défendre. — On appela *Letes* ou *Lides*, selon Du Cange, non pas des esclaves proprement dits, mais des colons attachés à la culture des terres, une sorte d'esclaves de la glèbe, qui ne devaient à leur maître qu'une certaine redevance, et dont la condition n'était pas vile. Selon d'autres, c'étaient des hommes gratifiés d'un bénéfice, et qui, à raison de ce bénéfice, devaient le service militaire à ceux qui les en avaient gratifiés. Ils descendaient des Lètes germaniques par le sang, ou tenaient d'eux leur nom et leur état. La condition des Lètes a donné lieu à de nombreuses discussions entre les érudits de France et d'Allemagne. B.

LETHÉ, c.-à-d. *oubli*, une des rivières des Enfers chez les païens; ceux qui buvaient de son eau oubliaient le passé. Suivant les uns, il coulait au bout des Champs-Élysées; selon d'autres, il était contigu au Tartare.

LÉTHÉ, [illegible] du GUADALETE.

LETHIÈRE (GUILLAUME-GUILLON), peintre d'histoire, né à la [illegible] en 1760, m. en 1832, élève de Doyen, remporta le [illegible] prix en 17[illegible], fit le voyage d'Italie, puis devint directeur de l'Académie de France à Rome, 1811, et membre de l'Institut, 1818. On [illegible] parmi ses tableaux : *le Christ apparaissant* [illegible], dans l'église Saint-Roch à Paris; *Brutus condamnant ses fils*, *le Jugement de Pâris*, *Homère chantant*; *Philoctète gravissant les rochers de Lemnos*, à la Chambre des députés. Il fit aussi le paysage avec succès.

LETHINGTON. *V.* HADDINGTON.

LETI (GREGORIO), écrivain italien, né à Milan en 1630, m. en 1701, dissipa sa fortune dans les plaisirs, embrassa le protestantisme à Lausanne, alla enseigner l'italien à Genève, s'en fit chasser, en 1679, pour quelques traits satiriques, se retira en Angleterre, d'où on l'expulsa encore pour le même motif en 1682, et obtint enfin la place d'historiographe d'Amsterdam. C'est un historien partial et un écrivain médiocre.

On a de lui : *Vie de Sixte-Quint*, Lausanne, 1669, trad. en franç., par Lepelletier, Paris, 1685, 2 vol. in-12; — *de Philippe II*, 1679; — *de Cromwell*, Amst., 1692, trad. en franç., 1694, 2 vol. in-12; — *d'Élisabeth*, 1693, trad. en franç., 1696, 2 vol. in-12; — *de Charles-Quint*, Amst., 1700, trad. en franç., 1702, 4 vol. in-12; *Histoire de la Grande-Bretagne*, Lond., 1682, 2 vol. in-4°; — *de Belgique*, 1690, etc. B.

LETOURNEUR (PIERRE), littérateur, né à Valognes en 1736, m. à Paris en 1788, s'est voué au genre de la traduction, et a publié : *les Nuits et Œuvres diverses d'Young*, 1769-70, 4 vol. in-8°, et in-12; *Méditations sur les tombeaux*, par Hervey, 1770; *Histoire de Richard Savage, suivie de la Vie de Thomson*, 1771, in-12; *Théâtre de Shakspeare*, 1776 et suiv., 20 vol., version reproduite, avec des corrections, par Guizot, 1824, 13 vol.; *Ossian, fils de Fingal*, poésies trad. de Macpherson, 1777, 2 vol. B.

LETOURNEUR (CHARLES-LOUIS-FRANÇOIS-HONORÉ), né à Granville en 1751, m. en 1817, était capitaine du génie à la Révolution. Député de la Manche à l'Assemblée législative et à la Convention, il vota la mort de Louis XVI, mais avec appel au peuple. Membre du Directoire en 1795, et spécialement chargé des affaires de la marine, il en sortit en mai 1797. Nommé inspecteur général de l'artillerie, préfet de la Loire-Inférieure en 1800, maître des comptes en 1810, il fut banni comme régicide par la Restauration, et mourut à Laeken, faubourg de Bruxelles.

LETRONNE (JEAN-ANTOINE), critique célèbre, qu'on a surnommé *le Freret du dix-neuvième siècle*, né à Paris en 1787, m. en 1848. D'une famille pauvre, il lutta contre le dénûment, et, après la mort de son père, 1800, soutint lui-même son existence et celle de sa mère. Il se préparait, dans l'atelier de David, à suivre la carrière d'artiste, lorsque le géographe Mentelle l'appela à lui. Bien qu'âgé de 20 ans, il recommença ses études, et approfondit sans maître les langues anciennes et les principales langues modernes. Il fut nommé membre de l'Institut, 1816, inspecteur de l'Université, 1819, professeur d'archéologie égyptienne au Collège de France, 1834, conservateur des médailles à la Bibliothèque royale, 1832, directeur du même établissement, 1835, administrateur du Collège de France, 1839, garde général des archives, 1840, directeur de l'École des chartes, 1847, et il allait être élevé à la pairie, lorsque la révolution de février 1848 arriva. A la fois géographe, philologue, chronologiste et archéologue, il s'est occupé de toutes les grandes questions scientifiques de son temps, et les a presque toutes terminées. Ses travaux sur l'Égypte sont devenus classiques dans toute l'Europe. Il a fait voir d'une manière irréfragable que la conquête des Perses n'avait pas apporté dans la constitution et les mœurs de l'Égypte les bouleversements qu'on supposait. Letronne était membre de plus de 30 Académies étrangères.

Ses principales œuvres sont : *Essai sur la topographie de Syracuse*, 1813; *Recherches sur le livre de Dicuil*, 1814; *Considérations générales sur les monnaies grecques et romaines, et sur la valeur de l'or et de l'argent avant la découverte de l'Amérique*, in-4°, 1817; *Recherches pour servir à l'histoire d'Égypte*, 1823; *Observations* [illegible] *sur les zodiaques*, 1824; *sur le Christianisme en Égypte, en Nubie et en Abyssinie*, 1832; *Dissertation sur la statue vocale de Memnon*, 1833, véritable modèle en ce genre; *Lettres* [illegible] *sur l'emploi de la peinture historique murale chez les Grecs et les Romains*, 1835, avec appendice, 1837; *sur l'Inscription de Rosette*, 1840; *sur le Prétendu Cœur de St Louis*, 1844; *Mémoire sur la civilisation égyptienne*, 1845; *Recueil des inscriptions grecques et latines de l'Égypte, commentées et discutées*. Après sa mort, on a imprimé un *Mémoire sur le système métrique d'Héron d'Alexandrie*, et un autre sur le *calendrier égyptien*. Letronne a laissé en outre plus de 300 articles dans le *Journal des savants*, de 1816 à 1848, d'autres dans la *Revue archéologique*, et dans une foule de revues allemandes, anglaises et italiennes. [illegible] une édition des *Œuvres de Rollin*, 1821-25, 30 vol. [illegible] la *Géographie des quatre parties du monde* de Mentelle, 1822 [illegible] la traduction française de Strabon [illegible] par Laporte Du Theil, etc. — *V.* [illegible], *de la Vie et des travaux de M. A. J. Letronne*, dans ses *Mémoires d'histoire ancienne et de philologie*, 18[illegible]; les *Notices* de M. Walckenaer, dans le *Recueil de l'Acad. des inscript.* [illegible] A. Maury, 1853, et l'art. *Letronne*, de la *Biogr. Michaud*, par M. Barthélemy Saint-Hilaire. — Les *Œuvres choisies* de Letronne ont été publiées par M. [illegible], 1881.

LETTERE, brg du roy. d'Italie (prov. de Naples); 5,728 hab. dans la commune. Évêché.

LETTIA, nom latin de la LITHUANIE.

LETTONS, peuple de la Russie d'Europe, répandu surtout en Livonie, en Esthonie, en Courlande, [illegible], et qui donna jadis son nom à la partie S. de la [illegible]. [illegible] Sa langue comprend 2 dialectes [illegible] et le [illegible].

LETTRE DOMINICALE. Les lettres dominicales, que

les premiers chrétiens substituèrent aux lettres nundinales dans le calendrier Julien, sont les premières lettres de l'alphabet, au nombre de 7, parce qu'il y a 7 jours dans la semaine. Elles sont placées par ordre régulier vis-à-vis des quantièmes de chaque mois dans le calendrier perpétuel, depuis le 1er janvier jusqu'au 31 décembre. Elles marquent successivement les dimanches, la lettre A vis-à-vis du 1er janvier, la lettre B vis-à-vis du 2, la lettre C vis-à-vis du 3, et ainsi de suite, ce qui veut dire que quand la lettre dominicale est A, alors le 1er janvier est un dimanche; quand elle est E, c'est le 5 janvier qui est un dimanche. Ces lettres servent pour la fixation du jour de Pâques. M.

LETTRES D'ABOLITION, lettres obtenues en grande chancellerie, et par lesquelles les anciens rois de France abolissaient un crime irrémissible de sa nature, et faisaient remise, par avance, de la peine portée par la loi.

LETTRES APOSTOLIQUES. *V.* APOSTOLIQUES (LETTRES).

LETTRES DE CACHET, nom donné, sous l'ancienne monarchie française, aux lettres scellées du sceau privé du roi, adressées à des corps constitués ou à des particuliers, et renfermant l'expression de sa volonté personnelle. On les appelait *lettres closes,* par opposition à celles dans lesquelles le monarque parlait en législateur, et qui, adressées ouvertes aux différen es cours, scellées du grand sceau et contre-signées par un secrétaire d'État, étaient désignées par le nom de *lettres patentes.* Les lettres de cachet donnaient trop de latitude à l'autorité du souverain, pour qu'il n'en résultât pas des abus; avec elles, il fut possible de prononcer des exils et des emprisonnements, sans formes, sans jugement, suivant le caprice. On en usa principalement au XVIIe et plus encore au XVIIIe siècle. L'idée première des lettres de cachet avait été d'épargner aux grandes familles l'éclat d'une condamnation publique. Malesherbes projetait de les supprimer. L'Assemblée constituante les abolit définitivement. B.

LETTRES DE CHANGE, traites faites de place à place; par lesquelles un banquier ou un négociant tire sur son correspondant une somme d'argent au profit ou à l'ordre d'un tiers, qui en a fourni la valeur par lui-même ou par un autre. On attribue généralement l'invention des lettres de change aux juifs chassés de France par Philippe-Auguste, en 1181. Pour sauver l'argent qu'ils n'avaient pu emporter, ils donnèrent des lettres spéciales secrètes enjoignant à leurs dépositaires de le remettre à des voyageurs ou à des négociants étrangers qui leur en avaient compté la valeur. D'autres attribuent cette invention aux Florentins chassés d'Italie, au XIIIe siècle, par les Gibelins, et réfugiés en France; il est plus probable qu'ils ne firent qu'imiter les juifs. La ville de Lyon paraît avoir adopté la première, en France, l'usage des lettres de change, sous Louis XI, vers 1460. Les anciens Romains ont connu quelque chose d'analogue aux lettres de change : c'étaient des bons donnés à Rome, par les fermiers des impôts, sur leurs receveurs dans les provinces. Peut-être ces billets de change ne se donnaient-ils qu'aux amis des fermiers, et seulement pour les grands centres de recettes; mais il est certain qu'ils existaient. (*V.* Cicéron. *Lettres à Atticus,* XII, 24.) — Un usage semblable existait chez les Grecs. (*V.* une *Note* d'Egger, dans ses *Mém. d'hist. anc. et de philologie,* p. 130.) C. D—Y.

LETTRES CLOSES. *V.* LETTRES DE CACHET.

LETTRES DE CRÉANCE, lettres par lesquelles un souverain accrédite un ambassadeur auprès d'une cour étrangère.

LETTRES D'ÉTAT. *V.* ÉTAT (LETTRES D').

LETTRES DE GRÂCE, lettres par lesquelles les anc. rois de France remettaient une peine. Il y en avait de 3 espèces : les *lettres d'abolition,* les *lettres de rémission* et les *lettres de pardon.* (*V. ces mots.*) La lettre de grâce pour un roturier était adressée aux baillis et sénéchaux; pour un noble aux cours souveraines.

LETTRES DE JUSSION, nom donné, dans l'anc. monarchie française, aux lettres que le roi adressait aux parlements pour leur enjoindre de procéder à l'enregistrement des édits qu'ils refusaient d'entériner. Quand ces lettres n'avaient pas eu leur effet, on en adressait de nouvelles, qui prenaient le nom de *lettres d'itérative jussion;* si celles-ci ne suffisaient pas encore, le roi avait recours à un *lit de justice.* (*V. ce mot.*) B.

LETTRES DE MAÎTRISE, lettres par lesquelles les rois accordaient, moyennant une certaine somme, la dispense du *chef-d'œuvre* exigé d'ordinaire pour être reçu maître dans une corporation d'arts et métiers.

LETTRES DE MARQUE, actes d'un gouvernement qui autorisaient, en temps de guerre, un particulier à armer et équiper un navire pour courir sus aux ennemis. Le traité de Paris, 1856, a supprimé les lettres de marque en même temps que la *course.*

LETTRES DE NOBLESSE, lettres par lesquelles les rois de France accordaient à un roturier et à sa postérité le titre de noble, qui était attaché d'abord à la naissance et à la propriété d'un fief. Raoul, orfèvre de Philippe III le Hardi, reçut le premier cet anoblissement. Ces lettres furent souvent l'objet d'un commerce lucratif au profit du trésor royal.

LETTRES DE PARDON, lettres par lesquelles les rois remettaient un crime qui n'était point capital et qui n'avait pas d'excuse.

LETTRES PASTORALES, écrits que s'adressent les évêques entre eux, ou bien qu'ils adressent au clergé ou à la généralité des fidèles, pour appeler leur attention sur certains faits. Elles diffèrent des *Mandements,* qui sont des ordonnances adressées par un évêque aux fidèles de son diocèse.

LETTRES PATENTES. *V.* LETTRES DE CACHET.

LETTRES DE RÉMISSION, lettres de grâce accordées autrefois par les rois de France pour des crimes commis involontairement, par légitime défense, ou dans des temps de guerres civiles, pendant lesquelles les sujets pouvaient hésiter sur les obligations et les devoirs qu'ils avaient à remplir.

LETTRES DE SAUVEGARDE, lettres qui exemptaient ceux à qui le roi de France les accordait de reconnaitre la juridiction du seigneur dans la terre duquel ils avaient leur domicile et leurs biens.

LETTRES DE SÛRETÉ, espèce de sauf-conduit qui autorisait à parcourir un pays ennemi.

LEU (SAINT), archevêque de Sens, né vers le milieu du VIe siècle. Calomnié auprès de Clotaire II, il fut envoyé en exil; mais son innocence fut reconnue, et il revint mourir à Sens. Fête, le 1er septembre. — Un autre saint Leu, de Bayeux, est honoré le 1er août.

LEU D'ESSERENT (SAINT-), vge du dép. de l'Oise, arr. de Senlis, sur un coteau près de la rive dr. de l'Oise; 1,554 hab. Carrières de belles pierres de taille. Curieuse église appartenant à l'époque de transition du style roman au style ogival. C'est là que la Jacquerie commença en 1358.

LEU-TAVERNY (SAINT-), vge (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise, à 5 kil. N.-O. de Montmorency; 1,899 hab. Il y avait en 1830, un beau château, avec parc magnifique. L'église, contient les restes du roi Louis Bonaparte, du prince royal de Hollande, de Napoléon-Louis, grand-duc de Berg, et de Charles Bonaparte, chef de la famille. Le roi Louis, après son abdication, porta le nom de *comte de Saint-Leu.* La reine Hortense, après 1815, prit celui de *duchesse de Saint-Leu.* C'est au château de Saint-Leu que mourut le dernier prince de Condé.

LEUBUS, vge du roy. de Prusse (Silésie), sur l'Oder, régence de Breslau; 2,000 hab. Anc. abbaye de Cisterciens, convertie en haras; maison d'aliénés.

LEUCA, *Iapygia Acra, Iapygium* ou *Salentinum Promontorium* des Romains, cap du roy. d'Italie (prov. d'Otrante), à l'extrémité S.-E. de l'Italie.— anc. v. d'Italie (Iapygie orientale); sur ses ruines est bâtie Alessano.

LEUCADE, *Leucas,* auj. *Sainte-Maure,* une des sept îles Ioniennes, partie du roy. de Grèce, sur la côte de l'Acarnanie, était, croit-on, au temps d'Homère, une péninsule de l'Acarnanie, et habitée par des Eoliens-Céphalléniens. Elle avait pour capitale Néricos. Cypsélus, roi de Corinthie, y envoya des colons, qui coupèrent l'isthme, firent de la péninsule une île, transportèrent la capitale à la tête de l'isthme, et lui donnèrent le nom que portait l'île elle-même. Une autre ville, *Phara,* était au S. A la pointe la plus méridionale de l'île était un temple d'Apollon, et, auprès, le promontoire célèbre d'où les amants malheureux se précipitaient dans la mer pour se guérir de leur passion; c'est ce qu'on appelait le *Saut de Leucade.* Sapho (*V. ce nom*) aurait été la 1re à essayer de ce remède. Les Leucadiens conservèrent leur indépendance au milieu des guerres civiles de la Grèce, mais la perdirent lors de l'expédition de Flamininus contre Philippe, roi de Macédoine. Sous l'empire d'Orient, l'île fut ravagée par les Barbares, et finit par tomber, en 1229, au pouvoir d'une famille napolitaine, les comtes de Tochis, qui la possédèrent, avec plusieurs îles voisines, sous la suzeraineté de Venise, jusqu'en 1479; elle fut alors conquise par Mahomet II. Prise par les Vénitiens en 1684, elle leur resta jusqu'en 1797, et suivit le sort des autres îles Ioniennes. C. P.

LEUCATE, *Leocata,* vge (Aude), arr. de Narbonne, dans une presqu'île, entre l'étang ou lagune de son nom et la Méditerranée; 1,626 hab. Pêche de sardines. — Autref. v. forte, elle fut assiégée par les Espagnols en 1590 et 1637, et démantelée en 1664.

LEUCE, petite île de la côte N. de la Crète, auj. *Saint-Theodore.*

LEUCÉ, c.-à-d. *blanche,* île du Pont-Euxin, à l'O., près de l'embouch. de l'Ister; la mythologie y plaçait les âmes heureuses des héros. Auj. *île des Serpents.*

LEUCES ou **LEUQUES,** *Leuci,* peuple de la Gaule (Belgique Ire), entre les Mediomatrices au N. et les Séqua-

nais au S.; v. princ., Tullum (auj. Toul), et Nasium (Naix). Leur territoire comprenait la plus grande partie des départ. actuels de la Meurthe et des Vosges).

LEUCHTENBERG, vge de Bavière, sur la Luhe; 500 hab. Leuchtenberg fut autrefois le nom d'un landgraviat de Bavière, dont le ch.-l. était Pfreimt, près de la Naab, et qui, en 1778, redevint fief d'Empire. En 1817, il fut érigé en duché pour le prince Eugène de Beauharnais, vice-roi d'Italie sous le règne de Napoléon Ier, et du chef duquel il passa à l'aîné, puis au second de ses fils. — La famille de Leuchtenberg est auj. établie en Russie, où ses membres ont le titre d'Altesse impériale depuis 1852.

LEUCIPPE, philosophe grec, de l'école ionienne. Sa vie est inconnue: on présume qu'il était né à Abdère. Quelques-uns prétendent qu'il fut le maître de Parménide, de Zénon d'Élée et de Mélissus, ce qui est peu probable, car sa doctrine est tout l'opposé de la leur. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il fut le premier inventeur du système des *atomes*, développé et constitué ensuite par Démocrite. Quelle part faut-il lui attribuer dans ce système? On ne saurait le préciser. Il est à croire qu'il se borna aux premières bases, c.-à-d. à la distinction du *vide* et du *plein*, à l'existence des atomes et à leurs principales propriétés, la solidité, la figure et le mouvement. (Sur l'ensemble du système *V.* DÉMOCRITE.) B—D.

LEUCOFAO. *V.* LATOFAO.

LEUCON, nom d'un roi du Bosphore, allié des Athéniens, qu'il approvisionnait de blé (393-353). Athènes lui donna le droit de cité, ainsi qu'à ses fils, et leur éleva des statues. S. RE.

LEUCOPÉTRA, c.-à-d. *la roche blanche*, lieu de l'anc. Grèce, près et à l'E. de l'isthme de Corinthe. Défaite de Diæus, chef des Achéens, par le consul romain Mummius, 146 av. J.-C.

LEUCOSIE, v. de l'île de Chypre. (*V.* NICOSIE.)

LEUCO-SYRIE, c.-à-d. *Syrie blanche*, nom donné par les anciens à la Syrie septentrionale, à la Cappadoce et à la Cilicie orientale, parce que les habitants de ces régions avaient la peau plus blanche que les autres peuples de race syrienne ou araméenne.

LEUCTRES, v. de l'anc. Grèce (Béotie), au S.-O. de Thèbes. Victoire des Thébains commandés par Épaminondas sur Cléombrote, roi de Sparte, qui y fut tué, l'an 371 av. J.-C.

LEUCUM, nom latin de LECCO.

LEUDES, c.-à-d. *compagnons*, nom donné, en Gaule, lors des invasions barbares du ve siècle, aux guerriers germains qui s'attachaient à un chef et lui juraient fidélité. On les appelait *masnadieri* chez les Lombards, *thanes* chez les Anglo-Saxons. L'expression d'*antrustions* (*V. ce mot*) était également usitée. En Germanie, ils recevaient de ce chef, en récompense de leurs services, un cheval de bataille ou une hache d'armes; transportés sur le sol romain par la conquête, ils reçurent des portions de terre appelées *bénéfices* (*V. ce mot*), en retour de certaines obligations. Ils étaient distincts des guerriers [illegible] *ahrimans* ou hommes libres, qui, lors du partage fait [illegible] les conquérants, obtinrent, par la voie du sort, des *alleux* (*V. ce mot*), ou terres franches de toute redevance. B.

LEUK (BAINS DE). *V.* LOUÈCHE.

LEUNCLAVIUS (JEAN LŒUWENKLAU, EN LATIN), érudit, né à Amelbeuern (Westphalie) en 1533, m. à Vienne en 1593, joignit à l'intelligence des langues celle du droit, et s'occupa principalement de traduire les historiens et les livres de jurisprudence grecs du Bas-Empire. Il voyagea en Turquie, y apprit la langue, et ramassa de très bons matériaux pour composer une histoire ottomane que la mort l'empêcha d'exécuter.

On lui doit des *Annales sultanorum othmanidarum*, Francf., 1596, in-fol., traduction latine des Annales turques que Jérôme Beck de Léopoldsdorf [illegible] de [illegible] Constantinople en 1551 et [illegible] traduit en allemand. On a de lui en outre [illegible] des 60 [illegible] des *Basiliques*, Bâle, [illegible] Annales de Constantin Manassès, de celles de Michel Glycas, [illegible] etc. Sa version de l'*Économique* de Xénophon est [illegible] C. N.

LEUPOLD (JACQUES), né à Planitz près de Zwickau en 1674, m. en 1727, excella dans la construction des instruments de physique et de géométrie, inventa une marmite plus simple que celle de Papin et perfectionna la pompe pneumatique de Hawksbee.

On a [illegible] *Théâtre universel des machines et des sciences mécaniques* [illegible], 7 vol. in-fol., en allemand.

LEURET (FRANÇOIS), médecin, né à Nancy en 1797, m. en 1851 [illegible] exercer son art pendant [illegible] dans sa ville natale, revint à Paris en 18[illegible] de l'hospice de Bicêtre.

[illegible]

[illegible] *gonistes de Gall*. Mais on doit principalement citer son ouvrage *sur le Traitement moral de la folie*.

LEUSDEN (JEAN), savant hébraïsant, né à Utrecht en 1624, m. en 1699, fut professeur d'hébreu dans sa ville natale depuis 1649.

Il a laissé: *Biblia hebraica*, Amst., 1661; *Philologus hebræus*, Utrecht, 1656; *Philologus hebr.-mixtus*, ibid., 1663, in-4o; *Philologus hebr.-græcus*, ibid., 1670, in-4o; *Onomasticon sacrum*, Leyde, 1665, etc.

LEUTHEN, v. de Silésie. (*V.* LISSA.)

LEUTKIRCH, v. du roy. de Wurtemberg, sur l'Eschach; 6,400 hab. Bijouterie, cuirs, toiles. Marchés à bestiaux. Anc. ville libre impériale, réunie au Wurtemberg en 1810. C'était sur une lande des environs que se tint longtemps le tribunal impérial de la Lande de Leutkirch.

LEUTMERITZ, v. de Bohême. (*V.* LEITMERITZ.)

LEUTOMISCHL ou **LEITOMISCHL** v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême); 6,800 hab. Haute école de sciences et de lettres; gymnase de Piaristes. Fabr. de toiles, lainages, mousselines; distilleries d'eaux-de-vie. Coulerie de glaces et cristalleries renommées. Château des comtes de Waldstein.

LEUTSCHAU, en hongr. *Lœcze*, v. de Hongrie (Zips); 6,887 hab. Gymnase catholique de Prémontrés et gymnase protestant. Évêché; cathédrale et hôtel de ville remarquables. Culture du safran; carrières de belles pierres de taille; toiles et hydromel renommés, fromages estimés.

LEUVEN (ADOLPHE, COMTE **RIBBING**, DIT DE), auteur dramatique français, né en 1800, m. en 1884, fils du comte Ribbing, banni de Suède avec le comte de Horn, en 1792. En 1815, il habitait Villers-Cotterets avec sa famille, il y connut Alex. Dumas avec lequel il donna sa première pièce. Depuis il a signé en collaboration plus de 150 pièces, principalement des vaudevilles et des opéras comiques. Il fut nommé directeur de l'Opéra-Comique en décembre 1862. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1847 et officier depuis 1870.

Il a publié seul: *le Réveil du lion, ou Paris dans les immortelles journées de Juillet 1830, par un patriote de 1789*, 1830; *le Comte de Paris*, stances, 1838; *l'Automate de Vaucanson*, opéra comique, 1840; il fut le principal auteur de: *Biribi le mazourkiste*, *la Chasse aux maris*, *un Conte de fées*, *les Deux Voleurs*, *Mademoiselle de Mérange*, *le Panier fleuri*, *la Rose de Péronne*, *Vert Vert*, etc., 1827 à 1849. On a encore de lui: *le Voyage sentimental*, *la Promise*, *la Fanchonnette*, *Jaguarita l'Indienne*, *Margot*, *Schahabaham II*, *Maître Pathelin*, *Trois Femmes contre un secret*, *les Désespérés*, *le Jardinier galant*, opéras comiques, 1846-1861. Il avait donné en 1847 un petit opéra comique intitulé *les Commères*, sous le pseudonyme de *Granval*.

LEUVIGILDE. *V.* LÉOVIGILDE.

LEUWARDEN. *V.* LEEUWARDEN.

LEUWEN, nom hollandais de LOUVAIN.

LEUWENHOECK (ANTOINE), célèbre naturaliste, né à Delft en 1632, m. en 1723, fabriqua des microscopes d'une rare perfection, à l'aide desquels il fit de curieuses observations. Ainsi il découvrit la continuité des artères, des veines et des vaisseaux capillaires, la composition du sang, la dissolution des lames qui composent le cristallin, etc.

Les Mémoires qu'il fit insérer dans les *Philosophical Transactions* ont été traduits en latin sous le titre d'*Arcana naturæ detecta*, Delft, 1695-99, 4 vol. in-4o.

LEUZE, v. de Belgique (Hainaut), sur la Petite-Dender; 6,315 hab., arr. de Tournai. Fabr. considérables de bonneterie, raffineries de sel, teintureries, tanneries. Charlemagne y établit pour St Ludger, évêque de Munster, un monastère qui est devenu une abbaye considérable. En 1691, le maréchal de Luxembourg y battit les alliés, commandés par le prince de Waldeck.

LEVA, nom hongrois de LEWENZ.

LEVACI, peuple belge, que l'on croit avoir habité le pays autour de Louvain.

LEVAILLANT (FRANÇOIS), voyageur et naturaliste, né en 1753 à Paramaribo (Guyane), d'une famille française originaire de Metz, m. en 1824, vint de bonne heure en France, partit en 1780 pour le cap de Bonne-Espérance, visita la Caferie et la Hottentotie de 1781 à 1784, et tenta vainement de traverser toute l'Afrique du S. au N.

On a de lui: *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique par le cap de Bonne Espérance, dans les années 1781-83*, Paris, 1790, 1 vol. in-4o, et 1790, 2 vol.; *Second Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, dans les années 1783-85*, 1795, 2 vol. in-4o, et 1803, 5 vol. in-8o; *Histoire naturelle d'oiseaux nouveaux et rares de l'Amérique et des Indes*, 1801-1802, in-fol.; *Histoire naturelle des perroquets*, 1801-1805, 2 vol. in-fol.; *Histoire naturelle des oiseaux de paradis*, 1803-1816, 3 vol. in-fol., etc.

LEVANT (LE), nom par lequel on désigne généralement les pays baignés par la Méditerranée orientale, comme la Turquie d'Europe et d'Asie et l'Égypte.

LEVANT (ÉCHELLES DU). *V.* ÉCHELLES.

LEVANT (ÎLE DU). *V.* HYÈRES.

LEVANT (EMPIRE DU). *V.* GRECS (EMPIRE).

LEVANTINE, vallée de la Suisse, [illegible] au N.-O. du canton du Tessin, entre le Saint-Gothard [illegible] du Tessin; 12,[illegible] hab. [illegible] par le canton d'Uri au XVe [illegible] à celui du Tessin depuis 1798.

LEVANZO, anc. *Buccina Phorbantia*, île de la Méditerranée (roy. d'Italie), l'une des Égades; 7 kil. sur 5; 4,500 hab.

LEVASSEUR (Nicolas-Prosper), chanteur français, né en 1791 à Bresle (Oise), m. en 1871, étudia au Conservatoire sous la direction de Garat, et débuta en 1813 à l'Opéra dans *la Caravane*. Après un voyage en Italie, où il créa brillamment un rôle dans la *Marguerite d'Anjou* de Meyerbeer, il eut un engagement au Théâtre-Italien de Paris, et ne rentra à l'Opéra qu'en 1828, pour jouer le *Comte Ory* et le *Siège de Corinthe*. Il prit sa retraite en 1852; depuis 1841 il avait une classe de chant au Conservatoire. Il a attaché son nom à de nombreuses créations, telles que celles de Bertram dans *Robert le Diable*, du cardinal Brogni dans la *Juive*, de Marcel dans les *Huguenots*.

LEVASSOR (Michel), historien, né à Orléans, quitta en 1675 la congrégation de l'Oratoire dont il était membre, se retira en Hollande, et plus tard en Angleterre. Il se fit protestant, fut lié avec Bayle, Basnage, Jaquelot et autres écrivains calvinistes.

On a de lui : *Histoire générale de l'Europe sous le règne de Louis XIII*, Amst., 1700-1711, 10 tomes en 20 vol. in-12, et 1757, 7 vol. in-4°.

LEVASSOR (Pierre), acteur comique, né à Fontainebleau en 1808, m. en 1870, abandonna le commerce pour le théâtre. Sauf un intervalle de 3 années, 1840-43, il fit partie de la troupe du Palais-Royal, de 1832 à 1856. Il donna une grande vogue aux chansonnettes comiques.

LEVAU (Louis), architecte, né en 1612, m. en 1670, directeur des bâtiments de Louis XIV, construisit le château de Vaux pour le surintendant Fouquet, 1653, celui de Livry, nommé depuis le Raincy, démoli pendant la Révolution, donna les dessins de la belle chapelle de la Vierge à Saint-Sulpice de Paris, 1655, éleva dans la même capitale l'hôtel Lambert, que décorèrent Lesueur et Lebrun, puis les hôtels de Pons, de Colbert, de Lyonne, ajouta aux Tuileries les pavillons de Flore et de Marsan, 1664, augmenta d'un attique le pavillon du centre, le couvrit d'un dôme carré et fournit les dessins sur lesquels d'Orbay, son élève, construisit le collège des Quatre-Nations, auj. palais de l'Institut.

LE VAYER (François de **la Mothe**), polygraphe, né à Paris en 1583, m. en 1672, était fils d'un magistrat distingué, qu'il remplaça en 1625 dans les fonctions de substitut du procureur général au parlement. Admis parmi les beaux esprits que réunissait M^lle^ de Gournay, il renonça bientôt à la magistrature pour s'adonner à l'étude des lettres. En 1636, il publia un *Discours de la contrariété d'humeurs qui se trouve entre certaines nations, et singulièrement la françoise et l'espagnole*, et, en 1638, des *Considérations sur l'éloquence françoise*, ouvrages qui le firent nommer, en 1639, à l'Académie française. En 1640 parut le livre *de l'Instruction de Monsieur le Dauphin*, fort goûté de Richelieu, qui destinait l'auteur à devenir le précepteur du fils aîné de Louis XIII; mais Anne d'Autriche s'y refusa, et lui confia cependant, en 1649, la direction des premières études de son plus jeune fils, le duc d'Anjou. Dans l'intervalle, Le Vayer avait composé : *de la Vertu des païens*, 1642, traité réfuté par Arnauld; *Jugement sur les anciens et principaux historiens grecs et latins*, 1646, ouvrage plein d'érudition, où il passe en revue 24 des principaux historiens de la Grèce et de Rome. Il donna ensuite *la Géographie, la Rhétorique, la Morale, l'Économique, la Politique, la Logique, la Physique du Prince*, de 1651 à 1656, pour servir à l'éducation du Dauphin, et, en 1659 et 1660, 4 volumes de *Petits Traités en forme de lettres*, destinés au même usage; car Anne d'Autriche, revenue de ses préventions, lui avait confié le soin de terminer l'éducation de Louis XIV. Les ouvrages qu'il composa depuis sont plus purement philosophiques : *Discours pour montrer que les doutes de la philosophie sceptique sont d'un grand usage dans les sciences*, 1668; *du Peu de Certitude qu'il y a dans l'Histoire*, 1668. S'il admet le scepticisme dans la science, il ne l'érige point en système, et respecte toujours la religion révélée. Son style est clair, net, plein de pensées brillantes, parfois nerveux, trop chargé de citations, et trop coupé de digressions. Le Vayer, nommé historiographe de France, publia encore *l'Hexaméron rustique*, ou les six journées passées à la campagne, et des *Dialogues faits à l'imitation des anciens*, sous le nom d'Orasius Tubero, publiés seulement en 1698. Ces deux ouvrages sont écrits avec une grande liberté de langage, et le pyrrhonisme s'y produit sous une allure déclarée. Ses opinions, ses mœurs, son costume tendaient à le distinguer de la foule, et Gabriel Naudé l'appelait *le Plutarque de la France*, à cause sans doute du nombre et de la variété de ses ouvrages.

V. une thèse de M. Etienne sur La Mothe Le Vayer, 1849. F. B.

LÈVE (Antoine de), V. Leyva.

LEVÉE (Jérôme-Balthasar), né au Havre en 1769, m. à Paris vers 1855, professa les belles-lettres dans sa ville natale, à Bruges et à Caen.

Il édita en 1819 le *Caton* de Fournier, publia le *Théâtre complet des Latins*, avec trad. française, 15 vol., 1820-23, dans lequel il a traduit Plaute et Sénèque le Tragique, et donna une *Biographie des hommes célèbres du Havre*, etc.

LEVÉES MILITAIRES CHEZ LES ANCIENS GRECS. Du temps d'Agamemnon, les rois faisaient tirer au sort dans chaque famille ceux qui devaient les suivre à la guerre. — *A Athènes*, d'après les lois de Solon, sur les quatre classes du peuple, les trois premières, qui étaient les plus riches, contribuaient seules au service militaire. Tous les citoyens de 20 ans à 60 entraient dans l'armée active; à 60, ils n'étaient plus tenus qu'à la défense du territoire de l'Attique. Les levées se faisaient ainsi : un stratège ou général se rendait sur une place publique, et, du haut d'un tribunal, faisait citer tous les citoyens qui, par leur âge, devaient le service militaire. Un taxiarque, officier général, placé près de lui, appelait les citoyens, et prenait note de ceux que le stratège trouvait bons pour servir. Les étrangers établis dans le pays étaient aussi acceptés parmi les enrôlés dans les besoins urgents; on prenait aussi les esclaves, mais ordinairement on les réservait pour la marine. — *A Sparte*, tous les citoyens étaient soldats de 20 ans à 60, et la levée consistait à convoquer telle ou telle tribu. Dans les cas urgents, on enrôlait les affranchis et même les hilotes.

LEVÉES MILITAIRES CHEZ LES ROMAINS, en lat. *Delectus*. Il y en avait 2 sortes, la *legitimus* et la *tumultuarius*. L'une et l'autre ne se faisaient que sur l'ordre du sénat. La *levée légitime* était annuelle et servait à remplacer les légionnaires morts à la guerre ou qui avaient fini leur temps de service. Elle se faisait à Rome, au Capitole, au Forum, ou au Champ de Mars. Tous les citoyens sujets, par leur âge, au recrutement, étaient convoqués à l'avance, pour un jour non férié. Le général qui devait commander les troupes présidait l'assemblée, sur un tribunal au pied duquel se tenaient des tribuns militaires. Chaque citoyen était cité nominativement; les tribuns l'examinaient, et, s'ils le reconnaissaient bon au service, le désignaient pour telle ou telle arme, après avoir fait pointer son nom sur la liste d'appel. La levée terminée, les tribuns leur faisaient prêter le serment militaire (*V.* Serment), et leur assignaient un rendez-vous et un jour pour recevoir leur destination. La *levée tumultuaire* n'avait lieu qu'à l'improviste, dans des circonstances critiques, au moment d'un grand danger causé soit par une guerre en Italie ou sur les frontières, soit par une invasion gauloise. Le général qui devait marcher à l'ennemi montait au Capitole, déployait 2 drapeaux, un rouge pour les fantassins, un vert pour les cavaliers, et disait : « Que tous ceux qui veulent sauver la république me suivent! » Cet appel se nommait la *Conjuration*. Des émissaires allaient le répéter dans les campagnes : c'était l'*Évocation*. La levée tumultuaire était un ordre sous forme d'invitation, une levée en masse pour laquelle nulle exemption n'était admise. — Sous Auguste et ses successeurs, les armées étant devenues permanentes, et tous les sujets étant admis dans les légions, on les recrutait partout dans les provinces. Il y avait des officiers recruteurs chargés de cette opération. Sous Constantin et les empereurs suivants, le recrutement se fit par la même voie, mais seulement parmi les propriétaires de biens-fonds. C. D—y.

LEVÉES MILITAIRES EN FRANCE. *V.* Milice, Conscription, Inscription maritime et Recrutement.

LEVEIL (Jean-Arnould), architecte, né à Paris en 1806, m. en 1866, fut élève de Huyot, remporta le grand prix de Rome en 1832, et fit, comme envoi de 4e année, une restauration du quartier du *Forum romain*, qui fut très remarquée. A son retour de Rome, nommé inspecteur des travaux du Palais de justice de Paris, il abandonna cette place pour se livrer à ses goûts. Dessinateur très habile et savant, il a fait plusieurs des plus beaux dessins des *Édifices de Rome moderne* de Letarouilly (*V. ce nom*), plusieurs fonds de tableaux pour M. Gérôme, et des dessins d'antiquités dans l'*Univers pittoresque* de Didot. La plupart de ces travaux ne sont pas signés. Il a restitué, en collaboration avec Dezobry, un grand *Plan de Rome antique*, dans ses parties les plus intéressantes, pour l'ouvrage de *Rome au siècle d'Auguste*, avec une série de *Vues pittoresques*, restituées aussi, des principaux sites ou monuments de la même ville, à la même époque.

On lui doit encore : *Vignole, traité élémentaire pratique d'architecture, ou Études des cinq ordres*, gr. in-4°, 72 pl.

LEVEK. *V.* Camboge.

LEVEN, riv. d'Écosse, sortant du lac Leven, et se jetant, à 8 kil. de là, dans la Clyde, à Dumbarton. — lac d'Écosse (Kinross), s'écoulant dans le golfe de Forth par la riv. de son nom. Dans une de ses îles sont les ruines du château où fut enfermée Marie Stuart, en 1567-68; elle y signa son abdication, le 4 juillet 1567, et s'en échappa le 2 mai 1568. — vge d'Écosse (Fife), port à l'embouchure de la Leven; 2,501 hab., employés aux manufactures de lin, à la [illegible]

LÉVÊQUE (Dom Prosper), bénédictin, né à Besançon en 1713, m. à Luxeuil en 1781.

Il a laissé : *Mémoires pour servir à l'histoire du cardinal de Granvelle*, Paris, 1753, 2 vol. in-12 ; *Histoire du siècle de Charles-Quint*, en manuscrit à la bibliothèque de Besançon, 3 vol. in-fol.

LÉVÊQUE (Pierre), mathématicien, né à Nantes en 1746, m. en 1814, fut professeur de mathématiques à Mortagne et à Nantes, puis professeur d'hydrographie dans cette dernière ville vers 1772, examinateur de la marine en 1786, membre de l'Institut en 1801.

On a de lui : *Guide du navigateur*, Nantes, 1779 ; *Examen maritime, ou Traité de la mécanique appliquée à la construction et à la manœuvre des vaisseaux*, 1782 et 1792, 2 vol. in-4o, en grande partie traduit de l'espagnol ; *Description nautique des côtes orientales de la Grande-Bretagne*, Paris, 1804, in-4o.

LEVER DU ROI, se disait autrefois du moment où le roi recevait, le matin, dans sa chambre. Aussitôt réveillé, et encore au lit, le roi se lavait les mains, prenait de l'eau bénite, disait l'office du Saint-Esprit ; puis le *petit lever* commençait. Le dauphin et ses enfants étaient admis, la porte ouverte à 2 battants ; suivaient les autres princes du sang, le grand chambellan, les premiers gentilshommes de la chambre, le grand maître et les maîtres de la garde-robe, les premiers médecin et chirurgien et quelques personnes auxquelles la même faveur était accordée. Le roi, étant sorti du lit, et ayant sa robe de chambre et ses pantoufles, demandait la *première entrée* ; on introduisait alors les secrétaires du cabinet, les valets de chambre, les lecteurs et quelques seigneurs qui avait un *brevet d'entrée*. Quand le roi était peigné et rasé, et avait changé de linge, le *grand lever* commençait : les aumôniers, les porte-manteaux, les officiers de la maison du roi et toute la noblesse étaient admis ; on y recevait aussi les ambassadeurs. L'heure du conseil terminait le grand lever. B.

LE VERRIER (Urbain-Jean-Joseph), astronome, né à Saint-Lô, en 1811, m. en 1877, élève de l'École polytechnique, fut d'abord attaché comme ingénieur à la manufacture des tabacs de Paris, et publia, en 1837, dans les *Annales de physique et de chimie*, un *Mémoire* important sur la préparation de l'oxyde de carbone. Il abandonna néanmoins la chimie pour les mathématiques, fut nommé répétiteur à l'École polytechnique, et s'attacha particulièrement à l'étude de l'astronomie, dont il aborda bientôt les problèmes les plus élevés. Il présenta, en 1839, à l'Académie des sciences 2 *Mémoires* sur les inégalités séculaires des planètes, et, en 1844, 2 autres sur la comète de 1770 et sur la comète périodique observée par M. Faye en 1843. Les irrégularités d'Uranus, constatées depuis longtemps, n'avaient pas reçu d'explication satisfaisante. Le Verrier crut pouvoir affirmer, en 1845, qu'elles étaient dues à l'existence d'une planète encore inconnue, et, le 1er juin 1846, il fit connaître à l'Académie des sciences, qui venait de l'admettre parmi ses membres, à quel point du ciel devait se trouver la nouvelle planète. Elle fut découverte en effet, le 23 sept. de la même année, par un astronome de Berlin, M. Galle, à une longitude qui excédait de 2 degrés seulement celle indiquée par l'astronome français. Cette planète, appelée d'abord Le Verrier, reçut ensuite le nom de Neptune. Le Verrier fut nommé officier de la Légion d'honneur, et le ministre Salvandy créa pour lui une chaire d'astronomie à la Sorbonne. Il était de plus attaché, en qualité d'astronome adjoint, à l'Observatoire de Paris, lorsqu'il publia en 1849, dans *la Connaissance des temps*, un travail complémentaire sur Neptune. Le département de la Manche le choisit pour représentant à l'Assemblée législative, où il fut rapporteur du projet de loi sur l'extension des lignes télégraphiques. Sénateur en 1852, il devint, en 1853, inspecteur général de l'enseignement supérieur, et remplaça Arago, en 1854, comme astronome titulaire et directeur de l'Observatoire. Il conserva ces fonctions jusqu'en janvier 1870, malgré les attaques les plus vives et une polémique à laquelle se mêlèrent les journaux. En 1871, Le Verrier reprit son cours à la faculté des sciences. Thiers lui rendit, en 1873, la direction de l'Observatoire, après la mort de Delaunay, et adopta le plan de réorganisation qu'il proposa pour cet établissement. Le Verrier était grand officier de la Légion d'honneur depuis 1863.

LÈVES, *Lævi*, peuple de l'anc. Italie (Gaule transpadane), d'origine [illegible] ; ch.-l. Ticinum (Pavie).

LÉVESQUE (Pierre-Charles), historien et traducteur, né à Paris en 1736, m. en 1812, fut nommé, en 1773, sur la recommandation de Diderot auprès de Catherine II, professeur de littérature à l'École des cadets nobles de Saint-Pétersbourg, apprit le russe et l'ancien slavon, compulsa les chroniques et les documents originaux que le gouvernement lui communiqua, revint en France en 1780, obtint une chaire au Collège de France et entra à l'Institut.

On a de lui : *Histoire de Russie*, Yverdun, 1782-83, 8 vol. in-12, et [illegible] *France sous les* [illegible]

sur les premiers temps de Rome : *Études sur l'histoire ancienne et sur l'histoire grecque*, 1811, 5 vol., excellent ouvrage ; une traduction estimable de *Thucydide*, 1795-97, 4 vol. ; d'autres traductions de Plutarque, des *Entretiens mémorables de Socrate* par Xénophon, des *Caractères* de Théophraste, etc. B.

LÉVESQUE DE POUILLY (Louis-Jean), né à Reims en 1691, m. en 1750, renonça aux mathématiques pour se livrer aux lettres, fut reçu membre de l'Académie des inscriptions en 1722, voyagea en Angleterre, où il se lia avec Bolingbroke, et, nommé lieutenant général de sa ville natale, y établit une promenade magnifique, des fontaines publiques, des écoles spéciales de mathématiques et de dessin. Il a laissé une *Théorie des sentiments agréables*, Genève, 1747. — Son fils, Jean-Simon, né à Reims en 1734, m. en 1820, fut lieutenant général du bailliage de Châlons-sur-Marne avant la Révolution, émigra en 1791, rentra en France quelques années après et devint associé libre de l'Académie des inscriptions.

On lui doit une *Vie de L'Hôpital*, 1764, in-12, et une *Théorie de l'imagination*, 1803, in-12.

LÉVESQUE DE BURIGNY (Jean), frère du précédent, né à Reims en 1692, m. en 1785, membre de l'Académie des inscriptions en 1756, travailla avec Saint-Hyacinthe à l'*Europe savante* de 1718 à 1720.

Il a publié entre autres ouvrages : *de l'Autorité du pape*, 1720, 4 vol. in-12 ; *Examen critique des apologistes de la religion chrétienne*, livre antichrétien, imprimé sous le nom de Fréret ; *Histoire de la philosophie païenne*, 1724 ; *Histoire de la Sicile*, 1745 ; — *de Constantinople*, 1750 ; *Vie de Grotius*, 1750 ; — *d'Érasme*, 1757 ; — *de Bossuet*, 1761 ; — *de Duperron*, 1768. Il a traduit du grec en français le traité de Porphyre *de l'Abstinence des viandes*, et la *Vie de Plotin*.

LÉVESQUE DE LA RAVALLIÈRE (Pierre-Alexandre), littérateur, né à Troyes, en 1697, m. en 1762, admis à l'Académie des inscriptions en 1753.

Il a laissé, outre des Mémoires dans le recueil de cette Académie, une édition des *Poésies du roi de Navarre* (Thibaut, comte de Champagne), 1742, 2 vol. in-12, avec pièces curieuses.

LÉVI, 3e fils de Jacob, eut pour mère Lia ; il s'unit à son frère Simon pour punir Sichem, fils d'Hémor, d'avoir attenté à l'honneur de sa sœur Dina. Jacob blâma les excès auxquels ils se portèrent en cette occasion, et prédit à Lévi que sa race serait dispersée. En effet, la tribu de Lévi n'eut pas de lot comme les autres dans le pays de Chanaan ; mais elle posséda 48 villes, dites *lévitiques*, dispersées dans tout Israel ; 6 étaient en même temps villes de refuge : Hébron en Juda, Cédès en Nephtali, Gaulon et Bostra dans Manassé-oriental, Ramoth-Galaad dans Gad, et Bosor dans Ruben. (V. Lévites.) L—H.

LEVIATHAN, animal créé par Dieu le 5e jour, est un monstre marin, dont parle Job à plusieurs reprises. On l'entend aussi dans le sens moral, en le prenant pour l'image du démon. Pour les rabbins, c'est un esprit qui préside à l'une des parties du monde, au Midi.

LEVIE, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Sartène, dans une situation pittoresque sur 6 petites collines ; 1,600 hab. Comm. de bestiaux et de chevaux.

LEVIEIL (Pierre), peintre sur verre, né à Paris en 1708, m. en 1772, a restauré les vitraux de Notre-Dame de Paris.

Il a publié une *Histoire de la peinture sur verre*, insérée dans les *Descriptions des arts et métiers*, Yverdun, t. XI, 1773, et laissé en ms. des *Recherches sur l'art de la verrerie*, un *Mémoire sur la confrérie des peintres-vitriers*, etc.

LEVINA, nom latin du pays de Lenox.

LEVIRAT, loi des Hébreux, obligeant celui dont le frère était mort sans enfants, à épouser la veuve de ce frère.

LEVIS (Maison de), famille noble de France, ainsi appelée d'une terre du Hurepoix, près de Chevreuse, remonte au XIe siècle. Elle se divisa en plusieurs branches, celles de Montbrun, de Lautrec, de Mirepoix, de Ventadour, de Quélus, etc. La branche de Lévis-Mirepoix existe encore.

LÉVIS (François, duc de), né en 1720 au château d'Ajac (Languedoc), m. en 1787, fut envoyé au Canada, vainquit les Anglais en 1760, après la mort de Montcalm, mais ne put leur reprendre Québec ; devint maréchal de France en 1783, duc en 1784, et gouverneur de l'Artois.

LÉVIS (Pierre-Marc-Gaston, duc de), fils du précédent, né en 1764, m. en 1830, fut membre de l'Assemblée constituante de 1789, soutint quelque temps les idées nouvelles, émigra en 1792, fut blessé à Quiberon, rentra en France après le 18 brumaire, ne s'occupa que de littérature et d'économie politique, fut appelé au conseil privé par Louis XVIII, nommé pair, et entra à l'Académie française par ordonnance.

On a de lui : *Considérations morales sur les finances*, 1816 ; *des Emprunts*, 1818 ; *Considérations sur* [illegible], 1813 ; *Souvenirs et portraits*, 1813, 2e édit. plus complète, 1815 ; *l'Angleterre au commencement du dix-neuvième siècle*, 1814.

LEVITANIA, nom latin du Lavedan.

LEVITES, descendants de Lévi (*V. ce nom*), furent consacrés au sacerdoce. Ils avaient soin du Tabernacle, préparaient les sacrifices, chantaient ou jouaient des instruments dans les cérémonies du culte [illegible]

dime et des prémices des fruits de la terre, du butin fait sur l'ennemi, etc. David les chargea de juger.

LEVITIQUE, 3e livre de Moïse, ainsi appelé de la tribu de Lévi pour qui il fut écrit. Il contient des lois qui regardent les prêtres et les lévites, les sacrifices qu'ils doivent offrir, les fêtes qu'ils doivent observer.

LÉVITIQUES (VILLES). *V.* LÉVI.

LEVIZAC (JEAN-PONS-VICTOR **LECOUTZ**, ABBÉ DE), littérateur et grammairien estimé, né à Albi d'une famille noble, entra dans les ordres, émigra à la Révolution et enseigna le français à Londres, où il mourut en 1813.

On a de lui : *Discours sur l'article*, 1797 ; *Grammaire française*, Lond., 1797, 2 vol., 6e édit., revue par Drevet, 1818, 2 vol. ; *Theoretical and practical grammar of the french tongue*, Londres, puis Paris, 1810 ; *Dictionnaire français et anglais*, 1808 ; *Dictionnaire des synonymes*, 1809, in-12 ; *Essai sur la vie et les écrits de Boileau*, etc., 1809, in-12.

LEVIZZANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Reggio d'Emilie, près de la rive g. de la Secchia ; 2,200 hab.

LEVRET (ANDRÉ), célèbre chirurgien, né à Paris en 1703, m. en 1780, perfectionna le forceps, qu'on a nommé *forceps de Levret*.

On a de lui : *l'Art des accouchements démontré par des principes de physique et de mécanique*, 1753 ; *Traité des accouchements laborieux*, 1770 ; *Observations sur l'allaitement des enfants*, 1781.

LEVROUX, *Gabatum* des Romains, *Leprosum*, ch.-l. de cant. (Indre), arr. de Châteauroux ; 3,112 hab. Comm. de grains, vins, laines fines. Mégisseries et tanneries. Restes d'un château fort et de fortifications. Des fouilles ont fait retrouver des ruines et des médailles antiques.

LÉVY (MICHEL), médecin, né à Strasbourg en 1809, m. en 1872, débuta dans le service militaire aux ambulances de Morée en 1829, assista au siège d'Anvers en 1832, devint médecin principal au Val-de-Grâce en 1836, entra à l'Académie de médecine en 1850, fut nommé inspecteur général en 1852, médecin en chef de l'armée d'Orient en 1854 et directeur de l'École de médecine et de chirurgie militaires en 1856.

Il a publié : *de l'Empyème*, 1834 ; *Traité d'hygiène*, 1843-45, 2 vol. ; *Mémoire sur la rougeole des adultes*, 1847 ; *Histoire de la méningite cérébro-spinale*, 1850 ; *sur le Traitement de la gale*, 1852 ; des *Eloges* de Broussais et de Larrey.

LEWENHAUPT (ADAM-LOUIS, COMTE DE), général suédois, né en 1659 dans le camp de Charles-Gustave devant Copenhague, m. en 1719, servit en Autriche et contre les Turcs, puis sous Guillaume III en Hollande. Emmené comme colonel par Charles XII dans son expédition en Esthonie, 1700, il gagna le grade de major-général au combat de Ziaggerini, 1703, battit les Russes à Jacobstadt, 1704, et à Gemauerthoff, 1705, et fut nommé gouverneur de Riga, 1706. En 1708, ayant reçu l'ordre d'aller appuyer son maître en Ukraine, il gagna la bataille de Lesnö ; chargé de protéger les débris de l'armée suédoise après la déroute de Poltava, 1709, il dut se constituer prisonnier et demeura captif des Russes jusqu'à sa mort.

Il a laissé des *Mémoires*, imprimés à Stockholm, 1747. B.

LEWENHAUPT (CHARLES-ÉMILE, COMTE DE), de la famille du précédent, né en 1692, m. en 1743, se trouva au siège de Fredrikshall, où périt le roi Charles XII, fut nommé lieutenant général en 1732, maréchal de la diète suédoise en 1734 et 1740, commanda l'armée envoyée en Finlande contre les Russes en 1742, fut vaincu, traduit devant une commission à Stockholm, et décapité.

LEWENZ, en hongrois *Leva*, v. de l'Autriche-Hongrie (Hongrie), dans le comitat de Bars ; 6,000 hab. Ruines d'un ancien château fort. Les Autrichiens y battirent les Turcs en 1664.

LEWES, *Mutuantonis* des Romains, v. d'Angleterre (Sussex), sur l'Ouse ; 10,753 hab. Assises et quarter-sessions du comté. Fonderie de canons ; beaux bois de construction. New-Haven lui sert de port. En 1264, Simon de Montfort, commandant l'armée des barons révoltés, y battit et fit prisonnier Henri III.

LEWIS (MATHIEU-GRÉGOIRE), littérateur anglais, né en 1773, m. en 1818, fils d'un sous-secrétaire d'État au département de la guerre, fut envoyé en Allemagne pour s'y former à la diplomatie, et ne prit goût qu'aux romans et aux pièces de théâtre. Le plus connu de ses ouvrages est *le Moine*, 1795, 2 vol. in-12, roman qui attira de justes poursuites sur son auteur.

LEWIS (GEORGE **CORNWALL**), homme politique et littérateur anglais, né en 1806, m. en 1863, fit ses études à Eton et à Oxford, fut reçu avocat en 1831, devint commissaire de la taxe des pauvres en 1839, membre du parlement et secrétaire du Bureau de contrôle en 1847, sous-secrétaire au ministère de l'intérieur en 1848, secrétaire de la Trésorerie de 1850 à 1852, chancelier de l'Échiquier de 1855 à 1858, et ministre de l'intérieur en 1859.

Outre des traductions anglaises de l'*Histoire des Doriens* et de l'*Histoire* [illegible] par Ottfried Müller, de l'*Economie politique des Athéniens* par Boeckh, il a laissé : *Essai sur l'*[illegible] *et la* [illegible] *des* [illegible] *romaines*, 1835 ; *Essai sur le gouvernement des* [illegible] ; [illegible] *sur la* [illegible] *des premiers temps de l'histoire romaine*, 1855, 2 vol.

LEWIS, île d'Écosse, dans l'océan Atlantique, la plus grande et la plus septentrionale des Hébrides, séparée du continent par le Grand-Minch. Elle est divisée par un isthme en 2 parties : *Lewis*, appartenant au comté de Ross, et *Harris*, qui dépend de celui d'Inverness ; 100 kil. sur 50 ; 23,666 hab. La seule ville est Stornoway, sur la côte E., avec un bon port. Les habitants cultivent l'orge et la pomme de terre, ou se livrent à la pêche. On y trouve beaucoup de ruines. Presque toute la population est d'origine celtique ; le N. est occupé par quelques familles de race scandinave, mais parlant le gaélique.

LEWIS, riv. des États-Unis (Colombie), source dans les monts Rocheux ; cours de 1,000 kil. ; embouchure dans la Columbia. — *Martinsburg*, île de l'archipel Dampier, sur la côte N.-O. de l'Australie.

LEWISHAM, vge d'Angleterre (Kent), à 8 kil. E. de Londres ; 36,525 hab. Carrières de marbre et de pierre à chaux ; tuileries. Maisons de campagne.

LEXIARQUES, nom de 6 magistrats athéniens qui devaient veiller à ce que personne ne s'introduisît illégalement dans l'assemblée du peuple. On appelait *lexiarkikon grammateion* un registre d'état civil où chaque Athénien devait être inscrit au moment où il atteignait l'âge viril, c'est-à-dire où il devenait apte à administrer des biens (*lexis*, *héritage*).

Schömann, *Antiq. juris publici Græcorum*, p. [illegible]. S. RE.

LEXINGTON, v. des États-Unis (Kentucky), sur le Town-Fork ; 14,801 hab. Université (dite *de Transylvanie*), fondée en 1798, et comprenant une école de médecine et une école de droit. Musée, bibliothèque. Fabr. de coton, clous, ouvrages en étain et en cuivre.

LEXINGTON, v. des États-Unis (Virginie), sur la James-River. Collège (dit *de Washington*) ; école militaire. Arsenal ; 2,873 hab.

LEXINGTON, v. des États-Unis (Massachusetts), à 12 kil. N.-O. de Boston ; 1,050 hab. Monument commémoratif de l'engagement entre les Anglais et les Américains, 1775, qui fut le prélude de la révolution américaine.

LEXOVIENS, *Lexovii*, peuple de la Gaule (Lyonnaise IIe), entre les Saiens au S.-O. et les Aulerques Eburovices à l'E. ; ch.-l. Lexovii (auj. Lisieux).

LEXUINUS PAGUS, nom latin du LIEUVIN.

LEYDE, anc. *Lugdunum Batavorum*, v. du roy. des Pays-Bas (Hollande méridionale), sur le Vieux-Rhin, le Doet, le Vliet, le Mark et le Zyll ; 42,965 hab. Tribunaux ; sociétés savantes ; université célèbre, fondée en 1575, où professèrent Douza, Scaliger, Saumaise, Heinsius, Gomar, Boerhaave, Ruhnkenius, Arminius, et où étudièrent Grotius, Descartes, Fielding, Goldsmith, etc. Riche bibliothèque, collections scientifiques et d'antiquités ; observatoire. Arsenal. Hospice d'invalides. Industrie décroissante. Fabr. de draps et d'étoffes de laine, filat. de laine, forges, indiennes, distilleries de genièvre, etc. ; typographie ; immortalisée par les Elzevirs. Commerce de beurre et de fromages. Belle ville et admirablement située, où l'on remarque surtout l'église ogivale de Saint-Pierre et l'hôtel de ville. — Leyde, où naquirent Lucas de Leyde, Gérard Dow, Rembrandt, Isaac Vossius, Heinsius, Van Swieten, Muschenbroeck, qui inventa la bouteille dite de Leyde, et l'anabaptiste Jean de Leyde, n'était, au XIe siècle, qu'un village, qui grandit bientôt, et recula 4 fois les limites de son enceinte de 1249 à 1611. Elle soutint en 1574, contre les Espagnols, un siège glorieux de 4 mois, où plus de 6,000 personnes moururent de faim. Elle fut décimée par la peste en 1655, et en partie détruite par l'explosion d'un bateau de poudre en 1807.

LEYDE (JEAN DE), anabaptiste. (*V.* JEAN DE LEYDE.)

LEYDE (LUCAS DE), peintre. (*V.* LUCAS DE LEYDE.)

LEYDECKER (MELCHIOR), savant théologien calviniste, né à Middelbourg en 1642, m. en 1741, fut pasteur en Zélande et professeur à Utrecht. Il attaqua violemment la philosophie de Descartes, qu'il connaissait mal.

Il a publié, entre autres ouvrages : *Histoire du jansénisme*, en latin, Utrecht, 1695, réfutée par le P. Quesnel ; *de Republica Hebræorum*, Amst., 1705, in-fol. ; *Historia Ecclesiæ africanæ illustrata*, 1690.

LEYEN, principauté d'Allemagne. (*V.* LAYEN.)

LEYRE, riv. de France, affluent du bassin d'Arcachon, arrose le département des Landes. Cours de 80 kil., flottable sur 30, depuis Beliat.

LEYS (JEAN-AUGUSTE-HENRI), peintre belge né à Anvers en 1815, m. en 1869. Ses œuvres se distinguent par l'originalité des types, empruntés au moyen âge, par la verve de la composition et la science de la couleur. On cite de lui : *la Furie espagnole en 1576*, *les Chaperons blancs*, *Famille de gueux se défendant contre les* [illegible], *le Massacre des magistrats de Louvain en 15*[illegible], [illegible], *le Roi des arbalétriers*, *Albert Dürer à Anvers*, [illegible], *Faust et Wagner*, *Faust et Marguerite*, *le Nouvel an en Flandre*, etc.

LEYTE, île du Grand-Océan, une des Philippines, au N. de Mindanao, avec un ch.-l. de même nom; 205 kil. sur 60; 40,000 hab. Sol très fertile.

LEYVA (ANTONIO DE), général espagnol, né en Navarre en 1480, d'une famille obscure, en 1536, passa par tous les grades militaires sous Charles-Quint, repoussa l'amiral Bonnivet devant Milan, 1523, se distingua à la journée de Rebec, 1524, et défendit Pavie contre François Ier, 1525. Nommé gouverneur du Milanais, il y consolida la puissance des Espagnols, et défit le comte de Saint-Pol à Landriano, 1529. Il combattit la même année les Turcs devant Vienne, et suivit l'empereur devant Tunis, 1535, puis en Provence, 1536. B.

LEZADOIS (LE). *V.* LÉSADEZ.

LEZARDIERE (Mlle PAULINE DE LA), née en 1753 au château de la Verci (Vendée), m. en 1835, était fille d'un ami de Malesherbes et de Necker. Elle se livra avec ardeur aux études historiques, et publia en 1790 une *Théorie politique des lois de la monarchie française,* 2 vol., ouvrage que son départ pour l'émigration l'empêcha de continuer, qu'elle reprit à son retour en 1801, et qui n'a vu le jour complètement qu'en 1844, 4 vol. « Ce n'est guère, dit M. Guizot, qu'un recueil de textes originaux sur les mœurs et les institutions; mais ils sont recueillis, mis en ordre, et traduits avec une science et une exactitude peu communes. »

V. Aug. Thierry, *Lettres sur l'histoire de France*

LEZARDRIEUX, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion, petit port de commerce sur le Trieux, près de son embouchure; 516 hab.

LEZAT, petite ville (Ariège), arr. de Pamiers, sur la Lèze; 1,547 hab. Anc. cap. du Lézadois, elle possédait une abbaye de Bénédictins.

LEZAY, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. de Melle, sur la Dive; 849 hab. Tuileries, briqueteries, fours à chaux.

LEZAY-MARNÉSIA (CLAUDE-FRANÇOIS-ADRIEN, MARQUIS DE), né à Metz en 1735, m. en 1800, fut député aux états généraux de 1789, se retira aux États-Unis en 1790, revint 2 ans après, fut jeté en prison, et dut la liberté au 9 thermidor. On a de lui : *le Bonheur dans les campagnes,* Neuchâtel, 1784; *Essais sur la nature champêtre,* poème en 5 chants, Paris, 1787; *Lettres écrites de l'Ohio,* Paris, 1792, etc. — Son fils, ADRIEN, né en 1770, m. en 1814, fut préfet sous le 1er empire, et publia : *les Ruines, ou Voyage en France,* 1794; *Qu'est-ce que la constitution de 1793?* 1795; *Faiblesse d'un gouvernement qui commence,* 1796; *Pensées choisies du cardinal de Retz,* 1797, in-18; une traduction du *Don Carlos* de Schiller, 1799.

LEZIGNAN, ch.-l. de cant. (Aude), arr. de Narbonne; 4,402 hab. Eaux-de-vie.

LEZOUX, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers, sur la rive dr. de l'Allier; 2,465 hab. Comm. de grains, bois, bestiaux, volailles, fil, chanvre; poteries.

LHASSA, v. du Tibet. (*V.* LASSA.)

LHÉRIE. *V.* BRUNSWICK.

LHERITIER DE BRUTELLE (CHARLES-LOUIS), botaniste, né à Paris en 1746, m. en 1800, était d'une famille de commerçants. Procureur du roi à la maitrise des eaux et forêts en 1772, conseiller à la cour des Aides en 1775, il renonça à ses fonctions pour étudier l'histoire naturelle. Aux journées d'octobre 1789, il commandait un bataillon de garde nationale, et sauva plusieurs gardes-du-corps à Versailles. Il fut plus tard juge au tribunal civil de la Seine, et employé au ministère de la justice. Il périt assassiné, sans qu'on ait pu découvrir les auteurs de ce crime.

On a de lui : *Stirpes novæ aut minus cognitæ, descriptionibus illustratæ,* 1784, in-fol., et 96 pl.; *Sertum anglicum, seu plantæ rariores quæ in hortis juxta Lundinum excoluntur,* 1788, in-fol., etc. *V.* son *Éloge* par Cuvier.

LHOMOND (CHARLES-FRANÇOIS), né à Chaulnes (Somme) en 1727, m. en 1794, élève, professeur, puis principal au collège de Dainville, à Paris, entra ensuite dans les ordres, et fut, pendant plus de 20 ans, professeur au collège du cardinal Lemoine, où, par modestie et par amour pour l'enfance, il ne voulut jamais professer que la sixième. Il fut emprisonné en 1793; mais Tallien, son ancien élève, le fit rendre à la liberté. Lhomond est de l'école de Rollin : il n'a fait que mettre en œuvre les prescriptions du *Traité des Études.* Convaincu que les études doivent commencer par la langue maternelle, il donna les *Éléments de la grammaire française,* 1780, in-12. Peu après, parurent les *Éléments de la grammaire latine,* in-12. Ces livres, si populaires, sont loin d'être parfaits; mais ce fut un pas immense d'avoir, en s'inspirant de la *Méthode latine* de Port-Royal, donné un ouvrage élémentaire dont les règles étaient en français. Pour venir en aide à l'inexpérience des enfants, au début des études, Lhomond a composé l'*Epitome historiæ sacræ,* in-12, 1784, et le *de Viris illustribus urbis Romæ,* in-12. C'est encore pour eux qu'il écrivit la *Doctrine chrétienne,* in-12, 1783, puis l'*Histoire abrégée de l'Église,* in-12; enfin, l'*Histoire abrégée de la Religion avant la venue de Jésus-Christ,* in-12, 1791. Ces trois derniers ouvrages, composés avec une science exacte et solide, renferment les plus utiles enseignements et les plus touchantes instructions; tout y est mis à la portée de la jeunesse, à laquelle ils apprennent ce que c'est que la religion, comment elle est parvenue jusqu'à nous, et ce qu'elle nous ordonne de croire et de pratiquer. Très souvent réimprimés, ils sont demeurés classiques. On a encore de Lhomond un ouvrage posthume intitulé : *Manière d'enseigner le Catéchisme aux petits enfants* En 1860, sa patrie lui a élevé une statue de bronze. F. B.

L'HÔPITAL (MICHEL DE), chancelier de France, né à Aigueperse en 1506, m. en 1573, était fils de Jean de L'Hôpital, médecin distingué, qui devint l'intendant et l'ami du connétable de Bourbon. Après avoir étudié à Toulouse, il parvint à rejoindre à Milan son père, qui avait été enveloppé dans la proscription du connétable, termina son éducation à Padoue, et dut à ses talents de hautes protections qui facilitèrent sa rentrée en France. D'abord conseiller au parlement de Paris, il mérita la faveur de Marguerite de Valois, sœur de Henri II, et fut nommé surintendant des finances en 1554. Dans cet emploi élevé, il commença à travailler à la réforme des abus, et donna lui-même l'exemple du désintéressement, puisque le roi fut obligé de doter sa fille. Devenue duchesse de Savoie Marguerite allait peut-être enlever L'Hôpital à la France lorsque Catherine de Médicis et les Guises se réunirent pour lui conférer la charge de chancelier, vacante par la mort d'Olivier, 1560. Dès son début, L'Hôpital fit preuve d'une noble fermeté, en refusant de signer l'arrêt de mort du prince de Condé, accusé d'avoir pris part à la conjuration d'Amboise : « Je sais mourir, mais non me déshonorer, » répondit-il. La harangue qu'il prononça aux états généraux d'Orléans, outre qu'elle est un tableau fidèle de la situation de la France à cette époque, peut être considérée comme la profession de foi politique et religieuse de L'Hôpital; contenir les partis, opposer la modération à la violence, la tolérance à l'emportement religieux, tels étaient les principes dont le chancelier ne se départit jamais au milieu des intrigues de la cour et des guerres civiles. « Ne falloit pas trop se jouer, dit Brantôme, à ce rude magistrat et censeur Caton. » Sa franchise finit par déplaire. En 1568, il se retira à sa maison du Vignay près d'Etampes, et Catherine de Médicis lui reprit les sceaux. La nouvelle du massacre de la Saint-Barthélemy vint le trouver dans sa retraite sans l'effrayer; comme on lui annonçait l'arrivée des assassins, il commanda qu'on leur ouvrit la grande porte, et quand le roi lui fit savoir qu'il lui envoyait des soldats pour le protéger : « J'ignorais, répondit L'Hôpital, que j'eusse jamais mérité ni la mort ni le pardon. » Néanmoins, le spectacle des malheurs de la France abrégea sa vie; 6 mois après la Saint-Barthélemy, il mourut assez pauvre, mais justifiant jusqu'à la fin la devise qu'il avait empruntée à Horace : *Impavidum ferient ruinæ.* — L'Hôpital, qui avait été avec le cardinal de Lorraine, un des promoteurs du colloque de Poissy en 1561, a attaché son nom à un grand nombre d'édits et d'ordonnances, ayant pour objet de réformer les abus ou d'améliorer l'administration et les lois civiles (Edit de Romorantin, 1560; ordonnance d'Orléans, 1561; édit de Roussillon, 1565; ordonnance de Moulins, 1566.) En prohibant le luxe, et en cherchant à établir des lois somptuaires, il prit trop à la lettre la maxime économique qui lui était familière : « Ce qui est loué en une famille doit être trouvé bon en un royaume. » Pendant sa carrière politique et dans sa retraite, il cultiva assidûment les lettres latines, et c'est en latin qu'il correspondait avec les hommes les plus distingués de l'époque, Duchâtel, Olivier, de Thou, etc. Sa connaissance du grec le mit en rapport avec Amyot, qu'il présenta à Henri II. Ses *Poésies latines,* recueillies et publiées par son petit-fils Hurault de L'Hôpital en 1585, ont été réimprimées plusieurs fois; le style en est facile, souvent vif et énergique et supérieur à ce qu'il nous a laissé en langue française. Son *Recueil de divers traités de paix, apanages, mariages,* etc., Cologne, 1572, n'est qu'un volume de notes. Mais ses *Harangues,* ses *Mémoires au roi et au parlement,* son *Testament politique,* se recommandent par des idées élevées et des considérations très justes, obscurcies par l'abus des métaphores et l'emphase du style.

Les *Œuvres complètes de L'Hôpital* ont été [illegible] par Dufey de l'Yonne, 1825, 5 vol., et sont précédées [illegible] et ses ouvrages. Les *Poésies* ont été trad. en franç. [illegible] M. [illegible] lèche, 1857. V. la *Vie de L'Hôpital,* par Levesque [illegible], 1764. V. une étude de M. Villemain, 1827, dans ses *Mélanges.* H. B.

L'HÔPITAL (GUILLAUME-FRANÇOIS-ANTOINE, MARQUIS DE), mathématicien, né à Paris en 1661, m. en 1704, abandonna le service militaire pour l'étude des sciences, pour lesquelles il avait montré, très jeune, beaucoup de goût. Il sut résoudre plusieurs des problèmes proposés par Jean Bernoulli, notamment celui de la brachystochrone. Les principes du calcul différentiel lui avaient été enseignés par ce savant

géomètre, lorsqu'il vint en France en 1692. Bernoulli composa même pour lui les *Leçons sur le calcul différentiel et le calcul intégral*. L'Hôpital a rassemblé tous les principes épars du calcul différentiel dans son *Analyse des infiniment petits*, 1696, in-4°. Les nouvelles méthodes étaient peu connues; cet ouvrage fut accueilli avec beaucoup de faveur. Ce ne fut qu'après la mort de L'Hôpital que parut son *Traité analytique des sections coniques*, 1707, in-4° qui mérite encore d'être consulté. En 1693, L'Hôpital avait été nommé membre honoraire de l'Académie des sciences. V.

L'HÔPITAL, brg de la Savoie. (*V.* ALBERTVILLE.)

L'HOSPITAL (LOUIS DE). *V.* VITRY.

L'HOSPITAL (NICOLAS DE). *V.* VITRY.

LIA, fille aînée de Laban, fut donnée pour femme à Jacob par ruse, à la place de Rachel. Elle mit au monde 6 fils et une fille; Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Zabulon, et Dina.

LIADIÈRES (PIERRE-CHARLES), littérateur, né à Pau en 1792, m. en 1858, entra à l'école polytechnique en 1810, servit dans l'arme du génie pendant les campagnes de 1813 et de 1814, reprit du service en 1820, combattit parmi les insurgés de Juillet 1830, fut nommé officier d'ordonnance du roi Louis-Philippe, conseiller d'État en 1846, et représenta la ville d'Orthez à la Chambre des députés de 1834 à 1848. Par ses œuvres dramatiques, il appartient à l'école demi-classique de C. Delavigne.

On a de lui les tragédies de *Conradin et Frédéric*, 1820, de *Jean sans Peur*, 1821, de *Jane Shore*, 1824, de *Walstein*, 1829, et les comédies de *la Tour de Babel*, 1845, et des *Bâtons flottants*, 1851.

LIARD (JOSEPH), ingénieur, né en 1747 à Rosières-aux-Salines (Lorraine), m. en 1832, a construit le pont de Roanne sur la Loire, et le canal qui joint le Rhône au Rhin.

LIAKHOV OU DE LA **NOUVELLE SIBERIE** (ARCHIPEL), groupes d'îles de l'océan Glacial arctique, sur la côte N. de la Sibérie; par 71°-74° lat. N., et 131°-153° long. E.; 49,000 kil. carr. Il y a 3 îles principales: Kotelnoï, Fadevskoï, Atrikanskoï. Froid extrême et climat glacé; souvent la mer est gelée entre l'archipel et le continent; il n'y a pas d'habitants, mais des ivoires fossiles et des bois pétrifiés. Ces îles n'ont été découvertes qu'au commencement du XVIIIe siècle.

LIAKOURA, nom moderne du PARNASSE.

LIAMONE, anc. *Cercidius*, riv. de Corse, sort du mont Retto, coule au S.-O., et se jette dans le golfe de Sagone, à 17 kil. N. d'Ajaccio. Cours de 44 kil. Il donna, de 1793 à 1811, son nom a un département, formé de l'île d'Elbe et de la partie S. de la Corse; le ch.-l. était Ajaccio, et les arrondissements, Ajaccio, Vico et Sartène.

LIANCOURT (JEANNE DE SCHOMBERG, DUCHESSE DE), née en 1600, m. en 1674, fille du maréchal Henri de Schomberg, cultiva avec succès la poésie, parla plusieurs langues, et ouvrit sa maison aux solitaires de Port-Royal, Arnauld, Pascal, etc.

Sa *Vie* se trouve dans les *Vies intéressantes et édifiantes des religieuses de Port-Royal*, Cologne, 1750, t. Ier.

LIANCOURT (LA ROCHEFOUCAULD-). *V.* LA ROCHEFOUCAULD.

LIANCOURT, ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Clermont; 4,005 hab. Château et parc des ducs de La Rochefoucauld-Liancourt, détruits en partie pendant la Révolution. Filatures de coton et de laine. Belle église.

LIANE, riv. de France, affl. de la Manche au port de Boulogne. Cours de 48 kil., non navigable.

LIAO, riv. de l'empire chinois, naît dans les monts de Mongolie, parcourt, sous le nom de *Charamouren*, une partie de la Mongolie, traverse la prov. de Ching-king, et se jette dans le golfe de Liao-toung. Cours de 850 kil.

LIAO-TOUNG, golfe formé par la mer Jaune, sur les côtes des provinces chinoises de Pé-tché-li et de Ching-King.

LIARD, monnaie de billon, qui paraît originaire du Dauphiné, où elle était en usage avant le XVe siècle sous le nom de *blanc*, et valait 3 deniers. Depuis Louis XI, l'empreinte des liards fut la même que celle des *hardis* (*V. ce mot*) de Guyenne: d'un côté, le roi, représenté à mi-corps, tenant une épée de la main droite, la tête couronnée, et abrité d'un dais; de l'autre, une croix cantonnée de 2 couronnes et de 2 fleurs de lis. Les liards et les hardis se confondirent, et les empreintes varièrent suivant les règnes. On renonça à ces pièces lors de l'adoption du système décimal. B.

LIBAN, de l'hébreu *Leban*, blanc, en lat. *Libanus*, chaîne de montagnes de la Turquie d'Asie, s'étend dans la Syrie et l'Arabie Pétrée, depuis la rive g. de l'Aasi (anc. *Oronte*), près d'Antakièh (anc. *Antioche*), en longeant la Méditerranée, à une petite distance de la côte, sépare les prov. de Damas et de Beyrouth, traverse le N. du livah d'Acre, et forme les monts Carmel, Thabor, et Garizim; 450 kil. de développement. Sous le nom d'*Anti-Liban* (le *Djebel-el-Scheikh* des Arabes), une petite chaîne, parallèle à la précédente, se détache du versant oriental, court à l'E. du Jourdain, et atteint la mer Morte. Les vallées situées entre les deux chaînes avaient reçu des anciens le nom de Cœlésyrie. (*V. ce mot.*) Mines de fer et de houille peu exploitées. Les cèdres du Liban, qui formaient des forêts renommées chez les anciens, sont auj. peu nombreux. La région du Liban est habitée par 2 tribus guerrières et ennemies l'une de l'autre, les Druses et les Maronites, qui ne reconnaissent guère que de nom la domination ottomane. — La prov. du Liban, gvt général de l'empire ottoman (Turquie d'Asie), a été créée en 1861. Entourée au N., à l'E. et au S. par celle de Damas, et baignée à l'O. par la Méditerranée, elle comprend la côte de la Syrie depuis le Nahr-el-Kébir au N. jusqu'à Saïda au S., moins cette ville et celles de Beyrouth et de Tripoli; à l'E. elle s'étend jusqu'au Liban, et au S.-E. jusqu'au Djebel-el-Scheick dans l'Anti-Liban, avec la ville de Zablé. Elle est administrée par un gouverneur chrétien, dépendant directement de la Porte, nommé pour 3 ans, avec le consentement des puissances européennes, et assisté d'un *medjilis* ou conseil central de 12 membres représentant les diverses religions, Maronites, Grecs orientaux et catholiques, Musulmans, Druses, Metoualis. La montagne est divisée en 6 arr. administrés par un agent du gouverneur et un medjilis local; les arr. en cantons, et les cantons en communes, dont les habitants choisissent le cheick. Un corps de police mixte, recruté dans le pays, est chargé du maintien de l'ordre; la Porte a le droit de construire sur la route de Beyrouth à Damas, qui traverse le pays, un blockhaus pouvant contenir 300 soldats. B. et C. P.

LIBANIUS, célèbre sophiste ou rhéteur grec, né à Antioche en 314, m. en 390, étudia à Athènes sous Diophante, à Constantinople sous le grammairien Nicoclès et le sophiste Bémarque, ouvrit dans cette dernière ville une école qui fut très suivie, fut banni comme coupable de magie, 346, et enseigna successivement à Nicée, à Nicomédie, à Antioche. Il compta St Basile et St Jean Chrysostome parmi ses disciples, et jouit d'une grande faveur auprès de Julien l'Apostat. Libanius a de l'imagination et du savoir; son style est riche, brillant, et assez exempt du mauvais goût de l'époque.

On a de lui des *Orationes*, publiées par Reiske, 1791-97; deux nouvelles déclamations ont été éditées par Förster, *Hermes*, 1876, p. 22-71. — *Lettres*, édit. Wolf, 1711. — *Fragmenta*, édit. Villoison, 1781. V. Monnier, *Histoire de Libanius*, 1866; Petit, *Essai sur Libanius*, 1866; Sievers, *das Leben des Libanius*, 1868. S. Re.

LIBANOMANCIE, genre de divination, qui se pratiquait par l'inspection de l'encens brûlé en l'honneur des dieux. Du grec *libanos*, encens, et *mantéia*, divination.

LIBATION, *libatio*, effusion de vin, de sang, d'huile ou de lait, dans les sacrifices, chez les anciens Grecs ou Romains. On faisait une libation de vin, versé avec une patère sur la tête de la victime présentée à l'autel, et pour l'éprouver; on en faisait, avec le sang de la victime, dans les flammes de l'autel; on en faisait avec de l'huile ou du vin sur la *part des dieux*, portion de la victime brûlée sur l'autel; enfin on faisait des libations de lait sur les tombeaux, pour apaiser ou réjouir les mânes. Il y avait des libations sans sacrifices, pratiquées à la fin des repas, en l'honneur des dieux en général ou des Lares. Elles consistaient en une coupe de vin épanchée sur la table. — *Libation offrande*, *Libamen* ou *Libamentum*, prémices des mets offerts aux dieux dans les festins publics, aux Lares dans les festins privés; ou prémices des fruits offerts aux dieux, avant la récolte. C. D—Y.

LIBAU, en lithuanien *Lepeja*, v. de la Russie d'Europe (Courlande), à l'embouchure du lac de son nom, dans la mer Baltique, avec un bon port; 10,767 hab., dont 1,600 juifs. Port de commerce. Export. de produits agricoles; import. de denrées coloniales.

LIBAVIUS (ANDRÉ), chimiste et médecin, né à Halle, m. en 1616, professa l'histoire et la poésie à Iéna, et devint recteur du gymnase de Cobourg en 1605. Ses écrits sont nombreux et diffus; ils deviennent inintelligibles, lorsqu'il parle des confrères de la Rose-Croix. Son *Alchimia*, Francf., 1606, in-fol., est pourtant un bon ouvrage pour ce temps-là; le premier, il parla de la transfusion du sang. Il a laissé son nom au *bichlorure* d'étain, qu'on nomme encore *liqueur fumante de Libavius*, employé dans la teinture en écarlate. G—R.

LIBELLA, petite monnaie des Romains. Elle était d'argent, et valait le dixième d'un denier. On croit que cette monnaie cessa d'être en usage après les rois. Elle valait environ 1 franc.

LIBER, c'est-à-dire *libre*, en grec *Eleutheros*, un des noms de Bacchus.

LIBERA, nom de Proserpine en Sicile.

LIBERALES, *Liberalia*, fêtes de Bacchus ou Liber, chez les anc. Romains. Elles revenaient annuellement le 16 des calendes d'avril, 17 mars. Ce jour-là, on offrait à Bacchus des

gâteaux miellés, que de vieilles femmes couronnées de lierre fabriquaient et débitaient dans les rues. C'était le jour où l'on donnait la toge virile aux enfants en âge de la recevoir. (*V.* Toge virile.)

LIBERALIS (Antoninus). *V.* Antoninus.

LIBERALITAS JULIA. *V.* Ébora.

LIBÈRE (Saint), *Marcellinus Felix Liberius*, pape de 352 à 366, assembla 3 conciles, à Rome, à Arles et à Milan, pour juger entre St Athanase et Arius; les deux derniers ayant approuvé l'hérésiarque, Libère refusa de souscrire à la condamnation d'Athanase, fut exilé par l'empereur Constance à Bérée (Thrace), et remplacé par l'antipape Félix II. Il consentit à adopter la formule de Sirmium, rédigée par les semi-ariens, obtint son rappel, mais anathématisa peu après le concile de Rimini qui avait adopté les principes d'Arius. Fête, le 24 septembre. B.

LIBERGIER (Hugues), architecte du xiiie siècle, m. en 1263, commença l'église Saint-Nicaise de Reims, auj. détruite, et la belle cathédrale de cette ville, qui furent continuées par Robert de Coucy.

LIBERIA, république de la Guinée, anc. colonie américaine, fondée en 1821, par des abolitionnistes américains, dans la Guinée septentr., pour recevoir les noirs affranchis des États-Unis; indépendante depuis 1847. La législature a commencé de siéger en 1851. Le gouvernement comprend un président et un vice-président, un sénat de 8 membres, nommés pour 4 ans, une chambre de 13 représentants nommée pour 3 ans, et une cour suprême. Tous les cultes sont libres. Superf., 37,200 kil. carr.; pop., 1,050,000 hab., dont environ 18,000 noirs civilisés. Le budget est d'environ 787,000 fr. La république s'étend du cap Palmas au S.-E., au Rio-Gallinas au N.-O.; cap. Monrovia. L'exportation surtout pour l'Angleterre, les Pays-Bas, l'Allemagne et les États-Unis, consiste principalement en huile de palmes, café, bois de teinture, ivoire, arrow-root, sucre, etc. E. D—y.

LIBERTAD. *V.* Livertad.

LIBERTÉ, divinité allégorique des Romains, fille de Jupiter et de Junon. Ses attributs sont le bonnet phrygien, le sceptre, le joug rompu. Le père des Gracques lui éleva, le premier, un temple, qui fut dévoré par un incendie.

LIBERTÉ (Arbres de la), arbres que, pendant les premières années de la Révolution française, on planta dans toutes les communes, comme symboles de la liberté. L'idée en vient des anciens arbres de mai. (*V.* Mai.) Les premiers furent plantés en mai 1794, à Lille, à Auxerre, et sur les bords du Rhin. Certaines villes du Midi en avaient dans presque toutes leurs rues et devant beaucoup de maisons. Un écrivain de cette époque dit qu'en 1795, il y avait en France plus de 60,000 arbres de la liberté. Un décret de la Convention du 3 pluviôse an II (23 janvier 1794), ordonna la plantation, dans toutes les communes, d'un arbre de la liberté, et en confia la conservation à tous les bons citoyens. L'espèce la plus habituellement choisie fut le peuplier, appelé *peuple* par les paysans, mot formé de *populus* qui, en latin, a le double sens de peuplier et de peuple (nation). On croit que cette interprétation le fit choisir de préférence par les démocrates. La plantation des arbres de la liberté à la porte de tous les comités militaires et civils de Paris, fut le prétexte employé en 1792, pour commencer les rassemblements populaires qui finirent par la journée du 20 juin. Sous le 1er empire, les arbres de la liberté ne furent point entretenus, ou furent presque tous abattus. A la révolution de 1848, ils reparurent. On invitait souvent le clergé à venir les bénir. La plupart ont été abattus depuis.

LIBERTÉ (Ile de la), nom donné sous la 1re république à l'île d'Oléron.

LIBERUM VETO, mots latins usités dans l'anc. constitution de Pologne pour désigner le droit qu'avait chaque nonce ou député de la noblesse de s'opposer à une résolution de la diète, et, par cela même, de la rendre nulle. La formule latine employée par celui qui invoquait ce droit était : *Sisto activitatem*. (*V.* Pologne.)

LIBES (Antoine), physicien, né à Toulouse en 1760, m. en 1832, professeur aux écoles centrales et au lycée Charlemagne, a découvert l'*électricité par contact*.

[illegible] *[illegible] chimique*, 1796; *[illegible]*, [illegible]; *[illegible] de physique*, [illegible]; *Histoire des progrès de la physique*, 1810.

LIBETHRA, anc. v. de Macédoine, sur le golfe Thermaïque, [illegible] et de la frontière de Thessalie. On y [illegible] tombeau d'Orphée.

LIBETHRA, fontaine voisine du mont Hélicon en Béotie; les [illegible], à qui elle était consacrée, en tiraient leur nom de *Libéthrides*.

LIBIQUES ou **LIBUENS**, *Libici* ou *Libui*, peuple ligurien de l'Italie ancienne (Gaule transpadane), sur les deux rives de la Sesia; ch.-l. Vercellæ.

LIBITINE ou **VÉNUS-LIBITINE**, déesse des funérailles chez les anc. Grecs ou Romains. Elle avait à Rome un temple, où l'on vendait tout ce qui était nécessaire pour les funérailles et où l'on tenait registre des morts.

V. Suétone, *Nér.*, 39; Horace, *Sat.*, II, vi, 19.

LIBITINE (Porte de) ou **LIBITINAIRE**, porte des amphithéâtres Romains, par laquelle on enlevait les gladiateurs blessés ou tués dans les combats.

LIBNA. *V.* Labana.

LIBON, architecte grec du ve siècle av. J.-C., né en Élide, construisit près de Pise le célèbre temple de Jupiter Olympien, décrit par Pausanias, et dont il ne reste auj. aucun vestige.

LIBONOTUS, vent de S.-O. quart S., chez les anciens Grecs ou Romains.

LIBOURNE, *Condate*, *Condat-lez-Leiburnes*, s.-préf. (Gironde), au confl. de la Dordogne et de l'Isle; 12,872 hab. Trib. de commerce, collège, musée, bibliothèque. École d'hydrographie, jardin des plantes. Dépôt d'étalons. Entrepôt de sel. Fabr. de lainages, corderies, clouteries. Comm. de vins, eaux-de-vie, farines, bestiaux. Ville régulièrement bâtie. On y remarque l'église Saint-Jean-Baptiste (du xvie siècle), celle des Carmélites, la salle de spectacle, le pont sur la Dordogne, le pont suspendu sur l'Isle, etc. — Poste militaire sous les Romains, Libourne devint importante sous Charlemagne; elle fut fortifiée par les Anglais aux xiiie et xive siècles. Jusque-là, elle s'était appelée Fozera ou Fozela; un seigneur de Leyburn, localité au N. de l'Angleterre, lui donna le nom de son pays. En 1270, Édouard Ier d'Angleterre, donna à Libourne une constitution et une charte. Du Guesclin s'en empara en 1377, Dunois en 1451, Talbot en 1452. Le parlement de Bordeaux y siégea en 1473, 1514, 1528, 1547 et 1787. La coutume de Bordeaux et de ses huit *filleules* y fut rédigée en 1520. Libourne fut, vers 1541, le centre de l'insurrection des Guîtres. Pendant la Fronde, elle fut fortifiée par Condé, et prise par le duc de Vendôme. B.

LIBRAIRE, *librarius* ou *scriptor librarius*, ou *scriba librarius*, officier subalterne attaché aux magistrats chez les anciens Romains, et leur servant de secrétaire ou de copiste pour la transcription de leurs ordres ou de leurs actes publics. — Scribe militaire attaché à une légion, et tenant les comptes de la légion, les effectifs, et toutes les écritures relatives au service. *Librarii*, dit Végèce, *ex eo quod in libros referant rationes ad milites pertinentes*. Il y en avait sur les flottes dès le temps de Plaute, qui les appelle *navales scribae*. (*V.* Krause, *de Scribis publicis Romanor.*, 1858. — D'autres dirigeaient les copistes employés à transcrire les livres. Atticus, l'ami de Cicéron, fut l'un de ces entrepreneurs de librairie. Plus tard on réunissait un nombre considérable de copistes auxquels on dictait à la fois un seul ouvrage; ce qui rendait possibles ces éditions à mille exemplaires dont parle Pline le Jeune (*Epist.*, IV, vii, 2). Parmi ces copistes il y en avait pour les langues ou au moins pour les caractères étrangers; par une inscription funéraire du milieu du iie siècle on connaît un *librarius arabicus*. Cette industrie commença de prendre naissance vers la fin de la république. Ces entrepreneurs portèrent d'abord le nom de *librarii*, et puis, vers le temps de Quintilien, au ixe siècle de Rome, on les appela *bibliopoles*, *bibliopolæ*, d'un mot grec latinisé signifiant vendeur de livres. Les libraires des magistrats étaient des affranchis, et les libraires, copistes de livres, des esclaves. C. D—y et G. L.-G.

LIBREMONT, nom de Remiremont sous la 1re république française.

LIBRE-SUR-SAÔNE, nom de Villefranche (Rhône), sous la 1re république française.

LIBREVILLE, nom de Charleville sous la 1re république française.

LIBREVILLE, ch.-l. des établissements français du Gabon. (*V.* ce mot.) Résidence du commandant. Trib. de première instance. Missions catholique et protestante.

LIBRI-CARRUCCI (Guillaume-Brutus-Icilius-Timoléon, comte), mathématicien, né à [illegible] en [illegible], m. en 1869, étudia le droit, la philosophie et [illegible] à Pise, et devint, en 1823, professeur de physique [illegible] à l'université de cette ville. Compromis dans les événements politiques après 1830, il se [illegible] en [illegible], fut nommé suppléant de Biot au Collège de France, se fit naturaliser en 1833, et, par l'appui d'A[illegible], [illegible] dans tard l'ennemi, entra à l'[illegible] [illegible] la chaire d'analyse à la Faculté [illegible] des fonctions d'inspecteur [illegible] les bibliothèques de [illegible]. [illegible] 1848, il [illegible], et fut [illegible] 1850, comme auteur de [illegible]s

qui ont été retrouvés et rachetés en partie par le gouvernement français.

On a de lui : *Mémoires de mathématiques et de physique*, en 2 séries, publiées à Pise, 1825, et à Florence, 1829, in-4° ; *Théorie mathématique des températures terrestres*, 1833 ; *Intégration des équations linéaires aux différences du second ordre et des ordres supérieurs*, 1834 ; *Équations itinéraires différentielles à deux variables*, 1835 ; *Histoire des sciences mathématiques en Italie depuis la Renaissance jusqu'à la fin du dix-septième siècle*, 1838-41, 4 vol. ; *Emploi des fonctions discontinues dans l'analyse*, 1842 ; des articles sur Galilée, Fermat, etc., dans la *Revue des Deux-Mondes* et le *Journal des savants*.

LIBS, vent d'O.-S.-O., chez les anc. Grecs ; les Romains l'appelaient *Africus*.

LIBUENS. *V.* LIBIQUES.

LIBURNE, *liburna*, bâtiment à voiles et à rames de la marine militaire des anc. Romains. Il empruntait son nom des Liburniens, peuple de la Dalmatie. Octave dut, en partie, la victoire d'Actium à un grand nombre de liburnes qu'il avait, et, depuis, ce genre de navires fut toujours employé dans la marine militaire. — Liburne, *liburnus*, huissier chargé d'appeler les causes, dans les audiences judiciaires. Il y en avait aussi dans la maison des empereurs. C. D—Y.

LIBURNICUS PORTUS, nom latin de LIVOURNE.

LIBURNIE, *Liburnia*, partie de l'anc. Illyrie, le long de l'Adriatique, au N. de la Dalmatie, entre l'*Arsia* (Arsa) et le *Titius* (Kerka) ; ch.-l. Iadera ; v. princ. : Arsia Ænona, Flanona, Foretani, Scardona, Senia. Ses habitants étaient marins et pirates. C'est auj. la *Croatie maritime* et le nord de la Dalmatie.

LIBYE, *Libya*, nom que les Grecs donnaient à l'Afrique entière, tandis que les Romains ne l'appliquaient généralement qu'au pays compris entre la Méditerranée au N., l'Afrique propre à l'O., le Sahara au S., et l'Égypte à l'E. Dans cette dernière acception, on distingua encore la *Libye supérieure* (Cyrénaïque et Pentapole), et la *Libye inférieure* (Marmarique). On donna quelquefois le nom de *Libye intérieure* au désert situé au S. de l'Atlas, et celui de *Libye extérieure* à la région plus rapprochée de la Méditerranée.

LIBYE (DÉSERT DE), nom spécialement appliqué, même de nos jours, au désert qui s'étend à l'O. de l'Égypte, au S. du pays de Barcah, et à l'E. du Soudan ; entre 26°-30° lat. N., et 15°-25° long. E.

LIBYQUE (CHAÎNE), montagnes de l'Égypte, à l'O. de la vallée du Nil. (*V.* ÉGYPTE.)

LIBYQUE (MER), *Libycum mare*, mer ou grand golfe de la Méditerranée, dans l'enfoncement que présente la côte N. de l'Afrique, depuis le cap Hermæum jusqu'à Parætonium. Il comprenait 2 golfes plus petits, la Grande et la Petite-Syrte.

LIBYSSA, anc. v. d'Asie Mineure (Bithynie), sur la Propontide, entre Chalcédoine et Nicomédie ; Annibal y mourut. Auj. *Gebsèh*.

LICATA, v. de Sicile. (*V.* ALICATA.)

LICATES, peuple de l'anc. Vindélicie, sur les bords du Licus (auj. *Lech*).

LICENCE, second grade universitaire, entre le baccalauréat et le doctorat ; ainsi nommé parce qu'il conférait la permission (*licentia*) d'enseigner. Dans l'université de France, il y a des licences ès lettres, ès sciences naturelles, ès sciences physiques, ès sciences mathématiques, en philosophie, en histoire, en droit, et en théologie.

LICETI (FORTUNIO), philosophe péripatéticien moderne, né à Rapallo, sur la côte de Gênes, en 1577, m. en 1656, étudia chez son père, qui était médecin, puis à Bologne, et professa la philosophie à Pise, la physique à Padoue.

On a de lui : *Gonopsychanthropologia, de origine animæ humanæ*, Francf., 1600 ; *De his qui vivunt diu sine alimento lib. IV*, Padoue, 1612, in-fol. ; *de Monstrorum causis*, ibid., 1616, in-4° ; *de Lucernis antiquis*, Venise, 1621, in-4° ; *de Annulis antiquis*, Udine, 1645, in-4°, etc. C. N.

LICH, v. du grand-duché de Hesse (Hesse supérieure), sur le Wetter ; 2,360 hab. Château des princes de Solms-Lich.

LICHAS, héraut d'Hercule. Le héros, à qui Déjanire l'avait chargé de porter la robe de Nessus, le précipita dans la mer d'Eubée, où il fut changé en rocher.

LICHFIELD, cité-comté d'Angleterre (Stafford), près du Trent ; 7,347 hab. Évêché fondé par les Saxons. Magnifique cathédrale des XIIIe et XIVe siècles, avec les tombeaux de lady Montague, de Garrick, etc., et dont la bibliothèque contient, entre autres raretés, les Évangiles saxons de St Chad, qui y fut évêque. On remarque aussi les églises Saint-Chad et Saint-Michel, l'hôpital Saint-Jean, le théâtre. Brasseries renommées. Patrie de Samuel Johnson, à qui l'on a élevé une statue colossale. Courses de chevaux en avril et en septembre.

LICHT, *clair, brillant*, en allemand : LICHTENWALD, forêt éclairée, etc.

LICHTENAU, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau) ; 1,500 hab. Fabr. de toiles. — v. du roy. de Prusse (Westphalie) ; 1,200 hab.

LICHTENAU (CONRAD DE). *V.* CONRAD

LICHTENBERG (PRINCIPAUTÉ DE), petit pays faisant partie du roy. de Prusse (Prusse rhénane, régence de Trèves) ; 44 kil. sur 13 ; 27,000 hab. Il appartient à la Prusse depuis 1834 ; il dépendait auparavant du duché de Saxe-Cobourg-Gotha.

LICHTENBERG, vge d'Alsace, cercle de Saverne ; 1,127 hab. Titre d'une anc. seigneurie de l'empire germanique. Château fort bien conservé.

LICHTENBERG (GEORGE-CHRISTOPHE), physicien et moraliste, né en 1742 à Ober-Ramstadt près de Darmstadt, m. en 1799, étudia les sciences à Darmstadt et à Gœttingue, visita l'Angleterre, et devint, en 1771, professeur de physique expérimentale à Gœttingue. Ses fonctions de l'empêchèrent pas de se livrer à la philosophie et à la littérature.

On a de lui : *Timorus*, 1773, satire dirigée contre Bonnet ; *la Physiognomonie des queues*, 1778, parodie du système de Lavater ; *Explication des gravures ou compositions morales d'Hogarth*, 1794-1807, 9 livr. in-fol. et in-8° ; les *Almanachs de Gœttingue*, de 1778 à 1799 ; *Exposition des idées de M. Deluc sur la formation de la pluie*, 1800, divers *Mémoires* et articles dans le *Magasin de Gœttingue*.

LICHTENSTEIG, v. de Suisse, cant. de Saint-Gall, sur la rive dr. de la Thur ; 1,000 hab. Ruines du château de Neu-Toggenburg, célèbre dans les annales du pays.

LICHTENSTEIN OU **LIECHTENSTEIN**, v. du roy. de Saxe ; 4,862 hab. Fabr. de toiles ; ch.-l. d'une seigneurie de même nom.

LICHTENSTEIN OU **LIECHTENSTEIN** (PRINCIPAUTÉ DE), petit État de l'Europe centrale, est situé entre la prov. autrichienne du Tyrol au N. et à l'E., et le canton Suisse des Grisons au S. et à l'O. Sup., 157 kil. carr. ; pop., 9,124 hab. catholiques. Ch.-l. Vaduz. Le souverain réside le plus souvent à Vienne, où siègent aussi la chancellerie et le tribunal d'appel. La principauté se divise en 2 seigneuries, Vaduz et Schellenberg. Elle a fait partie de l'anc. empire germanique jusqu'en 1806, et après 1815, de la Confédération germanique, à laquelle elle devait un contingent de 79 hommes. Depuis 1866 elle est restée en dehors de toute confédération, mais elle a contracté une action douanière avec l'Autriche. Le prince de Liechtenstein possède d'immenses propriétés en Autriche et en Saxe et en tire un revenu évalué à plus de 3 millions de fr.

LICHTENSTEIN (JOSEPH-WENCESLAS, PRINCE DE), né à Vienne en 1696, m. en 1772, entra au service à 18 ans, se signala dans les campagnes de 1733 et de 1734, et était feld-maréchal, lorsqu'il gagna sur les Français la bataille de Plaisance, en 1746. Il avait été ambassadeur en France de 1738 à 1741. Il devint ensuite directeur général de l'artillerie et forma une galerie de tableaux devenue célèbre.

LICHTENSTEIN (MARTIN-HENRI-CHARLES), naturaliste, né à Hambourg en 1780, m. en 1857, séjourna à partir de 1802, comme précepteur et médecin, au cap de Bonne-Espérance, revint en Europe en 1806, et fut appelé en 1811, en qualité de professeur d'histoire naturelle, à l'université de Berlin.

Il a publié ses *Voyages dans le sud de l'Afrique*, 1811 et 1832, 2 vol. g. in-8°.

LICHTENVOORDE, v. du roy. des Pays-Bas (Gueldre) ; 3,733 hab.

LICHTERVELDE, v. de Belgique (Flandre occidentale) ; 5,700 hab. Fabr. de lainages, teintureries, briqueteries.

LICHTSTALL, v. de Suisse. (*V.* LIESTALL.)

LICHTWER (MAGNUS-GODEFROY), fabuliste, né à Wurzen (Brandebourg) en 1719, m. en 1783, a donné, en 1748, un recueil de fables, toutes de son invention. Il est un peu diffus, mais il conte bien, et ses moralités sont belles et bien amenées.

Les *Fables* de Lichtwer ont été traduites en français, Strasbourg, 1763.

LICINIUS STOLON (CAIUS CALVUS), riche plébéien de l'anc. Rome. Sa femme, fille de Fabius Ambustus, et jalouse des honneurs rendus à son beau-frère, qui était patricien, excita son ambition ; devenu tribun du peuple, l'an 377 de Rome, 376 av. J.-C., il proposa, avec L. Sextius, son collègue, des lois qui firent une véritable révolution légale et démocratique : il soulagea d'abord les débiteurs, en faisant déduire du capital les intérêts payés ; sous prétexte qu'il n'était pas possible de bien cultiver une plus grande étendue de terre et d'en extirper les rejetons inutiles (parole qui le fit nommer *Stolo*, ou rejeton inutile), il fit limiter à 500 jugera (126 hectares 12 centiares) chaque lot de terre qu'un citoyen pouvait tenir à loyer du domaine public, pour que, du reste, 7 jugera (1 hectare 77 centiares) fussent distribués à chaque citoyen pauvre ; les détenteurs de toutes les terres publiques seraient soumis à un tribut annuel du 10e au 5e du revenu ; personne n'enverrait dans les pâturages publics plus de 100 têtes de gros bétail et 500 têtes de petit ; enfin il exigea qu'on ne créât plus de tribuns militaires, mais 2 consuls, dont l'un toujours plébéien ; que des 10 membres formant le collège décemviral et chargés de consulter dans les calamités publiques les livres sibyllins, 5 fussent plébéiens. Ces propositions amenèrent

10 années de discordes civiles, pendant lesquelles Licinius et Sextius furent réélus tribuns ; à l'obstination du sénat, qui séduisit la majorité des tribuns, et employa 2 fois la dictature, ils répondirent en empêchant toute nomination à des charges curules ; Rome fut 5 ans sans magistrats. Camille termina cette anarchie ; il décida les sénateurs à accorder toutes les demandes des deux tribuns, 366. Sextius, puis Licinius, furent élus consuls ; les patriciens se vengèrent en démembrant le consulat par la création de la préture et de l'édilité curule. La loi agraire de Licinius fut exécutée, mais mal observée ; lui-même fut condamné pour l'avoir enfreinte. A. G.

LICINIUS CALVUS (CAIUS), orateur contemporain de Cicéron, et ami de Catulle. Quintilien cite ses invectives contre Vatinius. On le croit l'auteur d'*Annales* citées par Denys d'Halicarnasse et Tite Live. Il mourut à l'âge de 30 ans, 74 av. J.-C. On a de lui quelques fragments dans le *Corpus poetarum* de Maittaire.

LICINIUS (C.-FLAVIUS-VALÉRIUS-LICINIUS-LICINIANUS), né vers l'an 263 en Dacie, d'une famille de paysans, m. en 324, s'éleva des derniers rangs de la milice romaine aux postes les plus importants, se signala dans la guerre contre Narsès, roi des Perses, reçut de Galérius, en 307, le titre d'Auguste avec le gouvernement de la Pannonie et de la Rétie, et, après la mort de son protecteur, occupa encore la Thrace et la Macédoine. Allié de Constantin, dont il épousa la sœur, il le seconda contre Maxence, 312. Il vainquit en 2 rencontres Maximin Daïa, qui avait attaqué la Thrace, et la mort de ce rival lui livra la préfecture d'Orient. Deux guerres contre Constantin lui-même furent malheureuses : vaincu dans la 1re à Cibalis et à Mardie, Licinius dut céder la Thrace, la Mésie-Inférieure et la Petite-Scythie, 314 ; défait dans la 2e à Andrinople et à Chrysopolis, 323, il fut dépouillé de la pourpre, relégué à Thessalonique, et étranglé l'année suivante. B.

LICORDIA, v. de Sicile, prov. de Catane ; 5,645 hab.

LICORNE, animal fabuleux de l'antiquité et du moyen âge, qu'on disait avoir les formes d'un cheval, le pelage roux ou blanc, et le front armé d'une longue corne aiguë. On disait qu'il ne pouvait être vaincu que par une vierge, et que sa corne était un préservatif contre les maléfices. — La licorne figure avec le léopard dans les armes des rois d'Angleterre.

LICOSA (CAP DE), anc. *Posidium promontorium*, cap du roy. d'Italie, à l'entrée O. du golfe de Salerne.

LICTEUR, *lictor*, officier subalterne des grands magistrats de Rome, les précédait en public, écartait la foule sur leur passage, et quelquefois exécutait leurs sentences capitales. Le dictateur avait 24 licteurs ; les consuls, 12 ; les proconsuls, préteurs provinciaux, le maître de la cavalerie, chacun 6 ; et le préteur urbain, 2. Les licteurs marchaient sur une seule file, en long, devant le magistrat. Ils portaient des faisceaux de verges, et quand 2 magistrats se rencontraient, l'inférieur faisait abaisser ses faisceaux devant le supérieur. Les licteurs étaient salariés et nommés par les magistrats parmi les citoyens romains. Leur costume se composait d'un subligaculum (*V. ce mot*), d'une tunique, et, pardessus, d'une toge courte, dans Rome, ou d'un sagum court hors de Rome, lorsqu'ils accompagnaient un général. On croit que les licteurs furent introduits à Rome par Tullus Hostilius ou Tarquin l'Ancien, avec l'appareil de l'autorité souveraine emprunté aux Étrusques ; cette nation, formée de 12 peuples confédérés, choisissait, en cas de guerre, un chef de la confédération, et chaque État lui fournissait un licteur. La république romaine ayant conservé pour ses consuls l'appareil de l'autorité royale, ils eurent les licteurs, mais tour à tour, pendant un mois. C. D—Y et G. L.-G.

LICUS, nom latin du LECH.

LICYMNIUS DE CHIO, poète dithyrambique d'époque incertaine, peut-être identique à un rhéteur disciple de Gorgias. S. RE.

LIDDA, v. de Syrie. (*V.* LYDDA.)

LIDERICUS, nom latin du LOIR.

LIDES. *V.* LÈTES.

LIDI, c.-à-d. *les bords*, nom donné à 7 îles de la Vénétie, qui décrivent, dans la mer Adriatique, une courbe entre les embouchures de la Brenta et de la Piave. Formées d'atterrissements, elles ont été couvertes de jardins délicieux.

LIDO, nom de 2 îles de l'Adriatique, ayant chacune 2,000 hab. environ, et situées au S. de Venise : l'une, *Lido-di-Palestrina*, à 16 kil. ; l'autre *Lido-di-Sotomarina*, à 28 kil.

LIEBAU, v. du roy. de Prusse (Silésie) ; 5,000 hab. Toiles et fils. — v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie) ; 2,555 hab.

LIEBE, *amour*, en allemand : LIEBESTEIN, pierre d'amour.

LIEBERKUHN (JEAN-NATHANIEL), anatomiste, membre de l'Académie royale de Berlin, né dans cette ville en 1711, m. en 1756, déploya une grande habileté dans l'art de préparer et d'injecter les cadavres. C'est lui qui constata qu'il n'existe pas d'air entre la plèvre et le poumon.

LIEBIG (JUSTUS, BARON DE), célèbre chimiste allemand, né à Darmstadt en 1803, m. en 1873, étudia au gymnase de sa ville natale, puis aux Universités de Bonn et d'Erlangen. Envoyé par le grand-duc de Hesse à Paris en 1822, il se mit en rapport avec Vauquelin et Gay-Lussac, et présenta à l'Académie des sciences, en 1824, un *Mémoire* sur l'acide fulminique. Par la protection d'A. de Humboldt, il fut nommé professeur adjoint de chimie à l'Université de Giessen, devint professeur titulaire en 1836, et créa le premier laboratoire-école que l'Allemagne ait possédé, et qui a servi de modèle à ceux de Leipzig et de Gœttingue. En 1850, il accepta une chaire à Heidelberg, et, en 1852, passa à Munich. En 1861, l'Institut de France l'admit au nombre de ses associés étrangers. Liebig a perfectionné la méthode de l'analyse organique, étudié les fulminates et presque tous les acides organiques les plus importants, l'acide urique et le cyanure de soufre ainsi que les produits de leur décomposition, les produits de l'oxydation de l'alcool, et l'huile d'amandes douces et ses combinaisons. Ces travaux l'ont conduit aux vues théoriques les plus larges sur les radicaux organiques et la nature des acides organiques, enfin sur les phénomènes de la fermentation et de la décomposition spontanée, ainsi que sur les métamorphoses de la nature organique en général. Ses *Mémoires* se trouvent dans les recueils scientifiques de l'Allemagne, les *Transactions* de la Société royale de Londres, les *Mémoires de l'Académie des sciences*, et les *Annales de chimie et de physique*.

Il a publié en outre : *Instruction sur l'anatomie des corps organiques*, Brunswick, 1837, trad. en français par Jourdan, 1838 ; *Dictionnaire de chimie*, avec Poggendorf et Wæhler, 1837-51, 5 vol., et un *Supplément*, 1850-52 ; *Manuel de pharmacie*, Heidelberg, 1839, édition revue et corrigée de l'ouvrage de Geiger, dont la partie neuve a été trad. en franç. par Gerhardt sous le titre de *la Chimie organique appliquée à la physiologie animale et à la pathologie*, 1842 ; *Chimie organique appliquée à la physiologie végétale et à l'agriculture*, 1840, trad. par Gerhardt, 1844 ; *Traité de chimie organique*, publié en franç. par Gerhardt, 1841-44, 3 vol. ; *Introduction à l'étude de la chimie*, trad. par Bichon, 1843 ; *Lettres sur la chimie considérée dans ses rapports avec l'industrie, l'agriculture et la physiologie*, trad. par Gerhardt, 1852 ; *Lettres sur l'agriculture moderne*, trad. par Th. Swarts, Bruxelles, 1862, in-12 ; *les Lois naturelles de l'agriculture*, trad. par Scheler, ibid., 1864, 2 vol.

LIECHTENSTEIN. *V.* LICHTENSTEIN.

LIEFLAND, nom allemand de la LIVONIE.

LIÈGE, *Leodicum*, *Leodum*, *Legia*, en flamand *Luik*, en allem. *Luttich*, v. de Belgique, cap. de la prov. de son nom, à 100 kil. E.-S.-E. de Bruxelles et à 367 kil. N.-E. de Paris, au confl. de la Meuse et de l'Ourthe ; 129,200 hab. Centre important de chemins de fer, où se rencontrent les lignes de Bruxelles à Berlin et de Paris à Berlin. Citadelle. Évêché Cour d'appel. Université de l'État fondée en 1816 ; observatoire ; haute école des mines, école du génie, école des arts et métiers, collège, séminaire de Saint-Servais, école normale primaire, institut de sourds-muets. Musée de tableaux intéressant ; collections de médailles, d'histoire naturelle et de minéralogie, bibliothèque. Académie des beaux-arts. Conservatoire de musique. La ville, fort ancienne, a reçu de nombreux embellissements ; cathédrale de Saint-Paul, églises de Saint-Jacques, de Saint-Martin, de Saint-Denis, de Saint-Barthélemy, de Sainte-Croix, hôtel de ville, etc. Industrie florissante : fonderie royale de canons ; fabrique d'armes à feu, de guerre, de chasse et de luxe ; construction de machines ; quincaillerie, verreries, papeteries, raffineries de sucre et de sel, savonneries, produits chimiques, etc. Riches mines de houille aux environs, exploitées depuis 1178. Patrie de Grétry. — Liège existait au VIe siècle ; St Hubert y transporta, en 708, le siège épiscopal de Maestricht. La ville fut gouvernée par son évêque ; mais celui-ci fut obligé de se soumettre, dès 1316, à une sorte de constitution très libérale, dite *Paix de Fexhe*. Les Liégeois soutinrent de fréquentes luttes contre leurs évêques, qui s'appuyèrent souvent sur les ducs de Bourgogne ou les empereurs d'Allemagne ; Jean sans Peur y massacra 25,000 personnes en 1408 ; la plus fameuse révolte est celle de 1468. Louis XI, à la suite du traité de Péronne, fut obligé d'aider en personne Charles le Téméraire à la réprimer ; 40,000 Liégeois furent mis à mort. L'évêché de Liège conquis par les Français, en 1795, forma le département de l'Ourthe, devint, en 1814, une prov. du roy. des Pays-Bas, et en 1830, une prov. du roy. de Belgique.

LIÈGE (PROVINCE DE), division administrative du roy. de Belgique, à l'E., confinant à la prov. prussienne du Rhin. Ch.-l. Liège. Elle forme 4 arr. : Huy, Liège, Verviers, Waremme. Superf., 2,893 kil. carr. ; pop., 683,769 hab. (236 par kil. carré). Pays entrecoupé de collines boisées, arrosé par la Meuse et l'Ourthe. Sol fertile dans les vallées. Nombreuses exploitations de houille. Mines de fer, zinc, cuivre et laminoirs. Carrières de marbre, d'ardoise et de pierre.

LIÈGE (ÉVÊCHÉ DE), anc. pays souverain de l'Empire d'Allemagne, était compris dans le cercle de Westphalie. Il se divise en 7 contrées : la Campine, la Hesbaye, les comtés de

Looz et de Hornes, le marquisat de Franchimont, le Condroz, et le Stavelot. Il a formé la prov. actuelle de Liège et une petite partie de celles de Limbourg et de Namur.

LIEGNITZ, *Lignitia*, v. du roy. de Prusse (Silésie), sur la Katzbach; 37,147 hab. Ch.-l. de régence et de cercle. Tribunaux; collège royal des nobles; école de sourds-muets. Bibliothèque, collections scientifiques. Au centre de la ville est l'anc. château des ducs de Liegnitz; on y remarque aussi l'église catholique de Saint-Jean, celle de Saint-Pierre et Saint-Paul, l'hôtel du Conseil, et la chapelle sépulcrale des ducs de Liegnitz. Fabr. et comm. de lainages, cotonnades, toiles, cuirs, bleu de Prusse, etc. Victoire de l'empereur Frédéric II sur les Tartares en 1242, et de Frédéric II, roi de Prusse, sur les Autrichiens, le 15 août 1760. — La régence de Liegnitz comprend le N.-O. de la Silésie; elle a 13,602 kil. carr., forme 19 cercles et compte 1,022,337 hab.

LIEOU-KHIEOU, **LIOU-KIOU** ou **RIOU-KIOU**, archipel d'Asie, dans le Grand-Océan, au S. du Japon et au N.-E. de Formose; par 24°-28° 30′ lat. N., et 120° 51′-128° 10′ long. E. Composé de 37 îles. Il fut découvert par les Chinois vers l'an 600 de J.-C., fut un objet de querelle entre eux et le Japon, auquel il resta définitivement en 1864. Cet archipel forme dans l'empire japonais le ken ou prov. d'Okinawa.

LIERNAIS, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Beaune, 228 hab. Vins estimés.

LIERRE ou **LIER**, v. de Belgique, prov. d'Anvers, au confl. des deux Nèthes; 16,103 hab. Industrie active; calicots, indiennes, soieries, dentelles.

LIESSE (**NOTRE-DAME DE**), vge (Aisne), arr. et à 12 kil. E.-N.-E. de Laon; 1,358 hab. Église fondée en 1134, consacrée à la Vierge, d'après une légende, et dès lors célèbre par un pèlerinage. L'église actuelle a été rebâtie vers la fin du XIVe siècle. Bijouterie, objets de dévotion, bimbeloterie.

V. Vilette, *Histoire de Notre-Dame de Liesse*, Paris, 1708, in-12.

LIESTAL ou **LICHSTALL**, v. de Suisse, ch.-l. du canton de Bâle-Campagne depuis 1833, à 14 kil. S.-E. de Bâle; 3,873 hab. Fabr. de gants.

LIEUE, anc. mesure itinéraire d'Europe. La lieue commune de France, ou de 25 au degré, est de 4,445 m. La lieue marine est de 5,556 m. La lieue de poste ou lieue kilométrique est de 4,000 m. En Suisse, la lieue valait 4,800 m.; la lieue carrée équivaut à 23 kil. carr. La lieue d'Espagne avait 4,177 m.; celle de Portugal a 6,173.

LIEUREY, brg (Eure), arr. de Pont-Audemer; 600 hab. Fabr. de tissus de laine et de soie, dits *lieurines*, de coutils, de ruban, de fil. Comm. de grains.

LIEUTAUD (JOSEPH), médecin, né à Aix en 1703, m. en 1780, fut membre de l'Académie des sciences et premier médecin de Louis XVI.

On a de lui: *Elementa physiologiæ*, 1749; *Anatomie historique et pratique*, 1750; *Synopsis universæ praxeos medicæ*, 1765 et 1770, 2 vol. in-4°, ouvrage très estimé, dont il traduisit le 2e livre en français sous le titre de *Précis de la matière médicale*, 1770, 1781, 2 vol.; *Historia anatomico medica*, 1767; *Précis de la médecine pratique*, 1776, 2 vol.; *Essais anatomiques*, 1777.

LIEUTENANT, grade militaire créé en 1444, et dont une ordonnance de 1558 définit les pouvoirs. Auj. le lieutenant, placé immédiatement au-dessous du capitaine, est le second officier d'une compagnie ou d'un escadron. Dans la cavalerie et les armes spéciales, tels que le génie et l'artillerie, il y a des lieutenants en premier et des lieutenants en second; dans l'infanterie, il y a des lieutenants de 1re et de 2e classe. Il existe aussi des lieutenants d'état-major, des lieutenants aides-de-camp. Des lieutenants peuvent être attachés à un général comme officiers d'ordonnance.

LIEUTENANT-CIVIL, le second magistrat du Châtelet de Paris, le substitut du prévôt de Paris sous l'anc. monarchie. Il jugeait les contestations relatives aux héritages, affaires de mineurs, interdictions, demandes en séparation, levées de scellés, inventaires, etc. On faisait en sa présence l'ouverture des testaments scellés. Il était conservateur des privilèges de l'Université de Paris.

LIEUTENANT-COLONEL, second officier d'un régiment, venant après le colonel, qu'il remplace en cas d'absence ou de maladie. Ce grade fut institué en 1665 par Louvois dans l'infanterie, en 1668 dans la cavalerie. Antérieurement à cette création, on désignait par le titre de lieutenant colonel un officier supérieur chargé de la police et de l'administration d'un régiment. De 1791 à 1793, le commandant d'un bataillon d'infanterie ou d'un escadron de cavalerie porta le nom de lieutenant colonel, qui a fait place ensuite à ceux de chef de bataillon et de chef d'escadron.

LIEUTENANT-CRIMINEL, magistrat du Châtelet de Paris, qui prononçait sur tous les crimes et délits commis dans Paris ou aux environs. Dans les causes de simple police, il jugeait sans conseils, assisté seulement d'un avocat du roi. Il y avait aussi un lieutenant-criminel dans chaque juridiction royale de l'anc. France.

LIEUTENANT-GÉNÉRAL, grade dont l'origine remonte à l'an 1430. Il était conféré temporairement à l'officier qui commandait une armée sous les ordres du connétable ou d'un maréchal de France. Depuis 1631, 1633 ou 1638, il fut attribué au commandant d'une division active aux armées, ou d'une division territoriale dans l'intérieur : avec ces attributions spéciales, c'est ce qu'on nomme auj. *général de division*. Le titre de lieutenant-général, rétabli en 1815, est resté en usage jusqu'en 1848.

LIEUTENANT-GÉNÉRAL DE POLICE, magistrat chargé de veiller à la sûreté et à l'assainissement de Paris. L'institution date de 1667 sous Louis XIV : le lieutenant-général de police avait à peu près les fonctions que le préfet de police a aujourd'hui (*V.* PRÉFET DE POLICE), surtout en ce qui concerne Paris. Néanmoins ses ordonnances étaient exécutoires dans tout le royaume.

LIEUTENANT-GÉNÉRAL DU ROYAUME, dignité temporaire qui conférait tout ou partie de l'autorité royale. Charles V prit ce titre du vivant de son père, après la défaite de Poitiers. Le duc François de Guise en fut revêtu après la défaite de Saint-Quentin, 1557, et après la conjuration d'Amboise, 1560; le roi de Navarre, Antoine de Bourbon, l'obtint à l'avènement de Charles IX; ainsi que le duc d'Anjou (depuis Henri III) en 1567, la Ligue le conféra au duc de Mayenne en 1589, et le parlement au duc d'Orléans lors de l'avènement de Louis XV. En 1814, le Sénat donna la lieutenance générale au comte d'Artois; en 1830, Charles X à Louis-Philippe, duc d'Orléans, qui l'avait reçue de la Chambre des députés quelques jours auparavant.

LIEUTENANT DU ROI, nom donné, sous l'anc. monarchie française, aux officiers qui commandaient dans les places de guerre.

LIEUVIN (LE), *Lexuinus pagus, Lisvinus comitatus*, petit pays de l'anc. France (haute Normandie), entre la Seine, le pays d'Ouche, le Roumois, la campagne de Neufbourg et le pays d'Auge; 48 kil. sur 28. Ch.-l. Lisieux; v. princ.: Orbec, Honfleur. Auj. partie des départements du Calvados et de l'Eure.

LIEVEN (DOROTHÉE DE BENKENDORFF, PRINCESSE DE), née, en 1784, d'une ancienne famille de Livonie, m. en 1857, fut élevée à Saint-Pétersbourg dans l'*Institution des filles nobles*, sous le patronage de l'impératrice Marie, femme de Paul Ier, qui la maria, à 16 ans, au ministre de la guerre, le comte de Liéven. Elle suivit son mari en 1810 à Berlin, où il avait été nommé ministre de Russie, l'accompagna dans son ambassade en Angleterre, et y séjourna de 1812 à 1834. Pendant ces 12 années, les salons de la comtesse de Liéven furent les plus fréquentés de Londres. Elle retourna à Saint-Pétersbourg, où son mari avait été rappelé pour être gouverneur de l'héritier présomptif, depuis l'empereur Alexandre II. La perte subite de ses deux enfants la détermina à quitter la Russie pour résider à Paris, où elle reçut l'accueil le plus distingué.

LIFFEY, riv. d'Irlande, affluent de la baie de Dublin, traverse cette ville. Cours de 125 kil.

LIFFOL. *V.* MORVILLIERS.

LIFFORD, v. d'Irlande, cap. du comté de Donegal (Ulster); 5,200 hab.

LIGARIUS (QUINTUS), combattit à Thapsus dans les rangs des Pompéiens l'an 707 de Rome, 46 av. J.-C., et fut exilé. Cicéron obtint son rappel de la clémence de César, à la suite d'un beau discours prononcé dans le sénat. Ligarius n'en fut pas moins un des meurtriers du dictateur.

LIGE, de *ligius*, mot de la basse latinité, qui vient de *ligamen* (lien), parce que celui qui tient son fief ligement est bien plus lié et obligé que celui qui le tient en hommage simple. Le vassal ou homme lige s'obligeait de servir son seigneur envers et contre tous, excepté contre son propre père. (*V.* HOMMAGE.)

LIGER (LOUIS), agronome, né à Auxerre en 1658, m. en 1717.

Il a laissé: *Economie générale de la campagne*, Paris, 1700, 2 vol. in-4°, ouvrage fait sur celui de Ch. Estienne, [illegible] plusieurs fois sous le titre de *Nouvelle maison rustique* [illegible], 1705, in-12; [illegible], 1712; *Dictionnaire pratique du bon ménager*, 1715, 2 vol. in-4°, [illegible] sous le titre de *Dictionnaire universel d'agriculture*, 1751, 2 vol. in-4°, etc.

LIGER ou **LIGERIS**, auj. *Loire*, fl. de l'anc. Gaule, prenait sa source au mont Cebenna, chez les Vellaves (Aquitaine Ire), arrosait le S.-O. de la Lyonnaise Ire, séparait en partie l'Aquitaine Ire de la Lyonnaise IVe, traversait cette dernière province, entrait dans la Lyonnaise IIIe, qu'elle séparait de l'Aquitaine IIe, et se jetait dans l'Océan au-dessous de Corbilo (*Couëron ?*).

LIGERULA, riv. de la Gaule (Lyonnaise IVe), affluent du Liger. Auj. *Loiret*.

LIGIER (Pierre), tragédien, né à Bordeaux en 1797, m. en 1872, débuta au Théâtre-Français en 1819, sous les auspices de Talma, et obtint des rôles dans le *Sylla* de Jouy et la *Marie Stuart* de Lebrun. En 1825, il entra à l'Odéon, où il joua dans *Jeanne d'Arc* et *une Fête de Néron* de Soumet, puis passa à la Porte-Saint-Martin. Après le succès éclatant qu'il eut dans le *Marino Faliero* de C. Delavigne, il rentra en 1831 au Théâtre-Français, dont il fut sociétaire jusqu'en 1852. Outre les rôles de l'ancien répertoire, il remplit ceux de *Louis XI*, de Glocester dans les *Enfants d'Édouard*, de *Tartufe*, de Triboulet dans *le Roi s'amuse*, de Barberousse dans les *Burgraves*, etc. Il avait un organe d'une ampleur peu commune, et savait surtout produire la terreur par l'énergie de son jeu.

LIGIER-RICHIER. *V.* Richier.

LIGNAC (Joseph-Adrien **LE LARGE** de), oratorien, né vers 1710 à Poitiers, d'une famille noble, m. en 1762.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Lettres à un Américain sur l'histoire naturelle de M. de Buffon*, Hambourg, 1751, 1759, 9 vol. in-12, *Métaphysique tirée de l'expérience*, Paris, 1752, in-12, où il suit les principes de Descartes et de Malebranche ; *Examen du livre de l'Esprit* (d'Helvétius), 17[illegible], 2 vol. in-12.

LIGNANO. *V.* Legnano.

LIGNE, *Lignum, Ligniacum*, vge de Belgique (Hainaut), sur la Dender ; 900 hab. Érigé en principauté en 1601 par l'empereur Rodolphe II. De la maison de Ligne sont sorties celles de Barbançon, d'Arenberg, d'Aerschot, de Croy, de Chimay. (*V. ces mots.*)

LIGNE (Charles-Joseph, prince de), né à Bruxelles en 1735, m. en 1814, entra au service dans l'armée autrichienne en 1722 et se signala pendant la guerre de Sept ans. Général-major en 1765, lieutenant général en 1771, la campagne de 1778 ajouta encore à sa réputation militaire. Puis il voyagea en Italie, en Suisse, et surtout en France, où il se fit connaître comme l'un des hommes les plus spirituels de l'époque. Chargé d'une mission en Russie, 1782, il gagna les bonnes grâces de Catherine II, qui lui fit don d'une terre en Crimée ; nommé général d'artillerie, il assista au siège d'Otchakov par Potemkin, 1788, et à la prise de Belgrade par Laudon, 1789. Son fils s'étant placé parmi les chefs de l'insurrection des Pays-Bas contre l'Autriche, 1790, il fut écarté des affaires, et, bien qu'élevé au rang de feld-maréchal en 1808, il ne reprit aucun commandement. Le prince de Ligne était un tacticien habile et profond. Il est auteur d'un grand nombre d'écrits en français, tous remplis d'esprit, de traits piquants et de vues neuves, bien que le style soit incorrect et prolixe.

Ses *Œuvres* ont été publiées par lui, sous le titre de *Mélanges militaires, littéraires et sentimentaires*, 17[illegible]-1809, 30 vol. in-12 ; on y remarque un *Journal des guerres auxquelles il prit part*, et un *Essai sur les jardins*. Il a donné la *Vie du prince Eugène de Savoie*, 1809. Mme de Staël a publié un vol. de *Lettres et pensées du prince de Ligne*, 1809, et Mme [illegible] ses *Œuvres choisies*, Genève, 1809, 2 vol. B.

LIGNE (Eugène **LAMORAL**, prince de), prince d'Amblise et d'Épinoy, grand d'Espagne, chevalier de la Toison d'Or, né à Bruxelles en 1804, m. en 1880. Ses amis le mirent un instant sur les rangs pour le trône de Belgique, après la révolution de 1830, mais il ne fit rien pour assurer le succès de sa candidature. En 1838, il fut chargé de représenter la Belgique au couronnement de la reine Victoria. Ambassadeur en France de 1842 à 1848, puis, en Italie, de 1848 à 1849, il fut élu membre du sénat en 1851, et en devint président en 1852.

LIGNE, ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. d'Ancenis, 418 hab. Château en ruines.

LIGNERES-LA-DOUCELLE, brg (Mayenne), arr. de May[illegible] ; 422 hab. Eaux minérales ferrugineuses.

LIGNIÈRES, ch.-l. de cant. (Cher), arr. de Saint-Amand-Montrond, sur l'Arnon, et à peu de distance de l'étang de Villiers (24 kil. de tour) ; 2,693 hab. Jadis seigneurie. Ruines du château qu'habita Jeanne de France, fille de Louis XI. Église du XIIe siècle. Fabr. de pâtés renommés.

LIGNON, riv. de France, sort des monts du Forez, coule de l'O. à l'E., et se jette dans la Loire à g., au-dessus de Feurs. Cours de 52 kil. Elle doit sa célébrité au roman de l'*Astrée*, d'Honoré d'Urfé. — Un autre cours d'eau du même nom prend sa source dans les monts du Vivarais et se jette dans la Loire à dr., au N.-O. d'Yssingeaux.

LIGNY-EN-BARROIS, ch.-l. de cant. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc, sur l'Ornain ; 4,12[illegible] hab. Comm. de vins, laines, bois, [illegible] ; pêche de truites. Fabr. de toiles de coton, sarraux, [illegible]. — Seigneurie, puis comté où l'on battit monnaie. [illegible] passa de la maison de Bar dans celle de Luxembourg au XIIIe siècle, et fut racheté en 1719 par Léopold de Lorraine. L'église de Ligny possède une image de la Vierge [illegible] et que la tradition attribue à St Luc.

LIGNY, vge de Belgique, prov. et à 20 kil. N.-O. de Namur ; 1,000 hab. Exploitation importante de calcaire pour bâtir, et de marbre dit *petit granit*. — Victoire de Napoléon Ier sur le Prussien Blücher, le 16 juin 1815.

LIGNY (François de), jésuite, né à Amiens en 1709, m. en 1788 à Avignon, où il vécut après la suppression de son ordre, eut des succès comme prédicateur.

On a de lui la *Vie de St Ferdinand, roi de Castille et de Léon*, Paris, 1759, in-12 ; et l'*Histoire de la vie de Jésus-Christ*, Avignon, 1774, 3 vol.

LIGO, espèce de houe, à fer large et bifurqué, employée par les agriculteurs, chez les anc. Romains, pour retourner la terre ou la creuser. C. D—y.

LIGOR, v. forte du roy. de Siam, port sur le golfe de Siam ; à 600 kil. S.-S.-O. de Siam, ch.-l. de la prov. de son nom ; 5,000 hab. Exportation d'étain et de coton.

LIGORIO (Pirro), peintre, architecte et antiquaire, né à Naples, m. en 1583, succéda à Michel-Ange comme directeur des travaux du Vatican, fut disgracié en 1568 pour n'avoir pas suivi fidèlement les plans de son devancier, et devint architecte d'Alphonse II, duc de Ferrare. Entre autres constructions qu'il a faites, on cite, à Rome : le palais Lancellotti, sur la place Navone, et le casin du pape, dans les jardins du Belvédère. Il s'occupa de l'étude des ruines antiques, et il avait amassé un recueil de dessins, qui forment 30 vol. in-fol., conservés à la bibliothèque de Turin. Ligorio est un antiquaire peu exact, et doit être consulté avec circonspection. On a publié de lui : *Dell' antichità di Roma nel quale si tratta de' circhi, teatri e anfiteatri con le paradosse*, Venise, 1553, in-18. On a de lui une grande vue cavalière de Rome antique, ouvrage fort médiocre. Ligorio est l'auteur d'un nombre considérable d'inscriptions fausses qu'il a transcrites dans ses mss., et dont la publication par les premiers auteurs de recueils d'inscriptions latines avait jeté beaucoup de discrédit sur l'épigraphie.

V. Henzen, *zu den Fälschungen des Pirro Ligorio*, 1879. G. L.-G.

LIGUE ou **SAINTE-UNION**, formée par les catholiques de France pour défendre la religion menacée par les progrès du calvinisme et la politique hésitante et incertaine de Henri III. Elle naquit à Péronne, après l'édit de Beaulieu. (*V.* Henri III), 1576, et se répandit bientôt dans toutes les provinces. On ne peut douter que, dans l'origine, un grand nombre de ses membres n'aient été sincères et animés d'intentions loyales ; mais les chefs songeaient plus aux intérêts de leur ambition qu'à ceux de la foi, et le duc de Guise, Henri *le Balafré*, espérait se faire donner une couronne grâce à l'enthousiasme irréfléchi de ses partisans. Henri III, d'après les conseils de sa mère, se déclara le chef de la Sainte-Union, aux états de Blois, 1576 ; mais il ne put regagner la confiance des catholiques, et, quand la mort de son frère le duc d'Alençon eut fait de Henri de Navarre, qui était calviniste, l'héritier présomptif de la couronne de France, la Ligue prit un développement formidable ; les Seize (*V. ce mot*) la dirigèrent à Paris, en lui donnant un caractère plus démocratique, et le roi n'eut pas la force ou l'habileté de prévenir une crise où la dynastie capétienne pouvait périr. Le duc de Guise traita publiquement avec Philippe II, à Joinville, en 1584, imposa à Henri III l'édit de Nemours, 1585, qui confirmait la Ligue, obtint de Sixte V une bulle d'excommunication et de déposition contre les Bourbons, et commença la 8e guerre civile, 1586. Le roi confia le commandement des troupes à son favori, le duc de Joyeuse, qui fut vaincu à Coutras, 1587, et cette défaite augmenta encore la colère des Ligueurs, qui le chassèrent de Paris, après la journée des Barricades, 1588. Leur influence triompha aux seconds états de Blois, et Henri III, poussé à bout, se décida à un crime qui devait le perdre ; il fit tuer le duc de Guise et son frère, s'unit trop tard au roi de Navarre, et fut assassiné au camp de Saint-Cloud par Jacques Clément, 1589. La Ligue semblait arrivée à son but ; mais elle commença à se diviser : les uns reconnurent pour roi, sous le nom de Charles X, le vieux cardinal de Bourbon, oncle de Henri IV ; les autres tenaient pour Mayenne, lieutenant-général du royaume ; quelques-uns, les plus ardents, et parmi eux les Seize, songeaient au roi d'[illegible]. Les victoires de Henri IV, les fureurs des Seize, les prétentions hautement avouées de Philippe II, qui réclamait le trône pour sa fille Isabelle-Claire-Eugénie, divisèrent plus profondément encore le parti des Ligueurs, dont la désunion éclata aux états de Paris, 1593. Le roi abjura le calvinisme à Saint-Denis, et la majorité se rallia avec empressement [illegible] ; les gouverneurs des provinces [illegible] soumission. Mayenne se réconcilia avec Henri IV après le combat de Fontaine-Française, 1595. La *Satire Ménippée*, [illegible] de 1593, porta le dernier coup à la Ligue, [illegible] l'impuissance et le ridicule. La Ligue a [illegible] ; condamnée au XVIIe siècle par Bossuet, [illegible] par Voltaire, on peut dire [illegible] plus tard un [illegible].

V. Anquetil, *l'Esprit de la Ligue*, [illegible] *de la Démocratie* [illegible]

prédicateurs de la Ligue sous les règnes de Henri III et de Henri IV, 1841; de Chalembert, *Histoire de la Ligue*, 1854, 2 vol. V. aussi De Hubner, *Sixte-Quint*, 2e édit., Paris, 1882, t. II. G.

LIGUE ACHÉENNE. V. ACHÉENNE (LIGUE).

LIGUE CADDÉE. *V.* GRISONS.

LIGUE DES DIX-DROITURES. *V.* GRISONS.

LIGUE ETOLIENNE. V. ÉTOLIE.

LIGUE HANSÉATIQUE. *V.* HANSE.

LIGUE HELVÉTIQUE. *V.* SUISSE.

LIGUE LOMBARDE. *V.* LOMBARDE (LIGUE).

LIGUE DES NEUTRES. *V.* PAUL Ier.

LIGUE DU RHIN. V. RHIN (LIGUE DU).

LIGUE SAINTE-, nom que prit la coalition formée en 1511 contre la France par le pape Jules II, Ferdinand le Catholique, Henri VIII, les Vénitiens et les Suisses. Elle amena la campagne de Gaston de Foix en Italie, sa victoire et sa mort à Ravenne, 1512, la défaite de La Trémouille à Novare, 1513, la perte de toute l'Italie pour les Français, l'invasion de leur territoire, et leur défaite à Guinegate. Louis XII dut demander la paix.

LIGUEIL, ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr. de Loches; 1,322 hab. Préparation de pruneaux, dits *de Tours*. Aux environs est une masse de coquillages, d'une étendue de plusieurs kil. connus sous le nom de *Falun de Touraine*, et employés comme engrais.

LIGUES (GUERRE DES **DEUX-**), guerre entre la ligue achéenne, soutenue par Philippe III, roi de Macédoine, et la ligue étolienne, soutenue par les Spartiates, 220-217 av. J.-C. Lycurgue, roi de Sparte, fut 2 fois battu par les troupes de Philippe; les Étoliens perdirent Ambracie, Thèbes de Phthiotide, et même Thermus, leur capitale. La paix confirma à chacun ses conquêtes.

LIGULA, petite mesure de capacité, servant, chez les anc. Romains, à doser les médicaments Elle contenait un poids de 9 millilitres d'eau.

LIGUORI (SAINT ALPHONSE-MARIE DE), né à Naples en 1696, m. en 1787, renonça aux succès du barreau pour entrer dans le clergé en 1722, se retira dans l'ermitage de Sainte-Marie à Scala (Principauté citérieure), et y fonda l'Institut du *Très-Saint-Rédempteur*, dont les membres, dits *Liguoristes*, se consacraient à l'instruction des paysans. Cet Institut fut approuvé par le pape Benoît XIV. Liguori, nommé évêque de Sainte-Agathe des Goths en 1762, se démit en 1775, et finit ses jours au milieu de sa congrégation, à Nocera de Pagani. Il a été canonisé en 1816; fête, le 26 septembre.

Parmi ses écrits, dont il existe une édition complète en français, Paris, 1834, 30 vol., on remarque : *Théologie morale*, en latin, Naples, 1755, 2 vol. in-4o; *Histoires de toutes les hérésies avec leur réfutation*, en italien, Venise, 1773, 3 vol.; *Instruction et pratique pour les confesseurs*, en italien, Bassano, 1780, 3 vol. in-12; *Vérité de la foi*, en italien, Venise, 1781, 2 vol.; *l'Homme apostolique dirigé pour entendre les confessions*, Venise, 1782, 3 vol. in-4o; *Visites au Saint-Sacrement et à la Ste Vierge*, Venise, 1788, 2 vol. in-12. B.

LIGURIE, partie de l'Italie ancienne qui s'étendait entre le golfe de Gênes, les Alpes, le cours du Pô et la Trébie, mais dont les limites ont varié suivant la fortune du peuple qui l'habita et lui donna son nom. Les Ligures, de race ibérienne, quittèrent l'Espagne à la suite d'une invasion celtique vers 1400 av. J.-C., et se répandirent sur le littoral de la Méditerranée, depuis les Pyrénées jusqu'à l'Arno, et à l'intérieur des terres, dans le bassin inférieur du Rhône, et sur les deux versants des Alpes et de l'Apennin. Quatre siècles plus tard, l'invasion des Étrusques les refoula, en Italie, de l'Arno sur la Macra, et, vers le VIe siècle, jusqu'aux environs de la ville actuelle de Gênes. Mais les expéditions des Gaulois, auxquels ils se joignirent, rendirent aux Ligures leur ancienne puissance. Leurs principales tribus étaient : entre les Pyrénées et le Rhône, les *Bébryces;* entre le Rhône et le Var, les *Salyi* ou *Saluvii*, les *Segobrigii*, les *Tuelleri* ou *Cellorii*, en Italie, les *Lævi*, les *Ingauni*, les *Libici*, les *Taurini* ou *Taurisci*. les *Apuans*, etc. Ils étaient séparés, suivant le génie de la race ibérienne, en autant de tribus qu'ils avaient de vallées. Les femmes y travaillaient aux plus rudes ouvrages, pendant que les hommes, aussi redoutés sur mer que sur terre, donnaient la chasse aux vaisseaux de Marseille, de Carthage et des Étrusques. Ils n'avaient de ville importante que Gênes, et habitaient de préférence dans des bourgades cachées au milieu des gorges de l'Apennin et des Alpes. Ennemis opiniâtres, sujets toujours révoltés, la soumission de leur province coûta aux Romains plus d'efforts que la conquête même de l'Asie. Ils furent à peu près soumis vers 163 av. J.-C., et définitivement par Auguste. Quant aux Ligures de la Gaule, ils furent subjugués par les Romains, de 154 à 118, et leur pays, du Var aux Pyrénées, joint aux possessions de quelques peuples Celtiques, forma la Province romaine en Gaule. Le nom de Ligurie fut réservé au pays habité par les Ligures italiens, et la Ligurie comprise dans le gouvernement de la Gaule cisalpine. Sous Auguste, elle forma la 9e région de l'Italie, s'étendant de la Macra au Var, et des Alpes, en suivant le cours du Pô, à la Trébie. Au IVe siècle, elle devint une province spéciale, qui comprit, outre la Ligurie primitive, toute la partie de l'Italie située au N. du Pô et à l'O. de l'Adda, moins la petite province montagneuse des Alpes cottiennes. Cette Ligurie avait Milan pour capitale, et se divisa en 2 parties, la *Ligurie plane* au N., et la *Ligurie montagneuse* au S. Enfin quand Justinien eut reconquis l'Italie sur les Goths, la Ligurie montagneuse fut renfermée dans la province des Alpes cottiennes, et le nom de Ligurie réservé à la partie transpadane, à qui cette dénomination resta jusqu'au Ve siècle. (*V.* ITALIE.) — On donne auj. le nom de Ligurie à un des *compartimenti*, divisions historiques et statistiques du roy. d'Italie, au S.-O. La Ligurie a 5,282 kil. carrés et 899,322 hab. (170 par kil. carré.) C. P.

LIGURIENNE (RÉPUBLIQUE). *V.* GÊNES.

LIGUSTIQUE (GOLFE), *Ligusticus sinus* ou *Ligusticum mare*. nom anc. du golfe de *Gênes*.

LIIM-FJORD, lagune du Danemark (Jutland), partageant la province d'Aalborg et baignant au S. celles de Viborg et de Ribe. Elle communique avec le Cattégat à Hals, par un canal de 2 kil., et avec la mer du Nord depuis 1824, par la rupture d'une digue de sables qui l'en séparait. On y pêche beaucoup de harengs.

LIKKA (RÉGIMENT DE), anc. division administrative d'Autriche (Confins militaires); ch.-l. Gospich. (*V.* CONFINS.)

LILIO (LOUIS), en latin *Aloysius Lilius*, médecin, né à Ciro (Calabre), m. en 1576, appliqua les épactes au cycle de 19 ans, et, en ajoutant un jour à la fin de chaque cycle, parvint à une équation à peu près exacte des années solaire et lunaire. Son projet, présenté au pape Grégoire XIII, devint la base du calendrier grégorien.

LILLE, autrefois *l'Isle*, en lat. *Insula*, en flamand *Ryssel*, ch.-l. du dép. du Nord sur la Deule canalisée, à 250 kil. N. de Paris; 12,818 hab. en 1789; 64,291 en 1821; 178,144 hab. en 1880. Place de guerre de 1re classe, avec une citadelle, chef-d'œuvre de Vauban et des forts détachés construits depuis 1871. Quartier général du 1er corps d'armée. Directions d'artillerie, du génie, des subsistances militaires, des douanes; Bourse. Tribunal et chambre de commerce. Faculté des sciences, faculté mixte de médecine et de pharmacie; lycée. Institut catholique. Nombreux établissements d'instruction. Académie de musique; écoles municipales de peinture, de sculpture et d'architecture; sociétés des sciences et des arts, industrielle, de géographie, d'horticulture, etc.; commission historique départementale; bibliothèque, riches archives, musée d'histoire naturelle, de peinture, ethnologique; musée Wicar (collection de dessins originaux des maîtres des différentes écoles); musée Moillet (collection d'objets chinois, javanais, indiens, etc.); jardin botanique. Avant 1858, hôtel des monnaies (marque W). La ville, située dans une plaine spacieuse, est bien bâtie. On y remarque une belle esplanade, avec la statue du général de Négrier; la grande place, ornée, depuis 1842, d'une colonne commémorative de la défense de Lille en 1792; les églises de Saint-Maurice et de Saint-Sauveur, la porte de Paris, arc de triomphe élevé à Louis XIV en 1682; le théâtre, l'hôpital général, l'hôtel de ville, le lycée, la Bourse, les halles au blé, le palais Rameau, l'hôtel de la préfecture, le palais de justice, les rues Esquermoise et Nationale, le boulevard de la Liberté, la belle promenade du jardin Vauban. Église consistoriale calviniste, église anglicane. Manufacture de tabacs. Industrie très active dans la ville même et aux environs : filatures de coton, de lin, de laine; fabriques de lin retors, de fils, toiles, linge damassé, tissus nouveautés, tapis, bonneterie, ganterie; fabriques de dentelles et de tulles; cardes, fers et machines (à Fives-Lille), produits chimiques, céruse, sucre de betterave; raffineries de sucre, distilleries d'alcool, brasseries, teintureries, tanneries, faïenceries, blanchisseries, fabrique et épuration d'huile de colza. Chemins de fer pour Paris, Calais, Dunkerque, Gand, Bruxelles, Valenciennes, etc. En 1860, on a commencé d'agrandir la ville, qui était devenue insuffisante pour sa population : la nouvelle enceinte fortifiée a 14,000 m. de développement. Les anc. communes de Wazemmes, Esquermes, Moulins-Lille et une partie du territoire de Fives ont été réunies à la ville. — La fondation de Lille ne remonte pas au delà du Xe siècle; c'était d'abord un camp romain dans une île de la Deule, d'où vint le nom de *l'Isle*. On y éleva un château, autour duquel se forma une ville. L'empereur Henri III la dévasta, 1053; Philippe-Auguste la détruisit, 1213; Jeanne de Contantinople, comtesse de Flandre, la releva, et constitua l'échevinage de Lille, 1235. Réunie à la France par Philippe le Bel, 1312, Lille retourna bientôt au comté de Flandre, et, plus tard, échut aux maisons de Bourgogne, d'Autriche et d'Espagne. Prise, en 1667, par Louis XIV, qui la perdit en 1708, malgré l'héroïque défense de Boufflers et des habitants. Le traité d'Utrecht la rendit à la France en

1713; assiégée et bombardée pendant 8 jours par les Autrichiens, en 1792, elle les força de lever le siège. B.

LILLE (Comte de), nom que prit et que porta toujours Louis XVIII pendant l'émigration.

LILLEBONNE, anc. *Juliobona*, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. du Havre; 4,570 hab. Fabr. de calicots et d'indiennes; filatures de coton; blanchisseries de toiles. Anc. capitale des *Calètes* de la Celtique. Ruines d'un théâtre bâti par J. César, de bains, et d'un château construit par Guillaume le Conquérant.

LILLERS, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. de Béthune; 4,701 hab. Autref. fortifié. Brasseries, tanneries, huileries, poteries; toiles. C'est là que fut foré le 1er puits artésien en France. — A 2 kil. est l'anc. abbaye de *Haux*.

LILLO, brg et fort de Belgique, prov. et à 13 kil. N.-O. d'Anvers, sur la rive dr. de l'Escaut; 1,000 hab. Il commande l'entrée du fleuve, et a été appelé *la bride d'Anvers;* sa construction date de 1584.

LILLO (George), auteur dramatique anglais, né à Londres en 1693, m. en 1739, était joaillier de profession.

Ses *Œuvres*, publiées en 1775, 2 vol. in-12, comprennent 7 pièces, tirées, pour la plupart, d'événements réels : *Sylvie, George Barnwell, ou l'Apprenti de Londres, le Héros chrétien, la Curiosité fatale, Marina, Elmerie*, et *Arden de Feversham*.

LILLY (William), astrologue anglais, né en 1602 à Diceworth (Leicester), m. en 1681, fut souvent consulté par le roi Charles Ier.

On a de lui : *Merlinus anglicus junior*, Lond., 1644, in-4°; *le Messager des étoiles*, 1645; *Recueil de prophéties*, 1646, etc.

LILYBÉE, *Lilybæum*, auj. *Marsala*, anc. v. et port de Sicile, à l'extrémité N.-O. de l'île, près du *Lilybæum promontorium* (auj. cap *Boeo*). Place de guerre des Carthaginois pendant la 1re guerre punique, elle soutint un siège de 8 ans contre les Romains, 250-242 av. J.-C.

LIMA, v. forte, cap. du Pérou, et ch.-l. d'un département sur le Rimac, à 35 kil. des Cordillères, et à 9 de Callao, qui lui sert de port, et à laquelle un chemin de fer la relie; par 12° 3′ lat. S., et 79° 22′ long. O.; 101,000 hab. Citadelle de Sainte-Catherine; muraille flanquée de 34 bastions et percée de 10 portes. Arsenal. Archevêché; université fondée en 1576; écoles de théologie, de droit et de médecine; 8 collèges; plusieurs bibliothèques; 9 hôpitaux; très beau jardin botanique. Lima, autref. *la Cité des Rois* (*la Ciudad de los Reyes*), située dans une charmante vallée entourée de belles promenades, est bien bâtie : ses rues sont larges et droites; beaucoup de maisons sont en bois et à un seul étage; on y admire la beauté et la richesse des églises, où l'or, l'argent et les pierreries sont prodigués, les palais du gouvernement et de l'archevêché, le théâtre, le *Panthéon*, vaste cimetière public en dehors de la ville, le cirque pour les combats de taureaux, etc. L'industrie, quoique déchue, y est encore active, surtout la fonte et le monnayage des métaux précieux. Son commerce, assez considérable, en cuivre, or, argent, étain, quinquina, vins, a diminué aussi depuis l'extension de celui de Valparaiso. Fondée en 1535 par Pizarre, Lima prit de rapides accroissements, malheureusement arrêtés par de nombreux et terribles tremblements de terre; plus de 20 l'ont déjà dévastée, parmi lesquels on se rappelle surtout ceux de 1586, 1630, 1665, 1678, 1687, 1746, 1764 et 1828; celui de 1746 ne laissa que 20 maisons debout, et, en 1828, plus de mille personnes périrent; quelques années auparavant, Lima avait été troublée par les luttes de l'indépendance, qui fut proclamée dans ses murs, le 28 juillet 1821, par le général San-Martin. En 1881 elle a eu beaucoup à souffrir de l'occupation chilienne. — Le département de Lima a 226,922 hab. Il est en partie couvert par les Cordillères, dont le pic principal est le volcan du Nevado de Sasaguama 5,666 m. Beau climat; sol fertile en maïs, coton, cannes à sucre, poivre, figues, très bon vin. Élève de bétail et d'abeilles. Mines de fer, plomb, cuivre, houille, or, argent, mercure, etc.

LIMA, *Belio* et *Limæa*, riv. d'Espagne et de Portugal, une de celles que les anciens appelaient *Léthé*, naît au lac de Bion (Galice), coule au S.-O., arrose la prov. de Minho, et se jette dans l'Atlantique à Viana. Cours de 200 kil.

LIMAGNE, *Alimania*, petit pays de France (Basse-Auvergne), forme la partie N. du dép. du Puy-de-Dôme. C'est un bassin de 240 kil. carr., formé par les monts Dômes et ceux du Forez, entre l'Allier et la Sioule, et comprenant Aigueperse au N., Riom, Clermont, Billom, et Issoire au S. Grâce à de nombreux cours d'eau, il est admirablement fertile en blé, seigle, [illegible], abricots, etc.

LIMAN, mot dérivé du grec, et joint à plusieurs noms [illegible] le *port* que forme l'embouchure d'[illegible].

LI[illegible] — **LIMISSO**, v. [illegible] port sur la [illegible]

S.-O. de Nicosie. Évêché. Vin renommé. Ruines que l'on croit être celles d'*Amathonte*.

LIMAY, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. et à 1 kil. E.-N.-E. de Mantes, dont il n'est séparé que par la Seine; 1,304 hab.

LIMBES, *Limbus*, lieu où les âmes des justes attendirent que le Messie vînt les délivrer. Des théologiens y placent les âmes des enfants morts sans baptême.

LIMBORCH (Philippe VAN), savant théologien protestant, de la secte des Arminiens, né à Amsterdam en 1633, m. en 1712, étudia dans sa ville natale et à Utrecht, fut pasteur à Gouda, 1657, puis à Amsterdam, 1668, et professeur de théologie, 1669.

On a de lui : *Præstantium ac eruditorum epistolæ theologicæ*, Amst. 1660; 3e édit., 1704, in-fol.; *Theologia christiana*, ibid., 1686, in-4°; 5e édition, 1730, in-fol.; *de Veritate religionis christianæ amica collatio*, Gouda, 1687, in-4°; *Histoire de l'Inquisition*, en latin, Amst., 1692, in-fol., etc.

LIMBOURG (Duché de), anc. prov. des Pays-Bas, sur les deux rives de la Meuse, entre le Brabant septentrional au N., la Gueldre et la Prusse rhénane à l'E., l'évêché de Liège au S. Superf., 4,626 kil. carr.; pop., environ 435,000 hab. Ch.-l. Maestricht. — Le Limbourg, conquis par les Romains, puis par les Francs, échut, lors du partage de l'empire carolingien, à Louis le Germanique, et fut gouverné plus tard par des comtes, qui, après avoir acquis le comté d'Arlon et des territoires étendus dans les Ardennes, vers le milieu du XIIe siècle, furent créés ducs. Ils réunirent plus tard le Luxembourg au Limbourg. Cette dynastie, dépossédée à la fin du XIIIe siècle par les ducs de Brabant, s'éteignit en 1330. Le Limbourg resta dès lors aux ducs de Brabant, échut ensuite à la maison de Bourgogne, puis à l'Autriche, plus tard à l'Espagne, et, en 1715, de nouveau à l'Autriche. Occupé en 1802 par les Français, qui en formèrent une partie du départ. de la Meuse-Inférieure, il fut donné en 1815 au nouveau roy. des Pays-Bas, mais à la condition qu'il ferait partie de la confédération germanique. Après la séparation de la Belgique et de la Hollande, le Limbourg fut partagé entre ces 2 États, et le partage fut définitivement réglé par le traité du 19 avril 1839. E. S.

LIMBOURG HOLLANDAIS, prov. du roy. des Pays-Bas au S.-E., touchant à la Prusse rhénane à l'E., à la Belgique à l'O. et au S., arrosée par la Meuse. Sup., 2,204 kil. carr.; pop., 246,298 hab. Ch.-l. Maestricht; v. princ. : Ruremonde et Venloo. Cette prov. a fait partie de la confédération germanique jusqu'en 1866.

LIMBOURG BELGE, prov. du roy. de Belgique, situé en général sur la rive g. de la Meuse, est bornée au N. par le Brabant septentrional et le Limbourg hollandais. Superf., 2,412 kil. carr.; pop., 213,770 hab. Pays très fertile. Ch.-l. Hasselt; v. princ. Tongres. E. D—y.

LIMBOURG, v. de Belgique, prov. de Liège, à 6 kil. N.-E. de Verviers, sur la Vesdre; 3,000 hab. Fabr. de draps. — Autrefois capitale du Limbourg espagnol, cette ville fut prise par les Hollandais, 1633, par les Français, 1675; ceux-ci, en 1677, en rasèrent les fortifications, et firent sauter le château; elle fut rendue à l'Espagne en 1678, prise de nouveau par les Français, 1701, reprise par les alliés, 1702, et donnée à l'Autriche par le traité de Rastadt, 1714.

LIMBOURG, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), sur la Lahn; 5,157 hab. Évêché; séminaire catholique. Cathédrale curieuse. Un manuscrit célèbre, dit *Chronique de Limbourg*, est un des plus anciens monuments de l'histoire d'Allemagne.

LIMENARQUE ou **LIMENOPHYLAX**, nom donné par les anciens Grecs à un inspecteur de port, chargé d'empêcher que l'entrée en fût ouverte aux pirates ou qu'il en sortît des provisions pour l'ennemi.

LIMERICK, cité-comté d'Irlande, cap. du comté de même nom, et située en partie dans le comté de Clare; occupant une île et les deux rives du Shannon, à 80 kil. de l'Atlantique; 39,353 hab. Gouverneur militaire. Évêchés anglican et catholique. On y distingue : la ville anglaise (c'est la vieille ville), dans l'île; la ville irlandaise, au S.; la ville neuve, à l'O., et Thomond Gate, au N. Cathédrale fondée en 1180, reconstruite en 1490; palais épiscopal; cathédrale catholique, plusieurs écoles et hospices; bibliothèque, jardins publics, théâtre, 4 casernes, 6 ponts. Restes d'un château bâti par le roi Jean. Grandes fabriques de dentelles renommées, gants; [illegible], tanneries, distilleries d'eau-de-vie; chantiers de [illegible]. Entrepôt et exportation de blé, farine, beurre, [illegible], etc. Ancienne résidence des rois de Thomond, avant 1174. [illegible] le titre de comte à la famille Pery. — Le comté de Limerick est au S.-O. de l'Irlande, dans la province de Munster. [illegible]

LIM[illegible], [illegible] au [illegible] de

la Vézère et de la Dordogne ; 856 hab. Autrefois fortifié. Aux environs, on trouve des ruines celtiques et romaines.

LIMFIORD. *V.* LIM-FJORD.

LIMIERS (HENRI-PHILIPPE DE), littérateur et historien médiocre, né en Hollande d'une famille de protestants français réfugiés, m. en 1725 à Utrecht, dont il rédigea la *Gazette*.

On a de lui : *Histoire de Louis XIV*, Amst., 1717, 7 vol. in-12, et Rouen, 1720, 2 vol. in-4° ; *Annales de l'histoire de la monarchie en France*, Amst., 1724, in-fol. ; *Histoire de Charles XII*, ibid., 1721, 6 vol. in-12 ; une traduction de *Plaute*, ibid., 1719, 10 vol. in-12 ; *Notes et remarques pour l'intelligence du poème de Fénelon* (Télémaque), 1719 et 1725, in-12.

LIMISSO, v. de Chypre (*V.* LIMAÇOL.)

LIMMAT, riv. de Suisse, sort du lac de Zurich, en continuant le cours de la Linth, passe à Zurich, à Baden et se jette dans l'Aar un peu au-dessous du confluent de la Reuss. Cours de 26 kil., difficilement navigable à cause de sa rapidité et des rochers qui l'encombrent.

LIMOGES, *Rastiatum* de Ptolémée, *Ritus* des Gaulois, *Augustoritum* sous la domination romaine, *Lemovica urbs* au moyen âge ; ch.-l. du département de la Haute-Vienne, à 400 kil. S.-S.-O. de Paris, sur la rive droite de la Vienne ; 63,765 hab. Évêché ; cour d'appel, tribunal et chambre de commerce ; quartier général du 12e corps d'armée ; lycée, bibliothèque, théâtre, musées d'histoire naturelle, d'arts et d'antiquités. École préparatoire de médecine et de pharmacie ; école de dessin ; société d'agriculture, des sciences et des arts. Maison centrale de détention. La ville est assez mal bâtie, en amphithéâtre sur le penchant d'une colline ; on y remarque sur un point culminant : un aqueduc romain, long de 3 kil., et fournissant des eaux à la fontaine d'Aigoulène ; la cathédrale de Saint-Étienne, monument du XIIIe siècle, resté inachevé, avec un beau jubé, et une crypte ornée de peintures murales ; les églises Saint-Michel-ès-Lions (XIVe siècle) et Saint-Pierre ; l'évêché ; la place d'Orsay, emplacement d'un amphithéâtre romain ; la belle promenade du Champ-de-Juillet. Fabr. célèbre de porcelaine, lainages, flanelles, couvertures de laine et de coton, draps, bougies, quincaillerie, chaussures, etc., fonderies de fer et de cuivre ; filat. de laine et de coton, tissage, tanneries. Comm. de châtaignes, liqueurs fines, épiceries, librairie, papier, pâtes à porcelaine. — Ancienne capitale de la tribu gauloise des Lémovices, Limoges fut soumise par les Romains, qui la rendirent prospère ; elle fut ravagée par les Barbares, et souffrit des guerres des Francs, des Normands, des Anglais, auxquels elle fut cédée en 1360, et qui en furent définitivement expulsés en 1372. On y battit monnaie. Elle eut d'illustres peintres émailleurs, du XIIe au XVIe siècle. Elle renfermait, avant 1789, un nombre considérable d'églises et de congrégations religieuses. Patrie du poète Daurat, de Muret, Daguesseau, Vergniaud, Jourdan.

LIMONUM, nom ancien de POITIERS.

LIMOSUM, nom latin de LIMOUX.

LIMOURS, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet ; 1,754 hab. École modèle d'agriculture ; pépinières. Fabr. de poteries. Autrefois ch.-l. de comté, avec château royal, bâti sous François Ier pour la duchesse d'Étampes, habité depuis par Diane de Poitiers, ensuite par le cardinal de Richelieu, et auj. ruiné.

LIMOUSIN ou **LIMOSIN,** *Lemovicensis ager*, prov. et grand gouvernement de l'anc. France, entre la Marche au N., l'Angoumois et le Périgord à l'O., le Quercy au S., et l'Auvergne à l'E., ch.-l. Limoges ; 90 kil. sur 80. On le divisait en *Haut-Limousin*, v. princ. : Limoges, Saint-Yrieix ; et *Bas-Limousin*, v. princ. : Tulle, Saint-Junien. Sol montagneux, riche en mines, arrosé par la Dordogne, la Corrèze et l'Isle, peu fertile en céréales ; élève de chevaux. — Ce pays, habité par les Lémovices, fut réuni sous Auguste à l'Aquitaine Ire, subit la domination des Wisigoths au Ve siècle, dépendit plus tard des ducs d'Aquitaine, passa à l'Angleterre par le mariage d'Éléonore de Guyenne avec Henri II, 1152, fut réuni à la couronne par Philippe-Auguste, 1203, restitué par St Louis aux Anglais, 1259, et repris par Charles V, 1369. Aux XIe, XIIe et XIIIe siècles, il eut une langue originale, répandue dans le Roussillon, la Cerdagne, les îles Baléares et la Catalogne, tandis que le provençal dominait en Languedoc et dans les contrées du Rhône. Il a formé les départements de la Corrèze et de la Haute-Vienne.

V. le *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique du Limousin*. B.

LIMOUX, *Limosum*, s.-préf. (Aude), sur la rive gauche de l'Aude ; 6,037 hab. Tribunal de commerce ; collège. Chapelle célèbre de Notre-Dame-de-Limoux. Vin blanc estimé, dit *blanquette de Limoux*. Manufacture importante de draps pour l'armée ; filatures de laine ; moulins à farine. Comm. de vins, huiles, savons, cuirs. Entrepôt de fers. — Bâti, dit-on, près d'une ville romaine, Limoux devint le ch.-l. du comté de Razès. Il prit parti pour la Ligue, puis se soumit à Henri IV en 1596.

LIMUS, espèce de cotte servant de vêtement aux victimaires chez les anc. Romains. Elle s'attachait par une ceinture, descendait jusqu'à la cheville du pied, et se terminait par une bande de pourpre ou une frange. C. D—Y.

LIMYRA, anc. v. d'Asie Mineure (Lycie). Belles ruines de tombeaux et de monuments antiques.

LIMYRIQUE, contrée de l'anc. Inde en deçà du Gange, sur la côte O., et qu'on rapporte au *Malabar actuel*.

LIN, *ville* en esthonien : TALLIN ou DANLIN (Revel), ville des Danois.

LIN (SAINT), le 1er pape suivant St Irénée, le 2e suivant Eusèbe, gouverna l'Église, de 66 à 78, avec St Clet, St Anaclet et St Clément. On l'honore comme martyr, bien qu'il ne paraisse pas être mort de mort violente. Fête, le 23 septembre. Les écrits attribués à St Lin sont apocryphes.

LINACRE (THOMAS), en lat. *Linacer*, savant médecin anglais, né à Canterbury en 1460, m. en 1524, étudia à Oxford, à Florence, où Laurent de Médicis le donna pour compagnon d'étude à ses enfants, puis enfin à Rome. De retour en Angleterre, il fut précepteur du prince Arthur, fils de Henri VII, et plus tard médecin de Henri VIII. Ce prince ayant fondé le collège des médecins en 1518, Linacre fut le premier de ses présidents. Il encouragea parmi les étudiants l'étude de la langue grecque, et traduisit pour leur usage les principaux auteurs qui avaient traité de la médecine.

On a de lui une traduction de Galien, *de Temperamentis*, Cambridge, 1521, dans laquelle on rencontre les premiers caractères grecs [illegible] en Angleterre ; un traité *de Emendata structura latini sermonis*, 1524, Venise, 1557, qui consiste dans des observations grammaticales relatives à la langue latine, et qui fut réimprimé à Paris en 1532 [illegible] des *Éléments de la grammaire*, en anglais, traduit en latin par Buchanan, Paris, 1533, 1550 ; *Procli Diadochi sphæra*, trad. du grec, Venise, 1500, in-fol. C. N.

LINANGE, en allem. *Leiningen*, anc. comté d'Allemagne, entre le Bas-Palatinat et les évêchés de Spire et de Worms, avait un ch.-l. de même nom, et comprenait les seigneuries de Dabo, Durckheim, Grunstædt et Landeck. Il y a auj. des princes de Leiningen, dont les domaines sont répandus en Bavière et dans le grand-duché de Bade, des comtes de Leiningen-Billigheim et de Leiningen-Neudenau dans le grand-duché de Bade, et des comtes de Alt-Leiningen-Westerbourg et de Neu-Leiningen-Westerbourg dans le grand-duché de Hesse et dans la prov. prussienne de Hesse-Nassau.

LINANT (MICHEL), homme de lettres, né à Louviers en 1708, m. en 1749, serait auj. inconnu, si Voltaire n'eût gratuitement exagéré son talent, et n'eût rendu sa paresse responsable de la médiocrité de ses productions. Il était précepteur du fils de Mme Du Châtelet.

On a de lui 2 tragédies, *Alzaïde*, 1745, et *Vanda*, 1747 ; *l'Hymen, augure de la paix*, 1745 ; des *Odes*, des *Épîtres*, des *Pièces diverses*, une édition des *Œuvres de Voltaire*, Amst., 1738-39, 3 vol. C. N.

LINARÈS, *Hellanes*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Jaen ; siège d'une inspection des mines comprenant la prov. de Jaen, une partie de celle de Cordoue, et Ciudad-Réal. Antiquités romaines. Aux environs, riches mines de plomb, d'antimoine et de cuivre. Pop. de la commune, 33,330 hab.

LINARÈS, v. du Chili, ch.-l. de la prov. de son nom ; 8,000 hab.

LINARÈS (PROVINCE DE), division politique du Chili, séparée en déc. 1873 de la prov. de Maule ; superf., 9,036 kil. carr. ; pop., 131,181 hab. Ch.-l. Linares. C. P.

LINCOLN (du breton *llyn*, lac, et du latin *colonia*), *Lindum*, cité-comté de l'E. de l'Angleterre, cap. du comté de son nom, sur la Witham ; 37,312 hab. dans le comté particulier ; 15,000 dans la ville. Des chemins de fer la relient à tout le centre. Évêché anglican. Elle est bâtie au pied d'une colline, couronnée par le château et la cathédrale. Celle-ci, érigée entre les XIIe et XVe siècles, passe pour la première du royaume à l'extérieur, et pour la seconde après celle d'York au dedans. Ruines du vieux palais épiscopal ; riche bibliothèque. Restes d'un château construit par Guillaume Ier, et de vieux murs ; l'une des portes est peut-être le plus beau reste d'architecture romaine en Angleterre ; palais de Jean de Gaunt ; beaucoup de vieilles maisons. Comm. de grains et de laine. Brasseries, etc. Ville florissante dès 1066 ; son port fut très commerçant, tant que la Witham fut navigable pour les grands vaisseaux. Henri III y battit Louis, fils de Philippe-Auguste, en 1216. Elle souffrit beaucoup de la guerre civile, qui fit de sa cathédrale une caserne. — Le comté de Lincoln, à l'E. de l'Angleterre, est baigné à l'E. par la mer du Nord. Il comprend 629 paroisses formant 3 districts, Lindsey, Kesteven et Holland, et peuplées de 469,994 hab. Superf., 7,126 kil. carr. Sol très fertile ; troupeaux célèbres pour leur taille et leur longue laine. Il fit autrefois partie du pays des *Coritani*, puis de la *Britannia prima* sous les Romains, et des royaumes de Mercie au temps de l'Heptarchie. On y visite beaucoup d'anc. églises.

LINCOLN (ABRAHAM), célèbre homme d'État américain,

né dans le Kentucky en 1809, m. en 1865, fut d'abord charpentier, puis épicier à Salem, fit lui-même son éducation, et embrassa la profession d'avocat en 1836. Après avoir fait partie de la législature de l'Illinois, il siégea au Congrès des États-Unis de 1846 à 1849. Candidat des abolitionnistes pour la présidence, il fut élu en 1861, et aussitôt les États esclavagistes prirent les armes. La guerre qu'il soutint avec une admirable énergie contre la sécession (*V.* ÉTATS-UNIS), tirait à sa fin, et il venait de prendre une seconde fois possession de la présidence, 4 mars 1865, lorsqu'un acteur, Booth, l'assassina en plein théâtre, dans la loge présidentielle, 14 avril 1865.

LINDAU, *Lindavia*, v. du roy. de Bavière (cercle de Souabe), en partie sur pilotis dans 3 îlots du lac de Constance, ce qui l'a fait appeler *la Petite Venise;* 5,337 hab. Port sûr et fréquenté. Comm. de poissons, houblon, vin, kirsch. Anc. ville libre impériale, elle a eu une célèbre abbaye de chanoinesses nobles, dont l'abbesse avait le titre de princesse d'Empire.

LINDBLOM (AXEL), archevêque d'Upsal, né en Ostro-Gothie en 1747, m. en 1819. Ce fut lui qui reçut la profession de foi luthérienne de Bernadotte, et le sacra roi de Suède.

On lui doit un *Dictionnaire latin-suédois.*

LINDE (LA). *V.* LALINDE.

LINDEN (VAN DER). *V.* VAN DER LINDEN.

LINDENAU (LE BARON BERNARD DE), astronome, m. en 1854, étudia sous le baron de Zach, et remplaça ce savant à l'observatoire d'Altenbourg. Il a beaucoup contribué à populariser l'astronomie en Allemagne. Il rédigea en français des *Tables barométriques pour faciliter le calcul des nivellements et des mesures des hauteurs par le baromètre,* 1807-1814, 7 vol., ainsi qu'un journal intitulé *Correspondance astronomique.* Il reçut de l'Institut de France, pour des *Tables de Mars,* le prix de Lalande, 1811. Ministre de l'intérieur du royaume de Saxe en 1830, il travailla activement à doter ce pays de la constitution qui le régit encore actuellement; plus tard, il représenta le roi de Saxe pendant plusieurs années à la diète germanique. Par testament, il a consacré 60,000 thalers (228,000 fr.) à la création d'un musée astronomique à Dresde. B.

LINDENBROG ou **LINDENBRUCH** (ERPOLD), historien, né en 1540 à Brême, m. en 1616, chanoine du chapitre luthérien de Hambourg.

Il a publié : *Historia compendiosa Daniæ regum,* Leyde, 1595, in-4°; *Scriptores rerum germanicarum septentrionalium,* Hambourg, 1595, Francfort, [illegible] et [illegible], et Hambourg, 1706, in-fol.

LINDENBROG (FRÉDÉRIC), fils du précédent, né à Hambourg en 1573, m. en 1647.

Il a donné, outre des éditions de Térence et d'Ammien Marcellin : *Commentarius de ludis veterum,* Paris, 1605, in-4°; *Diversorum gentium historiæ antiquæ scriptores tres,* Jornandès, Isidore de Séville, Paul Diacre, Hambourg, 1611, in-4°; *Codex legum antiquarum,* Francf., 1613, in-fol.

LINDESNESS, cap de Norvège, sur la côte N. de l'entrée du Skager-Rack, du côté de la mer du Nord. Phare.

LINDET (ROBERT-THOMAS), né à Bernay en 1743, m. en 1823, était curé de sa ville natale en 1789. Député aux états généraux, il adhéra à la constitution civile du clergé, fut évêque constitutionnel de l'Eure, et se maria en 1792. A la Convention, il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis. Il fit partie du conseil des Anciens, fut en 1798, commissaire du Directoire dans son département. Depuis le 18 brumaire, il vécut dans l'obscurité, fut exilé en 1816, et obtint bientôt après de rentrer en France. B.

LINDET (JEAN-BAPTISTE-ROBERT), frère puîné du précédent, né vers 1755, m. en 1825, fut d'abord avocat à Bernay, puis procureur-syndic de son district, et député de l'Eure à l'Assemblée législative et à la Convention. Partisan de la Montagne, il fit le rapport sur les crimes imputés à Louis XVI. Nommé membre du comité de salut public, dont il devint membre en 1793, et durant les missions qu'il eut à remplir dans le Calvados, l'Eure et le Finistère, il montra de la modération. Il contribua à la révolution du 9 thermidor, fut emprisonné après l'insurrection du 1^{er} prairial an III, son nom se trouva mêlé à tort dans la conspiration de Babeuf, et il n'y eut pas de poursuites contre lui. En 1799, devenu ministre des finances, on le remplaça lors du 18 brumaire, et il vécut dans la retraite. B.

LINDLEY (JOHN), botaniste anglais, né en 1799 à Catton, près de Norwich, m. en 1865, professeur au collège de l'Université de Londres depuis 1829.

Il a publié : [illegible] *Icones plantarum sponte in China nascentium,* [illegible] *Flora medica,* [illegible] *The vegetable Kingdom,* 3^e édit., 1853, etc.

LINDOS, [illegible] v. de l'île de Rhodes, sur la côte S. E.

Patrie du sage Cléobule, et du statuaire Charès. Quelques-uns de ses habitants fondèrent Géla en Sicile.

Rottier, *Monuments de Rhodes,* 1828; Ross, *Rheinisches Museum,* 1845, p. 161. S. RE.

LINDPAINTNER (PIERRE-JOSEPH), compositeur de musique, né en 1791 à Coblentz, m. en 1856, étudia sous Winter, fut en 1812 chef d'orchestre au théâtre de Munich, et, depuis 1819, maître de chapelle à Stuttgard, où il forma un excellent orchestre. Il a laissé un grand nombre d'œuvres instrumentales, des opéras (*le Vampire, la Génoise, les Vêpres siciliennes,* etc.), un ballet de *Jocko,* des morceaux de musique sacrée, oratorios, messes, psaumes, etc., et une instrumentation pour le *Judas Machabée* de Hændel. B.

LINDRE, étang d'Alsace-Lorraine, dans le cercle de Château-Salins, près de Dieuze et de Marsal. Superf., 622 hect. Il est très poissonneux. La Seille y prend sa source.

LINDSAY (DAVID), poète écossais, né en 1490, d'une famille noble, m. vers 1557, fut page du roi Jacques V, puis héraut d'armes, figura dans diverses négociations en 1531 et 1536, et embrassa la cause de la Réformation.

Ses *Œuvres* ont été recueillies par Chalmers, Edimbourg, 1806, 3 vol.; on y remarque *le Rêve,* 1528; *la Complainte au roi,* 1529; *la Complainte du Papingo,* 1530, etc.

LINDSAY (ALEXANDRE-WILLIAM **CRAWFORD**, LORD), écrivain anglais, né en 1812, m. en 1880, pair d'Angleterre depuis 1869. Après avoir fait de bonnes études à Oxford, il visita le continent et parcourut l'Égypte, l'Arabie, la Syrie. A son retour il publia sous forme de lettres, ses impressions de voyage *Letters on Egypt, Edom and the Holy Land,* 1838. Ses ouvrages postérieurs sont : *de l'Evidence du christianisme,* 1841; *le Progrès fondé sur l'antagonisme,* 1846; *un Précis de l'art chrétien,* 1847; *Lives of the Lindsays,* histoire de ses ancêtres, 1849; *le Scepticisme, mouvement rétrograde dans la théologie,* 1861; *sur la Théorie de l'hexamètre anglais,* 1862; *l'Œcuménisme dans ses rapports avec l'Église,* 1870; *Inscriptions étrusques, traduites et commentées.* En 1874, il organisa à ses frais, l'expédition anglaise pour l'observation du passage de Vénus à l'île Maurice.

LINDSEY (THÉOPHILE), unitaire anglais, né en 1723 à Middlewich (Cheshire), m. en 1808, renonça aux bénéfices qu'il possédait à Londres, dans les comtés d'York et de Dorset, et refusa la place de chapelain du duc de Northumberland, pour fonder à Londres, en 1772, une congrégation d'Unitaires, dont il fut pasteur jusqu'en 1792.

On a de lui : *le Catéchiste,* 1781; *Dissertations sur l'Évangile de St Jean,* 1779; *Essai historique sur les Unitaires,* 1783; *Sermons,* recueil posthume, 2 vol.

LINDSEY. *V.* LINCOLN.

LINDUM, nom anc. de LINCOLN.

LINGA, une des îles de la Sonde, à 160 kil. S.-S.-E. de Singapore, 125 kil. sur 28; 10,000 hab. Ch.-l. Koualo-Daï. Climat très chaud, mais salubre, sauf au S. Gisements d'étain; un peu d'or. Sol fertile. Commerce avec la Chine. — Elle donne son nom à un petit royaume, vassal des Hollandais.

LINGAM, dieu hindou de la nature, de la puissance créatrice et de la reproduction. Son culte est surtout répandu dans le Kanara et aux environs de Goa.

LINGARD (JOHN), prêtre catholique et historien anglais, né à Winchester en 1771, m. en 1851, était vicaire de Newcastle-sur-Tyne, quand la publication de plusieurs écrits de controverse religieuse, sous le titre de *Catholic loyalty vindicated,* 1805, in-12, attira sur lui l'attention. Il l'entretint par de nouvelles polémiques, dont sortirent, entre autres ouvrages, les *Documents servant à établir les sentiments des catholiques anglais en ce qui touche l'autorité du pape,* 1812, et une *Revue de quelques écrits anti-catholiques,* 1813. La controverse ne l'empêcha pas de se livrer aux travaux historiques. En 1809, il avait publié les *Antiquités de l'église anglo-saxonne,* œuvre d'une profonde érudition, traduit en français par A. Cumberworth, Paris, 1828. Son ouvrage capital, l'*Histoire d'Angleterre, depuis la première invasion jusqu'à la révolution de 1688,* parut à Londres, 1819-32, 10 vol. in-4°. Cette histoire, écrite au point de vue catholique, offre d'immenses recherches, des aperçus neufs et originaux, un grand art de composition et de style.

L'*Histoire* de Lingard a été traduite en français par Roujoux et Amédée Pichot, 1825-31, 14 vol., par Roujoux et [illegible] Baxton, avec une suite par M. de Marlès, [illegible], 5 vol. gr. in-8°, par M. Léon de Wailly, avec continuation par Th. de Lavallée, 1843, 6 vol.

LINGELBACH (JEAN), peintre originaire d'Allemagne, mais que l'on compte toujours parmi les artistes hollandais, né à Francfort-sur-le-Mein en 1625, m. en 1686. Transporté tout jeune en Hollande, il y forma son goût d'après Jean Wynants et Philippe Wouwerman. En 1642, il quitta Amsterdam, passa en France, où il demeura 2 ans, puis alla résider en Italie pendant 8 autres années. Il s'éprit pour la nature italienne d'un [illegible] dans toutes ses œuvres. Il avait un esprit [illegible], employant des couleurs [illegible], dessinant avec exactitude, [illegible] et

de riches édifices. Ses sujets sont d'une variété infinie : les ports de mer italiens, les marchés publics, les scènes populaires de charlatans et de colporteurs, les paysages décorés de ruines antiques, avaient pour lui un charme particulier. Revenu en Hollande à l'âge de 27 ans, il y passa le reste de ses jours. Les musées de La Haye et d'Amsterdam possèdent chacun 4 tableaux de sa main; aussi bien que le musée du Louvre. A. M.

LINGEN, v. du roy. de Prusse (Hanovre), sur le canal de l'Ems; 5,825 hab. Ch.-l. de l'anc. comté du Bas-Lingen (le Haut-Lingen est maintenant compris dans la Westphalie prussienne). Gymnase, qualifié université jusqu'en 1820. Fabrique de toiles et lainages. — Elle fut prise par le prince d'Orange en 1597, par Spinola pour l'Espagne en 1605, et par l'évêque de Munster en 1674.

LINGENDES (JEAN DE), né à Moulins vers 1580, m. en 1616, cultiva la poésie française avec succès, dans un temps où l'on ne connaissait pas encore le bon goût. Il a surtout réussi dans les stances.

On a de lui des *Sonnets*, des *Stances*, une *Ode à Marie de Médicis*, les *Changements de la bergère Iris*, 1618, in-12, et une traduction des *Epîtres d'Ovide*, 1615. C. N.

LINGENDES (JEAN DE), cousin du précédent, né à Moulins en 1595, m. vers 1665, fut précepteur du comte de Moret, fils naturel de Henri IV. Il parvint, par son talent pour la prédication, à l'évêché de Sarlat, puis à celui de Mâcon. Le plus beau morceau de l'*Oraison funèbre de Turenne* par Fléchier : « Ennemis de la France, vous vivez... », est tiré de celle de *Victor-Amédée, duc de Savoie*, composée par Lingendes, en 1627. Il prononça aussi celle de Louis XIII en 1643. Il fut député à l'Assemblée générale du clergé en 1665.

On a de lui, outre ses *Oraisons funèbres*, des *Constitutions synodales*, 1653. C. N.

LINGENDES (CLAUDE DE), jésuite, cousin des deux précédents, né en 1591 à Moulins, m. à Paris en 1660, fut un des plus célèbres prédicateurs du XVIIe siècle. Il fut recteur du collège de Moulins pendant 11 ans, et député 3 fois à Rome aux assemblées de sa société. Il y a de la noblesse et de la chaleur dans la plupart de ses sermons. Il les débita en français, mais il les avait composés d'abord en latin, et ils furent publiés dans cette langue après sa mort, 1661, 3 vol. in-4°. On les traduisit en français en 1666, 2 vol., en se servant des rédactions qu'on en avait faites pendant qu'il les prononçait. C. N.

V. Jacquinet, *les Prédicateurs du dix-septième siècle avant Bossuet*.

LINGONS, *Lingones*, peuple de la Gaule (Lyonnaise Ire, au N.), entre les Éduens au S., les Séquanes à l'E., et les Sénons à l'O.; ch.-l. Andomatunum ou Lingones, auj. *Langres*. Il était répandu sur les deux versants de la Côte-d'Or, dans les dép. actuels de la Haute-Marne, de la Côte-d'Or, de l'Yonne et de l'Aube. — Des Lingons, émigrés en Italie, occupaient, sur les bords de l'Adriatique et vers les bouches du Pô, les pays appelés depuis Romagne, Ferrarais, et Polésine de Rovigo; ch.-l. Spina.

LINGUET (SIMON-NICOLAS-HENRI), avocat et littérateur, né à Reims en 1736, m. en 1794, fit de brillantes études à Paris, au collège de Beauvais, dont son père avait été principal, fut ensuite attaché au duc des Deux-Ponts, qui l'emmena en Pologne, puis devint secrétaire du prince de Beauvau, qu'il suivit en Portugal. A son retour, il se présenta sans succès à l'Académie française. Reçu avocat, en 1764, ses débuts firent du bruit; il gagna des causes fameuses et tenues pour désespérées; mais ayant abusé, dans ses plaidoiries et dans ses mémoires, du droit de railler ses confrères et même les magistrats, il fut rayé du tableau en 1774. Il se fit journaliste, et rédigea un *Journal politique et littéraire*, où il attaquait tout le monde. Son privilège fut révoqué en 1776. Alors Linguet visita la Suisse, la Hollande, l'Angleterre et la Belgique. En Angleterre, il publia des *Annales politiques*, et s'y dédommagea de la réserve qui lui était imposée en France. Ayant eu l'imprudence de revenir à Paris, on le mit pour 2 ans à la Bastille. Il en sortit, en 1782, pour aller en exil à Rethel. Il s'enfuit à Bruxelles, où il se concilia la faveur de Joseph II, par ses écrits sur la navigation de l'Escaut, et il obtint de lui 1,000 ducats et des lettres de noblesse. Louis XVI lui permit de revenir en France et de plaider. Linguet fit une rentrée triomphante au barreau, après quoi il se rendit à Vienne. Là, oubliant qu'il avait soutenu les droits de Joseph II dans la question de l'Escaut, il défendit les insurgés des Pays-Bas contre ce même prince; on le chassa des États autrichiens. Il reparut à Paris en 1791. Pendant la Terreur, il se cacha à la campagne, près de Paris. Découvert et traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné à mort et exécuté. Linguet a déconsidéré son talent par un amour excessif du paradoxe, un naturel insolent, et une passion pour le scandale, même aux dépens de la vérité.

Ses principaux ouvrages sont : *Histoire du siècle d'Alexandre*, Amsterdam (Paris), 1762, in-12; le *Fanatisme des philosophes*, 1764; *Histoire des révolutions de l'empire romain, depuis Auguste jusqu'à Constantin*, 1766-68, 2 vol. in-12; ce devait être la suite des *Révolutions romaines* de Vertot, mais l'auteur s'arrêta à Trajan; *Histoire impartiale des Jésuites*, 1768, favorable à l'ordre; *Théâtre espagnol*, traduction de Lope de Vega, 1770, 4 vol. in-12; *Annales politiques, civiles et littéraires du dix-huitième siècle*, 1777 à 1792, 19 vol.; *Mémoires sur la Bastille*, Londres, 1783; *Théorie des lois civiles*, 1767, 3 vol. in-12, où il soutient les principes de la monarchie absolue; *Théorie du libelle ou l'art de calomnier avec fruit*, Amsterdam, 1775, in-12; *Examen des ouvrages de Voltaire*, 1788; *Mémoires et plaidoyers*, 1772, 11 vol. in-12. C. N.

LINGULA, épée courte à large lame, chez les anc. Latins. — Instrument d'aruspices, chez les Romains; il avait à peu près la forme d'une petite rame, 15 centim. de long environ, et servait à toucher les fibres des entrailles des victimes au moment où on les consultait. C. D—Y.

LINIÈRE (FRANÇOIS PAYOT DE), poète, né à Paris en 1628, d'une famille de robe, m. en 1704, fit les délices de la société de son temps par les grâces de son esprit et de sa figure. Il avait du goût, et attaqua l'un des premiers *la Pucelle* de Chapelain par ses épigrammes. Il eut aussi une part dans le *Chapelain décoiffé, ou Parodie de quelques scènes du Cid*, 1664. En 1667, Boileau fait encore l'éloge du goût de Linière (Satire IX) s'attaquant à Chapelain; mais quand le chansonnier satirique eut critiqué le *Passage du Rhin*, 1672, il s'attira à son tour les foudres de Boileau. Les chansons et les épigrammes de Linière sont répandues dans les recueils du temps, et surtout dans celui de Sercy. F. B.

LINIERS-BREMONT (SANTIAGO), contre-amiral espagnol, né Français, à Niort, vers 1760, m. en 1809, entra d'abord dans l'ordre de Malte, puis au service de l'Espagne, défendit Buénos-Ayres contre les Anglais en 1806, reprit cette ville l'année suivante, fut nommé capitaine général du Rio-de-la-Plata, prit le commandement des troupes royales lors de l'insurrection de Buénos-Ayres contre l'Espagne, fut vaincu par les rebelles et fusillé.

LINKŒPING, v. de Suède, sur le Stang-A, 10,077 hab. Ch.-l. du län de son nom; évêché luthérien; école latine, avec bibliothèque et cabinet de médailles. Belle cathédrale; anc. château. — Le län de Linkœping ou d'Ostergötland, situé dans le N.-E. de la Gothie, et baigné à l'E. par la Baltique, à 10,977 kil. carr.; 265,589 hab. Sol fertile, riche surtout en forêts, et couvert de lacs. Peu de céréales. Fonderies de fer, cuivre et laiton.

LINLITHGOW, v. d'Écosse, cap. du comté et sur l'Union canal; 3,690 hab. Belle église ogivale de Saint-Michel (XIIe siècle). Belles ruines d'un château fondé par Édouard Ier, et où naquit Marie Stuart. Maisons très vieilles. Fabr. de cuirs. Comm. déchu. Murray y fut assassiné en 1569. — Le comté de Linlithgow ou West-Lothian, baigné par le golfe du Forth au N., à 328 kil. carr.; compte 13 paroisses et 41,200 hab.; sol assez fertile; houille, plomb argentifère. Elève de bétail. V. princ. : Queenferry, Borrow-Stounness.

LINNE (CHARLES), en latin *Linnæus*, le plus célèbre botaniste du XVIIIe siècle, né à Rœshult (Suède), le 24 mai 1707, m. à Upsal le 10 janvier 1778. Fils d'un pauvre pasteur de village, il fut d'abord apprenti cordonnier, et dut à la protection de Stobœus, d'Olaüs Celsius, et de Rudbeck, de pouvoir se livrer à son goût pour la botanique et perfectionner ses connaissances à l'université d'Upsal. En 1732, il fut envoyé en Laponie pour recueillir et décrire les plantes de ce pays, et, son voyage terminé, il passa en Hollande, où l'amitié de Boerhaave le retint pendant 3 années. Dès 1735, il publia à Leyde la 1re édition du *Systema naturæ*, ouvrage d'abord en 3 feuilles, enrichi successivement d'additions nombreuses, qui eut, du vivant de l'auteur, 11 éditions, et dans lequel les trois règnes sont distribués d'après la méthode linnéenne. C'est là, et dans les *Fundamenta botanica*, Amsterdam, 1736, qu'on trouve l'ébauche des transformations radicales que le savant suédois allait faire subir à l'histoire naturelle. Ensuite vinrent *l'Hortus cliffortianus*, Leyde, 1736, description du jardin de son hôte Clifford; la *Flora laponica*, Amsterdam, 1737, résultat du voyage en Laponie; la *Bibliotheca botanica*, Amsterdam, 1737, revue de tous les livres jusqu'alors publiés sur la matière; les *Genera plantarum*, Leyde, 1737, où les caractères des genres sont donnés avec étendue; la *Critica botanica*, Leyde, 1737, et les *Classes plantarum*, Leyde, 1738, qui renferment l'histoire des anciens systèmes et le développement des lois de la nouvelle nomenclature, et que suivent les *Fragmenta Methodi naturalis*. Après avoir quitté la Hollande, Linné parcourut la France et l'Angleterre, et revint en Suède, où l'attendait une fortune brillante. En 1738, il fut nommé médecin de la flotte et professeur de botanique à Stockholm; en 1739, médecin du roi et président de l'Académie des sciences; en 1741, professeur de botanique à l'université d'Upsal, chaire qu'il occupa pendant 37 ans. Chargé d'explorer [illegible] provinces du royaume afin d'en recueillir [illegible] naturelles, il donna [illegible] de ses voyages, et les matériaux qu'il avait rassemblés le mirent à

même de publier, en 1746, la *Fauna suecica*, ou histoire générale des animaux de la Suède, et, en 1755, une Flore générale du même pays. Depuis son retour, il avait publié les *Species plantarum*, Stockholm, 1753, complément du *Genera plantarum*, et où l'on trouve la description des espèces, et la *Philosophia botanica*, Stockholm, 1751, livre admirable de concision, qui fonda le langage de la botanique, et fit bientôt loi dans la science pour la description et la nomenclature même des plantes. En même temps qu'il classait, décrivait et publiait les grandes collections alors existantes en Suède, Linné employait son influence pour faire donner à ses élèves des emplois sur la flotte ou des missions dans les pays éloignés, et ces missionnaires scientifiques, dont plusieurs, tels que Sparrmann, Solander, Hasselquist, se sont rendus célèbres par les relations de leurs voyages, rapportaient à leur maître les richesses naturelles de toutes les zones et de tous les climats. Linné aimait beaucoup ses élèves, s'occupait sans cesse de leurs travaux et de leur avancement, et publia pour eux, sous le titre d'*Amœnitates academicæ*, Stockholm, 1749-63, 6 vol. de dissertations, pleines d'intérêt et de vues neuves et ingénieuses. — Linné atteignit de son vivant l'apogée de sa gloire; il était membre de toutes les académies de l'Europe, lié avec tous les naturalistes qui s'empressaient d'enrichir ses collections, en correspondance avec plusieurs souverains qui se montrèrent jaloux de l'attirer auprès d'eux; ses ouvrages avaient vulgarisé l'étude de la botanique, et partout on établissait des jardins classés d'après sa méthode. Il vécut ainsi, entouré d'honneurs et de considération, et quand il mourut, le roi Gustave III voulut prononcer lui-même son oraison funèbre; on l'inhuma dans la cathédrale d'Upsal. On ne saura jamais trop apprécier les services que Linné a rendus à l'histoire naturelle, tant par ses travaux particuliers que par l'esprit de méthode, d'exactitude, de précision qu'il introduisit partout dans la science, et par l'immense popularité que lui dut l'étude de la botanique. Il fut le législateur et le rénovateur de cette science; il débrouilla les travaux confus de ses prédécesseurs, et créa pour les végétaux une classification simple et facile, fondée sur les rapports des organes floraux. En même temps il donnait au langage botanique les règles qui ont été suivies depuis, et inventait pour les êtres organisés la nomenclature binaire qui seule empêcha la science de retomber dans le chaos. En minéralogie, les essais de classification de Linné eurent peu de succès; mais, en zoologie, ses travaux, bien que moins brillants que ceux de Buffon, méritent au plus haut degré l'admiration. La classification du règne animal de Linné est la classification actuelle, imparfaite encore, mais appuyée sur les principes féconds de la méthode naturelle, que Linné eut l'honneur de pressentir et d'appliquer aux animaux en même temps que Bernard de Jussieu l'appliquait aux plantes. En botanique même, Linné comprenait toute la supériorité de la méthode naturelle sur le système qu'il n'avait créé que pour simplifier l'étude, et comme un moyen facile d'inventorier les richesses de la science : « La méthode naturelle, écrivait-il, est le but et la fin de la botanique; je travaille pour la découvrir, et je continuerai jusqu'au terme de ma vie. »

V. Pulteney, *View of the writings of Linnæus*, 1781, trad. en franç. par Millin, 1778, 2 vol.; et Fée, *Vie de Linné*, 1832. M—u.

LINNICH, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), sur la Roer, dans la régence d'Aix-la-Chapelle; 2,019 hab. Célèbre surtout par la victoire qu'y remporta, le jour de la Saint-Hubert, en 1444, le duc de Berg, Gérard II, sur Egmont, comte de Gueldre, et en mémoire de laquelle il fonda l'ordre de Saint-Hubert; prise par Dumouriez en 1792, reprise peu après par les Autrichiens qui l'incendièrent, elle retomba au pouvoir des Français en 1794.

LINOIS (Charles-Alexandre-Léon, comte DURAND de), marin français, né à Brest en 1761, m. en 1848, entra dans la marine à l'âge de 15 ans, et servit dans l'Inde et dans la guerre d'Amérique. Capitaine du vaisseau *le Formidable* en 1795, il fut pris par les Anglais après une lutte désespérée près de l'île de Groix, bientôt échangé, commanda une division lors de l'expédition d'Irlande, fut nommé contre-amiral en 1799, puis chef d'état-major général sur la flotte de Bruix, commanda en second l'escadre de Ganteaume en 1800, vainquit avec 3 vaisseaux 6 vaisseaux anglais dans la baie d'Algésiras en 1801, fit des courses heureuses dans les mers de l'Inde, mais fut pris de nouveau à son retour, près de Madère, après un combat inégal contre l'amiral Warren, 1806. Il ne recouvra la liberté qu'en 1814, reçut de Louis XVIII le gouvernement de la Guadeloupe, mais fut révoqué et mis à la retraite l'année suivante. B.

LINOSA, anc. *Ægusa*, île volcanique inhabitée de la Méditerranée, de 12 kil. de tour, entre Malte et Tunis. Les Italiens et les Anglais en réclament également la possession.

LINSELLES, brg (Nord), arr. de Lille; 4,427 hab. Brasseries, huileries; culture du lin.

LINTERNUM. *V.* Liternum.

LINTH, riv. de Suisse, naît dans les Alpes des Grisons et traverse le canton de Glaris du S. au N. Autrefois elle portait directement ses eaux au lac de Zurich; par suite de travaux exécutés de 1807 à 1811, elle se jette dans le lac de Wallenstadt, et en sort pour se rendre au lac de Zurich, d'où elle sort sous le nom de Limmat. (*V. ce mot.*) Cours de 60 kil. — Soult opéra un brillant passage de la Linth, le 25 sept. 1799.

LINUS, poète grec, dont l'époque ne peut être fixée, et dont l'existence même est contestable. Comme Orphée, Olen, etc., il aurait réuni les caractères du chantre, du prêtre et du prophète. Thèbes et Argos prétendaient posséder son tombeau. Peut-être son nom doit-il se confondre avec celui d'un chant funèbre, le *linus*, dont il est question dans Homère, Hésiode et Eschyle. Suivant la Fable, Linus était fils d'Apollon et de Calliope; il fut tué par Hercule, auquel il enseignait sans fruit la musique. Stobée cite sous son nom 12 vers, qui développent des maximes panthéistes.

V. Ambrosch, *de Lino dissertatio*, 1829; Stammer, *de Lino*, 1855; Welcker, *Kleine Schriften*, I, p. 8-55. D—r et S. Re.

LINZ ou **LINTZ**, anc. *Lentium* (?), v. forte de l'Autriche-Hongrie, ch.-l. de la Haute-Autriche et du cercle de son nom, sur la rive dr. du Danube; directions des finances, des postes et des télégraphes; 41,687 hab. Les fortifications, élevées depuis 1830, se composent de 32 forts isolés, de manière à former un vaste camp retranché. Évêché. Lycée et écoles nombreuses de lettres, sciences et arts; institution de sourds-muets; 2 bibliothèques. Musées d'histoire naturelle, de médailles et d'antiquités. On y remarque l'église de Saint-Ignace, le tombeau de Montecuculli dans l'église des Capucins, le palais épiscopal, une belle place, et l'hôtel de ville. Manufacture impériale de cigares. Fabriques de glaces, tapis, toiles de coton, tissus imprimés; filatures de coton, de laine, de lin. Cette ville appartint autrefois aux comtes de Kyrnberg. Prise par les Français en 1741, le grand-duc de Toscane la leur enleva l'année suivante. Un incendie la dévasta en 1800.

LINZ, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), dans la régence de Coblentz, sur le Rhin; 3,225 hab. Produits chimiques. Aux environs, curieuses carrières de basalte à Dattenberg et au Minderberg.

LION (Le), constellation zodiacale, située entre l'Écrevisse et la Vierge. C'est, selon la Fable, le lion de Némée vaincu par Hercule et transporté au ciel par Jupiter.

LION (Golfe du), anc. *Gallicus sinus*, *sinus Leonis*, ainsi nommé par les anciens à cause du mistral ou vent violent du N.-O. qui le rend dangereux aux petits bâtiments. Situé au N. de la Méditerranée occidentale, au S. de la France, il baigne les dép. des Pyrénées-Orientales, de l'Aude, de l'Hérault, du Gard et des Bouches-du-Rhône.

LION-D'ANGERS (**Le**), ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. de Segré, sur l'Oudon, à 2 kil. de son confl. avec la Mayenne; 2,672 hab. Comm. de bestiaux, vins, cidre.

LION NÉERLANDAIS (Ordre du), fondé le 19 sept. 1815 par Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, pour le mérite civil. La croix, suspendue à un ruban bleu foncé avec bande orange, est à 4 branches; le milieu porte, d'un côté, un lion couronné, et, de l'autre, ces mots : *Virtus nobilitat*.

LION D'OR, monnaie du règne de Philippe de Valois, ainsi nommée à cause du lion qui s'y trouvait placé sous les pieds du roi. Elle était en or fin; on en taillait 50 au marc, et elle valait 25 sous d'argent. Elle remplaça un instant l'écu d'or.

LION DE ZÆHRINGEN (Ordre du), fondé le 26 déc. 1812 par Charles, grand-duc de Bade, pour consacrer l'origine de sa famille, issue de celle de Zæhringen. La croix d'or est suspendue à un ruban vert bordé d'orange; l'écusson porte les armes de la maison de Bade, et, de plus, d'un côté les ruines du château de Zæhringen, de l'autre un lion. Cet ordre a pour classe supérieure l'ordre de Berthold de Zæhringen établi le 24 avril 1877 par le grand-duc Frédéric.

LIONNE (Hugues de), célèbre ministre des affaires étrangères sous Louis XIV, né à Grenoble en 1611, fils d'Artus de Lionne, magistrat, géomètre et plus tard évêque de Grenoble de 1637 à 1663. Neveu de Servien, et attaché à la fortune de Mazarin, qui le nomma ambassadeur à Rome en 1655 et ministre plénipotentiaire pour le traité des Pyrénées en 1659, il devint ministre d'État, puis en 1663, secrétaire d'État de l'étranger, après le comte de Brienne, 1661, et fut un diplomate habile et digne de Mazarin son maître. Ses négociations préparèrent le succès des premières guerres de Louis XIV, celle de Dévolution et celle de Hollande. Saint-Simon l'appelle le plus grand ministre du règne. Il mourut en 1671. Il a laissé des *Mémoires* instructifs, mais écrits avec négligence. Son fils avait

obtenu la survivance de sa charge; mais, à la mort du père, elle fut donnée à Arnauld de Pomponne.

V. l'*Introduction aux documents relatifs à la succession d'Espagne*, de Mignet. G.

LIOUVILLE (Félix-Sylvestre-J.-B.), avocat, né à Toul en 1803, m. en 1860. Inscrit depuis 1829 au tableau des avocats de Paris, il a surtout plaidé au civil. Sa science de jurisconsulte le plaçait au premier rang. Il fut élu bâtonnier de l'ordre en 1856.

Les discours qu'il a prononcés en cette qualité ont été publiés sous ce titre : *Devoirs, honneurs, avantages, jouissances de la profession d'avocat, suivis des Éloges donnés à cette profession, de Notices nécrologiques et de l'Éloge de M. Paillet*, 1857.

LIPARI (Iles), îles *Éoliennes* ou *Vulcaniennes* des anciens, archipel de la mer Tyrrhénienne, à 45 kil. de la côte N. de la Sicile. Elles forment une dépendance de la prov. de Messine, et sont au nombre de 17, dont les 8 principales sont : Lipari (anc. *Lipara*), Vulcano (*Hiera*), Ustini (*Ostœodes*), Stromboli (*Strongyle*), Salina (*Didyme*), Panaria (*Evonymus*), Felicudi (*Phenicusa*), et Alicudi (*Ericusa*); 301 kil. carr. et 22,000 hab. Sol partout volcanique; terres fertiles et bien cultivées; grains, fruits, olives. Magnanerie; exploitation de sel, soufre, alun, et surtout de pierre ponce. — Les anciens plaçaient dans ces îles le séjour d'Éole et les forges de Vulcain. Elles formèrent un État maritime qui devint tributaire de Denys le Tyran, puis de Carthage, sur qui il fut pris par les Romains, 256 av. J.-C.

LIPARI, *Meligunis*, *Lipara*, île dépendant de la Sicile (prov. de Messine), et la plus importante de l'archipel de son nom, dans la mer Tyrrhénienne; 8 kil. sur 6; 19,237 hab. Ch.-l. Lipari, v. forte de 12,928 hab., avec la commune; évêché; port peu sûr; prise par le corsaire Dragut en 1544. Figues et raisins excellents. Commerce de vins.

LIPENIUS (Martin), bibliographe, né à Gortz (Brandebourg) en 1630, m. en 1692, fut nommé, en 1659, co-recteur du gymnase de Halle, en 1672 recteur et professeur du gymnase Carolin à Stettin, et, en 1676, recteur de l'Académie de Lubeck.

On lui doit : *Bibliotheca realis theologica*, Francfort, 1685, 2 vol. in-fol.; *Bibliotheca realis philosophica*, 1682, 2 vol. in-fol.; *Bibliotheca realis medica*, 1679, in-fol.

LIPETZK, v. de la Russie d'Europe, gvt de Tambov, sur la rive dr. du Voroneje; 14,213 hab. Eaux minérales et bains. Usine à fer.

LIPONA (Comtesse de), nom que prit la veuve du roi de Naples Joachim Murat. Lipona est l'anagramme de *Napoli* (Naples). (*V.* Caroline Bonaparte.)

LIPPA, v. de Hongrie (Temès), sur la rive g. du Maros; 7,000 hab. Argile à poterie, grès à paver et à bâtir. Fabr. de poteries. Récolte de vins, fruits, maïs. Anc. château.

LIPPE (La), *Luppia*, riv. d'Allemagne, prend sa source près de Lippspring, dans la principauté de Lippe-Detmold; cours de 166 kil. à l'O., par Lippstadt, Hamm, Lünen et Dorsten; embouchure dans le Rhin, près de Wesel. Après les remaniements successifs de l'Allemagne sous Napoléon Ier, elle donna son nom à un dép. du roy. de Westphalie, qui fut, en 1811, réuni à l'empire français; *Munster* en était le ch.-l.; il comprenait l'anc. évêché de Munster et des parties des principautés de Gueldre et de Clèves. Les sous-préf. étaient Rees, Steinfurt et Neuhausen.

LIPPE ou **LIPPE-DETMOLD**, principauté souveraine, faisant partie de l'empire germanique, bornée à l'E. par la principauté de Schaumbourg, la prov. prussienne de Hanovre, la principauté de Waldeck, le duché de Brunswick, et, de tous les autres côtés, par la prov. prussienne de Westphalie. Superf., y compris quelques enclaves situées en Westphalie; 1,222 kil. carr.; pop., 120,246 hab. protestants, à l'exception de 3,628 catholiques et de 1,030 israélites. La chaîne du Teutoburgerwald sillonne le pays du S.-E. au N.-O. Riv. : Lippe, Werra. Sol médiocrement fertile; grande production chevaline; beaucoup de forêts; industrie linière très active. Cap. Detmold, v. princ. Lemgo. Le gouvernement est une monarchie constitutionnelle depuis 1836; la loi électorale de 1876 a fixé le nombre des députés à 21, élus par 3 catégories d'électeurs censitaires. Le budget de 1884 était de 1,220,000 fr. pour les recettes et de 1,247,320 fr. pour les dépenses; la dette, de 1,329,760 fr. Les troupes de la principauté font partie du VIIe corps de l'armée allemande (Munster). — Les seigneurs de Lippe étaient déjà, au XIIe siècle très considérés. Le premier que l'on trouve cité dans les chroniques est Bernard de Lippe, 1129. Son fils, Bernard II, fut un partisan fidèle de Henri le Lion. Bernard VIII, mort en 1563, prit le titre de comte. Son fils, Simon VI, est le fondateur de la dynastie actuelle de Lippe-Detmold. Ses trois fils fondèrent les lignes de *Lippe-Brake* et *Buckebourg* ou *Schaumbourg*. La ligne de Brake s'étant éteinte en 1705, ses possessions furent partagées entre les deux autres. Simon-Henri-Adolphe, de la ligne principale de Lippe, fut créé prince de l'Empire par l'empereur Charles VI, 1720. Par son adhésion à la Confédération du Rhin, 1807, la Lippe devint principauté et fut de 1815 à 1866, membre de la Confédération germanique. Elle occupait le seizième rang à la Diète, avec les deux Reuss, la Lippe-Schaumbourg, Waldeck et Lichtenstein et fournissait un contingent de 1,297 hommes. E. S.

LIPPE-SCHAUMBOURG. *V.* Schaumbourg.

LIPPI (Filippo), peintre florentin, né vers 1410, m. en 1469, était novice au monastère *del Carmine*, pendant que Masaccio le décorait de fresques admirables : son bonheur était de se glisser dans la chapelle des Brancacci, et d'y examiner à loisir les créations du grand homme. On lui fit donc apprendre le dessin. Lippi révéla l'adresse la plus étonnante et l'imagination la plus vive. Les têtes de ses personnages sont presque toutes des portraits : l'expression et la vérité y dominent. Il se plaisait aussi à reproduire l'aspect des campagnes, les accidents des forêts et des lacs, des plaines et des collines, du ciel et de la mer. Il mourut empoisonné par la famille d'une jeune personne qu'il avait séduite et qu'il refusait d'épouser, quoiqu'il eût d'elle un fils. A. M.

LIPPI (Filippino ou Filippo), fils du précédent, né à Florence en 1460, m. en 1505, peignit à Rome la *Vie de St Thomas d'Aquin* dans une chapelle de l'église de la Minerve, et acheva à Florence la chapelle des Brancacci chez les Carmes. Son chef-d'œuvre est *la Vierge apparaissant à St Bernard*, que possède Florence. M. V—L.

LIPPI (Lorenzo), peintre et poète, né à Florence en 1606, m. en 1664, composa un poème héroï-comique, *Il Malmantile racquistato*, 1678, in-4°. Les proverbes, les idiotismes, les plaisanteries populaires, dont ce poème est rempli, en rendent la lecture difficile. Les tableaux de Lippi sont estimés; il a de l'habileté dans l'expression, une grande pureté de dessin, un coloris vigoureux. B.

LIPPSTADT, v. forte du roy. de Prusse (Westphalie), sur la Lippe; 9,349 hab. Chapitre de dames nobles. Grand commerce de grains, jambons, et toiles de lin. Elle fut prise par les Français en 1757.

LIPRANDI (Paul-Pétrovitch), général russe, né en 1796, m. en 1864, servit sous les ordres de Woronzow de 1812 à 1815, et se distingua à la prise de Varsovie en 1831. Lors de la guerre d'Orient, en 1854, il commanda le corps d'armée qui bloqua Kalafat, et dut évacuer la Valachie; puis, envoyé en Crimée, il enleva les retranchements des Turcs à Balaklava, et fit éprouver de grandes pertes à la cavalerie anglaise. En 1855, il dirigea l'aile gauche des Russes à la bataille de la Tchernaïa.

LIPSE (JUSTE-). *V.* Juste-Lipse.

LIPSIA, nom latinisé de Leipzig.

LIPTAU, comitat de Hongrie, dans la vallée supérieure de la Waag, et de Zips à l'E.; 2,257 kil. carr.; 74,758 hab. Ch.-l. Szent-Miklos. Sol très montagneux, boisé, riche en mines d'or, d'argent, de cuivre et de fer, et médiocrement fertile. Comm. de beurre et de fromages.

LIQUENTIA, nom latin de la Livenza.

LIRE ou **LYRE**, vge (Eure), sur la Rille, arr. d'Évreux; 712 hab. Il y eut une abbaye de bénédictins.

LIRE, brg (Maine-et-Loire), arr. de Cholet; 2,261 hab. Patrie de Joachim Du Bellay.

LIRE, en ital. *lira* (corruption du latin *libra*, livre), monnaie italienne. La lire d'argent valait dans la prov. italienne de Vénétie, 0 fr. 87; en Toscane, 0 fr. 83; à Lucques, 0 fr. 61. La lire de compte italienne valait 1 fr.; celle de Sardaigne, 1 fr. 88; celle de Piémont, 1 fr. 17; celle de Milan, 1 fr. 08; celle de Toscane, 0 fr. 85; il n'y a plus auj. que la lire d'argent du royaume d'Italie, valant 1 fr. et subdivisée en 100 *centesimi*.

LIREY, vge (Aube), arr. de Troyes; 267 hab. Aux XIVe et XVe siècles, c'était un lieu célèbre de pèlerinage, où l'on venait visiter le saint suaire.

LIRIA, anc. *Edeta*, *Laurona*, v. d'Espagne, prov. de Valence, près du Rio-Turia. Pop. de la commune : 9,460 hab. Fabr. de savon, cuirs, toiles, poterie. Carrière de marbre. — Capitale des *Edetani*, et brûlée par Sertorius, cette ville fut fortifiée par les Sarrasins, conquise par Jacques d'Aragon en 1252, et érigée en duché par Philippe V en faveur du maréchal de Berwick.

LIRIS, auj. *Liri* ou *Garigliano*, riv. de l'anc. Latium, naissait dans le pays des Marses, passait à Fregellae, formait une partie des limites de la Campanie et du Latium, à l'E., et se jetait dans la mer Tyrrhénienne près de Minturnes.

LIRON (Dom Jean), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Chartres en 1665, m. en 1748, mit en ordre les archives de l'abbaye de Marmoutiers, fut un des premiers collaborateurs de l'*Histoire littéraire de la France*.

Il a publié : *Apologie pour les Armoricains et les églises des Gaules*,

Paris, 1708, in-12; *Dissertation sur le temps de l'établissement des Juifs en France*, 1708; *Aménités de la critique*, 1717, 2 vol. in-12; *Singularités historiques et littéraires*, 1734-40, 4 vol. in-12; *Bibliothèque chartraine*, 1719, in-4°, etc.

LIS (Chevaliers du), citoyens qui, lors de la 1re Restauration en 1814, portaient à la boutonnière un lis héraldique en argent, suspendu à un ruban blanc. Ce n'était point un ordre de chevalerie, mais un signe de ralliement inventé par les royalistes fervents. Tous les militaires, tous les fonctionnaires publics, surtout ceux qui étaient décorés de la Légion d'honneur, furent à peu près obligés de porter le lis comme adhésion au nouveau gouvernement. On le prenait sans qu'il eût été conféré officiellement. Après la première ferveur du royalisme sincère ou affecté la décoration du lis disparut vers 1816.

LIS (Fleurs de). *V.* Fleurs de lis.

LISBONNE, en portugais *Lisboa*, anc. *Olisippo*, puis *Felicitas Julia*, cap. du Portugal et ch.-l. de l'Estramadure portugaise, sur la rive dr. du Tage, et à 15 kil. de son embouch. dans l'océan Atlantique, à 2,124 kil. S.-O. et à 58 heures de Paris, 672 kil. S.-S.-O. de Madrid, par 38° 42' lat. N., et 11° 28' long. O.; 246,343 hab. Résidence du souverain, d'un archevêque qui porte le titre de patriarche; quartier général de la 1re division militaire, et siège des administrations centrales du royaume. Vaste port de guerre, avec citadelle dite *de Saint-George*, arsenal et chantiers militaires. Écoles royales de construction navale, de l'artillerie et du génie, de chirurgie, de dessin et architecture civile, de navigation (avec observatoire). Collège royal des nobles, fondé en 1761. École royale d'arabe. Écoles de sculpture, de musique sacrée, de commerce, des chartes. Académie royale des sciences, avec une bibliothèque et une typographie. Riches archives dans la *Torre do Tombo*. Bibliothèque nationale, formée de celles des couvents supprimés en 1835. Cabinets de physique et d'histoire naturelle, jardin botanique, collection de médailles; 5 théâtres. Imprimerie royale, avec fonderie de caractères. Fabr. royales d'armes à feu, canons, poudre, cartes à jouer, porcelaine. La ville est bâtie en amphithéâtre, occupe un espace de 12 kil. de long sur 6 de large, et offre un aspect pittoresque; elle se divise en *vieille ville*, qui est laide, et *nouvelle ville*, dont les rues sont droites, larges et propres. On y remarque : les palais royaux d'Ajuda, de Bemposta, et de Necessidades; l'anc. cathédrale de Sainte-Marie; les églises Saint-Roch et Saint-Antoine; les couvents de Belem et du Cœur-de-Jésus; un magnifique aqueduc, long de 19 kil., et élevé en 1743; la prison de *Limoeiro*, autrefois résidence royale; la place du *Commerce*, avec la statue équestre de Joseph Ier; la place du *Rocio*, fermée au N. par l'anc. palais de l'Inquisition; l'hôpital Saint-Joseph; les rues *do Ouro* et *da Prata*, etc. Fabr. de bijouterie, orfèvrerie, chapeaux, chocolat, eaux-de-vie, coutellerie, serrurerie, meubles, passementerie, rubans, savon, manuf. royale de tabacs. Fonderies de métaux, raffineries de sucre, imprimeries sur étoffes, tanneries, teintureries, etc. Comm. actif avec les Açores, le Brésil, l'Afrique et l'Inde portugaise : export. de citrons, oranges, vins, huiles, laines, cuirs, sel; import. de tissus en laine, coton et fil, de quincaillerie, bois, chanvre, café, etc. Station des paquebots français et anglais pour la côte occid. de l'Afrique et pour l'Amérique du Sud. — Lisbonne, fondée, suivant une anc. tradition, par Ulysse, qui lui aurait donné son nom, peu importante sous les Romains, prit de l'accroissement sous la domination des Arabes, qui en firent le chef-lieu d'un État particulier, 716-1147. Alphonse Ier la leur enleva. En 1279, elle eut une université, transférée en 1308 à Coïmbre. En 1668, un traité y fut signé, par lequel l'Espagne reconnut l'indépendance du Portugal. Le 1er nov. 1755, un tremblement de terre célèbre la détruisit en grande partie, et fit périr 30,000 personnes. Les Français la prirent en 1807, et l'évacuèrent l'année suivante. Patrie de Camoens. B.

LISBURN, v. d'Irlande (Antrim), sur le Lagan; 7,876 hab. Siège de l'évêché catholique de Down et Connor. Fabr. et comm. de toiles; manufacture de mousselines imprimées; teintureries. — Lisburn, fondée sous Jacques Ier, fut brûlée en 1707.

LISFRANC (Jacques), célèbre chirurgien, né en 1790 à Saint-Paul-en-Jarrest (Loire), m. en 1847, étudia à Lyon, fut interne à l'Hôtel-Dieu de Paris en 1810-11, se perfectionna sous Dupuytren, et fut employé dans le service militaire de santé jusqu'en 1814. Puis il devint agrégé de la faculté de Paris, chirurgien de l'hôpital de la Pitié, et membre de l'Académie de médecine. Lisfranc fut doué d'un éminent esprit d'observation, d'une décision prompte et sûre. Il continua les traditions de l'école de Desault, de Sanson et de Dupuytren. Dans [illegible] des opérations devint une véritable [illegible] par ses recherches [illegible] et les maladies de l'utérus, et par 2 procédés, l'un pour la désarticulation de l'épaule, l'autre pour l'ablation partielle du pied.

Outre des *Mémoires* sur divers points de chirurgie, il a laissé : *Clinique chirurgicale*, 1841, 3 vol.; *Médecine opératoire*, ouvrage inachevé.

LISIEUX, *Lexovii*, s.-préf. (Calvados), sur la rive dr. de la Touques et de l'Orbiquet, point d'embranch. des chemins de fer de Paris à Cherbourg et de Paris à Honfleur et Trouville; 18,396 hab. Trib. de comm., collège, bibliothèque, musée. Jadis évêché. Rues étroites et tortueuses; maisons mal bâties. Belle cathédrale ogivale de Saint-Pierre, du XIIe siècle, où la chapelle de la Vierge a été construite par l'évêque Cauchon, le principal juge de Jeanne d'Arc; belles promenades; anc. palais épiscopal, auj. palais de justice. Fabr. de toiles, surtout de cretonnes renommées pour nappes et serviettes; de couvertures, flanelles, draps. Teintureries, tanneries, corroieries, filatures de laine, coton et lin; papeteries. Comm. de grains, cidre, fruits, chanvre, lin, bestiaux, etc. — Fondé au IVe siècle par des Saxons près des ruines de *Noviomagus Lexoviorum*, capitale des *Lexovii*, Lisieux fut pillé en 877 par les Normands, et brûlé par les Bretons en 1130. C'était le ch.-l. du comté de Lieuvin. Philippe-Auguste le prit en 1203, les Anglais en 1415, Charles VII en 1448. Les calvinistes l'occupèrent en 1571; Henri IV en chassa les ligueurs en 1589. B.

LISIEUX (Collège de), fondé à Paris en 1336, rue des Prêtres-Saint-Séverin, par Gui d'Harcourt, évêque de Lisieux, pour 24 écoliers à la nomination de ses successeurs. On le transféra au XVe siècle dans la rue Saint-Étienne-des-Grès, et, en 1764, dans les bâtiments du collège de Dormans, rue Jean-de-Beauvais.

LISKEARD, brg d'Angleterre (Cornouailles); 4,700 hab. Tanneries, corderies. Fabr. de couvertures et de serge. Aux environs, mines d'étain, de plomb et de cuivre.

L'ISLE. *V.* Isle, Ile et Lille.

LISMORE, v. d'Irlande (Munster), dans les comtés de Waterford et de Cork, au sommet d'une éminence, près du Blackwater; 12,252 hab. dans la paroisse, 2,319 dans la ville. Évêché catholique fondé au VIIe siècle, réuni en 1363 à celui de Waterford. La ville a été embellie récemment par le duc de Devonshire. Elle possède un des plus beaux châteaux d'Irlande, fondé par le roi Jean, et récemment restauré. Malgré un canal creusé jusqu'à l'endroit où le Blackwater devient navigable, il y a peu de commerce. Pêche du saumon. — Patrie de Boyle et de Congrève.

LISMORE, île à l'O. de l'Écosse, dans l'océan Atlantique, l'une des Hébrides méridionales, dans le comté d'Argyll et dans le golfe de Linnhe; 1,400 hab. Sol inégal et assez fertile. Siège de l'évêché catholique d'Argyll et des Iles, restauré en 1878. Ruines d'un château fort et de camps retranchés.

LISOLA (Le baron François-Paul de), publiciste et diplomate, né à Salins en 1613, m. en 1677, étudia à Dôle, fut avocat à Besançon, passa en 1639 au service de l'empereur Ferdinand III, qui le nomma son résident en Angleterre, prit part aux négociations du traité d'Oliva entre la Pologne et la Suède, 1660, et fut ambassadeur en Espagne.

On a de lui : *Bouclier d'État et de justice contre le dessein manifestement découvert de la monarchie universelle*, 1667, in-12, écrit dirigé contre Louis XIV; *la Politique du temps*, Charleville, 1671, in-12; *la France politique*, 1671, in-16; *le Dénoûment des intrigues du temps*, Bruxelles, 1672, in-12; *la Sauce au verjus*, Cologne, 1674, in-12, dirigé contre Verjus, négociateur français en Allemagne, etc.

LISSA, anc. *Issa*, île de l'Adriatique, dans les États autrichiens (Dalmatie), à l'O. de celle de Lesina; 15 kil. sur 9; 6,500 hab. Sol montagneux et fertile. Pêche abondante de sardines; récolte de vins, olives, amandes, figues. Ch.-l. Lissa, avec un bon port sur la côte N.-E. Dans la guerre contre Philippe, elle fournit aux Romains un secours de 20 vaisseaux. Bloquée en 229 av. J.-C. par Teuta, reine d'Illyrie, elle fut secourue par les Romains. Les Anglais, qui l'avaient prise en 1807, en furent chassés en 1810 par les Français, après une bataille navale opiniâtre. Victoire navale de l'amiral autrichien Tegethoff sur l'amiral italien Persano, le 20 juillet 1866.

LISSA, *Leszno* en polonais, v. du roy. de Prusse (Posen), 11,758 hab. Château des princes Sulkowsky. Cultes catholique et juif. Fabr. de draps, lainages, [illegible] chapeaux, etc. Ruinée par les Russes en 1707. Patrie de Stanislas Leczinski.

LISSA ou **LEUTHEN**, vge du roy. de Prusse (Silésie), à 7 kil. O. de Breslau; [illegible] hab. Victoire de Frédéric II, roi de Prusse, sur les Autrichiens le 5 déc. 1757.

LISSAJOUS (Jules-Antoine), professeur et physicien français, né à Versailles en 18[illegible] [illegible] normale supérieure en 1841, fut [illegible] 1847, [illegible] 18[illegible] [illegible] Saint-Louis. Il fut nommé en 1874 [illegible] de Chambéry et [illegible] en 1875.

Admis à la retraite en 1879, il a laissé d'importants travaux scientifiques sur l'acoustique. Il était correspondant de l'Académie des sciences depuis 1879, et officier de la Légion d'honneur depuis 1872.

Parmi ses *Mémoires* insérés dans les *Annales de chimie et de physique*, dans les *Comptes rendus* de l'Académie des sciences et dans d'autres recueils, nous citerons : *sur la Position des nœuds dans les lames qui vibrent transversalement; Note sur l'élévation progressive du diapason dans les orchestres depuis Louis XIV jusqu'à nos jours et la nécessité d'adopter un diapason normal et universel; Note sur un appareil simple pour constater l'interférence des ondes sonores, Moyen de mettre en évidence le mouvement vibratoire des corps; Étude optique des mouvements vibratoires; Observation d'un soleil bleu, Note sur l'étincelle d'induction*, etc.

LISSUS, anc. v. d'Illyrie. (*V.* ALESSIO.)

LIST (FRÉDÉRIC), économiste, né dans le Wurtemberg en 1789, m. en 1846, eut la première idée du Zollverein (*V. ce mot*), et fonda pour la soutenir un journal intitulé *Zollvereinblatt*.

LISTE CIVILE. Avant 1789, toutes les dépenses de l'État, civiles, militaires, ecclésiastiques, etc., étaient confondues; c'était une source d'abus, et les embarras du Trésor provenaient le plus souvent des dilapidations de la cour. La constitution de 1791 remédia à ce mal, en distinguant toutes ces dépenses, entre autres celles nécessaires à l'entretien et à l'éclat du trône, des dépenses de l'État; elle accorda au roi une dotation annuelle qui fut dite *liste civile*, expression empruntée à l'Angleterre, où il y a un fonds affecté à des dépenses civiles, parmi lesquelles celle de la maison du roi. La dotation de Louis XVI fut fixée à 25,000,000 de fr., payables par 12es, et à la jouissance de domaines, châteaux, forêts, et autres biens mobiliers et immobiliers. La liste civile, abolie avec la royauté, fut rétablie par le sénatus-consulte du 28 floréal an XII, qui fit revivre le décret de 1791; comme Louis XVI, Napoléon eut 25,000,000 de fr. de liste civile. Les chartes de 1814 et de 1830 déclarèrent que la liste civile serait fixée pour toute la durée du règne, par le pouvoir législatif, après l'avènement de chaque roi. La somme annuelle payée par le trésor public à Louis XVIII et à Charles X était de 33,000,000 de fr.; elle fut réduite à 12,000,000 de fr. pour Louis-Philippe. Les biens de la liste civile étaient gérés par un intendant. La constitution de 1848 donnait une somme fixe de 600,000 fr. par an au président de la république. La constitution de 1852 déclara que le Sénat fixerait la somme qui devait lui être allouée; elle fut de 25 millions de fr. pour Napoléon III. (*V.* DOTATION.) ED. T.

LISTER (MARTIN), médecin et naturaliste anglais, né en 1638 à Radcliffe (Buckingham), m. en 1711, membre de la Société royale de Londres, et médecin de la reine Anne.

Il a publié : *Historia animalium Angliæ*, 1678, in-4o; *de Fontibus medicatis Angliæ*, York, 1682; *Historia sive synopsis conchyliorum lib. IV*, Lond., 1685-93, 2 vol. in-fol., ouvrage estimé : *Cochlearum limacum exercitatio anatomica*, 1695, 2 vol.; *Conchyliorum bivalvium utriusque aquæ exercitatio anatomica*, 1695, 2 vol.; *de Coccinis fluvialibus et marinis*, 1695; *de Obsoniis et condimentis*, 1709, etc.

LISVINUS COMITATUS, nom latin du LIEUVIN au moyen âge.

LISY ou **LIZY-SUR-OURCQ**, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. de Meaux, au confl. de l'Ourcq et de la Marne; 1,666 hab. Comm. de grains, farines. Filature de laine; tanneries.

LIT, *Lectus*, meuble employé à divers usages chez les anc. Romains; il y avait des lits *cubiculaires, funéraires, tricliniaires* et de *veillée*. — LIT CUBICULAIRE, *lectus cubicularis*. C'était un lit de chambre à coucher. Il était fermé sur 3 côtés, et garni d'un matelas et d'un oreiller; on en faisait de plaqués d'ivoire ou d'argent. — LIT FUNÉRAIRE. Il ressemblait à une litière (*V. ce mot*), et servait à exposer les morts, à les porter dans la pompe funèbre, puis à les brûler sur le bûcher. Ces lits étaient couverts d'étoffes plus ou moins précieuses, suivant la richesse des familles. Il y avait pour les pauvres, un lit de fer à clairevoie, qui servait à la combustion des corps; on le garnissait d'une étoffe qui seule était brûlée, et le lit pouvait toujours resservir. — LIT DE TABLE. L'usage d'être couché à table ne s'introduisit qu'assez tard à Rome; Servius rapporte d'après Varron que les premiers Romains mangeaient assis, *sedentes* (*ad Æn.*, VII, 176). La table était carrée et entourée de trois côtés par les lits (cette disposition et la pièce s'appelaient le *triclinium*), chacun pour 3 personnes. Au milieu était le lit d'honneur, *medius*; les autres étaient le *summus* pour les invités également et l'*imus* pour le maître de la maison. Quand on employa, à la fin de la république, les tables rondes en bois de citronnier (*mensæ citreæ*), on se servit d'un lit en hémicycle, appelé *sigma* à cause de sa forme ou *stibadium*; alors les places d'honneur étaient les coins, *cornua*. — LIT DE VEILLÉE, *lucubratoria lecticula*, petit lit bas, semblable de forme aux lits cubiculaires, et sur lequel on se mettait sur son séant, pour lire ou travailler. C. D—Y et G. L.-G.

LIT DE JUSTICE. C'était dans l'anc. monarchie française, le trône où s'asseyait le roi, lorsqu'il siégeait en son parlement. Lorsque les parlements ou assemblées de la nation se tenaient en pleine campagne, le roi y siégeait sur un trône d'or; depuis que le parlement tint ses séances dans l'intérieur du palais, on substitua à ce trône un dais, c.-à-d. un poêle en ciel de lit, avec un dossier pendant et des coussins, et comme, dans l'ancien langage, un siège couvert d'un dais, se nommait un lit, on appela lit de justice le trône où le roi siégeait au parlement. Cinq coussins formaient le siège de ce lit; le roi était assis sur l'un, un autre tenait lieu de dossier, 2 autres servaient comme de bras et soutenaient les coudes du monarque, le cinquième était sous ses pieds. Dans l'origine, aucune idée défavorable n'était attachée aux lits de justice; mais quand le parlement se fut attribué une puissance politique, ces séances royales eurent pour but de faire fléchir les magistrats qui refusaient l'enregistrement des édits. Dans un lit de justice, le procureur général ou à sa place un avocat général démontrait dans un discours préparé les inconvénients de la mesure imposée par le roi, mais concluait toujours à l'enregistrement de l'édit. Le chancelier recueillait ensuite les suffrages isolément à voix basse et l'édit était enregistré sans opposition possible. B.

LITAKOU, nom de 2 villes de la Cafrerie intérieure, chez les Betjouanas : *Vieux-Litakou*, 4,000 hab., et *Nouveau-Litakou*, 6,000 hab., à 10 kil. l'une de l'autre.

LITANA SYLVA, forêt de l'Italie ancienne (Gaule cispadane), sur les confins de l'Étrurie et de la Ligurie, près de *Forum Cornelii* (Imola); célèbre par 2 victoires des Gaulois sur les Romains, en 215 av. J.-C., et en 193.

LITANIES, c.-à-d. en grec *supplications*, nom donné quelquefois à certaines processions religieuses, comme les Rogations (*V. ce mot*), et ordinairement à des prières qu'on adresse à Dieu, à la Sainte Vierge et aux saints, en énumérant leurs attributs ou leurs mérites, et en les séparant par une formule uniforme de prière (*miserere nobis, ora pro nobis*, etc.).

LITANOBRIGA, nom anc. de PONT-SAINTE-MAXENCE.

LITCHFIELD, v. des États-Unis (Connecticut); 5,000 hab. Fabr. d'horloges. Elle eut une célèbre école de droit, fondée en 1784.

LITERNUM ou **LINTERNUM**, v. de l'Italie ancienne (Campanie), près de l'embouchure du Liris. Scipion l'Africain y mourut, et y fut enterré.

LITES, *Litæ*, les Prières, déesses allégoriques, filles de Jupiter, à qui elles présentent les vœux des mortels.

LITHOMANCIE, divination par le son de plusieurs cailloux poussés l'un contre l'autre.

LITHUANIE, en allemand *Lithauen* ou *Littauen*, autrefois grand-duché indépendant au N.-E. des États allemands, puis annexe de la Pologne, et auj. partagé entre l'empire de Russie et le roy. de Prusse; superf., 85,605 kil. carr.; population d'origine slave : 150,000 hab. pour la partie prussienne; 5,266,000 pour la partie polonaise et russe. Ch.-l. d'abord Grodno, puis Vilna. Sol plat, sablonneux ou couvert de forêts et de marécages : montagnes peu élevées. Les principaux cours d'eau sont : la Duna, le Dniéper, le Niémen, le Boug et le Pripet. Grand lac Narocz. Culture du blé, du lin, du chanvre. Comm. de grains, cire, miel, laine, chevaux, bestiaux, peaux d'ours et de loups. On trouve, dans la forêt impériale de Balovicza, des aurochs (les seuls survivants) et des élans. Industrie manufacturière arriérée : quelques distilleries d'eau-de-vie, verreries, forges, tanneries. — La Lithuanie fut primitivement habitée par les Lettes ou Lettons, et soumise aux Russes; elle s'en sépara au milieu du XIIe siècle, sous son chef Erdivil, m. en 1170, qui l'agrandit. Au siècle suivant, elle s'étendait à l'E. jusqu'à Smolensk et Vitebsk; à l'O., à 100 kil. au delà de Brzesc-Litevski; au S., au delà du Pripet. Jusqu'à l'avènement du grand-duc Jagellon au trône de Pologne, 1386, les Lithuaniens combattirent les chevaliers Teutoniques, les Porte-Glaive et les Polonais; ils conservèrent des ducs particuliers jusqu'à l'avènement de Casimir IV, 1444. La Lithuanie fut attaquée par les Turcs, 1475, et par Ivan III, 1477-79. En 1569, par décision de la diète de Lublin, la Lithuanie fut réunie à la Pologne, dont elle partagea les destinées. Lors du 1er démembrement de la Pologne, 1772, elle fut cédée en partie à la Russie, et, en entier, par les traités de 1793 et 1795, sauf le district de Gumbinnen cédé à la Prusse. Après 1830, elle combattit avec la Pologne pour son indépendance; elle en fut punie sévèrement. L'ancienne Lithuanie était divisée en 9 palatinats : Vilna, Traki, Novogrodeck, Vitebsk, Polotsk, Brzesc, Mscislaw, Livonie, et Minsk. La Lithuanie n'est plus une division officielle de l'empire russe; son territoire comprend les 6 gouvernements de Vilna, Grodno, Vitebsk, Minsk, Mohilev, et Kovno.

DUCS ET GRANDS-DUCS DE LITHUANIE :

1° Avant la réunion à la Pologne

Erdivil, m. en	1170	[illegible]	1264
Ringold, vers	1230	[illegible]	1267
Mendog	1238	Svintorog	1270

Ghiermond	1275	Wyten	1282-1300
Giliquin	1278	Gédimin	1300-1328
Romund	1279	Javnut	1328-1330
Trabe	1280	Olgierd .... 1330 ou	1341-1381
Narimund	1280	Kieystut	1381
Troyden	1282	Jagellon	1382-1386

2° *Après la réunion.*

Skirgell ou Casimir	1386	Sigismond	1432
Vitold (Alexandre)	1392	Casimir IV de Pologne.	1440-1444
Svidrigel (Boleslas)	1430		

LITIÈRE, *lectica*, véhicule des anc. Romains, à l'usage des gens riches. Ils s'en servaient soit pour aller par la ville, soit pour voyager. Il y avait 2 sortes de litières : l'une qui ressemblait à un lit de repos, munie de coussins, et sur laquelle on s'étendait : des esclaves, au nombre de 4, 6 ou 8, suivant la richesse du maître, la portaient à l'épaule, par 2 bras de leviers qui s'allongeaient à chaque extrémité ; l'autre se composait d'une caisse fermée, avec une fenêtre de chaque côté, et servait plus particulièrement pour voyager. Les leviers de support s'attachaient aux flancs de la caisse, qui restait près de terre, et n'était pas, comme l'autre, élevée sur les épaules des porteurs. Une litière ne recevait jamais qu'une personne. C. D—y.

LITRE, jadis peinture, et depuis tenture noire qu'on mettait autour de l'église, à l'intérieur, dans les funérailles des personnages de distinction, et qui était ornée de leurs armoiries. L'usage des litres subsiste encore en Normandie. Le *droit de litre* appartenait aux seigneurs hauts justiciers et aux patrons des églises.

LITTA (Pompéo, comte), historien, né à Milan en 1781, m. en 1852, entra dans l'armée française en 1804, et rentra dans la vie civile en 1814. En 1848, le gouvernement insurrectionnel de Milan l'appela aux fonctions de ministre de la guerre et au commandement de la garde nationale.

On a de lui un ouvrage imprimé avec un grand luxe : *Famiglie celebri italiane*, 1819-52, en 75 parties, contenant l'histoire de 75 familles nobles d'Italie. B.

LITTLE-ROCK, autrefois **ARKOPOLIS**, v. des États-Unis, cap. de l'État d'Arkansas, sur l'Arkansas ; 12,500 hab. Siège de la cour suprême de l'État. Évêché catholique — Fondée en 1790.

LITTLETON (Thomas), magistrat anglais, né à Frankley (Worcester), m. en 1481, fut avocat, puis juge de la cour du Palais, sergent du roi, shériff du comté de Worcester, et juge des Plaids communs.

On a de lui un *Traité des mouvances des fiefs*, considéré comme l'ouvrage fondamental sur l'ancien droit anglais. Le fond de cet ouvrage a été donné en français sous ce titre : *Anciennes lois des Français conservées dans les coutumes anglaises recueillies par Littleton*, par Houard, Rouen 1779, 2 vol. in-4°. Ed. T.

LITTORAL (Province du). *V.* Trieste.

LITTORAL (Province du), division politique de l'empire russe (Sibérie orientale), formée des territoires cédés par la Chine sur l'océan Pacifique et de plusieurs districts empruntés au territoire d'Iakoutsk, comprend toutes les côtes russes situées sur le Pacifique depuis la baie de Pierre-le-Grand et l'embouchure du Toumen sur la frontière de Corée jusqu'à l'océan Glacial, c.-à-d. le littoral des mers du Japon, d'Okhotsk, de Béhring, et le détroit du même nom avec l'île entière de Tarrakaï. A l'O. elle est séparée par les monts Iablonoï des territoires d'Iakoutsk et de l'Amour. Elle renferme le cours inférieur de ce fleuve, qui forme une vallée fertile en forêts ; le N. est plus stérile ; mais on pêche beaucoup de baleines dans les mers d'Okhotsk et de Béring, et l'on chasse dans le Kamtchatka beaucoup d'animaux à fourrures. Sup., 1,890,676 kil. carr. ; pop., 74,000 hab., appelés Aïnos dans la vallée de l'Amour et l'île de Tarrakaï, Lemoutes, Kamtchadales et Tchouktchis au N. Ch.-l. Nikolaïevsk, à l'embouchure de l'Amour ; v. princ. : Mariinsk et Sofiinsk sur le fleuve, Alexandrovsk, Constantinovsk sur la Manche de Tartarie, Okhotsk sur la mer du même nom, Pétropavlovsk ou Kamtchatka, et Vladivostok, récemment fondé à la frontière de Corée sur le golfe de Pierre-le-Grand et déjà relié à Nikolaïevsk et par là à toute la Sibérie et à l'Europe par un télégraphe électrique. C. P.

LITTRE (Maximilien-Paul-Emile), célèbre érudit et philologue, membre de l'Institut, sénateur, né à Paris en 1801, m. en 1884, étudia d'abord la médecine, et fut reçu interne des hôpitaux. Mais il renonça à la pratique, pour se livrer à des recherches de philologie et d'histoire de l'art médical. Il s'y prépara en se livrant à l'étude du grec, du sanscrit, de l'arabe et des principaux idiomes anciens et modernes. Il n'y eut guère de connaissances humaines auxquelles il restât étranger. On le trouve en 1830 dans les rangs des combattants de Juillet. Il prit part à la rédaction de plusieurs journaux et revues, puis donna une excellente édition et une traduction des *Œuvres d'Hippocrate*, 1839-1861, 10 vol. in-8°. Cette publication lui valut d'être élu dès le 22 février 1839 membre de l'Académie des inscriptions. Il entra peu après au *National* et collabora à ce journal jusqu'en 1851. Lorsque Aug. Comte proposa, sous le nom de *philosophie positive*, une nouvelle doctrine philosophique et sociale, Littré l'embrassa avec ardeur et en fit un résumé sous le titre d'*Analyse raisonnée du cours de philosophie positive*, 1845. Il accueillit avec joie la révolution de 1848, mais il se retira bientôt de la politique active pour reprendre ses études. Il fit partie de la commission de l'Académie des inscriptions chargée de continuer l'*Histoire littéraire de la France*, et fut un des auteurs des t. XXI, XXII et XXIII. En 1854, désigné comme rédacteur du *Journal des savants*, il fournit de nombreux articles à ce recueil. Son travail capital est le *Dictionnaire de la langue française*, contenant des exemples de chacun des sens des mots, avec l'indication précise des sources, et l'histoire de chaque mot, dès l'origine de la langue. Commencé en 1844, ce magnifique ouvrage commença à paraître en 1863, fut achevé en 1872, 4 vol. gr. in-4° à 3 col., et complété par un *Supplément*, 1877, gr. in-4°. Malgré ses dimensions, cet excellent travail est bien vite devenu populaire, et tient auj. le premier rang parmi les dictionnaires de la langue française. M. Beaujean, inspecteur de l'Académie de Paris, en a donné un abrégé utile et bien fait, in-8° et in-18. Littré fonda, en 1867, avec M. G. Wyrouboff, la *Philosophie positive*, recueil dans lequel il publia en 1870 : *des Origines organiques de la morale* ; cet article provoqua des attaques très vives de la part des philosophes et des publicistes catholiques. Il soutint Mme veuve Aug. Comte dans son procès contre les exécuteurs testamentaires de son mari, et s'opposa à la publication des dernières œuvres d'Auguste Comte. En 1871, Gambetta le nomma professeur d'histoire à l'École polytechnique à Bordeaux. Il fut élu représentant de la Seine à l'Assemblée nationale, par 87,868 voix, et ensuite conseiller général pour le cant. de Saint-Denis. Le 30 déc. 1871, il fut élu membre de l'Académie française, qui avait 2 fois repoussé sa candidature, en 1863 et en 1867. Mgr Dupanloup, qui s'était opposé à son élection, crut alors devoir donner sa démission d'académicien. A l'Assemblée nationale Littré vota avec la minorité républicaine, sans prendre jamais la parole. En décembre 1875, il fut élu sénateur inamovible et se rapprocha peu à peu du centre gauche. Littré, qui avait vécu en dehors de toute religion, reçut le baptême à son lit de mort, et ses funérailles eurent lieu dans l'église de N.-D. des Champs, sa paroisse. Malgré la véhémence des polémiques qu'il a provoquées ou soutenues pendant sa longue carrière, Littré avait su se concilier par la simplicité de sa vie, sa modestie, son désintéressement et ses vertus privées, l'estime de ceux mêmes qui combattaient ses principes avec le plus d'ardeur.

Il a publié une brochure sur le *Choléra oriental*, 1832. Avec Ch. Robin il a refondu le *Dictionnaire de médecine, de chirurgie et de pharmacie* de Nysten. Il a traduit l'*Histoire naturelle* de Pline l'Ancien, 1848, dans la collection Nisard. Il a publié *Application de la philosophie positive au gouvernement des sociétés*, etc., 1849 ; *Conservation, révolution et positivisme*, 1852, in-18 ; *Paroles de philosophie positive*, 1859 ; *Auguste Comte et la philosophie positive*, 1862, etc. Comme philologue il a donné une *Histoire de la langue française*, 1862, 2 vol., et une traduction de l'*Enfer* du Dante en langue d'oïl du XIVe siècle et en vers, 1879, in-18. La plupart de ses articles de journaux et de revue, concernant la linguistique, les sciences naturelles et l'histoire ont été réunis sous les titres de : *Médecine et Médecins*, 1871 ; *la Science au point de vue philosophique*, 1873 ; *Littérature et histoire*, 1873 ; *Fragments de philosophie positive et de sociologie contemporaine*, 1876, etc. Citons enfin une traduction de la *Vie de Jésus* de Strauss, 1839, 2e édit., 1855, et une édition des *Œuvres complètes* d'Armand Carrel en collaboration avec M. Paulin, 1857, in-18.

LITTROW (Joseph-Jean de), astronome, né en 1781 à Bischoff-Teinitz (Bohême), m. en 1840, fut militaire en 1802, devint professeur d'astronomie à l'université de Cracovie en 1807, et à celle de Kazan en 1810, directeur de l'observatoire de Bude en 1816, et, en 1819, de l'observatoire de Vienne, où il fit des cours très suivis, enfin reçut en 1837 la direction du chemin de fer de Ferdinand. On a de lui, entre autres ouvrages : *Astronomie théorique et pratique*, Vienne, 1812-27, 3 vol. ; *Dioptrique*, ibid., 1830 ; *Gnomonique*, 1831 et 1838 ; *Merveilles du ciel*, Vienne, 4e édit., 1853, excellent traité d'astronomie populaire. — Son fils, Charles-Louis, né à Kazan en 1811, directeur de l'observatoire de Vienne depuis 1840, a fait des *Annales* de cet établissement un recueil scientifique célèbre.

LITTRY, brg (Calvados), arr. de Bayeux ; 2,192 hab. Exploit. de houille, source minérale.

LITURGIE, du grec *leite*, prière, et *ergon*, œuvre, nom qui désigne, dans le langage de l'Église, tantôt la réunion des différentes parties de la messe, tantôt la consécration seulement. Des instructions, des prières, la fraction du pain [illegible] la célébration de l'Eucharistie, constituaient la liturgie de la primitive Église. Nous n'avons pas les formules des [illegible] des premiers chrétiens, déterminées sans doute dans leur partie essentielle par les apôtres, et [illegible] par les premiers évêques, [illegible] ment. Les liturgies qui portent les noms de St Pierre, de

St Marc, de St Jacques, etc., n'ont pas été écrites par ces apôtres, mais longtemps après, et sur la tradition. La 1re liturgie écrite se trouve dans les *Constitutions apostoliques*; on croit qu'elle date de l'an 390, et que les autres liturgies écrites sont du commencement du ve siècle. En Orient, on distingue les liturgies des Coptes, des Abyssins ou chrétiens d'Éthiopie, des Syriens, des Nestoriens, des Arméniens, et des Grecs. En Occident, on en compte 4. La liturgie de Rome ou *grégorienne*, la liturgie de Milan ou *ambrosienne*, la liturgie des Gaules ou *gallicane*, et la liturgie d'Espagne ou *gothique* ou *mozarabique*. La liturgie romaine est auj. suivie dans presque toutes les églises de l'Occident, notamment en France. B.

LITURGIE, nom donné dans la constitution athénienne aux charges que supportaient les plus riches citoyens, par exemple, la *chorégie* et la *triérarchie*. (*V. ces mots* et SYMMORIES.)

LITUUS, bâton augural façonné en volute par le haut, un peu renflé et cambré par le bas, fait d'un bois sans nœud, et long de 45 centimètres environ. C'était l'instrument obligé d'un augure en fonctions qui devait s'en servir pour marquer les régions du ciel. (V. AUGURE.) — *Lituus*, instrument de musique militaire chez les anc. Romains, espèce de trompette droite, un peu recourbée à son extrémité inférieure, et terminée par un pavillon médiocrement évasé. Elle était en airain et avait un son très perçant. C. D—Y.

LIUTBERT, roi des Lombards. (*V.* LUITPERT.)

LIUVA OU **LIUBA Ier**, roi des Wisigoths d'Espagne, 567-72, fut d'abord gouverneur de la Septimanie, et succéda à Athanagilde, dont il épousa la veuve. Ses sujets d'Espagne s'étant révoltés, il chargea son frère Léovigilde de les réduire, et lui abandonna le soin de les gouverner, ne se réservant que la Septimanie, où il avait choisi Narbonne pour capitale.

LIUVA II, roi des Wisigoths d'Espagne, 601-603, succéda à son père Récarède, et fut mis à mort par Witeric.

LIVADIE, *Lebadea*, v. de Grèce (Hellade propre), ch.-l. d'une éparchie de la Béotie, sur la riv. de son nom, 4,524 hab. Commerce de laine et de sangsues. Elle est grande, mais triste et mal bâtie. On y remarque encore l'*antre de Trophonius*. (*V. ce mot.*) — La rivière de Livadie, anc. *Hercyna*, est formée du Léthé et de la Mnémosyne, et se perd dans le lac Topolias (anc. *Copaïs*), appelé aussi *lac de Livadie*.

LIVADIE, nom que les Occidentaux donnaient, du temps de la domination turque, à la partie de la Grèce située au S. de la Thessalie et de l'Épire jusqu'à l'isthme de Corinthe, et qui faisait partie du pachalik des Iles. Elle a formé, dans le roy. de Grèce, la partie septentrionale, appelée plus proprement Hellade.

LIVAH ET SANDJAKAT, noms donnés par les Turcs aux subdivisions des vilayets, administrées par un kaïmacan ou lieutenant-gouverneur.

LIVAROT, ch.-l. de canton (Calvados), arr. de Lisieux, sur la rive dr. de la Vie; 1,761 hab. Fromages renommés.

LIVENZA, anc. *Liquentia*, riv. de l'Italie du Nord (prov. d'Udine), a sa source près de Polcenigo, et se jette dans l'Adriatique à Santa-Margarita. Cours de 115 kil. Un canal la réunit à la Piave.

LIVERDUN, vge (Meurthe-et-Moselle), arr. de Toul; 1,920 hab. Jadis fortifié, et résidence des évêques de Toul. Mines de fer et hauts-fourneaux.

LIVERNON, ch.-l. de canton (Lot), arr. de Figeac; 814 hab. Aux environs, exploitation de pierre de taille et d'albâtre. Grotte curieuse.

LIVERPOOL, v. d'Angleterre, comté de Lancastre, à 313 kil. N.-N.-O. de Londres, port sur la rive dr. de la Mersey, à 7 kil. de son embouch. dans la mer d'Irlande; par 53° 24' lat. N., et 5° 19' long. O.; 79,722 hab. en 1801; 560,377 en 1884. Évêchés anglican et catholique. Institut royal de belles-lettres et de sciences appliquées, bibliothèques. Société scientifique et médicale, société d'histoire naturelle. Jardin botanique, le plus riche du Royaume-Uni. Musée d'antiquités égyptiennes. Bains de mer très fréquentés. On remarque : les églises de Saint-Pierre, de Saint-Nicolas, de Saint-Luc, de Saint-George, de Saint-Michel, du Christ, et de Saint-Paul; la Bourse, où l'on a élevé un monument à Nelson; l'hôtel de ville, couronné d'une coupole que surmonte une statue de la Grande-Bretagne; le palais de justice, la douane, le pénitencier, le marché au blé, le casino Wellington; une vaste salle de concerts, pouvant contenir 15,000 personnes. Les docks et les immenses magasins qui en dépendent sont ce qu'il y a de vraiment extraordinaire. Ces docks ou bassins, au nombre de 30, dont 15 à flot, ont une superficie totale de 157 hectares. Tous sont protégés, du côté de la Mersey, par une digue de 6 kil. de longueur, et des forts en défendent l'approche du côté de la mer. On ne compte pas moins de 30 chantiers de construction pour la marine marchande. Liverpool est, après Londres, le principal entrepôt du commerce britannique. Après avoir été, il y a un siècle, une simple dépendance de Chester, il a pris un immense accroissement par le voisinage des grands centres industriels du Lancashire, surtout pour la fabrication des cotons (Manchester, Oldham, Bury, Bolton, Ashton, etc.), qu'il approvisionne de matières premières, et dont il exporte les produits manufacturés. Ses communications avec l'intérieur de la Grande-Bretagne sont entretenues par plusieurs canaux, entre autres celui de Leeds (250 kil. de long), et par de nombreux chemins de fer, dont un, celui de Manchester, offre un tunnel de 1,850 m. creusé sous une partie de la ville. Les 4/5 du commerce de la Grande-Bretagne avec les États-Unis, et une grande partie du commerce avec l'Amérique du Sud et les Antilles, sont centralisés à Liverpool. Trois bourses, la 1re pour le commerce, la 2e pour les fonds publics, la 3e pour les grains. Nombreuses et grandes sociétés de commerce. Liverpool est avant tout le port du coton; ensuite vient le commerce des grains, des laines, du chanvre; du tabac, des cafés, du cacao, des bois de teinture et de construction, du gingembre et des épices, de l'indigo, de la laque, des cuirs et des peaux, des huiles, du sucre, du rhum, du riz, du thé, etc. L'exportation consiste en tissus de coton, de laine, de lin, de chanvre et de soie, coton filé, quincaillerie, coutellerie, machines, armes, fer, acier, cuivre et bronze ouvrés, houille, etc. Les relations commerciales de Liverpool sont assurés par des lignes régulières de paquebots à vapeur avec Londres, Leith, Dundee, Aberdeen, Glasgow, Bristol, Cork, Dublin, Belfast; avec Göteborg, Amsterdam, Rotterdam, Anvers, Dunkerque, Bordeaux, Lisbonne, Gibraltar et Alger; avec Madère, Pernambouc, Rio de Janeiro et Valparaiso; avec les Indes occidentales, Colon, la Nouvelle-Orléans, Philadelphie, New-York et Boston; avec Aden, Bombay, Calcutta, la Chine, le Japon et l'Australie par le canal de Suez. — Industrie très active; fonderies de machines, câbles, ancres, outils en fer et en cuivre; raffineries de sucre; fabr. de poteries et de couleurs, brasseries, amidonneries, verreries, savonneries et fabr. de produits chimiques. — Liverpool n'était qu'une réunion de cabanes de pêcheurs à la fin du XIe siècle; une corporation de marchands y fut établie en 1228. Simple bourg au XVe siècle, il avait à peine 5,000 hab. en 1700. Il s'enrichit par la traite des nègres, et, de 1730 à 1770, 2,000 bâtiments négriers sortirent de son port. Un incendie l'a ravagé en 1842. B.

LIVERPOOL (CHARLES JENKINSON, BARON HAWKESBURY, COMTE DE), homme d'État anglais, né en 1727 dans le comté d'Oxford, m. en 1808. Il se fit connaître par des articles dans le *Monthly Review* et des brochures politiques, entre autres par un *Discours sur la conduite du gouvernement de la Grande-Bretagne à l'égard des puissances neutres*, 1758. Secrétaire particulier de lord Bute en 1761, membre de la chambre des Communes en 1762, secrétaire de la trésorerie en 1766, lord de l'amirauté en 1767, vice-trésorier d'Irlande et membre du conseil privé en 1772, grand-maître de la monnaie en 1776, secrétaire de la guerre de 1778 à 1782, chancelier du duché de Lancastre en 1786, pair d'Angleterre en 1796, il montra, dans toutes ces positions, beaucoup de talent pour la parole, et une habileté qui n'était pas exempte d'intrigue. Président du conseil de commerce vers la fin de sa vie, il créa la pêche de la baleine dans la mer du Sud. On a de lui : *Collection des traités de 1648 à 1743*, 3 vol., 1785; *Traité sur les monnaies du royaume*, 1805, in-4°. — Son fils, ROBERT BANKS JENKINSON, comte de Liverpool, né en 1770, m. en 1828, devint en 1812 chef du ministère qui contribua à la chute de Napoléon Ier, s'opposa à l'émancipation des catholiques, persécuta la reine Caroline, et fut remplacé par Canning en 1827. B.

LIVERPOOL, v. du Dominion of Canada (Nouvelle-Écosse), bon port à l'embouchure de la riv. de son nom; 3,104 hab. — v. de l'Australie; 2,600 hab.

LIVERTAD, dép. de la république du Pérou, touchant au Grand-Océan à l'O.; 281,539 kil. carr.; 147,541 hab. Ch.-l. Truxillo; v. princ. : Lambayeque, Chiclayo, etc.

LIVIE, *Livia Drusilla*, fille de Livius Drusus Claudianus, et femme de Tibérius Claudius Néron, à qui Auguste l'enleva pour l'épouser. Elle avait eu du premier lit Tibère, et était alors enceinte de Drusus. Après la mort de celui-ci, elle fit adopter le fils qui lui restait par Auguste, dont elle gouvernait l'esprit. Mais Tibère, devenu empereur, ne voulut point subir l'ascendant qu'elle était habituée à exercer. Elle mourut l'an 782 de Rome, 29 de J.-C.

V. Tacite, *Annales* I, III et V. O.

LIVIE OU **LIVILLA**, fille de Drusus, frère de Tibère, et femme de Drusus, fils de cet empereur. Elle empoisonna son époux à l'instigation de Séjan, qui osa même demander sa main, fut enveloppée dans la disgrâce de ce ministre, et mourut de faim dans un cachot, l'an 786 de Rome, 33 de J.-C. O.

LIVINGSTON (WILLIAM), né à New-York en 1723, d'une famille originaire d'Écosse, m. en 1790, consacra ses talents comme écrivain à la défense des droits de l'Amérique du Nord

contre les prétentions de la métropole, concourut à toutes les mesures qui assurèrent son indépendance, fut député de New-York au Congrès, et gouverneur de cet État.

On a de lui, entre autres écrits, une *Revue des opérations militaires au N. de l'Amérique, de 1753 à 1758.*

LIVINGSTON (Robert), de la famille du précédent, né en 1746 dans l'État de New-York, m. en 1813, fut, très jeune encore, député au congrès de Philadelphie, concourut, avec Franklin, Jefferson et Adams, à la rédaction de la déclaration d'indépendance, et fit aussi partie du comité qui organisa la constitution des États-Unis, 1777. Il exerça les fonctions de chancelier pendant 25 ans, et négocia à Paris, en 1802, l'acquisition de la Louisiane.

On lui doit : *Examen du gouvernement de l'Angleterre comparé aux constitutions des États-Unis*, trad. en franç. par Fabre, avec notes de Dupont de Nemours, Condorcet, etc., 1789.

LIVINGSTON (Edward), jurisconsulte, né dans l'État de New-York en 1764, m. en 1836, fut avocat au barreau de New-York, représentant au Congrès de 1794, procureur général de l'État et maire de la ville de New-York pendant la présidence de Jefferson, perdit sa fortune dans une banqueroute, la reconstitua au barreau de la Nouvelle-Orléans, et fut membre de l'assemblée de la Louisiane. Chargé en 1821 de rédiger les lois de cet État, il publia 4 codes (*des crimes et des peines, — de procédure, — d'évidence ou de preuves, — de réforme et de discipline*), que les États voisins adoptèrent. Le président Jackson le nomma secrétaire d'État. Ministre des États-Unis en France en 1833, il poursuivit le recouvrement des indemnités que réclamait son pays.

LIVINGSTONE (Le docteur David), médecin, missionnaire protestant, voyageur, géographe et naturaliste anglais, né à Blantyre, près de Glasgow, le 19 mars 1813, m. dans l'Afrique australe, au village de Tchitambo, en Ilala, le 1er mai 1873. Dès l'enfance, David Livingstone dut s'astreindre au travail manuel dans une fabrique pour gagner sa vie, mais une vocation irrésistible l'entraîna de bonne heure vers l'étude des sciences, et le sentiment religieux, qu'avait développé chez lui une éducation chrétienne, lui suggéra bientôt l'idée de se vouer à la conversion des peuples païens. Son premier projet fut d'aller prêcher l'Évangile en Chine, mais la guerre entre l'Angleterre et la Chine lui fit chercher un autre champ pour ses travaux, et, dès l'âge de 27 ans, il partit, en 1840, comme missionnaire pour l'Afrique australe. Livingstone passa 9 années au nord de la colonie du cap de Bonne-Espérance, tant à Kourouman qu'à Kolobeng, stations à l'est du désert de l'Afrique australe, le Kalahari, où on observe les effets des mêmes influences climatériques qui, de l'autre côté de l'équateur, ont créé le Sahara. Il employa ces neuf années à se préparer en s'acclimatant, en étudiant le pays des Bichouana qui s'étend au nord du fleuve Orange, et en s'appliquant à acquérir la connaissance de l'idiome parlé par ce peuple nègre. En 1849, il entreprit, dans l'intérieur, son premier voyage, qui amena la découverte du lac Ngami; ce lac, ainsi que les rivières qui s'y jettent, sont, à notre époque, en voie de desséchement. En 1850, un second voyage, qu'il prolongea dans les deux années suivantes, permit à Livingstone de découvrir, dans l'intérieur du continent, le cours du fleuve Zambési, dont les Portugais, depuis près de trois siècles, occupaient quelques points du cours inférieur, mais dont il fut le premier à faire connaître l'importance comme canal naturel d'irrigation et de drainage, dans une portion de l'Afrique intertropicale qui a 1,860 kil. de longueur et qui occupe plus des deux tiers E. de la largeur du continent à ces latitudes. Il revint au cap de Bonne-Espérance, en 1852, pour prendre ses dispositions en vue d'un voyage de découvertes, beaucoup plus long et plus complet que ceux auxquels il devait déjà une place honorable parmi les voyageurs en Afrique. Il repartit de Kolobeng à la fin de l'année 1852, et consacra 3 ans et 8 mois à retracer son ancienne route jusqu'au village de Sechéké, sur le Liambaï ou Zambési, puis à marcher sur un terrain jusqu'alors inconnu en remontant le Liba, rivière qui se jette aussi dans le Zambési après avoir arrosé la vallée de Barotsé. Il arriva ainsi au lac Dilolo, qui déverse l'excédent de ses eaux, à la fois dans le Liba, au sud, et dans le Congo, par la rivière Kasaï, au nord. Livingstone avait découvert là le point exact du partage des deux bassins de l'océan Indien et de l'océan Atlantique. Il continua son voyage par Kassandji, à la ville portugaise de Saint-Paul de Loanda, et revint sur ses pas pour achever la traversée de l'Afrique, d'un côté à l'autre. Du village de Sechéké, dans le pays des Makololo, peuple chez lequel il avait choisi, au départ, ses fidèles compagnons de voyage, Livingstone suivit, en le descendant, le cours du Liambaï ou Zambési, jusqu'aux magnifiques cataractes, inconnues alors, de Mosi-oa-tounya, où la masse des eaux du fleuve tombe dans un abîme 2 fois aussi profond que celui des célèbres chutes du Niagara. S'écartant ensuite un peu du fleuve pour abréger sa route, il découvrit le Kafoué, l'un des grands affluents N. du Zambési, et il termina ce voyage à Kilimané, après avoir passé par les ruines de la ville de Zoumbo et par les postes portugais de Tete et de Senna, construits sur le Zambési. Livingstone a publié le récit de ses travaux de seize ans sous le titre de *Voyages et recherches d'un missionnaire dans le sud de l'Afrique* (en anglais), Londres, 1857.

Le gouvernement anglais comprit qu'il avait intérêt à faire continuer ces découvertes dans le bassin fertile du Zambési; en 1858, Livingstone accepta une mission d'exploration dont les travaux ne furent clos que six ans plus tard, en 1864. Pendant cette mission officielle, il découvrit le Louabo, qui est le bras principal du delta du Zambési, tandis que toutes les cartes donnaient alors ce rôle au bras qui débouche dans l'Océan à Kilimané; il reconnut le fleuve de son embouchure à l'île de Tchilombé, sur une longueur de 1,289 kil., alla par terre aux cataractes de Mosi-oa-tounya, qui sont à 150 kil. plus à l'O., et compléta, de là, ses relèvements du Zambési, jusqu'au village de Sechéké, à 107 kil. en amont des cataractes. Au cours de ces travaux, il constata la présence d'obstacles naturels qu'opposent à l'utilisation du Zambési comme voie navigable, d'abord, la longue ligne de rapides à Kebra-Basa, puis d'autres rapides, qu'on trouve entre Zoumbo et les cataractes de Mosi-oa-tounya, Les Portugais n'avaient aucunes relations commerciales avec les habitants du pays qu'arrose le Chiré, rivière dont le confl. dans le Zambési était le seul point qui eût été reconnu par les Européens. Livingstone y entra, vit les cataractes de Mamvira qui obstruent son lit, et suivit ses rives, sur une longueur de 411 kil., jusqu'au point où le Chiré sort du lac Nyassa, qu'il découvrit, et dont il explora la côte O. sur 385 kil. du S. au N., tandis qu'il trouva la nappe d'eau large en moyenne de 60 kil. Livingstone découvrit encore un autre lac, le Chirwa ou Tamandoua, au sud-est du Nyassa, et, avant de revenir en Europe, il fit une reconnaissance du fleuve Rovouma jusqu'à 235 kil. de son embouchure dans l'océan Indien. A la suite de ce voyage, pendant lequel mourut, sur le Chiré, Mme Livingstone, il consigna ses observations dans un nouveau livre : *Récit d'une expédition sur le Zambesi et ses affluents et de la découverte des lacs Chirwa et Nyassa* (en anglais), par David et Charles Livingstone, Londres, 1865.

Livingstone repartit, en 1865, comme consul d'Angleterre dans l'Afrique intérieure, et il ne quitta plus sa seconde patrie, où il continua, jusqu'au jour de sa mort, ses découvertes, en même temps que la mission civilisatrice qu'il s'était imposée. Commençant son dernier voyage par le fleuve Rovouma, il passa au sud du lac Nyassa, et se dirigea, au N., dans la région inconnue. Sur le plateau de Lobisa (12° de latitude australe), il entra dans un grand bassin fluvial où il crut avoir trouvé, soit les sources du Nil, soit, comme il le soupçonna lui-même ensuite avec plus de raison, les sources du Zaïré ou Congo. La première artère du réseau de rivières et de lacs au milieu desquels Livingstone travailla, sans repos, pendant les huit dernières années de son existence, est la rivière Tchambézi, affluent du lac Bangweolo, qui communique par la rivière Louapoula avec le lac Moero Okata situé plus au N. Il constata qu'une rivière lacustre, le Loualaba, sort du Moero Okata, et apprit qu'elle traverse dans le nord le lac Kamolondo ou Loui, qu'il ne put voir; mais il retrouva le Loualaba au nord du Kamolondo, dans le pays des Manyouema anthropophages, sous le 4e degré de latitude australe, et la comparaison des travaux des autres voyageurs dans le N., dans l'E. et dans l'O. donne une certitude presque complète à l'idée d'après laquelle le Loualaba, après avoir reçu du S.-O. une autre rivière lacustre appelée Loeki ou Lomamé, forme le Zaïré ou Congo, et lui amène les eaux du plateau d'Ilala et de Lobisa. Livingstone chercha infructueusement, sur ses rives O. et N. le canal de décharge des eaux du grand lac Tanganyika, qu'il pressentait devoir faire partie du même bassin hydrologique que le Loualaba, comme cela a été prouvé depuis par le lieutenant Cameron. Pendant cette partie de ses explorations, M. H. Stanley, correspondant du *New-York Herald* et du *Daily Telegraph*, envoyé par les propriétaires de ces deux journaux à la découverte et au secours de Livingstone, lui apporta à Oudjidji, en 1871, l'expression de l'intérêt universel qui s'attachait à sa personne et à ses travaux. Après avoir reconduit M. Stanley à Tabora, dans l'Ounyanyembé, Livingstone longea la rive E. du lac Tanganyika jusqu'à son extrémité S., qui porte le nom de Liemba, et se dirigea vers la rive N. du Bangweolo. Il contourna ce lac par l'E. et le S., et, pendant les trois derniers mois de sa vie, il ne sortit pas de la ceinture de marécages qui bordent le lac Bangweolo jusqu'au village de Tchitambo, où il expira. Le corps de Livingstone, préalablement embaumé par ses serviteurs, et porté par eux, sur un chemin long de

2,240 kil., à Zanzibar, fût embarqué pour l'Angleterre, où il reçut des funérailles dignes d'un martyr de l'humanité et de la science. Les restes du grand voyageur sont déposés dans l'abbaye de Westminster. Les fruits de ses observations ont été sauvés; ils ont paru dans : *Le dernier journal de David Livingstone dans l'Afrique centrale, de 1865 à sa mort* (en anglais), Londres, 2 vol., 1874. On peut consulter aussi le livre de M. Stanley : *Comment je trouvai Livingstone* (en anglais); il y a une trad. française. Les ouvrages de David Livingstone ont été également traduits en français et dans les principales langues de l'Europe. H. DUVEYRIER.

LIVINGSTONE (FLEUVE). *V.* CONGO et LUALABA.

LIVIUS ANDRONICUS. *V.* ANDRONICUS.

LIVIUS SALINATOR (MARCUS), consul l'an 546 de Rome, 207 av. J.-C., défit, sur les bords du Métaure, de concert avec son collègue Claudius Néron, Asdrubal, qui venait faire sa jonction avec Annibal. Élu plus tard censeur avec Néron, il créa un impôt sur le sel, qui lui fit donner le surnom de *Salinator*. O.

LIVIUS SALINATOR (CAÏUS), préteur romain l'an 563 de Rome, 190 av. J.-C., fut envoyé dans les eaux de l'Asie Mineure pour combattre la flotte d'Antiochus le Grand, roi de Syrie, et battit Polyxénide, amiral de ce prince. On le nomma consul en 188.

LIVNO, v. forte de la Bosnie, prov. de l'empire turc occupée par les Autrichiens depuis 1878; sur la Bistritza; citadelle; 5,000 hab.

LIVNY, v. de la Russie d'Europe, gvt d'Orel, sur la Sosna affl. du Don; 5 foires très fréquentées; 13,470 hab.

LIVONIE, *Liffliandiia* en russe, *Liefland* en allem., région du N.-E. de l'Europe, entre la mer Baltique à l'O., l'Esthonie au N., et la Courlande au S., forme auj. les trois gouvernements russes de Revel, Riga et Courlande. Climat moins rigoureux qu'à Saint-Pétersbourg, mais hivers longs, étés brumeux. Pays plat et argileux; le Blauberg n'a que 102 m. au-dessus du niveau de la mer. Forêts de pins, sapins, bouleaux, aunes blancs et érables, remplies de lièvres, renards, élans, ours, loups. Culture négligée : blé noir, seigle, chanvre, lin, légumes. Rivières poissonneuses : la pêche du saumon est productive. Industrie presque nulle, sauf les distilleries. — En 1158, la Livonie fut découverte par des marchands de Brême, qui y trouvèrent des peuples de la race des Tchoudes, et appelés Lives. En 1180, les Danois essayèrent d'y introduire le christianisme : Meinhard, moine de Segeberg, fut nommé par le pape Urbain III évêque d'Yshüll en 1186; mais il fut chassé. Albert d'Asselder, chanoine de Brême, fonda Riga en 1201, et institua l'ordre des chevaliers Porte-Glaive. Ceux-ci, en lutte bientôt avec l'évêque, s'emparèrent de la Livonie; mais, vaincus par les Lithuaniens, 1236, ils se fondirent, en 1237, dans l'ordre Teutonique. Ils s'en séparèrent en 1521, et leur grand maître, Walter de Plettenberg, fut créé prince de l'Empire; mais, à la Réformation, l'ordre fut sécularisé. Le tzar Ivan IV envahit la Livonie en 1559 et 1563; par la paix de Kieverova-Horka, 1582, une partie de Lithuanie fut ajoutée à ce pays; la Livonie lithuanienne ou polonaise fut donnée aux Suédois par le traité d'Oliva, 1660, et toute la Livonie fut cédée à Pierre le Grand, 1721, par la paix de Nystadt, sauf Œsel et la Courlande, acquises en 1795. Malgré quelques insurrections, la Livonie conserva ses magistrats urbains, et l'exemption de droits sur l'eau-de-vie. Le culte dominant est le protestantisme : pourtant on compte quelques milliers de Russes orthodoxes et de catholiques romains. Le servage y a été aboli de 1819 à 1824.

LIVONIE (GOLFE DE). *V.* RIGA.

LIVONIE (GOUVERNEMENT DE). *V.* RIGA.

LIVOURNE, en ital. *Livorno*, anc. *Liburnicus portus ad Herculem*, v. du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, sur la Méditerranée, par 43° 32′ lat. N., et 7° 57′ long. E.; 77,781 hab., 97,615 dans la commune. Place forte (2 citadelles). Évêché érigé en 1806. Tribunal de commerce. École latine, fondée en 1663. École pour l'artillerie et pour la marine; école d'architecture. École théologique juive. Société scientifique, dite *Academia labronica*. Bibliothèque; cabinets d'histoire naturelle, de physique et d'anatomie. Bains de mer. Banque. La ville est bien bâtie, et pavée de dalles de pierre. On y remarque : le Dôme, élevé sur les dessins de Vasari; les églises des Grecs et des dominicains; la synagogue, une des plus belles et des plus riches de l'Europe; les lazarets; le magasin des huiles, fondé par Cosme III en 1705; l'aqueduc construit sous Léopold II, en 1792, pour amener les eaux des montagnes de Cotognola; tout un quartier, dit *la Nouvelle Venise*, est ainsi nommé des canaux qui le coupent, et au moyen desquels on transporte les marchandises jusqu'aux portes des entrepôts; la grande place, où est une statue colossale de Ferdinand III; le palais royal; la promenade de l'Ardenza. Près de la ville est le Monte-Nero, couvert de villas, et d'où la vue est admirable. Livourne, autrefois port militaire, a un arsenal, et des chantiers de construction pour les vaisseaux de guerre. C'est aussi un port de commerce, dont les relations sont surtout importantes avec le Levant, la France et l'Angleterre. Import. de denrées coloniales, produits manufacturés étrangers, salaisons du Nord, coton, laine, soie, cire, opium, etc.; export. d'huiles, cuirs, borax, marbre, chiffons, chapeaux de paille, papier, etc. Industrie active : tanneries, savonneries, fonderies de fer et de bronze; fabrique, pêche et taille du corail; corderies, fruits confits, verreries et cristaux, produits chimiques, etc. — Livourne, qui n'était qu'un village au XIII^e siècle, doit sa prospérité première à Cosme I^{er}, et se développa encore sous les grands-ducs Ferdinand I^{er} et Léopold II. Occupée par les Français en 1796, elle devint le ch.-l. du départ. de la Méditerranée. Un mouvement insurrectionnel y fut comprimé en 1848-49. M. V—I.

LIVOURNE (PROVINCE DE), division du roy. d'Italie, ne comprend que la ville de Livourne, sa banlieue, et l'île d'Elbe, qui forment chacune un arrondissement. Superf., 343 kil. carr.; pop., 121,612 hab.

LIVRADAIS (LE), petit pays de l'anc. France (Basse-Auvergne); ch.-l. Ambert. Compris auj. dans le départ. du Puy-de-Dôme.

LIVRADE (SAINTE-), ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-sur-Lot, près de la rive g. du Lot; 2,818 hab. Comm. de *prunes d'Agen*.

LIVRE, *libra* ou *posedo*, poids d'usage chez les anciens Romains. Elle se divisait en 12 onces, et valait 326 grammes 337, ou les deux tiers, à très peu près, de l'ancienne livre française, poids de marc. — La livre commune de France, dite *livre de Paris*, ou *livre poids de marc*, était de 2 marcs, ou 16 onces, ou 128 gros, ou 392 deniers, ou 9,216 grains, soit auj. 489 grammes 5/10 : cependant, dans l'usage, on nomme livre un demi-kilogr. En Angleterre, la *livre troy*, usitée pour les matières sèches, pour l'or et l'argent, se divise en 12 onces, et vaut 372 grammes; une autre livre, *pound*, pour les objets communs, se divise en 16 onces, et vaut 453 grammes 5/10. La livre d'Autriche vaut 460 grammes; celle de Prusse, 467; celle de Hollande, 491; celle de Suède, 424; celle de Russie, 409; celle d'Espagne et de Portugal, 459.

LIVRE, monnaie. Il y en eut 2 espèces en France : 1° la *livre tournois*, originairement frappée à Tours, divisée en 20 sous, chaque sou en 4 liards ou en 12 deniers; c'était une monnaie de compte, valant 0 fr. 98 c., 76. Dix livres tournois valaient une pistole; 3 et 6 formaient le petit et le gros écu; 2° la *livre parisis*, frappée à Paris, valant 25 sous tournois, et néanmoins ayant les mêmes divisions que la livre tournois; elle fut supprimée en 1667. — En Angleterre, la *livre sterling* est une monnaie de compte qui vaut 20 shillings, et que représente le *souverain d'or* (25 fr. 25).

LIVRE D'OR, livre où, depuis 1315, se firent inscrire, à l'âge de 25 ans, les jeunes Vénitiens dont les familles avaient déjà fait partie du grand conseil : par cette seule inscription, et sans élection aucune, ils devenaient eux-mêmes membres de ce corps, qui avait concentré en lui tous les pouvoirs de la république. L'ouverture du Livre d'or compléta le gouvernement aristocratique de Venise. Ce livre a été détruit en 1797. R.

LIVRE DE LA DETTE PUBLIQUE (GRAND-), registre tenu en France au ministère des finances, et sur lequel sont inscrites toutes les rentes *nominatives* dues par l'État, sous le titre de dette consolidée ou inscrite, avec les transferts constatant chaque mutation. Le grand-livre fut créé par une loi du 14 août 1793 sur la proposition de Cambon. Il se divise en 3 parties : le grand-livre de la dette proprement dite, le grand-livre des pensions, et le grand-livre des dotations. Un décret du 14 avril 1819 autorisa les receveurs généraux à inscrire, après autorisation du Trésor, sur un *petit grand-livre*, les rentiers de leur département auxquels ce mode d'inscription paraîtrait plus commode. Ces rentes furent appelées *rentes départementales*.

LIVRE ROUGE, nom donné à 3 volumes in-4°, reliés en maroquin rouge, et qui était un livre de comptes particuliers du roi, dans lequel il enregistrait les dons privés qu'il faisait. Ce registre fut, pendant la session de l'Assemblée constituante, en 1790, communiqué à son comité des finances, de l'aveu de Louis XVI, qui permit d'y voir les dépenses de son règne, mais cacheta et scella les feuillets concernant le règne de Louis XV.

LIVRES (LES) **CHEZ LES ANCIENS.** Le mot *livre*, chez les Romains, vient de *liber*, écorce intérieure des arbres, et chez les Grecs, de *biblos*, écorce de papyrus. Ces deux origines indiquent quelle fut la matière ordinaire des livres chez les anciens; mais il y en eut d'autres encore; à des époques très reculées, des peaux tannées très minces : les Hébreux et les Perses eurent de ces livres de cuir; de légères feuilles de

plomb, sur lesquelles on écrivait avec une pointe; enfin des toiles de lin, dont on faisait des livres appelés *lintei*. Les Égyptiens employaient le papyrus. Les Babyloniens écrivaient leurs livres, comme les actes publics ou privés sur des tablettes d'argile. Les livres sur feuillets de plomb furent connus des Hébreux : il en est question dans la Bible (*Job*, XIX, 24); les Romains s'en servaient encore quelquefois du temps de Vespasien. Cependant le papyrus, et, par occasion, le parchemin (*V. ces mots*), furent la matière ordinaire des livres chez les Égyptiens, les Grecs, les Romains, et même dans tout l'Orient. — Un livre, qu'il fût de papyrus ou de parchemin, se composait d'une longue bande écrite d'un seul côté, en pages larges de 4 doigts (0m,076), à peu près comme notre page in-8°, et contenait un ouvrage complet, ou ce que nous appellerions un volume d'un ouvrage. L'écriture était en encre noire, et les titres en minium. On roulait la bande sur un petit cylindre de bois appelé *ombilic*, et, pour lire, le lecteur la tenait à 2 mains, roulant un côté à mesure qu'il avait lu une colonne ou page, et déroulant l'autre. Chaque bout de l'ombilic était garni d'un petit disque en bois, en os, en ébène, ou en ivoire, et quelquefois en or, d'un diamètre égal à la grosseur du *volume* (mot venant de *volvere*, rouler), et servant à en garantir les *fronts*, c.-à-d. les tranches. En outre, le volume avait une enveloppe de peau jaune ou pourpre, serrée avec des rubans; de l'extrémité supérieure sortait une petite étiquette portant le titre de l'ouvrage, car les volumes se rangeaient soit horizontalement sur des rayons, soit verticalement dans un coffret. (*V.* SCRINIUM.) La hauteur d'un livre variait de 13 à 17 doigts (0m,24 à 0m,32), à peu près la mesure de nos vol. in-8° et in-4° ordinaires. La grosseur était peu considérable : ainsi les *Métamorphoses d'Ovide* formaient 15 vol., un par chant; or on sait que chaque chant de ce poème n'a pas plus de 65 à 70 pages in-8°. Les volumes très courts se roulaient sur eux-mêmes, sans *ombilics*, ou étaient cousus en *tomes*, comme nos livres modernes, avec une couverture composée de deux ais en hêtre recouverts de parchemin. C'était ordinairement les livres sur parchemin que l'on mettait en tomes, après les avoir battus au marteau. (*V.* PAPYRUS et PARCHEMIN.)

V. Ch. Dezobry, *Rome au siècle d'Auguste*, lettre 89; Egger, *Hist. du livre*, 1881. C. D—Y et G. L.-G.

LIVRES CANONIQUES. *V.* BIBLE.

LIVRES SIBYLLINS. *V.* SIBYLLINS (LIVRES).

LIVRÉES, nom donné, sous l'anc. monarchie française, aux capes ou robes fourrées que le roi distribuait, *livrait* de sa main aux bannerets et chevaliers, dans les grandes fêtes de l'année. Des traces de cet usage se sont conservées jusqu'en 1789; seulement, au lieu d'habits, les grands officiers de la couronne recevaient de l'argent. La ville de Paris et la chambre des Comptes recevaient aussi du roi certaines sommes à titre de robes. Les varlets, chambellans, etc., étaient également défrayés de *livrées* par leur seigneur; de là la signification actuelle de ce mot.

LIVRON, petite ville (Drôme), arr. de Valence, près de la rive droite de la Drôme et de son confluent avec le Rhône; 4,386 hab. Magnifique pont, construit par l'architecte Boucher. Vignobles; moulineries de soie, scierie de marbre, tanneries. Autrefois fortifiée, et vainement assiégée par Henri III en 1574. Ruines d'un château.

LIVRY, vge (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise, à 22 kil. E. de Paris, près de la forêt de Bondy; 2,195 hab. Anc. abbaye de l'ordre de Saint-Augustin, fondée en 1186, célèbre par le séjour qu'y fit Mme de Sévigné, et détruite pendant la Révolution.

LIXA ou **LIXUS**, anc. v. de la Mauritanie Tingitane, sur la côte N.-O., près de l'embouchure du Lixus; fondée par les Phéniciens. Auj. *Larache*.

LIXHEIM, vge d'Alsace-Lorraine, autrefois dans le dép. de la Meurthe, à 10 kil. N.-E. de Sarrebourg; 1,000 hab. Bâti et fortifié par le prince palatin Frédéric II, pour servir de retraite aux luthériens, il fut cédé en 1622 à Henri II, duc de Lorraine, qui l'érigea en principauté en faveur d'un bâtard de Guise.

LIXURI, *Cranii*, v. des îles Ioniennes, dans celle de Céphalonie, bon port sur la côte O. du golfe d'Argostoli; 5,818 hab. Évêché catholique de Zacynthe et Céphalonie. Entrepôt de l'île.

LIXUS. *V.* LIXA.

LIZARD (CAP), anc. *Dumnonium promontorium*, cap d'Angleterre, au S.-O., comté de Cornouailles, à 40 kil. S.-E. du cap Land's End; par 49° 57' lat. N. et 7° 32' long. O. Beau phare. — Victoire navale de Duguay-Trouin sur les Anglais, 21 octobre 1707.

LIZIER (SAINT-), *Consorrani*, *Austria*, ch.-l. de cant. (Ariége), arr. de Saint-Girons, sur le Salat; 1,256 hab. Marbre, cuivre, plomb; papeteries. Hospice; dépôt de mendicité. — Autrefois capitale des *Consorrani*, puis du pays de Conserans, il eut des évêques qui portèrent jusqu'au XIIe siècle le titre d'évêques d'*Austria*.

LIZY-SUR-OURCQ. *V.* LISY.

LLAN, c.-à-d. en gallois *église*, *clôture sacrée*, précède beaucoup de noms de villes d'Angleterre et du pays de Galles.

LLANDAFF, vge et paroisse d'Angleterre (Galles), dans le comté de Glamorgan, à 3 kil. O.-N.-O. de Cardiff, sur la Taff; 1,200 hab. dans la paroisse. Évêché anglican. Ruines d'une cathédrale du XIIe siècle.

LLANDEILO-FAWR ou **VAWR**, ou **LLANDILO-VOUR**, v. d'Angleterre (Galles), sur la Towy, comté de Carmarthen; 5,471 hab. dans la paroisse, 1,538 dans la ville. Manuf. de flanelles. Tanneries. Riches houillères aux environs. A *Grongar-Hill*, aux environs, Édouard Ier remporta sur Llewellyn une victoire; c'était le dernier effort des Gallois pour leur indépendance. Près de là est *Golden-Grave*, résidence du comte de Cawdor. On y conserve la fameuse corne à boire donnée par Henri II à David-ap-Iquan.

LLANDYGAI, v. d'Angleterre (Galles), sur l'Ogwen, comté de Carnarvon; 3,393 hab. Vastes carrières d'ardoises. Château moderne, dans le style saxon.

LLANELLY, v. d'Angleterre (Galles), sur la baie et dans le comté de Carmarthen; 19,655 hab. dans la paroisse, 16,973 dans la ville. Port avec 4 docks; mines de cuivre, fonderies. Entrepôt et exportation de houille.

LLANGOLLEN, v. d'Angleterre (Galles), dans le comté de Denbigh, sur la Dee; 3,125 hab. Flanelles et cotons. Beau pont-aqueduc du canal d'Ellesmere.

LLANIDLOES, v. d'Angleterre (Galles), sur la Severn, comté de Montgomery; 3,428 hab. Mines de plomb; fabr. de lainages.

LLANOS (Los), c.-à-d. en espagnol *les Plaines*, vastes prairies de l'Amérique du S., dans les républiques de la Nouvelle-Grenade et de Vénézuéla, le long du Guaviare, du Méta et du Bas-Orénoque; on en évalue la superf. à 9 millions de kil. carr. Elles sont arides, et inondées pendant la saison des pluies. Les habitants répandus dans ces plaines sont nommés *Llaneros*.

LLANQUIHUÉ (PROVINCE DE), prov. du Chili, créée en 1861. Elle comprend la côte du Pacifique depuis le Rio-Bueno au N. jusqu'au canal de Chacao, qui la sépare de l'île de Chiloé au S.; elle est bornée à l'E. par la Cordillère; 20,260 kil. carr.; 57,033 hab., dont beaucoup d'Allemands. On y voit plusieurs volcans, le Puyégué, l'Osorno, le Calbuco, et des lagunes intérieures, surtout celle de Llanquihué, qui s'écoule à l'Océan par le Maullin. Elle est divisée en 3 départements : Llanquihué, Osorno, Carelmapu. Le ch.-l. est Port-Montt, au fond du golfe d'Ancud; 4,000 hab.

LLERENA, *Regiana*, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Badajoz; 5,592 hab. Fabr. de draps; comm. de laine et mérinos. Mines d'argent aux environs.

LLEWELLYN, roi du pays de Galles, remporta, en 1215, plusieurs avantages sur Jean sans Terre, roi d'Angleterre, dont il avait épousé la sœur, eut à comprimer une révolte de son propre fils, repoussa les attaques d'Henri III, et mourut en 1240, après un règne de 55 ans, maître absolu de tout le pays de Galles.

LLEWELLYN, petit-fils du précédent, succéda à son oncle David en 1246, prêta secours aux barons anglais révoltés contre Henri III, dut se reconnaître vassal de ce prince après la bataille d'Évesham, 1265, refusa le même serment de fidélité à Édouard Ier, fut attaqué dans le pays de Galles, vaincu et mis à mort, 1282.

LLOBREGAT, *Rubricatus*, fl. d'Espagne; source dans les Pyrénées; cours de 150 kil. au S. et au S.-E. Tombe dans la Méditerranée, à 5 kil. S.-O. de Barcelone.

LLORENTE (JEAN-ANTOINE), littérateur espagnol, né à Rincon-del-Soto, près de Calahorra, en 1756, m. en 1823, reçut les ordres en 1779, devint vicaire général de Calahorra, puis secrétaire général de l'Inquisition, 1789. Disgracié, en 1801, il s'attacha à Joseph Bonaparte devenu roi d'Espagne en 1808 : entraîné dans sa chute, il se réfugia en France, 1814. Il y publia une *Hist. critique de l'Inquisition d'Espagne*, jusqu'à Ferdinand VII, trad. par Pellier, Paris, 1817, 4 vol.; des *Mém. pour servir à l'hist. de la révolution d'Espagne*, 1815-19, 3 vol.; une édition des œuvres de Las Casas. Des *Portraits politiques des papes*, 1822, 2 vol., le firent expulser de France, en 1823; il partit pour l'Espagne, où le triomphe momentané des Cortès lui permettait de rentrer, mais mourut avant le terme du voyage. B.

LLORET, *Loryma*, v. d'Espagne (Catalogne), prov. de Girone, sur la Méditerranée; 4,700 hab. Chantier de construction. Fabr. de bouchons de liège.

LLOYD (WILLIAM), théologien anglican, né en 1627 à Tilehurst (Berks), m. en 1707, fut évêque de Saint-Asaph, de

de Lichfield, et de Worcester, et s'attira la disgrâce de Jacques II, pour s'être opposé à l'abrogation des lois dirigées contre les catholiques.

On a de lui : *Histoire du gouvernement de l'Église, tel qu'il existait dans la Grande-Bretagne et l'Irlande au moment où la religion chrétienne y fut introduite*, 1684 ; *Abrégé chronologique de la vie de Pythagore*, 1[illegible], etc.

LLOYD (Henri), écrivain militaire, né en 1729 dans la principauté de Galles, m. en 1783, voyagea dans les Pays-Bas et en Allemagne, étudia l'organisation des armées, devint aide-de-camp du général autrichien Lascy, fit la guerre de Sept ans, passa en Prusse, puis en Russie, obtint de Catherine II un commandement dans l'armée qu'elle envoyait contre les Turcs, et visita encore l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

Il a laissé : *Mémoire sur l'invasion et la défense de la Grande-Bretagne*, traduit partiellement en français par Imbert, Paris, 1803 ; *Introduction à l'histoire de la guerre en Allemagne*, Londres (Bruxelles), 1781, 2 vol. in-4°, trad. en franç., 1784 ; *Histoire de la guerre d'Allemagne en 1756*, trad. aussi en français ; *de la Composition des différentes armées anciennes et modernes*, trad. en français, Paris, 1801 ; *Mémoires politiques et militaires*, Bâle, 1798, et Paris, 1801, etc.

LLOYD (Robert), poète anglais, né à Londres en 1733, m. en 1764, fils d'un directeur de l'école de Westminster, a laissé un poème intitulé *l'Acteur*, une traduction de *la Mort d'Adam*, de Klopstock, et quelques pièces de théâtre. Il manque d'originalité, mais ses vers sont faciles et pleins d'entrain.

LLOYD, nom d'un cafetier de Londres. On le donna à une sorte de club ou succursale de la Bourse, où l'on s'occupe surtout d'assurances maritimes et autres. Le nom a été conservé pour des établissements analogues sur le continent. Le Lloyd autrichien, fondé en 1836 par M. de Bruck, est une compagnie qui exploite la navigation de la Méditerranée. Le Lloyd de l'Allemagne du nord a son siège à Brême. (*V.* notre *Dictionnaire des Lettres*, au mot Lloyd.)

LLUMMAYOR, v. d'Espagne, dans l'île de Majorque, prov. de Palma. Pop. de la commune : 8,944 hab. Fabr. de lainages, toiles, chapeaux, eaux-de-vie. Fondée en 1300. Jacques II, roi de Majorque, y fut tué dans une bataille, 1349.

LÔ (Saint), *Laudus*, évêque de Coutances vers 328, m. entre 363 et 368. Fête, le 21 septembre.

LÔ (Croix de Saint-) ou Saint Loup d'Angers, célèbre sous Louis XI, était un morceau de la vraie croix déposé dans l'église collégiale de Saint-Lô, au faubourg d'Angers. On croyait que celui qui violait un serment prêté sur cette croix mourait dans l'année.

LÔ (Saint-), *Briovera, Sanctus Laudus*, ch.-l. du dép. de la Manche, sur une hauteur qui domine la rive dr. de la Vire, à 314 kil. O. de Paris ; 9,706 hab. Trib. de commerce ; école normale primaire, collège ecclésiastique, bibliothèque, musée. Dépôt de remonte militaire. Église Notre-Dame, anc. cathédrale du xiv^e siècle, surmontée de deux flèches élégantes ; pèlerinage de N.-D. du Pilier ; église Sainte-Croix, bâtie au xi^e siècle, d'architecture saxonne ; hôtel de ville moderne dans le style de la Renaissance. Filat. de laine et de coton. Fabr. de draps dits *de Saint-Lô*, coutils *de Canisy*, serges, basins, calicots, droguets, rubans de fil, dentelles ; blanchisseries, tanneries. Comm. de bestiaux, grains, beurre salé, cidre, etc. — Cette ville porta d'abord le nom de *Bourg-l'Abbé* ; elle reçut son nom actuel de Saint-Lô, évêque de Coutances, qui y avait une église. Fortifiée par Charlemagne, rasée par Rollon, rétablie en 1096 par Henri, fils de Guillaume le Conquérant, prise par Philippe-Auguste en 1203, par les Anglais en 1346, par le connétable de Richemont en 1449, elle souffrit encore beaucoup pendant les guerres de religion. Patrie du cardinal Du Perron. B.

LOANDA, île de l'océan Atlantique, sur les côtes de la Guinée méridionale ; 31 kil. sur 2.

LOANDA OU SAN-PAOLO D'ASSUMPÇAO DE LOANDA, v. forte de la Guinée méridionale, sur la côte d'Angola, vis-à-vis une île du même nom, par 8° 55' lat. S. et 12° 2' long E., 16,252 hab. Pays malsain. Évêché ; cour d'appel. Ch.-l. des établissements portugais de ce pays, résidence d'un capitaine-général, et lieu de déportation du Portugal. Elle fait un grand commerce avec le Brésil. Trois lignes de paquebots pour l'Europe.

LOANGO, dite aussi *Boualis* ou *Bansa-Loango*, v. capit. du royaume de son nom, dans la Guinée méridionale, à 2 kil. de l'océan Atlantique, sur lequel elle a un port dans la baie de Loango, par 4° 38' lat. S. et 9° 24' long. E. ; environ 20,000 hab. Le roi du pays y réside. Ivoire, bois de teinture, etc. — Le roy. de Loango, qui s'étend entre le Mayomba au N. et le Congo au S., depuis le cap Lopez-Gonzalvo jusqu'au fl. Congo, a environ 340 kil. sur 300, et 600,000 hab. Climat chaud ; sol fertile en manioc, maïs, pois. Il n'y a d'autre bétail que le cochon de la Chine. Autrefois commerce d'esclaves. La souveraineté est partagée entre plusieurs chefs. — La baie de Loango a été reconnue possession française par la conférence de Berlin, 1884-85.

LOANO, v. du roy. d'Italie, prov. et à 8 kil. N. d'Albenga, sur le golfe de Gênes ; 3,611 hab. Victoire de Schérer sur les Austro-Sardes, 23 novembre 1795.

LOARE. *V.* Lobarra.

LOBAU, v. du roy. de Saxe, sur une rivière de son nom, cercle de Bautzen ; 6,962 hab. Beaux quartz, dits *diamants de Lobau*. Eaux minérales. Fabr. de toiles. Comm. de grains. Son hôtel de ville fut, de 1310 à 1814, le lieu de réunion des députés de la Lusace.

LOBAU, v. du roy. de Prusse (prov. de Prusse occid.). 4,506 hab. Beau château. Comm. de toiles et de lin ; brasseries, distilleries.

LOBAU, île du Danube (Basse-Autriche), à 10 kil. E.-S.-E. de Vienne. Célèbre par le passage de l'armée française en 1809, lors des batailles d'Essling et de Wagram.

LOBAU (Georges **MOUTON**, comte de), né à Phalsbourg (Lorraine), en 1770, d'un boulanger de la ville, m. en 1838, partit comme volontaire en 1792, et prit une part active à la seconde campagne d'Italie. Aide-de-camp de Joubert en 1798, il le fut de Napoléon I^{er} en 1805. Dès lors il figura dans toutes les campagnes de l'Empire ; il gagna à Friedland, 1807, le grade de général de division, enleva en 1808, la ville de Médina en Espagne, et contribua à la prise de Burgos. Sa conduite à Eckmühl, à Essling, et surtout dans l'île de Lobau, lui valut le nom glorieux sous lequel il est connu, et le titre de comte, 1809. Il suivit Napoléon dans la campagne de Russie, et l'aida, après la retraite, à organiser une nouvelle armée. Enveloppé, après Leipzig, dans la capitulation de Gouvion-Saint-Cyr, 1813, il fut envoyé prisonnier en Hongrie jusqu'à la Restauration. Commandant de la 1^{re} division militaire et pair de France pendant les Cent-jours, il dirigea le 6^e corps à Waterloo, et tomba entre les mains des Anglais. Exilé de 1815 à 1818, il vécut dans la retraite jusqu'en 1828, époque où le département de la Meurthe l'envoya à la Chambre des députés. Membre de la commission municipale pendant les événements de juillet 1830, il devint pair de France, 1833, grand-croix de la Légion d'honneur, commandant de la garde nationale parisienne, enfin maréchal de France en 1831. Il combattit avec succès les émeutes qui eurent lieu à Paris en 1832 et 1834. J. T.

LOBBES, *Labieni Castra*, v. de Belgique (Hainaut), sur la Sambre, 2,791 hab. Ruines d'une abbaye. Exploit. de pierre à bâtir ; fabr. de chicorée ; raffinerie de sel. En 1794, les Français y remportèrent un succès sur les Autrichiens.

LOBEIRA (Vasco de), auteur portugais, m. en 1403, imita ou traduisit le roman espagnol de chevalerie, *Amadis de Gaule*. (*V.* Amadis.)

LOBEJUN, v. du roy. de Prusse (Saxe), 3,407 hab. Exploit. de houille.

LOBECK (Chrétien-Auguste), philologue allemand, né à Naumbourg (Prusse), en 1781, m. en 1859, fut nommé recteur du lycée de Wittenberg en 1809, puis obtint en 1810 une chaire à l'Université de cette ville, et, en 1814, à Kœnigsberg, pour y professer la littérature ancienne.

Outre un grand nombre d'écrits académiques, on a de lui : *Dii veterum adspectu corporum exanimorum non prohibiti*, Wittenberg, 1802, in-4° ; *de Sublimitate Tragœdiæ græcæ propria*, ibid., 1802, in-4° ; *de Morte Bacchi*, ibid., 1810, in-4° ; *Ajax Sophoclis commentario perpetuo illustratus*, Leipzig, 1810 et 1835 ; *Phrynichi Eclogæ nominum atticorum*, ibid., 1820 ; *Aglaophamus, sive de theologiæ mysticæ Græcorum causis*, Kœnigsberg, 1829, 2 vol., belle étude sur les mystères du culte grec, dans laquelle il a combattu la *Symbolique* de Creuzer ; *Paralipomena Grammaticæ græcæ*, Leipzig, 1837, 2 vol. ; *Pathologiæ sermonis græci prolegomena*, ibid., 1843 ; *Rhematicon, sive verborum græcorum et nominum verbalium technologia*, Kœnigsberg, 1846 ; *Pathologiæ linguæ græcæ elementa*, ibid., 1853, etc.

LOBENSTEIN, v. de l'empire d'Allemagne, anc. résidence des princes de Reuss-Lobenstein, actuellement dans la principauté de Reuss-Schleitz, sur la Lemnitz. Château du prince ; 2,865 hab., dont la plupart sont tisserands de lin.

LOBINEAU (Gui-Alexis), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Rennes en 1666, m. en 1727, entra dans son ordre en 1683.

Il a laissé : *Histoire de Bretagne*, Paris, 1707, 2 vol. in-fol. ; *Histoire des saints de la Bretagne et des personnes qui s'y sont distinguées par une éminente piété*, 1725, in-fol. ; les 3 derniers volumes de l'*Histoire de Paris* commencée par Felibien, 1725, 5 vol. in-fol. On a de lui, en manuscrit : une *Histoire de la* [illegible] *Nantes*, une *Histoire de la chambre* [illegible]. Il a traduit de l'espagnol l'*Histoire des deux conquêtes de l'Espagne par les Maures*, par Michel de Luna, 1708, in-12.

LOBKOWITZ (Jean-George-Christian, prince de), général autrichien, né en 1686, m. en 1753, commanda l'armée de Marie-Thérèse dans la Haute-Autriche en 1741, fut vaincu à Sahay, en 1742, par les maréchaux de Broglie et de Belle-Ile, laissa échapper ce dernier de la ville de Prague, où il était assiégé, fut envoyé en Italie en 1743, et chassa les Espagnols de Rimini.

LOB-NOOR. *V.* Thian-Schan-Nan-Lou.

LOBO (Rodriguez), le *Théocrite portugais*, né à Leiria (Estramadure) vers le milieu du xvi^e siècle, se noya dans le

Tage. Il a laissé : 3 romans pastoraux, *le Printemps, le Berger voyageur*, et *le Désenchanté*, longs et monotones, mais qui enchâssent des poésies bucoliques pleines de fraîcheur; un poème épique, dont le héros est Nuño Alvarez Pereira, grand connétable de Portugal; quelques romances héroïques, en espagnol; des églogues, où les sentences philosophiques tiennent trop de place; et un livre en bonne prose, *la Cour au village, ou les Nuits d'hiver*, recueil de conversations sur la morale, le bon ton et la littérature.

LOBO (Rodriguez-François), jésuite, né à Lisbonne en 1593, m. en 1678, professa au collège de Coïmbre, fut envoyé comme missionnaire dans les Indes en 1621, dans l'Abyssinie en 1634, et devint recteur de la maison de son ordre à Goa, puis provincial.

Il a laissé *Histoire d'Ethiopie*, en portugais, Coïmbre, 1659, in-fol., traduite en français par Joachim Legrand sous le titre de *Relation historique*, Paris, 1728, in-4° ; et des *Poésies*, dont la pièce la plus estimée est la comédie d'*Euphrosine*.

LOBOSITZ ou **LOWOSITZ**, vge de l'Autriche-Hongrie (Bohême), au confl. de l'Elbe et de la Modelbach, à 7 kil. O. de Leitmeritz; 4,273 hab. Navigation active; vins, grains et fruits. Victoire de Frédéric II, roi de Prusse, sur les Autrichiens, commandés par Brown, le 1er octobre 1756.

LOBSTEIN (Jean-Frédéric), médecin, né à Giessen en 1777, m. en 1835, commença ses études à Strasbourg, et se voua surtout à l'anatomie; il devint chef des travaux anatomiques, puis professeur, à l'école départementale du Bas-Rhin. Il concourut, en 1814, avec Fodéré pour la chaire d'hygiène, et ne fut pas nommé; mais, en 1819, Cuvier fit créer pour lui une chaire d'anatomie pathologique. Lobstein enseignait aussi la clinique médicale à la Faculté de Strasbourg.

On a de lui une foule d'observations sur l'anatomie pathologique, et un ouvrage important : *Traité d'anatomie pathologique*, Paris et Strasbourg, 1829-1833, 2 vol. et atlas. D—g.

LOCANA, brg du roy. d'Italie, prov. de Turin, sur la rive g. de l'Orco; 6,182 hab. dans la commune. Ouvrages en laiton.

LOCARNO, en allem. *Luggarus*, v. de Suisse, située dans le canton du Tessin, port vers la pointe N.-O. du lac Majeur, à 18 kil. N.-O. de Lugano, 15 S.-O. de Bellinzona; 2,667 hab. Évêché. Beau couvent de Franciscains; église de la *Madona del Sasso*, lieu de pèlerinage. Vins et fruits renommés. Foires à bétail.

LOCCUM, vge du roy. de Prusse, dans la prov. et la rég. de Hanovre; 1,719 hab. Abbaye luthérienne, avec séminaire de prédicateurs, école de théologie, et bibliothèque. Belle église du XIIIe siècle.

LOCH, *lac, marais* ou *golfe* en écossais, entre dans la composition des noms géographiques.

LOCHABER, contrée montagneuse et aride de l'Écosse, dans la partie S.-O. du comté d'Inverness. On y trouve le Ben-Nevis. Élève de bétail.

LOCHES, *Castrum Lucæ*, s.-préf. (Indre-et-Loire), sur la rive g. de l'Indre; 5,058 hab. Collège. Église de Saint-Ours, anc. collégiale, monument curieux du XIe siècle. Fabr. de toiles et de grosse draperie. Comm. de vins, bois, laines, bestiaux et grains. Papeteries, tanneries. La ville est bâtie en amphithéâtre, et dominée par les restes d'un antique château, Ancienne seigneurie, Philippe-Auguste l'enleva à Jean sans Terre en 1205. Charles VII habita le château, que Louis XI convertit en prison d'État; quoique ruiné en partie, ce château sert de prison départementale; on y voit des cachots superposés, l'emplacement des oubliettes creusées sous Louis XI, puis comblées; il y avait 2 cages en bois, garnies de fer, de 8 pieds carrés sur 6 de haut, dans lesquelles furent enfermés La Balue, Comines, etc., et qui ne furent détruites qu'en 1789. Agnès Sorel avait été enterrée dans le chœur de l'église collégiale de Loches; son tombeau, détruit à la Révolution, a été restauré en 1806, et placé dans le château.

LOCH-LEVEN. V. Leven.

LOCHWINNOCH, vge d'Écosse (Renfrew), sur la Calder; 1,900 hab. Importantes filatures de coton. Mines de cuivre dans les environs.

LOCKE (John), philosophe et publiciste anglais, né en 1632 à Wrington (Bristol), m. en 1704, était fils d'un greffier de justice de paix qui, lors des troubles de 1640, prit parti pour la révolution, et servit dans l'armée parlementaire. Après avoir commencé ses études à Londres, au collège de Westminster, Locke passa à l'université d'Oxford au collège du Christ, y prit ses grades en 1655 et 1658, et y obtint ensuite le titre de *fellow* ou *agrégé* et un traitement sans fonctions actives. La médecine, et la philosophie dont il puisa le goût dans les livres de Descartes, furent l'objet de ses études de prédilection. L'amitié d'Ashley Cooper, comte de Shaftesbury, avec qui il se lia en 1666, lui ouvrit la carrière des fonctions publiques, où il partagea les alternatives de faveur et de disgrâce de son protecteur, jusqu'à être rayé, en 1684, de la liste des membres de l'université d'Oxford, et obligé de chercher un refuge en Hollande. La révolution de 1688 le ramena en Angleterre; il fut membre du Conseil d'appel, puis du Conseil du commerce. La faiblesse de sa santé le décida, en 1700, à résigner ses fonctions, aussi bien que les émoluments que le roi Guillaume III voulait lui conserver, pour se retirer chez une amie, lady Masham, fille du célèbre Cudworth. Il y mourut à l'âge de 73 ans. Locke fut également recommandable par son caractère et par son talent. Engagé par ses antécédents, ses goûts et ses liaisons dans la cause des libertés politiques et religieuses, il la servit par divers écrits dont les plus considérables sont une *Lettre sur la tolérance*, adressée à Limborch, ministre calviniste d'Amsterdam, 1689; un *Traité sur le gouvernement civil*, 1690, où il soutient la doctrine de la souveraineté nationale contre les partisans du droit divin, et *le Christianisme raisonnable*, 1695, qui le fit accuser de socinianisme. Locke a aussi composé *Pensées sur l'éducation des enfants*, 1693, et un livre *sur le Commerce*. Mais le plus célèbre de ses ouvrages, celui qui, pour la postérité, marque surtout sa place au rang des philosophes, c'est un *Essai sur l'entendement humain*, Londres, 1690, in-fol. Peu de livres ont eu un plus grand nombre d'éditions, ou ont été traduits en plus de langues. Une traduction française de Coste, 1700, in-4°, a contribué à la popularité et à la diffusion du système de Locke. Une nouvelle édition abrégée et annotée des *Pensées sur l'éducation* a été donnée en 1882 par L. Fochier. Adversaire de Descartes, son véritable maître, comme Aristote l'avait été de Platon, Locke, en niant l'innéité de certaines idées, en assignant pour origine à toutes nos connaissances la *sensation* et la *réflexion*, c.-à-d. l'expérience des sens et l'expérience intime, à l'exclusion de la raison, en retenant peut-être à son insu, du péripatétisme et de la scolastique, la théorie des idées-images, a préparé tout à la fois l'empirisme étroit de Condillac, et l'idéalisme sceptique de Berkeley et de Hume. Mais un grand fonds de bon sens, une analyse pleine de sagacité alors même qu'elle s'égare, une exposition facile et lumineuse au point de faire parfois illusion sur la véritable valeur des doctrines, l'indépendance unie à la modération, la loyauté de l'honnête homme, sont les qualités réelles qui placent l'*Essai sur l'entendement humain*, immédiatement après les grands travaux des Platon, des Aristote, des Descartes, des Leibnitz, des Malebranche.

L'édition la meilleure des *Œuvres complètes* de Locke est celle de Londres, 1824, 9 vol., en anglais. Les *Œuvres philosophiques*, publiées en français par Thurot, Paris, 1821-1825, 7 vol., contiennent, avec les *Pensées sur l'éducation*, l'*Essai sur l'entendement* et la *Lettre sur la tolérance*, quelques opuscules moins importants, *de la Conduite de l'esprit dans la recherche de la vérité*, un *Examen de l'opinion du P. Malebranche sur la vision en Dieu*, etc. Parmi les écrits destinés à combattre le système de Locke, on distingue les *Nouveaux Essais sur l'entendement humain* de Leibnitz, et la réfutation qu'a donnée V. Cousin dans son *Cours d'histoire de la philosophie moderne*, 1829. B—e.

LOCKHART (John-Gibson), littérateur anglais, né dans le comté de Lanark (Écosse) en 1794, m. en 1854, abandonna le barreau pour les lettres, et débuta par des articles dans le *Blackwood Magazine*, une traduction d'*Anciennes ballades espagnoles*, et une *Vie de Cervantès*. Puis, dans des *Peter's Letters to his kinsfolk*, il donna une série de portraits satiriques, empruntés à la société d'Édimbourg, où ils causèrent beaucoup d'émotion. Devenu le gendre de Walter Scott en 1820, il aborda le roman, et publia : *Valerius*, 1821, dont le sujet est tiré des premiers temps de l'empire romain; *Adam Blair*, 1822, tableau de mœurs écossaises; *Reginald Dalton*, 1823; et *Matthew Wald*, 1824. Depuis 1825, il eut à Londres la direction de la *Quarterly Review*.

On lui doit encore une *Vie de Robert Burns*, 1828, et une *Vie de Walter Scott*, 1838. B

LOCKPORT, v. des États-Unis (New-York), sur le canal de l'Hudson au lac Érié; 13,000 hab.

LOCLE (LE), v. de Suisse, cant. de Neuchâtel; 10,464 hab. Fabr. d'horlogerie et dentelles.

LOCMAN. V. Lokman.

LOCMARIAKER, vge (Morbihan), arr. et à 65 kil. S.-E. de Lorient; petit port sur le golfe du Morbihan; 2,049 hab. Pêche d'huîtres. Beaucoup de monuments mégalithiques.

LOCOROTONDO, v. du roy. d'Italie, prov. de Bari; 7,516 hab. dans la commune.

LOCOFOCOS, c.-à-d. *au lieu de feu*, nom des allumettes chimiques aux États-Unis, donné autrefois comme sobriquet aux radicaux, parce que, dans un de leurs clubs, les lampes s'étant éteintes, ils les rallumèrent avec des allumettes de ce genre.

LOCRE DE ROISSY (Guillaume), jurisconsulte, né en 1758 à Leipzig, d'une famille française, m. en 1840, était avocat au parlement de Paris en 1789. Merlin et Cambacérès le chargèrent, en 1794, de classer les lois rendues jusqu'à cette époque. Il fut secrétaire-rédacteur du conseil des Anciens en 1795, et secrétaire-général du conseil d'État sous le Consulat et le 1er empire.

On a de lui : *Procès-verbaux du conseil d'État, contenant la discus-*

sion du projet du Code, 1803-04, 5 vol. in-4°; *Esprit du Code Napoléon, tiré de la discussion*, 1806, 7 vol.; *Esprit du Code de commerce*, 1811-1813, 10 vol., et 1829, 4 vol.; *Esprit du Code de procédure*, 1816, 5 vol.; *Législation de la France*, 1826-32, 31 vol., etc.

LOCRES, *Locri epizephyrii* (c.-à-d. *à l'Occident*), v. de l'Italie ancienne (Grande-Grèce), sur la côte E. du Brutium, au S. de l'embouchure de la Sagra. Colonie locrienne, célèbre par son législateur Zaleucus, et patrie de Timée, elle fut soumise par Denys l'Ancien, puis par les Romains, qui la punirent de son alliance avec Annibal, 205 av. J.-C. A 8 kil. de la v. actuelle de Gerace.

LOCRIDE, *Locris*, nom de deux pays de l'anc. Grèce : l'un, la *Locride orientale*, située sur la mer d'Eubée; l'autre, la *Locride occidentale*, sur le golfe de Corinthe. La Locride orientale était divisée en deux parties : 1° *Locride Opontienne*, ainsi appelée d'Oponte, sa cap., et bornée au N. et à l'E. par la Phocide, au S. par la Béotie, dont la séparaient les monts Opontiens; villes princ. : Oponte, Cynos (arsenal maritime d'Oponte), Alope, Daphnonte (appartenant originairement à la Phocide); 2° *Locride Epicnemidienne*, tirant son nom de sa position au pied du mont Cnémis, qui la séparait au S. de la Phocide, et bornée au N. par le golfe Maliaque, à l'E. par la Locride Opontienne, à l'O. par les Thermopyles; v. princ.: Cnémides, Scarphia, Nicée, Thronion. Ces deux Locrides correspondent, dans le roy. actuel de Grèce, à la partie orientale de l'éparchie de Phthiotide, dans la nomarchie de Phthiotide et Phocide. La Locride occidentale, séparée des précédentes par la Doride et la Phocide, et bornée à l'E. par le Parnasse, au S. par le golfe de Corinthe, au N. et à l'O. par l'Étolie, était arrosée par l'Hylœthus, et avait deux villes principales, Amphissa et Naupacte. On l'appelait *Locride Ozolienne* ou *puante*, de la fétidité d'une source qui coulait de la colline où, dit-on, avaient été enterrés les cadavres de Nessus et des autres Centaures. Les habitants étaient une colonie des Epicnémidiens, et leur pays correspond auj. à la partie S. de l'éparchie de Phocide dans la nomarchie de Phthiotide et Phocide. Les traditions mythologiques de la Locride semblent indiquer que la première population de ce pays fut une tribu de Pélasges-Lélèges, qui reçut, à l'invasion hellénique, des chefs de race éolienne, et prit de l'un d'eux, Locrus, le nom de Locriens. Ils n'ont joué qu'un rôle effacé dans l'histoire de la Grèce. C. P.

LOCUSTE, fameuse empoisonneuse de Rome, fit périr l'empereur Claude par l'ordre d'Agrippine, l'an 807 de Rome, 54 de J.-C., et Britannicus par l'ordre de Néron, l'an 808. Ce dernier lui donna même des disciples, puis la mit à mort, parce qu'elle tenta, dit-on, de l'empoisonner à son tour.

LODER (FERDINAND-CHRISTIAN DE), anatomiste, né à Riga en 1753, m. en 1832, étudia la médecine à Gœttingue, séjourna plusieurs années en France, en Hollande et en Angleterre, fonda la clinique médico-chirurgicale à Iéna, enseigna la médecine à Halle de 1803 à 1806, se rendit de là en Russie, devint directeur de l'hôpital de Moscou en 1814, et créa l'amphithéâtre anatomique de cette ville en 1819.

On a de lui : *Manuel d'anatomie*, Iéna, 1788 et 1800; *Eléments d'anthropologie médicale et de médecine légale*, ibid., 1791, et Weimar, 1800; *Journal de chirurgie*, Iena, 1797-1804, 4 vol.; *Tabulæ anatomicæ*, Weimar, 1794-1804, 4 vol. in-fol.; *Elementa anatomiæ corporis humani*, Moscou, 1822, etc.

LODÈVE, *Luteva*, s.-préf. (Hérault), dans un joli vallon au pied des Cévennes, au confluent de la Salondre et de l'Ergue; 10,528 hab. Tribunal de commerce; collège. La ville est entourée de vieux murs et mal bâtie. Mais l'industrie est très active, fabr. de draps pour l'armée, filatures de laine, tanneries. Carrières d'ardoise. Comm. d'eaux-de-vie, huiles d'olive, amandes, savon, châtaignes, fruits. — Lodève passa des Romains aux Goths, puis aux Francs, fut gouvernée par ses vicomtes, puis par ses évêques, qui conservèrent cette seigneurie, et eurent le droit de battre monnaie jusqu'en 1789. Elle fut prise par les protestants en 1573. Patrie du cardinal de Fleury.

LODI, v. du roy. d'Italie, sur la rive dr. de l'Adda, dans la prov. de Milan; 25,804 hab. Ch.-l. d'arr. Evêché, lycée, bibliothèque. La ville est bien bâtie; on y remarque surtout une belle place, l'hôpital et l'église de l'*Incoronata*, bâtie par Bramante. C'est le centre de la fabrication des fromages dits *Parmesan* et *Stracchino*. Ses fabriques de faïence étaient autrefois estimées. Elle fut fondée en 1158, après la destruction de l'antique *Laus Pompeia*, et eut de longues querelles avec Milan. Il y fut conclu, en 1454 sous la médiation du pape Nicolas V, un traité qui unissait tous les États italiens en une seule confédération. Bonaparte y entra (10 mai 1796) après la victoire du pont de Lodi. — L'anc. délégation autrichienne de *Lodi-et Crême* avait 11,980 kil. carr. et 210,000 hab.

LODI-VECCHIO, vge du roy. d'Italie, situé à 6 kil. O. de Lodi, bâti sur les ruines de *Laus Pompeia*, qui, colonisée par Pompéius Strabo, fut détruite par les Milanais au XII^e siècle; 3,683 hab.

LODIANA, LOUDIANAH ou **LUDHEANA**, v. forte de l'Hindoustan anglais (Pendjab), sur un bras du Sutledge 39,983 hab. Fabr. de cachemires. — Presque détruite en 1846 par les Seykhs. Le district de Lodiana à 3,520 kil. carr. et 583,000 hab.

LODOMIRIE, pour *Wladimirie*, anc. pays de la Pologne, à l'O., ainsi nommé de Wladimir le Grand, duc de Kiev, qui en fit la conquête à la fin du X^e siècle. Romain Mstislavitch, descendant de ce prince, étant devenu maître de Halicz (nom dont est dérivé celui de Gallicie), en 1198, donna à ses États le nom du roy. de *Gallicie-et-Lodomirie*. Son fils, Daniel, réussit à se maintenir contre André II, roi de Hongrie, puis contre Coloman. Après lui, Léon fonda la ville de Léopol ou Lemberg. En 1340, Casimir, roi de Pologne, réunit la Lodomirie à ses domaines. L'Autriche s'en est emparée lors du 1^er partage de la Pologne, en 1772.

LODS ET VENTE, somme que l'on payait au seigneur féodal pour la mutation de la censive, c.-à-d. quand l'héritage changeait de main par une vente ou par un acte équivalent. Elle était, en général, du 12^e pour les rotures. Pour les fiefs, c'était la 5^e partie du prix à Paris, le quart en Nivernais, le 6^e en Poitou, le 12^e dans le Maine, le 13^e en Normandie, etc.

LODUNUM, nom latin de LAON.

LODZ ou **LODS**, v. de la Pologne russe, gvt de Piotrkow. Fabrique de cotonnades, de tissus de laine et de toiles. On l'a surnommée le *Manchester de la Pologne*. Pop. 49,592 hab. C. P.

LŒBELL (JEAN-GUILLAUME), historien allemand, né à Berlin en 1786, m. en 1863, fut professeur à l'Ecole militaire de Breslau, à l'École des Cadets de Berlin depuis 1823, et enfin à l'Université de Bonn de 1829 à 1853.

Il a donné avec Woltmann et Menzel une édition refondue de l'*Hist. universelle* de Becker. On a encore de lui : *Lettres d'un voyageur*, Leipzig, 1837, écrites à la suite d'une excursion en Belgique; *Grégoire de Tours et son temps*, ibid., 1839; *Histoire universelle*, 1846, dont il n'a paru qu'un volume; *Principes d'une méthode pour l'enseignement de l'histoire*, ibid., 1847.

LŒFLING (PIERRE), botaniste suédois, né à Tollforsbruch en 1729, m. en 1756, élève de Linné à Stockholm, où il soutint une thèse *de Gemmis arborum* en 1749, fut recommandé par ce savant à l'ambassadeur du roi d'Espagne, qui l'engagea au service de son maître. Il visita le Portugal en 1751, resta 2 ans à Madrid, où il étudia 1,400 plantes, fut envoyé dans la Nouvelle-Andalousie, en Amérique, 1754, et mourut au milieu de ses herborisations. Ses ouvrages ont été insérés dans ceux de Linné par Linné lui-même, qui a donné le nom de *Lœflingia* à une petite plante.

LŒRRACH. *V.* LORRACH.

LŒSSNITZ, v. du roy. de Saxe, sur une rivière du même nom; 5,805 hab. Cotonnades et lainages.

LOEVE-VEIMARS. *V.* VEIMARS.

LŒWEN, nom flamand de LOUVAIN.

LŒWENBERG, v. du roy. de Prusse (Silésie), sur la Bober; 5,197 hab. Fabr. de draps. Carrières de grès.

LŒWENBERG. *V.* aussi LEONBERG.

LŒWENDAHL. *V.* LOWENDAHL.

LŒWENHIELM (LE COMTE GUSTAVE DE), né en 1771, m. en 1856, entra très jeune comme cornette dans les gardes du corps de Gustave III, roi de Suède, et se trouvait auprès de ce prince lorsqu'il fut assassiné en 1792. Pendant les années 1805 et 1806, il commanda l'avant-garde de l'armée suédoise en Poméranie. Durant la campagne de Finlande, où il était à la tête de l'arrière-garde, il fut blessé et fait prisonnier par les Russes, 1808. Échangé l'année suivante, il fut nommé chef des gardes du corps de Charles XIII, puis général et gentilhomme de la chambre. Charles XIV le prit pour 1^er adjudant, et lui donna le commandement en chef de la cavalerie. En 1813, Lœwenhielm fut attaché à l'état-major général de l'empereur Alexandre I^er. A partir de 1816, il entra dans la carrière diplomatique, fut ministre plénipotentiaire à Vienne, et, depuis 1818 jusqu'à sa mort, remplit les mêmes fonctions à Paris. — Son frère, le comte CHARLES, a signé, au nom de la Suède, les traités de 1815. B.

LŒWENSTEIN, v. du Wurtemberg, à 10 kil. S.-E. de Weinsberg; 1,656 hab. Eaux minérales. Ch.-l. d'un comté médiatisé, dont la souveraineté est partagée entre deux branches de la maison de Lœwenstein, les Lœwenstein-Wertheim-Freudenberg et les Lœwenstein-Wertheim-Rochefort ou Rosenberg. La branche aînée est évangélique; la branche cadette est catholique.

LŒWENSTEIN (CHATEAU DE). *V.* GORKUM.

LOFODEN (ILES), archipel de l'océan Glacial arctique, sur la côte O. de la Norvège, dont il est séparé par le bras dit *West-Fjord*, large de 25 à 60 kil.; par 67° 35'-69° 30' lat. N. et 8° 35'-14° long. E.; 4,000 hab. Il y a 9 îles principales. Grande pêche de morues, attirant jusqu'à 4,500 barques et

20,000 pêcheurs. C'est à l'extrémité S.-O. qu'est le *Mal-Strœm.* (*V. ce mot.*) Sol montagneux et sans culture.

LOGES (Les), ancien couvent (Seine-et-Oise), à 2 kil. N.-O. et dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye. Il fut supprimé à la Révolution ; Napoléon Ier y établit une succursale de la maison de la Légion d'honneur de Saint-Denis. (*V.* Légion d'honneur.)

LOGES MAÇONNIQUES. *V.* Franc-Maçonnerie.

LOGHMAN, LAGHMAN ou **LOUGHMAN**, prov. de l'Afghanistan, entre celles de Kaboul à l'O., de Djelalabad au S. et à l'E., et l'Hindou-Kousch au N. ; v. princ. Dir. Sol fertile ; grandes forêts.

LOGISTES, magistrats athéniens qui exerçaient, de concert avec les *Euthynes*, le contrôle sur les finances.

Bœckh, *Rheinisches Museum*, 1827, p. 58-97.

LOGOGRAPHES, nom donné par les Grecs aux premiers prosateurs, par opposition aux poètes : on l'applique à tort, comme une dénomination spéciale, aux historiens antérieurs à Hérodote. On appelait aussi *logographes*, à Athènes, les auteurs de plaidoyers à l'usage de plaideurs qui ne savaient pas composer eux-mêmes leur défense ou leur acte d'accusation.

Creuzer, *die Historische Kunst der Griechen*, p. 173 et suiv.

S. Re.

LOGOTHÈTE, c.-à-d. *qui tient les comptes*, officier de l'empire d'Orient, espèce de garde-des-sceaux, chargé de mettre en ordre les dépêches de l'empereur. Le patriarche de Constantinople avait aussi un logothète.

LOGOUN, contrée de l'Afrique centrale (Soudan), limitrophe du Baghermé et du Bournou au S. du lac Tchad, et traversée par le Chary ; ch.-l. *Kernok*. On y fabrique des tissus de coton.

LOGROÑO, anc. *Juliobriga*, en latin moderne *Lucronium*, ville d'Espagne (Vieille-Castille), cap. de la prov. de son nom, sur la rive dr. de l'Ebre, dans un beau et fertile pays ; pop. de la commune : 13,393 hab. Fabr. de chaises, canapés, chapeaux ; distilleries d'eaux-de-vie, tanneries. Patrie du peintre F. Navarette, du poète Lopez de Zarate. Prise par les Français en 1808 et en 1823. — La prov. de Logroño, division administrative du roy. d'Espagne, est formée de la partie N.-E. de l'anc. Vieille-Castille. Elle a 5,038 kil. carr., et 176,319 hab. en 1867.

LOGROSCINO (Nicolas), compositeur de musique, né à Naples en 1700, m. en 1763, s'est particulièrement distingué dans le genre bouffe. On lui doit l'invention des *finales*. Depuis 1747, il fut professeur de contre-point au Conservatoire de Palerme.

LOGUDORO. *V.* Sassari.

LOHARRA ou **LOARE**, anc. *Calaguris Fibularensis*, brg d'Espagne (Huesca) ; 1,500 hab.

LOHEAC (André de Laval, sire de), vaillant capitaine du temps de Charles VII, fut aussi renommé pour sa fidélité que pour son désintéressement, se trouva au siége d'Orléans, à la bataille de Patay, devint maréchal de France en 1439, et mourut dans un âge très avancé, en 1485.

LOHEIA, v. d'Arabie (Yémen), port peu profond sur la mer Rouge, à 290 kil. N.-N.-O. de Moka. Comm. de café et de grains avec le Caire par Djedda ; 5,000 hab.

LO-HOËI, v. de l'empire chinois (Kouang-toung), sur la côte E. de l'île d'Haï-nan, à 130 kil. de Khioung-tchéou ; 80,000 hab. en 1805.

LOHR, v. de Bavière (Basse-Franconie), sur la rive dr. du Mein ; 4,737 hab. Construction de bateaux ; comm. de bois. Papeteries.

LOHRASP, 4e roi de Perse de la dynastie des Kaianiens, est regardé par quelques orientalistes comme le même que le Cambyse des écrivains grecs.

LOI COMMUNE, *Common law*, nom donné en Angleterre, par une assez singulière fiction, à la coutume du pays qui est virtuellement dans tous les esprits, dans toutes les consciences. On suppose que les juges, organes légaux de l'opinion publique, se conforment à la loi commune, lorsque déjà des décisions sur des cas semblables (*precedings*) l'ont fait connaître ; qu'ils la déclarent, lorsqu'ils prononcent sur des questions qu'on n'a pas eu encore occasion de décider ; que, dans ce dernier cas, le jugement a été rendu ainsi, parce que telle était la loi existante et vivante dans la conscience de tous les citoyens, quoiqu'elle n'eût pas encore été manifestée.

LOI GOMBETTE. *V.* Gombette (Loi).

LOI MARTIALE, loi rendue le 21 octobre 1789 par l'Assemblée constituante, et d'après laquelle, chaque fois que les circonstances nécessiteraient sa proclamation, le canon devait être tiré et un drapeau rouge placé sur la maison commune ; les rassemblements, après avoir été sommés par trois fois de se disperser, étaient dissipés par la force.

LOI ROYALE, loi qui constitua la monarchie absolue héréditaire en Danemark et en Norvège, et qui fut rendue, sans promulgation, le 14 novembre 1665. Elle établit que le roi est supérieur à toute loi humaine, chef suprême des affaires ecclésiastiques, maître des biens et de la vie de ses sujets, qu'il a le privilège de nommer aux emplois, de faire la paix et la guerre. Elle lui interdit seulement de toucher à la Confession d'Augsbourg, à laquelle il doit appartenir, et de changer l'ordre de succession, qui est en ligne directe mixte, les mâles, tant qu'il en existe, venant de préférence aux femmes.

LOI SALIQUE. *V.* Salique (Loi).

LOIS (Chevaliers ès), jurisconsultes qui, dès le xiiie siècle, et surtout au xive, prirent ce titre comme défenseurs légaux du roi.

LOIS AGRAIRES. *V.* Agraires (Lois).

LOIS FRANÇAISES. *Leur histoire.* Il est impossible de préciser exactement la condition de la Gaule avant la conquête romaine, et nous n'avons que des notices très imparfaites sur son organisation politique, son droit de famille, son droit de propriété et sa législation pénale. La conquête fut suivie d'une assimilation rapide et complète de la race conquise à la race conquérante, et nos ancêtres n'eurent, pendant la période gallo-romaine, d'autres lois que celles de leurs vainqueurs ; le *Code Théodosien*, 438 ; les *Codes Grégorien*, 296 et *Hermogènien*, 365, sont les principaux monuments législatifs de cette période. Après les invasions barbares, il y eut en Gaule deux sortes de lois : celles applicables aux peuples de race germanique, et les recueils faits sur l'ordre des rois barbares pour leurs sujets gallo-romains ; parmi les lois germaniques, on distingue : la *Loi Salique*, la *Loi Ripuaire*, la *Loi des Burgondes ou Gombette* et la *Loi des Wisigoths* ; parmi les lois gallo-romaines, nous citerons le *Bréviaire d'Alaric*, la *Lex romana Burgundionum*, les formules de Marculfe. On sait que le caractère essentiel de la période carolingienne, c'est la fusion des éléments germaniques et romains qui se trouvaient en présence, fusion qui aboutit à la formation de la féodalité. Au point de vue juridique, la féodalité embrasse deux grandes périodes : dans la première, qui s'étend jusqu'au xiiie siècle, le fief est organisé militairement, et le droit privé se confond avec le droit public, parce que la souveraineté découle de la propriété ; chaque seigneur est maître dans sa terre, où il réunit en ses mains, comme nous dirions aujourd'hui, les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire : les monuments du droit sont alors les *Coutumes du Beauvoisis*, de Beaumanoir, les *Établissements de Saint-Louis*, le *Grand Coutumier de Normandie*, le *Conseil à un amy* de Pierre de Fontaines, le *Livre de justice et de plet*, les *Olim* ; il faut y joindre, pour l'étude de la féodalité militaire pure, les *Assises de Jérusalem*, d'*Antioche*, de *Romanie* et le *Livre des Fiefs*. A coté de la législation féodale, le droit canonique, dont l'origine remonte à l'époque franque, fit d'immenses progrès, et les tribunaux ecclésiastiques furent compétents *à raison de la personne* et *à raison de la matière* en une foule de cas. Le droit féodal, qui a sa plus parfaite expression dans les *Assises de Jerusalem* et d'*Antioche*, reçut chez nous des modifications capitales sous l'influence des croisades, qui rendirent les fiefs accessibles aux roturiers, de l'émancipation communale, du changement des conditions du service militaire, et la renaissance des études de droit romain qui procurèrent aux légistes des armes capables de battre en brèche la féodalité au bénéfice du pouvoir royal : c'est la seconde période de la féodalité, qui s'étend jusqu'au xvie siècle et dont les monuments législatifs sont le *Grand coutumier de France* dit *de Charles VI*, la *Somme rurale* de Boutillier et le *Songe du Verger* (sous Charles V). — En 1453, l'édit de Montil-les-Tours ordonna la rédaction des Coutumes, et celles de Chaumont, du Ponthieu, d'Amiens furent en effet rédigées sous Charles VIII, mais non publiées. C'est Louis XII qui le premier sanctionna quelques-uns de ces recueils particuliers au pays du droit coutumier, et non ceux du pays du droit écrit, car les Français eurent longtemps, suivant qu'ils vivaient ou nord ou au sud de la Loire des règles très différentes au point de vue notamment du régime matrimonial, des successions ab intestat et testamentaires, de la puissance paternelle et du droit d'aubaine. Peu à peu, les rois conquirent sur les seigneurs toutes les prérogatives qui n'avaient pas un caractère privé, et ainsi [illegible] droit public en France. Les actes de la royauté comprennent les édits, les déclarations et les lettres patentes. [illegible] nances proprement dites sont relatives, le plus [illegible], à des matières différentes, du moins à l'origine, [illegible] jours le caractère de règlements généraux. Les [illegible] traire, ne règlent que des points spéciaux. Par les lettres patentes, le roi concédant des privilèges, [illegible] naux l'exécution d'arrêts du conseil d'État, [illegible] patentes, parce qu'elles étaient ouvertes, tandis que les lettres de *cachet* étaient closes. En fait, la royauté [illegible] absolue ; en droit, elle était limitée par les *états généraux* et les

parlements. (*V. ces mots.*) Les ordonnances royales les plus remarquables, enregistrées par tous les parlements et par conséquent obligatoires pour toute la France sont, à partir du XVIIe siècle, celles de 1667 sur la *procédure civile,* de 1669 sur les *eaux et forêts,* de 1670 sur la *procédure criminelle,* de 1673 sur le *commerce,* de 1681 sur la *marine,* de 1731 sur les *donations,* de 1735 sur les *testaments,* de 1747 sur les *substitutions,* de 1779 sur l'*abolition du servage et de la main-morte,* de 1780 sur l'*abolition de la question préparatoire.* Lorsque les ordonnances étaient muettes, on avait recours au droit *coutumier* dans les provinces du nord, au droit *romain* dans les provinces du midi. Il y avait des coutumes générales, obligatoires pour une province entière et des coutumes locales obligatoires seulement dans un bailliage, une province ou une ville. L'évolution monarchique fut achevée au XVIe siècle, et l'on ne saurait nier l'action centralisatrice de la royauté, même lorsque celle-ci eut atteint les extrêmes limites de l'absolutisme; mais il demeure certain qu'elle ne fit jamais disparaître complètement les inégalités dans la condition des personnes et des propriétés. La féodalité avait été une conséquence de l'état social aux IXe et Xe siècles, mais elle n'avait plus sa raison d'être au XVIIIe, où de contractuelle elle était devenue purement seigneuriale : de là la cause première de la Révolution. On donne le nom de *droit intermédiaire* aux lois votées et publiées depuis le 27 juin 1789 jusqu'au Consulat : ces lois sont l'œuvre de la Constituante, de la Législative, de la Convention, des deux Conseils et du Directoire, du Consulat, et elles ont été rendues sous l'empire des Constitutions de 1791, de l'an III et de l'an VIII; elles firent disparaître les dernières traces du système féodal, séparèrent les pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, et proclamèrent le droit de la nation à voter les lois qui la régissent. Au droit intermédiaire succéda le *droit nouveau,* lequel embrasse les cinq Codes et les lois postérieures à leur promulgation. M. P—T.

LOIS SOMPTUAIRES. *V.* SOMPTUAIRES (Lois).

LOING (LE), *Lupia,* riv. de France, prend sa source à Sainte-Colombe (Yonne), arrose les dép. de l'Yonne, du Loiret et de Seine-et-Marne, et se jette dans la Seine, rive g., près de Moret. Cours de 160 kil., par Châtillon-sur-Loing, Montargis et Nemours. Il n'est pas navigable, mais alimente le *canal du Loing* qui commence à *Montargis* et se termine au-dessous de Moret. Ce canal qui continue celui de Briare et communique, avec celui d'Orléans près du village de Buges, met la Loire en communication avec la Seine; commencé en 1720, il a 49 kil. de long.

LOIR, *Lœdus, Lidericus,* riv. de France, prenait sa source dans les étangs de Cernay (Eure-et-Loir). Ces étangs ayant été desséchés, la source du Loir est maintenant à 8 kil. plus au S., dans la lande de Saint-Emant. Il passe à Bonneval, Châteaudun, Fréteval, Vendôme, les Roches, Château-du Loir, le Lude, La Flèche et Durtal, arrose les dép. de Loir-et-Cher, de la Sarthe et de Maine-et-Loire, et se jette dans la Sarthe, rive g., à 8 kil. N. d'Angers. Cours de 310 kil., flottable de la Chartre à Château-du-Loir et navigable au-dessous de cette ville, sur 115 kil., au moyen de 39 écluses. Il reçoit, à gauche, la Conie, la Long et la Meaulne; à droite, la Thironne, le Fouchard, l'Ozane et la Braye. G. H.

LOIR-ET-CHER, dép. du centre de la France; ch.-l. Blois; 3 arrond. sous-préf. : Romorantin et Vendôme; formé du S.-O. de l'Orléanais et d'une petite partie de la Touraine; superf., 6,351 kil. carr.; pop., 275,713 hab. Arrosé par la Loire, le Loir, le Cher, et entrecoupé de nombreux étangs très poissonneux. Pays plat, fertile (excepté au S. dans l'anc. Sologne) en grains, légumes, fruits, chanvre; vins assez estimés. Le quart du dép. est couvert de bois ou de landes incultes. Élève de moutons, chevaux, volailles; marais à sangsues. Exploitation de pierre à fusil. Fabr. de cuirs, verres, draps, lainages, vinaigre. Il forme le diocèse de Blois, dépend de la cour d'appel d'Orléans, de l'académie de Paris et du 9e corps d'armée (Tours).

LOIRE (LA), *Liger, Ligeris,* le plus long des fleuves de France, naît dans les Cévennes, au mont Gerbier-de-Jonc (Ardèche), à 1,403 m. d'altitude, coule d'abord au N.-O., puis au S.-O., et enfin à l'O., arrose les dép. de la Haute-Loire et de la Loire, sépare ceux de Saône-et-Loire et de l'Allier, entre dans celui de la Nièvre qu'il sépare du Cher, baigne ensuite ceux du Loiret, de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, de Maine-et-Loire, de la Loire-Inférieure, et se jette dans l'océan Atlantique au-dessous de Saint-Nazaire. Cours de 1,008 kil., par le Puy, Saint-Rambert, Roanne, Digoin, Decise, Nevers, La Charité, Cosne, Briare, Gien, Jargeau, Orléans, Beaugency, Blois, Amboise, Tours, Saumur, les Ponts-de-Cé, Saint-Florent, Ancenis, Nantes, Indret, Savenay, Paimbœuf et Saint-Nazaire; flottable depuis Retournac, navigable depuis Roanne. Les affl. de droite sont : le Furens, l'Arroux, la Nièvre, le Maine et l'Erdre; ceux de gauche, le Lignon, l'Allier, le Loiret, le Cher, l'Indre, la Vienne, le Thouet et la Sèvre-Nantaise. La hauteur moyenne de la Loire varie de 2 à 3 m.; sa largeur moyenne est de 350 m.; La marée se fait sentir jusque dans les environs de Nantes. Le courant du fleuve est généralement rapide (1m,30 par seconde). Le manque d'eau, les crues (celle de 1846 dépassa 7 m.), où les glaces suspendent ordinairement la navigation pendant 4 ou 5 mois de l'année; le déplacement des sables, la formation des bancs ou grèves, la rendent difficile d'ailleurs, et elle est de moins en moins active. Sur une grande partie du cours du fleuve, on a exécuté des digues parallèles pour resserrer les eaux, ou des barrages pour les maintenir à une élévation égale. Sur la rive droite, de Blois à Angers, est ce qu'on nomme la *Levée* de la Loire; l'origine en remonte à Charlemagne et à Louis-le-Débonnaire; elle n'était d'abord composée que de petites digues isolées, que les seigneurs faisaient élever par les paysans pour préserver leurs propriétés à chaque crue; Henri II, roi d'Angleterre et comte d'Anjou, la déclara monument public. Depuis la fin du XVIIe siècle, on a substitué aux murs en talus, qui soutenaient la levée du côté de la Loire, des perrés en pierre de tuf, reposant sur 2 rangs de pilotis. La largeur actuelle de la levée à sa base est de 25 à 35 m., et, sur la voie, de 6 à 12 m., avec parapets des deux côtés aux abords des villes et des bourgs; de 1496 à 1711, elle fut rompue 27 fois; elle résista en 1799 à une crue supérieure aux précédentes. Un *canal latéral à la Loire* (198 kil.), faisant suite au canal de Roanne à Digoin, fut commencé en 1822, ouvert complètement à la navigation en 1838, et coûta près de 30 millions de fr.; il offre de magnifiques travaux d'art. Il longe la rive g. du fleuve de Roanne à Briare. — Le bassin de la Loire a une superficie de 116,500 kil. carr. environ (presque le quart de la France), et comprend en tout ou en partie 27 départements; il a pour ceinture le contre-fort que la Côte-d'Or projette jusqu'à l'extrémité de la Bretagne, les Cévennes septentrionales, et la chaîne de montagnes qui se détache du massif du Lozère pour aboutir à l'embouchure de la Loire. B.

LOIRE (LA), dép. du centre de la France, ch.-l. Saint-Étienne; 3 arr.; sous-préf. : Roanne et Montbrison; formé dans l'anc. Lyonnais (Forez, Lyonnais propre et partie du Beaujolais). Superf., 4,759 kil. carr.; pop., 599,836 hab. Arrosé par la Loire et le Rhône, coupé de nombreux étangs, traversé par les Cévennes et les montagnes du Forez. Les forêts, composées surtout de pins, sapins et hêtres, fournissent beaucoup de térébenthine, de goudron et de résine. Sol peu fertile en céréales et en vins; élève de gros bétail; culture du mûrier, des plantes oléagineuses, de la garance, du pastel, du safran. Industrie très active. Fabr. d'étoffes et de rubans de soie, mousselines, fers, aciers, armes, verres, bouteilles, tissus de coton, toiles, papiers; construction de bateaux pour la Loire; exploit. très importante de houille, fer, plomb, marbre, pierre. — Ce département dépend de l'archevêché, de la cour d'appel et de l'académie de Lyon et du 14e corps d'armée (Lyon).

LOIRE (ARMÉE DE LA), nom que l'on donna en 1815 à l'armée française qui, après le désastre de Waterloo, fut éloignée de Paris et dut se retirer derrière la Loire; une ordonnance du 16 juillet la licencia. Ceux qui en faisaient partie furent appelés, dans certains journaux royalistes, *les brigands de la Loire.*

LOIRE (HAUTE-), dép. du centre de la France, ch.-l. Le Puy, 3 arr.; sous-préf. : Brioude et Yssingeaux; formé dans l'anc. prov. du Languedoc (Velay, partie du Vivarais, Gévaudan). Superf. 4,962 kil. carr.; pop. 316,461 hab. Arrosé par la Loire et l'Allier, traversé à l'E. par les Cévennes, à l'O. par les monts de la Margeride, au S. et au N. par les montagnes du Forez. Il offre de grandes beautés naturelles. Sol peu fertile, volcanique en certaines parties; récolte de céréales et de vins communs; élève de mulets, porcs, bêtes à cornes. Mines de houille, fer, cuivre, zinc, plomb, antimoine. Exploit. de marbre. Pouzzolane. Sources minérales. Peu d'industrie : dentelles, soie, rubans, poterie. Émigration annuelle assez considérable. — Ce département forme le diocèse du Puy, dépend de la cour d'appel de Riom, de l'académie de Clermont et du 14e corps d'armée (Lyon).

LOIRE-INFÉRIEURE, dép. de l'O. de la France; ch.-l. Nantes; 5 arr.; sous-préf. : Ancenis, Châteaubriant, Paimbœuf et Saint-Nazaire; formé de la partie S. de l'anc. Bretagne, baigné par l'océan Atlantique à l'O. Superf., 6,874 kil. carr.; pop., 625,625 hab. Peu accidenté; arrosé de l'E. à l'O. par la Loire, et par ses affluents l'Erdre et la Sèvre-Nantaise; traversé par le canal de Nantes à Brest. Il contient le lac de Grand-Lieu, et les marais salants de Bourgneuf, du Croisic et de Guérande. Exploit. de fer, étain, granit, kaolin, argile, ardoise, houille, tourbe, aimant. Industrie agricole assez avancée : récolte de céréales, vin, fruits à cidre, lin; élève

d'abeilles, de chevaux et de menu bétail. Marais à sangsues. Industrie manufacturière importante : usines à fer et à cuivre ; fonderies ; fabr. de toiles, cotonnades, bonneterie, chapeaux, produits chimiques ; chantiers de construction maritime ; corderies, tanneries, mégisseries, raffineries, brasseries, verreries, fabr. de vinaigre, etc. Commerce considérable avec l'Amérique, l'Afrique et l'Inde. Ce département forme le diocèse de Nantes, dépend de la cour d'appel et de l'académie de Rennes et du 11e corps d'armée (Nantes).

LOIRET (Le), *Ligerula*, riv. de France, naît à 6 kil. S.-S.-E. d'Orléans, passe à Olivet et à Saint-Mesmin, où il se jette dans la Loire, rive g. Cours de 1[illegible] kil. Ses eaux, très abondantes, gèlent rarement, et servent de gare pendant les glaces aux bateaux d'Orléans. Pendant plusieurs mois, une partie de ses eaux se perd dans un gouffre, qui paraît avoir une communication souterraine avec la Loire.

LOIRET (Le), dép. du centre de la France, ch.-l. Orléans ; 4 arrond. ; sous-préf. : Gien, Montargis et Pithiviers ; formé de l'Orléanais et d'une partie du Berry. Superf., 6,771 kil. carr. ; pop., 368,526 hab. Arrosé par la Loire, le Loiret, et le Loing ; couvert de nombreux étangs et traversé par les canaux de Briare et d'Orléans. Pays plat, sol fertile au N. de la Loire, pauvre au S. dans l'anc. Sologne ; récolte de grains, vins, chanvre, bois, safran, miel. Élève de bétail et d'abeilles. Carrières de pierres meulières, à chaux et à plâtre. Fabrication de lainages, tissus de coton, bonneterie, vinaigre, poterie, etc. — Ce département forme le diocèse et dépend de la cour d'appel d'Orléans, de l'académie de Paris et du 5e corps d'armée (Orléans).

LOIRON, ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. de Laval ; 1,142 hab. Foires pour bestiaux ; tanneries ; fours à chaux.

LOISEL (Antoine), célèbre jurisconsulte, né à Beauvais en 1536, m. à Paris en 1617, élève et exécuteur testamentaire de Ramus, ami de Cujas et de Pithou. C'est un écrivain original, bien qu'un peu diffus. Il suivit Cujas à Toulouse, Cahors, Bourges, Paris, Valence, puis fut successivement avocat au parlement de Paris, substitut du procureur-général, conseiller du trésor, avocat de Monsieur frère du roi, de Catherine de Médicis, et du duc d'Anjou, avocat du roi en la chambre de justice de Guyenne, et procureur-général du roi en la chambre de justice de Limoges.

On a de lui, entre autres ouvrages remarquables : *Institutes coutumières*, fort estimées, Paris, 1607, réimpr. en 1783 avec un commentaire de Laurière ; *Pasquier, ou Dialogue des avocats du parlement de Paris*, contenant l'histoire des avocats à ce parlement sous forme de dialogue à la mode des anciens, réédité par M. Dupin, 1818. Ed. T.

LOISELEUR-DESLONGCHAMPS (Auguste), orientaliste, né à Paris en 1805, m. en 1840, élève de Chézy.

Il a publié : *Lois de Manou* ; avec trad. française, 1832-33, 2 vol. gr. in-8° ; *Essai sur les fables indiennes*, 1838 ; *Amarakocha*, dictionnaire sanscrit, 1839-45, 2 vol. in-4°, etc.

LOIX, vge (Charente-Infér.), arr. de La Rochelle, dans l'île de Ré ; 1,015 hab. Petit port de commerce. Marais salants ; parcs aux huîtres.

LOJA ou **LOXA**, v. d'Espagne (Andalousie), près de la rive g. du Jenil, prov. de Grenade ; 18,249 hab. Fabr. d'indiennes, draps, toiles, papiers. Patrie du maréchal Narvaez. Prise aux Arabes en 1846.

LOJA, v. de la république de l'Équateur, ch.-l. de prov., près des Andes ; 10,000 hab. Collège. Récolte d'excellents fruits. Des forêts voisines on tire le quinquina, dont il se fait un commerce important sous le nom de *Cascarilla de Loja*. — La prov. de Loja, au S.-O. de la république, a 26,728 kil. carrés et environ 100,000 hab.

LOKE, génie du mal, dans la mythologie scandinave, et père du loup Fenris. (*V. ce mot.*) Les Ases se saisirent de lui, le lièrent à 3 pierres aigues, et lui suspendirent sur la tête un serpent dont le venin lui ronge les chairs. Il recouvrera un jour sa liberté et sa force, et anéantira le monde.

LOKEREN, v. de Belgique (Flandre orientale), dans le pays de Waes, sur la Durme ; 17,971 hab. Comm. considérable en bestiaux, grains, huiles, lin, chanvre, toiles. Fabr. de couvertures de laine, cotons, fil de lin, fil retors, siamoises, coutils, chapeaux, dentelles et toiles de lin ; savonneries, raffineries de sel, tanneries, brasseries, blanchisseries de toile. Église du XVIIe siècle.

LOKKEN, vge de Norvège, à 42 kil. S. de Trondhjem. Mine de [illegible] découverte en 1652, et exploitée depuis 1657.

LOKMAN, célèbre fabuliste arabe, que ses compatriotes prétendent avoir été contemporain de Salomon, et que des savants ont confondu avec ce roi. Le nom de Salomon, qui signifie *sage* en hébreu, aura été traduit par celui de Lokman, qui a le même sens en arabe ; de là sans doute cette confusion. Les *Fables* de Lokman ont une grande analogie avec les apologues d'Ésope, et M. de Sacy les jugeait imitées du fabuliste grec.

La 1re édition de ces *Fables* fut publiée par Erpenius, en arabe et en latin, Leyde, 1615. D'autres ont été données par Rœdiger, Halle, 1830, in-4°, et par Rask, Copenhague, 1832. Marcel, en 1799, et Caussin, en 1818, les ont publiées avec trad. française. Elles ont été aussi traduites par Galland avec celles de Bidpay, Paris, 1714, 2 vol. in-12.

LOLLAND, île de Danemark. (*V.* Laaland.)

LOLLARD (Walter), hérésiarque, né à la fin du XIIIe siècle en Angleterre, enseignait que les démons, chassés injustement du ciel, y rentreraient un jour, et que St Michel et les autres anges seraient damnés éternellement ; il ne reconnaissait pas les cérémonies de l'Église, l'intercession des saints et l'utilité des sacrements ; le mariage n'était, selon lui, qu'une prostitution jurée. Il se choisit 12 apôtres, qu'il chargea de parcourir l'Allemagne pour entretenir le zèle de ses partisans. Arrêté par ordre de l'Inquisition, il fut brûlé à Cologne en 1322. Les *Lollards*, persécutés en Allemagne, passèrent en Flandre, puis en Angleterre, où ils se réunirent plus tard aux sectateurs de Wicleff.

LOLLIUS (Marcus), nommé par l'empereur Auguste, l'an 730 de Rome, 23 av. J.-C., gouverneur de la Galatie, de la Lycaonie, de l'Isaurie et de la Pisidie, puis envoyé contre les Parthes avec Caïus César, petit-fils d'Auguste, se rendit coupable d'intelligences avec l'ennemi, et, pour éviter son châtiment, s'empoisonna. Il laissa un fils, Marcus Lollius, consul en 21, qui se fit battre en Germanie, et à qui Horace adressa la 2e et la 18e épître de son 1er livre.

LOMAGNE, *Leomania*, petit pays de l'anc. France (Bas-Armagnac) ; ch.-l. Lectoure ; v. princ. : Beaumont-de-Lomagne et Vic ou Lavit-de-Lomagne. Les vicomtes de Lomagne avaient le droit de battre monnaie. Auj. réparti entre les départ. de la Haute-Garonne et du Gers.

LOMAZZO (Jean-Paul), peintre, né à Milan en 1538, m. après 1591, garde de la galerie de Cosme de Médicis à Florence, devint aveugle à 33 ans, et se mit à écrire.

On a de lui : *Traité de peinture*, Milan, 1584, in-4°, en 7 livres, dont le 1er a été trad. en franç. sous le titre de *Traité de la proportion naturelle*, Toulouse, 1649, in-fol. ; *Idea del tempio della pittura*, 1590 ; des *Poésies*, 1587, in-4°.

LOMBARD (Pierre), dit *le Maître des sentences* (*Magister sententiarum*), théologien scolastique, né de parents obscurs, près de Novare en Lombardie vers 1100, m. en 1160 ou 1164, étudia à Bologne, puis à Reims et à Paris, fut, dit-on, le premier qui obtint le grade de docteur à l'Université de cette ville, enseigna avec succès la théologie, et devint évêque de Paris en 1159. On a de lui : *Sententiarum lib. IV*, Nuremberg, 1474, et Venise, 1477, 1480, 1486, in-fol., ouvrage célèbre, sur lequel on a fait plus de 400 Commentaires (quelques-uns disent 4,000), et où sont rassemblées, le plus souvent sans conclusion, les diverses opinions des Pères sur chaque question de théologie ; *Glose sur les Psaumes*, Nuremberg, 1478, in-fol., etc.

LOMBARD (Style), genre d'architecture, dont on a longtemps attribué l'invention aux Lombards, et d'après lequel un grand nombre de monuments auraient été élevés, surtout dans la Haute-Italie, depuis le VIIe jusqu'au IXe siècle. Contre ce système, la critique a prouvé que les Lombards, aussi peu civilisés que les Goths, n'ont pas plus que ces derniers apporté avec eux un genre d'architecture qui leur fût propre. Quand, après s'être établis en Italie, ils voulurent remplacer les monuments qu'ils avaient ruinés, ils suivirent les vieux errements du style romain dégénéré. Mais la plupart des édifices qu'ils bâtirent à Pavie, à Spolète et à Vérone, furent détruits, et remplacés par des monuments dont la reconstruction, datant du XIe et du XIIe siècle, ne peut, par conséquent, être reportée jusqu'à la domination lombarde. Quant aux édifices remontant véritablement à cette époque, on n'en retrouve un modèle que dans les églises Saint-Michel et Saint-Fridion à Lucques, et le palais *della Torre*, à Turin. Aucun signe particulier ne distingue leur construction, dont le mode est tout semblable à celui que les Lombards avaient trouvé en usage au moment de leur arrivée en Italie. D—t—r.

LOMBARDE (Ligue). Née au monastère de Puntida (entre Milan et Bergame, 7 avril 1167), sous le patronage du pape Alexandre III, la ligue lombarde avait pour but la défense de l'indépendance italienne contre les prétentions de l'empereur Frédéric Ier Barberousse. Elle ne comprit d'abord que 6 villes guelfes, Bergame, Brescia, Crémone, Mantoue, Vérone, Trévise, avec les habitants de Milan, récemment détruite par les Gibelins alliés de Frédéric, et que le premier soin des confédérés fut de relever. Grossie de 9 villes nouvelles à la fin de la campagne (Venise, Vicence, Padoue, Ferrare, Lodi, Plaisance, Parme, Modène, Bologne), et 5 autres encore l'année suivante (Novare, Verceil, Côme, Asti, Tortone), elle ne laissa à l'empereur, dans le nord de l'Italie, que 2 alliés, Pavie et le marquis de Montferrat. C'est pour couper les communications entre leurs territoires que les Lombards bâtirent en l'honneur du pape la ville d'Alexandrie. Après le départ précipité de l'empereur et pendant son absence de 6 années, la Ligue s'étendit même dans la Romagne, et

reçut les serments de Ravenne, de Rimini, d'Imola, de Forli, qui toutefois ne prirent jamais à la guerre une part bien active. Forcé de lever le siège d'Alexandrie en 1175, honteusement battu à Lignano en mai 1176, Barberousse fut réduit par les Lombards à signer, en 1177, la trêve de Venise; elle aboutit, en juin 1183, à la paix de Constance, où, tout en conservant, sauf dans Venise, quelques privilèges et la haute suzeraineté, il reconnut formellement l'indépendance et les droits régaliens des villes lombardes. Côme avait, en 1176, trahi la cause commune; Crémone et Tortone, la même année, Alexandrie elle-même en mars 1183, avaient conclu des paix séparées. Une 2e ligue lombarde fut formée le 2 mars 1226, quand l'empereur Frédéric II, aussi ambitieux que son aïeul, revendiqua la couronne d'Italie. Elle fut établie pour 25 ans entre 15 villes, Milan, Bologne, Plaisance, Vérone, Brescia, Faenza, Mantoue, Verceil, Lodi, Bergame, Turin, Alexandrie, Vicence, Padoue et Trévise. Diminuée de Vérone, de Vicence, de Padoue, par les succès de l'empereur ou des Gibelins, battue par Frédéric à Cortenuova (près de Brescia, nov. 1237), mais toujours soutenue par les pontifes, par Grégoire IX et par Innocent IV, elle triompha à la fin de son ennemi devant la ville de Parme, qu'il assiégeait, et rasa celle de Vittoria, qu'il avait élevée en vue de Parme, février 1248, vainquit ensuite à son tour et fit prisonnier son fils Enzio à Fossalta près de Modène, mai 1249, et réduisit Frédéric à se retirer découragé dans son royaume de Naples, où il mourut en 1250. R.

LOMBARDIE. Bien qu'au moyen âge ce nom, pris comme synonyme de royaume des Lombards (*V. ce mot*), ait souvent désigné la plus grande partie de la péninsule Italique, il s'applique spécialement, mais d'une manière un peu vague et sans limites bien précises, à cette vaste plaine qui forme l'Italie du nord et qu'arrosent le Pô et l'Adige : on n'y comprend ni les petits bassins côtiers du fond de l'Adriatique (Vénétie), ni le littoral du golfe de Gênes (Ligurie). C'était là qu'était, avec Pavie, capitale des Lombards, le centre de leur puissance, et leur nom n'est resté qu'à cette portion de leurs États. — 1° *Peuples de la Lombardie jusqu'à Charlemagne.* Occupée successivement dans l'antiquité par les Ligures, les Etrusques, 1000 à 600, les Gaulois, à qui elle dut son nom de Gaule Cisalpine, 587 à 521, enfin par les Romains, 225 à 163, l'Italie circumpadane devint, au temps des invasions barbares, la proie des Hérules, 476, des Ostrogoths, 489, des Grecs, 554, des Lombards, 568, et des Francs de Charlemagne, 774. — 2° *Affranchissement des villes; époque héroïque de la Lombardie.* Partagée, dans la décadence carolingienne, entre un certain nombre de puissants feudataires, rattachée tant bien que mal à l'Allemagne depuis Othon le Grand, 962, elle vit, au milieu de l'anarchie et des incursions hongroises, ses villes relever leurs murs, rétablir leur organisation municipale, aguerrir leurs milices; si bien qu'elles ne tardèrent pas à s'affranchir et des seigneurs et du pouvoir impérial. De 1100 à 1150, elles devinrent autant de républiques démocratiques, gouvernées par des magistrats choisis parmi tous les ordres de citoyens, et non seulement indépendantes des seigneurs, mais les dominant. Lorsqu'en 1154 Frédéric Ier Barberousse, en 1226 Frédéric II, voulurent exercer sur l'Italie un pouvoir réel, ils furent en vain soutenus par quelques alliés (Pavie, le marquis de Montferrat, etc.); les deux *Ligues lombardes* (*V. ce mot*), 1167, 1226, Milan à leur tête, sauvèrent la liberté italienne. — 3° *Naissance des principautés.* Les rivalités furieuses des villes, et, dans les villes, des divers partis (*V.* GUELFES, GIBELINS), remplacèrent par d'horribles déchirements la lutte pour l'indépendance. L'anarchie, permit, dans la plupart, à quelque famille puissante, d'établir et d'agrandir sa domination. Milan et bientôt ses voisines obéirent aux Torriani depuis 1242, puis en 1277 aux Visconti, qui en firent un duché en 1396, et enfin aux Sforza, 1450. La maison della Scala fut maîtresse à Vérone depuis 1260; celle d'Este à Ferrare depuis 1240, à Modène et à Reggio depuis 1288 et 1290; celle de Carrare à Padoue, depuis 1318; celle de Gonzague à Mantoue depuis 1328, etc. Si les petites principautés de Vérone et de Padoue disparurent dès la fin du XIVe ou le commencement du XVe siècle, 1387, 1406, les trois États de Milan, de Mantoue, de Modène surtout, eurent une existence plus longue. A l'O., le Piémont, réclamé par la maison de Savoie depuis le XIe siècle, et acquis définitivement par elle en 1381, et le marquisat de Montferrat, qui remontait au Xe; à l'E., les possessions de Venise, qui, depuis 1402 jusque vers 1450, s'avança jusqu'à l'Adda, occupaient le reste de la Lombardie, quand les expéditions des Français en Italie commencèrent. Si, durant ces guerres, un nouvel État s'y ajouta, le duché de Parme et Plaisance, créé par le pape Paul III en 1545, un autre, le Montferrat, disparut presque en même temps, et fut réuni au duché de Mantoue 1536, pour être plus tard partagé entre ce duché et celui de Savoie, 1631. — 4° *Domination étrangère, de plus en plus étendue.* Conquis par les Français à plusieurs reprises, 1499, 1500-12, 1515-22, le Milanais tomba, dès 1522, au pouvoir de Charles-Quint, qui y régna au nom d'un Sforza jusqu'en 1535, l'occupa alors en son propre nom, et en investit en 1540 son fils Philippe, plus tard roi d'Espagne, dont les descendants le possédèrent jusqu'à la guerre de la succession d'Espagne. Le traité d'Utrecht, qui la termina, 1713, donna le Milanais à l'Autriche, en l'augmentant du Mantouan, conquis par elle pendant les hostilités, 1708. Tour à tour française, espagnole, autrichienne, pour une partie notable du pays, la Lombardie tomba tout entière entre les mains de la France pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire. Maître du Milanais et arbitre de Modène, Bonaparte, en octobre 1796, fit de l'un la république transpadane ou Lombarde, de l'autre, en y joignant Ferrare et Bologne, enlevée au pape, la république cispadane, et, en juin 1797, il composa des deux États la république Cisalpine, qui se changea plus tard en république Italienne, 1802, puis en royaume d'Italie, 1805. La république de Venise fut détruite de même, et ses possessions italiennes ne furent laissées à l'Autriche que pendant 8 ans (du traité de Campo-Formio à celui de Presbourg, 1797-1805), pour passer à leur tour à ce nouvel État. Le roi de Sardaigne, privé, dès 1798, de toutes ses provinces de terre-ferme, les vit, en 1802, incorporées à la France ou au royaume d'Italie. Le duché de Parme, érigé en roy. d'Étrurie, 1802, fut aussi annexé à l'empire français, 1807. Les traités de 1815 rendirent au roi de Sardaigne ses possessions, à l'Autriche le Milanais avec Venise et ses anciennes dépendances, sous le nom de royaume Lombard-Vénitien; ils rétablirent aussi les duchés de Parme et de Modène. En mars 1848, Milan tenta de secouer le joug de l'Autriche, et se donna avec tout le pays au roi de Sardaigne Charles-Albert; les États de Parme et de Modène chassèrent leurs ducs. Mais les défaites de Custozza et de Novare, juillet 1848, mars 1849, rétablirent l'ordre de choses fondé par les traités de 1815. La guerre de 1859 a définitivement réuni la Lombardie tout entière sous l'autorité de la maison de Savoie, appelée au trône d'Italie. — On donne auj. le nom de Lombardie à un des *compartimenti* ou divisions statistiques du roy. d'Italie : 23,507 kil. carr., et 3,713,331 hab. (*V.* ITALIE.)

LOMBARDS, *Longobardi* ou *Langobardi*, c.-à-d. *à la longue lance*, ou *à la longue barbe*, peuple germain, étaient établis, au 1er siècle de l'ère chrétienne, entre l'Elbe et l'Oder. Après avoir habité différentes contrées de la Germanie, ils conquirent le Rugiland sur les Hérules vers 518, puis, après une longue lutte conduite par les rois Audouin et Alboin, la Pannonie et le Norique sur les Gépides en 566. Attiré par les richesses de l'Italie, et non par une prétendue trahison du gouverneur grec Narsès, Alboin conquit, en 568, tout le nord de la péninsule, excepté l'exarchat de Ravenne, et toutes les côtes depuis le Pô jusqu'au Tibre. Après l'assassinat de Cleph, son successeur, 575, les 32 ducs institués par Alboin abolirent la royauté, et la guerre civile naquit de l'oligarchie militaire. On rétablit la monarchie en 584. Les limites du royaume s'étendirent, sous Autharis, jusqu'à Bénévent, Capoue et Salerne. Ariens à la même époque, les Lombards devinrent en partie catholiques au temps d'Agilulf. Le roi Luitprand soumit l'exarchat de Ravenne. Les différends des Lombards avec les papes amenèrent l'intervention de Pépin le Bref (*V. ce nom*), 754-56; Charlemagne détruisit la monarchie lombarde en 774, laissa d'abord l'administration à des ducs lombards, mais les remplaça par des Francs après la révolte de Rodgaud, duc de Frioul, 776. Aucun prince ne reçut le titre de roi des Lombards, depuis Charles-Quint, couronné sous ce nom à Bologne, le 14 février 1530, jusqu'à Napoléon Ier, qui prit la *Couronne de fer* (*V. ce mot*) à Milan, le 26 mai 1805.

ROIS LOMBARDS.

Auduin	526	Garibald	671
Alboin	561	Perthanite rétabli	671
Cleph	573	Cunibert, associé en 678, roi en	686
Les 30 ducs	575	Luitpert	700
Autharis	584	Ragimbert	701
Agilulf	591	Aribert II	701
Adaloald	615	Ansprand	712
Ariovald	625	Luitprand	712
Rotharis	636	Hildebrand	744
Rodoald	652	Ratchis	744
Aribert Ier	653	Astolfe	749
Gondibert et Perthanite	661	Didier	756-774
Grimoald	662		

LOMBARDS, nom que l'on donnait, au moyen âge, aux commerçants italiens qui vinrent s'établir en France vers la fin du XIIe siècle. Ils ne se bornaient pas à faire le négoce, mais prêtaient sur gage à grosse usure. On les traitait presque avec autant de rigueur que les Juifs. Une rue de Paris, qui fut occupée par eux, conserve encore leur nom. — On donnait aussi le nom de *Lombards* aux maisons de prêts sur gages, qu'on a depuis appelées *Monts-de-Piété*. Ce nom est encore

employé communément dans quelques villes du Nord. — Il y eut à Paris, rue des Carmes, un *collège des Lombards,* fondé en 1334 par des Italiens.

LOMBARD-VÉNITIEN (Royaume), anc. partie italienne de l'empire d'Autriche, entre la Suisse (Tessin, Grisons) et le Tyrol au N., la prov. du Littoral à l'E., la mer Adriatique au S.-E., les États de l'Église, les duchés de Parme et de Modène au S., et le roy. de Sardaigne à l'O. Superficie, 47,000 kil. carr. environ; 380 kil. de l'E. à l'O., 140 du N. au S.; pop., 5,503,000 hab. Cap. Milan. — Le royaume Lombard-Vénitien, qui contient à peu près l'ancien duché de Milan et la république de Venise, fut réuni à l'Autriche en 1815. La partie Ouest (Lombardie) du Tessin au Mincio a été perdue en 1859; la partie Est, du Mincio à l'Adriatique, en 1866. (*V.* Italie.) Auparavant, il était divisé en 2 gouvts, Milan et Venise, subdivisés en délégations qui portaient le nom de leurs chefs-lieux :

GOUVERNEMENT DE MILAN	GOUVERNEMENT DE VENISE
(9 délégations).	*(8 délégations).*
Milan.	Venise.
Come.	Padoue.
Sondrio.	Vicence.
Pavie.	Verone.
Lodi-et-Crema.	Rovigo.
Bergame.	Trevise.
Brescia.	Bellune.
Crémone.	Udine.
Mantoue.	

Chaque délégation comprenait un certain nombre de districts, administrés par des *chanceliers de la taxe,* et les districts se partageaient en communes, chacune ayant un podestat et un conseil municipal. Une commission provinciale, choisie par l'empereur parmi les nobles et les propriétaires, dans chaque gouvernement enregistrait les impôts et en faisait la répartition. L'organisation judiciaire et le Code étaient les mêmes que dans les autres États autrichiens. Les revenus du roy. étaient d'environ 80 millions de fr. (*V.* Vénétie.) B.

LOMBART (Pierre), graveur, né à Paris en 1612, m. en 1682, passa presque toute sa vie en Angleterre. Elève de Vouet, il se fit une manière vigoureuse et correcte. Son portrait de *Charles Ier*, d'après Van Dyck est très recherché. On a de lui une suite de 12 portraits, d'après Van Dyck; le portrait de *Cromwell,* d'après Walker; la *Cène* et la *Nativité,* d'après le Poussin; *Saint-Michel,* d'après Raphael; *la Vierge assise sur un trône,* d'après Annibal Carrache.

LOMBEZ, *Lombaria,* s.-préf. (Gers), sur la rive g. de la Save; 2,000 hab.; chambre consultative d'agriculture. Ville anc. et mal bâtie; elle se forma autour d'une anc. abbaye d'augustins; érigée en évêché par Jean XXII, en 1317. Les États de Comminges s'y assemblaient.

LOMBOCK, île de la Malaisie, dans l'archipel de la Sonde, séparée de Bali à l'O. par le détroit de Lombock et de Sumbava à l'E. par le détroit d'Allass; par 8° 34' lat. S. et 113° 43' long. E. Superf., 5,435 kil. carr.; environ 400,000 hab. Sol montagneux, en partie couvert de belles forêts, et fertile en riz. Les habitants sont mahométans, et gouvernés par un prince tributaire des Hollandais.

LOMELLINA, nom donné à un arr. du roy. d'Italie, dans la province de Pavie, à l'O. du Tésin et au N. du Pô. ch.-l., *Mortara.* Superf., 11,348 kil. carr.; pop. 155,200 hab. Sol plat, fertile en grain, légumes, vin, châtaignes. Elève de bestiaux.

LOMENI (Ignace), médecin et agronome, né à Milan en 1779, m. en 1838, fils d'un jurisconsulte distingué, étudia la médecine à Pavie, fut reçu docteur en 1800, et devint médecin de l'hôpital civil de Milan. Obligé, par raison de santé, de renoncer à la carrière médicale, il se livra à l'étude de l'agronomie.

On a de lui, en italien : *la Politique du médecin,* trad. du latin de [illegible], avec de savantes notes, Milan, 1825; *Traité de la fabrication* [illegible], qui fait partie de la *Bibliothèque rurale* de Moretti, 1820; *Mélanges d'agriculture et d'économie rurale et industrielle,* 1835-36, etc. Il rédigea pendant 12 ans les *Annales de l'agriculture italienne.*

M. V—t.

LOMENIE (Antoine de), seigneur de la Ville aux Clercs, né en [illegible], m. en 1638, fils de Martial de Loménie, greffier du conseil, qui périt dans la Saint-Barthélemy, fut nommé par Henri IV, en 1595, ambassadeur à Londres, puis, en 1606, secrétaire d'État. Il légua à la Bibliothèque royale 340 vol. de pièces historiques, recueil précieux, connu sous le nom de *Manuscrits* [illegible] *de Brienne.*

LOMÉNIE DE BRIENNE (Henri-Auguste de), fils du précédent, né à Paris en 1595, m. en 1666, obtint, en 1615, la survivance de la charge de son père, fut nommé, en 1622, par Louis XIII, [illegible] des Tuileries, alla [illegible] de Henriette [illegible] en 1624, [illegible] des [illegible] d'État aux affaires étrangères sous le règne de Louis XIV. Il a laissé des *Mémoires contenant les événements des règnes de Louis XIII et de Louis XIV,* 1661, in-fol., réimpr. dans les collections des *Mémoires* relatifs à l'histoire de France. C'est un recueil d'anecdotes et de faits curieux, racontés avec franchise. Sa réponse aux *Mémoires* du comte de la Châtre, insérée dans le *Recueil de diverses pièces curieuses,* Cologne, 1664, in-12, est une apologie de la reine mère et sa propre justification. Ses *Lettres* et ses *Négociations* sont à la Bibliothèque nationale.

LOMÉNIE DE BRIENNE (Louis-Henri de), fils du précédent, né en 1635, m. en 1698, fut pendant plusieurs années secrétaire d'État adjoint aux affaires étrangères, survivancier de son père, et quitta ses fonctions avec lui, 1663; visita ensuite les cours du Nord, de l'Allemagne et de l'Italie, quitta subitement le monde et se retira chez les Pères de l'Oratoire de 1665 à 1670, s'éprit d'une folle passion pour la princesse de Mecklembourg, et fut enfermé, par ordre du roi, à Saint-Lazare, où il resta 18 ans, au bout desquels il recouvra la raison et la liberté.

Il a laissé : *Itinerarium,* 1660 et 1662; *de Pinacotheca,* 1662, description de sa galerie de tableaux; *Recueil de poésies chrétiennes et diverses,* 1671, 3 vol. in-12.

LOMÉNIE DE BRIENNE (Étienne-Charles de), né à Paris en 1727, m. en 1794, fit ses études au collège d'Harcourt, céda à son frère son droit d'ainesse, et entra dans les ordres. Reçu docteur en 1752, lié avec Turgot, Morellet et Dalembert, il alla à Rome en 1758, fut évêque de Condom en 1760, archevêque de Toulouse en 1763, entra à l'Académie française en 1770, remplaça de Calonne en 1787 comme contrôleur-général des finances, fit rendre des édits impopulaires sur le timbre et sur la subvention territoriale, et reléguer à Troyes le parlement qui refusait de les enregistrer, rappela cette compagnie, essaya vainement de créer une cour plénière, qui aurait enregistré les édits royaux, refusa, puis fut obligé de convoquer les états généraux, suspendit les paiements du Trésor, et enfin céda la place à Necker, 1788. Déjà archevêque de Sens depuis un an, il obtint, en sortant du ministère, le chapeau de cardinal. Après un voyage en Italie, il revint à Paris en 1790. Il accepta la constitution civile du clergé, 1791, et donna sa démission du cardinalat. Cette condescendance aux opinions de la Révolution ne le sauva pas : arrêté à Sens en 1793, puis relâché, on le trouva mort dans son lit, quand on vint pour le saisir de nouveau, 1794. Il a laissé une *Oraison funèbre du Dauphin,* 1766, in-4°. — Son frère, Athanase-Louis-Marie, ministre de la guerre en 1787, périt sur l'échafaud en 1794.

V. Droz, *Hist. de Louis XVI.*

LOMÉNIE (Louis-Léonard de), littérateur français, né en 1815, à Saint-Yrieix (Haute-Vienne), m. en 1878, descendait de François de Loménie, conseiller au siège présidial de Limoges en 1570. Après de brillantes études au collège d'Avignon, il vint à Paris et publia, sous le pseudonyme d'*Un homme de rien* une série de remarquables biographies qui formèrent la *Galerie des contemporains illustres,* 1840-1847, 10 vol. in-18. Le succès fut grand et mérité. L'auteur avait réussi à être vrai sans indiscrétion et spirituel sans médisance. En 1845, il fut appelé à suppléer J.-J. Ampère dans la chaire de littérature française au Collège de France; il en devint titulaire en 1864 et eut depuis pour suppléant M. Guillaume Guizot. Répétiteur de littérature à l'École polytechnique, il y fut nommé professeur en 1862. Membre de l'Académie française, décembre 1871, en remplacement de Mérimée, il reçut en 1874, la décoration de la Légion d'honneur qu'il avait refusée en 1865. Il a publié sous son nom dans divers journaux, une nouvelle série d'études biographiques intitulées *les Hommes de 89,* publication trop vite interrompue. Collaborateur de la *Revue des Deux-Mondes,* il y a fait paraître, entre autres articles, un travail très étendu, très curieux, et à peu près définitif sur Beaumarchais, d'après des documents inédits et authentiques et qui a été réimprimé sous le titre : *Beaumarchais et son temps, Études sur la société française,* etc., 1855, 3e édit. 1873; *la Comtesse de Rochefort et ses amis,* étude sur les mœurs au XVIIIe siècle, 1870; *les Mirabeau,* nouvelles études d'un grand intérêt sur l'anc. société française, 1879, 2 vol.

On cite encore de lui la traduction de *l'Histoire du droit de succession en France au moyen âge,* 18[illegible], d'Edouard Gans, précédée d'une *Notice historique et littéraire.*

LOMMOIS (Le), *Lomacensis* ou *Lomacensis pagus,* anc. pays de Belgique, correspondait au comté de Namur et à une partie du Hainaut.

LOMOND (Loch), lac d'Écosse (Stirling et Dumbarton), à 25 kil. N.-O. de Glasgow; [illegible]

LOMONOSOF (Michel-Vasiliévitch), célèbre poète

russe, né en 1711 à Denissofka près de Kolmogori (Arkhangel), m. en 1765 fut d'abord simple pêcheur comme son père. La lecture de la Bible enflamma son imagination : il s'enfuit de la maison paternelle, fut admis dans une école de Moscou, et acheva de brillantes études à Saint-Pétersbourg. Il se fit connaître par des odes sur la guerre contre les Turcs, et sur la bataille de Poltava. Envoyé en Allemagne, en 1736, aux frais du gouvernement, il apprit la chimie, la minéralogie et la métallurgie à Marbourg, puis en Saxe. Une ode qu'il publia sur la prise de Khotin, 1739, excita l'admiration générale. Il introduisit le premier la rime dans la poésie russe. De retour en Russie, 1741, il devint professeur de chimie à Saint-Pétersbourg en 1745, membre de l'Académie de cette ville en 1751, directeur des gymnases et de l'Université en 1760, conseiller d'État en 1764.

Ses *Œuvres complètes* ont été publiées en 1803, en 6 vol. in-4° : on y remarque : ses *Odes* au nombre de 30 ; des *Méditations sur la grandeur de Dieu*, qui ont été traduites en français ; une *Pétréide*, poème en l'honneur de Pierre le Grand ; 2 tragédies ; une *Histoire de Russie*, trad. en franç. par Eidous d'après une traduction allemande de d'Holbach, 1768 ; des *Discours* ; des *Traités* de grammaire, de physique, de métallurgie, etc.

LOMOV (**NIJNI-**), v. de la Russie d'Europe, gvt de Pensa ; 7,000 hab. Grande foire.

LONATO, v. forte du roy. d'Italie, prov. de Brescia, près du lac de Garda ; 6,599 hab. dans la commune. Prise en 1509 par Louis XII. Victoire de Bonaparte sur les Autrichiens, 3 août 1796.

LONDE (Charles), médecin, né à Caen en 1798, m. en 1862, membre de l'Académie de médecine de Paris en 1825, présida la commission que le gouvernement français envoya étudier le choléra en Russie et en Pologne. Il a été un des fondateurs des *Archives générales de médecine*.

Outre les articles qu'il a fournis à divers recueils scientifiques, on lui doit : *Gymnastique médicale, ou de l'exercice appliqué aux organes de l'homme*, 1821 ; *Nouveaux éléments d'hygiène*, 2e édition, 1838, 2 vol.

LONDERZEELE, v. de Belgique (Brabant), à 16 kil. N.-O. de Bruxelles ; 4,828 hab. Tanneries, brasseries.

LONDINIUM, nom latin de Londres.

LONDINO-DERIA, nom latin de Londonderry.

LONDON, nom de Londres en anglais.

LONDON, v. du Dominion of Canada (Ontario), sur la Thames, entre les lacs Érié, Ontario et Huron ; 19,746 hab. Grand commerce de blé.

LONDON (**NEW-**), v. des États-Unis (Connecticut), bon port de commerce sur la rive dr. et à l'embouchure de la Thames ; 10,529 hab. Expéditions pour la pêche de la morue et de la baleine.

LONDONDERRY, *Londino-Deria*, cité-comté du N. de l'Irlande, cap. du comté de son nom, port sur la Foyle, près de son embouchure dans le lac Foyle ; 28,947 hab. Hospice d'aliénés. École classique ; bibliothèque. Comm. important de produits agricoles, surtout avec Liverpool et Glasgow. Beaucoup d'émigrants s'y embarquent pour l'Amérique du Nord. Belle cathédrale. Armements pour la pêche du hareng et de la morue. Elle doit sa forme actuelle aux 12 compagnies de Londres, à qui Jacques Ier concéda ce pays révolté. Elle a soutenu un siège de 4 mois en 1689 contre Jacques II. Restes des fortifications. — Le comté de Londonderry, au N. de l'Irlande, est borné au N. par l'Atlantique, il a 2,113 kil. carr., et 173,906 hab., surtout agriculteurs ; v. princ. : Londonderry, Coleraine. Mines de fer. Fabr. de toiles.

LONDONDERRY (Charles-William **STEWART**, marquis de), fils de lord Castlereagh, né en 1778, m. en 1854, servit en Espagne de 1809 à 1813, fut ensuite envoyé en Prusse pour renouer les relations diplomatiques entre cette puissance et l'Angleterre, et devint ambassadeur à Vienne en 1819. A la Chambre des lords, il se distingua parmi les tories les plus ardents, combattit les mesures en faveur de l'Irlande et la réforme parlementaire, parla contre les insurrections de Pologne et d'Italie, et en faveur de Dom Miguel et de Don Carlos, et fit preuve d'une hostilité systématique envers la France.

LONDONDERRY (Lord). V. Castlereagh.

LONDRES, anc. *Augusta Trinobantium*, *Londinium*, en angl. *London* (du breton *llyn*, étang, et *dinas*, colline), cap. de l'Angleterre et du roy. uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, ch.-l. du comté de Middlesex ; à 367 kil. N.-O. de Paris par Dieppe, 417 par Boulogne, 465 par Calais, sur la Tamise, à 100 kil. environ de son embouchure, et à 24 kil. au-dessous du point où la marée cesse de se faire sentir ; par 51° 31' lat. N. et 2° 26' long. O. (à la cathédrale de Saint-Paul.) C'est la ville la plus grande et la plus peuplée de l'Europe et du monde. Elle s'étend sur un espace, qui représente à peu près 5 fois la superficie actuelle de Paris. Elle a environ 20 kil. du N. au S. et 20 kil. de l'E. à l'O. Sa population s'est prodigieusement accrue depuis le commencement de ce siècle. Londres comptait.

En 1801......	865,845 hab.
En 1821......	1,225,694 —
En 18[illegible]1......	1,8[illegible]3,676 hab.
En 1[illegible]1......	[illegible]
En 1[illegible]......	3,8[illegible]

On compte environ 10,000 rues ou [illegible], une centaine de places, et 400,000 maisons, 429 églises et chapelles anglicanes, plus de 300 temples protestants des sectes dissidentes, 30 églises catholiques et 10 synagogues. — Cette ville consomme annuellement au moins 325,000 bœufs, 2,200,000 moutons, 50,000 veaux, 40,000 porcs, plus de 8 millions de pièces de gibier et de volaille, 3,000,000 de saumons, 2,000,000 d'hectolitres de porter et d'ale, 100,000 hectolitres de spiritueux, 175,000 hectolitres de vin, 10 millions d'hectolitres de lait, 20 millions de kilog. de beurre, et presque autant de fromage, 200 millions d'œufs et 50 millions de kil. de fruits. On y importe plus de 4 millions de tonnes de houille. Il n'y a pas moins de 500,000 becs de gaz pour l'éclairage public. La lumière électrique est utilisée pour l'éclairage de plusieurs rues, places, ponts et promenades et dans les grandes gares de chemin de fer. Environ 50 marchés concourent à l'alimentation de la ville ; les principaux sont : celui des bestiaux, dans la paroisse d'Islington, près de Londres ; Smithfield, le plus grand de tous, achevé en 1868 ; Billingsgate, pour le poisson ; Covent-Garden, propriété du duc de Bedford, pour les fruits et les légumes ; Newgate, pour la viande ; Leadenhall, pour la volaille et le gibier ; Floral-hall, pour les fleurs.

Londres est la résidence du souverain et des représentants des puissances étrangères. Siège de la Chambre des Lords, de la Chambre des Communes, des ministères et des administrations de la monarchie. Évêché anglican suffragant de Canterbury, et le 1er du roy. après les archevêchés. Archevêché catholique à Westminster, évêché à Southwark. Cours de Chancellerie, du Banc du roi (ou de la reine), des Plaids communs, de l'Échiquier ; cour centrale criminelle. Cour de l'amirauté, cour du lord-maire, etc., et plus de 40 tribunaux inférieurs, qui siègent dans les différents quartiers.

Les principaux établissements d'instruction sont l'Université, fondée en 1836, elle confère les grades des facultés des arts, des sciences, de droit, de médecine, quel que soit le culte ou l'école des candidats, nomme un député à la Chambre des communes, mais n'enseigne point : le Collège de l'Université, donne l'enseignement supérieur ; l'école du Collège de l'Université donne l'enseignement secondaire. Viennent ensuite le Collège du Roi (*King's college*), fondé en 1828, qui donne un enseignement complet, le collège de la Trinité, avec les 2 facultés de musique et des arts ; les collèges ou écoles latines de Saint-Paul, 1512, Christ's-Hospital, Merchant-Tailor's, 1561, Westminster, 1560, Charter-House, Gresham, City-of-London, 1815 ; les 2 séminaires anglicans de Highbury et d'Islington (ce dernier pour les missions), le séminaire catholique de Hammersmith, les écoles normales de Battersea et de Chelsea pour les anglicans, de Westminster et de Battersea pour les méthodistes, de Hammersmith pour les catholiques, le collège juif de Finsbury, etc. Les écoles pratiques de jurisprudence (*Inns of court*) sont avant tout des restaurants, où la coutume veut que les étudiants aient dîné 12 fois au moins avant de se qualifier jurisconsultes. — Il y a, en outre, un très grand nombre d'établissements fondés par souscription, avec amphithéâtres, laboratoires, collections, bibliothèques (Royal-Institution, British-Institution, London-Institution, Russel-Institution, Mechanics-Institution, etc.). Nombreux cours d'anatomie et de médecine ; école vétérinaire ; instituts de sourds-muets, et des jeunes aveugles ; écoles de dessin, de peinture, d'arts et métiers, etc. — On compte plus de 350 écoles élémentaires gratuites, où les enfants sont instruits et habillés aux frais des paroisses et des personnes charitables. — Parmi les sociétés savantes et artistiques, on remarque : la Société royale, pour les sciences ; l'Académie royale, pour la peinture ; le Collège ou Académie de médecine ; le Collège ou Académie de chirurgie ; la Société royale asiatique ; la Société royale de géographie ; la Société linnéenne, qui possède de magnifiques herbiers ; la Société de statistique ; la Société zoologique, avec une riche ménagerie ; l'Institut anthropologique ; l'Association britannique pour l'avancement des sciences ; les Sociétés de botanique, d'agriculture, d'horticulture, des antiquaires, d'archéologie, de numismatique, de minéralogie, d'entomologie, de mathématiques, d'astronomie, de géologie, de chimie, d'économie politique ou des sciences sociales, etc. — Le Musée britannique (*British Museum*) contient à la fois une bibliothèque riche en manuscrits précieux, une galerie de tableaux, un cabinet de médailles, des collections d'antiquités grecques, romaines et égyptiennes, des collections ethnographiques et de zoologie. La *Galerie nationale*, fondée en 1824, possède un millier de tableaux d'une grande valeur, appartenant à toutes les écoles. Le musée de *South-Kensington*, ouvert à la suite de l'exposition universelle de 1851 est un des plus vastes qui existe et ren-

ferme d'admirables collections dans tous les genres. (*V.* Kensington.) Il a pour succursale le musée de *Bethnal-green*. Il faut encore citer le *musée zoologique*, le *musée des Indes orientales*, le *musée du Service uni* (armée et marine), la galerie du *palais de Buckingham* et beaucoup de collections particulières. — Les théâtres sont nombreux et très fréquentés. Les principaux sont : *Her Majesty's Theatre, Covent-Garden, Drury-Lane, Haymarket, Adelphi, Princess, Lyceum, Gaîté, Globe, Criterion, Standard, Sadler's Wells*, etc.

Les établissements hospitaliers et charitables sont au nombre de près de 200. La plupart sont gratuits et beaucoup ne sont soutenus que par les subventions des paroisses ou même par les dons des particuliers et les offrandes des visiteurs. Les plus célèbres sont ceux de *Saint-Barthélemy*, de *Saint-Thomas*, le *London hospital*, les hôpitaux de *Westminster*, de *Charing-Cross*, des *Enfants assistés*, de *Bethlehem* (communément appelé *Bedlam*) et de *Saint-Luc* pour les aliénés, etc. — La misère est très grande à Londres, et l'on y compte beaucoup de pauvres et de mendiants. Les paroisses ont créé pour eux des *maisons de travail* (*workhouses*) où ils sont reçus, habillés, nourris et casernés. Mais le régime de ces établissements est assez dur, et la plupart des pauvres préfèrent errer dans les rues, où ils font les métiers de chanteurs, de balayeurs ou d'autres moins avouables. L'ivrognerie fait encore de terribles ravages dans les classes populaires, malgré les efforts des sociétés de tempérance.

Londres est divisé en 2 parties inégales. La plus considérable est sur la rive g. C'est là que se trouve la *Cité*, qui est la partie la plus ancienne, et le véritable noyau de l'agglomération londonienne, bien qu'elle compte moins de 80,000 hab. Elle réunit la cathédrale de Saint-Paul, Guildhall, Mansion-house (*V. plus bas*), la Banque, la Bourse, la Monnaie (*Mint*) et la Tour de Londres. C'est le centre du commerce le plus actif qu'il y ait au monde, mais ni les négociants ni leurs employés n'habitent la Cité, où ils n'ont que leurs comptoirs et leurs bureaux. Chaque matin les chemins de fer et les omnibus y amènent des faubourgs ou des villages environnants des milliers de gens affairés, qui repartent avec la même précipitation entre 5 et 7 heures du soir : A l'O. de la Cité, on trouve les quartiers de *Holborn*, du *Strand* et de *Charing-Cross*, principaux centres du commerce de luxe. Au delà s'étend la *Cité de Westminster*, résidence de la cour, siège du parlement et des grandes administrations. C'est là que commence le *West-End*, habité par la noblesse, le haut clergé anglican et la riche bourgeoisie, et qui comprend les quartiers de *Belgravia*, *Grosvenor*, *Chelsea*, *Brompton*, *Regent's-Park*, etc. Au N. de la Cité, les quartiers tranquilles et bien aérés de *Camden-town*, *Holloway*, *Islington*, sont peuplés de bourgeois et d'employés. Ils offrent un contraste frappant avec ceux de l'*East-End*, à l'E. de la Cité, *Whitechapel*, *Bethnal-Green*, *Spitalfields*, *Limehouse* et *Poplar*, les plus misérables, les plus malpropres et les plus insalubres de Londres. Sur la rive dr. de la Tamise, en remontant de l'E. à l'O., on rencontre *Greenwich* (*V. ce mot*), puis *Deptford*, peuplé de matelots et de mariniers, *Bermondsey*, *Southwark* ou *the Borough*, en face de la Cité, *Lambeth*, où abondent les brasseries, les tanneries et les manufactures ; au S. de Southwark, *Camberwell* et *Brixton*, où l'on trouve un grand nombre de maisons de campagne. Les principales rues de Londres sont dans tous les quartiers larges et régulières, et garnies de trottoirs dallés ; on remarque Regent-street, Portland-Place, Victoria-street (Westminster), Parliamentary-street, White-hall, Saint-James, Piccadilly, Pall-Mall, le Strand, Oxford-street, Holborn, Ludgate-hill, Fleet-street, Cannon-street, Queen Victoria-street, Cornhill, Lombard-street, dans la Cité, etc. Leur sol est pavé ou macadamisé en granit d'Écosse ; les plus fréquentées sont pavées en bois. Dans les quartiers du West-End, les rues sont immenses, mais [illegible] solitaires et silencieuses. Les maisons sont bâties en briques, ordinairement peu élevées, souvent précédées d'une petite cour en contre-bas ; leur exiguïté tient à ce qu'une seule famille occupe ordinairement toute une maison, et qu'il n'y a guère que les gens au-dessous d'une position moyenne qui habitent dans les maisons en commun. Les maisons, dans plusieurs quartiers riches, ont un aspect monumental, avec des colonnades, des frontons, le tout en briques aussi, mais couvertes d'un enduit qui simule la pierre. Partout elles sont assombries d'une teinte noirâtre d'aspect désagréable, qui provient, en grande partie, de l'immense quantité de charbon de terre que l'on consomme.

Tous les efforts tentés jusqu'à présent pour donner à la ville de Londres une administration commune et uniforme ont échoué devant les résistances locales, l'attachement aux anciennes [illegible] et à des privilèges qui remontent jusqu'au temps de Guillaume le Conquérant et surtout la répugnance des Anglais pour toute innovation dont l'utilité ne leur paraît pas évidente. Actuellement 2 organisations ou plutôt 2 systèmes sont en présence. La Cité de Londres conserve son autonomie et une bonne partie de ses privilèges du moyen âge. Elle a une municipalité ou corporation, composée d'un *lord-maire*, de 2 *sheriffs* (pour Londres et Middlesex), et de 2 *sous-sheriffs*, de 26 *aldermen*, de 206 conseillers municipaux (*common councilmen*) nommés tous les ans par les 26 *wards* ou quartiers de la Cité, d'un *recorder*, d'un *town clerk* ou secrétaire et d'autres fonctionnaires d'un ordre inférieur. La bourgeoisie nomme les shériffs et les conseillers pour un an, les aldermen pour la vie depuis 1394. Le lord-maire, élu tous les ans, le 9 nov., doit être choisi par et parmi les aldermen, et avoir été shériff; il reçoit une indemnité de 250,000 fr., mais dépense beaucoup plus ; dans l'intérieur de la Cité, il a droit de préséance sur tous, le souverain excepté. La bourgeoisie se compose des membres ou affiliés de 76 corps de métiers, où l'admission s'obtient par héritage, apprentissage, achat, ou par un privilège que concède la municipalité. Parmi ces corporations, on distingue celles des brasseurs, des bouchers, des charpentiers, des drapiers, des teinturiers, des poissonniers, des fondeurs, des orfèvres, des merciers, etc. Southwark dépend en partie de l'administration de la Cité et a un *steward* nommé par la cour des aldermen et un haut-bailli nommé par la cour du commun conseil. La Cité de Westminster a pour chef nominal un *high-steward*, qui est toujours un membre de la haute noblesse et qui est nommé à vie par le doyen du chapitre de Westminster, et un conseil de 16 bourgeois, faisant fonctions d'aldermen. Les autres quartiers forment des *paroisses* distinctes (on en compte plus de 130), qui nomment chacune une *vestry*, ou conseil paroissial, pour la gestion de ses affaires purement locales et l'administration de ses œuvres de bienfaisance. — A côté de cette organisation compliquée qui présente parfois de graves inconvénients à cause des rivalités des paroisses, une loi de 1855 (*Metropolis management act*) a constitué le bureau métropolitain des travaux (*Metropolitan board of works*), dont les membres, au nombre de 45, plus le président, sont nommés par les vestries des paroisses et les conseils ou bureaux de district. La Cité de Londres y est représentée par 3 membres. Un ingénieur, un architecte, un solicitor, un secrétaire, un comptable et le chef du corps des pompiers (*fire brigade*) dépendent du bureau métropolitain, dont les attributions comprennent l'ouverture des rues nouvelles, l'élargissement des anciennes, le maintien de l'alignement des maisons, la distribution de l'eau, les égouts, les usines à gaz, les promenades, les tramways, les logements d'ouvriers, la vente du pétrole et des matières explosibles, les abattoirs, les épizooties, etc. Il a le droit de contracter des emprunts. Depuis sa création, ce conseil a rendu les plus grands services, parmi lesquels on peut citer la construction des quais de Victoria, d'Albert et de Chelsea, le rachat des ponts à péage, l'assainissement et la transformation de plusieurs quartiers. La plupart des travaux ont été entrepris sous la direction de l'ingénieur sir J.-W. Bazalgette. — Le bureau des écoles de Londres (*London school board*), créé en 1870, est élu tous les 3 ans et compte 51 membres pour les 10 circonscriptions scolaires. De 1870 à 1882, il a dirigé la construction ou l'aménagement d'écoles pour 270,000 enfants, sans compter ceux qui fréquentent les écoles anciennes et les écoles provisoires. Le nombre total des élèves était, en 1880, de [illegible]. Ces écoles ne sont pas entièrement gratuites : la rétribution scolaire varie suivant les écoles et suivant la condition des parents, de 1 à 6 deniers (0 fr. 10 à 0 fr. 60) par semaine. Le nombre des maîtres, en 1880, était de 3,143, plus 1,429 élèves-maîtres ou adjoints. La dépense a été de 33,991,000 fr. — Avant 1829, chaque paroisse de Londres avait ses constables particuliers et sa juridiction indépendante. Auj. il n'y a plus que 2 polices, celle de la Cité, qui dépend du lord-maire et comprend un commissaire, un surintendant en chef, un surintendant, un inspecteur en chef, un inspecteur des détectives, 12 inspecteurs divisionnaires, 90 sergents (brigadiers) et 723 policemen. La police métropolitaine, soumise au contrôle du secrétaire d'État de l'intérieur, est dirigée par un commissaire en chef assisté de 2 adjoints ; elle se compose d'un surintendant en chef, 24 surintendants, 702 inspecteurs, 923 sergents et 9,391 policemen. Les principales prisons sont celle de Newgate, dans la Cité, qui date du XIII^e siècle, de Holloway, qui a l'aspect d'un château du moyen âge [illegible] qu'elle n'ait été achevée qu'en 1855, les pénitenciers modèles de Millbank et de Pentonville, etc.

Deux monuments religieux surtout sont remarquables à Londres : la cathédrale de *Saint-Paul*, construite de [illegible] à 1710 sur les plans de Christophe Wren et qui a coûté [illegible] liv. sterl. Elle est surmontée d'un dôme et de tours latérales, avec une horloge curieuse, un bourdon qu'on ne sonne que pour la mort d'un membre de la famille royale, de l'évêque de Londres, du doyen de Saint-Paul ou du lord-maire, et renferme [illegible]

ceux de Cornwallis, de Collingwood, etc. — L'abbaye de *Westminster*, anc. monastère de bénédictins, fondé au VIIe siècle, a été rebâtie par Edward le Confesseur, agrandie et transformée sous Henri III, Édouard Ier et leurs successeurs jusqu'à Henri VIII ; les souverains y sont couronnés. On y remarque, dans le transept méridional, le *Coin des poètes,* contenant les monuments de Chaucer, Shakspeare, Butler, Davenant, Cowley, Prior, Gay, Thomson, Goldsmith, Gray, Southey, Garrick, Macaulay, Grote, Dickens, Saint-Evremond, etc., la statue d'Addison, les bustes de Milton et de Dryden ; la chapelle d'Henri VII, où l'on entre par de belles portes de chêne sculptées et dorées, et qui renferme les bannières et les stalles des chevaliers de l'ordre du Bain, les tombeaux de Henri VII, Marie Stuart, Élisabeth, Jacques Ier, Monk, et ceux des enfants d'Édouard IV ; la chapelle d'Édouard le Confesseur, où sont les tombeaux de ce roi, de Henri III, Édouard III, Richard II, Henri V, et les 2 sièges en pierre qui servent au couronnement des souverains de la Grande-Bretagne. Dans le transept du nord sont les monuments de l'amiral Vernon, de lord Chatham, de Warren Hastings, les tombes de Pitt, Fox, Grattan, Canning, Castlereagh, etc. La nef offre les monuments ou tombes de Ben Jonson, W. Temple, Congrève, Pitt, Fox, et une foule d'autres disposés le long des murailles dans les bas-côtés. — On peut encore citer : l'église du Temple achevée en 1185 ; l'église *Saint-Stephens* (Saint-Étienne), construite par Christophe Wren ; celle de Saint-Sauveur, de Saint-Barthélemy, du Christ, de Saint-Gilles, renommée pour sa sonnerie de 12 cloches et son beau carillon, et où sont les tombeaux de Milton et du navigateur Frobisher. On doit encore citer la belle cathédrale catholique de Saint-George, à Southwark, construite dans le style ogival par M. Pugin, et achevée en 1848.

Les palais royaux (*Palaces*) sont au nombre de 4 . 1° *Buckingham,* commencé sous George IV, en 1825, et habité par la reine Victoria ; on y remarque le grand salon de réception, le salon vert et la galerie de tableaux ; 2° *Whitehall,* séjour des rois depuis Henri VIII jusqu'à Guillaume III, et devant lequel Charles Ier a été exécuté ; un incendie l'a détruit en 1691, et il n'en reste que la salle des banquets, servant auj. de chapelle ; 3° *Saint-James,* résidence des rois de 1695 à 1837 et encore auj. résidence officielle de la cour d'Angleterre ; 4° *Kensington,* construit sur les dessins de C. Wren, où sont morts Guillaume III, la reine Marie, la reine Anne, George III, et où naquit Victoria. — L'aristocratie a également de magnifiques palais (*houses* ou *mansions*), parmi lesquels on distingue ceux de *Lambeth,* que l'on appelle toujours *Lambeth Palace,* résidence des archevêques de Canterbury ; de *London,* résidence de l'évêque de Londres ; d'*Apsley,* où vécut, depuis 1820, le duc de Wellington ; de *Northumberland,* où se trouvent quelques beaux tableaux ; de *Stafford* (au duc de Sutherland), et de *Grosvenor* (au marquis de Westminster), tous deux riches en tableaux ; de *Lansdowne,* dont la collection de sculptures est renommée ; de *Bridgewater,* de *Bath,* de *Hope,* avec de belles collections de tableaux, etc. — Les autres édifices importants sont : le *Parlement* ou palais de Westminster, sur la rive g. de la Tamise, entre ce fleuve et l'abbaye de Westminster, bâti en style ogival par M. Barry, sur l'emplacement de celui qu'un incendie dévora en 1834, avec une belle façade de 300 m. de long surmontée de 3 tours élevées ; la tour Victoria a 104 m. de hauteur ; il contient la chambre des lords, la chambre des communes, la galerie royale, la salle de Saint-Étienne ; on y a rattaché *Westminster-Hall,* anc. salle du palais des rois, seul reste de l'anc. édifice, qui sert de salle des Pas-Perdus, avec une toiture en bois sculpté. C'est là que se tenaient jadis les parlements. Westminster renferme aussi les cours de Chancellerie, du Banc de la reine, des Plaids communs, et de l'Échiquier ; la *Tour de Londres* (5 hectares de superficie), anc. prison d'État, assemblage confus de tours, de casernes et de bâtiments divers, dont une partie fut détruite par un incendie en 1841, et où l'on visite, sous l'œil de gardiens en costume du XVIe siècle, le musée des armes et la salle des joyaux de la couronne ; le *Guildhall,* ou hôtel de ville de la Cité de Londres, fondé en 1189, reconstruit en 1410, en partie détruit par l'incendie de 1666, puis réparé ; *Mansion-house,* hôtel du lord-maire, bâti de 1739 à 1753, et où l'on remarque la salle égyptienne ; la *Tresorerie,* où sont le bureau du commerce, les bureaux du ministère de l'intérieur et du conseil privé ; la Bourse (*Royal Exchange*), bâtie de 1842 à 1845, et qui a coûté 180,000 liv. sterl. ; le *Stock Exchange,* où se fait le commerce des fonds publics anglais ou étrangers, des chemins de fer ou autres actions industrielles ; les hôtels de la *Banque d'Angleterre,* de la *Monnaie* et de la *Poste* ; le *Corn Exchange,* halle au blé ; le *Coal Exchange,* bourse au charbon ; la Douane (*Custom house*), où travaillent 2,300 employés ; la caserne des *Horse guards,* bâtiment très lourd et très laid occupé par le secrétaire d'État de la guerre, le commandant en chef, l'adjudant-général et le quartier-maître général ; *East India house,* hôtel de la compagnie des Indes-Orientales, où est un curieux musée indien ; *Somerset house,* qui renferme 900 bureaux différents, entre autres ceux du timbre, de l'accise, du revenu intérieur, de l'amirauté, de la taxe des pauvres, etc. ; *Trinity house,* siège de la corporation qui s'occupe des progrès de la marine et des secours accordés aux familles des marins ; le *Monument,* colonne destinée à perpétuer le souvenir de l'incendie de 1666 (V. COLONNES MONUMENTALES) ; l'*Albert Memorial,* monument élevé à la mémoire du prince Albert, au S.-O. de l'Hyde-Park, l'*Arc de marbre,* à l'entrée de la même promenade ; l'*Arc de triomphe de Wellington,* etc. Il faut encore noter les nouvelles gares des chemins de fer, surtout celles de *Charing-Cross* et de *Victoria,* dont l'architecture n'a rien de remarquable, mais dont l'étendue, l'aménagement et l'animation continuelle sont toujours un objet d'étonnement pour les étrangers.

Les seules places publiques de Londres que l'on puisse comparer à celles des grandes capitales européennes, sont celle de Trafalgar, avec la colonne de Nelson, les statues de Havelock et de Napier, la statue équestre de George IV et 2 fontaines monumentales, la place de Waterloo, avec la colonne du duc d'York et le monument commémoratif de la guerre de Crimée, la vaste place de Westminster, divisée en *Old palace yard* et *New palace yard.* Londres a encore un grand nombre de places ordinairement carrées ou oblongues (*squares*), quelquefois rondes (*circus*), dont le milieu est occupé par un jardin verdoyant. Ce sont comme des oasis au milieu de cette immense agrégation de maisons enfumées, des promenades agréables, exclusivement réservées aux habitants des maisons environnantes. Les principaux sont ceux de Grosvenor, avec la statue équestre de George Ier ; de Bloomsbury, où s'élève la statue de Fox ; de Hanovre, qui possède celle de Pitt ; de Bedford, Belgrave, Berkeley, Cavendish, Eaton, Euston, Saint-James, Leicester (ouvert au public), Lincoln, Portman, Russel, Tavistock, Trinity, etc. Il y a aussi de beaux parcs : *Regent's-Park, Hyde-Park, Kensington-Gardens, Saint-James-Park, Green-Park, Battersea-Park, South-wark-Park, Victoria-Park,* etc. Il faut y ajouter comme promenades les jardins *du Temple* et les magnifiques quais de granit construits depuis 1862, *Victoria embankment,* le plus long et le plus beau de tous et le quai de Chelsea sur la rive gauche, *Albert embankment* et le quai de Battersea sur la rive droite. Mais il s'en faut de beaucoup que la Tamise soit partout encaissée entre 2 lignes de quais, comme la Seine à Paris. Ses eaux, qui montent et descendent avec la marée, baignent les murs des maisons qui la bordent, et les marchandises amenées par eau peuvent être transportées directement dans les magasins qui s'ouvrent sur le fleuve. Quinze ponts traversent la Tamise. Ce sont, en descendant le fleuve, ceux du *West-London railway,* de *Battersea, Albert,* construit en 1874, du *Parc de Battersea,* de *Victoria* (pour le chemin de fer), de *Vauxhall,* ouvert en 1816, le pont suspendu de *Lambeth,* qui date de 1862, le beau pont de *Westminster,* construit en 1862, le pont de *Charing-Cross,* pour le chemin de fer et les piétons, remplaçant depuis 1863 le pont suspendu de Hungerford, les ponts de *Waterloo,* ouvert en 1817, de *Blackfriars,* reconstruit en 1869, d'*Alexandra,* pour le chemin de fer, de *Southwark,* bâti en 1819, du *South-Eastern,* pour le chemin de fer, et enfin le pont de Londres (*London-bridge*), reconstruit de 1821 à 1831. La plupart de ces ponts, longs de 300 m. au moins, sont construits, soit en granit d'Écosse, soit en fonte ou fer forgé, avec des arches d'une très grande ouverture, et semblent devoir braver les siècles. A l'E. du pont de Londres, on trouve les deux tunnels qui passent au-dessous de la Tamise : le tunnel de la Tour (*Tower subway*), construit par l'ingénieur Barlow de 1869 à 1870 et ouvert aux piétons, et le tunnel construit de 1825 à 1843 par sir Isambard Brunel, entre Wapping (rive dr.) et Rotherhithe (rive g.). Ce dernier sert depuis 1872 au passage d'un chemin de fer. Le port s'étend, du pont de Londres jusqu'à Blackwall, au-delà de l'île des Chiens, sur une longueur de 8 kil., et a de 400 à 500 m. de large. Les navires y sont rangés de chaque côté de la Tamise, qui porte les bâtiments de haut bord, par lignes transversales de 5 à 7 ; dans plusieurs endroits, ils sont à flot à la marée basse. De grands bassins ou docks, communiquant avec le fleuve, reçoivent de nombreux navires ; ce sont, en descendant la Tamise, les docks de *Sainte-Catherine,* de *Londres,* des *Indes occidentales,* des *Indes orientales, Victoria,* sur la rive g. ; du *Commerce,* et de *Surrey,* sur la rive dr. Leur superficie totale équivaut à plus de 270 hectares.

Malgré sa population, Londres n'occupe pas le 1er rang comme ville industrielle et manufacturière ; Birmingham et Manchester sont de plus grands centres de fabrication. Mais, comme capitale, elle offre un immense débouché à toute espèce de marchandises, et reçoit tous les produits manufacturés dans l'intérieur. Néanmoins, ses manufactures de soieries (plus de 7,000 ouvriers), ses fabriques de coutellerie,

d'horlogerie, de quincaillerie, d'orfèvrerie et bijouterie, de carrosserie, de sellerie, d'instruments de précision, de produits chimiques, ses savonneries, ses tanneries, ses teintureries, ses brasseries (celle de Barclay et Perkins couvre 6 hectares de terrain), ses chantiers de construction pour les navires, ses ateliers de construction de machines, ses fonderies de fer et de cuivre, les produits de ses graveurs et de ses imprimeurs, jouissent d'une réputation méritée. — Le commerce et la banque ne se font nulle part sur une plus grande échelle, ni avec autant de régularité, ni de simplicité qu'à Londres. Le commerce y a des communications directes par bateaux à vapeur ou à voiles avec les principaux ports du monde; la ville est le centre de 7 grandes lignes de chemins de fer qui rayonnent autour d'elle, et peut encore employer la voie des canaux. Le mouvement de son port est très considérable : il est en moyenne avec le cabotage, entrées et sorties réunies, de 70,000 bâtiments, d'une contenance totale de 12 millions de tonneaux. La valeur de l'exportation et de l'importation réunies est évaluée à plus de 3 milliards de francs.

Aspect et physionomie de la ville. La première impression que Londres fait sur les étrangers, qui n'ont pas habité une ville industrielle, est généralement triste. Cette ville immense et sans bornes apparait comme étouffée sous un nuage noir ou gris, suivant la saison, qui plane au-dessus, et monte de son sein. C'est un mélange de fumée de houille et de vapeurs aquatiques. On attribue les dernières à la grande masse d'eau de la Tamise, qui, en certaines saisons, a constamment quelques degrés de chaleur de plus que l'air; car il ne tombe à Londres, année commune, que 53 centimètres d'eau pluviale, comme à Paris. Pendant le mois de novembre particulièrement, des brouillards épais envahissent la ville, au point d'y produire quelquefois l'obscurité en plein jour. On est alors obligé d'avoir recours à l'éclairage au gaz. Néanmoins l'intensité des brouillards est parfois si forte, qu'il faut allumer des torches dans les rues. C'est chose impossible de se faire une idée du mouvement de l'intérieur de la ville, si on ne l'a pas vue; il est vraiment prodigieux dans les quartiers du centre et dans la Cité, surtout aux environs de la Bourse, de la Banque et du Pont de Londres : des multitudes innombrables de piétons, de voitures, de charrettes, de chevaux, se croisent dans tous les sens, avec une extrême vélocité, sans se heurter, sans le moindre cri, sans violence. Les voitures suspendues, les voitures de place, les omnibus, vont presque toujours au galop, et les plus lourds chariots même vont au trot. Cette circulation qui serait effrayante, si elle était bruyante, est loin de suffire à la population. Le chemin de fer métropolitain, les divers réseaux intérieurs qui s'y rattachent et les bateaux à vapeur de la Tamise, transportent d'un bout de la ville à l'autre, pour un prix très modique, des milliers de gens courant à leurs affaires. Le dimanche, ce mouvement est interrompu : toutes les boutiques sont fermées, les travaux privés ou publics suspendus, et les rues, à l'exception des principales, silencieuses et désertes. La grande majorité de la population se tient renfermée chez soi et ne sort que pour se rendre à l'église. Le service des postes, des télégraphes, des chemins de fer et des omnibus est en partie suspendu. Les théâtres sont fermés ainsi que tous les lieux d'amusements. Les restaurants mêmes ne sont ouverts que pendant quelques heures. Pour voir la capitale de l'Angleterre sous son véritable aspect, il faut la visiter pendant ce qu'on appelle la *saison de Londres*, c.-à-d. depuis mars jusqu'à la fin de juillet. Alors le parlement est ouvert, la Cour et les familles aristocratiques et opulentes habitent Londres; le reste de l'année, toute cette brillante société est à la campagne, dans ses châteaux.

Histoire. Londres était déjà une place de commerce importante sous les Romains, d'après Tacite : *Londinium, cognomento quidem coloniæ non insigne, sed copia negotiatorum* et *commeatuum maxime celebre* (*Ann.*, XIV, 33). En 526, Erkenwin, fondateur du royaume d'Essex, y établit sa résidence; un évêché y fut fondé en 604; Alfred le Grand en fit la capitale de l'Angleterre à la fin du IXe siècle. Guillaume le Conquérant la prit en 1066, et Henri Ier lui donna une charte de commune en 1100. Sous Richard Cœur de lion, le nom de maire fut substitué à celui de bailli, qu'avait porté jusque-là le 1er magistrat de la ville, 1189. Louis, fils de Philippe-Auguste, appelé à la couronne d'Angleterre par les barons révoltés contre Jean sans Terre, fixa sa résidence à Londres; quand la mort de Jean eut changé les dispositions des partis, il y soutint un siège, et dut capituler en 1217. En 1380, l'insurrection de Wat Tyler fut réprimée par le maire, sir William Walworth; celle de John Cade, en 1450, n'eut pas plus de succès. Si Londres souffrit généralement peu de la guerre, elle essuya d'autres désastres : en 1258, une famine extraordinaire la désola; en 1348, la *Peste noire* enleva 50,000 habitants. En 1665, une épidémie fit périr 100,000 personnes; en 1666, un incendie consuma, en 5 jours, 13,200 maisons et 90 églises.

Plusieurs traités ont été signés à Londres. Celui du 13 sept. 1688 assurait à Jacques II, menacé par une révolution, l'appui d'une flotte française; celui du 18 juillet 1718, connu sous le nom de *Quadruple-Alliance*, unissait l'Angleterre et la France contre l'Espagne. C'est à Londres qu'a été signé en 1827 le traité d'alliance entre l'Angleterre, la France et la Russie pour l'affranchissement de la Grèce; que se sont tenues, en 1831, les conférences des cinq grandes puissances européennes relativement à la création du royaume de Belgique. C'est à Londres que s'est réunie la conférence de 1871, dans laquelle la Russie a fait connaître l'intention de ne plus observer les clauses du traité de Paris relatives à la neutralité de la mer Noire. C'est là enfin qu'a eu lieu la conférence de 1884 qui devait régler la situation de l'Egypte occupée par les Anglais. Londres est la patrie de Chaucer, Spencer, Thomas Morus, Bacon, Milton, Temple, Prior, Pope, Shaftesbury, Chesterfield, Foe, Halley, Inigo Jones, Hogarth, Pitt, Fox, lord Beaconsfield, etc. B., E. D—y et G. L.-G.

LONGCHAMPS, anc. abbaye de religieuses de Saint-François, fondée en 1261, par Isabelle de France, sœur de Louis IX, à l'extrémité S.-O. et dans l'enceinte même du bois de Boulogne, près du village de ce nom, sur la rive dr. de la Seine. Isabelle y finit ses jours en 1269, et Philippe V en 1322. De puissants personnages voulurent y être enterrés; des rois y allèrent en pèlerinage. Au XVIe siècle l'austérité de la règle se relâcha. L'abbaye et le couvent ont été supprimés en 1792, et démolis pendant la Révolution.

LONGCHAMPS (Promenade de). Vers le milieu du XVIIIe siècle, la haute société de Paris prit l'habitude d'aller, pendant les trois derniers jours de la semaine sainte, faire une espèce de pèlerinage à l'abbaye de Longchamps, où l'on donnait des concerts spirituels. La route qui y conduisait devint la promenade la plus fréquentée et la plus mondaine. La promenade de Longchamps cessa en 1792. Après l'installation du Directoire, elle recommença. On vit pour la première fois les *bockeis*, cabriolets légers, invention d'un célèbre carrossier du jour, et les *carricks*, autre voiture du même genre, importation de la ville d'Irlande de ce nom. Longchamps était la nouvelle importante du jour; les feuilles publiques en rendaient compte dans les plus grands détails, et l'on publiait des brochures descriptives de cette promenade, qui ne se prolongeait plus à travers le bois de Boulogne, l'abbaye de Longchamps ayant été démolie; on se contentait de parcourir les boulevards intérieurs, les Champs-Élysées et l'avenue de Neuilly jusqu'à la porte Maillot. A partir du Consulat, Longchamps commença de décliner. Bien que la promenade durât 3 jours, comme jadis, il n'y avait qu'un seul *beau jour*, le second. Sous la Restauration, ainsi que sous Louis-Philippe, il en fut de même. Mais, le *beau jour*, la foule était si considérable, que souvent la file commençait à la porte Saint-Denis pour finir à la porte Maillot. — Longchamps n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir. C. D—y.

LONGEPIERRE (Hilaire-Bernard de **REQUELEYNE**, baron de), né à Dijon en 1659, m. en 1721, fut précepteur du duc de Chartres, qui depuis fut régent, puis secrétaire des commandements et gentilhomme ordinaire de ce prince. On a de lui de prolixes et faibles traductions en vers d'Anacréon, Sapho, Théocrite, Bion et Moschus; une tragédie de *Médée*, en 5 actes, inégale et remplie de déclamations; et d'autres tragédies. Il n'a fait représenter que *Médée*, *Sésostris* et *Electre*. Il donna en 1690 un *Recueil d'idylles*, qui ne réussit point. G.

LONGET (François-Achille), médecin et physiologiste, né à Saint-Germain-en-Laye en 1811, m. en 1871, devint membre de l'Académie de médecine en 1844, et médecin en chef des maisons d'Ecouen et de Saint-Denis.

Il a rédigé, avec Baillarger et Cerise, les *Annales médico-psychologiques*, et collaboré aux *Archives générales de médecine*, aux *Annales des sciences naturelles* et à la *Gazette médicale*. Ses principales publications sont : *Recherches sur les fonctions de* [illegible] *et sur les agents qui déterminent l'occlusion de la glotte dans la déglutition, le vomissement et la rumination*, 1841; *sur les Conditions nécessaires à l'entretien et à la manifestation de l'irritabilité musculaire*, 1841; *sur les* [illegible] *des muscles et des nerfs du larynx*, 1841; *sur les Propriétés et les fonctions de la moelle épinière et des racines des nerfs rachidiques*, 1841; *sur la Relation qui existe entre le sens du courant électrique et les contractions musculaires dans ce courant*, avec Matteucci, [illegible]; *sur les Mouvements propres au poumon et sur une nouvelle cause* [illegible] *monaire*, 1842; *Traité d'anatomie et de physiologie du* [illegible] *de l'homme et des animaux vertébrés*, [illegible], 2 vol.; [illegible] *dans l'équilibration, la station et la locomotion* [illegible] *après la section de la partie molle de la nuque*, [illegible] *aux effets de l'inhalation de l'éther* [illegible] *animaux*, 1847; *Traité complet de physiologie*, [illegible].

LONGFELLOW (Henry Wadsworth), célèbre poète américain né à Portland (Maine), en 1807, m. en 1882. Il fit ses études et prit ses grades au collège de Bowdoin. Il n'en était pas encore sorti, lorsqu'il donna ses premiers [illegible] dans la *Gazette littéraire des États-Unis*. Il [illegible], quand on lui offrit, malgré sa jeunesse, la chaire des langues moder-

nes dans le collège où il avait fait ses études. Avant de l'accepter il fit un voyage en Europe, et revint en 1829 remplir ses fonctions de professeur, sans abandonner la poésie. En 1832, déjà célèbre par son roman *Outre-mer*, il fut appelé à remplacer Ticknor comme professeur de langues modernes à l'Université de Cambridge (Massachusets). Il recommença à voyager, afin d'étudier à fond les langues et la littérature de l'Europe septentrionale, et passa plus d'un an à visiter le Danemark, la Suède, l'Allemagne et la Suisse. En 1842 il fit un autre voyage en Angleterre et en France. Il abandonna sa chaire en 1854, et vécut depuis dans la retraite. Il vint encore en Europe en 1869, visita de nouveau la France et l'Angleterre, où le grade honoraire de docteur en droit civil, lui fut solennellement décerné par l'Université d'Oxford. L'influence des littératures européennes se fait sentir dans toutes les œuvres de Longfellow, surtout dans *Évangéline*, épopée et idylle tout à la fois, d'une composition dramatique et d'un style pittoresque, qui a obtenu en Angleterre autant de succès qu'en Amérique.

Outre ses poésies et des articles remarquables dans la *Revue de l'Amérique du Nord*, il a publié : une excellente traduction du *Coplas* de don José Manrique avec une introduction sur la poésie espagnole, 1833; *Outre-mer* 1835; *Hypérion*, Cambridge, 1839, nouvelle édition illustrée, Londres, 1853; *Voix de la nuit*, 1840, recueil de poésies; *Ballades et autres poèmes*, 1841; *Skeleton in armour*, 1842; une traduction des *Enfants de la communion* de Tegner; *l'Étudiant espagnol* drame, 1842; *Poèmes sur l'esclavage*, 1843; *Poètes et poésie en Europe*, Philadelphie, 1845; *le Beffroi de Bruges*, 1847; *Évangéline*, *Kavanagh*, 1848; *le Bord de la mer et le coin du feu*, 1850; *la Légende dorée*, 1851, dont le sujet est pris au *Pauvre Henri* de Hartmann de Aue; *le Chant d'Hiawatha*, 1855; *Fleur de lys*, 1866; *Tragédies de la Nouvelle-Angleterre*, 1869; *la Divine Tragédie*, 1871; *Trois livres de chants*, 1872; *le Masque de Pendora*, 1875; *Keramos*, 1878. Les *œuvres* de Longfellow ont été réunies dans la *Miniature library*, Londres, 1851, 2 vol. Plusieurs de ses ouvrages ont été traduits en français, notamment : *Drames et poésies*, 1872, par X. Marmier; et *la Lyre américaine*, 1873.

LONGFORD, v. du centre de l'Irlande, cap. du comté de son nom, sur le Camlin, à 7 kil. de son confl. avec le Shannon; 4,693 hab. Marchés pour grains, beurre et cuirs. — Le comté de Longford est dans le Leinster, il a 109 kil. carr. et 60,790 hab. Sol fertile et bien cultivé. Villes princ. : Longford, Granard, Ardagh, Edgeworthstown.

LONGHI (Joseph), célèbre graveur, né à Monza (Lombardie), m. en 1831, étudia à Rome chez Volpato, et fut directeur et professeur à l'école de gravure de Milan. Son burin est d'une vérité frappante et d'une exquise délicatesse. Parmi ses œuvres on distingue : la *Madeleine* du Corrège; la *Decollation de St Jean-Baptiste*, d'après Gérard Dow; le *Mariage de la Ste Vierge*, d'après Raphaël; le *Jugement dernier* d'après Michel-Ange, qu'il ne put achever, etc. M. V—L.

LONGIN (Dionysius-Cassius-Longinus), rhéteur et critique grec du IIIe siècle, m. en 273. On suppose qu'il était Syrien de naissance; il voyagea pendant sa jeunesse, recueillit dans l'école d'Alexandrie les leçons des chefs du platonisme, Origène, Ammonius Saccas, Plotin, et ouvrit ensuite une école à Athènes, où son oncle, Phronton d'Emèse, enseignait la rhétorique et la grammaire. Longin lui-même cultiva et enseigna à la fois la philosophie et les lettres, et fut le premier maître de Porphyre. Il écrivit des livres sur les idées, sur l'âme, sur le souverain bien, des commentaires sur Platon et sur Hermogène, des entretiens littéraires, des observations sur Homère et sur Xénophon, des lexiques, une rhétorique, un traité de l'arrangement des mots, etc., et enfin le *Peri hypsous*, ou *Traité du Sublime*, dont nous possédons environ les deux tiers. Quant à ses autres ouvrages, il n'en reste que les titres ou de courts fragments. Sa *Rhétorique* a été retrouvée en partie dans celle d'Apsine par Ruhnkenius. La célébrité que Longin acquit dans son école et par ses écrits fut si grande, que Zénobie, reine de Palmyre, l'appela à sa cour, et voulut apprendre de lui les lettres grecques. Il devint même son principal ministre après la mort d'Odénat son époux, et pendant sa lutte contre Rome. Aurélien, à la prise de Palmyre, se fit livrer Longin, l'accusant d'avoir dicté contre lui à la reine une lettre pleine de fierté, et il l'envoya au supplice, qu'il subit avec courage. — La gloire littéraire de Longin est tout entière aujourd'hui dans son *Traité du Sublime* : on la lui a cependant contestée, à cause de quelque incertitude sur le nom de l'auteur, et du peu de témoignages qu'on trouve chez les anciens sur ce livre. Dans un ms., il est donné comme anonyme; dans d'autres, il est désigné comme l'œuvre de *Denys* ou *Longin*, ce qui, après avoir paru longtemps n'être que l'indication du double nom de l'auteur, a induit de nos jours Amati et d'autres critiques à retirer l'ouvrage à Longin, pour l'attribuer soit à Denys d'Halicarnasse, soit à un autre rhéteur de ce nom. Enfin un récent traducteur et éditeur de Longin, M. Vaucher, veut que le *Traité du Sublime* soit de Plutarque, fondant son opinion sur des rapports de langage et de style assez frappants, mais qui ne prouvent rien. Ce traité est moins une étude philosophique et abstraite sur la nature et les sources du sublime en général, qu'un examen élégant et ingénieux des éléments et des modèles du sublime oratoire et poétique. Longin s'y montre critique éloquent, original, plein de verve et de goût, en même temps qu'écrivain brillant et concis. Il admire et condamne avec chaleur, mais avec justesse; ses jugements ont le trait net et précis d'un maître, et les nombreux exemples qu'il tire des auteurs, sont la plupart très heureusement choisis. Sa manière ne rappelle ni la haute méthode d'Aristote, ni les procédés techniques de Denys d'Halicarnasse, ni l'exposition savante de Quintilien : elle est irrégulière et peu didactique, mais légère, variée, entraînante, comme celle de Fénelon et de Voltaire, lesquels en effet se sont inspirés de lui. Son livre donne une idée de son enseignement, qui paraît avoir été tantôt une analyse délicate des curiosités de l'élégance attique et des recherches du nombre oratoire, ou une comparaison rapide et animée des beautés les plus frappantes des écrivains de premier ordre. Homère et les tragiques, Platon et Démosthène, sont les auteurs que Longin commente et loue le plus souvent; mais il sait reconnaître partout le beau et le sublime : il cite Moïse, il vante Cicéron, non par un froid éclectisme d'Alexandrin, mais par un sentiment de large et franche admiration. C'est ce qui a tiré son ouvrage du commun des rhétoriques de son temps, et l'a rendu classique. Casaubon l'appelle un *livre d'or;* Boileau, qui en a donné, en 1674, une première et belle traduction française, classique également, en admire la délicatesse et la sublimité; et Fénelon va jusqu'à le mettre au-dessus de la *Rhétorique* d'Aristote. Cependant Longin a des défauts : il est parfois superficiel, tranchant, déclamateur, et, dans sa diction, subtil et guindé; il est, comme Plotin disait de lui, plus littérateur que philosophe, et il descend même à des vétilles de grammairien : mais, en somme, c'est un des plus beaux génies de la critique ancienne, et un véritable précurseur des modernes dans cet art.

La 1re édition du *Traité du sublime* est due à Robortellus, Bâle, en 1554. Pearce en a donné une édition critique, Londres, 1724. Les meilleures sont celles de Weiske, Leipzig, 1809; Egger, Paris, 1837; Jahn, Bonn, 1867. — Vaucher, *Études critiques sur le Traité du sublime*, avec réunion des fragments, texte et traduction en regard, 1854. Egger; *Essais sur l'histoire de la critique chez les Grecs*, 1850; Martens, *de Libello peri hypsous*, Bonn, 1877 (cf. *Revue critique*, 1878, I, p. ...). Martens, a essayé de prouver que ce livre n'est pas de Longin, mais du 1er siècle ap. J.-C. Sur le style de Longin, voyez Wilamowitz-Moellendorff, *Hermès*, 1876, p. 334 et Cobet, *Mnemosyne*, 1879. D—s et S. Re.

LONGIN, nom de 2 saints : l'un honoré dans l'Église grecque le 16 octobre, était le centenier qui commandait les soldats romains, bourreaux de Jésus-Christ, se convertit après la Passion, et souffrit, dit-on, le martyre à Tyane en Cappadoce; l'autre, fêté par l'Église latine le 15 mars, est le soldat qui ouvrit d'un coup de lance le côté de Jésus, et fut martyrisé, à Césarée de Cappadoce.

LONGIN (Flavius), d'une famille patricienne, envoyé en 568 par l'empereur Justin II pour remplacer Narsès dans le gouvernement de l'Italie, reçut le titre d'exarque. Il ne put préserver des attaques d'Alboin, roi des Lombards, que la province de Ravenne et le duché de Rome. Rosamonde, après avoir fait assassiner son mari Alboin, s'enfuit à Ravenne, où elle voulut empoisonner son complice pour épouser Longin; forcée de boire une partie du poison, elle laissa ses trésors entre les mains de l'exarque. Longin fut rappelé à Constantinople, en 584, par l'empereur Maurice.

LONGINUS, historien polonais. V. Dlugosz.

LONG-ISLAND, c.-à-d. *île Longue*, île de l'océan Atlantique, sur la côte E. des États-Unis, en face de New-York, dont elle n'est séparée que par le détroit de son nom; 2,642 kil. carr.; 300 kil. sur 22. C'est là qu'est Brooklyn (*V. ce mot*), réuni à New-York par un pont gigantesque. — Nombreuses maisons de campagne. Haras et courses de chevaux.

LONG-ISLAND, nom donné à une partie des Hébrides, embrassant les îles Lewis, Benbecula, North-Uist et South-Uist.

LONGITUDE, distance d'un lieu terrestre à un méridien convenu. Elle se mesure par l'arc de l'équateur compris entre ce méridien et celui du lieu, et se compte depuis 0 jusqu'à 180 degrés. La longitude est *orientale* ou *occidentale*, suivant que le lieu est à l'E. ou à l'O. du méridien convenu. (V. Méridien.)

LONGITUDES (Bureau des). V. Bureau des longitudes.

LONGJUMEAU ou **LONJUMEAU**, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil, sur l'Yvette, 2,314 hab. Il y avait tout auprès un prieuré d'augustins, dont l'église, édifice du XIIIe siècle, fut démolie pendant la Révolution. Grand marché pour bestiaux, fruits, légumes, grains et farines; tanneries, mégisseries. Fabr. de noir d'ivoire, céruse, couleurs. Meules pour les fabriques d'huile. Élève d'abeilles. — Un traité de paix fut signé à Longjumeau entre les catholiques et les protestants, le 23 mars 1568; il remettait en vigueur l'édit d'Amboise; les huguenots rendaient Soissons, Orléans, Auxerre, Blois, La Charité, et le roi payait la solde arriérée des troupes allemandes de Jean-Casimir, leur allié. B.

LONGLAND ou **LANGELAND** (Robert), prêtre et poète anglais, composa vers 1362 la célèbre *Vision de Pierre*

Plowman, satire contre toutes les classes, mais surtout contre le clergé. Avarice, Simonie, Conscience et Convoitise en sont les personnages. Contemporain de Chaucer, il préféra à la langue anglaise, presque formée déjà, le vieux style des poètes saxons; ses vers, non rimés, se composent de mots commençant presque tous par une même lettre. Ces vaines difficultés ont à peine laissé place à quelques élans d'imagination. On joint souvent à ce poème une autre satire contre les 4 ordres mendiants, *la Croyance de P. Plowman*, poème, dont le style, moins obscur, est cependant imité de Longland. Plusieurs pamphlets, précurseurs de la Réformation, prennent pour principal personnage P. Plowman. A. G.

LONGNY, ch.-l. de cant. (Orne), arr. de Mortagne, sur l'Huisne, 2,304 hab. Forges et haut-fourneau.

LONGOBARDI. *V.* LOMBARDS.

LONGOBARDI, bg du roy. d'Italie prov. de Cosenza; 2,558 hab.

LONGOBARDI (NICOLAS), né en 1565, d'une famille noble de Sicile, m. à Pékin en 1655, entra à 17 ans dans l'ordre des Jésuites, et partit en 1596 comme missionnaire pour la Chine, où ses succès dans la province de Kiang-si le firent nommer supérieur-général des missions chinoises.

Il a laissé des *Lettres écrites de Chine*, en latin, 1598; et un *Traité sur Confucius et sa doctrine*, en latin, traduit en français, Paris, 1701, in-12.

LONGOBUCCO, v. du roy. d'Italie, prov. de Cosenza; 3,563 hab. Mines de plomb. Elève de chevaux.

LONGOLATUM, nom latin de LONLAY.

LONGOLIUS, nom latinisé de LONGUEIL.

LONGOMONTANUS (CHRISTIAN), astronome, né à Längsberg (Jutland) en 1562, m. en 1647, recteur du gymnase de Viborg en 1603, professeur de mathématiques à l'Académie de Copenhague en 1605, essaya de concilier les idées de Copernic et de Ptolémée avec celles de Tycho-Brahé, dont il fut disciple; il admettait le mouvement annuel du soleil, mais il faisait tourner la terre sur elle-même pour expliquer la succession des jours et des nuits. Il crut avoir trouvé la quadrature du cercle.

Ses principaux ouvrages sont : *Cyclometria vera*, Copenhague, 1612; *Pentas problematum philosophiæ*, ibid., 1623, in-4°; *Inventio quadraturæ circuli*, ibid., 1634, in-4°; *Astronomia danica*, Amst., 1622, in-4°. V.

LONGO-SARDO, anc. *Tibula*, v. de l'île de Sardaigne, petit port à l'entrée O. du détroit de Bonifacio, à 76 kil. N.-E. de Sassari; 1,607 hab.

LONGOVICUM, nom latin de LANCASTER.

LONGOVICUS, nom latin de LONGWY.

LONG-PARLEMENT. *V.* PARLEMENT.

LONGPERIER (HENRI-ADRIEN PRÉVOST DE), archéologue français, né à Paris en 1816, m. en 1882, manifesta de bonne heure une aptitude particulière pour la numismatique. Dès 1835, il fut attaché au cabinet des médailles de la Bibliothèque royale et dès 1847 il fut admis dans la Société des antiquaires de France. Devenu en 1847 conservateur adjoint du musée égyptien du Louvre, il fut chargé d'organiser le nouveau musée assyrien. En 1848, nommé conservateur en titre, il fut chargé de la sculpture antique, des vases peints et du musée mexicain qui venait d'être formé. Il devint en 1854 membre de l'Académie des inscriptions, officier de la Légion d'honneur en 1863, et commandeur en 1878.

Outre un grand nombre de catalogues raisonnés de médailles, et des mémoires dans la *Revue archéologique*, la *Revue de numismatique*, etc., il a donné, en 1840 et en 1853, 2 importants mémoires sur la *Numismatique des rois sassanides et des rois arsacides*, et *Musée Napoléon III, choix de monuments antiques*, 1864-75. Les mémoires et articles de Longperier ont été réunis par M. Schlumberger, 6 vol. in-8°, Paris, 1882-83.

LONGUÉ, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. de Baugé sur le Lathan, 4,301 hab. Pêche considérable de sangsues. Fabr. de toiles et de sabots. Comm. de grains, fruits, chanvre, bestiaux.

LONGUEAU, vge du dép. de la Somme, arr. et à 4 kil. E. d'Amiens, bifurcation des chemins de fer de Paris à Calais, et de [illegible].

LONGUEIL (RICHARD-OLIVIER DE), né vers le commencement du XVe siècle, d'une illustre famille de Normandie, m. à Pérouse en 1470, fut archidiacre de l'Église de Rouen, puis évêque de Coutances en 1453. Un des commissaires chargés en 1455 de reviser le procès de Jeanne d'Arc, il défendit avec zèle sa mémoire. Ambassadeur de Charles VII près du duc de Bourgogne, chef du conseil, premier président de la Chambre des comptes, il obtint, grâce au roi, le chapeau de cardinal. Ayant combattu la Pragmatique-Sanction, il fut condamné à une amende de 10,000 livres. Envoyé par Louis XI avec le cardinal [illegible] en [illegible], il ne put obtenir du pape l'investiture de la [illegible] pour le duc d'Anjou, et mourut évêque de Porto sans être revenu en France.

LONGUEIL (CHRISTOPHE DE), en latin *Longolius*, né à Malines en 1490, m. en 1522, fut le bâtard de [illegible] l'école des savants de [illegible] A 19 ans, il [illegible] le droit à Poitiers, et fut à 22, conseiller au parlement. Mais il quitta bientôt la robe, pour se livrer exclusivement à l'étude des anciens. Ses ouvrages sont : *Perduellionis rei defensiones II*, Venise, 1518; *Orationes III*, Paris, 1533, et Bâle 1540, 1580; *Epistolæ*, Bâle, 1570, dont les expressions, les tours, sont exclusivement imités de Cicéron. Il avait fait aussi, sur les 11 premiers livres de Pline l'Ancien, des *Commentaires* qui ont été perdus. C. N.

LONGUEIL (GILBERT DE), médecin et littérateur, né à Utrecht en 1507, m. en 1543, enseigna les belles-lettres à Deventer et à Cologne.

On a de lui : des *Notes* sur les *Métamorphoses* d'Ovide, sur Plaute, Corn. Nepos, les *Lettres familières* et les *Livres à Herennius* de Cicéron; des éditions de la *Vie d'Apollonius de Tyane*, et des *Actes du concile de Nicée*; une traduction de divers *Opuscules* de Plutarque, etc.

LONGUEMARE (GOUYE DE), né à Dieppe en 1715, m. en 1763, avocat et greffier au bailliage de Versailles.

Il a laissé une *Dissertation pour servir à l'histoire des enfants de Clovis*, 1774, et un livre *sur la Chronologie des rois Mérovingiens depuis la mort de Dagobert Ier*, 1748.

LONGUERUE (LOUIS DUFOUR, ABBÉ DE), né à Charleville en 1652, m. à Paris en 1733, fut un érudit consciencieux dont les ouvrages montrent un esprit critique remarquable pour le temps où il écrivait.

Il a laissé : *Dissertation sur Tatien*, en latin, insérée dans l'édition des Œuvres de cet auteur, Oxford, 1700; *Description historique et géographique de la France ancienne et moderne*, avec les cartes du géographe Danville, Paris, 1719; *Dissertation touchant les antiquités des Chaldéens et des Égyptiens*; *Notes sur l'histoire de Justin*, dans une édition de cet auteur, Paris, 1709, in-16; *Annales des Arsacides*, en latin, Strasbourg, 1732, in-4°; *Recueil de pièces intéressantes pour servir à l'histoire de France*, Genève (Paris), 1769, in-12, etc.

LONGUEVAL (JACQUES), jésuite né en 1680 près de Péronne, m. en 1735.

Il a laissé une *Histoire de l'Eglise gallicane*, dont il ne publia que 8 vol., auxquels les PP. Fontenay, Brumoy et Berthier en ont ajouté 10, Paris, 1730-49, 18 vol. in-4°, et Nîmes, 1782, 18 vol. in-8° et in-12.

LONGUEVILLE, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe, sur la Scie; 708 hab. Élève de mérinos; briqueterie, fours à chaux. Ruines d'un château fort. Érigé en comté en 1453 en faveur de Dunois, bâtard d'Orléans, et en duché en 1505.

LONGUEVILLE (FRANÇOIS Ier D'ORLÉANS, COMTE DE), fils du célèbre Dunois, fut gouverneur de Normandie et grand chambellan. Il se retira en Bretagne avec le duc d'Orléans (Louis XII), qui s'était révolté, et y mourut en 1491. Il est la tige de la maison de Longueville.

LONGUEVILLE (FRANÇOIS II D'ORLÉANS, COMTE DE), fils du précédent, m. en 1512, obtint de Louis XII en 1505 que le comté de Longueville fût érigé en duché.

LONGUEVILLE (LOUIS D'ORLÉANS, DUC DE), frère du précédent, m. en 1516, était un bon capitaine, selon Brantôme. Il combattit à Agnadel et à Marignan; après la bataille de Guinegate, en 1513, il fut emmené prisonnier en Angleterre, et fit conclure le mariage de Louis XII avec Marie, sœur de Henri VIII. Il devint souverain de Neuchâtel, dont il épousa l'héritière, 1515.

LONGUEVILLE (CLAUDE D'ORLÉANS, DUC DE), fils du précédent, fut tué à la bataille de Pavie, en 1525.

LONGUEVILLE (LÉONOR D'ORLÉANS, DUC DE), fils du précédent, m. en 1573, au retour du siège de La Rochelle, obtint de Charles IX, en 1571, le titre de prince du sang.

LONGUEVILLE (HENRI Ier D'ORLÉANS, DUC DE), fils du précédent, m. en 1595, gouverneur de Picardie, gagna sur les Ligueurs la bataille de Senlis, 1589. Il avait épousé Catherine de Gonzague, fille du duc de Nevers.

LONGUEVILLE (HENRI II, DUC DE), fils du précédent, né en 1595, m. en 1663. Protégé par Henri IV son parrain, il fut gouverneur de Picardie, puis de Normandie. A 21 ans, il épousa Louise de Bourbon-Soissons, dont naquit la duchesse de Nemours. En 1626, il fit partie des conjurés réunis à Fleury dans le but de tuer le cardinal de Richelieu; ce complot n'eut pas de résultat. Il se distingua comme général en Italie et en Allemagne. Veuf en 1637, il épousa en 1642, la sœur du grand Condé. Après avoir été membre du conseil de régence pendant la minorité de Louis XIV, il fut nommé en [illegible] un des négociateurs de la paix de Munster. En 1648, poussé par sa femme et par le cardinal de Retz, il se fit frondeur, et voulut soulever sa province. [illegible] à la paix de 1649, il fut arrêté en 1650, avec les princes de Condé et de Conti. Mis en liberté par Mazarin, il [illegible] ses terres.

LONGUEVILLE (ANNE-GENEVIÈVE DE BOURBON-CONDÉ, DUCHESSE DE), femme du précédent, [illegible] centres, où son père était [illegible] 1679. Sœur du grand Condé et du [illegible] mirée de tous, élevée entre les [illegible] des Carmélites et [illegible] à un homme qui avait le double de son âge [illegible]

rivale, Mme de Montbazon, séduite par l'esprit et le grand air du duc de La Rochefoucauld, elle se jeta pour lui dans la guerre de la Fronde, avec un génie aventureux, une audace romanesque et des intrigues désintéressées. On la voit d'abord s'emparer de l'hôtel de ville, en faire sa place d'armes, et y devenir mère; puis entraîner Turenne, jusque-là fidèle, et se retrancher dans Stenay; enfin s'enfuir en Hollande, pour revenir bientôt soulever le Midi, et soutenir un siège dans Bordeaux. Vaincue dans une ambition qui n'avait pas été la sienne, frappée dans son amour par l'abandon de celui qu'elle n'avait cessé d'aimer malgré son égoïsme et malgré ses propres faiblesses pour Coligny, Miossens et Nemours, frappée aussi dans ses affections domestiques par la mort de son fils et de sa mère, elle renonça tout à coup au monde et aux affections humaines, pour s'enfermer aux Carmélites, et y expier par une longue pénitence les égarements de son cœur. Quoique son éducation ait été négligée, elle aimait la société des savants et des gens de lettres, ainsi que l'attestent ses lettres à Chapelain, à Scudéry et surtout aux solitaires de Port-Royal.

V. Mme de Longueville, par V. Cousin, 1853. G. L.

LONGUEVILLE (Charles-Paris de), 2e fils de la précédente, entra d'abord dans l'état ecclésiastique. Mais son frère lui ayant cédé ses titres, il suivit le parti des armes, et se distingua dans la guerre de 1667, et à Candie en 1669. On parlait de le faire roi de Pologne, quand il fut tué au passage du Rhin, en 1672.

LONGUEVILLE (Edme-Paul-Marcellin), helléniste, né à Paris en 1785, m. en 1835.

Il a laissé : *Harangues tirées des historiens grecs*, en 2 parties, 1823, et 1835-47 : *Cours complet et gradué de thèmes grecs, adapté à la méthode de Burnouf*, 3 vol.; une traduction de la *Grammaire raisonnée de la langue grecque* de Matthiæ (avec Gail fils), 1831-36, 3 vol.; *Traité théorique et pratique de l'accentuation grecque*, 1649, etc. Il a coopéré a la nouvelle édition du *Thesaurus linguæ græcæ* de H. Estienne, publiée par MM. Didot.

LONGUS, écrivain grec du ive ou du ve siècle de J.-C., et dont on ignore même le véritable nom (le titre de son livre était peut-être *logos*, d'où *Loggos*), est l'auteur de *Daphnis et Chloé*, roman pastoral en 4 liv., auquel on ne peut refuser des qualités de grâce et de fraîcheur, mais dont le mérite a certainement été surfait. Le style en est prétentieux et obscur, le récit coupé par des épisodes sans intérêt, P.-L. Courier a retrouvé à Florence, en 1810, un passage qui manquait dans le 1er livre et en a donné une nouvelle édition avec la traduction d'Amyot corrigée, 1810, 1813.

Les editions les plus recentes sont celles de Finner, Paris, 1827; Seiler, Leipzig, 1843; Hercher, dans les *Scriptores erotici* de Didot, 1858. Ch. Zévort en a donné une trad. nouvelle, en 1856. Asser, *de Longi sophistæ usu grammatico*, 1876; *der griechische Roman*, 1876. S. Re.

LONGUYON, ch.-l. de cant. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey, au confl. de la Crusne et du Chiers et à la jonction des chemins de fer de Nancy à Longwy et de Mézières à Thionville; 2,524 hab. Forges à fer, haut-fourneau, fours d'affinerie, fonderie, martinets. C'est l'anc. *Longianum.*

LONGWOOD. *V.* Hélène (Sainte-).

LONGWY, *Longus Vicus*, *Longovicus*, ch.-l. de cant. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey, à 2 kil. de la frontière belge, sur le Chiers; 4,225 hab. Fabr. de tapis, passementerie, chapeaux, orfèvrerie. Comm. de charcuterie. Près de là, au Titelberg, sont les ruines d'un camp romain. — Ville forte, fondée vers le viie siècle; elle dépendait, au xiiie, du duché de Bar, devint la capitale d'un duché, fut réunie à la Lorraine, puis cédée à la France en 1678. Louis XIV la fit fortifier par Vauban, et bâtit la ville haute; elle fut prise par les Prussiens en 1792, évacuée après la bataille de Valmy, reprise en 1815, après un siège désastreux; occupée par les Allemands le 25 janv. 1871. Patrie du général F. de Mercy.

LONICER (Jean), savant littérateur, né en 1499 à Orthern (comté de Mansfeld), m. en 1569, étudia à Erfurt, fut reçu docteur en 1521, se lia avec Luther et Mélanchthon, enseigna la langue hébraïque à Fribourg en 1522, puis à Strasbourg, et fut appelé à Marburg par le landgrave de Hesse.

On a de lui une *Grammaire grecque*, une *Rhétorique*, un *Abrégé de la philosophie d'Aristote*, une traduction de *Pindare*, Bâle, 1528 et 1535, in-4o, Zurich, 1560, et des *Notes* sur Catulle, Tibulle, etc.

LONIGO, v. du roy. d'Italie, sur l'Agno, prov. de Vicence; 9,880 hab. dans la commune.

LONJUMEAU. *V.* Longjumeau.

LONLAY-L'ABBAYE, *Longolatum*, brg (Orne), arr. de Domfront; 2,957 hab. Il y eut une abbaye de bénédictins.

LONS-LE-SAULNIER, *Ledo Salinarius*, ch.-l. du dép. du Jura, à 435 kil. S.-E. de Paris, 12,373 hab. Tribunal de comm., séminaire, lycée, bibliothèque, théâtre, musée d'antiquités, Églises de Saint-Désiré et des Cordeliers. Eaux minérales. Fab. de vinaigre. Commerce de grains, vins, bois, fil de fer, clouterie, tôles, tanneries. Marchés pour chevaux et bestiaux. Salines considérables, dont l'exploitation remonte au moyen âge. Ces salines, dites *de Montmorot*, ont un curieux mécanisme hydraulique; au-dessus est une tour, dite *de la reine Clotilde*. Aux environs de Lons-le-Saulnier sont les châteaux du *Pin* et d'*Arlay*. Autrefois comprise dans la Franche-Comté, elle fut prise par Henri IV en 1595, et par le duc de Longueville en 1629. Ce fut à Lons-le-Saulnier que, le 14 mars 1815, le maréchal Ney abandonna la cause de Louis XVIII.

LOO, brg de Belgique (Flandre-Orientale), sur le canal et à 10 kil. S.-E. de Furnes; 1,798 hab. Tanneries. Comm. de bestiaux.

LOO (Chateau du), résidence d'été de la famille royale des Pays-Bas, dans la Gueldre, à 24 kil. N. d'Arnheim.

LOOCHRISTY, v. de Belgique (Flandre-Orientale), à 10 kil. E.-N.-E. de Gand; 3,529 hab. Draps, toiles de lin, bestiaux.

LOOS, brg (Nord), arr. et à 5 kil. S.-O. de Lille, sur la Haute-Deule; 6,706 hab. Maison de force et de détention, dans l'anc. abbaye. Fabr. de toiles et de calicot; impressions sur étoffes; grande fabr. de produits chimiques.

LOOZ ou **BORCHLÆEN**, vge de Belgique (Limbourg), sur la Herck, à 12 kil. S. de Hasselt; 1,889 hab. Anc. comté, joint au Liégeois en 1367.

LOPADUSA, nom anc. de Lampédouse.

LOPATKA, cap de l'Asie orientale, terminant la presqu'île du Kamtchatka; par 51° 2′ lat. N., et 154° 29′ long. E.

LOPE DE RUEDA. *V.* Rueda.

LOPE DE VEGA. *V.* Vega Carpio.

LOPEZ ou **LOPEZ-GONZALVO**, cap de l'Afrique occidentale, sur les côtes de la Guinée, et à la limite N. du roy. de Loango, par 0° 36′ lat. S., et 6° 23′ long. E.

LOAR-DEL-RIO, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Séville, sur la rive dr. du Guadalquivir; 7,036 hab. Récolte de soie; fabr. de chapeaux, lainages, cuirs.

LORCA, anc. *Eliocroca* ou *Ilorcis*, v. d'Espagne, prov. de Murcie, au milieu d'une belle et fertile plaine, près de la Sangonera. Pop. de la commune: 52,934 hab. Évêché. Fabr. de gros draps, papier, poterie. Comm. de céréales, laines, huiles. En 1802, la rupture d'un réservoir servant à l'irrigation des terres, détruisit 600 maisons, fit périr 6,000 personnes et 24,000 bestiaux.

LORCH, v. du roy. de Wurtemberg (Iaxt), sur le Rems, à 35 kil. S.-O. d'Ellwangen; 1,850 hab. Anc. abbaye de bénédictins, fondée en 1102; l'église renferme les tombeaux de plusieurs membres de la famille des Hohenstauffen. — v. de l'Autriche-Hongrie, anc. *Lauriacum*, colonie romaine détruite par les Huns, à 25 kil. N. de Steyer. Jadis archevêché. 1,295 hab. — v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), au confl. de la Wisper et du Rhin, à 3 kil. N.-O. de Rudesheim; 2,097 hab.

LORD, titre honorifique usité en Angleterre, et qui signifie *seigneur*. Il est d'origine saxonne; après avoir été appliqué d'abord à tout possesseur d'un domaine, par opposition à ses vassaux, il appartient auj. aux membres de la Chambre haute ou pairs d'Angleterre (archevêques, ducs, marquis, comtes, vicomtes, évêques, barons). Ce titre se donne aussi, mais par courtoisie, aux fils des ducs et des marquis, et aux fils aînés des comtes. Certains hauts fonctionnaires prennent enfin, avec leur charge, le titre purement honorifique de *lord*; tels sont le chancelier, le chef de justice, le grand-amiral, le chambellan, le maire de Londres, celui de Dublin, le prévôt d'Edimbourg, les quinze juges de la cour criminelle d'Écosse, le lieutenant d'Irlande.

LORDS (Chambre des). *V.* Parlement anglais.

LORENZ (Jean-Michel), né à Strasbourg en 1723, m. en 1801, professeur d'histoire et d'éloquence dans sa ville natale.

Il a laissé, entre autres ecrits historiques : *Dissertatio juris publici de antiquo coronæ Gallicæ et Carolingorum Franciæ regum in regnum Lotharingiæ jure*, 1748, in-4o; *Dissertatio in illustriora feuda trium regnorum Franciæ, Germaniæ, Italiæ*, 1748, in-4o; *Epitome rerum Gallicarum ab origine gentis usque ad Romanorum imperium*, 1762, in-4o; — *sub Romano imperio*, 1765-66, in-4o; *Elementa historiæ universæ*, 1773; *Summa historiæ Gallo-Franciæ civilis et sacræ* 1790-93, 4 vol.

LORENZO (SAN-), vge de Corse. (*V.* Laurent [Saint-].)

LORENZO (SAN-), riv. du Brésil (*V.* Porrudos.)

LORENZO-MARQUEZ ou mieux **LOURENÇO MARQUEZ**, fleuve de l'Afrique orientale; source et cours peu connus; embouchure sur la limite de la Cafrerie et de la capitainerie de Mozambique, avec un établissement portugais, dans la baie de son nom, dite aussi baie de Delagoa, formée par l'océan Indien, vers 26° lat. S., et 30° 30′ long. E. Un chemin de fer est projeté entre Lorenzo Marquez et Prétoria dans le Transvaal.

LOREO, v. du roy. d'Italie, prov. de Rovigo, sur un canal qui unit l'Adige au Pô-di-Levante; 3,983 hab.

LORET (Jean), né à Carentan (Basse-Normandie), au commencement du xviie siècle, m. vers 1665, pensionné de Mazarin et de Fouquet, est connu par une Gazette burlesque, *la Muse historique* (de 1650 à 1665), en vers de 8 syllabes et

fort plats, mais qui eut du succès. Cette Gazette rimee raconte une foule de particularités curieuses que l'on ne trouve pas ailleurs.

La meilleure edition est celle de Ch.-L. Livet, 1857-78, 4 vol. *V.* Pezet, *Recherches sur l'origine des journaux et Esquisses hist. sur J. Loret,* Bayeux, 1850.

LORETO, v. du roy. d'Italie. Prov. de Teramo, 5,618 hab. Papeterie. On surnomme cette ville *Loreto-Aprutino.*

LORETO, en franç. *Lorette,* v. du roy. d'Italie, à 5 kil. de l'Adriatique, prov. et à 24 kil. S.-E. d'Ancône ; 8,190 hab. Évêché. Dans sa cathédrale est la *Santa Casa,* ou maison de la Ste Vierge, que la tradition dit avoir été transportée, en 1291, par des anges, de Nazareth en Dalmatie, et, en 1295, à Lorette. Elle a été presque entièrement revêtue, à l'extérieur, en marbre de Carrare admirablement sculpté par divers artistes, et, à l'intérieur, en plaques d'or et d'argent. Les pèlerins y viennent en grand nombre. En 1797, le pape Pie VI, pour satisfaire aux conditions du traité de Tolentino, fut obligé de dépouiller en partie le trésor estimé 250,000,000 de fr. Les Français, s'étant emparés de la ville la même année, envoyèrent à Paris une statue de la Vierge en bois de cèdre, sculptée, dit-on, par l'apôtre St Luc, et qui fut rapportée en 1802. L'église de Lorette possède de remarquables peintures et de belles mosaïques. On remarque encore : la statue en bronze de Sixte-Quint, sur la place de l'église ; le *Palazzo apostolico,* dessiné par Bramante ; la *Pharmacie,* édifice souterrain, où sont 300 vases de faïence peints d'après les dessins de Raphael, de Michel-Ange, et de Jules Romain. — Un ordre de Notre-Dame de Lorette fut institué, en 1587, par le pape Sixte-Quint, pour faire la guerre aux corsaires qui infestaient la marche d'Ancône et aux brigands de la Romagne ; il n'existe plus.

LORETTE. *V. l'art. précédent.*

LORGES (Jacques de **MONTGOMERY,** seigneur de), m. vers 1560, ravitailla Mézières défendue par Bayard en 1521, acheta, en 1543, le comté de Montgomery en Normandie, réprima avec cruauté une révolte des habitants de Lagny en 1544, et fut nommé, en 1545, capitaine de la garde écossaise. C'est le père du Montgomery qui tua le roi Henri II dans un tournoi.

LORGES (Gui-Aldonce de **DURFORT** de **DURAS**, duc de), né en 1630, m. en 1702, frère puîné du maréchal J.-H. de Duras, fit ses premières armes sous Turenne, son oncle, se distingua en Flandre et en Hollande, obtint le gouvernement de Nimègue et le grade de lieutenant-général, sauva l'armée du Rhin, après la mort de Turenne, par une habile retraite, 1675, et fut nommé maréchal de France, 1676. Il commanda en Alsace en 1692, vainquit et fit prisonnier le duc de Wurtemberg à Pforzheim, et, en 1693, rejeta Montecuculli au delà du Rhin. La ville de Quintin en Bretagne fut érigée pour lui en duché, sous le titre de Lorges-Quintin. Sa fille aînée épousa le duc de Saint-Simon.

LORGES, petite v. de Bretagne. (*V.* Quintin.)

LORGUES, ch.-l. de cant. (Var), arr. de Draguignan, sur la rive g. de l'Argens ; 4,210 hab. Draps, toiles, eaux-de-vie, faïence, huiles.

LORIA (Roger de). *V.* Lauria.

LORIENT, s.-préf. (Morbihan), port sur le Scorff, à l'embouchure de cette rivière dans l'Océan, à 525 kil. O.-S.-O. de Paris ; par 47° 44' lat. N. et 5° 41' long. O. ; 35,155 hab. Trib. de comm. Ch.-l. de la 3e préfecture maritime, place de guerre. On remarque la tour des signaux, le bassin de construction, les cales couvertes, les magasins en granit, les mécaniques à faire la corde, la poulierie, la machine à mâter, le chantier de Caudan (15 kil. carr.), le parc d'artillerie, et l'hôtel de la préfecture maritime. Le port, vaste et bordé de beaux quais, peut recevoir de gros bâtiments. Atelier pour la fabrication des machines à vapeur ; fonderies, forges, presses hydrauliques pour l'essai des fers ; polygone pour les exercices de l'artillerie de marine. Lycée, bibliothèque ; écoles d'artillerie, d'hydrographie, d'application du génie maritime. Hôpital civil et militaire. Ville très bien percée et bien bâtie. Comm. de cire, miel, beurre, eaux-de-vie, sardines (150,000 boites par an). Lorient fut un lieu donné en 1666 à la Compagnie des Indes orientales, pour y recevoir les marchands et les marchandises qui venaient de l'Orient. La ville, fondée en 1719, sous le nom de *l'Orient*, ne fut érigée en municipalité qu'en 1738. Ses murs ont été construits en 1741. Les Anglais tentèrent vainement de s'emparer de Lorient en 1746. Sur la place du marché s'élève, depuis 1833, la statue en bronze de l'enseigne de vaisseau Bisson.

LORIOL, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. de Valence, sur la rive droite de la Drôme, 3,686 hab. Filatures de soie.

LORIQUET (J.-N.), jésuite, né à Epernay en 1767, m. en 1845, étudia au séminaire de Reims, fut précepteur à Anvers pendant la Révolution, entra chez les *Pères de la Foi* en 1801, enseigna au petit séminaire de Largentière, devint, à la Restauration, supérieur de la maison d'Aix, et organisa presque aussitôt à Saint-Acheul, près d'Amiens, un établissement d'instruction qui devint célèbre. Il dut l'abandonner en 1828, lors des ordonnances qui fermèrent les collèges des jésuites. Il fut nommé supérieur de la maison de Paris en 1833, et préfet spirituel de la congrégation en 1838. Son *Histoire de France* ouvrage élémentaire, publiée en 1814, obtint un grand succès. Elle est écrite dans un esprit contraire à la Révolution, mais on n'y trouve pas les allégations absurdes qui ont été si souvent reprochées à son auteur.

On a encore du P. Loriquet une foule d'autres ouvrages d'instruction élémentaire (grammaire, arithmétique, géographie, mythologie, histoire, etc.), un *Traité de l'élégance et de la versification latine;* des *Souvenirs de Saint-Acheul,* 1829-30 ; une histoire de la suppression de son ordre, sous le titre de *Choiseul, Pombal et d'Aranda,* etc.

LORITI. *V.* Glareanus.

LORMES, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. de Clamecy ; 3,126 hab. Autrefois fortifié. Briqueteries, tuileries, fours à chaux. Exploitation de pierre de taille. Comm. de bois et laines.

LORMONT, *Lauri mons,* brg (Gironde), arr. et à 5 kil. N.-N.-E. de Bordeaux, sur la Garonne ; 2,858 hab. Construction de navires. Belles maisons de campagne.

LOROUX-BOTTEREAU (LE), ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure). arr. de Nantes ; 4,105 hab. Comm. de vins et de bestiaux.

LORQUIN, vge d'Alsace-Lorraine, cercle de Sarrebourg ; 1,020 hab. Tanneries.

LORRACH, v. du gr.-duché de Bade, cercle de Fribourg, sur la Wiese ; 6,726 hab. Fabr. d'indiennes et de toiles peintes.

LORRAIN (Claude **GELÉE,** dit **LE**), un des plus grands peintres français, surnommé *le Raphael du paysage,* né en 1600 à Château-de-Chamagne, près de Toul en Lorraine, m. en 1682, était d'une famille pauvre, et ne montra d'abord qu'une intelligence bornée. Orphelin à 12 ans, il alla chez son frère, graveur sur bois à Fribourg, et n'annonça aucune disposition pour le dessin. Mais emmené en Italie par l'un de ses parents, ou, selon d'autres, par quelques jeunes gens de son âge, il sentit s'éveiller son génie. Grâce aux leçons d'Augustin Tassi et de Goffredi Wals son élève, il acquit bientôt une grande réputation. Le Poussin fut son ami, les papes Urbain VIII et Clément IX, furent ses protecteurs. Il acquit une fortune considérable. Les tableaux du Lorrain, d'un admirable coloris et d'une vérité saisissante, le placent à la tête de tous les paysagistes du monde. On estimait à un demi-million 2 de ses toiles qui ornaient la Malmaison, et qui ont passé à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg. La galerie du Louvre en possède 16 ; d'autres sont disséminées dans les palais Altieri, Colonna, et Doria en Italie, ou dans les galeries des riches Anglais. On a de Claude Lorrain 28 eaux-fortes. Barrière, Lebas, Vivarès et Woollett ont beaucoup gravé d'après ses tableaux.

B.

LORRAIN (LE), sculpteur. (*V.* Le Lorrain.)

LORRAINE (Royaume de), *Lotharingia,* en vieux français *Loheraigne,* en allem. *Lothringen,* royaume formé en 855, après l'abdication de l'empereur Lothaire, en faveur de son 2e fils Lothaire II, qui lui donna son nom. Il répondait assez exactement à l'ancienne Ostrasie. Il était borné au N.-E. et au N. par le Rhin, depuis Bâle jusqu'à l'embouchure orientale du fleuve dans la mer du Nord ; à l'O., par cette mer, depuis la Vlie jusqu'à l'embouchure de l'Escaut, puis par l'Escaut, jusqu'aux sources de ce fleuve ; au S.-O., par une ligne tirée des sources de l'Escaut à Donchery sur la Meuse, et embrassant le Cambrésis, le Hainaut et le Condroz ou pays de Namur ; ensuite par une ligne qui, de Donchery, aboutissait aux sources de la Meuse, et enveloppait le *Castrice* (pays de Mézières, Donchery, Vendresse), le pays de Mouzon, celui de Stonne (où est Raucourt), le Dormois, le Barrois, l'Ornois, le Bassigny et le Saintois ; à l'O., par la Saône jusqu'au Rhône ; au S., par le Rhône au-dessus de Lyon ; au S.-E., par le Jura jusqu'à Bâle. Après la mort de Lothaire II, 869, son royaume fut partagé entre ses oncles Louis le Germanique, roi de Germanie, et Charles le Chauve, roi de France, en vertu du traité de Mersen. Les chroniqueurs allemands disent pourtant que Louis transmit toute la Lorraine à ses fils Louis le Saxon et Charles le Gros. Après eux, Arnould en investit son fils Zwentibold, 895. Ce prince ayant été tué par ses sujets, 900, les Lorrains se donnèrent à Louis IV l'Enfant, roi de Germanie. En 911, ils reconnurent Charles le Simple, roi de France ; soumis en 923 par Henri Ier l'Oiseleur, en 939 par Louis d'Outre-mer, ils rentrèrent sous la domination allemande en 940. Othon le Grand donna la Lorraine, en 954, à son frère Bruno, archevêque de Cologne, qui en forma les duchés de Basse-Lorraine au N. et de Haute-Lorraine au S.

B.

LORRAINE (Duché de **BASSE-**), ou *Lorraine ripuaire,* ou

duché de Lothier, duché situé entre le Rhin, la Meuse et la Moselle, ayant la Frise au N., la Flandre et le Vermandois à l'O., la Lorraine mosellane au S., et la Saxe à l'E., et renfermant le Brabant, le diocèse de Cambrai, les évêchés de Liége et de Cologne, et la Gueldre. Ce duché, donné par Othon II, roi de Germanie, à Charles de France, 2e fils de Louis d'Outre-mer, passa, après la mort d'Othon, fils de ce prince, 1004, à Godefroi, comte de Verdun. Ce dernier le transmit à Gothelon, son frère; vint ensuite Godefroi II le Bossu, fils de Gothelon, dont le neveu et l'héritier, Godefroi de Bouillon, partit pour la 1re croisade. La Basse-Lorraine échut alors à Henri de Limbourg, puis à Godefroi le Barbu, comte de Louvain, 1106, qui fut la tige des ducs de Brabant. (*V.* BRABANT.)

LORRAINE (DUCHÉ DE **HAUTE-**), ou *Lorraine mosellane*, anc. duché compris entre la Basse-Lorraine au N., l'Alsace à l'E., la Franche-Comté au S., la Champagne au S.-O. et à l'O., et embrassant la Lorraine proprement dite, le Luxembourg, les évêchés de Toul, Metz et Verdun, avait pour ch.-l. Nancy, et se divisait en 3 bailliages : celui de Nancy ou bailliage français, celui des Vosges, et celui de Vaudrevange ou bailliage allemand. Il fut créé en 959 en faveur de Ferri ou Frédéric d'Alsace, frère d'Adalbéron, évêque de Metz, et beau-frère de Hugues-Capet. En 1033, Gothelon, déjà duc de la Basse-Lorraine, réunit à ses domaines la Haute-Lorraine, qui en fut détachée en 1048 par l'empereur Henri III. Gérard d'Alsace la reçut à titre héréditaire, et fut la tige d'une célèbre maison de Lorraine, qui régna jusqu'en 1737. A cette époque, le duc François III, en vertu du traité de Vienne, céda la Lorraine à Stanislas Leczinski, ex-roi de Pologne, et beau-père de Louis XV, en échange du grand-duché de Toscane que lui abandonnait l'Autriche. A la mort de Stanislas, 1766, la Lorraine fut réunie à la France; une partie a été cédée à l'Allemagne en 1871. (*V.* ALSACE-LORRAINE.)

DUCS DE LORRAINE

Frederic Ier	959	Raoul	1328
Thierry	984	Jean Ier	1346
Frederic II	1026	Charles Ier	1391
Gothelon	1033	Rene Ier et Isabelle	1431
Albert	1046	Jean II	1453
Gerard (premier duc héréditaire)	1048	Nicolas	1470
		Rene II et Yolande	1473
Thierry II	1070	Antoine	1508
Simon Ier	1115	François Ier	1544
Matthieu Ier	1139	Charles II	1545
Simon II	1176	Henri	1608
Ferri Ier	1205	François II	1624
Ferri II	1206	Charles III et Nicole	1624
Thibault Ier	1213	Charles IV	1675
Matthieu II	1220	Léopold	1690
Ferri III	1251	François III	1729
Thibault II	1304	Stanislas Leczinski	1737-1766
Ferri IV	1312		

LORRAINE, anc. grand-gouvernement de la France, au N.-E., formé en 1766, entre le Luxembourg et l'électorat de Trèves au N., le Bas-Palatinat et le duché de Deux-Ponts au N.-E., l'Alsace à l'E., la Franche-Comté au S., la Champagne à l'O. Ch.-l. Nancy. Il comprenait : 1° *le duché de Lorraine*, réuni à la France après la mort de Stanislas Leczinski, en 1766; 2° le *Barrois* ou *duché de Bar*, légué à Louis XI par René d'Anjou, en 1481; 3° les *Trois-Évêchés* de Metz, Toul et Verdun, conquis sous Henri II en 1552, confirmés à la France par le traité de Westphalie en 1648, et formant 2 petits gouvernements enclavés dans le grand; 4° le *Luxembourg français* (Thionville, Montmédy, Longwy), cédé par l'Espagne dans le traité des Pyrénées, en 1659; 5° le *duché de Carignan*, acquis par le même traité; 6° la *Lorraine allemande* ou *pays de la Sarre*, cédée par le traité d'Utrecht, en 1713; 7° le *duché de Bouillon*, enlevé par Louis XIV à l'évêque de Liège. En 1790, ces pays formèrent 4 départements : la Meuse, la Moselle, la Meurthe et les Vosges.

V. dom Calmet, *Hist. eccl. et civile de la Lorraine*, Nancy, 1728, 4 vol. in-fol.; d'Haussonville, *Histoire de la réunion de la Lorraine à la France*, 1854, 4 vol.

LORRAINE (MAISON DE), une des plus anciennes maisons souveraines de l'Europe, eut pour fondateur Gérard, de la famille des ducs d'Alsace, que Henri III nomma, en 1048, duc héréditaire de Haute-Lorraine. Gérard, qui ne possédait d'abord que quelques seigneuries, se fit nommer avoué des principales églises de Lorraine, et dut à ce titre la fortune de sa famille, qui posséda la Lorraine pendant 700 ans. Cette famille monta sur le trône d'Allemagne par l'élection à l'empire de François III, époux de Marie-Thérèse en 1745 et elle règne encore en Autriche. Elle fut aussi alliée aux maisons de France et d'Écosse. Elle se divisa en un grand nombre de branches : celles de Vaudemont, de Mercœur, de Guise, de Mayenne, d'Aumale, d'Elbeuf, d'Harcourt, d'Armagnac, de Lillebonne, etc.

LORRAINE (CLAUDE DE). *V.* AUMALE.

LORRAINE (FRANÇOIS, HENRI Ier et II, **CHARLES DE**), ducs de Guise. (*V.* GUISE.)

LORRAINE (CHARLES DE). *V.* MAYENNE.

LORRAINE (CHARLES DE **GUISE**, DIT LE CARDINAL DE), 2e fils de Claude de Lorraine, duc de Guise, et frère du duc François, né à Joinville en 1525, m. en 1574, fut nommé archevêque de Reims dès l'âge de 16 ans, cardinal en 1555, dirigea les finances et les affaires religieuses pendant le règne de François II, déploya une grande rigueur à l'égard des calvinistes, surtout après la conjuration d'Amboise, 1560, mais ne put faire admettre en France l'Inquisition, que repoussaient le parlement et le chancelier de L'Hôpital. Représentant des catholiques au Colloque de Poissy, 1561, il lutta avec éloquence contre Théodore de Bèze. L'année suivante, il parut avec éclat au concile de Trente. On lui attribue la première idée de la Ligue. (*V. ce mot.*) Il a fondé l'université de Pont-à-Mousson, 1573, et laissé des *Sermons* et des *Lettres*.

V. Guillemin, *le Cardinal de Lorraine, son influence politique et religieuse au seizième siècle*, 1847.

LORRAINE (CHARLES Ier, II, III, IV et V, DUCS DE). *V.* CHARLES.

LORRIS, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. de Montargis; 2,126 hab. Autrefois fortifiée. La coutume de Lorris était célèbre parmi les plus anciennes du roy. Comm. important de bois, moutons, laines.

LORRIS (GUILLAUME DE). *V.* GUILLAUME.

LORRY (ANNE-CHARLES), médecin, né à Crosne (Seine-et-Oise) en 1726, m. en 1783, élève de Ferrein et d'Astruc, fut protégé par les maréchaux de Noailles et de Richelieu, et traita Louis XV dans plusieurs maladies.

On a de lui : *Essai sur les aliments*, 1757, 2 vol. in-12; *de Melancolia*, 1765, 2 vol.; *Tractatus de morbis cutaneis*, 1777, in-4°; *de Morborum mutationibus et conversionibus*, publié par son neveu Hallé, 1784. Lorry a donné des éditions annotées des *Aphorismes* d'Hippocrate et de ceux de Sanctorius.

LORSCH OU **LAURISHEIM**, v. du grand-duché de Hesse, à 8 kil. E. de Worms; 3.831 hab. Elle avait autrefois une abbaye de bénédictins, fondée en 764, richement dotée par Charlemagne et célèbre par les annales qu'on y rédigeait.

LORYMA, nom latin de LLORET.

LOS, partie du Béloutchistan. (*V.* LOUS.)

LOS, LOOS, FOROTIMAH, ILES AUX IDOLES, îles de l'océan Atlantique dans la Guinée supérieure, par 9° 30' lat. N., et 16° 7' long. O. Sur 7, 3 sont habitées. Elles appartiennent aux Anglais.

LOS HERREROS (MANUEL **BRETON** DE), poète espagnol, né en 1796 à Quel (prov. de Logroño), m. en 1873, s'engagea dès l'âge de 14 ans pour combattre l'invasion française, quitta l'armée en 1822, et, écarté des fonctions publiques à cause de ses idées libérales, chercha des ressources dans la littérature. Il n'écrivit pas moins de 120 pièces de théâtre, les unes empruntées à d'anciens drames nationaux, les autres traduites du français ou de l'italien. Les tragédies sont médiocres, mais les comédies, supérieures même à celles de Moratin, se distinguent par la fidélité des caractères, l'esprit et la vivacité du dialogue, la facilité et l'harmonie de la versification. Los Herreros fut conservateur de la Bibliothèque royale de Madrid de 1834 à 1844 et fit partie de l'Académie royale depuis 1837.

Il a publié des recueils de poésies lyriques et satiriques, et un poème burlesque intitulé le *Desvergonzado*. Une édition de ses *Œuvres complètes* a paru à Madrid, 1850 et suiv., 5 vol. E. de Ochoa a donné un choix de ses comédies dans son *Tesoro del teatro español*, Paris, 1838, et F.-J. Wolf plusieurs de ses œuvres lyriques et satiriques dans la *Floresta de Rimas modernas Castellanas*, Paris, 1837.

LOSSNITZ, v. de Saxe. (*V.* LŒSNITZ.)

LOSSOLO, brg du roy. d'Italie, à 31 kil. N. de Verceil; 680 hab. (prov. de Novare).

LOT, *Oltis*, riv. de France, prend sa source dans le massif de la Lozère sur le flanc du mont du Goulet, passe à Espalion, Entraygues, Cahors, Villeneuve-sur-Lot, arrose les départements de l'Aveyron, du Lot et de Lot-et-Garonne, et se jette dans la Garonne rive dr. au-dessous d'Aiguillon. Cours sinueux de 481 kil., navigable depuis le confluent de la Truyère, sur 313 kil. Il reçoit, à droite, la Coulagne, la Truyère, la Célé; à gauche, la Dourdoue, la Dieze.

LOT (LE), dép. du S. de la France; ch.-l. Cahors; 3 arr.; sous-préf. Figeac et Gourdon; formé du Quercy et d'une partie de la Guyenne. Superf., 5,211 kil. carr.; pop. 280,269 hab. Arrosé par la Dordogne, la Cère, le Lot et le Célé; traversé par des ramifications des Cévennes et des monts d'Auvergne. Pays agricole, fertile en grains, bons vins ordinaires, vins noirs pour mélanges, châtaignes, chanvre, tabac, truffes. Élève de porcs et de volailles. Carrière de serpentine, pierres meulières, pierres lithographiques. Peu d'industrie manufacturière. Moulins à farine. Ce département forme le diocèse de Cahors, dépend de la cour d'appel d'Agen, de l'académie de Toulouse et du 18e corps d'armée (Toulouse).

LOT-ET-GARONNE, département du S.-O. de la France; ch.-l. Agen; formé dans l'anc. Guyenne (Agénois, partie du Condomois et du Bazadais); 4 arr.; sous-préf. : Marmande,

Nérac et Villeneuve-sur-Lot. Superf., 5,354 kil. carr.; pop., 312,081 hab. Arrosé par la Garonne, le Lot, le Dropt, le Gers, la Baïse. Pays de plaines et de collines; sol fertile sur les bords du Lot et de la Garonne; en d'autres parties, landes et bruyères. Climat très variable. Récolte de grains, chanvre. châtaignes, tabac, vins estimés, liège. Élève de porcs, volailles. Exploit. de fer; moulins à farine, distilleries d'eaux-de-vie, usines à fer; préparation de fruits secs, pruneaux, etc. Tanneries, papeteries, ganterie, bonneterie, filatures de laine, manuf. de toiles peintes. Ce département dépend de l'évêché, de la cour d'appel d'Agen, de l'académie de Bordeaux et du 17e corps d'armée (Toulouse).

LOTERIE. On fait remonter jusqu'à l'époque romaine l'usage des loteries. Elles se perpétuèrent dans l'Italie, et devinrent des jeux combinés pour gagner de l'argent. D'Italie on les importa en France; la 1re fut établie par François Ier, en 1539, sous le nom de *blanque*, de l'italien *bianca carta*, billet blanc, parce que les billets perdants, toujours en plus grand nombre, étaient censés blancs. Cette loterie dura peu. Elle reparut sous le ministère de Mazarin, 1656, fut supprimée en 1658 par arrêt du parlement, reparut, et fut constituée à l'état d'institution en 1700 : alors on en créa une à l'hôtel de ville de Paris sous le titre de *loterie royale*, au capital de 10,000,000 de livres. Les mises, les prix, et le nombre des billets, étaient fixés. Le tirage s'effectuait au moyen de roues, l'une contenant les numéros, l'autre des cartes indiquant la valeur du gain de chaque numéro, qui variait à chaque tirage. Le profit de l'État consistait en un droit fixe perçu sur les numéros gagnants, et dans la différence entre la recette des billets vendus, et la dépense des billets gagnants. La loterie publique prit un grand développement vers le milieu du XVIIIe siècle. En 1776, on l'appela *Loterie royale de France*, et son tirage se fit avec beaucoup d'appareil. Elle reposait sur les combinaisons suivantes : il y avait 90 numéros, sur lesquels les joueurs faisaient leur mise, sans qu'il fût interdit de prendre des numéros déjà choisis par d'autres. On les jetait dans une roue, et un enfant, les yeux bandés, en tirait 5, qui formaient les 5 chances favorables de chaque tirage, on les nommait : *extrait*, *ambe*, *terne*, *quaterne* et *quine*. L'extrait était un seul numéro, et rapportait 15 fois la mise; l'ambe, 2 numéros, donnant 270 fois; le terne, 3 numéros, valant 5,500 fois; le quaterne, 4 numéros, gagnant 75,000 fois la mise. Le quine ne se jouait pas. On mettait ce que l'on voulait sur chaque série, excepté sur le quaterne, dont la mise était limitée à 12 fr. Les chances en faveur du joueur étaient d'une contre 18 sur l'extrait, et d'une contre 2,555,189 sur le quaterne. La loterie, qui produisait à l'État un revenu annuel de 10 à 12 millions de fr., fut supprimée en 1793; rétablie le 9 vendémiaire an VI (1er octobre 1797), elle reçut des accroissements : outre le bureau de Paris, on en établit 4 nouveaux à Bordeaux, Lille, Lyon, Strasbourg, et chaque bureau faisait un tirage tous les 10 jours. La loterie a été supprimée par une loi du 1er janvier 1839. Il n'y a plus auj. en France que des loteries temporaires, organisées par des particuliers, avec l'autorisation du ministre de l'intérieur, au profit d'œuvres de bienfaisance ou d'utilité publique. — La loterie est encore en usage comme ressource financière dans plusieurs États de l'empire d'Allemagne, notamment en Prusse, en Saxe, à Hambourg, etc., en Autriche et en Hongrie, en Danemark, en Italie, où elle rapporte plus de 75 millions de fr., dans plusieurs États de l'Union américaine, à Cuba, etc.

LOTH, neveu d'Abraham, le suivit à Haran, et de là dans la terre de Chanaan et en Égypte. Mais les querelles de leurs pasteurs les forcèrent de se séparer; Loth se fixa à Sodome. Vaincu par Chodorlahomor, roi des Élamites, il fut délivré par son oncle. Plus tard, Dieu, ayant résolu la ruine de Sodome, envoya 2 anges pour avertir Loth de sortir de la ville. Il s'enfuit avec sa famille; mais sa femme ayant regardé derrière elle, malgré l'ordre du Seigneur, fut changée en statue de sel. De l'union de Loth avec ses deux filles naquirent les Ammonites et les Moabites. L. H.

LOTHAIRE Ier, 3e empereur d'Occident, né vers 795, m. en 855, fils aîné de Louis le Débonnaire et de la reine Hermangarde, fut associé à l'empire en 817, et nommé roi d'Italie en 820. Après la naissance de Charles le Chauve, en faveur duquel un domaine fut constitué aux dépens de ses aînés, Lothaire, soutenu par un parti puissant de grands et d'évêques qui voulaient éviter à tout prix le démembrement de l'empire, excita ses frères Louis et Pépin à la révolte, et détrôna 2 fois son père, 830 et 833. Une part qu'il reçut dans l'empire [illegible], lui fit fermer les yeux sur de nouvelles [illegible] à Charles. Quand Louis le Débonnaire mourut, [illegible] Louis le Germanique à la Bavière, et Charles à l'Aquitaine, mais il fut battu à Fontanet, 841. Par le traité de Verdun, 843, il eut en partage l'Italie, la Bourgogne et une province formée des pays orientaux de la France sous le nom de Lotharingie. Avant de mourir, il partagea ses États entre ses trois fils : Louis II, qui eut l'Italie et le titre d'empereur; Charles, qui eut le S.-E. de la France jusqu'à la Saône, Lothaire II, qui reçut la Lorraine. Il se retira au couvent de Prum, dans les Ardennes.

LOTHAIRE II, fils du précédent, m. en 869, régna depuis 855 sur le pays compris entre la Meuse et le Rhin, et qui s'appelait Lotharingie ou Lorraine. Il s'allia tour à tour avec ses oncles Louis le Germanique et Charles le Chauve. En 862, il répudia Teutberge pour épouser Valdrade, sœur d'un archevêque de Cologne; cette union fut approuvée par les conciles de Metz et d'Aix-la-Chapelle; mais le pape Nicolas Ier cassa les arrêts des conciles et excommunia Lothaire, qui dut reprendre sa première femme. Il retomba dans la même faute, et, en allant, comme allié de son frère Louis II, combattre les Sarrasins en Italie, il espéra fléchir le pape Adrien II; il n'y put parvenir, et mourut à Plaisance, en regagnant ses États.

LOTHAIRE, roi d'Italie, fils de Hugues de Provence. Associé à la couronne dès 931, il succéda à son père qui venait d'abdiquer, 945, mais sous la tutelle de Bérenger, marquis d'Ivrée. Il périt 5 ans plus tard, probablement empoisonné. Sa veuve, Ste Adélaïde, épousa dans la suite Othon le Grand, roi de Germanie et empereur. G.

LOTHAIRE, roi de France, né en 941, m. en 986, était fils de Louis IV d'Outre-mer, et de Gerberge, sœur de l'empereur Othon Ier. Associé au trône en 952, il succéda à son père en 954, fut d'abord sous la tutelle de Hugues le Grand, dont le fils Hugues Capet fut tour à tour son allié ou son ennemi, déclara la guerre à Othon II, qu'il faillit surprendre dans Aix-la-Chapelle, ne put ensuite l'empêcher d'envahir la France, et lui céda la Lorraine en 980. On a accusé, sans preuves, sa femme Emma, fille de Lothaire II, roi d'Italie, de l'avoir empoisonné.

LOTHAIRE DE SUPPLINEOURG, né en 1075, duc de Saxe, fut élu empereur d'Allemagne en 1125, malgré les prétentions des neveux de Henri V, Frédéric de Souabe et Conrad de Franconie. Il s'humilia devant le saint-siège pour conserver la couronne, et opposa aux 2 princes révoltés, Henri le Superbe, petit-fils de Welf Ier, devenu son gendre, 1127 : ainsi commença la rivalité des Guelfes et des Gibelins. Plus tard il soutint Innocent II, contre Anaclet, 1133, et vainquit le roi de Sicile, Roger II, qui défendait l'anti-pape, 1136. Il mourut l'année suivante. G.

LOTHARINGIA, nom latin de la LORRAINE.

LOTHIAN, contrée d'Écosse, formant auj. les comtés de Haddington ou East-Lothian, de Linlithgow ou West-Lothian, et d'Édimbourg ou Mid-Lothian. Le titre de marquis de Lothian appartient depuis 1701 à la famille Kerr.

LOTHIAN (EAST-). V. HADDINGTON.

LOTHIAN (MID- ou MIDDLE-). V. ÉDIMBOURG (COMTÉ D').

LOTHIAN (WEST-). V. LINLITHGOW.

LOTHIER (DUCHÉ DE). V. LORRAINE ET BRABANT.

LOTHRINGEN, nom allemand de la LORRAINE.

LOTICH (PIERRE), poète latin, né en 1528 à Schluchtern en Wettéravie, m. en 1560, adopta la réforme de Luther, étudia sous Mélanchthon et Camérarius, combattit pour la ligue de Smalkalde, voyagea ensuite en France et en Italie, se fit recevoir docteur en médecine à Padoue, et alla professer cette science à Heidelberg en 1557.

Ses poésies, écrites avec élégance, parurent sous ce titre : *P. Lotichii elegiarum liber*, Paris, 1551; une 2e fut publiée avec des augmentations par Camerarius en 1561; la meilleure est celle d'Amsterdam, 1754, 2 vol. in-12. C. N.

LOTICH (JEAN-PIERRE), de la famille du précédent, fut médecin et professeur à Rinteln.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *In Petronii Satyricon commentarii*, Francf., 1629, in-4°; *Rerum Germanicarum historia* [illegible], ou histoire des emp. Ferdinand II et Ferdinand III [illegible], 3 vol. in-fol.; *De casei nequitia*, ibid., 1643; et quelques poésies latines. [illegible]
C. N.

LOTOPHAGES, anc. peuple de l'Afrique septentrionale, le long de la petite Syrte, était ainsi nommé du *lotos*, arbre dont il mangeait les fruits et tirait une espèce de vin. Le lotos avait aussi, disait-on, la propriété de faire perdre aux étrangers le souvenir de leur patrie.

LOTOPHAGES (ILE DES). V. MENINX.

LOTTI (COSME), architecte, mécanicien et peintre, né à Florence vers la fin du XVIe siècle, travailla [illegible] la famille des Médicis. Il inventa plusieurs automates [illegible] sur des fontaines, [illegible] d'eau intérieurs, et dont on voit encore quelques [illegible]. Appelé en Espagne par Philippe IV en [illegible] le théâtre du palais de *Buen Retiro*. Il [illegible] de théâtre. Son meilleur tableau [illegible] au [illegible].

LOTTI (ANTOINE), compositeur de musique [illegible], né vers 1665, m. en 1740, fut un des maîtres [illegible] de

Galuppi. Ses opéras manquent de vivacité dramatique. Il réussit mieux dans les madrigaux et dans la musique d'église.

LOUBNI ou **LUBNY**, v. de la Russie d'Europe, gvt de Poltava, sur la Soula; 5,205 hab. Jardin botanique.

LOUBON (Charles-Joseph-Émile), peintre, né à Aix en 1809, m. en 1863, élève de Granet et Roqueplan, directeur de l'école de dessin de Marseille depuis 1845, a cultivé le genre, l'histoire et le paysage. Loubon a peint pour la Chambre de commerce de Marseille les ports de Nantes, du Havre, de la Ciotat, et des Martigues.

LOUDÉAC, s.-préf. (Côtes-du-Nord); 5,901 hab. Collège, chambre des manufactures. Fabr. autrefois plus importante de toiles. Forges, papeteries. Forêt de 2,700 hectares.

LOUDIANAH. *V.* Lodiana.

LOUDUN, *Juliodunum*, s.-préf. (Vienne), sur un coteau élevé; 4,522 hab. Collège. Récolte de vins blancs, truffes, chanvre; comm. de moutons, graines oléagineuses, cire jaune, légumes secs, dentelles communes. — Anc. capitale du Loudunois, cette ville se déclara pour la Réforme et fut prise par les catholiques en 1569; elle est célèbre par le procès d'Urbain Grandier en 1634. (*V.* Grandier.)

LOUDUN (Paix ou Édit de), paix signée, le 3 mai 1616, entre la régente Marie de Médicis et les princes rebelles. On donnait à ces derniers 6 millions; Condé recevait 5 places de sûreté; Villeroy, Jeannin et Sillery, anciens ministres de Henri IV, étaient éloignés de la cour. En ce qui concernait les protestants, on confirmait l'édit de Nantes.

LOUE ou **LOUVE** (La), rivière de France, prend sa source près d'Aubonne (Doubs), et se jette dans le Doubs, à 8 kil. S. de Dôle (Jura); cours de 140 kil.

LOUÉ, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. du Mans, sur la Vègre; 1,753 hab. Fabr. de toiles et papiers; tuileries; exploit. de marbre.

LOUÈCHE (BAINS-DE-). *V.* Bade.

LOUET (Georges), jurisconsulte, issu d'une famille noble d'Anjou, fut avocat, puis conseiller au parlement de Paris en 1584, enfin évêque de Tréguier, mais mourut en 1608, avant d'avoir pris possession de son siège.

Il a laissé un *Recueil d'arrêts notables*, ouvrage publié en 1602, souvent réimprimé, et dont Rousseau de Lacombe a donné la meilleure édition, avec des remarques et des additions, Paris, 1742, 2 vol. in-fol.

LOUGA, rivière de la Russie d'Europe, naît à 35 kil. N.-O. de Novgorod, et se jette dans le golfe de Finlande. Cours de 291 kil.

LOUGANSK, v. de la Russie d'Europe, gvt d'Iékatérinoslav. Ferme-modèle; fonderie de canons; fabr. de machines à vapeur, instruments de marine, etc.; 10,290 hab.

LOUGH, nom donné aux lacs de l'Irlande.

LOUGHBOROUGH, brg d'Angleterre, près de la Soar, comté de Leicester; 14,733 hab. Fabr. de cotonnades, dentelles, fil, bonneterie de laine. Exploitation de houille.

LOUGH-LANE. *V.* Killarney.

LOUGHMAN. *V.* Loghman.

LOUGHREA, v. d'Irlande, comté de Galway, sur la rive N. du lac de son nom, affl. de la baie de Galway; 3,651 hab. Fabr. de toiles et lainages; tanneries. Ruines d'un monastère du XIVe siècle.

LOUHANS, *Lovincum*, s.-préf. (Saône-et-Loire), sur la rive g. de la Seille; 4,163 hab. Trib. de commerce. Collège, bibliothèque. Moulins à farine; tanneries. Église intéressante. Comm. important en grains, maïs, gros bétail, volailles.

LOUIS, en latin *Ludovicus, Lodoix*, en allem. *Ludwig;* nom d'un grand nombre de personnages historiques.

EMPEREURS.

LOUIS Ier, *le Pieux* ou *le Débonnaire*, né à Chasseneuil (Agénois) en 778, m. en 840, fils de Charlemagne et d'Hildegarde, fut fait roi d'Aquitaine dès l'âge de 3 ans, se distingua par sa piété et son goût pour l'étude, mais négligea les exercices militaires, et montra de bonne heure la faiblesse de son caractère. Malgré ses bonnes intentions, il laissa avilir l'autorité et dissiper les finances. Son père dut réparer ses fautes. Associé à l'Empire en 813, empereur en 814, il disgracia les anciens conseillers de son père, permit aux Saxons, transportés en France par Charlemagne, de retourner dans leur pays. Après avoir montré quelque fermeté à l'égard de sa famille, dont il réprima les désordres, et à l'égard du pape Pascal Ier, qui s'était fait sacrer sans son agrément, il partagea l'empire avec ses fils, par le capitulaire de Thionville, 817 : Louis eut la Bavière, Pépin l'Aquitaine, Lothaire l'Italie avec le titre d'empereur. Son neveu, Bernard, que ce partage privait de l'Italie, se révolta, fut défait, se constitua prisonnier, eut les yeux crevés, et mourut à la suite de ce traitement odieux, 818. Louis le Débonnaire, en proie aux remords, fit publiquement pénitence à Attigny, 822. En 829, il voulut former un royaume pour un nouveau fils, Charles le Chauve. Les trois frères aînés prirent les armes avec l'appui des grands et des évêques, qui voulaient maintenir les dispositions de 817, déposèrent l'empereur, et l'enfermèrent, ainsi que sa 2e femme Judith de Bavière, dans un monastère. Il fut rétabli, la même année, par la diète de Nimègue. En 833, une seconde révolte éclata; le pape Grégoire IV s'était déclaré pour les fils rebelles et était même venu en France pour les soutenir. Louis le Débonnaire, abandonné par son armée dans la plaine de Rothfeld (champ du mensonge), fut amené à Compiègne, solennellement dégradé, et condamné à une réclusion perpétuelle par Ebbon, archevêque de Reims. Rétabli en 834, dans l'Assemblée de Saint-Denis, par Pépin et Louis le Germanique, jaloux de Lothaire, il essaya par 2 nouveaux partages, en 837 et 838, d'assurer au fils de Judith, Charles, la protection de Pépin, puis de Lothaire. Il mourut dans une île du Rhin, près de Mayence, au moment où Louis le Germanique s'était révolté de nouveau.

V. Himly, *Wala et Louis le Débonnaire.*

LOUIS II, *le Jeune*, né vers 822, m. en 875, fils de Lothaire Ier, empereur et roi d'Italie, et petit-fils du précédent, fut associé à la royauté d'Italie en 844, voulut faire respecter à Rome l'autorité impériale, essuya un échec, en 845, près de Gaète, en combattant contre les Sarrasins, mais les battit près de Bénévent en 848. Associé à l'Empire en 850, il devint empereur en 855, et ne reçut, des possessions de son père, que l'Italie. En 859, il se fit céder par l'un de ses frères, Charles, le pays situé entre le Jura et les Alpes, et, en 863, quand Charles fut mort, il partagea la Provence avec Lothaire II, roi de Lorraine, son autre frère. Reprenant la guerre contre les Sarrasins, il fut battu devant Bari en 867, mais finit par les expulser de la Calabre en 871. Retenu quelque temps prisonnier par Adalgise, prince de Bénévent, il lui fit la guerre sans succès jusqu'en 873. Il a fondé le couvent de Casauria, près du fleuve Pescara. Sa fille unique, Hermangarde, épousa Boson, roi de Bourgogne cisjurane.

LOUIS III, dit *l'Aveugle*, né en 880, m. en 928 ou 929, fils de Boson, roi de Bourgogne Cisjurane, et d'Hermangarde, fille de l'empereur Louis II, fut conduit, après la mort de son père, 887, à la cour de Charles le Gros, qui l'adopta, ramené en Provence par sa mère, 888, et reconnu roi à Valence. Appelé en Italie contre Bérenger, 899, il fut d'abord surpris par lui, puis le battit en 900, et se fit couronner empereur à Rome par Benoît IV. Pris dans Vérone par Bérenger, 903, il eut les yeux crevés, et retourna en Provence, où il mourut.

LOUIS IV ou **LOUIS V**, de Bavière, né en 1284, m. en 1347, fils de Louis le Sévère, duc de Bavière, fut élu empereur à Francfort en 1314, et couronné à Aix-la-Chapelle, pendant que son compétiteur, Frédéric le Bel, archiduc d'Autriche, était couronné à Cologne. Il battit et prit ce prince à Muhldorf, 1322, et ne lui rendit la liberté qu'en 1325, à condition qu'il renoncerait à l'Empire. Le pape Jean XII, refusa de reconnaître ce traité, enjoignit à Louis d'abdiquer, l'excommunia, et offrit l'Empire à Charles IV le Bel, roi de France, qui ne put gagner les électeurs. Louis de Bavière entra en Italie, 1327, s'appuya sur les seigneurs italiens mal disposés pour les papes d'Avignon et sur les *fraticelles*, ou frères mineurs révoltés contre le saint-siège. Il se fit couronner roi d'Italie à Milan, proclama à Rome l'antipape Pierre de Corbière (Nicolas V), qui le sacra empereur, 1328, mais fut chassé par Robert, roi de Naples. Clément VI l'excommunia de nouveau en 1346, et il mourut, l'année suivante, à Augsbourg, d'apoplexie ou d'une chute de cheval. C'est lui qui a placé, dans le sceau de l'Empire, 2 aigles : d'où est venu l'aigle à double tête.

ROIS DE GERMANIE.

LOUIS Ier, *le Débonnaire*. (*V.* plus haut Louis Ier, empereur.)

LOUIS II, *le Germanique*, né en 806, m. à Francfort en 876, 3e fils de Louis le Débonnaire et de Hermangarde, obtint, en 817, la Bavière et toute la partie orientale de l'empire de Charlemagne, sous le nom de royaume de Germanie. Il se révolta contre son père en 829, 833 et 840. Allié de Charles le Chauve, il battit Lothaire à Fontanet, 841. Le traité de Verdun, 843, lui assigna les pays situés sur la rive dr. du Rhin (Saxe, Thuringe, Bavière, Pannonie). Le pays des Grisons et une partie de la Lorraine, héritage de son neveu Lothaire II, lui revinrent en 869, en vertu du traité de Mersen, conclu avec Charles le Chauve. Il laissa 3 fils, Carloman, Louis le Saxon, et Charles le Gros.

LOUIS III, dit *le Saxon*, m. en 882, 2e fils du précédent, devint roi en 876, battit près d'Andernach son oncle Charles le Chauve, roi de France, qui voulait le dépouiller, envahit à son tour la France après la mort de Louis II le Bègue, 879, mais fut repoussé de la Champagne. En 880, il obtint de son frère aîné Carloman la Bavière. En 881, il battit les Normands près de Thin, dans la forêt Charbonnière, et fut défait par eux à

Ebsdorff (Lunebourg) quelques mois après. Il mourut de chagrin à Francfort.

LOUIS IV, dit *l'Enfant*, né en 893, m. en 911, succéda à son père Arnulf, roi de Germanie, en 899, et ne porta pas le titre d'empereur. Pendant ce règne, qui ne fut qu'une longue minorité, l'autorité royale fut entièrement annulée par celle des ducs, et les Hongrois ravagèrent l'Allemagne en tous sens.
G.

LOUIS V, *de Bavière*. (*V.* plus haut LOUIS V, empereur.)

ROIS DE FRANCE.

LOUIS Ier, dit *le Débonnaire*. (*V.* plus haut LOUIS Ier, empereur.

LOUIS II, *le Bègue*, né en 846, m. à Compiègne en 879, fils de Charles le Chauve et de Ermentrude, fut fait roi d'Aquitaine par son père en 867, lui succéda comme roi de France en 877, et fut sacré à Compiègne par Hincmar, archevêque de Reims, puis à Troyes par le pape Jean VIII. Il dut signer des traités humiliants avec les seigneurs rebelles. Il eut de sa 1re femme, Ansgarde, 2 fils, Louis III et Carloman; la 2e, Adélaïde, fut mère de Charles le Simple.

LOUIS III, m. en 882, fils du précédent, fut reconnu roi par l'assemblée de Meaux, 879, régna conjointement avec Carloman, son frère, et eut la Neustrie, avec une partie de l'Austrasie. Il battit les Normands à Saucourt (Ponthieu), 881. Sous son règne, Boson fonda le roy. de Bourgogne cisjurane. Il mourut par accident à Saint-Denis et Carloman resta seul roi.

LOUIS IV, *d'Outre-mer*, roi de 936 à 954, fils de Charles le Simple, né en 918, avait été, après la déposition de son père, emmené en Angleterre par sa mère Ogive; de là lui vint son surnom. Rappelé par Hugues le Grand et Herbert de Vermandois, il fut sacré à Laon. Il ne put reprendre la Lorraine à Othon le Grand, et, ayant enlevé la Normandie au jeune duc Richard sans Peur, il fut battu et pris par Harald, roi de Danemark. Livré à Hugues, dont il avait secoué le joug, il dut lui céder le comté de Laon, 944. Puis, il essaya de se venger, avec l'aide d'Othon et du comte de Flandre; les Allemands, ses alliés, furent défaits devant Rouen, 947. Il mourut à Reims d'une chute de cheval, laissant de Gerberge, sœur d'Othon, 2 fils, Lothaire, qui lui succéda, et Charles de Lorraine.

LOUIS V, *le Fainéant*, né en 966, m. en 987, fils de Lothaire, lui succéda en 986. Il montra quelque valeur au siège de Reims. On a prétendu qu'il mourut empoisonné par la reine Blanche sa femme, à l'instigation de Hugues Capet. Il est le dernier roi carolingien.

LOUIS VI, *le Gros*, fils de Philippe Ier et de Berthe, fille d'un comte de Hollande, né en 1078, associé au trône en 1100, roi de 1108 à 1137. Depuis ce règne, la royauté s'affranchit peu à peu de la tutelle des nobles, et se fit accepter comme un pouvoir supérieur, chargé de gouverner tout le royaume. La belle-mère de Louis VI, Bertrade, ayant excité contre lui les grands vassaux, il recommença pendant 10 ans la lutte qu'il avait soutenue déjà sous Philippe Ier, et combattit les sires du Puiset, de Coucy et de Montlhéry, les comtes de Corbeil, de Mantes, d'Étampes, de Montfort, le seigneur de Montmorency, etc. Suger, abbé de Saint-Denis, son ancien condisciple, devenu son ministre, lui fut d'un grand secours contre ses puissants vassaux. Louis voulut enlever pour Guillaume Cliton la Normandie à Henri Ier, roi d'Angleterre, réclama pour lui-même le château de Gisors, fut battu à Brémule en 1119, mais repoussa, avec l'aide des communes et guidé par l'oriflamme, déployé pour la première fois, Henri V d'Allemagne, son allié, 1124. En 1127, il vengea le meurtre de Charles le Bon, comte de Flandre, donna ce pays à Cliton, et soutint dans le concile d'Étampes le pape Innocent II contre Anaclet, en 1130. Sous son règne commence une seconde fois l'affranchissement des communes, révolution considérable, dont Louis VI ne tira qu'un médiocre parti, mais qui tourna au profit de ses successeurs.

V. Huguenin, *Suger et la monarchie française au douzième siècle.*
A. G.

LOUIS VII, *le Jeune*, fils du précédent, né en 1120, roi de 1137 à 1180. Il ne jugea pas nécessaire de se faire sacrer une seconde fois comme ses prédécesseurs. Il se brouilla avec le pape Innocent II à propos de la nomination d'un archevêque de Bourges, et fut excommunié par le pape. Dans une guerre contre le comte de Champagne, il fit mettre le feu à l'église de Vitry : 1,[illegible] personnes y périrent, 1144. Par expiation, il entreprit, malgré son ministre Suger, avec Conrad III, empereur d'Allemagne, la 2e croisade, prêchée à Vézelay par St Bernard, 1147-1149; il y perdit son armée en Asie Mineure et au siège de Damas, se brouilla à Antioche avec la reine Éléonore de Guyenne, et fit, après son retour, annuler son mariage par le concile de Beaugency, 1152, perdant ainsi la Touraine, le Poitou, la Saintonge, l'Angoumois et l'Aquitaine. Ennemi de Henri II, roi d'Angleterre, qui épousa Eléonore, il soutint non sans habileté les fils révoltés de ce prince, accueillit en France l'archevêque de Canterbury, Thomas Becket, poursuivi par la haine du roi d'Angleterre, en même temps qu'il donnait asile au pape Alexandre III, chassé de Rome par l'empereur Frédéric Barberousse.
A. G.

LOUIS VIII, *le Lion*, fils de Philippe-Auguste et d'Isabelle de Hainaut, né en 1187, roi de 1223 à 1226. Avant son avènement, il avait été appelé en Angleterre par les grands révoltés contre Jean sans Terre, puis, après la mort de ce prince et des défaites à Lincoln et à Douvres, avait dû rentrer en France. Il continua l'œuvre de son père, en prenant aux Anglais l'Aunis, la Saintonge, le Limousin, le Périgord, 1224. Héritier des droits d'Amaury de Montfort sur le comté de Toulouse, il battit Raymond VII, et prit Avignon. Il mourut d'une épidémie à Montpensier en Auvergne. On soupçonna Thibaut, comte de Champagne, de l'avoir empoisonné. Il avait eu de Blanche de Castille 11 enfants, dont 6 lui survécurent.
A. G.

LOUIS IX ou **SAINT LOUIS**, né à Poissy en 1215, m. en 1270, succéda à son père Louis VIII en 1226. Blanche de Castille, sa mère, sans prendre le titre officiel de régente s'empara du pouvoir, le garda jusqu'à la majorité de son fils, 1236, et sut le défendre, avec une énergie toute virile, qui n'excluait pas l'adresse, contre l'ambition des grands vassaux, inquiets de l'accroissement du domaine royal et de l'autorité centrale depuis Louis VI. En vain, tantôt réunis, tantôt séparés, ils essayèrent, pendant 16 ans, 1226-42, d'affaiblir la royauté par des intrigues ou des luttes continuelles : les uns, comme Philippe Hurepel, oncle du roi, et Thibaut de Champagne, se laissèrent détacher de la ligue par l'habileté de Blanche, 1227, les autres, Raymond VII de Toulouse, 1229, Pierre Mauclerc de Bretagne, 1234, furent réduits par les troupes royales à des conditions onéreuses ou humiliantes, dont la principale fut le traité de Meaux ou de Paris, où le premier, abandonnant tous ses droits sur le Languedoc oriental (sénéchaussées de Beaucaire et de Carcassonne), conquis par Louis VIII dans la guerre des Albigeois, nommait héritière du reste de ses États sa fille Jeanne, destinée à épouser Alphonse, frère du roi. L'appui que Henri III d'Angleterre donna aux révoltés, 1229-31, 1234, 1241 et suiv., n'aboutit qu'aux défaites de Taillebourg et de Saintes, où Louis mit en pleine déroute les Anglais, 1242 : elles amenèrent la soumission du comte de la Marche et d'Angoulême, Hugues de Lusignan, et la trêve de Bordeaux avec Henri III, 1243. Cette première partie du règne se termina par une croisade en Egypte, résolue par le pieux roi pendant une maladie dangereuse. Sa femme, Marguerite de Provence, voulut le suivre, tandis que Blanche de Castille était une seconde fois régente de la France, 1248-52. Louis partit malgré les prières et les avis de ceux qui l'entouraient, et même de sa mère. L'expédition fut assez heureuse d'abord, d'Aigues-Mortes à Chypre, où l'on perdit 8 mois précieux, 1248, de Chypre à Damiette, qu'on prit en débarquant, mais où l'on resta 6 mois encore, 1249, et de Damiette à Mansourah, où malheureusement Robert d'Artois, frère du roi, perdit la vie, 1250. Le roi lui-même fut fait prisonnier peu de temps après, et la peste enleva un grand nombre de croisés. Louis IX, par sa fermeté et sa grandeur d'âme, étonna ses ennemis, qui le mirent en liberté, lui, ses frères et les débris de son armée, au prix de Damiette et d'une somme de 8,000 besants d'or (7,000,000 de fr.). Après sa délivrance, il passa 4 ans en Palestine, réparant les places qui restaient encore aux chrétiens, Césarée, Jaffa, Sidon, Saint-Jean-d'Acre, et rachetant aux infidèles plus de 19,000 chrétiens captifs. La mort de sa mère, 1252, qui avait eu à réprimer l'insurrection des Pastoureaux (*V. ce mot*), et les vœux de ses sujets le rappelèrent en France, 1254. Il y fonda, au retour, l'hospice des Quinze-Vingts (*V. ce mot*), comme il avait, au départ, inauguré la Sainte-Chapelle. — Dans la 2e partie de son règne, St Louis poursuivit un double objet : la paix au dedans et au dehors, et la réforme de la législation et de l'administration judiciaire. Par le traité de Corbeil, 1258, et d'Abbeville, 1259, il chercha à écarter pour l'avenir toute occasion d'hostilités avec l'Aragon et l'Angleterre. Dans l'un, il renonçait à toute suzeraineté sur la Catalogne, la Cerdagne et le Roussillon, depuis longtemps rattachés en fait aux destinées de l'Espagne; en échange, Jayme Ier renonçait à tous les hommages auxquels il prétendait dans le Languedoc, et l'Aragon était ainsi à peu près dégagé de la France. Dans l'autre, soit par scrupule de conscience, comme le dit Guillaume de Nangis, soit seulement par amour de la paix, et avec une [illegible] confiance dans ses droits, comme le [illegible], il rendait les conquêtes de son [illegible] (Limousin, Périgord, Quercy, Agénois, [illegible]), à condition, pour Henri III, [illegible] (Normandie, Maine, Anjou, Touraine, Poitou, etc.). Il s'était, de même

d'arrêter les guerres privées, soit en réconciliant les seigneurs entre eux, soit en renouvelant la *Quarantaine-le-roy* (*V. ce mot*) de Philippe-Auguste. En même temps, il assurait au pays une justice mieux rendue : 1° dans ses domaines, en y abolissant le duel judiciaire, 1261. La conséquence de cette révolution, qui remplaçait « la jurisprudence féodale de la force par la jurisprudence plus concluante des témoignages », fut l'introduction des officiers de la couronne (chancelier, connétable, etc.) et des légistes ou *maîtres en droit* dans le parlement, jusque-là composé seulement de barons et de prélats ; chargés uniquement d'abord de conduire les procès, ils furent les conseillers *rapporteurs*, à côté des conseillers *jugeurs*. Le parlement, ainsi modifié et devenu la cour souveraine du roi au lieu d'être l'assemblée des vassaux, eut des sessions annuelles, et domina les cours des grands fiefs ; — 2° dans le royaume entier, en établissant les *appels*, en multipliant les *cas royaux*, et en créant 4 grands bailliages (Sens, Amiens, Mâcon, Saint-Pierre le Moutier), investis du droit de ressort sur toutes les justices seigneuriales inférieures, et relevant aussi eux-mêmes du parlement. Le commerce fut favorisé par une ordonnance qui enjoignit aux nobles de recevoir, sur leurs domaines, la monnaie royale pour sa valeur réelle. Des *enquesteurs royaux* rappelèrent les *missi dominici* de Charlemagne. Enfin des grands actes législatifs de toute nature, rédigés sous l'influence de St Louis, par les juristes dont il s'entourait (Pierre de Fontaine, Philippe de Beaumanoir, Pierre de Villette, Etienne Boileau, etc.), montrèrent la royauté capétienne se préoccupant, bien plus encore que sous Philippe-Auguste, de tous les intérêts généraux du pays : les *Etablissements de St Louis*, 1270, publiés avec des notes par l'abbé de Saint-Martin, Paris, 1786, in-8° et in-12 (V. ÉTABLISSEMENTS), et les *Statuts des 150 métiers de Paris*, 1260, publiés de nos jours dans la collection des *Documents inédits sur l'histoire de France*, sortes de code civil et criminel et de code de commerce. Des historiens lui attribuent une *pragmatique sanction*, que l'on date de 1269, mais c'est à tort, car cet acte est certainement apocryphe. (*V.* PRAGMATIQUE SANCTION.) Sous ce règne, les Carmes s'établirent en France, et la Sorbonne fut fondée. (*V.* SORBON.) Une nouvelle croisade, que les conseils intéressés de Charles d'Anjou, roi de Naples et frère du roi, dirigèrent sur Tunis, termina cette 2e partie du règne, 1270. Presque à l'arrivée, la peste atteignit le bon roi, qui sur le point de mourir, se fit étendre sur un lit de cendres, et finit en véritable saint, après avoir dicté pour son fils Philippe des *enseignements* « qu'il lui commanda de garder comme par testament et comme son hoir principal (Joinville). » Il lui recommandait l'amour de Dieu, et la justice, de la paix, de ses bonnes villes qui deviendraient au besoin les appuis de la couronne contre ses ennemis, rois ou barons : c'était résumer toute sa vie. — St Louis avait assuré à la France une prospérité jusqu'alors inconnue ; à la royauté capétienne, des sympathies plus vives encore au dedans, une influence immense au dehors : choisi pour arbitre entre Henri III et ses barons révoltés, 1263, il était pour tous le modèle de la loyauté, de l'équité scrupuleuse, de la grandeur d'âme. Il montra les qualités d'un grand roi, et sut accorder une politique profonde avec une justice inaltérable. « Il aima Dieu de tout son cœur, et agit en conformité de son amour » (Joinville). L'Église en fit bientôt un saint, 1297, dont la fête se célèbre le 25 août ; ce jour-là, avant 1789, l'Académie française faisait prononcer tous les ans un panégyrique de Louis IX.

La *Vie* de St Louis fut écrite au XIIIe siècle en français par Joinville, son ami, en latin par Geoffroy de Beaulieu, son confesseur, par celui de la reine Marguerite, par Guillaume de Nangis, bénédictin de Saint-Denis, au XVIIe siècle, par Filleau de la Chaise, d'après les matériaux qu'avait recueillis Lenain de Tillemont, 1688, 2 vol. in-4°, et par l'abbé de Choisy, in-4°, 1689 ; elle l'a été de nos jours par M. de Villeneuve-Trans, Paris, 1839, 3 vol. Beugnot a composé un *Essai sur les institutions de St Louis*, 1821, et Mignet un mémoire analogue, intitulé : *de la Féodalité, des institutions de St Louis, et de la législation de ce prince*, 1822. Les *Ordonnances* de Louis IX, qui ont été conservées, se trouvent dans le recueil des *Olim*, publié par Beugnot, 1839-48, 4 vol. in-4°. — V. Wallon, *Saint Louis et son temps* ; Boutaric, *Saint Louis et Alphonse de Poitiers*. R.

LOUIS X, *le Hutin* (querelleur), fils et successeur de Philippe le Bel, né à Paris en 1289, roi de Navarre en 1304 par la mort de Jeanne sa mère, roi de France de 1314 à 1316. Il pilla les Juifs et les marchands lombards, vendit aux villes des libertés et des privilèges, et, par un édit de 1315, pressé d'argent pour la guerre de Flandre, força les serfs de ses domaines à acheter leur affranchissement. Mais une violente réaction se manifesta contre les excès du pouvoir royal et contre les légistes, ses instruments. Charles de Valois, oncle et ministre du roi, était le chef des mécontents : Louis X sacrifia Enguerrand de Marigny, surintendant des finances, que l'on pendit, Pierre de Latilly, Raoul de Presles, qui furent disgraciés, octroya la *charte aux Normands*, et rendit des prérogatives à la noblesse. Il eut de Clémence de Hongrie un fils posthume, qu'on nomma Jean Ier. A. G.

LOUIS XI, né à Bourges en 1423, roi en 1461, m. en 1483. Turbulent et avide de pouvoir, il avait pris part à la révolte de la Praguerie, 1440, contre son père Charles VII, avec les grands et les chefs de bandes. En vain le roi lui concéda le gouvernement du Dauphiné, 1440, et le mit à la tête d'une expédition contre les Suisses, qu'il battit près de Bâle, au profit de l'empereur Frédéric III, 1444. Louis aima mieux se les attacher que de les combattre davantage, fit avec eux le traité d'Ensisheim, où ils lui promettaient 4,000 hommes quand il le voudrait, attira les mécontents dans sa province, refusa de la quitter sans garantie, et, quand Charles VII irrité envoya contre lui Chabannes avec une armée, 1457, s'enfuit chez le duc de Bourgogne, plutôt que de se remettre aux mains de son père. — Devenu roi, il consacra tout ce qu'il avait d'intelligence et d'adresse, de passion et d'énergie, à lutter par tous les moyens, guerre ouverte, astuce, cruauté, contre cette aristocratie qu'il avait jadis soutenue (V. FRANCE), à ruiner cette maison de Bourgogne qui l'avait accueilli, mais qui, avec celles d'Anjou et de Bretagne, formait une barrière formidable aux progrès du pouvoir central. Il compromit d'abord sa cause par ses imprudentes tracasseries : en attaquant la noblesse étourdiment, par la suppression du droit de chasse ou des droits régaliens, en mécontentant les princes de Bourgogne par le rachat des villes de la Somme (*V. ce mot*), et le clergé par l'abandon de la pragmatique sanction, il ne ménageait pas davantage les bourgeois, augmentait les impôts et punissait d'affreux supplices les soulèvements que ces innovations excitaient. Par ses façons roturières, la simplicité de son costume, le choix de ses conseillers intimes, tirés des derniers rangs, Olivier Ledain, son barbier, Tristan l'Hermite, son prévôt ou son bourreau, La Balue, qu'il fit évêque d'Évreux et cardinal, il semblait chercher à s'appuyer sur les classes moyennes contre la noblesse. La révolte des seigneurs, de Charles de Charolais, héritier des Etats de Bourgogne, du duc de Bretagne François II, du duc de Bourbon, du frère même du roi, Charles de Berry, etc., put se parer du titre de *Ligue du bien public* (*V.* BIEN PUBLIC) ; et, après une bataille indécise à Montlhéry, 1465, Louis XI ne se tira de ce premier danger que par 2 traités (Conflans et Saint-Maur, 1465), qui récompensaient ses ennemis et le « mettaient lui-même au pillage » (Comines), en lui enlevant les villes picardes récemment rachetées, et la Normandie, qui fut donnée à son frère : il se réservait de déchirer ces traités à la première occasion, et les viola en effet presque aussitôt, en reprenant à Charles de Berry la province cédée, et en imposant au duc de Bretagne le traité d'Ancenis. Aussi malheureux vis-à-vis d'une seconde ligue, que forma en 1467 Charles le Téméraire, devenu duc de Bourgogne, il commit l'imprudence de se livrer, à Péronne, aux mains de ce prince, au moment où Liège se révoltait contre lui : il ne sortit de ce « mauvais pas » qu'en « travaillant et gagnant » les ministres du duc, et en signant une nouvelle convention, qui agrandissait encore en Picardie, aux dépens de la sienne, la puissance de ce rival acharné (Péronne, 1468) ; il y promit à son frère la Champagne, au lieu de laquelle il lui donna la Guyenne, marcha lui-même contre Liège, et se vengea de toutes ses humiliations, en condamnant à une cruelle captivité de dix ans, dans une cage de fer, La Balue, qui le trahissait, 1469. — Dans la 2e partie de son règne, 1469-83, Louis XI montra plus d'habileté et de prévoyance. C'est alors qu'il mérite vraiment le nom d'« *universelle araigne* », que lui donne le chroniqueur bourguignon Chastellain. Quand la rupture du traité de Péronne, cassé par les notables assemblés à Tours en 1470, eut excité une nouvelle prise d'armes, soutenue au dehors par 2 rois étrangers, 1471, les circonstances vinrent aussi à son aide : son frère, qui avait pris une grande part à toutes les révoltes, mourut subitement en 1472, et Charles le Téméraire, en voulant, après son échec devant Beauvais, 1472, réunir à ses Etats la Lorraine, l'Allemagne rhénane, la Suisse, ne parvint qu'à se faire tuer après 3 défaites sanglantes (Granson, Morat, 1476 ; Nancy, 1477). Le roi, pendant ce temps, s'était débarrassé de tous ses ennemis : de Jean II d'Aragon, en lui reprenant Perpignan un instant perdue, d'Édouard IV d'Angleterre, en lui achetant le traité de Picquigny, 1475 ; il avait écrasé impitoyablement les plus remuantes des maisons féodales secondaires, Armagnac, 1473, Alençon, 1474, Saint-Pol, 1475, Nemours, 1477. A la mort du duc Charles, qui ne laissait qu'une fille, il détacha de sa succession la Bourgogne et les villes de la Somme, portions du domaine royal soumises à la même loi que lui, et par conséquent fiefs masculins, et, de plus, l'Artois et la Franche-Comté, provinces réunies par les ducs de Bourgogne, et sur lesquelles ses droits étaient plus que contestables. Malgré les efforts de Maximilien d'Autriche, devenu l'époux de Marie de Bourgogne (bataille indécise de Guinegate, 1479 ; traité d'Arras, 1482), il conserva les deux premiers pays sans condition, les deux autres comme dot de Marguerite d'Autriche, fille de

Maximilien et de Marie, qui épouserait plus tard l'héritier du trône. En 1480 et 1481, une combinaison de testaments habilement ménagée le rendit maître des trois grandes provinces de la maison d'Anjou (Anjou, Maine, Provence). Il se faisait céder en outre les droits de cette famille sur le royaume de Naples. Mais il se garda bien de les faire valoir. Le Roussillon et la Cerdagne, engagés par Jean II en 1462, et vainement attaqués par lui, restaient au royaume. Louis XI avait donc été l'un des principaux ouvriers de l'unité territoriale de la France. Il aurait voulu lui donner aussi l'unité administrative, et « désiroit fort que l'on usast d'une coustume, d'un poiz et d'une mesure ; » il facilita l'action du pouvoir central sur les provinces par la création des postes, 1467, et par l'institution de trois parlements nouveaux, qui mettaient la justice royale plus à la portée des justiciables (Grenoble, 1453 ; Bordeaux, 1462 ; Dijon, 1477). En même temps, « prêtant l'oreille à toutes gens et s'enquérant de toutes choses, » il ne négligeait rien de ce qui pouvait faire riche, grande et forte la nation qu'il gouvernait, accroissant sans mesure les impôts, mais dépensant tous ses revenus, ouvrant de nouveaux marchés, attirant les ouvriers habiles de Grèce et d'Italie, provoquant la fondation de nouvelles manufactures, s'occupant des routes, des canaux, de la marine marchande, de l'exploitation des mines, établissant l'imprimerie à Paris, 1469, à Lyon, à Angers, à Poitiers, à Caen, etc., tenant sur pied des armées quatre fois plus nombreuses que par le passé, fortifiant les places comme ne l'avaient jamais fait ses prédécesseurs. On lui doit l'inamovibilité de la magistrature, qu'il institua, mais qu'il ne respecta pas toujours. Et cependant, malgré tous les services rendus au pays, Louis XI, malheureux lui-même, toujours inquiet et en défiance, toujours tremblant devant la mort, qu'il avait, dit Comines, à redouter plus que d'autres, et contre laquelle sa religion superstitieuse ne suffisait pas à le fortifier, fut détesté de ses contemporains, « des menus comme des grands. » Il passa ses dernières années, dominé par son médecin Coythier, dans le château du Plessis-lez-Tours ; il croyait prolonger ses jours en s'entourant de reliques, et fit venir de Calabre François de Paule, pour obtenir de lui par un miracle la santé et la vigueur. On lui a attribué les *Cent nouvelles nouvelles* imitées de Boccace, et le *Rosier des guerres*, rédigé sous sa direction par Et. Porchier pour l'instruction du Dauphin, et imprimé en 1522. Il fonda les universités de Valence, de Bourges, de Caen et de Besançon.

V. les *Mémoires de Philippe de Comines*, et *l'Histoire de Louis XI* par Duclos, Paris, 1745-46, 4 vol. in-12, ou La Haye, 1750, 3 vol. V. aussi la *Chronique* de Jean de Troyes, la *Grande Chronique* de Chastelain, la *Chronique latine* de Th. Basin ; de Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, et surtout Michelet, *Hist. de France*, t. VI. — Les *Lettres* de Louis XI seront publiées prochainement, le 1er vol. a paru. — C. Delavigne a écrit une tragédie de *Louis XI*. R.

LOUIS XII, né à Blois en 1462, de Charles d'Orléans, petit-fils de Charles V et de Marie de Clèves, m. en 1515, succéda à son père comme duc dès 1464, et à son cousin Charles VIII comme roi de France en 1498. Suspect par sa naissance à Louis XI, dont la politique l'avait forcé d'épouser sa 2e fille Jeanne, princesse vertueuse et vénérée, mais laide, contrefaite et stérile, 1476, mécontent sous la régence d'Anne de Beaujeu, contre laquelle sa révolte (*Guerre folle*, 1485-88), n'aboutit qu'à la défaite de Saint-Aubin-du-Cormier, et à une captivité de 3 années, il ne fut pas, lors de l'expédition de Charles VIII en Italie, et malgré quelques succès (victoire de Rapallo, septembre 1494 ; surprise de Novare, juin 1495), plus heureux dans ses prétentions sur le Milanais, dont il se regardait comme l'héritier, du chef de son aïeule Valentine Visconti, sœur de Philippe-Marie, dernier duc de cette maison, et qu'il aurait voulu voir conquérir sur les Sforza avant le royaume de Naples. Une fois sur le trône, « le roi de France (ce sont ses propres paroles) ne vengea pas les injures du duc d'Orléans ; » il pardonna à tous ses ennemis d'autrefois, à Mme de Beaujeu, à son vainqueur la Trémouille ; mais il n'oublia pas de même ses prétentions sur Milan et Naples. Après avoir obtenu d'Alexandre VI l'annulation de son mariage avec Jeanne de France, et réuni de nouveau la Bretagne à la couronne par son mariage avec la duchesse Anne, veuve de son prédécesseur, il songea à son tour à des conquêtes en Italie. Milan fut attaquée la première ; le duché fut pris, perdu et repris par les Français en moins d'un an (octobre 1499-avril 1500), et Ludovic Sforza le More alla terminer sa vie au château de Loches. Le traité secret de Grenade, 1500, décida alors le partage et la conquête en commun du royaume de Naples entre Louis XII et Ferdinand le Catholique, et le roi Frédéric n'eut connaissance de cette convention qu'après avoir livré, comme à un allié, ses places à Gonzalve de Cordoue, général du roi d'Espagne. Mais des divisions naquirent bientôt entre les deux puissances qui le dépouillaient, et, tandis que le roi de France se laissait endormir par la trêve de Lyon, les combats de Seminara, de Cerignola, et du Garigliano, 1503, livrèrent le pays tout entier aux Espagnols, malgré l'héroïque résistance de Bayard et de La Palice. Malade et découragé, Louis XII suivit les funestes conseils d'Anne de Bretagne, et signa les désastreux traités de Blois, 1504 : l'un promettait la Bretagne, la Bourgogne, plus, si le roi mourait sans enfant mâle, le Milanais, comme dot à sa fille Claude, fiancée, bien qu'encore enfant, à Charles d'Autriche (plus tard Charles-Quint), petit-fils de l'empereur Maximilien et de Ferdinand ; un autre concluait entre Louis XII et Maximilien une alliance contre Venise, la seule alliée qui nous restât en Italie. Si le premier fut cassé par les états généraux de Tours, 1506, sans que la France eût pourtant d'autre hostilité à repousser qu'une révolte des Génois, cruellement réprimée, 1507, l'autre fut exécuté, et la ligue de Cambrai, 1508-9, réunit contre les Vénitiens le pape Jules II, le roi de France, l'Empereur et le roi d'Espagne. Venise, attaquée de toutes parts, et vaincue par Louis XII et la Trémouille à Agnadel, 1509, fut sauvée par la désunion de ses vainqueurs. Jules II pardonna aux Vénitiens, quand ils lui eurent rendu quelques places réclamées en Romagne : de là entre lui et Louis XII une rupture désirée par le pontife, qui, avec l'aide des Suisses, que le roi de France avait mécontentés, voulait chasser de l'Italie les *Barbares*. La *Sainte-Ligue* fut formée contre les Français, qui venaient de s'emparer de Bologne, 1511 : elle comprenait, avec le saint-siège, Venise, Ferdinand le Catholique, Henri VII d'Angleterre, et Maximilien, 1511-12. La victoire de Ravenne, malgré la mort du vainqueur Gaston de Foix, 1512, livra aux Français cette place et presque toute la Romagne ; mais les fautes des successeurs de Gaston permirent à Jules II de les recouvrer, et d'y ajouter même Parme, Plaisance et Reggio, tandis que Maximilien Sforza, fils de Ludovic, rentrait à Milan, déc. 1512. La mort du pape, fév. 1513, et l'alliance de Venise ne relevèrent que pour un instant l'influence des Français ; Léon X, successeur de Jules II, resta leur ennemi, et ils furent encore battus à Novare, juin 1513. La France même fut envahie, et une nouvelle défaite essuyée à Guinegate (*Journée des éperons*, août 1513). Tout ce que put faire Louis XII, par les traités qui terminèrent son règne, ce fut de protéger l'intégrité du royaume. Il mourut sans enfant mâle, le 1er janvier 1515, quelques mois après avoir épousé en troisièmes noces Marie d'Angleterre, sœur d'Henri VIII. — Un gouvernement économe, affectueux pour les petits, et où l'heureuse nature du prince, secondé par un ministre habile, le cardinal d'Amboise, tenait lieu des garanties encore absentes, recommande mieux à la postérité la mémoire du *Père du peuple*, surnom qui lui fut donné par les états généraux de Tours, en 1506, que ses malheureuses tentatives sur l'Italie. Pour enlever tout prétexte à la vénalité des juges, il interdit la vénalité des charges judiciaires, et assigna des gages aux magistrats. Deux nouveaux parlements furent créés, celui de Rouen (anc. échiquier de Normandie, 1499) et celui d'Aix, 1501. Il eut la gloire de commencer et de pousser assez loin (20 Coutumes certaines et bien d'autres probables) la grande entreprise de la rédaction des Coutumes, décrétée seulement avant lui. Il essaya vainement de donner au pays une infanterie nationale, mais rendit les troupes mieux disciplinées. Il réforma, dans l'Université de Paris, certains privilèges incompatibles avec l'ordre public : au lieu d'avoir sa juridiction indépendante, elle fut soumise à la juridiction des officiers royaux. Il protégea l'agriculture, le commerce, les lettres et les arts, et la Renaissance commença véritablement sous son règne.

La *Vie de Louis XII* a été écrite par Claude de Seyssel, Paris, 1558 ; par Varillas ; par J. Tailhé, Paris, 1755, 3 vol. in-12. Rœderer a publié 2 vol. sur Louis XII et François Ier, 1825. R.

LOUIS XIII, surnommé *le Juste* dès son enfance, au dire de plusieurs contemporains, parce qu'il était né sous le signe de la Balance, était fils de Henri IV et de Marie de Médicis. Né en 1601 à Fontainebleau, roi en 1610 sous la tutelle de sa mère, il fut déclaré majeur à l'âge de 13 ans, 1614, conformément à la vieille ordonnance de Charles V ; mais il fut gouverné par ses ministres jusqu'à sa mort. Le premier fut le Florentin Concini, 1610-1617, marquis d'Ancre et maréchal de France, favori de la reine mère : il abandonna la politique de Henri IV contre la maison d'Autriche et excita la haine publique par le scandale de son élévation et d'une prodigieuse fortune. Il accorda aux grands révoltés le traité de Sainte-Menehould et la convocation des états généraux, 1614, maria Louis XIII à Anne d'Autriche, fille du roi d'Espagne Philippe III, 1615, et concéda encore aux seigneurs révoltés d'immenses avantages par le traité de Loudun, 1616. Il montra pourtant quelque énergie, et fit arrêter Condé sur le conseil de Richelieu. Mais le roi, ennuyé de l'isolement où on le laissait, s'unit aux ennemis de l'Italien pour le renverser, et, s'il n'ordonna pas sa mort, il récompensa ses meurtriers, 1617. Albert de Luynes, qui avait su l'amuser et lui plaire par ses talents de fauconnier, succéda au maréchal d'Ancre, ne fit pas

mieux et prit l'épée de connétable. Les mécontents se soulevèrent 2 fois au nom et avec le concours de Marie de Médicis, disgraciée depuis la chute de son favori. Luynes, malgré quelques succès militaires, transigea avec les rebelles (traités d'Angoulême, 1619, et d'Angers, 1620). Une révolte plus sérieuse, celle des protestants, éclata dans le Midi, et Luynes mourut au siège de Montauban, 1621. Alors la reine mère revint à la cour, et son influence fit entrer Richelieu au conseil, 1624. (*V.* RICHELIEU.) Ce ministère fut signalé par la défaite des calvinistes de La Rochelle, 1628, l'humiliation du parlement, la soumission de la noblesse, effrayée par de terribles exemples, la guerre de la Valteline, la guerre de la succession de Mantoue, et la participation de la France à la guerre de Trente ans. (*V.* TRENTE ANS.) Louis XIII se servit du cardinal sans l'aimer; plus d'une fois, fatigué de ses hauteurs et de l'espèce de servitude où il le retenait, il sembla prêt à le renvoyer : il recula toujours au dernier moment, parce qu'il en avait compris l'indispensable nécessité (*V.* JOURNÉE DES DUPES, CINQ-MARS) : il sacrifia, sans pitié, à la justice inexorable et aux vengeances du cardinal, sa mère, sa femme, son frère Gaston d'Orléans, et tous les grands seigneurs qui essayèrent de conspirer et de se soulever; enfin, après la mort de Richelieu, 1642, il conserva sa politique et les ministres qu'il lui avait recommandés, particulièrement Mazarin : c'est par là qu'on peut l'associer à la gloire de son règne. Louis XIII avait du courage, et plus d'une fois il parut à la tête de ses armées : il assista au siège de La Rochelle, 1628, fit 2 campagnes brillantes en Italie pour assurer au duc de Nevers la possession du Mantouan et du Montferrat, 1629-1630, prit Nancy au duc de Lorraine, 1632, et envahit le Roussillon, qui venait de se soulever contre l'Espagne, 1642. Il mourut l'année suivante, quelques mois après Richelieu, 14 mai 1643. Il avait eu d'Anne d'Autriche, qu'il avait épousée en 1614, 2 fils, Louis XIV son successeur, et Philippe d'Orléans.

V. Bazin, *Histoire de France sous Louis XIII*, Paris, 1838, 4 vol. in-8°, 1846, 4 vol. in-12; B. Zeller, *le Connétable de Luynes; Richelieu et les ministres de Louis XIII, de 1621 à 1624*; M. Topin, *Louis XIII et Richelieu.* G.

LOUIS XIV, surnommé *Louis le Grand*, fils du précédent et d'Anne d'Autriche, né à Saint-Germain-en-Laye en 1638, le 5 septembre selon l'*Art de vérifier les dates*, le 16, suivant d'autres biographes, m. le 1er septembre 1715. Il n'avait pas encore 5 ans quand il succéda à Louis XIII, 14 mai 1643, et la régence fut confiée à sa mère. Après avoir subi, sans l'encourager, la cabale des *Importants* (*V. ce mot*), qui avaient souffert pour elle sous le dernier ministère, Anne d'Autriche donna sa confiance entière à Mazarin (*V. ce nom*), et continua la politique de Richelieu. Tandis que Condé remporte les victoires de Rocroy, 1643, de Fribourg, 1644, de Nordlingen, 1645, et de Lens, 1648, couronnées par le traité de Westphalie qui cède l'Alsace à la France, 24 octobre 1648, le parlement entre en lutte avec la régente, et veut limiter l'autorité de la couronne. La *Fronde* commence (*V. ce mot*) : la résistance, d'abord pacifique et légale, aboutit à la journée des Barricades, 27 août 1648, et ensuite à la guerre civile. Le prince de Condé, devenu l'ennemi de la cour qu'il avait d'abord défendue, forme le parti des *Petits-Maîtres*, soulève le Midi, 1651, et manque de surprendre le jeune roi à Bléneau, sur la Loire, 1652 : il quitte Paris après la bataille indécise du faubourg Saint-Antoine, 2 juillet, et se retire en Flandre, pour se mettre au service des Espagnols. Mazarin, qui avait été chassé 2 fois du royaume, reprend le pouvoir, 3 février 1653, pour le garder jusqu'à sa mort, bien que Louis XIV ait été déclaré majeur depuis 2 ans, 8 septembre 1651. Le cardinal peut s'occuper alors plus librement de la guerre étrangère ; il oppose Turenne à Condé et aux Espagnols, s'allie avec Cromwell, 1655, conclut contre l'Empire la *Ligue du Rhin*, et, après la bataille des Dunes, 14 juin 1658, obtient de l'Espagne, au traité des Pyrénées, 7 novembre 1659, la cession de l'Artois et du Roussillon, et la main de l'infante Marie-Thérèse pour le jeune roi, avec l'espérance de donner plus tard à la maison de Bourbon, malgré la renonciation conditionnelle de l'infante, tout l'héritage de la monarchie espagnole. Louis XIV, après la mort de Mazarin, 9 mars 1661, se décide à gouverner par lui-même et sans premier ministre : il remplace Fouquet par Colbert, s'entoure d'hommes supérieurs, Le Tellier, Louvois, de Lionne, et « commence par mettre de l'ordre dans les finances dérangées par un long brigandage; la discipline est rétablie dans les troupes; la magnificence et la décence embellissent sa cour; les plaisirs mêmes ont de l'éclat et de la grandeur; tous les arts sont encouragés, et tous employés à la gloire du roi et de la France » (Voltaire). Au dehors, ses premiers actes révèlent un [illegible] de grandeur, un sentiment de la dignité de la France, qui étonne l'Europe : il humilie la cour d'Espagne à Londres (*V.* VATTEVILLE) et le pape Alexandre VII à Rome (*V.* CRÉQUI), 1662 ; il secourt la maison d'Autriche contre les Turcs (victoire de Saint-Gothard, 1664), et le Portugal contre la branche espagnole (victoire de Villa-Viciosa, 1665) ; il envoie sa marine renaissante contre les pirates barbaresques, 1665, et les force à respecter le commerce des nations chrétiennes. A la mort de Philippe IV, son beau-père, 1665, il réclame les Pays-Bas, en vertu du *droit de dévolution*, s'assure par d'habiles négociations l'alliance ou la neutralité des autres États, et soumet la Flandre en 3 mois, 1667, la Franche-Comté en 3 semaines, 1668. La *Triple-Alliance*, conclue en 5 jours, entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, le décide à la paix d'Aix-la-Chapelle, qui lui confirme la possession de la Flandre, 2 mai 1668. Aussitôt il prépare une guerre nouvelle contre les Provinces-Unies, coupables de l'avoir froissé par la hauteur de leurs envoyés, coupables surtout d'avoir arrêté ses progrès dans les Pays-Bas. « Le meilleur moyen écrivait Louvois au prince de Condé, 1er novembre 1671, de parvenir à la conquête des Pays-Bas, est d'abaisser les Hollandais, et de les anéantir, s'il est possible. » Le roi commence par dissoudre la Triple-Alliance par ses négociations, s'unit avec Charles II d'Angleterre par le traité de Douvres, charge le marquis de Pomponne de ramener la Suède à l'alliance française, renouvelle ses anciens traités avec l'Empereur et l'Empire, et envahit lui-même la Hollande, 1672. Le passage du Rhin, opération militaire du 4e ordre, au jugement de Napoléon Ier, a tout l'effet d'une grande victoire, et 4 provinces sont soumises en quelques mois ; mais [illegible] des Hollandais, la révolution intérieure qui renverse les frères de Witt et élève au stathoudérat Guillaume d'Orange, enfin les inquiétudes de l'Europe, mettent un terme aux succès de la France. La 1re coalition se forme en 1673, et une nouvelle guerre commence après l'évacuation des Provinces-Unies. Le roi reprend lui-même la Franche-Comté, mai 1674, et, tandis que Turenne (*V. ce nom*) défend l'Alsace et le Rhin contre les Impériaux, dans une admirable campagne après laquelle il trouve la mort, 1674-75, Condé remporte la victoire de Sénef dans les Pays-Bas, Duquesne disperse les flottes hollandaises et espagnoles sur les côtes de la Sicile, où Vivonne occupe Messine. L'accession de l'Angleterre à la coalition détermine Louis XIV à signer les traités de Nimègue, 1678-1679, en vertu desquels il garde la Franche-Comté. C'est l'apogée du règne. Le roi, auquel l'hôtel-de-ville de Paris vient de décerner le surnom de *Grand*, continue ses conquêtes après la paix ; il occupe Strasbourg, achète Casal; les *Chambres de réunion* (*V. ce mot*) lui adjugent, en 1681, Luxembourg et 20 autres villes; Alger et Gênes sont bombardées, 1684, et le pape Innocent XI est humilié, comme autrefois Alexandre VII, 1687. Le mécontentement et les craintes de l'Europe amènent la grande *Ligue d'Augsbourg* ou 2e coalition ; l'Angleterre y adhère, après le renversement de Jacques II et l'élévation de Guillaume III, 1688. Louis XIV essaie en vain de rétablir les Stuarts par une invasion en Irlande ; l'incapacité de Jacques II, qui se fait battre à La Boyne, 1690, et surtout la défaite navale de Tourville à La Hogue, 1692, affermissent Guillaume III sur le trône. Tandis que le maréchal de Lorges garde la défensive sur le Rhin, Catinat soumet la Savoie et une partie du Piémont par les victoires de Staffarde, 1690, et de la Marsaille, 1693, et Luxembourg bat Guillaume d'Orange et ses alliés à Fleurus, 1690, à Leuze, 1691, à Steinkerque, 1692, et à Nerwinden, 1693. La paix est conclue à Ryswyck, 1697 ; le roi abandonne ses nouvelles conquêtes, excepté Strasbourg et Sarrelouis ; il voulait se préparer à la guerre de la succession espagnole, qui allait enfin s'ouvrir. Charles II choisit pour son successeur, 2 octobre 1700, le duc d'Anjou, fils du grand-dauphin, Philippe V d'abord reconnu par l'Angleterre et par la Hollande ; mais les hauteurs de Louis XIV et les craintes légitimes de l'Europe décident la conclusion de la *Grande-Ligue*, dirigée par le célèbre *triumvirat*, Eugène, Marlborough, et Heinsius, 1701 : la devise du roi, *Seul contre tous*, devient une effrayante vérité. Les succès se balancent de part et d'autre pendant 4 années (*V.* SUCCESSION D'ESPAGNE) ; mais, en 1704, la défaite d'Hœchstædt chasse les Français de l'Allemagne ; celle de Ramillies, d'une partie des Pays-Bas; et celle de Turin, de toute l'Italie, 1706. Tout l'effort de la guerre se porte dans les Flandres et en Espagne : les alliés, vainqueurs à Oudenarde, s'emparent de Lille, 1708, tandis que l'archiduc Charles est proclamé roi à Madrid. Louis XIV demande inutilement la paix aux conférences de La Haye : il s'adresse à la France pour la faire juge entre lui et ses ennemis, et un mouvement national répond aux paroles magnanimes du roi. Villars est encore vaincu à Malplaquet, 1709, mais il tue 2[illegible] hommes aux ennemis et ne perd que le champ de [illegible]. Les alliés refusent encore de traiter aux conférences de [illegible], mais Vendôme ramène Philippe V à Madrid par [illegible] de Villaviciosa, 1710. La coalition commence [illegible], surtout l'Angleterre, qui portait par ses subsides [illegible] de la guerre; une révolution ministérielle remplace les whigs par

les torys, août 1710, et amène la disgrâce de Marlborough et de ses amis. Bientôt l'avènement à l'empire de Charles VI, qui prétendait déjà à toute la monarchie espagnole, 1711, rend la paix plus nécessaire encore, et le ministère de Bolingbroke se rapproche de la France. Les Impériaux, réduits à eux-mêmes, sont vaincus à Denain par Villars, 1712, et les traités d'Utrecht, 1713, de Rastadt et de Bade, 1714, sont conclus (*V.* UTRECHT, RASTADT). La France conserve les meilleures conquêtes du règne, l'Alsace et Strasbourg, la Cerdagne et le Roussillon, l'Artois, la Flandre, la Franche-Comté; Philippe V a l'Espagne avec ses colonies. Louis XIV meurt une année après la paix. Par son gouvernement intérieur, comme par ses guerres, Louis XIV a exercé une influence décisive sur les destinées de la France : non seulement il a régné en maître absolu, comme quelques-uns de ses prédécesseurs, mais il a établi la théorie de la monarchie absolue. On le voit dans ses *Mémoires* : à ses yeux, la royauté est d'institution divine; les rois sont les représentants de Dieu sur la terre, inspirés par lui, et, à ce titre, participant presque de sa puissance et de son infaillibilité. Il voulut dominer tous les pouvoirs qui existaient alors en France, les annuler, ou les faire servir à sa grandeur : il y réussit. Il ne convoqua jamais les états généraux, qui avaient été considérés, dans les siècles précédents, comme le contre-poids naturel de l'autorité royale; il ne consulta pas davantage le parlement, qui avait donné la régence à sa grand'mère et à sa mère, et qui avait fait la Fronde; il lui ordonna d'enregistrer les édits de la couronne *purement* et *simplement;* il n'admit les remontrances qu'après l'enregistrement, et il changea même son titre de *cour souveraine* en celui de *cour supérieure,* comme si le premier eût été une injure à la souveraineté royale. Il attira la noblesse à la cour, il l'y retint par les fêtes qu'il lui donnait, il l'honora par des marques extérieures de respect et de considération; mais il ne lui laissa aucun pouvoir politique; et, depuis la mort de Mazarin, pendant un règne de 54 ans, le duc de Beauvilliers fut le seul grand seigneur qu'il admit dans ses conseils. Il préféra se servir de la bourgeoisie, plus éclairée et plus docile, sauf à déguiser par des titres et des honneurs la roture de ceux qu'il employait. *Ce règne de vile bourgeoisie,* comme dit dédaigneusement Saint-Simon, établit pacifiquement la classe moyenne dans l'administration du royaume. Louis XIV fut maître du clergé, comme il l'était de l'aristocratie et du tiers-état : il opposa plus d'une fois ses décisions aux réclamations du saint-siège, et, dans l'affaire de la *Régale*, 1672, l'assemblée des évêques français, dans laquelle Bossuet joua le principal rôle, en 1681-82, lui donna raison contre Innocent XI. Il se montra hautain et injuste envers le même pontife dans l'affaire du *droit d'asile,* 1687. Mais s'il combattit les papes, ce ne fut pas au profit de l'hérésie : il poursuivit les protestants, et révoqua l'édit de Nantes par l'édit de Fontainebleau, 22 octobre 1685; faute désastreuse, qui fut celle de la nation autant que celle du roi. Il ne ménagea pas davantage les jansénistes, qu'il croyait secrètement hostiles à son gouvernement : il détruisit Port-Royal, 1709, et imposa au clergé l'adhésion à la bulle *Unigenitus*, 1713. Le quiétisme (*V.* Mme GUYON) ne fut guère mieux traité, mais Fénelon, qui s'était laissé entraîner à le défendre, se soumit avec l'abnégation la plus chrétienne, à la volonté royale et à l'arrêt de la cour de Rome, 1699. — L'administration intérieure fut l'œuvre des ministres de Louis XIV plus que la sienne propre. (*V.* les art. COLBERT, LOUVOIS, SÉGUIER, VAUBAN, pour les finances, le commerce et l'industrie, pour l'organisation de l'armée, pour la réforme des lois et de la jurisprudence, pour les fortifications des frontières, etc.) Cependant le roi eut le mérite de bien choisir ses ministres, au moins dans la première partie de son règne, et de leur laisser l'autorité et même l'initiative dont ils avaient besoin. Ce qui lui appartient plus particulièrement, c'est la protection généreuse accordée aux lettres, aux sciences et aux arts, et c'est avec raison qu'on a appelé *siècle de Louis XIV* la brillante époque illustrée par les noms des poètes Corneille, Racine, Molière, Boileau, [illegible], La Fontaine, J.-B. Rousseau, des orateurs sacrés, Bourdaloue, Bossuet, Fléchier, Fénelon et Massillon, des [illegible], Descartes, Pascal, La Rochefoucauld, La Bruyère, [illegible] et Fontenelle; des savants, [illegible], les Bernoulli, Papin, Picard, Tournefort, Chardin; des artistes, Le Sueur, le Poussin, Le Brun, Mignard, [illegible], les deux Mansard, Perrault, Le Nôtre, [illegible] un grand nombre des [illegible] de la province. [illegible] Observatoire, [illegible] Saint-Martin, 1670, [illegible], des Victoires, [illegible] Louvre, [illegible] Louis XIV avait épousé [illegible] Mme de Maintenon, dont il n'eut pas d'enfants. Son fils, le grand-dauphin, et 2 de ses petits-fils, le duc de Bourgogne et le duc de Berry, moururent avant lui, en 1711, 1712, et 1714; son arrière-petit-fils, le duc d'Anjou, lui succéda sous le nom de Louis XV. Louis XIV eut plusieurs enfants de ses liaisons illicites avec Mlle de La Vallière et Mme de Montespan. Parmi ces princes illégitimes, qu'il eut le tort de vouloir égaler, par lettres-patentes, aux princes du sang, les plus célèbres sont le duc du Maine, et le comte de Toulouse, fils de la marquise de Montespan.

Un grand nombre d'ouvrages ont été écrits sur le règne de Louis XIV; on peut consulter particulièrement le *Siècle de Louis XIV* par Voltaire, l'*Histoire de Louis XIV* par Pellisson, les *Mémoires* de Saint-Simon, l'*Essai sur la monarchie de Louis XIV* par Lémontey, les *Mémoires politiques et militaires relatifs à la succession d'Espagne* par Mignet et le général Pelet; les *Mémoires* ou *Œuvres de Louis XIV*, publiés par Grimoard, 6 vol., Paris, 1806; l'*Histoire de l'administration monarchique en France,* par M. Chéruel, Paris, 1855, 2 vol.; *Hist. du règne de Louis XIV,* par Gaillardin, 1871-78, 6 vol.

LOUIS XV, né le 15 février 1710, à Versailles, fils du duc de Bourgogne et de Marie-Adélaïde de Savoie, m. le 10 mai 1774, devint dauphin par la mort successive de son grand-père, 1711, de son père, de son frère aîné, 1712, et succéda à Louis XIV, son bisaïeul, en 1715. Mineur de nom jusqu'en 1723, et de fait 20 autres années encore, plus tard et jusqu'à sa mort insouciant, il fut égoïste et débauché scandaleux, lorsque son peuple ne demandait qu'à l'aimer (surnom de *Bien-Aimé* après sa maladie de 1744). Malgré la finesse de son esprit et de réels talents, dont il ne sut ou plutôt ne voulut pas faire usage, il ne fit guère qu'assister à son règne, dont l'histoire n'est que celle des ministres ou des favorites qui s'y succédèrent, des guerres qui s'y firent, et qui, les dernières du moins, firent descendre la France de la haute position qu'elle avait prise depuis Richelieu. — *1re Période. La Régence, 1715-23.* En même temps qu'ils affichaient une immoralité d'autant plus dangereuse que l'exemple partait de plus haut, le régent Philippe d'Orléans et l'abbé Dubois, son ancien précepteur, suivirent une politique tout anglaise; le régent, héritier du trône au cas de la mort de Louis XV, toujours chétif, voyait dans le roi d'Espagne, malgré sa renonciation, un compétiteur redoutable, dont il cherchait à affaiblir les ressources. Au lieu de faire contre-poids à la marine anglaise, déjà si puissante, en augmentant celle de la France, en soutenant le cardinal Albéroni, qui en rendait une à l'Espagne, ils laissèrent dépérir nos vaisseaux, et s'allièrent à l'Angleterre contre Philippe V, qui fut réduit à renvoyer son ministre et à renoncer aux prétentions soulevées (*V. ces noms* et TRIPLE-ALLIANCE). Au dedans, le système de Law fit connaître à la France l'usage des banques, imprima aux capitaux une circulation rapide, favorable à l'industrie et au commerce, réduisit la dette publique de moitié, mais au prix d'une véritable banqueroute, en déplaçant et bouleversant les fortunes, en excitant sans mesure le goût du luxe et des jouissances. — *2e Période. Ministère du duc de Bourbon, 1723-26, et du cardinal Fleury, 1726-43.* Dans son désir de voir naître au trône un héritier, pour être sûr qu'il ne passerait pas au nouveau duc d'Orléans, son ennemi, le duc de Bourbon, indigne descendant de Condé, faillit ébranler toute l'Europe, en renvoyant « sans un mot d'excuse » une fille de Philippe V, fiancée à Louis XV, mais encore enfant, pour lui faire épouser Marie Leczinska, fille de Stanislas Leczinski, roi dépossédé de Pologne. Une économie poussée jusqu'à la lésinerie, un amour de la paix qui allait parfois jusqu'à la faiblesse, tels furent les caractères du gouvernement de Fleury, vieillard septuagénaire, ancien précepteur du roi. L'opinion de la cour et de l'armée l'entraîna pourtant dans deux guerres, celle de la *succession de Pologne*, 1733-35, et celle de la *succession d'Autriche*, commencée en 1741, et dont il ne vit pas la fin. Le but de la première, entreprise pour rendre le trône de Pologne, devenu vacant, au beau-père du roi de France, fut compromis dès l'abord par la mesquinerie des secours donnés à Stanislas. Elle se continua cependant, avec l'appui de l'Espagne, contre l'Autriche qui s'y opposait, et ce fut elle qui, partout vaincue, en paya les frais. Le traité de Vienne (préliminaires en 1735, convention définitive en 1738), laissa à un Bourbon d'Espagne, Don Carlos, désormais Charles VII, la couronne des Deux-Siciles, que sa victoire de Bitonto, 1734, venait d'enlever à l'Autriche. La France y gagna la Lorraine : occupée par Berwick dès 1733, elle fut cédée à Stanislas jusqu'à sa mort, pour [illegible] ensuite, et le duc François de Lorraine, [illegible] de l'empereur Charles VI, eut en [illegible] Toscane, [illegible] par la mort du dernier des Médicis, [illegible] la France, [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] depuis des siècles une [illegible] dans l'[illegible]. La Savoie,

conquise par les Prussiens, nos alliés; la Bohême, par les Prussiens et les Français; l'électeur de Bavière, notre protégé, couronné empereur sous le nom de Charles VII, en 1742; tels furent les heureux débuts de la lutte. Mais le dévouement des Hongrois à Marie-Thérèse, l'appui que l'Angleterre lui accorda, février 1742, la défection de Frédéric II, que d'autres suivirent, relevèrent la cause autrichienne, et laissèrent retomber tout le poids de la guerre sur nos soldats, qui furent contraints d'évacuer Prague, décembre 1742. Fleury mourut alors à 90 ans : ministre honnête, qui avait eu longtemps d'heureux résultats, et qui gagne à être placé entre Dubois et le duc de Bourbon qui le précédèrent, et la marquise de Pompadour, qui ne tarda pas à lui succéder. — *3e Periode. Mme de Pompadour, 1745-64.* Après la mort de la duchesse de Châteauroux, maîtresse du roi, qui avait au moins du patriotisme, 1744, Mme de Pompadour ne fut pas seulement, avec le scandale d'un double adultère, une favorite qui coûta 36 millions au pays; elle fut aussi, pendant 19 années, une sorte de premier ministre. Pendant cette longue période, la guerre de la succession d'Autriche se termina. Chassés de la Bohême, vaincus à Dettingen en Bavière, 1743, rejetés en deçà du Rhin, et bientôt en deçà des Alpes (défaite de Plaisance, 1746), réduits à l'alliance des Bourbons d'Espagne et d'Italie devant des ennemis de plus en plus nombreux (Hollande, 1745; Russie, 1747), les Français compensèrent en partie ces revers par leurs progrès dans les Pays-Bas : les victoires du maréchal Maurice de Saxe à Fontenoy, à Raucoux, à Lawfeld, 1745-46-47, la prise de l'imprenable Berg-op-Zoom et l'investissement de Maestricht, amenèrent le traité d'Aix-la-Chapelle, 1748, qui ne nous donna aucun territoire, mais qui fit obtenir à nos alliés, les Bourbons d'Espagne, une nouvelle couronne, celle du duché de Parme et de Plaisance. Les droits de Marie-Thérèse, que la France avait combattus, étaient acceptés, son époux François de Lorraine était reconnu comme empereur, et si nous gardions nos colonies, bien défendues aux Indes par Dupleix, et en Amérique par les Canadiens français, les Anglais avaient eu partout l'avantage sur mer. Dans la *Guerre de Sept Ans*, 1756-63, la France perdit ce qui lui restait à perdre pour que l'Angleterre fût la reine des mers. Cette guerre européenne eut une double cause : le désir de l'Angleterre de ruiner notre marine, qui renaissait sous le ministre Machault, de nous enlever nos colonies des Indes, qui prospéraient sous Dupleix; celui de Marie-Thérèse d'Autriche, de reprendre la Silésie à Frédéric II. La lutte engagée entre les colons français et les colons anglais de l'Amérique du Nord servit de prétexte aux Anglais pour rompre avec la France. Ils capturèrent, en pleine paix, nos vaisseaux (300 vaisseaux marchands, 2 vaisseaux de ligne), à la hauteur de Terre-Neuve, 1755; alors seulement, et bien qu'en face de ces affronts le gouvernement de Louis XV eût poussé la modération jusqu'à la lâcheté (rappel de Dupleix, 1754; interdiction à nos marins de se défendre; renvoi d'une frégate anglaise prise par un vaisseau français, qu'elle avait attaqué), le roi se décida à déclarer la guerre, 27 mai 1756. Les Anglais s'étaient alliés au roi de Prusse, 16 janvier 1756. La France de son côté, s'était alliée à l'impératrice Marie-Thérèse, traité de Versailles, 1er mai 1756. La tzarine Élisabeth, la Suède, etc., accédèrent à ce traité, et la guerre commença sur mer et sur terre. Sur mer, si, en Europe, l'amiral La Galissonnière et le maréchal de Richelieu prirent aux Anglais, 1756, l'île de Minorque, que le traité d'Utrecht leur avait laissée, partout ailleurs ce furent des revers. En quelques années, l'Angleterre, victorieuse de nos flottes au cap Sainte-Marie (sud du Portugal) et à Brest, 1759, enleva à la France, en Afrique, le Sénégal; en Amérique, Québec, le Canada, malgré les efforts de Montcalm, les Antilles; en Asie, ses possessions des Indes, y compris Pondichéry, en vain défendue, 1761, par Lally-Tollendal, qui fut condamné à mort. Sur terre, des succès aussi au début, pour la France sur les Anglais dans le Hanovre (bataille de Hastenbeck, capitulation de Closter-Seven, 1757), pour ses alliés, Autrichiens ou Russes, sur les Prussiens en Bohême et en Moravie. Mais la victoire de Frédéric II à Rosbach (V. *ce mot*), 1757, sur les Allemands et les Français, fut le signal de nos malheurs : divisant ses forces, le roi de Prusse laissa à son général Ferdinand de Brunswick le soin de combattre les Français, et se chargea des Autrichiens et des Russes. Ferdinand força nos troupes de repasser le Weser, le Mein, le Rhin, les vainquit à Crevelt, à Minden, à Willinghausen, 1758, 59, 61; et ces victoires ne furent pas compensées par nos succès de Bergen, 1759, de Corbach, de Clostercamp (dévouement de d'Assas, 1760). En même temps, Frédéric II, par la célérité et l'heureuse disposition de ses marches, [illegible] avec gloire, battu quelquefois, plus souvent vainqueur. Le *Pacte de famille*, signé entre les quatre familles régnantes de la maison de Bourbon, en 1761, les dispositions nouvelles de l'Angleterre, de la Suède et de la Russie, amenèrent enfin la paix. Deux traités furent signés le 10 et le 15 février 1763 : l'un à Paris, où la France abandonnait à l'Angleterre, en Europe, l'île de Minorque; en Amérique, le Canada, l'île Royale ou du Cap-Breton, etc.; en Afrique, le Sénégal; aux Indes, ses possessions presque entières, elle ne conservait guère que le droit de pêche sur le banc de Terre-Neuve, avec Saint-Pierre et Miquelon, quelques-unes des Antilles (Martinique, Guadeloupe, Marie-Galande, Désirade, Sainte-Lucie), les îles africaines de Gorée, de France et de Bourbon, Pondichéry avec quelques comptoirs; l'Espagne perdait la Floride; la France lui donna peu après en compensation la partie orientale de la Louisiane. L'autre traité fut signé à Hubertsbourg en Saxe, et Frédéric II garda la Silésie. — *4e Periode. Choiseul et la fin du règne.* Un ministre novateur, Choiseul, s'efforça de remédier à l'épuisement du pays : chargé, après Bernis, des relations extérieures en 1758, il les abandonna en 1761 pour le portefeuille de la guerre auquel s'ajouta celui de la marine en 1763. Au dehors, il avait fait conclure, en 1761, le Pacte de famille; il acquit des Génois l'île de Corse en 1768. Au dedans il supprima les jésuites, 1764, améliora l'armée, et rétablit la marine. Mais il fut renversé en déc. 1770 par le crédit de la comtesse Du Barry, favorite nouvelle, dont l'élévation était un scandale plus grand que tous ceux qui avaient précédé. Il fit place au triumvirat de l'abbé Terray, qui fit une banqueroute partielle, 1770, ne songea qu'à pressurer le pays, donna lieu au bruit du *Pacte de famine* (*V. ce mot*); du chancelier Maupeou, qui détruisit les parlements, et tenta sans succès de les remplacer, 1771; du duc d'Aiguillon, qui, chargé des affaires étrangères, laissa, sans mot dire, démembrer la Pologne, 1772. Un pays démoralisé et ruiné au dedans, déconsidéré au dehors, où les abus venaient d'être poussés aux dernières limites par le pouvoir, en même temps qu'ils étaient signalés, attaqués par les philosophes et les économistes, voilà l'héritage qu'en mourant, 1774, Louis XV remettait au malheureux Louis XVI. On lui a prêté ces mots : « Après nous le déluge, » et : « M. le duc de Bourgogne s'en tirera comme il pourra. » Qu'il les ait ou non prononcés, Louis XV par son égoïsme et ses débauches, mais surtout par sa paresse et son inertie volontaire, a porté un coup funeste aux institutions monarchiques, que les longues guerres et les dépenses excessives de Louis XIV n'avaient pu ébranler. La honte de ce règne a contribué plus que toute autre cause à préparer la catastrophe, qui devait coûter le trône et la vie à son successeur. L'école militaire de Paris a été construite sous Louis XV.

Il n'y a guère, avec les *Mémoires* du temps et le *Précis du siècle de Louis XV* de Voltaire, livre bien inférieur à son *Siècle de Louis XIV*, d'ouvrages spéciaux importants à consulter que l'*Histoire de la Régence* de Lemontey, 1832, 2 vol.; l'*Histoire de France pendant le dix-huitième siècle*, par Lacretelle jeune, 6e édit., 1844, 6 vol.; et l'*Histoire philosophique du règne de Louis XV*, par M. de Tocqueville, 2 vol., 1846, 2e édit. 1847. — V. aussi E. Zevort, *le marquis d'Argenson*; C. Rousset, *Corresp. de Louis XV et du maréchal de Noailles*; de Broglie, *le Secret du roi*; F. Masson, *le cardinal de Bernis*; Flammermont, *le Chancelier Maupeou et les parlements*. R.

LOUIS XVI, né à Versailles, le 23 août 1754, de Louis, dauphin, qui, par ses vertus, était comme un reproche vivant pour la cour dépravée de Versailles, et de Marie-Josèphe de Saxe, fut privé, fort jeune, de l'une et de l'autre, 1765, 1767. Il épousa en 1770 Marie-Antoinette d'Autriche, fille de Marie-Thérèse, et succéda à son aïeul Louis XV le 10 mai 1774. Il apporta en montant sur le trône, l'amour passionné du bien public, des mœurs honnêtes qui contrastaient avec les débordements honteux du règne précédent, un esprit sérieux, une instruction solide, mais malheureusement aussi, avec un extérieur un peu vulgaire et une fâcheuse timidité, une inexpérience complète des affaires, un caractère faible, irrésolu, facile aux influences, lorsqu'il aurait fallu un homme d'État assez clairvoyant et énergique, pour accepter et diriger une révolution inévitable. Son règne, inauguré par la remise du droit de joyeux avènement, débuta par des réformes populaires : Maurepas, ministre d'État, rétablit les parlements, 1774; l'économiste Turgot, chargé du contrôle des finances, créa une *Caisse d'escompte*, origine de la Banque de France, autorisa la libre circulation des blés entre les provinces, déjà décrétée 2 fois, 1754, 64, mais depuis 2 fois abolie, détruisit la corvée, qu'il remplaça par un impôt territorial dont, contre l'usage, les ordres privilégiés n'étaient point exempts, et substitua, dans l'industrie, au régime des corporations, qui l'entravait par des règlements déraisonnables sur l'apprentissage et le compagnonnage (6 ans avant d'être [illegible], 9 avant d'être boulanger, etc.), et par des charges pécuniaires très onéreuses, la concurrence et la liberté pour tous, 1774, 1776. Mais il n'avait pu agir que malgré les soulèvements des intéressés et l'opposition du parlement, dont le premier acte était d'embarrasser le pouvoir qui l'avait rappelé. Malesherbes, ami de Turgot, dont les idées sur la liberté du culte, sur la suppression des lettres de cachet, sur l'abolition de la

torture, étaient restées à l'état de propositions, donna sa démission de ministre de la maison du roi. « Que ne puis-je, comme vous, quitter ma place! » lui dit le roi. Cependant Louis XVI renvoya aussi Turgot, sur les instances de la cour, et peut-être à la prière de Marie-Antoinette. Cet abandon d'un ministre énergique et dévoué était une première faute. Le roi agit de même à l'égard du Genevois Necker, successeur de Turgot en 1777. Celui-ci était parvenu à suffire aux nécessités nouvelles qu'imposa au Trésor la guerre d'Amérique, où la France fut entraînée par sa haine de l'Angleterre à soutenir contre elle ses colonies révoltées (traité de Versailles, 1778). (*V.* Franklin, La Fayette, Rochambeau, Suffren.) Cette guerre accrut la dette d'un milliard et demi. Mais elle rendit à la France son ancienne réputation militaire, elle parut une revanche de la guerre de Sept ans, et, avec l'honneur d'avoir aidé les États-Unis à conquérir leur indépendance, elle nous valut la restitution du Sénégal, de Tabago et de Sainte-Lucie; plus celle de Minorque et la Floride à l'Espagne (traité de Versailles, 1783). Le système de Necker reposant tout entier sur les emprunts dont les intérêts devaient être garantis par des réductions dans les dépenses, il publia, en 1781 pour augmenter la confiance publique, le *Compte rendu* de la situation financière. Mais les réformes projetées avaient encore une fois soulevé le parlement : Necker donna, lui aussi, sa démission. — Le renvoi de Turgot, en montrant la faiblesse du prince, ne lui enlevait rien des instincts généreux qui lui avaient fait, dès le commencement du règne, établir à Paris un mont-de-piété, 1777, abolir le servage dans les domaines royaux, 1779, effacer du Code la *question préparatoire*, qu'on appliquait au prévenu comme moyen d'information, 1780. Il créait l'École des mines, 1783, faisait commencer la digue de Cherbourg et le canal du Centre, 1783-84, continuer celui de la Bourgogne, qui datait de 1775. Calonne, appelé au contrôle général, 1783-87, se montra prodigue et incapable. Quand il voulut à son tour se faire réformateur, l'Assemblée des notables, qu'il avait convoquée, exigea des comptes qu'il ne put rendre et le renversa. Brienne, qui prit sa place, 1787-88, s'engagea dans une querelle impolitique avec le parlement et promit la convocation des états que Necker, son successeur, fut chargé de réunir. Pendant cette période, le roi avait encore introduit des améliorations importantes, il avait décrété la liberté entière de la circulation intérieure et de l'exportation des grains, 1787, le rétablissement de l'état civil pour les protestants, 1788; mais pour la subvention territoriale et l'égalité de l'impôt, pour l'abolition de la *question préalable*, appliquée au condamné afin d'avoir révélation de ses complices, pour la réorganisation de l'administration judiciaire, la revision générale des coutumes, la rédaction d'un code unique, le roi se laissa à son tour arrêter par l'opposition des privilégiés et du parlement. — Les états s'ouvrirent le 5 mai 1789. Le roi et Necker comptaient obtenir d'eux les ressources nécessaires pour sauver la France d'une banqueroute imminente : la dette était énorme, et le déficit montait à plus de 50 millions. Malgré le parlement et les notables, une seconde fois réunis, novembre 1788, le roi avait accordé au tiers-état, qui formait la presque totalité de la nation, une représentation double, qui lui permit de contrebalancer l'influence des deux ordres privilégiés (621 sur 1,214). La conséquence naturelle, c'était le vote par tête, qui assurait la prépondérance au tiers, au lieu du vote par ordre, qui l'aurait nécessairement annulé. Pendant 5 semaines, les deux premiers ordres refusèrent de se réunir à l'autre dans la salle commune; et Louis XVI, cédant à son entourage, commit encore 2 fautes qui eurent de graves conséquences : 1° celle de ne pas donner lui-même, en faveur du tiers, une solution qui découlait de son arrêt précédent : il en [illegible], se déclara *Assemblée nationale*, [illegible], 17 juin; 2° celle de [illegible] alors se mettre du côté des privilégiés et vouloir lutter contre le [illegible] ou par l'intimidation : — en [illegible] : les députés [illegible] au *Jeu de Paume*, et y [illegible] Bailly, de ne se séparer qu'après avoir donné une Constitution à la France, 20 [illegible]; — en [illegible] toutes leurs [illegible], dans la séance [illegible] du 23 juin, [illegible] apporta trop tard un projet de [illegible] nécessaire pour [illegible] du 23 juin [illegible] la salle [illegible] 27 juin [illegible] 14 [illegible] 14 juillet. [illegible]

que le roi cédât encore : Necker fut rappelé, Bailly nommé maire de Paris, la garde nationale organisée et La Fayette mis à sa tête, la cocarde tricolore adoptée. Déjà les princes quittaient la France (le comte d'Artois, plus tard Charles X, avec ses deux fils; les Condé, etc.). La séance de nuit du 4 août, l'abandon de tous les privilèges, qu'y firent avec entraînement les députés des deux premiers ordres, l'émancipation du travail, qu'on y décida, la déclaration solennelle des droits de l'homme qui suivit de près, août 1789, semblaient avoir réconcilié toutes les classes de la nation. Mais les meneurs parisiens exploitèrent un acte imprudent de la cour, le repas des gardes-du-corps à Versailles, la disette déjà grande à Paris, et, dans les journées des 5 et 6 octobre, où Maillard entraîna à Versailles la populace des faubourgs, Marie-Antoinette fut menacée, et le roi fut ramené à Paris avec sa famille. L'Assemblée constituante l'y suivit; et dès lors ils vécurent sous la pression des clubs et de l'émeute. Les dispositions de la multitude et l'influence de ses meneurs inquiétaient Louis XVI. Les décrets de l'Assemblée, qu'il n'acceptait souvent que malgré lui, le blessaient dans son autorité comme roi, dans sa conscience comme chrétien. L'Assemblée ne lui avait laissé que le veto suspensif, elle lui avait enlevé toute autorité réelle sur l'armée, elle l'obligea à sanctionner malgré ses scrupules légitimes la constitution civile du clergé, qui créait un schisme. (*V.* Constitution civile du clergé.) Necker, reculant devant les difficultés, avait donné sa démission, septembre 1790. Mirabeau mourut au moment où, se rapprochant de la cour, il voulait arrêter la Révolution dans ses entraînements, 2 avril 1791. Le roi essaya de fuir et se dirigea secrètement vers le corps d'armée du marquis de Bouillé, placé sur la frontière N.-E. Reconnu par le fils du maître de poste Drouet, et arrêté à Varennes, 22 juin 1791, il fut ramené dans la capitale; dès le mois suivant, les meneurs républicains (Danton, Desmoulins, Brissot, Santerre) demandèrent sa déchéance, et le sang coula le 17 juillet au Champ-de-Mars où Bailly et La Fayette avaient proclamé la loi martiale. La guerre bientôt vint augmenter encore l'agitation. L'Assemblée législative, qui remplaça la Constituante le 1er octobre 1791, poussa Louis XVI à prévenir, par une résolution énergique, l'Autriche et la Prusse, qui, d'accord avec les émigrés, venaient, par la convention de Pillnitz en Saxe, 27 août 1791, de préparer l'invasion de la France. La guerre fut déclarée, 20 avril 1792, à l'empereur François II par le ministère girondin qui venait de s'imposer au roi (Dumouriez, Roland, Servan, etc.); l'invasion des Pays-Bas autrichiens fut décidée; mais le double échec de Quiévrain et de Jemmapes, par lequel elle débuta, devint encore un moyen d'exciter la populace, qui s'organisa contre la cour en sections armées. Une insurrection nouvelle était prête : elle fut déterminée et par le refus du roi de sanctionner 2 décrets, dont l'un menaçait de la déportation les prêtres insermentés, tandis que l'autre décidait la formation d'un camp de 20,000 fédérés des départements, qui seraient devenus, sous les murs de Paris, une nouvelle force contre lui-même; et par le renvoi de trois ministres girondins, que suivit la démission de Dumouriez. Le 20 juin, la foule (20 à 30 mille personnes environ) vint réclamer de l'Assemblée la déchéance de Louis XVI; elle voulut ensuite, aux Tuileries, arracher la sanction des décrets, mais sans pouvoir l'obtenir du prince, resté ferme et digne en face de l'émeute. Moins de deux mois après, 10 août 1792, une autre journée reprit cette tentative avortée, et, cette fois, les meneurs se servirent de l'insolent manifeste du duc de Brunswick, général de la coalition, qui menaçait du supplice des rebelles tout ce qui oserait résister, et Paris « d'une subversion totale », 25 juillet. L'Assemblée fut de nouveau sommée de prononcer la déchéance, les Tuileries furent envahies, saccagées, les Suisses massacrés : la Législative prononça la suspension des pouvoirs du roi, qui s'était réfugié dans son sein, et qui fut enfermé au Temple, et décréta la convocation de la Convention nationale, pour faire une nouvelle constitution. Le seul pouvoir [illegible] fut alors la municipalité parisienne, la Commune insurrectionnelle qui, pendant l'émeute, s'était avec Marat, installée à l'Hôtel de-Ville, et dont les massacres des [illegible] furent le [illegible] acte (du 2 au 5 septembre); [illegible] de la justice; Robespierre [illegible] le club des [illegible], le lendemain de la [illegible] de Valmy, [illegible] la France en arrêtant les Prussiens, [illegible] 1792, la Convention s'assembla, et, [illegible] la République, dont la proclamation [illegible] Louis XVI, déc. 1792-janv. 1793. [illegible] Louis XVI. [illegible]

royalistes, et le malheureux roi, bien que la constitution de 1791 ne prononçât contre lui que la déchéance, même dans le cas de haute trahison, fût défendu par le vénérable Malesherbes, le savant Tronchet, et le jeune avocat De Sèze : déclaré coupable de conspiration, il fut condamné à mort par 433 voix sur 720, dont 387 seulement furent comptées, les autres étant conditionnelles. On l'exécuta le 21 janvier 1793, au milieu d'un appareil de guerre formidable, et de la morne stupeur de Paris. Le roi *martyr* mourut avec une fermeté toute chrétienne. Dans son testament, écrit le 25 décembre 1792, après avoir pardonné à ses ennemis, à ses gardiens, et prescrit à son fils d'oublier, comme lui, toute haine et tout ressentiment, il lui recommandait de même, « s'il avait le mal-« heur de devenir roi, de songer qu'il se devait entièrement au « bonheur du peuple, » et finissait « en déclarant devant Dieu « et prêt à paraître devant lui, qu'il ne se reprochait aucun « des crimes dont on l'accusait. » Il laissait de Marie-Antoinette d'Autriche, sa femme (*V. ce nom*), deux enfants, Louis (*V.* LOUIS XVII) et Marie-Thérèse-Charlotte de France, depuis duchesse d'Angoulême (*V. ce nom*). — On attribue à Louis XVI la traduction de la première partie de l'historien Gibbon par Leclerc de Septchênes. Il rédigea lui-même les instructions données à La Pérouse et insérées dans son Voyage. L'un de ses plus grands plaisirs était de s'occuper de serrurerie, et on le regarde comme l'auteur d'un *Traité des serrures de combinaison.*

V. Soulavie, *Mémoires historiques sur le règne de Louis XVI,* 1801, 6 vol. ; Droz, *Histoire du règne de Louis XVI pendant les années où l'on pouvait prévenir ou diriger la révolution.* 3 vol., 1839-42 ; M. de Falloux, *Louis XVI,* 1840, in-8°, 3e édit., 1853, in-12 ; de Tocqueville, *Coup d'œil sur le règne de Louis XVI jusqu'en 1789,* 1850 ; dans l'*Histoire des Français* de Sismondi, M. Am. Renée est l'auteur du dernier volume qui va de 1774 à 1789. Les *Mémoires* de Bertrand de Molleville, de Hue, de Cléry, de l'abbé Edgeworth de Firmont, dernier confesseur de Louis XVI (*V. ces noms*), et de la duchesse d'Angoulême, sa fille (*Mémoires particuliers formant, avec l'ouvrage de M. Hue et le Journal de Cléry, l'histoire complète de la captivité royale à la tour du Temple,* 1817, brochure in-8°), donnent beaucoup de détails sur les derniers temps du règne. Jauffret a écrit, en 1793, en 9 vol., l'*Histoire du procès de Louis XVI.* Le procès lui-même a été publié d'après le *Moniteur,* par M. Rousselet de Sauclières, Paris et Lille, 1851. Le récit le plus éloquent, sinon le plus exact, des derniers moments et de la mort de Louis XVI se trouve dans l'*Histoire des Girondins* de Lamartine. R.

LOUIS XVII, nom donné par les émigrés et les puissances étrangères au 2e fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette, quoiqu'il n'ait jamais régné. Né à Versailles en 1785, il fut appelé d'abord duc de Normandie, puis dauphin après la mort de son frère aîné, 1789. Enfermé au Temple avec sa famille, 1792, il ne recouvra pas sa liberté à la mort de son père, 1793. A la suite de quelques tentatives pour le délivrer, il fut confié par la Commune de Paris à la garde du cordonnier Simon, dont les mauvais traitements causèrent véritablement sa mort, en 1795. Quelques-uns ont cru qu'on l'avait empoisonné. Plusieurs imposteurs ont essayé de se faire passer pour Louis XVII ; l'un, J.-Marie Hervagaut, fils d'un tailleur, fut condamné par le tribunal criminel de Seine-et-Marne, en 1802, à 4 ans de prison, et mourut à Bicêtre en 1812 ; un autre, Mathurin Bruneau, sabotier, fut condamné par le tribunal de police correctionnelle de Rouen à 7 ans de réclusion. Un Prussien, Naundorf, se donna aussi en 1835, pour Louis XVII. (*V.* NAUNDORF.)

V. de Beauchesne, *Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort,* 1852, 2 vol.

LOUIS XVIII (LOUIS-STANISLAS-XAVIER), 3e fils du dauphin Louis, fils de Louis XV, et de la 2e dauphine, Marie-Josèphe de Saxe, et frère de Louis XVI, né à Versailles le 16 novembre 1755, m. le 16 septembre 1824, marié en 1771 à Marie-Joséphine-Louise de Savoie, porta les titres de *Monsieur* et de *comte de Provence* jusqu'en 1793, de *comte de Lille* jusqu'en 1814, fut roi, une première fois, du 6 avril 1814 au 20 mars 1815, et une deuxième, du 8 juillet 1815 jusqu'à sa mort. Premier prince du sang, il attaqua le ministre de Calonne dans l'assemblée des notables de 1787, et se laissa volontiers soupçonner d'opposition contre la cour ; dans l'assemblée des notables de 1788, il vota pour la double représentation du Tiers aux états généraux. Il garda, en face de l'Assemblée constituante, une sorte de neutralité entre la nation, dont il affectait de reconnaître les droits, et Louis XVI, de qui il reçut la régence éventuelle, resta muet et invisible dans la journée des 5 et 6 octobre 1789, protesta contre toute complicité avec Favras, dont il pensionna cependant la veuve après 1815, mais perdit sa popularité lors de la publication du *Livre rouge,* où il était inscrit. Le 20 février 1791, il jurait de ne pas sortir de France et il émigra le 20 juin, arrivant sans obstacle à Bruxelles, pendant que Louis XVI était arrêté à Varennes. Hors de France, il provoqua la déclaration de Pilnitz, refusa d'obéir aux décrets de l'Assemblée législative sur les émigrés et aux ordres du roi, fut décrété d'accusation, puis déclaré déchu de ses droits à la régence, acheta au prince de Hohenlohe un régiment d'infanterie, rédigea et signa avec les Bourbons émigrés, une adresse aux Français sur les motifs de l'émigration. Après le 10 août 1792, il entra en France avec les Prussiens, à la tête de 6,000 émigrés ; mais la canonnade de Valmy ruina ses espérances ; obligé de fuir de Verdun, il y oublia, dit-on, son portefeuille dont les papiers compromirent nombre de gens. A la nouvelle du supplice de Louis XVI, il prit le titre de régent, que la noblesse bretonne et Toulon révolté lui reconnurent, puis entretint des correspondances secrètes avec Pichegru. Louis XVII mourut le 10 juin 1795. Roi pour son entourage, sinon pour les étrangers, Louis XVIII publia un manifeste violent et maladroit qui fut sévèrement jugé par Mallet-Dupan et les royalistes constitutionnels. Il s'établit à Vérone, correspondit avec Charette et Pichegru, obtint du cabinet de Vienne l'échange des conventionnels français prisonniers contre la fille de Louis XVI, mais résista au désir de l'Autriche d'unir la jeune princesse à l'archiduc Charles. Au 13 vendémiaire (5 octobre 1795), l'agence royaliste de Paris fut entraînée dans la ruine de la section Lepelletier : Louis tenta inutilement de premières négociations avec Barras. La campagne d'Italie le chassant du territoire vénitien, il se rendit à l'armée de Condé que dispersa Moreau, et de là à Blankenbourg. En correspondance avec le directeur Barthélemy, il espérait dans la conspiration du 18 fructidor ; mais le Directoire déporta les royalistes vaincus. L'annonce des conférences de Rastadt lui enleva son asile ; le czar Paul Ier lui en accorda un autre à Mittau, où se forma une nouvelle cour qui attendit tout des victoires de Souwaroff. Le 18 brumaire et Marengo firent évanouir ses espérances ; Paul Ier traita avec le premier consul, resté insensible aux avances des Bourbons, et le prétendant dut quitter Mittau. Il fut reçu par la Prusse à Memel et à Varsovie. La rentrée des émigrés, la défaveur des royalistes après la machine infernale, complot inconnu de Louis XVIII, enfin le Concordat, 1801, et la paix d'Amiens, 1802, le privèrent de tout appui. C'est à ce moment qu'attribuant à Bonaparte les propositions d'abdication insinuées par des fonctionnaires prussiens, il tenta de réveiller l'attention de l'Europe par la déclaration de Varsovie, 1803 ; elle ne fit qu'irriter Bonaparte, qui répondit à la conspiration de Georges Cadoudal par l'exécution du duc d'Enghien. L'Empire ayant été proclamé en mai 1804, Louis XVIII lança la *protestation de Varsovie* et la *déclaration de Mittau.* La paix de Tilsitt le contraignit de se réfugier en Angleterre ; il résida à Gosfield-Hall, 1807-1811, jusqu'à la mort de sa femme, et à Hartwell, jusqu'en 1814, pensionné de 600,000 fr. par les cours de Londres et de Rio-Janeiro. Irrité des succès de Napoléon Ier, il prit occasion des désastres de la campagne de Russie, pour recommander les prisonniers français, *ses sujets, ses enfants,* à Alexandre Ier, qui ne lui répondit pas. L'issue de la campagne de 1814 lui rouvrit la France. Talleyrand mit son nom en avant ; le sénat, sans s'occuper de légitimité ni de droit divin, l'appela au trône, mais en prétendant lui imposer la constitution du 6-9 avril. Bordeaux le reconnut, et Alexandre Ier, sur les instances de Talleyrand, le patrona à Paris et auprès des souverains. Napoléon abdiqua le 11 avril ; Louis XVIII débarqua à Calais le 24, reçut à Compiègne le Corps législatif le 29, et le 2 mai, sur l'invitation péremptoire d'Alexandre, donna la *déclaration de Saint-Ouen,* gage de libertés constitutionnelles, mais aussi manifeste de légitimité, où il se proclamait rappelé par l'amour de ses sujets et promettait une charte. Le 3, il entre dans Paris, et la composition de son 1er ministère, 9 mai, accuse les deux tendances entre lesquelles il s'agitera pendant 10 ans, celle des royalistes qui n'ont rien oublié, rien appris, et celle des constitutionnels modérés, inclinant vers une transaction avec les libéraux. Il signe le *traité du 30 mai,* qui conserve à la France la limite de 1792, mais entrave son action. Enfin, la Charte, *octroyée pour renouer la chaîne des temps,* 4 juin 1814, consacre la fiction des 18 années de règne antérieures, et fixe pour 34 ans les bases du droit politique de la France. Du moins ses dispositions étaient assez libérales, et tant que vécut Louis XVIII elle fut loyalement exécutée. — La 1re Restauration ne dura pas un an : compromis par les prétentions du clergé et des émigrés, par la question des biens nationaux, par les actes du congrès de Vienne, Louis dut quitter Paris devant Napoléon, qui revenait de l'île d'Elbe, et, pendant les Cent-jours, mars-juin 1815, demeura à Gand, entouré de sa famille. La dernière coalition, la bataille de Waterloo, et les intrigues de Fouché, préparèrent son rétablissement. La 2me Restauration dut payer le rétablissement momentané de l'Empire en acceptant les traités de 1815, en acquittant une contribution de guerre de 700 millions, elle dut entretenir pendant 5 ans au plus, en France, une armée étrangère de 150,000 hommes. Le règne de Louis XVIII est rempli par les luttes de partis, qu'entraîne l'établissement disputé du gouvernement constitutionnel. Au début, les exécutions juridiques (Ney, La Bédoyère, etc.), les assassinats (Brune, Ramel), la *terreur blanche* du Midi, semblent démentir les promesses du roi, et indignent les

libéraux, recrutés de bonapartistes. La *Chambre introuvable*, fameuse par l'exagération de son zèle royaliste, exige le renvoi du ministère Talleyrand-Fouché, qui est remplacé par le ministère Richelieu-Decazes, sept. 1815. Elle vote la suspension de la liberté individuelle, l'établissement de cours prévôtales pour juger les crimes politiques, la loi dite d'amnistie, 1816, qui proscrivait les prétendus complices du retour de Napoléon, les titulaires des grandes charges pendant les Cent-jours, les régicides, qui avaient signé l'acte additionnel. M. de Richelieu, effrayé de cette réaction, dont il avait inutilement cherché à modérer la violence, obtint de Louis XVIII, par l'ordonnance du 5 sept. 1816, la dissolution de la chambre introuvable. Les élections donnèrent une chambre non moins royaliste, mais plus modérée, qui vota la loi électorale de 1817 et la loi militaire de 1818 présentée par le ministre de la guerre, Gouvion-Saint-Cyr. Aux conférences d'Aix-la-Chapelle, nov. 1818, M. de Richelieu obtint des souverains alliés l'évacuation du territoire français et le règlement définitif de l'indemnité de guerre. Mais il avait promis à Alexandre et à Wellington de modifier la loi électorale de 1817, que le comte d'Artois et les *ultrà* dénonçaient comme trop libérale. Ses collègues refusèrent d'accomplir cette promesse, et M. de Richelieu se retira. Le ministère présidé par le général Dessoles, mais dirigé par MM. Decazes et de Serre, déc. 1818, se montra plus favorable encore à un rapprochement avec les libéraux. M. Decazes voulait, disait-il, « nationaliser le royalisme et royaliser la nation, » et Louis XVIII approuvait entièrement cette politique. M. de Serre fit voter une loi sur la presse, qui accordait aux journaux poursuivis le droit d'être jugés par le jury. Mais l'élection de Grégoire dans l'Isère et surtout l'assassinat du duc de Berry, 13 fév. 1820, annoncèrent la chute du ministère. Le duc de Richelieu revint, malgré lui, au pouvoir, sur les instances du roi, qui redoutait les imprudences et les excès des ultrà. Sous son administration, fév. 1820 à déc. 1821, la mort de Napoléon à Sainte-Hélène, 5 mai, et la naissance du duc de Bordeaux, fils posthume du duc de Berry, 29 sept. 1820, parurent affermir sur le trône la dynastie restaurée. Mais la loi réactionnaire du double vote, qui remaniait l'organisation électorale au profit des électeurs payant au moins 1000 fr. de contributions, irrita les libéraux, sans satisfaire la droite. Les deux partis se coalisèrent pour reprocher au ministère de ne pas intervenir dans les guerres civiles qui avaient éclaté en Italie et en Espagne. M. de Richelieu se retira, et les royalistes extrêmes arrivèrent au pouvoir avec M. de Villèle, qui devait y rester jusqu'à la fin du règne. Financier habile et prudent, plus modéré que son parti, M. de Villèle fut pourtant obligé de le suivre. Au congrès de Vienne, 1822, MM. de Montmorency et de Chateaubriand, malgré les instructions qu'ils avaient reçues, firent agréer le projet d'une intervention française en Espagne. M. de Villèle ne voulait pas faire la guerre : il s'y décida pour conserver le ministère, et la chambre vota l'expulsion de Manuel, qui avait violemment attaqué cette politique, mars 1823. L'expédition dirigée par le duc d'Angoulême ne fut guère marquée que par la prise du Trocadéro, août. Elle parut aux anciens soldats de Napoléon n'être qu'une promenade militaire, et elle n'eut d'autre résultat que d'assurer en Espagne le rétablissement du pouvoir absolu de Ferdinand VII. A l'intérieur, les partis étaient de plus en plus divisés : la *Congrégation* (V. *ce mot*) travaillait avec plus de zèle que de succès à consolider « le trône et l'autel. » Les libéraux lui opposaient les sociétés secrètes, surtout celle des *Carbonari* (V. *ce mot*), dont l'action se retrouve dans les nombreuses conspirations de cette époque (complots de Belfort, de Saumur, des quatre sergents de La Rochelle, etc.). M. de Villèle fit voter la septennalité du mandat législatif, mais il échoua dans un utile projet de conversion des rentes, et retira un projet de loi pour la protection de la religion catholique, que les chambres ne trouvaient pas assez rigoureux. Des procès de presse, une négociation singulière et peu honorable pour l'achat des journaux indépendants, le rétablissement de la censure furent les derniers actes de ce ministère sous le règne de Louis XVIII. Ce prince mourut sans enfant, et laissa la couronne à son frère Charles X. — On lui doit la fondation de l'École des Chartes, en 1821. Avec la finesse naturelle de son esprit, son intelligence exercée, mais avec une personnalité étroite et égoïste, une indolence augmentée par son obésité et par une longue inaction, il se montra du moins, à plusieurs reprises, favorable aux idées libérales, et lutta contre son frère et les émigrés. Généreux envers ses favoris, parmi lesquels MM. d'Avaray, de Blacas, et Mme du Cayla tiennent le 1er rang, fin appréciateur d'Horace qu'il aimait à citer, auteur peut-être de quelques écrits, il obtint à bon droit la réputation d'un homme d'esprit et de goût. On doit lui tenir compte de sa vivacité à défendre le territoire français contre les projets de démembrement poursuivis par la Prusse, et de sa part personnelle dans la fondation du régime constitutionnel, dont le mouvement fut très favorable aux œuvres de l'intelligence. Sans parler de la pléiade d'orateurs qui se forma alors, c'est du règne de Louis XVIII que datent les premiers ouvrages des grands écrivains du XIXe siècle, savants, poètes, historiens, philosophes, littérateurs, publicistes.

Sa *Vie* a été écrite par Alph. de Beauchamp, 1825. On a publié des *Mémoires de Louis XVIII*, 1831-33, qui sont apocryphes. — V. sur l'histoire de son règne, les *Hist. de la Restauration* de Vaulabelle et de M. de Viel-Castel, et *les Libéraux et la liberté sous la Restauration*, par M. Thureau-Dangin. (*Corresp.*, 1874.) A. C. et E. D–Y.

LOUIS-PHILIPPE Ier, roi des Français, de 1830 à 1848, né à Paris, au Palais-Royal, le 6 octobre 1773, m. le 26 août 1850, fils aîné de L.-Ph.-Joseph, duc d'Orléans, et de Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon, fille du duc de Penthièvre, descendant de Louis XIV par le comte de Toulouse, porta les titres de duc de Valois de 1773 à 1785, de duc de Chartres de 1785 à 1793, de duc d'Orléans de 1793 à 1830. Fils d'un père sans moralité, que ses passions engageaient dans les rangs des révolutionnaires les plus exaltés, fort peu en contact avec une mère vertueuse et pieuse, il reçut de Mme Genlis, en commun avec sa sœur Adélaïde et ses deux frères, une éducation simple, forte et philosophique. Colonel des dragons de Chartres à 12 ans, lieutenant-général à 19, il adopta avec enthousiasme les principes de la Révolution, applaudit à la prise de la Bastille, se montra fréquemment dans les tribunes de l'Assemblée constituante, fut appariteur et censeur aux Jacobins de Paris, et, en garnison à Vendôme, président par intérim des *Amis de la Constitution* de cette ville. Il commanda la place de Valenciennes au début de la guerre de 1792. Volontaire à Quiévrain, il s'y fit remarquer par son courage et son sang-froid ; après le 10 août, il contribua, sous Kellerman, au succès de Valmy, et sous Dumouriez, à celui de Jemmapes, fit, en 1793, la 1re campagne de Hollande, bombarda Venloo et Maëstricht, et prit part à la bataille de Nerwinden. A cette époque, Dumouriez, irrité contre la Convention, voulait, par une révolution militaire, relever le trône pour le jeune duc de Chartres, a-t-on dit. Menacé d'arrestation, atteint dans sa famille, et dans son père, qu'il avait vainement conjuré de partir avant le procès de Louis XVI, Louis-Philippe passa dans le camp autrichien avec Dumouriez, mais refusa de commander une division dans l'armée du duc de Saxe-Cobourg et de combattre contre la France. Seul des Bourbons, il resta étranger aux intrigues de Coblentz et de Worms, odieux d'ailleurs aux émigrés par la conduite de son père et par ses propres exploits. Il se réfugia en Suisse avec sa sœur, sous le nom de Corby, y vécut quelque temps du produit de la vente de ses chevaux, y souffrit des persécutions, plaça enfin Mme Adélaïde au couvent de Sainte-Claire, d'où elle passa en Hongrie, et entra lui-même au collège de Reichenau comme professeur de géographie, de mathématiques et de langues modernes, aux appointements de 1,400 fr. Il y resta 8 mois, entretenant quelques rapports avec MM. de Narbonne et de Montesquiou, également réfugiés en Suisse. En 1795, Mme de Flahaut lui fournit l'occasion de passer en Amérique : il quitta la Suisse pour aller s'embarquer dans la Baltique ; mais, bien accueilli à Hambourg et en Suède, il se mit à visiter, en observateur et en géographe, le Danemark, la Suède, la Norvège, la Laponie, poussant jusqu'au cap Nord, et revenant par Tornéa et Abo. De retour à Hambourg, il passa en Amérique, sur la promesse du Directoire que son éloignement mettrait fin à la captivité de sa famille. Bientôt rejoint par son frère, le duc de Montpensier, il visita les bords du Saint-Laurent, les États-Unis de l'Est, et, après de graves difficultés avec l'Espagne, qui lui interdit la Havane, il revint en Angleterre, 1799. Pendant qu'il vivait avec ses frères à Twickenham, près de Londres, sa mère obtint de Louis XVIII qu'il le reçût à Mittau et lui rendit le titre de prince français avec les avantages de la pension payée par la Russie aux Bourbons. Mais les relations continuèrent d'être pénibles entre lui et le chef de sa famille à qui l'on rapportait que Dumouriez n'avait pas abandonné ses anciens projets. Toutefois, après la perte de ses frères, morts d'une maladie de poitrine, Montpensier en Angleterre, Beaujolais à Malte, 1808, Louis-Philippe, admis à Palerme dans l'intimité de Ferdinand IV, donna des gages aux princes, offrant tour à tour de faire révolter les îles Ioniennes contre la France, et d'aller combattre contre Napoléon en Espagne ; il rentra pleinement dans la famille des vieux souverains, en épousant Marie-Amélie de Bourbon, 25 novembre 1809. Entre son mariage et la Restauration, il fut appelé en Espagne par la junte de Séville, pour coopérer à repousser l'invasion française ; mais, à Cadix comme à Tarragone, il fut éconduit, soit par suite des menées du cabinet anglais, soit à cause de l'imprudence avec laquelle il rappelait le souvenir du second de ses aïeux. [illegible] il avait laissé demander pour lui la régence. Il resta en Sicile jusqu'en 1814, revint à Paris après la rentrée de Louis XVIII, à qui il prodigua les protestations de fidélité. — Rétabli dans les biens de

sa famille et dans tous ses titres honorifiques, mais reçu froidement aux Tuileries, Louis-Philippe se rapprocha des constitutionnels et de La Fayette. Au retour de l'Empereur, Louis XVIII l'envoya à Lyon avec le comte d'Artois, puis l'investit d'un commandement dans le Nord ; le prince s'en déchargea sur Mortier, et alla passer les Cent-jours, non à Gand, mais en Angleterre. Aussi fut-il accueilli avec défiance au début de la 2e Restauration, et le discours qu'il prononça à la chambre des Pairs au sujet de l'Adresse de 1815 l'obligea à retourner résider 2 ans à Twickenham, 1815-1817. De 1817 à 1830, sans cesser de paraître à la cour, il mit à profit la malveillance que lui montraient les Bourbons et qui faisait de lui le point de ralliement de l'opposition ; tout en risquant sa popularité dans des procès d'intérêt personnel, il donna des gages au parti de l'opposition ; il fit élever ses fils au collège Henri IV, recueillit et protégea les écrivains compromis par leur libéralisme, fréquenta les notabilités politiques, les hommes éminents de la finance et ceux de la haute bourgeoisie, mécontents des tendances aristocratiques et religieuses de la Restauration ; il devint, en un mot, l'espérance des hommes de l'opposition constitutionnelle : Courier, dont les écrits le servaient ; Laffitte, qui le louait en tous lieux ; Ganneron, Dupont de l'Eure, Béranger, La Fayette. Son parti se recruta d'une nombreuse fraction du parti bonapartiste. Aussi, quand les ordonnances de juillet provoquèrent la révolution de 1830, dont il passa les 3 journées à Neuilly, son nom, habilement répandu, rallia un grand nombre d'adhérents : il fut nommé, le 31 juillet, lieutenant-général du royaume par la commission municipale de Paris, reconnu comme tel par Charles X, et présenté, dit-on, par La Fayette au peuple de l'hôtel de ville comme la *meilleure des républiques*. Il a toutefois démenti ce mot. Huit jours furent remplis par l'abdication de Charles X en faveur du duc de Bordeaux, par l'ouverture des Chambres, et le départ du roi. La Chambre des députés lui offrit le trône avec le titre de *roi des Français*, 6-7 août. Il signa le 7 une donation célèbre, avec réserve d'usufruit, de tous ses biens, à ses enfants, l'aîné excepté, pour que ces biens ne tombassent pas dans le domaine public, auquel ils devaient appartenir par son accession au trône. Il jura, le 9, fidélité à la Charte, et prit le nom de Louis-Philippe Ier, pour rompre la chaîne des souvenirs. — La Charte, non plus *octroyée*, mais *acceptée* par le roi, telle qu'elle avait été votée par les Chambres, fut publiée le 14 août. Le gouvernement nouveau entra en fonctions, placé entre les légitimistes indignés et les républicains hostiles et les fractions plus ou moins avancées du parti constitutionnel, qui prétendait lui imposer la célèbre maxime : *Le roi règne et ne gouverne pas*. Les 18 années qu'il dura sont remplies d'événements importants : *en Afrique*, le roi accepta l'héritage de Charles X, et la guerre, poussée avec ardeur, nous donna la vaste colonie d'Algérie. (*V. ce mot.*) Dans la *politique extérieure*, on a résumé par le mot de *paix à tout prix* le système de Louis-Philippe : il est certain que, choisi en haine des traités de 1815, il évita, surtout dans les premiers temps de son règne, tout ce qui aurait pu lui faire *des affaires avec l'Europe*. Suspect aux gouvernements absolus, surtout à ceux d'Autriche et de Russie, il s'abstint avec soin de les inquiéter, et, pendant 16 ans, fit de l'alliance anglaise son point d'appui exclusif (*entente cordiale*). Cependant malgré les continuels reproches que l'opposition adressait à sa politique extérieure, on doit reconnaître que souvent elle ne manqua ni de fermeté ni de dignité : du côté de la Belgique, il repoussa l'annexion à la France, 1830, refusa la couronne offerte au duc de Nemours, février 1831, accepta le traité des 24 articles (Londres, 30 nov. 1831), qui laissait à la Hollande des fractions de provinces belges, enfin assura l'union du nouvel État et de la France par le mariage de sa fille Louise avec Léopold Ier, août 1831, et l'indépendance de la Belgique par la *campagne de 10 jours* et par la prise d'Anvers, décembre 1832. Au N., il abandonna Varsovie, qu'il ne pouvait secourir ou venger sans déchaîner une haine européenne, et, tandis qu'il respectait lui-même les traités de 1815, il n'opposa qu'une protestation à leur violation par l'Autriche, qui réunit Cracovie à la Gallicie, 1846. Au S., il s'opposa au désir de Laffitte d'intervenir contre l'Autriche en Italie, en faveur de Modène, Parme et Bologne, 1831. Mais il laissa C. Périer jeter des troupes à Ancône, février 1832, en face des Autrichiens, et forcer le Tage, juillet 1832, pour punir Dom Miguel d'insultes au nom français. Les troupes françaises ne quittèrent Ancône que sous le ministère Molé, 1838. En Portugal et en Espagne, il reconnut Maria et Isabelle, qui représentaient la monarchie constitutionnelle, obligea l'Angleterre à admettre la France dans la *Quadruple-Alliance*, avril 1834, contre les miguélistes et les carlistes, mais refusa 2 fois à Thiers l'autorisation d'une intervention armée. En Grèce, il maintint contre l'Angleterre, directement d'abord, indirectement ensuite (École d'Athènes, 1846), notre influence menacée. En Amérique, il agit avec vigueur contre le Mexique (bombardement de Saint-Jean-d'Ulloa par Baudin et le prince de Joinville, novembre 1838), mais il laissa Rosas violer le traité de 1840 avec la république Argentine et opprimer nos nationaux. Sur la côte d'Afrique, il obtint la cession importante de l'île de Mayotte, 1842. Un traité de commerce fut fait avec la Chine, 1844. Mais Dupetit-Thouars, qui étendait notre influence dans l'Océanie (protectorat des îles Marquises, 1842, et des îles de la Société, 1843), fut désavoué sur les réclamations de l'Angleterre ; l'indemnité Pritchard, février 1844, donna la mesure de l'influence anglaise que subit le cabinet de M. Guizot. Cette influence s'était déjà montrée surtout dans la convention du droit de visite, 1841, rejetée par la Chambre des députés ; dans les affaires de Syrie, où nous laissâmes les Anglais provoquer la guerre civile entre les Druses et les chrétiens du Liban, au mépris de notre antique protectorat ; enfin dans la question capitale du règne, la *question d'Orient*. La France avait soutenu de ses vœux Méhémet-Ali et Ibrahim-Bey en guerre avec la Porte, 1832. Après la victoire des Égyptiens à Konieh, elle avait, de concert avec l'Angleterre, fait accepter aux deux partis la convention de Kutaya, 1833. La guerre éclata de nouveau entre Méhémet-Ali et Mahmoud. Pour écarter la Russie de Constantinople, elle décida Ibrahim, vainqueur à Nézib, à suspendre sa marche. Les quatre grandes puissances voulurent plus : elles signèrent, à l'instigation de lord Palmerston, à l'exclusion de la France, le traité de Londres, 15 juillet 1840, qui rendait la Syrie au sultan. Thiers, laissant bombarder Beyrouth et Acre par les Anglais, acceptait sinon la guerre, du moins l'isolement, qui rendait à la France la liberté de ses alliances, et, à tout événement, il arma et mit en état les places fortes. Le roi l'abandonna pour se rapprocher de l'Angleterre, et Guizot, ministre des affaires étrangères jusqu'à la fin du règne, fit rentrer la France dans le concert européen par le *traité des Détroits*, 13 juillet 1841. L'Angleterre, néanmoins, soutint secrètement le Maroc contre nous, 1844 ; dans la question des mariages espagnols, elle s'opposa à celui du duc de Montpensier, pour établir un Cobourg dans la Péninsule. Louis-Philippe passa outre. Bientôt, pour se faire un autre allié, il soutint le Sonderbund, parti catholique de la Suisse, que l'Autriche favorisait. Sans blâmer les réformes libérales de Pie IX, il lui conseilla de ne pas aller trop vite et ne pas risquer, tout en provoquant l'Autriche, de déchaîner la révolution en Italie. — *A l'intérieur*, Louis-Philippe pratiqua la doctrine du *juste-milieu* : il s'efforça de maintenir l'équilibre entre le *mouvement* et la *résistance*, avec l'aide de ministres successivement plus *conservateurs* (Dupont de l'Eure, 1er août 1830 ; Laffitte, 2 nov. 1830 ; Casimir Périer, 1er mars 1831 ; Soult, 11 oct. 1832, fév. 1836, mai 1839 ; Mortier et de Broglie, 1834-35 ; Thiers, 22 fév. 1836, 1er mars 1840 ; Molé, 6 sept. 1836, 15 avril 1837 ; Guizot, 29 oct. 1840, l'âme du dernier cabinet). Il usa rapidement les premiers auxiliaires de son règne : La Fayette, dépouillé du commandement de la garde nationale par la suppression de son titre, après le procès des ministres de Charles X et les troubles qui en résultent ; Dupont de l'Eure, démissionnaire ; Laffitte, abandonné sur une question de politique internationale. Casimir Périer est resté célèbre par l'énergie et l'audace qu'il mit au service de l'ordre légal (répression des complots républicains de Lyon, de Grenoble, des tours Notre-Dame, légitimistes de l'Ouest, et de la rue des Prouvaires), par le principe de non-intervention, maintenu toutefois avec dignité, enfin par son éloquence et son influence dominatrices. Louis-Philippe triompha de toutes les conspirations et émeutes (1832, barricades Saint-Merry après les funérailles du général Lamarque ; Vendée de 1832, tentée par la duchesse de Berry, bientôt arrêtée à Nantes, emprisonnée à Blaye, renvoyée en Sicile ; 1834, guerre civile à Lyon et à Paris ; 1836, échauffourée du prince Louis-Bonaparte à Strasbourg ; 1839, émeute de Barbès et Blanqui au 12 mai ; 1840, tentative du prince Louis-Bonaparte sur Boulogne). Il échappa aux attentats sept fois renouvelés contre sa vie (un inconnu, 1832 ; Fieschi, 1835 ; Alibaud, Meunier, 1836 ; Darmès, 1840 ; Lecomte, Henri, 1846). Des lois excellentes avaient été votées pendant cette période, la loi militaire du maréchal Soult, en 1832, la loi de M. Guizot sur l'instruction primaire. Mais le gouvernement irrita l'opposition par les *lois dites de septembre*, contre la presse périodique, présentées par Thiers, 1835, par la présentation de la *loi de disjonction*, 1837, par la demande d'une dotation pour le duc de Nemours, février 1840, par l'intervention trop directe, disait-on, du roi dans la direction des affaires. De là, la *coalition* de 1839 contre le cabinet Molé, qui avait débuté par l'amnistie, 8 mai 1837. Le 2e ministère Thiers la compléta, fit rapporter à Paris, par le prince de Joinville, les restes de l'empereur Napoléon Ier, 1840, et succomba sous le poids de la question d'Orient. Dès lors, Guizot gouverna de concert avec le roi, soit comme ministre des affaires étrangères dans le 3e ministère Soult, 1840-47, soit comme président du

conseil, 1847-48. C'est l'époque de la grande impulsion imprimée à l'industrie (vote du réseau des chemins de fer, juin 1842) et de la formation du parti ministériel, avant et surtout après la mort du duc d'Orléans, 13 juillet 1842. Guizot, sûr de sa majorité, a pour lui le *pays légal*, c'est-à-dire les censitaires électeurs et éligibles, et ne s'inquiète pas assez du reste de la nation; c'est l'époque de l'agiotage, 1844-48, de la corruption, tant reprochée au gouvernement de juillet par les journaux réformistes et républicains. Les pratiques électorales du ministère, le nombre croissant des députés fonctionnaires, puis, à la fin du règne, le procès Teste et Cubières, l'assassinat de la duchesse de Praslin par son mari, le suicide du comte Bresson, ambassadeur à Naples, servirent de prétexte aux attaques les plus violentes et souvent les plus mal fondées. L'opposition s'agita pour obtenir la loi des incompatibilités et la réforme électorale, 1840-1847 : la campagne des banquets réformistes s'ouvrit, de juillet 1847, à février 1848, avec la prétention d'appeler au pays de la résistance du gouvernement. Le roi, qui semblait avoir perdu son bon génie dans Mme Adélaïde, morte à la fin de décembre 1847, ouvrit les Chambres en appliquant aux agitations le mot de *passions aveugles et ennemies*, et le ministère effrayé de l'irritation des esprits interdit le banquet du XIIe arrondissement : on l'accusa de porter atteinte au droit de réunion; la révolution de Février éclata aux cris de *Vive la Réforme!* la démission tardive de Guizot, l'avènement de Thiers au ministère, l'abdication de Louis-Philippe en faveur du comte de Paris, son petit-fils, la régence proposée de la duchesse d'Orléans, ne purent arrêter le mouvement imprimé par les journalistes républicains. La Chambre des députés est envahie, un gouvernement provisoire est proclamé et le vieux roi reprend la route de l'exil. Sous le nom de *comte de Neuilly*, il habita 2 ans Claremont en Angleterre, et y mourut. — Le règne de Louis-Philippe comprend encore un grand nombre d'événements qui ont excité l'attention, ou d'œuvres utiles et dignes d'éloges. Des premiers, il faut citer le choléra de 1832, le mariage du duc d'Orléans avec la princesse protestante Hélène de Mecklembourg, 1837, la mort déplorable de ce prince, par suite d'un accident de voiture sur la route de Neuilly, 1842, et la loi de régence en faveur du duc de Nemours; les visites du roi en Angleterre, septembre 1844, et de la reine Victoria à Eu, septembre 1845. Parmi les deuxièmes, le développement des salles d'asile et la création des crèches, la loi sur l'expropriation pour cause d'utilité publique, les dispositions prises pour la répression de la traite des noirs, 1831, 1845, et pour l'émancipation progressive des esclaves, 1843-44, les fortifications et les embellissements de Paris, 1840-46, les monuments achevés (arc de l'Étoile, 1836; colonne de Boulogne, 1841; Madeleine, 1842); érigés (colonne de Juillet, ponts, églises) ou transformés (le Musée de Versailles, 1837). — Louis-Philippe a eu 8 enfants : 1° le duc d'Orléans né en 1810, m. en 1842, père du comte de Paris né en 1838, marié en 1864 à la princesse Marie-Isabelle, fille du duc de Montpensier, et du duc de Chartres né en 1840, marié en 1863 à la princesse Françoise, fille du prince de Joinville; 2° Louise, reine des Belges, née en 1812, m. en 1852; 3° Marie, princesse de Wurtemberg, née en 1813, m. en 1839; 4° le duc de Nemours, né en 1814, marié en 1840 à la princesse Victoire de Saxe-Cobourg-Gotha, veuf en 1857; 5° Clémentine, née en 1817, mariée en 1843 à Auguste, prince de Saxe-Cobourg et Gotha, veuve en 1881; 6° le prince de Joinville, né en 1818, marié en 1843 à la princesse Françoise, fille de Dom Pedro Ier, empereur du Brésil; 7° le duc d'Aumale, né en 1822, marié à la princesse Caroline de Naples, veuf en 1869; 8° le duc de Montpensier, né en 1824, marié en 1846 à la sœur de la reine d'Espagne.

Il a laissé des *Mémoires*, encore inédits. — V. sur l'hist. de son règne, Duvergier de Hauranne, *Hist. du gouvernement parlementaire*; Guizot, *Mémoires*; [illegible] *Hist. du règne de Louis-Philippe* [illegible] *Hist.* [illegible] *Hist. des dix huit* [illegible] *parlementaire*, L. Blanc, *Hist. de dix ans*, Elias Regnault, *Hist. de huit ans*. A. C.

AUTRES SOUVERAINS.

LOUIS Ier, dit *le Grand*, roi de Hongrie et de Pologne, né en 1326, m. en 1382, succéda en 1342 à son père Charobert sur le trône de Hongrie, chassa les Juifs de ses États, soumit les [illegible] révoltés, secourut en 1344 son oncle Casimir III, roi de Pologne, contre Jean l'Aveugle, roi de Bohême, repoussa une invasion des Turcs en Transylvanie, châtia les [illegible] et les Valaques rebelles, mais ne put empêcher les Vénitiens de reprendre Zara. Puis il alla venger à Naples son frère André, [illegible] en 1345 de la reine Jeanne, sa femme, et de [illegible], la *peste noire* [illegible] en Hongrie, 1348. [illegible] nouvelle guerre contre Venise lui donna Zara et toute la Dalmatie. Élu roi de Pologne en 1370, il s'aliéna [illegible], en ne respectant pas leurs prérogatives. Il aimait les lettres, fit de sages lois, et abolit les combats judiciaires. De sa 2e femme, Élisabeth de Hongrie, il eut 2 filles : Marie, qui porta la Hongrie en dot à l'empereur Sigismond, et Hedwige, qui, en épousant Wladislas Jagellon, le fit monter sur le trône de Pologne. B.

LOUIS II, roi de Hongrie et de Bohême, né en 1506, m. en 1526, succéda à son père Ladislas VI en 1516, épousa en 1521, Marie, sœur de Charles-Quint, perdit contre le sultan Soliman II la bataille de Mohacz, 1526, et se noya dans un marais en fuyant. B.

LOUIS *le Sévère*, duc de Bavière, m. en 1294, succéda en 1253 à son père Othon III, *l'Illustre*, céda la Basse-Lorraine à son frère Henri, fut créé lieutenant de l'Empire en Autriche et en Styrie par Rodolphe de Habsbourg, à l'élection duquel il avait contribué, secourut Albert Ier, fils de ce prince, contre Adolphe de Nassau, et laissa ses États à ses fils Rodolphe et Louis de Bavière : ce dernier réunit ensuite tout l'héritage, et devint empereur sous le nom de Louis IV ou Louis V.

LOUIS Ier, roi de Bavière de 1825 à 1848, était né en 1786, et succéda à son père Maximilien-Joseph. Son règne, commencé par l'abolition de la censure et par d'autres mesures libérales, trompa les espérances de la nation : les poursuites contre les protestants et les libéraux, les violations répétées de la constitution, et enfin le crédit accordé à une ex-danseuse, Lola Montès, qui fut créée comtesse de Lansfeld, provoquèrent un mécontentement devant lequel Louis dut céder à la suite de la révolution de février 1848. Il abdiqua, et mena une vie retirée jusqu'à sa mort en 1868. On a de lui des *Poésies* assez médiocres, 3e édit., 1839, 4 vol., un ouvrage en prose intitulé *les Compagnons du Walhalla*, 1843. Il a fait creuser le canal Louis qui joint le Danube au Mein, et bâti l'Odéon, le Palais-Royal, la porte de la Victoire, la Glyptothèque et la Pinacothèque de Munich, ainsi que le Walhalla de Ratisbonne. B.

PRINCES ET PERSONNAGES DIVERS.

LOUIS DE FRANCE, nommé *Monseigneur*, *Dauphin*, et après sa mort (pour le distinguer de son fils) *Grand-Dauphin*, fils unique de Louis XIV et de Marie-Thérèse, né à Fontainebleau en 1661, m. à Meudon le 14 avril 1711. Son gouverneur, Montausier, et son précepteur, Bossuet, ne purent réformer le caractère de ce prince médiocre, indolent et vicieux. Il parut 2 fois à la tête des armées d'Allemagne, et assista à la prise de Philippsbourg, 1688, et d'Heidelberg, 1692. Il avait eu 3 fils de son mariage avec Marie-Anne de Bavière : le duc de Bourgogne, Philippe, duc d'Anjou, plus tard roi d'Espagne, et Charles, duc de Berry. Un mariage secret l'unit, dit-on, dans ses dernières années avec Mlle Choin. C'est pour lui que fut faite la collection d'auteurs latins dite *ad usum Delphini*.

Quelques *Lettres* de ce prince ont été publiées dans les *Mémoires de l'Académie de Caen*; par M. Gaste, 1882. G.

LOUIS, duc de Bourgogne, fils du précédent, et petit-fils de Louis XIV. (*V.* BOURGOGNE [LOUIS, DUC DE].)

LOUIS, dauphin, né à Versailles en 1729, m. à Fontainebleau en 1765, fils de Louis XV et de Marie Leczinska, assista à la bataille de Fontenoy en 1745, épousa Marie-Thérèse d'Espagne en 1745, et, en 1747, Marie-Josèphe de Saxe, dont il eut 4 fils : le duc de Bourgogne, m. en 1771, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X. Au milieu de la corruption de la cour, il vécut, livré à l'étude et aux exercices de piété.

LOUIS, duc de Bourbon. (*V.* BOURBON.)

LOUIS, duc d'Orléans. (*V.* ORLÉANS.)

LOUIS BONAPARTE, né à Ajaccio le 2 septembre 1778, m. le 25 juillet 1846, était le 5e enfant de Charles Bonaparte et de Lætitia Ramolino. Élevé en France, il entra fort jeune au service, suivit son frère Napoléon dans les campagnes d'Italie et d'Égypte, et, au commencement du Consulat, fut envoyé en ambassade auprès du tzar Paul Ier. La mort de ce prince l'arrêta à Berlin. A son retour, il fut nommé colonel, puis général de brigade, et, le 3 janvier 1802, il épousa Hortense de Beauharnais (*V. ce nom*), fille de Joséphine. (*V. ce nom.*) Gouverneur-général du Piémont en 1804, et, peu après, général de l'armée du Nord, il occupa la république Batave, et fut créé roi de Hollande par décret du 5 juin 1806. La [illegible] qu'il accorda à l'introduction des marchandises [illegible] dans ses États, mécontenta Napoléon Ier; Louis, [illegible] que des troupes françaises marchaient pour occuper la Hollande, abdiqua, le 3 juillet 1810, en faveur de [illegible] [illegible] refusa d'accepter cette [illegible] [illegible] réunie à l'Empire. Louis alla vivre à [illegible] le nom de *comte de Saint-Leu*. Depuis 1814 [illegible] et ne s'occupa que de littérature [illegible] *Hollandaises*, roman publié en 1814 [illegible] *Hollande*, 3 vol. [illegible] *Recueil de poésies*, 1828, *Réponse à* [illegible] *de Napoléon*, [illegible]

les vers français prosodiques à la manière des langues anciennes, et de supprimer la rime. Napoléon III était son 3e fils, et le dernier survivant de 3 enfants qu'il eut de son mariage.

LOUIS DE BADE. *V.* BADE.

LOUIS (FRÉDÉRIC-CHRISTIAN), prince de Prusse, nommé ordinairement *Louis-Ferdinand*, fils du prince Ferdinand, frère de Frédéric le Grand, né en 1772, m. en 1806. Il suivit l'armée prussienne sur le Rhin en 1792, et se signala par une bravoure impétueuse. Après la paix de Bâle, il se consacra aux arts; en 1806, il fut un des partisans de la guerre contre la France, obtint un commandement dans le corps du prince de Hohenlohe, rencontra dans la forêt de Thuringe un ennemi supérieur en nombre, et, contrairement aux ordres du général en chef, accepta près de Saalfeld une bataille qui lui coûta la vie. En 1823, on lui a érigé un monument sur le lieu du combat. E. S.

LOUIS D'ARAGON, roi de Sicile, né en 1337, m. en 1355, succéda en 1342 à son père Pierre II, sous la tutelle de Jean, duc de Randazzo, son oncle paternel, qui gouverna avec sagesse jusqu'en 1348. Les maisons de Palizzi et de Clermont, autrefois rivales, s'allièrent contre les Aragonais. Louis mourut au milieu de la guerre civile, laissant le trône à son frère Frédéric II le Simple.

LOUIS DE TARENTE, 2e fils de Philippe, prince de Tarente, contribua, en 1345, au meurtre d'André de Hongrie, mari de sa cousine Jeanne, reine de Naples, qu'il épousa en 1347. Chassé de Naples par Louis de Hongrie, il fut déclaré par Clément VI, pape d'Avignon, innocent, ainsi que Jeanne, du meurtre d'André, et rappelé par les Napolitains en 1352. Il mourut 10 ans après. C'était un brave prince, mais brutal, et sans talents.

LOUIS Ier, duc d'Anjou, né en 1339, m. en 1384, 2e fils de Jean II, roi de France, se trouva à la bataille de Poitiers en 1356, fut livré aux Anglais comme otage après la paix de Brétigny en 1360, et s'échappa bientôt après. En 1365, il fut envoyé en Bretagne pour ménager un accommodement entre la veuve de Charles de Blois et Jean de Montfort. Lieutenant du roi en Guyenne et en Languedoc, il battit les Anglais en 1373 et 1377. Nommé, en 1380, un des régents de son neveu Charles VI, il amassa des trésors pour conquérir le royaume de Naples, dont Jeanne Ire l'avait désigné héritier. Le pape d'Avignon Clément VII le couronna roi de Sicile et de Jérusalem en 1382; mais il ne put conquérir le trône sur Charles de Duras, et mourut près de Bari.

LOUIS II, duc d'Anjou, fils du précédent, né en 1377, m. en 1417, fut couronné roi de Naples à Avignon par Clément VII en 1389, mais ne put se mettre en possession de son royaume, et fut battu par Ladislas, son compétiteur. Rappelé par les Napolitains en 1409, reconnu roi par Alexandre V et le concile de Pise, il vainquit à son tour Ladislas en 1411; mais les Napolitains l'abandonnèrent. A la mort de Ladislas, 1415, il fut invité par le pape Jean XXIII à retourner en Italie; il faisait ses préparatifs, quand il mourut à Angers.

LOUIS III, duc d'Anjou, fils du précédent, né en 1403, m. en 1434, hérita des prétentions de son père sur le royaume de Naples. Il débarqua près de Naples en 1420, et força Jeanne II de le reconnaître pour héritier au lieu d'Alphonse d'Aragon. Chassé par son rival, il revint en 1423. Trahi et servi tour à tour par Jeanne II, il mourut devant Tarente, laissant l'Anjou et la Provence à son frère René.

LOUIS, roi d'Espagne, né en 1707, m. en 1724, fils aîné de Philippe V, monta sur le trône lors de l'abdication de son père, et mourut de la petite vérole 7 mois après.

LOUIS D'ESPAGNE, amiral de France. (*V.* LA CERDA.)

LOUIS DE GONZAGUE (SAINT). *V.* GONZAGUE.

LOUIS DE GRENADE, dominicain, prédicateur et écrivain ascétique, né à Grenade en 1505, m. en 1588, fut le directeur de Catherine, veuve de Jean III et régente de Portugal.

Ses ouvrages ont paru à Anvers, 1572, et à Madrid, 1679, 3 vol in-fol.

LOUIS (ANTOINE), célèbre chirurgien, né à Metz en 1723, m. en 1792, fut nommé en 1757 substitut du chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, et, en 1761, chirurgien-major à l'armée du Haut-Rhin. On le regarde comme un des inventeurs de la guillotine. (*V.* GUILLOTINE.)

Outre les articles de chirurgie de *l'Encyclopédie*, dont on forma plus tard un *Dictionnaire de chirurgie*, en 2 vol. in-12, il a laissé : *Recueil sur l'électricité médicale*, Paris, 1763, 2 vol. in-12 ; *Chirurgie pratique sur les plaies d'armes à feu*, 1746, in-4o ; *Positiones anatomicæ et chirurgicæ de vulneribus capitis*, 1749, in-4o; *Six lettres sur la certitude des signes de la mort*, 1753, in-12, etc.

LOUIS (VICTOR), architecte, né à Paris, en 1735, m. en 1800, voyagea en Italie, et, de retour à Paris, se fit connaître, en 1765, par la construction, et la décoration architecturale en peinture à fresque, d'une chapelle dans l'église Sainte-Marguerite, au faubourg Saint-Antoine, conception qui avait beaucoup de hardiesse et de grandeur. Parmi les édifices qu'il construisit, on cite le grand théâtre de Bordeaux, l'un des plus beaux de l'Europe; à Paris, les galeries qui entourent le jardin du Palais-Royal à l'E. au N., et à l'O.; la salle, auj. démolie, de l'Opéra, rue de Richelieu; l'ancienne salle du Théâtre-Français.

Il a publié : *Salle de spectacle de Bordeaux*, Paris, 1782 gr. in-fol. fig.

LOUIS (JOSEPH-DOMINIQUE, BARON), né à Toul, d'une famille de robe, en 1755, m. en 1837, embrassa l'état ecclésiastique, et acheta une charge de conseiller-clerc dans la chambre des enquêtes du parlement de Paris. A la Révolution, il se prononça pour les idées nouvelles. Envoyé par Louis XVI, en 1791, à la cour de Danemark en qualité de ministre plénipotentiaire, il se retira en Angleterre après le 10 août, et étudia le système financier de ce pays. De retour en France après le 18 brumaire, il accepta un emploi de liquidateur des créances arriérées au ministère de la guerre, devint successivement administrateur à la Légion d'honneur, au Trésor, maître des requêtes, conseiller d'État. Député dans presque toutes les assemblées législatives depuis 1815, cinq fois ministre des finances, en 1814, en juillet 1815, en 1819, 1830 et 1831, il montra un esprit ferme, intelligent, loyal, simplifia les affaires, déconcerta la routine, et soutint le crédit public en professant un respect inviolable pour les droits des créanciers de l'État. Soutenu par Louis XVIII, il refusa la restitution des biens du clergé, et proposa de les vendre aux enchères jusqu'à concurrence de 150,000 hectares, afin de garantir à la fois l'inviolabilité des domaines nationaux et le payement des créanciers de l'État. Ce fut lui qui créa, en 1818, les *petits grands-livres*, innovation qui fit participer les départements aux avantages des placements sur l'État. En 1830, au milieu des embarras du Trésor, il disait à ses collègues : « Gouvernez bien, et vous ne dépenserez jamais autant d'argent que je pourrai vous en donner. » Le baron Louis fut nommé pair de France, en 1832. B.

LOUIS (PIERRE-CHARLES-ALEXANDRE), médecin, né en 1787 à Aï (Marne), m. en 1872, fut reçu docteur à Paris en 1813, voyagea en Russie après la Restauration, et, après son retour, passa plusieurs années à l'hôpital de la Charité. Membre de l'Académie de médecine depuis 1826, il se rendit à Gibraltar en 1828, avec Chervin et Trousseau, pour y étudier la fièvre jaune, et se déclara partisan du système de la contagion. Il fut ensuite médecin de la Pitié et de l'Hôtel-Dieu jusqu'en 1854.

On a de lui : *Recherches anatomo-pathologiques sur la phtisie*, 1825 ; *Mémoires sur la membrane muqueuse de l'estomac, le cœur, les abcès du foie*, etc., 1826 et 1842 : *Recherches d'anatomie pathologique sur l'estomac, les intestins, le foie, le péricarde, les morts subites et imprévues, les morts lentes et prévues*, etc., [illegible] ; *Recherches sur la fièvre typhoïde*, 1828 et 1841, 2 vol. : *Examen de l'Examen de Broussais relativement à la phtisie et à l'action typhoïde*, 1834 ; *Recherches sur les effets de la saignée dans quelques maladies inflammatoires*, [illegible], etc.

LOUIS (ORDRE DE), ordre de chevalerie du grand-duché de Hesse, fondé le 25 août 1807 par le grand-duc Louis Ier.

LOUIS XV (PLACE), auj. *de la Concorde*, la plus vaste de Paris, située à l'extrémité O. du jardin de Tuileries, entre ce jardin et les Champs-Élysées. (*V.* PARIS.)

LOUIS (CANAL), *Ludwigs canal*, canal qui joint le Rhin au Danube, et, par conséquent, la mer du Nord à la mer Noire. Il commence à Bamberg, sur la Regnitz, affl. du Mein, et finit à l'Altmühl, affl. du Danube; 185 ponts le coupent. Il a été creusé en 12 ans par ordre de Louis Ier, roi de Bavière, et a coûté 33 millions de francs.

LOUIS (ORDRE DE **SAINT-**), ordre institué par Louis XIV, en 1693, pour récompenser les services militaires. Il était originairement composé de huit grand'croix, 24 commandeurs, et d'un nombre non limité de chevaliers; Louis XVI, en 1779, éleva le nombre à 40 grand'-croix et 80 commandeurs. Pour y être admis, il fallait être catholique, et avoir servi 20 ans sur terre ou sur mer. Le roi était grand-maître. Les princes du sang, les maréchaux de France et les amiraux en faisaient de droit partie. L'ordre avait une dotation qui servait des pensions annuelles, proportionnelles au rang des divers membres. La croix, portée à un ruban rouge couleur de feu, était à 8 pointes, avec fleurs de lis d'or aux angles; au centre, il y avait, d'un côté, une image de saint Louis, et cette légende : *Ludovicus Magnus instituit*, 1693; de l'autre une épée nue, dont la pointe passait dans une couronne de laurier liée d'une écharpe blanche, avec ces mots : *Bellicæ virtutis præmium*. L'ordre de Saint-Louis, supprimé à la Révolution, fut rétabli en 1815; il n'a plus été conféré depuis 1830. B.

LOUIS (ORDRE DU MÉRITE DE **SAINT-**), fondé le 22 déc. 1836, par Charles II de Bourbon, alors duc de Lucques, depuis duc de Parme.

LOUIS (**SAINT-**), vge de l'Alsace-Lorraine, cercle de Mulhouse, à 2 kil. O. d'Huningue; 2,000 hab. Fab. de chapeaux vernis. — Pendant la Révolution, on le nomma *Bourg-Libre*.

LOUIS (**SAINT-**), vge de l'Alsace-Lorraine, cercle de Sarreguemines. Importante cristallerie, qui date de 1767 ; elle fabrique pour 2 millions de francs par an, et emploie 1,800 personnes, dont 500 sont bûcherons. D'immenses ateliers et 6 machines à vapeur de 30 chevaux lui suffisent à peine.

LOUIS (**SAINT-**), dans la langue du pays *Andar*, v. cap. des possessions françaises de Sénégambie, dans l'île de son nom formée par le Sénégal, à 15 kil. de l'océan Atlantique; port avec un bon mouillage, mais souvent presque inaccessible à cause de la barre du fleuve; 15,000 hab. Résidence du gouverneur-général; préfet apostolique; cour d'appel, tribunal civil et cour d'assises. Saint-Louis, défendu par un fort, est l'entrepôt du commerce de la colonie, lequel consiste surtout en gommes et arachides. Exportation de chevaux, chameaux, bœufs à bosse, bétail, volailles, peaux, etc. Chemin de fer pour Dakar. — L'île de Saint-Louis est située par 16° lat. N., et 18° 51′ long. O. Superf., 34 hect. Sol plat et sablonneux. Climat malsain. — L'arr. de Saint-Louis comprend l'île et la ville de ce nom, les établissements de Richard-Toll, Lampsar, Dagana, et Bakel, les escales des Darmankours, des Trarzas, et des Braknas, et la partie de la côte comprise entre le cap Blanc et la baie d'Iof; 30,000 hab.

LOUIS (**SAINT-**), v. des États-Unis, Missouri, sur la rive dr. du Mississipi, 4,600 hab. en 1810; 350,518 hab. en 1880. Archevêché catholique; université; école de médecine; musée et bibliothèque. Entrepôt du bassin du Mississipi; céréales, pelleteries; bétail, corderies, tanneries, distilleries, brasseries; fabr. de tabacs, fonderies de fer et de cuivre, etc.; ateliers de construction pour la marine à vapeur; centre de chemins de fer. Grand commerce de bétail. Saint-Louis est appelée, par sa position, à un développement considérable. Fondée en 1764, par les Français, elle fut cédée en 1803 aux États-Unis, avec la Louisiane.

LOUIS (**SAINT-**), riv. des États-Unis, Minnesota; cours d'environ 190 kil. vers le S.-E., presque entièrement navigable; elle tombe dans le lac Supérieur à l'O. On la considère comme première partie du fleuve Saint-Laurent.

LOUIS (**SAINT-**), v. sur la côte S. d'Haïti, port au fond d'une petite baie; café, coton, indigo. Fondée en 1698 par la Compagnie de Saint-Domingue.

LOUIS (**SAINT-**). *V.* aussi LUIS (SAN-).

LOUIS (**INSTITUT DE SAINT-**) ou *des filles de Saint-Louis*, maison d'éducation fondée à Saint-Cyr, près de Versailles, par Louis XIV, et sous l'inspiration de Mme de Maintenon, pour 250 jeunes filles de noblesse pauvre. Conçue en 1684, placée dans un domaine de 45 arpents (23 hectares) créé exprès, et dont Mansart éleva les bâtiments, elle fut ouverte en 1686. Le roi nommait aux places d'élèves. Aucune enfant n'était admise, si elle avait moins de 7 ans ou plus de 12, et si elle ne prouvait 4 degrés de noblesse du côté paternel. A 20 ans elle quittait la maison, et recevait une dot de 3,000 fr., avec un trousseau, pour faciliter son établissement par mariage ou dans un couvent, et, de plus, des frais de voyage. Une communauté de 36 dames professes et de 24 sœurs converses, toutes nobles, remplissait les diverses charges de la maison. Cinq dames portaient le titre d'*officières* ou *conseillères*: c'étaient la supérieure, l'assistante, adjointe ou suppléante de la supérieure, la maitresse des novices, la maitresse générale des classes, et la dépositaire ou intendante. La supérieure était placée sous la surveillance de l'évêque de Chartres et du supérieur de Saint-Lazare pour le spirituel; d'un conseiller d'État nommé par le roi, et d'un *conseil* dit *du dehors*, pour le temporel. A l'intérieur, le conseil des 4 dames ci-dessus nommées, et dit *conseil du dedans*, l'assistait. Elle était élue pour 3 ans par les dames, et pouvait être réélue. Dans les autres charges, dites *petites charges*, il y avait les maitresses des classes, la maitresse du chœur, l'économe, la secrétaire, la portière, la sacristine, la maitresse générale des ouvrages, la maitresse générale des habits, la maitresse du linge, la dépensière, la garde-meuble, l'infirmière générale, la maitresse d'apothicairerie, la bibliothécaire, etc. Les élèves étaient divisées en 4 classes, distinguées par la couleur du ruban qu'elles portaient dans leurs cheveux et à leur ceinture: c'étaient les *rouges*, enfants de 7 à 10 ans, et apprenant la lecture, l'écriture, le calcul, les éléments de la grammaire, le catéchisme, et des notions d'histoire sainte; les *vertes*, de 11 à 14 ans, étudiant de plus la musique, des notions d'histoire, de géographie, et de mythologie; les *jaunes*, de 15 à 17 ans, apprenant principalement la langue française, la musique, la religion, le dessin et la danse; enfin les *bleues*, de 18 à 20 ans, occupées de l'étude de la langue et de la musique, et recevant une éducation morale très développée. Chaque classe se subdivisait en 5 ou 6 *bandes* de 8 ou 10 élèves, suivant leur degré d'instruction, et avait une 1re maitresse, 3 deuxièmes maitresses, et 2 ou 3 assistantes pour les bandes. Les élèves ne sortaient que par des permissions spéciales et rares, et ne pouvaient recevoir la visite de leurs parents que pendant l'octave des 4 grandes fêtes de l'année. Leur costume était une robe brune en étamine, un petit tablier très court, de même étoffe, bordé de la couleur de la classe; leur coiffure, un bonnet de toile blanche, avec une passe de mousseline et de linon. Les dames avaient une robe noire, et portaient sur la poitrine une croix d'or parsemée de lis, avec un Christ gravé d'un côté, et de l'autre St Louis. Les sœurs converses portaient cette croix en argent. La maison de Saint-Cyr coûtait annuellement un peu moins de 450,000 fr.; elle avait plus de 375,000 fr. en biens et en revenus immobiliers. Mme de Maintenon, en réglant l'éducation qu'on y devait donner, voulut faire de ces jeunes filles d'aimables femmes du monde avec des qualités solides; mais ce plan trop peu sévère, des spectacles que les élèves représentaient dans la maison, et pour lesquels Racine composa *Esther*, donnèrent à ces jeunes filles des idées d'orgueil et de fortune contraires à leur condition. Pour remédier à ce mal, le roi, en 1692, confia l'éducation à des religieuses de Saint-Augustin, et l'Institut de Saint-Louis devint un couvent régulier de cet ordre; il se conserva ainsi jusqu'à la Révolution. Alors le décret qui ordonna la suppression des communautés religieuses l'atteignit; on tenta de le sauver en le présentant comme un établissement d'instruction publique, mais le 28 avril 1793, la maison fut fermée par ordre du gouvernement. En 1803, on y établit le Prytanée français. (*V.* ÉCOLES MILITAIRES.)

V. Histoire de la maison royale de Saint-Cyr, par Lavallée, gr. in-8°, 1853, et par le duc de Noailles, 1856. C. D—Y.

LOUIS D'ARGENT, monnaie frappée sous Louis XIII, en 1641. Il valait 62 sous (3 fr. 10). On l'appela plus tard *écu blanc* ou écu de 6 livres.

LOUIS D'OR, monnaie que l'on commença de frapper sous Louis XIII, en 1640. Il était à 22 carats, et valait originairement 10 livres de l'époque (21 fr. 33). La livre ayant perdu de sa valeur, il en valut 20, puis 24. En 1716, on fabriqua des demi-louis de 12 livres, des louis de 24, et des doubles-louis de 48. Ce fut en 1810 que le louis d'or fut remplacé par le *napoléon* de 20 fr.; les louis de la Restauration ne valurent aussi que 20 fr.

LOUISBOURG, v. du Dominion of Canada (Nouvelle-Écosse), port sur la côte S.-E. de l'île du Cap-Breton, au fond d'une large rade; par 45° 54′ lat. N. et 62° 17′ long. O.; 10,000 hab. Grande pêche de morue. Autrefois aux Français, elle leur fut enlevée par les Anglais en 1745 et en 1758. Combat naval entre les Français et les Anglais, 1781.

LOUISBOURG, v. du Wurtemberg. (*V.* LUDWIGSBURG.)

LOUISE DE LORRAINE, reine de France, née en 1554, m. en 1601, fille de Nicolas de Lorraine, comte de Vaudemont, épousa Henri III en 1575. L'empire qu'elle prit sur lui alarma Catherine de Médicis. Elle fut bientôt négligée. Après la mort de son mari, 1589, elle se retira à Moulins, et y mourut au milieu des austérités.

LOUISE-AUGUSTA-WILHELMINE-AMÉLIE, reine de Prusse, fille du duc Charles de Mecklembourg-Strélitz, et de Caroline de Hesse-Darmstadt, née à Hanovre en 1776, m. en 1810, épousa, en 1793, le prince royal de Prusse, plus tard le roi Frédéric-Guillaume III. Devenue reine, elle acquit une grande popularité par la simplicité de ses mœurs et par sa bienfaisance. En 1806, elle suivit son mari dans la guerre, qu'elle avait elle-même provoquée contre la France, et l'accompagna après la défaite d'Iéna. Lors du traité de Tilsitt, elle se rendit près de Napoléon Ier, afin d'obtenir une paix plus favorable, mais elle ne réussit pas. Les malheurs de son pays altérèrent sa santé, et elle mourut pendant une visite chez son père au château de Hohenzieritz. Le roi créa en 1814 un ordre de Louise pour les dames. Cet ordre a été confirmé et modifié par Frédéric-Guillaume IV, en 1848 et 1849, et par Guillaume Ier, le 30 oct. 1865. E. S.

LOUISE-MARIE, reine d'Espagne. (*V.* MARIE-LOUISE.)

LOUISE DE SAVOIE, née à Pont-d'Ain en 1476, m. en 1532, fille de Philippe, comte de Bresse, puis duc de Savoie, et de Marguerite de Bourbon, épousa, à l'âge de 12 ans, Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, dont elle eut le roi François Ier. Veuve à 18 ans, elle vécut dans son château de Cognac jusqu'à la mort d'Anne de Bretagne, femme de Louis XII, qui la détestait. Nommée régente pendant la campagne de son fils en Italie, 1515, elle conserva toujours une influence dominante dans le gouvernement, mais n'apporta aux affaires que de l'ambition et des vices. Secondée dans ses concussions par le chancelier Duprat, elle fut cause des revers de Lautrec en Italie, 1522. On a dit qu'elle avait fait condamner à mort, après un procès inique, le surintendant Semblançay, qu'elle accusait de ses propres détournements. Mais cette accusation est loin d'être prouvée. Elle jeta dans le parti de Charles-Quint le connétable de Bourbon, qu'elle poursuivait avec la rancune d'un amour dédaigné. Elle confia l'armée d'Italie à son amant Bonnivet, qui se fit battre, 1524. Régente après la défaite de Pavie, 1525, elle montra plus de sagesse pendant la captivité de son fils, assura la sécurité des frontières, organisa la ligue de Cognac contre Charles-Quint, et le traité de Cambrai, dit *Paix des dames*. Une maladie épidémique l'enleva. Elle proté-

gea les lettres, et fut vantée par les poëtes du temps. On a d'elle un *Journal* en forme d'éphémérides, qui va de 1501 à 1522, et qu'on a publié dans les Mémoires relatifs à l'histoire de France. A sa mort, on trouva dans ses coffres 1,500,000 écus d'or.

LOUISE-MARGUERITE, princesse de Conti. (*V.* CONTI.)

LOUISE DE GUZMAN. *V.* GUZMAN.

LOUISIADE (LA), archipel du Grand-Océan équinoxial, dans la Mélanésie; formé d'un grand nombre d'écueils et de récifs; entre 8° et 12° lat. S., 147° et 153° long. E.; à l'E.-S.-E. de la Nouvelle-Guinée. On y distingue les îles *Rossel, Saint-Aignan* et d'*Entrecasteaux*. Ces îles, découvertes par Bougainville en 1769, furent encore visitées par les Français, allant, en 1793, à la recherche de La Pérouse.

LOUISIANE, un des États-Unis de l'Amérique du Nord, borné au S. par le golfe du Mexique; par 91° 6'-96° 12' long. O., et 29°-33° lat. N. Superf., 126,180 kil. carr.; pop., 939,946 hab., dont 483,794 hommes de couleur. Ch.-l. La Nouvelle-Orléans; v. princ. : Bâton-Rouge et Natchitochès. Les principaux cours d'eaux sont le Missisipi, la Red-River, et la Pearl. Le sol, très fertile dans le S. et le voisinage des rivières, produit le coton, le froment, le seigle, le sucre, le tabac, etc. L'élève du bétail est considérable dans les vastes prairies de l'O. Dans l'E. et le N.-O. s'étendent de magnifiques forêts. Les mines de fer et de houille sont surtout abondantes dans l'O. et le N. Climat chaud, malsain dans les parties basses et marécageuses, où la fièvre jaune est fréquente. La Louisiane se divise en 38 comtés. Elle faisait partie des pays situés sur les deux rives du Missisipi, explorés en 1682 par Cavelier de La Salle (*V. ce nom*), qui lui donna le nom de Louisiane en l'honneur de Louis XIV. Deux établissements y furent tentés sans succès : l'un en 1684, l'autre en 1699. Crozat, ayant obtenu en 1712 le privilége du commerce dans la Louisiane, ne réussit guère mieux, et le céda en 1717 à Law, qui créa la Compagnie des Indes occidentales. Celle-ci résigna ses droits en 1731. La rive g. du Missisipi fut cédée en 1763, par le traité de Paris, avec la Nouvelle-Orléans, à l'Espagne. Cette partie, rétrocédée à la France en 1800, fut vendue avec l'autre en 1803 aux États-Unis, moyennant 80 millions de fr. La Louisiane actuelle fut admise comme État dans l'Union en 1812. Elle est représentée au Congrès par 2 sénateurs et 6 membres de la Chambre des représentants. Aux termes de la constitution actuelle, décrétée en 1845, le gouverneur, chargé du pouvoir exécutif, est élu pour 4 ans, par le peuple, qui lui adjoint un lieutenant-gouverneur. Le pouvoir est exercé par une assemblée générale, composée d'un sénat de 36 membres élus pour 4 ans, lequel se renouvelle par moitié tous les 2 ans, et d'une Chambre des représentants, de 111 membres élus pour 2 ans. Tout citoyen résidant depuis 2 ans dans l'État, et depuis un an dans le district où il doit voter, possède le droit de suffrage. O.

LOUIS-PHILIPPE (TERRE DE), terre située dans l'océan Atlantique austral, au S. des Nouvelles-Shetland, et à l'E. de la Terre de la Trinité, dont le canal d'Orléans la sépare entre 63° et 65° lat. S., 59° et 61° long. O. Inhabitable et couverte de glaces. — Elle a été découverte, le 27 févr. 1838, par Dumont d'Urville, qui lui donna le nom du roi régnant.

LOUISVILLE, v. des États-Unis, Kentucky, sur la rive g. de l'Ohio; 600 hab. en 1800; 123,758 hab., 149,538 avec New-Albany et Jefferson en 1880. Un beau canal l'unit à Portland. Évêché catholique depuis 1843. Centre d'un commerce considérable en grains, tabac, étoffes de laine, de fil et de coton; construction de machines à vapeur; fonderies de fer et de cuivre; raffineries de sucre, distilleries de whiskey, tanneries, chapelleries, manuf. de savon et de chandelles. Centre de chemins de fer.

LOULÉ, v. de Portugal (Algarve), ou distr. de Faro; 14,[illegible] hab. Vieux château. Aux environs, mines d'argent.

LOUNG-KIANG, riv. de Chine, naît dans le N.-O. de la prov. de Kouang-si, et se jette dans le Houng-Kiang. Cours de 420 kil.

LOUNG-TCHOUAN-KIANG, riv. d'Asie, naît dans le Tibet, arrose la prov. chinoise d'Yun-nan, puis la Birmanie, et se jette dans l'Iraouaddy au N.-E. d'Umerapura. Cours de 990 kil.

LOUP (SAINT), *Lupus*, né à Toul vers le commencement du V^e^ siècle, m. en 478, succéda en 427 à St Ours, évêque de Troyes, passa en Grande-Bretagne avec St Germain d'Auxerre pour y combattre les Pélagiens, et, à son retour, préserva sa ville épiscopale par sa fermeté en présence d'Attila. Après la défaite de Châlons-sur-Marne, 451, ayant suivi le roi des Huns jusqu'à la rive du Rhin, il fut accusé de trahison, dut quitter son évêché, et n'y rentra que 2 ans après. Fête, le 29 juillet.

Il reste de lui une Lettre à Sidoine Apollinaire, insérée dans le *Spicilegium* de d'Achery (tome V), et dans la Collection des conciles (tome I^er^).

LOUP, *Servatus Lupus*, abbé de Ferrières en Gâtinais, né vers 805, m. en 882, enseigna à Fulde, dressa les canons du concile de Verneuil en 844, assista à celui de Soissons en 853, jouit de la faveur de Louis le Débonnaire et de Charles le Chauve, fut chargé par ce dernier d'une mission auprès du pape Léon IV en 847, et contribua à la réforme des monastères en France.

Il a laissé 130 *Lettres* sur différents sujets, publiées, par Papire Masson, Paris, 1588; un traité *des Trois questions* [illegible], le libre arbitre, le prix de la mort de J.-C., rédigé contre Gottescalk, et publié par Sirmond, 1650; des *Homélies*, etc.

LOUP, *lupus*, enseigne légionnaire des anc. Romains. (*V.* ENSEIGNES.) — Machine de guerre des anciens. (*V.* HARPAGON.) — Poisson de mer, que l'on croit être l'esturgeon, et très recherché des gourmands de l'anc. Rome, surtout s'il avait été pêché à l'embouchure du Tibre, ou mieux encore à Rome, entre 2 ponts. C. D—Y.

LOUP (SAINT-), *Grannum*, ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. de Lure, sur l'Augronne et au pied des Vosges; 2,785 hab. Fabr. de chapeaux de paille, de chandelles et de kirsch; scieries et tanneries.

LOUP (SAINT-), ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay, au confl. du Thouet et de Cébron; 1,503 hab. Fabr. de tapis grossiers; tanneries. Comm. de moutons et de laines. Château bien conservé, construit, sous Louis XIII, par le cardinal de Sourdis.

LOUPE (LA) ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. de Nogent-le-Rotrou, 1,200 hab. Comm. de bestiaux et de cidre. Restes d'un château fort du XIV^e^ siècle.

LOUPS-GAROUS, hommes qui, d'après les idées superstitieuses du moyen âge, avaient fait un pacte avec le diable, et obtenu de lui le pouvoir de se changer en loup. Cette croyance absurde n'a pas encore tout à fait disparu en Auvergne, dans le Limousin, et en Bretagne. Hérodote la mentionnait comme existant chez les Scythes, et elle se retrouve aussi dans Virgile (églogue VIII). Dans la mythologie scandinave, le loup représente le mauvais principe; 2 hommes de la race héroïque des Volsungs, en se changeant en loups, deviennent *gar-ulfs*, dénomination qui s'est transformée en *gar-ou*.

LOUQSOR ou **LUXOR**, *El Kusr* (les palais), vge de la Haute-Égypte, sur la rive dr. du Nil, à 2 kil. S. de Karnac; 2,000 hab. Il occupe une partie de l'emplacement, encore couvert de ruines, de la célèbre *Thèbes*; c'est de là qu'a été apporté l'obélisque dressé à Paris, en 1836, sur la place de la Concorde; il est du temps de Ramsès II Meïamoun. (*V.* THÈBES.)

LOURDES, ch.-l. de cant. (Hautes-Pyrénées), arr. d'Argelès, à 824 kil. S. de Paris, dans un ravin, près du Gave de Pau, et à peu de distance du lac de Lourdes (4 kil. de tour); 5,471 hab. Tribunal de 1^re^ instance de l'arrondissement. Pèlerinage célèbre et très fréquenté. Exploitation d'ardoise et de marbre. Fabr. de chocolat, toiles de lin, mouchoirs, crépons, bas rayés. Commerce de bétail. Embranch. de la ligne de Toulouse à Bayonne sur Pierrefitte, d'où l'on se rend à Luz et à Cauterets. — Anc. ville du Bigorre, et capitale du Lavedan, elle est dominée par un château fort, souvent assiégé pendant les guerres avec l'Angleterre, converti plus tard en prison d'État.

LOURISTAN, anc. *Élymaïs*, contrée de la Perse, au N. du Khousistan, et à l'E. du Kourdistan; ainsi nommée des *Loures*, ses habitants, qui sont musulmans de la secte d'Ali, et presque indépendants du schah de Perse. Ch.-l. Khorramabad.

LOUS (LE), contrée du Béloutchistan, entre les prov. du Mekhran et du Djalawan au N. et à l'O., le Sind à l'E., l'océan Indien au S.; 60,000 hab. environ. Montagneuse sur les frontières, fertile sur les bords du Pourally et de ses affl. Cap. Belah; v. princ. : Sommeance et Lyarce. G. H.

LOUSTALOT (ARMAND DE), né en 1762 à Saint-Jean-d'Angely, m. en 1790, fut reçu avocat au parlement de Bordeaux en 1788, vint à Paris en 1789, et fonda, avec Prudhomme, *les Révolutions de Paris*, journal très violent. Quand il mourut, les Cordeliers et les Jacobins portèrent le deuil pendant 3 jours.

LOUTH, v. d'Angleterre, port sur la Ludd, dans le comté de Lincoln; 10,690 hab. dans la paroisse. Siége des Quarter-Sessions. Belle église gothique. Fabr. de tapis et couvertures, savon, papier. Exportation de blé et de laines.

LOUTH, vge d'Irlande, dans le comté de son nom; 718 hab. — Le comté de Louth, situé dans la prov. de Leinster, touchant à la mer d'Irlande à l'E., a 817 kil. carr. et 84,021 hab. Sol fertile; élève de bestiaux. Fabr. de draps, toiles et mousselines. Cap. Dundalk.

LOUTHERBOURG (PHILIPPE-JACQUES), peintre, né à

Strasbourg en 1740, m. à Londres en 1814, élève de Casanova, membre de l'Académie de peinture de Paris en 1768, s'exerça aussi avec succès dans la gravure à l'eau-forte. Il y a de lui, au château de Rambouillet, un beau tableau de bataille. On lui attribue l'invention du *Théâtre pittoresque et mécanique*, perfectionné depuis par Pierre.

LOUTHF-ALI-KHAN, 7e et dernier roi de Perse de la dynastie des Zend, né vers 1770, m. en 1794, fils de Djaafar-Khan, battit, en 1789, l'eunuque Aga-Mohammed, compétiteur de son père, après la mort duquel il fut vaincu à son tour, en 1794, près de Kerman, et massacré avec toute sa famille.

LOUTSK. *V.* Luck.

LOUVAIN, *Lovanium*, en flamand *Lowen*, v. de Belgique ch.-l. d'arrond. de la prov. de Brabant, au pied d'une colline, sur la Dyle ; 36,813 hab. C'est une ville qui a plus de 12 kil. de tour ; elle compta jadis 200,000 hab., et on y voit auj. des champs et des prairies. Université catholique ; athénée royal, école normale primaire, académie de peinture, école de musique, bibliothèque ; collections d'histoire naturelle et de minéralogie ; beau jardin botanique. On remarque : les églises Saint-Pierre, avec un beau jubé et de belles portes en fer ; Saint-Michel, où l'on admire des confessionnaux et une table de communion sculptés en bois : Notre-Dame, anc. église de Dominicains ; et Sainte-Gertrude, avec des stalles de chœur richement sculptées ; le séminaire, anc. hôtel des Invalides ; les halles aux drapiers, de 1317 ; l'hôtel de ville, un des plus beaux monuments de l'architecture ogivale en Belgique, commencé en 1448, achevé en 1493, et contenant un musée de tableaux. Fabr. de bière blanche très estimée (plus de 190,000 hectol. par an). Fabr. de papiers de tenture ; fonderies de cloches, tanneries, teintureries, sculptures d'ameublement religieux. La ville communique avec l'Escaut par un canal creusé en 1750. — On fait remonter aux Romains la fondation de Louvain ; cette ville reçut une charte de commune au XIe siècle, et fut entourée de murs en 1165 ; l'industrie du tissage des laines et des fils l'amena à un haut degré de prospérité ; elle occupait 100,000 ouvriers ; mais à la suite d'une révolte, 1382, ses tisserands la quittèrent ; en 1426, Jean IV y fonda une université qui devint célèbre, et dont dépendaient 43 collèges ; elle a été remplacée, en 1835, par l'université actuelle. Louvain fut, sous le 1er empire français, sous-préfecture du département de la Dyle. B.

LOUVE (La), rivière. (*V.* Loue [La].)

LOUVECIENNES. *V.* Luciennes.

LOUVEL (Louis-Pierre), ouvrier sellier, né à Paris en 1783, m. en 1820, après avoir été démocrate exagéré, puis bonapartiste fervent, assassina, le 13 février 1820, par fanatisme politique, à la sortie de l'Opéra, le duc de Berry, fils du comte d'Artois (depuis Charles X), pour mettre fin à la branche ainée des Bourbons. Il déclara n'avoir pas de complices. Condamné par la Cour des pairs, il fut exécuté le 7 juin.

LOUVET (Pierre), avocat et historien, né près de Beauvais en 1569 ou 1574, mort en 1646, fut maître des requêtes en 1614.

On a de lui : *Coutumes de divers bailliages observées en Beauvaisis*, Beauvais, [illegible], in-4° ; *Histoire de la ville et cité de Beauvais*, Rouen, 1613 ; *Histoire et antiquités du pays de Beauvaisis*, Beauvais, 1631, etc.

LOUVET (Pierre), historien, né à Beauvais en 1617, m. en 1680.

Son principal ouvrage est *le Mercure hollandais, ou Conquêtes du roi* (Louis XIV) *en Hollande, en Franche-Comté, en Allemagne*, etc., Lyon, 167[illegible], [illegible] vol. in-1[illegible].

LOUVET DE COUVRAY (Jean-Baptiste), né à Paris en 1760, m. en 1797, rédigea plusieurs *Mémoires académiques* pour le savant [illegible], dont il était secrétaire, fut commis d'un libraire, et publia de 1787 à 1789, un roman immoral, *les Amours du chevalier de Faublas*. Il fit l'apologie des journées des 5 et 6 octobre, dans un pamphlet qu'il intitula *Paris justifié*. Pendant l'Assemblée législative, il rédigea un journal-placard, *la Sentinelle*, dirigé contre la cour. Député à la Convention, il se déchaîna contre les massacres de septembre, et dénonça, dans un [illegible], les [illegible] de Robespierre. Il vota l'appel au peuple, puis la détention du roi. Il fut décrété d'arrestation avec 21 de ses collègues, mis hors la loi, et mena une vie errante, qu'il a racontée dans *Quelques notices pour l'histoire et le récit de mes périls depuis le 31 mai 1793*, [illegible]. Rentré à la Convention, il [illegible] de nouveau *la Sentinelle*, puis un placard périodique, intitulé : *Front !* Membre du conseil des Cinq-Cents, il en sortit en mai 1797, [illegible], fut nommé membre de l'Institut [illegible], et mourut la même année. On a encore [illegible], *Émilie de Varmont*, où il [illegible] du divorce. J. T.

LOUVET (Charles), ancien représentant du peuple, né à Saumur, en 1806, m. en 1882, fit ses études de droit, puis s'établit banquier dans sa ville natale. Maire de Saumur et conseiller général de Maine-et-Loire sous la monarchie de Juillet, il représenta ce département à l'Assemblée constituante après 1848, fut membre du Comité des finances et vota constamment avec la droite. Après l'élection du 10 décembre, il soutint la politique de Louis Napoléon et fut réélu à l'Assemblée législative. Après le coup d'État, il fut nommé député de Maine-et-Loire au Corps législatif, réélu en 1863 et en 1869. Il fut un des premiers membres du nouveau parti qui se forma dans la majorité pour provoquer un retour vers les institutions parlementaires et signa la célèbre interpellation des 116. Lors de la formation du ministère Ollivier, 2 janvier 1870, il reçut le portefeuille de l'agriculture et du commerce. A la chute de l'Empire, il rentra dans la vie privée. Chevalier de la Légion d'honneur en 1850, il fut nommé officier, en 1860, et commandeur en 1865.

LOUVETIER (**GRAND-**), officier de la couronne sous l'anc. monarchie française ; il était surintendant des officiers de louveterie, et avait des lieutenants dans quelques provinces. L'institution des grands-louvetiers ne date que du XVe siècle ; mais, dès le temps de Charlemagne, chaque comte devait entretenir 2 louvetiers. Depuis 1830, la louveterie dépend de l'administration des eaux et forêts.

LOUVIERS, *Luparia*, s.-préf. (Eure), 10,973 hab. Trib. de comm., bibliothèque publique, chambre des manufactures. Fabr. importantes de draps fins et communs, nouveautés pour pantalons, flanelles écossaises, étoffes de cachemire, peluche, velours ; employant 7 à 8,000 personnes dans la ville et dans les environs et produisant 40 à 50,000 pièces par an ; filatures de laine, teintureries, blanchisseries de toiles, etc. Machines. Comm. de grains, bois, charbon, lin, laines, chardons à carde, etc. On remarque l'église paroissiale, en beau style ogival, et la maison des Templiers, qui date du XIIe siècle. — Autrefois ville forte, et comprise dans le pays d'Ouche, Louviers eut beaucoup à souffrir pendant la guerre de Cent ans ; les Anglais en rasèrent les défenses en 1432. Philippe-Auguste et Richard Cœur de lion y conclurent un traité de paix en 1196. La 1re fabrique de draps y fut établie en 1681 ; la 1re filature de coton en France y fut aussi créée en 1789.

LOUVIERS (Charles-Joseph de), conseiller d'État de Charles V en 1376, est un des écrivains à qui l'on a attribué le célèbre *Songe du vergier*, espèce de dialogue entre un clerc et un chevalier sur les deux puissances ecclésiastique et temporelle. Cet ouvrage a été imprimé à Lyon, 1492, et à Paris, 1501, in-fol. ; une édition en latin fut publiée à Paris, sous le titre d'*Aureus de utraque potestate... libellus*, 1516, in-4°.

LOUVIGNÉ-DU-DÉSERT, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. de Fougères ; 3,593 hab. Tanneries.

LOUVILLE (Charles-Auguste d'**ALLONVILLE**, marquis de), né en 1668 au château de Louville (pays chartrain), m. en 1731, fut chargé par Louis XIV d'accompagner en Espagne le roi Philippe V, à l'éducation duquel il avait donné ses soins. Sa hauteur envers les Espagnols le fit rappeler en France, 1703.

Une partie de sa Correspondance est insérée dans les *Mémoires politiques et militaires pour servir à l'histoire de Louis XIV et de Louis XV*, publiés par l'abbé Millot. Le comte Scipion du Roure a donné des *Mémoires secrets sur l'établissement de la maison de Bourbon en Espagne, extraits de la Correspondance du marquis de Louville*, 1818, 2 vol.

LOUVILLE (Jacques-Eugène d'**ALLONVILLE**, chevalier de), frère du précédent, né en 1671, m. en 1732, servit d'abord dans la marine, se trouva à la bataille de La Hougue, passa ensuite à l'armée de terre, et se retira, lors de la paix d'Utrecht, avec le grade de colonel, pour se vouer à l'étude de l'astronomie. Il fut membre de l'Académie des sciences de Paris et de la Société royale de Londres.

On a de lui : *Observations sur l'obliquité de l'écliptique*, dans les *Mémoires* de l'Académie, 171[illegible]-1[illegible]21 ; *Nouvelles tables* [illegible], ibid., 17[illegible]0 ; [illegible] *les éclipses*, ibid., 172[illegible] ; *Remarques sur la question des forces vives*, ibid., 1721-28, etc.

LOUVOIS, vge (Marne), arr. de Reims ; 421 hab. Anc. seigneurie de Champagne, érigée en marquisat, en 1624, en faveur de Conflans d'Armentières, puis acquise par le chancelier Le Tellier, père du célèbre Louvois.

LOUVOIS (François-Michel **LE TELLIER**, marquis de), célèbre ministre de la guerre sous Louis XIV, fils du chancelier Le Tellier, né à Paris en 1639, m. en 1691. [illegible], dès l'âge de 15 ans, dans les bureaux de son père, [illegible] d'État de la guerre, il lui succéda en [illegible] française l'organisation qu'elle a conservée [illegible]. Il améliora le recrutement par [illegible], supprima l'abus des *passe-volants*, créa [illegible] [illegible] pour servir [illegible] permanente en temps de guerre. Il [illegible] et de [illegible], [illegible] de [illegible] colonel et de brigadier général, [illegible] les récon-

vénients de la vénalité des grades et, par l'ordre du tableau, régla l'avancement des officiers généraux. Il favorisa l'introduction de l'uniforme, généralisa l'usage de la marche au pas, substitua la baïonnette aux piques, institua les magasins des vivres, les casernes et les hôpitaux militaires, créa le corps des ingénieurs, les compagnies d'élite dans les régiments, les corps de grenadiers à cheval, les écoles ou compagnies de Cadets, les haras de remonte, fonda les écoles d'artillerie de Douai, de Metz et de Strasbourg, éleva l'Hôtel des Invalides, 1674, et créa le dépôt de la guerre, 1688. Il eut ainsi la plus grande part aux succès militaires de Louis XIV. L'histoire doit lui reprocher son animosité contre Colbert, sa jalousie contre les généraux et particulièrement Turenne, 1674-1689, et surtout les *Dragonnades*, 1684-85. Louvois, mauvais politique, fut un administrateur de génie. On ne peut trop louer son zèle infatigable, son ardeur au travail, l'énergie qu'il déploya pour imposer ses réformes, la persévérance et la patience avec lesquelles il les appliqua. On lui doit aussi l'acquisition de Strasbourg en 1681. Il fut le protecteur et l'ami de Vauban. Il compta parmi ses auxiliaires des hommes d'un grand talent, Martinet, inspecteur de l'infanterie, Fourilles, inspecteur de la cavalerie, et Dumetz, qui organisa l'artillerie. Il fut en même temps surintendant des postes, et, après la mort de Colbert, surintendant des bâtiments du roi. Il mourut de fatigue, mal récompensé par Louis XIV, mais non pas disgracié, ni surtout menacé de la Bastille. L'histoire de son empoisonnement est une fable, accréditée par Saint-Simon. Il laissa 3 fils : Courtenvaux, qu'il écarta des affaires à cause de sa paresse et de son incapacité, Barbezieux, qui lui succéda, et l'abbé de Louvois. (*V. l'art. suivant.*)

V. Chamlay, *Mémoires pour servir à l'histoire de F. Le Tellier, marquis de Louvois*, Amst., 1740, in-12 ; C. Rousset, *Histoire de Louvois et de son administration politique et militaire*, 1862-63, 4 vol. (ouvrage capital).

LOUVOIS (CAMILLE **LE TELLIER**, ABBÉ DE), 4e fils du précédent, né à Paris en 1675, m. en 1718, fut nommé successivement grand maître de la librairie, conservateur de la bibliothèque royale, intendant du cabinet des médailles. Il entra à l'Académie française, et à celles des inscriptions et des sciences. Dans un voyage en Italie, il recueillit pour la bibliothèque un grand nombre de livres précieux. Nommé grand vicaire de son oncle l'archevêque de Reims, il refusa l'évêché de Clermont. B.

LOUVRE (LE), vaste et beau palais de Paris, situé dans la partie occidentale de la ville, près de la rive droite de la Seine. Il s'étend de l'E. à l'O., et se compose d'abord d'une foule de bâtiments réguliers, disposés autour d'une cour carrée dite Cour du Louvre, spacieuse, et du plus bel effet. Derrière cette cour, au N. et au S., 2 longues ailes s'étendent vers l'ouest, et de ces ailes partent, en retour, 2 grandes galeries, qui vont rejoindre les deux pavillons, seul reste du palais des Tuileries et forment les parties latérales de la place du Carrousel. A partir de la façade occidentale de la cour du Louvre, chacune des ailes est doublée par une 2e galerie intérieure prolongée jusqu'à la place du Carrousel, et longue de 220 m. La façade principale du Louvre regarde l'E. C'est un corps de bâtiment à un seul étage, couronné à l'italienne, et dont le rez-de-chaussée forme une espèce de soubassement percé de 23 fenêtres ou portes. Trois pavillons accusés en saillie, à chaque extrémité et au centre, varient les lignes de cette façade. Leurs intervalles sont remplis par une galerie à jour, ornée sur le devant de 28 colonnes corinthiennes cannelées, accouplées. Le même ordre et la même disposition d'accouplement se répètent aux pavillons d'angles, orné chacun de 8 pilastres, et au pavillon du centre, surmonté d'un fronton reposant sur 8 colonnes. Dans le soubassement de ce pavillon est la porte d'honneur du palais. Cette superbe façade, qu'on appelle la *Colonnade du Louvre*, a 173m,60 de longueur, sur 27m,61 de hauteur. La plus belle partie du Louvre est la cour carrée, de 122 m. du N. au S., et de 124 de l'E. à l'O. Ses bâtiments ont un rez-de-chaussée avec fenêtres en portiques, à étages, couronnés par un toit à l'italienne avec une balustrade, et des avant-corps ornés de colonnes composites cannelées pour le bas, et corinthiennes cannelées au 1er et au 2e étage. Les portes et les fenêtres sont ornées de chambranles et de corniches, d'un goût exquis et d'une rare élégance. Le côté occidental diffère des trois autres : il n'a qu'un attique avec toit apparent à la place du 2e étage. Au milieu de chaque face, un pavillon formant un léger avant-corps, est surmonté d'un fronton avec bas-relief dans le tympan. Le Louvre est auj. consacré pour la plus grande partie aux musées de sculpture et de peinture anciennes et modernes ; dans la galerie du nord étaient le ministère d'État et les appartements du ministre, la Bibliothèque du Louvre, brûlée pendant la Commune de 1871, et des appartements dépendant des Tuileries. C'est là qu'est installé depuis 1871 le ministère des finances. — Le Louvre était, à l'époque de la 2e race, ou au commencement de la 3e, 752-987, tout à la fois un rendez-vous de chasse bâti au bord de la Seine, dans une forêt près de Paris, et une forteresse, servant à commander le cours du fleuve, et à protéger la ville contre les incursions des Normands. On l'appelait Louvre de sa situation dans une chênaie, en latin *roboretum* ; ou plutôt du mot *lupara* ou *loupara*, louverie, de *lupus*, loup, parce que les loups étaient communs dans ces bois. Vers 1204, Philippe-Auguste agrandit le Louvre, augmenta ses moyens de défense, et bâtit au centre une grosse tour, qui fut longtemps célèbre comme trésor et prison d'État. Charles V renferma le Louvre dans l'enceinte de Paris, en 1367, y fit souvent sa résidence, et y installa sa bibliothèque. François Ier abattit ce château, qui consistait alors en une masse carrée de bâtiments irréguliers, enfermés dans une muraille flanquée de tours et défendue par un fossé, et, vers 1514, commença de réédifier à la place un palais moderne. Pierre Lescot en fournit les plans. Ce palais ne se composait que de la moitié du côté occidental de la Cour actuelle, à gauche du pavillon de l'Horloge, partie désignée aujourd'hui sous le nom de *vieux Louvre*. Henri II l'acheva en 1548, construisit, en outre, l'aile qui s'avance vers la Seine, et dans laquelle est la célèbre galerie d'Apollon. Charles IX voulut joindre les Tuileries au Louvre, et commença la grande galerie méridionale, longue de 443 m. Androuet Ducerceau fournit les plans de la 1re moitié, à partir des Tuileries, achevée par Henri IV ; Louis XIII fit la 2e moitié, dont Metezeau donna le plan. Ce prince commença l'agrandissement de la cour du Louvre telle qu'elle est aujourd'hui : il fit élever par Lemercier, vers 1624, le pavillon de l'Horloge, toute la façade à droite, répétant l'ordonnance de Pierre Lescot, et entreprit les autres corps de bâtiment au N., au S. et à l'E. Louis XIV continua l'œuvre de son père, et éleva la Colonnade, 1665-70, sur les dessins de Claude Perrault. Les malheurs de la guerre empêchèrent de rien terminer. Napoléon Ier fit reprendre les travaux en 1805, sous la direction de Percier et Fontaine ; ils achevèrent et restaurèrent les bâtiments de la cour, et firent presque tous les travaux intérieurs ; car, jusqu'alors, excepté la petite partie dite le vieux Louvre, le reste n'avait que les 4 murs. Cependant les travaux de jonction avec les Tuileries étaient interrompus depuis 1814 ; Napoléon III les reprit, termina l'aile du Nord, longue de 445 m. construisit les galeries intérieures et leurs dépendances, ainsi que les deux façades sur la place du Carrousel. Ces immenses travaux commencèrent le 5 juin 1851, et, en 1856, toutes les constructions extérieures étaient terminées. Visconti donna les plans, et dirigea les travaux jusqu'à sa mort, à la fin de 1853 ; Lefuel lui succéda. C. D—Y.

LOUZA, v. de Portugal, Beira, distr. de Coïmbre ; 4,868 hab. Elle est au pied d'une montagne, où l'on recueille, en été, de la glace pour Lisbonne. Papeteries.

LOVANIUM, nom latin de LOUVAIN.

LOVAT (SIMON **FRAZER**, LORD) né en Écosse en 1657, m. en 1747, fut élevé en France chez les jésuites, entra au service de l'Angleterre, fut mis hors la loi comme coupable de rapt, s'enfuit auprès du prétendant Jacques III, à la petite cour de Saint-Germain, l'abandonna après la bataille d'Inverness, 1715, pour servir George Ier, continua néanmoins d'entretenir des relations avec les Stuarts, seconda l'invasion de Charles-Edouard, et eut la tête tranchée par ordre de George II.

LOVEIRA. *V.* LOBEIRA.

LOVELACE (RICHARD, COMTE DE), poète anglais, né dans le comté de Kent, à Woolwich, en 1618, m. 1658. Brillant seigneur de la cour de Charles Ier, il voulut le servir dans le malheur, dissipa sa fortune, prit du service en France, et fut blessé à Dunkerque. Sur la fausse nouvelle de sa mort, miss Lucy Sacheverell, qu'il adorait, se maria. De retour en Angleterre, vers 1648, il la chanta sous le nom de *Lucasta* (chaste lumière) ; mais triste et malade, il mourut dans la misère. On a de lui : *Lucasta*, 1649 et 1817, 2 vol. ; *Poésies posthumes*, 1659 et 1818, in-12. Son style, souvent négligé, ne manque pas d'élégance. — Le titre de comte Lovelace appartient depuis 1838 à la famille King. — Richardson a nommé Lovelace (des mots anglais signifiant *enlacement* et *amour*) le héros de son roman *Clarisse Harlowe*. Lovelace est devenu le type du séducteur aux belles manières. A. C.

LOVENDEGHEM, v. de Belgique, Flandre orientale, à 8 kil. O. de Gand ; 4,700 hab. Toiles de lin et de chanvre, cotonnades.

LOVER (SAMUEL), peintre et poète anglais, né à Dublin vers la fin du siècle dernier, m. en 1868, publia, sous les auspices de Thomas Moore, des *Légendes et contes irlandais*, 1820, ouvrage auquel il donna une suite en 1836. Ce sont les croyances populaires de son pays qui en ont fourni les sujets ; tout est traité avec naïveté et un esprit plein de bonhomie. Les mi-

niatures de Lover sont remarquables; on distingue les portraits de *Wellington*, de *Paganini*, et de lord *Brougham*.

LOVERE, brg du roy. d'Italie, prov. de Bergame, à l'extrémité N. du lac d'Iseo, 2,219 hab. Usines à fer.

LOVINCUM, nom latin de LOUHANS.

LOVISA, v. de la Russie d'Europe (Finlande), petit port sur le golfe de Finlande; 2,675 hab. On y aborde par un détroit dangereux de 38 kilom. de long, dit *Orrensund*. Comm. de sel. — Bâtie en 1745 sous le nom de Degerby, cette ville fut appelée Lovisa, en 1752, du nom de la reine de Suède, Lovisa ou Louise. Elle a été bombardée et détruite par les Anglais, en 1855, ainsi que le fort de Svartholm, placé sur une île à 11 kil. S.

LOWE (SIR **HUDSON**-), né en Irlande vers 1770, m. en 1844, servit en Italie contre les Français, laissa prendre l'île de Capri dont il était gouverneur, en 1810, commanda à Marseille en 1815, et fut chargé de garder Napoléon Ier à Sainte-Hélène. Il s'acquitta de cette mission avec une rigueur qui lui valut une renommée odieuse et lui attira beaucoup d'ennemis, même en Angleterre. Mais il était enchaîné par des ordres formels et par la présence des commissaires européens, et lui-même s'est plaint à plusieurs reprises d'être obligé d'imposer une existence si dure à son captif.

On a de lui des *Mémoires*, publiés par son fils, Londres, 1845, 3 vol.

LOWELL, v. des États-Unis (Massachussetts), au confluent de la Concord et du Merrimac, à 42 kil. N.-O. de Boston; 59,475 hab. Elle communique avec Boston par un chemin de fer et par des canaux. C'est une ville essentiellement manufacturière, surtout pour la filature et le tissage du coton, les toiles peintes, le linge de table, etc. On la nomme *le Manchester de l'Union;* 4,000 hommes et 9,000 femmes sont employés dans les manufactures. Manuf. de draps, tapis de pied, locomotives, et machines pour la filature et le tissage. Poudreries, tanneries, etc. Lowel est citée pour la bonne tenue des fabriques, la conduite régulière des ouvriers, le soin donné à l'éducation des enfants. Il y a 48 écoles primaires, 3 écoles secondaires, 1 école pour les études supérieures. Cette ville ne date que de 1813, et prit son nom d'un des industriels qui, les premiers, établirent des manufactures de coton aux États-Unis. B.

LOWEN, nom flamand de LOUVAIN.

LOWENBERG. *V.* LŒWENBERG et LEONBERG.

LOWENDAHL (ULRIC-FRÉDÉRIC **WOLDEMAR**, COMTE DE), né à Hambourg en 1700, m. en 1755, était-petit-fils d'un enfant naturel de Frédéric III, roi de Danemark. Il entra dans les troupes impériales comme simple soldat, arriva au grade de capitaine, servit ensuite comme volontaire dans l'armée danoise contre la Suède, reprit son rang en Autriche, se signala contre les Turcs à la bataille de Peterwardein, aux sièges de Temesvar et de Belgrade, et passa dans le royaume de Naples, où il combattit les Espagnols de 1717 à 1721. Auguste, roi de Pologne, l'attira auprès de lui, le nomma maréchal-de-camp et inspecteur de l'infanterie saxonne. Lowendahl se distingua de nouveau à la défense de Cracovie, 1733, et dans les campagnes de 1733 et 1735 sur le Rhin. Entrant ensuite dans l'armée russe, il figura, en qualité de général d'artillerie, au siège d'Otchakoff. Chargé de défendre l'Ukraine, il en chassa les Tatars, puis eut part à la victoire de Choczim. Sollicité par le maréchal de Saxe de venir s'établir en France, il accepta, en 1743, le grade de lieutenant-général, commanda la réserve à la bataille de Fontenoy, 1745, prit Gand, Oudemarde, Ostende, Nieuport, 1746, et emporta d'assaut Berg-op-Zoom, 1747. Nommé maréchal de France, il assiégea Maestricht avec le maréchal de Saxe. Après la paix d'Aix-la-Chapelle, 1748, il vécut paisible. Lowendahl était fort instruit; l'Académie des sciences l'avait admis au nombre de ses membres honoraires. B.

LOWENSTEIN. *V.* LŒWENSTEIN.

LOWERZ, vge de Suisse (Schwytz), sur la rive N. d'un charmant lac de même nom; 506 hab. Il faillit être détruit, en 1806, par la chute d'une montagne qui a diminué le lac d'un quart.

LOWESTOFT, v. d'Angleterre (Suffolk), port fortifié sur la mer du Nord, à l'extrémité E. de la Grande-Bretagne, à 32 kil. E.-S.-E. de Norwich, à laquelle la joint un canal; 19,597 hab. Pêche abondante de la morue, du hareng et du maquereau; bains de mer; 2 phares. — La flotte anglaise, sous le duc d'York, y remporta une brillante victoire sur les Hollandais commandés par Opdam, 3 juin 1665.

LOWICZ, v. de la Pologne russe, gvt de Varsovie, sur la rive dr. de la Bzura; 7,605 hab. École normale primaire; gymnase de [illegible]. Tissage de toiles, blanchisseries de cire.

LOWISA, v. de Finlande (*V.* LOVISA.)

LOWITZ (TOBIE), chimiste, né à Gœttingue, m. en 1804, fut professeur à Saint-Pétersbourg, et membre de l'Académie impériale. On lui doit la découverte du pouvoir décolorant que possède la poudre de charbon végétal. Plusieurs *Mémoires* sur ce sujet, ainsi que des recherches sur le vinaigre, sur la dépuration de l'eau, sur le titane, etc., sont insérés dans les *Annales de chimie*, dans les *Annales chimiques de Crell*, et dans le recueil de l'Académie de Saint-Pétersbourg. C. L.

LOWLANDS, nom donné aux basses terres de l'Écosse, par opposition aux *Highlands* ou hautes terres. (*V.* ÉCOSSE.)

LOWOSITZ. *V.* LOBOSITZ.

LOWTH (ROBERT), critique anglais, né en 1710 à Winchester, m. en 1787, étudia à Oxford, y devint professeur de poésie en 1741, fut évêque de Saint-Davids, 1766, puis d'Oxford, et de Londres, 1777, et refusa l'archevêché de Canterbury. Il était membre de l'Académie de Gœttingue et de la Société royale de Londres.

On a de lui : *Introduction à la grammaire anglaise*, 1762, in-12, trad. en français, Paris, 1783, in-12; *de Sacra poesi Hebræorum prælectiones academicæ*, Oxford, 1753, in-4o, et 1763, 2 vol., Leipzig, 1815, trad. par Sicard, Lyon, 1812, 2 vol., et par Roger, Paris, 1813, 2 vol.

LOXA. *V.* LOJA.

LOXIAS, c.-à-d. en grec *qui rend des oracles obscurs*, surnom d'Apollon.

LOYALISTES, nom donné en Angleterre, après l'expulsion des Stuarts, à ceux qui acceptèrent la nouvelle dynastie. Les Anglais emploient spécialement l'expression générale de *loyauté* (*loyalty*) pour désigner le dévouement à la cause du roi. Dans la guerre d'Amérique, les Loyalistes étaient ceux qui tenaient le parti de la Grande-Bretagne et restaient les *loyaux* sujets de George III.

LOYALTY (ILES), petit archipel océanien, possession française, dépendance de la Nouvelle-Calédonie à l'E. de laquelle il est situé, par 20° 30'-21° 50' lat. N., et 164°-165° 45' long. E., se compose de trois îles principales, de nature madréporique, *Maré* ou *Britannia*, *Lifou* ou *Chabrol*, *Ouvéa* ou *Halgan;* 12,000 hab., Malais et noirs océaniens. C. P.

LOYOLA (IGNACE DE). *V.* IGNACE.

LOYOLA, sanctuaire en Espagne, et autrefois collège de jésuites, dans la prov. de Guipuzcoa et la commune d'Azpeitia. Fondé au XVIIe siècle par la reine Marie-Anne d'Autriche, veuve de Philippe IV, sur l'emplacement du château de Loyola, où naquit St Ignace de Loyola; le plan de ses bâtiments figure un aigle aux ailes déployées; le collège renferme auj. un musée et les archives de la province.

LOYOLA, v. de la république de l'Équateur, à 130 kil. N.-O. de Jaen-de-Bracamoro, au pied des Andes. Fondée en 1542. Aux environs, mines d'or.

LOYSEAU (CHARLES), avocat au parlement de Paris, né en 1566 à Nogent-le-Roi, m. en 1627, fut lieutenant particulier du présidial de Sens, puis bailli de Châteaudun. Ses ouvrages, d'un style original, roulent sur des matières qui ont cessé d'être en usage, mais conservent un grand mérite sous le rapport historique.

L'édition la plus complète est celle de Lyon, 1701, in-fol. On y remarque : *Traité des offices et seigneuries*, *Discours sur l'abus des justices de village*, *des Ordres de noblesse*, etc. ED. T.

LOYSEAU DE MAULÉON (ALEXANDRE-JÉRÔME), né en 1728, m. en 1771, avocat au parlement de Paris, fut lié avec J.-J. Rousseau, et aida Voltaire à obtenir la réhabilitation de Calas.

On a publié ses *Plaidoyers*, 1760, 2 vol. in-4o, et ses *Mémoires*, 1781, 3 vol.

LOYSEAU (JEAN-SIMON), né en Franche-Comté vers 1776, m. en 1822, vint à Paris, et acheta un office d'avocat à la Cour de cassation.

Il a laissé : *Jurisprudence du Code civil* (avec Bavoux), ouvrage périodique, 1804-12, 19 vol.; *Dictionnaire des arrêts modernes*, [illegible]; *Traité des enfants naturels*, 1811, avec un *Appendice*, 1819, *de la [illegible] des mœurs de village*, 1813, in-12, *Mémoire sur le duel*, [illegible]

LOYSON (OLIVIER), né vers 1765 à Damvillers, m. à Liège en 1816, entra comme volontaire en 1792, dans un bataillon de la Meuse, arriva au grade de général de brigade, commanda au 13 vendémiaire sous Bonaparte, présida le conseil de guerre où furent jugés les chefs de cette insurrection, servit ensuite sous Masséna, fut nommé général de division, et se distingua à Wertingen, Gunzbourg, Austerlitz, [illegible] 1806 le gouvernement des prov. de Munster et d'Osnabruck, et combattit en Espagne en 1808. Nommé par Louis XVIII, en 1814, commandant de la 5e division militaire, il [illegible] son grade pendant les Cent-Jours; mais, après la bataille de Waterloo, il s'établit dans le roy. des Pays-Bas.

LOYSON (CHARLES), né à [illegible] en 1791, m. en 1820, maître de conférences à l'École normale [illegible], se distingua par son goût pour la poésie. [illegible] dans l'administration, et fut chef du [illegible]; en 1815, il devint chef de bureau au ministère de l'Intérieur.

[illegible]

LOZÈRE [illegible] à la [illegible] des Cévennes, dans le dép. de la Lozère, au [illegible] de Mende;

1,702 m. d'élévation au point culm., le pic de Finiels. Le Lot prend sa source au N.-O., et le Tarn au N.-E. de ce massif.

LOZÈRE (**LA**), département du S. de la France; ch.-l. Mende; 3 arrond. Sous-préf. : Florac et Marvejols; formé du Gévaudan dans la prov. du Languedoc. Superf., 5,169 kil. carrés; pop., 143,565 hab. Pays très montagneux. On y trouve la chaîne de l'Aigoual (l'Hort-Dieu, 1,567 m.), les Cévennes (montagnes du Bougès, 1,424 m.). La chaîne de la Lozère, la Margeride avec les *trucs* de Fortunio (1,543 m.), et de Randon (1,554 m.), les monts d'Aubrac, avec le pic de Mailhebiau (1,471 m.), le Lot, le Tarn, le Gard. Climat souvent rigoureux. Sol pauvre; récolte d'un peu de blé, châtaignes, quelques vignes; élève de moutons, porcs, vers à soie. Mines peu importantes d'argent, plomb, antimoine, marbre. Peu d'industrie : soies, cuirs, lainages, papier. Sources minérales à Bagnols-Choldette. Ce département forme le diocèse de Mende, dépend de la cour d'appel de Nîmes, de l'académie de Montpellier et du 16e corps d'armée (Montpellier).

LUALABA, CONGO, ZAÏRE ou **LIVINGSTONE**, gr. fleuve de l'Afrique équatoriale, tributaire de l'océan Atlantique, prend naissance vers 11° lat. S., sur le plateau d'Oulounda, par un grand nombre de sources. Les deux bras principaux, le Luapoula et le Lualaba reçoivent les eaux des lacs Lohemba, Kassali, Bengouéolo, Moéro, Tanganyika (par le Loukouga). Le fleuve décrit une vaste courbe jusqu'à 1° au moins au N. de l'Equateur, redescend vers le S.-O., franchit plus de 50 cataractes, entre autres, celles de Ntamo, de Kaboulou, d'Inkissi, de Mohoua, de Singa, de Sindi-Lankousko dans la partie inférieure de son cours, reçoit à g. le Lomami, le Sankourra, le Kazaï et le Kouango; à dr., le Louama le Mboura, la Licona et l'Alima : Son embouchure a plus de 4 kil. de largeur et son cours est évalué à plus de 4,300 kil. — Découvert en 1484 par le navigateur portugais, Diégo Cam, ce fleuve reçut des Européens le nom de Congo, qu'il ne porte en réalité qu'à son embouchure. Livingstone a exploré la région où il prend sa source de 1866 à 1873. Stanley a suivi son cours presque entier en 1876-77. Enfin, depuis 1879, M. de Brazza a cherché et trouvé une route praticable entre l'Ogooué et le Congo par la vallée de l'Alima. (*V.* CONGO.) La conférence de Berlin, 1884-85, a reconnu comme Etat indépendant, suivant le projet de Stanley et sous la souveraineté du roi des Belges, les deux rives et tout le bassin supérieur du fleuve jusqu'à Ikengo, au confl. du Kazaï. Depuis ce point jusqu'en face d'Itété, la rive droite appartient à la France, qui y a fondé l'établissement de Brazzaville, en face de Léopoldville, fondée par l'association belge. Le Portugal a réclamé et obtenu la souveraineté du territoire compris au S. du fleuve entre sa colonie de Louanda, le Koango et l'embouchure du Congo, r. g., et celle du territoire de Cabinda, au N. du fleuve. Le commerce et la navigation du Congo ont été déclarés libres pour toutes les nations même sur un partie des territoires adjugés à la France et au Portugal.

V. Stanley. *A travers le continent mystérieux*, trad. franç., avec cartes et grav., 1876; S. de Brazza, *Voyages d'exploration, Ogoué et Congo*, dans la *Revue marit. et colon.*, juillet-nov. 1883, et le *Bull. de la Soc. de géogr. de Paris*, depuis janv. 1877.

LUA, divinité des anc. Romains, à laquelle on consacrait les armes prises à l'ennemi, et ramassées sur le champ de bataille. Le général en faisait un monceau, auquel il mettait le feu. On croit que Lua était la déesse des expiations, et que ce feu servait à purifier l'armée victorieuse du sang versé par elle.

LUARCA, v. d'Espagne, prov. d'Oviédo, port fortifié sur l'océan Atlantique; 2,700 hab.

LUBBENAU, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), sur la Sprée, présid. de Francfort-sur-l'Oder; 3,701 hab. Tribunaux; école latine. Fabr. de draps, toiles, tabac; eaux-de-vie de grains; brasseries. Château des comtes de Lynar.

LUBECK, *Lubeca, Lubecum*, v. libre d'Allemagne, capitale de la république de son nom, sur la rive g. de la Trave et à son confluent avec la Wackenitz, à 63 kil. N.-E. de Hambourg, à laquelle elle est jointe par un canal profond, à 1,003 kil. N.-E. de Paris et 15 kil. de la Baltique, sur laquelle elle a son port à Travemunde; par 53° 52′ lat. N., et 8° 21′ long. E.; 51,055 hab., presque tous protestants. Siège de l'administration; autrefois cour suprême des 3 villes libres; gymnase; écoles d'hydrographie, de commerce, d'industrie, de dessin, de chirurgie, etc.; bibliothèque; monnaie; arsenal; nombreux établissements de bienfaisance. Lubeck, entouré de remparts convertis en promenades, est assez mal bâti; la cathédrale, l'église Sainte-Marie date du XIIe siècle; elle est surmontée de deux tours très élevées. On trouve une horloge astronomique et des peintures de la *Danse des Morts*; la Bourse; l'hôtel de ville, du XVe siècle, renfermant la salle hanséatique et les archives de la Hanse; l'anc. couvent de Saint-Jean; la maison de correction. Les fabr. de tabac, savon, chapeaux, velours, soieries, cuirs, cordes, toile à voiles, les raffineries de sucre, etc., en sont la principale industrie. Son commerce, quoique déchu, est encore très important avec le Danemark, la Suède, la Russie, la Prusse, Hambourg, et l'Angleterre. Bateaux à vapeur pour Copenhague, Christiania, Stockholm, Riga et Saint-Pétersbourg. — Fondée en 1144 par Adolphe II, comte de Holstein, sur les ruines d'une autre Lubeck, détruite par les Rugiens, cette ville fut, en 1158, agrandie par son nouveau possesseur, Henri le Lion, qui lui donna un code appelé le *Règlement de Lubeck*, et en fit le siège de l'évêché d'Oldenbourg, 1162. Déclarée, en 1226, ville libre et impériale par Frédéric II, sous la protection duquel elle s'était mise, elle devint, en 1241, le foyer et ensuite la métropole de la Ligue hanséatique. La décadence de cette société commerciale au XVIe siècle fut aussi un coup porté à la prospérité de Lubeck, qui cependant, par son organisation et sa position, resta une des premières villes d'Allemagne. Lubeck soutint de longues guerres contre les Danois, et souffrit beaucoup pendant la guerre de Trente ans. Un traité de paix y fut signé, en 1629, entre Christian IV, roi de Danemark, et l'empereur Ferdinand II. En 1806, les Français y défirent les Prussiens, commandés par Blücher, et s'emparèrent de la ville, qui, en 1810, devint un des ch.-l. d'arrond. du département français des Bouches-de-l'Elbe. Elle redevint ville libre en 1814. Patrie de Jung, Mosheim, Meibomius, Kneller, Van Ostade. — La république de Lubeck n'a qu'un petit territoire de 297 kil. carrés. Bornée au N.-E. par la mer Baltique, à l'E. par le Mecklembourg, au S., à l'O. et au N. par la prov. de Holstein, elle est divisée en 5 districts, et peuplée de 63,571 hab. D'après le constitution du 7 avril 1874 son gouvernement est démocratique; le pouvoir exécutif est confié à un sénat de 14 membres dont 6 jurisconsultes, 2 lettrés et 5 commerçants, le pouvoir législatif à 120 bourgeois élus par le suffrage universel pour 6 ans, et renouvelé par tiers tous les 2 ans. Le sénat nomme, tous les 2 ans, un de ses membres aux fonctions de bourgmestre président. Revenu : 3,432,000 fr. Lubeck a une voix dans le conseil fédéral de l'empire allemand; marine marchande en 1883 : 43 navires, dont 31 vapeurs, jaugeant 12,192 tonneaux. Le territ. de Lubeck fait partie du Zollverein (*V. ce mot.*) et dépend du 9e corps d'armée (Altona).

LUBERSAC, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. de Brive: 3,690 hab. Commerce de fruits et de bestiaux. Beau château.

LUBIN (SAINT), *Leobinus*, né à Poitiers, fut sacré évêque de Chartres en 554, et mourut en 556. Fête, le 14 mars.

LUBIS (É.-P.), journaliste et historien, né à Paris en 1806, m. en 1859, travailla, pendant la Restauration, à *la Gazette de France* et à *la Quotidienne*, organes du parti monarchique extrême; après la révolution de 1830, il fut rédacteur en chef du journal légitimiste *la France*, puis de *l'Union monarchique*.

Il a composé une *Histoire de la Restauration*, 1837 et suiv., 6 vol.; 2e éd., 1848.

LUBITZ ou **LÜBZ**, v. du grand-duché de Mecklembourg-Schwerin, sur l'Elbe; 2,647 hab. Toiles, draps, tabac; distilleries.

LUBLIN, en polonais *Lubelsk*, v. de la Pologne russe, ch.-l. de gvt, et autref. d'un palatinat, au milieu de lacs et de marais, sur la Bistritza, 34,972 hab.; dont moitié de juifs. Evêché catholique; tribunaux d'appel, civil et criminel; séminaire, collège de Piaristes. On y remarque la cathédrale de Saint-Michel et le palais de Sobieski. Il s'y tient annuellement 3 foires importantes. — Le gvt de Lublin a 16,831 kil. carr. et 860,382 hab.

LUC (SAINT), évangéliste, naquit à Antioche. On est fondé à croire qu'il exerça la médecine; mais le talent pour la peinture, que le moyen âge lui attribua, n'est nullement prouvé. Il devint le disciple et le compagnon de St Paul, le suivit en Macédoine, en Grèce, et jusqu'à Rome, où il partagea sa prison. Après le martyre de son maître, il parcourut, en prêchant, l'Italie, la Gaule, l'Asie Mineure et l'Egypte, et vint mourir pour la foi en Achaïe. Fête, le 18 octobre. L'*Evangile* de St Luc est le 3e dans l'ordre chronologique; il fut composé l'an 51 ou 53 de l'ère chrétienne, et adressé à Théophile, païen converti; il rapporte quelques traits omis par St Mathieu et par St Marc. On doit encore à St Luc les *Actes des apôtres*, histoire des premiers temps de l'Eglise, qui s'arrête à la 2e année du séjour de St Paul à Rome, et qui fut écrite, par conséquent, vers l'an 63. La pureté, la noblesse et l'élégance distinguent les œuvres de St Luc. Il a pour emblème le bœuf. — Une académie de peinture, dite *de St Luc*, fut fondée à Rome au XVIe siècle par Muziano. En France, St Luc fut pendant longtemps le patron des médecins; ceux de Paris célébraient sa fête. Cet usage a cessé vers la fin du XVIIe siècle. L.-H.

LUC (LE), ch.-l. de cant. (Var), arr. de Draguignan, sur le Ristord; 3,526 hab. Comm. de marrons, bouchons de liège. Verrerie aux environs.

LUC-EN-DIOIS (LE), *Lucus Augusti*, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. de Die, près de la rive dr. de la Drôme; 932 hab. Ce ne fut pas, comme le dit Pline, le ch.-l. des Voconces. Sa fontaine publique est un tombeau antique. — Le lac de Luc, formé, en 1442, par l'éboulement d'une masse de rochers dans le lit de la Drôme, est auj. desséché, et se nomme *le Claps*.

LUC-SUR-MER, vge (Calvados), arr. de Caen; 1,821 hab. Pêche importante; préparation des salaisons de Caen. Bains de mer assez fréquentés.

LUC (CHARLES-FRANÇOIS COMTE DU), de la maison de Vintimille, né en 1643, m. en 1740, fut ambassadeur de France en Suisse, puis en Autriche. J.-B. Rousseau, qu'il protégea, lui a dédié une de ses plus belles odes.

LUCA, peintre florentin du IXe siècle, que sa piété fit surnommer *Il Santo*, est l'auteur des tableaux de la *Vierge avec l'enfant Jésus* que l'on voit à Bologne et à Rome; une ressemblance de nom les fit attribuer à St Luc.

LUCA, nom latin de LUCQUES.

LUCAIN, *Marcus Annæus Lucanus*, poète épique latin, né à Cordoue l'an 792 de Rome, 39 de J.-C., d'Annæus Méla, frère de Sénèque, et m. l'an 818, fut conduit à Rome dès sa première enfance. Sa parenté avec Sénèque le rapprocha de Néron; mais, l'ayant emporté dans un concours poétique sur l'empereur, il se vit interdire la poésie et les plaidoyers. Pour se venger, il entra dans la conspiration de Pison. Découvert, il eut la lâcheté de dénoncer sa mère. Mais Néron ne lui laissa que le choix de son genre de mort; il se fit ouvrir les veines, et mourut en déclamant des vers d'un grand poème épique qui a transmis son nom jusqu'à nous, la *Pharsale*. Ce poème, en 10 chants, est le récit de la lutte entre César et Pompée; il dépasse la mort de celui-ci, et s'arrête à la bataille de Munda. Th. May a ajouté un supplément en 7 chants jusqu'à la mort de César. C'est une œuvre historique plus que poétique, pour le sujet, le plan et l'inspiration; le merveilleux y est postiche, et l'imagination trop oratoire. C'est aussi, comme l'a remarqué Quintilien, le caractère de son style, nerveux, précis, exact, semblable en tout à une bonne prose. Sa versification est brillante, mais monotone; il affecte les coupes à effet. A travers beaucoup de déclamation et de surabondance, Lucain a de belles pensées, et, dans certains passages, une élévation qu'il doit au stoïcisme. Il croit aux grandes idées qu'il développe; cette sincérité soutient son œuvre, et la place au second rang malgré ses défauts. Quintilien déclare que Lucain est un meilleur modèle pour les orateurs que pour les poètes. Outre la *Pharsale*, il avait composé 2 autres poèmes héroïques, une tragédie de *Médée* et des épitres. Ces ouvrages sont perdus.

Les principales éditions de la *Pharsale* sont celles d'Oudendorp, Leyde, 17[illegible]; de P. Burmann, Leyde, 1740; de Bentley, 1760; de Weber, Leipzig, 18[illegible], [illegible] vol.; de Naudet, dans la Bibliothèque latine de Lemaire, [illegible]. Il existe les traductions françaises, en vers, par Brébeuf, 16[illegible]; en prose, par Marmontel, 1766, Chasles, Greslou, et Courtaud, dans la Bibl. [illegible], et une française de Puech[illegible], 2 vol., 183[illegible]-36. Lucain avait [illegible] 2 [illegible] poèmes héroïques, une tragédie de *Médée*, et des épitres. Tous ces ouvrages sont perdus. V. Boissier, *l'Opposition sous les Césars*, et Graizenach, *[illegible] et la Pharsale au moyen âge*, 1[illegible]. D. R. et S. B.

LUCANIE, contrée de l'Italie ancienne, dans la Grande-Grèce, bornée au N. par le fleuve Silarus, à l'E. par le Bradanus et le golfe de Tarente, au S. par le Crathis et le Laos, à l'O. par la mer Tyrrhénienne. Les villes étaient : sur la côte O., les colonies grecques de Posidonie ou Pæstum, Elée ou Vélia, Pyxus, Laos; sur le golfe de Tarente, Sybaris, Thurii, Siris, Héraclée, Pandosie, Métaponte; dans l'intérieur, Grumentum, Sontia, Tegianum, Atinum, Vulci, Potentia et Forentum. Les Lucaniens, branche des Samnites, n'occupèrent d'abord que la partie centrale de l'anc. Œnotrie, les gorges de l'Apennin, [illegible] les côtes des deux mers aux colonies Helléniques; mais ils attaquèrent ces villes vers le milieu [illegible], s'emparèrent de Pandosie, de Laos, menacèrent Thurii, et inspirèrent une telle terreur, que les Grecs de cette contrée formèrent contre eux avec Denys l'Ancien, tyran de Sicile, une ligue défensive, 394. La ligue fut vaincue, et, au [illegible], les Lucaniens dominaient du Silarus [illegible]. Ils se partagèrent en plusieurs [illegible] particulières et son chef, [illegible] Cette division, et la révolte des [illegible], affaiblit leur puissance, et leur [illegible]. Ils [illegible] Thurii, qui implora le secours de Rome. [illegible] en 2[illegible], ils se joignirent à Pyrrhus dans la guerre de Tarente, mais furent [illegible] soumis par [illegible] en 27[illegible]. Les Lucaniens [illegible] les plus [illegible] de tous les peuples [illegible] seconde. La Lucanie correspond à une partie des provinces actuelles de Cosenza, de Potenza et de Salerne. C. P.

LUCAR [illegible] patriarche grec. V. CYRILLE.

LUCAR-DE-BARRAMEDA (SAN-), [illegible], v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Cadix, sur la rive g. et à l'embouchure du Guadalquivir dans l'océan Atlantique; 19,943 hab. Port vaste et sûr, défendu par 2 châteaux forts. Pêche abondante. Manuf. de coton et soieries; tanneries. Marais salants aux environs. Commerce considérable de vins renommés (mansanilla, jerez, muscatel), eau-de-vie, sel, huile, fruits. — Prise sur les Maures par Alphonse le Sage, en 1264.

LUCAR-LA-MAYOR (SAN-), anc. *Aræ Hesperi*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Séville; 3,381 hab. Elle eut titre de duché, et appartint à la maison de Guzman; le ministre Olivarès fut duc de San-Lucar.

LUCARIES, *Lucariæ*, fête des anc. Romains, instituée en commémoration de ce que l'armée romaine, battue, lors de l'invasion gauloise de l'an 365, avait trouvé un refuge dans un bois (*lucus*) entre la voie Salaria et la rive gauche du Tibre. Les Lucaries revenaient annuellement le 14 des calendes de sextilis (19 juillet).

LUCAS DE LEYDE, peintre, né à Leyde en 1494, m. en 1533, publia, dès l'âge de 9 ans, des planches sur cuivre de son invention. A 12 ans, il exécuta à la détrempe et sur toile la légende de St Hubert. A 15, il grava une *Tentation de St Antoine*, qui rivalise avec celle de Callot, et une admirable *Conversion de St Paul*. Comme il voyageait pour se perfectionner dans son art, on croit que des rivaux jaloux l'empoisonnèrent en route, car, depuis son retour jusqu'à sa mort, il garda constamment le lit. Ce fut dans cette triste position qu'il exécuta son chef-d'œuvre, *Jésus guérissant l'aveugle de Jéricho*, en 1531. Son œuvre gravé se compose de 172 planches. Ses tableaux authentiques sont rares; on remarque *l'Adoration des Mages* au musée d'Anvers, et *l'Adoration des bergers* à Notre-Dame de Tournai. Le dessin en est d'une grande netteté, le coloris splendide et harmonieux; l'expression d'un sentiment élevé s'y trouve souvent unie à des types et à des postures vulgaires. On cite le *Jugement dernier*, à l'hôtel de ville de Leyde. Le Louvre possède de ce peintre au moins 2 tableaux : un 3e, *la Salutation angélique*, lui est souvent attribué. A. M.

LUCAS (PAUL), célèbre voyageur, né à Rouen en 1664, m. en 1737, se livra d'abord au commerce de la joaillerie et voyagea pour cet objet à Constantinople, en Syrie et en Égypte. Puis il prit du service dans les troupes vénitiennes, assista au siège de Négrepont, fit la course contre les Turcs, et revint en France vers 1696. Il entreprit alors des voyages dans le Levant, pour recueillir des pierres antiques gravées, des médailles et des manuscrits. Dépouillé de ses collections par un corsaire, il en forma de nouvelles, qui furent déposées au cabinet du roi. Louis XIV le nomma son antiquaire en 1714, et Louis XV lui donna encore d'autres missions en 1723. Il voulut aussi visiter l'Espagne, fut bien accueilli par Philippe V, mais mourut peu de temps après son arrivée à Madrid.

On a de lui : *Voyage au Levant*, Paris, 1704, 2 vol. in-12; *Voyage dans la Grèce, l'Asie Mineure, la Macédoine et l'Afrique*, 1710, 2 vol. in-12; *Voyage dans la Turquie, l'Asie, la Syrie, la Palestine, la Haute et la Basse Égypte*, 1719, 3 vol. in-12. Baudelot de Dairval l'aida à rédiger le 1er ouvrage, Fourmont le 2e, et l'abbé Banier le 3e. B.

LUCAS (HIPPOLYTE-JULIEN-JOSEPH), littérateur, né à Rennes, en 1807, m. en 1878, commença ses études de droit dans sa ville natale et vint les terminer à Paris. Reçu avocat en 1826, il s'établit définitivement à Paris en 1829; il traduisit pour le *Globe* des articles de la *Revue d'Édimbourg* et les séances du parlement britannique. En même temps il présentait à l'Odéon avec E. Boulay-Paty, un drame en vers tiré du *Corsaire* de lord Byron, qui ne fut pas représenté. Après la révolution de Juillet, Hippolyte Lucas fut un des fondateurs de la *Revue de Bretagne* et donna un recueil de poésies et de nouvelles : *le Cœur et le monde*, 1834, in-12, 18[illegible], 2 vol. Il fut un des collaborateurs du *Cabinet de lecture*, du [illegible], de la *Revue du théâtre*, du *Bon Sens*, de *l'Artiste*, du *Charivari*, du [illegible], du *Siècle*, etc., contribua à la fondation de la Société des gens de lettres et devint conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1846. Hippolyte Lucas a composé pour la Comédie Française et pour l'Odéon une vingtaine de pièces de théâtre, presque toutes en vers, plusieurs se rapportent à l'ancien théâtre espagnol. C'est de là qu'il a tiré notamment *l'Hameçon de Phénice*, [illegible], *le [illegible] de son honneur*, 3 actes, 18[illegible], [illegible] 3 actes, 1844; il a emprunté au théâtre [illegible] *Alceste*, 1847; *Médée*, 1855. On lui doit aussi les [illegible] de quelques opéras : *Bélisaire*, *Maria Padilla*, [illegible], *la B[illegible]*, [illegible] *de S[illegible]*, *le S[illegible]* [illegible] comment : *Lalla Roukh*, 18[illegible]2; *la [illegible]* [illegible] que, 1870; *les Parias*, opéra en 3 actes, 187[illegible], [illegible] des [illegible], etc.

[illegible]

naliste, 1856; *Documents relatifs à l'histoire du Cid*, 1861; la *Pêche d'un Mari*, 1862, in-18; *Madame de Miramion*, 1866.

LUCAS DE CRANACH. *V.* Cranach.

LUCAYES (Iles). *V.* Bahama.

LUCCA, nom italien de Lucques.

LUCE (Saint). *V.* Lucius.

LUCE (Sainte). *V.* Lucie.

LUCE (Louis-René), graveur, né à Paris vers la fin du XVIIe siècle, se distingua dans la gravure sur métaux par le bon goût de ses dessins et par l'habileté de l'exécution. Nommé graveur à l'imprimerie royale, il substitua aux vignettes en bois des poinçons en métal, confectionnés de manière à pouvoir s'agrandir ou se rétrécir à volonté, et se combiner avec les lettres. On a conservé cette collection. Luce avait aussi gravé une fonte de caractères qui n'étaient guère lisibles qu'à la loupe.

LUCE DE LANCIVAL (Jean-Charles-Julien), poète, né à Saint-Gobain en 1766, m. en 1810. Professeur de rhétorique au collège de Navarre à 22 ans, un caprice d'imagination le transporta dans la chaire religieuse, et, prédicateur en vogue, il était déjà grand-vicaire de l'évêque de Lescar, lorsque la Révolution vint rompre ses vœux, et lui fit quitter la chaire pour le théâtre, où il ne fut pas très heureux. Il a donné 6 tragédies dont les principales sont: *Mucius Scævola*, en 3 actes, 1793; et *Hector*, en 5 actes, 1809, son meilleur ouvrage, pièce puisée tout entière dans l'*Iliade*. Il a composé encore un poème épique en 6 chants, imité de Stace, *Achille à Scyros*, dénué d'action et d'intérêt, mais où il y a quelque talent de style. Quand on réorganisa l'Université, Luce de Lancival fut nommé professeur de rhétorique au Lycée impérial, auj. Louis-le-Grand. Il avait un goût très vif pour l'enseignement, et il y réussissait beaucoup; néanmoins il ne renonça pas à la poésie: quelques œuvres légères et gracieuses, et une satire trop longue, *Folliculus*, dirigée contre le critique Geoffroy, achevèrent une réputation qu'il soutenait comme homme du monde, par l'agrément de son esprit et la bonté de son cœur.

Ses *Œuvres* ont été recueillies en 1826, 2 vol. par Collin de Plancy.
G. L.

LUCÉ (LE GRAND-). *V.* Grand-Lucé.

LUCENA, anc. *Élisana*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Cordoue. Belle église. Bains d'eaux minérales. Comm. d'huiles, vins, etc. Population de la commune, 19,540 hab.

LUCENTUM, v. de l'anc. Espagne (Bétique), chez les Contestans, port sur la Méditerranée. Auj. *Alicante*.

LUCERA, anc. *Luceria*, v. du royaume d'Italie, prov. de Foggia; 14,296 hab. Évêché. Collège royal, bibliothèque, collections de médailles et d'antiquités. Belle cathédrale. — Anc. cité des Samnites, fondée, dit-on, par Diomède, à l'O. de l'Apulie, et fameuse par la beauté de ses laines, elle fut prise par les Romains sur Pontius Hérennius, 320 av. J.-C., détruite après une révolte, puis rebâtie. Déjà ruinée au temps de Strabon, elle servit plus tard de poste avancé aux Lombards. Vers 665, l'empereur Constant II, dans son expédition en Italie, la prit et la brûla; mais elle se releva de ses ruines, puisqu'elle résista aux armes de Charlemagne, 802, et à celles des Normands, 1107. Elle était retombée dans un état misérable lorsque l'empereur Frédéric II conçut le projet de faire de Lucera une colonie militaire pour les Sarrasins qu'il avait transportés de Sicile en Capitanate; en 1233, il fit construire près de l'anc. ville une citadelle entourée d'une enceinte fortifiée, qui existe encore. Cette enceinte renfermait alors des mosquées, des arsenaux, des ateliers et des maisons pour une population qu'on peut évaluer à 60,000 âmes. Les Sarrasins de Lucera, redoutés par les papes, servirent fidèlement les princes de la maison de Souabe, et résistèrent à Charles d'Anjou, qui les réduisit par la famine en 1269. Il les employa ensuite dans ses guerres contre la Sicile et l'empire grec. Mais son fils Charles II chassa les Arabes de Lucera, et changea le nom de la ville en celui de *Santa-Maria*, 1299-1304. Cependant l'ancien usage a prévalu. Lucera a gardé son nom. Plusieurs historiens du moyen âge ont confondu cette ville avec Nocera *de' pagani*, dont le surnom, beaucoup plus ancien, se rattache aux invasions arabes du IXe siècle; il n'y eut jamais, sous Frédéric II, de colonie sarrasine à Nocera. H. B.

LUCERES, l'une des trois tribus primitives de Rome et probablement la dernière venue; habitait le mont Cælius. Tite Live déclare ne connaître ni sa race ni l'origine de son nom (I, 13). Aujourd'hui on lui attribue soit une origine étrusque, à cause de l'analogie du mot *Luceres* avec le mot *Lucumo*, nom des chefs étrusques; soit une origine albaine: cette tribu aurait été transportée à Rome après la destruction d'Albe-la-Longue; *Luceres* (du même radical que *lucere*) serait alors l'équivalent de *illustres*.

Volquardsen, *les Trois anciennes tribus romaines*, et le *Rhein-Museum*, [illegible] Willems, *Droit public romain*. G. L.-G.

LUCERNAIRE, du latin *lucerna*, flambeau, nom donné quelquefois au répons des Vêpres, ou aux Vêpres elles-mêmes, parce que cette partie de l'office se chantait jadis le soir et aux lumières.

LUCERNE, en allem. *Luzern*, v. de Suisse, ch.-l. du cant. de son nom, à l'extrémité N.-O. du lac de Lucerne, à 669 kil. E.-S.-E. de Paris par 47° 3′ lat. N., et 5° 58′ long. E; 17,850 hab. (dont 16,000 catholiques). C'était, avant 1848, une des trois villes directoriales, siège de la diète fédérale. Résidence du gouvernement, des administrations et tribunaux cantonaux. Lycée, gymnase, école polytechnique, séminaire, bibliothèque. Arsenal, avec collection d'armoiries et trophées. Les rues sont, en général, droites et larges. On doit citer la cathédrale de Saint-Leodegar (Saint-Léger), avec de beaux vitraux, une sonnerie et un orgue remarquables; l'hôtel de ville; plusieurs fontaines gothiques: le pont couvert, dit *Hofbrucke*, de 98 arches, jeté parallèlement à la Reuss sur un petit golfe qu'elle forme, et orné de 238 tableaux, représentant des sujets tirés de la Bible; les ponts *Mühlenbrucke* et *Kappellbrücke*, qui ont aussi des toits ornés en dedans de très anciennes peintures. Filatures de coton, lin, chanvre; tanneries, blanchisseries, brasseries; fabr. de bas, gants, papiers, draps légers, chapeaux et ouvrages en paille. Comm. de fromages, bestiaux, eau de cerise, vins, fruits. Transit actif avec la France, l'Allemagne et l'Italie par le Saint-Gothard. Près de la ville est un lion colossal, taillé dans la montagne, sur les plans de Thorwaldsen, en mémoire des soldats suisses qui moururent à Paris en défendant le roi dans la journée du 10 août 1792. Lucerne tire son nom, dit-on, d'un fanal (*lucerna*), allumé jadis à la pointe du lac pour servir de guide aux voyageurs. Cédée en 768 aux abbés de Murbach par Pépin le Bref, elle fut, au XIIIe siècle, vendue par l'un de ces abbés, à la maison de Habsbourg. En 1332, ses habitants proclamèrent leur indépendance, et se réunirent aux 3 cantons primitifs de la ligne helvétique. Son gouvernement fut oligarchique. Prise par les Français en 1798, elle fut, pendant 8 mois, la capitale de toute la Suisse. Elle a joué un rôle dans la guerre du Sunderbund; l'armée fédérale, commandée par le général Dufour, la prit en 1847. — Le cant. de Lucerne, au centre de la Suisse, a 1,501 kil. carr., et 150,083 hab. (dont 134,806 catholiques). Près de la moitié du territoire forme la vallée de l'Emmen ou de l'Entlebuch, dans le bassin de l'Aar et de la Reuss. Sol montueux, couvert de lacs, dont les principaux sont ceux de Baldegg, de Sempach et de Lucerne, fertile en grains, vins, fruits, plantes oléagineuses. Beaux pâturages; élève de bétail, fromages estimés. La constitution du canton rédigée en 1815, a subi une révision en 1840 et en 1842. La souveraineté réside dans le peuple, représenté par un grand conseil de 100 députés. Le pouvoir exécutif est exercé par un petit conseil de 15 membres élus pour 3 ans par le grand conseil, et dont le président prend le titre d'avoyer; de ce conseil, dépendent les divers départements ministériels. Il y a une cour d'appel, composée de 13 membres élus par le grand-conseil, un tribunal militaire, un tribunal criminel, 18 tribunaux de 1re instance, et des juges de paix. Le cant. de Lucerne nomme 7 membres au conseil national et 2 au conseil des États; il est le 4e de la confédération par ordre d'admission, le 9e par son étendue, le 7e par sa population. Cap. Lucerne; v. princ. Russwyl. On y parle allemand. B.

LUCERNE (Lac de), n'est proprement qu'un golfe du lac des *Quatre-Cantons* (*V. ce mot*), au N.-O. Souvent on étend le nom de Lucerne à ce lac tout entier.

LUCHEUX, brg. (Somme), arr. de Doullens, près d'une vaste forêt; 1,320 hab. Comm. important de bois. On remarque le château et l'église.

LUCHON (BAGNÈRES-DE-). *V.* Bagnères.

LUCIBURGUM ou **LUCILIBURGUM**, nom latin de Luxembourg.

LUCIE (Sainte), vierge et martyre, mise à mort l'an 304 à Syracuse. Fête, le 13 décembre.

LUCIE (SAINTE-), île, une des Petites-Antilles (Antilles anglaises), entre la Martinique à 30 kil. au S., et Saint-Vincent à 40 kil. N.-N.-E.; 614 kil. carr., 37,250 hab. dont beaucoup sont d'origine française et catholiques. Ch.-l. Castries ou le Carénage. V. princ.: la Soufrière et le Vieux-Port. Climat malsain. Sol montagneux et volcanique, divisé en 2 parties (Capesterre et Basse-Terre). Belles forêts et bonne culture. De 1637 au traité de Paris, 1814, qui la donna définitivement aux Anglais, elle fut continuellement disputée entre ces derniers, les Français et les Caraïbes.

LUCIE (SAINTE-), v. de Sicile, prov. de Messine, sur le mont Dinnamare; 6,596 hab.; anc. abbaye prélatiale.

LUCIE-DI-TALLANO (SAINTE-), ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Sartène; 837 hab.; Aux environs, à Tallano, bains d'eaux thermales sulfureuses.

LUCIEN, *Lucianus*, sophiste, satirique, et moraliste cé-

lèbre, né à Samosate (Syrie), vers l'an 137 à 140 ap. J.-C., vécut jusque dans une vieillesse fort avancée. Il étudia d'abord l'art du sculpteur; puis ayant cru voir dans un songe la Science qui lui promettait un renom immortel (*V. le Songe*, dans ses œuvres), il se livra aux lettres, et entra au barreau. Après avoir plaidé quelques causes à Antioche, il se dégoûta de la chicane, et s'adonna aux déclamations et aux improvisations des sophistes, moyen plus sûr et plus court alors d'arriver à la considération et à la fortune. Jeune encore, il visita l'Asie, la Grèce, la Gaule, l'Italie et Rome, dont il a peint la corruption avec une effrayante énergie dans une *Lettre à Nigrinus*. A cette époque doivent se rapporter un certain nombre de ses pièces diverses, *le Deuil, le Maître des rhéteurs, Phalaris, Hippias ou le Bain, le Jugement des voyelles, l'Éloge de la mouche, l'Éloge de la patrie*, etc., productions légères par le fond, subtils jeux d'esprit, dont le style fait presque tout le mérite. De retour à Athènes, dans la maturité de l'âge, Lucien renonça à l'art frivole des rhéteurs, pour suivre les leçons sérieuses du philosophe Démonax. Muni de connaissances nouvelles, il voulut alors éclairer les hommes sur leurs préjugés, sur leurs superstitions, et sur leur sotte admiration pour les charlatans qui se paraient du titre de philosophes. Devenu moraliste, il composa 26 *Dialogues des dieux*, 15 *Dialogues marins*, 30 *Dialogues des morts*, et 15 *Dialogues des courtisanes*. Il écrivit aussi une foule d'autres morceaux destinés à démasquer les fourberies de toute espèce, tels que l'*Histoire véritable* contre les mauvais historiens, attaqués en règle dans le traité *De la manière d'écrire l'histoire; les Littérateurs à la solde des grands*, contre les gens de lettres qui prostituent leur talent pour complaire aux puissants du jour. Nommé intendant d'une partie de l'Égypte par Marc-Aurèle, il fut en butte aux attaques de ses administrés, et se justifia dans une *Apologie* qui est restée. Agé de 50 ans, il revint à Samosate, qu'il quitta bientôt pour voyager en Cappadoce et en Paphlagonie. Outre les ouvrages déjà cités, il a laissé quelques poésies (*le Goutteux tragique, le Pied léger, 42 Épigrammes*). Comme sophiste, Lucien ne dépasse guère tous ces orateurs ambulants à la parole facile, à l'esprit souple et délié, toujours prêts à faire une improvisation spirituelle, spécieuse et brillante sur un sujet donné. La lecture de ses œuvres en ce genre n'est dépourvue ni d'agrément ni d'intérêt littéraire; mais ce n'est qu'un divertissement futile, sans fruit réel. Sceptique en religion, il l'est encore en philosophie, et raille tous les chefs des écoles philosophiques. Il rejette systématiquement ce qui ne tombe pas sous les sens, et ne voit que chimères dans le monde de la pensée. C'est moins un véritable esprit philosophique qu'une méthode satirique qui lui permet de tourner tout en ridicule. Sans y songer, il servait par ces attaques la cause du christianisme, si mal jugé par lui. Le moraliste a dévoilé tous les travers de ses contemporains avec un admirable bon sens, une verve et un esprit intarissables. L'avarice des vieillards, le désappointement des chercheurs d'héritages, la crédulité de la foule, l'emphase des rhéteurs, la forfanterie des philosophes, sont pour lui autant de sources fécondes de fines plaisanteries et de leçons attrayantes. La forme qu'il emploie est celle du dialogue, et il s'y montre l'heureux rival de Platon pour la familiarité des tours, la grâce et le piquant de la diction. Son style, toujours correct et d'une élégance soutenue, s'élève à la hauteur des écrivains attiques, dont il a la clarté et la simplicité. Mais en se moquant, avec l'originalité la plus piquante et la gaieté la plus communicative, de toutes ses victimes, cet héritier direct d'Aristophane pour la verve, l'ironie piquante et le trait vif et acéré, l'est aussi de son langage licencieux et obscène. Il n'en reste pas moins un des écrivains les plus fins et les plus ingénieux de l'antiquité. Il a eu de nombreux imitateurs. L'*Ane d'or* d'Apulée a été inspiré par l'*Ane* de Lucien. A la Renaissance, une foule d'écrivains tâchèrent d'en reproduire le côté burlesque, en faisant en latin l'éloge d'objets qui ne le méritaient guère; Érasme donna l'*Éloge de la folie;* Dousa, l'*Éloge de l'ombre;* Mélanchthon, l'*Éloge de l'oie;* Passerat, l'*Éloge de l'âne;* Juste-Lipse, l'*Éloge de l'éléphant*, etc. Fénelon et Fontenelle en prirent l'idée de leurs *Dialogues des morts*. C'est encore de l'*Histoire véritable* de Lucien que Swift a tiré le plan de son *Gulliver*. Le manuscrit de Lucien, apporté de Constantinople en Italie par le Sicilien Aurispa en 1425, fut imprimé pour la première fois en 1496.

On cite les éditions gréco-latines de Bourdelot, 1615, Hemsterhuys et Reitz, 1743-46, [illegible], Dindorf, dans la Bibliothèque [illegible] de Didot, 1840. Des éditions critiques ont été données par Jacobitz, [illegible] et Fritzsche, [illegible]; il existe de nombreuses éditions [illegible]. [illegible] la meilleure trad. en français est celle de Belin de Ballu, 1789, qui a servi de base à celle de Talbot, 1857. Courier a donné une édition de l'Ane avec une trad. dans le style d'Amyot. — V. M. Croiset, *Étude sur Lucien*, [illegible]; *Caractère* [illegible] *Lucien* [illegible], 1882; [illegible] *de Lucien* [illegible]; Ziegeler, [illegible]; Aubé, *Histoire des persécutions de l'Église*, t. II, 1878, p. 193, Lucien et le christianisme.

F. B. et S. Re.

LUCIEN (Saint), apôtre de Beauvais, où il subit le martyre en 299, est fêté par l'Église le 8 janvier.

LUCIEN (Saint), de Samosate, prêtre à Nicomédie, et martyr en 312, se voua à l'étude des livres saints, dont il donna une édition grecque, meilleure que les précédentes et fort estimée de l'Église. Compris dans la persécution de Dioclétien, il déploya un grand courage en face de ses juges, auxquels il adressa une éloquente apologie de la foi qu'il confessait. Fête, le 7 janvier et le 15 octobre.

LUCIEN BONAPARTE, 3e fils de Charles Bonaparte et de Lætitia Ramolino, né à Ajaccio en 1773, m. à Viterbe le 29 juin 1840. Obligé de fuir de Corse avec sa famille, 1793, pour échapper au parti hostile à la République, il fut employé à Marseille dans l'administration des vivres, et épousa, en 1795, Christine Boyer, fille d'un hôtelier. Des relations d'amitié avec Robespierre le jeune le firent emprisonner quelque temps à Aix après le 9 thermidor. Commissaire-ordonnateur en Corse en 1796, il fut député, 2 ans après, par le dép. du Liamone au conseil des Cinq-Cents, dont il était président lors du 18 brumaire. Il contribua puissamment au succès de ce coup d'État. Nommé ministre de l'intérieur par le 1er consul, son frère, il essuya bientôt une disgrâce, qui était due à son caractère indépendant; mais, chargé d'une ambassade en Espagne, il reprit faveur, en faisant prévaloir dans ce pays l'influence française, et, en 1802, fut nommé tribun, puis sénateur. Son second mariage avec la veuve de l'agent de change Jouberthon déplut encore à son frère. Il refusa la couronne d'Espagne que Napoléon lui offrait, au prix d'un divorce, et il se retira à Rome, 1804, auprès du pape Pie VII, qui érigea pour lui en principauté la terre de Canino. En 1810, il partit pour les États-Unis, fut pris en mer par les Anglais, qui lui assignèrent la résidence de Ludlow, acheta près de cette ville la terre de Tomgrave, recouvra la liberté en 1814, se réconcilia avec l'empereur pendant les Cent-jours, siégea à la Chambre des pairs, et, après Waterloo, soutint énergiquement les droits du roi de Rome et la régence de Marie-Louise. Quand Napoléon Ier eut quitté la France, il reprit le chemin de Rome, fut retenu prisonnier dans la citadelle de Turin, d'où il sortit par l'intercession du pape, et acheva ses jours dans la retraite. Ami des lettres et des arts, admis à l'Institut dès 1803, il forma une belle collection d'antiquités, principalement de vases étrusques.

Il publia : *Charlemagne*, poème épique, 1815, 2 vol.; *la Tribu indienne*, roman, 2 vol. in-12; *la Cyrnéide, ou la Corse sauvée*, poème épique, 1820; *Bathilde, reine des Francs*, poème en 10 chants, 1820. — V. *Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, par M. Th. Jung. B.

LUCIENNES ou **LOUVECIENNES**, *Lupicinus*, très ancien vge (Seine-et-Oise), arr. et à 7 kil. N. de Versailles, à 2 S.-E. de Marly; 2,160 hab. Beau château, construit par ordre de Louis XV, en 1772, pour Mme Du Barry, avec un pavillon charmant, bâti par Ledoux, sur une terrasse d'où l'on jouit d'une vue magnifique sur la campagne de Paris.

LUCIFER, c.-à-d. *qui apporte la lumière*, nom de la planète Vénus, lorsque, apparaissant sur l'horizon, elle précède les premières lueurs du matin. La mythologie grecque en faisait un dieu, fils de Jupiter et de l'Aurore. — Lucifer est aussi, dans les saintes Écritures, le nom du plus brillant et du plus orgueilleux des anges rebelles.

LUCIFER, évêque de Cagliari, m. en 370, provoqua la convocation du concile de Milan, 355, où, en qualité de légat du pape Libère, il défendit St Athanase contre les ariens. L'empereur Constance, partisan d'Arius, l'exila en Syrie, puis en Palestine. Il employa le temps de sa proscription à écrire contre les hérétiques; puis il se rendit à Antioche, 361, où, au lieu d'apaiser, comme il l'avait promis, la querelle des Eustathiens et des Méléciens, il prit parti pour les premiers. Il se mit à la tête du schisme qui éclata quand le concile d'Alexandrie eut condamné les Eustathiens. Ses écrits ont été publiés à Paris, 1568, et à Venise, 1778, in-fol. — Les *Lucifériens*, ses disciples, se répandirent partout, mais ils eurent peu de succès, si ce n'est en Sardaigne, où leur chef avait vécu. L—n.

LUCIGNANO, v. du roy. d'Italie, prov. d'Arezzo; 4,087 hab. Près de là est le sanctuaire de la *Madona delle Querce*. Échec des Français en 1555.

LUCILIUS (Caïus), satirique romain, né à Suessa Aurunca (Latium), l'an 605 de Rome, 148 av. J.-C., m. l'an [illegible], perfectionna la satire encore grossière chez Ennius, et lui donna la forme qu'adoptèrent depuis Horace, Juvénal et Perse. Chevalier romain et ami de Scipion l'Africain, qu'il suivit au siège de Numance, il poursuivit les vices de son temps avec une vigueur terrible, sans reculer devant les personnalités les plus violentes. Il composa 30 satires, presque toutes en vers hexamètres, et dont il ne reste que des fragments peu étendus, qui permettent cependant de reconnaître l'énergie, la finesse et l'originalité de sa manière. Cicéron et Quintilien vantent son esprit et son sel. Horace lui re-

proche de l'incorrection, de la dureté dans le style, une composition mal réglée. D'après les fragments qui nous restent, on trouve partout chez Lucilius les défauts de l'improvisation.

Les fragments de Lucilius ont été publiés par H. Estienne, 1564; par Dousa, qui en donna une édition plus complète, Leyde, 1597, in-4°. L'édition la meilleure est celle de M. Corpet, avec traduction française, la première qui ait été faite, 1845, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 2e série. — V. Teuffel, *Hist. de la litt. rom.*, § 143.
D—R.

LUCILIUS *Junior*, poète latin, né à Naples, fut disciple et ami de Sénèque, qui lui a adressé toutes ses Lettres. D'une naissance obscure, il devint chevalier romain, et remplit pendant longtemps le poste de procurateur de Néron en Sicile. On lui attribue un petit poème descriptif de 500 vers environ, intitulé *l'Etna*, publié à Amsterdam, 1703, à Leipzig, 1826, et dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, avec traduction par M. J. Chenu, 2e série, 1843.

LUCILLE, impératrice romaine, fille de Marc-Aurèle et de Faustine, née en 146, m. en 184, épousa, à l'âge de 17 ans, L. Vérus, qu'elle empoisonna, dit-on, se livra à toutes sortes de désordres, et conspira contre Commode, son frère, qui l'exila dans l'île de Caprée et la fit tuer par un centurion.

LUCINE, de *lux*, lumière, déesse de la lumière ou de la vie, présidait à la naissance des enfants; on la confond souvent avec Junon ou avec Diane.

LUCIUS, 2e fils d'Agrippa, fut adopté, ainsi que son frère Caïus, par l'empereur Auguste et mourut l'an 2 de J.-C., à Marseille, en allant prendre le commandement des légions d'Espagne. On a pensé que la *Maison Carrée* de Nîmes était un temple dédié aux 3 fils d'Agrippa.

LUCIUS DE PATRAS, écrivain grec, contemporain de l'empereur Antonin est regardé comme l'auteur du conte de l'*Ane d'or*, dont Lucien a donné un extrait sous le titre de *Lucius ou la Métamorphose*. Le fond en est le même que celui de l'*Ane d'or* d'Apulée. Courier en a donné une édition, avec traduction française, 1818, in-12.

LUCIUS Ier (SAINT), pape en 252-3, ne régna que 5 mois. Fête, le 4 mars.

LUCIUS II, Bolonais, pape en 1144, eut un pontificat court, mais troublé. Sommé d'abandonner ses droits régaliens et de renoncer à toute souveraineté temporelle par les partisans d'Arnaud de Brescia, il réclama l'appui de l'empereur Conrad III, marcha lui-même contre Rome avec quelques troupes, et fut tué d'un coup de pierre, comme il montait à l'assaut du Capitole, 1145. R.

LUCIUS III, né à Lucques, fut le premier pape nommé par les seuls cardinaux, 1181, d'après le décret du XIe concile général. Sommé par les Romains, redevenus turbulents, de faire la guerre aux villes de Tibur et de Tusculum, avec lesquelles ils étaient en lutte depuis le temps d'Arnaud de Brescia, il refusa, quitta Rome, et, bientôt après, les États de l'Église, et mourut à Vérone, 1184. B.

LUCK ou **LOUTSK**, v. de la Russie d'Europe (Volhynie), sur la Styr, à 44 N.-O. de Doubno; 11,850 hab. Évêché grec-uni. Au temps de l'indépendance polonaise, elle était, alternativement avec Vladimir, le siège d'une diète. Brûlée en 1752.

LUCKAU, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), sur la Berste, dans la régence et à 80 kil. S.-O. de Francfort-sur-l'Oder; 4,684 hab. Ch.-l. de cercle. Draps, toiles, tabac. Gymnase. Dépôt de mendicité; maisons de correction et d'aliénés. — Les Prussiens y battirent les Français en 1813.

LUCKENWALD, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), sur la Berste; 13,816 hab. Draps fins, papier, bière, eau-de-vie de grains.

LUCKNOW. *V.* LAKNAU.

LUÇON, ch.-l. de canton (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte, à la naissance du canal de Luçon, qui le joint à la baie d'Aiguillon, située à 15 kil.; 6,247 hab. Collège. Évêché érigé en 1317, et dont le cardinal de Richelieu fut titulaire. Belle cathédrale, surmontée d'une flèche de 67 m., palais épiscopal. Tuiles, draps, liqueurs, minoteries, etc. — Cette ville fut saccagée par les protestants en 1568. Les Vendéens y furent défaits le 28 juin et le 1er octobre 1793.

LUÇON ou **MANILLE**, la plus grande et une des plus septentrionales des îles Philippines (Malaisie); 800 kil. de long, sur une largeur variable de 50 à 420; entre la mer de Chine à l'O. et l'océan Equinoxial à l'E.; par 12° 30'-18° 45' lat. N., 117° 20'-121° 50' long. E.; 105,919 kil. carr.; 3,357,279 hab. Luçon est divisé en 24 provinces; Manille est la cap. des possessions espagnoles; v. princ.: Cavité, Bidondo, Santa-Cruz, Apari. Climat chaud et sain. Sol volcanique (le Mayon a 3,313 m. de haut) et d'une très grande fertilité (coton, indigo, sucre, maïs, riz, tabac, cacao, épices, café). Grandes forêts vierges; riches mines d'or. Comm. déjà considérable, mais susceptible de beaucoup d'agrandissement. Pêche d'huîtres à perles sur les côtes. — Cette île fut, avec les autres Philippines, découverte en 1521 par Magellan. Michel Lopez de Legaspi s'en empara pour l'Espagne en 1571. Des tremblements de terre et des ouragans l'ont plusieurs fois dévastée. Les indigènes, appelés Tagals, sont de la race des Malais. Ils sont doux, intelligents et bien traités par les Espagnols. Cependant la partie N.-E. est encore habitée par des peuplades sauvages, les Negritos, les Igorrotes, les Tinguianes, les Ifugaos, etc.

LUCOTTE (EDME-AIMÉ, COMTE), né à Créancy (Côte-d'Or) en 1770, m. en 1825, entra au service comme volontaire en 1789, passa rapidement par tous les grades, se fit remarquer par sa modération et son humanité dans la répression des soulèvements antirévolutionnaires de Lyon et de Marseille, servit en Italie sous le général Bonaparte, reçut le grade de général de brigade en 1799, se couvrit de gloire à la défense d'Ancône, et s'attacha à la fortune de Joseph Bonaparte, qu'il accompagna à Naples et en Espagne, et qui le fit général de division. En 1814, il fut un des premiers à offrir ses services à Louis XVIII; chargé de défendre Paris contre l'Empereur qui revenait de l'île d'Elbe, il ne put arrêter l'entraînement général, et, à la 2e Restauration, fut mis en disponibilité. B.

LUCQUES, en italien *Lucca*, en latin *Luca*, v. d'Italie, cap. de l'anc. duché de son nom, et aujourd'hui ch.-l. d'une province du royaume d'Italie, sur l'Ozorra, bras du Serchio à 23 kil. de Pise, à 78 kil. O. de Florence; 20,421 hab. 68,063 dans la commune. Archevêché; cour d'appel; établissements d'instruction, collège, école de peinture; académie des sciences, lettres et arts; archives; 2 riches bibliothèques, jardin botanique. On remarque la cathédrale de Saint-Martin, des XIe et XIIe siècles; les églises San-Giovanni, San-Frediano et San-Michele; un amphithéâtre romain assez bien conservé; un aqueduc de 459 arches, achevé en 1829; de belles promenades sur les anc. remparts; l'anc. château ducal, avec galerie de tableaux, sur une place où l'on a élevé en 1843 une statue en marbre à Marie-Louise de Bourbon. Grand commerce de soie et d'huile d'olive. Manufactures de soieries et draps. Ses rues sont irrégulières, tortueuses, pavées de larges dalles. Eaux minérales renommées; aux environs bains de Nero, et à 18 kil. au N. bains très fréquentés de Lucca; salines thermales. — *Histoire*. Lucques fut fondée, dit-on, par les Tyrrhéniens, et devint colonie romaine en 178 av. J.-C. République guelfe au moyen âge, déchirée par les factions des Blancs et des Noirs, elle tomba au pouvoir de Castruccio Castracani de 1314 à 1328, fut achetée en 1335 par Martino della Scala, qui la vendit en 1341 aux Florentins, et subit le joug de Pise en 1342. L'empereur Charles IV la rendit à la liberté, 1365, moyennant 25,000 florins d'or. Elle obéit à un nouveau maître, Paul Guinigri, de 1400 à 1429. Puis, après de longues guerres contre Florence, elle réussit à conserver son indépendance. En 1556, l'aristocratie lucquoise arracha le pouvoir au peuple. En 1805, Napoléon Ier forma, pour sa sœur Élisa, un grand-duché de *Lucques-et-Piombino*. En 1815, cet État fut attribué à l'infante de Parme Marie-Louise, dont le fils Charles-Louis, 1824-47, ayant hérité de la couronne de Parme, le céda à la Toscane. Il a été annexé avec elle au roy. d'Italie en 1860. B.

LUCQUES (DUCHÉ DE), anc. État de l'Italie centrale, auj. au roy. d'Italie, entre le duché de Modène au N.-O., le golfe de Gênes à l'O., le grand-duché de Toscane au S. et à l'E.; 1,028 kil. carr.; 40 kil. sur 32; 170,000 hab. Ch.-l. Lucques.

LUCQUES (PROV. DE), division du roy. d'Italie, formée du N.-O. de l'anc. Toscane, bornée par la Méditerranée à l'O.; 1,493 kil. carr.; 280,[illegible] hab. Arrosée par le Serchio, couverte au N. par les ramifications des Apennins, et jouissant d'un doux climat, c'est la partie la mieux cultivée de la Toscane; vignes, mûriers et oliviers. Une partie des habitants émigrent pendant l'hiver en Corse et en Sardaigne. Ch.-l. Lucques, qui forme aussi son seul arr. C. P.

LUCRÈCE, *Lucretia*, fille de Spurius Lucrétius, et femme de Tarquin Collatin, ayant été déshonorée par Sextus, fils de Tarquin le Superbe, révéla cet attentat à son mari en présence de son père et de Brutus, et se tua sous leurs yeux, après leur avoir fait jurer de la venger. Ce fut sur son cadavre, et en tenant à la main le poignard dont elle s'était frappée, que tous trois firent ce serment qui fut fatal aux Tarquins, et qui amena l'établissement du gouvernement républicain, 509 av. J.-C. Il existe des tragédies de *Lucrèce* par Arnault, 1792, et par Ponsard, 1843. O.

LUCRÈCE, *T. Lucretius Carus*, poète latin, né à Rome l'an 659 de la ville, 95 av. J.-C., se donna, dit-on, la mort à 44 ans, dans un accès de délire. En relation avec Atticus, Cicéron, Catulle, il dédia à Memmius un poème en 6 chants, *De Natura rerum*. C'est l'exposition complète du système d'Epicure; le but du poète est de rendre le repos aux hommes, en détruisant la

crainte des dieux et de la mort. Selon lui, les dieux, s'ils existent, ne s'occupent pas des choses humaines; l'âme n'est qu'un composé d'atomes et meurt avec le corps. Malgré la tristesse et le vide de ses doctrines, malgré l'aridité du système d'Epicure, Lucrèce est un grand poète : son horreur pour les erreurs sanguinaires du paganisme, son amour pour l'humanité, son enthousiasme pour le spectacle des forces naturelles et pour son maître Épicure, lui inspirent des morceaux sublimes, où il dépasse Virgile lui-même. Ce qui manque trop souvent dans le reste du poème, c'est l'harmonie et l'élégance; cependant, dans les descriptions, on trouve des peintures énergiques ou gracieuses d'une admirable beauté. Son style didactique est d'une sécheresse logique rebutante, mais d'une remarquable précision. On ne peut admettre qu'une œuvre si rigoureusement déduite ait été composée, comme le veut une tradition, dans les intervalles lucides de la folie.

Les meilleures éditions de Lucrèce sont celles de Lambin, 1563, 1570; d'Havercamp, Leyde, 1725; de Bentley et Wakefield, Lond., 1796; de Glasgow, 1813, 4 vol. gr. in-8°; de Lemaire, 1838. Il a été traduit en vers français par M. de Pongerville, 1823; 2 vol., en prose, et assez fidèlement par Lagrange, 1768, et par M. de Pongerville, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 2 vol., 1836; par M. Chaniol, dans la collection Nisard, gr. in-8°, travail très estimé. Lachmann a publié en latin un Commentaire sur Lucrèce, Berlin, 1850, qui est un chef-d'œuvre d'érudition, mais avec des restitutions et des hypothèses parfois téméraires. — V. Teuffel, *Hist. de la littér. latine*. Le cardinal de Polignac a réfuté Lucrèce dans l'*Anti-Lucrèce*. D—R.

LUCRETILIS MONS, auj. *Gennaro* ou *Zappi*, mont. de l'Italie anc., dans le pays des Sabins, au N. de Varia, dans une belle vallée où était la terre du poète Horace. Il était consacré à Faune.

LUCRIN (LAC), *Lacus Lucrinus*, petit lac de la Campanie, au fond du golfe de Baïes. Une très ancienne digue, faite de main d'homme, le séparait de la mer, et un canal très court le mettait en communication avec le lac Averne. On pêchait d'excellentes huîtres dans le Lucrin. En 1538, une éruption volcanique a comblé presque entièrement ce lac, qui n'est plus guère qu'un marais, auj. nommé *Lago di Licola*. C. D—Y.

LUCS (LES), vge (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon; 488 hab. Sites pittoresques. Les environs sont couverts de dolmens et de menhirs.

LUCULLUS (LUCIUS-LICINIUS), habile général romain, né l'an 638 de Rome, 115 av. J.-C., m. l'an 704, servit dans la guerre Sociale, fut envoyée en 665 comme proquesteur en Grèce, où il précéda Sylla, et ouvrit à celui-ci le chemin de l'Asie, après avoir deux fois battu les flottes de Mithridate. Consul en 676, et chargé de la direction de cette guerre, il remporta d'importants avantages en affamant l'armée ennemie devant Cyzique et devant Cabira, et contraignit Mithridate à fuir auprès de Tigrane, en 682. Celui-ci ayant refusé de livrer le roi de Pont, Lucullus envahit l'Arménie, battit son armée sous les murs de Tigranocerte qu'il prit, puis sous les murs d'Artaxata, dont il dut abandonner le siège par suite de l'indiscipline de ses soldats, pour aller s'emparer de Nisibe, 686. Un seul empire restait debout en Asie, celui des Parthes, dont le roi Phraate flottait incertain entre les Romains et leurs ennemis. Lucullus avait voulu lui demander raison de cette neutralité suspecte; mais ses soldats avaient refusé de le suivre, tandis qu'à Rome les publicains, dont il avait arrêté les rapines, travaillaient à lui enlever son commandement. Ils y réussirent en 686. De retour à Rome, il n'obtint qu'au bout de 3 ans les honneurs du triomphe, et alla vivre dans une villa avec une élégante mollesse, partagé entre les jouissances du luxe et les plaisirs de l'esprit. Il avait rassemblé une riche bibliothèque qu'il ouvrit au public, et il aimait à s'entourer des gens de lettres. Ce fut lui, dit-on, qui apporta de Cerasonte à Rome le premier cerisier. — La villa de Lucullus était près du château actuel de Borghetto, sur la pente de la colline de Grotta-Ferrata, un peu au-dessous de celle de Cicéron; il en reste une portion de mur, qui entourait la piscine où l'on nourrissait le poisson. On montre aussi un prétendu tombeau de Lucullus. O.

LUCUMON, mot étrusque, signifiant *chef, prince* ou *roi*. L'Étrurie était divisée en 12 *lucumonies*.

LUCUS DIANÆ ou **FORUM LUCIUM**, nom latin de Lugo, v. d'Italie.

LUCUS ASTURUM, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), capitale des Astures. Auj. *Oviedo*.

LUCUS AUGUSTI, v. de la Gaule Narbonnaise IIe, chez les Vocontiens. Auj. *Luc-en-Diois*. — v. de l'anc. Espagne (Galléciе); auj. *Lugo*.

LUD, 4e fils de Sem, peupla la Lydie, suivant l'Écriture sainte.

LUDAMAR, roy. d'Afrique, dans le N.-E. de la Sénégambie. Ch.-l. Benoum [illegible] par des Foulahs, d'un naturel [illegible], et par des Maures qui, lors du voyage du major Houghton et de Mungo-Park, tuèrent le premier et retinrent quelque temps le second.

LUDE (LE), ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. de La Flèche, sur le Loir; 3,791 hab. Beau château, avec parc. Tanneries; comm. de toiles, bestiaux, grains, marrons. Anc. seigneurie de l'Anjou, érigée en comté en 1545, et en duché-pairie en 1675.

LUDE (JACQUES DE DAILLON, SEIGNEUR DU), capitaine distingué, chambellan de Louis XII et de François Ier, sénéchal d'Anjou, se fit remarquer dans les guerres d'Italie, défendit avec succès Brescia, dont il était gouverneur en 1512, et, nommé lieutenant général, soutint pendant 13 mois dans Fontarabie un siège contre les Espagnols. Il mourut en 1522.

LUDE (HENRI DE DAILLON, DUC DU), né vers 1620, m. en 1685, fut sous Louis XIV 1er gentilhomme de la chambre, gouverneur du château de Saint-Germain et de Versailles, grand maître de l'artillerie, lieutenant général, duc et pair, se distingua aux sièges de Tournai, Douai et Lille en 1667, à ceux de Besançon, Gand, Maestricht, etc.

LUDEN (HENRI), historien allemand, né en 1780 près de Brême, m. en 1847, fut nommé, en 1806, professeur suppléant de philosophie à l'Université d'Iéna, et, en 1810, professeur d'histoire.

Ses principaux ouvrages sont : *Vie d'Hugo Grotius*, 1806; *Réflexions sur la Confédération du Rhin*, 1808, ouvrage dirigé contre Napoléon Ier; *Histoire universelle des peuples et des États de l'antiquité*, 1814, 2e édit., 1824; *Histoire universelle des peuples et des États du moyen âge*, 1821; *Histoire du peuple allemand*, 1827-37, s'arrêtant à l'année 1232, trad. en franç. par Savagner, Paris, 1844, 5 vol.

LUDENSCHEID, v. du roy. de Prusse (Westphalie), à 37 kil. S.-O. d'Arensberg; 11,024 hab. Filatures de coton; forges à fer, tréfilerie, quincaillerie.

LUDERS, nom allemand de LURE.

LUDEWIG (JEAN-PIERRE DE), publiciste et jurisconsulte, né au château de Hohenhardt (Souabe) en 1668, m. en 1743, étudia à Tubingue, Wittemberg et Halle en 1695, fut nommé professeur de philosophie à Halle en 1695, représenta l'électeur de Brandebourg au congrès de Ryswick, 1697, professa l'histoire et le droit public, et reçut la place d'archiviste et d'historiographe du duché de Magdebourg, 1704, ainsi que le titre de chancelier de l'université de Halle, 1722.

On a de lui : *Germania princeps*, 1702, où il fait connaître les rapports des électeurs avec l'Empereur et l'Empire; *Commentaire sur la Bulle d'or*, en allemand, Halle, 1716-19, 2 vol. in-4°, ouvrage capital; *Histoire d'Henri l'Oiseleur*, en latin, 1713, in-4°, *Collectio scriptorum historiæ episcopatus Herbipolensis*, Francfort, 1712, in-fol., recueil excellent de l'histoire de l'évêché de Wurzbourg et de la Franconie; *Reliquiæ manuscriptorum omnis ævi diplomatum*, etc., Halle, Francfort et Leipzig, 1720-40, 12 vol., collection précieuse et recherchée; *Vita Justiniani atque Theodoræ, nec non Triboniani*, Halle, 1737, in-4°, introduction à l'histoire du droit romain.

LUDGER (SAINT), 1er évêque de Munster en 802, m. en 809. Fête, le 26 mars.

LUDHEANA. V. LODIANA.

LUDIUS, peintre romain, contemporain de l'empereur Auguste, est célèbre non seulement par le nombre et la dimension des peintures dont il couvrit les murs des édifices de Rome, mais par une révolution qu'il opéra dans la peinture; il n'est pas, comme on l'a dit, l'inventeur de la peinture à fresque, il en généralisa seulement l'usage et la fit triompher sur l'encaustique.

LUDLOW (EDMOND), un des chefs de la révolution d'Angleterre, né en 1620 à Maiden-Bradley (Wilts), m. en 1693, prit une part active à la guerre civile, et figura aux batailles d'Edge-Hill et de Newbury. Nommé député au parlement en 1645, il devint un des chefs des Indépendants, fit opposition à Cromwell, dont il sentait l'ambition, se laissa tromper par ses protestations, et le seconda dans le procès de Charles Ier, dont il signa l'arrêt. Il voulait maintenir la république [illegible], on l'envoya en Irlande sous les ordres d'Ireton; il manifesta son opposition, fut rappelé, refusa de se rallier à la politique du Protecteur et se retira des affaires. A la mort de Cromwell, il se déclara pour le parlement contre l'armée, et fut de nouveau envoyé en Irlande, mais comme gouverneur, 1659; chassé par ses propres officiers, il revint à Londres, fut témoin du rétablissement de la royauté, échappa aux poursuites dirigées contre les régicides, trouva un asile à Genève, puis à Vevey, où il mourut, après avoir vainement essayé de rentrer en Angleterre à la révolution de 1688.

On a de lui des *Mémoires* fort curieux, Vevey, 3 vol., 1699, trad. en français, Amsterdam, 1699, 3 vol. [illegible] par M. Guizot dans ses *Mémoires relatifs à la révolution d'Angleterre*.

LUDLOW, v. d'Angleterre, comté de Shrewsbury, au confl. de la Teme et de la Corve; 5,087 hab. Ruines d'un château fort normand, avec plusieurs tours, dans l'une [illegible] Butler a écrit une partie de son *Hudibras*. Fabr. de [illegible], gants, cuirs et cordages.

LUDOLF (JOB), orientaliste, né à Erfurt en 1624, m. en 1704, apprit à Leyde les langues orientales, [illegible] la France et l'Angleterre, devint précepteur [illegible] de Suède à Paris, fut envoyé [illegible] à Rome [illegible] perfectionna dans la connaissance de la langue des Abyssins, et, après une absence de 7 années, revint à Erfurt. Le duc de

Saxe-Gotha l'appela à sa cour en 1652, le nomma conseiller aulique, et, plus tard, son résident à Francfort-sur-le-Mein. En 1683, il passa en Angleterre, où il communiqua au ministère, mais sans résultat, un plan d'alliance avec l'empereur d'Abyssinie. De retour à Francfort, il fut élu président de l'Académie d'histoire de cette ville. Ses principaux ouvrages sont : *Historia Æthiopica*, 1681, in-fol., trad. et abrégée en français sous le titre de *Nouvelle histoire d'Abyssinie*, Paris, 1684 et 1693, in-12; *de Bello turcico feliciter conficiendo*, 1686; *Grammatica amharicæ linguæ quæ vernacula est Habessinorum*, 1698, in-fol., la première grammaire de ce dialecte de la langue éthiopienne; *Grammatica linguæ æthiopicæ*, 1702, in-fol.; *Lexicon æthiopico-latinum*, 1699, in-fol., etc. — Son neveu HENRI-GUILLAUME, né à Erfurt en 1655, m. en 1710, a publié en latin une *Grammaire russe*, Oxford, 1696, in-4°. D.

LUDOLPHE, savant chartreux, né en Saxe vers 1300; m. vers 1370, prieur de la chartreuse de Strasbourg.

Il a laissé, outre plusieurs livres de sermons : *In Psalterium expositio*, Paris, 1506 ; *Vita Christi*, 1474, in-fol., trad. en italien par Sansovino, Venise, 1570, et en français par Guillaume Le Menand, Paris, 1490. On lui a attribué sans preuves l'*Imitation de Jésus-Christ*.

LUDOVIC *le More*. *V.* SFORZA (LUDOVIC).

LUDOVICI (CHARLES-GUNTHER), en latin *Ludovicus*, né à Leipzig en 1707, m. en 1778, professeur à l'université de sa ville natale depuis 1734, archiviste de cette université, et bibliothécaire de la Société de langue allemande et des beaux-arts.

Il a laissé : *Plan abrégé d'une histoire complète de la philosophie de Wolf*, Leipzig, 1735, 2 vol., et 1737-38, 3 vol.; *Plan détaillé d'une histoire de la philosophie de Leibnitz*, 1737; *Remarques sur la philosophie de Leibnitz et de Wolf*, 1738; *Théâtre de l'histoire universelle du dix-huitième siècle*, Leipzig, 1746-54, 8 parties. Il fut un des collaborateurs de l'*Encyclopédie allemande*, depuis le tome 19e jusqu'au 64e.

LUDWIG (CHRÉTIEN-THÉOPHILE), savant botaniste, né à Brieg (Silésie) vers 1709, m. en 1773, étudia à Leipzig, fut adjoint comme botaniste à une expédition envoyée en Afrique par le roi de Pologne, revint en 1733, et eut une chaire de médecine et de botanique à Dresde en 1747.

On a de lui : *de Sexu plantarum*, in-4°, Leipzig, 1737 ; *de Minuendis plantarum generibus*, in-4°, ibid., 1737 ; *Definitiones plantarum*, ibid., 1737 et 1747 ; *Institutiones historico-physicæ regni vegetabilis*, ibid., 1742 et 1757 ; *Ectypa vegetabilium usibus medicis præcipue destinatorum*, Halle, 1760, in-fol., etc.

LUDWIGSBURG ou **LOUISBOURG**, v. forte du roy. de Wurtemberg, cercle de Stuttgard; 16,087 hab. Ch.-l. du cercle du Neckar; haute école militaire, gymnase; arsenal et fonderie de canons. Fabr. d'orgues, draps, fils d'or et d'argent, chapeaux de paille, porcelaine. Château royal, avec beaux jardins et galerie de tableaux. Située dans une belle position, cette ville fut bâtie de 1704 à 1718, et servit de résidence princière de 1727 à 1733.

LUDWIGSLUST, v. du grand-duché de Mecklembourg-Schwerin, sur un canal qui joint la Stor à la Regnitz; 6,269 hab. Beau château, qui était, avant Schwerin, la résidence du grand-duc.

LUGAIGNAC, vge (Gironde), arr. de Libourne, sur le Fontada; peut-être le *Lucaniacum* d'Ausone. Anc. tour du Xe siècle, qui appartint au duc de Lorges; 362 hab.

LUGANO, en allemand *Lauwerz*, v. de Suisse, sur la rive N. du lac de son nom, autref. l'une des trois cap. du canton du Tessin, à 25 kil. S. de Bellinzona; 6,129 hab. Commerce de transit; forges à fer et à cuivre; manuf. de soie, papier, tabac. Foire considérable pour le bétail. On remarque les églises de Saint-Laurent et de Sainte-Marie-degli-Angeli. Belles grottes aux environs.

LUGANO (LAC DE), le *Ceresius Lacus* des Romains, baigne le canton du Tessin et la province italienne de Como, où il afflue au lac Majeur par la Tresa, près de Luino; 23 kil. sur 2; 5,050 hect. de superficie; sa plus grande profondeur est de 175 mèt. Navigation active; pêche abondante.

LUGDUNENSIS, prov. de la Gaule. (*V.* LYONNAISE.)

LUGDUNUM, auj. *Lyon*, v. de la Gaule, d'abord ch.-l. de toute la Celtique, qui prit d'elle le nom de *Lyonnaise*, puis seulement de la Lyonnaise 1re, chez les Ségusiens. (*V.* LYON.)

LUGDUNUM BATAVORUM, v. de la Gaule (Germanie IIe, auj. Leyde).

LUGDUNUM CLAVATUM, nom anc. de LAON.

LUGDUNUM CONVENARUM. *V.* CONVÈNES.

LUGENFELD, c.-à-d. *champ du mensonge*, lieu aux environs de Colmar, où Louis le Débonnaire, attaqué par ses fils en 833, fut abandonné de son armée. On le place au N. de la ville, près d'Ostheim, ou au S.-O., dans la plaine d'Ochfeld, entre Thann et Cernay. Il s'appelait au IXe siècle *Rothfeld* (le champ rouge.)

LUGGARUS, nom allemand de LOCARNO.

LUGNY, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon, sur le Bourbon; 1,301 hab. Vins communs.

LUGO, anc. *Lucus Augusti*, v. d'Espagne (Galice), cap. de la prov. de son nom, à 496 kil. N.-O. de Madrid, près de la rive g. du Minho; pop. de la commune : 18,909 hab. Évêché. Fabr. de bonneterie et de maroquin. On remarque ses fortificat. romaines et sa cathédrale. Ce lieu était occupé par un sanctuaire des Druides. Les Romains y fondèrent une ville qui devint très florissante; les Arabes la prirent en 714; elle leur fut enlevée en 755. Prise par les Français en 1809. Aux environs sont des bains d'eaux thermales. — La prov. de Lugo, formée de la partie N.-E. de l'anc. Galice, et touchant au N. à l'océan Atlantique, a 150 kil. sur 60. Superf., 9,805 kil. carr.; pop., 421,822 hab. en 1883.

LUGO, anc. *Lucus Dianæ*, *Forum Lucium*, v. du roy. d'Italie, prov. de Ravenne, sur le Senio; 25,650 hab. avec la commune. Prise par les Français en 1796.

LUGO (JEAN DE), cardinal, né à Madrid en 1583, m. en 1660, se fit jésuite en 1603, et professa à Rome pendant 20 ans la philosophie et la théologie, et reçut d'Urbain VIII le chapeau de cardinal en 1643. Ses œuvres théologiques ont été publiées à Lyon, 1633-1660, 7 vol. in-fol. La partie la plus estimée est un *Traité de la pénitence*. C'est ce cardinal qui distribua le premier le quinquina, appelé d'abord *poudre de Lugo*.

LUGOS, en hongrois *Nemet-Lugos*, brg de Hongrie, ch.-l. du comitat de Krasso ou Krassova, sur la riv. g. de la Témès, en face de *Vallachisch-Lugos*; 11,287 hab. Bons vins; élève de vers à soie; tanneries.

LUGUVALLUM, v. de l'anc. Bretagne romaine (Grande-Césarienne); auj. *Carlisle*.

LUIK, nom flamand et hollandais de LIÉGE.

LUINI (BERNARDINO), peintre du XVIe siècle, né à Luino sur le lac Majeur, a été regardé à tort comme élève de Léonard de Vinci. A en juger par son style, il travailla à Rome sous la direction de Raphael, et fit connaître sa manière en Lombardie. On admire les fresques qu'il fit à Saronno, et un *Crucifiement* à Lugano.

LUIS (SAN-), un des États de la république du Rio-de-la-Plata, au S.-O. de Mendoza; 60, 674 kil. carr.; 76,000 hab. Ch.-l. San-Luis-de-la-Punta. Sol montagneux au N. et à l'O., et très fertile. Élève de bétail.

LUIS-DE-MARANHÃO (SÃO-). *V.* MARANHAO.

LUIS-DE-POTOSI (SAN-). *V.* POTOSI.

LUIS-DE-LA-PUNTA (SAN-), v. de la rép. du Rio-de-la-Plata, ch.-l. de l'État de San-Luis, à 715 kil. N.-O. de Buénos-Ayres; 6,000 hab.

LUITPERT ou **LIUTBERT**, roi des Lombards, succéda en 700 à son père Cunibert, sous la tutelle d'Ansprand, mais fut fait prisonnier par un compétiteur, Aribert II, qui ordonna sa mort.

LUITPRAND, roi des Lombards, 712-744. D'abord allié du pape Grégoire II contre l'empereur Léon l'Isaurien, il prit Ravenne, Bologne et la Pentapole, 728. Mais le pape effrayé se tourna contre lui; il perdit ses conquêtes, et marcha contre Rome. Il attaqua ensuite Grégoire III, qui avait accueilli le duc de Spolète révolté; Charles-Martel allait arriver quand le pape mourut. A l'intérieur, il réprima l'aristocratie, et fut un sage législateur.

LUITPRAND, évêque de Crémone au Xe siècle, s'attacha à l'empereur Othon le Grand, qui l'envoya deux fois en ambassade à Constantinople, 946 et 968. Il assista au concile de 963, qui déposa le pape Jean XIII. C'était un des hommes les plus érudits de son temps. Ses *Œuvres* complètes ont été publiées à Anvers, 1640, in-fol.; on y trouve une histoire d'Allemagne de 862 à 964, et un récit curieux de son ambassade auprès de l'empereur Nicéphore Phocas.

LUKNOW. *V.* LAKNAU.

LULEA, riv. de Suède, traverse un lac de même nom, et se jette dans le golfe de Botnie, à Luléa. Cours d'environ 390 kil., du N.-O. au S.-E.

LULÉA, v. de Suède, dans le län de Pitea, port de comm. à l'embouch. de la Luléa; 2,880 hab. Bâtie par Gustave-Adolphe. — A 8 kil. de là est *Gamla-Lulea* ou Luléa-la-Vieille.

LULLE (RAYMOND), né à Palma (île de Majorque) vers 1235, d'une famille riche et noble, m. en 1315, fut sénéchal de Jacques Ier, roi d'Aragon. Il passa la première moitié de sa vie dans la dissipation et les plaisirs; mais à 30 ans, quoique marié et père de famille, il renonça au monde et se fit franciscain. Il conçut le projet de former une milice de théologiens, qui iraient convertir les Musulmans par la dialectique. Dans ce but, il étudia l'arabe, le turc et tous les systèmes de philosophie, auxquels il emprunta leurs procédés, plus ou moins propres à déterminer la conviction. Il découvrit alors un art nouveau, qu'il appela le *grand art*, et qu'il présenta comme une méthode unique pour raisonner sur toute espèce de sujets. C'est une disposition artificielle, et très saisissable à l'œil, de sujets et de prédicables classés d'après certaines distinctions, un arrangement topique, de la nature de ceux que les anciens orateurs appelaient au secours de l'imagination, une combinaison de mots qui a pour objet de substituer un mé-

canisme au travail de l'intelligence. Bonne tout au plus, selon Leibnitz, pour l'improvisation, elle est inutile dès qu'elle s'étend au delà. Lulle enseigna sa méthode à Montpellier, 1276; à Rome, 1285; à Paris, 1287; à Gênes, 1289; elle fut professée publiquement en Europe dans plusieurs collèges. Cependant les rois et les papes refusèrent d'admettre la croisade spirituelle que voulait entreprendre Lulle; Benoît VIII traita de fou l'inventeur. Indigné, mais non découragé, Lulle résolut d'accomplir seul l'apostolat qu'il avait rêvé. A Tunis, en 1292, il triompha avec éclat des philosophes averrhoïstes. A Bone et à Alger, en 1305, sa parole eut quelque succès. Mais, dans un second voyage à Tunis, il fut lapidé par les habitants. Un vaisseau génois recueillit son corps, et le transporta à Majorque. où il fut inhumé. Ses compatriotes en firent un martyr. D'autres en ont fait un hérétique; Benoît VIII lui a donné son véritable nom. Lulle a écrit sur toutes les sciences, même sur la cabale et la magie. On lui a attribué 1,000 et même 4,000 ouvrages. Les principaux sont : *Ars generalis sive magna*, etc., comprenant : *Ars demonstrativa, Ars inventiva, Ars expositiva, Arbor scientiæ, Ars brevis, Contra Averroïstas lib. XII, Logica nova.* On a publié ses *Œuvres complètes* à Mayence, 1721, 10 vol. in-fol. L'*Art* de Lulle eut le sort ordinaire des recettes empiriques de ce genre; il eut une vogue immense et reçut des éloges inouïs, jusqu'à ce que la philosophie cartésienne eût évincé celle à laquelle il était adapté. Lulle fut le chimiste le plus accompli de son époque. En cherchant la pierre philosophale par la voie humide, et employant la distillation comme moyen, il fixa l'attention sur les produits volatils de la décomposition des corps. De Gérando a inséré sur la vie et les écrits de Lulle 3 *Notices* dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, 1814 et 1819.

V. Lov, *de Vita R. Lulli specimen*, Halle, 1830; E. Renan, *Averrhoès et l'Averrhoïsme*; Helffereich, *R. Lulle*, Berlin, 1858.

LULLI (Jean-Baptiste), célèbre compositeur de musique, né à Florence en 1633, m. en 1687, vint à Paris dès l'âge de 13 ans, entra chez M^lle^ de Montpensier en qualité de marmiton, et passa ensuite parmi les violons de cette princesse. Nommé en 1661 surintendant de la musique du roi, il obtint de Louis XIV, en 1672, le privilège de l'Académie royale de musique. Il composait la musique des ballets et intermèdes qu'on donnait à la cour, fit celle de la *Princesse d'Élide* et de l'*Amour médecin*, de Molière, etc., et joua même les rôles de Pourceaugnac et du mufti dans le *Bourgeois gentilhomme*. Il écrivit dans l'espace de 15 ans 19 opéras, dont les principaux sont : *Alceste*, 1674, *Thésée*, 1675; *Atys*, 1676; *Bellerophon*, 1679; *Proserpine*, 1680; *Persée*, 1682; *Armide*, 1686, etc. Quinault fournissait les paroles, et ils eurent un grand succès. Malgré le défaut de variété dans les formes, le sentiment dramatique a longtemps soutenu ces ouvrages, dont le récitatif est remarquable par la vérité de la déclamation. Lulli a écrit aussi une multitude de symphonies, de trios et d'airs de violon, et plusieurs compositions pour l'église. B.

LULWORTH (EAST-), vge d'Angleterre (Dorset), 385 hab. Son ancien château fut la résidence de Louis XVIII et de Charles X pendant l'émigration. Ruines d'une abbaye de Cisterciens, fondée en 1172. — Lulworth-west a 518 hab.

LUMAGUE (Marie de), née à Paris en 1599, m. en 1657, entra fort jeune dans l'ordre des Capucines, en sortit par raison de santé avant d'avoir prononcé ses vœux, fut nommée gouvernante des enfants de la duchesse d'Orléans, fonda, en 1630, l'Institut des filles de la Providence, chargé d'instruire les enfants pauvres des campagnes, et aida St Vincent de Paul à établir la maison des [illegible] Catholiques, dotée par Turenne.

LUMELLO, v. du roy. d'Italie, prov. de Pavie, sur la rive dr. de l'Agogna, 2,167 hab.

LUNA, anc. v. maritime importante en Etrurie, sur la Macra. En 867, le normand Hastings, la prenant pour Rome, l'incendia, suivant une légende, dont la fausseté a été reconnue. Son siége épiscopal fut alors transféré à Sarzane. Montaigne en vit les ruines en 1581. Elle donne encore auj. son nom au pays voisin, la *Lunegiane*, et au brg de *Lunegiano*.

LUNA, brg d'Espagne (Aragon), prov. de Saragosse; 1,7[illegible] hab. Patrie de l'antipape Pierre de Luna (Benoît XIII).

LUNA (Alvaro de), ministre de Jean II, roi de Castille, était fils naturel d'un seigneur du même nom. Le crédit de la puissante maison aragonaise de Luna le plaça, à l'âge de 18 ans, 1408, auprès de Jean II encore enfant. Aimé du jeune prince, qui, en 1422, le créa connétable, il fut, pendant plus de 30 ans, le vrai roi de la Castille. Sous son ministère, la bataille du Figuier, 1431, où les Musulmans perdirent 30,000 hommes, ébranla jusque dans ses fondements le royaume de Grenade. Au dedans il lutta avec énergie contre une aristocratie toujours prête à la révolte, et contre l'influence des infants d'Aragon Jean et Henri, cousins et beaux-frères du roi, qui voulaient s'emparer du pouvoir, et que soutenait leur frère Alphonse V. Éloigné 3 fois de la cour, 1426, 39, 41, mais bientôt rappelé, il succomba, lorsqu'à tous les griefs des grands vint s'ajouter l'accusation, vraie ou fausse, d'avoir assassiné le grand trésorier Alphonse de Bivar. Le roi, jaloux de la toute-puissance et des immenses richesses du favori, l'abandonna à une commission judiciaire : Alvaro fut condamné à être décapité, et mourut avec courage, 1453. R.

LUNAS, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Lodève, près de l'Orb; 787 hab. Mines de cuivre et de plomb argentifère. Fromages renommés.

LUNATE, nom anc. de Lunel.

LUND, *Lundinum Batavorum*, v. de Suède, dans la préfecture et à 15 kil. N.-E. de Malmœ; par 55° 42' lat. N., et 10° 51'; 14,349 hab. Évêché luthérien, autrefois archevêché primatial du Danemark. Université fondée en 1668, avec bibliothèque et précieuses collections d'histoire naturelle, d'antiquités et de médailles; jardin botanique. Observatoire. Belle cathédrale. Fabr. de lainages, tabac; tanneries. C'est aux environs, sur la colline de Lybers, qu'étaient élus les rois de Scanie. En 1675, bataille sanglante entre les Suédois et les Danois.

LUNDI, du latin *lunæ dies*, jour de la lune, 2^e^ jour de la semaine. Chez les anciens, la lune présidait à sa 1^re^ heure. Dans l'Église catholique, le lundi est appelé *seconde férie*, et consacré plus particulièrement au Saint-Esprit. Les Manichéens jeûnaient ce jour-là en l'honneur de la lune, comme le dimanche en l'honneur du soleil. Le *lundi gras* est celui de la semaine où finit le carnaval; le *lundi saint*, celui de la semaine sainte.

LUNE (Monts de la). V. Djebel-el-Kamar.

LUNEAU DE BOISGERMAIN, littérateur, né en 1732 à Issoudun, m. en 1801, fut jésuite, puis quitta son ordre pour faire des cours publics de grammaire, d'histoire et de géographie. Il écrivit des livres, qu'il voulut vendre lui-même, et perdit les procès que lui firent les libraires.

On a de lui une édition de *Racine*, 1768, 7 vol., avec une *Vie* et des *Commentaires* médiocres.

LUNEBOURG, v. de Prusse (Hanovre), ch.-l. de régence, sur l'Ilmenau; 19,340 hab. Collège de nobles, gymnase, bibliothèque. Raffineries de sucre, brasseries. Commerce de sel et de chevaux. Château et hôtel de ville très remarquables. Lunebourg fut jusqu'en 1369 la résidence des ducs de Lunebourg, puis ville hanséatique; de 1807 à 1810, ch.-l. du dép. de l'Elbe-Inférieure dans le royaume de Westphalie, et, de 1810 à 1813, s.-préf. du dép. des Bouches-de-l'Elbe dans l'empire français. E. S.

LUNEBOURG, anc. principauté d'Allemagne, dans le cercle de Basse-Saxe, formant auj. une régence de la prov. prussienne de Hanovre. Arrosé au N.-E. par l'Elbe, qui y reçoit le Jeetze, l'Ilmenau, l'Elste, le Schwinge et l'Oste, et au S. par l'Aller, affl. du Weser. Superf., 11,514 kil. carr.; pop. 401,339 hab. Ch.-l. Lunebourg; v. princ. : Celle et Harbourg. La plus grande partie du pays est une vaste plaine, rarement interrompue par des collines, et nommée *les Landes de Lunebourg*; elle est presque stérile; une petite portion seulement est cultivée. Le sol produit du sel, du bois et de la tourbe. Il y a de bons chevaux et beaucoup de bétail. Peu d'industrie : toiles et lainages. Commerce intermédiaire avec Hambourg. — Le duché de Lunebourg, après avoir appartenu à des princes de la maison de Brunswick, fut réuni au Hanovre en 1692. Compris, de 1807 à 1810, dans le royaume de Westphalie, il fut partagé, de 1810 à 1814, entre les dép. des Bouches-de-l'Elbe et des Bouches-du-Weser. En 1814, il retourna au Hanovre et en 1866 à la Prusse. E. S.

LUNEGIANE (La), pays d'Italie, entre le Piémont, les duchés de Parme, de Modène et de Massa-Carrara; cap. Pontremoli. Il tire son nom de la petite ville de Lunegiano (autrefois *Luna*), et appartint longtemps aux Malaspina. Il a été détaché de la Toscane en 1847, et réuni au duché de Modène; auj. dans la prov. de Massa-et-Carrara.

LUNEL, *Lunate*, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Montpellier, à 3 kil. à l'O. de la Vidourle, et sur le canal de son nom, qui met cette ville en communication avec la Méditerranée, le Rhône et le canal du Languedoc, et en fait un entrepôt important pour le commerce du pays; 8,315 hab. Collège. Fabr. d'esprits et d'eaux-de-vie; comm. de grains, farines, fruits, etc. On récolte sur son territoire un vin muscat très estimé, mais le phylloxera a ravagé ses vignobles. Près de là, à *Lunel-le-Viel*, sont des grottes remplies d'ossements fossiles. — Au VI^e^ siècle, Lunel était peuplé par les Juifs, qui y eurent une synagogue célèbre. [illegible] d'Étampes, revint à la couronne en [illegible] par les calvinistes; Richelieu en rasa les fortifications en 1632.

LUNEVILLE, sous-préfecture du dép. de Meurthe-et-Moselle, sur la Vezouze, près de son confluent avec la Meurthe; 16,041 hab. Collège; bibliothèque. Les parcs, devenus pro-

menade publique, de larges rues, de belles constructions, les casernes, le manège couvert, attestent la splendeur qu'eut cette petite ville au XVIIIe siècle. Champ-de-Mars de 200 hectares de superficie. Commerce de grains, vins, eaux-de-vie, chanvre, lin, bois, etc. Fabr. de draps, faïence renommée; filatures de laine et de coton, blanchisseries de toiles; ganterie; broderie. — En 1702, Lunéville devint la résidence des ducs de Lorraine; Léopold, en 1706, fit magnifiquement reconstruire le château, élevé vers 1610 par le duc Henri; ce château a été en partie incendié en 1849. Le 9 fév. 1801, un traité célèbre fut signé à Lunéville entre la France et l'Autriche : il confirmait le traité de Campo-Formio, donnait pour limites à la France le Rhin et les Alpes, à l'Autriche l'Adige, reconnaissait les républiques ligurienne, batave, helvétique, cisalpine, adoptait le principe de la sécularisation des États ecclésiastiques en Allemagne, pour indemniser les prêtres séculiers dépossédés de la rive g. du Rhin. Patrie du chevalier de Boufflers, du peintre Girardet et du général Haxo.

LUNGERN, v. de Suisse (Unterwald), sur le lac de son nom, dans lequel des travaux considérables ont été faits de 1790 à 1836 pour son dessèchement partiel; 1,715 hab.

LUNGHI (MARTINO), architecte, né vers le commencement du XVIe siècle, auprès de Milan, fut d'abord ouvrier marbrier, étudia l'architecture, et s'y fit un nom célèbre. Ses principaux ouvrages sont, à Rome, la Tour-des-Vents, dans le palais Quirinal, l'église nouvelle des PP. de l'Oratoire, la façade de celle de Saint-Jérôme *degli Schiavi*, à Ripetta, le campanile du Capitole et le palais Borghèse, avec sa belle cour à 2 rangs de portiques.

LUNIG (JEAN-CHRISTIAN), compilateur, né en 1662 à Schwalenberg (Lippe), m. en 1740, voyagea dans presque toute l'Europe, fouillant les bibliothèques et les archives, et fut secrétaire de la ville de Leipzig.

On a de lui : *Archives de l'empire d'Allemagne*, en allemand, Leipzig, 1713-22, 24 vol. in-fol.; *Chancellerie de l'empire germanique*, en allemand, 1714, 18 vol.; *Code diplomatique de l'Italie*, Francf., 1725-32, 4 vol. in-fol., en latin; *Corps du droit féodal germanique*, Leipz., 1727, 3 vol. in-fol., en latin; *Codex Germaniæ diplomaticus*, ibid., 1732-33, 2 vol. in-fol.

LUNSTADT, nom allemand de LUNÉVILLE.

LUNULE, *Lunula*, petit croissant d'argent que les sénateurs romains portaient, dit-on, à leur chaussure, au-dessous de la cheville du pied. C. D—Y.

LUPARIA, nom latin de LOUVIERS.

LUPATA (MONTS), dits aussi *l'Épine du monde*, chaîne de montagnes d'Afrique, au S.-E., commence vers les sources de la Sofala, au S. du Monomotapa, se dirige au N.-E., en formant la limite O. de la colonie portugaise de Mozambique, et se termine près du Zanguebar.

LUPATIA. *V.* ALTAMURA.

LUPERCAL, grotte située au pied occidental du mont Palatin, dans l'ancienne Rome. Suivant la tradition, elle avait servi de tanière à la louve nourrice des fondateurs de Rome. Cette grotte existait encore du temps des empereurs. On voyait auprès un petit temple de Pan, avec la statue de la Louve, allaitant Romulus et Rémus. C. D—Y.

LUPERCALES (LES), *Lupercalia*, fête de Pan, célébrée annuellement dans l'anc. Rome, le 15 des calendes de mars (15 février), par les Luperques. (*V. ce mot.*) Ils s'assemblaient au Lupercal (*V. ce mot*), nus, avec une ceinture au bas des reins, et frottés d'huile. Le flamine-Dial (*V. ce mot*) immolait à Pan une chèvre et un chien; le Roi des sacrifices (*V. ce mot*), présent à la cérémonie, touchait le front de chaque Luperque avec un couteau teint du sang des victimes, et l'essuyait ensuite avec de la laine trempée dans du lait; puis les peaux des victimes étaient découpées en lanières et distribuées aux Luperques qui, partagés en 2 collèges, se répandaient par la ville et dans les environs, frappant tout le monde sur leur passage avec les lanières qu'ils avaient reçues. Les femmes tendaient les mains à cette flagellation, dans la croyance qu'elle avait la vertu de rendre fécondes les épouses stériles, et de procurer aux autres une heureuse délivrance. Les Lupercales paraissent avoir été plus anciennes que Rome; elles furent d'abord un sacrifice champêtre, institué par Évandre, en l'honneur de Pan, sur le mont Palatin. On en fit plus tard une fête purificatoire de la ville, bien que cela ne soit guère expliqué que par sa date dans le mois de février. La promenade qui suivait le sacrifice, et à laquelle se joignait une grande partie de la jeunesse la plus distinguée, même des magistrats, et jusqu'à des enfants, causa des désordres à l'époque des guerres civiles qui précédèrent l'établissement de l'Empire, et la fête tomba en désuétude; Auguste la rétablit avec tous les anciens rites. Les Lupercales furent abolies dans le VIe siècle ap. J.-C. par le pape Gélase. C. D—Y.

LUPERQUES (LES), *Luperci*, flamines de Pan, dans l'anc. Rome. Leur institution datait du roi Évandre. On ignore leur nombre, mais ils formaient 2 collèges, l'un des *Quintiens*, l'autre des *Fabiens*. C'étaient eux qui célébraient les Lupercales. (*V. ce mot.*) A l'époque de la dictature de César, un [illegible] collège fut institué en son honneur, et sous le nom de *J*[illegible]. Ce collège ne paraît pas avoir survécu à César. C. D—Y.

LUPIA, nom latin de LECCE et du LOING.

LUPICIN (SAINT), né à Isernore (Bugey), m. en 480, se retira avec St Romain, son frère, dans les solitudes du Jura. Ils y fondèrent le monastère de Condat, connu depuis sous les noms de *Saint-Oyan-le-Joux* et de *Saint-Claude*.

LUPODUNUM, nom anc. de LADENBURG.

LUPPIA, auj. *Lippe*, riv. de Germanie, naissait chez les Dulgibins, et coulait entre les Bructères au N., les Marses, les Tubantes et les Sicambres au S.

LUPUS. *V.* LOUP.

LUQUE, *Agla minor*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Cordoue, près de la source de la [illegible]; [illegible] hab.

LURCY-LE-SAUVAGE ou **LURCY-LEVY**, ch.-l. de cant. (Allier), arr. de Moulins, sur l'Aubois; 1,[illegible]55 hab. Porcelaine et poterie. Comm. de bois, charbon, grains, bestiaux. Aux environs, exploit. de houille. Élève de chèvres-cachemires.

LURE, *Lutera*, en allemand *Luders*, s.-préf. (Haute-Saône), au milieu d'un terrain marécageux, près de l'Ognon; 3,[illegible] hab. Chambre consultative d'agriculture; collège. Elle possédait autrefois une abbaye de bénédictins dépendante du monastère de Luxeuil, fondée en 610, par St Déicole, compagnon de St Colomban, réunie plus tard à celle de Murbach, et dont les abbés étaient princes de l'Empire; les bâtiments forment auj. la s.-préf. Bel hôtel de ville moderne. Comm. de vins, grains, bois, fromages, kirsch. Aux environs, usines à fer et acier.

LURE (MONTAGNES DE), contrefort des Alpes du Dauphiné. Elles séparent le département des Basses-Alpes et celui de la Drôme, se lient avec le mont Ventoux, et finissent à Malaucène (Vaucluse). Plus grande hauteur : 1,80[illegible] m.

LURI, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Bastia, dans une belle vallée; 2,040 hab. Comm. de vins, huile, cédrats, oranges. Tour dite de Sénèque.

LURY, ch.-l. de cant. (Cher), arr. de Bourges, près de la rive dr. de l'Arnon; 860 hab. Forges.

LUSACE, en allemand *Lausitz*, en latin *Lusatia*, pays de l'Allemagne septentrionale, appartenant en partie à la Prusse, en partie à la Saxe, formait autrefois 2 margraviats indépendants, la Haute-Lusace et la Basse-Lusace. Superf. : 10,000 kil. carr.; pop., 500,000 hab. La Lusace était bornée au N. par le Brandebourg, à l'E. par la Silésie, au S. par la Bohême, à l'O. par la Misnie et la Saxe électorale. Elle fut habitée par les tribus slaves (Semnons, Vénèdes, Sorabes), qui, en 929, devinrent tributaires du roi de Germanie Henri Ier, et qui, sous Othon Ier, 968, reçurent le baptême. Les margraves n'acquirent un pouvoir réel qu'en 1031, et seulement dans la Basse-Lusace, tandis que la Haute-Lusace se soumit à la suzeraineté de la Pologne. Durant les XIIe et XIIIe siècles, les rois de Bohême et les margraves de Misnie se disputèrent la possession du pays. En 1231, la Haute-Lusace échut presque entière à Albert II de Brandebourg. De même la Basse-Lusace fut cédée par le margrave Diezmann de Misnie au margrave de Brandebourg. A l'extinction de la branche ascanienne de Brandebourg, 1320, l'empereur Louis de Bavière donna la Basse-Lusace à son fils, et les États de la Haute-Lusace se soumirent au roi de Bohême, Jean de Luxembourg. Dans la guerre des Hussites, le pays eut beaucoup à souffrir. En 1467, la Lusace se soumit à Mathias Corvin, roi de Hongrie, à qui elle appartint définitivement par le traité d'Olmutz, 1479. En 1526, la Lusace passa, en même temps que la Bohême, à Ferdinand II d'Autriche. Dans la guerre de Trente ans, elle fut ravagée par les Impériaux et par l'armée protestante. En 1635, elle fut cédée par l'empereur Ferdinand II à l'électeur Jean-Georges de Saxe, et partagea dès lors le sort de ce dernier pays. En 1815, la Basse-Lusace, les parties orientale et septentrionale de la Haute-Lusace, furent incorporées à la Prusse. La *Haute-Lusace saxonne* fait partie du cercle de Bautzen, et comprend une superf. de 2[illegible] kil. carr., avec 266,000 hab.; villes princ. : Bautzen, Zittau, Kamenz et Lœbau. La partie méridionale est montagneuse. Agriculture et industrie florissantes. On y fabrique de la toile excellente. — La *Haute-Lusace prussienne* a une superf. de [illegible] kil. carr., avec 170,000 hab., fait partie de la prov. de Silésie (régence de Liegnitz), et est partagée entre les cercles de Görlitz, Hoyersmerda, Rothenburg, et Lauban. — La *Basse-Lusace* fait partie de la prov. de Brandebourg (régence de Francfort), et se répartit entre les cercles de Luckau, [illegible], Guben, Lubben, Kalau, Spremberg, Kottbus, [illegible], et Finsterwalde. Superf., 670 kil. carr., avec 230,000 hab. E. S.

LUSIGNAN, famille célèbre du Poitou, remontait à Hu-

gues, dit *le Veneur*, qui vivait au xe siècle. Les descendants de ce seigneur portèrent le titre de *sires de Lusignan*. A la fin du xiie siècle, Gui de Lusignan fut appelé à régner sur Jérusalem, et son fils Amaury fonda une dynastie dans l'île de Chypre. (*V. ce mot.*) De la maison de Lusignan sont sortis les seigneurs de Lezay, les comtes d'Eu, et les comtes de Pembroke. Le mariage de Hugues IX fit passer la seigneurie de Lusignan aux comtes de la Marche.

LUSIGNAN (Gui de), d'abord comte de Jaffa et d'Ascalon, puis roi de Jérusalem, en 1186, par suite de son mariage avec Sibylle, fille d'Amaury Ier, fut vaincu et pris par Saladin à la bataille de Tibériade, en 1187. Remis en liberté à la condition de renoncer à son titre, il le transmit en 1192, à Richard Cœur de lion, qui lui donna l'île de Chypre, où il mourut 2 ans après.

LUSIGNAN (Étienne de), évêque de Limisso, né à Nicosie en 1537, m. en 1590.

Il a laissé : *Histoire générale des royaumes de Jérusalem, Chypre, Arménie, etc.*, jusqu'en 1572. Paris, 1579.

LUSIGNAN, ch.-l. de cant. (Vienne), arr. de Poitiers, sur la Vonne ; 2,262 hab. Anc. seigneurie, autrefois défendue par un château fort que bâtit Hugues II de Lusignan, et qui fut pris en 1575 après 4 mois de siège, et rasé par le duc de Montpensier. La tradition le disait fondé par la fée Mélusine, patronne des Lusignan. Comm. de grains de trèfle et de luzerne. Fabr. de serges et grosses étoffes de laine.

LUSIGNY, ch.-l. de cant. (Aube), arr. de Troyes, sur la Barse, 1,165 hab. Les alliés y tinrent, en 1814, des conférences qui furent sans résultats.

LUSITAINS, *Lusitani*, peuple de l'anc. Espagne, à l'O., entre le Durius et le Tage, à l'O. des Vettons, donna son nom à l'une des grandes divisions de la péninsule ; ch.-l. Olisippo. En guerre avec les Romains dès l'an 195 av. J.-C., les Lusitains combattirent avec opiniâtreté, surtout sous la conduite de Viriathe, et ne furent soumis qu'en 137.

LUSITANIE, *Lusitania*, une des cinq grandes divisions de l'Espagne sous les Romains, au S.-O. ; entre la Gallécie au N., la Tarraconaise et la Carthaginoise à l'E., la Bétique au S.-E., l'océan Atlantique au S. et à l'O. ; villes princ. : Scalabis, Olisippo, Pax Julia. Arrosée par le Durius au N., le Tage au centre, l'Anas au S. Auguste la divisa en 3 *conventus* ou circonscriptions judiciaires : Lucus Augusti, Pax Julia, et Scalabis. — C'est le Portugal actuel, moins les prov. du Minho et de Tras-os-Montes, plus une partie de l'Estramadure espagnole.

LUSSAC, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Libourne, dans une magnifique position ; 910 hab. A 3 kil. au N.-O., était l'abbaye cistercienne de Faize, fondée en 1137.

LUSSAC-LES-CHATEAUX, ch.-l. de cant. (Vienne), arr. de Montmorillon, sur la Vienne ; 1,837 hab. Anc. église romane. Pierres de taille. Culture du chanvre. Sur les bords de l'étang de Lussac, on visite la grotte de l'Ermitage, où l'on a trouvé des ossements fossiles.

LUSSAN (Marguerite de), née à Paris en 1682, m. en 1758, fille, dit-on, de Thomas de Savoie, comte de Soissons (père du prince Eugène), et d'une courtisane, vécut à Paris au milieu d'un monde qui favorisa les faiblesses de son cœur, et au milieu des gens de lettres, dont le commerce développa ses goûts littéraires. Le savant Huet fut le plus célèbre de ses amis. Elle fut aidée dans la composition de ses ouvrages par les abbés Baudot et de Boismorand.

On a d'elle quelques romans historiques : *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, 1733, 6 vol. in-12 ; *Histoire de la comtesse de Gondez*, [illegible], 2 vol. in-12 ; *Mémoires secrets et intrigues de la cour de France sous Charles VIII*, 1741, in-12 ; *Anecdotes de la cour de François Ier*, 1748, 3 vol. in-12 ; *Annales galantes de la cour de Henri II*, [illegible], 2 vol. in-12, et les ouvrages historiques sans valeur : *Histoire de Marie d'Angleterre*, [illegible] ; — *de Charles VI*, 1753, 9 vol. in-12 ; — *de Louis XI*, [illegible], 6 vol. in-12 ; — *de Crillon*, 1752, 2 vol. in-12 ; — *de la dernière révolution de Naples*, [illegible], 4 vol. in-12. G. L.

LISSURGIU (San-), v. de l'île de Sardaigne, prov. de Cagliari ; 4,847 hab. Salaisons, jambons et saucissons renommés.

LUSTRALE (Eau). *V.* Lustration.

LUSTRATION, *lustratio*, purification publique ou privée pratiquée par les anciens, et [illegible] en sacrifices, soit en certaines pratiques dans lesquelles on employait le feu, le soufre et l'eau, ou les parfums. On purifiait les villes, les armées, les personnes, les champs, les troupeaux. (*V.* Ambarvales, [illegible], [illegible], Denicales, [illegible], Jeux séculaires, Lustre, Lustrique, Palilies, Suovetaurilies.) C. D—y.

LUSTRE, *lustrum*, espace de 5 ans, chez les anciens Romains. A cette époque, on faisait [illegible] le recensement des citoyens [illegible], et on le terminait par un sacrifice [illegible] (*V.* [illegible]) ; cela s'appelait *clore le lustre*. Quand on omettait le recensement, ou que les [illegible] étaient malheureuses, on ne célébrait pas de clôture de lustre. C. D—y.

LUSTRIQUE (Jour), *lustricus dies*, jour où l'on purifiait un enfant récemment né, chez les anc. Romains, et où on lui imposait un nom. C'était le 8e après la naissance pour les garçons, et le 9e pour les filles. La cérémonie avait lieu en présence de la famille ; une vieille parente frottait de salive le front et les lèvres de l'enfant, frappait des mains, et lui souhaitait toutes sortes de prospérités ; puis on allait faire inscrire le nouveau-né sur les registres publics des naissances. C. D—y.

LUTATIUS CATULUS. *V.* Catulus.

LUTÈCE, *Lutetia Parisiorum* ; et en celtique, *Lu-tas-sey*, le tas fortifié, v. de la Gaule (Lyonnaise IIe), dans une île de la Seine ; localité principale des *Parisii*. Auj. le quartier de Paris situé dans l'île de la Cité. (*V.* Paris.)

LUTERA, nom latin de Lure.

LUTEVA, v. de la Gaule (Narbonnaise Ire), chez les Volkes Arécomiques. Auj. *Lodève*.

LUTGENBURG, v. du roy. de Prusse, Slesvig-Holstein, 3,527 hab. Petit port de commerce sur la mer Baltique. Export. de produits agricoles.

LUTHER (Martin), chef de la réformation religieuse en Allemagne, né le 10 nov. 1483 à Eisleben (Saxe), m. en 1546, fils de Jean Luther, bûcheron, puis mineur, et de Marguerite Lindemann. Son père, malgré sa pauvreté, l'envoya étudier à Eisenach. Après avoir pris ses grades en philosophie à l'université d'Erfurt, Luther entra au couvent des Augustins de cette ville, 1505, fut ordonné prêtre en 1507, nommé professeur de théologie à Wittemberg, 1509, et de là envoyé à Rome pour y représenter son ordre auprès du souverain pontife, 1510. De retour en Saxe, le moine augustin, qui s'était fait recevoir docteur en théologie, commença, dès 1516, à énoncer publiquement des principes contraires au dogme catholique. La prédication des indulgences, confiée aux Dominicains, rivaux des Augustins, vint, l'année suivante, fournir à Luther un prétexte pour se séparer avec éclat de l'Église romaine. Dans un programme renfermant 95 propositions, il engagea la lutte contre le dominicain Tetzel, qui était venu prêcher les indulgences en Allemagne, fit brûler les propositions de son adversaire, et déféra la cause à Rome, 1517. Le pape Léon X, qui d'abord n'avait vu dans cette affaire qu'une rivalité de moines, en laissa l'information au cardinal Cajetan, son légat à la diète d'Augsbourg. N'ayant pu obtenir dans une entrevue une rétractation de Luther, le cardinal essaya de le faire arrêter ; mais il lui échappa, et, réfugié à Wittemberg, il s'y plaça ouvertement sous la protection de Frédéric, électeur de Saxe, et repoussa les propositions conciliantes d'un nouvel envoyé du pape, Charles de Miltitz. Dès lors plein de confiance dans ses forces et dans l'appui que lui promettaient les petits princes d'Allemagne, le réformateur ne garda plus aucune mesure. Dans ses thèses publiques comme dans ses écrits, il attaqua ouvertement tour à tour l'autorité du pape, celle de l'Église et sa hiérarchie, le célibat des prêtres, les vœux monastiques et la possession des biens temporels par le clergé ; il en vint à rejeter plusieurs des dogmes principaux du catholicisme, tels que le culte des saints, le purgatoire, la confession auriculaire, la transsubstantiation, le saint sacrifice de la messe, et la communion sous une seule espèce. Il soutint à Leipzig, en 1519, contre le dominicain Jean Eck une discussion théologique qui ne dura pas moins de 15 jours, et dans laquelle il exposa et défendit les points essentiels de sa doctrine. Il affirmait que la foi suffit au salut sans les œuvres, que l'homme ne possède pas le libre arbitre, et refusait de considérer comme hérétique une proposition condamnée par le pape ou par les conciles, si elle n'était pas manifestement contraire au texte de l'Écriture. Dénoncé par Jean Eck à la cour de Rome, et excommunié par le pape qui prononça la condamnation et la destruction de ses écrits, Luther fit brûler la sentence pontificale, 10 déc. 1520, sur la place publique de Wittemberg, avec toutes les décrétales des papes et les livres du droit canonique. Le retentissement de cet acte détermina l'empereur Charles-Quint à citer Luther devant la diète de Worms, 1521, où celui-ci, muni d'un sauf-conduit impérial, comparut sans crainte, et disputa longuement sans vouloir encore se rétracter. Mis au ban de l'Empire, il fut, à son retour, enlevé secrètement par son protecteur Frédéric de Saxe, et transféré dans la forteresse de la Wartbourg près d'Eisenach, d'où, pendant 11 mois d'une retraite forcée il ne cessa d'inonder l'Allemagne de ses écrits. En sortant de cette [illegible], [illegible] exalté son imagination, et qu'il appelait [illegible] *Pathmos*, le réformateur parcourut les divers États allemands, et, outre les princes et la noblesse, il sut rallier [illegible] une partie des populations, qu'il entraînait par son [illegible]. Des causes et des intérêts d'un ordre temporel [illegible] il faut considérer la [illegible] des biens du [illegible], favorisèrent les progrès de la réformation prêchée par Luther ; aussi, en

1529, les princes et les États d'Allemagne qui se rattachaient à cette réformation, crurent-ils devoir se réunir à Worms pour protester contre l'édit de Spire, d'où ils reçurent le nom de *protestants*. La guerre sanglante des Anabaptistes, 1525, ne ralentit pas les progrès de la réforme. De 1526 à 1529, Luther, qui, s'était marié précédemment, s'occupa d'organiser son église, de concert avec Mélanchthon, auteur de la confession de foi adoptée à la diète protestante d'Augsbourg, 1530. Témoin des combats soutenus pour sa cause, combats mêlés de revers et de succès, l'auteur de la réformation vit enfin le triomphe de ses partisans, ligués à Smalkalde, affermi par la paix de Nuremberg, qui leur accordait la liberté de conscience jusqu'à la réunion du prochain concile, 1532. Les dernières années de sa vie, pendant lesquelles il s'efforça vainement de maintenir l'unité de foi et de discipline parmi les théologiens qui avaient adopté la réforme, furent employés par lui à combattre avec un égal acharnement les catholiques et les sacramentaires. (*V. ce mot.*) Il ne put empêcher une nouvelle guerre des anabaptistes, en 1535, et détourna ses partisans de se rendre au concile qui se réunit à Trente en 1545. Atteint d'infirmités physiques qui s'étaient jointes à ses souffrances morales, Luther prêcha pour la dernière fois le 17 janv. 1545, et mourut à Eisleben, sa ville natale le 18 fév. de l'année suivante. Son corps fut rapporté à Wittemberg, où l'électeur Frédéric lui fit faire de magnifiques funérailles. Cette ville lui a élevé une statue de bronze en 1821. De son mariage avec la religieuse Catherine de Bora, il laissa plusieurs enfants, dont le dernier descendant mâle est mort à Dresde en 1759. Luther était très versé dans l'Écriture sainte, maniait admirablement sa langue, et était doué de cette éloquence passionnée qui remue les masses; mais son orgueil était indomptable. Ses paroles, comme ses actes, n'avaient souvent ni dignité ni retenue, et l'extrême violence de son caractère, irrité par la contradiction, lui inspirait contre ses adversaires des invectives d'une grossièreté inouïe. Les principaux écrits de Luther sont : 1° parmi ses écrits polémiques, celui *de la Captivité de l'Église ;* 2° la traduction allemande de la *Bible*, 1523-34, commencée pendant sa retraite au château de Wartbourg, et dans laquelle il fixa la langue nationale ; 3° son *Catéchisme,* destiné à mettre ses principes à la portée de tout le monde ; 4° son traité *de Servo arbitrio,* où il s'élève contre le libre arbitre.

Parmi les éditions les plus complètes de ses œuvres, il faut citer celles de Leipzig, par Pfeifer, Greiff, Boerner, 22 vol. in-fol., 1729-40 ; de Halle, par Walch, 24 vol. in-4°, 1737-53, et de Darmstadt, par Zimmermann, 4 vol. in-4°, 1849. La *Vie* de Luther a été écrite par son ami Mélanchthon, par Hernschmied, par Cochlæus, etc. — *V.* dans la *Biographie bibliographique* d'Œttinger la liste des nombreux écrits publiés sur la vie et les ouvrages du reformateur. — Son caractère, son talent et sa doctrine ont été appréciés au point de vue catholique dans l'*Histoire des variations des Eglises protestantes* de Bossuet. Michelet a publié les *Mémoires de Luther*, 2 vol., 1835. — *V.* un art. de Mignet dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1859. D—T—R.

LUTHÉRIENS, partisans des doctrines de Luther. (*V. ce mot.*) Soutenus, dès l'origine, par l'électeur de Saxe et le comte palatin du Rhin, ils formulèrent leur croyance dans la *Confession d'Augsbourg* en 1530 (*V.* Confession), puis formèrent, pour se défendre contre les catholiques, la confédération de Smalkalde. Tant que vécut Luther, il fit tous ses efforts pour empêcher une lutte ouverte; mais, après sa mort, la guerre éclata. Charles-Quint battit les luthériens à Mühlberg, 1547, et essaya en vain d'établir la paix religieuse, 1548, par l'*Intérim* d'Augsbourg. (*V.* Intérim.) Après une nouvelle lutte, il dut signer, en 1552, le traité de Passau, qui permettait l'exercice du luthéranisme dans tout l'Empire, et que confirma, en 1555, la paix d'Augsbourg : la liberté religieuse était assurée aux luthériens, à l'exclusion des autres communions protestantes; on maintenait les sécularisations déjà faites, mais on les prohibait pour l'avenir. Les traités de Westphalie (*V. ce mot*) consacrèrent les droits politiques des luthériens. — Le succès du luthéranisme en Suède provint d'une révolution politique. Gustave Vasa s'en fit une arme pour anéantir la puissance du clergé, protégea ouvertement les frères Olaüs et Laurent Petri, disciples de Luther, encouragea les nobles à s'approprier les biens ecclésiastiques, supprima les fiefs temporels des évêques, et, en vertu d'une décision des États de Westeras, 1527, s'appropria les revenus du clergé et le droit de nomination. L'assemblée d'Œrebro, 1529, établit une liturgie presque en tout conforme à celle de la confession d'Augsbourg. — En Danemark, Frédéric Ier adopta la réformation, 1525, et protégea le prédicateur Jean Tausen, disciple de Luther. En 1527, les états généraux d'Odensée décrétèrent la liberté de conscience, abolirent le célibat des prêtres, soumirent les évêques au tribunal du roi, et brisèrent les liens qui unissaient le clergé avec Rome. Sous Christian III, la diète de Copenhague, en 1536, déclara les évêques déchus et leurs domaines réunis au fisc ; un formulaire de foi et de discipline, soumis à l'approbation de Luther, fut adopté en 1537. — Le luthéranisme fit peu de progrès en France, où le calvinisme gagna plus de partisans. Le culte luthérien, reconnu et subventionné par l'État, compte environ 80,000 adhérents. Il possède, à Paris et dans les dép. du N.-E. et de l'E. un certain nombre d'églises. B.

LUTINS, esprits fantastiques de la même catégorie que les esprits follets et les farfadets. On les regardait, au moyen âge, comme des êtres malicieux et espiègles, peu méchants au fond, et remplissant le rôle de génies familiers dans les maisons.

LUTMA (Jean), orfèvre et graveur d'Amsterdam, né en 1609, m. vers 1685, a inventé la manière du pointillé au maillet.

LUTTE, du latin *lucta,* exercice des jeux publics chez les anc. Grecs et les anc. Romains. C'était un combat de force et d'adresse, dans lequel 2 lutteurs nus, frottés d'huile, et couverts ensuite de poussière ou de sable fin, cherchaient à se terrasser en s'empoignant réciproquement les bras, s'appuyant front contre front, se poussant, se tirant, s'entrelaçant les jambes; en se pressant poitrine contre poitrine, se secouant, se serrant la gorge, s'enlevant de terre. La victoire demeurait à celui qui pouvait renverser son adversaire sans que ce dernier l'entraînât dans sa chute. La joute se composait de 3 engagements, et, pour obtenir le prix, il fallait être vainqueur 2 fois de suite, ou avec interruption d'une défaite. Thésée passait pour avoir fait, le premier, un art de la lutte, en établissant des palestres où on l'enseignait par principes. Cet exercice fut alors introduit dans tous les jeux publics de la Grèce. Les Romains l'adoptèrent en imitant chez eux une partie des jeux grecs. — Il y avait aussi une lutte où les mains seules étaient engagées, où la force des doigts et du poignet donnait l'avantage ; ce n'était qu'un prélude à la lutte véritable, un amusement de lutteurs.

LUTTENBERG, v. de l'Autriche-Hongrie (Styrie), sur le Stainzbach; 1,140 hab. Vins renommés.

LUTTER, brg du duché de Brunswick, à 27 kil. S.-O. de Wolfenbuttel, sur le Mühlenbach, au pied du Barenberg; 4,228 hab. Victoire de Tilly sur Christian IV de Danemark, en 1626.

LUTTERWORTH, v. d'Angleterre, comté de Leicester, sur le Swift, affl. de l'Avone; 2,080 hab. Wiclef, qui en était le curé, y mourut en 1384. L'église contient encore une partie de sa chaire et son portrait. Fromage, bétail et chevaux.

LUTTEUR, acteur des jeux publics chez les anciens Grecs ou Romains. C'était le même que l'athlète; il pratiquait tantôt la lutte, tantôt le pugilat. (*V.* Athlètes.)

LUTTICH, nom allemand de Liège.

LUTZELBURG, nom allemand de Luxembourg.

LUTZELSTEIN. *V.* Petite-Pierre (La).

LUTZEN, v. du roy. de Prusse (Saxe), près de l'Elster, à 14 kil. S.-E. de Mersebourg, 19 S.-O. de Leipzig; 3,134 hab. Elle fut le théâtre de deux mémorables batailles : l'une, le 6 novembre 1632, où fut tué le roi de Suède Gustave-Adolphe, vainqueur des Impériaux, commandés par Wallenstein; l'autre, le 2 mai 1813, où Napoléon Ier battit les Russes et les Prussiens.

LUX, vge (Côte-d'Or), arr. de Dijon ; 620 hab. Anc. château. Près de là, au val d'Ognes, on trouve de nombreuses antiquités romaines.

LUXEMBOURG (Duché de), anc. État de l'empire germanique, partagé entre la Belgique et la Hollande; ch.-l. Luxembourg. Sillonné en grande partie par les Ardennes, et arrosé au N.-E. par la Moselle, il a reçu son nom du vieux bourg de *Luciliburgum,* qui plus tard donna naissance à la ville et à la forteresse de Luxembourg. Ce bourg appartint d'abord au chapitre de Saint-Maximin de Trèves, qui le vendit, en 963, à Siegfried, comte des Ardennes. Ce dernier réunit le Luxembourg à son comté, et prit le titre de comte de Luxembourg. Hermann de Luxembourg fut opposé, en 1081, à l'empereur Henri IV ; mais il abdiqua en 1087, et mourut l'année suivante. Conrad, le dernier de cette maison, mourut en 1136, et laissa le Luxembourg à sa cousine Ermenson, épouse de Godefroy, comte de Namur. Henri Ier de Namur, fils d'Ermenson, laissa une fille, Ermesinde, qui apporta le Luxembourg en dot à son époux, Walram, comte de Limbourg et marquis d'Arlon, m. en 1226. Le fils de ce dernier, Henri Ier, m. en Palestine, 1270, devint le fondateur d'une 2e maison de Luxembourg. Ses descendants s'appelèrent comtes de Luxembourg. Henri III, petit-fils de Henri Ier, fut nommé empereur d'Allemagne, après l'assassinat d'Albert Ier, 1308, et fut couronné à Aix-la-Chapelle, 1309, sous le nom de Henri VII ; il mourut en 1313. Par le mariage de son fils Jean avec Élisabeth, fille de Wenceslas, roi de Bohême, ce royaume échut à la maison de Luxembourg, 1311. Jean périt à la bataille de Crécy, 1346. Son fils aîné, nommé empereur en 1347 sous le nom de Charles IV, érigea le Luxembourg en duché, 1354, et le donna à son frère Wenceslas, issu du mariage de Jean avec Béatrice de Bourbon. Wenceslas étant mort sans

enfants, 1383, le Luxembourg échut à son neveu Wenceslas, roi de Bohême, fils aîné de Charles IV, et successeur de ce prince à l'Empire, 1378. Celui-ci donna le Luxembourg en gage à sa nièce Élisabeth, épouse d'abord d'Antoine, comte de Rethel, puis de Jean comte de Hollande. Sous ce dernier prince, les Luxembourgeois se révoltèrent, et nommèrent duc le margrave de Misnie, Guillaume III, époux de l'arrière-petite-fille de l'empereur Sigismond. Élisabeth fit, en 1444, une renonciation en faveur de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, qui, après avoir chassé Guillaume, lui acheta tous ses droits sur le Luxembourg, 1462. Par le mariage de Marie, héritière de Charles le Téméraire, avec l'archiduc Maximilien, 1477, le Luxembourg échut à la maison de Habsbourg-Autriche, et fit de même que les Pays-Bas, depuis 1512, partie du cercle deBourgogne. Charles-Quint céda en 1556, avec les Pays-Bas, le Luxembourg à son fils Philippe II, roi d'Espagne; mais ce duché ne cessa pas pour cela de faire partie de l'empire germanique. Par la paix des Pyrénées, 1659, Thionville, Montmédy, Damvillers, Ivoy, Chavancy et Marville furent abandonnées à la France. Par le traité d'Utrecht, 1713, le Luxembourg, excepté ces territoires, revint à la maison de Habsbourg. Conquis par les Français en 1795, il leur fut cédé en vertu du traité de Campo-Formio, 1797, et forma le dép. des Forêts. Il fut érigé en grand-duché par le traité de Vienne, 1815, et donné à Guillaume Ier, roi des Pays-Bas, comme dédommagement de la perte de son héritage de Nassau. Quelques districts furent cédés à la Prusse; en échange, la plus grande partie du duché de Bouillon et une partie de l'évêché de Liège furent incorporées au Luxembourg. En même temps le grand-duché entra dans la Confédération germanique, et la forteresse de Luxembourg fut déclarée forteresse fédérale. En 1830, le Luxembourg s'associa à la révolution belge, et fut réuni à la Belgique. Il fut partagé entre la Belgique et la Hollande par le traité de Londres, 1839. (*V.* Luxembourg belge et Luxembourg (Grand-duché de). E. S.

LUXEMBOURG, en allemand *Lutzelburg*, en latin *Liciburgum, Luciliburgum*, v. cap. du gr.-duché de Luxembourg, située en partie sur un rocher, et divisée par la rivière Alzette en ville haute et en ville basse; à 219 kil. S.-E. de Bruxelles, 414 kil. N.-E. de Paris; 16,679 hab. Évêché. Athénée, ou haute école de sciences et de lettres. Tanneries, papeteries, brasseries, moulins à plâtre; fabr. de toiles, tabac, faïence et porcelaine, pipes, etc. — Cette ville fut assiégée en 1443 par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, en 1479 par les Français et ensuite par les Impériaux, en 1542 par le duc d'Orléans, et en 1543 encore une fois par les Français. En 1684, elle fut prise par le maréchal de Créquy. Vauban, qui avait dirigé cette attaque, compléta les fortifications de la ville. En 1795, les Autrichiens, après une résistance de huit mois, la rendirent aux Français, qui en firent le ch.-l. du dép. des Forêts. Les Prussiens qui l'occupaient depuis 1815, l'ont évacuée en 1867, et les fortifications ont été démolies.

LUXEMBOURG (Grand-duché de), possession personnelle du roi (non du royaume) des Pays-Bas, entre la Belgique au N. et à l'O., la France au S., et la province rhénane de Prusse à l'E.; 2,587 kil. carr., 83 kil. sur 57; 209,570 hab., dont 207,783 catholiques, presque tous parlant la langue allemande. Ch.-l. Luxembourg; v. princ. : Diekirch, Echternach. Sol élevé, sur le plateau des Ardennes, et presque en entier dans le bassin de la Moselle. Arrosé par la Moselle, l'Alzette, l'Our, et la Sure. Vastes forêts. Mines de fer, cuivre, houille. Culture du chanvre, des plantes oléagineuses, des pommes de terre. Fabr. de toiles, draps, lainages, cuirs. — Le grand-duché de Luxembourg a fait partie de la Confédération germanique depuis sa formation en 1815 jusqu'à sa dissolution en 1866. La Prusse voulut continuer à occuper la capitale. La France s'y opposa, et Napoléon III tenta de se faire céder ce territoire par le roi des Pays-Bas. L'intervention de la Prusse fit échouer ce projet, qui faillit amener une guerre entre les deux puissances. Le traité de Londres du 11 mai 1867 stipula la neutralité perpétuelle du grand-duché. Les Prussiens durent évacuer la capitale, mais le Luxembourg fait toujours partie du Zollverein ou union douanière allemande. — La constitution du 17 oct. 1868 a été modifiée par la loi électorale du 5 mars 1884. Le grand-duc est représenté à Luxembourg par un ministre d'État, assisté des 3 directeurs de la justice, de l'intérieur et des finances, d'un secrétaire général, de 2 conseillers de gouvernement et d'un conseil d'État. La chambre des députés se compose de 42 membres, nommés pour 6 ans par le suffrage direct. Il y a une cour supérieure de justice et une chambre des comptes à Luxembourg, qui est aussi le siège d'un évêché. La milice comprend une compagnie de gendarmerie et une compagnie de volontaires, en tout 300 hommes environ. Le budget de 188[illegible] était de [illegible],284,600 fr. pour les recettes, et de 7,961 200 fr. pour les dépenses. La dette s'élevait à 16,170,000 fr. Les chemins de fer ont une longueur totale de 361 kil.

LUXEMBOURG (Prov. de), division administrative du royaume de Belgique, entre les prov. de Liège au N., de Namur à l'O., la France au S., et le grand-duché de Luxembourg à l'E.; 4,417 kil. carrés; 211,165 hab. presque tous Wallons. Ch.-l. Arlon. Il est divisé en 3 arrond. judiciaires : Arlon, Marche, Neufchâteau; et 5 arrond. administratifs : Arlon. Bastogne, Marche, Neufchâteau, Virton. Sol élevé, sur le plateau des Ardennes, compris dans les bassins de la Meuse et de la Moselle, traversé de l'E. à l'O. par la Semoy. Exploitation en grand des forêts. Mines de fer, plomb, houille, carrières de marbre, ardoises, pierre à bâtir. Élève de chevaux, moutons, porcs. Fabr. de tulle, draps, poterie, cuirs, etc.

LUXEMBOURG (Maison de), illustre famille, issue de Walram de Limbourg au XIIe siècle, et qui a fourni 4 empereurs à l'Allemagne (Henri VII, Charles IV, Wenceslas, Sigismond) et plusieurs rois à la Bohême. Quatre de ses branches se sont établies en France : 1° les comtes de *Ligny*, qui s'éteignirent dès 1415; 2° les comtes de *Saint-Pol*, issus des seigneurs de Ligny, et dont les domaines passèrent par mariage, en 1482, dans la maison de Bourbon-Vendôme; 3° les comtes de *Brienne*, issus des seigneurs de Saint-Pol, et éteints en 1608; 4° les ducs de *Piney*, qui se fondirent vers 1661 dans la maison de Montmorency par le mariage de Madeleine de Luxembourg avec le célèbre maréchal de Luxembourg.

LUXEMBOURG (François-Henri de **MONTMORENCY-BOUTEVILLE**, duc de), né à Paris en 1628, fils posthume de ce comte de Bouteville, si connu par ses duels et décapité sous Louis XIII, maréchal de France en 1675, m. en 1695. Il s'attacha à la fortune du prince de Condé, se distingua sous ses yeux à la bataille de Lens, 1648, suivit son parti pendant la guerre de la Fronde, et, après la paix, obtint, par le crédit de M. le Prince, la main de Madeleine-Charlotte, héritière du duché-pairie de Luxembourg, 1661. Principal lieutenant général de Condé, il prit part à la première conquête de la Franche-Comté, 1668, et à l'invasion des Provinces-Unies, 1672; après la retraite du prince et la mort de Turenne, 1675, il fut nommé général en chef, et battit Guillaume d'Orange à Cassel, 1677, et à Saint-Denis-lez-Mons, 1678. L'année suivante, il fut impliqué dans un de ces procès d'empoisonnements et de sortilèges si fréquents alors, et il comparut devant la Chambre ardente, établie à l'Arsenal. Relâché au bout de quelques mois de prison, sans qu'on eût trouvé aucune preuve sérieuse de sa culpabilité, le roi le remit à la tête de ses armées, et il remporta ses plus belles victoires sur le prince d'Orange ou ses alliés à Fleurus, 30 juin 1690, à Leuze, 1691, à Steinkerque, 3 août 1692, à Nerwinde, 29 juillet 1693. Le prince de Conti l'appelait le *Tapissier de Notre-Dame*, à cause des nombreux drapeaux qu'il prit à l'ennemi, et qu'alors on appendait dans la cathédrale de Paris. Luxembourg, élève de Condé, eut quelque chose des qualités de son maître : impétuosité, coup d'œil rapide, inspiration soudaine; mais son indolence, ses habitudes de grand seigneur, l'empêchèrent souvent de recueillir les fruits de ses victoires. G.

LUXEMBOURG (Christian-Louis, duc de), fils du précédent, né en 1675, maréchal en 1734, m. en 1746, se distingua dans la guerre de la succession d'Espagne, et particulièrement à Oudenarde, 1708, à Malplaquet, 1709, et à Denain, 1712, sans jamais commander en chef. G.

LUXEMBOURG (Palais et jardins du), à Paris, sur la rive g. de la Seine. Le palais a la forme d'un parallélogramme allongé, dont la face mesure 89m,30 de l'E. à l'O., et les côtés, 149m,10, du N. au S. Son élévation se compose de 8 pavillons, carrés, à toiture pyramidale, reliés entre eux, sur les parties latérales, par 2 petits corps en retraite, et 2 grandes galeries. Deux grands corps de bâtiment assemblent les faces latérales, à peu près aux 2 tiers de leur longueur, et composent la masse la plus importante des constructions. Le palais a 2 façades : l'une au N., vers la ville, sur la rue de Vaugirard, l'autre au S., sur le jardin. La 1re se présente ornée de 3 pavillons, 2 d'angles en saillie, et un central, reliés entre eux par 2 galeries, percées chacune de 4 fenêtres en portiques, et terminées, à la hauteur du 1er étage, par une terrasse à balustrades. Les pavillons angulaires sont à 2 étages, et ornés de pilastres d'ordre toscan au rez-de-chaussée, dorique au 1er étage, composite au 2e. Le pavillon du centre est couvert d'une coupole surmontée d'un lanternon. Dans ce pavillon s'ouvre une grande porte en arcade, entrée de la cour d'honneur. Le Luxembourg est un des plus beaux édifices de Paris. Ses constructions couvrent 11,[illegible] m., [illegible]. Peu de palais joignent à une aussi grande étendue une aussi parfaite régularité. Son architecture est une [illegible] et du style des palais toscans, et surtout du palais Pitti à Florence. — Marie de Médicis, veuve de Henri IV, fit construire le palais du Luxembourg sur l'emplacement [illegible]. Les travaux, commencés en 161[illegible], furent achevés en 1620. Jacques Debrosse en fut l'architecte. L[illegible] devait

porter le nom de *Palais de la reine douairière ;* Marie l'ayant donné à Gaston, duc d'Orléans, son 2e fils, ce prince l'appela *Palais d'Orléans*. Néanmoins, le nom de l'hôtel qui occupa d'abord cet emplacement, et qui appartenait au duc de Piney-Luxembourg, prévalut alors, comme aujourd'hui. Ce palais passa à *Mademoiselle*, fille de Gaston ; cette princesse le laissa, en 1693, au duc d'Orléans, frère de Louis XIV ; Louis XV l'acheta, et Louis XVI le donna à son frère, *Monsieur*, depuis Louis XVIII ; il devint propriété nationale après la chute de la monarchie, fut converti en prison pendant la Terreur, et redevint, en 1795, palais pour le Directoire exécutif. Après le 18 brumaire an VIII (1799), il reçut le nom de *Palais du consulat*. En 1801 il fut affecté au sénat conservateur, et, en 1814, à la Chambre, des pairs. De 1836 à 1841, on construisit, en avant de l'anc. façade sur ce jardin, la façade actuelle, semblable à la 1re, et, entre les bâtiments, une nouvelle salle des séances pour la Chambre des pairs et une bibliothèque. La salle a la forme d'un hémicycle de 28 m. de diamètre sur 17 m. de profondeur. Elle contient plus de 300 places, et les tribunes, 400. Ces travaux furent exécutés sur les plans et sous la direction de M. de Gisors. En 1852, le Luxembourg fut de nouveau affecté au sénat. Après l'incendie de l'hôtel de ville, pendant l'insurrection de la commune, la préfecture de la Seine y fut installée. Depuis le retour des chambres à Paris, en 1879, le sénat siège au Luxembourg. — La galerie de l'E. et moitié environ de celle de l'O. étaient autrefois consacrées à un musée de peinture des artistes vivants. Dans cette galerie de l'O. et dans ses pavillons étaient les appartements de Marie de Médicis. Ce musée a été transféré en 1886 dans l'anc. orangerie, augmentée d'un nouveau bâtiment. — *Jardins*. Il y en a 2 : un jardin français et un jardin anglais. Le jardin français se trouve devant le palais. On y remarque surtout un vaste parterre, qui s'élargit en 2 grands hémicycles, avec talus, couverts de gazon et couronnés par une balustrade en pierre. Au centre est un bassin octogone, avec un groupe d'enfants portant une vasque d'où s'élève un jet d'eau. A l'extrémité S. de ce parterre, et sur l'axe général du palais, s'ouvre une superbe avenue longue de 520 m., large de 85, plantée de 6 rangées d'arbres, et conduisant en droite ligne au bâtiment monumental de l'Observatoire, qui lui sert de perspective. Debrosse dessina ce jardin, et construisit, à l'extrémité E. d'une des allées voisines du palais, la belle fontaine *de Médicis*, d'architecture dorique à colonnes, avec de nombreuses congélations sculptées. Chalgrin donna, en 1801, aux parterres la forme qu'ils ont aujourd'hui, et Baraguey termina, en 1810-11, l'avenue de l'Observatoire, commencée en 1796. La terrasse qui enveloppe les parterres a été décorée, en 1845 et années suivantes, de 22 statues de marbre blanc, représentant des reines, des héroïnes et des femmes célèbres françaises. — Le jardin anglais s'étend au S.-O. du jardin français, dans un terrain qui, jusqu'en 1867, demeura en contre-bas et était appelé *la Pépinière ;* on y enseignait la culture des arbres fruitiers. En 1867, la Pépinière fut détruite ; une partie du terrain retranché du jardin est divisée par des rues et a pris le nom de jardin de l'Observatoire. Elle est ornée, à l'extrémité S. de la grande avenue, d'une fontaine monumentale, œuvre de Carpeaux.

V. de Gisors, *le Palais du Luxembourg*, Paris, 1847, gr. in-8o, fig.

LUXEMBOURG (Petit), hôtel situé rue de Vaugirard, à l'O. du palais du Luxembourg, et contigu à ce palais. Marie de Médicis le fit bâtir sur un terrain dépendant du grand Luxembourg ; suivant d'autres, ce serait le cardinal de Richelieu qui l'aurait élevé vers 1629. Quoi qu'il en soit, l'hôtel lui appartint ; il l'habita pendant quelque temps, puis le donna à la duchesse d'Aiguillon, sa nièce. Le prince de Bourbon-Condé en ayant hérité, il fut appelé *hôtel du Petit-Bourbon*. Sous Louis XVI, il appartint à *Monsieur*, depuis Louis XVIII ; pendant le gouvernement directorial, 4 des directeurs l'habitaient ; le général Bonaparte y demeura pendant 3 mois, lors de l'établissement du Consulat. La Restauration l'affecta au logement du président de la Chambre des pairs. Le préfet de la Seine l'habita de 1871 à 1879. Il est redevenu depuis cette époque l'hôtel du président du Sénat. Son architecture n'a rien de remarquable ; on l'attribue à Germain Boffrand. C. D—y.

LUXEUIL, *Luxovium*, ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. de Lure ; 4,162 hab. Collège ; petit séminaire. Eaux thermales ; établissement thermal. Fabr. de kirsch, ouvrages en fer-blanc et fer poli, chapeaux de paille. Tanneries, papeteries. Comm. de grains, vins, bestiaux, jambons, bois, etc. On y remarque : l'église Saint-Pierre, du XIVe siècle ; l'hôtel de ville ; de nombreuses antiquités romaines. — Ville de la Séquanaise, importante sous les Romains, ruinée par les Barbares, elle était entièrement déserte, quand St Colomban y fonda, en 590, un monastère qui acquit promptement beaucoup de célébrité, et dont les écoles furent renommées. Ebroïn, 670, et St Léger, 673, y furent retenus captifs. En 732, l'abbaye de Luxeuil fut ruinée par les Sarrasins. Charlemagne la releva, et la règle de St Benoit fut substituée à celle de St Colomban ; au XIe siècle, Luxeuil fut encore ravagé par les Normands. Les abbés du monastère furent souverains de la ville jusqu'en 1494 ; ils lui avaient accordé une commune en 1291. L'abbaye subsista jusqu'à la Révolution.

LUXOR, vge de la Haute-Egypte. (V. Louqsor.)

LUYNES, vge (Indre-et-Loire), arr. de Tours, sur la rive dr. de la Loire ; 1,970 hab. C'est l'anc. ville de *Maillé*, érigée en comté en 1572, puis en duché-pairie, avant 1619, par Louis XIII pour Albert de Luynes, et appelée *Roche-sur-Loire* pendant la Révolution. Autrefois plus considérable, la révocation de l'édit de Nantes l'a ruinée. Elle est adossée à un rocher, dans lequel sont creusées beaucoup d'habitations. Un vieux château la domine. Fabr. de passementerie.

LUYNES (Maison d'**ALBERT** de). V. Albert.

LUYNES (Honoré-Théodoric-Paul-Joseph d'**ALBERT**, duc de), né à Paris en 1802, m. en 1867, descendant du duc de Luynes, favori de Louis XIII. Vers l'âge de 20 ans, il entra dans les gardes du corps de Louis XVIII. Il donna bientôt sa démission, et se livra presque exclusivement à des recherches scientifiques et d'archéologie. Il organisa le Musée Charles X, au Louvre. Comme savant, il s'occupa surtout de minéralogie et de chimie, et consigna dans un *Mémoire spécial*, 1844, les résultats heureux de ses expériences *sur la fabrication de l'acier fondu et damassé*. Versé dans les langues orientales et archéologue distingué, il fut élu, en 1830, membre libre de l'Académie des inscriptions, et prit une part importante aux travaux de cette Société. Le duc de Luynes, qui, à l'avènement de Louis-Philippe, avait renoncé, par refus de serment, à un siège dans la Chambre des pairs, représenta le département de Seine-et-Oise à l'Assemblée législative. Il se retira de la vie politique après le coup d'État du 2 décembre 1851. Pendant 40 ans le duc de Luynes avait composé une magnifique collection de médailles, pierres gravées, vases et objets d'art antique ; en 1862, il fit don au cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale de Paris de ce trésor, évalué à près de 2 millions de francs. Il faut encore citer parmi les titres du duc de Luynes à la reconnaissance des amateurs des arts, la restauration du château de Dampierre, exécutée par M. Duban, et qu'il décora de beaucoup de chefs-d'œuvre de nos artistes modernes ; on y voit, entre autres, une statue de bronze de *Louis XIII*, par Rude ; la *Pénélope*, de Cavelier ; la *Minerve chryséléphantine*, de Simart, reproduction, au quart, de la Minerve colossale du Parthénon ; enfin des peintures, inachevées, d'Ingres.

Le duc de Luynes a fait éditer à ses frais les ouvrages de plusieurs savants tels que l'*Histoire diplomatique de Frédéric II*, 1852-61, 12 vol. in-4o ; les *Monuments des Normands et de la maison de Souabe*, 1844, in-fol., avec des dessins de M. V. Baltard ; le *Cartulaire de Vaux-en-Cernay*, 1858, 3 vol. in-4o. Parmi ses ouvrages personnels, on doit citer : *Métaponte* (en société avec M. Debacq), 1833, in-fol. ; *Études numismatiques sur quelques types relatifs au culte d'Hécate*, 1835, in-4o ; *Commentaire sur les Éphémérides de Matteo di Giovenazzo*, 1838, in-4o ; *Choix de médailles grecques*, 1840, in-fol. ; *Description de quelques vases peints, étrusques, italiotes, siciliens et grecs*, 1840, in-fol. ; *Essai sur la numismatique des satrapies et de la Phénicie sous les rois Achéménides*, 1846, in-4o ; *Mémoire sur le sarcophage et l'inscription funéraire d'Esmunazar, roi de Sidon*, 1858, in-4o ; enfin un *Voyage scientifique et archéologique à la mer Morte*. Il a donné en outre divers articles à la *Revue de numismatique*, et aux *Annales de l'Institut de correspondance archéologique*, de Rome. — V. Huillard-Bréholles, *Notice sur M. le duc de Luynes*, 1868.

LUZ, ch.-l. de cant. (Hautes-Pyrénées), arr. et à 20 kil. E.-S.-E. d'Argelès, ch.-l. de la vallée de Barèges, au pied du mont Bergons ; 1,484 hab. Belle église construite par les Templiers. Eaux minérales. Marbres. Près de là, vieux château de Sainte-Marie.

LUZAN (Ignace de), littérateur espagnol, né à Saragosse le 28 mars 1702, m. à Madrid le 19 mars 1754, fit ses études à Palerme. Il devint secrétaire d'ambassade à Paris, conseiller d'État et ministre du commerce. Il entreprit de réformer le goût de sa nation, et composa une *Poétique*, 1737, où il s'appuie de l'autorité et des exemples des auteurs français. Chef des *Gallicistes*, il traduisit pour le théâtre de Madrid une pièce de La Chaussée, et lança une satire dans le genre du *Lutrin* contre l'afféterie des prédicateurs. On a encore de lui un poème sur la conversation, et quelques canzones. B.

LUZARCHES, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise ; 1,350 hab. Les rois mérovingiens y eurent un palais. Église curieuse. Fabr. de blondes et de passementerie. Patrie de l'architecte Robert de Luzarches. Près de là, au hameau d'Hérivaux, il y eut une célèbre abbaye de chanoines réguliers de la Congrégation de France, détruite à la Révolution.

LUZARCHES (Robert de), architecte du XIIIe siècle, né à Luzarches, a donné, vers 1220, les plans de la magnifique cathédrale d'Amiens.

LUZECH, ch.-l. de cant. (Lot), arr. de Cahors, sur le Lot ; 1,961 hab. Ruines d'un château fort. Vins estimés.

LUZERN, nom allemand de LUCERNE.

LUZERNE (LE CARDINAL DE **LA**). *V.* LA LUZERNE.

LUZY, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. de Château-Chinon ; 668 hab. Comm. de porcs et de gibier. Tanneries. Restes de fortifications.

LUZZARA, v. du roy. d'Italie (prov. de Reggio), à 7 kil. N.-E. de Guastalla ; 7,923 hab. Victoire des Français commandés par Vendôme sur les Autrichiens, 15 août 1702 ; le marquis de Créqui, dernier de sa maison, y fut tué.

LYÆUS, c.-à-d. en grec, *qui délivre des soucis*, surnom de Bacchus.

LYCAMBE. *V.* ARCHILOQUE.

LYCAON, rejeton de Titan et de la Terre, et, suivant d'autres, fils de Pélasgus, fut roi d'Arcadie, bâtit la ville de Lycosure, donna des lois à son peuple, et institua parmi eux la religion de Jupiter Lycæus, auquel il offrit des sacrifices humains. Il prenait pour victimes les étrangers qui passaient en Arcadie. Il servit à Jupiter descendu chez lui les membres d'un jeune enfant ; le dieu foudroya le palais, le prince et ses cinquante fils. Selon une autre tradition, Lycaon fut changé en loup. — Un autre Lycaon fut aussi changé en loup ; mais celui-ci reprenait tous les dix ans sa figure primitive, si, pendant ce temps, il s'était abstenu de chair humaine. P.

LYCAONIE, *Lycaonia*, anc. région de l'Asie Mineure, dans les montagnes du Taurus, au N. de la Pisidie et de l'Isaurie ; ville principale *Iconium*.

LYCÉE (MONT), *Lycæus mons*, auj. *Diaforti*, mont d'Arcadie, au S., sur la frontière de Messénie. Il était consacré à Pan, qui protégeait les bergeries contre les loups (*lycos*). On retrouve dans une plaine voisine l'hippodrome où se célébraient les *Jeux lycéens* en l'honneur de ce dieu ; c'étaient des courses à pied et à cheval ; la récompense du vainqueur était ordinairement une armure d'airain. Transportés à Rome, les Jeux lycéens devinrent les *Lupercales*.

LYCÉE, *Lycæum*, portique et promenade d'Athènes, sur les bords de l'Ilissus. Comme Aristote y donna ses leçons en se promenant avec ses disciples, le mot *Lycée* désigna l'école et la doctrine de ce philosophe. — En 1787, Pilastre des Rosiers fonda à Paris, sous le nom de *Lycée*, une institution de lettres et de science, où enseignèrent La Harpe, Ginguené, Fourcroy, Chaptal, etc., et qui reprit ensuite celui d'*Athénée*. Ce fut des leçons faites dans cet établissement que La Harpe intitula *Lycée* son Cours de littérature. — Le nom de *Lycée*, appliqué en 1802 aux collèges d'enseignement secondaire, remplacé en 1815 par celui de *Collège royal*, a été rétabli en 1848.

LYCHNITIS (LAC), dans l'anc. Illyrie. Auj. *Okhrida*.

LYCHNIDE, *Lychnidus*, v. de l'anc. Illyrie, sur la rive E. du lac Lychnitis ; ch.-l. des Dassarètes. Auj. *Okhrida*.

LYCIARQUE, magistrat annuel de la Lycie, présidant aux affaires de cette province et aux fêtes établies en l'honneur des dieux.

LYCIE, *Lycia*, anc. région de l'Asie Mineure, au S. ; entre la Carie au N.-O., la Méditerranée à l'O. et au S., la Pamphylie à l'E., la Pisidie au N.-E. ; villes princ. : Telmissus, Xanthe, Myra, Limyra, Patara, Phaselis. Sillonnée par le Taurus (points culminants : le Climax, le Cragus), arrosée par le Xanthus et le Lymirus. Sur la côte, la mer Intérieure formait les golfes de Glaucus ou Telmissus (auj. *Macri*) et de Lycie (*Satalieh*). — La Lycie, qu'on appelait originairement *Mylias*, eut pour premiers habitants les *Solymes*, que des *Termyles* venus de Crète refoulèrent dans l'intérieur. Ceux-ci furent dépossédés à leur tour par *Lycus*, fils de Pandion, roi d'Athènes. Les Lyciens soutinrent Priam contre les Grecs, échappèrent aux armes de Crésus, mais furent soumis par Harpagus, lieutenant de Cyrus. Darius I^er^ comprit la Lycie dans la 1^re^ satrapie persane, quoiqu'elle conservât des princes particuliers. Après Alexandre le Grand, elle échut à Antigone, puis aux Séleucides ; Antiochus le Grand dut l'abandonner aux Romains, qui la donnèrent aux Rhodiens, 190 av. J.-C., puis la leur reprirent, en punition de leurs intelligences avec Persée. Elle jouit alors d'une indépendance nominale, et se donna une constitution républicaine et fédérative, dont Strabon nous a conservé les traits principaux. Sous l'empereur Claude, quelques citoyens romains ayant été massacrés en Lycie pendant une sédition, ce pays perdit sa liberté, et fut incorporé à la Pamphylie. Auj. la Lycie est répartie entre les sandjaks de Mentesche (Aïdin) et d'Adalia (Konieh). On y trouve encore d'importantes antiquités (constructions tumulaires, médailles, inscriptions, etc.).

[illegible]

LYCIUS, artiste grec, fils et élève de Myron, naquit à Eleuthères en Béotie. Pline lui attribue un groupe des *Argonautes* et *un Enfant soufflant sur le feu*. S. RE.

LYCK, en polonais *Œlck*, v. du roy. de Prusse (Prusse Orientale) sur le lac Sommau, 6,846 hab. Anc. château sur une île du lac. Toiles, tanneries, papeteries.

LYCOCTONOS, *tueur de loups*, épithète d'Apollon, dieu des troupeaux.

LYCOMÈDE, roi de l'île de Scyros, reçut à sa cour Achille, caché sous des vêtements de femme, et qui séduisit sa fille Déidamie. Il fit périr Thésée par trahison.

LYCON, philosophe pythagoricien contemporain d'Aristote. Un autre du même nom fut pendant 44 ans le chef de l'école péripatéticienne, et lié avec Antigone Gonatas, Antiochus, roi de Syrie, et les princes de Pergame, il était si célèbre par la douceur de sa parole qu'on l'avait surnommé *Glycon*, (le doux). Cicéron s'est inspiré de ses œuvres, dont nous n'avons plus que des fragments. (*V.* Diogène Laërce, v, 69.) S. RE.

LYCOPHRON, un des meurtriers d'Alexandre de Phères, et tyran de Thessalie. Philippe, père d'Alexandre le Grand, secourut contre lui les Thessaliens, l'an 357 av. J.-C.

LYCOPHRON, poète grec du II^e^ siècle av. J.-C., né à Chalcis (Eubée), vint en Égypte à la cour de Ptolémée Philadelphe, qui l'admit dans cette pléiade de poètes célèbres à cette époque dont Apollonius de Rhodes, Aratus et Théocrite faisaient partie. Il écrivit un grand nombre de tragédies, estimées de son temps, et des poèmes satiriques, dont le principal est l'*Éloge de Ménédème*. On n'a plus de lui qu'un poème intitulé *Alexandra* (Cassandre, fille de Priam), longue et obscure prédiction des malheurs de Troie, énigme que des travaux immenses n'ont pu éclaircir. Chez les Byzantins Tzetzès le commenta.

Les principales éditions sont celles de Canter, Bâle, 1566 ; de Meursius, 1597 ; de Potter, Oxford, 1697 ; de Reichard, Leipz., 1788 ; le P. Sebastiani, Rome, 1803 ; de Muller, Leipz., 1811 ; de Bachmann, ibid., 1830. Nauck a réuni les fragments de tragédies de Lycophron, 1856. Niebuhr a essayé de montrer que l'*Alexandra* n'est pas antérieure à 160 av. J.-C. (*Rheinisches Museum*, 1827, p. 108). Dehèque a trad. et annoté *la Cassandre*, Paris, 1853.

LYCOPOLIS, v. de l'anc. Thébaïde ou Haute-Égypte, vers le N., près de la rive g. du Nil, au N.-O. d'Apollinopolis Parva, était ainsi appelée parce qu'on y adorait le loup, ou plutôt le chacal, et donnait son nom au *nome Lycopolite*. C'est auj. *Siout*. Patrie de Plotin.

LYCORTAS, père de l'historien Polybe, fut élève et ami de Philopœmen, et, après lui, chef des Achéens. Il vengea sa mort par le pillage de Messène, 182 av. J.-C., et força Sparte à accéder à la ligue achéenne.

LYCOSTHÈNE. *V.* WOLFFHART.

LYCOSURE, *Lycosura*, v. d'Arcadie, chez les Parrhasiens, au pied du Lycée et au S.-O. de Mégalopolis, pour la fondée par le roi Lycaon. Elle passait, suivant Pausanias, pour la plus ancienne ville de la terre, celle à l'exemple de laquelle les hommes avaient appris à bâtir des villes. Déjà détruite au temps de cet auteur ; quelques ruines en subsistent.

LYCURGUE, roi de Thrace, ayant poursuivi les Ménades qui célébraient les Orgies de Bacchus, fut frappé de cécité, et, peu de temps après, tué par ses sujets, qui le mirent en croix ou le firent déchirer par des chevaux sauvages. Un tableau du temple de Bacchus à Athènes représentait son forfait et sa punition. Il est fréquemment mis en scène sur les vases peints.

LYCURGUE, législateur de Sparte, 6^e^ descendant du chef dorien Aristodème, était fils du roi Eunomos, de la branche des Proclides ou Eurypontides. Son histoire est remplie de légendes où il est difficile de démêler la part de vérité. Il hérita du pouvoir en l'an 898 av. J.-C. par la mort de son frère aîné, Polydecte ; sa belle-sœur, qui était enceinte, lui proposant de faire périr son enfant, s'il voulait l'épouser et partager le trône avec elle, il feignit d'accepter, et fit surveiller la veuve de Polydecte, dont il recueillit le fils aussitôt qu'il fut né. Il le nomma Charilaos (joie du peuple), et gouverna, pendant sa minorité, en qualité de tuteur. Sa belle-sœur répandit le bruit qu'il attenterait aux jours du jeune roi pour s'emparer du trône : il s'exila pour faire taire la calomnie. Il voyagea en Crète, en Égypte et en Asie, où il passe pour avoir recueilli les poèmes d'Homère, étudiant les législations et les mœurs de ces pays. On doit considérer comme des fables les voyages en Libye, en Ibérie et dans l'Inde qu'un seul auteur lui attribue. Rappelé par ses concitoyens en proie à la discorde, il ne rentra dans Sparte qu'après avoir consulté l'oracle de Delphes, qui le déclara l'ami des dieux et le plus sage des hommes. Il put commencer sa réforme, 884, avec l'appui de [illegible] 30 amis armés ; elle ne passa pas sans difficultés [illegible] ; assailli sur la place publique, il eut un œil crevé par un jeune homme nommé Alcandre, mais sa modération [illegible] [illegible]. Quand il eut terminé son œuvre, il [illegible] aux Spartiates de ne rien changer à ses institutions avant son

retour : apprenant alors de l'oracle de Delphes qu'elles étaient les meilleures de toutes, et que Sparte prospérerait tant qu'elle y serait soumise, il ne revint jamais dans sa patrie, et se laissa peut-être mourir de faim, après avoir ordonné que ses cendres fussent jetées à la mer. Delphes, la Crète et l'Élide se disputèrent l'honneur d'avoir reçu sa dépouille mortelle; les Spartiates lui élevèrent un temple, et, jusqu'aux derniers temps de leur histoire, ils lui offrirent des sacrifices annuels. Lycurgue n'a pas imaginé la constitution de Sparte : il en trouva les éléments dans les mœurs des Doriens et dans le système de domination militaire qu'ils avaient appliqué au Péloponèse. Sa législation est donc l'œuvre de la race dorienne, œuvre réunie en un code par un homme supérieur. Elle divise les personnes en 3 classes: 1° les 9,000 *Doriens* ou *Spartiates*, exclusivement guerriers, répartis dans 3 tribus, subdivisées en 30 districts, dont chacun comprenait 30 familles; les aînés (*homoioi*), héritant seuls des terres, jouissaient seuls aussi de la plénitude des droits politiques; les puînés, exclus du partage, formaient dans Sparte une espèce de classe inférieure (*upomeiones*), pauvre, mécontente, et disposée à susciter des troubles; 2° les 30,000 *Périèques* ou *Laconiens*, en possession de droits civils assez étendus, mais privés de droits politiques, adonnés à l'agriculture, à l'industrie, et composant les troupes légères; 3° les *Hilotes*, ou esclaves de la glèbe qu'ils cultivaient en payant une légère redevance aux Spartiates; ils servaient comme matelots et comme valets d'armée auprès des Hoplites. Entre les deux premières classes se plaçaient les *Mothaces* ou *Néodamodes*, Hilotes affranchis dans des circonstances graves. L'état des terres correspondait à celui des personnes; on distinguait : 1° les terres de la conquête, tirées au sort (*klèroi*) entre les Spartiates, et au nombre de 9,000; on en avait la propriété absolue, et nulle portion ne pouvait en être aliénée, diminuée ou augmentée; 2° 30,000 lots de terres censitaires, données aux Laconiens, et qui ne semblent pas avoir été tirées au sort; c'étaient des propriétés civiles, soumises au tribut; 3° les terres des Hilotes, affermées à bas prix, et pouvant leur procurer une certaine aisance. Quelques domaines étaient, de plus, accordés aux rois, qui devaient y placer des garnisons. Le gouvernement était réservé tout entier aux seuls Spartiates, et, par là même, aristocratique. Le pouvoir législatif était exercé par 2 assemblées : celle du peuple, tenue tous les mois à la nouvelle lune, et investie du droit unique d'adopter ou de rejeter les propositions des rois et du sénat; celle du sénat (*gérousia*) ou conseil des 28, âgés au moins de 60 ans, nommés à vie par l'assemblée du peuple, présidés par les deux rois, et investis des fonctions politiques, judiciaires, administratives. Le pouvoir exécutif était confié à 2 rois héréditaires qui commandaient l'armée, avaient l'initiative des lois, présidaient aux sacrifices, et recevaient les ambassadeurs. Quant aux 5 éphores, magistrats inspecteurs pris dans le peuple, l'institution en est probablement postérieure à Lycurgue, et ils ne devinrent tout-puissants dans l'État qu'au temps des guerres médiques : ils formèrent alors l'élément démocratique, comme les tribuns à Rome. (*V.* Ephores.) L'éducation des Spartiates, d'après la loi de Lycurgue, était fondée sur l'exagération du principe que l'État prime la famille : de là l'obligation du mariage sous peine d'infamie, la communauté des femmes dans certains cas, la décision des anciens de la tribu sur le nouveau-né, jeté dans un gouffre s'il est difforme, mais réservé, s'il est robuste, aux exercices publics du gymnase, presque les mêmes pour les deux sexes; de là encore l'oubli des lois morales (le vol encouragé comme exercice d'adresse), la haine de l'étranger (*V.* Xénélasie), la communauté des biens représentée par les repas publics (*V.* Syssities), et l'exclusion des richesses métalliques, la monnaie de fer de très grand module étant seule tolérée. La force et la stabilité sont des caractères évidents de la législation de Lycurgue : elle résista à l'épreuve de plusieurs siècles. Mais elle a été trop vantée, et elle alla contre le but même du législateur : il proscrivait les conquêtes, les Spartiates ne furent que des conquérants; il voulait assurer la durée de la race dorienne, Sparte périt par extinction d'hommes. Quand la période de la gloire militaire fut passée, la ressource des arts de la paix manqua à un peuple dont le développement intellectuel avait été systématiquement négligé. Justement célèbre par les qualités qu'elle développa (respect de la vieillesse; amour de la patrie; pratique d'un gouvernement libre), la législation de Lycurgue mérita le blâme par l'esprit étroit, par la pratique égoïste, par le système d'oppression qu'elle encouragea, enfin par les contradictions qu'elle présente.

O. Muller, *die Dorier*, 1824 : Manso, *Sparta*, 1800-1805 : C. Jannet, *Institutions sociales de Sparte*, 1880 : Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, 6e éd. p. 173 et suiv.; *la Propriété à Sparte*, 1880. A. C. et S. Re.

LYCURGUE, orateur grec, né à Athènes en 408 av. J.-C., m. en 326. Magistrat habile et intègre, il administra pendant 12 ans les finances de sa patrie, réprima les abus, dirigea activement des travaux d'utilité publique. Ses mœurs rigides, son caractère chagrin, au milieu de la vie élégante d'Athènes, lui firent de nombreux ennemis. Il accusa et fut accusé très souvent. On n'a plus de lui qu'un Discours contre Léocrate, plein de vigueur et de véhémence. Il fut un des orateurs dont Alexandre demanda la tête après la destruction de Thèbes, et qui furent sauvés par l'intercession de Démade. Après sa mort, on lui érigea une statue d'airain dans le Céramique.

Les principales éditions du Discours contre Léocrate sont celles de Becker, Magdebourg, 1821 ; Baiter et Sauppe, Zurich, [illegible]; Rehdantz, Leipzig, 1876. Il a été traduit par l'abbé Auger. — [illegible] *Staatshaushaltung der Athener*, 1851; Blume, *Narratio de Lycurgi* [illegible]; Boehnecke, *Demosthenes, Lykurgos, Hyperides*, 186[illegible]; [illegible] *Quaestiones Lycurgeae*, 1870. Nissen, *de Lycurgi vita* 18[illegible] et surtout les histoires de l'éloquence attique par Blass, Jebb et G. Perrot. D—r et S. Re.

LYCUS, riv. de la Syrie ancienne, affluent de la Méditerranée au N.-E. de Béryte ; auj. *Nahr-el-Kelb*.

LYCUS. *V.* Rhyndacus et Zab.

LYCUS, roi de Thèbes. (*V.* Antiope.)

LYDD, v. d'Angleterre (Kent), à 5 kil. N.-O. du cap Dungeness; 1,932 hab. Elle forme, avec Romney, un des Cinq-Ports. Mais son port est auj. envasé, et la ville elle-même se trouve à 3 kil. dans l'intérieur des terres. G. H.

LYDDA ou **DIOSPOLIS**, anc. v. de Palestine, où saint Pierre guérit un paralytique, et où St Georges souffrit, dit-on, le martyre. — C'est auj. *Ludd* ou *Loddo*, dans l'eyalet de Damas, à 5 kil. N.-E. de Ramlèh; 2,000 hab. Évêché grec; belle église Saint-Georges, construite par Justinien.

LYDGATE (John), poète anglais, né en 1380, m. vers 1450, moine de l'abbaye bénédictine de Bury en Suffolk. Après une courte éducation à Oxford, il voyagea en France et en Italie, revint très instruit dans la langue et dans la littérature de ces deux pays, étudia surtout Dante, Boccace et Alain Chartier, ouvrit une école dans son monastère, et y enseigna l'art de la versification et la composition Il cultiva lui-même bien des genres, philologie, rhétorique, poésie, géométrie, astronomie, théologie, dialectique. Doué d'une incroyable facilité, il a écrit d'innombrables ouvrages, des biographies d'ermites, de héros; des hymnes, ballades, églogues, satires, et chants pour des fêtes, des processions et des couronnements, etc., qui sont en mss au British-Museum. Sa *Vie de Notre-Dame*, imprimée par Caxton, contient des passages fort poétiques. Ses principaux poèmes sont : *la Chute des princes*, *le Siège de Thèbes*, *la Destruction de Troie*. Le 1er traduit une paraphrase du *de Casibus virorum*, etc., de Boccace, publiée en français par Laurence, Lyon, 1483; le 2e serait, dit-on, une traduction d'une histoire écrite en latin par Chaucer; dans le 3e, les mœurs sont toutes féodales, et l'on y remarque une foule de fictions arabes et orientales. A. G.

LYDIAT (Thomas), chronologiste et mathématicien anglais, né à Okerton (Oxford) en 1572, m. en 1646, entra dans les ordres sacrés, professa les mathématiques à Dublin, puis revint à Okerton comme directeur du collège. Son attachement à la cause de Charles Ier lui valut une foule de malheurs : il mourut dans la misère.

On a de lui : *Tractatus de variis annorum formis*, Londres, 1605: *Prælectio astronomica de natura cœli, et Defensio tractatus de variis annorum formis contra Scaligerum*, ibid., 1607 : *Emendatio temporum contra Scaligerum*, ibid., 1609, 1613 : *de Anni solaris mensura*, ibid., 1621 ; *Canones chronologici*, Oxford, 1675, etc.

LYDIE, anc. région de l'Asie Mineure, à l'O., s'étendait entre le mont Messogis qui la séparait de la Carie au S., et le mont Temnos au N., et était bornée à l'E. par la Phrygie, à l'O. par les colonies éoliennes et ioniennes de la côte de la mer Égée. A l'intérieur étaient 2 montagnes célèbres, le Tmolus et le Sipyle. Le Caystre, l'Hermus et son affluent le Pactole qui roulait des paillettes d'or, le Caïcus, arrosaient des plaines très fertiles; les coteaux du Tmolus et du Messogis produisaient un vin renommé, et recélaient des mines de zinc et d'or. V. princ. : Sardes, capitale; Thyatira, Apollonie, Magnésie du Sipyle, Hypepa, Métropolis, Larissa, Philadelphia. — Les premiers habitants de la Lydie furent des Pélasges-Méoniens, d'où le pays était appelé *Méonie;* un des premiers rois, Lydus, aurait changé ces noms en ceux de Lydie et Lydiens. Les Méoniens et les Lydiens étaient le même peuple. Tyrrhénus, frère de Lydus, conduisit, d'après la tradition, une colonie lydienne en Italie. Il y eut 3 dynasties successives de rois de Lydie, les *Atyades*, les *Héraclides* et les *Mermnades*. Des deux premières, on ne sait à peu près rien, si ce n'est le nom de quelques princes : parmi les Atyades, Mœon, Cotys, Atys, Lydus, Tmolus, Marsyas, Omphale; parmi les Héraclides : Ardys Ier, 797 av. J.-C. ; Alyatte Ier, 761 ; Mélès, 747 ; Candaule, 735. Candaule, le dernier des Héraclides, fut assassiné, à l'instigation de sa femme, par Gygès, chef des Mermnades, 708. L'histoire de la Lydie commence dès lors à être plus certaine. Ses rois ont à lutter contre les invasions des barbares, Cimmériens et Thraces, et contre les colonies grecques de la côte, Smyrne, Colophon, Milet, Éphèse. Les successeurs de Gygès, Ardys II, 670, Sadyatte, 621, Alyatte II, 610, et Cré-

sus, 559, soumirent la plupart des cités ioniennes. Sous Crésus, l'empire des Lydiens s'étendait sur la moitié de l'Asie Mineure, de la mer au fleuve Halys, et était arrivé au plus haut point de puissance et de richesse, lorsqu'il fut renversé par Cyrus à la bataille de Thymbrée, 548. La Lydie fut soumise aux Perses jusqu'à la conquête macédonienne. Après la mort d'Alexandre, elle fit tour à tour partie des royaumes d'Asie antérieure, de Thrace, de Syrie et de Pergame. Elle passa, avec les autres États d'Attale III, sous la domination romaine, en 129. Elle fait auj. partie de la prov. d'Aïdin.

Menke, *Lydiaca*, 1844; Schubert, *Geschichte der Könige von Lydien*, Breslau, 1884; Stewart, *a Description of the ancient monuments in Lydia and Phrygia*, 1842. C. A. et S. Re.

LYDIEN (Mode). *V.* Modes.

LYDUS (Jean **LAURENTIUS**, plus connu sous le nom de), écrivain grec, né en 490 à Philadelphie en Lydie, m. vers 565, vint de bonne heure à Constantinople et occupa divers emplois judiciaires et administratifs dans le palais de Justinien. Il avait écrit des poésies qui sont perdues.

Il reste de lui : quelques fragments d'un traité *des Mois*, publiés par N. Schow, Leipzig, 1794, et, par Rœther, Darmstadt, 1826; *de Magistratibus reipublicæ Romanæ libri III*, publié par J. Fuss, Paris, 1812; *de Ostentis*, publié par Hase, Paris, 1823, et Wachsmuth, Leipzig, 1863. Ces ouvrages ont été réunis et édités par Becker, avec traduction latine, Bonn, 1837, dans le *Corpus scriptorum historiæ Byzantinæ*.

LYELL (Charles), célèbre géologue anglais, né en 1797 à Kinnordy (comté de Forfar), d'un botaniste distingué, m. en 1875. Il fit ses études à Oxford, où il eut pour professeur Buckland, alla ensuite se faire avocat à Londres, mais renonça bientôt au barreau pour s'occuper exclusivement des sciences naturelles. En 1824, il visita, dans un but d'exploration scientifique, les contrées montagneuses de la France, de l'Allemagne et de l'Italie; il fit aussi 2 voyages aux États-Unis, en 1841 et en 1845. Son principal ouvrage, *les Principes de la Géologie*, 1830-34, 4 vol., a été traduit en français par Mme Tullia Meulien, 1840. Il a été ensuite remanié, et publié en deux parties, intitulées : l'une, *Eléments de Géologie*, puis *Manuel de Géologie élémentaire*, l'autre, *Principes de la Géologie*. Lyell explique les modifications successives de la croûte terrestre par des causes purement physiques encore agissantes, système connu sous le nom de *métamorphisme* ou transformation graduée. Ce système, combattu d'abord par Buckland et par les théologiens, a été au contraire soutenu et développé par Léopold de Buch, Elie de Beaumont, Dufrénoy, etc.

On doit encore à Lyell : *Travels in North America, with geological observations on the United States, Canada and Nova-Scotia*, Londres, 1841, 2 vol.; *A second visit to the United States*, ibid., 1845; divers travaux insérés dans les *Proceedings* et les *Transactions* de la Société géologique de Londres, les *Reports of British Association* et le *Journal of American science* de Silliman.

LYGIENS, peuple de la Germanie. (*V.* Germanie.)

LYLY (John), poète lyrique et comique anglais, surnommé l'*Euphuiste*, du nom d'un de ses ouvrages en prose, né vers 1553. Il a laissé 9 pièces de théâtre, dont 7 en prose, toutes écrites pour la cour d'Elisabeth; elles sont d'une élégance affectée et remplies de jeux de mots. Son roman en prose, *Euphuès*, publié en 1578 et 1581, mit à la mode un langage et une prononciation épurés à l'excès, parsemés de *concetti*, de jeux de mots et d'allitérations, qu'on a nommés l'*Euphuisme*, et qui, comme la langue de nos *Précieuses*, a définitivement tourné au profit de la langue et de la littérature nationales. A. G.

LYME, v. des États-Unis (New-York), sur le lac Ontario; 5,472 hab.

LYME-REGIS, *Lemanis portus*, v. d'Angleterre (Dorset), bon port sur la Manche, à l'embouch. de la Lyme; 2,333 hab. dans la paroisse. Bains de mer. Expéditions pour la pêche à la morue. — Le duc de Monmouth y débarqua, en 1685, pour disputer la couronne à Jacques II.

LYMINGTON, v. d'Angleterre, Hampshire; 4,360 hab. Port sur la Manche. Bains de mer. Salines autrefois importantes.

LYNAR (Roch-Frédéric, comte de), homme d'État, né en 1708 au château de Lubbenau (Basse-Lusace), m. en 1781, fut ambassadeur du Danemark en Suède de 1735 à 1740, juge du tribunal suprême de Gottorp, grand-bailli de Steinberg, chancelier de la régence de Holstein, ambassadeur à Saint-Pétersbourg de 1749 à 1752, et fit signer la convention de Closter-Seven, 1757.

On a de lui : *Voyages dans plusieurs contrées de l'Allemagne*; *Mélanges historiques, moraux et philosophiques*, Leipzig, 1777-1785. On a publié à Hambourg, 1793-97, 2 vol. de ses *Œuvres posthumes*, trad. en français [illegible] le *Réformateur politique*, 2e édit., Leipzig, 1806, 4 vol.

LYNCEE, un des fils d'Égyptus, épousa Hypermnestre, une des 50 Danaïdes, et fut seul épargné par sa femme. (*V.* Danaïdes.) Il succéda à Danaüs sur le trône d'Argos.

LYNCÉE, fils d'Apharée, roi de Messénie, et frère jumeau d'Idas, avait, suivant les fables grecques, la vue assez perçante pour voir au fond de la mer et à travers les murs. Il tua Castor, et fut tué par Pollux.

LYNCESTIDE, *Lyncestis*, région de la Macédoine occidentale, au N. de l'Elymiotide, au S. de la Pélagonie, et arrosée par l'Erigon.

LYNCH (Loi de), *Lynch-law*, terme dont l'étymologie est incertaine, et qui désigne cette justice sommaire que le peuple exerce, aux États-Unis d'Amérique, contre les individus, coupables à ses yeux, qui ont été frappés d'une condamnation trop douce ou acquittés, ou qui jouissent de l'impunité par l'insuffisance des lois. Il les pend, ou leur inflige un certain nombre de coups de fouet. Cet usage barbare ne se pratique plus guère auj. que dans les États les moins peuplés de l'Ouest et du Sud-Ouest.

LYNCHBURG, v. des États-Unis (Virginie), sur le James-River; 7,000 hab. Fabr. très importante de tabac, coton, lainages. Comm. de grains et de chanvre expédiés à Richmond.

LYNDHURST (John-Singleton **COPLEY**, baron), homme d'État anglais, né en 1772, à Boston (États-Unis), m. en 1863, fut élevé en Angleterre, se fit connaître comme avocat, et entra à la Chambre des communes en 1818 sous les auspices des tories. L'année suivante, il devint *solicitor general*, et montra, dans le procès de la reine Caroline, une modération que n'eurent pas les autres agents de la poursuite. Attorney général en 1823, pair d'Angleterre en 1827, chancelier de 1827 à 1830, baron de l'Échiquier de 1831 à 1834, il s'attacha à la fortune de Robert Peel, qui le rappela au poste de chancelier en 1834 et en 1841. Il avait une éloquence pleine de vigueur, d'éclat et d'ironie.

LYNGBYE, vge de Danemark, dans l'île de Seeland, sur le lac Arre; 1,000 hab. Châteaux royaux de *Sans-Souci* et de l'*Ermitage*.

LYNN, v. des États-Unis (Massachusetts), sur l'Atlantique; 38,274 hab., en 1880. Fabrication considérable de chaussures, employant 10,000 ouvriers et ouvrières.

LYNN-REGIS ou **KING'S LYNN**, v. d'Angleterre (Norfolk), bon port sur le Wash, à l'embouchure de la grande Ouse et à 16 kil. de la mer du Nord; 17,266 hab. École industrielle. Chantiers de construction, fonderies de fer et de cuivre, corderies. Exportation de produits agricoles, sable pour verrerie, etc.; import. de bois, charbon, grains, vins. On remarque l'église de Sainte-Marguerite, du XIIe siècle, et la douane.

LYON, *Lugdunum*, ch.-l. du dép. du Rhône, à 507 kil. S.-E. de Paris, à 351 kil. N. de Marseille; par 45° 45′ lat. N., et 2° 29′ long. E.; 376,613 hab., y compris les anciennes communes réunies à Lyon en 1852. Lyon forme 6 arrond. municipaux. Quartier général du 14e corps d'armée et ch.-l. d'un gouvern. militaire. Cour d'appel, tribunal, chambre et bourse de commerce. L'hôtel des monnaies (lettre D) a été supprimé en 1860. Archevêché, érigé au IIe siècle, et qui donne le titre de primat des Gaules; consistoires calviniste, luthérien et israélite. Ch.-l. d'une académie universitaire qui comprend les facultés de droit, de médecine, des lettres et des sciences. Facultés libres de l'Institut catholique; lycée; grand et petit séminaires, école des beaux-arts, où se sont formés des peintres d'un grand mérite; école vétérinaire, école de sourds-muets; école des arts et métiers dite *La Martinière*; académie des sciences, belles-lettres et arts; sociétés littéraire, d'éducation, linnéenne, de jurisprudence, de médecine, de géographie, d'agriculture, etc. Musée, deux grandes bibliothèques, jardin botanique, cabinet d'histoire naturelle. Manufacture de tabacs. Lyon est admirablement situé sur le Rhône et la Saône qui traversent la ville du N. au S., où la Saône se jette dans le Rhône au lieu dit *la Mulatière*. Ces fleuves divisent Lyon en trois parties : 1° la ville entre Rhône et Saône, bâtie sur la presqu'île Perrache, que forment les deux fleuves; 2° le faubourg de La Guillotière et les quais des Brotteaux, sur la rive g. du Rhône; 3° la partie dans l'anse de la Saône. Dix-sept ponts, presque tous de construction moderne, et la plupart en pierre, relient entre eux les trois grands corps de la cité; un pont suspendu conduit à l'île Barbe, un pont tubulaire sert de passage au chemin de fer sur les fleuves. Quatre grandes lignes de quais, éclairés au gaz, munis de trottoirs et plantés d'arbres, bordent les fleuves; ceux du Rhône se développent en ligne droite sur une longueur de 6 kilomètres. Le plus beau est le quai *Saint-Clair*, où les maisons se font remarquer par l'élégance de leur architecture et par leur étonnante élévation. Les anciennes rues de la ville, quoique assez bien percées, sont pour la plupart très étroites, ce qui, joint à la hauteur des maisons, leur donne un aspect un peu sombre; mais les quartiers qui avoisinent la place Bellecour (longue de 316 mèt.), et la place des Terreaux sont magnifiques. Les voies nouvelles, ouvertes depuis 1855, offrent de riches constructions et des magasins splendides. Des hauteurs de Fourvières, au N. de la ville, on jouit de la vue d'un magnifique panorama, qui a pour fond le Mont-Blanc et les Alpes. Lyon possède plusieurs grands édifices remarquables, d'une architecture sévère, presque tous situés sur les quais : l'hôtel de ville, en son genre, un des plus beaux monuments de l'Europe, ouvrage de Simon Maupin, le Grand-

Théâtre, le Palais du Commerce, l'Hôtel Tolozan; l'Hôtel des Monnaies; l'archevêché; l'Hôtel-Dieu, ouvrage de Soufflot, l'hospice de la Charité, pour les vieillards et les enfants, et auquel est annexé l'hôpital militaire; l'anc. abbaye des dames de Saint-Pierre, transformée en palais des beaux-arts; l'église Saint-Nizier, dont la façade est de Philibert Delorme; l'église d'Ainay, sur l'emplacement d'un temple d'Auguste; l'église Saint-Irénée, où est une crypte curieuse; celle de Notre-Dame-de-Fourvières, dont le clocher a été surmonté, en 1853, d'une statue colossale de la Vierge, et qui est un lieu de pèlerinage très fréquenté; l'église des Chartreux, dont on admire le dôme, le chœur et l'autel; l'église cathédrale de Saint-Jean, du XIII^e siècle, et le Palais de Justice, œuvre de P. Baltard, tous deux sur la rive dr. de la Saône; enfin l'*Antiquaille*, hospice des aliénés, sur les ruines du palais où naquirent Claude et Germanicus; les abattoirs, l'arsenal, et deux théâtres. Cimetière de Loyasse, remarquable par ses monuments funéraires. Statue équestre en bronze de Louis XIV, œuvre de Lemot, au centre de la place Bellecour; statue de Jacquard sur la place de Sathonay. Les 3 grands faubourgs annexés à la ville en 1852, sont : 1° la *Guillotière*, sur la rive gauche du Rhône; 2° la *Croix-Rousse*, dont le plateau a été relié, en 1862, au quartier des Terreaux par un chemin de fer incliné; sa population, formée en majorité des ouvriers en soie, a joué un rôle important dans toutes les grandes insurrections de Lyon, en 1831, en 1834 et en 1871; 3° *Vaise*, sur la rive droite de la Saône, quartier commerçant, bâti sur d'anciens marécages; il y existe des chantiers pour la construtïon des bateaux à vapeur. C'est à Perrache que l'on a établi la gare centrale des chemins de fer qui se dirigent vers Paris, Besançon, Genève, Grenoble, Marseille, Nîmes, Saint-Etienne et Clermont-Ferrand. D'immenses travaux de fortification, conçus par le général Haxo, mais modifiés et exécutés par M. Rohault de Fleury, de 1830 à 1849, avaient fait de Lyon une place très respectable. Ce système de défense a été complété et transformé depuis 1871. La place est auj. protégée par les ouvrages suivants : 1° entre le Rhône et la Saône, les forts de Bel-Air, Montessuy et de Caluire; 2° sur la Saône, le poste de l'île Barbe; 3° à droite de la Saône, le fort de la Duchère et une enceinte composée de 7 bastions (Fourvières); 4° au delà les forts Saint-Irénée et Sainte-Foy; 5° du côté de la route d'Italie, les forts de la Vitriolerie, Colombier, de la Motte, de la Part-Dieu, des Brotteaux, des Charpennes et de la Tête d'Or, reliés entre eux par une enceinte continue. Cet ensemble de redoutables fortifications forme un vaste camp retranché qui couvre absolument cette partie de notre frontière. — Lyon est un très grand centre de commerce; ses fabriques de soieries, de passementeries d'or et d'argent, de foulards, lui ont fait une réputation universelle. Cette fabrication, qui remonte au règne de François I^er, occupa 9,000 à 12,000 métiers, de 1650 à 1680; elle en avait 40,000 en 1847. Elle n'en a plus aujourd'hui, après avoir atteint un chiffre bien supérieur, que 40,000 environ, qui occupent 180,000 ouvriers. Le produit de cette industrie s'élève à 200 millions, dont les trois cinquièmes sont exportés, surtout aux États-Unis et en Angleterre. Les autres industries sont : fabriques de tulles de soie, teintureries renommées, tanneries, fonderies de fer et de cuivre, fabriques de boutons, bronzes d'église, machines, produits chimiques, savons, papiers peints, orfèvrerie, ébénisterie, carrosserie, chapellerie, charcuterie (saucissons de Lyon), distilleries de liqueurs fines; brasseries, toiles métalliques, cristallerie, droguerie, toiles, draperies, marrons dits de Lyon, etc. — *Histoire*. Lyon, fondé l'an 41 avant Jésus-Christ par le consul Lucius Munatius Plancus, se nomma d'abord *Lucii Dunum*, puis, par abréviation, *Luc-Dunum*, et enfin *Lugdunum*, d'où est venu Lyon. Presque à son origine, sous Auguste, la ville devint la capitale de la nouvelle province Lyonnaise, et prit un développement rapide; comblée de bienfaits par l'empereur, elle lui éleva, en 60, un temple magnifique, à l'érection duquel concoururent 60 nations de la Gaule. Caligula et Claude naquirent à Lyon. Ils imitèrent les libéralités d'Auguste, et, en 47, Claude prononça un discours dans le sénat, pour faire accorder à la ville le privilège de colonie romaine. Les Lyonnais firent graver sa harangue sur deux tables de bronze, qui, longtemps perdues, ont été retrouvées en 1528, et se voient auj. sous le vestibule de l'hôtel de ville. Pendant le règne de Néron, en 59, un tremblement de terre et un incendie qui en fut la suite, détruisirent la ville; au bout de peu d'années elle était sortie de ses ruines, et Trajan, au début de son règne, y fit construire un édifice magnifique, le *Forum Trajani*, appelé plus tard *Forum Vetus*, dont on fit *Forviel*, puis *Fourvières*, nom que porte encore le quartier où il s'élevait. Au milieu du II^e siècle, St Pothin, venu de la Grèce, s'arrêta à Lyon pour y prêcher l'Évangile. La foi nouvelle fit de rapides progrès, et la ville eut bientôt à souffrir la persécution de Marc-Aurèle, 177. Saccagée en 197 par Septime Sévère, à qui elle avait résisté, elle eut ensuite à subir tous les maux des invasions barbares, auxquels se joignirent les inondations, la peste et la famine. Elle ne respira que sous Charlemagne; elle eut alors pour archevêques Leidrade et Agobard. A partir de 870, la province lyonnaise, fut administrée par des comtes; les archevêques leur disputèrent la suprématie, et la lutte les prélats contre les seigneurs dura, avec bien des vicissitudes, jusqu'au moment où la ville fut réunie par Philippe le Bel au domaine royal, 1312. Le gouvernement municipal de Lyon, jusqu'alors populaire, subit une transformation, et le conseil des 54 membres, dont les fonctions étaient viagères, fut remplacé par des échevins annuels ou *consuls*. Enfin, malgré les tentatives de Charles d'Alençon pour ressaisir l'autorité, les officiers royaux s'installèrent en 1398. Deux conciles œcuméniques ont été tenus à Lyon, l'un en 1245, par Innocent IV, où l'empereur Frédéric II fut excommunié, et l'autre en 1274, par Grégoire X, pour la réunion des deux églises grecque et latine. Lyon, grâce à son commerce que favorisait son heureuse position intermédiaire entre les villes de l'Italie et de la Flandre, commençait à jouir de la plus grande prospérité. Cette prospérité s'accrut par les faveurs de Louis XI. Durant les guerres d'Italie, le séjour fréquent de la cour et de l'armée fut pour Lyon une nouvelle source de richesses, à laquelle vint se joindre sous François I^er la fabrication des draps d'or et d'argent et des étoffes de soie. En 1502, l'archiduc Philippe le Beau, gendre du roi d'Espagne Ferdinand le Catholique, signa une trêve à Lyon avec Louis XII. Le voisinage de Genève favorisa à Lyon l'établissement de la Réformation. La persécution fit croître l'hérésie, et, en 1560, les calvinistes s'emparèrent de la ville, dont ils restèrent maîtres jusqu'en 1563. La réaction fut terrible : un édit de Charles IX, rendu à Lyon la même année, interdit l'enseignement aux ministres protestants, ainsi que les synodes ou assemblées et les collectes d'argent; les massacres de la Saint-Barthélemy, en 1572, y furent presque aussi sanglants qu'à Paris. Lyon prit parti pour la Ligue; mais, après la mort de Henri III, elle reconnut Henri IV, qui la visita en 1596. Sous Louis XIV, sa prospérité fut portée à un très haut degré; mais la révocation de l'édit de Nantes détruisit tout le bien qu'avait fait Colbert, et faillit ruiner les diverses industries de la ville, dont les misères d'un hiver rigoureux, 1709, vinrent encore aggraver la situation. La révolution de 1789 leur porta un coup non moins funeste : révoltée contre la Convention, assiégée en 1793 par une armée de 60,000 hommes, la ville se défendit pendant deux mois avec courage; mais, obligée de capituler, elle essuya tous les maux d'une ville prise d'assaut. Plus de 200 maisons et les principaux édifices furent renversés ou démolis par ordre des commissaires de la Convention. Son nom même fut changé en celui de *Commune-Affranchie*, qu'elle porta jusqu'au 9 thermidor. Napoléon I^er releva Lyon de ses ruines, protégea Jacquard, et donna un grand essor à sa fabrique. Il y fut bien accueilli à son retour de l'île d'Elbe, en 1815. La prospérité de Lyon alla dès lors croissant, et sa marche fut à peine ralentie par les troubles civils qui, depuis 1830, ont à diverses reprises jusqu'en 1871 attristé son histoire, et aussi par les désastres des inondations de 1840 et de 1856. Patrie des empereurs Marc-Aurèle, Caracalla et Géta; de Sidoine Apollinaire, St Ambroise, Louise Labé, Philibert Delorme, Coustou, Coysevox, Audran, Bossieu, Terrasson, Montucla, les Jussieu, Sonnerat, Lémontey, Rozier, Rondelet, le major Martin, J.-B. Say, Jacquard, C. Jordan, le maréchal Suchet, le général Dufaut, de Gérando, Bourgelat, Lemot, Ampère, Ballanche, etc.

F—T, G. H. et E. D—Y.

LYONNAIS, grand gouvernement de l'anc. France, cap. Lyon, formé de trois provinces : le Lyonnais, *Lugdunensis tractus*; le Forez, *pagus Forensis*, ville : Feurs, *Forum Segusiavorum*; et le Beaujolais, *Bellijocum*, *Bellijocensis*, ville : Beaujeu. Il était borné au N. par la Bourgogne, à l'E. par la Saône, au S. par le Languedoc, à l'O. par l'Auvergne et le Bourbonnais. Une chaîne de montagnes, prolongement des Cévennes, le traverse du S. au N. : les points culminants y sont : l'Isoron, le Tarare, le Mont-d'Or, et surtout le mont Pilat (1434 m.) et Pierre-sur-Haute (1184 mèt.). Le Rhône, la Saône, la haute Loire, le Furens et le Lignon l'arrosent. — Le Lyonnais fut habité primitivement par les Ségusiens; sous les Romains, il fit partie de la 1^re Lyonnaise. Soumis aux Burgondes depuis 413, aux Francs depuis 534, il fut assigné par le traité de Verdun, 843, à Lothaire, qui y mit, avec le titre de comte, Gérard de Roussillon, comme tuteur de son fils Charles. En 863, à la mort de Charles, Lothaire II obtint la province; Charles le Chauve s'en empara en 870, et remplaça Gérard de Roussillon par le comte Guillaume, qui eut pour successeur, en 890, son fils Guillaume II. En 955, le roi de France Lothaire céda le Lyonnais à Conrad le Pacifique, roi de Bourgogne Transjurane, son beau-frère. Depuis l'an 1032, il y eut, pendant plus d'un siècle, un long conflit entre les comtes

du Lyonnais et les archevêques de Lyon; ces derniers prétendaient à l'administration temporelle de la ville, et l'arrangement qui se fit en 1173, fut tout à leur avantage; de ce moment, le pouvoir civil s'effaça devant l'autorité religieuse. Philippe le Bel fit pour la couronne, par traité du 10 avril 1312, l'acquisition de Lyon et du Lyonnais. Le Lyonnais fut placé dans le ressort du Parlement de Paris. En 1790, il forma le département de Rhône-et-Loire, et, à la suite du soulèvement fédéraliste de 1793, il fut partagé en 2 départements, ceux du Rhône et de la Loire. Le sol présente des massifs de porphyre; il n'est pas partout très propre aux céréales; les vignobles célèbres de Côte-Rôtie et de Condrieu ont été presque entièrement détruits par le phylloxera. Le Lyonnais renferme de très riches mines de fer et de plomb, et les mines de cuivre de Chessy, dans l'arr. de Villefranche, sont les plus riches de France. L'industrie est sans rivale pour la fabrication des soieries, des crêpes légers, des satins et des velours. Saint-Étienne a, depuis François Ier, une manuf. d'armes blanches et d'armes à feu. Les paysans du Lyonnais et du Forez sont, les uns avides et peu hospitaliers, les autres d'une rudesse souvent grossière; mais les Lyonnais ont en général un caractère ferme et plein d'énergie. J.

LYONNAISE, *Lugdunensis*, nom donné, sous l'empereur Auguste, à la Celtique, qui coupait la Gaule par le centre, dans la direction du S.-E. au N.-O., entre la Belgique au N.-E., l'océan Britannique au N., l'Atlantique à l'O., l'Aquitaine au S. et au S.-O., la Narbonnaise et la Grande-Séquanaise à l'E. Dans la division de la Gaule en 17 provinces, elle en forma 4 : 1° Lyonnaise Ire, au S.-E., ch.-l. Lugdunum (Lyon); comprenant les *Segusiavi*, les *Mandubii*, les *Ædui*, les *Lingones*; 2° Lyonnaise IIe, au N., ch.-l. Juliobona (Lillebonne) ou *Rotomagus* (Rouen); comprenant les *Veliocasses*, les *Caletes*, les *Lexovii*, les *Eburovices*, les *Viducasses*, les *Bajocasses*, les *Abrincatui*, les *Saii*; 3° Lyonnaise IIIe, à l'O., ch.-l. Turones (Tours); comprenant les *Turones*, les *Cenomani*, les *Diablintes*, les *Andecavi*, les *Arvii*, les *Mamnetes*, les *Redones*, les *Veneti*, les *Curiosolites* ou *Curiosopites*, les *Osismii*; 4° Lyonnaise IVe, au centre, ch.-l. Senones (Sens); comprenant les *Senones*, les *Tricasses*, les *Meldi*, les *Parisii*, les *Carnutes*, les *Aureliani*. La Lyonnaise a donc formé à peu près le Lyonnais, la Bourgogne, le Nivernais, l'Ile-de-France, l'Orléanais, la Normandie, la Bretagne, le Maine et l'Anjou.

LYONNET (Pierre), naturaliste et anatomiste, né en 1607 à Maëstricht, m. en 1789. Doué d'une aptitude singulière, il apprit en peu d'années le latin, le grec, l'hébreu, le français, l'italien, l'espagnol et l'allemand, étudia avec passion les sciences, et principalement l'histoire naturelle. Pour représenter les insectes qu'il avait étudiés, il apprit le dessin, et grava bientôt avec un talent extraordinaire.

On a de lui une traduction française de la *Théologie des insectes*, de Lesser, Paris, 1745, 2 vol.; *Traité anatomique de la chenille qui ronge le bois de saule*, La Haye et Amsterdam, 1760, in-4°, grav.

LYONS (Edmund), amiral anglais, né en 1790 à Burton (Hampshire), m. en 1858, entra dans la marine dès 1801, fit partie de l'expédition qui força l'entrée des Dardanelles en 1807, servit dans l'Inde, contribua, en 1811, au succès de l'attaque dirigée contre Java, ramena Louis XVIII en France en 1814, resta ensuite en disponibilité jusqu'en 1828, fit la campagne de Morée, devint ministre plénipotentiaire en Grèce, 1835, en Suisse, 1849, en Suède, 1851, commanda en second dans la mer Noire en 1854, prit la forteresse russe de Redout-Kaléh, effectua le passage de l'armée anglaise de Varna en Crimée, prit part aux batailles de l'Alma, de Balaklava et d'Inkermann, organisa l'expédition qu'on envoyait dans la mer d'Azov, et devint commandant en chef en 1855. Après la guerre de Crimée, il fut créé baron et pair d'Angleterre. B.

LYONS, v. des États-Unis, dans l'État de New-York, sur le Grand Canal; 5,500 hab.

LYONS-LA-FORÊT, ch.-l. de cant. (Eure), arr. des Andelys, près d'une belle forêt; 1,323 hab. Fabr. d'indiennes, tanneries. Autrefois fortifiée. Patrie d'Enguerrand de Marigny.

LYRE, brg et abbaye. (V. Lire.)

LYRE, instrument de musique à cordes de nerfs, chez les anciens. Il y en avait 2 sortes : la grande lyre appelée *barbitos*, qui se jouait avec un *plectrum* (V. *ce mot*), et dont les branches étaient appuyées sur un *magas* ou coffret qui augmentait la sonorité des cordes; et la petite lyre, dite *chelys* ou *cithare*, dont les branches avaient pour base une carapace de tortue mise de champ. Cette lyre était beaucoup moins grande que l'autre, et l'on en pinçait les cordes directement avec les doigts. Le nombre des cordes de l'une et de l'autre lyre varia beaucoup, suivant les temps : ce fut d'abord 3, puis 4, 5, 7, 8, 12, et même 20. La lyre la plus usitée fut celle de 7 cordes. Au IVe siècle, on faisait des lyres aussi grosses que des chariots, et qui se jouaient à plusieurs personnes. La lyre portative, qui n'avait qu'un très petit nombre de cordes, devait être un instrument peu susceptible de symphonie; cependant on voit par la fable d'Orphée que d'habiles musiciens en tiraient grand parti.

K. von Jan, *die Griechischen Saiteninstrumente*, 1882; Esmann, *de Organis Græcorum musices*, 1879.

LYRNESSE, *Lyrnessus*, v. de Mysie, près d'Adramytte, capitale d'un petit royaume détruit par Achille, qui y enleva Briséis.

LYS (La), en flam. *Leye*, en hol. *Lijs*, en lat. *Legia*, riv. qui prend sa source en France à Lisbourg (Pas-de-Calais), à 15 kil. S.-O. de Béthune. Cours de 205 kil., dont 99 en France, au N. jusqu'à Thérouanne, puis à l'E. par Aire, Saint-Venant, Merville, Armentières, par Comines et Werwick, qu'elle sépare en 2 parties, l'une française, sur la rive dr., l'autre belge, sur la rive g., et tournant au N.-E. pour entrer en Belgique, où elle baigne Menin, Courtrai, Deynze. Embouchure dans l'Escaut à Gand. Elle reçoit beaucoup de canaux, et sa navigation, qui commence à Aire, est très active. Elle donnait, sous la république et le premier empire, son nom à un département, dont le ch.-l. était Bruges; il était divisé en 4 arr. : Bruges, Furnes, Ypres et Courtrai.

LYS (Jean), peintre, né à Oldenbourg vers 1570, m. en 1629, fut élève de Henri Goltzius, visita la France et l'Italie, s'arrêta longtemps à Rome, où il étudia les tableaux du Titien, de Paul Véronèse et du Tintoret, puis à Venise, et revint en Flandre. Ses compositions étaient pleines d'esprit; mais son inconduite fit tort à son talent. On cite de lui : *St Jérôme dans le désert*; *Adam et Ève pleurant Abel*; *la Chute de Phaéton*.

LYS (Jacques d'ARC ou DU), père de Jeanne d'Arc, fut anobli avec toute sa famille par Charles VII, en 1429.

LYSANDER, v. des États-Unis (New-York), au confl. de l'Oswego et de la Seneca; 6,000 hab.

LYSANDRE, général lacédémonien, qui savait, dit Plutarque, coudre la peau du renard sur celle du lion. Allié de Cyrus le jeune et des Perses, il gagna sur les Athéniens la bataille navale d'Ægos-Potamos, 405 av. J.-C., prit Athènes, 404, et y établit les Trente Tyrans. Il rapporta dans Sparte des richesses qui la corrompirent, fut soupçonné d'aspirer à la tyrannie, et périt dans un combat contre Thèbes, sous les murs d'Haliarte, 394.

LYSANIÆ ABILA. V. Abila.

LYSANIAS de Cyrène, grammairien, maître d'Eratosthènes. Un autre était sculpteur à Chios. S. Re.

LYSANORIDAS, un des trois harmostes lacédémoniens qui livrèrent la Cadmée en 379 av. J.-C. Condamné à une forte amende, il mourut en exil. S. Re.

LYSIAS, orateur grec, né à Athènes en 459 av. J.-C., m. en 380. Il fut, à 15 ans, l'un des fondateurs de la colonie de Thurium, y suivit les leçons du rhéteur Tisias et eut part au gouvernement de la ville. En 411, après la guerre de Sicile, il en fut chassé avec tout le parti athénien, revint à Athènes et y vécut jusqu'à la domination des Trente Tyrans; ceux-ci le persécutèrent pour sa fortune, ainsi que son frère Polémarque, qui fut mis à mort. Lysias parvint à s'échapper, aida au succès de Thrasybule, et reçut de lui le titre de citoyen, qui lui fut retiré plus tard. Lysias avait composé plus de 200 plaidoyers, faits pour les autres : n'étant pas citoyen, il ne pouvait parler en son nom à la tribune. Il put cependant accuser, en qualité de partie, Erastosthènes, l'un des Trente Tyrans, celui qui avait fait arrêter son frère. Il reste de Lysias 33 discours, où l'on ne trouve guère que les qualités qui le faisaient citer comme modèle de l'atticisme, la pureté, la clarté, la grâce.

Les œuvres de Lysias, publiées avec celles des autres orateurs attiques dans les collections de Reiske, Bekker et Didot (grec-lat.), ont été éditées séparément, en dernier lieu, par Frohberger, 1866-1871, avec un excellent commentaire, et Rauchenstein, 7e éd., 1876. Il en existe une mauvaise traduction française par Auger. — V. les histoires de l'éloquence attique de Blass, Jebb et G. Perrot; J. Girard, *des Caractères de l'atticisme dans l'éloquence de Lysias*, 1855; Hoelscher, *de Lysiæ oratoris vita et dictione*, 1837. S. Re.

LYSIAS, sculpteur grec, dont un groupe important, Apollon et Diane sur un quadrige, fut placé par Auguste dans une salle du Palatin (Pline, 36, 5, 4). S. Re.

LYSIAS, général et parent d'Antiochus Épiphane, roi de Syrie, fut envoyé contre Judas Macchabée, et se laissa surprendre et battre près de Bethsura. Après la mort du roi, 164 av. J.-C., il s'empara du pouvoir au nom du jeune Antiochus Eupator, et envahit de nouveau la Palestine; mais il dut abandonner le siège de Jérusalem, pour aller combattre Philippe, qui lui disputait la régence. Il défit ce rival, mais fut bientôt abandonné pour Démétrius Soter, et massacré avec Eupator, en 162.

LYSICRATE, Athénien, consacra le souvenir d'un prix de chant obtenu par les jeunes gens de sa tribu dans les fêtes de Bacchus, 335 av. J.-C., en élevant un monument qui s'est conservé jusqu'à nous, et qui fut longtemps connu sous le nom de *Lanterne de Démosthène*. Il y en avait une copie dans le parc du château de Saint-Cloud.

Cf. Stuart et Revett, *Antiquités d'Athènes*, t. Ier.

LYSIMACHIE, *Lysimachia*, dite aussi *Hexamilium*, v. de

la Chersonèse de Thrace, sur le golfe Mélas; fondée par Lysimaque, en 309 av. J.-C.

LYSIMAQUE, un des généraux d'Alexandre le Grand, reçut en partage, après la mort de ce prince, la Thrace et les pays situés le long du Pont-Euxin, 323 av. J.-C. Après quelques guerres contre Seuthès, prince indigène, il se ligua une première fois avec Ptolémée et Cassandre contre Antigone en 315, une seconde en 310, construisit en 309 la ville de Lysimachie, remporta avec Séleucus la victoire d'Ipsus, 301, et obtint la Bithynie et quelques autres provinces d'Asie parmi les dépouilles d'Antigone. Une 3e ligue avec Ptolémée et Pyrrhus, roi d'Épire, contre Démétrius, fils d'Antigone, donna à Lysimaque le royaume de Macédoine en 286. Quatre ans après, ayant fait mettre à mort son fils Agathocle, il vit ses États se soulever, Séleucus marcher contre lui, et périt dans une bataille à Cyropédion, en 282.

LYSIPPE, statuaire grec né à Sicyone, florissait à l'époque d'Alexandre le Grand, qui ne voulut permettre à aucun autre de représenter ses traits en bronze. Ce grand artiste prétendait n'avoir eu d'autre maître que la nature, mais on peut le rattacher à l'école de Polyclète. Il poussa fort loin la recherche de l'élégance, travailla avec minutie les cheveux de ses statues et exagéra la petitesse des têtes par rapport au reste du corps. Il introduisit ainsi dans la statuaire grecque un nouveau *canon*, qui se substitua à celui de Polyclète et resta en vigueur pendant toute l'époque gréco-romaine pour être repris à la Renaissance. Lysippe n'a guère fait que des statues viriles en bronze. On citait de lui : un Jupiter colossal à Tarente, un Neptune à Corinthe, un Eros à Thespies; un second Hercule à Tarente, transporté au Capitole par Fabius Maximus, puis à Byzance, où il fut fondu en 1204 par les Croisés; les *Travaux d'Hercule* à Alyzia en Acarnanie; des portraits d'Alexandre le Grand; une joueuse de flûte ivre; une figure allégorique représentant l'*Occasion*. Les quatre chevaux de bronze auj. à Venise lui ont été attribués. Nous possédons des copies d'un grand nombre de ses œuvres, notamment l'athlète dit *apokyomène* du Vatican, plusieurs statues d'Hercule, le masque du Jupiter d'Otricoli, etc. Aucun artiste n'a exercé une influence plus durable que Lysippe, dont les sculpteurs de nos jours sont encore les élèves; il est le Phidias de la Grèce alexandrine et du monde helléniste.

Ravaisson, *Gazette archéologique*, 1885, p. 29; Reinach, *la Statuaire du quatrième siècle*, dans les *Mélanges Graux*, 1884. Cf. les histoires de l'art antique d'Overbeck, Lübke, Brunn et Lange. S. Re.

LYSIS, philosophe grec, né à Tarente, disciple de Pythagore, avait composé des *Commentaires* sur la philosophie de son maître, qui sont perdus. On le croit généralement auteur des *Vers dorés*. On a encore sous son nom une *Lettre à Hipparque*, imprimée dans le recueil des épistolographes grecs de Hercher, 1873. Cf. Westermann, *de Lysidis epistol.*, 1853. S.Re.

LYSISTRATE, frère de Lysippe, se livra comme lui à la statuaire. Il fit le premier des modèles en argile et en cire et chercha surtout, dans ses portraits, l'exacte ressemblance aux dépens de l'idéal. S. Re.

LISOGORY (Monts) ou monts de *Sandomierz*, plateau situé entre les Sudètes et les Karpathes septentrionales, depuis les sources de l'Oder jusqu'à celles de la Vistule. Pour son point central on peut prendre la ville d'Olkusz. Excellents minerais de fer, de Pilitza à Wielun, et sur la pente N. Usines et forges nombreuses.

LYSTRA, v. de la Lycaonie, au N.-O. d'Iconium, et où St Paul fut lapidé. Patrie de St Timothée. C'est auj. *Latik*.

LYTTLETON (Lord George), littérateur, né en 1709, à Hagley (Worcestershire), m. en 1773, se fit connaître de bonne heure par des *Pastorales* et une médiocre imitation des *Lettres persanes* de Montesquieu. Membre de la Chambre des communes, il se jeta avec ardeur dans l'opposition contre Robert Walpole. Il devint secrétaire du prince de Galles, fut un des lords de la trésorerie après la chute de Walpole et des whigs, 1744, puis chancelier de l'Échiquier jusqu'en 1757. Investi de la pairie, il quitta les affaires publiques. Sceptique dans sa jeunesse, les œuvres de son âge mûr témoignent qu'il devint plus croyant. Il a laissé une *Dissertation sur la conversion de St Paul*, trad. en français par l'abbé Guénée, 1754, in-12; des *Dialogues des morts*, 1760; une *Histoire de Henri II*, 1767-71, 4 vol. in-4°, exacte et impartiale. Protecteur de Fielding, qui lui a dédié son *Tom Jones*, et de Thomson, pour qui il a écrit un touchant prologue à la tragédie de *Coriolan*, jouée après la mort de l'auteur, il a lui-même composé des *Poésies*, écrites avec délicatesse.

Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Londres, 1774, in-4°. Les *Lettres philosophiques et politiques sur l'histoire d'Angleterre*, qui parurent sous son nom, sont de Goldsmith. A. G.

M

MAAD, v. de Hongrie (Zemplin), à 16 kil. O. de Tokai. 3,471 hab. Un des plus célèbres crus des vins de Tokai. Vignoble royal de *Theresienberg*.

MAALSTROM. *V.* Maelstrom.

MAANEN (Cornélis-Félix VAN), homme d'État hollandais, né à La Haye en 1769, m. en 1843, fut avocat dans sa ville natale, procureur général en 1795, devint ministre de la justice sous le roi Louis Bonaparte de 1806 à 1809, premier président de la cour d'appel de La Haye en 1810, fit partie, en 1814, de la commission chargée par le roi Guillaume de rédiger la constitution, présida en même temps l'assemblée des notables, et, appelé, en 1815, au ministère de la justice, renia ses anciens principes libéraux. L'ardeur avec laquelle il soutint la politique personnelle du roi Guillaume, et sa prétention d'imposer la langue hollandaise à la Belgique, contribuèrent pour beaucoup à l'insurrection de ce pays en 1830. Son hôtel fut saccagé par le peuple de Bruxelles; sacrifié un instant à l'opinion publique, il parvint à se faire réintégrer dans ses fonctions en Hollande, et les conserva jusqu'en 1842. B.

MAAS, nom allemand et hollandais de la Meuse.

MAASEYCK. *V.* Maeseyck.

MAASLAND, dép. du roy. de Hollande, de 1805 à 1809; ch.-l. *La Haye*. Il fut réparti ensuite entre les dép. français des Deux-Nèthes, des Bouches-du-Rhin et des Bouches-de-la-Meuse, et est compris auj. dans la prov. de Hollande méridionale.

MAASLUIS et MAASLAND. On appelle ainsi 2 villes contigues du roy. des Pays-Bas (Hollande-Méridionale), sur un bras de la Meuse; 4,827 hab. Chantiers de construction; fabr. de voiles et cordages; huile de merluche; pêche de la morue et du hareng.

MAB, fée des songes, dans les traditions du moyen âge; elle distribuait les idées aux hommes endormis et rêvants. Selon d'autres, elle accouchait les autres fées. Quelques-uns en font la reine des fées et l'épouse d'Obéron.

MABILLON (Jean), l'un des hommes les plus savants de la congrégation des Bénédictins de Saint-Maur, né en 1632 à Saint-Pierremont, près de Reims, m. en 1707, entra à 22 ans dans l'ordre de Saint-Benoît, vint à Paris en 1664, et se fit remarquer de bonne heure par son goût pour les travaux d'érudition. Après avoir aidé Dom d'Achéry dans la rédaction du *Spicilegium*, et travaillé aux éditions des Pères alors publiées par les bénédictins, il reçut de Colbert, en 1683, une mission scientifique pour l'Allemagne. Six années plus tard, il fut également envoyé en Italie, afin d'y acheter, aux frais du roi, des livres et des manuscrits précieux, dont il recueillit une abondante collection. A propos de sa visite aux Catacombes de Rome, il fut le premier à signaler l'influence des habitudes païennes sur les monuments primitifs du christianisme, idée neuve et hardie pour le temps, et qui lui inspira un traité *sur le Culte des saints inconnus*, attaqué par Fabretti. Le reste de sa vie, qu'il passa à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, à Paris, fut consacré d'abord aux travaux d'une polémique assez vive avec de Rancé, abbé de la Trappe, qui prétendait que les moines ne devaient pas s'occuper d'études, ensuite à l'achèvement de ses nombreux et importants ouvrages. Son corps, enterré dans l'église de Saint-Germain des Prés, fut transporté lors de la Révolution au musée des monuments français et replacé en 1819 dans le lieu de sa sépulture primitive.

Les principaux ouvrages de Mabillon sont : *Acta sanctorum ordinis S. Benedicti*, Paris, 1668-1702, 9 vol. in-fol.; *Vetera Analecta*, 1675-85, 4 vol. in-8°, 2e édit., 1723, in-fol.; *de Re diplomatica* [illegible] *VI*, Paris, 1681, in-fol., œuvre pleine d'une érudition variée et profonde sur tout ce qui est relatif à l'étude des chartes et des diplômes; *de Liturgia Gal-*

licana libri tres, Paris, 1685; *Musæum Italicum*, Paris, 1687-89, 2 vol. in-4°; une édition des œuvres de *St Bernard*, 1690, 2 vol. in-fol.; *Traité des études monastiques*, Paris, 1691; *Annales ordinis S. Benedicti*, Paris, 1713-39, 6 vol. in-fol. Il laissa des œuvres posthumes, que l'on publia en 1724, 3 vol. in-4°, avec celles de D. Ruinart, qui avait écrit la *Vie* de son confrère. En 1847, Valery a publié une *Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie*, 3 vol. D—T—R.

MABINOGI, nom donné à une sorte de roman ou récit gaélique. Une collection d'œuvres de ce genre, conservée en mss. à la Bibliothèque du collège de Jésus à Oxford, a été publiée, avec notes, par lady Guest, sous le titre de : *The Mabinogion*, Lond., 1838-9, 3 vol. Quelques-uns de ces récits, empreints d'un caractère chevaleresque, ont pu être composés pendant l'époque et quelquefois à l'imitation des poèmes anglo-normands; d'autres, beaucoup plus anciens, sont les échos de cette civilisation celtique presque perdue pour nous. La première partie de l'ouvrage donne en gaélique, puis dans une traduction anglaise, le mabinogi intitulé : *la Dame de la fontaine*, qui semble être la source du poème français du *Chevalier au lion*. La 2e partie donne l'histoire de *Peredur, fils d'Évrawc*; c'est celle de *Perceval le Gallois*. Puis viennent le *Geraint, fils d'Erbiu*; c'est le roman d'*Erec et Enide*, mis en vers par Chrestien de Troyes. Les autres : *Histoire de Kullawch et Olwen, le Rêve de Rhonobwy, le Conte de Pwyll, prince de Dyved, de Brauwen, fille de Llyr*, etc., sont sans doute d'une origine exclusivement gaélique, et, en se rattachant d'autant mieux au cycle d'Arthur, ne ressemblent pas aux poèmes anglo-français que nous connaissons sur ce sujet.

MABLY (Gabriel BONNOT de), frère de père de Condillac, né à Grenoble en 1709, m. en 1785, fut mis par son oncle, le cardinal de Tencin, au séminaire de Saint-Sulpice. Préférant son indépendance aux dignités ecclésiastiques, il ne reçut que le sous-diaconat, et s'occupa exclusivement d'histoire et de politique. Secrétaire du cardinal, il négocia un traité contre l'Autriche avec l'ambassadeur de Prusse, 1743, et engagea Louis XV à se mettre à la tête de l'armée des Pays-Bas. Il abandonna, la même année, les affaires publiques pour s'occuper des lettres. Dans son premier ouvrage, le *Parallèle des Romains et des Français par rapport au gouvernement*, 1740, 2 vol. in-12, il s'était montré partisan du gouvernement sous lequel il vivait, et réclamait pour le monarque « une autorité indépendante des lois ». Mais un revirement s'opéra dans ses idées; et il ne cessa de faire une vive opposition aux institutions existantes, et de témoigner un grand enthousiasme pour les républiques de l'antiquité et celle de Lacédémone en particulier. On a de lui : *Droit public de l'Europe, fondé sur les traités*, Genève, 1748, 2 vol. in-12; 3e édit., 1764, où l'on trouve un sommaire des traités conclus jusqu'à cette époque; *Observations sur les Grecs*, 1749, in-12, ouvrage qu'il modifia et fit paraître plus tard sous le titre d'*Observations sur l'histoire de la Grèce*; il y recherche les causes de la prospérité et de la décadence des peuples helléniques; *Observations sur les Romains*, 1751, in-12, ouvrage médiocre, où plus d'une chose est mal comprise, entre autres les lois agraires; *Principes des négociations*, La Haye, 1757, in-12, théorie de la morale appliquée à la politique; *Entretiens de Phocion sur les rapports de la morale avec la politique*, in-12, 1763, le livre le plus intéressant et le mieux écrit de l'auteur; *Observations sur l'histoire de France*, 1765, 2 vol. in-12, auquel il en ajouta un 3e plus tard; cet ouvrage, réédité par M. Guizot, 1823, 3 vol. in-8°, est une histoire abrégée et souvent fantaisiste des gouvernements de la France depuis l'établissement des Francs jusqu'à l'époque où les grands fiefs furent réunis à la couronne; *du Gouvernement et des lois de la Pologne*, 1781, in-12, ouvrage entrepris à la demande des Polonais, comme projet de constitution, et pour l'étude duquel Mably alla passer une année en Pologne; *de l'Étude de l'histoire*, 1778, in-12, traité composé pour l'éducation de l'infant duc de Parme, et qui contient un résumé de la forme des divers gouvernements; *de la Manière d'écrire l'histoire*, 1782, in-12, espèce de libelle critique contre les [illegible] historiens de son temps; *Principes de morale*, 1784, in-12; *Doutes sur l'ordre naturel et essentiel des sociétés*, [illegible]; *de la Législation, ou Principes des lois*, 1776; *Observations sur le gouvernement et les lois des États-Unis d'Amérique*, 1784. Mably fut, en politique, un utopiste à vues [illegible] et [illegible], qui citait comme modèles les mœurs et les vertus de Sparte. C'est un historien érudit, un écrivain exact, clair, quelquefois énergique, souvent diffus et sans élégance.

[illegible] Arnoux a donné les *Œuvres complètes* de Mably, 15 vol., [illegible].

MAC, mot signifiant *fils*, et qui précède beaucoup de noms propres en Écosse et en Irlande.

MACABRE (Danse). V. Danse des morts.

MAC-ADAM (John-Loudon), curateur des routes en [illegible], [illegible] Bristol, né en Écosse en 1755, m. en 1836, a inventé le système de routes par empierrement de cailloux de 6 [illegible] environ, et qui porte son nom.

MACAIRE (Saint) *l'Ancien*, né vers l'an 300 dans la Haute-Egypte, m. vers 390, passa 60 ans dans la solitude près de la montagne de Secté (Thébaïde). Sa renommée de sainteté se répandit au loin, et il fut obligé de recevoir le sacerdoce. Son attachement au concile de Nicée le fit exiler par l'empereur Valens dans une île du Nil; mais le mécontentement du peuple obligea le préfet à le rappeler. Fête, le 16 janvier.

On lui attribue 50 *Homélies*, publiées en grec, Paris, 1559, et des *Opuscules ascétiques*, imprimés dans le *Thesaurus asceticus* du P. Poussinnes.

MACAIRE (Saint) *le Jeune*, né à Alexandrie, m. en 394, se retira, en 335, dans la solitude de Nitrie (vallée de Natron), où l'on comptait près de 5,000 solitaires. Son zèle contre les Ariens lui attira des persécutions. Fête, le 2 janvier.

On lui attribue la *Règle de saint Macaire*, imprimée dans le *Codex regularum*, Rome, 1661, 2 vol. in-4°.

MACAIRE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de la Réole; sur la rive dr. de la Garonne; 2,252 hab. Belle église ogivale, bâtie du XIIIe au XVe siècle. Comm. de vins; tonnellerie. Pierres dures. — Ce fut d'abord une ville gallo-romaine, sous le nom de *Ligena*, puis un oratoire dédié à saint Laurent, et où saint Macaire fut inhumé, enfin, au XIe siècle, une abbaye de bénédictins. La ville fut saccagée par les calvinistes en 1562, et le château royal démoli en 1627. Archives précieuses, contenant un curieux exemplaire des privilèges de la ville.

MACALO, lieu de Lombardie, entre Bergame et Brescia, où Carmagnola et les Vénitiens battirent les troupes du duc de Milan, en 1427.

MACAO, en chinois *Ma-kow* ou *Ngao-men*, possession portugaise dans l'empire chinois (Chine propre), dans la prov. de Canton, sur une péninsule, à l'angle S.-O. de l'île de Macao, située dans la baie de Canton, à 128 kil. S.-S.-O. de cette ville; par 22° 11' lat. N., et 111° 13' long. E.; 68,086 hab. avec Taïpa et Colovane, dont 65,532 Chinois, et le reste Portugais et étrangers. Port franc depuis 1844. Six forts défendent l'entrée du port. Résidence d'un évêque catholique. Imprimerie chinoise. Musée d'histoire naturelle. On montre une grotte, dite *la Casa*, où Camoens, juge à Macao, composa, dit-on, les *Lusiades*. Autrefois très florissante, mais bien déchue depuis la fondation de l'établissement anglais de *Hong-Kong*, Macao a néanmoins encore un assez grand mouvement commercial. Vente importante d'opium. Centre d'engagement pour les coolies. La ville appartient aux Portugais depuis 1585, en échange de l'assistance prêtée par eux aux Chinois contre les pirates. En 1863 le tribut annuel ne fut plus exigé des Portugais, qui obtinrent définitivement la possession du territoire. Le pouvoir y est exercé par un gouverneur portugais, assisté d'un conseil, et un mandarin chinois réellement tout-puissant pour ce qui concerne les indigènes. La ville européenne est très petite, et séparée de la ville chinoise par une épaisse muraille.

MACAREL (Louis-Antoine), professeur de droit et publiciste, né à Orléans en 1790, où son père remplissait les fonctions de procureur au Châtelet, m. en 1851, étudia le droit à Turin et à Paris, et fut chef de cabinet dans deux préfectures. En 1815, il fut contrôleur dans l'administration des postes. Pendant qu'il occupait cette place, il publia des *Éléments de jurisprudence administrative*, 1818, 2 vol., et se fit recevoir avocat à la cour royale de Paris. En 1821, il fonda le *Recueil périodique des arrêts du Conseil*, dont il s'efforça de faire les archives du contentieux administratif, et, pour se livrer tout à fait à ce travail, se démit de son emploi dans les postes. Il devint, l'année suivante, avocat aux conseils du roi et à la Cour de cassation, puis professeur adjoint de droit administratif en 1828, et titulaire en 1842. Conseiller d'État et président du comité consultatif du contentieux au ministère des affaires étrangères en 1830, directeur de l'administration départementale et communale au ministère de l'intérieur de 1837 à 1839, il fit, en 1840, un cours d'administration générale à l'École de droit de Paris. En 1849, il fut élu 2 fois conseiller d'État par l'Assemblée constituante et par l'Assemblée législative. Macarel fut un des fondateurs de la science et de l'enseignement du droit administratif en France.

Outre les ouvrages cités plus haut, on a de lui : *Manuel des ateliers dangereux, insalubres et incommodes*, 1827, in-18; [illegible], [illegible], 1833, in-8; *Cours de droit administratif*, [illegible], 4 vol., ouvrage très-estimé, dont une [illegible], revue et complétée par M. de Pistoye, a paru en [illegible]; *de la Fortune publique en France, et de son administration*, 1850, 3 vol., travail inachevé.

MACARONIQUES (Vers), poésie burlesque formée de mots de la langue vulgaire, auxquels on donne une terminaison latine. Elle a été appelée ainsi par comparaison avec le ragoût que le macaroni forme avec le fromage et la farine. Elle fut inventée au XVIe siècle par le moine Folengo de Mantoue, qui prit le nom de *Merlin le Cocaïe* (Merlino Coccaie, *Merlinus coquus*), dans son épopée burlesque des [illegible] *de Baldus*, écrite, en effet, en latin de cuisine. On a fait aussi de

la poésie macaronique en Allemagne, en Angleterre, en France; on connaît surtout chez nous la *Mort de Michel Morin*, où se trouve ce vers souvent cité :

De branca in brancam degringolat, atque facit pouf.

D—R.

MACARTNEY (GEORGE, COMTE DE), diplomate anglais, né en 1737 à Lismore (Irlande), m. en 1806, étudia à Dublin et à Londres, et, après après un voyage sur le continent, fut élu membre du parlement irlandais. Envoyé en Russie, il négocia avec Catherine II un traité de commerce, 1766. De retour en Irlande, il parvint à la délivrer de la ruineuse domination des entrepreneurs (*undertakers*) qui l'administraient au nom du vice-roi. Gouverneur de la Grenade, des Grenadines et de Tabago, il défendit la Grenade contre le comte d'Estaing, 1779, mais dut se rendre prisonnier de guerre. Louis XVI lui ayant rendu la liberté, la Compagnie des Indes le nomma, en 1780, gouverneur de Madras, qu'il protégea contre Haider-Ali et Tippoo-Saheb. En 1792, il partit pour la Chine, afin d'obtenir un traité de commerce avec ce pays, mais ne réussit pas. Il revint en Angleterre en 1794, reçut le titre de comte et de pair du Royaume-Uni, et enfin gouverneur du Cap de Bonne-Espérance, 1797.

On a de lui : *État de la Russie en 1767; État de l'Irlande en 1773; Journal de l'ambassade envoyée par le roi de la Grande-Bretagne à l'empereur de la Chine en 1792, 1793, 1794*, Londres, 1807, 2 vol. in-4º.

MACAS. *V.* QUIXOS-ET-MACAS.

MACASSAR ou **MANGKASSAR**, v. de l'île Célèbes, cap. de l'anc. royaume de son nom; par 5° 9' lat .S., et 117° 8' long. E.; 12,000 hab. Siège d'un gouverneur hollandais. Port franc depuis 1847. Près de là est la ville de *Vlaardingen* et le fort *Rotterdam*. — Le *royaume de Macassar*, qui occupait le S.-O. de l'île, est auj. vassal de la Hollande, et a pour cap. *Goak*. Export. de café, écaille de tortue, nacre, rotins, riz. Comm. en progrès. — Le *gouvernement de Macassar* comprend l'ensemble des possessions hollandaises dans l'île Célèbes. — Le *détroit de Macassar* est le bras de mer qui sépare Célèbes et Bornéo. On y trouve les îles Paternoster, Polo-Lant, Pamaroung.

MACAULAY (THOMAS BABINGTON, LORD), historien anglais, né à Rothley-Temple (Leicester) en 1800, m. en 1859. Membre de la Chambre des communes en 1830, il en sortit pour aller dans l'Inde, pendant 5 ans, faire partie du Conseil suprême de Calcutta, avec la mission spéciale d'y formuler un code pour les sujets indiens de l'Angleterre Revenu en Europe en 1839, il entra dans le Conseil privé de la couronne, eut même 2 ans le portefeuille de la guerre, 1839-41, fut encore député de 1840 à 1847 et depuis 1852. Il reçut les titres de baron et de pair en 1857. En 1843, Macaulay réunit en 3 volumes, sous le titre d'*Essais de critique et d'histoire*, les principaux de ses travaux biographiques et littéraires dans la *Revue d'Édimbourg* (Milton, Pitt, Frédéric le Grand, lord Clive, Warren-Hastings, Machiavel, Bacon, les Révolutions de la papauté, etc.); 2 traductions de cet ouvrage ont paru en France : l'une de MM. Amédée Pichot, Joanne, et Forgues (*Œuvres diverses de lord Macaulay*, Paris, 1860, 3 vol. in-12); l'autre de M. Guill. Guizot (*Essais historiques et biographiques*, 1863, 2 vol.). Plus tard, Macaulay a publié une *Histoire d'Angleterre depuis le règne de Jacques II*, 4 vol., 1848 et 1855, traduite en français par J. de Peyronnet, 1852-53, 2 vol.; par Montégut, 1854, 2 vol. in-12. Après 300 pages d'introduction, Macaulay avait exposé le règne de Jacques II, la Révolution de 1688, et conduit son histoire jusqu'à la paix de Ryswick, quand la mort est venue le frapper. On a publié, depuis, l'*Histoire de Guillaume III*, trad. en français par A. Pichot, 1857-61, 4 vol. in-12. Macaulay ne se mêla aux affaires politiques qu'avec la volonté d'en faire sortir une plus grande part de justice, de liberté et de bien-être pour tous. La réforme parlementaire, conquise en 1832, le libre échange, l'émancipation des catholiques : telles sont les grandes mesures dont il poursuivit l'accomplissement. A quelque parti qu'on appartienne, on est forcé, en lisant les œuvres de lord Macaulay, de rendre justice à l'honnêteté, à l'élévation qu'elles respirent; on regrette seulement, dans ses premiers travaux surtout, de le voir prendre trop facilement son parti des crimes et des désordres que les révolutions amènent, en songeant au bien que la liberté doit produire plus tard. On lui a reproché, non sans raison, sa partialité excessive contre Jacques II, dont le portrait ressemble trop à une caricature. — Deux autres ouvrages de Macaulay ont été publiés en Angleterre : un choix de ses discours (*Speeches*, 1853); des poésies de sa jeunesse, les *Ballades de l'ancienne Rome* (*Lays of ancient Rome*, 1842), où d'après les idées de Niebuhr sur les origines des Romains il recompose les chants qui auraient servi à écrire leur première histoire. Ni l'un ni l'autre n'ont été traduits en français.

Les *Œuvres* de Macaulay ont été réimpr. à Leipzig, 17 vol. in-18. — *V.* son *Éloge* par Mignet, dans les *Éloges histor.*, 1864. R.

MACAULEY (CATHERINE SAWBRIDGE, MISTRESS), née en 1733 dans le comté de Kent, m. en 1791, femme auteur.

Ses principaux ouvrages sont : *Histoire d'Angleterre depuis l'avénement de Jacques Ier jusqu'à l'avénement de la maison de Hanovre*, 1763-1783, 8 vol. in-4º, où elle se montre [illegible]; *Remarques sur les éléments du gouvernement et de la société, par Hobbes*, 1767; *Traité sur l'immutabilité de la vérité morale*, 1783; *Histoire d'Angleterre depuis la Révolution jusqu'au temps présent*, dans une suite de lettres au docteur Wilson, in-4º, 1778; *Lettres sur l'éducation*, 1790, etc.

MACAYO ou **MACEJO**, v. du Brésil, dans la province d'Alagoas; 15 à 20,000 hab. Port sur l'océan Atlantique. Export. de coton, de sucre et de café.

MACBETH, cousin germain de Donald VII ou Duncan Ier, roi d'Écosse, s'unit à Banquo, thane de Lochabar, et défit les Danois qui avaient attaqué le royaume. Une sorcière lui ayant annoncé qu'il serait roi, il tua Duncan, et se fit proclamer à sa place, 1040. Il fut détrôné et mis à mort en 1056 par Malcolm, fils de Duncan, à qui le roi d'Angleterre, Édouard le Confesseur, avait prêté des secours. Shakspeare a immortalisé le nom de cet usurpateur dans une de ses plus belles tragédies, imitée par Ducis.

MACCALUBA, montagne de Sicile, dans la prov. et au N. de Girgenti. C'est un volcan qui vomit de la boue par de nombreux cratères.

MAC CARTHY (NICOLAS DE), prédicateur, né à Dublin en 1769, m. à Annecy en 1835, était fils du comte Justin de Mac Carthy, qui se fit un nom comme bibliophile. Il fut ordonné prêtre en 1814, refusa l'évêché de Montauban, entra dans l'ordre des Jésuites en 1818, obtint dans l'éloquence de la chaire une réputation méritée, et prêcha deux fois aux Tuileries, en 1819 et en 1826.

Ses *Sermons* ont été imprimés après sa mort, 3 vol.

MAC CARTHY (JACQUES), géographe, né d'une famille irlandaise, à Cork en 1785, m. en 1835, fut amené très jeune en France, s'enrôla à 17 ans, fit avec distinction les guerres de l'Empire, et, à la suite de la Restauration de 1815, fut traducteur, imprimeur-libraire, puis entra, après 1830, comme chef à la section de statistique au dépôt de la guerre. On a de lui : *Choix de voyages modernes*, 1821-22, 10 vol.; *Dictionnaire universel de géographie, physique, politique, historique et commerciale*, 2 vol. gr. in-8º, 1824, 2e édit., 1834, 2 vol.; un *Traité de géographie moderne*, etc. — Son fils, M. Oscar Mac Carthy, géographe distingué, a envoyé à l'Institut plusieurs Mémoires très intéressants sur l'Algérie. On lui doit encore des travaux sur la géographie de Q.-Curce, sur celle de César, et une *Statistique du Brésil*.

MACCHABEE (MATHATHIAS), chef des Hébreux, le 1er de la race des Asmonéens, résista au roi de Syrie, Antiochus Epiphane, qui voulait imposer à la Palestine le culte des idoles, et chassa les Syriens, 167 av. J.-C. Il laissa 5 fils : Judas, Simon, Jonathas, Jean et Éléazar.

MACCHABÉE (JUDAS), fils du précédent, lui succéda dans le commandement des Juifs, et battit successivement, de 167 à 164 av. J.-C., Apollonius, Nicanor, Gorgias, Ptolémée et Lysias, généraux d'Antiochus Epiphane. Ce prince mourut au moment d'entreprendre lui-même une campagne. Antiochus Eupator, son successeur, accorda à Judas Macchabée une paix avantageuse, qui fut rompue par un nouveau roi de Syrie, Démétrius Soter; Judas périt dans un combat, en 161.

MACCHABÉE (JONATHAS), frère du précédent, chassa Bacchidès de la Judée en 158, s'allia tour à tour avec Alexandre Bala, Démétrius Nicator, Antiochus VI, et fut tué par Tryphon, en 143.

MACCHABÉE (SIMON), frère des deux précédents, prince des Juifs et grand sacrificateur, prit Gaza, obtint que Démétrius Nicator reconnût l'indépendance de la Judée, et repoussa les généraux d'Antiochus Sidètes. Son gendre, Ptolémée, l'assassina en 135. — Le 1er livre des *Macchabées* dans la Bible est un extrait d'annales écrites pendant le règne des princes asmonéens, dont il retrace les exploits; le 2e, où se trouve l'épisode du martyre des 7 Macchabées (*V.* l'art. suivant), est extrait d'un travail perdu d'un certain Jason, Juif né à Cyrène. Le 3e, le 4e et le 5e livres des Macchabées sont considérés comme apocryphes.

MACCHABÉES (LES), nom de 7 frères qui souffrirent le martyre sous Antiochus Epiphane, pour avoir refusé de manger des viandes consacrées aux idoles; leur mère les exhorta à supporter les tourments, et fut martyrisée après eux, 164 av. J.-C. L'Anc. Testament raconte cette histoire dans le 2e livre des *Macchabées*.

MAC-CLELLAN (GEORGE-BRINTON), général, né à Philadelphie en 1826, m. en 1885, entra à l'École militaire de West-Point, en sortit sous-lieutenant du génie, en 1846, prit part à l'expédition du Mexique, devint capitaine, et publia en 1851 un *Manuel militaire*. L'année suivante, il explora la rivière Rouge avec le major Marcy. En 1855, il fut envoyé avec

le général Lee pour suivre les opérations du siège de Sébastopol, il visita l'Europe septentrionale et à son retour publia un *Rapport sur l'organisation des armées européennes et sur les opérations de la guerre.* Il quitta l'armée en 1857 pour devenir vice-président du chemin de fer central de l'Illinois. Lorsque la guerre de la Sécession éclata, il reprit du service dans l'armée de l'Union et devint commandant en chef des volontaires de l'Ohio, de l'Illinois et de l'Indiana. Les succès qu'il remporta à Philippi, à Beverly et à Carrackford (Virginie) attirèrent sur lui l'attention du président Lincoln, qui le chargea de réorganiser l'armée fédérale, en lui accordant les pouvoirs les plus étendus, juin-juillet 1861. Mac-Clellan nomma lui-même les officiers, auxquels il interdit de se rendre à Washington, exerça les soldats, et prit la direction des opérations. Après avoir assuré la défense de la ligne du Potomac, il investit Yorktown, et sans faire un siège en règle, il força par d'habiles manœuvres les confédérés à évacuer cette place, et remporta une victoire à Williamsburg, avril-mai 1862. Un nouvel avantage à Fair-Oaks, 1er juin, le décida à marcher sur Richmond, capitale des États confédérés; mais il échoua contre cette place, et fut battu dans sa retraite à Gaine's-Mill, 27 juin, et à Turkey-Creek 30 juin. Le général Shield arriva à temps pour porter secours à Mac-Clellan qui put continuer sa retraite sans être inquiété. Mais les confédérés menaçaient Washington : Mac-Clellan couvrit et sauva cette ville par les victoires de Hagerstown et d'Antietam remportées sur Lee et Jackson, 14-16 sept. Pressé par le gouvernement fédéral de poursuivre l'ennemi au delà du Potomac, Mac-Clellan s'y refusa. On attribua sa désobéissance à une cause toute politique, le parti démocratique, auquel appartenait le général, se montrant fort irrité des mesures abolitionnistes décrétées par Lincoln. Celui-ci destitua Mac-Clellan, qui fut remplacé par Burnside, 7 nov., et l'interna même à Trenton (New-Jersey). (*V.* États-Unis.) Les démocrates le choisirent comme candidat aux élections présidentielles, 10 sept. 1864. Il annonça dans sa profession de foi qu'il maintiendrait l'Union à tout prix : cette déclaration lui fit perdre un grand nombre de voix; beaucoup de ses partisans s'abstinrent, et Lincoln fut réélu. Mac-Clellan vint l'année suivante visiter l'Europe et à son retour se fixa à Orange (New-Jersey).

Outre les ouvrages cités plus haut, il a publié *les Armées de l'Europe*, 1861, *Rapport sur l'organisation et les campagnes de l'armée du Potomac*, 1864.

MACCLESFIELD, v. d'Angleterre, comté de Chester, sur la Rollin, affluent de la Mersey; 37,514 hab. Fabr. d'étoffes de soie (occupant près de 15,000 personnes), tissus de coton, passementerie, boutons, chapeaux. Fonderies de fer et de cuivre. Belle église de Saint-Michel, bâtie en 1278, reconstruite en 1740. Aux environs, houillères considérables et carrières d'ardoises.

MAC-CRIE (Thomas), historien anglais, né en 1772 à Duns (Berwick), m. en 1835, devint, en 1795, pasteur d'une congrégation presbytérienne d'Édimbourg.

On a de lui : *Vie de John Knox*, 1812; *Histoire de la Réformation en Italie au seizième siècle*, 1827.

MAC-CULLOCH (John), médecin et naturaliste, né en 1773 à Guernsey, d'une famille écossaise, m. en 1835, fut reçu docteur en médecine à Édimbourg dès l'âge de 18 ans, servit comme aide-chirurgien dans l'artillerie, fut appelé comme chimiste à l'école d'artillerie en 1803, devint, en 1820, médecin du prince Léopold de Saxe-Cobourg (depuis roi des Belges), puis professeur de chimie et de géologie à l'école militaire de la Compagnie des Indes à Addiscombe.

Parmi ses ouvrages en anglais, on remarque : *Description des îles occidentales de l'Écosse*, 1819, 2 vol. gr. in-8° et atlas; *les Hautes Terres et les îles occidentales de l'Écosse*, 1824, 4 vol.; *Essai sur la Malaria*, 1827; *sur les Maladies rémittentes et intermittentes*, 1828; *Système de géologie*, 1831.

MAC-CULLOCH (John-Ramsay), économiste anglais, né en 1789 à Wigton (Écosse), m. en 1864, commença par collaborer au *Scotsman*, journal libéral d'Édimbourg, et à la *Revue d'Édimbourg*, puis occupa la chaire d'économie politique à l'Université de Londres de 1828 à 1832, et devint, en 1838, contrôleur à la papeterie royale. L'Académie des sciences morales et politiques de France le nomma associé étranger en 1843.

On a de lui : *Dictionnaire pratique, théorique et historique du commerce et de la navigation commerciale*, 5e éd., 1855; *Dictionnaire géographique, statistique et historique des différentes contrées du globe*, 2e éd., 1856, 2 vol.; *Essai sur les circonstances qui déterminent le taux des salaires et le sort des classes laborieuses*, 1826; *Exposé historique de la Banque d'Angleterre*, 1831; *sur le Commerce, ses principes et son histoire*, 1833; *Essai sur les principes et l'influence pratique de l'impôt et du système d'amortissement*, 1845; *Littérature économique, ou Catalogue méthodique d'un choix de publications dans les diverses branches de l'économie politique*, 1845; *Principes d'économie politique*, trad. en franç. par A. Planche, 1851, 2 vol.; *Tableau descriptif et statistique de l'empire britannique*, 1847, 2 vol.; *Traité sur le droit de succession*, 1848, etc.

MACDONALD (Étienne-Jacques-Joseph-Alexandre), [illegible], originaire d'Irlande, né à Sancerre (Cher) en 1765, m. en 1840, entra dans le régiment irlandais de Dillon, et fit sa première campagne en Hollande sous le comte de Maillebois, 1784. Colonel d'infanterie à Jemmapes, 1792, général de brigade à l'armée du Nord, 1793, il battit le duc d'York en 1794, dans plusieurs rencontres; en 1795, le passage du Wahal sur la glace, sous le feu de l'ennemi, lui valut le grade de général de division. On le trouve ensuite à Cologne, à Dusseldorf, aux armées du Rhin et d'Italie, et, en 1798, gouverneur des États romains. Attaqué par 80,000 Napolitains, et n'ayant que 25,000 hommes, il évacua Rome, et se retira à Otricoli, où il battit l'ennemi qui l'avait suivi, et rentra dans Rome. Il remplaça Championnet dans le commandement en chef de l'armée de Naples. Manœuvrant pour se joindre à l'armée de Moreau, il rencontre 50,000 Russes, commandés par Souwarof, sur la Trébie, et, avec 28,000 hommes, il tint pendant trois jours la fortune en balance. Il battit enfin en retraite, mais Souwarof s'écria : « Encore un semblable succès, et nous aurons perdu la péninsule. » Au 18 brumaire, Macdonald seconda Bonaparte. Il eut ensuite à diriger l'armée de réserve, dite *des Grisons*, alla comme ministre plénipotentiaire en Danemark, et tomba en disgrâce pour avoir défendu Moreau. En 1809, il commanda, en Italie, l'aile droite du prince Eugène, qui se joignit à Napoléon sous les murs de Vienne, et combattit à Wagram, sous les yeux de Napoléon, qui, après la bataille, le nomma maréchal et *duc de Tarente*. En 1810, il remplaça Augereau en Espagne; en 1812, il commanda en Russie le 10e corps de la grande armée. Ce corps, chargé d'observer la Baltique, fut, après l'évacuation de Moscou, réduit à 7,000 hommes par la défection des Prussiens. Macdonald fit une habile retraite devant un ennemi très supérieur, et ramena sa division à Kœnigsberg. Il se distingua en 1813, à Lutzen, à Bautzen, à Leipzig : à cette dernière bataille il commanda l'arrière-garde. Dans la campagne de France, en 1814, il lutta constamment contre des forces supérieures. Le 11 avril, chargé avec Caulaincourt de porter aux souverains alliés l'abdication de Napoléon, il fut le dernier maréchal qui adhéra au gouvernement provisoire. Créé pair de France par Louis XVIII, il lui resta fidèle et refusa tout emploi pendant les Cent-jours. La 2e Restauration le chargea de licencier l'armée de la Loire, et, en 1816, le nomma grand chancelier de la Légion d'honneur, place qu'il résigna en 1831.

MACDUFF, brg d'Écosse, comté et à 2 kil. E. de Banff. Petit port sur le Doveron et sur le golfe de Murray.

MACEDO (Le P. François de), cordelier portugais, dit *François de Saint-Augustin*, né à Coïmbre en 1596, m. en 1681, est auteur d'un nombre prodigieux d'ouvrages qui sont : 53 panégyriques, 60 discours latins, 32 oraisons funèbres, 42 poèmes épiques, 132 élégies, 2,600 poèmes héroïques, 3,000 épigrammes, 700 lettres, etc. Macédo écrit presque toujours en latin, en espagnol et en italien. Ses livres les plus utiles sont : *Propugnaculum lusitano-gallicum*, Paris, 1647, in-fol., où il défend les droits du duc de Bragance à la couronne du Portugal; *Schema congregationis sancti Officii romani*, 1676, histoire de l'Inquisition romaine.

MACÉDOINE, *Macedonia*, royaume au N. de l'anc. Grèce, auj. partie des prov. de Prisrend, Salonique et de la Roumélie orientale dans la Turquie. Elle prit son nom d'une tribu de Pélages, les *Macednes*, qui se fixa, à une époque très reculée, dans le petit bassin de l'Astrée (auj. *Bistritza*), avait pour limites au S. la mer Égée et les monts Cambuniens, qui la séparaient de la Thessalie; à l'O., la chaîne du Pinde, qui la séparait de l'Illyrie et de l'Épire; au N., le mont Orbélos, continué par le Scomios (auj. les *Balkans*), et qui la séparait de la contrée barbare appelée Dardanie; à l'E., le Rhodope (*Despoto-Dagh*), qui lui servait, avec le Nestos, de limite commune avec la Thrace. Sur le rivage baigné par la mer Égée, des environs du mont Olympe à l'embouchure du Nestos, est la péninsule de Chalcidique (*V. ce mot*), que baignent les golfes Strymonique (auj. *Contessa* ou *Orfano*), Singitique (auj. de *Monte-Santo*), Toronaïque (auj. de *Cassandria*), et Thermaïque (auj. de *Saloniki*). Cinq rivières arrosaient la Macédoine : le Nestos, le Strymon (*Karasou*), l'Axios (*Vardar*), l'Astrée (*Bistritza*) et l'Haliacmon (*Indje-Karasou*). La Macédoine était presque entourée de montagnes inaccessibles; les peuples en étaient très propres à la guerre, courageux, infatigables; ils appartenaient autant à la race thrace qu'à la race hellénique, et, jusqu'au temps de Philippe, ils furent des étrangers et des *barbares* aux yeux des Grecs. Il y avait en Macédoine une foule de cantons : au S., outre le Chalcidique, l'Émathie, qui paraît avoir été le nom poétique de tout le pays, la Mygdonie, la Bottiée, l'Anthémasie, la Piérie; à l'E., la Bisaltie, l'Édonie; au N., la Péonie, la Pélagonie; à l'O., l'Élyméotide, l'Orestide, la Dassarétie, la Lyncestide, la [illegible], etc. — Ce fut un Héraclide, Caranos, frère d'un roi d'Argos, qui, sur la foi d'un oracle, amena une colonie [illegible] en Macédoine vers 796 av. J.-C., et fonda la [illegible] capitale du pays

jusqu'au temps de Philippe, qui choisit Pella, plus voisine de la mer. La plus grande incertitude règne sur l'histoire des rois qu'on intercale entre Caranos et Philippe, père d'Alexandre, ainsi que sur l'époque et la durée de leur règne. D'après Eusèbe, Alexandre serait le 24e roi de cette dynastie, le 17e selon Velléius Paterculus, le 12e suivant Justin. Vers 513, sous Amyntas Ier, la Macédoine, envahie par Darius, fut forcée de subir l'alliance des Perses; Xerxès entraina aussi Alexandre Ier dans son expédition contre la Grèce; mais ce prince dévoila aux Grecs les plans de leurs ennemis, et rentra dans leur alliance après la bataille de Platées, 479. Pendant la guerre du Péloponèse, Perdiccas II fut l'allié des Spartiates contre Athènes, dont les colonies de Chalcidique lui fermaient le chemin de la mer. Après le règne civilisateur d'Archélaüs, la Macédoine tomba pour un demi-siècle dans une anarchie profonde, que ne put dissiper l'intervention de Pélopidas et des Thébains, 370. A l'avènement de Philippe, 360, elle ne touchait la côte de la mer Égée qu'en un point, le fond du golfe Thermaïque. Philippe fit un nouvel avenir à son pays, en lui ouvrant, par la conquête d'Amphipolis et de toute la Chalcidique, la mer Égée et une route commode vers tous les rivages de la Grèce, et son fils Alexandre conquit l'Asie. Philippe Arrhidée, frère d'Alexandre, et Alexandre Aigos, son fils posthume, furent déclarés ses successeurs au trône de Macédoine, sous la tutelle d'Antipater d'abord, puis de Polysperchon. Mais Cassandre, fils d'Antipater, arracha la Macédoine à Polysperchon, mit à mort Alexandre Aigos, et s'empara du trône. Durant les troubles qui suivirent sa mort, la Macédoine passa tour à tour sous le joug d'un roi d'Épire, Pyrrhus, d'un roi de Thrace, Lysimaque, d'un prince lagide, Ptolémée Céraunos, et de plusieurs chefs militaires, jusqu'à ce qu'enfin Antigone Gonatas s'empara de la couronne, 278, que sa famille garda jusqu'à la conquête romaine. Les Romains commencèrent la guerre contre la Macédoine en 200; Flamininus vainquit Philippe V à Cynocéphales en Thessalie, 197. Plus tard, Paul-Émile battit Persée à Pydna, 168. La Macédoine fut alors divisée en 4 districts, dont les habitants ne pouvaient contracter mariage, vendre ou acheter hors de leur territoire. La révolte d'Andriscos servit de prétexte à une nouvelle guerre, 148, et Métellus, victorieux à la 2e bataille de Pydna, déclara la Macédoine province romaine. Au IVe siècle de J.-C., la Macédoine forma un des deux diocèses de la préfecture d'Illyrie. Ce diocèse était divisé en 6 provinces : la Macédoine propre, cap. Thessalonique; la Nouvelle-Epire, cap. Dyrrachium; l'Ancienne-Epire, cap. Nicopolis; la Thessalie, cap. Larisse; la Crète, cap. Gortyne; l'Achaïe, cap. Corinthe. Le diocèse de Macédoine embrassait donc un pays plus vaste que la contrée connue précédemment sous ce nom, et qui s'appela *Macédoine propre*, tandis qu'on désignait sous le nom de *Macédoine salutaire* une région du N.-O., formant une province du diocèse de Dacie. Au moyen âge, la Macédoine subit le sort de l'empire byzantin. Vers le milieu du VIIe siècle, la Macédoine proprement dite forma un *thème*, dont la capitale était Stobi. Au XIe siècle, un peu avant les croisades, le thème de Macédoine comprenait la préfecture du Strymon et celle de Thessalie; une partie, située au N. retenait l'ancien nom de Pélagonie. Au midi s'étaient établies quelques tribus de Valaques. La 4e croisade ayant eu pour résultat la conquête et le partage de l'empire grec, la Macédoine échut au marquis de Montferrat sous le nom de royaume de Thessalonique (*V. ce mot*). Enfin, au XVe siècle, la Macédoine tomba, ainsi que tout l'empire grec, au pouvoir des Turcs-Ottomans.

ROIS DE MACÉDOINE

depuis 796 av. J.-C.

Caranos	796	Philippe II	359
Cœnus	766	Alexandre III, dit le Grand	336
Tyrimmas	738	Philippe III Arrhidée	323
Perdiccas Ier	695	Alexandre Aigos	317
Argeus Ier	647	Cassandre	311
Philippe Ier	609	Philippe IV	296
Aéropas	576	Antipater	296
Alcétas	556	Alexandre	296
Amyntas Ier	538	Démétrius Ier	294
Alexandre Ier	496	Pyrrhus, d'Épire	287-86
Perdiccas II	452	Lysimaque, roi de Thrace	286-82
Archélaos Ier	429	Séleucus, de Syrie	282
Orestès	405	Ptolémée Céraunos	280
Archélaos II	402	Méléagre, Sosthènes	279
Amyntas II	398	Antipater (de nouv.)	278
Pausanias	397	Antigone Gonatas	278
Amyntas III	396	Pyrrhus (de nouv.)	274
Argeus II	390	Antigone (de nouv.)	273-42
Amyntas III (rétabli)	388	Démétrius II	242
Alexandre II	370	Antigone Doson	232
Ptolémée	369	Philippe V	221
Perdiccas III	366	Persée	178-168
Amyntas IV	360	Andriscos	152-148

Cousinéry, *Voyage dans la Macédoine*, 1831; Leake, *Travels in northern Greece*, 1835; Tafel, *de via Egnatia*, 1841; Desdevises, *Géographie de la Macédoine*, 1862; Heuzey et Daumet, *Mission de Macédoine*, 1864-75; Dimitsas, Ἀρχαία γεωγραφία τῆς Μακεδονίας, 1879; De la Coulonche, *Mémoire sur le berceau de la puissance macédonienne*, dans les *Archives des missions*, 1859; Abel, *Geschichte Macedoniens*, 1847; [illegible], Tozer, art. *Macedonia* [illegible] de l'[illegible]. [illegible]

MACEDONICUS, poète de Thessalonique, dont il reste 40 épigrammes dans l'*Anthologie*. Il était contemporain de Justinien. S. Re.

MACEDONIUS, patriarche de Constantinople, 342-360. Dévoué au parti arien, il contribua à la déposition du patriarche Paul, dont il convoitait la place, 340; 2 ans après, il la lui disputa les armes à la main, et en resta maître par l'appui de l'empereur Constance, 342. Mais Paul ayant été rétabli en 347, Macédonius ne recouvra le siège patriarcal qu'après un nouvel exil de Paul, 350. Devenu odieux aux ariens purs, parce qu'il professait le semi-arianisme, il fut déposé en 360, et se fit le chef des *Pneumatomaques* ou *Macédoniens*. S.

MACER (CLODIUS), préteur en Afrique sous l'empereur Néron, voulut, après la mort de ce prince, se rendre indépendant et affamer l'Italie. Galba le fit tuer, en 68.

MACER (ÉMILIUS), poète de Vérone, contemporain d'Auguste, avait écrit, en vers latins, sur les plantes vénéneuses un ouvrage qui paraît perdu. Il ne doit pas être l'auteur de celui qu'on a publié sous son nom, Bruxelles, 1477, et Hambourg, 1590, et qui a été trad. en français. Rouen, 1588.

MACERATA, v. du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de ce nom; 20,219 hab. Évêché, cour d'appel. Université, fondée en 1824 par Léon XII, avec une riche bibliothèque. Belle cathédrale. Aux environs, quelques ruines de l'anc. *Helvia Ricina*, qui fut détruite par les Goths. Napoléon Ier en fit le ch.-l. du départ. du Musone. — La province de Macerata a 2,777 kil. carr. et 239,675 hab. Elle est traversée par l'Apennin, arrosée par le Musone, l'Ésina, le Chienti, la Potenza, et fertile en blé, chanvre, vin, huile, etc.

MACES, anc. peuple de l'Arabie Heureuse, sur le golfe Persique. — peuple de la Libye intérieure, près des Nasamons.

MACFARLANE (ROBERT), publiciste écossais, né en 1734, m. en 1804, dirigea quelque temps les journaux le *Morning-Chronicle* et le *London Packet*, dans un esprit d'opposition au gouvernement.

On a de lui : *Histoire du règne de George III*, Londres, 4 vol., 1770-82-94, ouvrage médiocre; une traduction, en vers latins, des poèmes d'Ossian; *Adresse au peuple anglais sur l'état présent et l'avenir présumé des affaires publiques*, 1797; *Dialogue de George Buchanan sur les droits de la couronne d'Écosse*, trad. en anglais, 1801; *Essai sur l'authenticité d'Ossian et de ses poèmes*, Londres 18[illegible].

MAC-GREGOR (JOHN), économiste anglais, né en 1797 à Stornoway (comté de Ross), m. en 1857, résida plusieurs années au Canada, devint grand shériff de l'île du Prince-Édouard, fut chargé par le gouvernement anglais de missions commerciales en Allemagne, en Autriche, à Paris et à Naples, entra en 1840 au Bureau du commerce, en 1847 au Parlement, et se ruina dans une banque qu'il avait fondée.

On a de lui : *Histoire, géographie et ressources de l'Amérique anglaise*, 1832, 2 vol.; *Rapport sur la statistique commerciale des Deux-Siciles*, 1840, in-fol.; *Progrès de l'Amérique depuis la découverte de Colomb*, 1847, 2 vol.; *Principes de [illegible]*, trad. en français par Brunet, 1847; *la Hollande et les [illegible]*, 1848; *Histoire de l'empire anglais depuis l'avènement de Jacques Ier*, 1852, 2 vol., ouvrage inachevé, etc.

MACHABÉE. *V.* MACCHABÉE.

MACHADO (RIO DE). *V.* JECPARANA.

MACHADO (BARBOSA-). *V.* BARBOSA.

MACHADOU. *V.* MAKHADOU.

MACHANIDAS, tyran de Sparte, 210-206 av. J.-C., voulut assujettir le Péloponèse entier, mais fut vaincu à Mantinée par Philopœmen, qui le tua de sa propre main.

MACHAO, nom anc. de MENERBES.

MACHAON, fils d'Esculape et d'Épione ou Arsinoé, était frère de Podalire. Tous deux, élèves du centaure Chiron, figurèrent à la guerre de Troie comme guerriers et médecins, et furent placés au rang des dieux après leur mort. Machaon pansa la blessure de Ménélas et guérit Philoctète. Après la guerre de Troie, il vint en Messénie, fonda les villes de Thréca et d'Œchalie, et fut tué par Euripyle, fils de Télèphe. Il eut 5 fils, tous médecins, entre autres Nicomaque. Podalire, au retour de Troie, fut jeté par une tempête en Carie, où il épousa la fille du roi.

Kerkhoven, *de Machaone et Podalirio*, 1837.

MACHARES, roi du Bosphore, trahit son père Mithridate pour le consul romain Lucullus, 70 av. J.-C. Dans la suite, redoutant la vengeance de son père, il se tua.

MACHATAS, nom de plusieurs sculpteurs grecs d'époque incertaine (*Corpus inscr. græc.*, no 1794.) S. Re.

MACHAU (GUILLAUME DE), ancien poète français, né dans la Champagne en 1282 ou 1284, m. vers 1370. La Bibliothèque nationale conserve de lui en manuscrit des *Poésies françaises et latines*, 2 vol. in-fol.

MACHAULT D'ARNOUVILLE (JEAN-BAPTISTE), né en 1701, m. en 1794, fut nommé maître des requêtes en 1738,

intendant du Hainaut en 1743, et contrôleur général des finances en 1745. Dans le but de créer des ressources à l'État, il fit rendre, en 1747, l'*édit de main-morte,* qui défendait tout nouvel établissement de chapitre, collège, séminaire, maison religieuse ou hôpital, sans une permission expresse du roi et lettres patentes enregistrées dans les cours souveraines, révoquait tous les établissements de ce genre faits sans cette autorisation juridique, et interdisait à tous les gens de main-morte d'acquérir, recevoir ou posséder aucun fonds, maison ou rente, sans une autorisation légale. En 1749, nommé ministre d'État, il remplaça l'impôt du dixième, créé pendant la guerre de la Succession d'Autriche, par un impôt du vingtième, gradué sur le prix de ferme des terres, et destiné à fonder une caisse d'amortissement. En 1750, il remplaça Daguesseau comme garde des sceaux, tout en conservant le contrôle général. En 1753, il fit rendre un arrêté pour la liberté du commerce des grains dans l'intérieur de la France. En 1754, le roi lui ôta le contrôle général, où son édit de main-morte lui avait fait trop d'ennemis dans le clergé, et le nomma ministre de la marine. Il montra dans ce nouveau poste la même activité et la même intelligence que dans le premier, arma à Toulon l'escadre avec laquelle La Galissonnière défit l'amiral anglais Byng, et à Brest celle qui ferma aux Anglais le chemin du Canada. Disgracié, en 1757, pour avoir résisté aux intrigues de Mme de Pompadour, il se retira dans sa terre d'Arnouville, près de Paris, puis s'établit à Rouen en 1792, et 2 ans après fut emmené comme suspect à Paris, où il mourut dans la prison des Madelonnettes. Machault fut un ministre intelligent et ferme.

V. P. Clément, *Portraits historiques,* 1855. B.

MACHECOUL, ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes sur le Falleron; 3,720 hab. Cruellement traité, en 1793, par les troupes vendéennes.

MACHELARD (Eugène), jurisconsulte, né à Carpentras en 1815, m. en 1880, fit ses études et son droit à Poitiers. Reçu docteur, il se fit inscrire au barreau de cette ville, devint professeur suppléant à la faculté de droit de Caen, puis à celle de Paris, 1844, et suppléa successivement MM. Bravard et Blondeau. Il obtint au concours, en 1850, la chaire de droit romain, vacante par la mort de Ducaurroy. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1862.

On a de lui : *Textes de droit romain expliqués, à l'usage de la faculté de droit de Paris,* 1855 et 1856; *des Obligations naturelles en droit romain,* 1860-1862, 2 vol.; *Examen critique des distinctions, soit en droit romain, soit en droit français, en ce qui concerne les servitudes prédiales,* 1858; quelques *Mémoires* dans la *Revue de législation française et étrangère.*

MACHIAVEL (Nicolas), né à Florence le 3 mai 1469, m. le 22 juin 1527, fut successivement secrétaire de cette république, 1497-1512, chancelier de la seconde chancellerie *dei signori,* et secrétaire de l'*Office des dix magistrats de liberté et de paix.* En outre, il fut chargé de 23 légations au dehors, fut 4 fois envoyé en France auprès de Louis XII, et remplit encore plusieurs missions à l'intérieur. Au retour des Médicis, 1512, il fut destitué, emprisonné et torturé, par suite d'une accusation de complot, mais ne fit pas d'aveux. Sorti de prison, il vécut dans la pauvreté et la retraite, et consacra ses loisirs à la composition d'un livre de peu d'étendue, qu'il intitula : *Traité du Prince,* et que l'on regarde généralement comme le code de la tyrannie. En effet, en examinant ce que c'est qu'une principauté, combien il y en a d'espèces, comment on les garde, comment on les perd, il y enseigne que les mots de bonne foi, de justice, de clémence et d'humanité doivent toujours être dans la bouche des princes, mais que ceux-ci doivent fouler aux pieds ces vertus et oser même commettre des actes de cruauté, lorsqu'ils le jugent nécessaire à la conservation de leur pouvoir. On a douté si Machiavel n'a pas voulu avertir les faibles en paraissant tracer pour les princes l'art de la tyrannie, et lui-même a conduit à cette conjecture par sa réplique à quelqu'un qui lui reprochait son livre : « J'ai enseigné aux princes à être des tyrans; mais j'ai aussi enseigné aux peuples à détruire les tyrans. » Le *Traité du Prince* fut composé en 1514; deux ans après, Machiavel écrivait des *Discours sur Tite Live,* qui sont des réflexions critiques et politiques sur l'histoire romaine, ouvrage plein de sagacité et de profondeur, mais où sont reproduits les mêmes enseignements que dans le *Traité du Prince;* il y a néanmoins de la profondeur dans les idées politiques; leur immoralité, affectée ou naturelle, a été cause qu'on les a flétries du nom de *machiavélisme.* Lorsque Machiavel eut écrit *le Prince,* il en communiqua le manuscrit à Laurent de Médicis, qui goûta peu ses conseils, mais le nomma historiographe de Florence. Cette place devint pour Machiavel l'occasion de produire son plus bel ouvrage, l'*Histoire de Florence* (de 1205 à 1424), écrite vers 1524; œuvre imposante, claire, élégante, pleine de profondeur, de couleur locale, et composée avec une telle inspiration de l'antique [illegible] à ces récits du moyen âge. Cette histoire, divisée en 8 livres, a pris rang en Italie parmi les modèles du genre. Plusieurs fois consulté par Léon X, il fut encore chargé en 1527 de fortifier Florence menacée par l'armée de Charles-Quint. Il assista quelques semaines avant sa mort à la révolution qui renversa pour la seconde fois dans sa patrie la domination des Médicis. Les autres ouvrages de Machiavel sont : quelques comédies, dont la plus connue est la *Mandragore,* écrite avant 1520, et fort licencieuse; *Belphégor,* nouvelle qui a été imitée, ainsi que la comédie précédente, par La Fontaine, etc.

Les écrits de Machiavel, sauf ses curieux *Dialogues sur l'Art de la guerre,* imprimés en 1521, et *la Mandragore,* en 1523, n'ont été imprimés qu'après sa mort. On a donné à Florence plusieurs éditions de ses *Œuvres,* 1813, 8 vol., 1818, 10 vol., 1843-52, in-12. La plupart ont été traduites en français par Tétard, La Haye, 1743, 6 vol. in-12; par Guiraudet et Hochet, Paris, 1779, 10 vol.; par Périès, avec une étude, des notices et des notes de Ch. Louandre, 12 vol. in-8°, 1823-26. *L'Anti-Machiavel* de Frédéric II est une réfutation du *Traité du Prince. Machiavel commenté par N. Buonaparte* n'est qu'une traduction du même livre par l'abbé Guillon, 1816. M. de Bouillé a publié des *Commentaires politiques et historiques sur le Traité du Prince de Machiavel, et sur l'Anti-Machiavel de Frédéric II,* 1827. *V. Storia della Letteratura italiana,* par Tiraboschi, t. VII, p. 517; Ginguené, *Hist. de la littérature italienne,* t. VI et VIII; Macaulay, *Essays,* t. I, *Machiavel, son génie et ses erreurs,* par Artaud de Montor, 1833, 2 vol. — *V.* aussi un *Mémoire* de M. Franck, dans le Recueil de l'Académie des sciences morales et politiques, 1853. C. N.

MACHINE (LA), vge (Nièvre), arr. de Nevers; 4,572 hab. Exploitation de houille (1,000,000 d'hectol. par an). Belle église moderne.

MACHINE INFERNALE, instrument de destruction destiné à l'assassinat en masse. L'invention en est attribuée à un ingénieur italien du XVIe siècle. La machine infernale du 3 nivôse an IX (24 déc. 1800) était un baril plein de poudre, de balles, d'artifices, muni d'un ressort à détente, et qui éclata, à l'entrée de la rue Saint-Nicaise, à Paris, au moment où le premier consul venait de passer en voiture pour aller des Tuileries à l'Opéra. Bonaparte ne fut point atteint; mais 46 maisons furent endommagées, 8 personnes tuées, 28 blessées. — Une nouvelle machine infernale, celle de Fieschi, éclata, le 28 juillet 1835, du 3e étage d'une maison du boulevard du Temple, n° 50. Cette machine, en chêne, de 1 m. 13 cent. de haut, supportait 24 canons de fusil, qui pouvaient s'élever ou s'abaisser selon la direction qu'on leur donnait. Destinée à frapper le roi Louis-Philippe Ier, elle abattit autour de lui des officiers supérieurs, des gardes nationaux, etc., au nombre de 21; 11 furent tués sur le coup, et 7 moururent quelques jours après. J. T.

MACHLYES, peuplade d'Afrique, voisine des Lotophages à l'ouest du lac Triton (entre Gabès et Sfax). S. Re.

MACINE (LE), historien arabe. (*V.* El Macine.)

MACK (Charles, baron de), général autrichien, né en 1752 à Neusslingen en Franconie, m. à Vienne en 1828, fit la guerre de Sept ans sous Lascy, et celle de Turquie sous Laudon, servit contre la France dans les Pays-Bas en 1792-93, fut nommé généralissime des troupes napolitaines en 1798, se fit battre et prendre par Macdonald et Championnet, fut envoyé à Paris, d'où il s'échappa malgré la parole donnée, reçut en 1805 le commandement de l'armée autrichienne du Danube, et, pour s'être laissé envelopper dans Ulm par Napoléon Ier, et s'être rendu à discrétion avec 30,000 hommes, fut condamné à mort. Sa peine fut commuée, et il subit 3 ans de captivité au Spielberg.

MACKAU (Ange-René-Armand, baron de), amiral, né à Paris en 1788, d'une ancienne et noble famille irlandaise, m. en 1855, fut élevé dans la même institution que Jérôme Bonaparte, entra dans la marine à 16 ans, servit sous les ordres de son ancien condisciple en qualité de novice matelot sur le vaisseau *le Vétéran,* fut attaché au contre-amiral Baudin jusqu'en 1810, et se fit connaître en 1811, n'étant encore qu'enseigne provisoire, par un très brillant combat avec le brick *l'Abeille* contre le brick anglais *l'Alacrity,* dont il s'empara. Ce succès lui valut le grade de lieutenant de vaisseau. Capitaine de frégate en 1812, il obtint, sous la Restauration, des missions importantes aux îles Bourbon et Madagascar, fut nommé capitaine de vaisseau en 1819, et alla recueillir au Sénégal des renseignements sur la colonie et sur la traite des noirs. De 1821 à 1823, il parcourut, avec la frégate *la Clorinde,* l'océan Pacifique, et établit des relations commerciales et politiques avec les nouveaux États de l'Amérique du Sud. A la suite d'une campagne dans la mer des Antilles, Charles X le nomma contre-amiral en 1825. Il fut ensuite appelé au conseil d'amirauté et à la direction du personnel de la marine, 1828-29. En 1832, il commanda l'escadre des Dunes, chargée de bloquer la Hollande pendant le siège d'Anvers. Nommé chef de la station des Antilles, il obtint du gouvernement de la Nouvelle-Grenade, 1833-35, en allant à Carthagène, la réparation d'une insulte faite à M. Adolphe Barrot, consul de France. Après avoir été gouverneur de la Martinique, 1836-37, il fut élevé au grade de vice-amiral; il succéda, en 1843, à l'amiral Duperré, comme ministre de la

marine et des colonies, jusqu'en 1847, époque où il obtint le grade d'amiral. Il fut nommé pair de France en 1841, et, en 1852, sénateur.

MACKELDEY (Ferdinand), jurisconsulte allemand, né en 1784, d'un écuyer du duc de Brunswick, m. en 1834, étudia à l'Université d'Helmstædt, fut reçu docteur en droit en 1806, devint professeur agrégé à Helmstædt en 1808, professeur titulaire à Marbourg en 1811 et à Bonn en 1818.

Ses principaux ouvrages sont : *Théorie du droit de succession*, d'après le Code Napoléon, Marbourg, 1811 ; *Manuel des Institutes du Droit romain actuel*, Giessen, 1814 ; réédité sous le titre de *Manuel du Droit romain.*

MACKENZIE (George), jurisconsulte, né en 1636 à Dundee (Angus), m. en 1691, étudia à l'université de Bourges, s'attacha au barreau d'Édimbourg, fut choisi, en 1661, comme défenseur du marquis d'Argyll, accusé de trahison, qui eut la tête tranchée, devint juge dans une cour criminelle, avocat du roi en 1674, et l'un des lords du conseil privé en Écosse. Son dévouement au roi le fit appeler, par les *Covenantaires*, l'avocat sanguinaire. Il résigna ses fonctions sous Jacques II, fonda en 1689 la Bibliothèque des avocats à Édimbourg, et se retira en Angleterre.

On a de lui : *Aretino, ou Roman sérieux*, 1660; *Essais sur divers sujets moraux*, 1713 (comprenant *Religio stoici*, 1663 ; *Essai moral*, 1665 ; *Moral gallantry ; Histoire morale de la frugalité ; la Raison*); *Discours sur les lois et coutumes d'Écosse en matière criminelle*, 1674, in-4°, *Idea eloquentiæ forensis hodiernæ*, Édimbourg, 1681 ; *Jus regium*, etc., Londres, 1684, etc. Ses œuvres complètes ont été imprimées à Édimbourg, 1716, 2 vol. in-fol.

MACKENZIE (Sir George), biographe écossais, exerça la médecine à Édimbourg au xvii^{e} siècle.

On a de lui : *Lives and characters of the most eminent writers of the Scot nation*, etc., Édimbourg, 1708, 1711, 1722, 3 vol. in-fol.

MACKENZIE (Henri), écrivain, né en 1745 à Édimbourg, m. en 1831, fut d'abord avocat général à la Cour de l'échiquier d'Édimbourg, puis contrôleur des taxes en Écosse.

Ses principaux écrits sont : *l'Homme sentimental*, nouvelle, 1771 ; *l'Homme du monde*, suite à l'ouvrage précédent ; *Julia de Roubigné*, 1777, roman sous forme de lettres. Il publia deux journaux, *le Miroir* et *l'Oisif*. Il a donné lui-même une édition de ses œuvres, 8 vol., Édimbourg, 1808.

MACKENZIE (Alexandre), voyageur anglais, né en 1760, se rendit au Canada pour y faire le commerce des pelleteries. En 1789, il découvrit le fleuve qui porte son nom, et, de 1792 à 1793, parcourut le premier l'Amérique septentrionale dans toute sa largeur.

Le récit de son voyage a été publié à Londres, 1801, et traduit en français par Castera, 1802, 3 vol.

MACKENZIE, fl. de l'Amérique du Nord. Source à l'extrémité O. du Lac de l'Esclave. Cours d'environ 1,600 kil. à l'O., puis au N. et au N.-O. par le pays des Grands-Esquimaux. Embouchure dans l'océan Glacial arctique. Exploré pour la 1re fois en 1789 par l'Anglais Mackenzie, puis en 1825 par John Franklin. G. H.

MACKINTOSH (Sir James), écrivain, né en 1765 à Dores (Inverness), m. en 1832, étudia la médecine, puis le droit; il se fit un nom par la publication d'un livre intitulé : *Vindiciæ gallicanæ*, 1791, où il réfutait les attaques de Burke contre la Révolution française, et par la défense de Peltier, poursuivi comme auteur d'un libelle contre le premier consul Bonaparte. Juge au tribunal de Bombay, 1804-1811, membre de la Chambre des communes en 1812, il fut un des promoteurs de la réforme parlementaire.

On a de lui : *Histoire de la Révolution de 1688*, publiée seulement en 1834 ; *Mélanges philosophiques*, trad. en français par L. Simon ; *Essai sur les progrès de la philosophie morale*, trad. par Poret, 1836 ; *Histoire d'Angleterre*, etc.

MACKLIN (Charles), acteur et auteur dramatique anglais, né en Irlande, m. en 1797, débuta à Londres en 1725 sur le théâtre de Drury-Lane, à la direction duquel il fut ensuite associé ; ouvrit en 1744 un nouveau théâtre, celui de Hay-Market, et ne quitta la scène qu'en 1789. Il excellait dans le rôle de Shylock du *Marchand de Venise*. Deux de ses comédies, *l'Amour à la mode* et *l'Homme du monde*, sont restées au répertoire.

Ses *Mémoires*, publiés à Londres, 1789, 2 vol., ont été traduits en français par Defauconpret dans la *Collection des Mémoires sur l'art dramatique*.

MAC-LAURIN (Colin), célèbre mathématicien, né en 1698 à Kilmoddan près d'Inverary (Écosse), m. en 1746, obtint, en 1717, la chaire de mathématiques au collège Maréchal, à Aberdeen, et fut plus tard adjoint à Gregory, comme professeur à l'université d'Édimbourg. Il publia : *Geometria organica*, Lond., 1720, in-4° ; *Mémoire sur le flux et le reflux de la mer*, 1740, qui lui fit partager avec Daniel Bernoulli et Euler le prix proposé par l'Académie des sciences de Paris; *Traité des fluxions*, en angl., Édimb., 1742, in-4°, trad. en français par le P. Pézenas, Paris, 1749 ; c'est dans cet ouvrage qu'il donne la série qui porte son nom ; sa démonstration est indépendante de la formule de Taylor.

On a encore de lui : *Traité d'algèbre*, trad. par Lecozic, Paris, 1753, in-4° ; *Exposition des découvertes philosophiques de Newton*, en anglais, Londres, 1748, trad. en français par Lavirotte, 1749, in-4° ; divers *Mémoires* dans les *Philosophical Transactions*. V.

MAC-LEOD, riv. de l'Amérique du Nord (États-Unis), dans l'État d'Orégon, se jette dans le Grand Océan.

MACLISE (Daniel), peintre anglais, né en 1811 à Cork (Irlande), m. en 1870, appartenait à une famille originaire d'Écosse. Admis en 1828 aux cours de l'Académie royale de Londres, dont il devait être membre en 1840, il aborda tous les genres, depuis la caricature jusqu'à la peinture d'histoire; mais ses préférences étaient pour les scènes familières. Parmi ses tableaux on cite : *le Choix d'Hercule*, 1831 ; *Puck*, sujet emprunté à Shakspeare, 1832 ; *François I^{er} et Diane de Poitiers*, 1833 ; *le Vœu des Dames*, 1835 ; *Noel au château*, 1838 ; *le Banquet de Macbeth, Gil Blas en habit de cavalier*, et *Salvator Rosa peignant Masaniello*, 1840 ; *le Sommeil de la Beauté*, 1841 ; une scène d'*Hamlet*, 1843 ; *Comus*, et le *Jeu de la savate*, 1844 ; *Origine de la harpe*, 1845 ; *le Sacrifice de Noé*, 1847 ; *les Sept âges de Shakspeare*, 1848 ; *l'Esprit de Justice*, 1850, fresque peinte à la Chambre des lords ; *le roi Alfred au camp des Danois*, 1852 ; une scène de *Comme il vous plaira*, 1855. Maclise a fait aussi de beaux portraits de Bulwer, de Dickens, de Macready, etc.

MACLOVIOPOLIS, nom latinisé de la v. de Saint-Malo.

MÂCON, *Matisco Æduorum*, ch.-l. du dép. de Saône-et-Loire, à 441 kil. S.-E. de Paris, sur la rive dr. de la Saône ; 19,567 hab. Tribunal de commerce ; lycée, bibliothèque, école normale primaire, écoles de dessin et d'horlogerie. Société des sciences, arts, lettres et agriculture ; cabinet de minéralogie. On y remarque l'ancien palais épiscopal, l'hôtel de ville, les restes d'un arc de triomphe, l'hôpital, construit par Soufflot, et le pont sur la Saône, qu'on attribue à tort à J. César. Commerce de bois, grains, merrains, et surtout de vins du pays, parmi lesquels on distingue les Thorins et les Moulin-à-Vent, vins rouges, et les Pouilly, vins blancs. Fonderies de cuivre. Fabriques de vinaigre, d'horlogerie et quincaillerie, faïence, couvertures de laine, velours, peluche, toiles. Le chemin de fer de Paris à Genève et à Turin se détache à Mâcon de la ligne de Paris à Lyon et à la Méditerranée. — Ville des Éduens, conquise par César, qui en fit un poste militaire. Mâcon fut siège d'évêché dès le v^{e} siècle ; il s'y tint 2 conciles au vi^{e}, pour régler l'observation du dimanche. Le protestantisme y fut prêché en 1559. Les catholiques la prirent par surprise en 1562 ; les protestants y rentrèrent en 1567, et en furent chassés la même année. Patrie de Lamartine.

MÂCONNAIS, pays de l'anc. France, dans la prov. de Bourgogne, entre le Châlonnais au N., la Bresse à l'E., le Lyonnais au S., le Brionnais et le Charolais à l'O. ; compris auj. dans le dép. de Saône-et-Loire ; cap. Mâcon ; v. princ. : Saint-Gengoux, Tournus, Cluny. — Habité par les Éduens, il fut conquis par César, ravagé par Tétricus, conquis par les Bourguignons au v^{e} siècle, réuni à l'empire de Charlemagne, puis au royaume d'Arles, 877 ; il devint, au x^{e} siècle, un comté héréditaire, et fut acheté par Louis IX, en 1238, à Robert de Dreux, qui le tenait de sa femme Alix. En 1359, le Dauphin (Charles V) le donna en apanage au duc Jean de Berry ; il revint à la couronne en 1416, et, en 1435, Charles VII le donna à Philippe le Bon, duc de Bourgogne. Louis XI le réunit à la couronne, en 1477.

MAÇONS (FRANCS-). V. Francs-Maçons.

MACORABA, nom latinisé de La Mecque.

MACOUBA (LA), brg de la Martinique, sur la côte N., à 19 kil. N. de Saint-Pierre ; 2,500 hab. Tabac renommé, café, cacao, sucre, mais tous ces produits ont beaucoup diminué.

MAÇOUD. V. Mas'oud.

MACPHERSON (Jacques), écrivain anglais, né en 1738, en Écosse, dans le comté d'Inverness, d'un fermier peu riche, mais d'une anc. famille, m. en 1796, étudia au collège d'Aberdeen, dirigea une petite école, publia un poème médiocre : *le Highlander*, devint précepteur, et donna, en 1760, des *Fragments de poésies anciennes, recueillis dans les montagnes d'Écosse et traduits de la langue erse ou gaélique*, petit volume de 60 pages. Les contemporains accueillirent avec enthousiasme cette vague et plaintive poésie; l'Écosse, humiliée de sa réunion, 1707, et du désarmement des clans, fut heureuse de voir renaître l'ancienne patrie, de pouvoir opposer un génie à ceux de l'Angleterre. On trouva qu'Ossian surpassait l'*Iliade*. Une souscription fut ouverte pour aider Macpherson à retrouver les poèmes qu'il annonçait. En 1762, en effet, il publia le poème de *Fingal* ; en 1763, *Temora*, etc. Toute l'Europe traduisit et imita ces poésies. Ensuite Macpherson suivit comme secrétaire le gouverneur de la Floride-Orientale. Il revint en 1766, et donna, en 1771, une *Introduction à l'histoire de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*. Peu de temps après, il publia une malencontreuse paraphrase de l'*Iliade* en prose poétique, qui souleva tous les critiques. A la même époque, Johnson imprima son injurieuse critique des chants attribués à Ossian.

Macpherson n'y répondit pas. Son *Histoire de la Grande-Bretagne,* depuis la restauration des Stuarts jusqu'à l'avènement de la maison de Hanovre, fut attaquée par les whigs. Il les ramena par ses *Pièces justificatives,* où se trouvaient des extraits d'une Vie de Jacques II écrite par lui-même. Lors de la guerre contre l'Amérique, le gouvernement le chargea de répondre à de nombreux pamphlets. Il s'en acquitta avec honneur, et fut nommé membre du parlement en 1780-84 et 1790, mais ne prit pas une seule fois la parole. Il légua à Mackenzie la somme nécessaire pour publier le texte original des prétendues poésies d'Ossian. (*V. ce mot.*) A. G.

MACQUARIE, appelé par les indigènes *Wambool,* riv. d'Australie (Nouv.-Galles du Sud), formée du Fish-river et du Campbell's-river, affluents du Darling, sort des Montagnes Bleues. Cours d'environ 560 kil. — Port dans la Tasmanie, sur la côte O. — Ile au S. de la Nouvelle-Zélande. Le sol en est entièrement recouvert d'une immense quantité de guano.

MACQUART (Louis-Claude-Henri), médecin, né à Reims en 1745, m. en 1808, voyagea par ordre du gouvernement dans le N. de l'Europe, pour en explorer et analyser les produits minéralogiques, devint ensuite professeur d'histoire naturelle à l'École centrale du dép. de Seine-et-Marne, membre de la Société royale de médecine, et conservateur du cabinet de Fontainebleau.

On a de lui : *Manuel sur les propriétés de l'eau, particulièrement dans l'art de guérir,* 1783 ; *Recueil de Mémoires sur plusieurs points de minéralogie,* 1789 ; *Dictionnaire de la conservation de l'homme et d'hygiène,* 1799, 2 vol. ; *Nouveau Dictionnaire de santé,* 1809, 2 vol. ; des travaux dans divers recueils. Il a écrit les articles sur l'hygiène dans le *Dictionnaire de médecine* de l'*Encyclopédie méthodique.*

MACQUER (Pierre-Joseph), chimiste, né à Paris en 1718, m. en 1784, professeur de pharmacie, membre de l'Académie des sciences, refusa toujours de se rallier aux doctrines nouvelles de la science, et combattit Lavoisier. Il fut, en plusieurs circonstances, le collaborateur de Baumé.

On a de lui : *Éléments de chimie théorique et pratique,* 1756, 3 vol. in-12 ; *Dictionnaire de chimie,* 1778, 2 vol. in-4° ou 4 vol. in-8° ; *l'Art du teinturier en soie,* 1763, in-fol. Il a collaboré au *Journal des savants,* de 1768 à 1776.

MACQUER (Philippe), littérateur médiocre, frère du précédent, né en 1720, m. en 1770.

Il a laissé : *Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique,* 1751 et 1757, 2 vol. ; *Annales romaines,* 1756 et 1757 ; *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal,* 1759-65, 2 vol. Il eut part au *Dictionnaire des arts et métiers* de l'abbé Jaubert.

MACRA, nom anc. de la Magra.

MACREADY (William-Charles), tragédien anglais, né à Londres en 1793, m. en 1873, eut beaucoup de peine à se faire une place auprès de Kean et de Kemble, qui jouissaient de la faveur publique, et n'aborda qu'assez tard les rôles de Shakspeare, dont ces artistes étaient en possession. Après avoir joué avec succès en Amérique et à Paris, 1828, il dirigea pendant quelque temps les théâtres de Covent-Garden et de Drury-Lane. Les pièces de Sheridan Knowles, de Talfourd et de Bulwer lui fournirent ses meilleures créations. Il quitta la scène en 1851.

MACRI. *V.* Makri.

MACRIEN, *Marcus Fulvius Macrianus Augustus,* un des 30 tyrans qui prirent la pourpre sous Gallien, avait servi successivement dans l'Italie, la Gaule, la Thrace, l'Afrique, l'Illyrie et la Dalmatie. Valérien lui ayant remis l'administration de la Syrie, il se fit proclamer empereur, en apprenant la captivité de ce prince chez les Perses, 260, voulut passer en Italie, se laissa battre en Illyrie, 262, par Domitien, lieutenant d'Auréolus, et se fit tuer par ses officiers. La Vie de Macrien et celle de ses deux fils, Macrien le jeune et Quiétus, qu'il s'était associés, a été écrite par Trébellius Pollion ; le 1er périt avec son père, le 2e fut tué dans Émèse, où l'assiégeait Odénath.

MACRIN, *Marcus Opelius Macrinus,* empereur romain, 217-218, né à Césarée (Numidie) en 164. Employé au service de Plautien, beau-père de Caracalla, il devint préfet du prétoire en Orient. Un devin lui ayant prédit l'empire, il assassina Caracalla. L'armée le proclama, quoiqu'il ne fût pas sénateur ; un traité honteux avec les Parthes et une trêve accordée au roi d'Arménie signalèrent seuls son règne ; le regret des Antonins servit de prétexte aux intrigues de Julia Mœsa, sœur de Julia Domna, qui fit élire son petit-fils Bassien (Héliogabale), grand prêtre du Soleil, et le présenta comme le rejeton désiré. Vaincu à Antioche, Macrin fut massacré en fuyant. Son fils, Diaduménien, périt avec lui. A. G.

MACRIS, un des noms de l'Eubée.

MACROBE, *Aurelius Macrobius,* écrivain latin du ve siècle ; l'époque précise de sa vie et le lieu de sa naissance sont incertains. Bien que païen, il remplit l'emploi de *præfectus sacri cubiculi* à la cour de Théodose II. Nous avons de lui : un *Commentaire sur le Songe de Scipion* de Cicéron, avec une exposition platonicienne du système du monde ; les *Saturnales,* en sept livres, conversations qu'il suppose tenues pendant les fêtes des Saturnales. Le 1er livre traite des fêtes et du calendrier romain ; le 2e est un recueil d'anecdotes curieuses sur la vie des Romains ; les 4 suivants contiennent un examen critique des poésies de Virgile, où sont notés les emprunts qu'il a faits ; le 7e discute certaines questions de physique et de littérature. La latinité de Macrobe est médiocre ; il copie souvent Sénèque et d'autres auteurs ; mais son livre est utile par les particularités qu'il nous apprend sur les Romains. On a un abrégé de son ouvrage *de Differentiis et societatibus græci latinique verbi.*

Les meilleures éditions de Macrobe sont celles de Leyde 1670 : *cum notis variorum,* Leipz., 1774 ; de Deux-Ponts, 1788, 2 vol. ; de L. Janus, Quedlinburg, 1848-52, 2 vol. Il a été traduit en français par de Rosoy, 1827, 2 vol. ; et par Ubiccini, H. Deschamps, Laas d'Aguen et Dubois, dans la *Bibliothèque latine-française,* de Panckoucke, 2e série, 3 vol. V. Mahul, *Dissertation hist., littér. et biogr. sur la vie et les ouvrages de Macrobe,* 1817. D—r.

MACROBIENS, c.-à-d. *qui ont une longue vie,* peuple fabuleux, que les anciens plaçaient tantôt dans le pays de Méroé, tantôt sur le littoral africain de l'Atlantique. Ils vivaient, disait-on, mille ans, et, d'après Onomacrite, jouissaient d'une jeunesse éternelle.

MACRON, *Nævius Sertorius Macro,* préfet du prétoire après la mort de Séjan, dont Tibère l'avait chargé d'opérer l'arrestation l'an 31 de J.-C., servit la cruauté de l'empereur par ses délations, puis étouffa ce prince mourant pour gagner la faveur de Caligula, en 37, et fut, l'année suivante, impliqué par ce dernier dans une conspiration et forcé à se donner la mort.

MACRONIENS, anc. peuple qui habitait les montagnes au N. de la Mésopotamie.

MACRONS, anc. peuple voisin du Pont-Euxin, au S.-O. de la Colchide. Il faisait partie du groupe des Chalybes, et s'adonnait à l'exploitation des mines de fer.

MACROOM, v. d'Irlande (Munster), comté de Cork, sur la Sullane ; 3,720 hab. Château anglo-normand, bien restauré. Patrie de l'amiral William Penn, le père du législateur de la Pennsylvanie.

MACTA (La), riv. d'Algérie (Oran), formée de l'Habrach, du Sig et de l'Hammam, se jette dans la Méditerranée entre Arzew et Mostaganem. Sur ses bords, Abd-el-Kader fit essuyer un échec au général Trézel, 28 juin 1835.

MADAGASCAR, île de la mer des Indes, une des plus grandes du globe, sous la zone torride, à l'E. de l'Afrique, dont elle est séparée par le canal de Mozambique, à plus de 600 kil. de l'île de la Réunion, à 400 kil. de la côte d'Afrique ; par 41° 20'-48° 10' long. E., et, 12° 12'-35° 30' lat. S. Les côtes de l'E. et du S. ne présentent qu'un bord droit, sans rade pour les navires, à l'exception de la grande baie d'*Antongil ;* mais celles du N. et de l'O. sont profondément découpées, et offrent beaucoup de mouillages commodes. Une grande chaîne de montagnes traverse toute l'île du N. au S., et forme vers le centre, le vaste plateau d'Ankara, haut de 2,500 m. environ. Une multitude de cours d'eau sortent de cette chaîne ; les plus importants sont à l'E., le Manangourou, le Mangourou, le Mananghare ; à l'O., la Betzibouké, grossi de l'Ikoupa, qui passe à Tananarive. Ces fleuves ont de 400 à 500 kil., mais aucun n'est navigable. Sur la côte E., les embouchures des rivières sont barrées par des bancs de sable, et les eaux, ne trouvant pas d'issue vers la mer, débordent et forment de grands *marigots* ou lac stagnants. Les rivières du versant opposé traversent de vastes plaines vaseuses, et sont obstruées de rochers. En descendant des plateaux, on rencontre d'immenses forêts marécageuses et presque impénétrables ; on y trouve les bois d'ébène, d'acajou, de palissandre, de teck, etc., des léopards, des sangliers, une grande variété de singes, des oiseaux au plumage éclatant, les habitent. L'hippopotame et le caïman abondent dans les rivières. Le sol de l'île est généralement granitique. Le climat est chaud, humide et funeste aux Européens ; l'intérieur, et principalement le plateau d'Ankara, sont salubres, mais la fièvre intermittente règne incessamment sur les côtes. Magnifiques pâturages, où l'on élève un bétail nombreux ; rizières étendues : culture du maïs, du manioc, du tabac. La vigne et le mûrier croissent sur le plateau central. On recueille en outre de l'indigo, diverses espèces de gomme, des baumes précieux et de la soie. Madagascar est parsemée de cristal de roche : on y rencontre des blocs de 20 pieds de hauteur ; les montagnes renferment des mines de fer, d'étain, de cuivre, etc., on trouve des mines de houille près de la capit., et près de Diego-Suarez. A Tananarive on fait des tapis et des vêtements de coton. — La superficie de l'île est évaluée à [illegible] kil. carrés ; la population (Malgaches ou Malécasses) est évaluée à 3,500,000 hab. par le missionnaire anglais Sibree, à 4,[illegible] ou par M. Grandidier. Elle se compose de plusieurs races, dont les 3 principales sont les Hovas, de race jaune, les Sakalaves, de race noire, et les Arabes Antalotes, mélangés depuis longtemps avec les races indigènes. Les Hovas sont auj. la race dominante. Leur reine réside à Tananarive, au centre

de l'île, qui est partagée en 17 provinces. Tamatave, sur la côte E., lui sert de port et est la seule ville commerçante. — Les missionnaires anglais exercent depuis le commencement de ce siècle une grande influence sur le gouvernement de Madagascar. Les Hovas se disent chrétiens, presbytériens ou méthodistes, mais ils ont conservé, avec une foule de superstitions grossières, la fourberie, la cruauté et les mœurs dissolues de leurs ancêtres. Quelques missions catholiques se sont établies sur les côtes, mais elles ont eu constamment à lutter contre le mauvais vouloir des indigènes excités par les Anglais. — Le commerce extérieur se fait surtout avec l'île Maurice et avec les îles françaises de Sainte-Marie, de Mayotte, de Nossi-Bé et de la Réunion. L'exportation se compose de bétail, peaux, cire, gomme, gomme élastique, suif, riz, graines, etc. Le principal article d'importation est le rhum. Les habitants de Madagascar ne possèdent pas d'autres embarcations que des pirogues. — Visitée probablement par les Arabes dès leurs premiers voyages aux Indes, reconnue par Marco Polo au XIIIe siècle, Madagascar ne fut réellement découverte qu'en 1506 par le Portugais Lorenzo d'Almeida, qui lui donna le nom de *Saint-Laurent*. Les rades disséminées sur la côte occidentale attirèrent l'attention du gouvernement français, et Pronis envoyé par Richelieu fit construire un fort dans l'anse *Dauphine*, 1644. Flacourt, son successeur, obtint la soumission de 300 villages. Néanmoins l'établissement ne prospéra pas. La nouvelle compagnie des Indes, fondée par Colbert en 1664, ne réussit pas mieux. La garnison du Fort-Dauphin fut massacrée et l'île abandonnée en 1672. Mais le gouvernement français réserva formellement ses droits dans plusieurs actes publics. En 1774, le comte Beniowski s'y établit au nom du roi ; mais en 1786, cessant d'agir au nom de la France, il fut attaqué et renversé par le gouverneur de l'île de France. La république et Napoléon Ier tentèrent vainement de rétablir notre influence à Madagascar. En 1814, une escadre française se remit en possession de quelques établissements (Foulpointe, Tamatave, Tintingue, etc.) ; mais les Hovas, sous la conduite de leur chef Radama, 1810-1828, et soutenus par les Anglais de Maurice, subjuguèrent l'île entière ; Radama, chef intelligent et actif, fonda des écoles, une imprimerie, organisa une armée régulière, et fit de *Tananarive* sa capitale. Il eut constamment pour allié le gouverneur de Maurice, sir Robert Farquhar, qui lui envoya des missionnaires et des ouvriers. Sa femme, Ranavalo Ire, lui succéda, 1828-1861, et sembla prendre à tâche de faire rétrograder son peuple vers la barbarie. Elle maltraita tous les Européens, sans distinction de nationalité. Une expédition française, commandée par l'amiral Gourbeyre, bombarda Tamatave en 1828. Mais elle fut rappelée après la révolution de 1830, et les missionnaires anglais eux-mêmes furent chassés en 1835. Les Sakalaves, maltraités par les Hovas, réclamèrent en 1841 la protection de la France. Tamatave fut bombardée par les escadres française et anglaise des capitaines Romain Desfossés et Kelly, 1845, mais c'est seulement après la mort de Ranavalo que son fils Radama II, 1861-62, rappela les Européens et donna toute sa confiance à deux Français, MM. Laborde et Lambert. Malheureusement Radama périt victime d'une conspiration. Sa veuve Rasoaherina, 1862-68, conclut des traités de commerce avec l'Angleterre et les États-Unis. La reine Ranavalo II, qui la remplaça sur le trône, conclut avec la France, le 4 août 1868, un traité qui autorisait les Français à pratiquer et à enseigner leur religion et à acquérir des propriétés. Ce traité fut bientôt violé par les Hovas. De là l'expédition envoyée par le gouvernement français en 1882. Les amiraux Pierre et Galiber occupèrent la baie de Bali, Majunka, Tamatave, Vohémar, Mouroundava, Fort-Dauphin, Foulpointe. La paix a été signée le 17 déc. 1885. Le traité conclu à Tamatave donne à la France le droit d'avoir à Tananarive un résident qui servira d'intermédiaire dans les relations du gouvernement malgache avec toutes les autres puissances, sans intervenir dans l'administration du pays. La reine s'engage à traiter avec bienveillance nos protégés, les Sakalaves ; elle consent à l'occupation permanente de la baie de Diégo-Suarez, autorise les Français à louer sur son territoire par des baux indéfiniment renouvelables des terres, maisons, magasins, etc., et promet de respecter les missionnaires de tous les cultes. Enfin elle promet de payer une indemnité de 10 millions aux résidents et protégés français qui ont eu à souffrir de la guerre. Tamatave doit rester occupée par une garnison française jusqu'après le payement de cette indemnité. Ce traité place effectivement l'île de Madagascar sous le protectorat de la France, bien que le mot de protectorat ne figure dans aucun article, par égard pour la susceptibilité nationale des Hovas.

V. Grandidier, *Hist. physique, naturelle et politique de Madagascar*, 1876-84, 16 vol. in-4° ; L. Leroy, *les Français à Madagascar*, 1884, in-12.

F—T et E. D—Y.

MADAL, enfant de Japhet, fut le père des Mèdes.

MADAÏN (EL-), en arabe *les deux villes*, v. de la Turquie d'Asie (Irak-Arabi), dans la prov. de Bagdad. Bâtie sur l'emplacement de *Ctésiphon* et de *Séleucie*, dont les ruines ont servi à la construire.

MADAME, titre qui, pris absolument et comme nom propre, servit à désigner, depuis le XVIIe siècle, la fille aînée du roi de France, et surtout la femme de *Monsieur*, l'aîné des frères du roi. Parmi les princesses qui l'ont porté, on distingue surtout Henriette d'Angleterre, fille de Charles Ier, et mariée à Philippe d'Orléans ; Charlotte-Élisabeth de Bavière, 2e femme de Monsieur et mère du Régent ; Marie-Thérèse de France, fille de Louis XVI et duchesse d'Angoulême. G

MADAME, îlot fortifié de la Charente-Inférieure, à l'embouchure de la Charente et à 12 kil. de Marennes.

MADAPOLAM, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), dans l'anc. prov. des Circars du N., à l'O. des bouches du Godavéry, dans le district de Masulipatam sur la côte de Coromandel. Grande fabrication de tissus de coton, qui en ont tiré leur nom.

MADAURE, *Madaurus*, anc. v. de l'Afrique propre, au centre, colonie romaine sur le Bagradas. Patrie d'Apulée.

MADDALENA, île du roy. d'Italie, dans les Bouches-de Bonifacio, entre la Corse et la Sardaigne ; 54 kil. carr. ; 1,800 hab. Port militaire de *Calagaveta*.

MADDALONI, *Suessula*, v. du roy. d'Italie, prov. de Caserta ; 19,787 hab. ; ch.-l. de canton. Collège royal. Aux environs passe le bel aqueduc de Caserta.

MADÉCASSES, nom donné aux Malgaches, habitants de Madagascar. (*V. ce mot.*)

MADEIRA ou **CAYARI**, riv. de l'Amérique du S., formée en Bolivie par la réunion du Béni et du Mamoré, coule d'abord au N., entre dans le Brésil, où elle prend le nom de Madeira, tourne au N.-E., reçoit le Guapore, le Guapey, la Sara, le Jamara, la Jeuparana, l'Axia, la Capana, et se jette dans l'Amazone. Cours de 1,780 kil. et 3,200 depuis la source du Mamoré.

MADELEINE (SAINTE **MARIE-**), *Maria Magdalena*, née à Magdalum, sur les bords du lac de Génésareth, vécut longtemps dans le désordre ; mais, témoin des miracles de Jésus-Christ et touchée de ses enseignements, se repentit et obtint son pardon. Elle assista à la Passion et à l'ensevelissement de Jésus. Le surlendemain elle alla au sépulcre porter des parfums, mais n'y trouva plus le corps du Sauveur. Elle avertit Pierre et Jean, et Jésus, se manifestant à elle, lui apprit qu'il était ressuscité. On ne sait rien de plus sur sa vie. Selon plusieurs auteurs grecs, elle aurait accompagné la Ste Vierge et St Jean à Éphèse, où elle serait morte en l'an 90. On croit en Provence qu'elle finit ses jours à la Sainte-Baume. Fête, le 22 juillet. — Quelques-uns distinguent Madeleine la pécheresse, et Madeleine témoin de la mort et de la résurrection du Christ.

MADELEINE DE PAZZI (SAINTE), née à Florence en 1566, de l'illustre maison de Pazzi, m. en 1607, entra, en 1584, dans un couvent de Carmélites, et y donna l'exemple de vertus et d'austérités extraordinaires. Elle fut béatifiée par Urbain VIII en 1626, et canonisée par Alexandre VII en 1669. Fête, le 25 mai. Sa *Vie* a été écrite par le P. Puccini, son confesseur, et traduite en français par Brochaud, 1760.

Ses *Œuvres spirituelles* ont été recueillies par le P. Salvi, Venise, 1739.

MADELEINE (LA), magnifique église de Paris, située au milieu de la place de son nom, à l'extrémité occidentale des boulevards. Elle a la forme d'un grand périptère, long de 102 m., large de 43m,50, avec 52 colonnes corinthiennes cannelées, de 19m,50 de proportion, et s'élevant sur un stylobate continu de 4 m. de hauteur. Le toit de l'édifice se termine par un fronton à chaque extrémité. Il y a 2 façades, où un large perron de 28 degrés conduit sur le stylobate. Des portiques contournent l'église, et sont ornés de 34 niches quadrangulaires, qui répondent aux entre-colonnements, et contiennent autant de statues de saints et de saintes. La façade principale regarde le S., et présente une file de 8 colonnes sur 2 en profondeur. Les parties latérales de l'édifice en ont chacune 18. Le fronton qui surmonte cette façade se fait remarquer par un superbe bas-relief, représentant le jugement dernier. C'est une œuvre de Lemaire. Il remplit tout le tympan, qui a 38m,35 de base, sur 7m,15 de haut ; aussi les figures en sont colossales. Au-dessous, dans la frise, on lit l'inscription suivante : D. O. M. SUB INVOCATIONE SANCTÆ MAGDALENÆ, c.-à-d. *À Dieu très bon, très grand, sous l'invocation de Ste Madeleine*. On pénètre dans l'église par une porte en bronze, et ornée de bas-reliefs tirés des commandements de Dieu, par Triquetti. L'intérieur présente 3 coupoles à la suite l'une de l'autre, et 2 demi-coupoles ou absides à chaque extrémité. Un œil ménagé à leur centre jette dans le monument toute la lumière qu'il reçoit. Huit colonnes corinthiennes cannelées, hautes de 13 m., forment les

pendentifs des coupoles. Trois arcs, hauts de 25m,91, larges de 14m,93, séparent les coupoles transversalement, et 6 autres, de même proportion, les relient latéralement. Les chapiteaux et les coupoles sont entièrement dorés. En arrière du grand ordre corinthien, il y a un petit ordre ionique, avec colonnes de 6 m. de proportion, reposant sur un stylobate élevé. Cet ordre contient une tribune basse continue, et, au-dessus de son entablement, une tribune haute. L'église est sans bas-côtés; elle a 6 chapelles, une sous chaque arc latéral. Ses murs sont revêtus de compartiments de marbres précieux jusqu'à la frise du grand entablement; dans l'imposte des arcs des chapelles, on voit de grandes peintures murales, dont les sujets sont empruntés à la vie de Ste Madeleine. Dans l'abside du fond, Ziegler a représenté l'histoire du christianisme. Les chapelles sont ornées de statues de saints et de saintes, en marbre blanc. — L'église de la Madeleine fut commencée en 1764 sur les plans de Contant d'Ivry; Couture lui succéda en 1777, et conçut le plan de la façade à peu près telle qu'elle est aujourd'hui. La Révolution interrompit les travaux. Napoléon Ier les fit reprendre en 1807, pour faire un temple de la Gloire, dédié à la Grande Armée. Le plan fut changé par Vignon, d'après les idées de l'Empereur. Le monument était fort avancé, quand la Restauration le rendit à sa destination primitive. Vignon en demeura l'architecte, et finit presque tous les travaux extérieurs. Après sa mort, en 1828, Huvé fit tout l'intérieur, et l'église fut consacrée en 1842. La Madeleine est un des plus grands temples connus d'architecture grecque; il occupe une superficie de 4,400 m., et, avec les perrons, de 5,640 m. Il n'est point entré de bois dans sa construction : la charpente est en fer forgé, et la toiture en cuivre. La dépense a été de plus de 14 millions. C. D—y.

MADELEY, v. d'Angleterre (Salop), sur la Sévern; 9,211 hab. Beau pont en fer fondu, d'une seule arche de 30 m. Fonderies; manuf. de porcelaine; houillères. Charles II s'y tint [illegible] après la défaite de Worcester.

MADELONNETTES (Les), maison religieuse, fondée en 1618 à Paris, rue des Fontaines, par Robert de Montry, sous l'invocation de Ste Madeleine, pour recevoir les filles repentantes. Elle fut dotée par la marquise de Maignelay, sœur du cardinal de Gondi, et par le roi. Des religieuses de la Visitation de Saint-Antoine en eurent la direction. Pendant la Révolution, les Madelonnettes servirent de prison politique. Jusqu'en 1867 ce fut une maison de détention pour les hommes; on l'a transférée près de l'Observatoire, dans la rue de la Santé. Elle a pris le nom de prison de la *Santé*.

MADEMOISELLE, titre qui, pris absolument et comme nom propre, servit à désigner, depuis le XVIIe siècle, la fille aînée de *Monsieur*, frère du roi de France. Parmi les princesses qui l'ont porté, on connait surtout la duchesse de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans et nièce de Louis XIII, appelée quelquefois la *Grande Mademoiselle*, pour la distinguer de Marie-Louise, fille de Philippe d'Orléans et nièce de Louis XIV, appelée *Mademoiselle* tout court. Plus tard, ce titre fut donné par brevet et par usurpation à Mlle de Charolais, sœur aînée du duc de Bourbon, ministre sous Louis XV. — Dans l'anc. monarchie française, les nobles appelaient *mademoiselle* les bourgeoises, bien que mariées, à moins que leur mari ne possédât une charge ou n'exerçât une profession réputée noble. Vers la fin du règne de Louis XIV, beaucoup de bourgeoises usurpaient le titre de *madame*; l'usage de les appeler *mademoiselle* cessa presque entièrement dans le cours du XVIIIe siècle. G.

MADÈRE, en portugais *Madeira*, île de l'océan Atlantique, près de la côte O. de l'Afrique au S.-E. des Açores; par 32° 38' lat. N., et 19° 14' long. O; 815 kil. carr.; 130,584 hab. Cap. Funchal. Cette île de forme triangulaire est un volcan éteint; ses côtes offrent partout de hautes falaises et des escarpements formidables de laves; le point culminant de l'île, le pic Ruivo, s'élève à 1,900 m. au-dessus du niveau de l'Océan. Il règne à Madère un printemps éternel, favorisé par le plus magnifique climat. La végétation y est extrêmement variée, et atteint des dimensions exceptionnelles. On y trouve le châtaignier, l'oranger, le pêcher, etc.; la canne à sucre et les fruits du tropique y viennent également. Le café est de qualité supérieure. Mais la récolte du blé peut à peine suffire au 5e de la consommation. La plus célèbre production de Madère est le vin renommé qui porte son nom; on en a récolté jusqu'à 150,000 hectol., dont la moitié était exportée. Les meilleures espèces étaient le *malmsey* (madère-malvoisie) et le *madère sec*; mais depuis quelques années les vignes ont été en partie remplacées par des cannes à sucre. Le manque d'eau nuit trop souvent à la végétation, et la misère est fréquente. Élève de bétail et d'abeilles. Fleurs artificielles en cire et en plumes. — Découverte en 1344 par un Anglais, revue en 1418 par des Portugais, Madère fut visitée en 1421 par les Portugais Joao Gonzales Zarco et Tristan Vaz. Ce n'était alors qu'une simple forêt (*madeira*, pays boisé); on y mit le feu par mégarde, et l'incendie dura sept ans. L'amas de cendres qui en résulta donna au sol une fertilité extraordinaire. Des ceps de vigne apportés de l'île de Chypre, 1445, réussirent parfaitement, acquirent de nouvelles qualités, et devinrent pour le pays une source de richesses considérables. Les Anglais s'emparèrent de Madère en 1801; elle retourna aux Portugais en 1814 et forme depuis ce temps une prov. du royaume, mais presque tout le commerce est resté entre les mains des Anglais. F—T.

MADERNO (Charles), architecte, né en 1556 à Bissonna (Lombardie), m. en 1629, neveu et élève de Dominique Fontana, termina l'église de *Saint-Jacques des Incurables*, à Rome, commencée par François de Volterra, construisit le dôme et le chœur de *Saint-Jean des Florentins*, éleva la façade de *Sainte-Suzanne*, bâtie par le cardinal Rusticucci, le beau palais Aldobrandini, etc. Il succéda à Fontana comme architecte de l'église *Saint-Pierre*, que le pape Paul V le chargea d'achever, et dont il fut forcé de modifier le plan, mais où il ne montra ni le génie ni le goût d'un grand architecte. Il construisit les églises de la *Victoire*, de *Santa-Lucia-in-Selve*, de *Sainte-Claire*, le chœur et la coupole de *Saint-André della Valle*, et acheva le palais de *Monte-Cavallo*, et celui du prince Borghèse à Ripetta. Son chef-d'œuvre est le palais *Mattei*.

MADFUNEH. V. Abydos.

MADGYARS, peuple venu de l'Oural au Xe siècle, sous la conduite d'Arpad, et qui a conquis la Hongrie. Il y forme encore la race dominante. (*V.* Hongrie.)

MADIAN, anc. contrée de l'Arabie Pétrée, le long de la mer Rouge, au S. du Sinaï; ch.-l. Madian ou Madiana, près du golfe Elamitique, où résidait Jéthro, beau-père de Moïse.

MADIANITES, *Madianitæ*, peuple arabe, pasteur et nomade, habitant à l'E. du lac Asphaltite, au S. des Moabites, et descendant de Madian, fils d'Abraham et de Céthura. Ils imposèrent aux Hébreux une captivité de 7 années, 1356-49 av. J.-C., à laquelle mit fin Gédéon. — D'autres Madianites habitaient la terre de Madian. (*V. ce mot.*) On les appelait quelquefois Ismaélites.

MADIEH (Lac), lac de la Basse-Egypte, entre Alexandrie et Aboukir, communique avec la mer et avec le lac Mariout; 17 kil. de long sur autant de large.

MADISON (James), né en 1758 à Montpellier (Virginie), m. en 1836, entra au barreau, se consacra ensuite aux affaires publiques, combattit en 1784 le projet d'établir une religion dominante aux États-Unis, participa en 1786 à la rédaction de la Constitution, fut élu en 1809 président de l'Union américaine, et réélu en 1813, soutint énergiquement la guerre contre l'Angleterre de 1811 à 1814, et fonda l'université de Virginie.

MADISON, v. des États-Unis (Indiana), sur la rive dr. de l'Ohio; 10,709 hab. — cap. de l'État du Wisconsin; 10,9.5 hab.

MADJARI, anc. v. du Kaptchak, près de la Kouma, sur la route d'Astrakhan à Mozdok; au XIVe siècle, entrepôt des marchandises entre le Térek et le Don; auj. ruinée.

MADJ-EDDAULAH (Abou-Taleb-Roustem), dernier prince persan de la dynastie des Bouides, succéda en 997 à son père Fakr-Eddaulah, sous la tutelle de sa mère Seidah, prit plus tard pour ministre le célèbre Avicenne, fut dépouillé par Mahmoud le Ghaznévide en 1027, et finit ses jours dans l'obscurité.

MADJICOSIMA ou **MEIACOSHIMA**, archipel d'Asie, dans le Grand Océan, au S.-O. de celui de Liéou-Kiéou, dont il dépend, et à l'E. de l'île de Formose. Pop. : environ 12,000 hab. Récolte de thé, sucre et poivre; encens, arbre à vernis.

MADJOULI, île de l'Hindoustan anglais, dans le Brahmapoutra; 162 kil. sur 20. Elle appartient à la province d'Assam.

MADOURA ou **MADURA**, une des îles de la Sonde, au N.-E. de Java (Malaisie hollandaise); 150 kil. sur 40; 4,631 kil. carr., et 690,000 hab. Elle est divisée en 3 districts : Bankalang, Sumanap, Pamakasan, et dépend du gouvernement hollandais de Java. Sol fertile et bien cultivé; coco, riz, coton; gros bétail; nids d'hirondelles.

MADOURA ou **MADURA**, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), près du Vayg-Arou, à 430 kil. S.-O. de Madras; 51,987 hab. Ruines d'architecture hindoue. Elle fut cédée en 1801 à l'Angleterre, qui l'avait déjà assiégée en 1747.

MADOX (Thomas), antiquaire anglais du XVIIIe siècle, fut historiographe du roi.

Il a laissé : *Formulare anglicanum, ou Recueil des chartes et titres anciens*, depuis la conquête des Normands jusqu'à la [illegible] de Henri VIII, 1702, in-fol.; *Histoire et antiquités de l'*[illegible] *d'Angleterre*, 1711, in-fol., et 1769, in-4°; *Firma burgi* [illegible] *d'Angleterre*; *Histoire des baronnies*, 1735. Le British Museum conserve 94 vol. de copies faites par lui.

MADOZ (Pascal), homme d'État espagnol, né à Pampelune en 1806, m. en 1870, fit ses études à l'Université de Saragosse, et, malgré sa jeunesse, prit part à la guerre de 1823 dans les rangs des libéraux. Il alla vivre en France, jusqu'à

l'édit d'amnistie rendu par la régente Marie-Christine. Il s'établit alors à Barcelone, où il rédigea *le Catalan*, journal d'opposition, fut nommé juge au tribunal civil en 1835, et, pour avoir vivement combattu les carlistes, reçut le gouvernement de la vallée d'Aran. Député aux Cortès par la province de Lérida en 1836, il conserva ce mandat pendant vingt ans. En 1843, il se déclara contre Espartero, et souleva contre lui une partie de la Catalogne. En 1854, il usa de son influence pour rétablir à Barcelone la concorde entre les ouvriers et les fabricants, fut nommé gouverneur de la ville, et porté à la présidence des Cortès. Ministre des finances en 1855, il fit voter la loi de *desamortizacion*, qui décrétait la vente des biens appartenant à l'État, aux établissements de bienfaisance et d'instruction publique, aux communes et au clergé. En 1856, il donna l'exemple de la résistance au ministère formé par O'Donnell, et dut se réfugier à l'étranger.

Madoz a achevé le *Dictionnaire géographique universel* de Bergues, édité un *Recueil des causes célèbres* en 20 vol., et écrit un *Dictionnaire géographique, statistique et historique de l'Espagne*, 1848-50. 16 vol.

MADRAS, v. de l'Hindoustan anglais, sur la côte de Coromandel et le golfe du Bengale ; par 13° 4' lat. N., et 77° 54' long. E., à 1,630 kil. S.-O. de Calcutta, 103 kil. N. de Pondichéry ; 406,120 hab. en 1881. Ch.-l. de la présidence de son nom ; siège de l'administration et d'une cour suprême, la 3e cité de l'Inde par le nombre de ses habitants. Elle ne doit sa fortune qu'au choix qu'on en fit comme résidence gouvernementale. Évêché anglican ; vicariat apostolique. Madras mal placé par rapport au golfe, dont les abords ne sont possibles de ce côté que par une rade ouverte et sur des allèges difficiles à gouverner, offre un aspect bizarre à cause de ses constructions variées et de ses maisons à toits plats. On le divise en *ville blanche*, où se trouvent le palais du gouvernement, la douane, la cour de justice, l'église Saint-George, le fort Saint-George, sans importance comme citadelle ; et *ville noire* ou *Tchennapatam*, la plus peuplée, séparée de l'autre par une esplanade de 1,500 m. de largeur. La superficie totale est de 70 kil. carr. Un canal navigable, construit en 1803, joint Madras à l'Ennore. Il y existe beaucoup de pagodes et de mosquées, un collège fondé en 1812, avec la collection Mackenzie, précieuse pour l'histoire de l'Inde, un observatoire, un jardin botanique, une société asiatique de bienfaisance. Commerce considérable avec l'Europe, la Chine, Ceylan, l'empire birman, l'île Maurice et l'Australie. Exportation de cotonnades, de tissus dits *madras*, coton brut, indigo, sucre, riz, graines oléagineuses, cuirs, perles, écaille, tabac, teintures, etc. Mouvement annuel en rade : 3,000 grands navires avec 1 million et demi de tonnes. Depuis 1875 on travaille à un port artificiel qui abritera les navires des cyclones et leur permettra d'accoster. Cédé par le radjah de Bidjanagor aux Anglais en 1639, Madras, chef-lieu de l'ancienne province de Karnatic, fut le premier établissement des Anglais dans les Indes. Les Français, commandés par La Bourdonnais, le prirent en 1746, mais ils furent obligés de le rendre au traité d'Aix-la-Chapelle, 1748 ; Lally l'assiégea en vain en 1759. — La présidence de Madras occupe la portion S. de la presqu'île indienne, touche à la mer des Indes et au golfe de Manaar au S., au détroit de Palk au S.-E., et au golfe du Bengale à l'E. Elle comprend les anc. prov. de Karnatic, Salem-et-Barahmahl, Coïmbétour, Balagaht, Kanara, Malabar, Cirkars du Nord, et une partie de celles de Maïssour et de Cochin. Superficie, 382,758 kil. carr. ; 34,507,604 hab. Climat chaud, mais sain. Sol montagneux, traversé par les Ghats, arrosé par le Godavéry, le Kavéry, le Krischna, et fertile en riz, tabac, cacao, coton, sucre, indigo, poivre, etc. Fabr. de percales, mousselines, soieries, tapis. Elle est divisée en 22 provinces et comprend en outre 3 États tributaires : Poudoucota, Travancore et Cochin.

MADRE (Lac), lac du Mexique (Tamaulipas), communique avec le golfe du Mexique ; 100 kil. sur 28.

MADRE (Isola). *V.* Borromées (Îles).

MADRE-DE-DIOS, île de l'Amérique du Sud, dans l'Atlantique, sur la côte O. de la Patagonie ; 130 kil. sur 80.

MADRIACENSIS PAGUS, nom latin du pays de Madrie.

MADRID, *Mantua Carpetanorum*, puis *Majoritum*, *Madritum*, v. capitale du royaume d'Espagne, au centre, ch.-l. de la prov. de son nom et de la Nouvelle-Castille, sur le Manzanarès, dans une plaine aride, à 1,452 kil. S.-S.-O. de Paris, par Bayonne, 972 kil. E.-N.-E. de Lisbonne. Elle a près de 8 kil. de tour ; par 40° 24' lat. N. et 6° 1' long O. ; 5,000 hab. en 1530 ; 58,000 en 1600 ; 155,000 en 1786 ; 235,000 en 1846 ; 397,660 en 1884. Résidence de la cour ; siège du gouvernement, des Chambres législatives et des administrations centrales. Université, qui était précédemment à Alcala de Hénarès ; évêché. Cette ville est entourée de murs percés de 15 portes, dont plusieurs sont fort belles ; son plus beau monument est le palais du roi, réédifié sous Philippe V, et entouré de jardins, à l'extrémité desquels se trouve le palais royal de *Buen-Retiro*, construit par Philippe IV. On remarque ensuite le palais des députés, celui du sénat, les palais des ducs de Liria, Villahermosa, Medina-Celi, l'hôtel des Invalides fondé par la reine Isabelle II, 2 bibliothèques publiques très riches, dont une a 200,000 vol. et de nombreux manuscrits, le musée de sculpture et celui de peinture, qui est d'une grande richesse. Il y a en outre plusieurs collections particulières très remarquables. Musée du duc d'Hijar, où sont les costumes des reines d'Espagne. Musée des sciences naturelles, cabinet zoologique et minéralogique, jardin botanique, écoles des mines, de pharmacie, vétérinaire, et des ingénieurs-géographes ; collège de chirurgie, collège royal de nobles ; observatoire. Académies de la langue espagnole, d'histoire, des sciences, d'économie, de médecine, et des beaux-arts ; institut de San-Isidoro. Arsenal ; musée d'artillerie en partie détruit par un incendie. Monnaie. Conservatoire des arts et métiers. Cinq théâtres. Madrid a beaucoup d'églises, mais aucune n'est bien remarquable ; on y trouvait autrefois 65 couvents, auj. supprimés, sauf quelques couvents de femmes. On peut encore citer : le pont de Ségovie ; la promenade du *Prado* ; la belle rue d'*Alcala*, plantée d'arbres ; les rues de Tolède, d'Atocha, de San-Bernardino, de Fuencarral ; les places *Mayor*, du Palais-Royal, et la *Puerta del Sol*, célèbre par les émeutes qui y ont pris naissance ; celle destinée aux combats de taureaux, hors de la ville, arène autour de laquelle peuvent se ranger sur des gradins 17,000 personnes. Peu d'industrie : manuf. royales de tapis et de porcelaines ; manuf. de tissus de coton, salpêtre, papiers, toiles peintes, soieries, souliers, gants, chapeaux, orfèvrerie, quincaillerie, chocolat ; fonderies de fer. Madrid est le centre de 6 grandes lignes de chemins de fer, sur Cadix, Alicante, Barcelone, Paris par Burgos et Bayonne, La Corogne et Lisbonne. — Ce lieu était important dans l'antiquité ; les Arabes s'en emparèrent, et y construisirent une forteresse. Alphonse VI en fit la conquête en 1085. Au XIVe siècle, Madrid fut plusieurs fois le siège de l'assemblée des Cortès ; en 1560, Philippe II en fit la capitale du royaume, en dépouillant Tolède de ce titre. Les Français y entrèrent en 1808, et Joseph Bonaparte y fut proclamé roi d'Espagne, 25 juillet ; forcé de s'éloigner peu de jours après, il y rentra le 22 janvier 1809, en sortit en 1812, et y revint encore à la fin de la même année ; les Français l'abandonnèrent définitivement en 1813. Le prince régent et les Cortès y rentrèrent le 5 janvier 1814. Patrie de Lope de Vega, de Calderon, de Quevedo, de Moratin, d'Alonzo de Ercilla, de Velasquez et de beaucoup de rois d'Espagne.

MADRID (Province de), division administrative du roy. d'Espagne, formée d'une partie de l'anc. prov. de la Nouvelle-Castille. Superf., 7,762 kil. carr. ; pop., 405,737 hab. en 1849 ; 593,775 en 1884. Sol montagneux, arrosé par le Hénarès, le Manzanarès et le Jarama.

MADRID (Traité de), traité signé le 14 janvier 1536, pour mettre fin à la 1re guerre entre François Ier et Charles-Quint. Le roi cédait à l'empereur le duché de Bourgogne, le comté de Charolais, les seigneuries de Noyers et de Château-Chinon, la vicomté d'Auxonne, en toute souveraineté, renonçait au royaume de Naples, au duché de Milan, aux seigneuries de Naples, à la suzeraineté de la Flandre et de l'Artois, promettait d'épouser Éléonore, reine douairière de Portugal et sœur de l'empereur, et recevait en grâce le connétable de Bourbon. En retour de ces conditions onéreuses, il recouvrait la liberté, moyennant une rançon de 3 millions d'écus, et, jusqu'à leur accomplissement, devait donner 2 de ses fils en otages. Ce traité ne reçut pas d'exécution et fut modifié à l'avantage de la France par le traité de Cambrai en 1529.

MADRID (Château de). *V.* Boulogne (Bourg de).

MADRIDEJOS, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. de Tolède. Pop. de la commune ; 6,263 hab. — Ville ancienne, bien bâtie. Culture du safran.

MADRIE (Pays de), *Madriacensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Normandie et Île-de-France), où étaient Douins, Cailly et La Croix-Saint-Leufroy (Eure) ; Condé-sur-Vesgre, Rolleboise, etc. (Seine-et-Oise).

MADRIGAL, v. d'Espagne, prov. d'Avila ; patrie de la reine Isabelle de Castille. Pop. de la commune ; 2,871 hab.

MADRIGALEJO, brg d'Espagne, prov. de Cacérès ; 1,770 hab. Ferdinand le Catholique y mourut en 1516.

MADRITUM, nom latinisé de Madrid.

MADURA. *V.* Madoura.

MÆCIANUS (Lucius-Volusius), jurisconsulte romain du IIe siècle, fut précepteur de Marc-Aurèle et conseiller d'Antonin. Ses ouvrages sont perdus. Gravina le croit auteur du sénatus-consulte appelé *Volusien*.

MÆLAR, lac de Suède, dans le lan et au N.-O. de Stockholm, communiquant avec la mer Baltique et le lac Hiælmar ; par les vents d'E., un courant maritime fait pénétrer un

peu d'eau salée dans la partie orientale. Ce n'est pas un des plus grands lacs de la Suède, et cependant il ne compte pas moins de 1,260 grandes et petites îles, ordinairement couvertes d'une riche végétation; c'est un ensemble de bassins séparés ayant chacun son niveau propre. Au fond des golfes de ce lac, on trouve quelques-unes des plus anc. villes de Suède : Vesteras, Sigtuna, Strengnaes, et même Upsal; quelques-uns des châteaux royaux les plus connus : Drottningholm, Svartsjoe, Gripsholm, Rosersberg; bon nombre de résidences seigneuriales, et d'innombrables maisons de campagne. Un grand commerce l'anime. Outre ses flottes de bateaux et de canots, il a sa propre escadre de steamers dans les mois d'été; superf., 1,162 kil. carr.; 90 kil. sur 40; Altitude : 0m,74; prof. extrême : 59 m. A. G. et G. H.

MAELSTROM, c.-à-d. *courant qui moud*, courant dangereux de l'océan Glacial arctique, sur la côte de Norvège, près de l'île Moskö (une des Loffoden); par 67° 20' lat. N. et 9° 20' long. E. Le Maelström n'est pas un gouffre et est beaucoup moins redoutable qu'on ne l'a cru longtemps d'après les récits erronés des voyageurs et les descriptions fort exagérées des géographes.

MAELZEL (LÉONARD), mécanicien, né à Ratisbonne en 177[illegible], m. à Vienne en 1855, a inventé plusieurs machines qui, pendant longtemps, ont étonné l'Europe, entre autres le *Panharmonica* en 1807, composé d'un orchestre de 42 musiciens automates qui exécutaient avec une précision parfaite les ouvertures du *Don Giovanni* de Mozart, de l'*Iphigénie en Aulide* de Glück, de *la Vestale* de Spontini, etc. Cette ingénieuse pièce de mécanique est auj. à Boston (États-Unis). Maelzel a enlevé à Winkel, d'Amsterdam, l'honneur de la découverte du *métronome*.

MÆNIA (COLONNE). *V.* COLONNE.

MAES, nom flamand de la MEUSE.

MAESEYCK ou **MAASEYCK**, v. de Belgique (Limbourg), sur la rive dr. de la Meuse, à 26 kil. N.-E. de Maestricht; 4,482 hab. Fabr. de pipes, poterie, tabac, papier, etc. Patrie des frères Jean et Hubert Van-Eyck. — Autrefois fortifiée; démantelée par les Français en 1675 et en 1803.

MAESTRICHT, en hollandais *Maastricht*, en lat. *Trajectum ad Mosam*, v. du roy. des Pays-Bas, ch.-l. de la prov. de Limbourg; port de commerce sur la rive g. de la Meuse et sur le Geer; 29,567 hab. Tribunaux; athénée; société d'agriculture; bibliothèque; arsenal. Ville bien bâtie; on remarque ses rues larges, ses places, l'église Saint-Servais; l'hôtel de ville, celui du Gouvernement, l'immense carrière de la porte Saint-Pierre, et le pont qui joint la ville au quartier *Wyck*. Industrie et commerce actifs : distilleries, savonneries, raffineries, tanneries, filatures; fabr. de draps, flanelles, bas, épingles, papier, etc. Foires importantes de bestiaux. — Maestricht, qui était déjà une ville au IVe siècle, vit souvent sa possession disputée à partir du XVe. Saccagée par le duc d'Albe en 1576; successivement prise et rendue par le prince de Parme, 1579; par le prince d'Orange Frédéric-Henri, 1632-1648; par Louis XIV, 1673-1678; de nouveau, en 1748, par les Français, qui la rendirent au traité d'Aix-la-Chapelle. Elle racheta 9 millions et demi, en 1785, les droits que réclamait sur elle l'empereur Joseph II. Elle fut encore, mais en vain, bombardée par les Français en 1793. Kléber la prit l'année suivante, et elle devint, de 1795 à 1814, le chef-lieu du dép. de la Meuse-Inférieure. Les traités de 1815 la donnèrent aux Pays-Bas, auxquels la Belgique, depuis son affranchissement, la disputa jusqu'au traité de Londres en 1839. Maestricht a été déclassée comme place de guerre en 1867.

MAFFEI (RAPHAEL), savant compilateur, né en 1451 à Volterra (d'où son surnom de *Volterranus*), m. en 1522, est auteur, entre autres ouvrages, d'une encyclopédie, sous le titre de *Commentarii urbani*, en 38 livres, dont les 12 premiers sont consacrés à la géographie, 11 autres à l'histoire des hommes célèbres, et le reste aux sciences que l'on cultivait alors.

Le recueil de ses *Œuvres* a été publié à Rome, 1506, et à Paris, 1526, in-fol.

MAFFEI (JEAN-PIERRE), savant jésuite, né à Bergame en 1535, m. en 1603, fut professeur d'éloquence à Gênes, 1563, secrétaire de cette république, 1564, entra à Rome dans la compagnie de Jésus en 1565, obtint la chaire d'éloquence au Collège romain, et, appelé à Lisbonne par le cardinal Henri, vers 1570, composa en latin, sur les documents conservés dans les archives publiques, une *Histoire des Indes*, en 16 liv., publiée à Cologne, 1589 et 1593, in-fol., et mal traduite en français par Armand de la Borie et l'abbé de Pure.

[illegible] *Annali di Gregorio XIII*, Rome, 17[illegible].

MAFFEI (PAUL-ALEXANDRE), savant archéologue, né à Volterra, [illegible], m. à Rome en 1716.

Il a laissé, entre autres ouvrages estimés : *Raccolta di statue antiche e moderne*, Rome, 1704, in-fol., 163 pl.; *l'Immagine del vescovo rappresentata nelle virtù di Bossuet*, ibid., 1705, in-fol.; *Gemme antiche figurate*, ibid., 1707, 4 vol. gr. in-4°, avec de savantes notes; *la Vita di S. Pio V, papa*, ibid., 1712, in-4°, etc.

MAFFEI (FRANÇOIS-SCIPION, MARQUIS DE), poète, littérateur et antiquaire, né à Vérone en 1675, m. en 1755, fit la campagne de 1704 au service de la Bavière. En 1713, il donna une tragédie de *Mérope*, qui a été traduite en français par Fréret, et surpassée depuis par Voltaire et Alfieri; elle est conçue avec simplicité, mais manque de chaleur et de cette perfection de formes qui fait durer les ouvrages. Une intéressante *Histoire de Vérone*, acheva de répandre la réputation de Maffei. Il visita la France en 1732, l'Angleterre, la Hollande, l'Autriche, et fut accueilli partout avec distinction. L'université d'Oxford lui conféra le diplôme de maître ès-arts. Maffei a encore publié : *Istoria diplomatica...*, 1727, in-4°, fig.; *Degli anfiteatri, e singolarmente del Veronese*, 1728, in-12; *Verona illustrata*, 1731-32, in-fol. ou 4 vol. in-4°; *Musæum Veronense*, recueil d'inscriptions antiques, 1749, in-fol.; un poème en 100 chants sur l'union des vertus humaines, 2 comédies médiocres, un recueil de pièces dramatiques du XVIe siècle. Sa prose est souvent triviale. La meilleure édition de ses Œuvres est celle de Venise, 1790, 28 vol. Maffei était doyen de l'Académie della Crusca, associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de France, membre des sociétés royales de Londres et de Berlin. B.

MAFFEO VEGGIO, en lat. *Maphæus Vegius*, poète latin, né à Lodi en 1406, m. à Rome en 1458, fut professeur de belles-lettres à Pavie, et dataire du pape Eugène IV. Il s'imagina qu'il manquait quelque chose à l'*Enéide*, et il y ajouta un 13e chant. C'est le meilleur poète latin qui ait paru depuis Pétrarque jusqu'à Jovianus Pontanus.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Antoniados... poema*, Deventer, 1490, in-4°, poème en l'honneur de St Antoine; *Astyanax*, Cagli, 1475, in-4°; *Vellus aureum*, Cologne, 1589, in-12; *Libri XII Æneidos supplementum*, Cologne, 1471, traduit en français par Mouchault, Cologne, 1616, in-16. C. N.

MAFRA, v. de Portugal (Estramadure), distr. de Lisbonne, à 6 kil. de l'Atlantique; 3,231 hab. Couvent, château royal avec parc de 20 kil. d'étendue, construits sous Jean V. Bibliothèque de 30,000 volumes.

MAFUMO, riv. de l'Afrique australe (Cafrerie), sur la côte de Natal, se jette dans la baie de Delagoa. Cours de 700 kil.

MAGADA, anc. nom du BAHAR.

MAGADOXO, royaume de l'Afrique orientale, entre la côte d'Ajan au N.-E., le pays des Machidas au N.-O., le royaume de Juba au S.-O., et la mer des Indes au S.-E.; 400 kil. de long. Ch.-l. Magadoxo qui, avec les faubourgs, a une pop. d'environ 5,000 hab. — Ville très malsaine enclose de murs en pierre. C'est le principal entrepôt du commerce entre le cap Guardafui et la rivière Jub. Pays peu connu. Comm. d'ivoire, grains, bétail, etc. — Quoique les Portugais le rangent dans leurs possessions, il est à peu près indépendant. G. H.

MAGALHÃES. *V.* MAGELLAN.

MAGALONA, nom latin de MAGUELONNE.

MAGANUS, nom latin du MEIN.

MAGAS, gouverneur de la Cyrénaïque sous Ptolémée Soter, se révolta dans la suite contre Ptolémée Philadelphe, son frère utérin, et se fit déclarer roi.

MAGDALENA, grand fleuve de l'Amérique du S., sort du lac Pampas, coule au N., arrose Honda et Mompox (Colombie), et se jette dans la mer des Antilles par plusieurs embouchures, après avoir reçu, à droite, le Bogota et le Sogamoso, à gauche, le Cauca. Cours de 1,320 kil.; 3 compagnies, possédant 13 navires, naviguent sur ce fleuve. — Il donne son nom à un des États de la Colombie, qui avec le territoire de Goajira Nevada y Motilones, a 63,300 kil. carr. et 85,255 hab. Cap. Santa-Marta; v. princ. : Hacha et Mompox.

MAGDEBOURG, *Magdeburgum*, *Parthenopolis*, v. forte du roy. de Prusse, ch.-l. de la prov. de Saxe, de la régence et du cercle de son nom sur la rive g. de l'Elbe, à 149 kil. O.-S.-O. de Berlin, 947 N.-E. de Paris; 97,539 hab., 137,135 avec Neustadt et Bukau. Quartier général du 4e corps de l'armée allemande. Direction des postes et télégraphes, cour d'appel, tribunaux civil et criminel; écoles de chirurgie, d'accouchements, de commerce, d'arts et métiers, de beaux-arts; école normale primaire, 2 gymnases; bibliothèque; comptoir de la banque de Berlin. La ville est divisée en cinq parties, le *Neustadt*, l'*Altstadt*, le *Neumarkt*, le S[illegible] et le *Friedrichstadt*, elle est généralement bien bâtie. [illegible] paux édifices sont : la cathédrale gothique, des XIIIe et XVe siècles, où est le tombeau d'Othon le Grand, l'église Saint-Jean, dont le cimetière renferme la tombe de Carnot, [illegible] du gouvernement, l'hôtel de ville, devant lequel est une statue équestre d'Othon le Grand; la citadelle, [illegible] de l'Elbe, l'arsenal, le fort de l'Étoile, le théâtre, etc. Industrie

active : chicorée, sucre et eau-de-vie de betterave, draps, soieries, lainages, cotonnade, gants, dentelles, tabac, etc. La navigation de l'Elbe rend le commerce très actif : le port reçoit chaque année plus de 5,000 navires. Magdebourg est un centre très important de chemins de fer entre Berlin, Hanovre, Leipzig et Hambourg. — Magdebourg, place forte des Saxons au VIe siècle, dévastée en 784 par les Wendes, et en 923 par les Hongrois, fut agrandie et reconstruite par l'empereur Othon Ier, qui la fit ériger en archevêché par le pape, en 967. Ruinée par Boleslas en 1013, incendiée en 1180, saccagée en 1214 par Othon IV, elle se releva chaque fois. Au XVIe siècle, elle prit ouvertement parti pour la Réformation, fut mise au ban de l'Empire, et assiégée en 1550 par Maurice de Saxe, qui ne la prit que l'année suivante. Bloquée de nouveau par les Impériaux en 1629, elle leur résista 6 mois, et les força à se retirer; mais 2 ans après, Tilly la prit d'assaut, et la dévasta complètement. A peine était-elle relevée, 1635, que les Impériaux et les Saxons revinrent l'assiéger; une capitulation la leur livra, en 1636. Le traité de Westphalie la donna à l'électeur de Brandebourg. Prise par les Français en 1806, elle fut jointe au roy. de Westphalie, et comprise dans le département de l'Elbe, dont elle était le ch.-l. Les Prussiens la reprirent en 1813. Patrie du physicien Otto de Guéricke, du jurisconsulte Struve et du poète Schülz. — La régence de Magdebourg, formée d'une partie de l'anc. archevêché ou duché de ce nom, est divisée en 15 cercles; elle a 11,507 kil. carr. et 937,305 hab.; v. princ. : Magdebourg, Halberstadt, Neustadt, Quedlinburg et Aschersleben. Pays traversé du N. au S. par l'Elbe, arrosé par la Bode, la Saale, la Havel, l'Ohra, le canal de Plauen; fertile en céréales, légumes, fruits, chanvre, lin, tabac. Exploitation de fer, houille, sel, tourbe.

MAGDEBOURG (CENTURIES DE). *V.* CENTURIES.

MAGDESPRUNG, vge du duché d'Anhalt, est situé sur la Selke, près de Harzgerode. Usines à fer considérables; fabr. d'ouvrages en fer et en acier.

MAGEDDO, anc. v. de Palestine, dans la demi-tribu occid. de Manassé, près de la mer. Victoire de Néchao, roi d'Égypte, sur Josias, roi de Juda, qui périt de ses blessures, 609 av. J.-C.

MAGELLAN (FERNAND), en portugais *Magalhães*, célèbre navigateur portugais du XVIe siècle, né vers 1470, combattit dans l'Inde à Malacca, sur la côte d'Afrique, revint en Portugal, 1512, mais ne reçut pas les récompenses qu'il croyait dues à ses services. Il alla s'établir à Séville, où il se maria. Bien accueilli par Charles-Quint, il lui fit agréer le projet d'une expédition qui devait atteindre les îles Moluques, en cherchant, à l'extrémité méridionale de l'Amérique, une entrée dans l'océan Pacifique. Il partit le 3 sept. 1519, avec 5 petits bâtiments et 265 hommes d'équipage, parmi lesquels figuraient quelques Français, longea la côte orientale de l'Amérique du Sud, réprima par des exemples terribles une révolte de ses officiers, dont le chef était Juan de Carthagena, découvrit, en oct. 1520, le détroit qui porte son nom, entre l'Amérique méridionale et la Terre-de-Feu, mit 3 mois et 20 jours à traverser l'océan Pacifique, et aborda aux îles Philippines en 1521. Il aborda dans l'île de Cébu, dont le roi et la reine reçurent le baptême, et fut tué, le 27 avril 1521, dans un combat contre les indigènes de l'île de Matan. Un de ses compagnons, Sébastien del Cano, ramena sur la *Victoria* les 18 survivants de l'expédition, en passant par le cap de Bonne-Espérance.

La *Vie de Magellan* a été écrite par Bürch, Leipzig, 1843. — *V.* Ed. Charton, *Voyageurs anciens et modernes*, t. III.

MAGELLAN (ARCHIPEL DE), nom donné aux îles Bonin-Sima, des Volcans, de Marguerite, etc., dans le Grand Océan boréal; par 24°-29° lat. N., 137°-145° long. E.

MAGELLAN ou **MAGALHÃES** (DÉTROIT DE), bras de mer resserré entre l'extrémité S. de l'Amérique et la Terre-de-Feu, et joignant l'Océan Atlantique et le Grand Océan austral; par 52° 46′ lat. S., et 70° 38′-77° 14′ long. O.; 550 kil. de long, sur une largeur variable de 20 à 30 kil. entre le cap de *las Virgines* à l'E. sur le continent, et le cap *del Espiritu Santo* sur une des plus grandes îles que comprend la Terre-de-Feu. Il doit son nom au navigateur qui le découvrit en 1520. G. H.

MAGELLAN ou **MAGALLANES** (COLONIE DE), colonie fondée en 1843, et rétablie en 1852, par le gouvernement chilien, à Punta d'Arenas (Sandy Point), dans la péninsule de Brunswick et non loin du cap Froward, sur le détroit de Magellan; 1,291 hab. (1882). Le gouvernement chilien a augmenté cette colonie par la prise de possession de Wollaston dans la Terre-de-Feu, à l'effet d'y fonder une colonie pour la pêche et pour la chasse du veau marin. D'après le traité conclu à Buenos-Ayres le 23 juillet 1881, avec la république Argentine, le Chili s'est attribué dans la Patagonie et la Terre-de-Feu un territoire de 195,000 kil. carr.

MAGENDIE (FRANÇOIS), médecin célèbre par ses travaux sur la physiologie expérimentale, né à Bordeaux en 1783, m. le 10 oct. 1855. Fils d'un médecin, il abandonna les mathématiques pour lesquelles il s'était d'abord passionné, et étudia la médecine. Après avoir été interne des hôpitaux et aide d'anatomie à l'école pratique, il fut nommé par concours, à 21 ans, prosecteur à la Faculté de médecine de Paris. Docteur en médecine et devenu chef des travaux anatomiques, il quitta la chirurgie, à laquelle il se livrait avec succès, pour ouvrir des cours de physiologie et s'occuper exclusivement de médecine proprement dite. En 1819, dès la formation de l'Académie de médecine, il en devint membre; 2 ans après, l'Institut (Académie des sciences) lui ouvrit ses portes. Il entra, en 1831, au Collège de France comme professeur de médecine. Il fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu, membre et président du comité consultatif d'hygiène publique. Les ouvrages de Magendie sont nombreux et variés. Les premiers, qui datent de 1809 à 1811, ont trait à l'action de plusieurs poisons végétaux sur la moelle épinière, et à la transpiration pulmonaire. Il publia des travaux sur le mécanisme et les causes du vomissement, sur l'action de l'émétique sur l'œsophage et la déglutition de l'air atmosphérique, sur les causes, les symptômes et le traitement de la gravelle, sur le mécanisme de l'absorption chez les animaux à sang rouge et à sang blanc, sur la préparation et l'emploi de plusieurs médicaments, etc. En 1832, pendant que Broussais, au Val-de-Grâce, traitait le choléra par les émissions sanguines, Magendie préconisa contre cette maladie le régime tonique et alcoolique, particulièrement le punch. Il publia ou laissa publier ses leçons au Collège de France, dans lesquelles il avait attaqué avec une violence extrême le système de Broussais. Il fut le rapporteur de la commission de l'Institut chargée de reconnaître si, comme l'avait avancé Darcet, la gélatine était une substance nutritive pour l'homme; ce rapport fut négatif, et résuma 3 années d'expériences faites sur les animaux. Magendie a eu peu d'initiative, mais il a contrôlé et vérifié presque toutes les découvertes physiologiques de son temps. On peut lui reprocher d'avoir quelquefois accordé trop peu de confiance aux faits qui lui étaient étrangers. Manquant des données qui existent aujourd'hui, il a commis des erreurs; mais ses travaux, et ceux qu'il a fait faire, ont soulevé des critiques desquelles la vérité a jailli dans beaucoup de cas. Magendie a été le chef reconnu d'une école dite *experimentale*, et il a communiqué une forte et favorable impulsion aux études physiologiques.

Ses principaux ouvrages sont : *Eléments de physiologie*, 2 vol., 1816, 2e édit., 1825; *Mémoire sur plusieurs nouveaux organes propres aux oiseaux et aux reptiles*, 1819, in-4°, 3 pl.; *Journal de physiologie expérimentale et pathologique*, de 1821 à 1831, 10 vol., et cahiers 1 et 2 du tome XI; *Leçons sur le système nerveux*, 2 vol., Paris, 1841; *Recherches physiologiques et cliniques sur le liquide céphalo-rachidien ou cérébro-spinal*, in-4°, 1842. — *V.* Flourens, *Éloge de Magendie*. R. D.

MAGENTA, v. du roy. d'Italie, prov. de Milan; 6,499 hab. Grande victoire des Français et des Piémontais sur les Autrichiens, le 4 juin 1859. Napoléon III, qui assistait à cette bataille, donna au maréchal de Mac-Mahon le titre de duc de Magenta.

MAGES, ministres de la religion chez les Chaldéens, chez les Mèdes et plus tard chez les Perses. (*V.* ZOROASTRE.) Ils jouissaient de la plus haute considération dans toutes les classes; on leur confiait l'éducation des princes, et aucun ne montait sur le trône qu'après avoir subi un examen devant eux. Les sciences occultes, auxquelles ils se livraient, ont reçu le nom de *magie*. — Aussitôt après la naissance de J.-C., 3 mages reconnurent son étoile dans le ciel, et, guidés par cet astre miraculeux, vinrent adorer le Sauveur à Bethléem, et lui offrir de l'or, de l'encens et de la myrrhe.

MAGES, devins chez les anc. Romains. (*V.* DEVINS.)

MAGETOBRIA, MAGETOBRIGA ou **AMAGETOBRIA**, v. de la Gaule, chez les Séquanes, où Arioviste battit les Eduens, 58 av. J.-C. Auj. la *Moigte-de-Broye*, selon Danville, à 15 kil. S.-S.-O. de Gray (Haute-Saône); *Amage*, selon Walckenaer, à 10 kil. E.-N.-E. de Luxeuil.

MAGHREB, c.-à-d. *le couchant*, nom donné par les Arabes à toute la partie N. de l'Afrique, à l'O. de l'Egypte, et qu'ils divisent en 3 régions : *Afrycyah*, répondant aux régences de Tripoli et de Tunis; *Maghreb-Aousath* (occident moyen), qui est l'Algérie; et *Maghreb-Aqssay* (occident éloigné), qui correspond au Maroc.

MAGICIENNES, espèces de devineresses chez les anc. Grecs et les anc. Romains. Elles prétendaient posséder l'art de produire dans la nature des choses au-dessus du pouvoir humain, par le secours des dieux, et en employant certains sacrifices mystérieux ou terribles. C'étaient ordinairement de vieilles intrigantes, spéculant sur la crédulité des esprits faibles qui les consultaient. En Grèce, les plus fameuses magiciennes venaient de Thessalie, et disaient qu'elles pouvaient

faire descendre la lune sur la terre ; à Rome, les plus renommées étaient celles du pays des Peligniens, et surtout des montagnes des Marses. On les employait surtout pour faire naître une passion illicite ou légitime, la protéger ou en guérir.

MAGINDANAO. *V.* MINDANAO.

MAGIOVINIUM, nom anc. de DUNSTABLE.

MAGISDROS (GRÉGOIRE). *V.* GRÉGOIRE.

MAGISTER CENSUS, MILITIÆ, OFFICIORUM, etc. *V.* MAITRE.

MAGISTÈRE (LA), brg (Tarn-et-Garonne), arr. de Moissac, sur la Garonne et la Barguelonne ; 1,900 hab. Grains et pruneaux.

MAGISTÈRE (LE), nom par lequel on désigne souvent la grande maîtrise de l'ordre de Malte.

MAGISTRATS A ROME. Les magistrats à Rome étaient ou *ordinarii* (consuls, questeurs, tribuns et édiles de la plèbe, censeurs, préteurs, édiles curules, *XXVI viri*), ou *extraordinarii* (l'interroi, le dictateur, le maître de la cavalerie, les *tribuni militum consulari potestate*, etc.). On distinguait aussi les magistratures en *patriciennes*, suivant qu'elles étaient instituées avec auspices (*auspicato*) et en plébéiennes, sans auspices (*inauspicato*). — Les magistratures patriciennes se divisaient elles-mêmes en *majores* et en *minores*; les premières étaient *curules*; toutes les autres ne l'étaient pas.

Willems, *Droit public romain.* G. L.-G.

MAGLIABECCHI (ANTOINE), savant bibliophile, né à Florence en 1633, de parents pauvres, m. en 1714, gagna l'amitié du cardinal Léopold de Médicis, et fut nommé bibliothécaire de Cosme III. Son érudition était immense, les plus savants recouraient à lui. Il était d'une mémoire si prodigieuse, qu'il parvint, par la seule lecture des catalogues, à savoir le contenu et la disposition des principales bibliothèques de l'Europe. Il publia plusieurs manuscrits de la bibliothèque *Laurentienne*, et rédigea un *Catalogue des manuscrits orientaux de la bibliothèque des Médicis.* Diverses parties de sa Correspondance ont été publiées sous les titres suivants : *Clarorum Belgarum ad Magliabecchium epistolæ*, Florence, 1745, 2 vol. ; *Clarorum Venetorum epistolæ*, 1745, 2 vol. ; *Clarorum Germanorum epistolæ*, 1745. Il légua à la ville de Florence sa propre bibliothèque, comprenant plus de 30,000 vol., et qui, malgré les augmentations ultérieures, porte toujours le nom de *Magliabecchiana*. B.

MAGLIANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Pérouse, près de la rive g. du Tibre ; 2,794 hab. Évêché.

MAGLOIRE (SAINT), né dans le pays de Galles, m. en 575, embrassa la vie monastique, puis passa en France, où il devint abbé de Dol et évêque ; il fonda un monastère dans l'île de Jersey. Fête, le 24 octobre.

MAGNAC-LAVAL, ch.-l. de cant. (Haute-Vienne), arr. de Bellac, sur la Brain ; 3,635 hab. Fabr. de gants. Église romane du XIIe siècle, hospice fondé par la famille de Fénelon, qui posséda longtemps la baronnie de ce nom, érigée en duché, en 1723, en faveur du maréchal Laval-Montmorency.

MAGNAN (DOMINIQUE), savant antiquaire, de l'ordre des Minimes, né en 1731 à Raillane, près de Forcalquier, m. à Florence en 1796.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Dictionnaire géographique portatif de la France*, Paris (Avignon), 1765, 4 vol. ; *la Ville de Rome...*, Rome, 1778, 2 vol. in-12, et 1788, 4 vol. in-fol., 425 pl., ouvrage judicieux et fait avec soin ; *Miscellanea numismatica...*, Rome, 1772-74, 4 vol. in-8°.

MAGNAN (BERNARD-PIERRE), maréchal de France, né à Paris en 1791, m. en 1865, partit comme volontaire en 1809, fit les campagnes de 1810 à 1813 aux armées d'Espagne et de Portugal, devint capitaine dans la garde impériale, combattit à Waterloo. Sous la Restauration, on l'admit dans la garde royale, et il fit la guerre d'Espagne, 1823, en qualité de lieutenant-colonel. Il prit part à l'expédition d'Alger en 1830 comme colonel, et se signala à Staouéli et à Bone. De retour en France, il fut mis en disponibilité pour avoir parlementé avec les révoltés de Lyon, passa au service de la Belgique, [illegible] dans l'armée française en 1839 avec le grade de maréchal de camp. Lieutenant général en 1845, il [illegible] 1848, le commandement d'une division de l'armée des Alpes, puis de cette armée entière, et [illegible] l'insurrection de Lyon en 1849, fut élu député de la Seine à l'Assemblée législative. Appelé au commandement en chef de l'armée de Paris en 1851, il concourut à l'exécution du coup d'État du 2 décembre. Il devint maréchal un an après et grand veneur en 1854. B.

MAGNATS, nom donné en Hongrie, et quelquefois aussi en Pologne, aux membres de la haute noblesse. Comme ce n'est qu'un titre, on l'accorda jadis aux barons du Saint Empire, comtes palatins, aux conseillers auliques, aux gouverneurs de la Croatie, de la Dalmatie et de l'Esclavonie, au trésorier de la cour, etc. La chambre haute du royaume de Hongrie s'appelle chambre des magnats.

MAGNE, pays de Grèce. (*V.* MAINA.)

MAGNEN (JEAN-CHRYSOSTOME), en lat. *Magnenus*, médecin, né au commencement du XVIIe siècle, à Luxeuil, *m.* vers 1661, étudia à l'université de Dôle, alla pratiquer son art en Italie, et fut nommé professeur de médecine, puis de philosophie à Pavie. Il aimait passionnément l'astrologie.

On lui doit : *Democritus reviviscens, sive de atomis, addita Democriti vita et philosophia*, Pavie, 1646, in-4° ; *de Tabaco exercitationes XIV*, 1648, in-4° ; *de Manna liber singularis*, 1648.

MAGNENCE (FLAVIUS MAGNENTINUS), Franc qui s'était élevé jusqu'au commandement des Joviens et des Herculiens, fut proclamé empereur à Autun par les gardes de Constant, 350, et fit massacrer ce prince qui fuyait vers les Pyrénées. Laissant en Gaule son frère Décentius, qu'il avait nommé César, il se dirigea vers l'Italie, défit et tua un autre usurpateur, Népotien, marcha contre Constance, qui refusait de partager l'empire avec lui, fut défait dans la sanglante bataille de Mursa, en Pannonie, 351, et battit à son tour, près de Pavie, une armée impériale. Mais ne pouvant se soutenir en Italie, il se retira en Gaule, où, abandonné de tous, il fut réduit à se tuer, ainsi que son frère, 353, dans la ville de Lyon. O.

MAGNÉSIE, *Magnesia*, presqu'île et prov. de la Thessalie ancienne, au N. du golfe Pagasétique. Les habitants s'appelaient *Magnètes*. Parmi les villes de cette presqu'île on cite Iolcos, Orménium et Méthone. S. RE.

MAGNÉSIE DU MÉANDRE, *Magnesia ad Mæandrum*, auj. *Ghuzel-Hissar*, v. de l'anc. Lydie, dans une plaine au S.-E. d'Éphèse, à l'O. de Tralles, près du Méandre et plus près encore du Léthé, son affl. ; colonie des Magnésiens de Thessalie. Du site qu'elle occupait à l'époque où elle fut donnée par Artaxerxès à Thémistocle, elle fut transportée sur l'emplacement d'une ville de Leucophrys (*colline blanche*). On voit encore les ruines d'un temple de Diane Leucophryné, construit par Hermogène d'Alabanda, d'où l'on a rapporté, en 1854, au musée du Louvre, une longue frise représentant une bataille d'Amazones.

Cf. Rayet, *Chronique des arts*, 2 mai 1874, et *Milet et le golfe Latmique*, 1878. S. RE.

MAGNÉSIE DU SIPYLE, *Magnesia ad Sipylum*, auj. *Manissa*, v. de l'anc. Lydie, au pied du Sipyle et sur les bords de l'Hermus ; colonie des Magnésiens de Thessalie. Près de là Antiochus III, roi de Syrie, fut battu par Scipion l'Asiatique, en 190 av. J.-C. Sur le territoire de Magnésie, on trouvait beaucoup d'aimant; on l'appela primitivement *pierre d'Héraclée* (*lithos Heracleia*), et, plus tard, *pierre de Magnésie, Magnésios lithos, Magnes, Magnetis*.

MAGNIN (CHARLES), érudit et critique, né à Paris en 1793, m. en 1862, fut attaché à la Bibliothèque impériale dès 1813. Vers 1826 il rédigea avec esprit le feuilleton des théâtres dans le journal *le Globe*. Appelé, en 1834 et 1835, à suppléer Fauriel dans la chaire de littérature étrangère de la faculté des lettres de Paris, il traita des origines du théâtre moderne en Europe, et réunit ces leçons en corps d'ouvrage, sous le titre : *les Origines du théâtre*, 1838 ; c'était l'introduction d'un grand ouvrage qu'il méditait, et qu'il n'a jamais terminé. Néanmoins, ce volume le fit admettre, la même année, à l'Académie des inscriptions.

Magnin a donné, sur des sujets d'histoire dramatique, beaucoup d'articles à la *Revue des Deux Mondes* et au *Journal des Savants*, et il en a fait un recueil choisi, intitulé : *Causeries et méditations historiques et littéraires*, 1843, 2 vol. On lui doit encore une [illegible] texte du théâtre de *Hrosvitha* (*V. ce nom*), 1845, et une *Histoire des marionnettes en Europe, depuis l'antiquité jusqu'à nos jours*, [illegible] édit., 1862, in-8°.

MAGNOL (PIERRE), médecin et botaniste, né en 1638 à Montpellier, m. en 1715, fut nommé, en 1694, par l'entremise de Tournefort et de Fagon, professeur de botanique au jardin de sa ville natale. Les ouvrages de Magnol, quoique défectueux, contribuèrent à répandre le goût de la botanique. Plumier lui consacra le genre *Magnolia*, nommé plus tard *Talauma* par Jussieu, et Linné donna ce même nom de *Magnolia* à un genre d'arbres de l'Amérique, de la Chine et du Japon.

On lui doit : *Botanicon Monspeliense* [illegible] *Monspeliense* [illegible] *hortus* [illegible], Lyon, 1676 ; [illegible] *Prodromus historiæ generalis plantarum* [illegible] ; *Novus character plantarum*, ibid., 1720 [illegible].

MAGNOPOLIS, anc. v. d'Asie Mineure (Pont), au confl. de l'Iris et du Lycus ; appelée d'abord *Eupatoria* par Mithridate, son fondateur. Auj. *Tchenikeh*.

MAGNUM PROMONTORIUM, nom anc. du cap ROCA.

MAGNUS Ier, surnommé *Ladulas*, roi de Suède, 1275-90, frère et successeur de Valdemar Ier, qu'il détrôna. Les nobles, jaloux des étrangers accueillis à sa cour, ayant [illegible] son favori Ingman et poursuivi la reine, il dissimula, et [illegible] leurs chefs après un festin ; puis il flatta le clergé, et [illegible] le peuple, qui, pour ses lois contre les voleurs, le surnomma *Ladulas* (*serrure des granges*). Il organisa de nouvelles [illegible] ; le don d'immunités territoriales à ceux qui se présentaient avec des armes et des chevaux, amena une [illegible] en terres exemptes et terres taxées. Il se [illegible] par [illegible] un vaste domaine, et entretint une cour splendide. A. G.

MAGNUS II, surnommé *Smek* (le Leurré), roi de Suède, 1319-50, et de Norvège, 1319-43, né du duc Eric en 1316. Le sénat gouverna pendant sa minorité; Mathias Kethilmundson, sénateur, chargé des affaires, réunit sans guerre à la Suède la Scanie, la Blékingie et le Halland. Magnus prit le gouvernement en 1337; il s'attira un interdit et le surnom de *Smek*, pour avoir cédé au Danemark les 3 provinces récemment réunies. Les États lui associèrent, après son fils Eric, mort jeune, son fils Haquin, déjà roi de Norvège, puis remplacèrent le père et le fils par le duc Albert de Mecklembourg, 1363; Haquin se maintint en Norvège avec le secours de Valdemar de Danemark, dont il avait épousé la fille, Marguerite. Magnus mourut en 1374. A. G.

MAGNUS Ier, dit *le Bon*, fils de St Olaüs, succéda à Suénon sur le trône de Norvège en 1036, et à Canut III sur celui de Danemark en 1042. Il composa pour la Norvège un code de lois qui n'existe plus, et mourut en 1047.

MAGNUS II, roi de Norvège, 1066-69, fils et successeur de Harald Hardrade. En 1067, il abandonna le sud du royaume à son frère Olaüs III, et combattit avec lui Suénon II, roi de Danemark. A. G.

MAGNUS III, dit *Barefoot* (pieds-nus), ainsi nommé de la chaussure des Highlanders écossais qu'il adopta; roi de Norvège, 1093-1103, fils et successeur d'Olaüs III, après une courte guerre civile. Il fit une expédition contre les Orcades, dont il nomma roi son fils Sigurd, contre les Hébrides et contre l'Irlande; il fut tué dans une sortie après la prise de Dublin. A. G.

MAGNUS IV, roi de Norvège, 1130-39, succéda à son père Sigurd Ier.

MAGNUS V, roi de Norvège, 1142, fils de Harald IV, ne régna qu'un instant à la place de ses frères Ingon et Sigurd.

MAGNUS VI, roi de Norvège, 1162-85, gendre de Sigurd Ier, fut roi à 5 ans, sous la tutelle de son père, le comte Erling. Sacré par l'archevêque de Drontheim, il fut détrôné en 1177 par le prétendant Sverrer et les Birkébéniens, paysans révoltés n'ayant pour chaussures que l'écorce du bouleau; il refusa de partager la couronne, et fut noyé dans un combat naval. A. G.

MAGNUS VII, dit *le Législateur*, roi de Norvège, 1263-80, fils et successeur de Haquin V. Après avoir cédé les Hébrides au roi d'Écosse, il ôta aux évêques le droit d'élire les rois, et rendit la couronne héréditaire; il abolit les dignités trop élevées, favorisa le commerce, organisa la défense du royaume, organisa de grandes assises coopérant à la rédaction des lois et à l'assiette des impôts. Sa loi sur le système administratif et la hiérarchie des pouvoirs est un monument intéressant de l'époque. Il fit construire les premiers hôpitaux en Norvège. A. G.

MAGNUS VIII, roi de Norvège. (*V.* MAGNUS II *Smek*.)

MAGNUS, fils du roi de Danemark Christian III, né en 1540, m. en 1583, fut proclamé roi en 1570 par les Livoniens insurgés contre l'ordre Teutonique; mais s'étant fait battre par le tzar Ivan IV, il fut abandonné, et alla mourir dans l'île d'Œsel.

MAGNUS (JEAN), archevêque d'Upsal, né en 1488 à Linkœping, m. en 1544, suscita des entraves de tout genre à Gustave Vasa, qui voulait introduire la Réformation en Suède, et dut se retirer à Rome.

On a de lui : *Gothorum Sueonumque historia, ex probatissimis antiquorum monumentis collecta*, Rome, 1554, in-fol.; *Historia metropolitanæ ecclesiæ Upsalensis*, etc.

MAGNUS (OLAUS), frère du précédent, le suivit à Rome, après avoir résigné sa place d'archidiacre de la cathédrale de Strengnas, lors de l'établissement de la Réformation en Suède. Il fut nommé archevêque d'Upsal à la mort de son frère, mais ne put prendre possession de son siège, et mourut dans le monastère de Sainte-Brigitte, en 1568.

On lui doit : *Historia de gentibus septentrionalibus, earumque diversis statibus, conditionibus, moribus, ritibus, superstitionibus, exercitiis*, Rome, 1555, in-fol.; *Tabula terrarum septentrionalium et rerum mirabilium in eis ac in Oceano vicino*, Venise, 1539.

MAGNUS PORTUS, v. de la Bretagne romaine; auj. *Portsmouth*. — v. de Mauritanie, la même qu'Arsenaria (*V. ce mot*). — v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), au N.-O.; auj. *la Corogne*.

MAGNUS SINUS, nom anc. du golfe de SIAM (?).

MAGNUSSON (ARNE-). *V.* ARNE.

MAGNY (ÉTIENNE), général haïtien de la classe des noirs affranchis, né en 1770 au Cap, m. en 1827, commandant de la garde d'honneur de Toussaint-Louverture, combattit vaillamment sous ce chef. Maréchal et duc sous Christophe, il l'abandonna, passa au service de la république d'Haïti, et assura le succès du régime républicain dans le N. de l'île. B. A.

MAGNY-EN-VEXIN, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Mantes, sur l'Aubette; 2,028 hab. Fabr. de bonneterie, chaises, papier, pompes. Comm. de blé, cuir, pierres dures, chanvre. Jolie église ogivale, baptistère fort curieux de la Renaissance. La terre de Magny appartint à Catherine de Médicis, au duc d'Alençon et à la famille Villeroy, dont on y voit un beau monument funéraire.

MAGOG. *V.* GOG.

MAGON, amiral carthaginois, s'empara des îles Baléares, 702 av. J.-C., et fonda dans l'une d'elles, Minorque, un port appelé de son nom *Portus Magonis* (Port-Mahon).

MAGON, surnommé *Barcée*, général carthaginois, défit, en 396, dans un combat naval, Leptine, frère de Denys l'Ancien, mais fut battu par Denys lui-même à Albacœnum, 392, et à Cabala, 383, où il perdit la vie. — Son fils, qui porta le même nom, vainquit Denys à Cronium, en 382; plus tard, il allait s'emparer de Syracuse, lorsqu'il se laissa battre par Timoléon, 344. Traduit en jugement, il se tua pour échapper au supplice, 343.

MAGON, frère d'Annibal, se distingua aux batailles du Tésin, de la Trébie et de Cannes, alla annoncer cette dernière victoire à Carthage, et, pour en montrer l'importance, fit répandre dans la salle du sénat un boisseau d'anneaux d'or, pris aux chevaliers romains qui avaient succombé; puis il soutint en Espagne pendant 10 ans, avec son autre frère Asdrubal, la lutte contre les Scipions. Expulsé en 205, il erra quelque temps sur la mer, opéra un débarquement sur la côte du golfe de Gênes, fut battu par Quintilius Varus dans l'Insubrie, et mourut d'une blessure reçue dans cette affaire, 203 av. J.-C.

MAGON, écrivain carthaginois du IIe siècle av. J.-C., de la même famille que les précédents, composa sur l'agriculture 28 livres qui furent recueillis par Scipion Émilien lors de l'incendie de Carthage. Le sénat romain les fit traduire en latin. Ils furent aussi traduits en grec par Cassius Dionysius d'Utique. Nous ne les avons plus.

MAGON (CHARLES-RENÉ), marin, né en 1763 à Paris, m. en 1805, entra dans la marine à l'âge de 14 ans, assista pour son début à la bataille d'Ouessant, 1778, servit ensuite sous les ordres de Guichen et du comte de Grasse, fut fait prisonnier en combattant comme enseigne sur le vaisseau de ce dernier, 1782, et emmené en Angleterre. De retour en France, il fut promu au grade de lieutenant de vaisseau. Capitaine en 1795, il prit part au combat du contre-amiral Sercey contre les Anglais dans le détroit de Malacca. Commandant du vaisseau *le Mont-Blanc*, 1801, dans l'escadre de Villaret-Joyeuse, il s'empara de Fort-Dauphin, et obtint le grade de contre-amiral. En 1805, il montait *l'Algésiras* au combat de Trafalgar, où il soutint une lutte héroïque contre le vaisseau anglais *le Tonnant*, et fut tué. Les marins de *l'Algésiras*, prisonniers des Anglais, se révoltèrent et reprirent leur navire le lendemain. Ils purent ainsi ramener à Cadix le corps de l'amiral. B.

MAGONIS PORTUS. *V.* MAHON.

MAGOPHONIE, c.-à-d. *massacre des Mages*, cérémonie des anciens Perses, qui rappelait le massacre de l'usurpateur Gaumatas et des Mages dont il faisait partie. Le jour où on la célébrait, il n'était pas permis aux Mages de paraître en public; le peuple avait, dit-on, le droit de les tuer.

MAGRA, anc. *Macra*, rivière d'Italie, naît dans les Apennins, au-dessus de Pontremoli, qu'elle arrose, et se jette dans le golfe de Gênes, à 3 kil. E. du golfe de la Spezzia. Cours de 55 kil. Dans l'antiquité, elle formait la limite de la Ligurie et de l'Étrurie.

MAGRADA, rivière de l'anc. Espagne; auj. *Bidassoa*.

MAGSTATT, v. du roy. de Wurtemberg (Neckar); 2,160 hab. Patrie de Kepler.

MAGUELONNE, *Magalona* (Hérault), étang de 1300 hect. formé par la réunion des étangs de Prévost, des Moures, de Peyreblanque et de l'Arnel. Sur les bords de ce dernier se trouve Maguelonne, ou plus exactement auj. *Villeneuve-lez-Maguelonne*, vge de 1,210 hab., arr. et à 10 kil. de Montpellier. Ce fut autrefois une ville épiscopale, prise par les Sarrasins en 719, ruinée par Charles-Martel en 737, relevée peu de temps après, mais détruite en 1633 par ordre de Louis XIII. L'évêché était transféré à Montpellier depuis 1536.

MAGUNTIA, nom latin de MAYENCE.

MAHABALIPOUR, vge de l'Hindoustan anglais (Madras), sur le golfe de Bengale. Ruines d'une anc. ville couverte en partie auj. par la mer. Restes curieux d'architecture hindoue.

MAHABHARATA, épopée en langue sanscrite, composée par Vyasa. Elle comprend 18 livres et plus de 200,000 stances. Les guerres des Kourous ou Kouravas et des Pandous ou Pandavas y sont racontées, ainsi que les exploits de Krichna et d'Ardjouna. La Société asiatique de Calcutta a publié une traduction de ce poème. Le *Bhagavad-Gita* et le *Nalus*, traduits, l'un par Schlegel, l'autre par Bopp, n'en sont que des épisodes.

MAHANADA, riv. de l'Hindoustan (Népaul), affluent du Gange. Cours de 400 kil., navigable pour les petits navires.

MAHANADDY, MÉHÉNEDY, MAHANUDDY ou **KATTAK**, *la Grande Rivière*, fleuve de l'Hindoustan, sort des montagnes du Bundelkund, traverse le Gandouana et l'Orissa, passe à Kattak, et se jette dans le golfe du Bengale par plusieurs branches. Navigable à 500 kil. de son embouchure. Cours de 850 kil. G. H.

MAHAUT, ancienne forme du nom de MATHILDE.

MAHDI ou **MAHADI**, c.-à-d. *dirigé*, nom donné par les diverses sectes de Musulmans hérétiques à une sorte de Messie qu'ils attendent. Le surnom de Mahdi a été souvent donné à des fondateurs de dynastie ou même à de simples chefs de bandes comme celui qui, de 1883 à 1885, a enlevé le Soudan à la domination égyptienne et lutté victorieusement contre les armées anglaises.

MAHDI AL-. V. MOHAMMED-AL-MAHDI.

MAHDIA ou **AFRICA**, v. de la Tunisie, à 150 kil.S.-E. de Tunis, bon port sur la Méditerranée; 3,000 hab. Autrefois place forte, prise par les troupes de Charles-Quint; occupée par les Français depuis 1881.

MAHÉ, comptoir et petit port français dans l'Inde, sur la côte de Malabar, à l'embouchure de la rivière dont elle a pris le nom; navigable jusqu'à 3 lieues dans l'intérieur pour les bateaux de 60 à 70 tonneaux, à 55 kil. N.-N.-O. de Calicut, 450 O. de Pondichéry; par 11° 42′ lat. N., et 73° 11′ long. E. Superf. du territoire, 5,909 hect.; pop., 7,500 hab. Export. de poivre, cardamome, cacao, cocos, arak, etc. — Acquise par les Français en 1727, et occupée par les Anglais de 1761 à 1783 et de 1793 à 1815.

V. *Nos petites Colonies*, par F. Hue et G. Haurigot, Paris, 1884. G. H.

MAHÉ, île de la mer des Indes, une des Seychelles, au N.-E. des Amirantes, avec une ville de même nom; environ 5,000 hab. Aux Anglais depuis 1761.

MAHÉ DE LA BOURDONNAIS. V. LA BOURDONNAIS.

MAHERBAL, officier carthaginois, fut envoyé par Annibal pour décider les Gaulois cisalpins à se révolter contre Rome, se signala à la bataille du lac Trasimène, détruisit en Étrurie une division romaine, puis, ayant pénétré en Campanie, dévasta le territoire de Falerne. Il commanda la cavalerie à la bataille de Cannes, 216 av. J.-C. Tite Live raconte qu'après cette victoire il pressait Annibal de marcher sur Rome, lui promettant de le faire souper dans cinq jours au Capitole. Son avis n'ayant pas été adopté, il s'écria : « Annibal, tu sais vaincre, mais tu ne sais pas profiter de la victoire! »

MAHEUTRE. V. MAHOITRE.

MAHIM, v. de l'Hindoustan, présidence de Bombay, dans l'Aurengabad; env. 33,000 hab. — Mission portugaise, collège catholique.

MAHMORAH. V. MAMORÉ.

MAHMOUD (ABOUL-CACEM-YÉMIN-EDDAULAH), sultan ghaznévide, né à Ghazna en 970, m. en 1030, se distingua, en 994, dans la bataille où Sebektekin défit les rebelles du Khorassan, et reçut en récompense le gouvernement de Nischapour. En 999, Ilek-Khan, souverain du Turkestan, lui céda le Khorassan. L'année suivante, Mahmoud commença la conquête de l'Hindoustan, et forma en peu d'années un empire qui s'étendait de la mer Caspienne au Gange. Son dernier exploit fut la soumission de l'Irak-Adjémi. Il est le premier qui ait porté le titre de *sultan*, au lieu de celui d'*émir*.

MAHMOUD Ier, sultan des Turcs Ottomans, né en 1696, m. en 1754, fils de Mustapha II, fut placé sur le trône en 1730 par le vizir Patrona Khalil, après la déposition d'Achmet III, son oncle. Il resta étranger aux guerres de la Turquie. Les Russes lui enlevèrent Otchakoff et Kinburn, 1734, et les Persans défirent ses soldats, 1743. B.

MAHMOUD II, sultan des Turcs Ottomans de 1808 à 1839, né en 1785, fut élevé au trône par Mustapha Beïraktar, chef des Janissaires, à la place de Mustapha IV. Les Russes lui enlevèrent la Bessarabie par la paix de Bukharest, 1812; la Serbie, la Moldavie, la Valachie se soulevèrent, 1812-17, ainsi que les îles Ioniennes, 1819; la Grèce se rendit indépendante, avec l'appui de la Russie, de la France et de l'Angleterre, 1821-28; Ali, pacha de Janina, brava son souverain, 1819-22; les Russes occupèrent Andrinople, menacèrent même Constantinople, et arrachèrent aux Turcs le traité d'Andrinople, 1829. Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, se souleva. Les Égyptiens furent vainqueurs à Konieh, 1832 (V. MÉHÉMET-ALI), et Nicolas Ier profita de la situation critique de l'empire turc pour obtenir le traité d'Unkiar-Skélessi, 1833, qui plaçait de fait la Turquie sous son protectorat. Mais, dans son administration intérieure, Mahmoud entreprit d'arriver à la régénération de son empire par une interprétation large des doctrines du Coran [illegible] mina la milice indocile des Janissaires, 1826; il [illegible] et, admirant les sciences et les institutions de l'Occident, il organisa et disciplina ses troupes à l'européenne; il publia, en 1839, un firman dans lequel la liberté des cultes était promise, et qui mettait les chrétiens à l'abri de la juridiction musulmane, en les plaçant exclusivement sous celle de leurs patriarches; il prépara la centralisation nécessaire pour asseoir une nouvelle organisation politique et administrative. Il se crut assez fort pour enlever la Syrie à son vassal indocile, Méhémet-Ali, mais les troupes turques furent encore battues à Nézib. Mahmoud mourut en 1839, avant d'avoir reçu la nouvelle de ce désastre. Son fils, Abdul-Medjid lui succéda. B. et E. D—Y.

MAHMOUD-ABAD, anc. v. de l'Hindoustan anglais (Bombay), dans le Goudjérate, à 9 kil. N.-E. de Kaïra, à la construction de laquelle ses ruines ont servi.

MAHMOUD-CHAH. V. MIR-MAHMOUD.

MAHOITRE ou **MAHEUTRE**, nom d'un vêtement rembourré qui garnissait les épaules et la moitié des bras des gens de guerre, aux XVe et XVIe siècles. On appliqua aussi ce nom aux soldats eux-mêmes.

MAHOMET, en arabe *Mohammed* (le loué), fondateur de la religion musulmane, né à la Mecque en 570, m. en 632, appartenait à la famille de Haschem, qui faisait partie de la tribu des Koréischites et avait à la Mecque une partie du pouvoir. Il avait 2 mois, lorsqu'il perdit son père Abdallah, le plus beau des Arabes, et 6 ans, lorsque mourut sa mère Amina. Il eut pour tuteur son grand-père Abdel-Mottaleb. Il fut d'abord conducteur de chameaux. Un de ses oncles, Abou-Tâleb, qui s'occupait de commerce, conduisit Mahomet en Syrie dès 583; il y connut un moine nestorien, nommé Bahira, qui l'initia à la connaisssance de l'Ancien Testament. A 16 ans, il assista aux journées de Nakhla et de Samta, dans la guerre de Fidjar. Sa réputation d'intelligence et de probité, ses avantages personnels, lui acquirent, à 25 ans, la confiance d'une riche veuve Khadidjah, qu'il épousa. Il en eut 3 fils et 4 filles; ses enfants mâles moururent en bas âge. Mahomet avait 35 ans, lorsqu'on reconstruisit la Kaaba endommagée par un incendie; il eut l'honneur d'y poser la pierre noire. (V. CABA.) Voyant son oncle Abou-Tâleb dans la gêne, il se chargea de l'éducation d'Ali son cousin. Peu après, il affranchit et prit pour fils adoptif Zayd (Séïde), fils de Hâritha, prisonnier de guerre vendu comme esclave. Ce fut à l'âge de 41 ans que Mahomet conçut le projet de réunir en un seul culte les diverses religions qui divisaient alors l'Arabie, le sabéisme, le judaïsme et l'idolâtrie, 611. Il se déclara l'envoyé de Dieu; sa femme crut la première à sa mission prophétique; le jeune Ali y crut ensuite, et, après lui, Zayd. La prédication de l'islamisme fut secrète pendant 3 ans. Le nombre des initiés croissant, le mystère fut dévoilé. On porta plainte à Abou-Tâleb contre Mahomet, qui persévéra dans sa conduite et fut défendu par sa famille. Les nouveaux prosélytes furent persécutés. La Mecque se divisa en 2 camps, les idolâtres et les Musulmans. Plusieurs de ces derniers, entre autres Othmân (futur khalife), s'enfuirent en Abyssinie, en 615. Les Koréischites, ennemis de Mahomet, envoyèrent une ambassade au négus d'Abyssinie, Adhmakha, qui était chrétien, pour réclamer les réfugiés; le roi refusa de les livrer, et, suivant les auteurs arabes, il aurait adopté en secret leur religion. Omar, ennemi acharné de Mahomet, se convertit à l'islamisme. Mahomet épousa Aïescha, fille d'Abou-Bekr. Il acquit des partisans parmi les Arabes de Yathreb, en 620. Les tribus d'Aus et de Khazradj embrassèrent la nouvelle religion. Mahomet choisit parmi elles 12 *Nakib* (délégués) pour répandre sa doctrine. Sa position et celle des Musulmans devenant à la Mecque plus que jamais périlleuse, il ordonna à ses disciples de fuir et de se retirer à Yathreb; quelque temps après, il alla les rejoindre. Sa fuite (*hidjra*, d'où *hégire*) eut lieu le 16 juillet 622. Yathreb s'appela dès lors *Medinet-al-nabi* (cité du prophète), d'où *Médine*. Peu après son établissement dans cette ville, Mahomet prit les armes contre les Koréischites, et en triompha à la journée de Beder, 624. L'année suivante, les Koréischites battirent les Musulmans près du mont Ohud, 625. Mahomet fit des expéditions heureuses contre diverses tribus, et soumit les Juifs de Khaïbar. Fier de l'accroissement de sa puissance, il ne craignit pas d'essayer ses forces contre les Grecs, mais il fut battu à Mouta, 629. Une trêve signée avec les Koréischites lui permit de conduire ses disciples au pèlerinage de la Mecque. Enfin il s'empara de cette ville en 630, et détruisit les idoles de la Kaaba. Dans la 10e année de l'hégire, il avait complété la soumission des tribus de l'Yémen et du Nedjed. Toute l'Arabie était soumise au prophète et lui avait envoyé en 631 des ambassades solennelles, lorsqu'il mourut. « Mahomet, dit Michaud, possédait à un très haut degré les qualités qui agissent le plus sur les peuples de l'Orient : il avait l'imagination qui éblouit, l'énergie qui entraîne, la gravité qui commande le respect; son esprit ferme et vif savait attendre, et Dieu lui-même, disent les Orientaux, *est avec les patients*. Connaissant à fond les populations de l'Arabie qui devaient

être l'instrument de ses vastes pensées, il eut soin de s'adresser à leurs penchants belliqueux, à leurs goûts pour le mouvement et la domination; il promettait l'empire du monde à des disciples sortis presque nus du désert, et la victoire fut le premier de ses miracles. » (*V.* CORAN.)

La *Vie de Mahomet* a été écrite par Gagnier, Oxford, 1723, et Amsterdam, 1732, 2 vol., d'après Aboul-Feda; par Boulainvilliers, Londres, 1730, et Amsterdam, 1831; par Turpin, 1773, 3 vol. in-12; par Weil, Stuttgard, 1843 (en allemand); par W. Irving, New-York, 1850. Noël Desvergers a donné, en 1838, la *Vie de Mahomet*, traduite d'Aboul-Feda. Une autre, par le docteur A. Springer, d'après les sources originales, a été publiée à Allahabad, en 1855; M. Reinaud a donné une *Notice sur Mahomet*, 1860. D.

MAHOMET Ier, sultan ottoman, fils de Bajazet Ier, succéda à son frère Mousa, 1413, après l'avoir vaincu et fait étrangler. Il raffermit l'empire ébranlé par Tamerlan, réduisit le prince de Caramanie, soumit et pacifia la Cappadoce, la Serbie, la Valachie et la Bulgarie. Il fut le premier sultan ottoman qui eut une armée navale. Ayant défié Venise, il fut battu dans le golfe de Gallipoli; mais il n'en poursuivit pas moins ses entreprises de terre, et s'empara de plusieurs places importantes en Morée. Un imposteur, qui avait pris le nom de Mustapha, son frère, voulut lui disputer le trône, mais il fut vaincu et relégué à Lesbos. Le sultan revint à Andrinople, où il mourut en 1421. Il fut moins cruel que ses prédécesseurs, et vécut en bonne intelligence avec l'empire grec de Constantinople. D.

MAHOMET II, sultan ottoman, surnommé *El-Fâtehh* (le conquérant), succéda en 1451 à son père Amurat II, attaqua l'empereur grec Constantin Dragasès, s'empara de Constantinople, 1453, dont il fit sa capitale, mais vit ses généraux échouer en Albanie contre Scanderbeg. Il fut obligé lui-même de lever le siège de Belgrade, défendue par Jean Hunyade et Capistrano, 1456. Ensuite il attaqua la Grèce centrale, où régnaient 2 frères de Constantin Dragasès, la soumit, ainsi que la Serbie, 1459, et renversa, en 1461, l'empire de Trébizonde, que gouvernaient les Comnène depuis 1204. De là il fit irruption dans le Péloponèse et détruisit Corinthe, subjugua Lesbos, 1462, vainquit et déposséda le voïvode de Valachie, s'empara de la Bosnie, 1463, de la Caramanie, 1464, enleva aux Vénitiens l'île de Négrepont, 1470, alla repousser une invasion des Perses en Cappadoce, prit aux Génois la ville de Caffa, 1475, revint conquérir Scutari, Zante, Céphalonie, imposa à Venise une paix humiliante, 1479, mais échoua devant Rhodes, défendue par les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem, 1480. Il envoya ses généraux ravager la Pouille et lui préparer l'entrée de Rome; ils s'étaient déjà emparés d'Otrante, lorsque Mahomet, revenant d'une expédition contre le Caire, mourut à Nicomédie, 1481. Inconsolable de n'avoir pas pu, avant sa mort, s'emparer de Rhodes et de l'Italie, il voulut qu'au moins ce vœu fût inscrit sur sa tombe. Il souilla sa gloire par sa cruauté, mais protégea les arts, fonda des écoles et des hôpitaux. D.

MAHOMET III, sultan ottoman, succéda à son père Amurat III en 1595, commença par faire étrangler 19 de ses frères, et remit les rênes de l'empire à la sultane Validé. L'empereur Rodolphe II et les princes de Transylvanie, de Valachie et de Moldavie se liguèrent contre lui : le vizir Ferhab perdit une armée en Hongrie. Le sultan fut obligé de se mettre à la tête de ses troupes; il s'empara d'Agria, 1596. Un mois après, Cicala-Pacha, son lieutenant, vainquit les Impériaux à Careste. Les pachas d'Asie et les Janissaires se révoltèrent, et mirent son trône en grand péril : Raab et Chio furent momontanément soustraites à la domination du sultan. Mahomet mourut de la peste en 1603. D.

MAHOMET IV, sultan ottoman, fut mis sur le trône à l'âge de 7 ans, 1649, après le meurtre de son père Ibrahim. Son règne a 2 phases distinctes : la première, pendant que les vizirs Kiuperli, père et fils, sont au pouvoir, présente une série de succès : les Vénitiens furent chassés des îles de Lemnos et de Ténédos, 1660; Peterwardein fut enlevé aux Autrichiens, 1661; la capitale de l'île de Candie fut prise, 1669; le sultan lui-même prit Kaminiec sur les Polonais, 1672. La deuxième phase n'est marquée que par des revers : dès 1664, Mahomet IV perdit la bataille de Saint-Gothard contre Montecuculli, général de l'empereur Léopold Ier, et signa la trêve de Temesvar, 1665; les Turcs furent battus par les Polonais à Choczim, 1673, et, en 1683, sous les murs de Vienne, par Sobieski, roi de Pologne, uni aux troupes de Léopold; le duc de Lorraine s'empara de Bude, 1686, et battit les Turcs à Mohacz; les Vénitiens ravagèrent la Dalmatie, et s'emparèrent de la Morée et de l'Attique, 1688. Enfin, après tous ces désastres, les troupes du sultan se révoltèrent. Il fut déposé, et remplacé par son frère Soliman. Il mourut en prison 5 ans après, 1693. Ce fut un prince sans talent ni courage; il passait sa vie à la chasse. D.

MAHOMÉTISME, religion de Mahomet (*V.* CORAN), s'établit d'abord en Arabie, du vivant même du prophète, puis se propagea par les armes, sous les Khalifes, ses successeurs, dans l'Asie, l'Afrique septentrionale et l'Espagne. Elle ne disparut de ce dernier pays qu'à la fin du XVe siècle, après la prise de Grenade par Ferdinand le Catholique. Un demi-siècle auparavant, elle s'était établie dans l'Europe orientale, à la suite de la conquête de Constantinople par Mahomet II. Le mahométisme compte auj. environ 100 millions de sectateurs. Dès ses premiers temps, il s'était partagé en 2 sectes principales, les Chiytes et les Sunnites. (*V. ces mots.*)

MAHON ou **PORT-MAHON**, *Portus Magonis*, v. capitale de l'île de Minorque, dans la prov. espagnole des Baléares; place forte et bon port militaire sur la côte E. de l'île; par 39° 52′ lat. N., et 2° 0′ long. E.; pop. de la commune : 21,980 hab. Évêché; ville charmante, admirablement située, et bien bâtie. Arsenal, chantiers de construction; pêche et cabotage. — Son nom lui vient de Magon, général carthaginois, auquel on en attribue la fondation, en 702 av. J.-C. Le duc de Richelieu la prit, en 1756, aux Anglais, qui l'occupaient depuis 1708; elle leur fut rendue en 1763, et reprise en 1782 par les Espagnols, aidés du duc de Crillon.

MAHONE, institution commerciale qui eut une très grande importance au moyen âge, dans les petits États d'Italie, particulièrement à Gênes. Elle consistait en une association accidentelle de capitalistes, de marchands, de petits propriétaires, d'ouvriers, de corporations religieuses ou laïques, qui prêtaient, en commun, des fonds à l'État, pour courir les chances d'une expédition militaire projetée et connue. On tenait compte des mises, et, après la guerre, chaque sociétaire, qu'on appelait *mahon*, recevait, en numéraire ou en marchandises, une part proportionnelle des profits, ou supportait une part des pertes. Au moyen âge, comme encore aujourd'hui, on appelait *mahona* une grande barque à voiles carrées pour le transport des marchandises; le nom de mahone vient peut-être de là.

V. de Mas-Latrie, *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan.* C. D—Y.

MAHRATTES, c.-à-d. *grands guerriers*, peuple de l'Hindoustan, qui habitait primitivement au N.-O. du Dekkan, dans les monts Vindhya et les Ghâts occidentales. Après la mort d'Aureng-Zeyb, et surtout pendant le règne de Mohammed-Chah, 1718-1747, ils assujettirent tout le pays, d'une mer à l'autre, entre la prov. d'Agrah au N. et le Krichna au S. On distingua les *Mahrattes orientaux*, maîtres du Gandouana et de l'Orissa, ch.-l. Nagpour; et les *Mahrattes occidentaux*, qui possédaient le Malva, une partie de l'Aurengabad, du Daouletabad, et du Kandeich, ch.-l. Pounah. Les Mahrattes entreprirent même de substituer leur domination à celle du Grand-Mogol dans l'Inde entière; mais ils furent défaits à Panipet, 1761, par les Afghans. De nouvelles guerres contre ce peuple, ou des dissensions intestines, les occupèrent de 1774 à 1783. Après la chute de Tippoo-Saeb, 1799, ils soutinrent tout l'effort de la conquête anglaise jusqu'en 1818. Ils ont été soumis depuis.

MAHREN, nom allemand de la MORAVIE.

MAHY, riv. de l'Hindoustan, naît dans le Malva, au S.-O., coule au N.-O., puis au S.-O., et se jette dans le golfe de Cambaye. Cours de 500 kil.

MAI, *Maius*, le 3e mois de l'année romaine, le 5e dans notre calendrier grégorien, a 31 jours; il tirait son nom, selon les uns, de Maïa, mère de Mercure, et, selon les autres, de ce qu'il était consacré aux anciens, aux sénateurs (*majores*), tandis que le mois suivant (*Junius*, juin) était consacré aux jeunes gens de Rome (*juniores*). On l'avait mis sous la protection d'Apollon. Les Romains le représentaient sous la figure d'un homme entre 2 âges, vêtu d'une robe large et à grandes manches, et tenant une corbeille de fleurs; un paon était à ses pieds. L'Église a consacré le mois de mai à la Vierge Marie, et on nomme *mois de Marie* l'ensemble des exercices quotidiens de religion que l'on fait pendant ce mois en son honneur. B.

MAI, arbre que, dans beaucoup de pays, on plantait le 1er du mois de mai, en signe de réjouissance, et autour duquel on dansait. Cette coutume durait encore au XVIIIe siècle, et les clercs de la Basoche, à Paris, célébraient la fête du mai aux premiers jours de juillet : 25 clercs, à cheval, vêtus d'habits rouges, faisaient, pendant plusieurs jours, une procession précédée d'une musique militaire. Ils allaient donner des aubades devant les maisons des dignitaires de la Basoche et des principaux membres des cours du Parlement et des Aides. Ensuite, ils se rendaient en même équipage dans la forêt de Bondy, pour y marquer 3 chênes qu'ils avaient droit de couper, en faisaient rapporter un à Paris, et venaient le planter au bas de l'escalier de la grande cour du Palais de Justice, qui en a retenu le nom de *Cour du mai*. Partout les arbres de mai étaient sans racines.

MAI (CHAMPS-DE-). *V.* CHAMPS-DE-MAI.

MAI 1793 (JOURNÉE DU 31), journée célèbre de la Révolution, durant laquelle la populace de Paris, conduite par Henriot, envahit la Convention, et fit voter la mise en liberté d'Hébert et la suppression de la commission des Douze. (*V.* COMMISSION.)

MAÏ (ANGELO), célèbre philologue, né à Schilpario, près de Bergame, en 1782, m. en 1854, entra dans la compagnie de Jésus, alla enseigner les humanités à Naples en 1804, fut nommé, en 1812, conservateur de la bibliothèque Ambroisienne de Milan, puis appelé, en qualité de préfet, à celle du Vatican, 1819. C'est là qu'il s'illustra par de nombreuses découvertes, déjà commencées à la bibliothèque Ambroisienne, de fragments des auteurs grecs et latins, recueillis sur des palimpsestes, et qu'il publia avec des commentaires remarquables par une habile critique et une science solide et variée. Le P. Maï fut promu au cardinalat en 1838. Ses travaux lui valurent le titre de membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres de Paris. Les principaux auteurs dont il a retrouvé des fragments sont Cicéron (*la République*), Fronton, Plaute, Denys d'Halicarnasse, Dion Cassius, Eusèbe, Homère, etc.

Ses diverses découvertes ont été recueillies sous le titre de : *Scriptorum veterum nova collectio e Vaticanis codicibus edita*, Rome, 1825-38, 10 vol. gr. in-4°. On lui doit encore : *Classicorum auctorum e Vaticanis codicibus editorum series*, Rome, 1828-38, 8 vol., collection de tous les livres ou fragments classiques des palimpsestes du Vatican; *Spicilegium Romanum*, Rome, 1843, série d'ouvrages inédits des principaux écrivains ecclésiastiques anciens. Il a laissé inachevée une *Nouvelle bibliothèque des SS. Pères*, 5 vol. in-4°.

MAIA, l'aînée des Pléiades, fille d'Atlas et de Pléione, fut aimée de Jupiter, devint mère de Mercure et éleva Arcas, fils de Callisto.

MAIA, déesse romaine, fille de Faune et femme de Vulcain, est peut-être la même que la Bonne Déesse. Au mois de mai, on lui sacrifiait une truie pleine.

MAIA ou **MAI**, riv. de la Russie (Iakoutsk), sort des monts Okhotsk, reçoit l'Ioudoma, et se jette dans l'Aldan, rive. dr., vis-à-vis de Maïskaïa. Cours de 500 kil.

MAIDENHEAD, v. d'Angleterre (Berks), sur la Tamise, 8,219 hab. Comm. de bois, farine, drèche.

MAIDSTONE, v. d'Angleterre (Kent), 29,638 hab., sur la Medway; maison de correction. Fonderies de fer et de cuivre; fabr. de cordages, tissus de crin, toile à voiles, huiles, genièvre. Grand comm. de houblon. — Victoire de Fairfax, chef des troupes du Long-Parlement, sur les soldats de Charles I^er^, en 1648.

MAIER (MICHEL), fameux alchimiste, né en 1568 à Reindsbourg (Holstein), m. en 1622, exerça la médecine à Rostock. L'empereur Rodolphe II le nomma son médecin. Maier accepta ensuite la place de médecin-physicien à Magdebourg.

Ses principaux écrits sont : *Arcana arcanissima, hoc est, hieroglyphica* [illegible], 1614, in-4°; *de Circulo physico* [illegible] 1616, in-4°; *Lusus serius, quo Hermes* [illegible] *Mercurius rex mundanorum omnium judicatus et constitutus est*, [illegible], 1616; *Jocus severus, hoc est, tribunal æquum quo noctua* [illegible] *avium, phœnice arbitro, agnoscitur*, Francfort, 1617, in-4°; *Cantilenæ intellectuales de phœnice redivivo*, Rome, 1622, in-12; *Musæum* [illegible], 1708, in-4°, etc.

MAIEUL (SAINT). *V.* MAYEUL.

MAIGNAN (EMMANUEL), physicien et mathématicien, né à Toulouse en 1601, m. en 1676, entra à 18 ans dans l'ordre des Minimes, enseigna les sciences aux novices, fut appelé à Rome, en 1636, pour professer dans le couvent de la Trinité-du-Mont, revint à Toulouse en 1650, résigna l'emploi de provincial d'Aquitaine dont on l'avait chargé, et refusa de venir à Paris, malgré les offres de Louis XIV.

On a de lui : *Perspectiva horaria, sive de horographia gnomonica*, Rome, 1648, in-fol., traité de catoptrique; *Cursus philosophicus*, Toulouse, 1652, 4 vol.; *Sacra philosophia supernaturalis*, Lyon, 1662-72, 2 vol. in-fol., etc.

MAIGNELAY, ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Clermont; 764 hab. Ruines d'un château fort du XVI^e^ siècle. Taillanderie, corderie, ganterie.

MAILAND, nom allemand de MILAN.

MAILATH (JEAN-NEPOMUCENE-JOSEPH, COMTE DE **SZEKHELY**), historien et poète autrichien, né d'une famille hongroise à Pesth, en 1786, m. en 1855, était fils d'un ministre d'État. Il avait voulu se consacrer aux lettres; la médiocrité de ses ressources l'obligea à entrer dans l'administration. Il était conseiller aulique de la chancellerie hongroise et *judex curiæ* à Pesth, quand la Révolution de 1848 lui enleva cette position. Il se retira à Munich, et chercha à tirer parti de ses talents littéraires. Mais, déçu dans cet espoir, il se noya avec sa fille dans le lac de Starnberg.

On a de lui, en allemand : *Poésies lyriques*, Vienne, [illegible] [illegible]

MAILCOTTA, v. de l'Hindoustan (roy. de Mysore), Ville sainte des Hindous, occupée surtout par des brahmines, et renfermant un temple visité par de nombreux pèlerins. — Les Mahrattes y remportèrent, en 1772, une grande victoire sur Hayder-Ali.

MAILLA ou **MAILLAC** (JOSEPH-ANNE-MARIE DE **MOYRIA** DE), jésuite, né en 1679 au château de Maillac (Bugey), m. à Pékin en 1748, fut, en 1702, envoyé en Chine. Il participa au lever de la carte générale de la Chine et de la Tartarie ordonné par l'empereur Kang-hi, qui le garda à sa cour et l'éleva au rang de mandarin.

Il traduisit en français le *Thoung-kian-kang-mou*, ouvrage que l'abbé Grosier et Deshauterayes publièrent sous le titre d'*Histoire générale de la Chine*, Paris, 1777-83, 12 vol. in-4°.

MAILLANE (**DURAND** DE). *V.* DURAND.

MAILLARD (JEAN), bourgeois de Paris, l'un des chefs du parti royaliste dans les troubles qui agitèrent la France pendant la captivité du roi Jean. Il tua le prévôt Etienne Marcel, au moment où celui-ci allait ouvrir la porte Saint-Antoine à Charles le Mauvais, roi de Navarre, qui aspirait au trône, et à son armée, en 1358.

MAILLARD (OLIVIER), cordelier, docteur de Sorbonne, professeur de théologie, né en Bretagne dans le XV^e^ siècle, m. en 1502 ou peut-être après 1508, fut prédicateur de Louis XI. On a de lui : plusieurs *Sermons*, Lyon, 1498, 1521, écrits en style macaronique, pleins de verve et d'indépendance, mais gâtés par des bouffonneries grossières; *la Confession générale du frère Olivier Maillard*, Lyon, 1526; *la Conformité des saints mystères de la Messe et de la Passion*, Paris, 1552. C. N.

MAILLARD (STANISLAS-MARIE), huissier au Châtelet de Paris, un des premiers héros d'émeute en 1789, assista à la prise de la Bastille, dirigea l'expédition des femmes du peuple de Paris à Versailles, les 5 et 6 octobre. Il présida la commission populaire qui forma à la prison de l'Abbaye un semblant de tribunal, pour juger les prisonniers destinés à périr dans les massacres de septembre 1792. Il fut attaché à la police secrète pendant la Terreur et mourut en 1794.

MAILLARD (M.-TH. **DAVOUX**, DITE M^lle^), cantatrice de l'Opéra de Paris, fut la rivale de M^me^ Saint-Huberty. En 1793, elle fut choisie pour représenter la déesse Raison.

MAILLARD-DESFORGES. *V.* DESFORGES.

MAILLART (LOUIS-AIMÉ), compositeur de musique, né en 1817 à Montpellier, m. en 1871, fut admis au Conservatoire de Paris en 1833 dans la classe de violon, étudia ensuite l'harmonie et la composition avec Elwart et Leborne, et obtint le grand prix de Rome en 1841. Son talent sans prétention, mais sans grande originalité, lui valut le succès et la popularité dans le genre de l'opéra comique. Il a fait représenter : *Gastibelza*, 3 actes, 1847; *le Moulin des tilleuls*, un acte, 1849; *la Croix de Marie*, 3 actes, 1852; *les Dragons de Villars*, 3 actes, son chef-d'œuvre, 1856; *les Pêcheurs de Catane*, 3 actes, 1860; *Lara*, 3 actes, 1864.

MAILLE, ancienne monnaie française de cuivre, valant la moitié d'un denier.

MAILLE. *V.* LUYNES.

MAILLÉ-BRÉZÉ, anc. famille noble de la Touraine, remontait au XI^e^ siècle. Ses membres les plus connus sont : SIMON, né en 1515, m. en 1597, abbé des Cisterciens à Laon, archevêque de Tours en 1555; — URBAIN, marié à une sœur du cardinal de Richelieu, capitaine des gardes du roi, maréchal de France, ambassadeur en Suède en 1631, puis en Hollande, gouverneur de l'Anjou en 1636, vice-roi de Catalogne en 1642, m. en 1650, et dont la fille CLAIRE-CLÉMENCE épousa le grand Condé, en 1641; — ARMAND, fils du précédent, duc de Fronsac et de Caumont, né en 1619, chef d'escadre au siège de Cadix en 1640, tué devant Orbitello en 1646.

MAILLÉ. *V.* RÉTICULAIRE.

MAILLEBOIS (JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS **DESMARETS**, MARQUIS DE), fils du contrôleur général Desmarets et petit-neveu de Colbert, né en 1682, m. en 1762, fut nommé en 1703 colonel du régiment de Touraine, et apprit l'art de la guerre sous Villars. En 1708, il se signala au siège de Lille, et fut promu au grade de brigadier. Lieutenant général en 1731, il commanda, en 1734, une division de l'armée d'Italie. Ayant été envoyé, en 1739, dans l'île de Corse, il la soumit en moins de 3 semaines, et, en 1741, fut créé maréchal. Chargé de porter secours à l'armée française de Bohême, il ne put s'avancer que jusqu'à Ratisbonne, 1742. En 1745, il défit les Autrichiens et les Piémontais à Bassignano; mais accablé par des forces supérieures, il ne put garder le Milanais, et fut enfin battu à Plaisance, 1746. Il fut nommé gouverneur de l'Alsace après la paix de 1748.

Le marquis de Pezay a publié l'*Histoire des* [illegible] *de* [illegible] *Italie, pendant les années* [illegible]

MAILLEBOIS (YVES-MARIE **DESMARETS**, COMTE DE), fils du précédent, lieutenant général, [illegible] et membre honoraire de l'Académie des [illegible], né en 1715,

m. en 1791, servit sous son père en Italie, puis assista à la prise de Port-Mahon, 1756. Pendant la guerre d'Allemagne, placé sous les ordres du maréchal d'Estrées, il fut accusé de l'avoir empêché de profiter de la victoire d'Hastenbeck ; ayant publié un *Mémoire* dans lequel il rejetait tous les torts sur d'Estrées, le tribunal des maréchaux le fit enfermer dans la citadelle de Doullens. En 1784, il fut envoyé en Hollande pour soutenir contre la Prusse le parti démocratique. Décrété d'accusation, en 1790, pour avoir rédigé un plan de contre-révolution, il s'enfuit dans les Pays-Bas, où il mourut. B.

MAILLEBOIS, vge (Eure-et-Loir), arr. de Dreux ; sur la Blaise, 417 hab. Draps communs. Belles halles. Ancienne seigneurie, érigée en marquisat en 1621.

MAILLERAYE (GUERBAVILLE-LA-), vge (Seine-Infér.), petit port de cabotage sur la rive g. de la Seine, près de la forêt de Brotonne, arr. d'Yvetot ; 2,100 hab. Chantiers de construction navale. Église des XIVe et XVe siècles. Anc. seigneurie, érigée en marquisat en 1698. Il y avait un beau château, avec parc, qu'on a détruit en 1854.

MAILLET (BENOÎT DE), né à Saint-Mihiel en 1656, m. à Marseille en 1738, fut nommé, par la protection de Pontchartrain, consul général de France en Égypte, 1692, et donna une activité nouvelle aux relations commerciales entre ces deux contrées. Il fut consul à Livourne, 1702, et inspecteur des établissements français dans le Levant et sur les côtes de la Barbarie. On a de lui : *Description de l'Égypte*, 1735, in-4° ; *Idée du gouvernement ancien et moderne de l'Égypte*, 1743, 2 part. in-12, fig. ; *Telliamed, ou Entretiens d'un philosophe indien avec un missionnaire français*, Amsterdam, 1748, 2 part. Dans cet ouvrage, Maillet, se fondant sur la présence de dépôts et de coquillages dans les montagnes, établit qu'elles se sont formées par la retraite des eaux de l'Océan ; il ajoute que notre globe s'étant rapproché du soleil, ses eaux s'évaporent graduellement, et qu'il sera soumis à un embrasement universel ; il admet que tous les animaux, sans en excepter l'homme, sont sortis du sein des mers, et que leur état présent est dû à des transformations successives. B.

MAILLEZAIS, ch.-l. de cant. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte, dans une île formée par l'Autise et la Sèvre-Niortaise ; 1,389 hab. Sources minérales, bois. Autrefois riche abbaye de Bénédictins, fondée en 980, érigée en évêché en 1317, et supprimée en 1648 ; l'évêché fut transporté à La Rochelle. Henri de Navarre fortifia Maillezais en 1586, et en confia la garde à Agrippa d'Aubigné. Belles ruines du château et de la cathédrale.

MAILLOTINS, nom donné aux Parisiens insurgés, en 1381, contre les taxes que le duc d'Anjou, l'un des régents de Charles VI, voulait lever sur les marchands des halles. Ils forcèrent l'Arsenal et la Maison commune, et s'armèrent de *maillets* garnis de plomb, qu'on y avait laissés. Ils massacrèrent la plupart des percepteurs, et mirent en liberté les prisonniers détenus à Saint-Germain des Prés, au Châtelet et à l'Évêché. Cette révolte ne fut entièrement comprimée qu'après la défaite des milices flamandes par les troupes royales à Rosebecque, 1382.

MAILLY, famille noble de Picardie, qui remontait au XIe siècle, et dont le chef porta le titre de *premier marquis de France*. Parmi ses membres on distingue : FRANÇOIS, né à Paris en 1658, m. en 1721, archevêque d'Arles en 1698, de Reims en 1710, créé cardinal par Clément XI, et défenseur ardent de la bulle *Unigenitus*. — LOUIS, marquis de Nesle, prince titulaire d'Orange, commandant de la gendarmerie de France, et qui eut 5 filles, dont les 4 suivantes furent les premières maîtresses en titre de Louis XV : 1° LOUISE-JULIE DE NESLE, née en 1710, m. en 1751, dame du palais de la reine, mariée en 1726 au comte L.-Alexandre de Mailly, son cousin, et déclarée maîtresse du roi en 1736 ; 2° PAULINE-FÉLICITÉ, née en 1712, mariée en 1740 au comte de Vintimille, et morte la même année ; 3° DIANE-ADÉLAÏDE, née en 1714, mariée au comte de Lauraguais ; 4° MARIE-ANNE, duchesse de Châteauroux. (V. *ce nom*.)

MAILLY (JEAN-BAPTISTE), historien, né à Dijon en 1744, membre de l'académie de cette ville, m. en 1794.

Il a laissé : *l'Esprit de la Fronde*, 1772, 5 vol. in-12 ; *l'Esprit des Croisades*, 1780, 4 vol. in-12, qui ne traite que de la 1re croisade ; *Fastes juifs, romains et français*, 1782, 2 vol., etc.

MAI-MATCHIN, c.-à-d. « ville des marchands », v. de l'Empire chinois (Mongolie), sur la frontière du N., vis-à-vis la ville russe de Kiakhta ; sur la Tola. Ville bien bâtie, centre d'un grand commerce d'échange entre la Russie et la Chine, habitée par 6,000 hommes, les femmes n'étant pas autorisées à y séjourner. G. H.

MAIMBOURG (LOUIS), jésuite, né à Nancy en 1620, m. en 1686, enseigna les humanités à Rouen, puis fut appelé à [illegible] ses sermons [illegible] médiocres ; mais ses ouvrages historiques conservent une réelle valeur, malgré de longues phrases et un style diffus. On ne peut pourtant pas se fier entièrement à leur exactitude. Maimbourg fut exclu de sa compagnie, parce qu'il s'était déclaré pour les doctrines de l'Église gallicane. Il se retira, avec une pension du roi, à l'abbaye de Saint-Victor, [illegible]

Ses ouvrages ont été recueillis et publiés à Paris, [illegible] 14 vol. in-4°, ou 26 vol. in-12 ; ils comprennent les *Histoires de l'arianisme*, — *des iconoclastes*, — *du schisme des Grecs*, — *des croisades*, — *de la décadence de l'Empire depuis Charlemagne*, — *de la Ligue*, — *du pontificat de S. Grégoire le Grand*, — *de St Léon*, — *du grand schisme d'Occident*, — *du luthéranisme*, — *du calvinisme*. C. N.

MAIMON (SALOMON), philosophe juif allemand, né en 1753, à Neschwitz (Lithuanie), m. en 1800, avait déjà acquis, à 11 ans, toutes les connaissances exigées d'un rabbin, et se mit à étudier les livres cabalistiques. Sa conduite peu réglée lui fit passer dans la misère une grande partie de sa vie. D'abord protégé par son coreligionnaire Mendelssohn, il reçut ensuite une pension du comte de Kalckreuth. S'étant appliqué à la philosophie, il devint un adversaire redoutable du système de Kant.

On a de lui : *Essai de philosophie transcendantale*, Berlin, 1790 ; *Commentaire hébreu sur le More Nevoukim de Moïse Maimonide*, ibid., 1791, in-4° ; *Histoire des progrès de la métaphysique en Allemagne, depuis les temps de Leibnitz et de Wolf*, 1793 ; [illegible], 1794 ; *Exposition de la théorie des catégories d'après Aristote*, 1794 ; *Recherches critiques sur l'esprit humain, ou Tableau des facultés de connaître et de vouloir*, Leipzig, 1797.

MAIMONIDE ou **MAYMONIDE** (MOSES ou MOÏSE), *Abou-Amram-Mousa-ben-Maimoun*, célèbre rabbin, né à Cordoue en 1135, m. en 1204, étudia la philosophie et la médecine sous Tophaïl et Averroes, fut contraint par la persécution du roi Abdel-Moumen à pratiquer publiquement la religion de Mahomet, bien qu'il restât fidèle à la foi de ses pères. Il s'échappa avec sa famille en 1160, visita l'Afrique du Nord, la Syrie, Jérusalem, et se fixa en Égypte, où il fit des cours publics, et devint médecin du sultan Saladin et de ses successeurs ; de là lui vint le surnom d'*Égyptien*. Il enseigna la philosophie et la médecine, et l'on venait, des contrées les plus éloignées, le consulter et discuter avec lui. Il s'occupa aussi de mathématiques, de théologie, de langues, et porta la lumière dans la jurisprudence des Hébreux. La grandeur et la beauté de ses doctrines religieuses et morales et le charme de son style font de lui le Platon du judaïsme. A sa mort, il fut si regretté, que l'année 1204 fut appelée, dans les annales des Hébreux, *année de lamentation*. Il a composé 33 ouvrages, environ, presque tous consacrés à fixer le dogme et la loi morale des Juifs. Les principaux sont : *Commentaire sur la Mischna ; la Main-Forte*, bon abrégé du *Talmud ; More Nevokim, ou le Docteur des perplexes*, ouvrage où il explique comment il faut comprendre les passages ambigus de l'Écriture sainte, et qui, condamné par les rabbins de Montpellier, fut approuvé par ceux de Narbonne et de Béziers ; *les Treize articles de foi*, livre traduit dans toutes les langues ; *le Livre des Préceptes ; Lettre sur la résurrection des morts ; le Guide des égarés*, traduit en français par M. Munck, Paris, 1856. Maimonide écrivait ordinairement en arabe, mais il surveillait lui-même la traduction hébraïque de ses ouvrages. Il fait encore autorité aujourd'hui parmi les Juifs.

V. Celsius, *de Maimonide*, Upsal, 1727, in-4° ; Beer, *das Leben Moses ben Maimon*, Prague, 1834 ; Stein, *Moses Maimonides*, La Haye, 1846 ; Renan, *Averroès et l'averroïsme*.

MAIN DE JUSTICE, espèce de sceptre que les rois de France portaient à la main gauche dans leur grand appareil. C'était un bâton d'une coudée de haut, terminé par une main en ivoire.

MAINA ou **MAGNE**, contrée de la Grèce, dans la partie S. de la Morée, entre le golfe de Coron à l'O., et celui de Kolokythia à l'E. Pays montagneux et inculte. Les habitants, au nombre de 60,000, sont appelés *Maïnotes*, et prétendent descendre des *Éleuthéro-Laconiens*. Leur ardent amour de la liberté semble en effet leur venir des fiers Lacédémoniens. Jamais ils ne furent soumis par les Turcs, et furent des premiers et des plus braves dans la lutte pour l'indépendance de la Grèce. Ils étaient organisés militairement, sous l'obéissance de capitaines, soumis eux-mêmes à un chef suprême (*bey*), jusqu'au XVIIe siècle, fut un descendant des Comnène. Beaucoup malheureusement se laissent aller au brigandage. Ce pays est maintenant compris dans les éparchies de Laconie et Messénie ; Maïna, Kolokythia, Chimova et Platza sont les principales villes.

MAINARDO. V. ARLOTTO.

MAINCY, vge (Seine-et-Marne), arr. et à 5 kil. N.-E. de Melun sur l'Anqueuil ; 913 hab. Magnifique château de Vaux, construit en 1653 par le surintendant Fouquet ; Le Vau en dressa les plans, Le Nôtre dessina les jardins, et Le Brun peignit les panneaux et les plafonds ; la dépense s'éleva à 18 millions de fr. Créé duché en faveur du maréchal de Villars, il appartient auj. à la famille de Choiseul-Praslin.

MAINE DE BIRAN (MARIE-FRANÇOIS-PIERRE GONTHIER), philosophe distingué, fils d'un médecin, né à Bergerac

en 1766, m. en 1824, fit ses études à Périgueux, et fut quelque temps garde du corps de Louis XVI. Retiré, après le licenciement de son corps, dans un domaine qu'il possédait près de Bergerac, il y échappa aux dangers de la Révolution. Là, dans la solitude, il se livra à l'observation intérieure, et commença une série d'études poursuivies pendant toute sa vie, et qui lui ont mérité le rang du psychologue le plus original et le plus profond de l'école française au XIXe siècle. En 1797, le dép. de la Dordogne le porta au conseil des Cinq-Cents. Sous-préfet de Bergerac, sous le 1er Empire, membre du Corps législatif en 1811 et 1813; questeur de la Chambre des députés en 1814, il se montra défenseur modéré des droits de la couronne. Pendant les Cent-jours, il se tint à l'écart, fut [illegible] en 1815, député et questeur, ne fut pas réélu en 1816, devint conseiller d'État, et, en 1818, redevint député, fonction qu'il conserva jusqu'à sa mort. Maine de Biran occupe une place à part dans la philosophie : le premier, il rompit avec l'école de Condillac au sein même de cette école, et fonda une nouvelle philosophie réellement française. D'autres, plus tard, comme Royer-Collard et M. Cousin, professèrent ou écrivirent sous l'influence des doctrines écossaises ou allemandes; lui, il avait déjà commencé la réaction et ressuscité le spiritualisme, en partant uniquement de l'observation intérieure, et par les procédés de l'investigation scientifique. De là l'originalité et la solidité de ses idées; de là aussi ce qu'elles offrent d'étroit et d'incomplet. Toutes ses recherches portent sur la psychologie ou sur l'étude de l'âme par la conscience ou le sens intime. Cette étude est, pour l'école française du XIXe siècle, la base de toutes les sciences philosophiques. Nul n'a mieux prouvé, par son exemple, que Maine de Biran la fécondité et la portée de cette méthode et de cette science. Dans un Mémoire sur cette question : *Ce qu'est l'influence de l'habitude sur la faculté de penser*, 1803, couronné par l'Institut, il distingue, dans l'âme, des habitudes *passives*, et des habitudes *actives*. Les sensations, les impressions, s'émoussent et s'affaiblissent par leur répétition, tandis que l'habitude aiguise, la pensée fortifie la volonté, rend les actes plus faciles et plus rapides. Cette seule distinction renverse le système de Condillac, et ouvre la voie à une nouvelle théorie de connaissances humaines, diamétralement opposée à la théorie sensualiste : ici, le principe de toute connaissance est l'*activité*, inhérente à l'âme et constituant son essence. Cette idée se développe dans une série de travaux, où l'auteur montre autant de force et de pénétration d'esprit que d'originalité. Voici les points principaux de sa doctrine psychologique : 1° On a méconnu toute l'étendue et la portée de la conscience et de l'observation intérieure. Locke lui substitue l'expérience des sens; Descartes regarde trop l'âme comme un objet de la raison; Maine de Biran restitue au sens intime, non seulement les faits, mais les idées et les questions qui lui appartiennent; l'âme a [illegible] seule est l'origine, et dont on chercherait vainement ailleurs la véritable source. Ce sont, avec l'idée de l'activité, celles de force ou de causalité, de liberté, d'unité. Les problèmes de la spiritualité et de la liberté de l'âme sont aussi enlevés au raisonnement et à la métaphysique, [illegible] rendus à la conscience et au sens intime, qui en décide souverainement. 2° Il a fait sortir la théorie tout entière de la connaissance de l'activité volontaire ou de l'effort [illegible] dans l'attention; il distingue des perceptions ou des impressions vagues ou confuses, comme celles de l'animal ou [illegible] de la plante, et qui constituent la vie sensible ou animale, puis la connaissance véritable, qui a conscience d'elle-même, et qui n'est possible que par un acte d'attention et de volonté, c.-à-d. de réflexion. C'est la vie de l'intelligence [illegible] est l'activité personnelle. Par [illegible] la connaissance se [illegible] [illegible]

Leibnitz, quoique Maine de Biran reste exclusivement sur le terrain de la psychologie. On l'a aussi comparé pour le principe et le fond de sa doctrine à Fichte, dont il a probablement ignoré le système; mais il n'y a rien de commun entre les procédés et le système du métaphysicien, du continuateur de Kant, et la doctrine et la méthode du psychologue français.

Cousin a recueilli et publié, sous le titre d'*Œuvres philosophiques de Maine de Biran*, 1841, 4 vol., des écrits donnés par l'auteur lui-même, et des *Fragments inédits* ont été insérés dans la Bibliothèque universelle de Genève, par M. Naville, dont on a un ouvrage intitulé : *Maine de Biran, sa vie et ses pensées*, 1857, in-12; et *Œuvres inédites de Maine de Biran*, 1859, 3 vol. B—D.

MAINE, riv. de France, naît au pied du mont des Alouettes (Vendée), et se jette dans la Sèvre-Nantaise, à 4 kil. N.-O. de Monnières (Loire-Inférieure). Cours de 50 kil. dont 30 navigables.

MAINE, riv. de France (Maine-et-Loire), se forme de la réunion de la Sarthe et de la Mayenne, à 3 kil. N. d'Angers, traverse cette ville, et se jette dans la Loire, à 10 kil. au-dessous d'Angers. Elle est navigable.

MAINE, *Cenomanensis pagus*, anc. prov. de France, à l'O.; ch.-l. le Mans. Le Maine formait, avec le Perche, le grand gouvernement de *Maine-et-Perche*. On le divisait en *Haut-Maine* ou *Maine méridional*, auquel était adjoint le comté de Laval, et en *Bas-Maine* ou *Maine septentrional*. Il a formé les dép. de la Sarthe et de la Mayenne. — Jadis habité par les Cénomans, le Maine fit partie, sous les Romains, de la IIIe Lyonnaise. Il forma, au Xe siècle, un comté héréditaire, qui fut ensuite compris dans les domaines des comtes d'Anjou, et porté à l'Angleterre par l'avènement d'Henri Plantagenet au trône de ce pays, 1154. Conquis sur Jean sans Terre par Philippe-Auguste en 1203, il fut donné par Louis IX à son frère Charles d'Anjou; puis passa par mariage, avec l'Anjou, à Charles de Valois, dont un descendant obtint ces deux provinces en apanage. Cette seconde maison de Valois s'éteignit en 1481, et le Maine fit retour à la couronne de France. Henri II le donna en apanage à son 3e fils (depuis Henri III); celui-ci le céda à son frère François d'Alençon, à la mort duquel il rentra dans le domaine royal, 1584. B.

MAINE, un des États-Unis de l'Amérique du Nord, à l'extrémité N.-E.; borné au N. par le Dominion of Canada, à l'E. par le Nouveau-Brunswick et au S. par l'océan Atlantique. Superf., 85,570 kil. carr., 450 sur 200; pop., 648,936 hab. Cap. Augusta; v. princ. : Portland, Bangor, Bath et Hallowell. Climat sain, froid au centre et au N. Sol élevé et accidenté, arrosé par le Saint-John, le Penobscot, le Kennebeck, le Saco, l'Androscoggin, et fertile en céréales, chanvre, tabac, coton. Belles forêts. Mines de fer, carrières de pierres. Pêche de la morue et du maquereau. — Des Français fondèrent, en 1625, les premiers établissements sur ce territoire qu'ils appelèrent le Maine, de la prov. française de ce nom. Annexé au Massachusetts en 1652, il fut, en 1819, constitué en État de l'Union; il est représenté au Congrès par 2 sénateurs et 5 membres de la Chambre des représentants. Le gouverneur est élu pour un an par le peuple, et assisté d'un conseil de 7 membres nommés par la législature. Celle-ci, élue aussi pour un an, par le peuple, se compose de 31 sénateurs, et de 149 représentants. Tout citoyen résidant, âgé de 21 ans, et payant des impôts, a droit de suffrage.

MAINE OCCIDENTAL. V. GALLES (NOUVELLE-).

MAINE ORIENTAL ou **MAIN EAST**. V. EAST MAIN.

MAINE (LOUIS-AUGUSTE DE **BOURBON**, duc DU), fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan, né en 1670, marié à Anne-Louise de Bourbon, petite-fille du grand Condé, m. en 1736. Aimé tendrement de Louis XIV et de Mme de Maintenon, il parut appelé à la plus haute [illegible], fut nommé successivement [illegible] d'Eu, grand [illegible], colonel des Suisses, premier lieutenant [illegible] [illegible] à succéder au défaut des princes du sang [illegible] royal de 1714, et [illegible] de la tutelle du jeune Louis XV, 1715. Mais, après la mort du roi, le régent, Philippe d'Orléans, lui enleva toutes ses prérogatives, et le réduisit, par arrêt du parlement, août 1717, au titre et au rang de *pair de France*. Le duc, et surtout la duchesse du Maine, [illegible] et ambitieuse, essayèrent de se venger, en entrant dans la conspiration de l'ambassadeur espagnol Cellamare, 1718; mais [illegible] [illegible] la découverte du complot. Le duc du Maine [illegible] tard avec le régent; et sa femme, retirée à Sceaux, [illegible] temps une cour [illegible], rivale de celle de Versailles, [illegible] de cette époque. [illegible] en 1753, à l'âge de 77 ans. [illegible]

MAINE (ANNE-LOUISE DE **BOURBON**, duchesse DU). V. [illegible]

MAINE-ET-LOIRE. [illegible]

523,491 hab. Arrosé par la Loire, l'Authion, la Mayenne, le Loir, la Sarthe, la Maine, le Thouet, la Sèvre-Nantaise. Pays de plaines, inondé annuellement sur tous les bords de la Loire; fertile en céréales, vins blancs estimés, chanvre et lin, melons, pommes de terre, etc. Horticulture très avancée, favorisée par la douceur du climat. Élève de moutons, bœufs et porcs. Marais à sangsues. Exploit. très importante d'ardoises. Carrières de marbre, granit, grès, pierres de taille, pierres à chaux. Briques, poteries. Fabr. de toiles, cotonnades, lainages, linge de table, flanelles, mouchoirs. Grand commerce de chanvres bruts et peignés. Ce dép. dépend de l'évêché et de la cour d'appel d'Angers, de l'académie de Rennes, du IXe corps d'armée (Tours).

MAIN-FERME, terme de l'anc. droit français, qui a eu plusieurs acceptions : une terre en possession de main-ferme était, tantôt celle qui ne devait au seigneur qu'une rente et le service d'échevinage, tantôt celle qui était concédée à vie ou héréditairement, à charge d'un cens et sous certaines conditions, ou enfin une terre prise à bail. Dans le Cambrésis, la main-ferme était un alleu.

MAINFROI, roi des Deux-Siciles. (*V.* MANFRED.)

MAINLAND, île de l'océan Atlantique, la plus grande du groupe des Shetland, 138 kil. sur 55; 18,000 hab. Ch.-l. Lerwick. Sol montueux et peu productif. Exploit. de fer et de cuivre.

MAINLAND, la principale des îles Orcades. (*V.* POMONA.)

MAINMORTE (GENS DE) ou *Mainmortables*, nom donné, dans l'anc. France, aux habitants de certains lieux qui étaient dans une espèce de servitude. Après la mort d'un chef de famille de cette condition, le seigneur avait le droit, dans certaines provinces, de prendre le meilleur meuble (*le meilleur catel*) du défunt; s'il ne trouvait rien, on lui offrait la main droite coupée du mort, pour marquer qu'il ne servirait plus. Suivant d'autres jurisconsultes, le nom de mainmorte serait venu de ce que les biens qui en étaient frappés étaient morts pour le tenancier et appartenaient de droit au seigneur. Ce qu'un mainmortable acquérait ne lui appartenait pas, et ne pouvait être transmis à ses enfants. Le mariage d'un mainmortable avec une femme libre entraînait celle-ci dans la même condition; l'homme libre qui épousait une femme mainmortable, devenait aussi mainmortable lui et sa postérité. Le titre de propriété du mainmortable se réduisait à une espèce de bail perpétuel, sous la condition de ne pouvoir ni hypothéquer ni aliéner, et à charge de retour au seigneur, en cas de mort ou de passage du possesseur à la liberté. L'héritage de mainmorte se perdait par l'absence; le possesseur était obligé de l'habiter. Louis XVI abolit la mainmorte dans ses domaines en 1779. L'Assemblée constituante la supprima complètement en 1790. — On appelait aussi gens de mainmorte ceux qui ne pouvaient rendre les services auxquels les fiefs obligeaient; par exemple, les corps et communautés, tant ecclésiastiques que laïques (évêchés, chapitres, commanderies, couvents, hôpitaux, fabriques, communes, etc.), qui sont perpétuels, et qui, par une subrogation de personnes, étant censés être toujours les mêmes, ne produisent aucune mutation par mort. En 1747, un édit, rendu sur la proposition de Machault, et renouvelant d'ailleurs des édits plus anciens, interdit aux gens de mainmorte de recevoir et d'acquérir de nouvelles propriétés, sans y être autorisés par lettres patentes enregistrées dans les cours souveraines. B.

MAÏNOTES. *V.* MAÏNA.

MAINTENANCE (DROIT DE). *V.* HENRI VII d'Angleterre.

MAINTENON (FRANÇOISE D'**AUBIGNÉ**, MARQUISE DE), veuve du poète Scarron, 2e femme du roi Louis XIV, née en 1635, dans la conciergerie de la prison de Niort, m. en 1719, était fille de Constant d'Aubigné, qui se trouvait alors incarcéré comme coupable d'intelligences avec le gouvernement anglais. Devenu libre, il partit pour la Martinique en 1639, et y mourut en 1645, en laissant sans aucune fortune sa famille qui l'avait suivi. Sa veuve revint en France avec 2 enfants, et trouva dans sa détresse un asile chez Mme de Villette, sa belle-sœur. A 11 ans, Françoise d'Aubigné, baptisée dans la religion catholique, mais élevée dans le calvinisme, fut, sur un ordre de la cour, remise aux soins d'une autre parente catholique, Mme de Neuillant, qui la traita avec beaucoup de dureté. On la mit aux Ursulines de Niort, puis aux Ursulines de Paris, où elle abjura enfin, sans contrainte. A 17 ans, elle perdit sa mère, et se trouva dans un vrai dénuement. Elle était fort belle; le poète Scarron fut touché des dangers auxquels l'exposerait son inexpérience, et lui offrit de l'épouser. Elle y consentit. Compagne d'un homme qui avait 25 ans de plus qu'elle, et qui était laid, perclus de tous ses membres, mais bon, autant que spirituel, elle fut irréprochable dans cette position délicate, et dans une maison qui recevait la plus noble et la plus séduisante société du temps. Froide et sévère pour elle-même, ayant la passion de l'honneur, et la volonté tenace d'acquérir et de garder une bonne renommée, pleine de réserve en tout, avec un grand fonds de religion, elle soutint admirablement ce rôle difficile, jusqu'à changer le ton de la maison, et même celui du poète, souvent peu mesuré. A la mort de son mari, 1660, Mme Scarron se retrouva dans la misère, obtint de la reine une pension de 2,000 livres, et habita quelque temps le couvent des Ursulines. Mais elle conserva ses relations avec le monde, qu'elle charmait de ses entretiens. La mort de la reine-mère, 1668, lui fit perdre encore une fois sa pension. Mme de Montespan, qu'elle connaissait, la lui fit rétablir. Cette favorite, devenue mère, lui fit proposer d'élever secrètement les enfants qu'elle avait de Louis XIV. Elle accepta, après quelques hésitations, et sur la demande expresse du roi lui-même, et s'acquitta de sa tâche avec un rare succès. Le roi, qui la venait voir dans sa retraite, apprécia insensiblement les grâces et la délicatesse de son esprit, en même temps qu'un dévouement absolu à ses devoirs. Louis ayant reconnu ses enfants illégitimes, 1673, ils vinrent demeurer à la cour avec leur gouvernante. Là commença, pour Mme de Maintenon (du nom d'une terre qu'elle avait achetée), ce rôle, unique peut-être, d'une femme moralisant, avec toutes les séductions et toute la puissance de l'esprit, la maîtresse d'un roi d'abord, puis le roi lui-même, jusqu'à réussir à le rapprocher de sa femme. On voit ce prince, charmé de ces entretiens tout nouveaux, éprouver pour elle une affection d'un ordre particulier, plus satisfaisante pour la conscience. Par une comparaison de chaque jour, la faveur de Mme de Montespan déclinait, celle de Mme de Maintenon croissait; et celle-ci se vit bientôt dans la position d'exercer une action morale sur le roi pour son salut. Son passé inattaquable, quoi qu'aient pu dire ses détracteurs, ses idées, son orgueil, la portaient à ces hautes délicatesses. Après la rupture définitive du roi avec Mme de Montespan, Mme de Maintenon se garda de prendre sa place. « Rien n'est plus habile, a-t-elle dit, qu'une conduite irréprochable. » La reine mourut en 1683, et, l'année suivante, eut lieu probablement le mariage de Louis XIV et de la veuve Scarron, mariage contracté secrètement, dont il ne reste aucun titre écrit, mais qui n'a jamais été mis en doute, ni de son temps ni du nôtre. Le roi avait 46 ans, et Mme de Maintenon 49. Elle l'arracha aux dissipations scandaleuses qui avaient marqué sa jeunesse, et qui auraient déshonoré son âge mûr et sa vieillesse. Sans réussir précisément à le convertir à une dévotion de cœur, elle prépara son âme gâtée par la flatterie à concevoir des sentiments plus chrétiens, et à supporter noblement les malheurs d'un règne si cruellement éprouvé vers sa fin. Mme de Maintenon n'eut aucune influence directe sur les choses du gouvernement; elle manquait du génie des affaires, et le comprit, malgré les excitations de Fénelon; et si elle donna souvent au roi des conseils qu'il lui demandait par condescendance et par affection véritable, en travaillant auprès d'elle, il ne cessa jamais d'agir par lui-même et de tout décider absolument avec ses ministres. Bien qu'elle désirât avec une ardeur sincère le rétablissement de l'unité religieuse en France, elle ne conseilla jamais les mesures rigoureuses prises contre les protestants, et demeura même à peu près étrangère à la révocation de l'édit de Nantes. Elle avait la vocation du préceptorat, et se trouvait satisfaite d'agir, au nom des principes moraux, sur une âme d'homme et de roi. Mais comme elle avait rompu tous les liens qui rattachaient Louis XIV à sa vie passée, elle fut obligée de se substituer à tout; elle dut se multiplier, avoir, de sang-froid, tout l'esprit, tout l'agrément, toute l'amabilité, toute la fécondité imaginables, pour dissiper durant les entretiens de trente années l'ennui du despotisme timoré. Ce fut le supplice caché de Mme de Maintenon, et le prix dont elle paya sa grandeur. Mais elle sut se créer une occupation conforme à ses goûts : ce fut la maison de Saint-Louis, à Saint-Cyr, la grande, on pourrait dire la seule affection qu'elle ait ressentie de sa vie. Elle se retirait avec délices dans cette maison, au milieu des jeunes filles élevées par ses soins; elle en rédigea elle-même les constitutions, et se montra presque toujours la plus sensée, la plus intelligente, la plus parfaite institutrice de femmes (*V.* LOUIS [INSTITUT DE SAINT-]); peut-être sera-ce un jour sa gloire la plus solide, comme les ouvrages, les lettres, les avis, les instructions qu'elle a laissés sur ce sujet sont la plus forte preuve de son jugement exquis et de son talent naturel pour écrire. A la mort du roi, Mme de Maintenon, âgée de 80 ans, se retira à Saint-Cyr, d'où elle ne sortit plus; elle y reçut la visite du duc d'Orléans, du duc du Maine et de tout ce que la cour avait de considérable. Le czar Pierre le Grand vint l'y voir, en 1717. Elle y mourut et y fut inhumée.

Les *Lettres* de Mme de Maintenon ont été publiées une première fois par La Beaumelle, 9 vol. in-12, mais avec une foule d'altérations et d'additions. Elles furent néanmoins [illegible] fois réimprimées, jusqu'au jour où Ch. Lavallée réunit les divers écrits de Mme de Maintenon, collationnés sur les manuscrits et copies authentiques, [illegible], 10 vol.

in-12· elles contiennent : *Lettres sur l'éducation*, *Conseils aux jeunes filles*; *Lettres édifiantes*, 2 vol. : *Correspondance générale*, 4 vol.: *Mémoires, conversations, écrits divers*. MM. F. Cadet et Darin ont donné, en 1884, un *Choix de Lettres, Entretiens et Instructions* de Mme de Maintenon. — *V. Histoire de Mme de Maintenon et des princip. événements du règne de Louis XIV*, par le duc de Noailles, 1849-58, 5 vol.; H. Bonhomme, *Mme de Maintenon et sa famille*, 1868. M—L.

MAINTENON, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. de Chartres, au confluent de l'Eure et de la Voise; 1,887 hab. Magnifique château, avec parc, dont l'origine remonte à Philippe-Auguste ; il fut reconstruit en partie par Jean Cottereau, trésorier des finances sous Charles VIII et Louis XI, et fut acheté, en 1674, par la veuve de Scarron, qui prit le titre de marquise de Maintenon. Louis XIV l'embellit; on y remarque les vitraux de la chapelle, l'appartement de Mme de Maintenon et son portrait par Mignard. En 1684, un immense aqueduc fut commencé dans la vallée près du château, sous la direction de Vauban, pour amener les eaux de l'Eure à Versailles; il ne fut point achevé, et n'offre maintenant qu'une belle ruine, composée de 48 arches; sous Louis XV, on y prit des matériaux pour reconstruire le château de Mme de Pompadour à Crécy. Le château de Maintenon appartient aujourd'hui au duc de Noailles. Derrière le parc, la plaine est couverte de monuments préhistoriques, dits *Pierres de Gargantua*. L'église paroissiale de Saint-Nicolas, construite, comme le château, par Cottereau, est un monument curieux.

MAINZ, nom allemand de MAYENCE.

MAIPU, lieu du Chili, à 70 kil. S.-O. de Santiago, près du fleuve Maipu. Victoire de Saint-Martin, chef des indépendants, sur les royalistes, 15 avril 1818.

MAIRAN (JEAN-JACQUES **DORTOUS** DE), physicien, mathématicien et littérateur, né à Béziers en 1678, m. en 1771, fut reçu à l'Académie des sciences en 1718, en devint secrétaire après Fontenelle en 1740, donna sa démission 3 ans après , et entra à l'Académie française. On le chargea de trouver un procédé de jaugeage pour les vaisseaux, qui prévint les fraudes et les réclamations, et son projet, élaboré avec Varignon, reçut l'approbation de l'Académie et du gouvernement. Mairan fut l'ami de Voltaire.

Il a laissé : *Traité de l'aurore boréale*, 1731, in-4° : *Dissertation sur la glace*, 1749, in-12 ; beaucoup de *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des sciences et dans le *Journal des Savants* ; *Éloges des membres de l'Académie des sciences*, 1747, in-12.

MAIRE, premier magistrat de la commune en France. Il préside le conseil municipal, et, en cas de partage, sa voix est prépondérante. Il nomme à la plupart des emplois communaux ; il prend des arrêtés concernant les mesures locales sur les objets dont l'administration lui est confiée, et pour rappeler les citoyens à l'observation des lois et des règlements de police. Indépendamment des fonctions propres au pouvoir municipal, il est chargé, comme agent du gouvernement : 1° de la publication et de l'exécution des lois et règlements émanés de l'autorité supérieure; 2° de l'exécution des mesures de sûreté générale ; 3° de la tenue de l'état civil ; 4° de certaines parties de la police judiciaire. Les fonctions des maires sont gratuites. — Le maire, *major*, fut originairement le 1er magistrat d'une commune affranchie (*V.* COMMUNES), et presque toujours élu par les principaux bourgeois. Sous Louis IX, le roi nommait les maires dans certaines provinces. Louis XIV généralisa cette règle, en 1692, et créa des charges de maires vénales, à vie. L'esprit de fiscalité imagina, en 1706, de les rendre triennales. L'Assemblée constituante ramena l'institution à son principe et remit aux communes l'élection de leurs maires. Depuis, ils furent tour à tour nommés par le gouvernement ou élus par les citoyens. D'après la loi de 1855, les maires étaient nommés pour 5 ans par l'empereur dans les ch.-l. de département, d'arrondissement et de canton, et dans les communes de 3,000 hab. et au-dessus; par les préfets, dans les autres communes. Le mode de nomination a plusieurs fois varié depuis. Auj. ils sont nommés dans toutes les communes par le conseil municipal. Ils peuvent être suspendus par le préfet et révoqués par le président de la république.

MAIRE LORD- . V. LONDRES.

MAIRE DU PALAIS, *Major domus*, *Magister palatii*, *Præfectus aulæ*, officier des temps mérovingiens, chargé primitivement de la fortune privée du roi, du gouvernement intérieur du palais, et placé à la tête de la hiérarchie de fonctionnaires royaux imitée de l'administration romaine au temps de l'Empire ; il était investi d'attributions judiciaires sur les domaines royaux. Puis il acquit peu à peu une puissance politique : il gouverna comme tuteur, au nom des rois enfants : Gogon en Austrasie, Landry en Neustrie, Protadius en Bourgogne, sont les premiers qui aient joui d'une autorité aussi étendue. Le maire de Bourgogne Warnachaire obtint de Clotaire II, en 614, que la mairie fût désormais viagère, inamovible, et conférée par les grands propriétaires, non plus par le roi. C'est à partir de cette époque qu'on trouve le maire désigné par le nom de *subregulus*. Depuis Dagobert, la mairie joua un rôle bien différent en Austrasie d'une part, en Neustrie et en Bourgogne de l'autre. Les maires d'Austrasie (Pepin de Landen, Grimoald, Martin, Pepin d'Héristal) étaient de grands propriétaires, et possédaient de vastes domaines dans le bassin de la Meuse : ayant les mêmes intérêts que l'aristocratie, ils furent toujours unis avec elle, et combattirent la royauté, pour faire triompher le vieux système aristocratique de la Germanie; la royauté fut abolie dès l'an 677, et les maires régnèrent avec le titre de ducs. En Neustrie et en Bourgogne, l'aristocratie territoriale était moins puissante; les maires (Æga, Erchinoald, Ebroïn surtout, Berthaire, Raginfred), non propriétaires, vivaient par la royauté, tout en la dominant, et défendirent sa cause, qui était aussi la leur, contre les maires et les grands d'Austrasie. Après le triomphe de Pepin d'Héristal sur les Neustriens à Testry, 687, la mairie devint héréditaire. Le dernier maire du palais, Pepin le Bref, renversa la dynastie mérovingienne et se fit proclamer roi en 752. B.

MAIRET (JEAN), poète tragique, né à Besançon en 1604, m. en 1686, peut être considéré comme ayant donné en France les premières pièces méritant le nom de tragédies. *Chryséide et Arimand*, son ouvrage de début, 1620, était déjà préférable, pour la conduite et le style, à tout le répertoire de Hardy. La *Sylvie*, 1621, eut encore plus de succès. Mairet servit, en 1625, contre les protestants, sous les ordres de Montmorency, qui l'attacha à sa personne; après la mort de ce seigneur, il fut pensionné par Richelieu. D'abord jaloux des premiers succès de Corneille, il se réconcilia bientôt avec lui. Profitant de son crédit à la cour, il obtint, en 1649 et en 1651, un traité de neutralité pour la Franche-Comté, et fut résident du parlement de Dôle à Paris ; mais un éloge qu'il fit du roi d'Espagne ayant déplu à Mazarin, il fut relégué à Besançon. Un sonnet sur la paix des Pyrénées, quoique médiocre, le remit en faveur; mais il cessa d'écrire.

On a de lui 12 pièces de théâtre, dont les meilleures sont *Sophonisbe*, 1629, et *Cléopâtre*, 1630. B.

MAISON (NICOLAS-JOSEPH), maréchal de France, né à Épinay près Paris, d'une famille de petits bourgeois, en 1770, m. en 1840, partit comme volontaire en 1792, était capitaine 10 jours après, combattit à Jemmapes, fut dénoncé et destitué en 1793, rentra à l'armée du Nord, se trouva à la bataille de Fleurus, 1795, fut attaché à la division de Bernadotte dans l'armée de Sambre-et-Meuse, en Franconie et en Italie, obtint le grade de chef de bataillon. Nommé en 1799 adjudant-général et aide-de-camp de Bernadotte, alors ministre de la guerre, il fit la campagne de Hollande en 1799, et reçut une blessure qui le retint inactif jusqu'en 1805. Combattant d'Austerlitz, général de brigade en 1806, il assista à la bataille d'Iéna, prit Lubeck, et devint, l'année suivante, chef de l'état-major général du 1er corps. En 1808, il passa en Espagne, se distingua à Espinosa, et fut blessé à l'attaque de Madrid. Envoyé en Hollande, 1809, il commanda à Berg-op-Zoom, à Rotterdam, et au camp d'Utrecht. Attaché au 2e corps pendant la campagne de Russie, sa belle conduite aux affaires de Zakobowo, d'Oboyarzowa et de Polotsk le fit nommer général de division ; dans la retraite, il protégea le passage de la Bérésina. En 1813, à la tête du 5e corps, il battit les Prussiens à Mockern, prit Halle et Leipzig, s'illustra aux batailles de Bautzen, de Wachau et de Leipzig. A la bataille de Wachau, sentant la nécessité d'une grande victoire, il électrisa ses soldats en leur disant : « Mes enfants, il faut que nous soyons tous morts ce soir. » Commandant de l'armée du Nord en 1814, il défendit contre des forces supérieures les approches d'Anvers. Après l'abdication de Napoléon Ier, il adhéra au nouveau gouvernement, qui le créa pair de France et gouverneur de Paris. Il suivit Louis XVIII en Belgique pendant les Cent-jours. Bien traité par la Restauration, il garda toutefois son indépendance, et refusa de juger le maréchal Ney. En 1828, on lui confia le commandement de l'expédition de Morée, qui lui valut, à son retour, le bâton de maréchal, 1829. Partisan de la révolution de 1830, il fut un des commissaires qui accompagnèrent Charles X jusqu'à Cherbourg. Le roi déchu lui adressa de vifs reproches. Un instant ministre des affaires étrangères, il accepta l'ambassade de Vienne, puis celle de Saint-Pétersbourg, 1833, et enfin le portefeuille de la guerre, 1835, qu'il garda un peu plus d'une année. B.

MAISON COMMUNE. V. MAISON DE VILLE.

MAISON DE DIEU (LIGUE DE LA). V. GRISONS.

MAISON ÉGYPTIENNE. Les habitations des anciens Égyptiens étaient vastes, à plusieurs étages, décorées de vestibules soutenus par des colonnes, et entourées de jardins spacieux et fleuris. Des jets d'eau y entretenaient la fraîcheur, et elles ne recevaient l'air et le jour que par de rares fenêtres, garnies de verres colorés.

V. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art*, t. Ier.

MAISON GRECQUE. Toute grande maison, chez les anciens Grecs, se divisait en 2 parties : l'appartement des hommes ou *andronytis*, et celui des femmes, *gynæconitis*, ou *gynécée*, dans l'endroit le plus retiré : sa pièce principale était une grande salle où les femmes travaillaient avec leurs esclaves ; à côté se trouvaient le *thalamos*, ou chambre à coucher, et l'*antithalamos*, qui servait à recevoir les visites. L'andronytis était séparé de l'appartement des femmes par une cour, ornée d'un portique destiné à la conversation et à la promenade ; ce portique était lui-même précédé d'une série de pièces, entre autres la bibliothèque et la salle à manger. Chaque habitation, qui n'avait qu'un étage, tirait son jour par des ouvertures pratiquées dans la plate-forme qui lui servait de toit, et l'entrée, gardée par un portier, était le plus souvent décorée d'une statue de Mercure ou d'Apollon Loxias.

Winckler, *die Wohnhäuser der Hellenen*, 1868. E. Lange, *das antike griechisch-römische Wohnhaus*, 1878. On a découvert à Délos des maisons grecques de l'époque alexandrine. D[illegible] et S. Re.

MAISON ROMAINE. Son type caractéristique était l'*atrium* (*V. ce mot*) : toutes les maisons, grandes ou petites, en avaient un. On y arrivait par un couloir venant de la porte de la rue, et à l'entrée duquel on trouvait la loge du portier. Autour de l'atrium étaient les pièces de service, principalement les *triclinia* ou salles à manger, et, au fond, le *tablinum* ou archives. Cet ensemble formait le tout d'une petite maison ; dans les grandes, c'en était seulement la partie publique. Alors il y avait, de chaque côté du *tablinum*, un couloir, prolongement des portiques de l'atrium, qui conduisait dans la partie privée, composé d'un vaste péristyle (*V. ce mot*) autour duquel étaient les *cubicula* ou chambres à coucher, les *œci* ou salles de travail des femmes, et le *sacrarium*, oratoire des Lares. Les très grandes maisons comprenaient encore une basilique, des bains, un *spheristerium* ou jeu de paume, avec de petits réduits pour les jeux paisibles, et une *pinacothèque*, ou galerie de tableaux. La cuisine, les écuries ou remises se plaçaient du côté de l'atrium. Il n'y avait qu'un rez-de-chaussée avec un petit étage sous les combles pour loger les esclaves. Les maisons des riches étaient spacieuses à Rome, mais très petites dans les provinces, à en juger par celles d'Herculanum et de Pompéi. A Rome, les maisons d'habitation en commun avaient de 3 à 6 étages. Dans certaines, les divers étages appartenaient à divers propriétaires. La hauteur réglementaire des maisons fut fixée par l'empereur Auguste à 70 pieds ($20^{m},74$). On voit dans Strabon que la hauteur excessive et le peu de solidité des maisons de Rome causaient souvent des accidents graves.

V. Mazois, *le Palais de Scaurus*, 1822, 2e édit.; Ch. Dezobry, *Rome au siècle d'Auguste*, 1847, 4 vol., lettre 9.

MAISON DU ROI, nom sous lequel on comprenait, dans l'anc. monarchie française, non seulement les officiers de bouche, de la chambre, de la garde-robe et autres de la *Maison civile*, mais encore la *Maison militaire* ou les troupes destinées à servir de garde au prince. Au moyen âge, elle s'appelait l'*Hôtel du roi*. En 1789, les principaux officiers et chefs des divers services de la *Maison civile* étaient : le grand et le 1er aumônier, le grand maître, le 1er maître d'hôtel, le 1er panetier, le grand chambellan, les quatre premiers gentilshommes de la chambre, le grand maître et les deux maîtres de la garde-robe, le 1er médecin, le 1er chirurgien, le grand prévôt, le grand maréchal des logis, le grand maître des cérémonies, le grand écuyer, le grand veneur. La *Maison militaire* (titre qui date de 1671) comprenait, en 1775 : 1° les quatre compagnies de gardes du corps ; 2° deux compagnies de mousquetaires, une compagnie de chevau-légers et une compagnie de gendarmes, appelées la *Maison rouge*, à cause de la couleur de leur uniforme ; 3° une compagnie de grenadiers à cheval ; 4° une compagnie de gardes de la porte et une compagnie de cent-suisses. En dehors de la Maison militaire, les gardes de la prévôté de l'hôtel, un régiment de gardes françaises, et un régiment de gardes suisses, étaient encore préposés à la garde des rois. Les seuls corps existant encore en 1789 près du roi étaient les gardes du corps, les cent-suisses, les gardes de la prévôté, les gardes françaises, et les gardes suisses. En 1792, il ne restait plus que ce dernier régiment comme garde spéciale : les quatre autres corps avaient été supprimés. La maison militaire du roi, partiellement rétablie en 1814, fut presque entièrement remplacée, dès l'année suivante, par la garde royale, et disparut tout à fait à la révolution de 1830. B.

MAISON DE VILLE ou **MAISON COMMUNE**, nom donné autrefois au corps des officiers municipaux, et au lieu où ils s'assemblaient.

MAISONNEUVE (Louis-Jean-Baptiste **SIMONNET** de), littérateur, né à Saint-Cloud en 1750, m. en 1819, fit jouer, en 1785, une tragédie de *Roxelane et Mustapha*, qui eut un grand succès.

Il a publié la *Nouvelle Bibliothèque de campagne*, 1777, 24 vol. in-12. Ses *Œuvres* ont été réunies en 1824.

MAISONS-ALFORT. V. Alfort.

MAISONS-LAFFITTE, v. de Seine-et-Oise, arr. de Versailles à 17 kil. N.-O. de Paris, sur la rive g. de la Seine et près de la forêt de Saint-Germain ; 3,247 hab. Magnifique château (mon. hist.) bâti par Mansard pour le président de Maisons ; il n'en reste que le corps principal ; il fut acheté par le banquier Laffitte, dont les successeurs ont morcelé le parc pour y bâtir de petites maisons de campagne.

MAISSOUR, en anglais *Mysore*, en hindou *Mahe-hasura*, Etat de l'Hindoustan (Dekkan), 70,126 kil. carr. ; 5,055,412 hab. dont 200,000 mahométans et 20,000 chrétiens. Cap. : Maissour. Climat salubre et tempéré ; sol montagneux et assez pauvre sauf dans le N., où se trouvent de bons pâturages, et à l'O. où il y a de grandes forêts. Le riz est la principale production ; le fer et le sel sont très répandus. Le radjah de Maissour est tributaire des Anglais, qui ont placé le pays sous l'administration directe du gouverneur général, en occupent les places fortes, ont un résident à Seringapatam et perçoivent la moitié des revenus. — Jusqu'en 1759, le Maissour avait été gouverné par des radjahs héréditaires, qui en avaient successivement agrandi le territoire. Un musulman habile, Hayder-Ali, s'empara du pouvoir ; soutenu par les Français, sa puissance s'accrut vite, et il fit aux Anglais une guerre acharnée, qu'il poussa jusqu'aux portes de Madras. Son fils Tippoo-Saheb continua la guerre, et mourut, en 1799, en défendant Seringapatam, sa capitale, assiégée par le général Harris.

MAISSOUR, v. forte de l'Hindoustan (Dekkan), capitale de l'Etat de son nom ; 57,765 hab. Détruite par Tippoo-Saheb en 1787, elle fut après 1799 réédifiée par les Anglais.

MAISTRE (Joseph-Marie, comte de), né à Chambéry en 1753, d'une famille originaire du Languedoc, m. en 1821, a conquis, bien qu'étranger, une place élevée dans les lettres françaises. Son père, président du sénat de Savoie, qui était un corps judiciaire, lui fit suivre la carrière de la magistrature. Le jeune de Maistre devint substitut-avocat-fiscal-général en 1774, et sénateur en 1788. Quand la Savoie fut envahie par l'armée française en 1792, il se retira dans la cité d'Aoste, puis revint un instant en 1793 à Chambéry, refusa de prêter serment à la république française, et se réfugia à Lausanne, où le roi Victor-Amédée le chargea d'une correspondance politique avec le bureau des affaires étrangères. Sommé de rentrer en Savoie sous peine de passer pour émigré, et de voir ses biens confisqués, il resta fidèle à son roi. Pendant son séjour à Lausanne, il donna 2 opuscules qui commencèrent à le faire connaître comme écrivain : *Adresse de quelques parents des militaires savoisiens à la nation française*, 1794, et surtout *Jean Claude Têtu, maire de Montagnole, district de Chambéry, à ses chers concitoyens les habitants du Mont-Blanc*. Ce dernier ouvrage, publié en 1795, est un pamphlet contre l'esprit républicain, écrit en style piquant, d'une familiarité un peu triviale, afin d'être plus à la portée des masses, que l'auteur voulait pousser à une restauration royaliste. L'année suivante, de Maistre publia : *Considérations sur la Révolution française*, Neuchâtel, livre où éclatent et sa haute portée d'esprit et son talent de grand écrivain. C'est une œuvre de philosophie politique, où il considère la Révolution s'accomplissant suivant les voies de la Providence, et où il cherche, par ses conjectures, à en deviner l'issue. L'auteur montra tant de justesse d'esprit, ou fut si bien inspiré, que les événements ont justifié beaucoup de ses prédictions. Sainte-Beuve réclame pour un philosophe français, pour Saint-Martin (*V. ce nom*), la priorité de cette vue providentielle sur la Révolution française. Les *Considérations* eurent un prodigieux succès. En 1797, de Maistre fut rappelé en Piémont, et vit peu après le roi Charles-Emmanuel IV contraint d'abandonner ses Etats de terre ferme. Lui-même alors se réfugia à Venise, où il vécut presque dans le dénuement. Le roi l'appela près de lui en 1799, et lui confia la régence de la grande chancellerie de Sardaigne ; en 1802, le roi Victor-Emmanuel Ier le nomma envoyé extraordinaire à Saint-Pétersbourg, où il resta 14 ans, toujours recherché par l'empereur Alexandre Ier et la plus haute société. C'est pendant ce long séjour qu'il prépara ou composa la plupart des ouvrages qui n'ont été publiés qu'après son retour en Piémont. Il ne fut rappelé qu'en 1817, avec le titre de ministre d'État, chef de la grande chancellerie du royaume. De Maistre avait écrit dès 1809, et publié en 1814, à Saint-Pétersbourg, *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques et des autres institutions humaines*, 2e édit., 1821, dirigé contre la mode inutile et dangereuse, selon lui, de formuler des constitutions. En 1816, il parut de lui, à Paris, le traité *Sur les délais de la justice divine dans la punition des coupables*, traduit de Plutarque, avec des additions et des notes ; 2e édit., Lyon, 1833. Il donna, après son retour à Turin : *du Pape*, Lyon, 1819, 2 vol. in-8° ; Paris, 1830, in-12 ; c'est le développement de l'idée providentielle émise dans ses *Considérations sur la Révolution française*, le pape étant le représentant de Dieu sur la

terre, ses avis et ses directions devraient être écoutés comme émanant de la Divinité. Il appuie ce conseil des preuves empruntées à l'histoire, et montre comment, au moyen âge, la papauté a été utile, par son influence générale, à la formation et au maintien de l'ordre social. C'est l'œuvre capitale de de Maistre : on y trouve un savoir profond, quelquefois disposé trop systématiquement pour le besoin de sa cause, et un style noble, élevé, ferme comme celui d'un homme convaincu, simple et pittoresque en même temps. Les ouvrages suivants de de Maistre sont tous posthumes ; ce sont : *de l'Église gallicane dans ses rapports avec le souverain pontife*, 1821, réfutation de la doctrine gallicane, et attaque directe à Bossuet, à Pascal, à Port-Royal et au jansénisme ; *les Soirées de Saint-Pétersbourg, ou Entretiens sur le gouvernement temporel de la Providence*, 1821, 2 vol. L'auteur, dans une suite d'entretiens variés, montre que la destinée de l'homme étant faite par Dieu, il faut accepter sans murmurer les maux de cette vie, et tâcher, par la prière, de se rendre digne de la miséricorde divine. Cet ouvrage est le plus célèbre, et le plus souvent lu de l'auteur ; *Lettres à un gentilhomme russe sur l'Inquisition espagnole en 1815*, 1821, dans lesquelles il prend la défense de ce fameux tribunal ; *Examen de la philosophie de Bacon, ou l'on traite différentes questions de philosophie rationnelle*, 1836, 2 vol., attaque vigoureuse et satirique contre Bacon, en qui il veut voir le représentant de la philosophie matérialiste moderne ; enfin, *Lettres et opuscules inédits*, recueil choisi dans une vaste correspondance que de Maistre entretint avec sa famille, ses amis, beaucoup de personnages éminents pendant son séjour à Saint-Pétersbourg, et précieuse par beaucoup de détails sur les événements du temps ; le style en est souvent charmant, fin, gai, spirituel et éminemment français ; *Mémoires politiques et Correspondance diplomatique*, 1858, extraits de ses dépêches pendant sa mission à Saint-Pétersbourg ; *Quatre chapitres inédits sur la Russie*, 1859.

V. Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. II, et *Causeries du lundi*, t. IV. C. D—y.

MAISTRE (Xavier, comte de), frère cadet du précédent, né à Chambéry en 1764, m. à Saint-Pétersbourg en 1852 ; il était officier dans l'armée piémontaise et émigra en Russie, lors de l'invasion de la Savoie par l'armée française, 1792. Peintre de paysage fort distingué, il y vécut d'abord de son talent. Lorsqu'en 1803 son frère arriva en Russie, comme envoyé extraordinaire du roi de Sardaigne, le comte Xavier, présenté par lui au ministre de la marine Tchitchagoff, entra dans l'administration de la marine, puis dans le corps de l'état-major, fit la guerre en Perse, et devint général-major. Il épousa une demoiselle d'honneur de l'impératrice, et se considéra dès lors comme sujet russe. Ce fut en 1790 que, retenu chez lui aux arrêts pendant 42 jours, à la suite d'une affaire d'honneur, il composa le *Voyage autour de ma chambre*, Turin, 1794, ravissante causerie avec le lecteur, où l'imagination, la grâce et l'esprit assaisonnent, dans une mesure parfaite, une philosophie douce et légèrement rêveuse qui était encore une nouveauté dans la littérature. Il y ajouta plus tard l'*Expédition nocturne autour de ma chambre*, Paris, 1825, in-18, écrite dans le même ton et avec le même agrément. En 1811, parut le *Lépreux de la cité d'Aoste*, in-18 ; c'est un dialogue d'une trentaine de pages entre l'auteur et un lépreux, véritable chef-d'œuvre ; on y trouve une émotion contenue, une rare simplicité ; une pensée fortement religieuse s'en dégage. Vers 1820 parurent en Russie *les Prisonniers du Caucase*, et *la jeune Sibérienne*, 2e édit., Paris, 1815, in-18. Cette dernière nouvelle est le récit exact d'une aventure admirable que Mme Cottin avait précédemment gâtée par des embellissements romanesques. C'est avec ce léger bagage que le comte Xavier de Maistre, Savoisien d'origine, et presque Russe par choix, s'est fait un nom dans les lettres françaises. Il forme la transition entre Bernardin de Saint-Pierre et les conteurs les plus aimables de notre temps. Le comte Xavier, durant son court séjour à Paris, en 1839, reçut d'un éditeur, qui réimprimait ses *Œuvres complètes*, la prière d'y vouloir bien ajouter quelque morceau ; le vieillard s'en excusa dans une longue lettre qui est un modèle d'[illegible] et [illegible], comme compensation, les ouvrages de Töpffer, alors inconnu en France. Cette prédilection [illegible] servir encore à classer Xavier de Maistre. Ajoutons qu'il s'occupa aussi de chimie, et qu'il adressa à l'Académie des sciences de Turin des *Mémoires* estimés, spécialement sur l'emploi de l'oxyde d'or.

Ses *Œuvres* ont été recueillies en [illegible] vol. gr. in-18, Paris, 1825 ; et dans une [illegible], Paris, [illegible] 2 vol. [illegible]

MAÎTRE PREMIER, grand [illegible] dans la maison des princes [illegible] sang royal de l'anc. monarchie française. Les grands [illegible] de la couronne [illegible] le droit de s'appeler : grand maître, grand écuyer, grand chambellan, grand veneur, etc. Ceux qui étaient attachés aux princes de la maison royale [illegible] jouissaient que du titre de premier maître, premier écuyer, etc.

MAÎTRE DES ARBALÉTRIERS. *V.* Arbalétriers et Grand Maître.

MAÎTRE DE L'ARTILLERIE (GRAND). *V.* Artillerie.

MAÎTRE ÈS ARTS, *magister artium*, nom donné dans l'anc. Université de France à celui qui, après deux examens, avait le droit d'enseigner la rhétorique, la philosophie, etc. Il fallait être au moins maître ès arts pour obtenir un bénéfice comme gradué. Le titre de maître ès arts est encore en usage dans les universités anglaises.

MAÎTRE DE LA CAVALERIE, *magister equitum*, en grec *hipparchos*, fonctionnaire subalterne choisi par le dictateur après sa nomination. Il exerçait le commandement de la cavalerie et d'autres fonctions que le dictateur pouvait lui déléguer ; il n'avait que la *potestas consularis* sans *imperium* ; et par suite il n'était pas d'ordinaire précédé de licteurs. G. L.-G.

MAÎTRE DU CENS, *magister census*, magistrat qui, sous le Bas-Empire, était chargé de la garde des testaments. Il relevait du préfet de la ville.

MAÎTRE DES CÉRÉMONIES (GRAND). *V.* Grand Maître.

MAÎTRE DES COMPTES. *V.* Comptes (Chambre des).

MAÎTRE DES EAUX ET FORÊTS (GRAND). *V.* Eaux et Forêts.

MAÎTRE DE FRANCE (GRAND). *V.* Grand Maître.

MAÎTRE DE LA GARDE-ROBE (GRAND). *V.* Garde-Robe.

MAÎTRE DE LA MILICE, *magister militum*, en grec *stratélatès*. Constantin en institua 2, pour le commandement de l'armée régulière. Au ve siècle, d'après la *Notitia Dignitatum* (*V. ce mot*), il y en avait 8 : 5 dans l'empire d'Orient (2 à la cour, *præsentales* ; 1 *per Orientem*, 1 *per Thracias*, 1 *per Illyricum*) et 3 dans l'empire d'Occident (2 à la cour, *præsentales*, et 1 *per Gallias*). Ils ont le commandement supérieur d'une division militaire, composée d'infanterie et de cavalerie ; d'après les inscriptions ils ont les titres de *v (ir) c (larissimus) et inlustris comes et magister utriusque militiæ*. G. L.-G.

MAÎTRE DES OFFICES, *magister officiorum*, grand fonctionnaire sous le Bas-Empire, chef de tous les officiers de la maison de l'empereur. On croit qu'il fut institué par Constantin. Il avait la direction du palais, de la garde impériale, et donnait chaque jour le mot d'ordre au comte des domestiques ; il était aussi ministre de la police, réunissait sous ses ordres tous les officiers secondaires dans les provinces, régissait les postes, les fabriques d'armes et les arsenaux. Le corps des officiers d'administration qui dépendait du *magister officiorum* s'appelait *schola agentium in rebus* ; ces *agentes in rebus* ou ces *magistriani* avaient une organisation spéciale ; ils étaient chargés de toutes sortes de missions par l'empereur, entre autres de la surveillance des approvisionnements de blé. G. L.-G.

MAÎTRES DE QUARTIERS, *vicomagistri*. Auguste avait divisé Rome, spécialement au point de vue religieux en 14 *regiones* (arrondissements) et en 265 *vici* (quartiers). A la tête de chaque *vicus* étaient 4 *vicomagistri*, élus pour un an parmi les habitants du *vicus*, soit libres soit affranchis ; leur principale fonction, qui les faisait appeler aussi *magistri larum Augusti*, était la célébration de certaines fêtes religieuses : dans ces circonstances ils portaient la toge prétexte et étaient escortés de licteurs.

Preller, *die Regionen der Stadt Rom*, 1846 ; Egger, *Examen des histor. d'Auguste*. G. L.-G.

MAÎTRE DES REQUÊTES. *V.* Requêtes.

MAÎTRE DU SACRÉ PALAIS, dignitaire de la cour de Rome, toujours pris dans l'ordre des Dominicains. Il est comme le théologien domestique du pape, assiste à tous les consistoires, confère le degré de docteur en théologie, approuve les thèses et les livres, et nomme les prédicateurs de la cour pontificale.

MAÎTRE DE L'UNIVERSITÉ (GRAND). *V.* Universités.

MAÎTRES (Faction des PETITS-). *V.* Petits-Maîtres.

MAÎTRISE (Lettres de). *V.* Lettres.

MAÎTRISES, nom donné en France avant la Révolution, aux corporations d'arts et de métiers, parce que leurs membres, après réception publique, s'appelaient *maîtres*. Pour passer maître, il fallait un apprentissage, la présentation d'un *chef-d'œuvre*, et quelques autres conditions encore. Dans chaque maîtrise, un corps électif de *jurés* ou *syndics* [illegible] de la police intérieure, maintenait les règles, les droits et les devoirs de chacun, décidait sur le chef-d'œuvre et sur les autres preuves et conditions de l'admission [illegible] membres. Ce n'est pas, comme on l'a dit, [illegible] prévôt des marchands de Paris sous Louis IX, [illegible] les maîtres [illegible] la [illegible] [illegible] régulièrement [illegible] d'exploiter le genre d'industrie qu'leur [illegible] for-

maient une personne civile, avaient des biens mobiliers et immobiliers, qu'elles louaient, acquéraient, plaçaient, etc. Souvent elles formèrent des confréries, sous le patronage d'un saint ou d'une sainte. Leur règlement principal et le plus général est un édit de Henri III, en date de déc. 1581. De bonne heure les maîtrises avaient demandé aux rois reconnaissance et protection : c'étaient pour elles un gage de sécurité. Les rois usèrent de la prérogative qu'ils avaient acquise sur les corporations industrielles, tantôt pour les modifier selon la justice ou l'intérêt public, tantôt pour leur imposer des sacrifices d'argent ou les organiser en milices nationales; il leur arriva même de créer, en certaines occasions, de nouveaux membres pour les maîtrises. Les maîtrises rendirent de grands services au moyen âge : avant d'être reconnues et garanties par les rois, elles aidèrent à l'établissement des communes du moyen âge; sous la protection et le contrôle des rois, elles firent accomplir à l'industrie les progrès les plus grands, et ce droit royal qui les dominait fit disparaître bien des abus; enfin, libres ou surveillées, la loyauté des marchés se trouva, comme la qualité des produits, sous la double garantie de leur honneur public et de leur intérêt bien entendu. Néanmoins, le soin que prirent les maîtres d'écarter de la corporation les nouveaux membres, pour n'admettre au profit des métiers que leurs enfants, parents, amis ou concitoyens; l'extension démesurée de la durée de l'apprentissage, qui leur assurait gratuitement des ouvriers et des aides; l'esprit de jalousie et de persécutions qu'elles montrèrent à l'égard des découvertes et des produits nouveaux; le reproche trop fondé qu'on leur adressait, de s'entendre pour élever le prix des produits : toutes ces causes soulevèrent la haine du peuple. L'édit de fév. 1776, rendu par Louis XVI, à l'instigation de Turgot, pour donner à l'industrie une liberté presque absolue, au moins dans la généralité de Paris, ne résista que quelques mois à l'opposition des intéressés. Les maîtrises furent définitivement abolies par le décret de l'Assemblée constituante du 2 mars 1791, avec indemnité pour ceux qui en avaient acheté les droits. (*V.* CORPORATIONS.) B.

MAITTAIRE (MICHEL), bibliographe et philologue, né en France en 1668, de parents protestants qui se réfugièrent en Angleterre lors de la révocation de l'édit de Nantes, m. à Londres en 1747, termina ses études à Westminster et devint plus tard professeur de cette école.

Outre de correctes éditions de classiques grecs et latins, avec *index* estimés, on a de lui : *Græcæ linguæ dialecti*, Lond., 1706; *Opera et fragmenta veterum poetarum latinorum*, Lond.; 1713; *Stephanorum historia*, 1709, 2 part.; *Historia typographorum aliquot Parisiensium*, 1717; *Annales typographici, ab artis inventæ origine ad annum 1557*; La Haye, Amsterdam et Londres, 1719-1741, 5 tomes en 9 vol. in-4°; *Miscellanea græcorum aliquot scriptorum carmina*, 1722; *Marmora Oxoniensia*, 1732; in-fol.; *Collection de classiques latins*, Londres, 1713-1722. 27 vol. in-12.

MAIXENT (SAINT-), ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. de Niort, sur la Sèvre-Niortaise; 4,748 hab. Collège. Belle église. Commerce de grains, chevaux, mulets. Dépôt de remonte, dressage, école de sous-officiers. Fabr. de draps, serges, etc. Restes d'anc. fortifications. Deux églises superposées. — Cette ville se forma autour d'une abbaye que St Maixent gouverna au v^e siècle; elle obtint une charte de commune en 1440, et embrassa avec ardeur la Réformation. Sous la Convention, on la nomma *Vauclerc-sur-Sèvre*.

MAIZEROY (PAUL-GÉDÉON **JOLY** DE), écrivain militaire, né à Metz en 1719, m. en 1780, servit sous le maréchal de Saxe, participa aux batailles de Raucoux et de Lawfeld, et fit la guerre de Sept ans en qualité de lieutenant-colonel. A la paix, il développa les principes de tactique que l'étude des anciens et sa propre expérience lui avaient démontrés. Il fut reçu, en 1776, à l'Académie des inscriptions.

On a de lui : *Essais militaires*, Amsterdam, 1763; *Traité des stratagèmes permis à la guerre*, Metz, 1765; *Cours de tactique, théorique, pratique et historique*, Paris, 1766, 2 vol.; *Traité de tactique*, ibid., 1767, 2 vol.; *la Tactique discutée*, 1773, et 1785, 4 vol. *Traité des armes défensives*, 1767; *Institutions militaires de l'empereur Léon*, avec une *Dissertation sur le feu grégeois* et un *Traité des machines de guerre des anciens*, Paris, 1770, 2 vol.; *Lettre d'un officier général sur l'ordre profond*, ouvrage de Ducoudray, Paris, 1776, in-12; *Traité des armes et de l'ordonnance de l'infanterie*; 1776; *Théorie de la guerre*, Lausanne, 1777; *Traité sur l'art des sièges et les machines des anciens*, 1778; *Tableau général de la cavalerie grecque*, 1781, in-4°; *Mélanges* et traduction du *Traité du général de cavalerie*, par Xénophon, ibid., 1785, divers *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des inscriptions, etc.

MAIZIÈRES (PHILIPPE DE), né en 1312 au château de Maizières, près de Montdidier (Somme), m. en 1405, détermina le roi de Chypre, Hugues de Lusignan, à déclarer la guerre aux musulmans. Ce prince étant mort en 1352, son fils Pierre I^{er} nomma Ph. de Maizières son chancelier, et, par son avis, s'empara de Satalia. Tous deux se rendirent ensuite à Venise, où une nouvelle croisade fut résolue; le roi de France, Jean le Bon, en fut nommé le chef; cette entreprise n'eut d'autre suite que la prise d'Alexandrie par les Cypriotes, en 1365. En 1370, Maizières se rendit à la cour de Charles V, roi de France, qui le fit conseiller d'État. En 1379, il se retira chez les Célestins de Paris, où il mourut. On a de lui, outre des écrits de piété : *le Songe du vieil pelerin*, recueil de conseils adressés à Charles V; il n'a pas été imprimé. On lui attribue *le Songe du Verger*, donné par d'autres à Raoul de Presles ou à Ch.-Jos. de Louviers.

MAJESTÉ, titre que les actes donnent, dès le x^e siècle, aux seigneurs, ainsi qu'aux prélats en tant que princes temporels. Louis XI fut le premier roi de France auquel on le donna; mais ce ne fut un titre officiel que depuis Henri II. Ce titre a toujours été donné à l'empereur d'Allemagne. Les rois et les empereurs le prennent tous aujourd'hui.

MAJESTÉ (CRIME DE **LÈSE-**). *V.* LÈSE-MAJESTÉ.

MAJESTÉ (LETTRES DE), acte par lequel l'empereur Rodolphe II reconnut, le 11 juillet 1609, la confession de Bohême, accorda aux protestants le libre exercice de leur culte hors des domaines possédés par des ecclésiastiques, le droit d'avoir des consistoires, d'ouvrir des églises et des écoles, et de se choisir des officiers, dits *défenseurs de la foi*, pour veiller à la conservation de leurs droits. (*V.* TRENTE ANS [GUERRE DE].)

MAJEUR (LAC), anc. *Verbanus lacus*, en ital. *Lago Maggiore*, en allem. *Langensee*, lac d'Italie, situé entre la Lombardie, le Piémont et la Suisse (Tessin); superf., 215 kil. carr. Il est traversé par le Tessin, et renferme les îles Borromée. La navigation y est très active; les bateaux à vapeur y furent introduits en 1826. Pêche productive.

MAJEURS (ORDRES). *V.* ORDRES.

MAJOR, officier supérieur, créé en 1534, pour diriger la comptabilité des corps militaires. Sous le premier Empire français, le major d'un régiment, appelé vulgairement *gros-major*, eut, en outre, la police et la discipline, fonctions qui, ainsi que la surveillance de l'instruction militaire, ont été données au lieutenant-colonel. Le major a le grade des chefs de bataillon ou d'escadrons, et prend rang d'ancienneté parmi eux. B.

MAJOR DE BRIGADE, officier supérieur, créé en 1665, aboli en 1793. Il transmettait les ordres du major général aux majors des régiments, et en surveillait l'exécution. Il avait la direction de 2 régiments. Ses fonctions avaient quelque analogie avec celles des colonels d'état-major.

MAJOR GÉNÉRAL, officier général des anciennes armées françaises, chargé de transmettre aux majors de brigade les ordres du général en chef. Il commandait les détachements, assignait aux différents corps les postes qu'ils devaient occuper, et surveillait le tracé du campement. Il y avait 3 majors généraux par armée : un major général d'infanterie, emploi créé en 1515; un major général des dragons, créé en 1665, et un major général de la cavalerie, institué en 1666 ou 1673. Les majors généraux furent supprimés en 1790. L'emploi de major général fut rétabli en 1804 par Napoléon I^{er}, mais avec des fonctions plus étendues, par exemple, la haute surveillance de tous les services militaires et administratifs de l'armée. — On nomme auj. *major général* un officier de l'inscription maritime, résidant au ch.-l. d'une préfecture maritime, où il a le commandement des troupes et la police de l'arsenal. Il est le premier fonctionnaire après le préfet. B.

MAJOR DE LA MARINE, officier de l'ancienne marine française avant Louis XIV et sous le règne de ce prince, qui en régla les fonctions. A terre, le major présidait et veillait à la garde de l'arsenal, exerçait les soldats au maniement des armes, portait le mot d'ordre aux officiers généraux. A la mer, il embarquait sur le vaisseau commandant. En rade, il recevait l'ordre du commandant, et le transmettait, sur le pont, aux officiers de l'escadre qui venaient le chercher; tenait registre des ordres qu'il transmettait; allait à bord des différents vaisseaux faire faire l'exercice aux soldats, et, dans les descentes, commandait les troupes débarquées. Il avait rang de capitaine de vaisseau.

MAJORAGIUS (ANT.-MARIE **CONTI**, DIT), né en 1514 à Mariaga (Milanais), m. en 1555, professeur d'éloquence à Milan dès l'âge de 26 ans, eut de violents démêlés avec Nizolius, qui lui reprochait la sévérité de ses critiques contre les *Paradoxes* de Cicéron.

On lui doit des *Poésies et harangues latines*, Leipzig, 1628, et des commentaires estimés sur Cicéron et sur Virgile.

MAJORAT, immeuble inaliénable et insaisissable, affecté au soutien d'un titre de noblesse en faveur de l'aîné (*major natu*) de la famille. Le but de cette institution d'origine féodale était de conserver le nom, les armes et la splendeur des maisons nobles. En France, les majorats ne furent guère usités que dans le Roussillon, l'Artois, la Flandre et la Franche-Comté. La Révolution les abolit, et établit un même ordre de successibilité pour tous les enfants d'une même famille. Par un sénatus-consulte du 30 mars 1806, et par décrets du 1^{er} mars 1808 et du 3 mars 1810, Napoléon I^{er} constitua 2 sortes de majorats nouveaux : 1° les *majorats de propre mouvement* formés d'une dotation accordée par le chef de l'État; 2° les

majorats sur demande, que les chefs de famille constituaient sur leurs biens personnels. Pour transmettre son titre, un duc devait justifier de 200,000 fr. de revenu; un comte, de 30,000 fr.; un baron, de 15,000 fr. Sous la Restauration, le majorat de duc ne fut plus que de 30,000 fr. de revenu; celui de marquis ou de comte, de 20,000; celui de vicomte ou de baron, de 10,000. D'après une ordonnance du 25 août 1817, nul ne put entrer à la Chambre des pairs sans avoir préalablement constitué un majorat. Une loi du 12 mai 1835 prohiba à l'avenir l'institution des majorats, et restreignit à 2 degrés la durée de ceux qui existaient alors. Une loi du 17 janvier 1849 les supprima complètement. B.

MAJORIEN, *Flavius Julius Valerius Majorianus,* empereur d'Occident, servit avec distinction en Gaule, sous Aétius, et fut revêtu de la pourpre par le patrice Ricimer, 457. Dès son avènement, il soulagea les populations en abolissant les tributs arriérés, rétablit la juridiction ordinaire des magistrats provinciaux et l'ancien office des *défenseurs.* Pour mettre un terme aux incursions des Vandales, il résolut d'aller les attaquer en Afrique même. Déjà sa flotte était prête, lorsque Genséric, avec l'aide de quelques traîtres, dont Ricimer était peut-être le complice, le surprit dans la baie d'Alicante, et coula à fond ou incendia ses vaisseaux, 460. Forcé de regagner l'Italie, Majorien fut déposé à Tortone, puis tué à l'instigation de Ricimer, 461. O.

MAJORITE DES SOUVERAINS DE FRANCE. Une ordonnance du 2 oct. 1270, rendue par Philippe le Hardi, et touchant son héritier présomptif, fixa la majorité du roi à 14 ans accomplis : c'est le premier texte connu sur la matière. Laurière croit que jusqu'alors les rois, comme les nobles, n'avaient été majeurs qu'à 21 ans; mais on voit, sous la première race, des rois majeurs à 15 ans. Charles V, par l'édit de Vincennes (août 1374), fixa la majorité des rois à leur quatorzième année commencée. Charles VI confirma cet édit par une ordonnance de 1392, qui a été observée jusqu'à la Révolution française. Le roi était déclaré majeur dans un lit de justice La constitution de 1791 éleva l'âge de la majorité du roi à 18 ans accomplis. Le premier Empire français suivit cette règle (sénatus-consulte organique du 28 floréal an XII — 18 mai 1804); la royauté de Juillet l'adopta (loi du 30 août 1842, sur la régence), et le second Empire la confirma (sénatus-consulte du 17 juillet 1856).

MAJORITUM, nom latin de MADRID.

MAJORQUE, en espagnol *Mallorca,* anc. *Balearis major,* la plus grande des iles Baléares, dans la Méditerranée, formant une partie de la prov. espagnole de Majorque ou des Baléares, par 0°-1° long. O., et 39°-40° lat. N. Superf., 3,391 kil. carr.; 230,000 hab. Côtes découpées, offrant 3 belles baies : celles de Palma au S.-O., d'Alcudia et de Pollenza au N.-E. La Silla de Torellas s'élève jusqu'à 1,800 m. — Cap. Palma; v. princ. : Llumayor, Manaçor et Pollenza. Climat chaud, mais sain; sol fertile; récolte abondante d'huile, vins, blés, oranges, citrons, limons, dattes. Commerce maritime des produits de l'ile avec la péninsule, l'Afrique, l'Italie, etc. — Pour l'histoire, V. BALÉARES.

MAJUNKA, MADSCHANGA ou **MARZANGAYE**, baie de l'île de Madagascar, dans le pays des Sakalaves, sur la côte N.-O. Occupée par les Français en 1882.

MAKARICO, v. de la Russie d'Europe, gvt de Nijni-Novgorod, sur la rive g. du Volga. Grande foire de Saint-Pierre et Saint-Paul; 14,371 hab.

MAKARIEV, v. de la Russie d'Europe, gvt de Kostroma, sur l'Ounja; 5,202 hab. Comm. de grains, soufre, vitriol. Construction de bateaux.

MAKHADOU, v. cap. de l'île d'Anjouan (une des Comores); [illegible] hab. Port fortifié.

MAKHNOVKA, v. de la Russie d'Europe, gvt. de Kiev; 4,[illegible] hab.

MAKO, v. du roy. de Hongrie, ch.-l. du comitat de Csanad, sur la rive dr. du Maros, 30,063 hab.; beaucoup de Juifs. Siège de l'évêché de Csanad.

MAKOLOLO, pays de l'Afrique australe, sur le cours supérieur et moyen du Zambèze, entre 14° et 18° lat. S., 19° et 26° long. E.; pays plat et marécageux, excepté au S.-E. où se trouve la région montagneuse de Batoka (V. *ce mot*); arrosé par le Zambèze et ses affluents, au N. le Kabompo ou Leambay, qui le sépare des Balonda, au S. et à l'O. le Tchobé, qui le sépare des Matébélé. Culture du doura, maïs, arachides, canne à sucre, manioc; on y travaille le fer et les peaux de bœuf; grandes forêts de roseaux, de mimosas, de baobabs; beaucoup d'animaux sauvages, antilopes, autruches, éléphants, [illegible], lions, alligators, hippopotames; mouches tsé-tsé, qui font périr les bestiaux. Inondation annuelle, atteignant quelquefois à une hauteur de 30 mètres; aussi les villages sont-ils bâtis sur des éminences artificielles. — Les Makololos sont des Betjouanas fugitifs des rives supérieures de l'Orange : ils dominent sur plusieurs peuplades mélangées de Betjouanas, de Hottentots et de Cafres, les Barotsé, les Banyeli, les Batoka, qui habitent des pays du même nom : Livingstone les a, le premier, fait connaître à l'Europe en 1851. Cap. Linyanty, sur le Tchobé; v. princ. : Sescheké Nariele, Kalongo, sur le Zambèze. C. P.

MAKRI, v. de la Turquie d'Europe (Andrinople), près de l'Archipel; 3,000 hab. Évêché grec. Port défendu par un fort. — v. de la Turquie d'Asie (prov. d'Aïdin), sur le golfe de son nom (anc. *Glaucus sinus*). Ruines de l'anc. *Telmessus.*

MAKRISI (AHMED AL-), célèbre écrivain arabe, né au Caire vers 1360, d'une famille originaire de Makriz en Syrie, m. en 1442.

Il a laissé : *Description historique et topographique de l'Egypte,* ouvrage plein de renseignements curieux sur les mœurs et l'histoire du pays; *Histoire des sultans Ayoubites et Mamelouks,* trad. en franç. par Quatremère, Paris, 1842; *Traité des monnaies musulmanes,* et *Traité des poids et mesures des Musulmans,* traduits par Silvestre de Sacy dans le *Magasin encyclopédique; Traité sur les souverains musulmans établis en Abyssinie,* publiée, avec traduction latine, par Rink, Leyde, 1790; *Histoire des expéditions des Grecs et des Francs contre Damiette,* publiée en arabe et en latin, par Hamaker, Amst., 1825, in-4°. La Bibliothèque nationale de Paris possède le ms. d'un *Dictionnaire des hommes célèbres de l'Egypte,* qu'avait entrepris Makrisi.

MALABAR (CÔTE DE), en hindou *Malayalam,* en arabe *Biad-el-Folfod* (pays du poivre), partie de la côte O. de l'Hindoustan, resserrée entre les Ghâts occidentales et la mer d'Oman; par 10°-13° lat. N., et 71° 50′-73° 50′ long. E.; 33,000 kil. carr. environ; 2,274,000 hab. Près de la mer, le sol est stérile; du côté des Ghâts, il produit en abondance le riz, le poivre, le bétel, le bois de tek, le cocotier, etc. Il y a beaucoup de métaux précieux, mais on n'exploite que les mines de fer. Les veuves du Malabar se brûlaient autrefois sur le corps de leur mari; mais cette coutume, que les Anglais n'ont pu faire encore disparaître entièrement, se retrouve dans plusieurs autres régions de l'Hindoustan. — C'est à la côte de Malabar que le Portugais Vasco de Gama aborda en 1498. Le pays fut conquis par Hayder-Ali en 1766 et enlevé à Tippoo-Saheb par les Anglais en 1790. Le district actuel de Malabar (présid. de Madras) a 16,500 kil. carr.; ch.-l. Calicut. v. princ. : Cochin, Pennani, Tellichery. Les Français possèdent Mahé sur cette côte.

MALACA, v. de l'anc. Espagne (Bétique), au S., chez les Bastules. Auj. *Malaga.*

MALACCA, v. de l'Indo-Chine anglaise, comprise dans les Straits Settlements, bon port sur la côte S.-O. de la presqu'île de son nom, ch.-l. du gouvernement de Malacca-et-Naning, à 160 kil. N.-O. de Singapore; par 2° 11′ lat. N. et 99° 55′ long. E.; 12,000 hab. (Chinois, Malais, Chouliahs et Européens). Évêché catholique; collège anglo-chinois, avec une riche bibliothèque asiatique. Malacca, assez mal bâtie, est divisée en 3 parties, le *fort,* la *ville* et la *ville chinoise;* on y voit encore l'église Notre-Dame-del-Monte, célèbre par les miracles de St François-Xavier. Malacca faisait autrefois un commerce considérable, déchu par suite de la grande prospérité de Singapore. On en exporte encore de l'étain, de l'ivoire, et surtout du poivre, que l'on échange contre de l'opium, de la soie et des dollars. — Elle fut fondée en 1252 par Iskander-Shah, prince malais, qui en fut bientôt chassé par les Javanais. Prise par Albuquerque en 1511, elle fut, pendant plus d'un siècle, l'entrepôt des établissements portugais des Indes, jusqu'à ce qu'elle fût enlevée par les Hollandais en 1641. Les Anglais s'en emparèrent à leur tour en 1795, la rendirent en 1814, mais l'acquirent de nouveau en 1825.

MALACCA (DÉTROIT DE), détroit qui sépare la presqu'île de Malacca et l'île de Sumatra, et établit la communication entre le golfe du Bengale et la mer de Chine; par 0°-8° lat. N. et 93°-102° long. E. Largeur de 40 à 300 kil.

MALACCA (PRESQU'ILE DE), anc. *Chersonèse d'or,* presqu'île de l'Asie méridionale, au S.-O. du royaume de Siam, entre le golfe du Bengale à l'O., la mer de Chine et le golfe de Siam à l'E.; de 1° 15′ à 10° 35′ lat. N.; 1,200 kil. de long. sur 200 de large, environ 250,000 kil. carr. Elle tient au continent par l'isthme de Kraw ou de Ténasserim qu'il est question de couper par un canal, et est terminée au S. par le cap Romania; les possessions anglaises ont 78,093 kil. carr. et 825,000 hab. — les prov. siamoises ont 100,000 kil. carr. et 400,000 hab., les États indépendants ont 82,000 kil. carr. et 300,000 hab. Sol montagneux, riche en mines d'or, d'étain et de fer et très boisé; l'intérieur en est encore peu connu. Climat chaud et malsain. Les crocodiles, les serpents et les animaux féroces y abondent. Sur la côte O. s'étendent de nombreuses îles : Junkseylon, Poulo Pinang, etc. On tire de cette presqu'île de l'étain, du poivre, du riz, de la cire, de l'ivoire, des nids de salangane, des bois d'aloès, de sandal, de tek, etc. Les habitants sont de race malaise et mahométans; il y a quelques tribus de papous dans le centre. Au point de vue politique, on distingue : 1° le *Malacca anglais,* comprenant Mergui, Tenasserim et *Straits settlements* ou colonies du détroit, Malacca, Singapore, Poulo-

Pinang, prov. de Wellesley. — 2° Le *Malacca siamois* au N., avec le Ligor, Mouang-La, Khonon, Makhon S. Tamarat, Kalantan, Tringanon, Kedah, Mouang-Sai, Patani. — 3° Le *Malacca indépendant* au S., avec Perak, Pahung, Pérangor, Néri, Sembilan et Djohor.

MALACHIE, le 12e et le dernier des petits prophètes, confondu par quelques-uns avec Esdras, paraît avoir prophétisé de 412 à 408 av. J.-C. On a de lui 3 chapitres, où il reproche aux Juifs leur corruption et annonce le Messie.

MALACHIE (SAINT), né à Armagh (Irlande), en 1095, m. en 1148, fut abbé de Benchor, puis évêque de Connor et enfin archevêque d'Armagh en 1127; il alla à Rome pour les besoins de son église, et mourut à Clairvaux entre les bras de St Bernard, son ami, qui a écrit sa Vie. Fête, le 3 novembre. On a attribué à St Malachie un livre de prophéties sur les papes; cet ouvrage a été fabriqué par un faussaire en 1590.

MALADETTA, massif qui renferme le pic d'Anethou, le plus haut sommet des Pyrénées (V. *ce mot*), sur le versant espagnol au S.-O. du Val d'Aran, 3,404 m. d'altitude.

MALADRERIES. *V.* LÉPREUX.

MALAGA, anc. *Malaca*, v. d'Espagne, cap. de la prov. de son nom, port fortifié, sur la Méditerranée, à 635 kil. S. de Madrid; 113, 426 hab. Évêché. Malaga s'est beaucoup embellie récemment; ses vieux quartiers, renfermés dans l'enceinte de la ville mauresque, se sont renouvelés, et elle a pris un aspect tout moderne, quoique conservant encore de curieux monuments des siècles passés. Ce sont: l'*Atarazana*, forteresse et arsenal des Maures, avec une belle mosquée, auj. en ruine; l'*Alcazaba*, autre forteresse mauresque ruinée; le château de *Gibralfaro*, avec sa tour antique reconstruite par les Maures; la belle cathédrale, du XVIe siècle; le palais épiscopal, etc. On remarque la promenade de l'*Alameda*. Peu d'industrie: fabr. de soieries, cotonnades, lainages, savons, maroquin, chapeaux; fonderies de fer. Export. de vins et raisins estimés, de fer, plomb, étain, huile, lainages, toiles, cochenille, etc. — Cette ville fut fondée par les Phéniciens; très florissante sous les Carthaginois et les Romains, conquise des premières par les Maures, elle devint, après la chute du khalifat de Cordoue, le siège d'un petit État indépendant, qui dura 64 ans, 1015-1079; elle appartint ensuite à divers princes arabes, puis fut prise en 1487 par Ferdinand le Catholique. Les Français la prirent en 1810. Le 11 décembre 1831, à la suite d'un soulèvement libéral, le général Torrijos et 49 de ses compagnons furent exécutés à Malaga; un monument a été élevé en leur honneur en 1842. — La province de Malaga, une des trois de la capitainerie générale de Grenade, touchant à la Méditerranée au S., est formée d'une partie de l'anc. Andalousie. Superf., 7,313 kil. carr.; pop., 438,000 hab. en 1849, et 519,911 en 1884. Sol montagneux, limité à l'O. par le Guadiaro.

MALAGA (TABLES DE). *V.* SALPENSA et MALAGA (TABLES DE).

MALAGRIDA (GABRIEL), jésuite, né en 1689 dans le Milanais, m. en 1761, passa en Portugal, y fit profession, et fut envoyé comme missionnaire dans le Brésil. Rappelé en Europe, il se fit remarquer par des prétendues visions qui finirent par être le prétexte de sa mort; mais outre ses imprudentes prédictions contre Joseph Ier, qui attaquait les jésuites, on l'accusa d'avoir approuvé la conspiration du duc d'Aveiro, 1758, et ce furent là, avec la haine du ministre Pombal, les causes véritables. Arrêté aussitôt et condamné à mort, il fut livré, au bout de 3 ans, par Pombal, au tribunal de l'Inquisition. Les juges acquittèrent pour le complot, mais condamnèrent à être brûlé comme faux prophète et hérétique ce malheureux vieillard qui n'était que fou. Il fut jugé sur 2 écrits extravagants: *Vie de sainte Anne*, et *de l'Empire de l'Antechrist*. R.

MALAGUETTE (CÔTE DE). *V.* CÔTE DES GRAINES.

MALAIN (SEIGNEURIE DE). *V.* MARLE.

MALAIS, une des grandes races humaines, répandue surtout dans les îles de la Sonde et les contrées voisines, ainsi que dans l'Océanie occidentale, qui en a pris le nom de Malaisie. On fait venir les Malais, tantôt de Bornéo, tantôt de Sumatra, ou encore de la presqu'île de Malacca, appelée par ses habitants *Tanah Malayu* (terre malaise). Ils ont le teint d'un rouge de brique foncé, le nez court et gros, la bouche très large, les yeux bridés, les cheveux noirs et lisses, et sont de stature moyenne. Ils sont habiles marins, enclins à la piraterie, artisans industrieux et adroits, orgueilleux, braves et indépendants, mais jaloux, cruels et perfides.

MALAISIE, appelée aussi *Archipel asiatique*, *d'Asie* ou *d'Orient*, grande division de l'Océanie, à l'O., de 25° lat. N., à 12° 30' lat. S., et de 93° à 131° 30' long. E.; archipel borné au S. par l'océan Pacifique, à l'O. par l'océan Indien, le détroit de Malacca, la mer de Chine. Elle comprend, du N. au S., les îles Philippines, Moluques, Célèbes, Bornéo, Sumatra, Java, Sumbava, Timor, etc., toutes habitées par les Malais. Direction générale du N.-E. au S.-E.; les îles les plus considérables sont près du continent asiatique. La dénomination de *Malaisie* a été proposée par le naturaliste Lesson pour remplacer celle de *Notasie*. Les géographes allemands font de la Malaisie une dépendance de l'Asie.

MALALA (JEAN), c.-à-d. *Jean le Rhéteur*, écrivain grec, né à Antioche, a laissé une *Chronique* en grec, depuis la création du monde jusqu'en 566 ap. J.-C.; les deux premiers livres sont perdus. Elle a été publiée, avec traduction latine et notes, par Chilmead, Oxford, 1691, et fait aussi partie de la collection Byzantine. (*V. ce mot.*)

MALAMOCCO, vge du roy. d'Italie, prov. de Venise, sur une île étroite entre les lagunes de l'Adriatique, à 15 kil. S. de Venise; 2,119 hab. Le canal au S., dit *Porto-di-Malamocco*, est la principale entrée des lagunes de Venise; il est défendu par le fort Saint-Nicolas.

MALANDRINS, un des noms que l'on donnait aux soldats aventuriers qui, sous Jean le Bon et Charles V, dévastaient la France, et que Duguesclin emmena en Espagne.

MALARTIC (ANNE-JOSEPH-HIPPOLYTE, COMTE DE), né à Montauban en 1730, m. en 1800, d'une anc. famille de l'Armagnac, avait le grade d'aide-major à [illegible] Canada en 1756. Il devint colonel du régiment de Vermandois en 1763, gouverneur de la Guadeloupe en 1767, et, en 1792, lieutenant général du roi dans les établissements [illegible] l'E. du cap de Bonne-Espérance. Il sut conserver en paix l'Ile-de-France pendant la Révolution. Les habitants de cette colonie lui ont élevé un monument.

MALASPINA (LES), famille noble d'Italie, a gouverné la Lunegiane pendant 8 siècles, et possède aussi le marquisat de Massa-Carrara. Attachée au parti guelfe, elle défendit, avec les villes lombardes, l'indépendance de l'Italie contre l'empereur Frédéric Ier Barberousse. Castruccio Castracani lui enleva la Lunegiane, de 1320 à 1328.

MALASPINA (RICORDANO), historien florentin du XIIIe siècle, a écrit une Histoire de sa patrie jusqu'à l'an 1280, publiée en 1568. Ce livre dénote assez d'impartialité et de critique; le style en est pur et élégant. Giachetta Malaspina, neveu de l'auteur, l'a continué jusqu'en 1286, et Dino Compagni jusqu'en 1312.

MALASSISE (LE SEIGNEUR DE). *V.* MESMES (HENRI DE).

MALATESTI (LES), famille souveraine de Rimini et d'une partie de la Romagne, aux XIIIe, XIVe et XVe siècles. C'était une branche de celle des comtes de Carpagna, d'où sortaient également les Montefeltri, ducs d'Urbin. Elle avait pour tige un seigneur de Verrucchio, surnommé *Malatesta* (mauvaise tête), qui, choisi par les Guelfes de Bologne pour combattre les gibelins de la Romagne, se fit souverain de Rimini, en 1275. Ses successeurs y ajoutèrent Césène, Pesaro, Fano, Fossombrone, Cervia. Au commencement du XVIe siècle, les Malatesti furent dépouillés par César Borgia; la principauté de Rimini fut réunie aux États de l'Église, en 1538.

MALATIA, autrefois *Mélitène*, anc. v. de la Turquie d'Asie (Kharpout), près du confl. du Kara-sou et de l'Euphrate, rive dr.; environ 12,000 hab. Les habitants ont émigré à Aspuzzi, à 7 kil. à l'O.

MALAUCÈNE, ch.-l. de cant. (Vaucluse), arr. d'Orange, sur le Grauzel; 2,697 hab. Église du XIVe siècle. Élève d'abeilles; fabr. de lainages, soieries, toiles, papier à cigarettes, huile, etc.; taillanderie.

MALAUNAY, vge (Seine-Inférieure), arr. de Rouen, près du Cailly; bifurcation des chemins de fer de Rouen au Havre et à Dieppe; 1,690 hab. Importantes filatures de coton, papeteries et fabr. d'indiennes.

MALAVALLE (GUILLAUME DE). *V.* GUILLAUME (SAINT-).

MALAVILLE. *V.* SEMLIN.

MALBODIUM, nom latin de MAUBEUGE.

MALCHIN, v. du gr.-duché de Mecklembourg-Schwerin, entre les lacs Malchin et Cummer; 6,075 hab. Draps, toiles, savons.

MALCHUS, serviteur de Caïphe, portait la main sur Jésus, pour l'arrêter, dans le jardin des Oliviers, quand St Pierre, d'un coup d'épée, lui coupa l'oreille droite. Jésus le guérit.

MALCOLM, nom de 4 rois d'Écosse. (*V. ce mot.*) Le seul important est Malcolm III, fils de Duncan, qui fut assassiné en 1140 par Macbeth. Il recouvra le trône en faisant périr le meurtrier, 1147, fit la guerre contre les rois d'Angleterre Guillaume le Conquérant et Guillaume le Roux, et fut tué dans un combat contre ce dernier, 1093.

MALCOLM (JOHN), officier écossais, né en 1769, près de Langholm, m. en 1833, passa dans l'Inde dès 178[illegible], y devint colonel, agent principal du gouverneur, major général, et gouverneur de Bombay. Il fut envoyé en Perse en 18[illegible] pour combattre l'influence française; pendant son séjour dans ce pays, il y introduisit la pomme de terre. De retour en Angleterre, 1831, il entra à la Chambre des communes.

On a de lui un *Essai sur les Seykhs*, 1812; une *Histoire de la Perse*,

depuis les temps les plus reculés jusqu'à l'époque actuelle, 1815, 2 vol. in-4°, trad. en franç. par Benoist, continuée et annotée par Langlès, 1821, 4 vol.; des *Esquisses de la Perse*, 1827, 2 vol.; des *Mémoires sur l'Inde centrale*, 1823, 2 vol.; une *Histoire politique de l'Inde* de 1784 à 1823, Londres, 1826, 2 vol.; un écrit sur l'*Administration de l'Inde anglaise*, 1833. B.

MALCONTENTS. *V.* Politiques.

MALDA, v. de l'Hindoustan anglais (Calcutta), sur le Mahanunda dans l'anc. Bengale. 5,252 hab. Soieries, tissus de coton.

MALDEGHEM, v. de Belgique (Flandre orientale); 8,329 hab. Comm. de bois et bestiaux; tanneries; imprimerie d'indiennes. Château en ruine.

MALDIVES (Iles) les *Mille îles*, archipel de l'océan Indien, au S. des Laquedives; par 0° 45'-7° 6' lat. N. et 70° 30'-72° 20' long. E., à 500 kil. S.-E. de l'Inde, composé d'îles, d'îlots, d'écueils et de bancs de sable, au nombre de 50,000 environ, rangés en 17 *atolls* (groupes circulaires ou ovales), entre lesquels passent des canaux accessibles aux navires; 40 à 50 îles seulement sont habitées et cultivées. Pop. environ 150 à 200,000 hab. Les habitants sont des Malais mahométans, dont le sultan qui réside à Male reconnaît la suzeraineté de l'Angleterre. Les Européens visitent peu les Maldives, à cause des dangers de la navigation; mais elles font quelque commerce (huile de coco, écaille de tortue, etc.), avec l'Inde; on s'y sert de cauris (espèce de coquillage), en guise de monnaie. Les Maldives produisent le bois de *candou*, aussi léger que le liège.

MALDON ou **MALDEN-WATER**, brg d'Angleterre (Essex), sur le Chelmer; 5,476 hab. Pêche d'huîtres renommées; fabr. de soie; fonderies de fer.

MALDONADO, v. fortifiée de la république de l'Uruguay, à 115 kil. E. de Montevideo, port sur l'Atlantique, à l'embouchure du Rio de la Plata; 5,000 hab. Comm. de cuirs et viandes salées. Sur son territoire on cultive le froment et le maïs.

MALDONADO (Laurent **FERRET**), navigateur espagnol du XVI^e siècle, a écrit un *Traité de cosmographie, de géographie et de navigation*, ainsi qu'une *Relation de la découverte du détroit d'Anian*. Ce dernier ouvrage, trouvé à la Bibliothèque ambroisienne de Milan, a été publié en italien par Amoretti, Milan, 1811, et en français, Plaisance, 1812; l'auteur prétend avoir trouvé, en 1588, un passage de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique par le N.-O.

MALDONATO (Jean), jésuite espagnol, né en 1534 à Las Casas de la Reina (Estramadure), m. en 1583, enseigna la théologie au collège de Clermont à Paris, 1564, puis à l'université de Pont-à-Mousson, 1572, et alla s'établir à Rome en 1575.

On a de lui : *Commentarii in IV Evangelistas*, Pont-à-Mousson, [illegible] — *Traité des anges et des démons*, trad. en franç. par Laborie, 1617, in-12.

MALE ou **MOHL**, île de la mer des Indes, la plus grande des Maldives; 8 kil. de tour. Elle a une ville du même nom, où réside le sultan des Maldives, et 2,000 hab.

MALE (Seigneurie de). *V.* Marle.

MALEBRANCHE (Nicolas), grand métaphysicien, et un de nos meilleurs écrivains, né à Paris en 1638, m. en 1715, eut pour père un secrétaire du roi, trésorier des fermes, et reçut une éducation domestique jusqu'à l'âge où il dut entrer en philosophie. Alors on le mit au collège de la Marche; il en sortit pour faire sa théologie en Sorbonne. A 23 ans, il entra dans la congrégation de l'Oratoire, et se livra à des études de critique et d'érudition, qui eurent pour lui peu d'attrait. Il trouva sa vocation philosophique en lisant le *Traité de l'homme* de Descartes. Cette lecture le frappa si vivement, que de violents battements de cœur l'obligèrent, à plusieurs reprises, de l'interrompre. Dès lors il se livra tout entier à la philosophie, et, après 10 ans d'études, il publia le 1^er vol. d'un traité intitulé : *Recherche de la vérité*, 1674, qui obtint un succès extraordinaire, grâce à l'originalité, à l'élévation de la doctrine, à la méthode admirable qui règne dans l'ouvrage, et au charme d'un style qui donne la vie et la couleur aux choses les plus abstraites. L'ouvrage eut 6 éditions successives, avec un grand nombre d'augmentations qui, en 1712, l'avaient porté à 4 vol. in-12. On le traduisit en latin, en anglais et en grec moderne. En 1677, Malebranche composa des *Conversations métaphysiques et chrétiennes*, pour mettre à la portée de tout le monde le système exposé dans la *Recherche de la vérité*, mais il ne les publia qu'en 1679, in-12. Ces *Conversations* l'engagèrent dans une polémique continuelle avec les principaux philosophes et théologiens de son temps, surtout avec Arnauld. Bossuet trouvait que ce système conduisait au panthéisme. Les autres ouvrages de Malebranche sont : *Traité de la nature et de la grâce*, Amst., 1680, in-12; *Traité de morale*, 1684, in-12; *Entretiens sur la métaphysique et la religion*, 1688, in-12; *Traité de l'amour de Dieu*, 1697, in-12; *Entretiens d'un philosophe chrétien et d'un philosophe chinois*, dialogue, 1708; *Réponses de Malebranche à Arnauld*, 1709, 4 vol. in-12; *Réflexion sur la Prénotion physique*, 1715, in-12. Malebranche est un continuateur et un disciple indépendant de Descartes; pénétré de son esprit et de sa méthode, il rejette, en philosophie, l'*autorité*, et n'admet que l'évidence comme critérium de la vérité, mais cherche partout à montrer l'accord de la raison et de la foi. Aucun philosophe religieux n'a plus insisté sur cet accord de la révélation intérieure par la raison, le Verbe divin en nous, avec la révélation positive et les lumières du christianisme. Selon lui, la foi doit se résoudre dans l'intelligence, et si elle est un grand bien, c'est qu'elle conduit à l'intelligence. Dans le développement de son système, il mêle aux idées de Descartes celles de St Augustin et les inspirations du platonisme. Ce système, en ce qui concerne la métaphysique, comprend la théorie de l'entendement et celle de la volonté. L'entendement est tout entier dans la *vision en Dieu*, qui est comme le centre de la philosophie de Malebranche. Cette théorie repose sur un principe vrai, admirablement développé, savoir : que la raison humaine, émanation de la raison divine, est sans cesse éclairée par cette lumière supérieure, « soleil des intelligences ». Cette raison universelle fait le lien commun des esprits; elle est pour tous le maître intérieur, l'école de la vérité qu'il faut consulter et qui rectifie nos jugements. Sur ce point, Malebranche s'accorde avec Platon, Fénelon, Bossuet, Leibnitz; mais il a le mérite d'avoir mieux qu'aucun de ces philosophes démontré cette grande vérité; son tort est de n'avoir pas fait la part aux sens et aux autres facultés de l'esprit dans la connaissance, d'avoir déprécié leur témoignage, et ainsi frayé la voie au scepticisme de Berkeley et de Hume. Il rend aussi la raison humaine trop passive, ôte à la faculté cognitive chez l'homme toute vertu personnelle, comme tout individualisme. Par là il incline, sans le vouloir, au panthéisme, dont il ne peut se défendre que par son orthodoxie. Sa théorie de la volonté concorde avec celle de l'entendement. Il admet en principe que la volonté, par elle-même, ne peut rien, comme l'intelligence ne voit rien que par la cause toute-puissante qui agit en nous. Dieu est le principe de toutes les déterminations et des actes de la volonté humaine. Nous sommes portés au bien par une inclination générale qui vient de Dieu. Nous avons, il est vrai, le pouvoir de détourner cette inclination vers les biens particuliers; mais cette inclination qui dépend de nous, Malebranche l'atténue au point d'en faire quelque chose de purement négatif et d'entièrement passif. Ce système incline à un fatalisme que l'auteur rejette avec horreur, mais qui se déduit de ses principes. Un autre point important du système de Malebranche est la *Théorie des causes occasionnelles*. Il suppose qu'entre les actes ou les déterminations de l'âme et les mouvements du corps, il n'y a aucune action ni communication directe, mais seulement une correspondance telle, que les unes suivent à l'occasion des autres. Dieu, étant cause véritable des uns et des autres, a réglé cette correspondance. Cette hypothèse découle des principes exposés plus haut. On trouve là beaucoup d'analogie avec l'*harmonie préétablie* de Leibnitz. Malebranche expose, sur la Providence et le système général de l'univers, des idées originales qui furent vivement combattues par les philosophes et les théologiens de son temps. Il conçoit la Providence comme gouvernant le monde par des lois générales, et il explique ainsi en partie les désordres ou les maux physiques qui atteignent les bons comme les méchants. Cela le conduit à un optimisme assez semblable à celui de Leibnitz. La morale de Malebranche est en rapport avec l'ensemble de sa philosophie : elle repose sur l'amour de Dieu, mais inséparable de l'idée et de l'amour de l'ordre. Sa théodicée est celle de Platon et de St Augustin, système qui lui a mérité le nom de *Platon chrétien*. Malebranche a encore une autre analogie avec Platon, la beauté poétique et figurée de son style, dont l'élévation, la richesse et l'éclat, la pureté et l'abondance forment les qualités principales; il est non seulement notre premier métaphysicien après Descartes, mais un de nos plus grands écrivains. Dans le développement général de la philosophie moderne, au XVII^e siècle en particulier, il représente l'alliance de l'idéalisme platonicien, du mysticisme chrétien et du rationalisme cartésien, avec leurs tendances élevées et vraies, comme aussi avec leurs exagérations tempérées par l'orthodoxie chrétienne qui empêche les conséquences fâcheuses de se produire. Malebranche était aussi un mathématicien et un physicien distingué; il devint, en 1699, membre de l'Académie des sciences.

La plupart des écrits de Malebranche ont été réunis par de Genoude [illegible]

siècle, par M. Damiron, 2 vol.; J. Simon, *Introd. aux Œuvres philosophiques d'Arnauld*; Ollé-Laprune, *la Philosophie de Malebranche*. B-n.

MALÉE (Cap), *Malea promontorium*, auj. *Saint-Ange*, cap du Péloponèse, terminant la Laconie au S. Il était redouté des navigateurs.

MALÉE, général carthaginois, soumit presque entièrement la Sicile, 536 av. J.-C., mais échoua en Sardaigne, et fut exilé. Pour se venger, il conduisit ses mercenaires contre Carthage, prit cette ville, et mit à mort ses ennemis. Mais, accusé d'aspirer à la royauté, il fut tué dans une émeute.

MALEK-BEN-ANAS, docteur musulman, 3e iman de la 1re classe, chef des Malékites, né à Médine en 713, m. en 795, enseigna publiquement à Bagdad et eut pour élèves les deux fils du khalife Haroun-al-Raschid, Al-Amin et Al-Mamoun. Il est l'auteur du *Mouwetta*, qui traite des lois orales du prophète, l'un des ouvrages les plus estimés en ce genre, après les six premiers livres *Essette Kotoub et Metabare* (livres révérés). Les Arabes et les Maures de l'Algérie sont malékites; les Turcs et leurs descendants sont hanéfites. C'est pour cela qu'il y a dans chaque chef-lieu de nos provinces africaines 2 muftis et 2 cadis.

MALEK. V. aussi Mélik.

MALÉKITES. *V.* Malek.

MALEPEYRE (Gabriel **Vendanges** de), conseiller au présidial de Toulouse, m. en 1702, cultiva la poésie avec succès, acquit de grandes connaissances en peinture, en sculpture et en architecture, contribua au rétablissement des Jeux Floraux, et fonda un prix, consistant en un lis d'argent, pour l'auteur du meilleur sonnet à la louange de la Ste Vierge.

MALESHERBES (Chrétien-Guillaume de **Lamoignon** de), né à Paris en 1721, m. en 1794, fils du chancelier Guillaume de Lamoignon, fut substitut du procureur général et conseiller au parlement, puis succéda à son père dans la présidence de la Cour des aides, et fut en même temps nommé directeur de la librairie, 1750. Il apporta dans ces diverses fonctions l'amour de l'humanité et de la justice, le respect des droits des citoyens, le sentiment de la liberté de la pensée. En 1770 et 1771, il adressa à Louis XV, comme chef d'une des premières cours du royaume, des *Remontrances* sur l'établissement de nouveaux impôts et pour la défense des prérogatives de la magistrature. La Cour des aides ayant été supprimée avec les parlements, 1771, Malesherbes fut éloigné de Paris. Louis XVI le rappela, et, en 1775, lui confia, sur l'avis de Turgot, le ministère de la Maison du roi. Malesherbes continua de faire entendre la vérité à la cour, s'éleva contre les dépenses excessives, et voulut faire abolir les lettres de cachet. Ses conseils ne furent pas mieux écoutés que ceux de Turgot. Moins patient que celui-ci, il n'attendit pas son renvoi, et donna sa démission, 1776. Pendant son éloignement des affaires publiques, il parcourut à pied la France, la Hollande et la Suisse, et cultiva les lettres. Membre de l'Académie des sciences depuis 1750, et plus tard de celle des inscriptions, il entra encore à l'Académie française en 1775. Rappelé au ministère par Loménie de Brienne en 1787, il ne fut pas plus heureux dans ses demandes de réformes, et rentra bientôt dans la solitude. Étant en Suisse au mois de juin 1792, il dit à une de ses parentes : « Je pars pour Paris; les choses deviennent plus graves; je vais à mon poste, le roi pourrait avoir besoin de moi. » En effet, lors du procès de Louis XVI, il réclama, le 31 décembre 1792, par une lettre au président de la Convention, et obtint le dangereux honneur d'assister comme conseil le malheureux monarque, et ne le quitta qu'au dernier moment. Arrêté lui-même 11 mois après, et traduit devant le tribunal révolutionnaire, il fut condamné et envoyé à l'échafaud, le 22 avril 1794. Un monument lui a été élevé au palais de justice à Paris. On a de lui : *Mémoire sur le mariage des protestants*, 1785 et 1787; *Mémoires sur les moyens d'accélérer les progrès de l'économie rurale en France*, 1790; *Idées d'un agriculteur patriote*, 1791; *Mémoires pour Louis XVI*, 1792; *Observations sur l'Histoire naturelle de Buffon*, 1798, 2 vol. in-8° ou 1 vol. in-4°; *Mémoires sur la librairie et sur la liberté de la presse*, 1809. Un extrait de ses *Remontrances* a été publié sous le titre d'*Œuvres choisies de Malesherbes*, 1809.

V. Gaillard, *Vie ou Éloge historique de Malesherbes*, 1805; Dubois de Jancigny, *Notice historique sur Lamoignon-Malesherbes*, 3e édit., 1806; Boissy d'Anglas, *Essai sur la vie, les opinions et les écrits de Malesherbes*, 1818, 2 vol. L'*Éloge de Malesherbes* a été lu à l'Académie française, en 1841, par Dupin aîné. V. aussi Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II. B.

MALESHERBES, ch.-l. de cant. (Loiret), sur l'Essonne, arr. de Pithiviers; 1,819 hab. Comm. important de blés et de bestiaux; abeilles, bonneterie; tanneries. Château de la famille Lamoignon de Malesherbes.

MALESTROIT, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. et à 16 kil. S. de Ploermel, sur l'Oust; 1,627 hab. Comm. de cire et de miel; tanneries, draps; ardoisières. Une trêve y fut conclue entre la France et l'Angleterre, le 19 janvier 1343.

MALET (Claude-François de), général, né à Dôle en 1754, m. en 1812, servit dans les mousquetaires avant 1789, embrassa avec ardeur les principes de la Révolution, fut élu commandant de la garde nationale de Dôle, commanda des bataillons de volontaires, fit avec distinction les campagnes du Rhin et d'Italie, et fut nommé par Masséna, en 1805, gouverneur de Pavie. Bientôt disgracié à cause de ses opinions républicaines, il entra dans des intrigues contre Napoléon Ier, et fut incarcéré en 1808. Ayant obtenu de résider dans une maison de santé, il organisa, avec Guidal et Lahorie, détenus à la Force, une conspiration, dans laquelle entrèrent un royaliste, M. de Puyvert, 2 prêtres, les abbés Lafon et Caamagno, un étudiant et un caporal de la garde municipale. Dans la nuit du 22 au 23 octobre 1812, il trompa la surveillance de ses gardiens, répandit le bruit de la mort de Napoléon à Moscou, se rendit à l'état-major de la place, présenta au général Hulin des ordres falsifiés, et, le voyant hésiter, lui tira un coup de pistolet. Arrêté par le commandant Laborde, il fut traduit, le lendemain, devant une commission militaire, condamné à mort, et fusillé le 29. B.

MALEVAL (Guillaume de). *V.* Guillaume.

MALEVENTUM, nom primitif de Bénévent. (*V. ce mot.*)

MALEVILLE (Jacques de), jurisconsulte, né en 1741 à Domme (Dordogne), m. en 1824, avocat à Bordeaux, fit partie du conseil des Anciens, de 1795 à 1799, et du tribunal de cassation de 1791 à 1795, et coopéra, de 1800 à 1806, à la rédaction du Code civil, dont il interpréta les dispositions dans un ouvrage intitulé : *Analyse raisonnée de la discussion du Code civil au Conseil d'État*, 1804-5, 4 vol. On lui doit encore un traité *du Divorce et de la séparation de corps*, 1801. Sénateur en 1806, il vota la déchéance de Napoléon Ier en 1814, et fut nommé pair de France par la Restauration. Son fils Pierre-Joseph, né en 1778, m. en 1832, fut membre de la Chambre des députés en 1815, président de la cour royale de Paris, conseiller à la Cour de cassation et pair de France. On a de lui : *Discours sur l'influence de la réformation de Luther*, 1804.

MALEYA, v. de la Malaisie hollandaise, sur la côte S. de l'île de Ternate, dans l'archipel des Moluques. Résidence d'un sultan, vassal des Hollandais. Port de commerce, défendu par la citadelle d'Orange, élevée en 1607.

MALEZIEU (Nicolas de), né à Paris en 1650, m. en 1727, gagna, par son instruction précoce, l'amitié de Bossuet et du duc de Montausier, qui le désignèrent pour précepteur du duc du Maine. Plus tard, il devint le principal ordonnateur des fêtes que la duchesse du Maine donnait à Sceaux, et composa, pour ces circonstances, beaucoup de petites poésies. Il enseigna aussi les mathématiques au duc de Bourgogne, et ses leçons parurent sous le titre d'*Éléments de géométrie*, 1715. Il était de l'Académie française et de celle des sciences.

MALFILÂTRE ou mieux **MALFILLÂTRE** (Jacques-Charles-Louis de **Clinchamp** de), poëte français, né à Caen en 1732 de parents pauvres, m. en 1767, eut de bonne heure tous les genres de succès qui peuvent flatter un poète. Il remporta 4 fois le prix décerné annuellement par l'académie de Rouen. Puis il vint à Paris, où sa réputation l'avait devancé, et où il fut accueilli avec distinction. Aimant le plaisir, il contracta des dettes, et ne put se soustraire à une prise de corps qu'en changeant de nom et en se cachant. Suivant d'autres témoignages, il aurait épuisé ses ressources en venant au secours de sa sœur et de son beau-frère. La protection de M. de Savines, ancien évêque de Viviers, et celle du comte de Lauraguais empêchèrent qu'il ne mourût de faim et ignoré, ainsi que pourrait le faire croire un vers de Gilbert; il mourut de maladie, à 34 ans, chez une tapissière dont il était débiteur, et qui l'avait recueilli et soigné chez elle. Malfilâtre, sans avoir rien laissé d'achevé, a cependant montré dans ses productions le germe des plus heureux talents. Ses œuvres se réduisent à un poème en 4 chants, écrits en vers de 10 syllabes, *Narcisse dans l'île de Vénus*, médiocre d'invention, mais remarquable par des détails gracieux, par la facilité, l'élégance et l'harmonie du style; à des *Odes* médiocres; à quelques autres morceaux traduits ou imités, particulièrement des fragments traduits de Virgile, que l'on a recueillis dans un ouvrage intitulé *Génie de Virgile*, 1810, 4 vol., et qui renferment de grandes beautés.

Les *Œuvres complètes* de Malfilâtre ont été publiées, avec une notice par Auger, en 1825, in-8°, et en 1826, in-32. C. N.

MALGACHES. *V.* Madagascar.

MALGAIGNE (Joseph-François), chirurgien, né en 1806 à Charmes-sur-Moselle (Vosges), m. en 1865, suivit les cours de chirurgie militaire à Paris, alla servir dans les rangs des Polonais en 1831, prit part à la rédaction de la *Gazette médicale de Paris*, depuis 1832, fut nommé, en 1836, agrégé de la faculté et chirurgien du bureau central des hôpitaux, fonda en 1843 le *Journal de chirurgie*, entra à l'Académie de médecine en 1846, fit partie de la Chambre des députés en 1847

comme représentant du 4ᵉ arr. de Paris, obtint en 1850 la chaire de médecine opératoire à la Faculté, et abandonna en 1858, pour la place de chirurgien à la Charité, celle qu'il occupait depuis 1845 à l'hôpital Saint-Louis.

On a de lui : *Manuel de médecine opératoire*, 1834 ; *Traité d'anatomie chirurgicale et de chirurgie expérimentale*, 1838, 2 vol. ; *Leçons cliniques sur les hernies*, 1841 ; *Lettres sur l'histoire de la chirurgie*, 1843 ; *Traité des fractures et des luxations*, 1847, 2 vol. et atlas ; une édition annotée des *Œuvres d'Ambroise Paré*, 1840-42, 3 vol. Parmi les *Mémoires* qu'il fit insérer dans les recueils scientifiques, on remarque : *Nouvelle théorie de la voix humaine*, 1828 ; *sur l'Inflammation, l'ulcération et la gangrène des os*, 1832 ; *des Polypes utérins*, 1833 ; *sur l'Asphyxie par le charbon*, [illegible] ; *sur les Anévrismes de la région inguinale*, 1840 ; *Nouvelle méthode d'opérer les kystes séreux et synoviaux*, 1840 ; *Recherches sur les appareils employés dans le traitement des fractures*, 1844 ; *Parallèle des diverses espèces de taille*, 1850, etc.

MALHERBE (François de), poète lyrique français, né à Caen d'une famille noble, en 1555, m. en 1628. Dans sa jeunesse il passa en Provence, s'y établit, et commença dans ce pays à se faire un nom par ses vers. Il avait près de 50 ans lorsque Henri IV, à qui des Yveteaux et le cardinal Duperron l'avaient fait connaître, l'attacha à sa cour. Marie de Médicis et Louis XIII le traitèrent aussi avec faveur, et il eut le titre de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi ; mais il vécut et mourut pauvre, ayant donné plus de temps à ses vers qu'à sa fortune. Il perdit tous ses enfants de son vivant, et entre autres, dans sa dernière année, un fils de belle espérance, qui fut tué dans un duel par un gentilhomme provençal appelé Fortia de Piles ; la vive douleur qu'il en fit éclater avança sa fin. Il fut enterré dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois. — En politique, royaliste fervent, et, en poésie, chef de l'école qui effaça celle du XVIᵉ siècle, Malherbe avait commencé par être ligueur et par *ronsardiser*, comme il disait lui-même ; mais son bon sens et son esprit régulier prirent enfin le dessus. Ce qui reste de ses premiers vers, tels que *les Larmes de St Pierre*, poème imité du Tansillo, 1587, et quelques odes morales sous le titre de *Bouquet des fleurs de Sénèque*, 1590, est plus que médiocre ; mais il sut rompre à temps avec le goût italien et le jargon poétique de cette époque, et se former une manière et un style propres, en rapport avec la gravité hautaine de son caractère et la fierté de son humeur indépendante. Doué d'un esprit plus vigoureux que fécond, d'un jugement droit et d'un goût sévère plutôt que d'une imagination brillante, poète par art et grammairien par nature, Malherbe entreprit la réforme tout à la fois de la versification et de la langue, et il la poursuivit jusqu'à sa dernière heure avec une constance et une âpreté singulières. On l'appelait *le tyran des mots et des syllabes* ; il se vantait lui-même d'avoir *dégasconné* la cour, et sa critique impitoyable n'épargnait pas un des vers de Ronsard et de Desportes. Comme poète, sa gloire n'est pas seulement d'avoir perfectionné le mécanisme des vers, épuré le langage poétique, et *réduit la Muse aux règles du devoir*, comme a dit Boileau, mais encore d'avoir créé chez nous le genre lyrique élevé, et mis le premier de l'éloquence dans la poésie. Ses *Odes* et ses *Stances*, composées et limées avec une patience et un labeur infinis, sont pleines de force, d'harmonie et de noblesse, avec un tour nerveux de pensée, de versification et de style dont on n'avait pas l'idée avant lui, et qu'on n'a pas souvent rencontré depuis, en ce même genre. Ses principaux disciples, Racan, Maynard et Godeau, ses compatriotes et admirateurs Sarrazin et Segrais, ne l'ont suivi que de loin, et beaucoup d'autres, dans son siècle, en le copiant servilement, n'ont réussi qu'à exagérer ses défauts, la raideur, la sécheresse et l'enflure. Souvent, en effet, la verve de Malherbe est courte, son inspiration contrainte et son allure guindée ; mais, par l'énergique précision et la mâle élégance de son style, il a été le précurseur de Corneille. En prose, dans ses *Lettres* et dans des traductions du 33ᵉ livre de Tite Live, du traité *des Bienfaits* et des 91 premières *Épîtres* de Sénèque, il donna l'exemple d'un langage net et exact, tantôt élevé, tantôt familier, et toujours juste ; il y ouvrit la voie à Balzac, auquel il servit pour ainsi dire de maître, et dont il prépara l'influence. Trop [illegible] peut-être dans son temps, mais aujourd'hui trop [illegible], Malherbe fut un incomparable ouvrier en [illegible], et il y a beaucoup à profiter dans l'étude de son style. Outre ses *Odes* et ses *Stances*, il a laissé des sonnets, des chansons, et quelques épigrammes, la plupart peu remarquables. Ses *Lettres* sont [illegible] pour l'histoire ; elles contiennent des faits et des [illegible], et respirent, comme ses vers, la chaleur d'âme d'un bon citoyen.

Les [illegible] dans des recueils, et réu[illegible]

un *Discours* sur ses œuvres par Godeau. Les œuvres de Balzac, le *Legraisian*, Baillet, Bayle, etc., contiennent sur ce poète des anecdotes et des jugements curieux. V. aussi : *Recherches biographiques sur Malherbe et sa famille*, par M. Roux-Alpheran, dans les *Mémoires* de l'académie d'Aix, 1840 ; *Malherbe, Recherches sur sa vie et critique de ses œuvres*, par M. de Gournay, Caen, 1852. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VIII ; Hippeau, *les Écrivains normands au dix-septième siècle*, Caen, 1858. Ds.

MALHERBE (Joseph-François-Marie), né à Rennes en 1733, m. en 1827, entra dans l'ordre des Bénédictins, travailla à une édition des *Œuvres* de St Ambroise et à l'*Histoire du Languedoc*. Il découvrit en 1772 un procédé pour fabriquer la soude au moyen de la décomposition du sel marin, enseigna la philosophie à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, à Paris, depuis 1774, contribua en 1792-93 au perfectionnement de la fabrication du savon, et devint bibliothécaire du tribunal de cassation, puis du tribunat, enfin censeur de la librairie en 1812. Il a traduit en français la *Physica subterranea* de Becher.

MALIA, anc. v. de Thessalie (Phthiotide), sur le golfe Maliaque, près du mont Œta et des Thermopyles.

MALIAQUE (Golfe), *Maliacus sinus*, golfe formée par la mer Egée, au S.-E. de la Thessalie, près de la ville de Malia. Auj. *golfe de Zeitoun*.

MALIBRAN (Marie-Félicité), célèbre cantatrice, née à Paris en 1808, m. en 1836, fille de Manuel Garcia, débuta en 1825 à l'Opéra-Italien de Londres, suivit son père en Amérique, épousa à New-York un banquier français nommé Malibran, et fit casser son mariage en France, 1827. Alors elle vint au Théâtre-Italien de Paris. Elle excita le plus vif enthousiasme dans toutes les capitales ; une fièvre l'emporta à Manchester, peu de temps après qu'elle se fut remariée avec le violoniste de Bériot. Elle réunissait les voix de soprano aigu et de contralto, et produisait une indicible impression par l'énergie de son chant dramatique. Ses plus beaux triomphes étaient dans le *Barbier de Séville, Otello, Tancrède, la Cenerentola, Sémiramis, la Gazza ladra* et *Don Juan*. Elle était la sœur de Mᵐᵉ Pauline Viardot. B.

MALICORNE, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. de La Flèche, sur la rive g. de la Sarthe ; 1,507 hab. Poterie et faïence estimée ; minoterie.

MALICORNE, vge (Yonne), arr. de Joigny ; 1,067 hab. Beau château d'*Hautefeuille*, construit au XVIᵉ siècle. Ruines du château *Duplesseys*, démoli par les Anglais en 1355.

MALINES, en flamand *Mechelen*, en latin *Mechlinia* ou *Malinæ*, v. de Belgique (province d'Anvers), sur la Dyle et sur le canal de Louvain à l'Escaut, à 27 kil. S. d'Anvers, 20 N.-E. de Bruxelles, 44,749 hab. Archevêché métropolitain de la Belgique, érigé par Philippe II en 1559 ; académie de peinture et de dessin, fondée en 1771 ; deux séminaires ; athénée ; école normale primaire. Riche bibliothèque, jardin botanique ; arsenal. La ligne de Bruxelles à Anvers rencontre à Malines celle d'Ostende à Louvain et à Cologne. Malines est surnommée la *Jolie* ; elle possède une admirable église gothique de Saint-Rombaud, commencée vers 1487, avec une belle tour de 97 m. commencée en 1452, et un magnifique carillon. On remarque aussi les belles sculptures en bois de l'église Saint-Jean. Vaste hospice, dit le *Béguinage*. Fabr. de dentelles jadis renommées, dites *points de Malines*, de lainages, chapellerie, meubles sculptés, orgues d'église ; filat. de lin, fonderie de cuivre ; grande librairie liturgique. Commerce de blés et d'huiles. — La fondation de Malines remonte au VIᵉ siècle ; détruite par les Normands en 884, rebâtie en 887, fortifiée en 930, elle fut le chef-lieu et le titre d'une seigneurie, que se partagèrent les évêques de Liège et les seigneurs de Berthout. Adolphe de la Marck la vendit, en 1333, aux comtes de Flandre, qui eurent pour sa possession de longs démêlés avec les ducs de Brabant ; enfin tombée au pouvoir des ducs de Bourgogne par le mariage de Philippe le Hardi avec Marguerite de Flandre, qui la tenait de sa mère Marguerite de Brabant, elle suivit les destinées de la Flandre. Malines fut saccagée par les Espagnols en 1572, par le prince d'Orange en 1578, par les Anglais en 1583, et prise par les Français en 1746, 1792 et 1794. Les fortifications ont été démolies en 1804. — Une ligue contre la France fut signée à Malines, le 5 avril 1513, entre le pape, l'empereur Maximilien Iᵉʳ, le roi d'Angleterre Henri VIII et Ferdinand le Catholique. B.

MALLEFILLE (Jean-Pierre-Félicien), littérateur, né à l'Île Maurice en 1813, m. en 1868, fut amené [illegible] en France et fit ses études à Paris. Pendant longtemps il se montra l'un des plus chaleureux disciples de l'école [illegible]. En politique il appartenait à l'[illegible], aussi fut-il chargé d'affaires à Lisbonne en 1848. [illegible] qui se distinguent par l'intérêt [illegible], et qui [illegible] de naturel et le simple. [illegible]

Alpes, 1837; *les Mères repenties*, 1858, etc. Il a écrit aussi des comédies : *le Cœur et la Dot*, 1852; *les Sceptiques*, 1867, son meilleur ouvrage dramatique.

MALLEMBA. *V.* CACONGO.

MALLEOLUS, traduction latine d'*Hæmmerlein*, nom de famille d'A. Kempis. (*V. ce mot.*)

MALLET, OU PLUTÔT **MALLOCH** (DAVID), poète anglais, né en 1700 en Écosse, m. en 1765. Pauvre, mais intrigant, il s'établit à Londres, après avoir voyagé avec les fils du duc de Montrose, publia quelques poésies, et devint sous-secrétaire du prince de Galles. Il écrivit une médiocre *Vie de Bacon*, 1740, et publia, en 1753, les *Œuvres* de Bolingbroke, qui lui avait légué ce soin. Il loua Pope vivant et l'attaqua mort, critiqua insolemment Bentley, courtisa lord Bute, calomnia l'amiral Byng, et se fit payer pour une *Vie* de Marlborough qu'il n'écrivit pas. Il professait le déisme. Ses tragédies sont oubliées; il imite de trop près Thomson dans ses poèmes; mais ses ballades, surtout *Guillaume et Marguerite*, écrite à 23 ans avec charme et simplicité, ont fait sa réputation.

Ses *Œuvres poétiques*, recueillies en 3 vol. in-12, Lond., 1769, ont été traduites en français par Leeuy, 1798. 3 vol. in-12.

MALLET (EDME), littérateur, né à Melun en 1713, m. à Paris en 1755, fut professeur de théologie au collège de Navarre et chanoine de Verdun.

Il a rédigé les articles de théologie et de littérature dans l'*Encyclopédie*, et publié : *Principes pour la lecture des poètes*, Paris, 1745, 2 vol. in-12; *Essai sur l'étude des belles-lettres*, 1747, in-12; *Essai sur les bienséances oratoires*, 1753, in-12; *Principes pour la lecture des orateurs*, 1753, 2 vol. in-12; et une traduction de l'*Histoire des guerres civiles de France* de Davila, 1757.

MALLET (PAUL-HENRI), historien distingué, né à Genève en 1730, m. en 1807, enseigna les belles-lettres à Copenhague et l'histoire dans sa ville natale, et devint résident de la Hesse-Cassel près les républiques de Genève et de Berne. Il voyagea en France, en Italie, en Allemagne et en Angleterre. Il était membre associé de l'Académie des inscriptions de Paris.

On a de lui : *Introduction à l'histoire du Danemark*, tableau des mœurs, de la religion des Scandinaves, etc. Copenhague, 1755-56, 3 part. in-4º, ouvrage neuf et très intéressant; *Histoire du Danemark de 714 à 1699*, ibid., 1758-65-77, 3 vol. in-4º, et jusqu'en 1773, Genève, 1788, 9 vol. in-12; *de la Forme du gouvernement de Suède*, Copenhague, 1756; *Histoire des Suisses*, Genève, 1803, 4 vol.; *Histoire de la ligue hanséatique*, 1805; *Mémoires sur la littérature du Nord*, 1759-60, 6 vol. etc. V. Sismondi, *de la Vie et des écrits de P.-H. Mallet*, Genève, 1807.

MALLET-DU-PAN (JACQUES), publiciste et homme politique, parent du précédent, né à Genève en 1749, m. à Richmond en 1800, obtint du landgrave de Hesse-Cassel, par la protection de Voltaire, une chaire de littérature française, mais y renonça pour s'occuper de politique. Il continua les *Annales politiques* de Linguet, publia de 1779 à 1782 des *Mémoires politiques et littéraires sur l'état présent de l'Europe*, vint à Paris et rédigea, de 1783 à 1788, le *Journal historique et politique de Genève*, qui fut ensuite réuni au *Mercure de France*. Il fut, en face de l'esprit révolutionnaire, l'organe de ceux qui croyaient que le bonheur et la liberté de la France devaient être fondés sur les droits également garantis de la nation et du souverain. En 1792, Louis XVI le chargea d'une mission secrète auprès des souverains coalisés contre la France. Il ne fut pas écouté et blâma hautement l'infatuation et les intrigues des émigrés, qui avaient dicté au duc de Brunswick son insolent manifeste. Puis, fixé à Genève, il entretint, dans l'intérêt de la cause royaliste, une correspondance diplomatique avec plusieurs cours de l'Europe et donna aux royalistes de Paris des conseils de sagesse et de modération qui ne furent pas suivis. En 1799, il passa en Angleterre, où il publia le *Mercure britannique*. On a de lui, entre autres ouvrages : *Considérations sur la nature de la révolution de France*, Londres, 1793; *Correspondance politique*, Hambourg, 1796; *Essai historique sur la destruction de la ligue et de la liberté helvétique*, Londres, 1798. Des *Mémoires et Correspondance pour servir à l'histoire de la Révolution française*, recueillis par M. Sayous, Paris, 1851, 2 vol., montrent en Mallet-du-Pan un historien sagace et un penseur politique profond; c'est comme une histoire de la Révolution française depuis l'ouverture des états généraux jusqu'au consulat; l'éditeur y a joint une *Correspondance* avec Malouet, de Pradt, Lally-Tollendal, Montlosier, Portalis, Hardenberg, etc., et des pièces justificatives.

V. Taine, *la Révolution*, t. I; Thureau-Dangin, *la Question de monarchie ou de république* [illegible], 1873. B.

MALLET (CHARLES-AUGUSTE), philosophe, né à Lille en 1807, m. en 1875, fut élève de l'École normale, professa l'histoire au collège de Douai, la philosophie à Limoges, Amiens, Grenoble, Rouen, Versailles et au collège Saint-Louis, devint inspecteur de l'académie de Paris en 1848, et recteur de l'académie départementale de Rouen de 1850 à 1852.

Il a laissé : *Manuel de philosophie*, 1835, [illegible] sous le titre de *Manuel* [illegible]; [illegible] *de la philosophie ancienne*, 1852; [illegible] *les Éléments de* [illegible].

MALLEVILLE (CLAUDE DE), né à Paris, en 1597, m. en 1647, fut un des premiers membres de l'Académie française. Un seul sonnet, *la Belle matineuse*, en fit, de son vivant, un homme célèbre. Ses *Poésies* (épigrammes, rondeaux, odes) ont été publiées en 1649, in-4º, et 1659 in-12. Elles sont généralement médiocres, sauf 2 ou 3 petites pièces.

MALLICOLO, île du Grand Océan, l'une des Nouvelles-Hébrides, au S. de la terre australe du Saint-Esprit, dont le détroit de Bougainville la sépare; 90 kil. sur 35; 2,2[illegible] kil. carr. Visitée par Bougainville et par Cook. Le port de Sandwich à l'E. est réputé le meilleur des Nouvelles-Hébrides.

MALLIENS, anc. peuple de l'Inde en deçà du Gange, habitait au delà de l'Acésines, sur les bords de l'Hydraotes, dans le Moultan. Alexandre le Grand les vainquit.

MALLIUS (CAIUS), un des complices de Catilina, leva des troupes en Étrurie, commanda l'aile gauche de l'armée rebelle à Pistoia, et y fut tué, l'an 692 de Rome, 61 av. J.-C.

MALLOCH. *V.* MALLET (DAVID).

MALLORCA, nom espagnol de MAJORQUE.

MALLOS OU **MALLUS**, v. de l'anc. Cilicie, sur le Pyramus, près de la mer. On y consultait l'oracle du [illegible].

MALLOW, v. d'Irlande, comté de Cork, sur le Blackwater; 4,440 hab. dans la paroisse. Source minérale et bains fréquentés.

MALLUM, nom par lequel les écrivains latins de l'époque mérovingienne désignent les grandes assemblées des Francs (*V.* CHAMP-DE-MARS), et qu'on appliquait aussi aux cours ou assemblées locales, tenues plus fréquemment par les comtes, centeniers ou dizainiers, pour rendre la justice, faire les convocations militaires, les ventes, les affranchissements et autres transactions civiles. (*V.* PLACITE.)

MALMAISON (LA). *V.* RUEIL.

MALMÉDY, *Malmundarium*, v. du roy. de Prusse (Prov. du Rhin), sur la Warge, dans la régence d'Aix-la-Chapelle; 5,978 hab. Ch.-l. de cercle. Anc. abbaye de bénédictins. Nombreuses tanneries. Dentelles. Comm. de vins, houilles et fers. Eaux minérales. — Réunie à la France par le traité de Lunéville, elle devint, sous le 1er empire, le ch.-l. d'un des arr. du dép. de l'Ourthe.

MALMESBURY, v. d'Angleterre (Wilts), sur l'Avon; 3,123 hab. Autrefois fortifiée, elle avait un célèbre couvent saxon, dont il reste une église et une tombe qu'on croit celle d'Athelstane. Patrie de l'historien Guillaume de Malmesbury et du philosophe Hobbes. Ses manufactures de laine ont à peu près disparu.

MALMESBURY (GUILLAUME DE), chroniqueur. (*V.* GUILLAUME.)

MALMESBURY (JOHN HARRIS, COMTE DE), diplomate, né à Salisbury en 1746, m. en 1820, fils de James Harris, fut ministre plénipotentiaire d'Angleterre auprès de Frédéric II, roi de Prusse, en 1772, puis à Saint-Pétersbourg; envoyé dans les Provinces-Unies pendant les troubles de 1783, il contribua à rétablir le stathouder. Il se joignit à Pitt pour combattre la Révolution française, et vint à Paris, en 1797, afin de traiter de la paix avec le Directoire, mais sans succès.

On a de lui une *Histoire de la révolution de Hollande de 1777 à 1788*, et les *Mémoires*, Londres, 1844.

MALMŒ, v. forte du roy. de Suède (Gothie), petit port de commerce sur le Sund à 3 kil. S.-S.-O. de Stockholm; à 16 kil. E.-S.-E. de Copenhague par 55° [illegible] lat. N., et 1[illegible]° 40' long. E.; 41,078 hab. Ch.-l. du lan ou préfecture de son nom. Manuf. de gants, tapis, chapeaux, tabac et savon; grand commerce de grains. Le traité de paix qui consomma la désunion de la Suède d'avec le Danemark et la Norvège y fut signé, en 1523, entre Gustave Vasa et Frédéric Ier. — La préfecture de Malmœ, formée du S. de la Gothie, bornée au S. par la mer Baltique, à l'O. par le Sund, au N. par le [illegible], a 4,795 kil. carr.; 250,8[illegible] hab., v. princ. : Lund, Landskrona, Helsingborg. C'est l'une des plus fertiles provinces de la Suède. Élève de beau bétail.

MALO, v. du roy. d'Italie, prov. de Vicence, sur l'Orolo; 5,337 hab.

MALO (SAINT). *V.* MACLOU (SAINT).

MALO (SAINT-), *Aletum, Macloviopolis*, [illegible] et s.-préf. d'Ille-et-Vilaine, à 376 kil. de Paris, à l'embouchure de la Rance, par 48° 39' lat. N., et 4° 21' long. O.; 11,[illegible] hab. Cette ville, bâtie sur le rocher d'Aron, [illegible] par un château, et entourée de murailles remarquables, est rattachée à la terre ferme par une [illegible] de 200 m., [illegible]. C'est dans son port, grand et sûr, dont on a fait, en 18[illegible], un immense bassin à flot, avec 2,955 m. de quais, que l'on mesure les plus grandes marées du continent européen, 15 m. au-dessus de la basse mer. [illegible] du port est [illegible] par des îlots couronnés de forts. Tribunal de commerce, école de navigation, [illegible]; [illegible] de tabac; [illegible]. Bains de mer [illegible].

Trouin et de Chateaubriand. Saint-Malo arme plus du tiers des navires qui vont à la pêche de la morue. Chantiers de construction, fabr. de cordages, chaînes-câbles; scierie à vapeur, distillerie, etc. Export., pour l'Angleterre, de bestiaux, volailles, œufs, beurre salé, fruits, légumes. Comm. de bois du Nord, fers et charbon. Paquebots pour Jersey, Guernsey et Southampton. Patrie de J. Cartier, Duguay-Trouin, La Bourdonnais, Maupertuis, Lamettrie, Surcouf, Broussais, Lamennais et Chateaubriand, dont le tombeau s'élève à l'extrémité d'un rocher, le *Grand-Bey*, dans la mer. — Saint-Malo a été jusqu'en 1790 le siège d'un évêché. Cette ville, fondée au VIII[e] siècle par les habitants d'*Aleth*, tire son nom de son 1[er] évêque. Les Anglais la bombardèrent en 1693, 1695 et 1758-1759. C'est à Saint-Malo que se forma la première compagnie française des Indes. En 1711, les Malouins donnèrent à Louis XIV 30 millions pour soutenir la guerre. Autrefois les Malouins lâchaient des dogues dans la ville pendant la nuit, pour la protéger contre les malfaiteurs.

MALOBODIUM, nom latin de Maubeuge.

MALOEIS, surnom d'Apollon à Mytilène. S. Re.

MALOJAROSLAVTZ, v. de la Russie d'Europe, gvt. de Kalouga, sur la Louja. Combat sanglant entre les Français et les Russes, en 1812, après l'évacuation de Moscou; 5,173 hab.

MALOUAH. *V.* Malwa.

MALOUET (Pierre-Victor), homme d'État né à Riom en 1740, m. en 1814, entra dans l'administration de la marine en 1763, passa 5 ans à Saint-Domingue en qualité d'ordonnateur et de commissaire, fut ensuite chargé par le ministre de Sartines d'aller examiner les améliorations qu'on pourrait apporter dans la colonie de Cayenne, et devint intendant du port de Toulon. Envoyé aux états généraux de 1789 par le bailliage de Riom, il y défendit la cause de la monarchie constitutionnelle, et réclama un gouvernement analogue à celui de l'Angleterre. En 1790, il fonda le club des *Impartiaux*, bientôt appelé *club monarchique*, et fut un des personnages que le roi consultait habituellement en secret. Échappé aux massacres de septembre 1792, il s'enfuit en Angleterre, où il publia une *Défense de Louis XVI*, et fit bientôt demander à la Convention la permission de venir assister ce malheureux prince. Il rentra en France en 1801, fut nommé commissaire général de la marine à Anvers en 1803, maître des requêtes en 1808, conseiller d'État en 1810, mais déploya, dans ce dernier poste, un esprit d'opposition qui le fit éloigner de Paris en 1812. Ministre de la marine sous le gouvernement provisoire de 1814, Louis XVIII lui laissa ce poste. Il mourut peu de temps après.

On a de lui : *Mémoires sur l'administration de la marine*, 1790. *Mémoires et correspondances officielles sur l'administration des colonies*, 1802 [illegible] *sur* [illegible] *de la* [illegible] an [illegible], 12, etc. Ses *Mémoires* ont été publiés par son pe[illegible] 1868, 2 vol. V. Taine, *les Origines de la France contemporaine*, *la R*[illegible], t. I. B.

MALOUIA, riv. du Maroc. *V.* Moulouia.

MALOUIN (Paul-Jacques), médecin et chimiste, né à Caen en 1701, m. en 1778, fut membre de l'Académie des sciences de Paris, recteur du Collège de France, professeur de chimie au Jardin du roi. On a de lui : *Traité de chimie*, 1734, in-12; *Chimie médicinale*, 1750, 1755, 2 vol. in-12; divers articles dans l'*Encyclopédie*, etc. Il y a des observations intéressantes dans 2 *Mémoires* qu'il a publiés sur l'analogie de l'étain et du zinc.

MALOUINES ou **FALKLAND** (Iles), en espagnol, *Malvinas*, archipel de l'Amérique [illegible], dans l'océan Atlantique, par 51°-52°45' lat. S., et 60° 10'-64° 36' long. O., à 500 kil. [illegible] du détroit de Magellan. Cet archipel est composé de deux grandes îles, *East-Falkland* ou [illegible], dite aussi [illegible], et *West-Falkland* ou *Occidentale*, dite aussi [illegible], séparées l'une de l'autre par le détroit de [illegible] (16 kil. de larg.), et de [illegible] qui les entourent; 12,[illegible] kil. carr.; 1,[illegible] hab. 1882. *Port-Louis* et *Port-Egmont* [illegible] les [illegible] établissements occupés par les Anglais. Port-Stanley a été créé en 1[illegible] et a 450 hab. Sol peu fertile [illegible] On évalue à plus de 150,000 [illegible] qui errent en liberté dans ces îles; on y [illegible] 3,000 chevaux. [illegible] encore, [illegible] des Anglais et des [illegible] Malouins [illegible] 2 ans après, par les [illegible] à l'Angleterre en 1771 [illegible] de [illegible] occupa les Malouines en [illegible] en 1833.

MALPIGHI [illegible], né en 1628, à C[illegible] Il a [illegible]

Cimento. Malpighi se fixa à Pise, puis à Messine, à Bologne et à Rome, où le pape Innocent XII le nomma son médecin. L'anatomie de structure doit beaucoup à Malpighi; il n'est presque pas d'organes sur lequel il n'ait fait des découvertes intéressantes. Le corps muqueux qui entre dans la composition de la peau, a retenu son nom. Comme physiologiste, il a fait des recherches savantes sur le développement de l'embryon dans l'œuf.

Ses *Œuvres* ont été publiées à Londres, 1686, in-fol., et Leyde, 1687, 2 vol. in-8°. Le P. Régis a édité ses *Œuvres posthumes*, Londres, 1697, in-fol. D—g.

MALPLAQUET, vge (Nord), arr. et à 29 kil. N.-O. d'Avesnes; 400 hab. Bataille sanglante livrée par le maréchal de Villars au duc de Marlborough et au prince Eugène.

MALSTROM. *V.* Maelstrom.

MALTE, *Melita* des anciens, île de la Méditerranée, entre la Sicile et l'Afrique, à 86 kil. S.-S.-O. de la Sicile, par 35° 54' lat. N., et 12° 10' long. E., la principale d'un groupe auquel elle donne son nom, et qui se compose en outre des trois îlots de *Gozzo, Comino* et *Cominotto*; 249 kil. et 369 pour le groupe, avec 152,553 hab. catholiques, dont 8,000 (53,000 avec les faubourgs), pour le ch.-l., la *Cité-Valette*. Malte n'est qu'un rocher calcaire, recouvert d'une couche de terre végétale qu'on y a transportée de Sicile; grâce au climat et au travail des habitants, la végétation y est très riche : le sol produit du coton, des oranges et des fruits exquis, des roses d'une beauté remarquable; l'élève des abeilles est considérable et produit un miel délicieux; mais la population, trop nombreuse, y est excessivement misérable. L'industrie manufacturière est peu importante : fabr. de toiles de coton, toiles à voile, cigares. Malte contient l'une des plus fortes places de l'Europe, et le port le plus vaste et le plus sûr de la Méditerranée; point intermédiaire entre Gibraltar et Chypre, c'est une possession d'une grande importance pour l'Angleterre, qui y entretient un gouverneur et une garnison de 6,000 hommes. — Malte a souvent changé de maîtres : les Phéniciens, 1400 av. J.-C., les Carthaginois, 400; les Romains, 216; les Vandales, 445 de J.-C.; les Goths, les empereurs grecs, 533, l'ont possédée successivement; elle subit ensuite la domination des Arabes, 870, et des Normands de Sicile, 1090; le mariage de Constance de Sicile avec Henri VI la donna aux Hohenstauffen. Elle passa, en 1266, avec la Sicile, au pouvoir des Français, qui en furent dépossédés par les Espagnols. Elle appartenait encore à la maison d'Aragon, lorsque Charles-Quint la céda aux chevaliers de Rhodes, 1530, à qui Bonaparte l'enleva en 1798; mais, après 2 ans de blocus (*V.* Vaubois), Malte tomba au pouvoir des Anglais, qui l'ont gardée malgré les stipulations formelles du traité d'Amiens, et la possession leur en a été confirmée en 1815. Beaucoup de Maltais émigrent et vont se fixer en Algérie. F—t.

MALTE (Ordre de), ou mieux **ORDRE SOUVERAIN DE SAINT-JEAN DE JÉRUSALEM**, ordre de chevalerie, religieux et militaire, dont l'origine remonte aux croisades. Au milieu du XI[e] siècle, des marchands d'Amalfi obtinrent du khalife d'Égypte la permission de bâtir à Jérusalem un hôpital, qu'ils dédièrent à St Jean, et où l'on recevait les pèlerins qui venaient visiter les saints lieux. Pierre Gérard, de la petite île de Martigues, en Provence, fut, sous le titre de *Maître de l'Hôpital*, le chef de cette pieuse institution. Sous les auspices de Godefroy de Bouillon et de ses successeurs, les marchands d'Amalfi se constituèrent en ordre [illegible], dont les membres furent nommés *Hospitaliers*. Les statuts de l'ordre ne furent cependant régularisés définitivement qu'en 1113, par une bulle du pape Pascal II. Ils [illegible] outre les vœux [illegible] d'obéissance, [illegible] celui de recevoir, de traiter et de [illegible] les pèlerins. Ils combattirent bravement [illegible] avec les [illegible] pour le royaume chrétien de Jérusalem. [illegible] Terre Sainte, qu'ils gardèrent les derniers, [illegible] à Margat, à Saint-Jean-d'Acre, à Limisso en Chypre, et enfin à Rhodes, 1310, qu'ils défendirent pendant plus de deux siècles contre les attaques des Sarrasins. Sous le magistère de Jean de L[illegible], ils repoussèrent une première attaque des Turcs [illegible] 1455. Pierre d'Aubusson [illegible] avec le même [illegible] [illegible] Rhodes [illegible] au nombre [illegible] sous la conduite du grand maître Villiers de l'Isle-Adam, [illegible] de Malte, que leur céda Charles-Quint, et qui devint le siège [illegible] de l'ordre, 1530. Ils y [illegible] en 1565, le grand maître [illegible] [illegible] Bonaparte, [illegible] eux, et [illegible]

liers de Malte est dès lors purement religieuse. L'empereur de Russie, Paul Ier, qui s'était déclaré le protecteur de l'ordre, en fut élu grand maître par un petit nombre de chevaliers, mais l'ordre était anéanti dans son essence. — Les membres de l'ordre de Malte étaient divisés en trois classes : les *chevaliers* devaient être nobles : les *chapelains* et les *servants d'armes* devaient seulement prouver qu'ils étaient nés de parents honorables, et qui ne s'étaient point mêlés d'arts et de professions mécaniques ou basses. Les aspirants portaient le nom de *donats* ou *demi-croix*. Le grand maître était élu par les chevaliers de l'ordre : il prenait les titres de *Grand maître du saint Hôpital de Saint-Jean à Jérusalem* et de *Gardien de l'armée de Jésus-Christ*. Il résidait à la Cité-Valette ; son revenu annuel était de 2 millions de fr., environ. L'ordre n'était soumis au saint-siège que pour les matières de dogme. Les chevaliers se nommèrent *Joannites, Hospitaliers* ou *Chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem* jusqu'à leur séjour à Rhodes ; ils prirent alors le nom de *Chevaliers de Rhodes*, et, plus tard, celui de *Chevaliers de Malte*. L'ordre était composé de 8 *langues* ou nations : Provence, Auvergne, France, Italie, Aragon, Allemagne, Castille et Angleterre. Chacune de ces langues avait son chef à Malte, que l'on nommait *Pilier* ou *Bailli conventuel*. Chaque langue était subdivisée en prieurés, ceux-ci en bailliages, et les bailliages en commanderies. Le *pilier* ou premier dignitaire de chaque langue avait un titre et des attributions spéciales : Provence, *grand commandeur* ; Auvergne, *maréchal ;* France, *grand hospitalier ;* Italie, *amiral ;* Aragon, *grand conservateur ;* Castille, *grand chancelier ;* Allemagne, *grand bailli ;* Anglo-bavaroise, *turcopolier*. Cette dernière langue fut substituée à celle d'Angleterre, lors du schisme de Henri VIII. La Réformation enleva à l'ordre les grands-prieurés de Suède et de Danemark. La langue de Provence comprenait les deux prieurés de Saint-Gilles et de Toulouse, et le bailliage de Manosque. Celle d'Auvergne était composée du prieuré d'Auvergne et du bailliage de Bourganeuf. La langue de France possédait 3 grands-prieurés, ceux de France, d'Aquitaine et de Champagne, et 2 bailliages, dont les titulaires étaient le commandeur de Saint-Jean-en-l'Ile, près de Corbeil, et le commandeur de Saint-Jean-de-Latran à Paris. Établie en 1171, sous le nom de maison de Saint-Jean-de-Jérusalem, la commanderie de Paris ne prit que vers le XVIe siècle le nom de Saint-Jean-de-Latran. Elle occupait l'ancien clos Bruneau, au N. de la place Cambrai, à l'E. de la rue Saint-Jacques. L'hôtel du commandeur n'existe plus. La nef de l'église, restée debout, ainsi qu'une tour carrée qui servait de geôle à la commanderie, et dans laquelle Bichat s'est livré à ses observations médicales, ont été démolies en 1855. Les membres de l'ordre de Malte portaient dans l'établissement une robe et un manteau noirs ; à la guerre, une cotte d'armes rouge. Ce vêtement était orné, sur le côté gauche, d'une croix blanche à 8 pointes. — L'ordre de Malte a été reconstitué dans les États pontificaux ; le siège de l'administration établi d'abord à Catane, en Sicile, a été transféré, en 1826, à Ferrare, et en 1834 à Rome, qui est la résidence actuelle du chef de l'ordre et de son conseil. La dignité de grand maître a été retablie en 1879. L'ordre de Malte entretient un agent diplomatique reconnu à Vienne, près de la cour d'Autriche, et comptait, en 1885, 4 grands-prieurés qui sont : 1° celui de Rome, où le titulaire est toujours un cardinal à la nomination du Pape ; 2° celui de Lombardie et Venise ; 3° celui des Deux-Siciles, formant la *Langue d'Italie ;* 4° celui de Bohême, représentant la *Langue d'Allemagne*. Il y a 102 commanderies, dont 57 commanderies de justice, et 45 de famille ; et en outre 2 bailliages. — A l'ordre de Malte se rattachent les *associations de chevaliers d'honneur et de devotion*, qui ont leur siège en Westphalie, en Silésie et dans la Grande-Bretagne. — Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, qui possédait dans ses États le bailliage (protestant depuis la Réformation) de Brandebourg, le supprima en 1811 ; mais cette institution a été rétablie le 15 oct. 1852 par Frédéric-Guillaume IV. C'est le roi de Prusse qui en nomme le bailli et les chevaliers. Il n'y a donc rien de commun entre l'ordre de Saint-Jean de Prusse et l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

LISTE DES GRANDS MAITRES.

1° *En Palestine.*

Pierre-Gérard de Martigues	1099
Raymond du Puy	1118
Auger de Balben	1160
Gilbert de Sade ou Gerbert d'Assaly	1163
Gastus ou Caste	1170
Joubert ou Jaubert de Syrie	1173
Roger de Moulins	1177
Garnier de Naplouse	1187
Ermengard d'Aps	1191
Godefroi [illegible] ou Gaufrid [illegible]	1192
Alphonse de Portugal	1194
Geoffroy le Rat	1206
Guérin de Montaigu	1208
Bertrand de Texis	1230
Guérin ou Gérin	1231
Bertrand de Comps	1236
Pierre de Villebride	1241
Guillaume de Châteauneuf	1244
Hugues de Revel	1259
Nicolas de Lorgue	1278

2° *À Chypre.*

Jean de Villiers	1288
Odon de Pins	1295
Guillaume de Villaret	1300

3° *À Rhodes.*

Foulques de Villaret	1307
Hélion de Villeneuve	1319
Dieudonné de Gozon	1345
Pierre de Corneillan	1353
Roger de Pins	1355
Raymond Béranger	1365
Robert de Juliac	1374
Juan Fernandez d'Heredia	1376
Philibert de Naillac	1396
Antoine Fluvian	1421
Jean Bonpar de Lastic	1437
Jacques de Milly	1454
Pierre Raymond Zacosta	1461
Jean Baptiste des Ursins	1467
Pierre d'Aubusson	1476
Emeri d'Amboise	1503
Gui de Blanchefort	1513
Fabrice Caretto	1512
Villiers de l'Ile-Adam	1521

4° *À Malte.*

Pierre du Pont	1534
Didier de Saint-Jaille	1535
D'Omedes	1536
Claude de la Sangle	1553
Jean de La Valette	1557
Guidalotti de Monte	1568
De la Cassière	1572
Loubeux de Verdale	1581
Garzez	1595
Adolphe de Vignacourt	1601
Mendez Vasconcellos	1622
Antoine de Paule	1623
Lascaris	1636
Redin	1657
Annet de Clermont	1660
Raphaël Cotoner	1663
Caraffa	1680
Vignacourt (2e du nom)	1689
Raymond Perellos de Rocafull	1697
Zondadari	1720
Manoel Vilhena	1722
Raymond Despuig	1737
Pinto de Fonseca	1741
Ximenès	1773
Emmanuel de Rohan	1775
Hompesch	1797

F—t.

MALTE-BRUN (Conrad), savant danois, dont le nom véritable est Malte Conrad Bruun, né en 1775 à Thisted (Jutland), m. à Paris en 1826, avait été destiné d'abord au ministère évangélique, mais y renonça pour se livrer aux sciences politiques. En 1796, il dut se réfugier en Suède, pour échapper aux persécutions que lui attiraient quelques écrits en faveur de la liberté de la presse et de l'affranchissement des paysans. Il vint à Paris, en 1800, et rédigea presque sans interruption, depuis 1806 jusqu'à sa mort, les articles de politique étrangère dans le *Journal des Débats*. Mais il est surtout célèbre comme géographe. On le compte parmi les fondateurs de la société de géographie de Paris.

On a de lui : *Géographie mathématique, physique et politique de toutes les parties du monde*, en société avec Mentelle, 1803-1805, 16 vol. in-8° et atlas in-fol. ; *Tableau de la Pologne ancienne et moderne* et atlas in-4°, 1808 ; *Apologie de Louis XVIII*, 1815 ; *Traité de la légitimité*, 1825 ; *Précis de la géographie universelle*, 1810-24, 8 vol., dont le dernier est de M. Huot, ouvrage trad. en plusieurs langues. Nouvelles éditions revues et complétées par M. Malte-Brun fils, 1841-55, 6 vol. [illegible] ; par Lavallée, 1855-59 ; par Cortambert, 1856-60. Malte-Brun fonda les *Annales des voyages*, 1808-13, 25 vol., et publia avec Eyriès, les *Nouvelles annales des voyages*, 1819-26, 32 vol., recueil dont la publication se continue encore. Il fut un des collaborateurs de la *Biographie universelle* de Michaud. Des *Mélanges scientifiques et littéraires de Malte-Brun, ou Choix de ses principaux articles*, ont été recueillis et mis en ordre par G. Nachet. Paris, 1828, 3 vol.

MALTHUS (Thomas-Robert), économiste anglais, né à Rookery (Surrey), en 1766, m. en 1834. Destiné par son père à l'état ecclésiastique, il entra dans les ordres en 1789, et desservit une cure des environs de Cambridge. Il s'appliqua à l'étude de l'histoire et de l'économie politique, et comprit bientôt la grande erreur des écrits de l'époque sur la perfectibilité humaine, où le malheur des peuples était attribué aux seuls vices des gouvernements. En 1798, en réponse à un écrit de W. Godwin, dans l'*Inquirer*, sur l'Avarice et la Prodigalité, il publia un *Essai sur les principes de la population*, Londres, où il attribue principalement le malaise des classes inférieures à la tendance des hommes à se multiplier d'une manière trop rapide, sans rapport avec l'augmentation des subsistances. Malthus pour approfondir ses recherches, parcourut la Suède, le Danemark, la Russie, la Suisse et la Savoie. A son retour, il publia de nouveau, et comme 2e édition, un ouvrage plus approfondi : *Essai sur les principes de la population, ou Exposé des effets passés et présents de l'action de cette cause sur le bonheur du genre humain, suivi de quelques recherches relatives à l'espérance de guérir ou adoucir les maux qu'elle entraîne*, Londres, 1803, in-4° ; il y appuyait par l'exemple des peuples le principe par lui posé, et montrait la tendance universelle des nations à se multiplier à l'infini ; cette tendance n'est arrêtée, à son avis, que par les calamités publiques, la famine, les maladies, les vices engendrés par la misère ; comme conséquence, il attaquait les distributions gratuites : l'indigent sans inquiétude et sans prévoyance se multiplie à l'excès, en raison même des secours qu'il reçoit. Ces idées soulevèrent des haines. On présenta Malthus comme un ennemi des classes inférieures, un partisan des calamités publiques. L'*Essai sur les principes de la population* eut 5 éditions ; la dernière, publiée en 1817, avec d'importantes modifications, a été traduite en français par G. Prevost, Genève, 1823, Paris, 1836, 4 vol., et 1845, gr. in-8°, avec introduction par Rossi, notice de Ch. Comte, et notes de Joseph Garnier. En 1804, Malthus fut nommé professeur d'histoire et d'économie politique au collège de la Compagnie des Indes orientales, dans le comté de Hartford. Il adopta dans ses leçons les principes d'Adam Smith. Il publia plusieurs Mémoires sur des questions spéciales, notamment sur les lois des céréales, et un écrit *sur la Nature et les progrès du revenu*, Londres, 1807 et 1815. En 1819, il fit paraître des *Principes d'économie politique sous le rapport de leur application pratique*, trad. en français par Constancio, Paris, 1820, 2 vol., ouvrage réédité en 1846, gr. in-8°, suivi des *Définitions en économie politique*, qui avaient paru à Londres en 1827 ; là il cherche à préparer par l'expérience l'application pratique des principes économiques. Il fut membre

de la Société royale de Londres, et associé libre de l'Académie des sciences morales et politiques de France.

V. une *Notice sur sa vie et ses ouvrages*, par Ch. Comte, 1836; Blanqui, *Hist. de l'économie politique*, t. II. B—c.

MALTON (NEW-), anc. *Camulodunum*, v. d'Angleterre (York, N.-Riding), sur le Derwent, 8,750 hab. Ruines d'un anc. château. Gants, toiles, chapeaux; grand commerce de grains, beurre et bière. Foires pour les chevaux.

MALTOTE, en latin *malè tolta*, mot signifiant *mal levée, mal perçue*, et que l'on trouve appliqué, pour la première fois, à une contribution qui fit soulever le peuple de Rouen en 1292. Plus tard, on l'étendit à toute espèce d'impôt, et il désigna même le corps et l'ensemble des compagnies de finances.

MALUS (Étienne-Louis), célèbre physicien, né à Paris en 1775, m. en 1812, entra en 1793 à l'École du génie militaire de Mézières. Cette école ayant été supprimée, il s'engagea, et travailla comme terrassier aux fortifications de Dunkerque. Là il fut remarqué par un ingénieur, qui l'envoya à l'École polytechnique. Peu après sa sortie, il alla à l'armée de Sambre-et-Meuse, en qualité de capitaine du génie. Il prit part à l'expédition d'Égypte, fut atteint de la peste, dont il réussit à guérir, et rentra en France, chef de bataillon, en 1801. En 1807, il présenta à l'Académie des sciences un *Traité d'optique analytique*, qui fut inséré dans le Recueil des savants étrangers, et un *Mémoire* sur le pouvoir réfringent des corps opaques. Il remporta le prix proposé par l'Académie, en 1808, pour une *Théorie mathématique de la double réfraction*. Mais sa grande découverte est celle de la polarisation de la lumière. En 1810, il remplaça Montgolfier à l'Académie des sciences; en 1811, la Société royale de Londres lui accorda la médaille fondée par Rumford. V.

V. Arago, *Notices biographiques*, t. III.

MALVA ou **MULUCHA**, anc. nom d'une riv. d'Afrique, séparait la Mauritanie Tingitane de la Mauritanie Césarienne; auj. *Moulouia*.

MALVASIA ou **MALVOISIE**, petite île de la Grèce, rattachée à la Laconie, et qui produit le vin de *Malvoisie*. Ch.-l. Napoli-di-Malvasia. On récolte aussi le vin de Malvoisie à Candie et au mont Ida.

MALVERN, chaîne de collines d'Angleterre de 15 kil. de longueur, dans les comtés de Worcester et de Hereford; est renommée pour ses sites pittoresques.

MALVINA. V. Ossian.

MALVOISIE. V. Malvasia.

MALWA, MALVA ou **MALOUAH**, anc. prov. de l'Hindoustan, entre celles d'Adjemir et d'Agra au N., de Gandouana et de Kandeisch au S., d'Allahabad à l'E., par 22°-26° lat. N., et 72°-77° long. E.; 140 kil. de l'E. à l'O., 200 du N. au S. 115,000 kil. carr.; pop. évaluée à 4,000,000 d'hab. Cap. Mandoo, auj. en ruine. — Sol élevé, arrosé par la Nerbuddah, le Tchambal, le Betwa, etc., et fertile en grains, tabac et sucre. On en exporte de l'opium pour la Chine ([illegible] de fr. par an). Le Malwa est auj. tributaire des Anglais (prov. centrales).

MALZIEU (LE) ou **MALZIEU-VILLE**, ch.-l. de cant. (Lozère), arr. de Marvejols, au confl. du Galastre et de la Truyère; 966 hab. Fabr. de couvertures de laine; parchemineries. Autrefois fortifié.

MAMBRE, anc. vallée de Palestine, entre Hébron et Jérusalem. Abraham y résida longtemps, et y reçut la visite des Anges qui lui annoncèrent la naissance d'Isaac.

MAME (Charles-Auguste-Ernest), neveu et gendre du fondateur de la maison d'imprimerie et de librairie de ce nom, né à Angers, en 1805, m. en 1883. Après avoir dirigé l'imprimerie de concert avec son beau-frère Alfred Mame de 1833 à 1845, il se retira des affaires et devint maire de Tours en 1849, fut président de la chambre de commerce, membre du conseil général et député d'Indre-et-Loire depuis 1859. Il vota avec la majorité; non réélu en 1869, il abandonna la politique. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1849 et fut promu officier en [illegible].

MAMELOUKS, d'un mot arabe qui signifie *esclave*, nom donné aux esclaves turcs et circassiens dont quelques successeurs de Saladin composèrent leur garde particulière, et qui, élevés aux premières dignités, finirent par devenir les maîtres de l'Égypte. L'origine de cette milice remonte aux invasions de Gengis-Khan. Malek-Saleh, sultan ayoubite, acheta, le premier, de ces esclaves turcs aux Mongols, qui les avaient enlevés dans leurs excursions. Il les logea dans le vestibule de son palais, dont il leur confia la garde. Après les avoir disciplinés, il les établit dans les principales villes de l'Égypte, où ils demeurèrent en garnison. Azz-Eddin Moez Aibek, général [illegible], après l'assassinat du sultan Malek Moadham, [illegible] Louis IX, se proclamer [illegible], [illegible] de la première dynastie des Mamelouks, 1254. Il y eut deux dynasties de ces sultans: les *Baharites* ou Marins, 1254-1382, ainsi nommés parce qu'ils faisaient partie des Mamelouks qui avaient leurs quartiers dans les principales villes maritimes de l'Égypte; les *Bordjites*, 1382-1517, ainsi appelés parce qu'ils étaient au nombre des esclaves circassiens qui étaient en garnison dans les principales forteresses *borodj*. Le règne des sultans mamelouks fut troublé par des dissensions intérieures; cependant l'Egypte devint sous leur domination une grande puissance. Les dernières traces de la domination chrétienne disparurent, et les Mongols furent battus plusieurs fois et tenus en respect. Les sultans Bibars, Kelaoun, et surtout Nasser-Mohammed-ben-Kelaoun, illustrèrent leur règne. Les sultans mamelouks ne se rendirent pas moins redoutables par leur adresse diplomatique. Enfin, en 1517, Sélim, sultan des Ottomans, mit fin à leur règne; il vainquit et fit pendre Touman-Bey, dernier sultan, et réduisit l'Égypte en province ottomane. Mais les fonctions du gouvernement furent laissées à un divan (conseil) composé de Mamelouks; l'administration locale fut confiée à 24 beys. Le sultan ottoman était représenté par un pacha, qui notifiait ses ordres et lui faisait passer le tribut. Les membres du divan avaient le droit de rejeter les ordres du pacha, en motivant leur refus; ils pouvaient même le déposer. L'autorité de la Porte, déjà bien restreinte, le devint encore plus. En 1766, Ali-Bey, l'un des beys mamelouks, refusa le tribut, chassa le pacha, battit les armées turques, et se fit proclamer sultan d'Égypte; la trahison mit fin à sa révolte; mais elle avait porté une profonde atteinte à l'autorité des Turcs. Les Mamelouks étaient indépendants de fait. Ils avaient pour chefs Mourad-Bey et Ibrahim-Bey, lorsque Bonaparte débarqua en Égypte, 1798. Les victoires des Français décimèrent les Mamelouks et ruinèrent leur influence. En proie à des dissensions, ils ne purent reconstituer leur puissance, après le départ des Français. Mais, en 1808, ayant repris les armes, ils complotèrent de renverser Méhémet-Ali, pendant qu'il faisait son expédition contre les Wahabites. Le vice-roi, se voyant menacé, les invita, le 1er mars 1811, à assister dans la citadelle du Caire à l'investiture de son fils, Toussoum-Pacha, qui allait commander l'expédition contre les Wahabites; dès qu'ils furent arrivés, on ferma les portes, et des soldats apostés les tuèrent à coups de fusil, sous les yeux de Méhémet. La plupart des Mamelouks furent exterminés dans les provinces.

M. Quatremère a donné une *Histoire des sultans Mamelouks*, traduite de Makrizi, 1838, 4 vol. in-4°. D.

MAMELOUKS DE LA GARDE, corps créé par le général Bonaparte pendant son séjour en Égypte, et composé de cavaliers indigènes. On forma, en 1804, une compagnie, forte de de 162 hommes, et qui fut bientôt élevée à 250. Ils portaient le costume oriental. Un tiers des officiers et sous-officiers était pris parmi les Français. Après l'abdication de Napoléon Ier, ils furent dispersés, et en partie massacrés à Marseille.

MAMERCUS (L. Æmilius), consul de l'an 280 de Rome, 473 av. J.-C., voulut faire frapper de verges Publilius Voléro, brave centurion qui refusait de servir comme simple soldat. Le peuple soulevé le chassa du Forum avec son collègue, et, l'année suivante, nomma Voléro tribun.

MAMERCUS (Æmilius), investi de la dictature l'an 317 de Rome, 436 av. J.-C., combattit les Fidénates, alliés des Véiens, dont son maître de la cavalerie, Cornélius Cossus, tua le roi Tolumnius. Élu de nouveau dictateur en 431, il réduisit de 5 ans à 18 mois la durée de la censure; enfin, dictateur pour la troisième fois en 426, il reprit Fidènes.

MAMERS, *Mamerciæ*, s.-préf. (Sarthe), près des sources de la Dives; 5,342 hab. Tribunal de commerce, collège, bibliothèque. Autrefois fortifiée. Fabr. de toiles, serge, calicots, basins, piqués; tanneries. Comm. de grains et bestiaux.

MAMERS, nom du dieu de la guerre chez les tribus sabelliennes. Les Samnites, dans une épidémie, vouèrent à ce dieu un *printemps sacré*; tout ce qui naquit durant ce printemps fut immolé, excepté les enfants, qui durent s'exiler à leur 2e année. On les appela *Mamertins*.

MAMERT (Saint), *Mamertus*, archevêque de Vienne en 463, m. en 477, eut quelques démêlés avec Gondioc, roi des Bourguignons, qui était arien. Il a institué les *Rogations*. (V. *ce mot*.) Fête, le 11 mai.

MAMERT (Claudien), frère du précédent, m. vers 474, fut d'abord moine, et partagea ensuite avec son frère le gouvernement du diocèse de Vienne. Sidoine Apollinaire, son ami, le regardait comme le plus beau génie de son siècle. On a de lui: l'*Office des Rogations*, et un *Traité de la nature de l'âme*, Venise, 1482, et Anvers, 1607, où il combat les opinions matérialistes de Fauste de Riez. On croit qu'il est l'auteur de l'hymne *Pange lingua*, faussement attribuée à Fortunat.

V. [illegible] *Mamert Claudien* [illegible] L.

MAMERTIN (Claude), panégyriste [illegible], florissait à Trèves, où il prononça, en 2[illegible], le panégyrique de Maxi-

mien Hercule, créé césar par Dioclétien, et, en 292, un *Genethliacon* pour l'anniversaire de la naissance du même prince. Le style en est assez élégant ; mais l'auteur prodigue l'adulation. Ces ouvrages se trouvent dans le recueil des *Panegyrici veteres*, avec un panégyrique pour le consulat de Julien, 362, attribué à un autre Mamertin, qui fut préfet d'Italie et d'Illyrie sous Julien, et destitué par Valentinien en 365.

MAMERTINE (Prison). *V.* Prisons de l'anc. Rome.

MAMERTINS. *V.* Mamers.

MAMERTINS, brigands partis de *Mamertium* ou *Mamertum*, servirent en Sicile comme mercenaires sous Agathocle, surprirent, après sa mort, la ville de Messine, et en firent un repaire d'où ils infestaient toute la Sicile. Pyrrhus, appelé par les Syracusains, réprima leurs brigandages, 276 av. J.-C. ; Hiéron les combattit, et allait recevoir leur soumission, quand le Carthaginois Hannon vint lui disputer cette conquête. Les Mamertins s'adressèrent au sénat romain ; la Sicile était une trop belle proie pour ne pas le tenter. Il intervint, mais bien décidé à chasser pour son compte les Carthaginois de l'île, 264. Ce fut l'origine de la première guerre punique. O.

MAMERTIUM ou **MAMERTUM**, v. de l'Italie ancienne (Brutium), en face de Messine ; auj. *Oppido.*

MAMET-LA-SALVETAT (SAINT-), ch.-l. de cant. (Cantal), arr. d'Aurillac, dans un pays boisé près du ruisseau de Mouzat ; 1,900 hab. Château de Montreisse.

MAMILIUS, nom d'une famille latine originaire de Tusculum. Elle prétendait descendre d'Ulysse : des deniers d'argent et des as, frappés à la fin de la République romaine, et appartenant à cette famille, représentent Ulysse avec son chien fidèle. Octavius Mamilius, dictateur de Tusculum, fut gendre de Tarquin le Superbe, et périt en défendant sa cause à la bataille du lac Régille, l'an 257 de Rome, 496 av. J.-C. B.

MAMMÉE (Julia Mammæa), fille de Julius Avitus et de Mœsa, née à Emèse, fut mère d'Alexandre Sévère, qu'elle déroba aux coups d'Héliogabale, son cousin, et gouverna quelque temps en son nom, 975 de Rome, 222 de J.-C. Initiée, dit-on, au christianisme par les entretiens d'Origène, elle s'appliqua à développer dans son fils les vertus d'un bon prince, et lui donna pour ministre les jurisconsultes Paul et Ulpien, et l'historien Dion Cassius. Elle fut tuée avec son fils par des soldats séditieux, qui venaient de proclamer Maximin, 235. On lui reprochait son orgueil et son avarice.

MAMMOLA, v. du royaume d'Italie, sur le Locano, prov. de Reggio ; 8,003 hab.

MAMMON, dieu des richesses chez les anc. Syriens.

MAMORÉ, ou **MARMORÉ**, ou **MAHMORAH**, riv. de Bolivie, porte sur 75 kil. le nom de Rio-Grande, sépare la Bolivie du Brésil, joint le Rio Beni pour former la Madeira. Cours de 1,900 kil.

MAMOUN (AL-). *V.* Al-Mamoun.

MAMPSARUS, mont. de l'anc. Numidie, dans la chaîne de l'Atlas. Auj. *Anenchès.*

MAMURRA, chevalier romain, de Formies, acquit de grandes richesses en Gaule, où il accompagna César comme préfet des ouvriers de l'armée, et fit bâtir, à son retour, sur le mont Cælius, à Rome, un palais revêtu de marbre, luxe jusque-là inconnu des Romains.

MAN, anc. *Mona, Menavia*, île anglaise de la mer d'Irlande, à 26 kil. S. de la pointe S.-O. de l'Ecosse ; 588 kil. carr. 53,558 hab. Ch.-l. Castleton ; v. princ. : Douglas, résidence de l'évêque de Sodor-et-Man, Peel et Ramsay. Sol montagneux ; le point culminant est le Snaffield qui a 600 m. de haut. Récolte de grains, pommes de terre, fruits. Mines de cuivre, plomb, étain, fer ; carrières de granit et d'ardoises. Beaux pâturages ; élève de moutons estimés. Pêcheries de harengs et de morues. L'île a ses lois propres et 2 juges suprêmes nommés *Deemsters*. Elle a une administration particulière appelée *Tynwald*, comprenant un gouverneur assisté d'un conseil et une chambre dite *house of Keys*. — L'île de Man, possédée longtemps par les comtes de Derby, puis par les ducs d'Athol, jouissait d'une sorte d'indépendance féodale. Les Anglais l'achetèrent en 1765, et en chassèrent les contrebandiers qui l'infestaient. On y parle la langue *manx*, dialecte du celtique.

MAN, île de l'Océanie, entre la Nouvelle-Bretagne et la Nouvelle-Irlande ; 65 kil. de tour. Découverte par Carteret en 1767.

MANA, riv. de la Guyane française, coule du S. au N. et se jette dans l'Atlantique à 160 kil. S.-O. de Cayenne. Cours de 200 kil. Sur ses bords insalubres, on a établi une colonie agricole pour les nègres, conduite par des religieuses de la congrégation de Saint-Joseph de Cluny.

MANAAR (Golfe de), entre la pointe S.-E. de l'Inde anglaise et l'île de Ceylan. Pêcheries très importantes de perles sur un banc long de 32 kil.

MANABI, prov. de la république de l'Equateur, une des deux formées de l'anc. dép. colombien de Guayaquil. Ch.-l. Puerto Viejo.

MANACOR, v. d'Espagne, dans l'île de Majorque ; 14,929 hab. Evêché.

MANADO, v. de l'île Célèbes, sur la côte N. 3,000 hab., ch.-l. d'une résidence hollandaise qui a 70,000 hab.

MANAGUA, v. de la république de Nicaragua, siège du gouvernement, sur le lac de Léon ; 9,000 hab.

MANAHEM, 16e roi d'Israël, tua l'usurpateur Sellum, et régna à sa place, de 760 à 754 av. J.-C. Des cruautés et des débauches remplirent la vie de ce prince, qui laissa la couronne à son fils Phacéia.

MANAIA, une des îles de Cook. (*V. ce mot.*)

MANAMA, v. d'Arabie. (*V.* Medina.)

MANANT, du latin *manens*, demeurant, se disait, au moyen âge, de tout homme habitant son lieu natal, ayant un *manoir* ; et *manantise* équivalant à propriété rurale, à richesse. Les documents historiques présentent toujours simultanément ces mots, *bourgeois et manants*, qui marquent 2 classes intermédiaires entre les nobles et les serfs. Le nom de bourgeois s'applique aux habitants privilégiés des bourgs et des villes. Le mot *manant*, avili ensuite et rendu injurieux par l'usage, a désigné un paysan, puis un rustre. B.

MANAOS, ou *Barra de Rio Negro*, v. du Brésil, ch.-l. de la prov. d'Amazonas, au confl. de l'Amazone et du Rio-Negro ; 4,000 hab. Comm. de cacao, girofle, coton.

MANAR, île de la mer des Indes, à l'O. et près de Ceylan ; 7 kil. sur 2. Ch.-l. Manar, petit port sur la côte E. — Prise par les Portugais en 1560, et, en 1658, par les Hollandais, à qui elle servit de lieu d'exil.

MANASSAROVAR, lac de l'empire chinois (Tibet), sur le revers septentrional de l'Himalaya, à plus de 5,000 m. de hauteur. On suppose que le Brahmapoutre y prend sa source sous le nom de Yarou-Dzang-bo. Il est vénéré par les Tibétains.

MANASSÉ, fils aîné de Joseph et d'Aseneth, naquit en Égypte, et fut adopté par Jacob, son aïeul. — Il a laissé son nom à l'une des douze tribus des Hébreux en Palestine. Cette tribu était divisée en 2 parties : 1° la *demi-tribu occidentale de Manassé*, à l'O. du Jourdain touchant à la Méditerranée à l'O. ; ch.-l. Thersa ; v. princ. : Samarie, Césarée. Elle fit plus tard partie de la Samarie ; — 2° la *demi-tribu orientale de Manassé*, à l'E. du Jourdain ; ch.-l. Gessur ; v. princ. : Gadara, Gamala. Elle s'appuyait au lac de Génésareth à l'O., et contenait au S.-E. les monts Galaad. Elle répondait à l'Auranitide et à la Gaulonitide formées plus tard.

MANASSÈS, 15e roi de Juda, succéda à son père Ezéchias, n'étant âgé que de 12 ans, 694 av. J.-C. Il adora Baal, consulta les magiciens et fit verser le sang innocent. Plusieurs prophètes, et surtout Isaïe, l'avertirent de la part de Dieu ; mais il fit saisir Isaïe, et ordonna de le scier en deux avec une scie de bois. Après 22 ans d'un règne impie, il fut surpris par les armées d'Assar-Haddon, roi d'Assyrie, qui l'emmena captif. Manassès se repentit de ses crimes, et, de retour à Jérusalem, s'appliqua à les réparer, en restaurant le culte du Seigneur et en fortifiant son royaume. Il mourut en 640. L—h.

MANASSÈS (Constantin). *V.* Constantin.

MANÇANARÈS, riv. d'Espagne. (*V.* Manzanarès.)

MANCEAUX, nom des habitants du Maine.

MANCEPS, nom donné, chez les anciens Romains, à quiconque achetait ou louait, aux enchères, quelque chose du public ; tel que, par exemple, l'adjudicataire d'un impôt de l'État, qui, par ce fait, devenait chef d'une compagnie de publicains. C. D—y.

MANCHA-REAL, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Jaen ; 5,749 hab. Draps et toiles ; briqueteries.

MANCHE, *Oceanus Britannicus*, mer qui forme un long détroit entre l'Angleterre et la France, et qui joint l'océan Atlantique à la mer du Nord. Elle présente sur les côtes de France 3 grandes échancrures, qui portent les noms de baie de la Somme, golfe du Calvados, golfe de Saint-Malo. Dans la baie de la Somme se trouvent Boulogne, le meilleur port de la côte jusqu'au Havre, la rade d'Ambleteuse, les petits ports d'Etaples, du Crotoy, de Saint-Valery-sur-Somme, du Tréport, de Saint-Valery-en-Caux, de Fécamp, d'Etretat. Le golfe du Calvados s'étend du cap Antifer à la pointe de Barfleur. Sur cette côte, hérissée de rochers, on remarque les ports du Havre et de Honfleur, Trouville, Cabourg, Caen sur l'Orne, Courseulles au milieu des rochers du Calvados, le port de refuge de Port-en-Bessin, Isigny, Carentan, la rade de la Hougue, enfin la dangereuse pointe de Barfleur, extrémité N.-E. de la presqu'île du Cotentin, qui est terminée au N.-O. par le cap de la Hague. C'est entre ces deux caps qu'est situé Cherbourg. Dans le golfe de Saint-Malo, qui commence au cap de la Hague, on remarque les îles

anglo-normandes, Granville, le Mont-Saint-Michel, la baie de Cancale, Saint-Malo et Saint-Servan, le port du Légué dans la petite baie de Saint-Brieuc, le port Binic ou port Penthièvre, Paimpol, Tréguier, Morlaix, Roscof, le port de refuge de l'île de Batz. Moins échancrées du côté de l'Angleterre, les côtes de la Manche offrent un plus grand nombre de baies, de rades et de ports. Mentionnons Douvres à l'entrée de la Manche, Folkestone, Newhaven, Brighton, Portsmouth, port de guerre dans la rade de Spithead, formée par la grande île de Wight, Southampton au fond de cette rade, Plymouth, grand port militaire, Falmouth, enfin les îles Scilly ou Sorlingues, excellente station pour surveiller l'entrée de la Manche. Les marées de la Manche sont très fortes, et les vents d'ouest qui y dominent rendent la nagivation difficile. Le poisson est plus abondant sur les côtes d'Angleterre, et les huîtres sur les côtes de France. L'Authie, la Canche, la Somme, la Bresle, l'Arques, la Seine, la Touques, la Dives, l'Orne, la Vire, le Couesnon, la Rance, etc., affluent à la Manche sur les côtes de France. L'Exe, le Dart, le Tamer, le Fal, y débouchent sur les côtes d'Angleterre. La largeur de la Manche est de 30 kil. entre les caps Gris-Nez (France) et Dungeness (Angleterre), de 220 kil. entre la rade de Cancale et l'embouchure de l'Exe. M.

MANCHE, dép. maritime du N.-O. de la France, baigné par la Manche, qui lui donne son nom, à l'E., au N. et à l'O., formé dans l'anc. Normandie (Avranchin et Cotentin). Superf., 6,255 kil. carr. Pop. 526,377 hab. Ch.-l. Saint-Lô ; 6 arrond. ; s.-préf. : Cherbourg, Avranches, Coutances, Mortain et Valognes. Sol accidenté, sillonné du S. au N. par les collines du Cotentin ; arrosé par la Vire, la Taute, la Douve, la Sienne, la Sioule, la Sée, la Sélune, le Couesnon. Fertilisé par une culture bien entendue, il produit en abondance les céréales, les fruits à cidre, la pomme de terre, le lin, il a de nombreux et beaux pâturages, des herbages qui nourrissent beaucoup de bétail et de bons chevaux. Exploit. de fer, plomb, granit, marbre, ardoise, houille, tangue et quelques marais salants. Pêche active. L'industrie a pour objets principaux la fonte du fer, le travail du zinc et du cuivre, le tissage du lin, du coton et du crin, la fabrication des étoffes de fil et de coton, des blondes et dentelles, du parchemin, de la quincaillerie et de la coutellerie communes. Comm. de cidre, poisson, céréales, bestiaux, beurre, volailles. Ce dép. dépend de l'évêché de Coutances, de la cour d'appel et de l'académie de Caen, et du X^e^ corps d'armée (Rennes.) B.

MANCHE, contrée d'Espagne (Nouv.-Castille), formant la province actuelle de Ciudad-Real. (*V. ce mot.*)

MANCHE DE TARTARIE, détroit qui sépare l'île Tarrakaï de la côte orientale de Mandchourie ; 400 kil. de long ; 120 kil. dans sa plus grande largeur.

MANCHE (Gardes de la). *V.* Gardes.

MANCHE (Gentilshommes de la), gentilshommes chargés, dans l'ancienne monarchie, d'accompagner le dauphin de France, depuis l'âge de 7 ans jusqu'à sa majorité. L'étiquette leur défendait de le tenir par la main, ce qui eût été trop familier ; il ne leur était permis de le toucher qu'à la manche.

MANCHESTER, *Mancunium, Manduessedum*, v. d'Angleterre (Lancashire), au confl. de l'Irk et de la Medick avec l'Irwell, à 40 kil. E. de Liverpool, qui lui sert de port et lui est relié par un chemin de fer, et à 280 kil. N.-O. de Londres ; 84,020 hab. en 1801 ; 340,211 hab. en 1885. Salford, qui est un faubourg de cette ville, a 176,235 hab. Collège fondé en 1520, nombreuses écoles élémentaires et du dimanche. Admirable musée d'histoire naturelle ; bibliothèque, jardin botanique, institut de mécanique. Société philosophique et médicale, sociétés de littérature, de philologie, d'histoire naturelle, d'agriculture, des antiquaires. L'aspect général de la ville est peu agréable : cependant la plupart de ses quartiers nouveaux offrent de larges rues et plusieurs bâtiments d'une grande beauté ; on remarque la Bourse, le grand hôpital, le marché de *Brown-street*, l'hôtel de ville, le palais de justice, le pénitencier, la place Portland, les rues de Londres et du Marché, les salles des concerts et des bals, l'église dite la *Collégiale*. Manchester était déjà célèbre pour ses manufactures dès le temps d'Édouard VI ; cependant, au milieu du siècle dernier, il comptait à peine 20,000 hab. Il doit son accroissement prodigieux à son heureuse situation, et surtout à l'étonnante activité de ses habitants qui ont donné, depuis 1789, à l'industrie du coton un développement considérable. Manchester a plus de 200 filatures de coton, toutes très importantes. Il y a aussi des fabr. de draps, soieries, velours de coton, basins, nankins, piqués, mousselines, batiste, bonneterie, toiles, linge de table, couvertures, futaines, tapis, flanelles, chapeaux, épingles, papiers de tenture, impressions sur tissus, blanchisseries, teintureries, corderies, construction de machines, fonderies de fer, etc. Des mines, situées aux portes de la ville, livrent des houilles excellentes à très bas prix. Manchester est le 1^er^ marché du monde pour les fils et les tissus de coton. On évalue à 1 milliard de francs les marchandises fabriquées qui s'y centralisent et s'y vendent. La ville est en communication avec tous les points du Royaume-Uni par de nombreux chemins de fer et par des canaux. F—t.

MANCINI (Laure), l'aînée des nièces du cardinal Mazarin, épousa, en 1651, le duc de Mercœur, fils du duc de Vendôme et frère du duc de Beaufort, et mourut en couches en 1657.

MANCINI (Olympe), sœur de la précédente. (*V.* Soissons.)

MANCINI (Marie), sœur des précédentes, née à Rome en 1639, m. vers 1715, fut élevée en France auprès de son oncle. Sa grâce et son esprit, plus que sa beauté, séduisirent le jeune Louis XIV, qui songea un instant à l'épouser ; mais Anne d'Autriche et Mazarin lui-même s'opposèrent à cette union. Marie épousa, en 1661, le prince Colonna, connétable de Naples. Elle le suivit à Rome, et, après lui avoir donné 3 fils en peu d'années, fatiguée de sa jalousie, elle le quitta en 1672, pour rentrer en France avec sa sœur Hortense. Le roi refusa de la voir et la consigna à 60 lieues de Paris ; elle se retira en Savoie, puis dans les Pays-Bas espagnols, et son mari la fit détenir à la citadelle d'Anvers. Elle obtint de venir à Madrid, mais dans un couvent. Le connétable Colonna, après l'avoir reprise un moment, 1680, la fit conduire à l'alcazar de Ségovie. Plusieurs couvents d'Espagne lui servirent tour à tour de prison jusqu'à la mort du connétable, 1689, qui lui demanda pardon dans son testament. Elle revint en France, dit-on, et cette femme qui avait vécu dans les grandeurs, et s'était vue si près du trône, ne laissa point de traces de ses derniers jours.

On a publié des *Mémoires* sous son nom, Leyde, 1678.

MANCINI (Hortense), sœur des précédentes, née à Rome en 1646, m. à Londres en 1699, une des plus belles femmes de son siècle, épousa en 1661 le duc de La Meilleraie, qui prit alors le titre de duc de Mazarin. Rebutée par son austérité et sa jalousie, elle l'abandonna en 1668, vécut quelque temps à Rome, et passa de là en Angleterre. Pensionnée par le roi Charles II et par Louis XIV, elle réunit autour d'elle une foule d'admirateurs et de gens de lettres. On a sous son nom des *Mémoires* qui sont l'ouvrage de Saint-Réal.

MANCINI (Marie-Anne), sœur des précédentes, née à Rome en 1649, m. en 1714, épousa, en 1662, Godefroy de La Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, partagea sa vie entre la lecture, la société d'un petit nombre d'amis et les plaisirs de la cour de Louis XIV, fut la première protectrice de La Fontaine, mais montra moins de jugement et de goût dans la préférence qu'elle accorda à Pradon sur Racine. Impliquée dans le procès de la Brinvilliers, 1680, elle fut reconnue innocente, mais reçut l'ordre de s'éloigner pour quelque temps de Paris, à cause de ses irrévérences envers ses juges. Elle visita l'Angleterre et l'Italie, et ne rentra à la cour qu'en 1690.

V. A. Renée, *les Nièces de Mazarin*, 2^e^ édit., 1857, in-12. B.

MANCINI (Louis). *V.* Nivernois (Duc de).

MANCINUS (C. Hostilius), consul romain, se laissa enfermer avec 24,000 hommes par 4,000 Numantins dans une gorge sans issue, et engagea sa parole que les Romains cesseraient les hostilités, l'an 616 de Rome, 137 av. J.-C. Le sénat refusa de ratifier ce traité, et livra le consul à ses ennemis. Mancinus, qui avait lui-même appuyé cette proposition, fut renvoyé sain et sauf par les Numantins. O.

MANCIPATION, *mancipatio*, terme de l'anc. jurisprudence romaine, signifiait une vente publique de personnes esclaves ou libres, d'animaux ou de biens immeubles en Italie. La mancipation s'appelait ainsi, parce que l'adjudicataire prenait possession des objets achetés en posant la main dessus, excepté pour les biens immeubles. C. D—y.

MANCIPIO DATI, classe de citoyens à Rome dont le droit de cité était incomplet. Le *pater familias* avait le droit de céder par une vente (*mancipatio*) son fils à quelqu'un pour payer une dette ou réparer un dommage ; ce fils devenait *mancipio datus*, ce qui le mettait dans une condition intermédiaire entre la liberté et l'esclavage ; il n'en pouvait sortir que par un affranchissement solennel. G. L.-G.

MANCIPIUM, de *manu capere*, prise de possession par la main. Au point de vue de l'acquisition de la propriété, les Romains distinguaient les *res mancipi* qui avaient toutes rapport à l'agriculture, comme le *fundus*, l'*instrumentum fundi*, les *servi*, etc., et les *res nec mancipi*. L'aliénation des premières était très difficile ; pour les autres il suffisait de la simple tradition.

Fresquet, *de la Destruction des res mancipi et nec mancipi*, [illegible]. G. L.-G.

MANCO-CAPAC, fondateur de l'empire du Pérou et le 1^er^ des Incas, réunit quelques peuplades sauvages sur les bords du lac de Cuzco, leur persuada qu'il était fils du soleil, les instruisit, les civilisa, fit [illegible], établit un nouveau culte, et bâtit Cuzco. On place son avène-

ment en l'an 1025 de J.-C. — Un autre Manco-Capac, frère d'Atahualpa (*V. ce mot*), voulut lui succéder en 1533, souleva les Péruviens, fut battu par Almagro près de Cuzco, puis se réfugia dans les Andes, où il fut tué dans une querelle avec un Espagnol proscrit auquel il avait donné asile.

MANCUNIUM, nom latin de Manchester.

MANDAL, v. la plus méridionale de Norvège à 38 kil. O.-S.-O. de Christiansand; port à l'embouchure d'une riv. de même nom et sur le Skager-Rack, le plus voisin du promont. Lindesnaes, par 58° lat. N. et 5° 8' long. E.; 4,050 hab. Export. de poissons séchés et salés, lichens, tourteaux, bois, etc. Mouvement du port : 811 navires et 57,100 tonnes. C'est le ch.-l. de l'amt de Lister et Mandal, qui a 6,397 kil. carr. et 75,121 hab. G. H.

MANDANE, fille d'Astyage, roi des Mèdes, épousa Cambyse, seigneur de la Perse, et fut mère de Cyrus.

MANDANES (District des), anc. district des États-Unis, qui embrassait une superf. de 763,000 kil. carr. environ, entre la Colombie anglaise au N., le territoire de l'Orégon à l'O., les districts des Osages au S. et des Sioux à l'E.; habité par les Chippeways et les Serpents. Les Mandanes, qui lui ont donné leur nom, ont été détruits par les maladies et par les Sioux. Ce district forme aujourd'hui la plus grande partie du Dakotah, du Nebraska et du Montana (États-Unis).

MANDAR (Philippe, dit Théophile), né en 1759 à Marine (Seine-et-Oise), m. en 1823, exerça dans les sociétés populaires, pendant la Révolution, une grande influence par l'énergie et la facilité de sa parole, mais ne participa point aux excès de cette époque. Il fut commissaire du pouvoir exécutif en 1793, ne voulut rien demander sous l'Empire, et vécut dans l'indigence. Sans parler d'écrits de circonstance, il traduisit de l'anglais les ouvrages de Coxe, Paterson, etc.

MANDARA, roy. du Soudan central, entre le Bournou au N., le Baghermé à l'E., le pays des Fellatahs à l'O. Ch.-l. Mora. Pays montagneux, fertile en fruits. Beaucoup de lacs et de forêts. Les habitants, au moins la race dominante, sont mahométans, travaillent le fer et exploitent leurs produits dans le Bornou. G. H.

MANDARIN, mot d'origine portugaise, du lat. *mandare*, commander, est employé par les Européens pour désigner tous ceux qui, en Chine et dans l'Indo-Chine, occupent un emploi public. Ils ne forment point un corps, et leurs fonctions ne sont ni inamovibles ni héréditaires. On distingue les *mandarins civils* ou *lettrés*, et les *mandarins militaires*.

MANDAT (Ant.-Jean **GAILLOT** de), né à Paris en 1731, commandait la garde nationale de cette ville en 1792. Le matin du 10 août, comme on savait qu'il était disposé à défendre les Tuileries, la municipalité insurrectionnelle le fit venir à l'hôtel-de-ville, sous prétexte de lui donner un ordre, et on le tua d'un coup de pistolet; son corps fut jeté à la Seine.

MANDAT APOSTOLIQUE, rescrit par lequel le pape enjoignait autrefois à un collateur de conférer à tel ecclésiastique désigné le premier bénéfice vacant. Cet acte, dont on attribue l'origine à Adrien IV, fut interdit par le concile de Trente.

MANDAVI, v. de l'Hindoustan, située dans la principauté de Katch, à 46 kil. S. de Bhoudj, port sur la côte N. du golfe de Katch; 60,000 hab. Commerce avec l'Arabie.

MANDCHOURIE ou **MANTCHOURIE**, pays des empires chinois et russe, au N.-E.; borné au S. par le golfe de Petchili et la Corée, à l'E. par la riv. Oussouri qui limite les dernières acquisitions russes, au N. par l'Amour, à l'O. par la Mongolie, les rivières Naun et Soungari et une ligne qu'on nomme les Palissades occidentales, par 42° 10'-54° 30' lat. N., et 114°-139° long. E.; env. 965,000 kil. carr. Sol montagneux, traversé par les monts Hingan, Blancs, et de la Daourie, arrosé par l'Amour ou Sakhaliang, le Soungari, le Mouren, etc., ne produisant guère que de l'avoine, du millet, de la rhubarbe et du ginseng. Les principaux monts sont les monts Shin-alin. La Mandchourie chinoise comprend 3 provinces : *Leao-Tong* ou Mandchourie du S., *Kirin* ou Mandchourie centrale, Tsi-tsi-har ou Mandchourie du N. On évalue la pop. à 3,200,000 hab. Les Mandchous appartiennent à la famille toungouse, et sont bouddhistes. Ils ont la taille moyenne, le teint jaunâtre, les cheveux noirs, les yeux petits, le nez camus. Ce sont eux qui, en 1644, subjuguèrent la Chine, où ils dominent encore aujourd'hui. G. H.

MANDÉ (SAINT-), vge (Seine), arr. de Sceaux, à 15 kil. E.-S.-E. de Paris, et à l'extrémité S. du bois de Vincennes, 7,499 hab. Culture maraichère. Fabr. de carton-pâte, couleurs, cuirs vernis, papiers peints, savons, scierie mécanique de pierre. Nombreuses maisons de campagne. Tombeau d'Armand Carrel, statue par David d'Angers. — Une partie du territoire de cette commune a été réunie à Paris en 1860, et dépend auj. du XII[e] arrondissement.

MANDEMENTS. *V.* Lettres pastorales.

MANDER (Karl **VAN**), peintre flamand, né en 1548 à Meulebecke, près de Courtrai, m. en 1606, annonça de bonne heure le goût le plus vif pour la poésie et la peinture, et eut pour maître Lucas de Heere, qui cultivait à la fois l'art du coloriste et la littérature. En 1574, il se rendit à Rome, où il fit de sérieuses études. Son compatriote Barthélemy Spranger, peintre officiel de Pie V, le protégea et lui donna des leçons; il n'avait pas un goût très pur et il donna une mauvaise direction à Van Mander, qui, au bout de 3 ans, retourna dans son pays. Les soldats de Philippe II et la peste l'en chassèrent et il alla s'établir en Hollande. Ses tableaux sont rares : ils ont tous les caractères qui distinguent le style flamand du XVI[e] siècle. Les souvenirs de l'école brugeoise et l'imitation de l'Italie s'y trouvent mêlés. Van Mander ne brille ni par l'invention ni par l'exécution; mais il nous a laissé un travail historique de la plus haute importance, dans un *Livre des peintres*, publié en 1604. C'est presque le seul ouvrage qui nous donne des renseignements sur les artistes néerlandais des XV[e] et XVI[e] siècles. A. M.

MANDEURE, vge (Doubs), arr. de Montbéliard sur le Doubs; 1,047 hab. C'est l'*Epamanduodurum* des Romains, et une des plus importantes cités de la Séquanaise; elle fut ravagée par les Alamans en 379, par Attila en 451, et par les Hongrois au X[e] siècle. On trouve à Mandeure les ruines d'un amphithéâtre et de plusieurs temples, les traces d'une voie romaine et beaucoup d'antiquités. La terre de Mandeure appartenait en toute souveraineté aux archevêques de Besançon; elle fut réunie à la France en 1792.

MANDEVILLE (Sir John), en latin *Magno-Villanus*, voyageur anglais, né à Saint-Albans vers 1300, m. à Liège en 1371, visita, de 1322 à 1356, la Terre Sainte, l'Égypte, la Chine, et presque toute l'Asie. La relation de son voyage a été publiée à Londres, 1725, et de nouveau en 1839. Ses récits, remplis d'histoires merveilleuses et incroyables, sont un des premiers monuments de la prose anglaise; le style en est encore fort intelligible.

MANDINGUES, peuple nègre d'Afrique, qui habite les États de Bambouk, de Kaarta, de Kassou, de Woulli, de Kankan, et la plus grande partie du Bambara Les Mandingues sont assez policés, industrieux, travaillent le fer, fabriquent des étoffes et des cuirs, et font le commerce de l'or et de l'ivoire.

MANDL (Louis), médecin, né à Pesth, Hongrie, en 1812, m. en 1881, fit ses études à l'université de Vienne. Reçu docteur à Vienne il vint en 1836 à Paris et fut reçu docteur à la faculté de cette ville en 1842, avec une thèse intitulée : *Recherches médico-légales sur le sang*. Il fut naturalisé français en 1849, et nommé chevalier de la Légion d'honneur. Il a beaucoup contribué, par ses cours et ses publications, à répandre l'application médicale du microscope en France. Plusieurs de ses travaux ont été couronnés par l'Institut.

Collaborateur des *Archives de médecine*, il a publié : *Traité pratique du microscope et de son emploi à l'étude des corps organisés*, 1839, pl.; *Anatomie générale*, 1843, pl.; *Anatomie microscopique*, 1838, 1857, 2 vol. in-fol. 92 pl.; *Traité pratique des maladies du larynx et du pharynx*, 1872, pl.

MANDONIUS. *V.* Indibilis.

MANDOU, dieu égyptien. (*V.* Mendès.)

MANDRIN (Louis), brigand célèbre, né vers 1725 près de Romans (Dauphiné), d'un maréchal ferrant, m. en 1755, fut d'abord soldat, déserta, et, s'étant associé quelques hommes déterminés, se mit à faire la contrebande : puis il attaqua à main armée les receveurs d'impôts, et osa pénétrer dans Beaune et dans Autun pour forcer les prisons. Il avait dispersé quelques détachements envoyés contre lui, quand une femme le trahit : pris au château de Rochefort en Savoie, il fut amené à Valence, et roué vif.

MANDUBIENS, *Mandubii*, peuple de la Gaule (Lyonnaise I[re]), entre les Éduens au S. et les Lingons au N.-E. Ch.-l. Alésia. Ils occupaient le centre et l'O. du départem. de la Côte-d'Or.

MANDUCUS, masque hideux, dont, chez les anciens Romains, un personnage était affublé, et qui, dans la procession des jeux publics, faisait rire la foule ou effrayait les enfants. Ce masque avait des joues pendantes et une bouche énorme, armée de dents que l'acteur faisait claquer.

MANDUESSEDUM, nom latin de Manchester.

MANDURIA, v. du roy. d'Italie, prov. de Lecce; 9,552 hab. Restes considérables de ses anciens murs.

MANÈGE (Le), salle située à Paris, à peu près à l'angle oriental des rues de Rivoli et de Castiglione, et célèbre parce que 4 grandes assemblées de la Révolution y tinrent leurs séances : l'Assemblée constituante, 1791; l'Assemblée législative, pendant les 11 mois de sa durée; la Convention, de sept. 1792 aux premiers jours de mai 1793, où elle alla siéger aux Tuileries; enfin le Conseil des Cinq-Cents, d'oct. 1795 à janv. 1798. Cette salle fut construite en 1790 et démolie en 1802. Elle empruntait son nom du manège des Tuileries, espèce de

lice, le long du jardin, sur l'emplacement actuel de la rue de Rivoli.

MÂNES, nom donné aux âmes des morts chez les Romains. (*V.* LARES, MUNDUS.)

MANÈS, hérésiarque, appelé d'abord Cubricus, naquit en Perse en 240, fut esclave d'une riche veuve de Ctésiphon qui le fit instruire, eut pour maître l'hérétique Térébinthe, et enseigna que le monde est l'ouvrage de deux principes opposés, l'un bon, l'autre mauvais, tous deux éternels et indépendants. Savant médecin, il donna inutilement ses soins au fils du roi Sapor, et fut mis en prison quand le jeune prince mourut. C'est dans les loisirs de la captivité qu'il forma le projet d'allier ses principes au christianisme, et qu'il ajouta aux livres sacrés ou en retrancha tout ce qui était favorable ou contraire à son principe. Il prit la fuite, et, passant dans l'empire romain, s'annonça comme le Paraclet promis par J.-C.; mais combattu par Archélaüs, évêque de Cascar, il rentra en Perse, où le roi Bahram le fit écorcher vif. M.

MANÈS, riv. de Locride. (*V.* BOAGRIUS.)

MANET (ÉDOUARD), peintre français, né à Paris en 1833, m. en 1884, acheva ses études au collège Rollin. A l'âge de 17 ans, sa famille, qui le destinait à la marine, le força de s'embarquer sur un vaisseau à destination de Rio-de-Janeiro. Au retour de ce premier voyage, il se trouva libre de suivre sa vocation, visita l'Italie et la Hollande, puis entra dans l'atelier de Thomas Couture, où il travailla 6 ans. Il en sortit pour se livrer à ses propres inspirations. Ses premiers essais furent médiocres. Cependant en 1860 il peignit le *Buveur d'absinthe*, qui contient déjà en germe la manière de l'artiste, pleine d'originalité, mais aussi d'une trivialité voulue. En 1863, il exposa, au *Salon des refusés*, des toiles qui produisirent une impression étrange, notamment un tableau de grandes dimensions le *Déjeuner sur l'herbe*, où étaient réunis pêle-mêle les nudités et les costumes modernes. Aux salons de 1864 et de 1865, le *Christ et les Anges*, un *Combat de taureaux*, *Jésus insulté par les soldats*, *Olympia*, reçurent à peu près le même accueil. En 1866 toutes les œuvres qu'il présenta furent repoussées par le jury. Le Salon des refusés n'ayant pas été maintenu, Manet ouvrit, l'année suivante, une exposition particulière, qui contribua encore à signaler son nom à l'attention publique et ses œuvres à la discussion et aux critiques des journaux. La sévérité du jury ne l'empêcha pas de prendre part aux expositions qui suivirent. Signalons parmi ses envois : *Une jeune femme* et le portrait de *M. Emile Zola*, son chaleureux défenseur, 1868; *le Balcon, le Déjeuner*, 1869; *la Leçon de musique, Mlle E. G...*, 1870; *Combat du Kearsage et de l'Alabama*, 1872; *le Repos, le bon Bock* qui obtint un succès populaire, 1873; *le Chemin de fer, Polichinelle*, aquarelle, 1874; *Argenteuil*, 1875; *Faure* dans le rôle d'*Hamlet*, 1877; *Dans la Serre, En Bateau*, 1879; *portrait de M. Antonin Proust, Chez Lathuile*, 1880, et en 1881 un *portrait de M. Henri Rochefort*; il obtint une deuxième médaille, et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1881.

MANÉTHON, prêtre égyptien, né à Sébennyte, vivait sous le règne de Ptolémée Philadelphe, et était garde des archives sacrées dans le temple d'Héliopolis. Une *Histoire de l'Égypte*, qu'il avait composée, est perdue; quelques fragments, cités par Josèphe, Eusèbe et George le Syncelle, ont été réunis et publiés par Scaliger (*de Emendatione temporum*), puis dans les *Frag. hist. græc.*, de Didot., 1848. Ni l'*Histoire d'Égypte*, en latin, publiée par l'imposteur Annius de Viterbe, ni le poème astrologique grec, *Apotelesmatica*, Leyde, 1698, et Cologne, 1832, ne sont de Manéthon.

Havet, *Mémoire sur la date des écrits qui portent le nom de Bérose et de Manéthon*, 1873; Pessl, *das Chronologische System Manetho's*, 1878; Unger, *Chronologie de Manétho*, 1867. H. M. et S. Re.

MANFRED ou **MAINFROI**, prince de Tarente, roi des Deux-Siciles, fils naturel de l'empereur Frédéric II, né en 1231, m. en 1266. D'abord régent des Deux-Siciles au nom de son frère Conrad IV, 1250-1254, et de son neveu Conradin, 1254-1258, il s'en fit proclamer roi sur une fausse nouvelle de la mort de ce dernier, 1258. Régent ou roi, il eut à combattre 4 papes, Innocent IV, Alexandre IV, Urbain IV et Clément IV, qui voulaient enlever l'Italie méridionale à la maison de Souabe. Clément IV ne put le vaincre qu'en appelant contre lui Charles d'Anjou, frère de St Louis; Manfred périt au combat de Bénévent, 1266. G.

MANFREDI (LES), famille souveraine de Faenza, eut pour chef Riccardo Manfredi, qui, profitant du séjour des papes à Avignon, se mit à la tête des Gibelins de la Romagne, et se fit proclamer seigneur de Faenza et d'Imola, en 1334; Elle s'éteint avec Astorre III, dépouillé et mis à mort par César Borgia en 1500.

MANFREDI (EUSTACHE), savant italien né à Bologne en 1674, m. en 1739, associé étranger de l'Académie des sciences de Paris et membre de la société royale de Londres, enseigna l'astronomie à Bologne depuis 1711, après avoir commencé par les mathématiques. En 1704, la place de surintendant des eaux lui fut donnée; ses occupations se partagèrent alors entre l'astronomie et l'hydrostatique.

On a de lui : *Ephemerides motuum cælestium ab anno 1715, ad annum 1725*, Bologne, 1715-1725, 4 vol. in-4°; *de Novissimis circa siderum fixorum errores observationibus epistola*, ibid., 1730, in-4°; *de Transitu Mercurii per Solem*, 1723, in-4°; *Liber de gnomone meridiano Bononiensi*, 1736, in-4°; *Instituzioni astronomiche*, 1749, in-4°, etc.

MANFREDI (GABRIEL), frère du précédent, né à Bologne en 1681, m. en 1761, n'entra dans l'enseignement qu'en 1720, et remplaça Eustache comme surintendant des eaux.

En 1707, il publia : *de Constructione æquationum differentialium primi gradus*, Pise, in-4°, ouvrage estimé. V.

MANFREDONIA, v. forte du royaume d'Italie, prov. de Foggia; port sur le golfe de son nom, 8,385 hab. Archevêché. Aux environs est le lac de Salpi. Elle fut fondée près des ruines de *Sipontum*, par Manfred, fils naturel de l'empereur Frédéric II. Brûlée par les Turcs en 1620.

MANFREDONIA (GOLFE DE), anc. *Sinus Urias*, formé par l'Adriatique dans le royaume d'Italie, où il baigne les côtes des provinces de Foggia et de Bari; 60 kil. sur 35. Sur la rive N. est le mont Gargano.

MANGALIA, v. du royaume de Roumanie (Dobroutscha), sur la mer Noire, près d'un petit lac salé; 850 hab. Port peu sûr. Comm. de blés.

MANGALORE, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), ch.-l. du district de Kanara, sur la côte de Malabar à 200 kil. N. E. de Seringapatam; 29,712 hab. Port situé sur un beau lac qui communique avec la mer d'Oman. Export. de riz, bétel, soie, sucre, huile, sel, poivre, bois de sandal, safran. — Tippoo-Saheb y signa la paix avec les Anglais, le 11 mai 1784. Ceux-ci la possèdent depuis 1799.

MANGA-REVA (ILES). *V.* GAMBIER (ARCHIPEL).

MANGASEIA. *V.* TOUROUKHANSK.

MANGDÉRAI. *V.* FLORÈS.

MANGET (JEAN-JACQUES), médecin érudit, né à Genève en 1652, m. en 1742. Il abandonna l'étude de la théologie pour celle de la médecine, et se fit recevoir docteur à Valence en Dauphiné. Les ouvrages qu'il publia le mirent en rapport avec beaucoup de savants de son époque; sa réputation était si grande, que l'électeur de Brandebourg le nomma, en 1699, son premier médecin. Manget n'a guère été qu'un compilateur, mais a rendu un grand service à la science en publiant des ouvrages que l'on ne pouvait se procurer facilement avant lui.

On a de lui entre autres publications : *Bibliotheca medico-practica*, Genève, 1695-98, et 1739, 4 vol. in-fol.; *Bibliotheca chimica curiosa*, 1702, 2 vol. in-fol.; *Theatrum anatomicum*, ibid., 1717, 2 vol. in-fol., contenant les planches d'Eustachi; *Bibliotheca pharmaceutico-medica*, 1703, 2 vol. in-fol.; *Bibliotheca scriptorum medicorum*, ibid., 1731, 4 vol. in-fol.; *Bibliotheca chirurgica*, 1721, 4 vol. in-fol.; *Bibliotheca anatomica*, 1685, 1699, 2 vol. in-fol. D—G.

MANGEUR, nom donné, dans le moyen âge, aux soldats que les créanciers envoyaient vivre à discrétion chez leurs débiteurs, jusqu'à ce que ceux-ci eussent payé.

MANGI, nom donné, au moyen âge, par Marco-Polo et Mandeville, à une province de la Chine qu'ils placent auprès du Cathay.

MANGIA (ARCHIPEL). *V.* COOK (ILES DE).

MANGKASSAR. *V.* MACASSAR.

MANGONNEAU, machine de siège employée au moyen âge pour lancer des traits et des pierres. Aucune description ne nous en est parvenue. On s'en servit encore quelque temps après l'invention de l'artillerie.

MANGOU, grand-khan des Mongols, fils de Touli et petit-fils de Gengis-Khan, succéda à Kaïoulk en 1250, chargea un de ses frères, Houlagou, de détruire l'empire des khalifes Abbassides, et un autre, Koublai, d'attaquer la Chine, et fut tué lui-même au siège d'une ville de ce pays, 1259. Ce fut vers lui que St Louis députa Rubruquis (*V. ce mot*), sur le faux bruit qu'il était chrétien.

MANGUP-KALÉ, anc. v. forte de la Crimée, dans le cercle de Simféropol, entre Bagtché-Seraï et Sébastopol, sur la cime d'une montagne presque inaccessible. Il n'en reste que des ruines considérables, objet de vénération pour les Tartares. On ignore l'origine de cette ville, qu'habitèrent les Goths, les Khazares et les Génois.

MANHARTSBERG, chaîne de montagnes de la Basse-Autriche, dépendance du Bœhmerwald, dernier promontoire du plateau morave, se dirige du N. au S. depuis la Moravie jusqu'à la rive g. du Danube. Elle donne son nom à 2 cercles du pays au-dessous de l'Enns : le *Manhartsberg-Inférieur*; 4,666 kil. carrés; 284,797 hab.; ch.-l. Korneuburg; et le *Manhartsberg-Supérieur*, 4,995 kil. carr.; 258,483 hab.; ch.-l. Krems.

MANHEIM. *V.* MANNHEIM.

MANICA, roy. de l'Afrique orientale, entre ceux de Sofala

et de Sabia à l'E., d'Inhanbané au S., de Mocarangua à l'O. et au N.; ch.-l. Manica, à 210 kil. N.-O. de Sofala. Il fait partie nominalement de la capitainerie générale portugaise de Mozambique. Princ. produits : or, ivoire, cuivre, fer.

MANICA BRISTOLIENSIS, nom latin du canal de Bristol.

MANICHEENS, disciples de Manès. Les principaux furent Hermas, Buddas et Thomas, qui allèrent dans l'Inde, en Égypte, en Syrie : on les persécuta d'abord dans l'empire romain par haine nationale, parce qu'ils apportaient une religion venue de la Perse; Dioclétien condamna au feu les chefs de cette secte. Pendant plus de 600 ans, les exils, les bannissements, les supplices furent inutilement employés contre eux; sous la minorité de Michel, en 841, ils étaient répandus dans tout l'Empire : Théodora voulut détruire cette secte; elle immola plus de 100,000 Manichéens obstinés. Mais les Pauliciens, ou Manichéens réformés vers le milieu du VIIe siècle, construisirent des places fortes, et menacèrent Constantinople, seuls ou unis aux Sarrasins. Détruits comme parti politique, ils se dispersèrent en Orient et dans la Bulgarie, se répandirent en Italie au Xe siècle, et de leurs établissements de Lombardie envoyèrent des prédicateurs en France. En 1022, sous le roi Robert, des chanoines d'Orléans qu'ils avaient séduits, furent condamnés au feu. On brûla des Manichéens dans le Languedoc et dans la Provence, on assembla des conciles contre eux; mais ils se perpétuèrent, et formèrent au XIIe et au XIIIe siècle cette multitude de sectes qui faisaient profession de réformer la religion et l'Église; tels furent les Albigeois, les Pétrobusiens, les Henriciens, les disciples de Tanchelin, les Cathares et les Popelicains. M.

MANICOLO, île du Grand Océan. (*V.* VANIKORO.)

MANIKA, OU PLUTOT **MANISSA,** anc. *Magnesia ad Sipylum,* v. de la Turquie d'Asie (prov. d'Aïdin), près du Sarabat, anc. *Hermus,* et au pied du Saboundjidagh (anc. *Sipylus*) à 65 kil. N.-E. de Smyrne par chemin de fer; env. 50,000 hab. Tissus de soie, coton et cachemire.

MANILIUS (CAIUS), tribun du peuple; proposa un plébiscite pour charger Pompée de la guerre contre les rois Mithridate et Tigrane avec des pouvoirs illimités. Avant le vote, il eut soin de répandre les affranchis dans 35 tribus, et sa rogation, soutenue par Cicéron, alors préteur, qui prononça à cette occasion son premier discours public (*pro Lege Manilia*), fut adoptée par les comices, l'an 687 de Rome, 66 av. J.-C.

MANILIUS (MARCUS), poète latin de la fin du siècle d'Auguste, a laissé un poème en 5 chants sur l'*Astronomie*. Il connaît peu son sujet; aussi ce qu'il y a de plus remarquable, ce sont les épisodes et le style, qui a de la précision et de la poésie. Manilius prend le mot d'astronomie dans le sens antique, c'est-à-dire qu'il y fait entrer l'astrologie; par là on peut juger de son peu de précision scientifique. Il dit lui-même en parlant de son sujet : « *Ornari res ipsa negat, contenta doceri.* » Il y a pourtant des descriptions éloquentes et plus d'un beau vers.

Les meilleures éditions sont celles de 1655, Strasbourg, in-4o, avec les notes de Scaliger; *Ad usum Delphini*, Paris, 1679, in-4o avec des notes de Michel Dufay; de Bentley, Londres, 1739, in-4o; de Stœber, Strasbourg, 1767; de F. Jacob, Berlin, 1846. Il a été traduit en français par l'astronome Pingré, Paris, 1786, 2 vol. *V.* Teuffel, *Hist. de la litt. rom.*, § 253. G. L.-G.

MANILLE, v. de la Malaisie espagnole, ch.-l. de la capitainerie générale des Philippines, sur la côte O. de l'île de Luçon et sur la rive S. d'une baie de son nom; par 14° 29' lat. N., et 118° 34' long. E.; 50,000 hab., et 200,000 avec les faubourgs, dont environ 5,000 Européens. Place forte, défendue par la citadelle de Santiago. Archevêché; cour d'appel des Philippines; résidence du capitaine général. Université fondée en 1645; collège de missionnaires. La ville est partagée par la riv. du Passig en ville de guerre et en ville marchande, et bâtie régulièrement. Les maisons religieuses en occupent le tiers. Les constructions n'ont généralement qu'un étage; au lieu de vitres, les fenêtres sont fermées par des coquillages transparents. On remarque la cathédrale du XVIIe siècle et le palais archiépiscopal, l'hôtel du gouvernement, la douane, et la Grande-Place, où est une statue de Charles IV. Commerce actif avec l'Europe, et surtout avec la Chine et la Malaisie. Dans le faubourg Benendo est la fabrique royale de cigares, qui emploie plus de 20,000 personnes et confectionne chaque année 700 millions de cigares; d'autres manufactures de cigarettes occupent 3,000 ouvriers. — Manille fut occupée par les Espagnols en 1571; les Anglais la leur ayant enlevée en 1762, ils la rachetèrent au prix de 25 millions de fr. Elle souffrit beaucoup des tremblements de terre en 1645, en 1824, et surtout en 1865; 2,000 personnes périrent. B.

MANIN (DANIELE), patriote italien, né à Venise en 1804, m. en 1857, étudia le droit, et occupa, depuis 1830, un rang distingué au barreau de sa ville natale. Il était depuis longtemps adversaire avoué de la domination autrichienne, lorsque ses concitoyens, en 1847, le reconnurent pour chef du parti national, ainsi que Tommaseo. Au commencement de 1848, il fut jeté en prison pour avoir demandé que l'Autriche accordât plus d'indépendance au royaume Lombard-Vénitien. A la nouvelle de l'insurrection de Milan, les Vénitiens exigèrent de leur gouverneur Pallfy la mise en liberté de Manin, qui obtint à son tour la formation d'une garde nationale, et qui, après le départ de la garnison autrichienne et la proclamation de la République, fut mis à la tête du gouvernement provisoire. Il résigna ses fonctions quand Venise eut consenti à se rattacher avec la Lombardie au Piémont, mais les reprit aussitôt qu'elle eut de nouveau levé l'étendard républicain. Assiégé par les Autrichiens, il résista avec une rare intrépidité; la ville ayant succombé en 1849, il fut excepté de l'amnistie accordée par l'Autriche, se réfugia en France, et vécut à Paris en donnant des leçons d'italien. B.

V. Henri Martin. *Daniel Manin*, 1859.

MANIPULE, *manipulus,* ce qu'on peut prendre avec la main, comme une *poignée* de foin; nom donné à l'une des divisions de la légion, composée d'abord de 100 hommes, puis de 200. (*V.* LÉGION.) G. L.-G.

MANIPULE, partie du costume d'un prêtre catholique officiant. C'est une bande large de 10 à 12 centimètres, qui se met sur l'avant-bras gauche.

MANITCH, riv. de la Russie d'Europe, naît dans le gvt d'Astrakhan, et se jette dans le Don à Manitzkaïa-Stanitza. Cours de 500 kil. Le lit dans lequel coule le Manitch, est une dépression qui s'enfonce au-dessous du niveau de la mer, et par laquelle une communication naturelle devait exister autrefois entre la mer Noire et la mer Caspienne.

MANITOU, le Grand-Esprit ou l'Être suprême chez un grand nombre de peuplades indigènes de l'Amérique du Nord.

MANLIUS, nom d'une famille patricienne, de l'ancienne Rome. Elle comprenait plusieurs branches : les Capitolinus, les Torquatus, les Vulso.

MANLIUS CAPITOLINUS (MARCUS), consul romain l'an 361 de Rome, 392 av. J.-C., obtint le triomphe pour avoir battu les Eques sur le mont Algide. L'an 363, réveillé par les oies de Junon, il sauva le Capitole, qu'assiégeaient les Gaulois; puis mécontent du sénat, qui décernait tous les honneurs à Camille, il passa dans le parti populaire, et demanda l'abolition des dettes. Cornélius Cossus, dictateur, le fit arrêter; le peuple prit le deuil et le délivra. Enfin, comme il aspirait à la tyrannie, les tribuns eux-mêmes l'accusèrent; mais au Champ-de-Mars, d'où l'on voyait le Capitole qu'il avait sauvé, le peuple ne put le condamner; on transporta ailleurs les comices, et Manlius, déclaré coupable, fut précipité de la roche Tarpéienne. Le prénom de Marcus fut interdit à sa famille et à ses descendants, et sa maison abattue, avec défense d'habiter sur son emplacement, l'an 369 de Rome, 384 av. J.-C. Il y a une tragédie française de *Manlius* par Lafosse. A. G.

MANLIUS IMPERIOSUS (TITUS), dictateur, l'an 390 de Rome, 363 av. J.-C., fit la guerre aux Herniques. Son despotisme et ses violences le rendirent odieux, et lui firent donner le surnom d'*Imperiosus;* la multitude soulevée par les tribuns l'obligea d'abdiquer, et il ne dut qu'au courage de son fils d'échapper à une accusation que lui intentait le tribun T. Pomponius.

MANLIUS TORQUATUS (TITUS), fils du précédent, fut, pendant sa jeunesse, relégué à la campagne par son père et associé aux travaux des esclaves, à cause d'une difficulté de parole qui devait l'empêcher d'obtenir les magistratures. Néanmoins, apprenant que son père était accusé par T. Pomponius, il vint trouver ce tribun, et, le poignard à la main, l'obligea de se désister. Nommé tribun des soldats l'an 391 de Rome, 362 av. J.-C., il vainquit en combat singulier un géant gaulois, et lui enleva son collier d'or; de là lui vint le surnom de Torquatus (de *torques,* collier). Consul dans une guerre contre les Latins, l'an 413 de Rome, 340 av. J.-C., il fit décapiter son fils, pour avoir combattu contre ses ordres.

MANLIUS TORQUATUS (LUCIUS), consul l'an 529 de Rome, 224 av. J.-C., soumit la Sardaigne, et, la république étant alors en paix, ferma le temple de Janus. Après la bataille de Cannes, il s'opposa au rachat des prisonniers faits par Annibal.

MANNE, d'un mot hébreu qui signifie *don,* nourriture des Hébreux dans le désert; elle tombait du ciel chaque matin, excepté le jour du sabbat; la veille de ce jour, il en tombait une quantité double. Elle avait le goût de la fleur de farine mêlée avec du miel. Il fallait la recueillir avant le lever du soleil.

MANNERSDORF, brg de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche); 2,533 hab. Château impérial, avec bergerie de mérinos.

MANNERT (CONRAD), historien et géographe allemand, né en 1756 à Altdorf (Bavière), m. en 1836, fut professeur à

Nuremberg, 1784, à Altdorf, 1808, ensuite à l'université de Landshut, et, depuis 1826, à celle de Munich.

On a de lui : *Histoire des Vandales*, Leipz., 1785; *Histoire des successeurs d'Alexandre*, 1803; *Traité de l'histoire de l'empire germanique*, 1819; *Histoire primitive de la Bavière*, 1807; *l'Empereur Louis IV*, 1812; *Manuel de l'histoire ancienne*, 1818; *Histoire de la Bavière*, 2 vol., 1826; *Histoire des Allemands*, 2 vol., 1828-30; *Histoire des anciens Germains, surtout des Francs*, 1829. Il a publié, en commun avec Uckert, la *Géographie des Grecs et des Romains*, Nuremberg et Leipz., 1798-1825, 15 vol. Il a laissé un vol. de *Miscellanea*, 1793, contenant des observations de diplomatique. E. S.

MANNEVILLETTE. *V.* APRÈS DE MANNEVILLETTE.

MANNHEIM, v. du grand-duché de Bade, ch.-l. du cercle de son nom, au confluent du Neckar et du Rhin; 53,465 hab., dont 15,000 catholiques. Dans une admirable situation, elle est une des plus belles villes de l'Allemagne, mais aussi une des plus monotones, la seconde capitale et la seconde résidence du grand-duc; autrefois capitale du Palatinat du Rhin. Tribunal de 1re instance; gymnase grand-ducal, écoles de commerce, de peinture et de dessin, bibliothèque, observatoire, jardin botanique, musée d'histoire naturelle. On remarque le château ducal, avec parc et collections d'objets d'art, l'arsenal, la bourse, le théâtre. Maisons de force et de correction; asile pour les pauvres. Fabrique d'orfèvrerie et bijouterie en similor (dit *or de Mannheim*), glaces et cristaux, tapis, tabac, cigares, anisette dite *eau de Mannheim*. Port franc et magnifique; comm. de coton, fer, riz, soufre, sel, houille, sucre, etc. Bateaux à vapeur pour Mayence, Cologne et les ports de la Hollande. Chemins de fer pour toutes directions. — Mannheim n'était qu'un village, quand le comte palatin Frédéric IV le fit agrandir et fortifier en 1606. Il fut saccagé par les Bavarois en 1622, par les Français en 1688, passa à la Bavière en 1777, et vit ses fortifications détruites par les Français en 1795. Le traité de Lunéville, qui interdit de les relever, donna la ville au grand-duché de Bade.

MANNHEIM (CERCLE DE), division politique du grand-duché de Bade, presque identique à l'ancien cercle badois du Bas-Rhin. Ch.-l. Mannheim. Sup., 3,600 kil. carr.; pop., 426,728 hab., partagés presque également en protestants et catholiques; 12,930 israélites. C. P.

MANOEL DO NASCIMENTO (FRANCISCO), poète portugais, né à Lisbonne en 1734, d'une famille riche et distinguée, m. en 1821, se fit remarquer par la hardiesse de ses opinions religieuses. Une traduction du *Tartufe* de Molière, qui parut en 1778, lui fut attribuée, et il dut fuir devant les poursuites de l'Inquisition. Il vécut en France, pauvre et ignoré. Il a composé des odes, des épîtres, des satires, imitées d'Horace; des élégies et des sonnets, où le talent poétique se montre au plus haut degré; une épopée (*les Fastes du Portugal*), qui n'est point achevée; et d'excellentes traductions des *Fables* de La Fontaine, et des *Martyrs* de Chateaubriand. Quelques-unes de ses odes ont été traduites en français par Sané, dans un recueil de *Poésies lyriques portugaises*, 1808.

MANOSQUE, *Manuesca*, ch.-l. de cant. (Basses-Alpes), arr. de Forcalquier, sur la Durance; 6,136 hab. Cette ville se forma autour d'un château des comtes de Forcalquier; elle appartint ensuite à l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem. Trib. de commerce; collège. Fabr. d'huiles, eaux-de-vie, cadis, toiles; filatures de soie et de coton; tanneries. Comm. de vins, eaux-de-vie, truffes, miel, etc. Vieilles murailles flanquées de tours.

MANOU, nom donné dans l'Inde à 14 personnages héroïques. Chaque Manou est le chef d'un *Manwatara*, révolution de temps au bout de laquelle le monde éprouve une destruction momentanée; les 14 Manwataras forment un *Kalpa*, qui est un jour et une nuit de Brahma. Il a déjà paru 7 Manous. On attribue au 1er, qui est le père du genre humain, le code célèbre dit *Manava-Dharmasastra*; ce code, écrit en langue sanscrite et en vers, a été traduit en anglais par W. Jones, Calcutta, 1794, Londres, 1796, et en français par Loiseleur-Deslongchamps, Paris, 1832-33.

MANRESA, *Bacasis*, *Minorissa*, v. forte d'Espagne sur une hauteur entre le Llobrégat et le Cardenet, dans la prov. de Barcelone. Belle église et grotte célèbre de St Ignace de Loyola. Pèlerinage. Fabr. de draps, étoffes de soie et de coton, rubans, passementerie. Cette ville fut prise et incendiée par les Français en 1811. 16,526 hab.

MANRIQUE, anc. et illustre maison d'Espagne, issue des comtes de Castille par Fernand de Gonzalès, m. en 970. Elle a formé les branches des comtes de Lara, des vicomtes de Narbonne, des marquis d'Aguilar, des comtes de Paredes, etc.

MANS (LE), *Suindinum*, *Cenomani*, ch.-l. du dép. de la Sarthe, à 211 kil. S.-O. de Paris, sur une colline baignée par la Sarthe, que l'on traverse sur 4 ponts, et à un kil. du confl. de l'Huisne; [illegible] hab. Évêché, tribunal de commerce, lycée; écoles normale primaire et de dessin, quartier général du IVe corps d'armée. Grande et très ancienne ville, bien bâtie sauf dans ses vieux quartiers. Larges avenues. Belles promenades. Plusieurs monuments, parmi lesquels on distingue : la magnifique cathédrale de Saint-Julien, que domine une tour élevée; l'église Notre-Dame du Pré, du XIe siècle; l'église abbatiale de Notre-Dame de la Couture; l'anc. abbaye du même nom où sont auj. la préfecture, la bibliothèque et les musées de peinture et d'histoire naturelle; un beau palais épiscopal moderne, dans le style du moyen âge; l'hôtel de ville; l'asile des aliénés. Tunnel de 200 m. entre la ville et le faub. du Pré. Comm. de toiles de chanvre, bestiaux, volailles grasses, cire, miel, grains, et surtout graines de trèfle. Conserves alimentaires renommées. Fabr. import. de toiles, bonneterie, bougie, etc. Fonderies de fer et de cuivre. Manufacture de tabacs. Centre très important de chemins de fer, entre Paris, Caen, Rennes, Angers et Tours. Patrie de Tressan. — Le Mans était la capitale des Aulerques Cénomans; les Romains le fortifièrent; St Julien y apporta le christianisme au IIIe siècle. La ville eut à souffrir, aux IXe et Xe siècles, des incursions des Normands; aux XIe et XIIe, des guerres des ducs d'Anjou et des ducs de Normandie; puis, pendant 3 siècles, des guerres entre l'Angleterre et la France, à laquelle elle ne revint définitivement qu'en 1481. Elle fut la capitale de la province du Maine et s'érigea en commune dès 1071, malgré l'opposition de Guillaume le Conquérant. Elle adopta la Ligue; Henri IV la soumit en 1589. Le 10 décembre 1793, les Vendéens s'en emparèrent, et, trois jours après, ils y essuyèrent une sanglante défaite. Défaite des Français par les Allemands, le 11 janv. 1871.

MANSARD, OU MIEUX **MANSART** (FRANÇOIS), architecte, né à Paris en 1598, d'une famille d'origine italienne, m. en 1666, poussa à l'excès le sentiment de la noblesse et de la majesté, et tomba dans la lourdeur. Il restaura l'hôtel de Toulouse et le portail de l'église des Feuillants à Paris, éleva les châteaux de Blois, de Berny, de Gèvres et de Fresnes, et fut chargé par Anne d'Autriche de la construction du Val-de-Grâce : il ne fit que le premier étage de ce monument, ses ennemis lui ayant fait ôter ce travail. Il bâtit l'église Sainte-Marie de Chaillot, celle des Minimes de la Place Royale à Paris, auj. détruite, l'hôtel de la Vrillière, où est auj. la Banque de France, et qui a été modifié, la façade de l'hôtel Carnavalet, le château de Maisons-sur-Seine, etc. On lui attribue l'invention de cette couverture à comble brisé qui, de son nom, a été appelée *mansarde*. B.

MANSARD (JULES **HARDOUIN-**), architecte, fils du peintre Jules Hardouin et d'une sœur de François Mansard, né à Paris en 1646, m. à Marly en 1708, fut surintendant des bâtiments de Louis XIV. Il n'eut pas toute la correction, toute la sévérité désirables, mais il évita la bizarrerie et les fantaisies architecturales de son temps. Son chef-d'œuvre est le dôme des Invalides de Paris, construction riche et élégante, où la légèreté s'unit à la solidité (*V.* INVALIDES). Le palais de Versailles, dont il fut aussi l'architecte, n'est grand et imposant que par l'immensité des lignes; mais Mansard fut plus heureux dans la chapelle du même palais, qui est un chef-d'œuvre. On lui doit les châteaux de Marly, du grand Trianon, de Clagny, de Dampierre, de Lunéville, la maison de Saint-Cyr, la place Vendôme et celle des Victoires à Paris, l'église Notre-Dame de Versailles. Hardouin-Mansard fut décoré de l'ordre de Saint-Michel, membre de l'Académie de peinture et de sculpture, 1699. Il fit renouveler les expositions de peinture, dont l'usage était tombé en désuétude. B.

MANSE, *mansus*, mot par lequel on a désigné dans le moyen âge tantôt une certaine étendue de terres, d'une contenance variable, avec une habitation et les bâtiments nécessaires à l'agriculture; tantôt l'habitation prise à part. Le manse seigneurial (*mansus dominicus*) était la maison du maître et ses dépendances; le manse censuel (*mansus censilis, lidilis* ou *servilis*) la maison et la terre tenues à cens par un colon, un lide, ou un serf.

MANSFELD, anc. comté souverain d'Allemagne, dans le cercle de la Haute-Saxe, auj. incorporé à la Saxe prussienne (régence de Mersebourg), entre les principautés d'Anhalt, d'Halberstadt, de Saxe-Eisenach, le comté de Stolberg, l'évêché de Mersebourg et la Saxe électorale. Superf., 1000 kil. carr.; popul., 60,000 hab. Pays montagneux; mines considérables de fer et d'argent. Le comté est subdivisé en 2 cercles : cercle de la *Montagne*, et cercle du *lac de Mansfeld*. V. princ. : Mansfeld, Eisleben et Sangerhausen. Gouverné, presque durant deux siècles, par ses souverains endettés, il fut partagé, à l'extinction de leur famille, 1780, entre la Saxe et la Prusse, fit, en 1807, partie du roy. de Westphalie, et fut entièrement cédé à la Prusse en 1815. E. S.

MANSFELD, v. du roy. de Prusse (Saxe), régence de Mersebourg, sur le Thalbach; 2,110 hab. Autrefois capitale du comté de son nom. Anc. château des comtes.

MANSFELD (PIERRE-ERNEST, COMTE DE), né en 1517, m. en 1604, servit dans les Pays-Bas sous Charles-Quint, et prit Stenay en 1551; il commandait dans Ivoy sous le duc d'Albe,

quand cette place fut prise par les Français, et il y fut fait prisonnier, 1553. Il fut dans l'armée catholique française à la bataille de Moncontour, 1569. Puis il fut successivement gouverneur d'Avesnes, de Luxembourg et de Bruxelles.

MANSFELD (ERNEST DE), fils naturel du précédent, né à Malines en 1585, m. en 1626, se mit au service du duc de Savoie, qui le créa marquis de Castelnuovo. Il adopta la Réformation en 1610, entra dans la ligue protestante contre l'Autriche, accepta, en 1618, le commandement des Bohémiens insurgés, et força le comte de Bucquoy, général de l'empereur, d'évacuer le pays. Mais, bientôt attaqué par des forces supérieures, il opéra, en 1621, une retraite savante sur le Bas-Palatinat, ravagea l'Alsace en 1622, et défit successivement les Bavarois et les Hessois, alliés de l'Autriche. Sa tête ayant été mise à prix en Allemagne, il transporta la guerre dans les Pays-Bas, et, de concert avec Christian de Brunswick, battit les Espagnols à Fleurus; il était si bien retranché dans l'Ost-Frise que Tilly n'osa tenter de l'en chasser. Avec l'argent de la France et de l'Angleterre, il forma une nouvelle armée, 1625, rentra en Allemagne, mais fut battu par Wallenstein près de Dessau, 1626. Bethlen-Gabor, voyvode de Transylvanie, qui devait se joindre à lui, ayant traité avec l'Autriche, il congédia ses soldats, tâcha de gagner Venise, et fut emporté par une maladie à Vranovitz (Bosnie), au moment où il allait s'embarquer pour l'Angleterre. B.

MANSFIELD, v. d'Angleterre, comté de Nottingham, au milieu de la forêt de Sherwood; 13,651 hab. Fabr. de cotonnades, bonneterie. Comm. de grains et drèche.

MANSI (JEAN-DOMINIQUE), savant écrivain ecclésiastique, né à Lucques en 1692, m. en 1769, entra dans la congrégation des Clercs de la Mère de Dieu, professa la théologie à Naples, et reçut du pape Clément XIII, en 1765, la dignité d'archevêque.

On a de lui : *Tractatus de casibus et excommunicationibus episcopis reservatis*, Lucques, 1724, 1739, in-4°; *De epochis conciliorum Sardicensium et Sirmiensium*, ibid., 1746; une trad. latine du *Dictionnaire de la Bible* de Dom Calmet; une édit. des Œuvres de Pie II, Livourne, 1752, in-4°; *Sacrorum conciliorum nova et amplissima collectio*, Florence et Venise, 1757 et suiv., in-fol., etc. B.

MANSION, *mansio*, établissement sur une grande route, dans l'empire romain, où l'État entretenait des chevaux et des chars pour les voyageurs chargés des affaires publiques. Il y avait une mansion par journée de marche. On croit que l'établissement des mansions date de l'empereur Auguste. Dans la suite on les perfectionna, en y bâtissant des maisons pour loger les voyageurs de marque et leur suite, qui y étaient nourris aux frais de l'État. Sous le Bas-Empire, les juges en tournée tenaient leurs assises dans les mansions. Les gouverneurs de provinces veillaient à l'entretien de ces établissements. C. D—Y.

MANSLE, ch.-l. de cant. (Charente), arr. de Ruffec, sur la rive dr. de la Charente; 1,823 hab. Comm. de grains, vins, eaux-de-vie et safran.

MANSO (JEAN-BAPTISTE, MARQUIS DE LA VILLA), littérateur napolitain, né en 1570, m. en 1645, fonda le *Collège des nobles* à Naples.

Il y a laissé : une *Vie du Tasse*, Naples, 1619, in-4°; des *Dialogues sur l'amour*, Milan, 1608, in-4°; des *Poésies*, Venise, 1635, in-12.

MANSO (JEAN-GASPARD-FRÉDÉRIC), poète critique et historien allemand, né en 1759 à Blazienzell (Saxe-Gotha), m. en 1826, professeur à Gotha, puis à Breslau.

Il a laissé : des traductions élégantes de Virgile, Bion, Moschus, etc.; une édition des poésies de *Méléagre*, Gotha, 1789; *l'Art d'aimer*, poème, Berlin, 1794; *Essais sur quelques sujets mythologiques des Grecs et des Romains*, Leipz., 1794; *Sparte*, essai sur l'histoire, la constitution et les mœurs des Lacédémoniens, ibid., 1800, 2 tom. en 4 vol.; *Vie de Constantin le Grand*, ibid., 1817; *Histoire de Prusse depuis la paix de Hubertsbourg*, Francf., 1819-20, 3 vol.; *Histoire de l'empire des Ostrogoths en Italie*, Breslau, 1824, etc.

MANSOURAH, vulgairement *Mansoure* ou *La Massoure*, v. de la Basse-Égypte, sur la rive dr. de la principale branche orientale du Nil. Ch.-l. d'un moudirieh ou prov. de son nom; 26,784 hab. Elle fut fondée par les Turcs vainqueurs de Jean de Brienne. C'est aux environs qu'eut lieu, pendant les croisades, en 1250, la malheureuse bataille où fut tué Robert d'Artois, et où Louis IX fut fait prisonnier. En 1798, une garnison française y fut massacrée par les Arabes. — La prov. de Mansourah ou Dakhalieh a 85 kil. sur 35, et 500,304 hab. Elle produit des cotons estimés.

MANTAILLE, château sur la rive gauche du Rhône, entre Vienne et Valence (Drôme). Il s'y tint, en 879, une assemblée de seigneurs et d'évêques qui conférèrent la couronne de Bourgogne cisjurane à Boson. (*V. ce mot.*)

MANTCHOURIE. *V.* MANDCHOURIE.

MANTEGNA (ANDRÉ), peintre célèbre, né à Padoue en 1430, m. en 1506, eut pour maître le Squarcione, dont il adopta d'abord complètement les principes et la manière. Plus d'une fois, il parvint à s'approprier la noblesse et la grandeur de l'art antique; mais d'autres fois ses personnages avaient la raideur immobile des statues qu'il copiait. Mais, quelque temps après, Jacques Bellini étant venu habiter Padoue, son sentiment chrétien, sa manière plus moderne, charmèrent et séduisirent Mantegna. Jean Bellini, dont il devint le beau-frère, acheva de l'entraîner dans les routes du progrès. Cette défection causa une vive douleur au Squarcione, qui blâma dès lors avec amertume les travaux de Mantegna. Le Louvre possède de ce peintre 2 toiles qui montrent les deux formes de son talent : l'une, *Apollon faisant danser les Muses devant Mars et Vénus*; l'autre, *les Vices chassés par la Vertu*. Il y a de lui aussi une *Vierge avec l'enfant Jésus*, et un *Calvaire*. Neuf cartons en détrempe, représentant les *Triomphes de César*, sont à Hamptoncourt. Dresde a une *Madone de la victoire*, une *Vierge tenant l'enfant Jésus*, et une *Annonciation*. Mantegna avait étudié avec passion la perspective, et, outre ses tableaux, avait exécuté une quarantaine de gravures sur cuivre. A. M.

MANTEIUM, *mantéion*, oracle, nom de plusieurs sanctuaires célèbres par les oracles qu'y rendait le dieu, notamment de ceux de Colophon (Apollon à Claros), de Comana dans le Pont et d'Éphèse. S. RE.

MANTES, dite *la Jolie*, en latin *Medunta*, s.-préf. (Seine-et-Oise), à 58 kil. O.-N.-O. de Paris par chemin de fer, sur la rive g. de la Seine; 6,056 hab.; bibliothèque publique. Les rues sont propres, bien percées et ornées de fontaines. On y remarque l'église gothique de Notre-Dame, construite en grande partie par Eudes de Montreuil, et la tour de l'anc. église de Saint-Maclou. Comm. de vins, blé, fruits, légumes, cuirs, bonneterie, vannerie, etc. Moulins à farine. Auprès de la ville, très beau pont de pierre sur la Seine. Hospice, prison, hôpital. Bifurcation des chemins de fer de Paris au Havre et de Paris à Cherbourg. — Mantes avait pour armoiries un gui de chêne, ce qui a fait attribuer sa fondation aux Druides. Saccagée par Guillaume le Conquérant en 1087, elle était ch.-l. d'un comté, et possédait un château, souvent habité par les rois de France jusqu'à Henri IV. Érigée en pairie et donnée à Charles le Mauvais, elle fut prise par Du Guesclin en 1364, par les Anglais en 1416, par Charles VII en 1449. Henri IV fit détruire ses fortifications.

MANTEUFFEL (EDWIN-ROCH-CHARLES, BARON DE), général prussien, né en 1809, m. en 1885, fils d'un président de la cour supérieure de Magdebourg, entra en 1826 dans les dragons de la garde, fut promu lieutenant en 1828, et devint aide de camp du roi en 1848. Colonel en 1854, il remplit plusieurs missions diplomatiques, spécialement en Autriche. Il fut attaché au ministère de la guerre comme chef du personnel, en 1857. L'année suivante il fut appelé auprès du roi, comme général à la suite et devint lieutenant général. Les affaires du Slesvig-Holstein le mirent en évidence. Après la convention de Gastein, il fut nommé gouverneur civil et militaire du Slesvig, où il fit entrer les troupes prussiennes, malgré les protestations du gouverneur autrichien du Holstein, le général de Gablenz. Il fut ensuite envoyé contre le roi de Hanovre et eut le commandement d'une division sous le général Vogel de Falkenstein. Lorsque celui-ci fut appelé en Bohême, en juillet 1866, le général de Manteuffel prit le commandement supérieur de l'armée du Mein et dirigea les opérations contre les États du Sud. Il traita la ville de Francfort (*V. ce mot*) avec une excessive rigueur, qui lui était d'ailleurs imposée par des instructions formelles. On lui reproche d'avoir fait fusiller alors plus de trois cents paysans prisonniers. Après cette campagne, il fut envoyé à Saint-Pétersbourg avec la mission de rendre le tzar favorable au remaniement de l'Allemagne. En 1870, il commandait le 1er corps d'armée, qui rallia le prince Frédéric-Charles devant Metz à la fin d'août, et contribua à repousser les sorties de Bazaine. Le 29 octobre 1870, jour de la capitulation de la place, il fut nommé chef de la 1re armée allemande, qui comprenait les 1er, 7e et 8e corps, et était chargée de combattre l'armée française du Nord et de s'avancer jusqu'à la mer. Manteuffel arriva à Laon le 23 novembre, s'empara d'Amiens le 30, occupa Rouen le 4 décembre après 2 combats sans importance, à la suite desquels il coula par erreur 2 navires anglais dans la Seine et entra le 9 à Dieppe. Rappelé vers le Nord par les mouvements du général Faidherbe, il l'attaqua à Pont-Noyelles, 23 déc., et fut battu par lui à Bapaume, 3 janv. Il se replia sur Mézières, et prit, le 13, le commandement en chef de l'armée destinée à arrêter le mouvement du général Bourbaki dans l'Est. Le général de Werder avait déjà réussi à déterminer la retraite des Français. Lorsque l'armistice eut été signé à Versailles, 28 janv., il refusa, suivant les ordres qu'il avait reçus, d'en faire bénéficier l'armée française de l'Est. Il prit ses dispositions pour cerner les 80,000 hommes du général Clinchant qui ne lui échappèrent qu'en se réfugiant en Suisse. Le 27 juin suivant il fut nommé commandant du corps d'occupation, établit son quartier général à Compiègne, puis à Nancy. Il fut promu feld-maréchal en septembre 1873. Lors des premières difficultés survenues entre la Russie et la Tur-

quie, il fut envoyé en mission à Varsovie. Nommé gouverneur d'Alsace-Lorraine en avril 188[illegible], son attitude fut d'abord relativement conciliante, mais il se signala bientôt par la suppression de plusieurs journaux du parti de la protestation, par ses mesures rigoureuses à l'égard des compagnies d'assurances françaises, par son intervention d'ailleurs infructueuse dans l'élection des députés de l'Alsace-Lorraine au reichstag. Il chercha plusieurs fois à se démettre de ses fonctions, mais il y fut toujours maintenu par l'empereur Guillaume, malgré les attaques d'une partie de la presse allemande qui lui reprochait de manquer d'énergie.

MANTIANE. *V.* Arsissa.

MANTINÉE, *Mantinæa,* anc. v. d'Arcadie, au N. de Tégée, sur les confins de l'Argolide; célèbre par les victoires des Spartiates sur les Athéniens et les Argiens, 418 av. J.-C., d'Épaminondas et de Démétrius Poliorcète, 363 et 296, sur les Lacédémoniens, et de Philopœmen sur Machanidas, 206. C'est auj. *Gritsa* ou *Goritza,* ou *Paléopoli.* Elle a conservé son enceinte à peu près entière, et, dans cette enceinte, munie de 130 tours, rondes et carrées, on distingue encore 7 des anciennes portes. Ruines d'un petit théâtre.

Leake, *Morea,* t. III, p. 44; *Expédition de Morée,* t. II, p. 53; Métropulos, *die Schacht bei Mantinea,* 1858.

MANTINUM ou **MANTINORUM OPPIDUM,** nom latin de Bastia.

MANTO, fille de Tirésias, fut, comme son père, habile dans l'art prophétique. Prêtresse d'Apollon à Thèbes, elle rendait ses oracles sur une pierre, qu'on voyait encore du temps de Pausanias. Après la prise de la ville par les Épigones, elle fut transportée à Delphes; de là elle passa en Asie Mineure, où elle fonda le temple de Claros et épousa le Crétois Rhacius, dont elle eut Mopsus. Selon une autre tradition, elle finit ses jours en Italie.

MANTOIS ou **MANTAIS** (Le), *Meduntensis pagus,* petit pays de l'anc. France (Ile-de-France), au S.-E. et au S.-O. du Vexin français, le long de la rive g. de la Seine; ch.-l. Mantes, puis Versailles; v. princ. : Meulan, Anet, Rueil, Montfort-l'Amaury, Dreux, Poissy, Saint-Germain-en-Laye, Houdan. On le rattachait parfois à la Beauce. Il est partagé entre les départements de Seine-et-Oise et d'Eure-et-Loir.

MANTOUAN (Jean-Baptiste-Bortano **GHISI,** dit **LE**), peintre, sculpteur, architecte et graveur, né à Mantoue vers 1504, fut élève de Jules Romain. Il est surtout connu comme graveur; son dessin est correct, mais il y a de la dureté et de la raideur dans son burin. On cite comme son chef-d'œuvre *l'Incendie de Troie.* — Son fils, Georges, dit aussi *le Mantouan,* né à Mantoue en 1524, grava avec plus de douceur et de hardiesse tout à la fois. On cite de lui *le Jugement dernier* d'après Michel-Ange, *l'École d'Athènes* d'après Raphaël, *Céphale et Procris,* et *Régulus conduit au supplice,* d'après Jules Romain, etc.

M. V—l.

MANTOUAN (**LE**), poète latin. (*V.* Battista.)

MANTOUE, anc. *Mantua,* en italien *Mantova,* v. du roy. d'Italie, ch.-l. de la province de son nom, située dans une position très forte au milieu d'un lac et de marais formés par le Mincio; 28,048 hab. Place de guerre, l'une des plus fortes de l'Europe. Évêché, synagogue. Académie dite *Virgilienne,* Académie des beaux-arts, lycée, 2 gymnases, bibliothèque publique, riche musée de sculptures et d'antiques. Maison centrale de détention. Les fortifications comprennent l'île de Ceresa ou du Té. La ville est unie par des digues ou ponts fortifiés aux 2 faubourgs de Borgo-di-Fortezza ou Citadella-di-Porto et de Borgo-di-San-Giorgio. On y remarque : la belle place de Virgile (*Foro Virgiliano*), construite par les Français, et ornée d'une statue du poète qui naquit à Andes, à 5 kil. de Mantoue, le palais du Té, anc. résidence des ducs, bâti par Jules Romain; le Manège; les vieilles tours *della Gabbia* et *della Zuccaro*; la cathédrale, ouvrage de Jules Romain; l'église Saint-Barnabé, où est le tombeau de cet artiste; l'église Santa-Maria-delle-Grazie, lieu de pèlerinage, où est un portrait de la Ste Vierge attribué à St Luc; le palais de justice; l'arsenal; 4 théâtres. Fabr. de cuirs, parchemin, soieries et rubans, draps, etc. Mantoue est située sur le chemin de fer d'Innsbruck à Modène. — Mantoue, fondée, suivant les uns, au xve siècle av. J.-C. et, suivant les autres, au xie, tirait, dit-on, son nom de la prophétesse Manto. Après avoir été une des lucumonies des Étrusques dans la région du Pô, elle fut occupée par la tribu gauloise des Cénomans, puis par les Romains en 197. Lors du 2e triumvirat, en 42, son territoire fut distribué aux vétérans d'Octave, et ce fut cet événement qui amena Virgile à Rome. Les troupes de Vitellius, victorieuses à Bedriacum, en 69 ap. J.-C., saccagèrent Mantoue. Cette ville subit encore les dévastations des Marcomans en 269, de Radagaise en 405, d'Alaric en 401 et en 408. Elle passa successivement aux Hérules, aux Ostrogoths, aux Grecs, aux Lombards, aux Francs de Charlemagne, fit partie du royaume d'Italie formé après la mort de ce prince, puis du royaume de Germanie sous Othon le Grand, fut donné par Othon II à Thibaut, comte de Canossa, tomba au pouvoir de la grande comtesse Mathilde en 1114, et entra en 1167 dans la ligue lombarde. Elle ne fut délivrée de la tyrannie des comtes de San-Bonifacio et des Buonacossi que pour tomber sous la domination des Gonzague. En 1328, Louis Ier de Gonzague fonda la grandeur de sa maison, et se fit reconnaître vicaire de l'Empire. Mantoue avec son territoire fut érigée en marquisat en 1433, et en duché en 1530. En 1392, une confédération fut signée à Mantoue entre cette ville, Ferrare, Padoue, Florence, Bologne, etc. En 1459, le pape Pie II y prêcha une croisade contre les Turcs, qui venaient de prendre Constantinople. En 1511, Jules II, l'empereur Maximilien Ier et Ferdinand le Catholique y réglèrent le sort du Milanais, enlevé au roi de France, Louis XII. La possession du duché de Mantoue fut, de 1628 à 1631, le motif d'une guerre entre les familles de Nevers et de Guastalla; il resta à la 1re, en vertu du traité de Cherasco. Occupé par les Français en 1701, il fut repris par les Impériaux en 1707. A l'extinction des Gonzague, 1708, le duché passa à l'Autriche. En 1791, l'empereur Léopold II et les Bourbons émigrés de France organisèrent à Mantoue une coalition contre la République française. Cette ville fut prise par le général Bonaparte sur Wurmser en 1797, et devint le ch.-l. du département du Mincio. En 1814, on la rendit à l'Autriche, qui l'a cédée en 1866 au roy. d'Italie. Mantoue est la patrie du poète Battista Spagnuoli, et des Ghisi, peintres célèbres.

B.

MANTOUE (Duché de), ancien État de l'Italie, entre le duché de Milan à l'O. et au N., les États vénitiens de terre ferme à l'E., le duché de Modène et les États de l'Église au S., comprit en outre, depuis 1631, le Montferrat.

MANTOUE (Province de), division administrative du roy. d'Italie (Vénétie). Ch.-l. Mantoue; 2,358 kil.carr., 295,612 hab.

MANTUA, v. de l'Italie ancienne (Gaule cisalpine), chez les Cénomans, tirait son nom de la prophétesse Manto. Auj. *Mantoue.*

MANUBALISTE, *Manubalista,* machine de guerre des anc. Romains, pour lancer des flèches, probablement une baliste à main (*V.* Baliste), une espèce d'arbalète.

MANUCE (Alde), dit *l'Ancien,* célèbre imprimeur, né vers 1449 à Bassiano, dans le duché de Sermonetta (États Romains), m. en 1515, étudia à Rome et à Ferrare, et prit un tel goût pour l'antiquité qu'il se dévoua à la reproduction de ses chefs-d'œuvre. Dès 1488, il se fit connaître à Venise par des leçons publiques de grec et de latin, et établit un atelier d'imprimerie d'où sortit, en 1494, *Héro et Léandre* de Musée, avec une traduction latine. En 1500, il épousa une fille d'André Turisan d'Asola, imprimeur lui-même, qui l'aida dans ses entreprises; il créa une *Académie aldine,* composée de savants, ses amis, qui surveillaient les nombreux ouvrages qui sortaient de ses presses. A leurs soins sont dues les éditions *princeps* de Musée, d'Aristote, de Platon, d'Aristophane, d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, de Pindare, d'Aratus, d'Hérodote, de Thucydide, d'Athénée, de Théocrite, etc., éditions grecques estimées, mais moins correctes que ses éditions latines et italiennes. Manuce souffrit de la guerre en 1506, manqua d'argent, ferma 2 ans son atelier, et mourut 3 ans après l'avoir rouvert. La marque de son imprimerie est une ancre, dont un dauphin enlace la tige, de chaque côté de laquelle on lit, en 2 syllabes : AL DVS.

On lui doit, outre des préfaces et des dissertations nombreuses en grec et en latin : *Grammaire latine,* 1501, in-4o; *Grammaire grecque,* 1515, in-4o; *Dictionnaire grec-latin,* 1497, in-fol.; *de Metris Horatianis,* traité souvent reproduit; des traductions latines d'auteurs grecs, etc.

J. T.

MANUCE (Paul), fils du précédent, né à Venise en 1512, m. en 1574, fut imprimeur en 1533, et se distingua par la correction de ses classiques latins, surtout Cicéron, avec préfaces, notes et index. Le peu d'encouragement qu'il trouvait à Venise le détermina à partir pour Rome, 1562, afin d'imprimer les Saints Pères au Capitole, où Pie IV lui confiait un atelier. Mal payé par les successeurs de ce pontife, il retourna à Venise en 1570, et y vécut dans la pauvreté. Il fut un imprimeur-éditeur égal à son père, et un des critiques les plus judicieux et des écrivains les plus polis du xvie siècle.

Outre ses commentaires de Cicéron, une traduction latine des *Philippiques* de Démosthène et des ouvrages en italien, il a laissé *Epistolarum libri XII,* Venise, 1580; *Antiquitatum romanarum liber de legibus,* 1557, in-fol.; *Liber de senatu Romano,* 1581, in-4o; *de Comitiis Romanorum,* 1585, in-fol.; *de Civitate Romana,* 1585, in-4o, etc.

MANUCE (Alde), dit le *Jeune,* fils du précédent, né à Venise en 1547, m. en 1597, publia, dès l'âge de 11 ans, un *Recueil des élégances des langues latine et italienne.* A 14 ans, il donna : *Orthographiae ratio,* système d'orthographe latine fondé sur les inscriptions, les médailles et les manuscrits. Malgré les promesses de ces débuts, il ne fut qu'un homme médiocre. Trop peu soucieux de la correction, il n'employa pas, comme son

grand-père, des érudits à la revision des épreuves; il laissa, dès 1584, ses presses à un de ses ouvriers, et son inconstance le porta de chaire en chaire comme professeur de belles-lettres à Bologne, à Pise et à Rome, où il mourut. On a de lui beaucoup d'ouvrages en italien et en latin, des commentaires sur Horace et Cicéron, *de Toga et Tunica, de Tibus*, etc. La famille des Manuce a trouvé un historien dans A.-Aug. Renouard, qui a donné : *Annales de l'imprimerie des Alde, ou Histoire des trois Manuce et de leurs éditions*, 3 vol. 1re édit. 1803-12; 2e, 1825; 3e, 1834, ouvrage intéressant. J. T.

MANUEL (Don Juan), petit-fils de Ferdinand III et neveu d'Alphonse X, roi de Castille, né vers 1267, m. en 1347, fut tuteur d'Alphonse XI, et gouverneur des frontières des Maures. Il a laissé un recueil de 49 nouvelles, intitulé : *le Comte Lucanor*, et imprimé à Séville en 1575. Conteur naïf et gracieux, Juan Manuel a donné, sous la forme d'apologues, des leçons de politique et de morale; il a contribué à assouplir la prose castillane. Il reste en manuscrit une *Chronique d'Espagne* et un *Traité des devoirs du chevalier*, qu'il avait composés. Les recueils de romances ont conservé de lui quelques pièces simples et naïves.

Le Comte Lucanor a été traduit en français par M. de Puibusque, Paris, 1854. B.

MANUEL Ier COMNÈNE, empereur grec, 1143-1180, succéda à son père Jean II, au détriment de son frère aîné Isaac. Brave et robuste soldat, ce ne fut qu'un mauvais général; pendant 37 ans, il combattit, sans laisser une conquête durable. En 1147, il trahit les Croisés conduits par Conrad III, empereur d'Allemagne, et par Louis VII, roi de France, donna aux Turcs avis de leurs mouvements et en fut châtié par Roger, roi de Sicile, qui lui prit Thèbes et Corinthe. Il fit pendant 18 ans la guerre aux Hongrois sans résultat, 1150-1168. Il tenta en vain de conquérir les États de Guillaume Ier, fils de Roger, 1154-1155; les Vénitiens insultèrent impunément son empire, 1171-1174. Le sultan d'Iconium, Azzeddin, lui fit essuyer une défaite à Myriocéphales, 1176. S.

MANUEL II PALÉOLOGUE, empereur grec, 1391-1425. Il avait déjà été associé à l'empire, dès 1373, par son père Jean V, auquel il succéda. Bajazet Ier, sultan des Ottomans, commanda en maître à Manuel, et tint Constantinople bloquée pendant 7 ans, 1391-1397. Boucicaut, venu pour aider Manuel, l'emmena en Occident, où personne ne voulut le secourir, 1399-1403. Il échappa à une ruine certaine par l'invasion de Tamerlan, 1402; Mahomet Ier vécut en bonne intelligence avec lui, mais Amurat II assiégea Constantinople, 1423. Manuel obtint cependant la paix. S.

MANUEL (Pierre-Louis), né à Montargis en 1751, m. en 1793, entra dans la congrégation de la Doctrine chrétienne, publia un pamphet irréligieux qui le fit mettre à la Bastille, d'où il sortit plein de ressentiments qui éclatèrent avec la Révolution. Membre de la municipalité après le 14 juillet 1789, il devint procureur de la Commune de Paris à la fin de 1791 et prit une grande part aux mouvements du 20 juin et du 10 août. Sa complicité dans les massacres des prisons en septembre fut attestée par des témoins oculaires, il sauva pourtant de nombreuses victimes. Député à la Convention, il fit supprimer la croix de Saint-Louis, disant que c'était une tache sur un habit. Dans le procès du roi cependant il vota pour la détention, et prononça de courageuses paroles. Le lendemain, il fut forcé de donner sa démission; le 20 août 1793, on l'arrêta à Montargis, et il fut guillotiné à Paris, au mois de novembre suivant.

On a de lui, outre des brochures politiques : *Essais historiques, critiques, littéraires et philosophiques*, Genève, 1783, in-12; *Coup d'œil philosophique sur le règne de St Louis*, 1786; *l'Année française*, 1788, 4 vol. in-12, réédité sous le titre d'*Histoire des hommes illustres qui ont honoré la France par leurs talents ou leurs vertus*, 1797; *Lettres sur la Révolution, recueillies par un ami de la Constitution*, 1792. Il fut l'éditeur des *Lettres de Mirabeau à Sophie*, 1792, 4 vol. J. T.

MANUEL (Jacques-Antoine), né à Barcelonnette en 1775, m. en 1827, étudia chez les Doctrinaires de Nîmes, se destina d'abord au commerce, s'engagea en 1793 dans un bataillon de volontaires, et fit les premières campagnes d'Italie. Devenu capitaine, il rentra blessé dans ses foyers, devint avocat à Digne, et passa bientôt à la cour d'appel d'Aix, où sa réputation s'étendit au loin. Il était à Paris pendant les Cent-jours, lorsqu'il fut nommé représentant des Basses-Alpes. Il ne fit son début à la tribune qu'après le désastre de Waterloo. A la 2e Restauration, Manuel vint s'établir à Paris où l'ordre des avocats le repoussa à cause de ses opinions. Réduit au rôle d'avocat consultant, il eut bientôt une brillante clientèle, à laquelle il renonça lorsque la Vendée l'élut député en 1818. Orateur de l'extrême gauche, et versé dans les questions administratives, il se distingua dans toutes les discussions importantes. L'énergie de sa parole et la fermeté de son caractère exaspéraient la majorité ministérielle. Dans les ardents débats au sujet de la guerre projetée contre l'Espagne, on l'arrêta au milieu d'une période, et on l'accusa de faire l'apologie du régicide; il voulut expliquer sa pensée, et repoussa l'accusation, mais le 3 mars 1823, la majorité prononça son expulsion de la Chambre, d'où les gendarmes l'arrachèrent avec violence. Manuel vécut dans la retraite et mourut à Maisons. Cent mille personnes accompagnèrent ses restes au cimetière du Père-Lachaise. J. T.

MANUESCA, nom latin de Manosque.

MANUMISSIO, nom de l'affranchissement à Rome, que Ulpien explique ainsi : *Quamdiu quis in servitute est, manui et potestati suppositus est; manumissus* (l'affranchi) *liberatur potestate.* (*Dig.*, I, I, 4.) — Le droit romain distingue entre la *manumissio justa* et *minus justa*, dont les effets juridiques sont différents. La 1re se fait : 1° *vindicta*, c.-à-d. par un procès fictif en revendication : la *vindicta* est une baguette dont un tiers, citoyen romain (*assertor in libertatem*), touche l'esclave en présence du magistrat et du maître et lui fait conférer la liberté; 2° *censu*, lorsque le maître faisait inscrire l'esclave sur les listes de citoyens, lors du cens; 3° *testamento*, parfois avec conditions, comme une indemnité pécuniaire à l'héritier. La 2e avait également trois modes. Sous l'empire on mit un frein aux affranchissements jugés trop nombreux par les lois *Ælia Sextia* et *Fufia Caninia*.

Willems, *Droit public romain*. G. L.-G.

MANUS, nom latin du Mein.

MANZANARÈS ou **MANÇANARÈS**, riv. d'Espagne; source sur le versant S. de la Sierra-de-Guadarrama; cours de 65 kil. au S.-S.-E., par Madrid, à 18 kil. au-dessous duquel il se jette dans le Hénarès, affl. du Tage.

MANZANARÈS ou **MANÇANARÈS**, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), près de l'Azuer, province de Ciudad-Real. Elle appartint autrefois à l'ordre de Calatrava. Pop. de la commune, 8,857 hab. Fabr. d'étamines et de draps grossiers. Vins de Val-de-Peñas. Embranch. du chemin de fer venant de Madrid vers Séville et vers Ciudad-Real.

MANZANEDA-DE-TRIBES, v. jadis fortifiée d'Espagne, prov. d'Orense; 3,000 hab.

MANZOLLI (Pierre-Ange), poète latin du XVIe siècle, né à Stellata près de Ferrare, paraît avoir vécu à la cour d'Hercule, duc de Ferrare. Il est auteur d'un poème intitulé : *Zodiacus vitæ, hoc est, de hominis vita, studio ac moribus optime instituendis*, publié sous le pseudonyme de *Marcellus Palingenius*, Bâle, 1537, et Rotterdam, 1722, imité librement en vers français par Rivière, Paris, 1619, et traduit en prose par Lamonnerie, La Haye, 1731, 2 vol. in-12. C'est une revue satirique de toutes les professions, où l'on trouve des allégories ingénieuses, d'utiles réflexions morales, mais des attaques mordantes contre la cour romaine et le clergé. Ce fut Facciolati qui découvrit, en 1725, le véritable nom de l'auteur du *Zodiacus*. B.

MANZONI (Alexandre, comte), célèbre poète et romancier italien, né à Milan en 1784, m. en 1873. Sa mère était fille de Beccaria. Il fit de bonnes études à Milan et à Pavie, vint à Paris en 1805, et fut admis dans la société d'Auteuil, qui comptait parmi ses membres Volney, Garat, Destutt de Tracy, Fauriel, etc. En dépit de l'éducation philosophique et voltairienne qu'il avait reçue, et des amitiés qu'il avait contractées en France, il se sentit entraîné, après son retour en Italie et depuis son mariage, vers le catholicisme, et cette conversion eut la plus grande influence sur ses productions littéraires. Abandonnant les formes païennes qu'on trouve dans l'une de ses premières œuvres, le poème mythologique d'*Uranie*, 1809, il inaugura par ses *Inni sacri*, 1810, cette poésie religieuse qui inspira d'abord Lamartine et V. Hugo. Sa belle tragédie romantique de *Carmagnola*, 1820, précéda aussi de 10 ans l'*Hernani* du poète français. Une seconde pièce, *Adelchi*, 1823, fut conçue dans le même système. Entre ces deux compositions, Manzoni avait publié une ode fameuse, *le Cinq mai*, à l'occasion de la mort de Napoléon Ier. Mais sa gloire est surtout attachée au roman des *Fiancés*, 1827, touchante histoire, où l'on trouve un tableau intéressant de la société italienne dans la première moitié du XVIIe siècle. Dans une édition de ce roman qui parut en 1842, il ajouta l'*Histoire de la colonne infâme*, récit des exécutions iniques auxquelles la superstition populaire donna lieu pendant la peste de 1630. Depuis la publication des *Fiancés*, il renonça à la littérature profane, et vécut dans une retraite absolue, répondant seulement par des *Observations sur la morale catholique*, 1834, aux attaques de Sismondi contre le catholicisme dans son *Histoire des républiques italiennes*. En 1860, Victor-Emmanuel le nomma sénateur du royaume d'Italie.

Les *Tragédies* de Manzoni ont été traduites en français par Fauriel, Paris, 1823; les *Fiancés* par Rey Dusseuil, 1828; les *Tragédies* et les *Poésies* par Ant. de Latour, 1841, in-12. V. Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. II; de Loménie, *Galerie des contemporains illustres par un homme de rien*, t. VI.

MANZORA ou **ARVANHA**, riv. d'Afrique, entre le

Monomotapa et le Sofala, vient des monts Lupata et se jette dans le Zambèse. Cours de 500 kil. au N.-E.

MAOUNA, ou *île du Massacre*, une des îles Samoas ou des Navigateurs, au S.-E. d'Oyolava. Célèbre par le massacre du capitaine De Langle, du savant Lamanon, et de 9 autres Français de l'expédition de La Pérouse, en 1787.

MAP (GAUTHIER ou WALTHER), prêtre gallois, auteur d'un curieux livre *de Nugis curialium*, joua dans les lettres et dans la politique un rôle assez considérable sous le roi d'Angleterre Henri II. Il semble auj. prouvé que Map est le véritable auteur du roman de *Lancelot du Lac*, écrit en prose française à l'instigation de Henri II lui-même.

MAPIMI, v. du Mexique, dans l'État de Durango; 3,000 hab. Elle donne son nom à un pays presque désert nommé le *Bolson de Mapimi* couvert de lacs, et habité par les tribus indigènes des Apaches.

MAPPA, serviette de table, chez les anc. Romains. — Pièce de pourpre ou du linge que, dans les jeux du cirque, le magistrat qui les présidait lançait sur l'arène pour donner le signal de les commencer. Cet usage existait déjà du temps d'Ennius.

MAR (COMTÉ DE), le même que le comté d'ABERDEEN.

MARA (GERTRUDE-ÉLISABETH SCHMŒLING, Mme), cantatrice célèbre, née à Cassel en 1747, m. à Revel en 1833, fut la seule artiste allemande d'une réputation européenne avant Mlle Sontag. Elle se fit entendre à Paris en 1782 et balança les succès de Mme Todi.

MAR-ABAS-CATINA, Syrien du IIe siècle av. J.-C., se rendit à Ninive par ordre de Vagharschag Ier (Valarsace), roi arsacide d'Arménie, pour recueillir dans les archives tout ce qui se rapportait à l'histoire de la nation arménienne. Il y trouva une Histoire universelle traduite du chaldéen en grec par ordre d'Alexandre le Grand, et en tira tout ce qui était relatif à l'Arménie. D'autres monuments, des chansons populaires et ses propres connaissances le mirent à même d'écrire l'histoire des faits survenus depuis Alexandre. Cet ouvrage était écrit en caractères syriens et grecs, l'alphabet arménien n'étant pas encore inventé. Moïse de Khoren en a conservé quelques extraits. C—A.

MARABOTINS, nom donné à des monnaies arabes qui eurent cours en France aux XIe et XIIe siècles. Elles étaient d'or, portaient des légendes en l'honneur de Mahomet, la date de l'hégire, le nom du khalife qui les avait fait frapper, et valaient environ 14 fr. de notre monnaie.

MARABOUT, de l'arabe *rabatha*, lier, attacher : homme *qui s'attache, qui se lie à Dieu*, à la vie spirituelle ou à la retraite chez les musulmans de l'Algérie. Il se disait, dans le principe, de ceux qui se dévouaient à la défense ou à la propagation de la foi dans la guerre sainte. De la même racine vient *Al-mourabit*, par corruption *Almoravides*. (*V. ce mot.*) La petite chapelle où est le tombeau d'un marabout porte en français le même nom que ce solitaire. D.

MARACAIBO, v. forte de la république de Vénézuéla, dans l'Amérique du S., port sur la rive O. du canal qui joint le lac de son nom à la mer, à 500 kil. O.-N.-O. de Caracas; située par 10° 40′ lat. N., et 74° 6′ long. O.; 22,224 hab. Ch.-l. de la *section* ou district de Zulia, dans l'État de Falcon-Zulia, École de pilotage et collège; chantier de construction. Comm. actif de café, cacao, plantes médicinales et cuirs.

MARACAIBO (LAC DE), dans la république de Vénézuéla, forme une ellipse de 120 kil. sur 65, entre 9° et 10° 40′ lat. N., 73° 15′ et 74° 45′ long. O. Il s'écoule au N., devant la ville, dans le golfe de Vénézuéla par un canal de 10 kil. de long. Il reçoit le Chama, le Zulia, le Bravo, etc. Navigation facile; bords malsains.

MARACAIBO (GOLFE DE), OU DE **VÉNÉZUÉLA**, dans la mer des Antilles, sur la côte N. de la Colombie, entre 10° 40′-12° lat. N., 72° 15′-74° 30′ long. O. Sa profondeur dans les terres est de 180 kil., sur 75 à 230 de large. Il renferme plusieurs îles, entre autres Zapara, et reçoit le canal de Maracaibo.

MARACANDA, v. de l'anc. Sogdiane, sur le Polytimète, fut détruite par Alexandre le Grand, et se releva plus tard sous le nom de *Samarkand*.

MARACAY, v. de la république de Vénézuéla, sur le lac de [illegible], [illegible],000 hab. environ. Sucre, indigo.

MARACH, v. de la Turquie d'Asie (prov. d'Alep), ch.-l. du sandjak de son nom. — Le sandjak de Marach, comprend le N. O. de la prov. d'Alep; v. princ. : Marach, Albistan, Zeitoun. Il est traversé au S. par l'Akma-Dagh, au N. par le Bimbogha-Dagh, arrosé par le Djihan et le Kara-sou, fertile en [illegible] la [illegible]. Ce sandjak répond à une partie de l'anc. [illegible].

MARADEH EL-HAMOUD, oasis de la prov. de Tripoli, à [illegible] de Benghazy.

MARAGHA, v. forte de la Perse (Aderbaïdjan), 25,000 hab. environ. Tombeau d'Houlagou, qui y avait élevé un observatoire.

MARAGOGIPE, v. du Brésil (Bahia), près de la rive g. du Guahy, 3,000 hab. École latine. Comm. de farine de manioc, sucre, tabac.

MARAIS (MARIN), musicien, né à Paris en 1656, m. en 1728, excella à jouer de la viole, et imagina, le premier, de faire filer en laiton les dernières cordes de la basse, afin de rendre cet instrument plus sonore.

MARAIS (MATHIEU), littérateur; né à Paris en 1665, m. en 1737, fut avocat au Parlement. Il collabora au *Dictionnaire historique* de Bayle. Une correspondance intéressante qu'il entretint avec le président Bouhier a été publiée dans le *Journal de Paris* de 1731 à 1727. Il a laissé encore une *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, éditée par Chardon de La Rochette, Paris, 1811, in-12. Mais il est surtout connu pour ses *Mémoires* sur les premières années du règne de Louis XV, publiés par M. de Lescure.

MARAIS (LE), un des quartiers de Paris, dans la partie E. de la ville, 3e et 4e arrondissements. Bâti sous le règne de Louis XIII, on y voyait auparavant beaucoup de jardins maraîchers, qui le firent appeler *le Marais*.

MARAIS (THÉATRE DU), théâtre de Paris construit vers 1598, rue de la Poterie, transféré dans la rue Vieille-du-Temple au commencement du règne de Louis XIII, et démoli en 1673. C'est sur ce théâtre que furent joués les premiers ouvrages de Corneille.

MARAIS (LE), ou *la Plaine*, nom donné en 1792, dans la Convention, à la réunion des députés modérés, qui siégeaient dans la partie la moins élevée de la salle, entre la *Gironde* et la *Montagne*. (*V.* MONTAGNE.) Ce fut une dénomination injurieuse inventée par les Montagnards, qui appelaient les députés siégeant au bas de la salle *les crapauds du marais*.

MARAIS DE LA CHÈVRE, espèce d'étang formé par les débordements du Tibre, et situé vers le milieu du Champ-de-Mars de l'anc. Rome. C'est dans le voisinage de ce marais que Romulus disparut pendant une tempête. Plus tard, Agrippa créa des jardins en ce lieu, et le marais devint l'étang d'Agrippa. Il était tout près et vers l'extrémité S.-E. de la place Navone actuelle. C. D—Y.

MARAIS PONTINS. *V.* PONTINS (MARAIS).

MARAJO, ile du Brésil (Para), dans l'estuaire de l'Amazone et du Tocantin; 310 kil. sur 260; 452 kil. carr. Ch.-l. Marajo, sur la côte E. Sol marécageux; récolte de riz. Pop. évaluée à 25,000 hab.

MARAKAH. *V.* DONGOLAH (NOUVEAU-).

MARALDI (JACQUES-PHILIPPE), astronome, né en 1665 à Perinaldo (comté de Nice), m. en 1729, était neveu de Cassini, qui l'appela en France en 1687. Il travailla à la confection d'un nouveau *Catalogue des étoiles fixes*, opération qu'il ne put terminer, fit quelques voyages pour des levés de triangles et le prolongement de la méridienne, et entra à l'Académie des sciences.

V. son *Eloge* par Fontenelle. V.

MARALDI (JEAN-DOMINIQUE), né à Perinaldo en 1709, m. en 1788, neveu du précédent, continua ses observations, et prit, de 1732 à 1740, une grande part à la détermination des triangles qui ont servi à la construction de la carte dite de Cassini. Depuis 1735, il rédigea pendant 25 ans *la Connaissance des temps*. On trouve de lui, dans le recueil de l'Académie des sciences, beaucoup d'observations, et surtout un *Mémoire sur le mouvement apparent de l'étoile polaire vers les pôles du monde*, et des dissertations *sur les Satellites de Jupiter*.

V. son *Eloge* par Cassini, 1810. V.

MARANA (JEAN-PAUL), écrivain génois, né en 1642, m. en 1693, subit 4 années de captivité pour n'avoir pas révélé la conjuration du comte della Torre, qui voulait livrer Savone au duc de Savoie, et se retira en France, où il obtint une pension de Louis XIV.

Il a publié, en italien, une *Histoire de la conjuration du comte della Torre*, 1682, et, en français, une espèce de revue, *l'Espion du Grand Seigneur dans les cours des princes chrétiens*, Paris, 1684 et suiv., 6 vol. in-12, et Amst., 1756, 9 vol. in-12.

MANRANHÃO OU **MARANHAM**, île du Brésil, dans l'océan Atlantique, entre les baies de San-Marcos à l'O. et de San-José à l'E., vis-à-vis l'embouchure de l'Itapicuru et du Miarim; 60 kil. sur 35; 40,000 hab. Elle forme une comarca de la prov. de Maranhão.

MARANHÃO (SAN-LUIS DE), v. forte du Brésil, dans l'île de son nom, à l'O., ch.-l. de la prov. de Maranhao, à 2,200 kil. N. de Rio-Janeiro; 35,000 hab. Évêché. Cour d'appel. Tribunal de commerce. Faculté de théologie, école militaire, école de commerce. Export. considérable de bois de teinture, coton, riz, peaux, caoutchouc, cacao, salsepareille, etc. Elle fut fondée par des Français en 1612. — La prov. de Maranhao, touchant à l'Atlantique au N., a 1,000 kil. sur 700; 45[illegible] kil,

carr., et 4[illegible]0,059 hab., dont 60,000 esclaves. Sol fertile en riz, manioc, cannes à sucre; arrosé par le Maranon. Mines d'argent et de fer dans les montagnes du N.; mines d'or à Tury-Assu.

MARANO, v. du royaume d'Italie, prov., à 8 kil. N.-O. de Naples; 7,640 hab.

MARANS, ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), arr. de La Rochelle; 4,527 hab. Autrefois place forte, défendue par les marais, maintenant canalisés, qui l'entourent; prise par Henri de Navarre en 1588; son château fut rasé en 1638. Port sur la Sèvre-Niortaise, près de son confluent avec la Vendée. Comm. de grains, farines, légumes secs, merrains, lin, chanvre.

MARANSIN (Le). V. MARENNES (Pays de).

MARAT (JEAN-PAUL), né en 1744 à Boudry (principauté de Neuchâtel), de parents calvinistes, m. en 1793, étudia la médecine, et publia, avant 1789, une douzaine d'ouvrages scientifiques sans valeur. Médecin des gardes du corps du comte d'Artois, il voulait de la célébrité à tout prix; dès 1789, il se fit journaliste, et publia *le Moniteur Patriote*, qui n'eut qu'un numéro; puis *le Publiciste Parisien*, qui devint successivement *l'Ami du Peuple*, *le Journal*, enfin *le Publiciste de la république française;* il parut chaque jour, du 12 septembre 1789 au 14 juillet 1793. Marat y professe les principes de la démagogie la plus furieuse et la plus féroce; son langage est celui de la plèbe, il excite au pillage et au meurtre et demande 270,000 têtes pour sauver la France. Cependant il embarrasse parfois les chefs; on le poursuit, il se cache dans des caves, continue ses feuilles sanguinaires, reparaît après le 10 août, et va préparer à l'hôtel-de-ville les massacres de septembre. Paris élut Marat député à la Convention. Ses violences épouvantèrent les Montagnards eux-mêmes qui n'hésitèrent pas à le désavouer. Il se montra l'un des plus ardents parmi les accusateurs de Louis XVI, vota la peine de mort et l'exécution dans les 24 heures. Dénoncé par les Girondins qui l'accusaient de vouloir soulever le peuple contre la Convention, il fut renvoyé devant le tribunal révolutionnaire, 24 avril 1793; il en sortit absous, et fut porté en triomphe à la Convention. Il fut un des organisateurs des journées du 31 mai et du 2 juin et prit la part la plus active aux événements qui amenèrent la proscription des Girondins. Enfin, ses accusations, ses luttes, ses polémiques l'épuisèrent; il se mourait, quand Charlotte Corday le tua dans son bain, le 13 juillet 1793. On lui décerna les honneurs du Panthéon, son buste décora les maisons; mais, après le 9 thermidor, un décret du 8 février 1795 l'exila du temple qu'il avait souillé; son buste fut jeté dans l'égout de la rue Montmartre, où l'on jeta aussi un pot de nuit plein de cendres, simulacre de ses restes, ce qui donna naissance à la croyance populaire que son corps y avait été précipité. Marat était petit, d'une stature grotesque, et ses traits étaient hideux.

Parmi ses ouvrages, nous citerons : *de l'Homme, ou de l'influence de l'âme et du corps*, Amst., 1776, 3 vol. in-12; *Recherches physiques sur le feu*, 1780; *Découvertes sur la lumière*, 1780; *Recherches sur l'électricité*, 1782; une traduction de l'*Optique de Newton*, 1787, 2 vol.; *Recherches sur l'électricité médicale*, 1784; *les Charlatans modernes*, 1791; *les Chaînes de l'esclavage*, d'abord en anglais à Édimbourg, 1774, puis en français à Paris, 1792; *Plan de législation criminelle*, 1787 : il y réclame contre la peine de mort, de même que, dans son *Projet de constitution*, 1790, il démontre la nécessité d'une monarchie en France. La Bibliothèque nationale de Paris possède 2 exemplaires incomplets de *l'Ami du Peuple*; le seul complet est à Berlin. V. P. Lacroix, *Marat philosophe, naturaliste, philanthrope et romancier*, 1854, in-4°. J. T.

MARAT-LES-FORÊTS, nom donné à SAINT-SAULGE pendant la Terreur.

MARAT-SUR-OISE, nom de COMPIÈGNE pendant la Terreur.

MARATEA, v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza; 1,735 hab.

MARATHON, vge de Grèce (Attique), à 31 kil. N.-E. d'Athènes. Célèbre, dans la Fable, par le taureau monstrueux dont la délivra Thésée, et, dans l'histoire, par la victoire de Miltiade sur Datis et sur Artapherne, chefs des Perses, l'an 490 av. J.-C. Aux environs est le cap du même nom, sur le canal de Négrepont. Marathon a été le théâtre, en 1870, de l'assassinat de plusieurs voyageurs anglais tombés entre les mains de brigands grecs; le gouvernement prit alors de sérieuses mesures contre le brigandage qui, depuis cette époque, a presque entièrement disparu.

Campe, *de Pugna Marathonia*, 1867; Lolling, *Topographie des Marathon*, dans les *Mittheilungen des deutschen Instituts in Athen*, I, p. 67 et III, p. 259; Castagnadi, *la Battaglia di Maratona*, 1883; Noethe, *de Pugna Marathonia*, 1881; Duncker, même sujet, dans l'*Historische Zeitschrift*, 1881. S. Rt.

MARATHONISI, vge du roy. de Grèce (Laconie), dans le pays des Maïnotes, sur le golfe de Kolokythia, à 40 kil. S. de Mistra; 600 hab. Bâti près de l'anc. *Gythium*.

MARATTA ou **MARATTI** (CARLO), célèbre peintre italien, né à Camerino en 1625, m. en 1713, élève d'André Sacchi, commença par copier les *Loges du Vatican* de Raphaël, travailla ensuite pour le pape Alexandre VII et ses successeurs, reçut le titre de peintre ordinaire de Louis XIV, et restaura les peintures des salles du Vatican et de la Farnésine. On cite de lui : une *Madone*, dans le palais Pamphili; *St André Corsini*, à Florence; une *Nativité*, une *Vierge avec l'enfant Jésus*, à Rome; *St Jean dans le désert* et le *Mariage mystique de Ste Catherine*, au musée du Louvre. Il a aussi laissé des gravures à l'eau-forte. B.

MARATTES. V. MAHRATTES.

MARAVEDI, anc. monnaie de compte espagnole; 4 maravédis valent 5 centimes.

MARAVI (Lac). V. NYASSI.

MARAVI, v. de l'île de Cuba, port sur la côte N., à l'embouchure d'une rivière de même nom.

MARBACH, v. de Wurtemberg (Neckar), sur le Neckar; 2,378 hab. Belle église du XVe siècle. Fabr. de draps et cotonnades. Brûlée par les Français en 1693. Patrie de l'astronome Mayer et de Schiller.

MARBEAU (JEAN-BAPTISTE-FIRMIN), philanthrope, né en 1798 à Brive (Corrèze), m. en 1875, fit son droit à Paris, et y exerça pendant plusieurs années les fonctions d'avocat. Il était adjoint au maire du 1er arrondissement, lorsqu'il organisa en 1844 la première crèche à Chaillot.

On a de lui : *Traité des transactions, d'après les principes du Code civil*, 1833; *Politique des intérêts, ou Essai sur les moyens d'améliorer le sort des travailleurs*, 1834; *Études sur l'économie sociale*, 1844; *des Crèches, ou Moyen de diminuer la misère en* [illegible], 1845, in-18; *du Paupérisme en France et des moyens d'y remédier*, 1847, in-18; *de l'Indigence et des secours*, 18[illegible], in-18.

MARBELLA, anc. *Salduba* (?), v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Malaga, port sur la Méditerranée. Fonderies de fer; comm. de grains, huile; pêche de sardines. Pop. de la commune : 7,947 hab.

MARBEUF (LOUIS-CHARLES-RENÉ, MARQUIS DE), né près de Rennes vers 1736, m. en 1788, fut fait maréchal de camp en 1761, partit pour la Corse cédée par les Génois à la France en 1768, enleva Capraja à Paoli, partagea avec Chauvelin, son supérieur, la défaite de Borgo-di-Marana, reprit Barbaggio qui était tombé au pouvoir des insulaires, et, après avoir aidé le comte de Vaux à soumettre l'île entière, en reçut le gouvernement. Il fut le protecteur de la famille Bonaparte, et fit admettre Napoléon à l'école de Brienne. Louis XVI créa en sa faveur le marquisat de Cargèse. Un fort, sur la côte O. de la Corse, au fond de la baie Girolata, entre Calvi et Ajaccio, porte le nom de Marbeuf. Les jardins qu'il possédait dans les Champs-Elysées, à Paris, furent déclarés propriété nationale, 1794, quand sa veuve eut péri sur l'échafaud; on y établit plus tard le *jardin Marbeuf*, dont une rue rappelle encore le nom.

MARBLEHEAD, v. des États-Unis (Massachusetts), bon port sur la baie de Massachusetts; 8,000 hab. Pêche du maquereau et de la morue.

MARBOD ou **MAROBODUUS**, chef des Marcomans, élevé à Rome, rallia les peuples suéviques, et fonda un vaste empire près du Danube. D'abord allié d'Arminius, il se tourna contre lui, fut abandonné de ses sujets et se réfugia chez les Romains. Il vécut à Ravenne d'une pension de l'empereur Tibère, et mourut l'an 37 de J.-C.

MARBOIS (BARBÉ-). V. BARBÉ.

MARBOT (J.-B. MARCELIN DE), général, né en 1782 au château de la Rivière (Corrèze), m. en 1854, entra au service à l'âge de 17 ans. En 1807, il était capitaine; il fut atteint par un boulet à Eylau, servit en Espagne sous Lannes et Masséna, fit la campagne de Russie en 1812, fut nommé colonel après Leipzig, prit part au combat de Hanau, et fit, en 1815, des prodiges de valeur à Waterloo. Il ne quitta pas un champ de bataille sans avoir reçu au moins une blessure. Proscrit à la 2e Restauration, il se réfugia en Allemagne, où il écrivit des *Remarques critiques*, sur l'ouvrage du lieutenant-colonel Rogniat, intitulé : *Considératioms sur l'art de la guerre*. Rentré en France, le colonel Marbot s'attacha au duc d'Orléans, qui lui confia l'éducation de son fils, le duc de Chartres. Maréchal de camp après 1830, il suivit le prince royal à Anvers, et fut blessé à ses côtés en Afrique. La révolution de Février 1848 le mit à la retraite. F—T.

MARBOURG, *Mattium*, *Mattiacum*, *Amasia Cattorum*, *Marpurgum*, v. du roy. de Prusse, dans la prov. de Hesse-Nassau, ch.-l. d'un cercle de son nom, sur la Lahn; 11,225 hab. Université fondée en 1527; gymnase, école des arts et métiers, école vétérinaire; bibliothèque, jardin botanique, observatoire. Rues étroites et tortueuses. Fabr. de pipes et de poterie, bonneterie, lainages, tabac; tanneries. L'anc. château des landgraves de Thuringe sert de maison de force; église Sainte-Elisabeth, du XIIIe siècle, une des plus belles de l'Allemagne, avec de curieux tombeaux; anc. palais de l'Ordre Teutonique. — Marbourg, érigé en ville en 1227, fut une des résidences des landgraves de Thuringe, et, pendant quelque temps, le ch.-l. de l'Ordre Teutonique. Il s'y tint un célèbre colloque en 1529. Ses fortifications furent démolies en 1807 par les Français.

MARBOURG, *Mariana castra*, v. de l'Autriche-Hongrie (Styrie, ch.-l. de cercle, sur la Drave; 17,628 hab. Comm. en blé et en vins.

MARBOZ, brg (Ain), arr. de Bourg près du Sevron; 2,593 hab. Moulins à farine.

MARBRE (ILE DE), en anglais *Marble Island*, île de la baie d'Hudson; 40 kil. sur 24. Le marbre dont elle est formée est à peine recouvert de terre végétale.

MARBRE (TABLE DE), nom donné autrefois à trois juridictions, la connétablie, l'amirauté et la réformation générale des eaux et forêts, parce que ces tribunaux siégeaient autour d'une table de marbre noir, occupant la largeur de la grande salle du Palais à Paris. Cette table recevait aussi, au temps de Louis IX, les redevances en nature des vassaux de la tour du Louvre. Elle servait encore dans les solennités aux festins royaux. Enfin, les clercs de la Basoche y montaient pour jouer leurs pièces dramatiques. La table de marbre fut détruite dans un incendie, en 1618; les trois juridictions, statuant en dernier ressort, conservèrent leur nom jusqu'en 1789. B.

MARBRES CAPITOLINS. V. FASTES.

MARBRES DE PAROS. *V.* PAROS.

MARC (SAINT), évangéliste, né, à ce qu'on croit, dans la Cyrénaïque, fut disciple de St Pierre, qu'il suivit à Rome. Ce fut sans doute dans cette ville qu'il écrivit son *Évangile*, d'après les instructions de St Pierre. On pense qu'il alla ensuite prêcher en Égypte, où il fonda l'église d'Alexandrie, et fut mis à mort en 68. Fête, le 25 avril. Il est le patron des Vénitiens, qui prétendent posséder son corps dans la chapelle des Doges depuis 815. St Marc est figuré par un lion dans la vision d'Ézéchiel, et les Vénitiens ont aussi pris un lion ailé comme symbole de leur république. L'Évangile de St Marc, écrit 10 ans après l'Ascension du Sauveur, en grec selon les anciens, en latin selon Baronius, n'est qu'un abrégé de celui de St Mathieu. On attribue à St Marc une liturgie autrefois en usage dans l'église d'Alexandrie, éditée en grec et en latin par Joseph de Sainte-Marie, Paris, 1583. — Une congrégation de chanoines réguliers de Saint-Marc fut fondée à Mantoue, vers la fin du XIIe siècle, par Albert Spinola. Elle reçut du pape Nicolas V, en 1450, la règle de Saint-Augustin. Grégoire XIII la réunit aux Camaldules en 1584.

MARC (SAINT), pape en 336, régna 21 jours. Fête, le 5 oct.

MARC, hérésiarque du IIe siècle, disciple de Valentin, fondait sa doctrine sur cette espèce de théologie arithmétique fort en vogue dans le IIe et le IIIe siècle. La Genèse nous représente Dieu créant le monde par sa parole : il y a donc, dans la parole, et dans les lettres dont les mots se composent, une force productrice renfermant toutes les qualités et toutes les vertus possibles; et c'est pour cela que J.-C. a dit qu'il est l'alpha et l'oméga. A la Trinité catholique, Marc substituait l'*Ineffable*, le *Silence*, le *Père*, et la *Vérité*. Il rejetait les sacrements et même le baptême. Marc et ses disciples perpétuèrent leur doctrine au moyen de prestiges et par la licence de leur morale; ils enseignaient que tout est permis. St Épiphane et St Irénée nous apprennent que, de leur temps, cette secte était encore puissante en Asie et sur les bords du Rhône. M.

MARC, unité de poids pour l'argent, en France, avant l'établissement du système métrique. Le marc valait 8 onces (244 gr. 475 milligr.); il commença d'être en usage vers le milieu du XIe siècle. C'était le seul poids uniforme qui existât en France. — Nouvelle unité monétaire de l'empire allemand, adoptée depuis 1874, vaut 1 fr. 25. (V. MONNAIES.)

MARC-ANTOINE. V. ANTOINE et RAIMONDI.

MARC-AURÈLE (MARCUS-AURELIUS-ANTONINUS-AUGUSTUS), surnommé *le Philosophe*, empereur romain, né à Rome en 121, fils d'Annius Verus et de Domitia Lucilla, m. en 180, reçut une éducation littéraire, et s'attacha surtout à la philosophie des stoïciens. Il fut élevé par son aïeul, nommé aussi Annius Verus, qui avait été 2 fois consul. Connu tout jeune de l'empereur Adrien, il plut à ce prince, qui le fit chevalier à 6 ans, prêtre salien à 8 ans, et le nomma, à 15 ans, préfet de Rome pendant les Féries latines. Le jeune Marcus-Aurelius, adopté par Antonin successeur d'Adrien, nommé César et admis aux affaires de l'empire, n'en conserva pas moins son goût pour la philosophie. Arrivé à l'empire en 161, il s'associa Lucius Vérus, son frère adoptif. Des calamités marquèrent le commencement de leur règne : débordements du Tibre et du Pô, famine, peste, invasion des Quades en Germanie et des Parthes en Asie. Marc-Aurèle combattit les Quades par ses lieutenants, envoya Vérus contre les Parthes, s'occupa des travaux intérieurs, et établit des greniers publics pour prévenir les disettes. En 169, les Quades et les Marcomans ayant tenté une nouvelle invasion, il marcha contre eux avec Vérus, qui mourut pendant l'expédition, poursuivit seul la guerre, et subvint à ses dépenses par la vente du mobilier impérial, afin de ne point augmenter les impôts. Pendant cette guerre, l'armée, enfermée par les Quades dans un défilé, allait périr de soif, lorsque des soldats chrétiens, qui se trouvaient en grand nombre dans les légions, se mirent à implorer Dieu. Aussitôt une pluie abondante vient soulager les Romains, tandis qu'une tempête fond sur les Barbares, et les épouvante au point de leur faire rendre les armes. Marc-Aurèle apprend, au milieu de ses succès, qu'Avidius Cassius s'est fait proclamer empereur; il marche contre lui, mais avant qu'il l'ait atteint, on lui apporte la tête du rebelle. Il pardonne à la famille d'Avidius, et fait brûler tous les papiers saisis chez ce chef, dans la crainte de trouver des coupables. Marc-Aurèle visita ensuite Athènes, où il établit des cours publics pour toutes les sciences. A son retour à Rome, il reçut les honneurs du triomphe, et l'on consacra ses exploits par une magnifique colonne monumentale érigée dans le Champ-de-Mars, et qui existe encore. (*V.* COLONNES.) Les Barbares de la Germanie ayant tenté de nouvelles invasions, Marc-Aurèle voulut aller combattre lui-même, en 178, et remporta sur eux une grande victoire; mais, après 2 ans de campagne, épuisé par les fatigues et la maladie, il expira à Vienne, en Autriche, ou à Sirmium. Ses cendres furent rapportées à Rome, où sa mort causa les plus vifs regrets. Marc-Aurèle avait une haute idée de ses devoirs de souverain; bien qu'investi d'un pouvoir absolu, il respecta les avis du sénat, même quand ils contrariaient son opinion. Il s'occupa beaucoup de l'administration de la justice, multiplia les *juridici* chargés de la rendre dans les diverses régions de l'Italie, et régla les dépenses publiques. Humain et tolérant, il ordonna, en arrivant à l'empire, que tous les chrétiens détenus fussent mis en liberté et qu'on les laissât exercer librement leur culte; cependant, plus tard, il ordonna une persécution. Même au milieu des camps, la philosophie l'occupa toujours; il y consacrait une partie des nuits. On a de ce prince 12 livres de Mémoires en grec, intitulés : *Eis héauton, A moi-même*, et connus sous le titre de *Pensées de Marc-Aurèle*. Ce sont des réflexions morales, où il ne s'adresse jamais qu'à lui-même, et, de toute l'antiquité profane, l'ouvrage qui approche le plus de la morale de l'Evangile.

Les meilleures éditions de cet ouvrage sont celles de Gataker, Lond., 1707, in-4o; de Schulz, Slesvig, 1802; il a été trad. en franç. par Dacier, Paris, 1691, 2 vol. in-12; par Joly, 1778; par Pierron, Paris, 1843, in-12. A. Mai a publié, en 1823, les *Lettres de Marc-Aurèle et de Fronton*, en latin; A. Cassan en a donné une traduction française, 1830, 2 vol. *V.* De Suckau, *Etude sur Marc-Aurèle*; Martha, *les Moralistes sous l'empire romain*, 1866; Renan, *Marc-Aurèle*, 1882.

MARCA (PIERRE DE), né dans le Béarn en 1584, m. en 1662, fut président du parlement de Pau en 1621, et conseiller d'État en 1639; étant veuf et ayant plusieurs enfants, il entra dans l'Église, se fit connaître par un livre savant et estimé sur *la Concorde du sacerdoce et de l'Empire*, et par une *Histoire du Béarn*, fut nommé à l'archevêché de Toulouse, 1652, et ensuite à celui de Paris, en 1662. G.

MARCADÉ (VICTOR-NAPOLÉON), jurisconsulte, né à Rouen en 1810, m. en 1854, étudia le droit à Paris, et, après avoir été attaché au barreau de sa ville natale, fut, de 1845 à 1851, avocat à la Cour de cassation. Il a été un des fondateurs de la *Revue critique de législation et de jurisprudence*.

On a de lui : *Explication théorique et pratique du Code Napoléon*, 5e édit., 1858-59, 9 vol.

MARCEAU (FRANÇOIS-SÉVERIN DES GRAVIERS). Fils d'un procureur au bailliage de Chartres, né dans cette ville en 1769, il assista à la prise de la Bastille, et s'engagea dès l'âge de 15 ans. Sergent en 1789, il fut élu en 1791 commandant du bataillon des volontaires d'Eure-et-Loir. Envoyé à l'armée du Nord, il arrêta, par des paroles énergiques, les soldats prêts à suivre La Fayette sur le territoire étranger. Capitaine de cuirassiers en Vendée, il fut arrêté comme suspect par Bourbotte, à qui, bientôt après, il sauva la vie. Général de division en 1793, il concourut à la victoire d'Antrain, et déploya de grands talents militaires sous les murs du Mans, où il défit les Vendéens. Accusé pour avoir sauvé une jeune fille en résistant à des ordres impitoyables, il dut son salut à Bourbotte, qui le fit envoyer à l'armée des Ardennes, puis à celle de Sambre-et-Meuse. A Fleurus, il décida la victoire. Il fit des prodiges de valeur dans les campagnes de 1795 et 96, mais tandis qu'il arrêtait la marche des Autrichiens pour donner aux Français le temps de passer le défilé d'Altenkirchen, il reçut une balle d'un chasseur tyrolien, le 19 septembre 1796; hors d'état d'être transporté, il fut abandonné à la loyauté du général Haddick, et mourut le lendemain. Les Autrichiens, pénétrés de respect pour lui, observèrent un armistice pour lui rendre les honneurs funèbres. Marceau montra des sentiments d'humanité qui lui faisaient adoucir les maux de la guerre. Une statue de bronze lui a été élevée, en 1851, dans sa ville natale. J. T.

MARCEL Ier (SAINT), pape de 308 à 309, fut banni par l'empereur Maxence, sous prétexte qu'il causait des troubles par sa sévérité envers les chrétiens qui avaient fléchi dans la foi pendant les persécutions. Fête, le 16 janvier.

MARCEL II, Romain, pape en 1555, régna 21 jours.

MARCEL (SAINT), né à Paris et évêque de Paris, m. vers 440, se rendit célèbre par ses vertus et sa piété. Selon une légende, il délivra le pays d'un dragon monstrueux, dont on porta longtemps l'image en osier à la procession des Rogations. Fête, le 3 novembre. Le village où il fut enterré était sur l'emplacement du faubourg actuel de Paris appelé Saint-Marcel ou Saint-Marceau (XIII[e] arrond.).

MARCEL (ÉTIENNE), prévôt des marchands de Paris, né dans cette ville, appartenait à la corporation des drapiers. Il parait pour la première fois dans l'histoire lors de la réunion des états généraux de 1355. Mais c'est surtout à partir de l'année suivante qu'il se signala, comme chef du parti démocratique, par la hardiesse de son langage et des réformes qu'il fit voter par les états et sanctionner par le Dauphin. (*V.* ÉTATS GÉNÉRAUX de 1356, 1357, 1358.) Après avoir réparé et augmenté les fortifications de Paris, il acheta pour le compte de la ville la *maison aux piliers*, sur la place de Grève, pour y transférer l'hôtel de ville, 1357. Il fut, avec l'évêque de Laon, Robert le Coq, le chef de la commission des réformateurs qui devaient servir de conseillers au Dauphin et régler le gouvernement du royaume. La résistance et les intrigues du régent et le peu d'appui qu'il trouvait dans la bourgeoisie parisienne poussèrent malheureusement Étienne Marcel à des mesures violentes. Il souleva la multitude contre le Dauphin Charles, sous les yeux duquel il fit massacrer les maréchaux de Champagne et de Normandie, l'emmena lui-même presque prisonnier à l'hôtel de ville, fut accusé à tort d'avoir suscité la Jacquerie (*V. ce mot*), chercha pourtant à profiter de ce mouvement pour effrayer le Dauphin. Mais au moment où il allait ouvrir une porte de Paris à Charles le Mauvais, roi de Navarre, il fut tué par Jean Maillard, 1358.

V. Aug. Thierry, *Essai sur l'hist. du tiers état*; J. Quicherat, *Etienne Marcel*; Perrens, *Etienne Marcel et le gouvernement de la bourgeoisie au quatorzième siècle*, 1860.

MARCEL (GUILLAUME), né à Toulouse en 1647, m. en 1708, vint à Paris, où il fut sous-bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Victor, puis avocat au conseil, alla conclure avec le dey d'Alger le traité de 1677, qui rétablissait les relations commerciales dans le Levant et en Afrique, et obtint la place de commissaire des classes de la marine en Provence.

On a de lui : *Tablettes chronologiques pour l'histoire de l'Eglise*, 1682 ; *Tablettes chronologiques pour l'histoire profane depuis la naissance de J.-C.*, ibid., 1682 ; *Histoire de l'origine et des progrès de la monarchie française*, 1686, 4 vol. in-12. B.

MARCEL (JEAN-JOSEPH), petit-neveu du précédent, né à Paris en 1776, m. en 1854, collabora, avec Suard et Lacretelle, au *Journal des nouvelles politiques*, rédigea le *Journal des Écoles normales*, fut attaché à la commission scientifique de l'expédition d'Égypte en 1798, organisa l'imprimerie qui devait suivre l'armée pour répandre ses bulletins, et fut, de 1804 à 1814, directeur de l'Imprimerie impériale. Il fit graver pour cet établissement 17 caractères nouveaux (bengali, sanscrit, cufique, karmatique, arménien, russe, etc.). De 1817 à 1820, il suppléa Audran dans sa chaire du Collège de France.

On lui doit : *Vocabulaire français-arabe vulgaire*; *Mélanges de littérature orientale*, Le Caire, 1800 ; *Fables de Lokman*, texte arabe et traduction : *Chrestomathies arabe et chaldaïque* ; *Notice historique et littéraire sur Djamy*, 1804 ; *Paléographie arabe*, 1828, in-fol. ; *les Dix soirées malheureuses*, du cheick E.-Mohdy, 1828, 3 vol. in-12, et des *Contes* du même auteur, traduits en français, 1832, 3 vol. in-4° ; *Vocabulaire des dialectes vulgaires africains*, 1837 ; *Annuaire algérien*, 1842 : *Histoire de l'Egypte depuis la conquête des Arabes jusqu'à la domination française*, 1848, dans la collection de l'*Univers pittoresque* de F. Didot, etc. Il fournit plusieurs *Mémoires* au grand ouvrage de la commission d'Egypte, et divers articles au *Journal de la Société asiatique de Paris*, et dirigea la publication de la *Décade égyptienne*. B.

MARCEL (**SAINT-**), brg (Ardèche), arr. de Privas ; 1,950 hab. Patrie du cardinal de Bernis.

MARCELLIN (SAINT), pape de 295 à 304, subit le martyre sous Dioclétien. Fête, le 26 avril.

MARCELLIN (AMMIEN), historien. (*V.* AMMIEN.)

MARCELLIN (**SAINT-**), s.-préf. (Isère), sur la Cumane, et à 3 kil. de l'Isère ; 3,307 hab. Prison, collège, hospice. Clocher roman bien conservé. Élève de vers à soie ; commerce de vins, bestiaux, châtaignes, fromages. Avant la Révolution de 1789, elle était régie par une coutume particulière, dite *style de Saint-Marcellin*.

MARCELLO (BENEDETTO), célèbre compositeur de musique, né à Venise en 1686, m. en 1739, fut d'abord avocat, et devint membre du conseil des Quarante, provéditeur à Pola, camerlingue à Brescia. Il a laissé 50 *Psaumes*, qui offrent un rare mérite d'expression, beaucoup d'originalité, de hardiesse et de variété. B.

MARCELLO (**SAN-**), v. de Toscane, prov. de Florence ; 4,658 hab.

MARCELLUS (MARCUS-CLAUDIUS), consul l'an 531 de Rome, 222 av. J.-C., fit la guerre aux Gaulois dans la Cisalpine, et remporta les troisièmes dépouilles opimes, en tuant, à la bataille de Clastidium, Viridomar, roi des *Gésates*. Après la bataille de Cannes, consul de nouveau, il fut opposé à Annibal, et le repoussa 2 fois devant Nole, 214. Ces succès le firent surnommer l'*Épée de Rome*, et élever une 3[e] fois au consulat. En 212 il s'empara de Syracuse, défendue par le génie d'Archimède, qui fut tué malgré son ordre. Consul pour la 4[e] fois en 210, il fut encore vainqueur des Carthaginois à Canusium ; enfin, dans un dernier consulat, l'an 208, il périt dans un piège que lui tendit Annibal. O.

MARCELLUS (MARCUS-CLAUDIUS), consul l'an 702 de Rome, 51 av. J.-C., proposa dans le sénat et fit voter le rappel de César, alors proconsul en Gaule. Exilé après la bataille de Pharsale, il se retira à Mytilène. César accorda son rappel au sénat. Cicéron prononça pour remercier le dictateur son magnifique discours intitulé : *pro Marcello*. Marcellus, au moment de revenir à Rome, fut tué par un esclave.

MARCELLUS (MARCUS-CLAUDIUS), fils de Marcus-Claudius Marcellus Æserninus, qui fut consul l'an 731 de Rome, 22 av. J.-C., et d'Octavie, sœur d'Auguste. Celui-ci lui donna la main de sa fille Julie, et le désigna pour son successeur ; mais il mourut subitement à l'âge de 18 ans. Virgile a fait son éloge à la fin du VI[e] livre de l'*Énéide* dans des vers si touchants, qu'Octavie s'évanouit en les entendant lire, et fit don au poète de 10,000 sesterces (2,000 fr. environ) pour chaque vers.

MARCELLUS (ULPIUS), jurisconsulte romain du II[e] siècle, fut membre du conseil de l'empereur Antonin et gouverneur de la Pannonie Inférieure sous Marc-Aurèle. Les *Pandectes* contiennent des fragments de ses ouvrages.

V. Seger, *Ulpius Marcellus*, Leipz., 1768, in-4° ; C.-F. Walch, *de Ætate Ulpii Marcelli*, Iéna, 1758.

MARCELLUS, de Side en Pamphylie, médecin, vivait au temps de Marc-Aurèle. Il avait écrit sur la médecine un poème en 42 chants ; on n'en a qu'un fragment cité par Aétius, et un passage conservé par Fabricius dans sa *Bibliothèque grecque*, et publié sous ce titre : *Remediorum ex piscibus fragmentum*, Paris, 1591. D—G.

MARCELLUS, surnommé *Empiricus*, médecin, né à Bazas au milieu du IV[e] siècle, fut archiatre de Théodose le Grand en 388.

On a de lui : *de Medicamentis empiricis, physicis et rationalibus*, Bâle, 1536, et Venise, 1547, in-fol.

MARCELLUS (JEAN-ANDRÉ-CHARLES **DEMARTIN DU TIRAC**, COMTE DE), diplomate et littérateur français, né au château de Marcellus (Guienne) en 1795, m. en 1861. Il fut volontaire royal en 1814, entra dans la diplomatie, et devint secrétaire d'ambassade à Constantinople, en 1815. Envoyé, en 1820, dans la Palestine, il s'arrêta dans l'île de Milo, et en rapporta la belle statue dite *la Vénus de Milo*. Premier secrétaire d'ambassade à Londres, sous Chateaubriand, en 1821, il y resta, l'année suivante, chargé d'affaires. Il eut encore 2 missions : en Espagne, 1823, puis en Italie, 1826-29, rentra dans la vie privée après la Révolution de 1830, et consacra ses loisirs aux lettres.

On a de lui : *Souvenirs d'Orient*, 1839, 2 vol. ; *Vingt jours en Sicile*, 1841 ; *Épisodes littéraires en Orient*, 1851, 2 vol. ; *Chants du peuple en Grèce*, 1851, 2 vol., avec le texte grec en regard ; les *Dionysiaques* de Nonnos, traduites et commentées, 1856, gr. in-4° ; *Souvenirs diplomatiques, Correspondance intime de M. de Chateaubriand ; sur la Politique de 1822 et 1823*, 1858 ; *Chateaubriand et son temps*, 1859 ; *les Grecs anciens et les Grecs modernes*, 1861.

MARCELLUS PALINGENIUS. *V.* MANZOLLI.

MARCENAT, ch.-l. de cant. (Cantal), arr. de Murat ; au pied du mont Florat. 2,271 hab. Comm. de bestiaux. Émigration annuelle de colporteurs, chaudronniers, rémouleurs, etc.

MARCH, riv. de Moravie. (*V.* MORAVA.)

MARCHAIS, vge (Aisne), arr. de Laon ; près des marais de la Souche. 402 hab. Beau château, restauré par le cardinal de Lorraine, et où fut conçue, dit-on, la première idée de la Ligue.

MARCHAL (CHARLES-JACOB), médecin, né en 1811 à Calvi (Corse), m. en 1873, fut reçu agrégé de la faculté de Paris en 1844, et professa quelque temps au Val-de-Grâce.

Il a publié : *Précis d'histoire* [illegible], 1841, 2 vol. ; *Physiologie de l'homme*, 1841 ; *du* [illegible] *chez les femmes*, 1841 ; *des Abcès phlegmoneux* [illegible], 1844 ; *de la* [illegible] *traumatique*, 1846 ; *l'Empoisonnement* [illegible] *par la vapeur de térébenthine*, 1856 ; *Recherches sur les accidents* [illegible], 1866 ; *Lettres et propositions sur le choléra*, 1866 ; [illegible], 1866, de nombreux articles dans la *Revue* [illegible], les *Annales de la chirurgie française et étrangère*, le *Recueil de médecine, de chirurgie et de pharmacie militaires*.

MARCHAND, architecte français qui florissait vers le milieu du XVI[e] siècle. Il construisit, pour le roi Henri IV, l'élégant château neuf de Saint-Germain-en-Laye, admirablement disposé, et qui a été détruit pendant la Révolution.

MARCHAND (PROSPER), littérateur et bibliographe, né à Guise vers 1675, m. en 1756, ouvrit une librairie à Paris en 1698, se fit calviniste et alla s'établir en 1711 à Amsterdam.

Il a eu part au [illegible] de Saint-[illegible], à la rédaction du *Journal* [illegible] de La Haye de 1713 à 1737, fournit des notes sur la *Satire Ménippée*, et fut éditeur d'un grand nombre d'ou-

vrages, entre autres le *Dictionnaire* de Bayle, les *Lettres choisies* du même auteur, les *Voyages* de Chardin, les *Œuvres* de Brantôme. Il a laissé lui-même un *Dictionnaire historique*, La Haye, 1758-1759, 2 tomes en 1 vol. in-fol., qui fait suite à ceux de Bayle et de Chauffepié.

MARCHAND (Louis), habile organiste, né à Lyon en 1669, m. en 1732, vint se fixer à Paris vers 1698, fut attaché à la chapelle royale de Versailles et composa un opéra de *Pyrame et Thisbé*.

On a de lui : *Livre de musique pour le clavecin*, Paris, 1705, in-4° ; *Pièces de clavecin*, 1718, 2 vol. in-4° ; 12 *Sonates* pour flûte traversière.

MARCHAND (Étienne), navigateur, né dans l'île de la Grenade en 1755, m. à l'île de France en 1793, fut chargé en 1790, par une maison de commerce de Marseille, de se procurer des pelleteries au N.-O. de l'Amérique. Dans ce voyage, il explora une partie des îles Marquises, qu'il appela *Iles de la Révolution*, et dont une porta son nom.

Son *Voyage autour du monde* a été publié par Fleurieu, 1798, 4 vol. in-4.

MARCHAND (Jean-Gabriel), général, né en 1765 à Albenc (Isère), m. en 1851, était avocat à Grenoble en 1789. Il s'enrôla en 1792, et fut attaché à l'armée des Alpes, puis à celle d'Italie, où il conquit tous ses grades par des actions d'éclat. Chef de bataillon à Rivoli, colonel aide de camp de Joubert à Novi, général de division à Friedland, il remplaça comme général en chef en Portugal Soult et Masséna, sous lesquels il avait servi, fut nommé comte de l'Empire, reçut deux dotations importantes en Westphalie et en Pologne, fit la campagne de Russie comme major-général du roi Jérôme Bonaparte, commanda pendant la retraite une des divisions du corps d'armée du maréchal Ney, et défendit le sud-est de la France contre les alliés en 1814. Mis en disponibilité après les Cent-jours, il reçut sa retraite en 1827. Le gouvernement de 1830 l'appela à la Chambre des pairs en 1837. B.

MARCHANDS DE L'EAU. *V.* Hanse parisienne.

MARCHANGY (Louis-Antoine-François), écrivain et magistrat, né à Saint-Saulge (Nièvre) en 1782, m. en 1826. Destiné au barreau par son père, huissier à Clamecy, il devint, en 1808, juge suppléant au tribunal de 1re instance de la Seine. Au milieu de ses plus graves occupations, il ne cessa pas de cultiver les lettres. Il débuta par un poème médiocre, *le Bonheur de la campagne*, 1804. En 1813, il commença de publier un grand ouvrage sur lequel repose sa réputation, *la Gaule poétique, ou l'Histoire de France considérée dans ses rapports avec la poésie, l'éloquence et les beaux-arts*. Ce livre, en 8 vol., obtint 6 éditions de 1813 à 1826. C'est un récit rapide de notre histoire depuis l'invasion des Francs jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Quand l'auteur rencontre une matière de narration poétique ou de poème, il s'arrête, la développe et en trace le canevas. Marchangy devint, en 1810, substitut du procureur impérial près le tribunal de la Seine. Il acquit une grande réputation dans le ministère public, bien qu'il n'eût pas le don de l'improvisation ; il écrivit même ses répliques à l'audience, pendant que les défenseurs parlaient. Fervent royaliste, il se signala dans les procès politiques par l'acharnement et l'exagération de ses réquisitoires. A la suite du procès des quatre sergents de La Rochelle, il fut nommé avocat général à la Cour de cassation, et député du Nord en 1823, de l'arr. d'Altkirch en 1824. Son dernier travail littéraire est *Tristan le voyageur, ou la France au quatorzième siècle*, roman historique faiblement composé, 1825-26, 6 vol.

Plusieurs des réquisitoires de Marchangy ont été recueillis dans la *Collection du barreau français*. Il a laissé, inédits, un *Commentaire sur les 5 Codes*, et des *Mémoires* sur la Révolution française.

MARCHE, de l'allemand *mark*, signifiait chez les anciens Germains une zone inculte et déserte que des Barbares laissaient à dessein autour de leurs habitations et qu'ils regardaient comme la meilleure des défenses. Au moyen âge, on donna ce nom à la frontière d'un pays ou d'un district. Le commandant militaire d'une marche s'appelait *margrave* (de *mark*, marche, et de *graf*, comte), ou *marquis* (en lat. *marchio*). En Allemagne, il y eut des marches ou margraviats d'Autriche, de Brandebourg, de Misnie, de Lusace, de Slesvig, de Moravie, de Styrie, de Carinthie, de Bade, etc. Aujourd'hui le nom de *mark* est encore donné, dans quelques contrées de l'Allemagne, aux districts dépendants d'une commune ou d'une municipalité. E. S.

MARCHE (La), dite *Marche limousine*, parce qu'elle avait longtemps fait partie du Limousin, prov. et grand gouvernement de l'anc. France ; ch.-l. Guéret. Elle était divisée en *Haute-Marche*, cap. Guéret, et *Basse-Marche*, cap. Bellac. Sol peu fertile, arrosé par la Vienne, la Creuse, la Gartempe et le Cher ; élève de chevaux ; peu d'industrie. La Marche forme auj. le dép. de la Creuse, une forte partie de la Haute-Vienne et de la Charente. — Habité par les Lémovices, les Bituriges Cubi et les Pictavi, ce pays, sous les Romains, fit partie de l'Aquitaine Ire. Au xe siècle, il fut détaché du duché d'Aquitaine par Guillaume III, qui l'érigea en comté en faveur de Boson, petit-fils de Roger, comte de Limoges. A la fin du xiie siècle, il passa entre les mains de la maison de Lusignan. Confisqué par Philippe le Bel, 1309, il fut érigé en comté-pairie, 1316, par Philippe le Long pour son frère Charles le Bel, qui, devenant ensuite roi de France, l'échangea avec Louis Ier de Bourbon contre le comté de Clermont en Beauvaisis. Jacques, 2e fils de Louis, lui succéda dans le comté de la Marche. Un mariage le fit passer à Bernard d'Armagnac, 1429. Louis XI le donna aux Bourbons-Montpensier ; confisqué sur le connétable de Bourbon par François Ier, 1525, il fut définitivement réuni à la couronne en 1531. B.

MARCHE (Jacques II de **BOURBON**, comte de **LA**), fut pris par les Turcs à la bataille de Nicopolis, 1396, paya sa rançon, épousa, à son retour, Béatrix de Navarre, 1406, se déclara pour les Bourguignons contre les Armagnacs, subit entre les mains de ces derniers une nouvelle captivité jusqu'en 1412, se maria en secondes noces avec Jeanne II, reine de Naples et de Sicile, 1415, qui ne lui donna cependant que le titre de duc de Calabre, et, ayant fait mettre à mort plusieurs favoris de sa femme, dut fuir devant un soulèvement populaire, 1419. Il se retira chez les Franciscains à Besançon, où il mourut, 1438. B.

MARCHE (La), petit pays de l'anc. France (Guyenne), dans le Rouergue, se divisait en *Haute-Marche*, cap. Millau, et *Basse-Marche*, cap. Villefranche, aujourd'hui dans la partie occid. du dép. de l'Aveyron.

MARCHE (La), ch.-l. de cant. (Vosges), arr. de Neufchâteau sur l'une des deux branches du Mouzon ; 1,754 hab. Patrie du maréchal Victor.

MARCHE (Collège de **LA**), anc. collège de l'Université de Paris, fondé à la fin du xive siècle par Guillaume de la Marche (Vosges). Il était situé près de la place Maubert.

MARCHE (Olivier de **LA**), poète et chroniqueur, né en Bourgogne en 1426, m. à Bruxelles en 1502, fut élevé à la cour du duc Philippe le Bon, devint capitaine des gardes de Charles le Téméraire, tomba au pouvoir des Suisses à la bataille de Nancy, paya sa rançon, et rejoignit en Flandre Marie de Bourgogne.

On a de lui : *Mémoires*, de 1435 à 1492, publiés pour la 1re fois à Lyon, 1562, in-fol., souvent réimprimés, et insérés dans les *Collections de Mémoires sur l'histoire de France* ; *le Chevalier délibéré*, en rimes, Schiedam, 1583, in-4° ; *le Parement et le Triomphe des dames d'honneur*, Paris, 1510 ; *la Source d'honneur pour maintenir la corporelle élégance des dames*, Lyon, 1532, etc.

MARCHE, *Marca*, anc. prov. des États de l'Église, au N.-E., était divisée en *Marche d'Ancône* au N., et *Marche de Fermo* au S. Elle fut depuis répartie dans les délégations d'Ancône, de Macerata, de Fermo, et d'Ascoli. (*V.* Église [États de].)

MARCHE DE BRANDEBOURG. *V.* Brandebourg.

MARCHE D'ESPAGNE, nom sous lequel Charlemagne réunit les pays conquis par lui au delà des Pyrénées jusqu'à l'Ebre, entre les Asturies à l'O. et la Méditerranée à l'E. On la divisait en *Marche de Gascogne*, ch.-l. Pampelune, et *Marche de Gothie* ou *Septimanie*, ch.-l. Barcelone.

MARCHE-EN-FAMÈNE, v. de Belgique, prov. de Luxembourg ; 2,754 hab. Forges et affineries de fer, tanneries, fabr. de dentelles. En 1577, un traité y fut conclu entre l'Espagne et les Provinces-Unies.

MARCHE DE GOTHIE. *V.* Septimanie.

MARCHE DE SAXE, — DE STADE, — TRÉVISANE. *V.* Saxe, Stade, Trévisane.

MARCHE DE NUIT, batterie de tambours dans l'armée française, différente pour chaque régiment, et permettant aux soldats de retrouver leur drapeau au milieu de la nuit, ou de savoir si un signal donné par les tambours s'adresse à eux ou à un autre corps. Ces marches furent inventées dans l'armée française d'Afrique, vers 1840.

MARCHÉS DE PARIS. Ils étaient originairement établis dans des halles. Aux xviie et xviiie siècles, Paris s'étant considérablement accru, on en ouvrit d'autres sur la voie publique, et particulièrement dans les rues les plus fréquentées. Ils gênaient la circulation, chaque marchande y abritait son étalage sous un grand parapluie en grosse toile peinte en rouge. Napoléon Ier ordonna la construction de marchés en maçonnerie. Les principaux furent les marchés Saint-Honoré, commencé en 1809, fini en 1810, reconstruit depuis ; à la volaille et au gibier, dit *la Vallée*, 1809-1812, et Saint-Martin, 1813-1816, auj. démolis ; Saint-Germain, des Carmes, 1813-1818, et des Blancs-Manteaux, 1813-1819. Le plus beau, le plus régulier et le plus vaste de ces marchés est le marché Saint-Germain. Un grand nombre d'autres marchés ont été construits depuis sur le modèle des halles centrales. (*V.* Paris.) C. D—y.

MARCHENA, v. d'Espagne, prov. de Séville sur le Guadalquivir, entourée de fortifications ruinées. Pop. de la commune ; 13,768 hab. Fabr. de grosses étoffes de laine.

MARCHENOIR, ch.-l. de cant. (Loir-et-Cher), arr. de Blois ; 670 hab. Mérinos. Autrefois ville importante et place

forte; il y eut une commanderie de l'ordre de Saint-Lazare. La révocation de l'édit de Nantes la dépeupla. Combats entre les Français et les Allemands en nov. et en déc. 1870.

MARCHES (Les), petit pays de l'anc. France (Basse-Normandie), où étaient Alençon, Argentan, Séez.

MARCHESI ou **MARCHESINI** (Luigi), fameux sopraniste, né à Milan en 1755, m. en 1826, balança la réputation de Farinelli. On lui reproche d'avoir introduit dans le chant l'abus des fioritures.

MARCHETTI (Alexandre), poëte et savant italien, né en 1632 à Pontormo près de Pistoia, m. en 1714, enseigna la philosophie et les mathématiques à l'Université de Pise.

On a de lui : *de Resistentia solidorum*, Flor., 1669, in-4°; une médiocre traduction d'*Anacréon*, en vers libres, Lucques, 1707, in-4°; une traduction de *Lucrèce*, Lond., 1717. Les poésies de Marchetti ont été recueillies sous le titre de *Saggio delle rime eroiche, morali e sacre*, Flor., 1704, in-4°, et Venise, 1755, in-4°.

MARCHETTI (Le comte Jean), littérateur, né à Sinigaglia en 1790, m. à Bologne en 1852, étudia à Parme et à Rome, et se lia de bonne heure avec Giovanni Mastai (le pape Pie IX). Il fut conseiller d'État et ministre des affaires étrangères dans les États de l'Église en 1848.

Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Bologne, sous le titre de *Rime e prose*, 1850, 2 vol. On y remarque surtout des canzones imitées de Pétrarque, des traductions d'Horace et d'Anacréon, des odes *sul Traffico de' negri* et sur la mort du roi de Rome (celle-ci traduite en français par M. Ballin, Rouen, 1847), un chant intitulé *una Notte di Dante*, et un discours en prose *Della prima e principale allegoria di Dante*. V. sa *Vie* par Gibelli, Bologne, 1853. M. V—i.

MARCHFELD. *V.* Laa.

MARCHI (François de), ingénieur italien du XVIe siècle, né à Bologne, fut attaché au service d'Alexandre de Médicis, seigneur de Florence, puis à celui du pape Paul III, et servit en Flandre comme ingénieur du roi d'Espagne.

On a de lui : *Della Architettura militare libri tre*, Brescia, 1599, in-fol., et 161 pl.; réimpr. par L. Marini, Rome, 1810, 5 vol. gr. in-fol., ou 6 vol., in-4°.

MARCHIENNES, ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Douai, sur la rive g. de la Scarpe et le canal du Décours; 3,432 hab. Comm. d'arbres fruitiers, asperges, lin. Filatures de laine, bonneterie, tanneries, sucre de betteraves. Cete ville doit son origine à une abbaye fondée au VIIe siècle par St Amand, et supprimée à la Révolution.

MARCHIENNES-AU-PONT, vge de Belgique (Hainaut), sur la Sambre, près et au S. de Charleroi; 10,788 hab. Exploit. de houille. Succès des Français sur les Impériaux en 1794.

MARCIAC, ch.-l. de cant. (Gers), arr. de Mirande, sur le Bouès; 1,914 hab. Autrefois fortifié. Verreries.

MARCIANA, brg. du roy. d'Italie (île d'Elbe); 7,667 hab. Près de là est le port de *Marina-di-Marciana*. Construction de navires.

MARCIANISI, v. du royaume d'Italie, prov. de Caserta; 10,099 hab.

MARCIANO, vge du roy. d'Italie (prov. d'Arezzo), à 6 kil. N.-E. de Lucignano; 2,555 hab. Cosme de Médicis y battit les Français en 1554.

MARCIANOPOLIS, v. de l'anc. Mésie, capitale de la Mésie Inférieure.

MARCIEN, *Marcianus*, empereur d'Orient, 450-457. Né d'une famille obscure de la Thrace, il était parvenu au grade de tribun et était âgé de 58 ans, lorsque l'impératrice Pulchérie lui offrit l'empire et sa main. Par sa vertu et son application au travail, il fut utile à la religion et à l'État. Par la fermeté de son attitude, il fit reculer Attila. Il fit triompher la foi catholique par le concile de Chalcédoine, 451. L'Église grecque célèbre sa fête, avec celle de Pulchérie, le 17 février. S.

MARCIEN, géographe grec du IVe siècle, né à Héraclée-du-Pont-Euxin, écrivit un *Périple* du monde, dont on a des fragments publiés en 1560, puis insérés en 1600, avec une traduction latine et une dissertation de Dodwell, dans les *Geographiæ veteris scriptores græci minores*.

Une nouvelle édition a été donnée par E. Miller, Paris, 1839.

MARCIGNY-LES-NONNAINS, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles, à 1 kil. de la Loire; 2,790 hab. Il y eut un riche prieuré de femmes, fondé en 1064. Comm. de blé. Fabr. de linge de table.

MARCILE (Théodore), en latin *Marsilius*, savant critique, né à Arnheim en 1548, m. en 1617, enseigna les humanités à Toulouse, puis au collège des Grassins à Paris, en 1578. Il professa aussi au collège du Plessis pendant 10 ans, et fut en dernier lieu lecteur au Collège de France pour la classe des belles-lettres.

Ses principaux ouvrages sont des *Commentaires* sur Catulle, Paris, 1604; sur Martial, 1601; sur Perse, 1601; sur Suétone, 1610; des *Leçons* sur Horace, 1603; et des *Notes* sur Lucien, 1615. C. N.

MARCILLAC, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. de Rodez, sur le Craynaux; 2,004 hab. Toiles, vins, huile de noix, bestiaux. Hôpital, établissement thermal.

MARCION, hérésiarque du IIe siècle, né à Sinope, entra dans les ordres sacrés, et se fit 2 fois chasser pour inconduite. Il enseignait que l'homme procède de deux principes opposés, l'âme étant une émanation de l'être bienfaisant, et le corps l'ouvrage d'un être malfaisant. Selon lui, l'Ancien et le Nouveau Testament répondaient par leur opposition à ces deux principes ennemis. Marcion combinait son système avec la doctrine des Valentiniens sur la production des Esprits ou des Éons. Il semble qu'il a porté et établi sa doctrine dans la Perse. Ses disciples sont appelés *Marcionites*. d.

MARCK (Comté de **LA**), anc. État de l'Empire d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, borné au N. par la principauté de Munster, à l'E. par le duché de Westphalie, au S. et à l'O. par le duché de Berg, fait auj. partie de la prov. prussienne de Westphalie (régence d'Arensberg, cercle de Hamm). Superf. : 2,000 kil. carr. Pop. : 170,000 hab. Il était divisé par la Roer en 2 parties, le *Hellweg* au N. et le *Sauerland* au S. Villes princ. : Hamm, Soest et Iserlohn. — Le comté appartint, à partir du XIIe siècle, aux comtes de la Marck; depuis le XIVe siècle, aux comtes de Clèves; il échut en 1666 à la maison de Brandebourg, comme héritage de Juliers. Incorporé, en 1807, au grand-duché de Berg, il fut rendu, en 1815, à la Prusse. E. S.

MARCK (Maison de **LA**), anc. famille noble, originaire de Westphalie, date du milieu du XIIe siècle. Elle acquit successivement les comtés de Clèves, de Berg et de Juliers, et commença d'avoir des possessions sur le territoire de la France actuelle en 1424, quand Evrard de La Marck fit l'acquisition de la seigneurie de Sedan. Son petit-fils, Robert Ier, y joignit par un mariage celles de Fleuranges et de Jametz. La maison de La Marck forma les branches des ducs de Clèves et de Nevers, des seigneurs d'Arenberg, de Sedan, de Fleuranges, et de Lumain. Au milieu du XVIe siècle, elle devint maîtresse du duché de Bouillon, que le mariage de Charlotte de La Marck avec Henri de La Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne, fit passer à la maison de La Tour, 1591. De là 2 familles de Bouillon, les La Marck et les La Tour. B.

MARCK (Guillaume de **LA**), né vers 1436, m. en 1485, chef de la branche des barons de Lumain, fut élevé par les soins de l'évêque de Liège, Louis de Bourbon, se fit chasser pour avoir assassiné un des officiers de ce prélat, chercha un asile à la cour de Louis XI, roi de France, offrit à ce prince de faire révolter les Liégeois, reçut de l'argent et des troupes pour cette entreprise, attira l'évêque dans une embuscade et le tua de sa propre main, 1468, imposa son propre fils aux votes du chapitre, mit son frère Robert en possession de la châtellenie de Bouillon, mais fut battu par Maximilien, archiduc d'Autriche, trahi et décapité. On l'avait surnommé *le Sanglier des Ardennes*. B.

MARCK (Robert II de **LA**), neveu du précédent, né vers 1460, m. en 1535, possédait une partie du pays de Liège; le duché de Bouillon et la principauté de Sedan. Il s'unit à son frère, l'évêque Evrard, pour faire la guerre à l'archiduc Maximilien. Il accompagna Charles VIII, roi de France, dans son expédition contre Naples, figura en Italie, sous le règne de Louis XII, à la bataille de Novare, 1513, se laissa attirer, en 1519, dans l'alliance de Charles-Quint, revint au parti français en 1521, envahit le Luxembourg, fut dépouillé de ses États par le comte de Nassau, lieutenant de l'empereur, mais les recouvra en vertu du traité de Madrid, 1526. On l'appelait *le Grand sanglier des Ardennes*. Brantôme lui a consacré un article dans ses *Vies des capitaines français*. B.

MARCK (Evrard de **LA**), frère cadet du précédent, connu sous le nom de *cardinal de Bouillon*, fut évêque de Liège en 1505, accompagna Louis XII dans son expédition contre les Génois, 1507, et obtint, en récompense de sa bravoure, l'évêché de Chartres. En 1519, il contribua par ses démarches à l'élection de Charles-Quint, qui le nomma archevêque de Valence, et obtint pour lui le chapeau de cardinal. Il fut légat du Saint-Siége dans les Pays-Bas, et mourut à Liège en 1538. B.

MARCK (Robert III de **LA**), *seigneur de Fleuranges*, dit *l'Adventureux*, fils de Robert II, né à Sedan en 1491, m. en 1537, fut envoyé de bonne heure à la cour de Louis XII et attaché à la personne de François d'Angoulême. En 1510, il épousa la nièce du cardinal d'Amboise, fit ses premières armes en Italie sous les ordres de La Trémouille, défendit Vérone contre les Vénitiens, contribua à la prise de La Mirandole et d'Alexandrie, et reçut 46 blessures à la bataille de Novare, 1513, où son père lui sauva la vie. Il commanda l'avant-garde française à Marignan, 1515, reçut de François Ier l'ordre de chevalerie, et, en 1519, fut envoyé en Allemagne pour engager les électeurs à porter leurs voix sur le roi. Il fut fait prisonnier à Pavie, 1525. Pendant sa captivité au château de l'Écluse en Flandre, on le nomma maréchal de France. En 1526, il défendit avec succès Péronne contre les Impériaux. On a de lui : *Histoire des choses mémorables advenues aux règnes de*

Louis XII et de François Ier, depuis 1499 jusqu'en 1521. Ce précieux ouvrage, publié par l'abbé Lambert, avec des notes historiques et critiques, Paris, 1753, in-12, et inséré dans les *Collections de Mémoires sur l'histoire de France*, reproduit les impressions naïves et vraies d'un témoin oculaire, et est écrit d'un style vif, piquant et coloré. B.

MARCK (ROBERT DE LA), dit le *maréchal de Bouillon*, fils du précédent, né vers 1520, m. en 1556, fut capitaine des cent-suisses de la garde du roi, maréchal de France en 1547, commandant militaire de la Bourgogne, de la Champagne et de la Brie, lieutenant-général en Normandie, prit Metz aux Impériaux en 1552, reconquit le duché de Bouillon sur Charles-Quint, fut pris en défendant Hesdin, 1553, et conduit en Flandre, où il mourut. B.

MARCK (A.-M. RAYMOND DE LA). V. ARENBERG.

MARCKHOLSHEIM, v. d'Alsace-Lorraine, cercle de Schlestadt, sur l'Ichert; 2,296 hab. Tabac, chanvre, huile, savon. Blanchisserie de toiles.

MARCO (SAN-), anc. *Argentana*, v. du roy. d'Italie, prov. de Cosenza; 4,845 hab. Évêché de San-Marco et Bisignano.

MARCO (SAN-), anc. *Agathyrne*, v. de Sicile, prov. de Catane, près de la mer; 2,345 hab.

MARCO-IN-LAMIS (SAN-), v. du roy. d'Italie, prov. de Foggia; 15,059 hab. dans la commune.

MARCODURUM, nom anc. de DUREN.

MARCOING, ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Cambrai, sur l'Escaut; 1,948 hab. Sucre de betterave, tissus de coton, teinture et blanchisserie d'étoffes.

MARCOMANS, *Marcomanni* (de l'allemand *Markmænner*, hommes de la frontière), anc. peuple de la Germanie, dans le groupe des Hermions, habitait, au temps de l'empereur Auguste, sur les deux rives de l'*Albis* (Elbe), dans les monts Hercyniens. Il s'établit plus tard sur le territoire des *Boii* (Bohême actuelle), à l'O. des Quades, et, de concert avec ce peuple, les Iazyges et les Vandales, fit plusieurs invasions en Italie, 167-174, au temps de Marc-Aurèle, qui les repoussa.

MARCOMIR, nom de plusieurs princes francs, dont l'histoire est racontée dans le livre de l'abbé Trithème, *de Origine Francorum*, mais qui sont évidemment des personnages imaginaires. L'un serait le fils du Troyen Anténor, et aurait amené les Francs de Troade en Germanie; un autre serait contemporain de l'empereur Claude; un 3e aurait donné le jour à Pharamond.

MARCO-POLO, en franç., *Marc-Paul*, célèbre voyageur, né à Venise vers 1254, d'une famille de riches négociants, m. en 1323. Son père Nicolo-Polo et son oncle Matteo avaient entrepris dès 1255 un grand voyage de commerce à travers l'Asie. Bien accueillis par le grand khan des Tartares Koublaï, ils furent envoyés par lui comme ambassadeurs auprès du pape, arrivèrent à Venise en 1269, et quittèrent cette ville en 1271 pour retourner auprès de Koublaï. Ils emmenèrent avec eux le jeune Marco, et, après un voyage qui dura 4 ans, ils atteignirent la résidence du grand Khan, qui les reçut encore mieux que la première fois. Marco-Polo apprit très vite la langue, l'écriture et les coutumes des Tartares. Il gagna si bien l'estime et la confiance de Koublaï que ce prince le garda 17 ans à sa cour, l'admit au nombre de ses conseillers et le chargea de missions lointaines, dont il s'acquitta avec autant de fidélité que d'intelligence. Il eut ainsi l'occasion de visiter dans les meilleures conditions possibles une grande partie de l'immense empire des Mongols et plusieurs des contrées voisines dont il a donné la description, la Chine, le Tibet, l'Inde, Ceylan, les royaumes de Birmanie, d'Annam, de Cambodge, le Tonkin, les côtes du Japon et de Java. Il revint en Europe avec son père et son oncle en traversant la Perse, l'Arménie, Trébizonde et Constantinople. De retour à Venise en 1295, ils rapportaient d'immenses richesses, qui firent donner à leur palais le surnom de cour des millions, *corte dei millioni*, et à Marco-Polo lui-même celui de *Messer Millione*. Il fut pris par les Génois l'année suivante dans une bataille navale et enfermé dans la prison de Gênes. C'est là qu'en 1298 il écrivit, ou plutôt qu'il dicta, comme il nous l'apprend lui-même, le merveilleux récit de ses voyages à l'un de ses compagnons de captivité, Rusticien de Pise. Quand la paix eut été signée, Marco revint dans sa patrie, où il fut nommé membre du grand conseil. Son livre, rédigé primitivement *en français*, fut apporté en France en 1307 par Thibaut, seigneur de Cépoy, et donné par le fils de celui-ci à Charles de Valois, frère de Philippe le Bel. Il fut traduit en latin dès 1320. Les récits de Marco Polo [illegible] par la curiosité, mais aussi l'incrédulité générale. Les réserves et les [illegible] au milieu [illegible] de renseignements et de [illegible] dont les voyages [illegible] l'exactitude [illegible] de son livre, celle qui se rapporte au *prêtre Jean*. V. *ce mot*. Au xve siècle, les navigateurs portugais s'autorisèrent des assertions du voyageur vénitien pour chercher en longeant les côtes de l'Afrique les empires du Kathay (la Chine), de Cipangu (le Japon) et le royaume fabuleux du prêtre Jean, où l'on a voulu voir les États du négus d'Abyssinie. Christophe Colomb croyait avoir trouvé dans les îles d'Haïti et de Cuba le pays de Cipangu et cherchait à s'informer auprès des indigènes de la direction à suivre pour atteindre l'empire du grand Khan des Tartares. Malgré les erreurs dont il a été la cause et l'origine, le livre de Marco-Polo n'en reste pas moins un document géographique de premier ordre et son auteur doit être regardé comme le plus éclairé, le plus judicieux et le plus utile des voyageurs du moyen âge.

L'ouvrage de Marco-Polo a eu, depuis l'invention de l'imprimerie, 56 éditions, dont 23 en italien, 8 en latin, 4 en français. Il a été trad. en anglais, en allemand, en espagnol, en portugais et en hollandais Les éditions franç. les plus récentes sont celles de la Société de géographie de Paris, 1824, et de M. G. Pauthier. Le *fac-simile* d'un ms. de Marco-Polo, du xive siècle, a été publié à Stockholm, 1882, avec une *préface* de M. Nordenskiöld et une *lettre* de M. L. Delisle. — V. le *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, 1833, t. XIX; Baldelli Boni, *Il Milione di Marco-Polo*, Florence, 1827, 2 vol. in-4o; Murray, *Travels of Marco-Polo*, Edimb., 1844; Wright, *the Travels of Marco-Polo*, Londr., 1854; Lazzari, *I viaggi di Marco-Polo*, Venise, 1847. E. D—Y.

MARCOSIENS, disciples de l'hérétique Marc.

MARCOUF (SAINT-), nom de deux îles de France (Manche), arr. de Valognes, dans la rade de la Hougue à 13 kil. S.-S.-O. du cap de la Hougue. Importantes comme position militaire.

MARCOUL (SAINT), en latin *Marculphus*, né à Bayeux vers la fin du ve siècle, fut, suivant les légendes, fondateur du couvent de Nanteuil, près de Coutances, et y mourut en 558. Une tradition dit que ce fut lui qui révéla la faculté qu'avaient les rois de France de guérir les écrouelles le lendemain de leur sacre.

MARCOUSSIS, vge (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet, sur un affl. de l'Orge; 1,713 hab. Château du comte d'Entragues, père de la marquise de Verneuil; Condé y fut enfermé en 1650. Exploitation de grès.

MARCQ-EN-BARŒUL, brg (Nord), arr. et à 5 kil. N. de Lille sur la Marcq; 8,411 hab. 3 châteaux, dans l'un desquels est une importante institution ecclésiastique. Laines; sucre indigène, bleu d'azur et de tournefort, huile, vinaigre de grains; brasseries.

MARCULFE, moine qu'on croit avoir vécu en Gaule dans le viie siècle, a recueilli des formules des contrats et des actes publics usités de son temps. Cette collection, précieux monument de l'histoire et de l'anc. jurisprudence française, a été publiée par Bignon, avec de savantes remarques, Paris, 1613, et dans les *Capitulaires des rois de France* de Baluze, 1677.

MARCUS GRÆCUS, auteur que l'on croit avoir vécu au xiiie siècle, a laissé un curieux ouvrage, *Liber ignium ad comburendos hostes*, publié par La Porte de Theil, 1804; de nombreux hellénismes font supposer qu'il a été d'abord écrit en grec. On y trouve beaucoup de recettes ridicules, mais d'intéressants détails sur le feu grégeois, et quelque chose d'analogue à la composition de la poudre à canon.

MARDAÏTES, peuplade de Syrie qui, unie aux Maronites, fit la guerre aux Arabes, maîtres de son pays, depuis la fin du viie siècle, et dont on ne parle plus à partir du xe.

MARDES, *Mardi*, peuple de l'anc. Médie, au S. de la mer Caspienne, à l'E. des Gètes et à l'O. des Tapyres, était belliqueux et enclin au brigandage. Son territoire correspondait au Mazendéran actuel.

MARDI, 3e jour de la semaine chez les modernes, ainsi nommé parce que la planète Mars présidait à sa 1re heure (*Martis dies*). Le *Mardi gras* est le dernier jour du carnaval; le *Mardi saint* est le mardi de la semaine sainte.

MARDICK, *Marcis in littore Saxonico*, hameau (Nord), à 8 kil. O. de Dunkerque; 449 hab. Port de mer important sous les Romains, réuni à la France par le traité des Pyrénées. Louis XIV voulut en relever les fortifications; mais, en vertu du traité de la *Triple Alliance*, les Anglais en obtinrent la destruction, 1717.

MARDIN, anc. *Marde* ou *Miride*, v. fortifiée de la Turquie d'Asie, prov. de Diarbékir, à 550 kil. N.-O. de Bagdad; 16,000 hab. environ. Bâtie en amphithéâtre sur la pente S. du mont Masius, et entourée de murs. Fab. de toiles et de maroquins; export. de coton. — Citée déjà par Ptolémée, Mardin fut plusieurs fois détruite par les Persans et les Tartares.

MARDOCENTÈS, chef arabe ou du moins de race sémitique, s'empara de la région du Tigre et de l'Euphrate sur les descendants de Nemrod et d'Assur, plus de 2,000 ans av. J.-C. Au bout de deux siècles et demi, les Sémites furent chassés par Bélus.

MARDOCHÉE. V. AMAN et ESTHER.

MARDONIUS, général des Perses, fils du satrape Gobryas, et gendre de Darius Ier, dirigea une expédition contre

la Grèce, 496 av. J.-C., vit sa flotte brisée par une tempête sur les rochers du mont Athos, et son armée de terre taillée en pièces par les Thraces, accompagna Xerxès aux Thermopyles et à Salamine, 480, et, après la fuite de ce prince, fut vaincu et tué à Platées, 479.

MAREB ou **GASH**, riv. de l'Afrique orientale, naît en Abyssinie, dans le district de Tigré, coule au S.-O., puis au N.-O., entre en Nubie, et se perd dans les sables à 65 kil. de la mer Rouge. Dans la saison des pluies, elle communique avec l'Athara.

MARÉCHAL (PIERRE-SYLVAIN), littérateur, né en 1750 à Paris, m. en 1803, débuta par des pastorales qu'il signa du nom du *Berger Sylvain*. Nommé sous-bibliothécaire du collège Mazarin, il fut destitué pour avoir, dans un ouvrage intitulé : *Livre échappé au déluge*, 1784, in-12, parodié le style des prophètes. En 1788, il eut l'idée de publier un *Almanach des honnêtes gens*, où il substitua aux noms de saints du calendrier ceux des hommes les plus célèbres tant anciens que modernes ; cela le fit mettre dans une maison de correction. Ses doctrines devinrent à la mode en 1793 et 1794 ; mais il ne fut point persécuteur, et, quoique professant l'athéisme, il contribua à sauver la vie à plusieurs ecclésiastiques.

Ses principaux ouvrages sont : *Bergeries*, 1770, in-12 ; *le Pibrac moderne*, 178[illegible] ; *Fragment d'un poème sur Dieu, ou le Lucrèce moderne*, 1781 ; *l'Age d'or, recueil de contes pastoraux*, 1782 ; *Code d'une société d'hommes sans Dieu*, 1797 ; *Voyage de Pythagore*, 1799 ; *Dictionnaire des Athées*, 1800, etc. C. N.

MARÉCHAL (CHARLES-LAURENT), peintre, né à Metz vers 1800, m. en 1870, reçut à Paris les leçons de Regnault. De retour dans sa ville natale, il y ouvrit un atelier, qui eut beaucoup de succès, et, abandonnant la peinture à l'huile, employa le pastel avec une rare vigueur. Parmi ses tableaux en ce genre, on a surtout remarqué *les Sœurs de misère*, *les Bûcherons hongrois*, *le Petit gitano*, *le Loisir*, *la Détresse*, *les Adeptes*. Il a créé à Metz une industrie nouvelle, la peinture sur verre. Les vitraux qu'il exécuta pour la cathédrale de Metz, pour les églises Saint-Vincent de Paul, Sainte-Clotilde et Saint-Augustin à Paris, pour le Palais de l'industrie, pour les églises de Troyes, de Cambrai, etc., lui acquirent une réputation méritée.

MARÉCHAL (COMTE), titre héréditaire en Angleterre dans la famille des ducs de Norfolk.

MARÉCHAL (LORD), titre héréditaire en Écosse dans la famille des comtes de Keith. Ce fut un membre de cette famille qui fonda le *Collège Maréchal* à Aberdeen.

MARÉCHAL (FELD-). *V.* FELD-MARÉCHAL.

MARÉCHAL D'ARMES, officier créé en 1487 par Charles VIII, pour tenir un catalogue des armoiries des nobles et en vérifier l'authenticité.

MARÉCHAL DE BATAILLE, grade militaire créé en 1614 ou en 1643, et supprimé en 1672. Les fonctions consistaient à ranger l'armée en bataille, à choisir le terrain d'après l'ordre et le plan du général en chef, à surveiller le déplacement des troupes. Le major général (*V. ce mot*) remplaça le maréchal de bataille.

MARÉCHAL DE CAMP, officier supérieur qui, dès les temps féodaux, commandait sous les ordres du connétable ou du général en chef, soit dans les troupes d'un seigneur, soit dans celles du roi. Ses attributions étaient alors à peu près les mêmes que celles qu'on donna plus tard au *lieutenant général*. Il fut subordonné à ce dernier en 1534, 1552 ou 1558. Depuis la Révolution, on le nomma *général de brigade*. Le nom de maréchal de camp reparut en 1815 et fut de nouveau remplacé par celui de général de brigade après 1848.

MARÉCHAL DE FRANCE, le 2e dignitaire dans l'armée royale de France, au-dessous du connétable, et le 1er après la suppression de cet officier en 1626. Philippe-Auguste créa les maréchaux de France en 1185. Il n'y en eut d'abord qu'un seul. On en comptait 2 au temps de Louis IX ; François Ier en fixa le nombre à 3, et rendit leur charge viagère, de temporaire qu'elle était. Il y en eut 4 sous Henri II, 5 sous François II, 7 sous Charles IX, et 9 sous Henri III. Louis XIV et ses successeurs en nommèrent jusqu'à 20. Leur insigne était un bâton de commandement fleurdelisé, et, depuis 1675, ils portèrent le titre de *monseigneur*. Le maréchalat, supprimé en 1792, fut rétabli en 1804 par Napoléon Ier ; les titulaires furent appelés *maréchaux d'Empire*, et leur nombre fut d'abord de 18, dont 2 sénateurs, et plus tard de 20, dont 4 sénateurs. La dignité de *maréchal général* fut instituée en faveur de Lesdiguières, en 1621, et conférée aussi à Turenne en 1660, à Villars en 1733, au maréchal de Saxe en 1746, et à Soult en 1847.

MARÉCHAL GÉNÉRAL DES LOGIS DE L'ARMÉE, officier institué en 1644, et supprimé en 1790. Il avait pour fonctions de choisir les lieux où l'armée devait camper ou loger, de distribuer le terrain aux majors de brigade, de désigner les emplacements du quartier général, de l'artillerie, des vivres, des ambulances, et d'indiquer la route que devaient suivre les colonnes, les bagages, le matériel et les approvisionnements.

MARÉCHAL DE LA LICE, personnage qui présidait aux tournois et aux joutes, visitait les armes, donnait le signal du combat, et y mettait un terme en jetant son bâton entre les adversaires.

MARÉCHAL DES LOGIS, sous-officier de cavalerie française, dont le grade correspond à celui de sergent d'infanterie. On rapporte son institution à l'année 1444. Le *maréchal des logis chef*, dont les fonctions sont analogues à celles des sergents-majors de l'infanterie, ne fut établi qu'en 1776.

MARECHAUSSEE, corps de gens à cheval, chargé, avant la Révolution, de veiller à la sûreté publique, et ainsi nommé de ce qu'il était sous les ordres immédiats des maréchaux de France. Il formait 33 compagnies, commandées chacune par un prévôt. Les hommes qui les composaient, quoique munis de sabres et d'armes à feu, s'appelaient *archers*, et il y en avait d'attachés à diverses juridictions pour exécuter les mandats ou leurs sentences : archers du grand-prévôt de l'hôtel, — de la maréchaussée, — du prévôt des marchands, — de la ville, — du guet, — des pauvres, etc. Les devoirs de toutes ces catégories d'archers sont auj. remplis par la gendarmerie, la garde républicaine et les gardiens de la paix.

MARÉCHAUSSÉE DE FRANCE, juridiction que les maréchaux de France avaient, dans l'anc. monarchie, sur les gens d'armes, sur tout ce qui tenait à la guerre et sur la noblesse. On la nommait aussi *connétablie* (*V. ce mot*), parce que le connétable exerçait cette juridiction avec les maréchaux dont il était le chef. Quand la charge de connétable eut été supprimée, les maréchaux conservèrent leurs attributions. Ils se faisaient ordinairement remplacer par des prévôts et des officiers. Il y avait en France 180 maréchaussées, instruisant les procès des voleurs, vagabonds et malfaiteurs, souvent avec des membres du plus prochain présidial. Au-dessus de 100 livres, leurs condamnations pouvaient être frappées d'appel au parlement.

MARÉCHAUSSÉE, droit qu'avait le seigneur féodal de faire couper du foin dans les prés du vassal pour la nourriture de ses chevaux ; — fourniture de foin et d'avoine pour les écuries du château.

MARÉE (CONSEIL DE LA). *V.* CONSEIL.

MAREMME (LA) ou **MAREMMES** (LES), c.-à-d. en italien *le littoral*, région occidentale de la Toscane, le long de la mer, entre Orbitello et Piombino ; elle est peu fertile, marécageuse, malsaine et peu peuplée ; de nombreux troupeaux de buffles y paissent. Elle est traversée par l'Ombrone, contient les lacs Castiglione et Orbitello et la ville de Grosseto. C'était, dans l'antiquité, le pays florissant de Cosa, Populonia, etc. ; l'influence insalubre du climat ne s'y est manifestée que depuis le XVe siècle. Des travaux exécutés de 1828 à 1832 l'ont un peu assainie. Grandes richesses minérales au sud.

MARENGO, vge du roy. d'Italie, à 4 kil. S.-E. d'Alexandrie, sur la rive gauche du Fontanone, près de son confl. avec le Tanaro. Célèbre par une victoire du 1er consul Bonaparte sur les Autrichiens, commandés par Mélas, le 14 juin 1800 ; le général Desaix y fut tué. La soumission de l'Italie, et, plus tard, la paix de Lunéville, furent les résultats de cette victoire. Sous le 1er Empire, Marengo donna son nom à un département français, ch.-l. Alexandrie ; sous-préf. Asti et Casal.

MARENGO, colonie française de l'Algérie, arr. de Blidah, dans l'O. de la Métidja, à 86 kil. S.-O. d'Alger ; 4,406 hab. Fondée en 1849. Une route la relie à Blidah et à Cherchell.

MARENNES, s.-préf. (Charente-Infér.), port envasé sur la Seudre, à 2 kil. de l'Océan ; 4,563 hab. Trib. de commerce. Commerce d'eaux-de-vie, vins rouges et blancs, fèves de marais, légumes secs, sel gris. Pêche d'huîtres vertes très renommées. Cette ville est entourée de vastes marais salants (9,000 hectares environ). Elle eut titre de comté.

MARENNES (LES) ou **MARANSIN** (LE), petit pays de l'anc. France (Gascogne), le long de l'Atlantique, entre Dax et la mer. Sol marécageux, sablonneux, couvert de pins et de chênes-liège, et compris auj. dans le département des Landes.

MAREOTIS (LAC), auj. *Marioul*, lac de la Basse-Égypte, à l'O. du Delta, près d'Alexandrie, était joint à la Méditerranée par la branche Canopique du Nil. Sur ses bords, on récoltait des vins estimés.

MARESCHAL (GEORGES), chirurgien, né à Calais en 1658, m. en 1736, vint à Paris étudier la chirurgie à l'hôpital de la Charité sous Morel, chirurgien en chef, et lui succéda en 1688. Premier chirurgien de Louis XIV en 1703, il conserva cette place sous Louis XV, et s'associa La Peyronie. Mareschal est un des hommes qui ont le plus contribué aux progrès de la chirurgie en France, un des fondateurs de l'Académie royale de chirurgie. On n'a de lui que quelques observations consignées dans le 1er vol. des Mémoires de l'Académie, et dans les écrits de Dionis, de Brissot, etc.

D—G.

MARESCOT (ARMAND-SAMUEL, MARQUIS DE), général,

né à Tours en 1758, m. en 1832, élevé au collège de La Flèche, puis à l'École militaire de Paris, entra dans le génie et fut capitaine dès 1792. Il se distingua au siège de Lille et à la bataille de Nerwinden, refusa de suivre Dumouriez dans sa défection, et rentra dans Lille, où il fit exécuter la ligne de défense de la Deûle. Il prit part, comme chef de bataillon, au siège de Toulon. Rappelé sur la frontière du Nord en 1794, il fortifia Maubeuge, prit Charleroi, contribua au gain de la bataille de Fleurus, et fut nommé colonel, puis général de brigade. Commandant du génie au siège de Maestricht, il fut nommé général de division après la prise de cette ville, et envoyé à l'armée des Pyrénées orientales, où il fit démolir les fortifications de Fontarabie. Appelé en Allemagne, il défendit Landau et le fort de Kehl, 1796. Après le 18 brumaire, le 1er consul le créa inspecteur général du génie. Il fit les campagnes d'Italie en 1800, et d'Allemagne en 1805. Envoyé en Espagne en 1808, il fut compris dans la capitulation signée par le général Dupont à Baylen. A son retour en France, l'empereur le destitua, le fit incarcérer pendant 3 ans, et, en 1812, l'exila à Tours. Le gouvernement provisoire de 1814 réintégra Marescot dans son grade; le comte d'Artois le nomma commissaire du roi dans la 20e division militaire, et Louis XVIII lui rendit toutes ses dignités. Ayant accepté des fonctions pendant les Cent-jours, la 2e Restauration le mit à la retraite. Il entra pourtant à la Chambre des pairs en 1819, et reçut plus tard le titre de marquis.

On a de lui : *Mémoires sur l'emploi des bouches à feu pour lancer les grenades en grande quantité*, dans la collection de l'Institut, 1799; *Relation des principaux sièges faits ou soutenus en Europe par les armées françaises depuis 1792*, 1806; *Mémoires sur la fortification souterraine*, dans le *Journal de l'École polytechnique*, t. IV.

MARET (Hugues), chirurgien, né à Dijon en 1726, m. en 1786, alla étudier à Montpellier et à Paris. Il a laissé beaucoup de Mémoires sur les épidémies, sur l'inoculation et sur des questions d'hygiène publique; il s'éleva avec force contre l'usage d'inhumer les morts dans les églises. Il périt victime de son dévouement dans une épidémie qui régnait en Bourgogne. D—g.

MARET (Hugues-Bernard), duc de Bassano, né à Dijon en 1763, m. en 1839, était fils d'un médecin, et fut avocat au parlement de Bourgogne. En 1789, il vint à Versailles, et rédigea un *Bulletin* de l'Assemblée constituante qui fut l'origine du *Moniteur universel*, et le 1er modèle du journal reproduisant les débats et les discours de chaque séance. Quand l'Assemblée eut été transférée à Paris, Maret devint un des fondateurs du club des Feuillants, 1791. Après le 10 août 1792, Lebrun l'appela à la direction d'une division du ministère des relations extérieures; envoyé à Londres pour tâcher d'obtenir la neutralité de l'Angleterre, il échoua, fut destitué, puis nommé ambassadeur à Naples. Arrêté par des Autrichiens en Suisse, il subit, jusqu'en 1795, une dure captivité à Mantoue, puis dans la forteresse de Kuffstein, dans le Tyrol; alors on l'échangea, lui et les prisonniers livrés par Dumouriez, avec la fille de Louis XVI. Il fut un des commissaires chargés par le Directoire de négocier la paix à Lille avec lord Malmesbury. Il se lia intimement avec le général Bonaparte, l'aida à préparer le 18 brumaire, et fut nommé secrétaire général du gouvernement consulaire. Secrétaire d'État sous l'Empire, il devint, après la disgrâce de Bourrienne, le confident de Napoléon Ier, qu'il accompagnait dans toutes ses campagnes. L'Empereur le choisit pour ministre des relations extérieures en 1811, et le créa duc de Bassano. Vers la fin de 1813, Napoléon lui retira son portefeuille, mais le garda près de lui comme ministre secrétaire d'État. Après l'abdication de Fontainebleau, Maret ne quitta l'Empereur qu'au moment où il partit pour l'île d'Elbe. Pendant les Cent-jours, il reprit son poste, et refusa, après Waterloo, de prendre part aux délibérations du gouvernement provisoire. Placé, par les ordonnances de la 2e Restauration, sous la surveillance de la police, il se retira à Gratz, en Silésie, et ne revint en France qu'au bout de 4 ans; il y vécut dans la retraite. En 1831, il fut créé pair de France, et, en 1834, ministre de l'intérieur, et président du conseil des ministres pendant 3 ans. Maret fut membre de l'Académie française en 1803, et de celle des Sciences morales et politiques en 1836.

MARET (Henri-Louis-Charles), théologien et prélat français, né à Meyrueis (Lozère) en 18[illegible], m. en 1884, fit ses études [illegible] au séminaire de Saint-Sulpice, et devint en 1840 professeur de dogme à la faculté de théologie de Paris, dont il fut plus tard doyen. Napoléon III le nomma évêque de Vannes en 18[illegible], mais ce choix ne fut pas agréé par le [illegible]. Le pape lui conféra cependant le titre d'évêque in partibus [illegible], et le gouvernement le nomma chanoine du chapitre de Saint-Denis, dont il fut primicier en 1873. [illegible] la [illegible] du Vatican, Mgr Maret, qui avait [illegible], publia un ouvrage intitulé : *du Concile et de la Paix religieuse*, 18[illegible], 2 vol., et une brochure : *le Pape et les évêques*, 1869, qui lui attirèrent les plus vives attaques de la part des théologiens et des journaux ultramontains. Dans le concile, il combattit l'infaillibilité pontificale, mais donna son adhésion publique au décret qui l'avait proclamée, déc. 1871. Mgr Maret était officier de la Légion d'honneur depuis 1859.

On a de lui : *Essai sur le panthéisme dans les sociétés modernes*, 1839, 3e édit., 1845; *Théodicée chrétienne*, 1844, 2e édit., 1850; *Philosophie et Religion*, 1856; *Lettre à NN. SS. les évêques de France*, 1858; *l'Anti-Christianisme*, 1864.

MARETIMO, anc. *Hiera*, île de la Méditerranée, l'une des Egades, à 32 kil. de la côte O. de la Sicile, sert de prison d'État.

MAREUIL-SUR-BELLE, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Nontron; 1,543 hab. Bons vins rouges.

MAREUIL-SUR-AY, vge (Marne), arr. de Reims et à 2 kil. S.-E. d'Ay; 1,121 hab. Vins blancs mousseux renommés.

MAREY-MONGE (Guill.-Stanislas), général, né en 1796 à Nuits (Côte-d'Or), m. en 1863, était fils du conventionnel Marey, et petit-fils, par sa mère, du célèbre Monge. Admis à l'École polytechnique en 1814, il prit part à la défense de Paris contre les alliés, entra dans l'artillerie en 1819, et rédigea sur cette arme plusieurs Mémoires remarquables. Il fit partie de l'expédition d'Alger en 1830. Chargé d'organiser les chasseurs d'Afrique, il combattit à leur tête dans les expéditions contre Médéah, 1830-1831. Lieutenant-colonel en 1834, et investi du commandement politique, militaire et administratif des tribus voisines d'Alger, il organisa le corps des spahis, dont il devint colonel en 1837. Rappelé en France en 1839 pour commander le 1er régiment de cuirassiers, il reprit du service en Algérie en 1841 comme colonel du 2e régiment de chasseurs d'Afrique, et fut nommé maréchal de camp en 1843, général de division en 1848. Ce fut lui qui proposa de former des corps d'infanterie montés sur des chameaux. Envoyé par le gouvernement provisoire de 1848 à l'armée des Alpes, il reçut en 1850 le commandement de la 13e division militaire (Clermont-Ferrand), en 1851 celui de la 3e (Metz), et fit la guerre de la Kabylie en 1857. Il venait d'être appelé au Sénat, quand il mourut. Depuis le rétablissement de l'Empire, il avait pris le titre de *comte de Péluse*, que son aïeul Monge reçut de Napoléon Ier.

On lui doit : *Notes sur la régence d'Alger, Aperçu de son histoire*, 1834; *Mémoires sur les armes blanches*, 1841; *Poésies d'Abd-el-Kader*, 1848. B

MARFÉE (**LA**), bois du départ. des Ardennes, près de Sedan. Défaite du maréchal de Châtillon, 1641, par le comte de Soissons révolté, qui y perdit la vie.

MARFORIO, statue antique célèbre dans Rome moderne, et au bas de laquelle on venait afficher secrètement des satires et des épigrammes contre le gouvernement et les grands. Elle était près du palais Braschi; en 1784, on la transporta dans la cour du musée Capitolin. C'est une statue colossale en marbre, mutilée, représentant un fleuve à demi couché. Elle empruntait son nom au Forum de Mars, *Martis Forum*, où elle fut découverte. C. D—y.

MARGARITA (**SANTA-**), v. de Sicile; 8,115 hab. (*V.* aussi Marguerite [Sainte-].)

MARGARITI, *Gythanæ*, v. de la Turquie d'Europe, prov. de Janina; 1,056 hab.

MARGATE, v. d'Angleterre (Kent), dans l'île de Thanet, sur la mer du Nord, port de cabotage à l'embouchure de la Tamise, à 130 kil. E.-S.-E. de Londres; 15,889 hab. dans la paroisse. Bains de mer très fréquentés. Bateaux à vapeur pour Londres.

MARGAUX, vge (Gironde), arr. et à 22 kil. N.-N.-O. de Bordeaux; 1,430 hab. Beau château, dont le vignoble produit les excellents vins rouges dits de *Château-Margaux*. (*V. ce mot*.)

MARGERET, aventurier français, né en Bourgogne vers la fin du XVIe siècle, servit tour à tour Henri IV, l'empereur d'Allemagne, le tzar Boris Goudounoff, le premier faux Démétrius, et Sigismond III, roi de Pologne; il contribua à la prise de Moscou par les Polonais, 1610, et fut récompensé par le titre de conseiller du roi. Il a publié, sur l'invitation d'Henri IV : *l'Estat de l'empire de Russie et grand-duché de Moscovie, avec ce qui s'est passé de plus mémorable et tragique pendant le règne de quatre empereurs, à sçavoir depuis l'an 1590 jusques en l'an 1606 en septembre*, Paris, 1607, ouvrage très précieux pour les détails qu'il renferme sur les révolutions dont la Russie fut le théâtre, et réimprimé en 1669, en 1821, et en 1856 par M. Henri Chevreul. F—t

MARGERIDE (Monts de la), ramification des Cévennes, se détache de cette chaîne au N. du départ. de la Lozère, court au N.-O. en traversant la Haute-Loire et le Cantal, et se lie au Plomb du Cantal. Elle sépare les bassins de l'Allier et du Lot. Hauteur moyenne : 1,[illegible] m.

MARGHILAN, **MARGHINAN** ou **MARGHALAN**, v. de l'Asie centrale russe, prov. de Fergana, à [illegible]2 kil. S.-E.

de Khokand, sur un affl. du Sir-Daria. On y conserve un drapeau rouge, qui aurait appartenu, dit-on, à l'armée d'Alexandre le Grand.

MARGIANE, *Margiana*, contrée de l'Asie ancienne, au S.-O. de la Bactriane, dans laquelle on la comprend parfois, était arrosée par le *Margus*, dont elle tira sans doute son nom, et avait des vignobles renommés; ch.-l. Margiane ou Antioche sur le Margus; auj. le nord du Khorassan.

MARGINIE. *V.* MARGIANE.

MARGITÈS, chez les anc. Grecs, type de l'imbécile qui veut paraître intelligent ou rusé. Margitès était le héros d'un poëme attribué à Homère et qui remonte certainement à une haute antiquité. Le poëte dit de lui « qu'il savait beaucoup de choses, mais qu'il les savait toutes mal ». S. RE.

MARGRAFF (GEORGES), médecin et voyageur, né en 1610 à Liebstædt (Misnie), m. en 1644, accompagna en 1636, le comte Maurice de Nassau, gouverneur des possessions hollandaises au Brésil, visita pendant 6 ans les contrées voisines de la côte depuis Rio-Grande jusqu'à Pernambouc, entreprit un voyage en Guinée, et y périt victime du climat.

On a de lui : *Historiæ rerum naturalium Brasiliæ lib. VIII*, Amst., 1648, in-fo.

MARGRAFF (ANDRÉ-SIGISMOND), chimiste, né à Berlin en 1709, m. en 1790. Fils d'un pharmacien, il fut d'abord préparateur de Neumann, puis il se perfectionna aux écoles de Francfort, de Strasbourg, de Halle et de Freyberg. En 1738, il devint membre de l'Académie royale de Berlin, et, en 1762, associé étranger de l'Académie des sciences de Paris. Son plus beau titre est d'avoir découvert le sucre de betterave 1745, et prévu l'avenir de cette découverte. L'un des premiers il employa la voie humide dans l'analyse organique, et appliqua le microscope à l'étude des sciences. Il a extrait la potasse du tartre et du sel d'oseille. Sans avoir découvert l'acide formique, bien antérieurement connu (J. Wray, 1670), il en avança l'histoire.

Ses travaux sont insérés dans les Mémoires de l'Académie de Berlin, et dans les *Miscellanea Berolinensia*; ils ont été recueillis et forment 2 vol., Berlin et Paris, 1762. G—R.

MARGRAVE, en allemand *Markgraf*, comte de la Marche, nom donné, depuis Charlemagne, aux gouverneurs impériaux dans les districts de la frontière. Le margrave dépendait immédiatement de l'empereur. Au XIIe siècle, la dignité des margraves devint héréditaire; bientôt après, les margraves furent créés princes immédiats de l'Empire. (*V.* MARCHE.) E. S.

MARGUARITES, v. de l'île de Candie, à 20 kil. E. de Retimo; 10,000 hab. Excellente huile.

MARGUERITE (SAINTE), *Margarita*, vierge et martyre, patronne de Crémone. On croit qu'elle naquit à Antioche de Pisidie et qu'elle souffrit le martyre à Antioche vers 275. Fête, le 20 juillet.

MARGUERITE (SAINTE), reine d'Écosse, de la famille d'Édouard le Confesseur, née en 1046 en Hongrie, épousa Malcolm III, roi d'Écosse, en 1070, eut une grande et heureuse influence sur le gouvernement de son royaume. Malcolm et 2 de ses fils ayant été tués dans une bataille, 1093, Marguerite ne leur survécut que 3 jours. Elle fut canonisée en 1251. Fête, le 10 juin.

MARGUERITE DE PROVENCE, reine de France, née en 1219, m. en 1295, était la fille aînée de Raymond Béranger, comte de Provence. Distinguée de bonne heure par sa piété et ses grâces, elle fut demandée par Blanche de Castille pour Louis IX, qu'elle épousa en 1234. Elle accompagna son époux dans la 1re croisade, et courut de grands dangers. Elle devint le conseil secret du roi après la mort de la reine Blanche, et, quand il fut mort, vécut dans la retraite, au couvent des religieuses de Sainte-Claire, qu'elle avait fondé à Paris. Elle avait eu 11 enfants.

MARGUERITE DE BOURGOGNE, reine de France et de Navarre, née vers 1290, m. en 1315, était fille de Robert II, duc de Bourgogne, et petite-fille de St Louis par sa mère. Fiancée à Louis le Hutin en 1299, et mariée en 1305, convaincue d'adultère, ainsi que ses belles-sœurs Blanche et Jeanne, elle fut rasée et enfermée au Château-Gaillard, où elle périt, peu de temps après, par ordre de son mari. Elle avait eu de son époux une fille, Jeanne, qui épousa Philippe, comte d'Évreux, et devint reine de Navarre après la mort de Charles le Bel, son oncle. C'est au nom de Marguerite de Bourgogne que l'imagination populaire rattache les débauches sanglantes de la Tour de Nesle, à Paris.

MARGUERITE D'ÉCOSSE, Dauphine de France, 1re femme de Louis XI, née en 1425, m. en 1444, était fille de Jacques Ier, roi d'Écosse. Elle fut fiancée à Louis XI, âgé de 5 ans, n'en ayant elle-même que 3. Les Anglais firent tous leurs efforts pour empêcher cette alliance, et tentèrent même vainement d'enlever la jeune princesse pendant la traversée. Elle arriva à Tours, où la cour résidait, en 1436, et le mariage fut aussitôt conclu. Marguerite aimait les lettres; une anecdote peu authentique, dont Alain Chartier (*V. ce nom*) est le héros, prouverait son enthousiasme. Elle m. à Châlons, [illegible] du chagrin d'avoir été indignement calomniée par un gentilhomme nommé Jamet du Tillay.

MARGUERITE DE VALOIS OU **D'ANGOULÊME**, reine de Navarre et sœur de François Ier, roi de France, née à Angoulême en 1492, m. en 1549, était fille de Charles d'Orléans, duc d'Angoulême. Elle épousa, à 17 ans, Charles IV, dernier duc d'Alençon, après avoir été recherchée en mariage par Charles-Quint, qui n'était encore que roi d'Espagne, et par le connétable de Bourbon. Veuve sans enfants en 1525, elle alla consoler son frère captif à Madrid depuis la défaite de Pavie, échoua dans sa mission diplomatique auprès de Charles-Quint, et se remaria avec Henri d'Albret, roi de Navarre, 1527; de cette union naquit Jeanne d'Albret, mère de Henri IV. Lors des premières poursuites contre les calvinistes, elle leur ouvrit un asile; on vit dans sa petite cour de Nérac Clément Marot, Dolet, Calvin, Despériers, ce qui la fit soupçonner elle-même par la Sorbonne et l'Université. Spirituelle et gracieuse, Marguerite ne donna pas dans l'austérité; mais elle est loin d'avoir mérité les odieuses accusations qu'on a portées contre elle. Elle s'est peinte elle-même dans ses ouvrages. L'*Heptameron, ou Nouvelles de la reine de Navarre*, imprimé en 1559, est un recueil de contes imités de Boccace. Ses poésies, publiées à Lyon, en 1547, sous le titre de *Marguerite de la Marguerite des princesses*, sont un mélange de pensées ascétiques et mondaines, remplies de grâce et de facilité : elles comprennent le *Miroir de l'âme pécheresse*, déjà publié, 1533, poëme où les ennemis de Marguerite virent une profession de foi calviniste.

On a publié ses *Lettres*, 1841, 2 vol., et ses *Œuvres complètes*, 1842, 2 vol. in-18. B.

MARGUERITE DE FRANCE, duchesse de Berry, née au château de Saint-Germain-en-Laye en 1523, m. en 1574 à Turin, était fille de François Ier, et partagea le goût de ce prince pour les lettres; elle fut la protectrice des poëtes et des littérateurs, tels que Ronsard, Dubellay, Jodelle, Dorat, Remy Belleau, et les combla de ses libéralités. Au traité du Cateau-Cambrésis, 1559, elle épousa Philibert-Emmanuel, duc de Savoie, attira à l'université de Turin les plus fameux jurisconsultes du temps, et se fit aimer de ses sujets, qui la nommèrent la *Mère des peuples*. Cette princesse possédait le grec et le latin, et à ces connaissances joignait des vertus supérieures et une piété sincère.

MARGUERITE DE FRANCE, appelée à tort **MARGUERITE DE VALOIS**, reine de France et de Navarre, née à Saint-Germain-en-Laye en 1553, m. en 1615, fille de Henri II et de Catherine de Médicis, fut, de bonne heure, corrompue par l'exemple de la cour où elle vivait, épousa en 1572 Henri de Béarn (plus tard Henri IV), sauva la vie de son époux pendant la Saint-Barthélemy, et lui donna de nombreuses preuves de dévouement. Mais s'autorisant bientôt des désordres de celui-ci, elle alla si loin elle-même dans cette voie que Henri III, son frère, en fut scandalisé. Quand elle revint dans le Béarn, son époux ne voulut pas la revoir, et la fit enfermer au château d'Usson (Auvergne). Devenu roi de France, il fit casser son mariage par Clément VIII, en 1599, après une vive résistance de la part de Marguerite. Cette princesse resta en Auvergne jusqu'en 1605; revenant alors à Paris, elle s'y fit bâtir un palais, rue de Seine, où elle vécut jusqu'à sa mort, dans le commerce des gens de lettres et dans les exercices de piété. Henri IV fournit à ses dépenses, et alla même souvent la voir. Dans sa vieillesse, elle eut Maynard pour secrétaire, et St Vincent de Paul pour aumônier. On a d'elle quelques *Poésies*, des *Lettres* et des *Mémoires*, depuis 1565 jusqu'à 1582, œuvre de distinction et de finesse, non de naturel et de simplicité. M. Guessard a donné une nouvelle édition, d'après le manuscrit original, des *Mémoires*, suivis d'un choix des *Lettres*, 1842. Marguerite fonda le couvent des *Filles du Sacré-Cœur*, et celui des *Petits-Augustins*, à Paris. Sur l'emplacement de ce dernier s'élèvent auj. l'École et le Palais des Beaux-Arts. B.

MARGUERITE D'ANJOU, reine d'Angleterre, née en 1429, m. en 1482, était fille du bon René, roi titulaire de Jérusalem, de Naples et de Sicile. Elle épousa à Nancy, en 1444, Henri VI, roi d'Angleterre. Avide de pouvoir et encouragée dans son ambition par la faiblesse et l'incapacité de son mari, elle se mit à la tête d'un complot tramé par le comte de Suffolk, le cardinal de Winchester et l'archevêque d'York, contre le régent Glocester, qui fut jeté en prison et trouvé mort le lendemain. Son despotisme, la faveur accordée à Suffolk, la cession du Maine et de l'Anjou à René, excitèrent un vif mécontentement en Angleterre, et aidèrent le duc d'York dans ses prétentions à la couronne. Une guerre civile éclata.

(*V.* ROSES [GUERRE DES DEUX-].) Marguerite se mit elle-même à la tête des armées, traînant après elle son époux en démence pour s'en faire un drapeau : battue à Saint-Albans, 1455, à Northampton, 1459, elle se mit à parcourir l'Angleterre pour rassembler ses partisans, remporta la victoire de Wakefield en 1460 et la 2e bataille de Saint-Albans, 1461. Après le désastre de ses partisans à Towton, 1461, elle chercha un asile en France, n'obtint de Louis XI qu'un faible secours, vit ses espérances ruinées par la bataille d'Exham, 1463, et tomba, dans sa fuite, au milieu d'une bande de voleurs ; elle allait être dépouillée, lorsqu'elle se fit connaître à l'un d'eux, qui la sauva et la conduisit en France. Rappelée, 6 ans après, par Warwick (*V. ce nom*), elle fut battue et prise à Tewkesbury, 1471, assista au meurtre de son jeune fils, fut enfermée à la Tour de Londres, et ne recouvra la liberté, 1475, sur la demande de Louis XI, qu'après avoir renoncé à son douaire et à ses joyaux. Elle alla vivre à Aix auprès de son père, et, après la mort de René, finit ses jours à Dampierre, près de Saumur, chez un vieux serviteur. Ses restes furent transportés au tombeau que René avait fait construire pour lui-même dans le chœur de Saint-Maurice d'Angers. L'*Histoire de Marguerite d'Anjou* par l'abbé Prévost n'est qu'un roman. B.

MARGUERITE D'YORK, sœur d'Édouard IV, roi d'Angleterre, épousa Charles le Téméraire, duc de Bourgogne. Devenue veuve, elle vécut en Flandre. Elle suscita des entraves à Henri VII, en encourageant les impostures de Lambert Simnel et de Perkin Warbeck.

MARGUERITE D'AUTRICHE, fille de l'empereur Maximilien Ier et de Marie de Bourgogne, née en 1480, m. en 1530, fut, dès son enfance, destinée pour épouse au Dauphin, fils de Louis XI, à la cour duquel elle fut élevée. Le Dauphin s'étant marié en 1491 avec Anne de Bretagne, et la guerre ayant éclaté entre la France et l'Empereur, Marguerite retourna dans son pays, 1493, et épousa, en 1497, Jean, fils de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle. Veuve la même année, elle se maria, en 1501, avec Philibert II le Beau, duc de Savoie, qui mourut en 1504, et à qui elle fit élever le superbe mausolée qui décore l'église de Brou. (*V. ce mot.*) Son père la nomma, en 1506, gouvernante des Pays-Bas, et elle acquit par son excellente administration l'amour des habitants. Elle prit part aux conférences qui amenèrent en 1508 la ligue de Cambrai contre Venise, détermina en 1515 le roi d'Angleterre, Henri VIII, à se déclarer contre la France, et conclut en 1529, avec Louise de Savoie, le traité de Cambrai, dit *Paix des dames*. Marguerite avait l'esprit cultivé et aimait les lettres. Elle a laissé un *Discours de sa vie et de ses infortunes*, et des *Chansons* inédites, dont le recueil existe à la Bibliothèque nationale de Paris. E. S.

MARGUERITE DE PARME, fille illégitime de Charles-Quint et de Marguerite Van Gest, née en 1522, m. en 1586, épousa Alexandre de Médicis, duc de Florence, et, après la mort de ce prince, 1538, Octave Farnèse, duc de Parme et Plaisance. Nommée par Philippe II, en 1559, gouvernante des Pays-Bas, elle eut Granvelle pour ministre ; son habileté et sa modération dans le gouvernement de cette province, jusque-là si agitée, auraient peut-être apaisé les troubles, si on ne l'eût remplacée par le duc d'Albe, 1567. Elle se retira en Italie. Le célèbre Alexandre Farnèse était son fils.

MARGUERITE DE VALDEMAR, surnommée *la Sémiramis du Nord*, régente, puis reine de Norvége après son père Valdemar III, 1376, et de Danemark, après son mari Haquin, 1380, fut appelée en Suède par la noblesse révoltée contre Albert de Mecklembourg, qu'elle battit à Falkœping, et proclamée reine de ce pays en 1387. Maîtresse des trois couronnes, elle convoqua à Calmar les États de Danemark, de Suède et de Norvége, 1397, et fit décréter l'*Union* des trois royaumes sous un seul roi électif, chaque État conservant son sénat, ses lois, ses priviléges. Son fils Olaüs étant mort, 1387, Marguerite fit reconnaître par les trois pays son neveu Éric pour son successeur, 1389. Mais l'orgueil des nobles danois, l'indépendance de la bourgeoisie suédoise et la jalousie des Norvégiens brisèrent cette unité factice. Marguerite elle-même mourut en 1412, âgée de 59 ans, détestée des Suédois. A. G.

MARGUERITE (ÎLE), île de la mer des Antilles, une des îles Sous-le-Vent, à 4 kil. de la côte N. de la République de Vénézuela, dont elle dépend ; par 11° 3' lat. N., et 66° 47' long. O. ; [illegible] kil. sur [illegible] 32 ; 991 kil. carr. ; 31,000 hab. Ch.-l. l'Assomption. Position maritime importante ; pêcheries de perles et de poissons. 3 ports. Elle fut découverte par Christophe Colomb en 1498 et successivement possédée par les Espagnols et les Hollandais. Avant la guerre de l'Indépendance, pendant laquelle [illegible] combats s'y livrèrent.

MARGUERITE (SAINTE-), île de France. *V.* LÉRINS (ÎLES).

MARGUERITTES, ch.-l. de cant. (Gard), sur la Vistre, arr. de Nîmes ; 1,971 hab. Fabr. de tapis. Eaux-de-vie.

MARGUILLIERS, laïques chargés d'administrer les affaires et les biens des fabriques (*V. ce mot.*) Le nom vient du latin *matricularii*, désignant tout à la fois les pauvres inscrits sur un registre (*matricula*) et que la paroisse nourrit, et les dépositaires du registre, les distributeurs des aumônes. Autrefois, on distinguait les *marguilliers d'honneur*, nobles ou magistrats, qu'on choisissait pour avoir leur protection, et les *marguilliers comptables*, qui régissaient les biens des fabriques. (*V.* FABRIQUE.)

MARGUM, nom anc. de PASSAROVITZ.

MARGUS, auj. *Margab*, rivière de l'anc. Margiane, sortait du mont Paropamisus, et se jetait dans l'Oxus. La Margiane paraît en avoir tiré son nom.

MARGUS, nom latin de la MORAVA.

MARIA (DONA). *V.* MARIE II, de Portugal.

MARIA (SANTA-), île de l'Atlantique, une des Açores, au S. de Saint-Michel, par 36° 55', lat. N., et 27° 22' long. O. ; 20 kil. sur 12 ; 110 kil. carr. 7,000 hab. Ch.-l. Villa-de Santa-Maria.

MARIA-DE-BETENCURIA (SANTA-), ch.-l. de l'île de Fortaventure ; 690 hab. Elle porte le nom de Béthencourt, qui occupa le premier les Canaries.

MARIA-DEL-PUERTO-PRINCIPE (SANTA-). *V.* PUERTO-PRINCIPE.

MARIA-DI-CAPUA (SANTA-), v. du roy. d'Italie, prov. de Caserte ; 18,446 hab. dans la commune. Palais de l'archevêque de Capoue. Restes d'un amphithéâtre romain.

MARIA-DI-LEUCA (SANTA-), anc. *Leuca*, v. du roy. d'Italie, prov. de Leuca ; 3,000 hab. Evêché.

MARIAGES CHEZ LES ANCIENS GRECS. *A Sparte*, ils se réglaient sur le choix des époux ou sur celui de leurs parents. Les mariages prématurés étaient défendus ; on croit que l'âge légal était 30 ans pour les hommes, et 20 ans pour les femmes. Les futurs époux devaient réunir une beauté mâle, une taille avantageuse et une santé brillante. On ne célébrait les mariages par aucune fête ; le soir, l'époux venait enlever furtivement, et comme de force, sa femme de chez ses parents, et la conduisait chez lui : il s'en retournait ensuite souper au gymnase avec ses camarades, et ne voyait sa femme qu'en se dérobant à la vigilance de tout le monde. Ce commerce secret durait quelquefois pendant plusieurs années. — *A Athènes*, les mariages se faisaient en grande pompe. On conduisait la mariée, sur un char, au domicile conjugal ; une troupe de jeunes garçons l'accompagnait en chantant des chansons en l'honneur de l'Hyménée. Deux chœurs de jeunes garçons et de jeunes filles chantaient un épithalame à la porte de la chambre nuptiale. En Grèce, tous les mariages se faisaient le soir, à la clarté des flambeaux.

H. Lewy, *de Civili conditione mulierum græcarum*, Breslau, 1885 ; Lallier, *la Femme à Athènes au quatrième siècle*, 1875 ; Becker, *Chariklès*, t. II, p. 460 et suiv. ; Cecil Smith, *Journal of the Hellenic Studies*, I, p. 202 (description d'un vase représentant une procession nuptiale). S. RE.

MARIAGE A ROME. Le mariage à Rome, contracté conformément au droit civil romain, s'appelle *matrimonium justum, ex jure civili* ou *justæ nuptiæ*. Pour pouvoir être conclu, il fallait que les deux parties eussent le droit de *connubium* (*V. ce mot*) ; entre patriciens et plébéiens il ne fut accordé que par la loi *Canuleia* ; que l'homme eût 14 ans et la femme 12, etc. Par le mariage l'époux acquérait sur la femme un ensemble de droits appelés *manus* ; on obtenait la *manus* : 1° par le mariage religieux et exclusivement patricien, qui comprenait la *traditio* par laquelle la jeune fille quitte le foyer paternel, la *deductio in manum*, où on la conduit à la maison de l'époux en chantant autour d'elle un hymne religieux, et la *confarreatio* (*V. ce mot*), qui était la partie essentielle de cette forme de mariage ; 2° par une vente fictive qui fait entrer la femme dans la famille, *coemptio* ; 3° par la cohabitation ininterrompue d'une année, *usus*.

V. P. Gide, *Condition de la femme dans le droit ancien* ; Fustel de Coulanges, *la Cité antique*. G. L.-G.

MARIAMNE, princesse juive, fille d'Alexandre, fils du roi Aristobule, et d'Alexandra, fille du grand sacrificateur Hyrcan, épousa Hérode, et eut de lui deux fils, Alexandre et Aristobule. Des ennemis parvinrent à la perdre dans l'esprit de son mari, en l'accusant d'infidélité. Elle fut mise à mort par son ordre, 28 ans av. J.-C. Sa fin a fourni des sujets de tragédie à Hardy, Tristan et Voltaire.

MARIANA (JUAN DE), célèbre jésuite espagnol, né à Talavera en 1537, m. en 1624, enseigna la théologie à Rome pendant 4 ans, puis à Paris, 1569, retourna en Espagne pour raison de santé en 1574, et se retira dans la maison des Jésuites de Tolède, où il ne s'occupa plus que d'écrire. On a de lui : *de Rege et regis institutione*, Tolède, 1599, in-4°, traité où il soutient la doctrine du tyrannicide, et qui fut brûlé à Paris après le crime de Ravaillac ; *Historia general de España*, en 30 livres, depuis la plus haute antiquité jusqu'à la mort de Ferdinand le

Catholique, publiée d'abord en latin, Tolède, 1592-95, 4 vol. in-fol., puis en espagnol par l'auteur lui-même, et traduite en français par le P. Charenton, 1725, 5 tomes en 6 vol. in-4°. L'édition latine de la Haye, 1733, a une continuation de 1516 à 1609 par le P. Miniana, 2 vol. in-fol., et celle de Madrid, 1819, une autre suite par J. Saban y Blanco. On estime surtout les éditions d'Ibarra, 1780, 2 vol. in-fol. et de Valence, 1783-96, 9 vol. petit in-fol. Mariana a été appelé le *Tite Live de l'Espagne* : il n'y a chez lui aucune vue générale, et peu d'appréciation; son but est de raconter. Il recueille tout, miracles, légendes, contes, traditions. Du reste, il est généralement franc et impartial jusqu'à la rudesse. Ses narrations ont de l'intérêt et de la rapidité; sa diction est claire, élégante et vigoureuse. Il a mis dans la bouche de ses personnages des harangues imitées des anciens, et a encouru ainsi le reproche de prolixité. B.

MARIANA CASTRA, nom latin de MARBOURG.

MARIANDYNES, anc. peuple de l'Asie Mineure dans la Bithynie aux environs d'Héraclée.

MARIANI MONTES, montagnes de l'anc. Espagne (Bétique), au S. des Béturiens; auj. *Sierra Morena*. Les géographes modernes en font le *système Marianique*, qui limite au S. le bassin de la Guadiana.

MARIANINI (PIETRO), médecin italien, né en 1787 dans la prov. de Lomellina, m. en 1870, étudia à l'Université de Pavie. Il popularisa la vaccine dans son pays natal, l'usage du quinine dans toute l'Italie, acquit une grande célébrité pour le traitement du typhus, et obtint une chaire de professeur à Mortara.

MARIANNA, v. du Brésil, Minas-Geraës, sur le Ribeiro-do-Carmo; 8,000 hab. Évêché; école latine. Mines d'or aux environs.

MARIANNE. *V.* MARIAMNE.

MARIANNE ALCAFORADA. *V.* ALCAFORADA.

MARIANNES (LES), ou **ILES DES LARRONS**, ou **ARCHIPEL DE SAINT-LAZARE**, groupe de 17 îles de l'Océanie espagnole (Polynésie), entre 12° et 17° lat. N., 142° et 144° long. E., au N.-E. des Philippines et au S. de l'archipel Magellan; 1,140 kil. carr.; 8,665 hab.; Son ch.-l., San-Ignacio-de-Agana, est aussi la capitale du groupe, dans l'île Gurjan. Viennent ensuite Rota, Tinian, Seypan ou Saint-Joseph, Agrigan, et l'Assomption. Ces cinq îles sont les seules peuplées. On y compta autrefois 100,000 hab. Climat chaud, tempéré par des brises de mer. Sol volcanique; cocotiers, canne à sucre, maïs, cacao, arbres à pain, indigo, coton, etc. Magellan les découvrit en 1521, et, en 1565, Legaspi en prit possession au nom de l'Espagne. Plus tard, Marie-Anne d'Autriche, femme de Philippe IV, y envoya des missionnaires et leur donna son nom.

MARIANUM, nom anc. de BONIFACIO.

MARIANUS SCHOLASTICUS, poète grec, auteur de 5 épigrammes dans l'*Anthologie*. S. RE.

MARIBOË ou **MARIEBOË**, v. du Danemark, dans l'île de Laaland, sur le lac de son nom; 2,400 hab. Maison de détention. Export. de grains et de suif.

MARIDUNUM, v. de la Bretagne romaine, chez les Démètes. Auj. *Carmarthen*.

MARIE (SAINTE), ou la Sainte Vierge, mère du Sauveur, naquit à Nazareth, de Joachim et d'Anne, de la tribu de Juda et de la race royale de David, le 8 septembre de l'an du monde 3985. Son nom signifie, en syriaque, dame, maîtresse, souveraine, et en hébreu, *étoile de la mer*. Dès l'âge de 15 ans, elle fut fiancée à St Joseph, beaucoup plus âgé qu'elle, et habita avec lui Nazareth. Quelque temps après, l'ange Gabriel lui apparut, pour lui annoncer que Dieu l'avait choisie, entre toutes les femmes, et que, par la vertu du Saint-Esprit, et sans cesser d'être vierge, elle concevrait un fils, qu'elle nommerait Jésus. Neuf mois après l'Annonciation, le Messie naquit dans une étable de Bethléem, ville où Marie et Joseph s'étaient rendus pour le recensement ordonné par l'empereur Auguste. Au bout de 40 jours, la mère du Sauveur se présenta au Temple, afin d'y accomplir la purification prescrite par la loi de Moïse; mais bientôt elle fut contrainte de fuir en Égypte, pour soustraire son Fils aux persécutions d'Hérode. La mort de ce dernier permit aux parents de Jésus de revenir à Nazareth, où la Sainte Vierge continua de vivre dans une pieuse retraite, qu'elle quittait seulement pour aller, chaque année, célébrer la Pâque à Jérusalem. Quand le Sauveur eut commencé sa mission, sa mère l'accompagna souvent, et l'Évangile nous la montre plusieurs fois auprès de lui, aux noces de Cana, à Capharnaüm, enfin sur le Calvaire, au pied de la croix, du haut de laquelle Jésus la recommande à Jean, son disciple bien-aimé. Selon les *Actes des Apôtres*, elle se fixa ensuite à Jérusalem, où elle assistait aux premières assemblées des disciples du Sauveur, et, d'après une tradition adoptée au v^e siècle par le concile d'Éphèse, ce fut dans cette dernière ville qu'elle mourut. L'Église honore Marie comme le parfait modèle de toutes les vertus; elle lui voue un culte particulier, lui donne la première place au ciel, au-dessus des anges et des saints, et, dans ses prières, la supplie d'intercéder pour les pécheurs auprès de son Fils. La vénération des fidèles pour la Sainte Vierge lui a fait consacrer, surtout à partir du XII^e siècle, un nombre prodigieux d'églises, parmi lesquelles on remarque les plus beaux monuments de la chrétienté, sans compter les chefs-d'œuvre que la reproduction de son image a inspirés aux artistes de différents siècles et de divers pays. Plusieurs fêtes sont consacrées par le catholicisme au culte de la Mère de Dieu, telles que l'*Immaculée Conception*, qu'on solennise le 8 décembre; la *Purification*, le 2 fév.; l'*Annonciation*, le 25 mars; la *Visitation*, le 2 juillet; l'*Assomption*, le 15 août, anniversaire de sa mort et de son élévation au ciel, 23 ans et quelques mois après la mort de son divin Fils; la *Nativité de la Sainte Vierge*, le 8 septembre; la *Présentation*, le 21 nov. etc. Les églises protestantes ne lui rendent aucun culte. D—T—R.

MARIE DE BÉTHANIE, sœur de Marthe et de Lazare, se fit remarquer de Jésus-Christ par la piété et la foi les plus vives. A sa prière, il ressuscita Lazare. Lorsque le Sauveur soupait chez Simon le Lépreux, 6 jours avant la Pâque, elle versa sur ses pieds un parfum précieux, et les essuya de sa chevelure. Il est probable qu'elle vécut et mourut en Orient; c'est en la confondant avec Marie-Madeleine qu'on a dit qu'elle était venue en Provence.

MARIE-MADELEINE. *V.* MADELEINE.

REINES ET PRINCESSES DE FRANCE.

MARIE DE BRABANT, reine de France, née vers 1260, m. en 1321, fille de Henri III, duc de Brabant, épousa en 1274 Philippe III le Hardi, roi de France. Deux ans après, elle fut accusée par Pierre de La Brosse (*V. ce mot*) d'avoir fait empoisonner l'aîné des fils que son époux avait eus de Marie d'Aragon, sa première femme. Elle eût été punie de mort, si une vieille femme, la béguine de Nivelles, qui passait pour inspirée, n'eût proclamé son innocence. Son frère Jean de Brabant envoya un chevalier qui offrit de défendre sa cause les armes à la main. L'accusateur, n'ayant pu soutenir sa calomnie, fut pendu. Marie survécut 36 ans à Philippe III. Ancelot a publié un poème en 6 chants sur Marie de Brabant, 1825.

MARIE D'ANGLETERRE, reine de France, née en 1497, m. en 1534, était fille de Henri VII, roi d'Angleterre. Fiancée, dans sa jeunesse, à Charles d'Autriche (depuis Charles-Quint), elle fut mariée néanmoins à Louis XII, roi de France, en 1514. Accompagnée de son favori, le duc de Suffolk, qu'elle avait fait nommer ambassadeur, elle vint en France épouser le vieux roi, qui mourut pour avoir changé sa manière de vivre, 1515. Forcée par François I^er d'épouser le duc de Suffolk, elle retourna en Angleterre, où elle eut une fille, qui fut la mère de Jane Grey.

MARIE DE CLÈVES, fille de François, duc de Nevers, inspira une vive passion au duc d'Anjou (depuis Henri III), mais épousa son cousin germain, Henri I^er, prince de Condé, et mourut en couches en 1574, à l'âge de 21 ans. Les poètes du temps la célébraient sous le nom de *la belle Marie*. M^me de La Fayette a écrit un roman intitulé *la Princesse de Clèves*.

MARIE DE MÉDICIS, reine de France, née à Florence en 1573, m. en 1642, était fille de Ferdinand, grand-duc de Toscane, et de Jeanne, archiduchesse d'Autriche. Mariée, en 1600, à Henri IV, roi de France, elle montra un caractère altier, opiniâtre et jaloux. Veuve en 1610, elle obtint du parlement la régence du royaume au nom de son fils Louis XIII. Incapable de gouverner, prodigue de faveurs envers Concini, qu'elle prit pour son ministre favori, Marie mécontenta les seigneurs et les protestants qui s'unirent contre elle; les concessions faites par le traité de Sainte-Menehould et la convocation des états généraux, 1614, ne remédièrent pas au mal. En 1615, une double alliance fut conclue avec l'Espagne: Louis XIII épousa l'infante d'Espagne, et le prince des Asturies une fille de Henri IV. Cependant le roi majeur se laissa persuader par d'Albert de Luynes qu'il fallait se débarrasser de Concini et de sa femme. Marie de Médicis, sentant le pouvoir lui échapper, fit la guerre à son fils; vaincue avec les adversaires de Luynes, elle signa le traité d'Angoulême, 1619, reprit les armes, fut encore vaincue aux Ponts-de-Cé, 1620, et signa le traité d'Angers. Quand elle voulut recommencer la lutte, le cardinal, après la Journée des Dupes, la fit reléguer à Compiègne. Elle s'en échappa, sortit de France, et passa le reste de sa vie en exil, tantôt à Bruxelles, tantôt en Angleterre, toujours occupée d'intrigues. La tradition qui la fait mourir à Cologne dans la misère est démentie par la teneur de son testament. Le seul mérite qu'on puisse reconnaître à cette princesse, c'est d'avoir aimé et protégé les beaux-arts. Elle

honora particulièrement Philippe de Champagne, et Rubens, qui a éternisé sa mémoire par une suite de tableaux allégoriques placés auj. au musée du Louvre. On doit à Marie de Médicis le palais du Luxembourg à Paris, l'aqueduc d'Arcueil, le Cours-la-Reine, qui fait auj. partie des Champs-Élysées, et l'hôpital de la Charité, 1602.

V. l'*Histoire de la mère et du fils*, Amst., 1730, 2 vol. in-12, ouvrage qui porte le nom de Mezeray, et qui a été attribué à Richelieu; M[illegible] Vie de Marie de Médicis, 1774, 3 vol.; Bazin, *Hist. de Louis XIII*, 4 vol.; B. Zeller, *Henri IV et Marie de Médicis*. G.

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, reine de France, fille aînée de Philippe IV, roi d'Espagne, née en 1638, femme de Louis XIV en 1660, m. en 1683. Estimée et honorée du roi, elle supporta sans trop se plaindre les infidélités de son mari et se fit remarquer sur le trône par sa piété, sa douceur et sa modestie. Bossuet et Fléchier ont fait son oraison funèbre.

MARIE LECZINSKA, reine de France, née en 1703, m. en 1768, fille de Stanislas, roi de Pologne, puis duc de Lorraine, épousa Louis XV en 1725, et en eut 10 enfants (2 princes et 8 princesses). Elle eut fort à souffrir de l'indifférence de son mari, et de l'orgueil des maîtresses qu'il installait près du trône. Affligée, en outre, de la mort de ses enfants, qu'elle perdit à l'exception de 4 filles, elle mourut de langueur.

MARIE-ANTOINETTE D'AUTRICHE, reine de France, née à Vienne en 1755, m. en 1793, fille de l'empereur François Ier et de Marie-Thérèse, épousa en 1770 le Dauphin de France (Louis XVI). Des malheurs qui signalèrent les fêtes de ce mariage semblèrent annoncer les calamités futures des époux. Malgré les grâces de sa personne et les agréments de son esprit, elle ne plut pas à la cour, qui ne lui pardonna pas son mépris trop affiché pour l'étiquette, la simplicité et l'originalité de ses goûts dans la vie privée, la liberté dont elle entendait jouir, et surtout sa partialité pour un petit cercle d'amis, comblés de faveurs et de pensions. Quand Louis XVI fut devenu roi, les attaques devinrent plus vives et le public s'en mêla. Marie-Antoinette fut rendue responsable, le plus souvent à tort, des fautes et des faiblesses politiques de son mari. Le renvoi de Turgot, le choix de Calonne et de Brienne, les prodigalités de la cour, l'augmentation indéfinie de la dette et du déficit, l'intervention de la France en faveur de Joseph II dans la querelle de ce prince avec les Hollandais, lui furent successivement attribués. L'affaire du collier (*V. ce mot*), à laquelle elle fut mêlée sans le savoir, devint le sujet d'une foule de libelles et de pamphlets odieux et mensongers. Dès les premiers jours de la Révolution, son impopularité fut un embarras sérieux pour Louis XVI. Elle-même s'effraya et ne sut pas assez contenir le sentiment qu'elle éprouvait. Elle poussa le roi aux mesures de rigueur et courut les plus grands dangers dans les journées des 5 et 6 octobre. Tandis que Louis XVI indécis et découragé se résignait à subir les événements et ne songeait « qu'à se préparer à la mort », Marie-Antoinette, avec le concours d'un petit nombre d'amis dévoués, cherchait à sauver la monarchie. Elle aurait voulu que Louis XVI acceptât le concours et suivît les conseils de Mirabeau. Après la mort de celui-ci, elle accompagna le roi dans sa fuite à Varennes, ne vit plus de salut possible que dans une intervention étrangère, et repoussa, même après la journée du 20 juin 1792, les avances de La Fayette et des constitutionnels. Les orateurs et les journalistes du parti révolutionnaire l'accablaient d'injures et de menaces : on l'appelait *l'Autrichienne* ou *Madame Veto*, on l'accusait de désorganiser les armées, de corrompre les généraux, de livrer à la coalition le secret des plans de campagne et de préparer nos défaites. Emprisonnée au Temple après le 10 août, elle fut bientôt après séparée de son mari, qu'elle ne revit plus que la veille de sa mort. Le 1er août 1793, elle fut transférée à la Conciergerie, traitée avec une rigueur barbare, et traduite, sous le nom de *veuve Capet*, devant le tribunal révolutionnaire. Elle entendit [illegible] contre elle par le président Hermann, par l'accusateur public Fouquier-Tinville et par le rédacteur du *Père Duchêne*, Hébert, les plus stupides et les plus [illegible] accusations. Condamnée à mort, elle monta sur l'échafaud, le 16 oct. 1793, en pardonnant à tous ses ennemis. Sa résignation et son courage ne se démentirent pas un instant. — Marie-Antoinette avait un esprit vif, une intelligence remarquable, un [illegible] et bon ; elle apprit dès son jeune âge le français, [illegible], et le latin ; élève de Gluck, elle fut une [illegible]. La gravité des circonstances et les [illegible] qui [illegible] à se mêler des [illegible] pour lesquelles elle n'avait aucun goût. Mal [illegible] par ceux qui la [illegible], [illegible] des fautes que ses ennemis [illegible] des crimes, et qu'elle a trop cruellement expiées [illegible] et par sa mort. Marie-Antoinette a été le plus souvent mal jugée par les historiens de la Révolution,

qui ont été pour elle, selon leurs opinions, des adversaires passionnés ou des apologistes trop bienveillants.

V. les *Mémoires* de Mme Campan, 1826 ; de Weber, 1822 ; l'*Hist. de Marie-Antoinette*, par Edm. et J. de Goncourt, 1859 ; *Louis XVI, Marie-Antoinette et Madame Élisabeth*, par Feuillet de Conches, 1873, 6 vol. ; de Falloux, *Hist. de Louis XVI* ; *la Dernière Année de Marie-Antoinette*, par M. Imbert de Saint-Amand, dans le *Correspondant*, 1879 ; *Marie-Antoinette et l'émigration*, par M. de la Rocheterie, même recueil, 1875. V. aussi : *Correspondance secrète entre Marie-Thérèse et le comte de Mercy-Argenteau*, par MM. d'Arneth et A. Geffroy, 1874, 3 vol.

MARIE-LOUISE (Léopoldine-Franç.-Thérèse-Joséphine-Lucie), archiduchesse d'Autriche, impératrice des Français, née à Vienne le 12 décembre 1791, m. en 1847, était la fille aînée de François II, empereur d'Autriche, et de Marie-Thérèse de Naples. En 1810, elle fut mariée à Napoléon Ier, qui croyait par cette union s'attacher l'Autriche et affermir sa propre dynastie. Mais si elle fut douce et soumise, elle ne montra qu'indifférence pour la France, même après la naissance d'un fils, qu'on appela le *Roi de Rome*, 1811. Nommée régente pendant les campagnes de 1812, 1813 et 1814, elle abandonna tout le pouvoir aux ministres, ne sut pas cacher la terreur que lui causa la conspiration de Malet, et montra de l'abattement pendant la crise des premiers mois de 1814, qui aboutit, le 30 mars, à l'abandon de Paris attaqué par les étrangers. Elle se retira à Chartres, puis à Blois, refusa d'autoriser aucune mesure pour l'organisation de la défense derrière la Loire, partit pour l'Autriche, protesta contre le retour de Napoléon en 1815, et, quand on déportait l'empereur à Sainte-Hélène, quand on la séparait elle-même de son fils, ne songea qu'à se faire donner les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla. Elle y épousa secrètement le comte autrichien Neipperg, dont elle eut 3 enfants, et qui mourut en 1829. Obligée de fuir, en 1831, devant une insurrection, elle fut ramenée par des troupes autrichiennes. A sa mort, ses domaines passèrent au duc de Lucques.

V. l'*Hist. de Marie-Louise*, par M. Imbert de Saint-Amand. B.

MARIE-LOUISE (Les), très jeunes soldats levés à la hâte pour la campagne de France, en 1814, et répartis dans l'armée de ligne. On les appelait les *Marie-Louise*, parce qu'ils avaient été levés par ordre de l'Impératrice régente. C'étaient presque des enfants, la plupart sortis de Paris, manquant de force et d'instruction ; mais le cri : *En avant, les Marie-Louise*, les électrisait. A la bataille de Champaubert, 10 février 1814, ils s'élancèrent dans un bois où étaient embusqués les grenadiers russes, et contribuèrent à la victoire. C. D—y.

MARIE-AMÉLIE DE BOURBON, reine des Français, née à Caserta en 1782, m. à Claremont (Angleterre) en 1866, était fille de Ferdinand IV, roi de Naples, et de Marie-Caroline d'Autriche. Quand les Français envahirent le royaume de Naples en 1799, elle passa en Sicile avec sa famille, fit un voyage à Vienne, revint à Naples en 1802 et fut encore forcée en 1806 de se réfugier à Palerme. Mariée le 25 oct. 1809 à Louis-Philippe, duc d'Orléans, elle accompagna ce prince à Paris, lors de la première Restauration, le suivit en Angleterre pendant les Cent-jours et revint en France avec lui en 1817. La révolution de 1830 la fit monter sur le trône, où elle donna l'exemple de toutes les vertus, sans jamais prétendre à aucune influence politique. Pieuse et bienfaisante, profondément dévouée à son mari et à ses enfants, qui l'entouraient de l'affection la plus respectueuse et la plus tendre, elle fut cruellement éprouvée par la mort de la princesse Marie, en 1839, et du duc d'Orléans, son fils aîné, en 1842. Après la révolution de février 1848, la famille royale trouva un asile en Angleterre et s'établit au château de Claremont, où le roi Louis-Philippe mourut en 1850. De nouveaux malheurs affligèrent la vieillesse de la reine Marie-Amélie : elle perdit sa fille aînée, Louise, mariée au roi des Belges, Léopold Ier, 1850, et ses deux belles-filles, la duchesse de Nemours en 1857 et la duchesse d'Orléans en 1858.

MARIE-ANNE-CHRISTINE-VICTOIRE DE BAVIÈRE, fille de Ferdinand, électeur de Bavière, née à Munich en 1660, m. en 1690, épousa, en 1680, le Dauphin Louis, fils de Louis XIV. Dans les premiers temps de son mariage, elle sut plaire à ce roi par son esprit, la dignité de son langage et de ses manières, mais ne tarda pas à se renfermer dans une société très restreinte, où elle s'occupa de lecture, de musique et de dévotion. Fléchier a écrit son Oraison funèbre. B.

MARIE-ADÉLAÏDE DE SAVOIE, fille aînée de Victor-Amédée II, duc de Savoie, née à Turin en 1685, m. en 1712, épousa, en 1697, le duc de Bourgogne, depuis Dauphin, petit-fils de Louis XIV. Son esprit et ses grâces lui valurent un grand succès à la cour de Versailles. Saint-Simon fait dans ses *Mémoires* un portrait charmant de cette princesse. Elle fut la mère de Louis XV.

MARIE-CHRISTINE-CAROLINE D'ORLÉANS, 2e fille du roi Louis-Philippe, née en 1813 à [illegible] [illegible] par son goût pour les arts et son talent de statuaire. On lui doit

la *Jeanne d'Arc* du musée de Versailles, la *Péri*, l'*Ange*, qui a été placé sur le tombeau de son frère le duc d'Orléans, et une grande quantité de bas-reliefs, bustes, statuettes, etc. Les vitraux de la chapelle de Saint-Saturnin, à Fontainebleau, ont été faits d'après ses dessins. Elle exécuta aussi d'excellentes eaux-fortes. Mariée en 1837 au duc Alexandre de Wurtemberg, m. en 1881, elle eut de lui un fils, le duc Philippe de Wurtemberg, né en 1838, et fut enlevée prématurément à Pise, en 1839. Dans le palais du prince près de Baireuth, on a réuni diverses œuvres dont elle est l'auteur. A. C.

MARIE-THÉRÈSE DE FRANCE. *V.* ANGOULÊME (DUCHESSE D').

REINES ET PRINCESSES ÉTRANGÈRES.

MARIE DE BOURGOGNE, fille unique de Charles le Téméraire et d'Isabelle de Bourbon, née à Bruxelles en 1457, m. à Bruges en 1482, d'une chute de cheval, n'avait que 20 ans quand la mort de son père la mit en possession de ses vastes États. Attaquée par Louis XI, qui réclamait les fiefs masculins dont une femme ne pouvait hériter, exposée aux révoltes de ses propres sujets, qui la tinrent prisonnière dans son palais et lui défendirent de rien entreprendre sans l'avis d'un conseil, elle choisit pour époux l'archiduc d'Autriche Maximilien, fils de l'empereur Frédéric III, 1477, à qui elle avait été fiancée par son père en 1473. Ce mariage, qui fit passer les États du duc de Bourgogne dans la maison d'Autriche, fut l'origine de la rivalité de la France et de l'Autriche.

V. Gaillard, *Histoire de Marie de Bourgogne*, 1759.

MARIE D'AUTRICHE, petite-fille de la précédente, et sœur de Charles-Quint, née à Bruxelles en 1501, m. à Madrid en 1558, épousa, en 1521, Louis II, roi de Hongrie et de Bohême, qui fut tué à la bataille de Mohacz en 1526. Elle fit alors le vœu de rester veuve, et y fut fidèle. Charles-Quint la chargea du gouvernement des Pays-Bas en 1531; elle y resta jusqu'en 1556, et montra dans plusieurs circonstances difficiles beaucoup de fermeté et de courage. Elle fonda, en 1542, dans les Ardennes, la ville appelée de son nom Marienbourg.

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE, impératrice d'Allemagne, reine de Bohême et de Hongrie, fille de l'empereur Charles VI et d'Élisabeth-Christine de Brunswick Wolfenbuttel, née à Vienne le 13 mai 1717, m. le 29 novembre 1780. Son père, prévoyant les dangers de l'avenir, lui donna l'éducation non pas d'une princesse, mais d'un prince, ce qui explique bien des côtés de son grand caractère. Elle a dit d'elle-même : « Je ne suis qu'une pauvre reine, mais j'ai le cœur d'un roi. » Elle épousa en 1736 François-Étienne, duc de Lorraine, puis grand-duc de Toscane, auquel elle voua une affection et un dévouement sans bornes. Elle succéda à son père en 1740, en vertu de la *Pragmatique Sanction* (*V. ce mot*), et fut couronnée à Presbourg le 24 juin 1741. Dès son avènement, elle eut à combattre à la fois la Prusse, l'Espagne, la France et la Bavière. (*V.* SUCCESSION D'AUTRICHE.) Marie-Thérèse se défendit avec énergie, grâce au dévouement des Hongrois, sujets jusque-là fort indociles, mais dont sa beauté, sa grâce et surtout son habileté consommée avaient su faire la conquête. Malgré les nombreux échecs qui lui furent infligés, elle réalisa son plus ardent désir : le 4 octobre 1745, à Francfort, elle fit proclamer son mari empereur sous le nom de François Ier. La paix d'Aix-la-Chapelle, 1748, lui coûta la Silésie. Marie-Thérèse se consacra alors à l'administration de son empire. Elle réorganisa la justice et l'armée, abolit la question, protégea le commerce et l'industrie, ouvrit à tous les pavillons les ports de Trieste et de Fiume, créa des universités, des collèges, des observatoires, des bibliothèques, des asiles pour ses soldats, leurs veuves et leurs filles. Elle expulsa aussi les jésuites et sécularisa en partie les biens du clergé. Une nouvelle guerre éclata ensuite : la guerre de Sept ans. (*V. ce mot.*) Pour s'assurer la neutralité de la France, la fière impératrice s'abaissa jusqu'à flatter Mme de Pompadour. Les Autrichiens n'eurent pas l'avantage dans cette guerre, mais Marie-Thérèse réussit à faire élire roi des Romains, 1764, son fils Joseph, qu'après la mort de son mari, 1765, elle nomma co-régent de ses États héréditaires. En 1772, elle eut le tort grave d'adhérer au premier partage de la Pologne; l'Autriche s'accrut ainsi de la Gallicie et de la Lodomirie. En 1777, elle eut avec la Prusse une nouvelle querelle, qui dura peu, grâce à l'intervention de la France et de la Russie; elle y gagna une rectification de frontière du côté de la Bavière, et la Porte Ottomane dut aussi lui céder la Bukovine. Outre Joseph II, elle eut pour fils : Léopold, grand-duc de Toscane; Ferdinand, duc de Modène; Maximilien, archevêque, électeur de Cologne et de Munster; et six filles dont deux sont devenues célèbres, Marie-Antoinette, reine de France, Marie-Caroline, reine de Naples. En résumé, Marie-Thérèse fut une grande souveraine justement admirée pour son énergie, son honnêteté publique et son amour de la justice.

V. Duller, *Maria-Theresia, und ihre Zeit*, 1843-44, 2 vol.; Wolf, *Oesterreich unter Maria Theresia*, [illegible]. [illegible] de Lettres [illegible] Marie-Thérèse [illegible], A[illegible] [illegible] Marie-Thérèse [illegible] *Frédéric II et Marie-Thérèse, d'après des documents nouveaux*, [illegible], 2 vol. G. H.

MARIE Ire TUDOR, reine d'Angleterre, née en 1516, m. en 1558, fille de Catherine d'Aragon et de Henri VIII, [illegible] fidèle à la religion catholique sous le règne de son frère Édouard VI, succéda à ce prince, 1553, quoiqu'un acte de celui-ci, suggéré par le duc de Northumberland, donnât le trône à Jane Grey. Victorieuse de sa rivale, elle lui fit trancher la tête, ainsi qu'au duc, beau-père de Jane. Elle voulut rétablir le catholicisme, obtint sans peine le consentement des deux Chambres et de la plus grande partie du clergé, mais ordonna néanmoins des poursuites rigoureuses et des supplices contre ceux qui refusaient de se soumettre. L'archevêque Cranmer, les évêques Ridley et Latimer furent brûlés par son ordre. Elle appela au ministère l'évêque de Winchester, Gardiner, qui fut créé chancelier, et suivit les conseils de l'évêque de Londres, Bonner. En 1554, elle épousa Philippe, fils de Charles-Quint; son époux la quitta bientôt pour aller prendre possession du trône d'Espagne, et ne la revit qu'en 1557, pour l'engager dans une ligue contre la France. Mais le duc de Guise, en reprenant Calais, 1558, porta un coup terrible à Marie, qui mourut d'une maladie de langueur : « Qu'on m'ouvre le cœur, disait-elle au moment de sa mort, on y trouvera gravé le nom de Calais. » Cette reine a laissé des *Lettres*, dont quelques-unes, en latin, ont obtenu le suffrage d'Érasme.

MARIE II, reine d'Angleterre, née à Londres en 1662, m. en 1695, était fille aînée de Jacques II et d'Anne Hyde. A l'âge de 15 ans, elle épousa le prince d'Orange, depuis roi d'Angleterre sous le nom de Guillaume III; ce mariage, qui déplaisait à Jacques II, alors duc d'York, avait été conclu par Charles II, dans l'intention de prouver à l'Angleterre ses dispositions favorables à la religion protestante. Pleine d'admiration pour son époux, Marie refusa d'occuper seule le trône d'Angleterre. Lors de la révolution de 1688, elle oublia trop que Jacques II était son père, et déploya contre les partisans du catholicisme et de l'autorité du roi déchu une rigueur qui scandalisa les contemporains. Elle mourut de la petite vérole dans le palais de Kensington.

MARIE DE LORRAINE, reine d'Écosse, et l'aînée des enfants de Claude, duc de Guise, née en 1515, m. en 1560, fut mariée en 1534 à Louis d'Orléans, duc de Longueville, qui mourut 3 ans après. En 1538, elle épousa Jacques V, roi d'Écosse, dont elle eut Marie Stuart. A la mort du roi, 1542, elle prit la régence du royaume. Les faveurs qu'elle prodigua aux Français de sa cour excitèrent le mécontentement, qu'augmentèrent ses rigueurs contre les protestants. Pour venger la mort d'un de ses ministres, le cardinal Beaton (*V. ce mot*), elle ordonna quelques supplices. Le pouvoir allait lui échapper quand elle mourut, léguant à sa fille une guerre civile compliquée d'une guerre religieuse.

MARIE STUART, reine de France et d'Écosse, née le 8 décembre 1542 au château de Linlithgow, m. le 8 février 1587, était fille de Jacques V Stuart et de Marie de Lorraine. La mort de son père la fit reine dès le berceau, sous la tutelle de sa mère. Elle n'avait que 5 ans lorsque Henri VIII, roi d'Angleterre, demanda sa main pour son fils Édouard; mais Marie, fiancée à François, Dauphin de France, partit pour ce pays, où elle fut élevée. Elle était belle, spirituelle, et, à 16 ans, épousa François à qui elle donna le titre de roi d'Écosse. A l'instigation des Guises, ses oncles, elle prit elle-même le titre de reine d'Angleterre et d'Irlande à la mort de Marie Tudor, et s'attira ainsi l'inimitié d'Élisabeth. Son époux, devenu roi sous le nom de François II en 1559, mourut en 1560. Marie, persécutée par sa belle-mère Catherine de Médicis, quitta la France à regret. Accueillie d'abord avec joie par les Écossais, elle vit succéder à leurs transports une longue série de révoltes, à cause de son attachement au catholicisme. Pour se rendre populaire, elle épousa en 1565 son cousin Henri Darnley, personnage grossier et dissolu, dont la violence lui déplut bientôt. Darnley, saisi tout à coup d'une jalousie aussi violente que mal fondée contre le musicien David Rizzio, secrétaire de sa femme, et l'agent par lequel elle était en rapport avec Rome, le fit assassiner dans l'appartement et sous les yeux mêmes de Marie, alors enceinte de 7 mois, 1566. Le comte de Bothwell et d'autres mécontents formèrent alors une conspiration contre Darnley, avec qui la reine s'était réconciliée, et placèrent un baril de poudre au-dessous de la chambre où il couchait. Darnley ayant péri dans l'explosion, Marie fut accusée d'avoir provoqué ou encouragé le complot. Bothwell l'enleva et l'épousa, 1567. Le peuple soulevé la chassa d'Édimbourg : Bothwell, abandonnant la reine, alla mourir en Norvège; Marie, faite prisonnière, fut enfermée au château de Loch-Leven, contrainte de signer une abdication, elle échappa au bout d'un an, grâce au

jeune Douglas, se fit battre avec ses partisans à Langside près de Glasgow, 1568; enfin elle vint demander un asile à Élisabeth, qui la fit enfermer au château de Carlisle. Élisabeth fit alors commencer le procès de sa rivale, qu'elle détestait comme catholique et qu'elle redoutait à cause de ses droits à la couronne d'Angleterre. Murray, frère naturel de Marie, et régent d'Écosse, produisit des pièces compromettantes, mais fausses, relativement au meurtre de Darnley. Le duc de Norfolk, président du tribunal, voulut sauver Marie et lui offrit sa main; Élisabeth le fit enfermer à la Tour de Londres. Les ducs de Northumberland et de Westmoreland se révoltèrent en faveur de Marie; ils furent vaincus et obligés de fuir. En même temps, Marie correspondait avec Philippe II d'Espagne, l'ennemi juré d'Élisabeth. Norfolk, qui avait repris ses projets, fut mis à mort en 1572, et le parlement demanda l'exécution de Marie Stuart, déclarée ennemie de l'État. Élisabeth refusa avec une feinte douceur, et se contenta de combattre Philippe II, en secourant les protestants de France et des Pays-Bas. Mais à la suite des conspirations de Trockmorton, 1584, de Parry, 1585, de Babington, 1586, le parlement déclara qu'un même châtiment serait infligé à ceux par qui ou pour qui un complot aurait été tramé. En vertu de cette loi la reine d'Écosse, qu'on traînait depuis 19 ans de prison en prison, fut traduite devant une haute cour au château de Fotheringay; elle fut jugée, condamnée et décapitée le 8 février 1587. Son fils Jacques VI, roi d'Écosse, son beau-frère Henri III, roi de France, ne firent rien pour la venger; mais Philippe II équipa l'*Invincible Armada,* qui vint se briser sur les rivages de la Manche et de la mer du Nord. La vie de Marie Stuart a été écrite par L. de Sevelinges, Paris, 1819, 2 vol.; Dargaud, 1851, 2 vol., Mignet, 1851, 2 vol. Mignet n'hésite pas à la déclarer coupable du meurtre de son mari. Mais après la publication de l'*Histoire d'Écosse,* de Tytler, 1828-42, 8 vol., des *Lettres de Marie Stuart,* par le prince Labanoff, Londres et Paris, 1844, 7 vol. (avec un supplém. par M. Teulet, 1860), des *Pièces et documents relatifs au comte de Bothwell,* par le prince Labanoff, Saint-Pétersb., 1856, 2 parties, des *Vies des reines d'Écosse,* par miss Agnès Strickland, 1854-59, 8 vol., et de *Marie Stuart et le comte de Bothwell,* par M. Wiesener, 1863, il est auj. démontré que Marie Stuart a été complètement étrangère au meurtre de son mari. (*V.* aussi M. Chéruel, *Élisabeth et Marie Stuart.*) L'ouvrage de M. Opitz, *Maria Stuart* (en allem.), Fribourg-en-Brisgau, 1879-82, 2 vol., résume les travaux les plus récents. — Schiller a écrit une tragédie de *Marie Stuart,* trad. en franç. par de Barante et imitée par Lebrun, 1820. Les vers attribués à Marie, quittant la France, sont de M. de Querlon.

MARIE DE MOLINA, reine de Castille et de Léon, fille d'Alphonse de Molina, épousa, en 1282, Sanche IV, son cousin germain, après la mort duquel, 1295, elle gouverna au nom de son fils Ferdinand IV, et quand elle le perdit, 1312, elle fut régente pendant la minorité d'Alphonse XI et mourut en 1322.

MARIE Ire, reine de Portugal, née à Londres en 1734, m. en 1816, fut mariée en 1760 à son oncle, qui régna conjointement avec elle, en 1777, sous le nom de Pierre III. Maîtresse de la couronne après la mort de son époux, en 1786, elle fut atteinte, en 1790, d'aliénation mentale, et depuis cette époque demeura étrangère aux affaires. En 1807, lors de l'occupation du Portugal par les Français, elle fut emmenée au Brésil par son fils Jean VI, et mourut à Rio-Janeiro.

MARIE II, reine de Portugal, fille de Don Pedro Ier, empereur du Brésil, née à Rio-Janeiro en 1819, m. en 1855. Son père renonça en sa faveur au roy. de Portugal, 1826, et offrit sa main à son oncle Don Miguel, 1827, déjà régent du roy. Celui-ci avait usurpé le trône, quand elle arriva en Europe, 1828. Après un court séjour en Angleterre et en France, elle regagna le Brésil. Don Pedro abdiqua, 1831, et vint disputer le Portugal à Don Miguel; son triomphe amena l'avènement de Marie, 1833. Cette reine fut déclarée majeure l'année suivante, peu de jours avant la mort de son père. Elle épousa, en 1835, le prince Auguste de Leuchtenberg, et, en 1836, Ferdinand de Saxe-Cobourg. De ce dernier mariage naquirent en 1837 Pierre V, roi de 1853 à 1861; en 1838, Louis, qui lui a succédé, en 1845, la princesse Antonia, mariée au prince Léopold de Hohenzollern, et, en 1847, le prince Auguste de Bragance. (V. Portugal.)

MARIE-LOUISE, reine d'Espagne, fille de Philippe d'Orléans, frère de Louis XIV, et de Henriette d'Angleterre, née en 1662, m. en 1689, fut mariée malgré elle, en 1679, à Charles II, roi d'Espagne. Saint-Simon prétend qu'elle fut empoisonnée par la comtesse de Soissons, dans du lait à la glace, d'après les suggestions de l'Autriche, qui craignait de voir pencher la [illegible] espagnole à la France.

MARIE-LOUISE, reine d'Espagne, née en 1751, m. en 1819, fille de Philippe, duc de Parme. Elle épousa en 1765 le prince des Asturies, qui devint roi, en 1788, sous le nom de Charles IV. Fière et capricieuse, elle se rendit maîtresse absolue de l'esprit de son époux, et dominée elle-même par Godoï (*V. ce mot*), elle s'aliéna ses sujets et son propre fils. En 1808, après l'abdication de Charles, qu'elle avait appuyée, elle vécut successivement à Fontainebleau, à Marseille et à Rome.

MARIE-LOUISE, reine d'Étrurie, fille de la précédente, née en 1782, m. en 1824, épousa en 1795 Louis de Bourbon, fils du duc de Parme, qui, en 1801, reçut le royaume d'Étrurie en échange de son duché. Veuve en 1803, dépossédée par les Français en 1807, elle vint partager en France la captivité de son père Charles IV. En 1814, elle reçut pour son fils le duché de Lucques.

Elle a laissé des *Mémoires,* trad. en français par Lemierre d'Argy, 1824, et insérés dans la collection des *Mémoires relatifs à la Révolution française.*

MARIE-CAROLINE, reine de Naples, fille de l'empereur François Ier et de Marie-Thérèse, et sœur de la reine de France Marie-Antoinette, née à Vienne en 1752, m. en 1814, épousa, en 1768, Ferdinand IV, roi de Naples. D'un caractère vif et emporté, avide de gouverner, elle éloigna le ministre Tanucci, et le remplaça par Acton. (*V. ces noms.*) Les Napolitains furent exclus des emplois, et les finances mises au pillage. Marie-Caroline, qui fit déclarer la guerre à la république française, dut quitter Naples avec toute la cour et se mettre en Sicile sous la protection de l'Angleterre. Rétablie en 1799, dominée par lady Hamilton, elle persécuta ceux qui avaient adhéré à la République parthénopéenne. Chassée encore par l'invasion française en 1805, elle se brouilla avec les Anglais, qui avaient établi un gouvernement représentatif en Sicile en 1812, et se retira en Autriche; elle mourut à Schœnbrünn, avant d'avoir vu replacer son mari sur le trône des Deux-Siciles. B.

MARIE-CHRISTINE, reine d'Espagne, née à Naples en 1806, m. à Paris en 1878, fille de François Ier, roi de Naples. Elle épousa, le 11 décembre 1829, le roi d'Espagne Ferdinand VII, et obtint de lui la pragmatique du 29 mars 1830, qui abrogeait la loi salique, ce qui assura la succession du trône à sa fille Isabelle II, née le 11 octobre 1830, au détriment de don Carlos, frère du roi. De là, à la mort du roi, 1832, une longue guerre civile, dont Marie-Christine, déclarée régente, sortit victorieuse avec le parti constitutionnel, grâce à l'appui de la France et de l'Angleterre. Mais les tendances de son gouvernement amenèrent, après une série d'oscillations des *moderados* aux *exaltados,* la révolte d'Espartero, qui la força à se retirer en France et s'empara de la régence, 1840. Elle revint aux affaires en 1843, quand Espartero eut été renversé, continua à gouverner sous le nom de sa fille, déclarée majeure, prit pour ministres Narvaez, Bravo-Murillo, San-Luis, dont la chute amena la retraite définitive de la régente, 1854. Mariée depuis 1833 à Ferdinand Muñoz, qu'elle créa duc de Rianzarès, elle passa le reste de ses jours en France, et demeura étrangère à la politique espagnole.

PERSONNAGES DIVERS.

MARIE D'AGRÉDA. *V.* Agréda (Marie d').

MARIE ALACOQUE. *V.* Alacoque.

MARIE DE FRANCE, femme-poète du XIIIe siècle, née, à ce qu'on croit, en Normandie, vécut en Angleterre, où elle composa des lais et des fables, dont une partie seulement nous a été conservée. Elle a écrit en langue d'*oïl;* mais souvent, pour compléter l'expression d'une idée quand les mots français lui font défaut, ou même pour achever la mesure du vers, elle se sert de termes empruntés au latin, à l'anglo-saxon, au bas-breton. Elle saisit, en général, avec beaucoup de vérité le ton du sujet qu'elle traite, mais son style est inégal.

Les *Œuvres de Marie de France* ont été publiées en 1822 par M. de Roquefort, 2 vol.

MARIE DE L'INCARNATION (Marie **GUYARD,** dite), née à Tours en 1599, m. en 1672, montra, dès son enfance, une piété fervente et beaucoup d'éloignement pour le monde. Mariée, malgré elle, elle devint veuve au bout de 2 ans; après avoir pourvu à l'éducation de son fils, elle entra chez les Ursulines de Tours, partit en 1639 pour le Canada, où elle devait se consacrer à l'instruction des sauvages, et fonda une maison de religieuses à Québec, où elle mourut.

Elle a laissé *Lettres,* Paris, 1677-1681, in-4°, *Retraite, avec une exposition succincte du Cantique des Cantiques,* 1682, in-12, *l'École chrétienne, ou l'Explication des mystères de la foi,* 1684, in-12.

MARIE-MADELEINE DE LA TRINITÉ, née à Aix en 1616, m. à Avignon en 1678, fonda, en 1637, l'ordre de la Miséricorde, dont elle fut la 1re supérieure.

MARIE (SAINTE-) ou NOSSI-IBRAHIM, île française de l'océan Indien, par 17° lat. S., et 47° 31' long. E.; entre la côte E. de Madagascar, dont elle est séparée par un canal de 5 à 12 kil., la baie d'Antongil, celle de Tintingue, et les bouches du Manangoro; 900 kil. carr. de superf., 45 kil. sur 10; 7,170 hab. dont environ 30 Européens. Ch.-l. Port-Louis, qui est aussi le port de la colonie. Culture de la canne à sucre,

du riz ; export. de bœufs. Beaucoup de bois. Occupée par les Français dès 1750 ; la colonie actuelle date de 1820 et 1822. Elle forme, avec Mayotte et Nossi-Bé, le gouvernement de Mayotte.

MARIE (SAINTE-), riv. de l'Amérique du Nord, joignant le lac Supérieur au lac Huron, n'est pas entièrement navigable à cause des chutes. On la considère comme une partie du Saint-Laurent.

MARIE-AUX-MINES (SAINTE-), en allemand *Mariakirch*, v. d'Alsace-Lorraine, sur la Liepvrette, cercle de Ribeauvillé ; 19,781 hab. Industrie très active : filatures de coton et de laine, teintureries en rouge d'Andrinople, blanchisseries. Fabr. de tissus de laine, de laine et coton, laine et soie, coton et soie, damas, mouchoirs ; papeteries, tanneries. Mines de plomb et de cuivre. La ville doit sa prospérité au tissage de coton, qu'y importa Risler de Mulhouse, en 1758.

MARIE-ET-SICHÉ (SAINTE-), ch.-l. de canton (Corse), arr. d'Ajaccio ; 694 hab. Élève de bétail.

MARIE-GALANTE, île des Antilles françaises (Petites-Antilles), dépendance du gouvernement de la Guadeloupe, à 48 kil. S. de la Pointe-à-Pitre ; par 15° 53' lat. N., et 63° 39' long. O. ; 82 kil. de tour ; 149 kil. carrés ; 16,274 hab. Tribunal de 1re instance. Principaux endroits : Grand-Bourg ou Marigot, ch.-l., au S. ; le Vieux-Fort, au N., et la Capesterre à l'E. Abords difficiles, hautes falaises et nombreux brisants. Sol très fertile ; café, canne à sucre, coton. Élève de bétail. Commerce de bois de campêche. Elle fut découverte, en 1493, par Christophe Colomb, qui lui donna le nom du vaisseau qu'il montait ; les Français y établirent les premiers une colonie, en 1647 ; plusieurs fois prise par les Hollandais, et les Anglais, elle fut définitivement rendue à la France en 1816.

MARIE-D'OLORON ou LE GRIGNON (SAINTE-), (Basses-Pyrénées), partie de la ville d'Oloron, dont elle est séparée par le gave d'Aspe.

MARIE-OTTERY (SAINTE-), v. d'Angleterre (Devonshire) ; 4,005 hab. Séminaire. Serges, flanelles, soieries, rubans, tanneries et corderies. Patrie de Coleridge.

MARIE (SAINTE-). *V.* aussi MARIA (SANTA-).

MARIE (ALEXANDRE-THOMAS), avocat et homme politique, né à Auxerre en 1797, m. en 1871, étudia le droit à Paris, et s'y fit inscrire au barreau de la cour en 1819. Il joignit aux plaidoiries les travaux de cabinet, rédigea des mémoires et consultations remarquables et écrivit dans le *Courrier des Tribunaux* des articles sur la philosophie du droit. Il obtint, surtout après 1830, de grands succès dans les procès politiques : ainsi il fut un des avocats des accusés de juin 1832, défendit en 1833 Cabet poursuivi pour son *Histoire de la Révolution*, et, en 1835, Pépin, complice de Fieschi. Député de l'opposition à Paris depuis 1842, il combattit, en 1848, l'idée de la régence, et proposa la nomination d'un gouvernement provisoire. Il en fit partie en qualité de ministre des travaux publics, et dut organiser les ateliers nationaux. Membre de l'Assemblée constituante pour le dép. de la Seine, il entra dans la Commission exécutive, et fut renversé avec elle lors de l'insurrection de juin. Mais l'Assemblée le choisit pour son président, puis il fut appelé par Cavaignac au ministère de la justice, qu'il occupa jusqu'à l'élection du prince Louis-Napoléon. Non réélu à l'Assemblée législative de 1849, il reprit sa place au barreau. Il fit encore partie du dernier Corps législatif de l'Empire comme député des Bouches-du-Rhône. B.

MARIEBOË. *V.* MARIBOË.

MARIENBAD, vge de l'Autriche-Hongrie (Bohême), dans le cercle de Pilsen ; 2,009 hab. Eaux minérales renommées ; beaux établissements de bains.

MARIENBERG, v. du roy. de Saxe ; sur une montagne ; 6,162 hab. Fabr. de dentelles noires et de toiles. Mines d'argent et de cobalt ; alun, vitriol. Eaux minérales.

MARIENBOURG, v. du roy. de Prusse, prov. de Prusse, sur le Nogat, dans la régence et à 44 kil. S.-E. de Dantzig ; 9,559 hab. Ch.-l. de cercle. Institution de sourds-muets. Fabr. de lainages, cotonnades et bonneterie ; comm. de grains et bois. Marienbourg, qui est ceinte de murs, fut autrefois la résidence des grands maîtres de l'Ordre Teutonique, dont le château et l'église subsistent. Elle fut la capitale d'un palatinat. Pris par Casimir IV en 1640, par les Suédois en 1616 et 1655.

MARIENBOURG, v. de Belgique (Namur), à 12 kil. S. de Philippeville ; 829 hab. Fondée et fortifiée par Marie de Hongrie, sœur de Charles-Quint, elle fut prise par les Français, en 1554, rendue en 1559 aux Espagnols, qui la cédèrent à Louis XIV en 1659, et enlevée à la France en 1815. Les fortifications ont été démolies.

MARIENLUST. *V.* ELSENEUR.

MARIENTHAL ou MARIENDAL. *V.* MERGENTHEIM.

MARIENWERDER, v. du roy. de Prusse (Prusse occid.), sur la Liebe et le Petit-Nogat, tribut. de la Vistule ; 8,238 hab. Ch.-l. de la régence et du cercle de son nom. Cour d'appel ; école royale d'arts et métiers ; haras provincial. Belle cathédrale, bâtie en 1255, et ancien [illegible] des grands maîtres de l'Ordre Teutonique. Fabr. de draps, toiles, savon. — La régence de Marienwerder a 17,547 kil. carr. et 8[illegible],717 hab. ; v. princ. : Culm, Thorn.

MARIENZELL ou MARIAZELL, c.-à-d. *cellule de Marie*, bg de l'Autriche-Hongrie (Styrie), sur la Salza, à [illegible] kil. de Vienne ; 1,000 hab. [illegible] de [illegible], bracelets et [illegible]es. Eaux minérales. Pèlerinage [illegible].

MARIES (LES SAINTES-) ou NOTRE-DAME-DE-LA-MER, ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles, au fond de la Camargue, près de l'embouchure du Petit-Rhône ; 3,706 hect. ; [illegible] hab. Sémaphore. Salines et pêcheries. Bains de mer. Église fortifiée du XIIe siècle (mon. hist.), avec de très belles sculptures anciennes, les tombeaux des saintes Salomé et Marie, mère de Jacques le Mineur, enfin des reliques et des ex-voto. G. H.

MARIESTAD, v. de Suède, ch.-l. du län de Skaraborg, sur le bord E. du lac Wener, à l'embouchure du Tidan ; 2,611 hab.

MARIETTE (JEAN), dessinateur et graveur, né à Paris en 1654, m. en 1742, exécuta une foule de petites pièces pour l'ornement des livres. On a de lui quelques sujets importants : *Jésus dans le désert*, une *Descente de croix*, d'après Lebrun, et *Moïse trouvé sur le Nil*, d'après le Poussin. Il est un peu maniéré. — Son fils, PIERRE-JEAN, né en 1694, m. en 1774, voyagea en Allemagne et en Italie, pour recueillir des estampes et des médailles. Le cabinet qu'il fonda fut vendu et dispersé après lui. Il a gravé 2 paysages du Guerchin, quelques têtes du Carrache et de Perino del Vaga, et publié un *Traité des pierres gravées*, 1750, 2 vol. in-fol., ouvrage savant sur l'usage des pierres gravées chez les anciens, et sur les procédés employés pour les graver. B.

MARIETTE (AUGUSTE-ÉDOUARD), dit *Mariette Bey*, célèbre égyptologue français, membre de l'Institut, né à Boulogne-sur-Mer en 1821, m. au Caire en 1881, fit ses études au collège de Boulogne, où il fut ensuite chargé d'enseigner la grammaire et le dessin. Il fit paraître dès 1847 sous le titre de *Lettres à M. Bouillet* une dissertation intéressante sur les noms des villes anciennes dont Boulogne occupe l'emplacement. L'étude des hiéroglyphes égyptiens absorba bientôt tous ses loisirs. Malgré le peu de ressources que lui offrait sa ville natale, il fit de tels progrès dans cette science alors si nouvelle, qu'après la révolution de 1848 il fut attaché au musée égyptien du Louvre. Sur la recommandation de l'Institut, il fut chargé par le ministre de l'instruction publique d'une mission scientifique en Égypte. Il partit en 1850, dans le but de rechercher les manuscrits coptes conservés dans les couvents. Mais à peine arrivé dans le pays, son attention se porta sur des monuments trouvés dans le désert à l'endroit où s'élevait l'ancienne Memphis. Il y entreprit des fouilles, découvrit sous le sable le fameux temple de Sérapis, les tombeaux des bœufs Apis et une foule d'inscriptions d'un grand intérêt historique. Sa mission fut prolongée, et, malgré la mauvaise volonté du vice-roi Chah-Abbas (*V. ce nom*), il poursuivit sans se lasser, pendant 4 ans, au milieu du désert, les travaux de déblaiement qui mirent au jour le Sérapéum tout entier et le Sphinx colossal, qui reproduit les traits du pharaon Toutmès IV. Il s'assura que ce monument avait été taillé sur place, dans un rocher naturel. A son retour d'Égypte, Mariette, nommé chevalier de la Légion d'honneur, devint conservateur adjoint du musée égyptien du Louvre. Envoyé, en 1855, à Berlin, pour y étudier le musée égyptien, il fut accueilli avec distinction par les savants de cette ville, et reçut du roi la décoration de l'Aigle-Rouge. Il partit de nouveau pour l'Égypte, où l'on créa pour lui les fonctions d'inspecteur général et de conservateur des monuments, puis de directeur du musée de Boulaq, avec le titre de bey. Il obtint en 1874 le grand prix biennal de l'Institut, pour lequel il avait été proposé dès 1868. En 1876, la société de géographie lui décerna l'une de ses médailles d'or. Correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, depuis 1863, il en devint membre titulaire, en 1878, en remplacement de La Saussaye. Officier de la Légion d'honneur dès 1861, il avait été nommé commandeur à la suite de l'exposition universelle de 1867. La ville de Boulogne lui a élevé un monument.

A part ses premiers *Mémoires*, insérés dans la *Revue archéologique* et l'*Athenæum français*, 185[illegible] et 185[illegible], le résultat de ses fouilles a été consigné par lui dans les ouvrages suivants : [illegible] *Monuments* [illegible] *de Memphis*, 1856, in-4, specimen d'une grande publication qui parut peu après sous le titre de *Sérapéum de Memphis*, 1857-66 ; *Lettres à M. le vicomte de Rougé* [illegible] *du vice-roi d'Égypte*, 1860, pl. [illegible], 1864 ; [illegible] imprimé pour la partie qui traite de l'hist. anc. de l'Égypte, en 1867, gr. in-8 ; [illegible] *du musée d'antiquités égyptiennes* [illegible], 1864 ; [illegible] *d'Abydos*, 1869, pl. ; [illegible] *en Égypte, en Nubie et au Soudan* [illegible] *l'Égypte*, t. II, 1867, in-4, avec carte et pl. ; [illegible], 1870, in-fol., avec pl. ; les *Papyrus égyptiens du musée de Boulaq*, 1871-73 ; *Monu-*

ments divers recueillis en Égypte et en Nubie, 1872-75; *Itinéraire de la Haute-Égypte*, 1872; *Denderah*, 1873-75, 5 vol. in-fol.; *Karnak*, 1875, in-fol., avec atlas; *les Listes géographiques des pylônes de Karnak*, 1875, av. pl. — *V. les Découvertes de l'égyptologie française, les missions et les travaux de M. Mariette*, par M. E. Desjardins, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mars 1874; M. Wallon a lu à l'Institut l'*Éloge de Mariette* en 1883.

MARIGLIANO, anc. *Marianum*, v. du royaume d'Italie (prov. de Caserta), à 6 kil. O. de Nola; 10,989 hab.

MARIGNAN, en italien *Marignano* ou *Melegnano*, v. du roy. d'Italie, sur le Lambro, dans la province à 15 kil. S.-E. de Milan; 5,436 hab., forteresse. Les Guelfes et les Gibelins y signèrent la paix en 1279; elle est surtout célèbre par la victoire de François Ier sur la Suisse, 13-14 sept. 1515, et celle du général Baraguay-d'Hilliers sur les Autrichiens, 8 juin 1859.

MARIGNY (ENGUERRAND DE), ministre de Philippe IV le Bel, né vers la fin du XIIIe siècle à Lyons-la-Forêt, m. en 1315, descendait d'une ancienne famille dont le nom était *Le Portier*. Il sut captiver le roi par ses grâces extérieures et son esprit, fut créé comte de Longueville, chambellan, châtelain du Louvre, grand maître de l'hôtel, garde du trésor royal, et enfin *coadjuteur au gouvernement du royaume*. Mais une si grande fortune lui attira des ennemis nombreux et puissants. Le plus acharné, Charles de Valois, frère de Philippe le Bel, accusa Marigny, sous le règne de Louis X, d'avoir dilapidé les finances et surchargé le peuple d'impôts. Le ministre fut arrêté, et jugé à Vincennes par une commission que présidait Charles de Valois. Il produisit en vain un acte par lequel Philippe IV avait approuvé ses comptes. On l'accusa d'avoir *envoûté* le roi Louis X (*V.* ENVOUTEMENT); il fut condamné à mort et pendu au gibet de Montfaucon. Dans la suite, sa mémoire fut réhabilitée, et l'on peut croire qu'il périt victime d'une réaction : les nobles opprimés par Philippe le Bel se vengèrent sur le favori de ce prince.

MARIGNY (**CARPENTIER** DE). *V.* CARPENTIER.

MARIGOT (LE), brg de la Martinique, sur la côte N.-E., 1,300 hab.

MARIGOT (LE). *V.* CAPESTERRE (LA), GRAND-BOURG, et MARTIN (ILE SAINT-).

MARILHAT (PROSPER), peintre de paysage, né à Vertaizon (Puy-de-Dôme) en 1811, m. à Paris en 1847, fit de bonnes études littéraires, puis entra dans l'atelier de C. Roqueplan. Il n'y resta qu'une année, et, à 20 ans, il avait un talent assez remarquable pour être choisi comme peintre d'une expédition scientifique qu'un riche Autrichien faisait en Orient. Il rapporta de ce voyage des études et des souvenirs qui ont souvent tourné ses inspirations vers ces contrées lointaines : nous citerons de lui dans ce genre, *la Place Ezbekieyèh au Caire*, tableau qui fut admiré au salon de 1834. Il exposa en 1844 : *Souvenirs des bords du Nil; Arabes syriens en voyage; une Ville d'Égypte au crépuscule*; puis une *Vue de Balbek*, magnifique tableau qui n'eut pas moins de succès. Marilhat visita aussi l'Italie, et donna *le Soleil couchant sous les grands pins de la villa Borghèse*. Il n'oublia pas non plus son pays natal, et on a de lui plusieurs beaux paysages des sites d'Auvergne. Il occupe une des premières places parmi nos paysagistes modernes.

MARILLAC (CHARLES DE), diplomate, né en Auvergne en 1501, m. en 1560, fils d'un contrôleur général des finances du duc de Bourbon, vint suivre à Paris la carrière du barreau, accompagna, à 22 ans, son parent J. de Laforêt, ambassadeur à Constantinople, et fut bientôt après nommé, malgré sa jeunesse, à ce poste par François Ier. De retour en France au bout de 4 ans, il obtint une charge de conseiller au parlement, reçut une mission pour l'Angleterre en 1538, et voyagea ensuite en Allemagne et dans les Pays-Bas pour terminer des négociations importantes. Ses services furent récompensés par le titre de maître des requêtes, par l'évêché de Vannes, enfin par l'archevêché de Vienne. Il a laissé des *Mémoires* manuscrits.

MARILLAC (MICHEL DE), neveu du précédent, né à Paris en [illegible], m. en 1632, conseiller au parlement de Paris, puis maître des requêtes, conseiller d'État, surintendant des finances et garde des sceaux, fut partisan de Marie de Médicis. Compromis dans le complot qui coûta la vie à son frère, il fut arrêté par ordre de Richelieu, et transféré de prison en prison à Châteaudun, où il mourut. Il est auteur d'une célèbre ordonnance sur l'administration de la justice, rédigée sur les plaintes et les doléances des états généraux tenus à Paris en 1614 et surnommée par ses ennemis *le Code Michau*, par allusion au prénom de Michel que portait Marillac. Il publia, sans y mettre son nom, une traduction de l'*Imitation de J.-C.*, et une traduction des *Psaumes*. Une piété sincère le soutint dans sa disgrâce. FR. L.

MARILLAC (LOUIS DE), frère du précédent, né en Auvergne en 1572, m. à Paris en 1632, servit sous Henri IV et pendant la minorité de Louis XIII. Ce fut lui qui dut faire l'éducation militaire du maréchal d'Ancre. Maréchal de camp en 1620, il fut au siège de La Rochelle chargé des travaux de la digue. Il obtint le bâton de maréchal de France en 1629. Dévoué à la reine mère, il entra dans un complot pour ôter le ministère à Richelieu; mais le cardinal ayant triomphé de ses adversaires à la *Journée des Dupes*, Marillac fut arrêté au milieu de l'armée qu'il commandait en Piémont, amené en France, accusé de concussion, condamné et décapité.

MARILLAC (LOUIS DE). *V.* LEGRAS.

MARILLIER (CLÉMENT-PIERRE), graveur à l'eau-forte et dessinateur, né à Dijon en 1740, m. en 1808, devint célèbre par des figures faites pour des livres. On cite entre autres celles de la Bible de Defer-Maisonneuve, des romans de l'abbé Prévost, et surtout des œuvres de Dorat. Ces ouvrages sont composés avec beaucoup de finesse et d'esprit.

MARIN DE TYR. *V.* MARINUS.

MARIN (SAINT), ermite, né dans la Dalmatie au IVe siècle, vint en Italie, et fut employé comme ouvrier à la construction du pont de Rimini. Sa piété le fit remarquer de Gaudens, évêque de Brescia, qui l'ordonna diacre. Retiré sur le mont Titano, près de Rimini, il passa sa vie dans la pratique des vertus chrétiennes. Fête, le 4 septembre. Les miracles qui s'opérèrent sur son tombeau y attirèrent une foule de pèlerins; les maisons bâties alentour formèrent la ville de Saint-Marin.

MARIN, philosophe platonicien. (*V.* MARINUS.)

MARIN, bourgeois de Lisieux, né vers le XVIe siècle, inventa le fusil à vent. Les premières expériences furent faites devant Henri IV, en 1602.

MARIN (LE CAVALIER). *V.* MARINI.

MARIN (FRANÇOIS-LOUIS-CLAUDE **MARINI**, DIT), littérateur médiocre, né à La Ciotat en 1721, m. en 1809, vint à Paris vers 1742, obtint, en 1771, la direction de *la Gazette de France*, fut censeur royal, secrétaire général de la direction de la librairie, et lieutenant général de l'amirauté. Beaumarchais l'a tourné en ridicule dans ses *Mémoires* contre Goezman.

On a de lui : *Histoire de Saladin*, 1758, 2 vol. in-12; *Histoire de la ville de La Ciotat*, 1782, in-12; *Bibliothèque du Théâtre-Français*, 1768, 3 vol., ouvrage faussement attribué au duc de La Vallière.

MARIN (LE), v. de la Martinique, ch.-l. de canton, bon port au fond de la baie du Cul-de-Sac-Marin, sur la côte S.-O. de l'île; 3,000 hab. Culture de la canne à sucre.

MARIN (SAINT-), en italien *San-Marino*, v. forte et république d'Italie. La ville est capitale de la petite république de son nom, sur une montagne aride et escarpée de 800m, à 225 kil. N. de Rome, 85 kil. E.-N.-E. de Florence; 5,000 hab. Elle se forma au VIe siècle autour de l'ermitage d'un moine dalmate, dont elle porte le nom. — La république de Saint-Marin, enclave du roy. d'Italie, est située entre la province de Forli et celle d'Urbin-et-Pesaro. Elle a 85 kil. carrés de superficie, et 7,816 hab. Sol montueux et peu fertile. Cet État, placé sous la protection du roi d'Italie, est gouverné par un grand-conseil souverain de 60 membres (20 nobles, 20 bourgeois et 20 cultivateurs) nommés à vie; 2 capitaines-régents, élus dans le grand-conseil pour 6 mois, sont chargés du pouvoir exécutif. L'administration de la justice est confiée à un jurisconsulte étranger, nommé pour 3 ans. La république compte 8 paroisses dépendant des diocèses de Montefeltro et de Rimini; les revenus sont de 112,000 fr. environ; il y a une milice de 950 hommes, et 4 canons donnés par Bonaparte en 1797.

MARINES, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise; 1,575 hab. Bonneterie; tuileries.

MARINETTE. *V.* BOUSSOLE.

MARINGIUM, nom latin de MARVEJOLS.

MARINGUES, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers, sur la Morge; 3,894 hab. Tanneries, chamoiseries, basanes très estimées.

MARINI (JEAN-BAPTISTE), dit *le cavalier Marin*, poète, né à Naples en 1569, m. en 1625, fut secrétaire du grand amiral de Naples, puis passa à Rome, où il se lia avec le Poussin. Le cardinal Aldobrandini, neveu de Clément VIII, l'emmena dans son ambassade en Savoie. Il se fit beaucoup d'ennemis à Turin par son esprit satirique; en 1615, il fut appelé en France par Marie de Médicis. Ses principaux ouvrages sont : *Rime amorose, varie*, recueil de sonnets, d'idylles et de poésies diverses, 1602; *le Massacre des Innocents*, poème épique en 4 chants; *Adonis*, en 20 chants, 1623; *la Murtoleide*, 1626, recueil de sonnets contre le poète Murtola; *Lettere gravi, argute, facete*, 1627. Marini fut l'objet d'une espèce de culte en Europe, et exerça une influence déplorable sur le goût. Il rappelle les qualités et les défauts d'Ovide, luxe et fécondité d'imagination, abondance excessive des détails et de l'expression, facilité extraordinaire du style, harmonie de la versification. Désireux de briller, il s'est fait une manière recherchée et bizarre : il a beaucoup de stances agréables et ingénieuses, mais il n'atteint jamais une grande hauteur, tout a un caractère de mollesse.

Les figures outrées, les antithèses, le faux brillant, les jeux de mots et d'esprit sont ses défauts ordinaires. B.

MARINI (Gaetan-Louis), archéologue, né dans le duché d'Urbin en 1740, m. en 1815, embrassa l'état ecclésiastique, se rendit à Rome en 1764, et devint préfet des archives du saint-siège. Marini était un archéologue plein d'érudition et de sagacité; son ouvrage *De' fratelli Arvali* est une œuvre capitale, qui marque le commencement d'une ère nouvelle dans l'étude de l'épigraphie.

On a de lui : *Degli archiatri pontifici*, Rome, 1784, 2 vol in-4°; *Iscrizioni antiche delle ville e de' palazzi Albani*, 1785, in-4°; *Gli atti e monumenti de' fratelli Arvali*, 1795, 2 vol. in-4°, *I papiri diplomatici descritti ed illustrati*, 1805, in-fol., 22 pl.

MARINO FALIERO. *V.* Faliero.

MARINUS, géographe de Tyr, vécut peu de temps avant Ptolémée. Il travailla à déterminer les coordonnées géographiques d'un grand nombre de points et perfectionna la cartographie. Ptolémée lui doit beaucoup et se plaît à le reconnaître (*Géographie*, I, 6, 7, 11, 20; II, 6).

Josselin, *Journal des Savants*, 1791, p. 719; Ukert, *Geographie der Griechen und Römer*, I, 1, p. 227. S. Re.

MARINUS, savant anatomiste grec, peut-être contemporain de Pline le Jeune. S. Re.

MARINUS, philosophe platonicien du ve siècle de l'ère chrétienne, né à Naplouse de Samarie (autrefois *Sichem*), étudia la philosophie à Athènes, et fut le disciple chéri de Proclus, auquel il succéda en 485. Il avait composé des Commentaires sur le *Traité de l'âme* d'Aristote, sur les *Dialogues* de Platon, et des *Questions philosophiques*, etc. De tous ses ouvrages, il ne reste que la *Vie de Proclus*, publiée par Xylander, avec une version latine d'un auteur inconnu, à la suite des *Réflexions* de Marc-Aurèle-Antonin, Zurich, 1558; par J.-Alb. Fabricius, avec une nouvelle traduction latine et des notes, Hambourg, 1700. Boissonnade en a donné une édition avec notes, Leipzig, 1814. L'*Anthologie* contient quelques épigrammes attribuées à Marinus.

MARION DELORME. *V.* Delorme.

MARIONNETTES, figures de bois grossièrement ou richement vêtues, que des hommes cachés font mouvoir à l'aide de leurs mains, de fils ou de ressorts. Les Italiens modernes les nomment *Puppi*, *Fantoccini*. Elles furent connues des Égyptiens, des Grecs et des Romains. Sous le règne de Charles IX, un Italien nommé Marion les introduisit, dit-on, en France. Ménage fait dériver leur nom de *Marions* ou *petites Maries*. Les marionnettes durent leur popularité à Brioché. (*V. ce mot.*)

V. Magnin, *Histoire des marionnettes en Europe*, 2e édit., 1862, in-12.

MARIOTTE (L'abbé Edme), célèbre physicien, né vers 1620 en Bourgogne, m. en 1684, avait un talent rare pour les expériences, en fit un grand nombre sur le mouvement des eaux, et composa sur cette matière un traité qui a beaucoup contribué aux progrès de l'hydraulique pratique, malgré ses imperfections. Mariotte a découvert en hydrostatique une loi qui porte son nom, et qui consiste en ce que les volumes successifs d'une masse de gaz sont en raison inverse des pressions qu'elle supporte. Il a aussi vérifié par une série d'expériences les lois mathématiques du choc des corps, et s'est occupé de la théorie de la vision. Dès la création de l'Académie des sciences, 1666, Colbert l'en fit nommer membre.

Le recueil de ses ouvrages parut en 2 vol. in-4°, La Haye, 1740. Il a laissé un *Traité du mouvement des eaux*, qui a été publié par Lahire, Paris, 1786, in-12. D—s.

MARIOUPOL, *Cremnæ*, v. de la Russie d'Europe, gvt d'Iékatérinoslav, sur la rive dr. du Kalmiouss, près de la mer d'Azov, à l'O. du cap Nordvéka; 9,037 hab. surtout Grecs. Commerce important de blé, graine de lin, cuirs, laines. — Fondée en 1784 par Catherine II; bombardée par une flottille anglo-française en 1855.

MARIOUT (Lac), anc. lac *Mareotis*, dans la Basse-Égypte, séparé de la Méditerranée au N.-O. par une bande de terre, de 1 à 2 kil. de large, sur laquelle est Alexandrie; 45 kil. sur 25. Il communique avec le Nil, qui lui envoie maintenant beaucoup moins d'eau qu'autrefois.

MARIQUITA, v. de la rép. de Colombie, autrefois ch.-l. de la prov. de son nom; 1,800 hab. — La prov. de Mariquita, située dans l'Etat de Cundinamarca, a 225 kil. sur 100, et 80,000 hab. Ch.-l. Honda.

MARISTES ou *Frères de Marie*, congrégation de missionnaires fondée pour porter l'Evangile aux peuples sauvages de l'Océanie. Ils ont créé dans ces contrées, notamment dans la Nouvelle-Calédonie, des chrétientés nombreuses et florissantes. Leurs missions se sont étendues aussi dans l'Amérique du Nord, en Angleterre et en Irlande. Il y a beaucoup de Maristes en France, où ils se consacrent surtout à l'éducation de la jeunesse. Cette société prit naissance dans le diocèse de Lyon, par les soins du P. Colin; le pape Grégoire XVI l'a approuvée en 1836. (*V.* Frères de Marie [Petits].)

MARISUS, nom anc. du Maros.

MARITIMA AVATICORUM, nom anc. des Martigues.

MARITZ (Jean), célèbre fondeur et mécanicien, né à Berne en 1711, m. en 1790, se fit naturaliser en France, et obtint la direction de la fonderie de Lyon. Il, vers 17[illegible], fit la première application d'une machine qu'il avait inventée pour forer et tourner les canons. Il passa ensuite à la direction de la fonderie de Strasbourg.

MARITZA, anc. *Hèbre*, riv. de la Turquie d'Europe, naît à 26 kil. E. de Kustendjé, coule à l'E., puis au S., passe à Philippopoli, Andrinople, où elle devient navigable, et Demotica, et se jette dans l'archipel en face d'Enos. Cours de 400 kil. Elle reçoit la Tundja.

MARIUS (Caius), général romain, né à Cerretinum, près d'Arpinum, vers l'an 600 de Rome, 153 av. J.-C., m. l'an 667 de Rome, 86 av. J.-C., était de naissance plébéienne et obscure, et se livra d'abord aux travaux de la campagne. Enrôlé dans la milice, il suivit Scipion Emilien au siège de Numance, 134, et se signala par sa bravoure et par son respect de la discipline. Fort de sa renommée, il brigua les emplois publics, et fut élu tribun du peuple, en 119, par la protection de Métellus. Il proposa une loi contre la brigue, que Métellus combattit, mais s'aliéna le peuple en s'opposant à des distributions de blé. Préteur en 116, il suivit en Afrique, avec le titre de légat, son ancien protecteur, Métellus, que l'on envoyait contre Jugurtha, 107, se fit, par ses intrigues, un parti dans l'armée, et persuada aux soldats, comme aux marchands italiens, que lui seul pouvait mettre fin à la guerre. Il obtint, après plusieurs refus, la permission de se rendre à Rome, demanda et reçut, avec le consulat, le commandement de l'armée d'Afrique. La fortune le favorisa : Jugurtha, trahi par les siens, fut vaincu et livré par Bocchus au général romain, 106. Dans cette guerre, Marius porta à l'organisation des troupes romaines une grave atteinte, en y admettant les prolétaires. Au retour d'Afrique, il trouva l'Italie menacée par la grande invasion des Teutons et des Cimbres qui avaient détruit 5 armées romaines : on le nomma consul 4 années de suite. Envoyé pour défendre la Gaule contre les Teutons, il les défit près d'*Aquæ Sextiæ* (Aix) en 102, puis alla coopérer à la victoire de son collègue Catulus sur les Cimbres près de Verceil, 101. En récompense de ses victoires, il obtint le triomphe et le titre de 3e fondateur de Rome. Malheureusement, il ternit sa gloire en s'associant à des démagogues tels que Saturninus et Glaucia. En l'an 100, il obtint un 6e consulat par des voies honteuses, et contraignit son concurrent, Métellus le Numidique, son ancien bienfaiteur, à s'éloigner de Rome. Après le châtiment de Saturninus et de Glaucia, auquel il avait dû prêter son concours, Métellus ayant été rappelé, Marius alla cacher son dépit en Asie, sous le prétexte d'accomplir un vœu fait à Cybèle. A son retour, il fut employé dans la *Guerre sociale*, avec Sylla, son ancien questeur, et la rivalité de ces deux généraux commença de se déclarer. En 88, la guerre fut résolue contre Mithridate; Sylla en ayant reçu la direction, Marius fit casser le décret du sénat par le peuple ; mais Sylla se mit à la tête d'un corps de troupes qu'il avait commandé pendant la Guerre sociale, marcha sur Rome et y entra en vainqueur. Marius, forcé de fuir, voulut gagner l'Afrique; retenu par des vents contraires, il fut découvert au milieu des marais de Minturnes, et traîné en prison. On envoya pour le tuer un soldat cimbre; mais, à la voix du captif, qui s'écriait : « Oseras-tu bien tuer Caius Marius ? » le soldat épouvanté laissa tomber son arme et s'enfuit. Marius, dont les habitants de Minturnes favorisèrent l'évasion, se rendit en Afrique. Le gouverneur de la province lui signifia de s'éloigner : « Va dire à ton maître, répondit-il à l'envoyé, que tu as vu Marius assis sur les ruines de Carthage. » Pendant ce temps, Cinna profitait de l'absence de Sylla pour opérer un revirement à Rome. Marius, rappelé, se hâta de revenir, entra dans la ville sans résistance, immola tous ses ennemis, fit couler des flots de sang et prit un 7e consulat. La nouvelle des victoires de Sylla en Grèce, la crainte de le voir reparaître, le poussèrent à s'étourdir par la débauche; il mourut au bout de peu de jours. Plutarque a écrit la *Vie* de Marius et Arnault une tragédie de *Marius à Minturnes*. B.

MARIUS (Caius) *le Jeune*, neveu et fils adoptif du précédent, se réfugia, pendant que son père était proscrit, chez Hiempsal, roi de Numidie, rentra à Rome avec lui, prit le consulat avec Carbon en 82, fut défait par Sylla à Sacriportum, et, après avoir soutenu un siège dans Préneste, se fit tuer par un de ses officiers.

MARIUS, *Marcus Aurelius Marius Augustus*, prit la pourpre en Gaule l'an 267 de J.-C., et fut, bientôt après, assassiné par un soldat. D'une force herculéenne, il avait été, dans sa jeunesse, forgeron ou armurier.

MARIUS, né à Autun vers 532, évêque d'Avenches en 575, transféra sa résidence à Lausanne en 590, quand sa

ville épiscopale eut été ruinée par les Barbares, et mourut en 596.

On a de lui une *Chronique* de 455 à 581, continuée par un anonyme jusqu'en 623, et insérée dans les recueils d'André Duchesne et de Dom Bouquet. On lui attribue aussi une *Vie de St Sigismond, roi de Bourgogne*, imprimée dans la collection des Bollandistes.

MARIUS ÆQUICOLA. V. EQUICOLA (MARIO).

MARIUS, astronome. (*V.* MAYER.)

MARIVAUX (PIERRE **CARLET** DE **CHAMBLAIN** DE) né à Paris en 1688, d'une famille de robe, m. en 1763, se livra dès sa jeunesse à la littérature. Admis dans le cercle de Mme de Tencin, il commença, sous les auspices de Fontenelle et de Lamothe, par attaquer les anciens, et même le XVIIe siècle. Il publia une *Iliade* en 12 chants et en vers burlesques, les 3 premiers livres du *Télémaque travesti*, le *Don Quichotte moderne*, et une tragédie d'*Annibal* en 5 actes, 1720, ouvrages complètement oubliés. Bientôt il travailla pour la Comédie-Italienne, et il substitua à des canevas informes, chargés d'indécences et de grossièretés, des comédies régulières, où la finesse des sentiments est unie à la justesse du coup d'œil et à la délicatesse de l'expression. Il a composé plus de 30 comédies en prose, parmi lesquelles on cite encore *la Surprise de l'amour*, 1720, en 3 actes; *les Jeux de l'amour et du hasard*, 1720, en 3 actes; *le Legs*, 1736, en 1 acte; *les Fausses Confidences*, 1737, en 3 actes; *l'Épreuve nouvelle*, 1740, en 1 acte. Ces pièces furent jouées à la Comédie-Italienne, et ne passèrent que plus tard au Théâtre-Français, qui en a conservé plusieurs dans son répertoire. Marivaux a un genre personnel, un tour d'esprit original, une connaissance profonde du cœur des femmes : toutefois son analyse est trop subtile, son genre maniéré, son style prétentieux, et il abuse de l'esprit. On a créé le nom de *marivaudage* pour caractériser cette manière. Marivaux a composé aussi des romans, dont on cite encore 2 : le 1er, la *Vie de Marianne*, publié de 1728 à 1743, le classe parmi nos bons romanciers. Les caractères sont bien tracés et les situations intéressantes. Le second, *le Paysan parvenu*, quoique inachevé, n'est pas non plus dénué d'intérêt. On doit encore à Marivaux : *le Spectateur français*, recueil périodique qui renferme des morceaux remarquables. Les *Pièces détachées* et *le Cabinet du philosophe* méritent aussi d'être lus. Marivaux fut reçu à l'Académie française en 1743.

Ses *Œuvres* ont été réunies en 1781, 12 vol. Une édition meilleure, quoique moins complète, a été publiée par Duviquet en 1825, 10 vol. — V. l'Éloge de M. Larroumet, *Marivaux, sa vie et ses œuvres*; Gossot, *Marivaux moraliste*; *Théâtre choisi de Marivaux*, avec préface de M. [illegible] J. T.

MARJOLIN (JEAN-NICOLAS), célèbre chirurgien, né en 1780 à Ray-sur-Saône, m. en 1850, obtint, en 1801, les deux premiers prix de clinique interne et externe à la Faculté de Paris, et plus tard, à la suite de 2 autres concours, fut nommé aide d'anatomie et prosecteur de cette Faculté. Il prétendit à la chaire de médecine opératoire, vacante par la mort de Sabatier, mais ne réussit pas. Après un dernier concours, il entra à l'Hôtel-Dieu comme chirurgien en second. En 1819, il reçut la chaire de pathologie externe à la Faculté, et, quand on créa l'Académie de médecine, il en fut nommé membre.

On a de lui : *Propositions de chirurgie et de médecine*, 1808, in-4o; *Manuel d'anatomie*, 1810, 2 vol.

MARK (COMTES DE LA). V. MARCK.

MARKERY, v. de l'Inde. (*V.* MERCARA.)

MARKET-BLANDFORD. V. BLANDFORD-FORUM.

MARKGRONINGEN, v. du roy. de Wurtemberg (Cercle du Neckar), sur la Glems; 2,525 hab. Ses comtes avaient autrefois la dignité de porte-bannière de l'Empire. Maison de correction pour les femmes. Ancien château; belle église du moyen âge. Tabletterie. Grande foire annuelle de moutons.

MARKLAND (JÉRÉMIE), philologue anglais, né en 1693, m. en 1776.

Il a publié les *Silves* de Stace, Londres, in-4o, 1728; *Remarques sur les Lettres de Cicéron à Brutus et de Brutus à Cicéron*, 1745, dans lesquelles il conteste l'authenticité de ces Lettres; [illegible] *Suppliantes* d'[illegible], 1763 et 1775; une édition des deux *Iphigénie*, 1771, réimprimée [illegible] dans l'édition d'Oxford, 1811.

MARLBOROUGH (JOHN **CHURCHILL**, DUC DE), célèbre général anglais, né en 1650 à Ash (Devonshire), m. en 1722, était fils d'un seigneur proscrit par Cromwell pour son attachement à Charles Ier. Après avoir reçu une éducation aussi [illegible], il fut nommé page du duc d'York à 16 ans, obtint une commission d'enseigne, servit en Afrique, et vint ensuite apprendre la guerre en Flandre sous Turenne. Il se distingua au siège de Nimègue, 1672, et de Maestricht, revint en Angleterre, 1677, et reçut le commandement d'un régiment. Vers 1680, il épousa Sarah Jennings, favorite de la princesse Anne, 2e fille du duc d'York, fut créé baron en 1682 et, lorsque Jacques II monta sur le trône, 1685, il continua [illegible] la fonction de gentilhomme de la chambre qu'il remplissait auprès de Charles II. Lors de la révolte du duc de Monmouth, il resta fidèle à son roi; mais il contribua à la révolution de 1688 : grâce à l'ascendant qu'il avait, ainsi que sa femme, sur la princesse Anne et le prince de Danemark, il les détacha du parti de Jacques. Lieutenant général des armées de Guillaume III, il vota pour la résolution qui assurait la couronne au prince et à la princesse d'Orange, et fut nommé comte de Marlborough. Chef de l'armée anglaise, il vainquit d'Humières dans les Pays-Bas à Walcourt, 1689, passa en Irlande, 1690, où il prit Cork et Kindale; puis, rappelé en Angleterre, 1691, se vit disgracié tout à coup, par suite, dit-on, de la découverte d'une correspondance secrète avec le roi déchu. Il ne rentra en faveur qu'après la mort de la reine Marie, 1696, et la paix de Ryswyck, 1697. Guillaume III le nomma gouverneur du duc de Glocester, son neveu, puis commandant en chef de toutes les forces anglo-bataves en Hollande, au moment de la guerre de la succession d'Espagne, 1701. La même année, Marlborough fut ambassadeur en France. Anne étant montée sur le trône, 1702, il fut nommé grand maître de l'artillerie, généralissime des troupes alliées contre la France, marquis de Blandford et duc de Marlborough. En 1703, après avoir délivré la Gueldre des Français, il porta la guerre en Allemagne, partagea le commandement avec le prince Eugène, envahit la Bavière, et gagna sur Tallard et Marsin la bataille d'Hochstaedt ou de Blenheim, 1704. Puis il revint aux Pays-Bas, tenta vainement d'entrer en France par les Trois-Évêchés, défit Villeroy à Ramillies, 1706, Vendôme à Oudenarde, 1708, et Villars à Malplaquet, 1709. Mais des intrigues de cour et l'opposition qu'il faisait à la paix, amenèrent sa disgrâce; il fut même accusé de péculat, et destitué, 1712. Alors il visita l'Europe, et revint en Angleterre le jour même de la mort de la reine Anne, 1714 George Ier, qui devait la couronne au parti de Marlborough, le rétablit dans ses emplois; mais ce général, frappé d'une attaque d'apoplexie, 1716, se retira des affaires et ne fit plus que languir. Marlborough fut un des plus habiles généraux de son temps, habile surtout à mettre à profit les fautes de ses adversaires, et il n'éprouva jamais d'échec notable. Très habile négociateur, il était en outre orateur distingué, et, par son éloquence, domina longtemps les États-Généraux de Hollande et le parlement d'Angleterre. Mais il ternit sa gloire par son ingratitude envers Jacques II, par son ambition démesurée, son amour sordide des richesses; il possédait, lorsqu'il mourut, une fortune évaluée à plus de 1,500,000 livres de rente.

L'*Histoire du duc de Marlborough*, par Ledhyard, a été traduite en français sur l'ordre de Napoléon Ier, par Dutems et Madgett, 1806, 3 vol. W. Coxe a publié en anglais les *Mémoires de John, duc de Marlborough, avec sa Correspondance originale*, Lond., 1818, 3 vol. in-4o, avec portraits, cartes et plans. B.

MARLBOROUGH, v. d'Angleterre (Wilts), sur le Kennet; 3,343 hab. Beaucoup de vieilles maisons; église normande; restes du château dans lequel Henri III tint le parlement qui rendit les « statuts de Malbridge ». Le titre de duc de Marlborough, porté autrefois par le célèbre général de la reine Anne, appartient auj. à la famille Spenser-Churchill. Près de là est la forêt de Marlborough ou de Savernake, de 20 kil. de tour, appartenant au comte d'Aylesbury. Grand marché pour les grains. Manuf. de cordes et de sacs.

MARLE, MALAIN OU **MALE**, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Laon; 2,357, hab. Tanneries, sucre de betterave, toiles, laines, grains. Château féodal bien conservé. Église (mon. hist. du style ogival primitif; statue de Bournonville. Anc. comté qui appartint successivement aux maisons de Coucy, de Bar, de Saint-Pol, de Luxembourg, de Bourbon et de Mazarin. G. H.

MARLIANI (BARTHÉLEMY), archéologue, né à Milan à la fin du XVe siècle, m. vers 1560.

Il a laissé : *de Urbis Romæ topographia libri V*, Lyon, 1534, et Berne, 1550, in-fol., réimprimé souvent; *Consulum, dictatorum, censorumque Romanorum series, una cum ipsorum triumphis, quæ marmoribus sculpta in Foro reperta est*, Rome, 1555; *in Annales consulum et triumphos commentarius*, Rome, 1560, in fol., etc.

MARLOW (GREAT-), v. d'Angleterre sur la Tamise, comté de Buckingham; 4,661 hab. Houille et bois de construction. Fabr. de quincaillerie, tulle noir, papiers.

MARLOWE (CHRISTOPHE), le meilleur poète dramatique anglais avant Shakspeare, né en 1562, m. en 1593, donna dès 1586 *le Grand Tamerlan*, la première pièce jouée publiquement, en vers blancs. Son style est quelquefois déclamatoire, mais souvent énergique. Les dernières scènes de l'*Histoire tragique de la vie et de la mort du Dr Faust*, et celles de son *Édouard II*, sont souvent citées.

La meilleure édition de Marlowe est de 1826, Lond., 3 vol.

MARLY, dit *Marly-le-Roi*, *Marly-la-Machine*, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. et à 10 kil. N. de Versailles, 23 O. de Paris, sur la rive g. de la Seine; 1,334 hab. [illegible] de lune. Forêt considérable. Villa de Monte-Cristo, bâtie par A. Dumas père. Le château, construit par Mansard et que Louis XIV appelait son *ermitage*, fut détruit par la Révolution.

Il n'en reste que des ruines informes envahies par le lierre, et l'Abreuvoir (mon. hist.), où se rendaient les eaux des jardins. Mais on a heureusement sauvé les statues, qui se trouvent presque toutes auj. au jardin des Tuileries. C'est aussi de Marly que proviennent les chevaux, dus à Coustou, placés à l'entrée des Champs-Elysées. C'est à Voisins, près de Louveciennes, que se trouve l'aqueduc dit de Marly. Louis XIV y avait fait construire, de 1676 à 1683, par le baron de Ville, une machine composée de 14 roues hydrauliques, mues par la Seine, et qui élevait l'eau de ce fleuve à une hauteur de 154 mèt., pour la conduire à Versailles; elle a été remplacée en 1826 par une machine à vapeur, puis, en 1859, par 3 roues hydrauliques. (*V.* notre *Dictionnaire des lettres,* au mot MARLY [MACHINE DE].) G. H.

MARMANDE, s.-préf. (Lot-et-Garonne), sur la rive dr. de la Garonne; 8,691 hab. Tribunal de commerce, collège, bibliothèque, société d'agriculture. Distillerie d'eaux-de-vie, comm. de grains, vin, chanvre, prunes; filat. de laine, fabr. de toiles, coutils, lainages, etc. Port commode et très fréquenté. Quelques antiquités romaines. Elle fut ravagée par les Sarrasins au VIIIe siècle; reconstruite par les Anglais en 1185, prise en 1214 et 1219 sur les Albigeois; elle fut assiégée vainement par Henri de Navarre en 1577, et par Condé en 1652.

MARMARA ou **MARMORA** (MER DE), anc. *Propontide,* mer du bassin de la Méditerranée, s'étendant de 225 kil. sur 75 entre le détroit de Constantinople, qui lui amène les eaux de la mer Noire, et celui des Dardanelles, qui conduit les siennes à l'Archipel. Elle sépare la Turquie d'Asie, et baigne Constantinople, Selivri, Erekli, Rodosto, Scutari, Moudania, Ismid, etc. Côtes variées et pittoresques; navigation facile; marées très peu sensibles. Elle doit son nom à la principale des îles qu'elle renferme (Marmora, anc. *Proconèse*), ainsi appelée elle-même à cause des marbres qu'on y exploite.

MARMARIDES, peuple de la Marmarique, habitaient, d'après Strabon, le pays compris entre la Cyrénaïque et l'oasis d'Ammon, et, d'après Pline, depuis Parætonium jusqu'à la Grande-Syrte.

MARMARIQUE, *Marmarica,* région de l'Afrique ancienne, dite aussi *Libye inférieure,* s'étendait entre la Cyrénaïque à l'O. et l'Egypte à l'E., était traversée par la chaîne du Grand Catabathmus, et habitée par des peuples nomades, tels que les Adyrmarchides, les Asbystes, les Ammoniens, les Garamantes, les Gilimons, les Psylles, les Nasamons, etc. Sol peu fertile. Le littoral, où était le port de Ménélas, offrait quelques colonies grecques. Vers l'O. étaient les autels des Philènes. La Marmarique répond à peu près à la partie E. de la régence de Tripoli et à la partie N. du désert de Libye.

MARMAROS (COMITAT DE), division de Hongrie, entre la Transylvanie au S., la Gallicie au N.; 10,352 kil. carr.; 200 kil. sur 100; 227,436 hab. dont 27,000 juifs. Ch.-l. Szigeth; v. princ. : Honiszek, Huszt. Sol appuyé au N. et au N.-E. à la chaîne des Karpathes; riche en mines d'argent, de fer, et de cristal de roche taillé et vendu sous le nom de *diamant de Hongrie.* Exploitation de sel; nombreuses sources minérales.

MARMOL Y CARVAJAL (LOUIS), historien espagnol, né à Grenade vers 1520, accompagna Charles-Quint dans l'expédition contre Tunis, et fut pris par les Maures. Après sa délivrance, il publia une *Description générale de l'Afrique et histoire des guerres entre les Infidèles et les Chrétiens,* trad. en français par Perrot d'Ablancourt, 1667, 3 vol. in-4°.

On lui doit aussi une *Histoire de la révolte des Maures de Grenade,* Malaga, 1600, in-fol., et Madrid, 1797, 2 vol. in-4°.

MARMONT (AUGUSTE-FRÉDÉRIC-LOUIS **VIESSE** DE), duc de Raguse, maréchal de France, né à Châtillon-sur-Seine, en 1774, d'une famille noble, m. à Venise en 1852, montra, dès sa jeunesse, un goût prononcé pour les armes. Après avoir connu Bonaparte officier d'artillerie en garnison à Auxonne, il entra à l'École d'artillerie de Châlons, débuta au siège de Toulon, en 1793, où il retrouva Bonaparte, qui, général de l'armée d'Italie, en 1796, l'emmena avec lui comme son 1er aide de camp, avec le grade de chef de bataillon. Marmont montra partout une valeur brillante, gagna à Lodi un sabre d'honneur, et après la campagne, fut élevé au grade de colonel, et chargé de porter au Directoire 22 drapeaux conquis sur les Autrichiens. En 1798, il suivit Bonaparte en Egypte, gagna, à l'attaque de Malte, le grade de général de brigade d'artillerie, en s'emparant lui-même du drapeau de l'Ordre, et se signala dans le reste de la campagne. Quand Bonaparte repartit pour la France, 1799, il l'emmena avec lui. Marmont seconda son général dans la journée du 18 brumaire, et fut nommé conseiller d'Etat. Il suivit le 1er consul en qualité de commandant de l'artillerie, et organisa le passage du mont Saint-Bernard. Après Marengo, 1800, il fut fait général de division. Dans la campagne de 1805 il occupa la Styrie; commandant de l'armée de la Dalmatie en 1806, il attaqua, avec 6,000 hommes, 16,000 Russes et Monténégrins, les défit à Castel-Nuovo, et les obligea à quitter le pays, qu'il administra pendant 2 ans; l'empereur récompensa ses services par le titre de duc de Raguse. Marmont se joignit à l'armée commandée par Napoléon Ier dans la campagne de 1809, arriva la veille de Wagram, poursuivit les Autrichiens après la victoire, battit l'archiduc Charles à Znaïm, et fut fait maréchal sur le champ de bataille. Envoyé comme gouverneur général dans les provinces Illyriennes, il les administra avec prudence et fermeté, et emporta les regrets des habitants, lorsqu'en 1811 il dut aller prendre le commandement de l'armée du Portugal. Il fit lever le siège de Badajoz et celui de Ciudad-Rodrigo aux Anglais, et sut arrêter pendant 6 mois l'armée anglaise commandée par Wellington, et qui lui était supérieure en force; il fut blessé au bras droit par un boulet, à la bataille de Salamanque ou des Arapiles, juillet 1812, et le désordre se mit dans son armée, qui fut obligée de battre en retraite. A peine rétabli, Marmont fut appelé en Allemagne, où il fit la campagne de 1813, à la tête du 6e corps; il prit une part glorieuse aux batailles de Lutzen, de Bautzen, de Wurtzen, de Dresde, et à la funeste bataille de Leipzig, où, après la trahison des Saxons, il protégea la retraite de l'armée et fut blessé. Pendant la campagne de 1814, il ne montra ni moins de talent ni moins d'héroïsme; avec des forces bien inférieures à celles des alliés, il lutta presque toujours victorieusement à Brienne, à Champaubert, à Vauchamps, et battit Blucher à Gué-à-Trem. Quand les ennemis débordèrent sur Paris, Marmont accourut pour défendre la capitale, et, le 30 mars 1814, livra, avec Mortier, une dernière bataille sur les hauteurs de Belleville, de Chaumont et de Montmartre. Couvert de blessures, il ne cessa de combattre que quand la résistance aurait vraiment compromis l'existence de Paris. Il signa alors la capitulation que le roi Joseph l'avait autorisé à conclure. Il évacua la ville, et vint prendre position à Essonne, point stratégique de la plus grande importance en ce moment. Mais il se laissa circonvenir par les intrigues de Talleyrand, et le 3 avril, s'engagea secrètement, par écrit, avec le prince de Schwarzenberg, à quitter cette position qui rendait Napoléon encore redoutable aux alliés, et à se prononcer pour le gouvernement provisoire qui venait de s'établir à Paris. Marmont se fit approuver par ses généraux de division. Le lendemain, il se rendit à Paris avec une députation des maréchaux présents à l'armée, qui allaient demander aux souverains étrangers de reconnaître l'abdication de Napoléon en faveur de son fils. Pendant son absence, ses généraux crurent, à quelques indices, que l'Empereur était instruit de la convention, et sans attendre le retour de Marmont, quittèrent Essonne, en abusant leurs soldats, et achevèrent ce que leur chef avait commencé. Marmont, dans ces graves circonstances, oublia tous les principes du devoir militaire. Thiers a dit de cette convention que « c'était une trahison véritable ». La Restauration traita Marmont avec une extrême faveur : il fut fait pair de France, capitaine d'une compagnie de gardes du corps, suivit le roi à Gand pendant les Cent-jours, fut nommé en 1816 un des 4 majors-généraux de la garde royale, envoyé en 1826 comme ambassadeur extraordinaire au sacre de l'empereur Nicolas Ier, et reçut à son retour le gouvernement de Paris. Commandant en chef de la force armée dans cette capitale pour réprimer l'insurrection causée par les ordonnances de juillet 1830, il obéit, tout en blâmant les ordonnances, et fut accusé de trahison, fort injustement d'ailleurs, par le duc d'Angoulême, pour avoir évacué Paris, où il ne pouvait plus tenir. Après la chute de Charles X, il l'accompagna jusqu'à Cherbourg avec la garde royale, puis jusqu'en Angleterre. Le nouveau gouvernement le raya des contrôles de l'armée. Marmont supporta cette disgrâce avec dignité, s'exila, voyagea en Autriche, en Hongrie, dans la Russie méridionale, et dans la Turquie. Il a consigné ses souvenirs et ses observations dans un ouvrage intéressant, intitulé : *Voyage en Hongrie, en Transylvanie, dans la Russie méridionale, en Crimée et sur les bords de la mer d'Azof, à Constantinople, dans quelques parties de l'Asie Mineure, en Syrie, en Palestine et en Egypte,* Paris, 1837; puis comme appendice, *Voyage en Sicile,* 1838, 3e édit. On a encore de lui : ***Esprit des institutions militaires,*** 1845, 2e édition, 1846, petit écrit fait de main de maître, et que le maréchal Bugeaud aurait voulu voir le manuel de tout officier; ***Mémoire à l'empereur Napoléon sur les régiments frontières,*** publié en 1835 dans la *Revue retrospective.* Marmont devint membre de l'Académie des sciences en 1816. Il employa les loisirs de la paix à se rendre utile à son pays natal : il y développa l'agriculture, et y fonda les importantes forges de Sainte-Colombe. Il a laissé : *Mémoires du duc de Raguse,* qui furent publiés après sa mort, Paris, 1856-57, 9 vol., dont la sincérité est suspecte; le caractère vaniteux de Marmont s'y montre tout entier, et ils ont donné lieu aux plus vives réclamations.

V. Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire,* liv. LIII, sur les *Mémoires* de Marmont. V. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* t. VI.

MARMONTEL (Jean-François), littérateur, né à Bort (Limousin), en 1723, d'une famille pauvre, m. en 1799. Après avoir reçu une bonne éducation qu'il termina chez les jésuites de Mauriac, il se tourna vers les lettres. A 18 ans, il vint à Paris, où l'appelait Voltaire, remporta 2 prix de poésie à l'Académie française, et travailla pour la scène tragique. Il fit jouer à 20 ans une tragédie, *Denys le Tyran*, qui réussit, en composa encore 4 autres, aujourd'hui oubliées, qui n'eurent point de succès, et renonça à ce genre. Protégé par Mme de Pompadour, il obtint, en 1753, la place de secrétaire des bâtiments. Cette fonction lui laissa le loisir de travailler pour l'*Encyclopédie* de Dalembert et de Diderot. Des *Contes moraux*, qu'il publia dans le *Mercure*, justifièrent peu leur titre; mais l'intérêt en parut si vif, et le succès fut si grand, que Mme de Pompadour sollicita et obtint pour l'auteur, en 1758, la direction du *Mercure*. C'était une fortune entière : malheureusement, 2 ans après, une satire contre le duc d'Aumont, 1er gentilhomme de la chambre, lui fut attribuée; il n'avait fait que la répéter : il eut le courage de n'en point nommer l'auteur, et d'encourir la disgrâce du ministre Choiseul, qui le priva de sa place et lui fit même passer quelques jours à la Bastille. En 1760, Marmontel présenta à l'Académie française *les Charmes de l'étude, épître aux poètes*, qui fut couronnée par cette compagnie. Cette épître est écrite en vers de dix syllabes, avec une élégance facile, mais sans poésie : car Marmontel n'était qu'un versificateur. Elle dut son succès principalement à une appréciation paradoxale de Boileau et de Virgile, beaucoup trop vantés, suivant l'auteur. Marmontel publia une *Poétique française* en 1763, l'année même où il entra à l'Académie; puis, en 1766, une traduction en prose de la *Pharsale* de Lucain, œuvre dont il a reconnu lui-même l'imperfection. Pour se délasser de ces travaux il entreprit une espèce de roman politique et moral, qu'il intitula *Bélisaire*, parce qu'il prit pour héros ce célèbre général, au moment où, pauvre et aveugle, suivant une tradition fausse, il subissait la disgrâce de Justinien. Ce livre, aujourd'hui si peu lu, parut en 1767, et fit très grand bruit, parce que la Sorbonne en censura un chapitre, le 15e, où il est dit que Dieu admettra dans le ciel les héros païens qui ont suivi fidèlement la loi naturelle. L'ouvrage fut aussi condamné par l'archevêque de Paris Christophe de Beaumont. Les philosophes vantèrent l'ouvrage outre mesure, et lui procurèrent un succès d'enthousiasme. Catherine II se mit du concert, et traduisit en russe le chapitre censuré. La vérité est que les six premiers chapitres de *Bélisaire* ont quelque intérêt, mais que les dix derniers sont fort ennuyeux. Cet éclat servit Marmontel d'une autre manière; sur la demande du duc d'Aiguillon, il fut nommé historiographe de France, 1772. Six ans après, il fit paraître *les Incas, ou la destruction de l'empire du Pérou*, roman poétique en 52 chapitres, long plaidoyer pour la tolérance civile et religieuse, où l'on trouve quelques morceaux d'une éloquence véritable, mais beaucoup de déclamation. Marmontel composa aussi des opéras comiques; il le fit d'abord pour aider au début de Grétry, et le succès du musicien fut si grand, qu'il lui confia encore d'autres poèmes : après *le Huron*, son 1er ouvrage, 1768, il donna *Lucile*, 17[illegible]; *Silvain*, 1770; *l'Ami de la maison*, *Zémire et Azor*, 1771; *la Fausse Magie*, 1775. Ces opéras, la plupart en 2 et 3 actes, sont tous écrits en vers libres, avec beaucoup de facilité. On doit encore à Marmontel 2 tragédies lyriques, *Didon*, 1783, et *Pénélope*, 1785, mise en musique par Piccini, pour lequel il avait pris parti contre Glück, en 1776. Il composa même sur cette querelle des gluckistes et des piccinistes, un poème en 2 chants, en vers de dix syllabes, et intitulé *Polymnie*, qui n'a été publié qu'en 1819. C'est une espèce de satire, sans imagination, écrite avec une froide facilité. En 1783, Marmontel devint secrétaire perpétuel de l'Académie française. En 1787, il réunit, sous forme de Dictionnaire, avec le titre d'*Eléments de littérature*, les articles qu'il avait fournis à l'*Encyclopédie*. En 1788, il donna une *Histoire de la régence du duc d'Orléans*, [illegible], mais trop favorable aux hommes de cette époque. De 1789 à 1792, il continua dans le *Mercure* la publication de ses *Contes moraux*. La Révolution lui enleva toutes ses places, et le réduisit à une gêne excessive. Député de l'Eure au Conseil des Anciens en 1797, il en fut exclu comme royaliste au 18 fructidor, et mourut d'apoplexie peu de temps après. On a publié de lui, en 1800, des *Mémoires d'un père pour servir à l'instruction de ses enfants*, 2 vol., livre assez attachant, au point de vue de l'histoire littéraire du temps, mais où bien des choses ne sont ni d'un véritable intérêt ni d'un bon exemple. En 18[illegible], on a encore donné de lui *Leçons d'un père à ses enfants sur la langue française*, [illegible] vol. [illegible] des traités sur la grammaire, [illegible], la métaphysique et la morale, [illegible]. Il les avait [illegible] ses enfants. Bien que Marmontel tînt une place importante dans le monde littéraire de son [illegible], il est [illegible], on ne lit plus ni ses tragédies ni ses poésies, et on lit fort peu ses contes. Néanmoins, comme prosateur, il a de la facilité, de l'élégance, de la correction; mais il manque de grâce, et son style est froid et compassé.

Les dernières éditions de ses *Œuvres complètes* sont celle en 18 vol. 1819, et celle en 7 gros vol. in-8°, 1819-20. M. de Saint-Surin a donné des *Œuvres choisies*, en 10 vol., 1824. V. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IV. A. R.

MARMORICE, anc. *Physcus*, v. de la Turquie d'Asie, (prov. d'Aïdin), port sur la Méditerranée, en face de Rhodes.

MARMOUSETS, nom donné aux figures grotesques sculptées au portail et sur les murs des églises, et que les nobles appliquèrent aux ministres roturiers que prit Charles VI, en 1389, après avoir disgracié ses oncles. — Sous Louis XV, on nomma *Conjuration des marmousets* une intrigue des ducs de Gèvres et d'Epernon pour renverser le cardinal Fleury, en 1720.

MARMOUTIER, en allem. *Mauermunster*, en lat. *Mauri monasterium*, v. d'Alsace, cercle et à 6 kil. S.-S.-E. de Saverne, sur le Husselbach, au pied des Vosges; 2,088 hab. Eglise du IXe siècle, seul reste d'une célèbre abbaye. Comm. de bestiaux.

MARMOUTIER, *Martini* ou *Majoris monasterium*, abbaye fondée en 371 par St Martin, à 2 kil. de Tours. Les bénédictins, qui s'y établirent, s'occupèrent surtout de la transcription des livres. Il reste encore les murs d'enceinte et le portail de l'église.

MARNAY, ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. de Gray, sur l'Ognon; 1,144 hab. Tanneries, teintureries, tournerie sur métaux. Quelques archéologues voient dans Marnay l'antique Ruffé ruinée par les Vandales. G. H.

MARNE, *Matrona*, grande rivière de France, sort de la fontaine de Marnotte à 4 kil. S. de Langres (Haute-Marne), arrose les dép. de la Marne, de l'Aisne, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise, et se jette dans la Seine à Charenton (Seine). Elle passe à Chaumont, Joinville, Saint-Dizier, Vitry-le-François, Châlons, Epernay, Château-Thierry, la Ferté-sous-Jouarre, Meaux, Lagny, Nogent, Alfort, et reçoit, à droite, le Rognon, l'Ornain, l'Ourcq; à gauche, la Blaise, la Colle, la Somme-Soude, la Dhuis, le Petit et le Grand-Morin. Cours de 494 kil., navigable depuis Saint-Dizier sur 314 kil. — Il y a un canal de la Marne à l'Aisne par Reims, un canal de la Marne au Rhin, et un canal latéral à la Marne de Vitry-le-François à Dizy.

MARNE, dép. du N.-E. de la France; situé dans l'anc. Champagne. Ch.-l. Châlons-sur-Marne; 5 arr.; s.-préf. : Epernay, Reims, Sainte-Menehould et Vitry-le-François. Superf., 8,180 kil. carr.; pop., 421,800 hab. Compris dans le bassin de la Seine, qui le traverse sur une petite étendue au S.; arrosé par la Marne, l'Aube, l'Aisne. Sol fertile au S., crayeux et aride au N. La grande richesse de ce dép. est dans ses vins blancs mousseux dits *de Champagne*, et dans ses vins rouges très estimés. Fab. et comm. important de lainages dits *articles de Reims*, eaux-de-vie, verres, tuiles, poterie, blanc dit *d'Espagne*, etc. Elève de moutons, volailles, abeilles. Exploitation de tourbe, marbre, pierres meulières, grès, craie. Ce département dépend de la cour d'appel et de l'académie de Paris, des diocèses de Châlons et de Reims et du VIe corps d'armée (Châlons-sur-Marne).

MARNE (HAUTE-), dép. du N.-E. de la France, formé de parties de la Champagne et de la Lorraine, de quelques enclaves de la Bourgogne et de plusieurs communes de la Franche-Comté. Ch.-l. Chaumont; 3 arr.; s.-préf. : Langres et Vassy. Superf., 6,219 kil. carr.; pop., 254,876 hab. Il comprend un des plus hauts plateaux de la France, est arrosé par l'Aube, la Blaise, la Marne et la Meuse, qui y ont leur source. Sol très accidenté, riche surtout par ses mines de fer et ses forêts, assez fertile et bien cultivé; pierres de taille et à émoudre, grès, marbre, plâtre, argile; céréales, vignes, légumes, plantes oléagineuses et textiles. Elève de bestiaux : moutons renommés; abeilles, volaille, marais à sangsues. Nombreuses usines à fer; fabr. de coutellerie, outils, bas, gants, cire, bougie; tanneries, tuileries, etc. Eaux thermales à Bourbonne, minérales à Attancourt. Ce département dépend de l'évêché de Langres, de la cour d'appel et de l'académie de Dijon et du VIIe corps d'armée (Besançon).

MARNE AU RHIN (Canal de la), canal qui réunit les six grandes vallées de la Marne, de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe, de la Sarre et du Rhin. Il quitte la Marne à Vitry-le-François, remonte la vallée de l'Ornain, et franchit, par un souterrain de près de 5 kil. le faîte séparatif de la Marne et de la Meuse. Il traverse cette dernière rivière sur un pont-aqueduc, débouche, en souterrain, sur le versant de la Moselle, au-dessus de Toul, et descend de là au niveau de Nancy, où il arrive par un bief de 16 kil. Ensuite, il remonte la vallée de la Meurthe et le vallon du Sanon, jusqu'au bief de partage des Vosges, long de 30 kil., et qui passe par-dessus la Sarre. A l'extrémité de ce bief, le canal coupe, par deux souterrains et une grande tranchée, le faîte séparatif du versant de la Sarre et du versant du Rhin. Enfin, il descend par la vallée de la

Zorn à Strasbourg, où il se réunit au canal de l'Ill au Rhin. Le canal a, de Vitry à Strasbourg, un développement de 315 kil. On y rencontre 180 écluses, 5 souterrains ayant ensemble une longueur de plus de 9,000 m., et un grand nombre de petits aqueducs, dont les plus importants sont ceux de la Meuse, de la Moselle, de la Meurthe et de la Sarre. Il y a de plus 3 embranchements navigables, ayant ensemble 5 kil. de longueur : l'un, de Mauvages à Houdelaincourt, qui le rapproche du groupe métallurgique de la Haute-Marne; le second, qui le fait communiquer avec la Moselle à Toul; et le troisième, qui descend dans la même rivière à Frouard, et le rattache avec Metz. Depuis 1871 la partie E. de ce canal appartient à l'Allemagne.

MARNES, vge voisin de Saint-Cloud et de Ville-d'Avray (Seine-et-Oise), où se trouve le château de Villeneuve-l'Étang. Pendant l'émigration, le duc et la duchesse d'Angoulême portèrent le nom de comte et comtesse de Marnes.

MARNESIA. *V.* Lezay.

MARNIX. *V.* Aldegonde.

MAROBODUUS. *V.* Marbod.

MAROC, en arabe *Maraksh*, v. de l'Afrique septentrionale, cap. de l'empire de ce nom; par 31° 37′ lat. N., et 9° 56′ long. O., dans une prairie couverte de palmiers, sur la rive g. du Tensift; de 40 à 50,000 hab. Rues étroites et sales; on remarque la belle tour de la mosquée *El-Koutoubia*, l'hôpital de *Bel-Abbas*, la place du *Meschouar*, le bazar *Al-Kaisseria*, le palais impérial, avec de beaux jardins, et la fabrique de maroquin jaune, qui occupe 1,500 personnes. — Fondée en 1069 par les Almoravides, cette ville eut, dit-on, jusqu'à 300,000 hab. C'est une des résidences ordinaires de l'empereur du Maroc.

MAROC (Empire du), État de l'Afrique septentrionale, dans la région du Maghreb, entre 28° et 36° lat. N., et 3° et 14° long. O.; borné au N. par la Méditerranée et le détroit de Gibraltar, à l'O. par l'océan Atlantique, au S. et au S.-E. par le désert de Sahara, au N.-E. par l'Algérie, dont le Kis le sépare. Superf., 812,300 kil. carr. (avec l'oasis du Touât). Pop., environ 6,140,000 hab. Il est traversé de l'O. au N. par l'Atlas, dont le point culminant est le Miltsin (3,500 m.), et arrosé par la Moulouïa, le Loukkos, le Sebou et le Tensift au N., le Ziz et l'Oued-Daraa au S. Le sol est divisé en *Tell* ou pays cultivable, et *Sahara* ou désert. Climat très chaud en été dans les plaines. Quelques mines de cuivre et de fer. Récolte abondante de céréales, millet, riz, maïs; mais la culture est négligée. Élève de bons chevaux et de moutons à laine fine. On trouve les arbres fruitiers, la canne à sucre, le chêne-vert, le chêne-liège, le pin, le pistachier, le genévrier, le cèdre du Liban, le dattier. Industrie peu variée : fabr. de maroquins, vêtements de laine. La religion des habitants est celle de Mahomet; cependant les juifs sont assez nombreux, mais souvent maltraités. Le pays est divisé en royaumes de Maroc et de Fez, territ. de Sus, Draha et Tafilet, — et subdivisé en 30 gouvernements; v. princ. : Maroc, Fez, Mequinez, Rabat, Tétouan, Mogador et Tanger. La population des villes se compose surtout de Juifs et de Maures. Les Berbères cultivent la terre. Les Arabes sont nomades. L'armée se compose de 15 à 20,000 nègres, qui servent de garde à l'empereur, et où se recrutent ses bourreaux, et de levées irrégulières, presque toutes de cavalerie; la marine militaire est peu importante. Les revenus de l'empereur sont d'environ 25,000,000 fr.; c'est le produit des douanes et des droits sur les caravanes. Les agents diplomatiques des puissances européennes résident à Tanger. Ceuta, Peñon-de-Velez, Alhucemas et Mélilla appartiennent aux Espagnols. — Le Maroc, anc. *Mauritanie tingitane* et partie de la *Mauritanie césarienne*, appartint tour à tour à Carthage, à Rome, aux Vandales, aux Grecs et aux Arabes. Édris commença, à la fin du VIIIe siècle, la dynastie des Édrissites, qui dura jusqu'en 908 ou 919; après eux vinrent les Zéïrites, les Almoravides, 1069 à 1149, les Almohades, les Mérinides, 1270, et enfin les *Chérifs* ou descendants du Prophète, 1550, dont la dynastie règne encore. Depuis le XIIIe siècle jusqu'à la défaite de don Sébastien à Alcaçar-Quivir, 1578, le Maroc fut souvent attaqué par les Portugais. En 1577, un consul français s'établit au Maroc. Sous Louis XIV, le Maroc fut en relations avec la France, et un traité de commerce fut conclu en 1699. Depuis la prise de Gibraltar, 1704, l'influence des Anglais remplaça celle de la France. Après la conquête de l'Algérie par les Français, l'empereur du Maroc favorisa Abd-el-Kader; mais ses troupes furent vaincues à l'Isly en 1844, Tanger et Mogador bombardées en 1845. Depuis cette époque le gouvernement marocain est resté en bonne intelligence avec la France. Il n'en a pas été de même de l'Espagne. Les garnisons des *Presidios* étant souvent attaquées par les pirates du Riff, l'Espagne venait en 1859 de signer un traité avec le sultan du Maroc pour réprimer ces incursions, quand les tribus Kabyles de l'Anghéraf détruisirent un petit fort espagnol près de Ceuta. Sur le refus du sultan Sidi-Mohammed de céder à l'Espagne un territoire qui protégeait les dépendances de Ceuta jusqu'à la Sierra de Bullones et les rendait plus faciles à défendre, la guerre lui fut déclarée. Le général O'Donnell repoussa les Marocains de Ceuta, s'empara des hauteurs de la Sierra de Bullones. Il marcha ensuite sur Tétouan, culbuta les Maures à Castillejos, battit l'ennemi sous Tétouan même, et entra dans la ville, 1860. Il se dirigeait vers Tanger, mais les Marocains, de nouveau vaincus dans la vallée de Gualdras, demandèrent la paix. L'Espagne acquit le territoire au S. de Ceuta jusqu'à la Sierra de Bullones, un établissement maritime à Santa-Cruz sur l'Atlantique, une indemnité de 100,000,000 de fr., et le droit d'entretenir au Maroc un représentant et des missionnaires. C. P.

MAROCHETTI (Charles, baron), sculpteur, né à Turin en 1805, m. en 1867, vint étudier à Paris dans l'atelier de Bosio, et se fit naturaliser Français en 1841. Ses principales œuvres sont : une *Jeune fille jouant avec un chien*, 1827; un *Ange déchu*, 1831; la statue équestre d'*Emmanuel-Philibert*, à Turin; la *Bataille de Jemmapes*, bas-relief à l'arc de triomphe de l'Étoile, à Paris; le *Tombeau de Bellini*, dans le cimetière du P. Lachaise; le maître-autel de l'église de la Madeleine; la statue de *La Tour d'Auvergne*, à Carhaix; un *St Michel*, pour la chapelle de Champmotteux, où repose le chancelier de l'Hospital; le *Tombeau de Napoléon*, dans l'église des Invalides; une statue du *Duc d'Orléans*, placée dans la cour du Louvre, puis transportée à Versailles. Après la révolution de 1848, Marochetti se retira en Angleterre, où il a encore exécuté : une *Sapho*, 1850, une statue colossale de *Richard Cœur de lion*, en face de l'entrée de la Chambre des Lords, 1851; *l'Amour jouant avec un lévrier*, 1854; une statue équestre de la reine *Victoria*, pour la ville de Glasgow, 1854; l'obélisque en granit élevé à Scutari à la mémoire des Anglais tués en Crimée, 1856; un autre monument de même destination, dans l'église Saint-Paul à Londres, etc. B.

MAROILLES ou **MAROLLES**, vge (Nord), arr. d'Avesnes, sur la Petite-Helpe; 1,957 hab. Comm. de fromages très estimés. Tanneries.

MAROLOGIUM, nom latin de Marvejols.

MAROMME, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen, sur le Cailly; 2,795 hab. Coton, teintureries, fab. d'indiennes, papier, etc. Patrie du maréchal Pélissier.

MARON (Saint), né en Syrie, se retira vers la fin du IVe siècle, dans une solitude; il eut un grand nombre de disciples. Fête, le 14 février.

MARON (Jean), patriarche syrien de la fin du VIIe siècle, fut le fondateur de l'Église des chrétiens Maronites. (*V. ce mot.*)

MARONCELLI (Pietro), patriote italien, né à Forli en 1795, m. en 1846, s'affilia aux Carbonari (*V. ce mot*), subit un emprisonnement à Rome, 1819-20, puis se rendit en Lombardie, et conspira contre l'Autriche, qui le fit arrêter. Il est surtout célèbre pour avoir partagé la captivité de Silvio Pellico au Spielberg. Mis en liberté en 1830, il se retira en France, passa aux États-Unis en 1833, et, après avoir longtemps lutté contre la misère, mourut fou à New-York.

MARONÉE, *Maronea*, v. de l'anc. Thrace, dont le territoire possédait des vignobles estimés.

MARONITES, peuple de la Turquie d'Asie, prov. du Liban (*V. ce mot*), dans les vallées du Liban et de l'Anti-Liban; environ 400,000 hab. Les Maronites sont chrétiens; ils reconnaissent la suprématie du pape. Ils sont protégés par la France. Leur chef porte le titre de patriarche d'Antioche et réside au monastère de Canubin. Les Maronites ont en outre des archevêques à Alep, à Tyr, à Sidon, à Damas, à Tripoli et dans l'île de Chypre. (*V.* Liban.)

MAROS, anc. *Marisus*, riv. de l'Autriche-Hongrie, prend sa source en Transylvanie; cours de 600 kil. au N.-O. entre des hauteurs jusqu'à Lippa (comitat de Témès); elle est navigable depuis Carlsbourg jusqu'à la Theiss, où elle se jette au-dessus de Szegedin, après avoir arrosé Maros-Vasarhely et Arad.

MAROS (Comitat du), division administrative de la Transylvanie, au centre du pays des Szecklers; 4,324 kil. carr.; 158,999 hab. Ch.-l. Maros-Vasarhély.

MAROS-VASARHÉLY. *V.* Vasarhely.

MAROSALLUM, nom latin de Marsal.

MAROSIE ou **MAROZIA**, dame romaine, d'une famille riche et puissante, épousa, en 906, Albéric, marquis de Camerino, l'un des premiers seigneurs de Rome, qui fut tué dans une sédition. Douée d'une éclatante beauté, Marosie fut recherchée par les principaux personnages de la ville, se fit donner par eux des palais, des châteaux, des fortunes entières, et devint ainsi propriétaire d'une grande partie de Rome et de son territoire. Elle fixa sa résidence au château Saint-Ange, et offrit sa main à Guido, duc de Toscane. Les deux époux firent périr le pape Jean X et son frère, et mirent sur le trône pontifical 2 de leurs créatures successivement. Marosie, veuve

de nouveau, fit de l'un de ses fils, âgé de 21 ans, le pape Jean XI. Elle épousa ensuite en troisièmes noces Hugues de Provence, devenu roi d'Italie; mais Hugues ayant souffleté le fils aîné de sa femme, Albéric, celui-ci, pour se venger, rassembla la jeunesse romaine, massacra les gardes de son beau-père, le mit en fuite lui-même, et enferma Marosie dans un couvent, où elle finit ses jours.

MAROT (Jean), dont le vrai nom est peut-être *Desmarets*, poète-historiographe, né au village de Mathieu, près de Caen en 1457, selon les uns, en 1463, selon les autres, m. vers 1523. La lecture du *Roman de la Rose* lui avait inspiré le goût de la poésie. Quelques pièces agréables le firent connaître à la cour. Anne de Bretagne, qui l'avait pris pour secrétaire, lui donna l'ordre de suivre en Italie le roi Louis XII, dont il célébra les exploits dans 2 poèmes allégoriques. Entré au service de Francois Ier, comme valet de chambre, Marot composa en son honneur plusieurs poèmes, parmi lesquels on remarque l'*Épître des Dames au Roi étant delà les monts*, 1515. Les ouvrages les plus estimés de Jean Marot sont ses deux *Voyages*, poèmes mêlés de prose, où l'on trouve une certaine richesse de description, et quelquefois même de l'inspiration poétique.

Ses *Œuvres*, recueillies à Paris en 1723, ont été réimprimées avec celles de Clément Marot, La Haye, 1731. — V. Sainte-Beuve, *la Poésie française au seizième siècle*. A. R.

MAROT (Clément), poète célèbre, fils du précédent, né à Cahors en 1495, m. en 1544. Destiné par son père à la magistrature, il entra chez un procureur au Châtelet ou au parlement, mais abandonna bientôt l'étude des lois, pour entrer comme page chez le seigneur de Villeroy, puis comme valet de chambre au service de Marguerite de Valois, sœur de François Ier. Présenté à ce prince, il lui offrit *le Temple de Cupido*, propos de galanterie tournés avec grâce. Marot suivit François Ier au Camp du drap d'or en 1520; en 1521, il était au camp d'Attigny avec le duc d'Alençon. Après avoir servi quelque temps dans le Hainaut, il se rendit en Italie, fut blessé et pris à la bataille de Pavie. De retour en France, on l'accusa de luthéranisme, et il fut jeté dans les prisons du Châtelet, transféré à Chartres, où l'évêque le prit sous sa protection, 1526. Là il composa une satire intitulée *l'Enfer*, dirigée contre le Châtelet. C'est là aussi qu'il retoucha le *Roman de la Rose*. François Ier, sorti de captivité, fit rendre la liberté à son poète favori. Marot ne tarda pas à se faire incarcérer de nouveau, pour avoir arraché des mains de la prévôté un homme que l'on voulait conduire en prison. Une gracieuse épître à François Ier décida ce prince à écrire lui-même pour demander la liberté du poète; mais les liaisons de Marot avec les partisans de la Réforme lui attirèrent de nouvelles persécutions. Il s'enfuit dans le Béarn, de là à la cour de Ferrare, enfin à Venise. Ayant obtenu de rentrer en France, il aurait fait à Lyon une abjuration solennelle. Ce qui est certain, c'est qu'il reparut à la cour, et retrouva toute sa faveur auprès du roi et de Marguerite de Valois. Toutefois, Diane de Poitiers ne lui avait pas pardonné quelques épigrammes faites contre elle. Marot écrivit une traduction des *Psaumes*, qui, reçue d'abord avec admiration, fut bientôt condamnée par la Sorbonne comme entachée de graves erreurs. Le poète se retira à Genève, où il ne put supporter les austérités de Calvin, et de là à Turin, où il mourut. Aucun poète français n'a surpassé Marot dans le genre familier, surtout dans l'épigramme railleuse ou gracieuse et dans l'épître : abandon, naïveté, finesse dans la plaisanterie, il réunit toutes les qualités de notre vieille poésie; mais s'il en a les grâces, il en a aussi les limites. Continuateur de Charles d'Orléans et de Villon, il a une vigueur de plaisanterie, une gaieté moqueuse, une verve poétique, qu'on ne retrouverait pas dans le premier; et, d'un autre côté, le séjour d'une cour polie, le commerce des grands, et ce sentiment d'élégance et de délicatesse que l'influence des femmes commençait à répandre sur les mœurs, ont donné à sa poésie un caractère d'élégance que le second n'a pas connu.

Les meilleures éditions des *Œuvres* de Marot sont celles de Niort, 1596, in-16; La Haye, 1731, 4 vol. in-4° et 6 vol. in-12; d'Auguis, Paris, 1823, 5 vol. in-8°, avec notes et glossaire; de P. Lacroix, 1842, 3 vol. avec notes et glossaire. M. Despres a publié ses *Œuvres choisies*, 1826. — V. Saint-Marc Girardin, *Tableau de la littérature française au seizième siècle*; Sainte-Beuve, *la Poésie française au seizième siècle*. A. R.

MAROT (Jean), architecte, né à Paris vers 1630, m. en 1679, construisit l'hôtel de Mortemart, la façade de l'église des Feuillantines, à Paris, et le château de Lavardin dans le Maine. Ces travaux lui valurent, bien qu'il fût protestant, le titre d'architecte du roi.

On a de lui : *le Magnifique château de Richelieu*, 28 feuilles gr. in-fol.; *Plans et élévations du château de Madrid*; — *du Louvre*, — *de Vincennes*, chaque œuvre en 3 pl. in-fol.; *Architecture française*, ou *Recueil des plans, élévations, coupes et profils des édifices de Paris*, publiée par Mariette, 1727, in-fol.; *le Petit Marot*, recueil des plans et élévations de palais, châteaux, hôtels, églises, tombeaux, etc., 1764, 3 vol. in-4° [illegible].

MAROTO (Don Rafael), chef carliste, né en 1785 à Conça (Murcie), m. en 1847, était commandant général à Guipuzcoa, lorsqu'il s'attacha à la fortune de Don Carlos. Il dirigea, en 1834, le siège de Bilbao sous les ordres de Zumalacarreguy, auquel il succéda en 1835 comme commandant de la Biscaye, encourut, malgré ses victoires, la disgrâce de Don Carlos, fut remis à la tête des troupes en 1838; mais, en butte aux envieux, et par lassitude de la guerre, il signa avec les Cristinos la convention de Bergara, 1839. L'année suivante, on le nomma membre du conseil supérieur de la guerre et de la marine; mais sa trahison le faisait mépriser de tous les partis : il alla finir ses jours au Chili.

MAROZIA. *V.* Marosie.

MARPESSUS, montagne de l'île de Paros, d'où l'on tirait de beaux marbres statuaires.

MARPURG (Fréd.-Guill.), musicien et écrivain allemand, né dans le Brandebourg en 1718, m. en 1798, s'appliqua au perfectionnement des méthodes musicales, et surtout à la propagation des principes de Rameau sur la théorie de la basse fondamentale.

On a de lui, entre autres écrits didactiques, un *Manuel de la basse continue*; un *Traité de la fugue*; des *Lettres critiques sur la musique*; des *Principes de clavecin*, trad. en franç., Berlin, 1756; une *Introduction critique à l'histoire de la musique*, 1759, in-4°.

MARPURGUM, nom latin de Marbourg.

MARQUE (Lettres de). *V.* Lettres de marque.

MARQUE, peine qui consistait dans l'impression d'un fer brûlant sur l'épaule droite. L'empreinte fut d'abord une fleur de lis; puis un V pour les voleurs, et les lettres G. A. L. pour les galériens. On adopta ensuite T. P. pour les condamnés aux travaux forcés à perpétuité, et T. F. pour les condamnés aux travaux forcés à temps. La marque a été supprimée en 1791, rétablie en 1806, et abolie définitivement en 1832.

MARQUETTE (Jacques), missionnaire et voyageur, né à Laon, m. au Canada en 1675, appartenait à l'ordre des jésuites. Avec Jolyet et 5 autres Français de Québec, il traversa le lac Michigan, et arriva en 1673 sur les bords du Mississipi, qu'il explora jusqu'à l'Arkansas. Ses découvertes furent étendues et complétées par Cavelier de La Salle. (*V. ce nom.*) Le nom de Marquette a été donné à une ville de l'État de Michigan, sur la rive S. du lac Supérieur; 4,000 hab. E. D—y.

MARQUIS (Alexandre-Louis), naturaliste, né à Dreux en 1777, m. en 1828, professeur de botanique au jardin des plantes de Rouen depuis 1811.

Il a laissé : *Histoire naturelle et médicale de la famille des Gentianes*, Paris, 1810; *Recherches historiques sur le chêne*, Rouen, 1812; *Plan raisonné d'un cours de botanique spéciale et médicale*, 1815; *Éloge de Linné*, 1817; *Esquisse du règne végétal*, 1820, avec une *Suite*, 1826; *Fragments de philosophie botanique*, 1821, etc.

MARQUIS, titre dont l'origine est la même que celui de margrave (*V. ce mot*), et qui désigna aussi un commandant de pays frontière. Après la ruine de la féodalité, ce fut une qualification nobiliaire, donnée au propriétaire noble d'une terre érigée en marquisat par lettres patentes du roi. Dans l'ordre des dignités, les marquis sont au-dessus des comtes et au-dessous des ducs. Le titre de marquis, supprimé en 1790, ne fut pas rétabli en 1808 avec les autres titres de noblesse; mais la Restauration le conféra de nouveau. — Le titre de marquis existe également en Angleterre, en Espagne et en Italie.

MARQUISE, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne, sur le Slack; 4,359 hab. Exploitation importante de pierres et de marbre. Fonderies.

MARQUISES (Iles), dites aussi *Archipel de Mendana*, ou *de Nouka-hiva*, groupe d'îles de l'Océanie (Polynésie), dans le Grand Océan équinoxial, par 7° 30'-10° 26' lat. S., 140°-143° long. O.; composé des *Marquises* proprement dites (Hiva, 400 kil. carr., Tahouata, Fatou-hiva, Motane, Fetou-houkou), et des *Iles Washington* (Nouka-hiva, 480 kil. carr., Ouapou, Houa-houna, Métou-hi, Hiaou, Fetou-hou, île de Corail); 1,239 kil. carr.; 5,800 hab., presque tous catholiques. Sol montueux, boisé quoique volcanique. Côtes d'un accès difficile, à cause des récifs et des changements soudains de vents. Climat doux et sain. On y trouve le cocotier, le palmier, divers légumes et plantes alimentaires. Porcs et volaille en abondance. — Cet archipel, découvert par l'Espagnol Mendana en 1595, fut revu par Cook en 1774, par Ingraham en 1791, par Marchand, qui l'appela *Iles de la Révolution*, par Krusenstern en 1804, et par Porter en 1813. L'amiral Dupetit-Thouars en prit possession au nom de la France, 1842. Les habitants, soumis à des chefs de tribu, passaient pour anthropophages. Les établissements français sont ceux de Taio-haé et du fort Collet dans l'île de Nouka-hiva; Vaïthau, dans l'île Tahouata, a été abandonné en 1847.

Nos Petites Colonies, par F. Hue et G. Haurigot, Paris, 18[illegible].

MARRACCI (Louis), orientaliste, né à Lucques en 1612, m. à Rome en 1700, entra dans l'institut des clercs de la Mère de Dieu et y remplit diverses charges. Très instruit dans les langues orientales, il fut nommé professeur d'arabe aux col-

lèges de la Sapience et de la Propagande à Rome, et devint confesseur d'Innocent XI.

On a de lui une célèbre édit. du Coran avec une trad. latine des notes et une réfutation, 1698, in-fol.; une trad. arabe de la Bible, à l'usage des Églises d'Orient, Rome, 1671, etc.

MARRADI, brg du roy. d'Italie, près du Lamone, prov. de Florence; 8,460 hab. dans la commune.

MARRAST (Armand), journaliste, né à Saint-Gaudens (Haute-Garonne) en 1802, m. en 1852, était, fort jeune encore, professeur de rhétorique au collège d'Orthez, quand le général Lamarque l'appela à Paris. Il fut maître d'études au collège Louis-le-Grand, puis occupa avec honneur une chaire de l'Athénée; une destitution, pour quelques paroles prononcées sur la tombe de Manuel, le jeta de l'enseignement dans le journalisme avec toute la fougue de la jeunesse. Le journal *la Tribune*, dont il fut un des fondateurs, devint entre ses mains un pamphlet. Jeté en prison, il s'évada, se réfugia en Angleterre, s'y maria, et, à son retour en France, prit au journal *le National* la place restée vide d'A. Carrel. Il eut moins de grandeur et de force que ce publiciste, mais plus de vivacité caustique. A la révolution de 1848, Marrast devint maire de Paris, membre du gouvernement provisoire, président de l'Assemblée constituante, et rapporteur de la constitution. En 1849, ses électeurs ne le renvoyèrent pas à l'Assemblée législative. Dans ces temps difficiles, il supporta sans se plaindre le délaissement public et mourut pauvre. G. L.

MARREAU ou **MEREAU**, signe matériel, employé, du XVIe au XVIIIe siècle, par les protestants français qui voulaient être admis à la Cène. Ils le recevaient de leur pasteur, après lui avoir exprimé le désir de communier, et le déposaient sur la sainte table au moment où ils s'y présentaient. C'était une médaille de plomb, représentant, d'un côté, la Bible ouverte, frappée des rayons du soleil, symbole de la lumière du Saint-Esprit, et offrant aux regards ces paroles : « Ne crains point, petit troupeau (St Luc, XII, 12) »; de l'autre côté, une plaine déserte rappelait l'isolement des églises protestantes et leur dénuement quand elles prirent le nom d'*églises du désert*, et, près d'un chêne, symbole de la protection divine, se trouvait un berger ou pasteur, portant ses regards vers une croix d'où pendait une oriflamme, et tenant d'une main un cor pour annoncer l'Évangile, de l'autre une houlette pour conduire ses brebis. Sur chaque marreau était gravée la première lettre du nom de l'église où il était donné. Marreau, en latin *marallus*, est probablement dérivé de *matricula* ou *meracula*. Les marreaux furent successivement en papier, en carton, en cire, en cuir, en verre, et, en dernier lieu, en plomb et en cuivre. On s'en servit souvent comme de jetons pour des distributions, etc. A. G.

MARRUBIUM, v. de l'Italie ancienne (Samnium), capit. des Marses, sur la rive E. du lac Fucin. Auj. *San-Benedetto*.

MARRUCINS, *Marrucini*, peuple de l'anc. Italie centrale (Samnium), à l'E. des Marses; villes : *Corfinium*, *Aternum*. Soumis par les Romains en 305 av. J.-C.

MARRYAT (Francis), romancier anglais, né dans le comté de Suffolk à la fin du siècle dernier, m. en 1848, entra dans la marine, devint capitaine, et ne commença à écrire qu'en 1827. Ses romans, presque tous maritimes, ont eu un grand succès. Il en publia environ 30, dont les principaux sont : *Pierre Simple*, *Japhet à la recherche d'un père*, *Rattlin le mousse*, *Jacob fidèle*, *le Midshipman aisé*, *l'Officier de marine*, *le Vieux Commodore*, *le Vaisseau fantôme*, *le Pauvre Jack*, *Percival Keene*. On lui doit aussi un *Journal d'un voyage en Amérique*, 1839, 3 vol., écrit avec une franchise piquante, qui lui fit bien des ennemis. Ses romans, remarquables par la vérité des tableaux et celle des caractères, ont été trad. en français par MM. Defauconpret, Alb. de Montémont et Razey.

MARS, en grec *Arès*, *Mamers* des Sabins, *Mavors* et *Gradivus* chez les poètes; fils de Jupiter et de Junon, ou de Junon seule; dieu de la guerre, personnification de la violence et de la rage brutale, comme Minerve l'est du courage uni à la sagesse. Aussi protège-t-il les Troyens, c.-à-dire les barbares, et Minerve les Grecs. Ayant tué Halirrothius, fils de Neptune, celui-ci le cita devant les dieux réunis sur une colline près d'Athènes. Il fut acquitté. Ainsi fut institué, dit-on, le tribunal de l'Aréopage (Colline de Mars), dont l'établissement est aussi attribué à Minerve. Mars était honoré chez les Grecs, mais beaucoup moins que chez les Thraces, et surtout chez les Romains, qui le regardaient comme le père de Romulus. Il avait à Rome un collège de prêtres, les Saliens. Le 1er mois de l'année portait son nom; le mardi lui était dédié. Entre autres animaux, le coq lui était consacré. Identifiés de bonne heure par les poètes et l'esprit de syncrétisme qui caractérise la religion gréco-romaine, Mars et Arès sont en vérité des divinités tout à fait distinctes; l'ancien *Mamers* italique, comme *Herculus*, est une divinité rustique, que l'on trouve encore invoquée en cette qualité dans le chant des Arvales. — Scopas avait exécuté une célèbre statue d'Arès en marbre, dont il y a une copie à la villa Ludovisi à Rome. Les empereurs romains ont été souvent représentés en Mars.

[illegible], *Apollon und Mars*, 1878. H. D. Muller, *Ares*, [illegible]; Decharme, *Mythologie de la Grèce*, p. 177 et suiv. P. et B.

MARS, le 1er mois de l'année romaine primitive, et le 3e du calendrier grégorien, fut dédié par Romulus au dieu Mars. Il était symbolisé par un homme vêtu d'une peau de louve. Dans divers pays, au moyen âge, c'était aussi le 1er mois. Aux VIIIe et IXe siècles, on le trouve désigné ainsi dans les Actes de conciles. Ce mois a 31 jours; c'est le 21 que le printemps commence.

MARS (Anne-Françoise-Hippolyte, Mlle), célèbre comédienne, fille de l'auteur-acteur Monvel et d'une actrice nommée Mars, née à Paris en 1778, m. en 1847, fut destinée à l'art dramatique, et débuta, à 13 ans, sur le théâtre Montansier, à Paris. Le succès ne pouvait manquer à la réunion vraiment unique de ses qualités : beauté déjà éclatante, intelligence fort développée, talent que le temps et les conseils de Mlle Contat portèrent à la perfection. En 1795, Mlle Mars joua sur le théâtre Feydeau, et fut comprise parmi les comédiens qui reconstituèrent le Théâtre-Français. Sa physionomie gracieuse, mobile et piquante, son jeu naturel et fin, son organe enchanteur, prêtèrent un nouveau charme aux rôles des ingénues et des amoureuses; la perfection de son jeu la fit surnommer l'*Inimitable* et le *Diamant*. Sans renoncer aux rôles d'ingénues, elle se plaça, vers 1812, au 1er rang dans l'emploi des grandes coquettes, et nous rendit Célimène, Araminthe, Éliante, Elmire, etc., avec toutes leurs séductions. Identifiée avec le génie de Molière et l'esprit de Marivaux, son jeu était le commentaire le plus intelligent de leurs chefs-d'œuvre. Ses créations dans les pièces contemporaines, comme les rôles de Betty dans *la Jeunesse d'Henri V*, d'Emma dans *la Fille d'honneur*, de lady Athol dans *Édouard en Écosse*, de Mme d'Orbeuil dans *le Secret du ménage*, de Mlle de Belle-Isle, de Valérie, d'Hortense de l'*École des Vieillards*, mirent le sceau à la réputation de son talent sans égal dans le comique noble et décent, et qui fit avec succès quelques excursions dans la tragédie. Mlle Mars a toujours conservé la jeunesse de son organe, et faisait encore illusion dans sa vieillesse; elle quitta la scène en 1841. J. T.

MARS (Champ de). V. Champ de Mars.

MARS (École de). V. École de Mars.

MARS-LA-JAILLE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. d'Ancenis sur l'Erdre, 1,927 hab. Comm. de grains. Clouteries, teintureries.

MARSA, vge de la Tunisie, près et au N.-O. de Tunis, au N. du cap Bou-Saïd ou cap de Carthage.

MARSAILLE (LA), *Marsaglia*, vge du roy. d'Italie, province de Cuneo, arr. et à 15 kil. N.-E. de Mondovi; 1,023 hab. Victoire de Catinat sur le duc de Savoie Victor-Amédée, 4 octobre 1693.

MARSAL, *Marosallum*, vge (Alsace-Lorraine), cercle de Château-Salins, près de la Seille; 689 hab. Place de guerre, assise sur un radier artificiel, dit *briquetage de Marsal*, jeté sur le marais de la Seille par les Gaulois. Elle fut fortifiée en 1260, démantelée, puis restaurée par Louis XIV. Il y a à Marsal une saline considérable, qu'on a cessé d'exploiter en 1699.

MARSALA, v. de Sicile, sur la Méditerranée, dans la prov. et à 27 kil. S.-O. de Trapani; 14,[illegible] hab. ([illegible] dans la commune). Elle occupe la pointe S. de [illegible] et de l'anc. *Lilybée*, dont il reste des ruines [illegible] d'aqueducs, de tombeaux, etc. Charles-Quint, craignant une descente des Turcs, fit combler son port, 1532. Commerce de vins blancs renommés, [illegible], sel, blé, soude et fruits. Carrières de marbre blanc. Salines. Garibaldi y débarqua avec les *Mille*, le 11 mai 1860.

MARSALQUIVIR. V. Mers-el-Kebir.

MARSAN (Le), petit pays de l'anc. France (Gascogne), dans la Chalosse; ch.-l. Mont-de-Marsan. Habité du temps de César par les Elusates, il fut ensuite compris dans la Novempopulanie, passa sous la domination des Wisigoths, eut des vicomtes particuliers, et fut réuni au Béarn en 1256. Il est compris auj. dans le dép. des Landes.

MARSANNE, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. de Montélimar; 1,577 hab. Culture de mûriers et récolte de soie; exploitation de [illegible].

MARSBERG ou **STADTBERG**, anc. *Ehresburgum*, v. de Prusse (Westphalie), sur le Diemel, dans la régence d'Arnsberg; 1,355 hab. Maison d'aliénés. Forges et fonderies aux environs.

MARSCHNER (Henri), compositeur de musique, né en 1795, à Zittau ([illegible]), m. en 1861. Après avoir fait représenter, dans diverses villes de l'Allemagne, les opéras de *Henri IV et d'Aubigné*, de *Saidar*, de *Lucrèce*, etc., il s'établit

Dresde, où on le chargea, en 1825, avec Weber et Morlacchi, de diriger la musique de l'Opéra italien et allemand. L'immense succès de deux nouveaux opéras, *le Vampire*, 1828, et *le Templier et la Juive*, 1829, lui valut, en 1830, la place de maître de chapelle du roi de Hanovre. Depuis cette époque, il a donné encore au théâtre *Hans Heiling*, 1833. Marschner appartient à l'école romantique de Weber. Outre ses opéras, il a laissé des morceaux pour le piano, des trios et des quatuors d'instruments, des romances et des chansons. B.

MARSDEN (WILLIAM), orientaliste, né en 1755 à Wicklow (Irlande), m. en 1837, fut résident anglais à Bencoulen (Sumatra), puis secrétaire de l'amirauté.

Il a laissé : *Histoire de Sumatra*, Lond., 1783, traduit en français par Parraud, 1785 ; *Grammaire et dictionnaire de la langue malaie*, 1812 ; une traduction anglaise du *Voyage de Marco-Polo*, 1818, avec un commentaire.

MARSDIEP, détroit qui sépare l'île du Texel de la terre ferme.

MARSEILLAIS, bataillon de fédérés appelés de Marseille à Paris par les Jacobins. Les individus dont ce bataillon fut composé faisaient depuis longtemps trembler le midi de la France par leur violence révolutionnaire ; ils arrivèrent à Paris le 30 juillet 1792, furent, par ordre du maire Pétion, logés et nourris aux frais de la municipalité. Ils se prirent de querelle avec les gardes nationaux du parti constitutionnel, et fraternisèrent avec le peuple des faubourgs. Le 2 août, ils envoyèrent une députation à l'Assemblée législative pour demander la déchéance du roi. Au 10 août, ils formèrent un corps à part à l'attaque des Tuileries, et se comportèrent assez mal devant les Suisses. Ce bataillon comptait environ 500 hommes, dont la plupart n'étaient pas Marseillais. Il y avait même parmi eux beaucoup d'étrangers. C. D—Y.

MARSEILLAISE (LA) chant composé en 1792 par Rouget de l'Isle (*V. ce nom*) au moment de la déclaration de guerre de la France à l'Autriche, œuvre de verve et d'inspiration, dont Rouget fit la musique en même temps que les paroles, en une seule nuit. C'était pour l'armée du Rhin, où il était officier, et il l'appela *Chant de guerre de l'armée du Rhin*. Au 10 août, à l'attaque des Tuileries, le bataillon des Marseillais entonna le Chant de guerre, qui depuis ce temps, a été appelé *la Marseillaise*. Pendant toute la révolution, ce fut l'hymne révolutionnaire par excellence. Sous le premier empire français, et surtout sous la Restauration, *la Marseillaise* devint un chant séditieux. On la chanta, et surtout on en joua la musique dans les premiers temps de la révolution de février 1848. Proscrite de nouveau sous le second Empire, elle est redevenue sous la République le chant national de la France. (*V.* ROUGET DE L'ISLE.)

MARSEILLAN, brg (Hérault), arr. de Béziers, petit port sur l'étang de Thau ; 3,786 hab. Vins, liqueurs.

MARSEILLE, anc. *Massilia*, ch.-l. du dép. des Bouches-du-R[illegible], [illegible] kil. S.-S.-E. de Paris, et 351 de Lyon, par chemin de fer, la 3e ville par sa population et le plus important des ports commerciaux de France, sur la Méditerranée ; par 43° 17' lat. N., et 3° 2' long. E., 77,222 hab. en 1789 ; 10[illegible] en 1821 ; 154,035 en 1841 ; 318,868 en 1876 ; 3[illegible] en 1881. La ville, animée et bruyante, s'élève en amphithéâtre au-dessus du port, dans une situation magnifique ; à gauche, en venant de la mer, est la *vieille ville*, sombre, sale, tortueuse, où l'on voit un hôtel de ville remarquable, et des restes de remparts du temps des Romains ; à droite, est la *ville nouvelle*, avec de beaux quartiers neufs, une belle et célèbre rue dite la *Cannebière* qui domine le port, et le *Cours*, magnifique avenue s'étendant depuis l'arc de triomphe de la porte d'Aix jusqu'à l'obélisque *élevé* près de la porte de Rome, sur une longueur de 2 kil. : il forme la limite des deux villes. On y voit la statue en bronze de l'évêque Belzunce. Tous les quartiers sont pourvus d'eau par un canal d'irrigation dérivé de la Durance, et inauguré en 1850. Sa longueur est de 120 kil. ; construit par l'ingénieur Montricher, il a coûté 40 millions de fr. à la ville. Il vivifie aussi la banlieue, émaillée de plus de 5,000 *bastides* ou maisons de campagne. Vaste abattoir, halle centrale pour la vente en gros, 3 halles au poisson pour la vente en détail, et 3 grands marchés aux légumes. Marseille a un évêché, une église consistoriale calviniste, une église grecque et une synagogue. Ch.-l. du XVe corps d'armée. Tribunal et chambre de commerce. Faculté des sciences ; [illegible] de pharmacie, école d'hydrographie, école d'[illegible], école d'industrie et de commerce, école de [illegible]. Bel observatoire. Lycée ; musées de tableaux, d'antiques, de médailles, d'histoire naturelle ; riche bibliothèque, jardin des Plantes et jardin d'acclimatation. Conservatoire de musique. Académie des sciences, belles-lettres et arts, [illegible] de médecine, [illegible] de statistique [illegible] des substances [illegible] ; raffinerie de salpêtre ; entrepôt des poudres. Hôtel-Dieu ; hospices de la Charité, des Aliénés, de la Maternité, etc. Parmi les monuments, on remarque l'anc. cathédrale, dite *la Major*, qui était un temple de Diane ; la nouvelle cathédrale ; l'antique église Saint-Victor ; Sainte-Madeleine, anc. église des Chartreux ; les caves de l'abbaye de Saint-Sauveur, le Grand-Théâtre. Lazaret et intendance sanitaire aux îles du Frioul. Le vieux port peut contenir 1,200 bâtiments ; l'entrée en est défendue par les forts Saint-Nicolas à droite, et Saint-Jean à gauche. Les îlots fortifiés d'If, Pomègue et Ratonneau, réunis au moyen d'une digue, ferment la rade. Un autre port, terminé en 1855, au quartier dit *de la Joliette*, nom tiré de *Julius* (Jules César), a été créé par une digue de 1,220 m. de long, jetée à 400 m. en mer parallèlement à la côte, et par deux autres digues perpendiculaires à la précédente, enracinées au rivage, distantes entre elles de 500 m., et laissant chacune une entrée, que protège le prolongement de la digue du large. Le bassin ainsi formé communique avec l'anc. port par un large canal qui passe en arrière du fort Saint-Jean. Le commerce embrasse le Levant, l'Afrique septentrionale, l'Italie, l'Espagne, la Hollande, l'Angleterre, la Baltique, les Antilles, l'Amérique. Paquebots des Messageries maritimes pour l'Italie, la Sicile, Malte, la Grèce, Constantinople et la mer Noire ; pour Alger ; pour Alexandrie, Suez, Aden, la Réunion, Maurice, Madagascar et Mozambique, Adélaïde, Melbourne, Sydney et Nouméa ; pour Colombo, Pondichéry, Madras, Calcutta, Singapore, Batavia, Manille, Saïgon, le Tonkin, Hong-Kong, Schang-Haï et Yokohama ; paquebots de la compagnie transatlantique pour la Corse, l'Algérie, le Maroc, la Tunisie et Tripoli ; ligne de Marseille à New-York, etc. Industrie très active : nombreuses et grandes savonneries très renommées, produisant plus de 60 millions de kilog. par an, raffineries de sucre, de soufre, fonderies de fer et de plomb, tanneries, minoteries, fabr. de vinaigre, d'huiles de graines ; manutention des vins, pâtes d'Italie, bougie, liqueurs fines, produits chimiques ; quincaillerie, carrosserie, teintureries, verreries, maroquineries. Chantiers de construction maritime ; fabriques de cordages, toile à voiles, tapis, etc. Aux environs de la ville est le fort de la Garde, avec la nouvelle église du même nom, très vénérée des marins. — Marseille fut fondée vers 600 av. J.-C. par une colonie phocéenne que conduisait Protos ou Protis ; une seconde colonie arriva en 542. La prospérité et le commerce de la nouvelle ville se développèrent rapidement ; elle devint la rivale de Carthage et l'alliée de Rome. Elle envoya sur les côtes de la Méditerranée de nombreuses colonies (Nice, Antibes, la Ciotat, Agde, etc.), qui lui restèrent soumises ; ses navigateurs, vers 350, s'avancèrent jusque dans la Baltique, et découvrirent la côte d'Afrique jusqu'au Sénégal. Ce furent ses habitants qui, menacés par les peuplades voisines, appelèrent les Romains dans les Gaules, 153 et 125 av. J.-C. Marseille conserva son indépendance après la conquête des Gaules : mais comme elle adopta le parti de Pompée, César l'assiégea et la prit 49 av. J.-C. Sous l'empire romain, ses écoles devinrent célèbres, et lui méritèrent le nom de nouvelle Athènes. Le christianisme y fut introduit au IIIe siècle ; car on ne peut admettre la tradition selon laquelle il aurait été apporté par Lazare, le ressuscité de l'Évangile. Les barbares, surtout les Sarrasins, ravagèrent Marseille ; elle passa, au IXe siècle, sous la domination de Boson, roi d'Arles ; au Xe, la ville basse, qui avait conservé son organisation romaine, fut soumise à un vicomte ; elle garda cependant son ancien conseil, qui, après de fréquentes révoltes, reprit tout son pouvoir, et la ville fut de nouveau érigée en république, 1214. Quant à la ville haute, elle appartenait à l'évêque. Au XIIIe siècle, la ville entière reconnut le pouvoir des comtes de Provence. Saccagée en 1423 par Alphonse d'Aragon, le roi René répara ses désastres. En 1481, elle fut réunie, avec la Provence, à la couronne. En 1524, elle résista au connétable de Bourbon. Les guerres de religion y furent sanglantes ; Marseille ne se soumit à Henri IV qu'en 1596. Louis XIV lui ôta ses franchises en 1660. En 1720, une peste enleva 40,000 personnes ; l'évêque Belzunce montra alors un dévouement resté célèbre. Marseille ayant, en 1793, pris parti pour les Girondins, fut prise, et soumise au régime de la Terreur. Son commerce, entièrement maritime, ne se releva qu'à la Restauration ; la conquête d'Alger et surtout l'ouverture du canal de Suez lui ont ouvert une nouvelle ère de prospérité. — Patrie de Pythéas, [illegible], Mascaron, Puget, H. Durfé, Dumarsais, Barbaroux, Thiers, L. Reybaud, etc. B.

MARSEILLE-LE-PETIT, ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Beauvais, 790 hab. Bonneterie de laine, [illegible].

MARSES, *Marsi*, peuple de l'anc. [illegible] centrale (Samnium), de la famille [illegible], au S. de [illegible], au S.-O. des Vestins et des Marrucins, et dans les [illegible] qui entourent le lac Fucin. Capit. Marrubium. [illegible] renommés pour leur [illegible].

MARSES (GUERRE DES). V. GUERRE SOCIALE.

MARSES, tribu de la Germanie, dans le groupe des Istévons, au N. de la Lippe, faisait partie de la ligue Chérusque.

MARSH (JAMES), chimiste anglais, né en 1789, m. à Woolwich en 1846, est célèbre par la méthode qu'il fit connaître pour déceler la présence de l'arsenic dans les matières qui en contiennent de très minimes quantités. Quoique son appareil, inventé en 1836, ne soit plus employé, tous ceux qui ont été modifiés depuis portent son nom, que la science a consacré pour reconnaître le service qu'il a rendu à la chimie toxicologique, aux expertises médico-légales. Marsh occupa pendant 40 ans une modique place à l'arsenal de Londres, et ne laissa aucune fortune à sa famille. C. L.

MARSHAM (THOMAS), écrivain anglais, né à Londres en 1602, m. en 1683, perdit une place de secrétaire de la chancellerie par son attachement à Charles I^{er}. On a de lui : *Diatriba chronologica*, Lond., 1649, in-4°, examen des difficultés qui se rencontrent dans l'Ancien Testament; *Canon chronicus ægyptiacus, græcus*, 1662, in-fol., où il réduit considérablement l'antiquité d'origine que s'attribuaient les Égyptiens, par l'hypothèse que plusieurs de leurs dynasties furent simultanées et non successives. En soutenant que les rites judaïques étaient empruntés aux Égyptiens, il eut de vives querelles avec Mencke, Prideaux et le P. Noel Alexandre.

MARSICO-NUOVO, v. du roy. d'Italie, dans la prov. de Potenza ; 8,763 hab. Évêché.

MARSICO-VETERE, *Abellinum marsicum*, v. du roy. d'Italie, dans la prov. de Potenza; 2,622 hab.

MARSIGLI (LOUIS-FERDINAND, COMTE DE), géographe et naturaliste, né à Bologne en 1658, m. en 1730, visita Constantinople et la Turquie, puis entra au service de l'empereur Léopold I^{er} dans la guerre contre les Turcs. Blessé et pris au passage du Raab, 1683, il fut délivré en 1684, dirigea les travaux du siège de Bude et fut fait colonel en 1690. Après la paix de Carlowitz, il fut commissaire de l'empereur pour la délimitation des frontières de la Dalmatie, et rapporta de Constantinople un grand nombre de manuscrits orientaux. Pendant la guerre de la succession d'Espagne, Marsigli défendit Brisach sous les ordres du comte d'Arco. Cette place s'étant rendue au duc de Bourgogne, 1703, l'empereur fit commencer une enquête, à la suite de laquelle Marsigli fut condamné à la dégradation. Cette sentence parut d'une sévérité outrée, et Marsigli trouva dans la culture des sciences la consolation d'une disgrâce injuste. Il était associé étranger de l'Académie des sciences de Paris et de la Société royale de Londres.

Parmi ses ouvrages, on distingue : *Osservazioni intorno al Bosforo Tracio ovvero canale di Constantinopoli*, Rome, 1681, in-fol. ; *Dissertatio de generatione fungorum*, ibid., 1714, in-fol. ; *Brieve ristretto del saggio fisico intorno alla storia del mare*, Venise, 1711, in-fol., trad. en franç. par Leclerc sous le titre d'*Histoire physique de la mer*, Amst., 1725, in-fol., avec 40 pl. ; *Danubius pannonico-mysicus observationibus geographicis, astronomicis, hydrographicis, historicis, physicis, perlustratus*, La Haye, 1726, 6 vol. in-fol., trad. en franç., ibid., 1744, in-fol.; *Etat militaire de l'Empire ottoman, ses progrès et sa décadence*, en ital. et en franç., Amst. et La Haye, 1732, in-fol., avec 44 pl. — V. son *Eloge* par Fontenelle.

MARSILLAC (LE PRINCE DE). *V.* LA ROCHEFOUCAULD.

MARSILLARGUES ou **MASSILLARGUES**, bourg (Hérault), arr. de Montpellier, sur la rive dr. de la Vidourle; 3,368 hab. Église calviniste.

MARSIN ou **MARCHIN** (FERDINAND, COMTE DE), né en 1656 dans le pays de Liège, m. en 1706, entra, dès l'âge de 17 ans, au service de la France, fut nommé, en 1686, brigadier de cavalerie, servit, en 1690, en Flandre, fut blessé à la bataille de Fleurus, assista à celle de Nerwinden et à la prise de Charleroi, passa ensuite en Italie, où il obtint le grade de lieutenant général. Il fut lié avec Fénelon et le duc de Beauvilliers. Ambassadeur de Louis XIV auprès de son petit-fils Philippe V, roi d'Espagne, 1701, maréchal en 1703, il fut défait avec Tallard à Hochstett, 1704, et périt au siège de Turin. C'était un brave officier, mais un général médiocre. B.

MARSIQUE (GUERRE). *V.* GUERRE SOCIALE.

MARSIVAN, *Euchaites*, puis *Theodoropolis*, v. de la Turquie d'Asie, prov. de Sivas ; 12,559 hab. dont la moitié chrétiens, Arméniens pour la plupart. Victoire de Jean Zimiscès sur les Bulgares.

MARSOLLIER (JACQUES), chanoine régulier de la congrégation de Sainte-Geneviève, né à Paris en 1647, m. en 1724, fut un écrivain savant, laborieux, mais d'un jugement peu sûr et trop ami du paradoxe. Son style est tantôt trivial, tantôt déclamatoire.

Il a laissé : *Histoire de l'origine des dîmes et autres biens temporels de l'Église*, Lyon, 1689, in-12 ; *Histoire du cardinal Ximénès*, Toulouse, 1693, 2 vol. in-12; *Histoire de Henri VII, roi d'Angleterre*, Paris, 1697, 2 vol. in-12, son meilleur ouvrage ; *Histoire de l'Inquisition et de son origine*, Cologne, 1693, in-12 ; *Vie de St François de Sales*, 1701, 2 vol. in-12 ; *Vie de l'abbé de Rancé*, 1703, 2 vol. in-12 ; *Vie de la bienheureuse Mère de Chantal*, 1715, 2 vol. in-12 ; *Histoire de Henri de la Tour d'Auvergne, duc de Bouillon*, 1718, 3 vol. in-12 ; *Apologie d'Erasme*, 1713, in-12 ; *Entretiens sur les devoirs de la vie civile*, 1715, in-12. B.

MARSOLLIER DES VIVETIÈRES (BENOIT-JOSEPH), poète comique, né à Paris en 1750, d'une famille de magistrature fort riche, m. en 1817, annonça de bonne heure un goût prononcé pour le théâtre, donna en 1774 au Théâtre-Italien un opéra comique qui fut suivi de quelques comédies en prose, et d'un grand nombre d'autres pièces qui eurent beaucoup de succès. On cite parmi ses opéras comiques : *Nina, ou la Folie par amour*, 1786 ; *les Deux petits Savoyards*, 1789 ; *Camille, ou le Souterrain*, 1791 ; *la Maison isolée*, 1797 ; *Gulnare, ou l'Esclave persane*, 1798 ; *Adolphe et Clara*, 1799 ; *l'Irato*, 1801 ; *Edmond et Caroline*, 1819, etc. La musique de ces opéras fut faite le plus souvent par Méhul, Gaveaux et Dalayrac. Marsollier a composé environ 50 ouvrages dramatiques.

On a publié ses *Œuvres choisies*, en 3 vol., 1825.

MARSTALL, brg du roy. de Prusse (Slesvig-Holstein), à l'extrémité E. de l'île d'Aaroe ; 2,745 hab. Petit port de commerce ; chantiers de construction.

MARSTON-MOOR, lieu d'Angleterre, comté et au N.-O. d'York, près de Tockwith ; célèbre par une victoire de Fairfax et de Leslie, chefs des troupes du Long-Parlement, sur le prince Rupert, commandant de l'armée royale, en 1644.

MARSTRAND, v. de Suède, dans le län de Göteborg, petit port défendu par 2 forts dans une île du Cattégat ; 1,299 hab.

MARSY (BALTHASAR et GASPARD), sculpteurs français, originaires de Cambrai, le premier né en 1624, m. en 1674, le second né en 1628, m. en 1681, vinrent à Paris en 1648, et travaillèrent pour Sarrazin et Buyster. Ils furent chargés ensuite de la décoration de l'hôtel de La Vrillière et de celle de la chapelle basse des Martyrs à l'abbaye de Montmartre. A Versailles, ils exécutèrent les figures en bronze qui décorent, dans le parc, les bassins de *Neptune*, de *Bacchus* et de *Latone*, et les *Deux Tritons abreuvant les chevaux du Soleil* au bassin des bains d'Apollon. Gaspard a moins bien réussi dans les ouvrages qu'il a entrepris seul, tels que les figures du *Point du Jour*, de l'*Afrique*, de *Mars* et d'*Encelade*, à Versailles, le bas-relief de la Porte Saint-Martin du côté du faubourg, représentant Mars portant l'écu de France et repoussant l'aigle impériale, et le groupe de *Borée enlevant Orythie*, au jardin des Tuileries. B.

MARSY (FRANÇOIS-MARIE DE), littérateur, né à Paris en 1714, m. en 1763, entra chez les jésuites, se fit connaître par 2 poèmes latins sur la tragédie, 1734, et sur la peinture, 1736, rentra bientôt dans le monde, et publia pour vivre de nombreux ouvrages.

On a de lui : *Histoire de Marie Stuart*, 1742, 3 vol. in-12 ; *Dictionnaire abrégé de peinture et d'architecture*, ibid., 1746, 2 vol. in-12 ; *Histoire moderne des Chinois et des Japonais*, ibid., 1754-78, 30 vol. in-12, ouvrage médiocre, dont les 12 premiers seulement sont de lui, et les autres d'Adrien Richer ; *Analyse des œuvres de Bayle*, Londres, 1755, 4 vol. in-12, qui le fit mettre à la Bastille ; une mauvaise édition de Rabelais, sous le titre de *Rabelais moderne*, 1752, 8 vol. in-12.

MARSY (CLAUDE-SIXTE **SAUTEREAU** DE), littérateur, né à Paris, 1740, m. en 1815, entreprit, en 1765, avec Maton de La Cour, la publication de l'*Almanach des Muses*, et y travailla jusqu'en 1793, 28 vol. in-12. Ce fut un compilateur instruit, dont les travaux conservent un certain intérêt littéraire.

On a de lui : *Nouvelle anthologie française*, 1769 et 1787, 2 vol. in-12 ; *Annales poétiques*, avec Imbert, 1778-88, 40 vol. in-12 ; *Poésies satiriques du dix-huitième siècle*, Londres, 1782, 2 vol. in-18 ; *Tablettes [illegible]*, 1789, 2 vol. in-12 ; *le Nouveau siècle de Louis XIV*, avec Noel, 1793, 2 vol. ; *Œuvres choisies de Pope*, 1800, 3 vol. in-12 ; *Lettres choisies de M^{me} de Maintenon*, 1806, 6 vol. in-12, etc.

MARSYAS, né à Célènes en Phrygie, inventeur de la flûte, ou seulement habile à en jouer, osa lutter avec Apollon, fut vaincu et condamné à être écorché vif. On le représente tantôt sous la figure d'un Silène, tantôt sous celle d'un Satyre. Il avait à Rome, sous cette dernière forme, une statue sur le Forum, près des Rostres. Elle était le rendez-vous des gens d'affaires, et le tribunal du préteur se trouvant aussi dans le voisinage ; les orateurs qui avaient gagné une cause importante venaient offrir une couronne à Marsyas, soit par un hommage à l'harmonie, soit parce qu'ils le regardaient comme la personnification d'un jugement sévère, mais équitable. Myron avait sculpté un groupe célèbre de Minerve et Marsyas et Zeuxis avait peint un Marsyas enchaîné que l'on voyait à Rome dans le temple de la Concorde. Il y a des statues de Marsyas enchaîné à Paris, Berlin, Florence, Rome et Saint-Pétersbourg. Sur les monnaies coloniales romaines, Marsyas, suivant l'observation de d'Eckhel, symbolisait la possession du *jus Latii*.

Michaelis, *Marsyas*, dans les *Annali*, 1858, p. 317. S. RE.

MARSYAS, historien grec, né à Pella en Macédoine, accompagna Alexandre dans une partie de ses campagnes et laissa une histoire de Macédoine en 10 livres et une histoire de la jeunesse d'Alexandre. Un autre du même nom avait écrit sur l'Attique. S. RE.

MARSYAS, riv. de l'anc. Phrygie, affl. du Méandre près de Célènes, tirant son nom du joueur de flûte Marsyas.

MARTA (SANTA-). *V.* MARTE (SAINTE-).

MARTABAN, v. de l'Indo-Chine anglaise, sur le Salouen, près du golfe de Martaban, à 163 kil. S.-E. de Pégu ; 7 à 8,000 hab. Cap. du pays de même nom. Elle a perdu son

importance depuis la guerre du Pégou en 1741. Les Anglais y avaient depuis longtemps un comptoir; ils l'ont prise en 1852. — Le Martaban est situé entre la Birmanie au N., le roy. de Siam à l'E., la prov. d'Yé au S., et le golfe de son nom à l'O.; 200 kil. sur 150; 24,000 hab. Climat salubre. Sol très fertile. Autrefois royaume indépendant, il fut conquis en 1745 par les Birmans, auxquels les Anglais l'ont enlevé tout entier. Leur principal établissement est à Amherst-Town.

MARTABAN (Golfe de), partie du golfe du Bengale comprise entre le cap Negraïs à l'O., la prov. d'Yé à l'E., la prov. de Pégou au N., et celle de Tenasserim au S.; reçoit l'Iraouaddy, le Sétang et le Salouen. Sur sa côte E. est la ville d'Amherst.

G. H.

MARTAINVILLE (Alphonse), homme de lettres, né en 1777 à Cadix, de parents français, m. en 1830, fut traduit à 17 ans devant le tribunal révolutionnaire, mais acquitté, grâce à l'un des jurés, Antonelle. Il devint, après le 9 thermidor, un des chefs de la *jeunesse dorée* (*V. ce mot*), et ne fit guère parler de lui sous l'empire de Napoléon Ier que par une chanson satirique qui ne fut pas poursuivie. En 1814, il arbora, l'un des premiers, la cocarde blanche, rédigea, en mars 1815, une *Adresse* aux volontaires royaux, et, lorsque la Chambre des représentants eut décrété la peine de mort contre ceux qui provoqueraient le retour des Bourbons, il osa publier une autre *Adresse*, dans laquelle il déclarait aux députés qu'ils n'avaient d'autre parti à prendre que d'aller se jeter aux pieds du roi. Attaché au *Journal de Paris*, à la *Gazette de France*, à la *Quotidienne*, il quitta ces journaux parce qu'il les trouvait trop tièdes dans leur royalisme, et fonda, en 1818, le journal le *Drapeau blanc*, où il se fit une grande réputation par le tour vif et piquant de ses articles et l'exagération de ses opinions politiques. Au milieu des luttes de la politique, il écrivit pour les théâtres de second ordre une quantité de pièces, dont quelques-unes sont pleines de verve et de gaieté; les plus connues sont : *le Concert de la rue Feydeau*, 1795; *Pataquès*, 1803; *le Pied de mouton*, 1807; *la Queue du diable*, 1808; *M. Crédule*, 1812; *Taconnet*, 1816; *Une demi-heure de cabaret*.

Il a donné, en collaboration avec C. Etienne, une *Histoire du théâtre français*, [illegible] *commencement de la Révolution jusqu'à la réunion générale*, [illegible], 4 vol. in-12.

MARTEL, ch.-l. de cant. (Lot), arr. de Gourdon; 2,703 hab. [illegible], dont on attribue la fondation à Charles-Martel. Maisons anciennes.

MARTELANGE, vge de Belgique (Luxembourg), sur la Sure; 1,423 hab. Ardoisières considérables.

MARTELLO (Pierre-Jacques), poète bolonais, né en 1665, m. en 1727, fut professeur de littérature à Bologne. Il a laissé des satires médiocres, quelques comédies où il imite Molière et des tragédies plus régulières qu'originales; Corneille et Racine ont été ses modèles même pour les formes de la versification. Il a essayé d'introduire l'alexandrin dans la langue italienne; c'est ce qu'on appelle le vers *martelliano*.

La meilleure édition de ses *Œuvres* est celle de Bologne, 1723-35, 7 vol.

MARTELLY (Honoré-François-Richard), poète et acteur [illegible], né à Aix (Provence) en 1751, m. en 1817, n'est guère connu que par une comédie en 6 actes en prose, *les Deux Figaro, ou le sujet de comédie*, jouée en 1790, et dont l'intention [illegible] est dirigée contre Beaumarchais.

MARTÈNE (Dom Edmond), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Saint-Jean-de-Losne en 1654, m. en 1739, étudia sous la direction de Mabillon, et consacra toute sa vie à de laborieuses recherches sur la diplomatique. Après avoir visité les archives de France, il parcourut l'Allemagne et les Pays-Bas, et y recueillit également de précieux documents historiques et littéraires.

On [illegible] *monachorum ritibus libri V*, Lyon, 1690, 2 vol., [illegible] *ritibus libri III*, Rouen, [illegible], 3 vol. in-4°; [illegible] *Thesaurus novus anecdotorum*, publié de concert avec [illegible], Paris, 1717, 5 vol. in-fol.; *Voyage littéraire de* [illegible], 2 vol. in-4°; *Veterum scriptorum et monumentorum* [illegible] *dogmaticorum et moralium amplissima collectio*, Paris, [illegible] vol. in-fol. D[illegible]-R.

MARTENS ou **MERTENS** (Thierry), imprimeur, né à A[illegible] en 14[illegible], m. en 15[illegible], est aussi célèbre par son savoir dans les langues anciennes et modernes que par son talent comme typographe. Il imprima à Anvers dès 1476, revint à A[illegible] en 14[illegible], et s'établit à Louvain en 1512. Il donna de [illegible] caractères romains inconnus à ses prédécesseurs, [illegible] grecques furent également remarquées: [illegible] se retira dans le couvent des [illegible] d'Alost.

MARTENS (Guillaume-Frédéric de), [illegible], né à Hambourg en 1756, m. à [illegible] en 1821, fut professeur de [illegible] à Gœttingue en 17[illegible], conseiller du roi de W[illegible] en 1[illegible], [illegible] du congrès de Vienne en 1814, et [illegible] de la diète germanique en 1816. On a de lui : *Précis du droit des gens de l'Europe*, Gœttingue, 1789, 2 vol. in-12, et Paris, 1831; *Recueil des principaux traités de paix depuis 1761*, 1791-1800, avec un *Supplément*, 1802-18, et une continuation par son neveu Ch. de Martens, en tout 28 vol. in-8°, complément du recueil de Dumont et Bossuet; *Cours diplomatique*, Berlin, 1801, 3 vol. in-8°. Ces ouvrages sont écrits en français. — Son neveu, le baron Charles de Martens, a publié : *Manuel diplomatique*, Leipz. 1823-32, refondu sous le titre de *Guide diplomatique*, Paris, 1837, 3 vol.; *Causes célèbres du droit des gens*, Leipz. 1827, 2 vol.; *Recueil manuel des traités*, Leipz. 1845.

MARTHE (Sainte), sœur de Marie et de Lazare, recevait Jésus dans sa demeure, quand il était à Béthanie. Elle s'unit à sa sœur pour obtenir de leur hôte divin la résurrection de Lazare. On ignore ce qu'elle devint dans la suite. Fête, le 29 juillet.

MARTHE (Sœurs de Sainte-). *V.* Augustines.

MARTHE (Anne Biget, dite sœur), né à Thoraise près de Besançon en 1748, m. en 1824, entra au couvent de la Visitation. Forcée d'en sortir pendant la Révolution, elle s'établit à Besançon, où sa charité la fit bientôt connaître; elle l'exerça surtout envers les prisonniers de guerre étrangers, qu'on envoyait dans cette ville; en 1814, elle suivit les armées, parcourant les champs de bataille, secourant tous les blessés, quelle que fût leur nation; son nom devint populaire. Elle reçut la croix de la Légion d'honneur; les empereurs de Russie et d'Autriche, les rois de Prusse et d'Espagne lui envoyèrent des médailles ou des décorations.

MARTHE (Sainte-), *Santa-Marta*, v. de la rép. de Colombie, port franc sur la mer des Antilles, à 176 kil. N.-E. de Carthagène, par 11° 15' lat. N., et 76° 34' long. O. 5,472 hab. Ch.-l. de l'Etat de Magdalena; évêché. Climat brûlant. Export. de cacao, sucre, café, coton, tabac, etc. Fondée en 1554, elle fut brûlée en 1596 par Fr. Drake, et bouleversée par un tremblement de terre en 1834. — La prov. de Sainte-Marthe, entre celles de Zulia à l'E. et de Carthagène à l'O., dans le N. de l'État de la Magdalena, a 500 kil. sur 100, et 60,000 hab. Productions : coton, maïs, tabac, vanille; pêcherie de perles.

MARTIAL (Marcus Valerius Martialis), poète latin, né à Bilbilis en Espagne vers l'an 40, m. vers 103, vint à Rome à 22 ans, pendant le règne de Néron. Ennemi des affaires et du travail, il adopta la vie misérable de poète protégé, vécut de la sportule, des dons de ses amis et de ceux des empereurs Titus et Domitien, qui le nommèrent chevalier et tribun. Il payait ses protecteurs en flatteries, en louanges exagérées ou mensongères; il est de son siècle, et paraît en avoir connu par expérience toutes les débauches. Quoiqu'il mendiât sans cesse, il avait une petite maison à Rome, et une autre à la campagne. Négligé sous Nerva, il se retira en Espagne, où il mourut. On a de lui 12 liv. d'épigrammes, où, comme il le dit lui-même, il y a du *bon*, du *médiocre* et du *mauvais*; en outre, un livre *des Spectacles*, et 2 livres de distiques destinés à accompagner différents cadeaux. Ses épigrammes étaient très admirées des anciens, et elles le méritent par la finesse et le mordant; de plus, on recueille beaucoup de faits et de traits de mœurs, qui complètent pour nous les tableaux de Juvénal, contemporain et ami de Martial.

Les meilleures éditions sont celles de Schrevelius, Amst., 1670; *ad usum Delphini*, Paris, 1680, in-4°; de Parisot, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, Paris, 182[illegible], 3 vol.; de Schneidewin, Grimma, 1842, 2 vol., réimprimée à Leipzig, en 18[illegible], dans la coll. de Teubner, in-12. Martial a été traduit en vers et en prose par l'abbé de Marolles, 1655-75; en prose par Simon, Paris, 1819, 3 vol., suivi d'un choix des imitations en vers; par Verger, Dubois et Mangeart, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 183[illegible], 4 vol.; par C. Dubois, 1841; par M. Ch. Nisard, dans la *Collect.* dirigée par son frère. — V. les *Études sur les poëtes romains de la décadence*, de M. D. Nisard, 1834, 1849.

D—R.

MARTIAL (Saint), premier évêque de Limoges, vivait au IIIe siècle. Fête, le 30 juin.

MARTIAL (Conseil). *V.* Conseil martial.

MARTIAL (Flamine). *V.* Flamine.

MARTIAL D'AUVERGNE, en latin *Martialis Arvernus*, littérateur et poète, né, selon l'opinion générale, à Paris, en 1440, d'une famille originaire d'Auvergne, m. en 1508, fut pendant 50 ans procureur du parlement et notaire apostolique au Châtelet de Paris.

On a de lui : *les Arrêts d'Amour*, 1528, in-4°, recueil de [illegible] les Cours d'amour, dont une autre édition, augmentée de [illegible], Paris, 1731, porte le titre de [illegible]; [illegible] *du roi Charles VII*, 9 psaumes et 9 leçons, en vers, [illegible] 1493 [illegible] *l'Amant rendu cordelier* [illegible]; *les Dévotes louanges à la Vierge Marie* [illegible]. Les poésies de Martial d'Auvergne ont été [illegible] en 17[illegible], [illegible] est complète et fautive.

MARTIALE (Loi). *V.* Loi martiale.

MARTIALES (Cours). *V.* Cours martiales.

MARTIALIS (Marcus). *V.* [illegible].

MARTIANAY (Dom Jean), [illegible] de la congrégation de Saint-Maur, né en 1647, dans le diocèse d'Aire, m. à

l'abbaye de Saint-Germain des Prés en 1717, entra dans la vie religieuse à 20 ans, et s'attacha à l'étude des langues orientales et de l'Ecriture sainte. Ses ouvrages prouvent plus en faveur de son érudition et de son imagination que de son jugement et de sa critique.

On cite de lui : *Défense du texte hébreu et de la chronologie de la Vulgate contre le livre de l'Antiquité du temps rétablie* (par Pezron), 1689, in-12; *Continuation de la Défense du texte hébreu*, etc., 1693, in-12; *Traité de la connaissance et de la vérité de l'Ecriture Sainte*, 1695 et suiv., 4 vol. in-12; *Vie de Saint Jérôme*, 1706, in-4°; enfin une édition des *Œuvres de saint Jérôme*, 1693-1706, 5 vol. in fol.

MARTIANUS CAPELLA. *V.* CAPELLA.

MARTIAUX (JEUX), jeux publics de l'anc. Rome, institués par l'empereur Auguste, l'an 752, en l'honneur de Mars Vengeur. Ils étaient annuels, se célébraient le 5 des ides de mai (11 mai), duraient un jour et consistaient en courses équestres et en chasses données dans le grand cirque. C. D—Y.

MARTIGNAC (ÉTIENNE ALGAY DE), traducteur, né à Brive-la-Gaillarde en 1628, m. en 1698, a traduit en français trois comédies de Térence, *l'Eunuque, l'Heautontimorumenos* et *l'Hecyre*, Paris, 1673, in-12; *Horace*, 1678, 2 vol. in-12; *Virgile*, 1681, 3 vol. in-12; *Perse et Juvénal*, 1682, in-12; *Ovide*, Lyon, 1697, 9 vol. in-12; *l'Imitation de Jésus-Christ*, 1685. Il est un peu plus élégant que l'abbé de Marolles, et on fait plus de cas de ses notes que de ses versions.

Il a en outre publié : *Mémoires de ce qui s'est passé en France... de 1608 à 1636*, ouvrage plus connu aussi sous le nom de *Mémoires de Gaston, duc d'Orléans*, Amst., 1683, in-12. C. N.

MARTIGNAC (JEAN-BAPTISTE-SILVÈRE GAGE DE), homme d'État, né à Bordeaux en 1778, m. en 1832, se fit connaître par un joli vaudeville, *Esope chez Xanthus*, 1801, entra dans la magistrature en 1814, devint procureur général à Limoges et député en 1821. Il montra une riche et brillante éloquence et des opinions royalistes qui ne l'empêchèrent pas de se rapprocher plus tard des libéraux modérés. On le regardait comme le principal orateur du *centre droit*, lorsqu'il fut appelé au ministère de l'intérieur après la chute de M. de Villèle, 4 janv. 1828. Il a laissé son nom sans avoir eu le titre de président du conseil, au cabinet dont il faisait partie. Libéral, conciliant, bien intentionné, il essaya de rapprocher les partis, mais ne réussit qu'à les mécontenter : la fermeture des collèges des Jésuites, sans satisfaire l'opposition, irrita les royalistes. Après le rejet du projet de loi sur l'organisation des conseils de département et d'arrondissement, Charles X, qui n'aimait pas Martignac et ne l'avait pris que par nécessité, le congédia, 8 août 1829. Quand les derniers ministres de ce prince furent mis en accusation devant la Cour des pairs, à la suite de la révolution de 1830, Martignac eut le courage d'accepter la défense de M. de Polignac, qui avait été son adversaire politique.

On lui doit un *Essai historique sur la révolution d'Espagne et sur l'intervention de 1823*, 1832, 3 vol. — V. E. Daudet, *le Ministère de M. de Martignac, sa vie politique et les dernières années de la Restauration*. B.

MARTIGNÉ-BRIAND, brg (Maine-et-Loire), arr. de Saumur; 1,948 hab. Eaux minérales.

MARTIGNÉ-FER-CHAUD, brg (Ille-et-Vilaine), arr. de Vitré, sur l'étang de la Forge; 3,889 hab. Forges.

MARTIGNY, anc. *Octodurus, Forum Claudi, Vicus Veragrorum*, en allem. *Martinach*, v. de Suisse (Valais), près du confluent de la Dranse et du Rhône; 1,525 hab. Ruines d'un château fort bâti au XIII^e siècle par les comtes de Savoie. Elle fut, jusqu'au VI^e siècle, le siège d'un évêché, transféré depuis à Sion. Elle a beaucoup souffert des inondations en 1593 et 1818.

MARTIGNY (L'ABBÉ JOSEPH-ALEXANDRE), archéologue, né à Sauverny (Ain) en 1808, m. en 1880, fut ordonné prêtre en 1832 et nommé desservant d'un village près de Belley; curé de Bazé-le-Châtel en 1849; il devint plus tard chanoine de Belley, correspondant de la Société des antiquaires de France et d'un grand nombre de sociétés savantes; il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1866. Auteur d'un grand nombre d'articles archéologiques dans les revues spéciales, l'abbé Martigny doit surtout sa notoriété à la publication d'un *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, 1865, 270 grav.; 2^e édit. 1877, 675 grav. Cet ouvrage devait faire partie du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* de MM. Daremberg et Saglio, mais son étendue et son importance obligèrent l'auteur à le publier à part.

MARTIGUES (LES), *Maritima Avaticorum*, ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix, sur l'étang de Berre et le canal qui le fait communiquer avec la mer; 6,483 hab.; la pop., presque entièrement composée de pêcheurs, tend à diminuer; ville en décadence. Formée de 3 îles réunies en 1581, Saint-Genez, Ferrières et Jonquières. Construction de quelques petits navires; exploit. de salines; comm. de poisson salé, de thon et d'excellente huile. Chapelle *Notre-Dame de la Mer*, lieu de pèlerinage. — Cette ville fut réunie en 1382 au comté de Provence, et érigée en principauté par Henri IV, en faveur de Marie de Luxembourg, duchesse de Mercœur. En 1688, elle comptait 20,000 hab.

MARTIMPREY (EDMOND-CHARLES, COMTE DE), général, né à Meaux en 1808, m. en 1883, fut élève de Saint-Cyr, entra dans l'état-major, devint capitaine en 1835 et servit en Algérie. Lieutenant-colonel lors de la révolution de Février, il fut employé à Paris contre l'insurrection de juin 1848, et nommé colonel. Général de brigade en 1852, général de division en 1855, il fut chef d'état-major pendant la guerre de Crimée, puis commanda la division d'Oran. Chef d'état-major général de l'armée d'Italie, en 1859, il devint ensuite commandant supérieur de l'armée d'Afrique, sous-gouverneur, puis gouverneur de l'Algérie par intérim, à la mort du maréchal Pélissier. Lors de l'insurrection de 1864, le général de Martimprey marcha contre les Flittas, leur prit 4,000 hommes et les obligea à se soumettre. Il fut nommé sénateur la même année et gouverneur des Invalides en avril 1870. En 1871, il fit partie du conseil d'enquête au sujet des capitulations. Grand officier de la Légion d'honneur en 1859, il fut nommé grand'-croix en 1863.

MARTIN (SAINT), né vers 316 à Sabarie (Pannonie), lieu appelé auj. Szombathély ou Stein-am-Anger, dans le comitat hongrois d'Eisenstadt, m. en 397 ou 400, était fils d'un tribun militaire. Ayant embrassé de bonne heure la religion chrétienne, il fut appelé d'abord à servir dans les légions de l'empereur Constance, où il se distingua par son zèle et une grande charité, qu'il poussa jusqu'à se dépouiller, un jour d'hiver, d'une partie de ses vêtements pour les donner à un pauvre. Sa piété le porta ensuite à se rendre auprès de St Hilaire, évêque de Poitiers, des mains duquel il reçut les ordres; puis, s'étant retiré dans un ermitage, à Ligugé, près de Poitiers, il fut, malgré lui, tiré de sa solitude pour occuper, en 374, le siège épiscopal de Tours. Ce fut à quelque distance de cette ville, et au milieu des rochers bordant la rive dr. de la Loire, qu'il bâtit, pour 80 cénobites, le monastère qui, du nom de son fondateur, prit celui de *Marmoutier* (*Martini monasterium*). Après avoir converti tout son diocèse, il fut l'apôtre de l'ouest et du nord de la Gaule. Le tyran Maxime l'ayant appelé près de lui, il demanda la grâce des Priscillianistes. (*V. ce mot.*) St Martin mourut à Candes; ses restes, objet d'une pieuse vénération, furent rapportés à Tours et confiés à la garde d'une communauté régulière, connue plus tard sous le nom de *Chapitre royal de Saint-Martin*. St Martin est le premier des saints confesseurs auxquels l'Eglise latine a rendu un culte public. Il fut considéré, sous les Mérovingiens, comme l'un des patrons de la Gaule; sa chape ou châsse servait d'étendard (*V.* CHAPE), et la basilique de Tours était un asile inviolable. Fête, le 11 novembre. Ce saint, sur lequel Grégoire de Tours, Sulpice Sévère et Fortunat ont laissé d'intéressants détails, peut passer pour l'un des types les plus curieux des légendes du moyen âge. Sa *Vie* a été écrite par Dom Gervaise. Le tombeau de St Martin à Tours fut profané par les calvinistes pendant les guerres de religion. Le tableau de Lesueur, dit *la Messe de St Martin*, peint pour l'abbaye de Marmoutier, est auj. au Louvre. D—T—R.

MARTIN I^er (SAINT), pape de 649 à 655, fit condamner, dans un concile tenu à Rome l'hérésie des Monothélites; l'empereur Constant II en fut irrité, et l'exila dans la Chersonèse, où il mourut. Fête, le 12 novembre.

MARTIN II, pape de 882 à 884.

MARTIN III, pape de 942 à 946.

MARTIN IV (SIMON DE BRION), né en Touraine, fut d'abord chanoine de Tours et garde des sceaux de Louis IX, puis pape de 1281 à 1285. Au lieu de tâcher, comme Nicolas III, de réconcilier les Guelfes et les Gibelins, il poursuivit ceux-ci à outrance. Au lieu de lutter, comme lui, contre l'ambition de Charles d'Anjou, il agit toujours sous l'influence de ce prince, lui rendit le titre de sénateur de Rome, et le soutint contre tous ses ennemis. Il excommunia Michel Paléologue, parce que le schisme continuait d'exister, et bien que, depuis son abjuration, cet empereur sévît avec rigueur contre ceux qui s'opposaient à la réunion des deux Eglises, 1281; les Palermitains, à cause des Vêpres siciliennes, et Pierre III d'Aragon, pour avoir accepté la couronne qu'ils lui offraient, 1282. Il publia même une croisade contre le prince espagnol, le déposa, et transmit son royaume à Charles de Valois, 2^e fils de Philippe III de France et d'une sœur de Pierre, 1283. Martin IV mourut avant la conclusion des affaires de Sicile. R.

MARTIN V (OTTO COLONNA), né à Rome en 1368, m. en 1431, fut élu pape au concile de Constance par les cardinaux unis à 6 prélats de chaque nation, 1417. Grégoire XII ayant abdiqué, Jean XXIII ayant adhéré à sa déposition, l'antipape Benoît XIII conservant à peine quelques partisans, le schisme était comme terminé, et il le fut entièrement en 1429 par la cession de Clément VII, successeur de Benoît. Mais l'autre but

du concile, la réforme de l'Église, ne fut pas atteint : préoccupés des scandales du schisme et des abus de la cour pontificale, les Pères de Constance se montraient disposés, non seulement à retrancher les revenus, mais à restreindre même l'autorité du pape ; Martin V ne pouvait donc s'entendre avec eux, et, après avoir confirmé les décrets du concile, il se hâta de le dissoudre, 1418, promettant d'en convoquer un autre. En même temps qu'il maintenait ainsi l'autorité spirituelle du saint-siège, il rétablissait son autorité temporelle sur l'État ecclésiastique : Jeanne II de Naples rendit le château Saint-Ange, Ostie et Civita-Vecchia, qu'avait pris Ladislas, son prédécesseur, et le condottiere Braccio di Montone ne put conserver Pérouse, où il s'était établi. Martin V publia plusieurs bulles contre les Hussites, déjà condamnés à Constance, et convoqua pour la réformation désirée le concile de Bâle, qui allait s'assembler au moment où il mourut. R.

MARTIN LE POLONAIS, en latin *Martinus Polonus*, chroniqueur, m. en 1278, entra dans l'ordre des Dominicains, devint chapelain et pénitencier du pape Clément IV, puis archevêque de Gnesen.

Il a laissé une *Chronique* des papes et des empereurs jusqu'en 1277, publiée à la suite de celle de Marianus Scotus, Bâle, 1559, in-fol., et trad. en franç. par Memerot, sous ce titre : *la Chronique martiniane de tous les papes*, Paris, 1503, 2 t. en 1 vol. in-fol.

MARTIN (David), théologien protestant, né en 1639, à Revel, dans le diocèse de Lavaur, m. en 1721, sortit de France lors de la révocation de l'édit de Nantes, et alla occuper une place de pasteur à Utrecht.

On a de lui : *Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament*, Amst., 1700, 2 vol. in-fol., et 424 pl.; *la Sainte Bible*, 1707, 2 vol. in-fol.: *Traité de la religion naturelle*, 1713; *Traité de la religion révélée*, Leeuwarden, 1723, 2 vol.

MARTIN (Claude-François), né dans la 2e moitié du XVIIe siècle, m. dans l'Inde vers 1727, fonda l'établissement français de Pondichéry en 1683. Gouverneur de la colonie, il la défendit contre les Hollandais, en 1693.

MARTIN (Jean-Baptiste), dit *Martin des batailles*, peintre, né à Paris en 1659, m. en 1735, élève de Van der Meulen, fut employé comme dessinateur par Vauban, puis chargé de la direction des Gobelins. Il peignit les victoires de Louis XIV, pour la décoration du château de Versailles, et les principales actions de Charles-Quint, en 20 tableaux, qui furent placés dans la galerie du château de Lunéville.

MARTIN (Dom Jacques), bénédictin, né Fanjaux (Haut-Languedoc) en 1684, m. à Paris en 1751, posséda une vaste érudition, mais eut l'esprit trop systématique.

Il a laissé : *la Religion des Gaulois*, Paris, 1727, 2 vol. in-4o; *Éclaircissements sur les origines celtiques et gauloises*, 1744, in-12; *Histoire des Gaules*, 1752-54, 2 vol. in-4o, etc.

MARTIN (Gabriel), libraire et bibliographe, né à Paris en 1679, m. en 1761. Son nom est attaché au système bibliographique le plus généralement suivi en France, celui qui classe les livres en 5 grandes divisions, la théologie, la jurisprudence, les sciences et arts, la littérature et l'histoire.

MARTIN (Claude), major-général au service de la compagnie anglaise des Indes orientales, né à Lyon en 1732, m. à Lucknow en 1800, était fils d'un pauvre tonnelier. Il apprit seul les mathématiques et le dessin, s'enrôla à 20 ans dans la compagnie des guides du comte de Lally qui se rendait dans l'Inde, fit la guerre de 1756, et passa à l'ennemi pendant le siège de Pondichéry. Il fut envoyé au Bengale avec une compagnie de prisonniers français, fit naufrage, échappa presque seul à la mort, et se rendit à Calcutta, où la Compagnie des Indes lui accorda un guidon de cavalerie. Il acquit la faveur du nabab d'Aoude, qui le nomma surintendant de son arsenal. Il fit une fortune rapide et considérable, et laissa en mourant près de 12 millions de fr., sur lesquels il légua 700,000 livres à chacune des villes de Lyon, de Calcutta et de Lucknow, [illegible], en faveur d'un certain nombre d'enfants des 2 sexes, [illegible] établissements de bienfaisance qui porteraient le nom de *la Martinière*.

MARTIN LE BEAU, graveur. (V. Schœn.)

MARTIN GUERRE. V. Guerre.

MARTIN (Jean-Blaise), célèbre chanteur et acteur de l'Opéra-Comique, né à Paris en 1768, m. en 1837, s'adonna d'abord à la musique instrumentale, et devint assez fort violon. [illegible], sa voix étant devenue belle, on lui conseilla d'entrer au théâtre, et il débuta en 1788 au théâtre Feydeau [illegible]. Il devint en peu de temps [illegible] [illegible] 1822, et y rentra de 1830 [illegible] *Aurore*, [illegible]

MARTIN [illegible], né à Lyon en 1786, m. en

1847, vint de bonne heure à Paris, fit un cours d'histoire littéraire à l'Athénée en 1813, fut attaché en 1814 au *Journal des Débats*, devint secrétaire-rédacteur de la Chambre des députés en 1815, succéda à Andrieux comme professeur de belles-lettres à l'École polytechnique, et fut, en dernier lieu, un des conservateurs de la bibliothèque Sainte-Geneviève à Paris. Élève et ami de Bernardin de Saint-Pierre, il épousa sa veuve et adopta sa fille.

On a de lui : *Lettres à Sophie sur la physique, la chimie et l'histoire naturelle*, 1810; *l'Éducation des mères de famille*, 1834, ouvrage couronné par l'Institut; une édition des *Œuvres* de Bernardin de Saint-Pierre, avec un *Essai* sur sa vie et ses ouvrages, 1817-19, 12 vol.; des éditions annotées de Racine, de La Rochefoucauld, de Molière et du *Traité de l'existence de Dieu* de Fénelon.

MARTIN (John), peintre anglais, né en 1789 à Haydon-Bridge, près de Hexham, m. en 1854, travailla d'abord, chez un carrossier de Newcastle, à l'ornementation des panneaux de voiture, vint à Londres en 1806, et étudia sous Charles Musso, peintre en émail. Sa première toile importante, *Sadak à la recherche du fleuve de l'Oubli*, n'eut que peu de succès ; mais il se fit une immense réputation par les tableaux suivants : *la Chute de Babylone*, 1819 ; *le Festin de Balthasar*, 1821 ; *la Destruction d'Herculanum*, 1822 ; *les Sept plaies*, 1823 ; *la Création*, 1724 ; *le Déluge*, 1826 ; *la Chute de Ninive*, 1828. La hardiesse des conceptions de Martin l'a fait comparer par ses admirateurs à Michel-Ange ; il tenait avant tout à la puissance des images, à la magie des contrastes ; mais il visa trop à l'effet, et ne sut qu'imparfaitement employer la couleur. Il a gravé lui-même, et avec une grande supériorité, ses principales compositions ; on lui doit de belles illustrations des *Œuvres* de Shakspeare et de Milton. Il consacra des sommes considérables à réaliser des projets d'assainissement de la Tamise, de drainage, de ventilation des mines, et autres idées utiles et philanthropiques. B.

MARTIN (Théodore-Henri), philosophe français, né en 1813 à Bellesme (Orne), m. en 1884, fut admis, en 1831, à l'école normale et professa la philosophie dans plusieurs collèges. Docteur ès lettres en 1836, il devint professeur de littérature ancienne à la faculté des lettres de Rennes, et plus tard doyen de cette faculté. Correspondant de l'Académie des sciences morales depuis 1850, il fut élu membre de l'Académie des inscriptions en 1871. Il était officier de la Légion d'honneur depuis 1862. Ses ouvrages témoignent d'une érudition étendue et variée. Il s'y montre spiritualiste convaincu et défenseur zélé de l'orthodoxie catholique.

On a de lui : *Études sur le Timée de Platon*, 1841, 2 vol., précédée du texte grec avec la traduction ; *Theoris Smyrnæi Platonici liber de astronomia*, 1849 ; *Histoire des sciences physiques de l'antiquité*, 1849, 2 vol.; *la Vie future*, 1855, in-12 ; 3e édit. 1870 ; *Examen d'un problème de théodicée*, 1859, mémoire présenté à l'Institut ; *les Superstitions dangereuses pour la science*, 1863 ; *la Foudre, le magnétisme, l'électricité chez les anciens*, 1866, in-18 ; *Galilée ; les Droits de la science et la méthode des sciences physiques*, 1868, in-18, ouvrage honoré d'un prix Montyon, en 1869 ; *Newton défendu contre un faussaire anglais*, 1868, in-18 ; *les Sciences et la Philosophie*, 1869, in-18 ; *le Mal social et ses remèdes prétendus*, 1872, *la Prométhéide*, 1875, in-4o ; *Étude sur Eschyle* et de nombreux *Mémoires scientifiques* dans la *Revue archéologique*.

MARTIN (Bon-Louis-Henri), historien, membre de l'Académie française, sénateur, né à Saint-Quentin, m. en 1884. Fils d'un juge et destiné lui-même au notariat, il fit ses études au collège de sa ville natale et à la faculté de droit de Paris. Il avait pris de bonne heure le goût des recherches historiques dans la bibliothèque de son aïeul maternel. Cependant il débuta en 1830 par un roman : *Wolfthurm* (la tour du loup), *histoire tyrolienne*, écrit en collaboration avec son compatriote, M. F. Davin. Il en publia seul 3 autres, dont les sujets étaient empruntés à l'histoire de la Fronde : *la Vieille Fronde*, 1832 ; *Minuit et Midi*, 1832, réimprimé en 1835 sous le titre de *Tancrède de Rohan*, in-18 ; *le Libelliste* (*1651-52*), 1833. Il collaborait en même temps à plusieurs journaux ou recueils littéraires. Ses goûts, secondés par les circonstances, le ramenèrent bientôt à l'histoire proprement dite. Après avoir publié, en 1832, avec Lister, un abrégé de *l'Histoire d'Allemagne, de Suisse et des Pays-Bas*, il entreprit avec Paul Lacroix (V. *ce nom*), son ami, une *Histoire de France par les principaux historiens depuis les temps les plus reculés jusqu'à la révolution de juillet 1830*. Cet ouvrage ne devait être qu'une suite d'extraits ou une compilation en 48 volumes in-18. Le premier seul parut en 1833 : abandonné par son collaborateur, Henri Martin modifia son plan primitif, et rédigea seul une *Histoire de France*, dont les 16 vol. parurent de 1834 à 1836. Malgré son étendue, son histoire n'était pour lui qu'une ébauche et comme une sorte de programme du grand travail auquel il a consacré sa vie presque tout entière. Trop modeste pour être satisfait de son œuvre, il [illegible] du 10e volume. En 1837, il publia une *Histoire de* [illegible] *sons*, 2 vol., [illegible] Paul L[illegible] [illegible] *Histoire de France* [illegible] [illegible] de la [illegible], 1854, en 19 vol. [illegible]

50 gravures et 3 cartes. Cet immense travail attira sur l'auteur l'attention de l'Institut, qui lui décerna un prix de 9,000 fr. en 1844, le second prix Gobert en 1851 et le premier en 1856. Bien qu'il n'eût pas pris une part active aux luttes de la politique, Henri Martin avait toujours professé les opinions du parti libéral. Après la révolution de février 1848, il fut chargé du cours d'histoire moderne à la faculté des lettres de Paris et prit pour sujet : la Politique extérieure de la Révolution. Son cours fut suspendu après le premier semestre; il n'en a publié que la leçon d'ouverture. Forcé par les événements de renoncer au professorat, il entreprit de refondre encore une fois et de compléter son *Histoire de France*. L'édition qui parut de 1855 à 1860, en 16 vol. gr. in-8°, renfermait des parties entièrement nouvelles, notamment sur l'histoire primitive et la religion des Gaulois, qu'il connaissait bien, mais qu'il admirait trop, sur les institutions féodales, sur les origines et les progrès de la langue et de la poésie françaises, sur les événements du XVI^e^ siècle, etc. L'Institut lui décerna en 1869 le prix biennal de 20,000 fr. La révolution du 4 septembre 1870 fit entrer Henri Martin dans la vie politique. Maire du XVI^e^ arrondissement pendant le siège de Paris, il fut élu membre de l'Assemblée nationale le 8 fév. 1871. Nommé à la fois dans la Seine et dans l'Aisne, il opta pour ce dernier département, mais n'abandonna pas son poste de maire, lorsqu'éclata l'insurrection de la commune. Il s'efforça de conserver dans le XVI^e^ arrondissement un centre de ralliement pour les gardes nationaux et les citoyens qui voudraient défendre le gouvernement régulier. N'ayant pu y réussir, il se retira à Versailles, mais rentra dans Paris en même temps que l'armée et reprit possession de sa mairie dès le 21 mai. Il vota dans l'Assemblée avec le centre gauche et fut élu président de ce groupe parlementaire. Élu sénateur de l'Aisne après le vote de la constitution de 1875, il siégea parmi les républicains modérés, vota contre la dissolution de la chambre des députés en juin 1877 et s'associa à M. Ed. Charton pour proposer l'érection d'un monument commémoratif à Versailles en l'honneur de l'Assemblée de 1789. Henri Martin, qui faisait partie de l'Académie des sciences morales depuis 1871, fut élu membre de l'Académie française en 1878 à la place de Thiers, et reçu par M. X. Marmier, sur le refus de M. Émile Ollivier, en 1879. Il était membre de la commission des monuments historiques et d'un grand nombre de sociétés savantes et d'associations philanthropiques. — L'*Histoire de France* d'Henri Martin n'est pas à l'abri de tout reproche : l'esprit de parti s'y fait trop sentir; le récit manque un peu de vivacité et d'intérêt; le style est trop souvent diffus ou affecté. Il faut reconnaître cependant que ces défauts sont compensés dans une large mesure par les patientes recherches de l'auteur, par son honnêteté de savant et surtout par le patriotisme ardent et sincère qui, d'un bout à l'autre, anime son ouvrage.

Outre les écrits déjà cités, on a de Henri Martin : *de la France, de son génie et de ses destinées*, 1847, in-12; *de Nationum diversitate servanda, salva unitate generis humani*, et *la Monarchie au dix-septième siècle, Étude sur le système et l'influence personnelle de Louis XIV* (thèses de doctorat), 1848; *Jeanne d'Arc*, 1856, in-18, 2^e^ édit. 1872; *Daniel Manin*, précédé du poème de M. Legouvé sur Manin, 1859; *l'Unité italienne et la France*, 1861; *Jean Raynaud*, 1863; *Pologne et Moscovie*, 1863; *Vercingetorix*, drame héroïque, 1865, in-18; *la Russie et l'Europe*, 1866; *Dieu dans l'histoire*, 1867, trad. de l'allemand de C.-J. Bunsen avec M. Dietz; *Études d'archéologie celtique*, 1871; *les Napoléons et les frontières de France*, 1874, in-18. Il avait entrepris, en 1857, la publication d'une *Histoire de France populaire* illustrée, in-4°, dont les deux premiers volumes avaient paru avant la guerre. Il a encore donné un assez grand nombre d'articles et de nouvelles historiques dans divers journaux et recueils : *l'Artiste, le Siècle, le Monde* de Lamennais, *le National, la Revue indépendante, la Liberté de penser, la Revue de Paris, l'Encyclopédie nouvelle*, etc.

MARTIN (**SAINT-**), île de l'archipel des Petites-Antilles, à 232 kil. N.-N.-O. de la Guadeloupe; par 18° 5' lat. N., et 65° 23' long. O.; 22 kil. sur 14. Côtes bien découpées, bons mouillages. Sol pierreux où l'on cultive la canne à sucre, le coton et le tabac. Product. de rhum. Salines. Elle est partagée, depuis 1648, entre les Hollandais qui en ont un tiers au S., ch.-l. Philipsbourg, et les Français, qui ont le reste au N.; 3,485 hab., ch.-l. Le Marigot.

MARTIN-D'AUXIGNY (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Cher), arr. de Bourges; 2,586 hab.; comm. de fruits.

MARTIN-DE-BOSCHERVILLE (**SAINT-**), vge (Seine-Infér.), arr. et à 12 kil. O. de Rouen, sur la rive dr. de la Seine; 732 hab. Très curieuse église romane, reste d'une abbaye de bénédictins.

MARTIN-CHÂTEAU (**SAINT-**), vge (Creuse), arr. de Bourganeuf, sur la Maulde; 1,235 hab. L'église contient de curieuses peintures.

MARTIN-DE-LONDRES (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Montpellier sur le Rieutort; 1,025 hab. Fabr. de bas de soie.

MARTIN-DE-RÉ (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), dans l'île de Ré, port sur l'Océan et place forte; arr. et à 18 kil. N.-O. de La Rochelle; 2,699 hab. Il se forma autour d'un monastère bénédictin fondé en 735 par Eudes d'Aquitaine. Comm. d'eaux-de-vie, vinaigre, chanvre, sel. Chantiers de construction, corderies, corroieries. Pêche de la morue. Assiégé vainement par les Anglais en 1628; fortifié par Vauban en 1681.

MARTIN-DE-SEIGNAUX (**SAINT-**), vge, ch.-l. de canton (Landes), arr. de Dax; 2,740 hab. Aux environs, mines de houille, sangsues, tanneries.

MARTIN-D'URIAGE (**SAINT-**), vge (Isère), arr. de Grenoble, au haut d'une colline; 2,139 hab. Eaux minérales sulfureuses; établissement de bains très fréquenté. Ces eaux furent connues des Romains; antiquités.

MARTIN-DE-VALAMAS (**SAINT-**), ch.-l. de canton (Ardèche), arr. de Tournon, au confl. de l'Eyrieux, de la Saliouse et de l'Eysse; 2,149 hab. Beaux pâturages. Mines de houille.

MARTIN-D'OLIVET (**SAINT-**). *V.* OLIVET.

MARTIN-ÈS-VIGNES (**SAINT-**), anc. brg (Aube), arr. et à 1 kil. E. de Troyes, y est auj. annexé. Église avec beau portail et vitraux. Petit séminaire, bonneterie.

MARTIN-LA-PLAINE (**SAINT-**), vge (Loire), arr. de Saint-Étienne; 1,624 hab. Fabr. de quincaillerie. Mines de plomb aux environs.

MARTIN-VALMEROUX (**SAINT-**), vge (Cantal), arr. de Mauriac; 1,284 hab. Eaux minérales.

MARTIN-DE-LA-CONCHA (**SAN-**). *V.* QUILLOTA.

MARTIN-DE-VAL-DE-IGLESIAS (**SAN-**), brg d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. de Tolède; 3,668 hab.

MARTIN-XITOTÈQUE (**SAN-**) ou **XILOTEPEC**, v. du Guatemala, dans le district de Chemaltenango; 2,000 hab.

MARTINA, v. du roy. d'Italie, prov. de Lecce; 19,242 hab. Beau palais. Élève de vers à soie.

MARTINACH. *V.* MARTIGNY.

MARTINEAU (Miss HENRIETTE), femme de lettres anglaise, née en 1802 à Norwich (comté de Norfolk), m. en 1876, était d'une famille française réfugiée en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes. Après les malheurs qui frappèrent ses parents, elle chercha des ressources dans la littérature. Elle débuta par des livres de piété, et par un ouvrage intitulé *Traditions de Palestine*, 1830, que M^me^ Tastu a traduit en français. Puis elle aborda les problèmes d'économie politique, et entreprit de les traiter sous forme d'entretiens et de narrations. Tel fut le but des ouvrages suivants : *la Rérolte*, 1826; *le Renvoi des ouvriers*, 1827; *Éclaircissements de l'économie politique*, traduits en français par Maurice, auxquels furent ajoutés dans des éditions postérieures les *Contes sur l'impôt* et sur la *Loi des pauvres*. Après un voyage aux États-Unis, miss Martineau publia : *de la Société américaine*, 1837, 5 vol.; *Souvenirs d'Occident*, 1838, 2 vol., ouvrages qui ont été traduits en français par Benjamin Laroche. Elle essaya du roman d'imagination dans *Deerbrook*, 1839, et du roman historique dans *l'Heure et l'Homme*, 1841, dont le héros est Toussaint-Louverture.

Ses derniers écrits ont été : *le Compagnon du plaisir*, série de contes pour la jeunesse; la *Vie d'une malade*, 1844, qui retrace ses impressions personnelles; *le Braconnage et la Chasse*, 1845; *la* [illegible], 1846; *l'Orient d'autrefois et d'aujourd'hui*, 1848, récit d'un voyage qu'elle avait fait; une trad. anglaise de la [illegible] Comte; *Histoire d'Angleterre* [illegible], 18[illegible]; *la Condition sociale et du développement de l'Amérique*, 1851; *Guide aux lacs anglais*, 1855; *Santé, économie, travail*, 1861, etc.

MARTINELLI (DOMINIQUE), architecte, né à Lucques en 1650, m. en 1718, donna les dessins du palais du prince de Lichtenstein à Vienne, et d'un grand nombre d'autres dans diverses parties de l'Allemagne. Ses ouvrages attestent une puissante invention et beaucoup de goût pour concilier la solidité et l'élégance. Il a laissé des aquarelles estimées.

MARTINENGO, v. du roy. d'Italie, prov. de Bergame; 4,949 hab.

MARTINET, officier français du XVII^e^ siècle, était d'une famille bourgeoise, dut sa fortune à son seul mérite et fut un des plus utiles collaborateurs de Louvois. Lieutenant-colonel du régiment du roi dès 1662, il fut choisi par le ministre comme inspecteur général de l'infanterie, nommé en 1668 brigadier général et en 1670 colonel du régiment du roi. Martinet se distingua au fameux passage du Rhin, mais fut tué peu de temps après au siège de Doesbourg, en 1672.

C. Rousset, *Hist. de Louvois*, t. I^er^. E. D—Y.

MARTINEZ (SÉBASTIEN), célèbre peintre espagnol, de l'école de Séville, né à Jaen en 1602, m. à Madrid en 1667, nommé peintre de Philippe IV en 1660, cultiva avec un égal succès le paysage et l'histoire. Son dessin est pur, son coloris plein de grâce et d'harmonie. Ses plus belles œuvres sont : *la Nativité, St Jérôme, St François*, la *Conception* et le *Christ*, qu'il fit pour le couvent du Sacré-Corps à Cordoue; la *Conception* et *St Sébastien*, qui ornent la cathédrale de Jaen.

MARTINEZ (DON JOSEPH **LAXAN** ou **LUZAN**), peintre, né

à Saragosse en 1710, m. en 1785, étudia à Valence, puis à Naples, où il copia les tableaux des vieux maîtres, ce qui le rendit très habile coloriste et lui donna une large exécution. De retour dans sa patrie, il devint peintre de Philippe V. Alors il habita Madrid, où il fonda l'Académie de peinture, dite *de Saint-Louis.* Il aimait à enseigner, et déployait dans ces fonctions une patience et une aménité singulières. Les églises de Saragosse, Madrid, Huesca, Calahorra et Calatayud renferment ses principaux ouvrages.

MARTINEZ PASQUALIS, chef de la secte d'illuminés dits *Martinistes,* né au commencement du XVIIIe siècle en Portugal, m. en 1779 à Port-au-Prince, s'annonça, en 1754, par l'institution d'un rite cabalistique d'élus, dits *Cohens,* qu'il introduisit dans quelques loges maçonniques, à Marseille, à Toulouse et à Bordeaux. Dans cette dernière ville, il enrôla parmi ses disciples Saint-Martin (*V. ce nom*), jeune officier au régiment de Foix. Après avoir prêché sa doctrine à Paris, il s'embarqua pour Saint-Domingue en 1778, et de là pour Port-au-Prince. Ses écrits et ceux de ses élèves ont donné lieu de croire que sa doctrine est la *Cabale* des Juifs.

MARTINEZ DE LA ROSA (FRANCISCO), poète et homme politique espagnol, né à Grenade en 1789, m. en 1862, devint, à 19 ans, professeur de philosophie morale à l'Université de sa ville natale, au moment où Napoléon Ier envahissait l'Espagne. La Junte nationale l'envoya à Gibraltar réclamer l'appui de l'Angleterre. En même temps, le poète se révélait, et l'un des faits héroïques de la guerre de l'Indépendance lui inspirait le poème épique de *Saragosse,* plein de douleur et d'enthousiasme. Réfugié à Cadix avec la Junte, il fut chargé d'une mission en Angleterre. Ce fut à Londres, en 1811, qu'il publia son poème de *Saragosse.* Il revint, l'année suivante, à Cadix, dernier refuge des Cortès, et on le nomma secrétaire de la commission de la presse. Pendant que les Français assiégeaient la ville, Martinez fit jouer une tragédie, *la Veuve de Padilla,* offrant des allusions à la situation actuelle du pays, et une comédie, *Ce que peut un emploi,* dirigée contre la manie des places. Les Cortès ayant été convoquées à Madrid, au commencement de 1814, Martinez y fut envoyé par la province de Grenade. Elles prétendaient faire accepter à Ferdinand VII la Constitution de 1812, et Martinez se fit remarquer alors par une brochure intitulée : *la Révolution d'Espagne esquissée.* Mais Ferdinand, de retour à Madrid, abolit, 4 mai 1814, tout ce qui avait été fait pendant son absence, et proscrivit les hommes du parti libéral. Martinez fut arrêté, et, après 7 mois de détention, fut condamné à 10 ans d'exil, et transporté à Vélez de [illegible], un des présides que l'Espagne possède sur la côte d'Afrique. Après la révolution de 1820, nommé membre des Cortès extraordinaires, il ne craignit pas de déclarer la constitution de 1812 trop républicaine. Les élections de 1822, faites sous l'empire de cette constitution, ayant produit une majorité révolutionnaire devant laquelle le ministère se retira, Ferdinand VII choisit pour premier ministre Martinez de la Rosa, qui voulut modérer les exaltés royalistes, aussi bien que les exaltés démocrates. Il y usa ses forces : une émeute, qui dura du 30 juin au 7 juillet 1823, le détermina à donner sa démission. L'intervention française ayant rétabli Ferdinand dans tout son pouvoir absolu, Martinez vint se fixer à Paris, où il donna une édition complète de ses *Œuvres,* 1827-30, 5 vol. in-12, et fit jouer au théâtre de la Porte-Saint-Martin, 1830, un drame *Aben-Humeya, ou la Révolte des Mores sous Philippe II.* L'année suivante, il lui fut permis de rentrer en Espagne, mais non à Madrid ; il alla vivre à Malaga. Il rentra dans la vie politique en janv. 1834 ; la reine régente Marie-Christine le nomma 1er secrétaire d'État. Martinez fut le promoteur du *Statut royal,* charte octroyée par la régente (*V.* CORTÈS), et du traité de la quadruple alliance, entre l'Angleterre, la France, le Portugal et l'Espagne, en vertu duquel le gouvernement espagnol envoya en Portugal une armée qui en chassa don Miguel et don Carlos. Des troubles qui éclatèrent au mois d'août 1834, une révolte des provinces basques à l'occasion de la suppression de quelques *fueros* (*V. ce mot*), amenèrent la retraite du ministère. Les élections de 1836 le ramenèrent aux Cortès, où il se fit remarquer comme un des meilleurs orateurs de l'assemblée. Il fut nommé ambassadeur à Paris en 1839, puis à Rome en 1842. L'année suivante, Espartero ayant été dépossédé de la régence, et le maréchal Narvaez chargé de former un cabinet, Martinez de la Rosa en fit partie. Il reprit l'ambassade de Paris de 1847 à 1851, puis [illegible] la présidence du Sénat, la quitta en 1857 pour [illegible] de 1er secrétaire d'État, se [illegible], en [illegible], qui avait renversé le précédent [illegible] nouveau conseil d'État, et, à la [illegible] des Cortès. — Martinez de la Rosa [illegible] comme homme politique, mais [illegible] pour gouverner en temps de [illegible] la fermeté. — Il eut une assez grande réputation comme poète ; outre les ouvrages déjà cités, il a donné 3 tragédies : *Œdipe, la Conjuration de Venise,* et *Morayma ;* une charmante comédie, dirigée contre les mères qui ne savent pas vieillir, *la Fille à la maison et la mère au bal ;* un *Art poétique,* inspiré de ceux d'Horace et de Boileau, et suivi d'un ample commentaire qui est presque une histoire littéraire de l'Espagne. Martinez a donné aussi un roman, dans le genre de Walter Scott, *Isabelle de Solis, reine de Grenade,* 1837, 3 vol. in-12 ; une *Vie de Hernan Perez del Pulgar,* biographie savante d'un héros espagnol du XVe siècle, 1834 ; enfin *l'Esprit du siècle,* 1835-51, 6 vol., essai historique sur la Révolution française et ses conséquences en Europe.

On a publié à Paris, en espagnol, un choix des ouvrages de Martinez de la Rosa, sous le titre d'*Œuvres mêlées,* collect. Baudry, 1844-45, 5 vol. in-12. C. D—y.

MARTIN-GARCIA, île de l'Amérique du S., à l'embouch. de l'Uruguay dans le Rio-de-la-Plata. Occupée par les Français, de 1838 à 1840, pendant un différend avec la république de la Plata.

MARTINI (MARTIN), jésuite et missionnaire, né à Trente en 1614, m. en 1661, opéra un grand nombre de conversions en Chine.

On a de lui : *Atlas sinensis, hoc est, Descriptio imperii sinensis una cum tabulis geographicis,* Amst., 1655, in-fol., trad. en français la même année ; *Sinicæ historiæ decas prima,* Munich, 1658, in-4o, trad. en français par l'abbé Le Pelletier, Paris, 1692, 2 vol. in-12 ; *de Bello tartarico in Sinis,* Rome, 1654, in-12, trad. en franç. à la suite de l'*Histoire de la Chine* du P. Semedo, Lyon, 1667, in-4o ; *Brevis relatio de numero et qualitate christianorum apud Sinas,* Rome, 1654, in-4o.

MARTINI (LE P. JEAN-BAPTISTE), cordelier, le musicien le plus érudit du XVIIIe siècle, né à Bologne en 1706, m. en 1784, ouvrit dans sa ville natale une école de composition, d'où sortirent Sabbatini, Sarti, Mattei. Mozart, Glück et Jommelli lui demandèrent des conseils. Il a écrit des messes, des motets, des sonates, une *Histoire de la musique,* 1757-81, 3 vol. in-fol. et in-4o, et un *Essai de contre-point.* Sa bibliothèque musicale ne comptait pas moins de 17,000 ouvrages.

MARTINI (JEAN-PAUL-ÉGIDE), musicien, dont le nom véritable était Schwartzendorf, né en 1741 à Freistadt (Haut-Palatinat), m. à Paris en 1816, se fixa en France, où il servit dans les hussards. Il composa des marches militaires, des symphonies, quelques messes et psaumes, et plusieurs opéras : *l'Amoureux de quinze ans,* 1771 ; *Henri IV, ou la bataille d'Ivry,* 1774 ; *le Droit du Seigneur,* 1783 ; *Sapho,* 1794 ; *Annette et Lubin,* 1800. On a de lui *la Mélopée moderne, ou l'Art du chant réduit en principes,* 1790, et une *École d'orgue,* 1804. Martini fut surintendant de la musique de Louis XVIII. Il est un des premiers qui aient mis en vogue le genre des *romances ;* celle, entre autres, qui a pour titre *Plaisir d'amour,* a été longtemps populaire.

MARTINIÈRE (LA). *V.* LA MARTINIÈRE.

MARTINIQUE (LA), île de l'océan Atlantique, dans les Petites-Antilles françaises, par 14° 26'-14° 52' lat. N., et 63° 12'-63° 34' long. O. ; à 53 kil. S.-E. de la Dominique, 35 N. de Sainte-Lucie, 110 S.-E. de la Guadeloupe. Superf., 987 kil. carr. ; pop., 167,181 hab., dont 9 à 10,000 blancs, 30,000 mulâtres, et le reste nègres ou immigrants. Cette île, formée de 2 presqu'îles réunies par un isthme, est de nature volcanique ; les hautes montagnes qu'elle renferme sont généralement des volcans éteints ; celui de la *montagne Pelée* (1,650 m.) s'est même ranimé tout à coup en août 1851. Pitons du Carbet et de la Soufrière. Les côtes présentent des baies et des ports nombreux. A l'exception des terres élevées, le sol est gras et fertile ; le climat est sain dans le voisinage de la mer, très chaud dans l'intérieur, et la fièvre jaune est fréquente. Un quart de l'île est couvert de forêts impénétrables : un tiers seulement est cultivé. Les productions sont celles des Antilles : café très estimé (on n'en produit plus assez même pour la consommation locale), sucre, tabac *macouba,* tafia et rhum. Fruits, bois précieux, bois de campêche, plantes médicinales. Le cacao et le coton ont à peu près disparu. — Serpents dangereux. La Martinique forme un gouvernement, divisé en 2 arr. : *Fort-de-France* et *Saint-Pierre.* Un évêché a été érigé à la Martinique en 1850. Il y a une cour d'appel à Fort-de-France. La Martinique nomme 1 sénateur et 1 député. — Découverte par Christophe Colomb en 1493, le jour de la Saint-Martin, d'où son nom, elle fut occupée au nom de la France par L'Olive et Duplessis en 1635, colonisée par Denambuc la même année, passa tour à tour à la Compagnie française des îles d'Amérique et à la Compagnie des Indes Occidentales ; rattachée au domaine de l'État en 1675, déclarée ch.-l. des Antilles françaises en 1717, elle tomba au pouvoir des Anglais en 1762, mais fut rendue à la France par le traité de V[illegible], 1783. Les Anglais la reprirent plusieurs fois, en 1794, [illegible], 1815. La France n'en reprit possession qu'en 1818. La Martinique est sujette à des tremblements de terre [illegible] ont été ceux de 1776, 1779, 1780, 17[illegible], 181[illegible], 1817, 1823 et 1839. Les esclaves y ont été affranchis en 1848. [illegible]

MARTINISTES. *V.* MARTINEZ PASQUALIS.

MARTINO (SAN-), v. du roy. d'Italie, prov. d'Avellino; 4,788 hab.

MARTINSBERG, en hongr. *Szent-Martony*, brg de Hongrie, ch.-l. du comitat de Thurocz, à 5 kil. S.-S.-E. de Raab; 1,880 hab. Célèbre abbaye de bénédictins de Saint-Martin, fondée par St Étienne de Hongrie. Archives et bibliothèque.

MARTIRES (RIO-DE-LOS-), riv. des États-Unis, porte d'abord le nom de Rio-de-los-Piramides, coule au S.-O. et se jette dans le Grand Océan à San-Luis-de-Rey. Cours de 700 kil., dans l'État de Californie.

MARTONY (KIS-). *V.* EISENSTADT.

MARTONY (SZENT-). *V.* MARTINSBERG.

MARTORANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Catanzaro; 2,000 hab. Évêché.

MARTORY (SAINT-), ch.-l. de cant. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens, sur la Garonne et à l'entrée du canal de Saint-Martory, 1,095 hab. Draps communs. Houille, carrières de pierres, ruines de plusieurs châteaux. Commerce important de grains et bestiaux.

MARTOS, anc. *Tucci, Tuccitana, Augusta Gemella*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. et à 17 kil. S.-O. de Jaen; pop. de la commune, 14,654 hab. Cette ville devint colonie romaine sous Auguste. Le roi Ferdinand III la prit aux Arabes en 1225, et la donna à l'ordre de Calatrava, dont on voit encore l'anc. château.

MARTRES, vge (Haute-Garonne), arr. de Muret; 1,679 hab. Quelques restes de constructions romaines. Comm. de grains et bestiaux; manuf. de faïence.

MARTRES-DE-VEYRES (LES), brg (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand sur l'Allier, 1,794 hab. Eaux minérales. Comm. de vins.

MARTYN (THOMAS), naturaliste anglais, né en 1735, m. en 1825, professeur de botanique à l'université de Cambridge.

Il a laissé : *le Conchologiste universel*, en anglais et en français, Londres, 1784, 2 vol. in-fol.; *Flora rustica, exhibiting accurate figures of such plants*, ibid., 1792-94, 4 vol. in-8° et 144 pl.; *English entomologist*, ibid., 1792, gr. in-4°; *Figures of non descript lepidopterous insects*, ibid., 1797, in-4°; *Aranei, or a natural history of spiders*, 1793, in-4°.

MARTYR (PIERRE VERMIGLI, DIT PIERRE), célèbre théologien protestant, né à Florence en 1500, entra fort jeune dans les chanoines réguliers de Saint-Augustin à Fiesole, s'enfuit à la suite des remontrances que lui attiraient ses opinions, visita Zurich, Bâle, Strasbourg, où il s'engagea de plus en plus dans les idées de la Réformation, se maria en 1546, passa, l'année suivante, en Angleterre, enseigna la théologie à Oxford, mais dut revenir sur le continent à l'avènement de Marie Tudor, 1553. Il aurait voulu réunir les différentes sectes séparées de l'Église romaine.

On a de lui : *Locorum communium theologicorum tomi III*, Bâle, 1580, 1581-1583, 3 vol. in-fol.; *Epistolæ*, 1678, in-fol. B.

MARTYRS (ÈRE DES). *V.* DIOCLÉTIEN.

MARTYRS (RIVIÈRE DES). *V.* MARTIRES (RIO-DE-LOS-).

MARUCELLI (FRANÇOIS), prélat italien, né à Florence en 1625, m. en 1713, construisit à Rome un magnifique palais, et l'enrichit d'une bibliothèque, dont il laissa la disposition aux gens de lettres. Sa ville natale lui dut l'établissement d'une autre bibliothèque, qui porte encore son nom.

MARV. *V.* MERV.

MARVEJOLS, *Marologium, Maringium*, s.-préf. (Lozère), 4,734 hab. Tribunal, collège. Filatures de laines; fabr. de cadis et de serges. Comm. de chapellerie, draps et étoffes de laine. — Ville très ancienne, prise sur les calvinistes et détruite en 1586 par le duc de Joyeuse; rebâtie en 1592, elle fut dépeuplée par une peste en 1701.

MARVELL (ANDRÉ), écrivain anglais, né à Kingston-upon-Hull (York), en 1620, m. en 1678. Élève de l'université de Cambridge, il devint secrétaire de la légation anglaise à Constantinople, et à son retour secrétaire et ami de Milton, 1657. Dès 1660, il fit partie du parlement, où il jouit d'une grande influence, quoiqu'il y prît rarement la parole. Il se fit connaître surtout par des satires d'une verve facile, mais grossière, contre le clergé anglican et les royalistes. Charles II essaya en vain de le gagner; il repoussa toutes les offres, bien qu'il fût pauvre.

On a de lui quelques poèmes, des pamphlets républicains, et un *Tableau de l'origine du papisme et du gouvernement arbitraire en Angleterre*, 1678, in-fol. La meilleure édition de ses œuvres est celle de 1776, 3 vol. in-4°. A. G.

MARVILLE, vge (Meuse), arr. de Montmédy; sur l'Othain. 1,092 hab. Fabr. de clous, gants, quincaillerie, etc. Jadis fortifiée et titre de comté.

MARWAR. *V.* DJOUDPOUR.

MARX (ADOLPHE-BERNARD), compositeur et musicographe allemand, né en 1799 à Halle, m. en 1866, professeur à l'Université de Berlin depuis 1830, a écrit des opéras, des oratorios, des morceaux de musique vocale et instrumentale. Il doit surtout sa réputation à ses ouvrages didactiques.

On a de lui : *l'Art du chant*, 1826; *de la Peinture en musique*, 1828; *Théorie générale de la musique*, 1830, *la Science de la composition musicale*, 1837-45, 4 vol.

MARX (KARL), publiciste socialiste allemand, fondateur de l'association internationale des travailleurs, né à Cologne en 1818, m. en 1883. Après avoir étudié la philosophie et le droit aux universités de Bonn et de Berlin, il collabora à la *Gazette Rhénane* dont il prit la direction en 1842. Ce journal fut supprimé l'année suivante à cause de ses opinions radicales. Karl Marx vint alors en France et étudia l'économie politique et les questions sociales. Il publia dans les *Deutsch-französischen Jahrbücher*, en 1844, une *Révision critique de la philosophie du droit de Hegel*; *la Sainte-Famille contre Bauer Bruno et consorts*, satire contre l'idéalisme allemand. Expulsé de France sur la demande du gouvernement prussien, il se réfugia en Belgique, assista au congrès ouvrier de Londres en 1847, et fut un des auteurs du *Manifeste du parti communiste*. A la révolution de février 1848, il revint à Paris, puis alla à Cologne fonder la *Nouvelle Gazette rhénane*. Quand le roi de Prusse prononça la dissolution de la Chambre prussienne, il voulut organiser le refus de l'impôt : son journal fut supprimé. Lui-même fut poursuivi à plusieurs reprises, mais toujours acquitté. Banni de l'Allemagne, il vint à Paris, prit part aux journées de Juin, fut interné dans le Morbihan, mais réussit à s'échapper et alla se fixer à Londres. Il publia après le coup d'État 2 brochures : *le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* et *Révélations sur le procès des communistes à Cologne*, 1853, violente attaque contre le gouvernement prussien et la bourgeoisie allemande. Il jeta dès lors les bases d'une association ouvrière, qui fut effectivement organisée le 28 septembre 1864 et prit le nom d'association internationale des travailleurs. Karl Marx fit partie du conseil central qui élabora les statuts, adoptés en 1866, dans le congrès de Genève, et en devint le secrétaire correspondant pour l'Allemagne et la Russie. Il fut dès ce moment le directeur de l'association. Attaqué dans le congrès de 1871 par la section anglaise, il fut déclaré indigne de diriger les classes ouvrières. La scission devint plus complète l'année suivante, au congrès de La Haye, qui déclara dissous le conseil central siégeant à Londres. Karl Marx donna sa démission de secrétaire. L'association se partagea en 2 branches : les centralistes avec Karl Marx, qui transportèrent le siège du conseil à New-York, et les fédéralistes; toutefois il continua à habiter Londres, où il fut longtemps correspondant du journal la *New-York Tribune*.

Outre les écrits cités plus haut il a publié : *Discours sur le libre échange*, 1846; *Misère de la philosophie, réponse à la Philosophie de la misère de Proudhon*, Bruxelles, 1847; *le Capital, critique de l'économie politique*, Hambourg, 1867, traduit en français par M. Roy, 1873, in-4°; exposition complète des doctrines de l'auteur.

MARYANDINES. *V.* MARIANDINES.

MARYBOROUCH, v. d'Irlande, capit. du comté de la Reine (Leinster), 2,060 hab. Près de là, ruines de la forteresse de *Dunamare*, résidence royale, démantelée par les républicains en 1650.

MARY-ISLAND, île de la Gambie (possession anglaise), à l'embouchure de la Gambie dans l'Océan; 2,740 hab.

MARYLAND, un des États-Unis de l'Amérique septentrionale, borné à l'E. par la Delaware et l'océan Atlantique, au S. par la baie de Chesapeake, qui le divise en 2 parties appelées *Côtes de l'Est*, et *Côtes de l'Ouest*, entre 38°-39° 40' lat. N., et 77° 20'-81° 40' long. O.; superf., 31,623 kil. carr.; pop., 934,943 hab. dont 210,230 hommes de couleur; cap. Annapolis; v. princ. : Baltimore, Cumberland, Frédérick, Hagerstown. Climat sain et doux dans la région montagneuse, chaud et malsain dans la plaine. Cet État est couvert par les monts Alleghany au N.-O., arrosé par la Susquehannah et le Potomac, et fertile en céréales, maïs et tabac fort estimé. Ses richesses minérales consistent en houille, fer, cuivre sulfureux, chrome, alun, vitriol vert et beaux marbres. Annexé originairement à la Virginie, le Maryland fut cédé en 1632 à lord Baltimore, qui y établit en 1634 une colonie de 200 catholiques; ceux-ci lui donnèrent le nom de *Terre de Marie* (Mary-land), en l'honneur de Henriette-Marie, femme de Charles I^er^. Le Maryland se constitua en État en 1776, et adopta la constitution des États-Unis en 1788. Il est représenté au congrès par 2 sénateurs et 6 représentants. Le gouverneur, chargé du pouvoir exécutif, est élu pour 4 ans par le peuple; le pouvoir législatif appartient à une assemblée générale, composée d'un sénat de 26 membres nommés pour 4 ans, et d'une chambre des représentants de 85 membres nommés pour 2 ans. Tous les habitants résidant depuis un an dans l'État, depuis 6 mois dans le comté ou la ville où ils ont élu domicile, possèdent le droit de suffrage. O.

MARYPORT, v. d'Angleterre (Cumberland), port sur la mer d'Irlande à l'embouch. de l'Ellen. Bains de mer très fré-

quentés. Chantiers de construction; manuf. de coton; exportation de houille pour l'Écosse et l'Irlande. Fabr. de glaces.

MARZA-SOUZA, *Sosuza, Apollonia*, v. de la régence de Tripoli, dans le Barkah. Beaucoup de ruines antiques.

MARZA-MUSCIETTE. *V.* Valette (Cité).

MAS-A-FUERA et **MAS-A-TIERRA.** *V.* Juan Fernandez (Iles de).

MAS-D'AZIL (LE), ch.-l. de cant. (Ariège), arr. de Pamiers; sur l'Arize, qui s'engouffre dans une grande et curieuse caverne, 2,521 hab. Eglise calviniste. Aux environs deux monuments préhistoriques (*cabane de Roland*). Usine métallurgique, poudre de sumac; peignes de corne et de buis, etc. — Autrefois fortifié, vainement assiégé par les catholiques en 1625. G. H.

MAS-SAINTES-PUELLES (LE), vge (Aude), arr. de Castelnaudary, sur le Tréboul; 1,142 hab. Autrefois fortifié, assiégé par le duc de Joyeuse en 1585, ruiné par l'armée de Louis XIII en 1623.

MASACCIO (Tommaso **GUIDI DI SAN-GIOVANNI**, dit), peintre florentin, né en 1402, m. en 1428, était un de ces hommes que leur vocation absorbe au point de les rendre insensibles pour tout le reste. Distrait et rêveur, il fut sans cesse préoccupé de son art. Frappé uniquement des apparences, le vulgaire changea son nom de Tommaso en celui de Masaccio, augmentatif ridicule. Il faisait cependant des prodiges. Splendeur du coloris, suavité du clair-obscur, attitudes pleines de mouvement, expressions fortes et naturelles, tous les mérites se trouvaient rassemblés dans ses œuvres. Il dessinait, au fond de ses tableaux, des monuments en perspective, qui produisaient une complète illusion. Son maître, Masolino da Panicale, étant mort, pendant qu'il décorait la chapelle des Brancacci, Masaccio hérita du travail interrompu. Là, son talent prit de nouvelles forces; une longue suite de peintures lui permit de déployer tant d'imagination, de sentiment et d'adresse, que les grands dessinateurs de l'Italie, sans excepter Michel-Ange et Raphaël, ont profité en étudiant ses compositions. A 26 ans, le pauvre artiste mourut, selon l'opinion commune, empoisonné par des jaloux. Il fut le premier peintre italien qui posa ses personnages sur la plante de leurs pieds; ses prédécesseurs les plaçaient toujours debout sur la pointe, faute de savoir exécuter assez habilement les raccourcis. A. M.

MASANIELLO (Thomas **ANIELLO**, par corruption), pêcheur [illegible], né en 1622 à Amalfi, m. en 1647, se mit, âgé de 25 ans, à la tête des Napolitains révoltés contre l'Espagne, 1647, qui les accablait d'impôts. Il assiégea le duc d'Arcos, vice-roi, et, contenant la multitude, demanda l'abolition des impôts sur les denrées. Il consentait à traiter avec le vice-roi pour assurer les privilèges du peuple, et dictait les conditions en maître. Pendant les négociations, on essaya de l'assassiner, la [illegible] du peuple s'accrut; Masaniello désarma les nobles, établit une justice rigoureuse, un gouvernement régulier, puis voulut déposer l'autorité; le peuple ne le lui permit pas. Tous ces événements se passèrent en 4 jours. Alors le pêcheur parut ébloui de sa fortune; une sorte de vertige le saisit, il devint cruel et se livra à toute sorte d'extravagances. On a supposé que c'était l'effet d'un poison que le duc d'Arcos lui avait fait donner dans un festin. Quoi qu'il en soit, Masaniello, bientôt abandonné des siens, fut assassiné par des bandits au service du vice-roi, après 8 jours de royauté. Il est le héros de deux opéras, *Masaniello*, par Carafa, et *la Muette de Portici*, par Scribe, musique d'Auber.

MASARIS, nom anc. de Mazzara.

MASARIS, surnom de Bacchus chez les Cariens. S. Re.

MASAU, nom allemand de la Mazovie.

MASBATE (Ile), une des Philippines, au S. de Luçon; [illegible] hab. On en tire de l'or, de l'ambre, du [illegible]

MASCAGNI (Paul), anatomiste, né en 1752 au Castel[illegible], m. à Florence en 1815. Sa première [illegible]

[illegible]

MASCALI, [illegible], prov. de Catane, [illegible] côte; [illegible]

MASCALUCIA, bg de Sicile, prov. et à 7 kil. N. de Catane; 3,224 hab. Presque détruite par l'éruption de l'Etna en 1669, et par un tremblement de terre en 1818.

MASCARA, anc. *Victoria*, v. forte d'Algérie, dans le dép., la division militaire, et à 72 kil. S.-S.-E. d'Oran, sur la pente S. de la première chaîne de l'Atlas, près du chemin de fer d'Arzew à Saïda; 14,027 hab. Ch.-l. d'une subdivision militaire et d'une s.-préf., donna un instant son nom à un dép. algérien qui porta aussi le nom de Tlemcen et porte auj. le nom d'Oran. Anc. résidence d'un bey. Fabr. de burnous noirs et de tapis. Premier quartier général d'Abd-el-Kader, auquel elle fut prise par les Français en 1835; rendue à l'émir par le traité de la Tafna, 1837, elle fut reprise en 1841. Depuis 1854, elle forme une commune, qui a pour annexes les villages agricoles de *Saint-André* et de *Saint-Hippolyte*. L'anc. prov. de Mascara, comprenant celle de Tlemcen, était bornée au N. par la Méditerranée et la prov. d'Alger, à l'O. et au S. par le Maroc, au S. par le Sahara, et à l'E. par la prov. de Tittery. B.

MASCARADE. *V.* Carnaval et Masques.

MASCAREIGNES (Iles), en portugais *Mascarenhas* (du nom du navigateur qui découvrit l'île Bourbon en 1545), archipel de la mer des Indes, à l'E. de Madagascar, et comprenant les îles de la Réunion ou Bourbon, Maurice ou île de France, Rodrigue et Cargados.

MASCARET, lame d'eau, haute de 3 m. environ, qui remonte avec fracas, sous l'action de la marée, le courant de la Dordogne jusqu'à 30 kil., particulièrement en août et en septembre. Ce phénomène se produit aussi dans la Seine, surtout à Caudebec, sous le nom de *Barre*.

MASCARON (Jules), célèbre prédicateur, fils d'un avocat, né à Marseille en 1634, m. en 1703, entra en 1650 dans la congrégation de l'Oratoire, professa dans plusieurs collèges, et débuta à Angers, en 1663, dans la carrière de la prédication. Il obtint le plus grand succès. L'éloquence de la chaire était encore informe; s'il ne la dégagea pas tout d'un coup de sa rudesse, de ses subtilités, de son enflure, il lui donna une harmonie, une vigueur et parfois une magnificence qui firent le plus grand effet sur ses contemporains. Il prêcha à la cour l'Avent de 1666, et le Carême de 1669, fut chargé en 1670 de l'oraison funèbre de Henriette d'Angleterre, et nommé évêque de Tulle en 1671. La conversion de Turenne était en partie son ouvrage : il fit son oraison funèbre en 1675, et c'est son chef-d'œuvre. En 1679, il eut l'évêché d'Agen, prêcha encore à la cour l'Avent et le Carême en 1683, 1684 et 1694, et convertit beaucoup de calvinistes dans son diocèse.

Ses *Oraisons funèbres*, au nombre de 5, furent publiées en 1704, in-12. La dernière édit. est celle de 1828. J. T.

MASCATE, MASKATE ou **MUSCATE**, v. forte d'Arabie (prov. d'Oman), probablement anc. *Mosca*, port important, sur une baie du golfe Persique, cap. des États de l'iman de Mascate; par 23° 38' lat. N. et 56° 20' long. E.; environ 20,000 hab. Entrepôt et commerce maritime des produits de la côte E. de l'Afrique, des Indes et des îles de la Malaisie : riz, sucre, café, coton, dattes, gomme, peaux, ivoire, chevaux, etc. Marché des perles d'Ormuz. Construction de navires, les meilleurs de l'Arabie. Correspondance télégraphique avec Kurrachee. L'un des plus chauds climats. Albuquerque, en 1507, la prit pour les Portugais, qui en furent chassés par les Arabes en 1648. Les États de Mascate sont formés de toute la côte O. du golfe Persique en Arabie, des îles de Kischm et Ormuz, d'une partie des prov. persanes du Farsistan et du Kerman. Ils comprenaient autrefois en Afrique la côte de Zanzibar, conquise de 1698 à 1784. Depuis 1856, les anc. possessions africaines de l'iman de Mascate forment un État indépendant sous un prince de la même famille. (*V.* Zanzibar.) Cap. Mascate; v. princ. : Rosatk et Muttra; 418,450 kil. carr., environ 2,500,000 hab. Affranchi en 1648, l'imanat de Mascate ne fut constitué qu'en 1730. L'iman est non seulement le chef et le grand prêtre mais encore le grand négociant de ses États; il a 75 navires et 20 millions de revenu. Menacé vers 1803 par la secte des Wahabites, les Arabes sauvegardèrent son indépendance.

MASCHERONI (Laurent), poète et mathématicien, né à Bergame en 1750, m. en 1800, s'appliqua d'abord à l'étude des lettres. A 18 ans, il enseignait les langues grecque et latine à Bergame, il fut ensuite professeur à Pavie. Il avait 27 ans lorsque la lecture d'un livre de mathématiques le décida à se livrer à l'étude de cette science, qu'il enseigna successivement à Bergame et à l'Université de Pavie. Le plus célèbre des [illegible] est une *[illegible]*, Milan, 1797, trad. en français par [illegible] et 1828. [illegible]

On lui doit encore : *Sulle curve che servono a delineare le ore ineguali* [illegible]

degli antichi nelle superficie plane, Bergame, 1784, in-4°; *Recherches sur l'équilibre des voûtes*, 1785, in-4°; *Méthode pour la mesure des polygones plans*, 1787; *In morte Bordæ Elegia*, Paris, 1799, in-fol.; *Invito di Dafni a Lesbia*, description poétique du cabinet d'histoire naturelle de Pavie. V.

MASCLEF (François), savant hébraïsant, né à Amiens en 1663, m. en 1728, est connu surtout par le système de la lecture de l'hébreu sans points-voyelles, à l'appui duquel il publia : *Grammatica hebraica, a punctis aliisque inventis massoreticis libera*, Paris, 1716, in-12, et qu'il appliqua aux langues chaldaïque, syriaque et samaritaine dans une grammaire de ces langues imprimée à Paris, 1731, in-12. Sa méthode a été vivement attaquée.

On a encore de lui : *Conferences ecclésiastiques du diocèse d'Amiens*, in-12; *Catéchisme d'Amiens*, in-4°.

MASCOV ou **MASCOU** (Jean-Jacques), jurisconsulte et historien allemand, né à Dantzig en 1689, m. en 1762, enseigna le droit à Leipzig depuis 1719.

Il a laissé : *Histoire des Allemands*, Halle, 1726, 2 vol. in-4°, trad. en français; *Abrégé de l'histoire de l'Empire germanique*, 1712, refondu sous le titre d'*Introduction à l'histoire de l'Empire romain jusqu'à la mort de l'empereur Charles VI*, 1747; *Principes du droit public de l'Empire germanique*, Leipz., 1729, in-4°; *Commentaires sur l'histoire de l'Empire*, 1741-48-53, 3 vol. in-4°, etc.

MASDEU (Jean-François), jésuite espagnol, né à Barcelone vers 1740, m. en 1817 à Foligno, où il s'était retiré après la suppression de son ordre. Ce fut un historien savant, mais un écrivain prolixe et diffus.

Il a laissé : *Historia critica de España y de la cultura española en todo genero*, Madrid, 1783-1800, 20 vol. in-4°.

MASENIUS (Jacob), jésuite allemand, né en 1606 à Dalen (duché de Juliers), m. en 1681 à Cologne, où il professa les belles-lettres, est auteur de beaucoup d'ouvrages polémiques, littéraires et historiques. Il n'est connu auj. que par un poème latin en 5 liv., *Sarcothea*, dont un critique écossais, Lauder, fit grand bruit, prétendant que Milton l'avait copié. Ce poème manque de plan ; on y trouve de belles descriptions; la latinité en est franche et vigoureuse. Il a été imprimé à part par Lauder, Lond., 1753 ; par Barbou, Paris, 1771 ; et trad. par Dinouart, 1757.

On peut encore citer de Masenius un *Epitome annalium Trevirensium*, et un panégyrique en vers de Charles-Quint, trad. en français par Anselt, 17[illegible]. D—r.

MASHAM (Abigaïl), favorite de la reine Anne d'Angleterre, née à la fin du xviie siècle, m. vers 1730, était cousine germaine de la duchesse de Marlborough. Son père riche marchand de Londres, ayant éprouvé des pertes considérables, elle fut réduite à servir dans de grandes maisons, entra d'abord chez lady Rivers, puis chez sa cousine (alors lady Churchill), qui lui obtint une place de femme de chambre auprès de la princesse Anne. Abigaïl, qui conserva cette fonction quand sa maîtresse fut devenue reine, sut si bien s'insinuer dans son esprit, qu'elle supplanta la duchesse de Marlborough, devenue insupportable par son humeur hautaine et ses caprices. En 1707, elle épousa Masham, qui, en 1711, fut nommé pair et baron. Ce mariage fut une des causes qui amenèrent la disgrâce de son ancienne protectrice. Après la mort de la reine, elle se retira de la cour et mourut oubliée.

MASHAM, brg d'Angleterre, comté d'York (North-Riding), sur l'Ure ; 2,174 hab. Fabr. de lainages.

MASINA, État du Soudan, au S.-E. de celui de Tombouctou, sur la rive g. du Djoliba, et près du lac Dibbie, a pour ch.-l. une ville de même nom

MASINI (François), compositeur de musique, né à Florence dans les premières années de ce siècle, m. en 1863, se fixa à Paris après 1830. Il se fit une réputation par ses romances dans le goût italien.

MASINISSA, roi des Massyliens, dans la Numidie orientale, m. en 149 av. J.-C., combattit d'abord en Afrique contre Syphax, roi des Massésyliens, puis en Espagne contre Publius Scipion en 212. Gagné par la générosité du jeune Scipion, qui lui renvoya libre son neveu Massiva, il traita avec Rome, fut vaincu par Syphax en voulant rentrer dans ses États après la mort de son père, seconda le débarquement de Scipion, 203, et prit, avec Lælius, Syphax lui-même. La femme de Syphax, Sophonisbe, avait d'abord été fiancée à Masinissa ; il l'épousa pour la soustraire à l'esclavage ; mais, Scipion la réclamant, il ne voulut pas renoncer à une puissante alliance, et envoya à Sophonisbe une coupe de poison. Mis en possession de tout le pays, depuis la Mauritanie jusqu'à Cyrène, il introduisit la civilisation chez les Numides, et, par l'ordre de Rome, inquiéta sans cesse Carthage, dont il prépara la ruine. Il mourut âgé de plus de 90 ans ; Scipion Émilien partagea ses États entre Micipsa, Gulussa et Manastabal, ses trois fils légitimes. A. G.

MASIUS MONS, auj. *Karadja-dagh*, chaîne de montagnes de la Mésopotamie, au N., se détachait du Taurus, et s'étendait de l'Euphrate au Tigre, en passant au S. de la Mélitène.

MASK (Lough), lac d'Irlande (Mayo et Galway), afflue, par un canal souterrain, au lac Corrib. 19 kil. sur 7. Superf., 103 kil. carrés.

MASKATE. *V.* Mascate.

MASKELYNE (Nevil), astronome, né à Londres en 1732, m. en 1811, est un de ceux qui ont le plus contribué au perfectionnement des instruments et des méthodes d'observation. Il calcula, d'après les observations de Bradley, des tables de réfraction qui furent longtemps employées. En cherchant à s'affranchir d'irrégularités qu'il reconnut dans un secteur qu'il avait emporté avec lui à Sainte-Hélène, 1761, il fut conduit à la découverte d'un meilleur mode de suspension pour le fil à plomb. A son retour, il proposa le plan d'*Almanach nautique* que Lacaille avait conçu, et réussit à le faire adopter. En 1765, il entra à l'observatoire de Greenwich. Là, pendant 47 ans, il fit des observations avec une exactitude qui n'était pas due seulement à la perfection des instruments dont il disposait, mais aussi à la précision des méthodes introduites par lui dans la pratique. Ces observations ont été publiées par cahiers chaque année. Maskelyne a fait en Écosse, postérieurement à l'expérience imparfaite de Bouguer au Pérou, des observations sur l'attraction des montagnes ; il a conclu en particulier de ses expériences que la densité de la terre devait être 4 ou 5 fois celle de l'eau, résultat peu éloigné de celui trouvé par Cavendish. Maskelyne a été l'éditeur des *Tables lunaires* de Mayer.

On a de lui : plusieurs Mémoires dans les *Philosophical Transactions* et le *Nautical almanach* ; *British mariner's guide*, 1763 ; *Tables requisite to be used with the nautical ephemeris*, 1781. V.

MASMUNSTER. *V.* Massevaux.

MASNADIERI. *V.* Leudes.

MASON (Charles), astronome anglais, m. en 1787, est connu surtout pour quelques perfectionnements ajoutés aux *Tables lunaires* de Mayer, et pour avoir exécuté avec Dixon la mesure d'un degré du méridien en Pennsylvanie.

MASON (William), poète anglais, né en 1725, d'un ministre du Yorkshire, m. en 1797, se lia à Cambridge avec Gray, dont il devait être l'exécuteur testamentaire et l'éditeur. En 1748, son poème antijacobite d'*Isis* appela une réponse de Th. Warton. En 1752, il publia une tragédie d'*Elfrida* dans la manière antique, froide imitation qui ne supporta pas la scène. Chapelain du roi et vicaire à Aston, il donna quelques odes, que Colman et Lloyd critiquèrent amèrement. Il revint au théâtre : *Caractacus*, quoique vivement écrit, ne resta pas au répertoire. Son poème du *Jardin anglais* et ses *Élégies*, 1762, réussirent mieux. La peinture et la musique religieuse l'occupèrent aussi avec succès. Ses poèmes politiques (*Aux officiers de la marine britannique*, 1779 ; *Palinodie*, etc.) montrent sa versatilité plus que son talent poétique. Il est l'auteur de l'*Épître héroïque à Sir W. Chambers*, et d'autres pièces satiriques signées Mac-Gregor. C'est dans la poésie descriptive qu'il a excellé, malgré trop d'enflure.

Ses œuvres ont été recueillies à Londres, 1811, 4 vol.

MAS'OUD ou **MASSOUD** (Abou-Saïd), prince ghaznévide, fils aîné de Mahmoud, reçut de lui l'Irak persan, le Kharism et une partie du Khorassan. Quand Mahmoud fut mort, en 1030, il attaqua son jeune frère Mohammed, possesseur de Ghazna, s'empara de sa personne et lui fit crever les yeux. Il soumit le Mekran en 1031, fit des expéditions heureuses dans l'Hindoustan, 1033, et dans le Tabaristan, 1034, perdit contre les Turcs Seldjoukides, en 1038, la bataille de Zendékan, se vit enlever le Khorassan, et fut assassiné en 1042 par un fils de Mohammed. B.

MAS'OUD (Gaiath-Eddyn), sultan seldjoukide de Perse, 1134-54, déposa Raschid, khalife de Bagdad, et mit à sa place Moctafy, 1136. Après lui la prospérité de sa dynastie s'évanouit.

MAS'OUD Ier, sultan seldjoukide d'Iconium, 1117-56, 2e fils de Kilidje-Arslan, soutint une guerre de 26 ans contre l'empereur grec Jean Comnène, fit une expédition infructueuse contre Josselin Ier, comte d'Édesse, et s'unit à Manuel Comnène pour faire échouer la croisade de l'empereur Conrad III et de Louis VII, roi de France.

MAS'OUD II, dernier sultan seldjoukide d'Iconium, 1283-94, fut en guerre avec Amer-Khan, émir turc, le fit égorger, mais périt dans une bataille que lui livra le fils d'Amer. Ses États tombèrent au pouvoir des Turcs ottomans.

MAS'OUDI ou **MASSOUDI** (Aboul-Hassan-Ali), célèbre historien arabe, né à Bagdad vers la fin du ixe siècle, m. en 956, passa la plus grande partie de sa vie à voyager. Il parcourut la Perse, l'Inde, Ceylan, la Transoxiane, l'Arménie, l'Empire grec, l'Afrique orientale et [illegible] l'Égypte, enfin une partie de l'Espagne ; il paraît même avoir visité Madagascar. Il termina ses voyages par la Palestine, et revint, après 27 ans d'absence, à Bassora, puis à Bagdad en 943. Obligé bientôt de quitter sa patrie, sans doute à cause de ses opinions religieuses (il était de la secte des Motazalites),

il se retira en Égypte, et mourut à Fostah. Mas'oudi est un polygraphe : histoire, géographie, astronomie, religion, il embrasse tout, et fait preuve, en toute chose, de connaissances solides. Il était versé, non seulement dans les sciences de l'islamisme, mais encore dans la connaissance de l'antiquité grecque et de l'histoire sacrée. Il n'a rien négligé pour être exact ; il a visité les lieux, consulté les traditions, recherché les documents, conversé avec tous ceux qui pouvaient l'éclairer et l'instruire. Ses livres sont, sur bien des points, le dernier mot de la science à l'époque où il a vécu. La plus volumineuse de ses compositions, ses *Mémoires du temps* (Akhbar-Alzemann), est auj. perdue. Le *Moroujd-Eddheheb* (Prairies d'or et mines de pierres précieuses), qui paraît être un abrégé de son grand ouvrage, est un véritable trésor historique et littéraire. Mas'oudi examine, compare les opinions des anciens philosophes de la Grèce, des Indiens, des Sabéens sur l'origine du monde, discute les systèmes chronologiques, les hypothèses des astronomes et des philosophes sur la forme et la dimension de la terre, passe en revue et décrit toutes les régions célèbres de l'ancien monde depuis la Galice et la Gascogne jusqu'à la Chine, et depuis l'île de Madagascar jusqu'au cœur de la Russie, et fait l'histoire de l'Europe depuis la venue de Mahomet jusqu'au xe siècle.

Le *Moroujd-Eddheheb* a été trad. par Barbier de Meynard et Pavet de Courteille, 1861-64. La Bibliothèque nationale de Paris possède le dernier ouvrage que composa Mas'oudi, le *Ketab altanbyh* (Livre de la manière d'acquérir l'honneur). E—T.

MASOVIE. *V.* Mazovie.

MASPHAT, c.-à-d. *lieu élevé*, v. de Palestine, dans la tribu de Juda, entre Hébron et Jérusalem ; Saül y fut élu roi.

MASQUE, faux visage qui sert à déguiser celui qui s'en couvre. Les anciens faisaient usage des masques dans les fêtes de Bacchus, les festins, les triomphes, etc., tout aussi bien que pour les représentations scéniques. Ils en fabriquèrent d'abord en écorce, puis en cuir, en bois et en airain. Certains chevaliers, au moyen âge, se couvraient le visage dans les tournois, afin de rester inconnus. La première *mascarade*, fête travestie et masquée, eut lieu, en France, au mariage d'Isabeau de Bavière et de Charles VI, 1389. Ce fut dans un divertissement de ce genre que le même prince, déguisé en satyre, faillit être brûlé vif. Au temps de François Ier, les femmes, pour garantir leur teint des injures de l'air, adoptèrent des masques appelés *loups*, en velours noir doublé de taffetas blanc. Henri III et ses courtisans suivirent cet exemple. Le masque était, du reste, une mode interdite à la bourgeoisie. Brillantes sous Henri IV, peu encouragées par Louis XIII, les mascarades reprirent un grand éclat pendant le règne de Louis XIV. Le masque, abandonné par les femmes du xviiie siècle, ne figura plus que dans les bals et les fêtes du carnaval. La Révolution les proscrivit ; mais, en 1800, les mascarades reparurent, et de cette année date la fabrication française des masques en cire et en carton.

MASQUE DE FER (L'homme au), personnage inconnu qui fut amené dans la forteresse de Pignerol vers 1662 ou 1666, et que l'on contraignit, jusqu'à la fin de ses jours, à porter un masque de velours noir, avec des articulations en fer, tout en lui témoignant de grands égards. Confié à la garde de Saint-Mars, il le suivit à l'île Sainte-Marguerite en 1686, et à la Bastille en 1698 ; ce fut là qu'il mourut, le 19 novembre 1703. On croit qu'il fut enterré, sous le nom de Marchiali, dans le cimetière de Saint-Paul. On brûla tout ce qui avait été à son usage ; on fit gratter et blanchir les murailles de la chambre qu'il avait occupée ; on enleva les carreaux, pour voir s'il n'aurait pas caché quelque billet. On déclara qu'il avait 45 ans, bien qu'il parût alors en avoir 60. En 1789, après la prise de la Bastille, on trouva lacérées, dans les registres de cette prison, les pages qui auraient pu contenir quelques renseignements. On a prétendu, sans vraisemblance, que l'homme au masque de fer était le surintendant Fouquet. Les autres personnages en qui l'on a voulu voir le mystérieux prisonnier, mais par pure conjecture, sont : le comte de Vermandois, qui aurait été enfermé pour avoir souffleté le Grand Dauphin, et qui disparut de la cour et du monde vers l'âge de 16 ans ; le duc de Beaufort, disparu au siège de Candie en 1669 ; le neveu de Jacques II, le duc de Monmouth, qui aurait été ainsi soustrait au supplice après sa révolte ; un ministre du duc de Mantoue, Girolamo Magni ou Mattioli (*V. ce mot*), ou son secrétaire Jean de Gonzague ; un patriarche des Arméniens de Constantinople, Avédik, qui aurait été enlevé par ordre du roi de France à cause de ses querelles avec les jésuites ; un frère jumeau de Louis XIV, qu'on aurait fait disparaître pour prévenir des rivalités funestes ; un enfant adultérin d'Anne d'Autriche et du duc de Buckingham ; enfin le fruit d'un mariage secret de la même reine, devenue veuve, avec le cardinal Mazarin. L'existence de ce prisonnier mystérieux est absolument certaine ; mais, malgré les nombreux travaux des érudits, son identité, n'a pu être établie. M. Topin (*l'Homme au masque de fer*, 1869) se prononce pour Mattioli. M. J. Loiseleur (*Trois énigmes historiques*, 1882) n'admet aucune des identifications proposées.

MASQUE SCÉNIQUE, *prosopeion, persona*, figure de bois, plus forte que nature, à l'usage des acteurs tragiques ou comiques chez les anc. Grecs et les anc. Romains, et dont ils se couvraient toute la tête comme d'un casque, car elle avait une chevelure, et souvent une longue barbe. Les masques étaient enluminés, et leur physionomie représentait l'âge, le caractère, les sentiments exprimés dans le rôle de l'acteur ; et, pour conserver cette vérité, souvent l'acteur en changeait plusieurs fois, d'une scène à l'autre. Le masque scénique est une invention grecque inspirée par l'immense perspective des théâtres qui contenaient jusqu'à 80,000 spectateurs. Les acteurs étaient obligés de se grandir et de se grossir dans leurs costumes pour ne pas paraître des nains, et le masque servait à mettre la tête en proportion avec le reste du corps. Ce n'était pas un porte-voix, comme on le dit généralement ; la très courte distance des lèvres de l'homme à la bouche très évasée du masque, ne permet pas d'admettre qu'il pût avoir cette vertu. D'ailleurs la voix humaine naturelle suffit à se faire entendre dans les vastes théâtres des anciens. Il y avait le masque tragique et le masque comique, et, dans chaque genre, une très grande variété. Le masque tragique exprimait la violence des passions, était exhaussé d'un haut toupet de cheveux, et avait la bouche béante et très évasée ; le masque comique représentait souvent des types d'un grotesque outré. Dans l'un et l'autre genre, il y avait des masques d'hommes et sur masques de femmes. Nous possédons beaucoup de représentations de masques antiques notamment en terre cuite et non des bas-reliefs. (*V.* Wieseler, *Theatergebaüde*, 1851.) Autrefois, et encore pendant le xviiie siècle, les danseurs, à l'Opéra de Paris, avaient des masques : ceux des tritons étaient vert et argent ; ceux des démons, couleur de feu et argent ; ceux des femmes, d'un brun noirâtre ; ceux des vents, bouffis, comme faisant des efforts pour souffler.

C. D—y et S. Re.

MASQUELIER (Louis-Joseph), graveur, né à Cysoing (Nord) en 1741, m. en 1811, fut un des premiers qui gravèrent à l'imitation du lavis. Parmi ses nombreuses productions, on distingue la magnifique *Galerie de Florence*, dont il dirigea l'entreprise, et dans laquelle il grava divers tableaux, statues, bas-reliefs ou camées. Masquelier fut aussi un habile et brillant graveur au burin.

MASSA (Nicolas), anatomiste vénitien, m. entre 1564 et 1569, fut du nombre de ceux qui secouèrent le joug de l'autorité des anciens en anatomie. On a de lui, entre autres ouvrages : *Anatomiæ liber introductorius*, Venise, 1536, in-4°, où il annonce plusieurs découvertes sur les muscles et les veines. D—G.

MASSA, v. du royaume d'Italie, rive g. du Pô, prov. de Rovigo ; 4,112 hab.

MASSA-DI-CARRARA ou **MASSA DUCALE**, v. forte du roy. d'Italie ch.-l. de la prov. de Massa-Carrara, autrefois dans le duché de Modène, près du Frigido, à 4 kil. de la Méditerranée ; 20,032 hab. dans la commune. Évêché. Collège. Anc. palais ducal en marbre. Académie de sculpture et d'architecture. Comm. d'huiles, vins, fruits, soie. Aux environs, exploitation de marbres dits *de Carrare*.

MASSA-CARRARA (Prov. de), division du roy. d'Italie, comprend les parties des anciens duchés de Parme et de Modène au S. de l'Apennin ; elle touche au S. à la Méditerranée. Arrosée par la Magra et le Serchio, et presque entièrement montagneuse ; on y exploite du cuivre, du fer (14,000 quintaux métriques par an), du soufre, du pétrole, du plâtre, et surtout des marbres dits de Carrare (environ 500 carrières). Ch.-l. Massa ; 3 arrond. : Massa-Carrara, Castelnovo-di-Garfagnana, Pontrémoli. Superf., 1,779 kil. carr. ; pop., 161,944 hab. C. P.

MASSA-CARRARA (Duché de), anc. État d'Italie, entre le gr. duché de Toscane au N. et à l'E., la principauté de Lucques au S. et les États sardes à l'O. ; 44 kil. sur 17 ; 30,000 hab. Formé du duché de Massa et de la principauté de Carrare, il appartint successivement aux familles Malaspina et Cibo, passa par mariage dans la maison de Modène en 1743, fit partie de la république Cisalpine, puis du roy. d'Italie (départ. du Crostolo). En 1806, on le donna à la princesse Elisa. En 1809, le grand juge Régnier reçut le titre de *duc de Massa-Carrara*. En 1814, Marie-Béatrix, héritière des maisons d'Este et de Cibo, recouvra la principauté, qui fit retour après elle, en 1829, au duché de Modène jusqu'en 1859, et fut alors réunie au roy. d'Italie.

MASSA-LOMBARDA, v. du roy. d'Italie, prov. de Ravenne ; 5,901 hab.

MASSA LUBRENSE ou **MASSA-DI-SORRENTO**, v. du

roy. d'Italie, prov. de Naples, à 4 kil. S.-O. de Sorrente, sur le golfe de Naples ; 8,413, hab. Évêché. Ruines antiques.

MASSA-DI-MAREMMA ou MASSA-MARITTIMA, v. d'Italie, prov. de Grosseto, près des Maremmes ; 13,087 ; hab. Évêché. Cathédrale du XIIIe siècle. Autrefois on exploitait de l'argent aux environs.

MASSACHUSETTS, un des États-Unis de l'Amérique du Nord, borné à l'E par l'océan Atlantique ; entre 41° 12'-42° 52' lat. N., et 72° 15'-75° 50' long. O. Superf., 21,535 kil. carr., 200 kil. de l'E. à l'O. ; 100 du N. au S. Pop., 1,783,085 hab. Ch.-l. Boston ; v. princ. : Charlestown, Pittsburg, Lowell, Lynn. Il est borné à l'O. par les montagnes Vertes, et arrosé par le Connecticut, le Merrimack, la Concord, la Nashua et le Pautucket. Climat sujet aux excès du chaud et du froid, mais généralement sec, beau et sain. Côtes basses, sablonneuses et marécageuses, parsemées d'îles ; on y remarque les baies de Massachusetts, du Cap-Cod, de Barnstable, de Plymouth, etc. Sol très bien cultivé : céréales, coton, pommes de terre, sucre, tabac, etc. Les richesses minérales consistent en fer, plomb, ocre et pierres. Pêche très active. Industrie importante : tissus de soie, de coton et de laine ; teintureries, tanneries, verreries, chapellerie ; 40,000 ouvriers sont employés à la confection des chaussures. Construction de navires. Le premier établissement y fut fondé à Plymouth par des puritains anglais, en 1620. C'est dans le Massachusetts que commença la révolution qui affranchit l'Amérique. Il se donna, en 1780, sa première constitution, revisée et modifiée en 1820 et en 1840. En 1783, il abolit l'esclavage. En 1788, il adopta la constitution des États-Unis. En 1819, on en détacha le Maine. Il est représenté au Congrès par 2 sénateurs et 11 membres de la Chambre des représentants. Le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur, élu pour un an par le peuple, qui lui adjoint un lieutenant-gouverneur, et assisté d'un conseil de 9 membres nommés par l'assemblée générale. Celle-ci, exerçant la puissance législative, se compose d'un sénat de 40 membres et d'une Chambre des représentants de 240 députés nommés pour 1 an. Sénateurs et représentants sont nommés annuellement par le peuple. Tout citoyen, âgé de 21 ans, résidant depuis 1 an dans l'État, et depuis 6 mois dans la localité où il veut voter, et payant impôt, est électeur. L'État a une Cour suprême, et chaque comté un tribunal. Tous les juges sont nommés par le gouverneur et révocables. Le Massachusets prend son nom d'une tribu d'Indiens voisine de Boston.

MASSADA, v. de la Judée, à l'E., près de la mer Morte, dans la tribu de Juda. Hérode la fortifia. M. de Saulcy en a retrouvé l'emplacement.

MASSAFRA, v. du roy. d'Italie, prov. de Lecce ; 10,141 hab. Belle église.

MASSAGA, v. de l'Inde ancienne, chez les Assacènes, au N. de Peucela, et au N.-O. de Taxila, fut saccagée par Alexandre. Auj. *Achnagar* ou *Akora*.

MASSAGÈTES, *Massagetæ*, peuple scythe qui habitait le littoral N.-E. de la mer Caspiennne, vers l'Iaxarte. Ils se livraient à la pêche, à l'élève des bestiaux et des troupeaux. Ils tuaient, dit-on, leurs vieillards, pour se nourrir de leur chair. Cyrus ne put les soumettre. (*V.* THOMYRIS.)

MASSARD (JEAN), graveur au burin, né à Bellesme (Orne), en 1740, m. en 1822. Ses principaux ouvrages sont : *la plus belle des Mères*, d'après Van-Dyck ; *la Dame bienfaisante*, d'après Greuze ; *la Mort de Socrate*, d'après David ; *le Portrait de Louis XVIII*, etc. Massard se distingue par la correction du dessin et un profond sentiment de la couleur.

MASSARD (JEAN-BAPTISTE-RAPHAEL-URBAIN), fils du précédent, graveur, né à Paris en 1775, m. en 1849, élève de David pour le dessin, et de son père pour la gravure, s'est distingué par la fermeté du burin, l'habile arrangement des tailles et l'harmonieuse vigueur de l'effet ; il a gravé *la Sainte Cécile* de Raphael, *les Sabines* de David, *Homère* de Gérard, les *Funérailles d'Atala* et *Hippocrate refusant les présents d'Artaxerxes* de Girodet, le portrait en pied de *Louis XVIII* par Gérard, etc.

MASSARIA (ALEXANDRE), médecin, né à Vicence en 1510, m. en 1598, étudia la médecine à Padoue, revint à Vicence, où il devint membre de l'Académie des Olympiques, fit des cours d'anatomie, se rendit à Venise et y fit une grande fortune en pratiquant la médecine. En 1587, il remplaça Mercuriali comme professeur à l'université de Padoue. Il a contribué à faire revivre la médecine grecque et les doctrines de Galien.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Opera medica*, Lyon, 1634, in-fol., et 1671, in-fol. ; *Practica medica*, Trévise, 1606, in-fol., et Lyon, 1616 et 1622, in-4o ; édition augmentée, Venise, 1618, in-4o. [illegible]

MASSAT, ch.-l. de cant. (Ariège), arr. de Saint-Girons, près de l'Arac ; 4,084 hab. Mines de fer, de plomb argentifère, etc. Comm. de chevaux et bestiaux.

MASSE, bâton à tête d'or ou d'argent, que des espèces d'huissiers ou appariteurs, nommés *massiers*, portaient autrefois devant le roi, le chancelier, les cardinaux, quelques chapitres, et les quatre facultés de l'Université de Paris. Auj. les recteurs et les doyens de faculté ont seuls des massiers.

MASSE (JEAN-BAPTISTE), graveur et peintre en miniature, né à Paris en 1687, m. en 1767, publia, sous le titre de *Grande galerie de Versailles*, une partie des tableaux de Lebrun. Parmi ses gravures on cite encore le portrait de *Marie de Médicis* d'après Rubens.

MASSE (FÉLIX-MARIE-VICTOR), célèbre compositeur français, membre de l'Institut, né à Lorient en 1822, m. en 1884, suivit les cours du Conservatoire de Paris et remporta le grand prix de composition musicale en 1844. Il composa, à son retour de Rome, des romances et des mélodies, dont quelques-unes étaient inspirées des poésies de V. Hugo, notamment des *Orientales*. En 1852, il fit représenter *la Chanteuse voilée*, charmant opéra comique en un acte. *Galathée*, représentée la même année, le plaça au premier rang des compositeurs d'opéras comiques pour l'esprit, la grâce et l'originalité. *Les Noces de Jeannette*, 1 acte, 1853, devinrent rapidement populaires ; *Miss Fauvette*, 1 acte, 1855 ; *les Saisons*, 3 actes, 1856 ; à l'Opéra-Comique ne réussirent pas aussi bien ; *la Reine Topaze*, 3 actes, au Théâtre-Lyrique, 1856, obtint un succès populaire. Il fit jouer ensuite *la Favorite et l'Esclave*, à Vienne ; *Adieux paniers, vendanges sont faites*, Bade, 1857 ; *la Fée Carabosse*, 3 actes, au Théâtre-Lyrique, 1859 ; *le Dernier couplet*, Bade, 1861 ; *le Fils du brigadier*, 3 actes, à l'Opéra-Comique, 1867 ; *Fior d'Aliza*, etc. *Paul et Virginie*, 3 actes, au nouveau Théâtre-Lyrique, 1876, obtint un grand et légitime succès. Chef du chant à l'Opéra depuis 1860, il fut nommé professeur de composition au Conservatoire en 1866, en remplacement de Leborgne. Il remplaça Auber à l'Académie des beaux-arts, en 1872. Il était officier de la Légion d'honneur depuis 1877. On a, depuis sa mort, représenté à l'Opéra-Comique *une Nuit de Cléopâtre*, 1885, œuvre posthume, qui a reçu du public le plus chaleureux accueil.

MASSELIN (JEAN), official de Rouen, député de sa province aux états généraux de Tours, en 1484, écrivit la relation des travaux de cette assemblée.

Ce curieux document a été publié et traduit par A. Bernier, dans la *Collection de documents inédits sur l'histoire de France*, in-4o.

MASSENA (ANDRÉ), maréchal de France, né à Nice en 1758, d'un marchand de vin, m. en 1817, s'engagea comme mousse, fit 2 voyages au long cours ; entré dans le régiment Royal-Italien, il se vit arrêté dans les grades inférieurs par le défaut de naissance, et se retira après 14 ans de service. Volontaire, puis chef de bataillon en 1792, général de brigade en 1793, général de division la même année, tour à tour à l'armée du Var et à celle d'Italie, il battit les ennemis à Cairo, à Loano, décida la victoire de Rivoli, 1797, et reçut de Bonaparte le surnom d'*Enfant chéri de la victoire*. Envoyé à Rome pour succéder à Berthier, il fut mal accueilli des officiers, qui l'accusèrent de dilapidation, et se retira pour éviter une révolte. Bientôt après, commandant en chef de l'armée de Suisse, et ensuite de toute l'armée de l'E., il se porta au-devant de la coalition, arrêta Souwarow, et détruisit l'armée russe de Korsakoff autour de Zurich, le 25 sept. 1799. Passant à l'armée d'Italie, il occupa longtemps, cerné par l'armée de Mélas, sous les murs de Gênes, où, bloqué étroitement par une armée nombreuse, il fit une défense célèbre, et ne capitula que réduit par la famine et après avoir perdu les deux tiers de sa garnison. Lorsque Bonaparte quitta l'Italie, ce fut à lui qu'il remit le commandement de l'armée. Masséna n'approuva point d'abord le 18 brumaire. Napoléon I[er] le nomma cependant maréchal d'Empire en 1804, et lui confia, en 1805, le commandement de l'armée d'Italie, avec laquelle il vainquit l'archiduc Charles à Caldiero, à Vicence, sur la Brenta ; en 1806, il fit la conquête de Naples, et prit l'imprenable Gaëte ; en 1807, il combattit les Russes en Pologne, et reçut le titre de *duc de Rivoli*. Il contribua aux succès de la campagne d'Allemagne en 1809, et se montra aussi admirable par l'activité que par le courage et le sang-froid à Essling, à Wagram et dans la poursuite de l'archiduc Charles. Nommé *prince d'Essling*, pour le sang-froid héroïque qu'il avait montré dans cette bataille, il prit un peu de repos, et fut envoyé en Portugal, 1810, où il lutta avec des forces inférieures contre Wellington et contre le mauvais vouloir des généraux français. Les 3 et 5 mai 1811, il combattit les Anglais à Fuentès d'Onoro, et rentra en France. Napoléon, mécontent, le laissa sans emploi, et, après la paix, lui donna seulement le commandement de la 8e division militaire, qui avait Marseille pour quartier général. Louis XVIII l'y maintint. Masséna, quoiqu'il se fût tenu à l'écart pendant les Cent-jours, fut obligé de publier un *Mémoire* pour répondre aux calomnies de ses ennemis après la 2e Restauration.

On a de Masséna des *Mémoires*, qui ont été rédigés et publiés par le général Koch, Paris, 1849, 7 vol. et atlas. J. T.

MASSERAH, v. du Soudan, dans le Bournou, à 130 kil. de Kouka; 20,000 hab.

MASSERANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Novare; 3,694 hab. Autrefois ch.-l. d'une principauté de même nom.

MASSÉSYLIENS, anc. peuple de l'Afrique septentrionale, dans la Numidie, entre les Massyliens à l'E. et la Mauritanie à l'O. Ch.-l. Cirtha.

MASSEUBE, *Belsinum*, ch.-l. de cant. (Gers), arr. de Mirande, sur la rive g. du Gers; 1,765 hab. Comm. de mulets.

MASSEVAUX, en allemand *Masmunster*, v. d'Alsace-Lorraine, cercle et à 6 kil. S.-O. de Thann, sur la Doller; 3,992 hab. Filature et tissus de coton; fonderie, haut fourneau. Érigé en ville en 1217. Il y avait une riche abbaye de chanoinesses augustines.

MASSIAC, ch.-l. de cant. (Cantal), arr. de Saint-Flour, sur l'Alagnon; 1,911 hab. Mines d'antimoine, meunerie. etc. Ruines gauloises et romaines, anc. château fort.

MASSIAS (Le baron Nicolas), littérateur, né à Villeneuve-d'Agen en 1764, m. en 1848, servit dans l'armée des Pyrénées, enseigna les belles-lettres à l'École militaire de Saumur, puis, entrant dans la carrière diplomatique, fut chargé d'affaires près le cercle de Souabe en 1800, et consul général à Dantzig de 1807 à 1815.

On a de lui : *Rapport de la nature à l'homme et de l'homme à la nature, ou Essai sur l'instinct, l'intelligence et la vie*, 1821-22, 4 vol.; *Théorie du beau et du sublime*, 1824; *Problème de l'esprit humain, ou Origine, développement et certitude de nos connaissances*, 1825; *Principes de littérature, de philosophie, de politique et de morale*, 1826-27, 4 vol. in-12; *Traité de philosophie psycho-physiologique*, 1830; *Influence de l'écriture sur la pensée et sur le langage*, 1828.

MASSIERS. *V.* Masse.

MASSIEU (Guillaume), littérateur, né à Caen en 1665, m. en 1722, entra fort jeune dans l'ordre des Jésuites, en sortit pour se livrer exclusivement aux lettres, devint professeur de langue grecque au Collège de France vers 1710, et membre de l'Académie française en 1714. Il fit aussi partie de l'Académie des inscriptions, dont le recueil contient de lui plusieurs dissertations. L'*Histoire de la poésie française*, qu'il publia en 1739, in-12, eut une réputation peu méritée. B.

MASSILIA, v. de la Gaule (Narbonnaise IIe); auj. *Marseille*. (*V. ce mot.*)

MASSILLARGUES. *V.* Marsillargues.

MASSILLON (Jean-Baptiste), prédicateur célèbre, né à Hyères le 24 juin 1663, m. le 18 sept. 1742, fit de brillantes études chez les oratoriens dans sa ville natale, et entra dans leur congrégation en 1681. Malgré la réussite de ses premiers essais, il ne se croyait pas né pour la chaire : mais, après avoir entendu quelques-uns de ses panégyriques, ses supérieurs le destinèrent à la prédication. Massillon voulut encore s'enfermer dans le monastère de Sept-Fonts; le cardinal de Noailles l'en fit sortir. Après avoir enseigné les belles-lettres et la théologie à Pézénas, à Montbrison, à Vienne, le jeune oratorien fut appelé à Paris, en 1696, pour y diriger le séminaire de Saint-Magloire. Chargé d'une mission à Montpellier, en 1698, il obtint beaucoup de succès. L'année suivante, il prêcha avec éclat le Carême dans l'église de l'Oratoire à Paris, et l'Avent à Versailles. Après l'avoir suivi, Louis XIV lui dit : « Mon père, j'ai entendu plusieurs orateurs, j'en ai été content; pour vous, toutes les fois que je vous entends, je suis très mécontent de moi-même. » Cependant, Massillon ne prêcha ensuite qu'un seul Carême devant Louis XIV. En 1709, il prononça l'oraison funèbre du prince de Conti; en 1710, celle du Dauphin; en 1715, celle du roi lui-même. Il composa en six semaines les dix sermons connus sous le nom de *Petit Carême*, et qui furent prononcés en 1717 devant le jeune Louis XV. Cette même année, le Régent le nomma à l'évêché de Clermont, et dut payer les bulles du nouveau prélat, trop pauvre pour suffire à cette dépense. En 1719, Massillon fut reçu à l'Académie française. Le reste de sa vie fut consacré à la prédication, aux devoirs de l'épiscopat, à l'enseignement religieux et à la pratique de la charité. On a prétendu, sans le prouver, qu'il avait adressé au cardinal Fleury des réclamations [illegible] vives contre l'injustice de la guerre de 1741; mais on connaît sa lettre au ministre, relativement à l'excès des [illegible] l'Auvergne, et qu'il parvint à faire ré[illegible]. [illegible] il n'eut pas, comme l'archevêque de [illegible] aux prétentions de Dubois un [illegible]. La ville d'Hyères lui a élevé une statue en 1817.

[illegible] de la chaire : son [illegible] d'onction et de [illegible] les cœurs [illegible] puissance; elle plaît et charme. [illegible] le tableau de nos vices. Il ne s'adresse pas [illegible], comme Bourdaloue; il va droit [illegible], la [illegible] cachés [illegible] sa parole [illegible] son [illegible] une noble simplicité à une parfaite harmonie. Le *Petit Carême*, qui traite des devoirs des grands, est le plus populaire des ouvrages de Massillon; Voltaire l'avait constamment sous les yeux, et le regardait comme un des meilleurs modèles d'éloquence : l'abbé Maury préfère pourtant avec raison le *Grand Carême* et l'*Avent*. Dans les *Sermons* de Massillon, au nombre de près de 100, et parmi lesquels on distingue celui sur l'*Aumône*, et celui sur le *Petit nombre des élus*, les beautés sont d'un ordre supérieur; mais on peut y reprendre une trop grande abondance de paroles; l'auteur pousse la richesse jusqu'au luxe; quelques-uns de ses chefs-d'œuvre auraient pu gagner à être plus courts; mais la grâce exquise de l'ensemble fait oublier ce défaut.

On doit encore à Massillon des *Panégyriques* de saints, des *Conférences ecclésiastiques*, pleines de vérité et d'onction tout ensemble, des *Paraphrases de Psaumes*, des *Discours synodaux* et des *Mandements* d'une élégance simple et naturelle. Ses Œuvres complètes ont été publiées par son neveu, 1745-48; par Renouard, 1810, 13 vol.; par Beaucé, 1817, 4 vol.; par Méquignon, 1818, 15 vol. in-12. Renouard a donné des *Morceaux choisis de Massillon*, 1812, et Tabaraud, une édition des *Œuvres choisies*, 1824, 6 vol. En 1720, on publia, sous le nom de Massillon, des *Maximes sur le ministère de la chaire*; elles sont du P. Gaichies. — *V.* l'*Éloge de Massillon* par Dalembert; Maury, *Éloquence de la chaire*; Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. I. *V.* aussi F. Brunetière, *Nouv. Études critiques sur l'hist. et la littér. française*, 1882. A. R.

MASSINISSA. *V.* Masinissa.

MASSIQUE (Mont). Petite chaîne de collines qui séparait la Campanie du Latium, au N. de Mondragone. Elle contenait plusieurs vignobles renommés, qui étaient des variétés du Falerne. Le mont s'appelle auj. *Massico*, près de Gli Bagnoli. Le vignoble de Massique était sur le penchant du mont Gaurus. (*V. ce mot.*) Ses vins étaient très doux.

MASSIVA, prince numide. (*V.* Jugurtha.)

MASSON (Jean-Papire), historien et critique, né à Saint-Germain-Laval (Forez), en 1544, m. en 1611, entra chez les jésuites, mais sortit de l'ordre avant d'avoir prononcé ses vœux, fut professeur au collège Du Plessis, se fit recevoir avocat en 1576 et reçut gratuitement, en considération de son mérite, la charge de substitut du procureur général.

Il a laissé : *Annalium libri IV, quibus res gestæ Francorum explicantur*, Paris, 1577, 1598, in-4o; *Notitiæ Episcopatuum Galliæ*, 1606, 1610; *Descriptio fluminum Galliæ*, 1618, in-12, 1685; *Historia calamitatum Galliæ*, écrit inséré dans le t. Ier des *Francorum scriptores* de Duchesne; des éditions des *Lettres* de Gerbert, et des *Œuvres* de Loup de Ferrières et d'Agobard, etc.

MASSON (Antoine), célèbre graveur au burin, né en 1635 à Louri, près d'Orléans, m. en 1700. Ses chefs-d'œuvre sont : *les Pèlerins d'Emmaüs*, d'après le Titien; *le Repos en Égypte*, d'après Mignard, et l'*Assomption*, d'après Rubens.

MASSON (Jean), ministre calviniste, né vers 1680, m. vers 1750, a écrit, avec son frère Samuel et son cousin Philippe. une *Histoire critique de la République des lettres*, Utrecht et Amsterdam, 1712-18, 15 vol. in-12.

On lui doit encore : des Vies d'*Horace*, Leyde, 1708; d'*Ovide*, Amst., 1708; de *Pline le Jeune*, 1709, toutes en latin; *Jani templum reseratum, seu tractatus chronologico-historicus*, Amst., 1700; quelques opuscules sur les inscriptions et les médailles, etc.

MASSON DE MORVILLIERS (Nicolas), littérateur, né vers 1740, à Morvilliers (Lorraine), m. en 1789, fut avocat au parlement de Paris, puis secrétaire du duc d'Harcourt, gouverneur de la Normandie.

On a de lui : *Abrégé de la géographie de la France*, 1774, 2 vol. in-12; — *de l'Italie*, 1774, in-12; — *de l'Espagne et du Portugal*, 1776, in-12. Il collabora à l'*Encyclopédie méthodique* et au *Dictionnaire de la Géographie moderne*. Il a encore publié des *Œuvres mêlées en vers et en prose*, 1789.

MASSON (François), statuaire distingué, né en 1745, en Normandie, m. en 1807, élève de G. Coustou, exécuta la belle fontaine qui est sur la place de l'évêché à Noyon, et décora le palais du gouvernement à Metz. Pendant la Révolution, il fit les bustes des personnages marquants de l'Assemblée constituante. Il composa un groupe allégorique du *Dévouement à la patrie*, qui resta longtemps sous le péristyle du Panthéon. Sur la demande du conseil des Anciens, il éleva un monument à J.-J. Rousseau. On lui doit encore des statues de Périclès, de Caton et du général Caffarelli, les bustes de Kléber et de Lannes, et le tombeau de Vauban dans l'église des Invalides de Paris. B.

MASSON (Charles-François-Philibert), littérateur, né à Blamont (Franche-Comté) en 1762, m. en 1807, entra au service de la Russie, 1786, parvint au grade de major en second dans l'un des régiments de la garde impériale, épousa une dame noble russe, et jouit de la faveur de Catherine II. Disgracié à l'avènement de Paul Ier, il revint en France, 1799, et fut nommé secrétaire général de la préfecture de Rhin-et-Moselle. Il était de l'Institut de France, de celui de Milan, de l'Académie celtique, etc.

[illegible]

MASSORETES, de l'hébreu [illegible], tradition, nom

donné aux docteurs juifs qui ont imaginé les points-voyelles pour fixer, d'après les manuscrits et la tradition orale, la leçon du texte sacré.

MASSOUAH, ville et principal port de commerce de l'Abyssinie, sur le golfe Arabique, dans une petite île de 2 kil. de tour par 37° 7' long. E., et 15° 35' lat. N.; 2,350 hab. Entrepôt de marchandises européennes venant de Djeddah, et des produits asiatiques importés par Moka et Mascate. Cette ville, qui appartenait à l'Égypte depuis 1867, est occupée par les Italiens depuis 1884.

MASSOURE (LA). *V.* Mansourah.

MASSOVIA, nom latin de la Mazovie.

MASSUET (Pierre), littérateur, né à Mouzon-sur-Meuse en 1698, m. en 1776, entra chez les Bénédictins de Saint-Vincent à Metz, quitta son couvent, se retira en Hollande, où il embrassa le protestantisme, et étudia la médecine sous Boerhaave.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Histoire des rois de Pologne*, Amst., 1733, 3 vol. in-12; *Histoire de la guerre présente*, 1735, in-12; *Histoire de la dernière guerre, avec la Vie du prince Eugène de Savoie*, 1736-37, 5 vol. in-12; *Histoire de l'empereur Charles VI*, 1742, 2 vol. in-12; *Table générale des matières contenues dans l'Histoire et les Mémoires de l'Académie des sciences, de 1699 à 1734*, ibid., 1741, in-4°, ou 4 vol. in-12. Il fut le principal rédacteur de la *Bibliothèque raisonnée des ouvrages des savants de l'Europe*, Amsterdam, 1728-53, 52 vol. in-12.

MASSYLIENS, peuple de l'Afrique septentrionale, dans la Numidie, à l'E. des Massésyliens. (*V. ce mot.*)

MASTARNA. Suivant la tradition étrusque, Servius Tullius, avant de devenir sous cette dernière dénomination le sixième roi de Rome, avait, en Étrurie, porté le nom de Mastarna. Il avait suivi longtemps et fidèlement Cæle Vibenna, chef d'une armée de mercenaires étrusques, et était venu s'établir, avec une partie de cette armée, sur le mont Cælius, à Rome. Cette tradition est rappelée, avec le nom même de Mastarna, dans le discours de Claude pour l'entrée des Gaulois au Sénat, discours gravé sur des tables de bronze découvertes à Lyon en 1528, et que l'on conserve dans cette ville. Cf. Tacite, *Ann.* XI, 24. Les noms de Mastarna, Cæle, Vibenna, Tarquin, Tanaquil, sont inscrits dans les peintures murales de la crypte de Vulci.

V. Noël Desvergers, *l'Étrurie et les Étrusques*, in-fol., t. II, p. 45-32.

MASTIGOPHORES, c.-à-d. *porte-fouet*, officiers chargés de réprimer les infractions aux règlements dans les jeux publics de l'anc. Grèce.

MASTRE (LA), ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. de Tournon sur le Doux; 3,313 hab. Église calviniste. Comm. de châtaignes ; filature de soie.

MASULIPATAM, v. forte de l'Hindoustan anglais, dans la présidence de Madras, dans l'anc. prov. des Circars du Nord, bon port sur le golfe du Bengale, à l'embouchure du Krichna; par 16° 9' lat. N. et 78° 48' long. E.; 36,188 hab. Renommée par la belle couleur, la finesse et le brillant de ses toiles peintes, dites *Chintz*. Manuf. célèbre de coton. Le district produit riz, légumes, tabac, coton, un peu de minerai de fer et quelques diamants. Prise et fortifiée par les Français, 1751, qui l'occupèrent jusqu'en 1759; elle passa ensuite aux Anglais.

MASURIUS SABINUS. *V.* Sabinus.

MATAMOROS ou **EL-REFUGIO**, v. du Mexique, sur la rive dr. et à 60 kil. de l'embouchure du Rio-Grande, ch.-l. du dép. de son nom, dans la division militaire de Monterey; 13,740 hab. Les armées des États-Unis y défirent les Mexicains, le 7 mai 1846.

MATAN, v. de l'île de Bornéo, à l'O., cap. d'un royaume de son nom et sur la rivière Matan, à 900 kil. S.-O. de Bornéo. — Le roi de Matan est vassal des Hollandais.

MATANZAS, v. sur la côte N. de l'île de Cuba, à 80 kil. E. de la Havane; 40,000 hab. Principal port de l'île après la Havane. Grande exportation de sucre, mélasse et café. Chemin de fer pour La Havane. — Victoire navale des Hollandais sur les Portugais en vue de cette ville, en 1627.

MATAPAN (Cap), anc. *Tænarium promontorium*, dans le royaume de Grèce, à l'extrémité méridionale de l'Europe, à la pointe S. de la Morée; par 36° 22' lat. N. et 20° 8' long. E.

MATAREM (Empire de), anc. État de l'île de Java. Les Hollandais, qui l'ont soumis, l'ont divisé, depuis 1775, en 2 provinces, Matarem ou Sourakarta et Djokjokarta.

MATARIEH (EL), vge de la Basse-Égypte, à 8 kil. N.-N.-E. du Caire, près des ruines de l'anc. *On* ou *Héliopolis*, qui donna son nom à la bataille où Kléber défit les Turcs, le 20 mars 1800; 500 hab.

MATARO, probabl. anc. *Iluro*, v. d'Espagne (Catalogne), prov. de Barcelone, port sur la Méditerranée. Construction de navires. Récolte de vins rouges; fabr. d'eaux-de-vie, toile à voiles, soieries, bonneterie, verre, dentelles, savon. Export. de sel, vin, huile, eau-de-vie, etc. Pop. de la commune : 17,405 hab.

MATCHERRY ou **MEWAT**, principauté vassale de l'Inde anglaise, dans l'O. de l'anc. roy. d'Agra; ch.-l. Alvar. Les habitants en sont sauvages et pillards.

MATEBELE, peuple de l'Afrique australe, entre le Limpopo au S., le désert de Kalahari à l'O., le Zambèze au N., et les monts Lupata à l'E. Leur pays, encore peu connu, forme vers le centre un plateau montagneux (monts Matoppo et Maschoua), qui verse de nombreux affluents au S. vers le Limpopo, au N. vers le Zambèze. Les Matebele appartiennent à la famille des Cafres. Le village de *Mattokottoko*, au centre du pays, est la résidence de leur chef. C. P.

MATELICA, v. du roy. d'Italie, prov. de Macerata, sur la rive droite du San-Angelo; 7,307 hab. Fabr. de lainages et draps communs.

MATELOT, terme de marine, signifie un *novice* (*V. ce mot*), âgé de 18 ans révolus, qui a été définitivement porté sur les matricules de l'inscription maritime (*V. ce mot*), comme ayant accompli une des quatre conditions suivantes : 2 voyages au long cours; 18 mois de navigation quelconque, non compris la petite pêche ni la navigation intérieure; 2 ans de navigation intérieure ou de petite pêche, constatés par 24 mois d'inscription sur un rôle d'équipage; 2 ans de pêche faite aux filets, quoique n'employant pas d'embarcation.

MATEO (SAN-), vge d'Espagne, prov. de Castellon; 3,708 hab. On croit que c'est l'anc. *Indibilis*, que d'autres placent à Xert.

MATERA, *Mateola*, v. du roy. d'Italie, prov. et à 68 kil. E. de Potenza, sur la rive dr. de la Gravina; 15,700 hab. Archevêché. Belle cathédrale.

MATERNUS (Firmicus). *V.* Firmicus.

MATHA, ch.-l. de cant. (Charente-Infér.), arr. de Saint-Jean-d'Angély, sur l'Antenne; 2,210 hab. Église très ancienne. Eau-de-vie estimée.

MATHA (Saint Jean de). *V.* Jean de Matha.

MATHAN, prêtre apostat, sacrificateur de Baal et conseiller d'Athalie, fut tué par l'ordre du grand prêtre Joad ou Joïada, l'an 876 av. J.-C.

MATHATHIAS, Juif, père des Macchabées, et le 1er de la race des Asmonéens, m. vers 166 av. J.-C., se rendit célèbre pendant la persécution d'Antiochus Épiphane. Après la prise de Jérusalem, il se retira dans la ville de Modin, où il était né : ses quatre fils l'y accompagnèrent. Les officiers d'Antiochus ayant voulu forcer les habitants à sacrifier aux idoles, Mathathias déclara publiquement qu'il n'obéirait jamais, et tua même un Israélite qui se laissait intimider. Il s'enfuit dans les montagnes, forma un corps d'armée, parcourut le pays, détruisit les autels des faux dieux et rétablit le culte du Seigneur. Sentant que sa fin approchait, il donna pour chef à ses troupes son fils Judas.

MATHÉMATICIENS, devins romains. (*V.* Devins.)

MATHES (LES), vge (Charente-Infér.), arr. de Marennes; 875 hab. Louis de La Rochejacquelein y périt à la tête des Vendéens, en 1815.

MATHEW (Théobald), apôtre de la tempérance, né en 1790 à Tomastown en Irlande (Tipperary), m. en 1856, entra dans l'ordre des Franciscains, et se rendit populaire comme prédicateur à Cork. En 1833, il se dévoua à l'organisation de *Sociétés de tempérance*. Le succès de cet apostolat fut immense, le gouvernement anglais lui accorda en 1838 une pension de 300 livres pour continuer son œuvre : jusqu'en 1844, le P. Mathew enleva à l'ivrognerie 2 à 3 millions d'Irlandais. Il fit aussi de nombreuses conversions à Londres, à Liverpool et dans les autres grandes villes manufacturières. Il obtint des résultats non moins satisfaisants aux États-Unis, d'où il ne revint qu'en 1851. Il alla encore en mission aux îles Fidji. Une statue lui a été élevée à Cork en 1864 avec cette inscription: *Tribut d'un peuple reconnaissant*. B.

MATHIAS (Saint), disciple de J.-C., fut, après l'Ascension, choisi par les apôtres pour prendre la place de Judas Iscariote. On croit qu'il prêcha l'Évangile en Cappadoce, et qu'il souffrit le martyre en Colchide. Fête, le 24 février. On a sous son nom un *Évangile* et un *Livre des traditions*, considérés comme apocryphes.

MATHIAS, empereur d'Allemagne, 1612-19, 4e fils de l'empereur Maximilien II, né en 1557. Au commencement de l'insurrection des Pays-Bas catholiques, 1577, il se mit à la tête du gouvernement; mais en 1580 il se retira, et obtint le pardon de Philippe II. Après la mort de son frère Ernest, 1595, il fut nommé par l'empereur Rodolphe II, son frère aîné, gouverneur de l'archiduché d'Autriche. Il combattit plus tard les Hongrois insurgés, qui avaient appelé à leur secours les Turcs. Le traité de Vienne, 1606, termina cette lutte. Peu à peu Mathias avait su amener son frère à lui céder la Moravie, l'Autriche au-dessus et au-dessous de l'Enns, la Hongrie, ainsi que le droit de succession future en Bohême. Les Bohé-

miens s'étant révoltés, il soutint la cause de l'empereur, puis se tourna contre lui, et le força de lui abandonner la Bohême, la Silésie et la Lusace, 1611. A la mort de Rodolphe, 1612, Mathias fut élu empereur. Sous son règne, les luttes religieuses s'étendirent de plus en plus. Les deux grands partis de la Ligue catholique et de l'Union évangélique désobéirent au décret de dissolution qu'il rendit contre eux en 1617. Les troubles religieux qu'il ne sut pas apaiser amenèrent l'insurrection de Prague, 1618, signal de la guerre de Trente ans. Ce fut à l'origine de cette guerre que Mathias mourut, 1619. Il eut pour successeur son cousin Ferdinand II. E. S.

MATHIAS CORVIN. *V.* CORVIN.

MATHIEU (SAINT) OU **LÉVI**, *Matthæus*, apôtre et évangéliste, né en Galilée, était publicain, c.-à-d. receveur d'impôts pour les Romains. Il quitta cet état, que les Pharisiens considéraient comme méprisable, pour s'attacher à J.-C. Il prêcha l'Évangile dans la Judée, et passa ensuite en Perse selon les uns, selon d'autres en Éthiopie ou chez les Parthes; on croit qu'il y souffrit le martyre. Fête, le 21 septembre. Son *Évangile*, selon l'opinion la plus probable, fut écrit 8 ans après l'Ascension, en syro-chaldaïque, langue que les Juifs parlaient alors; l'original n'existe plus; il n'y en a qu'une version grecque, faite sous les yeux des apôtres.

MATHIEU (PIERRE), historien et poète, né à Pesmes (Haute-Saône) en 1563, m. en 1621, savait à 15 ans le latin, le grec et l'hébreu. Avocat à Lyon, il fut ardent ligueur, et, député près de Henri IV, il devint son partisan, son favori, son historiographe. Matthieu a beaucoup écrit; mais son style est faible et souvent bas; les faits seuls donnent du prix à ses compositions historiques, où respire une certaine franchise d'honnête homme.

Ses principaux ouvrages sont : *Esther*, tragédie en 5 actes, Lyon, 1585, in-12; *la Guisiade, ou le Massacre du duc de Guise*, tragédie, 1589; *Quatrains de la vanité du monde*, au nombre de 274, souvent réimprimés pour l'instruction des enfants; *Histoire des derniers troubles de France... jusqu'à la clôture des États de Blois*, Lyon, 1594; *Histoire de France de 1598 à 1604*, 1606, 2 vol.; *Histoire de Louis XI*, 1610, in-fol.; *Histoire de la mort déplorable du roi Henri le Grand*, 1611, in-fol.; *Ælius Sejanus*, 1618, in-12; *Histoire de France* (de François I^er^ à Louis XIII), 1631, 2 vol. in-fol., ouvrage continué par le fils de l'auteur. J. T.

MATHIEU (CLAUDE-LOUIS), astronome et mathématicien, né à Mâcon en 1783, m. en 1875, alla suivre à Paris les cours de Lacroix et de Delambre, entra à l'École polytechnique en 1803, à celle des Ponts et Chaussées en 1805, fut nommé secrétaire du Bureau des longitudes, accompagna Biot en 1808 dans ses expériences du pendule à secondes sur la Méditerranée, fut ensuite attaché comme astronome à l'Observatoire et au Bureau des longitudes, professeur adjoint d'astronomie au Collège de France, membre de l'Académie des sciences en 1817, répétiteur du cours de machines, géodésie et arithmétique à l'École polytechnique, professeur d'analyse en 1829, et enfin examinateur jusqu'en 1863. Beau-frère d'Arago, il fut député de Mâcon en 1834, et de Cluny depuis 1838. Le dép. de Saône-et-Loire l'envoya aussi à l'Assemblée constituante de 1848. Mathieu a édité l'*Histoire de l'astronomie du dix-huitième siècle* de Delambre, 1827. Il rédigeait la statistique de la population dans l'*Annuaire du Bureau des longitudes*, et insérait des *Notes* et *Rapports* dans la *Connaissance des temps*.

MATHIEU DE DOMBASLE. *V.* DOMBASLE.

MATHIEU D'ÉDESSE, historien arménien du XII^e^ siècle, m. en 1144, est célèbre par une *Histoire d'Arménie*, de l'an 952 à 1132, estimée par son exactitude et intéressante pour l'histoire des Croisades. Elle a été continuée jusqu'en 1336 par son élève Grégoire Yéretz. Un extrait de cet ouvrage a été publié en français par M. E. Dulaurier, 1850. C—A.

MATHIEU PARIS (*Parisius* ou *Parisiensis*), moine bénédictin de l'abbaye de Saint-Albans au diocèse de Lincoln, né vers 1197, m. en 1259, a écrit une Chronique universelle, dont la 1^re^ partie a été publiée en tête de celle de Mathieu de Westminster, et dont la 2^e^, qui porte son nom, renferme l'histoire de la Grande-Bretagne depuis 1066 jusqu'à 1259. La portion de cette histoire correspondante aux XI^e^ et XII^e^ siècles, n'est guère qu'une compilation de chroniques antérieures, et, de 1200 à 1235, Mathieu Paris a copié les Annales rédigées par Roger de Wendover, comme lui historiographe de Saint-Albans; le reste lui appartient exclusivement. L'ouvrage de Mathieu Paris jouit d'une réputation justement fondée sur la sincérité de son témoignage et sur l'importance des actes officiels qu'il a insérés dans son récit. Chargé de missions délicates en France et en Norvège, le moine de Saint-Albans fut en rapports intimes avec les plus illustres personnages de son temps et de son pays. Il a donné à son livre le titre d'*Historia major Anglorum*, pour le distinguer de l'abrégé qu'il en fit postérieurement (*Historia minor*); cet abrégé, encore inédit, dont le [illegible] est enrichi de miniatures et de cartes géographiques, est précieusement conservé au *British Museum*. L'*Historia major*, continuée jusqu'en 1273 par Guil. Rishanger, a eu plusieurs éditions; la meilleure, celle de Wats, publiée à Londres en 1640, a été réimprimée à Paris en 1644, et c'est ce texte qui a été suivi par M. Huillard-Bréholles dans sa traduction de la Grande Chronique, 1840-1841, 9 vol., avec une introduction par le duc de Luynes. Mathieu Paris a écrit aussi la Vie des deux Offa, celle de St Edmond, et la biographie de 23 abbés de Saint-Albans. On lui attribue un *Itinéraire de Londres à Jérusalem*, publié par MM. H. Michelant et G. Raynaud, Genève, 1882. M. H. Richards Luard a donné des *Additamenta* à la chronique de Mathieu Paris, dans le t. VI des *Rerum britannicarum medii ævi scriptores*, Londres, 1882. H. B.

MATHIEU DE VENDÔME, abbé de Saint-Denis en 1259, fut régent du royaume de France pendant la 2^e^ croisade de St Louis, devint le principal ministre de Philippe III le Hardi, et mourut en 1286.

MATHIEU DE WESTMINSTER, nom supposé d'un chroniqueur anglais, auteur des *Flores historiarum*, histoire du monde, et surtout de l'Angleterre, depuis la création jusqu'en 1307. La fin doit être attribuée à des continuateurs. Il a travaillé d'après des chroniques anglo-saxonnes auj. perdues.

MATHIEU (SAINT-), île d'Afrique, dans l'océan Atlantique, à 800 kil. du cap des Palmes, par 1° 25' lat. N., et 6° 10' long. O. Aujourd'hui déserte, elle eut jadis un établissement portugais.

MATHIEU (SAINT-), île de la mer de Béring, au S.-E. de celle de Saint-Laurent; 65 kil. sur 30. Elle appartient aux États-Unis, qui l'ont achetée aux Russes en 1867.

MATHIEU (POINTE SAINT-), cap de France, à l'extrémité O. de la Bretagne, par 48° 19' lat. N., et 7° 6' long. O.

MATHIEU (SAINT-), ch.-l. de cant. (Haute-Vienne), arr. de Rochechouart; 2,360 hab. Forges. Église romane du XV^e^ siècle (Mon. historique).

MATHILDE (SAINTE), reine de Germanie, épouse de Henri I^er^ l'Oiseleur, veuve en 936, eut à souffrir diverses persécutions de la part de ses fils, Othon et Henri; elle fonda plusieurs monastères, entre autres celui de Quedlinbourg, où elle mourut, 968. Fête, le 14 mars.

MATHILDE (SAINTE), reine d'Angleterre, fille de Malcolm, roi d'Écosse, et de Ste Marguerite, épousa, en 1100 Henri I^er^ d'Angleterre, et fonda à Londres les hôpitaux du Christ et de Saint-Gilles; elle mourut en 1118. Fête, le 30 avril.

MATHILDE, fille de Baudouin V, comte de Flandre, et d'Adèle de France, fille du roi Robert, épousa en 1054 le duc de Normandie, Guillaume le Bâtard, qui devint roi d'Angleterre, et eut de lui 11 enfants : les plus connus sont Robert Courte-Heuse, Guillaume le Roux, et Henri Beauclerc. Elle fonda l'Abbaye-aux-Dames à Caen, et mourut en 1083. On lui attribue la célèbre tapisserie de Bayeux. (*V. ce mot.*)

MATHILDE, reine d'Angleterre, née en 1102, de Henri I^er^ et de Ste Mathilde, morte à Rouen en 1167, fut mariée en 1121 à Henri V, empereur d'Allemagne. Veuve en 1125, elle épousa, en 1127, le comte d'Anjou, Geoffroy Plantagenet. A la mort de son père Henri I^er^, 1135, qui l'institua son héritière, elle défendit sa couronne contre Étienne de Blois neveu du roi défunt. D'abord obligée de fuir, elle rentra en Angleterre, vainquit à son tour son compétiteur, et se fit couronner en 1141. Son caractère altier lui fit perdre encore une fois le trône; elle chercha à le reconquérir, tant qu'elle eut l'appui de son frère naturel, le comte de Glocester; ce prince étant mort en 1147, elle traita avec Étienne, et repassa en France, où elle mourut, laissant de son second mariage un fils, Henri II, qui fut roi d'Angleterre en 1154.

MATHILDE (LA GRANDE COMTESSE), fille de Boniface II le Pieux, née en 1046, m. en 1115, succéda à son frère Boniface-Frédéric, sous la tutelle de sa mère, Béatrix, 1055. Héritière du duché de Toscane et des comtés de Modène, Reggio, Mantoue, Ferrare et Crémone, elle épousa en 1063 Godefroi le Bossu, duc de Lorraine, qu'elle perdit en 1076, s'attacha à Grégoire VII, qui l'appelait sa fille, lui offrit un asile à son château de Canossa dans la guerre des Investitures, fit une donation secrète de ses biens au saint-siège, 1077, essaya vainement d'arrêter les progrès de l'empereur Henri IV en Italie, et, après la mort de Grégoire VII, se remaria en 1089 avec Welf II, duc de Bavière, dont elle se sépara bientôt. Elle poussa à la révolte Conrad, fils aîné de l'empereur, 1093, fit une nouvelle donation de ses biens entre les mains de Pascal II, 1102, et mourut en odeur de sainteté. Les papes et les empereurs se disputèrent son héritage pendant deux siècles : le saint-siège n'en recueillit qu'une partie, désignée plus tard sous le nom de *Patrimoine de Saint-Pierre*. G.

MATHILDE (CAROLINE), reine de Danemark, 9^e^ enfant de Frédéric-Louis, prince de Galles, et sœur du roi d'Angleterre George III, née en 1751, épousa, en 1766, Christian VII, roi de Danemark. Traitée avec froideur par sa belle-mère et la grand'mère de son époux, elle entra dans les projets de Struen-

sée (*V. ce nom*), fut condamnée comme adultère au divorce et à l'exil, et mourut de chagrin, en 1775, à Zell, dans le Lunebourg, au moment où son innocence allait, dit-on, être proclamée. Le roi Frédéric VI était son fils. B.

MATHOS. *V.* MERCENAIRES (GUERRE DES).

MATHOURA, MOUTTRA ou **MOTTRA,** v. forte de l'Hindoustan anglais, dans les provinces Nord-Ouest. Célèbre dans la mythologie hindoue comme patrie de Krichna. Plusieurs fois ravagée, entre autres par Ahmed-Chah en 1756, elle a perdu de son importance. Aux Anglais depuis 1803; 73,000 hab.

MATHURIN (SAINT), prêtre et confesseur de l'Église chrétienne, vivait dans le Gâtinais au IV^e ou au V^e siècle. Il y avait à Paris une ancienne église sous son invocation; le chapitre de Notre-Dame la donna en 1226 aux Trinitaires ou religieux de la Sainte-Trinité; c'est de là qu'ils furent appelés Mathurins.

MATHURIN (SAINT-), brg (Maine-et-Loire), arr. d'Angers, sur la Loire; 2,509 hab. Légumes et fruits renommés.

MATHURINS. *V.* TRINITAIRES.

MATHUSALEM, patriarche, de la race de Seth, fils d'Hénoch et père de Lamech, qui engendra Noé, vécut 969 ans, la plus longue vie qui ait jamais été accordée à un homme.

MATIFOU (CAP), en arabe *Ras-el-Temendfust*, cap de l'Afrique septentrionale (Algérie); à 13 kil. E. d'Alger, dont il termine la rade; par 36° 48′ lat. N. et 0° 53′ long. E. Défendu par un fort.

MATIGNON (JACQUES GOYON DE), né en 1525 à Gacé (Normandie), d'une anc. famille de Bretagne, m. au château de Lesparre en 1597, fit ses premières armes sous Henri II à la conquête des Trois-Évêchés, 1552, et fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, 1557. En 1559, Catherine de Médicis lui fit donner la lieutenance générale de la Normandie. Pendant les guerres de religion, il sut maintenir l'autorité royale contre les factieux, et se fit estimer des catholiques qu'il commandait, et des protestants qu'il ne cessait de combattre avec succès, mais sans cruauté. Il battit les Anglais devant Falaise en 1563, se distingua à Jarnac et à Moncontour, 1569. Lors de la Saint-Barthélemy, 1572, il préserva les protestants à Saint-Lô et à Alençon. Henri III lui donna le bâton de maréchal de France en 1579, et le gouvernement de la Guyenne en 1584. En 1586 et 1587, il défit les huguenots en plusieurs rencontres, puis se rangea du côté d'Henri IV, au sacre duquel il remplit les fonctions de connétable.

MATIGNON (CHARLES-AUGUSTE DE). *V.* GACÉ.

MATIGNON, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan; 1,479 hab. Comm. de grains.

MATINES, première partie de l'office divin, introduite, dit-on, par St Ambroise. Dans l'origine, on les disait toujours à minuit; mais, excepté dans quelques communautés religieuses, on les récite auj. le matin ou la veille.

MATINES DE BRUGES, nom donné, par allusion aux Vêpres siciliennes, au massacre des Français qui eut lieu à Bruges, sous Philippe le Bel, en avril 1302. E. D—Y.

MATISCO, v. de la Gaule (Lyonnaise I^{re}), limitrophe de la Grande-Séquanaise. Auj. *Mâcon.*

MATLOCK, vge d'Angleterre, sur la Derwent, comté de Derby; 4,936 hab. dans la paroisse. Sources thermales très fréquentées, dans une vallée charmante. Sources pétrifiantes, grottes et bois pittoresques. Manuf. de coton et mines de plomb.

MATOURA, v. et port sur la côte S. de l'île de Ceylan. On y fait la chasse aux éléphants. Mines de pierres précieuses.

MATRALES, *Matralia,* fête de Matuta, chez les anc. Romains. Tous les ans, le III des ides de juin (11 juin), les matrones romaines lui venaient offrir des vœux pour les enfants de leurs frères, n'osant prier pour les leurs, tant Matuta fut malheureuse dans ses enfants. (*V.* MATUTA.)

MATRIMES, *matrimi.* *V.* PATRIMES.

MATRON, poète grec de Pitane en Éolide, contemporain de Philippe de Macédoine, était connu pour ses parodies des poèmes homériques. Athénée nous a conservé de lui un fragment de 120 vers. S. RE.

MATRONA, auj. *Marne,* riv. de la Gaule, naissait dans la Lyonnaise I^{re}, arrosait le S. de la Belgique II^e, et séparait la Lyonnaise II^e de la Lyonnaise IV^e.

MATRONALES, *Matronalia,* fête des matrones chez les anc. Romains. On les appelait aussi *Calendes de mars* (1er mars), parce qu'elles revenaient annuellement à cette époque. La fête était consacrée à Mars, à Junon-Lucine et à toutes les divinités qui présidaient aux mariages. Les matrones commençaient la journée par leur offrir des sacrifices; puis elles rentraient chez elles, où leurs maris et leurs amis venaient leur apporter des présents d'étrennes, et des vœux de bonheur, peut-être parce que mars, originairement, ouvrait l'année. Le même jour, les maris allaient sacrifier au temple de Janus, et la fête finissait par des festins de famille. Les Matronales étaient aussi une fête pour les femmes esclaves. Ce jour-là, les matrones leur accordaient la même liberté que celle dont jouissaient les hommes esclaves aux Saturnales. Les Matronales auraient été instituées en reconnaissance de ce qu'à cette époque les Sabines réconcilièrent leurs pères avec leurs maris.

MATRONE, *Matrona,* nom que l'on donnait, chez les anc. Romains, aux femmes mariées par confarréation. *V.* MARIAGE. C. D—Y.

MATSCHIN, v. forte du roy. de Roumanie (Dobroutscha), sur la rive dr. du Danube, presque en face de Braïla; 3,000 hab.

MATSMAÏ, v. du Japon, près et au S.-O. de Hakodadi. (*V. ce mot.*) Elle donnait quelquefois son nom à toute l'île d'Yéso; 25,000 hab.

MATSYS (QUINTEN), aussi nommé *Metsys,* peintre, né à Louvain, dans la 2^e moitié du XV^e siècle, m. en 1529, exerça d'abord le métier de forgeron: un dais d'autel en fer ouvragé pour l'église Saint-Pierre de Louvain, une cage de puits que l'on admire encore à Anvers, près de la cathédrale, lui firent une grande réputation. Pour obtenir la main d'une jeune fille que son père ne voulait donner qu'à un peintre, il se mit à étudier avec une ardeur passionnée, et éclipsa bientôt tous les artistes de la ville. Depuis lors il ne quitta plus la palette. Son talent devint d'une extrême originalité; il peignait plus hardiment que l'école de Bruges, et son dessin était plus facile. Bien que sa couleur soit fine et harmonieuse, il l'appliquait avec une largeur inconnue avant lui: on y sent déjà la liberté du style moderne. Son chef-d'œuvre, maintenant au musée d'Anvers, fut peint en 1508 pour la corporation des menuisiers: c'est un triptyque représentant le Sauveur descendu de croix, le martyre de St Jean-Baptiste et celui de St Jean l'Évangéliste. Le Louvre possède un tableau de sa main. A. M.

MATTEI (L'ABBÉ STANISLAS), compositeur de musique, né à Bologne en 1750, m. en 1825, dirigea l'école de Bologne après la mort du P. Martini, fut maître de chapelle de l'église de Saint-Pétrone, et membre des Instituts de France et d'Italie. Ses principaux élèves sont Rossini, Mortacchi, Donizetti et Tadolini. Il a écrit un grand nombre de messes, de motets, d'hymnes, de psaumes et de graduels, un oratorio de la *Passion* et une *Pratique d'accompagnement sur des basses chiffrées.* B.

MATTER (JACQUES), philosophe, né en 1791 à Alt-Eckendorf (Bas-Rhin), m. en 1864, fut nommé professeur d'histoire au collège royal de Strasbourg en 1818, cumula depuis 1820 les doubles fonctions de directeur et de professeur d'histoire ecclésiastique au gymnase protestant de cette ville, devint inspecteur d'académie en 1828, inspecteur général de l'Université en 1832, et inspecteur général des bibliothèques de France en 1845.

Il a publié: *Histoire de l'école d'Alexandrie,* 2^e édit., 1840, 3 vol.; *Histoire critique du Gnosticisme,* 2^e édit., 1843, 2 vol.; *Histoire universelle de l'Église chrétienne,* 2^e édit., 1839, 4 vol.; *de l'Influence des mœurs sur les lois et des lois sur les mœurs,* 2^e édit., 1843; *Histoire des doctrines morales et politiques des trois derniers siècles,* 1836-37, 3 vol.; *de l'Affaiblissement des idées et des études morales,* 1841; *Schelling et la philosophie de la nature,* 2^e édit., 1845; *de l'État moral, politique et littéraire de l'Allemagne,* 1847, 2 vol.; *Histoire de la philosophie moderne dans ses rapports avec la religion,* 1854; *Philosophie de la religion,* 1857, 2 vol.; *le Mysticisme en France au temps de Fénelon,* 1863; *Swedenborg, sa vie, sa doctrine et ses écrits,* 1864, etc. B.

MATTERSDORF, en hongrois *Nagy-Marton*y, v. de Hongrie, comitat d'Œdenburg; 3,404 hab.

MATTEUCCI (CARLO), physicien italien, né à Forli en 1811, m. en 1868, fut professeur à Ravenne en 1838, à Pise depuis 1840, établit les premières lignes télégraphiques en Toscane, et devint sénateur du royaume d'Italie. On lui doit des ouvrages importants, un *Cours de Physique,* un *Manuel de Télégraphie,* un *Traité des Phénomènes électro-physiologiques,* qui lui a valu la médaille de Copley de la Société de Londres.

MATTHÆI (CHRISTIAN-FRÉDÉRIC), savant helléniste, né en 1744 à Grost en Thuringe, m. en 1811, élève d'Ernesti, fut professur de belles-lettres à l'université de Moscou, puis recteur de l'école princière de Meissen en 1789 et professeur de philosophie à l'université de Wittemberg. Il retourna cependant en Russie, où il fut nommé conseiller aulique et professeur ordinaire de littérature classique à Moscou, 1805. C'est lui qui découvrit l'hymne homérique *à Cérès,* publié en 1780 par Ruhnkenius.

On lui doit d'importantes publications de textes grecs d'après les manuscrits, entre autres: *Chrestomathia græca,* Moscou, 1773; *Glossaria græca minora,* 1774-1775, 2 vol. in-4°; *Xiphilini et Basilii orationes ineditæ,* 1775, in-4°; *Isocratis, Demetrii Cydonii, et Michaelis Glycæ Epistolæ,* 1776; *Gregorii Thessalonicensis orationes,* 1776; *Notitia codicum mss. græcorum bibliothecæ Mosquensis,* 1776, in-fol., réimpr. à Leipzig, 1805, 2 vol.; *Lectiones Mosquenses,* Leipzig, 1779, 2 vol.; *Plutarchi libellus de superstitione,* 1779, in-12; *Animadversiones ad Origenis Hexapla,* 1779, 2 vol.; *Gregorii Nysseni Orationes,* Moscou, 1780, in-4°; *Scholia inedita ad Homerum,* T. Dresde, 1786, in-4°; *Nemesius, de Natura hominis,* gr.-lat., Magdebourg, 1802; *Joh. Chrysostomi Eclogæ,* Moscou, 1807.

MATTHESON (JEAN), musicien, né à Hambourg en

1681, m. en 1764, a composé 8 opéras, 24 oratorios, beaucoup de pièces instrumentales et vocales et une grande quantité d'écrits relatifs à la musique; il y montre un grand savoir mais sans méthode.

MATTHIÆ (AUGUSTE-HENRI), érudit, né à Gœttingue en 1769, m. en 1835, fut professeur de littérature grecque et latine à Weimar en 1798, et directeur du gymnase d'Altenbourg, en 1801.

Il a laissé *Grammaire raisonnée de la langue grecque*, Leipz., 1825-27, trad. en franç. par Longueville et Gail fils, 1831, 3 vol., ouvrage estimé; *Manuel de littérature ancienne*, Iéna, 1815; *Manuel élémentaire de philosophie*, Leipzig, 1823, trad. en français par Porret: *Miscellanea philologica*, 1803: des éditions d'Euripide, Leipzig, 1818-37, 10 vol. des *Hymnes homériques* et de la *Batrachomyomachie*, 1805.

MATTHIAS, MATTHIEU. V. MATHIAS, MATHIEU.

MATTHIOLE. V. MATTIOLI.

MATTHISSON (FRÉDÉRIC DE), poète lyrique allemand, né en 1761 près de Magdebourg, m. en 1831, a joui d'une grande réputation au commencement du XIXe siècle. Il excelle dans la description de la nature physique et dans l'expression des affections douces.

Ses *Œuvres complètes* ont paru à Zurich, 1825, 6 vol. On a publié de lui des *Souvenirs*, Berlin, 1832, 4 vol.

MATTIAQUES, *Mattiaci*, peuple de la Germanie, près du Rhin, à l'O. des Sicambres; v. princ.: *Mattium* (auj. Marbourg), *Aquæ Mattiacæ* (Wiesbaden).

MATTIOLI (PIERRE-ANDRÉ), en français *Matthiole*, médecin, né en 1501 à Sienne, m. en 1577. Son père, médecin à Venise, l'envoya à Padoue étudier la jurisprudence; Mattioli préféra la médecine, vint la pratiquer à Sienne, puis se retira, pour se livrer à l'étude, dans le val d'Anania. Ferdinand, roi des Romains, l'appela à sa cour, l'anoblit, le nomma médecin de son fils, depuis Maximilien II. Mattioli passa la fin de ses jours à Trente, où il mourut de la peste.

Son principal ouvrage est un célèbre commentaire sur Dioscoride: *Il Dioscoride con gli suoi discorsi*, etc. Venise, 1544, in-fol., traduit en latin par l'auteur, Venise, 1565, en français par A. du Pinet, Lyon, 1561, in-fol. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Francfort, 1598, et à Bâle, 1674, in-fol. D—G.

MATTIOLI (LE COMTE GIROLAMO MAGNI OU), premier ministre du duc de Mantoue, né à Bologne en 1640, m. vers la fin du XVIIe siècle, fut chargé, moyennant finances, d'un traité secret entre le duc de Mantoue et Louis XIV; il vendit ce secret à Turin, à Venise et à Milan. Sa trahison connue, l'ambassadeur de France l'attira sur le territoire français; il fut arrêté, et incarcéré à Pignerol, où il passa le reste de ses jours. Un travail publié en 1869 par M. Topin a pour but d'établir que Mattioli est l'Homme au masque de fer.

V. C. Rousset, *Hist. de Louvois*, t. III.

MATTIOLI (LOUIS), bon graveur à l'eau-forte, né à Crevalcore (États de l'Église), en 1662, m. en 1741, a gravé beaucoup de tableaux de J.-M. Crespi, son ami, des Carraches et du Guerchin.

MATTIUM, nom latin de MARBOURG.

MATTO-GROSSO ou **VILLA-BELLA**, v. du Brésil, anc. ch.-l. de la prov. de ce nom, sur la rive dr. du Guapore près de la frontière de Bolivie, sur 15° 0' lat. S., 62° 22' long. O. — La prov. de Matto-Grosso a 1,379,651 kil. carr., 1,700 kil. de l'E. à l'O., 1,100 du N. au S., et 72,051 hab., dont 7,000 esclaves. Sol sillonné par des ramifications des Cordillères, arrosé par le Guapore, le Topayos, le Xingu, la Juruena, le Paraguay et autres riv. tributaires de l'Amazone, de la Plata et de l'Araguaya, et habité par un grand nombre de tribus indigènes: les Payaguas, les Guaicourous, les Bororos, etc. Vastes forêts. Mines de diamants et d'or; ch.-l. Cuyaba, v. princ.: Matto-Grosso et Villa-Maria.

MATURIN (CH.-ROBERT), né à Dublin en 1782, m. en 1824, descendant d'une famille française protestante. Il entra dans les ordres et débuta dans les lettres par quelques nouvelles, *Montorio*, *le Jeune Irlandais*, *le Chef milésien*. Il doit surtout sa réputation à une tragédie de *Bertram*, 1816, trad. en franç. par Taylor et Ch. Nodier, 1821. On lui doit aussi des romans, *Pour et Contre*, *Melmoth*, *les Albigeois*, etc.

MATURIN, un des dép. de l'anc. Colombie, compris auj. dans la république du Venezuela, forme une section de l'État de [illegible]; 55,580 hab. Climat très chaud. Sol arrosé par l'[illegible], le Guarapiche et l'Urare. Beaucoup de bois et de [illegible].

MATUTA, déesse qui, chez les Romains, était la même que [illegible] chez les Grecs. V. Ino. Lucrèce en fait la déesse de l'aube. Elle passait pour avoir été la nourrice de Bacchus.

MATZDORF, v. de Hongrie (Zips), sur le Poprad; 1,014 hab. Bains fréquentés d'eaux thermales. Fabr. de toiles de ménage.

MAUBERT DE GOUVEST (JEAN-HENRI), littérateur, né à [illegible] en 1721, m. en 1767, entra chez les Capucins, [illegible] aventureuse en Hollande, en Angleterre et en Allemagne, tour à tour soldat, précepteur, directeur de théâtre.

On a de lui: *Testament politique du cardinal Albéroni*, Lausanne, 1753: in-12; *Histoire politique du siècle*, 1754, 2 vol. in-12; *Testament politique du chevalier de Walpole*, 1767, 2 vol. in-12, etc.

MAUBEUGE, *Malbodium*, ch.-l. de cant. (Nord), arr. d'Avesnes, sur la Sambre, qui y est navigable; 17,221 hab. Place de guerre importante, entourée de forts détachés. Collège. Avant 1835, il y avait une manufacture d'armes. Clouterie, ferblanterie, quincaillerie. Filatures de coton, blanchisseries de toile; fabr. d'huile, de savon, de sucre indigène. Comm. de marbres, ardoises, houille. — Fondée au VIIe siècle, elle fut longtemps la capitale du Hainaut. Prise par les Français en 1649, elle leur fut cédée au traité de Nimègue, 1678. Vauban la fortifia en 1680. Assiégée en 1793 par le prince de Cobourg, Jourdan la délivra par la victoire de Wattignies.

MAUBOURGUET, ch.-l. de cant. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes, au confl. de l'Adour et de l'Échez; 2,611 hab. Bons vins. Église remarquable, bâtie par les Templiers.

MAUBUISSON, célèbre abbaye de femmes, près du vge de Saint-Ouen-l'Aumône (Seine-et-Oise), à 8 kil. au N.-E. de Pontoise. Fondée par la reine Blanche, qui y mourut en 1252, elle fut vendue comme bien national pendant la Révolution, et démolie.

V. *l'Abbaye de Maubuisson, hist. et cartulaire*, par MM. Dutilleux et Depoin, Pontoise, 1882-83.

MAUCROIX (FRANÇOIS), poète et littérateur, né à Noyon, en 1619, m. en 1708, ami de La Fontaine pendant plus de 50 ans, fut secrétaire de la fameuse assemblée du clergé de 1682. Ses premiers ouvrages furent des poésies diverses, odes, élégies, églogues, épigrammes et madrigaux, d'un style facile, enjoué et assez délicat. Il s'exerça ensuite à traduire, et donna successivement les *Homélies* de St Jean Chrysostome au peuple d'Antioche, 1671 et 1689; l'*Histoire du schisme d'Angleterre*, sur le latin de Sanderus, 1675 et 1683, 2 vol.; les Vies des cardinaux Pole et Campège, d'après le latin de Bercastel et de Sigonius, 1677; le traité de Lactance *de la Mort des persécuteurs*, 1679 et 1699; l'*Abrégé chronologique de l'Histoire universelle*, tiré du *Rationarium temporum* du P. Petau, 1683 et 1690; les *Philippiques* de Démosthène; le *de Signis* de Cicéron, et 3 dialogues de Platon, 1685, etc., les *Homélies* d'Astérius, 1695; et dans ses *Œuvres posthumes*, le *Dialogue des orateurs* de Tacite, les *Catilinaires*, le *Pro Marcello*, les traités de la *Vieillesse* et de l'*Amitié* de Cicéron, les *Satires*, les *Épîtres* et l'*Art poétique* d'Horace, etc. Les *Poésies* de Maucroix ont été publiées avec une notice par Valckenaer en même temps que les Nouvelles œuvres diverses de La Fontaine, Paris, 1820, et en 1825 avec les Poésies diverses d'Antoine de La Sablière. M. L. Paris a donné, en 1854, 2 vol. in-12, une édition des *Œuvres diverses* et des *Lettres de Maucroix*, augmentées de quelques poésies inédites et familières, et des *Mémoires* presque uniquement relatifs aux démêlés du chapitre de Reims avec son archevêque le cardinal Antoine Barberini. Ds.

MAUDOUD (ABOUL-FETHAH), sultan de la dynastie des Ghaznévides, 1041-49, attaqua, sous prétexte de venger la mort de son père Mas'oud, son oncle Mohammed, qu'il accusait d'en être l'auteur, le prit dans une bataille sur les bords du Sind, et le fit périr. C'est en mémoire de cette victoire qu'il battit la ville de Feth-Abad.

MAUDOUD (EDDAULAH), roi de Mossoul, 1106-14, était d'abord général de Mohammed, sultan de Perse. Envoyé contre les chrétiens de Syrie, en 1111, il battit près de Tibériade, en 1113, Josselin, comte d'Édesse, et Baudouin, roi de Jérusalem. Un fanatique ismaélien l'assassina.

MAUDUIT (ANTOINE-FRANÇOIS), architecte, né à Paris en 1775, m. en 1854, s'engagea dans l'arme du génie, combattit à Valmy, Hondschoote, Wattignies et Landau, quitta le service pour s'adonner à la pratique de l'architecture, passa en Russie en 1808, et fut nommé architecte d'Alexandre Ier. Il a rectifié le tracé de la résidence impériale de Saint-Pétersbourg, construit le grand théâtre, l'église de Saint-Isaac, et suggéré l'idée de créer un conseil des bâtiments. De 1811 à 1813, il visita l'empire ottoman et la Grèce, puis parcourut l'Italie. Pendant un séjour à Paris, 1814-15, il fit partie de la commission de consolidation des fondements du Panthéon. Il retourna à Saint-Pétersbourg en 1816, fut nommé correspondant de l'Institut de France en 1821, quitta la Russie en 1827, et fut, de 1830 à 1835, secrétaire-bibliothécaire de l'Académie de France à Rome.

Son principal ouvrage est intitulé: *Découvertes dans la Troade*, en 4 parties, Paris, [illegible], in-4o. B

MAUERMUNSTER. V. MARMOUTIER.

MAUGARD (ANTOINE), littérateur, né dans le diocèse de Metz en 1739, m. en 1817, fut employé en 1774 en qualité de [illegible] du roi pour la recherche et la [illegible] des [illegible]

pris par la Convention au nombre des gens de lettres ayant droit aux récompenses nationales.

On a de lui : *Code de la noblesse*, 1791 ; *Annales de France*, 1790, 2 vol.; *Cours de langues française et latine*, 1815, etc.

MAUGES (LES), *Medalgicus pagus*, petit pays de l'anc. France (Anjou et Poitou), où étaient Beaupréau, Pin-en-Mauges, Saint-Philibert-en-Mauges, Saint-Quentin-en-Mauges, Saint-Remi-en-Mauges (Maine-et-Loire).

MAUGRABINS ou **MOGRABINS**, nom qu'on a donné aux habitants du *Mograb*, corruption de *Maghreb*. (*V. ce mot.*)

MAUGUIN (FRANÇOIS), avocat, né à Dijon en 1785, m. en 1854, débuta au barreau de Paris en 1811 ; s'y fit remarquer par un esprit fin, délié, pénétrant, par une parole brillante, incisive, une ironie spirituelle, une verve contenue et par un geste d'une élégante sobriété. Il avait plus de mesure que d'abandon, moins de chaleur que d'élévation et d'éclat, et possédait au suprême degré cette netteté que Vauvenargues appelait le *vernis des maîtres*. Mauguin défendit, en 1815, le général Labédoyère ; en 1816, Plaignier, un des chefs obscurs de la conspiration de *l'Epingle noire ;* en 1818, le colonel Fabvier, à la suite des troubles de Lyon ; en 1827, M. Mignet, qui venait de publier une *Relation historique des obsèques de Manuel ;* en 1830, le journal *le National*. Peu de temps après, il était nommé bâtonnier. Il plaida pour les héritiers de Thésignies, pour Frédéric Descoutures et pour le duc de Bassano contre le duc d'Orléans. Député en 1827, il fut bien accueilli dans les rangs de l'opposition. Après la révolution de 1830, il ne tarda pas à reprendre un rôle momentanément oublié, et devint un ardent adversaire de Casimir Périer. Sa prédilection pour les questions de politique extérieure semblait trahir chez lui d'ambitieuses espérances, que son talent justifiait peut-être, mais que l'avenir ne devait pas réaliser. Il fit encore partie des assemblées constituante et législative en 1848 et 1849.

MAULBRONN, vge du roy. de Wurtemberg (Neckar), sur la Salzach ; 1,029 hab. Séminaire évangélique. Belle église et beaux restes d'une abbaye de cisterciens fondée vers 1142.

MAULE, vge (Seine-et-Oise), arr. de Versailles sur la Mauldre ; 1,311 hab. Papeteries, suifs, grains, farines et volailles. Caves du XII^e siècle, maison seigneurale avec sa tourelle. Belle croix des Granges. Château de la Rolanderie,

G. H.

MAULE, riv. du Chili, sort des Andes, coule à l'O., et se jette dans le Grand Océan. Cours de 225 kil. Elle donne son nom à une prov. du Chili ; ch.-l. Cauqueñès ; 133,122 hab.

MAULÉON, s.-préf. (Basses-Pyrénées), sur le Gave de Mauléon ; 2,108 hab. Autrefois ch.-l. du pays de Soule. Collège. Château fort du moyen âge. Le tribunal de 1^re instance est à Saint-Palais. Bains de *Saint-Christau* aux environs.

MAULÉON, brg des Deux-Sèvres. (*V.* CHATILLON-SUR-SÈVRE.)

MAULÉON-BAROUSSE, ch.-l. de cant. (Hautes-Pyrénées), arr. de Bagnères-de-Bigorre, au confl. des deux Ourses ; 711 hab. Jadis ch.-l de la vallée de Barousse.

MAULÉON (LOYSEAU DE). *V.* LOYSEAU.

MAULTROT (GABRIEL-NICOLAS), jurisconsulte, né à Paris en 1714, m. en 1803, fut reçu avocat au parlement de Paris en 1733. C'était un ardent janséniste.

On a de lui : *les Droits de la puissance temporelle*, 1765, in-12 ; *Maximes du droit public français*, 1772 ; *Dissertation sur le formulaire*, 1775, in-12 ; *Mémoires sur la nature et l'autorité des assemblées du clergé de France*, 1777, in-12 ; *l'Institution divine des curés et leurs droits au gouvernement général de l'Eglise*, 1778, 2 vol. in-12 ; *de l'Usure relativement au droit naturel*, 1787, 2 vol. in-12 ; *Examen des décrets du concile de Trente et de la jurisprudence française sur le mariage*, 1788, 2 vol. in-12 ; *Discipline de l'Eglise sur le mariage des prêtres*, 1790 ; *Origine et justes bornes de la puissance temporelle*, 1789-90, 3 vol. in-12, etc.

MAUMUSSON (PERTUIS ou PASSE DE), canal entre l'île d'Oleron et la côte du dép. de la Charente-Inférieure.

MAUNOIR (JEAN-PIERRE), chirurgien, né à Genève en 1770, m. en 1830, étudia la médecine à Paris, et devint professeur d'anatomie à l'Académie de Genève et membre de la Société de médecine à Paris. On lui doit une méthode pour l'opération de la pupille artificielle.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Mémoires sur l'organisation de l'iris*, Genève et Paris, 1812 ; *Mémoires sur les amputations, l'hydrocèle du cou*, etc., Genève, 1825.

D. G.

MAUPEOU (RENÉ-CHARLES DE), magistrat, né à Paris en 1688, m. en 1775, devint conseiller au parlement de Paris en 1710, président à mortier en 1717, premier président en 1743, garde des sceaux en 1763, chancelier de France en 1768. Il avait épousé une petite-fille de Lamoignon de Basville. Mêlé aux disputes du parlement et du clergé, il montra beaucoup d'indécision et de faiblesse.

MAUPEOU (RENÉ-NICOLAS-CHARLES-AUGUSTIN DE), fils du précédent, né à Paris en 1714, s'éleva par la faveur de M^me Dubarry, et succéda à son père, en 1768, dans les fonctions de chancelier de France. Pour mettre fin aux querelles qui divisaient la magistrature et la cour, il fit paraître, le 27 nov. 1770, le fameux *Edit de règlement ou de discipline*, auquel le parlement répondit en suspendant, comme il l'avait fait plusieurs fois, le cours de la justice. Maupeou somma les magistrats de reprendre leurs fonctions. Ils refusèrent presque tous et furent exilés, 20 janv. 1771. Le Conseil d'Etat fut provisoirement chargé de rendre la justice. Pour ne pas céder, Maupeou dut employer des mesures rigoureuses, il créa 6 conseils supérieurs dans le ressort du parlement de Paris, supprima la cour des aides et et tenta, par les édits du 13 avril 1771, de réformer entièrement l'organisation judiciaire : abolition de la vénalité et de l'hérédité des charges, gratuité de la justice, nomination des magistrats par le roi sur la présentation du parlement, telles étaient les principales innovations du chancelier. Mais ce coup d'Etat, approuvé par Voltaire et par Turgot, causa une indignation presque générale. Les parlements de province protestèrent avec éclat : ils furent supprimés et remplacés. Les avocats refusèrent d'abord de plaider devant les nouveaux parlements ; quatre d'entre eux, qui consentirent à comparaître, furent surnommés les *quatre mendiants ;* le procès de Beaumarchais contre le conseiller Goezman acheva de rendre impopulaire le *parlement Maupeou*. Rien ne put émouvoir ni décourager Maupeou. Louis XVI lui enleva les sceaux, le 24 août 1774, sans pouvoir l'obliger à se démettre de son titre de chancelier, et il rappela les anciens parlements, malgré Turgot, le 12 nov. 1774. Maupeou, retiré à la campagne, assista au début de la Révolution et mourut le 29 juillet 1792, après avoir fait un don patriotique de 800,000 livres au nouveau gouvernement.

B. et E. D—Y.

MAUPERTUIS (PIERRE-LOUIS MOREAU DE), géomètre et astronome, né à Saint-Malo en 1698, m. à Bâle en 1759, entra d'abord dans la carrière militaire ; mais, entraîné par sa passion pour les sciences, l'abandonna, et fut élu membre de l'Académie des sciences à 25 ans, 1723. En 1736, Maurepas l'ayant envoyé dans le Nord, avec d'autres académiciens, pour déterminer la figure de la terre, il exécuta cette difficile entreprise avec le plus heureux succès, dans le court espace d'une année. L'immense réputation dont il jouit, principalement à la suite de cette expédition, séduisit Frédéric II, qui le nomma président de l'Académie de Berlin, 1740. Maupertuis alla prendre possession de cette dignité, reprit un moment les armes pour combattre sous son nouveau maître à Molwitz, et fut fait prisonnier, 1741. Rendu à la liberté par Marie-Thérèse, il fit un voyage en France, puis revint en 1745 à Berlin, où il se fixa. Là, il se trouva engagé dans de vives querelles, d'abord avec Kœnig, au sujet du *principe de la moindre action*, sur lequel Maupertuis fondait toute la mécanique, et dont Kœnig lui disputait la découverte, ensuite avec Voltaire, qui prit parti pour Kœnig et accabla son adversaire des plus cruelles plaisanteries. Maupertuis en fut bien vengé. Mais la protection éclatante de Frédéric et la disgrâce du philosophe de Ferney ne guérirent jamais les terribles blessures que la *Diatribe du docteur Akakia* avait faites à son orgueil et à sa susceptibilité. Il était savant et bon écrivain, mais avait peu de littérature, et là, comme ailleurs, il ne figure pas au premier rang.

Ses ouvrages ont été publiés à Lyon, 1768, 4 vol. [illegible] fort à vers. Parmi ceux [illegible] imprimés à part, on [illegible] *[illegible] sur les [illegible]*, 1732 ; [illegible], 1738 ; *Mémoire sur la [illegible]*, 17[illegible] ; *[illegible]*, 17[illegible] ; *Essai de philosophie morale*, *système de la nature*, 17[illegible], etc. C. N.

MAUPERTUIS, vge (Seine-et-Marne), arr. de Coulommiers ; 345 hab. Il y eut jadis un beau château, qui a été détruit pendant la Révolution.

MAUPERTUIS (CHAMP DE), plaine à 15 kil. N. de Poitiers, où se livra la bataille dite *de Poitiers*, en 1356.

MAUR (SAINT), *Maurus*, disciple de St Benoît de Nursia, fut envoyé, dit-on, par lui dans la Gaule au VI^e siècle, pour y établir des monastères de sa règle. Fête, le 15 janvier. Une congrégation de Bénédictins prit, au XVII^e siècle, le nom de St Maur ; c'était une réforme que le pape Grégoire XV approuva en 1621. (*V.* BÉNÉDICTINS.)

MAUR RABAN-. *V.* RABAN-MAUR.

MAUR-LES-FOSSÉS (SAINT-), vge (Seine), arr. de Sceaux, à 13 kil. E. de Paris, dans une presqu'île formée sur la rive dr. de la Marne, à la sortie du canal Saint-Maur ; 8,133 hab. Culture de la betterave et du mûrier ; papeterie, scierie mécanique. Clouterie, limes, fonderie, bijouterie en faux. Exploit. de pierres à bâtir. Depuis 1792, la partie du vge près du pont forme une commune distincte, sous le nom de Joinville-le-Pont. Le canal de Saint-Maur, en partie souterrain, remplace, par une ligne droite de 1,110 m., un circuit de 10 kil. que la Marne fait à cet endroit. — C'était, à la fin du III^e siècle, un camp retranché des Bagaudes, d'où le nom de *Fossés*. Une abbaye de bénédictins y fut fondée, en 638, sous le nom de Saint-Pierre ; on y transféra les reliques de St Maur au IX^e siècle ; elle fut sécularisée en chapitre en 1535.

et détruite en 1786. En 1465, on tint à Saint-Maur des conférences qui complétèrent le traité de Conflans. (*V. ce mot.*)

MAURE (SAINTE-), ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr. de Chinon, sur la Manse ; 2,318 hab. Comm. de grains. Fabr. de mouchoirs et de toiles peintes. On y remarque un vieux château et une belle église du XIIe siècle, avec crypte romane.

MAURE (SAINTE-), anc. *Leucade* (*V. ce mot*), une des îles Ioniennes, dans la mer Ionienne, sur la côte O. de l'Albanie, au N. de Céphalonie, et au S. de l'entrée du golfe d'Arta; 285 kil. carr.; 80 kil. de tour; 23,083 hab. Ch.-l. Amaxichi. Climat chaud et insalubre. Sol montagneux et peu fertile : récolte insuffisante de céréales, mais surabondante en vins, huile d'olive, coton, etc. Élève de bétail. Fréquents tremblements de terre.

MAUREPAS (JEAN-FRÉDÉRIC **PHELIPPEAUX**, COMTE DE), petit-fils du chancelier de Pontchartrain, né en 1701, m. en 1781, fut secrétaire d'État dès 1715, eut le département de la Maison du roi en 1718, et montra, dans ces fonctions, de l'activité, de la pénétration et de la finesse. Il embellit Paris, fit fermer les maisons de jeu, envoya La Condamine, Maupertuis et d'autres savants mesurer sous l'équateur et près du cercle polaire arctique 2 degrés du méridien, chargea Sevin et Fourmont de visiter la Grèce et l'Orient, et Jussieu d'aller étudier les plantes du Pérou. Une chanson qu'il écrivit contre Mme de Pompadour le fit exiler à Bourges, en 1749. Rappelé par Louis XVI en 1774, il présida le conseil des ministres, rétablit les parlements exilés par Maupeou, fit entrer au ministère Turgot, puis Necker, mais travailla à leur chute, dès qu'il vit en eux des rivaux. Léger et superficiel, il ne tenta rien de sérieux pour tirer la France des circonstances difficiles où elle se trouvait, et fit aux réformes les plus nécessaires une guerre de bons mots et d'épigrammes.

Des *Mémoires* ont été publiés sous son nom par Sallé, son secrétaire, 1790-92, 4 vol. B.

MAUREPAS (JACQUES), général haïtien, noir de la classe des affranchis, né au Cap-Français en 1768, m. en 1802, fut aide de camp de Toussaint-Louverture, combattit les Français lors de l'expédition du général Leclerc, puis leur fit sa soumission et contribua à amener celle de Toussaint.

MAURES, de l'arabe *Maghreb*, occident, en latin *Mauri, Mauritani*, nom sous lequel les anciens désignaient les habitants de la Mauritanie. (*V. ce mot.*) Appliqué, pendant le moyen âge, à tous les Arabes conquérants de l'Espagne, il ne convient en propre qu'aux Almohades, qui étaient réellement d'origine mauresque. Auj. on appelle *Maures* une partie des indigènes de l'Algérie, du Maroc, du Bilédulgérid, de l'État de Sidi-Hescham et du Sahara; ils habitent, en général, les villes, surtout celles du littoral, se livrent au commerce, exercent de petites industries, possèdent et font cultiver des biens de campagne; ils ont la peau plus blanche, le visage plus plein, le nez moins aigu, le profil moins anguleux, tous les traits de la physionomie moins prononcés que les Arabes. Ils sont musulmans, rarement fanatiques et plus faciles à gouverner que les autres populations de l'Afrique du Nord.

MAURIAC, s.-préf. (Cantal), au pied d'une colline volcanique, sur l'Auze; 3,262 hab.; collège. Duprat y fonda au XVIe siècle un collège de jésuites, l'un des trois premiers établis en France. Église Notre-Dame des Miracles, du XIIIe siècle. Comm. de chevaux, bestiaux, mulets, cire jaune, fromages, cuirs, merrains. Près de là, antique chapelle de Saint-Mary ou Marius, apôtre de la Haute-Auvergne. Menhirs, dolmens, tumulus, etc.

MAURIANÆ COMITATUS, nom latin de la vallée de Maurienne.

MAURICE (SAINT), chef de la légion thébaine (*V. ce mot*), subit le martyre avec ses compagnons, en 286, dans la vallée d'Agaunum, auj. *Saint-Maurice*, à l'O. de Sion (Valais). Sigismond, roi de Bourgogne, y fonda au VIe siècle une abbaye. La lance de St Maurice fut le symbole de la puissance souveraine dans le royaume d'Arles. Fête, le 22 septembre.

MAURICE-ET-LAZARE (ORDRE DES **SAINTS-**), ordre militaire, établi en Savoie par le duc Amédée VIII en 1434, fut réuni à celui de Saint-Lazare en 1572, et subsiste encore dans le royaume d'Italie. Les statuts ont été modifiés par Charles-Albert en 1831 et en 1837, et par Victor-Emmanuel II en 1855.

MAURICE (MAURITIUS TIBERIUS), empereur grec, 582-602, né en 539 à Arabissus (Cappadoce), dut la pourpre à Tibère II, qui le prit pour gendre. Son règne fut consacré à la défense de l'Empire. Il inquiéta les Lombards, repoussa les Slaves et les Avares, et restaura sur le trône de Perse Chosroès II, 593. Il mourut victime de sa sévérité pour rétablir la discipline et fut tué avec ses fils par Phocas.

MAURICE DE NASSAU. *V.* NASSAU.

MAURICE DE SAXE. *V.* SAXE.

MAURICE (ILE) OU **ILE-DE-FRANCE**, île de l'océan Indien, dans l'Afrique anglaise, une des îles Mascareignes, au S.-E. de l'Afrique, à 140 kil. N.-E. de la Réunion; 800 E. de Madagascar; par 20° 9' lat. S., et 55° 12' long. E. Superf., 1,914 kil. carr., 60 kil. sur 35; 359,322 hab., dont 125,000 Européens, créoles, Chinois, et 232,000 Indiens. Ch.-l. Port-Louis. L'île est administrée par un gouverneur, un conseil exécutif de 5 membres et un conseil législatif de 16 membres, dont 8 électifs. Il y a un évêché anglican et un évêché catholique à Port-Louis. Maurice possède 132 kil. de chemin de fer. Les paquebots français des Messageries maritimes la mettent en communication avec Marseille, la Réunion et Madagascar. Sol montagneux, formé de trois massifs s'élevant vers le centre de l'île, et boisés; terrain fertile, autrefois volcanique; les 2/3 sont en terres cultivables, un 6e en savanes, dans lesquelles on engraisse des bestiaux. Le climat est sain; mais des ouragans terribles désolent l'île pendant l'hiver, qui est la saison des fortes chaleurs; des vents violents rendent l'été presque froid. Maurice est arrosée par 46 rivières peu considérables. Les principales productions sont des bois estimés (bois de fer, benjoin, bois de natte, mangliers, palmiers), les denrées coloniales, dont la culture nuit à celle des céréales, le coton et le café, de très bonne qnalité. Le sucre est le principal objet d'exportation, et occupe environ 30,000 personnes dont beaucoup d'émigrants hindous. La pêche est très active. — Le Portugais Mascarenhas découvrit Maurice en 1545, et la nomma *Cerné*. Le Hollandais Van Neck en prit possession en 1598, et lui donna le nom de Maurice en l'honneur de Maurice de Nassau; abandonnée en 1712; les Français s'y établirent en 1715, et l'appelèrent *Ile-de-France*. La Bourdonnais en fit une colonie importante, d'où s'élançaient ces infatigables corsaires qui portaient la terreur jusque dans le golfe de Bengale. Prise par les Anglais en 1810, elle leur fut cédée définitivement en 1814. L'île est partagée en 10 districts, v. princ. : Port-Louis et Mahébourg. Elle forme un gouvernement, duquel dépendent les îles Seychelles, Rodriguez, Azalega, Diego-Garcia, etc. L'usage officiel de la langue française n'a cessé qu'en 1847, mais elle est encore la langue usuelle d'une grande partie de la population. Au N.-E. de l'île Maurice se trouve le quartier des *Pamplemousses*, décrit par Bernardin de Saint-Pierre.

MAURICE (SAINT-), *Agaunum*, v. de Suisse (Valais), sur le Rhône, à l'entrée d'un défilé qui ferme le Valais; 1,666 hab. Beau pont d'une seule arche de 22 m., construit en 1842. Abbaye, avec une riche bibliothèque. — Elle doit son nom à une abbaye fondée au VIe siècle par Sigismond, roi des Burgondes, en mémoire de St Maurice, qui avait péri en ce lieu avec la légion thébaine, en 286.

MAURICE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Savoie), dans l'arr. de Moutiers; 665 hab. Sel et houille aux environs. Comm. de bestiaux et fromages.

MAURICE (SAINT-), rivière du Dominion of Canada, prov. de Québec, sort du lac Crossways, affluent du Saint-Laurent à Trois-Rivières. Cours de 385 kil.

MAURICEAU (FRANÇOIS), accoucheur célèbre, né à Paris en 1637, m. en 1709, devint prévôt du collège des chirurgiens et accoucheur en chef de l'Hôtel-Dieu.

On a de lui : *Traité des maladies des femmes grosses*, etc., 1673, in-4°, trad. dans la plupart des langues de l'Europe. D—G

MAURIENNE (VALLÉE DE), en italien *Moriana*, en latin *Garocelia vallis, Maurianæ comitatus*, anc. prov. des États sardes (Savoie), entre les prov. de Savoie supérieure et de Tarantaise au N., la division de Turin au S., la France au S.-O., et la Savoie propre à l'O.; 2,145 kil. carr.; 90 kil. sur 26. Ch.-l. Saint-Jean-de-Maurienne. — Elle appartient à la France depuis 1860, et forme dans le dép. de la Savoie l'arr. de Saint-Jean-de-Maurienne.

MAURIENNE (SAINT-JEAN-DE-). *V.* JEAN-DE-MAURIENNE (SAINT-).

MAURITANIE, *Mauritania* (auj. empire du Maroc et partie O. de l'*Algérie*), anc. contrée de l'Afrique septentrionale, au N.-O., entre la Méditerranée au N., l'Atlantique à l'O., le désert au S. et la Numidie à l'E. Gouvernée par des rois dès les temps les plus anciens, elle ne figure dans l'histoire qu'à partir du IIe siècle av. J.-C. Bocchus, l'un de ses rois, livra aux Romains son gendre Jugurtha, en 106; pour prix de sa trahison, ses États, qui s'arrêtaient du côté de l'E., à la rivière Mulucha, furent reculés jusqu'à l'Ampsagas; la partie de la Numidie qu'il reçut fut appelée *Mauritanie orientale*, par opposition à la *Mauritanie occidentale*. En l'année 30 av. J.-C., Auguste donna encore à Juba II (*V. ce mot*) le pays des Gétules. Le royaume de Mauritanie fut conquis, l'an 41 de J.-C., sous l'empereur Claude, par Suétonius Paulinus; on divisa alors la Mauritanie orientale en *Mauritanie Césarienne*, ch.-l. Césarée; et *Mauritanie Sitifienne*, ch.-l. Sitifis; la Mauritanie occidentale changea son nom en celui de *Mauritanie Tingitane*, ch.-l. Tingis. Au IVe siècle, les deux premières furent com-

prises dans le diocèse d'Afrique (préfecture d'Italie), et la troisième dans le diocèse d'Espagne (préfecture des Gaules.)

MAURO (Fra), religieux de l'ordre des Camaldules, fut le plus célèbre des cosmographes de son temps. Il forma dans son couvent une sorte d'école, et exécuta, de 1457 à 1459, une mappemonde conservée à Venise. Il en existe une belle copie, œuvre de W. Fraser, au British Museum. Zurla, religieux camaldule, en a publié une description, 1806, in-fol.

MAUROCORDATO ou **MAVROCORDATO**, famille de Fanariotes, originaire de Scio. Elle a produit : Alexandre, médecin et interprète de la cour du Grand-Seigneur, né vers 1636, m. en 1709, négociateur de la paix de Carlowitz en 1699, et auteur de deux ouvrages : *Instrumentum pneumaticum circulandi sanguinis, sive de motu et usu pulmonum*, Bologne, 1664 ; *Histoire sacrée*, en grec, Bukharest, 1716, in-fol. ; — Jean-Nicolas, fils d'Alexandre, hospodar de Moldavie en 1707, puis de Valachie, captif des Autrichiens de 1716 à 1718, rendu à la liberté par la paix de Passarowitz, m. en 1730, et dont on a un livre *de Officiis*, 1719 et 1722, in-4°, ainsi que des *Loisirs de Philothée*, en mss à la Biblioth. nationale de Paris ; — Constantin, frère du précédent, hospodar de Valachie en 1735, auteur de l'abolition de l'esclavage dans ses États, renversé en 1763. (*V. l'art. suivant.*)

MAUROCORDATO (Alexandre), homme d'État grec, né en 1791 à Constantinople, m. en 1865, fut secrétaire de l'hospodar de Valachie, Jean Caradja, son oncle maternel, puis voyagea en Suisse et en Italie. Appelé en Grèce par l'insurrection de 1821, il prit part au siège de Tripolitza, fut nommé président du Conseil exécutif par l'assemblée d'Épidaure en 1822, promulgua une constitution provisoire, s'efforça de maintenir la concorde entre les chefs grecs et soutint avec succès un siège dans Missolonghi en 1823. Par suite de différends avec Colocotroni, il se retira à Hydra, où il mit tous ses soins à organiser la flotte. Chargé du commandement militaire de la Grèce occidentale en 1824, il se lia avec Byron, et négocia pour intéresser l'Angleterre à la cause des Grecs. En 1825, il défendit Navarin contre les Turcs ; puis, de nouveau abreuvé de dégoûts, il abandonna la vie politique. Pendant la minorité du roi Othon, il fut ministre des finances et président du Conseil, ambassadeur à Munich, à Berlin, à Londres, à Constantinople. Après la révolution de 1843, il présida l'assemblée qui établit le gouvernement constitutionnel, et dirigea momentanément le ministère. En 1850, il reçut l'ambassade de Paris. Rappelé au moment de la guerre d'Orient, 1853, il s'opposa à ce que la Grèce prît parti pour la Russie, et parvint à rétablir les relations pacifiques avec la Porte. Depuis 1856, il demeura étranger aux affaires publiques. B.

MAUROLICO (François), géomètre, né à Messine en 1494, m. en 1575. On lui doit des travaux sur les sections coniques et la gnomonique, des recherches sur l'arithmétique, des commentaires sur les géomètres de l'antiquité, etc.

Ses principaux ouvrages sont : des traductions latines de *Théodose*, de *Ménélaus*, d'*Euclide*, d'*Apollonius*, etc. ; *Cosmographia de forma, situ, numeroque cælorum et elementorum*, Venise, 1543, in-4° ; *Theoremata de lumine et umbra ad perspectivam radiorum incidentium*, Venise, 1575, in-4°, et Lyon, 1613 ; *Admirandi Archimedis Syracusani monumenta omnia quæ exstant*, Palerme, 1685, in-fol. ; c'est plutôt une imitation qu'une traduction. V.

MAUROMATI, brg du royaume de Grèce, ch.-l. du dème d'Ithome, dans l'éparchie de Messénie, près des ruines de l'anc. *Messene*.

MAURS, ch.-l. de cant. (Cantal), arr. d'Aurillac, au confl. de l'Arcambie et de la Rance ; 3,046 hab. Comm. de porcs gras, excellents jambons, cire, toiles grises, chanvre, bestiaux, chevaux, châtaignes.

MAURUS (Terentianus). *V.* Terentianus.

MAURY (Jean Siffrein, abbé), né à Valréas (Vaucluse) en 1746, m. en 1817, était fils d'un cordonnier. A 20 ans, après avoir terminé ses études théologiques à Avignon, il vint à Paris où il fut précepteur, obtint une mention de l'Académie française, en 1772, pour un *Éloge de Fénelon*, et, se vouant à la prédication, prononça devant l'Académie le *Panégyrique de St Louis*, et, devant l'assemblée du clergé celui de *St Augustin*. Il entra à l'Académie en 1785. Député du clergé aux États généraux de 1789, il osa presque seul tenir tête à Mirabeau, et fut l'orateur le plus véhément du côté droit. Son habileté à parler sur tout, guerre, finances, commerce, etc., sa logique spécieuse, mais souvent pleine de bon sens et de vigueur, son abondance un peu emphatique, et surtout ses saillies, lui valurent d'incontestables succès ; sa présence d'esprit lui sauva plus d'une fois la vie. Il conseilla à Louis XVI de repousser la constitution de 1791, émigra en 1791, reçut du pape, l'évêché de Montefiascone, le chapeau de cardinal et le titre d'ambassadeur du comte de Provence (depuis Louis XVIII) auprès du saint-siège. En 1804, il demanda et obtint de rentrer en France. En 1810, Napoléon Ier lui donna l'archevêché de Paris, dont il prit possession malgré la défense du pape et les protestations du chapitre ; mais, en 1814, il dut se retirer. Maury alla finir tristement ses jours à Rome, après avoir expié sa désobéissance au pape par quelques mois de captivité au château Saint-Ange. On a publié, en 1827, les *Œuvres choisies* du cardinal Maury, 5 vol. Ses panégyriques de St Augustin, de St Louis, de Fénelon, etc., sont d'un rhéteur ingénieux et instruit ; mais il y a dans ses œuvres un *Essai sur l'éloquence de la chaire*, 1810, 2 vol., qui est un livre sérieux, bien composé, bien écrit, plein d'intérêt, et dont le succès a été durable.

V. Poujoulat, *le Cardinal Maury, sa vie et ses œuvres*, 1855. G. L.

MAURY (Matthew), célèbre hydrographe et astronome américain, né en 1806 dans le comté de Spottsylvania (Virginie), m. en 1873, entra dans la marine en 1825 avec le grade d'enseigne, fit un voyage autour du monde qui dura 4 ans, accompagna ensuite en qualité d'astronome une expédition chargée d'explorer les mers du Sud, et obtint le grade de lieutenant. A son retour, on lui confia à Washington le dépôt des cartes et instruments qui est devenu l'Observatoire national et le Bureau hydrographique des États-Unis. Il a publié : la *Géographie physique de la mer*, 1854 et 1858 (en anglais), ouvrage dans lequel il a donné, le premier, la description complète du *Gulf-stream* (*V. ce mot*) ; *Cartes des vents et des courants ; Instructions pour les navigateurs*, etc.

MAUSOLE, roi d'Halicarnasse en Carie, 377-353 av. J.-C., se rendit indépendant des Perses, transporta la cap. de ses États de Mylasa à Halicarnasse et soutint Rhodes, Chios et d'autres îles dans leur révolte contre Athènes, 358-356. (*V.* Artémise et Mausolée.) S. Re.

MAUSOLÉE, nom donné au tombeau monumental élevé à Mausole, roi de Carie, par sa veuve Artémise, 352 av. J.-C., et par extension à des monuments analogues. Le mausolée d'Artémise à Halicarnasse passait pour une des sept merveilles du monde. Il se composait d'un soubassement carré long de 120 m. avec 36 colonnes, surmonté d'une pyramide à 24 degrés en haut de laquelle était placé un quadrige de marbre avec les statues de Mausole et d'Artémise. La hauteur totale du monument atteignait 44 m. Les architectes furent Satyros et Pythios, le sculpteur Scopas, Bryaxis, Timothée et Léocharès. Encore presque intact au XIIe siècle ap. J.-C., le Mausolée fut détruit en 1522 par les chevaliers de Rhodes. Des fouilles conduites en 1856-1859 par M. Newton au nom du gouvernement anglais ont enrichi le Musée Britannique d'importants fragments du Mausolée, notamment une partie de la frise, du quadrige et des statues d'Artémise et de Mausole.

Newton, *Discoveries at Halicarnassus*, 1862. Mérimée, *Gazette des Beaux-Arts*, 1859, p. 65 ; Fergusson, *the Mausoleum restored*, 1862. Une restauration encore inédite, par M. Bernier, est à l'École des beaux-arts à Paris. S. Re.

MAUSOLÉE D'AUGUSTE. Situé à l'extrémité N. du Champ-de-Mars, près du Tibre. Auguste le bâtit pour lui et les siens l'an 725 de Rome, 28 av. J.-C., et lui donna la forme d'une haute tour à 3 étages concentriques, terminés par un amortissement supportant sa statue en bronze. Chaque étage était en retraite sur le précédent ; l'espace laissé libre se creusait en canal rempli de terre, et planté d'un rang de cyprès. L'intérieur du monument contenait 84 chambres sépulcrales. On voit encore la partie inférieure du mausolée d'Auguste, auprès de la Strada di Ripetta ; on l'a convertie en cirque. Le monument avait 92 m. de diamètre à sa base ; quant à sa hauteur, on peut l'estimer à 100 m.

MAUSOLÉE D'ADRIEN. *V.* Château Saint-Ange.

MAUSOLÉES CHEZ LES MODERNES. Il n'y a guère de mausolées véritables chez les modernes. On donne ce nom aux tombeaux somptueux que l'on rencontre dans les cimetières des grandes villes et à ceux des personnages illustres que l'on enterrait autrefois dans les églises. Les tombeaux de Louis XII, de François Ier et d'Henri II, dans la basilique de Saint-Denis, 3 chefs-d'œuvre d'architecture élégante et de sculpture, sont des modèles en ce genre. Le *tombeau de Napoléon Ier* aux Invalides de Paris occupe le centre du dôme de l'église, où il forme une chapelle basse, découverte sur un diamètre de 20 m. environ, et entourée d'une galerie circulaire en portiques, composés de 12 piliers quadrangulaires supportant une galerie. Douze grandes statues, accolées aux piliers, représentent les douze victoires principales de l'empereur. Ces statues, les piliers et la corniche sont en marbre blanc. Sous la galerie circulaire, 10 bas-reliefs, en marbre blanc aussi, rappellent les travaux de Napoléon législateur et administrateur. Au centre de la chapelle, un sarcophage monolithe, en grès rouge de Finlande, poli, contient le cercueil de Napoléon. Ce sarcophage a la forme d'une cuve antique, portée sur 2 pieds, avec un socle en granit des Vosges. Tout autour, dans le pavé, qui est de marbre blanc, est une couronne de lauriers en mosaïque, d'où partent des rayons d'un jaune d'or. Un double escalier demi-circulaire, de 26 degrés,

en marbre blanc, descend à la chapelle. Il conduit sur une sorte de vestibule, de chaque côté duquel se trouvent les tombeaux des maréchaux Duroc et Bertrand. Entre les deux escaliers est l'entrée de la crypte de Napoléon, par une belle porte de bronze, flanquée de 2 grandes statues, formant cariatides, et portant l'une le sceptre et la couronne; l'autre, le globe. Vis-à-vis de cette porte, à l'autre extrémité du tombeau, est une chambre, dite *le reliquaire*, entièrement revêtue de marbre noir; on y voit, au fond, la statue, en marbre de Carrare, de Napoléon dans le grand costume impérial; à droite et à gauche, des drapeaux, conquis dans les batailles du 1er Empire; et au milieu, sur un piédestal en porphyre et bronze, l'épée de Napoléon, son chapeau et ses décorations. Les travaux commencés en 1843, interrompus en 1848, ont été achevés en 1853. La dépense s'est élevée à 4,744,000 fr. Ce monument est dû à Visconti. — On peut citer encore la chapelle funéraire du prince Albert, époux de la reine Victoria, dans le parc de Windsor. C. D—Y.

MAUTERN, *Mutinum, Mutara* ou *Mutarum*, vge de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), sur la rive dr. du Danube, vis-à-vis de Stein, à 60 kil. N.-O. de Vienne; 987 hab. Victoire de Mathias Corvin, roi de Hongrie, sur les Autrichiens, en 1484.

MAUVAIS (Félix-Victor), astronome, né à Maîche (Doubs), en 1809, m. en 1854, entra, en 1836, à l'Observatoire de Paris, où il se livra au travail pénible des observations, qu'il fit en grand nombre et avec beaucoup de précision. Il découvrit et étudia 4 comètes. Dans les dernières années de sa vie, il avait entrepris la détermination des positions des étoiles fondamentales, travail qu'il a laissé inachevé. L'étendue de ses connaissances le faisait souvent consulter dans les questions d'astronomie pratique. En 1843, il fut élu membre de l'Académie des sciences, et, en 1848, député du Doubs à l'Assemblée constituante. V.

MAUVAIS GARÇONS, nom donné, pendant le moyen âge, aux goujats ou valets d'armée, aux pillards qui désolaient les campagnes. On l'appliqua aussi, dans Paris, jusqu'à la fin du XVIe siècle, aux gueux, mendiants et coupeurs de bourse.

MAUVEZIN, ch.-l. de cant. (Gers), arr. de Lectoure; 2,672 hab. Ruines d'un château des vicomtes de Fezenzaguet. Église calviniste. Comm. de blé, maïs et bestiaux.

MAUZÉ, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. de Niort, sur le Mignon; 1,603 hab. Vins, eaux-de-vie, huile de lin, baudets. Patrie du voyageur Caillé, le premier Européen qui arriva jusqu'à Tombouctou.

MAVORS, un des noms de Mars chez les Romains.

MAVROCORDATO. *V.* Maurocordato.

MAVROMATI. *V.* Mauromati.

MAVROMICALIS. *V.* Capo-d'Istria.

MAWARANNAHAR. *V.* Transoxiane.

MAXENCE (Marcus Aurelius Valerius Maxentius), fils de Maximien-Hercule, fut proclamé Auguste, à Rome, par les Prétoriens, 306, et prit son père pour collègue. Après avoir résisté, en Italie, aux armes de Sévère, qui fut tué dans Ravenne, à celles de Galérius, 307 et renversé en Afrique l'usurpateur Alexandre, il provoqua Constantin, son beau-frère; mais, vaincu près du pont Milvius, il se noya dans le Tibre, en fuyant, 312.

MAXIMA CÆSARIENSIS. *V.* Césarienne (Grande-).

MAXIMA SEQUANORUM. *V.* Sequanaise (Grande-).

MAXIME PUPIEN (Claudius Pupienus Maximus), empereur romain en 237-38, ancien soldat, préfet de Rome, proclamé avec Balbin par les sénateurs, ses collègues, après la mort des deux Gordiens. Maximin ayant été tué à Aquilée, il entra dans Rome, mais fut égorgé avec son collègue, après les jeux Capitolins, par les Prétoriens révoltés.

MAXIME (Magnus Maximus), général romain en Bretagne, [illegible] sous Gratien et Valentinien II se fit proclamer en 383. Gratien, marchant contre lui, fut assassiné; Maxime resta maître de la Bretagne, de la Gaule et de l'Espagne, et résida à Trèves. [illegible] en vain offert à Théodose de l'associer à l'empire, [illegible] sur Milan, d'où Valentinien II s'enfuit avec sa mère [illegible], mais fut pris dans Aquilée par Théodose, livré par [illegible], pieds et poings liés, et décapité par la multitude, [illegible].

MAXIME PÉTRONE (Flavius Anicius Petronius Maximus), [illegible] en 455. [illegible] conseiller d'Honorius, [illegible] insulte faite à sa [illegible] Valentinien III, et se fit proclamer à sa [illegible] l'[illegible], qu'elle [illegible], et fut lapidé par le peuple [illegible].

MAXIME DE TYR, philosophe platonicien du IIe siècle, parcourut l'Asie, [illegible] la Grèce, et vint à Rome sous Commode. On a cru à tort qu'il fut un des maîtres de Marc-Aurèle. On a de lui 41 *Dissertations* morales et philosophiques, publiées d'abord par H. Étienne, 1557, puis par Reiske, 1774, et en dernier lieu par Dübner dans la Bibliothèque grecque-latine de Didot, 1840. Combes-Dounous les a traduites en français, 1802. La morale en est sage et le style souvent ingénieux et élégant.

Kammel, *Maximus der Tyrier*, dans les *Jahrbücher für Philologie*, 1871, p. 1-17. S. Re.

MAXIME (VALÈRE-). *V.* Valère-Maxime.

MAXIME (Saint), évêque de Turin, né, à ce que l'on croit, à Verceil, assista au concile de Milan, 451. Il reste de lui 117 homélies très estimées, 116 sermons et 6 traités sur des sujets religieux. Fête, le 25 juin.

Ses Œuvres ont été publiées par l'ordre de Pie VI, Rome, 1784, in-fol.

MAXIME (Saint), abbé de Lérins et évêque de Riez, m. vers 460. Fête, le 27 novembre. La cathédrale de Riez garde son corps.

MAXIME (Saint), abbé de Constantinople, combattit les Monothélites, qui le persécutèrent et le firent mourir en prison, en 662. Fête, le 13 août.

On a de lui un *Commentaire sur St Denis l'Aréopagite*, publié par le P. Combéfis, grec-latin, Paris, 1675, 2 vol. in-fol.

MAXIME (SAINTE-), vge (Var), arr. de Draguignan, sur le golfe de Grimaud, vis-à-vis Saint-Tropez; 982 hab. Petit port très sûr. Comm. de roseaux, de bois et de liège. Nombreux débris romains.

MAXIMIANOPOLIS. *V.* Adad-Remmon.

MAXIMIEN (Marcus Aurelius Valerianus Maximianus), né vers 250, d'une famille obscure de Pannonie, simple soldat, s'éleva par sa valeur, fut associé à l'Empire par Dioclétien, et prit le nom d'*Hercule*, 286. Il chassa des Gaules les Alamans, les Francs et les Burgondes, et, dans un nouveau partage qui se fit de l'Empire, en 292, il obtint le gouvernement de l'Italie, de l'Afrique et des Iles; il repoussa les Germains, les poursuivit au delà du Rhin, comprima, en Gaule, le soulèvement des Bagaudes, et triompha de Julien, qui avait usurpé la pourpre en Italie. Contraint de suivre l'exemple de Dioclétien, il abdiqua à Milan, le même jour que lui, 1er mai 305. Devenu le collègue de Maxence, son fils, que les Prétoriens venaient de proclamer Auguste à Rome, 306, il fut bientôt forcé de se retirer auprès de son gendre Constantin, à Trèves, et conspira contre lui; mais trahi par sa propre fille Fausta, il s'enfuit à Arles, essaya de soulever les Gaules, fut assiégé dans Marseille, et forcé de se tuer, 310.

V. de Broglie, *l'Eglise et l'empire romain au quatrième siècle*, 1re partie: *Constantin*. O. et G. L. G.

MAXIMIEN, *Maximianus*, poète latin du Ve ou VIe siècle, ami de Boèce, et à qui certains critiques attribuent les élégies de Gallus. (*V. ce mot.*)

MAXIMILIEN (Saint), martyr en Numidie, en 295. Fête, le 12 mars.

MAXIMILIEN Ier, archiduc d'Autriche, puis empereur d'Allemagne, 1493-1519, né en 1459, fils de Frédéric III, épousa, étant archiduc d'Autriche, en 1478, Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire, et acquit ainsi les Pays-Bas et la Franche-Comté. Mais cette union l'engagea dans une guerre contre Louis XI, roi de France, qui avait pris possession de la Bourgogne et de la Picardie, revendiquées par Maximilien comme héritage de Charles le Téméraire. Il fut victorieux à Guinegate, 1479, mais les Flamands l'obligèrent de conclure, en 1482, le traité d'Arras, en vertu duquel les deux provinces restaient à la France, et Marguerite, fille de l'archiduc, âgée seulement de 4 ans, était promise en mariage au dauphin Charles, à qui elle devait apporter en dot l'Artois et la Franche-Comté. L'autorité de Maximilien s'affermit difficilement dans les Pays-Bas; les Gantois le retinrent prisonnier pendant plusieurs mois. Délivré par son père, il alla en Autriche pour reconquérir les provinces envahies par les Hongrois mais n'y réussit qu'après la mort de Mathias Corvin, 1490. En 1492, il battit, près de Villach, les Turcs qui avaient fait une invasion en Carinthie et en Styrie, et les refoula en Bosnie. Charles VIII, roi de France, ayant renvoyé Marguerite pour épouser Anne de Bretagne, que Maximilien, devenu veuf, avait recherchée en mariage, [illegible] à la France; mais [illegible] Philippe, [illegible] les deux [illegible] par le traité de Senlis, 1493, qui restituait à Maximilien les provinces composant la dot de Marguerite. [illegible], il succéda à son père comme empereur, et épousa Blanche Sforza, fille de Galéas Sforza, duc de Milan. [illegible] XII [illegible] le Milanais, 1499, [illegible] XII [illegible], 1508, [illegible] Il entra, en 1508 dans la Ligue de Cambrai contre Venise, [illegible] der-

nier fidèle à l'alliance de Louis XII, mais finit par accéder en 1511 à la Sainte-Ligue contre la France. Il eut une grande part à la victoire de Guinegate, 1513. En 1515, François Ier, vainqueur à Marignan, força Maximilien, par le traité de Bruxelles, d'abandonner le Milanais à la France et de céder Vérone aux Vénitiens. Maximilien n'avait pas été plus heureux dans ses querelles avec les Suisses, qui, par le traité de Bâle, 1499, se séparèrent pour toujours de l'Empire. Mais il acquit à sa maison par héritage le Tyrol, Gœritz, Gradisca et plusieurs districts de la Bavière. Il fonda, par le mariage de son fils Philippe le Beau avec l'infante d'Espagne, Jeanne la Folle, et par celui de sa fille Marguerite avec l'infant don Juan, qui mourut presque aussitôt, la domination autrichienne en Espagne ; par ceux de son petit-fils et de sa petite-fille avec les enfants de Wladislas, roi de Bohême et de Hongrie, il atteignit le même but dans ces deux pays. Quant à l'administration intérieure de l'Empire, Maximilien divisa l'Allemagne d'abord en 6, plus tard en 10 cercles, institua le tribunal de l'Empire, 1495, et le Conseil aulique, réprima les abus des tribunaux des francs-juges, créa, le premier, une armée permanente sous les noms de Lansquenets et de Reîtres, et fit beaucoup pour les sciences et les arts. Il fonda les universités de Vienne et d'Ingolstadt. Il a laissé des ouvrages militaires, d'horticulture, d'architecture, ainsi que quelques poésies. On lui a aussi attribué une description romanesque de sa vie, publiée sous le titre de *Weise-Kunig*, 1775, in-fol. et le poème intitulé : *Theuerdank*. Maximilien est le héros d'un grand nombre de contes et de poésies populaires de l'Allemagne. Les Italiens, qui le virent souvent à bout de ressources, et obligé de se mettre presque à la solde de Henri VIII, roi d'Angleterre, l'avaient surnommé Maximilien *Pocodanaro*. Ferdinand Ier lui érigea un magnifique monument à Inspruck. Il eut pour successeur à l'Empire son petit-fils Charles-Quint.

V. Hegewisch, *Histoire du règne de Maximilien*, en allemand, Hambourg, 1782, 2 part. ; Coxe, *Hist. de la maison d'Autriche* ; M. Le Glay a publié la *Correspondance de Maximilien avec Marguerite, de 1507 à 1519*, Paris, 1839, 2 vol. ; A. Schopf, *Ein Diplomat Kaiser Maximilians I*, Vienne, 1882. E. S.

MAXIMILIEN II, empereur d'Allemagne, 1564-76, fils de Ferdinand Ier, né à Vienne en 1527, fut élu roi des Romains en 1558, roi de Bohême en 1562, roi de Hongrie en 1563. Après son avènement au trône impérial, il termina la guerre avec la Turquie, 1568. Il montra une grande tolérance dans les luttes religieuses, et accorda aux protestants le libre exercice de leur culte. Il fut même accusé, sans preuves suffisantes, d'incliner vers le luthéranisme. Il s'efforça vainement en 1568 et 1573 de réconcilier les habitants des Pays-Bas avec le roi d'Espagne, et refusa en 1574 la couronne de Pologne, qu'un parti lui offrait. Il eut pour successeur son fils aîné Rodolphe II. Sa fille Élisabeth avait épousé Charles IX, roi de France. E. S.

MAXIMILIEN Ier, *le Grand*, électeur de Bavière, né à Landshut en 1573, m. en 1651, succéda à son père en 1597, s'opposa aux progrès du protestantisme, et se mit à la tête de la Ligue catholique formée contre l'Union protestante. Dans la guerre contre les Bohémiens soulevés, il gagna la bataille de la Montagne-Blanche près de Prague, 1620, et réduisit le Palatinat, qu'il reçut de l'empereur Ferdinand II, ainsi que le titre d'électeur, dont le duc Frédéric V était déclaré déchu, 1623. Après la défaite de son général Tilly à Breitenfeld, 1631, et sa mort sur les bords du Lech, 1632, il eut à subir les dévastations des Suédois, puis des invasions françaises. Le traité de Westphalie, 1648, lui confirma le titre d'électeur et la possession du Haut-Palatinat. Il laissa à son fils Ferdinand un manuscrit intitulé : *Conseils dans l'art de gouverner*. Ce traité a été publié en latin et en allemand par Aretin, Wurtzbourg, 1822.

P.-Phil. Wolf a écrit l'*Histoire de Maximilien Ier et de son temps*, Munich, 1807-11, 4 vol., continuée par Breyer. E. S.

MAXIMILIEN II (Marie-Emmanuel), électeur de Bavière, petit-fils du précédent, né en 1662, m. en 1726, succéda, en 1679, à son père Ferdinand-Marie. Il se signala, dans les troupes de l'Autriche, aux sièges de Neuhæusel, 1686, et de Bude, 1686, à la bataille de Mohacz, 1687, à la prise de Belgrade, 1688, et fut nommé gouverneur des Pays-Bas en 1692. La mort de sa femme, fille de l'empereur Léopold Ier, et celle de son fils unique, 1699, lui firent perdre ses droits sur la succession d'Espagne. A l'ouverture de la guerre pour cette succession, il s'allia avec la France, et s'empara d'Ulm, Memmingen, Neubourg et Ratisbonne. Vaincu avec les Français à Hochstædt, 1704, il dut prendre la fuite, et fut mis au ban de l'Empire par Joseph Ier. En 1714, il fut rétabli dans ses possessions. Il laissa plusieurs enfants du second mariage qu'il avait contracté, en 1699, avec la fille de Jean III, roi de Pologne. Il eut pour successeur son fils Charles-Albert, plus tard empereur sous le nom de Charles VII. E. S.

MAXIMILIEN III (Joseph), électeur de Bavière, fils de l'empereur Charles VII, né en 1727, m. en 1777, fit, après la mort de son père, 1745, quelques efforts pour faire valoir ses prétentions sur l'Autriche ; mais il dut les abandonner, et signa la paix de 1745, qui lui rendit ses possessions de Bavière. Il se consacra dès lors à l'administration intérieure de son pays, et y apporta beaucoup de réformes. Avec lui s'éteignit la branche cadette de la maison de Wittelsbach, et ses possessions échurent à Charles-Théodore, électeur palatin de la maison de Sulzbach. (*V.* Joseph II.) E. S.

MAXIMILIEN-JOSEPH, électeur et plus tard roi de Bavière sous le nom de Maximilien Ier, fils de Frédéric, prince de Deux-Ponts-Birkenfeld, né en 1756, m. en 1825, servit d'abord dans l'armée française, fut colonel du régiment d'Alsace, et resta, de 1782 à 1789, à Strasbourg. Il succéda à son frère Charles II dans le duché de Deux-Ponts, 1795, et à son oncle, Charles-Théodore, dans l'électorat de Bavière, les duchés de Juliers et de Berg, 1799. Il adhéra, en 1805, à la confédération du Rhin, et se fit conférer, dans la paix de Presbourg, le titre de roi. En 1806, il maria une de ses filles à Eugène de Beauharnais, et l'autre à l'empereur François II. En 1813, il s'associa, par le traité de Ried, aux ennemis de la France. L'administration, les sciences, les arts, lui doivent diverses réformes. En 1818, il donna à ses sujets une constitution qui n'avait rien de libéral.

MAXIMILIEN II, roi de Bavière, né en 1811, m. en 1864, succéda en 1848 à son père Louis Ier, qui avait abdiqué. Pour lutter contre la démocratie dans son royaume et contre les tendances unitaires de la Prusse dans la Confédération germanique, il s'appuya sur l'Autriche, et fut secondé dans cette œuvre par son ministre de Pfordten. La politique conservatrice du gouvernement et ses sympathies pour la Russie dans la guerre d'Orient causèrent un mécontentement très vif ; le ministre dut se retirer en 1859. Un code criminel et un code de police furent votés par les Chambres en 1861, les peines corporelles abolies, le jury établi dans les affaires criminelles, les juifs affranchis, etc. Dans la politique germanique, Maximilien II partagea les vues du roi de Wurtemberg, Guillaume Ier. (*V. ce nom.*) Pendant la guerre d'Italie de 1859, il se montra hostile à la France. C'était un prince lettré, disciple de Schelling.

MAXIMILIEN, empereur du Mexique, de 1864 à 1867, était né en 1832. Archiduc d'Autriche, et frère de l'empereur François-Joseph, il commanda en chef la marine autrichienne, se lia d'amitié avec le brave et habile amiral Tegetthoff (*V. ce nom*), et fut gouverneur général du roy. Lombard-Vénitien jusqu'en 1859. Il épousa, en 1857, la princesse Charlotte, fille de Léopold Ier, roi des Belges. Lors de l'intervention française au Mexique, Napoléon III lui offrit d'être empereur de ce pays. La junte provisoire nommée par le maréchal Forey l'appela au trône le 10 juin 1863. Il accepta le 10 avril 1864, et fit son entrée à Mexico, le 12 juin. Toutes les puissances européennes et le Brésil le reconnurent ; mais, malgré ses éminentes qualités personnelles, malgré l'utilité incontestable de la plupart des réformes qu'il tenta et l'appui d'une armée française, il ne put vaincre la résistance des républicains dirigés par Juarez (*V. ce nom*) et appuyés par les États-Unis. Forcé de rappeler ses troupes, Napoléon III essaya vainement de déterminer Maximilien à s'embarquer pour l'Europe. Ce prince voulut résister jusqu'au bout : il fut livré à Juarez par le colonel Escobedo, condamné à mort par un conseil de guerre devant lequel il refusa de comparaître, et fusillé à Queretaro avec les généraux Méjia et Miramon, 19 juin 1867. (*V.* Mexique.) La veuve de Maximilien, l'impératrice Charlotte, a perdu la raison. E. D—y.

MAXIMIN (Caïus Julius Verus Maximinus), empereur romain, 235-38, né en Thrace en 173, mais Goth d'origine, fut pâtre d'abord. Il avait, dit-on, 8 pieds ; d'un bras il traînait un char ; il déracinait des arbres, terrassait à lui seul dix hommes, brisait d'un coup de pied la jambe d'un cheval, broyait des cailloux entre ses doigts, mangeait 40 livres de viande et buvait en un jour 80 pintes de vin. Enrôlé dans les troupes de Septime Sévère, il monta vite en grade ; Alexandre Sévère le fit tribun d'une légion, sénateur, et fut tué par lui. Maximin battit les Sarmates, les Germains et les Daces, traita l'Empire et le sénat en vaincus, pillant, confisquant, profanant. Sur un soupçon, il jetait mille personnes aux bêtes, cousues dans des peaux d'animaux fraîchement tués. Quelques riches d'Afrique armèrent des esclaves et des paysans, et proclamèrent Gordien, leur proconsul. D'autres provinces suivirent ; à Rome, on proclama Maxime-Pupien et Balbin. Maximin et son fils furent égorgés en assiégeant Aquilée. A. G.

MAXIMIN DAIA, fils d'un berger de Thrace, et parent de Galérius, qui le nomma César, reçut le gouvernement de la Syrie et de l'Égypte en 305, et prit, en 307, le titre d'Auguste, à l'exemple de ses collègues. Après la mort de Galérius, il par-

tagea ses provinces avec Licinius, 311. Allié de Maxence, au moment où celui-ci s'attira, en Italie, les armes de Constantin, il fut attaqué par Licinius, beau-frère de ce dernier, battu près d'Andrinople, et s'empoisonna à Tarse, 313. O.

MAXIMIN (Saint), évêque de Trèves, m. en 350, assista au concile de Nicée, 325, et donna asile dans son évêché à St Athanase exilé. Fête, le 29 mai.

MAXIMIN (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Var), arr. de Brignoles, à 6 kil. de la source de l'Argens; 3,387 hab. Belle église du XIIIe siècle (mon. hist.). Anc. monastère de dominicains bien conservé. Eaux-de-vie, cire, soie.

MAXIMUM (Édit du). On appelle ainsi un édit adressé par Dioclétien aux sujets de l'Empire et par lequel il essaya, pour combattre l'accaparement et l'agiotage, de fixer le prix de toutes les marchandises et de tous les salaires. On en a retrouvé de nombreuses copies dans différentes villes grecques. La meilleure édition, avec un commentaire admirable, a été donnée par M. Waddington, *Édit de Dioclétien,* 1864.

V. notre *Manuel d'épigraphie grecque*, p. 62 et suiv. S. Re.

MAXIMUM EN FRANCE. Le défaut de confiance dans le régime révolutionnaire et la misère qui en fut la suite, suscitèrent, en 1793, la malheureuse idée de fixer un prix qui fût le taux le plus élevé auquel on pourrait vendre les denrées de première nécessité et les principales marchandises, dans toute l'étendue de la République française : c'est là ce qu'on nomma le *maximum*. On alla jusqu'à tarifer les salaires, mains-d'œuvre, journées de travail et même les transports. Les infractions étaient frappées d'amende, et les délinquants inscrits sur la terrible liste des suspects. Le principe du *maximum,* destructeur de la liberté du commerce et de l'industrie, fut aboli par la Convention, par les décrets de sept. 1794 et de fév. 1795. J. T.

MAY (Thomas), poète et historien anglais, né en 1595 à Mayfield (Sussex), m. en 1650, fut d'abord en faveur à la cour de Charles Ier, puis embrassa la cause du Long-Parlement, dont il devint secrétaire. On a de lui : *Histoire du Parlement d'Angleterre,* 1647, qui s'étend du 3 nov. 1640 jusqu'à la bataille de Newbury en 1643, publication officielle, qui avait pour but de gagner les esprits au parlement en montrant ses bienfaits; *Abrégé de l'Histoire du Parlement,* 1650, écrit selon les idées de Cromwell; une traduction de la *Pharsale* de Lucain, en anglais, avec une continuation en latin et en anglais jusqu'à la mort de César; plusieurs pièces de théâtre, etc. B.

MAYA, mère de la Nature et des dieux du second ordre, dans la mythologie hindoue. Brahma la produisit, puis il engendra avec elle la Trimourti.

MAYAGUEZ, v. de l'île de Puerto-Rico, sur le Mayaguez; 31,200 hab. Café, sucre renommé, cacao. — Place importante de commerce.

MAYANS Y SISCAR (Gregorio), savant jurisconsulte et littérateur espagnol, né à Oliva (Valence) en 1697, m. en 1781. Quelque temps bibliothécaire de Philippe V, il abandonna cet emploi pour se livrer à des travaux d'érudition, qui lui firent une grande réputation hors de l'Espagne même.

Il a publié, entre autres ouvrages : *Ad quinque juris consultorum fragmenta commentarii*, Valence, 1725, in-4°; *Disputationes juris*, Leyde, 1752, 2 vol. in-4°; *Epistolarum libri VI*, Valence, 1732, et Leipzig, 1737, in-4°; *Origines de la lengua española*, Madrid, 1737, 2 vol., où l'on trouve un remarquable discours sur l'éloquence espagnole et des opuscules précieux de divers auteurs sur cette langue; *Specimen bibliothecæ hispano-majansianæ*, description bibliographique et critique des ouvrages d'un grand nombre d'anciens grammairiens et rhéteurs espagnols, Hanovre, 1753, in-4°; une *Vie de Cervantes*, Madrid, 1737, traduit en franç. par Daudé, 1740, 2 vol. in-12; une *Rhétorique espagnole*, 1757, 1786, 2 vol.; des recherches historiques sur l'ancienne *Illici* (Elche), Valence, 1771, in-4°; un recueil de *Lettres* de divers personnages et auteurs espagnols, Madrid, 1773, 5 vol.; des *Institutions de philosophie morale*, en latin, 1777.

MAYBOLE, brg d'Écosse, comté d'Ayr; 3,797 hab. Fabr. de coton et couvertures de laine.

MAYEN, *Magniacum,* v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin); 7,814 hab. Vieux château. Fabr. de draps, tanneries, poteries, papeterie. Exploit. de pierres meulières. Source thermale dite *Salzbrunn*.

MAYEN (Île **JEAN-**), île de l'océan Glacial Arctique, à l'O. du Groenland, au N.-E. de l'Islande, et au S.-O. du Spitzberg; par 71° lat. N., et 12° 24' long. O. Dominée par le volcan du Beerenberg, 2,085 m. de hauteur. — Elle fut découverte en 1611 par le Hollandais Jean Mayen.

MAYENCE, en allemand *Mainz*, en anglais *Mentz*, en latin *Moguntiacum*, v. du grand-duché de Hesse, ch.-l. de la prov. de Hesse Rhénane, au milieu d'un pays charmant, sur la rive g. du Rhin, presque en face de l'embouch. du Mein, à 646 kil. N.-E. de Paris par Metz; par 49° 59' lat. N., et 5° 56' long. E.; 61,328 hab. La ville s'étend sur le penchant et au pied de plusieurs collines; un pont fixe et un pont de bateaux, de 555 m. de long, la réunissent au bourg de Castel (V. *ce mot*), situé sur la rive dr. du Rhin. Mayence est une des places les plus fortes de l'empire allemand. Elle est protégée par 6 ouvrages extérieurs et par les forts construits dans une île du Rhin. Les rues sont en général étroites et tortueuses. On remarque : la place de la Parade; celle de Gutenberg, où s'élève, depuis 1837, la statue en bronze de cet homme célèbre, fondue à Paris par Crozatier d'après le modèle de Thorwaldsen; l'arsenal; l'ancien hôtel de l'ordre Teutonique; l'anc. palais des électeurs; le *Dom,* magnifique cathédrale de style byzantin, contenant une foule de tombeaux de princes et d'électeurs. Évêché suffragant de Fribourg (autrefois archevêché). Cour d'appel; tribunaux. Gymnase, école des arts et métiers; bibliothèque de 100,000 vol., musée d'antiquités romaines, cabinet de médailles, galerie de tableaux, cabinet d'histoire naturelle dans l'anc. palais des électeurs. Fabr. de tabac, perles fausses, instruments de musique et de précision, bronzes, maroquins, ébénisterie renommée, très bons cuirs vernis, chapellerie, savons, vins mousseux du Rhin, papiers de tenture, machines, tissus de coton, cartes à jouer, etc. Commerce de jambons renommés, vinaigre, bois, fer, blé, vin, etc. Centre important de chemins de fer. Érigée en port franc par Napoléon Ier en 1809, Mayence est le centre d'une navigation active sur le Rhin. — Mayence doit son origine au Romain Drusus, fils de Tibère, qui, l'an 13 av. J.-C., fit bâtir, sur l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui, la forteresse de *Moguntiacum,* près de laquelle se forma une ville. Mayence fut choisie pour métropole de la Germanie Ire; mais, détruite par les Vandales, 406, puis par les Huns, elle ne fut rebâtie que sous Dagobert II. Avec Charlemagne et St Boniface, 1er archevêque de Mayence, une nouvelle ère s'ouvrit pour cette ville. Les archevêques de Mayence devinrent successivement princes, électeurs de l'Empire, archi-chanceliers de Germanie. Le droit de couronner les empereurs leur fut irrévocablement attribué : vicaires de l'Empire pendant les interrègnes, ils nommèrent encore le vice-chancelier du Conseil aulique, et eurent une chancellerie particulière à la cour impériale. Leur domaine temporel comprenait 146 milles carr. de superf., et une pop. de 400,000 hab.; leur revenu s'élevait à plus d'un million et demi de florins. Les diocèses de Worms, Spire, Strasbourg, Constance, Augsbourg, Wurzbourg, Paderborn, Hildesheim, Eichstædt, Fulde, Coire, etc., relevaient de l'archevêché de Mayence. En 1247, Arnold de Walbo fonda à Mayence la *Ligue du Rhin,* qui délivra le commerce des exactions de l'aristocratie féodale. En 1440, Gutenberg y inventa l'imprimerie. Pendant la guerre de Trente ans, Mayence fut prise par les Suédois, 1631, puis par les Français, 1644. Ceux-ci s'en emparèrent encore en 1688; elle leur fut enlevée en 1689. En 1792, le général républicain Custine la prit de nouveau. Reprise par les Prussiens et les Autrichiens, après une héroïque défense, en 1793, cédée à la France par le traité de Campo-Formio, 1797, elle resta ch.-l. du dép. du Mont-Tonnerre jusqu'en 1814; alors elle fut donnée au grand-duc de Hesse-Darmstadt; en 1825, on la déclara forteresse fédérale. Son université, fondée au XVe siècle, et longtemps célèbre, a été supprimée en 1802. F—T.

MAYENCE (Archevêché et électorat de), État de l'anc. Empire d'Allemagne, dans le cercle du Bas-Rhin. Il comprenait Mayence, Cassel, Aschaffenburg, Amorbach, Amonebourg, Bingen, Bischoffsheim, Diebourg, Fritzlar, Gernsheim, Hochst, Hochheim, Steinheim, Seligenstadt, Erfurt et son territoire, le Haut et le Bas-Eichsfeld.

MAYENNE (La), *Meduana,* riv. de France, prend sa source près de Saint-Martin-des-Landes (Orne), traverse les dép. de la Mayenne et de Maine-et-Loire, passe à Mayenne, Laval, Château-Gonthier, etc., se réunit à la Sarthe, un peu au-dessus d'Angers, pour former la Maine qui tombe dans la Loire à la Pointe. Cours total de 204 kil., navigable de Laval à la Loire. Elle reçoit l'Aisne, la Varenne, l'Ernée, etc.

MAYENNE (La), dép. du N.-O. de la France, ch.-l. Laval, formé des anc. prov. du Maine et de l'Anjou; 3 arrond.; sous-préf. : Château-Gonthier et Mayenne. Superf., 5,170 kil. carr.; pop., 344,881 hab. Traversé par la Mayenne; entrecoupé de nombreux étangs et ruisseaux. Sol fertile en céréales, fruits à cidre, chanvre, lin. Chevaux estimés, bestiaux, abeilles. Commerce important de bois pour la marine, etc. Tissage des toiles, en décroissance, mais remplacé par des fabriques de coton et de tissus divers. Usines à fer, marbreries, papeteries, ardoisières, distilleries d'eaux-de-vie de cidre. Ce dép. forme l'évêché de Laval, dépend de la cour d'appel d'Angers, de l'académie de Rennes et du IVe corps d'armée (Le Mans).

MAYENNE, *Meduanum,* s.-préf. (Mayenne), sur le penchant de 2 coteaux qui bordent les rives de la Mayenne; 11,188 hab. Tribunal de commerce; séminaire. Anc. seigneurie, défendue par un château très fort et souvent assiégé au moyen âge; érigée en marquisat en faveur de Claude Ier, duc de Guise, et en duché-pairie, en 1573, pour Charles de Lorraine, qui prit le titre de duc de Mayenne; rachetée par Mazarin en 1659.

Les Vendéens s'en emparèrent en 1793. La ville est dominée par son vieux château ; ses rues sont étroites et tortueuses, et ses maisons mal bâties. Fabr. de calicots, mouchoirs de coton. Comm. de bestiaux et de grains. Patrie du cardinal de Cheverus, à qui l'on a élevé une statue en 1844. Forges et mines d'anthracite et de fer aux environs.

MAYENNE (Charles de **LORRAINE**, duc de), 3[e] fils du duc François de Guise, né en 1554, m. en 1611, fit ses premières armes contre les Turcs, et mérita par sa bravoure le titre de noble vénitien. Pendant les guerres de religion, il se signala à la défense de Poitiers, au siège de La Rochelle, à la bataille de Moncontour, à la prise de Brouage, et surtout dans le Dauphiné, où il fut surnommé *le Preneur de villes*. En 1588, à la nouvelle du meurtre de ses frères Henri le Balafré et le cardinal de Guise, il réunit des troupes en Bourgogne et en Champagne, entra à Paris, accepta les titres de chef de la Ligue et de lieutenant général du royaume, 1589, et soutint un siège contre Henri III et Henri de Navarre. Après le crime de Jacques Clément, il ne sut pas tirer parti des circonstances, et se contenta de faire proclamer le vieux cardinal de Bourbon, sous le nom de Charles X. D'une grande nonchalance, qu'augmentait encore son obésité, il n'était pas en état de lutter contre un adversaire aussi actif qu'Henri IV : battu par lui à Arques, 1589, et à Ivry, 1590, gêné par l'indiscipline des Seize, dont il dut châtier les violences en 1591, il ne voulut pas, du moins, dans les états généraux de 1593, soutenir les prétentions que le roi d'Espagne Philippe II élevait, au nom de sa fille, sur le trône de France. Paris ayant été livré à Henri IV par Brissac, tandis qu'il était allé lever des troupes en Bourgogne, 1594, il fit sa soumission après la bataille de Fontaine-Française, conserva ses biens et ses dignités, et reçut le gouvernement de l'Ile-de-France. — Son fils Henri, grand chambellan de France et gouverneur de Guyenne, entra dans les factions qui agitèrent la minorité de Louis XIII, et fut tué au siège de Montauban, 1621. Il ne laissa pas de postérité. B.

MAYER (Simon), dit *Marius*, astronome, né en 1570 à Guntzenhausen (Franconie), m. en 1624, élève de Tycho-Brahé, fut astronome de l'électeur de Brandebourg. On a de lui : *Tabulæ directionum novæ universæ Europæ inservientes*, Nuremberg, 1599, in-4°; *Mundus Jovialis* ibid., 1614, in-4°, où il prétend avoir aperçu, le premier, les taches du soleil et les satellites de Jupiter ; une traduction allemande des 6 premiers livres d'Euclide, Anspach, 1610, in-fol., etc

MAYER (Tobie), astronome, né en 1723 à Marbach (Wurtemberg), m. en 1762. Avant de se livrer aux études astronomiques, il publia, en 1745, à Augsbourg, un *Traité des courbes pour la construction des problèmes de géométrie*, en allemand, et un *Atlas mathématique*, composé de 60 tableaux. En 1750, il inséra, dans les Mémoires de la Société cosmographique de Nuremberg, des études sur la libration de la lune ; on y remarque le premier usage qui ait été fait des équations de condition fournies par de nombreuses observations, pour obtenir les résultats avec une plus grande probabilité d'exactitude. Mayer fut ensuite chargé de la direction de l'observatoire de Gœttingue. Là il s'occupa de la vérification des points fondamentaux de l'astronomie, construisit un catalogue de 998 étoiles zodiacales, dont plusieurs ont été observées jusqu'à 26 fois, et acheva aussi des *Tables du soleil*. En 1755, il envoya à Londres des *Tables de la lune*, qui obtinrent le prix du Bureau des longitudes ; elles sont les premières où les erreurs aient été inférieures à 2 minutes ; on les a perfectionnées plusieurs fois depuis. Mayer eut le premier l'idée de répéter les angles pour atténuer les erreurs de mesure ; en 1787, Borda a converti cette idée en pratique simple. Les *Œuvres* de Mayer devaient être réunies ; un volume seulement parut en 1775.

Plusieurs Mémoires de ce savant ont été publiés séparément : les principaux sont : *Description d'un nouveau globe de la lune*, 1750 ; *Réfractions terrestres*, 1750 ; *Description d'un nouveau micromètre* ; *Observation de l'éclipse de soleil en 1748* ; *Conjonctions de la lune et des étoiles, observées en 1747 et 1748* ; *Preuves que la lune n'a point d'atmosphère* ; *Mémoire sur la parallaxe de la lune et sa distance à la terre déduite de la longueur du pendule à secondes*, *les Satellites de Jupiter*, etc. V.

MAYER ou **MAYR** (Jean-Simon), compositeur de musique, né en 1763 en Bavière, m. à Bergame en 1845, dirigea l'Institut musical de cette ville. Il a laissé des messes, des psaumes, des oratorios, des cantates, une foule d'opéras, dont un seul, *Médée*, 1812, eut un succès durable. Donizetti fut son élève. B.

MAYER (Constance), née à Paris en 1778. Elle fut élève de Suvée et de Greuze ; puis à partir de 1805, de Prud'hon dont elle s'appropria la manière avec un rare bonheur. Dans un accès de mélancolie elle mit fin à ses jours le 26 mars 1821. Ses œuvres se distinguent par un sentiment délicat et poétique. Le Louvre a d'elle : la *Mère heureuse*, la *Mère abandonnée*, la *Barque de l'Amour*.

MAYET, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. de La Flèche ; 3,628 hab. Fabr. d'étoffes de laine, toile à voiles, vitraux peints, horlogerie, etc.

MAYET-DE-MONTAGNE (LE), ch.-l. de cant. (Allier), arr. de La Palisse, dans une situation pittoresque ; 2,033 hab. Tissus de laine. Monuments préhistoriques.

MAYEUL ou **MAIEUL** (Saint), abbé de Cluny, né dans le diocèse de Riez vers 906, m. en 994, augmenta les revenus et multiplia les monastères de son ordre, et réforma l'abbaye de Saint-Denis à la prière de Hugues-Capet. Fête, le 11 mai.

MAYNARD ou **MAINARD** (François), poète, né à Toulouse vers 1582, m. le 28 déc. 1646 à Aurillac, où il était président au présidial. Il fut l'ami de Régnier, l'élève de Malherbe, et l'un des premiers membres de l'Académie française. Il excella dans l'épigramme, et perfectionna la versification des stances : c'est lui qui établit en règle, dans celles de 10 vers, la suspension après le 4[e] et le 7[e], et, dans celles de six, le repos du milieu. Maynard courtisa les princes, mais n'eut point de part à leurs bienfaits, non plus qu'à ceux de Richelieu, à qui il exposait ses besoins avec esprit et délicatesse. Dégoûté de son siècle et des grands, il se retira dans sa province, et ne s'occupa plus que de poésie.

Ses *Œuvres* furent publiées quelques mois avant sa mort, Paris, 1646, in-4°. C. N.

MAYNOOTH, v. d'Irlande (Leinster), dans le comté de Kildare, à 24 kil. O.-N.-O. de Dublin ; 2,200 hab. Collège royal de Saint-Patrick, premier séminaire catholique (450 élèves) qui ait reçu, 1845, l'institution et une subvention de l'État depuis l'introduction du protestantisme en Angleterre ; fondé en 1795. Restes d'un château, principale résidence des Fitz-Gerald. Près de là est *Carton*, domaine du duc de Leinster.

MAYO, comté au N.-O. de l'Irlande (Connaught), touchant à l'Atlantique à l'O. et au N. Superf., 5,534 kil. carr. ; pop., 243,040 hab. Côte fort découpée : baies de Killala, Broad-Haven, Blacksod, Clew, Killery. Sol montagneux, marécageux, et peu fertile. Lacs Corrib, Mask, Conn, Carra. Riv. la Moy. Climat humide. Pommes de terre, etc. Mines de fer non exploitées. Beaux pâturages : élève de bétail. Les manufactures de toiles ont décliné. Cap. Castlebar ; v. princ. : Ballina, Westport.

MAYO, vge d'Irlande (Mayo), à 11 kil. de Castlebar ; 2,141 hab., 11,848 hab. dans la paroisse. Collège ecclésiastique.

MAYO, une des îles du Cap-Vert, à l'E. de celle de Santiago ; 36 kil. de tour. Ch.-l. Pinosa. Salines.

MAYO riv. du Mexique, naît dans la Sierra-Madre, et se jette dans le golfe de Californie, à 104 kil. S.-E. de Quaymas. Cours de 400 kil. au S.-O.

MAYOMBA, v. de la Guinée, port sur l'océan Atlantique, à l'embouch. de la Mayomba, très fréquenté autrefois par les marchands d'esclaves. Gomme, cuivre, ivoire.

MAYOR (Isla), île d'Espagne, formée par le Guadalquivir au-dessous de Séville. Fertile en fruits.

MAYORGA, brg d'Espagne, prov. de Valladolid (Vieille-Castille), sur la Cea ; 2,272 hab. Comm. de vins.

MAYOTTE ou **MAHORE**, île volcanique de l'archipel des Comores, au S.-E., au milieu du canal de Mozambique, à 30 kil. S.-S.-O. d'Anjouan, 250 kil. O. de Madagascar ; par 12° 46′ lat. S., et 42° 56′ long. E. Superf., 185 kil. carr., pop., 10,158 habitants. Les premiers hab. étaient des Malgaches ; mais ils ont été successivement subjugués par les Antakoras, les Hovas, les Arabes Mozambiques, les Sakalaves, et tous ces différents types sont auj. confondus. Les Européens évitèrent Mayotte jusqu'en 1840 ; on s'aperçut alors que ses côtes avaient, au milieu des coraux et des coulées de lave, des anses naturelles. Au N.-E., une langue de terre, élevée de 5 ou 6 m. au-dessus du niveau de la mer, se détache de l'île, et forme la péninsule de Choa où se trouve le village de ce nom, le seul qui existât à notre arrivée ; en face, l'îlot de Pamanzi se relie, par une sorte de jetée moitié naturelle, moitié artificielle, au rocher de Zaoudzi (7 hectares de superf.), qui porte la ville du même nom, anc. cap. d'Adrian-Souly, auj. le siège de notre gvt. Après Zaoudzi les centres les plus importants de l'île sont : *Choa*, *Lapara* et *Passamenti*. Mayotte a été cédée à la France par son dernier sultan, et occupée le 13 juin 1843. 3,000 hect. seulement sont cultivés. Outre la canne et le rhum, les principales productions de l'île sont : le café, le riz, l'huile de coco, le tabac, le maïs, le manioc, la vanille et une grande quantité de légumes. Le commerce est à peu près nul, bien qu'il n'existe aucun droit de douane.

V. *Nos petites Colonies*, 1885. G. H.

MAYPO. *V.* Maipo.

MAYR. V. Mayer.

MAYRES, brg (Ardèche), arr. de Largentière, sur l'Ardèche ; 2,590 hab. Scierie mécanique.

MAZACA. *V.* Césarée de Cappadoce.

MAZAFRAN, riv. d'Algérie. (*V.* Chiffa.)

MAZAGAN, v. du roy. de Maroc, à 197 kil. N.-O. de Maroc, petit port sur l'océan Atlantique, près de l'embouch. de la Morbéa; auj. en ruine; 1,000 hab. Bâtie en 1500, sous le nom de *Castro-Reale*, par les Portugais, à qui les Marocains l'ont enlevée en 1762.

MAZAGRAN, vge fortifié d'Algérie, prov. et à 88 kil. N.-E. d'Oran, à 12 kil. E. de Mostaganem; 1,172 hab., presque tous Arabes. Fameux par le siège qu'y soutinrent du 2 au 6 février 1840, 123 Français, commandés par le capitaine Lelièvre, contre 12,000 Arabes.

MAZAMET, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. de Castres, sur l'Arnette; 14,168 hab., presque tous ouvriers ou maîtres, les premiers catholiques, les seconds calvinistes. Importante fabrication de draps-nouveautés, tartans, molletons, flanelles. Belle halle.

MAZAN, brg (Vaucluse), arr. de Carpentras, sur l'Auzon; 2,884 hab. Vins, garance, safran et olives. Église (mon. hist. du XIIe siècle.

MAZANDERAN. *V.* Mazendéran.

MAZANIELLO. *V.* Masaniello.

MAZARIN (Giulio **Mazarini**, dit), né en 1602, probablement à Pescina (Abruzzes), ou, suivant d'autres, à Rome, d'une famille sicilienne, fils de Pietro Mazarini et d'Ortenzia Buffalini, m. en 1661, fit ses études à Rome, alla les compléter aux universités d'Alcala et de Salamanque, fut reçu docteur en droit, 1622, entra dans la carrière militaire, servit en Valteline comme capitaine dans l'armée papale, 1625, et montra de bonne heure du goût et du talent pour la politique. Attaché à la légation du nonce Pancirola, il ménagea la paix de Cherasco (Piémont) entre la Savoie, la France et l'Espagne, 1631; puis, sans entrer dans les ordres, il fut pourvu d'une charge de référendaire dans la chancellerie papale, 1632, nommé chanoine de Saint-Jean de Latran, vice-légat d'Avignon, 1634, et peu de temps après, légat extraordinaire du saint-siège à Paris. Richelieu le remarqua, le fit naturaliser français, 1639, puis le chargea de plusieurs missions difficiles, le fit nommer cardinal, 16 déc. 1641, et le recommanda en mourant à Louis XIII, 1642. Le roi l'appela au ministère sous le nom de *spécial conseiller*, et lui laissa par son testament la direction supérieure du conseil de régence présidé par la reine mère, 1643. Menacé d'abord par la faction des *Importants* (*V. ce mot*), il acquit bientôt un pouvoir absolu sur l'esprit d'Anne d'Autriche, et remplit les fonctions de 1er ministre, 1643-61, bien qu'il n'en eût pas le titre. Il continua la guerre contre la maison d'Autriche, et ses habiles négociations, soutenues des victoiresde Condé (*V. ce mot*), amenèrent les traités de Munster et d'Osnabruck (traitésde Wesphalie), auquel l'Espagne refusa d'adhérer, 1648. A la même époque commençait la *Fronde* (*V. ce mot*); pendant 5 années, le ministre eut à combattre les prétentions et les soulèvements du parlement de Paris, des seigneurs, et du prince de Condé, devenu général des Espagnols. Deux fois il fut obligé de quitter le royaume, 1651-52; mais les divisions de ses ennemis et la lassitude générale lui rendirent le souverain pouvoir, 1653. Alors il pousuivit avec plus d'avantages la guerre contre l'Espagne, défendue par l'épée du grand Condé: la victoire de Turenne à Arras, 1654, l'alliance de la France avec Cromwell, 1657, et la prise de Dunkerque, après la bataille des *Dunes*, 1658, décidèrent Philippe IV à signer le traité des Pyrénées (*V. ce mot*), 1659. L'année précédente, Mazarin avait conclu la *Ligue du Rhin*, qui tenait l'Autriche en respect, et plaçait véritablement l'Allemagne sous le protectorat de la France, 15 août 1658. Après avoir fait ces grandes choses, il pouvait dire en mourant que, « si son langage n'était pas français, son cœur l'était. » Mazarin est, sans contredit, l'un des [illegible] du XVIIe siècle; on doit pourtant [illegible] les finances, le commerce et [illegible]. Il laissa une fortune de [illegible] fr. au moins, en mettant à prix [illegible] On lui reprocha, à tort, d'avoir [illegible] Louis XIV [illegible] [illegible] Mazarin [illegible] [illegible] cardinal, [illegible] [illegible] Maréchal, Mancini [illegible]

épousé le jeune roi, sans l'opposition de la reine mère et du cardinal lui-même. (*V.* Mancini.)

Les *Négociations secrètes des Pyrénées*, Amst., 1693, 2 vol. in-12, recueil de lettres écrites par Mazarin, ont été réimprimées, avec 50 autres lettres, en 1745, Paris, 2 vol. in-12. Ses lettres à la reine Anne ont paru en 1836. — *V.* Gualdo Priorato, *Istoria del ministerio del cardinale Mazarini*, Cologne, 1669, 3 vol. in-12; *Histoire de Mazarin*, par Aubery, 1668, 1695, 2 vol., et 1751, 4 vol. in-12; *Histoire de France sous le ministère du cardinal Mazarin*, par Bazin, 1842, 2 vol.; Cousin, *la Jeunesse de Mazarin*, *la Fin de la Fronde*, etc.; de Carné, *le cardinal Mazarin*; Chéruel, *Hist. de France sous Mazarin*. G.

MAZARIN, nom sous lequel la ville de Rethel fut érigée en duché-pairie en faveur du duc de La Meilleraie, époux d'Hortense Mancini, nièce du cardinal Mazarin.

MAZARIN (Duchesse de). *V.* Mancini (Hortense).

MAZARINADES, écrits satiriques composés pendant la Fronde contre Mazarin. Le plus fameux, attribué à Scarron, donna son nom à tous ces libelles. Le mot s'appliqua ensuite à tous les écrits politiques du temps, même à ceux qui venaient du parti de la régente ou du cardinal, même à des ouvrages historiques étendus, à l'*Histoire de la prison des princes*, que lisait Mme de Sévigné, etc. On en compte ainsi plus de 4,000. (*V.* C. Moreau, *Bibliographie des Mazarinades*, 1850-51, 3 vol.)

MAZARON ou **ALMAZARON**, v. d'Espagne, prov. et à 56 kil. S. de Murcie. Mines d'alun. Population de la commune: 11,022 hab.

MAZAS (Alexandre), littérateur, né à Castres en 1791, m. en 1856, prit part aux dernières guerres de l'Empire, fut admis dans le corps d'état-major, quitta le service militaire en 1821 pour occuper une place de conservateur adjoint à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris, et donna sa démission en 1830.

Il a laissé: *Vies des grands capitaines français du moyen âge*, 3e édit., 1845, 5 vol.; *Saint-Cloud, Paris et Cherbourg*, mémoires pour servir à l'histoire de la révolution de 1830, 1832; *Cours d'Histoire de France jusqu'à la Restauration*, 5e édit., 1846, 4 vol.; *les Hommes illustres de l'Orient*, ouvrage qui s'arrête à Mahomet II, 1847, 2 vol.; *le Languedoc, la Provence et la Guienne*, 1850-52, 2 vol.; *la Légion d'honneur*, 1854, ouvrage qui s'arrête en 1815.

MAZATLAN, v. du Mexique, au S.-O. de l'État de Culiacan, près de l'embouchure du Mazatlan dans l'océan Pacifique, à 317 kil. S. de Sinaloa; 7,000 hab. Export. de bois du Brésil.

MAZDAC, mage persan, né à Nichapour dans le Khorassân, s'annonça comme prophète vers 498 ap. J.-C., et prêcha en Perse l'égalité des deux principes du bien et du mal, la communauté des femmes et des biens, la défense de tuer et de manger les animaux, l'égalité des rangs et des fortunes. Ce qui restait de Manichéens en Perse vint se joindre à lui, et il jouit pendant quelque temps, auprès de la foule et du roi Cobâd, d'un crédit sans bornes. Le fils du roi, Kesra, le fit mettre en croix avec 100,000 des siens, et mérita ainsi le surnom d'*Anouchirwan* (bonne âme). Deux inscriptions trouvées en Cyrénaïque en 1823, et envoyées à l'Académie des inscriptions en 1824, semblent prouver que la doctrine de Mazdac s'était propagée jusque dans l'empire romain.

V. les dissertations de Gesenius, Hall, 1825, et de Hamaker; la traduction anglaise du *Dabistan*, ouvrage persan, par M. Antony Troyer; Lebeau, et de Sacy, *Histoire des Sassanides*.

MAZEIRA, île de la mer d'Oman, près de l'Arabie, par 20° 35' lat. N., et 56° 20' long. E.; 95 kil. sur 15.

MAZENDERAN ou **MAZANDERAN**, anc. *Hyrcanie*, prov. de la Perse, bornée au N. par la mer Caspienne; environ 40,000 kil. carr.; 350 kil. sur 100; plus de 400,000 hab. Cap. Sari; v. princ.: Faharabad, Balfrousch, Amol. Climat chaud et humide; sol montueux, marécageux, fertile en riz, coton, canne à sucre. Grandes forêts. Commerce de poissons, bestiaux, riz, etc.

MAZEPPA (Jean), né dans la Podolie vers 1630, m. en 1709, d'une famille noble, mais pauvre, fut page du roi Jean-Casimir, puis entra au service d'un gentilhomme polonais. Celui-ci, ayant découvert que sa femme entretenait des relations avec lui, le fit lier tout nu sur le dos d'un cheval sauvage, qui l'emporta dans l'Ukraine. Recueilli par les Cosaques, Mazeppa se fixa parmi eux, devint secrétaire de l'hetman Samoïlovitch et lui succéda en 1687. Lié d'abord avec le tzar Pierre le Grand, qui l'éleva à la dignité de prince, il se rapprocha plus tard de Charles XII, roi de Suède, dans l'espoir de devenir indépendant, et lui donna le funeste conseil de s'engager dans les plaines de Poltava. Après la défaite, il fut s'enfuir en Valachie, et de là à Bender, où il mourut. Ses restes furent transportés à Galatz, dans l'église du [illegible] de Saint-George. Mazeppa est le héros d'un [illegible] Byron. [illegible]

MAZÈRES (Édouard-Joseph-[illegible]), [illegible] dramatique, né à Paris en 1796, m. en [illegible], suivit quelque temps la carrière des armes, [illegible] [illegible]. Il donna, en collaboration [illegible] *[illegible]*, 1824, *le T[illegible]*, [illegible] — [illegible]: *la V[illegible]*, [illegible] [illegible], 1824; *l'Oncle d'Amérique*, [illegible]

Charlatanisme, et *Vatel*, 1828. *La Demoiselle de compagnie*, 1826, *le Jeune mari*, 1826, *Chacun de son côté*, 1828, pièces qu'il composa seul, eurent aussi du succès. Il était lecteur de Charles X, quand la révolution de 1830 arriva. Après avoir fait jouer, avec Empis, *la Mère et la Fille, la Dame et la Demoiselle*, 1830, *un Changement de ministère*, 1831, il fut nommé sous-préfet de Saint-Denis en 1832, mais donna néanmoins, avec le même collaborateur, la pièce intitulée *une Liaison*, 1834. Il devint préfet de l'Ariège en 1835, de l'Aveyron en 1837, de la Haute-Saône en 1839 et du Cher en 1847. La révolution de 1848 le rendit à la vie littéraire; mais il ne composa plus que 3 comédies : *l'Amitié des femmes*, 1849, *le Collier de perles*, 1851, et *la Niaise*, 1854.

Un choix de ses œuvres a été publié sous le titre de *Comédies et Souvenirs*, 1857, 3 vol.

MAZÈRES, brg (Gironde), arr. et à 9 kil. de Bazas sur le ruisseau de Roaillan. Beau château (mon. hist.) de *Roquetaillade*. Débris d'un couvent fondé par Éléonore de Guyenne; 620 hab.

MAZÈRES, brg (Ariège), arr. de Pamiers sur le Lhers; 3,620 hab. Elle possédait un château des comtes de Foix; Gaston-Phœbus y reçut Charles VI en 1389. Mazères fut assiégée par les catholiques en 1570, et se soumit par capitulation.

MAZIÈRES, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay; 1,044 hab. Comm. de chevaux, mules et bestiaux.

MAZOIS (François), architecte et archéologue, né à Lorient en 1783, m. en 1827, fut un des meilleurs élèves de Percier. Il voyagea ensuite en Italie, pour se perfectionner par l'étude des chefs-d'œuvre. Son goût et son talent l'y firent distinguer, au point que le roi Joachim Murat l'appela à Naples, et le chargea, entre autres travaux, de la restauration du palais de Portici. Mazois visita souvent Herculanum et Pompéi, y dessina à la dérobée, ce qui était alors interdit, et finit, grâce à la protection de la reine Caroline, par pouvoir ouvertement y travailler. Ce fut alors qu'il se mit à recueillir, pendant 3 années, les immenses matériaux du grand ouvrage sur lequel sa réputation repose aujourd'hui : *les Ruines de Pompéi, dessinées et mesurées pendant les années 1809, 1810, 1811*, Paris, 1813-38, 4 vol. gr. in-fol. La moitié environ du 3e vol. et le 4e ont été terminés par Gau, mais Mazois en avait laissé presque tous les matériaux. Les *Ruines de Pompéi* sont dessinées avec beaucoup de goût et de vérité, et très bien gravées; un texte archéologique, élégamment écrit, les accompagne; Mazois lui-même l'a composé; il s'était préparé à ce travail par l'étude des langues anciennes. Pendant qu'il s'occupait de cet ouvrage, il y puisa la matière d'un autre, beaucoup plus court, et d'une forme moins savante, qu'il intitula : *le Palais de Scaurus, ou Description d'une maison romaine, fragment d'un voyage fait à Rome vers la fin de la république, par Mérovir, prince des Suèves*, 1819; 2e édition, 1822, fig. C'est une narration où la science est encadrée au milieu d'une description animée. Passionné pour l'étude des monuments antiques, Mazois avait commencé pour Herculanum, Pæstum et Pouzzoles ce qu'il avait fait pour Pompéi; mais il ne put que réunir des matériaux pour cet ouvrage, qu'il n'a pas eu le temps de publier. Il continuait, au milieu de ses travaux archéologiques, à se livrer à l'exercice de sa profession : il fut nommé, en 1819, un des quatre inspecteurs généraux des bâtiments civils; il restaura, en 1825, le palais archiépiscopal de Reims et l'église de Saint-Remi dans la même ville. A Paris, il éleva plusieurs des plus élégantes maisons du quartier François Ier, et les passages Choiseul, Saucède et Bourg-l'Abbé. C. D—y.

MAZOVIE ou **MASOVIE**, en allem. *Masau* ou *Mazau*, en latin *Massovia*, un des 12 anc. palatinats de la Grande-Pologne, comprenait 10 cantons, appelés de leurs chefs-lieux : Varsovie, Czersk, Wyszograd, Zakroczym, Ciechanow, Lomsa, Wizka, Rozan, Nur, et Liw. C'est auj. le N. du gouvernement de Varsovie dans la Pologne. On y compte 800,000 hab. — La Mazovie forma, de 1138 à 1529, un duché pour une branche de la famille des Piast; ce duché, vassal de la Pologne, sauf de 1329 à 1370, temps où il releva de la Bohême, fut réuni au royaume de Pologne par Sigismond Ier. Étienne Bathori l'érigea en palatinat, en 1576.

MAZURE (F.-A.-J.), né à Paris en 1776, m. en 1828, fut attaché en 1793 à l'École centrale de Niort, devint inspecteur de l'académie d'Angers, puis inspecteur général des études en 1817, et censeur des journaux en 1820. Il travailla au *Moniteur* et au *Publiciste*.

On a de lui : *Rudiment des petites écoles*, 1812; *Vie de Voltaire*, 1821; *Histoire de la révolution de 1688 en Angleterre*, 1825, 3 vol.

MAZZA (Ange), poète italien, né à Parme en 1741, m. en 1817, fut élève de Cesarotti. On lui doit un poème didactique, intitulé *la Grotte de Platon*. Dans ses odes, il traite divers sujets empruntés à Gray et à Dryden, ou les mystères les plus profonds de la métaphysique : on l'a mal à propos appelé l'*Homère vivant*, et le rival de Dante.

MAZZARA, anc. *Mazara*, v. de Sicile au S.-O., port sur la Méditerranée à l'emboûch. du Salemi, dans la prov. de Trapani; 13,505 hab. Évêché. Export. de vins, soude, huile. — Autrefois c'était le ch.-l. du *Val di Mazzara*, l'une des 3 anc. prov. de la Sicile, dont on a formé les prov. de Palerme, de Trapani et de Girgenti.

MAZZARINO, v. de Sicile, prov. de Caltanisetta; 12,797 hab. Collège. Exploitation de soufre.

MAZZARREDO Y SALAZAR (Joseph-Marie), amiral espagnol, né à Bilbao en 1744, m. en 1812, fit partie de la malheureuse expédition contre Alger en 1775, combattit ensuite dans la guerre d'Amérique, commanda en 1797 l'escadre qui protégea Cadix contre le bombardement des Anglais, et accepta de Joseph Bonaparte le ministère de la marine en 1808. En 1793, il rédigea le projet d'ordonnance pour la marine.

On lui doit des *Rudiments de tactique navale*, en espagnol, Madrid, 1784 in-4°.

MAZZINI (Giuseppe), homme politique italien, né à Gênes en 1808, fils d'un professeur de médecine, à l'université de cette ville, m. le 6 nov. 1872, étudia le droit, fut reçu docteur, mais renonça au barreau, où son talent lui aurait assuré une des premières places, pour se livrer d'abord à la critique littéraire. Il soutint les doctrines romantiques de Manzoni dans plusieurs journaux qui furent bientôt supprimés. Quelques-uns de ses articles ont été publiés depuis sous le titre d'*Écrits littéraires*, 3 vol. Emprisonné en 1830 pour s'être affilié à la société secrète des Carbonari, il fut mis en liberté après 6 mois de détention, mais banni du royaume de Sardaigne. Il s'établit à Marseille, où il organisa dès 1831 la *Société de la jeune Italie*, qui eut pour mot d'ordre *Dio e popolo* (*Dieu et le peuple*), et dont le but était de préparer dans toute l'Italie une révolution démocratique et unitaire. Deux tentatives dirigées contre le gouvernement piémontais en 1833 et 1834 échouèrent complètement, malgré le concours de Garibaldi. (*V. ce nom.*) Mazzini alla s'établir à Londres en 1836, et noua des relations avec les comités révolutionnaires italiens de Paris et de Malte. Cette conduite et la publication d'un journal violent, l'*Apostolato popolare*, en 1842, éveillèrent les défiances du ministère anglais, qui fit saisir sa correspondance. Après l'avénement de Pie IX et les réformes libérales qui marquèrent la première année de son pontificat, Mazzini écrivit au pape une lettre de félicitation, sept. 1847. La révolution de février 1848 lui inspira les plus vives espérances : il vint à Paris et fut reçu par Lamartine, alors ministre des affaires étrangères, qui l'encouragea, dit-on, dans ses projets, mais sans lui promettre l'appui de la France. Il passa en Italie, fonda des clubs à Gênes et à Milan, qui venait de se soulever contre l'Autriche, combattit dans son journal, *l'Italia del popolo*, l'annexion de la Lombardie au Piémont et contribua, en divisant les patriotes, à amener la défaite du roi Charles-Albert. Quand les Autrichiens eurent repris Milan, il s'enrôla dans les volontaires de Garibaldi, puis se retira à Lugano, dans le canton suisse du Tessin, où il annonça dans une brochure que « la guerre des peuples allait commencer ». La république venait d'être proclamée à Florence : il s'y rendit, mais ne put s'entendre avec le gouvernement provisoire. On le vit paraître à Rome après l'assassinat du ministre Rossi et la fuite de Pie IX : nommé représentant à l'assemblée constituante, il forma avec Armelleni et Saffi un triumvirat dont les pouvoirs étaient illimités, 23 mars 1849. Il rédigea la constitution de la république romaine et dirigea la défense de la ville, quand une armée française vint l'assiéger. Il refusa de s'associer à la capitulation, donna sa démission de triumvir et retourna en Suisse, puis à Londres, où il fit partie avec Ledru-Rollin et Kossuth du comité révolutionnaire international. Il contracta dans cette ville en 1850 un emprunt destiné à payer les frais d'une nouvelle révolution italienne. Le mouvement éclata en fév. 1853 à Milan, où Mazzini s'était rendu : il fut réprimé par les troupes autrichiennes, et Mazzini lui-même eut beaucoup de peine à regagner l'Angleterre. On le retrouve à Gênes, en juillet 1857, à la tête d'une nouvelle insurrection, tandis que ses lieutenants essayent de soulever le peuple de Livourne et du royaume de Naples. L'échec fut complet sur tous les points, et Mazzini dut se réfugier encore une fois à Londres. Son nom restait mêlé à tous les complots : en sept. 1857, il fut condamné par contumace comme complice d'une tentative d'assassinat contre Napoléon III. Pendant la guerre de 1859, il se tint à l'écart et intrigua sans succès pour enlever au comte de Cavour la direction du mouvement italien et faire triompher les idées républicaines. Il était en Suisse, lorsqu'il fut impliqué dans un nouvel attentat contre Napoléon III : le gouvernement fédéral lança contre lui un arrêté d'expulsion, avril 1864, et il dut retourner à Londres. La ville de Messine le nomma député au parlement italien, mais son élection

fut annulée, 1865. Jusque-là Mazzini n'avait pas fait d'opposition ouverte au gouvernement de Victor-Emmanuel : en 1868, la publication des statuts de l'*Alliance républicaine universelle*, dont l'objet immédiat était d'enlever Rome au pape, fut comme le programme d'une nouvelle série d'insurrections, qui devaient aboutir, dans la pensée de Mazzini, à la déchéance de la maison de Savoie et à l'établissement d'une république italienne. Garibaldi promettait son concours, mais Mazzini tomba malade, et, après la découverte d'un nouveau complot tramé à Milan, il fut expulsé pour la seconde fois du territoire helvétique, avril 1869. L'année suivante il passa dans les États du pape, fut arrêté et enfermé à Gaete, d'où il sortit après l'occupation de Rome par les troupes italiennes. Le triomphe de la politique unitaire ne le réconcilia pas avec la monarchie. Il resta jusqu'à la fin attaché aux doctrines républicaines, qu'il soutint dans son journal *Roma del popolo*, mais il s'éleva avec la plus grande énergie contre les principes et les actes de la Commune de Paris.

Les *Œuvres* de Mazzini ont été réunies et publiées en 12 vol., Milan, 1861 et suiv.

MAZZOCCHI (ALEXIS-SYMMAQUE), archéologue, né en 1684 près de Capoue, m. en 1772, théologal de l'Église de Naples et professeur de théologie, a laissé, entre autres ouvrages : *De antiquis Corcyræ nominibus*, Naples, 1742, in-4° ; *In regii Herculanensis musæi æneas tabulas Heracleenses commentarii*, 1754-55, 2 vol. in-fol., avec fig., ouvrage capital, plein d'une érudition souvent diffuse, à propos de 2 inscriptions en grec contenant la délimitation de terrains consacrés à Minerve et à Bacchus, et des règles pour la police des fêtes qu'on y célébrait ; *Spicilegium biblicum*, ibid., 1763, 3 vol. in-4° ; *Opuscula oratoria, epistolæ, carmina et diatribe de antiquitate*, 1775, 2 vol. in-4°, etc.

MAZZUCHELLI (JEAN-MARIE, COMTE DE), littérateur italien, né à Brescia en 1707, m. en 1765, conçut l'idée d'un dictionnaire des hommes de lettres, anciens et modernes, de l'Italie. Il en publia 6 vol. in-fol., sous le titre de *Gli scrittori d'Italia*, 1753-63, ne comprenant que les deux premières lettres de l'alphabet. Les détails biographiques y sont très complets. L'examen des ouvrages est superficiel. B.

MAZZUOLI (FRANÇOIS), dit *le Parmesan*, peintre célèbre, né à Parme en 1503, m. en 1540, avait déjà publié un remarquable tableau du *Baptême de J.-C.*, quand il alla étudier à Mantoue les chefs-d'œuvre de Jules Romain, à Rome ceux de Raphael et de Michel-Ange. Chargé par le pape Clément VII de terminer la décoration de la salle des pontifes au Vatican, il y exécuta une très belle *Circoncision*. Après le sac de Rome, où il faillit perdre la vie, 1527, il résida quelque temps à Bologne, puis revint dans sa patrie, où il épuisa ses ressources, durant ses dernières années, à faire de l'alchimie. Parmi ses tableaux, que distinguent la grâce du dessin et la douceur du coloris, on cite : *le Mariage de Ste Catherine*, à Rome ; *la Vierge au long cou*, à Florence ; *Moïse*, à Parme ; *St Roch*, à Bologne ; *la Mort de Lucrèce*, etc. On lui a attribué l'invention de la gravure à l'eau-forte ; il est certain qu'il fut un habile graveur. B.

MÉACO, v. du Japon. (*V.* KIOTO.)

MEAD (RICHARD), médecin, né en 1673 à Stepney, près de Londres, m. en 1754, fit ses études en Hollande et à Padoue, pratiqua la médecine à Londres, et devint membre de la Société royale en 1704 et médecin de George II en 1727. L'un des premiers, il pratiqua l'inoculation de la petite vérole. Parmi ses ouvrages, on remarque : *Mechanical account of poisons*, Londres, 1702 ; *A short discourse concerning contagion*, etc., 1720, ouvrage en faveur des quarantaines et de l'isolement comme préservatifs de la contagion.

Les *Œuvres complètes* de Mead ont été publiées en français par Coste, B[illegible]. D—G.

MEADIA, bg de Hongrie. (*V.* MEHADIA.)

MEAKO. *V.* KIOTO.

MEANDRE, *Meander*, riv. de l'anc. Asie Mineure, arrosait la Phrygie, séparait la Lydie et la Carie, et passait à Apamée, Antioche et Milet. Il est célèbre par les sinuosités de son cours, et par les cygnes qui y vivaient. Auj. *Meinder*.

MEARIM ou **MEARY.** *V.* MIARIM.

MEARNS, comté d'Écosse. (*V.* KINCARDINE.)

MEATH ou **EAST-MEATH**, c.-à-d. *Meath oriental*, comté d'Irlande (Leinster), touchant à la mer d'Irlande à l'E. ; 2,[illegible] kil. carr., 70 kil. sur 58 ; 95,6[illegible] hab. Ch.-l. Trim ; v. princ. [illegible], Navan. Climat sec et froid. Sol plat, arrosé par la Boyne. Bons pâturages. Agriculture arriérée. Fabr. de toiles [illegible] et le [illegible].

MEATH WEST-, c.-à-d. *Meath occidental*, comté d'Irlande (Leinster), 1,8[illegible] kil. carr., 49 kil. sur 3[illegible] ; 77,4[illegible] hab. Ch.-l. [illegible]. Beaucoup de lacs et de tourbières. Élève de chevaux et de bétail. Fabr. de toiles et lainages. Exportation de [illegible].

MEAUX, *Iatinum*, *Meldi*, s.-préf. (Seine-et-Marne), à 45 kil. E. de Paris, sur la Marne, et près du canal de l'Ourcq ; 12,525 hab. Évêché ; tribunal de commerce ; église calviniste, bibliothèque, collège. Fabr. de tissus de coton, de vermicelle, de chocolat. Moulins à farine. Dessiccation de légumes. Comm. très important de grains, farines, bestiaux, volailles et fromage de Brie. — Capitale d'un petit peuple gaulois, les *Meldi*, cette ville fit partie, sous les Romains, de la Gaule Belgique, puis de la Gaule Lyonnaise. Son évêché fut fondé en 375. Les Normands la prirent 2 fois au IX^{e} siècle. Ch.-l. de la Brie, elle dépendait du comté de Champagne, et obtint une charte de commune en 1179. Philippe le Bel la réunit à la couronne. Les Anglais s'en emparèrent en 1420 ; le connétable de Richemont la leur reprit en 1438. Ce fut une des premières villes de France où la Réformation trouva des adhérents. Elle embrassa le parti de la Ligue en 1587, et n'ouvrit ses portes à Henri IV qu'en 1594. Bossuet en fut évêque de 1681 à 1704 ; son tombeau est placé dans la cathédrale de Saint-Étienne, commencée au XIII^{e} siècle et achevée au XIV^{e}.

MEBARREZ (EL-), v. d'Arabie (Lahsa), à 53 kil. S. de Hedjer ; 10,000 hab.

MÉCÈNE (CAÏUS-CILNIUS-MÆCENAS), conseiller et ami de l'empereur Auguste, né à Arretium, en Étrurie, d'une famille qui avait régné autrefois dans ce pays, m. l'an 744 de Rome, 9 av. J.-C. Il se lia avec Octave pendant qu'il étudiait en Grèce, et depuis, s'attacha à sa fortune : il l'accompagna dans toutes ses guerres, mais le servit surtout dans les négociations et dans le gouvernement, et fut son principal ministre, son conseiller le plus influent, quoiqu'il ait toujours voulu rester simple chevalier romain. Ami de Virgile, d'Horace, de Varius, de Properce, il est resté le type de la protection éclairée pour les lettres et pour les arts. Lui-même avait composé une Histoire naturelle, un journal de la vie d'Auguste, un traité sur les pierres précieuses, et 2 tragédies (*Octavie* et *Prométhée*). Quelques fragments conservés de ses poésies, que l'on trouve dans le *Corpus poetarum* de Maittaire et dans l'*Anthologie latine*, prouvent que si Mécène jugeait bien, il écrivait fort mal : son style était recherché jusqu'à l'afféterie. La vie de Mécène a été écrite en latin par Meibom, 1653, en français par Richer, 1746, en allemand par Bennemann, 1744, et par Frandsen, 1843. Sous le titre de *Mæcenatiana*, Gœttingue, 1825 et 1846, A. Lion a recueilli tout ce qu'on connait de sa vie et de ses ouvrages. Un buste de Mécène a été trouvé en 1837 dans les ruines de Carséoli. Le meilleur portrait de ce personnage se trouve dans Velleius Paterculus, II, 82, 2.— Sur ses rapports avec Horace, voir G. Boissier, *la Villa d'Horace*, dans la *Rev. des Deux Mondes*, 1er juillet 1882.

V. Teuffel, *Hist. de la litt. rom.*, § 228. D—R et G. L.-G.

MECHAIN (PIERRE-FRANÇOIS-ANDRÉ), astronome illustre, né à Laon en 1744, m. en Espagne en 1805. Lalande, son premier guide, lui fit obtenir la place d'astronome-hydrographe du dépôt des cartes de la marine. Méchain traça la description de 100 lieues de côtes, de Nieuport à Saint-Malo ; ensuite il fut occupé au calcul des observations faites dans la Méditerranée par le marquis de Chabert. Malgré ses pénibles occupations, il faisait, pendant la nuit, des observations astronomiques, que Lalande communiquait à l'Académie. Il s'est spécialement occupé de la recherche des comètes et du calcul de leurs orbites. La planète découverte par Herschell fut d'abord considérée généralement comme une comète ; Méchain, le premier, la traita comme une planète. Il concourut avec Cassini et Legendre à la vérification de la position relative des observatoires de Paris et de Greenwich, et, dans cette circonstance, il fit usage du cercle répétiteur de Borda, dont la supériorité fut bien reconnue. Lorsque l'Assemblée constituante décréta l'établissement du nouveau système des poids et mesures, Méchain fut un des savants chargés des opérations astronomiques et géodésiques nécessaires. Il eut pour lui la partie comprise entre Rodez et Barcelone. Les observations et les calculs que ce travail exigeait occupèrent ses dernières années.

Méchain a publié les volumes de la *Connaissance des temps*, de 1786 à 179[illegible], et quelques Mémoires sur les comètes. Ses autres travaux se trouvent dans la *Connaissance des temps* et dans la *Base du système métrique décimal*, ouvrage rédigé par Delambre, 1806-7-10, 3 vol. in-4°. V.

MECHED. *V.* MESCHEHED.

MECHELEN, MECHELN, MECHLIN, noms flamand, allemand et anglais de MALINES.

MECHITAR, MÉCHITARISTES. *V.* MEKHITAR, MEKHITARISTES.

MECHOACAN ou **MICHOACAN**, État de la République du Mexique. Ch.-l. Morelia (anc. Valladolid). Sup., [illegible],642 kil. carr. ; pop., 648,[illegible]7 hab. Climat sain et tempéré. Sol montagneux (volcan du Jorullo). [illegible] en céréales, coton, canne à sucre. [illegible] de bétail et d'abeilles. Les indigènes sont habiles à travailler le bois.

MECKEL (Jean-Frédéric), anatomiste, né en 1714 à Wetzlar, m. à Berlin en 1774, élève de Haller à Gottingue, fut professeur à Berlin, membre de l'Académie royale des sciences de cette ville, et chirurgien du roi de Prusse. On lui doit beaucoup de travaux sur les nerfs crâniens, les veines, les vaisseaux lymphatiques, et la découverte du ganglion sphéno-palatin. Il forma un musée anatomique.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Dissertatio de quinto pare nervorum*, etc., Gottingue, 1748, in-4°, avec 2 planches ; *de Vasis lymphaticis glandulisque conglobatis*, 1757, in-4° ; *Experimenta et observationes de finibus venarum*, 1771. D—G.

MECKEL (Philippe-Frédéric), fils du précédent, né à Berlin en 1756, m. à Moscou en 1803, élève et prosecteur de Lobstein, professeur d'anatomie à Halle en 1799, à Strasbourg en 1783, fut appelé en 1795 à Saint-Pétersbourg comme inspecteur des hôpitaux et médecin de l'impératrice.

On a de lui : *de Labyrinthis auris contentis*, Strasb., 1777, in-4° ; *Nouvelles archives de médecine pratique*, Leipzig, 1789-1790, 2 vol. D—G.

MECKEL (Jean-Frédéric), *le Jeune*, fils du précédent, né à Bâle en 1781, m. en 1833, voyagea en Allemagne et en Italie, et devint professeur d'anatomie et de physiologie à Halle. On lui doit beaucoup de travaux en anatomie comparée.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Système d'anatomie comparée*, Halle, 1821-1823, 6 vol., trad. en français par Riester et Sanson, Paris, 1836, 8 vol. ; *Manuel de l'anatomie de l'homme*, Leipz., 1812-18 ; *Tabulæ anatomico-pathologicæ*, Leipzig, 1817, in-fol. ; *Descriptio monstrorum*, Leipzig, 1826, in-fol. D—G.

MECKLEMBOURG, *Meckelburgum*, duché de l'anc. empire d'Allemagne, dans le cercle de la Basse-Saxe ; borné au N. par la Baltique, à l'E. par la Poméranie, au S. par le Brandebourg, à l'O. par les duchés de Lunebourg, de Lauenbourg, et par la principauté de Lubeck ; 16,245 kil. carr. Il fut habité d'abord par les Hérules et les Vandales, à qui succédèrent des peuplades venues de l'Est, surtout des Obotrites et des Wilzes. Les Obotrites subjuguèrent les Wilzes vers 782. Charlemagne essaya en vain de les rendre tributaires. Au XIIe siècle, Henri le Lion, après avoir dévasté le Mecklembourg, réussit à briser la résistance de ses habitants ; il se réconcilia plus tard avec Pribislaw, fils de Niklot, dernier prince des Obotrites, et lui restitua, en 1167, une partie de ses États, après avoir marié sa fille Mathilde à Burewin, fils de Pribislaw. Les fils de Henri Burewin II fondèrent les lignes de Mecklembourg, de Gustrow ou Werle, de Rostock et de Parchim, dont les deux dernières s'éteignirent bientôt. Le fondateur de la ligne aînée de Mecklembourg est Jean *le Théologien*, reçu docteur en théologie par l'université de Paris. Henri II, petit-fils de Jean, 1302-29, par son mariage avec la fille du margrave de Brandebourg, ajouta la seigneurie de Stargard à ses États. Les fils de Henri, Albert et Jean, fondèrent les lignes de Mecklembourg et de Stargard, et furent créés ducs par l'empereur Charles IV, 1349. La ligne de Gustrow s'étant éteinte en 1436, et celle de Stargard en 1471, le Mecklembourg entier échut à Henri le Gros, arrière-petit-fils d'Albert. L'électeur de Brandebourg lui disputa d'abord la succession ; mais enfin on conclut un traité à Wittstock, où il fut stipulé qu'à l'extinction de la maison de Mecklembourg, celle de Brandebourg en serait l'héritière. Le duc Jean-Albert Ier, 1547-76, introduisit la Réformation dans ses États. Ses petits-fils, Adolphe-Frédéric Ier et Jean-Albert II, fondateurs des lignes de Schwerin et de Gustrow, furent, à cause de leur alliance avec le Danemark, déclarés, par l'empereur Ferdinand II, déchus de leurs duchés, 1627, et le Mecklembourg entier fut donné à Wallenstein. Mais en 1632 les deux princes furent rétablis par le roi de Suède, Gustave-Adolphe. A la paix de Westphalie, 1648, ils durent céder à la Suède la ville de Wismar et quelques districts adjacents ; en échange, ils reçurent les évêchés sécularisés de Schwerin et de Ratzebourg, ainsi que plusieurs commanderies de l'ordre de Saint-Jean. A Adolphe-Frédéric Ier, mort en 1658, succéda, dans le Mecklembourg-Schwerin son fils Christian-Louis, qui retourna à l'Église catholique, et qui mourut sans enfants en 1692. Les frères puînés fondèrent les lignes de Mirow, de Grabow et de Strélitz, dont la première s'éteignit bientôt. (*V. les art. suivants.*) E. S.

MECKLEMBOURG-SCHWERIN (Grand-duché de), État de l'empire d'Allemagne, borné au N. par la Baltique. Superf., 13,303 kil. carr.; pop., 577,055 hab., presque tous luthériens (2,538 catholiques, 2,580 israélites.) Cap. Schwerin ; v. princ. : Rostock, Wismar, Gustrow, Parchim. Pays très fertile en céréales ; élève de chevaux très estimés, et dont on exporte un grand nombre ; élevage important de bœufs et de moutons. Climat rude et changeant. Riches forêts. Il y a plus de 60 lacs, dont le plus grand est celui du Muritz. Le Warnow et l'Elde arrosent le pays. Peu d'industrie ; commerce maritime important. L'université de Rostock et la cour d'appel de Parchim sont des institutions communes au grand-duché de Mecklembourg-Schwerin et de Mecklembourg-Strélitz. C'est encore un État à demi féodal, étroitement uni au Mecklembourg-Strélitz par la constitution de 1755. Tout le pouvoir est aux nobles. Les paysans ne sont pas représentés. Seuls 500 chevaliers ont droit de vote, mais la présence de 4 membres, 2 chevaliers et 2 bourgmestres rend valable la séance de la diète. Les troupes du grand-duché font partie du IXe corps d'armée (Altona). Le grand-duché a 2 voix au conseil fédéral et 6 députés au reichstag. — Au duc Adolphe-Frédéric Ier (*V. l'art. précédent*), m. en 1658, avait succédé son fils Christian-Louis, avec qui s'éteignit, en 1692, la ligne de Schwerin. De même s'éteignit, en 1695, la ligne de Gustrow. Après de longues querelles entre les différentes maisons héritières, il fut conclu, par l'intermédiaire des commissaires impériaux, un accord à Hambourg, 1701, par lequel le duc Frédéric-Guillaume, de la ligne aînée, reçut Grabow, Schwerin et Gustrow ; le duc Adolphe-Frédéric II eut Ratzebourg, Stargard, Mirow et Nemerow. Charles-Léopold, successeur de Frédéric-Guillaume, fut destitué par l'empereur, 1728, pour avoir empiété sur les droits des États. Frédéric-François, 1785-1837, acquit Wismar, les districts cédés autrefois à la Suède, et plusieurs villages de la principauté de Lubeck. En 1807, il entra dans la Confédération du Rhin, s'associa en 1813 à la cause des alliés contre la France, et prit en 1815 le titre de grand-duc. Le grand-duché occupe le 7e rang dans l'Empire. En 1848, les gouvernements des deux Mecklembourgs convoquèrent à Schwerin une Assemblée constituante, qui rédigea une nouvelle constitution. Mais le grand-duc de Strélitz, poussé par la noblesse, refusa de sanctionner cette constitution ; celui de Schwerin la confirma comme charte spéciale de son pays. Des conflits s'élevèrent à ce sujet avec le gouvernement de Strélitz, avec la noblesse des deux duchés et avec les princes agnats. La noblesse porta sa plainte devant la Diète de Francfort, qui obligea le grand-duc de Schwerin d'annuler la charte proclamée, 1850. On a essayé depuis de reviser l'ancienne constitution, sans arriver à un accord. E. S. et G. H.

MECKLEMBOURG-STRÉLITZ (Grand-duché de), État de l'empire d'Allemagne, au N., se compose de deux parties séparées par le Mecklembourg-Schwerin : le duché de Strélitz à l'E., cap. Strélitz ; la principauté de Ratzebourg à l'O., cap. Schœnberg. La 1re, bornée au N. par la Poméranie, à l'E. et au S. par le Brandebourg, à l'O. par le duché de Mecklembourg-Schwerin. La 2e, située entre le lac de Dassow au N., le Mecklembourg-Schwerin à l'E., le duché de Lauenbourg au S., le lac de Ratzebourg et le territoire de la ville de Lubeck à l'O. Superf., 2,929 kil. carr. ; pop., 100,269 hab., presque tous protestants. La condition agricole et industrielle est la même que celle du Mecklembourg-Schwerin. Dans la diète il y a 3 propr. de biens nobles, 3 pasteurs, 3 bourgeois, et aussi 3 fermiers et 9 paysans. Le grand-duché a 1 voix au conseil fédéral. L'armée du Mecklembourg-Strélitz fait partie du IXe corps d'armée (Altona). (*V. l'art. précédent.*) — Le duc Adolphe-Frédéric II (*V. l'art. précédent*) est le fondateur de la ligne de Mecklembourg-Strélitz, 1701. Le duc Charles-Louis-Frédéric, 1794-1816, adhéra en 1807 à la Confédération du Rhin, s'en détacha après la bataille de Leipzig, 1813, et obtint du congrès de Vienne, 1815, le titre de grand-duc. (*V. l'art. précédent.*) E. S. et G. H.

MECKLEMBOURG (Albert de), roi de Suède. (*V.* Albert.)

MECKLEMBOURG (Adolphe-Frédéric de), fils aîné de Jean, duc de Mecklembourg, lui succéda dans le duché de Schwerin en 1592, se déclara pour l'électeur palatin Frédéric V contre l'Autriche, au début de la guerre de Trente ans, fut dépouillé de ses États par Wallenstein, rétabli par le roi de Suède Gustave-Adolphe, prit la direction des affaires dans le comté de Gustrow après la mort de Jean-Albert, dont le fils était mineur, fit fleurir l'agriculture et l'industrie, et mourut en 1658.

MECQUE (LA), anc. *Macoraba*, v. d'Arabie, ch.-l. du grand-chérifat de son nom, dans l'Hedjaz, à 90 kil. S.-E. de Djedda, qui lui sert de port de commerce sur la mer Rouge, et à 432 kil. S. de Médine ; par 21° 28′ lat. N., et 37° 54′ long. E. ; 45,000 hab. environ. Patrie de Mahomet ; c'est une cité sainte pour les musulmans. Le pèlerinage en est prescrit à tout mahométan, au moins une fois en sa vie. La Mecque est bien bâtie ; on y voit de belles mosquées, dont la plus célèbre est la Caaba (*V. ce mot*), aux environs de laquelle est le puits de *Zemzem*, où Agar puisa, dit-on, de l'eau pour Ismael. Trois bastions la protègent. Les Infidèles ne peuvent en approcher qu'à une distance de 30 à 40 kil. Foire importante de douze jours au mois de juillet, à l'époque du grand pèlerinage, qui amène 40,000 pèlerins, portant 120 millions de fr. environ de marchandises. La Mecque et tout le chérifat de son nom (*Belad-El-Aram*, pays sacré), gouvernés auj. par un grand-chérif, sous la souveraineté de la Turquie, furent d'abord pris en 629 par Mahomet, puis ils passèrent aux Koraïchites, descendants du Prophète, et successivement, pendant le moyen âge, aux Ismaéliens occidentaux, aux Fatimites et aux Turcs. La secte des Wahabites s'en empara en 1803 ; mais, en 1818,

le pays fut repris sur eux par Ibrahim-Pacha, au nom de son père Méhémet-Ali, qui l'occupa jusqu'en 1841.

MEDA (Charles-André) était simple gendarme en 1794, et contribua au succès de la journée du 9 thermidor; chargé d'arrêter les proscrits à l'hôtel de ville, il cassa la mâchoire à Robespierre d'un coup de pistolet. Il reçut de l'avancement pour sa conduite dans cette fameuse journée, devint capitaine, fit ensuite les guerres du Consulat et de l'Empire, devint chef d'escadron, 1807, colonel et baron, 1808, et mourut général de brigade en 1812. Son vrai nom était Brunet de la Jubardière.

MEDAILLONS. On désigne ainsi en numismatique des médailles de module sensiblement supérieur au module ordinaire et qui furent frappés surtout à partir d'Hadrien en souvenir d'un grand événement soit contemporain soit passé; pendant le Bas-Empire, le prince les distribuait dans des occasions solennelles comme des marques de dignité.

Frœhner, *les Médaillons de l'emp. romain*, 1878. G. L.-G.

MEDALGICUS PAGUS, nom anc. des Mauges.

MEDARD (Saint), né en 457 à Salency, près de Noyon, m. en 545, fut élu, en 530, évêque d'Augusta Veromanduorum, que l'on conjecture être auj. Saint-Quentin, et, après la destruction de sa ville épiscopale par les Barbares, transféra son siège à Noyon. Chargé, en outre, de l'administration du diocèse de Tournay, il obtint par ses vertus une grande considération auprès du roi Clotaire Ier. Il fonda à Salency l'institution du couronnement de la Rosière. (*V. ce mot.*) Les reliques de ce saint furent transférées à Soissons dans l'abbaye qui prit son nom. Fête, le 8 juin.

MÉDEAH, v. forte d'Algérie, ch.-l. d'une subdivision militaire, dans le dép. et à 90 kil. S.-S.-O. d'Alger, près du col de Mouzaïa; 13,506 hab. dans la commune, dont 2,500 Européens. Marché important pour les laines, les céréales et les bestiaux. Culture de la vigne. Forêts de pins. Ruines romaines. Anc. résidence des beys de Titery. Prise par les Français en 1830, et occupée définitivement en 1840 par le maréchal Valée. Une justice de paix y fut établie en 1849, et un commissariat civil en 1850. Depuis 1854, Médéah a été érigée en commune; elle est devenue s.-préf. en 1858. B.

MEDECINE (École de). L'École de médecine de Paris a été élevée en 1769, sur l'emplacement du collège de Bourgogne. Gondouin en fut l'architecte. Le plan du monument, inscrit dans un quadrilatère irrégulier d'une superficie de 2,767 m., était fort habilement conçu; l'architecture se distingue par l'accord des proportions et par un style pur et correct. Mais l'école était depuis longtemps devenue insuffisante. Deux nouveaux bâtiments ont été ajoutés à l'ancien : l'un au N., avec une belle façade sur le boulevard Saint-Germain; l'autre au S., séparé du précédent par la rue de l'École de Médecine, et s'étendant jusqu'aux rues Racine et Monsieur-le-Prince. C. D—y.

MEDECINE (Écoles de). *V.* Écoles.

MEDECINS DU ROI. Dès les premiers temps de la monarchie française, il y eut des médecins attachés à la maison des rois; Clovis en eut, et, pour la 1re race seulement, on compte 54 médecins des rois de France. Dans ce temps-là et encore au XIVe siècle, on les appelait *physiciens*. On croit que la charge de 1er médecin du roi fut créée sous Charles VIII; elle exista jusqu'à la Révolution. Ce médecin avait, au moins aux XVIIe et XVIIIe siècles, l'inspection générale sur le service sanitaire de la maison du roi; la surveillance de tous les médecins, chirurgiens et apothicaires du royaume; l'intendance du jardin du roi à Paris; la surintendance de tous les jardins des maisons royales et des eaux minérales du royaume. Sous Louis XIV, il y avait 8 médecins du roi, tour à tour de service par quartier [illegible] du prince. Leurs charges étaient vénales, et se payaient [illegible] 70,000 livres. Cependant elles ne rapportaient presque rien, ou rien : car les *gages* en étaient fort modiques, et le roi les acquittait rarement; les plus favorisés [illegible] une abbaye. Ces abus prirent fin en 16[illegible] [illegible] charge de médecin du roi cessa de se vendre.

MEDEE, fille d'Æétès, roi de Colchide, et de la magicienne Hy[illegible], [illegible] une vive passion pour Jason (*V. ce mot*), qui venait avec les Argonautes (*V. ce mot*) pour enlever la Toison d'or, lui fournit les moyens de réussir dans cette entreprise, et le suivit en Thessalie. Elle y rajeunit Éson, son beau-père, et se vengea [illegible] Pélias, usurpateur du trône d'Iolcos, en [illegible] filles de ce prince à l'égorger, dans l'espoir qu'il serait aussi rajeuni. Abandonnée pour Créuse ou Glaucé, fille de Créon, roi de Corinthe, elle empoisonna sa rivale et Créon, mit à mort les enfants qu'elle avait eus de Jason, et [illegible] deux dragons ailés. [illegible] Médus, pour assurer le trône [illegible] Thésée, qui la chassa. [illegible], elle

rendit le pouvoir à Æétès dépossédé; selon les autres, elle fit régner Jason, avec qui elle s'était réconciliée. L'histoire de Médée a fourni des sujets de tragédie à Euripide, Sénèque, Corneille, Longepierre et M. Legouvé.

V. Pyl, *de Medeæ fabula*, 1850.

MEDELETENSIS PAGUS, nom latin du Mélanthois.

MEDELICIUM, nom latin de Melk.

MEDELLIN, anc. *Metellinum*, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Badajoz, près de la rive g. du Guadiana; 1,246 hab. Comm. de laines. Cette ville fut fondée par Q. Cécilius Métellus. Le 28 mars 1809, 12,000 Français, commandés par le maréchal Victor, y battirent 36,000 Espagnols. Patrie de Fernand Cortez, dont on voit encore la maison.

MÉDELLIN, v. de la rép. de Colombie, située dans l'État d'Antioquia, à 53 kil. S. d'Antioquia, 225 N.-O. de Bogota; 16,000 hab. Collège. Récolte de café.

MEDELPAD, anc. contrée de Suède, dans le Norrland. On la divisait en Medelpad septentrional, ch.-l. Sundwall, et Medelpad méridional, ch.-l. Touna. Réunie à l'Angermannland, elle forme auj. le län de Wester-Norrland.

MÉDENBLICK, v. du roy. des Pays-Bas (Hollande septentrionale), bon port sur la côte O. du Zuyderzée; 2,172 hab. Comm. de fromages et de bois de construction. Restes du château de Radbod, duc des Frisons. Les habitants de cette ville furent les premiers Hollandais qui entreprirent le voyage de la Guinée.

MÉDÉRIC (Saint). *V.* Merry.

MÈDES, peuple indo-européen qui formait avec les Perses le gros de la famille iranienne. Originaires du plateau de Pamir, ils s'étaient d'abord cantonnés dans la Sogdiane et la Margiane; mais, chassés par les incursions des nomades, ils vinrent en Bactriane, puis dans le Niçaya (le Nisæa de Strabon), d'où ils pénétrèrent sur le plateau iranien. Ils s'établirent dans la région qui s'étend entre la mer Caspienne et les monts Khoatras et Zagros, tandis que les Perses se fixaient plus au sud jusqu'au golfe Persique. Le pays des *Amadaï* ou *Madaï* (Mèdes), qui d'après la légende fut conquis par Sésostris, par Ninus et par Sémiramis, subit en effet le joug de l'empire assyrien jusqu'au VIIe siècle av. J.-C., où les tribus se constituaient en corps de nation, non sous Deïokès ni sous Phraortès, comme le prétend à tort Ctésias (ces deux personnages sont fabuleux), mais sous Kyaxarès, vers 632. Kyaxarès, véritable fondateur de l'empire mède, envahit l'Assyrie et mit le siège devant Ninive, dont il allait s'emparer, lorsqu'il fut rappelé dans ses États par l'invasion des Scythes, qui exercèrent leur domination sur les Asiatiques de 634 à 627. Dès qu'il les eut chassés de la Médie, il marcha de nouveau contre l'Assyrie : trahi par le gouverneur de Babylone, sur lequel il comptait pour résister, le roi Assour-édil-ilani s'enferma dans Ninive et se brûla dans son palais plutôt que de tomber vivant entre les mains de ses ennemis, 625. Ninive détruite et l'empire assyrien tombé, Kyaxarès engagea avec les Lydiens une lutte qui ne se termina qu'au bout de six ans et par un traité de paix délimitant les frontières de la Lydie et de la Médie, traité conclu sous la médiation du nouveau roi de Babylone, Nabou-bal-oussour (Nabopolassar) 610. Dès lors, Kyaxarès renonça à la guerre, mais lorsqu'il mourut, l'empire qu'il avait fondé s'étendait du désert d'Iran à la rive orientale de l'Halys. Son successeur fut Azidahak (l'Astyage des Grecs), qui soumit les Cadusiens et eut peut-être maille à partir avec le roi arménien Dikran, de la dynastie des Haïciens. Mandane, fille d'Azidahak, épousa un des vassaux de son père, Kambouzia Ier, roi des Perses, dont elle eut un fils nommé Kourous (Cyrus). Celui-ci, élevé à la cour d'Ecbatane, se convainquit de bonne heure que l'humeur belliqueuse des Aryens de Médie avait été profondément refroidie par le caractère pacifique de leur roi. Il résolut donc de renverser son grand-père, et il y réussit. Telle est du moins la substance du récit d'Hérodote; mais les inscriptions récemment découvertes ont prouvé que Kourous, qui fut le premier roi des Mèdes et des Perses réunis, était issu de la famille perse des Akhéménides et qu'il avait régné en Susiane avant de fonder l'*empire perse*. (*V.* Perse.) M. P—t.

MEDFORD, v. des États-Unis (Massachusetts), sur la Mystic, près de son embouch. dans la baie de Massachusetts; 7,573 hab. Petit port; chantiers de construction.

MEDHURST (Walter-Henry), sinologue anglais, né à Londres en 1796, m. en 1857, étudia la théologie, entra en 1816 dans une Société de missions étrangères, parcourut l'Inde, alla depuis 1822 prêcher à Java, à Bornéo et en Chine.

Outre une traduction de la Bible en chinois, il a laissé : *Vocabulaire anglais et japonais* [illegible] *la coréen et du japonais* [illegible] *la Chine en* [illegible] *Répertoire chinois*, Canton [illegible] [illegible] Batavia [illegible]

MÉDIASCH ou **MEDWISCH**, en hongrois *Megyes*, v. forte de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie), sur la rive g. du Gross-Kockel ; 6,499 hab. Récolte de vins. Elle donne son nom à un district du pays des Saxons, d'une étendue de 650 kil. carr., et peuplé de 39,821 hab.

MEDIASTINUS, esclave employé chez les anc. Romains aux plus bas offices, soit à la ville, soit à la campagne.

MÉDIATISATION, MÉDIATISÉ. Dans l'anc. empire germanique, tout prince souverain qui cessait de dépendre *immédiatement* de l'empereur, c'est-à-dire de l'avoir pour suzerain direct et unique, tombait sous l'autorité du souverain territorial dans les États duquel il était enclavé. Il descendait du rang de prince régnant à celui de sujet privilégié, conservant la basse et moyenne justice, la police forestière et rurale, les droits exclusifs de pêche, de chasse, de pâturage, d'exploitation des mines, toutes les redevances féodales, les propriétés personnelles et le droit de n'être jugé que par ses pairs. Cette transformation s'appelait *médiatisation*. — Après la dissolution de l'anc. empire d'Allemagne, en 1806, les princes qui refusèrent d'entrer dans la Confédération du Rhin ou qui n'y furent pas admis par Napoléon, furent *médiatisés*. D'autres en grand nombre eurent le même sort lors de la réunion du congrès de Vienne, en 1815. Ils conservèrent cependant quelques prérogatives, qui ont été presque entièrement abolies en 1848. Ils ont gardé seulement le droit d'égalité de naissance avec les princes des maisons souveraines et le titre d'altesse sérénissime (*Durch-laucht*), qui leur a été reconnu par la diète de l'anc. confédération germanique en 1825. Il n'y a pas eu depuis le congrès de Vienne de médiatisation proprement dite. Cependant la condition des princes de Hohenzollern, qui ont renoncé à leurs principautés en faveur de la Prusse en 1849, des souverains du Hanovre et de la Hesse-Cassel, dépossédés par les Prussiens en 1866, celle du prince de Waldeck, qui a cédé en 1867 à la Prusse l'administration de ses États, ressemble beaucoup à celle des princes médiatisés. Mais la famille royale de Hanovre n'a pas accepté cette déchéance. Le roi Georges V (*V. ce nom*) et son fils Ernest-Auguste ont toujours protesté contre l'annexion de leurs États à la monarchie prussienne. C. D—Y, E. S. et E. D—Y.

MEDICI (Giacomo), général italien, né à Milan en 1819, m. en 1882, prit du service dans l'armée portugaise en 1836, fit avec l'armée espagnole les campagnes de Catalogne, de Valence et d'Aragon contre les carlistes. Il partit ensuite pour l'Amérique et rejoignit Garibaldi à Montevideo. En 1848, il revint en Italie et prit part à la guerre contre l'Autriche à la tête d'une compagnie de volontaires. Après la défaite de Novare, il se rendit à Rome et servit sous les ordres de Garibaldi, qui le nomma lieutenant-colonel. Il reçut 2 blessures, et, à la chute de Rome, se réfugia à Gênes, où il resta jusqu'en 1859. Cavour l'employa à l'organisation des chasseurs des Alpes et lui conféra la croix d'officier de l'ordre militaire de Savoie. En 1860, Medici commanda le corps de 4,000 hommes qui alla soutenir les *Mille* débarqués à Marsala. Après la prise de Messine, il fut nommé lieutenant général, puis commandeur de l'ordre des Saints-Maurice-et-Lazare. En 1862, il refusa de se joindre à la tentative de Garibaldi, qui échoua à Aspromonte. En 1863, il devint commandant de la VI[e] division militaire, puis premier aide de camp du roi Victor-Emmanuel et conserva ses fonctions auprès du roi Humbert. Il avait reçu le titre de marquis de Vascello.

MEDICINA, brg du roy. d'Italie, prov. de Bologne; 12,229 hab. surtout agriculteurs.

MÉDICIS (Famille de), célèbre famille florentine, d'origine bourgeoise que l'on fait remonter au gonfalonier Évrard 1314. Son véritable nom est *Medici*. Elle a fourni un grand nombre de personnages illustres. Les plus connus sont :

MÉDICIS (Sylvestre de) avait obtenu, par ses richesses acquises dans le commerce, une grande influence sur le peuple. Il fut gonfalonier en 1378, souleva le peuple contre la famille noble des Albizzi, mais fut renversé en 1381, et relégué à Modène. — Son fils Jean fut aussi gonfalonier de Florence en 1421, et mourut en 1429.

MÉDICIS (Cosme de), dit *l'Ancien*, né en 1389, m. en 1464, surnommé *le Père de la patrie* pour avoir nourri le peuple pendant une famine, succéda, en 1429, à son père Jean de Médicis dans la charge de gonfalonier de Florence, protégea les lettres, les sciences et les arts, fut exilé en 1433 par l'influence des Albizzi, mais reprit, dès l'année suivante, une autorité presque absolue, dont il n'usa que pour le bien de son pays. Il fit acheter en Orient beaucoup de manuscrits précieux, éleva de nombreux monuments dans Florence, commença la bibliothèque dite *Laurentienne*, et fonda une Académie pour l'enseignement de la philosophie platonicienne.

V. Fabroni, *Magni Cosmi Medicei Vita*, Pise, 1789, 2 vol. in-4°. B.

MÉDICIS (Pierre I[er] de), fils du précédent, né en 1414, m. en 1469, commença d'administrer les affaires à Florence en 1464, protégea les lettres et les arts, mais mécontenta beaucoup de citoyens en réclamant l'argent que son père leur avait prêté, et en mariant son fils Laurent avec une fille de la famille noble des Orsini. Il faillit être victime de deux complots, 1466-67. B.

MÉDICIS (Laurent de), dit *le Magnifique*, fils du précédent, né en 1448, m. en 1492, exerça l'autorité dans Florence, conjointement avec son frère Julien, 1469-78. Il prit un grand empire sur ses concitoyens par son éloquence entraînante, la franchise et la noblesse de son caractère, le charme de ses manières et sa générosité sans bornes. La prise de Volterra, qui s'était révoltée en 1472, révéla en lui des talents militaires. Cependant le pape Sixte IV, ennemi des Médicis, engagea le roi de Naples Ferdinand, le comte d'Urbin, plusieurs seigneurs de la Romagne et la ville de Sienne à entrer dans une ligue contre Florence ; un complot fut tramé par les familles des Pazzi et des Salviati. Les conjurés assassinèrent Julien dans la cathédrale pendant la messe, 1478 ; Laurent réussit à s'échapper, appela le peuple aux armes, et vengea la mort de son frère sur les principaux conjurés; François Salviati, archevêque de Pise, fut pendu. Victorieux de ses ennemis près du lac de Pérouse, mais battu à Poggibonzi, Laurent détacha de la ligue le roi de Naples, une descente des Turcs à Otrante, 1481, et la mort de Sixte IV, 1484, le délivrèrent de tout péril. Il aima et cultiva les lettres, honora de ses bienfaits et de son amitié Pic de la Mirandole, Ange Politien, Michel-Ange, etc. Les prédications de Savonarole (*V. ce nom*) et les agitations du parti démocratique troublèrent ses dernières années. Il a laissé des *Poésies*, les unes religieuses, les autres badines, remarquables par la grâce et l'élégance du style, et qui dénotent un grand poète. Elles ont été publiées en 1763, Bergame, par l'abbé Serassi, et réimp. à Florence en 1825, 4 vol. gr. in-4°. Laurent le Magnifique laissa 3 fils : Pierre et Julien, qui lui succédèrent, et Jean, qui fut pape sous le nom de Léon X ; ainsi qu'un neveu, Jules, pape sous le nom de Clément VII.

V. Fabroni, *Laurentii Medicis Magnifici Vita*, Pise, 1784, 2 vol. ; W. Roscoe, *Vie de Laurent de Médicis* (en angl.), trad. en franç. par Thurot, 1799, 2 vol. ; Perrens, *Hist. de Florence*. B.

MÉDICIS (Pierre II de), fils de Laurent le Magnifique, lui succéda dans l'administration de Florence en 1492, mais ne fit preuve que d'incapacité. Lors de l'invasion de Charles VIII, roi de France, en Italie, 1494, il laissa prendre Favizzano et Sarzana, se rendit au camp du vainqueur pour traiter de la paix, céda encore Sarzanello, Pietra-Santa, Pise, Livourne, et, de retour à Florence, fut chassé par les habitants indignés. Il vécut à Bologne et à Venise, tenta inutilement par trois fois de rentrer dans sa patrie, 1496-97-98, ne réussit pas mieux avec l'appui de César Borgia, 1501, suivit quelque temps les troupes françaises dans le royaume de Naples, assista à la défaite du Garigliano, 1503, chercha à fuir sur une galère trop chargée, fit naufrage en vue de Gaëte et périt. B.

MÉDICIS (Julien de), 3[e] fils de Laurent le Magnifique, né en 1478, m. en 1516, suivit son frère Pierre II en exil en 1492, fut ramené à Florence et placé à la tête du gouvernement par le pape Jules II en 1512, abdiqua, l'année suivante, en faveur de son neveu Laurent II, épousa, en 1515, une princesse de Savoie, tante de François I[er], roi de France, et reçut à cette occasion le titre de duc de Nemours. B.

MÉDICIS (Laurent II de), né en 1492, m. en 1519, suivit son père Pierre II en exil, rentra à Florence, en 1512, avec son oncle Julien, qui lui remit ses pouvoirs l'année suivante, et se rendit odieux par son despotisme. Léon X, qui était aussi son oncle, lui donna, en 1516, le duché d'Urbin, enlevé à la famille de la Rovère. Du mariage de Laurent II avec Madeleine de La Tour-d'Auvergne naquit Catherine de Médicis. B.

MÉDICIS (Jean de), dit *le Grand Diable* ou *Jean des Bandes noires*, descendant de Laurent, frère de Cosme l'Ancien, né en 1498, m. en 1526, fut employé par le pape Léon X à soumettre les petits tyrans de la Marche d'Ancône, servit, en 1521, la république florentine contre le duc d'Urbin, combattit les Français en Lombardie dans la campagne de 1524, commit d'horribles cruautés à Caravaggio et à Biagrasso avec les bandes qu'il commandait, et reçut près de Mantoue une blessure mortelle. B.

MÉDICIS (Jean de). *V.* Léon X.

MÉDICIS (Jules de). *V.* Clément VII.

MÉDICIS (Catherine de), reine de France. (*V.* Catherine.)

MÉDICIS (Alexandre de), fils naturel de Laurent II, ou, selon d'autres, de Jules de Médicis (depuis Clément VII), fut imposé comme chef à Florence, en 1530, par les troupes réunies de Clément VII et de Charles-Quint. Il exerça la tyrannie, prit le titre de duc en 1532, désarma le peuple, éleva une forteresse pour dominer la ville, fit empoisonner son cousin le

cardinal Hippolyte, et se souilla des plus honteuses débauches. Il épousa Marguerite d'Autriche, fille illégitime de Charles-Quint, n'en eut pas d'enfant et ne laissa qu'un fils naturel, nommé Julien. En 1537, Alexandre fut assassiné par Lorenzino de Médicis, descendant de Laurent, frère de Cosme de Médicis, et avec lui s'éteignit la postérité directe de Cosme. B.

MÉDICIS (LE CARDINAL HIPPOLYTE DE), fils naturel de Julien de Médicis, duc de Nemours, né à Urbin en 1511, m. en 1535, fut revêtu de la pourpre en 1529. Il eût été mis à la tête du gouvernement de Florence en 1530, si son cousin Alexandre ne lui eût été préféré par le pape Clément VII. Sa maison, à Rome, devint l'asile des Florentins qui fuyaient la tyrannie. Alexandre le fit empoisonner à Itri. B.

MÉDICIS (COSME I^er^ DE), dit *le Grand*, 1^er^ grand-duc de Toscane, né en 1519 de Jean de Médicis (*le Grand Diable*), m. en 1574, fut élevé au pouvoir en 1537, après le meurtre d'Alexandre de Médicis. Il se défit de ceux même qui avaient contribué à sa fortune, acheta la protection de Charles-Quint en permettant qu'il mît des garnisons à Florence, à Pise et à Livourne, et épousant Éléonore de Tolède, fille du vice-roi de Naples, de la maison des ducs d'Albe; il supprima les magistratures républicaines, ruina le commerce en s'en attribuant le monopole, se fit céder Sienne par Philippe II, roi d'Espagne, introduisit en Toscane les tribunaux de l'Inquisition, et obtint du pape Pie V, en 1569, le titre de grand-duc. Ce fut lui qui institua en 1562 l'ordre de Saint-Étienne. On lui doit aussi le rétablissement de l'université de Pise en 1543. Il ouvrit au public la bibliothèque Laurentienne en 1548. B.

MÉDICIS (FRANÇOIS DE), 2^e^ grand-duc de Toscane, fils et successeur du précédent, 1574-87, fut associé au pouvoir par son père dès 1564, et le surpassa encore par ses vices. Il se dévoua à Philippe II, obtint de l'empereur Maximilien II qu'il lui confirmât le titre de grand-duc, accabla le peuple d'impôts, vendit la justice, et s'enrichit par la confiscation des biens des grandes familles. Vivant dans son laboratoire de chimie, il abandonna le soin des affaires à ses ministres ou ses favoris, et se laissa dominer par une intrigante de Venise, Bianca Capello (*V. ce nom*), qu'il finit par épouser. Du moins, il prit rang parmi les protecteurs des lettres et des arts : il fonda, en 1580, la célèbre galerie de Florence, et vit se former l'Académie della Crusca. (*V. ce mot.*) Il fut le père de Marie de Médicis. B.

MÉDICIS (FERDINAND I^er^ DE), frère du précédent, né en 1551, m. en 1609, était cardinal en 1587, quand il fut élevé au rang de grand-duc, et renonça aux ordres sacrés, 2 ans après, pour épouser Christine, fille de Charles II de Lorraine et petite-fille de Catherine de Médicis. Il remit les lois en vigueur, fit refleurir le commerce, l'agriculture et les arts, et protégea Jean de Bologne, Jules Romain, Galilée. Il secourut à la fois l'empereur Rodolphe II, attaqué par les Turcs, et Henri IV conquérant son royaume; il s'employa pour obtenir du saint-siége l'absolution de ce prince, mais se sépara de lui, quand la France eut fait la paix avec le duc de Savoie, ennemi de Florence. Sous son règne Livourne prit de l'importance.

MÉDICIS (COSME II DE), 4^e^ grand-duc de Toscane, 1609-21, fils du précédent en 1590, développa la marine de Florence, réprima les pirateries des Barbaresques, donna des secours aux Druses contre les Turcs, forma des établissements à Tyr et à Sidon, et encouragea tous les arts de la paix. Cosme II fut un prince bienfaisant et aimé du peuple.

MÉDICIS (FERDINAND II DE), 5^e^ grand-duc de Toscane, 1621-70, fils du précédent, né en 1610, vécut sous la tutelle de sa mère et de son aïeule jusqu'en 1628. Quand il gouverna seul, il se fit aimer par sa générosité et sa douceur, mais ne montra aucune énergie : il laissa le pape s'emparer du duché d'Urbin, dont l'héritière était sa fiancée. Il fut l'ami de Galilée, [illegible], de Redi et de Viviani. B.

MÉDICIS (COSME III DE), 6^e^ grand-duc de Florence, 1670-1723, né du précédent en 1643, avait l'esprit faible, le caractère sombre et jaloux. Il accabla ses sujets d'impôts, laissa [illegible] le commerce et l'agriculture, et déploya un faste [illegible]. Marguerite-Louise d'Orléans, nièce de Louis XIV, [illegible] en 1661, témoigna pour lui une aversion [illegible] pour se réfugier à Paris. Il eut d'elle deux fils, Ferdinand, qui mourut en 1711, Jean Gaston, qui [illegible]; et une fille, Anne, qui épousa Guillaume, [illegible]. B.

MÉDICIS (JEAN GASTON DE), 7^e^ grand-duc de Toscane, [illegible] en 1670, montra peu de goût pour [illegible]. Il ne laissa point d'enfants. [illegible] fut réglée par les puissances [illegible] de la Toscane en faveur [illegible] mourut en 1743, et avec [illegible] la famille des Médicis. B.

MÉDICIS (MARIE DE). *V.* MARIE.

MÉDICIS (DON LOUIS, CHEVALIER DE), duc de Sarto, ministre d'État napolitain, né à Naples en 1759, m. en 1830, descendait d'une branche cadette de la famille des Médicis. Destiné à la carrière ecclésiastique, il obtint pourtant de venir faire son droit à Paris, de 1784 à 1787. De retour dans sa patrie en 1791, le roi lui confia la direction générale de la police, où il montra son aptitude aux affaires, et acquit un crédit immense. Acton, premier ministre, l'impliqua, pour le perdre, en 1794, dans une conspiration républicaine. Il subit une détention préventive de 4 ans dans une forteresse, fut mis en jugement, et acquitté malgré les intrigues de son ennemi. Lors de l'invasion française de 1799, il refusa de prendre part au nouveau gouvernement. Ferdinand IV, après son retour, le nomma vice-président du conseil des finances, 1800, où il montra une haute capacité. Médicis suivit la famille royale dans son 2^e^ exil, 1806, devint ministre des finances en 1810, donna sa démission l'année suivante, et fut envoyé au congrès de Vienne, 1815, pour y réclamer le trône de Naples. Après la chute de Murat, il reprit le ministère des finances, et, dans ces moments difficiles, fit preuve d'habileté. Il quitta les affaires à la révolution de 1820, y rentra après la 2^e^ restauration de Ferdinand par les Autrichiens, et fut à la fois ministre des finances, des affaires étrangères et de la police. Le roi François I^er^ le conserva près de lui; il suivit ce prince à Madrid, où il mourut.

MÉDIE, *Media*, auj. *Aderbaïdjan* et *Irak-Adjémi*, anc. contrée d'Asie entre l'Hyrcanie au N., l'Assyrie à l'O., la Susiane au S., la Parétacène et l'Hyrcanie à l'E.; divisée en *Médie propre* au S., ch.-l. Ecbatane, et *Atropatène* au N., ch.-l. Gazaca. On y comprenait aussi quelques tribus nomades, voisines de la mer Caspienne, les *Sapuri*, les *Gelæ*, les *Mardi*, les *Pausici*, etc. Le sol était très fertile, excepté à l'E., où s'étendait un désert sablonneux. (*V.* MÈDES.)

MÉDIMNE, du grec *médimnos*, mesure grecque de capacité, valant 52 lit. 01 c.

MEDINA ou **MANAMA**, v. d'Arabie (Oman), sur la côte N.-E. de l'île de Bahrein, à 48 kil. N.-E de Lahsa; 5,000 hab. Port de commerce.

MEDINA-CELI, *Arbobriga, Methymna Celia*, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Soria, sur la rive g. du Jalon; 1,201 hab. Érigée en comté par Henri II en faveur de Bernard, fils naturel de Gaston de Foix, et en duché par Ferdinand VI.

MEDINA-DE-LAS-TORRES, anc. *Julia Contributa, Methymna Turrium*, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Badajoz; 3,012 hab. Antiquités romaines.

MEDINA-DEL-CAMPO, *Methymna campestris*, v. d'Espagne, (Vieille-Castille), prov. et à 44 kil. S.-S.-O. de Valladolid, sur le Zapardiel; 5,296 hab. (60,000 au XVII^e^ siècle). Bons vins. Patrie de Ferdinand I^er^ d'Aragon. Défaite de Henri IV par les Castillans révoltés en 1467.

MEDINA-DE-RIO-SECO, *Methymna sicca, Amallobriga*, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. et à 31 kil. N.-O. de Valladolid, sur le Sequillo, affl. du Douro; 4,776 hab. Filatures de laine; fabr. de tissus. Comm. actif, autrefois beaucoup plus important, et qui l'avait fait surnommer la *Petite Inde*. Victoire du maréchal Bessières, sur les Espagnols, en 1808.

MEDINA-SIDONIA, *Methymna Calsana*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Cadix; pop. de la commune : 12,397 hab. Titre d'un duché. Fabr. de poteries. Ruines romaines.

MEDINA-SIDONIA (GASPAR-ALONZO-PEREZ DE GUZMAN, DUC DE), était gouverneur de l'Andalousie, quand Jean de Bragance, son beau-frère, se mit à la tête de l'insurrection du Portugal contre l'Espagne, en 1640. A son exemple et d'après ses sollicitations, il voulut soulever sa province et se rendre indépendant. Le complot ayant été découvert, il fut mandé à Madrid, avoua sa faute, et obtint son pardon, à condition de provoquer en duel le duc de Bragance, qui n'accepta point son défi.

MEDINE, en arabe *Medinet-El-Nabi* (la ville du prophète), anc. *Iatreb*, v. d'Arabie (Hedjaz), à 432 kil. N.-O. de La Mecque; par 25° 20' lat. N., et 37° 3' long. E.; 18,000 hab. La seconde ville sainte des musulmans. Elle est entourée de murs hauts de 30 m. et flanqués de 40 tours. Château fort. Mahomet, fuyant de la Mecque, s'y réfugia en 622 et y mourut, en 632. Son tombeau, suspendu par des cordons de soie et gardé par 40 eunuques, est placé à côté de ceux d'Abou-Bekr et d'Omar, dans une grande et riche mosquée. [illegible] Capitale de l'empire sous Mahomet et les [illegible] [illegible] par les Wahabites en 1803, elle leur fut reprise, en 1818, par [illegible] est aujourd'hui ch.-l. de la province [illegible]

MEDINE, poste français du Sénégal, [illegible]

au S. du fleuve et de la grande île. A Morfil, à 160 kil. E. de Bakel, 1,000 kil. de Saint-Louis. Fondée par le général Faidherbe, et admirablement défendue en 1857 par Paul Holl contre le marabout El Hadji. Chemin de fer projeté entre Médine et Bammakou, sur le Niger. (*V.* SÉNÉGAL.)

MEDINET-ABOU, vge de la Haute-Égypte, en face de Louqsor, sur les ruines de l'anc. Thèbes. (*V. ce mot.*)

MÉDINET-EL-FAYOUM, anc. *Crocodilopolis* et *Arsinoé*, v. de la Moyenne-Égypte, ch.-l. de la prov. de Fayoum, près de l'anc. lac Mœris, sur le canal de Joseph, à 83 kil. S.-S.-O. du Caire; 5,500 hab. environ. Comm. actif. Embranch. du chemin de fer de la Haute-Égypte.

MÉDINET-EL-NABI. *V.* MÉDINE.

MEDIOBURGUM, nom latin de MIDDELBOURG.

MEDIOLANUM, v. de la Gaule Cisalpine, ch.-l. des Insubres, fondée par les Gaulois; auj. *Milan.* — v. de la Gaule (Lyonnaise IIIe), ch.-l. des Aulerques Éburovices; auj. *Évreux.* — v. de la Gaule (Aquitaine IIe), ch.-l. des Santons; auj. *Saintes.* — v. de la Gaule (Lyonnaise Ire), chez les Bituriges Cubi; auj. *Château-Meillant* ou *Meylieu.*

MEDIOMATRICES, peuple de la Gaule (Belgique Ire), entre les Trévires au N. et les Leuques au S.; ch.-l. *Mediomatrices* ou *Divodurum*, auj. Metz. Leur territoire correspondait au pays Messin, à une partie des Trois-Évêchés, de l'Alsace et du duché de Deux-Ponts.

MÉDIQUES (GUERRES), guerres que les Mèdes et les Perses, sous les rois Darius, Xerxès et Artaxerxès Longue-Main, firent à la Grèce durant la 1re moitié du ve siècle av. J.-C. Les instances d'Hippias pour être rétabli dans Athènes, celles des Aleuades de Thessalie pour être délivrés d'adversaires qui les gênaient, le secours donné aux Ioniens rebelles par les Athéniens et les Érétriens, qui incendièrent Sardes en 500, enfin la puissance même de la Perse qui, maîtresse de l'Asie et d'une partie de l'Afrique, voulait étendre sa domination en Europe, furent les causes principales de ces guerres. L'Ionie ayant été soumise, une flotte persane et une armée de terre, commandées par Mardonius, se dirigèrent à travers la Thrace vers la Grèce, 496. Une tempête brisa la flotte au pied du mont Athos, et les Thraces assaillirent l'armée pendant la nuit. En 490, Datis et Artapherne, chefs d'une 2e expédition, vinrent à travers la mer Égée, soumirent les Cyclades, ruinèrent Érétrie, et prirent terre en Attique; 10,000 Athéniens et 1,000 Platéens, grâce aux dispositions savantes de Miltiade, gagnèrent la bataille de Marathon, et les Perses, après une vaine démonstration pour surprendre Athènes par mer, retournèrent en Asie. Miltiade et, après lui, Thémistocle reconquirent les Cyclades. Darius préparait sa vengeance, quand une révolte de l'Égypte et la mort l'arrêtèrent, 485. Xerxès reprit ses projets, et dirigea contre la Grèce une armée innombrable. La Thrace, la Macédoine, l'Epire, la Thessalie se soumirent; malgré l'héroïsme de Léonidas, les Thermopyles furent franchies, 480; Thespies et Platées détruites, et Athènes incendiée; mais la flotte grecque, commandée par Eurybiade, et, sous ses ordres, par Thémistocle, avait déjà essayé ses forces au combat d'Artemisium; la flotte perse fut battue dans le golfe de Salamine, et Xerxès se hâta de regagner l'Asie. L'année suivante, Pausanias et Aristide battirent à Platées l'armée laissée en Grèce à Mardonius, tandis que Xanthippe et Léotychide écrasaient à Mycale les derniers vaisseaux des Perses. Depuis ce moment, les Grecs prirent l'offensive : Pausanias s'empara de Chypre et de Byzance, 475, et les succès de Cimon assurèrent le triomphe définitif des Grecs. (*V.* CIMON.)

Wecklein, *die Tradition der Perserkriege*, 1876; Devaux, *Mémoire sur les guerres médiques*, 1876; Gobineau, *Histoire des Perses*, 1876; Bauer, *Themistokles*, 1881. F—T et S. RE.

MÉDITERRANÉE (MER), anc. *Mediterraneum* ou *Internum mare*, ou encore *Mare nostrum* (notre mer) des Romains, mer située entre l'Europe au N., l'Asie à l'E., et l'Afrique au S., de 30° à 46° lat. N., et de 8° long. O. à 34° long. E.; en communication avec l'océan Atlantique par le détroit de Gibraltar, avec la mer Noire par le détroit des Dardanelles, et réunie depuis 1869 à la mer Rouge par le canal de Suez. Superf. évaluée à 2,987,000 kil. carr. Sa plus grande longueur est de 3,800 kil. environ, et sa plus petite largeur de 130, entre la Sicile et l'Afrique. Elle se divise en 2 bassins, que sépare une chaîne de hauts-fonds placés à une profondeur de 7 à 91 brasses : l'un, oriental, entre le détroit de Malte, les Dardanelles, l'isthme de Suez; l'autre, occidental, entre les détroits de Gibraltar et de Malte. Les détroits de Gibraltar, de Malte, des Dardanelles et le canal de Suez sont les 4 clefs de cette mer. La Méditerranée occidentale baigne les côtes de l'Espagne, de la France, de l'Italie, de la Tunisie, de l'Algérie et du Maroc. Les grands ports situés sur cette mer sont : Carthagène et Barcelone, en Espagne; Port-Mahon, dans l'île Minorque; Port-Vendres, Cette, Marseille et Toulon, en France; Gênes, Livourne, Civita-Vecchia et Naples, en Italie; Tunis, Alger, Oran et Tanger, sur la côte d'Afrique. On y trouve les îles Baléares à l'E. de l'Espagne; les îles d'Hyères et de Lérins sur les côtes de Provence; la Corse, l'île d'Elbe, la Sardaigne, la Sicile et les îles de Lipari à l'O. de l'Italie. La Méditerranée occidentale prend les noms de canal des Baléares, entre l'Espagne et les Baléares; de golfe du Lion, sur la côte de France; de golfe de Gênes, sur la côte d'Italie. La mer Tyrrhénienne, comprise entre la Corse, la Sardaigne, la Sicile, l'Italie et l'île d'Elbe, forme un grand nombre de golfes, entre autres celui de Naples, et les détroits de Piombino, de Bonifacio et de Messine. La Méditerranée orientale baigne les côtes de la Tunisie, de la Sicile, de l'Italie, de l'Empire austro-hongrois, de la Grèce, de la Turquie, de l'Asie Mineure, de la Syrie, de l'Égypte, de Tripoli. Les ports principaux situés sur cette mer et sur les mers qu'elle forme, sont : Tarente, Brindisi, Ancône, Venise, Trieste, Corfou, le Pirée, Salonique, Smyrne et les Échelles du Levant, Port-Saïd et Alexandrie. Les îles sont : les îles Ioniennes, à la Grèce, qui commandent l'Adriatique par Corfou; l'archipel Illyrien à l'Autriche; les Cyclades aux Grecs; Candie, les Sporades, Rhodes aux Turcs, et Chypre aux Anglais. La Méditerranée orientale porte différents noms : mer Ionienne, entre l'Italie et la Grèce, formant les golfes de Lépante et de Tarente, et communiquant avec la mer Tyrrhénienne par le détroit de Messine et avec la mer Adriatique par le canal d'Otrante; mer Adriatique, entre l'Italie et la Turquie, terminée au N. par les golfes de Venise, de Trieste et de Fiume; Archipel, entre la Grèce, la Turquie et l'Asie Mineure, formant les golfes de Nauplie, d'Athènes, de Salonique et de Smyrne. Sur la côte d'Afrique, on remarque les deux grands golfes de la Sidre et de Gabès. Les marées se font peu sentir dans la Méditerranée; à Venise, elles dépassent à peine un mètre, et sont d'un demi-mètre à Alexandrie; les anciens Grecs les avaient remarquées dans l'Euripe. Les principales productions de cette mer sont les éponges (Syrie), le corail (Bone et La Calle), et l'ambre gris (sur la côte E. de la Sicile). Elle reçoit les eaux de l'Océan par un courant très rapide, auquel elle n'oppose qu'un contre-courant à une assez grande profondeur, et 2 contre-courants plus faibles à la surface. La Méditerranée est généralement un peu plus salée que l'Océan (38 millièmes, et l'Océan 36 millièmes, mais la mer Noire n'a plus que 16 millièmes). Elle est sujette à de grands coups de vent qui viennent de l'intérieur des terres, et rendent la navigation difficile; les vents du N.-O., appelés par les anciens *vents étésiens*, y dominent pendant l'été. Des fleuves considérables affluent à la Méditerranée : l'Èbre, le Rhône, l'Arno, le Tibre, le Pô, l'Adige, le Drin, la Narenta, le Vardar, la Strouma, la Maritza, le Nil, etc.

V. Daussy, *Carte générale de la Méditerranée*, 1849.

MÉDITERRANÉE, nom d'un dép. formé en Toscane sous le premier Empire français, et borné à l'O. par la mer Tyrrhénienne. Ch.-l. Livourne; sous-préf. : Pise et Volterra.

MÉDITERRANÉE ARCTIQUE, nom sous lequel on désignait une mer formée par l'Atlantique, et qui comprend la mer d'Hudson et la mer de Baffin.

MÉDITERRANÉE COLOMBIENNE, nom donné quelquefois à la réunion du golfe du Mexique et de la mer des Antilles.

MÉDITRINALES, *Meditrinalia*, fête de la dégustation du vin nouveau, considéré comme remède utile à la santé, chez les anc. Romains. Elle revenait annuellement le 5 des nones d'octobre (11 octobre).

MEDIUS JANUS. *V.* JANUS. — **FIDIUS.** *V.* SANCUS.

MEDJERDAH, anc. *Bagradas*, fl. de l'Afrique septentrionale, a sa source dans l'Atlas, à 45 kil. E. de Tebessa, arrose l'Algérie et se jette dans le golfe de Tunis à Porto-Farina. Cours d'environ 320 kil. Il reçoit l'Oued Mellag, l'oued Tessia et l'oued Bou Heurtma. Ses eaux sont malsaines et vaseuses.

V. Tissot, *le Bassin du Bagradas*, 1881. S. RE.

MEDJIBOJ, v. de la Russie d'Europe (Podolie); 4,300 hab.

MEDJIDIÉ. *V.* NICHAN.

MEDLING ou **MEIDLING**, v. de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), à 15 kil. S.-O. de Vienne; 6,823 hab. Eaux minérales et bains.

MEDOACUS, nom de 2 rivières de l'anc. Vénétie (Italie septentrionale) : *Medoacus major*, auj. la *Brenta*; et *Medoacus minor*, auj. le *Bacchiglione*.

MEDOC, pays des *Medulli*, anc. pays de France (Bordelais), maintenant dans le dép. de la Gironde, entre la Garonne et l'Océan : ch.-l. Lesparre. Il était divisé en Haut et Bas-Médoc. Excellents vins rouges, dont les meilleurs sont ceux de Château-Laffitte, Château-Margaux et Château-Latour. (*V.* ce mot.)

MÉDOC (FORT), sur la rive g. de la Gironde, vis-à-vis du Pâté de Blaye (*V.* BLAYE), et complétant la défense du fleuve pour en intercepter le passage.

MÉDON, fils de Codrus, roi d'Athènes, fut le 1er archonte, 1132 av. J.-C., et cette dignité resta dans sa famille pendant 12 générations.

MEDUANA, rivière de la Gaule (Lyonnaise IIIe); auj. la *Mayenne*.

MÉDULES, *Meduli*, peuple de la Gaule (Aquitaine IIe), faisait partie des Bituriges-Vivisques. Son pays a formé plus tard le Médoc.

MEDULICUS PAGUS, nom latin du MÉDOC.

MEDULLI, anc. peuple de la Maurienne, habitait la partie de la vallée qui avoisine Miolans, localité désignée au moyen âge sous le nom de *Castrum Medullum*.

MEDUNTA, nom latin de MANTES.

MÉDUSE, l'une des trois Gorgones, n'était pas immortelle comme ses sœurs. Minerve, à qui elle voulut le disputer en beauté, changea ses cheveux en serpents; sa tête pétrifiait quiconque la regardait. Persée coupa la tête de ce monstre à l'aide d'un miroir où il la voyait sans la regarder en face. Du sang de Méduse, ou de son union avec Neptune, naquit le cheval Pégase.

MEDVIEDITZA, rivière de la Russie d'Europe, affl. du Don, arrose le gvt de Saratov et celui des Cosaques du Don. Cours de 480 kil. — Un affl. du Volga porte le même nom.

MEDWAY, *Vaga*, riv. d'Angleterre, naît près d'East-Grinstead (Surrey), et se jette dans la Tamise, à Sheerness (Kent), après un cours de 110 kil. Navigation facile et importante entre Tunbridge, Maidstone, Rochester et Chatham. Vallée très pittoresque.

MEDWISCH, v. de Transylvanie. (*V.* MEDIASCH.)

MÉE (LA), *Media*, petit pays de l'anc. France (Bretagne), où était Ercé-en-Mée (Ille-et-Vilaine).

MEEL (JEAN), peintre flamand, connu en France sous le nom de *Miel*, né en 1619, m. à Turin en 1664, étudia longtemps les chefs-d'œuvre des grands maîtres à Rome, exécuta plusieurs fresques au Vatican en 1648, et fut appelé à la cour du duc de Savoie, où il orna le château de la Vénerie de 20 tableaux remarquables. Il excellait surtout dans les tableaux de chevalet, avait de l'expression et de la couleur, mais peu de noblesse dans le choix de ses sujets et un dessin incorrect. Le musée du Louvre possède de lui un *Pauvre demandant l'aumône*, *le Barbier napolitain*, une *Halte militaire*, *la Dînée des voyageurs*, *Paysage avec animaux*, et *Entrée d'auberge*. Il a aussi gravé à l'eau-forte.

MEEN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. de Montfort; 2,[illegible] hab. Comm. de bestiaux. Ruines d'une abbaye, dans la cour de laquelle Duguesclin battit un parti d'An[illegible].

MEENEN, nom flamand de MENIN.

MEERBEKE, brg de Belgique (Flandre orientale), arr. d'[illegible]; 2,7[illegible] hab. Fabr. de fil; [illegible].

MEERENDRÉ, brg de Belgique (Flandre orientale), arr. et à [illegible] kil. O. de Gand, sur le canal de Bruges à Gand; 2,1[illegible] hab. Tissage de lin.

MEERHOLZ, vge du roy. de Prusse, Hesse-Nassau, à 3 kil. S. de Gelnhausen; 868 hab. Château des princes d'Isenburg-[illegible].

MEERHOUT, v. de Belgique (Anvers), sur la Grande-Nèthe; 3,[illegible] hab. Fabr. de draps, toiles, tabac. Comm. de [illegible].

MEERMAN (GÉRARD), savant magistrat, né à Leyde en 1722, m. en 1771.

[illegible] entre autres ouvrages : *Novus Thesaurus juris civilis et canonici*, [illegible] in-fol.; *Origines typographicæ*, La Haye, 1765, [illegible] 17[illegible].

MEERMAN (JEAN), fils du précédent, né en 1753, m. en 1816, fut [illegible] des beaux-arts et de l'instruction publique sous le roi Louis Bonaparte, puis comte de l'Empire et sénateur.

[illegible] en hollandais *Histoire de Guillaume, comte de Hollande* [illegible] La Haye, 17[illegible] [illegible]

MEERSBURG, nom allemand de MERSEBOURG.

MEERUT, v. de l'Hindoustan anglais (prov. N.-O.), [illegible], ch.-l. d'une province, à [illegible] kil. N.-E. de Delhi. C'est à Meerut que commença, 1857, la révolte des cipayes qui [illegible] la domination anglaise en Asie. C'est auj. un [illegible] important de l'armée anglaise. C. P.

MEES (LES), ch.-l. de cant. (Basses-Alpes), arr. de [illegible]; 2,[illegible] hab. [illegible].

MEESSEN, nom flamand de MESSINES.

MEETING, [illegible] réunion dont [illegible].

MEGABYSE, [illegible] le faux Smerdis, 521 av. J.-C., [illegible] l'Égypte, et subjugua pour Darius Ier la Thrace et la Macédoine. — Son petit-fils, un des meilleurs généraux d'Artaxerxès, comprima les révoltes d'Artaban et d'Inarus, mais fut vaincu par Cimon en 450. Disgracié, il se révolta, puis obtint, après plusieurs victoires, sa grâce et la permission de revenir à la cour.

MÉGACLÈS, Alcméonide, archonte d'Athènes, déjoua la conspiration de Cylon, fit massacrer ses complices dans le temple de Minerve, et fut, pour ce sacrilège, exilé avec tous les Alcméonides. — Un de ses parents, Mégaclès, chef du parti des Paraliens, se déclara contre Pisistrate, 560, le chassa d'Athènes, puis lui donna sa fille en mariage et favorisa son retour.

MÉGALARTIES, fêtes de Cérès à Délos; on y portait un grand pain en procession. Cérès était surnommée *Mégalartos*, comme ayant donné le pain aux hommes.

MÉGALÉSIENS (JEUX), fête romaine en l'honneur de Cybèle, dite la Grande Déesse. Elle consistait en une procession des Galles, qui, accompagnés des matrones romaines, portaient par la ville la statue de Cybèle, momentanément enlevée de son temple sur le mont Palatin, et allaient la baigner dans le ruisseau de l'Almon, en dehors de la porte Trigemina. La procession se rendait ensuite à l'un des théâtres du Champ-de-Mars, où l'on célébrait des jeux scéniques. La journée se terminait par des banquets entre les patriciens. Les jeux Mégalésiens duraient 7 jours, et commençaient la veille des nones d'avril (4 avril). Ils avaient été institués l'an 547 de la ville, 206 av. J.-C., à l'occasion de prodiges arrivés pendant la 2e guerre punique. Un oracle sibyllin avait déclaré que l'on vaincrait l'ennemi et qu'on le chasserait d'Italie, si la mère Idéa (Cybèle) était apportée de Pessinonte à Rome. Le sénat envoya une ambassade demander la statue de la déesse au roi Attale; on la transporta à Rome en grande pompe, on lui éleva un temple, et des jeux furent institués à perpétuité en son honneur. On les appela Mégalésiens, de *Mégaléia*, grande, surnom de Cybèle. C. D—Y.

MÉGALOPOLIS, c.-à-d. *la grande ville*, anc. v. de la Grèce (Péloponèse), en Arcadie, près du confl. de l'Alphée et de l'Hélisson. Fondée d'après le conseil d'Épaminondas, 370 av. J.-C., elle devint la capitale du pays. Elle eut 2 tyrans, Aristodème en 336, et Lysiade en 266. Cléomène, roi de Sparte, la livra aux flammes; elle se releva, et entra dans la ligue achéenne en 232. Patrie de Philopémen et de Polybe. Son théâtre est un des mieux conservés de la Grèce. — Le vge actuel de *Sinano* occupe une partie de l'emplacement de Mégalopolis.

V. *Expédition de Morée*, I, pl. 37. S. RE.

MÉGAPENTHÈS, fils de Ménélas et d'une esclave étolienne Piéris, chassa Hélène de Sparte après la mort de Ménélas et la contraignit à se réfugier à Rhodes. S. RE.

MÉGARE, fille de Créon, roi de Thèbes, et femme d'Hercule. Pendant la descente de ce héros aux enfers, Lycus voulut s'emparer de Thèbes et contraindre Mégare à l'épouser. Hercule, de retour, le tua. Junon, pour venger la mort de Lycus, inspira à Hercule un délire furieux, pendant lequel il tua Mégare et les trois enfants qu'il avait eus d'elle.

MÉGARE, *Megara*, v. de l'anc. Grèce, capitale de la Mégaride, entre deux rochers à l'entrée de l'isthme de Corinthe, avait 2 ports : *Nisée* sur le golfe Saronique, et *Pegæ* sur la mer d'Alcyon. Elle existait avant la conquête dorienne, et obéissait à des rois, qu'elle remplaça de bonne heure par des magistrats appelés *Esymnètes*. Les Doriens repoussés de l'Attique, grâce au dévouement de Codrus, prirent Mégare en se retirant, la fortifièrent, et y appelèrent des colons, presque tous de Corinthe. Elle s'affranchit avec l'aide d'Argos. Dominée ensuite par Théagène, beau-père de l'Athénien Cylon, elle s'empara de Salamine, qui ne fut reprise par les Athéniens qu'au temps de Solon. Byzance, Sélinonte, Chalcédoine, Héraclée du Pont, Mégare Hybléenne, furent des colonies de Mégare. Les Mégariens se signalèrent à la bataille de Salamine et perdirent 600 hommes à Platées. Pendant la guerre du Péloponèse, en haine de Corinthe, ils [illegible] une garnison athénienne dans leurs murs; ce fut alors que des Athéniens rattachèrent le port de Nisée à Mégare, comme le Pirée à Athènes, par deux murs longs de 1,[illegible] m. Quand la fortune d'Athènes pâlit, Mégare l'abandonna. Elle ne joua plus dès lors aucun rôle dans les affaires de la Grèce. A peine trouve-t-on auj. quelques débris de ses monuments. Mégare eut une école de philosophie fondée par Euclide et [illegible], et qu'on surnomma [illegible] l'école disputeuse, parce qu'elle ne s'occupa guère que de dialectique. [illegible]

MÉGARE HYBLÉENNE, anc. v. de la Sicile, sur la côte [illegible], fut fondée par des Mégariens en 728 av. J.-C., ruinée par Gélon en [illegible], et prise par les Romains en 214. Il n'en reste aucun vestige [illegible].

MÉGARÉE, [illegible] et enseveli à Nisa, qui reçut de lui le nom de [illegible]. S. RE.

MÉGARIDE, *Megaris,* petit pays de l'anc. Grèce, comprenant Mégare et son territoire, occupait la partie E. de l'isthme de Corinthe.

MEGARIQUE (École), fondée par Euclide de Mégare, élève de Socrate. (*V. ce nom et* Xénophane.)

Mallet, *Histoire de l'école de Mégare*, 1845. S. Re.

MEGARISSE (Golfe de). *V.* Mélane (Golfe).

MEGASTHÈNES, historien et géographe grec, fut chargé par Séleucus Nicator, vers 295 av. J.-C., d'une mission auprès de Sandrocotus, roi des Indes, et publia, à son retour, une *Histoire des Indes*, qui ne nous est pas parvenue. Strabon y ajoutait peu de foi. Celle que nous avons a été fabriquée par Annius de Viterbe.

On trouve des fragments de Mégasthènes dans les *Fragmenta historic. græcorum* de Didot, Paris, 1848. — *V.* Schwanbeck, *de Megasthene*, Bonn, 1845. S. Re.

MÉGÈRE, c.-à-d. *ennemie,* l'une des Furies. (*V. ce mot.*)

MEGLIN (J.-A.), médecin, né à Sultz (Alsace) en 1756, m. à Colmar en 1824.

On a de lui : *Traité sur la névralgie faciale ; Dissertation sur l'usage des bains dans le tétanos ; Analyse des eaux de Sultzmat*, 1773.

MEGNA, riv. de l'Inde Transgangétique, qui venait de la Scythie au delà de l'Imaüs. On la rapporte au *Brahmapoutra*, qui se mêle au bras oriental du Gange, appelé encore aujourd'hui *Megna*.

MEGYES, nom hongrois de Mediasch.

MÉHADIA ou **MEADIA,** brg de l'Autriche-Hongrie (*Croatie-Esclavonie*), sur la Biela, petit affl. de la Czerna ; 2,907 hab. Près de là sont les bains d'eaux thermales sulfureuses très fréquentés, les *bains d'Hercule* des Romains. Restes d'un aqueduc romain à *Teplecz*.

MÉHALLET-EL-KÉBIR, anc. *Cynopolis* ou *Xoïs*, v. de la Basse-Egypte, ch.-l. de la prov. de Garbièh, sur un bras du Nil, à 100 kil. N. du Caire ; 1,700 hab. Filature de coton.

MEHDIA. *V.* Mahdia.

MÉHÉDI. *V.* Mahdi.

MEHEGAN (Guillaume-Alexandre, chevalier de), littérateur, d'une famille irlandaise, né à Lasalle près d'Alais en 1721, m. à Paris en 1766, fut appelé en Danemark, où il professa la littérature à Copenhague ; de retour à Paris, il travailla au *Journal encyclopédique*.

Parmi ses ouvrages on distingue : *Zoroastre*, 1751, in-12 : *Origine des Guèbres, ou la religion naturelle en action*, 1751, in-12 ; *Origine, progrès et décadence de l'idolâtrie*, 1756, in-12 ; ces trois ouvrages le firent mettre à la Bastille ; *Tableau de l'histoire moderne, depuis la chute de l'empire d'Occident jusqu'à la paix de Westphalie*, 1766 et 1777, 3 vol. in-12 : *l'Histoire considérée vis-à-vis de la Religion, de l'État et des Beaux-Arts*, 1767, 3 vol. in-12.

MÉHÉMED, MÉHÉMET ou **MOHAMMED,** khalife ommiade de Cordoue, 852-886, eut un règne désolé par la guerre civile, fut plusieurs fois battu par Alphonse le Grand, et laissa Omar-Ibn-Afsoun se rendre indépendant en Aragon.

MÉHÉMED-EL-NASSER (Abou-Abdallah), prince de la dynastie des Almohades, succéda en Afrique et en Espagne à son père Yacoub-al-Mançour en 1199, perdit en 1212, contre les rois de Castille, d'Aragon et de Navarre, la bataille de las Navas de Tolosa, et mourut l'année suivante.

MÉHÉMED I^{er} (Abou-Abdallah), 1er roi de Grenade, de la dynastie des Nassérides, né en 1194 à Ardjouna (Andalousie), m. en 1273, servit d'abord sous les Almohades, se joignit ensuite à Motawakkel leur ennemi, attaqua ce prince à son tour en 1232, lui enleva Jaen, Guadix, Lorca, Grenade, dont il fit sa capitale, et prit le titre de roi en 1235. Moins heureux contre St Ferdinand, roi de Castille, il dut se reconnaître son vassal et lui payer tribut, 1245. La même humiliation lui fut infligée par Alphonse X. Il protégea les arts, les lettres, le commerce et l'agriculture, et bâtit l'Alhambra.

MÉHÉMED II, fils du précédent, 2^{e} roi de Grenade, 1273-1302, se rendit célèbre par sa magnificence, ses talents politiques et militaires, protégea les lettres, les sciences et le commerce, et remporta une grande victoire sur Alphonse X, en 1275.

MÉHÉMED III, fils du précédent, 3^{e} roi de Grenade, 1302-1314, conquit Ceuta en 1306, mais dut acheter la paix aux rois de Castille et d'Aragon. Ce traité servit de prétexte à une sédition qui lui ôta le trône pour le donner à son frère Nasser.

MÉHÉMED IV, 6^{e} roi de Grenade, fils et successeur d'Ismaël-ben-Feragh, 1321-1334, fut proclamé à l'âge de 12 ans, après le meurtre de son père. Des discordes intestines troublèrent le commencement de son règne. Ses troupes furent battues par les Castillans près de Cordoue et devant Algésiras ; mais il remporta à son tour des avantages signalés à Baeza et à Gibraltar. Il périt assassiné.

MÉHÉMED V (Aboul-Walid), 8^{e} roi de Grenade, succéda à son père Yousouf en 1354, fut renversé du trône en 1360 par ses frères Soliman, Ismael et Méhémed, y fut replacé en 1362 par Pierre le Cruel, roi de Castille, qu'il soutint ensuite contre Pierre d'Aragon et Henri de Transtamare. Il mourut en 1379.

MÉHÉMED VI, 9^{e} roi de Grenade, fils et successeur du précédent, 1379-1392, eut un règne paisible ; il encouragea les arts, le commerce et l'agriculture.

MÉHÉMED VII, 13^{e} roi de Grenade, 1423-1445, surnommé *El Aiçar* (le Gaucher), fils et successeur de Yousouf III, se rendit odieux par sa tyrannie, fut détrôné en 1427, par son cousin Méhémed-el-Soghaïr, rétabli en 1429 avec le secours des Castillans, renversé de nouveau pour avoir refusé de payer tribut, ressaisit encore la couronne en 1432, et la perdit définitivement en 1445. Son neveu Méhémed-el-Aradj le laissa mourir en prison.

MÉHÉMED-EL-BALTADJI, grand vizir sous le sultan Achmet III, avait été d'abord fendeur de bois (*baltadji*). Après avoir passé par les grades subalternes, il fut nommé grand vizir en 1704, fut déposé en 1706, reprit son rang en 1710, et marcha contre le tzar Pierre le Grand, qu'il cerna sur les bords du Pruth. Il lui vendit la paix à des conditions inespérées, fut accusé de trahison par le roi de Suède Charles XII, et fut exilé à Lemnos, où il mourut en 1713.

MÉHÉMED-RIZA-BEY, le 1er ambassadeur de Perse en France, 1714, était chargé de demander à Louis XIV une escadre pour repousser les attaques des Arabes de Maskate. Il ne réussit pas, et signa un traité qui accordait à la France les plus grands avantages en Perse. Prévoyant le châtiment qui l'attendait, il se tua au moment de rentrer dans son pays, 1717.

MÉHÉMED-EFFENDI, defterdar ou grand trésorier de l'Empire ottoman, fut plénipotentiaire au traité de Passarovitz en 1718, fut nommé, 2 ans après, ambassadeur en France, et chercha en vain à obtenir, par la médiation de Louis XV, une trêve avec l'ordre de Malte, dont les armements inquiétaient la Turquie.

La *Relation* de son voyage en France a été publiée à Paris, 1758, in-12.

MÉHÉMET-ALI, ou mieux **MOHAMMED-ALI,** vice-roi d'Egypte, né à Kavala (Salonique) en 1769, m. en 1849, était fils d'Ibrahim-Agha, inspecteur des routes. Orphelin de bonne heure, il fut recueilli et élevé par le gouverneur de sa ville natale. Un négociant marseillais, nommé Lion, se prit aussi d'affection pour lui, et lui apprit de bonne heure à aimer la France. Méhémet fit pendant 10 ans le commerce du tabac, et, lors de la descente de Bonaparte en Egypte, il y fut envoyé avec un corps de 300 hommes qui fit campagne contre l'armée française. Il se distingua à Aboukir, 1799, et fut nommé général des Arnautes ou Albanais en Égypte. Après la retraite des Français, il prétendit au gouvernement du Caire, et renversa le gouverneur turc, Khosrew-Pacha, 1803. Profitant de la lutte des Mamelouks contre les pachas envoyés par la Porte, il se fit un parti puissant dans le peuple, se concilia les cheikhs et les ulémas, se déclara le défenseur de l'islamisme menacé, ordonna un premier massacre des Mamelouks, et se fit enfin proclamer gouverneur du Caire, 1805. La Porte fut obligée de le confirmer dans ce poste. Après avoir repoussé une escadre anglaise avec le concours du consul de France, Drovetti, 1807, il s'affermit encore en faisant massacrer tous les Mamelouks au Caire, 1er mars 1811. Il obtint bientôt du sultan l'investiture de la Haute-Egypte, puis commença, en 1812, contre les Wahabites d'Arabie, une guerre de 6 années, que termina son fils aîné Ibrahim et qui lui valut la possession de l'Hedjaz et des villes saintes. Un autre de ses fils, Ismaïl, envoyé en Nubie, soumit le Kordofan, les pays de Dongolah, de Chendy, de Sennaar, 1820. Ismaïl ayant été brûlé dans sa maison par les habitants du Sennaar, Ahmed-bey châtia la révolte et soumit de nouveau ce pays, 1822-24. Au milieu de la guerre, Méhémet donnait ses soins au gouvernement de l'Égypte. Il s'empara d'abord de toutes les propriétés foncières (succession des Mamelouks, biens des mosquées et des particuliers), n'accordant à ceux qu'il dépouillait d'autre indemnité que des pensions viagères. Maître absolu du sol, il en modifia la culture, et, accordant le premier rang à la plantation du coton, il opéra en Égypte toute une révolution industrielle. Il donna une grande extension à la culture de l'indigo, de la garance, de l'opium, du riz, des céréales, fit planter des mûriers par milliers, commencer l'immense barrage du Nil, et percer des canaux. Au monopole des terres il joignit celui du commerce et de l'industrie : de vastes et nombreuses usines furent élevées à grands frais. Méhémet emprunta également à l'Europe son organisation militaire : secondé par le lieutenant Selves, officier français, qui, sous le nom de Soliman-Pacha, devint colonel, puis major-général de l'armée égyptienne, il créa une armée régulière, recrutée parmi les fellahs, mais dont tous les officiers étaient Turcs. Il forma un arsenal, ouvrit des chantiers de construction, des ateliers, des écoles de toutes sortes ; de jeunes Égyptiens furent envoyés à Paris

pour s'initier aux connaissances scientifiques et littéraires; Méhémet lui-même apprit à lire à 46 ans, et fit apprendre l'exercice à son fils. Presque tous les établissements nouveaux furent dirigés par les Français (Clot-Bey, Mougel-Bey, Linant-Bey, Perron, Prince, Selves, etc.). Méhémet-Ali fut plus d'une fois arraché à ses travaux par les soins de la guerre. Dans la guerre de Morée, il envoya au secours du sultan une armée de 24,000 hommes et une flotte de 63 vaisseaux, accompagnée de 100 bâtiments de transport. Ibrahim commandait ces forces. Malheureusement la flotte fut détruite à Navarin, 1827. Pour prix de sa coopération, Méhémet avait reçu, à défaut du pachalik de Morée promis par Mahmoud, le gouvernement de l'île de Candie. En 1831, des fellahs, fuyant son administration oppressive, avaient trouvé asile en Syrie; il les réclama vainement. Alors Ibrahim entra dans le pays à la tête de 30,000 hommes, et s'empara de Saint-Jean-d'Acre et de Damas, 1832; la journée de Homs lui donna les défilés du Taurus, celle de Konièh lui ouvrit le chemin de Constantinople. Pour empêcher le sultan de se jeter dans les bras de la Russie, la France et l'Angleterre firent signer entre Méhémet et Mahmoud la convention de Kutaièh, 14 mai 1833, qui accordait au pacha d'Égypte l'investiture des 4 pachaliks de Syrie. En 1838, Méhémet réclama l'hérédité pour le gouvernement de l'Égypte et de la Syrie; le refus de la Porte amena une nouvelle guerre. Les Turcs, qui avaient pris l'offensive, furent vaincus par Ibrahim à Nézib, 24 juin 1839; la diplomatie européenne arrêta encore les hostilités. Mal soutenu par la France, sur laquelle il comptait, Méhémet vit les ports de Syrie bombardés par les escadres anglaise, turque et autrichienne, et dut signer la convention d'Alexandrie, qui ne lui laissait que l'Égypte, nov. 1840. Abd-ul-Medjid, qui venait de succéder à Mahmoud, lui accorda la vice-royauté de ce pays, 13 février 1841. Vers 1847, une maladie altéra les facultés intellectuelles de Méhémet. Ibrahim régna en son nom, mais mourut avant lui. (*V.* ÉGYPTE.)

V. F. Mengin, *Histoire de l'Égypte sous Méhémet-Ali, de 1823 à 1838*; Ed. Gouin, *l'Égypte au dix-neuvième siècle*, 1859. F—T.

MÉHÉMET-ALI-PACHA (CHARLES **DÉTROIT**), général ottoman, né à Brandebourg en 1827, descendait d'une famille française établie en Prusse depuis la révocation de l'édit de Nantes. Engagé comme mousse à bord d'un navire mecklembourgeois, il déserta, passa à Constantinople et se fit musulman. Le grand vizir Ali-Pacha, le fit entrer, en 1846, à l'École militaire. Sous-lieutenant en 1853, il fut attaché comme ingénieur à Omer-Pacha, au début de la guerre de Crimée, se distingua à Oltenitza, et devint capitaine d'état-major. À la fin de la guerre, il était lieutenant-colonel. La campagne contre le Monténégro en 1861-62 lui valut le grade de colonel en 1863. Envoyé contre les Crétois en 1867, il fut nommé général de division et reçut le titre de pacha. En 1873, Abd-ul-Aziz le chargea de poursuivre les brigands sur la frontière grecque. Lorsque éclata l'insurrection de la Bosnie et de l'Herzégovine, en 1875, il reçut le commandement d'un corps d'armée avec le grade de maréchal (muchir). Au début de la guerre turco-russe, il opéra d'abord contre le Monténégro, fut rappelé en Bulgarie, où il battit les Russes à Kara-Hassankeui, 31 août 1877, à Kazielow, 5 sept., à Simankieui, 14 sept.; mais le 21 il éprouva un échec qui l'obligea de repasser le Lom. Rappelé à Constantinople, il fut chargé, après la prise de Plevna par les Russes, d'organiser un corps d'armée pour la défense de la capitale. Élevé au rang de Serdar-Ekrem (grand maréchal), il signa l'armistice avec les Russes. Plénipotentiaire turc au congrès de Berlin avec Alexandre Carathéodory, il prit une grande part aux discussions relatives à la délimitation de la Bulgarie. Après la clôture du congrès, il reçut la mission de pacifier l'Albanie. Il fut assassiné le 7 sept. 1878 à Yakova, au moment où il partait pour les frontières du Monténégro.

MEHENEDY, riv. de l'Inde. (*V.* MAHANADDY.)

MEHUL (ÉTIENNE-NICOLAS), célèbre compositeur de musique, né à Givet en 1763, m. en 1817, fils d'un cuisinier, se distingua par son talent précoce pour la musique, reçut à l'abbaye de Laval-Dieu les leçons de l'organiste Hanser, vint à Paris en 1778, et profita des conseils de Gluck. Il entra à l'Institut en 1795, fut inspecteur de l'enseignement au Conservatoire depuis 1795, et surintendant de la musique de la chapelle du roi en 1815. Outre des sonates, des symphonies, des cantates, des hymnes et des chants patriotiques pour les fêtes républicaines, tels que *le Chant du départ*, *le Chant de victoire*, *le Chant du retour*, il a écrit 42 opéras, dont les principaux sont: *Euphrosine et Corradin*, 1790, en 3 actes, qui eut un très grand succès, et dont un duo, dit *de la jalousie*, était regardé par Grétry comme un morceau sans égal; *Stratonice*, 1792, en 1 acte, remarquable par une manière large, une [illegible] et une entente parfaite des effets d'harmonie; *Phrosine et Mélidor*, 1794, dont on admire le magnifique finale du 1er acte; *le Jeune Henri*, 1797, auquel une très belle symphonie de chasse sert d'ouverture; *Adrien et Ariodant*, 1799; *l'Irato*, 1801, opéra bouffe, où il sut assez bien saisir la manière italienne pour tromper le public de Paris; *une Folie*, 1802; *Uthal*, ouvrage inspiré d'Ossian, et *les Deux Aveugles de Tolède*, 1806; *Joseph*, 1807, remarquable par la couleur antique et l'onction religieuse. Le style de Méhul se recommande par la force de l'expression dramatique et par une facture savante. B.

MEHUN-SUR-YÈVRE, ch.-l. de cant. (Cher), arr. de Bourges; 5,561 hab. Ruines d'un château souvent habité par Charles VII, et où il mourut. Fabr. de porcelaine, de toiles d'emballage. Comm. de laine et de chanvre.

MEHUN-SUR-LOIRE. *V.* MEUNG.

MEIA-PONTE, v. du Brésil, prov. de Goyaz, sur le Rio-dos-Almas: 1,500 hab. Élève considérable de porcs. Fabr. d'eau-de-vie et d'huile.

MEIBOM (HENRI), en latin *Meibomius* dit *l'Ancien*, poète latin, né à Lemgo (Lippe) en 1555, m. en 1625, professa l'histoire et la poésie à l'université de Helmstædt. L'empereur Rodolphe II l'anoblit et le nomma poète-lauréat.

On a de lui: *Parodiarum Horatianarum libri II*, et *Sylvarum libri II*, Helmstædt, 1588; des éditions de chroniques relatives à l'histoire de l'Allemagne, principalement de la Saxe. C. N.

MEIBOM (JEAN-HENRI), médecin, fils du précédent, né à Helmstædt en 1590, m. en 1655, fut professeur de médecine dans sa ville natale. Outre différents ouvrages sur les matières de sa profession, on a de lui: *Mæcenas*, Leyde, 1653, in-4°, histoire intéressante de la vie et des mœurs de Mécène, le favori d'Auguste. C. N.

MEIBOM (HENRI), dit *le Jeune*, médecin, fils du précédent, né à Lubeck en 1638, m. en 1700, professa la médecine, l'histoire et la poésie. Il est le premier qui ait bien décrit les follicules qui portent son nom, situés à la face interne des paupières.

On a de lui une dissertation curieuse, intitulée: *de Incubatione in fanis deorum medicinæ causa*, Helmstædt, 1659, in-4°; il a publié un recueil des *Scriptores rerum germanicarum*, 1688, 3 vol. in-fol. C. N.

MEIBOM (MARC), philologue, de la famille des précédents, né vers 1630 à Tonningen (Slesvig), m. en 1711, était pensionnaire de Christine de Suède, à la cour de laquelle il séjourna quelque temps. Il fut ensuite professeur à l'université d'Upsal, bibliothécaire de Frédéric III, roi de Danemark, et professeur de belles-lettres à Amsterdam.

On a de lui: *Notæ in Vitruvium*, dans l'édition de Jean de Laët, Amst., 1649, in-fol.; *Dialogus de proportionibus*, Copenh., 1655, in-fol.; *Antiquæ musicæ auctores VII, græc. et lat., cum notis*, Amst., Elzevir, 1652, 2 vol. in-4°; *de Veteri fabrica triremium liber*, ibid., 1671, in-4°, fig.; une édition estimée de *Diogène Laërce*, Amst., 1692, 2 vol. in-4°, grec-lat., etc. C. N.

MEIDLING. *V.* MEDLING.

MEIGRET (LOUIS), grammairien, né à Lyon vers 1510, vint se fixer à Paris vers 1540, et y publia: *Traité touchant le commun usage de l'escriture françoise*, 1542, in-4°, où il réclamait l'adoption d'une orthographe entièrement conforme à la prononciation; *Traité de la grammaire françoise*, 1550, in-4°; une traduction des 7e et 8e livres de Pline, 1543. Plusieurs des innovations qu'il proposait ont été adoptées par les grammairiens postérieurs.

MÉI-KONG. *V.* MÉ-KONG.

MEILAND, nom allemand de MILAN.

MEILEN, v. de Suisse, cant. et à 13 kil. S.-S.-E. de Zurich, sur le lac de Zurich; 19,783 hab., dont 18,694 protestants. Tissage de soie; tanneries.

MEILHAN SENAC (DE). *V.* SENAC.

MEILICHIOI (THEOI). *Meilichios* est un surnom de Jupiter et de Bacchus; les dieux *Meilichioi* étaient apaisés par des sacrifices nocturnes. Le mot est probablement phénicien (*Melek*, roi). S. RE.

MEILLANT (**CHATEAU-**). *V.* CHATEAU-MEILLANT.

MEILLERAIE, ET MIEUX **MELLERAY**, improprement appelé *La Meilleraie*, vge (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant, à 46 kil. N.-O. de Nantes: 1,861 hab. Abbaye de la Trappe, fondée, en 1145, par des religieux de l'ordre de Cîteaux, soumis à la règle de St Benoît. Une partie de l'église de cette époque subsiste encore; la façade et le chevet sont du XVe siècle; les autres bâtiments ont été construits au XVIIIe.

MEILLERAIE (**LA**), vge (Vendée), arr. et à 43 kil. N. de Fontenay le Comte; 1,052 hab. Mines de fer.

MEILLERAIE (CHARLES DE **LA PORTE**, DUC DE LA), né en 1602, m. en 1664, cousin germain du cardinal de Richelieu, se signala en 1629 à l'attaque du Pas-de-Suze, et, en 1630, au combat de Carignan. Nommé grand maître de l'artillerie, il servit en cette qualité sur la frontière des Pays-Bas, gagna le bâton de maréchal de France en emportant Hesdin, 1639, prit aux Espagnols Aire, La Bassée et Bapaume, 1641, participa à la conquête du Roussillon, 1642, retourna aux Pays-Bas, et enfin fut envoyé en Italie, où il s'empara de Porto-

Longone et de Piombino, 1646. On le regardait de son temps comme le général le plus habile dans l'art des siéges. Surintendant des finances en 1648, il renonça à cette charge dès l'année suivante. — Son fils épousa Hortense Mancini, nièce de Mazarin, dont il prit le nom et les armes. B.

MEILLERIE, vge sur le bord S. du lac de Genève (dép. de la Haute-Savoie, arr. de Thonon, à 10 kil. E. d'Évian; 930 hab. Près de là sont les rochers rendus célèbres par J.-J. Rousseau. Ils ont été en partie détruits lors de l'ouverture de la route.

MEIMAC. *V.* MEYMAC.

MEIN, en allemand *Main*, anc. *Moenus*, rivière d'Allemagne, naît en Bavière, à la réunion du Mein-Blanc, venant du Fichtelgebirge, et du Mein-Rouge, venant du Thuringerwald. Elle se jette dans le Rhin, rive dr. vis-à-vis de Mayence. Cours de 495 kil. à l'O., par Baireuth, Wurzbourg, Aschaffenbourg et Francfort; navigable sur 300 kil. — Avant 1837, le Mein donnait son nom à 2 cercles de la Bavière : 1° le *Haut-Mein*, ch.-l. Baireuth; 2° le *Bas-Mein*, ch.-l. Wurzbourg, remplacés auj. par ceux de Haute et de Basse-Franconie.

MEIN-ET-TAUBER, un des 6 anc. cercles du grand-duché de Bade, à l'E. de celui du Neckar.

MEI-NAM. *V.* ME-NAM.

MEINDER, anc. *Méandre*, fl. de la Turquie d'Asie (prov. d'Aïdin), naît dans les montagnes d'Isbarta. Cours sinueux de 270 kil., à l'O. Il se jette dans l'Archipel, en face de l'île de Samos.

MEINDER (KOUTCHOUK-). *V.* CAYSTRE.

MEINERS (CHRISTOPHE), historien, philosophe et littérateur, né en 1747 à Warstade, près d'Otteindorf (Hanovre), m. en 1810, fut professeur de philosophie, 1771, puis prorecteur à l'université de Gœttingue. Il reçut de l'empereur Alexandre Ier la mission de lui désigner les professeurs les plus capables d'Allemagne, qu'il désirait appeler dans les universités russes. Philosophe éclectique, il refusa toute direction étrangère, toute opinion d'école, voulut ne devoir sa science qu'à son travail, remplit ses livres d'une prodigieuse variété de citations, fruit d'immenses recherches, mais se trompa souvent, malgré la sagacité de son jugement, dans ses hypothèses. Son style est clair et élégant.

Ses principaux ouvrages sont : *Histoire de l'origine, des progrès et de la décadence des sciences chez les Grecs et les Romains*, Lemgo, 1781 et 1802, 2 vol., trad. en français en 1799 par Laveaux et Chardon de la Rochette ; *Histoire universelle des doctrines morales*, 2 vol., 1801 et 1802, où il attaque la philosophie de Kant ; *Tableau comparatif des mœurs et de l'organisation sociale, des lois et de l'industrie, du commerce et de la religion, des sciences et des établissements d'instruction, dans le moyen âge et dans notre siècle*, Hanovre, 3 vol., 1793 ; *Histoire de la fondation et du développement des universités d'Europe*, Gœttingue, 4 vol., 1802-1805 ; *Essai sur l'histoire de la religion des plus anciens peuples, particulièrement des Égyptiens*, 1775 ; *Vies d'hommes célèbres de l'époque de la restauration des sciences*, 1795 et 1796 ; *Histoire de l'humanité*, 1796 et 1811, 4 vol. ; *Histoire de la décadence des mœurs et des institutions politiques chez les Romains*, Leipzig, 1782, trad. en français par Binet, 1796 ; *Histoire critique de toutes les religions*, Hanovre, 1806, 2 vol. ; *Histoire du luxe chez les Athéniens*, trad. en français par Solvet, Paris, 1823 ; *Lettres sur la Suisse*, trad. en français par Michel, Strasb., 1786. Meiners a publié avec Feder, la *Bibliothèque philosophique*, Gœttingue, 1788-91, 4 vol. ; et, avec Spitler, le *Magasin historique de Gœttingue*, Hanovre, 1787-90, 8 vol., et 1791-92, 3 vol.

MEININGEN ou **MEINUNGEN**, v. capitale du duché de Saxe-Meiningen, entre 2 bras de la Werra, à 78 kil. S.-O. de Gotha; 11,227 hab. Le vieux château ducal est assez remarquable; près de là, le château du *Haut-Landsberg* contient des collections d'art et scientifiques, des archives, une bibliothèque. Commerce important de futaines.

MEININGEN (DUCHÉ DE SAXE-). *V.* SAXE-MEININGEN.

MEIS, anc. *Telmissus*, v. de la Turquie d'Asie (Koniéh), bon port sur le golfe de Macri. Comm. de bois, goudron, sel, bétail, surtout avec Rhodes et l'Égypte. Le docteur Clarke a prétendu y retrouver les restes du tombeau de Mausole.

MEISSAC. *V.* MEYSSAC.

MEISSEN, *Misena, Misnia*, v. du roy. de Saxe et anc. ch.-l. de la Misnie, sur la rive g. de l'Elbe; 14,166 hab. Grande, riche et belle cathédrale du XIIIe siècle. Château d'*Albrechtsburg*, anc. résidence des princes saxons, transformé en manuf. de porcelaine. Beaux châteaux de *Scharfenberg* et de *Siebeneichen*, aux environs. Gymnase renommé; bibliothèque; collections d'art et scientifiques. Bottger, qui, le premier, importa en Europe (à Dresde), en 1704, la fabrication de la porcelaine, fut chargé, en 1710, d'en diriger à Meissen la première manufacture. Fabr. de tabatières, poterie et faïence; cartes à jouer; coloriages pour les libraires de Leipzig. Patrie d'Élie Schlegel et du docteur Hahnemann.

MEISSENHEIM, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), sur la Glan; 2,300 hab. Ch.-l. d'une anc. seigneurie située entre la Prusse rhénane et la Bavière rhénane, appartenant à la Hesse-Hombourg et depuis 1866 à la Prusse. Château des landgraves. On remarque l'hôtel de ville et l'église calviniste. Verreries, houille, pierres meulières. Mines de fer et de mercure.

MEISSNER (AUGUSTE-GOTTLIEB), littérateur allemand, né à Bautzen en 175[illegible], m. en 1807, fut employé aux archives de Dresde, puis professeur d'esthétique à Prague en 1785, enfin directeur de l'enseignement supérieur à Fulda en 1805. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages dramatiques et de romans.

On cite de lui : *Jean de Souabe*, Leipzig. [illegible] *Esquisses*, 14 vol., 17[illegible], collection de contes, [illegible] *Alcibiade*, 4 vol., 1781-88 ; *Masaniello*, 1784 ; [illegible] *Épaminondas*, 2 vol., Prague, 1798, romans historiques traduits en français. Il a aussi écrit la *Vie de Jules César*, [illegible]. De 1783 à 1785, il publia une *Revue trimestrielle* [illegible] *et de lecture modernes*, et de 1793 à 1797 il rédigea [illegible], revue mensuelle. Ses œuvres complètes ont été publiées par Kuffner, 36 vol., Vienne, 1811. E. S.

MEISTER (LÉONARD), écrivain, né en 1741 à Neftenbach (Zurich), m. en 1811, fut nommé en 1773 professeur d'histoire et de morale à l'école des arts de Zurich, puis fut successivement ministre évangélique à Zurich, Langnau et Cappel.

On a de lui : *Mémoires pour l'histoire des arts et métiers, des mœurs et des usages*, Zurich, 177[illegible] ; *Mémoires pour l'histoire de la langue et de la littérature allemandes*, Heidelb., 17[illegible], 2 vol. ; *Les Hommes célèbres de l'Helvétie*, Zurich, 1781-82, 3 vol. ; [illegible] *et statistique de la Suisse*, Ulm, 17[illegible], 2 vol. ; *Histoire helvétique pendant les deux derniers siècles*, Saint-Gall, 18[illegible], 3 vol.

MEISTERSÆNGER, c.-à-d. *maîtres chanteurs*, nom donné à une corporation de poètes et de musiciens d'Allemagne, aux XIVe et XVe siècles. L'empereur Charles IV leur donna, en 1378, certaines franchises et des armes particulières. Ils étaient généralement gens de métiers. Le plus célèbre est Hans Sachs. (*V. ce nom.*)

MÉJANES (JEAN-BAPTISTE-MARIE DE **PIQUET**, MARQUIS DE), bibliophile, né à Arles en 1729, m. en 1786. Consul à Aix en 1777, il y établit un jardin botanique, un laboratoire de chimie et une école vétérinaire. En mourant, il légua à la même ville sa bibliothèque, composée de 75 à 80,000 vol.

MEKHITAR (L'ABBÉ PIERRE), fondateur de la congrégation arménienne des *Mékhitaristes*, né en 1676 à Sébaste (Cappadoce), m. en 1749, visita les principaux couvents de l'Arménie, la Syrie et Chypre, puis se rendit, en 1700, à Constantinople, où il travailla au rétablissement de la paix religieuse entre les Arméniens. N'ayant pu réussir, il alla se fixer à Modon, en Morée, y éleva un couvent et une église, et le pape Clément XI reconnut le nouvel ordre. L'invasion des Turcs en Morée, 1717, l'obligea de se réfugier à Venise avec la plus grande partie de ses disciples; il obtint du Sénat la cession à perpétuité de la petite île de Saint-Lazare, où il fonda un nouveau couvent avec une imprimerie.

On a de lui : *Dictionnaire arménien*, 1749-[illegible], 2 gr. vol. in-4°, ouvrage d'un grand mérite ; *Grammaire de la langue arménienne*, in-4°, 1770 ; *Commentaires sur l'Évangile de St Mathieu*, gr. in-8°, 17[illegible] ; — *sur l'Ecclésiaste de Salomon*, in-8°, 1736 ; une belle édition de la *Bible arménienne*, 17[illegible], in-fol., etc. C—A.

MEKHITARISTES, moines arméniens établis dans la petite île de Saint-Lazare, dans les lagunes de Venise, tirent leur nom de l'abbé Mékhitar, leur fondateur. Le but de leur ordre est la propagation de la foi catholique et des connaissances humaines parmi leurs compatriotes, de l'histoire et de la langue arméniennes en Europe. A cet effet, ils posèdent une typographie très bien montée, des écoles à Venise, à Paris, à Constantinople, à Trébizonde, en Crimée, en Transylvanie, etc. Quand Napoléon supprima les couvents de Venise en 1810, il fit une exception en faveur des Mékhitaristes. Il y a aussi à Vienne des Mékhitaristes, qui ont un couvent avec une imprimerie arménienne et étrangère; cette société s'est séparée de celle de Venise, en 1773. Il en existe à Paris depuis 1846. C—A.

MEKKE (LA). *V.* MECQUE (LA).

MEKNASAH. *V.* MEQUINEZ.

ME-KONG, MÉI-KONG ou **CAMBODGE**, fl. de l'Indo-Chine, naît sous le nom de Lantzan-Kiang ou Kinlong-Kiang dans le Tibet oriental et coule au S. A peine entré dans le roy. de Siam, il coule sur 200 kil. à l'E., puis brusquement au S. et S.-O., puis à l'E. A 200 kil. de la mer, là où est la cap. du Cambodge, Pnom-peñh, commence le Delta. Les navires ne pénètrent dans le fleuve qu'à marée haute. G. H.

MEKRAN, anc. *Gedrosie*, la plus grande prov. du Béloutchistan au S., le long de la mer d'Oman, entre les prov. de Boushkourd et de Kohistan à l'O., celles de Saravan, Djhalawan et Lous à l'E., l'océan Indien au S.; au N. un désert la sépare de l'Afghanistan; 770 kil. de l'E. à l'O., 385 du N. au S.; ch.-l. Kedjé. Sol fertile, sur la côte seulement, en riz, orge et coton; ailleurs il est montagneux, ou offre de vastes déserts de sable. La prov. est divisée en districts, sous des chefs indépendants.

MÉLA (POMPONIUS), géographe latin, né en Bétique, à Tingentera, publia sous le règne de Caligula ou de Claude son *de Chorographia*, qui est la première description de l'ancien monde parvenue jusqu'à nous. Méla nomme lui-même ses sources, Hipparque, Hannon, Cornelius Nepos; il a laissé un

catalogue de plus de 1,500 noms géographiques, disposé avec ordre et accompagné quelquefois de descriptions géographiques et de détails sur les mœurs, le tout écrit dans un style un peu recherché.

La principale édition avec commentaire critique est celle de Tzschucke, Leipzig, 1806, en 7 parties. Une édit. critique a été donnée par Parthey, Berlin, 1867. Publié avec trad. franç. dans la collection Panckoucke. — V. Teuffel, *Hist. de la litt. rom.*, § 296. G. L.-G

MELÆ, nom latin de Molise.

MÉLAMPE, fils d'Amythaon, roi de Pylos, fut, dit-on, le premier devin qui trouva l'art de guérir par des remèdes secrets et des purifications. Il guérit avec de l'ellébore les filles de Prœtus, roi d'Argos, que Junon avaient rendues folles, épousa l'aînée, et monta plus tard sur le trône d'Argos. Ce fut lui qui introduisit le culte de Bacchus en Grèce. Il avait un temple dans le N. de la Mégaride, où l'on célébrait une fête annuelle en son honneur.

MÉLAMPE, contemporain de Ptolémée Philadelphe, écrivit sur la divination et les songes. On trouve 2 petits écrits attribués à Mélampe dans les *Scriptores physiognomiæ veteres* de Franz, 1780. S. Re.

MELANAIGIS, surnom de Bacchus à Athènes, Eleuthères et Hermione. S. Re.

MELANCHRUS, tyran de Lesbos, fut tué par Pittacus avec l'aide des frères d'Alcée. S. Re.

MÉLANCHTHON (Philippe), réformateur fameux, né à Bretten (Bas-Palatinat) en 1497, m. en 1560, étudiait, en 1508, chez George Simler, maître d'école dans la Hesse, lorsque Reuchlin, son oncle, étant venu chez ce dernier, trouva dans cet enfant une intelligence extraordinaire, jointe à la connaissance précoce de tous les principes de la langue grecque, lui fit présent d'un lexique et d'une grammaire en cette langue, et changea son véritable nom de *Schwartzerde* (Terre noire) pour celui de *Mélanchthon*, qui en est la traduction grecque. A 14 ans, Mélanchthon avait tellement avancé ses études, que le comte de Leonstein le prit pour instituteur de ses filles. N'ayant pu obtenir, à cause de sa jeunesse, le grade de maître en philosophie à Heidelberg, il alla à Tubingue en 1512, où il resta 6 ans, pendant lesquels il trouva assez de loisir pour diriger une imprimerie et pour servir Reuchlin dans ses querelles avec les moines. Nommé, en 1518, à la chaire de grec à l'université de Wittemberg, il y eut un succès prodigieux. L'un des plus grands services qu'il rendit aux sciences fut de les réduire en système. L'Allemagne lui est redevable de la conservation de l'étude des langues grecque et latine. Bientôt il se lia intimement avec Luther, et ils allèrent ensemble à Leipzig, en 1519, pour disputer avec Eck. Mélanchthon fit de nombreux voyages pour des fondations de collèges et pour la visite des églises; il composa en même temps un grand nombre d'ouvrages. En 1530, il fut chargé de dresser l'acte de la *Confession d'Augsbourg*; la modération avec laquelle il en rédigea les articles excita contre lui l'animosité des théologiens violents, et leur ressentiment le poursuivit jusqu'à la mort. Toute l'Europe était convaincue qu'il n'était pas aussi éloigné que Luther des voies d'accommodement, et François Ier et Henri VIII cherchèrent à l'attirer chez eux. Mélanchthon ne répondit pas à leur appel. En 1541, il assista aux conférences de Ratisbonne, où l'on agita vivement les controverses des catholiques et des protestants; il assista à 7 conférences sur l'affaire de l'*Interim*, en 1548, et composa tous les écrits qui y furent présentés par les réformés et la censure de cet *Interim*. Sa dernière conférence avec les catholiques fut celle de Worms, en 1557. Il mourut 3 ans après, regardant la mort comme un bonheur, par cela seul qu'elle le délivrait des querelles théologiques. Mélanchthon était d'humeur douce et complaisante; il avait une candeur et une franchise sans égales. Il aimait la paix et l'union, et il travailla toute sa vie à terminer les différends qui divisaient les protestants entre eux, de là on lui reproche d'avoir été versatile. Il était seulement [illegible], se défiant un peu de lui-même, et pensait que ses [illegible] pouvaient croître d'un jour à l'autre et faire des progrès. Il vivait d'ailleurs parmi des gens passionnés, trop [illegible] en faveur de leur parti, et toujours prompts à mêler les passions humaines aux affaires de conscience et de foi. [illegible] Quoi qu'il en soit, il ne [illegible] sur les services considérables qu'il rendit aux lettres. Les Allemands l'ont surnommé le précepteur de l'Allemagne. Ses *Œuvres* ont été publiées à Wittemberg, [illegible], 4 vol. in-fol.; 1580-83, 4 vol. in-fol. Parmi les écrits que renferment ces éditions, on remarque: *Loci communes theologici*, Wittemberg, 1521, trad. la même année en italien [illegible] sous le nom d'*Ippofilo da Terra Negra*; c'est le premier [illegible] Mélanchthon, on y voit peu de différence [illegible] Luther qu'il n'en montra dans la suite; [illegible] *Epitome*, 1540, [illegible] abrégé de morale, fondé en grande partie sur celle d'Aristote, mais avec les modifications que les principes du christianisme et le propre jugement de l'auteur le portèrent à y introduire; *Declamationes*, Strasbourg et Wittenberg, 1559-86, 7 vol.; *Vita M. Lutheri breviter exposita*, Erfurt, 1548, in-8°, et Gœttingue, 1541, in-4°; *Grammatica latina*, Nuremberg, 1547, livre qui fut longtemps classique; une *Grammaire grecque*, une *Rhétorique*; des Notes sur quelques auteurs grecs et latins, etc.

V. la *Vie de Mélanchthon*, en latin, par Camerarius, Halle, 1777; en allemand, par Tischer, Leipz., 1801; Ledderhose, *Ph. Melanchthon*, Leipz., 1847; D. Nisard, *Études sur la Renaissance*, 1855, in-12. C. N.

MÉLANE (Golfe), *Melanes sinus*, auj. golfe de *Mégarisse*, sur les côtes de Thrace au S.-O. de la Chersonèse.

MÉLANÉSIE, c.-à-d. *Iles des Noirs*, nom d'une division de l'Océanie, au S.-O., comprenant l'Australie, la Nouvelle-Guinée, la Tasmanie, les Nouvelles-Hébrides, etc.

MÉLANIE (Sainte), dame romaine, parente de St Paulin de Nole, née vers 343, m. en 410, devint veuve à 23 ans, parcourut les déserts de la Thébaïde, et se retira dans un couvent qu'elle fit bâtir à Jérusalem.

MÉLANIE (Sainte), petite-fille de la précédente, ayant résolu, avec son mari Pinien, fils de Sévère, préfet de Rome, d'embrasser la vie contemplative, se retira à Hippone près de St Augustin, puis à Jérusalem, où elle mourut en 439. Fête, le 31 décembre.

MÉLANIPPE, devineresse grecque, fille de Chiron, fut aimé d'Éole; poursuivie par son père, elle fut transformée en cavale par Artémis et reçut une place au ciel parmi les astres. S. Re.

MÉLANIPPIDES, nom de 2 poètes lyriques grecs, vers 520 et 440 av. J.-C.

V. Burette, *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, t. XIX, p. 359. S. Re.

MELANOGÉTULES, c.-à-d. *Gétules noirs*, peuple de l'Afrique ancienne, au S. de la Mauritanie et de la Numidie, paraît avoir habité le *Sedjelmesse* actuel.

MELANOSYRIENS, c.-à-d. *Syriens noirs*, nom donné aux habitants de l'anc. Syrie.

MÉLANTHE, illustre peintre grec, de Sicyone, contemporain, condisciple et rival d'Apelles. Son chef-d'œuvre était *Aristrate, tyran de Sicyone, sur un char de victoire*. Il avait également écrit sur la peinture. Le même nom a été porté par un philosophe de Rhodes, élève de Carnéade, et par un poète tragique athénien, contemporain d'Eupolis et d'Aristophane. S. Re.

MÉLANTHOIS (Le), *Medeletensis* ou *Menenatensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Flandre), où était Seclin (Nord).

MELAR (Lac). V. Mælar.

MELAS, c.-à-d. *Noir*, riv. de l'anc. Thrace, affluent du golfe Mélane; auj. *Sulduth* ou *Géri*. — riv. de l'anc. Cappadoce, issue du Taurus, et affluent de l'Euphrate près de Mélitène; auj. *Kara-sou*. — riv. de Pamphylie, affluent de la Méditerranée près de Sida; auj. *Menovgat*.

MÉLAS, sculpteur de Chios, père de Micciades et grand-père d'Archermos, arrière-grand-père des sculpteurs Bupale et Athenis. Il florissait vers 600 av. J.-C. Mélas est nommé dans la dédicace d'une statue de Micciades et Archermos, découverte à Délos par M. Homolle (*Bulletin de correspondance Hellénique*, 1883, p. 254). S. Re.

MÉLAS (Baron de), feld-maréchal autrichien, né en Moravie en 1730, était, pendant la guerre de Sept ans, aide de camp du feld-maréchal Daun, et commanda, dans les guerres de la Révolution française, sur le Rhin, 1795, et en Italie, 1796. En 1799, il opéra en commun avec Souwarow, et remporta des victoires à Novi et à Genola. En 1800, il perdit la bataille de Marengo contre Bonaparte, et dut se retirer derrière le Mincio. Il commanda plus tard en Bohême, devint, en 1806, président du conseil aulique de guerre, eut à prononcer sur la capitulation de Mack à Ulm et mourut en 1807 à Prague.

MELASSO, anc. *Mylassa*, v. de la Turquie d'Asie (prov. d'Aïdin), à 15 kil. E. du golfe d'Assan-Kalessi. Tabac, coton, cire, miel. Ruines romaines.

MELAY. V. Meslay.

MELAZZO, anc. *Myles*, v. forte de Sicile, sur la côte N.-E., port sur la mer Tyrrhénienne, dans une baie de son nom, prov. de Messine; 2,068 hab. Pêche de thons. Export. de vin, huile, savon, grains.

MELBOURNE (William Lamb, vicomte), homme d'État anglais, né en 17[illegible], m. en 1848, reçut de Canning la place de secrétaire d'État pour l'Irlande, remplaça son père à la Chambre des lords en 1828, fut ministre de l'intérieur en 1830, chef du cabinet en 1834 et de 1835 à 1841. C'était un whig modéré, qui contribua à la réforme parlementaire comme membre du cabinet de lord Grey, [illegible] à la tête des affaires, [illegible] l'alliance française à l'occasion de la question d'Orient en 1840, entreprit des guerres [illegible] à l'O. de

l'Indus et la guerre dite *de l'opium* contre la Chine. Sa sœur épousa lord Palmerston.

MELBOURNE, v. de l'Australie méridionale, cap. de la colonie anglaise de Victoria, sur les deux rives de la Yarra, à 14 kil. environ de son embouchure dans l'immense baie dite Port-Philipp, éclairée par 2 phares, et servant de port à la ville. Melbourne, fondée en 1837, a auj. l'aspect d'une ville d'Angleterre ou plutôt d'une ville américaine; sa pop., accrue d'une manière prodigieuse par les émigrants d'Europe, était de 10,956 hab. en 1846, et aujourd'hui elle a 322,690 hab. (avec les faub.). La ville se divise en vieille ville et ville neuve ou *Collingwood*, cette dernière 3 fois plus grande que la première; elle a, de plus, 4 faubourgs: *Collingwood-Est, Richmond, Praham, Williamstown*, et de beaux squares. Parmi les édifices, on remarque l'université, l'hôpital, la Bourse, le palais du gouvernement, le musée de William-street, la magnifique collection d'histoire naturelle; la bibliothèque publique de 400,000 vol. Évêché anglican; archevêché catholique, nombreuses églises et écoles, théâtres, bazar, clubs. Exportation d'or considérable, de laines, de suif. Chemins de fer sur Geelong, les gîtes aurifères et sur Sydney. Services de bateaux à vapeur pour les colonies voisines, l'Angleterre et Marseille, par les paquebots des Messageries maritimes. B.

MELCHIADE ou **MILTIADE** (Saint), pape de 311 à 314, était d'origine africaine. Il combattit l'hérésie des Donatistes. Fête, le 10 décembre.

MELCHISÉDECH, roi de Salem et prêtre du Très-Haut, vint au-devant d'Abraham, vainqueur de Chodorlahomor, roi des Élamites, 1912 av. J.-C., le bénit et offrit du pain et du vin en sacrifice au Seigneur. Abraham lui donna la dîme du butin qu'il rapportait. Melchisédech est regardé comme l'image de Jésus-Christ, que l'Écriture appelle le prêtre éternel, selon l'ordre de Melchisédech, par opposition à l'ordre d'Aaron.

MELCHISTES ou **MELCHITES**, c.-à-d. *impérialistes*, ainsi nommés parce qu'ils ont adopté les canons du concile de Chalcédoine que l'empereur Marcien convoqua en 451; ils n'appartiennent pas à l'Église grecque proprement dite. Beaucoup se sont unis à l'Église romaine, en conservant leur rite particulier. Ils ont des patriarches à Damas, Antioche et Tyr.

MELCHTHAL, vallée de la Suisse (Unterwald, au S.), arrosée par le Melch, affl. de l'Aa; 9 kil. sur 4.

MELCHTHAL (Arnold de), un des trois libérateurs de la Suisse, né dans le canton d'Unterwald, voulut venger son père, à qui le gouverneur autrichien avait fait crever les yeux. Il s'associa ses amis Furst et Stauffacher, ainsi que 30 jeunes gens déterminés, et fit avec eux, dans la plaine de Grutli, 1307, le fameux serment d'union auquel la Suisse dut bientôt son indépendance, et dont l'aventure de Guillaume Tell n'aurait fait que hâter les effets.

MELCOMBE-REGIS, brg et paroisse d'Angleterre (Dorset), sur la rive g. et à l'embouch. de la Wey dans la Manche, vis-à-vis de Weymouth, à laquelle elle est unie par un pont; 6,498 hab.

MELCONIAN (Étienne), né à Constantinople en 1717, m. en 1799, gouverna le couvent de Saint-Lazare après l'abbé Mékhitar. Sous son administration, 1773, quelques religieux de l'ordre allèrent fonder à Trieste, puis à Vienne, une communauté distincte, qui porte également le nom de Mékhitaristes. C—a.

MELDES, *Meldi*, peuple de la Gaule Belgique (Lyonnaise IV^e^) entre les Parisiens à l'O., les Aureliani au S., et les Senons à l'E.; ch.-l. *Janitum* ou *Meldi* (auj. Meaux).

MÉLÉAGRE, fils d'Œnée, roi de Calydon et d'Althée, prit part à l'expédition des Argonautes, et tua ensuite le sanglier de Calydon. Dans une dispute qui s'éleva pour savoir qui posséderait la hure de ce sanglier, il tua les deux frères de sa mère. Althée au désespoir jeta dans le feu un tison, à l'existence duquel les Parques avaient attaché la vie de Méléagre, et qu'elle avait gardé soigneusement depuis sa naissance; Méléagre mourut presque aussitôt.

MÉLÉAGRE, un des généraux d'Alexandre le Grand. Les cavaliers ayant décidé que le fils qui naîtrait de Roxane serait placé sur le trône, il fut député avec Attale vers les fantassins pour leur signifier cette décision, et se mit à la tête de ces derniers. Il obtint une part dans la régence, avec le gouvernement de la Lydie. Perdiccas le fit périr bientôt après, 323 av. J.-C.

MÉLÉAGRE, frère de Ptolémée Céraunus, monta sur le trône de Macédoine en 280 av. J.-C., et ne régna que 2 ans.

MÉLÉAGRE, poète grec, né à Atthis, sur le territoire de Gadara en Syrie, forma le premier une *Anthologie*. On croit qu'il vivait environ un siècle av. J.-C. Son livre contenait des pièces fugitives tirées de 46 auteurs, et était intitulé *Guirlande*. Il n'en reste que des fragments recueillis dans les *Analecta* de Brunck et dans l'*Anthologie* de Jacobs, ainsi que de petites pièces de vers, épigrammes, idylles, élégies, etc., dont quelques-unes sont pleines d'esprit et de chaleur. Il y en a des éditions séparées, par J.-C. Manso, Iéna, 1786; par A.-C. Meineke, Leipz., 1789; par Graefe, ibid., 1811.

Sainte-Beuve, *Revue des Deux Mondes*, nouv. sér., t. XII, p. [illegible]. S. Re.

MÉLÈCE (Saint), *Meletius*, né dans la Mélitène, fut élu évêque de Sébaste en 357, et patriarche d'Antioche en 361. Persécuté par les Ariens et par les Eustathiens, il fut exilé sous Constance, rappelé par Julien l'Apostat et exilé de nouveau; il ne revint sous Jovien, 363, que pour être encore chassé par Valens, 364; enfin, sous Gratien, 378, il fut replacé sur son siège. Il présida, en 379, à Antioche, un concile où les erreurs d'Apollinaire furent condamnées; 2 ans après, il assista au concile de Constantinople, pendant la durée duquel il mourut. St Grégoire de Nysse prononça son oraison funèbre, et St Jean Chrysostome fit son panégyrique. Il ne reste des ouvrages de St Mélèce qu'un discours rapporté par St Épiphane. Fête, le 12 février.

MÉLÈCE, *Meletius*, hérésiarque du IV^e^ siècle, évêque de Lycopolis, montra de la faiblesse pendant la dernière persécution, et fut condamné par le concile d'Alexandrie. Malgré la douceur dont usa à son égard le concile de Nicée en 325, il continua de troubler l'Église, s'unit avec les Ariens ligués contre St Athanase nouvellement élevé au siège d'Alexandrie, et mourut en 326. M.

MÉLÈCE SYRIQUE, théologien de l'Église grecque, né à Candie en 1586, m. à Galata en 1664, fut d'abord abbé d'un monastère dans sa patrie. En 1630, il fut appelé à Constantinople par le patriarche Cyrille Lucar, qui le nomma protosyncelle de son église. Il assista aux synodes de 1638 et 1642, où les doctrines du patriarche furent condamnées; chargé de les réfuter, il rédigea un écrit célèbre, que Richard Simon publia en grec et en latin, Paris, 1687, et dont un extrait en français est inséré dans le livre de la *Perpétuité de la foi* d'Arnauld.

MELEDA, anc. *Melita*, île de l'Autriche-Hongrie (Dalmatie), dans l'Adriatique; séparée de la presqu'île de Sabioncello par le canal de Curzola; 39 kil. sur 6; 1,000 hab. Peu fertile.

MELÉDIN. V. Mélik-el-Kamel.

MELEGNANO. V. Marignan.

MÉLEK. V. Mélik.

MELENDA, anc. v. de l'Inde en deçà du Gange, sur la côte O.; auj. *Cochin*.

MELENDEZ VALDEZ (Juan), poète espagnol, né en 1754 à Fresno (prov. de Badajoz), m. à Montpellier en 1817, professa les belles-lettres à Salamanque, fut nommé juge au tribunal de Saragosse, 1789, et procureur du roi à Madrid, 1797. Lors de l'invasion française, il embrassa la cause de Joseph Bonaparte, qui le nomma directeur de l'instruction publique. Il se réfugia en France après les revers de Napoléon I^er^. Le recueil de ses Œuvres, publié à Madrid, 1821, 3 vol. in-18, contient des élégies pleines de sensibilité, des romances et des chansons populaires, des épîtres, des odes, des idylles, *le Riche Gamache*, comédie tirée de Cervantes, etc.

MELÈS, riv. de l'anc. Asie Mineure (Lydie et Ionie), naissait près du mont Sipyle, et se jetait dans le golfe de Smyrne. Homère, qu'on faisait naître sur ses bords en reçut le surnom de *Mélésigène*.

MÉLESVILLE (Anne-Honoré-Joseph **DUVEYRIER**, dit), auteur dramatique, né à Paris en 1787, m. en 1865, fut avocat à Montpellier en 1809, puis substitut du procureur impérial et du procureur général. Démissionnaire à la Restauration, il travailla pour le théâtre, où il avait déjà réussi avec la comédie de *l'Oncle rival*, 1811, et prit le pseudonyme de Mélesville. Il a écrit, seul ou en collaboration avec divers écrivains, 341 pièces de tous genres. Il a fait les livrets des opéras suivants: *Ali-Baba, Zampa, le Concert à la Cour, le Chalet, le Lac des fées*, etc. Il a composé, entre autres comédies: *Valérie*, 1823, avec Scribe; *la Marquise de Senneterre*, 1837, avec son frère, Ch. Duveyrier. Plus heureux encore dans le vaudeville, il donna avec Scribe: *les Deux Précepteurs*, 1817; *Frontin mari-garçon*, 1821; *la Demoiselle à marier*, 1826; *la Chatte métamorphosée en femme*, 1827; et *la Seconde année*, 1830; — avec Roger de Beauvoir: *le Chevalier de Saint-Georges*, 1840; — avec Merle, Brazier, Carmouche, Bayard, etc.: *la Famille normande*, 1822; *le Précepteur dans l'embarras*, 1823; *le Bourgmestre de Saardam*, 1825; *l'Espionne russe*, 1829; *le Philtre champenois* et *le Bouffon du Prince*, 1831; *les Vieux péchés*, 1833; *Michel Perrin*, 1834; *Elle est folle*, 1835; *une Fièvre brûlante*, 1847, etc.

MELEZGERD, *Maurocastrum*, v. de la Turquie d'Asie dans la prov. d'Erzeroum, sur l'Euphrate et le Melezgerd.

MELFI, anc. *Aufidus*, v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza;

12,657 hab.; évêché. Il y avait une belle cathédrale, détruite en 1851 par un tremblement de terre. Vins renommés aux environs.

MELFITUM, nom latin de MOLFETTA.

MELGAR, brg d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Burgos près de la rive g. de la Pisuerga; 2,047 hab. Tanneries.

MELGAR (LE COMTE DE). V. CABRERA.

MELGIG ou **MELRIR**, grand marais d'Algérie, prov. de Constantine, au S. de l'Aurès. Il reçoit la riv. Adjeli.

MELGORIUM, nom latin de MAUGUIO.

MELI (JEAN), poète sicilien, né à Palerme en 1740, m. en 1815, était médecin, et enseigna longtemps la chimie dans sa ville natale. Ses œuvres anacréontiques, en dialecte sicilien, furent très populaires. Pour la poésie bucolique, on le mit au niveau de Théocrite. Il y a de la grâce et du naturel dans ses fables, ses épitres et ses satires; *la Fée galante*, en 8 chants, et *Don Quichotte*, en 12 chants, sont d'agréables poèmes.

Tous les écrits de Meli forment 7 vol., Palerme, 1814. B.

MÉLIAPOUR. V. THOMÉ (SAN-).

MELIBOCUS MONS, nom latin du BROCKEN.

MÉLICERTE. V. ATHAMAS et ISTHMIQUES (JEUX).

MELICIUM, nom latin de MELK.

MELIK-CHAH Ier, 3e sultan seldjoukide de la Perse, 1072-1093, succéda à son père Alp Arslan, sans autre opposition que celle de son oncle Cadherd, qu'il crut nécessaire de sacrifier à sa sûreté. Il éleva au khalifat de Bagdad Moktady-Biamrillah, 1075, établit un observatoire à Bagdad, et opéra dans le calendrier persan la réforme appelée l'*ère Djélaléenne*, nom dérivé du titre de *Djélal-Eddyn* (gloire de la religion), qu'il avait reçu du khalife Kaim-Biamrillah. Il étendit ses conquêtes de la Méditerranée à la Chine, et remplaça toutes les dynasties par des princes seldjoukides. Il avait dû une grande partie de ses succès à son grand-vizir Nozam-el-Molouk; mais il prêta l'oreille à des calomniateurs, et le fidèle ministre mourut assassiné, 1092. Mélik-Chah fut un prince généreux, ami des lettres, et mérita le titre de *grand sultan*, que lui donnaient les empereurs d'Orient, ses tributaires.

MÉLIK-CHAH II, petit-fils du précédent, succéda à son oncle Mas'oud, en 1152, et fut renversé, après 4 mois de règne, par les émirs, qui nommèrent Mohammed II. A la mort de celui-ci, il recouvra un peu d'autorité, se rendit maître d'Ispahan, et y mourut empoisonné en 1160.

MÉLIK-ARSLAN, sultan seldjoukide, fils de Togrul II, triompha à Kazbin de son cousin Mohammed, fils de Seldjoukchah, et régna avec gloire sur la Perse occidentale de 1160 à 1175.

MÉLIK-EL-AFDHAL, fils aîné de Saladin, montra la même valeur que son père dans une expédition où il tailla en pièces 500 Templiers et Hospitaliers près de Tibériade, 1187; mais, ayant hérité des royaumes de Damas et de Jérusalem, 1193, il s'en laissa dépouiller par ses frères Mélik-el-Aziz-Othman et Mélik-el-Dhaher-Ghazy, qui régnaient, l'un sur l'Égypte, l'autre sur Alep, puis par son oncle Mélik-el-Adel, et il mourut dans l'obscurité, 1225.

MÉLIK-EL-ADEL (ABOU-BEKR-MOHAMMED), surnommé *Saif-Eddyn* (épée de la religion), et connu aussi sous les noms de *Malek-Adel* et de *Saphadin*, sultan d'Égypte et de Damas, de la dynastie des Ayoubites, frère puîné du grand Saladin, succéda à Malek-Mansour en 1200. Il aida Saladin à établir sa puissance, devint, par cession de Mélik-el-Aziz, son neveu, maître de Damas et de Jérusalem, assiégea dans le Caire son autre neveu Mélik-el-Afdhal, et le força de lui abandonner l'Égypte. Pendant la 3e croisade, il prit sur les chrétiens les villes de Jaffa et de Nisibe. Lors de la trêve conclue entre Saladin et Richard Cœur de lion, il fut proposé que Mélik-el-Adel épousât Jeanne, sœur du roi d'Angleterre: Saladin devait donner à son frère le roy. de Jérusalem, et à la future reine Saint-Jean-d'Acre pour dot. Mais les évêques chrétiens ne voulurent consentir à ce mariage qu'autant que Mélik-el-Adel renoncerait à sa religion: les musulmans refusèrent. Mélik-el-Adel fit contre les croisés plusieurs expéditions, qui ne furent pas toujours heureuses. En 1217, une armée chrétienne, sous les ordres de Jean de Brienne, attaqua ses États, et lui enleva Damiette. Mélik-el-Adel, à qui Saladin n'avait laissé que les villes de Crac et de Choubek, mourut en 1218, à l'âge de 75 ans, en possession de l'Égypte et d'une grande partie de la Syrie et de la Mésopotamie, après un règne de 18 ans. On lui reproche son injustice envers les enfants de Saladin. D.

MÉLIK-EL-KAMEL-NASSER-EDDYN, fils aîné de Mélik-el-Adel, lui succéda en Égypte en 1218. Il est connu aussi sous le nom de *Meledin*. Attaqué par les chrétiens en Égypte, il se soutint avec le secours de ses frères Aschraf et Moadham, qui régnaient l'un en Syrie, l'autre en Palestine, affama les croisés dans Damiette et les chassa de l'Égypte, 1221. Ses frères s'étant brouillés, il se déclara pour Aschraf, et appela l'empereur Frédéric II contre Moadham; se repentant d'avoir attiré en Palestine un si puissant allié, il lui acheta la paix par la cession de quelques villes, entre autres, de Jérusalem, 1229. Son neveu Nasser s'étant révolté, il le chassa de Damas; à la mort d'Aschraf, 1238, il s'empara de ses États, au préjudice de son autre frère Mélik-el-Salèh-Ismaël. Il mourut peu de temps après. Protecteur des lettres, il fit bâtir un collège au Caire, s'entoura de savants, et traita les chrétiens et les juifs avec douceur. Il laissa 2 fils: Mélik-el-Salèh-Nedjm-Eddyn, qui régna en Mésopotamie; et Mélik-el-Adel II, sultan d'Égypte, qui fut déposé pour ses débauches et son incapacité, et remplacé par son frère, en 1240.

MÉLIK-EL-MOADHAM-CHÉRIF-EDDYN, fils de Mélik-el-Adel, nommé *Coradin* dans les relations des Croisades, s'empara de Damas à la mort de son père, 1218, secourut son frère Mélik-el-Kamel contre les chrétiens, se brouilla avec lui et avec Aschraf (*V. l'art. précédent*), et mourut en 1227, laissant le trône à son fils Mélik-el-Nasser, qui fut dépouillé par ses oncles, et qui mena une vie errante en Arabie jusqu'à sa mort, en 1258.

MÉLIK-EL-MOADHAM-GAIATH-EDDYN-TOURAN-CHAH, sultan d'Égypte, de la dynastie des Ayoubites, fils de Mélik-Nedjm-Eddyn, monta sur le trône en 1249, se fit reconnaître, à la mort de son père, sultan de Damas. Il vint s'opposer aux progrès de Louis IX, maître de Damiette et vainqueur de son grand vizir. Interceptant les communications des croisés, il les réduisit à la désastreuse retraite de Mansourah. Il périt assassiné par Bibars et les Mamelouks, révoltés de ses cruautés et de ses débauches, 1250. En lui s'éteignit la dynastie des Ayoubites, qui fut remplacée par celle des Mamelouks Baharites.

MELILLA, v. forte de l'Afrique, enclavée dans le Maroc, petit port sur le côte de la Méditerranée, à 225 kil. N.-E. de Fez, 50 E. de Ceuta, et 255 kil. O. d'Oran; par 35° 18′ lat. N., et 5° 16′ long. O.; 2,000 hab., dont 700 hommes de garnison. Miel renommé, d'où l'on dit que lui vient son nom. Elle appartient, depuis 1496, aux Espagnols, qui en ont fait un lieu de déportation. — C'est l'anc. *Russadir Colonia*, ou *Russadir oppidum*, ou *Russadiron*, dans la Mauritanie Tingitane.

MÉLINDE, v. d'Afrique (Côte de Zanguebar), port sur la rive gauche et à l'embouchure de l'Adi dans l'océan Indien. Ancienne capitale du royaume de son nom, et aujourd'hui en ruine. Elle appartint aux Portugais pendant les XVIe et XVIIe siècles, et compta jusqu'à 200,000 hab. — Le royaume de Mélinde comprend la partie de la côte comprise entre ceux de Juba au N. et de Zanzibar au S. Terrain fertile. Quelque commerce avec la Perse, l'Arabie et l'Inde.

MÉLINGUE (ÉTIENNE-MARIN), acteur célèbre et surtout populaire, né à Caen en 1808, m. en 1875, vint de bonne heure à Paris où il travailla comme sculpteur à l'église de la Madeleine. Entraîné par son goût pour le théâtre, il s'engagea dans une troupe qui partait pour la Guadeloupe, et y gagna quelque argent comme peintre-miniaturiste. De retour en France, en 1831, il parut sur le théâtre de Rouen, et vint enfin se fixer à Paris. Il eut de grands succès dans le drame, surtout au théâtre de la Porte-Saint-Martin, où il joua la *Tour de Nesle, Don Juan de Marana*, le *Manoir de Montlouvier*, le *Comte Herman, Benvenuto Cellini*, le *Bossu*, etc. En 1856, il passa à la Gaîté où il joua l'*Avocat des pauvres* et *Lazare le Pâtre*, puis à l'Ambigu où il créa le rôle de *Chicot* dans la *Dame de Montsoreau*. En 1872, il fut engagé à l'Odéon lors de la reprise de *Ruy-Blas*, pour jouer le rôle de Don César de Bazan. Mélingue s'est occupé de sculpture, il a modelé diverses statues, qui lui valurent une certaine réputation: le *Grand Frédéric, Bouffé* dans le *Gamin de Paris, Rabelais, Satan* et surtout l'*Hébé* destinée à l'une des scènes de *Benvenuto* et qu'il recommençait à chaque représentation. Il obtint une 3e médaille au Salon de 1852, et une mention en 1855.

MELIPILLA, dép. du Chili (prov. de Santiago); 110 kil. sur 65, 30,000 hab. Ch.-l. San-José de Logroño.

MÉLISEY, ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. de Lure, sur l'Ognon; 1,973 hab. Fabr. de toiles de coton et de mousselines; teintureries, tanneries. Exploit. de granit. Fromages.

MÉLISSA, pythagoricienne de Samos, dont nous possédons une lettre publiée par Hercher dans le recueil des *Epistolographi græci*, 1873. S. Rr.

MÉLISSUS, philosophe éléatique, né à Samos, florissait vers 450 av. J.-C. Il fut disciple de Parménide, et même, dit-on, d'Héraclite. Commandant de la flotte des Samiens, il remporta quelques avantages sur Périclès, mais ne put empêcher l'asservissement de sa patrie, 440. Il avait composé un traité *de Ente et Natura*, dont il reste un fragment dans la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, et un autre *de Animalibus*, dont Planciade Fulgence a extrait ce qu'il rapporte du cygne dans

son *Mythologicum vocum antiquarum*. Mélissus enseignait que l'univers est un être unique, continu, indivisible, que les formes des êtres sont de pures apparences et que le mouvement n'existe pas.

V. les fragments de ses écrits dans les *Fragmenta philosophorum græcorum* de Mullach, t. I. Cf. Brandis, *Melissi ... *, 1813. S. R.

MELITA, nom anc. de Meleda et de Malte.

MELITA ou **MÉLITÈNE**, auj. *Malatia*, v. de l'anc. Cappadoce, fondée par Trajan; ch.-l. de la Mélitène, puis de la Petite-Arménie, sur l'Euphrate, près de son confluent avec le Mélas. Célèbre par une victoire de Chosroès sur les Grecs, en 576.

MELITÈNE, auj. *Meledni*, partie de l'anc. Cappadoce, sur la rive dr. de l'Euphrate, fut ensuite préfecture de la Petite-Arménie. Au temps de Marc-Aurèle, une légion, toute composée de chrétiens, et qui campait d'ordinaire dans la Mélitène, obtint en Germanie, par ses prières, une pluie abondante, qui sauva l'armée près de périr de soif, en 174; ce miracle, qui s'accomplit au moyen d'un violent orage, aurait valu à la légion le surnom de *Fulminante*.

MELITON (Saint), évêque de Sardes, adressa, vers l'an 175, à l'empereur Marc-Aurèle une *Apologie de la religion chrétienne* dont il reste quelques fragments dans la *Chronique* d'Eusèbe. l. IV. Un long fragment de cette Apologie, contenant tout le début, traduit en langue syriaque, a été découvert, en 1852, au British Museum, par M. Renan. Méliton composa plusieurs autres ouvrages, auj. perdus, et dont parlent Eusèbe et St Jérôme. Dans un *Traité de la fête de Pâques*, il fixait cette fête au 14e jour de la lune de mars. Fête, le 1er avril.

MÉLITOPOL, district du gvt russe de la Tauride, en dehors de la presqu'île de Crimée, près de la mer d'Azow, comprend dans sa circonscription, très étendue, les villes de Mélitopol, d'Arrekof, les colonies allemandes de Malocheno, les Mélonites-Nogaïski, et les villages Nogaïs. — La ville de Mélitopol a 4,832 hab.

MELITUS, de Pithée en Attique, poète et orateur assez obscur, fut un des accusateurs de Socrate. Les Athéniens, dit-on, le lapidèrent plus tard comme calomniateur; Platon et Xénophon ne mentionnent pas ce fait.

MELIUS (Spurius), chevalier romain, après avoir gagné le peuple par des distributions de blé, aspira, dit-on, à la royauté. Il refusa de comparaître devant le dictateur Cincinnatus, et fut tué au milieu du Forum par le maître de la cavalerie, C. Servilius Ahala, l'an 437 av. J.-C.

MELK, *Medelicium, Melicium*, v. de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), cercle de Saint-Polten, au confl. de la Melk et du Danube; 1,716 hab. Riche abbaye de Bénédictins fondée en 1089, avec collège, bibliothèque, collections de tableaux, de médailles et d'histoire naturelle.

MELKARTH, en phénicien *Melek-Karth*, le seigneur de la ville, nom de l'Hercule Tyrien, dieu des richesses, de l'industrie et de la navigation. Il était adoré, non seulement à Tyr, mais dans toutes les colonies phéniciennes, à Gadès, à Malte, à Carthage. On le considérait comme l'image du soleil, et, pour cette raison, une flamme éternelle était entretenue dans son temple; chaque année, des flammes d'un bûcher allumé en sa faveur, les prêtres faisaient échapper un aigle, symbole de l'année qui renaît de ses cendres. Les Tyriens regardaient Melkarth comme le dieu tutélaire de leur ville. Quinte-Curce raconte qu'ils chargèrent de chaînes sa statue, pour empêcher leur dieu d'abandonner la ville assiégée par Alexandre le Grand. Les Carthaginois envoyaient au temple de Melkarth la dîme des revenus publics. Les ruines d'un temple de ce dieu existent encore à Malte.

V. Movers, *die Phœnizier*.

MELKSHAM, brg d'Angleterre (Wilts), sur l'Avon; 2,464 hab. Fabr. de draps. Eaux minérales aux environs.

MELLA, riv. du roy. d'Italie (prov. de Brescia), affluent g. de l'Oglio; cours de 80 kil. Elle a donné son nom à un dép. du royaume français d'Italie; ch.-l. Brescia.

MELLAN (Claude), dessinateur et graveur, né à Abbeville en 1598, m. à Paris en 1688, imagina une manière de graver avec une seule taille. Ses œuvres les plus estimées sont : *St Pierre Nolasque porté par des anges, St François*, et *St Bruno retiré dans un désert*. Il a laissé aussi les portraits de Gassendi, d'Urbain VIII, du cardinal Bentivoglio, du maréchal de Créqui, et des estampes d'après Vouet, Stella, le Tintoret, le Poussin, etc.

MELLE, *Mella, Mellusum, Metallum*, s.-préf. (Deux-Sèvres), sur une colline escarpée, au pied de laquelle coule la Béronne; 2,493 hab. Église calviniste, collège. Elle possédait autref. une mine de plomb et d'argent, exploitée peut-être dès le temps des Romains, et dont l'argent était converti en monnaie; l'atelier monétaire fut ensuite transporté à Niort. Élève de très beaux mulets. Comm. de grains, graines, cire jaune, laines, bestiaux. Tour remarquable, dite *Mellezeard*. Fabr. de serges et grosses étoffes de laine, papeteries, tanneries. On a dit que la fée Mélusine avait pris son nom de [illegible]. Aux environs, source minérale de Fontadan. Trois églises, mon. historiques.

MELLERAY. *V.* Meilleraie.

MELLIN DE SAINT-GELAIS. *V.* Saint-Gelais.

MELLO, bg du Portugal (Beira); 1,201 hab. Il donna son nom à une branche de la maison de Bragance.

MELLO ([illegible]). *V.* Cadaval.

MELLO-PREIRE-DOS-REIS (José de), célèbre jurisconsulte portugais, né en 1738 à Ancião, m. en 1798, fut professeur de droit portugais à Coïmbre en 1772, devint membre du conseil du roi et de la cour souveraine de justice, et fut chargé, en 1783, par la reine Marie Ire, de la rédaction d'un nouveau Code.

On a de lui : *Code de droit public*, inédit; *Code de droit pénal*, publié seulement en 1823; *Institutions de droit civil, pénal et criminel du Portugal*, et *Histoire du droit civil du Portugal*, ouvrages écrits en latin, et réimprimés en 1815.

MELLOBAUDE, le 1er chef franc nommé dans l'histoire, servit dans les troupes romaines sous les empereurs Constance, Julien, Jovien et Valentinien Ier, devint commandant des gardes, et remporta au nom de Gratien une grande victoire sur les Alamans, en 378.

MELLON (Saint). *V.* Nicaise (Saint).

MELLONI (Macedonio), physicien, né à Parme en 1801, m. à Naples en 1854, commença par enseigner la physique à l'université de sa ville natale, où il avait fait ses études. Il se lia avec Nobili, professeur à Reggio, dont il reçut l'appareil si délicat qu'il a perfectionné, la pile thermo-électrique. Engagé dans les mouvements qui suivirent la révolution de 1830, Melloni fut obligé de se réfugier en France, emportant son appareil thermoscopique; Arago lui fit obtenir la place de professeur de physique au collège de Dôle. Melloni abandonna cette ville pour aller à Genève, où il trouvait plus de ressources pour ses recherches. Les résultats de ses études furent communiqués à l'Institut de France, qui en proclama l'importance et la rigoureuse précision, et, en 1835, le nomma un de ses correspondants. Melloni s'est surtout attaché à comparer la chaleur rayonnante avec la lumière, et il a établi l'identité des lois qui régissent ces deux ordres de phénomènes : ainsi, la chaleur rayonnante se réfléchit, se réfracte, s'absorbe, s'émet, se disperse, se polarise comme la lumière elle-même. La chaleur rayonnante est, comme la lumière, composée de rayons inégalement réfrangibles : aux corps transparents correspondent les corps *diathermes*; aux corps opaques, les corps *athermes*; à la couleur répond la *thermochrose*; de même que les corps transparents peuvent être *thermochroïques*, etc. Toutes ces questions, dont quelques-unes avaient déjà été abordées par divers observateurs, ont été embrassées par Melloni dans un système complet d'expériences. Toute son œuvre se résume dans cette idée capitale : « La chaleur rayonnante jouit des mêmes propriétés que la lumière. »

Les travaux de Melloni ont été publiés dans les *Annales de physique et de chimie*. On trouve, en dehors de cette publication : *Mémoire sur l'identité des diverses radiations lumineuses, calorifiques et chimiques, vibrées par le soleil et les sources terrestres*, 1842; *la Thermochrose*, 1re partie, Naples, 1850; la 2e partie n'a jamais été publiée. V.

MELLUSUM, nom latin de Melle.

MELMOTH (William), écrivain anglais, né en 1710, m. en 1799. Ses traductions des *Lettres de Pline*, 1747, et de celles de Cicéron, 1753, sont estimées. Ses *Lettres de Fitz Osborne*, 1742, d'une élégance correcte et froide, rappellent la manière du *Spectateur*. A. G.

MELNIK, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur la rive dr. de l'Elbe; 3,969 hab. Vins renommés.

MELO, citoyen puissant de Bari, proscrit de sa patrie par les Grecs, maîtres de l'Italie méridionale, prit à sa solde quelques pèlerins normands, revenant du mont Gargano, 1017, défit 3 fois les Grecs, et souleva la Pouille. Vaincu dans une nouvelle bataille, à Cannes, 1019, il vint implorer en Allemagne les secours de l'empereur Henri II, et mourut à Bamberg, au moment où il allait revenir avec une armée et le titre de duc de Pouille, 1020. G.

MELODUNUM, v. de la Gaule (Lyonnaise IVe), chez les Sénons; auj. *Melun*.

MELON (Jean-François), économiste financier, né à Tulle, m. à Paris en 1738, fut d'abord avocat à Bordeaux, mais s'occupa bientôt uniquement de littérature et d'économie politique, et fonda, en 1712, une Académie scientifique et littéraire. Appelé à Paris, 1715, et placé dans les bureaux du Conseil des finances, il devint inspecteur général des fermes de Bordeaux, s'attacha au ministère de Dubois, et fut successivement secrétaire du contrôleur général Law, puis du Régent. Rentré dans la vie privée, il publia, en 1734, un *Essai politique sur le commerce*, in-12, ouvrage curieux, qui lui va-

lut la faveur du public et les éloges de Voltaire. Melon appartenait à cette école qui, plaçant l'intérêt national avant tout, lui sacrifiait même les idées de morale. C'est ainsi qu'il proposait, dans l'intérêt de l'État, de substituer l'esclavage à la domesticité. Il fut le zélé défenseur du système mercantile. Il soutint la légitimité des modifications arbitraires dans la valeur monétaire, système vivement combattu par Dutot. (*V. ce nom.*) Son livre renferme néanmoins quelques sages idées économiques, et Melon eut le mérite, par la lucidité de ses écrits, d'appeler l'attention publique sur ces graves questions.

L'[illegible] *sur le commerce* a été reproduit dans la *Collection des Economistes* [illegible] d'Eugène Daire, 1843. Bu.

MELORIA (LA) *Mœnaria*, île de la Méditerranée, sur la côte de Toscane, au S.-O. de Livourne. Le 3 mai 1241, Enzio et les Pisans y battirent la flotte génoise. Les Génois y battirent, en 1284, les Pisans qui ne se relevèrent pas de cette défaite.

MÉLOS, île de la mer Égée, une des Cyclades. (*V.* MILO.)

MELPOMÈNE, du grec *melpomai*, je chante, Muse de la tragédie. Les anciens la représentaient sous la figure d'une femme jeune encore, portant un manteau bleu et une tunique de même couleur. On lui donnait pour attributs le sceptre, la couronne et le masque tragique.

V. [illegible], *Mythologie de la Grèce*, p. 222. S. RE.

MELPOMENOS, *le chanteur*, surnom de Bacchus dans le dème attique d'Acharnes. S. RE.

MELROSE, vge d'Écosse (Roxburgh), sur la Tweed, au pied des collines d'Eildon, à 50 kil. S. d'Édimbourg; 1,405 hab. Ruines d'une célèbre abbaye de style ogival, fondée en 1136 par David Ier pour des moines de Cîteaux, reconstruite fort richement entre les règnes de Robert Bruce et de Jacques IV, et pillée lors de la Réformation. Près de là est Abbotsford, résidence de Walter Scott, auj. au duc de Buccleuch.

MELSUNGEN, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), sur la Fulda; 3,649 hab. Ch.-l. de cercle. Anc. château des landgraves, bâti en 1550. École forestière. Fabr. de draps, lainages, toiles; cordonnerie, tournerie. Comm. de bois. — Le cercle de Melsungen a 388 kil. carr., et 28,804 hab. Sol montueux, fertile en lin. Élève de chevaux et de bestiaux.

MELTON-MOWBRAY, v. d'Angleterre, comté de Leicester, sur l'Eye; 5,766 hab. Tulle et bonneterie. Marchés à bétail. Belle église ogivale.

MELUN, *Melodunum*, ch.-l. du dép. de Seine-et-Marne, à 45 kil. S.-O. de Paris, sur la Seine, qui la divise en 3 parties; 12,145 hab. Trib. de commerce, collège, bibliothèque, école normale primaire. Ville bien percée et bien bâtie. On y remarque : l'église ogivale de Saint-Aspais (mon. hist.), avec de beaux vitraux; le clocher de Saint-Pierre, seul reste de l'abbaye de ce nom; et la maison centrale de détention. Les alentours sont charmants. Patrie d'Amyot. Comm. de bois, fromages de Brie, charbon; fort marché aux grains et aux farines. Fabr. de calicots, chapeaux de soie et de feutre, étoffes de laine, toiles peintes, tanneries, mégisseries, faïenceries. — Melun n'était d'abord qu'une forteresse gauloise, dont les Romains firent un poste militaire; Clovis s'en empara en [illegible]. Cette ville fut ravagée plusieurs fois par les Normands au IXe siècle; puis devint, au XIe, une résidence royale; il y avait, à la pointe occidentale d'une île formée par la Seine, un château royal, dont les derniers vestiges n'ont disparu qu'à la fin du XVIIIe siècle. Les rois Robert et Philippe Ier y moururent; Abélard y donna ses premières leçons vers 1138. Charles le Mauvais s'en empara en 1358; Duguesclin la reprit en [illegible]. En 1420, les Anglais s'en rendirent maîtres; ils en furent expulsés 10 ans après. Henri IV la prit aux Ligueurs en [illegible]. Louis XIV y séjourna pendant la Fronde, 1652. Elle avait le titre de vicomté, et fut érigée en duché-pairie, en 1709, en faveur de Louis-Hector de Villars.

MELUN (MAISON DE), famille noble, dont l'origine remonte au [illegible] siècle, et qui fut alliée à la race des Capétiens. Elle a formé les branches de Villefermoy, de La Borde, de La Loupe-[illegible], de Château-Landon, de Tancarville, d'Epinoy, de [illegible], etc.

MELUN (GUILLAUME DE), dit *le Charpentier*, parce que rien ne résistait aux coups de sa hache d'armes, était parent de Hugues de Vermandois, frère du roi Philippe Ier, et l'accompagna à la 1re croisade.

MELUN (ADAM, VICOMTE DE) fut envoyé, en 1208, dans le [illegible] par Philippe Auguste contre Aimery VII, vicomte de Thouars, [illegible] Savary de Mauléon, [illegible] de Jean-sans-Terre, [illegible], et fit Aimery prisonnier. Il [illegible] à la bataille de Bouvines, 1214, accompagna Louis, fils du roi, dans [illegible] contre les Albigeois, puis en Angleterre, où il [illegible].

MELUN ([illegible] DE), sire de La Loupe-Marcheville, allié par sa [illegible], comtesse de Sancerre, aux familles royales de France et d'Angleterre, accompagna saint Louis en Afrique, 1270, fut sénéchal de Périgord et de Limousin, grand maître des arbalétriers, reçut de Philippe le Bel la dignité de maréchal de France, et fut tué à la bataille de Courtrai, 1302.

MELUN (CHARLES DE), baron des Landes et de Normanville, grand maître de France en 1465 et lieutenant général du roi, était gouvernenr de Paris et de la Bastille lors de la *Ligue du bien public*. Bien qu'il eût négocié, avec son frère Antoine, sire de Nantouillet, le traité de Conflans, il perdit, par une conduite équivoque pendant le soulèvement des seigneurs, la confiance de Louis XI, qui le fit décapiter aux Andelys, 1468. Sa mémoire fut réhabilitée sous le règne suivant. Ses biens, qui avaient été donnés au comte de Dammartin, furent rendus à ses enfants.

MELUN (LOUIS DE), marquis de Maupertuis, né en 1634, m. en 1721, entra fort jeune dans les mousquetaires, se distingua au siège de Candie, 1669, dans la campagne de Hollande, 1672, et à la frontière du Rhin sous les ordres de Turenne, mérita par sa valeur, à l'attaque de Valenciennes, 1677, le grade de brigadier de cavalerie, que Louis XIV lui donna sur la brèche, se distingua encore à la bataille de Cassel, 1677, et au siège d'Ypres, devint maréchal de camp, lieutenant général, et défendit le Havre contre les Anglais et les Hollandais, en 1694. B.

MÉLUSINE, fée célèbre dans les romans de chevalerie et les traditions du moyen âge, était fille d'un roi d'Albanie; elle épousa Raymondin de Forez, premier seigneur de Lusignan, et bâtit pour lui le château de Lusignan (Poitou). Elle fut successivement appelée *mère des Lusignan, mère Lusigne, Merlusine*, et enfin *Mélusine*. Elle apparaissait, disait-on, autour du château, tantôt sous la figure d'une belle femme, tantôt sous celle d'un serpent, et, par ses gémissements, ses cris lugubres ou ses sifflements, prédisait les malheurs qui menaçaient ses descendants ou le royaume de France. La construction des châteaux de Morvant, de Vouvant, de Parthenay, de Parc-Soubise, du Coudray, de Salbart, de Marmande, d'Issoudun, etc., était attribuée à Mélusine.

MELVIL (SIR JAMES), seigneur écossais, né à Halhill (Fife) en 1534, m. en 1606, fut élevé à Paris, et attaché, en 1549, au connétable de Montmorency, rejeta les offres de Catherine de Médicis pour se rendre auprès de Marie Stuart en 1561, servit cette reine avec le plus rare dévouement, fut nommé par elle conseiller privé, mais dut s'enfuir pour échapper à la vengeance de Bothwell, qu'il avait desservi auprès de sa souveraine. Il fut rappelé par les régents du royaume, et obtint la confiance de Jacques VI.

On a de lui des *Mémoires*, trouvés en 1660 au château d'Edimbourg, publiés par Georges Scott, 1683, in-fol., trad. en français par l'abbé de Marsy, Paris, 1745.

MELVILLE (HENRI DUNDAS, VICOMTE DE), homme d'État anglais, né vers 1741, m. en 1811. Issu de la famille écossaise de Dundas, il devint en 1775 lord-avocat d'Écosse, puis garde adjoint du sceau. Député d'Édimbourg au Parlement, il soutint le ministère de lord North, étudia à fond les affaires des Indes, fut nommé en 1782 trésorier de la marine, et s'opposa au fameux bill de l'Inde. Secrétaire d'État de l'intérieur en 1791 dans le ministère de Pitt, puis ministre de la guerre en 1794, il fut ensuite lord du sceau privé et gouverneur de la banque d'Écosse; il fut nommé pair et vicomte en 1802, et enfin premier lord de l'amirauté en 1804. En 1806, accusé de malversation dans l'emploi des deniers publics, il fut acquitté par la Chambre des Lords, mais obligé de résigner tous ses emplois. On a de lui plusieurs brochures politiques, remarquables par beaucoup de sens et de profondes connaissances.

MELVILLE (BAIE DE), enfoncement profond de la mer de Baffin, sur la côte occidentale du Groenland, entre 75° et 76° de lat. N. Découverte par Baffin en 1616, explorée par John Ross en 1818, elle est fréquentée par les pêcheurs de baleines; mais les tempêtes qui la bouleversent, et les bancs flottants de glace qui la sillonnent en été, la rendent le théâtre de nombreux naufrages. C. P.

MELVILLE (DÉTROIT DE), un des quatre détroits qui forment le passage nord-ouest dans l'Amérique septentrionale, entre ceux de Barrow à l'O., de Banks à l'E., les îles Melville, Bathurst, et Byam Martin au N., les terres du Prince de Galles, du Prince Albert et le canal Mac-Clintock au S. Découvert par Ed. Parry en 1819, et appelé aussi *Bassin de Melville*, à cause de sa largeur, ou *Détroit de Mac Clure*, parce que c'est dans ce détroit que ce navigateur, arrivant par le détroit de Béring, rencontra les vaisseaux venus par le détroit de Barrow, et constata le premier l'existence du passage nord-ouest par les détroits du nord et les Archipels occidentaux, 1853, 7 ans après que Franklin [illegible] qu'en [illegible] l'eut reconnu par les détroits du sud et [illegible] polaires. C. P.

MELVILLE, île des terres polaires de l'Amérique septentrionale (archipel Parry), située entre celles d'Eglington et du Prince Patrick à l'O., de Byam Martin et de Bathurst à l'E., la mer Polaire au N., et les détroits de Banks et de Melville au S., par 74° 30'-76° 30' environ de lat. N., et 108°-121° de long. O. Elle fut découverte en 1819 par Ed. Parry. La neige la couvre pendant presque toute l'année; mais le court été des régions polaires le pare de mousses, de gazons, de saxifrages, que viennent paître des bœufs musqués et des multitudes de lièvres. On y trouve également le loup et le renard polaires attirés par ces proies, et les baies sont remplies d'oies boréales, de pluviers et de gelinottes. Les Esquimaux viennent quelquefois y chasser. C. P.

MELVILLE, presqu'île des terres polaires, au N. de l'Amérique septentrionale, entre le canal de Fox à l'E., le détroit de Fury et Hékla au N., le golfe de Boothia à l'O., l'isthme de Rac au S., entre 65° 30'-69° 45' lat. N., et 83° 30'-90° long O. Elle fut découverte par Parry en 1819.

MELVILLE, île sur la côte N. de l'Australie, dont le détroit de Clarence la sépare; 120 kil. sur 70. Les Anglais ont abandonné l'établissement qu'ils y avaient fondé en 1824.

MELZI (François, comte), né à Milan en 1753, m. en 1816, était, à 23 ans, chambellan de l'impératrice Marie-Thérèse, et devint plus tard l'un des 60 décurions nobles de Milan. La mort de sa mère, en 1782, lui donna le majorat d'Éril et le titre de grand d'Espagne de 1re classe. Bonaparte le fit nommer ministre plénipotentiaire de la République Cisalpine au congrès de Rastadt. En 1802, Melzi reçut la vice-présidence de la République italienne; en 1805, la place de chancelier et de garde des sceaux du royaume d'Italie, et, en 1807, le titre de *duc de Lodi*, avec une dotation de 200,000 fr. de rentes. Il rentra dans la vie privée après les événements de 1814. Sa sœur avait épousé le général espagnol Palafox. (*V. ce nom.*)

MELZI (Gaétan, comte), bibliographe, né à Milan en 1783, m. en 1852.

Il a laissé deux bons ouvrages : *Biografia dei romanzi e poemi cavallereschi Italiani*, 1838; *Dizionario di opere anonime e pseudonime di scrittori Italiani e come che sia aventi relazione all' Italia*, 1848-59, 3 vol. gr. in-8°, le dernier a été publié par son fils.

MÉMACÉNIENS, peuple de l'anc. Sogdiane (dans le khanat actuel du Khokand), dont la capitale fut détruite par Alexandre le Grand.

MÉMACTÉRIES, fêtes célébrées par les anc. Athéniens en l'honneur de Jupiter *Mémactès* (orageux), pendant le mois *Mémactérion* nov. et déc.), pour obtenir un hiver doux et tempéré.

MEMBRÉE (Edmond), compositeur français, né à Valenciennes, en 1820, m. en 1882, commença ses études musicales dans sa ville natale et les acheva au Conservatoire de Paris sous la direction de Carafa. Il était connu par quelques romances, dont l'une, *Page, écuyer, capitaine*, avait eu une certaine vogue, lorsqu'il écrivit, en 1851, sur des paroles de MM. Got et Ed. Foussier, la musique d'un opéra en 4 actes, *l'Esclave*, reçu en 1853 à l'Opéra, mais représenté seulement en 1874. En 1857, il donna à ce théâtre *François Villon* (1 acte), paroles de M. Got. Il écrivit aussi la musique des chœurs de *l'Œdipe roi* de M. Jules Lacroix. Enfin il fit jouer à l'Opéra populaire un opéra en 3 actes, *les Parias*, qui n'eut que quelques représentations, et en 1879, un opéra-comique *la Courte échelle*, paroles de Ch. de la Rounat. Membrée a en outre composé beaucoup de mélodies, ballades, romances, etc.

MEMBRILLA (LA), v. d'Espagne (Nouv.-Castille), prov. de Ciudad-Real, sur l'Azuer; 4,764 hab. Château fort. Fabr. de savon.

MEMEL, v. forte du roy. de Prusse (Prusse orientale), la plus septentrionale de l'empire, port de commerce à l'embouchure de la Dange dans la mer Baltique, et à l'extrémité N. du Kurische-Haff, ch.-l. du cercle de son nom; 19,660 hab. École de navigation; trib. maritime; chantiers de construction. Navigation et commerce actifs. Fabr. de toiles, draps, savons, ouvrages en bois; distilleries d'eau-de-vie. Fonderies de fer. C'est le grand entrepôt du pays qu'arrose le Niémen. — Fondée en 1252 par les chevaliers Teutoniques, ensuite ville hanséatique, elle fut la résidence du roi de Prusse après la perte de ses États en 1807. En 1854, elle a été dévastée par un incendie.

MEMEL, nom donné souvent au Niémen. (*V. ce mot.*)

MEMINES, *Memini*, peuplade de la Gaule Narbonnaise, dans le pays des Sallyes, au S.-E. des Tricastins; v. princ. : *Forum Neronis* (Forcalquier) et *Carpentoracte* (Carpentras). Son territoire est auj. réparti dans les dép. des Basses-Alpes et de Vaucluse.

MEMMI (Simon), appelé aussi *Martini* ou *de Martino*, célèbre peintre italien, né à Sienne en 1284, m. à Avignon en 1344, fut un des plus grands artistes de son temps et le rival souvent heureux de Giotto et de Cimabué. Comme eux, il s'écarte de la tradition byzantine par la pureté du dessin, la noblesse et l'aisance des attitudes et l'expression qu'il donne à ses personnages. Memmi travailla beaucoup à Sienne, à Assise, à Florence, à Pise, à Rome et à Avignon, où il se lia avec Pétrarque et fit pour lui le portrait de Laure. Le pape Clément VI le chargea de décorer la coupole de l'église Notre-Dame-des-Doms. Les fresques de Memmi ont malheureusement beaucoup souffert par l'effet du temps ou par des restaurations maladroites. Les mieux conservées se trouvent à Florence et surtout à Pise, où l'on admire de lui une *Assomption*, *l'Histoire de St Renier* et les belles peintures du Campo-Santo. Les musées de Florence, de Naples, de Berlin et de Munich possèdent quelques-uns des rares tableaux de Memmi qui soient parvenus jusqu'à nous.

MEMMINGEN, v. du roy. de Bavière (cercle de Souabe), sur un affl. de l'Iller; 8,406 hab. Tribunal; gymnase; bibliothèque; arsenal. Fabriques, teintureries et imprimeries de tissus de laine, fil et coton; bonneterie, rubans; comm. de toiles, surtout avec l'Italie et la Suisse.

MEMMIUS (Titus), tribun du peuple, accusa hautement les généraux qui s'étaient vendus à Jugurtha, et fit ordonner par les comices que celui-ci viendrait à Rome pour être jugé, l'an 641 de Rome, 112 av. J.-C. Salluste met dans sa bouche un éloquent discours, qu'il aurait alors prononcé contre les nobles.

MEMMIUS (C. Gemellus), ami du poète Lucrèce, qui lui dédia son poème, cultivant lui-même l'éloquence et la poésie, fut successivement tribun du peuple, préteur et gouverneur de la Bithynie. Accusé de concussion, il se retira à Patras, en Achaïe, l'an 692 de Rome, 61 av. J.-C.

MEMNIS. *V.* Kerkouk.

MEMNON, héros célèbre dans les traditions grecques, était d'après Hésiode, fils de Tithon et de l'Aurore. Envoyé par son père, roi d'Ethiopie et d'Égypte, au secours de son oncle Priam, il tua Antiloque, fils de Nestor, et périt lui-même de la main d'Achille. On disait que des oiseaux *memnonides* sortirent des cendres de son bûcher, se partagèrent en 2 bandes, et se combattirent avec fureur; que les pleurs de l'Aurore furent la source de la rosée. On aurait érigé, en l'honneur de Memnon, de magnifiques édifices appelés *Memnoniens* ou *Cissiens*, à Ecbatane et à Suse. Une route en Assyrie portait son nom. Les Grecs crurent retrouver son image à Thèbes en Égypte, dans la statue colossale d'Amenhotep III, haute de plus de 19 m., et qui faisait, disait-on, entendre des sons harmonieux au lever de l'aurore. C'était l'effet d'un phénomène d'acoustique analogue à celui connu sous le nom de *harpe éolienne*. Les pieds du colosse sont couverts d'inscriptions curieuses dans lesquelles les voyageurs, grecs pour la plupart, expriment leur admiration pour ce prétendu prodige.

V. Letronne, *Dissertation sur la statue vocale de Memnon*, 1833.

MEMNON, dit *le Rhodien*, célèbre général persan, servit d'abord avec zèle Artaxerxès Ochus, contre qui il s'était révolté, et dont il avait obtenu le pardon, puis Darius Codoman. Lors de l'expédition d'Alexandre le Grand, il donna le conseil, qui ne fut pas suivi, de se retirer en ruinant le pays, s'enferma, après la bataille du Granique, dans Milet, qu'il défendit longtemps, s'empara de Chios et de Lesbos, mais mourut, en 333 av. J.-C., au moment où il allait porter la guerre en Grèce.

MEMNON, historien, né à Héraclée du Pont, vivait dans le IIe siècle de J.-C. Il avait composé une *Histoire des tyrans d'Héraclée*, dont il ne reste que des fragments insérés dans la *Bibliothèque* de Photius. La meilleure édition séparée a été donnée par Conrad Orellius, Leipzig, 1816. Ses fragments ont été traduits en français par l'abbé Gédoyn, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XIV, p. 279.

MEMPHIS, *Moph* des Hébreux, anc. v. de la Moyenne-Égypte, au N., sur la rive g. du Nil, un peu au S. des célèbres pyramides de Gizèh. Elle fut fondée, selon Hérodote, par Ménès, sur l'emplacement du Nil, dont il avait détourné le cours, embellie et agrandie par Uchoréus, et servit de capitale à plusieurs dynasties de rois. Le dieu Phtha y fut particulièrement honoré. Memphis atteignit des proportions considérables; elle mesura 10 kil. sur 5, compta 700,000 hab., eut un grand nombre de temples, une bibliothèque, des archives publiques, un nilomètre. Grâce à des routes et à des canaux nombreux, elle devint un vaste entrepôt de commerce. C'est avec Memphis que les Israélites des premiers temps furent en rapport; c'est là que vécut et gouverna Joseph, que naquit Moïse, et qu'il entreprit la délivrance du peuple juif. Exposée à toutes les invasions qui désolèrent la Basse-Égypte, saccagée d'abord par les Pasteurs, puis par Cambyse, Memphis eut encore plus à souffrir de la fondation d'Alexandrie, qui lui enleva son importance. Occupée par les Arabes au VIIe siècle, elle tomba peu à peu en ruine. Le Nil, dont les canaux étaient négligés, déborda sans obstacle, et les ruines même de la ville furent ensevelies sous le limon du fleuve et les sables. Lors de l'expédition des Français en Égypte, on eut peine à en découvrir

l'emplacement. De nos jours seulement, Mariette a retrouvé le *Sérapéum*, un temple colossal, précédé d'une avenue de 600 sphinx, que termine un hémicycle formé de statues grecques de Pindare, Lycurgue, Solon, Euripide, Pythagore, Platon, Eschyle, Homère, Aristote, reconnaissables à leurs noms lisiblement écrits en grec. Les tombes des bœufs Apis, renfermées dans le Sérapéum, ont été également découvertes. Ce monument est, tout entier, creusé dans le roc vif; chacun des Apis avait une chambre sepulcrale séparée; on en a compté une centaine. Un nombre considérable de galeries et de rues forment de cet ensemble une véritable ville souterraine. Les premières fouilles de Mariette n'ont pas duré moins de 4 années, 1850-54. Il les a depuis reprises avec succès. (*V.* MARIETTE et *l'art. suivant.*)

V. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'Art dans l'antiquité*, t. I. F—T.

MEMPHIS ou **SAKKARAH** (TABLE DE), monument de la chronologie égyptienne, trouvé par M. Mariette en 1861, au S. de la pyramide de Sakkarah, parmi les tombes de l'ancienne nécropole de Memphis. Elle fait partie du monument funéraire d'un fonctionnaire nommé Tounari, proclamé juste et admis comme tel dans la société des meilleurs rois. Entre la figure de Tounari et celle d'Osiris sont gravés 58 cartouches royaux, disposés en égal nombre sur deux bandes horizontales. C'est une liste *ascendante*, c.-à-d. qu'elle remonte de la XIX[e] dynastie à la première, en omettant les XVII[e], XVI[e], XV[e] (dynasties des Hycsos), XIV[e], XIII[e], X[e], IX[e], VIII[e] et VII[e] dynasties. La partie neuve et intéressante de cette Table est relative aux 6 premières dynasties; elle confirme et complète les listes de Manéthon, les deux Tables d'Abydos et les autres monuments analogues.

V. Mariette, *La Table de Sakkarah*, *Revue archéologique*, de sept. 1864. C. P.

MEMPHIS, v. des États-Unis (Tennessee), sur la rive, g. du Mississipi, à l'emb. de la Wolf river; 33,593 hab. Construite sur une colline; ville régulière et bien bâtie. Commerce actif par le Mississipi et par les chemins de fer. E. D—Y.

MEMPHRAMAGOG, lac de l'Amérique du Nord, dans le Canada et l'État de Vermont, communique avec le fl. Saint-Laurent par le Saint-François. Il reçoit au S. la rivière Noire et donne naissance à sa pointe N. à la rivière Saint-François; 48 kil. sur 2 à 6.

MÊN, divinité phrygienne, identifiée au *deus Lunus* des Romains. Il est fréquemment représenté sur les monnaies et les bas-reliefs de l'Asie Mineure. De son nom dérivent ceux de Ménophore et Ménodore, très fréquents à l'époque alexandine.

V. Waddington, *Inscriptions de l'Asie Mineure*, t. III, p. 215.
S. RE.

MÉNA (JUAN DE), surnommé l'*Ennius Castillan*, né à Cordoue en 1409, m. en 1456, fut protégé par Jean II et par le marquis de Santillane. Après avoir étudié à Salamanque, il visita l'Italie, où il connut les œuvres de Dante, qu'il prit pour modèle. Son plus grand ouvrage, *el Laberinto*, ou *Las trecientas coplas*, Séville, 1496, in-4°, est un poème allégorique et fantastique sur la vie humaine; il eut un grand succès, malgré la pédanterie et l'exagération du style. Juan de Mena, nommé historiographe de la cour, écrivit une partie de la Chronique de Jean II, continuée par Perez de Guzman. On lui a attribué à tort le 1[er] acte de la *Celestine* de F. de Rojas. Une traduction de l'*Iliade* et des Mémoires sur quelques anciennes familles de Castille, qu'il avait aussi composés, ont été perdus.

Ses *Œuvres* ont été recueillies à Saragosse, 1509, in-fol.; à Anvers, 1552, [illegible] Salamanque, 1582, in-8°.

MENADES, du grec *mainesthai*, être en fureur, nom donné aux bacchantes, parce que, dans la célébration des Orgies, [illegible] de transports furieux.

MENADO, v. de l'île Célèbes, sur la côte N.-E., ch.-l. d'une résidence hollandaise du gvt des Moluques; 3,000 hab. Comm. de riz et de café. Aux environs, volcans en activité [illegible]. Superf. de la résid., 69,776 kil. carr.; pop., [illegible] hab.

MENÆ, nom anc. de MINEO.

MENAGE (GILLES), littérateur bel-esprit, né à Angers [illegible], m. en 1692, fut d'abord avocat dans son pays, puis [illegible] l'état ecclésiastique, pour être apte à [illegible] des bénéfices, et se livra tout entier à la littérature. [illegible] le cardinal de Retz, puis par Mazarin, et la reine [illegible], il fut chargé de dresser la liste des gens [illegible] des récompenses. Son [illegible] de pension [illegible]. Tous les [illegible], il tenait chez lui une assemblée qu'il appelait sa *Mercuriale*, où il prêtait [illegible] à tout propos [illegible], qui le railla doucement. M[illegible], par lui auprès de M. de Montausier, le mit sur la scène sous le nom de *Vadius*, dans *les Femmes savantes*. Ménage, qui avait applaudi à la représentation des *Précieuses ridicules*, feignit de ne pas se reconnaître et ne cessa pas de faire l'éloge de Molière. Il était savant, mais il se rendait insupportable par sa pédanterie, sa vanité et la bizarrerie de son caractère. *La Requête des dictionnaires*, écrit satirique assez ingénieux, lui ferma les portes de l'Académie française.

Ses principaux ouvrages sont : *Dictionnaire étymologique, ou Origines de la langue française*, 1650, in-4°; 1694, in-fol.; *Miscellanea*, 1652, in-4°; *Poemata*, ibid., 1656, in-12; Elzevir, 1663; *Observations sur la langue française*, 1672, 1676, 2 vol. in-12; *Osservazioni sopra l'Aminta del Tasso*, Paris, 1653, in-4°; *Menagiana*, publié à frais communs par ses amis Ant. Galland, Boivin, l'avocat Pinson, etc., 1693, in-12, augmenté du double par La Monnoye, ibid., 1715 ou 1729, 4 vol. in-12; *Amœnitates juris*, Paris, 1664, in-8°, Leipz., 1738; une bonne édition de *Diogène Laerce*, grec-latin, Lond., 1663, in-fol., Amst., 1692, 2 vol. in-4°; des poésies françaises, italiennes, etc. C. N.

MÉNAGEOT (FRANÇOIS-GUILLAUME), peintre français, né à Londres en 1744, m. en 1816, élève de Boucher et de Vien, remporta le grand prix et devint académicien en 1780. Il fut nommé directeur de l'Académie de France à Rome, 1787, membre de l'Institut, 1809, et professeur à l'École des beaux-arts. Ses principaux tableaux d'histoire sont : les *Adieux de Polyxène à Hécube*, la *Mort de Léonard de Vinci*, *Astyanax arraché des bras de sa mère*, *Mars et Vénus*. On a de lui encore de nombreux tableaux de chevalet et de charmantes esquisses.

MENAI, bras de mer formé par la mer d'Irlande, et séparant l'île d'Anglesey du comté de Carnavon, au N.-O. du pays de Galles; 23 kil. sur 3. Navigable pour les navires peu chargés. Un pont suspendu, œuvre de Telford, le traverse, et continue la grande route entre Londres et Holyhead; il a été achevé en 1825. Il a 7 arches de pierre. Un pont tubulaire suspendu, dit *Britannia*, y a été aussi construit pour le chemin de fer de Londres à Holyhead : il est à 40 m. au-dessus du niveau de la mer, et a coûté plus de 18 millions de fr. Il est à double voie, et se compose de 2 tubes rectangulaires, parallèles, et dont les parois sont des plaques de tôle qui n'ont pas plus de 2 centimètres d'épaisseur.

MENALE, *Menalus mons*, auj. *Roino*, montagne d'Arcadie; au centre, était le prolongement oriental des monts Hypsonte et Phalante. Il était consacré au dieu Pan. Ce fut là qu'Hercule atteignit la biche au pieds d'airain et aux cornes d'or

MENALIPPE. *V.* CHARITON.

MÉ-NAM ou **MEI-NAM**, ou *Rivière de Siam*, fl. d'Asie, naît en Chine dans la prov. d'Yun-nan. Cours de 1,370 kil., au S.-S.-E., par la Birmanie, Siam et Bangkok, où il se jette dans le golfe de Siam, par 3 embouchures, dont la plus orientale est navigable pour les grands navires, bien qu'obstruée en partie par des barres; navigable sur 600 kil.

MENANDRE, célèbre poète comique, né à Athènes (dème de *Céphisia*), en 342 av. J.-C., m. en 290, était louche et fort laid, et se noya, dit-on, en se baignant dans le port du Pirée. Il composa plus de 100 comédies, dont plusieurs paraissent avoir encore existé au XV[e] siècle, mais il n'en reste que des fragments très courts, recueillis dans Stobée, Suidas et Athénée. Ménandre créa le genre de la *comédie nouvelle*. Athènes n'était plus libre, la comédie politique et licencieuse n'était plus possible; la censure même des vices et des travers du cœur humain ne pouvait plus être faite qu'en traits généraux. Le poète fut désormais un moraliste. Disciple de Théophraste, Ménandre dut à ses leçons un remarquable talent d'observateur et de peintre de caractères. Il se préoccupe peu de varier son type, et n'innove que dans les détails. Ce sont toujours les mêmes événements, les mêmes personnages; la variété est dans les caractères, et les nuances y sont finement marquées. Ménandre a peint non seulement les travers particuliers à son temps, mais les passions et les vices généraux. Un des premiers, il introduisit comme élément dramatique un amour véritable, déjà sensible et presque rêveur. La comédie de Ménandre, inférieure sans doute à celle d'Aristophane pour la verve poétique, la variété, le mouvement et l'effet dramatique, semble l'avoir emporté comme œuvre d'art, de morale et de goût. Térence a beaucoup imité Ménandre, et César donne une magnifique idée du poète grec, en appelant Térence un *demi Ménandre*. Ménandre pourtant ne fut couronné que 8 fois : son rival Philémon lui enleva les prix par ses cabales. Les fragments de Ménandre ont été publiés par Le Clerc, Amst., 1709, par Meineke, Berlin, 1841; et par Dübner, dans la collection des classiques grecs de Didot, qui comprend la spirituelle introduction latine de Grotius. Ils ont été traduits en français par Raoul Rochette dans le *Théâtre des Grecs*. Deux travaux remarquables sur Ménandre, par M. Benoist et par M. Guillaume Guizot, ont été couronnés par l'Institut et publiés en 1854. [illegible]

MÉNANDRE, sophiste grec, né à Laodicée sur le Lycus, vivait au III[e] siècle de J.-C. Il avait écrit des commentaires sur Hermogène, sur Démosthène, etc.; on possède de lui un

petit ouvrage de rhétorique *de Genere demonstrativo*, publié dans les *Rhetores Græci* de Spengel, 1856. S. Re.

MÉNANG-KABOU, anc. roy. de l'île de Sumatra, auj. compris dans les possessions hollandaises, ayant un ch.-l. de même nom, sanctuaire vénéré de l'islamisme.

MENAPIENS, *Menapii*, peuple de la Gaule septentrionale, entre les Caninefates au N.-E., et les Nerviens au S.-E. : ch.-l. *Castellum Menapiorum*, auj. Cassel (Nord).

MENARS-LA-VILLE. V. Mer.

MÉNARS-LE-CHÂTEAU, vge (Loir-et-Cher), arr. et à 9 kil. N.-E. de Blois, sur la rive dr. de la Loire ; 677 hab. Jadis ch.-l. d'un marquisat, érigé en 1677. Beau château du XVIIe siècle, autrefois propriété de Mme de Pompadour, du duc de Bellune, de M. de Broglie, et où se trouve une école professionnelle, dite *Prytanée*, fondée par le prince de Chimay.

MENAS-ALBAS, brg d'Espagne (Nouv.-Castille), prov. de Tolède ; 3,724 hab. Comm. de charbon de bois.

MENAT, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom ; 1,956 hab. Exploitation de schiste carbo-bitumineux et de tripoli rouge.

MENAVIA, nom anc. de l'île de Man.

MENAY (Détroit de). *V.* Menai.

MENCIUS. V. Meng-Tseu.

MENCKE, nom d'une famille qui a fourni plusieurs savants à l'Allemagne. Othon, né à Oldenbourg en 1664, m. en 1707, professeur de morale à Leipzig, fonda, en 1682, les *Acta eruditorum*, premier recueil périodique savant de l'Allemagne. — Jean-Burkhard, fils du précédent, né à Leipzig, en 1674, m. en 1732, professeur d'histoire à Leipzig, puis conseiller et historiographe de Frédéric-Auguste, roi de Pologne, continua les *Acta eruditorum* de 1707 à 1732, et publia : *Scriptores rerum germanicarum, præcipue saxonicarum*, 3 vol. in-fol., Leipz., 1728-30 ; *Orationes duo de charlataneria eruditorum*, Leipz. 1715, satires qui firent beaucoup de bruit, et qui furent trad. en français par Durand, La Haye, 1721 ; des poésies allemandes, sous le nom de Philander von der Linde, 4 vol., Leipz., 1705. — Frédéric-Othon, fils du précédent, né à Leipzig en 1708, m. en 1754, professeur de droit, continua les *Acta eruditorum* depuis 1732, et publia : *Bibliotheca virorum militia æque ac scriptis illustrium*, Leipz., 1734 ; *Historia vitæ inque litteras meritorum Ang. Politiani*, in-4°, Leipz., 1736 ; *Miscellanea Lipsiensia, nova*, 1742-54, 19 vol. E. S.

MENDAÑA DE NEYRA (Alvaro), navigateur espagnol, né en 1541, m. en 1595, suivit en Amérique son oncle Don Pedro de Castro, gouverneur de Lima, partit du Pérou en 1568, et découvrit les îles Salomon. Chargé d'une nouvelle expédition en 1595, avec Quiros, il découvrit les îles Marquises, établit une colonie à Santa-Cruz, et y mourut de chagrin, en voyant les divisions et les révoltes de ses compagnons.

MENDAÑA (Archipel). *V.* Marquises.

MENDE, *Mimatum*, ch.-l. du dép. de la Lozère, à 774 kil. S. de Paris (par Rodez), sur le Lot, dans une charmante situation ; 7,202 hab. Evêché, collège, école normale primaire, bibliothèque. Belle église ogivale. Sur la pente du mont Mimat, près de la ville, se trouve l'ermitage de Saint-Privat, taillé dans le roc. Filatures de laine, exportation considérable de serges, dites *serges de Mende*. — Cette ville, anc. cap. du Gévaudan, se forma autour du tombeau de St Privat, martyr ; les évêques en furent seigneurs souverains jusqu'en 1306 ; une partie de leurs droits revint alors à la couronne. Mende fut pillée par les calvinistes en 1579.

MENDELSSOHN (Moses), savant israélite, né à Dessau en 1729, m. en 1786, vint à Berlin en 1742, étudia avec passion les langues modernes, se fit connaître de Lessing par son premier essai, les *Lettres sur les sentiments*, 1755, et trouva en lui un maître et un protecteur. Lessing lui enseigna la littérature allemande, et composa, de concert avec Nicolaï et avec lui, les *Lettres sur la littérature*, 1761-66, qui imprimèrent à la langue allemande un nouveau caractère. Après avoir vécu longtemps dans la pauvreté, Mendelssohn avait obtenu un emploi de commis assez lucratif, qui, avec le produit de ses ouvrages, le mit à l'aise. Toute sa vie il travailla à la réhabilitation sociale des juifs, et à leur admission aux emplois. Presque tous ses ouvrages ont trait à la philosophie ; son style est plein d'élégance, de goût et de correction ; sa logique serrée est cependant toujours polie.

On a de lui : *Lettre au diacre Lavater*, Zurich, 1770, trad. en franç. sous le titre de *Lettres juives*, Francf., 1771 ; *Phædon, ou de l'Immortalité de l'âme*, 1767, en trois dialogues, trad. en franç. par Junker, Paris, 1772 ; *Code des lois et rites juifs*, 1778 ; *Jérusalem, ou Traité sur le pouvoir religieux et le judaïsme*, 1783 ; *Œuvres philosophiques*, 2 vol. 1761, 71 et 77 ; *Essai d'une traduction allemande des 5 livres de Moïse*, Gœttingue, 1778 ; les *Psaumes* traduits en allemand, Berlin, 1783-1788, etc. — V. Mirabeau, *Moses Mendelssohn*, Lond., 1787 ; Heuchel, *Mendelssohn's Leben*, Berlin, 1788.

MENDELSSOHN-BARTHOLDY (Félix), célèbre compositeur de musique, petit-fils du précédent, né à Berlin en 1809, m. à Leipzig en 1847, maître de chapelle du roi Frédéric-Guillaume IV en 1841, se fit d'abord connaître comme pianiste, et publia des quatuors, des sonates, des symphonies et des ouvertures. Il aborda ensuite la scène : *les Noces de Gamache*, opéra, 1827, eurent peu de succès. Mais les ouvertures du *Songe d'une nuit d'été* et de la *Grotte de Fingal*, les oratorios d'*Élie*, de la *Conversion de St Paul*, et les chœurs d'*Antigone* et d'*Œdipe* donnaient de grandes espérances, lorsqu'il mourut prématurément. On lui doit une traduction allemande de l'*Andrienne* de Térence, Berlin, 1826, in-4°.

MENDEN, v. du roy. de Prusse (Westphalie) ; 5.403 hab. Fab. d'étoffes de soie ; aiguilles.

MENDÉRÉ-SOU, nom moderne du Simoïs.

MENDÈS, v. de l'anc. Égypte (Delta), au N.-O., près de la branche *Mendésienne* du Nil, et dans le nome *Mendésien*.

MENDEZ PINTO (Ferdinand), voyageur portugais, né vers 1509, m. en 1583, s'embarqua en 1537, visita l'Éthiopie, l'Arabie, les Indes, la Chine, la Tartarie, le Japon et une partie de l'Archipel oriental. Il voulut se faire missionnaire et entra pour quelque temps chez les jésuites. Mais il renonça à la vie religieuse, revint en Europe vers 1558, et se maria dans sa patrie. La relation de ses voyages, *Peregrinaçam*, publiée seulement en 1614, Lisb., in-fol., fut trad. en espagnol, en allemand et en français. Elle excita l'enthousiasme des Portugais et l'incrédulité des étrangers. Pinto est pourtant plus véridique et ses récits sont plus exacts qu'on ne l'a cru. C'est un des meilleurs écrivains de la littérature portugaise. E. D—y.

MENDIANTS (Ordres), nom donné aux ordres religieux dont les membres font vœu de pauvreté et vivent d'aumônes. Ce sont les Franciscains, les Dominicains, les Carmes et les Augustins.

MENDIZABAL (Don Juan **ALVAREZ** Y), homme d'État espagnol, né à Cadix en 1790, m. en 1853, était fils d'un pauvre fripier juif ; il s'attacha, en 1819, à Canga-Arguelles et au comte de Toreno, qui l'employèrent dans diverses opérations de finances. Après la chute du gouvernement constitutionnel, il passa à Londres, se livra au commerce d'exportation pour le Portugal, et gagna une fortune considérable. En 1833, il négocia à Londres un emprunt pour l'empereur Dom Pedro, fut, à cette occasion, chargé de diverses fournitures pour les troupes de la reine d'Espagne, et se trouva en rapport avec le comte de Toreno, alors ministre d'Isabelle, qui lui offrit le portefeuille des finances, 1835. Son entrée aux affaires fut très favorablement accueillie ; nommé président du conseil des ministres, il fit les plus pompeuses promesses, obtint, en 1836, des Cortès, un vote de confiance, qui donnait au ministère un pouvoir sans contrôle ; mais n'ayant pu ni rétablir le crédit, ni étouffer la guerre civile, en 6 mois, comme il s'en était vanté, il fut obligé de se retirer. Peu de mois après, à la suite des événements de la Granja (*V.* Ildefonse [Saint-]), il rentra au ministère des finances ; mais il avait perdu la confiance du pays ; il donna sa démission en 1837, et disparut de la scène politique.

MENDOCE. V. Mendoza.

MENDOZA, v. de la rép. du Rio-de-la-Plata, sur une haute plaine, près des Andes, et sur la riv. de son nom, à 1,230 kil. O. de Buénos-Ayres ; environ 5,000 hab. Elle est sur la route de Buénos-Ayres au Pérou par les Andes. Agriculture florissante. Vins renommés. Chemin de fer pour Saint-Louis et Villa Maria ; une ligne est en construction vers San-Juan. — La prov. de Mendoza a 88,193 kil. carr. et 99,000 hab.

MENDOZA, riv. de l'Amérique du S. (V. Colorado [Rio-].)

MENDOZA (Inigo Lopez de). V. Santillane (Marquis de).

MENDOZA ou **MENDOCE** (Pierre-Gonzalès de), connu sous le nom de *cardinal d'Espagne*, né en 1428, m. à Guadalajara en 1495, fut évêque de Calahorra sous Jean II, chancelier et cardinal, en 1473, sous Henri IV de Castille, puis archevêque de Séville et de Tolède, et rendit de grands services à Ferdinand et à Isabelle dans la guerre contre les Maures de Grenade. Il fonda à Valladolid le magnifique collège de Sainte-Croix et un hôpital à Tolède. Protecteur de Christophe Colomb, ce fut lui qui commença la fortune de Ximénès.

MENDOZA (Pedro de), riche gentilhomme de Cadix, offrit, en 1529, à Charles-Quint d'achever à ses frais la découverte et la conquête du Paraguay, partit en 1534, fonda Buénos-Ayres en 1535, et mourut en regagnant l'Espagne.

MENDOZA (Diego Hurtado de), diplomate, guerrier, historien et poëte espagnol, né en 1503 à Grenade, d'une famille illustre, m. à Valladolid en 1575. Il fut ambassadeur de Charles-Quint à Venise, à Rome, au concile de Trente, reçut du pape Jules III le titre de gonfalonier de l'Église, et gouverna avec une grande rigueur Sienne et toute la Toscane. Disgracié pour un meurtre sous Philippe II, il passa sa vieillesse dans la retraite ; en mourant, il légua à la bibliothèque

de l'Escurial une précieuse collection de manuscrits grecs, qu'il avait formée en Italie. Mendoza fit des sonnets et des canzones dans le goût italien; mais il a plus de rudesse que Boscan et Garcilaso. Les Espagnols préférèrent ses poésies du vieux genre castillan. Le genre didactique et demi-satirique de l'épître, créé par Horace, fut introduit en Espagne par Mendoza; on trouve, dans les modèles qu'il en a donnés, de la finesse, une philosophie sérieuse et élevée. On admire, dans son *Histoire de la guerre contre les Maures de Grenade sous Philippe II*, Lisbonne, 1627, in-4°, l'élégance et la concision du style, évidemment imité de Salluste et de Tacite; cet ouvrage est le chef-d'œuvre du genre historique en Espagne. Le roman de *Lazarille de Tormès*, attribué sans raison à J. de Ortega, et pitoyablement terminé par un certain De Luna, est un essai de jeunesse de Mendoza, qui a donné par là en Espagne le premier modèle de ce genre picaresque, dont s'inspira Le Sage dans la création de *Gil Blas*, et qui retrace, au milieu des plus vives saillies, les aventures des gens de bas étage et de probité équivoque; les railleries contre les nobles et les prêtres y sont nombreuses.

La 1re édition de ce roman aurait paru à Tarragone, en 1546, in-12. Les plus anciennes que nous possédions sont celles de Burgos, petit [illegible] et d'Anvers, 1553. *Lazarille* a été trad. en franç. par Bonnefons, [illegible] in-12; par X..., 1801, 2 [illegible]; par M. Pelletier, en 1861, in-18. — V. Ticknor, *Hist. of Spanish Literature*, t. I, ch. 19. B.

MENDOZA (Bernardino de), écrivain espagnol du XVIe siècle, est auteur de *Mémoires sur les événements des Pays-Bas de 1567 à 1577*, Madrid, 1592, in-4°, et d'une *Théorie et pratique de la guerre*, Anvers, 1596, in-8°, ouvrages trad. en français.

MÈNE (Pierre-Jules), sculpteur, né à Paris en 1810, m. en 1879, étudia sous René Compaire, et débuta au Salon de 1838 par un groupe d'animaux. Il consacra son talent à ce genre et travailla souvent avec M. Caïn, son gendre. Parmi ses envois aux Salons, on remarque surtout : *Chasse au cerf*, *Taureau normand*, *Épagneul anglais*, 1842-1845; *Chasse à la perdrix*, *Chasse au sanglier*, 1848; *Chevaux arabes*, *Combat de cerfs*, 1852-53; *Hallali sur pied*, *Chiens terriers*, à l'Exposition universelle de 1855; *Chasse au cerf*, *Chiens anglais*, *Bassets*, 1857; *Chevreuils*, 1859; *la Prise du renard* (qui reparut à l'Exposition universelle de 1867); *Chevreuil, Lièvre et poissons*, 1861; *Le vainqueur du Derby*, *Hallali du renard*, *Cheval breton*, 1863; *Valet de limiers*, groupe en cire, 1864; *Amazone*, 1865; *Jument normande et son poulain*, 1869. Plusieurs de ces œuvres, reproduites en bronze, ont été vendues à un grand nombre d'exemplaires. Mène obtint une 2e médaille en 1848, une 1re en 1852, une 3e en 1855. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1861.

MENECEE, père de Créon et de Jocaste. — fils de Créon, se [illegible] le siège de Thèbes par les sept Chefs, parce qu'une prédiction de Tirésias assurait la victoire aux Thébains [illegible] des hommes nés des dents du dragon de Cadmus [illegible] pour apaiser la colère de Mars. S. Re.

MENECHME, sculpteur grec, vers 500 av. J.-C., est l'auteur, avec Soïdas, d'une statue d'Artémis en or et en ivoire [illegible] à Patras. — Un autre a laissé un fragment sur les sections coniques; un troisième, natif de [illegible] une histoire d'Alexandre. S. Re.

MENECLÈS, historien grec, né à Barca en Cyrénaïque. (V. [illegible] *Fragmenta histor. græcorum*, t. IV.) — Un autre [illegible] d'Athènes, cité par Harpocration. S. Re.

MENECRATE, médecin grec, né à Syracuse, vivait vers l'an 360 av. J.-C. Il se rendit célèbre par son orgueil et [illegible] en [illegible] les Grecs. Philippe [illegible] à qui il avait écrit : *Ménécrate Jupiter à Philippe*, [illegible] : *Philippe à Ménécrate, santé et bon sens*. [illegible] la Lycie, [illegible] sculpteur, maître d'Apollonius et de Tauriscus. S. Re.

MENEDEME, [illegible]

MENEHOULD (SAINTE-), [illegible]

1614, un traité avec les nobles révoltés. Le prince de Condé s'empara de Sainte-Menehould en 1652; Louis XIV la reprit dès 1653. Elle fut presque détruite par un incendie en 1719. Louis XVI, dans sa fuite, y fut reconnu par Drouet, qui le fit arrêter à Varennes, 21 juin 1791. Les hauteurs de Sainte-Menehould furent occupées par l'armée française pendant la bataille de Valmy. Durant la Révolution, on la nomma *Montagne-sur-Aisne*.

MENELAS, roi de Sparte, était frère d'Agamemnon. Il succéda à Tyndare, dont il avait épousé la fille Hélène. L'enlèvement de cette princesse par Pâris, fils de Priam, fut le signal de la guerre de Troie, où Ménélas se distingua plus d'une fois par son courage, et fit fuir Pâris devant lui. Il fut un de ceux qui s'enfermèrent dans le cheval de bois. Après la prise de la ville, Hélène lui fut rendue; mais il erra 8 ans loin de sa patrie avant d'y rentrer. Il eut d'Hélène une fille nommée Hermione, qui épousa Pyrrhus. Les Grecs le mirent au nombre des héros ou demi-dieux; il avait un temple à Thérapné, où l'on montrait son tombeau.

MÉNÉLAS, géomètre d'Alexandrie, qui vivait à la fin du Ier siècle de J.-C., avait composé, sur le *Calcul des cordes*, un ouvrage en 6 livres, qui est perdu. Il nous reste de lui 2 traductions, l'une arabe, l'autre hébraïque, de 3 livres intitulés *Sphériques*, dont le texte grec ne nous est pas parvenu. Ces livres, trad. en latin et réunis aux *Sphériques* de Théodose, ont été publiés à Oxford, 1707 et 1758.

MÉNÉLAS, sculpteur grec, auteur d'un groupe célèbre représentant Oreste et Electre que l'on voit à Rome à la villa Ludovisi. Il était contemporain d'Auguste et appartient à l'école néo-attique. S. Re.

MENENIUS AGRIPPA, appelé, dit-on, au sénat, par Brutus après l'expulsion des rois, devint consul l'an 250 de Rome, 503 av. J.-C., et vainquit les Sabins. La plèbe soulevée contre les patriciens, s'étant retirée sur le mont Sacré, 260 de Rome, 493 av. J.-C., il l'apaisa par l'apologue des *Membres et de l'Estomac*; l'institution des tribuns réconcilia les deux ordres. Ménénius Agrippa mourut si pauvre, que l'État fit les frais de ses funérailles.

MENERBES, *Machao*, vge (Vaucluse), arr. d'Apt; 1,403 hab. Pois renommés. Soie. Occupé par les Lombards au VIe siècle.

MENÈS, 1er roi d'Égypte, partit de This pour fonder Memphis. (V. *ce mot* et Égypte.)

MENESECHME, orateur attique, est connu par ses violentes querelles avec Lycurgue; Dinarque avait prononcé contre lui un discours qui est perdu. S. Re.

MENESTHEE, roi d'Athènes, détrôna Thésée avec l'aide des Tyndarides, et périt au siège de Troie.

MENESTRELS, poètes-musiciens du moyen âge, allaient de château en château pour chanter des poèmes qu'ils savaient par cœur ou qu'ils avaient composés eux-mêmes. (V. Jongleurs.) Le nom de ménestrel forma plus tard celui de *ménétrier*, appliqué aux musiciens ambulants.

MENESTRIER (Claude-François), savant jésuite, né à Lyon en 1631, m. en 1705, professa les humanités et la rhétorique dans plusieurs collèges de son ordre.

Ses principaux ouvrages sont : *la Nouvelle Méthode raisonnée du blason*, Lyon, [illegible], in-12, et 1770, in-8°; *de la Chevalerie ancienne et moderne*, Paris, 1683, in-12; *Traité des tournois, joutes et autres spectacles publics*, Lyon, [illegible] ou 1671, in-4°; [illegible] *l'Art des emblèmes*, Paris, 1683, in-8°, avec près de 500 fig.; *des Ballets anciens et modernes*, ibid., 1683, in-12; *des Représentations en musique anciennes et modernes*, ibid., 1687, in-12; *Histoire civile et consulaire de la ville de Lyon*, ouvrage [illegible], Lyon, [illegible], in-fol.; *Histoire du règne de Louis le Grand par les médailles, emblèmes, devises, jetons*, etc., Paris, [illegible], in-fol.

MENETOU-SALON, brg (Cher), arr. de Bourges; 2,5[illegible] hab. Fabr. d'instruments aratoires. Hauts fourneaux; vins [illegible]. Beau château.

MENETRIERS. *V.* Ménestrels.

MENEVIA, nom anc. de David's (Saint-).

MENEXÈNE, jeune Athénien dont le nom est resté à un dialogue de Platon. Sur sa demande, Socrate prononça un [illegible] les Athéniens tombés à la guerre. S. Re.

MENGS (Antoine-Raphaël), peintre célèbre, né à Aussig (Bohême) en 1728, m. à Rome en 1779, eut pour premier maître [illegible] Ismaël Mengs, peintre du roi de Pologne. [illegible] à Rome en 1740 [illegible] l'étude des [illegible] 1745, premier peintre du roi de Pologne, en 175[illegible] Académie du Capitole fondée par Benoît XIV, en 1761 premier peintre du roi d'Espagne Charles III, et, en 1769, prince de l'Académie de Saint-Luc à [illegible] [illegible]

principales œuvres sont : une *Madeleine en prières*, un *Cupidon aiguisant une flèche* et une *Ascension*, dans la galerie de Dresde; une *Présentation au temple*, à Naples; ses peintures à fresque de l'église de Saint-Eusèbe, le plafond de la villa Albani, représentant *Apollon sur le Parnasse entouré des neuf Muses*, le plafond du cabinet *dei Papiri* du Vatican, à Rome; les peintures à fresque figurant la *Naissance de l'Aurore*, l'*Apothéose d'Hercule*, et celle *de Trajan*, dans la galerie de Madrid; une *Sainte-Famille*, au Louvre; *Andromède délivrée par Persée*, tableau envoyé par Louis XVI à Catherine II. Mengs a laissé des *Considérations sur la beauté et le goût en peinture*.

Ses *Œuvres* complètes ont été publiées en franç., par Jansen, Paris, 1786, 2 vol. in-4°.

MENG-TSEU, philosophe chinois, nommé pendant sa vie *Meng-Kho*, et par les anciens missionnaires *Mencius*, né vers la fin du IVe siècle av. J.-C. dans la ville de Tséou, m. vers 314, fut disciple de Tseu-sse, petit-fils de Confucius. Son principal ouvrage est un traité de morale qui porte son nom, le *Meng-tseu*, que l'on réunit à ceux de Confucius, ce qui forme les *Sse-Chou* ou les *Quatre livres* par excellence.

Le *Meng-tseu* a été traduit en latin par le P. Noel, Prague, 1711, pet. in-4°, et par Stanislas Julien, 1824-29; en angl. par D. Collie, Malacca, 1828, in-8°; en franç., par M. Pauthier, 1851, in-12.

MENHIRS, monuments faussement attribués aux druides et, selon toute apparence, beaucoup plus anciens. Ce sont des pierres brutes, fichées en terre isolément ou rangées en avenue. On les nomme aussi *Peulvans*. (V. DOLMEN.) S. RE.

MÉNIER (ÉMILE-JUSTIN), industriel et homme politique, né à Paris en 1826, m. en 1881, devint, en 1853, propriétaire des fabriques de chocolat et de produits pharmaceutiques fondées par son père à Saint-Denis et à Noisiel-sur-Marne. Il donna à cette dernière une extension considérable, fonda une sucrerie dans le dép. de la Somme, une fabrique de chocolat à Londres, une manufacture de caoutchouc à Londres, et acheta dans le Nicaragua de vastes terrains pour la culture du cacao. En 1864 il abandonna la fabrication des produits chimiques et ne s'occupa plus que de celle du chocolat. Membre du jury aux expositions universelles de Londres, en 1862, et de Paris, en 1867 et en 1878, maire de Noisiel et conseiller général de Seine-et-Marne, il se présenta sans succès aux élections de février et de juillet 1871, mais fut nommé député de l'arrond. de Meaux en 1876, siégea à l'extrême gauche, présenta et soutint un projet d'impôt sur le capital, qui fut repoussé par la Chambre. Après le 16 mai, il donna 100,000 fr. au comité de propagande républicaine, et fut réélu, le 14 oct. 1877, avec les 363. Ménier était officier de la Légion d'honneur depuis 1878.

Il a publié : *des Indemnités aux victimes de la guerre*, 1871; *l'Impôt sur le capital*, 1872 : *Réponse aux objections faites à l'impôt sur le capital*; *la Réforme fiscale*, 1872; *les Travaux de Paris par l'impôt sur le capital*; *Théorie et application de l'impôt sur le capital*, 1874; *Économie rurale*, 1875; *l'Avenir économique*; *Atlas de la reproduction de la richesse*, etc.

MÉNILMONTANT, anc. village (Seine), dans l'enceinte fortifiée et au N.-E. de Paris; il dépendait de la comm. de Belleville et avait 23,560 hab., lorsqu'il fut réuni à Paris en 1860, dans le 20e arrondissement.

MENIN, en flamand *Meenen*, v. de Belgique (Flandre occidentale), à 11 kil. O.-S.-O. de Courtrai; 10,396 hab. Importante position sur la Lys, qui la sépare de la France. Le comte Louis de Male l'acheta en 1351. Philippe II en fit une ville en 1575; elle fut fortifiée en 1578. Les Français la prirent en 1658 et 1667; elle devint en 1685, par les soins de Vauban, une des plus fortes places de Flandre; les alliés nous l'enlevèrent en 1706, et le traité d'Utrecht la donna à l'Autriche; Louis XV la reprit en 1744, et en rasa les fortifications. Les Français y entrèrent encore en 1792 et 1794. Grande fabrication de toiles, dentelles, flanelle; bières renommées.

MENIN, de l'espagnol *Menino*, petit mignon, nom donné, en Espagne, à de jeunes nobles destinés à être les compagnons des enfants de la famille royale. En France, on l'appliquait aussi aux 6 gentilshommes attachés à la personne du Dauphin, et dits *gentilshommes de la manche*. (V. MANCHE.)

MENINSKI (FRANÇOIS), savant orientaliste, né en Lorraine en 1623, m. en 1698, se rendit en 1652 à Constantinople, à la suite de l'ambassadeur de Pologne. Il acquit une connaissance si parfaite de la langue turque, que la diète le nomma son interprète auprès de la Porte. En 1661, il offrit ses services à l'empereur Léopold Ier, qui le nomma son interprète. Avant de quitter l'Orient, il fit le voyage de Jérusalem, et revint à Vienne, où il mourut. Pendant ses voyages, Meninski avait fait aussi une étude particulière des langues arabe et persane. Il fit paraître, en 1680, un ouvrage qui a fait sa réputation, le *Thesaurus linguarum orientalium*, dictionnaire arabe, persan et turc, accompagné d'une savante grammaire turque, 4 vol. in-fol. Cet ouvrage étant devenu rare à la suite du siège de Vienne, l'impératrice Marie-Thérèse en fit publier une nouvelle édition refondue, 1780-1802.

On a aussi de Meninski : *Onomasticum* latin-turc-arabe-persan, Vienne 1[illegible]; *Grammatica* [illegible], Dantzig [illegible]

MENINX, auj. *Djerba*, ou *île des Lotophages*, anc. île de la Méditerranée, sur la côte N.-E. de la Numidie, dans le golfe de la Petite-Syrte, produisait beaucoup de lotus.

MÉNIPPE, philosophe cynique, né à Gadara en Phénicie, obtint à Thèbes le droit de cité, s'y livra à l'usure, et se pendit de désespoir d'avoir été volé, à ce que rapporte Diogène Laerce. Lucien, au contraire, dans ses Dialogues, où il le met souvent en scène, en fait un philosophe désintéressé, méprisant la fortune et la vie. Ménippe avait composé 13 livres de satires, où, d'après l'opinion de Cicéron, une piquante gaieté s'alliait à la plus haute morale. Ces satires, en prose mêlée de vers, ne nous sont pas parvenues.

V. Lev. *de Vita Menippi Cynici*, 1843. S. RE.

MÉNIPPE, géographe grec, né à Pergame, était contemporain d'Auguste. Il nous reste quelques fragments de son *Périple de la Méditerranée*. V. Hoffmann, *Menippos der Geograph*, 1841. S. RE.

MÉNIPPÉE (SATIRE). Ménippe de Gadara avait écrit des satires en prose et en vers parodiés des plus grands poètes. Varron l'avait imité. Des savants du XVIe siècle, hommes de sens, d'esprit et de patriotisme, donnèrent le titre de *Satire Ménippée* à un pamphlet politique en prose et en vers destiné à combattre la Ligue par le ridicule. L'idée première en vint à Pierre Le Roy, chanoine de Rouen, qui eut pour collaborateurs Jacques Gillot, Florent Chrestien, Nic. Rapin, P. Pithou, Passerat, Gilles Durant, et peut-être quelques autres. Une partie est intitulée *la Vertu du catholicon*, et dirigée contre les stipendiés de l'Espagne; l'*Abrégé des États de Paris* est une description ironique des cérémonies qui eurent lieu et des discours qui furent tenus dans les États de la Ligue. Après avoir couru manuscrite, la Ménippée fut imprimée dès 1594, avec la date de 1593. Les éditions s'en multiplièrent, et se chargèrent de pièces analogues, de sorte que les principales du XVIIIe siècle sont en 3 gros vol. in-8°. Ch. Nodier en a donné une en 1824, en 2 vol., avec des notes tirées de Du Puy et de Le Duchat, plus un commentaire historique, littéraire et philologique. Ch. Labitte en a aussi publié une bonne édition, avec notes et introduction, 1842. J. T.

MÉNISQUES, du grec *mênè*, lune, plaques en forme de croissant, que les anciens mettaient sur la tête des statues de leurs dieux, pour empêcher les oiseaux de s'y poser.

MENNECHET (ÉDOUARD), littérateur, né à Nantes en 1794, m. en 1845. Louis XVIII, en 1820, le choisit pour lecteur et chef du bureau de sa chambre, place que lui conserva Charles X. Il a fait des comédies, des opéras comiques et des *Contes en vers et poésies diverses*, 1826, trop peu lus aujourd'hui.

On a de lui : *le Plutarque français, ou Vies des hommes et des femmes illustres de la France, depuis le cinquième siècle jusqu'à nos jours, avec leurs portraits en pied*, 2e édit., 1844-47, 6 vol. gr. in-8°, ouvrage que Mennechet a conçu et dirigé, mais dont il n'a écrit que l'introduction; les *Matinées littéraires, cours complet de littérature moderne*, 1857, 4 vol. gr. in-18.

MENNO, dit *Simonis*, c.-à-d. fils de Simon, né en 1496 à Witmaarsum (Frise), m. en 1561, fut d'abord prêtre catholique, et combattit avec ardeur les anabaptistes. Puis, se séparant de l'Église en 1537, il adopta les doctrines de ces sectaires en ce qui concerne le baptême, et fonda la secte des *Mennonites*. Proscrit par Charles-Quint en 1540, il mena une vie errante et agitée.

Ses ouvrages, presque tous en hollandais, ont été recueillis en 1 vol. in-fol., Amst., 1681.

MENNONITES, disciples de Menno, sont issus des anabaptistes. Ils ne donnent le baptême qu'aux adultes, rejettent toute autorité en matière de croyance, et accordent à la liberté individuelle le droit absolu d'interpréter la Bible. On trouve des Mennonites en Hollande, en Allemagne, en Angleterre, sur les bords de la mer d'Azov et aux États-Unis.

MENOBA, v. de l'anc. Espagne (Bétique), chez les Bastules carthaginois; auj. *Velez-Malaga*.

MENODORE, affranchi de Cn. Pompée, livra la Sardaigne et la Corse à Octave en 716 de Rome. Octave le nomma légat de la flotte. Deux ans après, il passa de nouveau avec 6 vaisseaux au parti de Pompée, pour revenir bientôt après au camp d'Octave. Il fut tué en 719 au siège de Siscia. S. RE.

MÉNODORE, sculpteur athénien du Ier siècle de J.-C., fit une copie de l'Éros de Praxitèle pour Thespies, afin de remplacer l'original transporté à Rome par Caligula. S. RE.

MENODOTE, nom d'un historien grec de Périnthe; — d'un philosophe sceptique dont il nous reste un opuscule de médecine dans les œuvres de Galien; — d'un sculpteur de Nicomédie, fils de Boethus. S. RE.

MENOR (ISLA-), c.-à-d. *île moindre* (par rapport à Isla-Mayor), une des deux îles que forme le Guadalquivir au-dessous de Séville; 22 kil. sur 12.

MENORCA, nom espagnol de MINORQUE.

MÉNOT (Michel), cordelier, prédicateur et auteur de sermons dans le goût de ceux de Maillard (*V. ce nom*), né vers 1440, m. à Paris en 1518 ou 1519, reçut dans son temps le surnom de *Langue-d'Or,* qu'il ne mérite en aucune façon. On a un recueil de ses sermons sous le titre de : *Sermones quadragesimales olim* (1508) *Turonis declamati,* Paris, 1519 et 1525. C. N.

MENOU, législateur indien. (*V.* Manou.)

MENOU (Jacques-François, baron de), né en 1750 à Boussay-de-Loches (Indre-et-Loire), m. en 1810, était maréchal de camp lorsque la Révolution éclata. La noblesse de Touraine l'ayant envoyé aux états généraux, il se déclara pour les libertés publiques, et se distingua dans le comité de la guerre. On lui dut l'augmentation de la paye du soldat, l'idée de la conscription avec faculté de remplacement, l'adoption du pavillon aux trois couleurs sur la flotte, l'armement des gardes nationales, et la 1re levée de 100,000 hommes. Il eut le commandement en second du camp formé en 1792 près de Paris, fut envoyé dans la Vendée en 1793, battu par La Rochejacquelein, accusé à la Convention, défendu par Barère, et maintenu. Général de division après le 9 thermidor, il montra de la vigueur, le 2 prairial an III, contre les émeutiers du faubourg Saint-Antoine. Il en déploya beaucoup moins dans la journée du 13 vendémiaire an IV; traduit devant un conseil de guerre, Bonaparte le fit acquitter. Il l'emmena plus tard en Égypte, et, après l'assassinat de Kléber, 1800, Menou prit, par droit d'ancienneté, le commandement de l'armée. Les mécontentements étaient grands autour de lui; depuis le départ de Bonaparte, il s'était fait musulman pour épouser une riche égyptienne; extrêmement brave, il montra de l'incapacité dans la direction des affaires de la guerre, et fit de nombreuses fautes. Vaincu près d'Alexandrie par les Anglais que commandait Abercromby, il capitula, rentra en France et fut bien accueilli par Bonaparte, en 1802. Nommé tribun, gouverneur du Piémont, puis envoyé à Venise, il mourut dans cette ville. J. T.

MENOUF, ancienne *Momemphis,* v. de la Basse-Égypte; 5,000 hab. Ch.-l. d'une prov. de son nom, qui a 95 kil. sur 26, et 2[illegible]0,000 hab. Sol fertile, coupé de nombreux canaux.

MENOVGAT ou **MINOUGAT**, anc. *Aspendus?* v. de la Turquie d'Asie, dans le livah de Beischehr (Karaman), à l'emb[illegible]ch. du Menovgat, anc. *Melas.*

MENS, ch.-l. de cant. (Isère), arr. de Grenoble, au milieu des montagnes; 1,965 hab. Église calviniste. Toiles, graines.

MENSA, pays de l'Afrique orientale, entre l'Abyssinie au S., le pays des Bogos à l'O., celui des Habab au N., et le Samhar ou littoral de la mer Rouge à l'E. Il forme un plateau très élevé, divisé en profondes vallées qu'arrosent la *Lava* ou *Labqa* et son affl. la *Mensa*; à l'O. s'élève la *Debra-Sina,* montagne célèbre par des grottes immenses, où l'on avait établi un couvent et une église, aujourd'hui abandonnés. Marbres, albâtre. Les habitants sont des Abyssins indépendants de l'Abyssinie, et chrétiens. Ils furent soumis en 1874 par les troupes du vice-roi d'Égypte, et leur pays a fait partie du gouvernement égyptien des côtes de la mer Rouge jusqu'au soulèvement [illegible] par le Mahdi en 1883. (*V.* Égypte.) C. P.

MENSAIRES, *Mensarii,* nom de 5 officiers de l'ancienne Rome, [illegible] l'an 402, pour connaître des contestations entre les [illegible] et les débiteurs, et prendre les mesures nécessaires [illegible] que ces derniers s'acquittassent.

MENSCHIKOFF. *V.* Mentzikoff.

MENSE, du latin *mensa,* table, revenu affecté autrefois à la table ou à l'entretien d'un évêque, d'un abbé ou d'une *communauté.*

MENSONGE (Champ du). *V.* Lugenfeld.

MENSORES, officiers de l'anc. Rome, chargés de marquer les [illegible], quand l'empereur voulait se rendre dans quelque province, — arpenteurs, architectes et experts de bâtiments [illegible].

MENTECH, anc. *Myndus,* v. de la Turquie d'Asie (prov. [illegible]). — Le sandjak de Mentech, ch.-l. Moglah, est formé [illegible] de la Carie et de la Lycie.

MENTEL ou **MENTELIN**, né vers 1410, m. en 1478, a été [illegible] l'inventeur de l'imprimerie. Il fit [illegible] à Mayence, et vint en 1440 à Strasbourg, dont [illegible] imprimeur [illegible] *Chrysographus* [illegible], et il reçut de l'empereur Frédéric III des [illegible]. Il existe 2 petits catalogues des livres imprimés par Mentelin.

[illegible] *de l'imprimerie,* Paris, 1820, 2 vol. C. [illegible]

MENTELLE ([illegible]), géographe, né à Paris en 17[illegible], m. en 1815, [illegible] de géographie et d'histoire [illegible] 17[illegible], et, pendant la Révolution, aux [illegible] en 1794. Il inventa une [illegible] qui [illegible] sur le [illegible], de manière que l'on pouvait étudier tour à tour la géographie physique et politique. Mentelle fut membre de l'Institut dès sa fondation.

On distingue parmi ses ouvrages : *Éléments de l'histoire romaine,* 1766, in-12; *Traité de la sphère,* 1778, in-12; *Géographie comparée, ou Analyse de la géographie ancienne et moderne,* 1778 et ann. suiv., 7 vol., ouvrage inachevé; *Cosmographie élémentaire,* 1781; *Choix de lectures géographiques et historiques,* 1783-84, 6 vol.; *la Géographie enseignée par une méthode nouvelle,* 1795; *Cours complet de cosmographie, de chronologie, de géographie et d'histoire ancienne et moderne,* 1801, 3 vol.; *Géographie classique et élémentaire* (la partie moderne n'a point paru), 1813, 2 vol.; *Atlas universel en 170 cartes,* en société avec Chanlaire. Il a rédigé, en commun avec Malte-Brun, la *Géographie universelle,* 1803-1804, 16 vol.

MENTON, v. de France (Alpes-Maritimes), petit port sur la Méditerranée, arr. et à 24 kil. E. de Nice; 7,819 hab. Commerce d'oranges, citrons, huile, vermicelle, parfumerie. Station d'hiver. — Appartint aux princes de Monaco de 1346 à 1860, où elle fut cédée à la France. Collège fondé en 1863.

MENTOR, ami d'Ulyssse. Ce prince, à son départ pour le siège de Troie, lui confia le soin de sa maison et l'éducation de son fils. Minerve, dit une tradition que Fénelon a adoptée dans son *Télémaque,* présida, sous la figure de Mentor, à l'éducation de ce jeune prince.

MENTOR, ciseleur grec du siècle de Périclès, se fit une réputation presque égale à celle de Phidias par son habileté à travailler les métaux. Pline parle avec admiration de 4 vases sculptés, placés dans le temple de Diane à Éphèse et au Capitole. Crassus acheta 100,000 sesterces (20,000 fr. environ) 2 coupes de Mentor.

MENTOR, de Rhodes, frère du célèbre général Memnon, livra la ville de Sidon à Artaxerxès Ochus, et l'aida, à la tête des Grecs mercenaires, à soumettre la Phénicie et l'Égypte révoltées.

MENTZ, nom anglais de Mayence.

MENTZER (J. Fischard, dit), écrivain allemand, né au commencement du XVIe siècle, cultiva le genre de Rabelais, et se fit une grande réputation par ses ouvrages burlesques et satiriques. Mentzer donna une traduction libre du 1er livre du *Gargantua* de Rabelais, qui eut jusqu'à 13 éditions.

MENTZIKOFF ou **MENSCHIKOFF** (Alexandre-Danilovitch), né en 1674, d'un paysan des environs de Moscou, m. en 1729, fut d'abord garçon pâtissier. Il dut son élévation au hasard qui le plaça dans la maison impériale. Le genevois Lefort fit son éducation. Il répondit si bien à ses soins, qu'après la mort de Lefort, Pierre le Grand le prit pour confident. En 1704, Mentzikoff fut élevé au rang de général-major, décoré du titre de prince, et nommé gouverneur de l'Ingrie. En 1706, il battit les Suédois à Kalicz, et, en 1709, commanda l'aile gauche des Russes à la bataille de Pultava; poursuivant les fuyards après la victoire, il força Lewenhaupt à capituler. Le gouvernement de Saint-Pétersbourg lui fut confié pendant la campagne du tzar contre les Turcs, 1711. Après la mort de Pierre, Mentzikoff aida Catherine Ire à monter sur le trône, et fut plus en faveur que jamais. Il fut ensuite tuteur de Pierre II et lui fiança sa fille. Mais son faste arrogant, ses exactions et ses violences lui avaient fait de nombreux ennemis : les Dolgorouki obtinrent son exil en 1727, et il mourut, 2 ans après, à Bérézov en Sibérie, ayant montré un rare courage dans l'adversité.

MENUET. *V.* Danse.

MENUTHIAS, anc. île de la mer Érythrée, qu'on rapporte à la moderne *Comore,* ou à *Zanzibar,* ou même à *Madagascar.*

MENZALÉH, lac de la Basse-Égypte, le long de la côte, à 5 kil. de Damiette; 64 kil. sur 30. Eaux très salées et très poissonneuses; elles deviennent plus douces et plus hautes lors de l'inondation du Nil. Il communique au N. avec la Méditerranée par 3 embouchures. Des îles dont il est parsemé, celle de Tennis est seule habitée. A l'O. sont les ruines de Péluse. Sur la rive S., est une ville de Menzaleh, qui fait un petit commerce de riz et poisson; 2,000 hab. — Le lac Menzaléh est traversé par le canal de Suez.

MENZEL (Charles-Adolphe), historien allemand, né en 1784 à Grunberg (Silésie), m. en 1855, fut professeur à Breslau depuis 1809.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Histoire de la S[illegible]*, 1807-10, 3 vol.; *Histoire des Allemands* [illegible], 181[illegible], 8 vol.; *Histoire de notre temps* [illegible], 2 vol.; *Histoire* [illegible] *des Allemands* [illegible] *l'acte de confédération,* 18[illegible]-48, [illegible] vol.; *Histoire politique et religieuse des royaumes d'Israël et de Juda,* 18[illegible].

MENZEL (Wolfgang), littérateur allemand, né en 1798 à Waldenburg (Silésie), m. en 1873, commença ses études à Breslau, fit comme volontaire la campagne de 1815, puis alla suivre les cours des universités d'Iéna et de Bonn. [illegible] en 1820 à cause de ses opinions libérales, il accepta une place de professeur à l'école [illegible] d'Aarau (Suisse). Quand il put rentrer en Allemagne, il se fixa à Stuttgard, et fut député à la chambre du Wurtemberg. [illegible] des *[illegible]* et de la *Feuille littéraire,* il attaqua violemment dans ces deux journaux l'ancienne [illegible] allemande,

Gœthe et ses principaux disciples; ses articles contre la France attirèrent sur lui les railleries de Bœrne et de Heine.

On a de lui, en allemand : *Histoire des Allemands*, Zurich, 1824-25, 3 vol.; *Voss et la Symbolique*, Stuttgard, 1825; *la Littérature allemande*, ibid., 1828, 2 vol., et 1836, 4 vol.; *Rubezahl*, 1829, et *Narcisse*, 1830, fantaisies poétiques; *Voyage en Autriche*, 1831; *Tablettes d'histoire moderne*, 1829-1837, 6 vol.; *Voyage en Italie*, 1835; *l'Esprit de l'histoire*, 1835; *Recherches mythologiques*, 1842; *les Chants des peuples*, Leipzig, 1851; *Histoire de l'Europe de 1789 à 1815*, Stuttgard, 1853, 2 vol.; *Furore*, 1851, 3 vol., roman historique sur la guerre de Trente ans, etc.

MENZELINK, v. de la Russie d'Europe (Orenbourg), sur l'Ik, affl. de la Kama; 4,955 hab. Foire importante.

MENZINI (BENOIT), poète, né à Florence en 1646, m. en 1704, embrassa l'état ecclésiastique, fut admis dans l'Académie que Christine de Suède forma à Rome, et reçut de Clément XI un canonicat. Il s'est exercé dans la plupart des genres de poésie. Ses odes pindariques et anacréontiques ont de l'élégance, mais peu de force et de chaleur dans la pensée, et renferment trop d'allusions mythologiques : plus pur, plus correct que Chiabrera, il est moins original et moins hardi. Ses satires sont très violentes et remplies de personnalités. Son *Art poétique* se lit avec agrément et profit; mais il y a souvent de la diffusion, une critique trop minutieuse, un ton plus grave qu'il ne convient au sujet.

Les *Œuvres complètes* de Menzini ont paru à Nice en 1783. B.

MÉON (DOMINIQUE-MARTIN), conservateur à la Bibliothèque royale de Paris, né en 1748 à Saint-Nicolas (Meurthe), m. en 1829, a fait d'intéressantes recherches sur le moyen âge.

Il a publié : *Blasons et poésies des quinzième et seizième siècles*, 1807, *Fabliaux et contes des poëtes français du onzième au quinzième siècle*, 1808; *le Roman de la Rose*, 1813; *Nouveau recueil de fabliaux*, 1823; *le Roman du Renard*, avec un glossaire, 1825.

MÉONIE, nom de la Lydie dans les poètes. Homère, qu'on y faisait naître, était dit *vieillard* ou *poète de Méonie*. Le culte qu'on y rendait au Muses les fit surnommer *Méonides*.

MÉOTES, anc. peuple de la Scythie d'Europe, au S., sur les bords du Palus-Méotide, qui en tira son nom.

MÉOTIDE (MARAIS), *Palus Mæotis*, nom anc. de la mer d'Azov. Était adoré comme un dieu par les Massagètes.

MEPPEL, v. du roy. des Pays-Bas (Drenthe), sur la rive dr. du Havelter-Aa, près de son embouchure dans le Reest; 8,238 hab. Fabr. de toiles, étoffes de laine, canevas. Construction de navires. Commerce assez étendu sur le Zuiderzée.

MEPPEN, *Meppia*, v. du roy. de Prusse (Hanovre), dans la régence d'Osnabrück, sur l'Ems et la Hase; 3,417 hab. Gymnase. Bains sulfureux. Fabr. de toiles, savon, chicorée-café.

MEQUINENZA, *Octogesa*, v. d'Espagne (Aragon), prov. de Saragosse, au confluent de l'Èbre et de la Sègre; 2,677 hab. Défendue par un château fort. Les Français la prirent en 1810.

MÉQUINEZ ou **MEKNASAH**, v. du Maroc, l'une des trois résidences de l'empereur, sur le penchant d'une colline, défendue par un triple mur et des tours; 20,000 hab. On y garde le trésor impérial. Ville très industrielle : fabr. de cuirs; commerce de laines. — Méquinez fut fondée vers 940.

MER ou **MÉNARS-LA-VILLE**, ch.-l. de cant. (Loir-et-Cher), arr. de Blois, sur la Loire; 4,021 hab. Église calviniste. Il faisait partie du marquisat de Ménars, érigé en 1677. Moulins à farine, tanneries, vins, vinaigres. Patrie de Jurieu.

MÉRAN, v. de l'Autriche-Hongrie (Tyrol), à 20 kil. N.-O. de Bolzano ou Botzen, sur un affl. de l'Adige; 5,334 hab. Fruits et vins estimés. — Elle fut la capitale du duché de Méranie.

MÉRANE ou **MEERANE**, v. du roy. de Saxe, à 5 kil. N.-O. de Glauchau; 21,360 hab. Fabr. de lainages.

MÉRANIE (DUCHÉ DE), anc. État d'Allemagne, composé d'une grande partie du Tyrol et de l'Istrie, mais vassal de la Bavière. Il fut déclaré fief immédiat de l'empire à la mort de Henri le Lion, 1180. La famille de Méranie s'éteignit en 1248, et ses possessions furent partagées entre la Bavière et Venise.

MÉRANIE (AGNÈS DE). *V.* AGNÈS.

MÉRAT (FRANÇOIS-VICTOR), médecin, né à Paris en 1780, m. en 1851, fut chef de clinique à la Faculté de médecine de 1805 à 1815, et membre de l'Académie de médecine en 1821.

Il a laissé : *Flore des environs de Paris*, 1812; *Éléments de botanique*, 1822; *Dictionnaire universel de matière médicale et de thérapeutique générale*, avec De Lens, 1829-46, 7 vol.

MERCADAL, v. d'Espagne dans l'île de Minorque; 2,716 hab.

MERCADANTE (SAVERIO), compositeur de musique, né en 1797 à Altamura, prov. de Bari, m. en 1870, élève de Zingarelli au Conservatoire de Naples, débuta au théâtre dès l'âge de 21 ans, et y remporta de nombreux succès, surtout après que Rossini fut allé s'établir à Paris. On le comparait alors à ce maître; mais, s'il possédait assez de mélodie naturelle, le sentiment dramatique, la science de l'harmonie, la connaissance des voix et de l'instrumentation, il lui manquait le don de l'invention, l'originalité dans le style. Nommé maître de chapelle de la cathédrale de Novare en 1833, il obtint, en 1840, la direction du Conservatoire de Naples. En 1862, il devint aveugle. Il était, depuis 1856, membre associé de l'Institut de France. Ses principaux opéras sont : *l'Apoteosi d'Ercole* et *Violenza e Costanza*, 1819; *Anacreonte in Samo*, *Il Geloso ravveduto*, et *Scipione in Cartagine*, 1820; *Elisa e Claudio*, son meilleur ouvrage, 1821; *Didone*, 1823; *Gli Amici di Siracusa*, 1824; *Nitocri*, 1825; *la Donna Caritea*, 1826; *la Rappresaglia*, 1829; *la Testa di bronzo*, 1830; *Zaira*, 1831; *I Normanni a Parigi*, 1832; *I Briganti*, 1836; *la Gioventù di Enrico V*, 1837; *Il Giuramento*, 1838; *le Due illustri rivali*, 1839; *Gabriela di Vergi*, *Elena di Feltre*, *la Vestale*, 1842; *Il Bravo*, *Gli Orazzi ed i Curiaci*, etc. On doit encore à Mercadante des cantates, des recueils d'ariettes et de duos et beaucoup de musique d'église. B.

MERCARA ou **MARKERY**, v. de l'Hindoustan anglais (Madras). Ch.-l. du district de Kourk. Fondée par Hayder-Ali en 1773; 8,146 hab.

MERCATI (MICHEL), médecin, né en 1541 à San-Miniato (Toscane), m. en 1593, devint directeur du jardin botanique de Rome, et y créa un cabinet d'histoire naturelle. Il fut envoyé par Sixte V en Pologne avec le cardinal Aldobrandini; ce prélat, devenu pape sous le nom de Clément VIII, le nomma son premier médecin.

On a de Mercati, entre autres ouvrages, une description de son musée intitulée : *Metallotheca*, Rome, 1717, in-fol., fig.; *Degli obelischi di Roma*, 1589, in-4°, figures, ouvrage estimé. D—G.

MERCATOR (GÉRARD), célèbre géographe belge, né à Rupelmonde en 1512, m. en 1594, entra au service de Charles-Quint, pour qui il exécuta 2 globes terrestres admirés des contemporains, puis se retira à Duisbourg en 1559, avec le titre de cosmographe du duc de Juliers. Il est particulièrement connu pour avoir donné son nom à la projection employée sur les cartes marines, où les parallèles coupent les méridiens à angle droit, et où les uns et les autres sont des lignes droites.

On a de lui : *Chronologia a mundi exordio ex eclipsibus et observationibus, ac Bibliis sacris*, Cologne, 1568, in-fol., et Bâle, 1577; *Tabulæ geographicæ ad mentem Ptolemæi restitutæ et emendatæ*, Cologne, 1578, in-fol.; *Harmonia Evangelistarum*, Duisbourg, 1592, in-4°; un *Atlas*, Duisbourg, 1595, in-fo oblong, complété par Josse Hondius, réimprimé en 1623 avec 156 cartes.

MERCATOR, géomètre dont le vrai nom était Nicolas Kauffmann, né vers 1620, dans le Holstein, m. à Paris en 1687. Il passa en Angleterre en 1660, et fut un des premiers membres de la Société royale de Londres. Il vint ensuite en France, où il fut employé, à cause de ses connaissances dans l'hydraulique, à l'établissement des fontaines de Versailles.

On a de lui : *Cosmographia, sive Descriptio cæli et terræ*, Dantzig, 1651; *Rationes mathematicæ*, Copenhague, 1653, in-4°; *Logarithmotechnia, sive methodus construendi logarithmos nova*, Lond., 1668-1674, in-4°; *Institutiones astronomicæ*, ibid., 1676.

MERCATOR (ISIDORE). *V.* DÉCRÉTALES.

MERCEDONIUS (MOIS). *V.* CALENDRIER ROMAIN.

MERCENAIRES (GUERRE DES). Après la 1re guerre punique, Carthage ne put payer les mercenaires qui s'étaient battus pour elle; le Campanien Spendius, esclave fugitif de Rome, et l'Africain Mathos les poussèrent à la révolte, et se mirent à leur tête, 241 av. J.-C. Les sujets de Carthage, opprimés par elle, s'unirent aux insurgés. Hannon, envoyé pour traiter avec eux, fut mis en croix; 700 prisonniers furent égorgés. Amilcar, chargé du commandement, fit jeter aux bêtes tous les mercenaires qu'il prit, enferma dans le défilé de la Hache l'armée de Spendius, s'empara des chefs par trahison, et fit massacrer les soldats à mesure qu'ils sortaient du défilé. De 40,000 hommes, pas un n'échappa. Mathos, qui commandait une autre armée de mercenaires, fut défait dans une bataille, conduit à Carthage et livré pour jouet à la populace, 238. On donna à cette lutte affreuse le nom de *Guerre inexpiable*. F—T.

MERCEY (FRÉDÉRIC **BOURGEOIS** DE), peintre de paysage et littérateur, né à Paris en 1808, m. en 1860, se forma comme artiste par les voyages qu'il fit de 1829 à 1837. Chef de bureau dans la division des beaux-arts au ministère de l'intérieur en 1840, il passa, en 1853, au ministère d'État comme chef de cette division, et devint membre de l'Académie des beaux-arts, en 1859. Il a donné des Vues d'Écosse, du Tyrol et d'Italie, et des études de forêts qui furent appréciées des connaisseurs.

On a de lui : *le Tyrol et le nord de l'Italie*, 1836, 2 vol.; *Scotia*, 1841, 2 vol.; *Études sur les beaux-arts*, 1855, 3 vol.; [illegible] 3 vol.; enfin un grand nombre d'articles dans la [illegible], la [illegible] *Deux Mondes*, l'*Artiste*, etc.

MERCHTEM, v. du roy. de Belgique (Brabant), à 15 kil. N.-O. de Bruxelles; 4,380 hab.

MERCI (PÈRES DE LA), ou de la *Rédemption des captifs*, ordre religieux institué à Barcelone en 1218, à l'imitation de

celui des Trinitaires, fondé en France par St Jean de Matha. St Pierre Nolasque et d'autres gentilshommes consacrèrent leur fortune au rachat des chrétiens réduits en esclavage par les infidèles. Leur ordre, qui suivait la règle de St Augustin, fut approuvé par le pape Grégoire IX en 1235, sous le nom de *Congrégation de Notre-Dame de la Miséricorde*. Les constitutions avaient été rédigées par Raymond de Peñafort. Clément V ayant ordonné, en 1308, qu'il fût régi par un religieux et un prêtre, les clercs et les laïques ne tardèrent pas à se séparer : les chevaliers furent incorporés à d'autres ordres militaires, et la congrégation de la Merci ne fut plus composée que d'ecclésiastiques. Le P. Gonzalez du Saint-Sacrement, m. en 1618, y introduisit une réforme, qui fut approuvée par Clément VIII : ceux qui la suivirent allaient nu-pieds, pratiquaient la retraite, la pauvreté et l'abstinence. Avant 1789, l'ordre de la Merci formait 4 provinces, 2 en Espagne, 1 en Sicile, et la 4e en France. Celle-ci fut supprimée par la Révolution de 1789.

MERCIE, de *mark* ou *merk*, frontière, un des royaumes de l'heptarchie anglo-saxonne; cap. Lincoln. Fondé en 584 par Crida, chef des Angles, il comprenait les comtés actuels de Glocester, Worcester, Leicester, Northampton, Bedford, Buckingham, Derby, Nottingham, Hereford, Warwick, Chester et Lincoln. Ses principaux souverains furent : Penda, 625-55; Ethelred, qui réunit le comté de Lincoln en 679; Kenred, qui se fit moine à Rome en 709; Offa, 757-96. Il fut détruit par Edouard, roi d'Angleterre, en 918.

MERCIER (Louis-Sébastien), littérateur, né à Paris en 17[illegible], m. en 1814, débuta par des héroïdes et des pièces de théâtre qui n'eurent aucun succès. Dès lors ennemi déclaré de la poésie, il publia un *Essai sur l'art dramatique*, dans lequel il ne se proposait rien moins que de substituer ses propres ouvrages, conçus dans un genre analogue à celui qu'on a depuis nommé *romantique*, aux chefs-d'œuvre de Corneille, de Racine et de Voltaire. Dans une espèce de roman politique, intitulé : *l'An 2440, rêve s'il en fut jamais*, 1771, nouvelle édit., 1786, 3 vol., il mêle beaucoup d'extravagances à un petit nombre d'idées justes. Un autre ouvrage, *le Tableau de Paris*, sur lequel repose sa réputation, est un livre mal fait, mal écrit, un fatras de quelques bonnes choses parmi une foule de paradoxes et de déclamations, mais qui aura toujours pour les fureteurs un certain intérêt de curiosité pour les détails de mœurs et d'usages perdus qu'on y trouve. Le livre parut en 1781 à Paris, 2 vol., et obtint un immense succès en province et en Allemagne. Il était anonyme; des poursuites ayant été dirigées contre plusieurs personnes soupçonnées d'en être les auteurs, Mercier se nomma, et alla finir son ouvrage en Suisse. *Le Tableau de Paris* parut en Hollande, Amsterd., 1782-88, 12 vol., plus 1 vol. de fig., Yverdun, 1785. Mercier revint en France à la Révolution, rédigea avec Carra les *Annales patriotiques*, soutint le parti des Girondins, fut député de Seine-et-Oise à la Convention, vota dans le procès de Louis XVI pour la détention, et fut incarcéré pendant la Terreur. Il devint membre du Conseil des Cinq-Cents et de l'Institut en 1795. Il fut nommé contrôleur de la loterie en 1797, et professeur d'histoire dans les écoles centrales. Esprit paradoxal, beaucoup moins original que bizarre, il se rendit ridicule dans ses diatribes violentes contre les lettres, les sciences et les arts, et s'attira le surnom de *singe de Jean-Jacques*. Il fit bien souvent lui-même l'éloge de ses propres livres, et s'intitulait *le premier livrier de France*.

Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : son *Théâtre*, 1778-84, 4 vol., recueil de drames oubliés; *Néologie, ou Vocabulaire des mots nouveaux ou à renouveler*, 1[illegible], 2 vol., etc.

MERCIER DE LA RIVIÈRE, économiste, né vers 1720, m. vers 1794, fut le disciple de Quesnay. Son ouvrage : *l'Ordre naturel et essentiel des Sociétés politiques*, Paris, 1767, in-4°, ou 2 vol. in-12, était une apologie du pouvoir absolu, mais contenait en même temps l'exposition de la doctrine des physiocrates sur la propriété foncière, sur l'unité de l'impôt, etc. Vivement critiqué par les philosophes, Mercier n'en fut pas moins appelé à Saint-Pétersbourg et consulté par Catherine II, qui d'ailleurs se moqua de ses conseils.

[illegible] *l'Ordre naturel*, qui a été réimp. en 18[illegible], dans la *Collect. des* [illegible] *Économistes*, on a [illegible] écrits dont le plus re[illegible] *Lettres* [illegible] *les Économistes*, 2e édit., 17[illegible], a été [illegible] E. D[illegible]

MERCIER DE SAINT-LÉGER (Barthélemy), bibliographe, né à Lyon en 1734, m. en 17[illegible], bibliothécaire de Sainte-Geneviève de 17[illegible] à 1772, fut pourvu par Louis XV de l'abbaye de Saint-Léger. En 1792, il fut nommé membre de la [illegible] des monuments, et protégea beaucoup les [illegible]

[illegible] *Supplément à l'histoire de l'imprimerie, de Prosper Marchand* [illegible] *Mémoires de Trévoux*, à l'An[illegible]

MERCIER, dit *la Vendée*, un des chefs de l'insurrection royaliste dans l'Ouest, né à Château-Gonthier en 1778, m. en 1800, servit comme capitaine jusqu'à la défaite du Mans, se rendit alors en Bretagne avec Cadoudal, commanda en 1794 une division d'insurgés dans le Morbihan, fut pris, s'échappa de Brest, fut nommé maréchal de camp par le comte d'Artois en 1797, accepta l'amnistie offerte par le Directoire, reprit les armes en 1799, se rendit maître de Saint-Brieuc, mais fut tué près de Loudéac. B.

MERCIERS (Roi des), officier dont on attribuait la création à Charlemagne, et qui veillait à ce qui concernait le commerce. Il délivra plus tard les lettres de maîtrise et les brevets d'apprentissage, eut l'inspection des poids et mesures et de la qualité des marchandises, sur lesquelles il percevait des droits déterminés. Des lieutenants le représentaient dans les provinces. La charge de roi des merciers fut supprimée en 1597.

MERCŒUR, *Mercorium*, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. de Tulle; 845 hab. La maison de Mercœur, une des plus anciennes de l'Auvergne, remontait au xe siècle; ses biens passèrent plus tard à celle de Bourbon, furent confisqués sur le connétable de Bourbon en 1523, puis donnés à Antoine, duc de Lorraine, qui avait épousé Renée de Bourbon, sœur cadette du connétable. En 1569, Mercœur fut érigé en duché en faveur de Nicolas de Lorraine, puis passa à la famille de Conti.

MERCŒUR (Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de), fils de Nicolas, comte de Vaudemont, 1er duc de Mercœur, né à Nomény en 1558, m. en 1602, épousa Marie de Luxembourg, duchesse de Penthièvre, et fut nommé gouverneur de la Bretagne. Il se déclara, après la mort des Guises, le chef de la Ligue dans sa province, traita avec l'Espagne, se maintint contre les troupes royales, consentit à signer une trêve avec Henri IV en 1595, et lui vendit sa soumission en 1598, à la condition que sa fille épouserait le duc de Vendôme. L'empereur Rodolphe II lui ayant offert, en 1601, le commandement de son armée contre les Turcs, il battit les troupes ottomanes en Hongrie, mais mourut, en revenant en France, à Nuremberg.

MERCŒUR (Élisa), jeune fille poète, née à Nantes en 1809, m. en 1835, se sentit entraînée de bonne heure vers la poésie; ses premiers essais décelèrent les plus heureuses dispositions. Poursuivie par la misère, elle vint à Paris, où son talent, encouragé par Chateaubriand et par Lamartine, lui fit obtenir une modique pension, qui la mettait à l'abri du besoin. Elle en jouit pendant quelques annés, et succomba à une maladie de poitrine. Élisa n'a laissé qu'un petit nombre de poésies, pleines de force, de sensibilité et de grâce.

Un recueil a été publié, en 1829, gr. in-18; une édit. plus complète a paru en 1843, 3 vol.

MERCREDI, *Mercurii dies*, 4e jour de la semaine, était personnifié chez les anciens par la figure de Mercure. C'est un mercredi que commence le Carême. (*V.* Cendres.) On nomme *Mercredi saint* celui qui précède Pâques.

MERCURE, en grec *Hermès*, fils de Jupiter et de Maïa, né sur le Cyllène en Arcadie, était le dieu de l'éloquence, du commerce et des voleurs, le messager des dieux, le conducteur des morts aux Enfers (Mercure *Psychopompe*). A peine né, il dérobe le trident de Neptune, l'épée de Mars, la ceinture de Vénus. Exilé pour ces méfaits sur la terre, il garde, avec Apollon, les troupeaux d'Admète. Il dérobe les bœufs d'Apollon, et, pendant que le dieu le menace, il lui dérobe encore son arc et son carquois. Toute sa vie est une suite de tours d'adresse. Il change Battus en pierre de touche, délivre Mars emprisonné par Vulcain, enchaîne Prométhée sur le Caucase, endort et tue Argus, le gardien de la génisse Io. Avec l'écaille d'une tortue, il invente la lyre, et la donne à Apollon, qui lui donne en échange la science prophétique. Ses attributs sont le pétase ou chapeau de voyage, les ailes aux talons, la bourse, l'écaille de tortue et le caducée. (*V. ce mot.*) On donnait le nom d'Hermès à des têtes de Mercure qui surmontaient une base en forme de colonne carrée. — La statuaire grecque a souvent représenté Hermès sous la forme d'un beau jeune homme aux traits presque féminins; nous possédons depuis 1877 l'admirable statue de Praxitèle, *Hermès et Dionysos enfant*, découverte par des Allemands à Olympie et conservée auj. au musée de cette ville. De très belles statues d'Hermès ont encore été trouvées à Herculanum. Dans la peinture sur vases, Hermès est représenté comme un vieillard à barbe pointue; ce type, plus ancien que celui d'Hermès adolescent, se retrouve dans quelques sculptures archaïques.

Meblis, *die Grundidee des Hermes*, 1875-77; Gerhard, *de Religione Hermarum*, 18[illegible]; Plom, *Hermes*, 1[illegible]; Roscher, *Hermes der Windgott*, 1878; [illegible] *Hermes* [illegible]

MERCURE DE FRANCE, MERCURE GALANT. V. Journal.

MERCUREY, v[illegible] (Saône-et-Loire), arr. de Chalon; 760 hab. Vins très estimés.

MERCURIALES, nom des assemblées du parlement dans lesquelles les gens du roi prononçaient un discours pour rappeler aux membres de la compagnie les devoirs de leur profession. Elles se tenaient toujours un mercredi (jour consacré à *Mercure*); l'ordonnance de Villers-Cotterets, en 1539, prescrivit qu'elles eussent lieu tous les trois mois; mais il n'y en eut plus tard que de 6 mois en 6 mois, après Pâques et à la Saint-Martin, et enfin seulement une fois chaque année, à la rentrée des tribunaux. Le discours prononcé s'appelait aussi Mercuriale. Le nom a disparu, mais le discours de rentrée a été maintenu.

MERCURIALIS (Jérôme), médecin, né à Forli en 1530, m. en 1606, fit ses études à Bologne et à Padoue. Envoyé à Rome par ses concitoyens pour traiter avec Pie IV, il resta 7 ans dans cette ville, et enseigna la médecine; professeur à Padoue en 1569, il alla à Vienne pour soigner l'empereur Maximilien II, qui le fit comte palatin. Il passa la fin de sa vie dans sa ville natale, dont les habitants lui élevèrent une statue après sa mort.

On lui doit, entre autres ouvrages : une édition des œuvres d'*Hippocrate*, en grec et en latin, Venise, 1588, in-fol.; *de Arte gymnastica libri VI*, Venise, 1569, in-4°, ouvrage très savant sur la gymnastique des anciens; *de Maculis pestiferis et de hydrophobia*, Padoue, 1580, in-4°; *de Morbis mulierum*, 1601; *de Morbis puerorum*, Francf., 1594. D—G.

MERCURIALS, nom donné, dans l'anc. Rome, aux membres d'un collège de marchands, fondé, vers l'an 259 de la ville, pour connaître des différends en matière de commerce. Le lieu où ils s'assemblaient était voisin du temple de Mercure, dieu protecteur du commerce.

MERCURII CURTIS, nom latin de Mirecourt.

MERCY (François, baron de), général célèbre, né à Longwy en Lorraine, entra très jeune au service de l'empereur, et, en 1635, comme général, à celui de la Bavière. Il seconda les opérations du duc de Lorraine en Alsace, d'abord sans succès; mais, dans la campagne de 1643, il battit le général français Rantzau près de Duttlingen, et reçut de l'empereur le titre de feld-maréchal. L'année suivante, il perdit contre Condé la bataille de Fribourg. En 1645, il vainquit Turenne à Mergentheim, mais fut tué à la bataille de Nordlingen, livrée contre Condé. On grava sur sa tombe, élevée sur le champ de bataille, cette épitaphe : *Sta, viator; heroem calcas*, c.-à-d. : « Arrête, passant; tu foules un héros. » E. S.

MERCY (Claude-Florimond, comte de), petit-fils du précédent, né en Lorraine en 1666, m. en 1734, entra au service de l'empereur Léopold Ier en 1682, se signala contre les Turcs, et commanda la cavalerie impériale en Italie, en 1702. Envoyé sur le Rhin en 1705, il força les lignes de Pfaffenhofen, refoula les Français jusqu'aux portes de Strasbourg, et remporta, en 1707, une victoire sur le général Vivans à Offenbourg. Moins heureux en 1709, il fut battu à Rumersheim. A la fin de la guerre, il fut nommé feld-maréchal. En 1733, il commanda une partie de l'armée dirigée contre la Turquie, et contribua aux victoires de Belgrade et de Peterwardein. En 1719, il commanda l'armée de Sicile, fut nommé gouverneur du Banat, et plus tard feld-maréchal-général. En 1733, il reçut le commandement en chef de l'armée d'Italie. Après avoir occupé Parme, 1734, il succomba dans une attaque qu'il avait entreprise en personne, contrairement à l'avis de ses lieutenants, sur le château de Croisetta. Il fut enterré à Reggio. E. S.

MERCY-ARGENTEAU (Florimond-Claude, comte de), né à Liège en 1722, m. en 1794, petit-fils par adoption du précédent, fut ambassadeur à Turin, à Saint-Pétersbourg, puis en France, depuis 1766 jusqu'en 1790, où il jouit de la confiance de Louis XVI et de Marie-Antoinette. Il s'entremit pour leur faire passer les conseils politiques que leur donnait Mirabeau, et fut, avec le comte de La Marck, tout ce fameux *comité autrichien* dont les démagogues révolutionnaires firent si grand bruit. En 1790, il quitta la France pour aller achever de pacifier les Pays-Bas, que les réformes imprudentes de Joseph II avaient soulevés. Pendant 2 ans, il eut les pouvoirs de gouverneur général. Il tenta, de Bruxelles, d'arracher la famille royale de France aux mains des révolutionnaires. Quand les Français envahirent la Belgique, 1794, il passa en Angleterre pour solliciter des subsides en faveur de la coalition; mais il mourut peu de jours après son arrivée à Londres.

MÉRÉ (George **BROSSIN**, chevalier de), né vers 1610, m. en 1685, d'une famille ancienne du Poitou, cultiva les lettres en grand seigneur. Bel esprit, demi-savant, demi-littérateur, c'était un précieux, resté tel quand il n'y avait plus de précieuses, et qui traitait Pascal en maître et Mme de Sévigné en protecteur. Son style plein d'affectation est appelé par celle-ci *un chien de style*. Il donna des leçons à Mlle d'Aubigné (Mme de Maintenon), qu'il aima sans succès.

On a de lui : *Conversations de M. de Clérembault et du chevalier de Méré*, 1669; *Lettres*, 1682; *Maximes, sentences, réflexions morales et politiques*, 1687; *Traité de la vraie honnêteté, de l'éloquence et de l'entretien*, 1701. L'abbé Nadal publia ses Œuvres posthumes en 1700. — V. Sainte-Beuve, *Derniers portraits littéraires*.

MÉRÉ (**POLTROT** de). V. Poltrot.

MÈRE DE FAMILLE. V. Famille.

MÈRE-EGLISE (**SAINTE-**), ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Valognes; 1,507 hab. Beurre, grains et bestiaux.

MÈRE-FOLLE (La). *V.* Fous (Fête des).

MEREND, v. de la Perse (Aderbaïdjan); 10,000 hab.

MEREVILLE, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. et à 16 kil. S.-S.-O. d'Étampes, sur la Juine; 1,591 hab. Exploit. de pierres de taille; élève de bestiaux, mérinos, abeilles. Très beau château, dit *Folie-Méréville*, avec parc magnifique, où l'on voit une colonne rostrale, en marbre bleu, élevée à la mémoire des deux frères Delaborde, compagnons de Lapeyrouse.

MERGENTHEIM, MERGENTHAL ou **MARIENTHAL**, v. du roy. de Wurtemberg (Iaxt), sur la Tauber; 4,445 hab. Eaux minérales fréquentées. Vaste château royal, dit *Neuhaus*, qui fut la résidence du grand maître de l'ordre Teutonique depuis 1527. Turenne y fut battu par Mercy, en 1645.

MERGEY (Jean de), gentilhomme protestant, né en 1536 à Sauvage-Mesnil (Champagne), attaché au comte de La Rochefoucauld, puis à son fils le comte de Marsillac, fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, 1557, assista aux journées de Dreux, 1562, et de Moncontour, 1569, et faillit périr dans la Saint-Barthélemy, 1572.

On a de lui des *Mémoires* datés de 1613, et insérés dans les collections de Mémoires relatifs à l'histoire de France.

MERGHEIM. *V.* Merville.

MERGUI, v. de l'Indo-Chine anglaise, située dans une île du delta de la riv. Mergui, à 400 kil. S.-O. de Siam; 9,737 hab. Ch.-l. de la prov. de Ténasserim. Bon port. Perles, ivoire, riz. — Elle fut prise, en 1759, aux Siamois par les Birmans, et à ceux-ci par les Anglais en 1824.

MERGUI, archipel dans le golfe du Bengale, sur la côte O. de la presqu'île de Malacca, entre 9° et 13° lat. N., 95° et 96° long. E. Cédé par les Birmans aux Anglais, il fait partie de la prov. de Ténasserim. Iles principales : Grand et Petit Canisted, Carbossa, Bentinck, Domel, Sullivan's, King's et Saint-Mathieu. Les habitants sont appelés par les Chinois *Chalomé* et *Pasé*; ils sont peu civilisés, mais inoffensifs. Poissons, huîtres, perles.

MÉRIADEC. *V.* Conan.

MÉRIAN (Marie-Sibylle), artiste célèbre, née à Francfort-sur-le-Mein en 1647, m. en 1717, se fit un nom par ses miniatures et ses dessins de fleurs et d'insectes.

On lui doit : *les Métamorphoses merveilleuses des chenilles*, Nuremberg, 1679, 2 vol.; *Histoire des insectes*, Amsterdam, 1717, in-fol.; *les Insectes européens*, ibid.; 1730, in-fol.; *les Métamorphoses des insectes de Surinam*, ibid.

MÉRIAN (Jean-Bernard), philosophe, né à Liechstall, près de Bâle, en 1723, m. en 1807, entra dans les ordres sacrés, et se livra quelque temps à la prédication. Maupertuis, président de l'Académie de Berlin, l'appela en cette ville en 1750. Frédéric II le fit, en 1770, directeur de la classe des belles-lettres; à la mort de Formey, il devint secrétaire perpétuel de l'Académie. Observateur judicieux, il jugea avec beaucoup de sens tous les systèmes de philosophie, et, dans ses nombreux Mémoires à l'Académie, il les exposa avec une netteté de conception et de style, une impartialité et un esprit analytique admirables. Ses principaux ouvrages, tous en français, sont : *Mémoires sur l'aperception de notre propre existence; — sur l'existence des idées dans l'âme; — sur le problème de Molyneux. — sur l'action, la puissance et la liberté; — sur le premier principe de Leibnitz et celui de Locke*; une traduction des *Essais* de Hume, Amsterdam, 1758, 2 vol. in-12; *Système du monde*, d'après Lambert, Bouillon, 1770; une traduction de *l'Enlèvement de Proserpine* de Claudien, etc. Après une étude approfondie de la poésie, Mérian traita cette fameuse question : *Homère a-t-il écrit ses poëmes ?* et se déclara pour la négative.

V. son Éloge prononcé à l'Académie de Berlin par Ancillon, en 1810.

MÉRIDA, *Emerita Augusta*, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Badajoz, sur la rive dr. de la Guadiana; 7,390 hab. (autrefois 40,000). Évêché. Cette ville fut fondée par Auguste, qui en fit une colonie de vétérans; elle devint bientôt très florissante et la première de la Lusitanie. Son enceinte était d'environ 30 kil.; de magnifiques monuments la décoraient. Il lui reste un arc de triomphe, élevé à Trajan (auj. de Santiago); un château fort; un pont romain, de 66 arches; les ruines de plusieurs temples, d'un amphithéâtre, etc. Elle fut prise par les Arabes en 715, et conquise en 1228 par Alphonse XI, roi de Léon, qui la donna à l'ordre de Saint-Jacques; elle avait perdu alors toute son importance. Les Français l'occupèrent en 1811.

MÉRIDA, v. du Mexique, capitale de l'État d'Yucatan, près de la côte N. de la presqu'île de ce nom; 32,000 hab. Évê-

ché; cour de justice. Chemins de fer pour Progreso et pour Peto.

MÉRIDA, v. de la république de Vénézuéla, ch.-l. de l'État de los Andes, sur la Chama; 10,747 hab. Évêché; université. Fabr. de tapis et lainages; teintureries de laine. Elle fut bouleversée par un tremblement de terre en 1812. Le dép. de Mérida a 6,690 kil. carr., et 78,181 hab. Sol fertile.

MERIDIEN, nom donné à de grands cercles de la sphère qui passent par les pôles de la terre et par un lieu convenu, coupant ainsi le globe terrestre en 2 parties, l'une à l'E. et l'autre à l'O. Lorsque le soleil est dans un de ces cercles, il est minuit ou midi (*meridies*) pour tous les endroits situées sous ce même cercle. On nomme *premier méridien* celui d'après lequel on est convenu de compter tous les autres en allant d'orient en occident. Autrefois on prenait pour ce méridien de comparaison celui qui passe par l'île de Fer; depuis, chaque peuple a pris ordinairement celui qui passe par sa capitale. Cependant la conférence internationale a adopté, en 1885, le méridien de Greenwich. (*V.* LONGITUDE, LATITUDE, DEGRÉS.)

MÉRIDIONAL (ARCHIPEL). *V.* POMOTOU.

MERIGNAC, vge (Charente), arr. de Cognac, sur la Guirlande; 1,133 hab. Bons vins rouges et blancs.

MÉRIGNAC, vge (Gironde), arr. et à 6 kil. O. de Bordeaux; 4,967 hab. Bons vins rouges. A 2 kil. au S., est la tour de Veyrines, du XIVe siècle, dernier reste du château de ce nom.

MÉRILHOU (JOSEPH), magistrat, né à Montignac (Dordogne) en 1788, m. en 1856, reçu avocat à Paris en 1810, se fit un nom comme défenseur des accusés politiques que poursuivait la réaction de 1815. Élu député en 1828, il se trouva chargé, après la révolution de juillet 1830, du portefeuille de l'instruction publique, puis de celui de la justice. Il donna sa démission lors des poursuites dirigées contre son ami Charles Comte; mais il fut nommé conseiller à la Cour de cassation en 1832, et, en 1837, pair de France. Suspendu de ses fonctions judiciaires en 1848, il les reprit l'année suivante. Il a donné une édition des *Discours de Mirabeau*. F—T.

MÉRIMÉE (PROSPER), littérateur, né à Paris en 1803, m. en 1870, était fils d'un peintre à qui l'on doit un des plafonds des salles de sculpture au Louvre et un *Traité de la peinture à l'huile*. Il se fit recevoir avocat, mais ne plaida point, et s'annonça dans le monde des lettres en 1825 par le *Théâtre de Clara Gazul*, recueil de 6 essais dramatiques en prose (augmenté de 4 autres dans les éditions ultérieures), qu'il attribuait à une comédienne espagnole : il se lançait ainsi dans le mouvement romantique, non en réformateur, mais en amateur spirituel, qui ne prenait pas trop au sérieux ses propres créations. Deux ans après, il publiait encore, sous le pseudonyme d'Hyacinthe Maglanowich, *la Guzla*, prétendu recueil de chants illyriens ou dalmates, qui n'était qu'un habile pastiche. *La Jacquerie*, suite de scènes empruntées à l'histoire de la féodalité, et *la Famille de Carvajal*, développement dramatique d'un amour incestueux, parurent également sans nom d'auteur en 1828, ainsi que *la Chronique du règne de Charles IX* en 1829. Après la révolution de 1830, Mérimée fut secrétaire du ministère du commerce, puis chef de bureau au ministère de la marine. En 1834, il obtint la place d'inspecteur des monuments historiques; il fit en cette qualité des voyages archéologiques, dont il consigna les résultats dans les publications suivantes : *Voyage dans le midi de la France*, 1835; *Voyage dans l'ouest de la France*, 1836; *Voyage en Auvergne et dans le Limousin*, 1838; *Voyage en Corse*, 1840; *Rapport sur les monuments historiques*, 1843; *Peintures de l'Église Saint-Savin*, 1844. Ces travaux ne l'empêchèrent pas de donner à la *Revue de Paris* et à la *Revue des Deux Mondes* une série de contes et de nouvelles, réunies depuis en volumes (*la Double méprise, Mateo Falcone, l'Enlèvement de la redoute, la Vision de Charles IX, Tamango, la Perle de Tolède, la Partie de trictrac, le Vase étrusque, les Ames du Purgatoire, la Vénus d'Ille, Colomba, Arsène Guillot, Carmen* (qui a fourni le livret du célèbre opéra comique de Bizet), etc. Mérimée y montre un rare esprit d'observation, une sensibilité qui se dérobe sous l'ironie, un art de narration porté au suprême degré, un style correct, ferme et nerveux, mais on y trouve aussi de trop nombreuses preuves du scepticisme religieux, moral et politique qui faisait le fond de son caractère. Il n'en fut pas moins nommé sénateur par Napoléon III, en 1853, grâce à l'influence de l'impératrice, dont il avait connu la famille en Espagne. Il n'aborda qu'une fois le théâtre, avec *le Carrosse du Saint Sacrement*, 1850, l'une des pièces de Clara Gazul, mais il n'y réussit pas. Ses articles de revues et de journaux ont été recueillis sous le titre de *Mélanges historiques et littéraires*, et de *Portraits historiques et littéraires*. Dans le genre historique, on lui doit : *Études sur l'histoire romaine*, guerre sociale, conjuration de Catilina, 1844, 2 vol.; *Histoire de don Pèdre Ier, roi de Castille*, 1848; *les Faux Démétrius*, épisode de l'histoire de Russie, 1854. Mérimée remplaça Nodier à l'Académie française en 1844; il était aussi membre de l'Académie des inscriptions. On a publié après sa mort les *Lettres à une inconnue*, 2 vol., et les *Lettres à une autre inconnue*, qui ont obtenu un grand succès de curiosité et de scandale, à cause des révélations indiscrètes et des appréciations spirituelles mais fort peu bienveillantes que l'on y trouve sur les personnages et les événements du second empire. B.

MERINAGHEN, vge de la colonie française du Sénégal, près de la lagune de Panié-Foul, est le ch.-l. du cercle S.-E. du Oualo, auquel il donne son nom. Le cercle a environ 2,000 hab., et le village 300 à peine. C. P.

MÉRINDOL, vge (Vaucluse), arr. d'Apt; 878 hab. Célèbre par le massacre des Vaudois, que le président d'Oppède exécuta en 1545.

MÉRINIDES, dynastie arabe qui régna sur le Maroc du XIIIe au XVe siècle, et qui tenta même de soutenir les musulmans d'Espagne contre les chrétiens.

MÉRINO (DON GERONIMO), connu sous le nom de *curé Mérino*, célèbre chef de guérillas espagnoles, né vers 1770 dans le vge de Villoabjado (Vieille-Castille), dont il devint curé, se distingua dans la guerre de 1808 contre les Français, où il montra la plus grande cruauté. A la Restauration de Ferdinand VII, il retourna dans son village, et y rentra dans l'obscurité. Lors de la révolution de 1820, il reprit les armes pour la cause des absolutistes, et revint de nouveau à sa cure après le rétablissement du roi par les Français. Après l'avènement de la reine Christine, il recommença la guerre de partisans jusqu'en 1838, où il essuya une défaite complète, après laquelle il se réfugia en France, auprès de Don Carlos.

MÉRION, l'un des héros du siège de Troie, compagnon d'Idoménée, avait prétendu à la main d'Hélène.

MERIONETH, *Mervinia*, comté d'Angleterre, à l'O. du pays de Galles, borné par la baie de Cardigan à l'O. Superf., 1,559 kil. carr.; 46,598 hab. Bois et montagnes. Riv. : Dee, Maw, Defi. Nombreux petits lacs, outre celui de Bala. Chaux et ardoises à Corwen et Festiniog; plomb et cuivre à Barmouth, Towen, etc. Quelques terrains aurifères. Manuf. de flanelles à Dolgelly et Towyn. Cap. Dolgelly.

MÉRITE MILITAIRE (ORDRE DU), ordre institué par Louis XV, le 10 mars 1759, pour récompenser les officiers étrangers protestants qui servaient dans l'armée française et ne pouvaient, pour cause de religion, être chevaliers de Saint-Louis. Il comprenait 4 grand'croix, 4 commandeurs et un nombre indéterminé de chevaliers. L'insigne était une croix d'or émaillée à 8 pointes et cantonnée de fleurs de lis; d'un côté, il y avait une épée en pal avec cette devise : *Pro virtute bellica* (pour la vertu guerrière); de l'autre : *Ludovicus XV instituit 1759* (Louis XV l'institua en 1759). Les chevaliers la portaient attachée à la boutonnière avec un ruban bleu foncé; les commandeurs et les grand'croix l'avaient en écharpe. Ces derniers portaient, de plus, une croix en broderie d'or sur le justaucorps et sur le manteau. L'ordre a été aboli par la Révolution. Louis XVIII le rétablit en 1814; il a définitivement disparu en 1830. — Un ordre du Mérite fut aussi institué en Prusse par Frédéric II, en 1740, pour remplacer l'ordre de la Générosité, fondé en 1665 par le prince Charles-Émile de Brandebourg. En 1810, Frédéric-Guillaume III modifia les statuts de cet ordre, qui devint exclusivement militaire. Frédéric-Guillaume IV y ajouta, le 31 mai 1842, une autre classe, dite *Ordre du Mérite civil*, pour les savants et les artistes. L'insigne est une croix d'or à 8 pointes, suspendue à un ruban bleu foncé. Une *croix du Mérite*, pour les dames, a été créée par Guillaume Ier en 1871. — Il existe des ordres du *Mérite militaire* dans les roy. de Bavière (Louis II, 1866), de Wurtemberg (Guillaume Ier, 1856), dans les grands-duchés de Bade (Charles-Frédéric, 1807), de Hesse (Louis III, 1870), en Espagne (Isabelle II, 1866); un ordre du *Mérite civil* en Belgique (Léopold II)); enfin des ordres du *Mérite*, pour récompenser les services civils ou militaires, dans le roy. de Saxe (Frédéric-Auguste Ier, 1815), dans le grand-duché d'Oldenbourg (Paul-Frédéric-Auguste, 1838), dans la principauté de Waldeck (George-Victor, 1854-57), dans l'empire ottoman (Abdul-Hamid, 1879) et dans l'empire chinois. — Il y a eu également des ordres du *Mérite* dans l'anc. roy. des Deux-Siciles, la Toscane, le duché de Parme, la Hesse-Électorale et au Paraguay.

MERIVALE (JOHN-HERMAN), jurisconsulte, archéologue et poète, né à Exeter, en 1779, m. en 1844, fit ses études à l'université de Cambridge, fut reçu avocat en 1805, et devint membre de diverses commissions pour la réforme de la cour de la chancellerie et de la législation des faillites.

On a de lui, outre des travaux de jurisprudence, une imitation en vers du M[illegible] sous le titre de [illegible], 1814; des *Poèmes originaux ou traduits*, 1844, et une [illegible] traduction en vers anglais [illegible]. Merivale fut un des principaux collaborateurs de R. Bland pour la traduction des

Morceaux choisis de l'Anthologie grecque, 1813, et il en donna seul une 2e édit. en 1833. E. D—y.

MERLE (Mathieu), gentilhomme protestant, né en 1548 à Uzès, m. après 1587, servit de bonne heure contre les catholiques dans les guerres de religion. Il surprit par escalade la place d'Issoire en 1574 et celle d'Ambert en 1577. L'année suivante, il échoua contre Saint-Flour, mais se vengea par la prise de Mende. Il servit à Coutras sous les ordres de Henri IV. Merle était un des plus braves, mais aussi un des plus cruels parmi les chefs protestants.

On a sous son nom des *Mémoires*, qui se trouvent dans la *Collect. Michaud*, 1re série, t. XI. E. D—y.

MERLE (Jean-Toussaint), auteur dramatique, né à Montpellier en 1785, m. en 1852, dirigea le théâtre de la Porte-Saint-Martin de 1822 à 1826. Il fut, après la révolution de 1830, rédacteur du feuilleton des théâtres au journal *la Quotidienne*, et se fit redouter par la sévérité de sa critique. Merle a fait représenter plus de 120 ouvrages, comédies, drames, vaudevilles, composés en société avec divers auteurs. On cite, entre autres : *le Ci-devant jeune homme, le Savetier et le Financier, la Maison du rempart, le Bourgmestre de Saardam, Préville et Taconnet*, et un certain nombre de vaudevilles dont tantôt *Cadet-Roussel* et tantôt *Jocrisse* sont les héros. Merle avait épousé la célèbre actrice Mme Dorval.

MERLE (Hugues), peintre, né à Saint-Marcellin en 1823, m. en 1881, fut élève de Léon Cogniet et débuta au Salon de 1843 avec les *Willis;* il a exposé depuis : *Migration des pâtres des Alpes*, 1850 ; *Une récréation*, 1852, *les Adieux de Rébecca à lady Rowena, la Lisette de Béranger, Bergère des Alpes*, 1855 ; « *A défaut de clés, voici les portes,* » épisode du passage de Napoléon Ier à Grenoble en 1815, 1857 ; *Repos de la Sainte-Famille en Égypte*, 1859 ; *la Mendiante*, 1861, au musée du Luxembourg ; *Assassinat de Henri III*, 1863 ; *Primavera, les Premières épines de la science*, 1864 ; *une Jeune mère*, 1865 ; *Marguerite essayant des bijoux*, 1866 ; *les Femmes et le secret*, 1867 ; *Baigneuse, Jeune fille d'Étretat*, 1870 ; *le Droit chemin*, 1873 ; *Pernette la fileuse*, 1874 ; *la Nuit et le Jour*, fragment de décoration, 1875 ; *Odette et Charles VI*, 1878 ; *le Rédempteur*, 1879 ; *Hébé après sa chute, Carmosine*, 1880. Il obtint une 2e médaille en 1863, avec rappel en 1865, et la croix de la Légion d'honneur en 1866.

MERLE D'AUBIGNÉ (Jean-Henri), historien suisse, né en 1794 aux Eaux-Vives, près de Genève, m. en 1872, était d'une famille de protestants français, dont l'origine remonte à Agrippa d'Aubigné, et que la révocation de l'édit de Nantes avait chassée. Il suivit les cours de l'Académie de Genève, se consacra en 1817 au ministère évangélique, alla compléter ses études à Leipzig et à Berlin, et, après avoir été pendant 5 ans pasteur de l'église française de Hambourg, puis chapelain du roi des Pays-Bas, et président du consistoire de Bruxelles, retourna en 1831 à Genève. Il y devint professeur à l'École de théologie.

On a de lui : *Discours sur l'étude de l'histoire du christianisme*, 1832 ; *Histoire de la Réformation au seizième siècle*, 1835-53, 5 vol. ; *le Luthéranisme et la Réforme*, 1844 ; *le Protecteur, ou la République d'Angleterre aux jours de Cromwell*, 1848 ; *Germany, England and Scotland, or Recollections of a Swiss minister*, 1848 ; *Trois siècles de luttes en Écosse*, 1859 ; *Histoire de la Réformation en Europe au temps de Calvin*, 1863-75, 7 vol.

MERLERAULT (LE), ch.-l. de cant. (Orne), arr. d'Argentan ; 1,327 hab. Toiles de coton, bonneterie. Comm. de bestiaux et de chevaux. Mine de fer.

MERLIN, en breton *Myrdhinn*, ou *Emrys* (Ambroise) *l'enchanteur*, né, selon la légende, à Carmarthen, dans le ve siècle, fut un grand mathématicien, un sage par excellence, l'ami et le conseiller de 4 rois, notamment d'Artus, si célèbre par sa Table-Ronde. Merlin joue un rôle très important dans les romans de chevalerie : il métamorphose qui il lui plaît, transporte des rochers et en fait des géants, échappe à ses ennemis dans une *maison flottante de cristal*, etc. On croit qu'il mourut dans l'île de Bardsey. Il existe sous son nom un livre de *Prophéties*, traduit en français, dès 1498, par Robert de Borron.

V. Heywood, *Vie de Merlin*, Lond., 1641 ; Freytag, *Programma de Merlino britannico*, Noremb., 1737, in fol. ; *Merlin's life, his prophecies and predictions*, Londres, 1813 ; *Histoire des enchantements de Merlin*, dans le *Recueil des poésies romantiques*, par Schlegel, t. V. Un vieux roman de *Merlin l'Enchanteur* a été mis en français moderne par Boulard, Paris, 1797, 3 vol. in-12. — V. de la Villemarqué, *l'Enchanteur Merlin, son histoire, ses œuvres*, 1862, in-12. La légende de Merlin a fourni à E. Quinet le sujet d'un roman philosophique et allégorique. J. T.

MERLIN (Jacques), théologien, né à Saint-Victurnien (Limousin) vers 1469, m. en 1541, fut curé de Montmartre, puis chanoine de Notre-Dame. Il se montra fort zélé contre les partisans de la Réforme, et fut même emprisonné pendant 2 ans pour avoir attaqué quelques courtisans favoris de François Ier. Rendu à la liberté en 1529, il devint vicaire général de l'évêque de Paris.

On a de lui une édition d'*Origène*, 1511 ; une *Collection des conciles*, Paris, 1524, in-fol., plusieurs fois réimpr. ; des édit. de *Richard de Saint-Victor*, 1518, de *Pierre de Blois*, 1519, de *Durand de Saint-Pourçain*, 1[illegible], et des *Homélies* en français.

MERLIN (Jean-Raymond), ministre calviniste, né à Romans (Dauphiné) en 1510, m. à Genève en 157[illegible]. Après avoir enseigné l'hébreu à Lausanne, il fut pasteur à [illegible], assista au colloque de Poissy en 1561, fut appelé dans le Béarn par Jeanne d'Albret, retourna à Genève en 1564, et eut de violents démêlés avec le conseil et le consistoire de cette ville.

Il a laissé un *Catéchisme* extrait de celui de Genève et quelques écrits théologiques.

MERLIN (Pierre), ministre calviniste, fils du précédent, né en 1535, m. en 1603, fut attaché à la maison de Coligny et faillit périr avec l'amiral, lors du massacre de la Saint-Barthélemy, 1572. Il se réfugia à Genève, mais rentra plus tard en France et s'établit à Vitré, d'où il dirigea jusqu'à sa mort les églises réformées de Bretagne.

On a de lui, entre autres ouvrages théologiques, *Vingt Sermons sur le livre d'Esther*, La Rochelle, 1594 ; un *Commentaire sur Job*, en latin, Genève, 1[illegible], etc.

MERLIN COCCAIE. V. Folengo.

MERLIN (Philippe-Antoine, comte), dit *de Douai*, parce qu'il était député de cette ville, né à Arleux (Cambrésis), en 1754, m. à Paris en 1838, fut avocat au parlement de Flandre dès 1775, y tint le premier rang comme jurisconsulte, et fit par ses articles la fortune du *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence en matière civile, criminelle, canonique et bénéficiale*, édité par Guyot, 1re édit., 1775, 64 vol in-8° ; 2e, 1786, 17 vol. in-4° ; 5e, à Paris, 1827-28, 18 vol. in-4°. Élu à l'Assemblée constituante, inhabile à improviser, il ne brilla pas à la tribune, mais prit la part la plus active à la rédaction des actes législatifs, surtout à ceux qui abolirent les lois et les usages de la féodalité après le 4 août 1789. Pendant l'Assemblée législative, il présida le tribunal criminel du Nord. Envoyé à la Convention, il adhéra immédiatement à la proclamation de la république, siégea parmi les montagnards, vota la mort du roi, fut rapporteur de la loi des suspects, ce qui lui valut le sobriquet de *Merlin Suspect*, contribua à la chute de Robespierre dans la journée du 9 thermidor, fut élu membre du nouveau comité de salut public, proposa le rappel des 73 députés proscrits pour avoir protesté contre le 31 mai et fit décider la fermeture du club des jacobins. Il proposa encore l'annexion de la Belgique à la France, et, grâce à l'autorité que lui donnait sa profonde connaissance du droit, il apporta de grandes améliorations dans la législation criminelle par le *Code des délits et des peines*, du 3 brumaire an IV. On lui doit encore la loi sur les successions. Ministre de la justice sous le Directoire, 1795, il passa pour quelques mois au ministère de la police, où il se montra très rigoureux à l'égard des émigrés, revint au ministère de la justice en avril 1796, remplaça Barthélemy comme directeur, après le 18 fructidor an V (4 sept. 1797), mais fut forcé de donner sa démission au 30 prairial an VII (18 juin 1799). La plus belle époque de sa vie commence en 1801 avec sa nomination comme procureur général à la Cour de cassation, dont il fut le régulateur pendant 13 ans, et où sa science admirable et sa logique pleine de dextérité le firent surnommer *le Nouveau Papinien*. Conseiller et ministre d'État, membre de l'Institut, comte de l'Empire, grand officier de la Légion d'honneur, etc., Merlin perdit à la Restauration ses fonctions et ses dignités. Il fut proscrit. On lui interdit jusqu'au séjour de l'Europe, il s'embarqua pour l'Amérique, fit naufrage près de Flessingue, et obtint de résider à Harlem, d'où il ne revint en France qu'après la révolution de 1830. Merlin, bien qu'il ait cédé quelquefois par faiblesse à des passions violentes, qu'il ne partageait pas, fut modéré de caractère et d'une parfaite intégrité de mœurs et de sentiments. L'usage utile, éclairé par une sagacité de génie, qu'il fit toujours du droit, l'a fait appeler par Toullier *le prince des jurisconsultes*.

Parmi ses ouvrages on distingue, outre le *Répertoire*, son *Recueil alphabétique des Questions de droit qui se présentent le plus fréquemment dans les tribunaux*, 1re édit., 1819-20, 6 vol. in-4°. — V. Paumier, *Merlin*, 1839 ; Mathieu, *Éloge histor. du comte Merlin* ; Mignet, *Notices historiques*, édit. de 1852, t. I. J. T. et E. D—y.

MERLIN (Aug.-Franç.-Eugène), fils du précédent, né à Douai en 1778, m. en 1854, partit comme volontaire en 1793, fit la campagne d'Allemagne à l'armée du Rhin, celle d'Égypte, où il devint aide de camp du général Bonaparte, servit dans les guerres de l'Empire, et se trouvait comme général de brigade aux batailles de Leipzig et de Hanau, 1813. Il fut mis en non-activité lors de la 1re Restauration, se déclara l'un des premiers pour Napoléon, quand celui-ci revint de l'île d'Elbe, et fut proscrit après la 2e Restauration. Il fit naufrage avec son père, et rentra à Paris en 1818. Accusé, en 1820, d'avoir pris part à un complot dans lequel il n'était pas entré, il fut acquitté par la Chambre des pairs. Après la révolution de 1830, il fut rappelé à l'activité, assista au siège d'Anvers, fut nommé lieutenant général en 1832, élu député du Nord en 1834, et créé pair de France en 1838. E. D—y.

MERLIN (Antoine-Christophe), dit *de Thionville*, né en cette ville en 1762, m. en 1833, était fils d'un procureur de sa ville natale, qui le destina aux ordres sacrés; mais ne se sentant pas de vocation, il étudia le droit et devint avocat au parlement de Metz. Député à l'Assemblée législative, il s'y montra fougueux démocrate, fit voter la loi de confiscation des biens des émigrés, proposa la déportation immédiate des prêtres réfractaires et poussa au renversement de la monarchie : « Ce n'est plus avec des discours, s'écria-t-il à la société des Jacobins, c'est avec des canons qu'il faut attaquer le palais des rois, et le peuple sera libre ! » Il contribua très activement à la journée du 10 août, mais après la victoire sauva beaucoup de royalistes et empêcha le massacre des prisonniers à Laon. Membre de la Convention et envoyé à Mayence assiégée par les Prussiens, il prit une part glorieuse à la défense de cette ville, que des énergumènes l'accusèrent pourtant d'avoir livrée à l'ennemi. Cependant il n'oubliait pas Paris, où l'on faisait le procès de Louis XVI; il écrivit à la Convention, le 6 janvier 1793 : « Nous sommes entourés de morts et de blessés; c'est au nom de Louis Capet que l'on égorge nos frères, et nous apprenons que Louis Capet vit encore! » Envoyé en Vendée avec Kléber, il se montra humain et relativement modéré. Il revint à Paris en nov. 1793, parla en faveur de Danton et prit une grande part à la journée du 9 thermidor. Ce fut lui qui entraîna la garde nationale à l'attaque de l'Hôtel de ville et qui fit Robespierre prisonnier. Il fit mettre en liberté un grand nombre de suspects et réclama énergiquement la fermeture du club des jacobins. Lors de la Constitution de l'an III (1795), il entra au Conseil des Cinq-Cents, refusa de s'associer au coup d'État du 18 fructidor, ne fut point réélu en 1798, devint un des directeurs des postes, puis ordonnateur de l'armée d'Italie, et se retira à Chauny après la proclamation du consulat à vie. Il vécut à l'écart sous l'Empire, mais se rallia un instant à Napoléon, lors de l'invasion du territoire français. Il ne fut pas inquiété après la Restauration. Au milieu de son exaltation politique, Merlin ne fut ni cruel ni cupide; dans ses missions, investi d'un pouvoir absolu, il montra de l'humanité et ne commit jamais de malversations.

V. J. Reynaud, *Vie et Correspondance de Merlin de Thionville*, Paris, 1860.

MER MAUVAISE (Archipel de la). *V.* Pomotou.

MERMNADES. *V.* Lydie.

MÉROBAUDES (Flavius), poète latin du v^e siècle ap. J.-C., né probablement en Espagne, cité avec éloges dans la chronique d'Idace. On a découvert, en 1813, à Rome, dans le forum de Trajan, une statue élevée en son honneur sous Valentinien III, en 435, avec une inscription qui vante également son talent et ses exploits. Quelques fragments, qui paraissent devoir lui être attribués, ont été découverts et publiés par Niebuhr en 1823. On les trouve aussi dans la *Collect. byzantine*, Bonn, 1837. E. D—y.

MERODACH-BALADAN, roi de Babylone, mentionné dans la Bible, et que l'on croit avoir régné après Nabonassar, vers 720 av. J.-C. Il eut des relations amicales avec Ézéchias, roi de Juda.

MÉRODE (Philippe-Félix-Balthazar-Othon-Ghislain, comte de), né à Maestricht en 1791, d'une famille noble et riche, m. en 1857, se maria en France avec la fille du marquis de Grammont et passa dans sa nouvelle famille presque tout le temps de la Restauration. Lorsque la révolution de 1830 éclata en Belgique, il s'y jeta avec enthousiasme. Membre d'abord de la commission municipale de Bruxelles, puis du gouvernement provisoire, il aida puissamment le mouvement de son nom, de ses talents, de sa réputation sans tache. Le roi Léopold, qu'il avait fait élire, le nomma successivement ministre des affaires étrangères, de la guerre et des finances. Il se retira pour ne pas signer la cession du Limbourg et du Luxembourg. Depuis lors, il fut l'un des membres les plus assidus de la Chambre des représentants, et l'un des plus ardents du parti catholique. Sa fille épousa M. de Montalembert. F—t.

MÉRODE (Louis-Frédéric-Ghislain, comte de), frère du précédent, né en 17[illegible], se déclara, comme son frère, en faveur de l'indépendance de la Belgique, lors de la révolution de 1830, s'engagea comme volontaire, et fut tué au combat de Berchem, près d'Anvers, le 25 oct. 1830. Un magnifique monument, œuvre du sculpteur Geefs, lui a été élevé dans l'église de Sainte-Gudule à Bruxelles. E. D—y.

MÉRODE (François-Xavier, comte de), né en 1820, d'abord officier dans l'armée belge, entra dans les ordres, fut nommé par Pie IX camérier secret et archevêque de Mytilène. Ministre de la guerre en [illegible], il conserva ces fonctions jusqu'en [illegible], et reçut alors le titre d'aumônier secret du pape. Il mourut en 1874. Pie IX avait pour lui beaucoup d'estime et d'affection.

MÉROÉ, contrée de l'anc. Éthiopie, entre le Nil et l'Astaboras. Les anciens, pensant que ces deux cours d'eau se rejoignaient au S. ou communiquaient ensemble, la regardaient comme une île. Il y avait là, dès la plus haute antiquité, un État puissant, qui avait tiré de l'Égypte ses institutions politiques et religieuses. Les monuments du Méroé et de l'Égypte offrent de grandes ressemblances. La capitale, qu'on nommait également *Méroé*, possédait un célèbre oracle d'Ammon et un commerce florissant; le voyageur Caillaud, 1819-22, en a retrouvé les ruines près du village d'*Assour*, dans le Chendy. Pline rapporte qu'au temps de la guerre de Troie l'empire de Méroé comptait 250,000 guerriers et 400,000 artisans, distribués dans 20 villes. C'est de là que sortirent, vers le viii^e siècle av. J.-C., les rois Sabacon, Sua et Taraka, qui régnèrent sur l'Égypte.

MÉROPE, fille de Cypsélus, roi d'Arcadie, épousa Cresphonte, roi de Messénie, dont elle eut 3 enfants. Polyphonte, meurtrier de ce prince et de deux de ses fils, voulant la contraindre à l'épouser, son 3^e fils, Épytus, élevé en secret chez Cypsélus, survint tout à coup et la délivra de cette union odieuse en tuant le tyran. Les malheurs de Mérope ont inspiré à Voltaire sa meilleure tragédie; il en existe 2 autres de Torelli et de Maffei.

MÉROVÉE, roi des Francs, 448-458, né vers 411, était, à ce qu'on croit, fils de Clodion. Le rhéteur Priscus parle d'un prince franc venu à Rome en ambassade, adopté et secouru, en 451, par le général romain Aétius contre un frère qu'il battit, malgré le secours d'Attila, près de Châlons-sur-Marne. Comme on ne trouve de roi des Francs en Gaule à cette époque qu'un Mérovée, c'est sans doute celui-ci. Mérovée, selon l'opinion commune, aurait donné son nom aux rois de sa race. Il eut pour successeur Childéric I^er, son fils.

MÉROVÉE, fils de Chilpéric I^er et d'Audovère, épousa Brunehaut, captive à Rouen, en 576. Poursuivi par son père à l'instigation de Frédégonde, il se réfugia dans l'église de Saint-Martin, se laissa attirer à Soissons par une feinte réconciliation, fut conduit sous escorte au monastère de Saint-Calais près du Mans, et, délivré par quelques guerriers fidèles, se retira dans la basilique de Tours auprès de l'évêque Grégoire. Il tenta vainement de se réunir à Brunehaut en Austrasie, et se fit tuer pour ne pas tomber entre les mains de Frédégonde.

MÉROVINGIENS, nom donné aux rois Francs de la 1^re race, et dérivé de Mérovée, l'un d'eux. (*V.* France.)

MERRIMAC, fleuve des États-Unis, sort des White-Mountains dans le New-Hampshire, coule au S., puis au N.-E., traverse l'État de Massachussetts, et se jette dans l'Atlantique à Newbury-Port. Il a été rendu navigable, sur un très long parcours, par de nombreux canaux qui font éviter les chutes. Cours de 240 kil., navigable sur 25 kil.

MERRITCH, v. de l'Hindoustan, principauté de Kolapour, près de la rive gauche du Krischna; 10,000 hab.

MERRY ou **MEDÉRIC** (Saint), en latin *Medericus*, né près d'Autun au vii^e siècle, entra dans l'ordre de St Benoît; élu malgré lui abbé de Saint-Martin d'Autun, il quitta son couvent par humilité, et n'y rentra que sur les instances de ses frères. A la suite d'un pèlerinage qu'il fit au tombeau de St Denis, il mourut à Paris dans un oratoire de Saint-Pierre qui est devenu l'église de Saint-Merry. Fête, le 29 août.

MERSE. *V.* Berwick (Comté de).

MERSEBOURG, v. du roy. de Prusse (Saxe), ch.-l. de la régence et du cercle de son nom, sur la rive g. de la Saale; 15,205 hab. Papier, tabac, bière renommée. Belle cathédrale, renfermant le plus grand orgue de l'Allemagne et le tombeau en bronze de Rodolphe de Rheinfelden, vaincu et mort de ses blessures à Mœlsen, près de là, 1080. Victoire de Henri I^er l'Oiseleur sur les Hongrois, 933. Gymnase; haras royal. — La régence de Mersebourg a 10,206 kil. carr.; 971,098 hab., dont 954,907 protestants.

MERS-EL-KEBIR, en espagn. *Mazalquivir*, anc. *Portus Magnus* (le nom arabe a le même sens), v. forte de l'Algérie; bon port sur la Méditerranée, dans le dép. et à 8 kil. N.-O. d'Oran; par 35° 44' lat. N. et 3° 1' long. O; 4,000 hab. Les Français l'occupent depuis 1830.

MERSEN, lieu de l'anc. Austrasie, au N.-O. d'Aix-la-Chapelle. Célèbre par un traité entre Charles le Chauve et Louis le Germanique, en 8[illegible], pour le partage du roy. de Lorraine après la mort de Lothaire II.

MERSENNE (Marin), religieux Minime, né à Oizé (Maine) en 1588, m. à Paris en 1648, fut le condisciple de Descartes au collége de La Flèche, et resta toujours son ami. Il avait des connaissances très étendues en géométrie, et les plus illustres mathématiciens de l'Europe lui communiquaient leurs doutes et leurs découvertes. Il faisait de même avec eux : c'est ainsi qu'il soumit à Roberval le [illegible] de la

cycloïde, à la solution duquel il avait échoué, et Roberval l'ayant résolu, Mersenne fit part de cette découverte à Descartes, qui se l'appropria en quelque sorte, en y appliquant une démonstration courte et de la plus grande simplicité.

Le P. Mersenne a laissé : *Quæstiones celeberrimæ in Genesim*, Paris, 1623, in-fol. ; *l'Impiété des déistes.... combattue et réfutée*, 1624, 2 vol. ; *Questions théologiques, physiques, morales et mathématiques*, 1634, 2 vol. ; *les Mécaniques de Galilée*, traduit de l'italien, 1634 ; *Harmonie universelle, contenant la théorie et la pratique de la musique*, 1636, in-fol. ; *la Vérité des sciences contre les sceptiques et les pyrrhoniens*, 1638, in-12 ; *Cogitata physico-mathematica*, 1644, in-4° ; *Universæ geometriæ mixtæque mathematicæ synopsis*, 1644, in-4° ; *Novarum observationum physico-mathematicarum, quibus accessit Aristarchus Samius de mundi systemate*, 1647, in-4°. — V. la *Vie* de Mersenne par le P. Hilarion de Coste, 1649. C. N.

MERSEY, fleuve d'Angleterre, formé de la réunion de l'Etherow et du Goyt, à 6 kil. E. de Stockport, dans le comté de Chester, qu'il sépare de celui de Lancastre. Cours de 120 kil. ; il reçoit la Tame, l'Irwell (les grands vaisseaux le remontent jusque-là), et le Wewer. Navigation très active. Vaste et profond estuaire dans la mer d'Irlande, à 4 kil. au-dessous de Liverpool.

MERSEY, île sur la côte du comté d'Essex, à 63 kil. S. de Colchester. Pêche d'huîtres.

MERTHYR-TYDVIL, v. d'Angleterre (Glamorgan), dans le pays de Galles, sur la Taff; chemin de fer et canal; 48,857 hab. Petit village avant 1755, ses riches mines de houille et de fer en ont fait pour cette production la ville la plus importante du pays. Près de là sont les ruines du château *Morlais*, résidence des anciens rois de Brecon. C'est à Merthyr, dit-on, qu'a été lancée la première locomotive de chemin de fer, en 1804.

MERTON, brg d'Angleterre (Surrey), sur la Wandle, à 13 kil. S.-S.-O. de Londres; 2,139 hab. Imprimerie sur étoffes, fondée en 1774. Église très ancienne. Restes d'un prieuré normand. Henri III y tint un parlement.

MÉRU, ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Beauvais; 3,685 hab. Tabletterie, instruments aratoires, dentelles, tanneries, mégisseries. Fabr. de sucre.

MERULA, c.-à-d. *Merle*, surnom d'une branche de la famille Cornelia. Parmi les magistrats qu'elle a fournis à la République romaine, il faut citer surtout : L.-Cornélius Mérula, consul, qui remporta, l'an 560 de Rome, 193 av. J.-C., une sanglante victoire sur les Boïens, près de Mutine (Modène); et L.-Cornélius Mérula, substitué, l'an 666 de Rome, à Cinna, dans le consulat; cité devant un tribunal après la rentrée de Marius dans Rome, il n'attendit pas le jugement, et se fit ouvrir les veines. O.

MÉRULA (George), en italien *Merlo*, savant critique et l'un des restaurateurs des bonnes études en Italie, né vers 1424 à Alexandrie, m. en 1494, vint se fixer à Milan, sur l'invitation du duc Louis Sforza, qui le chargea d'en écrire l'histoire. Il était un critique impitoyable pour ses rivaux, principalement pour ceux qui étaient de sa profession.

On lui doit : la 1re édition de *Martial*, Venise, 1470-72, in-4° ; *Rei rusticæ scriptores*, Venise, 1472 ; des *Comédies* de Plaute, Reggio, 1482, in-fol. ; *in Philelphum Epistolæ II*, Venise, 1480, in-4° ; *Antiquitatis vicecomitum mediolanensium libri X*, in-fol., sans date, réimpr. par Rob. Estienne, sous ce titre : *de Gestis Ducum mediolanensium*, Paris, 1549, in-4° ; des annotations sur Ovide, sur des oraisons de Cicéron ; des traductions du grec en latin, entre autres celle de Xiphilin. C. N.

MÉRULA (Paul), dont le vrai nom était *Van Merle*, historien et jurisconsulte, né à Dordrecht en 1558, m. en 1697, voyagea, pendant 9 années environ, en France, en Italie, en Allemagne et en Angleterre; y visita les principales universités, et vint à La Haye, où il exerça la profession d'avocat. Appelé 4 ans après à Leyde, il y succéda à J. Lipse dans la chaire d'histoire, qu'il occupa pendant 15 ans.

Ses principaux ouvrages sont : *Cosmographiæ generalis libri III, item, Cosmographiæ particularis libri IV*, Anvers, 1605, in-4°, Amst., 1636, 6 vol. in-12 ; *Tydtresor*, c.-à-d. *Histoire ecclésiastique et politique*, depuis la naissance de J.-C. jusqu'à l'an 1200, continuée par son fils jusqu'en 1604, en holl., Leyde, 1627, in-fol. ; *de la Chasse et de la Pêche*, en holl., 1605 ; *Opera varia posthuma*, Leyde, 1684, in-4°. C. N.

MERV ou **MERV-CHAH-DJIHAN**, vge et poste militaire du Turkestan russe, sur le Murgh-ab, à 400 kil. S.-S.-O. de Boukhara, et à proximité des frontières de la Perse et de l'Afghanistan. Anc. capitale d'une sultanie seldjoukide, elle fut dévastée en 1786 par les Uzbecks et ne s'est pas relevée. — L'oasis de Merv a 5,000 kil. carrés environ, et est habitée par 250,000 Turcomans, qui se sont soumis aux Russes le 11 fév. 1884. Merv a été rattachée au territoire Transcaspien. (*V. ce mot* et Turkestan.) E. D—y.

MERVEILLES DU MONDE (Les sept). C'étaient, par ordre chronologique : les Jardins suspendus de Babylone, construits 2000 ans av. J.-C. ; les Pyramides d'Égypte, 1200 ans ; le Jupiter Olympien de Phidias, 400 ans ; le Mausolée, 378 ans ; le Phare d'Alexandrie, 285 ans ; le Colosse de Rhodes, 280 ans ; le Temple de Diane à Éphèse, 103 ans. Philon de Byzance a décrit ces sept merveilles dans son ouvrage *de Septem orbis spectaculis*. — Dans le Dauphiné, on donne le nom de *Sept merveilles* à sept objets remarquables : la Fontaine ardente, près de Grenoble ; la Tour-sans-venin, sur le Drac ; la Montagne inaccessible, près de Die ; les Cuves de Sassenage ; la manne de Briançon ; le Pré qui tremble, îlot du lac Pelotier, et la grotte de Notre-Dame de la Balme.

MERVEILLEUSES, femmes de la société élégante de Paris, à l'époque du Directoire, qui, en 1797, imaginèrent d'imiter le costume des anciennes Grecques ; elles eurent des manteaux, des tuniques, des robes *à la grecque*. On leur donna, par plaisanterie, le nom de *merveilleuses*, qu'elles acceptèrent comme un éloge. L'imitation s'étendit jusqu'à la chaussure, et l'on vit des merveilleuses qui poussèrent la recherche, en chaussant le cothurne, jusqu'à orner de bagues de prix les doigts nus de leurs pieds. Ces modes disparurent avec le Directoire. On les retrouve surtout dans la collection des spirituelles caricatures du peintre Carle Vernet.

MERVILLE (Pierre-François **CAMUS**, dit), poète dramatique, né à Pontoise en 1783, m. en 1853, étudia d'abord la médecine; entraîné par son goût pour le théâtre, il se fit comédien, puis auteur. Il quitta la scène vers 1814, pour se livrer tout entier aux lettres. Ses principaux ouvrages sont : *les Deux Anglais*, comédie en 3 actes, en prose, 1817 ; *la Famille Glinet, ou les premiers temps de la Ligue*, 5 actes, en vers, 1818, comédie dirigée contre l'esprit de parti, et qui obtint un très grand succès; *les Quatre âges*, en 5 actes, en vers, 1822 ; *les Comptes de tutelle*, comédie-vaudeville en un acte, 1826 (en société avec Bayard), etc. Les ouvrages de Merville sont bien conduits et amusants, mais le style en est faible, surtout dans les comédies en vers.

MERVILLE, appelé autrefois *Mergheim*, ch.-l. de cant. (Nord), arr. d'Hazebrouck, sur la rive g. de la Lys, à la jonction du canal de la Bourre; 6,912 hab. Toiles, linge de table, velours; briqueteries, etc.

MERVINIA, nom latin du comté de Merioneth.

MERWAN Ier, 4e khalife ommiade, 684-685, successeur de Moaviah II, avait été d'abord secrétaire du khalife Othman. Lors de son élection, il avait juré de laisser le pouvoir à Khaled, fils et frère des deux derniers khalifes, à l'exclusion de ses propres enfants. Au mépris de cette condition, il désigna pour son successeur son propre fils Abd-el-Mélek. La mère de Khaled, qu'il avait épousée, s'en vengea en empoisonnant Merwan, ou en l'étouffant pendant son sommeil. Pendant son règne de 10 mois, Merwan battit Abdallah, fils de Zobayr, qui avait été proclamé khalife en Arabie et en Egypte, et soumit plusieurs chefs de la secte d'Ali, qui ne voulaient pas le reconnaître. D.

MERWAN II, petit-fils du précédent, 14e et dernier khalife ommiade, surnommé *El-Himâr* (l'âne), succéda à Ibrahim, fils de Walid, qu'il avait déposé à Damas, 744. Bientôt un autre Ibrahim, fils de Mohammed, fils d'Ali, et petit-fils d'Abbas, fut reconnu dans le Khorassan comme khalife légitime. Merwan le fit périr. Abdallah, oncle de cet Ibrahim et d'Aboul-Abbas, livra bataille, près de Mossoul, à Merwan, 749, qui fut vaincu; il se réfugia en Égypte, puis fut assassiné, 750. Il était courageux, habile, mais il ne put sauver la dynastie ommiade, qui céda la place à celle des Abbassides. (*V. ce mot.*) D.

MERXPLAS, v. de Belgique (Anvers), arr. de Turnhout; 1,576 hab. Colonie pour la répression de la mendicité.

MERY (Joseph), poète et romancier, né en 1798 aux Aygalades, près de Marseille, m. en 1866. Il fut d'abord destiné à l'état ecclésiastique, mais quitta le séminaire pour l'école de droit d'Aix, où il fut reçu avocat. Il vint à Paris, fit un voyage à Rome, passa quelque temps à Marseille, où il fonda successivement 3 journaux, *le Phocéen*, *la Méditerranée* et *le Sémaphore*. Après un voyage à Constantinople, il vint se fixer à Paris en 1824, se lia avec Barthélemy (*V. ce nom*), et collabora à ses satires, auj. bien oubliées, contre les ministres et les partisans de la Restauration. Déçu dans ses espérances après la révolution de 1830 à laquelle il avait pris part, il écrivit encore avec Barthélemy quelques satires, mais renonça bientôt à la politique pour ne s'occuper que de romans et de pièces de théâtre. Ses œuvres dramatiques n'ont pas vécu; mais, comme conteur, il a montré beaucoup d'esprit, une imagination féconde, une verve inépuisable. Il fut nommé chevalier de la la Légion d'honneur en 1837.

Nous citerons parmi ses ouvrages : *le Bonnet vert*, 1830 ; *Scènes de la vie italienne*, 1837, 2 vol. ; *les Nuits de Londres*, 1840, 2 vol. ; *un Amour dans l'avenir*, 1841, 2 vol. ; *Anglais et Chinois*, 1843 ; *Héva*, 1843 ; *la Comtesse Hortensia*, 1844 ; *la Floride*, 1846 ; 2 vol. ; *la Guerre du Nizam*, 1847, 3 vol. ; *une Veuve inconsolable*, 1847, 2 vol. ; *un Mariage de Paris*, 1848 ; *les Étrangleurs de l'Inde*, 1858 ; *Ursule*, 1860, etc. Quelques-unes de ses pièces de vers ont été réunies sous le titre de *Mélodies poétiques*, 1853. B.

MÉRY-SUR-SEINE, ch.-l. de cant. (Aube), arr. d'Arcis-sur-Aube, sur la Seine et le canal latéral; 2,135 hab. Bonneterie de coton. Comm. de grains et de planches. Élève

d'abeilles aux environs. — Autrefois fortifié. Il fut presque entièrement brûlé à la suite du combat du 22 février 1814, où Napoléon battit les Autrichiens.

MERZIG, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), à la jonction du Sellerbach et de la Saar; 4,840 hab. Belle église du XII^e siècle.

MESA. *V.* Julie Mæsa.

MESAGNE, anc. *Messapia*, v. du roy. d'Italie, prov. de Lecce; 8,911 hab. Commerce de grains et d'huile.

MESCHACÉBÉ, fleuve d'Amérique. (*V.* Mississipi.)

MESCHEHED, MESCHED ou **MECHED**, v. fortifiée de Perse, ch.-l. de la prov. de Khorassan et Seïstan, sur un affl. du Tedjend, à 264 kil. N.-O. d'Hérat; 60,000 hab. environ. Comm. de chevaux et de turquoises. Beaux mausolées de l'iman Reza et de Haroun-al-Raschid. Fabr. de velours et de pelisses de fourrure. Patrie de Ferdoucy. Près de là sont les ruines de *Thous*.

MESCHEHED-ALI ou **IMAN-ALI**, anc. *Alexandria* ou *Hira*, v. de la Turquie d'Asie (Irak-Arabi), près d'un bras de l'Euphrate, dans la prov. de Bagdad; 20,000 hab. Murs flanqués de tours. C'est un lieu de pèlerinage pour les musulmans Chiytes, qui pensent qu'Ali y fut enterré. La mosquée possédait jadis un riche trésor, qu'on a transporté à Bagdad, pour le soustraire aux Wahabites. On montre aussi un monument qui passe pour le tombeau du prophète Ézéchiel. — Cette ville fut fondée par Alexandre le Grand.

MESCHEHED-HOSSEIN, IMAN-HOSSEIN ou **KERBELA**, anc. *Vologesia* ou *Bogalasus*, v. de la Turquie d'Asie, sur un bras de l'Euphrate, dans la prov. de Bagdad; 8,000 hab. Là fut tué Hossein, fils d'Ali, dont le tombeau attire beaucoup de pèlerins chiytes.

MESEMBRIA, auj. *Misivri*, nom de deux villes de l'anc. Thrace : l'une, sur le Pont-Euxin, au S. de l'Hémus et au N. d'Apollonie; l'autre, sur la mer Égée, entre Maronée et le lac de Stentor.

MÉSÈNE ET CHARACÈNE, petit roy. arabe fondé des débris de l'empire des Séleucides, à la mort d'Antiochus VII, en 129 av. J.-C., par Spasinès ou Pasinas, chef de bandes arabes. Il comprenait les embouchures du Tigre et de l'Euphrate, au-dessous du confluent de ces deux fleuves. La cap. était Spasini-Charax, la ville de Spasinès. Ce royaume fut renversé, en 225 av. J.-C., par Ardeschir, le premier des Sassanides, et fut compris, sous le second empire persan et sous celui des khalifes, dans l'Irak-Arabi; il forme auj. la nouvelle prov. de Bassorah, dans l'empire ottoman.

V. Saint-Martin, *Recherches sur l'histoire et la géographie de la Mésène et de la Kharacène*, 1838; Reynaud, *Mémoire sur la Mésène et la Kharacène*. C. P.

MÉSENGUY (François-Philippe), né à Beauvais en 1677, m. en 1763, reçut les ordres mineurs et occupa divers emplois au collège de Beauvais à Paris. Son ardent jansénisme lui fit ôter une place qu'il avait dans la paroisse de Saint-Étienne du Mont.

Ses principaux ouvrages sont : *le Nouveau Testament*, avec notes, [illegible] in-12 et 1752, 3 vol. in-12; *Vies des Saints*, 2 vol. in-4o, réimpr. en 18[illegible], 2 vol. in-12; *Abrégé de l'Ancien Testament, avec des éclaircissements et des réflexions*, 1735-1753, 16 vol. in-12; *Exposition de la doctrine chrétienne*, 1744, 6 vol. in-12, condamnée par un bref de Clément XIII en 1761.

MESERITSCH (GROSS-), en morave *Mezericz-Velky*, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), sur l'Oslawa; 5,623 hab. Fab. de draps. Commerce de grains. Château des princes de Liechtenstein.

MESERITSCH-VALACHISCH, en morave *Mezericz-Valasky*, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), sur la Betschwa; 3,[illegible] hab.

MESERITZ, v. du roy. de Prusse, prov. de Posen, sur l'Obra; 5,169 hab. Tribunaux. Fabr. de draps, bonneterie, tanneries.

MESIE, *Mœsia*, contrée de l'Europe ancienne, bornée au N. par la Dacie, dont le Danube et la Save la séparaient, à l'O. par le Drin supérieur et l'Illyrie, au S. par les monts Scardus, Orbélus et Hémus, à l'E. par le Pont-Euxin; 900 kil. sur 2[illegible]. Son territoire montagneux et surtout très marécageux (*Mœsi* signifiant *marais*) était habité par diverses peuplades, dont les principales étaient les Mœses et les Scordisques. Les Grecs connurent fort mal la Mésie. Les Romains y pénétrèrent après la réduction de la Macédoine, défirent les Scordisques [illegible] av. J.-C., mais ne restèrent maîtres du pays qu'au temps d'Auguste. Alors on en forma 2 provinces : *Mésie supérieure ou première*, à l'O., entre le Drin et le Cebrus (Zibritza), ch.-l. Sardique, qui dépendit plus tard du diocèse de Dacie; *Mésie inférieure ou seconde*, à l'E., entre le Cebrus et le Pont-Euxin, ch.-l. Marcianopolis, qui fit partie du diocèse de Thrace. La Mésie fait auj. partie de la Turquie d'Europe, de la Serbie et de la Bulgarie.

MESLIER (Jean), curé d'Étrépigny, en Champagne, né en 1678 à Mazerny (Rethélois), m. en 1733, se rendit célèbre par un écrit trouvé après sa mort et intitulé : *Mon testament*, où, dans un style qualifié par Voltaire de *style de cheval de carrosse*, il déclarait ne pas croire à la religion qu'il avait enseignée. Ce manuscrit, abrégé et transformé par Voltaire, fut publié, en 1762, sous le titre de *Testament de Jean Meslier*, condamné par le parlement et mis à l'index. D'Holbach a publié : *le Bon sens du curé Meslier*, 1772, et Sylvain Maréchal, *le Catéchisme du curé Meslier*, 1789.

MESMER (François, ou, selon d'autres, Fréd.-Antoine), fondateur de la théorie du magnétisme animal, né en 1734 à Itzmang sur le lac de Constance, m. en 1815, étudia la médecine à Vienne et y acquit le grade de docteur en 1766. Sa thèse, *de Planetarum influxu*, prétendait établir l'influence des corps célestes sur les corps animés, par l'intermédiaire d'un fluide subtil qui remplit tout l'univers. A partir de 1772, il commença, avec le P. Hell, de faire des expériences sur l'aimant minéral, qu'il appliquait comme remède aux parties malades; puis il crut reconnaître que l'application des mains sur le corps produisait le même effet que l'aimant, et conclut à l'existence d'une force semblable à celle de ce minéral et dont les êtres animés étaient doués; il la nomma le *magnétisme animal*. Après plusieurs expériences faites sur des patients, il publia sa découverte dans une *Lettre à un médecin étranger sur la cuve magnétique*, Vienne, 1775. Appelé par l'électeur de Bavière à Munich, il retourna bientôt à Vienne, et y fonda un hôpital pour y développer et perfectionner ses découvertes. En 1778, il alla à Paris, et y obtint tant de partisans que le gouvernement lui proposa de lui acheter son secret, moyennant une rente annuelle de 20,000 livres. Mesmer refusa, et promit, en retour d'une souscription ouverte par son ami Bergasse, et qui lui rapporta plus de 348,000 livres, de communiquer sa méthode aux souscripteurs. Il n'a jamais tenu sa promesse. Le gouvernement français nomma une commission pour examiner la doctrine et les expériences de Mesmer; on y voyait Bailly, Darcet, Franklin, A.-L. de Jussieu, Lavoisier. Ces savants ne nièrent pas certains faits surprenants; mais tous, excepté Jussieu, les attribuèrent à l'imagination ou à l'imitation, et Bailly, chargé du rapport, condamna absolument Mesmer et sa doctrine. Depuis ce moment, Mesmer perdit une partie de son crédit; il fit encore un voyage en Angleterre, retourna ensuite en Allemagne, et mourut dans l'oubli à Meersburg en Souabe. La découverte de Mesmer a été reprise et singulièrement étendue par la science moderne. Mais il a tout au moins eu le tort de recourir pour la propager aux manœuvres les plus grossières du charlatanisme.

On a de lui : *Mémoire sur la découverte du magnétisme animal*, Paris, 1779, in-12; *Précis historique des faits relatifs au magnétisme*, Lond., 1781; *Histoire abrégée du magnétisme animal*, Paris, 1783; *Mémoire de Mesmer sur ses découvertes*, ibid., 1799; *Mesmerismus, ou Système du magnétisme animal*, en allemand, Berlin, 1815, 2 vol. — *V.* Bersot, *Mesmer, ou le Magnétisme animal*, in-12. E. S.

MESMES (Jean-Jacques de), seigneur de Roissy, né d'une anc. famille de Béarn en 1490, m. en 1569, professa le droit à Toulouse dès l'âge de 20 ans, eut la confiance de Catherine de Foix, épouse de Jean d'Albret, et revendiqua pour elle la portion de la Navarre dont s'était emparé Ferdinand le Catholique. François I^{er} le nomma lieutenant civil au Châtelet de Paris, maître des requêtes en 1544, enfin 1^{er} président du parlement de Normandie. Henri II l'appela au conseil d'État. De Mesmes négocia le mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine de Bourbon.

MESMES (Henri de), fils du précédent, seigneur de Malassise, né à Paris en 1532, m. en 1596, professa le droit à Toulouse à 16 ans; Henri II l'envoya de 1557 à 1559 chez les Siennois, qui le nommèrent podestat, et, à son retour, le fit conseiller d'État. Sous Charles IX, il fut garde du trésor des chartes, et l'un des négociateurs de la paix de Saint-Germain, dite *boiteuse et mal assise*, avec les protestants, 1570. Sous Henri III, il se retira de la cour. Il était fort instruit et lié avec Turnèbe, Lambin, Pibrac, etc.

Ses *Mémoires* ont été imprimés dans le *Conservateur* de 1760. J. T.

MESMES (Claude de). *V.* Avaux.

MESMES (Jean-Antoine de). *V.* Avaux.

MESMES (Jean-Jacques de), neveu de Claude, né à Paris vers 1640, m. en 1688, fut président à mortier au parlement de Paris en 1672, et membre de l'Académie française en 1676.

MESMES (Jean-Antoine de), né à Paris en 1661, m. en 1723, fut d'abord substitut du procureur général au parlement de Paris dès 1679, puis conseiller en 1687, président à mortier en 1688; devint premier président du parlement de Paris en 1712. A la mort de Louis XIV, partisan des princes légitimés, il fit quelque opposition au duc d'Orléans. Ses remontrances à l'occasion du système de Law et de l'élévation de Dubois à l'archevêché de Cambrai valurent au parlement un exil à Pontoise. *V.* son éloge par Dalembert. J. T.

MESMIN (Saint), *Maximinus*, 2e abbé de Mici, près d'Orléans. Fête, le 15 décembre.

MESNA ou **BAGHERMI**, v. d'Afrique (Nigritie centrale), cap. d'un État de même nom, situé entre le Darfour, le Darkoulla, le Bournou, l'Ouadi-el-Ghazel et le Berghou, à l'E. et au S. du lac Tchad, arrosé par le Chary.

MESNAGER (Nicolas), diplomate, né à Rouen en 1658, m. en 1714, fut chargé par Louis XIV de conclure pour la France plusieurs traités de commerce avec l'Espagne et la Hollande, 1705-1707, négocia à Londres en 1711 les conditions préliminaires de la paix, et signa en 1713, avec le maréchal d'Uxelles et l'abbé de Polignac, la paix d'Utrecht, qu'il avait préparée par son talent.

MESNARD (Jacques-André), magistrat et littérateur, né à Rochefort en 1792, m. en 1858, avocat dans sa ville natale, défendit en 1816 le commandant de *la Méduse*, et devint premier avocat général à Poitiers en 1830, procureur général à Grenoble en 1832 et à Rouen en 1836, conseiller à la Cour de cassation en 1841, pair de France en 1845, président de chambre à la Cour de cassation en 1850, sénateur et vice-président du Sénat en 1852, membre de l'Académie des sciences morales en 1855.

On a de lui : *de l'Administration de la justice criminelle en France*, 1831 ; une trad. de la *Divine Comédie* de Dante, 1855-58, 3 vol.

MESNIL-SUR-L'ESTRÉE, vge (Eure), arr. d'Évreux, sur l'Avre ; 475 hab. Importante papeterie.

MÉSOCHORES (du grec *Mésos*, qui est au milieu, et *khoros*, chœur), musiciens qui, chez les anc. Grecs, présidaient les concerts et battaient la mesure avec les pieds. C'était aussi le nom de ceux qui, dans les jeux publics de Rome, donnaient le signal des applaudissements.

MÉSOMÈDE, poète lyrique de l'anc. Grèce, affranchi de l'empereur Hadrien, écrivit, au dire de Suidas, un poème en l'honneur d'Antinoüs. Il reste de lui 2 épigrammes et un hymne à Némésis, dont la musique s'est également conservée.

V. Burette, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, V, p. 169 ; Bellemann, *die Hymnen des Dionysios und Mesomedes, Text und Melodien*, Berlin, 1840, et les différentes histoires de la musique grecque (Gevaert, Westphal). S. Re.

MÉSOPOTAMIE, *Mésopotamia* (c.-à.-d. *entre les fleuves*), contrée de l'Asie ancienne, tirait son nom de sa situation entre l'Euphrate à l'O. et le Tigre à l'E., et confinait à l'Arménie au N., à la Syrie à l'O., à la Babylonie au S., à l'Assyrie à l'E. On distinguait : 1° la Mésopotamie supérieure, au N., du Mygdonius au Tigre, région fertile et bien peuplée, subdivisée en *Syrie des rivières*, depuis l'Euphrate à l'E. jusqu'au Chaboras, et *Mygdonie*, depuis le Chaboras jusqu'au Tigre, v. princ. : Nisibis, Édesse, Harran ou Carrhes, Amida ; 2° la Mésopotamie inférieure ou Arabie transeuphratésienne, au S. de l'Euphrate, région à peu près déserte, parcourue par des Arabes nomades ; v. princ. Cunaxa. A la fin de l'empire romain, la Mésopotamie supérieure forma 2 provinces du diocèse d'Orient : la *Mésopotamie*, ch.-l. Amida ; et l'*Osrhoène*, ch.-l. Édesse. La Mésopotamie inférieure appartenait aux Sassanides de la Perse. Le nom de Mésopotamie eut plutôt rapport à la configuration physique du pays qu'à sa division politique. Ce fut une région soumise successivement aux rois d'Assyrie, de Babylone, de Perse et aux Séleucides, et longtemps disputée entre les Romains et les Parthes. Elle répond à l'*Al-Djézirèh* de la Turquie d'Asie, ou partie des prov. de Diarbékir, Alep et Bagdad.

MESOVERO DE ROMANOS (Ramon), historien et essayiste espagnol, né en 1803, m. le 30 avril 1882, se fit connaître, dès 1831, par une description de sa ville natale, intitulée *Manuel de Madrid*. L'année suivante, il commençait, sous le pseudonyme de *Curioso parlante* (curieux bavard), une série d'études pleines de vérité et de délicatesse sur les mœurs de l'Espagne contemporaine. Ces essais, continués jusqu'en 1852, forment une collection charmante dont le premier volume porte le titre de *Panorama Matritense*, le second celui de *Escenas Matritenses*, et le troisième celui de *Tipos, grupos y bocetos*. En 1840 et 1841, Mesovero avait voyagé en France et en Belgique, et rapporté de ces deux pays une foule d'observations précieuses qu'il fit servir à l'instruction de ses compatriotes et à l'embellissement de sa ville natale. Conseiller municipal sous le règne d'Isabelle II, Madrid lui doit la fondation des caisses d'épargne et de nombreuses améliorations. De 1836 à 1842, Mesovero rédigea le *Semanario pintoresco*, imitation originale de notre *Magasin pittoresque*. En 1860, il publia *Antiguo Madrid*, développement historique et descriptif du Manuel. Il contribua aussi à la publication des grands auteurs dramatiques espagnols (vol. 47-48 ; 52-53 de la collection Rivadeneyra). Enfin en 1880 il donna ses *Mémoires d'un septuagénaire* (*Memorias de un setenton*) ; Madrid. — Pour connaître les mœurs qui régnèrent en Espagne à notre époque de transition et peut-être de renaissance, il faudra toujours lire le *Panorama*, les *Escenas*, les *Tipos* et les *Recuerdos de Viage* de Mesovero (4 vol. in-12, Madrid, 1862). Si l'auteur ne s'était volontairement abstenu de peindre les crimes et les vices odieux, son œuvre serait plus profonde et plus émouvante ; mais on peut croire qu'elle aurait moins de charme et de douce gaîté. Quelques-uns de ces essais, du reste, sont des tableaux de maître, très vivants et presque pathétiques, malgré la sobriété de coloris et de développement. De T—l.

MESRAÏM ou **MISRAÏM**, nom que l'Écriture sainte donne à l'Égypte, parce que Mesraïm, fils de Cham, s'y établit.

MESRATAH ou **MESURATA**, v. de la prov. turque et à 17 kil. E. de Tripoli, près de la Méditerranée à l'entrée du golfe de la Sidre ; 1,000 hab. Commerce actif avec l'intérieur de l'Afrique et l'Égypte. Fabr. de tapis renommée.

MESROB (Saint), surnommé *Maschdotz*, célèbre docteur arménien du ve siècle, m. en 441, secrétaire du patriarche Nersès Ier et du roi Varaztad, puis coadjuteur du patriarche Sahag en 390, inventa l'alphabet arménien avec Isaac le Grand, traduisit le Nouveau Testament, établit des écoles, inventa pour les Ibériens ou Géorgiens l'alphabet dit *Khoutzouri*, et celui des Aghouan ou Albaniens, qui n'est pas connu. Il a composé plusieurs *Prières*, qui se trouvent dans l'Euchologe ou Bréviaire arménien, des *Lettres instructives*, des *Hymnes*, etc. C—a.

MESSALA, nom d'une branche de la famille Valéria de Rome, ainsi appelée de Valérius Messala, son chef, qui reçut ce surnom pour s'être emparé de *Messana* (Messine) l'an 491 de Rome, 262 av. J.-C.

MESSALA CORVINUS (Marcus-Valérius), célèbre orateur romain, né l'an 695 de Rome, 58 av. J.-C., m. l'an 762 de Rome, protecteur et ami de Tibulle, fut proscrit par les triumvirs, comme complice des meurtriers de César, l'an 710 de Rome. Il combattit à Philippes avec le parti républicain, et s'attacha ensuite à Octave, qui le prit pour collègue dans le consulat, l'an 732. Deux ans avant sa mort, il perdit la mémoire. Quintilien loue le plan, la correction et l'élégance de ses *Déclamations*, qui sont auj. perdues.

On a attribué sans raison à Messala un opuscule intitulé : *de Progenie Augusti*, imprimé en 1540.

MESSALINE, *Valeria Messalina*, arrière-petite-fille d'Octavie, la sœur d'Auguste, épousa, malgré ses déréglements, Claude, héritier présomptif de l'empire, et en eut Octavie et Britannicus. De concert avec l'affranchi Narcisse, elle fit tuer son beau-père Appius Silanus, qui avait dédaigné sa folle passion, puis la fille de Germanicus, Julie, une autre Julie, nièce de l'empereur, Poppée, mère de l'impératrice de ce nom, Valérius Asiaticus et une foule de dames romaines et de riches citoyens ; elle s'appropria ainsi les jardins qui avaient appartenu autrefois à Lucullus, mille autres domaines ou trésors. Après avoir souillé le palais impérial de débauches que Juvénal a flétries, elle osa épouser publiquement, du vivant de Claude, Silius, consul désigné ; mais Narcisse, sur un ordre arraché à son faible maître, la fit tuer, l'an 801 de Rome, 48 ap. J.-C.

MESSALINE, *Statilia Messalina*, petite-fille du consul Statilius Taurus, épousa en quatrièmes noces l'empereur Néron, l'an 818 de Rome, 65 de J.-C. Après la mort de ce prince, elle intrigua pour épouser Othon ; déçue dans son espoir, elle se consacra aux lettres.

MESSANE, *Messana*, auj. *Messine*, anc. v. de Sicile, à l'extrémité N.-E., près du cap Pélore, séparée de l'Italie par le détroit de Sicile. Fondée par des habitants de Cumes, sous le nom de *Zancle*, elle reçut, en 667 av. J.-C., une colonie de Messéniens, qui lui donnèrent leur nom. Elle fut prise en 495 par Anaxilaüs, tyran de Rhégium. L'occupation de Messane par les Mamertins, que les Romains soutinrent contre Hiéron de Syracuse et contre les Carthaginois, amena la 1re guerre punique, en 264. Ce fut à Messane que le préteur Verrès fit mettre en croix Gavius.

MESSAPIE, *Messapia*, contrée de l'Italie ancienne, au S.-E., dans la Grande-Grèce, le long de la mer Adriatique, était habitée au N. par les Peucétiens ou Pédicules, au S. par les Calabres et les Messapiens ; v. princ. : Tarente, Brindes, Acherontia, Sturnes, Mateoles. Sous Auguste, la Messapie fut comprise dans la 2e région de l'Italie. C'est aujourd'hui la province de Lecce.

MESSE, nom dérivé de *missio* (renvoi), parce qu'avant de la commencer on éloignait les catéchumènes et les pénitents. C'est la solennité essentielle du culte catholique, en ce qu'elle est la célébration du sacrifice, commémoration de la Cène. Le Sacramentaire du pape Grégoire le Grand en a réglé les prières. Les calvinistes et les luthériens rejettent la Messe, parce qu'ils nient, les uns la présence réelle, les autres la transsubstantiation. — On donnait, avant la Révolution, le nom de *Messe rouge* à la messe célébrée pour la rentrée du l'ar-

lement de Paris, dont les membres portaient la robe rouge, et qui y assistaient en costume. Cet usage s'est conservé jusqu'à nos jours pour la Cour de cassation et les cours d'appel.

MESSÈNE, auj. *Mavromati*, v. de l'anc. Grèce (Péloponèse), capit. de la Messénie, vers le centre, près du Pamisus, fondée par Épaminondas en 370 av. J.-C. Elle était entourée de fortes murailles, munies de tours, et commandée par le mont Ithôme, qui lui servait de forteresse du côté du N., et sur lequel on avait érigé un temple à Jupiter. L'enceinte immense de Messène, signalée par Pausanias comme la plus belle construction en ce genre, et comparée aux enceintes de Babylone et de Suse, subsiste encore en partie sur une étendue de 16 kil.; elle embrasse le mont Ithôme, plusieurs monticules, et une grande vallée cultivée, où sont éparses les ruines antiques.

V. *Expédition de Morée*, I. pl. 23. F—T et S. Re.

MESSÉNIE, *Messenia*, contrée du Péloponèse, au S.-O. entre la Laconie à l'E., la Méditerranée au S., la mer Ionienne à l'O., l'Arcadie au N.; 67 kil. sur 53. Traversée par la chaîne de l'Ithôme, et arrosée par le Pamisus et la Néda; v. princ.: Pylos (Navarin), Méthone (Modon), Corone (Coron), Messène (Mavromati), Sténylcaros (Nisi), Ira. Occupée anciennement par les Héraclides, la Messénie eut pour premier roi Cresphontes, qui s'établit à Sténylcaros. Son fils Epytus donna son nom à toute la dynastie des Epytides. Les Messéniens soutinrent 3 guerres fameuses contre Sparte. Dans la 1re, 744-724, les Spartiates surprirent la ville d'Amphéia; les Messéniens, conduits par le roi Euphaès, s'épuisèrent à entretenir des garnisons dans les villes, et ne purent cultiver leurs champs; le dévouement d'Aristodème, qui, pour obéir à un oracle, sacrifia sa fille, ne put les sauver. Ils durent se soumettre; le vainqueur leur imposa l'obligation de livrer chaque année la moitié de leurs récoltes, et de porter le deuil à la mort des rois de Sparte. La 2e guerre, 684-668, fut suscitée par Aristomène. (*V. ce mot.*) Les Spartiates, souvent battus, consultèrent l'oracle de Delphes, qui leur enjoignit de demander un général aux Athéniens. Ceux-ci, par dérision, envoyèrent un poète boiteux, Tyrtée, dont les chants enflammèrent le courage des Spartiates, qui cependant essuyèrent une défaite à Sténylcaros. Mais la trahison d'Aristocrate, roi d'Arcadie et allié d'Aristomène, les rendit vainqueurs dans une 2e rencontre. Les Messéniens se retirèrent sur le mont Ira, et s'y défendirent pendant 11 ans. Aristomène parvint à franchir les lignes des assiégeants, et alla mourir à Rhodes. Tous les Messéniens furent réduits en esclavage, excepté ceux de Pylos et de Méthone, qui allèrent s'établir à Zancle, en Sicile. La 3e guerre eut lieu de 465 à 457. A la suite d'un tremblement de terre qui ne laissa debout à Sparte que 6 maisons, les Messéniens et les Hilotes se soulevèrent et marchèrent sur Lacédémone; repoussés par Archidamus, ils se retranchèrent sur le mont Ithôme; après une défense de 9 années, ils obtinrent de sortir librement du Péloponèse. Athènes les accueillit, et leur donna Naupacte. En 370, Épaminondas, vainqueur des Lacédémoniens à Leuctres, rappela les Messéniens épars et les remit en possession de leurs terres. Plus tard, la Messénie entra dans la ligue achéenne, dont Dinocrate (*V. ce mot*) la fit sortir. Elle passa, avec le reste de la Grèce, sous la domination romaine.

Leake, *Morea*, I, p. [illegible]; Boblaye, *Recherches*, p. 103; Curtius, *Peloponnesos*, II, p. 1[illegible]; Mézières, dans l'*Annuaire de l'Association des Études grecques*, 18[illegible]; *Expédition de Morée*, t. I, p. 1-50. S. Re.

MESSÉNIE (Golfe de), *Messeniacus sinus*, formé par la Méditerranée sur la côte S. du Péloponèse, entre la Laconie à l'E. et la Messénie à l'O., depuis le cap Acritas jusqu'au cap Ténare. Auj. golfe de *Calamenta*.

MESSÉNIE (Nomarchie de), division administrative du roy. de Grèce, dans la Morée; 3,176 kil. carr.; 155,360 hab. Ch.-l. Calamata.

MESSENIUS (Jean), historien suédois, né en 1584 à Vadstena (Ostro-Gothie), m. en 1637, professa le droit à l'université d'Upsal, passa ensuite au tribunal supérieur de Stockholm, fut accusé de correspondances secrètes avec Sigismond, roi de Pologne, et avec les jésuites, et subit dans un château de Finlande, de 1616 à 1635, une détention, durant laquelle il se livra aux études historiques.

On a de lui : *Scondia illustrata*, Stockholm, 1700-05, 15 vol. in-fol., [illegible] *Gothiam et Finlandiam*, 1611 [illegible]

MESSIDOR, dixième mois de l'année républicaine française, [illegible] le 19 juin, et finissait le 18 juillet. Son nom venait de *Messis*, moisson, parce que c'est l'époque où [illegible] la moisson des céréales, sous le climat de Paris.

MESSIE, c.-à-d. en hébreu *oint*, a le même sens que *Christ* en grec. (*V.* Christ.)

MESSIER (Charles), astronome, né à Badonviller (Lorraine) en 1730, m. en 1817, fut employé chez le géographe Delisle, puis commis au dépôt des cartes de la marine, et entra à l'Académie des sciences en 1770. Messier n'a fait qu'observer pendant toute sa vie, sans jamais calculer ses observations. Il s'est surtout occupé des comètes, dont il a découvert un assez grand nombre, des éclipses, des taches du soleil. Ses observations se trouvent dans les Mémoires de l'Académie et dans la *Connaissance des temps*. V.

MESSIER, *Messarius* (de *messis*, moisson), nom donné, avant la Révolution, à l'homme que chaque commune chargeait de garder les fruits avant la récolte, et qu'elle rendait responsable des délits. C'était une sorte de garde champêtre. Maintenant, dans certains pays de vignobles, les vignerons nomment encore, entre eux, à l'époque de la maturité des fruits, des messiers temporaires, dont les fonctions sont gratuites.

MESSIN (Pays), *Metensis pagus*, pays de l'anc. France (Lorraine), ch.-l. Metz. Il se divisait en 2 parties, que séparait le bailliage de Dieuze du duché de Lorraine : la 1re était bornée au N. par le duché de Luxembourg et l'électorat de Trèves, à l'E. et au S. par divers bailliages du duché de Lorraine, à l'O. par le duché de Bar; la 2e était comprise entre l'Alsace à l'E., la principauté de Salm au S.-E., et le duché de Lorraine de tous les autres côtés.

MESSINE, anc. *Zancle, Messana*, v. forte de Sicile, à la pointe N.-E. de cette île. Port militaire et de commerce, le premier de l'Italie méridionale, sur le phare ou détroit de son nom, à 210 kil. E. de Palerme; par 38° 11' lat. N. et 13° 14' long. E.; 126,497 hab., avec la commune. Ch.-l. de la prov. de son nom. Quartier général de la 24e division militaire. Archevêché. Port franc. Cour d'appel; tribunal de commerce. Université. Facultés des lettres, sciences et philosophie, droit, et médecine; collège royal, séminaire; 4 bibliothèques. École de navigation. Messine est agréablement située en amphithéâtre sur la rive O. du port et assez bien bâtie; elle est entourée d'une muraille, et défendue par une citadelle de construction moderne, et par les forts de San-Salvador et de la Lanterne, plus 4 autres forts. Le port est formé par une langue de terre semi-circulaire, dite *bras de Saint-Renier*, dont l'extrémité se rapproche vers le N. jusqu'à 700 m. de la côte; le bassin a 6 kil. 1/2 de tour. On remarque : la cathédrale, bâtie par le comte Roger, et dont la place est ornée d'une belle fontaine et de la statue équestre de Charles II; le palais archiépiscopal; le grand hôpital; la belle promenade du *Corso*; le phare qui donne son nom au détroit; l'hôtel de ville, etc. Export. de soie grège, soieries, laines, fruits frais et secs, blé, huile, vins, soufre, etc. Gr. pêche. Station des paquebots français, italiens et autrichiens de la Méditerranée. — Messine fut assiégée inutilement par Charles d'Anjou, après le massacre des Vêpres siciliennes, 1283, et, en 1675, par les Espagnols, que le duc de Vivonne et Duquesne battirent en vue du port. Elle eut beaucoup à souffrir d'une peste en 1743, et d'un tremblement de terre qui enleva 40,000 personnes en 1783. Une révolte contre le roi de Naples, en 1848, lui attira un bombardement.

MESSINE (Province de), division administrative du roy. d'Italie, en Sicile; a 3,227 kil. carr., 135 kil. sur 40, et 420,649 hab. Ch.-l. Messine; v. princ. : Castro-Reale, Patti, Mistretta, Taormina. Sol montagneux, fertile en lin, chanvre, fruits et soie. Les îles Lipari font partie de cette province.

MESSINE (Détroit ou Phare de), anc. *Mamertinum fretum*, détroit de la Méditerranée, entre l'Italie et la Sicile; il unit la mer Tyrrhénienne à la mer Ionienne; largeur, 16 kil. au S., et 4 kil. au N. Sur ses bords sont Reggio et Messine : un service de bateaux à vapeur fait communiquer ces deux villes. Le détroit est traversé, 4 fois par jour, par des courants contraires, qui en rendaient la navigation très redoutée des anciens. On y remarque les rochers de Scylla et le gouffre de Charybde, écueils célèbres dans l'antiquité.

MESSINES, en flamand *Meessen*, v. de Belgique (Flandre occidentale), à 9 kil. S. d'Ypres; 1,615 hab. Maison royale d'éducation pour les filles de militaires, établie par Marie-Thérèse, en 1776, dans une anc. abbaye de bénédictins.

MESSIRE, titre qui était l'équivalent de Monseigneur. Les femmes s'en servaient aussi en adressant la parole à leurs maris ou en parlant d'eux. Plus tard, les simples gentilshommes, les hommes d'église et de robe le prirent dans les actes qu'ils passaient.

MESSIS, v. de la Turquie d'Asie. (*V.* Mopsueste.)

MESSIS (Quintin). *V.* Matsys.

MESTRE, v. du roy. d'Italie, prov. et à 8 kil. de Venise, au milieu d'une lagune; 9,999 hab. Pays malsain. Un pont de 222 arches, long de 3,600 m., sert de passage au chemin de fer; bifurcation des lignes partant de Venise pour Milan, Vienne et Rome; le pont a été construit de 1841 à 1845, et a coûté 6 millions de fr.

MESTRE DE CAMP, anc. grade dans la cavalerie française, correspondant à celui de colonel. Il fut [illegible] François Ier et subsista jusqu'en 1788. On appelait *mestre de camp*

général de la cavalerie un officier général institué en 1552, et remplaçant le colonel-général en cas d'absence; et *mestre de camp general des dragons*, un officier créé en 1558, ayant les mêmes pouvoirs que le colonel-général de cette arme, et marchant immédiatement après lui : ces deux charges furent supprimées en 1791. Il y eut aussi, aux XVI^e et XVII^e siècles, des mestres de camp d'infanterie, qui commandèrent les régiments et reçurent ensuite le titre de *colonel*.

MÉSUÉ (JEAN ou JAHIAH-IBN-MASOUIA), médecin arabe, né à Khouz près de l'anc. Ninive, m. en 855, était chrétien nestorien, et commença par étudier la théologie à Bagdad. Puis il s'appliqua à la médecine, et l'enseigna publiquement. De son école sortirent des médecins estimés. Protégé par Haroun-Al-Raschid et Al-Mamoun. Il a laissé des traités sur les bains, les aliments, les fièvres, etc.

Ses œuvres ont été publiées en latin par Marini, sous le titre de : *Opera omnia*, Venise, 1562, et 1602, in-fol.

MESURADO ou **MONTSERADO**, riv. de la Guinée septentrionale, sort du pays des Mandingues, coule au S.-O., et se jette dans l'océan Atlantique, au N.-E. du cap de son nom.

MESURADO, cap de la Guinée supérieure, sur la côte des Graines; par 6° 20′ lat. N. et 13° long. O.

MESURATA. *V.* MESRATAH.

MESURES LINÉAIRES A ROME. L'échelle des mesures linéaires chez les anc. Romains, avec leurs relations au mètre actuel, est la suivante :

1,000 *passus* — 5,000 *pedes* — 1,478m,70;
125 *passus* (*stadium*) — 625 *pedes* — 184m,84;
actus — 120 *pedes* — 35m,489;
passus — 5 *pedes* — 1m,479;
gradus — 2 1/2 *pedes* — 0m,739;
cubitus — 24 *digiti* — 0m,4436;
palmipes — 20 *digiti* — 0m,3697;
pes — 16 *digiti* — 0m,2957;
palmus — 4 *digiti* — 0m,0739;
digitus — 0m,0185.

V. Multoch. *Metrol. der Römer.* G.-L.-G.

META, riv. de l'Amérique du Sud, naît dans les Andes, à 65 kil. au S. de Bogota, coule au N.-E., et se jette dans l'Orénoque au-dessous de San-Borja. Cours de 900 kil. (Colombie et Vénézuéla).

MÉTA, borne dans les cirques. (*V. ce mot.*)

METÆ, nom de METZ dans le latin du moyen âge.

METAGITNION, 2^e mois de l'année athénienne (mai ou juillet), dans lequel les habitants du bourg de Mélite célébraient les *Métagitnies* en l'honneur d'Apollon, pour rappeler qu'il s'étaient transportés dans un bourg voisin, à Diomée (du grec *meta*, près, et *geitnia*, voisinage).

METAGONIUM, cap de l'Afrique septentrionale (Numidie), auj. *Capo de Tres-Forcas*, tire ce nom de sa forme qui le fait ressembler à une fourche à 3 pointes.

METALLA, nom des mines et des carrières dans l'antiquité; elles étaient exploitées par des malfaiteurs condamnés au travaux publics, *damnati in metallum;* c'étaient des espèces de bagnes. — On a trouvé en 1876, à Aljustrel, en Portugal, une table de bronze qui renferme de précieux détails sur l'administration des mines au I^er siècle de notre ère.

V. J. Flach, *la Table de bronze d'Aljustrel*, 1879 G. L.-G.

METALLUM, nom latin de MELLE.

MÉTAPHRASTE (SIMÉON LE), hagiographe du X^e siècle, né à Constantinople, fut proto-secrétaire de l'empereur Léon, grand logothète, puis maître du palais. Il a rassemblé les Vies de 122 saints, éparses dans les monastères et les archives des églises, et a retouché sans discernement le style des premiers auteurs, afin de le rendre plus uniforme. Cette compilation, où il a supprimé des faits pour en ajouter d'autres parfois moins authentiques, a peu de valeur. Le moine Agapius a publié un extrait de l'ouvrage du Métaphraste sous le titre de : *Liber dictus Paradisus, seu illustrium sanctorum vitæ, desumptæ ex Simeone Metaphraste*, en grec, Venise, 1541, in-4°. Les Vies principales ont été insérées, en grec et en latin, dans les *Acta sanctorum* des Bollandistes.

MÉTAPONTE, *Metapus, Metapontum*, auj. *Metaponto* ou *Torre di Mare*, v. de l'Italie anc. (Grande-Grèce), sur la côte E. de la Lucanie, près de l'embouchure du Bradanus. Fondée, selon la tradition, par Nestor ou par Épéus, elle fut détruite au VI^e siècle av. J.-C. par les Samnites, et reçut ensuite une colonie de Sybaris. Pythagore y fonda son Institut, et y mourut. Les Romains la prirent en 270 av. J.-C.; elle se déclara pour Annibal, et fut reconquise en 207. Le port est auj. un lac, *lago di Santa-Pelagina ;* on voit encore une église dite *de Samson*, d'où l'on a tiré de belles terres cuites, et, sur une éminence qui était probablement l'Acropole, 15 colonnes d'un temple que les habitants du pays appellent la *Table des Paladins*. B.

METAPONTO ou **TORRE DI MARE**, anc. *Metaponte*, v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza, sur la gauche de Tarente et sur le chemin de fer de Naples à Reggio; embranch. vers Tarente et Bari.

MÉTASTASE (PIERRE-ANTOINE-DOMINIQUE-BONAVENTURE **TRAPASSI**, dit), célèbre poète italien, né à Assise (États de l'Église) en 1698, d'une famille d'artisans, m. à Vienne en 1782, fut pris en affection par le jurisconsulte Gravina, qui le fit instruire et lui légua sa fortune en mourant, 1718. A l'âge de 14 ans, il composa une tragédie, *Giustino*. *Didone abbandonata*, tragédie lyrique jouée à Naples en 1724, avec la musique de Sarti, excita un vif enthousiasme. L'empereur Charles VI attira Métastase à Vienne, 1730, et lui donna le titre de *Poeta Cesareo*, avec une pension de 3,000 florins : à cette époque brillante de la vie du poète appartiennent *Giuseppe riconosciuto*, *Demofonte*, la *Clemenza di Tito*, et l'*Olimpiade*, que toute l'Italie surnomma *la Divine*, Marie-Thérèse lui continua les mêmes faveurs que son père. Les *Œuvres* de Métastase ont été publiées à Turin, 1757, 14 vol. in-4°; à Paris, 1780-82, 12 vol. gr. in-8°; à Gênes, 1802, 6 vol. in-8°; à Florence, 1819-23. Elles contiennent 63 tragédies lyriques et opéras, 12 oratorios, 48 cantates, une foule d'élégies, d'idylles, de sonnets, etc.; et, en prose, les *Analyses des poétiques d'Aristote et d'Horace*, des *Observations sur le théâtre grec*, et une *Correspondance* intéressante. Richelet a donné une traduction française anonyme d'une partie des pièces de Métastase. Ce poète avait le génie fécond, l'imagination mobile, la sensibilité délicate. Il réussit peu dans le genre tragique, qu'il affectionnait le plus; mais il est sans rival pour le drame lyrique, qu'il a élevé en Italie à la même hauteur que Quinault en France : son action et son dialogue ont du mouvement; il a su combiner les prétentions de la musique et celles de la poésie. Cependant, il n'a pu éviter les imperfections naturelles au genre de l'opéra, surtout la monotonie dans les intrigues, les caractères et les situations. Dans l'oratorio, il montre plus d'indépendance : les caractères y sont vrais et variés, l'action touchante ou sublime. Le grand mérite de Métastase, c'est la pureté, la grâce et l'élégance soutenues de la diction; nul poète n'a une versification plus facile, plus mélodieuse, plus musicale. B.

MÉTAURE, anc. *Metaurus*, auj. *Metauro* ou *Marro*, riv. du roy. d'Italie, naît à Lemole, passe par San-Angelo-in-Vado, Urbania et Fossombrone, et se jette dans l'Adriatique, à 3 kil. S.-O. de Fano. Cours de 80 kil. Claudius Néron et Livius Salinator gagnèrent sur ses bords, l'an 546 de Rome, 207 av. J.-C., pendant la 2^e guerre punique, une célèbre bataille, où les Carthaginois furent complètement défaits, et Asdrubal, leur chef, tué. — Sous le 1^er Empire français, le Métaure donna son nom à un département du roy. d'Italie; ch.-l. Ancône.

MÉTELIN, anc. *Lesbos*, île de la Turquie d'Asie, dans l'Archipel, sur la côte O. de l'Anatolie. (*V.* LESBOS.)

MÉTELIN ou **CASTRO**, anc. *Mytilène*, v. cap. de l'île de Mételin, sur la côte E.; 7,000 hab. Château fort.

METELLINUM, nom latin de MÉDELLIN.

MÉTELLUS (LES), branche de l'illustre famille plébéienne des Cæcilius, fournit un grand nombre de personnages illustres de l'anc. Rome.

MÉTELLUS (L. CÆCILIUS), consul l'an 502 de la ville, 251 av. J.-C., puis proconsul, battit à Panorme les Carthaginois, qui croyaient la 1^re guerre punique terminée à leur profit, et qui avaient fait Régulus prisonnier. Il obtint le triomphe, et y fit paraître 120 éléphants pris sur l'ennemi. Il perdit la vue en sauvant le Palladium dans un incendie.

MÉTELLUS (Q. CÆCILIUS), *le Macédonique*, préteur, battit Andriscus, et réduisit la Macédoine en province romaine, l'an 605 de Rome, 148 av. J.-C.; puis défit les Achéens à Scarphée, 147. Il fut consul en 610 (143), proconsul en Espagne, censeur, et vit ses 4 fils arriver aux dignités les plus hautes.

MÉTELLUS (Q. CÆCILIUS), *le Numidique*, fils du précédent, étudia à Athènes sous Carnéade, fut questeur l'an 627 de Rome, 126 av. J.-C., tribun en 632 (121), édile en 635 (118), préteur en 638 (115), gouverneur de Sicile en 639 (114), consul en 644 (109), et reçut la direction de la guerre contre Jugurtha. Il battit ce prince sur les bords du Muthul, lui prit Cirta, Vacca et autres villes, et allait le réduire complètement, quand son lieutenant Marius (*V. ce mot*) le supplanta. Il reçut néanmoins le triomphe. Censeur quelques années après, il déploya une sévérité qui lui fit beaucoup d'ennemis, fut exilé, en l'année 100, par les intrigues de Marius et de Saturninus, mais ne tarda pas à être rappelé. Ses Harangues, ses Lettres et d'autres ouvrages qu'il avait composés, sont perdus, ainsi que sa Vie par Plutarque. B.

MÉTELLUS PIUS (Q. CÆCILIUS), fils du précédent, fit ses premières armes en Afrique sous son père. Plus tard, ses démarches pour le faire rappeler de l'exil lui valurent le surnom de *Pius*. Pendant la guerre Sociale, il battit le général samnite Pompédius Silo. Les guerres civiles l'obligèrent de quitter l'Italie, où il ne revint qu'au triomphe de Sylla. Consul

l'an 672 de Rome, 81 av. J.-C., il alla en Espagne combattre Sertorius, dont il balança quelque temps la fortune. Il était grand pontife quand il mourut, l'an 689 (64). B.

MÉTELLUS (Q. Cæcilius), *Creticus*, consul l'an 684 de Rome, 69 av. J.-C., soumit l'île de Crète, l'an 690 (63).

MÉTELLUS NÉPOS (Q. Cæcilius), fils d'un Métellus qui avait soumis les îles Baléares, fut tribun du peuple, l'an 690 de Rome, 63 av. J.-C., et l'un des adversaires de Cicéron. Il se réconcilia avec lui, et devint plus tard consul.

MÉTELLUS CÉLER (Q. Cæcilius), préteur l'an 689 de Rome, 64 av. J.-C., se servit de son autorité pour sauver Rabirius de la fureur du peuple qui demandait sa mort. Il fut proconsul dans la Gaule Cisalpine, puis collègue de Pompée dans le consulat l'an 693 (60), et combattit les projets des triumvirs.

MÉTELLUS SCIPION (Q. Cæcilius), petit-fils de Scipion Nasica, fut adopté par Métellus Pius, devint consul l'an 701 de Rome, maria sa fille Cornélie à Pompée, qu'il suivit dans la guerre civile, et, après la mort de son gendre, continua la lutte contre César en Afrique avec Caton et Juba, fut battu à Thapsus et se tua l'an 707.

MÉTEMPSYCOSE (du grec *méta*, qui marque changement, *en*, dans, et *psukhè*, âme), passage d'une âme dans un autre corps après la mort. Les philosophes grecs, et Pythagore en particulier, enseignaient que les âmes séjournent tour à tour dans les corps de différents animaux, passant des plus nobles aux plus vils ou aux plus féroces, suivant les vices dont elles se sont souillées. Les Grecs avaient pris cette doctrine des prêtres égyptiens, qui admettaient une circulation des âmes dans différents corps d'animaux terrestres, aquatiques, volatiles, d'où, après 3,000 ans, elles revenaient animer des corps d'hommes. — Cette croyance existe encore chez les Siamois, les Japonais, les noirs de la Guinée. — C'est l'idée la métempsycose qui fait que les Hindous et surtout les Banians s'abstiennent de chair.

METENSIS PAGUS, nom latin du pays Messin.

MÉTÈQUES, *metoikoi*, nom donné aux étrangers domiciliés à Athènes. Solon d'abord, puis Clisthènes favorisèrent l'établissement des métèques à Athènes ; ils y apportèrent leurs richesses et leur industrie. Du temps de Démétrius de Phalère, il y avait à Athènes environ 45,000 métèques. Le commerce et les métiers étaient presque exclusivement entre leurs mains ; ils payaient à l'État une redevance nommée *metoikion*, étaient soumis à l'impôt sur le revenu et acquittaient des prestations spéciales. Ils servaient aussi dans l'armée, mais comme fantassins seulement. Devant la justice, ils devaient être représentés par un patron, *prostates*.

Sainte-Croix, *Mémoires de l'Acad. des inscriptions*, t. XLVIII, p. 176; Schenkl, *De Metoecis atticis*, Vienne, 1880, travail très distingué. S. Re.

MÉTEZEAU (Clément), architecte et ingénieur, né à Dreux dans le xvi^e siècle, m. en 1652, fit la partie de la galerie du Louvre qui commence au bâtiment du Jardin de l'Infante, et s'étend jusqu'au pavillon Lesdiguières. En 1612, il commença l'église (auj. temple) de l'Oratoire de la rue Saint-Honoré, et ne la finit pas. Comme ingénieur, il construisit la fameuse digue de La Rochelle, 1627-28, lors du siège de cette ville par Richelieu.

METHODISTES, secte protestante, qui compte auj. 13 ou 14 millions d'adhérents dans la Grande-Bretagne, les colonies anglaises, les États-Unis, etc. Elle a eu pour fondateurs les deux frères John et Charles Wesley (*V. ce nom*), ministres de l'Église anglicane, qui, pour ranimer le zèle et la piété du clergé et des fidèles de cette Église, instituèrent en 1739 la *Société religieuse*. Cette association se développa rapidement, et à partir de la seconde *conférence* (ou synode) tenue en 1749, les méthodistes se détachèrent peu à peu de l'Église établie, dont ils sont auj. complètement séparés. Quand John Wesley mourut, en 1791, ses adhérents étaient au nombre de 76,968. En se développant, ils se sont divisés. On distingue parmi eux les *méthodistes Wesleyens*, qui forment le corps le plus nombreux et qui reconnaissent l'autorité dogmatique et disciplinaire de [illegible] de 240 ministres [illegible]; les *méthodistes primitifs*, les *United methodist free Churches*, la *Methodist new Connexion*, les *Bible christians*, etc. — Les méthodistes se distinguent, entre toutes les [illegible], par l'ardeur et l'activité de leur propagande. [illegible] plus de 4,000,000 fr. à l'entretien et [illegible] de leurs missions, qu'ils [illegible] dans toutes les parties du monde, notamment dans l'Afrique du Sud, à Madagascar et dans les archipels de la Polynésie. E. D—y.

METHODIUS (Saint), surnommé [illegible], successivement évêque d'Olympe, de Patara et de Tyr, fut exilé par les Ariens, et souffrit le martyre en 312. Fête, le 18 septembre.

[illegible] *Festin des Vierges*, [illegible] traduction latine, et quelques fragments recueillis par le P. Combéfis dans les Œuvres d'Amphilochius. Il avait composé un *Traité du libre arbitre*, des Commentaires sur la *Genèse* et le *Cantique des Cantiques*, un poëme de 10,000 vers contre Porphyre, etc.

MÉTHODIUS (Saint), moine et peintre, né à Thessalonique, évangélisa les Moraves et autres peuples slaves avec St Cyrille (*V. ce mot*). Fête, le 9 mars dans l'Église romaine, le 11 mai chez les Grecs et les Russes.

MÉTHONE, v. de l'anc. Messénie, au S.-O. ; auj. *Modon*. — v. de Macédoine, sur la rive O. du golfe Thermaïque. Le roi Philippe, père d'Alexandre le Grand, perdit un œil en l'assiégeant, 353 av. J.-C. (*V.* Aster.)

METHUEN (Sir John), ambassadeur anglais, a donné son nom à un traité qu'il fit signer, en 1703, à Pierre II de Portugal. Bien qu'il n'y fût question que de l'introduction des tissus de laine anglais dans ce royaume et de la diminution des droits sur les vins portugais importés en Angleterre, ce traité ruina le Portugal au profit des Anglais, qui se chargèrent de lui fournir la plupart des objets de première nécessité, et arrêtèrent par là le développement de toute industrie nationale. Il a subsisté sans modification jusqu'en 1810. R.

METHYMNA ASIDONIA, nom latin de *Medina-Sidonia;* — Campestris, nom latin de *Medina-del-Campo ;* — Cetia, nom latin de *Medina-Celi ;* — Sicca, nom latin de *Medina-del-Rio-Seco ;* — Turrium, nom latin de *Medina-de-las-Torres*.

MÉTHYMNE, *Methymna*, auj. *Mollerah* ou *Moliro*, v. de l'île de Lesbos, sur la côte S. Patrie d'Arion. Pendant la guerre Sociale, 358-56 av. J.-C., elle demeura seule fidèle aux Athéniens.

METIDJAH ou **MITIDJAH**, grande plaine de l'Algérie, dans la prov. et au S. d'Alger, entre les deux zones montagneuses de l'Atlas et du Sahel, 90 kil. sur 20. Sa fertilité l'a fait surnommer par les Arabes *la Mère du pauvre*. Là s'élèvent Boufarik, Beni-Mered, Montpensier, Joinville, etc.

METIOSEDUM, v. de l'anc. Gaule. Auj. *Meudon*.

MÉTIUS FUFFETIUS, dictateur des Albains, eut à combattre Tullus Hostilius, 3^e roi de Rome, et dut se soumettre après le combat des Horaces et des Curiaces. Ayant voulu trahir les Romains dans une bataille contre les Fidénates, il fut arrêté par l'ordre de Tullus et attaché à deux chars tirés en sens contraire, l'an 90 de Rome, 663 av. J.-C.

MÉTIUS (Jacques), Hollandais, né à Alkmaar vers 1575, passe généralement pour être l'inventeur du télescope par réfraction. Il fit cette découverte à Middelbourg vers 1609. — Son frère aîné, Adrien, né en 1571, m. en 1635, fut un géomètre et un astronome distingué.

On a de lui : *Doctrinæ sphericæ libri V*, Franeker, 1598, in-12; *Praxis nova geometrica*, 1623, in-4°; *Problemata astronomica*, Leyde, 1625, in-4°, etc.

MÉTON, astronome athénien, vivait dans le v^e siècle av. J.-C. ; il établit à Athènes, avec la collaboration d'Euctémon, l'ennéadécaétéride. (*V.* Calendrier grec.) Il y construisit, sur le Pnyx, un gnomon pour l'observation des solstices. Il calcula un calendrier météorologique et astronomique, commençant au solstice qu'il crut observer le 27 juin de l'année 432 av. J.-C., à 6 heures du matin, sous le méridien d'Athènes ; mais le solstice vrai n'arriva que 34 heures plus tard.

V. Redlich, *Meton und sein Cyklus*, 1854. H. M. et S. Re.

MÉTOPES, en t. d'archit., désigne l'espace entre deux triglyphes, d'où, par extension, les bas-reliefs dont les métopes pouvaient être ornées. Dans les temples grecs les plus anciens, les métopes étaient vides ; c'est par les espaces ouverts qu'Oreste et Pylade, dans l'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide, se proposent de pénétrer dans le temple d'Artémis. S. Re.

MÉTOPOSCOPIE, genre de divination par lequel on juge des passions et du caractère par les traits ou lignes du visage. Du grec *metopon*, front, et *skeptomai*, regarder.

MÉTRAGYRTES, du grec *meter*, mère, et *agurtès*, mendiant, nom donné aux prêtres de Cybèle, parce qu'ils recueillaient des aumônes pour la Mère des dieux.

MÉTRÈTE, mesure de capacité chez les anc. Grecs. Elle valait 39 litr. 018.

METRODORE, philosophe de l'anc. Grèce, né à Lampsaque, l'ami et l'élève favori d'Épicure. Cicéron l'appelle *pæne alter Epicurus ;* de nombreuses œuvres d'art représentent son buste accolé à celui de son maître. Nous ne connaissons de lui qu'un fragment déchiffré sur un papyrus d'Herculanum (*Herculanensium volumina*, t. VI, 1839).

Duening, *de Metrodori vita et scriptis*, 1870. S. Re.

MÉTRODORE DE SCEPSIS, philosophe grec au service de Mithridate Eupator ; ayant quitté le parti du roi du Pont, il fut livré par Tigrane et mourut sur le chemin du retour. Il était célèbre par sa prodigieuse mémoire et avait écrit plusieurs ouvrages, dont les fragments ont été réunis dans les *Fragmenta histor. græcorum* de Muller, t. III, 1849. S. Re.

MÉTRONOMES, magistrats de l'anc. Athènes chargés de la surveillance des poids et mesures. S. Re.

MÉTROON, temple de la Mère des Dieux à Athènes et dans d'autres villes grecques. Ces temples servaient également de trésors et d'archives publiques. S. Re.

MÉTROPHANE, nom de plusieurs sophistes grecs, dont le plus connu avait écrit un ouvrage en 2 livres sur la Phrygie. S. Re.

MÉTROPOLE, ville mère d'une colonie. On donna le même nom, au temps de l'empire romain, à la ville qui, dans chaque province, était le centre de l'administration, le siège des autorités supérieures. C'était aussi, surtout en Asie Mineure, un titre honorifique dont certaines villes se paraient sur leurs monnaies. (Barthélemy, *Numismatique ancienne,* p. 24.) L'Église chrétienne ayant adopté les divisions civiles, l'évêque qui résida dans la métropole prit peu à peu la suprématie sur les évêques des autres cités de la province, et on le nomma *Métropolitain;* le concile de Nicée confirma le fait accompli. Au IVe siècle, le titre d'archevêque commença à remplacer celui de métropolitain. Dans l'Église grecque, le métropolitain occupe un rang intermédiaire entre le patriarche et l'évêque. En Russie, il est en tête de la hiérarchie, mais avec une simple primauté d'honneur.

METSYS. *V.* Matsys.

METTRIE (LA). *V.* Lamettrie.

METTERNICH, vge du roy. de Prusse, prov. du Rhin, à 5 kil. O. de Coblentz ; 1,358 hab. Berceau de la famille des princes de Metternich.

METTERNICH (Clément-Wenceslas-Népomucène-Lothaire, comte, puis prince de), diplomate et ministre autrichien, né à Coblentz en 1773, m. en 1859, étudia à l'université de Strasbourg, où il eut Koch pour professeur et Benjamin Constant pour condisciple. Il suivit les cours de droit à l'école de Mayence, fut désigné comme maître des cérémonies lors du couronnement de Léopold II à Francfort, en 1790, voyagea ensuite en Angleterre, et, à son retour, épousa la princesse Éléonore de Kaunitz, petite-fille du célèbre ministre de ce nom. En 1798, il prit part au congrès de Rastadt, comme délégué des comtes de Westphalie. Il plut à l'empereur François II, qui l'envoya à Saint-Pétersbourg avec le titre d'attaché d'ambassade, le nomma ministre plénipotentiaire à Dresde, puis à Berlin, où il chercha à entrainer le roi de Prusse dans la coalition qui fut écrasée à Austerlitz. Ambassadeur à Paris de 1806 à 1809, il obtint un grand succès personnel dans cette capitale par la finesse de son esprit et l'affabilité de son caractère. Il réussit même à gagner les bonnes grâces de Napoléon, en affectant d'être plus *français* que son gouvernement. Mais quand l'Autriche voulut profiter des embarras de la France en Espagne pour renouer la coalition, l'empereur, croyant, non sans raison, qu'il avait été dupe des feintes protestations de Metternich, lui fit une scène des plus violentes, en présence de tout le corps diplomatique, 15 août 1808. Quand les troupes autrichiennes eurent envahi la Bavière, Metternich demanda ses passeports : Napoléon le fit reconduire à la frontière par la gendarmerie, mars 1809. Après Wagram, Metternich fut chargé de négocier la paix : rebuté par les exigences de Napoléon, il abandonna cette mission au comte de Bubna et au prince de Liechtenstein, et ne consentit à devenir ministre des affaires étrangères et chancelier qu'après la signature du traité de Vienne, 14 octobre 1809. Il parut accepter la situation faite à l'Autriche et rechercher l'alliance de Napoléon. Au moment où celui-ci semblait désireux de contracter un mariage avec une sœur du tzar Alexandre, il lui fit entendre, avec toute sorte de ménagements diplomatiques, que l'empereur François lui accorderait volontiers la main de sa fille Marie-Louise. Cette négociation délicate obtint un plein succès, et, quand Napoléon adressa sa demande officielle à l'empereur François, Metternich obtint facilement le consentement de ce prince et celui de l'archiduchesse, février-mars 1810. Il accompagna Marie-Louise à Paris, fut admirablement reçu par l'empereur et se montra en apparence tout dévoué à l'alliance française. Lorsque Napoléon se brouilla avec Alexandre, il exigea de l'Autriche un concours actif contre la Russie. Metternich ne se décida qu'avec peine à lui fournir un contingent : il aurait voulu pour l'Autriche une compensation, que l'empereur des Français ne consentait pas à lui accorder. Après la désastreuse retraite de 1812, la politique du ministre autrichien fut prudente jusqu'à la duplicité. Bien que tous ses vœux fussent pour le succès de nos ennemis, il évita de rompre avec la France, gagna du temps, et après Bautzen offrit à Napoléon une médiation qui n'était pas sincère. Les conditions proposées par Metternich, lors des négociations de Prague et de Dresde (*V.* Napoléon Ier), étaient honorables et même avantageuses pour nous. Mais pendant que Napoléon, dont on ne saurait ici blâmer la défiance, hésitait à les accepter, les chefs de l'armée autrichienne négociaient une convention militaire avec les généraux russes et prussiens, et arrêtaient un plan de campagne qui fut mis à exécution aussitôt après la rupture de l'armistice, août 1813. La bataille de Dresde parut un instant condamner la politique suivie par le ministre autrichien, mais celle de Leipzig assura le triomphe des coalisés. Metternich reçut de François II le titre héréditaire de prince. Il joua un rôle important dans les négociations de Francfort, de Fribourg, de Bâle et de Chaumont. Il utilisa le congrès de Châtillon pour gagner du temps et user les forces de la France, laissa l'empereur de Russie restaurer Louis XVIII sans l'aider ni l'entraver, mais signa le traité du 30 mai 1814 avec M. de Talleyrand. De Paris il se rendit à Londres, où il reçut de l'université d'Oxford le diplôme de docteur, puis revint à Vienne, où il eut l'honneur de présider le congrès qui allait décider du remaniement de l'Europe, nov. 1814-juin 1815. Son attitude fut calme, digne et généralement conciliante. Persuadé que l'œuvre principale du congrès devait être l'affermissement de la paix générale, il fit les plus grandes concessions pour maintenir l'union des grandes puissances, qui devait, selon lui, tenir la France en échec et préserver l'Europe de la propagande révolutionnaire. Il défendit faiblement la Saxe et la Pologne, menacées par les convoitises de la Prusse et de la Russie, consentit pourtant à signer contre ces deux États le traité secret du 3 janv. 1815 avec Castlereagh et Talleyrand, mais se hâta d'accepter une transaction, dont le roi de Saxe paya les frais. En Allemagne, il ne réclama pour l'Autriche que l'archevêché de Salzbourg, abandonna au Wurtemberg et au grand-duché de Bade la Souabe et le Brisgau, sauf à dédommager l'Autriche en Italie, et repoussa les avances des princes secondaires et des patriotes allemands qui auraient voulu replacer l'empereur François à la tête de l'empire germanique. Il s'entendit avec les ministres prussiens, Humboldt et Hardenberg, pour faire accepter par les princes allemands le projet de la nouvelle confédération qui remplaça l'empire, et dans laquelle l'Autriche devait tôt ou tard se heurter à l'antagonisme de la Prusse, 16 juin 1815. Après Waterloo, Metternich signa le second traité de Paris, 20 nov., et donna son adhésion aux principes de la Sainte-Alliance. Il représenta l'Autriche, en 1818, au congrès d'Aix-la-Chapelle, à ceux de Carlsbad, de Vienne, 1819-20, où il adopta les mesures les plus rigoureuses contre les professeurs et les journalistes libéraux, de Troppau et de Laybach, 1820-21, où il fit approuver l'intervention de l'armée autrichienne contre les révolutions de Naples et du Piémont, de Vérone, 1822, où il consentit à l'intervention de Louis XVIII contre les constitutionnels espagnols. Le tzar Alexandre, bien qu'il fût le principal auteur de la Sainte-Alliance, conservait encore quelque sympathie pour les idées libérales : la révolte d'un régiment russe à Saint-Pétersbourg servit de prétexte à Metternich pour le convertir entièrement à la politique autrichienne et pour l'empêcher de soutenir les Grecs, que le ministre de François II assimilait aux jacobins. Lorsque Nicolas s'unit à l'Angleterre et à la France pour faire reconnaître l'indépendance hellénique, Metternich garda la neutralité, mais fit passer secrètement aux Turcs des armes et des munitions. Son intervention diplomatique auprès du tzar hâta la conclusion de la paix d'Andrinople, en 1829. Il n'approuvait pas la politique ultra-royaliste de Charles X et de M. de Polignac, prévoyait la révolution qui ne tarda pas à éclater, et n'hésita pas à reconnaitre Louis-Philippe, dans l'intérêt de la paix européenne. Après 1830, il laissa Nicolas écraser les Polonais, aida le pape Grégoire XVI à soumettre ses sujets révoltés, protesta sans succès contre le débarquement des troupes françaises à Ancône, 1832, et s'éleva, dans les conférences de München-Grætz, contre les prétendus encouragements accordés par la France aux révolutionnaires de toute l'Europe, 1833. Dans la question d'Orient, il appuya la politique anglaise et s'associa à la déclaration collective des puissances contre Méhémet-Ali. La flotte autrichienne concourut au bombardement des ports de Syrie, en 1840. Cependant Metternich n'avait aucune envie de faire la guerre à la France : il contribua à la faire rentrer dans le concert européen par la convention des Détroits, juillet 1841. La politique conservatrice et pacifique du ministère Guizot ne tarda pas à amener un rapprochement entre l'Autriche et la France. Les deux ministres cherchèrent à s'entendre, lors des troubles qui éclatèrent en Suisse, pour protéger le Sonderbund et les cantons catholiques, 1847. Les négociations furent interrompues par la révolution de février, dont le contre-coup amena la chute du ministère autrichien. Depuis 1815, Metternich avait suivi à l'intérieur un système à la fois répressif et préventif, qui devait, croyait-il, préserver les possessions autrichiennes de toute révolution. Il se vantait d'être « l'implacable ennemi du libéralisme » et d'être en même temps « libéral dans la meilleure acception du mot ». Il gouvernait avec

la police et la censure, arrêtait à la frontière les livres étrangers, surveillait et punissait avec une sévérité parfois cruelle, plus souvent tracassière ou puérile, les manifestations les plus inoffensives de l'opinion publique. En Italie, il multipliait les procès politiques et s'efforçait de décourager les sociétés secrètes par le nombre et la rigueur des condamnations. Pour empêcher les revendications nationales de la Hongrie, il s'appliquait à diviser de plus en plus les différentes races qui habitent ce pays. Cette politique lui réussit longtemps : il crut qu'elle lui réussirait toujours. Il ne vit pas les inconvénients d'un système qui devait finir par mettre tout le monde contre lui. Quand la révolution de 1848 éclata presque en même temps en Italie, en Hongrie et en Autriche, le prince de Metternich était certainement l'homme d'État le plus impopulaire de l'Europe. L'émeute du 13 mars l'obligea à donner sa démission et à s'enfuir de Vienne. Il se réfugia à Dresde, d'où il passa en Hollande, puis en Angleterre. A la fin de 1849 il s'établit à Bruxelles, puis dans son château de Johannisberg, où le roi de Prusse vint le visiter. Quand la révolution eut été définitivement vaincue en Autriche, en Bohême, en Hongrie et en Italie, Metternich put rentrer à Vienne, vers la fin de 1851. Le jeune empereur François-Joseph vint en personne le féliciter de son retour et lui demander des conseils, mais il ne le rappela pas au ministère. Metternich passa ses dernières années dans la retraite. Il mourut le 5 juin 1859, le lendemain de la bataille de Magenta. — Le prince de Metternich a été marié 3 fois : veuf d'Élisabeth de Kaunitz en 1825, il épousa en 1827 Marie-Antoinette de Leykam, m. en 1829 ; il se remaria, en 1831, avec la comtesse Mélanie Zichy, m. en 1854. De son second mariage est né, en 1829, le prince Richard de Metternich, chambellan et conseiller intime autrichien, ancien ambassadeur d'Autriche à Paris.

V. les *Mémoires du prince de Metternich*, publiés par les soins de son fils, le prince Richard. — V. aussi l'*Hist. du dix-neuvième siècle* de Gervinus, trad. en français ; et le t. VIII des *Denkwürdigkeiten und vermischte Schriften*, du diplomate prussien Varnhagen d'Ense, Leipzig, 1843. E. D—Y.

METTRAY, vge (Indre-et-Loire), arr. et à 8 kil. N. de Tours ; 1,615 hab. Colonie agricole de jeunes détenus acquittés comme ayant agi sans discernement.

METULUM, auj. *Metling*, v. des Iapodes, sur le Savus.

METZ, *Divodurum, Mediomatrices*, v. d'Alsace-Lorraine, au confluent de la Seille et de la Moselle, à 348 kil. E.-N.-E. de Paris par Verdun, 392 par Frouard ; 53,131 hab. Place de guerre de 1er ordre, fortifiée au XVIIe siècle par Vauban, puis par Cormontaigne. Outre son enceinte, elle est défendue par 12 grands forts, dont 3 ont été construits par les Allemands depuis 1870. Évêché ; église consistoriale calviniste, consistoire israélite. Ch.-l. de district ; landgericht ou tribunal de 1re instance ; quartier général de la 30e division militaire, (XVe corps d'armée). Gymnase, école normale primaire ; écoles de dessin et d'enseignement industriel ; école de musique. Académie des lettres, sciences et arts. Sociétés des sciences médicales, d'histoire naturelle ; société allemande de géographie. Biblioth. publique, musée d'histoire naturelle, jardin des plantes. Belles pépinières. Metz est une ville grande et assez régulièrement bâtie. Belle cathédrale ogivale du XVe siècle, d'une construction élégante et hardie, surmontée d'une flèche de 84 m., et ornée d'admirables vitraux ; portail du XVIIIe siècle ; cloche célèbre, appelée *la Mutte ;* hôpital militaire, vaste construction du XVIIIe siècle. On remarque encore l'hôtel de ville, l'église Saint-Vincent, édifice du XIVe siècle, avec portail du XVIIIe, la magnifique promenade de l'Esplanade, les quais, les ponts, le théâtre, le palais de justice, l'arsenal. Fabr. de grosse draperie, broderies sur mousseline, papiers peints, flanelles, molletons, couvertures de laine, toiles, bonneterie, mercerie, peluches, colle forte, toiles cirées, velours et soieries, brosses et pinceaux de crin, toiles métalliques, étrilles, enclumes, clouterie, étaux, chapeaux, instruments de musique, [illegible], imagerie. Filat. de coton et de laine, teintureries, tanneries, mégisseries. Fonderies et forges. Fabr. de machines à vapeur, de meubles en fer pour jardins. Comm. de fers, bois, [illegible], vins, eaux-de-vie, confitures renommées. Centre très important de chemins de fer vers Strasbourg, Mayence, Thionville et Coblentz, Verdun et Nancy. — Capitale des Mediomatrices, florissante sous les Romains. Metz devint, après la conquête des Francs, la cap. du roy. d'Austrasie. Comprise, après Charlemagne, dans la Lorraine, elle fut [illegible] dès 985, comme ville libre impériale. Elle se gouverna en petite république, où la puissance résidait dans 6 familles, avec un maître-échevin, un conseil des Treize, et un grand conseil des prud'hommes. Ses évêques et les ducs de Lorraine l'attaquèrent plusieurs fois pour en [illegible]. En 1552, Metz, Toul, Verdun et le territoire de ces trois villes, dits les Trois Évêchés, tombèrent au pouvoir d'Henri II. Charles-Quint essaya vainement de reprendre Metz, que défendait François de Guise, 1552-53. En 1648, le traité de Munster confirma sa réunion à la France. Elle ne fut pas attaquée en 1793 ; en 1814 et en 1815, les alliés se contentèrent de la bloquer. Dès le début de la guerre de 1870, Metz fut le quartier général de l'armée du Rhin : 150,000 hommes furent immobilisés entre la ville et les forts, après les sanglantes batailles de Borny, 14 août, de Mars-la-Tour, 16, de Gravelotte, 18. Bazaine ne fit aucune tentative sérieuse pour forcer les lignes allemandes. Il capitula le 28 oct., sans que la place eût été attaquée. Metz a été cédée à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871. Patrie de Le Duchat, de Fabert, à qui l'on a élevé une statue sur la place d'Armes en 1843, de Custine, de Pilâtre de Rosier, du général Lasalle, de Paixhans, de Barbé-Marbois, des frères Lacretelle, de Poncelet. — L'école d'application de Metz a été transférée à Fontainebleau en 1871. B. et E. D—Y.

METZ (GOUVERNEMENT DE), un des huit petits gouvernements de France avant 1789, entre ceux de Sedan, de Champagne, de Lorraine et d'Alsace, touchait vers le N. au duché de Luxembourg et à l'électorat de Trèves. Il comprenait la vile, le territoire et l'évêché de Metz, les prévôtés de Longwy, de Jametz, de Dun et de Stenay, le Luxembourg français, le duché de Carignan et le pays de la Sarre. Il est auj. réparti entre le département de Meurthe-et-Moselle, l'Alsace-Lorraine et la prov. prussienne du Rhin.

METZ (ROYAUME DE). *V.* AUSTRASIE.

METZERWISSE, v. d'Alsace-Lorraine, arr. de Thionville ; 696 hab. Nombreux fours à chaux.

METZU (GABRIEL), peintre, né à Leyde en 1615, et sur la vie duquel on ne sait presque rien. Il paraît qu'Amsterdam était son séjour habituel, et qu'il fut opéré de la pierre en 1658 ; on ignore si cette opération causa sa mort, ou s'il y survécut. C'est un peintre original, qui se forma par l'étude de la nature ; il n'y a dans ses ouvrages aucune trace d'imitation. Ses tableaux n'offrent qu'un petit nombre de personnages, appartenant d'ordinaire à la haute bourgeoisie. Sa couleur a des tons argentins ; nul n'a distribué plus savamment la lumière, et mieux rendu la perspective aérienne. Il excelle dans tous les accessoires, vêtements, tapis, meubles, vaisselle de choix, orfèvrerie d'or et d'argent. Il finissait moins que Gérard Dow et Terburg, ce qui le fait préférer par beaucoup d'amateurs, qui trouvent sa touche plus large. Le Louvre possède de Metzu 8 tableaux : *Un chimiste lisant près d'une fenêtre, le Marché aux herbes d'Amsterdam, Portrait de l'amiral Tromp*, etc., qui donnent une idée parfaite de sa manière. A. M.

MEUDON, *Metiosedum*, brg. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, et à 8 kil. O. de Paris, au sommet d'un coteau près de la rive g. de la Seine ; 6,425 hab. Les bois de Meudon sont une des promenades favorites des Parisiens. Rabelais en fut curé en 1545. Le cardinal de Lorraine y fit construire, sous François Ier, un château, qu'on a détruit en 1804 ; un autre fut bâti en 1695 par le Dauphin, fils de Louis XIV, réparé par Napoléon Ier et détruit pendant la guerre de 1870. Un observatoire a été construit depuis cette époque dans les jardins. Ateliers et école d'aérostation militaire. Beau viaduc du chemin de fer. Exploit. de blanc et craie ; verrerie dite de Sèvres.

MEULAN, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, à 41 kil. N.-O. de Paris, au bord de la Seine et dans l'île du Fort ; 2,374 hab. Autrefois fortifié, réuni à la couronne en 1204, pris par les Anglais en 1346, par Duguesclin en 1363, et vainement assiégé par le duc de Mayenne en 1590. On y remarque l'église de Saint-Nicolas, et celle de Notre-Dame, convertie en halle au blé. Carrières et fours à plâtre ; moulins à farine.

MEULAN (PAULINE DE). *V.* GUIZOT (Mme).

MEULEN (**VAN DER**), peintre. (*V.* VAN DER MEULEN.)

MEUNG ou **MEHUN-SUR-LOIRE**, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. d'Orléans, sur la Mauve, près de la Loire ; 3,624 hab. Il se forma autour d'une forteresse bâtie par Louis le Gros. Patrie de Clopinel, dit Jean de Meung. Comm. de vins, vinaigres, farines, bestiaux, cuirs, lainages, etc. On remarque l'église de Saint-Liphard, et un château, anc. résidence des évêques d'Orléans.

MEUNG ou **MEHUN** (JEAN DE), poète français, surnommé *Clopinel* parce qu'il était boiteux, né vers le milieu du XIIIe siècle, à Meung-sur-Loire, d'une famille noble, m. à Paris entre 1310 et 1318, continua, sur la demande de Philippe le Bel, le *Roman de la Rose*, commencé par Guillaume de Lorris (*V. ce nom*), et l'augmenta de 18,000 vers. Le mérite principal de cette œuvre, privée d'intérêt par suite de sa longueur, est une [illegible] et une naïveté d'autant plus agréables que le secret en paraissait perdu.

On a encore de Jean de Meung : *Testament*, les *Sept articles de foi*, [illegible] ... *le Miroir d'alchymie*, Paris, 1612, in-8°.

MEURS, v. du roy. de Prusse, prov. du Rhin, à 50 kil. S.-E. de Dusseldorf, sur le Kemeltbach, 3,869 hab. Fabr. de casimirs et flanelles. Autref. ch.-l. d'une principauté; ses fortifications furent rasées en 1764. Près de là était *Asciburgium*.

MEURSAULT, vge (Côte-d'Or), arr. et à 8 kil. S.-O. de Beaune; 2,700 hab. Vins blancs très renommés.

MEURSBOURG, en allem. *Meersburg*, v. du gr.-duché de Bade dans le cercle de Constance; 1,791 hab. Résidence de l'évêque de Constance.

MEURSIUS (Jean), antiquaire et philologue, né à Losdun, près de La Haye, en 1579, m. en 1639. Il avait une vaste érudition, qu'il manifesta d'abord par d'excellentes notes sur Martial, de savants commentaires sur Lycophron, Leyde, 1597, et des traités sur certaines parties des antiquités romaines; le grand pensionnaire Barneveldt le chargea d'accompagner ses fils dans les différentes cours de l'Europe. Il occupa les chaires d'histoire et de grec à Leyde, 1610-11, et fut nommé historiographe des États-Généraux. Poursuivi, après la mort de Barneveldt, il accepta du roi de Danemark la chaire d'histoire à l'Académie de Sorœ, en 1625.

Ses *Œuvres* ont été recueillies par J. Lami, Florence, 1741-63, 12 vol. in-fol. Une grande partie a été aussi insérée dans les recueils de Grævius. Outre quelques éditions d'auteurs anciens (Lycophron, Philostrate, Aristoxène, Palladius, Hésychius, l'empereur Léon, etc.), elles renferment : *Glossarium græco-barbarum*, Leyde, 1614, in-4°; *Græcia feriata*, sur les fêtes et les jeux de l'anc. Grèce, 1619, in-4°; *Orchestra*, sur la danse, 1618, in-4°; *Eleusinia*, sur les mystères, 1619, in-4°, sujet alors à peine connu : *de Populis Atticæ; Cecropia; Regnum atticum; Archontes athenienses; Pisistratus; Fortuna attica; Themis attica; Areopagus; Panathænaia; Solon; Theseus; Æschylus; Sophocles et Euripides, sive de tragœdiis eorum*, 1618-1622; *Athenæ Batavæ, sive de urbe Leydensi et academia*, Leyde, 1625, in-4°; *Rerum Belgicarum liber unus, de induciis belli Belgici*, 1612, in-4°; *Ferdinandus, seu libri IV de rebus per sexennium sub Ferdinando, duce Albano, in Belgio gestis*, 1614, in-4°; *Guillelmus Auriacus sive de rebus toto Belgio tam ab eo quam ejus tempore gestis libri X*, 1620, in-4°; *Historia Danica, usque ad annum*, 1523; Copenhague, 1630, in-4°, etc. — V. sa *Vie* par Guill. Moller, Altdorf, 1693, in-4°, et par Valor. Schramm, Leipzig, 1715, in-4°. C. N.

MEURSIUS (Jean), fils du précédent, né à Leyde en 1613, m. en 1653, suivit son père en Danemark.

Il a publié : *de Tibiis veterum*, Sorœ, 1641; *Arboretum sacrum, sive de arborum consecratione*, Leyde, Elzévir, 1642; *Majestas Venetæ*, Leyde, 1640, in-12; *Observationes politico-miscellaneæ*, Copenh., 1641. C. N.

MEURTHE, riv. de France, prend sa source dans les Vosges, à 4 kil. de Saint-Dié, passe à Saint-Dié, Baccarat, Lunéville et près de Nancy, et se jette dans la Moselle, près de Frouard (Meurthe). Cours de 161 kil., navigable sur 12 kil. depuis Nancy. Flottage très considérable.

MEURTHE (La), ancien dép. du N.-E. de la France, formé de l'anc. Lorraine propre et du Toulois; superf., 6,027 kil. carr. Le ch.-l. était Nancy. Il y avait 5 arr.; les s.-préf. étaient Toul, Lunéville, Sarrebourg et Château-Salins. Le traité de Francfort du 10 mai 1871 a enlevé à la France les arr. de Sarrebourg et de Château-Salins. Les parties restées françaises ont été comprises dans le dép. de Meurthe-et-Moselle. (*V. l'art. suivant.*)

MEURTHE-ET-MOSELLE, nouveau dép. de la France, formé en 1871. Il comprend la plus grande partie de l'arr. de Briey et quelques communes de l'arr. de Metz, restes de l'anc. dép. de la Moselle, et les arr. de Nancy, Toul et Lunéville, qui faisaient partie de l'anc. dép. de la Meurthe. Il est borné au N. par le grand-duché de Luxembourg, au N.-E. et à l'E. par l'Alsace-Lorraine, au S. par le dép. des Vosges, et à l'O. par celui de la Meuse. Superf., 5,232 kil. carr.; pop., 419,317 hab. Ch.-l. Nancy; 4 arr.; s.-préf. : Briey, Toul et Lunéville. Arrosé par la Moselle, la Meurthe, la Seille; plusieurs étangs assez vastes au N.-E. Mines de fer; pierres lithographiques. Sol fertile en céréales, lin, chanvre, tabac, betteraves, vins communs, pommes de terre, légumes, houblon, prunes, écorce à tan. Élève de chevaux, porcs, moutons. Industrie très active : cristallerie de Baccarat, glaces de Cirey, verreries, soudes, cuirs, produits chimiques, papiers, toiles, broderies, confiserie, charcuterie. Ce dép. dépend de l'évêché, de la cour d'appel et de l'Académie de Nancy, et du VIe corps d'armée (Châlons-sur-Marne). C. P. et E. D—y.

MEUSE, en latin *Mosa*, en allemand *Maas*, en hollandais *Maas*, fl. d'Europe, naît au village de Meuse, à 17 kil. N.-E. de Langres (Haute-Marne), traverse les départ. des Vosges, de la Meuse, des Ardennes, les prov. belges de Namur et de Liège, sépare le Limbourg belge du Limbourg hollandais, le Brabant hollandais de la Gueldre et de la Hollande méridionale et se jette par 6 embouchures dans la mer du Nord. Elle arrose Saint-Mihiel, Verdun, Stenay, Sedan, Mézières, Charleville, Givet, Dinant, Namur, Liège, Maestricht, Ruremonde, Venloo, Grave, Gorkum, Dordrecht, Rotterdam, et reçoit, à droite : le Chiers, la Semoy, l'Ourthe, la Roer, le Wahal, le Leck et l'Yssel inférieur; à gauche, le Bar, la Sambre, la Mehaigne, la Dommel. Cours de 804 kil., navigable sur 574, dont plus de 220 en France au-dessous de Verdun.

MEUSE (La), dép. du N.-E. de la France, formé dans l'anc. Lorraine (Barrois, Verdunois, Clermontois), touchant à la Belgique au N. Ch.-l. Bar-le-Duc; 4 arr.; s.-préf. : Commercy, Verdun, Montmédy. Superf., 6,227 kil. carr.; 289,861 hab. Arrosé par la Meuse, le Chiers, la Marne, la Saulx, l'Ornain, l'Aisne et l'Aire. Sol accidenté, fertile en céréales, lin, chanvre, plantes oléagineuses, bons vins ordinaires rouges et blancs. Beaucoup de forêts et de prairies. Récolte d'écorces à tan. Exploit. de fer, pierres de taille et pierres à chaux, marne, terre à potier. Élève de moutons. Nombreuses usines à fer, papeteries, verreries, poteries, vannerie, boissellerie, bonneterie et dentelles; confitures de groseilles de Bar; dragées, anis et liqueurs de Verdun; brasseries, distilleries, fabr. de vinaigre, charcuteries. Émigration annuelle et temporaire de marchands de paniers, d'étameurs, de rémouleurs. Ce département forme le diocèse de Verdun, dépend de la cour d'appel et de l'Académie de Nancy et du VIe corps d'armée (Châlons-sur-Marne).

MEUSE (Département des **BOUCHES-DE-LA-**). V. Bouches-de-la-Meuse.

MEUSE-INFÉRIEURE, dép. du 1er empire français, ch.-l. Maestricht; formé d'une partie du pays de Liège et de la Gueldre. Il était divisé en 3 arr. : Maestricht, Hasselt et Ruremonde. Il forme auj. à peu près le Limbourg belge, et une partie du Limbourg hollandais.

MEUSEL (George), bibliographe, né en 1743, à Eyrichshof (Franconie), m. en 1820, fut professeur à l'université de Halle en 1765, obtint la chaire d'histoire à l'université d'Erfurt en 1768, puis à celle d'Erlangen, en 1779.

On a de lui : *de Præcipuis commerciorum in Germania epochis*, Erlangen, 1780, in-4°; *Bibliotheca historica*, Leipzig, 1782-1804, 11 tom. en 22 vol.; *Réflexions sur les nouveaux ouvrages historiques*, 1769-1778, 9 vol., en allemand; *Histoire de France*, Halle, 1771-76, 4 vol. in-4°; *l'Allemagne littéraire*, 1796 à 1821, Lemgo, 18 vol. in-8°, continuée par Lindner, 1823-34, t. 19 à 23; *Introduction à la connaissance de l'histoire des États de l'Europe*, Leipzig, 1775; *Dictionnaire des artistes allemands vivants*, Lemgo, 1778-89, 2 vol.; 2e édit., 1808-09, 3 vol.; *Bibliothèque de la statistique*, Leipz., 1790, et 1806-07, 2 vol.; *Direction pour l'histoire littéraire*, Leipz., 1799-1800, 3 part.; *Dictionnaire des écrivains allemands morts de 1750 à 1800*, Leipz., 1802-16, 15 vol.; *Miscellanées artistiques*, Erfurt, 1779-87, 30 livr., et une nouvelle série, Leipzig, 1795-1803, 14 livr.; *Musée pour les artistes et les amateurs*, Mannheim, 1787-92, 18 livr., et une nouvelle série, Leipz., 1793-95, 4 livr., etc.

MEVANIA, anc. v. d'Italie, sur les confins de l'Étrurie et de l'Ombrie, chez les Sénonais. Patrie de Properce. Auj. *Beragna*.

MEWAR. *V.* Odeypour.

MEWAT. *V.* Matcherry.

MEXICO, anc. *Tenochtitlan*, cap. du Mexique, ch.-l. du district fédéral de Mexico, est située près de la rive occidentale du lac de Tezcuco, à 423 kil. de Vera-Cruz, à 264 kil. du Grand Océan par 19° 25′ lat. N., et 102° 11′ long. O.; 260,000 hab. Résidence du président et siège du congrès et de la cour suprême de justice; archevêché; université; bibliothèque; école des mines, avec observatoire et musée de minéralogie; séminaire, collèges; académie des beaux-arts; école de médecine; société pour le progrès des arts et de l'agriculture; jardin botanique. Imprimerie nationale (depuis 1550). Hôtel des monnaies. Manuf. de cigares de l'État. Mexico est sur l'emplacement de l'anc. Tenochtitlan, fondée par les Aztèques vers 1325; les 3 îles sur lesquelles celle-ci était construite, sont auj. confondues avec la terre ferme, les eaux du lac de Tezcuco s'étant retirées. Les chaussées qui la joignaient alors au continent, servent de digues aux eaux des lacs voisins. Mexico est une des plus remarquables villes de l'Amérique du N., pour la beauté de ses maisons peintes à fresques, la longueur et la régularité de ses rues, la grandeur de ses places, telles que la Plaza-Mayor, et pour la richesse de ses églises, couvertes en porcelaine, et où les métaux précieux sont répandus à profusion. Musée des antiquités mexicaines, promenades du Paseo et de l'Alameda, tableaux hiéroglyphiques conservés dans les archives. Son principal commerce consiste en ouvrages d'art en or, argent, bois et os poli; cires, toiles, sellerie et carrosserie. Chemins de fer pour Vera-Cruz et pour les États-Unis par Paso del Norte (1,970 kil. jusqu'à la frontière.) — Pris sur Montézuma par Cortez en 1521, Mexico appartint à l'Espagne avec tout le pays jusqu'en 1810. Siège du gouvernement depuis la rupture avec la métropole, théâtre de fréquentes émeutes dans un pays sans cesse agité, Mexico fut, depuis l'établissement de la république, le ch.-l. d'un *district fédéral* comprenant la ville et sa banlieue. Le district fédéral fut remplacé, sous l'empire de Maximilien, en 1865, par un département appelé *Valle de Mexico*, ayant la même étendue. Il est redevenu district fédéral en 1867; il a 231 kil. carr. et 354,340 hab.

MEXICO (État de), division territoriale de la république mexicaine, au centre; ch.-l. Toluca. Superf., 20,781 kil. carr.; pop., 696,038 hab. Le district fédéral (*V. l'art. précédent*) est enclavé dans l'État de Mexico.

MEXIMIEUX, ch.-l. de canton (Ain), arr. de Trévoux; 2,263 hab. Patrie de Vaugelas.

MEXIQUE, vaste contrée de l'Amérique septentrionale, qui s'étendait depuis l'isthme de Panama jusqu'aux territoires de l'Orégon et de la Louisiane; après avoir appartenu pendant trois siècles à l'Espagne, le Mexique a été démembré entre plusieurs États indépendants : le Nouveau-Mexique, la Nouvelle-Californie et le Texas, annexés aujourd'hui aux États-Unis; la république du Mexique; les républiques de l'Amérique centrale et la colonie anglaise de Balize.

MEXIQUE (RÉPUBL. DU), État de l'Amérique du Nord, borné au N. par les États-Unis, à l'E. par le golfe du Mexique, au S. par la république de Guatemala dans l'Amérique centrale, à l'O. par l'océan Pacifique; entre 88°55'-119°30' long. O., 15°-32°40' lat. N.; 2,500 kil. de l'O. à l'E., 3,800 kil. du N.-O. au S.-E., 945,723 kil. carr.; 10,001,884 hab., dont 1,882,000 de race européenne, 3,765,800 métis, et 4,354,000 Indiens. Le Mexique est composé presque en entier d'un immense plateau aride et sablonneux, formé par la chaîne des montagnes Rocheuses (*Rocky-Mountains*), dont la crête le traverse en prenant divers noms (Sierra-Madre, Sierra de Hacha, Sierra de los Mimbros, etc.), et légèrement incliné vers le N. La partie S. est parsemée de pics élevés (Citlatepetl, 5,308 m.; Nevada de Toluca, 4,623; Cofre de Perote, 4,088, etc.), et de volcans, dont 5 sont en activité (Popocatepetl, 5,420 m.; Orizaba, 5,295; Colima, 3,658; Jorullo, Tustla). Le pays manque de rivières navigables, et est, en général, mal arrosé; ses principaux cours d'eau sont : le Rio-Grande-del-Norte, le Rio-Tabasco à l'E., le Rio-Grande-de-Santiago à l'O. Les autres sont sans importance, et n'ont de remarquable que la largeur considérable de leur embouchure. Les lacs, très nombreux et [illegible] Chapalla, Patzenaro, etc.), semblent être les restes d'immenses bassins qui existèrent autrefois dans les hautes plaines des Cordillères. Sous le rapport du climat, le Mexique se divise en 3 grandes zones : 1° les *terres chaudes* (*tierras calientes*), les plus fertiles de toutes, mais aussi les plus malsaines, comprenant à peu près tout l'étage inférieur baigné par la mer; on y récolte le coton, l'indigo, le sucre, les bananes, etc.; mais on y gagne aisément la fièvre jaune (*vomito prieto*); 2° les *terres froides* (*tierras frias*), sur les plateaux élevés au-dessus de 2,000 m., la température ne dépasse pas 7 ou 8 degrés; 3° la *région tempérée* (*tierras templadas*), comprenant les terres situées à 12 ou 1,500 m. sur la pente des Cordillères; les saisons s'y confondent dans un printemps éternel. La flore du Mexique est très variée, et réunit en quelque sorte la végétation des deux mondes : palmiers, bananiers, cactus à cochenille, vanille, igname, maguey, cacaotiers, cannes à sucre, maïs, céréales, arbres fruitiers de l'Europe, bois de teinture et d'ébénisterie, plantes médicinales, fleurs éclatantes, etc. Les immenses forêts du pays renferment des animaux particuliers : le jaguar, le couguar, l'ours mexicain, le bison, l'élan, le chien muet, l'apaxa, l'antilope *berendes*, etc. Les animaux de l'Europe, transportés au Mexique, s'y sont [illegible]. Les métaux précieux y abondent. Les plateaux d'Anahuac et de Méchoacan renferment des mines d'argent [illegible] : le produit moyen est évalué à 2 millions de marcs par an; l'or, moins abondant, se trouve [illegible] la Sonora, la Haute-Pimérie et l'Oajaca; le produit annuel ne dépasse pas [illegible] marcs. La valeur totale de l'or et de l'argent [illegible] au Mexique, de 1521 à 1852 [illegible]. On trouve de l'étain et du cuivre dans les États de Méchoacan et de Guanajuato, et, sur différents points, du fer, du zinc, de l'antimoine, du mercure, du sel [illegible]. Le Mexique est néanmoins dans un déplorable [illegible] n'est presque pas cultivé, et des [illegible] séparent les villes.

Le Mexique est une république fédérative. Le gouvernement [illegible] la Constitution du 5 février 1857, modelée sur [illegible]-Unis. Il est divisé en 27 États, 1 territoire, et le district fédéral.

États.	*Chefs-lieux.*
[illegible]	[illegible]
Hidalgo,	Pachuca.
Morelos,	Cuernavaca.
Tlascala,	Tlascala.
Campêche,	Campeche.
Territoire.	
Basse-Californie (*Baja-California*),	La Paz.
District fédéral.	
Mexico.	

Le président est élu pour 4 ans. Le Congrès se compose de deux Chambres : le Sénat, de 56 membres élus pour 4 ans; et la Chambre des députés, de 227 membres élus pour 2 ans. La Cour suprême est formée de 12 juges élus pour 6 ans, et son président est de droit vice-président de la république. L'Église est séparée de l'État. La religion catholique est celle de la grande majorité des hab. Il y a 3 archevêchés, à Mexico, Guadalajara et Morelia, et 15 évêchés. Le budget de 1884 estimait les recettes à 180,800,000 fr. et les dépenses à 166,600,000 fr. La dette s'élève à 720 millions, bien que le gouvernement républicain ait refusé de reconnaître les dettes contractées sous l'empire. L'armée a été réduite à 18,900 hommes. Le commerce d'exportation est évalué pour 1883 à 200 millions, dont 85 millions pour les produits des mines d'argent. La longueur des chemins de fer en exploitation est de 5,456 kil., construits par des compagnies nord-américaines. Les lignes télégraphiques ont 28,123 kil.

Histoire. Les *Toltèques* paraissent avoir été les plus anciens habitants du Mexique. Décimés par une épidémie, ils furent remplacés par les *Chichimèques* et les *Aztèques*, qui, soumis un instant par les *Colhues*, recouvrèrent leur liberté, et fondèrent en 1325 la ville de Mexico, qui devint la résidence de leurs rois. Ces princes furent conquérants, et étendirent leur domination sur tous les peuples du Mexique, *Trupaneques*, *Tlatelolques*, etc. Le gouvernement était une monarchie élective; l'État percevait des impôts réguliers. D'importantes découvertes, faites par l'archéologie au Mexique, s'accordent avec les traditions pour témoigner que les Mexicains, antérieurement à la conquête espagnole, étaient arrivés à un haut degré de civilisation. Ils étaient assez avancés dans les mathématiques, dans la mécanique, dans les arts industriels, faisaient des routes, établissaient des relais de courriers, creusaient des canaux, connaissaient l'architecture, la sculpture, la peinture, et employaient dans la fabrication des poteries des procédés déjà très perfectionnés : ils avaient poussé très loin l'étude de l'astronomie. Montézuma régnait sur les Mexicains, et son empire s'étendait jusqu'aux frontières du Guatémala et du Yucatan, lorsque Fernand Cortez envahit le Mexique. En moins de 2 ans, 1519-1521, le plus puissant État de l'Amérique fut subjugué par une poignée d'aventuriers (*V.* CORTEZ), et le Mexique devint une vice-royauté espagnole, sous le nom de Nouvelle-Espagne. La cupidité et la barbarie des conquérants accablèrent de maux le malheureux peuple dépossédé. L'Inquisition fut établie; la civilisation antérieure et l'esprit national disparurent peu à peu. La population s'épuisait, décimée par les supplices et les travaux excessifs. Cédant aux réclamations de Las Casas, Charles-Quint garantit aux Indiens la liberté personnelle, en déterminant les tributs et les services auxquels ils étaient assujettis. Mais le sort des cultivateurs mexicains, traités comme serfs et attachés à la glèbe, ne s'adoucit guère qu'à partir du XVIII^e^ siècle. L'exploitation du pays conquis se borna longtemps à la recherche des métaux précieux, dont le produit surpassait toute attente. L'énorme quantité d'or et d'argent que l'Espagne tira de l'Amérique au XVI^e^ siècle, ne contribua pas peu à en faire la puissance prépondérante de l'Europe. L'avènement de Joseph Bonaparte au trône d'Espagne, en 1808, fit naître un conflit entre les Indiens et les Espagnols du Mexique; les indigènes s'unirent et s'insurgèrent. Guidés par le curé Hidalgo, ils prirent et pillèrent Guanajuato; mais, battus plusieurs fois, ils rentrèrent dans l'obéissance en 1811. Une 2^e^ tentative d'indépendance eut lieu en 1812; elle avait pour chef le curé Morelos, qui fut fait prisonnier et fusillé. Mina se mit à la tête d'une nouvelle insurrection en 1818; il ne fut pas plus heureux que Morelos, et périt comme lui. En 1821, un des généraux de l'armée espagnole, Augustin Iturbide, accusé de concussion par le gouvernement, donna sa démission et se mit à la tête des *Indépendants*. Il battit 2 fois le vice-roi Apodaca, s'empara de Mexico, organisa un gouvernement provisoire, réunit les Cortès, et se fit proclamer empereur sous le nom d'Augustin I^er^, 1822. [illegible]

que a-t-il conquis son indépendance, que des discordes intestines vinrent le déchirer. A Vittoria avait succédé Pedrazza en 1828. Le président Guerrero, 1828, rétablit un instant le calme; mais il fut bientôt déposé, fusillé et remplacé par Bustamente, 1829. En 1832, le général Santa-Anna se révolta à Vera-Cruz, et obtint la présidence, grâce à l'appui du parti démocrate, qui voulait le faire dictateur. La lutte s'engagea entre les partisans du système fédéral et ceux de la république unitaire. Aux troubles civils se joignirent les insurrections militaires, et on ne voit plus dès lors que révoltes suscitées par des généraux qui se disputent le pouvoir. Bustamente est rétabli en 1836; en 1838, les mauvais traitements qu'enduraient les Français au Mexique furent châtiés par le bombardement de Saint-Jean d'Ulloa et de Vera-Cruz. Parédès à la présidence en 1841; Santa-Anna se fait proclamer dictateur en 1843; Herrera en 1844, Parédès de nouveau en 1846, Santa-Anna pour la 3e fois en 1847, Pedro Anaya la même année, Herrera rétabli en 1848, se succèdent. Dès 1836, le Texas se détacha du Mexique, qui ne put empêcher son incorporation aux États-Unis en 1846. Dans la guerre qu'il soutint à ce sujet, Matamoros, Santa-Fé, Monterey, Tabasco, Tampico, furent occupées par les troupes de l'Union; en 1847, Puebla, la Vera-Cruz et, après une série de défaites, Mexico même succombèrent. En vertu du traité de Guadalupe, le Mexique abandonna aux États-Unis le territoire à l'E. du Rio-del-Norte, le Nouveau-Mexique et la Nouvelle-Californie. La désorganisation fut effroyable : les villes maritimes réformaient leurs tarifs douaniers sans consulter le pouvoir central; les provinces du N. étaient dévastées par les Indiens et envahies par des aventuriers de toutes nations. La détresse financière était au comble, et les étrangers étaient soumis aux exactions et aux vexations du gouvernement. Les années 1854 et 1855 virent la révolte d'Acapulco, l'expédition du comte de Raousset-Boulbon, une nouvelle dictature et la chute de Santa-Anna, réélu en janv. 1855 : Carrera le remplaça en août suivant : il fut dépossédé en sept. par Alvarez qui, en décemb. se démit en faveur de Comonfort. Ce dernier est chassé en janv. 1858; Zuloaga occupa la présidence jusqu'en janv. 1859, où Miramon lui succéda. Juarez (*V. ce nom*) avait, dès 1858, établi un contre-gouvernement à la Vera-Cruz : Miramon essaya de le détruire, mais tomba en décemb. 1860, et Juarez fut reconnu seul président en janv. 1861. Sa conduite envers l'Espagne, l'Angleterre et la France amena ces nations à une intervention armée en janv. 1862; des dissentiments entre les 3 chefs éclatèrent en avril suiv., et la France resta seule au Mexique. Le général de Lorencez échoua devant Puebla; mais Forey, son successeur, prit cette ville et occupa Mexico, 5 juin 1863. Une junte et une assemblée provisoire, installées par lui, votèrent le rétablissement de la monarchie héréditaire, et offrirent la couronne impériale à l'archiduc Maximilien (*V. ce nom*), frère de l'empereur d'Autriche, dont le nom avait été mis en avant par le gouvernement français. Maximilien accepta, (avril 1864), débarqua à la Vera-Cruz et arriva à Mexico le 12 juin, avec sa femme, la princesse Charlotte, fille du roi des Belges, Léopold Ier. Le nouvel empire fut aussitôt reconnu par la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse, la Belgique, l'Italie, l'Espagne et le Portugal. Mais tous les États des deux Amériques, à l'exception du Brésil, refusèrent d'entrer en relation avec Maximilien et déclarèrent que le seul gouvernement légal du Mexique était pour eux celui du président Juarez, encore maître des provinces du Nord. Poursuivi par l'armée française et incapable d'arrêter ses progrès, Juarez ne perdit pas courage. Il s'établit à San-Luis de Potosi, à Monterey, à Chihuahua, à Paso del Norte, reculant toujours, mais ne se lassant pas de nous disputer le terrain. Ses forces furent un instant réduites à 3,000 h., et il dut par deux fois se réfugier au Texas, juin-décembre 1864. Les ports de Mazatlan et d'Acapulco, sur le Pacifique, furent occupés par les Français. Bazaine, qui avait remplacé le maréchal Forey, obligea le général républicain Porfirio Diaz à capituler dans Oajaca, 9 février 1865, et le colonel Garnier s'empara d'Hermosilla, dans l'État de Sonora, 20 août. Maximilien n'était pas en état de profiter de ces victoires. L'empire mexicain avait hérité des embarras financiers de la république. Avant même de quitter l'Europe, l'empereur avait annoncé qu'il tiendrait tous les engagements pris par les gouvernements antérieurs et que les sommes réclamées par la France, l'Angleterre et l'Espagne leur seraient intégralement payées. La convention du 1er juillet 1864 mettait à sa charge les frais de l'expédition française liquidés à 270 millions. Il avait à pourvoir à la solde et à l'entretien des 25,000 soldats français que Napoléon III consentait à lui laisser, de 6 ou 7,000 volontaires autrichiens et belges et de 20,000 hommes de troupes mexicaines. A bout de ressources, Maximilien contracta coup sur coup 3 emprunts désastreux, de 120 et de 300 millions en 1864, de 250 millions en avril 1865. Par la convention du 30 juillet 1866, il abandonna au gouvernement français, comme garantie de ses créances, la moitié du produit des douanes de [illegible] et le quart de celles du Pacifique. Il perdait ainsi [illegible] ses ressources : les impôts intérieurs ne rentraient pas, et partout, sauf dans la capitale, les fonctionnaires [illegible] étaient impuissants en présence d'une population [illegible] ou hostile. La Constitution provisoire du 10 avril 1865 n'avait contenté personne. Les républicains ne consentaient même pas à la discuter, et les conservateurs ultra-catholiques ne pardonnaient pas à Maximilien d'avoir ratifié la vente des biens ecclésiastiques et décrété la liberté des cultes, [illegible] 1864 et fév. 1865. Ces mesures provoquèrent des troubles qui furent réprimés par l'armée française. Mais les républicains, répondant à l'appel de Juarez, redoublèrent d'efforts et firent aux impérialistes une guerre de surprises et d'embuscades, qui prenait trop souvent les allures du brigandage. Les [illegible] se multipliaient dans l'entourage même de l'empereur et les généraux français insistaient sur la nécessité de faire des exemples. Une proclamation du 2 octobre 1865 annonça que les ennemis du gouvernement impérial [illegible] seraient punis de mort, et le 21 le colonel Mendez, [illegible] de Maximilien, fit fusiller les 2 généraux républicains Salazar et Arteaga. Cet acte de rigueur exaspéra les [illegible], encouragés d'ailleurs par l'attitude résolue et agressive des États-Unis à l'égard de la France. La guerre de la [illegible] était à peine terminée, lorsque le secrétaire d'État Seward [illegible] à Napoléon III des notes de plus en plus menaçantes pour réclamer le rappel des troupes françaises, août-novembre 1865. Napoléon envoya au Mexique le général Castelnau, qui ne put obtenir l'abdication de Maximilien. L'impératrice Charlotte vint à Paris lui rappeler ses promesses. Mais la France avait déjà fait trop de sacrifices, l'expédition du Mexique était une arme trop puissante aux mains de l'opposition, et la majorité même du Corps législatif se lassait de voter sans cesse de nouveaux crédits. La malheureuse princesse se rendit à Rome, où elle perdit la raison. Enfin après un an de négociations pénibles et humiliantes pour nous, Napoléon III déclara au général Dix, ambassadeur des États-Unis, qu'il était prêt à évacuer le Mexique sans conditions, 23 déc. 1866. L'évacuation eut lieu dans les premiers mois de 1867. Maximilien refusa de s'embarquer avec les troupes françaises. Il voulait convoquer un congrès librement élu par les Mexicains pour prononcer entre l'empire et la république. Mais il fut trahi et livré par le colonel Lopez au général juariste Escobedo, 15 mai 1867, jugé sommairement par un conseil de guerre et fusillé à Queretaro avec les généraux Mejia et Miramon, 19 juin. Mexico capitula le lendemain. Toutes les puissances européennes, excepté la Prusse, rappelèrent leurs ambassadeurs. La chute de l'empire n'a pas amené le rétablissement de l'ordre au Mexique. Juarez, réélu président en décembre 1867 et en décembre 1871, eut à lutter contre 7 compétiteurs, parmi lesquels 2 de ses anciens lieutenants, les généraux Ortega et Porfirio Diaz. La Vera-Cruz, Tampico, la Puebla, Monterey et les Indiens de l'État de Chiapas s'insurgèrent tour à tour. Après la mort de Juarez, 18 juillet 1872, Lerdo de Tejada, son ami et son successeur, ne réussit pas mieux à se faire obéir, et fut renversé en 1876 par Porfirio Diaz. En juillet 1880, le général Manuel Gonzalez fut élu président constitutionnel. Il a été remplacé légalement, en [illegible] 1884, par le général Porfirio Diaz.

MEXIQUE (Golfe du), extrémité orientale de l'océan Atlantique, dans un enfoncement profond de la côte, entre les États-Unis au N.-E. (Texas, Louisiane, Mississipi, Alabama, Floride), le Mexique à l'O. et au S., et l'île de Cuba au S.-E.; par 83° 30'-100° 40' long. O., et 18°-30° 30' lat. N. Uni à l'Océan par le détroit de Floride, et au golfe d'Honduras par le canal d'Yucatan. Alluvions, écueils et bas-fonds à l'embouchure du Mississipi et près de Cuba. Varech abondant à la surface, surtout dans l'E. Marées peu considérables. C'est dans le golfe du Mexique que prend naissance le *Gulf-stream*. (*V. ce mot.*)

MEXIQUE (NOUVEAU-), territ. des États-Unis, cédé par le Mexique en 1848, et situé entre le Texas et le territoire indien à l'E., le Colorado au N., l'Arizona à l'O., le Texas et le Mexique au S.; 317,169 kil. carr.; 119,565 hab., dont 108,721 blancs parlant surtout l'espagnol, 9,772 Indiens, 1,015 noirs. Ch.-l. Santa-Fé; v. princ. : Fort-Union et Valverde. Sol montagneux, fertile, mais en partie abandonné. Culture de la vigne. Mines d'argent très riches à Cimarron, Ralston, etc. Le territoire a un conseil de 13 membres élus pour 2 ans, et une chambre de 26 élus pour 1 an.

MEYER (Jacques) ou **DE MEYERE**, historien belge, né en 1491 à Vleteren près Bailleul (Flandre), m. à Bruges en 1552. Il étudia la philosophie et la théologie à Paris. Ami de Despautère et d'Érasme, il contribua à la renaissance des lettres en Flandre par ses travaux historiques, qui sont : *Flandri-*

carum rerum decas, Bruges, 1541, in-4°; *Chronicon Flandriæ*, Nuremberg, 1538, in-4°, de l'an 445 à 1278; *Commentarii seu Annales rerum Flandricarum*, Anvers, 1561, in-fol.; c'est son histoire, corrigée et continuée jusqu'au temps de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne; ses recherches sont profondes, mais sa critique est peu sûre.

MEYER (CONRAD), peintre et graveur à l'eau-forte, né à Zurich en 1618, m. en 1689, peignit habilement l'histoire, le paysage et le portrait, et, le premier, mit en usage le vernis mou pour graver à l'eau-forte. Le nombre de ses peintures est considérable, et celui de ses gravures s'élève à plus de 900 [illegible].

MEYERBEER (JACQUES ou GIACOMO-MEYER BEER, dit), célèbre compositeur de musique, né à Berlin en 1794, m. en 1864. Pianiste remarquable dès l'âge de neuf ans, il perfectionna ce talent sous la direction de Clementi, puis alla étudier la composition à Darmstadt auprès de l'abbé Vogler. Nommé, à 17 ans, compositeur de la cour de Hesse-Darmstadt, il avait déjà écrit beaucoup de musique religieuse, et un oratorio intitulé *Dieu et la Nature*, quand il aborda le théâtre à Munich et à Vienne; ses premières pièces, *la Fille de Jephté*, 1812, et *Abimélech*, 1813, écrites encore dans le style de l'oratorio, ayant eu peu de succès, il partit pour l'Italie, où l'audition des opéras de Rossini le conduisit à modifier sa manière. Il fit représenter, sur différentes scènes italiennes : *Romilda e Costanza*, 1817; *Semiramide riconosciuta*, 1819; *Emma di Resburgo*, et *Margherita d'Angiù*, 1820; *l'Esule di Granata*, 1822. Il donna, en 1824, *Il Crociato*, opéra qui réussit dans toute l'Europe. Mais la gloire du compositeur fut surtout fondée et se développa par les chefs-d'œuvre qu'il fit jouer au grand Opéra de Paris : *Robert le Diable*, 1831; *les Huguenots*, 1836; *le Prophète*, 1849. Meyerbeer, qui avait été nommé directeur de la musique du roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, composa des psaumes, des cantates, des mélodies, des hymnes, des [illegible], des morceaux d'orchestre, un opéra allemand, *le Camp de Silésie*, 1844, qui fut reproduit avec changements et additions en 1847 sous le titre de *Vielka*, et mit en musique *Struensée*, 1846, drame posthume de son frère Michel Beer. Il prouva de nouveau la flexibilité de son génie en écrivant, pour l'Opéra-Comique de Paris, *l'Étoile du Nord*, 1854, et *le Pardon de Ploërmel*, 1859. L'Opéra a recueilli l'héritage d'un dernier chef-d'œuvre, *l'Africaine*, 1865, que son auteur n'a pu voir représenter. Parmi ses cantates, on distingue *la Fête à la cour de Ferrare*, la *Marche des archers bavarois*, celles pour l'inauguration de la statue du grand Frédéric à Berlin et pour l'anniversaire de la naissance de Schiller, etc. Il a laissé, entre autres ouvrages inédits, des chœurs et intermèdes d'orchestre pour la tragédie des *Euménides* d'Eschyle. B.

MEYMAC, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. d'Ussel; 3,184 hab. [illegible]; fabr. d'armes à feu. Commerce de chevaux, [illegible] et bestiaux.

MEYNIER (CHARLES), peintre d'histoire, né à Paris en 17[illegible], m. en 18[illegible], étudia d'abord la gravure en taille-douce; puis, entraîné par son goût pour la peinture, entra dans l'atelier de Vincent, et remporta, en 1789, le grand prix de [illegible]. Ses principaux ouvrages sont : *les Adieux de Télémaque et d'Eucharis*, *le [illegible] de l'armée relevant ses drapeaux dans l'arsenal d'Inspruck*, *l'Entrée des Français dans Berlin*; *la Dédicace de l'église de Saint-Denis en présence de Charlemagne* [illegible]; *Phorbas présentant Œdipe enfant à la reine de Corinthe* [illegible], etc. Meynier n'était pas [illegible] il dessinait assez correctement. Il y a au Louvre [illegible] *la France, sous les traits de Minerve, re[illegible] les beaux-arts*, dans le grand escalier du Musée; [illegible] *du P[illegible], de Lesueur et de Lebrun* dans la salle d'en[illegible] *les Nymphes de Parthénope apportant leurs pénates* [illegible] au musée Charles X. Meynier a peint [illegible] pendant la [illegible], aux [illegible] de la Bourse de Paris.

MEYRARGUES, v[illegible] (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; [illegible] flanqué de tours.

MEYRINGEN, [illegible] (Suisse), cant. de Berne; 2,514 hab., [illegible]

MEYRUIS, ch.-l. de cant. (Lozère), arr. de Florac; [illegible]

MEYSSAC, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. de Brive; [illegible]

MEZE, [illegible] (Hérault), arr. de Montpellier, [illegible]

MEZEN, [illegible]

MEZEN, v. de la Russie d'Europe, gvt d'Arkhangel, petit port au confl. de l'Ud[illegible] et du Mezen; 1,412 hab. Comm. de fourrures, suif et poisson.

MÉZENCE, roi d'Étrurie. Chassé pour ses cruautés par ses sujets, il se réfugia près de Turnus, roi des Rutules, et l'aida dans sa lutte contre Énée. Mais il fut tué par le prince troyen. Virgile a fait de sa mort et de celle de son fils Lausus un des beaux épisodes de son *Énéide*.

MÉZERAY (FRANÇOIS **EUDES** DE), célèbre historien, né en 1610 à Ry, près d'Argentan, m. en 1683, était fils d'un chirurgien de village. Après avoir été quelque temps commissaire des guerres, il vint à Paris, où il débuta par quelques pamphlets politiques. Puis il s'enferma au collège Sainte-Barbe, et se mit à l'étude de l'histoire avec une ardeur qui altéra sa santé. Il a composé une *Histoire de France*, avec portraits des rois et des princesses, 3 vol. in-fol., 1643, 46-51, qui eut un succès prodigieux. Il en fit un *Abrégé* qui ne fut pas moins bien accueilli, 1667, 3 vol. in-4°. Nommé historiographe du roi, il entra à l'Académie francaise en 1648, et y remplaça Conrart comme secrétaire perpétuel, 1675. Une pension de 4,000 fr. qu'il recevait, fut diminuée par Colbert, parce qu'il s'était exprimé d'une façon trop indépendante sur l'origine des impôts. On a encore de Mézeray un *Traité de l'origine des Français* ou *Histoire de France avant Clovis*, Amsterdam, 1682, in-12. On lui attribue l'*Histoire de la mère et du fils*; mais son principal titre est sa grande *Histoire de France* : défectueuse pour les premiers temps, elle est, de Louis IX à Louis XIII, une des plus exactes et des meilleures que nous ayons; il y a du pittoresque, de l'animation, beaucoup de traits dignes des historiens de l'antiquité et le sentiment national. Son style a de l'originalité, beaucoup de naturel; il a peu vieilli.

MÉZIDON, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. et à 24 kil. O.-S.-O. de Lisieux, sur la rive g. de la Dive; 1,133 hab.; la ligne de Caen à Tours s'y détache de celle de Cherbourg à Paris.

MÉZIÈRES, ch.-l. du dép. des Ardennes, à 200 m. de Charleville et 260 kil. E.-N.-E. de Paris, sur la Meuse, qui la sépare de Charleville; 6,119 hab. Société d'agriculture; bibliothèque publique. Ses fortifications sont auj. démolies. Hospice civil et militaire. On y remarque l'église paroissiale, du XV^e siècle, et la citadelle, bâtie par Vauban. Tanneries, taillanderies. Elle possédait une célèbre école du génie militaire, fondée par Louis XV en 1748. — Mézières, comprise dans l'anc. Rethélois, se forma autour d'un château bâti à la fin du IX^e siècle. En 1214 et en 1418, des Liégeois réfugiés augmentèrent sa population. En 1521, Bayard se jeta dans cette ville avec 2,000 hommes, et arrêta pendant 6 semaines l'armée de Charles-Quint forte de 35,000 hommes; une procession annuelle, où est porté l'étendard de Bayard, rappelle le jour où les Impériaux levèrent le siége, 27 septembre. Le mariage de Charles IX et d'Élisabeth d'Autriche y fut célébré en 1570. Mézières soutint un siége de 42 jours contre les armées alliées, en 1815, et obtint une honorable capitulation. Elle a été bombardée et occupée par les Allemands le 2 janvier 1871.

MEZIN, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac; 2,940 hab. Fabr. de bouchons de liége, tanneries, papeteries, etc. Élève d'abeilles. Comm. de grains et farines.

MEZIRIAC (CLAUDE-GASPARD **BACHET** DE), né à Bourg en 1581, m. en 1638, fut médiocre poëte en français, en italien et en latin, mais excellent grammairien, habile helléniste et critique distingué. Il fut, de plus, philosophe et théologien, et il se [illegible] admirablement des questions les plus abstraites de l'algèbre et des mathématiques. L'Académie française l'élut un de ses membres en 1635, quoique absent.

[illegible] *Problèmes plaisants et délectables qui se font par les nombres*, Lyon, 1612 [illegible] [illegible] Lyon, 1618, in-4° [illegible] C. N.

MEZÖ-BERENY, v. de Hongrie, comitat de Békés; 11,[illegible] hab. Gymnase luthérien. Culture de la vigne; élève de bétail.

MEZÖ-HEGYES, v[illegible] de Hongrie (Csanad), au N. [illegible] de Mako; [illegible] hab. Célèbre haras royal, fondé par Joseph II, en 17[illegible].

MEZÖ-TUR, v. de la Hongrie (Heves[illegible]), sur le Berettyo; 21,[illegible] hab. [illegible]. Foires importantes.

MEZZOFANTI ([illegible]), savant polyglotte, né à Bologne en 1774, m. à Rome en 1849, fit [illegible] [illegible] en 17[illegible] [illegible] 18[illegible] [illegible]

dex, des Rites, etc. Il s'est rendu célèbre par sa connaissance des langues; il parlait, avec leur accent propre, 58 idiomes différents. L'empereur d'Autriche, le tzar Nicolas, une foule de princes et de personnages illustres vinrent le visiter. Lord Byron disait de lui « qu'il aurait dû vivre au temps de la tour de Babel pour servir d'interprète universel ». C'était un homme bienveillant pour tous et d'une grande modestie. M. V—t.

MEZZOVO, v. de la Turquie d'Europe (Épire), dans la prov. et à 37 kil. N.-E. de Janina; 3,100 hab. Entrepôt de commerce entre Janina et Tricala. Elle a donné son nom au mont Mezzovo (anc. *Pinde*).

MIACO ou **MIAKO**, v. du Japon. (*V.* Kioto.)

MIAMI ou **MAUMEE**, riv. des États-Unis (Ohio), affl. dr. de l'Ohio, au-dessous de Cincinnati. — Autre riv. du même État, au N., se jette dans le lac Érié à Toledo après un cours de 160 kil.; réunie par un canal qui fait communiquer les grands lacs avec le Mississipi. C. P.

MIAOULIS (André), amiral grec, né à Négrepont en 1772, m. en 1835, commanda en chef la flotte des insurgés en 1822, battit les Turcs à Patras et dans le canal de Spezzia, mit le feu aux vaisseaux d'Ibrahim à Modon en 1825, ne put empêcher la chute de Missolonghi, refusa de combattre sous les ordres de lord Cochrane, se retira à Poros, se mit à la tête des Hydriotes révoltés en 1831, et n'échappa à un procès de haute trahison que par la mort du président Capo-d'Istria.

MIARIM, MEARIM ou **MEARY**, riv. du Brésil (Maranhão), affl. de l'Atlantique vis-à-vis l'île de Maranhão. Source dans la Serra-do-Itapicuru. Cours de 660 kil.

MICA, jeu des anciens Romains, où 2 personnes se plaçaient debout l'une devant l'autre, le bras droit replié vers l'épaule; elles l'abaissaient simultanément, en étendant un ou plusieurs doigts de la main, et criant un nombre qui ne dépassait jamais 10. Cette énonciation était une conjecture sur la quantité réunie des doigts ouverts par les deux joueurs; celui qui la devinait gagnait. Bien que l'on jouât à découvert, la parole et le geste, tombant en même temps, devançaient le regard, et le hasard seul faisait rencontrer juste. On jouait en 5 ou en 6 parties liées; chaque joueur comptait ses victoires partielles, en élevant un doigt, deux doigts, etc., de la main gauche, qu'il tenait verticalement immobile à la hauteur de son épaule. La mica est encore un jeu populaire à Rome, où on l'appelle *mora*, dont nous avons fait *mourre*. C. D—y.

MICALI (Giuseppe), historien archéologue, né à Livourne vers 1780, m. en 1844, est connu par un ouvrage important intitulé : *l'Italia avanti il dominio de' Romani* (l'Italie avant la domination des Romains), Florence, 1810, 4 vol., et atlas in-fol. de 67 pl.; 2e édit. corrigée, Florence, 1821. C'est l'histoire des peuples italiotes qui luttèrent contre la conquête romaine, et succombèrent tour à tour. Micali a essayé de refaire les annales politiques, civiles, religieuses et littéraires, les mœurs et les usages de ces peuples. Son livre est divisé en 2 parties : la 1re embrasse depuis les aborigènes jusqu'à la fondation de Rome; la 2e va de cette époque jusqu'à l'assujettissement de tous les peuples des Alpes, sous Auguste. L'auteur cite partout ses preuves, qui sont choisies le plus souvent avec exactitude, surtout dans la 2e partie. L'atlas est un complément de preuves, et forme un précieux recueil d'antiquités. L'*Italia* obtint un brillant succès, et valut à Micali la protection de la grande-duchesse alors régnante, Élisa, sœur de Napoléon Ier, et le grand prix proposé par l'Académie de Florence. Cet ouvrage a été trad. en franç. par Joly, Fauriel et Gence, et augmenté, dans la 1re partie, de notes et d'éclaircissements historiques par Raoul-Rochette, Paris, 1824, 4 vol. et atlas in-fol., tiré sur les planches de l'édition italienne. C. D—y.

MICCIADES, statuaire de Chios, vers 600 av. J.-C. On possède de lui une Victoire ailée trouvée par M. Homolle à Délos (*Bulletin de Correspondance hellénique*, 1883). S. Re.

MICHAELIS (Jean-Henri), orientaliste, né à Klettenberg dans le comté de Hohenstein en 1668, m. en 1738, étudia à Leipzig les langues orientales et les rabbins, et devint très habile dans l'hébreu; il fit à Halle des cours de grec, de chaldaïque, d'hébreu, de syriaque, de samaritain et d'arabe. En 1698, il alla à Francfort étudier l'éthiopien sous Ludolf, revint occuper à Halle la chaire de grec, fut nommé inspecteur de la bibliothèque de l'université, professeur ordinaire de théologie, enfin fut créé *senior* de la faculté de théologie et inspecteur du séminaire.

On a de lui : *de Accentibus Hebræorum prosaicis*, Halle, 1695; *Dissertationes de accentibus Hebræorum metricis*, Halle, 1700; *de peculiaribus Hebræorum loquendi Modis*, ibid., 1702; *de Historia linguæ arabicæ*, ibid., 1706; *de Isaia propheta*, 1712; *Dissertatio de* [illegible], 1717; *Biblia hebraica*, 1720, avec une préface et des notes précieuses, etc. D.

MICHAELIS (Jean-David), orientaliste et théologien, né à Halle en 1717, m. en 1791, petit-neveu du précédent, vint en 1745 à l'université de Gœttingue, où il professa la philosophie jusqu'à sa mort. En 1751, il entra à l'Académie royale de cette ville, puis devint secrétaire et directeur du séminaire philologique. Ses leçons embrassaient toutes les parties de l'exégèse biblique, plusieurs langues orientales, particulièrement le syriaque, le chaldéen et l'arabe, l'histoire naturelle et quelques auteurs romains. Il était membre de la Société royale de Londres et associé étranger de l'Académie des inscriptions de Paris.

Ses principaux ouvrages sont : *de* [illegible] *Hebræorum antiquitate*, Halle, 17[illegible], in-4o; *Grammaire* [illegible], 17[illegible]; [illegible] *antiquitatum Hebræorum*, 17[illegible], in-4o; [illegible], 1753; *Moyen dont on se sert pour entendre l'hébreu*, [illegible], 17[illegible]; *de l'Influence des opinions sur le langage et du langage sur les opinions*, en allemand, Brême, 1762, trad. en français par M[illegible] Prémontval; *Compendium theologiæ dogmaticæ*, 17[illegible]; *Chrestomathia syriaca*, 1768; [illegible] *Mosis*, 17[illegible]; *Spicilegium geographiæ Hebræorum*, 17[illegible]-80; *Bibliothèque orientale et exégétique*, recueil périodique, Francfort, 1771-[illegible], 24 vol.; *Grammatica chaldaica*, ibid., 17[illegible]; *Grammaire arabe, avec une chrestomathie*, 1771; *Réflexions sur les universités protestantes d'Allemagne*, en allemand, 17[illegible], 4 vol. in-12; *Droit mosaïque*, Francfort, 1770-75, 6 vol.; *Supplementa ad lexica hebraica*, 6 vol., 1784-92, livre indispensable à tout hébraïsant; *Grammatica syriaca*, Halle, 1784, in-4o; *Introduction à la lecture du Nouveau Testament*, en allemand, 4e édit., Gœttingue, 2 vol. in-4o; *Introduction à la lecture de l'Ancien Testament*, ibid., 17[illegible], in-4o, ouvrage [illegible]; *Traduction de l'Ancien Testament*, 17[illegible], 1[illegible] vol. in-4o; — *du Nouveau Testament*, 1788-92, 6 vol. in-4o; *Nouvelle bibliothèque orientale*, 17[illegible]-91, 8 vol.; *Morale philosophique*, 1792, 2 vol.

MICHALLON (Claude), sculpteur, né à Lyon en 1751, m. en 1799, était élève de Bridan et de Coustou. Envoyé en Italie aux frais du gouvernement, il se lia avec Drouais, et, quand celui-ci mourut à Rome, il lui érigea un mausolée à Sainte-Marie *in via Lata*. De retour à Paris, il exécuta les statues colossales qui servirent aux fêtes de la république. On a de lui un buste de Jean Goujon et divers modèles de belles pendules en bronze fort recherchées dans leur temps, entre autres *Psyché et l'Amour*.

MICHALLON (Achille-Etna), peintre de paysage, fils du précédent, né à Paris en 1795, m. en 1822, élève de David, de Valenciennes, de J.-V. Bertin, remporta le prix de Rome pour le paysage historique, en 1817, et alla se perfectionner en Italie. Il a laissé quelques tableaux qui annoncent un grand artiste : *la Mort de Roland*, à la galerie du Louvre; *Œdipe et Antigone près du temple des Euménides; Vue du lac de Némi; Vue de Frascati; les Ruines du cirque*, etc.

MICHALOWSKI (Pierre), né à Cracovie en 1804, m. en 1855, fut attaché, avant 1830, au ministère des finances et de l'industrie en Pologne, et développa les établissements métallurgiques de ce pays. Après le soulèvement polonais de 1831, il vint en France, et se fit une réputation européenne par ses dessins de chevaux, ses scènes militaires et ses aquarelles. En 1849, il accepta la présidence du conseil administratif de Cracovie, et mit tous ses soins à propager l'instruction primaire.

MICHAU (Code). *V.* Marillac.

MICHAUD (Joseph-Fançois), littérateur, né en 1767, à Albens (Savoie), m. en 1839, vint à Paris en 1791, où il écrivit dans les journaux feuillants en faveur de la monarchie, métier alors périlleux, et qui mit sa vie en danger pendant la Terreur. Arrêté au 13 vendémiaire pour quelques articles du journal *la Quotidienne*, dont il était un des rédacteurs, cité devant une commission militaire, il parvint à s'échapper pendant les débats, fut condamné à mort par contumace, amnistié l'année suivante, et reprit sa rédaction de *la Quotidienne*; il le fit avec tant d'ardeur et de vivacité, qu'après le coup d'État du 18 fructidor il se trouva compris dans la liste de déportation de tous les rédacteurs en chef des journaux royalistes. Il alla se cacher dans le Jura, et ne revint à Paris qu'après le 18 brumaire. Michaud se tourna vers le commerce de la librairie, où il fut associé à Giguet et Michaud jeune, et s'occupa en même temps de littérature : il publia l'*Histoire de l'empire de Mysore sous Hyder-Aly et sous Tippo-Saëb*, 1801, 2 vol. et *le Printemps d'un proscrit*, poème descriptif en 6 chants, 1803, composé pendant sa proscription, ouvrage qui eut un succès de circonstance. Son ouvrage capital est l'*Histoire des Croisades*, 1811-22, 5 vol., 6e édit. revisée d'après les travaux de l'auteur, 1840-41, 6 vol. et 7e édit., 1854 et 1862, 4 vol., avec une préface de M. Huillard-Bréholles. Ses derniers travaux sont un grand pèlerinage que Michaud entreprit à l'âge de 62 ans, pour visiter les pays illustrés par les croisés, et donner à son livre « tout à la fois le mérite rassurant de l'exactitude et la couleur poétique des vieux siècles, » suivant l'expression de M. Mignet. L'*Histoire des Croisades*, écrite sagement et avec élégance, mais sans chaleur et sans éclat, est un livre savant et utile. Une préface historique, que Michaud composa pour le roman de *Mathilde*, de Mme Cottin, lui donna l'idée de se faire l'historien des Croisades. Il publia ensuite, presque comme complément de son histoire, *Bibliothèque des Croisades*, 4 vol. in-8o, collection des sources où il a puisé. Il entra à l'Académie française en 1812, après s'être rallié au gouvernement impérial en célébrant en vers le mariage de Napoléon et de Marie-Louise, puis la naissance du roi de Rome. En 1814 et 1815, il revint à ses sympathies royalistes, et publia diverses brochures contre l'empereur. Michaud a encore publié, en collaboration avec M. Poujoulat : *Collection de Mémoires pour ser-*

vir à l'Histoire de France, depuis le treizième siècle jusqu'au dix-huitième siècle, 1836-44, 32 vol. in-8°; *Correspondance d'Orient,* 1830-31, lettres écrites pendant le voyage dont nous avons parlé, 1833-35, 7 vol. in-8°, remarquables par le naturel et l'esprit; enfin, avec son frère, les premiers volumes de la grande *Biographie universelle,* connue sous le nom de Biographie Michaud. Il fut un des fondateurs de l'*Institut historique.*

MICHAUD (Louis-Gabriel), dit **MICHAUD JEUNE**, frère du précédent, né à Bourg-en-Bresse en 1772, m. en 1858, fut d'abord officier d'infanterie, quitta le service en 1797, et acheta un brevet d'imprimeur-libraire à Paris. Pendant le Consulat et le premier Empire, il manifesta des opinions royalistes, et travailla à Paris avec son frère en faveur de Louis XVIII. Michaud est connu surtout par la publication de la *Biographie universelle ancienne et moderne,* 1811-1828, 52 vol. in-8°, rédigée par une société de gens de lettres; ouvrage augmenté d'un *Supplément,* 18[illegible], 2[illegible] vol. in-8°. Il fut aussi l'éditeur de la *Biographie des hommes vivants.* Ces ouvrages, où l'on trouve beaucoup de renseignements, ont été composés dans un esprit royaliste et catholique.

MICHAUX (André), voyageur et botaniste; né à Satory près de Versailles en 1746, m. en 1802, étudia sous Lemonnier et B. de Jussieu. Il parcourut l'Angleterre et l'Auvergne en 1780, puis les Pyrénées et l'Espagne, et la Perse de 1782 à 1784, d'où il rapporta de précieuses collections. Chargé d'une mission par le gouvernement, il partit pour l'Amérique septentrionale, 1785, explora les États-Unis dans tous les sens pendant 10 ans, et enrichit les sciences naturelles d'une foule de découvertes. De retour en France en 1796, il repartit en 1800 à la suite de Baudin, visita l'île de France avec le plus grand soin, puis se rendit à Madagascar, où il succomba à un accès de fièvre. On a de lui : *Histoire des chênes de l'Amérique septentrionale,* 1801, in-fol., avec 36 planches dessinées par Redouté; *Flora boreali-americana,* 2 vol. avec 52 fig. de Redouté. — Son fils, François-André, a publié une *Histoire des arbres forestiers de l'Amérique septentrionale,* Paris, 1810, 3 vol.

MICHÉE, prophète juif, consulté, vers l'an 897 av. J.-C., par Josaphat, roi de Juda, sur le succès de la guerre qu'il voulait faire avec son gendre Achab, roi d'Israël, contre le roi de Syrie, essaya le détourner de cette guerre. Achab furieux le fit jeter dans les fers; mais lui-même, selon la prophétie de Michée, fut tué à Ramoth-de-Galaad, dans un combat contre les Syriens.

MICHÉE, le 3e ou le 6e des douze petits prophètes, né à Moreseth, [illegible] de Juda, vivait au VIIIe siècle av. J.-C. On a de lui une prophétie en 7 chapitres. Il prédit la captivité des dix tribus, la naissance du Sauveur à Bethléem et l'établissement du christianisme.

MICHEL (Saint), archange, chef des milices célestes. Les [illegible] le représentent comme le type de l'ange fidèle, [illegible] le démon. Il porte un casque éclatant, et, dans la main, une lance d'or ou une épée flamboyante. St Michel est [illegible] comme le patron de la France; Louis XI créa en son honneur l'ordre de Saint-Michel. (V. Michel (Ordre de Saint-) [illegible].)

MICHEL Ier RHANGABÉ, *le Curopalate,* empereur d'Orient, 811-813. [illegible] Procopia, fille de Nicéphore Ier, [illegible] Staurace, qui devait lui succéder, [illegible]. Quoique [illegible] sur le parti [illegible] et les Pauliciens, il ne défendit pas [illegible] les Bulgares, et quitta la pourpre, [illegible] que les troupes avaient proclamé Léon V. Il [illegible] 3[illegible] dans un monastère. S.

MICHEL II, *le Bègue,* empereur d'Orient, 820-829. Originaire d'Amorium en [illegible], il avait renversé Léon V en le [illegible]. [illegible] ans, 821-824, il défendit sa couronne [illegible] Thomas. Il [illegible] de sa victoire [illegible] dans les [illegible] par les Sarrasins la Crète, 825-826, et la [illegible]. S.

MICHEL III, [illegible], empereur d'Orient, 842-867, [illegible]

[illegible]

MICHEL IV, *le Paphlagonien,* empereur d'Orient, 1034-1041. [illegible] gieuses. Il ne se réveilla qu'une fois pour réduire les Bulgares révoltés, 1040-1041. Il mourut dans un couvent, revêtu de l'habit monastique, 1041. Son frère, l'eunuque Jean, fut le véritable empereur, et perdit par sa faute la Pouille, conquise par les Normands, 1041-1043.

MICHEL V, dit *Calaphate,* empereur d'Orient, 1041-1042. Son oncle Michel IV, avant de mourir, l'avait fait césar. L'impératrice Zoé le laissa régner, mais il ne garda le pouvoir que 5 mois. Le peuple, soulevé contre lui, parce qu'il avait exilé Zoé, le força de se réfugier dans un monastère. On l'en tira pour lui crever les yeux. S.

MICHEL VI, dit *Stratiotique* (guerrier), empereur d'Orient, 1056-1057. C'était un vieux général, que l'impératrice Théodora s'était choisi pour successeur. Mais on eût dit qu'il avait à cœur d'indisposer les autres généraux de l'empire. Ceux-ci lui opposèrent Isaac Comnène, auquel il céda la pourpre. Il vécut encore 2 ans dans l'obscurité.

MICHEL VII, dit *Parapinace,* empereur d'Orient, 1071-1078. Son surnom lui vint de la mesure dont il usait pour vendre du blé au peuple, et qui contenait moins que la véritable. Fils aîné de Constantin XI Ducas, il régna d'abord avec ses deux frères sous la tutelle de sa mère Eudoxie, qui se hâta de se remarier avec Romain IV. Lors de la captivité de ce dernier, Michel reprit la pourpre, et se débarrassa de son beau-père rendu à la liberté, 1071. Mais il se laissa diriger par le Galate Nicéphorize, qui le rendit odieux au peuple : ce qui amena révoltes sur révoltes, et obligea Michel d'abandonner le pouvoir à Nicéphore Botoniate, qui le fit évêque d'Éphèse, 1078. S.

MICHEL VIII PALÉOLOGUE, empereur de Nicée, puis de Constantinople, 1260-1282, est le chef de la dynastie des Paléologues. Nommé régent, 1259, puis collègue, 1260, de Jean Lascaris, fils de Théodore II, empereur de Nicée, il fit crever les yeux au jeune prince après la prise de Constantinople sur Baudouin II, 1261, et régna seul. L'affaire capitale de son règne est la réunion des deux Églises grecque et latine, prononcée au concile de Lyon, 1274, mais à laquelle le clergé grec refusa de souscrire. Du reste, Michel usa ses forces à contenir à l'intérieur les schismatiques arsénites, à déjouer les desseins des princes d'Occident, et à se défendre contre les Bulgares, les Serbes, les Turcs et les despotes d'Épire et de Thessalie. S.

MICHEL ROMANOV. *V.* Romanov.

MICHEL CERULARIUS. *V.* Cerularius.

MICHEL-ANGE BUONAROTTI, célèbre peintre, sculpteur et architecte, né en 1474 au château de Caprèse, près d'Arezzo, m. en 1564, montra, dès l'enfance, pour l'art du dessin des dispositions extraordinaires, qui contrariaient les projets de son ancienne et illustre famille. On le plaça chez Dominique et David Ghirlandajo, les plus grands peintres d'alors; mais, à l'âge de 15 ans, il était déjà supérieur à ses condisciples et à ses maîtres, et il se mit à étudier, dans la chapelle *del Carmine,* à Florence, les peintures de Masaccio. Laurent le Magnifique le prit en amitié, lui donna un logement dans son palais et l'engagea à cultiver la sculpture. Après la mort de ce protecteur, Michel-Ange fut attiré au couvent du Saint-Esprit, dont le prieur lui fournit des cadavres humains pour étudier l'anatomie, science qu'il apprit à fond en disséquant lui-même. La connaissance de la myologie fit de lui le plus savant et le plus profond des dessinateurs. Puis il fut attiré à Rome par le pape Jules II, pour lui faire un superbe mausolée, œuvre d'architecture et de sculpture, et jouit aussi de toute la faveur de Léon X, de Paul III et de Jules III. Il avait près de 40 ans, lorsqu'il commença de s'adonner à l'architecture en construisant la sacristie de la chapelle Saint-Laurent, à Florence, qui devint depuis le sépulcre des Médicis. Nommé malgré lui, en 1546, c.-à-d. à l'âge de 72 ans, architecte de la basilique de Saint-Pierre, place qu'avaient occupée Bramante, puis San-Gallo, il travailla à ce magnifique édifice pendant 17 ans, sans vouloir accepter aucun honoraire. Il [illegible]

[illegible]

antique; la statue colossale de *David*, à Florence, devant le Palais-Vieux; celle de *Bacchus*, à Rome, morceau qui trompa Raphaël par son extrême perfection, et que ce maître attribua à Phidias ou à Praxitèle; *Notre-Dame de Pitié*, groupe qu'on voit dans l'église de Saint-Pierre, à Rome; *le Christ embrassant la croix*, dans l'église de la Minerve, un de ses meilleurs ouvrages; la célèbre statue colossale de *Moïse*, qui devait orner le tombeau de Jules II, dans l'église de Saint-Pierre-aux-Liens; la statue de Jules II, qu'il fit pour la ville de Bologne, et que les habitants soulevés brisèrent. Comme peintre, il a laissé : à Florence, une *Sainte Famille*, et le carton de la *Guerre de Pise*, chef-d'œuvre de dessin, destiné à la décoration de la salle du conseil et qui fut détruit dans les troubles civils; à Rome, le *Jugement dernier*, une des admirables fresques de la chapelle Sixtine, la plus vaste peinture qui existe, où il porta au suprême degré l'art du dessinateur, et à laquelle il travailla 8 ans. Outre la basilique de Saint-Pierre, Michel-Ange construisit à Rome le 2e étage et le bel entablement du palais Farnèse, le palais des Conservateurs et le Musée capitolin; la place du Capitole, avec sa belle montée, la Porte Pia, et commença le Casin *di papa Giulio*, terminé depuis par Vignole. Enfin il a écrit des sonnets, des stances, des poésies légères, dont la meilleure édition est celle de Biagioli, Paris, 1821, 3 vol., et qui ont été traduites en français par Varcollier, Paris, 1825. Michel-Ange fut un génie original dans les trois arts qu'il cultiva avec une supériorité tout à fait hors ligne. Méditatif et toujours sérieux, il n'eut jamais d'autre passion que son art. Insensible à la richesse, qui lui vint quand il était déjà vieux, méprisant les jouissances de la vie, il fut d'une grande austérité de mœurs, très religieux, libéral, charitable, bienfaisant.

Sa *Vie* a été écrite en italien par A. Condivi, Florence, 1746, in-fol., traduite en français par l'abbé Hauchecorne, 1783; en anglais par Richard Duppa, Lond., 1806, in-4°; en français, par Quatremère de Quincy, 1835.

MICHEL-ANGE LE JEUNE. *V.* Buonarotti.

MICHEL-ANGE DES BATAILLES ou **DES BAMBOCHES** (**CERQUOZZI**, dit), peintre, né à Rome en 1600, mort en 1660, reçut les premières leçons d'un peintre flamand, et peignit d'abord des batailles, des naufrages, des sujets historiques, tableaux où il montra beaucoup d'imagination et d'exactitude. Puis il adopta le genre du Bamboche. (*V. ce nom.*) On cite de lui : divers tableaux de la vie de *St François de Paule*, exécutés pour le cloître de Saint-André-delle-Grotte, à Rome; *St Jean prêchant dans le désert*; *la Place du marché de Naples*, où Masaniello harangue les lazzaroni. Le musée du Louvre possède de lui une *Troupe de charlatans*.

MICHEL DE LUNA, savant espagnol, attaché comme interprète à la cour de Philippe III. Il a écrit, sous le nom d'Aboul-Cacim, une Histoire de la conquête de l'Espagne par les Maures, qu'on a souvent prise pour une œuvre originale. Elle a été traduite en français par D. Lobineau, Paris, 1708, in-12.

MICHEL (Marc-Antoine-Amédée), vaudevilliste, né à Marseille en 1812, m. en 1868. Il a écrit plus de 100 pièces, dont le caractère est la bouffonnerie des situations et du langage. Telles sont : *la Chanteuse des rues*, 1840; *un Tigre du Bengale*, 1849; *le Chapeau de paille d'Italie*, avec Labiche, 1851, etc.

MICHEL (Ordre de **SAINT-**), ordre militaire institué par Louis XI à Amboise, le 1er août 1469. Les chevaliers, au nombre de trente-six, ne pouvaient appartenir àaucun autre ordre, à moins qu'ils ne fussent empereurs, rois ou ducs. Leur devise était : *Immensi tremor Oceani.* Sous Henri III, l'ordre était déjà en pleine décadence. Ce prince tenta de le relever : en 1578, il créa l'ordre du Saint-Esprit, et voulut que les nouveaux chevaliers fussent préalablement reçus chevaliers de Saint-Michel. Le nombre de ces derniers s'accrut alors considérablement. Louis XIV, en 1665, le limita à 100, outre ceux du Saint-Esprit. L'ordre fut dès lors conféré, comme récompense de services rendus, à des artistes, à des gens de lettres, même à des financiers, qui recevaient en outre les lettres de noblesse nécessaires à leur réception. Aboli par l'Assemblée constituante en 1791, rétabli par Louis XVIII en 1816 comme récompense spéciale pour les littérateurs, les artistes et les savants, l'ordre de Saint-Michel a cessé d'exister en fait après la révolution de 1830. Le grand collier de l'ordre se composait de coquilles d'argent disposées sur une chaînette d'or, d'où pendait une médaille de l'archange St Michel, terrassant le dragon. La décoration consistait en une croix d'or à 8 pointes émaillée de blanc, cantonnée de 4 fleurs de lis d'or, chargée en cœur d'un St Michel foulant au pied le dragon. — Il existe un ordre de Saint-Michel en Bavière, fondé par Joseph-Clément, électeur de Cologne et duc de Bavière, en 1693, réformé par le roi Louis Ier, en 1837. — L'ordre anglais de Saint-Michel-et-Saint-George, fondé sous George III, en 1818, a été réformé et étendu par la reine Victoria, en 18[illegible]. Il est destiné à récompenser les services rendus par les habitants de Malte et par les sujets anglais dans les [illegible] [illegible].

MICHEL (SAINT-), en [illegible] [illegible], le 13 [illegible] 17[illegible].

MICHEL (SAINT-), gvt de l'empire russe (Finlande). 22,840 kil. carr.; 1[illegible] hab. Ch.-l. Saint-Michel. [illegible] arrosé par la Kymmene, d'où il tirait son ancien nom de *Kymmenegaard*. Beaucoup de lacs.

MICHEL (MONT-SAINT-). *V.* Mont-Saint-Michel.

MICHEL (SAINT-), vge (Dordogne), arr. de Ribérac; 731 hab. Château où naquit Montaigne et qu'il habita.

MICHEL (SAINT-), ch.-l. de cant. (Savoie), arr. et au S.-E. de Saint-Jean-de-Maurienne, [illegible] de l'Arc; 1,2[illegible] hab.

MICHEL-EN-L'HERM (SAINT-), petit port (Vendée), sur le canal de Fontenelle, [illegible] arr. de Fontenay-le-Comte; 2,[illegible]11 hab. Commerce de grains.

MICHEL-EN-THIÉRACHE (SAINT-), brg (Aisne), arr. et au N.-E. de Vervins; [illegible] hab. Forges, filatures de coton.

MICHEL-MONT-MERCURE (SAINT-), vge (Vendée), arr. de Fontenay; 1,488 hab. Assis à une colline où les Romains avaient, dit-on, bâti un temple à Mercure. Près de là, sur le bord d'une belle forêt, sont les ruines majestueuses de l'abbaye de la Grainetière.

MICHEL (SAINT-). *V.* aussi Miguel (San-).

MICHELADE, nom donné à un massacre de catholiques par les protestants à Nîmes, le 29 sept. 1567, jour de St Michel.

MICHELET (Jules), naquit à Paris le 21 août 1798. Ses premières années furent soumises à une rude expérience. Son père avait une petite imprimerie qui le faisait vivre, lui et sa famille. Mais en 1810, Napoléon ayant réduit à 60 le nombre des imprimeries, le modeste établissement ne fut pas compris parmi ceux que l'on conservait. Il fallut renvoyer les ouvriers; toute la famille dut travailler pour le compte d'autrui, et le jeune Michelet devint quelque temps ouvrier compositeur. Cependant les rares dispositions qu'annonçait l'enfant décidèrent ses parents, malgré leur détresse, à le faire étudier; il entra en troisième au lycée Charlemagne. L'insuffisance de ses études antérieures fut bientôt réparée : en rhétorique il remporta 3 prix au concours général. Deux ans après sa sortie du collège, il se faisait recevoir docteur avec 2 thèses, l'une sur *Locke*, l'autre (la thèse française) sur *Plutarque* considéré comme biographe. En 1821, il était reçu agrégé pour les classes supérieures, et attaché comme suppléant au collège Charlemagne. En 1825, il fut nommé professeur d'histoire au collège Rollin (alors collège Sainte-Barbe), et lorsque l'École normale supprimée eut été imparfaitement rétablie sous le nom d'*École préparatoire*, dès la seconde année de sa nouvelle existence, 1828, elle eut Michelet pour professeur d'histoire et de philosophie. Mais l'enseignement du jeune professeur s'y borna bientôt à l'histoire, et même à l'histoire moderne. Il avait déjà publié en 1825 son *Tableau chronologique de l'histoire moderne*, et en 1827 le *Précis d'histoire moderne* qui, pendant tant d'années, a eu cette fortune, rare pour un livre de ce genre, d'intéresser vivement les élèves des collèges et de leur inspirer le goût de ce qu'il enseignait. La même année parut la traduction de la *Science nouvelle* de Vico. Mais la première œuvre qui marqua définitivement la place de Michelet comme historien et comme écrivain fut son *Histoire romaine*. On y peut contester quelques hypothèses mal fondées, quelques appréciations hasardées, et il en est que Michelet lui-même s'est reprochées depuis. Mais ce qui frappa tout d'abord, ce fut l'étendue et, à certains égards, l'originalité de son érudition, l'indépendance de ses jugements, et surtout cette rare puissance d'écrivain qui donnait aux personnages de l'ancienne Rome une physionomie pleine de vie et d'expression, et rendait à ces médailles antiques le relief effacé par le temps. Ce livre terminé, Michelet commença l'œuvre qui devait être celle de toute sa vie, son *Histoire de France*. La place de chef de la section historique aux *Archives*, à laquelle il avait été nommé peu après la révolution de Juillet, facilitait ses recherches et lui ouvrait les sources originales. Les premiers volumes de cette histoire ne tardèrent pas à paraître. En se plongeant dans le passé de notre nation, Michelet avait su s'identifier avec ces générations disparues; il avait entendu leurs plaintes, partagé leurs espérances et parfois même leurs passions, comme eût fait un homme de ce temps; on aurait dit qu'il avait vécu cette histoire avant de l'écrire. Aussi y apportait-il un genre d'intérêt, et quelquefois de partialité, qu'on n'avait guère trouvé jusque-là que dans les *Mémoires* des contemporains. Son enseignement d'alors était pour lui une utile préparation pour son grand travail, et comme un premier essai de l'ouvrage qu'il méditait : suppléant de Guizot à la Faculté des lettres en 1834 et 1835, il y avait pris pour sujet d'études le XIVe, le XVe siècle de notre histoire et le commencement du XVIe. Il publiait vers la même [illegible], 1835, biogra-

phie du réformateur faite surtout avec des extraits de ses divers écrits, et les *Origines du droit français,* 1837. Il venait de quitter la chaire de l'École normale, lorsque l'Institut et le Collège de France à la fois le désignèrent pour la chaire d'histoire et de morale de ce dernier établissement; la même année, il était élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques. Mais cette existence, jusque-là si complètement consacrée à l'étude, allait être troublée par les agitations publiques. L'enseignement de l'Université était alors devenu l'objet d'attaques passionnées. Quelques leçons sur *l'Institut des Jésuites,* que Michelet publia avec d'autres leçons de son collègue et ami Edgar Quinet sur le même sujet, ainsi que 2 livres qui eurent un grand retentissement, *le Prêtre, la Femme et la Famille,* 1845, *le Peuple,* 1846, excitèrent contre Michelet des animosités violentes et une agitation qui aboutit à la suspension de son cours en janvier 1848, après la quatrième leçon. La révolution de Février lui rendit la parole; mais il fut encore suspendu en 1851, et, après le 2 Décembre, son refus de serment au nouveau régime le fit déclarer démissionnaire de sa chaire du Collège de France et de sa place aux Archives. Réduit alors, à l'âge de 53 ans, à se créer une existence nouvelle et d'autres ressources, il se remit au travail. Aidé de la collaboration intelligente et dévouée qu'il trouvait dans sa jeune femme, il publia une série de volumes, *l'Oiseau, l'Insecte, l'Amour,* etc., qui tous furent plus lus assurément que ses plus importants ouvrages; quelques-uns le furent d'autant plus qu'ils étaient plus critiqués. Michelet n'abandonnait pas toutefois l'histoire; celle de *la Révolution,* commencée en 1847, fut terminée en 1853. Il reprit alors son *Histoire de France* interrompue après le règne de Louis XI, et la poursuivit jusqu'en 1789. Malgré le coup terrible que l'invasion de 1870 porta aux plus chères croyances de son patriotisme, malgré l'âge et la maladie, il ne cessa de travailler et de continuer cette histoire de France qu'il ne lui fut pas donné d'achever. Il mourut à Hyères le 9 février 1874. Son corps a été rapporté à Paris, et inhumé au cimetière du Père-La-Chaise où un monument lui a été élevé par souscription. Il laissait terminés 2 volumes relatifs au premier Empire, qui ont paru en 1875. M. Gabriel Monod a publié sur Michelet une étude qui est à la fois une biographie consciencieuse et une excellente étude de critique. E. Despois.

MICHELI (Pierre-Antoine), botaniste, né à Florence en 1679, m. en 1737, gagna la protection du comte de Magalotti et du grand-duc de Toscane par la publication d'un *Essai sur les ombellifères,* s'appliqua particulièrement à la recherche des plantes sauvages, et fonda en 1734 la Société de botanique de Florence.

On lui doit : *Nova plantarum genera juxta methodum Tournefortii composita,* Florence, 1729, in-fol., 108 pl.; *Catalogus plantarum horti Cæsarei* [illegible], etc. M. V—l.

MICHELI ou **MICHIELI** (Famille), a donné à Venise trois doges : Vital Ier, 1096-1102; Dominique, 1116-30; Vital II, 1156-72. Les premiers envoyèrent en Palestine des flottes. L'un d'eux facilita aux croisés de 1099 la prise de Jaffa, et Dominique, 1123, contribua beaucoup à la prise de Tyr. Des démêlés avec les Comnène, qui voulaient réprimer les excès et l'influence des Vénitiens dans l'empire grec, et des guerres avec les Hongrois, qui envahissaient la Dalmatie, complètent l'histoire du dogat de Dominique et remplissent celui de Vital II. R.

MICHELOZZO MICHELOZZI, architecte et sculpteur florentin, né au commencement du XVe siècle, m. à 68 ans, fut élève de Brunelleschi pour l'architecture et de Donatello pour la sculpture; ses principaux monuments sont : le couvent de Saint-Marc, à Venise; le palais de Médicis, auj. Ricardi, un des plus beaux de Florence; la chapelle des Médicis, à Sainte-Croix de la même ville; la villa Mozzi, à Fiesole; la villa Orsi, à Careggi, etc. Côme de Médicis, dont il était l'architecte et l'ami, lui fit aussi réparer le Palais-Vieux de Florence. Ses principales œuvres de sculpture sont : deux [illegible] figures de femmes armées, sur la [illegible] de la maison [illegible], à Milan; un crucifix de bois dans l'église Saint-[illegible], à Venise; la statue de la Foi dans le baptistère de Florence.

MICHELSEN (André-Louis-Jacques), publiciste allemand, né en 1801 à Satrup (Slesvig), commença ses études [illegible] et les termina aux universités de Kiel, [illegible], Berlin et Heidelberg. Après avoir visité les États du [illegible] de l'Europe, il se fixa en 1826 à Copenhague, [illegible] : *Histoire de la Frise septentrionale,* au [illegible], 1828. Ce travail lui valut, l'année suivante, la [illegible] des sciences politiques à l'université de Kiel. [illegible] de la [illegible] de Slesvig-Holstein et Lauenbourg [illegible] par ses [illegible] populations, [illegible]

des deux duchés. Aussi accepta-t-il, en 1848, une chaire à l'université d'Iéna. Il prit part, du côté des Allemands, à la guerre civile qui éclata dans le Slesvig-Holstein, fut député au parlement de Francfort, et, après la dissolution de l'Assemblée nationale, reprit ses cours de droit et d'économie politique à Iéna. Conservateur du Musée germanique de Nuremberg en 1863, il donna sa démission l'année suivante, pour servir la politique allemande dans les duchés et soutint inutilement la cause du duc d'Augustembourg.

On cite parmi ses travaux : *Histoire du pays des Dithmarses,* Altona, 1830; *l'Ancienne constitution représentative dans le Slesvig et le Holstein,* 1831; *l'Ancienne cour supérieure de Lubeck,* 1839, etc. On lui doit aussi l'édition de l'*Histoire de l'Église du Slesvig-Holstein,* préparée par Jensen, Kiel, 1873-1873, 2 vol.

MICHELSTADT, brg du grand-duché de Hesse, sur la Mimling; 3,296 hab. Église ogivale avec les tombeaux des comtes d'Erbach.

MICHIGAN, grand lac dans l'État de ce nom, aux États-Unis, entre 41° 30'-46° lat. N., 87° 30' et 90° 30' long. O.; plus grande longueur, 580 kil.; plus grande largeur, 148 kil.; profondeur moyenne, 275 m. Son niveau est de 176 m. au-dessus de l'Océan, de 1m,30 au-dessus du lac Huron, avec lequel il communique par le Michillimackinac, et de 5 m. au-dessous du lac Supérieur. Il forme au N.-O. la baie Verte. Eaux limpides, poissonneuses et navigables pour les gros vaisseaux. Sur les bords se trouvent les grandes villes de Chicago et de Milwaukee.

MICHIGAN, un des États-Unis de l'Amérique septentrionale, ch.-l. Lansing; borné au N. par le lac Supérieur, à l'E. par le lac Huron, le Canada et le lac Érié, à l'O. par le lac Michigan, dont il a pris son nom; 550 kil. sur 150; 152,584 kil. carr.; 1,636,937 hab., dont 1,614,560 blancs, 15,000 hommes de couleur, 1,200 Indiens. Il se trouve divisé en 2 péninsules, entourées des eaux du lac Supérieur, du lac Michigan et du lac Huron, et séparées l'une de l'autre par le détroit de Michillimackinac. Il est arrosé par la Grande-Rivière, le Saint-Joseph et la Saginaw. Climat humide; longs hivers. Pays généralement fertile, couvert de vastes forêts et renfermant de grandes richesses minérales en fer, cuivre, plomb, houille, gypse, etc. — Ce pays fut d'abord habité par les Hurons, puis par les Iroquois. C'est à Détroit que les Français fondèrent le 1er établissement européen, en 1647. En 1763, le pays fut cédé aux Anglais, qui l'abandonnèrent aux États-Unis en 1783; il fut érigé en Territoire en 1805, et admis dans l'Union en 1837. Il est représenté au Congrès par 2 sénateurs et 9 membres de la Chambre des représentants. Le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur et à un lieutenant-gouverneur élus par le peuple pour 2 ans. L'Assemblée générale, revêtue de la puissance législative, se compose d'un Sénat de 32 membres élus pour 2 ans, et d'une Chambre de 100 représentants, élus aussi pour 2 ans. Tout citoyen, résidant depuis 6 mois dans le lieu où il veut voter, est électeur. O.

MICHILLIMACKINAC ou **MACKINAW,** c.-à-d. *grande tortue,* nom donné au canal qui réunit les lacs Huron et Michigan, à une île située sur ce canal et à une riv. des États-Unis, affluent de l'Illinois, et dont le cours est de 225 kil.

MICHOL, fille de Saül, épousa David, favorisa sa fuite, quand il était menacé par la fureur du roi, et, pour l'avoir raillé plus tard de ce qu'il dansait devant l'Arche, devint stérile.

MICIPSA, fils de Masinissa, roi des Numides, partagea d'abord les États de son père avec ses deux frères aînés, Gulussa et Manastabal, 143 av. J.-C., et, par leur mort prématurée, resta, 2 ans après, seul roi, avec la permission des Romains. En mourant, il divisa son empire entre Adherbal et Hiempsal, ses fils, et Jugurtha, son neveu, qu'il avait adopté dans l'espoir de l'attacher aux jeunes princes pour qui il redoutait en lui un rival dangereux, 119 av. J.-C.

MICKIEWICZ (Adam), poète polonais, né à Novogrodek (Lithuanie) en 1799, m. en 1855, fut nommé, à 21 ans, professeur de littérature latine et polonaise au collège de Kovno (Samogitie). Compromis dans une association littéraire dite des *Philarètes,* qui donna de l'ombrage au gouvernement russe, il fut interné en Crimée, 1824, d'où, après 2 ans, il put venir à Moscou et à Saint-Pétersbourg. En 1829, il obtint la permission de voyager à l'étranger, fit la connaissance de Gœthe à Weimar, alla en Suisse, en Italie, vint à Paris en 1831, fut nommé, en 1838, professeur de littérature latine à l'Académie de Lausanne, revint à Paris, de 1840 à 1844, et occupa la chaire des littératures slaves au Collège de France, il devint, en 1852, bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal. Il mourut pendant une mission scientifique en Orient. Mickiewicz est le poète moderne le plus populaire de la Pologne [illegible]

romantique. Pendant son séjour en Crimée, il composa des *Sonnets*, genre qu'aucun poète polonais n'avait encore abordé. Ses poésies les plus remarquables furent inspirées par ses malheurs et l'amour de la patrie : incarcéré comme *philarète*, il écrivit une *Ode à la Jeunesse* ; expatrié en France, il composa *le Livre des Pèlerins*, plein des douloureux souvenirs de la Pologne. Le style de Mickiewicz appartient au beau temps de la langue polonaise ; il est énergique, savant, nourri de l'antiquité, que le poète connaissait bien, et on l'a comparé à celui d'André Chénier. On doit encore à Mickiewicz *les Aïeux*, poème-drame politique, fantastique, plein d'allégories sur l'asservissement de la Pologne, et dans lequel il se montre émule de Gœthe et de Byron.

Les poésies de Mickiewicz ont été traduites dans toutes les langues de l'Europe : M. C. Ostrowski en a donné une traduct. en française, Paris, 1841-1845, 2 vol. in-12. Son cours de littérature slave du Collège de France a été sténographié en 5 vol. C—o.

MICON, peintre grec du v^e siècle av. J.-C., émule de Polygnote, peignit avec lui le portique du *Pœcile*, à Athènes. On le critiqua vivement pour avoir représenté, dans un tableau de la bataille de Marathon, les Perses d'une taille plus élevée que les Grecs. Il décora aussi le temple de Thésée.

Letronne, *sur la Peinture historique morale*, p. 94. S. Re.

MICRONÉSIE, c.-à-d. *petites îles*, une des grandes divisions de l'Océanie, entre la Malaisie à l'O., la Mélanésie au S. et la Polynésie à l'E. Ses principaux archipels et groupes d'îles sont ceux des Mariannes, des Carolines, Marshall et Gilbert. Le nom de Micronésie a été introduit par Dumont d'Urville, mais il n'a pas été adopté par tous les géographes.

MICUIPAMPA, v. du Pérou (Libertad). Riches mines d'argent, dites *de Chota*.

MICYTHUS DE RHÉGIUM, tuteur des enfants d'Anaxilas, 476 av. J.-C., émigra à Tégée et dédia de nombreuses œuvres d'art à Olympie. S. Re.

MIDAI, v. de l'empire birman (Ava), à 2 kil. N. d'Umerapura, sur l'Iraouaddy. Entrepôt de commerce avec la Chine.

MIDAS, roi de Phrygie, accueillit à sa cour le vieux Silène et propagea le culte de Bacchus. Ce dieu, pour le récompenser, lui accorda, sur sa demande, le don de changer en or tout ce qu'il toucherait ; mais, voyant ses aliments même se transformer en or, Midas demanda à Bacchus de perdre son pouvoir funeste, et l'obtint en se baignant dans le Pactole, qui commença alors à rouler du sable d'or. Dans le célèbre combat de la lyre et de la flûte entre Apollon et Pan, Midas donna son suffrage à Pan ; Apollon se vengea, en changeant ses oreilles en oreilles d'âne. Midas parvint à cacher sa difformité à tous, excepté à son barbier, qui, ne pouvant garder le secret, le confia à la terre, dans un fossé qu'il se hâta de combler ; mais à cette place crûrent des roseaux qui, au moindre souffle du vent, répétaient les paroles du barbier, et révélaient la secrète difformité du roi. On montrait le trône de Midas dans le trésor de Delphes.

Panofka, *König Midas aus Bildwerken, Archaeologische Zeitung*, 1845, p. 92. S. Re.

MIDDELBOURG, *Medioburgum*, v. du roy. des Pays-Bas, ch.-l. de la prov. de Zélande, au milieu de l'île de Walcheren ; 16,046 hab. Uni à l'Escaut par un beau canal de 2 kil., au bout duquel est le petit port de Ramkens. C'est une ville pittoresque et bien bâtie. Il y eut un évêché de 1561 à 1574. Tribunal de commerce ; athénée ; séminaire ; Académie des beaux-arts, musée, cabinet d'histoire naturelle, bibliothèque. On remarque l'hôtel de ville, l'hôtel de la compagnie des Indes, une belle église ogivale, l'arsenal et la fonderie de canons. Chantiers de construction, corderies, fabr. de cigares, fonderies de cuivre, etc. ; passementeries, tanneries. Commerce actif en grains, sel, soieries, amidon. Importation de vins de Bordeaux. — Prise en 1574 aux Espagnols par les Hollandais, et à ceux-ci, en 1795, par les Français, elle fut réunie à la France en 1810, comprise d'abord dans le dép. de l'Escaut, et ensuite ch.-l. de celui des Bouches-de-l'Escaut. Ses anc. fortifications sont démolies.

MIDDELBOURG, île de l'Océanie. (*V.* Eoua.)

MIDDLE, signifie *milieu* en anglais : *Middle*sex, Saxe du milieu.

MIDDLEBURY, v. des États-Unis (Vermont), sur l'Otter-river ; 4,000 hab. Collège. Exploit. de marbre.

MIDDLEFIELD, v. des États-Unis (New-York) ; 3,500 hab.

MIDDLEHAM, paroisse d'Angleterre, comté et à 60 kil. N. O. d'York (North-Riding) ; 909 hab. Ruines d'un château fort, résidence favorite du roi Richard II.

MIDDLESBOROUGH, v. d'Angleterre (York, North-Riding), sur la Tees, près de son embouchure ; fondée en 1830, par une compagnie pour le chargement des houilles du comté de Durham, qui y arrivent par le chemin de fer ; 55,934 hab. dans la paroisse. C'est le port de Stockton.

MIDDLESEX, comté d'Angleterre, au S. ; cap. Londres ; 733 kil. carr., 40 kil. sur 27 ; [illegible] hab. y compris les quartiers de Londres qui appartiennent à ce comté. Riv. : Tamise, Brent, Colne, Lea. Les fermes de ce comté fournissent à Londres le lait et le foin. Élève de porcs. Jardins maraîchers. Nombreuses maisons de campagne. Villes princ. : Uxbridge, Staines.

MIDDLETON (Conyers), théologien et littérateur anglais, né à Richmond en 1683, m. en 1750, entra dans l'état ecclésiastique après de brillantes études à Cambridge, y fut nommé docteur en théologie en 1717, et débuta dans la carrière littéraire par de violents pamphlets contre Bentley. Son penchant à la controverse l'entraîna dans une foule de discussions, et lui suscita d'ardents ennemis. Quelques écrits où il professait des idées antichrétiennes, firent scandale ; tels furent la *Lettre sur Rome*, 1729, où il prétend montrer la conformité du catholicisme et du paganisme ; les *Libres recherches sur le don des miracles*, 1747 ; et l'*Examen des Discours de Sherlock sur l'usage et l'esprit des prophéties*, 1750. Son œuvre capitale est une *Vie de Cicéron*, Dublin, 1741, 2 vol., ouvrage estimé, traduit librement en français par l'abbé Prévost.

Toutes les productions de Middleton, excepté la *Vie de Cicéron*, ont été recueillies sous le titre d'*Œuvres mêlées*, [illegible], 4 vol. in-4.

MIDDLETON, brg d'Angleterre, comté de Durham, sur la Tees ; 1,216 hab. Riches mines de plomb et fonderies.

MIDDLETON, brg d'Angleterre, comté de Lancastre, à 7 kil. N. de Manchester ; 18,952 hab. Mines de houille. Fabr. de cotonnades, nankin, guingamp, soieries ; teintureries, blanchisseries.

MIDDLETOWN, v. des États-Unis dans l'État et sur la riv. du Connecticut, à 55 kil. de son embouchure ; 11,731 hab. Université fondée en 1831 ; port de commerce. Fabr. de coton, lainages, papier, armes, plomb.

MIDDLETOWN, v. des États-Unis (New-Jersey), sur la baie Sandy-Hook ; 4,000 hab.

MIDDLEWICH, brg d'Angleterre, comté de Chester ; 3,370 hab. Sources salées. Fabr. de coton et soieries.

MIDÉE, anc. v. de la Grèce (Argolide), au N.-E. de Tirynthe. Les Spartiates y gagnèrent, en 367, sur les Arcadiens et les Argiens, la bataille *sans larmes*, ainsi nommée parce qu'elle ne leur avait coûté, dit-on, aucun homme. Ruines près de Dendra.

MIDENOS, anc. v. d'Afrique (Numidie), à l'extrémité O. de la chaîne du Pappua (auj. *Edough*). C'était la dernière ville numide du côté de la Mauritanie.

MIDHAT-PACHA, homme d'État ottoman, né à Chio en 1824, fit ses études à Constantinople et entra dans l'administration civile comme employé aux écritures. Second secrétaire du grand conseil, en 1856, il fut envoyé en Roumélie, pour y réprimer le brigandage. Après avoir rempli diverses missions administratives, il partit pour l'Europe dont il étudia avec soin les institutions. Élevé, en 1860, au rang de pacha et nommé gouverneur d'Uskup et de Prisrend, il introduisit diverses réformes, qui le firent appeler à Constantinople pour prendre part à la rédaction d'une nouvelle loi sur les *vilayets* ou provinces. Midhat-pacha gouverna la Bulgarie, et pendant 5 ans fit construire des routes et des ponts, ouvrit des écoles, des hôpitaux, etc. A la fin de 1867, il fut nommé ministre des travaux publics, mais devint suspect au parti Vieux-Turc. Gouverneur de l'Irak-Arabi, en 1868, il chercha à améliorer la navigation du Tigre et de l'Euphrate. Il fut rappelé à Constantinople en 1871, et nommé grand vizir en juillet 1872, mais il ne garda le pouvoir que 2 mois. Cependant l'agitation des Slaves, favorisée par les Russes, amena la disgrâce du grand vizir Mahmoud pacha, et Midhat rentra au conseil en qualité de ministre sans portefeuille, mai 1876. Quelques jours après, de concert avec ses collègues Hussein-Avni et Mehemed-Ruschdi, il déposa le sultan Abd-ul-Aziz, 30 mai. Le 16 juin il échappa à une tentative d'assassinat. Le 31 août, Mourad V, le nouveau sultan, était à son tour renversé et remplacé par son frère Abd-ul-Hamid, et Midhat, devenu grand vizir le 19 déc., fit promulguer par le sultan une constitution qui introduisait en Turquie le gouvernement représentatif. Accusé par le parti des Vieux-Turcs de vouloir proclamer la république, il fut destitué en janvier 1877 et banni du territoire de l'empire en février. Il alla se fixer à Naples. En juin 1877, il visita Paris, Londres et d'autres villes de l'Occident. En septembre 1878, il eut la permission de se rendre à Candie, et 2 mois plus tard il fut nommé gouverneur général de la Syrie pour 5 ans, et tenta sans succès de réformer l'administration de cette province. Pendant son séjour à Paris, il a publié : *la Turquie, son passé, son avenir*, 1878.

MIDHURST, brg d'Angleterre (Sussex), sur la Rother, affl. de l'Arun ; 6,563 hab. Restes du beau château de *Cowdry-House*.

MIDI (Canal du). *V.* Languedoc.

MIDI, un des points cardinaux. (*V.* Sud.)

MIDI (Pic du), mont de la chaîne des Pyrénées (B.-Pyré-

[illegible]), à 40 kil. S.-S.-O. d'Oloron ; 2,887 m. de hauteur. Le gave d'Ossau en descend. — Montagne des Pyrénées, à 13 kil. S. de Bagnères-de-Bigorre ; 2,877 m. de hauteur. Observatoire créé par le général de Nansouty.

MIDIAH ou **MIDJEH**, anc. *Salmydessus*, v. de la Turquie d'Europe (Andrinople), port sur la mer Noire, env. 6,000 hab.

MIDIAS, peintre qui a signé un des plus beaux vases grecs du musée Britannique, étudié par Gerhard en 1840. S. Re.

MIDIE, *Midia*, anc. roy. d'Irlande, dans la Lagénie, forme auj. les comtés d'*East-Meath* et de *West-Meath*.

MID-LOTHIAN. *V.* Édimbourg (Comté d').

MIDNAPORE, v. de l'Hindoustan anglais ; 31,491 hab. Ch.-l. d'un district fertile, qui a 13,161 kil. carr. et 2,540,963 hab. ; v. princ. : Lolghud, Jellasore, Pipley.

MIDOUZE, riv. de France, se forme à Mont-de-Marsan (Landes), de la réunion du Midou et de la Douze, passe à Tartas, et se jette dans l'Adour, rive dr., à 8 kil. au-dessous de cette ville. Cours de 43 kil., entièrement navigable.

MIDROE, *Medianum Castellum*, vge d'Algérie, à 225 kil. S. d'Alger, sur une riv. de son nom, qui se jette dans le lac Titteri.

MIDSHIPMAN, grade dans la marine anglaise, correspondant à celui d'aspirant, en France.

MIDYANITES, tribu des Hébreux, à laquelle fut vendu Joseph, tiré de la citerne.

MIDYLIDAE, famille noble d'Égine, célébrée par Pindare pour ses victoires aux jeux Pythiques et Olympiques. S. Re.

MIÉCISLAS Ier, duc de Pologne, de la famille des Piast, né en 931, m. en 991, succéda, en 962, à Ziémomysl, son père, fut le premier prince chrétien de la Pologne, et abolit l'idolâtrie, 965, à l'instigation de sa femme Dombrowka, fille de Boleslas Ier, roi de Bohême. Il fit hommage à l'empereur Othon Ier pour les provinces entre l'Elbe et l'Oder.

MIÉCISLAS II, fils de Boleslas Chrobry, et petit-fils du précédent, succéda à son père en 1025, mais n'hérita pas de son courage ; il vit se soulever contre lui les Russes, les Bohémiens, les Moraves, et se constituer indépendantes les principautés de Mecklembourg, de Brandebourg, de Holstein, de Lubeck, etc. Il mourut en 1034.

MIÉCISLAS III, né en 1131, m. en 1201, succéda en 1173 à son frère Boleslas IV, se fit chasser en 1177 pour son orgueil et ses cruautés et remonta sur le trône en 1190.

MIEL (Jean), peintre. *V.* Miel.)

MIÉLAN, ch.-l. de cant. (Gers), arr. de Mirande ; 1,992 hab. Comm. de moutons et de vins.

MIEN-NING, 241e empereur de la Chine, le 6e de la race mantchoue de la dynastie Ta-tsing, né en 1780, succéda, en 1820, à son grand-père Kien-loung ou Kaou-tsoung ou Kia-king, et mourut en 1850. Sous son règne eut lieu la guerre dite *de l'opium*. Les hostilités s'ouvrirent le 3 nov. 1839 par le combat naval de Chouen-pi. En 1840, l'île Chusan fut envahie ; en 1841, l'île et le port de Hong-kong furent cédés à l'Angleterre. La guerre éclata de nouveau un mois après ; elle amena la prise des forts du Bogue, les combats de Canton, qui valut une rançon de 35 millions, la prise d'Amoy, le combat de Chin-pon, l'occupation de Ting-haï, Chusan, Chin-haï, Ning-po. En 1842, les Anglais, après le combat de Ning-po, prirent Tse-ki, Tcha-pou, entrèrent dans le fleuve Yang-tsé-kiang, prirent Wou-song, Chang-haï, Kiang-yin, Chouan-chan, [illegible], et arrivèrent devant Nan-king. Par le traité de [illegible], le 8 oct. 1843, la Chine paya 125 millions [illegible], céda définitivement à l'Angleterre l'île de Hong-kong, ouvrit au commerce les ports de Canton, Chang-haï, [illegible], [illegible]ou et Amoy, et consentit à un nouveau tarif de [illegible]. Mien-ning eut 7 fils ; les trois aînés sont morts. [illegible] Hang-Foung régna de 1850 à 1861.

MIERES (SAN-JUAN-DE-), brg d'Espagne (Asturies), [illegible] Léon ; 12,614 hab. [illegible] de [illegible] 1854.

MIEREVELT ou **MIRVELT** (Michel), peintre hollandais, [illegible] 1641. [illegible] de [illegible] [illegible] d'un artiste peu connu, nommé [illegible] [illegible] rendre [illegible] A. M.

MIERIS [illegible] **VAN** [illegible]

dessin est plus libre cependant, et son exécution moins minutieuse. Il reproduisait habilement le velours, le satin et les fourrures, dessinait bien, composait spirituellement ; son coloris est brillant, énergique, et sa touche moelleuse. Le Louvre possède 4 de ses tableaux : une *Femme à sa toilette, servie par une négresse ; Deux Dames vêtues de satin, prenant le thé ;* un *Homme enveloppé d'un manteau rouge*. A. M.

MIERIS (Jean van), peintre hollandais, fils aîné du précédent, né à Leyde en 1660, m. en 1690, travailla d'abord dans l'atelier de son père, puis sous la direction de Gérard de Lairesse. On ne connaît guère de lui que des portraits de petites dimensions. A. M.

MIERIS (Guillaume van), peintre hollandais, frère du précédent, né à Leyde en 1662, m. en 1747, élève de son père, représenta, comme lui, des scènes de la vie journalière, mais choisit ses personnages dans un rang moins élevé : ses fonds de tableaux sont des boutiques, des échoppes pleines de fruits, de légumes, de gibier, d'épiceries et de faïence ; il n'y paraît guère que des gens du commun, vendeurs ou acheteurs. Guillaume peignait avec beaucoup de vérité ; mais il n'est pas comparable à son père pour l'élégance du dessin, l'habileté de la composition, la splendeur du coloris, la finesse du clair-obscur et l'effet général. Le musée du Louvre possède trois de ses tableaux : un *Jeune garçon faisant des bulles de savon, le Marchand de gibier*, une *Cuisinière accrochant une volaille à sa fenêtre*. A. M.

MIERIS (François van), dit *le Jeune*, peintre hollandais, né à Leyde en 1689, m. en 1763, élève de son père Guillaume, a peint des intérieurs de ménages, des boutiques de fruitières et des magasins, où se trouvent de petites figures en harmonie avec les lieux : le dessin en est pur, le coloris agréable, et l'exécution soignée. Il a fait aussi de petits tableaux d'histoire et quelques portraits. Il joignait aux talents du peintre les connaissances d'un antiquaire et d'un numismate.

On a de lui : *Description des monnaies et des sceaux des évêques d'Utrecht*, Leyde, 1726 ; *Histoire* (métallique) *des princes des Pays-Bas*, La Haye, 1732-33-35, 3 vol. in-fol. ; *Mémoire sur la féodalité du comté de Hollande*, Leyde, 1743 ; *Grand recueil des chartes de Hollande, de Zélande et de Frise*, 1753-56, 4 vol. in-fol. ; *Chartes, privilèges,... de la ville de Leyde*, 1759, in-fol. ; *Description et histoire de la ville de Leyde*, 1762-70, 2 vol. in-fol., etc.

MIERS, vge (Lot), arr. de Gourdon ; 1,096 hab. Eaux minérales.

MIES ou **SILBERSTADT**, c.-à-dire *ville d'argent*, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), cercle de Pilsen, sur la Mies ; 4,179 hab. Tribunal des mines ; exploitation de plomb argentifère ; papeteries.

MIGER (Simon-Charles), graveur distingué, né à Nemours en 1736, m. en 1820, élève de Cochin, entra à l'Académie de peinture et de sculpture en 1778. Son œuvre se compose de 300 pièces environ.

V. Bellier de la Chavignerie, *Biographie et Catalogue de l'œuvre de Miger*, 1856.

MIGNARD (Nicolas), peintre, né à Troyes en 1608, m. en 1668, sentit s'éveiller son talent devant les tableaux du Primatice à Fontainebleau, et alla étudier en Italie. Il se fixa ensuite à Avignon, où il peignit, dans une galerie d'amateur, *les Amours de Théagène et de Chariclée*. Appelé par Mazarin à Paris, il fut chargé de décorer le rez-de-chaussée des Tuileries. Ses compositions sont ingénieuses, ses attitudes pleines de grâce, son dessin assez correct, et son coloris brillant. Reçu à l'Académie, 1663, il en devint recteur. Il a laissé cinq planches gravées, d'après les peintures d'Annibal Carrache, dans la galerie Farnèse. B.

MIGNARD (Pierre), frère du précédent, né à Troyes en 1610, m. en 1695, reçut les leçons de Vouet, et partit ensuite pour Rome ; il y fit le portrait d'Urbain VIII, et exécuta, pour le cardinal Du Plessis, 12 dessins d'après les tableaux d'Annibal Carrache dans la galerie Farnèse : il sont aujourd'hui au musée du Louvre. A Venise, Mignard peignit les portraits du doge et de plusieurs patriciens ; puis il revint à Rome faire celui d'Alexandre VII. Après 22 ans d'absence, il rentra en France. Louis XIV le chargea de peindre à fresque la coupole du Val-de-Grâce de Paris, ouvrage célébré par Molière, et que le temps n'a pas respecté. Mignard décora dans la même ville, avec Lafosse, la chapelle des Fonts à Saint-Eustache. Il peignit la petite galerie de Versailles et l'ancien cabinet du grand Dauphin. Après la mort de Lebrun, son ennemi, il devint directeur de l'Académie et premier peintre du roi, 1690. Parmi ses tableaux on cite : *la Vierge à la grappe*, [illegible] *succombant de fatigue*, [illegible] *Ste Cécile chantant les louanges du Seigneur*, [illegible] *du grand Dauphin*, *de Mme de Maintenon*, [illegible] *les Borromée* [illegible] Saint Charles, etc. [illegible] de Fresnoy [illegible] plusieurs de ses œuvres ont cependant [illegible] de fr[illegible]

ou une certaine mollesse, une affectation qu'on a appelée *mignardise*.

V. Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*. B.

MIGNARD (Pierre), fils de Nicolas et neveu du précédent, né à Avignon en 1640, m. à Paris en 1725, se livra à l'architecture. Il restaura l'abbaye de Montmajour près d'Arles, et la façade de l'église Saint-Nizier, à Paris. Il fut un des six premiers membres de l'Académie d'architecture en 1671.

MIGNET (François-Auguste-Marie), historien, membre de l'Académie française, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, né à Aix en 1796, m. en 1884, fit ses études classiques au lycée d'Avignon et ses études de droit à la faculté d'Aix, où il eut Thiers pour condisciple. Une amitié étroite et durable unit bientôt les deux jeunes gens, qui débutèrent ensemble au barreau d'Aix, et s'essayèrent en même temps dans la littérature et dans l'histoire. Le premier ouvrage de Mignet, *l'Éloge de Charles VII*, fut couronné par l'Académie de Nîmes, en 1819. Deux ans plus tard, il partagea avec Beugnot le prix proposé par l'Académie des inscriptions à l'auteur du meilleur mémoire sur cette question : *de l'État du gouvernement et de la législation en France à l'époque de l'avènement de saint Louis, et des institutions de ce prince*. Il vint alors se fixer à Paris, où Thiers vint bientôt le retrouver. Manuel le fit admettre parmi les rédacteurs du *Courrier français*, où il défendit avec beaucoup de vigueur les opinions libérales. Il ouvrit peu de temps après un cours d'histoire moderne à l'Athénée : ses leçons sur le seizième siècle, la Réforme, la révolution d'Angleterre et le gouvernement des Stuarts obtinrent un succès extraordinaire. Son *Histoire de la Révolution française de 1789 jusqu'en 1814*, 1824, 2 vol., fut traduite dans toutes les langues de l'Europe. Elle établit solidement sa réputation d'historien philosophe, mais elle acheva d'indisposer contre lui le gouvernement de la Restauration. Mignet fut poursuivi pour avoir publié dans le *Courrier français* les discours prononcés sur la tombe de Manuel. Il s'en vengea d'abord en multipliant dans ses cours les allusions politiques. Bientôt après, le 1er janvier 1830, il s'associa avec Thiers et Armand Carrel pour fonder le *National*, qui devait « enfermer le gouvernement dans la charte et l'obliger à sauter par la fenêtre ». Il signa la protestation des journalistes contre les ordonnances de Juillet, accueillit avec joie la révolution qu'il avait appelée de tous ses vœux, et accepta de Louis-Philippe, avec le titre de conseiller d'État, la place de directeur des archives au ministère des affaires étrangères. Il la conserva jusqu'en 1848, et sut tirer pour ses travaux historiques un admirable parti des précieux documents dont il avait la garde. En dehors de ces fonctions, il n'accepta qu'une mission diplomatique en Espagne, lors de l'avènement de la reine Isabelle. La révolution de Février lui fit perdre son emploi. Il a toujours vécu depuis en dehors de la politique, et n'a voulu accepter d'autres fonctions officielles que celles de membre du conseil de la Légion d'honneur, 1879. Il était grand officier de l'ordre depuis 1871. Membre de l'Académie des sciences morales depuis sa réorganisation en 1832, il remplaça Raynouard à l'Académie française en 1836. L'année suivante il devint secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et eut ainsi l'occasion de prononcer ces *Éloges* qui sont restés des modèles du genre académique, dans le meilleur sens du mot. On y trouve les mêmes qualités que dans ses ouvrages historiques : la précision, la justesse et la sobriété avec un peu de monotonie. Mignet cherche moins à peindre qu'à juger. Ses jugements ne sont pas toujours sans appel, mais on doit reconnaître qu'ils ne sont jamais prononcés légèrement et qu'ils sont toujours motivés par les études consciencieuses et approfondies de l'historien.

Outre les ouvrages déjà cités il a publié : *Négociations relatives à la Succession d'Espagne*, avec une *Introduction* tirée à part, 1836-1842, 4 vol. in-8, véritable histoire politique du règne de Louis XIV sous la forme d'une simple publication de documents historiques ; *Notices et Mémoires historiques lus à l'Académie des sciences morales et politiques, de 1836 à 1843*, 1843, 2 vol. ; on remarque parmi les *Notices* celles de *Siéyès*, *Broussais*, *Destutt-Tracy* ; *Antonio Perez et Philippe II*, 1845, 4e édit., 1875, épisode historique ayant tout l'intérêt d'un roman ; *Vie de Franklin*, un des meilleurs *Petits traités* publiés par l'Institut en 1848, réimprimée en 1869 ; *Histoire de Marie Stuart*, 1851, 2 vol. ; *Charles-Quint, son abdication, son séjour et sa mort au monastère de Saint-Just*, 1854, in-8o, 3e édit., 1858, in-12 ; *Rivalité de François Ier et de Charles-Quint*, 1875, 2 vol. ; *Éloges historiques* (*Jouffroy*, *Gérando*, *Laromiguière*, *Lakanal*, *Schelling*, etc.), 1864, in-18. Il a fourni de nombreux et intéressants articles au *Journal des savants*, à la *Revue des Deux Mondes*, etc.

MIGNON (Abraham), peintre de fleurs, né à Francfort-sur-Mein en 1639, m. en 1679, élève de J. Murel, artiste et marchand de tableaux, qui le conduisit ensuite en Hollande et le mit sous la direction de J. David de Heem. Ses tableaux, peints avec patience, dessinés avec une grande précision et d'un coloris vigoureux, ont un peu de raideur. Néanmoins l'agencement des diverses parties prouve un goût délicat et une imagination inventive. Le musée d'Amsterdam possède 2 tableaux de Mignon ; celui de La Haye, un seul ; le Louvre en a 5. Je la plus grande beauté. [illegible]

MIGNONS, nom par lequel le peuple désignait les jeunes favoris de Henri III, comparables [illegible] Quélus, Maugiron, Livarot, Saint-Mégrin, et [illegible] les ducs de Joyeuse et d'Épernon.

MIGNOT (Jean), architecte français du XIVe siècle, [illegible] à la construction du *Dôme* de Milan, commencé par [illegible] venture de Paris.

MIGNOT (Jacques), fameux traiteur de Paris, demeurant rue de la Harpe, et que Boileau a rendu célèbre par ces deux vers :

> Car Mignot, c'est tout dire, et dans le monde entier
> Jamais empoisonneur ne sut mieux son métier.

Par représailles, il fit imprimer une satire de Cotin contre Boileau, et s'en servit comme d'enveloppe pour ses biscuits. Mieux avisé plus tard, il avouait que les vers de Boileau l'avaient très utilement servi auprès du public et qu'il devait au poète le commencement de sa fortune.

MIGNOT (Étienne), docteur de Sorbonne, né en 1698 à Paris, m. en 1771, fut membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Il a laissé : *Discours sur l'accord des sciences et des belles-lettres avec la religion*, 1753, in-12 ; [illegible] *biens du clergé*, 1755 et suiv., 6 vol. in-12 ; [illegible] *Église gallicane*, 1757, in-12 ; [illegible] *St Thomas de Cantorbéry* [illegible] *de Trente dans les États* [illegible]

MIGNOT (Vincent), littérateur, neveu de Voltaire, né à Paris en 1730, m. en 1790, reçut plusieurs bénéfices sans entrer dans les ordres sacrés, et obtint une charge de conseiller-clerc au Grand Conseil. C'est lui qui fit donner à Voltaire la sépulture ecclésiastique dans son abbaye de Seillières. Il était riche, généreux et charitable.

On a de lui : *Histoire de l'impératrice Irène*, Paris, 1762, in-12 ; *Histoire de Jeanne Ire, reine de Naples*, 1764, in-12 ; *Histoire des rois catholiques Ferdinand et Isabelle*, 1766, 2 vol. in-12 ; *Histoire de l'Empire ottoman depuis son origine jusqu'à la paix de Belgrade*, 1771, [illegible] en allemand et en [illegible] ; des traductions [illegible] *Lucain* et *sur le* [illegible], 1781.

MIGUEL (Dom Marie-Évariste), 3e fils du roi de Portugal Jean VI, né à Lisbonne en 1802, m. en 1866. Dominé de bonne heure par les plus mauvais instincts, dépourvu d'instruction au point de ne savoir ni lire ni écrire à 20 ans, il fut poussé à la révolte par sa mère Charlotte-Joachime, fille du roi d'Espagne Ferdinand VII, et par le parti ultra-catholique et absolutiste. Deux fois coupable de conspiration, 1821-22, il obtint 2 fois son pardon par une apparence de repentir. Après l'assassinat du marquis de Loulé, conseiller de Jean VI, une troisième insurrection réussit en 1824 ; mais les ambassadeurs étrangers exigèrent que le roi fût rétabli sur le trône, et Dom Miguel dut se retirer à Vienne en Autriche. Il revint après la mort de son père, en 1826. L'héritier du trône, Dom Pedro Ier, empereur du Brésil depuis 1821, abandonna le Portugal à Dona Maria, sa fille mineure ; Dom Miguel accepta la tutelle de sa nièce et promit même de l'épouser ; mais, dès 1828, il renvoya les Cortès, contraignit la jeune reine de regagner le Brésil, et exerça la plus odieuse tyrannie. Des violences ayant été commises sur des négociants français, l'amiral Roussin captura dans le Tage, en 1831, la flotte portugaise forte de 9 bâtiments, et imposa une réparation légitime. En 1832, Dom Pedro vint défendre les droits de sa fille, s'empara des Açores, puis d'Oporto, et, après avoir repoussé les attaques du maréchal français Bourmont, qui commandait les soldats de Dom Miguel, fut reçu à Lisbonne. Attaqué par les Anglais, qui détruisirent ses derniers vaisseaux au cap Saint-Vincent, et par les troupes d'Isabelle II, reine d'Espagne, Dom Miguel signa, en 1834, la capitulation d'Évora, par laquelle il s'engageait à ne plus reparaître en Portugal. Il alla vivre à Rome, dans le plus grand oubli. Un soulèvement eut lieu en sa faveur, sans qu'il paraisse y avoir eu aucune part, mais il fut promptement réprimé en 1846. B.

MIGUEL-DE-IBARRA (SAN-). V. Ibarra.

MIGUEL-DE-TUCUMAN (SAN-). V. Tucuman.

MIGUEL (SAN-), v. de l'Amérique centrale dans la république de San-Salvador, à 35 kil. O. du golfe de Fonseca, dans le Grand Océan ; 5.550 hab. Climat malsain. — Fondée en 1530.

MIGUEL (SAN-), riv. de l'Amérique méridionale (République de l'Équateur), descend des Andes, et se jette dans le Putumayo, après un cours de 450 kil. — Riv. de l'Amérique méridionale (Bolivie), naît sur les confins du Chiquitos et du Moxos, coule du S. au N.-O., et se jette dans le Guaporé, après un cours de 1.400 kil. ; on la nomme aussi [illegible].

MIGUEL (SÃO-), la plus grande île de l'archipel des Açores dans l'Atlantique, et qui appartient au Portugal ; 770 kil. carr., 70 kil. sur 45 à 70 ; par 37° 45' lat. N. et 28° 1' long. O. ; 131.714 hab. Ch.-l. Ponta-Delgada, ch.-l. d'une prov. du même nom, une des trois prov. des Açores. Commerce impor-

tant. Sol montagneux et volcanique, pic Agoa de Pao, haut de 930 m., fertile en grains, fruits, vin, mais mal cultivé. — Elle fut occupée au nom du Portugal par Gonzalès Velho de Cabral, en 14[illegible].

MIGUEL (SÃO-), v. du Brésil, prov. de Sainte-Catherine; [illegible] vis-à-vis l'île de Sainte-Catherine; 3,000 hab.

MIGUELTURRA, v. d'Espagne (Nouv.-Castille), prov. et [illegible] S.-E. de Ciudad-Réal; 6,301 hab. Tanneries; fabr. d'[illegible].

MIHIEL (SAINT-), *Fanum Sancti Michaelis*, ch.-l. de cant. (Meuse), arr. de Commercy, sur la rive dr. de la Meuse; 5,17[illegible] hab.; cour d'assises du département, collège, bibliothèque. Fabr. de papier, draps, toiles de coton, dentelles; huileries, tanneries, teintureries. Pêche de truites renommées. On y remarque, dans l'église Saint-Étienne, un beau groupe de sculpture, *le Christ au tombeau*, de Ligier-Richier. — Cette ville se forma autour d'une abbaye, détruite à la Révolution. Louis XIII l'assiégea en 1635, manqua y être tué et fit raser les fortifications. Elle devint en 1571 le siège du tribunal des Grands-Jours du Barrois. — Près de la ville sont d'énormes rochers dits *falaises de Saint-Mihiel*, et les restes d'un camp romain.

MIJARES, *Uduba*, riv. d'Espagne, naît en Aragon (prov. de Teruel), et afflue à la Méditerranée, à 7 kil. de Castellon-de-la-Plana. Cours de 110 kil.

MIJAS, v. d'Espagne (Grenade), prov. de Malaga; 5,605 hab. [illegible], papeterie.

MIJERITSCH, v. de la Russie d'Europe (gvt de Kharkov); 8,[illegible] hab.; 3 grandes foires annuelles.

MIKHAILOV, v. de la Russie d'Europe (gvt de Riazan); 6,[illegible] hab.

MIKHAILOVKA, v. de la Russie d'Europe (Iékatérinoslav); 3,[illegible] hab. — v. de la Russie d'Europe (Koursk); 6,000 hab. [illegible], cire, huile de graine.

MIKLOS (SZENT), bourg du roy. de Hongrie, ch.-l. du comitat de Liptau, sur la rive dr. de la Waag; 2,177 hab. Distilleries, brasseries, raffineries de sel.

MILAGRO, anc. *Ergavia*, bourg d'Espagne, prov. de Pampelune, sur la rive dr. de l'Aragon; 1,253 hab. Près de là, Sanche V, roi de Navarre, fut jeté par ses frères dans la fondrière de *Peñalen*.

MILAH, anc. *Mileum, Mileu Colonia*, v. d'Algérie, près du Rummel, dép. de Constantine; 13,651 hab. dans la commune. Ruines romaines. Anc. évêché, où se tinrent 2 conciles, en 402 et en 416. Occupée par les Français en 1838.

MILAN, en italien *Milano*, en latin *Mediolanum*, en allemand *Mailand*, grande ville du roy. d'Italie, située dans une belle vallée, sur la rive g. de l'Olona, qui communique avec l'Adda par le canal *Della Martesana*, et avec le Tessin par le canal le [illegible]; ch.-l. de la prov. de son nom, à 663 kil. N.-N.-O. de Rome, 1[illegible] N.-E. de Turin, 904 S.-E. de Paris (par Bâle [illegible] la durée du voyage est de 22 à 23 heures); [illegible] N., et 6° 5[illegible] long. E.; 2[illegible] hab. (321,839 [illegible]). Quartier général du IIIe corps d'armée et de la 4e division militaire. Archevêché, illustré par St Ambroise et St Charles Borromée. Cour d'appel, 2 lycées, 3 gymnases, 2 [illegible] d'internes; écoles militaire, polytechnique élémentaire, [illegible], de chimie, de beaux-arts et de musique, des [illegible]. Séminaire; collège royal de demoiselles; institut royal de Lombardie; bibliothèques de Brera, des beaux-arts, [illegible], et bibliothèque Ambrosienne; archives; musée de tableaux, de médailles et d'histoire naturelle; jardin botanique, [illegible]. Comm. important de soie, riz, fromages, [illegible], parfumerie; industrie active; fabriques de [illegible], velours, rubans, dentelles, instruments d'optique et de [illegible]; manufacture royale de tabacs. [illegible] Milan, surnommée *la Grande* (12 kil. de tour), [illegible] d'Italie, bien que beaucoup d'an[illegible]. On y remarque sur[illegible] *Foro Bonaparte* [illegible] d'Armes (550 m. sur 612), avec un bel arc [illegible] [illegible]

fut la capitale des Insubriens, qui l'avaient fondée vers 587 av. J.-C. D'abord tributaire des Romains, elle leur fut tout à fait soumise par Valérius Flaccus, en 195. Elle perdit alors de son importance, qu'elle recouvra sous Maximien, qui en fit sa capitale, et sous Constantin, qui y rendit, en 313, l'édit par lequel la religion catholique était déclarée religion de l'Empire. Successivement prise et ravagée par Alaric, 402, Odoacre, 476, et Théodoric, 493, elle appartint ensuite aux Lombards, 568-774, auxquels l'enleva Charlemagne. Pendant 4 siècles, elle combattit pour son indépendance, soit contre ses seigneurs, soit dans le parti Guelfe contre les Allemands. Détruite par Frédéric Barberousse en 1162, elle se releva bien vite, et fut victorieuse à Lignano, 1176. Elle fut ville libre alors, puis gouvernée par les Della Torre, 1257-1277, les Visconti, 1277-1447, les Sforza, 1450-1535. Les Français l'occupèrent 1499-1513 et 1515-25. Charles-Quint en prit possessions en 1535, et la donna en 1540 à son fils Philippe. Elle appartint à l'Espagne jusqu'en 1700, et les Autrichiens s'en emparèrent pendant la guerre de la Succession d'Autriche. Prise par les Français en 1796 et en 1800, Napoléon Ier en fit la capitale d'abord de la République Cisalpine, puis du roy. d'Italie et du département d'Olona. Les traités de 1815 l'ont rendue à l'Autriche. En 1848, 18-22 mars, Milan s'insurgea contre les Autrichiens, qui, d'abord repoussés jusqu'au delà de l'Adige, y rentrèrent le 5 août; occupée par les Français et les Piémontais, 8 juin 1859, et réunie au roy. d'Italie par les préliminaires de Villafranca et la paix de Zurich.

MILAN (GOUVERNEMENT DE), une des deux anc. divisions du roy. Lombard-Vénitien (*V. ce mot*), sous la domination autrichienne; 22,165 kil. carr.; 3,010,000 hab.; cédé en 1859 au roy. d'Italie, jusqu'au Mincio.

MILAN (PROVINCE DE), division administrative du roy. d'Italie; formée d'une partie de l'anc. Lombardie; 3,143 kil. carr.; 1,114,539 hab. Ch.-l. Milan. Élève de gros bétail.

MILANAIS (LE), anc. duché du N. de l'Italie, borné au N. par la Suisse, à l'E. par la république de Venise et le duché de Mantoue, au S. par le Pô, et à l'O. par le Piémont. Gouverné tour à tour par les Della Torre, les Visconti et les Sforza (*V.* TORRE, VISCONTI, SFORZA), puis réuni à l'Espagne et à l'Autriche, il fut démembré au XVIIIe siècle. Les rois de Sardaigne, pour prix de leur concours dans les deux guerres de Succession d'Espagne et d'Autriche, reçurent des Autrichiens, par les traités de Vienne, 1738, et d'Aix-la-Chapelle, 1748, les provinces d'Alexandrie, de Tortone, de Novare, de Lomelline, le Val de Sésia, etc. Compris, après le traité de Campo-Formio, dans la République Cisalpine, puis dans le roy. d'Italie, il forma, en 1815, la plus grande partie du gvt de Milan dans le royaume Lombard-Vénitien, et fut cédé tout entier à Victor-Emmanuel en 1859.

MILBERT (JACQUES-GÉRARD), peintre naturaliste, né à Paris en 1766, m. en 1840, fut professeur de dessin à l'École des mines en 1795, membre de la commission scientifique d'Égypte en 1798, fit partie de l'expédition de Baudin aux Terres australes, 1800-04, séjourna à l'île de France, et fut chargé d'explorer l'Amérique du Nord.

On a de lui : *Voyage pittoresque à l'île de France, au cap de Bonne-Espérance et à l'île de Ténériffe*, 1812, 2 vol. et atlas; *Itinéraire pittoresque du fleuve Hudson*, 1827-29, 2 vol. in-4° et atlas.

MILE ou **MILET** (FRANCISQUE), peintre, né à Anvers en 1644, m. en 1680, était fils d'un tourneur d'ivoire de Dijon, qui s'établit en Flandre. Élève de Laurent Francken, il visita la Hollande, la France et l'Angleterre. A Paris, il admira le Poussin et l'imita. Sa mémoire était si bonne qu'après avoir considéré un paysage, il pouvait le reproduire; son talent de peintre d'histoire le fit nommer professeur à l'Académie de France. Il fut empoisonné, dit-on, par des peintres jaloux.

A. M.

MILET, *Miletos*, né en Crète, d'Apollon et d'Areia, ou d'Acacallis, fille de Minos ou de Déjone. Exposé et nourri par les loups, il se vit poursuivi par Minos, alla fonder Milet en Carie, épousa Cyanée, et en eut Caunus et Byblis.

MILET, *Miletus*, anc. v. de l'Asie Mineure occidentale, sur la côte O. de la Carie et la rive S. du golfe Latmique, à 80 stades au S. de l'embouch. du Méandre. Fondée par les Crétois au [illegible] la guerre de Troie, puis colonisée par les Ioniens [illegible] l'invasion des Héraclides dans le Péloponèse, elle dut à [illegible] de rivaliser, du VIIIe au VIe siècle av. J.-C., avec Tyr et Carthage [illegible]

sus précieux, de l'écume de mer et des roses. Un mur la séparait en 2 villes; ses 4 ports étaient protégés par le groupe des îles Tragaséennes (Lada, Dromiscus et Perne). Ses environs offraient d'excellents pâturages. A 180 stades au S. était le temple d'Apollon Didyméen, avec un oracle confié à la garde des Branchides. — Patrie de Thalès, d'Anaximandre, d'Anaximène, des logographes Cadmus et Hécatée, d'Aspasie, d'Eschine, Milet fut le berceau de la philosophie ionienne et de l'histoire grecque. Après avoir traversé bien des troubles civils et échappé aux convoitises des rois de Lydie, elle fut prise et pillée par les Perses; en 504, son gouverneur Aristagoras fit soulever toute l'Ionie contre Darius Ier, et provoqua les guerres Médiques. Dévastée par Alexandre, Milet est encore citée par Hiéroclès. Elle a été presque détruite par les Turcs ou les Mongols, et est restée une place de commerce médiocre. Milet fut célèbre par la corruption de ses mœurs : un de ses habitants, Aristide, inventa le genre de littérature appelé dans l'antiquité *Fables milésiaques*, origine du roman licencieux. — Il reste des ruines importantes du temple d'Apollon, déblayées en partie par M. O. Rayet, aux frais de MM. de Rothschild, et qui ont donné de magnifiques morceaux d'architecture auj. au Louvre; la ville même est ensevelie dans un lac du Méandre, dont les alluvions ont comblé le golfe Latmique.

V. Rambach, *de Mileto, ejusque coloniis*, 1790; Schroeder, *Commentatio de rebus Milesiorum*, 1827; Soldan, *Rerum Milesiarum commentatio*, 1829; Rayet et Thomas, *Milet et le golfe Latmique*, 1877 et suiv.; C. G. Schmidt, *de rebus publicis Milesiorum*, 1855. A. G. et S. Re.

MILETO, v. du roy. d'Italie, prov. de Catanzaro, à 75 kil. N.-N.-E. de Reggio; 4,883 hab. Détruite par un tremblement de terre en 1783.

MILETOPOLIS. V. Olbia.

MILFORD-HAVEN, port excellent d'Angleterre, à l'extrémité S.-O. du pays de Galles, comté et à 9 kil. O.-N.-O. de Pembroke; aisément accessible en tout temps aux grands vaisseaux. La ville de Milford, fondée en 1790, est au N. du port; 3,813 hab. Observatoire. Paquebots pour Cork et pour Waterford.

MILHAU ou **MILLAU**, *Emilianum castrum*, s.-préf. (Aveyron), sur la rive dr. du Tarn; 15,695 hab. Tribunal de commerce, collège. Église calviniste. Fabr. de draps et de gants, tanneries, mégisseries, chamoiseries. Comm. de laines, cuirs, bois, amandes, vins. Eaux minérales. — Titre d'une vicomté du Rouergue, elle devint, au XVIe siècle, une des principales places des calvinistes; ils y tinrent des assemblées générales en 1573 et 1620; Richelieu fit détruire ses fortifications en 1629. Patrie du vicomte de Bonald.

MILIANAH, anc. *Maliana* ou *Manliana*, v. forte d'Algérie, dép. d'Alger; 7,359 hab. La station du chemin de fer d'Alger à Oran est à Affreville. Ruines romaines. Elle commande la vallée du Chélif, et est assise à mi-côte sur un contrefort du Zakkar. Ch.-l. d'une subdivision militaire. Prise à Abd-el-Kader par le maréchal Valée en 1840. Érigée en commissariat civil en 1850, en commune en 1854, en s.-préf. en 1858. B.

MILICE (Droit de). V. Cité romaine.

MILICE (Maître de la). V. Maître.

MILICE, troupe auxiliaire de l'armée de ligne dans l'anc. monarchie française; elle se composait de l'enrôlement général de tous les hommes valides de 16 à 40 ans, presque exclusivement de la classe du tiers état. Les intendants des provinces en tenaient le contrôle, et, dans les appels, fixaient le nombre de miliciens à fournir par chaque commune; les enrôlés tiraient au sort ceux qui devaient partir. La durée du service était de 6 ans. A son départ, chaque soldat recevait de sa commune 3 livres d'argent, des vêtements et du linge : l'État fournissait le reste de l'équipement. Les miliciens ne servaient qu'en temps de guere : à la paix, on les congédiait sans les libérer, et les cadres étaient conservés de manière à pouvoir rentrer promptement en campagne. — La milice fut originairement une garde bourgeoise, pour faire la police de nuit dans les villes (V. Guet), et, en cas d'invasion, défendre la cité. Sous Louis VI, vers 1108, les gardes bourgeoises étaient obligées d'aller à la guerre au premier ordre du roi. Elles servaient à leurs frais, et choisissaient leurs chefs. Louis XIV créa, en 1688, une milice temporaire, en levant 25,000 hommes, pris dans toutes les communes, qui durent les fournir armés et équipés. Le service fut fixé à 2 ans, et d'autres levées furent faites jusqu'à la paix de Ryswyck, 1697. L'institution permanente de la milice ne date que du temps de Louis XV et du ministère du duc de Bourbon, en 1726. Diverses ordonnances royales en fixèrent l'effectif, suivant les besoins de la guerre : elle fut, en 1741, de 79,000 hommes; en 1758, de 80,000 hommes; en 1762, de 91,000 hommes; en 1765, de 74,000 hommes; en 1774, de 44,000. La milice fut remplacée, au début de la Révolution, par la garde nationale. (*V. ce mot.*)

V. Gebelin, *Hist. des milices provinciales*, 1882.

MILICES ÉQUESTRES, *militiæ equestres*; on appelait ainsi les différents grades par lesquels commençait la carrière militaire dans la carrière équestre. A l'origine il y en avait 3 : *præfectus alæ*, *tribunus militum*, *præfectus cohortis*; on y ajouta le *primipil*, d'où l'expression *a quatuor militiis* que l'on rencontre dans des inscriptions. Le terme *a militiis* [illegible] *stratelón* veut dire que l'on a exercé l'un de ces commandements.

V. Léon Renier, *Mél. d'épigraph.*, p. [illegible]. G. L.-G.

MILITAIRE (École), grand établissement, situé à Paris, à l'extrémité S. du Champ-de-Mars, et occupant un parallélogramme borné par les avenues de Labourdonnaye, à l'E., de Suffren, à l'O., de Lowendal, au S. Il y a 2 façades, l'une au N. sur le Champ-de-Mars, l'autre au S. sur la place de Fontenoy. Celle du N. se compose de 5 corps de bâtiments à la suite les uns des autres. Un portique de 8 colonnes corinthiennes cannelées, adossées, forme le sujet de milieu de cette masse; elles embrassent la hauteur de 2 étages, et supportent un fronton, au-dessus duquel règne un attique couronné par un gros dôme quadrangulaire. A ce grand corps sont rattachés 2 autres bâtiments, fortement en retraite sur la façade, et de proportions beaucoup moindres : ils sont ornés à leur centre d'un fronton porté sur 4 colonnes [illegible], embrassant les deux rangs de fenêtres. A la suite de ces ailes, sur la même ligne, interrompue seulement par une ouverture de grille, s'élèvent 2 autres bâtiments plus importants, dont le centre est accusé par un pavillon légèrement en saillie, avec attique couvert par un toit quadrangulaire. L'ensemble de ces divers corps forme une façade qui occupe toute la largeur du Champ-de-Mars. — L'entrée principale de l'École est par la place de Fontenoy. Une large grille, entre 2 pavillons, en forme la clôture. Immédiatement après est une cour carrée, avec bâtiments de service sur ses parties latérales. Au fond, une très belle grille, entre 2 pavillons, la sépare d'une 2e cour, autrefois appelée *Cour royale*, ouverte en avant du corps de bâtiment principal, orné aussi de ce côté d'un péristyle de 4 grandes colonnes corinthiennes adossées, surmontées d'un fronton. Deux pavillons prolongent ce bâtiment par des ailes en retour, d'où partent 2 portiques de chacun 24 colonnes doriques accouplées, formant toute la profondeur de la cour. Au milieu, un fronton à 4 colonnes forme une sortie conduisant aux cours des petits bâtiments latéraux. Le reste des constructions, très simples, est affecté à des casernes, écuries, etc. — L'École militaire présente partout un ensemble vaste et régulier. Gabriel en fut l'architecte; mais les 2 bâtiments des extrémités de la façade sur le Champ-de-Mars n'ont été élevés qu'en 1855. — Louis XV fonda l'École militaire, en 1751, pour l'éducation gratuite de 500 gentilhommes pauvres. (V. Écoles.) Pendant la Révolution on en fit un quartier de cavalerie. Le 1er consul Bonaparte y plaça son quartier général. Elle servit ensuite de caserne et a conservé cette destination. C. D—y.

MILITAIRES (Confins). V. Confins militaires.

MILITELLO, v. de Sicile, prov. de Catane; 10,813 hab.

MILITSCH, v. du roy. de Prusse (Silésie), sur la Bartsch; 3,486 hab. Beau château. Cuirs, souliers.

MILIZIA (Francesco), architecte, né à Oria (Terre d'Otrante) en 1725, m. à Rome en 1798, d'une famille noble et riche. Il est surtout connu par des ouvrages écrits sur son art. Les principaux sont : *Memorie degli architetti antichi e moderni*, Parme, 1781, histoire de l'art par les monuments, plutôt que biographie d'architectes, du reste ouvrage estimé; *Principi d'architettura civile*, Finale, 1781; 3e édit., Bassano, 3 vol., son meilleur ouvrage : *L'arte di vedere nelle belle arti del disegno*, Venise, 1781; nouv. édit., 1823, in-12, livre de critique, où sont passés en revue et jugés avec une extrême sévérité les travaux les plus célèbres dans les arts du dessin, etc.

Le premier et le second de ces ouvrages de Milizia ont été traduits en français par Pommereul sous les titres : *Essai sur l'histoire de l'architecture*,... La Haye, 1819, 3 vol.; *l'Art de voir dans les beaux-arts*, Paris, 1798, 2e édit., 1799. C. D—y.

MILL (James), historien et économiste anglais, né à Montrose en 1773, m. en 1836, exerça le ministère évangélique, puis se livra tout entier aux lettres.

Collaborateur de la *Revue d'Édimbourg* et de l'*Encyclopédie britannique*, il a publié : *Histoire de l'Inde anglaise*, 1818, 3 vol.; *Éléments d'économie politique*, 1822, où l'on trouve les principes de Bentham; *Analyse des phénomènes de l'esprit humain*, 1829.

MILL (John-Stuart), économiste, fils du précédent, né à Londres en 1806, m. en 1873, entra dès 1823 dans les bureaux de la Compagnie des Indes, dont il devint un des principaux fonctionnaires, écrivit dans divers journaux d'un libéralisme avancé, dirigea de 1835 à 1840, avec Molesworth, le *London and Westminster Review*, organe du parti radical, et fut en 1867 député de Londres à la Chambre des communes. Un bill proposé par lui pour accorder aux femmes le droit de suffrage fut rejeté par 196 voix contre 73. L'Académie des sciences mo-

rales et politiques de France l'élut membre correspondant. Chargé par Bentham de publier son *Rationale of judicial Evidence*, 1827, il y ajouta des notes et plusieurs chapitres. On a de lui : *Système de logique rationnelle et inductive*, 1843, ouvrage traduit en français par L. Peisse, 1866-67, 2 vol., où il essaye d'appliquer à l'étude des phénomènes moraux les méthodes des sciences positives ; *Essais sur quelques questions d'économie politique*, 1844 ; *Principes d'économie avec quelques-unes de leurs applications à la philosophie sociale*, 1848, 3 vol., où il s'est placé au premier rang des promoteurs du libre échange et a poussé à l'extrême les idées de Malthus ; *Traité de la liberté*, 1859 ; *le Gouvernement représentatif*, trad. en français par Dupont-White, 1865 ; *Aug. Comte et le Positivisme*, trad. par Clemenceau, 1868.

MILLAS, ch.-l. de cant. (Pyrénées-Orientales), arr. et à [illegible] de Perpignan, sur la Tet ; 2,107 hab.

MILLE, mesure itinéraire des anc. Romains, valant mille pas *major* de 5 pieds chacun, ou 1,481 m. et une fraction ; 5 milles valaient 7,407 m., et 10 milles, 14,815 m.

Valeur du mille chez les modernes.

Allemagne { mille ordinaire...	7,408 m.	mille marin ou géographique, employé par les navigateurs de toutes les nations.........	1,852 m.
Allemagne { grand mille.......	9,270		
Angleterre et Etats-Unis.	1,609	Piémont	2,466
Danemark	7,532	Pologne.................	5,556
Hollande................	7,408	Prusse	7,532
Hongrie.................	7,586	Suède...................	10,688
[illegible].............	7,609	Suisse	8,369
[illegible] Rome, Naples, etc..		Toscane.................	1,652

Le mille a été remplacé par le kil. comme mesure légale des distances en Suisse, en Italie et dans l'empire d'Allemagne. Le [illegible] [illegible] fois égale un kilomètre.

MILLE D'OR, *Milliarium aureum*, colonne milliaire élevée par Auguste, dans le Forum romain, devant le temple de Saturne, et destinée à servir de point de départ pour mesurer les distances sur les routes sortant de Rome.

MILLEDGEVILLE, v. des États-Unis, anc. cap. de l'État de Géorgie, sur l'Oconee ; 4,500 hab. ; arsenal, pénitencier, [illegible].

MILLENAIRES ou **CHILIASTES**, sectaires qui enseignaient qu'avant le jugement dernier les élus devaient passer 1,000 ans sur la terre pour se livrer à toutes sortes de plaisirs.

MILLER (Philippe), célèbre jardinier anglais et botaniste distingué, né en Écosse en 1691, m. à Chelsea en 1771.

Il a publié : *[illegible] du jardinier et du fleuriste*, Lond., 1724, 2 vol. ; *[illegible] quæ in horto botanico Chelseiano [illegible]*, 17[illegible] ; *Dictionnaire des jardiniers*, 1731, in-fol., trad. par [illegible] 17[illegible], 8 vol. in-4 ; *Calendrier du jardinier fleuriste*, 2e édit., 1[illegible].

MILLER (Hugh), géologue anglais, né en 1802 à Cromarty (Écosse), m. en 1856. Il a publié : *Scènes et Légendes du nord de l'Écosse*, 1835 ; *le Vieux grès rouge, ou Nouvelle promenade d'un [illegible] champ*, 1841, manuel de géologie, où sont décrites [illegible] espèces d'animaux fossiles ; *Premières impressions de l'Angleterre et de son peuple*, 3e édit., 1853 ; *l'Empreinte des pieds du Créateur*, ouvrage qui contient, sur la Genèse et sur la constitution primitive du globe, des idées neuves que [illegible] découvertes ont confirmées.

MILLERY, [illegible] Rhône, arr. de Lyon ; 1,502 hab. Très [illegible].

MILLESIMO, brg du roy. d'Italie (Gênes), arr. et à 22 kil. O. N. O. de Savone, sur la rive dr. de la Bormida ; 1,347 hab. [illegible] de montagnes. Célèbre par une victoire du général Bonaparte sur les Autrichiens et les Piémontais, le 14 avril 17[illegible].

MILLET (Frédéric), peintre, né à Charlieu (Forez) en 17[illegible], m. en 18[illegible], élève d'Aubry et d'Isabey, s'adonna spécialement au genre de la miniature et de l'aquarelle. Parmi ses portraits, qui ont été très recherchés, on cite ceux de *l'impératrice [illegible]*, de *la famille d'Orléans*, de *Mlle Bourgoin*, au [illegible], etc.

MILLET (Jean-François), peintre français, né à Gréville ([illegible]), le [illegible] 1814, m. à Barbizon le 20 janvier 1875. [illegible] dans l'école contemporaine un élément nouveau [illegible] ne fut pas tout d'abord compris, [illegible] mieux apprécié aujourd'hui, protégera contre [illegible] les peintres [illegible]. Ses débuts furent difficiles [illegible] pauvre, [illegible] d'un amour instinctif [illegible] commençaient, les laboureurs qui [illegible] de son humble maison, les rudes pêcheurs dont la barque quittait, le matin, la côte normande [illegible] Il était fort jeune lorsqu'il [illegible] d'un peintre de Cherbourg [illegible] Paris et entra dans l'atelier de Paul Delaroche [illegible] des [illegible]. Il est vrai de dire que, pendant cette première période de sa vie d'artiste, François Millet, encore très vaguement informé des délicatesses du pinceau, avait une manière lourde et pénible. En 1841, nous le retrouvons au Havre, où il paraît avoir fait un assez long séjour, n'ayant d'autres ressources que le bénéfice incertain que lui rapportaient des portraits payés, pour la plupart, un prix dérisoire. Quelques-unes de ces peintures ont été conservées : le mérite en est contestable ; elles révèlent cependant l'énergie d'une forte volonté. Revenu à Paris, Millet dut subir les exigences des marchands et faire des concessions à la banalité du goût public. La mode était alors aux peintures souriantes : Millet fit des pastels, d'une belle coloration d'ailleurs, et de petits tableaux de signification médiocre : baigneuses couchées sur des gazons verts, nymphes errantes au fond des bois mystérieux. Le style personnel manquait à ses compositions d'une galanterie un peu pesante. Un critique à l'affût des nouveautés, Théophile Thoré, signala toutefois au Salon de 1844 deux œuvres de Millet, la *Laitière*, tableau inspiré par l'étude des maîtres du XVIIIe siècle, et la *Leçon d'équitation*, pastel harmonieux où le ton n'était pas sans richesse. Millet ne fut guère remarqué qu'en 1847, lorsqu'il exposa *Œdipe détaché de l'arbre*, peinture vigoureuse, mais trop empâtée, et qui, comme on pouvait le prévoir, a beaucoup souffert des violences et des maladresses de l'exécution. L'œuvre fut cependant regardée et discutée : elle annonçait un peintre. Mais Millet a tenu plus qu'il ne promettait. A une manière assez peu soucieuse de la pensée et qui ne faisait même paraître qu'un goût médiocre pour le caractère, il substitua un art plus touché de la nature et plus amoureux de la poésie. Le *Vanneur*, exposé en 1848, marque le premier pas tenté par Millet dans la voie féconde où il rencontra l'émotion et la grandeur. L'artiste commence à se rappeler ses origines : il peint le paysan, sans essayer d'adoucir sa rusticité parfois un peu farouche, mais en donnant à sa gesticulation une sorte de largeur qui équivaut à ce qu'on a longtemps appelé le style. Le *Semeur*, 1851, était une figure frappante par la simplicité et par la sévérité de la silhouette. Dès ce jour Millet eut, dans la critique, d'ardents défenseurs qui, devinant en ses tableaux une forme nouvelle de la peinture rustique, s'efforcèrent de faire comprendre à la foule la haute valeur de cet art robuste et sain. Ces voix sympathiques restèrent longtemps inécoutées. En vain Millet exposait les *Moissonneuses* et le *Berger*, 1853, le *Paysan greffant un arbre*, 1855, les *Glaneuses*, 1857 ; les amateurs demeuraient froids et presque hostiles. Des juges peu avisés prenaient Millet pour un peintre attardé dans les réalités grossières : on lui reprochait de côtoyer la laideur. En 1859, le jury du Salon refusa *le Bûcheron et la Mort*. Millet ne s'attrista pas trop de cet échec, qui contribua à le mettre en lumière et lui acquit quelques adhérents nouveaux. Son âme, fortement trempée, n'était pas de celles dont un accident passager peut interrompre le grand rêve. Épris de la solitude, lié dès 1847 avec le paysagiste Théodore Rousseau, qui exerça sur lui la plus salutaire influence, Millet était installé auprès de son ami, à Barbizon, sur la lisière de la forêt de Fontainebleau. C'est dans une humble maison de paysan, transformée en atelier, et aussi dans son hameau de Gréville, souvent visité, qu'il a produit tous ses chefs-d'œuvre. Millet ne revenait à Paris qu'en passant, et il y était à peine depuis quelques heures qu'il se sentait atteint de nostalgie : il lui fallait le grand air des bois mélancoliques ou la plainte constante de l'Océan brisant ses vagues contre les falaises du village natal.

Les tableaux de François Millet ne sont pas en très grand nombre. A ceux que nous avons mentionnés, il faut ajouter, comme particulièrement caractéristiques, la *Femme faisant paître sa vache*, 1859, la *Tondeuse de moutons* et l'*Attente*, 1861, le *Paysan se reposant sur sa houe*, 1863, la *Bergère avec son troupeau*, 1864, le *Village de Gréville*, 1866, la *Gardeuse d'oies*, 1867, et quelques autres peintures qui, groupées à l'Exposition universelle avec des œuvres de date plus ancienne, produisirent sur tous les bons juges la plus vive impression. Millet allait enfin être compris. Il avait reçu une médaille de 2e classe en 1853, une médaille de 1re classe en 1867. Il fut décoré l'année suivante. Il exposa pour la dernière fois en 1870, et personne n'a perdu le souvenir du beau paysage, *Novembre*, dans lequel l'artiste, observateur assidu de la nature, avait si bien exprimé les mélancolies de l'hiver commencé. Millet a gravé une quinzaine d'eaux-fortes qui, pour la plupart, sont d'une insigne rareté. Elles accusent un procédé de travail qui peut, à quelques égards, sembler étrange ; mais elles présentent le caractère le plus frappant et le plus magistral. Millet a fait aussi beaucoup de pastels et de dessins [illegible]. Un amateur de Paris, M. Gavet, en avait [illegible] collection, qui fut vendue en juin 187[illegible]. L'exposition de ces œuvres [illegible] le temps [illegible], le plus [illegible], qui, [illegible] dans la figure humaine, il n'était pas moins [illegible] dans le

paysage, et que, toujours attentif à l'émotion, il avait exprimé dans le [illegible] un sentiment tendre ou une pensée.

Millet est en effet de la race des maîtres. Il traduit la nature, non comme un réaliste qui dresse froidement un procès-verbal, mais comme un enthousiaste qui en devine les mâles beautés et le vivant esprit. Sa manière [illegible] les choses en les simplifiant. Procédant en ceci [illegible] l'exemple des grands créateurs, il cherche la silhouette décisive, il élimine l'accident trop individuel, il abrège et supprime au besoin les complications du dessin de détail pour [illegible], au vif de la réalité généralisée, la loi primordiale du dessin de l'ensemble. Comme peintre, il a parfois laissé paraître un peu de mollesse; comme coloriste, il a souvent diminué l'intensité du ton local pour adoucir les harmonies et les faire chanter à demi-voix. Il a eu de tout temps un admirable sentiment du paysage. Pour lui, la forêt, la mer, la prairie sont des organismes vivants, des êtres robustes, délicats, sensibles, qu'agite, comme une âme cachée, un souffle de tempête ou que fait sourire la conscience latente d'une sérénité joyeuse. On sent, dans ses peintures, malheureusement trop rares, dans ses dessins et dans ses eaux-fortes la passion concentrée et douce d'un maître qui a toujours été convaincu que la sincérité est une éloquence. Millet était trop sérieux pour complaire aux âmes frivoles. Mais les qualités qui ont un instant désorienté la foule — la gravité de l'impression, l'intensité du sentiment — lui assurent le respect de tous ceux qui aiment à voir un artiste mettre son cœur dans son œuvre. P. MANTZ.

MILLEVOYE (CHARLES-HUBERT), poète élégiaque, né à Abbeville en 1782, m. en 1816, avait d'abord embrassé la profession du barreau; puis, par nécessité, se fit commis de librairie à Paris, mais sans renoncer au culte des Muses. Enfin, il s'y donna tout entier, et disputa avec succès les prix académiques. Une maladie de consomption l'enleva à l'âge de 34 ans. Ses plus touchantes élégies, *le Poète mourant, la Chute des feuilles, Priez pour moi,* furent ses adieux à la vie. Il a réussi encore dans de petites pièces tenant de l'épître et du discours en vers, tels que *l'Indépendance de l'homme de lettres,* 1806; *le Voyageur,* 1807; *la Mort de Goffin,* 1812; *Belzunce, l'Amour maternel,* etc., la plupart couronnées par l'Académie française. Ses élégies respirent un sentiment vrai et une mélancolie touchante, sous une forme d'un goût parfois douteux. Il a composé aussi 2 petits poèmes héroïques, *Charlemagne à Pavie,* en 6 chants; *Alfred,* en 4 chants, l'un et l'autre en vers de 10 syllabes; et des traductions en vers des premiers chants de l'*Iliade* et de plusieurs *Dialogues* de Lucien. En résumé, le talent poétique de Millevoye est pâle, et manque d'originalité.

On a réuni ses *Œuvres complètes* en 4 vol., 1822, et 2 vol., 1833. — V. Sainte-Beuve, *Portraits littéraires.* G. L.

MILLIAIRES (PIERRES), pierres placées de mille en mille pas sur les voies romaines, et indiquant la distance de Rome, ou d'un autre grand centre de population, au moyen d'une inscription numérale. Les milliaires avaient la forme d'une colonne tronquée, cylindrique, et quelquefois à pans, haute de 2m,30 à 2m,60, et posée sur un socle carré. En Italie, les distances étaient indiquées en *milles,* et dans les Gaules en *lieues.* C. Gracchus fit poser les premiers milliaires l'an 632 de Rome. C. D—Y.

MILLIN (AUBIN-LOUIS), naturaliste et archéologue, né à Paris en 1759, m. en 1818, devint conservateur du Cabinet des médailles en 1794, professeur d'histoire à l'École centrale de la Seine, et chef de division pour l'instruction publique. Dès 1792, il avait fondé, avec Noël et Warens, le journal *le Magasin encyclopédique.* De 1807 à 1813, il voyagea en France, en Italie, en Sicile, d'où il rapporta une foule de matériaux pour ses ouvrages.

On a de lui : *Mélanges de littérature étrangère,* 1785-86, 6 vol. in-12; *Discours sur l'origine et les progrès de l'histoire naturelle en France,* 1790, in-4°; *Minéralogie homérique,* 1790, in-8°; *Antiquités nationales, ou Recueil de monuments pour servir à l'histoire de l'Empire français,* 1790-98, 5 vol. gr. in-4° avec fig., non terminé; *Éléments d'histoire naturelle,* 1794; *Introduction à l'étude des monuments antiques,* 1796-1811, 4 part.; *Monuments antiques inédits,* 1802-06, 2 vol. in-4°; *Dictionnaire des beaux-arts,* 1806, 3 vol., et 1842, 6 vol.; *Histoire métallique de la Révolution française,* 1806, in-4°; *Voyage dans les départements du midi de la France,* 1807-11; 5 vol., avec atlas in-4°; *Description des peintures et des vases antiques, vulgairement appelés étrusques,* 1808-10, in-fol.; *Galerie mythologique,* 1811, 2 vol., fig.; *Voyage en Savoie, en Piémont,* 1816, 2 vol.; *Voyage dans le Milanais, à Plaisance, à Crémone,* etc., 1817, 2 vol. Il a de plus rédigé sans interruption le *Magasin encyclopédique* jusqu'en 1816, 122 vol. B.

MILLINGEN (JEAN) archéologue distingué, né à Londres en 1775, m. en 1845, a consacré toute sa vie à la culture des arts, et passa une grande partie de sa jeunesse à Paris.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Peintures antiques inédites de vases grecs,* Rome, 1813, in-fol., 63 pl.; *Peintures antiques de vases grecs de la collection de sir John Coghill,* Rome, 1817, in-fol., 52 pl.; *Monuments anciens inédits de l'art grec [illegible] de la Grande-Bretagne,* Londres, 1822-26, 2 vol. in-4°, fig., etc.

MILLOT (L'ABBÉ CLAUDE-FRANÇOIS-XAVIER), historien, né en 1726 à Ornans (Franche-Comté), m. en 1785, entra dans l'ordre des Jésuites, [illegible] de Lyon, [illegible] 17[illegible] [illegible] Parme, où il est [illegible], en 1778, précepteur du duc d'[illegible]. [illegible] il était entré à l'Académie française. [illegible] généralement exact, mais sec, et un [illegible].

On a de lui : *[illegible] de l'histoire de France,* [illegible]; *Éléments de l'histoire d'Angleterre,* [illegible]; *[illegible]* [illegible] ouvrages ont été réunis sous le titre d'*Œuvres de [illegible]*, [illegible] vol., et [illegible] vol.; *[illegible]*, [illegible] vol. in-12 [illegible] l'ouvrage de La Curne de Sainte-Palaye [illegible]; *[illegible] pour [illegible] Louis XV*, [illegible] vol. in-12, 1777 [illegible]; *[illegible]* [illegible]. — V. son *Éloge* par Lacretelle, 1814.

MILLS (CHARLES), avocat et historien anglais, né en 17[illegible], près de Greenwich, m. en 1825.

Il a laissé : *Histoire du mahométisme,* Londres, 1817; *Histoire des Croisades,* trad. en français par P. Tiby, [illegible] 2 vol.; *[illegible]*, [illegible] 2 vol.; *Histoire de [illegible]*, [illegible].

MILLY, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. d'Étampes; sur l'École; 2,306 hab. Château assiégé par les Anglais sous Charles VII. Commerce de grains, laines, bestiaux, etc.

MILNE-EDWARDS (HENRI), savant [illegible] d'origine belge, membre de l'Institut, né à Bruges en 1800, m. en 1885, étudia la médecine à Paris et fut reçu docteur en 1823, puis se consacra aux sciences; il professa d'abord l'histoire naturelle au lycée Henri IV, puis fut chargé, en 1841, du même cours au Muséum, et à la Faculté des sciences, dont il devint doyen. En 1862, il fut nommé professeur de zoologie au Muséum en remplacement d'Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, et, en 1864, directeur suppléant de cet établissement. Admis, dès 1838, à l'Académie des sciences (section d'anatomie et de zoologie) comme successeur de Cuvier, il fut élu associé libre de l'Académie de médecine en 1854. A plusieurs reprises il fit partie du Conseil impérial de l'instruction publique. Officier de la Légion d'honneur en 1847, il fut promu commandeur le 13 août 1861. Il prit sa retraite de professeur et fut remplacé par son fils, M. Alphonse Milne-Edwards, en 1876, dans sa chaire de zoologie au Muséum.

On a de lui : *[illegible]*, [illegible] ouvrage couronné par l'Académie des sciences; [illegible] 1832; *[illegible]*; [illegible] 1834, avec A. Comte; [illegible], 1834-35, [illegible] parties, réédité sous le titre de *C[illegible]*, [illegible] 1841, [illegible]; *Histoire naturelle des [illegible]*, [illegible] 3 vol.; *Histoire naturelle des [illegible]*, 1856-60, ouvrage qui fait partie de la collection *Suites à Buffon*; *Leçons sur la physiologie et l'anatomie comparée de l'homme et des animaux,* 1857-[illegible]; *Recherches pour servir à l'histoire naturelle des mammifères,* 1868-74, etc. On lui doit aussi la réédition de l'*Histoire naturelle des non-vertébrés* de J.-B. Lamarck, 1835-45, 11 vol., et des articles fournis aux recueils et dictionnaires spéciaux.

MILO, anc. *Melos,* île de l'Archipel, une des Cyclades, au S. de la Grèce, en face de la Morée; 24 kil. sur 1[illegible]; 1[illegible]2 kil. carr.; 9,790 hab. Son sol volcanique produisait autrefois du fer estimé; il y a toujours du soufre, de l'alun, des sources minérales. Climat doux, mais peu salubre. Le mont Saint-Élias, à l'O., a 750 m. de hauteur. Surface [illegible] généralement stérile. Milo, ch.-l. de l'île, est le siège d'un évêque catholique et d'un évêque grec; on n'y [illegible]. — Colonisée de bonne heure par les Phéniciens, puis par les Spartiates, Milo resta indépendante pendant 7[illegible] ans. En 417 av. J.-C., Athènes la conquit et la saccagea; [illegible] sujets d'Athènes, furent envoyés dans l'île pour la repeupler. Restes de murailles cyclopéennes et d'un vaste amphithéâtre en marbre; l'amiral Dumont d'Urville y trouva la belle statue devenue célèbre sous le nom de *Vénus de Milo*, et qui est au musée du Louvre. On voit encore à Milo un beau théâtre en marbre et des catacombes chrétiennes.

Ross, *Reisen auf den griechischen Inseln,* t. III, p. 1[illegible].

F—T et S. RE.

MILOCH OBRENOVITCH, prince de Serbie, né en 1784, à Dobrinja, m. en 1860, fut d'abord gardeur de pourceaux, puis marchand de bestiaux. Lors de l'insurrection des Serbes en 1801, il combattit sous les ordres de Georges Czerny, et fut nommé voïvode. Quand l'autorité des Turcs eut été rétablie en 1813, il sut leur persuader qu'il se ralliait à leur cause; mais il releva le drapeau national en 1815. Les Turcs, taillés en pièces, reconnurent l'indépendance de la Serbie, moins Belgrade, dont la citadelle leur restait, et à la condition d'un léger tribut. Le meurtre de Czerny, 1816, délivra Miloch d'un dangereux compétiteur, et servit trop bien ses intérêts pour qu'il échappât au soupçon de complicité. Miloch fut élu, en 1817, prince héréditaire de Serbie; ce titre lui fut confirmé par une nouvelle élection en 1827, et par la Porte en 1830. Sans éducation, orgueilleux et despote, il devint odieux même à sa famille, et fut forcé, en 1839, d'abdiquer le pouvoir. Ses

fils Milan et Michel, puis Alexandre Karageorgevitch, fils de Czerny, en héritèrent successivement. Les intrigues de Miloch pour se relever ne réussirent qu'en 1858 : l'Assemblée nationale de la Serbie le rétablit, et la Porte y donna son consentement. Il porta toute son attention à doter la Serbie de forces militaires régulières. — Son fils, Miloch II, né en 1825, lui succéda en 1860. Son petit-fils, Miloch ou Milan III, reconnu prince de Serbie en 1868, a été proclamé roi en 1882. (V. Serbie.)

MILON DE CROTONE, célèbre athlète, d'une force et d'une voracité prodigieuses, fut vainqueur sept fois aux jeux Olympiques. Étant vieux, il essaya de fendre avec ses mains un chêne entr'ouvert; il ne put les retirer de l'arbre, et fut dévoré par des loups, vers 500 av. J.-C. La mort de Milon de Crotone a fourni à Puget le motif de sa plus belle statue.

MILON (Titus-Annius), natif de Lanuvium, et gendre de Sylla, contribua puissamment, pendant son tribunat, l'an 696 de Rome, 57 av. J.-C., au rappel de Cicéron. Ayant fait assassiner Clodius, son ennemi personnel, en 52, il fut mis en jugement, et n'évita une condamnation capitale qu'en s'exilant avant le prononcé de la sentence; il partit pour Marseille. Milon, irrité de n'avoir pas été rappelé lors de la dictature de César, revint à main armée, chercha à soulever la Campanie et la Grande-Grèce, et périt devant Compsa, 48 av. J.-C.

MILORADOVITSCH (Michel, comte), né à Saint-Pétersbourg en 1770, m. en 1825, entra au service dès l'âge de 10 ans, parvint au grade de général-major, en combattant contre les Turcs en 1789, contre les Polonais en 1792, et contre les Français dans toutes leurs guerres avec les Russes, de 1805 à 1814. Il était d'une intrépidité à toute épreuve, qui, en 1812, le fit appeler par les Français « le Murat de l'armée russe ». Il fut nommé gouverneur de Saint-Pétersbourg en 1820. Lors de l'émeute militaire qui éclata dans cette capitale, le 25 décembre 1825, à propos de l'avènement de Nicolas I^er^, Miloradovitsch, haranguant les révoltés pour les rappeler au devoir, fut tué par l'un d'eux d'un coup de pistolet.

MILTENBERG, v. du roy. de Bavière (Basse-Franconie), sur le Mein; 3,683 hab. Gymnase.

MILTIADE, général athénien, conquit pour sa patrie Lemnos et les Cyclades. Ayant proposé, sans succès, aux officiers grecs chargés comme lui par Darius de la garde du pont sur l'Ister (le Danube) pendant que ce prince marchait contre les Scythes, de couper ce pont, pour ôter tout moyen de retraite aux Perses et délivrer les Grecs d'Asie, il revint à Athènes pour échapper au ressentiment du monarque. Quand Darius fit envahir l'Attique par Datis et Artapherne, Miltiade fut au nombre des 10 généraux chargés du commandement; ses collègues lui remirent tout pouvoir, et, par la victoire de Marathon, il sauva la Grèce, 490 av. J.-C. Sa prévoyance préserva aussi Athènes d'une attaque par mer, que méditait la flotte persane. Envoyé, l'année suivante, pour reprendre quelques îles de la mer Égée soumises aux Perses, il échoua devant Paros, fut accusé de trahison et condamné à une amende de 50 talents (2 [illegible] fr.) : ne pouvant l'acquitter, il fut jeté dans une prison, où il mourut quelques jours après. Sa vie a été écrite par Cornelius Nepos.

MILTIADE, pape. (V. Melchiade.)

MILTON (Jean), l'un des plus grands poètes anglais, né le 9 décembre 1608 à Londres, d'un notaire de cette ville, m. le 8 novembre 1674, reçut une éducation soignée, eut pour précepteur un austère puritain, Thomas Young, et passa 7 années, 1625-1632, à l'université de Cambridge, au collège du Christ. D'un protestantisme trop indépendant pour accepter les honneurs et les devoirs de l'Église anglicane, d'un esprit trop libre pour entrer dans le barreau, il se livra à sa fantaisie et [illegible] pendant 5 ans, puis voyagea. A Paris, il vit Grotius; à Milan, l'académie *Della Crusca* voulut le [illegible]; il [illegible] les cercles de Florence, visita Galilée à Arcetri; à Rome, Lucas Holstenius lui ouvrit le Vatican. De Naples, il allait partir pour la Grèce, dont il aurait voulu que l'Angleterre secondât la délivrance, quand il fut rappelé par les troubles de sa patrie, en 1639. A ces premières années de Milton se rapportent ses premières poésies, des odes latines et [illegible] 2 petits poèmes, l'*Allegro* et le *Penseroso*, et un masque ou divertissement dramatique [illegible] de *Comus*. Tout entier des lors aux événements politiques, il publia, en 1641, ses premiers ouvrages en prose, peu [illegible] qu'ils [illegible], où l'on trouve cependant de grandes beautés : *de la Réforme de la discipline*, de l'*Épiscopat*, *Défense de l'Adresse presbytérienne*. Milton y défendait la liberté des dissidents contre l'Église anglicane. Dans ses écrits sur *l'éducation* et sur *la liberté de la presse*, 1644, il défendit la liberté d'esprit [illegible] les universités [illegible] combattant [illegible]. Il [illegible] de la liberté [illegible] [illegible] dans les ouvrages intitulés *Tetrachordon* et

Colasterion, etc., 1645. Après la mort de Charles I^er^, quoiqu'il n'approuvât pas ce crime, et qu'il n'eût pas jusqu'alors écrit une seule ligne contre la royauté, il défendit la cause de la Révolution et soutint la doctrine du contrat social, et même celle du régicide contre Saumaise, dans divers écrits : *de la Responsabilité des rois et des magistrats...*, 1648-49; *l'Iconoclaste*, 1651; *Première défense de la nation anglaise...*, 1651. Ces pamphlets ayant attiré l'attention publique, Milton fut nommé secrétaire latin du nouveau conseil d'État, supplia Cromwell de respecter la liberté, et, par ses infatigables travaux, acheva d'user sa vue; il était complètement aveugle à la fin de 1652. Cela ne l'empêcha pas d'écrire de nouvelles réponses à Saumaise, telles que : *Seconde défense de la nation anglaise*; *Défense de l'auteur*. Il fit aussi un plaidoyer pour la séparation du spirituel et du temporel, et un autre contre les revenus du clergé, 1659. L'année suivante, prévoyant une prochaine restauration, il essaya de la prévenir, et proposa tout un plan de république aristocratique (*Lettre à un ami*, *Lettre à Monck*, etc.). Après la restauration, dédaigné, insulté par la cour de Charles II, maltraité même par ses propres filles, triste et déçu, il se représenta dans sa tragédie de *Samson*, publia une *Histoire d'Angleterre* avant la conquête, une *Logique*, un dernier pamphlet contre le papisme, et se réfugia enfin, loin de tant de déboires, dans la culture des lettres. Il écrivit un *Traité de la doctrine chrétienne*, et s'occupa de la composition du grand ouvrage qui fait auj. sa réputation, *le Paradis perdu*, poème en 12 chants, écrits en vers blancs, conception originale, pleine des plus grandes beautés, et dans laquelle le poète a tout imaginé, sans sortir du merveilleux chrétien. (*V.* notre *Dictionn. des lettres*, au mot Paradis perdu.) — Milton n'a jamais été un véritable homme d'État; mais, l'un des premiers, il a soutenu les principes libéraux qui distinguent l'esprit moderne de celui de la scolastique et du moyen âge. Il est surtout poète : le *Paradis perdu*, malgré les efforts de Dryden, fut peu lu d'abord. Si Milton atteint souvent le sublime, des inventions un peu bizarres, quelques fastidieux détails et des subtilités de controverse sont autant de défauts qui obscurcissent son talent; il n'en brille pas moins d'un vif éclat, et il se place, avec Shakspeare, au premier rang parmi les poètes de l'Angleterre. Il composa, comme suite à ce poème, *le Paradis reconquis*, poème en 4 chants, qui n'eut et ne méritait aucun succès.

Ses *Œuvres complètes* ont été recueillies (moins le *Traité de la doctrine chrétienne*, publié par le D^r^ Sumner, Londres, 1825, in-4°), par Fletcher, Londres, 1840, gr. in-8°; le *Paradis perdu* a été traduit en prose par Dupré de Saint-Maur, L. Racine, Salgues, Chateaubriand, etc., en vers par H. Leroy, par Delille. — V. *Étude sur les pamphlets de Milton*, par A. Geffroy, Paris, 1848; Th. Keightley, *Vie, écrits et opinions de J. Milton*, Londres, 1855. A. G.

MILTON, brg d'Angleterre (Kent), sur une crique de la Manche; 4,185 hab. Huitres renommées.

MILVIUS (Pont), aujourd'hui *Molle*, pont sur le Tibre, à 2 kil. N.-O. de Rome, sur la route d'Étrurie. Près de là, Constantin remporta la victoire sur Maxence. (*V. ce nom.*)

MILWAUKEE, v. des États-Unis (Wisconsin), sur la rive O. du lac Michigan, à l'embouchure d'une rivière de son nom, à 145 kil. N. de Chicago; 1,754 hab. en 1840, 115,578 en 1885. Archevêché catholique. Port très fréquenté. Construction de machines, brasseries, briqueteries, etc. Grand commerce de céréales. Centre de plusieurs chemins de fer.

MILYADE, *Milyas*, nom de la Lycie, s'appliquait encore, lors des guerres Médiques, à une petite contrée s'étendant du mont Cadmus au N., borne de la Phrygie, au mont Taurus au S., limite de la Lycie et de la Pamphylie. Sous les Séleucides, il ne fut plus donné qu'à la partie E., la partie O. portant celui de Cabalie; le pays tout entier était compris tantôt dans la province de Lycie, tantôt dans celle de Pamphylie ou de Pisidie. Après la défaite d'Antiochus, les Romains le donnèrent à Eumène. Les habitants, appelés Milyes, étaient les restes des anciens Solymes. C. P.

MIMALLONES, Ménades qui faisaient partie du cortège de Bacchus. S. Re.

MIMAS, géant foudroyé par Jupiter. On le croyait étendu sous l'île Prochyta.

MIMATUM, nom latin de Mende.

MIME, *Mimus*, drame [illegible], chez les anciens Romains. C'étaient, vers la fin de la République, des espèces de farces écrites en vers et d'une composition très importante. Elles furent en grande faveur sous César. On appelait aussi mimes les acteurs ou les actrices qui jouaient ce genre de pièces.

V. [illegible] *de Mimis Romanorum*, [illegible], 1788.

MIMEURE (Jacques-Louis VALON, marquis de), né à Dijon en 1659, m. en 1719, menin de Monseigneur, fils de Louis XIV, lieutenant général. On a de lui quelques poésies, qui rappellent celles de Racan et de [illegible].

MIMIZAN, ch.-l. de cant. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan, sur le Courant; 1,1[illegible] hab. [illegible] un port,

auj. comblé par les sables. Église curieuse; restes d'une voie romaine. Verreries.

MIMNERME, poète grec, né à Colophon, florissait vers 650 av. J.-C. Le premier, il donna à l'élégie un caractère voluptueux. Ses œuvres étaient réunies sous le nom de *Nanno*, c.-à-d. sans doute d'une maîtresse à laquelle il les adressait. Il n'en reste plus que de courts fragments, dont les vers ont beaucoup de douceur et d'harmonie.

Les meilleures édit. sont celles de Trauer, 1833, et de Bergk, dans les *Poetæ lyrici*, 1843; Marx, *de Mimnermo*, 1831. — V. Schoenemann, *de vita et carminibus Mimnermi*, 182.. D—r et S. Re.

MINA (Francisco **ESPOZ Y**), général espagnol, né en 1781, à Idozin (Navarre), m. en 1836, prit une part active à la guerre de l'Indépendance, de 1809 à 1814, et obtint successivement les grades de colonel, de brigadier, et de maréchal de camp. Mais effrayé du despotisme de Ferdinand VII, il abandonna l'Espagne en 1814. Rappelé par la révolution de 1820, il accepta des constitutionnels insurgés le titre de capitaine général de la Galice, s'empara de la Catalogne, et tint tête au maréchal Moncey; obligé de céder, il signa, en 1823, une convention honorable, et se retira en Angleterre. En 1834, il revint dans sa patrie, pour défendre la monarchie constitutionnelle contre Don Carlos; mais il mourut, 2 ans après, des suites de ses blessures.

MINAGE, droit que les seigneurs féodaux prélevaient sur la *mine* de blé pour le mesurage.

MINARD (Antoine), magistrat français du XVI^e siècle, né dans le Bourbonnais, débuta avec éclat au barreau de Paris, et devint avocat général à la Chambre des comptes sous François I^er. Président des enquêtes, il fut chargé d'examiner la conduite du chancelier Poyet, et sacrifia la justice à la volonté du roi. Promu président à mortier au Parlement, puis, en 1553, choisi pour curateur et conseiller de Marie Stuart, il se fit l'instrument de la haine d'Henri II contre les protestants. Chargé de faire le procès au conseiller Anne du Bourg, il siégea malgré les récusations de l'accusé, et fut tué d'un coup de pistolet par un inconnu en sortant du palais, à la nuit close, 1559. Le Parlement rendit une ordonnance appelée *la Minarde*, portant qu'à l'avenir les audiences de l'après-midi, depuis la Saint-Martin jusqu'à Pâques, se termineraient avant la nuit.

MINARIACUM. V. Estaires.

MINAS-GERAES, prov. de l'empire du Brésil, au centre, Superf., 574,855 kil. carr. 975 sur 700. Pop., 2,039,735 hab. Ch.-l. Ouro-Preto ou Villa-Rica. Sol très boisé, traversé à l'E. par la Serra do Espinaço, arrosé par les affl. du Parana, du São-Francisco et du Doce, et généralement fertile et bien cultivé. Mines importantes d'or, d'argent, de cuivre, de fer, d'étain, de plomb, de mercure, de diamants et de pierres précieuses. Fonderies de fer. Élève de bétail. — Cette prov. fut détachée en 1720 de celle de Saint-Paul.

MINCHING-HAMPTON, brg d'Angleterre, dans le comté de Glocester, sur la Frome; 4,361 hab. Fabr. de lainages et de toiles.

MINCIO, anc. *Mincius*, riv. d'Italie, entre la Lombardie et la Vénétie, sort du lac de Garda, coule au S.-E. par Peschiera et Mantone, où il devient navigable, et se jette dans le Pô, rive g., à Governolo. Cours de 61 kil. Sur ses bords le prince Eugène de Beauharnais battit les Autrichiens le 8 fév. 1814. Sous Napoléon I^er, le Mincio donna son nom à un dép. du roy. d'Italie; ch.-l. Mantoue.

MINDANAO ou **MAGINDANAO**, île de la Malaisie, la seconde en grandeur et la plus méridionale de l'archipel des Philippines, entre 5° et 10° lat. N., 119° et 124° long. E.; 1,200 kil. de tour; 84,730 kil. car.; 270,000 hab., Papous dans l'intérieur, Malais sur les côtes. Découverte en 1521 par Magellan. Les Espagnols y ont 3 établissements : Samboangan, à l'O.; Misamis, au N., et Carago à l'E. Une autre partie de l'île forme le roy. de Mindanao, gouverné par un sultan, et qui a une capitale de même nom. Une troisième division appartient aux Illanos, pirates qui infestent les côtes du S. Sol très fertile, dont l'intérieur est encore peu connu. Exportation d'anis, maïs, muscade, indigo, sucre et or.

MINDELHEIM, *Rostrum Nemoriæ*, v. du roy. de Bavière (Souabe), sur le Mindel; 3,348 hab. Donnée en apanage au duc de Marlborough, avec le titre de prince du saint-empire, que ses héritiers portent encore.

MINDEN, *Minda*, v. du roy. de Prusse (Westphalie), au confluent du Weser et de la Bastau, ch.-l. de la régence et du cercle de son nom; 17,075 hab. Gymnase. Écoles normale primaire et d'arts et métiers. Raffineries de sucre, distilleries d'eau-de-vie considérables. Comm. de grains, lins, fils, eaux-de-vie, cuirs, tabac, draps. Prise en 1759 par les Français, qui l'occupèrent de nouveau de 1806 à 1814. — La régence de Minden a 5,253 kil. carr. et 504,657 hab.; 97 kil. sur 91. Elle est divisée en 11 cercles.

MINDEN, anc. évêché fondé par Charlemagne dans le pays des Saxons, vers 803. Il [illegible] 961. Louis de Bavière l'érigea en 1332 [illegible] dépendant. Il comprenait une superficie de 12[illegible] kil. carr. [illegible] 70,000 hab. Par le traité de Westphalie, 1648, l'évêché de Minden fut sécularisé et donné à l'électeur de Brandebourg. En 1807, il fut incorporé au roy. de Westphalie, [illegible] la Prusse en 1814, et forme auj. la plus grande partie de la régence de Minden.

MINDONIA, nom anc. de Mondoñedo.

MINDORO, île de la Malaisie, une des Philippines, au S. de Luçon; 2[illegible]0 kil. sur 1[illegible]; 9,650 kil. carr.; 61,[illegible] hab. avec Marinduque. Ch.-l. Calapan, sur la côte N. Sol fertile; intérieur peu connu.

MINE, poids de l'anc. Athènes, pesant 100 drachmes, et valant 435 grammes. — Monnaie valant, du temps de Périclès, 100 drachmes, ou 86 fr. 94 c. — anc. mesure française de capacité pour les choses sèches, contenant la moitié du setier de Paris (78 litres environ).

MINES. V. Métallurgie.

MINES (Conseil général des). V. Conseil.

MINES (École des). V. École des mines.

MINES (Ingénieurs des), fonctionnaires chargés de la direction et de l'exploitation des mines. On les créa, en 1783, au nombre de 4. Le corps des ingénieurs a été réorganisé en 1810.

MINE-DE-CUIVRE (Rivière de). V. Copper-Mine-River.

MINEIDES, filles du Thébain Minée, refusèrent d'assister à une fête en l'honneur de Bacchus, dont elles niaient la divinité, et furent changées en chauves-souris.

MINEO, anc. *Menæ*, v. de Sicile, prov. de Catane; 10,005 hab. — Près de là est le célèbre lac volcanique, Lago de Palici.

MINERBINO, v. du roy. d'Italie, prov. de Bari; 14,415 hab. Evêché.

MINERVAL, honoraire que, chez les anc. Romains, les écoliers portaient, chaque année, aux maîtres dont ils fréquentaient les écoles. Ils le donnaient le XIV des calendes d'avril (19 mars), à l'époque des grandes Quinquatries ou fêtes de Minerve. C. D—y.

MINERVE, en grec *Athèna* ou *Pallas*; dans les inscriptions étrusques, *Mnerv* ou *Mnerf*. Des traditions relatives à la naissance de cette déesse, la plus accréditée la fait sortir tout armée du cerveau de Jupiter, auquel Vulcain, ou Mercure, fendit le crâne d'un coup de hache. Minerve est la déesse de l'intelligence, elle anime l'homme, invente et protège les arts. Par ses conseils, Argo construit le vaisseau des Argonautes, et Métharmon celui de Pâris; elle donne à Pandore le don de broder et de coudre, protège même les arts agricoles, et fait naître l'olivier, dont elle fait présent à Athènes avec son nom. Déesse de la sagesse, elle préside à la justice; institue le tribunal de l'Aréopage pour juger Oreste, meurtrier de sa mère, et acquitte elle-même le meurtrier. Déesse guerrière, elle perce le géant Pallas, dans la *Gigantomachie*, et accable Encelade sous le volcan de la Sicile. C'est la déesse du courage conduit par l'intelligence; voilà pourquoi elle protège Persée, Hercule, Bellérophon, Ulysse. Elle dispute à Vénus et à Junon la pomme d'or sur le mont Ida. Vierge par excellence, elle punit les regards indiscrets de Tirésias en le privant de la vue. La fête des Panathénées se célébrait en son honneur. (*V.* Panathénées.) L'Attique était son pays de prédilection. Phidias créa l'idéal de la déesse dans sa célèbre Minerve du Parthénon, haute de 36 pieds (11 m. environ), exécutée en or et en ivoire. Les principaux attributs de Minerve sont la chouette, l'olivier, le casque, l'égide, le bouclier argien, au milieu duquel figure la tête de Méduse. Elle porte toujours la tunique spartiate sans manches et sans coutures aux côtés, et par-dessus le *peplos*. (*V. ce mot.*) Les plus célèbres statues de Minerve sont la Pallas Ludovisi, à Rome; la Pallas de Velletri, au musée du Louvre, et une réplique d'époque romaine de la Minerve Chryséléphantine de Phidias, au musée d'Athènes.

Schreiber, *Athena Parthenos*, 1883 (étude sur la statue de Phidias). Em. Ruckert, *der Dienst der Athena*, 1829; K. O. Müller, art. *Pallas*, dans l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber; Jahn, *de antiquissimis Minervæ simulacris*, 1866; Hermann, *de Græca Minerva*, 1837; Benfey, *Athena*, 1868. S. Re.

MINERVE, vge (Hérault), arr. de Saint-Pons; 400 hab. Autrefois important; pris et dévasté par Simon de Montfort, qui y fit brûler 4,000 hérétiques. Ruines. Autel de St Rustique (mon. hist.).

MINEURS (Frères). V. Franciscains.

MINEURS, soldats exercés particulièrement au travail des mines militaires. Attachés d'abord à l'arme de l'artillerie, ils passèrent, en 1758, dans celle du génie, retournèrent à la première au commencement de la République et revinrent définitivement à la deuxième dès 1793.

MINEURS (École des). V. École des Mineurs.

MINEURS (Ordres). V. Ordres.

MINGRÉLIE, anc. *Colchide*, auj. partie de la lieutenance générale du Caucase sur le versant méridional (gvt de Koutaïs), entre la mer Noire à l'O., la Géorgie au N., l'Iméréthie à l'E. et la Gourie au S. ; 93 kil. sur 78 ; 61,000 hab. belliqueux et pillards (les femmes sont remarquables par leur beauté). Les hab. appart. en grande majorité à l'Église grecque. Leur prince a cédé à la Russie en 1867 ses droits de souveraineté pour un million de roubles. Sol montagneux, arrosé par le Rioni, fertile dans les vallées. Immenses forêts ; climat malsain. Tabac, soie, miel. Ch.-l. Redout-Kalèh.

MINHO, anc. *Minius*, fl. d'Espagne et de Portugal, dont il forme une des limites depuis Melgaza, naît dans un lac près de la Sierra de Mondonedo (Galice), à 50 kil. N.-E. de Santiago. Cours de 260 kil. au S. et au S.-O. Embouch. dans l'océan Atlantique, entre Camina et la Guardia. Bords riches en *minium* (vermillon), d'où vint le nom de *Minius*.

MINHO (Province du), division administrative du Portugal, au N., entre le Minho au N., l'océan Atlantique à l'O., le Douro au S., qui la sépare de la prov. de Beira, et celle de Tras-os-Montes à l'E., forme 3 districts : Braga, Porto, Viana de Castello ; 7,212 kil. carr. ; 1,014,768 hab. Ch.-l. Oporto ; v. princ. Braga. Sol fertile en céréales, fruits, vins et riches pâturages.

MINIATO (SAN-), v. du roy. d'Italie, prov. de Florence ; 16,739 hab. Évêché ; belle cathédrale. Lycée. Berceau des familles Borromée et peut-être des Bonaparte.

MINIÉ (Claude-Étienne), officier et inventeur, né à Paris en 1804, m. en 1879, s'engagea comme simple soldat à 17 ans, et fut chargé par le duc d'Orléans de faire au camp de Saint-Omer un cours de théorie et de tir. Capitaine en 1845 et envoyé en Afrique, il y fut blessé. Rappelé en France, il inventa la carabine à tige qui porte son nom et la balle à culot. Cette carabine fut adoptée par les Anglais qui l'utilisèrent à la bataille d'Inkermann. Toutefois elle ne fut employée dans l'armée française qu'après la guerre de Crimée. Chef de bataillon depuis 1852, Minié prit sa retraite en 1857 et fut chargé en 1869 par les États-Unis de surveiller la fabrication des fusils Remington. Il accepta ensuite du vice-roi d'Égypte la direction de la manufacture d'armes et de l'école de tir du Caire. Rentré en France, chevalier de la Légion d'honneur en 1849, il fut promu officier en 1868.

Il a publié 2 brochures : sur le *Service obligatoire*, et sur l'*Organisation* [illegible].

MINIÈH ou **MINIÈH-EL-KASSIM**, v. de la moyenne Égypte, à 206 kil. S.-S.-O. du Caire, sur la rive g. du Nil, et sur le chemin de fer d'Alexandrie à Syout. Filat. de coton. Fabriques de *bardaques*, vases pour rafraîchir l'eau. — La province de Minièh, traversée par le canal de Joseph, qui y joint le Nil, touche à celles de Beni-Souef au nord et de Syout au sud ; [illegible] hab.

MINIMES. V. François de Paule.

MINISTÈRES EN FRANCE, grandes administrations centrales, dont le siège est à Paris, et qui dirigent tous les services publics. Les attributions des ministres modernes n'ont rien de commun avec celles des officiers royaux qui, sous les noms de *notaire*, de *référendaire*, d'*apocrisiaire*, de *chancelier*, etc., remplirent, auprès des rois de la 1re et de la 2e race, des fonctions mal déterminées ; leur origine date seulement de la création des *secrétaires d'État*, ou *clercs du secret*, institués par Louis IX. Charles VIII essaya vainement, en 1484, d'élever les fonctions de ses secrétaires, en les déclarant égaux aux barons et promus de droit à la chevalerie. Henri II fixa, en 1547, le nombre des secrétaires d'État à quatre. Il leur donna le titre de *conseillers et secrétaires de ses commandements*, et leurs fonctions furent érigées en titre d'office de la Couronne. Dès lors, les *secrétaires d'État* exercèrent les fonctions [illegible] aux ministres des divers départements, excepté la justice et les finances qui dépendaient du chancelier ou du [illegible]. (*V. ces mots.*) Du reste, [illegible] point de département fixe, et le roi pouvait [illegible] attributions, la division des ministères [illegible], quant aux affaires étrangères et à celles [illegible] intérieure du royaume. Ils n'avaient pas [illegible] titre de *ministres*. Le premier qui porta ce titre sans [illegible] L'Aubespine en 1559, lors de la signature du [illegible] Cambrésis. Sous Charles IX, on [illegible] les [illegible], et les secrétaires d'État [illegible] les attributions plus spéciales. En 1589, une [illegible] Henri III [illegible] les attributions des [illegible] secrétaires d'État ; [illegible] exécution. Sous Louis XIII, Richelieu [illegible], et [illegible] *Affaires* [illegible] *Guerre*, [illegible] *réforme*. [illegible] par [illegible], sans [illegible]. Les affaires du

clergé et la marine étaient attachées tantôt à un département, tantôt à un autre ; elles furent, sous Louis XIV, attribuées au secrétaire d'État de la maison du roi. Quoique, dans le langage habituel, on les désignât par le nom de *ministres*, la qualification de *Monseigneur* n'appartenait officiellement qu'à ceux d'entre eux qui siégeaient au *Conseil d'en haut*. (*V. ce nom.*) Ces derniers étaient appelés *ministres secrétaires d'État*. Dans ce Conseil siégeaient aussi des ministres sans portefeuille, dits *ministres d'État*, dénomination qui date du règne de Louis XIII. Si l'on ajoute à ces 4 départements les finances, dirigées par le *contrôleur général*, et la justice, dont le *chancelier* avait la haute administration, on aura les 6 ministères qui, en réalité, existèrent sous Louis XIV et sous ses deux successeurs. La puissance des ministres était alors très grande, et c'est à partir de ce règne qu'on leur donna le titre de *Monseigneur*. Après la mort de Louis XIV, 1715, le Régent remplaça les ministères par 7 conseils ; mais cette innovation n'eut qu'une très courte durée, et les ministères furent rétablis en 1718. Au début de la Révolution, l'Assemblée constituante, 1791, modifia de nouveau l'organisation des ministères, dont le nombre fut fixé à 6 : *Justice, Intérieur, Contributions et revenus publics, Guerre, Marine, Affaires étrangères*. Les ministres étaient responsables devant elle, mais le roi avait le droit de les nommer et de les révoquer ; en 1792, quand Louis XVI fut suspendu de ses fonctions, l'Assemblée se réserva ce droit. La Convention supprima les ministères, et les remplaça, en 1794, par 12 commissions exécutives, dont elle nommait les membres, et qui étaient surveillées et dirigées par le *Comité de salut public*. Rétablis par la Constitution de l'an III, les ministères furent maintenus par celle de l'an VIII. Sous le Consulat et le 1er Empire, ils furent portés au nombre de 11 : les 5 nouveaux furent ceux du *Trésor public*, de l'*Administration de la guerre*, des *Cultes*, de la *Police générale* et du *Commerce*. Il y eut en outre un *secrétaire d'État*, en 1799, qui prit, en 1804, le titre de *ministre secrétaire d'État*, chargé de contresigner les actes du gouvernement. La Charte de 1814, l'Acte additionnel de 1815, la Charte de 1830 déclaraient les ministres responsables devant les Chambres. La Constitution de 1852 les déchargea de cette responsabilité. Le nombre et les attributions des divers ministères ont souvent varié depuis Napoléon Ier ; il y en eut généralement 11 de 1852 à 1870 : *Ministère d'État ; des Affaires étrangères ; de la Justice et des Cultes ; de l'Intérieur ; des Finances ; de l'Agriculture, du Commerce et des Travaux publics ; de l'Instruction publique ; de la Guerre ; de la Marine et des Colonies ; de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts* (les Beaux-Arts formèrent un ministère à part en 1870) ; *de la présidence du Conseil d'État*. Le *ministère de l'Algérie et des Colonies*, créé en 1858, avait été presque aussitôt supprimé. De 1870 à 1879 il n'y eut que 9 départements ministériels. Il y en avait 11 en 1885 : *Affaires étrangères, Justice, Instruction publique, Cultes et Beaux-Arts, Intérieur, Finances, Guerre, Marine et Colonies, Travaux publics, Commerce, Agriculture, Postes et Télégraphes*. D'après la Constitution de 1875, les ministres ont toujours le droit d'être entendus dans les Chambres, même quand ils n'en font pas partie. Ils sont responsables devant elles. Ils peuvent être assistés de sous-secrétaires d'État. — Les articles suivants font connaître l'histoire et les attributions des principaux départements ministériels. (*V.* aussi l'art. France.)

Ministère des Affaires étrangères. Guillaume Bochetel, secrétaire des commandements et finances du roi Henri II, paraît avoir été le premier ministre chargé des affaires étrangères, dont Henri III fit un département spécial. Jusque-là, les secrétaires d'État se partageaient les relations avec les États étrangers. Cette division eut encore lieu sous Louis XIII : le cardinal de Richelieu établit, vers 1629, le ministère spécial des affaires étrangères. Pendant la Révolution, sous la Convention, ce département porta le nom de *Commission du ministère des relations extérieures*. Il prit, sous le Directoire (octobre 1795), le titre de *Ministère des relations extérieures*, qu'il garda sous le Consulat et le 1er Empire français. A la Restauration, 1814, il reprit le titre qu'il a conservé depuis. Le ministre des affaires étrangères a pour mission de faire les traités d'alliance et de commerce avec les nations étrangères ; il entretient avec elles les rapports internationaux au moyen des ambassadeurs, des envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires, des ministres résidents, des chargés d'affaires et des consuls, conserve les traités et documents diplomatiques de tout genre, protège à l'étranger les intérêts matériels et moraux de la France, etc.

Ministère de la Justice. L'administration générale de la justice, sous l'anc. monarchie, relevait [illegible] (*V.* Chancelier) [illegible]. En 1791, [illegible] de chancelier fut [illegible], et l'on [illegible] qui joignit à ce titre celui de *garde des sceaux* [illegible] le perdit en 179[illegible], quand [illegible] sceau de l'État passa entre les mains [illegible]

toire, du 1er consul, et enfin de l'archichancelier. De 1802 à 1812, le ministre porta le titre de *grand juge*. En 1814, les sceaux furent remis au chancelier, dont la charge fut rétablie, et, depuis 1815, au ministre de la justice, qui joignit à ce titre celui de garde des sceaux. Les attributions de ce ministère sont : l'institution des magistrats, la discipline des tribunaux, la correspondance avec les procureurs généraux, la nomination des notaires, des avoués, des huissiers, etc., les recours en grâce, les commutations de peine, l'extradition des criminels, les lettres de naturalisation, etc. Le ministre veille encore à la garde du sceau de l'État, l'appose sur les lois, traités et autres actes de chancellerie, promulgue les lois et en conserve les originaux.

Ministère de l'Intérieur. La création de ce ministère est due à l'Assemblée constituante, en 1791. Il devait être spécialement un ministère de l'esprit public, pour diriger les opinions dans le sens de la nouvelle constitution donnée à la France. On lui assigna : 1° les affaires des provinces, précédemment réparties entre les 4 secrétaires d'État, mais qui, depuis 1789, ne ressortissaient plus qu'à ceux de la guerre et de la Maison du roi ; 2° les affaires du clergé et de la police générale, réunies dans ce dernier département en 1789 ; 3° les travaux publics, le commerce et l'agriculture, dépendant, en 1789, du contrôle général des finances. Six des douze commissions instituées par la Convention, en 1794, furent chargées de ses attributions. Il fut rétabli en l'an III ; on le démembra pour former les ministères de la police générale, des cultes, et du commerce ; mais il recouvra sous la Restauration toutes les attributions qui lui avaient été enlevées. On en détacha de nouveau, en 1824, l'instruction publique et les cultes, et en 1832, le commerce et les travaux publics. Le ministre de l'intérieur est chargé de veiller à la tranquillité et à la sûreté intérieures, de faire exécuter les lois de police générale et celles concernant les élections politiques, de diriger l'administration départementale et municipale, de surveiller l'administration des hôpitaux, des établissements de charité, des monts-de-piété, de constater le chiffre de la population par des recensements, etc. Il a la direction du *Journal officiel*. — Un *Ministère de la police générale* fut créé en 1796, supprimé en 1802, rétabli de 1804 à 1814, puis de 1815 à 1818, enfin du 22 janvier 1852 au 21 juin 1853. Pendant les époques intermédiaires, la police fut exercée par le ministère de l'intérieur, excepté de 1802 à 1804, où elle fit partie du ministère de la justice. Elle dépendit, au ministère de l'intérieur, d'un directeur général en 1814, 1815 et 1820, 1821. Elle est auj. partagée entre la *direction de la sûreté générale* qui dépend du ministère de l'intérieur, et la *préfecture de police de Paris*.

Ministère des Finances. C'est sous François Ier qu'on voit le 1er intendant des finances, chargé d'enregistrer les recettes et de contrôler les dépenses. De cette institution sortirent, sous les règnes suivants, les intendants des finances, puis les surintendants et les contrôleurs généraux. Henri IV supprima la place de surintendant, et établit un conseil de finances composé de 8 membres ; mais il rétablit bientôt le titre de surintendant en faveur de Sully. Colbert prit, en 1661, la direction de la fortune publique, avec le titre de *contrôleur général des finances*, qui resta à ses successeurs ; quelquefois, cependant, ils portèrent celui de *directeur général des finances ;* Necker eut ce titre. A la mort de Louis XIV, le conseil fut rétabli, et administra de 1715 à 1718. La charge de contrôleur général fut supprimée en 1791, et remplacée par un *Ministère des contributions et revenus publics*. Supprimé à son tour en 1794, ce ministère fut rétabli par la loi du 4 oct. 1795, sous le nom qui lui est resté, *Ministère des Finances*. En 1802, le premier consul fit du *Trésor* un ministère spécial, chargé exclusivement des dépenses, tandis qu'un ministre des finances était chargé des recettes. A la Restauration, ces doubles attributions furent données au ministère des finances. Ce ministère comprend 2 grandes divisions : 1° administration centrale du ministère ; direction du personnel, mouvement général des fonds, dette inscrite, comptabilité générale des finances, contentieux, trésor public ; 2° administration des contributions directes, enregistrement, timbre et domaines, contributions indirectes, douanes, sels, manufactures de l'État, tabacs, monnaies et médailles. La Banque de France, la Caisse des dépôts et consignations, etc., en dépendent. Il a perdu les postes qui, avec les télégraphes détachés du ministère de l'intérieur, forment depuis 1879 un ministère particulier.

Ministère de l'Instruction publique, des Cultes et des Beaux-Arts. Dans l'organisation de l'Assemblée constituante, la surveillance de l'instruction publique était attribuée au ministère de l'intérieur. Sous la Convention, une des commissions administratives en fut chargée. Sous le Directoire, elle revint au ministère de l'intérieur, et y resta attachée même après la création du *grand maître de l'Université* par Napoléon Ier, titre qui dura jusqu'en 1824, où Louis XVIII créa un *ministère des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique*. En 1828, ces deux administrations formèrent 2 ministères ; puis, en 1829, furent réunies en un seul. Les cultes en furent distraits en 1832. En 1848, on les lui rendit, et, en 1863, on les lui enleva, pour les lui rendre en 1871, avec les Beaux-Arts, et les lui enlever de nouveau en 1874. Le ministre exerce la haute surveillance sur l'Institut et le Collège de France, l'Académie de médecine, les Écoles de médecine, de droit, etc. ; les bibliothèques publiques, les Facultés, l'École normale supérieure, les lycées, les collèges, les écoles normales primaires, etc. Il nomme et révoque les divers fonctionnaires de ces établissements, et centralise le service des Académies. — L'administration des cultes (relations avec la cour de Rome, correspondance avec les évêques, application du concordat et des articles organiques, relations avec les consistoires protestants, israélites, etc.) a été réunie tantôt au ministère de la Justice, tantôt à celui de l'Instruction publique ou de l'Intérieur.

Ministère de la Guerre. Ce fut sous Charles IX que Nicolas de Neufville de Villeroi fut revêtu, le premier, du titre et d'une partie des fonctions de ministre de la guerre, 1567. Mais les détails de l'administration militaire étaient partagés par les secrétaires d'État des autres départements. Le département de la guerre, institué par Henri III, ne fut établi définitivement que sous Louis XIII, fut conservé jusqu'à la mort de Louis XIV, puis rétabli, comme les autres ministères, en 1718. Des 12 commissions exécutives nommées par la Convention, 3 se partageaient les attributions du ministère de la guerre. En 1802, l'administration militaire fut confiée à 2 ministres : *le ministre de la guerre*, et *le ministre directeur de l'administration de la guerre :* le premier transmettait les ordres pour le mouvement des corps, tenait la comptabilité des effectifs, proposait des promotions, administrait l'artillerie pour la fabrication des armes, et le génie pour l'entretien des fortifications, veillait au recrutement et à la suite des plans de campagne ; le second était chargé du service des vivres, des remontes, des fourrages, des étapes et des convois, de l'habillement et des hôpitaux. En 1806, un *directeur général des revues et de la conscription militaire* devint comme un 3e ministre de la guerre. En 1814, il n'y eut plus qu'un seul ministre. Une ordonnance royale du 4 janvier 1828 institua un ministre secrétaire d'État de l'administration de la guerre, conféra au Dauphin, duc d'Angoulême, la présentation aux emplois vacants dans l'armée, et ne laissa au ministre que le contreseing des nominations. Mais, 15 jours après, le vicomte de Caux reprit le titre et les attributions de ministre de la guerre : le duc conserva cependant la nomination aux emplois. Depuis 1830, la guerre a toujours formé un département spécial. Ce ministère comprend la direction du contrôle, les sept directions de l'infanterie, de la cavalerie, de l'artillerie, du génie, de l'administration des poudres et salpêtres, du service de santé, et la direction de la comptabilité et du contentieux.

Ministère de la Marine et des Colonies. La marine française commença à s'organiser sous François Ier, qui, en 1543, rendit un édit pour fixer les droits de juridiction et les devoirs de l'amirauté de France. Le commandement de toutes les expéditions et armées navales appartenait de droit à l'amiral de France. En 1562, un édit de Charles IX régla les fonctions du capitaine-général du corps royal des galères, dont la création remontait à l'an 1410. Sully, qui absordait en lui l'administration générale, releva la marine anéantie par les guerres de religion. Elle tomba de nouveau après lui. Mais, en 1626, Richelieu fut investi par Louis XIII de la charge de *grand maître, chef et surintendant général de la navigation et du commerce de France*. Une ordonnance de 1627 supprima la charge d'amiral. En 1669, Colbert fut chargé officiellement du département de la marine, qu'il conduisait de fait depuis son entrée aux affaires, et eut encore dans ses attributions les colonies. Il dota la marine des règlements qui lui manquaient. La *surintendance de la navigation et du commerce* fut supprimée, mais la charge d'amiral de France fut rétablie, 1669. L'*Ordonnance de la marine* fut publiée en 1681. On abolit en 1748 la charge de général des galères, et le corps de la marine des galères fut réuni à celui de la marine des vaisseaux. En 1749, à la retraite de Maurepas, la Maison du roi et le clergé furent détachés de ce département. Les attributions du *ministère de la marine et des colonies* ont été déterminées par le décret du 10 vendémiaire an IV (2 octobre 1795) : il a la direction des forces navales. Ce ministère comprend auj. les quatre directions du personnel, du matériel, des services administratifs, de la comptabilité ; le service central des colonies, la direction des invalides de la marine et le contrôle central. Les colonies lui furent enlevées en 1858, et rendues en 1860.

MINISTÈRES DANS LES PAYS ÉTRANGERS. Le titre et les fonctions de ministres ou de secrétaires d'État existent dans tous les pays civilisés. Dans presque tous les États soumis au

régime constitutionnel, les ministres sont choisis ordinairement parmi les membres des assemblées. Ils forment un *cabinet* sous la présidence de l'un d'entre eux, se retirent quand ils cessent d'avoir la majorité dans les Chambres, et sont solidairement ou individuellement responsables devant elles. Il faut excepter la Suisse, les États-Unis, la plupart des autres républiques américaines, où les ministres sont couverts par la responsabilité personnelle du président, l'empire d'Allemagne et le royaume de Prusse où la responsabilité ministé[illegible] n'existe pas. — Pour les noms et les attributions des ministères dans les pays étrangers, *V. les noms des différents* [illegible]

MINISTRE, nom que portaient le supérieur général des [illegible], les supérieurs des maisons de Trinitaires ou Mathurins, et que prennent encore les pasteurs des églises [illegible].

MINISTRE D'ÉTAT, nom donné, avant 1789, à ceux qui [illegible] du roi, par lettres patentes, le droit d'assister au [illegible] des ministres, et de prendre part aux délibérations sans avoir un département ministériel. Ce titre a été rétabli à plusieurs reprises sous le 1er Empire, sous la Restauration et sous Napoléon III. (*V. l'art. suivant.*) Il existe encore en Belgique, [illegible] attribué par une ordonnance du roi à des ministres [illegible]ionnaires, mais sans leur donner le droit de siéger au [illegible]. V. aussi Prusse.)

MINISTRES SANS PORTEFEUILLE. Les ministres d'État [illegible]rchie française étaient de véritables ministres sans portefeuille. Ils conservaient ce titre toute leur vie, même quand ils étaient sortis du Conseil. Il y eut aussi, sous le 1er Empire et sous la Restauration, des *ministres d'État* sans fonctions permanentes et qui pouvaient être individuellement [illegible] conseils extraordinaires. Le nombre de ces mi[illegible] sous Charles X, était monté à 62. Louis-Philippe eut quelquefois dans son conseil des ministres sans portefeuille, [illegible] avec les ministres à département. Ce titre et ces fonc[illegible] par un décret du 24 novembre 1860, qui [illegible] ministres à représenter le gouvernement dans les [illegible] du Sénat et du Corps législatif. Un décret du 23 juin 1863 supprima les ministres sans portefeuille, et donna [illegible]tributions au ministre d'État et au ministre président [illegible] l'État.

MINIUS, fl. de l'anc. Espagne, dans la Tarraconaise occi[illegible] le pays des Callaïques. Auj. *Minho.*

MINNESINGER, c.-à-d. *chantres d'amour,* nom donné, [illegible] moyen âge, aux poètes allemands qui imitaient les [illegible] et les trouvères de France. Ils étaient nobles pour [illegible]art, et vivaient à la cour des princes. Les plus connus [illegible] Henri de Veldeck, fin du XIIe siècle, Ulrich de Lichtenstein, [illegible] de Strasbourg, Walther von der Vogelweide, m. en 12[illegible], Wolfram d'Eschenbach, m. sous Frédéric II, [illegible], Conrad de Wurzbourg, m. en 1287, J. [illegible]. Une nombreuse collection de leurs chants fut faite au [illegible] par Roger de Manesse; il en existe un beau manuscrit à la Bibliothèque nationale de Paris.

MINNESOTA, l'un des États-Unis de l'Amérique du Nord, [illegible] Dominion of Canada et au lac Supérieur au N.; [illegible] kil. carr.; 780,773 hab. Cap. Saint-Paul; v. princ. [illegible]. Il tire son nom de la riv. de Saint-Pierre, affl. du [illegible], appelée par les Indiens *Minnesota* c.-à-d. rivière [illegible]. Sol généralement fertile, couvert de forêts et d'her[illegible], arrosé par la Sainte-Croix, le Saint-Louis, la Rivière-[illegible] du Nord et le Mississipi Supérieur, et entrecoupé de [illegible], les Rouges, les des Pluies, des Bois, etc.). — Le [illegible], district des Mandanes, détaché du Wis[illegible] et de l'Iowa en 1848, fut organisé en [illegible] en 1849, et en État en 1857. Il a un gouverneur élu [illegible], un Sénat de 41 membres élus pour 2 ans, et une [illegible] élus pour 1 an. Il envoie 2 sé[illegible] au congrès de Washington. C. P.

MINOA, [illegible]

MINOA HÉRACLÉE. V. Héraclée.

MINOÏDE MINAS, [illegible]

torique d'Aristote, 1837, etc. Chargé, en 1840, d'aller explorer les bibliothèques de la Turquie, il trouva au mont Athos les fables de Babrius, et une *Réfutation des hérésies,* qui paraît être l'œuvre de St Hippolyte. Depuis son retour, il donna encore des traductions de la *Dialectique* de Galien, 1844, de la *Gymnastique* de Philostrate, 1852, etc.

MINORISSA, nom latin de Manresa.

MINORITES. *V.* Franciscains.

MINORQUE, en espagnol *Menorca,* anc. *Balearis Minor,* île de l'archipel des Baléares, dans la Méditerranée, formant une partie de la prov. espagnole des Baléares; entre 39° 47'-40° 41' lat. N. et 1° 31'-2° 8' long. E.; cap. Mahon. Superf., 735 kil. carr.; 53 kil. sur 22; pop., 34,173 hab. Mines de fer, plomb et cuivre. Sol fertile sur les élévations, aride dans les plaines; côtes très découpées; point de bois. Climat sain; vents violents du N., et fortes pluies. Récolte de vins, et de câpres; pêche; miel, cire, fromage. Comm. de cabotage. (Pour l'histoire, *V.* Baléares.)

MINOS, roi de Crète, fils de Jupiter et d'Europe, vint d'Asie s'établir en Crète, où il épousa Pasiphaé, dont il eut un fils, Androgée. Celui-ci ayant été tué par les Athéniens, Minos leur imposa un tribut annuel de 7 jeunes filles et de 7 jeunes garçons, qui devaient être dévorés par le Minotaure. C'est lui qui fit construire le célèbre labyrinthe, où l'architecte Dédale fut enfermé avec son fils Icare. La sagesse des lois que Minos donna aux Crétois, la vigueur avec laquelle il réprima la piraterie dans les mers de la Grèce, lui méritèrent d'être déifié par les poètes grecs, et placé au rang des trois juges des Enfers, avec son frère Rhadamante. Quelques auteurs distinguent 2 Minos, l'un qui aurait vécu vers 1500 av. J.-C., l'autre vers 1330.

MINOT, anc. mesure de France, la moitié du setier. Le minot de grains contenait 3 boisseaux, ou 39 litres métriques; celui d'avoine, 6 boisseaux; celui de sel, 4 boisseaux ou 51 litres; celui du charbon, 8 boisseaux ou 104 litres.

MINOTAURE, monstre moitié homme et moitié taureau, né d'un taureau et de Pasiphaé. Dédale construisit le labyrinthe de Crète pour l'y enfermer; on le nourrissait de chair humaine; il fut tué par Thésée.

Stephani, *Theseus und der Minotaurus,* 1842. S. Re.

MINOUGAT. *V.* Menovgat.

MINSK, v. de la Russie d'Europe, sur la Svislotsch, ch.-l. de gouvernement, à 911 kil. S.-S.-O. de Saint-Pétersbourg; 43,955 hab. Archevêché russe; séminaire, synagogue; trib. criminel et civil. Quartier général du 4e corps d'armée. Fabr. de draps, cuirs, chapeaux. Avant d'être à la Russie, 1656, Minsk fit partie des principautés de Polotsk et de Smolensk, et fut, dans l'anc. royaume de Pologne, le ch.-l. d'un palatinat de son nom. — Le gouvernement de Minsk, formé d'une partie de la Lithuanie, a 400 kil. sur 340; 91,405 kil. carr., 1,451,938 hab. Sol plat, marécageux, boisé, assez fertile, arrosé par la Duna, le Dniéper, le Niémen, le Pripet et la Bérésina. Il renferme les vastes marais de Pinsk. Élève de porcs et de chèvres. Peu d'industrie, v. princ: Minsk, Pinsk, Bobruisk.

MINSTER, dérivé anglais du latin *Monasterium* : Westminster, monastère de l'Ouest.

MINTURNES, *Minturnæ,* auj. *Trajetta,* v. du Latium méridional, près de l'embouchure du Liris et sur la voie Appienne, dans le pays des Aurunces. A. l'E. d'un bois sacré, se trouvaient des marais formés par le Liris, et dans lesquels Marius, fugitif et proscrit, resta quelques jours caché; découvert par les satellites de Sylla, et jeté dans une prison à Minturnes, il s'échappa et s'enfuit en Afrique.

MINUTIUS FELIX (Marcus), apologiste chrétien du IIIe siècle, né en Afrique. D'abord païen et avocat distingué à Rome, il se convertit au christianisme, et soutint sa foi nouvelle dans un dialogue intitulé : *Octavius,* où un chrétien de ce nom dispute contre un interlocuteur qui soutient les erreurs du paganisme. Cet ouvrage, remarquable par l'élégance du style, a été regardé jusqu'au XVIe siècle comme le 8e livre du traité d'Arnobe, *Adversus gentes*; F. Baudouin en signala le premier l'auteur véritable dans son édition d'Heidelberg, 1560.

[illegible]

MINYENS, nom que portaient, dans l'anc. Grèce, les [illegible] en Thessalie et ceux d'Orchomène en Béo[illegible], comme ayant été [illegible] par Minyas, fils de Chrysès; les seconds, parce que [illegible] Minyas, on [illegible] ville.

[illegible]

MIŒSEN, [illegible]

60 kil. N. de Christiania, s'écoule par le Vermen-Elf dans le Glommen ; 100 kil. sur 17.

MIOLLIS (SEXTIUS-ALEXANDRE-FRANÇOIS), général, né à Aix en 1759, m. en 1828, se distingua en Amérique sous Rochambeau, commanda les volontaires des Bouches-du-Rhône en 1792, devint général de brigade en 1795, prit une part glorieuse à la campagne d'Italie et occupa militairement la Toscane après le traité de Campo-Formio, 1797. Gouverneur de Mantoue, il y fit élever un monument à Virgile. Général de division en 1799, il contribua à la belle défense de Gênes par Masséna. En 1807, il fut chargé du gouvernement des États de l'Église et occupa Rome en 1808. La Restauration le mit à la retraite. B.

MIONNET (THÉODORE-EDME), numismate, né à Paris en 1770, m. en 1842, avocat au parlement en 1789, partit pour l'armée comme réquisitionnaire en 1795, entra dans les bureaux de l'instruction publique en 1796, puis fut attaché par l'abbé Barthélemy au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque nationale, dont il devint conservateur adjoint. L'Académie des inscriptions l'admit parmi ses membres, en 1830.

On a de lui : *Description des médailles antiques, grecques et romaines, avec leur degré de rareté et leur estimation*, 1806-13, 6 vol., avec un *Supplément*, 1819-37, 9 vol., ouvrage capital ; *de la Rareté et du prix des médailles romaines*, 2e édit., 1827, 2 vol.

MIOSSENS ou **MIOSSANS**, vge (Basses-Pyrénées), arr. de Pau ; 458 hab. Jadis ch.-l. d'un comté possédé par la maison d'Albret.

MIOT (ANDRÉ-FRANÇOIS), *comte de Melito*, diplomate et écrivain, né à Versailles en 1762, m. en 1841, fut secrétaire général au département des relations extérieures en 1793, commissaire chargé de ce département après le 9 thermidor, puis ministre plénipotentiaire en Toscane et à Rome en 1795, et ambassadeur en Sardaigne en 1796. Il devint, après le 18 brumaire, commissaire-ordonnateur des guerres, tribun, conseiller d'État, et administrateur général de la Corse. En 1806, il accompagna à Naples le roi Joseph Bonaparte, qui le nomma ministre de l'intérieur, et le suivit en Espagne en 1808 ; puis, à partir de 1813, se livra exclusivement aux lettres. Il a traduit *Hérodote*, 1822, 3 vol., et *Diodore de Sicile*, 1834, 7 vol. Ces traductions le firent entrer à l'Académie des inscriptions en 1835.

Il a laissé sur sa vie de curieux *Mémoires, 1788-1815*, 1858, 3 vol.

MIQUELETS, peuplades espagnoles des Pyrénées, sur les frontières de Catalogne et d'Aragon, qui s'armèrent en volontaires, et se défendirent énergiquement contre l'invasion des Français en 1675. Ils étaient ainsi nommés d'un de leurs chefs, Miquelot de Prats. Louis XIV, pour les combattre, créa 100 compagnies de fusiliers de montagnes, qui faisaient, comme eux, la guerre de partisans. La France eut 2 bataillons de ces mêmes troupes, de 1743 à 1763, et, au début de la Révolution on vit reparaître ces miquelets français sous le nom de *Chasseurs des montagnes* et *Chasseurs-bons-tireurs*. — On appelle aussi *miquelets* les habitants des Pyrénées qui font métier de guides dans les montagnes, et que Napoléon Ier organisa, en 1808, pour les opposer aux guérillas espagnoles. B.

MIQUELON, île de l'Amérique du Nord, dans le golfe Saint-Laurent, près de côte S. de Terre-Neuve. Certaines cartes indiquent 2 îlots : la Grande Miquelon et la Petite Miquelon ou Langlade. Cette division n'a jamais existé d'une façon permanente ; auj. le canal que la mer se creusait dans les grandes tempêtes est comblé par les débris de naufrages, les apports du ressac, etc., qui ont formé une chaussée naturelle de 9 à 10 kil. de long. Long. O., 58° 43′ ; lat. N., 47° 3′ ; 184 kil. carr. de superf. ; 650 hab. Possession française depuis 1763, occupée par les Anglais pendant la Révolution et l'Empire de Napoléon Ier, elle fut rendue à la France en 1814, et forme, avec l'île voisine de Saint-Pierre, le commandement de Saint-Pierre-Miquelon. Pêche importante de morues.

Nos Petites Colonies, par F. Hue et G. Haurigot, 1884. G. H.

MIRA, v. de Portugal (Beira), à 30 kil. N.-O. de Coïmbre, sur l'océan Atlantique ; 6,371 hab.

MIRABAUD (JEAN-BAPTISTE DE), littérateur né à Paris en 1675, m. en 1760, suivit d'abord la carrière militaire, l'abandonna pour entrer dans la congrégation de l'Oratoire, puis en sortit pour être précepteur des filles de la duchesse d'Orléans. Il publia, en 1724, une traduction de la *Jérusalem délivrée*, 2 vol. in-12, goûtée du public, et qui lui ouvrit, en 1728, les portes de l'Académie française, dont il devint secrétaire perpétuel en 1742. On a encore de lui : une traduction assez médiocre du *Roland furieux*, de l'Arioste, 1758, 4 vol. in-12 ; *le Monde, son origine et son antiquité*, Londres, 1751. D'Holbach publia sous le nom de Mirabaud, mort depuis peu de temps, son fameux *Système de la nature*.

V. l'Éloge de Mirabaud par Dalembert.

MIRABEAU (VICTOR **RIQUETTI**, MARQUIS DE), économiste, né en 1715 à Pertuis en Provence, d'une famille originaire de Florence, m. en 1789, [illegible] grand nombre d'écrits rédigés d'après les principes de Quesnay, et écrits dans un style emphatique, obscur et [illegible]. Bien qu'il prêchât la philanthropie et la liberté, il fut le tyran de toute sa famille, surtout de son fils, dont la [illegible] de l'éclipser, obtint de l'amitié des ministres [illegible] de cachet contre les siens et fatigua les tribunaux de ses scandaleux procès. Ses ouvrages ont été appelés *l'Apocalypse de l'économie politique*.

Il a publié : *l'Ami des hommes*, 17[illegible], [illegible] vol. in-12 ; *Théorie de l'impôt*, 1760, in-4 et in-12, qui le fit mettre à la Bastille ; [illegible] avec Quesnay, 17[illegible], [illegible] in-12 ; *les Économiques*, 17[illegible] ; *Lettres économiques*, 1770, in-12 ; *la Science, ou les Droits et les devoirs de l'homme*, 1774, in-12 ; *Lettres sur la dépravation, ou l'Ordre légal perverti, rétabli et perpétué*, 1775, 3 vol. in-12 ; *Entretiens d'un jeune prince avec son gouverneur*, 1785, 4 vol. in-12.

MIRABEAU (GABRIEL-HONORÉ DE **RIQUETTI**, COMTE DE), le plus grand orateur de la Révolution française, fils du précédent, né le 9 mars 1749 au Bignon, propriété entre Sens et Nemours, m. en 1791, était de l'anc. famille des Riquetti de Mirabeau, venue de Florence à Marseille au XIIIe siècle, et portant le nom de Righetti ou d'Arrighetti. Cet enfant, qui devait être le roi de la tribune, avait, en naissant, le pied tordu et la langue enchaînée ; 2 dents molaires déjà formées dans sa bouche annonçaient sa force. Suivant l'expression de son père, c'était un mâle monstrueux au physique et au moral. Une petite vérole maligne et confluente l'avait défiguré à l'âge de 3 ans : mais, à travers cet excès de laideur, sa physionomie, excitée par les passions, avait quelquefois son rayon de beauté. A 9 ans, il était « péroreur à perte de vue », disait son père étonné, épouvanté même de la précocité de son intelligence. Confié successivement à 2 précepteurs, il apprenait les langues anciennes, savait l'anglais, l'italien, l'allemand, l'espagnol, poussait les mathématiques au delà du calcul différentiel et intégral, étudiait le dessin, la musique, s'essayait dans la composition, réussissait dans le chant, l'équitation, l'escrime, la danse, la natation, dans tout ce qui constituait l'homme lettré, ainsi que dans tout ce qui complétait le gentilhomme. Son père, dont l'amertume et l'extrême sévérité avec les siens augmentèrent sans cesse avec l'âge, lui choisit la carrière des armes, comme un lieu de correction, et le fit entrer dans le régiment de Berry-cavalerie. Mirabeau se crut d'abord destiné à être soldat. Il consacra 5 ans presque entiers de sa vie aux études militaires ; il n'y avait pas un livre de guerre, dans aucune langue, morte ou vivante, qu'il n'eût lu. Ses goûts guerriers cédèrent, depuis, à ses idées nouvelles sur la politique, et, après avoir été passionné pour les armes, il en vint à croire que l'amour de la liberté n'est pas compatible avec l'uniforme, et que les armées permanentes ne sont bonnes qu'à établir l'autorité arbitraire. Gabriel de Mirabeau, ou plutôt Pierre Buffière, car son père lui avait ôté son nom par mesure de punition, devenu sous-lieutenant, fut enfermé à l'île de Ré pour des dettes et une intrigue qui avaient fait quelque bruit à Saintes, et, de là, envoyé dans l'île de Corse où il passait avec son grade dans la légion de Lorraine, régiment d'infanterie. Quoique sa vie en Corse ne fût ni plus paisible, ni plus exemplaire, il travailla à une histoire de la Corse, encouragé par les conseils de Buttafuoco. A son retour de ce pays, son oncle, le bailli de Mirabeau, écrivait à son sujet : « Ou c'est le plus habile persifleur de l'univers, ou ce sera le plus grand sujet de l'Europe, pour être général de terre ou de mer, ou ministre, ou chancelier, ou pape, ou tout ce qu'il voudra. » Son père obtint pour lui une commission de capitaine de dragons, 1771, qui ne l'obligeait à aucun service, et le fit présenter à Versailles, où il vécut avec les Guéménée, les Carignan, les Noailles. Marié par son père en Provence, 1772, il tomba dans un extrême embarras pécuniaire, fut interdit, relégué à Manosque, en vertu d'une lettre de cachet, et enfermé au château d'If. C'est pendant cette captivité qu'il déclara la guerre au gouvernement absolu, en composant un livre intitulé : *Essai sur le despotisme*. Transporté de forteresse en forteresse, par ordre de son père, quoiqu'il fût époux et père lui-même, il quitta le château d'If pour le fort de Joux, près de Pontarlier. Jusque-là Mirabeau n'avait été qu'imprudent et déréglé : il en sortit coupable. On sait qu'il enleva Mme de Monnier, femme d'un premier président de la chambre des comptes de Dôle, si célèbre sous le nom de Sophie, et se réfugia avec elle en Hollande, où il vécut de sa plume, mal déguisé sous le nom de Saint-Mathieu. Outre l'*Avis aux Hessois*, publié à l'occasion du secours que le landgrave de Hesse-Cassel avait promis aux Anglais contre les *insurgés* d'Amérique, Mirabeau fit à Amsterdam diverses traductions d'ouvrages allemands et anglais, et une brochure sur la musique, intitulée : *le Lecteur y mettra le titre*. Son père ayant demandé et obtenu l'extradition contre les fugitifs, Mirabeau fut enfermé, le 7 juin 1777, au donjon de Vincennes, d'où il entretint avec Sophie une correspon-

dance, dont la publication a été justement reprochée à son éditeur P. Manuel, président de la commune de Paris : celui-ci profita de sa position pour imprimer des lettres qui n'étaient pas faites pour la publicité ; il osa se prévaloir d'un ordre supposé de celui qui les avait signées, et qui venait de mourir. Cette correspondance portait le titre de *Lettres originales de Mirabeau, écrites du donjon de Vincennes.* Si l'on avait supprimé un quart environ de ce recueil, l'ouvrage serait demeuré l'un des monuments les plus originaux de la vie et du talent de Mirabeau. Cette captivité de Vincennes finit en 1780, après une durée de 42 mois, et son influence fut grande sur la destinée, les études, les opinions et les systèmes de Mirabeau ; il y composa 13 ouvrages, mentionnés par lui dans ses Lettres du donjon de Vincennes, lesquels paraissent perdus ; 9 autres qui sont demeurés manuscrits ; et, de plus, les livres suivants, imprimés depuis en partie ou en totalité : traduction de *Tibulle ;* traduction ou plutôt extraits de *Boccace ;* traduction de *Jean Second,* des *Contes ; les Lettres de cachet et les Prisons d'État ;* [illegible], enfin quelques autres qui ne peuvent être excusés que par la nécessité où était Mirabeau de suffire à ses besoins et à ceux de Sophie. *Les Lettres de cachet* sont une défense de la justice et de l'humanité contre le despotisme, défense de la liberté civile qui lui était d'autant plus chère qu'il en avait si souvent été privé. Cet ouvrage étonne par les lectures qu'il suppose, quand on songe qu'il a été composé dans une prison. Mirabeau écrivit aussi, à Vincennes, les *Mémoires du ministère du duc d'Aiguillon,* refondus ou altérés par Soulavie, où l'orateur futur traitait des matières de politique et proposait des plans administratifs, tels que l'achèvement du Louvre, la formation du Musée, l'ouverture de certaines rues, qui ont été construites depuis. Sorti de Vincennes, Mirabeau se constitua prisonnier à Pontarlier, afin de purger sa condamnation ; cette affaire se termina par une transaction entre les familles intéressées. Après le procès de Pontarlier, Mirabeau en plaida un autre à Aix ; sa femme demandait la séparation. Il ne se contenta pas de rédiger des Mémoires éloquents : destiné à innover dans un temps déjà rempli de choses singulières et nouvelles, il fut son propre avocat, au grand scandale de son père. Le défenseur de la partie adverse, Portalis, si célèbre plus tard, eut fort à faire contre un adversaire qui plaidait 5 heures de suite. Cette affaire, qui émut toute la Provence, se termina par un arrêt de séparation, 1783. Mirabeau y avait prouvé son éloquence plutôt que son habileté ; il faisait la critique des lois, plus qu'il ne plaidait sa cause, et se montrait publiciste plutôt qu'avocat. Mme de Mirabeau, dans la suite, parut moins éloignée de l'idée d'un rapprochement : elle mourut en 1800, veuve d'un second mari, M. de la Rocca, mais ayant repris le nom, le deuil, et presque le culte de son premier époux. Durant son dernier séjour à Pontarlier, Mirabeau rédigea un Mémoire à M. de Vergennes sur l'état de la république de Genève. Mais il faut attribuer à l'époque qui suivit l'arrêt de séparation des *Lettres à Chamfort,* publiées par Ginguené : on sait que Mirabeau reconnaissait la supériorité de Chamfort, et lui parlait comme un disciple à son maître. Cette correspondance est suivie d'un extrait de la dissertation allemande sur les causes de l'universalité de la langue française, qui avait partagé le prix de l'Académie de Berlin avec celle de Rivarol. Cette époque de la vie de Mirabeau, 1783-1788, fut occupée à des voyages et à des travaux de publiciste : il vit l'Angleterre dont il étudia les mœurs et la constitution, l'Allemagne et surtout la Prusse, dont il visita le roi à Potsdam, monarchie nouvelle et puissante, sur laquelle la gloire de Frédéric II et Voltaire avaient attiré l'attention. Mirabeau [illegible] en Angleterre les *Considérations sur l'ordre des Cincinnatus,* ouvrage de circonstance entrepris sur les conseils de [illegible] ; les *Doutes sur la liberté de l'Escaut,* où il prit les intérêts de la Hollande contre Joseph II ; enfin 2 ou 3 ouvrages [illegible]. Durant un séjour à Paris, 1785, il fit, d'après [illegible] les banquiers Clavière et Panchaud, 5 ouvrages sur la *Caisse d'Escompte,* la *Banque d'Espagne,* etc., qui [illegible] parmi lesquels [illegible]. C'est dans ses voyages d'Allemagne qu'il fit les *Lettres sur MM. Cagliostro et Lavater,* 1786, [illegible] *Moses Mendelssohn* [illegible] 1786 ; les *Lettres adressées au duc* [illegible] Talleyrand [illegible]. Mirabeau revint à Paris en [illegible] 1787, avec sa *Dénonciation de l'agiotage* [illegible] M. Necker [illegible] M. Necker [illegible]

dans l'Assemblée constituante. Le dernier voyage de Mirabeau en Allemagne eut pour objet et pour résultat son livre de la *Monarchie prussienne,* 1788, où il montra la vaste étendue de ses connaissances en politique, en administration, en finances. C'est une statistique très riche incorporée à de grandes vues générales, et l'étude des faits relatifs à la Prusse sert de vérification et de preuve aux notions universelles établies d'abord par l'auteur. Dans la préparation de cet ouvrage il eut pour collaborateur le major prussien Mauvillon, à qui l'on doit la publication de 101 lettres que Mirabeau lui avait adressées de 1786 à 1790. Les derniers ouvrages de Mirabeau, simple particulier et politique spéculatif, sont : *Lettre sur l'Éloge de Frédéric par M. de Guibert ; Observations d'un voyageur anglais sur la maison de force appelée Bicêtre,* dans lesquelles il faisait pour les pauvres et les plébéiens ce que le livre des *Lettres de cachet* avait fait pour les riches ; brochure *sur la Liberté de la presse,* imitée de Milton ; *Suite de la Dénonciation de l'agiotage,* dont l'objet réel est la demande d'une constitution ; *Réponse aux alarmes des bons citoyens,* où il défendait le projet de réunion des états généraux contre les partisans du Parlement ; et enfin *Lettres à Cérutti,* où il attaquait violemment Necker, et annonçait sa propre candidature à la députation. Exclu de l'assemblée de la noblesse de Provence, Mirabeau reçut dans les villes un accueil dont l'enthousiasme allait jusqu'au délire. Dans une *Réponse aux protestations,* etc., où il se défendait contre la noblesse et contre le clergé de cette province, il écrivit ces paroles célèbres que nous citons dans leur véritable texte : « Ainsi périt « le dernier des Gracques, de la main des patriciens, mais, at- « teint du coup mortel, il lança de la poussière vers le ciel, en « attestant les dieux vengeurs ; et de cette poussière naquit « Marius : Marius, moins grand pour avoir exterminé les Cim- « bres, que pour avoir abattu dans Rome l'aristocratie de la « noblesse ! » Élu député à Aix et à Marseille, il opta pour la première de ces villes. Mirabeau arriva aux états généraux précédé d'une grande réputation, consacré déjà par l'admiration comme par la haine au rôle de tribun qu'il allait jouer. A partir de ce jour, son histoire est l'histoire même de l'Assemblée constituante : aucun de ses membres, par l'universalité de ses connaissances, par l'activité de ses travaux, par l'empire de son talent et la puissance de sa parole, n'a, comme lui, mêlé et confondu sa vie avec celle de ce grand corps, et ne représente aussi fidèlement les sentiments, les idées, la gloire, les faiblesses même et les passions de la plus illustre des Assemblées délibérantes de notre pays. Après avoir assuré au pays la liberté de la presse en publiant, malgré le ministère, les résultats des séances, dans les *Lettres à ses commettants,* il fit, par une démarche décisive, entrer le *tiers état* dans la voie hardie où il cessa d'être un ordre et fut la nation assemblée pour se constituer. Le grand maître des cérémonies, M. de Dreux-Brézé, étant venu rappeler au tiers et à une portion du clergé les ordres du roi qui leur commandait de se retirer pour délibérer à part, Mirabeau lui adressa cette apostrophe si célèbre, que l'on a résumée en ces termes : « Allez dire à votre maître que nous sommes ici par la volonté du peuple, et qu'on ne nous en arrachera que par la puissance des baïonnettes ! » Cette parole décida du sort de la Révolution : c'était, selon l'expression de Lacretelle, le coup d'État du tiers. Les doctrines politiques de Mirabeau furent presque toujours celles qui triomphèrent dans l'Assemblée : il vota cependant quelquefois avec la minorité. Mirabeau ne prit aucune part aux décrets de la nuit du 4 août, qui supprimaient les privilèges et les droits seigneuriaux, demanda l'ajournement de la déclaration des droits de l'homme, combattit énergiquement pour la cause de la sanction royale et du *veto,* et malgré les districts, les clubs et les journaux, défendit la prérogative royale abandonnée par Necker et par le roi lui-même ; il réclama pour le pouvoir exécutif le *veto* absolu : l'Assemblée n'accorda qu'un *veto* suspensif. Mais après avoir demandé la sanction royale pour les lois ordinaires, il soutint qu'elle n'était pas nécessaire pour les décrets constitutionnels. Il ne prit aucune part à la discussion sur la division du Corps législatif en 2 Chambres ; mais on sait qu'il était partisan d'une assemblée unique, au moins dans l'état actuel de la France et de la Révolution. L'une des victoires de tribune les plus remarquables de Mirabeau fut le vote de la contribution du quart, où se rangeant à l'avis du ministre Necker, qu'il combattait, il fit adopter une mesure qu'il ne croyait pas bonne, mais qui lui semblait nécessaire, et qu'il fit voter d'enthousiasme, tout en laissant au ministre la responsabilité de sa proposition : c'est ce discours qui est connu sous le nom de *Discours contre la banqueroute.* A l'occasion des attentats des 5 et 6 octobre et de l'irruption de la multitude dans le château de Versailles, Mirabeau fut accusé [illegible] [illegible]

essaya de se rapprocher de La Fayette; mais ses tentatives furent vaines, et ses projets furent échouer, dès que l'Assemblée, eut contrairement à ses conseils, interdit aux députés de devenir ministres. Mirabeau plaida, contre Maury, pour la vente des biens du clergé, s'opposa vivement à la proposition de confier au roi une dictature provisoire, et crut suffire à la sauvegarde du pouvoir exécutif en demandant de compléter la loi martiale. Il combattit la proposition de déclarer la religion catholique *religion nationale*, et celle d'obéir aux mandats limitatifs, c.-à-d. aux ordres par lesquels les électeurs avaient borné les pouvoirs des députés à une année. C'est dans ce dernier débat que Mirabeau fit entendre l'éloquente protestation qui se terminait par ces mots : « Messieurs, je jure que vous avez sauvé la chose publique ! » C'est peut-être dans la discussion du droit de paix et de guerre que Mirabeau fut le plus admirable. Il défendit la prérogative royale contre Lameth, Duport, Menou, Robespierre, et surtout contre Barnave dont la popularité fut sur le point de triompher de celle de Mirabeau, et tandis que Barnave était porté en triomphe on marquait l'arbre où la populace avait résolu de pendre Mirabeau. On vendait dans les rues un pamphlet violent où il était accusé de trahison et de vénalité. L'orateur dut tenir tête à l'orage. « Et moi aussi, disait-il, on voulait, il y a peu de jours, me por« ter en triomphe, et maintenant on crie dans les rues : LA « GRANDE TRAHISON DU COMTE DE MIRABEAU... Je n'avais pas « besoin de cette leçon pour savoir qu'il est peu de distance « du Capitole à la roche Tarpéienne ; mais l'homme qui combat « pour la raison, pour la patrie, ne se tient pas si aisément « pour vaincu,... etc. » Non seulement il lutta avec acharnement pour ce qui lui paraissait la vérité, mais il réussit à entraîner l'Assemblée, et le roi demeura investi du droit de commander l'armée. Des relations indirectes s'étaient établies entre Mirabeau et Louis XVI, et tout en ménageant sa popularité par quelques actes d'opposition, l'orateur continuait à la royauté l'appui qu'il lui avait déjà prêté dans diverses occasions, et lui donnait des conseils sur la politique à suivre. Ce double rôle d'opposant public et de conseiller secret lui paraissait une nécessité du temps; mais il manquait au dévouement d'un tel service d'être gratuit, et la modération de Mirabeau perdait une grande partie de sa valeur, du moment qu'elle était vénale. Ces relations commencèrent en mai 1790; elles eurent pour résultat la transmission d'une cinquantaine de notes de Mirabeau pour le roi et la reine, lesquelles ont été publiées dans la correspondance entre Mirabeau et le comte de La Marck. Le comte de La Marck, plus tard prince d'Aremberg, ami de l'orateur, fut chargé de procurer ce rapprochement; M. de Fontanges, archevêque de Toulouse, eut la commission de fixer avec Mirabeau le chiffre du traitement qui lui serait alloué. Le roi paya une partie des dettes de Mirabeau, environ la moitié (80,000 fr.), lui donna 6,000 liv. par mois, et déposa pour lui, en mains tierces, 4 billets de 250,000 liv. chacun, lesquels furent rendus au roi après la mort de Mirabeau. On a exagéré le chiffre des sommes reçues par le grand orateur; il mourut insolvable, l'année suivante. Dans cette courte durée de la carrière qui lui restait à parcourir, il fit voter la loi des assignats, prit parti pour la constitution civile du clergé, s'opposa aux contributions levées sur les rentes, combattit avec véhémence et fit ajourner la proposition d'une loi contre les émigrants, et dans cette occasion prononça ces paroles célèbres : « Si vous faites une loi sur les émigrants, je jure de n'y « obéir jamais ! » et cet autre mot qui ne l'est pas moins : « Silence aux trente voix ! » Il s'adressait à la minorité de l'extrême gauche, abattue par lui dans l'Assemblée constituante, mais qui devait se relever, et même être débordée dans les Assemblées suivantes. A ce moment, Mirabeau était le chef reconnu de la majorité. Son rôle de conservateur, dévoué à la monarchie et à la constitution, commençait de ce jour; seul il était capable de défendre la royauté, si elle pouvait l'être encore. Mais Mirabeau mourut dans son triomphe, et, pour ainsi dire, à l'instant où, entré en vainqueur dans la place, il se retournait pour recommencer le combat et défendre la brèche contre ceux qui voulaient y entrer après lui. Il mourut le 2 avril, en prononçant ces mots : « J'emporte dans mon cœur « le deuil de la monarchie, dont les débris vont être la proie « des factieux. » Les événements nous ont appris que c'était là une prophétie, mais ni la première, ni la plus étonnante, car le don de seconde vue fit partie du génie de Mirabeau : en effet, au témoignage de ceux qui ont été à portée de le mieux apprécier, il eut, au plus haut degré, la sagacité politique, la prévoyance des événements et la connaissance des hommes. « Je me sens prophète, » disait-il parfois. Vers la fin de 1789, irrité de l'inertie du gouvernement : « A quoi donc pensent ces gens-là ? disait-il au comte de La Marck ; ne voient-ils point que des abîmes se creusent sous leurs pas ?... tout est perdu ; le roi et la reine y périront, et vous le verrez : la populace battra leurs cadavres. » Dans le temps où il augurait le plus mal de la monarchie, il avait la plus haute idée des destinées futures de la nation, et la croyait capable de [illegible] l'Europe. — On a dit que Mirabeau avait été empoisonné par ses ennemis, et lui-même paraît l'avoir cru; mais [illegible] altérée, les excès des plaisirs joints à ceux du travail [illegible] pour expliquer la fin prématurée d'un homme qui ne [illegible] jamais de ses forces. Les restes de Mirabeau furent [illegible] dans l'église de Sainte-Geneviève érigée en *Panthéon français* à cette occasion, et destinée désormais à la sépulture des grands hommes.

Si nous considérons Mirabeau comme orateur et comme écrivain, les discours qu'il a prononcés ont retenti dans le monde; ceux qu'il n'a point fait entendre à la tribune sont et demeurent inédits : c'est que l'éloquence, séparée des événements et des faits, n'existe pas pour les modernes; la question d'art disparaît devant la question politique. De là vient que le discours n'a pas le loisir ni l'ambition de la perfection littéraire; et il ne serait pas juste de comparer Mirabeau à Démosthène et à Cicéron, quoiqu'il ait bien des traits de ressemblance avec eux, surtout avec le premier. Son style a quelque chose de hâtif, d'incorrect; mais au milieu de cette négligence Mirabeau recherche la manière antique; il invoque sans cesse les souvenirs de l'histoire ancienne : c'est Gracchus et sa poignée de poussière prophétique, Marius vainqueur des Cimbres et de l'aristocratie romaine, Catilina aux portes de Rome, le Capitole, la roche Tarpéienne. Tous ces traits servent à marquer le goût du temps; notre éloquence politique avait une origine toute littéraire. Ce n'est ni par l'emportement, ni par les éclats de voix que se distinguait réellement Mirabeau : immobile à la tribune et maître de lui, il appuyait si fortement sur les mots, qu'il n'était jamais rapide, même quand il était impétueux. Méprisant la volubilité, il était toujours grave et même un peu apprêté. Il commençait avec lenteur; mais on sentait dans cette hésitation une chaleur intérieure et concentrée. Il s'animait progressivement; ses efforts étaient visibles, mais c'étaient les efforts d'un athlète, sûr de sa force. Une fois qu'il avait mesuré, soulevé son sujet, toutes les puissances de son esprit entraient en jeu; les traits jaillissaient de toutes parts; il achevait la victoire, il persuadait, il entraînait, il triomphait.

V. les *Mémoires biographiques, littéraires et politiques de Mirabeau*, par Lucas-Montigny, son fils adoptif, Paris, 1834-1835, 8 vol. V. surtout la très intéressante étude de M. de Loménie sur les *Mirabeau*. — On a publié : *Œuvres oratoires de Mirabeau*... avec Notice sur sa vie, par Barthe, 1819, 3 vol.; *Œuvres de Mirabeau*, édit. de Mérilhou, 1825-27, 9 vol.; *Correspondance entre le comte de Mirabeau et le comte de La Marck pendant les années 1789-90-91*, 1851, 3 vol.; Saint-Marc-Girardin, *Souvenirs d'un journaliste*. L. E.

MIRABEAU (ANDRÉ-BONIFACE **RIQUETTI**, VICOMTE DE), frère puîné du célèbre orateur, né en 1754, près de Nemours, m. en 1792, servit bravement dans la guerre d'Amérique, devint colonel du régiment de Touraine, et fut envoyé aux états généraux de 1789 par la noblesse de la sénéchaussée de Limoges. Il y combattit les idées nouvelles avec plus de violence que d'habileté, et émigra de bonne heure. Son embonpoint et son goût pour le vin l'avaient fait surnommer *Mirabeau-Tonneau*.

MIRABEAU, vge (Vaucluse), arr. d'Apt, sur la rive dr. de la Durance; 558 hab. Vieux château. Anc. seigneurie de Provence, érigée en marquisat en 1686.

MIRABELLA, brg du roy. d'Italie, province d'Avellino; 6,537 hab.

MIRABELLA, citadelle de Dalmatie. (V. ALMISSA.)

MIRABELLO, vge du roy. d'Italie, prov. et à 3 kil. N. de Pavie. Belle et riche église, fondée par Galéas Visconti, qui y est enterré. C'est là qu'eut lieu, en 1525, la bataille dite de Pavie. 2,097 hab.

MIRABELLUM, nom latin de MIREBEAU.

MIRACLES (COUR DES). V. COUR DES MIRACLES.

MIRAMBEAU, ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac; 2,247 hab. Marchés très fréquentés pour les chevaux, mulets, bestiaux, grains, etc. On remarque l'église paroissiale et le château.

MIRAMION (MARIE **BONNEAU**, Mme DE), née à Paris en 1629, m. en 1696, épousa en 1645 un conseiller au parlement, et consacra toute sa vie à des œuvres de piété. Après avoir fondé à Paris 2 maisons de refuge pour les femmes perdues de mœurs, elle institua, sous le nom de *Sainte-Famille*, en 1665, une communauté de 12 religieuses, qui étaient chargées d'instruire les personnes de leur sexe et de soigner les malades. Ces religieuses qui prirent le nom de *Dames Miramiones*, se réunirent à l'ordre de Sainte-Geneviève, institué dans le même but. Leur principale maison était à Paris, sur le quai *des Miramiones*, auj. quai de la Tournelle. D—T—R.

MIRAMOLIN. V. EMIR.

MIRAMON (MIGUEL), général mexicain, né vers 1813 à Mexico, d'une famille française du Béarn, se distingua dans la guerre contre les États-Unis en 1846. Dans les troubles civils,

il se rangea parmi les conservateurs. Après la chute de Zuloaga, il fut élu président de la république à Mexico, tandis qu'on proclamait Juarès à la Vera-Cruz, 1858. Ayant échoué dans une attaque contre cette ville, il abdiqua en 1860, et se retira en Europe. Lors de l'expédition française au Mexique, il revint dans sa patrie, se rallia à la cause de l'empereur Maximilien, et fut fusillé avec lui, le 19 juin 1867.

MIRAN-CHAN (Mirza-Moez-Eddyn), 3e fils de Tamerlan, fut nommé, à l'âge de 14 ans, en 1380, gouverneur du Khorassan, dont il acheva la conquête. Il rendit ensuite de grands services à son père lors de la prise de Bagdad. Une chute de cheval, en 1398, dérangea sa raison. Il fut victime des rivalités sanglantes de ses deux fils Mirza-Aboubekr et Omar; dépouillé du trône par le premier, en 1406, il voulut le reprendre les armes à la main, mais périt dans une bataille, en 14[illegible].

MIRANDA (François), général, né à Caracas (Vénézuéla), vers 1750, m. en 1816, servit l'Espagne; puis, ayant conspiré pour rendre la liberté à son pays, il s'expatria, parcourut l'Europe dans le but d'obtenir des secours, vint à Paris en 1791, et entra dans l'armée de Dumouriez. Accusé d'avoir été complice de la défection de ce général, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire et acquitté. Arrêté de nouveau en 1793, à cause de ses relations avec les girondins, il fut déporté. De retour dans l'Amérique méridionale, il excita, en 1811, un soulèvement presque général dans sa patrie contre l'Espagne, et tenta d'organiser une république à Caracas en 1812; mais, étant tombé entre les mains des Espagnols, il alla mourir dans les prisons de Cadix.

MIRANDA ou **MIRONDA-DE-DOURO**, anc. *Cambætum Lubicanorum*, v. forte du Portugal (Tras-os-Montes), sur la rive dr. du Douro; 8,954hab. Anc. évêché, réuni à celui de Bragance.

MIRANDA-DE-EBRO, anc. *Deobriga*, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Burgos, sur la rive dr. de l'Èbre; 4,046 hab. Embranchement du chemin de fer de Madrid à Bayonne sur Saragosse et Barcelone.

MIRANDA-DO-CORVO, v. du Portugal (Beira), sur la Dueça; [illegible] hab.

MIRANDE, s.-préf. (Gers), sur la rive g. de la Baïse, dans une charmante situation; 3,748 hab. Autrefois fortifiée, et capitale du comté d'Astarac. Coutellerie, vins, eaux-de-vie, laines, cuirs, blé. — Bâtie en 1289 par Centule, comte d'Astarac.

MIRANDELLA, *Caladunum*, v. de Portugal (Tras-os-Montes), sur le Tua; 2,121 hab.

MIRANDOLE (LA), v. du roy. d'Italie, dans la prov. et à 28 kil. N.-N.-E. de Modène; 12,713 hab. Évêché. Autrefois fortifiée et cap. d'un duché. Prise par le pape Jules II en 1511; démantelée en 17[illegible]. On y remarque le château des anc. souverains. Comm. de chanvre, lin, soie, riz, vins. Patrie de Pic de la Mirandole.

MIRANDOLE (Pic de la). V. Pic.

MIRAPICIUM, nom latin de Mirepoix.

MIRBEL (Charles-François **BRISSEAU** de), célèbre botaniste, né à Paris en 1776, m. en 1854, fut d'abord dessinateur et peintre, devint, dès le temps du Consulat, directeur des jardins et des serres de la Malmaison, accompagna en Hollande le roi Louis Bonaparte, et fut nommé par lui directeur de l'École hollandaise de peinture à Rome. En 1808, il entra à l'Institut, et reçut le titre de professeur adjoint de botanique et de physiologie végétale à la faculté des sciences de Paris. En 1817, il occupa les fonctions de maître des requêtes au conseil d'État et celles de secrétaire général du ministère de la police. Quand M. Decazes quitta ce ministère pour celui de l'intérieur, de Mirbel le suivit, toujours en qualité de secrétaire général. Dans cette importante situation, il sut rendre de [illegible] services aux sciences et aux savants. En 1827, il [illegible], pour revenir aux études [illegible], et devint, en 1829, professeur [illegible] au Muséum d'histoire naturelle de Paris. Les [illegible] de cette [illegible] partie de sa vie ont puissamment [illegible] aux progrès de la science botanique, et de Mirbel [illegible] en détournant [illegible] trop exclusivement [illegible] la classification. Un des premiers [illegible] d'anatomie végétale, [illegible] un nouveau [illegible]. La fin de sa [illegible] qu'il entra [illegible] (V. ce nom), et [illegible] avant sa mort, [illegible] le Muséum [illegible] *Traité de physiologie végétale*, Paris, 18[illegible], 2 vol.; [illegible] *Éléments de physiologie végétale et de botanique*, 1815, 2 vol., et un vol. de planches, ouvrage qui contient le résumé du cours de l'auteur à la faculté des sciences. On doit encore à de Mirbel une collaboration active au *Dictionnaire des sciences naturelles*, et de nombreux travaux publiés soit dans les *Annales du Museum*, soit dans les *Mémoires de l'Académie des sciences*, principalement sur le développement de l'ovule, la formation de l'embryon, la structure et la formation des tissus, l'organisation du *cambium*, l'anatomie des *labiées*, des *palmiers*, celle des *marchantia*, etc. M—υ.

MIRBEL (Lizinska-Aimée-Zoé **RUE**, Mme de), femme du précédent, née à Cherbourg en 1796, m. en 1849, était fille d'un contrôleur dans l'administration de la marine. Son père ayant perdu son emploi vers 1806, elle vint à Paris chez son oncle, le général de Monthion, qui lui donna une brillante éducation. A 18 ans, elle entra chez le peintre Augustin pour étudier la miniature, obtint dans ce genre les plus brillants succès, fut nommée peintre de la maison de Louis XVIII et de Charles X, et épousa, en 1823, de Mirbel, professeur au Jardin des Plantes. Mme de Mirbel a surpassé son maître, en changeant l'art de peindre la miniature : elle lui a donné quelque chose de la vigueur de l'huile, en abandonnant le pointillé jusqu'alors en usage. Son modelé est très fini, quoique exécuté d'une manière large, et sa couleur très brillante.

MIREBALAIS, petit pays de l'anc. France (Poitou), où étaient Mirebeau et Moncontour. — Quartier fertile et très sain de l'île d'Haïti, sur la rive gauche de l'Artibonite.

MIREBEAU, *Mirabellum*, ch.-l. de cant. (Vienne), arr. de Poitiers; 2,710 hab. Comm. de vins, blé, laines. Anc. cap. du Mirebalais, bâtie en 1080 par Foulques Nerra, comte d'Anjou. Arthur de Bretagne y fut défait et pris par Jean sans Terre.

MIREBEAU-SUR-BÈZE, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 1,224 hab. Poterie, chapellerie commune, serges, droguets. Château construit sous François Ier, et dont la chapelle contient un beau mausolée. Vestiges d'un théâtre romain.

MIRECOURT, *Mercurii curtis*, s.-préf. (Vosges), sur la rive g. du Madon; 5,333 hab. Tribunal de commerce; bibliothèque, collège, école normale primaire. Boissellerie; fabr. de dentelles, d'instruments de musique (violons, basses, guitares, orgues, serinettes, vielles, clarinettes, hautbois), d'archets, etc. Comm. de céréales. — Mirecourt fut fortifiée au xve siècle, prise par Lahire pour Charles VII, et démantelée par le maréchal de Créqui en 1670.

MIREMONT, vge (Haute-Garonne), arr. de Muret; 1,265 hab. Fabr. de briques profiliées, ornements d'édifices en terre. Tombeau d'Honorine de Durfort. — vge (Puy-de-Dôme), arr. et à 41 kil. O. de Riom: 1,240 hab. Anc. commanderie de Saint-Jean-de-Jérusalem.

MIREPOIX, *Mirapicium*, ch.-l. de cant. (Ariège), arr. de Pamiers, sur le grand Lhers; 4,057 hab. Fabr. de draps; filature hydraulique. Comm. de volailles, céréales, bestiaux. Restes d'un château fort. Belle église, promenades, hôpital, beau pont en pierre. Pris sur les Albigeois par les croisés en 1209, et donné à Gui de Lévis, lieutenant de Simon de Montfort, dans la maison duquel il resta jusqu'en 1789. Évêché érigé en 1318, supprimé en 1790. Patrie du maréchal Clausel. — L'ancien pays de Mirepoix, *Mirapensis pagus*, partie du Haut-Languedoc, est auj. compris dans l'O. du département de l'Aude et le N.-E. de celui de l'Ariège.

MIREPOIX (Gui de **LÉVIS**, marquis de), guerrier du xiiie siècle, chef de la maison de Lévis, accompagna Simon de Montfort dans la croisade contre les Albigeois, reçut la terre de Mirepoix dans le partage des pays conquis, prit le titre de *Maréchal de la foi*, que portent encore ses descendants, et mourut vers 1230.

MIREPOIX (Gui de **LÉVIS**, seigneur de), petit-fils du précédent, suivit Charles d'Anjou, frère de St Louis, dans son expédition de Naples, et se distingua à la bataille de Bénévent, livrée contre Manfred, 1266. Il avait le privilège de juger les crimes d'hérésie sur ses terres.

MIREPOIX (Charles-Pierre-Gaston-François de **LÉVIS**, marquis, puis duc de), né au commencement du xviiie siècle, m. en 1757, fut ambassadeur à Vienne en 1737, maréchal de camp en 1738, lieutenant général en 1744, ambassadeur à Londres en 1749, maréchal de France en 1757, et gouverneur du Languedoc en 1756.

MIRES, espèces de fées, chez les Grecs modernes. Les [illegible] des époux. — Nom [illegible] aux [illegible] le moyen âge.

MIRGOROD, v. de la Russie d'Europe, gvt de Poltava, [illegible] hab. [illegible].

MIRKHOND [illegible], célèbre historien persan, né en 14[illegible], m. en 14[illegible] [illegible] Hérat [illegible] *Raouzat* [illegible] Sa[illegible] et assez peu [illegible]. Sé-

vestre de Sacy en a traduit en français la *Préface*, dans le t. IX des *Notices et extraits des ms. de la Bibliothèque du roi*, et l'*Histoire des rois de Perse de la dynastie des Sassanides*, dans ses *Mémoires sur les antiquités de la Perse*, 1793. L'*Histoire de Genghis-khan* a été traduite par Langlès, dans le t. V des *Notices et extraits*, l'*Histoire des Ismaéliens de Perse ou Assassins*, par Jourdain, dans le t. IX ; l'*Histoire des Ghaznévides*, par Frémery, 1845. D'autres parties ont été traduites en latin; ce sont : l'Histoire des Tahérides et des Soffarides, par Iénisch, sous le titre de *Historia priorum regum Persarum post firmatum Islamismum*, Vienne, 1792, in-4°; l'*Histoire des Samanides*, par Fréd. Wilken, Gœttingue, 1804, in-4°. Mirkhond eut pour fils Khondemir, célèbre aussi comme historien.

MIR-MAHMOUD ou **MAHMOUD-CHAH**, roi de Perse, de la dynastie afghane, fils de Mir-Weiss, roi de Kandahar, assassina, pour régner, son oncle Mir-Abdallah ou Abd-el-Aziz en 1716, attaqua Ispahan en 1722, s'en empara après une grande victoire, détrôna le sultan Hoçéin et soumit toute la Perse. Il déshonora sa victoire par ses cruautés. Des revers nombreux lui ôtèrent la raison; les Afghans proclamèrent, en 1725, son cousin Aschraff, qui le fit mettre à mort pour venger son père Mir-Abdallah.

MIRMILLON. *V.* GLADIATEURS.

MIROIR, *Speculum*, nom donné, pendant le moyen âge, à certaines compilations, surtout de jurisprudence. Le *Miroir de Saxe* (en allem. *Sachsen-Spiegel*), rédigé par Ekkard de Repkow, et le *Miroir de Souabe* (en allem. *Schwaben-Speigel*), sont les codes de la Saxe et de la Souabe au XIII^e siècle.

MIROMÉNIL (ARMAND-THOMAS **HUE** DE), né en 1723 dans l'Orléanais, m. en 1796, fut conseiller au Grand Conseil, puis, en 1755, premier président du parlement de Rouen. Exilé par le chancelier Maupeou pour son opposition, il plut au comte de Maurepas, son parent, qui, devenu premier ministre de Louis XVI, le fit nommer garde des sceaux en 1774; Il conserva la confiance du roi jusqu'à l'assemblée des notables de 1787, partagea la disgrâce de M. de Calonne, et fut remplacé par Lamoignon. Il se retira dans ses terres. Ce fut lui qui rédigea la déclaration du 24 août 1780, portant abolition de la question préparatoire.

MIRON ou **MIRO**, famille illustre dans la médecine et la magistrature, et dont les principaux membres sont : GABRIEL, professeur de médecine à Montpellier, 1^{er} médecin de Charles VIII en 1489, m. en 1490; — FRANÇOIS, frère du précédent, conseiller et aussi médecin de Charles VIII; — GABRIEL, fils du précédent, médecin ordinaire du roi, chancelier de la reine Anne de Bretagne, puis de la reine Claude, femme de François I^{er}, et auteur d'un livre intitulé : *de Regimine infantium, tractatus tres*, Tours, 1544, 1553, in-fol.; — FRANÇOIS, fils du précédent, médecin ordinaire de Charles IX et de Henri III, auteur d'une *Relation curieuse de la mort du duc de Guise et du cardinal son frère ;* — FRANÇOIS, frère du précédent, lieutenant civil, prévôt des marchands, connu par ses embellissements de Paris, entre autres par l'ancienne façade de l'hôtel de ville, qu'il fit construire avec les émoluments de sa place de prévôt, m. en 1609; — ROBERT, frère du précédent, président du tiers aux états généraux de 1614, m. en 1641, ambassadeur en Suisse et intendant des finances en Languedoc. J. T.

MIROPOLIE, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 95 kil. de Koursk, sur le Psiol; 10,754 hab.

MIRVELT, peintre. (*V.* MIEREVELT.)

MIR-WEISS, chef de la tribu afghane de Khaldejb, intendant du Kandahar, secoua le joug des Sophis en 1709, battit les troupes envoyées contre lui, et mourut en 1715.

MIRZAPOUR, v. de l'Hindoustan anglais, dans les provinces du Nord-Ouest, sur la rive dr. du Gange, ch.-l. de district; 71,845 hab. Commerce considérable : entrepôt des cotons et des soies de l'Inde anglaise; tapis renommés, indigo, opium. — Le district de Mirzapour compte 13,511 kil. carr. et 1,015,826 hab.; v. princ. : Chunar et Langasy.

MISCHNA. *V.* TALMUD.

MISDA, oasis de la prov. turque de Tripoli, au S. de cette ville. Ses principaux villages sont *El-Fork* et *El-Outah*. On croit que c'est le *Mustikone* de Ptolémée. C. P.

MISENA, nom latin de MEISSEN.

MISÈNE (CAP), auj. *Miseno*, en latin *Misenus*, sur la côte O. de l'Italie, dans la prov. et à 15 kil S.-O. de Naples, entre Cumes et Pouzzoles, en face de l'île de Procida. Il tirait son nom d'un compagnon d'Énée. La ville de Misène, située en ce lieu, servit de station à une flotte d'Auguste. Ruines du port.

MISÉRICORDE (FILLES DE NOTRE-DAME DE LA), ordre de religieuses, institué à Aix en 1633 par Madeleine Martin, dite *de la Trinité*, et par le P. Ivan, de l'Oratoire. Il suivait la règle de Saint-Augustin, et fut approuvé par Urbain VIII en 1642, par Innocent X en 1648.

MISITHÉE, précepteur, puis beau-père de Gordien III, et préfet du prétoire, gouverna avec sagesse sous le nom du jeune prince, et mérita d'être appelé le *gardien de la république*. Il mourut en 243, peut-être par la main de Philippe l'Arabe.

MISITRA. *V.* MISTRA.

MISIVRI, anc. *Mesembria*, v. de la Turquie d'Europe (Roum. orient.), port de pêche sur la mer Noire, à 28 kil. N.-E. de Bourgas. C'est là que mouillait jadis la flotte byzantine.

MISKOLCZ, v. du roy. de Hongrie, ch.-l. du comitat de Borschod; 24,319 hab. en majorité protestants. Gymnase de Franciscains; gymnase réformé. Comm. considérable de vins, blés et cuirs.

MISNIE, en allemand *Meissen*, un des cinq anciens cercles du royaume de Saxe. Ch.-l. Dresde. — La Misnie, dont le ch.-l. était d'abord Meissen, avait été érigée en margraviat en 980. La maison de Wettin, qui en prit passession en 1127, obtint l'électorat de Saxe en 1422. L'étendue de la Misnie a beaucoup varié : à un certaine époque, elle comprit l'Oberland et la Thuringe; au siècle dernier, elle formait presque la totalité du royaume actuel de Saxe, et quelques districts de la province prussienne de ce nom.

MISOCCO, en all. *Maisox-Thal*, en ital. *Val-Melsolsina*, vallée de Suisse (Grisons), où se trouve le vge de Misocco sur la Moesa; 1,200 hab. Ruines du château des comtes de Misocco.

MISRAÏM. *V.* MESRAÏM.

MISSI DOMINICI, c.-à-d. *envoyés du maître*, commissaires organisés par Charlemagne pour faire sentir dans les provinces l'action du pouvoir central. L'Empire était divisé en circonscriptions appelées *Missatica* (au nombre de 10 sous Charlemagne, de 12 sous Charles le Chauve); chacune d'elles était visitée en janvier, avril, juillet et octobre, par deux *Missi* (un comte et un évêque ou abbé), qui représentaient l'empereur, inspectaient la conduite des gouverneurs, entendaient les plaintes, jugeaient les appels et veillaient aux intérêts généraux de l'État. Ils devaient traverser toutes les villes et bourgs (*per singulos pagos*). Dans la hiérarchie des fonctionnaires, ils avaient rang au-dessus des comtes et des évêques. Ce puissant moyen d'administration fut abandonné sous les faibles successeurs de Charlemagne.

V. François de Roye, *de Missis dominicis*, Angers, 1672; Guizot, *Hist. de la civilisation en France*, t. II. B.

MISSIESSY (LE COMTE ÉDOUARD-THOMAS **BURGUES** DE), né en 1754 à Quiès (Var), m. en 1832, entra de bonne heure dans la marine, se distingua pendant la guerre de l'indépendance américaine, publia en 1786 un ouvrage sur les signaux des armées navales, en 1789 un autre sur l'arrimage et l'installation des vaisseaux, fut nommé contre-amiral, en 1793, dans la flotte de la Méditerranée, reçut en 1804 le commandement de l'escadre de Rochefort, porta secours aux possessions françaises d'Amérique, débloqua Saint-Domingue, rançonna la Dominique et Saint-Christophe, organisa l'escadre de l'Escaut en 1809, et devint sous la Restauration préfet maritime à Toulon. B.

MISSINIPI, CHURCHILL ou **ENGLISH-RIVER**, riv. de l'Amérique du Nord (Dominion of Canada), sort du lac de la Crosse, traverse le lac de l'Ours, coule au N.-E., tortueusement à travers d'innombrables petits lacs et se jette dans la baie d'Hudson, à Port-Churchill. Cour de 1,700 kil. environ.

MISSION (PRÊTRES DE LA). *V.* LAZARISTES.

MISSIONNAIRES, ecclésiastiques séculiers ou réguliers chargés de répandre la foi catholique parmi les hérétiques et les infidèles. Suivant l'exemple des apôtres, qui furent, en réalité, les premiers missionnaires évangéliques, de saints personnages se vouèrent, dès les premiers siècles de l'Église, à la conversion des idolâtres. Du VI^e siècle au IX^e, on voit le christianisme fondé tour à tour par le moine Augustin en Angleterre, par l'Irlandais Colomban en Suisse, par St Boniface en Allemagne, par Anschaire et Méthodius dans les pays de race slave et scandinave. Quand les croisades eurent ouvert l'Orient au zèle religieux des chrétiens, 2 ordres récemment établis se consacrèrent à la prédication de la foi chez les infidèles; ce furent les franciscains et les dominicains, qui se répandirent dans toutes les parties de l'Afrique et de l'Asie, où les disciples de St François obtinrent, en 1336, le privilège de garder le Saint Sépulcre. La découverte du nouveau monde et du passage conduisant aux Indes orientales vint ensuite réveiller l'esprit de prosélytisme dans l'Europe catholique, et la fondation de la Compagnie de Jésus permit bientôt d'envoyer au loin de nombreux missionnaires, à la tête desquels se distingue St François-Xavier, l'apôtre des Grandes Indes. Après lui, le P. Ricci parvint, vers 1580, à introduire le christianisme dans la Chine, où, malgré de fréquentes persécutions, une grande quantité d'églises furent établies dans la suite. En 1622, le pape Grégoire XV, voulant donner aux travaux jusque-là tout personnels des missionnaires une direction à la fois plus régulière et plus générale,

nda, à Rome, la congrégation de la *Propagande* (*de Propaganda fide*). En 1627, Urbain VIII y adjoignit un collège, où les jeunes gens de diverses nations devaient se préparer à l'exercice de l'apostolat, et il le dota d'une imprimerie fournie de caractères de 50 langues. En France, le 1er établissement de missionnaires fut celui des lazaristes (*V. ce mot*), qui fondé en 1632, et qui fut suivi de 2 autres institutions semblables, la *Congrégation du Saint-Sacrement* en 1644, et les *Missions étrangères* en 1663. C'est de cette dernière maison, fondée rue du Bac, à Paris, par le P. Bernard de Sainte-Thérèse, que sortirent des missionnaires aussi remarquables par leur zèle apostolique que par leurs travaux scientifiques et littéraires, et au nombre desquels on peut citer les PP. Pallu, Régis, Gerbillon, Parennin et Charlevoix. Outre la conversion des infidèles, les prêtres des Missions étrangères se proposèrent aussi pour but de former un clergé indigène parmi les populations récemment converties au christianisme. Leurs efforts furent couronnés de succès; ils formèrent un grand nombre de colonies chrétiennes en Chine, au Japon, dans les Indes, sur le continent des deux Amériques, où fleurirent, surtout au Paraguay, les célèbres établissements fondés par les jésuites. De cruelles persécutions, renouvelées de nos jours contre les missionnaires et leurs disciples, n'ont pu ralentir leur ardeur pour la propagation de la foi, et, chaque année, de nouveaux prêtres partent d'Europe pour les périlleuses missions de la Chine, du Japon et du Tonkin. — Comme la religion catholique, le protestantisme a aussi des missionnaires qui se recrutent parmi les différents cultes réformés, mais dont le plus grand nombre appartiennent aux sociétés établies en Angleterre. De ces sociétés, dont la première date de 1647, la plus importante et la plus répandue est celle qui s'occupe spécialement de répandre la Bible, et qui, depuis 1804, époque de sa fondation, en a distribué déjà des millions d'exemplaires, traduits en 175 langues diverses. Les membres de la Société biblique de Londres ont étendu fort loin des relations dont le succès n'a point répondu complètement aux ressources appartenant à la Compagnie; mais, en compensation, ils se sont montrés des agents fort habiles pour favoriser l'extension de l'influence et du commerce anglais. En 1879, les diverses sociétés anglaises ont dépensé plus de 25 millions de fr. pour étendre leur propagande. Les États-Unis d'Amérique ont voulu rivaliser avec la Grande-Bretagne, en fondant 5 sociétés de missionnaires, de 1810 à 1820; et parmi les autres sectes protestantes, les frères Moraves se sont aussi distingués par le nombre considérable de missions qu'il ont établies, surtout dans le but de convertir les noirs. L'Allemagne et la Suisse envoient aussi des missionnaires catholiques et protestants. L'Italie a des missionnaires catholiques en Égypte et dans les Indes. D—T—R.

MISSIONS, nom sous lequel on désigne particulièrement les établissements religieux fondés et dirigés par les missionnaires catholiques dans les différentes parties du monde. Desservies principalement par 4 congrégations, les dominicains, l'ordre de Saint-François, les jésuites et les prêtres des Missions étrangères, elles se divisèrent en plusieurs classes : 1° les *Missions du Levant*, qui renfermaient les îles de l'archipel, la Turquie d'Europe et d'Asie, la Perse, l'Égypte et l'Éthiopie; 2° les *Missions de l'Inde*, qui s'étendaient depuis l'Hindoustan jusqu'à Manille et aux Nouvelles-Philippines; 3° les *Missions de la Chine*, auxquelles se réunissent celles du Tonkin, de la Cochinchine et du Japon; 4° les *Missions d'Amérique*, qui embrassaient l'immense espace compris entre la baie d'Hudson et le Canada et la province du Paraguay. Ce fut surtout dans le nouveau monde que ces sortes d'établissements parvinrent souvent, grâce à une habile direction, au plus haut degré de prospérité, et formèrent autant de colonies [illegible] et l'industrie de l'Europe furent introduits en même temps que la religion chrétienne. Telles étaient, par exemple, les *Missions* [illegible], qui, au XVIIe siècle, donnèrent à [illegible] la province de Maynas, appartenant auj. à l'État [illegible], les *Sept-Missions* du Brésil, par lesquelles les [illegible] de la province de San-Pedro furent soumises [illegible] du Portugal; enfin les célèbres *Réductions* du [illegible], fondées par les jésuites sur les bords du fleuve [illegible] spectacle d'une [illegible] au milieu d'un pays [illegible]. Après avoir prospéré longtemps [illegible] des religieux qui en étaient devenus [illegible], les Réductions du Paraguay furent, en [illegible] Portugal par l'Espagne, qui les reprit 11 ans [illegible] recouvrer [illegible] tout à fait. [illegible] Amérique [illegible] peut encore [illegible] la Guyane [illegible] les parties [illegible] été établies, partout les missions ont donné des résultats dont on ne peut nier ni l'importance ni les avantages : non seulement elles ont évangélisé, et quelquefois même soumis à la domination des États européens des contrées jusque-là presque inconnues, mais, par les travaux et les découvertes des missionnaires, elles ont enrichi de connaissances nouvelles la géographie, l'histoire, la philologie et les sciences naturelles. D—T—R.

MISSIONS BOTTÉES, nom donné aux Dragonnades. (*V. ce mot*.)

MISSISSIPI, « la grande Eau », le *Meschacébé* des Natchez, fl. des États-Unis, naît au lac d'Itasca, et coule au S., arrose l'État de Minnesota, qu'il sépare vers le S.-E. du Wisconsin, coule ensuite entre l'Illinois, le Kentucky, le Tennessee, le Mississipi à l'E., l'Iowa, le Missouri, l'Arkansas et la Louisiane à l'O. Il passe à Saint-Cloud, Minnéapolis près des chutes de Saint-Antoine, Saint-Paul, traverse le lac à Pepin, arrose Winona, Dubuque, Burlington, Keokuk, Quincy, Hannibal, Saint-Louis, Cairo, Memphis, Helena, Vicksburg, Natchez, Bâton-Rouge et la Nouvelle-Orléans, et reçoit à droite : le Minnesota, le Red Cedar, l'Iowa, le Desmoines, le Missouri, le Saint-François, la Riv. Blanche, l'Arkansas et la Red-River ou Rivière-Rouge du sud; à gauche, le Wisconsin, le Rock, l'Illinois, le Kaskaskia, l'Ohio, le Yazoo. Il communique par 5 canaux avec les grands lacs du N. et avec le Saint-Laurent; New-York, Chicago et la Nouvelle-Orléans sont ainsi liés par une voie navigable. Plusieurs cataractes; eaux claires et peu profondes en amont de son confluent avec le Missouri; mais, en aval, boueuses, profondes, et larges en moyenne de 1,600 à 3,200 m. Grandes crues au printemps et en été. Navigation active, surtout par bateaux à vapeur. Les chemins de fer en ont pourtant diminué l'importance. Embouchure dans le golfe du Mexique, par plusieurs bras, qui forment un delta, et dont le principal fut découvert en 1541 par l'Espagnol Ferdinand de Soto; en 1673, les Français Jolliet et Marquette le descendirent jusqu'à l'Arkansas; en 1682, Cavelier de Lasalle (*V. ce nom*) en reconnut tout le cours, qui est de 4,200 kil., et lui donna le nom de *Saint-Louis*.

MISSISSIPI, un des États-Unis de l'Amérique du Nord, borné au S. par le golfe du Mexique; 121,232 kil. carr.; 1,131,597 hab. dont 479,898 blancs, 650,291 hommes de couleur, 1,857 Indiens. Ch.-l. Jackson.; v. princ. : Vicksburg, Natchez, Columbus, Pass Christian. Sol marécageux, arrosé par le Mississipi, qui lui donne son nom, l'Yazoo, le Pearl, etc. Canne à sucre, céréales, indigo, tabac et coton. Forêts peuplées d'arbres gigantesques. Le 1er établissement y fut formé par des Français en 1716. En 1763, il fut abandonné à l'Angleterre, qui, en 1783, le céda aux États-Unis. En 1798, il fut érigé en Territoire; en 1817, il se donna une constitution, remplacée en 1832 par celle qui le régit aujourd'hui, et fut admis dans l'Union. Le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur élu par le peuple pour deux ans. Le pouvoir législatif est exercé par un sénat de 34 membres élus pour 4 ans, et une chambre des représentants de 112 membres élus pour 2 ans. Tout citoyen blanc, âgé de 21 ans et résidant depuis un an dans l'État, depuis 4 mois dans le lieu où il veut voter, est électeur. L'État envoie 2 membres au sénat, et 6 à la chambre des représentants de Washington.

MISSOLONGHI, v. de la Grèce occidentale, petit port sur la mer Ionienne, à l'entrée du golfe de Patras, à 44 kil. O. de Lépante; 6,324 hab. Ch.-l. de l'éparchie d'Étolie dans la nomarchie d'Acarnanie et d'Étolie. Célèbre par les sièges qu'elle soutint en 1822 et 1826 contre les Turcs, qui la prirent au second, malgré la défense héroïque de Nothos-Botzaris.

MISSON (MAXIMILIEN), écrivain protestant, était conseiller au parlement de Paris. Lors de la révocation de l'édit de Nantes, il se réfugia en Angleterre et mourut en 1723.

On a de lui : *Nouveau voyage d'Italie*, La Haye, 1702, 3 vol. in-12.

MISSOURI, riv. des États-Unis, naît dans les montagnes Rocheuses sur le territ. de l'Idaho, de la réunion du Jefferson, du Madison et du Gallatin. Cours au N., puis à l'E., au S. et au S.-E., d'environ 4,983 kil., sur une larg. de 800 à 1,000 m., par les territ. de Montana, Dakotah, et les États de Nébraska, Iowa, Kansas et Missouri. Il passe à Yankton, Sioux-City, Omaha et Council Bluffs, Nebraska City, Saint-Joseph, Atchison, Leavenworth, Kansas City, Jefferson, Saint-Charles, et se jette dans le Mississipi, rive droite, en face d'Alton (Illinois). Grandes cataractes; cours encaissé parfois entre des rochers hauts de 400 m. Eaux rapides 8 à 13 kil. à l'heure, charriant beaucoup de terres et de sables, qui y forment souvent des bancs mobiles dangereux ou en déplacent le cours. Principaux affluents : à droite, le Yellowstone, le Petit Missouri, la Cheyenne, la White-River, la Platte, la [illegible]; à gauche, la Marias, le Milk River, le [illegible] River, le James, la Sioux. Navigable sur [illegible] kil. [illegible] n'en est bien connu que depuis l'expédition de Lewis et Clarke, 1804-1806.

MISSOURI, un des États-Unis de l'Amérique du Nord, à l'O. du Mississipi; 179,778 kil. carr., 700 kil. sur 500; 2,168,380 hab., dont 2,022,826 blancs, 145,350 hommes de couleur, 113 Indiens. Ch.-l. Jefferson; v. princ.: Saint-Louis, Kansas-City, Saint-Joseph, Hannibal. Climat beau, tempéré et très sain. Sol plat, excepté au S.-O.; arrosé par le Mississipi et par le Missouri, qui lui donne son nom; fertile en tabac, céréales, houblon, riz, coton, vins. Grandes richesses minérales, fer, houille, plomb, antimoine, zinc, manganèse, sel, jaspe, marbre, etc. On y trouve aussi, mais en petite quantité, de l'or, de l'argent, du cuivre et de l'étain. Compris autrefois dans la Louisiane, il fut acheté du gouvernement français en 1803, et érigé en Territoire en 1804. Il se donna une constitution en 1820, et fut admis dans l'Union en 1821. Le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur élu pour 4 ans par le peuple, qui lui adjoint un lieutenant-gouverneur. La législature ou assemblée générale se compose d'un sénat de 33 membres élus pour 1 an par le peuple, et d'une chambre des représentants; ceux-ci sont au nombre de 131, et élus pour 2 ans. Tout citoyen blanc, âgé de 21 ans et résidant depuis un an dans l'État, depuis 3 mois dans le comté où il veut voter, est électeur. L'État envoie 2 sénateurs et 13 députés au Congrès.

MISTECK, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie); 4,323 hab. Fabriques de draps et de toiles.

MISTRA ou **MISITRA**, v. de la Grèce (Laconie) sur le Vasilipotamo (anc. *Eurotas*); au pied du mont Taygète, près des ruines de Sparte, 913 hab. Ville agréablement située, avec une cathédrale et une forte citadelle. Comm. de cocons et soie grège. Fondée en 1207, par Guillaume de Villehardouin. Elle a été plus importante qu'elle ne l'est aujourd'hui.

MISTRAL, magistrat qui pendant le moyen âge, dans le Dauphiné et quelques autres provinces de France, recevait les droits seigneuriaux, veillait à l'administration des domaines et à la culture des fonds.

MISTRAL, vent du N.-O., très redoutable dans les parages de la Méditerranée et dans la vallée du Rhône. Il souffle pendant l'hiver et l'automne, surtout après les pluies orageuses.

MISTRETTA, *Amastra Mytistratum*, v. de Sicile, sur le Regitano, prov. de Palerme; 12,535 hab. dans la commune.

MITAU, MITTAU ou **MICHTAU**, en lithuanien *Jelgawa*, v. de la Russie d'Europe, sur l'Aa, ch.-l. de la Courlande, à 926 kil. S.-O. de Saint-Pétersbourg; 29,615 hab., dont la moitié sont des descendants d'Allemands. Aspect triste; remparts en ruine. Consistoire luthérien; cour d'appel; gymnase; école forestière, bibliothèque, observatoire. Fabr. de toiles et de linon. D'abord capitale d'un duché de son nom, et de la Sémigalle; prise en 1701 par les Suédois aux Russes, qui la reprirent en 1706. Louis XVIII émigré y résida avec sa cour, de 1798 à 1807. C'est à Mitau que le duc d'Angoulême épousa la fille de Louis XVI.

MITCHAM, v. d'Angleterre (Surrey), sur la Wandle, à 13 kil. S.-O. de Londres; 6,498 hab. Tabac; imprimeries de calicot.

MITCHELL (THOMAS LIVINGSTON), voyageur anglais, né à Craigend (Stirling) en 1791, m. en 1855, commença par être soldat en Espagne, et, après la guerre, fut employé à lever les plans des opérations. Les cartes qu'il dressa sont remarquables par leur fidélité et par l'habileté de l'exécution. Nommé, en 1827, inspecteur général de l'Australie, il fit plusieurs expéditions à l'intérieur, détermina le cours des rivières Peel et Nammoy, explora celui du Darling, trouva le point de jonction de ce fleuve avec le Murray, et reconnut les bords du Glenelg et de la Victoria. La relation de ses explorations a été publiée.

MITCHELSTOWN, v. d'Irlande, comté de Cork; 4,300 hab. Grottes à stalactites.

MITFORD (WILLIAM), historien anglais, né à Londres en 1774, m. en 1827, siégea à la Chambre des communes de 1785 à 1790, de 1796 à 1806, et de 1812 à 1818. Pendant les guerres contre la Révolution française, il servit dans la milice, et y devint colonel.

On a de lui : *An inquiry into the principles of harmony in languages, and of the mechanism of verse modern and ancient*, 1774; *Histoire de la Grèce*, 1784-1818, 5 vol. in-4°, et 1829, 8 vol. in-8°.

MITHRA ou **MITHRAS**, dieu des anciens Perses, subordonné à Ormuzd, et sous le nom duquel on adorait le soleil et le feu. Il parcourt incessamment l'espace, voyant tout de ses mille yeux, entendant tout de ses mille oreilles. Il sert de médiateur entre Ormuzd et les hommes, combat sans relâche Ahriman et les Devs, garde toutes les créatures, donne la fertilité à la terre, la prospérité aux hommes. Il pèse les actions humaines à l'entrée du pont qui conduit à l'éternité. On l'invoquait 3 fois par jour; un des mois de l'année lui était consacré, et, dans chaque autre mois, un jour. Son culte fut très répandu dans l'antiquité. A Rome, un temple, creusé sous le mont Capitolin, fut consacré à Mithra, dont le culte fut surtout en faveur au temps de Commode. Au reste, ce culte était mystérieux : les initiés étaient soumis à des épreuves très rudes, puis marqués d'un sceau, couronnés et armés; la hiérarchie mithriaque se divisait en 7 classes, formant autant de degrés, 7 échelons, et placés sous la protection de 7 divinités : Saturne, Vénus, Jupiter, Mercure, Mars, la Lune, le Soleil; dans les fêtes dites *Mithriaques* on immolait, dit-on, des victimes humaines. Dans de nombreux bas-reliefs, qu'on a trouvés même en Gaule, Mithra est représenté sous la figure d'un jeune homme coiffé du bonnet phrygien, vêtu d'une tunique verte et d'un manteau flottant, et plongeant un poignard dans le cou d'un taureau abattu.

V. Muller, *Mithras*, Wiesbaden, 1833; Lajard, *Recherches sur le culte public et les mystères de Mithra*, Paris, 1847, [illegible].

MITHRIAQUES. V. MITHRAS.

MITHRIDATE dans les auteurs anciens, et **MITHRADATE** sur les médailles, c.-à-d. *serviteur de Mithra*, nom porté par plusieurs rois du Pont, des Parthes, et du Bosphore.

MITHRIDATE Ier, 3e satrape du Pont, était petit-fils d'Artabaze, un des sept seigneurs perses qui avaient tué le mage Smerdis. Il fut un des plus fidèles amis du jeune Cyrus; après la bataille de Cunaxa, il obtint son pardon d'Artaxerxès Mnémon, par l'entremise de Tissapherne. Chargé de poursuivre les Dix mille dans leur retraite, il fut ensuite rétabli dans sa satrapie, et tenta une expédition infructueuse contre la ville d'Héraclée de Bithynie.

MITHRIDATE II, petit-fils du précédent, satrape du Pont en 338, se soumit à Alexandre et l'accompagna dans ses expéditions. Après la mort du conquérant, il embrassa le parti d'Eumène, puis lutta contre Antigone, s'empara d'une partie de la Paphlagonie et de la Cappadoce, et mérita le surnom de *Ktistès* ou fondateur. C'est alors sans doute que le Pont, de simple gouvernement, devint royaume. S'étant allié avec Cassandre, Mithridate fut attaqué de nouveau par Antigone, qui le fit prisonnier et lui ôta la vie, 302.

MITHRIDATE III, fils du précédent, 302-266, se vit enlever par Lysimaque la ville de Cium sur le Pont, et celle de Myrina par Séleucus; il chercha à étendre ses États du côté de la Cappadoce.

MITHRIDATE IV, monté très jeune sur le trône, fut attaqué par les Galates et secouru efficacement par les Grecs d'Héraclée; il vainquit le roi de Syrie Antiochus Callinicus, dont il épousa ensuite la sœur, avec la Cappadoce pour dot.

MITHRIDATE V, successeur du précédent, fit la guerre contre Sinope, attaqua vainement la Paphlagonie, et maria sa fille Laodice avec Antiochus le Grand, roi de Syrie.

MITHRIDATE VI, *Evergète*, petit-fils du précédent, 157-123, fut l'allié constant des Romains, à qui il envoya des secours pendant la 3e guerre punique et dans leur lutte contre Aristonic. Il reçut en récompense une partie de la Phrygie. Un de ses favoris l'assassina.

MITHRIDATE VII, *Eupator* ou *Dionysos*, 123-63, fils aîné du précédent, avait à peine 13 ans quand son père mourut. Il fit périr sa mère pour être seul maître du pouvoir. Mais, craignant les embûches des courtisans, inquiets de sa cruauté précoce, il resta pendant 7 ans hors de son palais, passant sa vie à la chasse, acquérant par des exercices violents une robuste constitution, étudiant les plantes vénéneuses, se familiarisant si bien avec les poisons qu'il n'en eut bientôt plus rien à craindre, visitant les peuples qui entouraient son royaume, découvrant les secrets de leur force et de leur faiblesse, et apprenant leurs langues pour s'entretenir avec eux sans interprète. A son retour, il mit à mort Laodice, sa sœur et sa femme, qui l'avait trompé et conspirait contre lui, marcha au secours du roi du Bosphore Cimmérien, pressé par les Scythes, le délivra, mais le força de lui céder ses États. Il partagea ensuite la Paphlagonie avec Nicomède II, roi de Bithynie, soumit la Galatie, fit assassiner 2 rois de Cappadoce, 107, et, quand les Romains eurent imposé à ce pays Ariobarzane pour roi, 99, il le fit chasser par son allié Tigrane, roi d'Arménie, 97, pendant que lui-même pénétrait en Colchide et soumettait un grand nombre de tribus caucasiennes et scythiques. A la Cappadoce il joignit bientôt la Phrygie, et, à la mort de Nicomède II, la Bithynie, 93. Il avait ainsi sous ses lois les deux tiers de l'Asie Mineure et presque tout le littoral du Pont-Euxin, l'alliance de l'Arménie et des Parthes et les vœux secrets de l'Asie Mineure et de toute la Grèce, pressurées par les proconsuls romains. Il réunit une armée de 300,000 barbares et une flotte de 400 vaisseaux. Les généraux romains, Cassius, Aquilius, Oppius, furent battus, et la flotte romaine détruite à l'entrée de l'Euxin. Mithridate fut accueilli partout comme un libérateur, et, pour lier irrévocablement à sa cause tous les Grecs d'Asie, il envoya à chaque ville des ordres secrets en vertu desquels 100,000 Romains et Italiens furent égorgés le même jour, 88. Il avait dirigé sur la Grèce son

[illegible]néral Archélaos avec 150,000 hommes. Mais Athènes, qui [illegible]était déclarée pour lui, fut prise par Sylla, 87, et Archélaos [illegible]vaincu à Chéronée; Dorylaos, un autre de ses généraux, à [illegible]rchomène. Chassé de la Grèce, Mithridate fut assiégé en [illegible]sie, dans Sitane, par Fimbria; il demanda une entrevue à Sylla dans la ville de Dardanum, et obtint la paix en livrant [illegible] vaisseaux, en payant les frais de la guerre et en rendant [illegible] leurs rois la Bithynie et la Cappadoce, 85. Il était encore re[illegible]outable : lorsque Muréna, excité par le traître Archélaos, eut recommencé la guerre en 82, Sylla lui défendit de provoquer un si dangereux adversaire. Mithridate employa la paix à [illegible] les révoltes intérieures, à s'allier avec Tigrane, roi d'Arménie, avec Sertorius en Espagne, avec les Scythes, avec [illegible] Barbares du Danube, et à lever une armée de 160,000 [illegible]mmes. Il s'empara de la Bithynie, devenue province ro[illegible]maine depuis que son dernier roi l'avait léguée au sénat, 73, [illegible] bloqua Cotta dans Chalcédoine, et ne trouva de résis[illegible]ance que devant Cyzique. Lucullus délivra cette ville, battit Mithridate au Granique, au Rhyndacus, et soumit tout le [illegible]ays. Le roi de Pont s'enfuit en Arménie chez son gendre [illegible], qui voulut le défendre, mais qui fut vaincu par Lu[illegible]llus à Artaxata et à Tigranocerte, 67. Pompée remplaça Lucullus, et battit encore Mithridate sur les bords du Lycus. Le roi de Pont s'enfuit dans le Caucase, et forma le projet gigantesque d'entraîner tous les Barbares avec lui en Italie. Mais ses soldats, effrayés, refusèrent de marcher; de ses deux fils, l'un, Macharès, s'allia aux Romains; l'autre, Pharnace, se fit proclamer roi. Mithridate voulut s'empoisonner; mais le poison n'avait plus sur lui aucune atteinte : il se fit tuer par un Gaulois, 63. Le Pont fut déclaré province romaine. Les grandes qualités de Mithridate, son courage, son habileté militaire, ont été ternies par sa perfidie et sa cruauté. Cependant, par ses qualités comme par ses vices, qui sont ceux de tous les princes de l'Orient, il a laissé dans ce pays une longue mémoire. Aujourd'hui encore, près de Kertch, on montre, dans [illegible] rocher qui domine la mer, une sorte de siège appelé le *trône de Mithridate*. C. P.

MITHRIDATE Ier ou ARSACE VI, dit *le Grand*, roi des Parthes, 164-139 av. J.-C., succéda à son frère Phraate, enleva aux Bactriens plusieurs provinces, s'avança jusqu'à l'Indus, et, du côté de l'Occident, prit aux rois de Syrie la Médie, 160, l'Assyrie, la Mésopotamie et Séleucie même, et, en 149, plaça un de ses frères sur le trône d'Arménie. Vaincu par Démétrius II, roi de Syrie, 143, il le fit ensuite prisonnier, le traita honorablement, et lui donna même sa fille Rodogune en mariage. Il chercha à civiliser son peuple, en choisissant, pour les lui donner, les meilleures lois des nations qu'il [illegible] vaincues.

MITHRIDATE II ou ARSACE IX, neveu du précédent, régna sur les Parthes de 126 à 86 av. J.-C., vainquit les Scythes, rétablit Antiochus Eusèbe sur le trône de Syrie, mais fut tué dans une guerre contre Tigrane, roi d'Arménie.

MITHRIDATE III ou ARSACE XIII assassina son père [illegible] III, en 61 av. J.-C., fut déposé pour ses cruautés, et [illegible] du gouvernement de la Médie, que lui laissa [illegible], devenu roi des Parthes. Il se révolta, fut [illegible] Babylone, et livré à son frère, qui le fit tuer, 53.

MITHRIDATE, fils naturel de Mithridate le Grand, né à Pergame, reçut de César la Tétrarchie de Galatie avec le titre de roi; puis, après la mort de Pharnace, le royaume du Bosphore Cimmérien, en récompense de sa fidélité dans la guerre d'Alexandrie. Il fut attaqué, vaincu et tué par Asandros, [illegible] de Pharnace, à qui les fils de ce dernier prince [illegible] le même sort.

MITHRIDATE, arrière-petit-fils de Mithridate le Grand par [illegible] Darius, fut roi du Bosphore sous les règnes de [illegible] et de Claude : il voulut secouer le joug des Romains, fut vaincu et emmené à Rome, où Galba, dont il [illegible].

MITHRIDATE [illegible], contrée de la Sarmatie asiatique [illegible] son nom du dernier roi du [illegible] guerre contre les Romains, [illegible] un refuge dans ce pays.

MITHRIDATIUM, [illegible] du pays des Trocmes, sur [illegible] et du Pont, faisait d'abord partie [illegible]. Elle en fut [illegible] par [illegible]. C'est peut-être auj. *Hussein-Abad*. C. P.

MITIDJA. [illegible]

MITLA, [illegible] dans l'[illegible] à 2[illegible] kil. S.-E. [illegible], que l'on a com[illegible]

MITOURIES, [illegible] par les [illegible] en l'hon[illegible] 144[illegible] [illegible]

carades, représentations de mystères, etc. Louis XIV en fut scandalisé, et les interdit en 1650.

MITRE, *Mitra*, coiffure des Galles, prêtres de Cybèle. On l'appelait *Tiare phrygienne*. C'était un bonnet de feutre, conique, et recourbé sur lui-même à son sommet, ce que nous appelons un bonnet phrygien. Il s'attachait sous le menton, avec de longs fanons en forme de bandelettes. — On donne le nom de mitre à la coiffure des évêques, dont la forme est très différente.

MITROVICZ, en hongrois, *Demotrovicze*, anc. *Sirmium*, v. de l'Autriche-Hongrie, prov. de Croatie-Esclavonie, à 35 kil. S.-O. de Peterwardein, sur la Save; 7,1[illegible] hab. Comm. de peaux et de bestiaux. Les bateaux à vapeur de la Compagnie du Danube remontent la Save jusqu'à Mitrovicz. — Cédée à l'Autriche par les Turcs au traité de Carlowitz, 1699.

MITSCHERLICH (Chr.-Guill.), philologue allemand, né en 1760 à Weissensee (Prusse), m. en 1854 à Gœttingue, où il fut durant 69 ans professeur à l'Université. Élève de Heyne, il débuta par une *Epistola critica in Apollodorum*, adressée à son maître, avec des observations sur Stace et Catulle, Gœttingue, 1782. Il donna ensuite des éditions très estimées de l'*Hymne à Cérès*, ibid., 1786, et Leipzig, 1787; des *Romanciers grecs*, dans la collection Bipontine, 1792-94, 4 vol.; des *Œuvres d'Ovide*, Gœttingue, 1796-98, et 1819, 2 vol.; des *Odes d'Horace*, Leipzig, 1800, 2 vol. On lui doit un grand nombre d'opuscules, contenant des corrections et observations sur Catulle, Hésiode, Horace, Properce, Théocrite, Tibulle, etc.

MITSCHERLICH (Eilhard), chimiste allemand, neveu du précédent, né à Neuende (grand-duché d'Oldenbourg) en 1794, m. en 1863, a fait de belles découvertes sur les cristaux, entre autres celle de l'isomorphisme, en 1818. Berzélius le distingua, et l'emmena à Stockholm. Mitscherlich revint à Berlin en 1821, où il fut nommé membre de l'Académie des sciences et professeur de chimie à l'Université. On cite parmi ses découvertes celle du dimorphisme du soufre, et de belles recherches sur les cristaux artificiels. Il était membre associé de l'Institut de France.

Outre divers mémoires, on a de lui un *Traité de chimie*, 1835-56, 2 vol., trad. dans toutes les langues de l'Europe, et en franç. par Valérius, 3 vol.

MITTARELLI (Jean-Benoit), savant camaldule, né à Venise en 1708, m. en 1777, professa la théologie et la philosophie au monastère de Saint-Michel de sa ville natale, et devint supérieur des maisons de son ordre dans les États vénitiens, puis supérieur général à Rome.

On a de lui : *Annales Camaldulenses*, Venise, 1755-73, 9 vol. in-fol.; *Ad scriptores rerum Italicarum Cl. Muratorii accessiones*, ibid., 1771, in-fol.; *Bibliotheca codicum monasterii S. Michaelis Venetiarum*, ibid., 177[illegible], in-fol., etc.

MITTAU. V. Mitau.

MITTERMAIER (Charles-Joseph-Antoine), célèbre jurisconsulte allemand, né en 1787, m. en 1867, fut nommé professeur de droit à Landshut en 1811, à Bonn en 1819, à Heidelberg en 1834, et joua un rôle important à la seconde Chambre du grand-duché de Bade de 1831 à 1848.

On lui doit : *Manuel de Procédure criminelle*, 1810-12, 2 vol.; *Enseignement dans l'art de défendre les accusés*, 181[illegible]; *Erreurs des recueils de lois en matière de droit pénal*, 1819; *La Procédure civile de l'Allemagne comparée à celle de Prusse et de France*, 1820-26, 4 vol.; *Cours de droit privé allemand*, 1821; *Théorie des preuves en matière criminelle*, 1821, 2 vol.; *l'Instruction criminelle de l'Allemagne comparée à celle d'Angleterre et de France*, 1827, 2 vol.; *Doctrine de la [illegible] dans la Procédure civile*, 18[illegible]; *[illegible] du droit privé allemand*, 1837, 2 vol.; *Examen du développement de la [illegible] pénale*, 1841-43, 2 vol.; *la Procédure orale, le [illegible] de l'accusation, la [illegible] et le jury*, 18[illegible]; *le Système pénal de l'Angleterre, de l'[illegible] et de l'Amérique du Nord*, 1[illegible], etc.

MITTWEIDA, v. du roy. de Saxe, cercle de Leipzig, sur la Zschopau, affl. de la Mulde; 9,218 hab. Filatures de coton; fabr. de flanelles, mérinos, cotonnades, toiles et draps.

MITYLÈNE ou plus correctement **MYTILÈNE**, auj. *Metelin*, v. cap. de l'île de Lesbos, appart. à la Turquie, sur la côte E., entre Méthymne et Malée, faisant partie de la ligue des Éoliens. On admirait son Prytanée et son théâtre. Soumise à Athènes avec le reste de l'île, elle se souleva en 428, pendant la guerre du Péloponèse, fut cruellement châtiée, et prit encore part à la guerre Sociale, 358-56. Alliée de Mithridate le Grand, elle fut ruinée par les Romains en 86. Pompée la releva. Terrible tremblement de terre de mars 1867. Patrie de Pittacus, d'Alcée et de Sapho.

MNASALCAS, poète de Sicyone, vers le Ier siècle av. J.-C. Il reste 16 épigrammes de lui dans l'Anthologie grecque. S. Re.

MNASEAS, de Patras ou de Patara, [illegible] [illegible] S. Re.

MNEMOSYNE, [illegible] du Ciel et de la Terre, [illegible] les neuf Muses.

MNÉSICLÈS, architecte grec, florissait vers 437 av. J.-C., du temps de Périclès; il construisit à Athènes les Propylées (V. *ce mot*).

MNÉSIMACHUS, poète attique de la comédie moyenne, dont nous ne possédons que peu de fragments publiés dans les *Poetæ comici* de Meineke, 1840. S. Re.

MNÉVIS, bœuf adoré par les anc. Égyptiens à Héliopolis; comme Apis dans d'autres villes, il était l'image vivante, ou, comme disaient les Égyptiens, *l'âme* du dieu Ra. Il devait avoir le poil noir et hérissé.

MNÔTES, nom sous lequel on désignait les serfs de la glèbe dans l'ancienne Crète. S. Re.

MOAB. *V.* Moabites.

MOABITES, *Moabitæ*, peuple qui habitait au N. de l'Arabie Pétrée, au S.-E. de la Palestine, à l'E. de la mer Morte, au S. du torrent d'Arnon et au N. des Madianites; il tirait son nom de Moab, fils de Loth; v. princ. Rabbath-Moab. Églon, roi des Moabites, tint les Hébreux en servitude, de 1345 à 1327 av. J.-C., et périt de la main d'Aod. Ils furent vaincus par Saül, soumis à un tribut par David, battus encore par Joram, roi d'Israël, et par Josaphat, roi de Juda, et subirent enfin le joug des Assyriens. Leur religion était souillée par des sacrifices humains. Le principal dieu s'appelait Baal-Péor.

MOADHAM. *V.* Mélik-el-Moadham.

MOALLAKATS (Les sept), poèmes arabes qui, à cause de leur perfection, furent suspendus au mur de la Kaaba à la Mecque. Ils ont pour auteurs des poètes antérieurs à Mahomet : Imroulcays, Tarafa, Labîd, Zohaïr-Abou-Selma, Antara, Amr-ibn-Kolthoum et Harith. Ces poèmes, de 70 à 100 vers, sont les plus anciens monuments de la littérature arabe; les auteurs font l'éloge de leur race, ou décrivent un cheval, une épée, etc. On y trouve des renseignements historiques très précieux. Caussin de Perceval a donné une édition du texte des Moallakats; son fils, dans une *Histoire des Arabes*, les a traduites, excepté celle de Labîd, dont on a une traduction latine par de Sacy. M. Arnold a publié une nouvelle édition du texte, avec le commentaire abrégé de Zauzaniy; Leipzig, 1750. D.

MOAVIAH, 1er khalife ommiade, fils d'Abou-Sofyân, né à la Mecque au commencement du VIIe siècle, était arrière-petit fils d'Ommiah, cousin germain du grand-père de Mahomet. Il avait été nommé gouverneur de Syrie par Othman. Ce khalife ayant été assassiné, en 656, à la suite d'une révolte dans laquelle Ali fut soupçonné d'avoir trempé, Moaviah se déclara son vengeur, et refusa de reconnaître Ali, qui avait été élu à sa place. Ce n'était qu'un prétexte : car, dès les premières prédications de Mahomet, une lutte s'était engagée entre la branche des Hachémites, dont Ali descendait, et le reste de la tribu des Koraïchites, dont Ommiah, Abou-Sofyân et Moaviah avaient été successivement les chefs. Moaviah, ayant reconnu l'impossibilité de lutter contre l'établissement de l'islamisme, s'était converti, par politique, à la religion nouvelle, était devenu un des secrétaires de Mahomet et il aspirait à faire passer le khalifat dans sa famille. Ali avait la même ambition. De là une longue guerre entre les deux prétendants. Ali ayant été tué à la suite d'une conjuration, 661, et son fils Hassan, par faiblesse, ayant cédé ses droits à Moaviah, celui-ci fut généralement reconnu pour khalife, et devint le fondateur de la dynastie des Ommiades. Il établit à Damas le siège du khalifat, qui auparavant était à Médine. Sous son règne, l'empire des Arabes prit une grande extension : l'Afrique septentrionale fut subjuguée par Abdallah et Akbah; Moaviah porta ses armes en Orient jusqu'à la Tartarie; par son fils Yésid, il tint Constantinople assiégée pendant 6 à 7 ans, mais ne put y entrer, et fut obligé de faire la paix. Il mourut en 680. D.

MOAVIAH II, 3e khalife ommiade, fils d'Yézid et petit-fils de Moaviah Ier, abdiqua en 683 le khalifat, au bout de 3 mois, ne voulant pas régner. Il laissa l'élection désigner son successeur, qui fut Merwân, fils de Hakem. D.

MOBILE, v. des États-Unis (Alabama), à 280 kil. E.-N.-E. de la Nouvelle-Orléans, sur la rive g. et à l'embouchure de la Mobile dans le golfe du Mexique, par 30° 40′ lat. N., et 90° 41′ long. O.; 48,602 hab. Marché de coton de 1er ordre, mais ayant diminué depuis qu'on peut envoyer le coton par chemin de fer à la Nouvelle-Orléans; exportation de bois de construction. Chemins de fer et bateaux à vapeur vers l'intérieur. Climat sain. Évêché catholique. Mobile a été fondée par les Français vers 1700.

MOBILE, riv. des États-Unis, formée de l'Alabama et du Tombeckbee, se jette dans la baie de son nom, partie du golfe du Mexique. Cours de 104 kil.

MOCARANGUA ou **BENOMOTAPA**, État de l'Afrique orientale, formé dans l'anc. Monomotapa, au S. du Botonga; 450 kil. sur 272. Ch.-l. Zimboé. On suppose qu'il comprend des États indépendants, Mocaranga, Manica, Butongera, Borara. Princ. riv. le Zambèze. Climat sain, quoique très chaud. Forêts peuplées de bêtes féroces. Sol fertile. Les Portugais y ont des comptoirs, à Sena, au mont Fura, etc.

MOCENIGO, famille patricienne de Venise qui a fourni plusieurs doges à cette république : Thomas, 1414-23, sous lequel le territoire d'Aquilée fut conquis; — Pietre, 1474-76, qui s'illustra dans les guerres contre les Cypriotes et les Turcs; — Jean, frère du précédent, 1475-85; — Louis, 1570-77, qui laissa prendre Chypre par les Turcs en 1571.

MOCENIGO (André), historien, né à Venise vers la fin du XVe siècle, s'acquitta avec succès de quelques négociations, fut élevé au rang de sénateur.

On a de lui une histoire de la Ligue de Cambrai sous ce titre : *Bellum memorabile Cameracense adversus Venetos historia*, libri VI, Venise, 1525; elle a été insérée dans le 12e vol. du *Thesaurus antiquitatum Italicarum* de Grævius et P. Burmann.

MOCHA (LA), v. du Chili. (*V.* Conception [La].)

MOCOMOCO, v. de l'île de Sumatra, capitale du roy. d'Anaksungei, à 200 kil. N.-O. de Bencoulen. Poudre d'or, poivre, bois.

MOCQUARD (Jean-François-Constant), littérateur et homme politique, né à Bordeaux en 1791, m. en 1864, suivit d'abord la carrière diplomatique, et fut chargé d'affaires à Wurzbourg en 1812. Il se fit ensuite inscrire au barreau de Paris, prit part à la lutte des libéraux contre le gouvernement de la Restauration et plaida dans divers procès politiques, entre autres celui des quatre sergents de la Rochelle. Sous-préfet de Bagnères-de-Bigorre de 1830 à 1839, il était en relations avec la reine Hortense et son fils Louis-Napoléon, et prit à Paris la direction du journal *le Commerce*, dévoué à la cause napoléonienne. En 1848, il s'occupa activement de l'élection présidentielle, et concourut au coup d'État du 2 déc. 1851. Il a été jusqu'à sa mort secrétaire intime et chef du cabinet de Napoléon III.

On a de lui : *Biographie de la reine Hortense*, 1825; *Nouvelles causes célèbres*, 1847, 6 vol. Il paraît avoir collaboré aux drames suivants : *le Masque de poix*, 1855; *la Fausse adultère*, 1856; *les Fiancés d'Albano*, 1858; *la Tireuse de cartes*, 1859; *les Massacres de Syrie*, 1860. B.

MOCTADER, MOCTADI, MOCTAFI. *V.* Moktader, Moktadi, Moktafi.

MODAIN (El). *V.* Madaïn.

MODANE, ch.-l. de cant. (Savoie), arr. et à 24 kil. S.-E. de Saint-Jean-de-Maurienne, sur la rive g. de l'Arc, à l'entrée du tunnel du mont Cenis; 1,322 hab.

MODE, ordonnance de tons disposés respectivement à l'un d'eux pris pour base et dépendant ainsi les uns des autres. Dans la musique des anc. Grecs, il y avait au moins 15 modes, dont chacun correspondait à un sentiment particulier de l'âme; on en attribuait la distinction à Phémius. Les principaux de ces modes étaient : le *dorien*, le plus grave de tous, usité pour les chants guerriers et religieux; le *phrygien*, fier et guerrier; l'*éolien*, grave encore, mais moins que les deux précédents; le *lydien*, d'abord empreint de sensibilité et de mélancolie, puis animé, badin et propre à la mollesse; l'*ionien*, qui convenait aux fêtes et aux danses voluptueuses.

MODÈNE, *Mutina*, v. forte d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, anc. cap. du duché de Modène, sur un canal alimenté par des puits artésiens, qui la joint au Panaro; 31,083 hab., 58,058 dans la commune. Évêché; synagogue et grand rabbin. Siège d'une cour d'appel. Université, supprimée en 1832, rétablie en 1860; écoles de beaux-arts, de droit, de médecine, vétérinaire, militaire, du génie, etc. Société italienne des sciences; riche bibliothèque. Ville bien bâtie; on y remarque : la cathédrale, en marbre, avec une tour très élevée, dite *Ghirlandina*, et où est le seau de bois qui fit naître la *Secchia rapita* de Tassoni; l'anc. palais ducal, avec collections d'art; les casernes; le marché aux bestiaux; la grande rue (*Strada maestra*). En 1746, la ville de Dresde lui a acheté sa célèbre galerie de tableaux. Fabr. de soieries, toiles, draps, cuirs, instruments d'optique. Patrie de Sigonius, Tassoni, Fallope, Vignole, Muratori, à qui l'on a élevé une statue. — Modène fut fondée, à ce qu'on croit, par les Étrusques. Tib. Sempronius Longus y battit les Boïens, en 194 av. J.-C. Décimus Brutus, un des meurtriers de César, y soutint, en 43, un siège contre Antoine, qui, attaqué par les consuls Hirtius et Pansa et par Octave, dut se retirer; c'est ce qu'on appelle la *guerre de Modène*. Cette ville, ruinée, puis rétablie sous Constantin, subit encore les dévastations des Goths et des Lombards. Redevenue florissante au temps de Charlemagne, elle passa tour à tour aux papes, aux Vénitiens, aux ducs de Milan, de Mantoue et de Ferrare, obéit à plusieurs tyrans pendant le XIIIe siècle, fut acquise en 1288 par la maison d'Este, et devint titre de duché en 1453. Sous le 1er Empire français, elle fut le ch.-l. du département du Panaro, appartenant au roy. d'Italie.

MODÈNE (PROV. DE), division du roy. d'Italie, comprend E. de l'anc. duché de Modène, 2,501 kil. carr.; 273,231 hab. [illegible]le est arrosée par le Pô, le Panaro et la Secchia. Le sud, [illegible]uvert par les ramifications de l'Apennin (Monte-Cimone), [illegible]t ombragé de belles forêts; le nord, formé de vastes plaines d'alluvion, est fertile en blé, riz, maïs, huile, chanvre, plantes tinctoriales; beaucoup de vers à soie et d'abeilles. Ch.-l. Modène; 3 arr.: Modène, Mirandola, Pavullo. C. P.

MODÈNE (DUCHÉ DE), anc. État d'Italie, entre le roy. Lombard-Vénitien et le duché de Guastalla au N., le duché de Parme à l'O., le duché de Lucques, la Toscane et les États de l'Église au S., et ces mêmes États à l'E.; 98 kil. sur 58; [illegible] hab. en 1859. Cap. Modène. Divisé en 7 provinces: Modène, Garfagnana, Guastalla, Reggio, Massa, il Frignano, et la Lunégiane. Sol fertile arrosé par le Serchio, la Secchia, le Panaro et le Crostolo. Les revenus étaient de 8 millions et demi de fr.; l'armée, de 3,500 hommes. — Ce pays, érigé en duché en 1453, en faveur de la maison d'Este, fut compris, en 1797, dans la République cisalpine et forma plus tard, dans le roy. d'Italie, une partie des départements de Panaro et du Crostolo. Restitué à la famille d'Este par le congrès de Vienne en 1815, avec réversibilité à l'Autriche, il s'accrut du duché de Massa en 1829, et de la Lunégiane toscane en 1847. Une révolte y éclata en 1848 contre le duc François V; le pays fut annexé au roy. d'Italie en 1859-60.

MODER, riv. d'Alsace-Loraine prend sa source près de la Petite-Pierre, arrose Ingweiler et Haguenau, reçoit à gauche la Rothbach, à droite la Zinzel, et se jette dans le Rhin près de Seltz. Cours de 48 kil.

MODÉRANTISME, mot inventé pendant la Révolution pour désigner le crime de modération dans les opinions politiques du jour. Il fut créé, en 1793, par des députés et des journalistes démagogues, après la journée du 31 mai, qui prépara la chute des girondins. Il ne fut jamais introduit dans des actes officiels, et ne signifia jamais une criminalité légale, bien qu'il revînt fréquemment dans le langage révolutionnaire. Robespierre, lorsqu'il fit décréter Danton et Camille Desmoulins d'accusation, leur reprochait leur modérantisme.

MODERN, en hongrois *Modor*, v. de l'Autriche-Hongrie (Hongrie), comitat de Presbourg; 4,732 hab. Gymnase luthérien. Bons vins. Draps, cordonnerie, poterie.

MODESTE (SAINT), né en Sicile au IIIe siècle, souffrit le martyre. Fête, le 15 juin.

MODESTINUS (HÉRENNIUS), jurisconsulte romain du commencement du IIIe siècle, élève d'Ulpien, jouit de la faveur des empereurs Alexandre-Sévère et Maximin, reçut le consulat en 228, et fut un des jurisconsultes aux Réponses desquels Théodose II donna force de loi. Il avait écrit de nombreux ouvrages, dont il ne reste que des fragments publiés par Brenckman, Leyde, 1706.

MODHAFFER ou **MOUZAFFER-CHAH**, dernier souverain musulman du Goudjérate, 1571, vit son royaume partagé entre ses émirs, puis ses peuples appeler l'empereur mogol Akbar. Conduit prisonnier à Agrah après la soumission du Goudjérate en 1572, Modhaffer gagna la confiance de son maître, et fut chargé de conquérir le Bengale en 1581; mais il rentra dans son pays, le fit révolter, et s'y défendit 8 ans. Vaincu enfin et fait prisonnier, il se tua, 1592. Le Goudjérate fut alors définitivement réuni à l'empire mogol.

MODHAFFERIENS, dynastie turcomane du Farsistan, qui succéda aux Genghiskhanides de la Perse. Elle compte 4 princes: Modhaffer, 1318; Djelal-Eddin, 1365; Zéin-Elab-Eddin, 1382; Chah-Mançour, 1394. Les Modhaffériens, en [illegible] avec les Ilkhaniens, les Djoubaniens et les [illegible], furent renversés par Tamerlan.

MODICA, *Mohac* des Sarrasins, anc. *Motyca*, v. de Sicile, prov. de Syracuse, sur le Scicli, ch.-l. d'un arr.; 41,231 hab. [illegible] les églises Saint-Pierre et Saint-Georges. Élève [illegible].

MODIGLIANO, anc. *Castrum Mutilum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Florence, sur le Marzeno; 7,048 hab. École latine. [illegible].

MODIUS, mesure de capacité pour les choses sèches, chez [illegible] avait à peu près la forme [illegible] représentait le tiers de l'amphore et valait [illegible] en grec *medimnos*, mesure [illegible] pour les grains, et valait 10 litres 50 cen[illegible]. C. D—Y.

MODLIN ou **NOVO-GEORGIEVSK**, v. de la Russie [illegible] sur la rive droite de la Vistule, au confl. du [illegible] 225 hab. [illegible] en 1807.

MODON, anc. *Methone*, v. forte de Grèce [illegible] 4,244 hab. [illegible]

Les Vénitiens la possédèrent longtemps, et ne la perdirent définitivement qu'au traité de Passarowitz, 1718. En 1770, elle souffrit beaucoup de l'invasion russe; en 1828, les Français la prirent, et les Grecs y brûlèrent une escadre égyptienne.

MODOR, nom hongrois de MODERN.

MODUGNO, v. du roy. d'Italie, prov. de Bari; 9,857 hab.

MODUM, v. de Norvège (Aggershuus), dans l'amt de Buskerud, sur le Drammen, à 40 kil. O. de Christiania; 7,429 hab. Importante exploitation de cobalt, et fabrique de malt.

MOEHLER (JEAN-ADAM), théologien catholique allemand, né en 1796 à Igersheim, près de Mergentheim, m. en 1838, enseigna à l'université de Tubingue, et, depuis 1835, à celle de Munich.

Ses principaux écrits sont: *l'Unité dans l'Église, ou le principe du catholicisme*, 1825, trad. en franç. par Bernard; *Athanase le Grand et l'Église de son temps en lutte avec l'arianisme*, 1827, trad. en franç., 1841, 3 vol.; *Symbolique*, 1832, trad. en franç., 1836, 2 vol.; *Nouvelles recherches sur les différences de doctrine entre les catholiques et les protestants*, 1834, trad. en franç., 1840; *Patrologie, ou Histoire littéraire des chrétiens*, 1839, trad. en franç., par Cohen, 1842, 2 vol.

MOEHSEN (JEAN-CHARLES-GUILLAUME), médecin, né à Berlin en 1722, m. en 1795, reçu docteur à l'université de Halle, devint membre du Collège de médecine en 1747; Frédéric II le nomma son premier médecin. D—G.

MOELLENDORF (RICHARD-JOACHIM-HENRI DE), feld-maréchal-général prussien, né en 1725 à Lindenberg dans la marche de Priegnitz, m. en 1815, fut d'abord page du roi Frédéric II, entra ensuite dans l'armée, se signala dans les batailles de Hohenfriedberg, Sorr, Rosbach, au siège de Breslau et à Hochkirchen; fut nommé, en 1760, commandant des gardes royales; contribua, la même année, à la victoire de Torgau, mais y fut fait prisonnier. Nommé général, en 1774, il fit encore les campagnes de Saxe et de Bohême, et fut, après la guerre, nommé gouverneur de Berlin. Sous le règne de Frédéric-Guillaume II, en 1787, il fut créé feld-maréchal; mais il tomba en disgrâce, parce qu'il s'était déclaré contre la guerre avec la France. Néanmoins il reçut le commandement en chef de l'armée sur le Rhin, après la retraite du duc de Brunswick, et battit les Français à Kaiserslautern, 1793. En 1806, il accepta encore un commandement, fut blessé à la bataille d'Iéna et pris à Erfurt. Traité avec beaucoup d'égards, renvoyé sur parole à Berlin, il fut nommé plus tard par Napoléon Ier grand-croix de la Légion d'honneur. E. S.

MOEN, *Amœna*, île du Danemark, dans la Baltique, sur la côte S. et dans le stift de l'île Seeland; 233 kil. carr., 26 kil. sur 8; 15,079 hab. Ch.-l. Stege. Beaucoup de grains.

MŒNARIA, nom latin de la MELORIA.

MŒNCH, c.-à-d. *le Moine*, un des sommets les plus élevés des Alpes Bernoises (Valais); 4,136 m. de hauteur. Il a été gravi pour la première fois par la princesse Massalsky, en 1855.

MOERBEKE, v. de Belgique (Flandre orientale), arr. de Gand, sur le canal de Moervaert; 5,142 hab. Blanchisseries de toiles; comm. de grains et bois. Anc. château des évêques de Gand.

MŒRIS (LAC). C'est Amenemha III, roi égyptien de la XIIe dynastie, qui, pour remédier à l'insuffisance des réservoirs creusés le long du Nil, résolut d'en créer un immense, destiné à retenir l'excédent des eaux pendant l'inondation et à venir au secours du fleuve, dans les années où son débordement serait trop faible. Ce réservoir fut appelé par les Égyptiens *Meri* (lac par excellence, en grec *Mœris*), *Houmt* (d'inondation), et encore *Ph-Ioum* (la mer), en arabe *Fayoum*; on en voit aujourd'hui les restes entre Illa-Houn et Medinet-el-Fayoum. Le pharaon l'avait entouré de digues larges de 50 m., hautes de 3m,50, et, contrairement au rapport d'Hérodote, le Meri ne mesurait guère que 30 milles, et non 90. Deux canaux à écluses le mettaient en communication avec le Nil. Au milieu, 2 pyramides s'élevaient, surmontées des statues gigantesques d'Amenemha et de la reine son épouse. M. Maspero estime que, sous les rois précédents, les travaux préparatoires avaient été exécutés et qu'Amenemha n'eut qu'à réaliser un plan longtemps mûri par les ingénieurs les plus savants de la vallée du Nil. M. P—r.

MŒRIS, grammairien grec de l'époque d'Hadrien (?), a laissé un lexique de termes attiques qui contient des extraits précieux d'ouvrages auj. perdus. La meilleure éd. est celle de Pierson, Leyde, 1830. S. Re.

MŒRSBURG. V. MEERSBOURG.

MOERZEKE, vge de Belgique (Flandre orientale), arr. et à 4 kil. N.-E. de Termonde, sur l'Escaut; 3,020 hab. [illegible]

MŒSA (JULIA). V. JULIA MŒSA.

MŒSER (JUSTUS), littérateur, né à Osnabruck en 1720, m. en 1794, fut [illegible] Brunswick à Londres pendant la [illegible]

rita, par son patriotisme et ses écrits, le surnom de *Franklin allemand*.

On a de lui : *Essai de quelques tableaux de mœurs de notre temps*, en allemand, Hanovre, 1757 ; *Armonius*, tragédie, id., 1749 ; *De veterum Germanorum et Gallorum* [illegible], Osnabruck, 1749, in-4° ; *Histoire d'Osnabruck*, [illegible] ; *Fantaisies patriotiques*, recueil périodique, Berlin, 1775, 1786 et 1820, 4 vol., etc.

MŒSIE. V. Mœsie.

MŒSSKIRCH, vge du grand-duché de Bade, dans le cercle et à 39 kil. N. de Constance; 2,007 hab. Victoire de Moreau sur les Autrichiens, le 5 mai 1800.

MŒSSINGEN, v. du roy. de Wurtemberg (cercle de la Forêt-Noire), à 12 kil. S.-E. de Rottenburg; 2,667 hab. Sources sulfureuses et bains.

MOEZZ-EDDAULA (Ahmed), 3e fils de Bouïah, le premier des Bouïdes qui ait régné à Bagdad. Il s'empara du Kerman et du Khouzistan, et vint assiéger Bagdad, qui se rendit en 946. Le khalife Mostakfi, ne pouvant lui résister, lui donna le titre de *Moezz-Eddaula* (qui fortifie l'empire). Moezz-Eddaula usurpa l'autorité du khalife, auquel il fit crever les yeux, le déposa et le remplaça par Mothi. Il avait pris la qualité d'*Emir-al-Omra*. (V. ce mot.) La prise de Bagdad fut suivie de celle de Mossoul. Toute la Syrie se soumit à lui; il mourut en 967. D.

MOEZZ-LEDINILLAH, 1er khalife fatimite d'Égypte, commença son règne dans l'Afrique en 953, et résida à Kairoan et à Mahdyya jusqu'en 968. Pendant cette année, son général Djauher fit la conquête de l'Égypte, et jeta les fondements du Caire. Mothi-billah, khalife abbasside, possédait alors l'Égypte; mais quoique les habitants eussent été forcés de reconnaître Moezz, le schisme des khalifes dans le mahométisme dura de 972 à 1171, époque où Noureddin et son général Saladin supprimèrent le khalifat des Fatimites et rétablirent celui des Abbassides. Moezz, interrogé sur les preuves de la parenté qui l'unissait au prophète, répondit, en portant la main sur la garde de son épée : « Voilà l'auteur de ma race ; » et en jetant une poignée de pièces d'or : « Voilà mes titres généalogiques. » Il mourut en 975, laissant pour son successeur Aziz-billah. D.

MOGADOR ou **SOUEIRAH**, v. forte du Maroc, bon port sur l'océan Atlantique, à 218 kil. de Maroc; par 31° 30′ lat. N. et 12° 4′ long. O.; 16,000 hab., dont 4,000 juifs. Palais impérial. Tanneries, corroieries, tissus de laine, de soie; fabrique d'armes. Exportation d'huile d'olive, amandes, laines, peaux de chèvres, cire, maïs, plumes d'autruches, etc. — Fondée en 1760 par l'empereur Sidi-Mohammed. Les Français, commandés par le prince de Joinville, la bombardèrent, le 15 août 1844.

MOGHOSTAN, c.-à-d. *pays des dattes*, anc. *Carmanie*, contrée de la Perse, dans le S. du Kerman; ch.-l. Minab. Sol plat, sablonneux, riche en dattiers. Les côtes sont soumises à l'iman de Mascate.

MOGLAH, *Alinda*, v. de la Turquie d'Asie (prov. d'Aïdin), ch.-l. du livah de Mentech.

MOGOLS. V. Mongols.

MOGONTIA, nom latin de Monza.

MOGRABINS. V. Maugrabins.

MOGUER, anc. *Lontici*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. d'Huelva, port sur le rio Tinto, près de son embouchure dans l'Atlantique. Pop. de la commune : 7,332 hab.

MOGUNTIACUM, v. de la Gaule, ch.-l. de la Germanie première, chez les Caracates; auj. *Mayence*.

MOHACZ, v. de Hongrie (Baranya), sur la rive dr. du bras occidental du Danube, à 97 kil. O. de Szegedin; 12,380 hab. Gymnase de franciscains. Métropolitain grec. Célèbre par 2 batailles : la 1re, en 1526, où les Turcs, commandés par Soliman II, défirent les Hongrois, qui y perdirent leur roi Louis II; la 2e, en 1687, où Charles IV de Lorraine, commandant les Hongrois et les Impériaux, battit complètement les Turcs.

MOHAMMED, c.-à-d. *le Loué*, nom arabe, dont on a fait Mahomet.

MOHAMMED-AL-MADHI, 3e khalife abbasside, 775-785, succéda à son père Al-Mançour. Un de ses fils, Haroun-Al-Raschid, lui gagna quelques victoires sur les Grecs, et s'avança jusque sous les murs de Constantinople. Le khalife consentit à signer la paix avec l'impératrice Irène, à condition qu'elle lui payerait tribut. Les dernières années de son règne furent employées à combattre quelques sectes hérétiques, qui se séparaient de l'unité de l'islamisme. Il fit un pèlerinage à la Mecque avec un faste inouï. Libéral, bon, ami de la justice, il établit une excellente administration dans son royaume. Il embellit les mosquées de la Mecque, de Médine et de Jérusalem. Il mourut, âgé de 43 ans, à la chasse, d'autres disent empoisonné. Il avait désigné pour son successeur son fils aîné, Al-Hadi, frère d'Haroun-Al-Raschid. D.

MOHAMMED-AL-MAHDI (Aboul-Cacem), dernier iman de la race d'Ali, né en 869, fut tué à 11 ans, selon les uns, par [illegible] Motamed, [illegible] à l'âge de 75 ans. Les Chyites croient qu'il reparaîtra [illegible].

MOHAMMED-AL-MAHDI, khalife ommiade de Cordoue, 1009-1012, cousin d'Hescham II, usurpa le trône, que Soliman, chef de la garde africaine, lui enleva. Il parvint à le ressaisir, [illegible].

MOHAMMED-AL-GAURY, 5e sultan de la dynastie des Gaurides en Perse, et 1er souverain musulman de l'Hindoustan, fut associé au trône en 1171 par son frère Gaïath-Eddyn, qui lui donna le roy. de Ghazna, et recula les bornes de ses États du côté de l'orient, par la conquête du Goudjerate, de Lahore, de Dehli, d'Adjémir et de Bénarès. Il fut assassiné en 1206.

MOHAMMED-GAÏATH-EDDYN, sultan seldjoukide de la Perse, 2e fils de Melik-Chah, disputa l'empire à son frère Barkiarok pendant 5 ans, et en resta maître de 1105 à 1118.

MOHAMMED-BEN-TAHER, 5e et dernier prince de la dynastie des Tahérides dans le Khorassan, 862-872, fut confirmé dans sa souveraineté par le khalife Mostaïn-billah, repoussa les attaques d'Yacoub-ben-Laïth, prince de la dynastie des Soffarides, mais fut renversé par Amrou, frère d'Yacoub.

MOHAMMED (Aboul-Modhaffer-Nasser-Eddyn), empereur mongol de l'Hindoustan, 1717-1747, petit-fils de Behader-Chah, se laissa enlever par Nadir-Chah, usurpateur du trône de Perse, toutes les provinces à l'O. de l'Indus. Il eut pour successeur son fils Ahmed-Chah.

MOHAMMED-HASSAN-KHAN, fondateur de la dynastie des Kadjars de Perse, était fils de Feth-Ali-Khan, gouverneur du Mazendéran. D'abord gouverneur d'Asterabad sous Nadir et Adhel-Chah, il se déclara indépendant à la mort de ce dernier, 1748, s'empara du Mazendéran, du Khorassan, du Ghilan, et envahit la Perse. Mais il tomba au pouvoir de Kérim-Khan, son compétiteur, qui le fit décapiter, 1758.

MOHAMMED-AGA, fils du précédent, était tombé, avec son père, entre les mains de Kérim, qui l'emmena à Chiraz et le fit eunuque. Il s'évada en 1779, reprit Asterabad, le Mazendéran et le Ghilan, conquit toute la Perse, saccagea la Géorgie et le Khorassan, reçut la soumission du Chirwan et du Daghestan, et allait attaquer les Russes, quand il fut assassiné, 1797.

MOHAMMED-BEY, successeur d'Ali-Bey dans le gouvernement de l'Égypte, avait été acheté par lui comme esclave en 1758. Admis dans le corps des Mamelouks, il devint le gendre d'Ali, se souleva contre lui, le chassa du Caire et fut bientôt maître de tout le pays, 1773. Il obtint du sultan de Constantinople le titre de pacha, fut chargé de faire la guerre à Dhaher en Syrie, prit Gaza, Jaffa et Saint-Jean-d'Acre, mais mourut de la peste en 1776.

MOHAMMED-CHAH, roi de Perse, 1834-48, né en 1810, succéda à son père Abbas-Mirza, battit, avec l'aide des Anglais, plusieurs compétiteurs; prit Hérat, qui refusait de le reconnaître pour suzerain; dompta les Kourdes; rétablit, par de sévères châtiments, l'ordre dans les finances et les autres services publics. Il a eu pour successeur son fils Nasr-Eddin.

MOHAMMED-ES-SADOK, bey de Tunis, né en 1812, m. en 1882. Il était fils de Sidi-Ashim et succéda en 1859 à son frère aîné Mohammed-Bey. Le début de son règne fut marqué par une insurrection des Kroumirs. Le chef des rebelles, Sidi-ben-Abel, frère du bey, fut pris et mis à mort. Mohammed-es-Sadok essaya sans beaucoup de succès d'introduire des réformes dans le gouvernement de la Régence. En 1865, il contracta un emprunt à Paris, mais il fallut l'intervention diplomatique de la France pour l'obliger à tenir ses engagements. En 1871, il se déclara vassal de la Porte et obtint d'Abd-ul-Aziz un firman d'investiture que la France refusa de reconnaître. En 1881, à la suite de la campagne contre les Kroumirs, nos troupes occupèrent la Tunisie que le traité du Bardo ou de Kasr-el-Saïd (12 mai) plaça sous le protectorat de la France. (V. Tunisie.) Mohammed-es-Sadok a eu pour successeur son frère, Sidi-Ali.

MOHARBANDJ, en anglais *Mohurbunge*, district de l'Hindoustan anglais (Calcutta), entre la Sonna et la Subanrykha; ch.-l. Hariorpour; 91,125 hab. Il a été formé aux dépens de l'Orissa.

MOHAVIAH. V. Moaviah.

MOHAWK, riv. des États-Unis (New-York), liée par un canal aux lacs Oneida et Ontario. Sources à 8 kil. O. de Trenton; cours de 220 kil. par Rome, Utica, Schenectady. Embouchure dans l'Hudson, près de Waterford. Belle cataracte de 20 m. à peu de distance de cette ville.

MOHAWKS, peuple indigène de l'Amérique du N., dans le groupe des Iroquois, habite dans la prov. d'Ontario (Dominion of Canada). Il est brave, guerrier, et auj. peu nombreux.

MOHEDANO (Les frères Raphael et Pierre **RODRI-

[illegible]UEZ-), religieux de la Merci à Grenade au XVIIIe siècle, ont [illegible] un ouvrage fort important : *Historia literaria de España, [illegible]igen, progresos, decadencia y restauracion de la literatura española*, Madrid, 1766-85, 9 vol in-4°.

MOHELNICE. *V.* MUGLITZ.

MOHICANS, peuple indigène de l'Amérique du Nord, dans [illegible] E. de la Nouvelle-Angleterre. Il est réduit auj. à un très petit nombre de survivants.

MOHILEV, v. forte de la Russie d'Europe, sur la rive dr. du Dniéper; ch.-l. de gvt et de district, à 800 kil. S. de Saint-Pétersbourg; 40,535 hab., beaucoup de juifs. Archevêchés [illegible]usse et catholique. Cour d'appel criminelle et civile. Cuirs dits de Russie. Réunie à la Russie en 1772; les Français, commandés par Davout, la prirent en 1812, après avoir battu Bagration. Le gvt de Mohilev a 48,045 kil. carr.; 548 kil. sur 370; 1,136,814 hab. Sol fertile, plat, arrosé par le Dniéper, couvert d'immenses forêts, marécageux au S. Élève de bétail, chèvres [illegible].

MOHILEV, v. de la Russie d'Europe (Podolie), sur le Dniester, à 1[illegible]2 kil. E.-S.-E. de Kaminiec; 18,129 hab. Évêché ar[illegible].

MOHL (ROBERT DE), jurisconsulte allemand, né à Stuttgart en 1799, m. en 1875, fit ses premières études au gymnase de sa ville natale, suivit les cours de droit et d'économie politique aux universités de Tubingue et de Heidelberg, fut nommé professeur adjoint de droit à Tubingue en 1824, professeur titulaire d'économie politique en 1829, conservateur de la bibliothèque de l'Université en 1836, donna sa démission en 1845 pour cause politique, accepta la place de professeur de droit à Heidelberg en 1847, fut élu membre du Parlement de Francfort en 1848, et appelé au ministère de la justice par le [illegible] l'empire. De 1861 à 1866, il fut représentant du grand-duché de Bade à la Diète fédérale. Depuis 1857, il était membre correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques de France.

Ses ouvrages, tous écrits en allemand, sont : *le Droit public des* [illegible], 1824; [illegible] *sur les mœurs des étudiants de* [illegible], 1840; *Droit public du royaume de Wurtemberg*, 2e édit., 1840-46, 2 vol.; *le Système de la justice préventive*, 2e édit., 18[illegible]; [illegible] *les principes du droit*, 2e édit., 18[illegible], 3 vol.; *Histoire et bibliographie de l'économie politique*, 1855-58, [illegible] *des sciences politiques*, 1859, etc.

MOHL (JULES DE), orientaliste, frère du précédent, né à Stuttgard en 1800, m. en 1876, fut destiné au ministère évangélique, et étudia la théologie à Tubingue. Mais à la suite d'un voyage en Angleterre, où il se lia avec des orientalistes distingués, il vint suivre à Paris les cours d'Abel de Rémusat et de Sylvestre de Sacy. Il a publié, 1834, la traduction latine du livre chinois *Y-King*, que le P. Régis avait laissé en manuscrit, donné lui-même une traduction latine du *Chi-King* de Confucius, 18[illegible], et fait imprimer le livre persan des *Fragments relatifs à Zoroastre*, 1829. Son œuvre capitale est la grande édition, avec traduction, du *Schah-Nameh* de Firdousy, publiée aux frais du gouvernement, Paris 1838-55, 4 vol. gr. in-fol. De Mohl, s'étant fait naturaliser français, put remplacer Burnouf père à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1844, et Jaubert dans la chaire de persan au Collège de France. Il succéda en 1852 à Eugène Burnouf comme inspecteur de la typographie orientale à l'Imprimerie nationale et comme secrétaire de la Société asiatique.

MOHRINGEN, v. du roy. de Prusse (Hanovre), sur la Mohn, près de son confl. avec la Leine; 1,800 hab. Château. — v. du roy. de Wurtemberg (Neckar), à 5 kil. S.-O. de Stuttgard; 2,742 hab.

MOHRUNGEN, v. du roy. de Prusse (Prusse orientale), à [illegible] de Kœnigsberg; 3,864 hab. Victoire de [illegible] sur les Russes, en 1807.

MOIGNO (L'ABBÉ FRANÇOIS-NAPOLÉON-MARIE), savant mathématicien et physicien, né à Guéméné (Morbihan) en 1804, m. en 1884, commença ses études au collège de Pontivy et [illegible] d'Auray. Il se destinait à l'état [illegible], et [illegible] 1822 au noviciat des jésuites à [illegible]. En 18[illegible] il fut chargé d'enseigner les mathématiques [illegible] que la Compagnie avait fondé à Paris, [illegible]. L'ardeur qu'il apportait à ses travaux scientifiques [illegible] prêcher avec succès dans plusieurs [illegible] dans [illegible] *allé* [illegible] prêter un concours actif [illegible]. [illegible], en 18[illegible], il reçut de [illegible] le P. [illegible] d'abandonner les mathématiques [illegible] d'aller [illegible] l'histoire [illegible] au séminaire [illegible]. L'abbé Moigno [illegible] la publication d'un important ouvrage [illegible] : *Leçons de calcul différentiel et* [illegible] *les méthodes et les ouvrages publiés* [illegible], 18[illegible] et suiv., 3 vol. [illegible], 1861. Il [illegible] de rester à Paris, et après [illegible] et de conflits sans cesse renouvelés, il se décida à rompre les liens qui l'attachaient à la compagnie. Il rédigea successivement, à partir de 1845, le courrier scientifique de l'*Époque*, de la *Presse* et du *Pays*, et fonda en 1852 une savante revue, *le Cosmos*, qui fut transformée par lui en 1863 et s'appela *les Mondes*. Devenu prêtre séculier, l'abbé Moigno continua d'exercer les fonctions ecclésiastiques. Il fut aumônier adjoint du lycée Louis-le-Grand de 1848 à 1851, prêtre attaché à la paroisse de Saint-Germain des Prés en 1859, enfin chanoine du chapitre de Saint-Denis en 1873. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1864.

Parmi les nombreux ouvrages de l'abbé Moigno, on doit citer : *Traité de la télégraphie électrique*, 1849; *Mémoires sur le Stéréoscope et le Saccharimètre*; *Répertoire d'optique moderne*, 1850, 4 vol.; *Cours de science vulgarisée*, 186[illegible]-66, 8 livr. in-8°; *Leçons de mécanique analytique*, 1867, pl.; *les Eclairages modernes*, 1868, fig.; *Mélanges de physique et de chimie*, 1869, in-18; *Recherches sur les agents explosifs modernes*, 1872, in-18; *Optique moléculaire*, 1873, in-18; *les Splendeurs de la foi*, 187[illegible], 4 vol.; *Manuel de mnémotechnie*, 1879, in-18; *le R. P. Secchi, sa vie, ses travaux*, 1879, in-18. Il a traduit de Tyndall : *la Chaleur, mode de mouvement*, 1874, in-18.

MOINE (ANTONIN), sculpteur, né à Saint-Étienne (Loire) en 1797, m. en 1849, produisit des œuvres fort remarquées : les *Lutins*, la *Chute d'un cavalier*, une *Scène du Sabbat*, *l'Ange du jugement dernier*, les statuettes du *Sonneur d'olifan*, d'*Esméralda*, de *Phœbus*, de *Don Quichotte*, du *Grognard*, etc. On lui doit encore une statue de Sully (au Luxembourg), la statue de St Protais (à l'église Saint-Gervais), les Naïades et les Tritons des fontaines de la place de la Concorde. Élève de Girodet et de Gros pour la peinture, il eut aussi de grands succès dans le genre du pastel. B.

MOINES, du grec *monos*, seul, nom donné d'abord à de pieux laïques vivant séparés du monde, puis à tous les membres des communautés religieuses formant les ordres *monastiques* et composant le clergé régulier (vivant sous une règle). Les *Anachorètes* de l'Inde, les *Thérapeutes* de l'Égypte, les *Ascètes* de la Judée, précédèrent le monachisme chrétien, qui prit naissance dans la Thébaïde. Il fut fondé, au IIIe siècle, par des solitaires fuyant les persécutions, la corruption romaine et le fléau des invasions. St Paul, de Thèbes en Égypte, fut le premier modèle de ces anachorètes voués d'abord exclusivement à la solitude et à la contemplation. Après lui, St Antoine et St Pacôme, par la prière et le travail en commun, resserrèrent les liens de ce peuple de frères, et préparèrent le passage de la vie *monastique* proprement dite à la vie *cénobitique* ou de communauté. Tandis que St Pacôme fondait à Tabenne (Haute-Egypte) plusieurs milliers d'établissements appelés *Laures*, sa sœur rassemblait sur les bords du Nil un grand nombre de *nonnes*, femmes non mariées (*non nuptæ*). Bientôt l'Orient se couvrit de monastères, qui se rattachèrent à la règle de St Basile. (*V.* BASILE.) En Occident, le monachisme prit un caractère plus pratique. Les premiers moines parurent à Rome en 341, à la suite de St Athanase. St Martin fonda en Gaule le monastère de Marmoutier en 375, et St Honorat celui de Lérins en 391. L'Espagne, l'Angleterre et l'Irlande reçurent bientôt de nombreuses colonies de religieux. St Benoît, 480-543, écrit dans la préface de sa *Règle* qu'il y avait de son temps 4 espèces de moines : les *cénobites*, vivant en commun sous la direction d'un supérieur (du grec *koinos bios*, vie en commun); les *anachorètes* ou *ermites* (du grec *anakhôrein*, habiter à l'écart, et *erêmos*, désert); les *sarabaïtes*, qui vivaient par groupes de 2 ou 3, sans règle et sans supérieur, et les *gyrovagues*, ou moines errants (du grec *guros*, faire tourner). Il blâme sévèrement la manière de vivre des gyrovagues et des sarabaïtes, respecte la pieuse liberté des anachorètes, qu'il regarde comme des athlètes éprouvés, sortis de l'armée de leurs frères pour livrer au diable un combat singulier, mais se contente de régler « la très forte association des cénobites ». Sa règle, en 73 chapitres, prescrit aux moines la prière, le jeûne, le silence habituel, mais aussi le travail des mains, surtout le travail agricole, et la lecture comme récréation. Elle leur impose la pauvreté et l'obéissance absolue aux ordres de leur supérieur; mais le supérieur est élu par eux et doit, dans les circonstances graves, prendre conseil des plus anciens et des plus sages. Cette règle, introduite en France par 2 disciples de St Benoît, St Maur et St Placide, a été le fondement de l'institution monastique en Occident. Les réformes successives opérées dans l'ordre des bénédictins par Bernon et Odon à Cluny, au Xe siècle; par Robert de Molesme à Cîteaux, au XIe; par St Bernard à Clairvaux, au XIIe, tendaient plutôt à restaurer et à fortifier la règle de St Benoît qu'à la remplacer. Les mêmes principes guidèrent St Bruno, lorsqu'il institua, vers 1084, l'ordre austère des chartreux, auquel il imposa seulement des mortifications plus rigoureuses et une solitude plus absolue. C'est seulement au XIIIe siècle que la création des ordres mendiants, des Mineurs ou Franciscains, des Frères Prêcheurs ou Dominicains, et des Carmes vint apporter un élément nouveau dans l'institution monastique. Ces ordres étaient destinés à l'action plus encore qu'à la prière.

Plus mêlés au monde, ils eurent une influence extraordinaire sur les hommes et les événements des temps qui suivirent. Leur popularité fut immense au moyen âge. (V. RELIGIEUX (ORDRES).)

V. Guizot, *Hist. de la Civilisation en France*, t. I; et surtout Montalembert, *Histoire des Moines d'Occident*.

MOINGT, *Mediolanum Segusianorum*, *Mediodunum*, bourg (Loire), arr. et à 2 kil. S.-S.-E. de Montbrison; 1,044 hab. Aux environs sont les ruines d'un édifice antique, appelé dans le pays *Palais des Sarrasins*, et qui est peut-être un monument gaulois. Sources minérales.

MOIRANS, brg (Isère), arr. de Saint-Marcellin, sur la Morge ; 2,903 hab. Fabr. de foulards, de chapeaux de paille. Patrie des frères Pâris.

MOIRANS, ch.-l. de canton (Jura), arr. de Saint-Claude; 1,238 hab. Filature de coton; tabletterie.

MOIS, division de l'année. On en compte 12 (*V.* CALENDRIER), dont les noms actuels sont très anciens (*V. les articles spéciaux*), et que l'on divise en semaines. (*V. ce mot.*) Les anc. Grecs partageaient le mois en 3 dizaines, et les Romains en *calendes, nones* et *ides*. (*V. ces mots.*)

MOISDON-LA-RIVIÈRE, ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant, sur le Don; 2,605 hab. Forges à fer; ardoisières.

MOÏSE, législateur des Juifs, naquit en Égypte, du lévite Amram et de Jochabed, vers 1605 av. J.-C., à l'époque où un pharaon faisait jeter dans le Nil les enfants mâles des Hébreux, dont la rapide multiplication l'effrayait. Caché pendant 3 mois par sa mère, exposé sur le fleuve, sauvé par Termutis, fille du pharaon (d'où son nom, qui signifie *sauvé des eaux*), Moïse fut élevé dans le palais et instruit dans toutes les sciences des prêtres égyptiens. A 40 ans, il alla visiter ses frères opprimés, tua un Égyptien qui maltraitait un Israélite, et, pour échapper à la colère du pharaon, s'enfuit dans le désert de Madian (péninsule du Sinaï), où il épousa Séphora, fille de Jéthro, prêtre du pays. Pendant 40 années nouvelles, gardien des troupeaux de Jéthro, il mena dans la solitude la vie patriarcale. Mais Dieu lui apparut, sur le mont Horeb, dans un buisson ardent, et lui commanda d'aller délivrer les Israélites. Moïse ne put triompher de la résistance du pharaon qu'en frappant l'Égypte des *dix plaies* (eau changée en sang; grenouilles; moucherons; grosses mouches; peste des animaux; ulcères et tumeurs; grêle et tonnerre; sauterelles; ténèbres de 3 jours; mort des premiers-nés). Il emmena alors de Ramessès les Israélites au nombre de 600,000, et, guidé par une colonne de nuée ou de feu, leur fit traverser la mer Rouge à pied sec, pendant que les flots, refermés derrière eux, engloutissaient les Égyptiens, miracle qu'il célébra par un admirable cantique. Pendant une nouvelle période de 40 années, passées dans la presqu'île du Sinaï, ou dans le S. et l'E. de la Judée, Moïse confirme sa mission par les miracles dont il est l'instrument : à Mara, il adoucit les eaux amères; dans le désert de Sin il prie, et Dieu envoie la manne; près de Raphidim, il fait jaillir l'eau du rocher, et, les bras élevés au ciel entre Aaron et Hur, du haut de la colline, il donne à Josué la victoire sur les Amalécites. Dieu veut qu'il conserve le souvenir de ces événements : c'est là l'origine du *Pentateuque*. Après avoir rendu la justice, d'abord seul, puis, sur le conseil de Jéthro, avec l'assistance des anciens, il arrive au Sinaï, le 3e jour du 9e mois depuis la sortie d'Égypte : là, au milieu du tonnerre et des éclairs, il reçoit de Dieu le *Décalogue* et plusieurs lois qui l'expliquent, consacre l'alliance entre Jéhovah et son peuple, puis passe 40 jours et 40 nuits sur le sommet du mont, où Dieu lui donne le modèle du tabernacle et les deux tables de pierre; au retour, il les brise de colère à la vue du veau d'or, réduit cette idole en poudre, et fait tuer par les Lévites 23,000 coupables; Dieu, sur la montagne, lui donne 2 nouvelles tables, et, en lui manifestant sa gloire, communique à son visage un éclat que le peuple ne peut soutenir : Moïse est obligé de se voiler. Des richesses des Israélites, il construit alors le *Tabernacle*, y renferme dans le sanctuaire (*saint des saints*) *l'arche d'alliance* qui contient les *tables du témoignage*, consacre au sacerdoce la famille d'Aaron son frère, aux fonctions religieuses la tribu de Lévi, et fixe les institutions religieuses, civiles et politiques des Hébreux. Il sort du désert du Sinaï après un an de séjour, et reprend la marche vers la terre promise : longue et pénible épreuve pour le chef, toujours en butte aux reproches du peuple qui regrettait l'Égypte. Il fallut même que Moïse s'adjoignît, pour le conduire, 70 *anciens* animés de l'esprit de Dieu. Les murmures renaissaient sans cesse : témoin la demande de chair, le miracle des cailles et les *sépulcres de concupiscence*, les plaintes de Marie, sœur de Moïse, et la lèpre qui la couvrit, enfin l'emportement du peuple au rapport des espions revenus de la terre de Chanaan. La rébellion comblant la mesure, Dieu réserve la *terre promise* aux fils seuls des coupables, et condamne ceux-ci à errer de nouveau dans le désert pendant 38 années. Le supplice de Coré, Dathan et Abiron montre qu'ils ne s'y corrigèrent point. Aaron et Moïse lui-même furent privés d'entrer dans la terre promise, en punition de leur défiance, lorsque, dans le désert de Cadès, la dernière année de la vie du désert, Moïse frappa à 2 fois le rocher, dont sa parole eût suffi à faire jaillir les eaux. Moïse put encore guider l'entrée des Juifs dans l'E. de la Judée, guérir avec le *serpent d'airain* les blessures faites par les serpents du camp, présider aux victoires remportées sur Séhon, roi des Amorrhéens, Og, roi de Basan, et les rois des Madianites, assisté de Balaam. Après avoir choisi Josué pour lui succéder et pour établir les Juifs dans la terre de Chanaan, dont il avait déjà attribué l'E. aux tribus de Gad, Ruben et à la demi-tribu de Manassé, Moïse compléta son œuvre de législateur et de moraliste par de suprêmes instructions (*Deutéronome*), fit entendre le cantique inspiré « *Cieux, écoutez ma voix*, etc. », contempla la terre promise du haut du mont Nébo, et mourut sur cette montagne en 1475. — La législation mosaïque présente un contraste frappant avec les autres législations de l'antiquité : seule, en opposition avec le génie dur, indocile et sensuel du peuple qu'elle doit régir, elle s'inspire de principes supérieurs aux circonstances au milieu desquelles elle se produit. Sévère et minutieuse, comme l'exigeaient et la nature rebelle des Hébreux et le climat brûlant qu'ils habitaient, elle se réduit à un dogme : l'unité et la souveraineté de Dieu. Le gouvernement n'est pas une théocratie de caste, comme dans l'Inde et en Égypte, où les prêtres ont toutes les richesses et le pouvoir; ici, ils ne sont que les ministres, les délégués de Dieu, à qui remonte réellement l'autorité : les Lévites sont dispersés, réduits à 48 villes, pauvres et sans patrimoine. La politique se confond avec la religion : la 1re, l'unique loi, c'est l'obéissance et la fidélité au Seigneur. En son honneur se célèbrent toutes les fêtes (sabbat, nouvelle lune, Pâque, Pentecôte, fête des Tabernacles, fête des Expiations), et elles sont en même temps destinées à rapprocher les Juifs disséminés dans les 12 tribus, sous le gouvernement patriarcal des chefs de tribus et des chef de famille; en son honneur sont faites les offrandes du 1er né, des dîmes, etc., hommages de reconnaissance. Au point de vue civil, égalité absolue des Juifs devant Dieu, seul roi et seul maître; cette égalité est maintenue : dans les conditions par l'*année sabbatique* (la 7e), qui rend à l'esclave sa liberté; dans la propriété par l'*année jubilaire* (la 50e), qui rend au premier maître ou à sa famille les terres aliénées; dans le gouvernement par le choix que Dieu fait des chefs ou des rois dans le sein du peuple. Au point de vue social, la femme est protégée contre le mari, l'enfant contre le père, l'esclave contre le maître, puisque, libre au bout de 7 années s'il est Hébreu, il le devient forcément, s'il est étranger, au retour du jubilé. L'étranger, sauf le Cananéen (l'ennemi), est protégé et secouru; l'homicide involontaire trouve, contre la famille de la victime, un asile dans 6 villes de refuge, où il subit une expiation. — La législation de Moïse est contenue dans le *Pentateuque* ou les 5 livres (*Genèse*, ou la Création, jusqu'à l'établissement des Hébreux en Égypte; *Exode*, ou la sortie d'Égypte; *Lévitique*, livre de prescriptions détaillées sur le culte, sur les rapports avec Dieu et l'organisation religieuse des Lévites et des Israélites; *Nombres*, exposition de la force matérielle du peuple, et suite de l'histoire de Moïse; *Deutéronome*, complément du *Décalogue*, du *Lévitique* et de l'histoire de Moïse). L'exégèse allemande a cru découvrir dans le *Pentateuque* des différences de rédaction qui indiqueraient plusieurs mains et plusieurs époques; elle prétend enlever à Moïse l'honneur de les avoir composés, et incline à placer vers le commencement de l'ère chrétienne seulement l'opinion qui les lui attribue; mais elle convient elle-même que les remaniements de la forme n'altérèrent jamais gravement le fond, de sorte que les fragments Élohistes ou Jéhovistes, ainsi réunis, auraient la valeur de documents originaux. Cet aveu seul infirme le scepticisme à cet égard, et laisse à Moïse son triple caractère de chef du peuple, de législateur sacré et d'historien primitif des Juifs. Moïse résume en lui l'époque que Bossuet appelle *la loi écrite*, et prend rang parmi les plus grands poètes épiques et lyriques.

V. Pastoret, *Moïse législateur et moraliste*, 1788. A. C.

MOÏSE DE KHORÈNE, historien national de l'Arménie, né dans la seconde moitié du IVe siècle à Khorni ou Khoronk (canton de Daron), très versé dans la connaissance du grec et du syriaque, et auteur de divers ouvrages dont le plus remarquable est une *Histoire d'Arménie* en 4 livres (les trois premiers seuls nous sont parvenus). Cet ouvrage, qui nous conduit jusqu'à la chute des Arsacides, n'est pas seulement remarquable par sa valeur littéraire, mais par les renseignements qu'il nous fournit sur les nations les plus importantes de l'antiquité. Moïse de Khorène a écrit en outre une *Rhétorique*, une *Géographie*, dont le texte a été malheureusement modifié par les copistes, et quelques opuscules sur des sujets

religieux. Il a emprunté à la littérature grecque des citations souvent curieuses et trop peu connues des historiens; il signale l'existence d'ouvrages aujourd'hui perdus, et il nous donne même quelques détails sur la *Médée* d'Euripide, que nous ne connaissons que de nom. M. Victor Langlois a d'ailleurs réuni et traduit les fragments d'historiens grecs perdus conservés dans les œuvres des écrivains arméniens.

Les œuvres de Moïse de Khorène ont été souvent publiées, soit en arménien, soit en langues étrangères. La traduction française de Le Vaillant de Florival, Paris, 1836, in-8°, est remplie d'infidélités; mais celle de V. Langlois, 1869, in-4°, est très consciencieuse. La *Géographie* a été traduite par Saint-Martin, dans ses Mémoires sur l'Arménie, 1818. M. P—T.

MOISK, lac de Russie. (*V.* ILMEN.)

MOISSAC, *Mussiacum*, s.-préf. (Tarn-et-Garonne), sur la rive dr. du Tarn; 9,202 hab. Tribunal de commerce; collège. Cette ville se forma autour d'une riche abbaye, dont l'église subsiste encore; Simon de Montfort la prit en 1212. Elle est entourée de jolies promenades. Comm. de grains, de farines renommées, sel, vins, huile, safran, laines. Beau pont. Récolte de blé et de châtaignes.

MOITTE (JEAN-GUILLAUME), sculpteur, né à Paris en 1747, m. en 1810, élève de Pigalle et de Lemoyne, obtint le grand prix en 1768, et se rendit à Rome, où il étudia l'antique avec ardeur. Il fut élu membre de l'Institut en 1795. Ses principaux ouvrages sont : la statue de *Cassini;* les figures colossales de *la Bretagne* et de *la Normandie,* qui ornaient l'anc. barrière des Bons-Hommes, à Paris; plusieurs bas-reliefs et sphinx au château de l'Ile-Adam; *la Patrie couronnant les vertus civiques et guerrières*, bas-relief de l'immense fronton du Panthéon, chef-d'œuvre qui a été détruit sous la Restauration; la *statue du général Custines,* au musée de Versailles; les bas-reliefs de la colonne de Boulogne; le mausolée en bas-relief de Desaix, dans l'église de l'hospice du mont Saint-Bernard; *la Loi,* avec les figures de *Moïse*, d'*Isis*, de *Numa*, et de *Manco-Capac,* dans la cour du Louvre. Les sculptures de Moitte se distinguent par la correction du dessin, l'élégance des formes, la beauté des proportions et un heureux choix de draperies. Cet artiste n'était pas moins habile dans le dessin d'ornement; vers 1773 et années suivantes, il composa, pour un célèbre orfèvre de Paris, un grand nombre de modèles dessinés à la plume, et restaura le bon goût dans l'art de l'orfèvrerie.

MOIVRE (ABRAHAM), mathématicien, né en 1667 à Vitry en Champagne, de parents protestants, m. en 1754, se retira en Angleterre après la révocation de l'édit de Nantes, et y enseigna les mathématiques. Il se lia avec Halley et Newton, fut admis à la Société royale de Londres en 1697, et désigné comme un des commissaires chargés de prononcer entre Leibnitz et Newton au sujet de l'invention du calcul intégral. Il mourut quelques mois après avoir été reçu membre de l'Académie des sciences de Paris.

Outre des Mémoires nombreux dans les *Philosophical Transactions*, on a de lui : [illegible] *The doctrine of chances*, Londres, 1718, 1738 et 1756, in-4°; *Miscellanea analytica de seriebus et quadraturis*, Londres, 1730, in-4°; [illegible] *Annuities of life* [illegible] des rentes à vie, 1725, 1742, 1750.

MOJACAR, *Murgis*, v. murée d'Espagne, capitainerie, prov. de Grenade, près de la Méditerranée; 3,324 hab.

MOJAISK, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 97 kil. O. de Moscou, sur un affluent de la Moskova; 4,444 hab. Autref. célèbre, elle fit partie successivement des principautés de Tchernigov et de Smolensk, et fut réunie au grand-duché de Moscou en 1341. Prise par les Français en 1812.

MOKA, anc. *Mocha*, v. forte d'Arabie (Yémen), port sur la mer Rouge, à 280 kil. S.-O. de Sana; par 13° 19' lat. N. et 40° 50' long. E.; de 4,000 à 5,500 hab. Dans une vallée sablonneuse; climat brûlant. L'export. du café est d'environ 10,000 balles pour Djeddah, Suez et Bombay; gomme, dattes, mastic, [illegible], encens, ivoire. Son commerce a été en grande partie ruiné par la concurrence du port d'Aden. Les Français essayèrent de s'y établir en 1708. L'influence anglaise y prédomine aujourd'hui.

MOKADDACI, appelé aussi *Ibn al-Banna* (le fils du charpentier), géographe arabe de la fin du Xe siècle. Son ouvrage, précieux pour la géographie de l'empire arabe, qu'il expose dans son ensemble avant ses derniers démembrements en Asie et en Afrique, était resté à peu près inconnu des Européens jusqu'à nos jours. Il a été découvert dans l'Inde, et publié par A. Sprenger dans la *Bibliotheca Indica*, de nombreux fragments en ont été empruntés dans l'ouvrage du même savant : *Les routes de postes et de caravanes de l'Orient, avec* [illegible] *des sources orientales*, Leipzig, 1864. C. P.

MOKCHA, riv. de la Russie d'Europe, naît dans le gvt de Penza, entre dans celui de Tambov, et unie à la Tzna se [illegible] Oka; cours de 370 kil.

MOKCHANSK, v. de la Russie d'Europe, gvt de Penza, [illegible] hab. Assiégée par les Tartares en 1717.

MOKE (HENRI-GUILLAUME), historien, né en 1803 au Havre de parents belges, m. en 1862, fut professeur de rhétorique à l'Athénée royal de Gand en 1835, puis de littérature et d'histoire à l'université de la même ville.

Ses princ. ouvrages sont : *les Gueux de mer, ou la Belgique sous le duc d'Albe*, 1827, 2 vol. in-12; *les Gueux des bois, ou les Patriotes belges en 1566*, Bruges, 1828, 2 vol.; *Histoire des Francs*, Paris, 1835, livre inachevé; *Histoire de la Belgique*, Gand, 1839-40, 2 vol.; *Mœurs, usages, fêtes et solennités des Belges*, 1846, 2 vol.; *Histoire de la littérature française*, Bruxelles, 1849-50, 4 vol. in-18; *Précis de l'histoire moderne*, 1853, 4 vol. in-12; *la Belgique ancienne et ses origines gauloises, germaniques et franques*, Gand, 1855. B.

MOKLAH (ABOU-ALI-MOHAMMED-IBN-), né à Bagdad en 886, m. en 940, gouverneur de plusieurs provinces de la Perse et vizir sous le khalife Moctader, passe pour avoir inventé les caractères arabes modernes (*neskhi*), qui ont remplacé les anciens caractères cufiques.

MOKTADER-BILLAH, 18e khalife abbasside, 908-932, monta sur le trône à l'âge de 13 ans, se laissa gouverner par ses femmes et ses eunuques, fut déposé 2 fois et 2 fois rétabli. Sous son règne, les Karmathes s'emparèrent de la Mecque. Nasser-Eddaula fonda une dynastie à Mossoul, Obéïd-Allah établit la dynastie des Fatimites en Afrique, et un aventurier nommé Mardawig celle des Zaïarides en Perse. L'eunuque Mounis mit le siège devant Bagdad; Moktader y fut massacré.

MOKTADI-BIAMRILLAH, 27e khalife abbasside, petit-fils de Kaïm-Biamrillah, auquel il succéda en 1075, épousa la fille de Mélik-Chah le Seldjoukide, qui l'aida à recouvrer sur l'Arabie sa suprématie spirituelle, et mourut de la peste en 1094. Il aimait la justice, réprima les abus, protégea les lettres et les sciences. Sous son règne eut lieu la réforme du calendrier persan, 1076. Cette ère fut appelée *djelaléenne,* à cause du titre de Djelal-eddin que portait Mélik-Chah. D.

MOKTAFI-BILLAH, 17e khalife abbasside, fut reconnu khalife à Rakka, où il était à la mort de son père Motadhed, puis à Bagdad, 902, où il établit sa résidence. Il vainquit plusieurs fois les Karmathes. Son activité et son énergie relevèrent un instant la gloire de l'empire. Il mourut en 908.

MOKTAFI-LEAMR-ALLAH, 31e khalife abbasside, succéda à son oncle Râchid en 1136, par le crédit du sultan Maçoud, et mourut en 1160.

MOKTHAR, capitaine arabe, né en 622, m. en 687, fils d'Abou-Obeïdah. Dévoué à la famille d'Ali, il se rendit célèbre par les cruelles vengeances qu'il tira des meurtriers d'Hoceïn, fils d'Ali, et du khalife Obeïd-Allah, ennemi de cette famille. Méconnaissant l'autorité du khalife Abdallah, il s'empara de la Mésopotamie; les habitants, irrités de sa tyrannie, appelèrent Mosab, frère d'Abdallah; Mokthar fut vaincu, fait prisonnier et mis à mort.

MOLA, anc *Turris Juliana,* v. du roy. d'Italie, prov. de Bari. Port sur l'Adriatique; 11,775 hab. Savons, tanneries.

MOLA-DI-GAETA, anc. *Formies*, v. du roy. d'Italie, prov. de Caserta, petit port sur la mer de Toscane, à 5 kil. N.-E. de Gaete; 9,151 hab.; elle a repris le nom de Formia.

MOLA SALSA, farine de blé rôti, mêlée avec du sel, dont les anc. Romains se servaient pour consacrer les victimes présentées à l'autel dans les sacrifices; proprement les *immoler*, parce qu'on leur répandait sur le front un peu de cette *mola.* C. D—Y.

MOLANUS (JEAN VERMEULEN, DIT), théologien catholique flamand, né en 1533 à Lille, m. en 1585, professeur de théologie, puis doyen de la faculté de Louvain. Il était très versé dans l'antiquité ecclésiastique.

On a de lui : *Annales urbis Lovaniensis*, Louvain, 1572, in-4°; *de Historia sanctarum imaginum*, 1570, in-12; *de Fide hæreticis servanda libri tres*, Cologne, [illegible]; *de Piis testamentis*, [illegible]; *Militia sacra ducum Brabantiæ*, Anvers, [illegible].

MOLANUS (GERARD-WALTER VAN DER MUELEN, DIT), théologien luthérien, né à Hameln en 1633, m. en 1722, fut professeur de mathématiques et de théologie à Rinteln, puis, en 1677, abbé de Lokkum, avec la direction des églises protestantes du duché de Lunebourg. Il eut avec Bossuet une correspondance au sujet de la réunion des communions chrétiennes, et apporta à cette affaire un rare esprit de modération. Il se montra même plus conciliant que Leibnitz.

On a de lui à ce sujet : *Regulæ circa christianorum omnium ecclesiasticam reunionem*, et *Cogitationes privatæ de methodo reunionis ecclesiæ protestantium*, ouvrages imprimés dans les Œuvres de Bossuet.

MOLAY (JACQUES DE), dernier grand maître de l'ordre des Templiers, né en Bourgogne vers 1244, entra dans cet ordre vers 1265, et succéda dans la maîtrise à Guillaume de Beaujeu probablement en 1298. Après avoir héroïquement défendu les dernières possessions des chrétiens dans la terre sainte, les Templiers s'étaient retirés dans l'île de Chypre. En 1305, le pape et le roi Philippe IV appelèrent le grand maître en France, pour travailler, disait-on, à réunir l'ordre du Temple et celui des Hospitaliers et préparer une [illegible]. Mais Philippe ne songeait qu'à détruire l'ordre des Templiers et à s'emparer de ses richesses. Le [illegible], Molay fut arrêté avec tous les Templiers alors en France [illegible]

torture pour lui arracher l'aveu de crimes imaginaires. Il refusa de déposer contre l'ordre et protesta toujours énergiquement contre les aveux qui lui furent attribués. En vain il demanda à plaider sa cause devant le pape, devant un concile; l'ordre fut supprimé en 1312, par Clément V, qui aurait voulu du moins sauver la vie du grand maître. Philippe le Bel ne l'entendait pas ainsi. Jacques de Molay, condamné à mort, fut brûlé vif, avec Guy d'Auvergne, commandeur de Normandie; on les exécuta, le 11 mars 1314, à Paris, sur l'emplacement du terre-plein actuel du Pont-Neuf. L'ajournement du pape et du roi par Molay à comparaître devant le tribunal de Dieu, l'un dans 40 jours, l'autre avant un an, est une invention d'un chroniqueur italien. (*V.* TEMPLIERS.)

MOLD, v. et paroisse d'Angleterre (Galles), ch.-l. du comté de Flint; 4,320 hab. Restes d'un vieux château. Filatures de coton. Mines de plomb et de houille aux environs.

MOLDAU, riv. de Bohême; source aux monts Bœhmerwald, à 1,200 m.; cours rapide de 400 kil., navigable depuis Hohenfurt; passe à Prague, Budweiss, Krummau, et se jette dans l'Elbe au-dessus de Melnick, à 32 kil. N. de Prague. Elle reçoit la Beraun à gauche et la Sazawa à droite. Elle est navigable depuis Budweiss. Un canal, affluent de la Moldau et de la Mülbach, établit une communication entre l'Elbe et le Danube.

MOLDAUTEN, brg de l'Autriche-Hongrie (Bohême), cercle de Budweiss, près de la rive dr. de la Moldau; 4,417 hab. Château des archevêques de Prague.

MOLDAVA, riv. de l'Autriche-Hongrie et de la Roumanie, naît dans la Bukovine, entre dans la Moldavie, qui lui doit son nom, passe à Roman et se jette dans le Sereth. Cours de 168 kil.

MOLDAVIE, en allemand *Moldau*, en turc *Bogdan*, au moyen âge *Bogdanie*, anc. princ. vassale de l'empire ottoman, auj. partie N.-E. du roy. de Roumanie, au N. du Danube, entre la Russie au N. et à l'E., la Bulgarie et la Valachie au S., l'Autriche-Hongrie (Bukovine et Transylvanie) à l'O.; par 45° 24'-48° 13' lat. N., et 22° 55'-27° 50' long. E.; 51,730 kil. carr., 320 kil. du N. au S., 400 de l'E. à l'O.; environ 1,600,000 hab., en majorité Roumains. V. princ. : Jassy, anc. cap., Galatz, Ismaïl. Sol sillonné par les Karpathes au N. et sur la frontière autrichienne, plat partout ailleurs, arrosé par le Sereth qui le traverse de N. au S., la Moldava, la Bistritza, le Pruth qui forme la limite au N.-E. avec la Russie, et le Danube au S.; très fertile en céréales, vins, fruits, tabac, légumes, lin, chanvre, etc., mais imparfaitement cultivé. Élève considérable de bétail, de chevaux et d'abeilles. Bons pâturages; vastes forêts, d'où l'on tire des bois de construction et de mâture. Climat froid l'hiver et très chaud l'été. Mines d'or, d'argent, de cuivre, de fer; salines importantes à Okna. Beaucoup de nitre et de naphte. Comm. de produits agricoles, surtout de blé, cuirs, viandes salées, peaux, résines, suif, miel, etc. Lainages grossiers, toiles, sellerie, charronnage, distilleries d'eau-de-vie. — La Moldavie, partie de la Dacie Trajane sous l'empire romain, subit tour à tour le joug des Goths, des Huns, des Avares, des Petchénègues, des Cumans et des Mongols. Vers 1352, Bogdan vint avec des Valaques y fonder un État, qui, de son nom, fut appelé Bogdanie, et dont les souverains ont été :

Bogdan Ier (Dragoch)	1352	Roman II	1447
Sa	1361	Pierre III	1448
Pierre Ier ?		Etienne V	1449
Etienne II ?		Alexandre II	1450
Jatsko	1365	Bogdan III	
Bogdan II	1373	Pierre-Haron (ou Pierre IV)	1456
Pierre II	1379	Etienne VI, *le Grand*	1458
Etienne III (ou Ier)	1390	Bogdan IV	1504
Jaga et Roman Ier	1400	Etienne VII	1517
Alexandre Ier, dit *le Bon*	1401	Etienne VIII	1526
Elie et Etienne IV	1432	Pierre V (Rarech)	1527-1538

La Moldavie reconnut la suzeraineté de la Pologne en 1432, ne s'en affranchit en 1504 que pour devenir vassale du sultan Sélim Ier en 1513, et fut soumise par Soliman II le Magnifique en 1538. Depuis ce moment, les sultans lui imposèrent des *waivodes* ou *hospodars*, choisis parmi les Fanariotes. Un traité conclu par les Moldaves avec Pierre le Grand, 1711, leur inspira l'idée de se délivrer du joug ottoman. Au traité d'Iassy, 1792, la Russie se fit céder par les Turcs un droit de protection sur la Moldavie; en 1812, elle acheta de l'hospodar Mourouri le territoire dont a été formée la Bessarabie. Le traité d'Andrinople, 1829, tout en maintenant la suzeraineté du sultan, fortifia le protectorat du tzar; mais Alexandre II, après la guerre de 1853-55, y renonça en vertu du traité de Paris, 1856. Par suite de ce traité, la Moldavie et la Valachie furent maintenues sous la suzeraineté de la Porte, placées sous la protection des cinq grandes puissances européennes, et durent se donner un gouvernement constitutionnel, composé d'un prince avec un ministère spécial pour chaque principauté, une assemblée élective et une commission centrale siégeant à Fokschani. Mais toutes deux élurent le même prince, Alexandre-Jean Ier (colonel Couza), 1859, et formèrent les *Principautés-Unies*. En 1862, elles obtinrent de la Porte, avec la suppression de la commission centrale, leur réunion en une seule principauté, la *Roumanie*, avec une seule assemblée et un seul ministère. (*Pour la suite de l'hist.*, V. ROUMANIE.) — La Moldavie est divisée en 13 départements, ayant chacun un gouverneur, un receveur général et un tribunal civil; elle est subdivisée en cercles. La religion dominante est celle de l'Église roumaine autocéphale (Église d'Orient), qui a un métropolitain à Jassy. Il y a en outre des catholiques romains, des arméniens et des juifs. Depuis 1746, le paysan n'est plus attaché à la glèbe; d'après les règlements de 1831 et 1849, deux parties de la propriété restaient à la disposition du paysan, moyennant dîmes et corvées, et la 3e appartenait au propriétaire, qui en usait à son gré. Toutefois le paysan ne pouvait quitter la terre qu'avec l'autorisation du propriétaire et de l'autorité, tous les sept ans, à l'époque du recensement. Le servage a été aboli sur les terres des couvents en 1844, dans toute la Moldavie en 1855. B.

MOLDE, port de Norvège, sur la mer du Nord, dans l'amt de Sud-Drontheim; 1,672 hab. Export. de bois.

MOLÉ (ÉDOUARD), célèbre magistrat, né en 1558 à Paris, m. en 1614, fils d'un conseiller au Parlement, occupait la même fonction quand il fut emprisonné à la Bastille avec sa compagnie par les Ligueurs en 1589. Nommé, malgré lui, procureur général et forcé de prêter serment à la Ligue, il resta fidèle à la royauté, et échappa par sa prudence aux proscriptions des Seize. Après avoir négocié en secret l'abjuration de Henri IV, il fit rendre par le Parlement l'arrêt qui excluait du trône les femmes et les étrangers. Il reçut, en 1602, comme récompense de ses loyaux services, une charge de président à mortier.

MOLÉ (MATHIEU), fils du précédent, né en 1584, m. en 1656, fut conseiller au Parlement de Paris en 1606, devint, peu de temps après, président aux requêtes, procureur général en 1614, et premier président en 1641, par la protection de Richelieu, qui l'honora de sa faveur sans qu'il l'eût recherchée. Pendant les troubles de la Fronde, 1648, il alla, à la tête du Parlement, à travers les barricades et au risque de sa vie, réclamer les conseillers Blancmesnil et Broussel, arrêtés par ordre de la reine; il porta à la cour, retirée à Saint-Germain, des propositions d'accommodement, signa le traité de Ruel, s'opposa dans Paris aux violences du Parlement et des Frondeurs, faillit plusieurs fois être massacré par le peuple, mais resta toujours ferme et calme. Nommé garde des sceaux en 1650, il résigna ses fonctions bientôt, pour n'être point un obstacle à la réconciliation des partis; mais on les lui rendit, et il les conserva jusqu'à sa mort.

On a de lui des *Mémoires*, publiés, pour la Société de l'histoire de France, par M. Aimé Champollion-Figeac, 1855-56, 3 vol.

MOLÉ (LE COMTE LOUIS-MATHIEU), descendant du précédent, né à Paris en 1781, m. en 1855, reçut une éducation de famille pendant l'époque la plus cruelle de la Révolution, dont son père, Molé de Champlatreux, président à mortier en 1788, fut une des victimes en 1794. Il apprit sérieusement les langues et les littératures anciennes. A 25 ans, il était lié avec les littérateurs les plus éminents de l'époque, et tenta aussi la carrière des lettres par un ouvrage intitulé : *Essais de morale et de politique*, 1806, publié sans nom d'auteur; 2e édit., avec *la vie de Mathieu Molé*, 1809. La même année, le jeune Molé commença sa carrière politique : Fontanes, grand maître de l'Université, le présenta à Napoléon Ier, qui le nomma auditeur au conseil d'État, et, peu après, maître des requêtes. Par les qualités de son esprit et la distinction de sa personne, il avait plu à l'Empereur, qui, voulant l'habituer à la pratique directe des affaires, lui confia, en 1807, la préfecture de la Côte-d'Or, l'appela, en 1809, au conseil d'État et le créa, vers la fin de la même année, directeur général des ponts et chaussées, administration immense dans un temps où l'Empire comptait 130 départements et embrassait une grande partie du Nord et de l'Ouest de l'Europe. Napoléon, qui avait pu apprécier les talents de Molé, le choisit pour succéder au grand juge Régnier. En 1814, il accompagna Marie-Louise à Blois, quand les armées alliées menacèrent Paris. Pendant la première Restauration, il rentra dans la vie privée. Napoléon, à son retour de l'île d'Elbe, le nomma de nouveau directeur général des ponts et chaussées. A la deuxième Restauration, en août 1815, Louis XVIII le conserva dans ce poste, l'appela au conseil d'État et à la pairie, qu'il n'avait pas acceptée de Napoléon pendant les Cent-jours. En 1817, il fut ministre de la marine, dans le deuxième ministère du duc de Richelieu, et se retira avec lui en 1818. Il fit au ministère Villèle une opposition d'autant plus redoutable qu'elle était sage et modérée, et se distingua dans les discussions de la Chambre des pairs par beaucoup de dignité, une raison élevée, un sens po-

litique juste et droit, appuyé d'une longue expérience. Louis-Philippe lui confia le ministère des affaires étrangères après la révolution de 1830, et le nomma président du conseil des ministres dans le ministère du 6 septembre 1836. La confiance et l'affection que le roi lui témoignait lui firent de nombreux ennemis. On l'accusa d'être favorable au *gouvernement personnel*. Une scission se produisit dans le parti conservateur et amena la retraite de M. Guizot. Président du conseil dans le cabinet du 15 avril 1837, Molé fut renversé par une coalition parlementaire, bien qu'il eût montré dans sa dernière lutte de tribune beaucoup de fermeté et de talent. En 1840, il fut élu membre de l'Académie française. A la révolution de 1848, Molé accepta des électeurs de Bordeaux le mandat de député à l'Assemblée constituante, où il lutta contre les doctrines républicaines. Réélu à l'Assemblée législative, il devint le centre du parti monarchique, et conserva cette position jusqu'à la dissolution de l'Assemblée. Peu de temps après le 2 décembre 1852, il se rallia aux légitimistes. Molé a laissé, dit-on, des *Mémoires* manuscrits sur les événements de son temps depuis 1800 jusqu'à 1815, après la 2e Restauration.

MOLÉ (François-René), acteur distingué de la Comédie française, dont le vrai nom était *Molet*, né à Paris en 1734, m. en 1802, débuta en 1760, et obtint les plus brillants succès dans les rôles de fats et de petits-maîtres. A la mort de Le Kain, 1778, il aborda les grands rôles de la tragédie; mais il réussit moins. Pendant la Révolution, il dut à une grande affectation de civisme de n'être point arrêté. Molé fut membre de l'Institut depuis son origine.

Il a laissé des *Mémoires*, publiés par Etienne dans la *Collection des Mémoires sur l'art dramatique*, 1825.

MOLESME, vge (Côte-d'Or), arr. et à 22 kil. N.-O. de Châtillon-sur-Seine; 675 hab. Célèbre abbaye de Bénédictins, fondée en 1173 par Robert de Champagne.

MOLESWORTH (William), homme d'État anglais, né en 1810 à Camberwell (Surrey), m. en 1855, entra à la Chambre des communes en 1832, se rangea parmi les progressistes, et fut bientôt regardé comme le chef des *radicaux philosophes*. Il fonda en 1835 la *London Review*, qu'il fusionna avec la *Westminster Review*. De 1842 à 1845, il donna à ses frais une magnifique édition des œuvres de Hobbes, en 16 vol. Puis, tournant son attention sur l'état des colonies anglaises, il combattit le système qui consistait à les laisser autant que possible se gouverner elles-mêmes, et à y envoyer les condamnés de la mère patrie; il fut aussi l'un des champions du libre échange. En 1852, il fit partie du ministère Aberdeen comme haut commissaire des forêts et des travaux publics, et, en 1855, prit le portefeuille des colonies dans le cabinet de lord Palmerston. B.

MOLFETTA, anc. *Respa*, v. du roy. d'Italie (prov. de Bari), port sur l'Adriatique; 28,982 hab. dans la commune. Évêché; fabr. de toiles, construction de navires, grand comm. de blé, huile, amandes. Jadis titre d'un duché, qui appartint aux Gonzague depuis 1536.

MOLIÈRE (Jean-Baptiste **POQUELIN**, connu sous le nom de), le plus parfait poète comique de tous les temps, et de la plus haute portée morale, né à Paris le 15 janvier 1622, dans la rue Saint-Honoré, près de la rue de l'Arbre-Sec, m. le 17 février 1673. Son père s'appelait Poquelin, et sa mère Marie Cressé. Il était fils et petit-fils de valets de chambre tapissiers du roi, et on le destinait à remplir la même charge; mais le goût du théâtre et des lettres, que son grand-père continuait à entretenir, en le conduisant aux représentations de l'Hôtel de Bourgogne, décida ses parents à le faire étudier. Il fut mis, à 14 ans, au collège de Clermont, à Paris, où il eut pour condisciples le prince de Conti, Bernier, Hesnault, Chapelle, et partagea les leçons de philosophie que ce dernier recevait de son précepteur, le célèbre Gassendi. Après avoir terminé ses études, il exerça quelque temps les fonctions de son père, dans le voyage de Louis XIII à Narbonne. A son retour, on l'envoya faire son droit à Orléans. Il fut reçu avocat en 1645, et, malgré sa nouvelle profession, se montra moins assidu au barreau qu'aux représentations de Scaramouche. Vers ce temps, il entra dans une société de jeunes gens qui jouaient la comédie pour se divertir, et qui bientôt finirent par former une troupe véritable. Poquelin prit alors le nom de Molière, qui était celui d'un auteur médiocre, mort [illegible], pour le théâtre, une vocation impérieuse [illegible]. Devenu chef de sa troupe, il quitta Paris [illegible], et parcourut avec elle la province, s'essayant [illegible] par des canevas dont la tradition nous a [illegible] : *le Maître d'école, la Jalousie du Barbouillé, le Docteur amoureux, les Trois Docteurs rivaux, le Médecin volant*, etc., qu'il sut reprendre, plus tard, [illegible]. [illegible] de sa vie est très peu connue; on [illegible] traces à Bordeaux, à Avignon, à Pézenas, à Lyon, où sa troupe se grossit; c'est dans cette dernière ville qu'il fit représenter sa première comédie qui ait été imprimée, *l'Étourdi*, en vers et en 5 actes, 1653. L'année suivante, il se rendit à Béziers, où le prince de Conti, son ancien condisciple, le fit appeler. *Le Dépit amoureux*, en 5 actes et en vers, fut représenté en 1656 à Béziers. Du Languedoc, Molière repassa à Avignon, où il connut le peintre Mignard, et de là à Grenoble; en 1658, on le retrouve à Rouen; et, le 24 octobre de la même année, il représenta à Paris, devant le roi, la tragédie de *Nicomède*, et 2 des farces qu'il avait composées. Le roi prit goût à ces divertissements; il encouragea les comédiens, qui s'établirent à l'hôtel du Petit-Bourbon, près du Louvre, puis, en 1660, au Palais-Royal. Le talent de Molière se développait : en 1659, parut la charmante comédie en prose intitulée *les Précieuses ridicules*, où il prenait possession de la vraie comédie de mœurs et de caractères; désormais les imbroglios de la comédie italienne ne sont plus mis par lui en usage que pour quelques dénouements qu'il sacrifie, tandis qu'il s'attache à peindre les hommes de son temps et de tous les temps. Molière, joignant la fécondité au génie, donne à de courts intervalles : *Sganarelle*, 1 acte, 1660; *Don Garcie de Navarre, ou le Prince jaloux*, comédie héroïque en 5 actes, 1661; *l'École des maris*, imitée de Térence, 3 actes, 1661; *les Fâcheux*, comédie-ballet, 3 actes, 1661; *l'École des femmes*, 5 actes, 1662; et *la Critique de l'École des femmes*, 1 acte, 1663, où il touche admirablement à la vraie théorie de la comédie; *l'Impromptu de Versailles*, 1 acte, 1663, innocente et spirituelle vengeance de mille sottes attaques; *le Mariage forcé*, 1 acte, 1664; *la Princesse d'Élide*, comédie-ballet, 5 actes, 1664; il hasarde, en 1665, *Don Juan, ou le Festin de Pierre*, en 5 actes, œuvre étrange et profonde, qu'il composa à la sollicitation de ses camarades, pour rivaliser avec une comédie sur le même sujet qui attirait beaucoup de monde à un théâtre rival. La comédie de Molière a une portée philosophique qui ne fut pas comprise dans ce siècle d'ordre et de règle; elle eut peu de succès, et même le fit accuser d'impiété. *L'Amour médecin*, comédie-ballet en 3 actes, première pièce où il ait déclaré à la Faculté une guerre qu'il poursuivit jusqu'à la fin de sa vie, parut en 1665, et fut suivie du *Misanthrope*, 5 actes, 1666; du *Médecin malgré lui*, 3 actes, 1666; de *Mélicerte*, pastorale héroïque en 1 acte, et d'une *Pastorale comique*, pour les fêtes de Saint-Germain, 1666; du *Sicilien, ou l'Amour peintre*, comédie-ballet en 1 acte, 1667, premier type de nos opéras comiques. Molière avait déjà dénoncé l'hypocrisie dans une des transformations du caractère multiple de *Don Juan*; mais ce vice hideux, cette plaie cachée du XVIIe siècle méritait une vigoureuse attaque et les développements d'une œuvre tout entière : il l'entreprit dans une grande comédie en 5 actes, *l'Imposteur, ou le Tartufe*. Cet ouvrage, composé dès 1664 et représenté par parties devant le roi, ne parut devant le public qu'en 1667, et fut immédiatement défendu, grâce aux cabales des faux dévots, qui y reconnaissaient leur vivante image. Mais Louis XIV soutint Molière contre les inimitiés et les calomnies, leva la défense, et donna ainsi tort à l'hypocrisie qui s'agitait autour de lui dans l'ombre, et raison à la vérité et à l'éternelle morale. Molière donna, en 1668, une comédie mythologique, *Amphitryon*, en 3 actes, où il lutta avantageusement contre Plaute; cette année, il fit encore jouer *George Dandin, ou le Mari confondu*, en 3 actes, et *l'Avare*, en 5 actes, où il suivit de nouveau les traces de Plaute et surpassa son modèle. Cependant cette pièce eut peu de succès, parce qu'elle est en prose; le même style avait déjà nui à *Don Juan*, car alors les ouvrages de théâtre étaient regardés comme des poèmes, et il régnait dans le public un préjugé en vertu duquel on croyait qu'une grande comédie devait être en vers; aussi, jusqu'à *Don Juan*, Molière n'avait écrit en prose que de petits ouvrages qu'il jugeait presque sans conséquence, tels que *les Précieuses, la Critique de l'École des femmes, l'Impromptu de Versailles, le Mariage forcé, George Dandin*. Néanmoins il persista à traiter en prose les sujets qui n'étaient pas de la haute comédie, et donna : *Monsieur de Pourceaugnac*, en 3 actes, 1669; *les Amants magnifiques*, en 5 actes, 1670, erreur de son génie; *le Bourgeois gentilhomme*, comédie-ballet en 5 actes, 1670, où il met en présence, avec une grande hardiesse, la bourgeoisie ridicule et la noblesse corrompue jusqu'à l'escroquerie. En 1671, il travaille, avec Corneille et Quinault, à *Psyché*, tragédie-ballet en 5 actes et en vers libres; il revient à la prose dans *les Fourberies de Scapin*, comédie en 3 actes, 1671; dans la farce de *la Comtesse d'Escarbagnas*, en 1 acte, 1671; il emploie les vers dans une comédie d'un plus haut genre, *les Femmes savantes*, 5 actes, 1672, où il reprend la pensée de sa comédie des *Précieuses*, et la développe, l'élève, la transforme, avec une gaieté, un goût, une [illegible]. En 1673, malade, épuisé de fatigue, [illegible] chagrins domestiques, il écrit en prose son dernier ouvrage, une comédie-ballet, *le Malade imaginaire*, [illegible] et la comique le plus vif, mais où se révèlent [illegible], dans une

arrière-pensée lugubre, les pressentiments d'une fin prochaine. L'ouvrage fut représenté pendant le carnaval. Molière y jouait le principal rôle, et, la veille de la 4e représentation, il était si fatigué qu'on lui conseilla d'interrompre la pièce; mais cette interruption aurait été préjudiciable aux acteurs et aux artisans que son double talent faisait vivre; il veut jouer, car ces gens sont comme ses enfants, et il doit se dévouer pour eux. Les craintes ne furent que trop justifiées : vers la fin de la pièce, en prononçant le mot *juro,* il est pris d'une convulsion; le sang l'étouffe, on l'emmène; il meurt dans la nuit, à l'âge de 51 ans, et assisté de 2 sœurs de charité qu'il avait ce jour-là même recueillies dans sa maison, lui si charitable pendant toute sa vie. Armande Béjart, sa veuve, obtient, non sans peine, la permission de le faire enterrer, la nuit, au cimetière Saint-Joseph. Molière laissait une fille, qui épousa M. de Montalant, écuyer, et qui mourut sans postérité. — Il nous reste de Molière 30 ouvrages, composés dans l'espace de 20 ans : 14, dont 7 en 5 actes, sont en vers. A la fois auteur, acteur, directeur de troupe, sa vie fut prodigieusement laborieuse, sans que cela ait jamais nui à son génie; car, parmi ses pièces, pas une ne ressemble à l'autre. Ses chefs-d'œuvre, dans la haute comédie, sont : *le Tartufe,* qu'il composa à 42 ans; *le Misanthrope,* à 44; *l'Avare,* à 46; et *les Femmes savantes,* à 50 ans. Molière a peint la bourgeoisie et la noblesse, les marchands, les médecins, les notaires, les provinciaux, les pédants, les fâcheux, les fanfarons, les intrigants, les fripons, les servantes, les valets et les maîtres; il a mis en scène, avec un égal succès, les ridicules du faux savoir, les dangers de l'innocence livrée à elle-même, la naïveté rustique, l'obstination dévote, l'autorité paternelle, le respect filial, l'avarice, la prodigalité, la faiblesse, l'hypocrisie, l'irréligion, le libertinage, la misanthropie, la jalousie sous toutes ses formes, le mariage avec tous ses écueils; il a montré toutes les nuances, toutes les variétés de l'amour, à tous les âges, à tous les degrés, dans toutes les conditions; il a frappé les marquis indignes, dénoncé, avec une connaissance trop réelle du sujet, les unions mal assorties, gourmandé la vieillesse trop grondeuse, pardonné beaucoup à la jeunesse riante et fait passer, dans un coin du tableau, le pauvre, souvent oublié; enfin, il a montré la souplesse de son talent, aussi bien dans les farces que dans les comédies les plus sérieuses; mais il moralise par goût, et divertit par ordre. Génie rêveur, recueilli, *contemplateur,* comme on l'appelait, il est surtout admirable par un fonds de bon sens, de vertu tempérée d'indulgence, de mesure dans les idées, de naturel parfait dans les sentiments. Il laisse agir et parler ses personnages, sans mêler sa personnalité à ses œuvres; bien supérieur en cela à Aristophane, quoiqu'il n'ait pas eu à faire de la comédie politique, il ne se passionne que pour des principes, et regarde l'humanité plutôt que son siècle. Simple dans sa vie comme dans ses œuvres, il n'a guère eu pour ennemis que les vicieux qu'il a démasqués, ou quelques envieux écrasés par la supériorité de son génie. Nul écrivain n'a plus que lui mérité la statue que la France lui a élevée à Paris, en 1844, près de la maison où il mourut. Considéré comme écrivain, Molière doit encore être mis dans un rang très élevé : sa prose a une franchise, une netteté, une précision et une vigueur remarquables; la tradition, qui lui fait consulter les impressions naïves de sa vieille servante Laforest, dénote en lui la préoccupation du vrai, et une confiance dans l'instinct populaire qui ne l'a pas trompé. Ses vers sont demeurés le type du vrai style comique, par le naturel, l'aisance du tour, l'énergie, et, au besoin, la grâce : il ne relève d'aucune école, et, malgré quelques négligences, il est resté unique, et nul n'a pu l'imiter. Molière ne fut pas de l'Académie française; sa profession de comédien l'en écarta. Plus d'un siècle après sa mort, en 1778, l'Académie essaya de réparer cette injustice irréparable : elle fit placer dans le lieu des séances le buste du grand poète, avec ce vers au-dessous :

Rien ne manque à sa gloire : il manquait à la nôtre.

M—L.

Les principales éditions des œuvres de Molière sont celles de 1666, 2 vol. in-12, Gabr. Quinet (incomplète); de 1673, Cl. Barbin, 7 vol. in-12; de 1682, chez Denys Thierry, Cl. Barbin et P. Trabouillet, 8 vol. in-12, édit. de La Grange et Vinot; de 1734, édit. de Joly, chez Prault, 6 vol. in-4o; de 1776, édit. de Bret, chez les libraires associés, 6 vol. in-8o; de Petitot, 1812, 6 vol. in-8o; de Didot, 1817, 7 vol. in-8o; de 1819-25, édit. d'Auger, chez Desoer, 9 vol. in-8o; de 1823-24, édit. Taschereau, chez Lheureux, 8 vol. in-8o, et 1863, 6 vol. in-8o; de 1824-26, édit. d'Aimé Martin, chez Lefèvre; de 1852, édit. Louandre, 3 vol. in-12, et de 1855, 1864, 3 vol. in-18; de 1855, édit. Philarète Chasles, 5 vol. in-16; de 1863-64, édit. Louis Moland, 7 vol. in-8o; de 1872-74, édit. Pauly, 8 vol. pet. in-12; de 1873-1885, édit. Despois et Mesnard, collection des grands écrivains, 9 vol. in-8o.

Parmi les ouvrages qui concernent la biographie et l'œuvre de Molière, on peut citer : 1705, *la Vie de M. de Molière,* in-12, par Grimarest, source longtemps contestée, mais unique, si l'on excepte la très importante préface biographique mise par La Grange en tête de l'édition de 1682; M. Édouard Thierry a donné une savante édition du précieux *Registre* de La Grange. — 1769, *Éloge de Molière,* par Chamfort; veuve Regnard, in 8o; couronné par l'Académie française. — 1772, *de l'Art de la comédie,* par Cailhava, 4 vol. in-8o; le même auteur a écrit des *Études sur Molière,* 1802, in-8o. — 1777, Beffara, *l'Esprit de Molière;* Lacombe, 2 vol. in-12. Beffara a laissé aussi des *Dissertations sur Molière,* 1821, in-8o. — 1819, Auger, *Vie de Molière,* en tête de son édition. — 1825, Taschereau, *Histoire de la Vie et des ouvrages de Molière,* in-8o, 5e éd. revue et complétée, 1863, in-8o. — 1833, Péricaud, *Molière à Lyon,* Lyon, in-8o. — 1835, Rœderer, *Mémoires pour servir à l'histoire de la société polie,* in-8o. — 1846, Génin, *Lexique de la langue de Molière,* in-8o. — 1858, Soleirol, *Molière et sa troupe,* gr. in-8o. — 1858, Hillemacher, *Galerie historique des portraits des comédiens de la troupe de Molière,* avec gravures, Lyon, 1858 et 1869. — 1859, Livet, *Précieux et précieuses,* in-8o. — 1859, Paul Lacroix, *la Jeunesse de Molière.* — 1862, Raynaud, *les Médecins au temps de Molière,* in-12. — 1863, Eudore Soulié, *Recherches sur Molière et sur sa famille,* in-8o. — 1863, Édouard Fournier, *le Roman de Molière,* in-12. On doit à ce même auteur *le Théâtre au seizième et au dix-septième siècle,* 1874, in-12, et des *Études sur la vie et les œuvres de Molière,* 1885, in-12, publiées après la mort de M. Édouard Fournier par les soins de MM. Paul Lacroix et Vitu. — 1863-66, Victor Fournel, *les Contemporains de Molière,* 2 vol. in-8o. — 1864, Legrelle, *Holberg considéré comme imitateur de Molière,* in-8o. — 1867, Louis Moland, *Molière et la comédie italienne,* in-8o. — 1867, Jeannel, *la Morale de Molière,* in-8o. — 1871, Campardon, *Documents inédits sur Molière.* — 1871, Benj. Fillon, *Recherches sur le séjour de Molière dans l'ouest de la France,* Fontenay-le-Comte, gr. in-8o. — 1873, Jules Claretie, *Molière, sa vie et ses œuvres,* pet. in-12. — 1874, Despois, *le Théâtre français sous Louis XIV,* in-12. — 1877, Loiseleur, *les Points obscurs de la vie de Molière,* in-8o. — 1876, Paul Lacroix, *Iconographie moliéresque,* in-8o. — 1879, Benj. Pifteau, *Molière en province,* in-12. — 1880, Arsène Houssaye, *Molière, sa femme, sa fille,* in-fol. — 1880, Brunetière, *Études critiques sur l'histoire de la littérature française.* — On a de bonnes éditions particulières des pièces de Molière données de nos jours par MM. Livet, Moland, Larroumet, Pellisson, Person, Leys, Mesnard, Vapereau, Lavigne, Henry, Boully. Un journal spécial, le *Moliériste,* dirigé par M. Monval, archiviste de la Comédie française, signale et discute, depuis 1879, toutes les questions de détail qui intéressent la vie ou l'œuvre de Molière. Surtout dans la biographie du grand poète, bien des points obscurs subsistent, malgré les recherches publiées ou en cours de publication de MM. Loiseleur, Livet, Brunetière et Larroumet. Pour le reste, on ne peut que renvoyer à la *Bibliographie moliéresque* de M. Paul Lacroix, 2e éd., 1875, in-8o.

MOLIÈRES (Joseph **PRIVAT,** abbé de), physicien, né à Tarascon en 1677, m. en 1742, entra chez les Oratoriens en 1701, enseigna dans différents collèges, se lia intimement avec Malebranche, fut reçu à l'Académie des sciences en 1721 et obtint la chaire de philosophie au Collège de France en 1723; il défendit avec ardeur le système des tourbillons de Descartes.

On a de lui : *Leçons de mathématiques,* 1726, in-12; — *de physique,* 1733-39, 4 vol. in-12; *Éléments de géométrie,* 1741, in-12, divers Mémoires dans le recueil de l'Académie et dans le *Journal des savants.*

MOLIN ou **DUMOULIN** (Jacques), célèbre médecin, né dans le Gévaudan en 1666, m. en 1755, fut professeur d'anatomie au Jardin du roi en 1692 et médecin en chef des armées en 1706. Louis XIV le consultait dans ses dernières années, et Louis XV lui dut la vie en 1744. Molin était partisan de la saignée, recommandait le lait, l'eau et l'exercice à ses malades. Lesage semble le désigner sous le nom du docteur Sangrado dans son roman de *Gil Blas.*

MOLINA (Louis), jésuite espagnol, né à Cuença en 1535, m. en 1601, professa pendant 20 ans la théologie à l'université d'Évora (Portugal). Ses adversaires lui reprochent une morale relâchée. Dans un commentaire latin sur la *Somme* de St Thomas, publié en 1593, 2 vol. in-fol., il cherche à concilier le libre arbitre de l'homme avec la prescience divine. Dès 1588, il avait fait paraître séparément, à Lisbonne, un traité *de Liberi arbitrii cum gratiæ donis concordia,* in-4o; là il avait exposé son système sur la grâce, efficace ou inefficace, selon que notre volonté y coopère ou y résiste. Ce système eut un grand retentissement sous le nom de *molinisme.* Attaqué par les dominicains espagnols, par les calvinistes et par les jansénistes, il fut déféré aux papes Clément VIII et Paul V. La question s'embrouilla par les conférences et par les discussions écrites. En 1607, Paul V recommanda de ne plus rien publier sur cette matière difficile; mais l'ardeur des partis rivaux fut sourde à ce sage conseil, et tout un siècle n'épuisa pas cette subtile controverse. J. T.

MOLINA (Marie de). V. Marie.

MOLINA, v. d'Espagne, prov. de Murcie, près de la Ségura, rive g.; 6,807 hab. Lin et soie.

MOLINA-DE-ARAGON, v. d'Espagne (Nouv.-Castille), prov. de Guadalajara, sur le Gallo, défendue par quelques fortifications. Savons, lainages, ouvrages en fer. Ses *Fueros,* donnés en 1140, sont un des documents curieux de l'ancienne jurisprudence de la Castille. Pop. de la commune, 3,084 hab. Au XIVe siècle, cette ville fut cédée au roi d'Aragon. Les Français la prirent en 1810.

MOLINA (Sierra de), chaîne de mont. d'Espagne, en Aragon, où elle sépare la prov. de Guadalajara de celles de Saragosse et de Teruel. Elle se rattache au N.-O. à la Sierra Solorio, et au S. à la Sierra de Albaracin.

MOLINÆ, nom de Moulins en latin moderne.

MOLINÆUS, nom latinisé de Dumoulin.

MOLINE DE SAINT-YON (Alexandre-Pierre), général, né à Lyon en 1786, m. en 1871, fut élève de l'École militaire de Fontainebleau, fit toute la guerre d'Espagne, où il arriva au grade de chef d'escadron, et se trouva à Waterloo en qualité d'officier d'ordonnance de l'empereur. Mis à la demi-solde par la Restauration, il s'occupa de littérature. Rappelé au service en 1830, il arriva au grade de lieutenant

général en 1844, à la pairie en 1845, et, de 1845 à 1847, fut ministre de la guerre.

On a de lui : *Ipsiboé*, opéra en 5 actes, 1824 ; *François Ier à Chambord*, opéra en 2 actes, 1830 ; *les Aveux indiscrets*, opéra comique, 1831 ; *Guerres de religion en France de 1585 à 1590*, 1834, in-4° ; *Notice historique sur le prince Eugène*, 1838 ; *les Deux Mina*, 1840, 3 vol. ; *Histoire des comtes de Toulouse*, 1859, 4 vol.

MOLINET (Jean), poète français du xve siècle, né dans le Boulonais, m. en 1507, chanoine de la collégiale de Valenciennes, aumônier et bibliothécaire de Marguerite de Parme et historiographe de l'empereur Maximilien Ier, traduisit en prose *le Roman de la Rose*, Lyon, 1503, et Paris, 1521. Il a aussi laissé : *Faits et dits, contenant plusieurs beaux traités, oraisons et chants royaux*, Paris, 1531, 1537 et 1540; et une *Chronique* de 1474 à 1504, publiée dans la Collect. Buchon, t. XLIII-XLVII.

MOLINIER (Guillaume), troubadour toulousain du xive siècle, chancelier du *Collège du gai savoir*, rédigea, en 1336, de concert avec les membres de cette société, une Poétique sous le nom de *Leys d'amour ;* elle est suivie d'une grammaire et d'un traité sur les figures de rhétorique. L'Académie des Jeux Floraux en a donné une nouvelle édition, avec traduction en regard, 1842-44.

MOLINISTES, partisans de Molina. (*V. ce mot.*)

MOLINOS (Michel), théologien espagnol, né en 1627 près de Saragosse, m. en 1696, alla se fixer à Rome, où il acquit une grande réputation comme directeur des consciences. Il publia, en 1675, un livre intitulé : *la Guide spirituelle*, qui fut violemment attaqué et défendu. Dans ce livre, il enseigne que l'âme, arrivée à l'état de *contemplation parfaite*, ne raisonne ni ne réfléchit plus ; reçoit passivement l'impression de Dieu ; ne désire point le salut, ne craint point l'enfer ; devient indifférente à tous les actes extérieurs de la piété ; et que dans ce degré d'élévation, si les mouvements de la nature la troublent, ils ne la souillent pas. Molinos fut arrêté par ordre de l'Inquisition, en 1685, et vit, 2 ans après, 68 propositions de son ouvrage condamnées par le pape Innocent XI. Malgré une abjuration publique, il mourut en prison. On trouve, dans les œuvres de Fénelon, une réfutation de la doctrine de Molinos, publiée pour la première fois en 1820. Bossuet l'a aussi combattue dans l'*Instruction sur les états d'oraison*.

MOLISE ou **SANNIO** (Province de), appelée autrefois *Campo-Basso*, division du roy. d'Italie touchant à l'Adriatique au N.-E. ; ch.-l. Campo-Basso ; traversée au N. et à l'O. par les plus hautes montagnes des Apennins. Superf., 4,603 kil. carr. ; pop., 364,208 hab. Sol fertile en grains, vins, fruits. Élève de bétail et d'abeilles. Exploitation de pierres, marbre, soufre. — Ce pays, anc. *Samnium*, formait jadis un comté.

MOLISE, *Melæ*, vge du royaume d'Italie, à 15 kil. N.-O. de Campo-Basso ; 842 hab. ; a donné son nom à une province.

MOLITERNO, v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza ; 6,958 hab.

MOLITG, vge (Pyrénées-Orientales), arr. de Prades ; 497 hab. Eaux minérales sulfureuses et bains fréquentés. Près de là sont les ruines du couvent de Notre-Dame-de-Corbiac, et du château de Paracolls.

MOLITOR (Gabriel-Jean-Joseph, comte), né à Hayange (Lorraine), en 1770, m. en 1849, partit comme volontaire en 1791, fit la campagne de 1792 à l'armée du Nord, sous Hoche, Pichegru, Kléber, Moreau et Jourdan ; se distingua surtout à Kaiserslautern, Erleberg, Wœrth et Wissembourg, et fut nommé général de brigade en 1799. Détaché par Masséna dans les petits cantons suisses, il combattit Jellachich, Linken, et Souwarow à Schwitz, à Muttenthal et à Glaris. Placé sous les ordres de Moreau dans la campagne de 1800, il força le passage du Rhin, prit Stockach, Mœsskirch, Feldkirch, fut élevé au grade de général de division et eut à la paix le commandement de la 7e division militaire. En 1805, chef de l'avant-garde de Masséna en Italie, il brilla dans une foule d'affaires, notamment à Caldiero, contre l'achiduc Charles. Gouverneur de la Dalmatie en 1806, il déploya de grands talents administratifs, et, attaqué par les Russes, il les força à se rembarquer. En 1807, il se porta de l'Adriatique à la Baltique, parcourut la Poméranie, battant sans cesse les Suédois, et reçut, pour récompense, le titre de comte et une dotation de 30,000 fr. de rente. Dans la campagne de 1809, il s'empara de l'île de Lobau, fit des prodiges à Eckmühl, Essling, Aspern et Wagram ; passa dans les villes hanséatiques, occupa la Hollande de 1811 à 1814. Louis XVIII le nomma inspecteur général. Appelé à défendre l'Alsace pendant les Cent-jours, il fut exilé de Paris à la 2e Restauration, puis rappelé en 1818 à ses fonctions d'inspecteur général. Dans la guerre d'Espagne, en 1823, il commanda le 2e corps. Après cette expédition, il fut nommé maréchal de France et pair. A la révolution de Juillet 1830, il devint successivement gouverneur général des Invalides et grand chancelier de la Légion d'honneur. J. T.

MOLIVO. *V.* Mollevah.

MOLL (Louis), agronome français, né à Wissembourg (Bas-Rhin) en 1809, m. en 1880, s'occupa de travaux agricoles dans les Vosges, visita la Belgique et l'Angleterre, et fut chargé par le ministère de l'agriculture de missions en Corse et dans le midi de la France. D'abord professeur à l'Institut agricole de Rouville, il fut chargé, en 1837, d'un cours d'agriculture au Conservatoire des arts et métiers. Lors de la constitution de l'Institut national agronomique en 1876, il y fut nommé professeur d'agriculture générale. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1843, il fut nommé officier en 1867.

Son ouvrage le plus important est une *Encyclopédie générale de l'agriculture*, 1864-1871, t. I-XIII, fig., dont il dirigea la publication avec M. Eug. Gayot. Il a donné en outre : *Manuel d'agriculture, ou Traité élémentaire de la science agricole*, 1835 (pour les écoles rurales du nord-est de la France) ; *Excursion agricole dans quelques départements du nord de la France*, 1836 ; *Colonisation et agriculture de l'Algérie*, 1845, 2 vol., grav. ; *Etat de la production des bestiaux*, 1853, in-4° ; *la Connaissance générale du bœuf*, 1860, atlas ; *la Connaissance générale du cheval*, 1861, atlas ; et *la Connaissance générale du mouton*, 1867, atlas ; des *Rapports* sur ses missions et des articles dans les journaux et recueils spéciaux.

MOLL, v. de Belgique (Anvers), arr. de Turnhout, sur un affluent de la Grande-Nèthe ; 5,549 hab. Fabr. de draps.

MOLLAH, c.-à-d. *seigneur* (de l'arabe *ouala*, gouverner), titre d'honneur accordé, chez les Arabes et les Turcs, aux cheiks, aux jurisconsultes et, en général, à tout homme recommandable par son savoir ou sa piété. C'est le même mot que *Mouley*, adopté au Maroc, en parlant de l'empereur.

MOLLANS, vge (Drôme), arr. de Nyons, près de l'Ouvèze, sur un roc dans une gorge étroite ; 1,066 hab. Ruines de fortifications. Aux environs se trouve une grotte avec de belles cristallisations.

MOLLENDORF. *V.* Moellendorf.

MOLLET (Claude), jardinier d'Henri IV et de Louis XIII, m. vers 1615, introduisit, dans les jardins de Fontainebleau et d'autres maisons royales, des plantes inconnues auparavant ; traça, en 1595, les jardins du château neuf de Saint-Germain-en-Laye. On a publié de lui un *Théâtre des plants et jardinages*, 1652, in-4°, avec 22 pl., où, pour la première fois, la météorologie est appliquée à la culture.

MOLLEVAH ou **MOLIVO**, anc. *Méthymne*, v. de l'île de Métélin, sur la côte N., à 42 kil. N.-O. de Castro. Petit commerce d'huile d'olives, fruits, coton.

MOLLEVAUT (Charles-Louis), poète médiocre et bon traducteur, né à Nancy en 1777, m. en 1844, professa de bonne heure aux écoles centrales, puis au lycée de Nancy, et voua sa vie presque entière à des traductions en prose ou en vers des auteurs anciens. Il devint, en 1816, membre de l'Institut et de l'Académie de Gœttingue.

On lui doit des traductions en prose de l'*Enéide* de Virgile, de *Salluste*, de la *Vie d'Agricola* par Tacite ; et des traductions en vers de l'*Enéide* et des *Géorgiques*, de *Catulle, Tibulle, Properce, Ovide, Musée, Anacréon*, etc. Il a publié encore : *Eloge de Goffin*, en vers, 1812 ; *Poésies*, 1813 ; *Elégies*, 1816 ; *les Fleurs*, poème en 4 chants, 1818 ; *Cent fables*, de 4 vers chacune, 1819 ; *Poésies diverses*, 1821 ; *Chants sacrés*, 1824, etc. J. T.

MOLLIEN (François-Nicolas, comte), financier, né à Rouen en 1758, d'une famille de négociants, m. en 1850, vint à Paris à 17 ans, entra au ministère des finances, où, après quelques années, il devint 1er commis, place où il rendit de grands services, entre autres, dans la réforme et la surveillance de la Ferme générale. Nommé en 1791 directeur des domaines, dans le départ. de l'Eure, il fut destitué après le 10 août 1792, et s'intéressa dans une filature de coton à Évreux. Incarcéré comme suspect, en 1794, il dut sa liberté au 9 thermidor. Après le 18 brumaire, le 1er consul le nomma directeur de la caisse d'amortissement, où il introduisit la comptabilité en partie double ; Napoléon le nomma, en 1808, ministre du Trésor, à la place de Barbé-Marbois, et, plus tard, le créa comte de l'Empire. Mollien suivit l'impératrice à Blois en 1814. Lors du retour de l'île d'Elbe, Napoléon le rappela au ministère du Trésor. Rentré dans la vie privée après la 2e Restauration, il refusa, en 1818, le ministère des finances, et accepta la pairie en 1819. Mollien fut un excellent administrateur, plein de prudence avec beaucoup d'initiative. Il a publié, sous le titre de *Mémoires d'un ministre du Trésor public*, 1845, 4 vol., des souvenirs intéressants sur son administration et sur le règne de Napoléon Ier.

V. P. Clément, *Portraits historiques*, 1855. C. D—y.

MOLLIEN (Gaspard-Théodore), né à Paris en 1796, m. en 1872, fut un des marins qui échappèrent au naufrage de la *Méduse*, en 1816, et suivit, depuis, la carrière des consulats. On lui doit la découverte des sources du Sénégal et de la Gambie.

Il a publié : *Voyage dans l'intérieur de l'Afrique et aux sources du Sénégal et de la Gambie, fait en 1818*, 1820, 2 vol. ; *Voyage dans la république de Colombie en 1823*, 1824, 2 vol.

MOLLIS, vge de Suisse, cant. et à 7 kil. N. de Glaris, près de la Linth ; 2,053 hab. Fabr. de cotonnades et de fromages dits de *Schabziger*.

MOLLWITZ. *V.* Molwitz.

MOLOCH, dieu des Phéniciens et des Carthaginois, adoré aussi chez les Ammonites et les Moabites. Il a été identifié avec Baal et avec Saturne. On brûlait des enfants en son honneur. Selon Diodore, la statue de Moloch était de métal et avait les bras étendus pour recevoir les victimes humaines qu'on lui offrait.

MOLOGA, riv. de la Russie d'Europe, naît dans le gvt de Tver, et se jette dans le Volga. Cours de 540 kil.

MOLOKATH, riv. d'Afrique, la même que la Malva. (*V. ce mot.*)

MOLOSSES, peuple d'Épire, au centre, entre les Chaones et les Thesprotes à l'O., dont ils étaient séparés par les riv. Thyamis (*Kalama*) et Charadros (*Luro*); les Athamanes à l'E., dont ils étaient séparés par le mont Lyncos; les Atintanes au N., et le golfe d'Ambracie au S. Le fleuve Arachtos (*Arta*) arrosait le pays du N. au S., et, dans le centre, était le lac Pambotis (*Janina*). Les Molosses étaient d'origine pélasgique; après la guerre de Troie, ils subirent une invasion d'Hellènes-Éoliens, venus de la Thessalie et conduits par Néoptolème ou Pyrrhus, fils d'Achille, ou, selon d'autres, par le fils de Pyrrhus, Molossus, qui donna son nom à la nation. Cependant les autres Grecs regardaient les Molosses comme demi-barbares, et ne leur laissaient pas prendre part aux assemblées amphictyoniques. Les Molosses soumirent les petits peuples voisins, et fondèrent un royaume important, qui comprenait la plus grande partie de l'Épire. (*V. ce mot.*) Leur pays, dit *Molosside, Mélotide* ou *Molossie*, était montagneux, plus propre au pâturage qu'à l'agriculture, et produisait des chiens renommés, appelés *molosses*. Les villes principales étaient : Photica (auj. *Vela*), Tecmon (*Gurianista*), Dodone (*Castrizza*), Passaron, Chalcis (*Khaliki*), Horréon, Phylacé, Charadra, Ambracie (*Arta*). (*V.* Épire.)

De la Nauze, *Mémoires de l'Acad. des inscriptions*, t. VII, p. 151; Carapanos, *Dodone et ses ruines*, 1874. C. P. et S. Re.

MOLOUAS, peuple du Soudan méridional, au S. du Bomba; ch.-l. Yanvo. Il obéit à des rois.

MOLSHEIM ou **MOLTZEN**, v. (Alsace), ch.-l. de cercle, à 21 kil. O.-S.-O. de Strasbourg, sur la Bruche; 3,217 hab. C'était, dès le xii^e^ siècle, une place forte appartenant aux évêques de Strasbourg; elle fut brûlée en 1677 par les Impériaux. Fabr. d'aciers, faux, scies, limes, armes blanches, etc. Bons vins blancs. Belle église paroissiale, du xvi^e^ siècle.

MOLUQUES ou **ILES AUX ÉPICES**, grand archipel de l'Océanie (Malaisie néerlandaise), entre les Philippines au N., Célèbes à l'O., l'Australie au S. et la Nouvelle-Guinée à l'E.; par 5° 30' lat. S.- 3° lat. N., et 124°-127° long E.; 52,976 kil. carr.; env. 500,000 hab. Elles forment trois résidences hollandaises correspondant aux trois groupes d'îles que l'on y reconnaît : le groupe d'*Amboine*, composé d'Amboine et de Céram; le groupe de *Banda*, qui englobe Banda, Lanthoir et Poulo-Ay; et le groupe des *Moluques* proprement dites, dont les principales sont Gilolo, Ternate, Mortay, Tidor, Batchian et Mysol. Il y a encore quelques radjahs ou chefs indigènes. Ces îles sont précieuses pour la culture du muscadier, du giroflier et des arbres à épices; on en tire aussi du sucre, du café, de l'indigo, du sagou, des plantes tinctoriales. Dans les mers avoisinantes on pêche des perles. Elles portent les caractères d'un sol bouleversé par les tremblements de terre, et on y trouve encore de nombreux volcans. Les indigènes sont des Alfourous et des Malais, presque tous guerriers et féroces. — Les Moluques furent découvertes en 1511 par les Portugais, qui durent payer à Charles-Quint, en vertu du traité de Saragosse, 1529, une somme de 350,000 ducats, pour écarter la concurrence espagnole. Les Hollandais s'en emparèrent en 1607, et les ont toujours possédées, sauf de 1809 à 1814, époque où elles furent occupées par les Anglais. Amboine, Banda et Ternate ont été déclarés ports francs en 1853.

MOLWITZ, vge du roy. de Prusse (Silésie), à 37 kil. S.-E. de Breslau. Victoire du roi de Prusse, Frédéric II, sur les troupes de Marie-Thérèse, le 10 avril 1741.

MOLYNEUX (Guillaume), mathématicien, né à Dublin en 1636, m. en 1698, fonda dans sa ville natale, en 1683, une société scientifique, fut nommé, en 1684, surintendant des bâtiments de la couronne, et, en 1685, membre de la Société royale de Londres. Forcé de passer en Angleterre pendant les troubles civils, il rentra dans sa patrie à la paix, et fut représentant de la ville de Dublin, puis de l'Université, au parlement d'Irlande. On a de lui : *Sciothericum telescopium*, Dublin, 1686, et Londres, 1700, in-4°, contenant la description et l'usage d'un cadran solaire à lunette de son invention; *Dioptrica nova*, Londres, 1692, traité revu par Halley, et qui contient le théorème célèbre de ce savant pour trouver les foyers des verres d'optique. On donne le nom de *Problème de Molyneux* à la question qu'il fit à Locke : si un aveugle, auquel on rendrait la vue, reconnaîtrait la forme des corps?

MOLZA (François-Marie), poète italien, né à Modène en 1489, m. en 1544, mena une vie débauchée et misérable. Il a laissé des poésies *bernesques*, pleines de verve et d'élégance, et des vers latins estimables. Ses Œuvres ont été recueillies par Serassi, Bergame, 1747-54, 3 vol. — Sa petite-fille Tarquinia Molza, née à Modène en 1542, m. en 1617, composa des sonnets et des madrigaux; elle mérita les éloges du Tasse et de Guarini. Ses poésies sont jointes à celles de son aïeul.

MOMBAZA, île de la mer des Indes, en Afrique, près la côte de Zanguebar, appartenant au sultan de Zanzibar; par 4° 4' lat. S., et 37° 23' long. E.; 25 kil. de tour. Ch.-l. Mombaza. Commerce de gomme, poudre d'or et ivoire. Possédée d'abord par les Portugais, de 1519 à 1720; par les Anglais, de 1824 à 1826; 10 à 12,000 hab.

MOMIERS, c.-à-d. *Comédiens*, nom ironique donné en Suisse aux Méthodistes.

MOMIES, corps humains préservés de la décomposition par l'embaumement. Les Égyptiens croyaient que les âmes reviendraient un jour habiter les mêmes corps qu'elles avaient quittés : aussi prenait-on soin de les préserver de la dissolution, et de conserver leurs formes au moyen de bandelettes. Les momies, qu'on a apportées dans les musées d'Europe, ont une couleur d'un brun foncé, souvent noire et luisante; le corps, dur et sec comme le bois, répand une odeur aromatique, et, à l'exception de la tête, est enveloppé de bandelettes en toile de coton, fortement assujetties, et si bien pénétrées par les baumes qu'elles semblent ne faire qu'une masse avec lui.

V. Sieber, *sur les Momies d'Egypte*, Vienne, 1820; Granville, *Essai sur les momies d'Egypte*, Lond., 1825, in-4°.

MOMONIE. *V.* Munster.

MOMPOX, v. de Colombie, État de Bolivar, sur la rive g. de la Magdalena; 7,700 hab. Collège. Comm. de tabac, sucre, chocolat et or. — La prov. de Mompox, au centre de l'État de Bolivar, a 50,000 hab.

MOMUS, dieu de la raillerie et des bons mots, fils du Sommeil et de la Nuit, selon Hésiode. On le représente un masque et une marotte à la main.

MONA, nom ancien d'Anglesey.

MONABIA, nom anc. de l'île de Man.

MONACHIUM, nom latin de Munich.

MONACO, *Portus* ou *Arx Herculis Monœci* des Romains, anc. *Mourges* en français, cap. de la principauté de son nom, sur un rocher qui s'avance dans le golfe de Gênes, à 14 kil. E.-N.-E. de Nice. Climat délicieux. Station d'hiver très recherchée par les malades et les oisifs; 2,879 hab. Manuf. de tissus de coton; distilleries d'essences et de liqueurs; comm. d'oranges et de citrons. — Patrie du sculpteur Bosio.

MONACO (Principauté de), État de l'Europe, baigné par la Méditerranée, et borné des autres côtés par le dép. des Alpes-Maritimes; 21 kil. carr.; 10,108 hab. dont 1,203 originaires de la principauté, 3,437 Italiens, 3,314 Français, les autres Anglais, Allemands, Suisses, Russes, Espagnols et Américains; cap. Monaco; la principauté est auj. bornée à cette ville, à Monte Carlo et leurs dépendances, depuis qu'elle a cédé à la France (2 février 1861) pour 4 millions de fr., les villes de Menton et de Roquebrune. L'administration est dirigée par un gouverneur général, assisté d'un conseil d'Etat. Il y a un tribunal supérieur à Monaco. La force armée se compose de 108 hommes. — La principauté appartint d'abord à la famille génoise des Grimaldi, dont un des princes, Honoré II, reconnut le protectorat de la France en 1641. La descendance mâle des Grimaldi s'éteignit en 1731; l'héritière porta la principauté à la maison de Matignon, qui prit aussi le nom de Grimaldi. Les princes de Monaco faisaient partie de la pairie de France, comme ducs de Valentinois. Les appels de leurs tribunaux, où l'on appliquait les lois françaises, étaient portés devant une commission de jurisconsultes à Paris. Les traités de 1815 mirent l'État de Monaco sous la protection du roi de Sardaigne. En 1848-49, Charles-Albert s'empara de Menton et de Roquebrune; les événements de 1859-60 ont mis la principauté sur le territoire et sous la protection de la France.

MONACUM, nom latin de Munich.

MONAGHAN, v. d'Irlande, cap. du comté de ce nom; 3,328 hab. Fabr. de toiles. — Le comté est au N. de l'Irlande. Il a 1,293 kil. carr. et 102,590 hab. Sol inégal et marécageux. Climat humide. Élève de bestiaux. La fabr. de toiles a décliné; v. princ. : Clonee, Carrick-Macross.

MONALDESCHI (Jean de), d'une noble famille d'Orviéto en Italie, devenu grand écuyer et favori de Christine, reine de Suède, l'accompagna dans ses voyages après son abdication, mais périt victime de sa propre faveur : Christine, pendant son séjour en France au château de Fontainebleau, le fit assassiner, 1657, soit par jalousie, soit par tout autre motif de vengeance, malgré son étroite intimité avec elle.

MONASTIER (LE), ch.-l. de cant. (Haute-Loire), arr. du

Puy, sur la Gazeille; 3,698 hab. Grains, beurre, fruits, fromages.

MONASTIER (LE), vge (Lozère), arr. et à 6 kil. S. de Marvejols; 430 hab. Il y eut un célèbre couvent de Bénédictins, dont une partie de l'église subsiste encore. Bifurcation des chemins de fer de Sévérac-le-Château à Marvejols et à Mende.

MONASTIR ou **BITOLIA**, *Octolophum*, v. de la Turquie d'Europe, à 180 kil. S.-O. de Salonique, sur un affl. de la Tzerna, près de la front. d'Albanie. Sériciculture, env. 45,000 hab. Ch.-l. de la prov. de Monastir, quartier général du 3e corps d'armée turc.

MONASTIR, v. forte de la Tunisie à l'E., à 22 kil. S.-E. de Sousa, port sur la Méditerranée à l'O du cap Monastir (*Dionysii promontorium*); 12,000 hab. Étoffes de laine, burnous, huile d'olives, savon. — Occupée par les Français depuis 1881. Paquebots pour Tunis et Marseille.

MONBODDO (LORD). *V.* BURNETT (JAMES).

MONCADE (HUGUES DE), capitaine espagnol, né à Valence, d'une illustre famille de Catalogne, suivit Charles VIII, roi de France, en Italie, s'attacha ensuite à César Borgia et à Gonzalve de Cordoue. Fait prisonnier par André Doria sur la côte de Gênes, il fut renvoyé sans rançon à Charles-Quint, embrassa le parti des Colonna contre Clément VII, et s'empara du Vatican, qu'il livra au pillage, 1527. Nommé vice-roi de Naples, il défendit cette ville contre Lautrec, mais fut tué dans un combat naval, 1528.

MONCADE, v. d'Espagne, prov. de Valence; 3,197 hab.

MONCALIERI, v. du roy. d'Italie, à 8 kil. S. de Turin, sur le Pô; 10,723 hab. Château royal.

MONCALVO ou **MONCAL**, v. du roy. d'Italie, prov. d'Alexandrie; 4,172 hab.

MONCAYO, *Caunus*, montagne d'Espagne, dans la chaîne Ibérique, sur la limite des provinces de Soria et de Saragosse.

MONCEAUX. *V.* BATIGNOLLES.

MONCEY (ROSE-ADRIEN JEANNOT DE), maréchal de France, duc de Conégliano, né en 1754 à Moncey, près de Besançon, m. en 1842, fils d'un avocat au parlement de Franche-Comté, s'évada du collège de Besançon, à 15 ans, pour s'enrôler successivement dans le régiment de Conti-infanterie, le régiment de Champagne et les gendarmes de la garde, et passa, en 1778, dans les dragons de Nassau-Siegen. Capitaine en 1791, il commanda en 1793 le bataillon des *chasseurs cantabres* à l'armée des Pyrénées-Occidentales, devint général de brigade en 1794, général de division 2 mois après, concourut à la prise de Fontarabie et de Saint-Sébastien, reçut le commandement en chef, envahit la vallée de Roncevaux, où il détruisit une pyramide qui consacrait la défaite de Roland, battit les Espagnols à Villanova, enleva le camp d'Eybar et un immense matériel et les contraignit de demander la paix. En 1796, envoyé à l'armée des côtes de Brest, il sut rallier les habitants de ces contrées au gouvernement républicain. En 1800, détaché vers l'Italie avec 12,000 hommes de l'armée du Rhin, il franchit le Saint-Gothard, et contribua à la victoire de Marengo. Inspecteur général de la gendarmerie en 1801, il déjoua plusieurs conspirations contre le premier consul, et fut nommé maréchal d'Empire en 1804, puis sénateur et duc de Conégliano. Quand la guerre d'Espagne eut éclaté, il battit les insurgés de Valence au défilé d'Almansa, 1808, et prit part au siège de Saragosse, 1809. Il ne fut point appelé à participer aux guerres de 1812 et 1813; mais, en 1814, il défendit héroïquement Paris, en qualité de major-général, commandant en second la garde nationale. La 1re Restauration l'ayant nommé pair de France et maintenu dans ses fonctions d'inspecteur de la gendarmerie, il se tint à l'écart pendant les Cent-jours, mais se laissa inscrire sur la liste des pairs impériaux. A la 2e Restauration, il refusa la présidence du conseil de guerre chargé de juger le maréchal Ney, fut destitué et emprisonné pendant 3 mois au château de Ham; il fut bientôt rétabli sur la liste des maréchaux, mais il ne rentra à la Chambre des pairs qu'en 1819. Lors de la guerre d'Espagne, 1823, à la tête du 4e corps, il prit Puycerda, Rosas, Figuières, et reçut la soumission de Barcelone, Tarragone et Hostalrich. Plus tard, il combattit à la Chambre le ministère Villèle, accueillit avec joie la révolution de 1830, fut nommé en 1834 gouverneur des Invalides, et y reçut en 1840 les restes mortels de Napoléon Ier. B.

MONCHABOU ou **MONTCHOBO**, v. de la Birmanie, à 100 kil. N. d'Umerapura, sur le bord d'un lac; 4,000 hab. Patrie d'Alompra, qui en fit sa capitale en 1756.

MONCHIQUE, v. du Portugal (Algarve), au pied de la Sierra de Monchique; 8,164 hab. Sources sulfureuses et bains fréquentés. Oranges et jambons renommés. — La Sierra de Monchique est une chaîne de montagnes qui sépare l'Algarve de l'Alemtéjo occidental, et court ensuite au S.-O. jusqu'au cap Saint-Vincent, point culminant : la Foya (1,300 m.).

MONCHY, vge (Pas-de-Calais), arr. d'Arras; 1,013 hab. Il a donné son nom à une famille noble.

MONCLAR. *V.* RIPERT-MONCLAR.

MONCLOVA. *V.* MONTELOVEZ.

MONÇON, MONZON ou **MOUÇON**, v. d'Aragon, prov. de Huesca, sur la rive g. de la Cinca; 3,861 hab. Célèbre par un traité signé, le 6 mars 1626, entre la France et l'Espagne, au sujet de la Valteline.

MONCONTOUR, ch.-l. de cant. (Vienne), arr. et à 18 kil. S.-S.-O. de Loudun, sur la Dive; 754 hab. Le 3 octobre 1569, le duc d'Anjou (Henri III) y remporta une victoire sur les calvinistes, commandés par Coligny.

MONCONTOUR, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 1,297 hab. Comm. de grosses toiles, fil, laine, beurre, cuirs. Pèlerinage à Saint-Mathurin.

MONCOUTANT, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay; 2,566 hab. Élève de bestiaux, récolte de lin et de blé; grande fabrication de breluches (étoffes de laine sur fil).

MONCRABEAU, brg (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac; 2,044 hab. Autrefois fortifié. Élève de chèvres.

MONCRIF (FRANÇOIS-AUGUSTIN PARADIS DE), membre de l'Académie française, né à Paris en 1687, m. en 1770, fils d'un procureur, réussit dans le monde par son esprit, sa figure avantageuse, ses talents de peintre, de musicien et de comédien de société. Il fut secrétaire du comte d'Argenson, puis de l'abbé-comte de Clermont, prince du sang, enfin lecteur de Marie Leczinska. Quelques poésies où il y a de l'esprit, de la délicatesse et du sentiment, et à la tête desquelles il faut placer le *Rajeunissement inutile*, ont établi sa réputation. Mais un style maniéré, souvent inintelligible, caractérise ses productions en prose. Son *Histoire des Chats*, 1727-48, qui est un modèle dans ce genre, l'exposa à des sarcasmes qui lui imprimèrent longtemps un cachet de ridicule.

Parmi ses autres ouvrages, on distingue : *Essais sur la nécessité et les moyens de plaire*, 1738, in-12; *les Ames rivales*; des opéras-ballets, des poésies chrétiennes et fugitives. On a imprimé le tout sous le titre d'*Œuvres mêlées*, 1751, 3 vol. in-16; 1768, 4 vol. in-12; 1791, 2 vol. in-8°; 1801, 2 vol. in-18. C. N.

MONDA, v. d'Espagne, prov. de Malaga; 3,950 hab. Antiquités romaines. Il a été démontré que ce n'est pas l'antique *Munda*.

MONDEGO, anc. *Munda*, fl. de Portugal. Source dans la Sierra d'Estrella. Cours de 180 kil., au N. jusqu'auprès de Celorico, puis au S.-O. par Coïmbre, d'où il est navigable jusqu'à son embouchure dans l'océan Atlantique au cap Mondego.

MONDEGO, riv. de l Amérique du Sud, coule entre le Brésil et le Paraguay et se jette dans le Paraguay. Cours de 340 kil.

MONDINO, plus connu sous le nom de *Mundinus*, anatomiste auquel 5 villes d'Italie se disputent l'honneur d'avoir donné naissance, m. à Bologne en 1326, professeur à l'université de cette ville en 1316, fut le premier des modernes qui disséqua des cadavres humains. Son *Traité d'anatomie* fit longtemps autorité dans les écoles; il a eu beaucoup d'éditions : Pavie, 1478, in-fol.; Venise, 1580, in-12; Marbourg, 1741, in-4°. D—G.

MONDONEDO, *Mindonia*, v. d'Espagne (Galice), prov. de Lugo. Évêché. Fabr. de toiles, tanneries, briqueteries. Pop. de la commune, 10,112 hab.

MONDONVILLE (JEAN-JOSEPH CASSANEA DE), compositeur de musique, né à Narbonne en 1715, m. en 1773, écrivit des motets qui lui valurent la place de surintendant de la chapelle de Versailles. Il fit aussi des sonates et des trios pour le violon, des pièces de clavecin, des concertos d'orgue. Il donna des opéras : *le Carnaval du Parnasse*, 1749; *Tithon et l'Aurore*, 1753; *Daphnis et Alcimadure*, 1754, qui eurent un succès peu mérité.

MONDOR. *V.* TABARIN.

MONDORI ou **MONDORY**, comédien français, né à Orléans, vers 1580, m. en 1651. Il fut un des fondateurs du théâtre *du Marais* et le principal acteur de la troupe. Il réussit surtout dans la tragédie, et fut frappé d'apoplexie sur la scène, pour avoir joué avec trop de véhémence le rôle d'Hérode, dans la tragédie de *Mariamne*, de Tristan.

MONDOUBLEAU, ch.-l. de cant. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme, près de la Graisne; 1,560 hab. Fabr. de serges, cotonnades, toiles; tanneries renommées; comm. de chevaux, bestiaux, fruits secs, grains. Ruines d'une forteresse féodale, l'une de celles qui défendaient la frontière du Maine.

MONDOVI, v. du roy. d'Italie, prov. de Coni, près de l'Elero; 17,902 hab. Ch.-l. d'arr. Évêché; école de médecine, collège royal. Citadelle; arsenal de construction militaire. Filatures de soie, fabr. de coton et de lainages, tanneries, usines à fer, papeteries. Cette ville, fondée en 1232, et d'abord indépendante, fut soumise aux ducs de Savoie en 1396. Près de là, Bonaparte vainquit les Piémontais, le 22 avril 1796, et Soult dispersa 40,000 paysans insurgés, en 1799. — L'arr. de Mondovi a 1,850 kil. carr. et 157,094 hab. Sol fertile et bien

cultivé; élève de bestiaux; récolte de grains, vins, légumes, soie. Marbres.

MONDRAGON, v. d'Espagne (Guipuzcoa); 2,851 hab. Fabr. royale d'armes, dépendant de l'usine de Placencia.

MONEIN, *Monesi*, ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron; 494 hab. Vins rouges fins.

MONEMBASIE. *V.* NAPOLI-DI-MALVASIA.

MONESTIER (LE), ch.-l. de cant. (Hautes-Alpes), arr. de Briançon, dans une vallée élevée des Alpes, près de la Guisanne; 2,360 hab. Établissement thermal. Exploitation de graphite ou plombagine, de houille, de cuivre. Très beaux sites. Ruines et antiquités romaines.

MONESTIER-DE-CLERMONT (LE), ch.-l. de cant. (Isère), arr. de Grenoble; 830 hab. Anc. baronnie, érigée en comté en 1547, et qui a donné son nom à la famille de Clermont-Tonnerre. Source minérale.

MONESTIÈS, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. d'Albi, sur le Cérou; 1,545 hab. Toiles, fils et bestiaux. Autrefois fortifié. Vieille église.

MONET (JEAN). *V.* MONNET.

MONÉTAIRES (TRIUMVIRS), *III viri monetales;* magistrats chargés de la frappe ordinaire de la monnaie sous la République; ils appartenaient à des familles consulaires. Leur bureau était au temple de Juno Moneta. Ils furent institués vers 104 av. J.-C., et leur marque disparut des monnaies après 14 av. J.-C. Leur titre complet était *III viri monetales* A.A.A.F.F. (*aeri, argento, auro flando, feriundo*).

Mommsen, *Hist. de la mon. rom.*, trad. de Blacas, II, 45. G. L.-G.

MONFIA, île d'Afrique, au S. de celle de Zanzibar, près de la côte de Zanguebar, dans la mer des Indes, à 120 kil. N.-N.-E. de Quiloa. Commerce actif. Les habitants sont sous la souveraineté du sultan de Zanzibar.

MONFLANQUIN, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-d'Agen, sur la Lède; 3,299 hab. Bons vins rouges. Comm. de bestiaux et céréales.

MONFORTE, v. d'Espagne (Valence), à 28 kil. O. d'Alicante; 3,389 hab. Antiquités romaines.

MONFORTE-DE-LEMOS, v. d'Espagne (Galice), prov. et au S.-S.-E. de Lugo; 10,931 hab. Toiles, tamis de soie, biscuits.

MONFORTE-DE-RIO-LIBRE, v. de Portugal (Tras-os-Montes); 4,777 hab.

MONGATCH, v. de Hongrie. (*V.* MUNKACS.)

MONGAULT ou **MONTGAULT** (NICOLAS-HUBERT, ABBÉ DE), né à Paris en 1674, m. en 1746, entra à 16 ans dans la congrégation de l'Oratoire, professa les humanités au collège de Vendôme, fut attaché à Colbert, archevêque de Toulouse, devint, en 1710, précepteur du fils du duc d'Orléans, régent, et entra à l'Académie française en 1718. On a de lui des traductions estimées d'*Hérodien*, Paris, 1700, in-12, et des *Lettres de Cicéron à Atticus*, 1714, 4 vol. in-12; cette dernière traduction est écrite d'un style élégant, facile et pur; mais il y a beaucoup de contre-sens. La meilleure édition est celle qui a été revisée par M. J.-V. Le Clerc dans son Cicéron complet avec traduction.

MONGE (GASPARD), un des plus grands géomètres modernes, né à Beaune en 1746, m. en 1818, fils d'un marchand forain, commença ses études chez les Oratoriens de sa ville natale. A 16 ans, il était professeur de physique au collège du même ordre à Lyon; on essaya en vain de le faire entrer dans la congrégation. Un plan de la ville de Beaune, qu'il avait exécuté avec beaucoup d'intelligence, et dont l'original existe encore, fut le point de départ de sa carrière scientifique. Un officier supérieur du génie, qui avait vu ce travail, fit entrer Monge à l'école du génie de Mézières. L'élève devint bientôt répétiteur; puis, en 1768, professeur de mathématiques en remplacement de Bossut, et, en 1771, suppléant de l'abbé Nollet dans la chaire de physique. De cette époque date la *Géométrie descriptive;* mais la publication des méthodes de Monge fut interdite, parce qu'on ne voulait pas que les étrangers pussent profiter de leur utilité pour le perfectionnement de l'art des constructions; ce ne fut qu'en 1794 que Monge put enseigner publiquement la géométrie descriptive. Pendant qu'il était obligé de tenir secrètes ses méthodes géométriques, Monge s'est occupé d'analyse appliquée à la géométrie; ses Mémoires à ce sujet se trouvent dans le recueil de l'Académie de Turin de 1770 à 1773, et dans la collection de l'Académie des sciences de Paris. Il y a joint un Mémoire sur le calcul intégral des équations aux différentielles partielles, qui complète un des précédents. L'enseignement de la physique fut pour lui l'occasion d'expériences importantes, notamment celle de la production de l'eau, 1783, pour laquelle il fut prévenu, sans le savoir, par Cavendish. En 1783, il quitta Mézières pour remplacer Bezout comme examinateur de la marine. Depuis 3 ans, il était membre de l'Académie des sciences, et partageait son temps entre ses fonctions à Mézières et celles de professeur d'hydraulique dans l'école établie à Paris par Turgot. Lorsque la Révolution éclata, Monge en accepta les principes avec enthousiasme. Bien qu'il n'eût fait partie d'aucune des assemblées politiques de cette époque, après le 10 août 1792, il fut nommé ministre de la marine, poste qu'il abandonna en avril 1793. Lorque la France était menacée d'une invasion, et que presque tous les moyens de défense étaient à créer, Monge fut un des savants qui répondirent à l'appel du Comité de salut public : il passait ses journées dans les fonderies, les foreries de canons, et, pendant les nuits, il écrivait *l'Art de fabriquer les canons*. Il a rédigé aussi, avec Vandermonde et Berthollet, un *Avis aux ouvriers en fer sur la fabrication de l'acier*, 1794. Quand l'École normale fut fondée, Monge y enseigna la géométrie descriptive. Il organisa encore l'enseignement de l'École centrale des travaux publics (depuis École polytechnique). Monge fut envoyé 2 fois en Italie : la 1re, avec Berthollet et des artistes, pour recueillir les chefs-d'œuvre cédés à la France, et ce fut l'origine de son admiration pour le général Bonaparte; la 2e, avec Daunou et Florent, après l'assassinat du général Duphot, et alors il contribua à l'organisation de la république romaine. Il fit partie de l'expédition d'Égypte, et fut président de l'Institut du Caire. Dans l'une des excursions qu'il fit en Égypte, il observa le phénomène du mirage, dont il a donné une description et une explication. Monge revint en France avec Berthollet et le général en chef, et reprit sa place à l'École polytechnique. L'affection qu'il portait à cette École se montra surtout lorsque, malgré lui, l'organisation étant changée, en 1805, la solde journalière des élèves fut supprimée : il abandonna son traitement, et, plus tard, sa pension de retraite aux élèves privés de fortune. Sous l'Empire, Monge fut nommé sénateur, comte de Péluse, grand officier de la Légion d'honneur et pourvu d'un majorat en Westphalie. La chute de Napoléon Ier, la dislocation de l'École polytechnique, le bannissement des conventionnels qui avaient voté la mort de Louis XVI, sa radiation de l'Institut, le frappèrent au cœur; son intelligence s'obscurcit, et il ne fit plus que végéter jusqu'à sa mort.

Outre les Mémoires déjà cités, Monge en a encore inséré plusieurs dans le *Journal de l'École polytechnique* (cahiers I, II, VI, XI, XIII, XV), dans la *Correspondance sur l'École polytechnique*, dans la collection de l'Institut, etc. Il a publié à part : *Traité élémentaire de statique*, 1786, et 1848, 8e édit., avec une note de Cauchy; *Géométrie descriptive*, suivie d'une *Théorie des ombres et de la perspective*, 7e édit., 1847, in-4o; *Application de l'analyse à la géométrie*, 5e édit., annotée par M. Liouville, 1850, in-4o. M. Ch. Dupin a publié un *Essai historique sur les services et les travaux scientifiques de G. Monge.* — *V.* surtout l'Éloge de Monge par Arago, 1846, et les *Souvenirs sur Monge et ses rapports avec Napoléon*, par M. Jomard, 1853. V.

MONGEZ (ANTOINE), archéologue, né à Lyon en 1747, m. en 1835, entra chez les Génovéfains, qui lui confièrent la garde de leur cabinet d'antiques, fut admis à l'Académie des inscriptions en 1785, devint membre de la commission de la Monnaie en 1792, administrateur de cet établissement en 1804, perdit sa place à la Restauration comme prêtre marié, et la recouvra en 1830.

Il a rédigé le *Dictionnaire d'antiquités*, qui fait partie de l'*Encyclopédie méthodique*, 1786-94, 5 vol. in-4o, plus 2 vol. in-4o de fig. Il fut aussi chargé d'achever l'*Iconographie romaine* de Visconti, 1812-29, 3 vol. in-4o. On a encore de lui plusieurs Mémoires sur l'archéologie, dans la collection de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

MONGHIR ou **BOGLIPOUR**, v. de l'Hindoustan anglais (Bengale), sur la rive dr. du Gange, dans l'anc. prov. de Bahar; 56,698 hab. Citadelle. Collège musulman renommé. Beaux jardins. Fabr. de soie, d'armes et de projectiles. Cette ville appartient aux Anglais depuis 1763. — Le district de Boglipour à 10,134 kil. carr., et 1,826,290 hab. Sol fertile en riz, blé, légumes, coton, ricin, canne à sucre.

MONGLONE. *V.* FLORENT-LE-VIEIL (SAINT-).

MONGOLIE, vaste région de l'empire chinois, entre la Russie d'Asie au N., le Thian-chan-pé-lou, le Turkestan oriental et le Tibet à l'O., le Tibet et la Chine propre au S., et la Mandchourie à l'E.; par 33°-53° lat. N. et 85°-122° long. E. On la divise en Mongolie propre, et pays du Khoukhounoor. C'est un vaste plateau, de 3,800 kil. sur 2,200, élevé de 2,000 m. environ au-dessus du niveau de la mer, 3,377,283 kil. carr., peuplé de 2,000,000 d'hab., et qui s'appuie au N. et au N.-O. sur les monts Altaï et Jablonoï, au S. sur la chaîne de l'In-chan, à l'E. sur les Khing-khan. Une partie de sa surface est occupée par le désert de Kobi ou Chamo. La région du N. est arrosée par la Selenga et l'Amour, et renferme les lacs Kulen et Bouir. Climat varié, très froid dans le désert de Kobi. Beaucoup de steppes et de maigres pâturages, animaux sauvages, oiseaux de proie. Les Mongols, divisés en 56 tribus (*aïmaks*), forment plusieurs grandes familles ou peuples (les *Khalkhas*, les plus puissants et les plus nombreux, au N.; les *Bouriates* et les *Eleuthes*, à l'O.; les *Ordous*, au S.; les *Tsakhars* et les *Sounits*, à l'E.) subdivisées en hordes nomades, qui habitent sous des tentes. Depuis qu'ils ont embrassé le boud-

dhisme, ils sont hospitaliers et obligeants ; le vol et le pillage y sont devenus rares. Leur nourriture principale est le lait ; cependant ils sont belliqueux et bons chasseurs. La polygamie y est en vigueur. Les Mongols tirent des Chinois le thé, le tabac, leurs étoffes de laine et de soie et leurs ustensiles ; en échange, ils donnent du bétail, du beurre, des cuirs, etc. — Les Mongols furent 2 fois réunis sous une même domination, par Gengis-khan et par Tamerlan. (*V. ces mots.*)

MONGOLIQUE (Race). *V.* Races.

MONGOLS (Empire des), dit vulgairement Empire du Grand Mogol, vaste État fondé dans l'Hindoustan en 1505 par Babour, arrière petit-fils de Tamerlan, avec Dehli pour capitale. Il ne comprit d'abord que le N. de l'Hindoustan et le Khorassan, mais au milieu du XVI^e siècle Akbar imposa sa domination à la Perse orientale et à la plus grande partie de l'Hindoustan. De 1505 à 1759, il ne compta pas moins de 22 souverains ou usurpateurs ; il eut un siècle et demi de gloire, et fut progressivement resserré dans la province de Dehli. La décadence commença sous les successeurs d'Aureng-Zeyb. En 1739, sa capitale fut pillée par le Persan Nadir-Schah. Peu après, la révolte des Mahrattes l'affaiblit ; enfin, il fut démembré par les Français sous le général Allard, puis par les Anglais. Le dernier descendant de Tamerlan, Chah-Alem II, resta 12 ans prisonnier de la Compagnie des Indes. — Au temps de sa splendeur, l'Empire Mogol comprenait un certain nombre de provinces (soubabyes), subdivisées en *nababyes*.

LISTE DES GRANDS MOGOLS

Babour	1505	Aureng-Zeyb ou Alemguir Ier.	1657
Houmaioum, pour la 1re fois	1530-1541	Azem-Chah et Chah-Alem Ier.	1706
(6 usurpateurs : Chir-Chah, 1541-46 ; Selim-Chah, 1546-48 ; Feroz-Chah, Adel-Chah, Ibrahim-Khan, Ahmed-Khan ou Sikander Chah, 1552-55.)		Chah-Alem Ier (seul)	1707
		Djihander-Chah	1712
		Farouksiar	1713
		Rafiou-der-Djat (3 mois)	1716
		Chah-Djihan II (Nekossiar, compétiteur.)	1716
Houmaioum, pour la 2e fois.	1555	Mohammed-Chah	1717
Akbar Ier	1555	Ahmed-Chah	1747
Géangir	1605	Alemguir II	1753
Chah-Djihan Ier	1627	Chah-Alem II	1759-1806

Bibliographie. — Raschid-Eddin, *Hist. des Mongols de Perse*, tr. par Quatremère ; Const. d'Ohsson, *Hist. des Mongols*, La Haye, 1835 ; Ssamang-Sstesen, *Hist. des Mongols*, Saint-Pétersbourg, 1829. M. P—t.

MONIME, de Stratonicée en Carie, était la plus chère des femmes de Mithridate VII *Eupator*. Celui-ci, fuyant devant les Romains, lui envoya l'ordre de se tuer, pour ne pas tomber aux mains du vainqueur ; elle voulut s'étrangler avec son diadème, et, comme il se rompit, elle se jeta sur l'épée que lui tendait l'eunuque Bacchidès.

MONIQUE (Sainte), mère de St Augustin, née en 332, m. en 384. Son mari Patrice était idolâtre ; touché de la piété et des vertus de Monique, il se convertit peu avant sa mort. Ste Monique, devenue veuve, se dévoua entièrement à l'éducation de ses trois enfants ; Augustin, l'aîné, ayant embrassé les erreurs des Manichéens, elle ne cessa, par ses prières et ses larmes, de solliciter son retour à la foi catholique ; elle le suivit à Milan, et eut le bonheur d'assister à sa conversion ; elle l'accompagna à Ostie, où il comptait s'embarquer pour l'Afrique, et y mourut. Fête, le 4 mai. On trouve, dans les *Confessions* de St Augustin, les détails les plus touchants sur le caractère et les vertus de sa mère.

MONISTROL, *Monasteriolum*, ch.-l. de cant. (Haute-Loire), arr. d'Issengeaux, près de la rive g. de la Loire ; 4,772 hab. Petit séminaire ; bibliothèque. Anc. château des évêques du Puy, occupé maintenant par une fabrique de rubans ; soieries. Comm. de grains.

MONITEUR UNIVERSEL. *V.* Journal.

MONITION, avertissement donné par l'autorité ecclésiastique à un laïque ou à un clerc, pour qu'il ait à réformer ses mœurs. On faisait d'ordinaire 3 monitions avant de lancer l'excommunication.

MONITOIRE, ordonnance ecclésiastique, obligeant les personnes qui avaient connaissance d'un fait dénoncé, à révéler ce qu'elles en savaient à leurs curés, sous peine d'excommunication. Cet usage, établi par le pape Alexandre III, restreint en France par l'ordonnance d'Orléans de 1590, y a disparu dès le XVII^e siècle.

MONK (George), général anglais, né en 1608 dans le Devonshire, m. en 1670, fit ses premières armes contre les Espagnols en Flandre, prit part à l'expédition contre les îles de Ré et d'Oléron, puis servit en Écosse et en Irlande dans les rangs de l'armée royale. Arrêté, en 1643, parce qu'on le soupçonnait de pencher pour le Long-Parlement, il se justifia, et fut nommé major général de la brigade irlandaise. Fait prisonnier par Fairfax, 1644, il passa 2 ans à la Tour de Londres, en sortit après s'être soumis au Parlement, fut envoyé en Irlande, s'attacha d'abord à la fortune de Cromwell et lui soumit l'Écosse, où il tint une conduite habile et modérée. En 1653, appelé au commandement de la flotte anglaise, il remporta une victoire éclatante sur l'amiral hollandais Tromp. Nommé gouverneur de l'Écosse, il la pacifia et y fit reconnaître le Protecteur. Après la chute de Richard Cromwell, il perdit Lambert, son rival, dans l'esprit du Parlement, et le fit arrêter. Puis il entra en Angleterre avec son armée, fut accueilli à Londres comme un libérateur et provoqua la dissolution du Parlement. Alors il se rapprocha des royalistes, et fit proclamer Charles II, 1660. Créé duc d'Albemarle, comblé d'honneurs et de richesses, Monk supporta son élévation sans orgueil ; il rendit même encore au roi de grands services sur mer contre les Hollandais, 1664-66. A sa mort, il fut enterré avec une pompe royale dans la chapelle de Henri VII à Westminster.

V. Guizot, *Monk, chute de la république et rétablissement de la monarchie en Angleterre*, 1851. Consulter aussi la trad. anglaise de cet ouvrage, avec des notes, par lord Wharncliffe, et le t. I de *l'Hist. d'Angleterre* de Macaulay.

MONMERQUÉ (Louis-Jean-Nicolas), magistrat et littérateur, né à Paris en 1780, m. en 1860, fut juge auditeur à la Cour impériale de Paris en 1809, conseiller auditeur en 1811, et conseiller à la même Cour de 1813 à 1852, époque de sa retraite. Ce fut lui qui, en 1822, présida les assises dans l'affaire dite *de la conspiration de La Rochelle*. Monmerqué cultiva les lettres, mais en philologue plus qu'en littérateur, bien qu'il ait donné un certain nombre de notices dans la *Biographie universelle* de Michaud, et deux autres, sur Brantôme et sur M^me de Maintenon, dans les *Mélanges* de la Société des bibliophiles français. Il est surtout connu comme éditeur littéraire des *Lettres de M^me de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, 1818-19, 10 vol. in-8° ou 12 vol. in-12 ; il revisa encore ce travail pour l'édition publiée sous la direction de M. Régnier, 1862 et suiv., 12 vol. in-8°. Monmerqué a édité aussi les *Mémoires de Coulanges*, 1820, et les *Historiettes de Tallemant des Réaux*, 1834, 6 vol. Il fut le collaborateur de Petitot pour la *Collection des mémoires sur l'histoire de France*, et publia, avec M. Francisque Michel, *le Théâtre français du moyen âge, d'après les manuscrits de la Bibliothèque du roi*, 1839. Monmerqué était, depuis 1833, membre libre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

V. la *Notice* de M. Desnoyers, *dans le Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, 1860.

MONMOUTH (Jacques, duc de), fils naturel de Charles II, roi d'Angleterre, et de Lucy Walters, né à Rotterdam en 1649 pendant l'exil de son père, m. en 1685, fut élevé en France dans les principes de la religion catholique par les soins de la reine Henriette-Marie, vint à Londres en 1662, épousa l'héritière des ducs de Buccleugh et reçut le titre de duc de Monmouth. L'agrément de sa personne et de son esprit, mais surtout son attachement à la religion protestante lui valurent une grande popularité. Il fit ses premières armes dans les Pays-Bas, sous le prince d'Orange, et réprima lui-même une révolte en Écosse, 1679. Ses complots contre le duc d'York (Jacques II) le firent exiler en Hollande, où il fut admirablement reçu par Guillaume III. Après la mort de son père, excité par le comte d'Argyll et par lady Wentworth, sa maîtresse, il vint débarquer à Lyme-Regis, prit le titre de roi, mais vaincu et pris à Sedgemoor, il fut conduit à Londres où il s'humilia inutilement devant Jacques II qui fut impitoyable. Monmouth mourut avec courage en se déclarant fidèle jusqu'au bout à l'Église d'Angleterre. Il fut regardé comme un martyr par les protestants. Beaucoup crurent qu'il n'était pas mort et attendirent avec confiance qu'il sortît de sa retraite pour détrôner le roi papiste. E. D—y.

MONMOUTH, v. d'Angleterre, capitale du comté de ce nom, au confluent de la Wye et de la Monnow ; 5,879 hab. Ruines d'un château royal saxon. Près de là est *Troy-House*, résidence du duc de Beaufort ; on y conserve le berceau de Henri V, et l'armure qu'il portait à Azincourt. Patrie de Henri V, dit généralement Henri de Monmouth, et de l'historien Geoffroy de Monmouth. — Le comté de Monmouth, à l'O.-S.-O. de l'Angleterre, touchant au canal de Bristol au S., a 1,489 kil. carr. et 211,374 hab. Sol montagneux et fertile. Immense production de fer et de houille. Manuf. de flanelles ; v. princ. : Abergavenny, Newport, Caerleon, Usk. Sous les Bretons et les Romains, ce pays formait une partie de l'ancienne *Gwent* ou *Siluria*, que les Saxons ne purent conquérir. Il devint comté anglais sous Henri VIII. C'est une des parties les plus pittoresques de l'Angleterre, et une des plus riches en ruines bretonnes et romaines.

MONMOUTH, v. des États-Unis (New-Jersey), à 32 kil. S.-E. de New-Brunswick ; 5,535 hab. Victoire de Washington sur les Anglais, 1778, dite aussi de Freehold.

MONNAIE CHEZ LES ANCIENS, valeur représentative et non périssable des objets d'échange ou de commerce. Les Indiens et les peuples barbares du Nord adoptèrent, pour cet usage, des coquillages, des fruits, des pelleteries. Au temps de César, les peuples de la Grande-Bretagne se servaient d'anneaux de fer et de plaques de métal en guise de monnaie. De bonne

heure les Égyptiens employèrent dans les transactions des lingots de fer, de cuivre, de plomb, d'argent et d'or d'un poids déterminé. Les Hébreux suivaient le même usage. Plus tard, afin de prévenir la fraude dans les transactions, on imagina les pièces de monnaie proprement dite, pesées d'avance, contrôlées par une autorité compétente et marquées de certains signes. Les Grecs revendiquaient cette invention. La plus ancienne monnaie d'argent que l'on connaisse fut frappée, au VIIIe siècle av. J.-C., dans l'île d'Égine, par Phédon d'Argos. Les premières pièces d'or, attribuées à Gygès, roi de Lydie, sont désignées sous le nom de *chryseides*. Darius Ier, fils d'Hystaspe, en fit aussi frapper, que l'on appela *dariques*. (*V. ce mot.*) La monnaie d'or ne fut longtemps bien répandue qu'en Asie; c'est à peine si, dans un petit nombre de villes grecques, Athènes, Thèbes, Panticapée, on frappait quelques *statères*. (*V. ce mot.*) Ces pièces se multiplièrent, lorsque Philippe, père d'Alexandre le Grand, exploita les mines du mont Pangée, et on leur donna le nom de *philippes*. Dans le champ des monnaies grecques, il y eut un type accessoire plus petit que le type principal, pour désigner le magistrat qui avait présidé à leur fabrication ou l'atelier monétaire d'où elles étaient sorties. Chaque État mettait sur sa monnaie un signe particulier: Egine, une tortue; Delphes, un dauphin; Athènes, une chouette; les Béotiens, un Bacchus; les Rhodiens, un soleil; Sparte, un bouclier, etc. Cette dernière ville n'eut jamais qu'une lourde monnaie de fer. Corinthe et Syracuse furent renommées pour la perfection de leur art monétaire.

MONNAIES A ROME. Les Romains exprimaient l'idée de monnaie par le mot de *moneta*, dû à ce que le temple de Junon Moneta était l'hôtel des monnaies, ou par le mot *æs* qui s'applique aux anciennes pièces faites en *airain*, et surtout par le mot *pecunia*: ce mot, d'après Pline, remonterait à Servius qui fit graver sur les monnaies des images de bœufs et de moutons (*pecus*), *Hist. Nat.*, XVIII, 12. Le métal des monnaies romaines est: 1° le bronze. Les monnaies les plus anciennes sont en bronze, *æs*, et portent le nom de *æs grave*. Cette monnaie était fondue et pesée, au lieu d'être frappée et comptée. L'unité monétaire est l'*as*, c.-à-d. une masse de cuivre du poids d'une livre, *assipondium*. — 2° L'argent. La monnaie d'argent ne fut frappée qu'en 269 av. J.-C.; l'unité monétaire est le *denier*, qui se divise en *quinaire* (1/2 denier), en *sesterce* (1/4 de denier), etc. Sous l'empire, le titre de l'argent fut parfois très bas; on alla même jusqu'à fabriquer des médailles fourrées. (*V.* FOURRÉES [MÉDAILLES].) — 3° L'or. La monnaie d'or ne fut frappée en grande quantité que depuis César. L'unité était l'*aureus* dont le poids était à l'origine 1/40 de livre. — Chronologiquement, les monnaies romaines se divisent en *consulaires* ou *impériales*. Les premières sont les monnaies de la république, qui portaient la marque des triumvirs monétaires, tous membres de familles consulaires. Durant la république, il ne fut jamais permis à personne de mettre de son vivant sa propre tête sur les monnaies. César fut le premier à obtenir ce droit du sénat après la journée de Pharsale. La plupart des monnaies consulaires ont pour ainsi dire des armes parlantes; ainsi sur les monnaies de Pomponius Musa on trouve les Muses, sur celles de Publicius Malleolus un marteau, etc. Les plus beaux deniers consulaires se trouvent dans la 2e moitié du 1er siècle. Sous Auguste, en 14 av. J.-C., le droit de frapper les différentes monnaies fut partagé entre l'empereur et le sénat; la frappe des monnaies d'or et d'argent appartint à l'empereur; la frappe des monnaies de bronze, au sénat, qui les marqua toutes des lettres S (*enatus*) C (*onsulto*). Depuis Auguste l'honneur de faire graver des traits sur les médailles fut réservé exclusivement aux empereurs, à leurs femmes et aux héritiers présomptifs. Les monnaies impériales demeurent très belles jusqu'à Sévère; leurs types ont pour l'iconographie une valeur inappréciable. — Sous la république, les consuls furent d'abord chargés de la frappe des monnaies, puis les triumvirs monétaires. (*V.* MONÉTAIRES.) Sous l'empire il y eut un *procurator monetæ* de qui dépendaient des *dispensatores*. Les principaux ateliers monétaires de l'empire aux premiers siècles, après celui de Rome, furent ceux de Lyon et d'Antioche, à côté desquels il faut aussi mentionner celui de Siscia en Pannonie. (Pour les évaluations de la monnaie romaine en monnaie moderne, *V.* le Manuel de Marquardt. Mommsen, II, 70.)

Eckhel, *Doctrina nummorum veterum*, 1792-1798, 8 vol. (capital); Borghesi, *Œuvres*, I, II (*Opere numismatiche*); Mionnet, *Médailles gr. et rom.*, 16 vol.; Cohen, *Mon. de la république rom. et de l'empire* (excell. catal.), 1857-68; Mommsen, *Hist. de la monnaie rom.*, trad. de Blacas et de Witte, 4 vol., 1865-1875; Marchand, *les Légendes des mon. rom.*, 1869; Lenormant, *la Monnaie dans l'antiq.* (en cours de publicat.).

MONNAIES AU MOYEN ÂGE ET DANS LES TEMPS MODERNES. Au moyen âge, la faculté de battre monnaie, un des droits inhérents à la souveraineté, n'appartint pas exclusivement aux rois; en France, par exemple, les seigneurs souverains de diverses provinces (Bretagne, Bourgogne, Guyenne, Lorraine, etc.) et même des évêques et de simples abbés en jouirent longtemps. Louis IX commença de remédier à ce désordre, en faisant accepter partout la monnaie royale; mais ce fut seulement depuis Louis XIV, en 1652, que cette monnaie eut un cours exclusif. Les principales monnaies françaises, avant l'adoption du système décimal étaient: le double louis, le louis, en or; la livre tournois, la livre parisis, l'écu de 6 livres, l'écu de 3 livres, les pièces de 30 sous, de 15 sous, en argent; le sou, le liard, le denier, en cuivre. (*V. ces différents mots.*)

Voy. Germain Garnier, *Histoire de la monnaie depuis les temps de la plus haute antiquité jusqu'au temps de Charlemagne*, 1819, 2 vol.; Leblanc, *Traité historique des monnaies de France*, Amst., 1692, in-4°; Duby, *Traité des monnaies des barons, pairs, évêques, abbés*, etc., 1790; A. Barthélemy, *Manuel de numismatique moderne*, 1852; A. Dalseme, *Hist. de la monnaie*, 1881.

Le système monétaire actuel de la France a été établi par les lois du 18 germinal (7 avril) et du 28 thermidor (15 août 1795) et par celle du 7 germinal an XI (28 mars 1803), qui ont constitué le *franc* comme unité monétaire. Toutes les pièces d'argent ou d'or devaient être au titre de 900 millièmes de fin. Les lois du 25 mai 1864 et du 27 juin 1866 ont abaissé ce titre à 835 millièmes pour les pièces d'argent de 2 fr. et au-dessous. Voici le tableau des monnaies françaises actuellement en circulation:

Or.	*Argent.*	*Bronze.*
100 fr.	5 fr.	10 cent.
50 fr.	2 fr.	5 cent.
20 fr.	1 fr.	2 cent.
10 fr.	50 cent.	1 cent.
5 fr.	20 cent.	

Les conventions conclues, pour 15 ans en déc. 1865, et pour 6 ans en nov. 1878, entre la France, la Belgique, la Suisse, l'Italie et la Grèce ont établi entre ces 5 puissances une *Union monétaire*, qui autorise dans chacune d'elles, sauf quelques restrictions temporaires, la circulation des pièces d'or et d'argent frappées dans les 3 autres. Ces pièces doivent avoir la même valeur, le même poids et le même titre. Les monnaies françaises, belges et suisses portent l'indication de leur valeur en francs et centimes. En Italie, on dit *lira* et *centesimi*; en Grèce *drachmé* et *lepta*. L'union monétaire a été renouvelée en 1885. — Plusieurs États qui n'en font pas partie, ont pourtant frappé des monnaies conformes à son système: telles sont les pièces d'argent de 1, 2 et demi et 5 pesetas en Espagne, les pièces d'or de 4 et de 8 florins (10 fr. et 20 fr.) dans l'Autriche-Hongrie, de 1 carolin d'or (10 fr.) en Suède, de 10 et de 20 markas (10 et 20 fr.) en Finlande. La Roumanie et la Serbie ont adopté le système presque en entier: le *lei* roumain et le *dinar* serbe ont la valeur du franc. Cependant leurs monnaies ne sont pas admises dans les États de l'union.

Le tableau suivant indique les principales monnaies étrangères actuellement en usage avec leur valeur approximative en monnaie française.

ALLEMAGNE.				
Or....	20 marks....	25 fr.	
	10 marks....	12	50
	5 marks....	6	25
Argent	5 marks....	6	25
	3 marks....	[illegible]	75
	2 marks....	2	50
	1 mark.....	1	25
	50 pfennig...	0	63
	20 pfennig...	[illegible]	25
Bronze	10 pfennig...	0	13
	5 pfennig...	0	07
	1 pfennig...	0	013
GRANDE-BRETAGNE.			
Or....	Souverain ou livre sterling	25 fr.	20
	Demi-souver.	12	60
Argent	Couronne...	6	30
	Demi-cour...	3	15
	2 shillings..	2	50
	1 shilling...	1	25
	6 pence....	0	60
	3 pence....	0	30
Bronze	1 penny....	0	10
	1/2 penny...	0	05
	1 farthing..	0	02
AUTRICHE-HONGRIE.			
Or....	4 ducats....	47 fr.	42
	1 ducat.....	11	85
	8 florins....	20	
	4 florins....	10	
Argent	2 florins....	4	93
	1 florin.....	2	50
	1/4 florin....	0	62
	10 kreutzer..	0	24
	5 kreutzer..	0	12
	1 kreutzer..	0	024
PAYS-BAS.			
Or....	Double......	23 fr.	60
	Ducat.......	11	83
	20 florins....	41	70
	10 florins....	20	85
	5 florins....	10	42
Argent	2 florins 1/2	5	24
	1 florin.....	2	10
	1/2 florin....	1	05
	25 cents.....	0	50
	5 cents.....	0	10
Bronze	1 cent......	0	02
RUSSIE.			
Or....	5 roubles...	20 fr.	66
	3 roubles...	12	40
Argent	1 rouble....	3	95
	1/2 rouble...	1	97
	1/4 rouble...	0	98
	20 kopecks..	0	78
	15 kopecks..	0	59
	10 kopecks..	0	39
	5 kopecks..	0	20
Bronze	1 kopeck....	0	039
SUÈDE, NORVÈGE ET DANEMARK.			
Or....	20 couronnes	27 fr.	77
	10 couronnes	13	88
Argent	2 couronnes	2	66
	1 couronne.	1	33
	50 öre.......	0	66
	25 öre.......	0	33
	10 öre.......	0	12
Bronze	1 öre........	0	013
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.			
Or....	20 dollars...	103	42
	10 dollars...	51	71
	5 dollars...	25	86
	2 1/2 dollars.	12	93
	1 dollar....	5	17
Argent	1 dollar....	5	31
	50 cents	2	66
	25 cents.....	1	33
	10 cents.....	0	67
	5 cents.....	0	34
Bronze	1 cent......	0	07

Pour les autres monnaies, *V. les noms des différents États.*

C. D—Y, G. L.-G., B. et E. D—Y.

MONNAIES (COUR DES), tribunal qui, dans l'anc. monarchie française, connaissait de tout ce qui concernait la fabrication des monnaies, les baux à ferme des entreprises de cette fabrication, les cours et règlements du prix du marc d'argent. Sa juridiction s'étendait sur les changeurs, orfèvres, etc. pour l'exercice de leur profession. Cette Cour faisait primitivement partie de la Cour des comptes, où des officiers, appelés *maîtres*, puis *grands maîtres* ou *maîtres généraux des monnaies*, exerçaient cette juridiction. Elle en fut séparée entre le 9 mai et le 8 août 1358. Quoique la Chambre des monnaies fût à Paris, les maîtres généraux faisaient des tournées pour statuer sur les affaires de leur compétence. Le nombre des généraux des monnaies fut alors de 8 ; Charles V le réduisit à 6, en 1378. Charles VI le porta de nouveau à 8, en 1388, et François Ier à 11, en 1522. En 1551, Henri II érigea la Chambre des monnaies en Cour supérieure, sous le titre de *Cour des monnaies*, et elle fut assimilée aux Parlements. Deux autres Cours des monnaies furent créées à Lyon et à Libourne, en janv. 1645, supprimées en mars de la même année. Louis XIV rétablit celle de Lyon, en 1704 ; elle fut supprimée en 1771. A la Révolution, celle de Paris était composée d'un premier président, de 8 présidents, de 2 conseillers d'honneur, de 35 conseillers, d'un procureur général, etc. Elle avait rang après la Cour des aides. Une compagnie prévôtale était attachée à la Monnaie. Depuis 1790, une commission est chargée de surveiller la fabrication des monnaies, d'en juger le titre et le poids. (*V.* notre *Dictionnaire des lettres*, au mot MONNAIES.) B.

MONNAIES (HÔTEL DES), monument de Paris, situé sur le quai Conti, dans le VIe arrondissement. C'est un grand établissement qui contient, autour de 8 cours, de vastes ateliers et des laboratoires pour la fabrication de la monnaie, un musée de minéralogie, un musée monétaire et des logements pour l'administration. Le bâtiment a 2 façades, l'une sur le quai, l'autre sur la rue Guénégaud. Au milieu de la première est un avant-corps de 6 colonnes ioniques, surmonté d'un attique sans ouvertures, auquel sont adossées les statues de la Loi, la Prudence, la Force, le Commerce, l'Abondance et la Paix. La façade de la rue Guénégaud est ornée des statues des quatre éléments. Par le péristyle, on pénètre dans la cour d'honneur, qui mesure 38 m. de profondeur sur 31 de largeur, et autour de laquelle commencent les ateliers. L'Hôtel des Monnaies de Paris fut commencé en 1771, sur les dessins et sous la conduite de J.-D. Antoine. C. D—Y.

MONNAIES (HÔTELS DES). Avant la Révolution, il y avait 27 hôtels des monnaies ; en voici les noms et les marques : Aix, Æ ; Amiens, X ; Angers, F ; Bayonne, L ; Besançon, CC ; Bordeaux, K ; Bourges, Y ; Caen, C ; Dijon, P ; Grenoble, Z ; La Rochelle, H ; Lille, W ; Limoges, J ; Lyon, D ; Marseille, M et A ; Metz, AA ; Montpellier, N ; Nantes, T ; Orléans, R ; Paris, A ; Pau, une vache ; Perpignan, Q ; Poitiers, G ; Reims, S ; Rennes, le chiffre 9 ; Riom, O ; Rouen, B ; Strasbourg BB ; Toulouse, M ; Tours, E, et Troyes, V. En 1857 il n'y en avait plus que 7 : Paris, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Rouen et Strasbourg. En 1858 on n'en conserva que 4 : Paris, Lyon supprimé en 1860, Strasbourg en 1870, Bordeaux en 1879.

MONNET (JEAN), né vers le commencement du XVIIIe siècle, près de Lyon, m. en 1785, fut directeur de l'Opéra-Comique de Paris en 1743, puis de 1755 à 1757 et il en fit le spectacle à la mode.

On a de lui : *Anthologie française, ou Chansons choisies depuis le treizième siècle jusqu'à présent*, 1765, 3 vol.

MONNOYE (LA). *V.* LA MONNOYE.

MONNOYER (JEAN-BAPTISTE), peintre de fleurs et de fruits, né à Lille en 1634, m. en 1699, membre de l'Académie royale de peinture en 1665, fut chargé de nombreux tableaux pour la décoration de Versailles et de Trianon. Il a orné aussi plusieurs palais d'Angleterre. Beaucoup de ses œuvres ont poussé au noir, ce qui nuit à l'effet combiné par le peintre ; il savait pourtant grouper les fleurs et les peindre avec beaucoup de goût, de légèreté et de finesse.

MONŒCUS, *Monoikos*, surnom d'Hercule, auquel un temple de ce nom était dédié en Ligurie sur l'emplacement actuel de *Monaco*. S. RE.

MONOMOTAPA, contrée de l'Afrique australe, sur le plateau qui domine la côte de Sofala. Au XVIIIe siècle, c'était un empire, borné par le Zambèze au N., la Manzora à l'O., les monts Fourra et des Botongas au S. et à l'O. ; par 15°-19° lat. S. et 27°-31° long. E. Il est maintenant partagé entre les Maravis, les Cazembés, les Mérapouas, les Movizas, les Borouros, etc. Sol montueux, riche en mines de fer et d'or, fertile en riz, maïs, céréales, millet, et peu connu. Les habitants sont de la race des Cafres.

MONONGAHELA, riv. des États-Unis, naît dans les Laurel-Mountains, et se joint avec l'Alleghany, à Pittsburg, pour former l'Ohio. Cours de 480 kil.

MONOPHYSITES, hérétiques qui ne reconnaissent qu'*une seule nature* en J.-C. Cette dénomination convient aux eutychéens et aux jacobites.

MONOPOLI, v. du roy. d'Italie, prov. de Bari, port sur l'Adriatique défendu par un fort ; 20,840 hab. dans la commune. Belle cathédrale. Evêché. Comm. d'huile et de vins.

MONOTHÉLITES, hérétiques qui ne reconnaissaient qu'une seule volonté et qu'une seule opération en J.-C. Cette erreur fut une suite du *nestorianisme* et de l'*eutychéisme* ; elle fut définitivement condamnée par le 3e concile de Constantinople (6e concile général), en 680. M.

MONOVAR, v. d'Espagne (Valence), prov. d'Alicante. Agriculture très perfectionnée ; comm. de fruits, vins, etc. Pop. de la commune : 8,615 hab. Aux environs, exploit. de sel.

MONPAZIER, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Bergerac, sur le Dropt, entouré d'une enceinte fortifiée ; 994 hab. Forges. — Bâti par Jean de Grailly, captal de Buch.

MONPONT, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Ribérac, près de l'Isle ; 2,241 hab. Il fut saccagé par les calvinistes en 1616. Aux environs, ruines d'un château fort.

MONPOU (FRANÇOIS-LOUIS-HIPPOLYTE), compositeur de musique, né à Paris en 1804, m. en 1841, entra dans l'école de musique sacrée de Choron, fut organiste de la cathédrale de Tours, revint à Paris pour étudier la composition, et prit successivement les orgues de Saint-Thomas d'Aquin, de Saint-Nicolas des Champs et de la Sorbonne. Il avait déjà fait exécuter plusieurs messes, quand il abandonna le genre religieux, vers 1830. Des romances aux rythmes nouveaux firent sa réputation, entre autres *l'Andalouse, Sara la baigneuse, Madrid, la Chanson de Mignon, Gastibelza, les Deux Arbres, la Madonna col Bambino, Si j'étais ange, les Résurrectionistes, le Voile blanc*, etc. En 1835, il fit jouer à l'Opéra-Comique une pièce en 1 acte, *les Deux Reines*, dont une romance, *Adieu, mon beau navire !* décida le succès. Puis il donna au même théâtre *le Luthier de Vienne*, 1836 ; *Piquillo*, 1837 ; *le Planteur*, et, au théâtre de la Renaissance, *Perugina, la Chaste Suzanne*, 1839 ; *la Reine Jeanne*. Il laissa inachevé un autre opéra, *Lambert Simnel*, qui fut terminé par Adam, 1843. B.

MONPOX. *V.* MOMPOX.

MONREALE, v. de Sicile, prov. et à 7 kil. S.-O. de Palerme, dont on la regarde comme un faubourg ; 17,915 hab. Archevêché. Très belle cathédrale, qui renferme une partie des restes de Louis IX ; pèlerinage fréquenté ; anc. couvent de bénédictins, avec bibliothèque et collections.

MONRO (ALEXANDRE), anatomiste, né à Londres en 1697, m. en 1767, élève de Cheselden et de Boerhaave, devint démonstrateur de chirurgie à Édimbourg en 1719, secrétaire de la Société royale et professeur de clinique. C'est à lui que l'on doit la méthode de traiter l'hydrocèle par les injections de vin. Il a laissé une *Anatomie des os et des nerfs du corps humain*, Édimbourg, 1726 ; la partie qui traite de l'ostéologie a paru en français, 1759, 2 vol. in-fol., avec 31 planches, et celle qui concerne la névrologie, avec le *Traité des maladies nerveuses* de Whytt, trad. par Lebègue de Presle, 1767, in-12. — Un de ses fils, DONALD, m. en 1802, professeur d'anatomie à Édimbourg, a laissé un ouvrage sur l'hydropisie, Londres, 1756, in-12, trad. en français par Savary, 1760.

MONROË (JAMES), 5e président de États-Unis, né à Monroë's Creek (Virginie) en 1758, m. en 1831, servit comme volontaire dans la guerre de l'Indépendance, se signala à la bataille de Brandywine et fut nommé colonel par Washington. A la paix, il devint député au Congrès de la Virginie, puis, en 1788, membre du sénat de l'Union, et, en 1794, ministre plénipotentiaire près de la République française. Gouverneur de la Virginie pendant la présidence de Jefferson, 1799-1802, puis de nouveau ambassadeur en Espagne et en France, il signa le traité qui cédait la Louisiane aux États-Unis. Il eut le commandement en chef dans la guerre contre les Anglais en 1814, fut élu président de l'Union en 1817, et réélu en 1821. Pendant son administration, il établit en principe que l'Amérique doit être aux Américains, et que ceux-ci ne doivent tolérer l'ingérence d'aucune puissance européenne dans les affaires du nouveau continent. La Floride fut acquise, et la traite des noirs réprimée. Rentré dans la vie privée, il s'occupa jusqu'à sa mort de réformer la constitution de la Virginie.

MONROË, v. des États-Unis (New-York) ; 902 hab. Usines à fer. — v. des États-Unis (Tennessee), à 180 kil. N.-O. de Knoxville ; 5,000 hab.

MONROSE (LOUIS-SÉRAPHIN BARISAIN, DIT), acteur de la Comédie française dans l'emploi des valets, né à Besançon en 1783, m. en 1843, avait 14 ans lorsqu'il débuta à Paris sur le théâtre *des Jeunes artistes*, parcourut les départements pendant plusieurs années, entra au Théâtre-Français en 1815, comme pensionnaire, et devint sociétaire en 1817. Ses débuts

furent brillants. Il conquit par un jeu franc, naturel, varié, plein de verve et de mordant, par une intelligence vive et prompte, par un comique toujours de bon goût, une réputation qu'il soutint pendant 28 ans environ que dura sa carrière théâtrale.

MONROVIA, v. de la Guinée septentrionale, ch.-l. de la république de Liberia, à l'embouchure du Mesurado, à 400 kil. S.-O. de Freetown, par 6° 16′ lat. N. et 12° 44′ long. O.; environ 8,000 hab. Fondée en 1821 par des noirs affranchis des États-Unis, et ainsi nommée en l'honneur du président Monroe. Les maisons sont en bois.

MONS, *Castri locus, Montes Hannoniæ*, *Bergen* en flamand. v. autrefois fortifiée de la Belgique, ch.-l. du Hainaut, près de la Haine, sur la Trouille et le canal de Condé, à 61 kil. S.-O. de Bruxelles; 24,827 hab. Tribunal de commerce. École provinciale des mines; athénée. Académie de dessin et d'architecture; Société des sciences, des arts et des lettres; cabinet de minéralogie; bibliothèque; hôtel de ville du XVe siècle; église Sainte-Waudru, bâtie de 1460 à 1589, avec de beaux vitraux et d'admirables statues; tour du beffroi, dit *le Château*, bâtie par les Espagnols en 1662; boulevards extérieurs sur l'emplacement des anc. remparts. Fabr. de velours, coton, dentelles, basins, mousselines brodées, draps communs, siamoises, savon, armes, pipes en terre. — Mons fut bâti sur l'emplacement d'une place d'armes de César, peut-être celle où Ambiorix assiégea Q. Cicéron. Quand Charlemagne érigea le comté de Hainaut, 804, Mons en fut la capitale. Incendié en 1112, fortifié par Baudouin IV en 1148, agrandi en 1420 par Guillaume de Bavière, il fut pris sur les Espagnols par Louis de Nassau, le 24 mai 1572, repris la même année, conquis par Louis XIV en 1691, rendu en 1697, pris encore par les Français en 1701-09, 1746-48. Les insurgés belges s'en emparèrent en 1789, les Français en 92 et 94, et Mons devint le ch.-l. du département de Jemmapes. Ses fortifications, détruites en 1748, ont été relevées en 1818 et rasées en 1861. Centre d'un bassin houiller, dit le *Borinage*, d'où les mineurs (env. 30,000) s'appellent *Borains*. La houille s'exporte surtout pour Paris.

MONS-EN-PEVÈLE ET NON **MONS-EN-PUELLE**, vge (Nord), arr. et à 20 kil. S. de Lille; 2,078 hab. Sucre indigène. Célèbre victoire de Philippe le Bel sur les Flamands, 18 août 1304.

MONSÉGUR, *Mons securus*, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de la Réole; 1,131 hab. Ancienne bastide, lieu de refuge au moyen âge. Elle fut prise par Montluc en 1562.

MONSEIGNEUR, titre qui semble assez nouveau dans notre langue et dans notre histoire. Au XVIIe siècle, le titre de *Monseigneur* fut donné d'abord aux princes du sang et aux princes des maisons de Bouillon et de Lorraine; ensuite aux ministres secrétaires d'État et aux évêques; enfin, avec l'usage, à toutes les personnes titrées. Pris absolument, et comme nom propre, il désigna, depuis Louis XIV, le fils aîné du roi, héritier présomptif de la couronne, appelé encore *Dauphin*. (*V.* MONSIEUR.) G.

MONSELICE, v. du roy. d'Italie (Vénétie), dans la prov. de Padoue, sur le canal de Monselice qui va de Padoue à Este; 10,479 hab. Exploit. de trachyte pour pavage.

MONSERADO. *V.* MESURADO.

MONSIEUR. Pris absolument et comme nom propre, ce titre servit à désigner, depuis le XVIe siècle, le frère aîné du roi de France. Les princes qui l'ont porté sont : Henri, duc d'Anjou, sous Charles IX; François, duc d'Alençon, sous Henri III; Gaston d'Orléans, sous Louis XIII; Philippe d'Orléans, sous Louis XIV; le comte de Provence (Louis XVIII), sous Louis XVI, et le comte d'Artois (Charles X), sous Louis XVIII. Leur femme s'appelait *Madame*. (*V. ce mot.*) — Suivi d'un nom de ville, le titre de Monsieur désignait l'évêque ou l'archevêque de cette ville, comme M. de Meaux, M. de Paris; sous Louis XIV, on commença à donner le *Monseigneur* aux évêques, mais seulement en leur parlant ou leur écrivant. A la réception d'un évêque à l'Académie française, on l'appelait simplement *Monsieur*, et cet usage dura pendant tout le XVIIIe siècle. Quant à employer le *Monseigneur*, en parlant d'un évêque, à l'imitation des prêtres s'adressant à leur supérieur, c'est une coutume qui date du XIXe siècle. — Enfin *Monsieur* précédait encore certains noms, dont il faut connaître la signification précise au XVIIe siècle, tels que M. le Prince, M. le Duc, M. le Comte, M. le Grand, M. le Premier, etc. (*V. ces mots.*) G.

MONSIEUR (CANAL DE). *V.* RHÔNE AU RHIN (CANAL DU).

MONSIGNY (PIERRE-ALEXANDRE), compositeur de musique, né en 1729 à Fauquemberg près Saint-Omer, m. en 1817, était maître d'hôtel dans la maison du duc d'Orléans, quand l'audition de la *Serva padrona* de Pergolèse, 1754, éveilla en lui le goût de la musique. Il fut un des créateurs de l'opéra comique à ariettes. Nommé en 1800 inspecteur de l'enseignement au Conservatoire, il entra à l'Institut en 1813. Ses opéras comiques abondent en mélodies touchantes; les meilleurs sont *les Aveux indiscrets*, 1759; *le Maître en droit*, *le Cadi dupé*, 1760; *On ne s'avise jamais de tout*, 1761; *le Roi et le Fermier*, 1762; *Rose et Colas*, 1764; *le Déserteur*, 1769; *le Faucon*, 1772; *la Belle Arsène*, 1775; et *Félix, ou l'Enfant trouvé*, 1777. Le violon était le seul instrument dont il se servait pour composer. B.

MONSOLS, ch.-l. de cant. (Rhône), arr. de Villefranche; 1,340 hab. Produits agricoles.

MONSTRELET (ENGUERRAND DE), chroniqueur français, né en Flandre vers 1390, m. en 1453, fut prévôt de Cambrai et de Walincourt. Il est auteur d'une *Chronique* en 2 livres, qui va de 1400 à 1453, et continue celle de Froissart; elle est dans la *Collection des chroniques nationales françaises* de Buchon, avec un Mémoire sur Monstrelet par J.-B. Dacier, Paris, 1826-27. Un 3e livre la mène jusqu'en 1467, mais il n'est pas de lui. M. Douët d'Arcq a donné une édit. des deux livres, avec pièces justificatives, 1857-58, 2 vol. Moins attachant, moins dramatique que Froissart, il a cependant une grande valeur à causes des pièces originales qu'il reproduit et de son impartialité. B.

MONTABAUR, v. du roy. de Prusse, Hesse-Nassau; 3,510 hab.

MONTAÇIR-BILLAH (MOHAMMED), 11e khalife abbasside, 861-862, fut proclamé par la milice turque, après avoir fait assassiner son père. Des visions qui lui représentaient son parricide le jetèrent dans une profonde mélancolie, et il mourut, à 25 ans, 6 mois après. D.

MONTAGNAC, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Béziers, sur la rive g. de l'Hérault; 4,051 hab. Église calviniste. Culture de plants de vigne apportés de Tokai. Fabr. d'eaux-de-vie et d'huiles.

MONTAGNANA, brg du roy. d'Italie (Vénétie), prov. de Padoue; 9,941 hab. Récolte de chanvre estimé. Fabr. de toiles et lainages.

MONTAGNARDS. *V.* MONTAGNE (LA).

MONTAGNE (JEAN-FRANÇOIS-CAMILLE), botaniste, né en 1784 à Vaudoy (Seine-et-Marne), m. en 1865, servit dans la marine pendant l'expédition d'Égypte, exerça la chirurgie militaire de 1804 à 1832, puis se livra exclusivement aux études cryptogamiques et fut admis à l'Académie des sciences en 1853.

Outre les nombreux articles qu'il a fait insérer dans les *Archives de botanique*, les *Annales des sciences naturelles*, les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* et autres recueils scientifiques, on lui doit : *Mémoire sur la coloration des eaux de la mer Rouge*, 1844; *Sylloge generum specierumque cryptogamorum*, 1855.

MONTAGNE (LA), nom donné, en dérision, par des journalistes, à une partie des plus hauts bancs de la salle de la Convention, à gauche du président, et sur lesquels siégeaient une trentaine de députés aussi bruyants dans leur attitude que violents dans leurs opinions. Les journalistes appelèrent *Montagnards* ces mêmes députés, et la double dénomination fut adoptée par le public et par l'Assemblée. Ceux auxquels on voulut infliger un ridicule crurent qu'il fallait en détourner l'effet, en se désignant eux-mêmes par ces noms satiriques. Ils étaient les chefs de file des Jacobins et des Cordeliers; les nouveaux noms devinrent une enseigne d'opinions exaltées, et, dans toutes les communes de France, il y eut des *Montagnes*. Au sein de la Convention, les Montagnards l'emportèrent sur les Girondins (*V. ce mot*) dans la journée du 31 mai 1793, et furent le parti dominant jusqu'à la chute de Robespierre. — Les députés de l'opinion démocratique extrême, dans les Assemblées constituante de 1848 et législative de 1849-51, ont fait revivre les noms de *Montagne* et de *Montagnards*, qui n'ont plus été employés depuis.

MONTAGNE (LA), petit pays de l'anc. France (Bourgogne), où était Châtillon-sur-Seine, et qui fait auj. partie des départ. de la Côte-d'Or et de l'Aube.

MONTAGNE (VIEILLE-) *V.* MORESNET.

MONTAGNE-SUR-AISNE. *V.* MENEHOULD (SAINTE-).

MONTAGNE-SUR-ODET. *V.* QUIMPER.

MONTAGUE OU **MONTAGU** (ÉDOUARD DE), comte de Sandwich, général et amiral anglais, né en 1625, d'une famille qui remontait à Guillaume le Conquérant, m. en 1672, servit dans les troupes du Long-Parlement contre Charles Ier, et siégea au parlement avant l'âge. Associé à l'amiral Blake, il se signala contre les Espagnols dans la Méditerranée, puis obtint une place dans la trésorerie sous l'administration de Cromwell. En 1659, mis à la tête d'une nouvelle flotte par le fils du Protecteur, il se déclara pour les Stuarts et fit passer Charles II de Hollande en Angleterre. Pour ce service, il fut comblé d'honneurs, créé chevalier de la Jarretière, comte de Sandwich et amiral. La guerre ayant éclaté entre la Hollande et l'Angleterre, 1664, il fut mis sous les ordres du duc d'York. Il fut ensuite chargé de négocier la paix entre l'Espagne et le Portu-

gal, et réussit dans cette importante mission. En 1672, au renouvellement des hostilités, Montagu, trop fortement engagé dans l'escadre de l'amiral Ruyter, fut abordé par un brûlot ennemi et périt dans les flammes. B.

MONTAGUE (Marie **WORTLEY-**), née à Thoresby (Nottingham) en 1690, fille du duc de Kingston, m. en 1762, reçut une brillante éducation, et épousa, en 1712, Édouard Montague, de la famille du précédent. Son mari étant ambassadeur à Constantinople lors de l'avènement de George Ier et des whigs, elle l'y rejoignit, apprit le turc, étudia les mœurs orientales; partit, 3 ans après, pour l'Italie, Tunis, la France, et rapporta de Constantinople en Angleterre l'inoculation. Près de Londres, à Twickenham, Pope, Addison, Steele, Young, etc., formaient sa société. Elle était cousine de Fielding, qui lui dédia sa 1re comédie. Une rupture avec Pope et le triomphe des tories la décidèrent, en 1739, à aller habiter Venise et Lovère. Veuve en 1761, elle traversa la France et retourna mourir en Angleterre. Ses *Lettres,* Londres, 1763, 1803, 5 vol., trad. en français par Anson, 1805, 2 vol. in-12 (l'édition en 4 vol., 1765, offre un 4e vol. apocryphe), ne ressemblent en rien à celles de Mme de Sévigné, qu'elle comptait surpasser. Son style est pris comme modèle; mais, savante et pédante, elle écrit des relations et disserte. Elle a rectifié beaucoup d'idées fausses sur la Turquie; mais elle est patriote avec partialité, sceptique et épicurienne. On dit qu'ayant reconnu dans un petit ramoneur son fils enlevé par des Bohémiens, elle institua le celèbre dîner du 1er mai, pour les ramoneurs de Londres à l'hôtel Montague. A. G.

MONTAGUE (Édouard **WORTLEY-**), fils de la précédente, né en 1714, m. en 1776, mena une vie aventureuse. Il s'échappa de l'école de Westminster, se mit au service d'un marchand de poisson, fut mousse, puis conducteur d'ânes en Portugal, subit un emprisonnement au Châtelet de Paris sous prévention d'escroquerie, devint membre du parlement en 1754, alla visiter la Turquie et se fit musulman.

On a de lui : *Réflexions sur le progrès et la chute des anciennes républiques,* 1759, trad. en franç. et retouché par Turpin, sous le titre d'*Histoire du gouvernement des anciennes républiques*, Paris, 1769, in-12; *Voyage du Caire au mont Sinaï*, inséré dans le 56e vol. des *Philosophical Transactions*.

MONTAGUE (Élisabeth), née à York en 1720, m. en 1800, épousa, en 1742, un descendant du comte de Sandwich, resta veuve de bonne heure, et ouvrit sa maison aux gens de lettres, parmi lesquels elle tenait une place distinguée par son esprit et son érudition. Elle a laissé un *Essai sur le génie et les écrits de Shakspeare,* 1769, traduit en français sous le titre d'*Apologie de Shakspeare,* et qui fut entrepris pour venger cet auteur des railleries de Voltaire.

MONTAIGNE (Michel **EYQUEM** de), célèbre philosophe et moraliste, né le 28 fév. 1533 au château de Montaigne (Périgord), m. le 13 sept. 1592, était fils de Pierre Eyquem, seigneur de Montaigne, plus tard maire de Bordeaux, qui prit le soin le plus tendre de son éducation ; il lui fit apprendre le latin en l'entourant, alors qu'il avait encore sa nourrice, de gens qui ne lui parlaient que cette langue, de sorte qu'à 6 ans elle était pour lui comme sa langue maternelle. A cet âge, son père l'envoya à Bordeaux, au collège de Guienne, où il se familiarisa avec tous les grands auteurs de la belle latinité. Montaigne, ayant fini ses études à 13 ans, fit son droit, et, en 1555 ou 1556, devint conseiller à la Cour des aides de Périgueux, transférée à Bordeaux en 1557, puis conseiller au parlement de cette ville en 1561. C'est là qu'il connut La Boétie (*V. ce nom*) et se lia avec lui de la plus étroite amitié. Pendant que Montaigne était magistrat, il fit plusieurs voyages à la cour, où il reçut le titre de gentilhomme de la chambre du roi Charles IX, et fut dans la faveur de Marguerite de France, qui lui demanda et reçut ses conseils. Montaigne était un des conseillers les plus distingués de son parlement; il y resta jusqu'en 1570, époque où il se retira, dégoûté, à ce qu'il semble, du dédale de lois et de coutumes sur lequel s'appuyait l'administration de la justice. L'année suivante, le roi lui donna le cordon de Saint-Michel. Henri III le nomma en 1576 gentilhomme de la chambre. Il consacra ses loisirs à l'étude, et publia les ouvrages de son ami La Boétie. En 1580, il se mit à voyager dans les principaux pays de l'Europe. Pendant qu'il était à Rome en 1581, il rechercha et obtint du pape le titre de citoyen romain. (*V.* le *Journal* de son voyage qui contredit ici les *Essais*.) Une autre distinction vint l'y chercher : les habitants de Bordeaux le choisirent pour maire, charge qui durait 2 ans, et dans laquelle il plut si bien à ses administrés, qu'ils le réélurent pour 2 autres années. On lui a reproché avec raison de s'être tenu à l'abri dans son château, pendant que la peste désolait Bordeaux en 1585. On sait qu'il reçut chez lui Henri de Navarre, héritier présomptif de la couronne de France. Il doit toute sa célébrité à un ouvrage sans plan, sans sujet spécial, intitulé *Essais*, parce qu'il voulut, dit-il, faire dans ce livre l'essai de ses facultés naturelles : c'est un mélange d'histoire, de morale, de philosophie, de politique et de littérature, divisé en 3 livres subdivisés en chapitres ; abondant répertoire de souvenirs d'une vaste lecture et de réflexions nées de ces souvenirs. Le style en est vif, original, énergique, varié de tons et surtout très pittoresque. Montaigne parle de tout dans ses *Essais,* depuis les plus sublimes spéculations de la philosophie ancienne jusqu'aux simples détails de la vie commune; de là, il prend occasion de faire de fréquents retours sur lui-même, et cette espèce de personnalité, ordinairement si insupportable, devient un des plus grands charmes de son livre. Le cardinal Du Perron appelait les *Essais* de Montaigne « le Bréviaire des honnêtes gens ». Pascal s'est montré très sévère pour l'indifférence avec laquelle l'auteur semble traiter les plus graves questions de la philosophie et de la religion. Malebranche prétendait que le charme de cette lecture venait de la corruption du cœur humain, qui y trouve de quoi se rassurer et se nourrir. Le désordre de fantaisie et de caprice qui y règne a fait dire à La Harpe que c'était moins un livre qu'une conversation; mot d'autant plus juste que jamais, sur aucune matière, Montaigne ne propose de système : il dit le pour et le contre. Cette réserve l'a fait accuser de scepticisme en tout; reproche qu'il mérite en effet dans son livre, mais qu'il ne paraît pas avoir mérité dans sa conduite : car il était attaché, par raison autant que par devoir, à son prince et à la religion catholique. Il encourut l'inimitié des Ligueurs ; et plus tard, malade et voyant sa fin prochaine, il demanda les secours de la religion, qu'il reçut en chrétien sincère et convaincu. Locke et J.-J. Rousseau ont plus d'une fois mis Montaigne à contribution, particulièrement dans leurs traités sur l'éducation des enfants. Les *Essais* furent commencés vers l'année 1572, et les deux premiers livres, publiés en 1580, à Bordeaux ; froidement accueillis, Juste-Lipse en signala le mérite, et appela Montaigne *le Thalès français;* son suffrage entraîna celui du public et l'ouvrage eut plusieurs éditions. En 1588 seulement, Montaigne donna son 3e livre, dans une réimpression, en 1 vol. in-4o, de l'ouvrage entier. Ses *Essais* lui valurent un autre genre de succès : ils lui attirèrent, à près de 55 ans, l'amitié d'une jeune personne de 22 ans, Mlle de Gournay, savante et d'un esprit élevé, qui se déclara sa fille d'alliance, et il l'aima avec toute la tendresse d'un père. Presque en même temps, vers 1589, Montaigne éprouva une autre satisfaction bien flatteuse, ce fut de voir Charron, dont il fit la connaissance à Bordeaux, adopter sa philosophie. Près de deux siècles après la mort de Montaigne, on a publié de lui : *Journal d'un voyage en Italie par la Suisse et l'Allemagne en 1580-1581,* 1774, 2 vol. in-12.

Les principales éditions des *Essais* sont : celles de Mlle de Gournay, 1595, in-fol., de Coste, Londres, 1724, Paris, 1825, réimprimée plusieurs fois ; de Naigeon, 1802 ; d'Éloi Johanneau, Paris, 1818, 5 vol.; d'Amaury-Duval, 1820 ; de J.-V. Le Clerc, avec notes choisies, 1826-27, 5 vol. in-8o, réimprimée en 3 vol. in-18, 1844 ; de MM. Motheau et D. Jouaust, réimprimée sur l'édit. originale de 1588, avec une notice de M. de Sacy, 1881. — V. Villemain, *Éloge de Montaigne* ; J.-F. Payen, *Recherches sur Montaigne, documents inédits*, 1856 ; Alph. Grün, *la Vie publique de Michel Montaigne, étude biographique*, 1855 ; De Laschamps, *Michel de Montaigne*, 1860 ; Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IV, et *Hist. de Port-Royal*. C. D—y.

MONTAIGU (Pierre **GUÉRIN** de), d'une noble famille d'Auvergne, fut élu, en 1208, grand maître des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, secourut les chrétiens d'Arménie contre Soliman, sultan d'Iconium, fit lever le siège de Saint-Jean-d'Acre au sultan de Damas, et se distingua à celui de Damiette. En 1228, il engagea le pape à rompre la trêve conclue par les chrétiens avec les Musulmans, refusa de se joindre à la croisade de l'empereur excommunié Frédéric II, et mourut en 1230.

MONTAIGU (Gilles **AYCELIN** de), né en Auvergne, de la même famille que le précédent, archevêque de Narbonne en 1290, se prononça pour Philippe le Bel dans ses démêlés avec Boniface VIII, le servit contre les Templiers, et, en récompense, fut nommé chancelier, 1309, puis archevêque de Rouen, 1311. Il mourut en 1318, après avoir fondé à Paris, en 1314, le collège de Montaigu (rue des Sept-Voies), démoli en 1844.

MONTAIGU (Gilles **AYCELIN** de), arrière-petit-neveu du précédent, né au commencement du XIVe siècle, fut d'abord évêque de Térouanne, assista en 1356 à la bataille de Poitiers, suivit le roi Jean en Angleterre avec le titre de chancelier, devint cardinal en 1361, fut nommé par Urbain V l'un des commissaires chargés de réformer l'Université de Paris, alla en Espagne pour travailler à réconcilier le roi d'Aragon avec le duc d'Anjou, et mourut à Avignon en 1378.

MONTAIGU (Jean de), vidame de Laon, surintendant des finances et grand maître de France sous Charles VI, irrita, par son orgueil et son avidité, les seigneurs et le peuple : il se montra dévoué au parti d'Orléans. Aussi fut-il arrêté, lors de la démence du roi, par ordre du duc de Bourgogne ; condamné par des commissaires spéciaux comme coupable de sédition, il fut décapité aux halles de Paris et son corps porté à Mont-

faucon, 1409. Sa mémoire fut réhabilitée 3 ans après. Il avait fondé le monastère des Célestins à Marcoussis.

V. Biographie de Jean de Montaigu, par M. L. Merlet. Paris, 1852.

MONTAIGU, ch.-l. de cant. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon ; 1,700 hab. Brulé pendant la guerre de Vendée. Patrie de Laréveillère-Lepeaux.

MONTAL (Chateau de). *V.* Céré (Saint-).

MONTALBAN. *V.* Montalvan.

MONTALCINO, *Mons Alcinus*, v. de Toscane, prov. de Sienne ; 8,803 hab. Évêché. Cathédrale restaurée en 1832. Vins estimés.

MONTALEMBERT (André de), sire d'Essé. (*V.* Essé.)

MONTALEMBERT (Marc-René, marquis de), célèbre ingénieur, né à Angoulême en 1714, m. en 1800, fit ses premières armes en 1735 aux sièges de Kehl et de Philippsbourg, entra à l'Académie des sciences en 1746, étudia avec un soin particulier l'art de la fortification, établit dans l'Angoumois et le Périgord des forges considérables pour fournir des canons et des projectiles à la marine, fut attaché à l'état-major des armées de Suède et de Russie pendant la guerre de Sept ans, vit le corps des ingénieurs se déclarer contre ses innovations et obtint enfin, en 1779, de bâtir dans l'île de Ré un fort qui servit à dissiper tous les doutes. D'abord partisan de la Révolution, il émigra ensuite en Angleterre, mais revint en 1792, et offrit ses services au Comité de salut public, qui les accepta. Carnot le consulta souvent. Proposé pour une place à l'Institut, il se retira quand il apprit qu'il avait pour concurrent le général Bonaparte. On a de lui : *la Fortification perpendiculaire, ou l'Art défensif supérieur à l'offensif*, 1776-96, 11 vol. in-4°, avec planches, immense travail, dont l'impression et la gravure ont absorbé presque toute la fortune de l'auteur; *Correspondance pendant la guerre de 1757*, Londres, (Neuchâtel), 1777, 3 vol.; *Relation du siège de Saint-Jean-d'Acre*, 1798; *Mémoire historique sur la fonte des canons*, 1758, in-4°; divers Mémoires dans le recueil de l'Académie des sciences. Montalembert a imaginé des tracés nouveaux, qui n'offrent plus rien du tracé primitif de Vauban, et qui diffèrent complètement de tout ce qu'on avait fait ou proposé jusqu'alors. C'est à lui qu'après 1815 les ingénieurs d'outre-Rhin empruntèrent leur système en y fondant quelques-unes des idées de Carnot. Les anc. forts de Coblentz sont exécutés d'après le tracé polygonal de Montalembert, à plusieurs étages de batteries casematées. B.

MONTALEMBERT (Le comte Marc-René-Anne-Marie de), né à Paris en 1777, m. en 1831, émigré en 1792, fut officier d'état-major dans l'armée britannique en 1799, colonel dans l'armée française après le retour de Louis XVIII, ministre plénipotentiaire à Stuttgard, pair de France en 1819. Dans la Chambre des pairs, il prit part aux discussions politiques, sur la guerre d'Espagne, sur la septennalité, sur l'indemnité des émigrés et sur les substitutions. Ambassadeur à Stockholm en 1826, il fut rappelé en 1830, mais prêta serment à Louis-Philippe et continua de siéger à la Chambre des pairs.

MONTALEMBERT (Charles **FORBES** de **TRYON**, comte de), homme politique, fils du précédent et d'une Écossaise, né à Londres en 1810, m. en 1870. Après avoir fait ses études à Paris, il accepta l'alliance du catholicisme avec la démocratie dont Lamennais se faisait l'apôtre, et prit part en 1830 à la fondation du journal *l'Avenir*, destiné à la soutenir. Il y défendit avec énergie la cause de la nationalité polonaise, et commença la lutte contre l'Université en faveur de la liberté d'enseignement. Pour avoir ouvert avec Lacordaire une école sans autorisation, il fut poursuivi devant la Chambre des pairs, se défendit lui-même avec une grande éloquence et ne fut condamné qu'à une amende de 100 francs. Mais le libéralisme et les principes démocratiques de *l'Avenir* effrayaient l'épiscopat ; les censures du pape Grégoire XVI décidèrent les auteurs à cesser leur publication en 1832. Montalembert venait d'hériter de la pairie; son âge ne lui permit de siéger qu'en 1835. La discussion des lois de Septembre et celle de la loi sur le travail des enfants dans les manufactures lui offrirent l'occasion de ses premiers triomphes de tribune. C'était un orateur franc, passionné, incisif, mordant, qui prit le droit de tout dire, de tout oser, avec une élégance continuelle de parole et de débit. Il déploya surtout ses qualités dans les débats sur l'instruction publique en 1844, et à propos de l'incorporation de Cracovie à l'Autriche en 1847. En toute circonstance il réclamait en faveur des nationalités opprimées, l'Irlande, la Pologne, la Grèce, les chrétiens de Syrie. En 1848, il se fit le défenseur du Sonderbund. Après la révolution de Février, il représenta le département du Doubs à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative, où il combattit la loi de bannissement de la famille d'Orléans, le rétablissement du cautionnement des journaux, appuya énergiquement la loi du 31 mai, qui restreignait le suffrage universel, et l'expédition de Rome. Après le coup d'État de 1851, il protesta contre l'incarcération des députés, et accepta néanmoins de faire partie de la commission consultative. Le gouvernement l'appuya aux élections pour le Corps législatif de 1852, où il fut envoyé par le département du Doubs, mais l'abandonna en 1857, et obtint même contre lui en 1858, à propos d'un article de Revue, une condamnation à l'amende et à la prison. Mais l'empereur ne voulut pas qu'il fût donné suite à cette condamnation. Lors de la convocation du concile du Vatican, Montalembert se montra peu favorable à la proclamation de l'infaillibilité pontificale, mais il se soumit à la décision du concile. Catholique ardent et zélé, mais libéral en politique, bien qu'il se déclarât l'ennemi de la démocratie, il fut l'ami de Mgr Dupanloup et fut plus d'une fois pris à partie par le journal *l'Univers*, qui dénonçait en lui un des chefs du *catholicisme libéral*. En 1852, il avait remplacé Droz à l'Académie française.

Ses principaux écrits sont : *Histoire de Ste Elisabeth de Hongrie*, 1836; *du Catholicisme et du Vandalisme dans l'art*, 1839; *du Devoir des catholiques dans la question de la liberté d'enseignement*, 1843; *Trois Discours sur la liberté de l'Eglise, la liberté d'enseignement et la liberté des ordres monastiques*, 1844; *St Anselme*, 1844; *des Intérêts catholiques au dix-neuvième siècle*, 1852; *l'Avenir politique de l'Angleterre*, 1855; *les Moines d'Occident depuis St Benoît jusqu'à St Bernard*, 1860, 2 vol. — V. Foisset *le Comte de Montalembert* dans le *Corresp.*, 1872. B.

MONTALIVET (Jean-Pierre **BACHASSON**, comte de), homme d'État, né à Sarreguemines en 1766, d'une famille noble du Dauphiné, m. en 1823. Conseiller au parlement de Grenoble à l'âge de 19 ans, il perdit sa charge à la Révolution, s'enrôla comme volontaire pour échapper à la proscription, et, après son retour, fut nommé maire de Valence, en 1795. Il entra dans l'administration et devint successivement préfet de la Manche, 1801, de Seine-et-Oise, 1804, directeur général des ponts et chaussées, 1806, comte, 1808, et ministre de l'intérieur de 1809 à 1814. Napoléon Ier avait en lui une confiance bien justifiée et l'honorait d'une estime toute particulière. Montalivet refusa de servir les Bourbons, et resta 5 ans retiré des affaires ; nommé néanmoins pair de France en 1819, il se rangea du côté des constitutionnels.

MONTALIVET (Marthe-Camille **BACHASSON**, comte de), homme d'État, membre de l'Institut, sénateur, né à Valence (Drôme) en 1801, m. en janvier 1880, second fils du précédent, fit ses études au collège Henri IV, entra, en 1820, à l'École polytechnique et, en 1822, à celle des ponts et chaussées. Son père et son frère aîné étant morts cette même année, il hérita du titre de comte et de la pairie. Mais son âge ne lui permit de siéger qu'en 1826, avec voix consultative seulement. Sous la Restauration, il défendit les idées constitutionnelles dans plusieurs brochures, notamment dans celle intitulée : *Un jeune pair de France aux Français de son âge*, 1827. Rallié un des premiers à la monarchie de Juillet, il devint, dès le mois d'août, colonel de la 4e légion de la garde nationale, en concurrence avec le général Bertrand, et plus tard il fut élu colonel de la garde nationale à cheval. Le 3 novembre 1830, Montalivet, à qui son âge ne permettait pas encore de voter à la Chambre des pairs, reçut du roi le portefeuille de l'intérieur; il passa le 13 mars 1831 au ministère de l'instruction publique et revint en 1832, après la mort de Casimir Perier, au ministère de l'intérieur, où la confiance du roi le maintint ou le rappela à plusieurs reprises jusqu'en 1840. Toujours attaché aux principes libéraux, Montalivet se sépara plus d'une fois des doctrinaires, qui étaient devenus, avec Guizot, le parti conservateur dans le gouvernement et dans les Chambres. En 1832, il rédigea le rapport au roi sur la mise en état de siège de Paris et de plusieurs départements de l'Ouest où venait d'éclater l'insurrection légitimiste; en 1834, il fit partie de la commission chargée à la Chambre des pairs d'instruire le procès des accusés d'Avril. Ministre dans le cabinet Molé, après la retraite de Guizot, il obtint du roi une proclamation d'amnistie et le retrait des lois jugées trop rigoureuses qu'avait présentées le ministère précédent. Il défendit « l'influence pure et désintéressée » de l'administration dans les luttes électorales, et soutint loyalement le président du conseil contre la coalition parlementaire de 1838-39. Depuis 1840 le comte de Montalivet parut se renfermer dans les fonctions d'intendant de la liste civile, auxquelles il avait été appelé et qui lui permirent d'attacher son nom, en même temps que Louis-Philippe, à la création du musée de Versailles et à la restauration des palais de Pau, de Fontainebleau et de Saint-Cloud. Le 1er février 1845, il refusa, malgré les instances du roi, le portefeuille de l'instruction publique, que lui offrait Guizot. En 1847, il conseillait à Louis-Philippe d'abandonner son ministère et de consentir à la réforme électorale, mais ses instances furent inutiles. Au lendemain du 24 février 1848, le comte de Montalivet ne quitta pas Paris ; il plaida courageusement pour les intérêts de la maison d'Orléans, auprès du gouvernement provisoire. En 1851, il répondit aux accusations dont le roi détrôné était l'objet, dans une importante publication qui a pour titre : *le Roi Louis-Philippe et la liste civile*,

avec pl., et dans un second volume : *Rien ! Dix-huit années de gouvernement parlementaire,* 1862, in-18. Après la révolution du 4 Septembre 1870, il ne se présenta pas aux élections pour l'Assemblée nationale, mais dans une étude sur Casimir Perier publiée par la *Revue des Deux Mondes,* mai 1874, et dans une lettre adressée au fils de son ancien collègue, 17 juin, il se déclarait « douloureusement désillusionné » par les manifestes du comte de Chambord, et voyait le salut de la France « dans l'acceptation loyale de la république, devenu le seul gouvernement libéral possible ». Il refusa pourtant une candidature pour les élections législatives que lui offrait le département des Alpes-Maritimes. Après le 16 mai 1877, il écrivit plusieurs lettres au *Journal des Débats* sur la situation, sur ses dangers et sur ses conséquences. M. de Fourtou ayant avancé que le gouvernement de Louis-Philippe avait pratiqué la candidature officielle, Montalivet protesta contre une assimilation « aussi injustifiable qu'injurieuse ». A la fin de 1878, il publia une brochure intitulée : *Un heureux coin de terre,* dans laquelle il montrait comment le moindre village peut s'améliorer s'il met en pratique « le bon sens, l'esprit de sage progrès, l'amour de la famille, de la patrie et de la vie rurale ». Malgré son grand âge le comte de Montalivet se décida à accepter la candidature à un siège de sénateur inamovible et fut élu le 18 février 1879. Membre libre de l'Académie des beaux-arts depuis 1840, il était grand'croix de la Légion d'honneur depuis 1843.

Outre les livres et brochures cités plus haut, il a donné : *la Confiscation sous l'Empire,* 1872, in-18. Ses *Mémoires* n'ont pas encore été publiés.

MONTALTO, v. du roy. d'Italie, prov. d'Ascoli; 3,250 hab. Évêché. Patrie de Sixte-Quint.

MONTALVAN, v. d'Espagne (Aragon), prov. de Téruel; 2,869 hab. Exploitation de houille, d'alun et de marbre.

MONTAN, hérésiarque. (*V.* MONTANUS.)

MONTANA (TERRITOIRE DE), division politique du N.-O. des États-Unis, touchant au Dominion of Canada au N. Il a été formé en 1864 de parties du Washington et du Dacotah; 378,831 kil. carr.; 39,159 hab. européens, dont 10,900 femmes seulement, environ 1,800 Chinois et 1,700 Indiens. La partie occidentale, couverte par les montagnes Rocheuses, est riche en métaux et arrosée par le cours supérieur du Clarke, branche nord de l'Orégon, et par les sources du Missouri; la partie orientale, moins montagneuse, est arrosée par le Missouri et l'Yellowstone. Au S.-O. de ce territoire se trouve le *Parc-National.* (*V. ce mot.*) On y rencontre des tribus indiennes, Assiniboins, Gros-Ventres, Pieds-Noirs, etc. Outre le ch.-l. Virginia, situé sur les sources du Missouri, il n'y a guère que des postes militaires, les forts Berthold, Alexandre et Manuel sur l'Yellowstone, et Benton sur le Missouri. Le territoire de Montana a un conseil de 13 membres nommés pour 2 ans et une chambre de 26 membres nommés pour 1 an. C. P.

MONTANARO, v. du roy. d'Italie, prov. de Turin; 4,822 hab.

MONTANCHES, *Mons Anguis,* v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Cacérès; 4,388 hab.

MONTANELLI (JOSEPH), poète, littérateur et patriote italien, né en 1813 à Zucecchio (Toscane), m. en 1862. Après avoir publié à Florence, en 1836, un recueil de poésies, il se fit avocat, devint professeur de droit commercial à Pise en 1840, publia une *Introduction philosophique à l'étude du droit commercial,* fonda en 1844 une association politique secrète dite des *Frères italiens,* et, lorsque éclata la révolution de 1848, prit les armes pour l'indépendance nationale. Laissé pour mort sur le champ de bataille de Curtatone, pris par les Autrichiens, il dut sa liberté à la capitulation de Milan. De retour en Toscane, il s'efforça d'apaiser les troubles à Livourne, et fut chargé, par le grand-duc Léopold II, de former un ministère : après la fuite du prince en 1849, il fut nommé triumvir avec Guerrazzi et Mazzoni. Quelque temps après, l'Assemblée toscane ayant choisi Guerrazzi pour dictateur, Montanelli fut chargé d'aller organiser une légion en France, où le triomphe de la contre-révolution dans son pays le contraignit de rester. Il publia alors des *Mémoires,* 2 vol., 1853-55, fit une traduction italienne de la *Médée* de M. Legouvé et composa une tragédie de *Camma.* En 1859, il retourna en Italie pour participer à la guerre contre l'Autriche et servit parmi les soldats de Garibaldi. Enfin il fit partie du premier parlement italien. B.

MONTANO (J.-BAPTISTE **DA MONTE** OU), célèbre médecin, né à Vérone dans les dernières années du XV^e^ siècle, m. en 1551, s'était acquis dans son art une si grande réputation, qu'on disait que l'âme de Galien était passée dans son corps. Charles-Quint, François I^er^ et le duc de Toscane firent tous leurs efforts pour l'attirer auprès d'eux. Il résista à leurs instances, et garda sa chaire de médecine à Padoue, où il professa pendant 20 ans.

Parmi ses nombreux traités sur la matière médicale, on cite : *Opus* [illegible], Bâle, [illegible] *Med*[illegible] *collecta,* Francf., 1587, 2 vol. in-fol., recueil publié par Weindride, et qui contient la plus grande partie des ouvrages de Montano. C. N.

MONTANO (BENOIT **ARIAS**). *V.* ARIAS MONTANUS.

MONTANSIER (MARGUERITE **BRUNET,** DITE M^lle^), directrice de théâtre, née à Bayonne en 1730, m. en 1820, fit d'abord partie d'une troupe de comédiens qui joua dans les colonies, puis dirigea successivement les théâtres du Havre, de Nantes, de Rouen et de Versailles, se fixa à Paris, loua au Palais-Royal, en 1789, la salle Beaujolais, qui prit le nom de théâtre de la Montansier, en fit bâtir, en 1793, sur la place actuelle de Louvois, une autre qui a servi au Grand Opéra jusqu'en 1821. Dénoncée comme royaliste, elle se le vit enlever en 1793 par le gouvernement, subit une captivité de quelques mois et ne reçut qu'en 1812 une indemnité de 300,000 fr. Elle s'établit avec sa troupe au théâtre des Variétés, où elle obtint de grands succès.

MONTANUS, hérésiarque phrygien du II^e^ siècle, forma, peu de temps après sa conversion, le projet de devenir le chef du christianisme. Il prétendit être le prophète que le Seigneur avait promis et qui devait établir une loi plus parfaite; soutint que l'Église n'a pas le pouvoir d'absoudre certains crimes; prescrivit 3 carêmes, des jeûnes extraordinaires, et 2 semaines de *xérophagie* pendant lesquelles il ne fallait manger que des aliments secs et sans jus; interdit les secondes noces comme des adultères, et, tandis que l'Église n'avait jamais regardé comme un crime de fuir la persécution, défendit de fuir ou de prendre des mesures pour échapper aux recherches des persécuteurs. Deux femmes, Maximilla et Priscilla, quittèrent leurs maris pour suivre Montanus et prophétiser avec lui. Condamnés par les évêques d'Asie, les Montanistes firent une société nouvelle, remplirent presque toute la Phrygie, se répandirent dans la Galatie, à Constantinople, en Afrique, et, là, séduisirent Tertullien, qui se sépara pourtant d'eux à la fin, mais, à ce qu'il paraît, sans condamner leurs erreurs. M.

MONTARGIS, s.-préf. (Loiret), près de la forêt de son nom, à la jonction des canaux d'Orléans, de Briare et du Loing; 11,164 hab. Tribunal de commerce. Collège. Église de la Madeleine. Tanneries, corroieries, mégisseries; fabr. de serges et de draps communs. Comm. de vins, grains, draperies, bestiaux, cuirs, miel, très bon safran, etc. Patrie du conventionnel Manuel, de Girodet, de M^me^ Guyon. — Anc. cap. du Gâtinais orléanais, les Anglais l'assiégèrent en 1427; La Hire et Dunois leur firent lever le siège après un combat mémorable; mais la ville succomba en 1431, et ne fut reprise qu'au bout de 7 ans. Le comté de Montargis, aliéné en 1528 en faveur de Renée de France, duchesse de Ferrare, passa, en 1626, à la famille d'Orléans. Condé s'empara de la ville pendant la Fronde. Le château, souvent habité par les rois de France, fut détruit en 1809; il n'en reste que quelques vestiges. Près de Montargis eut lieu l'assassinat d'Aubry de Montdidier.

MONT-ARMANCE. *V.* FLORENTIN (SAINT-).

MONTATAIRE, vge (Oise), arr. de Senlis, sur le Thérain; 5,105 hab. Importantes forges et fonderies; scieries de bois, de placage. Fabr. de boutons et de papier.

MONTAUBAN, aventurier célèbre, né vers 1650, m. à Bordeaux en 1700. Il s'engagea de bonne heure parmi les flibustiers des Antilles, fut l'ennemi acharné des Espagnols et des Anglais, ravagea la côte américaine de New-York à Carthagène et la côte africaine de la Guinée et de Sierra-Leone. Il se montra humain envers les nègres et fut secouru par eux dans un naufrage qu'il fit sur les côtes d'Afrique. Après des aventures incroyables, il finit paisiblement ses jours dans sa patrie.

V. une *Relation* imprimée sous son nom à la suite de la trad. franç. de Las Casas, Amst., 1698, et l'*Hist. des aventuriers et flibustiers* d'Exmelin, Lyon, 1774. E. D—Y.

MONTAUBAN, *Mons Albanus,* ch.-l. du dép. de Tarn-et-Garonne, à 722 kil. S. de Paris, sur un plateau qu'entourent le Tarn, le Tescou et un profond ravin; 28,335 hab. Évêché érigé en 1317 par Jean XXII. Église et faculté de théologie calviniste; tribunal de commerce, bibliothèque, lycée, école normale primaire, sociétés des sciences et belles-lettres et d'agriculture. On y remarque : la cathédrale, achevée en 1739; un beau pont de 7 arches, terminé en 1316; de belles promenades, d'où la vue s'étend jusqu'aux Pyrénées. Il y a 2 faubourgs principaux, dits de *Toulouse* ou *Nouvelle Ville,* et *Ville-Bourbon.* Fabr. importantes de tissus de soie pour bluter les farines; teinture de molletons et cadis; comm. de plume pour literie, cuirs, huiles, fruits, etc. — Cette ville, fondée en 1144 par Alphonse, comte de Toulouse, au pied du mont Alban, embrassa avec ardeur les doctrines des albigeois, et, plus tard, celles de Calvin et devint une des places fortes des protestants; Louis XIII l'assiégea en vain en 1621; elle se soumit à Richelieu en 1629, et ses fortifications furent rasées. Patrie de Lefranc de Pompignan, d'Olympe de Gouges et du peintre Ingres.

MONTAUD, brg (Loire), à 2 kil. N. de Saint-Étienne,

sur la riv. g. du Furens; 5,726 hab. Fabr. d'aciers, faux et faucilles, machines et chaudières à vapeur; exploit. de houille et de pierres; passementerie.

MONTAUSIER (CHARLES DE **SAINTE-MAURE**, DUC DE), né en 1610, d'une anc. famille de Touraine, m. en 1690, entra au service à l'âge de 20 ans, prit part à la défense de Casal, et, en 1638, obtint le grade de maréchal de camp. Gouverneur de l'Alsace, il sut maintenir dans l'obéissance cette province à moitié soumise, et se distingua au siège de Brisach. Fait prisonnier à Dutlingen, il ne rentra en France que 10 mois après, et abjura le calvinisme pour épouser, en 1645, Julie d'Angennes (V. *l'art. suivant*), dont il sollicitait la main depuis 14 ans. Après une nouvelle campagne en Allemagne, 1646, il fut nommé lieutenant général et gouverneur de la Saintonge. Pendant la Fronde, il resta fidèle au roi, qui lui donna, en 1662, le commandement de la Normandie. Une peste qui se déclara dans cette province, ne le rendit que plus empressé de s'y rendre; cette noble conduite et le succès qu'il obtint dans une négociation avec la cour de Rome, lui valurent, en 1664, le titre de duc et pair, et, en 1668, la charge de gouverneur du Dauphin. Il choisit Huet et Bossuet pour précepteurs du prince, et fit composer la belle édition des auteurs classiques dite *Ad usum Delphini*. Il se retira de la cour après le mariage du Dauphin. On le regarda comme l'original du *Misanthrope* de Molière, et lui-même disait qu'il voudrait bien lui ressembler. Boileau attachait une importance décisive à son suffrage. Fléchier prononça son oraison funèbre.

V. son *Eloge* par Garat, couronné par l'Académie française en 1781, et par Lacretelle aîné; Cousin, *la Jeunesse de Mme de Longueville*; Livet, *Précieux et Précieuses*, 1859; A. Roux, *Montausier, sa vie et son temps*, 1860. F—T.

MONTAUSIER (JULIE-LUCINE D'**ANGENNES** DE **RAMBOUILLET**, DUCHESSE DE), femme du précédent, née en 1607, m. en 1671, était fille du marquis de Rambouillet et de Catherine de Vivonne. Sa beauté et sa haute intelligence la firent briller de bonne heure au milieu de l'illustre compagnie qui se rassemblait à l'hôtel de Rambouillet. Bonne et dévouée autant que spirituelle, elle soigna courageusement un de ses frères atteint de la peste, 1631. Séduits par tant de qualités, les grands seigneurs et les beaux esprits l'entouraient de leurs hommages. Montausier seul l'obtint, après 14 ans de constance, 1645. Elle fut nommée, en 1661, gouvernante des enfants de France, puis dame d'honneur de la reine en 1664. Sa santé l'obligea à quitter la cour en 1669. Cinq ans avant son mariage, le duc de Montausier avait fait exécuter pour elle un ouvrage demeuré célèbre sous le nom de *Guirlande de Julie*. C'étaient 2 cahiers de vélin, absolument pareils, dont chaque feuille contenait une fleur peinte en miniature par Robert, et accompagnée d'un madrigal; les vers avaient été composés par les meilleurs poètes et copiés par le calligraphe Jarry. Dix-neuf poètes prêtèrent leur voix à 29 fleurs; Montausier avait donné l'exemple, et Corneille lui-même s'était chargé du lys, de l'hyacinthe et de la grenade. Ce précieux manuscrit, après avoir été entre les mains de l'abbé de Rothelin et de M. Rose, fut acheté par le duc de La Vallière, qui le transmit à la famille d'Uzès. Une copie en a été imprimée par Didot en 1784, en 1818 et en 1824. F—T.

MONTAUT (PHILIPPE DE). V. NAVAILLES.

MONTAZET (ANTOINE **MALVIN** DE), né en 1712, dans le diocèse d'Agen, m. en 1788, évêque d'Autun en 1748, archevêque de Lyon en 1759. Favorable aux jansénistes, sans se déclarer ouvertement pour eux, il prit parti pour le parlement contre l'archevêque de Paris, M. de Beaumont, et cassa, comme primat des Gaules, l'ordonnance relative au Formulaire. (*V. ce mot.*) Des réformes peu judicieuses causèrent quelques troubles dans son diocèse, dont il modifia presque tous les livres liturgiques. On a de lui des mandements et des lettres pastorales. La *Théologie* dite *de Lyon*, qu'il fit imprimer, est du P. Joseph Valla, de l'Oratoire. Homme d'esprit et de talent, il écrivait avec facilité et fut reçu à l'Académie française en 1757.

MONTBARD, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Semur, sur la Brenne et le canal de Bourgogne; 2,663 hab. Autrefois titre de comté; il possédait un château, résidence fréquente des ducs de Bourgogne, et près des ruines duquel on voit auj., au milieu de vastes jardins en amphithéâtre, une tour qu'habita Buffon. Montbard obtint une charte de commune en 1203. Fonderie de fer; fabr. de papier. Patrie de Buffon et du naturaliste Daubenton.

MONTBARREY (ALEXANDRE-MARIE-LÉONOR DE **SAINT-MAURICE**, PRINCE DE), né à Besançon en 1732, m. à Constance en 1796, fut capitaine des Cent-Suisses de la maison de Monsieur, frère de Louis XVI, entra au conseil de la guerre en 1776, fut ministre de 1777 à 1780 et se retira en Suisse au commencement de la Révolution.

Il a laissé des *Mémoires*, Paris, 1827, 3 vol.

MONTBARS, dit *l'Exterminateur*, fameux chef de flibustiers, né, vers 1645, en Languedoc, d'une famille honorable, conçut une haine très vive contre les Espagnols, en lisant les relations des cruautés qu'ils commettaient dans le nouveau monde, s'embarqua au Havre en 1667, sur un vaisseau commandé par son oncle, pour aller les combattre dans les Antilles, leur prit deux grands navires et leur fit essuyer des pertes considérables. Intrépide et sans pitié dans les combats, il accordait toujours la vie aux vaincus et dédaignait leurs richesses. On ignore l'époque de sa mort.

V. Œxmelin, *Hist. des aventuriers et flibustiers*, t. II, ch. VI, Lyon, 1774.

MONTBAZON, ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr. et à 14 kil. S. de Tours, sur la rive g. de l'Indre; 1,179 hab. Grains et vins; filature de laine. Ruines d'un château fort, bâti par Foulques Nerra. La seigneurie de Montbazon appartint à la famille de Rohan depuis la fin du XVe siècle; elle fut érigée en comté par Charles IX en 1569, et en duché-pairie par Henri III, en 1588, en faveur de Louis VI de Rohan-Guéménée.

MONTBAZON (MARIE DE **ROHAN**-). *V.* CHEVREUSE (DUCHESSE DE).

MONTBEL (GUILLAUME-ISIDORE **BARON**, COMTE DE), homme politique, né à Toulouse en 1787, m. en 1861, fut député de la Haute-Garonne en 1827, vota avec le ministère Villèle et le défendit quand on proposa, en 1828, de le mettre en accusation. Ministre de l'instruction publique et des cultes dans le cabinet de M. de Polignac, il se montra relativement modéré, remplaça M. de La Bourdonnaie à l'intérieur, le 18 nov. 1829, et fut nommé ministre des finances à la place de M. de Chabrol, le 19 mai 1830. Il contresigna les ordonnances de juillet, s'opposa à toute transaction avec les insurgés, suivit Charles X à Rambouillet et réussit à se réfugier en Autriche. La Chambre des pairs le condamna par contumace à la détention perpétuelle. L'amnistie de 1838 lui permit de rentrer en France.

On a de lui : *le Duc de Reichstadt, notice sur la vie et la mort de ce prince*, Paris, 1832; *Dernière époque de l'histoire de Charles X*, 1836; *le Comte de Marnes, fils aîné du roi de France Charles X*, 1844.

MONTBÉLIARD, en allemand *Mümpelgard*, s.-préf. (Doubs), à 78 kil. N.-E. de Besançon, 18 kil. S.-O. de Belfort, sur le canal du Rhône au Rhin; 8,784 hab.; église luthérienne, collège, bibliothèque. Industrie active : fabr. d'instruments aratoires, horlogerie, limes, cuirs, etc.; comm. de bois de construction et de fromages. Patrie de Georges Cuvier, à qui l'on a élevé une statue de bronze, et de Fréd. Cuvier. Combats des 15 et 16 janv. 1871 entre les Français et les Allemands. — Autrefois ch.-l. d'une petite principauté indépendante, qui comprenait les seigneuries de Héricourt, Clermont, Chastelot, l'Isle et Blamont. On trouve, au Xe siècle, les premiers comtes de Montbéliard de la maison d'Alsace; au XIIe, la seigneurie passa dans la maison de Montfaucon, et, en 1397, dans celle de Wurtemberg. La ville fut érigée en commune en 1283; elle fut prise par le dauphin Louis (Louis XI) en 1444, et, en 1676, par Louis XIV, qui la garda jusqu'au traité de Ryswyck, 1697. Les Français s'en emparèrent en 1796, et les traités de Lunéville et de Paris, 1799, assurèrent la réunion de la principauté de Montbéliard à la France.

MONTBÉLIARD (LÉOPOLD-EBERHARD, PRINCE DE), né en 1670, m. en 1723, prit du service chez les Autrichiens, se distingua en Hongrie contre les Turcs à la bataille de Tokay, succéda à son père dans sa principauté en 1699, et hérita, en France, de seigneuries considérables, du chef de sa mère. Les désordres de sa vie privée, ses instances auprès de l'empereur d'Allemagne et du Régent de France pour faire légitimer les enfants qu'il avait eus de diverses maitresses, le rendirent tristement célèbre. A sa mort, le Conseil aulique déshérita tous ses bâtards.

MONTBENOIT, ch.-l. de cant. (Doubs), arr. de Pontarlier, sur la rive g. du Doubs; 238 hab. Il y eut une abbaye, fondée en 1100; l'église subsiste encore, ainsi qu'une partie des bâtiments du cloître.

MONT-BIDOUZE. *V.* PALAIS (SAINT-).

MONT BLANC. *V.* BLANC (MONT).

MONTBOISSIER (PIERRE DE). *V.* PIERRE LE VÉNÉRABLE.

MONTBRISON, *Mons Brisonis* au moyen âge, s.-préf. (Loire), au pied d'un rocher volcanique, sur le Vizezy; 7,006 hab. Collège communal et collège ecclésiastique, école normale primaire; bibliothèque, avec musée artistique et industriel; collections d'histoire naturelle. Cette ville est triste et mal bâtie; elle se forma autour du château des comtes du Forez, dont elle fut la capitale depuis 1441; elle obtint une charte de commune en 1223, et fut réunie à la couronne sous François Ier; elle fut prise et saccagée en 1562 par le baron des Adrets. Patrie de l'illustre famille des Urfé, dont plusieurs membres furent successivement ses baillis. La cathédrale a

été bâtie du XII[e] au XV[e] siècle. Comm. de grains. Eaux minérales froides. — Montbrison était autrefois le ch.-l. du dép. de la Loire; en 1856, la préfecture a été transférée à Saint-Étienne.

MONTBRON, *Mons Berulfi,* ch.-l. de cant. (Charente), arr. d'Angoulême, sur la Tardoire; 3,264 hab. Anc. baronnie. Mines de plomb, forges, martinets.

MONTBRUN (CHARLES **DU PUY, SEIGNEUR DE**), dit le *Brave,* célèbre chef protestant, né en 1530, m. en 1575, fut converti au calvinisme par Théodore de Bèze, le fit accepter de force à ses vassaux, maltraita les officiers du parlement de Grenoble qui venaient l'arrêter par ordre du roi, et défit les troupes envoyées contre lui. Après avoir servi sous les ordres du baron des Adrets dans le Dauphiné, il lui succéda. Il combattit à Jarnac et à Moncontour, rentra dans le Dauphiné en 1570 et pilla, en 1574, au siège de Livron, les bagages de Henri III; le roi, irrité de cette audace, envoya contre lui des forces supérieures. Il fut pris, conduit à Grenoble, jugé et décapité. Sa mémoire fut réhabilitée dans le traité de paix de 1576, et les pièces de sa condamnation détruites.

V. Chorier, *Hist. du Dauphiné.*

MONTBRUN (LOUIS-PIERRE, COMTE), général, né à Florensac (Languedoc) en 1770, s'engagea en 1789 dans le 1[er] régiment de chasseurs à cheval, où il gagna tous ses grades jusqu'à celui de colonel, en 1800. Général de brigade après Austerlitz en 1805, il fit des prodiges à la tête de la cavalerie française dans les campagnes de Prusse et de Pologne en 1806 et 1807. On le retrouve en Espagne et dans la 2[e] campagne d'Autriche, où il gagna le grade de général de division, en 1809. Il retourna en Espagne, suivit Napoléon dans la campagne de Russie, et fut tué à la bataille de la Moskova, le 7 sept. 1812.

E. D—Y.

MONTCALM DE SAINT-VÉRAN (LOUIS-JOSEPH, MARQUIS DE), né le 28 févr. 1712, au château de Candiac, près de Nîmes, était encore enfant quand il reçut le grade d'enseigne dans le régiment de Hainaut. Capitaine en 1729, il fit la campagne du Rhin, en 1734, sous les ordres de Berwick, fut envoyé en Bohême au début de la guerre de la Succession d'Autriche et se lia d'amitié avec Chevert. Nommé colonel en 1743, il se distingua à Plaisance en 1746, et fut blessé au désastreux combat d'Exilles. Il obtint peu après le grade de brigadier de cavalerie, et, en 1756, celui de maréchal de camp. La même année, il fut envoyé au Canada. Pour défendre ce pays contre une armée de 30,000 Anglo-Américains, il n'avait que 3,000 hommes de troupes de France, 3,000 Franco-Canadiens et 15 à 1,800 sauvages, indisciplinés et mal armés. Le gouverneur, M. de Vaudreuil, était un honnête homme, mais indolent et sans énergie; l'intendant Bigot était à la tête d'une bande de spéculateurs et de fripons, qui achevaient de ruiner la colonie. Montcalm eut vite jugé la situation : cependant il ne perdit pas courage. Aussi intelligent que brave, il organisa, comme il put, la défense, avec le concours d'un petit nombre d'hommes dévoués, son aide de camp Bougainville, alors capitaine de cavalerie, le commissaire Doreil, le chevalier de Lévis, le capitaine Bourlamaque. Il osa prendre l'offensive, enleva les forts Chagouen et William Henry, où ses soldats trouvèrent des vivres et des munitions, 1756-57, et remporta, le 8 juillet 1758, la brillante victoire du fort Carillon, qui coûta 20,000 hommes aux Anglais. Mais les succès mêmes de Montcalm épuisaient ses faibles ressources. Les ministres de Louis XV, uniquement préoccupés de la guerre continentale, ne voulaient rien faire pour sauver le Canada : ils ne répondaient aux instances de plus en plus pressantes du général que par des refus, des ajournements ou l'envoi de renforts dérisoires : 75 hommes en 1758. Montcalm demanda son rappel; il retira cette demande, quand il apprit que les Anglais s'étaient emparés de Louisbourg et du Fort Duquesne, mais il envoya en France Doreil et Bougainville pour faire comprendre aux ministres que la colonie était irrévocablement perdue, si on ne lui envoyait pas des renforts. Bougainville ne put rapporter à Montcalm que le brevet de lieutenant général et l'ordre de se défendre jusqu'à la fin. Dans la campagne de 1759, le ministère anglais mit sur pied 60,000 hommes et fit attaquer le Canada par trois côtés à la fois. Les deux premières attaques, par le Niagara et par la rivière Richelieu, échouèrent complètement. Mais une flotte de 52 bâtiments ennemis remonta le Saint-Laurent jusqu'à Québec, guidée par le traître Denis de Vitré. Montcalm ne put empêcher les Anglais de bombarder Québec, mais il les arrêta pendant 3 mois devant les fortifications qu'il avait élevées à la hâte en avant de la ville. L'amiral Saunders voulait abandonner l'entreprise; mais le général Wolfe, trompant la surveillance des postes, fit passer sur des bateaux 5,000 hommes qui débarquèrent à 2 kil. au-dessus de la ville. Montcalm courut aussitôt les attaquer. C'est là, dans les plaines d'Abraham, que fut livrée la bataille qui devait décider du sort du Canada, 13 sept. 1759. Les deux généraux furent blessés mortellement. Montcalm demanda combien de temps il lui restait à vivre : « Quelques heures seulement, lui dit le chirurgien. — Tant mieux, répondit-il. Je ne verrai pas les Anglais à Québec. » Il eut encore le temps de dicter une lettre dans laquelle il recommandait les prisonniers français et les Canadiens à l'humanité du général Townsend, successeur de Wolfe. Il mourut le 14 sept. au matin et fut enterré dans l'église des Ursulines à Québec. Une tradition veut que son corps ait été déposé dans le trou creusé par une bombe anglaise. La France n'a pas rendu à la mémoire de ce héros les honneurs qui lui étaient dus. Plus équitables, les Anglais ont élevé en 1827 sur le lieu même de la bataille un obélisque où sont réunis les noms des deux chefs qui y ont trouvé la mort. De leur côté les Canadiens français ont élevé par souscription à Montcalm un magnifique tombeau, qui a été inauguré le 14 sept. 1859.

V. *Mémoires sur le Canada depuis 1749 jusqu'à 1760,* Québec, 1830; Garneau, *Hist. du Canada,* Québec, 1858, 3 vol.; Dussieux, *le Canada sous la domination française,* 2e édit., Paris, 1862, in-18; De Bonnechose, *Montcalm et le Canada français,* 4e édit., 1881, in-18. E. D—Y.

MONTCALM DE CANDIAC (J.-L.-P.-ÉLISABETH), frère du précédent, né au château de Candiac en 1719, m. en 1726 à l'âge de 7 ans, fut un enfant extraordinaire : il possédait déjà le français, le latin, le grec, l'hébreu, l'arithmétique, la fable, le blason, la géographie et une grande partie de l'histoire sacrée et profane. Il avait eu pour précepteur Dumas, l'inventeur du *bureau typographique.*

MONTCENIS, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. d'Autun; 1,821 hab. Mines de houille et de fer aux environs; fabr. de cristaux et d'huile. A peu de distance est l'importante usine du Creusot. (*V. ce mot.*)

MONTCHOBO. *V.* MONCHABOU.

MONTCORNET, vge (Ardennes), arr. de Mézières; 1,655 hab. Anc. marquisat. Ruines d'un château fort. Comm. de chanvre, toiles et bestiaux.

MONTCUQ, ch.-l. de cant. (Lot), arr. de Cahors, autour d'une colline que baigne la Braguelonne et que domine une tour d'ancien château fort; 2,111 hab.

MONTCY-NOTRE-DAME, vge (Ardennes), arr. de Mézières; 850 hab. Carrières de marbre. Restes d'un anc. château fort.

MONT-DAUPHIN, v. forte (Hautes-Alpes), arr. d'Embrun, au confluent du Guil et de la Durance; sur un roc élevé, fortifiée par Vauban en 1694; 355 hab.

MONT-DE-MARSAN, ch.-l. du dép. des Landes, à 733 kil. S.-S.-O. de Paris, au confluent de la Douze et du Midou, qui y forment la Midouze; 10,878 hab.; lycée, bibliothèque, pépinière départementale. Comm. de vins, eaux-de-vie, laines, résine, porcs. Eaux minérales. — Ville fondée par Charlemagne, détruite par les Normands, reconstruite au XII[e] siècle, elle faisait partie du roy. de Navarre, et fut réunie à la France en 1589 : c'était le ch.-l. du Marsan. Patrie de la famille de Mesme.

MONT-DE-PIÉTÉ, nom donné aux établissements autorisés de prêt sur nantissement. Ces établissements furent créés pour mettre un terme à l'usure des juifs. Le plus ancien est celui de Pérouse, en 1477 : de sa situation sur une montagne, vint le nom de *Mont-de-Piété.* Padoue en eut un en 1491, St Bernardin de Feltre en ouvrit un autre à Mantoue, et St Charles Borromée dressa les statuts de celui de Rome. Sixte-Quint fonda celui de Savone. Les papes Paul II et Léon X approuvèrent aussi les institutions de ce genre. Dans l'origine, les monts-de-piété firent souvent des prêts gratuits, parce qu'ils provenaient de fondations pieuses : tel fut celui de Reims, formé en 1519. L'institution fut adoptée de bonne heure dans les villes industrielles de la Flandre. En 1626, Louis XIII ordonna d'en établir dans toutes les villes de son royaume, et d'y prélever un intérêt de 5 p. 0/0; mais cet édit ne fut pas exécuté. En 1643, bien qu'on eût décidé d'en placer dans 58 villes, il n'y en eut qu'à Angers, Apt, Brignoles, Marseille, Montpellier et Tarascon. Ils ne percevaient aucun droit sur les prêts d'un écu et au-dessous, mais étaient autorisés à élever jusqu'à 15 p. 0/0 l'intérêt des prêts excédant cette somme. Paris n'eut un mont-de-piété qu'en vertu de lettres patentes de Louis XVI, en date du 9 décembre 1777; on y prêta à 3, et bientôt à 12 p. 0/0. Les monts-de-piété, ruinés par la Révolution, furent réorganisés en vertu des décrets du 24 messidor an XII et du 8 thermidor an XIII. Un petit nombre prêtent gratuitement sur les objets de peu de valeur; les autres prennent un intérêt qui varie de 1 à 15 p. 0/0. Des lois du 16 pluviôse et du 4 thermidor an XII attribuèrent aux établissements hospitaliers les bénéfices du mont-de-piété de Paris. La durée des prêts est d'une année. Si, après ce temps, les emprunteurs ne viennent pas retirer les effets engagés et payer l'intérêt du prêt, ou renouveler l'engagement en payant l'intérêt, les effets sont vendus à l'encan, et si le prix réalisé sur-

passe la somme et les intérêts dus, le surplus est remis à l'emprunteur. — En Allemagne, où les monts-de-piété datent de 17[illegible], l'intérêt est de 8 à 12 p. 0/0. En Russie, il n'est que de 6 p. 0/0. Il y a aussi des monts-de-piété en Hollande et en Belgique; l'Angleterre n'en a pas, mais le prêt sur gage est permis aux particuliers.

V. Cerretti, *Histoire des Monts-de-Piété*, 1752; Ballin, *Essai historique sur les Monts-de-Piété*, Rouen, 1843. L.

MONTDIDIER, *Mons Desiderii*, s.-préf. (Somme), sur une colline près de la rivière des Doms; 4,551 hab.; collège de Lazaristes. Autrefois fortifiée, cette ville obtint une charte de commune en 1195, fut prise par les Impériaux en 1523, et vainement assiégée par Jean de Werth en 1636. On y remarque les églises de Saint-Pierre et du Saint-Sépulcre, l'hôpital et l'hôtel de ville. Toiles, bonneterie, vannerie, tanneries; comm. de grains et bestiaux. Le chemin de fer de Compiègne à Amiens y rencontre celui de Saint-Just à Cambrai. Patrie de Parmentier, dont on y voit la statue, et d'Aubry de Montdidier.

MONT-D'OR, réunion de 3 monts, le Mont-Cindre, le Mont-Thoux et le Mont-D'or, situés à 12 kil. au N. de Lyon, et touchant à la Saône, près du vge de Couzon. Au milieu de ces montagnes sont plusieurs vges où l'on élève environ 18,000 chèvres, dont le lait est converti en fromages renommés dits du Mont-D'or.

MONT-DORE, grand massif volcanique des monts d'Auvergne; on y trouve le puy de Sancy (1,886 m.), le puy Ferrand (1,846 m.), le puy Cazeau (1,724 m.), le puy de Mareilh (1,541 m.). La Dordogne et la Sioule y prennent leur source. Eaux minérales renommées du Mont-Dore et de la Bourboule.

MONTEBELLO, vge du roy. d'Italie, prov. et à 22 kil. S. de Pavie; 1,930 hab. Première victoire des Français sur les Autrichiens, le 9 juin 1800, et qui valut, plus tard, au général Lannes le titre de *duc de Montebello*; 2e victoire du général Forey sur les mêmes, le 20 mai 1859.

MONTEBELLO, anc. *Vicentino*, v. du roy. d'Italie (Vénétie), dans la prov. de Vicence; 4,524 hab.

MONTEBELLO (NAPOLÉON **LANNES**, DUC DE), fils du maréchal Lannes, né à Paris en 1801, m. en 1874, fut créé pair de France en 1815 par Louis XVIII, mais ne siégea qu'après la révolution de 1830. Ambassadeur en Suisse en 1836, à Naples en 1838, il fit partie du cabinet du 1er avril 1839 en qualité de ministre des affaires étrangères, et revint au pouvoir en 1847 comme ministre de la marine. Député de la Marne à l'Assemblée législative de 1849, il se tint à l'écart après le coup d'État du 2 déc. 1851. Napoléon III le nomma ambassadeur à Saint-Pétersbourg en 1858 et sénateur en 1864.

MONTEBELLO (GUSTAVE-OLIVIER **LANNES**, DUC DE), frère du précédent, né à Paris en 1804, m. en 1875, s'engagea dans un régiment de cavalerie en 1830, et prit part à l'expédition d'Alger. Il rentra en France en 1840, avec le grade de chef d'escadron. Il était général de brigade, quand Louis-Napoléon l'appela parmi ses aides de camp en 1851. Commandant de la cavalerie de la garde impériale en 1854, général de division en 1855, il fut mis à la tête du corps d'occupation de Rome en 1862, et entra au Sénat en 1867.

MONTEBOURG, ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Valognes; 2,334 hab. Restes d'une abbaye de l'ordre de Saint-Benoît. Comm. de moutons estimés. Beau haras. Fabr. de dentelles.

MONTE-CALVO, v. du roy. d'Italie, prov. d'Avellino; 4,432 hab.

MONTE-CARLO, brg de Toscane, prov. de Lucques; 8,129 hab. Excellent sable pour verrerie.

MONTE-CARLO, vge de la principauté de Monaco, à 2 kil. E. de cette ville; nombreuses villas; maison de jeu.

MONTE-CATINI, vge de Toscane, prov. de Florence; 4,544 hab. Eaux thermales très fréquentées.

MONTE-CERBOLI OU **LARDARELLO**, brg de Toscane, prov. de Volterra. Grande exploitation de volcans vaseux, dits *Lagoni*, fournissant de l'acide borique.

MONTECH, *Montegium*, ch.-l. de cant. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin; 2,720 hab. Autrefois fortifiée. Commerce de grains et de vins.

MONTE-CHIARO, v. du roy. d'Italie, prov. de Brescia, sur la rive dr. de la Chiese; 857 hab. Filature de soie.

MONTE-CORNO. *V.* GRAN-SASSO.

MONTE-CORVINO, v. du roy. d'Italie, prov. de Salerne; 5,800 hab. Évêché. Eaux minérales.

MONTE-CRISTO, anc. *Oglasa*, île de Toscane, à 42 kil. S. de l'île d'Elbe, dans la Méditerranée; 10 kil. carrés. Ravagée au XVIe siècle par les pirates, elle est restée depuis lors inhabitée; on y voit une église, les ruines d'une abbaye et d'un fort.

MONTECUCULLI OU **MONTECUCCOLI** (SÉBASTIEN DE), gentilhomme, né à Ferrare, servit Charles-Quint dans sa jeunesse, accompagna Catherine de Médicis en France, et fut attaché comme échanson au Dauphin, fils de François Ier. Dans un voyage sur les bords du Rhône pendant l'été de 1536, à Tournon, ce prince ayant demandé à boire après avoir joué à la paume, prit une tasse d'eau fraîche que lui présenta son échanson et mourut 4 jours après. Montecuculli, accusé de l'avoir empoisonné, fut mis à la torture, se déclara [illegible] à l'instigation d'Antonio de Leyva et de Ferdinand de Gonzague, généraux de l'empereur, et fut écartelé à Lyon, 1536. Il est à peu près certain qu'il était innocent.

MONTECUCULLI OU **MONTECUCCOLI** (RAYMOND, COMTE DE), célèbre général autrichien, né à Modène en 1608, m. en 1681, entra, en 1627, au service impérial et se signala dans la guerre de Trente ans. En 1635, il commanda l'attaque sur Kaiserslautern. Envoyé, en 1639, en Silésie, pour s'opposer aux Suédois, il fut vaincu et fait prisonnier par Baner à Hœfkirch. Pendant les deux années de sa captivité, il se consacra à des études sur la théorie de la guerre. En 1642, il battit l'ennemi à Troppau et prit Brig. En 1643, il entra pour quelque temps au service du duc de Modène, [illegible] revint bientôt à celui de l'empereur, et fut nommé [illegible] et membre du conseil aulique de la guerre. En 16[illegible], il remporta une victoire décisive sur les Suédois à Triebel. À la paix, la guerre, il prit part aux travaux du conseil aulique. Pendant un voyage qu'il fit à Modène, 1653, il eut le malheur, dans un carrousel donné à l'occasion du mariage du duc, de tuer d'un coup de lance son ami, le comte Manzani. Puis il fit un voyage scientifique en Allemagne, et fut chargé de plusieurs missions diplomatiques entre autres d'une en Suède. En 1657, il commanda le corps auxiliaire envoyé par l'empereur à Casimir, roi de Pologne, contre Ragotski, voïvode de Transylvanie, qu'il força de conclure la paix. L'année suivante, il se rendit en Danemark pour soutenir cette puissance contre la Suède : il débloqua Copenhague du côté de la terre, et chassa les Suédois de Fionie et du Jutland. En 1660, il commanda l'armée envoyée contre les Turcs, et remporta encore, en 1664, avec l'aide des Français, la victoire décisive de Saint-Gothard. Dans la campagne de 1673, il reçut le commandement des forces austro-allemandes, recula devant Turenne, mais réussit à faire sa jonction avec Guillaume d'Orange. En 1674, il fut forcé de céder [illegible] à l'électeur de Brandebourg, [illegible] par Turenne; mais il le reprit au [illegible], et manœuvra pendant 4 mois avec [illegible] Turenne. Après la mort de ce [illegible] en Alsace, mais il fut forcé par Condé [illegible] de Haguenau. Cette campagne termina la carrière militaire de Montecuculli. Il consacra le reste de sa vie [illegible]. L'empereur Léopold le nomma, en 1679, prince de l'Empire, et le roi de Naples lui donna le duché de [illegible]. Dans un voyage à Linz, où il accompagna l'empereur, pendant qu'il entrait au château, une poutre lui tomba sur la tête et il succomba à cette blessure.

Il a laissé, sous le titre de *Commentarii bellici*, Vienne, 1718, in-fol., des *Mémoires* contenant des [illegible] militaire et le récit de la guerre contre les Turcs; ils ont été traduits en français par Jacq. Adam et commentés par Turpin de Crissé, 3 vol. in-4o, 1769. Ses *Œuvres*, en italien, ont été publiées par Ugo Foscolo, Milan, 1807, 2 vol. in-fol., et par J. Grassi, Turin, 1821, 2 vol. in-8o et in-4o. — V. Napoléon, *Mémorial de Sainte-Hélène*, t. V, p. [illegible] et suiv. E. S.

MONTE-FALCIONE, brg du roy. d'Italie, prov. d'Ascoli Piceno; 2,020 hab. — v. du roy. d'Italie, prov. de Campo-Basso; 3,349 hab. — v. de l'Autriche-Hongrie (Littoral); 1,200 hab. Petit port ouvert en 1825.

MONTE-FALCONE, v. du roy. d'Italie, prov. de Bénévent; 3,472 hab.

MONTEFELTRO (LES COMTES DE), illustre maison d'Italie, ainsi nommée d'un château de la Marche d'Ancône, descendait d'une branche des comtes de Carpegna. Elle posséda Pise et Urbin, et, dans les guerres du XIIIe et du XIVe siècle, soutint le parti gibelin. Ses principaux membres sont GUIDO, que les Pisans choisirent pour chef, en 1290, dans leur lutte contre Florence, Lucques et Gênes, et qui, après avoir fait la conquête d'Urbin, prit l'habit religieux dans l'ordre de Saint-François; — FRÉDÉRIC, 1444-82, qui fut élevé à la dignité de duc d'Urbin par le pape Sixte IV, dont le neveu, Jean de la Rovère, avait épousé sa 2e fille; GUI D'URBINO, fils du précédent, dépossédé de son duché d'Urbin par César Borgia en 1502, rétabli la même année, et qui légua ses États à Fr.-Marie de la Rovère, son fils adoptif, neveu du pape Jules II.

MONTE-FIASCONE, *Mons Faliscorum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Rome, à 15 kil. N.-O. de Viterbe; [illegible] hab. Évêché établi en 1376 et qui eut pour titulaire le cardinal Maury. Vin muscat très estimé. La ville [illegible] [illegible] de 17[illegible].

MONTE-FORTE, v. du roy. d'Italie, prov. d'Avellino; 4,968 hab.

MONTE-FORTINO, brg du roy. d'Italie, prov. de Rome, à 40 kil. N.-O. de Frosinone; 4,179 hab. Repaire de brigands, rasé en 1557 par ordre du pape Paul IV.

MONTEFRIO, *Hipponova*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Grenade, près du Xénil. Prise aux Arabes par Gonzalve de Cordoue, en 1486. Popul. de la commune; 10,263 hab.

MONTE-FUSCO, *Fusculum*, v. du roy. d'Italie, prov. d'Avellino; 2,284 hab.

MONTE-GIBELLO, nom italien de l'ETNA.

MONTE-GIORGIO, brg du roy. d'Italie, prov. d'Ascoli Piceno; 6,101 hab.

MONTEGIUM, nom latin de MONTECH.

MONTE-HERMOSO, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Cacérès; 2,686 hab. Mine d'or découverte en 1825.

MONTEIL (ADHÉMAR DE). *V.* ADHÉMAR.

MONTELEONE, anc. *Hipponium*, *Vibo-Valentia*, v. du roy. d'Italie, prov. de Catanzaro, près du golfe de Sainte-Euphémie; 12,047 hab. Évêché. Hôpital militaire.

MONTELIMAR, ancienne *Acunum*, *Acusio ?*, *Montilium Adhemari* au moyen âge, s.-préf. (Drôme), sur une colline, au confl. du Roubion et du Jabron; 12,894 hab. Collège, bibliothèque. Filat. de soie, fabr. de soieries, souliers, etc. Comm. de soie grège, nougats estimés, vins, truffes, bois de construction, meules à moulins, etc. Source minérale. On voit à l'hôtel de ville une charte de liberté, gravée sur pierre, accordée aux habitants, en 1198, par Gérald-Aymar et Lambert, tous deux fils du seigneur du lieu. Aux environs est un couvent de la Trappe. — Cette ville, prise plusieurs fois pendant les guerres de religion du XVIe siècle, résista héroïquement à Coligny en [illegible].

MONTELLA, brg du roy. d'Italie, prov. d'Avellino; 7,[illegible] hab.

MONTELOVEZ ou **MONCLOVA**, v. du Mexique (Cohahuila); 4,567 hab.

MONTE-LUPONE, v. du roy. d'Italie, prov. de Macerata; 4,653 hab.

MONTE-MAGGIORE, v. de Sicile, prov. de Palerme; 7,411 hab.

MONTE-MARCIANO, brg du roy. d'Italie, prov. d'Ancône; 4,165 hab.

MONTEMAYOR (GEORGE DE), poète espagnol, né vers 152[illegible] à Montemor ou Montemayor (Portugal), tué en duel à Turin, en 1561, l'inventeur du genre pastoral en Espagne, fut attaché comme chanteur à la chapelle de Philippe II, et suivit ce prince en Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas. En partant, il était épris d'une belle Espagnole, qu'à son retour il trouva mariée; ce malheur lui inspira un roman pastoral intitulé *la Diana*, où, sous le voile de la fiction, il peignit ses aventures et les sentiments dont il était agité. La 1re édition est d'une date [illegible]; la dernière parut à Madrid, 17[illegible]. Les [illegible] de Montemayor ont été publiées sous le titre de *Cancionero*, à Saragosse, 1561. Son style ne sent ni le travail ni l'affectation, et, quoiqu'on puisse lui reprocher quelquefois une raideur solennelle, surtout dans ce que l'auteur prenait pour de la philosophie, il a beaucoup de noblesse et d'harmonie. *La Diana* a été plusieurs fois traduite en français, par Colin, Chapuis, Pavillon, etc. C. N.

MONTEMAYOR, *Ulia*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Cordoue; 2,889 hab.

MONTE-MILETTO, brg du roy. d'Italie, prov. d'Avellino; 3,967 hab.

MONTE-MILONE, brg du roy. d'Italie, prov. de Potenza; 2,424 hab.

MONTEMOLIN (COMTE DE). *V.* CARLOS (DON).

MONTEMOR-O-NOVO, brg de Portugal (Alemtéjo), district d'Evora; 3,922 hab.

MONTEMOR-O-VELHO, brg du Portugal (Beira), district de Coïmbre, sur le Mondego; 2,470 hab. Enceinte de murs et citadelle.

MONTEMURLO, brg du roy. d'Italie, prov. de Florence. Victoire de Cosme de Médicis sur Phil. Strozzi, en 1538; 2,867 hab.

MONTEMURRO, v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza; 4,160 hab.

MONTENDRE, ch.-l. de cant. (Charente-Infér.), arr. de Jonzac; 1,303 hab. Source d'eau minérale. Marché pour grains, bestiaux et volailles.

MONTENÉGRO, traduction italienne du nom slave *Tzernagora* ou *Montagne-Noire*, principauté indépendante située à l'extrémité O. de la Turquie d'Europe, entre la Bosnie, l'Albanie, la province de Cattaro et l'Adriatique. Superf., 9,[illegible] kil. c.; 2[illegible] hab., dont 4,000 catholiques et autant de [illegible]. [illegible] de rochers [illegible] pénible [illegible] d'un [illegible], ce pays n'est formé que de [illegible], sillonnées de [illegible], et peu propres aux cultures, même les plus simples. La production des céréales est insuffisante, et la pomme de terre forme la base de l'alimentation; l'agriculture, l'élève du bétail (chèvres et moutons) et la pêche sont les principales ressources du pays. L'industrie est presque nulle. L'export. est évaluée à 2 millions de fr. Cap. Cettigne; v. princ. : Podgoritza, Dulcigno, Antivari, Nitsitch, Danilovgrad, Kolachin, Riéka, Niégoch. Le couvent de *Stanovitch*, au S. de Cettigne, est la résidence du métropolitain, qui exerçait seul autrefois l'autorité souveraine. La pop. appart. à l'Église grecque et parle un dialecte slave. Le Monténégro est auj. gouverné par un prince de la famille de Piétrovitch Niégoch. Son autorité est héréditaire et absolue. Il est assisté d'un conseil d'État de 8 membres, de 5 ministres (justice, affaires étrangères, intérieur, guerre, et instruction publique), d'un directeur des finances et d'une haute cour de justice. Les revenus de l'État sont évalués à un peu moins d'un million de fr. Au point de vue militaire, le Monténégro est divisé en 6 circonscriptions. Il n'y a pas d'autre armée permanente que la garde du prince (100 hommes) ou *perianici*. Tous les Monténégrins doivent le service militaire, tant qu'ils sont en état de porter les armes. Chaque district doit fournir 1 ou 2 bataillons de 1,100 hommes chacun. Braves, hospitaliers, les Monténégrins sont surtout jaloux de leur indépendance. — Le Monténégro faisait jadis partie du royaume de Serbie. Dès le XIVe siècle, il était constitué en principauté indépendante et gouverné par les princes de la famille Tzernojevitch. En 1516, le prince Georges abdiqua en faveur de l'évêque de Cettigne, et les Monténégrins vécurent dès lors sous un gouvernement théocratique. A l'époque des invasions ottomanes, secourus par Venise et favorisés par la nature même de leur pays, ils défendirent avec succès leur indépendance. Ils durent néanmoins céder à la force, et si la domination turque ne réussit point à s'asseoir parmi eux aussi fortement que chez les peuples voisins, elle y fut cependant reconnue par la population du pays, qui paya longtemps le *vergui* ou impôt personnel. Vers le milieu du XVIIIe siècle, les Monténégrins commencèrent à contester l'existence historique des liens de vassalité qui les tenaient sous la suzeraineté des sultans. La conformité des croyances avait établi, entre eux et la Russie, des relations que celle-ci sut exploiter, et, depuis 1703, ont vit les Monténégrins prendre les armes toutes les fois que la Russie faisait la guerre à la Turquie. C'est encore en faveur de la Russie qu'en 1806 ils s'armèrent pour repousser l'invasion française. Dès lors l'alliance fut définitivement scellée des deux parts. En 1833, le vladika Pierre Petrovitch alla demander le sacre à Saint-Pétersbourg, et, grâce à l'intervention et surtout aux secours pécuniaires de la Russie, parvint à organiser un gouvernement régulier. Les obligations du célibat empêchaient les vladikas de fonder une dynastie; en 1851, Daniel Petrovitch Niégoch, appelé au pouvoir par le testament de son oncle, renonça au pouvoir religieux pour n'être plus que prince temporel [illegible] Saint-Pétersbourg [illegible] de son titre princier. En 1853, Omer-Pacha fit une expédition heureuse contre les Monténégrins, pour réprimer leurs excursions. Ceux-ci s'allièrent avec les Serbes contre les Turcs en 1876, et continuèrent la guerre après la défaite de la Serbie. En 1878, le Monténégro fit reconnaître son indépendance et obtint par le traité de Berlin, avec les ports d'Antivari et de Dulcigno sur l'Adriatique, et la place forte de Podgoritza, un territoire de 5,118 kil. carr., qui compte 116,000 hab. Mais les Albanais, secondés par le mauvais vouloir des Turcs, ne leur ont abandonné les places maritimes qu'à la suite d'une démonstration des flottes française et anglaise, en 1881. (*V.* DULCIGNO.)

V. Chiudina, *Hist. du Montenegro depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, Spalato, 1882. [illegible]

MONTENOISON (VALLÉE DE), petit pays de l'anc. France (Nivernais), où était Prémery.

MONTENOTTE, vge du roy. d'Italie, à 14 kil. N. de Savone. Victoire de Bonaparte sur les Autrichiens, le 12 avril 1796. — Il y eut, sous le 1er empire français, un dép. de Montenotte; ch.-l. Savone; s.-préf. : Acqui, Ceva, Port-Maurice.

MONTENOTTE, colonie agricole d'Algérie (Alger), dans la commune de Tenez; 3,148 hab. Fondée en 1848.

MONTENSIS DUCATUS, nom latin du duché de Berg.

MONTE-PELOSO, v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza; 6,491 hab. Évêché.

MONTE-PULCIANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Sienne; 13,347 hab. Ch.-l. d'arr. Évêché; vins et [illegible]. Patrie d'Ange Politien et du cardinal Bellarmin. — L'arr. de Monte-Pulciano compte 70,987 hab.

MONTEREAU, *Condate Senonum*, [illegible], ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. de [illegible], au confluent de la Seine et de l'Yonne; 7,041 hab. [illegible]

Fort marché aux grains et aux bestiaux; bois flottés. Célèbre par l'entrevue qui eut lieu sur le pont entre le dauphin Charles VII et le duc de Bourgogne Jean sans Peur, 1419, et pendant laquelle ce dernier fut assassiné par Tanneguy-Duchâtel et Barbazan, serviteurs du Dauphin. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, s'empara de Montereau en 1420, et Charles VII en 1438. Napoléon Ier y remporta une victoire sur les alliés, 18 février 1814.

MONTEREAU (PIERRE DE), architecte français, m. en 1266, construisit la chapelle de Vincennes, le réfectoire de l'abbaye de Saint Martin des Champs, à Paris, auj. bibliothèque du Conservatoire des arts et métiers, la salle capitulaire et la chapelle de la Vierge, auj. détruite, dans Saint-Germain des Prés, et la Sainte-Chapelle du Palais, à Paris, qui est son chef-d'œuvre. Tous ces édifices sont dans le style ogival le plus pur.

MONTEREY, v. du Mexique, sur le San-Juan, à 280 kil. de son embouchure et non loin de la frontière des États-Unis, est la cap. de l'État de Nuevo-Léon; 15,300 hab. Évêché, mines très riches. L'armée des États-Unis l'a prise en 1846.

MONTEREY (SAN-CARLOS DE), v. des États-Unis (Californie), sur la baie de son nom; 1,700 hab.

MONTE-ROTONDO, anc. *Eretum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Rome; 3,878 hab. Beau palais. Jadis titre de duché. Succès de Garibaldi sur les troupes pontificales en 1867.

MONTE-RUBBIANO, brg du roy. d'Italie, prov. d'Ascoli-Piceno; 3,638 hab. Tanneries, forges.

MONTESA, brg d'Espagne, prov. et à 40 kil. de Valence. Ce fut le ch.-l. de l'ordre militaire de Notre-Dame de Montesa, fondé par le roi Don Jayme, après la suppression des Templiers, et confirmé par le pape en 1318. Cet ordre relevait de celui de Calatrava; la grande maîtrise fut réunie à la couronne par Philippe II, en 1587. Le costume des chevaliers était blanc, avec une croix noire; population du bourg, 1,077 hab.

MONTE-SAN-GIULIANO ou **VIEUX TRAPANI**, anc. *Eryx*, v. de Sicile, prov. de Trapani, sur une montagne; 19,479 hab.

MONTESANO, brg du roy. d'Italie, prov. de Salerne; 5,844 hab.

MONTE-SAN-SAVINO, brg du roy. d'Italie, prov. d'Arezzo; 7,968 hab. Foires importantes.

MONTE-SANT'ANGELO, v. du roy. d'Italie, prov. de Foggia, sur le versant S. du mont Gargano; 18,362 hab.

MONTE-SANTO. *V.* ATHOS (MONT) et SINGITIQUE (GOLFE).

MONTE-SANTO, brg du roy. d'Italie, prov. de Macerata, sur une colline près de l'Adriatique; 6,534 hab.

MONTE-SARCHIO, v. du roy. d'Italie, prov. de Bénévent; 6,911 hab.

MONTESCAGLIOSO, anc. *Severiana*, v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza; 7,459 hab.

MONTESPAN (FRANÇOISE - ATHÉNAIS DE **ROCHECHOUART** DE **MORTEMART**, MARQUISE DE), seconde fille de Gabriel de Rochechouart, duc de Mortemart, née à Tonnay-Charente (Saintonge) en 1641, m. en 1707, fut connue d'abord sous le nom de Mlle de Tonnay-Charente, et mariée, à 22 ans, à de Pardaillan de Gondrin, marquis de Montespan, qui la produisit à la cour, où elle devint dame du palais de la reine par le crédit de Monsieur. Sa beauté *surprenante*, selon l'expression de Mme de Sévigné, la noblesse, la grâce parfaite de sa personne, son esprit vif et piquant, attirèrent l'attention de Louis XIV. Mme de Montespan voulut se retirer de la cour, dès qu'elle s'aperçut du penchant du roi. On a prétendu que l'opposition vint du marquis de Montespan lui-même, qui, dans la suite, mais trop tard, fit un éclat et fut exilé dans ses terres. Les relations du roi et de la marquise furent d'abord secrètes; bientôt elles s'étalèrent au grand jour, sous les yeux même de la reine qui semblait ne rien voir, et de Mlle de la Vallière qui ne pouvait se résigner à partir. En 1668, Mme de Montespan était la maîtresse en titre; elle donna au roi 8 enfants, et demeura 14 ans dans cette place, où elle fut acceptée, flattée, encensée par toute la cour, et devint même surintendante de la maison de la reine, 1680. L'esprit de Mme de Montespan, *l'esprit des Mortemart*, est resté proverbial. Son frère, M. de Vivonne, et ses deux sœurs, la marquise de Thianges et l'abbesse de Fontevrault, en avaient leur part. Mais personne ne l'égalait pour conter plaisamment, railler avec malice et contrefaire les ridicules. C'était *passer sous les armes* que de se trouver sous son regard, quand elle était, avec le roi, à quelque fenêtre. La légitimation des bâtards, fruits d'un double adultère, fut le triomphe de Mme de Montespan et l'une des hontes de ce règne. Mais comme elle avait supplanté Mlle de La Vallière, son amie, Mme de Montespan à son tour trouva une rivale dans Mme de Maintenon, qu'elle avait introduite à la cour. Mme de Montespan, hautaine, ambitieuse, s'attachait de toutes ses forces à cette grandeur qui lui échappait. Enfin, elle céda, elle partit. La dévotion fut aussi son refuge; elle se retira d'abord dans la communauté de Saint-Joseph, essaya vainement d'obtenir le pardon de son mari, et se rapprocha du seul fils qu'elle eut de lui, le duc d'Antin; elle jeûna, fit pénitence, prodigua les aumônes, chercha dans l'agitation stérile des déplacements et des voyages l'oubli du passé et mourut, à 66 ans, aux eaux de Bourbon-l'Archambault. Les enfants du roi et de Mme de Montespan sont : le duc du Maine, Mlle de Nantes, depuis duchesse de Bourbon, Mlle de Blois, depuis duchesse d'Orléans, le comte de Toulouse, et 4 autres enfants, le comte du Vexin et Mlle de Tours, morts jeunes, et 2 fils non reconnus, morts en bas âge. On a un beau portrait de Mme de Montespan par Mignard.

M—L.

MONTESPAN, vge (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens, sur la rive dr. de la Garonne; 891 hab. Anc. titre de marquisat, érigé en 1612.

MONTESQUIEU (CHARLES DE **SECONDAT**, BARON DE **LA BRÈDE** ET DE), illustre écrivain philosophe et publiciste, né au château de la Brède, près Bordeaux, le 18 janv. 1689, m. à Paris le 10 fév. 1755, était d'une famille de robe, et fut, dès son enfance, destiné à la magistrature. A 25 ans il devint conseiller au parlement de Guienne, et à 27 président à mortier de la même compagnie, par suite de la mort d'un oncle, qui lui légua cette place avec toute sa fortune. Les fonctions judiciaires n'eurent que peu d'attrait pour lui. Il avouait lui-même qu'il n'entendait rien à la procédure et qu'il ne put jamais s'y accoutumer. La philosophie et la littérature, pour lesquelles il ressentit de bonne heure un goût très vif, ne tardèrent pas à devenir son occupation principale. Il s'essaya dans quelques ouvrages peu importants lus à l'Académie de Bordeaux vers 1716, et dont les meilleurs sont *la Politique des Romains dans la religion* et la *Vie du maréchal de Berwick*, dont Montesquieu avait été l'ami. Mais son vrai début littéraire sont les *Lettres persanes*, 1721, in-12, qu'il publia sous le voile de l'anonyme. C'est le voyage imaginaire d'un Persan à Paris ou plutôt en France, une correspondance adressée à ses amis de Perse, et dans laquelle il juge les institutions, les mœurs, les lois, avec une témérité d'examen poussée jusqu'au paradoxe, et une hardiesse qui, sous un voile transparent, se prend à la religion elle-même. Ce livre flattait l'esprit sceptique et frondeur du siècle; il obtint un très grand succès, qu'il dut encore à ce qu'on y trouve les traces profondes d'une raison noble et élevée, l'amour du juste et de l'honnête, et une foule d'aperçus lumineux sur le commerce, le droit public, les lois criminelles, questions dont la société commençait à s'occuper avec ardeur. Ce mélange de paradoxes, de plaisanteries satiriques sur les mœurs et de choses sérieuses a fait dire à M. Villemain, avec beaucoup de justesse, que cet ouvrage est « le plus profond des livres frivoles ». En 1726, Montesquieu vendit sa charge de président, où il avait médiocrement réussi, et se consacra tout entier aux lettres; deux ans après, il fut reçu à l'Académie française, et commença ensuite un voyage philosophique dans les divers États de l'Europe, à Vienne, en Hongrie, en Italie, en Suisse, en Hollande, en Angleterre, pour recueillir les matériaux d'un grand ouvrage de politique et de jurisprudence qu'il méditait depuis longtemps. De retour dans son domaine de la Brède après 4 ans d'absence, il se recueillit 2 ans dans la retraite, et publia, non pas encore le résultat de son voyage d'études, mais un livre d'histoire philosophique intitulé : *Considérations sur les causes de la grandeur et de la décadence des Romains*, 1734, in-12. Cet ouvrage, qui commence à la fondation de Rome et finit à la prise de Constantinople par les Turcs, c'était, suivant l'expression de Dalembert, « une histoire romaine à l'usage des hommes d'État et des philosophes ». Les *Considérations* sont le livre le mieux composé, le mieux écrit de tous ceux de Montesquieu, et celui qui a conservé le plus de lecteurs. Mais son ouvrage capital est celui qu'il donna, 14 ans après, sous le titre : *de l'Esprit des Lois*, Genève, 1748, 2 vol. in-4°, divisés en 31 liv. Il y examine l'histoire de tous les temps et de tous les pays, fait passer tour à tour devant lui toutes les nations mortes ou vivantes, dans la nature des gouvernements découvre leurs principes, et de ces principes, combinés avec les besoins moraux ou physiques des peuples, voit découler les lois qui les faisaient vivre ou les animent encore. *L'Esprit des Lois*, malgré la gravité du sujet, obtint un véritable succès populaire : on en fit 22 éditions en 18 mois, et il fut traduit dans presque toutes les langues de l'Europe. On y trouve beaucoup de vues profondes, de pensées neuves, une foule de vérités utiles établies par le raisonnement et éclaircies par une érudition abondante et variée; mais aussi de graves défauts de composition, des lacunes, des rapprochements bizarres, des conclusions forcées et des erreurs. Il n'est pas toujours facile de démêler la pensée vraie de Montesquieu sous la forme spirituelle et trop souvent paradoxale dont il aime à l'envelopper. Mme du Deffand n'avait pas tout à fait tort de dire qu'il avait

fait « de l'esprit sur les lois ». En politique, il condamne le despotisme, sans aimer la démocratie ; il manifeste hautement ses préférences pour le gouvernement aristocratique et tempéré de l'Angleterre. En religion, il est loin d'être orthodoxe, mais il se défend d'être incrédule. *L'Esprit des Lois* est le fruit des études de toute la vie de Montesquieu. Il y travailla pendant 20 ans, et le publia à cet âge, voisin de la vieillesse, où il joignait à toutes ses qualités naturelles la maturité et la sûreté de jugement que les années développent dans les esprits méditatifs et sérieux. Parmi les opuscules de Montesquieu, l'on doit citer *le Dialogue de Sylla et d'Eucrate*, et *Lysimaque*. Le premier, imprimé pour la 1re fois en 1748, est une explication de la conduite politique de Sylla par Sylla lui-même, ou plutôt par Montesquieu. Il y a de la grandeur, mais beaucoup d'emphase et d'exagération théâtrale. *Lysimaque*, écrit en 1751, pour la Société littéraire de Nancy, est une espèce de nouvelle politique où l'on voit le stoïcisme d'un philosophe luttant par le mépris contre la cruauté d'Alexandre de Macédoine, qui l'avait fait enfermer dans une cage de fer, pour ne l'avoir pas adoré, à la manière des Perses. Fabre juge ainsi Montesquieu comme écrivain : « Son style, nerveux et rapide, précipite les impressions ; il réveille, dans un seul trait, une succession d'idées ; ou, dans une image vive et inattendue, il présente tout le résultat d'une méditation lente et profonde. C'est ainsi que ce grand homme sait donner à notre langue ce qu'on lui disputait le plus, la précision qui s'allie à une profondeur vaste, la variété pittoresque et l'originalité des tours qui reproduisent le caractère et le mouvement des idées. » Montesquieu avait le plus noble caractère : il était bon, indulgent et bienfaisant sans aucune espèce de faste. Les immenses travaux que lui nécessita *l'Esprit des Lois* finirent par altérer sa santé ; il mourut à 66 ans, admiré de toute l'Europe et regretté jusque dans les pays étrangers.

Les meilleures éditions des *Œuvres complètes* de Montesquieu sont celles d'Auger, 1816, 6 vol. ; de Parelle, avec les variantes des éditions originales et les notes de tous les commentateurs, 1822, 8 vol. ; de Dalibon, avec les *Eloges* de Montesquieu par Dalembert et Villemain ; l'analyse raisonnée de *l'Esprit des Lois* par Dalembert, le commentaire de Voltaire et celui de Destutt de Tracy sur cet ouvrage, enfin les observations de Condorcet sur le 29e livre, 1827, 8 vol. ; enfin l'édit. de Laboulaye, 4 vol., 1875-78. C. D—y.

MONTESQUIEU-VOLVESTRE, ch.-l. de cant. (Haute-Garonne), arr. de Muret, sur l'Arize ; 3,880 hab. Vins rouges. Pris par le duc de Joyeuse en 1586.

MONTESQUIOU, ch.-l. de cant. (Gers), arr. de Mirande ; 1,625 hab. ; anc. baronnie de l'Armagnac.

MONTESQUIOU (Le baron de), capitaine des gardes du duc d'Anjou (Henri III), assassina d'un coup de pistolet Louis Ier, prince de Condé, fait prisonnier et blessé à la bataille de Jarnac, 1569.

MONTESQUIOU (Pierre d'**ARTAGNAN**, maréchal de), né en 1645, m. en 1725, entra dans les mousquetaires, se distingua aux sièges de Tournai, de Lille, de Besançon, 1666-67, conquit tous ses grades par des actions d'éclat, commanda comme lieutenant général l'aile droite à la bataille de Malplaquet, 1709, y gagna le bâton de maréchal, devint commandant en Bretagne en 1716 et membre du conseil de régence en 1720.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (Anne-Pierre, marquis de), lieutenant général, né à Paris en 1741, m. en 1798, reçut une instruction solide et variée, fut d'abord menin des enfants de France ; puis, en 1771, premier écuyer de Monsieur (Louis XVIII), et maréchal de camp en 1780. Député de la noblesse de Paris aux états généraux de 1789, il se réunit l'un des premiers au tiers état. En 1792, il commanda l'armée du Midi et acheva la conquête de la Savoie ; décrété d'arrestation sous un prétexte frivole, il se retira en Suisse. Après la chute de Robespierre, il demanda et obtint que son nom fût rayé de la liste des émigrés. Il rentra en France en 1795. Depuis 1784, il était membre de l'Académie française. On a de lui plusieurs pièces de vers, quelques petites comédies agréablement écrites, des Mémoires et des rapports qui prouvent des connaissances étendues.

MONTESQUIOU (François-Xavier, abbé et duc de), de la branche de Fezensac, né en 1757, près d'Auch, m. en 1832, fut député du clergé de Paris aux états généraux de 1789, siégea au côté droit et prit une part active aux travaux de l'Assemblée. Il émigra en Angleterre après le 10 août 1792, se lia étroitement avec le comte de Provence (Louis XVIII) ; rentra en France sous le Consulat avec des instructions particulières de ce prince, et donna de l'ombrage à Bonaparte, qui l'exila. Rentré en France en 1814, il fut membre du gouvernement provisoire le 1er avril, reçut le poste de ministre de l'intérieur, et travailla à la rédaction de la Charte constitutionnelle. Éloigné des affaires à la 2e Restauration, le roi le nomma pair, ministre d'État en 1815, et duc en 1821. B.

MONTESQUIOU-FEZENSAC (Ambroise-Anatole-Augustin, comte de), né à Paris en 1798, m. en 1867, était fils de la gouvernante du roi de Rome. Il se distingua à Essling et à Wagram, fit les campagnes de Russie, d'Allemagne et de France, et se retira en Autriche après les événements de 1814. Il avait reçu le grade de colonel. Il fut plus tard attaché à la maison d'Orléans, et, après avoir été député de la Sarthe depuis 1831, devint pair de France en 1841. Outre quelques œuvres dramatiques en vers, il a publié des *Chants divers*, 1843, 2 vol. ; une traduction des *Sonnets, Canzones et triomphes* de Pétrarque, 1843-45, 3 vol., et un poème de *Moïse*, 1850, 2 vol.

MONTESSON (Charlotte-Jeanne **BÉRAUD DE LA HAYE DE RIOU**, marquise de), née en 1737 d'une noble famille de Bretagne, m. en 1806, se rendit célèbre par son esprit et son amabilité. Veuve du marquis de Montesson en 1769, elle épousa secrètement, en 1773, le duc d'Orléans, petit-fils du Régent, et, dans ce rang élevé, se conduisit avec tant de réserve, de dignité et de douceur qu'elle fit oublier qu'elle n'était pas née princesse. Pour charmer les ennuis de son époux, elle établit un petit théâtre chez elle, et composa elle-même plusieurs comédies ou drames, qu'elle y joua avec un talent véritable. Veuve de nouveau en 1785, elle fit un noble usage du douaire que Louis XVI lui reconnut et ne subit qu'un court emprisonnement pendant la Terreur. Ses relations avec Joséphine de Beauharnais lui gagnèrent l'estime et la protection de Napoléon Ier.

Les ouvrages de Mme de Montesson, comprenant son théâtre et des poésies de société, ont été imprimés sous le titre d'*Œuvres anonymes*, 1782, 8 vol. gr. in-8°. B.

MONTET-AUX-MOINES (LE), ch.-l. de cant. (Allier), arr. de Moulins ; 769 hab. Exploit. de houille.

MONTEUX, brg (Vaucluse), arr. de Carpentras ; 4,058 hab. Garance.

MONTEVARCHI, brg du roy. d'Italie, prov. d'Arezzo, sur l'Arno ; 9,882 hab. Muséum, riche en fossiles, de l'académie du val d'Ancese.

MONTEVERDE (Claude), célèbre compositeur de musique, né à Crémone vers 1565, m. en 1649, fut maître de chapelle de Saint-Marc à Venise. Il a composé des madrigaux et des opéras, et trouvé une harmonie et une tonalité nouvelles, devenues les bases de la musique moderne. Ses opéras, *Ariane*, 1607, *Orphée*, 1609, *Proserpine*, 1630, sont remarquables par l'expression pathétique, et offrent encore le premier exemple du duo scénique et des formes nouvelles de récitatif. B.

MONTEVERDE, v. du roy. d'Italie, prov. d'Avellino, sur l'Ofanto ; 2,253 hab. Évêché.

MONTEVIDEO ou **SAN-FELIPE**, v. de l'Amérique du Sud, capitale de la république de l'Uruguay et d'un départ. de son nom, sur la rive g. de l'estuaire du Rio-de-la-Plata, à 200 kil. de l'embouch. de ce fleuve, à 200 kil. N.-E. de Buénos-Ayres ; par 34° 54′ lat. S., et 58° 33′ long. O. ; 73,353 hab. Bâtie en amphithéâtre sur la côte, et assez régulière, mais non pavée et privée d'eau dans les sécheresses ; les maisons n'ont généralement qu'un étage. Climat brûlant et orageux en été, souvent très froid en hiver. Le port, le meilleur de la Plata, est exposé aux *pamperos* (vents du S.-O.). Paquebots français et anglais pour Bordeaux, Le Havre, Southampton et Liverpool. Export. de peaux brutes, cornes, crins, bœuf salé, suif, laines, tabac, plumes d'autruche. Import. de farines, boissons, tissus, verreries, chapellerie, livres, mercerie, parfumerie, tabletterie, sel, fer, acier, houille, bois, goudron, cordages, etc. Fondé par une colonie de Buénos-Ayres, Montevideo souffrit beaucoup des guerres entre cette république et le Brésil ; il fut bloqué, de 1842 à 1848, par les Buénos-Ayriens. — Le départ. de Montevideo est arrosé par l'Uruguay et le Rio-Negro ; il fut enlevé en 1821 à l'État de Buénos-Ayres par le Brésil, se déclara indépendant en 1828 sous le nom de république cisplatine, et entra ensuite dans celle de l'Uruguay. Il a 664 kil. carr. ; 111,500 hab.

MONTÉZUMA, né en 1466, empereur du Mexique, 1502-1520, fut attaqué en 1519 par les Espagnols, sous la conduite de Cortez, n'osa prendre une résolution à leur approche et les laissa entrer à Mexico. Cortez, ayant besoin d'un otage dans ce pays inconnu, fit saisir Montézuma dans son palais et l'enferma au quartier espagnol. Une insurrection éclata aussitôt pour le délivrer ; le roi, voulant l'apaiser, se montra à ses sujets et fut blessé par eux ; alors, ne voulant plus être l'instrument de la servitude de son peuple, il refusa tout secours et se laissa mourir de faim. Le 4e de ses fils, baptisé par les Espagnols sous le nom de Pedro, devint la tige des comtes de Montézuma et de Tula, dont le dernier est mort, en 1836, à la Nouvelle-Orléans.

V. Prescott, *Hist. de la conquête du Mexique*, trad. en franç. par Pichot, 1840.

MONTFAUCON (Bernard de), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1655 au château de Sou-

lage (Languedoc), d'une famille très ancienne, m. en 1741, suivit d'abord la carrière militaire, entra en 1672 dans la compagnie des cadets de Perpignan, et fit avec distinction deux campagnes sous les ordres de Turenne. Fatigué des armes et ayant perdu ses parents, il entra, en 1675, au couvent bénédictin de la Daurade à Toulouse, où il s'appliqua particulièrement à l'étude des langues anciennes. Il passa successivement dans les maisons bénédictines de Sorrèze, de La Grasse et de Bordeaux. Ayant été appelé à Paris, 1687, pour travailler à la correction des éditions grecques des Pères de l'Église, Montfaucon s'y lia avec Ducange, et ne tarda pas à prendre place dans le monde religieux et savant par la publication des Œuvres de St Athanase. Dans le but de recueillir des richesses bibliographiques, il partit pour l'Italie en 1698. Bien accueilli à Milan par Muratori, il se vit fermer, par les bénédictins, ses confrères, les portes de la bibliothèque de Saint-Georges à Venise. Les savants de Ravenne se montrèrent plus hospitaliers. A Rome, Montfaucon trouva le pape Innocent XII dans les dispositions les plus favorables ; mais il eut à soutenir de [illegible] querelles avec les jésuites, au sujet des opinions jansénistes que ces derniers reprochaient aux bénédictins. Fatigué de ces controverses, qui le détournaient de ses travaux d'érudition, il quitta Rome en 1701, malgré les instances de Clément XI, et revint en France pour mettre en œuvre les précieux documents qu'il avait réunis. Doué d'un esprit juste et méthodique et d'une ardeur infatigable pour le travail, il put, grâce à une vie aussi longue que laborieuse, composer les nombreux ouvrages qui feront à jamais sa gloire et celle de son ordre. Reçu membre de l'Académie des inscriptions en 1719, Montfaucon mourut à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, à Paris. Il a laissé : une édition grecque des Œuvres de St Athanase, de St Jean Chrysostome et des *Hexaples* d'Origène ; *Analecta, sive varia opuscula græca*, 1688, in-4°, renfermant des Vies de saints ; *la Vérité de l'histoire de Judith*, 1690, in-12 ; *Diarium Italicum*, 1702, in-4°, curieux itinéraire de son voyage en Italie, plein d'excellentes recherches bibliographiques ; *Collectio nova Patrum et scriptorum Græcorum*, 1706, 2 vol. in-fol. ; *Palæographia græca*, 1708, in-fol., ouvrage d'une haute importance dont le but est d'établir l'âge des manuscrits grecs par la connaissance des caractères de chaque siècle ; une traduction française des livres grecs de Philon sur la *Vie contemplative*, 1709, in-12 ; l'*Antiquité expliquée et représentée en figures*, avec texte en latin et en français, Paris, 1719-24, 15 vol. in-fol., œuvre de beaucoup de travail et d'érudition, qui laisse cependant à désirer sous le rapport de l'exécution des planches et n'est pas exempte d'erreurs, mais qui a puissamment contribué à répandre, en France surtout, le goût de l'archéologie ; *Monuments de la monarchie française*, 1729-33, 5 vol. in-fol., avec figures : l'ouvrage finit à l'avènement des Bourbons ; *Bibliotheca Bibliothecarum manuscriptorum nova*, 1739, 2 vol. in-fol., liste de tous les manuscrits dont il avait pu avoir connaissance pendant 40 ans de recherches assidues dans les diverses bibliothèques de l'Europe.

V. l'*Éloge de Montfaucon* dans *l'Hist. de l'Acad. des inscript.*, t. XVI ; Dom Tassin, *Hist. littér. de la congrégation de Saint-Maur*, p. 585 et suiv. D—T—R.

MONTFAUCON, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet, sur la Moine ; 669 hab. Un traité de paix y fut conclu, le 18 janv. 1800, entre le 1er consul et les chefs vendéens.

MONTFAUCON, ch-l. de cant. (Haute-Loire), arr. d'Yssengeaux ; 1,028 hab. Fabr. de rubans ; scierie de planches ; comm. de bois.

MONTFAUCON, ch.-l. de cant. (Meuse), arr. de Montmédy ; 956 hab. Anc. abbaye, fondée en 650. — Le roi Eudes y battit les Normands en 888.

MONTFAUCON, éminence située aux portes de Paris, au N.-O., entre les faubourgs Saint-Martin et du Temple, et dépendant de La Villette. Au moyen âge, on y avait élevé des gibets, composés de poutres reposant sur 16 gros piliers, hauts de 36 pieds environ, et auxquels on suspendait les corps des suppliciés, qu'on y laissait pourrir. Ces gibets, qui pouvaient recevoir jusqu'à 60 patients à la fois, auraient été érigés, suivant une tradition mal fondée, soit par Pierre de La Brosse, soit par Enguerrand de Marigny. A la Révolution, on établit sur leur emplacement une voirie pour les immondices et l'équarrissage des chevaux, transférée en 1841 dans la plaine des Vertus.

V. A. de La Villegille, *des Anciennes fourches patibulaires de Montfaucon*, 1836.

MONTFERRAND (AUGUSTE RICARD, DIT DE), architecte, né à Chaillot en 1786, m. en 1858, étudia sous Percier et Fontaine, fut attaché aux travaux de l'église de la Madeleine à Paris, puis fit les campagnes de 1813 et 1814 dans les gardes d'honneur. En 1816, il alla s'établir à Saint-Pétersbourg, où il fut nommé architecte de la maison de l'empereur. Après avoir fourni au prince Labanoff les dessins d'un palais, acheté depuis par le gouvernement pour le ministère de la guerre, il obtint au concours, en 1817, la direction des travaux de l'église Saint-Isaac. En 1829, on le chargea d'élever la colonne Alexandrine, qui fut inaugurée en 1834. On lui confia enfin, en 1856, le tombeau de Nicolas Ier, qu'il ne put terminer. B.

MONTFERRAT, en italien *Monteferrato*, anc. duché d'Italie, entre le Piémont au N. et à l'O., la république de Gênes au S. et le Milanais à l'E. ; ch.-l. Casal. Titré de marquisat dès le xe siècle, il passa par mariage, en 1533, aux ducs de Mantoue, pour lesquels il fut érigé en duché en 1573. Une partie du pays fut cédée en 1631 aux ducs de Savoie, à qui l'Autriche abandonna le reste en 1703. Incorporé à la République cisalpine en 1797, au royaume d'Italie en 1805, il forma les départements de Marengo, de la Sesia, du Pô, de la Stura, de Montenotte et de Gênes. Donné au roi de Sardaigne en 1815, il fut réparti entre les provinces d'Alexandrie, Coni, [illegible] Turin.

MONTFERRAT (MARQUIS DE), illustre famille de Lombardie, remontant à ALDERAMI, créé marquis [illegible], en 967, et m. vers 995. Parmi ses successeurs, on distingue : GUILLAUME IV, *le Vieux*, qui épousa une [illegible] de l'empereur Conrad III, accompagna ce prince à la 2e croisade, et soutint Frédéric Ier Barberousse contre la ligue lombarde ; — RÉNIER, un de ses fils, qui épousa Marie, fille de l'empereur grec Manuel Comnène, 1179, et reçut en dot le royaume de Thessalonique ; — GUILLAUME V, autre fils de Guillaume IV, qui mérita, dans la 3e croisade, le surnom de *Longue-Épée*, épousa Sibylle, sœur de Baudouin III, roi de Jérusalem, et mourut en 1185 ; — CONRAD V, frère du précédent (*V.* CONRAD) ; — BONIFACE III, qui hérita de son frère Rénier le royaume de Thessalonique en 1183, passa en Syrie, fut fait prisonnier à la bataille de Tibériade en 1187, devint marquis de Montferrat après la mort de son autre frère Conrad V en 1192, fut un des chefs de la 4e croisade en 1202, contribua d'une manière brillante à la prise de Constantinople en 1204, prit encore aux Grecs l'île de Candie, la Romanie et Corinthe, et fut tué en 1207, d'une flèche empoisonnée, en combattant les Sarrasins devant Satalièh ; — GUILLAUME VI, fils du précédent, qui administra le Montferrat pendant l'absence de son père, puis l'y remplaça, et fit 2 expéditions en Thessalie pour rétablir à Thessalonique son frère Démétrius, dépossédé par Théodore Lascaris ; — GUILLAUME VII, *le Grand*, petit-fils du précédent, 1254-92, qui facilita la conquête du royaume de Naples par Charles d'Anjou, maria sa fille Yolande avec l'empereur Andronic Paléologue, ajouta aux possessions de sa famille Verceil et Ivrée, tomba au pouvoir des habitants d'Alexandrie révoltés, et mourut après 17 mois de captivité dans une cage de fer ; — JEAN Ier, fils du précédent, 1292-1305, attaqué par Mathieu Visconti, seigneur de Milan, et dépouillé de Casal, Moncalvo, Trino, Ponte-Stura, etc. ; — THÉODORE *Paléologue*, fils de l'empereur Andronic Paléologue et d'Yolande de Montferrat, 1305-1338, qui eut à disputer son héritage à Manfred, marquis de Saluces, et à Charles II, roi de Naples, se fit reconnaître par l'empereur Henri VII et alla en Orient aider son frère Andronic le Jeune contre les Turcs ; — JEAN II *Paléologue*, 1338-78, qui reçut de Charles IV le titre de vicaire impérial en Italie, et essuya des pertes dans une guerre contre Galéas Visconti ; — THÉODORE II *Paléologue*, petit-fils du précédent, 1381-1418, qui reprit aux Visconti Asti et Casal, aida Gênes à chasser les Français en 1409, fut capitaine de cette république jusqu'en 1413, et reçut de l'empereur Sigismond, en 1414, le titre de vicaire impérial en Italie, qui fut confirmé depuis à tous ses successeurs. B.

MONTFERRIER (ALEXANDRE-ANDRÉ-VICTOR SARRAZIN DE), littérateur et mathématicien, né à Paris en 1792, m. en 1863, s'occupa d'abord du magnétisme animal, dont il publia les *Annales* depuis 1814. Pendant le gouvernement de la Restauration, il prit part à la rédaction de plusieurs feuilles libérales, et, après la révolution de 1830, fonda *l'Ère nouvelle* et devint gérant du *Moniteur parisien*.

On a de lui : *Éléments du magnétisme animal*, 1818, et *des Principes et des procédés du magnétisme animal*, 1819, 2 vol., ouvrages publiés sous le pseudonyme de Lausanne ; *Dictionnaire des sciences mathématiques pures et appliquées*, 3 vol. in-4°, 2e édit., 18[illegible] ; *Théorie des facultés algorithmiques et des factorielles*, 1837, in-4° ; *Cours élémentaire de mathématiques pures*, 1838, 2 vol. ; *Précis élémentaire de physique et de chimie*, 1839 et 1848 ; *Dictionnaire universel et raisonné de marine* (avec Rigault de Genouilly), 2e édit., 18[illegible] ; *Encyclopédie mathématique, d'après les principes de Wronski*, 1855 et suiv.

MONTFLEURY (ZACHARIE-JACOB, DIT), comédien, d'une noble famille d'Anjou, né vers le commencement du XVIIe siècle, m. en 1667, fut reçu dans la troupe de l'hôtel de Bourgogne, à Paris, joua avec un égal succès dans la tragédie et la comédie, et donna lui-même une tragédie d'*Asdrubal* en 1647. Molière s'est moqué de son débit trop emphatique dans l'*Impromptu de Versailles*. — Son fils ANTOINE-JACOB, né en 1639, reçu avocat en 1660, mort en 1685, donna au théâtre

de l'hôtel de Bourgogne 16 pièces, auj. oubliées, excepté *la Femme juge et partie,* comédie en 5 actes en vers, 1669, très médiocrement écrite, mais dont le succès balança celui du *Tartufe* de Molière. O. Leroy a réduit et arrangé en 3 actes la comédie de Montfleury, et l'a fait jouer avec succès en 1821. Montfleury a de la gaieté, mais son comique est souvent grossier.

Son *Théâtre* a été publié en 4 vol. in-12, 1775. *La Femme juge et partie* et *la Fille capitaine* se trouvent dans le *Répertoire du Théâtre français* avec notices de Picard et Peyrot, 1826, 4 vol.

MONTFORT (SIMON IV, BARON, PUIS COMTE DE), né dans la 2e moitié du XIIe siècle, d'une famille originaire de Montfort-l'Amaury, partit en 1202 avec la 4e croisade ; mais, fidèle à son vœu et docile aux ordres d'Innocent IV, refusa de prendre part à l'expédition contre Constantinople, se distingua dans la Terre Sainte, où il resta 5 ans ; fut élu, après son retour en France, chef de la croisade contre les albigeois, 1208 ; montra autant de cruauté que de courage durant cette guerre, prit Béziers en 1209, y fit périr, dit-on, près de 60,000 hommes, s'empara encore de Carcassonne, défit à Muret, en 1213, Pierre II, roi d'Aragon, qui venait au secours des albigeois, déposséda Raymond VI, comte de Toulouse, et fit hommage à Philippe-Auguste. Le concile de Latran le confirma dans la possession de tout le Languedoc, sauf les comtés de Foix et de Comminges, 1216. Il prit Toulouse par capitulation la même année. Mais les habitants se révoltèrent et appelèrent Raymond VII, en 1217. Simon vint assiéger la ville, mais fut tué d'un coup de pierre en 1218. B. et E. D—Y.

MONTFORT (AMAURY, COMTE DE), fils aîné du précédent, le remplaça comme chef des croisés contre les albigeois, continua sans succès le siège de Toulouse, et, malgré une nouvelle croisade à laquelle prit part le fils de Philippe-Auguste, fut obligé de traiter avec Raymond VII, comte de Toulouse. En 1224, il fit cession à Louis VIII des pays que l'Église romaine avait accordés à Simon de Montfort. En 1231, il reçut de Louis IX la charge de connétable, puis partit pour la Terre Sainte, et mourut, en 1241, au retour de cette expédition, pendant laquelle il était tombé au pouvoir des Musulmans. B.

MONTFORT (SIMON DE), 4e fils de Simon IV, quitta la France vers 1236, par suite d'une discussion avec Blanche de Castille, mère de Louis IX, et se retira en Angleterre, pays de sa mère. Il sut y gagner les bonnes grâces du roi Henri III, qui lui donna le titre de comte de Leicester, le gouvernement de la Gascogne et la main de sa sœur Éléonore. Néanmoins, Montfort se mit à la tête des barons mécontents, 1258, arracha au roi les *statuts* ou *provisions d'Oxford,* se fit donner la présidence d'un conseil de 24 seigneurs chargé de réformer l'État, gagna sur Henri III, qui prit les armes pour se débarrasser de ce joug, la bataille de Lewes et l'y fit prisonnier avec son fils Édouard, 1264. Il convoqua un parlement, où furent admis, avec le clergé et la noblesse, les représentants des bourgs; ce fut l'origine de la Chambre des communes. Édouard parvint à s'échapper, releva l'étendard royal, et fut victorieux au combat d'Evesham, où Montfort périt, 1265. Deux de ses fils furent tués avec lui. Les deux autres se réfugièrent auprès de Charles d'Anjou, frère de Louis IX. B.

MONTFORT (JEAN DE), duc de Bretagne. (*V.* JEAN IV.)

MONTFORT (BERTRADE DE). *V.* BERTRADE.

MONTFORT (ANTOINE DE), seigneur de Blockland, peintre d'histoire, né en 1532 à Montfort (Hollande), m. en 1580, fut élève de Franc-Flore. Ses tableaux ont presque tous péri dans les guerres, mais plusieurs sont gravés. On citait surtout : la *Passion,* à Dordrecht; la *Décollation de St Jacques,* à Gouda; *l'Assomption, l'Annonciation* et la *Nativité,* à Utrecht.

MONTFORT (LOUIS-MARIE GUIGNION DE), missionnaire, né à Montfort (Ille-et-Vilaine) en 1673, m. en 1716, étudia chez les jésuites de Rennes, prit les ordres à Paris en 1700, fut employé dans les missions de Nantes et de Poitiers, et devint aumônier de l'hospice de la Salpêtrière à Paris. Il fonda à La Rochelle les missionnaires *du Saint-Esprit* et les sœurs hospitalières *de la Sagesse.*

MONTFORT (ALEXANDRE), compositeur de musique, né en 1803, m. en 1856, élève de Berton, remporta le grand prix de composition en 1830. Il fit jouer à l'Opéra, en 1837, le ballet de *la Chatte métamorphosée en femme.* Il a donné à l'Opéra-Comique : *Polichinelle,* 1839 ; *la Sainte-Cécile,* 1843 ; *la Charbonnière,* 1846 ; *l'Ombre d'Argentine,* 1848 ; *Deucalion et Pyrrha,* 1855. Son talent était gracieux et savant, mais il avait peu d'originalité.

MONTFORT-L'AMAURY, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet ; 1,509 hab. Église remarquable, avec de beaux vitraux. Le comté de Montfort, réuni à la couronne en 1532, fut important au moyen âge; ruines du château du xe siècle, où naquit Simon de Montfort.

MONTFORT-LE-ROTROU ou **MONTFORT-SUR-HUISNE,** ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. du Mans; 900 hab. Fabr. de toiles. Château de la famille de Nicolaï. Comm. de grains, chanvre, fil.

MONTFORT-SUR-MEU ou **MONTFORT-LA-CANE,** s.-préf. (Ille-et-Vilaine); 2,374 hab. Vieux remparts flanqués de tours. Ruines romaines. Anc. abbaye d'augustins. Comm. de bestiaux, grains, bois, beurre, suif, lin, chanvre, cuirs. Aux environs, restes de thermes romains.

MONTFORT-SUR-RISLE, ch.-l. de cant. (Eure), arr. de Pont-Audemer ; 588 hab. Papeterie, tannerie. Ruines d'une anc. forteresse.

MONTGAILLARD (BERNARD DE PERCIN DE), surnommé le *Petit-Feuillant,* né en 1563 au château de Montgaillard (Gascogne), m. en 1628, entra dans l'ordre des Feuillants en 1579, embrassa le parti de la Ligue et se signala par ses sermons fanatiques contre Henri III, qui essaya en vain de le gagner par les offres les plus brillantes. Après la soumission de Paris à Henri IV, il passa en Italie, fut bien accueilli par le pape Clément VIII qui le fit entrer dans l'ordre de Cîteaux, se rendit à Anvers où son éloquence le rendit célèbre, devint prédicateur de l'archiduc Albert et reçut de lui les abbayes de Nivelles et d'Orval. Avant de mourir, il brûla ses ouvrages; il ne reste de lui qu'une *Lettre* violente adressée à Henri III, 1589, et l'*Oraison funèbre de l'archiduc Albert,* 1622. Il a été mis en scène dans la *Satire Ménippée.*

MONTGAILLARD (JEAN-GABRIEL-MAURICE ROCQUES, DIT DE), agent politique, né à Toulouse en 1761, m. en 1841, servit dans l'infanterie et fit une partie de la guerre d'Amérique. A la Révolution, il entra dans la police d'espionnage diplomatique organisée après le 10 août sous le ministère de Lebrun, prit le nom de Montgaillard, et fut chargé de missions en Allemagne; puis il passa au comte de Provence, et rédigea pour lui les propositions qui furent faites en 1795 au général Pichegru. Bientôt il livra au Directoire les secrets des royalistes. Rentré en France après le 18 brumaire, il fut employé par Napoléon, qu'il s'empressa de trahir en 1814 pour servir les Bourbons. Il a laissé : *Ma conduite pendant le cours de la Révolution française,* 1795 ; *Histoire secrète de Coblentz dans la Révolution des Français,* 1795; *Mémoire concernant la trahison de Pichegru,* 1804 ; *Mémoires secrets de Montgaillard pendant les années de son émigration,* 1804; *de la Restauration de la monarchie des Bourbons,* 1814, revue par Louis XVIII lui-même; *Histoire de France depuis 1825 jusqu'à 1828,* 1829, 2 vol., avec une *Suite,* en 2 vol., 1833. B.

MONTGAILLARD (GUILLAUME-HONORÉ ROCQUES), dit *l'abbé de Montgaillard,* bien qu'il ne soit jamais entré dans les ordres, historien, frère du précédent, né en 1772 au château de Montgaillard, près de Villefranche (Rhône), m. à Paris en 1825, passa quelque temps au séminaire, émigra, rentra en France en 1799, remplit dans l'administration militaire un emploi qu'il perdit en 1814, et se tourna vers la littérature. Il se jeta par une fenêtre dans un accès de fièvre chaude. On a de lui : *Revue chronologique de l'Histoire de France, depuis la convocation des notables jusqu'au départ des troupes étrangères,* 1818 ; *Histoire de France depuis la fin du règne de Louis XVI jusqu'en 1825, faisant suite à toutes les histoires de France publiées jusqu'à ce jour,* 1826, 9 vol. in-8o; 2e édit., 1827; 3e édit., 1828. Cet ouvrage, publié après la mort de Montgaillard, est de plusieurs mains; son frère en a rédigé la plus grande partie; le ton en est souvent celui du libelle; aussi, après avoir eu un succès dû aux circonstances politiques, est-il aujourd'hui justement oublié.

MONTGERON, vge (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil; 1,876 hab. Beau château. Église ogivale.

MONTGERON (LOUIS-BASILE CARRÉ DE), né à Paris en 1686, m. en 1754, acheta une charge de conseiller au parlement de Paris en 1711. Esprit ardent et d'abord incrédule, il crut aux miracles du diacre Pâris et des convulsionnaires, 1731, se convertit et montra dès lors un zèle extravagant. Ayant composé un ouvrage intitulé : *la Vérité des miracles du diacre Pâris,* 1737-41-48, 3 vol., il osa le présenter au roi lui-même, fut mis à la Bastille, puis exilé à Valence.

MONTGIBAUD, vge (Corrèze), arr. de Brive; 533 hab. Près de là sont quelques vestiges d'une ville détruite et le château de l'Ortholary.

MONTGLAT (FRANÇOIS DE PAULE DE CLERMONT, MARQUIS DE), grand maître de la garde-robe et maréchal de camp sous Louis XIII et Louis XIV, né vers 1610, m. en 1675, a laissé de très intéressants *Mémoires* sur les événements de son temps, Amsterdam, 1727, 4 vol. in-12. Ils se recommandent par leur exactitude et leur fidélité.

On les trouve dans les *Collections de Mémoires sur l'Histoire de France.*

MONTGOLFIER (JOSEPH-MICHEL et JACQUES-ÉTIENNE), physiciens, nés à Vidalon-lez-Annonay (Ardèche), le premier en 1740, m. en 1810, le second en 1745, m. en 1799, et tous

fils d'un fabricant de papier. Joseph, doué d'un génie inventif, se distinguait d'Étienne par un esprit empreint de bizarrerie. Étienne, plus instruit, fut d'abord destiné à l'architecture et fut élève de Soufflot. Animés l'un et l'autre d'un goût très vif pour les sciences, ils mirent leurs pensées en commun, en sorte qu'il est très difficile de déterminer leur part respective de gloire, qu'ils ont d'ailleurs toujours désiré confondre. L'observation de la nature leur inspira le désir de reproduire un phénomène semblable à celui de l'ascension des vapeurs qui se dégagent de la terre pour former les nuages. Ils furent conduits à essayer de gonfler un ballon avec la vapeur dégagée par la combustion d'un mélange de paille mouillée et de laine hachée. L'idée théorique qui les avait dirigés était fausse; heureusement le résultat ne dépendait pas de son exactitude. Le premier essai en grand fut fait à Annonay, le 4 juin 1783; la machine aérostatique, qui avait 12 m. de diamètre, s'éleva à une hauteur de 500 m. Le bruit de cette expérience se répandit rapidement; Étienne fut appelé à Paris, et la répéta devant la cour. Le nom des frères Montgolfier est resté célèbre, non seulement pour l'invention des ballons, mais aussi pour celle du bélier hydraulique, 1792. L'industrie de la fabrication du papier leur doit aussi une partie de ses progrès, soit pour les perfectionnements apportés dans les détails du travail, soit pour les procédés particuliers employés à l'étranger, qu'ils ont su deviner et dont ils ont doté l'industrie nationale. Joseph fut élu membre de l'Institut en 1807. Un monument a été élevé aux deux frères à Annonay.

On a de Joseph Montgolfier : *Discours sur l'aérostat*, 1783 ; *Mémoire sur la machine aérostatique*, 1784 ; *les Voyageurs aériens*, 1784. — V. son *Éloge* par Delambre et de Gérando. V.

MONTGOLFIER (Adélaïde), femme de lettres française, née en 1787, m. à Paris en 1880, appartenait à la famille des précédents. Elle cultiva les lettres de bonne heure, fournit des pièces de vers et de prose aux recueils périodiques et s'attacha à faire connaître en France les écrivains modernes de l'Angleterre. Depuis 1835, elle prit une part active à la rédaction du *Magasin universel*, du *Magasin pittoresque*, du *Musée des familles*, de la *Ruche parisienne*, etc.

On a d'elle des traductions : *Scènes populaires en Irlande* de Sheel, 1830 ; *Contes devenus histoires*, 1838, in-18 ; *les Jeunes Industriels*, 8 vol. in-18, avec Mme Sw. Belloc ; une série de contes et de nouvelles : *Mélodies du printemps*, 1855, in-12 ; *Jeux et leçons en images*, 1855, in-4°, etc. — V. une *Notice* sur ses écrits dans le *Polybiblion*, t. XIII, 1881.

MONTGOMERY, nom d'une anc. famille d'Angleterre et d'Écosse, dont l'origine remonte à Roger de Montgomery, gentilhomme normand, qui commandait un corps important dans l'armée de Guillaume le Bâtard à la bataille d'Hastings, 1066. — Robert, fils de ce Roger, se joignit à Robert Courte-Heuse contre Henri Ier, prit part à la bataille de Tinchebray, 1106, et fut banni du royaume. Ce fut sans doute alors que les Montgomery s'établirent en Écosse. Ils y portèrent le titre de baron jusqu'à Hugues de Montgomery, qui fut créé comte d'Egland ou d'Eglinton par Jacques IV en 1502. — La famille française de Lorges, qui prétendait descendre des Montgomery d'Écosse, prit leur nom, après avoir acheté en 1543 le château de Montgomery en Normandie.

MONTGOMERY (Gabriel de), fils de Jacques de Lorges, premier sire de Montgomery, fut chargé de conduire des secours à la régente d'Écosse en 1545, puis nommé capitaine de la garde écossaise de Henri II. En 1559, le roi, donnant un tournoi à Paris pour fêter le mariage de ses 2 filles, l'obligea à rompre une lance avec lui; mais Montgomery l'atteignit si malheureusement à l'œil droit, du tronçon de sa lance, que le prince succomba 10 jours après. Craignant la haine de Catherine de Médicis, Montgomery passa en Angleterre, se fit protestant, revint en France vers 1562, marcha à la tête des calvinistes de Rouen, défendit la ville contre l'armée royale, remporta divers avantages dans le Midi, 1569, fut amnistié à la paix de Saint-Germain, vint à Paris, échappa par miracle à la Saint-Barthélemy, se réfugia en Angleterre, en revint avec une flotte et essaya de secourir La Rochelle, 1573. Rentré, l'année suivante, en Normandie, il fut attaqué par le maréchal de Matignon avec des forces supérieures dans Domfront, et, après une belle défense, obligé de se rendre. Catherine de Médicis le livra, malgré la capitulation, à une commission qui le condamna à mort en 1574. B.

MONTGOMERY (Richard), général américain, né en Irlande en 1737, m. en 1775, servit dans l'armée anglaise pendant la guerre du Canada contre la France, 1756-63, se fixa ensuite dans la prov. de New-York, et, lors de la guerre de l'Indépendance, se déclara pour les colonies. Chargé de conquérir le Canada, il enleva aux Anglais Chambly, Saint-Jean, Montréal, et fut tué devant Québec.

MONTGOMERY (James), poète anglais né en 1771 à Irwine en Écosse (Ayr), m. en 1854. En 1806, il fit paraître un volume de poésies qui fut remarqué : *the Wanderer of Switzerland, and other poems*. Il publia ensuite : *the West-Indies*, 1809, poème sur l'abolition de l'esclavage; *the World before the flood*, 1813, description de la vie patriarcale des premiers hommes; *Thougths on Wheels*, 1817, sur la loterie; *the Climbing-Boy*, 1817, appel en faveur des ramoneurs; *Greenland*, 1819, où sont de belles descriptions de la nature des pays du nord; *the Pelican-Island*, 1828, épisode du voyage de Flinders dans la mer du Sud. Une morale pure, un sentiment religieux très vif, la peinture des beautés de la nature, ont fait le succès des œuvres de Montgomery. En 1830, il fit à la Royal-Institution un cours de littérature publié en 1833. En 1853, il donna : *Original Hymns for public, private and social devotion.* Il a paru, en 1855, des *Mémoires sur la vie et les écrits de James Montgomery, avec un choix de ses lettres et de ses œuvres*, par John Holland et James Everett. F—t.

MONTGOMERY, v. d'Angleterre (Galles), cap. du comté de son nom, près de la Severn; 1,285 hab. dans la paroisse. Ruines d'un beau château normand et d'un camp breton. — Le comté de Montgomery a 1,964 kil. carr. et 67,623 hab. Sol très montagneux, mais fertile et bien boisé. Mines de cuivre et de plomb; villes princ. : Welshpool, Newtown, Llanfyllin. Fabr. de flanelles renommées. C'était, avant la conquête normande, la principauté de Powis.

MONTGOMERY, anc. comté de France (Normandie), à l'O. de Lisieux, aujourd'hui dans le dép. du Calvados.

MONTGOMERY, v. des États-Unis (New-York); 38,315 hab. dans le township. — v. des États-Unis, cap. de l'État d'Alabama; 16,714 hab. Université.

MONTGON (L'abbé Charles-Alexandre de), né à Versailles en 1690, m. en 1770, fut chargé d'une mission secrète par le duc de Bourbon auprès de Philippe V, roi d'Espagne, s'attacha au service de ce prince, retourna en France, où il devait intriguer pour lui assurer la couronne au cas où Louis XV mourrait sans enfants, mais eut l'imprudence de ne pas cacher ses instructions au cardinal de Fleury, qui l'exila à Douai.

On a de lui des *Mémoires de ses différentes négociations dans les cours d'Espagne et de Portugal, depuis 1725 jusqu'à 1731*, La Haye, Genève et Lausanne, 1745-53, 8 vol. in-12.

MONTHENAULT D'EGLY. V. Égly.

MONTHERME, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. de Mézières, sur la rive g. de la Meuse, dans une situation pittoresque; 3,024 hab. Ardoisières, fabr. de poterie et briques, brasseries, forges.

MONTHOLON (François de), fils d'un lieutenant général au bailliage d'Autun, s'attacha au barreau de Paris, acquit une réputation d'avocat qui lui fit confier, en 1522, la cause du connétable de Bourbon contre la reine, mère de François Ier, fut nommé avocat général en 1532, garde des sceaux en 1542, et mourut l'année suivante. — Son frère Jean entra dans les ordres, après avoir été reçu docteur en droit, fut nommé cardinal par Clément VII et mourut en 1528. — Son fils François, catholique zélé, fut nommé garde des sceaux par Henri III en 1588, mais donna sa démission par scrupule religieux; et son petit-fils Jacques, avocat distingué, m. en 1622, prononça, en 1611, un discours célèbre en faveur des jésuites attaqués par l'Université.

MONTHOLON (Charles-Tristan, comte de), de la famille des précédents, né à Paris en 1783, m. en 1853, entra de bonne heure dans la marine, fit partie de l'expédition de l'amiral Truguet contre la Sardaigne, prit du service dans la cavalerie en 1797 et était chef d'escadron au 18 brumaire. Dans cette journée, il fut utile à Bonaparte, qui se l'attacha. Sa brillante conduite en Italie, à Austerlitz, à Iéna, à Friedland et à Wagram lui valut le titre de chambellan de l'empereur, qui le chargea de plusieurs missions diplomatiques, où il montra beaucoup de sagacité. Il fut nommé général de brigade en 1814. Aide de camp de Napoléon Ier pendant les Cent-jours, il obtint, après la 2e abdication, de l'accompagner à Sainte-Hélène, resta près de lui jusqu'à sa mort, fut un de ses exécuteurs testamentaires, et, de retour en Europe, publia en commun avec le général Gourgaud les *Mémoires pour servir à l'histoire de France sous Napoléon, écrits à Sainte-Hélène sous sa dictée*, 1823-25, 8 vol. Il fut un des officiers qui accompagnèrent le prince Louis-Napoléon dans sa descente à Boulogne-sur-mer, en 1840; après l'événement, il partagea sa captivité au château de Ham et fut élu en 1849 député de la Charente-Inférieure à l'Assemblée législative. B.

MONTHUREUX-SUR-SAÔNE, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. de Mirecourt; 1,534 hab. Blanchisserie de cire; fabr. de limes, couverts en fer battu, clouterie, enclumes.

MONTHYON ou **MONTYON** (Antoine-Jean-Baptiste-Robert **AUGET**, baron de), né à Paris en 1733, m. en 1820, fut en 1755 avocat du roi au Châtelet, puis maître des requêtes au conseil d'État où il s'attira la disgrâce de la cour pour s'être opposé seul, dans le conseil du roi, en 1766, aux formes illégales employées dans le procès de La Chalotais, et pour

avoir désapprouvé les *parlements Maupeou.* Intendant de Provence en 1767, il perdit cette place à cause de son opposition au ministère, et fut nommé en 1771 intendant de Clermont, puis de La Rochelle. Conseiller d'État en 1775, grâce à la protection du duc de Penthièvre, chancelier du comte d'Artois en 1780, il émigra en Angleterre à la Révolution et ne revint qu'en 1815. Possesseur d'une grande fortune, il en fit l'usage le plus noble, et peut être compté parmi les bienfaiteurs de l'humanité. Sa libéralité éclairée s'étendit sur les compagnons de son exil en Angleterre, sur les pauvres, sur les hospices : il a légué à ces établissements 3 millions de fr. environ. Dès 1782, il avait fondé un prix de vertu et divers autres prix que l'Académie française et l'Académie des sciences étaient chargées de décerner aux ouvrages et aux travaux utiles. Ces fondations furent abolies par la Convention ; le généreux donateur, rentré en France, les renouvela dès 1816, et plus tard les augmenta encore. Chaque année, l'Académie française dispose de deux legs de 10,000 fr., l'un pour les prix de vertu, l'autre pour l'ouvrage qui a été jugé le plus utile aux mœurs.

On a de lui : un *Eloge du chancelier de L'Hôpital,* 1777 ; *Recherches et considérations sur la population de la France,* 1778 ; un discours de l'*Influence de la découverte de l'Amérique sur l'Europe,* couronné par l'Académie française ; *Quelle influence ont les diverses espèces d'impôts sur la moralité, l'activité et l'industrie des peuples,* 1808 ; *Particularités et observations sur les ministres des finances* (de France) *les plus célèbres, depuis 1660 jusqu'en 1791,* Londres, 1812 ; *État actuel du Tonkin,* 1812, 2 vol., publiés sous un pseudonyme, etc. — *V.* son *Eloge* en vers par M. A. de Wailly, 1826, et en prose par M. L. Feugere, 1834, couronnés l'un et l'autre par l'Académie française.

MONTI (Vincenzo), poète italien, né en 1754 à Fusignano, près de Ferrare, m. en 1828, fut, dans sa jeunesse, secrétaire du prince Braschi, neveu de Pie VI. Il voulut d'abord rivaliser avec Alfieri et donna les tragédies d'*Aristodème,* de *Caius Gracchus,* de *Manfredi,* 1785-87, où l'on admire la noblesse des caractères, l'énergie des sentiments, la simplicité de l'action ; Monti l'emporte sur son modèle par l'harmonie, l'élégance, la poésie du langage. Il composa ensuite des poèmes à l'imitation de Dante ; telle est *la Basvigliana,* en 4 chants, 1793, dont le sujet est l'assassinat de Basville, représentant de la France à Rome. Il devint secrétaire du Directoire de la république cisalpine, professeur d'éloquence à Pavie, de littérature à Milan, et historiographe du roy. français d'Italie. Après avoir célébré dans des odes (*le Barde de la forêt Noire, la Vision, l'Épée du grand Frédéric*) la gloire de l'Empire, il se mit aux gages de l'Autriche (*le Retour d'Astrée*). Cette versatilité presque inconsciente de sa part lui fit beaucoup d'ennemis ; il s'occupait de la forme et non du fond. Une élégance incomparable, une phrase irréprochablement classique, des images brillantes, des périphrases combinées avec art, une versification harmonieuse, nerveuse et flexible, voilà ce qu'il poursuivait, sans s'inquiéter de ce qu'il avait écrit la veille. Il a fait une traduction en vers de l'*Iliade,* qui est son meilleur ouvrage.

Ses Œuvres ont été publiées à Milan, 1825-26, 8 vol. On doit y joindre ses *Opere inedite e rare,* ibid., 1832, 5 vol. in-12, et un ouvrage intitulé : *Proposta di alcune correzioni al vocabolario della Crusca,* 1817-24, 6 vol. B.

MONTIEL, v. d'Espagne (Manche), à 10 kil. S.-E. de Villanueva-de-los-Infantes ; 1,343 hab. Victoire de Duguesclin sur Pierre le Cruel, roi de Castille, en 1369.

MONTIER-EN-DER, *Monasterium Dervense,* ch.-l. de cant. (Haute-Marne), au milieu de la forêt de Der, arr. de Vassy ; 1,443 hab. Dépôt d'étalons. Avait jadis une abbaye de bénédictins, fondée au VIIe siècle.

MONTIERS-SUR-SAULX, ch.-l. de cant. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc ; 1,343 hab. Haut fourneau, fonderie.

MONTIGLIO, brg du roy. d'Italie, prov. d'Alexandrie ; 3,150 hab.

MONTIGNAC-LE-COMTE, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Sarlat, sur la Vézère ; 3,688 hab. Hôpital et collège. Il se forma autour d'un château féodal dont on voit encore de belles ruines. Carrières de pierres de taille. Patrie du littérateur Joubert. Antiquités romaines aux environs.

MONTIGNE, vge (Maine-et-Loire), arr. de Baugé ; 533 hab. Exploitation de pierres de taille ; comm. de chaux, tuiles, briques, carreaux.

MONTIGNY-LE-ROI, ch.-l. de cant. (Haute-Marne), arr. de Langres ; 1,155 hab. Meules à émoudre. Quincaillerie et coutellerie.

MONTIGNY-SUR-AUBE, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Châtillon-sur-Seine) ; 760 hab. Troupeau de mérinos, haut fourneau.

MONTIJO, v. d'Espagne (prov. de Badajoz), sur la Guadiana ; 6,020 hab. Lainages.

MONTILLA, *Montulia,* v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Cordoue, sur le Castro, appartint à la famille des seigneurs de Cordoue et est la patrie de Gonzalve de Cordoue. Pop. de la commune : 13,207 hab. Beau palais des ducs de Médina-Celi. Draps, toiles, cuirs, huile, poterie.

MONTIVILLIERS, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. du Havre ; dans une très belle vallée, sur la Lézarde ; 4,261 hab. Autrefois fortifié, il possédait une abbaye de bénédictines, fondée en 682. Il en reste une église ogivale, autrefois abbatiale, surmontée d'une tour remarquable. Débris de fortifications. Comm. de grains et farine ; blanchisseries de toiles, papeteries, tanneries, tissage de coton. Aux environs, château de Bec.

MONTJEAN, brg (Maine-et-Loire), arr. de Cholet, sur la rive g. de la Loire ; 3,316 hab. Exploitation de houille ; fours à chaux.

MONTJOIE (Félix-Christophe **GALART** de), littérateur, né à Aix vers 1730, m. en 1816, se fit recevoir avocat, puis vint à Paris, où il travailla à *l'Année littéraire* et à *l'Ami du roi,* journal destiné à combattre les principes de la Révolution. Il échappa à la Terreur, fut déporté en 1797, revint en France sous le Consulat, professa la troisième au lycée de Gand, puis la rhétorique au lycée de Bourges, et reçut de la Restauration une place de conservateur à la bibliothèque Mazarine.

On a de lui : *des Principes de la monarchie francaise,* 1789, 2 vol., *Avis à la Convention sur le procès de Louis XVI,* 1792 ; *Histoire de la conjuration de Robespierre,* 1794 ; *Histoire de la conjuration de d'Orléans,* 1796, 3 vol. ouvrage plein de faits apocryphes ; *Eloge historique de Louis XVI,* Neuchâtel, 1797 ; *Eloge historique de Marie-Antoinette,* 1797, refondu sous le titre d'*Histoire de Marie-Antoinette,* Paris, 1814, 2 vol. ; *Histoire de la Révolution de France,* 1797, 2 vol. ; *Eloge historique de Bochart de Saron,* 1800, etc.

MONTJOIE, nom employé au moyen âge, ainsi que ceux de *montjou, montjavoul* (c.-à-d. *mont de Dieu, mont divin*), pour désigner des monticules naturels ou factices qui marquaient la frontière entre les États, ou qui couvraient les restes de quelques grands personnages. On appela aussi *montjoies* des monceaux de pierres entassés sur les chemins pour marquer la route. A la guerre, *montjoie* signifia la bannière qui indiquait la marche de l'armée : de là le cri de guerre des Français, *Montjoie-Saint-Denis ;* les ducs de Bourgogne criaient : *Montjoie-Saint-André ;* les ducs de Bourbon, *Montjoie-Notre-Dame ;* les rois d'Angleterre, *Montjoie-Notre-Dame, Saint-George.* Le roi d'armes de France portait le nom de *Montjoie.*

MONTJOIE, en allemand *Montschau,* v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), sur la Roer ; 2,160 hab. Manuf. de draps et casimirs, teintureries. Ardoisières aux environs.

MONTJOUY ou **MONJUICH**, montagne et forteresse d'Espagne (Catalogne), à 3 kil. S.-O. de Barcelone, qu'elle domine.

MONTLHÉRY, *Mons Letherici,* petite ville (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil ; 2,065 hab. Célèbre au moyen âge par une forteresse élevée en 999 par Thibaut-File-Étoupes, de la maison de Montmorency, et qui étendait sa juridiction sur 300 paroisses et 133 fiefs. Louis VI la prit et la rasa, en ne réservant que la tour encore existante, et ruinée en partie, qui servit plusieurs fois de prison d'État. Une bataille indécise fut livrée près de Montlhéry, le 16 juillet 1465, entre Louis XI et les seigneurs de la Ligue du Bien public. Il y a encore un lieu appelé *le Cimetière des Bourguignons.*

MONTLIEU, ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), arr. de Jonzac ; 1,085 hab. Ruines d'un château des Rohan-Soubise. Souterrain, dit *Trou des Fadets,* où se trouvent de belles stalactites. Comm. de grains.

MONTLOSIER (François-Dominique **REYNAUD**, comte de), né à Clermont-Ferrand en 1755, m. en 1838, fut député par la noblesse de Riom aux états généraux de 1789, vota pour le maintien des privilèges et émigra à Coblentz, puis en Angleterre, 1791, où il rédigea le *Courrier de Londres.* De retour en France, sous le Consulat, avec une mission qu'il s'était peut-être donnée lui-même, il fut enfermé au Temple, d'où il sortit au bout de 36 heures. Il fut autorisé à continuer son journal sous le titre de *Courrier de Londres et de Paris.* Mais cette feuille fut bientôt supprimée, et il reçut, comme indemnité, une place au ministère des relations extérieures et commença, à la demande de Napoléon Ier, un grand travail historique sur l'anc. monarchie française. Il demanda et obtint, en 1813, la charge de naturaliste breveté, et visita, à ce titre, la Suisse et l'Italie. Après la Restauration, il continua à défendre les institutions féodales et les privilèges aristocratiques ; mais il s'éleva avec une grande énergie contre la congrégation, le parti religieux et surtout les jésuites, qu'il dénonça à la Chambre des pairs. En 1832, il fut nommé pair de France, et siégea dans les rangs de l'opposition. Comme il avait refusé de rétracter ses écrits contre le clergé, l'évêque de Clermont ne permit pas qu'il reçût la sépulture ecclésiastique. On a de lui, entre autres ouvrages : *Essai sur la théorie des volcans d'Auvergne,* 1789 ; *de la Monarchie française depuis son établissement jusqu'à nos jours,* 1814, 3 vol., 1815, 4 vol. ; c'est l'ouvrage que lui avait demandé Napoléon ; l'auteur y fait l'histoire du régime féodal, en rattachant tout au fait de la conquête et de la distinction des races ; ses conclusions sont

très contestables, mais l'œuvre n'en est pas moins remarquable par l'énergie et l'animation du style; néanmoins, comme ce n'était pas ce que Napoléon voulait, la censure impériale en interdit l'impression en 1812; *Mémoire à consulter sur le système religieux et politique tendant à renverser la religion, la société et le trône,* 1826; cet ouvrage eut 8 éditions la même année; *Pétition à la Chambre des pairs,* 1827; *Lettre d'accusation contre les jésuites,* 1826, etc.

MONT-LOUIS, ch.-l. de cant. (Pyrénées-Orientales), arr. et à 35 kil. S.-O. de Prades, sur la Tet; 518 hab. Place de guerre et citadelle bâtie en 1681 par Vauban, sur un roc escarpé, pour défendre le col de la Perche. On le nomma *Mont-Libre* pendant la Révolution. Pyramide élevée à la mémoire du général Dagobert.

MONT-LOUIS, brg (Indre-et-Loire), arr. de Tours, sur la rive g. de la Loire; 2,175 hab. Adossé à un rocher dans lequel sont creusées une partie des habitations. Bons vins blancs. Un traité de paix y fut conclu, en 1174, entre Louis VII, roi de France, et Henri II d'Angleterre.

MONT-LOUIS. V. LA CHAISE (CIMETIÈRE DU PÈRE).

MONTLUC (BLAISE DE), célèbre capitaine, né à Sainte-Gemme (Guyenne, dans l'arr. actuel de Condom), en 1501, d'une branche de la famille des d'Artagnan-Montesquiou, m. en 1577, fut placé comme page auprès d'Antoine, duc de Lorraine, entra dans la compagnie d'archers commandée par Bayard, servit ensuite sous Lautrec à la Bicoque et dans le Béarn, 1522, fut fait prisonnier à la bataille de Pavie et renvoyé sans rançon, 1525, prit part à l'expédition de Lautrec contre Naples, 1528, à la défense de Marseille attaquée par Charles-Quint, 1536, à la bataille de Cérisolles, 1544, défendit Sienne, en 1555, contre le marquis de Marignan, accompagna le duc de Guise à la prise de Calais et au siège de Thionville, 1558, et devint colonel général de l'infanterie après la destitution de d'Andelot. Lieutenant général en Guyenne en 1564, il y fit une guerre terrible aux calvinistes, rivalisa de cruautés avec le baron des Adrets, chef des protestants, et montra une telle férocité, qu'on lui donna le surnom de *Boucher royaliste.* Une blessure affreuse, qu'il reçut à la figure au siège de Rabastens, 1570, l'obligea de porter un masque le reste de sa vie. Remplacé dans sa province par le marquis de Villars, Montluc, après avoir assisté au sigèe de La Rochelle, 1573, reçut de Henri III le bâton de maréchal de France et se retira dans ses terres. Il employa ses loisirs à la rédaction de *Mémoires,* où il raconte lui-même, avec la plus grande franchise et avec une verve gasconne fort amusante, non seulement ses campagnes militaires, mais tous les traits de cruauté qui ont souillé son nom. Ces *Mémoires* sont divisés en 7 livres : les quatre premiers concernent les années 1519 à 1559; les trois autres embrassent le règne de Charles IX. La 1re édition est celle de Bordeaux, 1592, in-fol. On les trouve dans les *Collections de Mémoires relatifs à l'histoire de France.*

V. Brantôme, *Vie des hommes illustres français;* Sainte-Beuve, art. du *Moniteur,* 1854.

MONTLUC (JEAN DE), diplomate, frère du précédent, entra dans l'ordre des dominicains, où il se distingua par son savoir et son éloquence, gagna par son esprit délié la confiance de François Ier et de Henri II, fut nommé évêque de Valence en 1553, remplit jusqu'à 16 ambassades dans les différentes cours de l'Europe, toutes avec succès, réussit en particulier à faire nommer Henri de Valois (Henri III) roi de Pologne, adopta dans les querelles religieuses les principes de tolérance de L'Hospital, fut soupçonné avec raison de pencher pour la réformation, s'attira les censures du pape Pie IV par les désordres de sa vie privée, revint plus tard à résipiscence, composa en latin une apologie du duc d'Anjou (Henri III) à propos de la Saint-Barthélemy et mourut en 1579. On a de lui des *Sermons.*

MONTLUC (JEAN DE), seigneur de Balagny, fils naturel du précédent, né vers 1545, légitimé en 1567, suivit son père en Pologne, s'attacha ensuite au duc d'Alençon qui lui fit obtenir le gouvernement de Cambrai, entra dans la Ligue, fut ramené par sa femme, sœur de Bussy d'Amboise, au parti d'Henri IV, obtint en 1594 le bâton de maréchal de France et mourut en 1603.

MONTLUÇON, s.-préf. (Allier), sur la rive dr. du Cher, à l'endroit où commence le canal du Berry; 26,079 hab. Collège. Glaces, hauts fourneaux et verreries, produits chimiques. Sur une colline voisine, ruines d'un château des ducs de Bourbon. — Au XIVe siècle, les Anglais furent vaincus dans un des faubourgs de cette ville; jusqu'à la Révolution une fête annuelle, dite *des Chevaux fugs,* rappela cet événement.

MONTLUEL, ch.-l. de cant. (Ain), arr. de Trévoux, sur la Sereine; 2,829 hab. Fabr. de draps, couvertures, tapis, toiles d'emballage, fil à coudre. Comm. de grains, chanvre, etc. A 8 kil., école régionale d'agriculture. Anc. ch.-l. du comté de Valbonne.

MONT-MAJOUR, anc. abbaye fondée près d'Arles, au Xe siècle, et dont il existe encore une partie de l'église, un beau cloître et une tour magnifique bâtie en 1639.

MONTMARAULT, ch.-l. de cant. (Allier), arr. de Montluçon; 1,841 hab. Fabr. de machines à confectionner les câbles.

MONTMARTRE, quartier de Paris au N., dans le 18e arrond. formait avant 1860 une commune de l'arr. de Saint-Denis et avait, lors de l'annexion, 36,450 hab. Ce quartier est situé sur une hauteur d'où l'on domine tout Paris (105 m. d'altitude). Belle église du Sacré-Cœur, en construction. Carrières à plâtre; autrefois nombreux moulins à vent pour la mouture des blés. Fabr. d'encre, noir animal, produits chimiques, etc. Son nom vient soit de *Mons Martis,* parce qu'il y aurait eu un temple de Mars; soit de *Mons martyrum,* parce que St Denis et 3 de ses compagnons y auraient souffert le martyre. Une abbaye de bénédictines, fondée par Louis VI en 1133, subsista jusqu'en 1789 et fut démolie en 1794. Combat sanglant entre les Parisiens et les alliés, le 30 mars 1814. C'est à Montmartre que commença en 1871 l'insurrection de la Commune.

MONTMAUR (PIERRE DE), fameux parasite, né dans le Limousin en 1576, m. en 1650, dut sa célébrité au ridicule dont il fut couvert par ses contemporains. Reçu dans la société des jésuites, il enseigna à Bordeaux et à Rome, abandonna son ordre, vint à Paris et fut nommé en 1623 professeur de grec au Collège de France. Admis à la table des grands, il était toujours l'objet des attaques des convives. Ses contemporains lui faisaient une guerre de sarcasmes et d'épigrammes, à laquelle il ne répondait que par l'impudence et des bons mots qui mirent souvent les rieurs de son côté. On lui reprochait sa pédanterie.

V. Sallengre, *Histoire de P. de Montmaur,* La Haye, 1715, 2 vol.

MONTMAUR, vge (Hautes-Alpes), arr. de Gap; 662 hab. Il tire son nom des Sarrasins, qui l'occupèrent longtemps. Ruines d'une chapelle et d'un manoir féodal. Il y eut une commanderie de templiers.

MONTMÉDY, s.-préf. (Meuse), sur le Chiers; 3,000 hab. Collège. Place de guerre, fortifiée par Vauban. Elle appartenait au duché de Luxembourg; prise sur les Espagnols en 1657, elle fut réunie à la France par le traité des Pyrénées, 1659; occupée par les Allemands le 13 déc. 1870. Fabr. de vinaigre, bonneterie, tanneries.

MONTMÉLIAN, ch.-l. de cant. (Savoie), arr. et à 13 kil. S. de Chambéry, sur la rive dr. de l'Isère; 1,117 hab. Cette ville, autrefois très forte, fut prise par Henri IV en 1600, par Catinat en 1691, et encore par les Français en 1792. Aux environs, récolte d'excellent vin.

MONTMIRAIL, ch.-l. de cant. (Marne), arr. d'Épernay, près du Petit-Morin; 2,351 hab. Beau château de la famille Le Tellier, auj. aux ducs de Doudeauville. Exploit. de pierres meulières. Comm. de céréales, laines et bestiaux. Victoire de Napoléon Ier sur les alliés, le 11 février 1814. Patrie du cardinal de Retz.

MONTMIRAIL, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. de Mamers, près de la Braye; 2,451 hab. Autrefois fortifié. Beau château. Verrerie. Traité entre Louis le Jeune, roi de France, et Henri II d'Angleterre, en 1168.

MONTMOREAU, ch.-l. de cant. (Charente), arr. de Barbezieux, sur la Tude; 785 hab. Ruines d'un château. Église du XIe siècle (mon. hist.).

MONTMORENCY (MAISON DE), une des plus illustres familles de France, dont les chefs portaient autrefois le titre de *premiers barons de France,* remonte à BOUCHARD Ier, sire de Montmorency, que l'on trouve, dès 950, parmi les grands feudataires du duché de France. Cette maison compte, depuis 1060 jusqu'à nos jours, 6 connétables, 12 maréchaux, 4 amiraux, plusieurs cardinaux, des grands maîtres et des chevaliers de tous les ordres européens; elle s'est alliée à plusieurs maisons royales. Sous MATHIEU II, *le grand connétable,* m. en 1230, elle se partagea en branche aînée ou des barons de Montmorency et branche cadette ou de Montmorency-Laval. Cette dernière, qui eut pour chef GUY, fils de Mathieu et d'Emma, héritière de Laval, s'est perpétuée jusqu'à nos jours par plusieurs rameaux. A la mort de JEAN II, 15e descendant de Bouchard, en 1477, la maison de Montmorency se partagea en 3 branches : 1° celle de Fosseux, qui, fixée d'abord aux Pays-Bas, donna naissance aux rameaux de Wastines, de Laurresse et à celui de Bouteville, dont le 4e représentant fut le maréchal de Luxembourg, de qui descendent les Montmorency du surnom de Luxembourg et de Tingry; 2° celle de Nivelle, qui se fixa dans les Pays-Bas, y acquit le comté de Hornes et s'éteignit avec le comte de Hornes et le baron de Montigny, décapités en 1568 et 1570; 3° celle dite des ducs de Montmorency, issue de l'héritière de Chantilly, 2e femme de Jean II, et qui hérita des droits de la branche aînée, forma

les rameaux de Thoré, de Damville, de Montbéron, etc., et s'éteignit avec le maréchal Henri II de Montmorency, décapité à Toulouse en 1632 par ordre de Louis XIII.

MONTMORENCY (MATHIEU Ier DE), présumé 7e descendant de Bouchard, fut fait connétable en 1130, épousa d'abord Aline, fille naturelle de Henri Ier, roi d'Angleterre, puis, en 1141, Adélaïde de Savoie, veuve de Louis le Gros, et fut ainsi beau-père de Louis VII. Pendant la 2e croisade il administra le royaume avec Suger, et conserva son crédit jusqu'à sa mort, en 1160.

MONTMORENCY (MATHIEU II DE), petit-fils du précédent, surnommé *le grand connétable*, se distingua en 1204 au siège du château Gaillard, fit en partie la conquête de la province de Normandie sur Jean sans Terre, combattit à Bouvines, 1214, où il commandait l'aile droite et enleva 4 aigles impériales, reçut la charge de connétable en 1218, accompagna Louis VIII dans la campagne de Saintonge et la croisade contre Avignon, défendit la régente Blanche de Castille et mourut en 1230.

MONTMORENCY (CHARLES DE), maréchal de France en 1343, commanda l'armée que Jean, duc de Normandie, envoya en Bretagne au secours de Charles de Blois, combattit avec courage à Crécy, 1346, fut nommé gouverneur de la Normandie, contribua à la conclusion de la paix de Brétigny, 1360, fut parrain du Dauphin (plus tard Charles VI) et mourut en 1381.

MONTMORENCY (ANNE Ier, DUC DE), connétable de France, né à Chantilly en 1493, m. en 1567, se lia dès son enfance avec le comte d'Angoulême (plus tard François Ier), fit ses premières armes à Ravenne sous Gaston de Foix, 1512, se distingua à la bataille de Marignan, 1515, seconda Bayard dans sa défense de Mézières en 1521, et, pour sa valeur à la Bicoque, 1522, fut fait maréchal. Il fit lever le siège de Marseille en 1524, et harcela les Impériaux dans leur retraite. Fait prisonnier à Pavie, 1525, puis racheté, il contribua à faire conclure le traité de Madrid, 1526. Il reçut le gouvernement du Languedoc, la charge de grand maître de France, et l'administration des affaires de l'État. Il dirigea les finances avec parcimonie; son avarice personnelle fut une des causes de la défection de l'amiral Doria. En 1536, il détruisit par la famine l'armée de Charles-Quint entrée en Provence, et mérita le nom de *Fabius français* et l'épée de connétable, 1538. Il s'efforça d'amener une entente durable entre le roi et l'empereur, lors du voyage de Charles-Quint en France. Disgracié en 1541, il se retira à Chantilly. Après la mort de François Ier, il reprit tout son crédit, réprima cruellement, 1548, une révolte de la Guyenne, perdit par sa faute la bataille de Saint-Quentin, 1557, y fut pris et poussa à la conclusion du traité du Cateau-Cambrésis, 1559. Henri II érigea en sa faveur la baronnie de Montmorency en duché-pairie. Écarté des affaires sous François II, il fut sous Charles IX opposé aux Guises par Catherine de Médicis; mais il se réconcilia avec eux, et fit partie avec François de Guise et Saint-André du *Triumvirat* destiné à soutenir la foi catholique. Après le massacre de Vassy, il reçut le sobriquet de *Capitaine brûle-bancs*, pour avoir saccagé le temple protestant de la rue Saint-Jacques, à Paris, et fut fait prisonnier à la bataille de Dreux, 1562. Relâché lors de la paix d'Amboise, 1563, il reprit le Havre aux Anglais. Un instant disgracié et relégué à Chantilly, il en sortit pour combattre les calvinistes à Saint-Denis, où il fut tué par Robert Stuart. C'était, dit Voltaire, un « homme intrépide, à la cour comme dans les armées, plein de grandes vertus et de défauts, général malheureux, esprit austère, difficile, opiniâtre, mais honnête homme et pensant avec grandeur. »

V. Brantôme, *Hist. des hommes illustres français.*

MONTMORENCY (FRANÇOIS, DUC DE), maréchal et grand maître de France, fils aîné du précédent, m. en 1579, fit ses premières armes en Piémont en 1551 et fut nommé gouverneur de Paris en 1553. Ennemi des Guises, il faillit être arrêté après la paix de Longjumeau, échappa par la fuite au massacre de la Saint-Barthélemy, entra dans le parti des *Malcontents*, fut enfermé à la Bastille et ne fut sauvé que par la crainte qu'inspiraient ses frères Damville et Thoré.

MONTMORENCY (HENRI Ier, COMTE DE **DAMVILLE**, PUIS DUC DE), 2e fils d'Anne, fit sa première campagne en Lorraine en 1552, commanda ensuite la cavalerie légère à l'armée de Piémont, prit Condé à la bataille de Dreux en 1562, fut fait gouverneur du Languedoc, 1563, maréchal de France, 1566, se distingua à la bataille de Saint-Denis, 1567, et n'échappa à la haine de Catherine de Médicis et des Guises, lors de la Saint-Barthélemy, qu'en se réfugiant dans son gouvernement. Disgracié sous Henri III, il se fit le chef des *Politiques*, reconnut Henri IV, qui le fit connétable en 1595, et mourut en 1614, à l'âge de 70 ans; on dit qu'il ne sut jamais écrire.

MONTMORENCY (HENRI II, DUC DE), fils du précédent, né à Chantilly en 1595, m. en 1632, fut le filleul de Henri IV. Nommé amiral par Louis XIII en 1612, il hérita de son père le gouvernement du Languedoc, y combattit les protestants, se distingua aux sièges de Montauban et de Montpellier et conquit en 1625 les îles de Ré et d'Oléron. Quand La Rochelle fut attaquée par Richelieu, il lui vendit pour un million la charge d'amiral, combattit le duc de Rohan et amena la paix d'Alais. Après s'être distingué à la journée de Veillane en Piémont, il fut fait maréchal, 1629. Mécontent de la cour qui lui refusait le titre de connétable, il se révolta, avec Gaston d'Orléans, frère du roi; mais il fut vaincu par Schomberg à Castelnaudary, pris, jugé et décapité à Toulouse. Sa veuve lui éleva à Moulins un magnifique tombeau, que l'on voit dans la chapelle du lycée.

Son Histoire a été écrite par Ducros, un de ses officiers, [illegible], in-4°.

MONTMORENCY (MATHIEU-JEAN-FÉLICITÉ, VICOMTE, PUIS DUC DE), de la branche des Montmorency-Laval, né à Paris en 1767, m. en 1826, servit dans la guerre d'Amérique, embrassa les principes de la Révolution, fut député par la noblesse de Montfort-l'Amaury à l'Assemblée constituante, se prononça l'un des premiers, dans la fameuse nuit du 4 août 1789, pour la suppression des droits féodaux, et, le 10 juin 1790, appuya l'abolition des titres de noblesse. Il émigra en 1792, rentra en France après le 9 thermidor, fut un instant arrêté en 1795, et se tint à l'écart jusqu'en 1814. Pair de France sous la Restauration, il montra des sentiments monarchiques très prononcés, fut un des chefs du parti de la congrégation, devint aide de camp du comte d'Artois, pair de France, ministre des affaires étrangères et ambassadeur au congrès de Vérone, en 1822. Choisi comme gouverneur du duc de Bordeaux, il mourut sans avoir eu le temps de remplir cette charge. Il avait été nommé, on ne sait trop pourquoi, membre de l'Académie française, en 1825.

MONTMORENCY-BOUTEVILLE. *V.* BOUTEVILLE.

MONTMORENCY-LUXEMBOUBG. *V.* LUXEMBOURG.

MONTMORENCY, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise, à 19 kil. N. de Paris, sur la lisière de la forêt du même nom, au sommet d'une colline d'où la vue est fort belle, à l'entrée d'une vallée renommée pour ses cerises; 4,088 hab. Il y eut jadis une communauté d'oratoriens. Dans l'église (mon. hist.), statues des généraux Kniaziewicz et Niemcevicz et inscription commémorative en l'honneur des Polonais tués en 1831. Dans la forêt, à peu de distance de la ville, on trouve l'*Ermitage*, petite maison qui fut habitée par J.-J. Rousseau, et ensuite par Grétry, qui y mourut.

MONTMORILLON, s.-préf. (Vienne), sur la Gartempe; 5,128 hab.; collège ecclésiastique dans l'anc. couvent des Augustins; monument singulier de forme octogone, entouré de bas-reliefs grossiers, construit au XIIe siècle et longtemps attribué aux Druides. Papeteries; biscuits et macarons renommés. Comm. de bestiaux et produits agricoles. Importante mine de fer; fab. de noir animal.

MONTMORIN-SAINT-HEREM (ARMAND-MARC, COMTE DE), d'une anc. et illustre famille d'Auvergne, d'abord menin du Dauphin (Louis XVI), puis ambassadeur à Madrid, fut appelé par Louis XVI à l'Assemblée des notables en 1787, puis, chargé du ministère des affaires étrangères, parut à ce titre aux États généraux de 1789. Renvoyé avec Necker, dont il soutenait les principes, rappelé après la prise de la Bastille, il fut, avec le comte de la Marck, l'intermédiaire le plus actif des relations de Mirabeau avec la cour, occupa par intérim, en 1791, le ministère de l'intérieur et donna sa démission en oct. de cette même année. Dévoué à Louis XVI, il essaya de prévenir sa chute par ses conseils. Dénoncé par les jacobins comme vendu à l'étranger, il se cacha, fut arrêté, traduit devant l'Assemblée législative, incarcéré, et périt dans les massacres des prisons, en septembre 1792.

MONTMORT (PIERRE-RÉMOND DE), mathématicien, membre de l'Académie des sciences, né en 1678 à Paris, m. en 1719, s'est occupé plus particulièrement du calcul des probabilités, et a publié sur cette matière un ouvrage qui eut du succès : *Essai d'analyse sur les jeux de hasard*, 1704. La 2e édition de ce livre, 1713 ou 1714, in-4°, renferme une correspondance de Montmort avec Jean et Nicolas Bernoulli. Les *Philosophical Transactions* contiennent un *Traité des suites infinies* par Montmort. V.

MONTMORT, ch.-l. de cant. (Marne), arr. d'Épernay; 1,080 hab. Église ogivale avec vitraux. Restes d'un château fort.

MONTOIR, brg (Loire-Infér.), arr. de Saint-Nazaire; 4,603 hab. Exploitation de tourbe.

MONTOIRE-SUR-LOIR, autrefois *Saint-Laurent de Montoire*, ch.-l. de cant. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme; [illegible] hab. Cette petite ville, dominée par les ruines d'un château [illegible], devint, au XVIe siècle, la capitale du [illegible]. Comm. de vins, cuirs, toiles, [illegible]. Combat du [illegible] 1870 entre les Français et les Allemands.

MONTOLIEU (JEANNE-ISABELLE **POLIER**, BARONNE DE),

née en 1751 à Lausanne (canton de Vaud), m. en 1832, fut mariée à M. de Crouzaz, et en secondes noces au baron de Montolieu. Riche et ayant un goût très vif pour la littérature des romans, elle en a traduit ou imité un grand nombre de l'anglais et de l'allemand, et, parmi ces derniers, beaucoup d'Auguste Lafontaine, entre autres *Ondine*. Elle a composé *Caroline de Lichfield*, 1786, 2 vol, in-12, roman, son meilleur ouvrage avec le *Robinson suisse*, 1813, 2 vol. in-12, trad. libre de l'allemand de Wyss, espèce de contre-partie du *Robinson* de De Foë, particulièrement composé pour les enfants.

Les *Œuvres* de Mme de Montolieu ont été recueillies en 40 vol. in-12, 1824 et suiv.; ce ne sont que des œuvres choisies : la collection complete forme plus de 100 vol. in-12.

MONTOLIEU, *Castrum Malasti, Mons Oliveti*, v. (Aude), arr. de Carcassonne; 1,468 hab. Elle faisait, au moyen âge, un grand commerce de draps avec le Levant. Vieux château du XIIe siècle. Fabr. de maroquins.

MONTORO, anc. *Epora*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Cordoue, sur le Guadalquivir; 13,293 hab. Érigée en duché, en 1662, en faveur de Don Louis Mendez de Haro. Récolte et commerce d'huile excellente.

MONTORO, v. du roy. d'Italie, prov. de Salerne; 5,625 hab.

MONTPELLIER, *Mons Puellarum, Mons Pessulanus*, ch.-l. du départ. de l'Hérault, grande et belle ville, bâtie dans une magnifique situation, sur une colline au pied de laquelle coule le Lez; à 775 kil. de Paris, à 8 de la Méditerranée, avec laquelle elle communique par le Lez, le port de Cette et un ch. de fer d'intérêt local; 56,005 hab. Ch.-l. du XVIIe corps d'armée; directions d'artillerie et des subsistances militaires; gymnase militaire. Évêché, église consistoriale calviniste. Cour d'appel; tribunal de commerce; bourse et chambre du commerce. Académie universitaire; Facultés des lettres, de droit, des sciences et de médecine, les deux dernières avec de riches bibliothèques. Lycée; écoles de pharmacie, normale primaire, d'agriculture (créée en 1872), des beaux-arts, du commerce, de géométrie et de mécanique. Bibliothèque publique. Musée Fabre, contenant une galerie de tableaux, dessins et gravures et une bibliothèque. Jardin des plantes, avec cabinet d'histoire naturelle et de physique. Sociétés d'agriculture, archéologique, de géographie. Vastes hôpitaux; prison cellulaire. On remarque la cathédrale de Saint-Pierre; l'arc de triomphe dédié à Louis XIV; l'esplanade; un bel aqueduc, en partie souterrain et d'un parcours de 3,904 m.; la magnifique promenade de la place du Peyrou, d'où la vue est admirable, et où se trouve une statue équestre de Louis XIV, en bronze, érigée en 1838. Fabr. de produits chimiques, vert-de-gris, instruments de pesage; raffineries de soufre, lavoirs de laines, tanneries, minoteries, scieries mécaniques de marbre; grand comm. de vins, eaux-de-vie, liqueurs. A 1 kil. de la ville, à Villodève, fabr. import. de bougies stéariques, cierges, savons. — Montpellier, simple village au Xe siècle, grandit par la ruine de Maguelonne, forma une seigneurie qui passa par mariage à l'Aragon en 1204, reçut, cette même année, une charte de commune, fit partie du royaume de Majorque en 1276, et fut cédé à la France par Jayme II en 1349. Abandonné à Charles le Mauvais par Charles V en 1365, il ne revint à la couronne que sous Charles VI. L'évêché de Maguelonne y fut transféré en 1538. Les guerres de religion lui ont été funestes, surtout le siège à la suite duquel Louis XIII s'en empara, 1622. L'*édit de Montpellier*, 20 octobre 1622, reconnut le libre exercice du culte protestant, mais enleva aux calvinistes toute autre assemblée que leurs synodes et consistoires et ne leur laissa comme places de sûreté que Montauban et La Rochelle. L'université de Montpellier, fondée en 1289, a eu de tout temps une grande réputation pour l'enseignement de la médecine. Patrie de Barthez, Broussonnet, La Peyronie, Cambacérès, Cambon, Roucher, Séb. Bourdon, Vien, Daru. B.

MONTPELLIER, en anglais *Montpelier*, v. des États-Unis, cap. de l'État de Vermont; 6,750 hab. Près de là, carrières d'un marbre égal aux meilleurs d'Italie pour la pureté et la blancheur.

MONTPENSIER, vge (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 621 hab. Anc. seigneurie, qui passa par mariage dans la maison de Beaujeu à la fin du XIIe siècle, dans celle de Dreux au commencement du XIVe, et fut vendue, en 1384, à Jean de France, duc de Berry, dont la fille Marie épousa Jean Ier de Bourbon. Le comté, confisqué par François Ier sur le connétable de Bourbon, fut donné à Louis Ier de Condé, beau-frère de ce seigneur, avec le titre de duché-pairie, 1539. Un mariage le porta à la maison d'Orléans en 1626. Le titre de duc de Montpensier est porté par le plus jeune fils du roi Louis-Philippe, né en 1824.

MONTPENSIER (CATHERINE-MARIE DE **LORRAINE**, DUCHESSE DE), fille du duc François et sœur du duc Henri de Guise et de Mayenne, née en 1552, m. en 1596, épousa à 18 ans Louis II de Montpensier, entra dans tous les complots contre le roi Henri III, s'entendit avec les prédicateurs de la ligue pour le faire insulter en chaire, porta publiquement une paire de ciseaux dorés avec lesquels elle se promettait de lui faire la tonsure monacale, arma, dit-on, Jacques Clément, et se jeta au cou du premier qui annonça le meurtre du roi. On assure qu'elle s'écria : « Je ne suis marrie que d'une chose, c'est qu'il n'ait pas su, avant de mourir, que c'est moi qui ai fait le coup; » elle parcourut Paris, avec la duchesse de Nemours, sa mère, criant à tous la *bonne nouvelle*. Hostile aussi à Henri IV, elle se réconcilia avec lui dès le jour de son entrée à Paris.

MONTPENSIER (ANNE-MARIE-LOUISE D'**ORLÉANS**, DUCHESSE DE), connue sous le nom de *Mademoiselle*, née à Paris, en 1627, de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, m. en 1693, faillit épouser successivement Louis XIV encore enfant, Louis de Bourbon, comte de Soissons, le cardinal-infant, frère d'Anne d'Autriche et gouverneur de la Flandre, le roi d'Espagne Philippe IV, le prince de Galles (depuis Charles II), l'empereur Ferdinand III, l'archiduc Léopold, frère de ce prince, et le duc de Savoie. Ces alliances manquèrent par sa faute ou par celle de Mazarin. Elle entra dans la Fronde, et sauva Condé au combat de la porte Saint-Antoine, 1652, en faisant tirer sur les troupes royales les canons de la Bastille. Obligée de quitter la cour, elle n'y rentra qu'en 1657. D'autres mariages projetés avec le fils du prince de Condé et avec le roi de Portugal échouèrent comme les premiers. A 42 ans, Mademoiselle s'éprit de Lauzun (*V. ce nom*), et obtint du roi, en 1670, une permission de l'épouser qui fut bientôt révoquée; néanmoins leur union eut lieu, dit-on, secrètement. Lauzun ayant été jeté en prison, elle n'obtint sa liberté qu'au bout de 10 ans et en abandonnant au duc du Maine la principauté de Dombes et le comté d'Eu, fut payée d'ingratitude, et passa ses dernières années dans la dévotion.

Elle a laissé des *Mémoires*, Amsterdam, 1729, 1735 et 1746, Maëstricht, 1776, 8 vol. in-12, insérés dans les collections de Mémoires relatifs à l'histoire de France; nouvelle édition par M. Cheruel, d'après le manuscrit autographe et avec des notes historiques, 1858, 4 vol. in-12. B.

MONTPENSIER (ANTOINE-PHILIPPE D'**ORLEANS**, DUC DE), second fils de Philippe-Joseph, duc d'Orléans, et frère du roi Louis-Philippe, né en 1775, m. en 1807, montra un goût précoce pour les arts, qu'il cultiva avec succès. Il servit avec son frère (alors duc de Chartres) sous Dumouriez, se fit remarquer à Valmy et à Jemmapes, passa ensuite à l'armée d'Italie, fut arrêté, en 1793, par ordre du Comité de salut public, subit à Marseille une captivité de 43 mois, recouvra la liberté quand son frère eut promis au Directoire de passer en Amérique, et l'y rejoignit, en 1797, avec son autre frère, le comte de Charollais. Les trois princes vinrent chercher un asile en Angleterre en 1800, et résidèrent à Twickenham. Montpensier y fut enlevé par une maladie de poitrine.

On a de lui des *Mémoires*, Paris, 1824.

MONTPEZAT, ch.-l. de cant. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban; 2,587 hab. Toiles communes.

MONTPEZAT, ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. de Largentière; 2,549 hab. Soies, bonneterie de laine; comm. de châtaignes, grains, bestiaux.

MONTPEZAT (ANTOINE DE), maréchal de France en 1544, m. la même année, faisait partie de la compagnie du maréchal de Foix à la bataille de Pavie. Fait prisonnier dans cette journée, il s'offrit comme valet de chambre à François Ier pendant sa captivité, gagna la confiance de ce prince et fut chargé de porter en France des ordres secrets à la régente Louise de Savoie. Il s'illustra par la défense de Fossano en Piémont, 1536. Plus tard, il fut au nombre des otages livrés à Henri VIII pour la reddition de Tournai à la France. B.

MONTRÉAL, v. du Dominion of Canada (prov. de Québec), sur la côte S. de l'île de son nom, port sur la rive g. du Saint-Laurent, à 227 kil. S.-O. de Québec; 147,047 hab., en majorité canadiens français et catholiques. Siège du gvt de 1843 à 1858. Évêchés catholique et anglican; arsenal; université anglaise, fondée en 1821; collèges français et anglais, séminaire catholique de Saint-Sulpice, bibliothèque. Plusieurs sociétés savantes. Dans cette ville, assez bien bâtie, on remarque la cathédrale de Notre-Dame, le couvent des Sœurs noires, les casernes, le pénitencier, le théâtre, le monument de Nelson, etc. Grand entrepôt du commerce des grains et surtout des pelleteries pour les compagnies réunies du Nord-Ouest et de la baie d'Hudson. Comm. de sucre d'érable, farines, potasse, etc. Bateaux à vapeur pour Québec et les États-Unis. Magnifique pont tubulaire, dit *Victoria*, jeté sur le Saint-Laurent pour servir à la traversée de ce fleuve par le chemin de fer. — Fondé en 1640, sur un emplacement choisi autrefois par Champlain et appelé alors Hochelaga, Montréal appartint d'abord aux Français, auxquels les Anglais le prirent en 1760; les Américains, qui l'avaient pris en 1775, le rendirent peu après aux Anglais. — L'île de Montréal est située dans

le Saint-Laurent, près de l'embouchure de l'Ottawa. Sol fertile.

MONTRÉAL, ch.-l. de cant. (Aude), arr. de Carcassonne; 2,792 hab. Assiégé par Simon de Montfort en 1212, par le prince de Galles en 1355, par les protestants en 1594, par les partisans du duc de Montmorency en 1632.

MONTRÉAL, ch.-l. de cant. (Gers), arr. de Condom, sur l'Auzone; 2,541 hab. Fabr. d'eaux-de-vie, filatures de laine, briqueteries, tuileries, taillanderie.

MONTRÉAL, vge (Yonne), arr. d'Avallon; 515 hab. Château où habitèrent Brunehaut et François Ier. Église du XIIe siècle (mon. hist.).

MONTRÉAL, v. de Sicile. (*V.* MONREALE.)

MONTRÉAL D'ALBANO ou **FRA MORIALE**, gentilhomme provençal, chevalier de Saint-Jean-de-Jérusalem, se distingua au service du roi de Hongrie, Louis le Grand, dans les guerres du roy. de Naples; disciplina, après le départ de ce prince, 1351, une armée de bandits et d'aventuriers; ravagea tout le pays, mais fut chassé en 1352 par Malatesta, seigneur de Rimini. Bientôt, ayant rassemblé de nouvelles bandes, il dévasta, en 1353, les États de Malatesta, rançonna Sienne, Florence et Pise. Il allait attaquer les Visconti, quand il eut l'imprudence de se rendre à Rome avec une faible escorte. Arrêté par ordre de Rienzi, il fut condamné à mort et exécuté en 1354.

MONTREDON, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. de Castres; 4,719 hab. Fabr. d'étoffes de laine, bonneterie. Commerce de bestiaux.

MONTRÉJEAU, ch.-l. de cant. (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens, sur une colline dominant le confl. de la Neste et de la Garonne; 3,081 hab. Tanneries, mégisseries, fabr. de tricots de laine et de bougies; comm. de bois, bestiaux, chevaux, etc. Beau pont en marbre sur la Garonne. Embranch. de la ligne de Bagnères-de-Luchon sur celle de Toulouse à Bayonne.

MONTRELAIS, brg (Loire-Inférieure), arr. d'Ancenis, près de la rive dr. de la Loire; 1,888 hab. Mines de houille. Vins blancs. (*V.* INGRANDE.)

MONTRESOR, ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), sur l'Indroye, arr. de Loches; 684 hab. Ruines d'un château bâti par Foulques Nerra. Église de la Renaissance (mon. hist.).

MONTRÉSOR (CLAUDE DE **BOURDEILLES**, COMTE DE), né vers 1608, s'attacha de bonne heure à Gaston, duc d'Orléans, devint son grand veneur et son favori, prit part aux complots du comte de Soissons et de Cinq-Mars contre Richelieu, et fut même accusé de s'être chargé d'assassiner le cardinal. Deux fois abandonné par son maitre, il s'enfuit en Angleterre, d'où il ne revint qu'en 1643. Une intrigue contre Mazarin le fit enfermer à Vincennes; rendu à la liberté après 14 mois de prison, il joua un rôle très actif dans la Fronde, se réconcilia avec la cour en 1653 et se retira de la scène politique.

On a de lui des *Mémoires* sur les événements de son temps. On les trouve dans le Recueil de plusieurs pièces servant à l'histoire moderne, Cologne, 16[illegible], in-12, et Leyde, 1665, 2 vol. in-12, et dans les *Collect. Petitot et Buchon*.

MONTREUIL (EUDES DE). *V.* EUDES.

MONTREUIL ou MIEUX **MONTEREUL** (MATHIEU DE), abbé, né à Paris en 1620, m. en 1692, fut un poète facile et agréable. Ses œuvres furent publiées en 1666. Boileau s'est moqué de lui dans sa 7e satire.

MONTREUIL-BELLAY, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur, sur le Thouet; 1,906 hab. Ruines d'un château bâti par Foulques Nerra.

MONTREUIL-SOUS-BOIS, vge (Seine), arr. de Sceaux, à 6 kil. E. de Paris; 13,607 hab. Culture très importante de pêches renommées. Manufacture pour la fabrication des capsules de guerre. Fabr. de porcelaine, cuirs vernis, tuileries, fours à plâtre.

MONTREUIL-SUR-MER, *Bragum monasterium*, s.-préf. (Pas-de-Calais), près de la rive dr. de la Canche, à 15 kil. de son embouch. dans la Manche et sur le chemin de fer d'Arras à Boulogne; 3,473 hab. Collège. Fabr. de toiles, raffineries de sel. Pâtés de bécasses. Église Saint-Saulve, du XIVe siècle. Citadelle. — Poste militaire sous les Romains, cette ville avait, au IXe siècle, ses comtes particuliers; elle reçut une charte de commune en 1188. Le traité de Brétigny, 1360, la donna aux Anglais; Duguesclin la reprit en 1370. Les Impériaux s'en emparèrent en 1537.

MONTREVAULT, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. de Cholet, sur l'Èvre; 844 hab. Marché aux bestiaux.

MONTREVEL, ch.-l. de cant. (Ain), arr. de Bourg, sur la Reyssouse; 1,515 hab. Comm. de grains et de bestiaux.

MONTREVEL (LE MARÉCHAL DE). *V.* BAUME-MONTREVEL (LA).

MONTRICHARD, ch.-l. de cant. (Loir-et-Cher), arr. de Blois, sur la rive dr. du Cher; 3,020 hab. Ruines d'un château fort du XIe siècle et d'anciennes murailles. Comm. de bois et de vins.

MONT-ROLAND, vge (Jura), arr. et à 6 kil. N. de Dôle; 350 hab. Ruines d'une abbaye dont on attribuait la fondation à Roland, et d'une statue colossale du même personnage.

MONTRICOUX, vge (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban, sur une colline et près de la rive dr. de l'Aveyron; 1,357 hab. Entouré de fortifications du moyen âge. Église et maison de templiers. Pierres de taille; comm. de grains, bestiaux, fruits.

MONTROSE ou **MONTROSS** (JACQUES **GRAHAM**, COMTE ET DUC DE), né à Édimbourg en 1612, m. en 1650, servit d'abord dans le parti des *Covenantaires*; mais ayant été chargé d'une mission auprès de Charles Ier, il fut touché de son affabilité et défendit sa cause contre le Long-Parlement. En 1645, à la tête des royalistes d'Écosse et d'Irlande, il battit lord Elcho à Perth, lord Burleigh à Aberdeen, le comte d'Argyll à Innerlochy, déposa les armes sur l'ordre réitéré du roi, et se retira en France où il refusa le grade de lieutenant général, puis en Allemagne où il se distingua dans la guerre de Trente ans, et fut fait maréchal de l'Empire. A la mort de Charles Ier, il offrit ses services à Charles II, alors à La Haye, reçut quelques secours du roi de Danemark, de la reine Christine de Suède, du Holstein et du prince d'Orange, débarqua dans les Orcades, et leva l'étendard royal sur les côtes du comté de Caithness. Attaqué à l'improviste par David Lesly, il fut vaincu, se sauva, déguisé en paysan, mais fut livré par un de ses anciens officiers nommé Aston, conduit à Édimbourg, et, après mille outrages, condamné à être pendu, puis écartelé. Le cardinal de Retz a dit de lui : « C'est un de ces hommes qui ne se rencontrent plus dans le monde, et qu'on ne retrouve que dans Plutarque. » Walter Scott l'a mis en scène dans son roman de *l'Officier de fortune*.

V. Napier, *Montrose and the Covenanters*, Londres, 1838, 2 vol.; Grant, *Life of the marquis of Montrose*, 1859. B.

MONTROSE, v. et port d'Écosse (Forfar), sur une presqu'île à l'embouchure du South-Esk dans la mer du Nord; 14,980 hab. dans la paroisse. 2 phares. Pêche de saumons; armement pour la pêche de la baleine. Paquebots pour Londres, Dundee, etc. Grande exportation de blé. Fabr. de toiles. Jolies résidences modernes au milieu de vieilles maisons. — Baliol y céda la couronne d'Écosse à Édouard Ier, en 1296.

MONTROUGE (**LE GRAND**), vge (Seine), à 6 kil. S. de Paris, arr. de Sceaux; 6,371 hab. Aux environs, immenses carrières de pierres de taille, auj. épuisées. Fabriques de produits chimiques, carton-pâte, toiles cirées, cuirs vernis, bougies, savons, colle forte, couleurs, etc. Fort construit en 1841.

MONTROUGE (**LE PETIT**), anc. vge dépendant du précédent avant 1860, et depuis réuni à Paris, 14e arr.; 19,910 hab. lors de l'annexion, pour le Grand et le Petit Montrouge. Hospice de La Rochefoucauld, fondé en 1781.

MONT-SAINT-JEAN. *V.* WATERLOO.

MONT-SAINT-MICHEL, rocher et vge (Manche), arr. et à 16 kil. S.-O. d'Avranches, à 9 kil. N. de Pontorson; 1,184 hab. Bâti sur un rocher isolé au fond de la baie de Cancale, au milieu de grèves mouvantes, à 50 mèt. au-dessus de l'Océan, et à 5 kil. de la côte; entouré de hautes et épaisses murailles, flanquées de tours et de bastions. Les marées en font une île, mais il est auj. réuni au continent par une digue dont la construction a provoqué une vive polémique entre les ingénieurs et les archéologues. Au-dessus du village, au sommet du rocher est le château, dominé par une antique église du Xe siècle : c'était une maison de force et de correction; Napoléon III lui a enlevé cette destination. C'est là que Louis XI institua l'ordre de Saint-Michel. — Le Mont-Saint-Michel fut assiégé en vain par les Anglais, en 1417 et en 1423. C'est dans la baie du Mont-Saint-Michel que se produisent les plus hautes marées des côtes de France.

MONTSALVY, ch.-l. de cant. (Cantal), arr. d'Aurillac; 1,022 hab. Toiles grises, cire, châtaignes. Belle église ogivale. Près de là, ruines du château de *Mandulphe* et amas de blocs énormes dit *mur du Diable*.

MONTSAUCHE, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. de Château-Chinon; 1,614 hab. — Près de là est le *lac des Settons*, vaste réservoir de 400 hectares de superficie et contenant 22 millions de mètres cubes d'eau, servant à grossir la Cure et l'Yonne pour le flottage et la navigation. Ce lac fut formé en 1855-58, dans la vallée marécageuse de la Cure, au moyen d'un barrage en granit de 271 m. de longueur sur 20 de hauteur.

MONTSCHAU. *V.* MONTJOIE.

MONTSERADO. *V.* MESURADO.

MONTSERRAT, île de l'océan Atlantique, une des petites Antilles dans le groupe des *Leeward islands*, possession anglaise, à 42 kil. S.-O. d'Antigua, 60 N.-O. de la Guadeloupe; 83 kil. carr.; 13 kil. sur 10; 8,693 hab., dont 7,000 noirs.

Climat agréable et salubre. Ch.-l. Plymouth. Rhum, sucre. — Découverte par Christophe Colomb, 1493. Colonisée par les Anglais en 1632.

MONTSERRAT, *Mons Edulius* ou *Serratus*, montagne de l'Espagne (Catalogne), prov. et à 40 kil. O. de Barcelone; 1,237 m. de hauteur. A mi-côte était un célèbre monastère de bénédictins.

MONTSOREAU, vge (Maine-et-Loire), arr. de Saumur, sur la rive g. de la Loire; 752 hab. Ruines imposantes d'un château bâti au XVe siècle.

MONT-SUR-LOIR. *V.* CHATEAU-DU-LOIR.

MONTSURS, ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. de Laval; 1,791 hab. Toiles, grains, bestiaux.

MONT-TERRIBLE, MONT-TONNERRE. *V.* TERRIBLE, TONNERRE.

MONTUCLA (JEAN-ETIENNE), mathématicien, né à Lyon en 1725, m. en 1799, étudia chez les jésuites de sa ville natale, fit son droit à Toulouse, et se rendit à Paris, où il se lia avec les savants les plus connus, notamment avec Dalembert. Il travailla pendant quelques années à la *Gazette de France*, journal presque entièrement consacré alors à la littérature et aux sciences, publia ensuite une édition entièrement refondue des *Récréations mathématiques* d'Ozanam, mais garda l'anonyme; les éditions postérieures portent les initiales C. G. F. (Chanla, géomètre forésien), du nom d'une propriété qui avait appartenu à sa famille. En 1754, il donna une *Histoire des recherches sur la quadrature du cercle*, in-12, nouv. édit. par Lacroix, 1830, in-8°, et, en 1758, une *Histoire des mathématiques*, 2 vol. in-4°. Dans une 2e édition, 1799-1809, 4 vol. in-8°, les deux derniers volumes sont en grande partie l'œuvre de Lalande. L'*Histoire des mathématiques* est un travail plein d'érudition et propre à fournir de bons et utiles renseignements; mais il manque de cet esprit philosophique qui pourrait faire comprendre au lecteur les progrès successifs des mathématiques. La partie écrite par Lalande est inférieure à la 1re. Montucla fut nommé secrétaire de l'intendance de Grenoble en 1761; 3 ans après, il accompagna Turgot, chargé d'établir une colonie à Cayenne. A son retour, il devint 1er commis des bâtiments de la couronne et censeur royal, fut ruiné par la Révolution, et devint membre associé de l'Institut. V.

MONTYON. *V.* MONTHYON.

MONVEL (JACQUES-MARIE BOUTET DE), acteur et auteur dramatique, né à Lunéville en 1745, m. en 1812. Il débuta, en 1770, à Paris, dans le rôle d'Egisthe de la *Mérope* de Voltaire, et, pendant 10 années, il eut, à côté de Molé, le plus grand succès dans les jeunes premiers de la tragédie et de la comédie. Forcé de quitter la France en 1781, par un ordre de police dont le motif est inconnu, il passa en Suède, où il devint lecteur du roi. Il était revenu à Paris en 1789; les principes démocratiques l'exaltèrent outre mesure; plus tard, il regretta ses entraînements, et le public les lui pardonna. Ses meilleurs rôles étaient Don Diègue du *Cid*, Auguste de *Cinna*, l'abbé de l'Épée dans le drame de ce nom. Il se retira en 1806. Monvel obtint aussi des succès, comme auteur, dans la comédie, le drame et l'opéra comique. On a de lui 26 pièces, un roman historique, *Frédégonde et Brunehaut*, et des poésies fugitives. Ses principales œuvres de théâtre, auj. à peu près oubliées, malgré le succès qu'elles eurent dans le temps, sont : *l'Amant bourru*, comédie en 3 actes et en vers libres, 1777; *les Victimes cloîtrées*, drame en 4 actes, en prose, 1791; *Blaise et Babet*, 1783; *Sargines*, 1788; *Roméo et Juliette*, 1792, etc., opéras comiques. Il fut, sous l'Empire, professeur au Conservatoire et membre de la 4e classe de l'Institut. Mlle Mars était sa fille. J. T.

MONVILLE, vge (Seine-Inférieure), arr. de Rouen; 2,417 hab. Filat. de coton, fabr. d'indiennes. Dévasté par une trombe en 1845.

MONVOISIN (RAYMOND-AUGUSTE QUINSAC), peintre, né à Bordeaux en 1795, m. en 1870, fut élève de Pierre Guérin, et obtint le grand prix en 1822, sur le sujet d'*Oreste et Pylade*. Ses principales œuvres sont : *St Gilles surpris dans sa retraite par le roi des Goths*, à l'église Saint-Leu; *la Naissance de la Vierge*, 1830, à Notre-Dame-de-Lorette; *l'Exaltation de Sixte-Quint*, 1831, et *Jeanne la Folle*, 1834, au Luxembourg; *Charles IX à ses derniers moments*, 1835, au musée de Montpellier; *la Bataille de Denain*, 1836, au musée de Versailles; *la Séance du 9 thermidor*, 1837; *le Christ en croix*, 1838; *les Derniers moments du poète Gilbert*, 1839.

MONZA, anc. *Mogontia*, v. du roy. d'Italie, située sur le Lambro, prov. de Milan; 28,012 hab. Fondée au VIe siècle par la reine Théodelinde. Fabr. de calicots, rouenneries, chapeaux de feutre. Cathédrale ogivale de Saint-Jean, du XIVe siècle, où l'on conserve la couronne de fer des rois lombards. Ruines d'un palais de Frédéric Barberousse. Aux environs, palais d'été du roi, parc et jardin botanique.

MOOK ou **MOOKER**, vge du roy. des Pays-Bas (Limbourg); 1,288 hab. Victoire des Espagnols sur Louis et Henri de Nassau, qui furent tués, en 1574.

MOORAT (SAMUEL MEGUERDITCH-), né à Tokat (Asie Mineure) en 1760, m. à Madras en 1816, fit ses études chez les mékhitaristes de Venise, puis se rendit aux Indes, où il fit une fortune considérable. Il en destina par testament une partie à l'éducation des enfants pauvres de sa nation, sous la direction des mékhitaristes. L'établissement fondé en 1834, à Padoue, fut transféré à Paris en 1846. On y enseigne, outre les langues orientales, le français, l'anglais, l'histoire et la littérature, les sciences et les beaux-arts. C—A.

MOORE (JOHN), médecin et littérateur écossais, né à Stirling en 1730, m. en 1802, fut employé dans les hôpitaux militaires de Maestricht et de Flessingue, 1747-48, alla compléter ses études à Londres et à Paris, exerça son art à Glasgow, puis voyagea sur le continent avec un fils de la duchesse d'Argyll.

On a de lui : *Coup d'œil sur la société et les mœurs en France, en Suisse et en Allemagne*, 1779, 2 vol.; *Coup d'œil sur la société et les mœurs en Italie*, 1781, 2 vol.; ces deux ouvrages ont été traduits en français par H. Rieu, Genève, 1781, 4 vol., et [illegible] l'anglais, sous le titre de [illegible] 2 vol.; deux romans, *Zeluco* et *Edouard*, trad. par [illegible], 4 vol. in-18, l'autre en 1797, 3 vol. in-12; *Vues des causes et des progrès de la Révolution française*, 1795, 2 vol. etc.

MOORE (SIR JOHN), général anglais, fils du précédent, né à Glasgow en 1761, servit dans la guerre d'Amérique, fut député au parlement après la paix de 1783, prit part à l'expédition contre la Corse, 1794, devint en 1796 gouverneur de Sainte-Lucie, dut rentrer en Angleterre pour rétablir sa santé, se distingua dans les troubles de l'Irlande, et fut nommé major général, 1799, assista à la 2e bataille d'Aboukir et à la prise d'Alexandrie. Il fut chargé, en 1808, de secourir, avec un corps d'armée de 10,000 hommes, le roi de Suède attaqué par la France, le Danemark et la Russie, puis envoyé en Espagne comme général en chef. Il ne s'entendit pas avec les généraux espagnols : obligé, après la défaite de ses lieutenants, d'opérer sa retraite devant le maréchal Soult, il fut atteint au port de la Corogne, au moment de s'embarquer, obligé de livrer bataille et tué en combattant avec la plus grande valeur, 1809.

MOORE (THOMAS), [illegible], né à Dublin en 1780, m. en 1852, fit ses études à l'université de sa ville natale, entra au barreau, et débuta dans la carrière des lettres, dès 1800, par une traduction en vers anglais d'*Anacréon*, publiée sous le pseudonyme de Thomas Little, et qui obtint un très grand succès. Nommé secrétaire de l'Amirauté aux îles Bermudes, il en prit occasion pour visiter l'Amérique du Nord, et fit paraître, à son retour, un livre sur *les Mœurs américaines*. Pendant quelques années, il publia des brochures ou des poèmes satiriques, dans lesquels il se moquait des travers contemporains avec malice et gaieté, mais sans attirer sur lui une bien vive attention. Les *Mélodies irlandaises* (trad. en français par Mme L. Belloc), écrites pour des airs populaires ou dont il composa lui-même la musique, révélèrent à l'Irlande un poète plein de patriotisme, de chaleur et de sensibilité. La réputation de Moore fut consacrée par deux poèmes romantiques, tout pleins d'imaginations orientales, que revêtent les couleurs les plus éclatantes du style : *Lalla Rookh*, 1817, trad. en français par A. Pichot, et *les Amours des anges*, 1823, trad. en prose française par Davésiès de Pontès et par Mme Belloc, 1823, en vers par E. Aroux, 1829, et par Moutardier, 1830. Le sujet de ce dernier poème est pris dans le 2e verset du chap. VI de la Genèse : « Les fils de Dieu virent que les filles des hommes étaient belles, et ils prirent pour femmes celles qui leur plurent. » Moore voulut aussi donner, sous la forme du roman, un tableau de la lutte du christianisme naissant contre le paganisme expirant; cet ouvrage, intitulé : *l'Epicurien*, 1827, fut trad. en français par A. Renouard et par Mme Aragon. S'engageant même dans la polémique religieuse, Moore écrivit les *Voyages d'un gentilhomme irlandais à la recherche d'une religion*, 1833, 2 vol. trad. en français par l'abbé Didon. Parmi ses travaux historiques, il faut citer : *Mémoires du capitaine Rock*, 1829, trad. en français par L. Nachet, peinture fidèle de l'état de l'Irlande; *Mémoires de lord Edward Fitzgerald*, 1831, 2 vol.; l'histoire de l'Irlande, dans l'*Encyclopédie* de Lardner; *Vie de Sheridan*, trad. en français par J.-T. Parisot, 1826, 2 vol. Moore avait reçu de lord Byron, son ami, le soin de publier ses Mémoires; il se laissa gagner par des sollicitations de la famille du poète, ne fit imprimer que des lambeaux sous le titre de *Journal de lord Byron*, trad. en français par Mme Belloc, 1830, et par Paulin Pâris, 1832, et il consentit à la destruction du manuscrit.

Ses *Œuvres poétiques* ont été réunies à Londres, 1840-42, 10 vol. Ses *Mémoires* ont été publiés par lord John Russell, Londres, 1853-56, 8 vol. — V. de Loménie, *Galerie des contemporains illustres par un homme de rien*.

MOORSLEDE, v. de Belgique (Flandre occidentale), arr. d'Ypres; [illegible] hab. Fabr. de toiles dites de Courtrai. École de sourds-muets.

MOORZEELE, v. de Belgique (Flandre occidentale,) arr. et à 5 kil. O. de Courtrai; 626 hab. Toiles dites de Courtrai.

MOOSE-RIVER, riv. de l'Amérique du Nord (Nouvelle-Bretagne), sort du lac Misinake et se jette dans la baie d'Hudson. Cours de 450 kil. au N.-E.

MOOUI, en anglais *Mowi*, île du grand Océan, la seconde en grandeur du groupe des Sandwich; ch.-l. Raheina; superf., 1,537 kil. carr.; 17,420 hab. Sol montagneux, mais fertile.

MOPSUCRÈNE, c.-à-d. *fontaine de Mopsus*, anc. ville d'Asie Mineure (Cilicie des Plaines), près de Tarse et au pied du Taurus. L'empereur Constance y mourut, en 361.

MOPSUESTE, c.-à-d. *autel de Mopsus*, auj. *Messis*, anc. v. d'Asie Mineure (Cilicie des Plaines), sur le Pyramus, au N. de Malle et au S. d'Anazarbe, devait, dit-on, son nom à un oracle de Mopsus. Embellie par l'empereur Adrien. Patrie de Théodore de Mopsueste. Il y eut un évêché au v^e siècle.

MOPSUS, devin, fils d'Apollon et de Manto, prêtre à Claros, lutta avec Calchas pour l'excellence de son art, et fut vainqueur. Il périt en combattant Amphiloque. Honoré comme un demi-dieu après sa mort, il eut un oracle à Malle en Cilicie. — Un autre devin du même nom accompagna les Argonautes dans leur expédition.

MOQUEGUA, v. du Pérou, ch.-l. d'un département du même nom, au pied des Andes; 3,581 hab. — Le dép. de Moquegua a 15,459 kil. carr. et 28,786 hab.; formé d'une bande étroite de territoire entre les Andes et le grand Océan; il renferme de riches dépôts de salpêtre et de guano. C. P.

MOQUIN-TANDON (HORACE-BÉNÉDICT-ALFRED), botaniste et médecin, né à Montpellier en 1804, m. en 1863, professeur de zoologie à l'Athénée de Marseille en 1829, fut appelé, en 1833, à la chaire de botanique de la Faculté des sciences de Toulouse et à la direction du Jardin botanique de la même ville, obtint en 1853 la chaire d'histoire naturelle médicale à la Faculté de médecine de Paris, et entra, l'année suivante, à l'Académie des sciences. Moquin-Tandon entremêlait à ses recherches scientifiques quelques travaux littéraires: sans parler des pièces de vers en idiome languedocien qu'il publia dans divers recueils du Midi, il fit paraître en 1836, sous le titre de *Carya Magalonensis* (le Noyer de Maguelone), et comme un manuscrit du XIV^e siècle, un badinage qui mit en défaut la clairvoyance de Raynouard lui-même.

On a de lui, outre des Mémoires insérés dans le recueil du Muséum d'histoire naturelle : *Essais sur les dédoublements, ou multiplications d'organes dans les végétaux*, Montpellier, 1826; *Monographie de la famille des Hirudinées*, 18[illegible] et 1846; *Chenopodearum monographica enumeratio*, Paris, 18[illegible]; *Éléments de tératologie végétale*, 1841; *Histoire naturelle des mollusques terrestres et fluviatiles de la France*, 1855, 2 vol.

MORA, v. d'Espagne (Aragon), prov. de Téruel; 3,284 hab. [illegible]

MORA, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. de Tolède; 7,21[illegible] hab. Savon, passementerie.

MORA-DE-EBRO, v. d'Espagne (Catalogne), prov. de Tarragone, près de l'Èbre; 3,816 hab. Savon, eau-de-vie.

MORABAD *V.* MORADABAD.

MORABIN (JACQUES), érudit et philologue, né à La Flèche vers 1695, m. à Paris en 1762, fut docteur de la Faculté de Navarre et secrétaire du lieutenant de police de Paris. Il protégea Chamfort dans sa jeunesse.

On a de lui des traductions de quelques ouvrages de Cicéron, du Traité *des Lois*, 1719; du *Brutus*, 1722; et du traité apocryphe *de la Consolation*, 1720. Il a composé d'original : *Histoire de l'exil de Cicéron*, 1725, in-12; *Histoire de Cicéron*, 1745, 2 vol. in-4°; *Nomenclator ciceronianus*, 1757, in-12.

MORADABAD ou **MORABAD**, v. de l'Hindoustan anglais (prov. Nord-Ouest), sur la Ramganga; 64,217 hab. Ch.-l. d'un district de 5,884 kil. carr. et de 112,243 hab.

MORAES (FRANCISCO), romancier portugais du XVI^e siècle, né à Braga, assassiné à Évora, fut attaché à l'ambassade que Jean III envoya auprès de la cour de France. Il est auteur d'un roman célèbre, *Palmerin*, où il y a de l'imagination et du style et que continua Diego Fernandez.

MORAL-DE-CALATRAVA, v. d'Espagne (Manche), prov. et à 20 kil. de Ciudad-Real; anc. commanderie de l'ordre de Calatrava. Pop. de la commune : 5,071 hab.

MORALÈS (CHRISTOFORO), célèbre musicien, né à Séville au commencement du XVI^e siècle, chantre à la chapelle pontificale sous Paul III, est un des meilleurs compositeurs dans le genre religieux parmi les prédécesseurs de Palestrina. On a de lui des messes et des motets.

MORALÈS (LOUIS), célèbre peintre espagnol, surnommé *el Divino* (le divin), né à Badajoz en 1509, m. en 1586 ou 1590. On possède de lui un grand nombre d'ouvrages : un style sévère [illegible]. C'est un homme [illegible], qui travaillait avec [illegible] ses contours, [illegible]. Il savait parfaitement dégrader et fondre ses teintes; mais il excelle surtout dans l'expression de la douleur. Le Louvre a de lui un beau christ couronné d'épines et portant sa croix. Philippe II l'ayant mandé pour travailler à la décoration de l'Escurial, l'artiste déploya un tel luxe que le monarque offensé le renvoya chez lui. Mais le goût du public changea : Moralès tomba dans la misère, et le roi, touché de pitié, lui accorda une pension de 300 ducats, en 1581. A. M.

MORALÈS (AMBROSIO), historiographe de Philippe II, né à Cordoue en 1513, m. en 1590, embrassa l'état ecclésiastique, et enseigna la littérature à Alcala.

On lui doit : une continuation de la *Chronique* d'Ocampo, Alcala, 1574-77, et Cordoue, 1586, 3 vol. in-fol., véritable étude de style; un *Voyage dans les royaumes de Léon, de Galice et des Asturies*, Madrid, 1765, in-fol.; des *Antiquités des villes d'Espagne*, Cordoue, 1575; et des dissertations philosophiques. Ses Œuvres complètes ont été publiées à Madrid, 1791-92.

MORALITÉS, nom donné, pendant le moyen âge, d'abord à des poèmes imaginés ou traduits des anciens et contenant des enseignements utiles, à des légendes et à des Vies de saints versifiées, et même à des sermons, puis à certaines pièces destinées à la représentation théâtrale, et dont les personnages, presque toujours allégoriques, se proposaient dans leurs dialogues un but d'instruction.

MORAND (SAUVEUR-FRANÇOIS), né à Paris en 1697, m. en 1773, devint 1^{er} chirurgien de la Charité en 1730, puis de l'Hôtel des Invalides, et membre de l'Académie de chirurgie. Il contribua beaucoup aux progrès de la chirurgie en France; il alla étudier à Londres le procédé de Cheselden pour l'opération de la taille, l'adopta et le simplifia.

Il a laissé : *Traité de la taille au haut appareil*, 1728, in-12; *Recueil d'expériences et d'observations sur la pierre*, 1743, 2 vol. in-12; *Opuscules de chirurgie*, 1768-72, 2 part. in-4°. D—G.

MORAND (PIERRE DE), poète dramatique, né à Arles en 1701, m. en 1757, vint à Paris en 1731, fut reçu avocat au parlement en 1739, mais se livra tout entier aux études littéraires. Il écrivit des pièces et des prologues pour le théâtre de la duchesse du Maine. Ses principales compositions sont : *Teglis*, 1735; *Childéric*, 1736, tragédies jouées avec succès au Théâtre-Français; *l'Esprit de divorce*, comédie, 1738; *les Peines de l'amour*, et *les Travaux d'Hercule*, ballets héroïques. Ses Œuvres ont été imprimées sous ce titre : *Théâtre et Œuvres diverses de Morand*, Paris, 1751, 3 vol. in-12. Il a été, avec Rousseau de Toulouse et l'abbé Prévost, l'un des fondateurs du *Journal encyclopédique* en 1756.

MORAND (JEAN-ANTOINE), architecte, né à Briançon en 1727, m. en 1794, élève de Servandoni et de Soufflot, bâtit en 1757 la salle de spectacle de Lyon, fut appelé à Parme en 1759 pour y élever un théâtre à machines, et, de retour à Lyon, construisit sur le Rhône un pont de bois de 17 arches, qui porta son nom. Ayant en 1793 contribué à la défense de Lyon contre la Convention, il périt sur l'échafaud.

MORAND (LE COMTE LOUIS-CHARLES-ANTOINE-ALEXIS), né à Pontarlier en 1771, m. en 1835, entra au service à 20 ans, fit la campagne d'Égypte en 1798 et fut nommé général de division à Austerlitz. Il se distingua à Eylau, à Friedland, à Essling, à Eckmühl, à Wagram, en Russie, à Lutzen, etc. Aide de camp de Napoléon I^{er}, et pair de France pendant les les Cent-jours, il se battit à Waterloo; condamné à mort par coutumace en 1816, il put rentrer en France en 1819, et vécut dans la retraite jusqu'en 1830. Il fut alors nommé commandant de la 6^e division militaire et pair de France. Il avait publié, en 1829 : *de l'Armée selon la Charte et d'après l'expérience des dernières guerres*, système conçu en vue surtout de diminuer les charges du budget. J. T.

MORANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Cosenza, 9,269 hab.

MORAS, brg (Drôme), arr. de Valence, entouré de murs et dominé par un château ruiné; 3,733 hab. Toiles, soie, chaux, briques, tuiles.

MORAT, en allemand *Murten*, v. de Suisse, sur le lac de son nom, cant. et à 15 kil. N. de Fribourg; 3,733 hab. Les Suisses, qui y battirent Charles le Téméraire le 22 juin 1476, y avaient construit un monument avec les os des Bourguignons; les Français le détruisirent en 1798. Une colonne en pierre, de 19 m. de haut, remplace cet ossuaire depuis 1822. Vieilles murailles.

MORAT (LAC DE), en Suisse, formé par la Broye, baigne les cantons de Vaud et de Fribourg, et verse ses eaux dans celui de Neuchâtel; 27 kil. carr.; 50 m. de profondeur.

MORATA (OLYMPIA FULVIA), née à Ferrare en 1526, m. en 1555, fille du professeur Morato, et élevée à la cour du duc de Ferrare, se livra avec ardeur à l'étude des lettres anciennes, et composa, en grec et en latin, des dialogues et des poésies qui furent alors fort remarqués. Convertie à la religion réformée par la duchesse Renée, fille de Louis XII, Olympia épousa le médecin allemand Grunthler, [illegible], fut [illegible] de fuir l'Italie, et mourut [illegible] à Heidelberg. Ses Œuvres ont été [illegible] 15[illegible].

V. Noltenius, *Vita Olympiæ Moratæ*, 1775, [illegible] *Olympia Ful-*

via Morata, 1803; Turnbull, *Olympia Morata, her life and times*, Boston [illegible]; Bonnet, *Vie d'Olympia Morata*, 2e éd., 1851.

MORATELLA, v. forte d'Espagne, prov. de Murcie; 11,2[illegible].

MORATOR, nom des esclaves publics chargés, dans les cours[illegible] du cirque, chez les anc. Romains, de tenir fermées les portes des *carceres* où étaient les chevaux d'une course, et de les ouvrir au signal donné pour le départ. C. D—Y.

MORATIN (Nicolas-Fernandez), poète espagnol, né à Madrid en 1737, m. en 1780, a écrit pour le théâtre 3 pièces dans le goût français : *la Petimetra*, 1762; *Hormesinda*, 1770, et *Guzman le Bon*, 1777. On a de lui un poème didactique sur la chasse, *Diane*, 1765, et un chant épique, *les Vaisseaux de Cortez détruits*, 1785. Son style est abondant, correct, harmonieux.

MORATIN (Leandro-Fernandez), poète comique, fils du précédent, né à Madrid en 1760, m. en 1828, fut protégé par Jovellanos, Florida-Blanca et le prince de la Paix. Il vint en France à la suite du comte de Cabarrus, 1787, et put aussi étudier le théâtre français. Nommé par le roi Joseph directeur de la Bibliothèque royale de Madrid, il conserva ce poste jusqu'à la restauration de Ferdinand VII, se retira à Barcelone, ne s'y crut pas en sûreté et passa en France, 1817. Il retourna en Espagne après la révolution de 1820, mais revint se fixer à Bordeaux, puis à Paris, où il resta jusqu'à sa mort. Moratin a surtout réussi dans la comédie; il y tient le premier rang parmi les Espagnols; il n'a donné au théâtre que 5 ouvrages originaux : *le Vieillard et la Jeune Fille, le Café, le Baron, la Jeune Hypocrite* et *le Oui des jeunes filles*. Les deux dernières comédies sont ses chefs-d'œuvre. Dans toutes il y a un sujet bien choisi, de l'élégance, du style, de la finesse et de l'esprit; mais on n'y trouve pas la force comique qui fait les grands maîtres. Molière fut le modèle de Moratin, qui mit au théâtre une traduction libre du *Médecin malgré lui* et de *l'École des Femmes*. On lui doit encore des *Poésies diverses*, dans lesquelles il y a de fort jolies choses. Il a publié, l'année même de sa mort, les *Origines du théâtre espagnol*, ouvrage précieux pour l'histoire littéraire de son pays.

Ses comédies ont été traduites en français, avec une *Notice* sur sa vie, par E. Hollander, 1855.

MORAVA, *Margus*, riv. de la Serbie, formée de deux branches, la Morava serbe et la Morava bulgare. Nées aux monts Tchemerné et Tchardagh, la 1re passe près de Krouchevatz, la 2e à Leskovatz et près de Nisch. La Morava coule au N., et se jette dans le Danube, à 8 kil. au-dessous de Semendria. Cours de 300 kil.

MORAVA ou **MARCH**, anc. *Marchus, Margus* et *Marus*, riv. de l'Autriche-Hongrie (Moravie). Source au mont Schneeberg, sur les confins de la Bohême et de la Moravie. Cours, au S., de 456 kil., navigable depuis Goding; passe à Olmütz, Kremsier, sépare la Basse-Autriche de la Hongrie, reçoit la Thaya, la Miava, etc., et se jette dans le Danube, à 13 kil. au-dessus de Presbourg.

MORAVES (Frères), association religieuse, connue d'abord sous le nom de *Frères de l'Unité* ou *Frères Bohêmes*, et que le curé Michel Bradacz forma, en 1457, avec les débris des Hussites qui n'avaient pas voulu se soumettre aux décisions du concile de Bâle. Établis en Bohême, où, dès l'an 1500, ils possédaient de nombreuses communautés, les Frères de l'Unité furent poursuivis par le roi Ferdinand, et beaucoup d'entre eux allèrent se réfugier en Prusse et en Pologne, où le traité de Sandomir leur garantit la liberté de leur culte, 1470. Sous Maximilien II, qui se montra plus favorable, ceux qui étaient restés en Bohême établirent leur siège principal à Fulneck, en Moravie, d'où ils prirent le nom de *Frères Moraves*. Leur communauté, persécutée de nouveau pendant la guerre de Trente ans, ne parvint à se reconstituer qu'en 1722, grâce à la protection du comte de Zinzendorf, qui permit à quelques-unes de leurs familles de fonder une colonie à Hernnhut, dans la Haute-Lusace. Les membres de cette colonie, auxquels se joignirent un grand nombre d'émigrés appartenant aux diverses communions protestantes, prirent dès lors le nom d'*Hernnhutes*, et se divisèrent en trois *Tropes* ou confessions : le trope luthérien, le calviniste et le morave, formé en partie des descendants des anciens Frères Bohêmes. Chaque trope, sous la surveillance des *Anciens*, célèbre la Cène selon les rites de son Église; mais le service divin a lieu en commun. Les Hernnhutes admettent la Confession d'Augsbourg, en ajoutant une importance particulière au dogme du péché originel et de la justification par la mort du Sauveur, qui est l'objet principal de leur culte, et dont le nom préside à tous les actes de la société. Ils vénèrent la Bible comme la parole de Dieu, avec qui, selon eux, ils peuvent se mettre en communication par la lumière intérieure; car ils croient que la révélation se continue dans chacune de leurs communautés. Ces communautés sont divisées en *classes* ou *chœurs*, déterminés par les différences d'âge, de sexe et d'état, et confiés à la direction d'administrateurs qui président à l'éducation des enfants, aux actes civils et religieux, à la conduite morale et aux intérêts matériels de leur communauté. En outre, 2 [illegible] celui des *Anciens* et celui des *Surveillants*, s'occupent des affaires générales de chaque communauté; mais toutes [illegible] la société entière sont renvoyées devant la conférence des Anciens, siégeant à Berthelsdorf (Lusace), et qui doit rendre compte de son administration aux *synodes*, assemblées [illegible] tous les sept ans. Les Frères Moraves, qu'on a surnommés les Quakers de l'Allemagne, sont fort unis entre eux; ils s'assemblent souvent pour des repas en commun ou des cérémonies religieuses, et se distinguent par une piété douce, une grande austérité et un amour prononcé pour l'ordre et la paix. Ils portent un costume uniforme, d'une couleur foncée, sont d'une propreté extrême, cultivent avec succès l'industrie, les arts, surtout la musique, et ont des écoles florissantes à Hernnhut et à Nieski (Silésie). Outre ses établissements en Lusace et dans d'autres parties de l'Allemagne, la société morave, qui compte plus de 70,000 membres, possède des communautés en Hollande, en Angleterre, en Russie et aux États-Unis.

V. Spangenberg, *Idea fidei fratrum*, Barby, 1779; [illegible], *de l'Origine et de l'organisation des communautés évangéliques*, Gotha, 1822. D—I—R.

MORAVIE (Margraviat de), en allem., *Mähren*, prov. de l'empire austro-hongrois (pays de la couronne autrichienne), bornée au N. par la Silésie prussienne et la Silésie autrichienne, à l'E. par la Hongrie, au S. par la Basse-Autriche, à l'O. par le roy. de Bohême, a une superf. de 22,229 kil. carr., et 2,153,407 hab., dont 72 sur 100 sont Slaves, 26 Allemands, 2 Juifs; 95 pour 100 catholiques, 3 pour 100 protestants, le reste israélites. La Moravie est assez montagneuse. Les monts Sudètes forment la frontière de Silésie; les monts de Moravie, celle de la Bohême, et les monts Karpathes, celle de Hongrie. Des contreforts de ces montagnes sillonnent la Moravie dans toutes les directions, et la partie méridionale seule a des plaines plus étendues. La March ou Morava est le fleuve principal du pays; l'Oder et la Vistule y ont leur source. Les districts montagneux sont peu fertiles; le midi l'est beaucoup. Climat doux. Les vignes étaient si étendues qu'en 1803 il fut interdit d'en planter davantage. Cependant les vins sont peu estimés. L'agriculture, la pêche et l'élève des bestiaux y prospèrent. Mines de fer considérables. Industrie active des draps, des laines et des toiles. La Moravie est divisée en 2 cercles, Brünn et Olmütz; v. princ. : Iglau, Prossnitz et Sternberg. Université à Olmütz. — La Moravie fut habitée jusqu'en 407 par les Quades, ensuite par les Rugiens et les Hérules, et, depuis 548, par les Longobards. Ceux-ci furent suivis par des Esclavons et des Bulgares, qui, de la rivière de Morava, s'appelèrent *Moraves*. Après la chute du royaume des Avares, les Moraves formèrent un royaume sous le nom de Grande-Moravie; ses limites dépassaient de beaucoup celles de la Moravie actuelle, et il comprenait la Moravie, la Bohême, le Voigtland, la Misnie, la Lusace, le Brandebourg, la Poméranie, la Silésie, etc. Les Moraves embrassèrent le christianisme, que St Cyrille leur prêcha, 856. Après de longues luttes avec l'empire germanique, le roy. de Moravie fut dissous, 908, et partagé entre l'Allemagne, la Bohême et la Hongrie. En 1056, il fut incorporé en entier à la Bohême, et, en 1086, érigé en margraviat. Il appartient à l'Autriche depuis 1526. E. S. et G. H.

MORAWA. V. Morava.

MORAY (Comté de). V. Elgin.

MORBECQUE, v. du dép. du Nord, arr. d'Hazebrouck; 3,768 hab. Brasseries, fabr. d'huile, comm. de draps.

MORBEGNO, brg du roy. d'Italie, prov. de Sondrio, près de la rive gauche de l'Adda; 3,567 hab. Moulineries de soie.

MORBIER, vge (Jura), arr. de Saint-Claude; 1,657 hab. Fabr. de grosse horlogerie.

MORBIHAN, golfe de France, formé par l'océan Atlantique sur la côte S. du dép. du même nom, au-dessous de Vannes; peu profond et parsemé de petites îles habitées par des pêcheurs; 18 kil. sur 8. Morbihan, en celto-breton, veut dire *mer petite*.

MORBIHAN (Le), dép. du N.-O. de la France, formé d'une partie de la Bretagne; touchant à l'océan Atlantique, au S. Superf., 6,797 kil. carr. Pop., 521,614 hab. Ch.-l. Vannes; 4 arrond.; s.-préf. : Lorient, Ploermel et Pontivy. La péninsule de Quiberon, les îles d'Houat, d'Hoëdic, de Groix et de Belle-Ile font partie de ce département. Mines de plomb et de fer; pierre de taille, granit, argile à potier. Peu d'industrie. Élève de porcs. Comm. de bestiaux, excellent beurre, miel, sel, sardines. Territoire peu fertile; beaucoup de landes incultes. Il est arrosé par la Vilaine, l'Auray et le Blavet, et traversé par le canal de Nantes à Brest. Il dépend de l'évêché de Vannes, de la cour d'appel et de l'académie de Rennes et du XIe corps d'armée (Nantes).

MORCELLI (Étienne-Antoine), archéologue, né à Chiari

en 1737, m. en 1821, étudia chez les jésuites de sa ville natale, puis à Rome, où il devint professeur d'éloquence, 1771, et, après la suppression de son ordre, fut bibliothécaire du cardinal Albani. En 1791, il retourna à Chiari et y remplit les fonctions de prévôt de l'église principale. On a de lui : *de Stylo inscriptionum latinarum lib. III*, Rome, 1780, in-4°, traité didactique de tous les genres d'inscriptions, avec leurs formules, leur style propre, et de nombreux exemples pris dans l'antiquité, depuis les inscriptions des monuments publics jusqu'aux inscriptions privées, comme épitaphes, vœux, affiches de jeux, collèges ou corporations, etc. Toutes sont accompagnées d'un commentaire.

On cite encore, parmi les ouvrages de Morcelli : *Kalendarium Ecclesiæ Constantinopolitanæ*, Rome, 1788, 2 vol. in-4°; *Africa christiana*, Brescia, 1817-18, 3 vol.; *Operum epigraphicorum volumina quinque*, Padoue, 1819, in-4°; *Dello scrivere degli antichi romani*, Milan, 1822, etc. Les œuvres archéologiques de Morcelli ont été réunies sous le titre d'*Opera epigraphica*, Padoue, 1818-25, 5 vol. in-4°. Il faut y ajouter le *Lexicon Morcellianum*, Bologne, 1835, 3 vol. in-4°.

MORCHANSK. *V.* MORSCHANSK.

MORCONE, v. du roy. d'Italie, prov. de Bénévent; 7,220 hab.

MORDELLES, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes; 2,485 hab. Beau pont d'une seule arche sur le Meu.

MORDUANS ou **MORDUINS**, peuple de la Russie d'Europe, d'origine finnoise, répandu dans les gouvernements de Kazan, Simbirsk, Orenbourg, Nijni-Novgorod et Penza, sur les bords du Volga et de l'Oka.

MORE (THOMAS), en latin *Morus*, lord chancelier d'Angleterre, né à Londres en 1480, m. en 1535, fit ses études à Oxford, où il se lia avec Érasme, et était un avocat distingué à Londres, lorsque, ayant atteint l'âge fixé par la loi, il fut élu membre du Parlement. Il se signala d'abord par son opposition au gouvernement; mais, introduit par Wolsey auprès de Henri VIII, il fut nommé successivement membre du Conseil privé, trésorier de l'Échiquier, et, après la disgrâce de Wolsey, lord chancelier. Jusque-là, il avait joui de la plus haute faveur du monarque, sans que son intégrité ni son désintéressement en souffrissent la plus légère atteinte. Mais comme il ne pouvait approuver ni le divorce du roi, ni son projet de mariage avec Anne de Boleyn, ni surtout les réformes que le roi voulait introduire dans l'Église, il lui rendit les sceaux, après les avoir eus en sa possession pendant 2 ans, et se retira dans sa maison de Chelsea. Sommé ensuite de prêter le serment de suprématie, il refusa, fut enlevé à sa retraite et enfermé à la Tour de Londres, en même temps que son ami Fisher, évêque de Rochester, emprisonné pour la même cause. Ils furent décapités à peu de jours de distance. More avait vu arriver sa dernière heure avec une fermeté stoïque, et il renouvela sur l'échafaud sa profession de foi contre la suprématie, qu'il regardait comme contraire aux lois de l'Église et de l'Angleterre. Durant sa faveur et pendant sa disgrâce, il n'avait pas cessé un moment de cultiver les lettres, et il fut un des génies les plus aimables, les plus spirituels et un des meilleurs écrivains de son époque. Dès l'âge de 20 ans, il était déjà connu de l'Europe savante par ses vers latins et par une Histoire de Pic de la Mirandole, qui excitait l'admiration de Budé et d'Érasme. Ses ouvrages ont été publiés en 2 vol. in-fol., l'un qui renferme ses écrits en anglais, Londres, 1559, l'autre ses écrits en latin, Louvain, 1566. Le plus connu de tous est son *Utopie* ou *de Optimo reipublicæ statu, deque nova insula Utopia*, Louvain, 1516, in-4°, traduite en anglais par Ralph Robinson, en 1551, 1809, 2 vol. in-8°, et en français par Leblond, 1580, par Gueudeville, Amsterd., 1730, in-12, et par Th. Rousseau, 1789; c'est un plan de constitution sociale dans le goût de la *République* de Platon, et plus impraticable encore. Sa *Vie* a été écrite par son gendre Roper, Oxford, 1716. En 1808, des *Mémoires de Th. Morus* ont été publiés à Londres par Cuyley, 2 vol. in-4°.

V. D. Nisard, *Études sur la Renaissance*, Paris, 1855, 3 vol. in-12; Dareste, *Thomas Morus et Campanella*, 1843. C. N.

MORE, finale d'un grand nombre de noms géographiques de l'Irlande, appartient à la langue nationale de ce pays et signifie *montagne*.

MOREAU (JACOB-NICOLAS), littérateur né à Saint-Florentin (Bourgogne) en 1717, m. en 1803, fut conseiller à la Chambre des comptes de Provence, renonça à la magistrature pour venir à Paris, et se livrer à l'étude des lettres, de l'histoire, de la politique et de la législation. Louis XV et Louis XVI le chargèrent de plusieurs missions délicates; il seconda le gouvernement par ses écrits, fut récompensé par les titres de premier conseiller de Monsieur (Louis XVIII), de bibliothécaire de la reine, d'historiographe de France, et chargé de rassembler les chartes et autres monuments de la législation française depuis Charlemagne.

On a de lui : *l'Observateur hollandais*, journal politique, sous forme de lettres, dirigé contre l'Angleterre, 1755-59, 3 vol.; *Mémoires pour servir à l'histoire de notre temps*, 1727, 2 vol. in-12; *Mémoires pour servir à l'histoire des Cacouas*, 1757, in-12, ouvrage satirique, dirigé contre les philosophes; *Leçons de morale, de politique et de droit public*, 1773, et *Devoirs d'un prince réduits à un seul principe*, Versailles, 1775, livres composés pour l'éducation du Dauphin (Louis XVI); *Lettres historiques sur le Comtat Venaissin et la seigneurie d'Avignon*, 1768; *Lettre d'un magistrat sur la justice due aux protestants*, 1787; *Principes de morale publique, ou Discours sur l'histoire de France*, 1777-1789, 21 vol., non terminé; *Exposition et défense de la constitution de la monarchie française*, 1789, 2 vol., etc.

MOREAU (JEAN-MICHEL), ordinairement appelé Moreau *jeune*, graveur, né à Paris en 1741, m. en 1814, élève de Lelorrain et de Lebas, orna d'estampes les plus belles éditions du XVIIIe siècle, succéda à Cochin comme dessinateur des Menus-Plaisirs du roi, 1770, composa les dessins des fêtes du mariage et du sacre de Louis XVI, devint membre de l'Académie, 1788, et dessinateur du cabinet du roi. Un voyage en Italie, 1785, donna plus de franchise et de noblesse à sa manière. En 1793, il fit partie de la commission des arts, et, en 1797, fut nommé professeur aux écoles centrales de Paris. Son œuvre contient plus de 2,000 pièces, composées pour les œuvres de Delille, La Fontaine, Molière, Montesquieu, Racine, Raynal, Regnard, Voltaire, J.-B. Rousseau, etc. Moreau a beaucoup d'imagination; ses dessins sont remarquables par l'élégance et le goût.

MOREAU (JEAN-VICTOR), célèbre général, né à Morlaix en 1763, m. en 1813, était fils d'un avocat, et étudia le droit à Rennes. Il parvint en 1787 au grade de prévôt de l'École, fut chef du parti parlementaire tant que ce parti fit de l'opposition, et tourna contre lui la force populaire quand la magistrature se mit en garde contre l'esprit révolutionnaire. En 1792, Moreau conduit un bataillon de volontaires à l'armée du Nord, se distingue dans une foule de combats, devient général de brigade en 1793, général de division en 1794, commande l'aile droite de Pichegru et concourt à la conquête de la Hollande. En 1796, il reçoit le commandement de l'armée de Rhin-et-Moselle, envahit l'Allemagne, repousse Wurmser près de Mannheim, bat l'archiduc Charles à Rastadt et à Heydenheim, puis, apprenant les revers de Jourdan, commence cette retraite admirable, dans laquelle 2 armées ne purent l'entourer, et d'où il ramena 18 canons ennemis, 2 drapeaux et près de 7,000 prisonniers. L'année suivante, il reprit le fort de Kehl; mais il fut arrêté dans ses succès par les préliminaires de paix de Léoben. Il tomba dans la disgrâce du Directoire parce qu'il avait tardé à lui faire parvenir les preuves de la trahison de Pichegru, et resta 18 mois sans emploi; puis, envoyé sous Schérer en Italie, il accepta le commandement en chef après nos premières défaites, et avec 20,000 hommes arrêta pendant plus d'un mois 90,000 Russes et Autrichiens. Rappelé à l'armée du Rhin, il assista, avant de partir, à la bataille de Novi, et, après la mort de Joubert, fit encore une de ces retraites savantes qui empêchent l'ennemi de profiter de ses succès. Moreau, passant par Paris, y vit Bonaparte, le seconda au 18 brumaire, en se chargeant de surveiller les directeurs Moulin et Gohier, prisonniers au Luxembourg, et franchit le Rhin le 25 avril 1800. Cette campagne d'Allemagne fut une série de triomphes contre le général Kray, l'archiduc Jean, l'archiduc Charles; les victoires de Stockach, Engen, Mœsskirch, Biberach, Hochstett, Neubourg, Landshut, furent couronnées par celle de Hohenlinden, qui assurait la prise de Vienne, si l'armée française n'eût été arrêtée par la paix de Lunéville, 1801. De retour à Paris, Moreau se maria, et, poussé par sa femme, sa belle-mère et ses amis, il ne se trouva point à sa place au second rang. Jaloux de Bonaparte, il refusa pourtant d'entrer dans le complot de Cadoudal et de Pichegru (*V. ces noms*), mais ne les dénonça pas, et fut condamné à 2 ans de détention, 1804. Sa captivité ayant été changée en exil, il partit pour les États-Unis, où il vécut jusqu'en 1813. A cette époque, l'empereur de Russie, Alexandre Ier, lui fit faire des propositions qu'il accepta, et le vainqueur des coalitions vint, de concert avec un autre Français, Bernadotte, prince royal de Suède, tracer le plan d'une invasion de la France. Dès le début de la bataille de Dresde, 27 août 1813, un boulet lui fracassa le genou droit et la jambe gauche; on l'emporta en Bohême, et il y expira le 2 septembre. Moreau était un général savant, calculateur, d'une incontestable supériorité comme tacticien, mais stratégiste moins consommé.

V. A. de Beauchamp, *Vie politique, militaire et privée du général Moreau*, 1814. — V. son *Éloge* par Garat, et par Hyde de Neuville, 1814. J. T.

MOREAU (HÉGÉSIPPE), poète, né à Paris en 1810, m. en 1838. Orphelin de bonne heure, placé au séminaire de Fontainebleau par l'un de ses parents, il vint bientôt chercher fortune à Paris, devint compositeur d'imprimerie, puis maître d'étude, ne trouva que déceptions et misère, et mourut de phthisie à l'hôpital de la Charité. Ses poésies, pleines de grâce et de fraîcheur, ont été publiées sous le titre *le Myosotis*, 1re édit., 1838, in-18; 3e édit., 1851, in-18.

MOREAU (FRANÇOIS-JOSEPH), médecin, né à Auxonne en 1789, m. en 1862, fut élu membre de l'Académie de médecine

de Paris en 1821, et obtint en 1830 la chaire d'obstétrique à la Faculté.

Son ouvrage capital est un *Traité pratique des accouchements*, 1838-41, 2 vol. et atlas in-fol.

MOREAU-CHRISTOPHE (Louis-Mathurin), administrateur et publiciste, né à Loches (Indre-et-Loire) en 1800, m. en 1881, fut d'abord avocat, puis sous-préfet, et devint inspecteur général des prisons. Il conserva ces dernières fonctions jusqu'en 1848. Partisan du système cellulaire, il a publié un grand nombre de brochures sur le régime des prisons. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1833.

Son principal ouvrage est intitulé : *Code des prisons de 1670 à 1861*, 2e édit., 1869, 4 vol.

MOREAU DE JONNÈS (Alexandre), statisticien, né près de Rennes en 1778, m. en 1870, partit comme volontaire en 1792, servit en Europe et aux colonies jusqu'en 1814, entra dans l'administration en 1817, et fut chargé par le ministère du commerce de diriger la publication de la *Statistique générale de la France*. Correspondant de l'Académie des sciences (section de géographie et de navigation) depuis 1816, il fut élu, en 1849, membre libre de l'Académie des sciences morales.

On a de lui : *Recherches statistiques et économiques sur les pâturages des différentes contrées de l'Europe*, 1819 ; *Histoire physique des Antilles françaises*, 1822 ; *Recherches sur les changements produits dans l'état physique des contrées par la destruction des forêts*, 1825 ; *le Commerce au dix-neuvième siècle*, 1827, 2 vol. ; *Statistique de l'Espagne*, 1834 ; *Statistique de la Grande-Bretagne et de l'Irlande*, 1838, 2 vol. ; *Recherches statistiques sur l'esclavage colonial*, 1841 ; *Éléments de statistique*, 1847 ; *Statistique de l'agriculture en France*, 1848 ; *Statistique des peuples de l'antiquité, Égyptiens, Hébreux, Grecs, Romains et Gaulois*, 1851 ; *Aventures de guerre du temps de la République et du Consulat*, 1859.

MOREAU DE LA ROCHETTE (Franç.-Thomas), agronome, né en 1720 à Rigny-le-Féron (Aube), m. en 1791, était directeur des fermes à Melun, lorsqu'il acheta, en 1751, la terre inculte de la Rochette. En 13 années, il sut en tirer 1,000,000 d'arbres de tige, et 31,000,000 de plants forestiers. Il fut nommé, en 1767, inspecteur général des pépinières royales. Il créa à Urcel (Aisne) la 1re manufacture de sulfate de fer qu'ait eue la France.

MOREAU DE LA SARTHE (Jacques-Louis), médecin, né en 1771 près du Mans, m. en 1826. Une blessure à la main droite l'ayant forcé d'abandonner son art, il se consacra à la littérature médicale.

Il a donné, entre autres ouvrages estimés : *Essai sur la gangrène humide*, 1776 ; *Éloge de Vicq-d'Azyr*, 1797 ; *Esquisse d'un cours d'hygiène*, 1799 ; *Traité historique et pratique de la vaccine*, 1801. On trouve de lui un grand nombre d'articles dans le *Journal de médecine*.

MOREAU DE SAINT-MÉRY (Médéric-Louis-Élie), né à la Martinique en 1750, m. en 1819, vint se faire recevoir avocat au parlement de Paris. Nommé avocat au conseil supérieur de Saint-Domingue, il fut chargé d'étudier la législation de nos colonies, et rédigea son travail sous les yeux de Louis XVI. Président de l'assemblée des électeurs de Paris en 1789, il montra, dans les premières journées de la Révolution, du courage et de la modération. Il proposa, dit-on, de nommer La Fayette commandant de la garde nationale. Député de la Martinique à l'Assemblée constituante, forcé par les événements à passer en Amérique, il s'y fit imprimeur-libraire, revint en France en 1798, rédigea en partie le code colonial et maritime, fut nommé administrateur général des États de Parme, Plaisance et Guastalla, 1802, puis disgracié, en 1806, pour avoir manqué d'énergie devant une tentative de désobéissance. En 1817, Louis XVIII lui fit une pension.

Il a laissé : *Lois et constitutions des colonies françaises de l'Amérique sous-le-Vent, de 1550 à 1785*, Paris, 1784-90, 6 vol. in-4° ; *Abrégé des sciences et des arts*, Philadelphie, 1796, in-12 ; *Description de la partie espagnole de Saint-Domingue*, ibid., 1796, 2 vol. ; *Description de la partie française de la colonie de Saint-Domingue*, ibid., 1797-98, 2 vol. in-4°, etc. J. T.

MORÉE, anc. *Péloponèse*, presqu'île de l'Europe méridionale, qui termine au S.-O. le roy. de Grèce et est rattaché à l'Hellade par l'isthme de Corinthe ; entre les golfes de Lépante et de Patras au N., la mer Ionienne à l'O., la mer de Candie au S., et l'Archipel à l'E. ; par 36° 22'-38° 18' lat. N., et 18° 46'-21° 12' long. E. ; 21,466 kil. carr. ; 645,000 hab. Sol montagneux, surtout au centre, et arrosé par le Gastouni, le Vasili-Potamo, le Rouphia, etc. Sur les côtes, bordées d'îles (Sapienza, Cérigo, etc.), sont les golfes d'Arcadie, de Kalamata, de Kolokythia et de Nauplie. Climat et température très variés. Le sol est fertile en blé, vins, fruits, raisins, huile, et était jadis couvert de mûriers (*morus*), d'où lui vient son nom. Élève d'abeilles, vers à soie, bétail. (*V.*, pour les divisions politiques, Grèce [Royaume de].) — La Morée, conquise par les Turcs de 1463 à 1479, leur fut enlevée par les Vénitiens, 1687-1715. Revenue aux Turcs en vertu de la paix de Passarowitz, 1718, elle forma l'eyalet ou pachalik de Tripolitza, divisé en 19 cantons régis par des waiwodes, non compris le Maïna, qui était indépendant de fait. Elle fut ravagée par les Égyptiens d'Ibrahim pendant la guerre de l'Indépendance, 1821-28. Les Français, sous les ordres du général Maison, les en chassèrent, ainsi que les Turcs, en 1828.

MORÉE (Château de), fort sur la côte N. de la Morée, à l'entrée du golfe de Lépante, à 9 kil. N.-E. de Patras, vis-à-vis celui de Roumélie. Bâti par Bajazet II en 1482 et pris par les Français en 1828.

MORÉE, ch.-l. de cant. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme, sur le Loir ; 700 hab. Combats des 14 et 16 déc. 1870, entre les Français et les Allemands.

MOREL (Eustache). *V.* Deschamps.

MOREL (Guillaume), savant imprimeur, né au Teilleul, près de Mortain, en 1505, m. en 1564, succéda à Turnèbe, en 1555, dans la charge de directeur de l'imprimerie royale.

Outre des éditions d'auteurs grecs (Aristote, Strabon, Dion Chrysostome), il a donné : des observations sur le traité *de Finibus* de Cicéron, Paris, [illegible] ; des *Variæ lectiones* sur Denys l'Aréopagite ; des traductions du grec en français du *Traité de l'usage des images approuvé par le VIIe concile de Nicée*, et du *Traité des Images* de St Jean Damascène. C. N.

MOREL (Frédéric), dit *l'Ancien*, né en Champagne en 1523, m. en 1583, fut directeur de l'imprimerie royale en 1571, et gendre de Vascosan. C'était un savant helléniste.

On lui doit : la traduction française des traités *de la Providence*, *de l'Âme*, et *de l'Humilité*, de St Chrysostome, Paris, 1557, in-16 ; *Discours du vrai amour de Dieu*, ibid. C. N.

MOREL (Frédéric), *le Jeune*, fils du précédent, né en 1558 à Paris, m. en 1630, imprimeur du roi pour l'hébreu, le latin, le grec et le français, devint, par l'amitié d'Amyot, professeur d'éloquence au Collège royal en 1585. Il publia de belles éditions d'Aristote, de Strabon, de Dion Chrysostome, avec préfaces et corrections, et des traductions, soit en latin soit en français, d'écrivains grecs des premiers siècles de l'Église.

On a encore de lui : *Observatiuncula in Strabonem*, Paris, 1620, in-fol. ; *Commentarius in Catullum, Tibullum et Propertium*, 1604, in-fol. ; *Selectiora Martialis epigrammata græce expressa*, 1601, in-fol. ; *Commentarii et conjectanea in P. Statii sylvas*, 1601, in-4°. C. N.

MOREL (Claude), né en 1574, m. en 1626, frère du précédent, lui succéda dans la direction de son imprimerie particulière en 1617, et eut le titre d'imprimeur du roi en 1623. Il a publié des éditions de St Basile, St Cyrille, St Grégoire de Nazianze, Archimède, Philostrate, etc. C. N.

MOREL (Gilles), fils du précédent, m. vers 1650, fut aussi imprimeur du roi, puis conseiller au grand conseil. Dans le petit nombre de ses éditions, on distingue la *Bibliothèque des Pères grecs*, Paris, 17 vol. in-fol. C. N.

MOREL (Benoit), médecin aliéniste, né en 1809 à Vienne (Autriche) de parents français, m. en 1873, fit ses premières études à Phalsbourg et à Metz, professa la philosophie à l'Athénée de Luxembourg, vint étudier la médecine à Paris sous Longet et Falret, et fut reçu docteur en 1839. Après des voyages dans diverses contrées de l'Europe, dont il rendit compte dans les *Annales médico-psychologiques*, il fut nommé, en 1848, médecin en chef de l'asile des aliénés de Maréville, près de Nancy, et passa en la même qualité, en 1856, à l'asile de Saint-Yon à Rouen. On lui doit : *Études cliniques*, 1851-52, 2 vol. ; *Traité des dégénérescences physiques, intellectuelles et morales de l'espèce humaine*, 1857 ; *Traité théorique et pratique des maladies mentales*, 1860 ; de nombreux travaux, insérés dans les *Archives de médecine* et autres recueils, sur l'hérédité morbide, sur l'épilepsie larvée, sur le goître et le crétinisme, sur le délire émotif, l'alcoolisme, la folie hystérique, etc.

MOREL DE VINDÉ (Ch.-Gilbert, vicomte), agronome et littérateur, né à Paris en 1759, m. en 1842, fut d'abord conseiller au parlement ; président, en 1790, d'un des six tribunaux de district de Paris, il donna sa démission après l'arrestation de Louis XVI à Varennes, vécut dans la retraite et l'étude jusqu'en 1814, fut appelé à la Chambre des pairs en 1815, et entra à l'Académie des sciences en 1824.

On a de lui : *Morale de l'enfance*, 1790, en 512 quatrains moraux ; *Observations sur les assolements*, 1815 ; *Essai sur les constructions rurales*, 1824 ; *Considérations sur le morcellement de la propriété*, 1826, etc.

MOREL-FATIO (Antoine-Léon), peintre de paysages et de marines, né à Rouen en 1810, m. en 1871, fut nommé en 1852 conservateur des collections maritimes au Louvre, et accompagna l'escadre française pendant la campagne de Crimée. Ses principaux tableaux sont : *Vue de l'île de Wight*, 1833 ; *Sauvetage du brick Ontario* et *Coup de vent dans la rade d'Alger*, 1835 ; *Combat d'Algésiras*, 1836 ; *l'Attaque d'Alger par l'amiral Duperré*, 1837 ; *Entrée du port du Havre* et *Vue de Saint-Malo*, 1838 ; *le Combat du Vengeur*, 1840 ; *Saint-Jean d'Ulloa*, 1841 ; *Victoire du cap Saint-Vincent*, 1842 ; *le Négrier*, 1843 ; *Pêcheurs normands* et *Marée basse*, 1844 ; *Bombardement de Tanger*, 1845 ; *Un naufrage*, 1847 ; *Coup de vent au sud de l'île d'Elbe*, 1848 ; *l'Île de la Tortue*, 1849 ; *Vue du port de Brest* et *Vue de Bomarsund*, 1855 ; *Vue de Toulon*, 1857, etc. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1846.

On lui doit une *Notice des collections maritimes du Louvre*, publiée en [illegible].

MORELIA, v. du Mexique, cap. de l'État de Michoacan. (*V.* Valladolid.)

MORELL (André), numismate distingué, né à Berne en

1646, m. en 1703, vint à Paris en 1680, et fut nommé conservateur adjoint du cabinet des médailles à la Bibliothèque royale. N'étant pas payé, il se plaignit, et fut 2 fois mis à la Bastille ; il quitta un pays ingrat, retourna en Suisse, et accepta, en 1694, la garde du cabinet du prince de Schwarzbourg-Arnstadt. On a de lui : *Specimen universæ rei nummariæ antiquæ*, Paris, 1683; *Thesaurus Morellianus, sive familiarum Romanarum numismata omnia*, Paris, 1734, 2 vol. in-fol. ; *Thesauri Morelliani numismata aurea, argentea, ærea, cujusque moduli XII priorum imperatorum*, Amsterdam, 1752, 3 vol. in-fol. Ces deux derniers ouvrages, publiés par Havercamp, formaient alors le recueil le plus complet de médailles consulaires et impériales.

MORELL (Thomas), savant ecclésiastique anglican, né à Eton (Buckingham) en 1703, m. en 1784, fut, en dernier lieu, curé de Kew et de Twickenham.

Il a publié de bonnes éditions du *Dictionnaire latin* d'Ainsworth et du *Lexique grec* de Hédéric; une édition des *Contes de Cantorbéry* de Chaucer; un *Thesaurus græcæ poeseos*, Eton, 1752, à l'imitation du *Gradus ad Parnassum*.

MORELLA, *Bisgarri*, v. d'Espagne (Valence), prov. et à 60 kil. N. de Castellon-de-la-Plana, située sur une montagne entourée de vieux murs et défendue par une forteresse. Le chef carliste Cabrera la prit et la défendit héroïquement contre les constitutionnels. Don Carlos lui conféra le titre de *comte de Morella;* Espartero reprit cette ville en 1840. Pop. de la commune : 7,190 hab.

MORELLET (L'abbé André), né à Lyon en 1727, m. en 1819, étudia en Sorbonne avec succès, se chargea d'une éducation particulière qui lui procura l'occasion de visiter l'Italie, 1752, revint à Paris, et fut bientôt recherché dans les sociétés littéraires les plus distinguées, celles de Mme Geoffrin et du baron d'Holbach, dont il était loin toutefois de partager l'athéisme. Après plusieurs années de travail, il visita, en 1772, l'Angleterre et la Suisse, où Franklin, à Londres, et Voltaire dans son château de Ferney, l'accueillirent avec cordialité. Voltaire, qui s'amusait de ses bons mots, l'avait surnommé l'*abbé Mords-les*. Il trouva cependant un adversaire redoutable dans l'abbé Galiani, qui avait plus d'esprit que lui. Une pension de 4,000 fr. lui fut donnée en 1783, et il remplaça l'abbé Millot à l'Académie française en 1785. Privé par la Révolution de ses ressources, l'abbé Morellet ne vécut que de son travail ; il sauva chez lui les archives, les titres et le manuscrit du *Dictionnaire* de l'Académie, dépôt qu'il conserva jusqu'en 1803. Alors il fut nommé membre de l'Institut, puis en 1807 du Corps législatif. Lié d'amitié avec Malesherbes, Turgot, Diderot, Dalembert, Marmontel, l'abbé Morellet se distingua surtout par son esprit railleur. On a de lui: *Préface des Philosophes*, 1760, pamphlet contre la comédie des *Philosophes*, de Palissot, et qui fit enfermer Morellet à la Bastille pendant 2 mois, parce qu'il avait, dans sa brochure, lancé un trait un peu vif contre la princesse de Robecq; une traduction du traité *des Délits et des peines* de Beccaria, 1766; *Prospectus d'un nouveau Dictionnaire de commerce*, 1769; *Nouveau Dictionnaire de commerce*, ouvrage qui l'occupa 20 ans, et qu'il abandonna incomplet, 1769-1789; *le Cri des familles, la Cause des pères*, 1794, après le 9 thermidor; *Mélanges de littérature et de philosophie*, 1818, 4 vol., choix fait par lui-même dans ses écrits. Il avait laissé, sur sa vie et la société de son temps, des *Mémoires* de peu d'intérêt; ils ont été publiés en 2 vol., 1821; 2e édit., augmentée, 1822. Morellet fut aussi un des plus laborieux rédacteurs de l'*Encyclopédie* et du *Dictionnaire de l'Académie*. C'était un homme instruit, de beaucoup d'esprit, mais qui n'a produit aucun ouvrage durable. — *V.* le *Discours de réception* de Lemontey, son successeur à l'Académie française, et la réponse de Campenon.

MORELLI (Jacques), bibliographe, né à Venise en 1745, m. en 1819, entra dans l'ordre des dominicains, et fut nommé, en 1778, gardien de la bibliothèque de Saint-Marc, à l'enrichissement de laquelle il travailla pendant 50 ans avec passion. Estimé de tous les savants de l'Europe, il devint pensionnaire des gouvernements d'Italie et d'Autriche, membre de toutes les académies d'Italie, et correspondant de celles de Paris, de Berlin et de Gœttingue. Ses écrits se recommandent par une science consommée et un jugement sain ; on doit lui savoir gré surtout d'avoir remis en évidence une foule de manuscrits, de lettres, d'opuscules, tant anciens que modernes, extrêmement rares et estimés. Il a découvert l'*Oraison contre Leptine* par Aristide, la *Déclamation* de Libanius en l'honneur de Socrate, divers fragments de *Dion Cassius*, des *Éléments harmoniques* d'Aristoxène. Il donna, en 1774, le *Catalogue* de la bibliothèque de Venise, et légua à cette ville 20,000 manuscrits.

La plus grande partie de ses œuvres a été imprimée sous le titre trop modeste de : *Operette di Jacopo Morelli*, Venise, 1820, 3 vol.

MORELLY, écrivain du XVIIIe siècle, né, à ce que l'on croit, à Vitry-le-François, où il fut précepteur, a laissé des ouvrages pleins d'utopies communistes : *le Prince, ou Traité des qualités d'un grand roi et système d'un sage gouvernement*, Amst., 1751, 2 vol. in-12 ; *la Basiliade, ou Naufrage des îles flottantes*, 1753, 2 vol. in-12, poème en 14 chants, en prose; *le Code de la nature*, 1755, in-12, ouvrage qu'on attribua à Diderot, et que La Harpe réfuta longuement dans sa *Philosophie du dix-huitième siècle*.

MORELOS (José-Maria), prêtre et patriote mexicain, né à Apatzingan (Michoacan) en 1780, fut d'abord soldat, puis entra dans les ordres et devint curé d'Acapulco. Lorsque le curé de Dolorès, Hidalgo, appela pour la 1re fois les Mexicains aux armes, en 1810, Morelos devint son ami et son compagnon d'armes. Il le remplaça, en 1811, à la tête des patriotes, et fut un des premiers à mettre en avant, pour son pays, le projet d'une constitution républicaine. Il prit et pilla la ville d'Oajaca, soutint un siège de 2 mois dans celle d'Izucar, répondit aux cruautés des généraux espagnols par d'atroces représailles; mais finit par être battu, pris et fusillé en 1815. Son nom a été donné à la ville de Valladolid, capitale du Michoacan, et à l'un des États de la république mexicaine. (*V.* Valladolid et *l'art. suivant.*) E. D—y.

MORELOS, État du Mexique, au centre; 5,253 kil. carr.; 154,946 hab. Cap. Cuernavaca.

MORENA (SIERRA-), *Mariani montes*, chaîne de montagnes de l'Espagne, s'étendant de l'E.-N.-E. à l'O.-S.-O., depuis la source du Guadalimar jusqu'au cap Saint-Vincent, entre la Nouvelle-Castille, l'Estramadure espagnole et l'Alemtéjo au N., l'Andalousie et l'Algarve au S. Elle sépare les vallées du Tage et du Guadalquivir, et prend, en Espagne, les noms de Sierra de Pedrochès, de Cordoba, de Constantina, de Guadalcanal, de Monasterio, d'Albaleyra, d'Aroche; en Portugal, ceux de Sierra de Caldeira et de Monchique. Le versant du S. est escarpé. Les sommets les plus élevés sont les monts Poya (1,264 m.), Cumbre d'Aracena (1,717 m.), et Sagra (2,398 m.). Cette chaîne tire son nom, qui signifie *chaîne noire*, des cistes, chênes à kermès, bruyères et autres arbustes à feuillage obscur dont elle est couverte. Mines d'argent, plomb, cuivre, mercure. Le ministre Olavidès établit, en 1767, dans la Sierra Morena, plusieurs colonies allemandes et suisses, dont les principales sont Carolina et Carlotta.

MORÉRI (Louis), né à Bargemont (Var), en 1643, m. en 1680, entra dans les ordres à Lyon, devint aumônier de l'évêque d'Apt, Gaillard de Longjumeau, et se consacra à la rédaction d'un *Grand Dictionnaire historique* dont la 1re édit., Lyon, 1673, in-fol., fut dédiée à son évêque, qui en avait, dit-on, conçu le plan et réuni les premiers matériaux. Moréri faisait imprimer la 2e, qui parut en 1681, 2 vol. in-fol., lorsqu'il mourut. L'érudition de ce biographe est souvent en défaut; on a relevé dans son œuvre beaucoup d'erreurs; mais Bayle lui-même, qui a fait son *Dictionnaire critique* pour les relever et pour suppléer aux lacunes de son devancier, juge qu'on lui doit de la reconnaissance. Les corrections et suppléments de Leclerc, Goujet, etc., fondus dans l'édition de Drouet, Paris, 1759, 10 vol. in-fol., font de l'ouvrage, comme a dit Voltaire, « une ville nouvelle bâtie sur l'ancien plan ». J. T.

MORES. *V.* Maures.

MORESNET, vge de Belgique, prov. de Liège; 642 hab. Mines de zinc, dites *de la Vieille-Montagne* ou *d'Altenberg*, alimentant la fonderie de Liège, beaucoup de fabriques de laiton de la Belgique et du N. de la France, et fournissant une grande partie du zinc consommé en Europe.

MORET, *Moretum*, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau, sur le Loing et près de la Seine; 1,853 hab. Cette ville, autrefois importante, avait le titre de comté; les Anglais la prirent en 1420; Charles VII la reprit en 1430 et la fit entourer de murailles. Henri IV acheta le comté en 1604, et le donna à Jacqueline de Breuil. On y remarque une église du XIIe siècle et les ruines d'un château. Vins; exploitation de pierres dures, scieries de marbre, moulins à tan et à farines. Bifurcation des chemins de fer de Paris à Marseille, et de Paris à Clermont et à Nîmes.

MORET (Antoine de **BOURBON**, comte de), fils naturel de Henri IV et de Jacqueline de Breuil, comtesse de Moret, né en 1607 à Fontainebleau, légitimé l'année suivante, m. en 1691, prit parti pour Gaston, duc d'Orléans, contre Richelieu, et disparut après le combat de Castelnaudary, 1632. Il y fut probablement tué; on prétendit cependant qu'il survécut et se retira dans une solitude en Anjou sous le nom de Frère Jean-Baptiste.

MORETO Y CABANA (Augustin), poète comique espagnol du XVIIe siècle, émule de Calderon, fut, comme lui, protégé par Philippe IV, et se fit prêtre sur la fin de sa vie. Ses pièces, composées de 1650 à 1676, se distinguent par l'élégance et le bon goût; le style en est pur et naturel. Rival souvent

heureux de Calderon dans le genre comique, il a plus de gaieté, et ses situations sont plus plaisantes. Il est le premier qui ait mis sur le théâtre espagnol la comédie de caractère. Les auteurs français l'ont souvent imité : le *Don Japhet d'Arménie* de Scarron est traduit presque littéralement du *Marques del Cigarral*, la comédie *No puede ser* (Cela ne peut être) a fourni des scènes à *l'Ecole des Maris* de Molière, qui imita également Moreto dans *la Princesse d'Élide*.

Les Œuvres de Moreto ont été recueillies à Valence, 1676 et 1703, 3 vol. in-4°; on les a insérées dans le *Trésor du théâtre espagnol*, Paris, 1838, t. IV. — *V. l'Hist. de la littér. espagnole* de Puibusque et celle de Ticknor (trad. en franç.), t. II, p. 403 et suiv. B.

MORETTA, brg du roy. d'Italie, arr. de Saluces, au confluent du Pô et de la Vraita; 3,244 hab.

MOREUIL, ch.-l. de cant. (Somme), arr. de Montdidier, sur l'Avre; 3,115 hab. Bonneterie, extraction de tourbe. Beau château. Hôpital.

MOREZ ou **MOREY**, ch.-l. de cant. (Jura), arr. et à 22 kil. N.-E. de Saint-Claude, sur la Bienne, au fond d'une gorge étroite, près de la frontière suisse; 5,419 hab. Pont d'une seule arche très hardie. Fabr. considérable de lunettes, horlogerie et clouterie; scieries de bois, tanneries.

MORFONTAINE. *V.* MORTEFONTAINE.

MORG-AB, MORGHAB ou **MURG-AB**, anc. *Margus*, riv. du Khorassan persan et du Turkestan russe, coule à l'O.-S.-O., puis au N.-O., arrose l'oasis de Merv (*V. ce mot*), et se perd, chez les Turcomans, dans un désert de sable qui le sépare du Djihoun. Cours de 800 kil.

MORGAGNI (JEAN-BAPTISTE), anatomiste célèbre, né à Forli dans la Romagne en 1682, m. à Padoue en 1771. Elève de Valsava et d'Alberti, il dirigeait, à 22 ans, une société savante. Nommé professeur à Padoue en 1715, à la place de Vallisneri, il devint membre de la plupart des académies de l'Europe; l'empereur Joseph II le combla d'honneurs. Morgagni a montré, le premier, l'importance de l'anatomie comme base de l'étude des maladies.

Parmi ses nombreux ouvrages, on remarque : *Adversaria anatomica*, recueil d'observations anatomiques, publié d'abord en plusieurs parties, réunies ensuite sous le titre d'*Adversaria omnia*, Padoue, 1741, in-4°; *de Sedibus et causis morborum per anatomen indagatis*, Bassano, 1761, in-4°, et Paris, 1822, 8 vol. in-8°, trad. en français par Desormeaux et Destouet, 1820-1823, 6 vol.

MORGAN (HENRI), chef de flibustiers anglais, né vers 1637, fils d'un riche fermier du pays de Galles, servit d'abord sur un corsaire, puis équipa un bâtiment, et se fit si bien connaître par ses entreprises qu'un vieux chef de flibustiers, Mansfield ou Manswelt, le prit pour son lieutenant. Mansfield mourut peu après, en 1663, et Morgan lui succéda. Il se distingua moins par des courses d'aventures que par de grandes entreprises : avec 12 vaisseaux et 700 hommes, il rançonna d'abord une ville de l'île de Cuba, saccagea Porto-Bello, et détruisit Maracaïbo. Il avait acquis une grande fortune en moins d'une année, s'était retiré à la Jamaïque, et songeait à se reposer, quand, sur les instances de ses camarades, il partit avec 37 bâtiments, s'empara de l'île de Santa-Catalina sur la côte de Nicaragua, et, avec 1,300 hommes, marcha sur Panama, qu'il prit d'assaut en 1671, pilla et brûla ensuite. La proclamation de la paix entre l'Angleterre et l'Espagne arrêta ses succès. Morgan, après un voyage en Angleterre pour rendre compte de sa conduite, revint à la Jamaïque, où il fut créé baronnet, nommé commissaire de l'amirauté et vécut dans le repos et les honneurs.

V. [illegible]elin *Hist. des Aventuriers*, Lyon, 1874, t. II, ch. I et suiv.

MORGAN (SYDNEY **OWENSON**, MISTRESS), femme de lettres, née à Dublin en 1783, m. en 1859. Fille d'un comédien qui lui donna le goût des lettres, elle commença d'écrire dès l'âge de 14 ans. Deux volumes de vers, un recueil de *Chants irlandais*, plusieurs romans, entre autres *la Jeune Sauvage*, qui passa pour un chef-d'œuvre, enfin des *Scènes patriotiques*, où elle décrit les mœurs et les coutumes de l'Irlande, lui avaient ouvert les salons de la haute société en Angleterre, lorsqu'elle épousa, en 1811, le médecin Charles Morgan. De 1812 à 1816, elle parcourut la France et l'Italie; deux ou trois ouvrages, *Italie*, 1821, et *France*, 2 vol., 1827, furent le fruit de ses observations. Après un second voyage en France, elle publia : *la France en 1829*, 1830; *la Princesse*, 1835, roman dont le sujet est emprunté aux annales des Pays-Bas; *la Femme et son maître*, 1840, 2 vol., histoire philosophique de la femme. On a encore de M^me^ Morgan les romans intitulés *O'Donnell, Florence Macarthy, les O'Brien et les O'Flaherty; Salvator Rosa*. M^me^ Morgan prit une part active aux événements de l'Italie en 1847 et 1848. Elle publia même une lettre à Pie IX pour l'encourager dans ses essais de réformes.

MORGANATIQUE (MARIAGE). On appelle ainsi en Allemagne le mariage d'un prince de famille régnante ou d'un membre de la haute noblesse avec une femme de condition inférieure. Il ne se pratique qu'en secondes noces, et lorsqu'il y a des enfants d'un premier mariage. Ses effets civils sont d'assurer aux enfants du premier lit la succession légitime aux titres, dignités et fiefs de leur père, et de donner à ceux du deuxième lit seulement une part fixe des biens ou des terres. Le prince qui contracte un mariage morganatique, assure son héritage politique non seulement à ses enfants du premier lit, mais encore à ses collatéraux. Cependant, si sa femme est élevée ensuite au rang de princesse par un décret du souverain, les enfants du deuxième lit peuvent être appelés à la succession légitime de leur père. En Prusse, nul ne peut contracter un mariage morganatique sans l'autorisation du roi; il faut, en outre, celle des parents ou des tuteurs. Ce ne fut qu'après l'époque de la Réformation que les mariages morganatiques devinrent d'usage en Allemagne. On en trouve aussi des exemples en Russie.

MORGANE (LA FÉE), sœur d'Artus, élève de l'enchanteur Merlin. C'est à cette fée armoricaine que le peuple a longtemps attribué, en Calabre, le curieux phénomène de réfraction qui se voit souvent dans le détroit de Messine.

MORGANTIUM, anc. v. de Sicile, appelée aussi *Morgantina, Murgantia, Morgentia*, fondée par les Morgètes chassés d'Italie, et ruinée dans la Guerre servile. Elle était située sur le cours du Symœthus (Jaretta), près du confl. de ce fleuve avec le Chrysas (Dittaino). Ses environs produisaient un vin renommé.

MORGARTEN, ou MIEUX **MORTGARTEN**, montagne de Suisse, entre les cantons de Schwitz et de Zug. Près de là, 1,300 Suisses défirent 20,000 Autrichiens, le 15 nov. 1315. Victoires des Français sur les Suisses, 1798, et sur les Autrichiens, 1799.

MORGENGABE, mot germanique signifiant *don matutinal*. C'était un présent fait, chez les Germains, par le mari à sa femme, le lendemain du mariage, et consistant en domaines ou en une somme d'argent. Le maximum était, chez les Wisigoths, fixé au 10^e^ des biens, au quart chez les Lombards; il s'élevait jusqu'au tiers chez les Francs. Les veuves n'en recevaient pas. On retrouve encore la trace de cet usage en Allemagne.

MORGES, en allemand *Morsee*, v. de Suisse (Vaud), à 12 kil. S.-O. de Lausanne sur le lac de Genève; 14,261 hab. Château du XIII^e^ siècle, servant d'arsenal pour l'artillerie. Belle église. Comm. de vins.

MORGÈTES (de Morgès, successeur d'Italus), tribu pélasgique qui habitait l'extrémité S.-O. de l'Italie, dans le pays où fut depuis fondée la ville de Rhégium, près du détroit de Sicile. Poussés par d'autres Pélasges, les Œnotriens, ils passèrent, avec les Sicules, en Sicile et y fondèrent Morgantium. C. P.

MORGHAB. *V.* MORG-AB.

MORGHEN (RAPHAEL), célèbre graveur, né en 1758 à Portici, près de Naples, m. en 1833, élève et gendre de Volpato, fut appelé à Florence en 1794 par le grand-duc Ferdinand II. Son Œuvre comprend 254 pièces, dont les plus belles sont : le *Miracle de Bolsèna*, la *Vierge à la chaise*, et la *Transfiguration*, d'après Raphaël; la *Cène*, de Léonard de Vinci; l'*Aurore*, du Guide; des *Vierges* d'André del Sarto et du Titien; le *Parnasse* de Raphael Mengs, etc., et une foule de portraits. La *Cène* est son chef-d'œuvre. Morghen fut élu membre associé de l'Institut de France en 1803. Il se distingue par la finesse, le charme exquis de l'exécution et l'harmonie. Néanmoins il manque de vigueur, et ne reproduit pas le caractère du dessin de ses originaux.

MORHOF (DANIEL-GEORGE), savant philologue, né à Wismar en 1639, m. en 1691, était fils d'un notaire, qui lui fit donner une bonne éducation. A l'âge de 21 ans, il fut nommé professeur de poésie latine à Rostock, puis, 5 ans après, il passa à l'université de Kiel, où il devint professeur de belles-lettres, 1665, puis d'histoire, 1673, et bibliothécaire, 1680. Parmi ses ouvrages, on remarque : *Traité de la langue et de la poésie allemandes*, en allemand, livre très savant, Kiel, 1682, et Lubeck, 1702, 1718; *Polyhistor, sive de notitia auctorum et rerum commentarii*, Lubeck, 1688-92, 3 part. in-4°, réimprimé en 1708 par J. Moller, et par Alb. Fabricius, Lubeck, 1732, 2 vol.; c'est le plus important de ses ouvrages : il y traite de l'utilité de l'histoire littéraire, de l'usage et du choix des livres, des bibliothèques et des différentes méthodes d'enseignement.

On a encore de Morhof : *Poésies latines*, Lubeck, 1697; *Harangues*, Hambourg, 1698; *Dissertations académiques*, 1699.

MORIALE (FRA). *V.* MONTRÉAL.

MORIANA, nom italien de la vallée de MAURIENNE.

MORIGIA (JACQUES-ANTOINE), né à Milan vers 1493, m. en 1545, devint, après une jeunesse dissipée, un des fondateurs et le 1^er^ supérieur de la congrégation des barnabites en 1536.

MORIGIA (LE CARDINAL JACQUES-ANTOINE), de la famille du précédent, né à Milan en 1632, m. en 1708, entra dans l'ordre des barnabites, se fit une grande réputation comme prédicateur, et fut chargé par le grand-duc de Toscane de l'éducation

de son fils. Ce prince l'appela à l'évêché de San-Miniato, d'où il passa, en 1683, sur le siège de Florence, puis sur celui de Pavie, et refusa l'archevêché de Milan.

On a de lui des *Lettres pastorales* et des *Oraisons funèbres*.

MORIGNY-CHAMPIGNY, vge (Seine-et-Oise), arr. et à 3 kil. N.-O. d'Étampes, dans la vallée de la Juine ; 955 hab. Ruines d'un château de Brunehaut. Château moderne, bâti sur l'emplacement d'une abbaye de bénédictins. Magnifique château de *Jeures*, avec canaux, aqueduc et parc.

MORILLO (Pablo), général espagnol, né en 1777 à Fuente-de-Malva (prov. de Toro), m. en 1838, se distingua en Galice, en Estramadure et en Portugal pendant la guerre de l'Indépendance contre les Français, et contribua à la victoire d'Arroyo-de-Molinos en 1812. Envoyé, après le rétablissement de Ferdinand VII, contre les insurgés du Vénézuéla et de la Nouvelle-Grenade, il emporta d'assaut Carthagène, et reçut pour cet exploit le titre de *comte de Carthagène*. Les habitants de cette ville et ceux de Santa-Fé eurent à souffrir de sa cruauté. Bolivar ayant renouvelé la guerre, en 1817, Morillo la soutint avec intrépidité, mais perdit enfin la bataille de Boyaca, 1819. De retour en Espagne, il joua un rôle équivoque pendant la guerre de 1823 ; chargé par les Cortès du commandement de la Galice, il destitua Quiroga, entrava les efforts de Robert Wilson, laissa échapper le corps du comte d'Amarante, et traita avec les Français. Mal récompensé par Ferdinand VII, il se retira en France, 1824.

MORIMOND, hameau (Haute-Marne), arr. de Langres. Il y eut une célèbre abbaye, l'une des quatre *filles de Cîteaux*, fondée en 1115 par un seigneur de Choiseul. Plus de 700 bénéfices, la plupart en Espagne et en Portugal, et les ordres militaires espagnols et portugais de Calatrava, d'Alcantara, de Montesa, d'Avis et du Christ étaient sous sa dépendance. L'abbé était grand d'Espagne. De ses édifices et de ses richesses d'art, il ne reste que quelques débris transportés dans la cathédrale de Langres.

MORIN (Michel-Jean-Baptiste), né à Villefranche (Beaujolais) en 1583, m. en 1656, médecin, mathématicien et astrologue, tira l'horoscope de Louis XIV. Il proposa d'employer les observations de la lune à la détermination des longitudes en mer; mais cette méthode exigeait, dans les tables des mouvements de cette planète, un degré d'exactitude que les travaux réunis des premiers géomètres ont pu à peine leur donner. Morin fut un contradicteur opiniâtre de Copernic et de Galilée.

On a de lui : *Famosi problematis de telluris motu vel quiete hactenus optata solutio*, Paris, 1631, in-4° ; *Longitudinum terrestrium et cælestium nova et hactenus optata scientia*, 1634, in-4° ; *Astrologia gallica*, La Haye, 1661, in-fol.

MORIN (Jean), prêtre de l'Oratoire, né à Blois en 1591, m. en 1659. D'une famille protestante, il étudia à l'université de Leyde, mais, à son retour en France, il abjura entre les mains du cardinal Du Perron et entra à l'Oratoire en 1618. Il était très versé dans la théologie et les langues orientales, celle des Juifs en particulier.

On a de lui : *Exercitationes ecclesiasticæ in utrumque Samaritanorum Pentateuchum*, Paris, 1631, in-4° ; *Exercitationes biblicæ de hebraici græcique textus sinceritate*, 1633, in-4° ; *Pentateuchum Samaritanum*, 1645, in-4° ; *Commentarius historicus de disciplina in administratione sacramenti pœnitentiæ*, 1651, in-fol., ouvrage auquel il travailla 30 ans ; *Commentarius de sacris Ecclesiæ ordinationibus*, 1655, in-fol. ; *Opuscula hebræo-samaritana*, 1657, in-12.

MORIN (Arthur-Jules), général et mathématicien français, né à Paris en 1795, m. en 1880, fut de 1813 à 1819 élève à l'École polytechnique et à l'École d'application de Metz, et servit dans l'artillerie. Ses importants travaux de mécanique industrielle le firent désigner en 1839 comme professeur au Conservatoire des arts et métiers. Il était alors capitaine. En 1843, il entra à l'Académie des sciences, fut nommé colonel en 1848, directeur du Conservatoire en 1852, général de division et président de la commission de l'exposition universelle de 1855. La société des ingénieurs civils le choisit comme président en 1862. On lui doit des recherches expérimentales sur le rendement des principaux systèmes de turbines, sur la résistance au roulement et sur la raideur des cordes. Il a inventé plusieurs instruments tels que le *dynamomètre de rotation*, la *manivelle dynamométrique* et l'appareil à indications continues pour démontrer les lois du mouvement des corps. Le général Morin était grand officier de la Légion d'honneur depuis 1858.

Il a publié dans le recueil de l'Académie des sciences et dans le recueil des Mémoires des savants étrangers : *Mémoires sur la pénétration des projectiles et sur la rupture des corps solides par le choc*, 1833 ; *Mémoires sur les pendules balistiques*, 1834, avec Piobert ; deux *Mémoires sur les roues hydrauliques*, 1835-39 ; *Mémoires sur divers appareils chronométriques et dynamométriques*, 183[illegible], prix Montyon en 1837 ; *Expériences sur le tirage des voitures*, 1838-41. On a encore de lui : *Études sur la ventilation*, 1863, avec pl. ; *Enquête sur l'enseignement professionnel*, 2 vol. in-8°, av. pl. et cartes ; *Salubrité des habitations*, 1864 ; *Leçons de mécanique pratique*, 2e édit. 1858, 5 vol., ouvrage complété par un *Aide-mémoire*, 1858.

MORIN (Alexandre-Edmond), dessinateur, peintre et graveur, né au Havre en 1824, m. en 1882. A partir de 1848, il travailla successivement au *Journal amusant*, à l'*Illustrated London News*, au *Monde illustré*, à *la Vie parisienne*, etc. Il avait de l'entrain et de l'originalité. On cite de lui l'illustration de *Monsieur, Madame et Bébé*, de M. Droz ; ses eaux-fortes pour les *Contes du Lundi*, de M. A. Daudet, et les *Chroniques de Charles IX*, par Mérimée (Salons de 1876, 1877) ; le portrait de M. Ch. Monselet et nombre d'aquarelles. Il était élève de Gleyre.

MORIN (GRAND-), riv. de France, naît à Lachy (Marne) ; passe à la Ferté-Gaucher, Coulommiers, Crécy, et se jette partie dans le canal de Meaux à Chalifert, partie dans la Marne à Condé, à 6 kil. S.-O. de Meaux (Seine-et-Marne). Cours de 118 kil., navigable sur 14 kil.

MORIN (PETIT-), riv. de France, naît à Morains-le-Petit (Marne), passe à Montmirail et se jette dans la Marne au-dessous de la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne). Cours de 58 kil.

MORIN-LA-MONTAGNE, nom donné à Saint-Omer pendant la Révolution.

MORINGEN. *V.* Mohringen.

MORINS, *Morini*, c.-à-d. *peuple maritime* (du celtique *mor*, la mer), tribu de la Gaule (Belgique IIe), au N.-O., sur la côte du détroit de Gaule, entre la mer au N. et à l'O., les Ambiani et les Atrébates au S., les Ménapiens à l'E., dont ils étaient séparés par le cours de l'Aa. Ce pays était, au temps de César, couvert de forêts et de marécages ; il fut soumis par Labiénus ; v. princip. : *Teruanna* (Thérouanne), *Gessoriacum* (Boulogne) et *Portus Itius*. Il correspond aujourd'hui aux arr. de Boulogne et de Saint-Omer, et à une partie de ceux de Saint-Pol et de Montreuil (Pas-de-Calais). Le nom de Morinie est encore usité pour désigner ce pays dans les chroniqueurs de la fin du IXe siècle. C. P.

MORION, nom donné jadis au casque des arquebusiers. Il était sans cimier et sans visière.

MORISON (Robert), botaniste, né en 1620 à Aberdeen, m. en 1683, montra de bonne heure du goût pour la botanique ; puis, au moment des guerres civiles d'Angleterre, embrassa ardemment le parti de Charles Ier, et prit les armes. Il passa en France après la mort de ce prince, et se fit recevoir docteur en médecine à Angers, 1648. Recommandé à Gaston, duc d'Orléans, il obtint la direction du jardin botanique de ce prince à Blois. A la restauration des Stuarts, il fut rappelé par Charles II, qui le nomma son médecin, professeur de botanique et surintendant de ses jardins. Reçu docteur à l'université d'Oxford en 1669, il y fut nommé bientôt professeur de botanique. On a de lui : *Hortus Blesensis auctus*, Londres, 1669 ; *Plantarum umbelliferarum distributio nova*, Oxford, 1672, in-fol., avec fig. ; *Histoire universelle des plantes*, Oxford, 1680, in-fol., avec fig., ouvrage capital achevé par Jacques Bobart, 1699, in-fol., aux frais de l'Université, qui en regardait la publication comme une œuvre nationale. Dans cet ouvrage, Morison a employé, le premier, les classifications d'après les fruits, la fleur, les feuilles et les qualités des plantes.

MORISSON (Charles-François-Gabriel), avocat et homme politique, né en Bretagne vers 1740, m. en 1816, fut élu membre du directoire administratif de la Vendée en 1790 et député de ce département à l'Assemblée législative et à la Convention. Il soutint que la Convention n'avait pas le droit de juger Louis XVI et refusa de voter lors de sa condamnation. Il ne fut pas inquiété pendant la Terreur, et devint membre du conseil des Cinq-Cents, et plus tard conseiller à la cour de Poitiers, puis à celle de Bourges. E. D—y.

MORITANIA, nom latin de Mortagne.

MORITOLIUM, nom latin de Mortain.

MORIZ (SANKT-), vge de Suisse (Grisons), dans l'Engadine, ou vallée supérieure de l'Inn, à 1,800 m. d'altitude, et à 39 kil. O.-S.-O. de Coire ; 401 hab. Eaux minérales renommées.

MORLAAS, ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau ; 1,483 hab. Belle Église de Sainte-Foi, élevée au XIe siècle. Première capitale du Béarn, résidence des vicomtes jusqu'au XIIIe siècle, elle posséda, jusqu'au XVe, un atelier monétaire, et la monnaie *morlane* avait cours dans toute la Gascogne. Gaston IV y fonda des courses de chevaux.

MORLACCHI (François), compositeur de musique, né à Pérouse en 1784, m. en 1841, étudia sous Zingarelli et le P. Mattei, et devint, en 1810, maître de chapelle du roi de Saxe. Il a laissé 6 messes, un *Requiem*, un oratorio intitulé *Gli angeli al sepolcro*, beaucoup d'autres morceaux du genre religieux, 17 opéras, une grande quantité de musique de chambre et de pièces instrumentales. Morlacchi appartient à l'école de Paër et de Simon Mayer. B.

MORLAIX, en breton *Montroulès*, s.-préf. (Finistère), au confluent du Jarleau et de la Kerlent, à 10 kil. de la mer, par 48° 34' lat. N., et 6° 10' long. O. ; 15,346 hab. Rade sûre et commode, défendue par le fort du Taureau, que François Ier

fit élever en 1525. Tribunal de commerce, école d'hydrographie. Bureau de douanes, manuf. de tabacs. Sociétés d'agriculture et vétérinaire. Entrepôt considérable de marchandises venant de l'étranger. Commerce de grains, beurre, graines oléagineuses, porc salé, suif, miel, cire, cuirs, toiles, fil, lin, chanvre, papier, chevaux, plomb, litharge. Armements pour la pêche de la morue. Le port est bordé de jolis quais; beau viaduc du chemin de fer. — Morlaix, nommé d'abord *Julia*, puis *Saliocan*, fut longtemps disputé entre les princes de Léon et les ducs de Bretagne. Pris par les Anglais en 1374 et en 1521, il souffrit beaucoup des guerres de religion et se rendit à Henri IV en 1594. Patrie du général Moreau. B.

MORLAQUIE, en all. *Vellebith*, distr. du roy. de Hongrie, prov. de Croatie-Esclavonie, comprenant la côte montagneuse avec les villes de Carlopaggo et de Zeng. Le détr. de ce nom, qui a 5 kil. de large, sépare de la terre les îles Veglia Pago. G. H.

MORMANNO, v. du roy. d'Italie (prov. de Cosenza); 6,085 hab. Bibliothèque.

MORMANT, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. et à 20 kil. N.-E. de Melun; 1,380 hab. Belle église. On remarque, aux environs, le château de la Grange, appartenant à la famille La Fayette, et celui de Bressoy. Victoire de Napoléon sur les Autrichiens, le 17 fév. 1814.

MORMO, masque féminin avec lequel, dans l'anc. Grèce, on effrayait les enfants.

MORMOIRON, ch.-l. de cant. (Vaucluse), arr. de Carpentras, sur l'Auzon; 2,110 hab. Plâtre, sulfate de fer.

MORMONS, secte religieuse qui s'est formée aux États-Unis vers 1827. C'est une religion fabriquée de toutes pièces. Un certain Joseph Smith, de l'État de Vermont, charlatan reconnu, était devenu, on ne sait comment, possesseur d'un roman biblique inédit, sorte de pastiche des livres saints, composé jadis par un M. Spalding. Après avoir remanié l'ouvrage conformément à ses vues, il annonça qu'il avait, sur l'indication d'un ange, découvert une suite de la Bible, révélation de Dieu spéciale à l'Amérique. Le texte du *Livre d'Or* était écrit sur des lames de métal, en caractères mystérieux. A l'aide de l'*urim-thumim*, lunettes gigantesques trouvées auprès du précieux manuscrit, Smith lut et traduisit le *Livre de Mormon*. Prenant le rôle de prophète, il prêcha, raconta ses visions et fit des miracles. En 1830, il n'avait que 5 disciples; au bout d'une annnée, il les comptait par milliers. Il eut une imprimerie, un journal, une banque, et fonda enfin une colonie à Kirkland, dans l'État d'Ohio. Persécutés par leurs voisins (les *saints du dernier jour* ont aussi leurs martyrs), les Mormons émigrèrent dans le comté de Jackson (Missouri), puis dans le comté de Clay, enfin dans le territoire d'Utah, où ils fondèrent *Nauvoo*, et où, plus unis et plus prudents, ils se soumirent à une organisation despotique, mais habile, qui en a fait un peuple à part. La mort tragique de Smith dans une émeute, 1844, n'a point arrêté le développement de la colonie. Brigham Young, Orson Prott, John Taylor, continuèrent avec succès l'œuvre du prophète. Franchissant les montagnes Rocheuses en 1847, les Mormons s'établirent sur les bords du lac Salé. Des missionnaires vont recruter partout des prosélytes. Un journal, *l'Étoile de la Scandinavie*, a été fondé en Danemark pour y propager la doctrine. Cependant la secte des Mormons, vivement attaquée, au nom de la morale et du sens commun, par les théologiens et les hommes d'État américains, paraît être en décadence. Le territoire d'Utah, qu'ils ont colonisé les premiers, renferme des richesses minérales qui y ont attiré de nombreux *gentils*, et, malgré les efforts de Brigham Young (*V. ce nom*), les Mormons n'en sont plus les seuls maîtres. — Il est impossible de découvrir un système de philosophie dans le galimatias des révélations de Smith. La doctrine mormonique n'offre qu'un mélange confus et indigeste de principes empruntés à toutes les religions, même à l'islamisme. La polygamie règne chez les Mormons; on nomme *gladdonistes* ceux qui la rejettent. Cependant ils ont donné des marques évidentes de vertus qui ne peuvent s'accorder avec une moralité trop relâchée, la patience, la persévérance, le courage, l'amour du travail. Ils renouvellent le baptême sur les adultes, et le donnent par immersion dans l'eau courante.

V. Mayhew, *The Mormons, or the latter day Saints*, Londres, 1852; G. Ferris, *Utah and the Mormons*, 1853; *Female life among the Mormons*, ibid., 1855; *The prophets or Mormons unveiled*, ibid., 1855. F—T.

MORNAS, brg (Vaucluse), arr. d'Orange, sur le Lez, près de son confl. avec le Rhône; 1,391 hab. Filatures de soie. Dominé par les ruines d'un château célèbre par les cruautés qu'y exerça, sur ses prisonniers catholiques, le baron des Adrets.

MORNAY (Philippe de), seigneur du Plessis-Marly, né en 1549 à Buhy (Vexin français), m. en 1623, était allié aux plus illustres familles de France, et même à la maison de Bourbon. Il reçut secrètement de sa mère les principes du calvinisme, qu'il embrassa ouvertement après la mort de son père, 1560. A 18 ans, et déjà riche de connaissances, il voulut les étendre et les perfectionner par les voyages, et visita la Suisse, l'Allemagne, l'Italie, la Hongrie, la Bohême, l'Autriche et les Pays-Bas. A son retour, il s'attacha à Coligny, et rédigea le fameux *Mémoire* que l'amiral fit présenter à Charles IX et à Catherine de Médicis en faveur des huguenots. Témoin et presque victime de la Saint-Barthélemy, il se réfugia en Angleterre. Appelé en 1575 auprès du roi Henri de Navarre, il gagna sa confiance, administra ses finances et reçut de lui la mission d'aller réclamer les secours de la reine Élisabeth. Il suivit le duc d'Anjou, frère d'Henri III, dans son expédition en Flandre contre les Espagnols. Surintendant général de la Navarre, il y soutint presque seul le poids de la lutte contre la Ligue. Quand Henri III, se rapprochant d'Henri de Navarre après le meurtre des Guises, lui livra Saumur comme place de sureté, Mornay prit le gouvernement de cette ville. En 1589, il enleva le cardinal de Bourbon, que les ligueurs avaient proclamé roi, et, l'année suivante, partagea les périls d'Henri IV à Ivry. Chargé de négocier la paix avec le duc de Mayenne, 1592, il compromit tout par l'indiscrétion avec laquelle il divulgua les intentions secrètes du duc. Bien qu'il se fût opposé à l'abjuration d'Henri IV, il continua de le servir; mais son zèle pour le calvinisme le fit disgracier: un traité *de l'Institution de l'Eucharistie*, qu'il publia en 1598, in-fol., lui valut les attaques les plus vives de la part des catholiques. Il entreprit de le défendre contre le cardinal Duperron dans une sorte de colloque tenu à Fontainebleau en 1600, sous la présidence du roi. Mornay n'eut pas l'avantage et se montra piqué de sa défaite. Il se retira dans son gouvernement de Saumur, y fit reconnaitre l'autorité de Marie de Médicis après l'assassinat d'Henri IV, s'efforça vainement d'empêcher la guerre civile et devint suspect à Luynes, qui lui enleva son gouvernement, moyennant une indemnité de 100,000 écus. Véritable chef de ses coreligionnaires pendant près de 50 ans, on l'avait surnommé *le pape des huguenots*.

On a de lui: *Traité de l'Eglise*, 1577; *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, Anvers, 1580; *Discours sur le droit prétendu par ceux de la maison de Guise*, 1582, inséré dans les *Mémoires de la Ligue*, t. Ier; *le Mystère d'iniquité, ou Histoire de la papauté*, 1607, in-4°; des *Mémoires*, de 1572 à 1620, publiés en 1624-25-51-52, 4 vol. in-4°; et plus complètement par Auguis, 1822-25, 12 vol. — *V.* sa Vie par J. Imbert, 1847. B.

MORNE, mot employé dans les îles d'Amérique où la langue française est en usage, à la Réunion et à Maurice, pour désigner les montagnes peu élevées.

MORNE (LE GROS-), volcan de l'île de la Réunion; 2,200 m. de hauteur. — brg d'Haïti (dép. du Nord). — brg de la Martinique, arr. de Saint-Pierre; 5,383 hab. Culture de la canne à sucre et du café.

MORNE-A-L'EAU, brg de la Guadeloupe, sur la côte N., dans une anse du même nom, arr. de la Pointe-à-Pitre. Il est très malsain et à peu près abandonné. G. H.

MORNY (Charles-Auguste-Louis-Joseph, duc de), homme politique, né à Paris en 1811, m. en 1865, fut élevé par Mme de Souza, et montra de bonne heure une distinction d'esprit et de manières qui lui valut de grands succès dans le monde. En sortant de l'école d'état-major, 1832, il servit dans les lanciers, fut envoyé en Algérie, fit la campagne de Mascara et la première expédition contre Constantine, et rentra en France en 1838. Possesseur d'une grande fortune, il s'occupa dès lors d'agriculture, et fonda, près de Clermont-Ferrand, une usine pour la fabrication du sucre indigène. Député de Clermont de 1842 à 1848, il siégea parmi les conservateurs progressistes, et tenta en février 1848 d'amener un compromis entre le ministère et l'opposition au sujet du banquet offert aux députés. Il représenta le Puy-de-Dôme à l'Assemblée législative de 1849, soutint la cause du prince Louis-Napoléon, prit la part principale à l'exécution du coup d'État du 2 décembre 1851, fut chargé le 3 du ministère de l'intérieur, mais se retira à la suite du décret sur les biens de la famille d'Orléans. Envoyé au Corps législatif par la ville de Clermont, il reçut la présidence de cette assemblée en 1854, et la conserva jusqu'à sa mort. En 1856, il représenta la France au sacre du tzar Alexandre II. Le duc de Morny était amateur éclairé des beaux-arts et avait formé une précieuse collection. B.

MORO (Antoine), peintre, né à Utrecht vers 1525, m. en 1581, fut d'abord élève de Schooreel, puis alla se perfectionner en Italie. Charles-Quint le prit à son service. Philippe II lui montra une égale faveur. Menacé par l'Inquisition, il s'enfuit dans les Pays-Bas, où il fut protégé par le duc d'Albe. On prétend que son dernier tableau, exécuté pour la cathédrale d'Anvers, et représentant la *Circoncision*, était son chef-d'œuvre. Il copia pour Philippe II la *Danaé* du Titien et d'autres toiles fameuses. C'est un excellent portraitiste: son dessin est ferme, son exécution très soignée, sa couleur brillante,

fine et serrée comme celle de l'école brugeoise. Le Louvre possède de lui trois portraits d'hommes. A. M.

MOROGUES (Bigot de). *V.* Bigot.

MORON, anc. *Arunci*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Séville. Cette ville se forma autour d'un château fort romain, qui, plusieurs fois réédifié, fut détruit par les Français en 1812. Pop. de la commune, 14,879 hab.

MORONE (Jérôme), habile négociateur, né vers 1450, m. en 1529, se forma à l'école de Ludovic le More, s'attacha aux fils de ce duc, et administra le Milanais, avec le titre de vice-chancelier, au nom de Maximilien Sforza en 1512 et de François-Marie en 1521. Après avoir poussé Charles-Quint et Léon X contre la France, il se repentit de s'être mis à la discrétion des Impériaux, et proposa aux Vénitiens et au pape de se rapprocher de François Ier. Pescaire, qui avait fait semblant d'entrer dans ses projets, le fit ensuite arrêter et jeter dans les cachots de Pavie, 1525. Morone paya 20,000 florins pour sa liberté, devint secrétaire du connétable de Bourbon, puis de Philibert d'Orange.

MORONE (Jean), fils du précédent, né vers 1508, m. en 1580, occupa tour à tour les sièges épiscopaux de Novare et de Modène; envoyé, en 1542, comme nonce du saint-siège en Allemagne, il y prépara la réunion d'un concile général, qui fut le concile de Trente, reçut le cardinalat, et devint président du concile, lors de sa formation. C'était un homme d'une grande pénétration, résolu et très équitable.

MOROSAGLIA, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Corte; 939 hab. Patrie de Paoli.

MOROSINI, nom d'une illustre et très ancienne famille vénitienne, qui a fourni 4 doges à la république. Parmi ses membres les plus célèbres, on cite :

MOROSINI (Andrea), historien, né à Venise en 1558, m. en 1618, fit partie du conseil des Dix. Il a écrit, en latin élégant, une bonne *Histoire de Venise*, depuis 1521 jusqu'à 1619, in-fol., 1623.

MOROSINI (Francesco), doge de Venise, né en cette ville en 1618, m. en 1694, se signala de bonne heure contre les pirates de l'Archipel, força, en 1648, la flotte turque de s'éloigner de Candie, contribua à la victoire de Naxos remportée sur eux, et reçut le commandement en chef de la flotte, 1651. Gouverneur de Candie en 1656, puis généralissime de la république, il répara les échecs de Mocenigo, fut chargé, en 1667, de défendre Candie contre le grand vizir Koproli, soutint pendant 28 mois le siège le plus terrible, et frappa d'admiration toute l'Europe par ses exploits. Il fallut céder au nombre. Après avoir obtenu la plus honorable capitulation, il revint, fut mis en accusation, se justifia, et entra en possession de la charge de procurateur de Saint-Marc, qui lui avait été conférée pendant son absence. La guerre s'étant renouvelée en 1684, il s'empara de Sainte-Maure et du Péloponèse en 2 campagnes, et remporta une victoire près des Dardanelles, 1687. Le sénat et le peuple le proclamèrent doge d'une voix unanime en 1688. Morosini fut un des plus habiles guerriers de son siècle. Daru l'a appelé : « le dernier des Vénitiens ».

MORPETH, v. d'Angleterre (Northumberland), sur la Wansbeck; 6,115 hab. Elle fut brûlée en 1215 par ses propres habitants révoltés contre Jean sans Terre. Morpeth donne le titre de vicomte au comte de Carlisle.

MORPHEE, *Morpheus* (du grec *morphè*, apparence), dieu des songes, fils du Sommeil et de la Nuit. Ses attributs étaient une plante de pavot et des ailes de papillon.

MORPHO, surnom d'Aphrodite, dispensatrice de la beauté (*morphe*). S. Re.

MORPHY (Paul), né à la Nouvelle-Orléans en 1837, m. en 1884, était regardé dès l'âge de 12 ans comme un des plus forts joueurs d'échecs de son pays. Vainqueur au concours de New-York, en 1857, il obtint un succès non moins brillant dans la réunion de l'Association des joueurs d'échecs de Londres, en 1858. A Birmingham et à Paris, il dirigea huit parties à la fois et sur les huit n'en perdit qu'une. Après un séjour de 6 mois en Europe, il retourna aux États-Unis, reprit ses études et devint homme de loi. En 1876, il fut frappé d'aliénation mentale.

MORREN (Ch.-Franç.-Ant.), naturaliste, né à Gand en 1807, m. en 1858, fut nommé professeur de physique à l'école industrielle de Gand en 1831, et à l'Université en 1833, et, depuis 1835, enseigna à Liège, où il fut aussi directeur du Jardin botanique et agronomique. On lui doit la découverte de la fécondation artificielle du vanillier.

Il a laissé : *Descriptio Polypariorum fossilium in regno Belgio repertorum*, [illegible]; *Recherches sur la rubéfaction des eaux et leur oxygénation par les animalcules et les algues*, 1841; *Études, premiers et loisirs d'anatomie et de physiologie végétales*, 1841, 3 vol.; *Dodonæa, ou Recueil d'observations de botanique*, 1841; *Fuchsia, ou Recueil d'observations de botanique, d'agriculture, d'horticulture et de zoologie*, 1849; *Lobelia, ou Recueil d'observations de botanique, spécialement de tératologie végétale*, 1851, etc.

MORRIS (Gouverneur), né à Morrisania, près de New-York, m. en 1816, fut un des fondateurs des États-Unis d'Amérique. Député au Congrès national, il fit rejeter les bills *conciliatoires* de lord North, et rédigea les instructions adressées à Franklin, chargé de solliciter l'appui de la cour de Versailles; député de la Pennsylvanie à la convention de 1787, il y prit la part la plus active à la rédaction de la constitution générale de l'Union américaine. Il vint en France en 1789, pour une grande spéculation qu'il avait faite sur les tabacs, y fut nommé ministre plénipotentiaire des États-Unis, en 1792, cessa ses fonctions en 1794, rentra dans sa patrie en 1799, fut nommé membre du sénat et acquit une grande influence dans cette assemblée.

Une *Vie de Gouverneur Morris*, avec un choix de sa correspondance et de ses papiers, a été publiée à Boston, en 1832, 3 vol. M. A. Gandais en a donné une traduction française sous le titre de : *Mémorial de Gouverneur Morris, suivi de sa Correspondance et de ses papiers, contenant des détails nouveaux sur la Révolution française, la Révolution d'Amérique et l'histoire politique des États-Unis*, 1841, 2 vol.

MORRISON (Robert), sinologue et missionnaire de l'Église presbytérienne, né à Morpeth en 1782, m. en 1834, fut envoyé en Chine par la Société des missionnaires anglais en 1807, et devint, en 1809, secrétaire-interprète du bureau britannique à Canton.

On a de lui : des traductions chinoises du *Nouveau Testament*, Canton, 1813, et de l'*Ancien Testament*, 1819; une *Grammaire chinoise*, 1815; des *Dictionnaires anglais-chinois* et *chinois-anglais*, et un *Dictionnaire des mots chinois par radicaux*, 1815-23, 6 vol. in-4°; un *Tableau de la Chine*, etc.

MORRISTOWN, v. des États-Unis, New-Jersey; 4,250 hab.

MORSCHANSK, v. de la Russie d'Europe, gvt de Tambov; 15,904 hab. Comm. de grains.

MORSCHEN (ALT-), vge du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), sur la Fulda; 850 hab. Grandes exploitations agricoles. Graines oléagineuses et suifs.

MORSE (Samuel-Finley Breese), peintre américain, inventeur du télégraphe électrique écrivant, né en 1791, à Charlestown (Massachusetts), m. en 1884, était fils d'un géographe. Après avoir terminé ses études à Yale College (Connecticut), il se livra d'abord à la peinture, passa en Angleterre pour se perfectionner dans l'atelier de Nest, et donna, de 1811 à 1815, quelques tableaux aux expositions de l'Académie royale. On remarque surtout *Hercule mourant* et *le Jugement de Jupiter*. A son retour en Amérique, il décora l'intérieur de la Chambre des représentants à Washington, et l'orna des portraits de ses membres. En 1829, il fit un second voyage de 3 ans en Europe. Sur le vaisseau qui le ramenait aux États-Unis une conversation fortuite attira son attention sur l'usage qu'on pouvait faire de l'électricité pour la transmission des nouvelles, et il conçut, pendant la traversée même, le plan de son télégraphe écrivant, qui devait tracer sur une bande de papier, au moyen d'un mécanisme mis en mouvement par l'agent électrique, des points ou des lignes dont le nombre ou la dimension formait des caractères conventionnels. En 1835, il construisit un télégraphe et l'exposa à l'université de New-York; mais il ne prit de brevet qu'en 1837, à peu près vers le temps où deux autres procédés analogues au sien étaient inventés, l'un par Wheatstone en Angleterre et l'autre par Steinheil en Bavière. L'appareil de Morse n'en fut pas moins adopté dans une commission des États germaniques, chargée d'adopter un système uniforme de télégraphie électrique pour toute l'Allemagne, en 1841. Ce procédé, qu'il avait déjà perfectionné en 1840, fut appliqué, dès 1844, sur la ligne de Washington à Baltimore, et s'étendit bientôt sur un réseau de 25,000 kil. Il fut adopté par l'administration française des télégraphes en 1856. En 1858, les gouvernements d'Europe se concertèrent pour offrir à l'inventeur une récompense digne de ses services.

MORSIMUS, poète tragique d'Athènes, contemporain d'Aristophane, qui l'attaqua avec violence. Il était à la fois poète et médecin. S. Re.

MORT (Frères de la). *V.* Paul (Ermites de Saint-).

MORT (Hussards de la). *V.* Hussards.

MORTS (Fête des), fête célébrée, le 2 novembre, en mémoire de tous les fidèles trépassés. Elle fut instituée par Odilon, abbé de Cluny, en 998.

MORTS (Danse des). *V.* Danse.

MORTAGNE, *Moritania*, s.-préf. (Orne), près des sources de l'Huisne et de la Chippe; 4,642 hab. Jolie ville, bâtie au sommet et sur le penchant d'une colline. Collège. Fabr. considérable de toiles fortes et légères pour les colonies, et d'enveloppes de draps. Comm. de chanvre, lin, cotonnades, grains, moutons, porcs; tanneries, teintureries. Belle église paroissiale. A 12 kil. de Mortagne se trouve l'abbaye de La Trappe. (*V. ce mot.*) — Autrefois place forte et capitale du Perche, elle

fut prise par le roi Robert en 997, et souffrit beaucoup pendant les guerres de religion du XVIe siècle.

MORTAGNE, vge (Nord), arr. de Valenciennes, au confl. de la Scarpe et de l'Escaut ; 1,181 hab. Bonneterie. — Jadis défendu par une citadelle, que Charles-Quint fit démolir. Quartier général de Dumouriez en 1793.

MORTAGNE-SUR-GIRONDE, autrefois *Saint-Étienne-de-Mortagne*, vge (Charente-Inférieure), arr. de Saintes ; 1,659 hab. Petit port de cabotage. Vestiges romains.

MORTAGNE-SUR-SÈVRE, ch.-l. de cant. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon, sur la Sèvre Nantaise ; 2,080 hab. Anc. baronnie. Les Vendéens l'occupèrent plusieurs mois, puis y essuyèrent un échec en 1793. Eaux minérales ; exploit. de pierres de taille. Toiles de lin et de coton. Vieille église ogivale ; château en ruine.

MORTAILLABLES, espèce de serfs auxquels le seigneur donnait des terres qu'ils devaient cultiver et ne pouvaient quitter sans sa permission. Leurs enfants les remplaçaient, de façon que, même après leur *mort*, la *taille* continuait d'être payée. Le droit du seigneur s'appelait *mortaille*.

MORTAIN, *Moritolium*, s.-préf. (Manche), entourée de rochers escarpés ; 2,397 hab. Collège, bibliothèque. Autrefois place forte et titre d'un comté. Toiles, dentelles, papier, poteries, grès estimé, etc. Comm. de chanvre, bestiaux, cidre, beurre. Ruines d'un château. L'église, du XIe siècle (mon. hist.), est un curieux spécimen du style de transition.

MORTARA, v. du roy. d'Italie, prov. de Pavie, sur le canal de l'Agogna au Pô, ch.-l. d'arrond. ; 8,085 hab. Entourée de rizières

MORTE (MER), anc. *lac Asphaltite*, en arabe *Bahr-el-Loud* (mer de Loth), ou *Bahr-el-Mouth* (mer de la Mort), lac de la Turquie d'Asie (Syrie), entre la vallée du Jourdain qu'il reçoit au N., celle d'El-Ghor qui la sépare du golfe d'Akabah au S., et le torrent de Cédron à l'O. ; 100 kil. de long sur 25 de large. Eaux peu profondes, limpides, mais chargées de sel et d'un goût très désagréable ; leur pesanteur spécifique est d'un cinquième plus considérable que celle de l'eau distillée. Le lac n'a pas d'issue connue ; son niveau est de 480 m. au-dessous de celui de la Méditerranée. Bords très plats, arides, où on trouve beaucoup de sel et des pierres bitumineuses qui brûlent comme de la houille en répandant une odeur infecte. Le lac est encaissé entre 2 chaines de collines qui portent les traces de commotions volcaniques ; la végétation est luxuriante sur ses bords, et la tradition d'après laquelle les fruits, avec la plus belle apparence, s'évanouiraient au contact en cendres et en fumée, n'a aucun fondement. Seulement, au N. et au S., sont des plaines fangeuses. D'après le témoignage de la Bible, il couvrirait l'ancienne vallée de Siddim, où étaient les villes de Sodome, Gomorrhe, Adama, Séboïm et Ségor. Son nom de *mer Morte* lui vient de ce que ses eaux ne nourrissent aucun poisson ; ceux qui arrivent dans ce lac en descendant le cours du Jourdain, meurent aussitôt ; mais il n'est pas exact que ses exhalaisons tuent les oiseaux qui passent au-dessus, et beaucoup d'espèces vivent sur ses bords. Une autre croyance absurde, c'était qu'il n'engloutissait rien de ce qu'on y jetait. M. de Saulcy croyait qu'il fallait voir les ruines de Sodome et de Ségor dans les décombres que les Arabes appellent auj. *Kharbet-Esdoume* et *Zouera-ef-Tahtah ;* Gomorrhe, dans *Kharbet-Goumram ;* Séboïm, dans *Telaa-Sebâan ;* Adama, dans *Souq-ef-Thaemeh*.

V. de Saulcy, *Voyage autour de la mer Morte et dans les Terres bibliques, exécuté de décembre 1850 à avril 1851*, 1853, 2 vol. et atlas in-4o.

MORTEAU, ch.-l. de cant. (Doubs), arr. de Pontarlier ; 1,820 hab. Fonderie de cuivre ; école d'horlogerie, teintureries. Près de là est le *Saut du Doubs*.

MORTEFONTAINE ou **MORFONTAINE**, vge (Oise), arr. de Senlis ; 402 hab. Pépinières. Château construit à la fin du XVIIIe siècle et entouré d'un parc avec de beaux étangs. Il appartint à Joseph Bonaparte, puis au duc de Bourbon-Condé. Une fête brillante y fut donnée à l'occasion d'un traité conclu avec les États-Unis, le 30 septembre 1800.

MORTEMART (GABRIEL DE **ROCHECHOUART**, MARQUIS, PUIS DUC DE), né en 1600, m. en 1675, était d'une des plus nobles familles de France, dans laquelle l'esprit et la beauté passaient pour héréditaires. Gentilhomme de la chambre sous Louis XIII en 1630, duc et pair en 1650, et gouverneur de Paris en 1669, il eut pour fils le duc de Vivonne, et pour filles Mme de Montespan, la marquise de Thianges et l'abbesse de Fontevrault, toutes trois célèbres au XVIIe siècle. (*V* ROCHECHOUART.)

MORTEMER, vge (Seine-Inférieure), arr. et à 9 kil. E. de Neufchâtel ; 205 hab. Il y eut une abbaye de Cisterciens. Ruines d'un château. Victoire de Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, sur Henri Ier, roi de France, en 1054.

MORTES-PAYES, vieux soldats que les gouverneurs des villes et des provinces, dans l'anc. France, soldaient aux frais de leur gouvernement, et dont ils faisaient leurs estafiers ; — vétérans chargés de la garde des places peu importantes.

MORTIER (ÉDOUARD-ADOLPHE-CASIMIR-JOSEPH), duc de Trévise, né au Cateau-Cambrésis en 1768, m. en 1835, entra au service en 1791 dans les volontaires du dép. du Nord, fut élu capitaine par ses camarades, assista aux batailles de Jemmapes et de Nerwinden, aux sièges de Namur et de Maestricht. Nommé adjudant général en 1793 pour sa belle conduite à Hondschoote, blessé devant Maubeuge, il combattit néanmoins à Mons, Bruxelles, Louvain et Fleurus. En 1794, il fit partie du corps de Kléber dirigé contre Maestricht, puis de celui de Marceau lors du passage du Rhin à Neuwied. Envoyé à l'armée de Sambre-et-Meuse sous le général Lefebvre en 1796, il prit part au combat d'Altenkirchen, força la Nidda, enleva les hauteurs de Wildendorff, Giessen, Gmunden, Schweinfurt, Rothenberg, etc., et dirigea la négociation qui livra Mayence aux Français. Général de brigade à l'armée du Danube en 1799, il se distingua à Lieptingen, puis fut envoyé en Suisse avec le grade de général de division, combattit à Vollishoffen et à Mutzen, et, en 1800, reçut le commandement des 15e et 16e divisions militaires. Conquérant du Hanovre en 1803, puis commandant de l'artillerie de la garde consulaire, maréchal d'Empire en 1804, il eut une division de l'armée d'Allemagne en 1805, et, après la prise d'Ulm, coupa les communications de Kutusow avec la Moravie. En 1806, il occupa la Hesse-Cassel et Hambourg, battit les Suédois à Greifswald, Grimmen, Anclam, et occupa toute la Poméranie, excepté Stralsund. En 1807, il était à Friedland, et fut nommé duc de Trévise. Il commanda le Ve corps à l'armée d'Espagne, concourut au siège de Saragosse et à la victoire d'Ocaña, 1809, seconda les opérations de Soult contre Badajoz, et livra encore aux Espagnols la bataille indécise de Gévora, 1811. Mis à la tête de la jeune garde impériale pendant la campagne de Russie, ce fut lui qui fit sauter le Kremlin lors de l'évacuation de Moscou. En 1813, il combattit à Lutzen, Bautzen, Dresde, Wachau, Leipzig et Hanau ; au 30 mars 1814, il défendit Paris, avec Marmont et Moncey. Nommé pair de France par la 1re Restauration, rallié à l'Empereur pendant les Cent-jours, il refusa de juger le maréchal Ney, fut député du Nord en 1816, recouvra en 1819 la pairie qu'il avait perdue, vota avec le parti libéral et accueillit avec faveur la révolution de 1830. Après avoir été peu de temps ambassadeur à Saint-Pétersbourg, il accepta, en 1834, le ministère de la guerre, avec la présidence du conseil des ministres, qu'il n'occupa que quelques mois, redevint ensuite grand chancelier de la Légion d'honneur, poste qu'il occupait en 1831, et, dans les fêtes de juillet 1835, fut mortellement atteint par la machine infernale de Fieschi. (*V. ce nom.*) B.

MORTIER, espèce de toque ou de bonnet en forme de mortier renversé, garni de fourrures, qui était anciennement la coiffure commune des hommes, et qui devint, par la suite, une marque de dignité. Les empereurs de Constantinople le portaient en guise de couronne : Justinien est représenté avec un mortier garni de deux rangs de perles. Cette coiffure fut adoptée par les rois de France des deux premières races. Le mortier fut plus tard réservé au chancelier, aux présidents et au greffier en chef du Parlement. Celui du chancelier était en drap d'or, bordé d'hermine ; celui des présidents, en velours noir, avec 2 galons d'or pour le 1er président, un seul pour les autres, que l'on appelait communément *présidents à mortier*. Le mortier se mettait primitivement sur la tête, pardessous le chaperon ; puis l'usage s'établit de le tenir à la main.

MORTIMER (ROGER, COMTE DE), puissant baron anglais, d'une famille alliée à la race royale, né vers 1287, m. en 1330, servit Édouard II pendant 14 ans et fut nommé lord lieutenant d'Irlande. Ayant pris parti en 1320, avec les comtes de Lancastre, d'Hereford et autres, contre les Spenser, favoris du roi, il fut mis à la Tour de Londres, s'évada, se réfugia en France, et y fut accueilli avec faveur par la reine d'Angleterre Isabelle, qui, mécontente aussi de ces favoris, s'était retirée en France. Mortimer prit sur elle un grand ascendant ; elle oublia pour lui ses devoirs d'épouse. Rassemblant tous les mécontents autour d'eux, et, aidés des secours de Charles IV le Bel et du comte de Hainaut, les deux amants débarquèrent dans le Suffolk en 1326, avec un corps de 3,000 hommes, et firent soulever le peuple contre Édouard II, qui, fait prisonnier, fut, peu après, assassiné dans sa prison, en 1327. Mortimer fit proclamer Édouard III encore enfant, exerça avec orgueil et cruauté l'autorité royale, et sacrifia à son ambition les comtes de Kent et de Lancastre, oncles du roi, dont le premier, accusé de trahison, fut exécuté à la Tour de Londres, et le second jeté en prison. Enfin, Édouard III, parvenu à l'âge de 18 ans, voulut se soustraire à cette tutelle odieuse : Mortimer fut arrêté, jugé sans interrogatoire par un parlement et pendu près de Smithfield.

MORTIMER (Roger, duc de), déclaré héritier de la couronne d'Angleterre en 1385, m. en 1399, était fils d'Edmond Mortimer et de Philippine de Clarence, fille de Lionel, 2e fils d'Édouard III. Il ne laissa qu'une fille, Anne, qui épousa Richard d'York. La maison d'York hérita ainsi des droits des Clarence à la couronne, qu'elle disputa aux Lancastre. Telle fut l'origine de la guerre des Deux-Roses.

MORTIMER (Thomas), écrivain anglais, né en 1730, m. en 1809, fut vice-consul d'Angleterre dans les Pays-Bas, perdit sa place et vécut du produit de sa plume.

Il a laissé : *le Plutarque anglais, ou Vies des plus illustres personnages de la Grande-Bretagne, depuis le règne de Henri VIII jusqu'à George II*, 1762, 12 vol., trad. en franç. par la baronne de Vasse, Paris, 1785-86, 12 vol. in-12; *Dictionnaire du commerce*, 1766, 2 vol. in-fol.; *Éléments du commerce, de la politique et des finances*, 1772, in-4°.

MORTIMER'S CROSS, c.-à-d. *Croix de Mortimer*, lieu d'Angleterre (Hereford) sur les bords du Lugg; célèbre par une victoire d'Édouard, duc d'York, sur les troupes du roi Henri VI de Lancastre, commandées par le comte de Pembroke, le 1er février 1461.

MORTON (Jean), né en 1410 à Bare (Dorset), d'une ancienne famille, m. en 1500, professa avec éclat le droit civil à Oxford, se fit remarquer de l'archevêque de Canterbury, qui lui donna plusieurs cures et prébendes, joua un rôle très actif dans la guerre des Deux-Roses, soutint Édouard IV, qui le fit évêque d'Ély en 1477, fut arrêté par l'ordre de Richard III, réussit pourtant à gagner sa confiance, excita à la révolte le duc de Buckingham; ce dernier ayant été mis à mort, Morton s'enfuit en France. Il revint en Angleterre quand Henri Tudor eut été proclamé roi, 1485, devint conseiller, puis premier ministre de ce prince, contribua à éteindre la guerre des Deux-Roses en engageant Henri à épouser la fille d'Édouard IV, obtint l'archevêché de Canterbury en 1486, fut nommé, l'année suivante, grand chancelier du royaume, et, en 1493, cardinal. Il se distingua entre tous les ministres de Henri VII par son habileté fiscale et la rapacité de son administration.

MORTON (Jacques, comte de), de la famille des Douglas, né à Dalkeith (Écosse) en 1530, m. en 1581, était, en 1557, un des chefs de l'Union protestante formée contre Marie de Lorraine, régente d'Écosse. Il devint conseiller de Marie Stuart, Jaloux du crédit de Rizzio auprès d'elle, il le fit assassiner, de concert avec Henri Darnley, époux de la reine, et se réfugia en Angleterre, d'où Bothwell le rappela. Mais bientôt il se mit à la tête des seigneurs écossais, exigea, les armes à la main, le renvoi de Bothwell, renversa successivement, par ses intrigues et le secours d'Élisabeth, les régents Murray, Lennox et Mar, et fut enfin élevé à cette dignité tant ambitionnée, en 1572. Son administration ferme, mais impopulaire et souillée par des exactions, dura 6 ans; enfin le roi, poussé par ses favoris, fit signifier qu'il voulait gouverner lui-même, et Morton fut obligé de se démettre de la régence. Il ressaisit l'autorité quelque temps après, se rendit encore odieux aux nobles, fut accusé de haute trahison, condamné à mort et exécuté à Edimbourg, malgré les prières et les menaces d'Élisabeth, qui fit tout pour le sauver.

MORTON (Richard), médecin, né dans le comté de Suffolk, m. en 1698, devint médecin du prince d'Orange et fut le rival de Sydenham à Londres. Il fut un des premiers à recommander l'usage du quinquina dans la fièvre intermittente, et se montra partisan de la médication excitante dans les maladies éruptives.

Ses œuvres complètes ont été publiées sous ce titre : *Opera omnia*, Amsterdam, 1696, in-8°, et Genève, 1754, in-4°. D—g.

MORTON (Samuel-George), naturaliste américain, né en 1799 à Philadelphie, m. en 1851, était fils d'un émigré irlandais, exerça la médecine, enrichit de savants Mémoires le *Journal de l'Académie des sciences naturelles* de Philadelphie, et, de 1839 à 1843, professa l'anatomie au Collège de médecine de Pennsylvanie. Ses recherches portèrent principalement sur les crânes humains : il devint le chef de l'*école polygéniste*, qui n'admet pas l'unité d'origine du genre humain.

On a de lui : *Illustrations of pulmonary consumption*, 1834; *Crania Americana*, 1839; *Crania Ægyptiaca*, 1844; *Observations on the Ethnography and archæology of the American Aborigenes*, 1846; *An illustrated system of human Anatomy*, 1849, etc.

MORTRÉE, ch.-l. de cant. (Orne), arr. d'Argentan; 1,293 hab. Château d'O, bâti par Isabeau de Bavière; camp romain, dit *Camp de César*.

MORTUAIRE, droit que les curés prélevaient, en France, sur les biens de leurs paroissiens décédés.

MORUNGEN. *V.* Mohrungen.

MORUS (Thomas). *V.* More.

MORVAN, *Morvennensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Autunois et Nivernais), compris aujourd'hui dans les dép. de la Nièvre et de l'Yonne; v. princ. : Château-Chinon, Vézelai. Très pittoresque, traversé du N.-E. au S.-O. par une chaîne de montagnes granitiques, qui paraît être une ramification isolée du plateau central, et dont les sommets les plus élevés sont le Bois-du-Roi, 902 m., les monts Préneley, 850 m., et Beuvray, 810 m. — Sol peu fertile; beaucoup de bois; bons pâturages. E. D—y.

MORVEAU (Guyton de). *V.* Guyton.

MORVEN, montagne d'Écosse (Caithness), célèbre par les exploits de Fingal dans les poèmes d'Ossian.

MORVILLE (Charles-Jean-Baptiste **Fleuriau**, comte de), né à Paris en 1686, m. en 1732, fut avocat du roi au Châtelet, conseiller au Parlement, procureur général au grand conseil, ambassadeur auprès des États-Généraux de Hollande, qu'il décida à signer la Triple-Alliance, en 1716, fut plénipotentiaire au congrès de Cambrai en 1721, ministre de la marine en 1722 et des affaires étrangères en 1723. La même année, il entra à l'Académie française. B.

MORVILLIER (Jean de), né à Blois en 1506, m. en 1577, embrassa l'état ecclésiastique, entra au grand conseil par la protection des Guises, et fut l'un des juges du chancelier Poyet. Ambassadeur à Venise, puis évêque d'Orléans en 1552, il parut avec éclat au concile de Trente, 1562. En 1565, il conclut un traité entre Charles IX et Élisabeth d'Angleterre. A la retraite du chancelier L'Hôpital, il accepta les sceaux, usa du pouvoir avec modération, et se retira en 1571.

MORVILLIERS ou **LIFFOL-LE-GRAND**, vge (Vosges), arr. de Neufchâteau; 1,625 hab. Fabr. de rouets à pied, étrilles, broches en fer; tournerie.

MORYCHUS, poète tragique d'Athènes, raillé par Aristophane à cause de sa vie efféminée. S. Re.

MOSA, aujourd'hui *Meuse*, fleuve de la Gaule, prenait sa source dans la Lyonnaise Ire, arrosait la partie O. de la Belgique Ire, entrait dans la Belgique IIe, traversait la Germanie IIe du S.-O. au N.-E., et revenait vers l'O. se jeter dans l'océan Germanique.

MOSAÏSME. *V.* Juifs : *Religion, mœurs.*

MOSBACH, v. du grand-duché de Bade, sur l'Elzbach, cercle de Mannheim; 3,514 hab. Fils, toiles, bestiaux.

MOSCHELÈS (Ignace), célèbre pianiste et compositeur, né à Prague en 1794, m. en 1870, étudia, sous les yeux de Denis Weber, directeur du Conservatoire de Prague, les œuvres de Mozart, de Hændel, de Sébastien Bach et de Clementi, et donna des concerts dès l'âge de 12 ans. Il se rendit à Vienne, où Albrechtsberger et Salieri lui enseignèrent la composition, puis parcourut l'Europe, obtenant partout les plus grands succès. Il est le dernier représentant de l'école de Clementi. Son jeu ne se distinguait pas seulement par le brillant et l'élégance, mais il produisait des effets nouveaux en variant les accents et les qualités du son par le tact. Il excellait à rendre les œuvres des maîtres, et transformait son style pour donner à chacune le caractère qui lui est propre. Son art d'improvisation sur des sujets donnés n'était pas moins étonnant. En 1846, Moschelès accepta une place de professeur de piano au Conservatoire de Leipzig. La musique qu'il a publiée était trop sérieuse pour l'époque et ne fut pas populaire; mais la facture en est excellente, et les idées y sont neuves. On cite spécialement les concertos en *sol mineur* et en *mi*; le *Concerto pathétique*, les variations sur *le Clair de la Lune*, la *Marche d'Alexandre*, les *Souvenirs d'Irlande*, les *Souvenirs du Danemark*, etc. B.

MOSCHION, poète tragique d'Athènes, contemporain d'Euripide. — Médecin de l'école de Galien, dont Dewetz a publié un opuscule, d'une authenticité douteuse, sur les maladies des femmes, Vienne, 1793. S. Re.

MOSCHIQUES (Monts), *Moschici montes*, nom que donnaient les anciens à une chaîne qui se détache du Caucase près de la source du Phase, entre ce fleuve et le Cyrus (Kour), et rejoint, sur les frontières de l'Arménie, l'Anti-Taurus de l'Asie Mineure, vers les sources du Cyrus, de l'Araxe (Aras) et de l'Euphrate. Cette chaîne porte auj. les noms de monts *Lich* et *Persathi*, et sépare l'Iméréthie de la Géorgie, dans les prov. russes au S. du Caucase. Elle tirait son nom des *Mosques* (*Moschi*), peuplade qui habitait ces contrées montagneuses, de la source du Phase à celle du Cyrus. Au temps de Strabon, les Mosques avaient perdu leur indépendance, et leur pays était partagé entre l'Ibérie, l'Albanie et la Colchide. C. P.

MOSCHOPULE (Manuel), nom de deux grammairiens grecs du Bas-Empire; l'un, né dans l'île de Crète, vivait sous l'empereur Michel Paléologue, vers la fin du xive siècle; l'autre était de Constantinople, et se réfugia en Italie après la prise de Constantinople; ils étaient cousins. Le premier est auteur d'une *Grammaire*, publiée en 1540 à Bâle, de scholies sur Hésiode, insérées dans l'édition de cet auteur par Heinsius, et d'autres scholies, publiées en 1806 par Boissonade, sur les *Héroïques* de Philostrate. Le second a laissé un *Choix des mots attiques*, qui a paru à Venise en 1524, et à Paris en 1532; on lui attribue le traité de grammaire élémentaire, d'orthographe et de prononciation connu sous le titre

de *Perischedôn*, imprimé à Paris en 1545 par R. Estienne, et à Vienne en 1773 et 1807. On ne sait auquel des deux Moschopule on doit rapporter les scholies sur les deux premiers livres de l'*Iliade* qui ont paru à Utrecht en 1719, une *Vie d'Euripide* insérée dans plusieurs éditions de ce poëte, et un *Traité sur les carrés magiques*, trad. en latin et lu par Lahire à l'Académie des sciences en 1691. *V.* aussi Éberhard, dans *l'Hermès*, p. 434. Titze a publié, d'après un nouveau manuscrit, les *Opuscula grammatica* de Moschopule de Crète, Prague, 1822.

MOSCHUS, poète bucolique grec, né à Syracuse, florissait vers 280 av. J.-C., et était contemporain de Théocrite et de Bion. Sans égaler le premier, il a plus de grâce et de naturel que le second, qui fut son maître et son ami. Les principales idylles qui nous restent de lui sont : l'*Amour fugitif*, l'*Enlèvement d'Europe*, et le *Chant funèbre en l'honneur de Bion*. Ces poésies sont charmantes, et la dernière est pleine de la plus touchante sensibilité.

Les Œuvres de Moschus ont été publiées avec celles de Théocrite et de Bion : il y a des édit. séparées par Jacobs, 1795, et Wakefield, même année. M. Leconte de Lisle a traduit Moschus à la suite d'Hésiode, 1869 : il y a une trad. en vers par Longepierre, 1686. D—r et S. Re.

MOSCHUS (Jean), moine grec, surnommé *Eucrates*, vivait au VIe siècle, sous les règnes de Tibère et de Maurice, et mourut en 620. Il visita les lieux saints, la Syrie, l'Égypte, et composa un ouvrage intitulé : *Leimon*, c.-à-d. le Pré ou le Verger spirituel, recueil des *Vies* des saints solitaires de son temps.

Cet écrit a été publié par Fronton du Duc dans le tome II de l'*Auctuarium Bibl. Patr.*, et, plus tard, dans le tome II des *Monumenta ecclesiast. græca* de Cotelier. Une trad. latine d'Ambroise le Camaldule est insérée dans le tome VII des *Vitæ sanctorum* de Lippomani, et forme le Xe livre des *Vitæ patrum* de Rosweyde. Arnauld d'Andilly en a donné une trad. franç. — *V.* la *Biblioth. græca* de Fabricius, t. X.

MOSCISKA, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie); 4,181 hab.

MOSCOU, en russe *Moskva*, en allemand *Moskau*, en latin moderne *Mosqua*, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gvt de son nom, et autrefois capitale de toute la Russie, sur la Moskova, à 644 kil. S.-E. de Saint-Pétersbourg, 2,949 N.-E. de Paris par Berlin, Vilna et Minsk; par 55° 45' lat. N., et 35° 13' long. E.; 750,867 hab., 45 kil. de tour. Chemin de fer pour Saint-Pétersbourg, tracé sur une seule ligne droite. Siège d'un métropolitain grec; consistoire évangélique luthérien. Haute-cour d'appel, trib. de commerce. Quartier général de la VIIIe circonscription militaire et de la 13e division. Célèbre université, fondée en 1755, et très fréquentée, avec bibliothèque, musée d'histoire naturelle, cabinets de médailles et de physique, observatoire et imprimerie. Institut ou gymnase noble, avec bibliothèque. Institut de Sainte-Catherine, ou école de demoiselles nobles. Institut Lazareff, avec bibliothèque, typographie et collections. Académie ecclésiastique. Académie impériale de médecine et de chirurgie, section de celle de Saint-Pétersbourg; Académie pratique de commerce; école de Cadets de l'armée, de chirurgiens militaires, d'arpenteurs, d'architecture, d'agriculture, de commerce, vétérinaire, etc. Sociétés des naturalistes, des sciences physiques et médicales, d'histoire et d'antiquités, de littérature, d'économie rurale, etc. 9 bibliothèques publiques; grande maison d'enfants trouvés, écoles de sages-femmes, d'arts et métiers, de dessin technique; 20 hôpitaux impériaux, 27 hôpitaux appartenant à des particuliers ou à des associations, 65 asiles de pauvres. Magasin de médicaments de la couronne. Moscou offrait jadis un aspect tout à fait oriental, qui chaque jour s'efface; mais on y admire encore une forêt de dômes, coupoles et clochers, peints ou dorés, et que le soleil fait briller de toutes les couleurs. La forme de la ville est presque circulaire. Au centre, sur une éminence, est le *Kremlin*, ou citadelle, anc. résidence des tzars, construit primitivement en bois, puis en pierre par Dmitri Donskoï; en 1487, les tours qui flanquent l'enceinte furent bâties par Pietro Antonio, artiste italien. Le Kremlin est la seule portion de Moscou, avec le quartier de Bielgorod, que l'incendie de 1812 ait à peu près respectée; les Français, en se retirant, en firent sauter les murs; il a été réparé depuis. Il renferme un palais impérial, le palais de l'archevêque, la cathédrale de l'Assomption (commencée en 1325, reconstruite sous Ivan III, en 1472), où les tzars sont couronnés, celle de Saint-Michel, le beffroi d'Ivan-Veliki (avec 32 cloches), et une immense cloche, la plus grande de l'Europe, pesant 165,000 kilogr., et auj. posée sur un piédestal. Autour du Kremlin, plusieurs quartiers, Kitaïgorod, Bielgorod, Semliangorod et Globoda ou les faubourgs, sont disposés concentriquement. Les églises, au nombre de 350, sont surmontées de nombreuses coupoles; on remarque celles de la Trinité, de Notre-Dame de Kazan, de Jésus et des Évangélistes, du Christ et des Apôtres; celle de Vasili-Blagenoï, bâtie en 1554 en mémoire de la conquête de Kazan, offre toutes les couleurs de l'arc-en-ciel; les cloches sont toujours placées dans un clocher adjacent à l'église. Citons encore : le palais de Catherine, transformé en une vaste caserne; le palais dit *du Patriarche*; le *Palais anguleux*, ainsi nommé parce que le revêtement en est à facettes; la tour de Soukaref; le théâtre; l'arsenal, où sont de précieuses collections d'armes; le manège; l'hospice des enfants assistés; le bazar, où sont étalées d'immenses richesses; la place de l'Arbate; la place Rouge, etc. Moscou est le foyer des sentiments religieux et nationaux de la Russie : le paysan se découvre et se signe dès qu'il l'aperçoit. C'est aussi le centre du *panslavisme*. La riche noblesse russe y réside en hiver. Les maisons sont en style moderne, avec colonnes et balcons. Commerce intérieur immense, s'étendant de la côte O. de l'Amérique, et des capitales de la Chine, de la Boukharie et de la Perse à Leipzig, Vienne, Hambourg, Amsterdam, Londres, Paris, etc. Entrepôt du commerce des pelleteries, de la rhubarbe de Chine et de Boukharie, du musc d'Orient, des huiles de rose et de safran de la Perse, de l'opium et du savon de Kazan, des plumes, fourrures et pierreries de la Sibérie. Grand marché des laines russes. Industrie manufacturière active : fabr. de cotonnades, impressions, lainages, draps, soieries, toiles, quincaillerie, orfèvrerie, bijouterie, cosmétiques, produits chimiques, carrosserie, papier peint, bougies, chandelles, tabac et cigares; tanneries, corroieries, brasseries, distilleries, poteries; construction de machines, d'instruments d'optique, de chirurgie; horlogerie, etc. Importante foire aux chevaux. Expositions périodiques des produits de l'industrie. — Moscou fut, dit-on, fondé en 1147 par Jouri (Dolgorouki). La ruine du principat de Kiev par les Mongols en 1235, l'occupation du S. de la Russie par les Tartares de la Horde d'Or, accrurent son importance. Ses princes, à partir d'Iaroslav II, 1238, devinrent les grands-princes de Russie, et, de 1300 à 1703, le siège du gouvernement y fut placé. Moscou fut assiégé ou pris : par Olgierd, 1369; par Toktamouich, chef des Lithuaniens, 1382; par Iédigeï, compagnon de Tamerlan, 1408; par Dmitri-Khemiaka, 1445; par les Tartares, 1451 et 1477; par Otrepief, 1605; par Ladislas, fils de Sigismond III, roi de Pologne, 1611; par Napoléon Ier, 1812. L'incendie allumé par les Russes détruisit presque toute la ville, qui s'est relevée depuis, mieux bâtie et plus brillante. La fondation de Saint-Pétersbourg, 1703, lui a enlevé le rang de capitale. B.

MOSCOU (Gouvernement de), division administrative de la Russie d'Europe, presque au centre; 240 kil. sur 220; 33,302 kil. carr.; 1,948,781 hab. Ch.-l. Moscou. Sol marécageux, arrosé par la Moskova, l'Oka et la Kliazma, médiocrement fertile en grains, chanvre, lin et houblon. Industrie active.

MOSCOVIE. *V.* Russie.

MOSCOVITES, nom donné aux Russes en Occident jusqu'à la fin du XVIIe siècle.

MOSDOK. *V.* Mozdok.

MOSELEY (Benjamin), médecin anglais, né dans le comté d'Essex, m. en 1819, fut chirurgien et apothicaire à Kingston (Jamaïque) pendant la guerre d'Amérique, chirurgien en chef de l'île, visita les États-Unis après la paix, vint se fixer à Londres en 1785, et devint médecin de l'hôpital militaire de Chelsea.

On a de lui : *Observations sur la dysenterie des Indes occidentales*, 1783; *Traité sur les propriétés et les effets du café*, 1785, *Traité sur les maladies des Tropiques*, 4e édit., 1806; *Traité sur le sucre*, 1799; *Traités médicaux*, 3e édit., 1803; *Traité sur la Lues bovilla*, 1806, dirigé contre la vaccine.

MOSELLANE (Lorraine). *V.* Lorraine.

MOSELLE, *Mosella*, en allemand *Mosel*, riv. de France et d'Allemagne, naît à Bussang (Vosges), coule au N., au N.-O., puis au N.-E., passe à Remiremont et Épinal (Vosges), Toul et Pont-à-Mousson (Meurthe-et-Moselle), Metz, Thionville, Sierck (Lorraine allemande), Trèves, Berncastel et Zell (Prusse rhénane) et se jette dans le Rhin, rive g., à Coblentz. Cours de 505 kil., navigable sur 358, depuis Frouard. Elle reçoit, à droite, la Meurthe, la Seille, la Sarre, et, à gauche, le Madon, l'Ornes, la Sure et la Kill.

MOSELLE (La), anc. dép. du N.-E. de la France, dans l'anc. Lorraine; ch.-l. Metz. Situé au N. et à l'E. sur les frontières de Belgique et du gr.-duché de Luxembourg, de Prusse rhénane et de Bavière rhénane, et entre les dép. de la Meuse à l'O., de la Meurthe au S., du Bas-Rhin à l'E., il avait 5,343 kil. carr. et 452,157 hab. en 1866. Cédé en grande partie à l'Allemagne en 1871. (*V.* Meurthe-et-Moselle.)

MOSER (Jean-Jacques de), publiciste allemand, né à Stuttgard en 1701, m. en 1785, professa le droit à Tubingue, fut nommé, en 1736, directeur de l'université et professeur de droit à Francfort-sur-l'Oder, entra, en 1747, au service du prince de Hesse-Hombourg, occupa ensuite le poste d'avocat consultant auprès des États de Wurtemberg, fut enfermé 5 ans dans la forteresse de Hohentwiell à la suite de démêlés avec le souverain de ce pays et se livra exclusivement à l'étude.

On a de lui (en allemand), entre autres ouvrages : *Plan de la constitution moderne de l'Allemagne*, Tubingue, 1731; *Ancien droit public*

d'Allemagne, Nuremberg, 1727, 1753, 26 vol. in-4°; *Manuel du droit public de l'Empire*, Francfort, 1768-69, 2 vol.; *Principes du droit des nations européennes en temps de guerre*, Tubingue, 1752; *Essai du droit le plus moderne des peuples d'Europe en paix et en guerre*, Stuttgard, 1777-80, 10 vol.; *Supplément au droit public en temps de paix*, 1778-80, 5 vol.; *Supplément au droit public en temps de guerre*, 1779-81, 3 vol.; *Dissertations sur le droit ecclésiastique allemand*, Francf. et Leipz., 1752.

MOSER (Frédéric-Charles de), fils du précédent, né à Stuttgard en 1733, m. en 1798, fut conseiller aulique de Hesse-Hombourg, député des deux Hesses au cercle du Haut-Rhin, administrateur du comté de Falkenstein, 1er ministre et chancelier à Darmstadt.

Il a laissé (en allemand) : *Recueil des recès du Saint-Empire romain*, Leipz. et Ebersdorf, 1747, 3 vol. in-4°; *Opuscules pour servir à l'explication du droit public et des nations et du cérémonial de cour et de chancellerie*, Francf. et Leipz., 1751-65, 12 vol; *Mémoires pour servir au droit public et des nations*, Franf., 1764-72, 4 vol.; *Archives patriotiques pour l'Allemagne*, Francf. et Leipz., 1784-90, 12 vol.; *Nouvelles archives*, Mannheim et Leipz., 1792-94, 2 vol.; *Hist. des Vaudois*, Zurich, 1798.

MOSHA ou **MOUSCHA**, petite île de la côte orientale d'Afrique, au fond du golfe d'Aden, dans la baie et à 37 kil. S.-E. de Tadjoura, par 11° 42′ lat. N., et 40° 52′ long. E., a été achetée en 1858 par les Anglais au sultan de Tadjoura. Peu éloignée d'Aden et de Périm, elle commande avec ces deux places l'entrée de la mer Rouge; et, voisine de la côte d'Abyssinie et de Somal, elle entretient des relations de commerce avec les ports de Tedjoura et de Zeila. C. P.

MOSHEIM (Jean-Laurent de), célèbre théologien protestant, né à Lubeck en 1694, m. en 1755, devint, en 1719, membre de la faculté de philosophie de Kiel, en 1723 professeur de théologie à Helmstædt, en 1747 professeur à l'université de Gœttingue, dont il fut nommé plus tard chancelier. Il est auteur de travaux éminents sur toutes les branches de la théologie, surtout sur l'histoire ecclésiastique. Il se distingua aussi comme prédicateur.

Son ouvrage principal d'histoire ecclésiastique est intitulé : *Institutiones historiæ ecclesiasticæ*, Helmstædt, 1755 et 1764, in-4°, trad. en franç. par Eidous, Maestricht, 6 vol., et Yverdun, 1776, 7 vol. Il faut citer en outre : *Institutiones historiæ christianæ majores*, Helmstædt, 1763, *de Rebus christianorum ante Constantinum commentarii*, 1753, in-4°; *Dissertationes ad historiam ecclesiasticam pertinentes*, 2 vol., Altona, 1767; *Essai d'une histoire impartiale des hérétiques*, 2 vol. in-4°, Helmstædt, 1746-48; *Morale de la sainte Ecriture*, continuée par J.-P. Miller, 9 vol. in-4°, Helmstædt, 1770-78; *Sermons*, 3 vol., Hambourg 1732 et 1765. E. S.

MOSKEN, île de Norvège (Norrland), dans la mer du Nord, près de celle de Waeroë, à l'extrémité S.-O du groupe des Loffoden. Entre ces deux îles est le courant de Moskenœs-Strœme, dangereux en hiver. Au S. est le Maelström.

MOSKENITZA, v. de l'Autriche-Hongrie (Littoral), à 8 kil. S.-O. de Fiume, sur le golfe de Quarnerol; 2,000 hab.

MOSKOVA ou **MOSKVA**, riv. de la Russie d'Europe, naît dans le gvt de Smolensk, près Gjatsh, coule à l'E. et au S.-E. par Mojaïsk, Moscou, et se jette dans l'Oka, près de Kolomna. Cours de 425 kil., navigable sur 160. C'est au vge de Borodino, sur ses bords, qu'eut lieu la grande bataille dite de la Moskova, gagnée par les Français sur les Russes, le 7 septembre 1812. Le maréchal Ney reçut le titre de *prince de la Moskova*.

MOSLEMAH, capitaine arabe, l'un des fils du khalife Abd-el-Mélek, commanda avec gloire les armées musulmanes sous le règne de ses frères Walid Ier, Soliman, Yézid II et Hescham. Il conquit le Pont et l'Arménie en 705, assiégea vainement Constantinople en 717, reçut le gvt de l'Irak et du Khorassan, vainquit les Khazars, dont il dévasta le pays, et mourut en 739.

MOSOMAGUM, nom latin de Mouzon.

MOSONY, nom hongrois de Wieselburg.

MOSQUA, nom de Moscou en latin moderne.

MOSQUEE, de l'arabe *mesgêd* (lieu de prosternation). Chacune des grandes mosquées où l'on récite la *khotba*, prière publique pour le souverain, s'appelle *djami'*, c.-à-d. qui réunit (les fidèles). Telle est, au Caire, la mosquée *El-Azhar* (la brillante). On ne voit dans les mosquées ni tableaux, ni statues, ni autel, si ce n'est une espèce de niche, appelée *mihrab*, vers laquelle on se tourne en priant, parce qu'elle indique la position géographique du temple de la Mecque. Une chaire, des lampes et de nombreuses inscriptions arabes tirées du Coran sont les seuls ornements intérieurs. C'est de la tour de la mosquée, appelée *minaret*, que le muezzin invite à la prière. Avant d'entrer dans le temple, tout musulman doit se laver les mains à une fontaine située près de la mosquée. D.

MOSQUERA (Ruy-Garcia), navigateur espagnol, né en 1501, prit part à l'expédition de Séb. Gabotto dans l'estuaire du Rio de la Plata, 1526-30, resta à la tête d'une petite colonie qu'il défendit vaillamment contre les Portugais du Brésil, et fut, avec Pedro de Mendoza, un des fondateurs de Buenos-Ayres, en 1535. La famille de Mosquera existe encore aujourd'hui; elle a fourni des hommes d'État distingués à plusieurs des républiques hispano-américaines. E. D—y

MOSQUES. V. Moschiques (Monts).

MOSQUITOS, peuple de l'Amérique centrale, entre le cap Gracias à Dios et le fleuve San-Juan, dépendant nominalement des républiques de Nicaragua et de Honduras, jadis nombreux et puissant, mais auj. très réduit, donne son nom à une vaste baie, qui s'étend depuis le cap Gracias à Dios jusqu'à l'isthme de Panama, et qui a 600 kil. de large sur 270 de profondeur. V. princ. Blewfields. Le commerce est entre les mains des Anglais.

MOSS, v. de Norvège, petit port sur le golfe et dans l'amt de Christiania; 5,117 hab. Fonderie de fer et de canons; exportation de fer et de bois.

MÖSSINGEN, MÖSSKIRCH. V. Mœssingen, Mœsskirch.

MOSSOUL, *Mausilium, Ninus Nova*, v. forte de la Turquie d'Asie (prov. de Bagdad), ch.-l. d'un sandjak, sur la rive dr. du Tigre, au milieu d'un pays charmant et fertile, à 370 kil. N.-N.-O. de Bagdad; 69,000 hab. Kurdes et Arabes. Résidence des archevêques latin et syrien uni et du patriarche chaldéen uni de Babylone. Maisons en terre, rues étroites et sales. Fabr. de cotonnades, velours, tapis; usines à fer et à cuivre. On ne fait qu'y teindre et imprimer en couleur les mousselines qui, bien qu'elles aient donné à la ville son nom actuel, viennent de l'Hindoustan par Bassora. Comm. de laines, noix de galle, sésame. Mossoul fut saccagé par Saladin, par les Mongols et par Tamerlan; Nadir-Chah l'assiégea vainement en 1741.

MOSSY, riv. de l'Hindoustan, affl. du Krichna, arrose Haïderabad et Golconde. Cours de 280 kil.

MOSTACFI-BILLAH, 22e khalife abbasside, fut mis sur le trône à la place de son père Mottaki, en 944, par l'émir-al-omara Touzoun. Il ne fut, comme ses prédécesseurs, qu'un instrument entre les mains de ses ministres. Ibn-Chirzad, émir-al-omara, s'était rendu tellement odieux, que les habitants de Bagdad implorèrent le secours des Bouïdes. Ahmed, prince de cette dynastie, entra dans Bagdad, prit la place de l'émir-al-omara sous le nom de Moëzz-Eddaula, fit crever les yeux à Mostacfi et le remplaça par Mothi-Billah, 946. Il y eut alors dans Bagdad 3 khalifes déposés et privés de la vue: Caher, Mottaki et Mostacfi. D.

MOSTADHER-BILLAH, 28e khalife abbasside, succéda à son père Moktadi en 1094. Sous son règne eut lieu la 1re croisade. Il mourut en 1118, après avoir subi la loi de 4 émirs seldjoukides : Barkiarok, Mélik-Chah, Mohammed et Mahmoud. Il aimait la justice et était bon poète. D.

MOSTADI-BIAMRALLAH, 33e khalife abbasside, succéda à son père Mostandjed en 1170. Sous son règne, le grand schisme qui divisait l'islamisme cessa. La dynastie des Fatimites fut détruite par Saladin, 1171, et l'Égypte rentra sous l'autorité spirituelle des khalifes de Bagdad. Mostadi mourut en 1180; il fut humain et protégea les arts. D.

MOSTAGANEM, anc. *Cartenna*, v. d'Algérie, s.-préf. du dép. d'Oran, ch.-l. de subdivision militaire, port à 1 kil. de la mer, près de l'embouchure du Chélif, à 80 kil. N.-E. d'Oran, 296 S.-O. d'Alger; par 35° 55′ lat. N., et 2° 14′ long. O.; 11,716 hab. Beau haras; pépinière. La ville est défendue par la citadelle de Matemore et bâtie en amphithéâtre, divisée en 2 parties par le ruisseau d'Aïn-Sefra, et adossée, de 3 côtés, à des coteaux. Sol fertile; commerce de fruits secs, céréales, laines, peaux, etc Tanneries, maroquineries, minoterie. Fabriques de bonnets brodés pour les Arabes, tapis, tissus de laine. Paquebots pour Alger, Oran et Marseille. — Les Français l'occupent depuis 1833.

MOSTAÏN-BILLAH, 12e khalife abbasside, nommé par la milice turque en 862, fit périr Abou'l-Hoçayn-Yahia, de la race d'Ali, qui s'était révolté contre lui; mais un autre chef alide, Hassan, s'empara de Tabaristan et du Djordjan et l'enleva pour jamais aux Abbassides. Mostaïn fut déposé par les Turcs en 866. D.

MOSTANDJED-BILLAH, 32e khalife abbasside, succéda à son père Moktafi en 1160, fit emprisonner son frère Abou-Ali, qui avait voulu le faire périr, régna avec beaucoup de sagesse et de justice, et mourut en 1170. D.

MOSTANSER-BILLAH, 36e khalife abbasside, succéda à son père Daher en 1226, surpassa ses prédécesseurs en clémence et en libéralité, bâtit plusieurs édifices publics et le fameux collège qui porte son nom. Ce fut sous son khalifat que les Mongols entrèrent dans les provinces musulmanes. Il mourut en 1243. B.

MOSTANSER-BILLAH (Ahmed), 1er khalife abbasside d'Égypte, frère du précédent, échappa aux massacres qui suivirent la prise de Bagdad par Houlagou en 1258, se réfugia en Égypte, y fut reconnu khalife par Bibars et fut tué par les Mongols en voulant reconquérir les États de sa famille, 1260.

MOSTANSER-BILLAH, roi de Tunis en 1249, eut à combattre Louis IX, roi de France, en 1270, ne dut son salut qu'à

la peste qui désola le camp français, conclut la paix avec Charles d'Anjou et Philippe le Hardi, et mourut en 1276.

MOSTAR, v. princ. de l'Herzégovine, prov. de l'empire ottoman occupée par les Autrichiens sur la Narenta, à 77 kil. S.-O. de Séraïévo; 10,848 hab. Évêché grec. Fabrique d'armes. Ruines d'un petit pont romain. Commerce de blé, de bestiaux et de vin.

MOSTARCHED-BILLAH, 29e khalife abbasside, succéda à son père Mostadher en 1118, tenta de faire revivre la gloire militaire de ses ancêtres, fit sans succès la guerre au sultan seldjoukide Maç'oud, et fut assassiné par une troupe d'Ismaéliens en 1135. Ce fut le dernier prince qui fit la prière publique du haut de la chaire de Bagdad. D.

MOSTAZHEM-BILLAH, 37e et dernier khalife abbasside, succéda à son père Mostanser en 1243. Doux et affable, mais faible et indolent, il avait une confiance aveugle en son vizir Mouwaïed-Eddin. Ce vizir, partisan des doctrines d'Ali, fut blessé dans ses opinions par le fils même du khalife Abou'l-Abbas-Ahmed, et envoya des émissaires à Houlagou, souverain des Mongols, à qui il proposa la conquête de Bagdad. Mostazhem ne crut à cette trahison que lorsqu'il vit l'armée des Mongols sous les murs de Bagdad. Il proposa inutilement la paix. Bagdad fut pris et saccagé. Tous les livres des collèges furent jetés dans le Tigre. Mouwaïed-Eddin consomma son œuvre de trahison : par son conseil, le khalife se rendit au camp de Houlagou, qui le fit emprisonner et tuer peu après, 1258. Avec lui s'éteignit le khalifat d'Orient. D.

MOSYNÈQUES, MOSYNES ou **MOSSYNES**, peuple qui habitait la côte N. de l'Asie Mineure, sur les bords du Pont-Euxin, entre les Chalybes et les Tibaréniens, et près des villes grecques de Cérasonte et de Pharnacée. Ils n'avaient pour demeure que les arbres ou de petites tours de bois, du haut desquelles ils attaquaient les passants. Leur roi était électif, et gardé rigoureusement dans une tour isolée et plus haute que les autres; s'il commettait quelque faute dans l'accomplissement de ses devoirs, il était condamné à mourir de faim. Selon Xénophon, ils étaient les hommes les plus barbares que les Dix mille eussent rencontrés dans leur retraite ; ils mangeaient un pain fait de châtaignes bouillies, et se nourrissaient de la chair salée du dauphin, dont le suif leur tenait lieu d'huile; on les voyait parler, rire et danser quand ils étaient seuls. C. P.

MOTA-DEL-CUERVO, v. d'Espagne, prov. de Cuenca; 1,528 hab. Toiles, lainages.

MOTADHED-BILLAH, 16e khalife abbasside, 892-902, traita les Alides avec beaucoup de faveur, vainquit les Karmathes ou Ismaéliens, éteignit la dynastie des Soffarides, et répara, en 894, à la Mecque, les désastres causés par l'invasion des Karmathes. Prince juste et ami des sciences et des lettres, il fit proclamer son fils Moktafi-Billah pour son successeur. D.

MOTADI-BILLAH, fils de Wâthik, 14e khalife abbasside, 869. Juste, pieux, plein de courage et de bonnes intentions, il réforma beaucoup d'abus et voulut abattre l'insolence de la milice turque; il fit tuer le chef de cette milice, qui avait assassiné le vizir Salèh. Attaqué par les Turcs dans son palais, il périt en se défendant, 870. D.

MOTALA, v. de Suède (Gothie), dans le län de Linkœping, entre le lac Wetter et le Boren, le canal et la riv. Motala, sur la grande route de Stockholm; 1,883 hab. Grand atelier de mécanique, fondé en 1822 sous la direction de l'ingénieur anglais D. Fraser : fabr. de machines à vapeur, moulins pour les grains, moulins à huile, machines pour apprêter le papier, presses à imprimer, coutellerie, etc.

MOTAMED-BILLAH, fils de Motawakkel-Billah, 15e khalife abbasside, succéda à Motadi en 870. Sous son règne, la Perse orientale et l'Égypte se détachèrent violemment du khalifat; l'une se soumit à la dynastie des Soffarides, l'autre à celle des Toulounides. Son frère Mowaffek gouverna sous son nom. La secte des Karmathes se forma sous son règne. D.

MOTASSEM-BILLAH, 4e fils d'Haroun-al-Raschid, 8e khalife abbasside, régna de 833 à 842. Il envoya des troupes dans l'Irak persan, pour y comprimer une révolte suscitée par l'imposteur Babek, chefs des Ismaéliens, dont il extermina les partisans. Il repoussa l'empereur Théophile, qui avait parcouru en vainqueur plusieurs provinces musulmanes, et tua 30,000 Grecs. Il étouffa plusieurs conjurations, bâtit Sourramanra (Sermenraï) en Syrie et en fit sa résidence. Motassem créa la milice turque, qui, dans la suite, asservit les khalifes. D.

MOTAWAKKEL-BILLAH, 10e khalife abbasside, régna de 847 à 861, maltraita les chrétiens et les juifs, se déclara l'ennemi d'Ali et de sa postérité et défendit le pèlerinage à son tombeau. Son fils Montaçir, qui avait à se plaindre de lui, s'entendit avec la milice turque pour le faire périr. D.

MOTAWAKKEL, dernier khalife abbasside d'Égypte, régna sous la domination du mameIouk Kanson-al-Ghaury, combattit avec lui le sultan ottoman Sélim Ier en 1516, subit une captivité de 4 ans à Constantinople, renonça au khalifat en sa faveur et revint mourir en Égypte, 1538.

MOTAZALITES, sectaires musulmans qui, refusant de croire à la prédestination, professaient le dogme du libre arbitre. Ils sont aussi appelés *Kadaris*. D.

MOTAZ-BILLAH, 13e khalife abbasside, 866-69, tenta de s'affranchir de la tutelle de la milice turque, échoua, voulut abdiquer; mais, plongé dans un cachot, il y mourut de faim. D.

MOTHA, MOTA, signifient *colline, fort*, dans la basse latinité. De là les noms de *La Motte, Lamothe*, etc.

MOTHACES. On appelait ainsi, à Sparte, des jeunes gens de condition libre, mais non pas Lacédémoniens de naissance, qui étaient élevés en même temps que les fils des citoyens et participaient à leurs exercices. On a supposé qu'ils étaient les fils d'étrangers domiciliés, ou bien les fils de Spartiates et de femmes hilotes. S. Re.

MOTHE (LA). *V.* La Mothe.

MOTIER DE LA FAYETTE. *V.* La Fayette.

MOTIERS ou **MOTIERS-TRAVERS**, vge de Suisse, sur la Reuse, dans le Val de Travers, cant. et à 22 kil. S.-O. de Neuchâtel; 1,106 hab. J.-J. Rousseau l'habita de 1762 à 1765, et y écrivit les *Lettres de la Montagne*. Anc. château, converti en prison.

MOTILLA-DEL-PALANCAR, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. de Cuenca; 1,394 hab.

MOTIN (Pierre), mauvais poète, né à Bourges, m. vers 1615, et dont il ne reste que quelques pièces de vers dans les recueils du temps. Boileau s'est moqué de lui (*Art poétique*, IV, 39-40).

MOTRICO, v. d'Espagne, prov. de Guipuzcoa; 3,278 hab. Petit port sur le golfe de Biscaye.

MOTRIL, *Firmum Julium*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Grenade, port sur la Méditerranée. Mines de plomb et salines; culture de la canne à sucre. Pop. de la commune : 16,665 hab.

MOTTAKI-BILLAH, 21e khalife abbasside, succéda à son frère Radhi en 940. Pour gagner l'affection de la milice turque, il donna la charge d'émir-al-omara à Touzoun, lieutenant d'un des chefs turcs, qui finit par le déposer en 944 et lui fit crever les yeux. D.

MOTTA-SANTA-LUCIA, brg du roy. d'Italie (prov. de Catanzaro), arr. de Nicastro; 1,830 hab.

MOTTE (LA). *V.* La Motte.

MOTTEVILLE (Françoise **BERTAUT**, dame de), née vers 1621 en Normandie, m. en 1689, fille d'un gentilhomme de la chambre du roi et d'une Espagnole attachée à Anne d'Autriche, nièce du poète Bertaut, fut disgraciée par le cardinal de Richelieu et reléguée en Normandie. Pendant cet exil, elle épousa, en 1639, Nicolas Langlois, seigneur de Motteville, 1er président de la chambre des comptes de Normandie, et devint veuve 2 ans après. A la mort de Louis XIII, en 1643, Anne d'Autriche, devenue régente, rappela Mme de Motteville, qui vécut dès lors dans son intimité, sans exercer aucune des charges de sa maison. La jeune veuve observait beaucoup et parlait peu; confidente de la reine-mère et d'Henriette d'Angleterre, elle fut initiée à tous les secrets de la politique pendant la Fronde. Elle écrivit des *Mémoires* qui embrassent toute la période comprise entre le mariage de Louis XIII avec Anne d'Autriche et la mort de cette princesse. C'est, avant tout, un panégyrique de la reine, auquel l'auteur mêle le récit des événements de cette époque agitée et des anecdotes recueillies à la cour. Ils sont d'ailleurs écrits avec beaucoup de sincérité, de grâce et d'esprit, mais avec une abondance un peu prolixe. Depuis la mort d'Anne d'Autriche, Mme de Motteville partagea son temps entre la rédaction de ses Mémoires, des retraites, des œuvres de piété et quelques relations avec plusieurs personnes distinguées, telles que Mme de Sévigné et Mme de La Fayette.

Les *Mémoires* ne parurent qu'en 1723, Amsterdam, 6 vol. in-12; ils ont été souvent réimprimés, notamment dans les collections de Mémoires relatifs à l'histoire de France. Une nouvelle édition en a été publiée, avec des notes, par E. F. Riaux, et une Notice sur Mme de Motteville, par Sainte-Beuve, Paris, 1855, 4 vol. in-12. On a encore de Mme de Motteville quelques Lettres à Mlle de Montpensier, dans le *Recueil de pièces nouvelles et galantes*, Cologne, 1667. — *V.* Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VII. F—t.

MOTTRA, v. de l'Hindoustan. (*V.* Mathoura.)

MOTU PROPRIO, c.-à-d. *par un mouvement spontané*, nom donné, depuis Innocent VIII, à toute constitution que le pape donne de sa pleine autorité. Elle ne porte pas de sceau comme le bref, mais seulement la signature du pontife, et n'énonce que le jour du mois, à la manière d'une bulle, sans mention de l'année.

MOTYA, anc. v. de Sicile, sur la côte O., au S. du cap Drepanum et du mont Eryx, dans une île à 6 stades de la terre

ferme, à laquelle l'unissait une chaussée. Possédant un bon port, elle devint florissante par son commerce, et resta fidèle aux Carthaginois pendant leurs guerres avec les Siciliens. Denys l'Ancien s'en empara en 392 av. J.-C., et la livra au pillage. Elle fut reconquise par le Carthaginois Himilcon qui, désespérant de la défendre, l'abandonna et en transporta les habitants à Lilybée. C. P.

MOTYCA, nom anc. de MODICA.

MOUCHERON (FRÉDÉRIC), peintre hollandais, surnommé l'*Ancien* pour le distinguer de son fils, né à Emden en 1633, m. en 1686, étudia dans l'atelier de Jean Asselyn, qui fit de lui un habile paysagiste. A 22 ans, il vint habiter Paris, où il composa des tableaux, dont Helmbreker peignait les figures. Après un long séjour en France, il alla vivre à Anvers. Sa manière se distingue par la vivacité du coloris, les teintes claires des premiers plans, la brume des lointains, la délicatesse des feuillages et la liberté de la touche. Il abuse du jaune et du vert. Adrien Van de Velde et Jean Lingelbach peignaient souvent les animaux et les personnages de ses toiles. Il a fait beaucoup de dessins à l'encre de Chine. On connaît aussi une seule gravure exécutée par lui et figurant une campagne pleine de grands arbres d'un aspect bizarre. A. M.

MOUCHERON (ISAAC), dit *le Jeune*, peintre et graveur, fils du précédent, né à Amsterdam en 1670, m. en 1734, peignit aussi le paysage. Sa couleur est harmonieuse et transparente, et il rend bien la perspective et l'architecture. Il a gravé le paysage, et laissé un grand nombre de planches remarquables par une pointe très délicate.

MOUCHY (ANTOINE DE), dit *Démocharès*, docteur en Sorbonne, né à Ressons (Picardie), m. en 1574, professa la philosophie et la théologie à la Sorbonne, dont il fut docteur en 1540 et plus tard doyen, assista au concile de Trente en 1562 comme chanoine et pénitencier de l'église de Noyon, fut plus tard un des juges d'Anne du Bourg, et se signala par son zèle contre les calvinistes. Selon Mézeray, qui se trompe, on aurait appelé de son nom *mouchards* les espions qu'il employait à découvrir les hérétiques. Ce mot était déjà employé dans un sens analogue au XVe siècle.

MOUCHY (PHILIPPE DE **NOAILLES**, DUC DE), maréchal de France, 2e fils d'Adrien-Maurice de Noailles, né à Paris en 1715, servit avec distinction sous les maréchaux de Saxe, d'Estrées, de Richelieu, sauva l'armée à la retraite d'Hilkersperg et fut nommé lieutenant général en 1748. Commandant de la Guienne, il s'y fit aimer, et regretter lorsqu'il se démit de cette charge en 1785. Membre de l'Assemblée des notables en 1787, il ne parut point, à cause de son grand âge, aux états généraux, mais ne cessa, pendant les derniers jours de la royauté, notamment au 20 juin et au 10 août 1792, de prouver à Louis XVI un dévouement à toute épreuve. Arrêté en 1794, il périt sur l'échafaud, avec son épouse Anne-Claude d'Arpajon.

MOUDANIA, v. de la Turquie d'Asie (Khodavendiguiar), sur la mer de Marmara, sur le golfe de son nom (anc. *Cianus sinus*); 20,000 hab. environ.

MOUDON, en allemand *Milden*, anc. *Minodunum*, v. de Suisse (Vaud), sur la Broye; 2,397 hab. Antiquités romaines. Plusieurs châteaux. Elle fut longtemps la capitale de la baronnie de Vaud.

MOUETTE (GERMAIN), voyageur, né à Bonnelles (Beauce) en 1652, m. vers 1691, partit pour l'Amérique, mais fut pris en 1670 par des corsaires marocains. Vendu comme esclave, il servit différents maîtres, tantôt traité avec douceur, tantôt roué de coups et mourant de faim. Après avoir passé 11 ans à Salé, Fez, Méquinez et Alaçar, il fut racheté par les Pères de la Merci, et revint en France, où il fut présenté à Louis XIV.

On a de lui une *Hist. des conquêtes de Mouley-Archy et de Mouley-Ismael*, avec cartes et plans, Paris, 1683, in-12; et une *Relation* curieuse de sa captivité, Paris, 1683, in-12, trad. en hollandais et en anglais. E. D—Y.

MOUHY (CHARLES DE **FIEUX**, CHEVALIER DE), romancier, né à Metz en 1701, m. à Paris en 1784, a écrit environ 80 vol. de romans, in-12, tous oubliés aujourd'hui Le moins mauvais est *la Mouche, ou les Aventures de Bigand*, 1736, 6 vol. in-12. Il fut pendant quelque temps le correspondant payé de Voltaire à Paris, et son chef de cabale au théâtre. Il a laissé, sous le titre d'*Histoire du théâtre français depuis son origine jusqu'en 1780*, 1780, 3 vol., une compilation dont le 1er vol. est un Dictionnaire des pièces, le 2e un Dictionnaire des acteurs et des actrices, le 3e l'Histoire du théâtre; le tout fort mal écrit, rempli d'inexactitudes et d'omissions.

MOUILLERON (ADOLPHE), lithographe, né à Paris en 1820, m. en 1881, débuta en 1841 par quelques planches publiées dans *les Artistes*, de M. Challamel. Il exposa pour la première fois en 1846 l'*Auto-da-fé* et 3 autres sujets de Robert Fleury. Il envoya ensuite aux Salons : *André Vésale*, l'*Incendie du quartier juif*, 1849; l'*École juive*, la *Marguerite* et *le Tasse* de Eug. Delacroix, une *Fantaisie* de M. Meissonnier, 1850; *Un coin de jardin*, d'après K. Bodmer, 1852; *Art et Liberté*, *le Bourgmestre Six chez Rembrandt*, 1853. En 1854, il fut chargé de reproduire *la Ronde de nuit* de Rembrandt, qui parut au Salon de 1859 et à l'Exposition universelle de 1867, avec *le Refuge*, d'après K. Bodmer. Mouilleron obtint une 3e médaille en 1846, une 2e en 1849, une 1re en 1852 et une médaille de 1re classe à l'Exposition universelle de 1855. Il était chevalier de la Légion d'honneur et membre de l'Académie d'Amsterdam depuis 1852.

MOUKDEN ou **FOUNG-THIAN**, v. de l'Empire chinois (Mandchourie), capitale de la prov. de Ching-King, sur le Shinorn, affl. du Leao-Ho; env. 170.000 hab. (?) Les derniers souverains mandchoux y résidaient. Magnifique mausolée de Choun-tchi.

MOULE (LE), v. de la Guadeloupe, dans la Grande-Terre, arr. de la Pointe-à-Pître; 10,798 hab. Cinq usines centrales pour la fabrication de sucre. Son port peut recevoir des navires de 300 tonneaux, mais il est d'un accès difficile. Chemin de fer projeté de la Pointe-à-Pître au Moule (31 kil.), passant par le Morne-à-l'Eau. G. H.

MOULIHERNE, vge (Maine-et-Loire), arr. de Baugé; 1,800 hab. Fabr. considérable de sabots. Autrefois fortifié.

MOULIN, général, né à Caen en 1752, m. en 1810, appartint au corps des ponts et chaussées jusqu'en 1789, devint adjudant général de la garde nationale de Paris, fut employé comme général de division à l'armée des Côtes-du-Nord, puis à celle des Alpes, qu'il commanda quelque temps en chef en 1794. Appelé à Paris, il fut nommé membre du Directoire en 1799, y fit partie, avec Gohier, de la minorité constitutionnelle, vécut quelque temps dans la retraite après le 18 brumaire, puis accepta le commandement de la place d'Anvers. B.

MOULINES (GUILLAUME), littérateur, né à Berlin en 1728, d'une famille française protestante, m. en 1802, fut pasteur à Bernau, accepta en 1783 l'emploi de résident du duc de Brunswick à la cour de Berlin, fut estimé de Frédéric II, et donna des leçons de philosophie au prince royal de Prusse.

On lui doit des traductions franç. d'*Ammien Marcellin*, Berlin, 1773; 3 vol. in-12, et des écrivains de l'*Histoire d'Auguste*, ibid., 1783, 3 vol. in-12, et Paris, 1806.

MOULINS, *Molinæ* au moyen âge, ch.-l. du dép. de l'Allier, à 313 kil. S.-S.-E. de Paris, sur l'Allier; 21,156 hab. Évêché. Tribunal de commerce. Lycée, école normale primaire, bibliothèque contenant de curieux manuscrits. Théâtre, musée, pépinière départementale. Société d'agriculture, d'émulation, sciences, arts et belles-lettres. La ville est agréable et bien bâtie. On y remarque : la cathédrale, du XVe siècle, inachevée; l'anc. couvent de la Visitation (auj. le lycée), qui renferme le tombeau élevé au duc Henri II de Montmorency; la nouvelle église du Sacré-Cœur; la tour de l'horloge; le pont sur l'Allier, l'hôtel de ville, les casernes et de belles promenades. Patrie de Lingendes et de Villars. Fabr. de cordes d'instruments; câbles et cordages pour les mines, blanc de baryte; comm. de houille, cuirs, bonneterie, fers, coutellerie, ébénisterie. — Les sires de Bourbon élevèrent en ce lieu, au Xe siècle, un château qui devint leur principale résidence; la ville se forma autour du château, qui fut plusieurs fois reconstruit avec une grande magnificence, et dont il ne reste plus qu'une tour dite *la Mal-Coiffée*. Moulins devint la capitale du Bourbonnais et de tout le duché de Bourbon. Catherine de Médicis y convoqua, en 1566, une célèbre assemblée à la suite de laquelle fut rendue, sur la demande du chancelier de L'Hôpital, une ordonnance dite *de Moulins*, qui ôtait aux gouverneurs de province le droit d'accorder des lettres de grâce et de lever des impôts sans l'autorisation du roi, déclarait le domaine royal inaliénable, fixait le mode de nomination et d'examen des juges, régularisait la hiérarchie des tribunaux et la procédure, reconnaissait aux parlements le droit de remontrance, enlevait aux magistrats municipaux la connaissance de causes civiles, interdisait les banquets et assemblées de confréries, etc. B.

MOULINS-ENGILBERT, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. de Château-Chinon, au pied des montagnes du Morvan; 3,108 hab. Cette ville appartenait aux seigneurs d'Angilbert et était bien fortifiée; prise par Charles le Téméraire en 1474, et reprise par Louis XI en 1475. Fabr. de chapeaux, draperies et toiles; tuileries, moulins à farine. Comm. de bestiaux, grains, bois, cuirs. Église de Saint-Jean, avec souterrains communiquant aux ruines d'un château. Aux environs, carrières de marbre noir, jadis exploitées par les Romains, et le lac du *Lieutmer*, occupant le cratère d'un anc. volcan.

MOULINS-LA-MARCHE, ch.-l. de cant. (Orne), arr. de Mortagne; 1,123 hab. Épingles, mercerie, chanvre.

MOULINS-LILLE, quartier de Lille (Nord), anc. commune annexée à cette ville en 1860. Fabr. considérable d'huiles, vinaigre, bière, genièvre, eaux-de-vie et sucre de betteraves,

blanc de céruse, briques, chaux, rubans de cardes, toiles cirées, colle forte; filatures de coton et de lin, etc.

MOULMEIN, v. de l'Indo-Chine anglaise, située sur une péninsule formée par le Salouen, le Gyne et l'Attaran. Ch.-l. de la prov. de Tenasserim, à 50 kil. N. d'Amherst. Comm. considérable de riz, sésame, cachou, bois; 53,653 hab.

MOULON, brg (Gironde), arr. et à 4 kil. S. de Libourne, sur la Dordogne; 1,100 hab. Tumulus connu sous le nom de *La Motte*. Au S. est la tour d'*Ansouette*, de construction fort ancienne.

MOULOUIA ou **MALOUIA**, anc. *Mulra*, *Mulucha*, riv. du Maroc (Fez), naît dans l'Atlas, coule au N.-E. et se jette dans la Méditerranée au S.-E. de Melilla. Cours de 460 kil. Les grandes chaleurs de l'été la mettent à sec.

MOULTAN, peut-être la ville des anc. *Malli*, v. forte de l'Hindoustan anglais, ch.-l. d'un district du Pendjab, à 8 kil. de la rive g. du Tchinab; 68,674 hab. Université mahométane. Beau temple hindou. Tapis, indiennes, soieries renommées. Elle appartint longtemps aux rois de Delhi, auxquels la prit Tamerlan en 1398; soumise par les Mongols dans le siècle suivant, elle eut beaucoup à souffrir de l'invasion de Runjeet-Singh, sultan de Lahore, en 1818. Les Anglais l'ont prise en 1849. — Le district de Moultan, arrosé par le Sindh et le Setledje, est fertile en coton et en noix de galle. On en tire des chameaux, des chevaux et des moutons.

MOUNIER (Jean-Joseph), né à Grenoble en 1758, m. en 1806, avocat distingué, mais forcé par la faiblesse de sa voix de renoncer à la plaidoirie se livra à l'étude des écrits politiques, et fut élu, en 1788, secrétaire des Etats du Dauphiné. Il rédigea leurs griefs et leurs vœux, et leur fit réclamer la double représentation du tiers état. Député aux états généraux de 1789, il y montra beaucoup d'activité et de fermeté, et contribua aux résolutions énergiques, à l'établissement des idées constitutionnelles; mais effrayé par les journées des 5 et 6 octobre, pendant lesquelles il avait présidé l'assemblée, il donna sa démission de député, quitta la France en 1790, se fit par nécessité précepteur du fils de l'amiral anglais Hawke, et dirigea ensuite une maison d'éducation fondée par le duc de Saxe-Weimar. Il revint dans sa patrie après le 18 brumaire, fut nommé en 1802 préfet d'Ille-et-Vilaine, puis conseiller d'État en 1804.

Parmi ses ouvrages on distingue : *Considérations sur les gouvernements, et principalement sur celui qui convient à la France*, Paris, 1789; *Recherches sur les causes qui ont empêché les Français de devenir libres*, Genève, 1792, 2 vol.; *de l'Influence attribuée aux philosophes, aux francs-maçons et aux illuminés sur la révolution de France*, Tubingue, 1801. — V. sur les opinions et le rôle politique de Mounier les *Mémoires et correspond. de Mallet-Dupan*, Paris, 1851, 2 vol. J. T.

MOUNIER (Claude-Philippe-Édouard, baron), fils du précédent, né à Grenoble en 1784, m. en 1843, fut auditeur au conseil d'État, intendant de la principauté de Saxe-Weimar en 1807, administrateur adjoint de la Silésie pendant l'occupation française, secrétaire du cabinet de Napoléon I[er] en 1809, intendant des bâtiments de la couronne en 1813, conserva cette dernière fonction à la Restauration, fut choisi en 1817 comme président de la commission mixte créée à Paris pour liquider les créances étrangères, suivit le duc de Richelieu au congrès d'Aix-la-Chapelle en 1818, devint directeur général de l'administration départementale et de la police en 1820 et 1821, conseiller d'État en 1828 et pair de France. Il refusa deux fois d'être ministre, en 1820 et en 1839. Mounier avait le plus honorable caractère, et fit preuve d'une haute capacité dans tous les emplois importants qui lui furent confiés. B.

MOUNIN-VOLCANIQUE (Archipel), nom proposé par Balbi pour désigner la réunion de 4 groupes d'îles de la Polynésie : les groupes de Mounin-Sima (Bonin-Sima), Volcanique, Oriental et Occidental.

MOUNIS, nom donné, chez les Hindous, aux solitaires, aux savants et aux poètes dont les écrits passent pour inspirés.

MOUNT, signifie *mont* en anglais : *Fair*mount corrélatif de Beaumont.

MOUNT-MELLICK, brg d'Irlande (Queen's county); 3,657 hab., dont beaucoup de quakers.

MOUNT-MORRIS, brg des Etats-Unis (New-York); 5,000 hab.

MOUNT-PLEASANT, v. des États-Unis (New-York), sur l'Hudson; 5,500 hab.

MOUNT-SORREL, brg d'Angleterre, comté de Leicester, sur la Soar; 1,995 hab. Anc. château fort.

MOUNT-VERNON, v. des États-Unis (Virginie), à 8 kil. d'Alexandria, renferme l'habitation et le tombeau de Washington, qui ont eu beaucoup à souffrir pendant la guerre de la Sécession; 2,700 hab.

MOUNT-VERNON, v. des États-Unis (Ohio); 4,876 hab.

MOURA, *Nova civitas Aruccitana*, v. de Portugal (Alemtéjo), au confluent de la Guadiana et de l'Ardilla; 4,056 hab.

MOURACHKIN, v. de la Russie d'Europe, gvt de Nijni-Novgorod; 6,000 hab. Tanneries de peaux d'agneaux.

MOURAD, le même nom qu'Amurat.

MOURAD-BEY, célèbre chef de Mamelouks, né en Circassie vers le milieu du XVIII[e] siècle, m. en 1801, fut amené esclave en Egypte, devint un des 24 beys de cette province, s'unit à Ibrahim, l'un d'eux, pour renverser les autres, et se rendit à peu près indépendant de la Porte en 1776. L'administration des deux beys fut violente; des négociants français et le consul de la nation ayant subi des avanies de la part de Mourad, Bonaparte décida le Directoire à diriger une expédition contre l'Egypte, 1798. Mourad et Ibrahim lui disputèrent l'Egypte, avec la plus grande bravoure. Mourad, vaincu à la bataille des Pyramides, se retira dans le Saïd (Haute-Egypte), revint avec de nouvelles troupes, et fut vaincu par Desaix à Sediman. Après la défaite d'Aboukir, désespérant de conserver son pouvoir, il fit alliance avec Kléber contre les Turcs, et reçut le gouvernement de la Haute-Égypte. Depuis ce moment, il resta l'allié fidèle des Français, même dans les revers que le général Menou eût peut-être évités en acceptant ses secours. Il mourut de la peste. Mourad était d'une bravoure pleine d'audace et d'impétuosité, mais souvent cruel.

MOURADJA D'OHSSON (Ignace), diplomate et écrivain suédois, arménien d'origine, né à Constantinople en 1740, m. en 1807. Son père, consul de Suède à Smyrne, le forma de bonne heure à la diplomatie : il fut longtemps interprète de l'ambassade de Suède, et devint en 1782 chargé d'affaires, puis ministre de cette puissance près de la Porte en 1795. Versé dans les langues de l'Orient, à portée d'en connaître les mœurs et les lois, il a publié, pendant un séjour très prolongé qu'il fit à Paris : *Tableau général de l'Empire ottoman*, 1787-90, 2 vol. in-fol., avec 137 pl., ouvrage fondé sur le code universel rédigé sous Soliman I[er], avec des *Observations* historiques, didactiques ou descriptives sur les coutumes, les mœurs, les fêtes, les institutions des Ottomans. Un 3[e] vol., contenant les codes civil, politique, criminel et militaire, fut publié après sa mort par son fils, en 1821. On lui doit encore : *Tableau historique de l'Orient*, 1804, 2 vol., contenant l'histoire des anciens Perses, mais qui ne devait être qu'une introduction à celle des Ottomans depuis Othman I[er] jusqu'à Mustapha III, m. en 1757. — Son fils, Constantin, né vers 1780 à Constantinople, fut ministre de Suède à La Haye en 1814, à Berlin en 1834.

Il a laissé : *des Peuples du Caucase et des pays au N. de la mer Noire et de la mer Caspienne dans le dixième siècle*, Paris, 1828; *Histoire des Mongols*, La Haye, 1835, 4 vol.

MOURAWIEFF (Michel-Nikititsch), littérateur et poète russe, né à Smolensk en 1757, m. en 1807, servit d'abord comme officier de la garde impériale sous l'impératrice Catherine II, fut choisi par elle pour précepteur de ses petits-fils Alexandre et Constantin, et nommé, par l'empereur Alexandre I[er], sénateur, conseiller privé, puis adjoint du ministre de l'instruction publique.

On a de lui : *Lettres d'Emile; Dialogues des morts; Essais d'histoire, de morale et de littérature*, 1796, ouvrages composés pour l'éducation des princes ses élèves; une *Géographie de la Russie*. Ses Œuvres complètes ont été publiées à Saint-Pétersbourg, 1820.

MOURAWIEFF (Nicolas, prince), général russe, né à Moscou en 1793, m. en 1866, fit la guerre de Perse en 1828 et celle de Pologne en 1830-31, et fut chargé de négocier, en 1832, la suspension des hostilités entre Méhémet-Ali, vice-roi d'Égypte, et le sultan Mahmoud. Disgracié en 1838 pour avoir laissé s'introduire des désordres dans les troupes dont il avait le commandement, il rentra en grâce en 1848, devint chef des grenadiers de la garde impériale, reçut la direction de la guerre contre les Turcs en Asie en 1855, et s'empara de Kars. Lors de l'insurrection polonaise de 1863, il se signala par sa rigueur impitoyable.

MOURAWIEFF (André), littérateur et voyageur russe, né en 1798, m. à Kiev en 1874, frère du précédent. Il devint conseiller titulaire de l'Empire, gentilhomme de la chambre, conseiller d'Etat et membre de l'administration du saint synode. Plein d'une dévotion mystique, il employa la plus grande partie de sa vie à des pèlerinages en Syrie, en Palestine, aux villes saintes de Russie, à Rome et en Orient. Les relations de ses voyages forment un recueil de 20 volumes.

On cite encore de lui (en russe) une tragédie : *Bitva pri Tiveriade*, 1832; un drame : *Dante*, 1841; puis une série d'ouvrages en allemand : *Histoire biblique*, 1842; *Histoire des quatre premiers siècles du christianisme*, 1842; *Histoire de Jérusalem*, 1844, 2 vol.; *Histoire de l'Église russe*, Saint-Pétersbourg, 2[e] édit., 1845; *Description de l'Arménie*, 1848, 3 vol.

MOURAWIEFF (Nicolas, comte **Amurski**), général russe, cousin des précédents, né en 1810, m. à Paris en 1881, servit longtemps contre les Tcherkesses du Caucase, et parvint au grade de général-major et de commandant de la ligne fortifiée de Tchernomorie. En 1847 il fut nommé gouverneur de la Sibérie orientale, et en 1848 lieutenant général. Habile politique, il amena les Chinois à signer le traité d'Aigoun,

21 mai 1858, qui cédait à la Russie la vaste province de l'Amour. Alexandre II lui décerna le titre de comte Amurski. Mourawieff fut chargé l'année suivante d'une mission navale et diplomatique au Japon. Il se présenta devant Yeddo à la tête de 12 navires de guerre, et obtint du gouvernement japonais un traité qui ouvrait plusieurs ports au commerce russe. (*V.* JAPON.) Il revint à Saint-Pétersbourg à travers la Sibérie, et proposa de nouveaux plans de conquêtes que l'état des finances de l'empire ne permit pas d'entreprendre. Il fut nommé conseiller d'État en 1861.

MOURCHID-ABAD, v. de l'Hindoustan anglais (Bengale), sur le Gange; 46,182 hab. Rues étroites et sales. Résidence du dernier nabab de Bengale, dont elle fut la capitale de 1704 à 1757. Collège anglais, fondé en 1826. Siège d'une des six cours de circuit de la présidence du Bengale. Manuf. de soieries, châles, toiles, objet d'un commerce considérable. — Pillée par les Mahrattes en 1742.

MOURET (JEAN-JOSEPH), compositeur de musique, né à Avignon en 1682, m. en 1738, surintendant de la musique de la duchesse du Maine, composa, pour les fêtes de Sceaux, un assez grand nombre d'opéras et de divertissements auj. complètement oubliés, des airs de chansons et de vaudevilles, qui devinrent populaires, parce qu'ils étaient pleins de naturel et de gaieté : tout le monde les chantait, et on les appliquait sur d'autres paroles que celles pour lesquelles il les avait écrits d'abord.

MOURGUES (MICHEL), savant jésuite, né vers 1642 à Saint-Flour, m. en 1713, enseigna la rhétorique et les mathématiques à l'université de Toulouse. Écrivain fécond, il publiait presque chaque année un volume de poésie et un volume de philosophie, d'histoire ou de mathématiques. Il mourut emporté par une épidémie qui ravagea Toulouse.

Son meilleur ouvrage est un *Traité de poésie française*, Toulouse 1695, dont 3 éditions, revues par le P. Brumoy, ont été publiées en 1724 1729 et 1754. On doit encore au P. Mourgues des *Éléments de mathématiques*, un *Parallèle de la morale chrétienne avec celle des anciens philosophes*, 1701, un *Plan théologique du pythagorisme et des autres sectes savantes de la Grèce*, 1712, 2 vol. F—T.

MOURLON (CLAUDE-ÉTIENNE-FRÉDÉRIC), jurisconsulte, né en 1811 à Chambon (Creuse), m. en 1867.

Il a publié : *Répétitions écrites sur le Code civil*, 1847 et suiv., 3 vol.; *Traités des subrogations personnelles; Examen du Commentaire de M. Troplong sur les privilèges*, 1856, 2 vol.

MOUROM, v. de la Russie d'Europe, gvt de Vladimir, sur l'Oka; 10,703 hab. Tanneries et maroquineries. — Soumise d'abord à des princes particuliers, puis à ceux de Kiev, de Vladimir et de Rostov, elle fut saccagée par les Bulgares en 1088, puis par Batou-Khan.

MOURRE. *V.* MICA.

MOURZOUK, v. forte de la prov. turque de Tripoli, cap. du Fezzan, à 530 kil. S.-E. de Tripoli; 6,000 hab. environ; garnison de 500 hommes, Turcs, Arabes et Maures. Ville mal bâtie et très malsaine. Nombreuses mosquées. Commerce important par les caravanes qui vont de l'Égypte à Tripoli ou du Bournou à Kachem.

MOUSA OU **MUSA,** fils de Bajazet I^{er}, reçut de Tamerlan le gouvernement de l'Asie Mineure, fut renversé par ses sujets au profit de son frère Soliman, qui régnait sur les provinces turques d'Europe, voulut reprendre le pouvoir après la mort de ce prince, mais fut attaqué par un autre de ses frères, Mahomet, et périt en se défendant, 1413.

MOUSA-BEN-NASSER, général du khalife Walid I^{er} et vice-roi d'Afrique en 705, envoya en 710, sous prétexte de soutenir le comte Julien, son lieutenant Tarik-ben-Zeïad, qui enleva une partie de l'Espagne aux Wisigoths, passa lui-même dans ce pays en 712 et en acheva la soumission jusqu'aux Pyrénées. Aux villes qui se soumettaient, il laissa leurs privilèges, leurs lois et leur religion. Il éleva une mosquée à Saragosse, et ouvrit aux vaisseaux de Syrie le port de Barcelone. Puis il franchit les Pyrénées, et pénétra jusqu'à Carcassonne. Jaloux de la gloire de Tarik, il le maltraita, et l'accusa auprès du khalife. Rappelé en 715 avec Tarik, convaincu de calomnie par lui devant Soliman, successeur de Walid, il fut condamné à une amende de 200,000 dinars d'or (2,000,000 de fr. environ), battu de verges et exilé à la Mecque, où il mourut de douleur en apprenant la mort de son fils Abdel-Aziz, 718.

MOUSCRON, v. de Belgique (Flandre occidentale), à 10 kil. S. de Courtrai, à 16 kil. N. de Lille; 8,000 hab. Filatures de coton; fabr. d'étoffes en laine, en lin et en coton; tanneries, huileries, etc.

MOUSGOU, pays de l'Afrique centrale par 10° 11' lat. N., et 12° 13' long. E., entre le Logone au N., l'Adamawa à l'O., le Toubouri au S., et le Baghermi, dont le sépare le Serbewel, affluent du Schary, à l'E. Pays marécageux, entrecoupé de forêts. Les *Mousgous* ou *Moussekous* sont des nègres idolâtres. Leurs principaux villages sont : *Bogo*, *Kadé* et *Woulia*. C. P.

MOUSKES (PHILIPPE), historien belge, né à Gand vers 1215, m. en 1283, évêque de Tournai en 1274, est auteur d'une *Chronique* en 31,286 vers, contenant toute l'histoire de France et de Flandre, depuis l'enlèvement d'Hélène par Pâris jusqu'en 1242. Elle a été publiée par le baron de Reiffenberg, Bruxelles, 1836-38, 2 vol. in-4°.

V. l'*Histoire littéraire de la France*, t. XVI, p. 132 et suiv.

MOUSO, v. de l'Afrique australe (Cafrerie), ch.-l. des Barolous, à 200 kil. N.-E. de Litakou; 12,000 hab.

MOUSQUET, arme à feu, dont l'introduction en France date de 1527. Lourd et grossièrement fait, on ne l'employa d'abord qu'à l'attaque et à la défense des places, sous le nom d'*arquebuse à mèche* ou *mousquet biscaïen.* Perfectionné en 1567, il remplaça complètement l'ancienne arquebuse. Pour s'en servir, on l'appuyait sur un bâton ferré enfoncé dans la terre, et ayant à son autre extrémité une fourchette destinée à recevoir le canon de l'arme. On imagina bientôt le *mousquet à rouet*, à la platine duquel était attaché un chien portant une pierre comme le fusil moderne; quand on appuyait sur la détente, la pierre frottait un rouet d'acier cannelé, et produisait les étincelles qui mettaient le feu à l'amorce. Le mousquet resta en usage jusqu'aux premières années du XVIII^e siècle. B.

MOUSQUETAIRES, soldats armés du mousquet. (*V. ce mot.*) On donna le même nom à un corps de cavalerie d'élite qui faisait partie de la Maison militaire du roi. Il se composait de 2 compagnies : la 1re, instituée en 1622 par Louis XIII; la 2^e, en 1661, par Louis XIV. Elles se distinguaient par la robe de leurs chevaux : de là les *Mousquetaires gris* et les *Mousquetaires noirs.* Ces deux compagnies, supprimées en 1775, rétablies en 1789, licenciées en 1791, reparurent en 1814, pour être définitivement supprimées en 1815. B.

MOUSSE, enfant de dix ans, au moins, qui débute dans le métier de la mer, soit sur les bâtiments de l'État, comme *mousse auxiliaire,* jusqu'à 13 ans révolus, soit sur ceux du commerce. Au-dessous de 10 ans, un enfant n'est porté sur les rôles que comme *mousse surnuméraire;* à 16 ans, il passe novice. (*V. ce mot.*)

MOUSSONS, d'un mot arabe qui veut dire *saison,* vents périodiques qui soufflent, sur les côtes de l'Asie méridionale, dans la mer des Indes et dans le Grand Océan, alternativement pendant 6 mois, à partir de la fin de décembre ou du commencement de janvier, du S.-E., et pendant 6 mois, du N.-O. Sur la côte de Coromandel, la mousson du S.-O. commence vers le 15 mars, et finit vers le 15 octobre. Pendant le reste de l'année, la mer du Bengale n'est agitée que par une brise légère. Les moussons furent découvertes par le pilote grec Hippalus (*V. ce nom.*) Les moussons ont pour cause l'échauffement excessif du plateau central de l'Asie pendant l'été de l'hémisphère N. Ce plateau devient alors un foyer d'appel où se précipitent les masses d'air humides venant de l'hémisphère S. Le phénomène inverse se produit pendant l'hiver de l'hémisphère N.

MOUSSOUR, chaîne de mont. de l'empire chinois, sur la limite de la Dzoungarie et du Turkestan chinois. — riv. de l'empire chinois, affluent du Tarim; cours de 400 kil. au S.-E.

MOUSTAGH. *V.* MUSTAGH.

MOUSTAPHA. *V.* MUSTAPHA.

MOUSTIERS, *Monasterium,* ch.-l. de cant. (Basses-Alpes), arr. de Digne, au pied de rochers élevés dont les pointes sont reliées par la chaîne de l'Étoile; 1,193 hab. Il doit son origine à un monastère de Servites. Faïence, porcelaine, papier; tanneries. Église Notre-Dame fondée, dit-on, par Charlemagne, jadis lieu de pèlerinage.

MOUTE, MOUTAGE OU **MOULAGE,** droit que, dans l'anc. France, les vassaux payaient pour moudre leurs blés au moulin banal de leur seigneur. C'était généralement le 16^e de la quantité moulue.

MOUTH, signifie *bouche* en anglais, et, dans les noms géographiques, signale l'embouchure d'une rivière; *Fal*MOUTH, *Ply*MOUTH, sont situés à l'embouchure de la *Fale*, de la *Ply*, etc.

MOUTHE, ch.-l. de cant. (Doubs), arr. de Pontarlier; 1,100 hab. Fromages dits de Gruyère; tanneries.

MOUTIER OU **MOUSTIER,** dérivé français du latin *monasterium,* est devenu la finale ou le préfixe de plusieurs noms, tels que *Noir*MOUTIER, *Mar*MOUTIER, *Fare*MOUTIER, etc.

MOUTIERS-EN-TARENTAISE, *Darantasia,* s.-préf. (Savoie), sur l'Isère; 2,000 hab. Évêché (autrefois archevêché). École de minéralogie; exploit. de sel gemme; fonderie royale de plomb de chasse. — Patrie du pape Innocent V.

MOUTON, comte de Lobau. (*V.* LOBAU.)

MOUTON-DUVERNET (LE BARON RÉGIS-BARTHÉLEMY), né au Puy en 1779, m. en 1816, engagé à 19 ans, capitaine adjudant-major au siège de Toulon, se distingua en Italie et en Espagne, où il fut nommé général de division, puis dans les campagnes de 1813 et de 1814. Il fut élu représentant pendant les Cent-jours, fut chargé, le 2 juillet 1815, du com-

mandement de Lyon, et mis, le 31, sur la liste des proscrits. Arrêté au mois de mars 1816, il fut condamné à mort par un conseil de guerre et fusillé. J. T.

MOUTON-NOIR (DYNASTIE DU), dynastie turcomane, qui portait un mouton noir sur ses étendards. Maîtresse de l'Arménie et du Diarbékir au XIVe siècle, elle envahit, en 1407, la Perse que se disputaient les Ilkhaniens et les descendants de Tamerlan, et fut renversée par la dynastie du Mouton-Blanc en 1468. Elle compte : Tour-Ali-Beg, 1360 ; Kountlu-beg ; Kara-Youçouf-Othman, 1380 ; Eskander, 1407 ; Géangir, 1435.

MOUTON-BLANC (DYNASTIE DU), dynastie turcomane, remplaça la précédente en Perse, 1468, et fut renversée par les Sophis, 1499. Ses princes sont : Ussum-Cassan, 1468 ; Kalil-Beg, 1478 : Yaçouf, 1479 ; Djoulaver, 1485 ; Beïsankour, 1488 ; Roustam, 1490 ; Alvend, 1497 ; Mourad-Beg, 1497.

MOUTONNET-CLAIRFONS (JULIEN-JACQUES), savant traducteur, né au Mans en 1740, m. en 1803, occupait un emploi dans l'administration des postes à Paris.

Il a publié les traductions suivantes : *les Baisers de Jean Second*, 1771 ; *Anacréon, Sapho, Bion, Moschus*, 1779, 2 vol. in-12 ; *l'Enfer du Dante*, 1776.

MOUTTRA. *V.* MATHOURA.

MOUTYPOLLAM, v. de l'Hindoustan anglais (Madras). Victoire des Anglais sur Haider-Ali, 1781.

MOUVANCE, dépendance d'un fief à l'égard d'un autre. Elle était dite *noble* ou *féodale*, quand on devait foi et hommage ; *roturière*, quand on n'était tenu qu'à des redevances.

MOUVEAUX, vge (Nord), arr. et à 8 kil. N.-E. de Lille ; 3,369 hab. Fabr. de sucre indigène.

MOUY, ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Clermont, sur le Thérain ; 3,252 hab. Fabr. de laines filées, draps, mérinos, etc. Carrières de pierres de taille.

MOUZAÏA, mont. d'Algérie, dans l'Atlas septentrional, entre Blidah et Médéah ; 1,560 mèt. de hauteur. Mines considérables de fer et surtout de cuivre. Chênes-liège et chênes à glands doux. Au pied est un col escarpé, forcé par les Français en 1834.

MOUZAÏAVILLE, v. de l'Algérie, arr. d'Alger, canton de Blidah, sur le chemin de fer d'Alger à Oran ; 3,106 hab.

MOUZANGAYE, v. de l'île de Madagascar, sur la côte N.-O., au N.-E. de la baie Bembatouka ; par 15° 6' lat. S., et 45° 20' long. E. Habitée par les Sakalaves ; 6,000 hab.

MOUZON, *Mosomagum*, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. de Sedan, sur la rive dr. de la Meuse ; 1,985 hab. Fabr. de draps, tanneries, filature de laines. Donné par Clovis II à l'évêché de Reims ; autrefois fortifié, plusieurs fois assiégé aux XVIe et XVIIe siècles, démantelé en 1653. D'une riche abbaye de bénédictins il reste une belle église du XIIIe siècle (mon. hist.).

MOUZON-MEUSE. *V.* NEUFCHATEAU.

MOVERS (FRANZ-KARL), célèbre philologue et historien allemand, né en 1806, à Cœsfeld (Westphalie), m. en 1856, fut curé de Berkum, et fut appelé, en 1839, à la chaire de théologie catholique de l'université de Breslau.

On lui doit : *Recherches critiques sur la chronique de l'Ancien Testament*, 1834 ; *De utriusque recensionis vaticiniorum Jeremiæ indole et origine*, 1837 ; *Loci quidam historiæ Veteris Testamenti illustrati*, 1843 ; *Recherches sur la religion des Phéniciens et sur les rapports de cette religion avec celles des Israélites païens, des Carthaginois, des Syriens, des Babyloniens et des Égyptiens*, 1841 ; *Histoire politique des Phéniciens*, 1849 ; *Histoire des colonies phéniciennes*, 1850, ouvrages d'une immense érudition ; des articles dans le *Zeitschrift für Philosophie, und catholische Theologie*, etc.

MOXOS, peuple indigène de l'Amérique du Sud, dans les Andes de la Bolivie, départ. de Santa-Cruz de la Sierra.

MOY ou **MOUY,** ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Saint-Quentin ; 1,220 hab. Comm. de toiles et de lin.

MOYA (PIERRE DE), peintre d'histoire et de genre, né à Grenade en 1610, m. en 1666, étudia à Séville dans l'atelier de Jean del Castillo, puis alla faire la guerre dans les Pays-Bas. Les tableaux qu'il vit en Flandre ranimèrent son goût pour la peinture : il copia dans ses moments de loisir les chefs-d'œuvre qui ornaient les églises. Quelques toiles de Van-Dyck le transportèrent d'admiration, à ce point qu'il abandonna le service pour se rendre en Angleterre auprès de l'habile artiste, dont il reçut les leçons pendant six mois. Il revint en Espagne, où sa manière causa un vif étonnement : Murillo en fut frappé, et voulut partir pour les Pays-Bas, afin d'y étudier les œuvres de Van-Dyck. Comme les peintres néerlandais, Moya est un réaliste qui prend la nature et l'observation pour guides. Séville et Grenade renferment ses principales toiles. A. M.

MOYA, brg d'Espagne, prov. de Barcelone ; 2,784 hab.

MOYEN AGE, nom donné, en histoire, à l'époque qui tient le milieu entre les temps anciens et les temps modernes. On s'accorde généralement à en fixer le commencement à la mort de Théodose le Grand en 395, et la fin, à la prise de Constantinople par les Turcs Ottomans en 1453.

MOYENMOUTIER, vge (Vosges), arr. de Saint-Dié ; 3,359 hab. Eaux minérales. Blanchisseries et apprêts, tissus de coton, etc.

MOYEN-RIVER, riv. des Etats-Unis (Missouri), affluent du Mississipi. Cours de 500 kil., au S.-E.

MOYENVIC, vge d'Alsace-Lorraine, à 8 kil. S.-S.-E. de Château-Salins, sur la Seille ; 809 hab. Salines. Autrefois place forte.

MOYEUVRE-LA-GRANDE, vge d'Alsace-Lorraine, cercle et à 17 kil. S.-O. de Thionville, au confluent du Conroy et de l'Ornes ; 3,409 hab. Hauts fourneaux datant du XIVe siècle ; fabr. de tôles, tréfilerie, feux d'affinerie, etc.

MOYOBAMBA, v. du Pérou (Amazones), prov. de Loreto, sur une riv. de son nom, affl. de l'Huallaga, à 420 kil. E.-N.-E. de Truxillo ; 7,100 hab. Fabr. de chapeaux de paille. — La rivière Moyobamba afflue au Huallaga après un cours de 400 kil.

MOZAMBIQUE, capitainerie générale ou gouvernement colonial des possessions portugaises sur la côte E. de l'Afrique ; vaste pays compris entre 10° et 26° lat. S., 30° et 38° long. E., et dont les limites sont au N. le cap Delgado et au S. la baie de Delagoa ; 990,000 kil. carr. environ ; 350,000 hab. environ. Ch.-l. Mozambique. Divisée en 8 gouvernements : Querimbé ou Cabo-del-Gado, Angoche, Mozambique, Quilimane, Tété et Manica, Sofala, Inhambane, Lorenzo-Marquez. La souveraineté du Portugal sur ces contrées est presque nominale, en dehors des villes ou postes fortifiés, et les peuplades qui les habitent sont gouvernées par leurs propres chefs. Climat malsain. Mines d'or. Vastes forêts, pleines d'éléphants. Comm. d'ivoire et de riz ; la traite des nègres y était autrefois très active.

MOZAMBIQUE, v. forte, capitale de la capitainerie générale de son nom (Afrique orientale), sur une petite île dans le canal du même nom ; par 15° 1' lat. S., et 38° 20' long. E. ; 7,000 hab. dont 750 Européens. Évêché ; port sûr et étendu. Maisons en pierre de corail. Commerce actif en or, ivoire, ambre, peaux, écaille, gomme, cornes, cire, riz, tapioca, etc. Vasco de Gama, qui, le premier, y était venu en 1498, fut obligé de se rembarquer. Mais, en 1506, Albuquerque y fonda les premiers établissements portugais.

MOZAMBIQUE (CANAL DE), détroit de la mer des Indes, entre l'Afrique à l'O. et l'île de Madagascar à l'E. Navigation difficile à cause des écueils et des vents ; 1,600 kil. du N. au S., 400 kil. de largeur au centre, 880 au N. et 950 au S. Les Américains y pêchent le cachalot. Il reçoit le Zambèze ; au N. sont les îles Comores et Querimba.

MOZARABES, c.-à-d. *Arabes mélangés* ou *étrangers*, nom donné par les Maures aux chrétiens d'Espagne qui, tout en conservant leur religion et leurs lois, acceptaient la domination musulmane. Ces chrétiens avaient une liturgie particulière, dite *rit mozarabique*, arrangée au VIe siècle par St Léandre, archevêque de Séville, et complétée par St Isidore.

MOZART (JEAN-CHRYSOSTOME-WOLFGANG-AMÉDÉE), illustre compositeur de musique, né à Salzbourg le 27 janv. 1756, m. à Vienne le 5 déc. 1791, fils de Léopold Mozart, violoniste distingué, et d'Anna Bertlina. Il manifesta dès son enfance une aptitude merveilleuse pour la musique. Dès l'âge de 4 ans, il jouait du clavecin avec une perfection remarquable et composait même de petits morceaux. Il avait 6 ans, lorsque son père le conduisit avec sa sœur Marie-Anne à Munich, où il fut présenté à l'électeur de Bavière, et à Vienne, où l'empereur François Ier et l'impératrice Marie-Thérèse l'accueillirent avec la plus grande faveur et furent émerveillés de son talent. En 1763, Léopold Mozart entreprit avec sa femme et ses deux enfants un grand voyage à travers l'Europe, qui fut une suite ininterrompue de triomphes pour le jeune Wolfgang : à Bruxelles, à Paris, à Londres en 1764, à La Haye, à Amsterdam et une seconde fois à Paris en 1765. La famille Mozart revint à Salzbourg en passant par la Suisse. En 1767, elle repartit pour Vienne où le jeune Wolfgang composa, sur l'invitation de Joseph II, son premier opéra, *la Finta simplice*. Deux voyages en Italie, de 1770 à 1773, lui valurent une réputation extraordinaire comme virtuose et comme compositeur. Le pape Clément XIV le nomma chevalier de l'Éperon d'Or, et l'académie de Bologne l'admit parmi ses membres. Trois de ses opéras obtinrent un grand succès au théâtre de Milan. Les musiciens les plus illustres de l'Italie, Martini à Rome, Jomelli à Naples, furent émerveillés de son génie. Malheureusement la famille Mozart ne s'était pas enrichie dans ses voyages. Wolfgang repartit pour Paris avec sa mère en 1777-78. Son second séjour à Paris ne fut pour lui qu'une suite de déceptions et de chagrins. Le public ne s'occupait que de la querelle des Glückistes et des Piccinistes ; le goût et l'intelligence de la musique étaient d'ailleurs fort peu répandus. Mozart, qui s'affligeait de cette indifférence, fut cruellement frappé par la mort de sa mère, et retourna en Allema-

gne, où il trouva la gloire à défaut de la fortune. Son opéra d'*Idomeneo,* représenté à Munich en 1780, fut le signal d'une heureuse transformation dans la musique dramatique. Mozart abandonna vers cette époque la place qu'il occupait auprès de l'archevêque de Salzbourg, et s'attacha à l'empereur Joseph II, qui le loua beaucoup, mais le récompensa fort mal. Ce fut cependant pour ce prince qu'il composa son charmant opéra bouffe l'*Enlèvement au sérail,* 1782, au moment où lui-même venait de se marier avec Constance Weber, qu'il avait enlevée. L'opéra des *Nozze di Figaro,* joué à Vienne en 1786, et celui de *Don Giovanni,* à Prague en 1787, portèrent au comble la réputation de Mozart. Le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume II, lui fit des propositions avantageuses pour l'appeler a sa cour. Mozart refusa, pour ne pas abandonner Joseph II. Vers 1788, il fut atteint de la maladie de poitrine à laquelle il devait succomber, mais qui ne lui enleva rien de la fécondité de son imagination musicale et ne put même diminuer son ardeur au travail. Il donna presque coup sur coup *Cosi fan tutte,* janv. 1790, *Zaüber flöte* (la Flûte enchantée), juillet, *la Clemenza di Tito,* sept. 1791. Il travaillait à la célèbre messe de *Requiem,* qu'un étranger mystérieux était venu lui commander, lorsqu'il mourut, à l'âge de 36 ans. Ce chef-d'œuvre, terminé par son élève Süssmayer, fut exécuté le jour de ses funérailles, comme lui-même l'avait prédit. Aucun musicien n'a possédé comme Mozart le génie universel de l'art. Il a été le premier pianiste de son temps en Allemagne, le fondateur de l'école de Vienne continuée par Beethoven et Hummel, le rival de Clementi : ses œuvres complètes pour le piano ont été publiées à Paris par Pleyel et Carli. Il a écrit une quantité prodigieuse de musique de chambre pour le chant, de quintettes, de quatuors, de trios, de symphonies, où il égale Haydn. Dans la musique religieuse, dont il saisit admirablement le caractère, il a laissé des messes, des motets, un oratorio, *David pénitent,* et surtout son *Requiem.* Dans l'art dramatique, Mozart a créé les formes et les moyens sur lesquels la musique a vécu pendant 60 ans; il a eu l'avantage sur tous les compositeurs allemands de faire chanter les parties d'une manière facile et naturelle au milieu des combinaisons les plus compliquées. Parmi ses opéras, les principaux sont, outre ceux qui sont cités dans le corps de l'article : *Mitridate,* 1770; *Lucio Silla,* 1773; *la Finta Giardiniera,* 1774. Mozart avait une force de conception prodigieuse et une facilité non moins étonnante : il composait de mémoire et jamais au piano; quand il avait mûri ses idées, il les jetait sur le papier avec une sorte de fougue, qui était encore de l'inspiration. Un des prodiges de sa mémoire fut d'avoir reproduit, en 1770, après une seule audition dans la chapelle Sixtine à Rome, le *Miserere* d'Allegri, dont il était défendu de donner copie. Une statue de bronze lui a été élevée à Salzbourg en 1841.

Une excellente biographie de Mozart a été publiée par le conseiller danois de Nissen, qui avait épousé sa veuve, Leipzig, 1828. — *V.* aussi une notice de Schlichtegroll, trad. en français par Winckler, dans le *Magasin encyclopédique,* 1801, t. III; C.-F. Cramer, *Anecdotes sur Mozart,* Paris, 1801; l'abbé Goschler, *Mozart, vie d'un artiste chrétien au dix-huitième siècle,* d'après sa correspondance, 1857; W.-A. *Mozart,* par Deiting, trad. fran. de [illegible], 1860. B. et E. D—y.

MOZDOK ou **MOSDOK**, v. de l'empire russe, territoire du Terek, dans la lieutenance générale du Caucase, à 225 kil. S.-E. de Stavropol; 8,379 hab. principalement Arméniens. Elle communique avec Tiflis par le passage du Dariel, et termine la ligne militaire formée le long du Caucase. Fabr. de maroquins. Distilleries.

MOZIN (Charles-Louis), peintre, né à Paris en 1806, m. en 1862, s'adonna surtout à la peinture de genre, de paysage et de marines. On a de lui au musée de Versailles : *la Cavalerie française prenant la flotte batave dans le Texel,* 1836; *Prise de l'île de Bommel par l'armée française,* 1837; *Combat d'Aldenhoven,* 1838; *Combat de Mouscron,* 1839. Parmi ses autres tableaux, on distingue : *le Canal de Rotterdam,* 1841; *le Gué,* 1842; *le Marais de Cramayeux,* 1846; *Souvenir de la rivière de Gênes,* 1850; *le Port de Honfleur,* 1853; *le Port de Rouen,* 1855; *Vue de Trouville,* 1857, etc.

MQUINWARI. *V.* Kazbek.

MSTA, riv. de la Russie d'Europe, sort du lac Mstino (Tver), arrose le gvt de Novgorod, et se jette dans le lac de Ilmen un peu au S. de Nogorod; cours de 400 kil. — A Voltchok un canal l'unit à la Tvertza, et unit ainsi la Baltique et le lac Ladoga au Volga et à la Caspienne.

MSTISLAVL, v. de la Russie d'Europe, gvt de Mohilev, sur la Soja; 6,648 hab. Collège. Comm. de chanvre et de blé. — Fondée en 1180, réunie à la Russie par Catherine II en 1772.

MTZENSK, v. de la Russie d'Europe, gvt d'Orel, sur la Mtzena; 14,159 hab. Comm. de blé et de chanvre. — Cédée par les Lithuaniens aux Russes en 1509.

MUCHAMIEL, v. d'Espagne (Valence), à 11 kil. N. d'Alicante; 3,518 hab. Bons vins.

MUCIDAN. *V.* Mussidan.

MUCIEN (Marcus-Licinius-Crassus), consul en 52, en 70, en 74, exilé en Orient sous Claude, détermina Vespasien à accepter l'Empire, vint à Rome après la victoire de Crémone et après avoir repoussé une invasion des Daces. Vespasien le fit tout-puissant dans Rome, l'appela son frère et ne réprima pas ses exactions.

MUCIUS, nom d'une illustre famille plébéienne, à Rome, dont les membres portaient le nom de *Scævola,* et qui produisit d'habiles jurisconsultes. (*V.* Scævola.)

MUDGE (Thomas), mécanicien, né à Exeter en 1715, m. en 1794, acquit une grande supériorité dans l'horlogerie. Parmi ses ouvrages, on cite 2 montres, l'une à équation, l'autre à répétition, qu'il fit pour le roi d'Espagne Ferdinand VI, et, pour l'observatoire de Greenwich, des garde-temps qui lui valurent une prime de 2,500 liv. sterl. Il perfectionna les montres marines, et inventa un nouvel échappement pour les montres ordinaires.

On a de lui : *Pensées sur les moyens de perfectionner les montres, particulièrement celles de la marine,* 1766.

MUEZZIN ou **MOUEZZIN.** *V.* Adan.

MUETS, serviteurs du palais des sultans Ottomans, ne s'exprimant que par signes, sans toutefois être privés de l'usage de la parole.

MUETTE (La). *V.* Passy.

MUFFLING (Frédéric-Ferdinand-Charles, baron de), général et écrivain militaire allemand, né à Halle en 1775, m. en 1851, fit la campagne de 1806, et devint en 1813 général quartier-mestre de l'armée de Silésie, fut nommé gouverneur de Paris en 1815 et se montra dur jusqu'à la brutalité. Représentant de l'armée prussienne au quartier général de Wellington, envoyé au congrès d'Aix-la-Chapelle en 1818, chef d'état-major de l'armée prussienne en 1820, il contribua en 1829 à la conclusion de la paix entre la Turquie et la Russie, fut gouverneur de Berlin en 1837 et président du conseil d'État en 1841.

Ses ouvrages (en allemand) sont : *Opérations de l'armée prusso-saxonne en 1806,* Weimar, 1806; *Remarques sur les principes de l'art supérieur de la guerre,* 1808; *la Campagne des Prussiens et des Russes en 1813,* Breslau, 1813; *Histoire de la campagne faite en 1815 par l'armée anglo-hanovrienne-néerlandaise et par celle des Prussiens,* Stuttgard, 1815; *Documents pour servir à l'histoire des guerres de 1813 et de 1814,* Berlin, 1824, 2 vol.; *Considérations sur les grandes opérations militaires et sur les batailles,* 1825; *la Stratégie de Napoléon en 1813,* 1827; *Mémoires de ma vie,* 1851, 2 vol.

MUFTI, jurisconsulte musulman qui résout les difficultés de la loi. Le titre de mufti appartient au membre jurisconsulte qui siège à Constantinople dans les conseils de la guerre, de la marine, du commerce, de la police et dans les conseils chargés d'administrer les provinces et les villes.

MUGGE (Théodore), littérateur allemand, né à Berlin en 1806, m. en 1861. Les idées libérales qui se trouvaient dans ses premiers écrits (*la France et les derniers Bourbons,* et *l'Angleterre et la réforme parlementaire,* 1831), le rendirent suspect au gouvernement prussien : écarté des fonctions publiques, il écrivit dans les journaux. En 1850, il fut un des fondateurs de la *National Zeitung,* journal libéral de la Prusse.

Parmi ses ouvrages, nous citerons : *Nouvelles et Récits,* 1836, 3 vol.; *la Vendéenne,* 1837, 3 vol.; *Nouvelles et Esquisses,* 1838, 3 vol.; *Toussaint-Louverture,* roman historique, 1840, 4 vol.; *Nouvelles complètes,* 1842-43, 6 vol.; *Esquisses des pays du Nord,* 1844, 2 vol.; *Nouvelles nouvelles,* 1845-47, 6 vol.; *la Suisse,* 1847, 3 vol.; *Afraja,* 1854.

MUGLITZ ou **MOHELNICE**, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), sur la Morava; 4,601 hab. Etoffes de laine.

MUGNANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Naples; 3,190 hab.

MUGNOZ. *V.* Munoz.

MUGRON, ch.-l. de cant. (Landes), arr. de Saint-Sever, près de la rive g. de l'Adour; 2,148 hab. Comm. de vins et eaux-de-vie.

MÜHL, signifie *moulin* en allemand : Muhl*hausen,* maison à moulins.

MÜHL, riv. de l'Autriche (Haute-Autriche), naît sur les frontières de la Bavière et de la Bohême, et, après un cours de 60 kil., se jette dans le Danube près de Neuhaus. — Elle donne son nom à l'un des quatre cercles de la Haute-Autriche, qui a 3,185 kil. carr., et 197,215 hab. Ch.-l. Linz.

MÜHLBERG, v. du roy. de Prusse (Saxe), sur l'Elbe, régence de Mersebourg; 3,461 hab. Produits chimiques, toiles, houblon. — Bataille du 24 avril 1547, où Charles-Quint défit les protestants, commandés par l'électeur de Saxe Jean-Frédéric, qui fut fait prisonnier.

MÜHLDORF, v. du roy. de Bavière (Isar), sur la rive g. de l'Inn; 2,666 hab. Ruines d'un château. Culture de houblon et de chanvre. — Victoire de Louis V de Bavière sur Frédéric le Beau, qui y fut fait prisonnier, 1322.

MÜHLENBACH, en hongrois *Szasz-Sebes,* v. de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie); 5,790 hab. Récolte de vins.

MÜHLHAUSEN, v. du roy. de Prusse (Saxe), régence

d'Erfurt, sur l'Unstrutt; 23,478 hab. Anc. ville libre impériale. Gymnase. Foire aux laines. Fabr. de tabac, tanneries. — Cédée à la Prusse en 1802.

MÜHLHAUSEN. V. MULHOUSE.

MÜHLHEIM-AM-RHEIN, v. du roy. de Prusse (prov. rhénane), sur le Rhin, régence et à 5 kil. N.-E. de Cologne; 20,420 hab. Papeteries, fonderies de fer, machines.

MÜHLHEIM, v. du roy. de Prusse (prov. rhénane), sur la Roer, régence de Dusseldorf; 22,146 hab. Quincaillerie, machines, filature de coton, fabr. de draps, savons, cuirs, blanc de zinc.

MUHR ou **MUR**, riv. de l'Autriche-Hongrie, naît au pied du Schöderborn (prov. de Salzbourg), passe à Murau, Judenburg, Brück, Grætz, Radkersburg, et se jette dans la Drave, rive g., près de Legrad. Cours de 500 kil.

MUID, *M. lat.*, anc. mesure de capacité de France, très variable selon les localités : pour les liquides, le muid de Paris valait 268 litres; celui de Bourgogne, 320; celui du Languedoc, 114. Il était de 1875 litres pour les grains, 2478 pour le sel, 3746 pour l'avoine, etc.

MUIDEN, v. forte du roy. des Pays-Bas (Hollande septentrionale), à 3 kil. O.-N.-O. de Naarden, à l'embouchure du Vecht dans le Zuyderzée; 1,781 hab. Petit port de pêche. — En 1672, les Hollandais ouvrirent les écluses de Muiden pour inonder leur pays et obliger l'armée française à la retraite.

MUIR (JOHN), orientaliste, né à Glasgow (Écosse) en 1810, m. en 1882, fit ses études à l'université de Glasgow et au collège de la compagnie des Indes à Haileybury. Il entra au service de cette compagnie en 1828, fut successivement juge au tribunal de Bengale, receveur des douanes et juge du district de Fatehgur. Démissionnaire en 1853, il revint en Écosse où il mit en ordre les nombreux documents qu'il avait rapportés des Indes, et offrit à l'université de Cambridge un prix de 500 livres sterling (12,500 fr.) pour le meilleur ouvrage sur les systèmes de philosophie indienne; il légua, en 1862, à l'université d'Édimbourg, une somme de 4,000 livres (100,000 fr.), pour la fondation d'une chaire de sanscrit et de philologie comparée. En 1875, il fut nommé membre du conseil des Indes. Docteur honoraire en droit ou en philosophie des universités d'Oxford, d'Édimbourg et de Bonn, membre correspondant de l'Académie de Berlin, il fut élu correspondant de l'Institut en déc. 1871.

Il a publié (en anglais) : *Esquisse des arguments en faveur du christianisme contre les Hindous*, en vers sanscrits, Calcutta, 1839 : *Examens des religions* (suite de l'ouvrage précédent), Calcutta, 1852-54, en vers sanscrits et en anglais; *Remarques sur les travaux des missionnaires dans le nord des Indes*, Capetown, 1853, et enfin son ouvrage capital : *Original sanskrit text, on the origin and history of the people of India, their religion and institutions*, Londres, 1858-1870, I-V; 2e édit., 1873, 4 vol., un des plus complets et des plus vastes ouvrages publiés sur ce pays.

MULA, v. d'Espagne, prov. de Murcie. Poterie, moulins à farine et à huile, distilleries. Sur son territoire se trouvent des eaux thermales très fréquentées. Pop. de la commune : 10,597 hab.

MULCEDONUM, nom latin de MUSSIDAN.

MULDE, riv. d'Allemagne, formée en Saxe par la réunion du Freiberger et du Schneidberger, nés dans l'Erz-Gebirge, coule au N.-O., passe à Zwickau, et se jette dans l'Elbe près de Dessau, dans le duché d'Anhalt. Cours de 252 kil.

MULE DU PAPE, du latin *Mulleus*, pantoufle sur laquelle il y a une croix, et que baisent ceux qui sont présentés au pape.

MULEY-ABDEL-MÉLEK, roi de Fez et de Maroc, de la dynastie des Chérifs, détrôna son neveu Muley-Mohammed-al-Monthaser, fils d'Abdallah, en 1576. Ce prince implora le secours des chrétiens; don Sébastien, roi de Portugal, débarqua en Afrique en 1578, et campa dans les plaines d'Alcaçar-Quivir, où Muley-Abdel-Mélek, quoique malade, lui livra bataille; les chrétiens furent taillés en pièces et Sébastien tué. Mohammed se noya dans sa fuite, et Muley lui-même mourut de fatigue à la fin de l'action.

MULEY-HASSAN, roi de Tunis en 1533, fut chassé par le célèbre corsaire Barberousse, et s'adressa à Charles-Quint, qui vint en personne assiéger Tunis, la prit d'assaut et rendit le trône à son allié, 1535. Un traité humiliant signé avec l'Espagne fit bientôt chasser Muley par ses sujets; il courut demander protection à l'Empereur, revint avec quelques troupes, fut vaincu par son fils Muley-Homaïdah, que les Tunisiens avaient proclamé en son absence, et eut les yeux crevés. Délivré par les Espagnols, il passa en Europe, et mourut en Italie vers 1545. — Son fils, chassé à son tour par les Turcs, en 1573, fut le dernier prince de la dynastie des Hafsides.

MULEY-ISMAËL, empereur de Maroc, de la dynastie des Chérifs, monta sur le trône en 1672, se fit rendre Tanger par les Anglais, 1684, enleva Larache et Mahmorah aux Espagnols, mais assiégea inutilement Ceuta; conclut avec la France un traité de paix et de commerce en 1699, et échoua en 1700 dans une attaque contre les Algériens. Sa vieillesse fut tourmentée par les révoltes de ses fils; il mourut en 1727.

MULGARADOCKS, nom que portent les prêtres-médecins des indigènes de l'Australie.

MULGRAVE (CONSTANTIN-JOHN-PHIPS, LORD), navigateur anglais, né en 1734, m. en 1794, fut envoyé en 1773 à la recherche d'un passage au N. de l'Amérique, s'avança jusqu'à 80° 37′ de lat. N., et revint sans avoir pu se frayer un passage au milieu des glaces. Il devint membre de la Chambre des communes, 1775, commissaire de l'Amirauté, 1777, et pair, 1784.

Il a publié : *Voyage au pôle boréal, entrepris par ordre du roi en 1773*, Londres, 1774, in-4o, cartes et fig., trad. en français, Paris, in-4o.

MULGRAVES (LES), groupe d'îles peu importantes, au centre de la Micronésie, dans le Grand Océan équinoxial, au S.-E. des Mariannes, et que Balbi désignait sous le nom d'*Archipel central*. Elles sont habitées en grande partie par des noirs, et comprennent les groupes secondaires de Mulgrave, Gilbert, Radak, Ralick, Piscadores, Marshall.

MULHOUSE, en allemand *Mulhausen*, v. d'Alsace-Lorraine, ch.-l. de cercle, à 49 kil. E. de Belfort, à 33 kil. N. de Bâle, dans une île de l'Ill et sur le canal du Rhône au Rhin; 63,629 hab. Tribunal et chambre de commerce; école de commerce, école des sciences et des lettres, collège, société industrielle. Jolie ville, au milieu d'une campagne fertile. En 1746, Kœchlin, Schmalger et Dollfus y fondèrent la première manufacture de toiles peintes, et Risler y créa en 1762 le premier atelier pour le tissage du coton. Industrie très active. Filatures de coton et de laine; fabr. d'indiennes, toiles peintes et impressions sur reps, pour tentures imitant le point d'Aubusson; calicot, draps, toiles, linge de table, mousseline, percale; blanchisseries et apprêts, teintureries. Aux environs, exploitation de pierres lithographiques. — Mulhouse appartint d'abord aux évêques de Strasbourg; Rodolphe de Habsbourg la leur enleva et l'érigea en ville impériale en 1273; au XVe siècle, elle s'allia avec les cantons suisses, et l'archiduc Sigismond fut forcé, par la paix de Waldshut, 1468, de reconnaître son indépendance avec celle des cantons. Charles le Téméraire essaya en vain de la reprendre. Près de cette ville, Turenne défit les Impériaux en 1674. En 1798, cette petite république demanda à être réunie à la France. Les Allemands l'ont occupée en 1870, et elle leur a été cédée par le traité de Francfort en 1871.

MULL, île d'Écosse, à 3 kil. de la côte N.-O., une des plus grandes Hébrides, dans l'océan Atlantique (comté d'Argyll); 781 kil. carr., 49 kil. sur 35; 18,118 hab. Sol montagneux (Benmore est à 1,000 m. de haut.); cavernes profondes; climat humide; lacs et marais; vastes forêts au N. Comm. de bestiaux. Granit, basalte, pierre à chaux. Elle est divisée en 3 paroisses. Ville princ. Tobermory.

MÜLLER (ANDRÉ), orientaliste, né à Greiffenhagen (Poméranie) vers 1630, m. en 1694, d'abord pasteur à Bernow, puis prévôt de l'église de Berlin, 1667, était profondément versé dans les langues orientales et particulièrement dans le chinois, dont il répandit l'étude.

Il a laissé : *l'Oraison dominicale*, en chinois, comparée avec cent autres versions, Berlin, 1680, in-4o; *Catalogue des ouvrages chinois de la bibliothèque de Berlin*, 1683, in-fol.; *Opuscula nonnulla orientalia*, Francfort, 1695, in-4o; [illegible], *una cum notis*, 1680, in-fol., ouvrage très rare. Il travailla à la *Bible polyglotte* de Walton.

MÜLLER (GÉRARD-FRÉDÉRIC), voyageur et historiographe, né en 1705 à Hervorden (Westphalie), m. en 1783, vint se fixer en Russie, où il enseigna le latin, l'histoire et la géographie à l'Académie de Saint-Pétersbourg; accompagna, dans leurs voyages en Sibérie, Gmelin et Delisle de la Croyère, 1733-43; et devint, sous Catherine II, historiographe de l'empire, conservateur des archives aux affaires étrangères, etc.

On a de lui : *Gazette allemande de Saint-Pétersbourg*, [illegible], in-4o; *Recueil pour l'histoire de Russie*, Saint-Pétersbourg, [illegible], 9 vol.; *De scriptis tanguticis in Sibiria repertis*, 1747, in-4o; *Origines gentis et nominis Russorum*, 1749; *Histoire de la Sibérie*, t. Ier, 1750, ouvrage incomplet; *Histoire des voyages et découvertes des Russes*, Amst., 1766, 2 vol., etc.

MÜLLER (OTHON-FRÉDÉRIC), naturaliste, né à Copenhague en 1730, m. en 1784, était conseiller de chancellerie et archiviste des finances, lorsqu'il donna sa démission, en 1771, pour se livrer exclusivement à l'étude de la nature. Il s'attacha surtout à celle des petits animaux, des vers, des infusoires, dont il décrivit avec une admirable patience et une scrupuleuse exactitude les espèces et les caractères distinctifs. Ses livres sont devenus classiques.

On a de lui : *Traité sur quelques champignons*, 1763; *Fauna insectorum Fridrichsdalina*, [illegible]; *Flora Fridrichsdalina*, 1767; *Vers de l'eau douce* [illegible], in-4o, 1771, en allemand; *Vermium terrestrium et fluviatilium Historia*, 1773-74, 2 vol.; [illegible] *sur les Hydrachnes ou Araignées aquatiques*, en [illegible]; *Entomostraca*, in-4o, 1785; *Animalcula infusoria*, [illegible], in-4o et 50 planches, 1786. Il ajouta 2 vol. à la *Flore de Danemark*, commencée par Œder, et entreprit une *Zoologie danoise*, dont il ne put publier que 2 cahiers in-fol., avec 40 planches; un 3e parut en [illegible], un 4e en 1806.

MÜLLER (Louis), ingénieur prussien, né en 1735 dans la Marche de Pregnitz, m. en 1804, servit dans la guerre de Sept ans, et s'occupa surtout du système d'attaque et de défense des places.

On a de lui : *l'Art des retranchements et des cantonnements d'hiver*, Potsdam, 1782 ; *Précis des trois campagnes de Silésie*, 1785, in-4° ; *Tableau des guerres de Frédéric le Grand*, 1785, in-4°, trad. en français ; *Œuvres militaires*, Berlin, 1806, 2 vol. in-4°.

MÜLLER (Jean-Gothard de), célèbre graveur, né en 1747, à Bernhausen (Wurtemberg), m. en 1830, vint étudier à Paris sous la direction de Wille et fut professeur à l'école des beaux-arts de Stuttgart. Ses principales œuvres sont : *Ste Cécile*, d'après le Dominiquin ; *Loth et ses filles*, d'après Honthorst ; *la Vierge à la chaise*, d'après Raphael.

MÜLLER (Jean-Frédéric-Guillaume), fils du précédent, né à Stuttgard en 1782, m. en 1816, s'est aussi fait un nom dans la gravure, et devint professeur à l'Académie des beaux-arts de Dresde. On cite de lui : *la Vénus d'Arles*, gravée pour le *Musée français* ; *St Jean*, d'après le Dominiquin ; *la Madone* de Dresde ; *Adam et Ève*, d'après un plafond du Vatican par Raphaël.

MÜLLER (Jean de), célèbre historien suisse, né à Schaffhouse en 1752, m. en 1809, fit ses études à Gœttingue, professa d'abord le grec à Schaffhouse, 1771, puis l'histoire à Genève et à Berne. Après avoir été au service du landgrave de Hesse, 1782, puis de l'électeur de Mayence, 1786, il se retira à Vienne en 1791, obtint de l'empereur Léopold II une place de conseiller à la chancellerie d'État, se retira par suite des exigences et des tracasseries de la cour, entra à l'Académie de Berlin en 1804, fut professeur à Cassel, conseiller de l'électeur de Mayence, et, après l'occupation de la Prusse par Napoléon Ier, fut nommé secrétaire d'État du royaume de Westphalie, puis directeur général de l'instruction publique. Müller a été surnommé le *Thucydide de l'Helvétie*. On a de lui : *Bellum Cimbricum*, Zurich, 1772 ; *Essais historiques*, Berlin, 1781 ; *Lettres d'un jeune savant à son ami, ou Correspondance de Jean de Müller et de Victor de Bonstetten*, Tubingue, 1802, en allemand, trad. en franç. par Mme Steck, Zurich, 1810, et Paris, 1812 ; *Histoire de la confédération Suisse*, dont la 1re édition parut à Berne en 1780 et ne fut point terminée ; la 2e fut publiée en 1786 à Leipzig. Cette histoire, écrite en allemand, commence à l'origine de la nation suisse, et va jusqu'au xve siècle inclusivement. Elle est pleine des recherches les plus exactes et les plus profondes sur les villes et leurs traditions particulières ; la narration est large, grave, quelquefois majestueuse, un peu froide, mais inspirée partout d'un profond sentiment de liberté. Elle a été traduite en français par Mourer, Lausanne, 1794-1803, 12 vol., continuée jusqu'à nos jours par C. Monnard et L. Vuillemin, et traduite par C. Monnard, Paris, 1840-46, 16 vol.

Les *Œuvres complètes* de Jean de Müller parurent à Tubingue, 1810-20, 28 vol. [illegible], a été trad. en français par Hess, 1814-17, 4 vol., 2e édit., 1826, à Bruxelles, 1831. — V. Heeren, *Müller [illegible]*, Leipzig, 1809 ; Woltmann, *de Müller*, Berlin, 1810 ; Roth, *Panégyrique de de Müller*, Sulzbach, 1811 ; Wachter, *Biographie de de Müller*, Leipzig, 1809 ; Döring, *Vie de J. de Müller*, Zeitz, 1835.

MÜLLER (Jean), astronome. (*V.* Regiomontanus.)

MÜLLER (Jens-Peter), peintre danois, né vers 1779, m. en 1854, jouit d'une grande réputation en Danemark et en Allemagne comme peintre de paysage. On a de lui une collection de vues des contrées les plus pittoresques de Suède et de Norvège, souvent reproduites par la gravure et la lithographie.

MÜLLER (Charles-Ottfried), illustre philologue et archéologue, né en 1797 à Brieg (Silésie), m. en 1840, était fils d'un pasteur protestant, et venait à peine de terminer ses études à Berlin lorsqu'il publia, en 1817, un *Æginelicorum liber*, résultat de ses recherches sur la mythologie, et le 1er ouvrage complet sur une tribu grecque. La même année, il obtint la chaire de langues anciennes au *Magdalenæum* ou lycée de Breslau. Tout en s'occupant de son enseignement, il conçut et commença d'exécuter le plan d'analyser tout le cycle mythique, et de remonter jusqu'à l'origine des traditions grecques sur chaque peuplade. Son premier essai parut sous le titre d'*Orchomène et les Minyens*, Breslau, 1820. Professeur d'archéologie à l'université de Gœttingue en 1819, il donna une autre monographie, *les Doriens*, Breslau, 1824. Les deux ouvrages ont été refondus dans une nouvelle édition par Schneidewin, Breslau, 1844, 3 vol. Müller prit, en 1824, la chaire d'histoire et de philosophie, et publia successivement : *Prolégomènes d'une Mythologie scientifique*, Gœttingue, 1825 ; *les Macédoniens*, Berlin, 1825 ; *de Phidiæ vita et operibus*, 1827 ; *les Étrusques*, 1828, 2 vol., un des plus remarquables travaux de l'auteur, réédité avec des additions par Deecke, 1878 ; *Manuel de l'archéologie de l'art*, 1830 et 1835, trad. en franç., sous le titre de *Nouveau manuel complet d'archéologie*, Paris, 1841, 3 vol. [illegible], Breslau, 1847. Ce Manuel est un livre d'une science exacte et sûre. L'idée qui a présidé à sa composition est qu'il n'y eut jamais qu'un peuple vraiment artiste, les Grecs, et que tous les autres peuples de l'antiquité n'ont cultivé les arts que comme amusement ou dans un but pratique. Il y a là sans doute beaucoup d'esprit de système ; mais cette pensée est développée avec une hauteur de vues et une richesse de moyens auxquelles il faut rendre hommage. Müller mourut à Athènes des suites d'une insolation dont il avait été frappé en étudiant les inscriptions grecques de Delphes. Il fut enseveli sur le tertre de Colone, près de l'Académie. On a publié depuis une *Histoire de la littérature de la Grèce ancienne*, 1841, qu'il laissa inachevée (trad. en franç. par Hillebrand), et un recueil de ses *Opuscules allemands*, Breslau, 1847-48, 2 vol. Sa correspondance avec son maître A. Bœckh a été publiée à Berlin en 1882.

Lücke, *Erinnerungen an O. Müller*, Gœttingue, 1841 ; Ranke, *O. Müller*, Berlin, 1870 ; E. Curtius, dans *Alterthum und Gegenwart*, Berlin, 1882 ; Hillebrand, Préface de la trad. de la *Littérature grecque*, Paris 1858.

MÜLLER (Jean), physiologiste, né à Coblentz en 1801, m. en 1858, professeur adjoint en 1826 et professeur titulaire de physiologie en 1830, à Bonn, obtint la chaire d'anatomie de Berlin en 1832, et, en 1847, le rectorat de l'Université de cette ville.

Ses principaux écrits sont : *de Respiratione fœtus*, Bonn, 1823 ; *de Phoronomia animalium*, 1823 ; *sur les Hallucinations de la vue*, Coblentz, 1826 ; *sur la Physiologie comparée du sens de la vue dans l'homme et dans les animaux*, 1826 ; *Éléments de physiologie*, Bonn, 1827 ; *Éléments de pathologie générale*, 1829 ; *de Glandularum secernentium structura*, Leipzig, 1830 ; *le Tabac au point de vue historique, botanique, chimique, médical et hygiénique*, Berlin, 1832 ; *Manuel de la physiologie de l'homme*, 4e édit., Coblentz, 1841-44, 2 vol. trad. en français par Jourdan ; *Dissertations sur les larves et la métamorphose des échinodermes*, Berlin, 1840 ; *Recherches sur les larves et la métamorphose des ophiures et des oursins de mer*, 1848 ; *Recherches sur les restes fossiles des zeuglodontes*, 1848 ; *Recherches sur les larves et la métamorphose des holothurides et des astéries*, 1858. Müller a dirigé, de 1834 à 1857, les *Archives d'anatomie et de physiologie*, et collaboré au *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, publié à Berlin de 1826 à 1876.

MULLEUS, chaussure des magistrats curules, des sénateurs, des prêtres, des empereurs, des tribuns militaires chez les anc. Romains ; bottine en cuir rouge ou noir, montant jusqu'au-dessous du gras de la jambe, où elle était serrée par quelques lanières,

MULLINGAR, v. d'Irlande, cap. du comté de West-Meath, dans le Leinster, sur la Brosna et le Grand Canal ; 5,811 hab. Comm. de blé.

MÜLLNER (Adolphe), littérateur allemand, né en 1774, à Langendorf (Saxe prussienne), m. en 1817, neveu de Bürger, fit ses études à Leipzig et se consacra presque exclusivement au théâtre et à la critique. Il débuta par de spirituelles comédies, représentées sur un théâtre de société à Weissenfels. Puis il s'engagea dans la tragédie sur les traces de Werner. *Le 29 février*, *la Faute* (trad. en français dans la collection des *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*), *le Roi Yngurd*, *l'Albanaise*, etc., eurent le plus grand succès.

Les Œuvres dramatiques de Müllner ont été réunies à Brunswick, 1828, 7 vol. On a aussi de lui des *Mélanges*, Stuttgard, 1824-26, 2 vol.

MULREADY (William), peintre anglais, né en 1786 à Ennis (Irlande), m. en 1863, travailla dans l'atelier du sculpteur Bank, et fit ensuite de la grande peinture. Parmi ses premières œuvres, on distingue *Polyphème et Ulysse*, et *le Prophète rebelle*. Mais il trouva sa voie véritable dans la peinture de genre, où il subit l'influence de Wilkie et des maîtres hollandais ; habile coloriste, il excella à représenter les sujets de la vie familière ou domestique, les scènes de l'enfance, les mœurs villageoises. On a de lui de remarquables dessins au crayon noir et à la sanguine. B.

MULSANT (Martial-Étienne), naturaliste, né à Marnand (Rhône) en 1797, m. en 1881, s'occupa depuis 1830 de publications relatives à l'histoire naturelle, et fut professeur au lycée de Lyon. Conservateur de la bibliothèque de cette ville, président de la Société linnéenne et membre de l'Académie des arts et des sciences de Lyon, il fut élu correspondant de l'Académie des sciences en 1873. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

On a de lui : *Lettres à Julie sur l'hist. naturelle*, 1830, 2 vol. ; *Hist. naturelle des coléoptères de France*, 1839-1875, 22 parties ; *Species des coléoptères*, 1850-1851 ; *Opuscules entomologiques*, 1852-1859, 10 cahiers ; *Cours élémentaire d'hist. naturelle*, 1856 ; *Zoologie*, 1858 ; *Physiologie*, 1859 ; *Géologie*, 1860 ; *Souvenirs d'un voyage en Allemagne*, 1862 ; *Essai d'une classification méthodique des oiseaux-mouches*, 1866 ; *Souvenirs du mont Pilat et de ses environs*, 1870, 2 vol. ; *Hist. naturelle des oiseaux-mouches*, Lyon, 1873-1877, 2 vol., et pl., avec M. Émile Verreaux ; *Hist. naturelle des punaises de France*, 1875, 4 vol., etc.

MULSUM, boisson composée de vin miellé, chez les anc. Romains, et que l'on prenait à jeun ou au commencement du repas. On en donnait aux soldats dans les triomphes.

MULTIEN (Le), *Melcianus pagus*, petit pays de l'anc. France (Brie), entre Crespy (Oise) et Crécy (Seine-et-Marne) ; lieux principaux : Meaux et May (Seine-et-Marne), Rosoy, Rouvres et Acy (Oise). Pays à blé.

MULUCHA. *V.* Malva.

MUMMIUS (Lucius), général romain, [illegible] en Es-

pagne l'an 601 de Rome, 152 av. J.-C., puis consul l'an 607. Il battit les Achéens et Diæus, prit, pilla et brûla Corinthe, et réduisit, sous le nom d'*Achaïe*, la Grèce en province romaine. On le surnomma *Achaicus*. Il poussait, dit-on, l'ignorance jusqu'à menacer ceux qu'il chargeait de transporter à Rome les œuvres d'art de la Grèce, de les leur faire remplacer, s'ils les perdaient.

MUMMOLUS (Ennius), général bourguignon du VI^e^ siècle, fils d'un comte d'Auxerre, obtint, en 561, de Gontran, roi d'Orléans et de Bourgogne, la succession de son père, reçut le titre de patrice, repoussa les incursions des Lombards et des Saxons, conquit la Lorraine et le Poitou sur Chilpéric, roi de Soissons; mais ayant tenté de mettre sur le trône un aventurier nommé Gondovald, il fut assiégé dans Comminges et fut tué par ordre de Gontran, 585.

MÜMPELGARD, nom allemand de Montbéliard.

MUNATIUS PLANCUS, né à Tibur, d'abord partisan de Pompée, s'attacha ensuite à César, et commandait dans la Transalpine lorsque Antoine, vaincu sous les murs de Modène (l'an 710 de Rome, 43 av. J.-C.), s'enfuit vers les Alpes. Il s'avança avec une armée pour lui fermer la Gaule; mais, bientôt après, il passa dans son parti et fut élu consul, l'an 711, avec Lépide. Devenu partisan d'Octave, il proposa pour lui le titre d'*Auguste*, l'an 726, et fut, l'an 731, le dernier censeur de Rome. Lors de son proconsulat en Gaule, il avait bâti ou du moins réparé Lugdunum (Lyon). Horace lui a adressé la 7e ode de son 1er livre.

MUNCER. *V.* Munzer.

MÜNCH (Ernest-Hermann-Joseph de), historien suisse, né à Rheinfelden en 1798, m. en 1841, fut professeur à l'école cantonale d'Aarau, à Fribourg-en-Brisgau en 1824, fut nommé par le roi Guillaume Ier des Pays-Bas professeur d'histoire ecclésiastique et de droit canon à l'université de Liège en 1828, puis, après la révolution belge de 1830, bibliothécaire à La Haye et à Stuttgard. Catholique, mais ennemi des doctrines ultramontaines et des jésuites, il resta toujours attaché aux principes de Febronius et de Joseph II.

Parmi ses nombreux écrits (en allemand), on remarque surtout : *les Expéditions des chrétiens d'Europe contre les Osmanlis*, Bâle, 1822-26, 5 vol.; *Histoire des Cortès espagnoles*, Stuttgard, 1824-27, 2 vol.; *Histoire de la maison de Nassau-Orange*, Aix-la-Chapelle, 1831-33, 3 vol.; *Recueil complet des Concordats anciens et modernes*, Leipzig, 1831-33, 2 vol.; *Histoire générale des temps modernes*, 1833-35, 6 vol.

MÜNCH (Pierre-André), historien et philolologue, né à Christiania (Norvège) en 1810, m. en 1863, obtint, en 1841, la chaire d'histoire à l'Université de sa ville natale.

Outre une édition de l'*Edda*, 1845, on a de lui : *Mythologie du Nord*, 1847; *Grammaire de l'ancien norvégien*, 1847 et 1849; *Grammaire du langage des runes*, 1848; *Grammaire de la langue des Goths*, 1848; *Description historique et géographique des royaumes du Nord au moyen âge*, 1849; *Symbolæ ad historiam antiquiorem rerum Norvegicarum*, 1850; *les Anciens séjours des peuples germaniques du Nord*, Lubeck, 1853; *Histoire des peuples du Nord*, Christiania, 1853-59, 4 vol. gr. in-8o, etc. Il a donné aussi une édit. des *Epistolæ obscurorum virorum*, Leipzig, 1827.

MÜNCHHAUSEN (Gerlach-Adolphe, baron de), homme d'État allemand, né dans le Hanovre en 1688, m. en 1770, siégea 37 ans dans le conseil privé de l'électeur, et, en 1768, parvint au poste de premier ministre. Il fonda l'université de Gœttingue et en fut curateur pendant 32 ans.

MÜNCHHAUSEN (Jérome-Charles-Frédéric, baron de), de la famille du précédent, né en 1720, m. en 1797, servit dans l'armée russe contre les Turcs en 1738. Le récit de ses prétendus exploits, dans lequel il accumulait les aventures les plus fantastiques, a été publié en angl. par Raspe, Londres, 1735; Bürger le traduisit en allemand en 1786. D'autres écrivains y ajoutèrent de nouvelles fables qui ont complété la légende populaire connue sous le nom d'*Aventures du baron de Münchhausen*.

V. l'édit. de cette histoire fabuleuse, publiée par Elissen, Berlin, 1849.

MÜNCHEN, nom allemand de Munich.

MUNCHENBUCHSEE, vge de Suisse (Berne); 1,737 hab. École normale d'instituteurs primaires, dans une anc. commanderie de Malte.

MUNCHENGRÆTZ, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), à 11 kil. N. d'Iung-Bunzlau; 3,643 hab. Tombeaux de la maison de Wallenstein, dans la chapelle du château. Congrès ou conférences de 1833, présidées par le prince de Metternich.

MUND, *bouche* en langue germanique; affixe qui indique la position à l'embouchure d'une rivière : TraveMUND, bouche de la Trave, etc.

MUNDA, v. de l'anc. Espagne (Bétique), chez les Bastitans. Victoire de César sur les fils de Pompée, le 17 mars de l'an 709 de Rome, 45 av. J.-C. Auj. *Ciudad-Ronda*.

MUNDA, nom anc. du Mondego.

MUNDAT. C'est, dans l'anc. langue féodale de la France, le même mot que *mainbournie* ou *avouerie*. Il y avait, en Alsace, le *mundat* de Wissembourg, que les *Chambres de réunion* rattachèrent à la France en 1680.

MÜNDEN, v. du roy. de Prusse (Hanovre), au confluent de la Fulda et de la Werra qui forment là le Weser, à 16 kil. N.-E. de Cassel; 6,354 hab. Anc. château des princes de Gœttingue, transformé en grenier public. Entrepôt royal de fer; maison de détention. Bières, cuirs, produits chimiques, toiles, pierres meulières. Grand commerce de transit. Anc. ville hanséatique, pillée par Tilly en 1626. Les Français l'ont occupée en 1756 et en 1805.

MUNDINUS. *V.* Mondino.

MUNDT (Théodore), littérateur allemand, né à Potsdam en 1808, m. en 1861, étudia à Berlin, devint un des chefs de l'école dite *la Jeune Allemagne*, fut nommé, en 1848, professeur de littérature et d'histoire à Breslau, et, en 1850, bibliothécaire de l'université de Berlin.

Outre des romans oubliés, on a de lui : *l'Art de la prose allemande*, Berlin, 1837; *Caractères et situations, Nouvelles, Esquisses, Etudes littéraires*, Weimar, 1837, 2 vol., *Etudes d'un touriste*, Stuttgard, 1840; *Histoire de la littérature contemporaine*, Berlin, 1842; *Traité d'esthétique*, 1845; *Histoire générale de la littérature*, 1846, 3 vol.; *la Mythologie des anciens peuples*, 1846; *Dramaturgie*, 1847; *Histoire des classes de la société allemande*, 1854, etc.

MUNDUS, général de l'empire d'Orient sous Justinien, compagnon d'armes de Bélisaire, l'aida à réprimer la sédition *Nika*, en 532.

MUNDUS, désigne dans la langue religieuse des Romains la région des mânes. Les âmes des morts habitaient sous terre, et trois fois par an elles s'échappaient pour revoir un moment la lumière, d'une fosse que l'on ouvrait sur le *comitium* à Rome; on disait alors : *mundus patet*. *V. Festus*, s. V.

G. L.-G.

MUNGO (Saint), nommé aussi *Kentigern*, descendant, dit-on, d'une famille royale, fut évêque de Glasgow au VIe siècle. La cathédrale de cette ville porte son nom. On lui attribue la fondation du monastère de Saint-Asaph, 560, et la création de l'université d'Oxford.

MUNGO-PARK, voyageur, né en 1771 près de Selkirk (Écosse), était fils d'un fermier, qui lui fit donner de l'éducation et le destinait à l'état ecclésiastique; mais il préféra la médecine. A l'âge de 20 ans, étant venu à Londres pour chercher de l'emploi, il s'embarqua pour Sumatra. L'année suivante, la Société africaine de Londres le commissionna pour aller explorer la Nigritie, 1795, et il remonta dans ce but le cours du Niger bien avant dans les terres. De retour en Europe, 1797, il exerça la profession de médecin. En 1803, il s'embarqua de nouveau pour l'Afrique; ses premières explorations furent heureuses; mais, à partir du 16 novembre 1805, on n'entendit plus parler de lui; on conjecture qu'il périt assassiné à Yaouri, dans le royaume de Haoussa. Il a publié : *Voyages dans les contrées intérieures de l'Afrique, faits en 1795, 1796 et 1797*, Londres, 1799, in-4o, avec cartes et fig., trad. en français par Castera, 1800, 2 vol. Le 2e voyage a été publié par le major Rennel, sous le titre de *Dernier voyage dans les contrées intérieures de l'Afrique, fait en 1805*, Londres, 1815, in-4o, avec cartes et fig. Il a été également trad. en français, Paris, 1820, in-4o. Mungo-Park fut un voyageur plein de courage et d'énergie, un observateur exact et judicieux. Ses relations ont le ton de la vérité, et sont écrites d'un style élégant et simple.

MUNICEPS, c.-à-d. soumis à des obligations ou prestations. Les *municipes* sont primitivement des sujets de Rome qui participent directement aux charges de la République (*muneris participes*), par opposition aux *socii* et aux *fœderati* qui n'y participent qu'indirectement. Plus tard, par abus ce nom s'étendit aux citoyens d'une ville quelconque, à la fin de l'empire. *V. le Digeste*, I, I, 1. (*V.* Municipe.) G. L.-G.

MUNICH, en allemand *München*, en latin *Monacum* ou *Monachium*, en italien *Monaco*, cap. de la Bavière, sur la rive g. de l'Isar et sur un canal qui la joint au lac Würm, ch.-l. du cercle de Haute-Bavière, à 650 kil. S.-O. de Berlin, 427 de Vienne, 932 E. de Paris; par 48° 8′ lat. N., et 9° 14′ long. E.; 230,023 hab., dont 16,000 protestants et 1,000 juifs. Siège du gouvernement et des chambres. Archevêché, consistoire protestant, synagogue. Cour suprême de justice et cour d'appel; quartier général du Ier corps d'armée bavarois. Académies royales des sciences, des beaux-arts, militaire et d'artillerie. Université célèbre (à Landshut, avant 1826); écoles technique, polytechnique, industrielle et rurale, vétérinaire, clinique, forestière, des mines, de sourds-muets, d'aveugles, etc. Collections d'histoire naturelle, jardin botanique. Société de géographie et institut géographique du baron Cotta, institut mathématique de Reichenbach, observatoire. Bibliothèque royale, la plus riche du monde après celle de Paris (800,000 imprimés, 25,000 mss). Asile d'aliénés; maison de force et de détention. Beaux musées de tableaux (anc. et nouvelle *Pinacothèques*), de sculpture (*Glyptothèque*), d'antiquités (*Antiquarium* du palais

royal et *Musée national*) et de médailles ; nombreuses collections particulières. Grande et belle ville, transformée en partie sous les règnes de Louis I^{er} et de Maximilien II ; elle est divisée en 4 quartiers (Graggenauer, Anger, Kreuz, Hacken), entourée des six faubourgs de Maximilien, d'Au, de Louis, d'Isar, de Santa-Anna, de Schœnfeld, et dont les principaux édifices sont : le palais royal, rempli de richesses d'histoire et d'art, entre autres, de fresques de Schnorr, représentant les principales scènes des Niebelungen ; l'hôtel-de-ville ; les palais des États, de Maximilien, de Wittelsbach, de Leuchtenberg ; la cathédrale de Notre-Dame (xv^e siècle), avec le tombeau de l'empereur Louis de Bavière ; les églises des Théatins où sont enterrés les rois, de Saint-Michel (avec le tombeau d'Eugène de Beauharnais) et de Saint-Pierre ; celle de Saint-Louis, en style italien, inaugurée en 1844, et enrichie de sculptures et de peintures par les plus célèbres artistes allemands modernes ; celle de Tous-les-Saints, ou nouvelle chapelle de la cour, bâtie de 1826 à 1837 dans le style byzantin du xi^e siècle ; l'église de Saint-Boniface, construite de 1825 à 1850 d'après le modèle d'une basilique romaine ; la charmante église de Notre-Dame de Bon-Secours (*Mariahilf*), imitation moderne du style ogival le plus pur ; l'hôpital du Saint-Esprit ; le collège des jésuites, où se trouve l'Académie des beaux-arts ; la colonne de la Vierge, érigée en 1838 ; la halle au blé ; le palais de l'exposition de l'industrie ; les théâtres ; les places de Maximilien, de Joseph et de l'Odéon. Statue colossale de la *Bavaria*, entourée par le portique appelé *Ruhmeshalle*. Les plus belles rues sont la Ludwigstrasse, la rue de Maximilien, la rue de Brienne, où se trouve la célèbre reproduction des Propylées d'Athènes. L'aspect général de Munich est cependant triste, et la population insuffisante pour l'animer. Fonderies royales de bronze, de fer et de canons ; manuf. de peintures sur verre ; brasseries considérables et très renommées (brasserie royale), pierres lithographiques. Fabr. de tapis, soieries, cotonnades, lainages, cartes à jouer, tabac, gants, dentelles, tabletterie, laques, machines, instruments de précision, etc. Centre important de chemins de fer entre Berlin, Paris, l'Italie et Vienne. Henri de Saxe fonda Munich, en 962, sur un terrain qui appartenait à des moines (d'où lui vient son nom). Incendiée en 1327 et 1348, cette ville fut prise par Gustave-Adolphe, roi de Suède, en 1632, par les Autrichiens en 1704, 1741, 1743, et par les Français en 1800.

MÜNICH ou mieux **MÜNNICH** (Burkhard-Christophe, comte de), né en 1683, à Neuhundorf (Oldenbourg), d'un pauvre gentilhomme, m. en 1767, vint en France à l'âge de 16 ans, et allait y entrer au service comme ingénieur quand éclata la guerre de la Succession d'Espagne, 1700. Il s'engagea, en qualité de capitaine d'infanterie, dans les troupes de la Hesse, fit les campagnes d'Italie et de Flandre sous le prince Eugène, fut fait prisonnier et conduit à Cambrai, où il connut Fénelon. Il passa au service de la Pologne en 1716, et obtint le grade de général-major des armées saxonnes et le commandement des gardes de la couronne. En 1721, il se rendit en Russie, et fut accueilli avec empressement par Pierre I^{er}, qui l'employa comme ingénieur, le nomma lieutenant général, et, peu après, lui confia l'exécution du canal de Ladoga. Cette œuvre ne fut terminée qu'en 1738. Créé successivement comte, gouverneur de Saint-Pétersbourg, de l'Ingrie et de la Finlande, feld-maréchal des armées de la tzarine Anne, il remporta de grands avantages sur les Tartares de la Crimée, battit les Polonais, 1736, prit Otchakov, 1737, vainquit les Turcs, 1739, près de Choczim, s'empara de cette ville et de celle d'Iassy. Il fit partie du conseil de régence pendant la minorité d'Ivan VI, et devint premier ministre de ce prince. Victorieux de son rival Biren (*V. ce nom*), dont il obtint l'exil en Sibérie, il succomba à son tour au milieu des intrigues de la cour, 1742, et fut condamné à être décapité ; mais on se contenta de l'envoyer en Sibérie. Pierre III le rappela, 1762, et lui rendit ses titres. Il essaya vainement de défendre ce prince, lors de la révolution de palais qui le renversa du trône. L'impératrice Catherine II ne lui garda pas rancune. Elle le nomma directeur général des ports de la mer Baltique. Münich était brave jusqu'à la témérité ; il avait des talents militaires, mais on lui a reproché de faire trop peu de cas de la vie de ses soldats.

On a de lui : *Ébauche pour donner une idée de la forme du gouvernement de l'Empire russe*, en français, Leipzig, 1774 ; *Recueil des écluses et des travaux du canal de Ladoga*, recueil de dessins, 1765. — *V.* Halem, *Vie du comte de Münich*, trad. en franç., Paris, 1807. Pl.

MUNICIPAL (Conseil). *V.* Commune.

MUNICIPE, *municipium*, vient de *munus capere*, recevoir des présents, en vertu du *jus hospitii* qui existait entre Rome et les villes italiennes. Le *municipe* était une ville de pays conquis dont les habitants avaient reçu collectivement de Rome la *civitas romana*. On distingue : 1° les *municipia sine suffragio* (le 1^{er} fut Cære, vers 353 av. J.-C.), c.-à-d. qui ont le *connubium* (*V. ce mot*) et le *commercium*, mais non les droits politiques et ne sont inscrits dans aucune tribu. Ces municipes conservent leur autonomie administrative, malgré la présence d'un délégué du préteur romain, *præfectus juri dicundo*. — 2° Les *municipia cum suffragio et jure honorum* (le 1^{er} fut Tusculum, en 381 av. J.-C.), qui ont le droit de cité complet à Rome et conservent toute leur autonomie municipale. A partir de César, toutes les communes de l'Italie furent des *municipia civium romanorum*, c.-à-d. avec la *civitas* complète. Dès lors, *municipium* est un terme général qui s'applique à toutes les villes tant en province qu'en Italie. — La constitution de ces villes est régie par des lois *municipales*, comme celles d'Ossuna, de Salpensa et de Malaga. (*V. ces mots.*) Les habitants du municipe ou *municipes* sont divisés en 3 ordres : l'*ordo decurionum* qui correspond à l'ordre sénatorial à Rome ; l'*ordo augustalium*, qui est comme l'ordre équestre, et la *plebs*. (*V. Seviri Augustales.*) Chaque municipe a ses assemblées, *comitia*, son sénat, *senatus*, *ordo decurionum*, et ses magistrats, *II viri* ou *IV viri juri dicundo*, *ædiles*, *quæstores*, annuels et élus par les *comitia* du municipe. A partir du ii^e siècle, les élections sont faites par le sénat. Puis tous ces pouvoirs municipaux furent restreints par l'institution des *curatores* et des *correctores*. (Sur la situation des municipes à la fin de l'empire, *V.* Curiales, Défenseur.)

Zumpt, *de Propag. civit. romanæ* dans les *Stud. rom.* ; Houdoy, *le Droit municipal*, 1875 ; Fustel de Coulanges, *Hist. des instit. polit. de l'anc. France* ; Willems, *Droit public romain*. G. L.-G.

MUNITIONNAIRES, agents préposés à la garde, à la fourniture et à la distribution des vivres et des fourrages de l'armée. En 1211, Philippe-Auguste établit quelques *commis du roi*, chargé de pourvoir à la subsistance des gens de guerre. En 1470, furent créés des *commis* ou *commissaires généraux des vivres*, chargés de la direction, de la comptabilité et de la distribution. Le 1^{er} traité des vivres et fourrages par entreprise fut conclu en 1594, et confié à un *munitionnaire général*. Depuis 1648, les fournitures, qui autrefois pesaient sur les habitants, furent faites au compte du gouvernement. En 1831, on établit le système des adjudications annuelles avec publicité et concurrence.

MUNK (Salomon), orientaliste, né en 1802 à Glogau, d'une famille israélite, m. en 1867, vint fort jeune à Paris, où il apprit les langues orientales, fut attaché à la Bibliothèque royale en 1842, donna sa démission en 1852, et devint membre de l'Académie des inscriptions en 1858.

Outre les articles qu'il donna au *Journal asiatique*, au *Dictionnaire des sciences philosophiques* de M. Franck, et à divers autres recueils, il publia : *Réflexions sur le culte des anciens Hébreux*, 1833 ; *la Palestine*, dans la collection de l'*Univers pittoresque* de Didot, 1845 ; *la Philosophie chez les Juifs*, 1848 ; une traduction du *Guide des égarés* de Maimonide, 1856 ; *Mélanges de philosophie juive et arabe*, 1857-1859, 2 vol., etc.

MUNKACS ou **MONGATCH**, v. de Hongrie (Beregh), sur la Latorcza ; 9,691 hab. Évêché, dont le titulaire réside à Unghvar. Entrepôt de sel. Anc. château fort, transformé en prison d'État. Aux environs, mines de fer et forges ; exploit. d'alun ; mines de cristal (diamants de Hongrie).

MÜNNICH. *V.* Munich.

MUÑOZ (Sébastien), peintre espagnol, né en 1654, à Naval-Carnero, m. en 1690, un des meilleurs élèves de Claude Coello, alla étudier à Rome sous Carlo Maratti, et, de retour en Espagne, 1684, aida son maître à orner de fresques le collège de la Manteria. En 1688, le roi nomma Muñoz peintre de la cour. Celui de ses tableaux qui obtint le plus grand succès fut le *Martyre de St Sébastien*, placé dans la sacristie des Carmes déchaussés. On cite encore *Psyché et l'Amour* et huit sujets tirés de la *Vie de St Éloi*. Il retouchait, dans l'église d'Atocha, la célèbre voûte peinte par Herrera le Jeune, lorsqu'il tomba de l'échafaudage et se tua sur le coup. Tarragone et Madrid possèdent ses principaux ouvrages. A. M.

MUÑOZ (Gilles de). *V.* Clément VIII, antipape.

MUNSTER ou **MOMONIE**, une des quatre grandes divisions historiques de l'Irlande, au S.-O., entre le Connaught au N., l'océan Atlantique à l'O. et au S., et le Leinster à l'E. Divisé en 6 comtés : Clark, Cork, Kerry, Limerick, Tipperary, Waterford. Côtes très découpées (baies de Bantry et de Cork). Riv. : Shannon, Suir, Blackwater. 24,554 kil. carr., et 1,323,910 hab.

MUNSTER, nom commun à plusieurs villes d'Allemagne, qui doivent leur origine ou leur célébrité à une abbaye (*monasterium*).

MUNSTER, v. du roy. de Prusse, sur l'Aa et le canal de Munster, ch.-l. de la prov. de Westphalie et de la régence de son nom, à 434 kil. O.-S.-O. de Berlin ; 40,434 hab. Évêché ; quartier général du VII^e corps de l'armée allemande ; direction des postes ; université catholique ; 3 gymnases ; écoles de médecine, de sourds-muets, vétérinaire, normale primaire. Maison de détention. Bibliothèque, jardin botanique, collections scientifiques. Beaux jardins sur l'emplacement des anciennes fortifications. Église ogivale de Saint-Lambert. On remarque aussi : la cathédrale ; l'anc. palais des princes-

évêques; l'hôtel de ville, où sont conservés les portraits des signataires du traité de 1648. Filat. et tissage de coton, fabr. de grosses toiles, rubans, tapis, câbles, machines; fonderies de fer, distilleries d'eau-de-vie de grains, etc. Grand comm. de grains et de bois. — Jadis ch.-l. de l'évêché souverain de son nom, Munster fut pris par les Anabaptistes en 1535; Jean de Leyde, leur prophète, y établit sa domination. Les représentants des puissances catholiques s'y réunirent en congrès à la fin de la guerre de Trente ans, 1643-1648. La ville fut démantelée en 1765. Les Français l'occupèrent en 1806, la comprirent, en 1807, dans le grand-duché de Berg, et en firent en 1810 le ch.-l. du département de la Lippe. Les traités de 1815 donnèrent Munster à la Prusse. B.

MUNSTER (RÉGENCE DE), la plus septentrionale des trois divisions de la prov. prussienne de Westphalie; 7,249 kil. carr.; 470,644 hab. en majorité catholiques; arrosée par le cours supérieur de l'Ems et ses affluents. Pays plat, rempli de pâturages semés de bruyères; peu de céréales, mais beaucoup de chanvre et de lin. Cette régence est composée de la partie supérieure de l'anc. évêché de Munster.

MUNSTER (ÉVÊCHÉ DE), anc. principauté souveraine de l'Allemagne, au N. du cercle de Westphalie, s'étendait de la Lippe au S. jusqu'à l'embouchure de l'Ems au N., et était borné à l'O. par les Provinces-Unies, à l'E. par les comtés prussiens de Ravensberg, de Tecklenburg et de Lingen, et par celui de Diepholz, dépendant de l'électorat de Hanovre. Il avait été fondé par Charlemagne vers la fin du VIIIe siècle; l'évêque obtint de l'empereur Frédéric II la dignité de prince de l'Empire; il était suffragant de Cologne. A la fin du XVIIIe siècle, il entretenait 7 régiments et avait un revenu de 1,200,000 florins. Il était assisté d'un chapitre de 40 chanoines, qui devaient faire preuves de noblesse. A côté du prince-évêque, il y avait des états, formés du clergé, de la noblesse et des députés de 12 villes. Le territoire de l'évêché, resserré vers le milieu, était divisé par là en *Haut-Évêché* au S., arrosé par le cours supérieur de l'Ems, et *Bas-Évêché* au N., que baignait la partie inférieure du même fleuve. Le 1er renfermait 8 bailliages : Wolbeck (où était Munster), Ahaus, Horstmar, Bochold, Dulmen, Werne, Sassenberg, Stromberg; le 2e, 5 bailliages : Bevergen, Meppen, Emsland, Wechte et Kloppenbourg. Lors des sécularisations faites en 1803 à Ratisbonne, l'évêché de Munster fut partagé entre la Prusse, qui obtint les bailliages de Wolbeck (en partie), Werne, Sassenberg et Stromberg; les princes de Salm, qui eurent ceux de Bochold, Ahaus et Horstmar; le duc de Croy, qui eut Dulmen; le duc de Looz, Bevergen et une partie de Wolbeck; le duc d'Arenberg, auquel échurent Meppen et Emsland; le duc d'Oldenbourg, qui reçut Kloppenbourg et Wechte. Après le traité de Tilsitt, 1807, la part de la Prusse fut donnée au grand-duché de Berg, et forma dans cet État une partie des départements de l'Ems et de la Ruhr, puis, en 1810, fut réunie à la France, et, avec le territoire des princes de Salm, de Croy, de Looz, d'Arenberg et d'Oldenbourg, qui furent médiatisés, forma une partie des départements de la Lippe et de l'Ems-Supérieur. En 1815, la Prusse rentra dans ses possessions de 1803, augmentées de tout le reste du Haut-Évêché, et le Bas-Évêché fut donné au royaume de Hanovre, moins les pays cédés en 1803 au duc d'Oldenbourg, et que ce souverain recouvra en 1815. La partie hanovrienne a été annexée à la Prusse en 1866. C. P.

MUNSTER, v. de l'Alsace-Lorraine, cercle de Colmar, sur la Fecht : 5,136 hab. Filatures de coton; fabr. de calicots, toiles peintes, indiennes. Commerce de bestiaux et de fromages. — Cette ville se forma autour d'une riche abbaye dite de Saint-Grégoire, fondée en 660, et devint, au XIVe siècle, ville libre impériale. Louis XIV la prit et la démantela.

MUNSTER, vge d'Alsace-Lorraine, cercle de Château-Salins. Belle et grande église du commencement du XIVe siècle, au sommet d'une colline au bas de laquelle est le village; 525 hab.

MUNSTER (NOUVEAU-) *V.* ZÉLANDE (NOUVELLE-).

MUNSTER (SÉBASTIEN), savant hébraïsant, géographe et mathématicien, né à Ingelheim en 1489, m. en 1552, adopta les principes de la Réformation, et professa l'hébreu et la théologie à Bâle.

On a de lui : une édition de la version latine de Ptolémée, 1540, in-fol.; des *Notes* sur Pomponius Mela, Solin, etc.; *Biblia hebraica*, Bâle, 1534-35, 2 vol. in-fol.; *Grammatica chaldaica*, 1527, in-4°; Aruch, *Dictionarium chaldaicum*, 1527, in-4°; *Dictionarium trilingue* latin, grec, hébreu, 1530, 1562, in-fol.; *Horologiographia*, 1531, in-4°; *Organum uranicum*, 1536, in-fol.; *Cosmographia universalis*, 1544, in-fol., dont les cartes, gravées sur bois, sont remarquables, etc.

MUNSTERBERG, v. du roy. de Prusse (Silésie), régence de Breslau, sur l'Ohlau; 5,980 hab. Tribunaux. Culture du tabac et du houblon. Fabr. de toiles, lainages, velours, cordonnerie. Source sulfureuse froide et bains.

MUNTANER (RAMON), serviteur dévoué de la maison d'Aragon, admirateur passionné de Pierre d'Aragon, 1282, rend cependant justice à Ch. d'Anjou, dans une *Chronique catalane*, pleine de feu, d'intérêt, de vérité, malgré de nombreuses erreurs de détail. Elle a été traduite en français dans les *Chroniques* de Buchon, t. V et VI.

MUNTER (BALTHASAR), prédicateur danois, né à Lübeck en 1735, m. en 1793, s'est fait un nom par plusieurs recueils de *Sermons*, par des *Cantates spirituelles*, 1769, et par des *Chants religieux*, 1773-74, que mirent en musique les meilleurs compositeurs du temps. Ce fut lui qui reçut, en 1772, la mission de préparer Struensée à la mort. Il a publié une histoire de la conversion de ce ministre, histoire traduite dans presque toutes les langues.

MUNTER (FRÉDÉRIC), fils du précédent, né à Gotha en 1761, m. en 1830, fut professeur de théologie à Copenhague en 1790, et évêque luthérien de Seeland en 1808. Il eut la première idée de la création d'un musée des antiquités du Nord à Copenhague.

On lui doit la publication des *Statuts des Templiers*, Berlin, 1794, qu'il avait découverts dans la bibliothèque Corsini à Rome; *Histoire de l'introduction du christianisme en Danemark et en Norvège*, Leipzig, 1823; *les Symboles et les objets d'art des chrétiens*, Altona, 1825.

MUNYCHIE, un des trois ports de l'anc. Athènes, entre ceux du Pirée et de Phalère, auj. *Pacha-Limani* ou *Stratiotiki*, tirait son nom d'une colline qui faisait saillie entre Athènes et la mer et formait une sorte de péninsule embrassant les trois ports de la ville. Cette colline était fortifiée et sa citadelle défendait les trois ports, qu'enfermaient des murailles, pendant que d'autres fortifications, appelées les *Longs Murs*, les rejoignaient à la ville sur une longueur de 40 stades. Le sol de Munychie était creusé de grottes naturelles; ce qui permit d'y construire des habitations particulières et des arsenaux pour la marine. Sur 378 loges de vaisseaux que contenaient les ports d'Athènes, celui de Munychie en renfermait 82. Les fortifications furent détruites par les Spartiates après la guerre du Péloponèse, 404, et de nouveau par Sylla, 87. Parmi les monuments de Munychie étaient un théâtre et un temple de Diane-Munychia, où l'on célébrait des fêtes dites *Munychies*, le 16 du mois *Munychion* (fin de mars, avril), anniversaire de la bataille de Salamine; on offrait à Diane des gâteaux appelés *Amphiphontes* (brillants de lumière), parce qu'ils étaient promenés par la ville à la clarté des flambeaux.

V. Ulrichs, οἱ λιμένες τῶν Ἀθηνῶν, 1883; Dragatsis dans le *Parnassos* de 1880; Dyer, *Ancient Athens*, 1873; Curtius, *de Portubus Athenarum*, 1842. C. P. et S. Re.

MUNZER, MUNCER ou **MUNTZER** (THOMAS), fameux anabaptiste, un des chefs de la secte, né vers la fin du XVe siècle à Zwickau (Misnie), m. en 1525, reçut d'abord les ordres, adopta avec passion les principes du luthéranisme et bientôt dépassa son maître. Il s'adressa au peuple, prêcha que Dieu ne voulait plus de souverains ni de magistrats sur la terre, acquit sur les paysans de la Souabe, de la Thuringe et de la Franconie, déjà disposés à la révolte contre les seigneurs, une immense influence que Luther essaya d'affaiblir, et les amena enfin à une guerre ouverte. A sa voix, les habitants de Mühlhausen chassèrent leurs magistrats et le proclamèrent chef des Anabaptistes. Les seigneurs et princes de la Franconie et de la Souabe marchèrent contre lui, et massacrèrent, dans une bataille sanglante près de Frankenhausen, 30,000 fanatiques qui le suivaient. Munzer, arrêté dans sa fuite, fut décapité à Mühlhausen.

MUONIO, riv. d'Europe, affluent g. de la Tornéa, naît au lac Kilpis, et forme la limite entre la Russie et la Suède.

MUPHTI. *V.* MUFTI.

MUR, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac; 2,508 hab. Carrières d'ardoises.

MUR, riv. d'Autriche. (*V.* MUHR.)

MUR-DE-BARREZ, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. d'Espalion; 1,659 hab. Autrefois place forte.

MUR-DU-DIABLE. *V.* DIABLE (MUR DU.)

MURAD. *V.* MOURAD et AMURAT.

MURADAL. *V.* NAVAS-DE-TOLOSA.

MURAILLES CONTRE LES INVASIONS DES BARBARES. L'idée de fermer une frontière ou un pays par des murailles, pour le prémunir contre des voisins dangereux, a été mise en pratique par plusieurs nations policées de l'antiquité; on l'a attribuée à tort aux Égyptiens, mais sans certitude. Sésostris aurait élevé une muraille qui s'étendait, en ligne oblique, d'Héliopolis à Péluse, pour empêcher les Arabes nomades de rentrer en Égypte, d'où on les avait chassés. — Des colonies grecques, conduites par Miltiade dans la Chersonèse de Thrace, en fermèrent l'isthme par une muraille qui allait de Pactie jusqu'à Cardie. — Antiochus, roi de Syrie, voulant mettre à l'abri des incursions des Scythes la belle et fertile contrée de la Margiane, l'entoura d'une muraille de 200 kil. de développement environ. — J. César, pour arrêter les Helvètes, construisit en 58 une muraille ou

retranchement entre le lac Léman et le Jura. — Parmi d'autres exemples que pourrait fournir l'antiquité, les plus célèbres sont ceux d'Adrien, de Septime-Sévère et de Trajan. — Adrien fit, entre la Bretagne romaine et la Calédonie, sur une longueur de plus de 120 kil., un mur, partie en maçonnerie, partie en palissades et gazons, qui s'étendait de l'*Ituna æstuarium* (golfe de Solway) à l'embouchure de la *Tynna* (Tyne). (*V.* Sur le mur d'Adrien, le 7e vol. du *Corpus inscr. latin.*, ou le 5e vol. de Duruy, *Hist. de Rome*, ch. IV.) — Le même empereur éleva en Germanie une autre muraille encore plus considérable, fermant tout le passage entre le Rhin et le Danube, et qui fut terminée, ou tout au moins augmentée par ses successeurs. (*V.* DIABLE [MUR DU].) — Septime-Sévère bâtit un mur qui allait de la *Glota* (Clyde) au *Bodotria æstuarium* (golfe du Forth), à 130 kil. au N. de celui d'Adrien, et sur une longueur de 45 kil. Jamais la conquête romaine, dans la Grande-Bretagne, n'a dépassé cette limite. — En 377 ap. J.-C., sous l'empereur Valens, le maître de la milice Trajan, que l'on a confondu à tort avec l'empereur Trajan, fit élever du Danube à la mer Noire, en ligne transversale, un rempart double ou triple, suivant les localités, tantôt en maçonnerie, tantôt en terre. Aux environs de Kustendjé, où il aboutissait, on voit des restes considérables d'une partie qui était en terre. Là, il y avait 3 lignes à 400 m. l'une de l'autre : la 1re a son fossé vers la Bulgarie; la 2e, vers la Roumanie, et la 3e a un fossé de chaque côté. Ces fossés ont 10 m. de largeur et 2 de profondeur. Le parapet mesure 10 m. d'épaisseur, et la hauteur totale des remparts, bien qu'affaissée par le temps, est encore de 8 m. Les parties en maçonnerie étaient en grosses pierres de taille. On trouve, de distance en distance, des traces de camps romains. Le tracé de ce rempart est presque exactement celui du chemin de fer de Kustendje à Tchernavoda. — Toutes ces murailles n'ont d'ailleurs jamais réussi à arrêter les invasions.

MURAILLE (GRANDE) DE LA CHINE. *V.* CHINE.

MURA-KOZ, partie de la Hongrie (Szalad), entre la Mur et la Drave. Riche en céréales et en vins.

MURALE (COURONNE). *V.* COURONNES MILITAIRES.

MURANO, v. du roy. d'Italie, dans un îlot du même nom, prov. et à 2 kil. N. de Venise; 3,947 hab. On y remarque les églises Saint-Pierre et Saint-Donat, qui possèdent de belles peintures, ainsi que d'anciennes et célèbres fabriques de glaces et verreries de Venise, si précieuses autrefois et toujours recherchées. A peu de distance se trouve l'îlot de *San-Michiele-di-Murano*, qui possédait une abbaye de camaldules, supprimée sous la domination française.

MURAT (HENRIETTE-JULIE DE **CASTELNAU**, COMTESSE DE), née à Brest en 1670, m. en 1716, épousa, à l'âge de 16 ans, le comte de Murat, brilla quelque temps à la cour de Versailles, en fut exilée à la demande de Mme de Maintenon pour un libelle qui lui fut attribué, et y revint en 1715, rappelée par le régent. Pendant son exil à Loches, elle composa des romans qu'on ne lit plus.

Ses principaux écrits sont : *Mémoires de ma vie*, 1697, in-12; *Nouveaux contes de fées*, 1698, 2 vol. in-12; *le Voyage de campagne*, 1699, 2 vol. in-12; *les Lutins du château de Kernosy*, 1710-1717, 2 vol. in-12; *Histoires sublimes et allégoriques*, 1699, 2 vol. in-12; *le Comte de Dunois*, 1671, in-12, etc.

MURAT (JOACHIM), roi de Naples, sous le nom de JOACHIM NAPOLÉON, né à La Bastide-Fortunière (Lot) en 1771, m. en 1815, était fils d'un aubergiste, qui l'avait fait étudier pour être ecclésiastique. Il s'enrôla comme volontaire dans un régiment de cavalerie, adopta avec enthousiasme les idées révolutionnaires, se signala parmi les républicains les plus ardents, fut dénoncé comme ami des Jacobins après le 9 thermidor, et perdit le grade de colonel qu'il avait obtenu à l'armée des Pyrénées-Occidentales. Réintégré en 1795, il fut aide de camp de Bonaparte, le seconda au 13 vendémiaire dans la défense de la Convention, le suivit en Italie et brilla dans les combats de 1796 et 1797. Sa valeur fougueuse éclata encore en Égypte. Blessé à la prise d'Alexandrie et à la bataille des Pyramides, il fit, comme général de division, l'expédition de Syrie, et se couvrit de gloire à la bataille d'Aboukir et au combat de Nazareth. Murat revint en France avec Bonaparte, commanda au 18 brumaire les grenadiers qui dispersèrent le conseil des Cinq-Cents, et, peu après, reçut le commandement de la garde consulaire, et la main de Caroline, sœur du premier consul. Les années suivantes signalent de nouveau sa merveilleuse intrépidité : il commande toute la cavalerie à Marengo, fait évacuer aux Napolitains les États de l'Église, et prend possession de l'île d'Elbe. Il est nommé gouverneur de la République cisalpine, puis gouverneur de Paris, membre du Corps législatif, maréchal d'Empire, prince, grand amiral et grand-aigle de la Légion d'honneur. En 1805, il dirige les opérations de la cavalerie, et est un des héros d'Austerlitz. En 1806, il est créé grand-duc de Clèves et de Berg. Commandant encore la cavalerie de la Grande Armée, il contribue beaucoup aux succès d'Iéna, d'Eylau et de Friedland. Envoyé à Madrid, où il réprime l'émeute du 2 mai 1808, il y resta jusqu'au moment où Joseph Bonaparte prit possession du trône. Nommé lui-même roi des Deux-Siciles, il fut proclamé le 1er août 1808, et chercha sincèrement à s'attacher ses sujets par des améliorations de toute espèce. Trop docile aux conseils de sa femme, il voulut se soustraire à la tutelle de l'Empereur, qui lui fit sentir sa dépendance. Murat prit cependant le commandement de la cavalerie dans la campagne de 1812 contre la Russie, et montra sa bravoure ordinaire à la Moskova et dans d'autres batailles; mais un échec qu'il reçut à Winkovo lui fit perdre toute son énergie. Chef de l'armée après le départ de Napoléon Ier, il abandonna trop facilement les magasins de Vilna, et, le 16 déc. 1812, quitta subitement l'armée pour retourner à Naples, où il croyait sa présence nécessaire. Au printemps de 1813 il revint faire la campagne d'Allemagne; on le retrouve à Dresde, à Wachau, à Leipzig. Peu de mois après, se tournant contre Napoléon, il songe à garantir sa couronne, signe, en janvier 1814, un traité avec les alliés et marche en Italie contre l'armée du prince Eugène, à laquelle son devoir et son intérêt lui ordonnaient de se joindre. Quand les alliés n'eurent plus besoin de lui, ils oublièrent leurs promesses. D'ailleurs Louis XVIII réclamait la restauration des Bourbons à Naples, et le congrès de Vienne se montrait disposé à lui donner satisfaction. Napoléon venait d'accomplir son retour de l'île d'Elbe; il avait pardonné à Murat sa conduite passée; ce prince appela l'Italie à la liberté, envahit les États du pape et attaqua l'armée autrichienne. Complètement défait près de Tolentino, le 2 mai 1815, il gagna la Corse, où, rejoint par quelques partisans, il prépara une expédition désespérée. Il s'embarqua le 28 sept. avec 250 hommes pour reconquérir son royaume. Contrarié par le temps, poussé par des traîtres que soudoyait la police du roi Ferdinand, il aborda presque seul au Pizzo, dans la Calabre, le 8 oct., fut pris, condamné à mort par une commission militaire, devant laquelle il montra la noblesse et la dignité d'un roi, et fusillé le 13. Murat fut un des plus dignes représentants de la bravoure française : « Jamais, au jugement de Napoléon Ier, on ne vit, à la tête d'une cavalerie, d'homme plus brave et plus brillant. » (Pour la famille de Murat, *V.* BONAPARTE.) J. T.

MURAT (NAPOLÉON-LUCIEN-CHARLES, PRINCE), né à Milan en 1803, m. en 1878; fils de Murat, plus tard roi de Naples, et de Caroline, sœur du premier consul. Il passa sa jeunesse en Amérique, où il vécut longtemps d'une façon précaire, accourut en France à la nouvelle de la révolution de 1848, fut élu député du Lot et servit la politique du président; sénateur après le coup d'État, il obtint le titre de prince en 1853. En 1861, il éleva des prétentions au trône de Naples et fut désavoué par le *Moniteur*.

MURAT, s.-préf. (Cantal), sur l'Alagnon, au pied du Cantal; 3,053 hab. Collège. Roches basaltiques, disposées comme des tuyaux d'orgues. Fabr. de dentelles, gros draps, fromages dits *du Cantal* (vente de 15,000 quintaux métriques par an). Comm. de grains et bestiaux. Jadis ch.-l. d'une vicomté, dont Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, décapité sous Louis XI, fut le dernier seigneur.

MURAT, vge (Allier), arr. de Montluçon, près de l'Aumance; 833 hab. Ruines d'un château des seigneurs de Bourbon.

MURATO, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Bastia; 1,086 hab. Élève de bétail.

MURATORI (LOUIS-ANTOINE), un des plus savants historiens et compilateurs de l'Italie moderne, né en 1672, à Vignola, près de Modène, m. en 1750. Après de fortes études chez les jésuites, il prit l'habit ecclésiastique en 1688. Bien que tout jeune encore, il s'était déjà fait connaître par une érudition extraordinaire, lorsqu'il fut appelé en 1694 à Milan, pour y remplir la place de conservateur de la Bibliothèque ambroisienne. Rappelé en 1700 dans son pays natal par les instances du duc de Modène, il exerça les fonctions de bibliothécaire du palais ducal et de conservateur des archives publiques. Il a enrichi la science historique des ouvrages et des documents les plus précieux. Il compta parmi ses admirateurs et ses amis Noris, Salvini, Mabillon, Montfaucon et Papebrock. Au nombre de ses publications, on doit citer : *Deux recueils de documents inédits de la bibliothèque ambrosienne*, Milan et Padoue 1697-1709, 4 vol. in-4°; *Delle antichità estensi ed italiane*, Modène, 1717, 2 vol. in-fol.; *Antiquitates italicæ medii ævi*, Milan, 1738, 6 vol. in-fol., renfermant les chartes, diplômes et chroniques depuis la décadence de l'Empire jusqu'à l'année 1500; *Novus thesaurus veterum inscriptionum*, Milan, 1739, 6 vol. in-fol., remarquable collection, et la plus complète de ce genre; *Annali d'Italia dall' era volgare sino all' anno 1749*, Milan, 1744-49, et Lucques, 1762, 14 vol. in-4°; *Rerum italicarum scriptores præcipui ab anno 500 ad annum 1500*, Milan, 1723-51, 28 vol. in-fol., ouvrage qui, par son importance et son étendue, est resté à

bon droit comme le plus beau titre de gloire de son infatigable auteur.

Les Œuvres complètes de Muratori ont été publiées à Arezzo, 1767-1780, 36 vol. in-4°, et à Venise, 1790-1810, 48 vol. in-8°. — V. sa *Vie*, par G.-F. Muratori, Venise, 1756, et son *Éloge* par Schedoni, Modène, 1818. D—T—R.

MURAU, v. de l'Autriche-Hongrie (Styrie), sur la Mur; 1,308 hab. Grandes forges et aciéries renommées. Beau château du prince de Schwarzenberg.

MURAZZANO, brg du roy. d'Italie, prov. de Coni; 2,366 hab.

MURBACH, abbaye de bénédictins (Alsace), maîtresse des prévôtés de Guebwiller, de Wattewiller et de Saint-Amarin. Fondée en 727 au pied du vallon de Guebwiller, supprimée en 1759 par Louis XV. Son abbé avait séance et voix à la diète de l'Empire.

MURCHISON (RODERICK IMPEY), géologue anglais, né en 1792 à Tarradale (Écosse, comté de Ross), m. en 1871, fit ses humanités au collège de Durham, passa 2 ans à l'École militaire de Marlow, servit en Espagne sous Wellington, et abandonna le service en 1815 avec le grade de capitaine de dragons. D'après les conseils d'Humphrey Davy, il cultiva les sciences naturelles et fréquenta les cours de l'Institution royale. Une *Étude géologique sur l'extrémité N.-O. du Sussex*, 1825, lui ouvrit l'entrée de la Société royale de Londres, 1826. Il fit un voyage en France avec Sedgwick, 1828, et publia avec lui 3 Mémoires sur les roches volcaniques et les excavations de la France centrale, sur les couches tertiaires du Cantal, et sur celles des environs d'Aix. Après de nouvelles explorations, 1829-30, les deux savants firent insérer dans les *Mémoires de la Soc. géol.*, t. V, une étude *sur la Structure géologique des Alpes, des Apennins et des Carpathes*. De 1831 à 1835, Murchison parcourut l'Angleterre et le pays de Galles, puis donna le fruit de ses recherches dans l'ouvrage qui a établi sa réputation européenne, *le Système silurien*, 1839, gr. in-8°. Un grand voyage qu'il fit avec Sedgwick, Verneuil et Keyserling, sur la demande du czar Nicolas I[er], donna naissance à de nouveaux écrits : *sur la Structure géologique des régions du nord et du centre de la Russie*, 1841; *Géologie de la Russie d'Europe et des monts Ourals*, 1845, 2 vol. in-4°. Nommé membre de l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, anobli par le gouvernement anglais en 1846, Murchison reçut de la société royale de Londres la grande médaille de Copley en 1849. Revenant sur ses premiers travaux, il exposa dans un nouveau livre, *Siluria*, 1854, ses vues sur la composition des roches primitives, leurs altérations, les débris organiques qu'elles renferment, et soutint, en opposition avec Lyell, que le système silurien s'est formé des mêmes éléments et est identique à lui-même dans tous les lieux du globe. On lui doit enfin un *Atlas géologique de l'Europe*, 1856, in-4°, en collaboration avec Nicol et Johnston.

MURCIE, *Murcia, Arcilasis, Vergilia*, v. d'Espagne, cap. de la prov. de son nom, sur la Ségura, à 410 kil. S.-S.-E. de Madrid; 93,546 hab. Jolie ville, admirablement située dans une belle et fertile plaine, et jouissant d'un climat doux et salubre. C'est la résidence de l'évêque de Carthagène. On y remarque la cathédrale, dont la façade surtout est remarquable, et qui a été dévastée par un incendie en 1854; le palais épiscopal; le pont de la Ségura. Culture du mûrier et production de soie très importante. Fabr. de rubans, tissus de soie, soude. Jardin botanique, 5 collèges. — Murcie, peu importante dans l'antiquité, devint, sous la domination arabe, de 1056 à 1265, la capitale d'un petit royaume formé du démembrement du khalifat de Cordoue. Alphonse X, roi de Castille, en chassa les Maures en 1265. Les Français la prirent en 1810 et 1812. Un tremblement de terre y causa beaucoup de désastres en 1829. — La prov. de Murcie, formée, avec la prov. d'Albacète, de l'anc. roy. de Murcie, touche à la Méditerranée au S. Ch.-l. Murcie; v. princ. : Chinchilla, Orihuela, Lorca. Sol montagneux, arrosé par la Ségura, et très fertile. Mines de plomb et de cuivre, salines. Climat chaud. Superf., 11,597 kil. carr. ; 467,026 hab.

MURE (LA), ch.-l. de cant. (Isère), arr. de Grenoble; 3,560 hab. Autrefois fortifiée. Exploit. de charbon de terre. Comm. de toiles, clous, etc. Marbrerie.

MURE (LA), ch.-l. de cant. (Rhône), arr. de Villefranche, sur l'Azergue; 1,086 hab. Toiles cretonnes, blanches et rayées.

MURELLUM, nom latin de MURET.

MURENA (L.-LICINIUS), se signala à la bataille de Chéronée comme lieutenant de Sylla, l'an 666 de Rome, 87 av. J.-C. Laissé en Asie par celui-ci, en qualité de légat, il renouvela les hostilités contre Mithridate, malgré le traité qui venait de les arrêter, fut battu et rejeté au delà de l'Halys, l'an 671. O.

MURÉNA (L.-LICINIUS), fils du précédent, fut lieutenant de Lucullus dans la guerre contre Mithridate, et nommé consul l'an 691, à l'exclusion de Catilina. Accusé de brigue par Sulpicius et Caton, il fut défendu par Cicéron, dont nous avons la harangue, et acquitté. O.

MURÉNA (CARLO), architecte, né à Rome en 1713, m. en 1794, travailla, sous Vanvitelli, au lazaret d'Ancône et au château royal de Caserte; il fit seul, à Pérouse, le monastère et l'église du mont Oliveto; à Rome, plusieurs chapelles dans diverses églises, le couvent des Chartreux, etc. Muréna montra plus de goût que les autres architectes de son temps.

MURET (MARC-ANTOINE), érudit, né en 1526 à Muret, près de Limoges, m. à Rome en 1585, professa de bonne heure et avec un grand éclat les humanités à Auch, à Poitiers, à Bordeaux, où il eut Montaigne parmi ses élèves; à Paris, où l'on dit que le roi et la reine allaient l'entendre, et d'où le bannirent ses mauvaises mœurs. A Toulouse, poursuivi par la même accusation, il se déroba au bûcher par la fuite, 1554, passa en Italie où le duc Alphonse et le cardinal Hippolyte d'Este devinrent ses protecteurs. Il fit des leçons publiques à Venise, à Padoue, à Rome, sur la théologie, la philosophie et le droit civil, prononça en 1572 un célèbre discours apologétique pour justifier la Saint-Barthélemy, et entra dans les ordres en 1576. Excellent humaniste, Muret n'a écrit qu'en latin. On estime surtout un recueil qu'il intitula *Variæ lectiones*, composé de corrections, d'explications et de commentaires sur un grand nombre de passages des auteurs anciens. La justesse de ses observations est relevée par un style clair, correct, élégant. Il a composé aussi des discours ou *Oraisons* au nombre de 46, et 3 livres de *Lettres*, qui sont d'une latinité remarquable; des *Juvenilia*, où l'on trouve une tragédie de *J. Cæsar*, 10 élégies, 2 satires, 104 épigrammes, 3 épitres, 6 odes; et des *Poemata varia*, qui renferment des pièces sacrées et profanes, terminées par l'*Institutio puerilis*, distiques latins, et les *Sententiæ græcæ*, vers didactiques pour l'éducation de son neveu et contenant d'excellents préceptes moraux. Ruhnkenius a donné, en 1789, une bonne édition des œuvres de Muret, Leyde, 4 vol., améliorée par C.-H. Frotscher, Leipzig, 1834. J. T.

MURET (THÉODORE-CÉSAR), littérateur, né en 1808, à Genève, d'une famille de protestants français, m. en 1866, vint de bonne heure à Paris, où il écrivit dans les journaux légitimistes. Il fit, entre autres comédies en vers : *les Droits de la femme*, 1837; *les Philanthropes*, 1841; *les Dettes*, 1859, et un drame également en vers, *Michel Cervantès*, 1856. On lui doit aussi : *les Grands Hommes de la France*, 1838, 2 vol.; *Histoire de l'armée de Condé*, 1844; *Histoire des guerres de l'Ouest*, 1848, 5 vol. in-8°; *Vies populaires de Bonchamps, de Cathelineau, de La Rochejacquelein, de Charette, de Cadoudal*, 1845; *A travers champs*, 1858, 2 vol.; plusieurs romans, etc.

MURET, *Murellum*, s.-préf. (Haute-Garonne), au confl. de la Louge et de la Garonne; 3,956 hab. Fabr. de gros draps et de faïence. Comm. de grains et farines. Récolte de vins. Église remarquable. Beau pont en fer sur la Garonne. Victoire de Simon de Montfort, en 1213, sur Pierre II, roi d'Aragon, qui fut tué. Patrie de Dalayrac.

MUREX. *V.* CHAUSSE-TRAPE.

MURFREESBOROUGH, v. des États-Unis (Tennessee); 4,500 hab.

MURG, riv. du gr.-duché de Bade, affl. du Rhin, passe à Rastadt; cours pittoresque de 45 kil. — Le cercle de *Murg-et-Pfinz*, un des 6 anciens du grand-duché, avait pour ch.-l. Durlach.

MURGANTIA. *V.* MORGANTIUM.

MURGER (HENRY), romancier, né à Paris en 1822, m. en 1861, était fils d'un concierge, reçut l'éducation modeste d'une école primaire, devint petit clerc chez un notaire, puis, à 16 ans, secrétaire du comte russe Tolstoy. Quelques poésies médiocres, plusieurs vaudevilles, des articles dans de petits journaux de littérature, d'art ou de modes, furent ses débuts. Enfin, il trouva sa voie dans un roman, *la Vie de Bohème*, 1848, in-12, qui attira l'attention publique. Il en tira avec Th. Barrière une pièce représentée aux Variétés en 1851, et souvent reprise depuis. Depuis il donna d'autres peintures du même genre, *Claude et Marianne*, 1851; *le Pays latin*, 1852; *les Buveurs d'eau*, 1854, etc., publiés d'abord dans la *Revue des Deux Mondes*, qui eurent aussi leurs jours de succès. Un de ses romans, *le Sabot rouge*, parut dans le *Moniteur*, alors journal officiel, et Murger fut créé chevalier de la Légion d'honneur. Le Théâtre-Français a joué de lui, en 1854, *le Bonhomme Jadis*, 1 acte en prose.

MURGIS, v. de l'anc. Espagne (Bétique), chez les Bastules Carthaginois. Aujourd'hui *Almeria* ou *Mojacar*.

MURI, vge de Suisse (Argovie). Célèbre abbaye de bénédictins, fondée au XI[e] siècle, avec une belle bibliothèque; l'abbé était prince de l'Empire.

MURILLO (BARTHOLOMÉ-ESTEBAN), peintre, né à Séville en 1618, m. en 1682, montra un goût précoce pour la peinture, et fut confié aux soins de Juan del Castillo, son parent,

bon dessinateur, mais assez mauvais coloriste. Les productions de Moya (*V. ce nom*) firent sur lui une impression extraordinaire : en 1641 il partit pour Madrid, où Vélasquez lui fit un excellent accueil, lui donna des conseils, le présenta à Philippe IV et obtint pour lui l'autorisation de visiter et d'étudier dans les galeries royales et les collections privées les chefs-d'œuvre de toutes les écoles. Au bout de trois ans, Murillo retourna à Séville, 1645, et ne tarda pas à y faire naître une admiration générale. On sentait dans son nouveau style l'influence de Ribéra, de Van-Dyck et de Vélasquez; c'est sa seconde manière. Peu à peu il la modifia, et acquit cette profonde originalité qui le distingue des peintres de toutes les époques et de tous les pays. Ses chefs-d'œuvre furent exécutés entre les années 1670 et 1680 : sentiment, composition, noblesse, science anatomique, perspective, couleur moelleuse et brillante, on y trouve toutes les qualités des grands artistes. C'était un homme doux, timide et pieux; appelé à Cadix pour peindre le *Mariage de Ste Catherine d'Alexandrie*, sur le maître-autel des capucins, il se blessa à la cuisse en descendant de l'échafaudage, et ne voulut jamais, par pudeur, montrer son mal aux médecins : il en mourut. Généreux et désintéressé, il ne chercha pas à faire fortune, et enseigna gratuitement son art. Toutes les villes de l'Espagne, tous les musées de l'Europe renferment de ses tableaux; car il était fort laborieux; le Louvre en possède huit, entre autres : *la Vierge au chapelet; Jésus sur la montagne des Oliviers; le Christ à la colonne;* et surtout la célèbre *Conception de la Vierge*, achetée 600,000 fr. à la vente du maréchal Soult. On cite encore, à Séville : *St Thomas distribuant son bien aux pauvres*, *St Léandre*, *St Isidore* et surtout *St Antoine de Padoue*. A. M.

V. l'*Hist. des peintres* de Charles Blanc, liv. 102 et 103.

MURITZ (Lac), vaste sinus ou expansion de l'Elde, dans le Mecklembourg-Schwérin; 12,110 kil. de superf.

MURO, *Numistro*, v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza; 8,125 hab. Évêché. Jeanne Ire, reine de Naples, y fut étouffée en 1382.

MURO, v. d'Espagne, dans l'île de Majorque; 3,919 hab. Poterie.

MURO-DI-CARINI. *V.* Carini.

MURPHY (Arthur), poète dramatique anglais, né à Choniquin (Roscommon) en 1727, m. en 1805, se fit acteur en 1753, puis rédacteur de quelques feuilles politiques qui eurent peu de succès, donna au théâtre un grand nombre de pièces, dont quelques-unes réussirent, fut avocat en 1763 à 1787, et ne s'occupa depuis que de littérature. Il vécut longtemps dans la misère : à la fin de sa vie, il obtint cependant un emploi à la Banque et une pension.

Parmi ses ouvrages, on remarque : les tragédies d'*Arminius*, de *l'Orphelin de la Chine*, d'*Alzuma*, de *Zénobie*, imitées d'ouvrages français; *le Tapissier*, *l'École des tuteurs*, *le Bourgeois*, *la Vieille Fille*, *l'Île déserte*, *le Mariage clandestin*, *Connaissez-vous vous-même*, *Tout le monde a tort*, comédies restées au répertoire; des traductions de *Tacite*, 1793, 4 vol. in-4°; du *Bélisaire* de Marmontel, 1791; de *Salluste*, et des *Catilinaires* de Cicéron, etc.

MURR (Christophe-Théophile de), savant littérateur et archéologue, né à Nuremberg en 1733, m. en 1811, fut directeur des douanes dans sa ville natale depuis 1770.

Il a laissé : *Bibliothèque de peinture, de sculpture et de gravure*, Francfort, 1770, 2 vol., catalogue assez complet, mais confus; *Memorabilia bibliothecarum publicarum Norimbergensium et universitatis Altdorfinæ*, Nuremberg, 1786-91, 3 vol.; *Conspectus Bibliothecæ glotticæ universalis*, etc, ibid., 1804, prospectus d'un ouvrage immense qui l'occupa toute sa vie et dont les matériaux ont passé depuis entre les mains du professeur J.-S. Vater; *Antiquités d'Herculanum*, Augsbourg et Nuremberg, 1777 et 1793, 7 parties, avec plus de 200 planches; *Mémoires pour la littérature arabe*, Erlang, 1803, in-4°; *Journal pour l'histoire des arts et de la littérature*, Nuremberg, 1775-89, 17 vol.; *Nouveau Journal pour l'histoire de la littérature et des arts*, Leipzig, 1798-1800, etc.

MURRAY (Jacques **STUART**, comte de), né en 1531, m. en 1569, fils illégitime de Jacques V et frère aîné de Marie Stuart, d'abord destiné à l'état ecclésiastique et nommé prieur de Saint-André. Il adopta les principes de la Réformation, abusa de la confiance de sa sœur, vendit ses secrets à Élisabeth, essaya de faire enlever Marie par les croiseurs anglais pendant sa traversée de France en Écosse et ne chercha depuis qu'à lui susciter des ennemis. Il trempa dans le meurtre de Darnley, excita Bothwell, son complice, à enlever la reine et à la forcer de lui donner sa main, souleva ensuite les seigneurs écossais, chassa Bothwell, enferma Marie au château de Lochleven, et se fit décerner la régence, 1567. Marie, échappée de prison, fut vaincue par son propre frère à Langside, et obligée de se confier à Élisabeth, qui, sur les conseils de Murray, la retint bientôt en captivité. Le duc de Norfolk, voulant la délivrer, s'ouvrit de son projet au régent, qui eut la lâcheté de le livrer avec ses amis à la reine d'Angleterre. Il ne jouit pas longtemps de ses crimes. Un gentilhomme, Jacques Hamilton, outragé et dépouillé par Murray, le tua d'un coup d'arquebuse à Linlithgow.

MURRAY (Lindley), grammairien américain, né en Pennsylvanie en 1745, m. en 1826, fut avocat au barreau de New-York, se livra ensuite au commerce et se retira en Angleterre.

On a de lui : une *Grammaire anglaise*, Londres, 1795, devenue classique, des *Exercices* et une *Clef*; *The english spelling book*, livre de lecture, répandu dans les écoles.

MURRAY (John), né en Écosse, m. en 1820 à Édimbourg, où il professa, avec une grande distinction, la physique, la chimie et la matière médicale.

Ses ouvrages principaux (en anglais) sont : *Éléments de chimie*, 1801-1810, 2 vol.; *Éléments de matière médicale et de pharmacie*, 1801, 2 vol.; *Système de chimie*, 1806, 4 vol., avec un Supplém., 1809. C. L.

MURRAY (John), célèbre éditeur, né en 1778, m. en 1843, fonda en 1809 la *Quarterly-Review*, avec l'appui du ministre Canning, de Walter Scott, Barrow, Heber et d'autres écrivains conservateurs. Il fut l'éditeur de lord Byron, qu'il tira d'une situation pécuniaire embarrassée. Les nombreux auteurs dont il publia les œuvres eurent toujours à se louer de sa délicatesse et de sa générosité. E. D—y.

MURRAY (Comté de). *V.* Elgin.

MURRAY (Golfe de), formé par la mer du Nord au N.-E. de l'Écosse. Il s'enfonce de 120 kil. dans le comté d'Inverness, et forme le golfe de Cromarty. Il communique, par le lac Ness et le canal Calédonien, avec le golfe de Linnhe, sur la côte O. de l'Écosse.

MURRAY (Le), riv. de l'Australie, sort des Alpes australiennes, coule du S.-E. au N.-O., entre dans l'Australie méridionale, coule du N. au S., et se jette dans le vaste épanchement appelé lac Victoria; env. 1,500 kil. de cours. C. P.

MURRHARDT, v. du roy. de Wurtemberg (Neckar), sur la Murr; 2,561 hab. Comm. de bois.

MURRHINS (Vases), coupes qui furent apportées d'Orient à Rome, pour la première fois, par Pompée, parmi les objets précieux de son triomphe sur Mithridate, l'an 692 de la ville. Ils étaient blanc rosé, avec des teintes purpurines et des reflets d'arc-en-ciel. On ne sait quelle en était la véritable matière : des savants croient reconnaître, dans les descriptions, la porcelaine de la Chine, d'autres, une agate sardonyx. Pline cite une de ces coupes qui fut payée 70 talents (365,000 fr.). C. D—y.

MURSA, v. de la Basse-Pannonie; aujourd'hui *Eszek*. L'empereur romain Constance y battit Magnence en 350. — On la nommait *Major*, pour la distinguer de *Mursa minor*, située plus au N.; auj. *Darda*.

MURTEN, nom allemand de Morat.

MURVIÉDRO, v. fortifiée d'Espagne, sur la riv. de son nom, à 5 kil. de la Méditerranée, dans la prov. de Valence; pop. de la commune : 6,749 hab. Cette ville est bâtie sur les ruines de l'anc. Sagonte, détruite lors du siège qu'elle soutint contre Annibal et reconstruite par les Romains, qui y élevèrent de nombreux monuments, dont il reste des ruines admirables (celles du théâtre, du cirque, etc.). Elle fut de nouveau ruinée lors de l'invasion des Goths, et relevée sous le nom de *Murviter*, dérivé probablement de *murus vetus* (vieux mur). Les Arabes s'en emparèrent en 713; les chrétiens la leur enlevèrent en 1238. Le maréchal Suchet battit les Espagnols à Murviédro en 1811.

MURVIEL, *Altimurium*, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Béziers; 1,980 hab. Fabrique d'eaux-de-vie.

MURZUPHLE. *V.* Alexis V.

MUSA (Antonius), célèbre médecin de l'empereur Auguste, était, dit-on, un affranchi de la famille Pomponia. Pour avoir guéri son maître d'une grave maladie, il eut une statue dans le temple d'Esculape. Les fragments qui restent de lui ont été publiés par Caldiani, Bassano, 1800.

V. Ackermann, *de Antonio Musa, et libris qui illi adscribuntur*, Altdorf, 1786, in-4°.

MUSA, chef arabe. (*V.* Mousa.)

MUSÆUS (Jean-Charles-Aug.), littérateur, né à Iéna en 1735, m. en 1778, étudia la théologie, mais ne put obtenir d'emploi ecclésiastique, parce que les paysans l'avaient vu danser. Il est auteur de plusieurs ouvrages satiriques : *le Grandisson allemand*, 2 vol., Eisenach, 1760-62, 2e édit., 1781-82, dirigé contre la réputation exagérée faite au *Grandisson* de Richardson; *Voyages physiognomiques*, 4 cahiers, Altenbourg, 1778-79, satire contre Lavater. Le plus célèbre de ses ouvrages est un recueil de *Contes populaires des Allemands*, 5 vol., Gotha, 1782. On y trouve beaucoup d'allusions aux personnages contemporains.

On a encore de lui : les *Apparitions de la mort, à la manière de Holbein*, Winterthur, 1785; *Plumes d'autruche*, Berlin, 1787-97, 7 vol. dont 1 seul est de lui. Après sa mort parurent : *Hochet moral*, Gotha, 1788 et 1791; *Œuvres posthumes*, Leipzig, 1791. E. S.

MUSAGÈTE, c.-à-d. conducteur des Muses, surnom d'Apollon, souvent représenté au milieu d'elles; — surnom d'Hercule, parce qu'il protégeait leur repos.

MUSARD (Napoléon), musicien, né vers 1789, m. en 1859, se fit une réputation comme chef d'orchestre de bals publics et des bals de l'Opéra, et par la composition d'un grand

nombre de quadrilles. Vers 1840 il fonda le *Concert Musard*, dans la rue Vivienne à Paris.

MUSCADINS, mot inventé en l'an II de la République française par le député Chabot, pour désigner les jeunes Lyonnais qui avaient résisté aux troupes de la Convention. On étendit ensuite cette dénomination à tous les jeunes gens qui avaient reçu de l'éducation, à ceux qui n'avaient pas les mains calleuses ni le costume d'un sans-culotte, et dont les cheveux parfumés sentaient comme le musc, d'où le nom de Muscadins. Ce furent les Muscadins qui firent, en l'an III, une petite émeute contre le club des Jacobins, et mirent fin à son existence en le dispersant à coups de canne.

MUSCHENBROECH. *V.* MUSSCHENBROECK.

MUSCULUS, machine de siège des anc. Romains, pour aller à la sape des murailles d'une ville assiégée ; galerie mobile, large de 5 pieds, haute de 4 (1m,50, 1m,20), en fortes charpentes, couverte par un toit aigu, muni de briques, de terre détrempée ; habillée, sur les côtés, de peaux fraîchement écorchées, pour amortir les jets de grosses pierres et la défendre du feu. C. D.—Y.

MUSÉE, *Musæus*, poète grec, né à Athènes, contemporain d'Orphée et de Linus, vivait au XIIIe ou au XIVe siècle av. J.-C. Ses poèmes, dont aucun ne nous est parvenu, avaient pour but, selon Hérodote et Pausanias, de rendre l'homme meilleur, et développaient les vérités fondamentales de la morale et de la société. Il avait composé : des *Préceptes*, adressés à son fils Eumolpe ; un *Hymne en l'honneur de Cérès ;* une *Théogonie ;* une *Titanographie ;* un poème *sur la sphère ;* des *Mystères* ou *Purifications*. On a publié, sous le nom de Musée, un petit poème intitulé : *Héro et Léandre*, qui date probablement du IVe siècle de J.-C. ; il se trouve dans le *Corpus poetarum græcorum*, et a été publié à part par Heinrich, 1793 ; par Mobius, 1714 ; par G.-H. Schæfer, 1825 ; par Dilthey, 1874 ; Clément Marot, Denne-Baron, Mollevaut, l'ont traduit en vers français ; La Porte du Theil, 1794, et Gail, 1796, en prose.

MUSÉE, *Museum*, édifice bâti à Alexandrie d'Égypte par Ptolémée Ier Soter, et où les littérateurs et les savants les plus distingués (Euclide, Aratus, Diophante, Apollonius de Rhodes, Érasistrate, Théocrite, etc.) étaient entretenus aux dépens du public. C'était un grand bâtiment avec des portiques pour la promenade et des salles pour les cours de sciences ou de littérature. Le Musée dura jusqu'à l'empire d'Aurélien, où il fut détruit dans un incendie. *V.* Parthey, *das Alexandrinische Museum*, 1838. — Chez les modernes, on a donné le nom de Musées aux monuments qui contiennent des collections scientifiques ou artistiques.

MUSÉE, colline d'Athènes, située au S.-O. et tout près de la citadelle.

MUSEUM, nom latin donné aux musées en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, etc.

MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE. *V.* JARDIN DES PLANTES.

MUSES, du grec *Mousai*, déesses présidant à l'ensemble des connaissances que les anciens comprenaient sous le nom de *mousikè*, c'est-à-dire à peu près tous les arts de l'esprit. Filles de Jupiter et de Mnémosyne, elles sont neuf : Clio, qui préside à l'histoire ; Euterpe, à la musique ; Thalie, à la comédie ; Melpomène, à la tragédie ; Terpsichore, à la danse ; Érato, à la poésie légère ; Polymnie, à l'ode ; Uranie, aux sciences ; Calliope, à la poésie épique. Leur culte vint de la Thrace ou de la Macédoine dans la Thessalie, la Phocide, la Béotie, toute la Grèce et l'Italie. Elles ont divers surnoms, tirés des montagnes et des fontaines de ces pays, telles que le Pinde, le Parnasse, le Piérius, le Permesse, Castalie, Hippocrène, l'Hélicon, etc. Le cheval Pégase leur était consacré. On leur offrait de l'eau, du lait et du miel. Il reste des statues antiques, et surtout des bas-reliefs, des pierres gravées et des médailles qui les représentent avec leurs attributs. Le musée du Louvre possède notamment une statue colossale de Melpomène. On conserve à Cortone une peinture à l'encaustique représentant une Muse.

Rodiger, *die Musen*, 1875 ; Trendelenburg, *der Musenchor*, 1877 ; Deiters, *Musencultus*, 1868 ; Schillbach, *de Musis*, 1863 ; Decharme, *les Muses*, 1[illegible] P. et S. Re.

MUSGRAVE (GUILLAUME), médecin et archéologue anglais, né en 1657 à Carlton-Musgrave (Somerset), m. en 1721, fut membre de la Société royale et du collège des médecins de Londres.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *de Arthritide symptomatica*, 1703 ; *de Legion bus epistola ; de Aquil s romanis epistola*, 1713, *Geta Britannicus*, Exeter, 1716 ; *Belgium Britannicum*, 1719.

MUSGRAVE (SAMUEL), petit-fils du précédent, m. en 1782, médecin à Exeter et membre de la Société royale de Londres, cultiva la philologie.

On a de lui : *Exercitationes in Euripidem*, Leyde, 1762 ; *Animadversiones in Sophoclem*, Oxford, 1800, 3 vol. ; deux dissertations sur la *Mythologie des Grecs* et la *Chronologie des Olympiades*, en anglais, 1782. Il collabora à l'édition d'*Euripide* publiée à Oxford, grec-latin, 4 vol. in-4o, 1778.

MUSKAU, v. du roy. de Prusse (Silésie), sur la Neisse, dans le cercle de Rothenbourg ; 2,953 hab. Château seigneurial, avec belles collections d'objets d'art ; bains. Poterie et bière renommées.

MUSKOHGES, peuple de l'Amérique. (*V.* CREEKS.)

MUSONE, fleuve d'Italie (prov. d'Ancône), coule au N.-E., et tombe dans l'Adriatique, à 5 kil. N.-E. de Lorette ; cours de 60 kil. Il donna son nom, à un département du roy. français d'Italie : ch.-l. Macerata.

MUSONIUS RUFUS (CAIUS), philosophe stoïcien du Ier siècle, ouvrit une école à Rome, fut compromis dans la conjuration de Pison contre Néron et relégué dans l'île de Gyare. Vitellius le rappela, et quand Vespasien bannit de Rome tous les philosophes, il excepta Musonius, qui était chevalier romain.

MUSSATO (ALBERTINI), historien et poète italien, né à Padoue en 1261, m. en 1329, gagna une grande fortune par son éloquence au barreau, fut chargé de plusieurs missions par ses compatriotes auprès de l'empereur Henri VII, défendit avec vigueur sa patrie révoltée contre lui, mais fut exilé, malgré ses services, par ses ingrats concitoyens, en 1325. Mussato est un historien véridique et un bon écrivain.

Il a laissé : *Historiæ augustæ de rebus gestis Henrici VII Cæsaris libri XVI ; de Gestis Italorum post Henricum VII*, [illegible] histoire qui va jusqu'à 1317 ; deux tragédies : *Eccerinus* et *la Mort d'Achille*, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies à Venise, 1636, in-fol.

MUSSCHENBROEK (PIERRE VAN), célèbre physicien, né à Leyde en 1692, m. en 1761, exerça d'abord la médecine, puis enseigna la philosophie et les mathématiques à Duisbourg, 1719, à Utrecht, 1723, et à Leyde, 1740. Il contribua puissamment au triomphe de la philosophie expérimentale et du newtonianisme en Hollande. On lui doit des recherches sur l'électricité, la cohérence des corps, le magnétisme minéral, la capillarité, le pyromètre ; il eut part à l'expérience de la bouteille de Leyde.

Ses principaux écrits sont : *de Aeris præsentia in humoribus animalium*, 1718 ; *de certa Methodo philosophiæ experimentalis*, 1723 ; *Tentamina experimentorum naturalium*, 1731, in-4o ; *Elementa physicæ*, 1741 ; *Compendium physicæ experimentalis*, 1762 ; *Introductio ad philosophiam naturalem*, 1762, éléments de physique, trad. en français par Sigaud de Lafond ; *Dissertationes physicæ experimentalis et geometricæ* 1729, in-4o ; *de Methodo instituendi experimenta physica*, 17[illegible], etc.

MUSSELBURGH, brg et paroisse d'Écosse, comté et à 9 kil. E. d'Édimbourg, à l'embouch. de l'Esk et sur l'estuaire du Forth ; 7,865 hab. Marais salants. Fabr. de toiles, cuirs, poterie ; distilleries, brasseries. — Propriété successive de l'abbaye de Dunfermline, des comtes de Lauderdale et des ducs de Monmouth.

MUSSET (VICTOR-DONATIEN DE), connu sous le nom de MUSSET-PATHAY, littérateur, né en 1768, dans le Vendômois, m. en 1832, servit dans le génie, devint, vers 1794, chef de bureau au ministère de l'intérieur, puis à celui de la guerre. Il a composé un assez grand nombre d'ouvrages relatifs à l'histoire politique ou littéraire, dont les principaux sont : *Vie militaire et privée d'Henri IV*, d'après ses lettres inédites..., 1803, livre intéressant ; *Anecdotes inédites pour faire suite aux Mémoires de Mme d'Épinay*, 1818 ; *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau, composée de documents authentiques, d'une biographie de ses contemporains...*, 1821, 2 vol. in-8o ; 2e édit., augmentée de lettres inédites de Mme d'Houdetot, 1822, 2 vol. in-12. Cet ouvrage, étudié à fond, mais écrit un peu sur le ton du panégyrique, est l'œuvre capitale de l'auteur.

MUSSET (LOUIS-CHARLES-ALFRED DE), poète, né à Paris en 1810, m. en 1857, était le second fils du précédent. Après s'être occupé tour à tour de médecine, de droit, de peinture, et avoir été commis chez un banquier, il quitta tout pour la poésie. Il donna en 1830 des *Contes d'Espagne et d'Italie* (*Don Paez ; les Marrons du feu ; Portia ; Chansons, Stances et Ballades ; Mardoche*), et fit représenter à l'Odéon *la Nuit vénitienne ;* c'était une hardie débauche d'imagination, une poésie aventureuse et peu discrète, dont l'allure échappait à tous les systèmes. La pièce tomba dès la 1re représentation. En 1831, parut un nouveau recueil (*Poésies diverses*). Le *Spectacle dans un fauteuil*, 1833, comprenait : *la Coupe et les Lèvres, A quoi rêvent les jeunes filles*, comédie d'une grâce délicate et légère ; *Namouna*, poème à la manière de Byron. En 1836 parut *la Confession d'un enfant du siècle*. De 1835 à 1840, Musset a publié *Rolla, Une bonne fortune, Lucie, les Nuits*, une *Lettre à Lamartine*, des *Stances* sublimes *à Mme Malibran, l'Espoir en Dieu, la Mi-Carême, l'Idylle*, le conte de *Silvia*, autant de chefs-d'œuvre d'une inspiration souvent capricieuse, mais toujours vive et charmante. Invité à écrire aussi en prose, il composa des Nouvelles, où il révéla un talent plein de grâce et de naturel. Les mêmes qualités parurent dans des comédies et des proverbes, 1840, in-12. La mort du duc d'Orléans fut un malheur pour le poète ; le jeune prince lui avait fait donner la place de biblio-

thécaire du ministère de l'intérieur, et Musset avait depuis longtemps rattaché à la famille d'Orléans ses sympathies politiques. La révolution de 1848 le trouva plus découragé que jamais. Son proverbe *Un caprice* fut joué au Théâtre-Français en 1847, et, quoique composé en dehors des habitudes et des procédés du théâtre, réussit par la vérité des caractères et le charme du dialogue. L'auteur obtint un succès du même genre avec *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée,* 1 acte, 1849. D'autres œuvres dramatiques, que Musset ne destinait pas au théâtre, ont été représentées depuis sa mort à la Comédie française : *les Caprices de Marianne ; Fantasio ; On ne badine pas avec l'amour ; Barberine ; le Chandelier ; Il ne faut jurer de rien.* Il fut nommé membre de l'Académie française en 1852. Il publia encore quelques Nouvelles, qui, réunies à l'*Histoire d'un Merle blanc,* déjà publiée dans les *Animaux peints par eux-mêmes,* et au joli conte de *Mimi Pinson,* donné en 1848, grossirent le recueil de ses Nouvelles plus anciennes. Ce furent ses dernières productions.

Une édition de luxe des *Œuvres* d'Alfr. de Musset a paru en 1865-66, 10 vol. petit in-4°. — *V.* sa *Vie* par P. de Musset ; Sainte-Beuve, *Portraits contemporains,* t. I ; *Causeries du lundi,* t. I et t. XIII. M—L.

MUSSET (Paul-Edme de), littérateur, frère aîné du précédent, né à Paris en 1804, m. en 1880. Il fut chargé par le gouvernement d'une mission à Venise d'où il rapporta une traduction de *Mémoires* de Gozzi, 1848, in-18. Il prit, la même année, la rédaction du feuilleton dramatique du *National.* En 1856, il fit représenter à l'Odéon : *la Revanche de Lauzun,* suivie de *Christine reine de Suède,* 1857, 2 comédies qui eurent peu de succès. Paul de Musset était chevalier de la Légion d'honneur.

Parmi ses romans, écrits avec élégance et sobriété, les principaux sont : *Samuel,* 1833 ; *la Tête et le Cœur,* 1834 ; *Lauzun,* 1835, 2 vol., 4e édit., 1875 ; *Anne de Boleyn,* 1836, 2 vol. ; *le Bracelet,* 1839 ; *Mignard et Rigaud,* 1839, 2 vol. ; *Guise et Riom,* 1840, 2 vol. ; *Femmes de la régence,* 1841, 2 vol. ; *Mme de la Guette,* 1842, 2 vol. ; *Course en voiturin,* 1845, 2 vol. ; *Originaux du dix-huitième siècle,* 1848 ; *les Nuits italiennes,* 1848, 2 vol. ; *Jean le Trouveur,* 1849 ; *Lui et Elle,* 1859, in-12, d'après les notes de son frère, en réponse au roman de G. Sand *Elle et Lui* ; *Voyage en Italie (partie septentrionale)* ; *Voyage en Italie (partie méridionale et Sicile),* 1863, grav. ; *la Chèvre jaune,* 1870 in-18 ; puis des nouvelles dans la *Revue des Deux Mondes* : *le Dernier abbé, Puylaurens, Scènes de la vie sicilienne,* etc. — Il a publié la *Biographie d'Alfred de Musset,* 1877, in-16 et in-18.

MUSSIACUM, nom latin de Moissac.

MUSSIDAN ou **MUCIDAN**, *Mulcedonum,* ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Ribérac, sur l'Isle ; 2,062 hab. Pris par les calvinistes en 1568, repris et saccagé par les catholiques en 1569, démantelé sous Louis XIII. Énorme dolmen sur un coteau voisin.

MUSSOMELLI, v. de Sicile, prov. de Caltanisetta ; 9,302 hab.

MUSSY-SUR-SEINE ou **MUSSY-L'ÉVÊQUE**, ch.-l. de cant. (Aube), arr. de Bar-sur-Seine, et près de la forêt de son nom ; 1,627 hab. Fabr. d'eaux-de-vie ; exploit. de marbre jaunâtre. Anc. château des évêques de Langres. Patrie de Boursault.

MUSTAGH ou **MOUSTAGH**, chaîne de montagnes de l'Asie centrale, dans le Turkestan russe ; s'étend sur une longueur de 1,200 kil.

MUSTAPHA Ier, sultan ottoman, succéda à son frère Achmet Ier en 1617, fut déposé peu de temps après et remplacé par son neveu Othman II, 1618 ; mais, en 1622, les Janissaires détrônèrent Othman et rétablirent Mustapha. Sa nullité le fit déposer de nouveau, 1623 ; il mourut en prison, 1639, étranglé par ordre de son neveu Amurat IV. D.

MUSTAPHA II, sultan ottoman, fils de Mahomet IV, succéda à Achmet II, son oncle, en 1695, s'empara de l'île de Chio, battit les Transylvains et défit l'armée de Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, devant Temesvar, 1695. Mais Pierre le Grand lui enleva le port d'Azof, 1696, et le prince Eugène le vainquit à Zentha, 1697. Il signa la paix de Carlovitz, 1699. Une sédition mit fin à son règne. Mustapha fut contraint de céder la couronne à son frère Achmet III, 1703, et mourut en 1705. D.

MUSTAPHA III, sultan ottoman, fils d'Achmet III, né en 1716, monta sur le trône en 1757, et s'occupa d'améliorer l'administration. Les Russes lui firent éprouver plusieurs revers ; il perdit Choczim, la Moldavie et une partie de la Valachie, 1769-71. La Morée se souleva à l'instigation de la Russie. La flotte russe rencontra la flotte turque près de l'île de Chio, et l'incendia ; Constantinople fut menacée. Ali-Bey, chef des Mamelouks, s'empara des principales villes d'Égypte. Dans la campagne de 1773, les Turcs eurent quelques avantages contre les Russes, mais la capitulation de l'armée turque à Choumla força le sultan à signer la paix désastreuse de Koutchouk-Kaïnardji, 1774. Il mourut la même année. Il se montra le protecteur des lettres, et fut remarquable par son esprit, son amour du travail et sa constance dans l'adversité. D.

MUSTAPHA IV, sultan ottoman, succéda à son cousin Sélim III en 1807. Il rétablit les anciens usages, et effaça la trace des réformes de Sélim. Sa flotte fut défaite par les Russes à Lemnos. Il repoussa les Anglais qui voulaient s'emparer de l'Égypte. Il fut déposé dans une révolte, et étranglé en 1808. Mahmoud II, son frère, le remplaça. D.

MUSTAPHA, fils aîné du sultan Soliman Ier, devait succéder à son père. Il avait pour mère une Circassienne ; mais Roxelane, qui en était jalouse, s'occupa d'assurer l'Empire à son fils Sélim, au détriment de Mustapha, qui était alors gouverneur d'Amasie. Mustapha était aimé du peuple et des soldats. Roxelane excita la jalousie du sultan contre son fils. Soliman, persuadé qu'il cherchait à se rendre indépendant en Perse, marcha contre lui. A l'arrivée de son père, Mustapha voulut se justifier ; mais il fut étranglé, 1553. La mort tragique de Mustapha a été mise sur la scène française par Belin, 1705 ; Chamfort, 1777 ; Maisonneuve, 1785. D.

MUSTAPHA-BAIRAKTAR. *V.* Baïraktar.

MUSULANI, ancienne peuplade d'Afrique, au S. de la Mauritanie.

MUSULMANS, c.-à-d. *hommes résignés à la volonté de Dieu,* nom que reçurent les partisans de Mahomet.

MUSURUS (Marc), savant grec, né vers 1470 à Rétimo (île de Crète), m. en 1517, vint fort jeune en Italie, où il étudia sous Jean Lascaris. Il enseigna ensuite les lettres grecques à l'université de Padoue. Il entendait admirablement le latin, ce qu'on n'avait guère remarqué jusqu'alors d'aucun Grec tranporté en Occident. Invité par Léon X à se rendre à Rome avec Jean Lascaris, 1516, il obtint de ce pape l'archevêché de Malvasia en Morée. Il mourut d'hydropisie peu après. On lui doit la 1re édition d'*Aristophane,* Alde, 1498, et celle d'*Athénée,* idem, 1514 ; une édition de l'*Etymologicum magnum,* Venise, 1499, in-fol. ; une autre des *Œuvres de Platon,* Alde, 1513, en tête de laquelle est une pièce de 200 vers grecs élégiaques, à la louange de ce philosophe.

Menge, *de Musuri vita,* 1868 ; Dindorf, préface des *Poetæ Scenici,* 1869. C. N. et S. Re.

MUTARA ou **MUTARUM.** *V.* Mautern.

MUTHUL, riv. de l'Afrique ancienne, dans la Numidie orientale ou massylienne, près de Vacca. Sur ses bords Métellus battit Jugurtha.

MUTIEN (LE), peintre. (*V.* Muziano.)

MUTINA, auj. *Modène,* v. de la Gaule cisalpine, au S., chez les Boïens. (*V.* Modène.)

MUTINUM. *V.* Mautern.

MUTIS (Joseph-Celestin), botaniste, né à Cadix en 1733, m. en 1808, étudia d'abord la médecine dans sa ville natale, fut suppléant d'une chaire d'anatomie à Madrid en 1757, suivit comme médecin, en 1760, un vice-roi des possessions espagnoles en Amérique, enseigna les mathématiques à Santa-Fé de Bogota et y devint astronome royal. On doit à ses recherches beaucoup d'espèces du genre végétal, le quinquina de la Nouvelle-Grenade, l'ipécacuanha du Rio-Magdalena, le thé de Santa-Fé, les baumes de Tolu et du Pérou, etc.

MUTIUS. *V.* Mucius.

MUTUANTONIS, nom latin de Lewes.

MUTZIG, v. d'Alsace-Lorraine, cercle de Molsheim, sur la Bruche ; 2,658 hab. Manuf. d'armes à feu. Ancien château des évêques de Strasbourg. Bons vins blanc.

MUY (LE), vge (Var), arr. de Draguignan ; 2,711 hab. Seigneurie érigée en marquisat en 1697. Tour romaine (*Turris de Medio*) bien conservée ; en 1536, 7 gentilshommes s'y embusquèrent pour tuer Charles-Quint, qui devait passer en voiture ; ils brisèrent la voiture que l'empereur venait de quitter.

MUY (Nicolas-Victor de Félix, comte du), d'une famille originaire du Piémont, né à Marseille en 1711, m. en 1775, servit en 1734 sous Berwick et Coigny, fut nommé en 1735 menin du Dauphin, prit part à la bataille de Fontenoy en 1745, devint lieutenant général en 1748, servit encore dans les campagnes de 1757 à 1760, fut fait gouverneur de la Flandre en 1762, ministre de la guerre à l'avènement de Louis XVI, enfin maréchal de France. C'était un homme religieux, juste et quelquefois sévère jusqu'à l'austérité.

MUYART DE VOUGLANS (Pierre-François), criminaliste, né à Morancé (Franche-Comté) en 1713, m. en 1791, entra au barreau de Paris, s'attacha surtout aux affaires criminelles, fit partie, en 1771, du parlement Maupeou, et devint membre du grand Conseil.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Institutes au droit criminel,* Paris 1757, in-4° ; *les Lois criminelles de la France dans leur ordre naturel* 1780, in-fol.

MUZIANO ou **LE MUTIEN** (Girolamo), peintre italien, né vers 1528 à Acquafredda (Brescian), m. en 1590, élève de G. Romanino, se perfectionna en étudiant les ouvrages du Titien, vint à Rome, s'y fit connaître par des paysages, travailla pour les églises et les palais, où il peignit plusieurs grands tableaux, donna la gravure de la colonne Trajane, et exécuta les belles mosaïques de la chapelle Grégorienne. Parmi ses tableaux on remarque : l'*Incrédulité de St Thomas*

et *la Résurrection de Lazare*, au musée du Louvre; *une Troupe d'anachorètes écoutant la parole d'un Père du Désert*, dans l'église des Chartreux à Rome.

MUZILLAC, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. de Vannes, près de l'embouchure de la Vilaine; 2,426 hab. Église de style roman et ogival primitif. Château de Séréac. A 2 kil. de là sont les belles ruines de l'abbaye de Prières, fondée en 1250 par Jean I^{er}, duc de Bretagne.

MUZO, vge de la république de Colombie, dans l'État de Cundinamarca; 3,706 hab. Riche mine d'émeraudes dites du Pérou, fournissant presque toutes celles qui se trouvent en Europe.

MYCALE, auj. *Samsoun*, montagne de l'Asie Mineure (Ionie), entre Ephèse et Priène, était le prolongement du mont Messogis, qui sépare les bassins du Caystre et du Méandre. A son extrémité, il se termine par le cap Trogilion (*Sainte-Marie*), vis-à-vis l'île de Samos, et forme, avec le cap Posidion, pointe orientale de cette île, un détroit large de 7 stades. C'est à la hauteur de Mycale que la flotte grecque, commandée par Leotychidès et Xanthippe, défit les Perses, le jour même ou Pausanias battait Mardonius à Platées, 479. — Mycale était aussi le nom d'une ville de Carie. C. P.

MYCÈNES, *Mycenæ*, anc. v. de l'Argolide, à 50 stades (8 kil. environ) N. d'Argos. On en rapportait la fondation à Persée ou à Acrisius, son grand-père, ou encore à Mycène, fille d'Inachus. Elle passa, comme Argos, aux successeurs de Danaüs; puis, quand les fils d'Amythaon, frère de Nélée, Bias et Mélampus, eurent reçu de Prætus, roi d'Argos, les deux tiers de l'Argolide pour avoir guéri les filles de ce roi, Mycènes devint la capitale d'un royaume séparé; mais le temple de Junon, voisin de Mycènes, fut commun aux 2 États. Mycènes fut d'abord effacée par Argos; mais les Pélopides s'étant établis à Mycènes, cette ville devint fameuse, surtout à l'époque de la guerre de Troie, sous le gouvernement d'Agamemnon. Elle déclina au retour des Héraclides, qui s'en emparèrent et la possédèrent comme dépendance d'Argos. Une querelle s'étant élevée entre les deux villes pour la possession exclusive du temple de Junon, les Argiens, joints aux habitants de Cléone et de Tégée, détruisirent Mycènes, 468 av. J.-C. La plus grande partie de l'enceinte subsistait encore au temps de Pausanias, et, à l'époque de Strabon, on voyait, dans le temple de Junon, des statues de Polyclète. Les ruines de Mycènes, près de *Karvati*, sont très remarquables; on voit encore les murs de la ville, construits en blocs énormes non cimentés d'appareil cyclopéen, une porte décorée de deux lionnes de part et d'autre d'une colonne, et une construction connue sous leno m de *Trésor d'Atrée*, qui a certainement servi de tombeau à une époque fort ancienne. En 1874, M. Schliemann a découvert sous l'Acropole une salle contenant plusieurs tombeaux remplis de bijoux, de vases en or et en argent, de bagues, de diadèmes, de boucles d'oreilles d'or, etc. On a pensé que ces tombes étaient celles d'Agamemnon et de sa famille; mais il convient probablement de les rapporter à une date beaucoup plus ancienne que celle que la tradition assigne à la guerre de Troie.

V. Schliemann, *Mycènes*, trad. franç. par Girardin, 1879; Newton, *Essays*, 1879, et Cogordan, *Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1878. S. Re.

MYCERINUS, en égyptien *Men-Kaou-Ra*, roi d'Egypte, de la 4^e dynastie, successeur de Cephren ou Chafra, bâtit la 3^e des grandes Pyramides, ce qui a été révélé parce qu'elle lui avait servi de sépulture : sa momie y a été retrouvée en 1837.

MYCONE, *Myconos*, auj. *Mycono*, île de l'Archipel, l'une des Cyclades, entre Ténos au N., Délos et Rhénée à l'O., Naxos au S., a la forme d'un triangle, dont le côté N. est découpé par une baie assez profonde. Elle offre, aux deux extrémités de ce côté, deux montagnes du nom de Saint-Elie, et le sommet de chacune est fendu en 2 parties, d'où vint leur nom de *Dimastor* (les deux mamelles). Mycone était autrefois très aride; les poètes comiques raillent les habitants de leur avarice et de leur penchant au parasitisme, tout en les excusant sur leur pauvreté. Aujourd'hui elle manque encore de bois et d'eau, mais produit assez d'orge, beaucoup de figues et de raisins, peu d'olives et une quantité de gibier. Il y avait jadis deux villes; de là le nom de *Dipolis* que lui donnaient les anciens. Aujourd'hui le ch.-l., Mycono, sur la côte O., compte 3,000 hab. On y trouve encore le port Palermo au N., le port Sainte-Anne au S.-E. L'île possède de nombreuses églises toutes grecques et plusieurs monastères. — Soumise par Datis et Artapherne, Mycone tomba ensuite au pouvoir des Athéniens. Au moyen âge, elle appartint, après la 4^e croisade, à plusieurs familles occidentales, puis à Venise, à qui Soliman II l'enleva. Elle prit une part active, en 1822, à la guerre de l'Indépendance, et fut comprise, à la paix, dans le royaume de Grèce; elle est dans le nome des Cyclades et l'éparchie de Syra; 10,000 hab.; 50 kil. de tour.

Ross, *Reisen auf den griechischen Inseln*, II, p. 28 et suiv. S. Re.

MYDORGE (Claude), savant géomètre, né à Paris en 1585, m. en 1647, fut conseiller au Châtelet, puis acheta la charge de trésorier de la généralité d'Amiens, se lia intimement avec Descartes, pour lequel il fit, en 1627, tailler des verres paraboliques, hyperboliques, ovales, etc., à ses propres frais, l'aida dans ses expériences et le réconcilia avec Fermat.

On a de lui : *Examen du livre des Récréations mathématiques du jésuite Leurechon*, Paris, 1630; *Prodromi catoptricorum et dioptricorum, sive conicorum libri IV priores*, 1639, in-fol.

MYGDON, nom d'un roi des Bébryces et d'un roi de Phrygie, d'après lequel, suivant une tradition, les Phrygiens se seraient appelés *Mygdones*. S. Re.

MYGDONIE, anc. prov. du Nord de la Macédoine, entre la Péonie au N., le fleuve Strymon à l'E., le mont Calauron au S. et le fleuve Axius à l'O., qui la séparaient de la Thrace, de la Chalcidique et de la Macédoine propre. Arrosée par l'Échédoros (*Gallico*), qui se jette dans la mer près de Thessalonique. Sol fertile, riche en carrières de marbre; v. princ. : Therma ou Thessalonique, Anthémus, Apollonie, Lété, Sindos. La Mygdonie forme aujourd'hui la partie N. de la prov. de Saloniki ou Thessalonique.

V. Leake, *Northern Greece*, III, p. 448. C. P. et S. Re

MYGDONIE, petite contrée de l'Asie Mineure, habitée par une peuplade d'origine thrace, s'étendait sur la côte de la Propontide, entre cette mer au N., le mont Olympe au S., le Rhyndacus à l'O. et le lac Askania (lac de Nicée) à l'E. Elle fut soumise par les Bithyniens, et, après la conquête romaine, la plus grande partie en fut attribuée au territoire de Cyzique. On trouve encore aujourd'hui dans ce pays une ville appelée *Moudania*. C. P.

MYGDONIE, prov. de la Mésopotamie, entre le Tigre et le Chaboras, sur les deux rives du Mygdonius, qui devait son nom à une colonie de Mygdoniens d'Europe, amenés par Alexandre le Grand. Au N., le mont Masius bornait la Mygdonie, dont Nisibis était la ville principale. Ce pays fit partie de l'empire romain; il forme dans l'empire ottoman le S.-O. de de la prov. de Diarbékir. C. P.

MYLASSA ou **MYLASA**, v. de la Carie intérieure, à 80 stades (16 kil. environ) de la côte et de la ville de Physcos qui lui servait de port, au milieu d'une vaste plaine très fertile en chanvre, près d'une carrière de marbre blanc. Jupiter y était adoré dans 3 temples, sous les noms de Jupiter Osogos, Labrandène et Jupiter Carien; le dernier était commun aux Cariens, aux Mysiens et aux Lydiens, à cause de la parenté de ces trois peuples. Mylassa était la capitale des anciens rois de Carie. Les Romains la déclarèrent libre après la conquête de l'Asie; mais à l'époque des guerres civiles elle fut prise et pillée par Labiénus. C'est aujourd'hui *Melasso* ou *Melassa*, où sont beaucoup de ruines, et notamment un mausolée et un théâtre.

Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque*, I. p. 144. C. P. et S. Re.

MYLES, *Mylæ*, anc. v. de Sicile, à l'extrémité N.-E.; auj. *Melazzo*; c'était une colonie de Zancle. Célèbre par les victoires du consul romain Duilius sur les Carthaginois en 260 av. J.-C., et d'Agrippa sur Sextus Pompée, en 36.

MYLES, v. forte de l'anc. Thessalie, dans le canton de Magnésie; — nom de 2 petites îles sur la côte O. de la Crète.

MYLITTA, divinité assyrienne, identifiée à Vénus par les Grecs.

MYLIUS (Jean-Christophe), bibliographe, né en 1710 à Buttstædt (duché de Weimar), m. en 1757, fut professeur adjoint de philosophie et bibliothécaire de l'Université d'Iéna.

Il a laissé : *Bibliotheca anonymorum et pseudonymorum*, Hambourg, 1740, 2 vol.; *de Sancta quorumdam in abolendis vel mutilandis auctoribus classicis simplicitate*, Iéna, 1741, in-4°; *Memorabilia bibliothecæ academiæ Ienensis*, ibid., 1746.

MYNDOS, auj. *Mentech*, colonie grecque fondée par les Doriens de Trézène sur la côte de l'Asie Mineure, dans la plus septentrionale des deux péninsules Doriques, sur le golfe d'Iassos et au N.-O. d'Halicarnasse. Elle possédait de fortes murailles et un bon port. A peu de distance au S., était *Paleomyndos* ou l'ancienne Myndos, sans doute la ville dont Strabon attribue la fondation aux Lélèges, c.-à-d. aux anciens habitants de la Carie. C. P.

MYOMANCIE, divination par les rats et les souris. On tirait des présages malheureux, soit de leur cri, soit de leur voracité.

MYONTE, *Myus*, v. de l'anc. Asie Mineure, la plus petite des 12 villes de la Confédération Ionienne, sur le Méandre, à 30 stades de son embouchure (5 kil. 1/2), avait été fondée par Cydrélus, fils naturel de Codrus. C'est une des 3 villes que Xerxès assigna à Thémistocle pour les dépenses de sa table. Du temps de Strabon, elle était entièrement dépeuplée, et ses habitants incorporés à Milet. La cause de cette dépopulation était, suivant Pausanias, l'irruption d'une quantité prodigieuse de moucherons, qui forcèrent les habitants de quitter la ville. C. P.

MYOS-HORMOS, c.-à-d. *port des moules* ou *des coquillages*, nommé aussi *port de Vénus*, v. fondée sur un promontoire de même nom par Ptolémée Philadelphe, sur la côte du golfe Arabique, dans la Haute-Égypte. Son excellent port et sa position à 7 journées de marche de Coptos, sur le Nil, auquel l'unissait une route tracée dans le désert, en firent l'entrepôt du commerce de l'Égypte avec l'Arabie et l'Inde. Il en reste des ruines près de *Cosséir*. C. P.

MYRA, v. de l'anc. Lycie, près de la côte. Belles ruines antiques. Ancien théâtre et tombeaux bien conservés. Inscriptions lyciennes.

V. Spratt et Forbes, *Travels in Lycia*, I, p. 131. S. Re.

MYRDITES, peuple de la Turquie d'Europe (Albanie), enclavé dans le centre de la prov. de Prisrend, a pour ch.-l. Orosch. Ils sont catholiques, à peu près indépendants et au nombre de 20,000.

MYRINE, *Myrina*, auj. *Stalimène* ou *Lemno*, anc. v. de l'île de Lesbos, tirait son nom de Myrine, fille de Créthée et femme de Thoas. — v. de l'Asie Mineure (Éolide) porta aussi le nom de *Sebastopolis*. Des fouilles exécutées de 1880 à 1882 dans la nécropole de Myrina ont enrichi le Louvre d'une belle collection de figurines en terre cuite.

V. Pottier et S. Reinach, *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1880-1885. S. Re.

MYRMÉCIDES, ciseleur en bronze et en ivoire, né à Milet. Ses œuvres étaient très vantées dans l'antiquité. S. Re.

MYRMIDONS, anc. peuple grec de la famille Achéenne, habitait l'île d'Égine, lorsqu'elle était gouvernée par Éaque. Pélée, fils de ce prince, en emmena une colonie dans la Phthiotide, au S. de la Thessalie, sur les bords du golfe Maliaque ; et c'est ainsi que, dans Homère, les sujets d'Achille, fils de Pélée, et ceux de Patrocle sont appelés Myrmidons. On donna plusieurs étymologies de ce nom : Hésiode raconte que, à la suite d'une peste qui avait ravagé Égine, les fourmis (*Myrmekes*) furent changées en hommes à la prière d'Éaque. D'après Strabon, le nom viendrait de ce que les Éginètes creusaient le sol à la manière des fourmis, et en tiraient la terre pour couvrir la surface pierreuse de leur île et la rendre labourable. C. P.

MYRO, poétesse grecque, vivait au IIIe siècle av. J.-C. Les Alexandrins lui avaient donné une place dans leur Canon à côté de Praxilla et Érinna. Il ne reste d'elle que 2 épigrammes dans l'Anthologie. S. Re.

MYRON, célèbre sculpteur grec, né à Éleuthère, condisciple et émule de Polyclète, florissait vers 432 av. J.-C. ; son chef-d'œuvre était une *Génisse*, qui existait encore, l'an 550 de J.-C., à Rome, devant le temple de la Paix. Cet artiste excellait à représenter les animaux, et leur donnait un air de vie qu'aucun sculpteur n'avait pu rendre avant lui. Il portait ce talent dans les statues humaines, et l'on citait, comme des morceaux admirables, un Discobole, un Apollon et un Hercule. Il est peut-être l'auteur des métopes du Théséion, aujourd'hui à Londres. On connaît plusieurs répliques de son Discobole et de son Marsyas.

Rayet, *Monuments de l'art antique*, 5e livraison. S. Re.

MYRONIDE, général athénien, battit les Béotiens à Œnophyte, 455 av. J.-C., soumit la Béotie et la Phocide, rasa les murailles de Tanagre, où les Athéniens avaient été vaincus 2 mois auparavant par les Thébains et les Spartiates, et ne consentit à laisser leurs longs murs aux Locriens Opuntiens qu'à la condition qu'ils lui livreraient 100 des plus riches citoyens comme otages. Quelque temps après, il pénétra en Thessalie jusqu'à Pharsale; mais, contenu par la cavalerie thessalienne, il ne put s'emparer de cette ville. O.

MYRRHA, fille de Cinyras, roi de Cypre, conçut, selon la Fable, une passion criminelle pour son père, et entra furtivement dans son lit. Plus tard, Cinyras ayant découvert son crime, voulut la tuer; elle s'enfuit dans les déserts de l'Arabie, où elle mit au monde Adonis, et fut métamorphosée en l'arbre qui porte la myrrhe.

V. Ovide, *Métamorphoses*, X, 435. S. Re.

MYRTILE, fils de Mercure, conducteur du char d'Œnomaüs. Dans une course en char, dont la main d'Hippodamie était le prix (*V.* Œnomaüs), il procura la victoire à Pélops, en ôtant les clous qui retenaient les roues du char de son maître. Pélops lui refusa le prix de sa trahison et le précipita dans la mer. Le corps de Myrtile fut poussé en Arcadie, où des fêtes funèbres furent instituées en son honneur.

MYRTILLETUM, nom latin d'Heidelberg.

MYRTIS, poétesse et musicienne de Béotie, passait pour avoir enseigné son art à Corinne et à Pindare. Les Alexandrins lui avaient fait une place dans leur Canon.

Bode, *Hellenische Dichtkunst*, II, p. 114. S. Re.

MYRTOS, île de la mer Égée, au S.-E. de l'Eubée, près du cap Capharée, donnait son nom à la mer qui en était voisine (*Myrtoum mare*), et qui était fort dangereuse à cause des écueils.

MYSIE, *Mysia*, contrée de l'Asie Mineure, dont les limites varièrent suivant les époques. Sous l'empire romain, elle comprenait le N.-O. de la Péninsule, et était bornée au N. par la Propontide, à l'O. par l'Hellespont et la mer Égée, au S. par le Caïcus et le mont Temnus qui la séparaient de la Lydie, à l'E. par le Rhyndacus et l'Olympe. On la divisait en 2 parties : 1° la *Petite-Mysie* ou *Mysie Olympienne* ou *Hellespontienne*, s'étendant de l'Olympe à l'Hellespont, sur toute la côte de la Propontide ; 2° la *Grande-Mysie*, comprenant les petites provinces de Troade, d'Éolide, de Pergamène et de Teuthranie, jusqu'aux frontières de la Lydie. C'était un pays fertile, quoique montagneux ; on y remarquait le mont Ida en Troade, le Temnus (auj. *Demirji-Dagh*) au S., l'Olympe (*Dumandji-Dagh*) à l'E. Ces montagnes projetaient vers la mer le cap Sigée (auj. *Ienischer*) et le cap Lecton (*Baba* ou *Santa-Maria*) ; la côte O. était découpée par les golfes d'Adramytte (*Adramyti*) et d'Élée (*Sanderli* ou *Tschandeli*). Riv. : le Rhyndacus et ses affluents, le Macestus et le Tarsius, l'Ésépus, grossi du Carésus, le Granique, le Simoïs, le Scamandre, l'Évênus, le Caïcus avec son affluent le Mysius. Sur la côte de la Propontide se trouvaient les lacs Apolloniatis ou Artynia (*Ululad* ou *Abellionte*), et Miletopolitis ou Aphnitis (*Maniyas*), traversés, le 1er par le Rhyndacus, le 2e par le Tarsius. Les villes étaient, dans la Petite-Mysie : Placia, Scylace, Cyzique, Priapos, Pytia, Parion, Lampsaque, Abydos, Apollonie, Miletopolis, Zeleia; dans la Grande-Mysie : Dardanos, Sigée, Larissa, Assos, Antandros, Adramytte, Scepsis, Pergame. — Les Mysiens proprement dits n'occupaient originairement que la Petite-Mysie, entre les Troyens et les Bithyniens; ils appartenaient, comme tous les peuples de l'Asie Mineure à l'O. de l'Halys, à ces Thraces primitifs qui sont des tribus de Pélasges. L'alliance des Mysiens avec le royaume pélasgique de Troie contre les Hellènes, leur demeure primitive dans le voisinage des villes de Scylace et de Placia, qu'Hérodote dit formellement être des cités pélasgiques, leur proche parenté avec les Lydiens et les Cariens, tout démontre que les Mysiens appartenaient à la race pélasgique. Après avoir fait partie de l'empire des Perses, puis de celui d'Alexandre, et avoir été disputée entre ses successeurs, la Mysie devint une prov. du royaume de Pergame, et tomba enfin sous la domination romaine : elle fut comprise dans le proconsulat d'Asie, puis dans la prov. de l'Hellespont.

Niebuhr, *Lectures on ancient history*, I, p. 83. C. P. et S. Re.

MYSON, laboureur de Khen, bourg du mont Œta, est rangé par Platon, dans son *Protagoras*, au nombre des sept sages de la Grèce, à la place de Périandre. Il vivait du temps d'Anacharsis et de Solon. Il est un de ceux auxquels on attribue la célèbre sentence : « Connais-toi toi-même. »

MYSORE. *V.* Maïssour.

MYSTAGOGUE (du grec *mustos*, qui apprend les mystères, et *agôgos*, guide), nom de celui qui, chez les Anciens, initiait à la connaissance des mystères.

MYSTÈRES, cérémonies secrètes dans le culte de certaines divinités antiques, et où les initiés seuls étaient admis après de longues épreuves. Il est vraisemblable que les initiés recevaient des enseignements sur la cosmogonie, la morale, la politique, etc., refusés au vulgaire; mais il est aussi hors de doute que les Mystères couvrirent souvent des excès. Les plus importants étaient les mystères d'Éleusis et ceux des Cabires de Samothrace; il y eut aussi des mystères de Mithras, d'Isis, de Bacchus, etc. Au point de vue de l'intervention de l'État, on distingue les mystères *publics*, comme ceux d'Éleusis et de Samothrace ; les mystères *reconnus* par l'État, comme les Thesmophories; enfin, les mystères prohibés ou simplement tolérés, comme ceux des associations religieuses vouées au culte des divinités orientales. On a écrit tant de sottises sur les mystères que les savants sérieux, en l'absence de documents nouveaux, évitent aujourd'hui d'en aborder le sujet.

Sainte-Croix, *Recherches historiques sur les mystères du Paganisme*, 1817 ; Lobeck, *Aglaophamus sive de theologiæ mysticæ Græcorum causis*, 1829 ; Gerhard, *Griechische Mysterienbilder* (monuments figurés relatifs aux mystères), 1839 ; Taylor, *the Eleusinian and Bacchic mysteries*, 1875 ; Petersen, *der geheime Götterdienst der Griechen*, 1848 ; Fr. Lenormant, art. *Eleusinia* dans le *Dictionnaire des antiquités* de Saglio. S. Re.

MYSTÈRES, nom donné aux drames que jouaient, au moyen âge, les *Confrères de la Passion* (*V.* Passion), et dans lesquels on mettait en scène les événements de l'Ancien Testament, les actes de J.-C., de la Ste Vierge, des apôtres et des saints.

V. O. Leroy, *Etudes sur les Mystères*, 1837

N

NAAB ou **NAB**, riv. navigable de Bavière, se forme du Bœhmische-Naab, du Fichtel-Nab et du Haid-Naab, sur les confins des cercles de Haute-Franconie et de Haut-Palatinat, coule au S., et se jette dans le Danube, rive g., près de Ratisbonne. Cours de 170 kil.; affluents : la Vils, la Pfreint et la Schwerzach.

NAAMAN, général de l'armée de Benhadad, roi de Syrie, fut guéri de la lèpre par le prophète Élisée, en se baignant, d'après son ordre, dans le Jourdain.

NAARDEN ou **NIEUW-NAARDEN**, v. forte du roy. des Pays-Bas (Hollande septentrionale), sur le Zuyderzée, qu'un canal joint à Amsterdam; 2,845 hab. Velours, draps, indiennes. Guillaume V la fonda, en 1358, près de l'anc. Naarden, engloutie par les eaux au XII^e siècle. Prise par les Espagnols, 1572, et par les Français, 1672; les premiers massacrèrent ses habitants. Fortifiée et défendue par les Français, elle soutint, 1813-1814, un siège de 5 mois contre les alliés.

NAAS, brg d'Irlande (Kildare), sur une branche du Grand-Canal; 2,971 hab. Anc. résidence des rois du Leinster.

NAB, riv. de Bavière. (*V.* NAAB.)

NABAB, nom donné dans l'Inde au gouverneur d'une province ou au commandant d'une armée. Les Nababs sont subordonnés aux Soubabs, espèce de vice-rois.

NABAL, riche Juif de la tribu de Juda, excita la colère de David fugitif, en lui refusant des vivres pour sa troupe, en fut instruit par sa femme Abigaïl et mourut de frayeur.

NABAL, v. de la Tunisie, près de la baie d'Hammamet, à 50 kil. S.-E. de Tunis. Près de là, ruines de l'anc. ville de *Neapolis*. Pop. (1870), 4,800 hab.

NABARZANE, général de Darius III Codoman, commandait à Issus la cavalerie. Deux ans après, il s'unit avec Bessus pour assassiner son maître, se retira dans l'Hyrcanie, et fit sa paix avec Alexandre le Grand.

NABATHÉENS, *Nabathæi*, anc. peuple de l'Arabie Pétrée, errant entre la mer Rouge et l'Euphrate. Jonathas Macchabée essaya en vain de les soumettre. Les Hébreux les croyaient issus d'un fils d'Ismaël nommé Nabath. Ils furent plus tard les alliés des Romains.

NABIS, tyran de Sparte, 205-192 av. J.-C., dépouillait, dit-on, les voyageurs, et avait inventé un automate, habillé comme sa femme Apéga, qui étouffait ses victimes. Il fut l'allié de Philippe, roi de Macédoine, contre les Romains. Battu en 194 par Flamininus (*V. ce nom*), il le fut encore en 193 par Philopémen, après avoir pris Gythium, et fut tué par les Étoliens, ses auxiliaires.

NABLIUM ou **NABLUM**, en grec *nabla*, hébreu *nebel*, espèce de lyre à 12 cordes qui avait la forme d'un *delta* renversé. S. RE.

NABLOUS, v. de Syrie. (*V.* NAPLOUSE.)

NABO. *V.* NÉBO.

NABONASSAR, *Nabou-natsir*, roi de Babylone, 747-733, est peu connu. On sait seulement que, attaqué par Touklat-habal-asar II, roi d'Assyrie, il n'opposa à ce monarque aucune résistance, et conserva son trône comme vassal des souverains de Ninive. — Selon M. François Lenormant, Nabonassar aurait substitué l'année solaire à l'année lunaire, et tel serait le sens de la révolution astronomique auquel son nom reste attaché. M. P—T.

NABONID. *V.* NABOU-NAHID.

NABOPOLASSAR, *Nabou-bal-oussour*, 625-604 av. J.-C. Le roi d'Assyrie Assour-edil-ilâni avait choisi pour gouverner la Chaldée un de ses généraux nommé Nabou-bal-oussour. Celui-ci, trahissant son souverain, proposa une alliance offensive et défensive à Kyaxarès, après s'être fait proclamer roi de Chaldée, 625. Non seulement le roi des Mèdes, désireux d'anéantir la domination assyrienne, accepta les offres de Nabou-bal-oussour, mais encore il donna au fils du nouveau monarque, célèbre bientôt sous le nom de Nabuchodonosor II, la main de sa fille Amytis. L'empire d'Assyrie s'étant éteint dans la personne d'Assour-edil-ilâni, 625, Nabou-bal-oussour, en échange de l'appui qu'il avait prêté aux Mèdes, reçut la suzeraineté de l'Élam, de la Mésopotamie et de toute la Syrie. Le fondateur du second empire chaldéen eut un règne tranquille de quinze ans, et put voir, avant de mourir, son fils Nabuchodonosor reprendre Karkémish au roi d'Égypte Néko II. M. P—T.

NABOTH, de Jezraël, ayant refusé de vendre au roi Achab une vigne près du palais de ce prince, Jézabel, femme d'Achab, le fit accuser d'avoir blasphémé contre Dieu et maudit le roi, et suborna de faux témoins. Il fut condamné et lapidé, l'an 899 av. J.-C. Le prophète Élie, en apprenant ce crime, se présenta devant Achab : « Au lieu même, lui dit-il, où les chiens sont venus lécher le sang de Naboth, ils se désaltéreront du vôtre. » Cette prophétie fut accomplie peu d'années après. La vigne de Naboth est devenue un proverbe, pour désigner le riche injuste s'emparant du bien du pauvre.

NABOU-NAHID ou **NABONITÈS**, roi de Chaldée, 555-538 av. J.-C., succéda à Bel-labar-iskoun, et s'allia avec Crésus, roi de Lydie, contre le roi des Perses Cyrus; mais celui-ci ayant pris Sardes après 14 jours de siège, 554, la coalition tomba d'elle-même, et Nabou-nahid, convaincu qu'un jour ou l'autre Cyrus se vengerait, se disposa à la résistance. Quinze ans se passèrent ainsi, au bout desquels le roi des Perses marcha sur Babylone, tailla en pièces chemin faisant l'armée de son adversaire et mit le siège devant la capitale, qui fut brillamment défendue par Bel-sar-oussour, fils de Nabou-nahid et récemment associé au trône. Babylone tomba néanmoins, 538; mais Cyrus dut cette victoire à la négligence des assiégés, non au courage de ses soldats; le Perse exila d'abord le Chaldéen en Carmanie; puis, lui accordant sa confiance, il lui donna le gouvernement d'une province. Ainsi prit fin le second empire chaldéen, fondé en 747 par Nabonassar. M. P—T.

NABUCHODONOSOR ou **NABOU-KOUDOUR-OUSSOUR**, nom de trois rois de Babylone. — NABUCHODONOSOR I^er, qui appartient à l'ancien empire de Chaldée, n'était naguère connu que par la défaite qui lui fut infligée par le monarque assyrien Assour-ris-isi. — NABUCHODONOSOR II, 604-561, était occupé par une guerre contre le pharaon Néko II, lorsque son père Nabopolassar, l'auteur du second empire chaldéen, mourut subitement. Revenu en hâte à Babylone, il y fut proclamé sans conteste et inaugura un règne célèbre de 43 ans. Tranquille du côté de la Médie, il eut à réprimer 2 rébellions juives, fomentées par Néko II, qui redoutait non sans raison les empiétements des souverains de Babylone. Jérusalem fut assiégée, et le roi Jehoïakim I^er étant mort pendant le siège, son fils Jékoniah ou Jéboïakim II, qui lui succéda, se soumit sans condition. Nabuchodonosor l'exila en Chaldée, emmena comme esclaves les soldats juifs et transporta à Babylone la majeure partie de la population de Jérusalem, 597, après avoir donné un sceptre impuissant à Zédékiah, dernier fils de Joshiah. Celui-ci ne tarda pas à ourdir contre Nabuchodonosor un complot dans lequel entrèrent les Phéniciens, et le roi de Chaldée dut reprendre les hostilités. Il ravagea la Palestine, bloqua Tyr, vainquit le pharaon Ouhabrâ venu au secours des rebelles, assiégea de nouveau Jérusalem, qui lui opposa une résistance héroïque, mais inutile, fit brûler la ville tout entière et transporta en Chaldée tous ceux qui tombèrent entre les mains de ses soldats. Il dirigea ensuite une expédition contre le Hedjâz, d'où il ramena de nombreux captifs. Il semble avoir traité avec les Tyriens, qui depuis 13 ans tenaient l'armée chaldéenne en échec, et marcha contre les Égyptiens, qui, malgré l'assertion de Josèphe, éprouvèrent une défaite complète. Guéri de sa fièvre conquérante, il employa les dernières années de sa vie à couvrir Babylone de monuments superbes et à faire exécuter de merveilleux travaux publics. — NABUCHODONOSOR III n'est autre qu'un certain Nadintar-Bel qui, après la conquête perse, se révolta contre Darius, se donna pour le fils de Nabou-nahid et prit un nom dont les Chaldéens avaient gardé un heureux souvenir, 520. Darius accourut en personne, étouffa la rébellion et ordonna l'exécution de celui qui l'avait soulevée. M. P—T.

NACHIMOFF, amiral russe, né en 1800, m. en 1855, entra au corps des Cadets en 1815, fut nommé midshipman en 1818, lieutenant en 1823, contre-amiral en 18[illegible], vice-amiral

en 1852, détruisit une escadre turque à Sinope en 1853, passa amiral en 1855 et fut tué pendant le siège de Sébastopol.

NACHITSCHEVAN. *V.* NAKHITSCHEVAN.

NACOGDOCHES, v. des États-Unis (Texas), sur la Nana; 1,150 hab. Elle fit d'abord partie du Mexique sous le nom d'*Assinage*, et fut le théâtre des premiers essais d'indépendance des Texiens en 1812, 1819 et 1826.

NACOLIA, v. de l'anc. Phrygie Épictète, sur la rive g. de la riv. Tymbres. Aujourd'hui *Doganlu*.

NADAB, roi d'Israel, 943-941 av. J.-C., fils de Jéroboam, fut un prince impie et débauché; Baasa, un de ses généraux, le tua et prit sa place.

NADASI (JEAN), jésuite hongrois, né en 1614 à Tyrnau, m. en 1679, professa au collège de Grætz, rédigea à Rome, de 1649 à 1654, des Lettres sur l'état des missions, et devint directeur spirituel du collège de Vienne, enfin confesseur de l'impératrice Éléonore.

On a de lui : *Reges Hungariæ a S. Stephano usque ad Ferdinandum*, Presbourg, 1637, in-fol.

NADASTI ou DE **NADAZD** (FRANÇOIS), comte de Forgatsch, président du conseil souverain de Hongrie, n'ayant pu obtenir de l'empereur Léopold Ier la dignité de Palatin, entra dans la conspiration des nobles contre l'Autriche en 1666. On découvrit qu'il avait voulu faire assassiner l'empereur, et il eut la tête tranchée en 1671.

On lui doit : *Mausoleum regni apostolici Hungarici regum et ducum*, Nuremberg, 1663, in-fol., en style lapidaire, avec de belles estampes; *Cynosura juristarum*, 1668, contenant les lois et ordonnances du royaume de Hongrie jusqu'en 1659.

NADDIA, en angl. *Nuddea*, distr. de l'Inde anglaise, présid. et prov. du Bengale, dans le delta du Gange; superf. 6,840 kil. carr.; pop., 1,812,795 hab. Villes princip. : Naddia, capitale, sur l'Hougly, Kishenagur et Plassey. G. H.

NADIR-CHAH ou **THAMASP-KOULI-KHAN**, roi de Perse, né en 1688 à Mesched (Khorassan), m. en 1747, fut d'abord conducteur de chameaux, puis brigand. A la tête de quelques tribus, il fit de Kélat le berceau de sa puissance, s'empara du Khorassan pendant les troubles qui suivirent la chute de Hussein en 1722, et entra au service de Thamasp, fils de ce prince, en 1726. Après s'être emparé d'Ispahan en 1729 et avoir remporté une série de victoires sur tous les rebelles, il se fit reconnaître chef du gouvernement sous le titre de *Thamasp-Kouli-Khan*, c.-à-d. chef des serviteurs de Thamasp. Pendant qu'il était occupé dans le Khorassan, Thamasp, battu par les Ottomans, leur abandonna le pays de l'Araxe. Nadir déposa le roi, le remplaça par Abbas III, enfant de 8 mois, marcha contre les Ottomans, et les chassa de leurs conquêtes, 1734-36. Après la soumission de l'Arménie et de la Géorgie, Abbas étant mort, Nadir se fit proclamer roi. Puis il marcha contre les Afghans rebelles, prit Kandâhar après un siège de 10 mois, 1738, attaqua l'empire du Grand-Mogol, dont le chef, Mohammed-Chah, semblait menaçant, s'empara de Delhi, soumit le Kaboul, et revint avec des richesses immenses, 1740. Son ambition et sa tyrannie le firent détester : il fut tué par ses généraux dans une expédition contre les Kurdes.

NADROVIE, anc. division de la Prusse, au N. et à l'E. de la [illegible], entre la Pyssa et le Memel.

NÆFELS, brg de Suisse, cant. et à 9 kil. N. de Glaris, sur la rive g. de la Linth; 2,439 hab. Victoire célèbre des Suisses sur les Autrichiens, 9 avril 1388, fêtée par une grande procession annuelle.

NÆNIA, chansons funèbres que des pleureuses à gages chantaient, chez les anc. Romains, à la louange du défunt, dans les pompeuses funérailles. — Paroles ou chants magiques employés par les magiciennes dans leurs conjurations. — Chants ou cris de joie des enfants dans un de leurs jeux, où ils proclamaient roi celui d'entre eux qui était vainqueur. C. D—Y.

NÆVIUS (CNÉIUS), poète épique et dramatique latin, né en Campanie, m. l'an 541 de Rome, 212 av. J.-C., servit, dit-on, dans la première guerre punique. Il a chanté cette guerre dans un poème historique, premier essai de l'épopée latine : il commençait par le récit des origines de Rome et de celles de Carthage, puis chantait les événements de la 1re guerre puniques jusqu'à la conclusion de la paix. Sauf quelques vers énergiques, la langue paraît bien rude; on comprend le dédain d'Horace pour ces essais que, de son temps encore, on apprenait dans les écoles. Nævius avait composé aussi des tragédies et des comédies et s'était attiré par ses personnalités la colère de l'aristocratie, et surtout de la famille des Métellus. Mis en prison, il dut, pour obtenir sa liberté, faire amende honorable sur la scène; mais il retomba dans ses habitudes, et, poursuivi par les nobles, mourut en exil à Utique. Il ne reste du poème de Nævius sur la guerre punique que les fragments qui ont été réunis par Spangenberg, Leipzig, 1825; on a aussi des fragments dramatiques insérés par Bothe dans les *Poetæ scenici*, t. V, Halberstadt, 1823-28. E. Klussmann a donné une édition de tous les fragments, Iéna, 1843.

V. Teuffel, *Hist. de la Littér. romaine.* D—R.

NAFTA ou **NEFTA**, v. de la Tunisie dans le canton appelé *Bilad* ou *Beled-el-Djerid*, au S.-O. du beylik, sur les bords de la Sebka-el-Haudiah, le *Palus Tritonis* des anciens; 8,000 hab. Magnifiques plantations de palmiers. Cette ville est située sur la route de Tunis et de Gabès aux oasis du Sahara algérien (Oued-Souf, Oued-Rir) et aux villes intérieures de l'Algérie (Biskra, Constantine). C'est sans doute l'anc. *Selnepte* de la Table théodosienne. C. P.

NAGAPOURA. *V.* NAGPOUR.

NAGARA. *V.* NAJERAN.

NAGARA-BOUROUN, cap de la Turquie d'Asie (livah de Biga), à l'endroit le plus resserré des Dardanelles; hérissé de canons et protégeant Constantinople d'une invasion par le Sud.

NAGASAKI, v. du Japon, ch.-l. de la prov. de Hizen, dans l'île de Kiou-siou, avec un bon port sur la côte S.-O.; par 32° 45′ lat. N. et 127° 31′ long. E.; 39,566 hab. Entourée de montagnes. Elle est divisée en 2 parties : l'une, appelée *Ursimatz* ou ville intérieure, est composée de 26 rues, toutes irrégulières; l'autre, nommée *Sottomatz* (ville extérieure ou faubourgs), contient 61 rues. Avant 1858, c'était le seul point du pays accessible aux étrangers. Les Chinois et les Hollandais étaient seuls admis à y faire le commerce. (*V.* JAPON.) Commerce actif. En 1883, il est entré dans le port de Nagasaki 675 navires, jaugeant 632,000 tonneaux.

NAGGOR, v. de l'Hindoustan. (*V.* BEDNOR.)

NAGOLD, v. du roy. de Wurtemberg (Forêt-Noire), sur la Nagold; 3,270 hab. Fabr. de draps et lainages; commerce de bois.

NAGOR ou **NAGAR** signifie *ville*, en langue indienne : BISNAGOR, ville de la victoire.

NAGORKOTE, v. de l'Hindoustan. (*V.* KANGRAH.)

NAGPOUR ou **NAGAPOURA**, v. de l'Hindoustan anglais (prov. centrales), sur la Nag, anc. cap. du roy. de son nom, formant les États du radjah de Bérar, tributaire de l'Angleterre depuis 1803, et annexé à ses possessions en 1853; 98,299 hab. Grande, mais mal bâtie, quoique moderne. Fondée en 1740. — La prov. de Nagpour, dans l'anc. prov. de Gaudouana, est habitée par les Mahrattes; 125,446 kil. carr.; 5,539,412 hab.

NAGY, mot hongrois qui signifie *grand*, entre dans la composition d'un grand nombre de noms géographiques.

NAGY-BANYA. *V.* BANYA.

NAGY-BECSKEREC. *V.* BECSKEREC.

NAGY-DISZNOD, brg de Transylvanie. (*V.* HELTAN.)

NAGY-MARTONY. *V.* MATTERSDORF.

NAGY-SZEBEN. *V.* HERMANNSTADT.

NAGY-VARDA. *V.* WARDEIN (GROSS-).

NAHARRO (BARTHÉLEMY **TORRES-**), poète dramatique espagnol du XVIe siècle, né à Tolède, embrassa l'état ecclésiastique, et passa une partie de sa vie à Rome. L'un des créateurs du théâtre espagnol, il publia ses comédies à Naples, 1517, sous le titre savant de *Propaladia;* ces pièces, toutes d'intrigue, sont les premières qui aient été divisées en cinq journées. Naharro a aussi publié le premier, en Espagne, des préceptes sur l'art théâtral.

NAHARVALES, peuplade germanique, du groupe des Lygiens, habitait, à l'époque de Tacite, entre la Wartha et la Vistule, au N.-O. de la Germanie, dans le grand-duché de Posen actuel et l'O. du roy. de Pologne. La principale divinité de cette peuplade se nommait *Alcis;* elle n'était représentée par aucune idole, mais était vénérée dans un bois sacré, et son prêtre s'habillait en femme. C. P.

NAHE, riv. d'Allemagne, a sa source dans la prov. Rhénane, coule à l'E.-N.-E. pendant 115 kil., n'est navigable que par parties, à cause des rochers qui l'obstruent, et se jette dans le Rhin près de Bingen (prov. prussienne de Hesse-Nassau).

NAHL (JEAN-AUGUSTIN), sculpteur, né à Berlin en 1710, m. en 1785, enseigna son art à Cassel pendant 30 ans. Entre autres ouvrages estimés, il a laissé une statue du landgrave Guillaume, sur l'esplanade de Cassel, un tombeau dans l'église d'Hindelbanck (Suisse), des morceaux qui décorent les jardins de Potsdam et de Charlottembourg.

NAHR-EL-ARDEN, nom arabe du JOURDAIN.

NAHR-EL-KEBIR, anc. *[illegible]*, riv. de la Turquie d'Asie (Saida), naît dans le Liban et se jette dans la Méditerranée au sud de Latakieh. Cours de 140 kil.

NAHR-EL-KELB, anc. *[illegible]*, riv. de la Turquie d'Asie (Saida), coule au S.-O., et se jette dans la Méditerranée, à 13 kil. N.-E. de Beirout.

NAHR-IBRAHIM. *V.* IBRAHIM.

NAHUM, le 7e des petits prophètes Juifs, postérieur à la

ruine de Samarie par Salmanasar, prédit la ruine de Ninive par Nabopolassar et Cyaxare.

NAIADES, du grec *naein*, habiter; nymphes des rivières et des sources. On les représente couronnées de roseaux et penchées sur une urne versant de l'eau. En général, les mythologues les donnent comme filles de Jupiter et mères des Satyres. On leur offrait des agneaux et des chèvres, ou du lait, du vin, de l'huile, du miel, des fleurs et des fruits.

NAIGEON (Jacques-André), littérateur, né à Paris en 1738, m. en 1810, ami de d'Holbach et disciple de Diderot, se fit remarquer par son âpre ténacité dans ses opinions philosophiques et laissa la réputation d'un athée fanatique et d'un pédant insupportable.

Il a publié : *le Militaire philosophe, ou Difficultés sur la religion, proposées au P. Malebranche*, Londres (Amsterdam), 1768, in-12, ouvrage dont le dernier chapitre est de d'Holbach; une traduction du *Traité de la tolérance dans la religion, ou de la Liberté de conscience*, par Crellius, 1769, in-12; le *Dictionnaire de philosophie ancienne et moderne*, dans l'*Encyclopédie méthodique*, véritable arsenal d'athéisme, 1791-94, 3 vol. in-4°; *Recueil philosophique, ou Mélanges de pièces sur la religion et la morale*, 1770, 2 vol. in-12; des *Notes critiques* sur la traduction de Sénèque par Lagrange; des *Mémoires historiques et philosophiques sur la vie et les ouvrages de Diderot*, publiés dans une édit. de cet auteur, 1823; une édit. des *Essais de Montaigne*, 1802, avec un commentaire; une *Collection des moralistes anciens*, avec un discours préliminaire et une traduction du *Manuel* d'Épictète, 1782; des notices sur La Fontaine, Racine, etc. Il passe pour le collaborateur de Raynal dans l'*Histoire philosophique des deux Indes*. — V. Damiron, *Mémoire* sur Naigeon, 1857.

NAILLAC (Philibert de), 33e grand maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, 1383-1421, secourut Sigismond, roi de Hongrie, contre Bajazet Ier, prit part à la bataille de Nicopolis en 1396, assista au concile de Pise en 1409, et tint, l'année même de sa mort, un chapitre général de l'Ordre pour le rétablissement de la discipline et des finances.

NAÏM, v. de Palestine (Galilée), dans la tribu d'Issachar, au S.-E. de Nazareth, près du mont Thabor et du torrent de Cison. Jésus y ressuscita le fils d'une veuve.

NAIMANS, tribu de Mongols, dans la Mongolie orientale, sur les bords du Thourgen et de la Lokka.

NAIN, établissement des Frères Moraves, sur la côte E. du Labrador, par 56° 24' lat. N. et 64° 8' long. O.

NAÏRE, nom donné par les Hindous aux personnages nobles et aux officiers d'un grade supérieur.

NAIRN, v. d'Écosse, capitale du comté de son nom, sur la Nairn, à son embouchure dans le golfe de Murray; 4,165 hab. Vieilles maisons et rues étroites. Bains de mer. Port pour la pêche. Près de là est le château de Cawdor, qui donnait le titre de thane à Macbeth, et donne aujourd'hui celui de comte à une branche de la famille Campbell. — Le comté, au N.-E. de l'Écosse, touchant au golfe de Murray au N., comprend aussi quelques enclaves situées dans les comtés de Ross, d'Inverness et d'Elgin; 556 kil. carr.; 35 kil. sur 13; 10,225 hab. Sol montagneux, excepté sur la côte. Peu d'industrie.

NAISSUS, auj. *Nisch* ou *Nissa*, v. de la Mésie supérieure; au S. L'empereur Claude II y battit les Goths en 269. Patrie de Constantin.

NAIX, vge (Meuse), au confl. de l'Ornain et de la Barboure, arr. de Bar-le-Duc; 304 hab. C'était une ville importante sous les rois Francs, élevée sur les ruines de l'antique *Nasium*, cité des *Leuci*. Débris romains de toutes sortes.

NAJAC, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. de Villefranche; 2,266 hab. Comm. de jambons renommés, serges, toiles, etc. Belles ruines d'un château du XIIe siècle.

NAJERA, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. et à 24 kil. O. de Logroño, sur la Najerilla, affluent de l'Èbre; 2,574 hab. On y remarque l'église de Sainte-Marie, où se trouvent les tombeaux de plusieurs rois et princes de Navarre. Cette ville fut, aux Xe et XIe siècles, la résidence des rois de Navarre, qui prirent même alors le titre de rois de Pampelune et Najera. Elle passa sous la domination de la Castille, puis sous celle de l'Aragon. Près de là fut livrée, en 1367, une bataille dite aussi de *Navarette*, où Du Guesclin fut vaincu et pris par le Prince Noir et Pierre le Cruel.

NAJERAN ou **NEDJERAN**, *Nagara* de Ptolémée, ch.-l. d'une petite principauté d'Arabie (Yémen), au N. de Sana.

NAKCHAB. V. Karchi.

NAKHITSCHEVAN, anc. *Naxuana*, v. de la Russie d'Asie (lieutenance générale du Caucase), dans le gouvernement d'Érivan, près de l'Aras; 8,772 hab. (jadis 200,000). École arménienne. Récolte de céréales, riz, millet, fruits, lin, coton, soie. Exploit. d'alun, pierres à fusil, pierres meulières. Cette ville a beaucoup souffert des guerres entre les Persans et les Russes, et d'un tremblement de terre en 1840. Son nom signifie ancienne demeure; une légende prétend qu'elle fut fondée par le patriarche Noé.

NAKHITSCHEVAN, v. de l'empire russe en Europe (Iékatérinoslav), sur la rive dr. du Don; 16,258 hab. Résidence d'un évêque arménien. Fabr. de tissus de soie et de coton. — Fondée par des Arméniens en 1700.

NAKIB, c.-à-d. en arabe *chef*. Le *Nakib elachraf* a seul le droit de porter l'étendard du prophète, quand il est transféré du Sérail au camp impérial. D.

NAKSKOV, v. de Danemark, bon port sur la côte E. de l'île de Laaland; 5,278 hab. Comm. de grains.

NAMAQUAS, peuple hottentot qui habite le S. de l'Afrique, le long de l'océan Atlantique, depuis le Kuisip au N. jusqu'à l'Orange au S. Les missionnaires anglais y ont fondé les stations de *Rehoboth, Bersaba, Nabis*, etc. Une partie du pays des Namaquas a été annexée, en 1876, à la colonie anglaise du Cap. (*V. ce mot*).

NAMAZ, signifie *prière* en turc (en arabe, *salat*). Les Musulmans sont obligés de la faire cinq fois par jour : le matin, à midi, l'après-midi, au coucher du soleil et en se mettant au lit. D.

NAMEN, nom flamand de Namur.

NAMGHAN, v. du Turkestan Russe (prov. de Ferghana), à 270 kil. N.-E. de Khokand. Récolte de fruits.

NAMNETES, peuple de la Gaule celtique (Lyonnaise IIIe), entre les *Redones* au N. et les *Pictones* au S., dont le *Liger* le séparait; ville : *Condivicum* ou *Namnetes* (Nantes). Le pays des Namnètes fait aujourd'hui partie du dép. de la Loire-Inférieure.

NAMSLAU, v. du roy. de Prusse (Silésie), sur la Weidde, régence de Breslau; 5,868 hab. Tribunaux. Fabrique de draps, toiles, cordonnerie, quincaillerie, tabac, etc. Comm. de bestiaux. Château royal.

NAMUR, en flamand *Namen*, en latin *Namurcum*, v. de Belgique, au confl. de la Sambre et de la Meuse, dans un pays fertile et pittoresque, à 55 kil. S.-E. de Bruxelles; 27,067 hab. Ch.-l. de la prov. de son nom. Évêché érigé en 1559, sous Philippe II. Trib. de commerce. Collège Notre-Dame de la Paix, dirigé par les Jésuites. Athénée; écoles de sourds-muets, de minéralogie, de dessin, de musique; école normale primaire. Bibliothèque. Pénitencier central de femmes. On remarque la cathédrale de Saint-Aubin, construite à l'imitation de Saint-Pierre de Rome, et qui renferme le tombeau de don Juan d'Autriche; l'église Saint-Loup; l'hôpital d'Harscamp. Citadelle reconstruite en 1817. Fabr. de coutellerie renommée, ouvrages en fer et en acier, armes à feu, fonderies, tréfileries, verreries, tanneries. Exploit. de houille. 5 chemins de fer sur Bruxelles, Givet, Luxembourg, Charleroi et Liège. — Au Xe siècle, cette ville était la capit. d'un comté indépendant et héréditaire, qui passa, en 1196, dans la maison de Hainaut, en 1263 dans celle de Flandre, et, en 1421, dans celle de Bourgogne. Namur fut fortifié par Cohorn en 1691, pris en 1692 par Louis XIV, repris par Guillaume III en 1695; les Français s'en emparèrent encore en 1701, 1746, 1792 et 1794. Ce fut jusqu'en 1814 le ch.-l. du dép. français de Sambre-et-Meuse.

NAMUR (Comté de), une des 17 prov. de l'anc. cercle de Bourgogne, entouré par l'évêché de Liège, le duché de Brabant et le Hainaut, comprenait Namur, Charleroi, Charlemont, Givet, Marienbourg, Walcourt, Fleurus, Moutiers, etc.

NAMUR (Province de), division administrative du roy. de Belgique, au S., entre le Brabant méridional au N.-O., le Hainaut à l'O., la France (Ardennes) au S., le Luxembourg et la prov. de Liège à l'E.; 3,660 kil. carr., 86 kil. sur 62. 331,095 hab. (90 par kil. carré). Ch.-l. Namur; v. princ. : Dinant, Philippeville. Arrosée par la Meuse et la Sambre. Agriculture avancée : grains, pommes de terre, houblon, tabac, chanvre, lin. Élève de bétail, surtout de porcs. Exploitation active de fer, houille, plomb, marbre, ardoises, etc. Fabr. de fonte, ustensiles en cuivre, quincaillerie, coutellerie, poterie, verrerie, glaces, produits chimiques.

NAN, mot chinois indiquant une position méridionale : Nan*king*, résidence du sud.

NANA, déesse des Assyriens, était l'épouse de Sin, dieu de la lune.

NANA, fille de Sangarios, qui, suivant une tradition, avait donné le jour à Attis. On a trouvé au Pirée un ex-voto consacré à Artémis Nana.

Foucart, *Associations religieuses chez les Grecs*, 1874, p. 101. S. Re.

NANAS, v. du roy. de Hongrie, dans le pays des Haydouks, près de Debreczin; 13,957 hab.

NANÇAY, vge (Cher), arr. de Bourges; 1,157 hab. Anc. seigneurie du Berry, qui passa, en 1371, à la famille de La Châtre, et fut érigée en comté en 1609. Beau château (mon. hist.) du XVIe siècle.

NANCY, *Nanceium*, ch.-l. du dép. de Meurthe-et-Moselle, à 353 kil. E. de Paris, sur la rive g. de la Meurthe et sur le canal de la Marne au Rhin; par 48° 41' lat. N., et 3° 51' long. E.; 72,225 hab. Évêché; cour d'appel; tribunal et chambre

de commerce. Chef-lieu d'une Académie universitaire; Facultés de droit, des lettres, des sciences, de médecine ; école supérieure de pharmacie, école forestière, lycée, institut de sourds-muets, de jeunes aveugles, école normale primaire, école de dessin et de peinture. Dépôt de mendicité. Académie des sciences, lettres et arts; société d'agriculture. Bibliothèque publique. Musée de peinture, jardin des plantes, cabinet d'histoire naturelle. Cette ville, placée dans une charmante situation, entourée de coteaux boisés, est une des plus riches et des plus belles de France. Elle se divise en 2 parties : la *ville vieille,* bâtie irrégulièrement, formée de rues assez mal percées et où sont les restes du palais des ducs de Lorraine, l'église Saint-Epvre, l'église ogivale des Cordeliers, contenant les tombeaux des ducs de Lorraine, ainsi que le mausolée de Philippe de Gueldre, chef-d'œuvre de Ligier-Richier, etc. ; la *ville neuve,* dont les rues sont larges et régulières, et qui renferme : plusieurs belles promenades ; la cathédrale, édifice moderne dans le style italien ; la place de la Carrière, plantée d'arbres au milieu et bordée par l'hôtel de la Préfecture, dit palais du gouvernement, la Bourse et le Palais de justice, et à l'extrémité un bel arc de triomphe ; la place d'Alliance et son obélisque ; la place Stanislas, avec une statue de bronze du roi Stanislas, érigée en 1831, où se trouvent l'évêché, l'hôtel de ville et le théâtre ; les portes Saint-Jean, Stanislas, Sainte-Catherine ; l'église Notre-Dame de Bon-Secours, avec le tombeau de Stanislas et celui de sa femme ; l'église Saint-Sébastien, richement sculptée ; la chapelle Saint-Jean, reste d'une commanderie des Hospitaliers. Fabr. importante et renommée de broderies sur tissus de lin ou de coton, dans la ville et les campagnes environnantes. Filat. de laine et de coton ; toiles métalliques, chapeaux de paille, bonneterie, ganterie, quincaillerie, ébénisterie ; fabr. d'instruments d'agriculture, de musique, cordes à boyaux, couleurs, vernis, bleu de Prusse, produits chimiques, amidon ; tanneries, chamoiseries, teinture de cotons filés. Comm. de vins, grains, cuirs, bois et planches, etc. — Nancy, importante dès le XIIe siècle, devint la capitale de la Lorraine et la résidence de ses ducs. Prise en 1475 par Charles le Téméraire, elle fut perdue l'année suivante. Charles, venant l'assiéger de nouveau, périt sous ses murs à la bataille dite *de Nancy,* le 5 janvier 1477. On conserve à Nancy sa tente, prise par les Lorrains. Louis XIII s'en empara en 1633, et Louis XIV en 1670 ; on détruisit alors les fortifications. Nancy a été occupée par les Allemands en 1870. Patrie de Callot, du P. Maimbourg, du journaliste Hoffmann, de Mathieu de Dombasle, dont la statue en bronze, par David d'Angers, orne une place de son nom ; du général Drouot, dont la statue de bronze, également due à David d'Angers, est sur le cours Léopold ; du peintre Isabey, du dessinateur Grandville. B.

NANDODE, v. de l'Hindoustan anglais (Bombay), dans l'anc. Goudjérate. Ch.-l. du Kandeisch ; 9,768 hab.

NANEK, fondateur du nanékisme ou religion des Seikhs, né en 1469 à Talwendy, dans le Lahore, m. en 1539. Après avoir occupé quelque temps des emplois publics, il se mit à prêcher dans toute l'Inde et laissa pour code religieux l'*Adi-Granth,* espèce de compromis entre le brahmanisme et l'islamisme. La ville d'Amritsir fut le centre du nanékisme et la résidence du pontife de cette religion.

NANGIS, *Nangiacum,* ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. et à 32 kil. O. de Provins ; 2,578 hab. Marchés importants pour les bestiaux, volailles, fromages de Brie. Anc. marquisat. Il y avait un château, dont 2 grosses tours subsistent encore. Les Russes y furent battus, le 17 février 1814, par Kellermann et Gérard.

NANGIS (GUILLAUME DE). *V.* GUILLAUME.

NAN-HIOUNG, v. de Chine (Kouang-Toung). Ch.-l. du dép. de son nom.

NANI (J.-B.-FÉLIX-GASPARD), historien, né à Venise en 1616, d'une famille patricienne, ambassadeur en France de 1643 à 1668, remplit diverses missions en Allemagne, et devint procurateur de Saint-Marc, historiographe, bibliothécaire et archiviste de la république. On a de lui : *Istoria della republica Veneta,* 2 vol. in-4°, trad. en français par Tallemant, Paris, 1679-80, 4 vol. in-12, et par Masclary, Amst., 1702, 2 vol. in-12, et qui va de 1613 à 1671, histoire écrite avec méthode et clarté, mais partiale et mêlée de harangues à la manière des anciens. Elle fut continuée par Michel Foscarini et Pierre Garzoni.

NANINI (JEAN-MARIE), un des plus savants compositeurs de l'école romaine, né vers 1540, m. en 1607, a principalement cultivé la musique sacrée. Ses œuvres méritent d'être placées immédiatement après celles de Palestrina.

NAN-KANG, v. de Chine (Kian-si). Ch.-l. du dép. de son nom.

NAN-KING ou **NANKIN,** c.-à-d. *cour du sud,* en chinois *Kiang-Ning* ou *Kin-ling,* v. forte de Chine, port pour gros bâtiments, sur la rive g. du Yang-tsé-Kiang; anc. cap. de la Chine, ch.-l. de la prov. de Kiang-sou et du dép. de son nom, à 900 kil. S.-E. de Pékin, avec lequel elle communique par le canal Impérial; par 32° 4' lat. N. et 116° 27' long. E; 450,000 hab. Cité considérable, mais pleine de ruines; déchue depuis la translation des six grands tribunaux à Pékin en 1363, mais conservant encore son importance de ville savante et commerciale. Mission catholique. Beaucoup d'écoles et de lettrés; bibliothèques; nombreuses imprimeries; fabr. de soieries, satins unis et à fleurs, tissus de coton jaune dits *nankins,* ouvrages en laque, porcelaine, encre de Chine, papier. On remarque ses temples, surtout celui où fut la fameuse tour dite *de porcelaine,* à 8 pans et 9 étages, haute de 65 m., et toute garnie de plaques de faïence de couleurs variées. — Jadis résidence méridionale des empereurs de la dynastie des Ming, Nankin fut pris par les Mandchoux en 1645; les Anglais, après l'avoir bombardé en 1842, y conclurent le traité qui leur donna l'île de Hong-Kong et leur ouvrit le commerce des ports de Canton, Emouy, Ning-Po, Fou-Tchéou et Schang-Haï.

NANNETODURUM, nom latin de NANTERRE.

NAN-NGAN, v. de Chine (Kiang-si), sur le Tchang, ch.-l. du dép. de son nom. Grand commerce.

NANNI (JEAN). *V.* ANNIUS DE VITERBE.

NANNI (DOMINIQUE DE). *V.* BURCHIELLO.

NANNONI (ANGELO), chirurgien, né en 1715 à Jussa (Toscane), m. en 1790, commença très jeune l'étude de la chirurgie sous Antoine Benevoli, et voyagea en France, où il reçut des leçons de Le Cat. Nommé chirurgien en chef de l'hôpital de Sainte-Marie-Neuve de Florence, il acquit une grande réputation comme praticien.

On a de lui plusieurs *Mémoires sur le traitement de la fistule lacrymale, les anévrismes du pli du bras, l'opération de la taille,* et un ouvrage intitulé : *Della simplicità del medicare,* Florence, 1761-1767, 3 vol. D—G.

NANNONI (LAURENT), fils du précédent, né à Florence en 1749, m. en 1812, était fort jeune lorsque le grand-duc de Toscane le fit voyager à ses frais en Europe pour étudier la chirurgie, qu'il revint pratiquer à Florence avec beaucoup de succès.

Il a laissé, entre autres ouvrages, un *Mémoire sur le traitement de l'hydrocèle,* Londres, 1779, in-12. D—G.

NANSOUTY (ÉTIENNE-MARIE-ANTOINE **CHAMPION,** COMTE DE), général, né à Bordeaux en 1768, m. en 1815, élève de l'école de Brienne, entra au service en 1785, fit les campagnes d'Allemagne sous Moreau, de Portugal sous Leclerc et de Hanovre sous Mortier, et parvint au grade de général de division en 1803. Il exécuta des charges décisives à Austerlitz, Eylau, Friedland, Essling, Wagram. Colonel général des dragons en 1812, il fut blessé à la Moskova ; puis il commanda la cavalerie de la garde impériale et de l'armée à Leipzig, déploya la plus grande activité pendant la campagne de 1814, à Champaubert, Montmirail, Craonne; se rallia aux Bourbons en 1814, et devint capitaine-lieutenant des mousquetaires.

NANT, c.-à-d. *ruisseau* en celtique. De là les noms de *Nantes, Nantua, Nanterre, Nanteuil,* etc.

NANT, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. S.-E. de Millau; 1,265 hab. Jadis fortifié. Église (mon. hist.) du XIIe siècle.

NANTERRE, *Nannetodurum,* brg (Seine), arr. de Saint-Denis, à 12 kil. de Paris, au pied du mont Valérien; 4,279 hab. Autrefois fortifié, il fut brûlé par les Anglais en 1346. Patrie de Ste Geneviève. Comm. de gâteaux communs. Fabr. de colle forte, noir animal, produits chimiques. Exploit. de pierres à bâtir. Tous les ans, le lundi de la Pentecôte, on couronne une rosière à Nanterre.

NANTES, *Condivicnum, Namnetes,* ch.-l. du dép. de la Loire-Inférieure, à 396 kil. S.-O. de Paris, sur la rive dr. de la Loire, qui s'y divise en plusieurs bras, au confluent de l'Erdre et de la Sèvre Nantaise, et à 55 kil. de l'Océan; par 47° 13' lat. N. et 3° 53' long. O.; 124,319 hab. Évêché, église calviniste. Ch.-l. du XIe corps d'armée et d'un sous-arrondissement maritime. Directions d'artillerie et des subsistances militaires. Tribunal, chambre et bourse de commerce. Ecole préparatoire de médecine et de pharmacie; école préparatoire des sciences et des lettres; lycée; école d'hydrographie, institut de sourds-muets. Sociétés académique, industrielle, des beaux-arts et d'agriculture. Riche bibliothèque; musées d'histoire naturelle, de tableaux et d'antiquités; jardin botanique; dépôt d'étalons; manufact. de tabacs. Dépôt de mendicité. Abattoir immense. La ville est bien bâtie, bien percée, et remarquable par la régularité de ses places publiques et de ses constructions, surtout dans le quartier Graslin, les îles Gloriette et Feydeau et le faubourg de la Fosse; plusieurs vieux quartiers sont laids et sales. La cathédrale de Saint Pierre renferme le magnifique mausolée de François II, duc de Bretagne, et de Marguerite de Foix, par Michel Columb, et le tombeau du général de Lamoricière, œuvre de M. Dubois,

1879. Parmi les monuments on doit citer encore le château, anc. résidence des ducs de Bretagne, l'hôtel de ville, l'hôtel de la préfecture, l'hôpital Saint-Jacques, la halle au blé, la Bourse, le Palais de justice, le théâtre, les cours Saint-Pierre et Saint-André, ornés, le 1er des statues d'Arthur III et d'Anne de Bretagne, le 2e de celles de Duguesclin et d'Olivier de Clisson. En 1848, une statue a été élevée à Cambronne; beau quai de la Fosse, planté d'arbres. Construction de navires en bois ou en fer, de machines à vapeur; raffineries de sucre, conserves alimentaires; fonderies de fer et de cuivre; fabr. d'instruments de mathématiques et de marine, toiles à voiles, futaine, quincaillerie, produits chimiques, raffineries de sucre et de sel, savons, vinaigres, distilleries, tanneries; filatures de coton, minoteries, corderies, préparation de conserves alimentaires, etc. Centre de chemins de fer entre Tours, Angers, Rennes, Lorient, Saint-Nazaire et La Rochelle. Nantes, entrepôt des vivres et munitions pour la marine, arme pour la pêche de la morue à Terre-Neuve et au Cap-Breton et pour celle de la baleine dans les mers du Nord. Ses relations commerciales embrassent l'Amérique, l'Afrique, l'Inde et la Chine. Son port s'étend sur une longueur de 2,000 m., et peut contenir plus de 200 navires; le peu de hauteur de la marée oblige les bâtiments chargés de plus de 200 tonneaux à déposer une partie de leur cargaison à Saint-Nazaire. Comm. considérable de grains, farines, légumes secs, biscuits de mer, laines, cuirs, meubles, denrées coloniales. — Nantes, comprise dans la confédération armoricaine, puis capitale du duché de Bretagne et du comté de Nantes, fut saccagée par les Normands en 834, 853, 859. Un incendie la consuma en 1118. Elle résista aux Anglais en 1343, et repoussa l'armée vendéenne en 1793. Pendant la Terreur, elle subit la domination de Carrier. Patrie de Cassard, Cacault, Boffrand, Lacroze. B.

NANTES (Édit de), célèbre édit rendu par Henri IV en avril 1598 et qui mit un terme aux guerres de religion. Cet édit accordait aux protestants la liberté de conscience et l'exercice public de leur culte, excepté dans les résidences royales, la jouissance de tous les droits de citoyen, l'admission aux emplois publics, une chambre mi-partie ou une chambre dite *de l'Édit* dans chaque parlement pour juger les procès entre calvinistes et catholiques, le droit de tenir des synodes tous les trois ans, de lever des taxes annuelles pour l'entretien de leurs temples, enfin des places de sûreté, La Rochelle, Montauban, Cognac, etc. La révocation de cet édit par Louis XIV (édit de Fontainebleau, 17 octobre 1685) fit sortir de France un grand nombre de protestants, qui allèrent porter leur industrie et leurs richesses en Angleterre, en Hollande et en Prusse; car ordre était donné de démolir les temples, les calvinistes recevaient défense de se réunir pour pratiquer leur culte. — La révocation de l'édit de Nantes tomba en désuétude sous la Régence, qui laissa le pasteur Antoine Court (V. ce nom) réorganiser en France les églises protestantes. Mais l'édit qui l'avait révoqué ne fut pas abrogé. Les protestants furent exposés pendant tout le XVIIIe siècle à des alternatives de persécution et de tolérance. — L'anniversaire de la révocation a été célébré le 17 oct. 1885, avec une grande solennité, par les descendants des réfugiés, à Londres et à Berlin.

NANTES A BREST (Canal de). Il commence sur la Loire à Nantes, traverse le dép. de la Loire-Inférieure, passe à Redon, à Pontivy (Morbihan), à Châteaulin (Finistère), et finit à l'embouchure de l'Aulne dans la rade de Brest. Commencé en 1806, ouvert en 1823, il a coûté 45,646,667 fr.; longueur, 360 kil.

NANTEUIL (Robert), peintre au pastel et graveur, né à Reims en 1630, m. en 1678, reçut une pension de Louis XIV, avec le titre de graveur et dessinateur de son cabinet. Ses portraits au pastel et au crayon noir sont perdus pour la plupart; mais ses gravures, dont on a plus de 250, le placent au premier rang des artistes français. Le style en est ferme et moelleux, le travail extrêmement pur et fin; personne n'a mieux rendu les couleurs différentes des étoffes et des chairs. Ses chefs-d'œuvre sont les portraits d'Arnaud de Pomponne, de Mazarin, de Turenne, du marquis de Castelnau. B.

NANTEUIL (Charles-François LEBŒUF, dit), sculpteur, né à Paris en 17[illegible]2, m. en 1865, élève de Cartellier, remporta le grand prix de Rome en 1817, et succéda à son maître comme membre de l'Institut en 1831. Ses principales œuvres sont : *Eurydice mourante*, 1824 (reproduction en bronze dans le jardin du Palais Royal); *Ste Marguerite*, 1825, à l'église de ce nom; *St Jean* et *St Luc*, bronzes exécutés pour l'église Saint-Gervais; une *Naïade* colossale en pierre, pour le palais de Saint-Cloud; les bas-reliefs qui surmontent les portes du péristyle du Panthéon; les frontons des églises de Saint Vincent de Paul et Notre Dame de Lorette, et les Anges [illegible]; les bustes de [illegible], Quatremère de Quincy, [illegible]noyers, etc.; la statue de *Desaix*, à Clermont-Ferrand; *Montesquieu*, à la bibliothèque du Sénat; *Charlemagne* et le président *Molé*, à Versailles. B.

NANTEUIL (Célestin), peintre, né à Rome en 1813, de parents français, m. en 1873, entra en 1827 dans l'atelier de Langlois, dont il abandonna les enseignements pour s'enrôler dans l'école romantique. Il se fit connaître par une *Ste Famille*, 1833; un *Mendiant*, 1834, et un *Christ guérissant les malades*, 1837. Il revint alors à ses premières traditions, et suivit les leçons d'Ingres. On cite parmi ses tableaux : *la Source*; *Dans les vignes*; *Un rayon de soleil*, 1848; *la Tentation*, 1851; *la Vigue*, 1853; *Phœbé*, 1855; *Séduction*, *Perdition*, *Ivresse*, 1859; *la Charité*, 1861; *le Printemps ramène les amours*, 1863; *Apollon gardant les troupeaux d'Admète*, 18[illegible]. Nanteuil a exécuté de nombreuses vignettes et lithographies pour des publications littéraires et musicales.

NANTEUIL-LE-HAUDOUIN, ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Senlis, sur la Nonette; 1,558 hab. Il avait autrefois le titre de comté, et appartint aux princes de Condé. Comm. de grains et farines, tuileries, corderie, passementerie, marbre.

NANTILDE ou **NANTICHILDE**, reine de France, femme de Dagobert, fut mère de Clovis II, au nom duquel elle gouverna avec le maire du palais Ega, et mourut en 642.

NANTUA, *Nantuacum*, s.-préf. (Ain), dans une étroite vallée et sur le bord du lac du même nom; 3,105 hab. Collège. Elle se forma autour d'un monastère fondé, en 671, par St Amand. Nantua dépendait du Bugey. Exploitation de pierres lithographiques. Fabr. de toiles, calicots, percales, tabletterie, quincaillerie, souliers, papier, etc. Scieries hydrauliques. Pêche d'excellentes truites dans le lac, qui a 2,680 hect. de superficie. Entrepôt de vins et de grains entre la France et la Suisse. Église romane (mon. hist.) du XIIe siècle.

NANTUATES, peuple de la Gaule (Alpes Pennines et Grées), au S. du lac Léman, au N.-E. des Véragres; ville principale : Tarnaia ou Tarnadæ (auj. Saint-Maurice). Leur pays est compris dans le dép. de la Haute-Savoie et dans la Suisse (Valais).

NANTUCKET, v. des États-Unis (Massachusetts), ch.-l. du comté et sur la côte N.-O. de l'île du même nom, port de pêche important; 10,000 hab. — L'île offre de dangereux bas-fonds sur la côte S.-E.; par 41° 16' lat. N. et 72° 25' long. O. Elle a 120 kil. carr. de superf.

NANTWICH, v. et paroisse d'Angleterre, comté de Chester, sur la Wever; 7,488 hab. Fabr. de souliers, gants, fromages. Aux environs, sources salées et riches mines de sel gemme.

NAN-YANG, v. de Chine (Ho-nan). Ch.-l. du département de son nom.

NAPARIS, anc. riv. de la Dacie, affl. du Danube, que l'on croit être la *Jalomnitza*, la *Proava* ou l'*Ardjich*.

NAPATA, v. d'Éthiopie, sur le Nil, capitale de la reine Candace, fut prise et rasée, l'an 22 av. J.-C., par Pétronius, préfet d'Égypte. On croit qu'elle était située entre [illegible] et Wady-halfa, et que Candace bâtit une autre Napata plus au S., au lieu où est le village de Mérawi, près du Djebel-Barkal. Étienne de Byzance, au VIe siècle, mentionne les Napatéens. C. P.

NAPÉES, nymphes qui présidaient aux bosquets et aux vallons.

NAPIER, mathématicien. (V. Neper.)

NAPIER (Sir Charles-James), le conquérant du Sind, né à Londres en 1782, m. en 1853, combattit en Espagne de 1808 à 1811, alla aux États-Unis en 1812, ne revint qu'après Waterloo, mais accompagna l'armée anglaise à Paris. En 1821, il fut nommé gouverneur de Céphalonie; mais ses demandes incessantes de réformes le firent rappeler; il employa ses loisirs à écrire divers ouvrages relatifs aux sciences militaires et à l'économie politique. En 1837, il fut chargé d'un commandement dans le nord de l'Angleterre avec le grade de général-major. Il en obtint un autre, en 1841, aux Indes orientales. Peu de temps après, il fut mis à la tête des forces anglaises envoyées dans le Sind et le Béloutchistan. En 3 années, 1843-45, il dompta le Béloutchistan, ruina la puissance des chefs indigènes du Sind, et soumit complètement les montagnards de la rive droite de l'Indus. La Compagnie des Indes, qui ne voyait pas sans inquiétude l'accroissement excessif de ses possessions, obtint son rappel en 1847. Les revers éprouvés en son absence contraignirent la Compagnie à lui rendre le commandement, 1849. A son arrivée, la guerre était terminée. Il revint en Angleterre en 1851.

On a de lui : *Lights and Shades of military life*, 2e édit., 1852, ouvrage imité de celui d'Alfred de Vigny qui a [illegible] *de et* [illegible]. F—t.

NAPIER (Georges-Thomas), frère du précédent, né à Whi[illegible] de 1809 [illegible] d'Orthez et de Toulouse. Il

fut nommé major général et gouverna, de 1837 à 1844, la colonie du Cap, où il remporta des succès contre les Boers et les Cafres.

NAPIER (Charles), marin anglais, né 1786 à Merchistoun-Hall (Stirling), m. en 1860, contribua à la conquête de la Martinique, passa capitaine en 1809, fit partie de l'expédition de Portugal en 1810, combattit sous Wellington à Busaco et à Torrès-Vedras, fut employé dans la Méditerranée, où il prit l'île de Ponza, et fit la campagne de 1814 contre les États-Unis. Mis en disponibilité en 1815, il siégea parmi les whigs à la Chambre des communes, reprit du service en 1829, commanda la frégate *la Galatée*, qu'il essaya de diriger à l'aide de roues à aubes, et fut un des plus ardents propagateurs de la navigation à vapeur. En 1832, il se rendit auprès de don Pedro, roi de Portugal, pour l'aider à chasser don Miguel, dont il battit la flotte au cap Saint-Vincent, 1833. Il contribua, en 1840, sous les ordres de l'amiral Stopford, au succès des opérations entreprises contre Méhémet-Ali et Ibrahim-Pacha sur les côtes de Syrie, et signa la convention d'Alexandrie imposée au vice-roi par l'Angleterre. Membre de la Chambre des communes en 1842, contre-amiral en 1846, vice-amiral du pavillon bleu en 1853, il reçut en 1854 le commandement de la flotte destinée à agir dans la Baltique contre les Russes: il avait promis de prendre Cronstadt; mais, en présence de la forteresse, il ne crut pas devoir tenter l'attaque. Son commandement lui ayant été retiré après cette campagne, il se plaignit en termes peu mesurés; néanmoins il fut encore élu membre de la Chambre des communes en 1855 et 1857.

Napier a publié : *Histoire de la guerre de succession en Portugal*; *la Guerre de Syrie*, 1842, 2 vol.; *la Marine, son passé et son présent*, 1851; *Recueil de lettres adressées au* Times *et à lord John Russell*, 1849; *Ma propre vie*, 1857. B.

NAPIONE (Ch.-Ant. **GALEANI**), officier piémontais, né à Turin, m. en 1814, ne voulut pas reconnaître la domination française, passa en Portugal vers 1800, reçut la direction de l'arsenal de Lisbonne, alla au Brésil avec la famille royale en 1807, créa une fabrique de poudre à Rio-de-Janeiro, et introduisit des procédés nouveaux pour l'exploitation des mines de fer.

NAPIONE (J.-Fr. **GALEANI**, comte de), littérateur, frère du précédent, conservateur des archives royales de Sardaigne, m. vers 1810, a laissé : *Essai sur la patrie de Colomb*, qu'il fait naître dans le Montferrat; *Essai sur l'art historique*, où il reproduit les idées des écrivains français, Rapin, Dalembert, Hénault; *Usage et qualités de la langue italienne*, où il détourne les Piémontais d'écrire en latin et en français; *sur l'Origine de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem*, qu'il prétend avoir été fondé par le génois Gérard d'Asti; divers *Mémoires* insérés dans la collection de l'Académie royale de Turin; *la Griselda*, tragédie.

Ses Œuvres ont été réunies à Florence, 16 vol.

NAPLES, en italien *Napoli*, anc. *Parthenope*, puis *Neapolis*, v. du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, anc. cap. du roy. des Deux-Siciles, et du roy. de Naples en particulier, sur le golfe de son nom, à 260 kil. S.-E. de Rome; 1,726 kil. de Paris (42 heures), par Turin, Gênes et Rome; par 40° 51′ lat. N. et 11° 54′ long. E.; 463,172 hab.; 494,314 dans la commune. Archevêché. Cour de cassation, cour d'appel, tribunal de commerce. Quartier général du Xe corps d'armée, de la 19e division militaire, et ch.-l. du 2e arr. maritime. Université fondée en 1224 par l'empereur Frédéric II; lycée, collège ecclésiastique. Collège royal de médecine et de chirurgie; école d'application des ponts et chaussées; collège royal militaire pour les officiers; école militaire pour les sous-officiers; école vétérinaire, de sourds-muets, de dessin, de paléographie. Institut royal des beaux-arts; collège royal de musique; collèges de jeunes filles. Société nationale, composée des Académies des sciences, d'archéologie et des beaux-arts. Société royale d'encouragement. Bibliothèques nationale, Brancacciana, de l'Université, du couvent de saint Jérôme, etc. Musée royal comprenant 5 collections : de statues et d'inscriptions; d'antiquités égyptiennes, étrusques et de peintures d'Herculanum; de bronzes, de pâte de verre; de médailles, objets précieux, et curiosités du moyen âge; des manuscrits d'Herculanum. Établissement de [illegible] pour la construction des machines à vapeur. Le [illegible] San Severino est occupé par les archives de l'anc. roy. [illegible] ont été réunies celles des abbayes du Mont-Cassin, de Monte-Vergine et de Cava. Dépôt royal topographique, avec cartes, plans en relief et collections diverses. [illegible] royale; atelier royal pour la taille des pierres précieuses; observatoire, monnaie, manuf. de tabacs. Très riche jardin botanique. Arsenal, fonderie de canons, atelier de con[illegible]. Chantiers de construction [illegible] de la [illegible]. Maison de travail pour les pauvres, dite *Reclu*[illegible] *Poveri*, hôpitaux de San Gennaro, des [illegible], etc.

Naples s'élève en amphithéâtre, dans une situation délicieuse, ayant au N. le mont Pausilippe, à l'E. le Vésuve, à l'O. les collines de Capoue, de Caserte et d'Aversa, et à ses pieds la mer; elle a 16 kil. de tour, 12 quartiers et 6 faubourgs. Le château Saint-Elme au N.-O., celui *del Carmine*, le Château-Neuf, bâti en 1283 par Charles d'Anjou, et qui a pour entrée un bel arc de triomphe d'Alphonse Ier d'Aragon, et le château de l'Œuf au S.-O., la protègent. Le mouvement de la population est animé et bruyant, et la mendicité n'existe presque plus. Rues étroites, montueuses et pavées en dalles de lave noire. La principale et la plus belle est la rue de Rome, anc. rue de Tolède, dans la partie basse de la ville qu'elle traverse dans presque toute sa longueur du N. au S. On remarque le jardin dit *Villa-Reale*, planté d'acacias, de myrtes et d'orangers, au bord de la mer, et derrière le magnifique quai de Chiaja, longeant le jardin, et qui s'étend du château de l'Œuf au prétendu tombeau de Virgile sur la pente du mont Pausilippe. Les principaux monuments sont : la cathédrale de Saint-Janvier, 1272-1316, fondée par Charles d'Anjou, en style ogival, flanquée de 4 tours, élevée sur 110 colonnes de marbre africain, de cippolin ou de granit, qui ont appartenu à 2 temples de Neptune et d'Apollon, ornée d'un beau baptistère (vase antique en basalte d'Égypte), de tombeaux et d'œuvres d'art, et possédant le corps de St Janvier; l'église de Santa-Restituta, contiguë à la cathédrale, bâtie sur les ruines du temple de Neptune, et contenant la chapelle dite *du Trésor*, peinte par le Dominiquin, et où l'on conserve, dans 2 fioles, le sang de St Janvier; l'église des SS. Apôtres, élevée sur les ruines d'un temple de Mercure; les églises de Sainte-Anne des Lombards, 1414, de Saint-Paul, de Gesu-Nuovo, de Saint-François de Paule (imitation du Panthéon de Rome), de Santa-Chiara, 1310, qui contient les anc. sépultures royales, de Santa-Maria del Carmine, la plus populaire, avec le tombeau de Conradin, de l'*Incoronata*, 1352, de Saint-Dominique le Majeur (XIIIe siècle), de Saint-Jean, de San-Severo, etc., toutes ornées de statues, de fresques ou de tableaux précieux; le monastère de Monte-Oliveto, sur une place ornée d'une fontaine que surmonte la statue de Charles II, aujourd'hui l'hôtel de ville, et dont l'église, riche en œuvres d'art, ressemble à un véritable musée; la Chartreuse de Saint-Martin, près du fort Saint-Elme, et dont l'église éblouit par ses statues en argent massif, ses pierres précieuses, ses marbres, ses agates, ses célèbres peintures, etc.; les catacombes, au N. de la ville, dans le couvent des Cordeliers, plus spacieuses que celles de Rome; le Palais-Royal, bâti par Dominique Fontana, et splendidement orné, sur une vaste place régulière, appelée place du Plébiscite, autrefois Largo di Palazzo, où s'élèvent 2 statues équestres en bronze de Charles III et de Ferdinand Ier, ouvrages de Canova et de Cali; les palais Capo-di-Monte, Monteleone, Angri, Gravina, Maddalone, Santangelo, et du prince de Salerne; le palais *degli Studi*, où sont réunis la bibliothèque nationale et le musée; les fontaines Medina (sur la place du Château-Neuf), et Sainte-Lucie (sur une place de même nom); le théâtre San-Carlo pour l'opéra, les théâtres des Fiorentini, del Fondo, et San-Carlino, où l'on représente des farces, dont le dialogue est improvisé par les acteurs, en dialecte napolitain; le Conservatoire de musique, qui possède une riche bibliothèque. Mont-de-piété. Douane. Le port de Naples, très avantageusement placé pour le commerce, est protégé par un beau môle. Le commerce, auj. très considérable, consiste en produits du sol et de l'industrie des habitants : tissus d'or, d'argent et de soie, velours, laines, liqueurs, huiles, vins, macaroni, cordes d'instruments, bonneterie, chapeaux de feutre et de paille, passementerie, toiles de coton, linge de table, fleurs artificielles, porcelaine, savons de senteur, parfumerie, bijouterie, corail, couleurs, bougies, colle forte, alun, acide nitrique, produits chimiques, papier, etc. Chemins de fer pour Rome, Reggio de Calabre, Foggia et Brindisi. Paquebots français et italiens pour Marseille, Gênes, Livourne, la Sardaigne, la Sicile, l'Algérie et la Tunisie, la Grèce, Constantinople, les Échelles du Levant, l'Égypte et les Indes par le canal de Suez. — *Histoire*. Colonie de Cumes, l'anc. *Parthenope* tirait, dit-on, son nom de la sirène Parthénope, qui, ne pouvant séduire Ulysse, se précipita de désespoir dans la mer voisine. Elle s'appela *Palæopolis* (c.-à-d. vieille ville), quand de nouveaux colons vinrent fonder près de là une autre ville, *Neapolis* (c.-à-d. ville neuve). Les Romains, qui la prirent en 327 av. J.-C., en firent une ville de plaisance. Sous l'Empire, [illegible] avait remplacé Capoue comme capitale de la Campanie. Prise par Bélisaire sur les Ostrogoths en 536 ap. J. C., [illegible] en 542 par Totila, roi de ce peuple, Naples fut rattachée à l'Empire grec dans 554, et devint titre de duché au [illegible] [illegible] II, roi des Deux-Siciles, en fit sa capitale en 11[illegible]. Après la mort de l'empereur Frédéric II, 1250, [illegible] rel [illegible] ses fo[illegible]

Hongrie en 1347, reprise par Jeanne Ire en 1348, tomba au pouvoir de Louis Ier d'Anjou en 1383, de René d'Anjou en 1438, d'Alphonse d'Aragon en 1442, du roi de France Charles VIII en 1495, des Français encore en 1501 et des troupes espagnoles en 1503. Pendant la rivalité de Charles-Quint et de François Ier, Lautrec, aidé par André Doria, en fit le siège, qui dut être levé après la défection de l'amiral génois, 1528. En 1647, Naples fut le théâtre de l'insurrection de Masaniello contre l Espagne, s'érigea pendant quelques jours en république sous le duc de Guise, en 1648, mais fut reprise par le comte d'Oñate. Durant la guerre de la Succession d'Espagne, le général autrichien Daun enleva la ville à Philippe V, 1707. Elle se soumit à Don Carlos, fils de ce prince, en 1734. Quand les Français, conduits par Championnet, occupèrent les États napolitains, 1799, Naples fut la capitale de la *République Parthénopéenne.* Les Bourbons y rentrèrent quelques mois après, en furent de nouveau dépossédés par Napoléon en 1805, et y revinrent encore de 1815 à 1860. Des révolutions y éclatèrent en 1820 et en 1848. — Garibaldi l'occupa en 1860, et elle fut alors réunie au roy. d'Italie. — Patrie de Stace, Velléius Paterculus, Sannazar, Marini, Bernin, Filangieri, Vico, Gravina, Porta, etc. M. V—I.

NAPLES (Golfe de), anc. *Crater sinus,* formé par la mer Tyrrhénienne sur la côte S.-O. de la prov. de Naples, entre les caps Misène et della Campanella, est terminé au N.-O. par la presqu'île de Baïes et les îles Procida et Ischia, au S.-E. par celle de Capri; 30 kil. sur 22. Le Vésuve est à peu de distance du rivage.

NAPLES (Province de), division administrative du roy. d'Italie, baignée par la Méditerranée à l'O.; 1,065 kil. carr., 53 kil. sur 13; 547,660 hab. Ch.-l. Naples; v. princ. : Castellamare, Pouzzoles, Casoria.

NAPLES (Royaume de), partie continentale de l'anc. roy. des Deux-Siciles, dite aussi *Domaine en deçà du Phare,* et composée de la partie S. de l'Italie, entre les États de l'Église au N. et au N.-O., la mer Tyrrhénienne à l'O., le détroit ou phare de Messine au S.-O., la mer Ionienne au S., et la mer Adriatique à l'E.; par 37° 50'-42° 54' lat. N. et 10° 30'-16° 9' long. E.; 580 kil. sur 200; 82,890 kil. carr.; 7,061,952 hab. en 1859. Cap. Naples. — Ce pays, la *Grande-Grèce* des Anciens, fut soumis par les Romains. Après la chute de l'empire d'Occident, il dépendit des Hérules, puis des Ostrogoths, fut conquis pour l'empire d'Orient par Bélisaire et Narsès, et échappa à l'invasion des Lombards qui n'y formèrent que les duchés de Capoue, de Salerne et de Bénévent, et aux conquêtes de Charlemagne. Les Sarrasins le disputaient aux Grecs, quand les Normands s'en emparèrent dans la 2e moitié du XIe siècle. Au commencement du XIIe, il fut réuni avec la Sicile sous le nom de royaume des Deux-Siciles. Il en a été, dans la suite, plusieurs fois détaché. (*V.* pour la suite de l'histoire : Siciles [Royaume des Deux-].) Il était divisé en 15 provinces ou intendances, comprenant 53 districts :

Intendances.	*Chefs-lieux.*
Naples	Naples.
Terre de Labour	Caserta.
Principauté Citérieure	Salerne.
— Ultérieure	Avellino.
Molise ou Sannio	Campobasso
Abruzze Citérieure	Chieti.
— Ultérieure Ire	Teramo.
— Ultérieure IIe	Aquila.
Capitanate	Foggia.
Bari	Bari.
Terre d'Otrante	Lecce.
Basilicate	Potenza.
Calabre Citérieure	Cosenza.
— Ultérieure Ire	Reggio.
— Ultérieure IIe	Catanzaro.

En 1860, le roy. de Naples a été réuni au royaume d'Italie. (*V. ce mot*).

NAPLOUSE ou **NABLOUS**, anc. *Sichem* ou *Mabartha,* puis *Neapolis,* v. de la Turquie d'Asie (Syrie), dans la prov. de Damas, à 60 kil. N. de Jérusalem; 12,000 hab. Huiles et céréales. Mission catholique. Bâtie sur le flanc oriental du mont Garizim. Une tradition populaire y place la grotte sépulcrale de Josué et de Joseph. On y voit le puits de Jacob, près duquel Jésus conversa avec la Samaritaine.

NAPO (**RIO-**), riv. de l'Amérique du Sud (Colombie), naît dans les Andes, coule à l'E., puis au S.-E., et se jette dans l'Amazone. Cours de 1,100 kil.

NAPOLÉON (Saint), grand d'Alexandrie, martyr sous Dioclétien. Fête, le 15 août.

NAPOLÉON Ier (Bonaparte), 2e fils de Charles-Marie Bonaparte et de Marie Lætitia Ramolino, né le 15 août 1769, à Ajaccio, dans la piève de Talavo (Corse). La date de sa naissance a été contestée. On l'a placée au 5 janv. et au 7 févr. 1768, avant le traité du 15 mai 1768, qui cédait la Corse à la France. La question n'a que peu d'importance, puisque tous les Corses nés avant 1768 étaient naturalisés Français par le fait même du traité. Napoléon fut d'abord élevé dans la maison paternelle, sous la discipline sévère de sa mère, à laquelle il a rendu plus tard un éclatant hommage. Mêlé, tout jeune, aux luttes des enfants de la ville (*Ajacciens*) et du faubourg *Borghigiani*, il entra ensuite au collège royal d'Ajaccio dans la classe de l'abbé Recco (porté plus tard pour 100,000 fr. dans le testament de Sainte-Hélène), enfin il fut conduit par son père sur le continent, lors du voyage que celui-ci fit à la cour de France, fin de 1778, comme député de la noblesse de Corse. Un instant élève du collège d'Autun avec Joseph, son frère aîné, il dut bientôt, 23 avril 1779, à l'affection qu'avait pour son père le comte de Marbœuf, gouverneur militaire de Corse, une bourse à l'école militaire de Brienne. Introduit par l'évêque d'Autun, neveu de Marbeuf, dans la famille de Brienne, il fut vivement recommandé par celle-ci à ses maîtres. Distingué par les inspecteurs De Kéralio et De Regnauld, il passa à l'École militaire de Paris en octobre 1783, y fut nommé par Louis XVI, 22 oct. 1784, élève du roi aux cadets-gentilshommes (5 mois avant la mort de son père), et en sortit à 16 ans, 1er septembre 1785, lieutenant en 2e de la compagnie des bombardiers d'Autun, au régiment de La Fère. Il tint d'abord garnison à Valence, méditant beaucoup sur l'art de la guerre, soit dans la solitude, soit dans la compagnie de ses amis Desmazis, La Riboisière et Sorbier, menant de front ces graves études de recherches sur l'histoire de Corse qui lui valurent les encouragements de Mounier, de Raynal et de Mirabeau, et des lectures considérables. Mme du Colombier l'introduisit dans les salons de Valence : il s'y fit distinguer par la vivacité et la force de son esprit. Presque tous les ans, il allait passer quelques mois en Corse. Ce fut là que, conférant avec Joseph dans la retraite de Milelli, il prépara, en 1791, le discours en réponse à la question posée par l'Académie de Lyon : « Quelles vérités et quels sentiments importe-t-il le plus d'inculquer aux hommes pour leur bonheur ? » Il concourut en gardant l'anonyme, mais n'obtint pas le prix de 1,200 fr. fondé par l'abbé Raynal : la question fut remise au concours en 1793 sous une forme un peu différente, et le prix fut décerné à Daunou. En 1786, à la suite d'un de ses voyages en Corse, et malgré sa jeunesse, Napoléon avait ramené avec lui son frère Louis, et lui donnait une éducation à la fois littéraire et militaire. Lorsque la Révolution éclata, il s'associa chaleureusement au mouvement, applaudit à la plantation du 1er arbre de la liberté dans Vizille, condamna fortement l'émigration, contint ses soldats, et, en 1790, en garnison momentanée à Auxonne, après un court séjour à Douai, il adressa à Buttafuoco, député de la noblesse de Corse, considéré comme un traître par les patriotes, une lettre pleine de reproches et d'injures. Nommé, 1er avril 1791, lieutenant en 1er d'artillerie au régiment de Grenoble, en garnison à Valence, il partit pour la Corse, où il faillit mourir des suites d'une fièvre maligne contractée au milieu des salines de la côte. Deux bataillons de gardes nationales soldées s'organisaient en Corse; les soldats nommaient leurs officiers, et 3 commissaires du Directoire départemental étaient chargés d'organiser le bataillon d'Ajaccio; Napoléon, âgé de 22 ans, et assuré du peuple d'Ajaccio, résolut d'y obtenir le grade de chef de bataillon : 2 commissaires étaient descendus dans sa famille; il fait enlever le 3e chez le chef du parti opposé, et est nommé commandant en second du bataillon Quenza. Malgré les menées de ses adversaires en Corse et à Paris, sa nomination fut confirmée, 27 février 1792; quelques jours auparavant, 6 février, il avait été nommé, par avancement dans son arme spéciale, capitaine en second au 4e régiment d'artillerie. A cette époque, Paoli, rentré dans sa patrie en 1790, lui témoignait la plus grande affection : il voyait en lui un jeune homme taillé à l'antique, un homme de Plutarque. Leurs rapports changèrent après la lutte que soutint, 8-12 avril 1792, contre les habitants d'Ajaccio et des troupes de la garnison, le 1er bataillon de garde nationale auquel était passé Bonaparte, 2 avril 1792; ce bataillon fut disséminé de différents côtés, et Napoléon, en froid avec Paoli dont il pressentait la défection, visita au point de vue militaire les environs de Corte; puis il partit pour Paris, dans le but de réduire à néant les accusations de Péraldi au sujet des troubles d'Ajaccio, d'obtenir dans l'artillerie un avancement qui lui fut refusé, enfin de ramener en Corse sa sœur Élisa, qui finissait son éducation à Saint-Cyr. Il n'assista pas, comme on l'a dit, à la journée du 20 juin 1792, ni à celle du 10 août suivant. Il était alors à Marseille où, plein de la confiance que les événements nouveaux fourniraient aux Bonaparte *les moyens de se faire place,* il courut des dangers auxquels sa présence d'esprit le fit échapper. Ce fut lui qui apporta de Toulon à Ajaccio, 24-25 septembre 1792, la 1re nouvelle de la proclamation de la République. Son attachement au nouveau gouvernement lui aliéna tout à fait Paoli, et l'exposa dans Corte à des dangers [illegible] doute sa résolution de s'attacher au

général Casabianca, qui préparait l'expédition de Sardaigne. Avant qu'elle fut prête, il reçut l'ordre de lever le plan des fortifications de Saint-Florent; Paoli l'en empêcha et le renvoya à Ajaccio. Le vice-amiral Truguet s'y trouvait avec l'escadre chargée de conquérir la Sardaigne en punition des tergiversations de la cour de Turin. Des mesures mal combinées firent échouer l'expédition des îles de la Madeleine. Lieutenant-colonel en 1er du 1er bataillon, Napoléon avait été nommé, 10 janvier 1793, au commandement de l'artillerie de l'expédition, et il avait réussi sur le point attaqué par lui; mais Truguet et Colonna-Césari remirent à la voile avant la reddition même de la Maddalena, et peu s'en fallut qu'ils ne l'abandonnassent devant cette place. Quelques semaines après son retour à Corte, il fut nommé, 8 mars 1793, capitaine en 1er au 4e régiment d'artillerie, au moment même où Paoli, insurgé contre la France, licenciait les bataillons de garde nationale soldée. D'Ajaccio, Napoléon entra en correspondance avec les conventionnels Salicetti, Lacombe Saint-Michel, Delcher, chargés de l'arrestation de Paoli, et fut nommé par eux inspecteur de l'artillerie de Corse. L'hostilité des Paolistes lui fit de nouveau courir de grands dangers à Bocognano, à Ajaccio, à Bastia même, premiers jours de mai 1793, où il avait dû se réfugier : il détermina les commissaires à tenter sur Ajaccio, dominée par les Paolistes, une expédition qui échoua, mais qui lui permit de recueillir sa famille proscrite. Enfin il s'embarqua à Calvi, installa sa famille à Nice, puis à La Valette, près de Toulon, d'où elle passa à Marseille, à l'époque du siège de Toulon.

Sur le point de rejoindre son régiment, il fut mis en réquisition à Nice et employé aux opérations les plus délicates par le général Dugear, commandant de l'armée d'Italie. Bientôt la chute des Girondins détermina les soulèvements fédéralistes du S.-E.; les insurgés marseillais s'emparèrent d'Avignon, et isolèrent l'armée d'Italie. Détaché au corps de Carteaux, Napoléon canonna les fédéralistes, rétablit les communications, et, dans un opuscule resté célèbre (*le Souper de Beaucaire*, Avignon, 1793, réimpr. à Paris en 1821), expliqua pourquoi la Convention devait être soutenue. Les fuyards avaient gagné Toulon, qui fut livré aux Anglais le 26 août 1793. Carteaux et Lapoype en commencèrent le siège dans les premiers jours de septembre. C'est là que se révéla le génie militaire de Napoléon : arrivé capitaine à Ollioules, nommé bientôt chef de bataillon au 2e régiment d'artillerie, 28 vendémiaire an II (19 oct. 1793), et, peu après, élevé provisoirement, par les représentants du peuple près l'armée, au grade d'adjudant général chef de brigade, 10 frimaire (30 nov.), il fut le véritable ordonnateur du siège. Gasparin le soutint, au début, contre l'incapacité de Carteaux et de Doppet; Dugommier lui laissa la direction entière des opérations : double service dont le testament de Sainte-Hélène a montré qu'il était resté reconnaissant. Il commença par faire substituer le plan simple et hardi d'une attaque décisive sur un seul point au plan d'investissement régulier envoyé du comité par Darçon. Sûr de l'artillerie qu'il avait réorganisée, il concentra son attaque vers le fort de l'Éguillette, à l'entrée de la petite rade, dont l'occupation rendait maître de l'entrée du port, fermait toute retraite à l'ennemi, s'il donnait le temps aux assiégeants de s'y installer et devait permettre d'écraser sous un feu plongeant les bâtiments de la rade; il l'enleva d'assaut le 22 frimaire an II (12 déc. 1793), et par là rendit Toulon à la France, car les Anglais évacuèrent immédiatement la ville et le port. Les représentants le nommèrent provisoirement général de brigade d'artillerie, 30 frimaire (20 déc.), avec mission d'armer les côtes de la Provence et des îles d'Hyères, tâche délicate, surtout avec l'ignorance des autorités locales et les passions des sociétés populaires. Pendant cette tournée, il reçut le brevet confirmatif de son grade, 18 pluviôse an II (6 fév. 1794), et le commandement de l'artillerie dans l'armée d'Italie, alors aux ordres de Dumerbion, qui avait son quartier général à Nice. A la suite de nombreuses reconnaissances, il fit approuver par les représentants Ricord et Robespierre le jeune le projet hardi de tirer l'armée de sa position sur la défensive entre le Var et la Roya, de l'établir sur la crête des Alpes dans des positions inexpugnables, et de rendre ainsi disponibles des troupes tenues depuis 2 ans en respect par le camp piémontais de Saorgio. Le plan consistait à tourner, par les sources du Tanaro, la position de Saorgio, et à appuyer notre droite à Gênes, pour obliger cette ville à la neutralité. Exécuté par Masséna, il nous valut Oneglia, 17 germinal an II (6 avril 1794), les vallées de la Nervia, de la Roya, du Taggio, du Tanaro et les crêtes des Alpes du col de Tende au mont Saint-Bernard; une armée autrichienne fut, en outre, chassée de Dégo, et la circulation établie entre Savone et les positions de Montenotte, dont Napoléon apprécia dès lors toute l'importance. Ce succès ne le mit pas à l'abri d'une disgrâce. Après la révolution du 9 thermidor, il fut dénoncé à la Convention comme ami de Robespierre le jeune, qui lui avait offert, disait-on, le commandement de la garde nationale de Paris, et de Ricord, qui lui avait confié une mission secrète auprès du sénat de Gênes. Il fut suspendu, mis en arrestation au camp de Sieg, 19 thermidor (6 août), cité à la barre de la Convention; mais élargi du fort d'Antibes, 3 fructidor (20 août), sur les réclamations de Dumerbion et de Salicetti, qui avaient besoin de lui pour l'occupation des sommets des Alpes. Bientôt sa carrière fut entravée de nouveau : un simple capitaine d'artillerie, Aubry, successeur de Carnot dans la direction des affaires militaires, le fit nommer, 7 germinal an III (28 mars 1795), commandant d'une brigade d'infanterie à l'armée de l'Ouest. Il vint réclamer à Paris; ce fut en vain. Toutefois, il ne fut pas tenu de se rendre immédiatement en Vendée; il n'y envoya que ses équipages qui furent pris. Malade à Paris, il resta en activité et continua de toucher son traitement : sa correspondance et les souvenirs du roi Joseph prouvent qu'il ne ressentit nullement la longue gêne dont parlent les biographes ou les historiens. Il notait avec intérêt les agitations de Paris pendant le vote de la Constitution de l'an III. C'était l'époque où Kellermann perdait la position conquise en Italie; Doulcet de Pontécoulant, successeur d'Aubry, fit requérir Napoléon par le Comité de salut public pour prendre part aux travaux de la division chargée des plans de campagne et de la surveillance des armées, 4 fructidor an III (21 août 1795); ses indications péremptoires de la ligne de Borghetto (sur la Vara) sauvèrent l'armée. Peu de temps après, sur son refus de se rendre dans l'Ouest, Letourneur de la Manche, membre du comité militaire, le fit rayer de la liste des officiers généraux, 29 fructidor (14 sept.); mais on lui accordait l'autorisation d'aller organiser en Turquie l'artillerie du sultan : projet qui n'était pas un coup de désespoir, mais un dessein politique depuis longtemps médité dans les comités (*V.* les Lettres à Joseph), et dont Volney n'a pu le détourner, comme on l'a écrit, Volney étant alors en Amérique. Napoléon avait des amis puissants : il resta à Paris, et s'y trouvait au 13 vendémiaire an IV (5 oct. 1795); son nom fut mis en avant, les comités l'accordèrent pour second à Barras chargé de défendre la Convention : il la sauva, en mitraillant les insurgés sur le perron de Saint-Roch, mais montra envers les vaincus une modération calculée. Il sauva le général Menou, destitué pour sa faiblesse et mis en jugement; la Convention confirma à Bonaparte le titre de commandant en second de l'armée de l'intérieur, 19 vendémiaire an IV (11 oct. 1795), puis il fut nommé général de division dans l'artillerie : enfin, au moment où le Directoire se constitua, 5 brumaire an IV (27 oct. 1795), il reçut le commandement en chef de l'armée de l'intérieur, et obtint des emplois pour ses jeunes frères Lucien et Louis. La démarche du jeune Eugène de Beauharnais, qui vint, après le désarmement, réclamer l'épée de son père, lui fit connaitre Joséphine : quelques mois plus tard il l'épousa, 8 mars 1796, au moment même où, acceptant son plan de campagne, le Directoire, entraîné par Carnot, le nommait général en chef de l'armée d'Italie, 12 ventôse an IV (2 mars 1796); il avait 26 ans et demi.

Tout était compromis en Italie; l'Autriche et le Piémont, de concert avec l'Angleterre, avaient repris l'offensive aux sources du Tanaro et sur l'Apennin. Sous Schérer, le brillant succès de Loano, 2 frim. an IV (23 nov. 1795), dû surtout à Augereau et à Masséna, n'avait point été complété. Il était urgent d'appliquer le plan de campagne proposé en 1793 par Napoléon (l'occupation du Piémont), pour obliger les Autrichiens à se défendre chez eux. Bonaparte prit, avec toute liberté d'action, le commandement d'une armée de 30,000 hommes, désorganisée, sans pain, sans vêtements, mais pleine d'ardeur et d'énergie. Suivant les idées de Carnot, il ne devait concourir au but général de la guerre qu'en menaçant le Danube par le sud, tandis que Jourdan et Moreau opéreraient du Rhin sur ce fleuve, pour décider Vienne à traiter. Jourdan et Moreau échouèrent en partie; mais les succès merveilleux de Napoléon suffirent à imposer la paix. Sa campagne d'Italie, 1796-97, renferme 4 phases bien distinctes : dans la 1re, mars-juin 1796, il a pour adversaires, à sa gauche le Piémontais Colli, retranché dans le camp de Céva; à sa droite l'Autrichien Beaulieu, maître de la Corniche et des cols. Actif, vigilant, impérieux, il réorganise et enthousiasme son armée, mars 1796, « tourne les Alpes, au lieu de les franchir comme Annibal », enlève à Beaulieu les cols de Montenotte par une lutte de 2 jours, 21-22 germinal an IV (11-12 avril 1796), et, le coupant de Colli, bat, en un seul jour, sur sa gauche celui-ci à Millésimo, sur sa droite celui-là dans les retranchements de Dégo forcés par Lannes, 13 avril; il poursuit Colli dans sa retraite sur Turin : victorieux à Céva par Serurier, et à Mondovi, 21 avril, il impose à Victor-Amédée, 28 avril, l'armistice de Chérasco, préliminaire de la paix de Paris, 15 mai, qui consacre la cession de Nice et de la Savoie à la France et l'aban-

don d'Alexandrie, Tortone, etc. L'idée d'une jonction sur le Danube avec l'armée du Rhin occupe son esprit ; il écrit au Directoire son plan de campagne contre Beaulieu, et le suit de point en point, passant le Pô à Plaisance, 7 mai, pour tourner les Impériaux campés au confluent du Tessin, forçant Beaulieu à se couvrir de l'Adda, emportant, 10 mai, avec 6,000 grenadiers le pont de Lodi défendu par 16,000 hommes et 20 canons, prenant, 15 mai, Milan (moins le château qui tint encore 6 semaines), enfin rejetant Beaulieu dans le Tyrol, 29 mai, par le combat de Borghetto sur le Mincio, et courant d'un point à l'autre, de manière à écraser les rebelles de Pavie, épouvanter Venise et commencer le blocus de Mantoue. Il refuse de partager le commandement avec Kellermann, offre sa démission, qui n'est pas acceptée, écarte la marche prématurée sur Rome suggérée par les Directeurs, perçoit des contributions régulières dont il fait profiter et le Directoire et Moreau, séduit les populations, maintient la discipline, écrase les Barbets de Gênes, impose au duc de Parme un armistice avantageux pour notre armée et nos musées, épouvante le roi de Naples, chasse les Anglais de Livourne, et oblige le pape à l'armistice de Bologne et à la réparation du meurtre de Basseville. — Dans la 2e phase, juillet-septembre 1796, il lutte 2 fois contre Wurmser qui, par l'O. du lac de Garda (Salo et Lonato), par le plateau de Rivoli, par la gauche de l'Adige, jette 70,000 Impériaux contre nos 40,000 hommes, pour débloquer Mantoue et reconquérir la Lombardie. Dans une 1re campagne de 5 jours, 1er-5 août, Napoléon, rappelant les troupes du blocus, sépare Quasdanovich, battu à Lonato, de Wurmser, bientôt écrasé au 2e combat de Lonato, 3 août, et ruiné, 5 août, à la bataille de Castiglione, où se distingue surtout Augereau. Mantoue est de nouveau bloquée par Serrurier ; Peschiéra, Vérone, Legnago, sont reprises ; Naples et Rome, humiliées. Un mois plus tard, Napoléon prévient le retour offensif des 50,000 hommes rassemblés par Wurmser dans le Tyrol, court battre Davidovich à Roveredo, 4 septembre ; puis, à Primolano, à Bassano et à Saint-Georges, 8-15 septembre, il écrase Wurmser, qui parvient à grand'peine à se jeter dans Mantoue. Les résultats sont la création, 25 vendémiaire an V (16 octobre 1796), de la république Cispadane, formée aux dépens de Modène et de quelques légations romaines, les traités de Gênes et de Naples avec la France, mais aussi l'épuisement d'une armée usée par ses victoires mêmes. — Dans la 3e phase, novembre 1796-janvier et février 1797, un nouveau général, Alvinzy, commande 60,000 hommes en 2 corps, et refoule d'abord sur Vérone les Français, repoussés encore à Caldiéro, 12 novembre ; mais bientôt ils tournent l'ennemi, et triomphent, 13-15 novembre, au pont d'Arcole sur l'Alpon. Le Directoire faillit ravir à Bonaparte les fruits de ses victoires, en proposant un armistice inopportun : heureusement l'Autriche le refuse, fait de nouveaux efforts, et Napoléon, resté sur ses gardes, triomphe, en plein hiver, d'Alvinzy qui a repris l'offensive, gagne sur lui la grande bataille de Rivoli, 14 janvier 1797, défait Provera à la Favorite, 16 janvier, et oblige enfin Wurmser à lui livrer Mantoue, 2 février. A la suite d'une courte campagne la cour de Rome subit le traité de Tolentino, 19 février, qui, sans parler des autres concessions de Pie VI, confirme la réunion à la France d'Avignon et du Comtat. A ce moment 14 grandes batailles ont été livrées ; 3 armées, formant ensemble 200,000 Autrichiens, ont été successivement battues par 55,000 Français, grâce au génie du chef, à l'ardeur des lieutenants et des troupes. — L'Autriche fait un suprême effort ; c'est la 4e phase, février-avril 1797 : le prince Charles vient défendre le territoire allemand. Mais le plan de Napoléon réussit partout : Joubert franchit le col de Brenner, Masséna celui de Tarvis ; Napoléon passe la Piave, culbute les Impériaux au Tagliamento, 16 mars, et à l'Isonzo ; enfin, détaché de l'armée de Sambre-et-Meuse, Bernadotte soumet l'Istrie et la Carniole. La victoire de Neumarkt, 1er avril, et la prise de Léoben, sur la Mühr, 7 avril, obligent enfin l'Autriche à signer les préliminaires de Léoben, 18 avril. Avant la paix, Bonaparte charge le général Kilmaine de faire expier à Venise ses actes d'hostilité et le massacre des *Pâques véronaises*, 15 avril : elle est prise, 16 mai, et convertie en république municipale ; Gênes, révoltée, est de même transformée en république ligurienne, mai ; l'Italie est organisée à l'image de la France : la forme directoriale est donnée au gouvernement de la république Cispadane, devenue, 9 juillet, république Cisalpine. Enfin est signé, 26 vendémiaire an VI (17 octobre 1797), le traité de Campo-Formio, dicté par le vainqueur lui-même, et conclu par lui contre la volonté du Directoire, qui reprochait non sans raison à Bonaparte de livrer Venise aux Autrichiens. (*V.* CAMPO-FORMIO.)

De retour à Paris, 5 décembre 1797, objet de l'enthousiasme général et de la jalousie secrète du Directoire, Napoléon semble se confiner dans ses fonctions de membre de l'Institut (section des sciences). Il blâmait la politique envahissante et tracassière du Directoire, alors en train de créer républiques sur républiques ; mais il ne croyait pas le moment venu de tenter, comme on le lui proposait, un coup de main contre ce gouvernement. Il désirait pour le moment un commandement actif ; le Directoire, informé des offres de service que lui faisaient les différents partis, le nomma au commandement de l'armée d'Angleterre. Napoléon fit agréer le plan d'une expédition en Égypte, déjà projetée sous Louis XVI, pendant la guerre d'Amérique ; il voulait faire de la Méditerranée un lac français par la possession de Toulon, Malte, Corfou et Alexandrie, coloniser la fertile vallée du Nil, et menacer du côté des Indes l'Angleterre déjà inquiétée par Tippoo-Saheb. Le secret du but de l'expédition fut bien gardé. Parti le 19 mai 1798 (30 floréal an VI), avec 10,000 marins, 36,000 soldats et l'élite des généraux et des soldats, il enlève en passant l'imprenable Malte, 10 juin, échappe à la croisière anglaise, occupe Alexandrie, 2 juillet, s'avance dans le Delta, bat les Mameluks à Ramanéh, à Chébreiss, et les taille en pièces, 21 juillet, aux Pyramides de Gizeh, du haut desquelles *quarante siècles contemplent* le triomphe de l'héroïsme de nos carrés sur l'opiniâtre impétuosité des cavaliers de Mourad-Bey. Au Caire, il cherche à gagner les habitants par son respect pour la religion et les coutumes du peuple, non moins que par son admirable et rapide organisation du pays. Coupé de l'Europe, 1er août, par le désastre naval d'Aboukir (*V.* NELSON), qui détermine la 2e coalition et l'accession de la Turquie à celle-ci, il déploie une nouvelle énergie, fait soumettre par Kléber la Basse-Égypte, et par Desaix la Haute-Égypte, enfin organise l'Institut d'Égypte, centre et point de départ des travaux scientifiques ou pratiques qui, en renouvelant l'histoire de l'ancienne Égypte, ont préparé la reconstitution momentanée de sa puissance sous Méhémet-Ali. Au printemps, après avoir dompté une révolte du Caire et visité Suez, il passe en Syrie pour frapper à la fois la Turquie et l'Angleterre. Mais les succès d'El-Arich, de Gaza, de Jaffa, aboutissent, 10 mai 1799, au siège de Saint-Jean d'Acre, ville que rendent imprenable, d'une part, l'habileté de la défense organisée par sir Sidney Smith et l'émigré Philippeaux, de l'autre, l'épuisement d'une armée privée de toute communication avec la France, affamée et pestiférée ; le succès héroïque de Junot et de Kléber, secourus à temps par Napoléon, au Mont-Thabor, 16 avril 1799, n'ont servi qu'à montrer ce que peuvent 2,000 Français bien commandés contre 20,000 Turcs. Le but de l'expédition était manqué. Napoléon revint en Égypte, releva par sa rentrée au Caire l'influence française que la nouvelle de sa mort avait compromise, mit en fuite par un simple mouvement offensif Mourad, qui avait échappé à Desaix, et couvrit enfin Alexandrie menacée par sir Sidney Smith et 100 voiles turques, en organisant de Gizèh la victoire d'Aboukir, 25 juillet, qui coûte la vie à 13,000 Turcs, la liberté à 5,000 et à leur chef Mustapha : elle sauva l'armée française. La lecture des journaux transmis par Smith apprend à Napoléon les succès de la 2e coalition, nos désastres en Europe, la perte de l'Italie, l'invasion de la Suisse, l'impopularité croissante du Directoire. Il trouve enfin l'occasion attendue et espérée par son ambition, organise secrètement son départ, laisse le commandement à Kléber, 6 fructidor an VII (23 août 1799), traverse la Méditerranée sans être rencontré par les croisières anglaises, est retenu par les vents à Ajaccio pendant 7 jours, et débarque près de Fréjus, dans la crique de Saint-Raphaël, 17 vendémiaire an VIII (9 octobre 1799), sans avoir subi de quarantaine. Accueilli, pendant son voyage à travers la France, par des fêtes et des acclamations universelles, il arrive, 16 octobre, à Paris, où il trouve le Directoire sans autorité et les factions sans chef.

Le coup d'État, 18 brumaire an VIII (*V.* BRUMAIRE), substitua Bonaparte aux Directeurs et aux Conseils ; il en fit, de l'aveu de la nation, le maître de la France. Excité par son frère Lucien, président des Cinq-Cents, d'accord avec les directeurs Sieyès et Roger-Ducos, il eut encore pour lui la tacite complicité de Barras, l'appui spontané de Fouché, ministre de la police ; enfin, soutenu par le général Leclerc, son beau-frère, par Lefebvre, commandant militaire de Paris, et par Moreau, il fait enlever les directeurs Gohier et Moulins et disperse les Cinq-Cents : la Constitution directoriale est brisée, une commission consulaire exécutive formée et composée de Bonaparte, Roger-Ducos et Sieyès. Dès ce moment, Bonaparte est souverain. De la constitution théorique préparée par Sieyès et adoptée par les commissions législatives, il tire lui-même la constitution pratique de l'an VIII, premier pas fait dans la voie du rétablissement de la centralisation et de la monarchie. (*V.* CONSTITUTION.) Sieyès et Roger-Ducos se retirent. Nommé 1er consul, Napoléon s'adjoint Cambacérès et Lebrun. Avec leur concours, celui de Talleyrand, ministre des relations extérieures, et de Fouché, il substitue aux formes électives de l'administration départementale la nomination

directe par le pouvoir, remplace les districts par des arrondissements, les directoires électifs par des préfets et des sous-préfets, crée la hiérarchie judiciaire (1 tribunal de cassation, des tribunaux d'appel, des tribunaux de 1re instance dans chaque arrondissement, des tribunaux criminels avec assistance du jury dans chaque département, un juge de paix par canton), et la hiérarchie financière (receveurs généraux, receveurs particuliers, percepteurs), cette dernière appuyée sur le grand livre, œuvre de Cambon, et la Banque de France, alors organisée et maintenue à travers mille difficultés. Après avoir ainsi raffermi et réorganisé l'administration, il fait commencer par Hédouville et Brune la répression, continuer par l'abbé Bernier la pacification de la Vendée, autorise la rentrée ou le séjour en France des prêtres insermentés, moyennant une simple promesse de fidélité aux lois de la république, ferme la liste des émigrés et fournit à ceux qui y étaient inscrits l'occasion et les moyens d'en faire rayer leurs noms, enfin, il s'occupe de rendre à la France sa grandeur et son influence extérieure. — Mélas bloquait Gênes et menaçait le Var ; Kray tenait nos armées de l'Est en échec ; l'Angleterre, depuis Aboukir, dominait sur les mers. Bonaparte obtient la neutralité de la Prusse et l'alliance du tzar Paul Ier, tente vainement de négocier avec l'Angleterre, sourde aux voix de Fox et de Sheridan, et, résolu d'en finir avec la coalition, réorganise les armées pour reprendre le plan de 1796, chasser les Impériaux d'Italie, joindre sur le Danube les troupes du Rhin et du Pô, et aller dicter la paix dans Vienne : il confie à Moreau la campagne d'Allemagne ; à Berthier et à Brune, l'expédition d'Italie, s'en réservant de fait la direction. Mélas, abusé sur ses dispositions par la divulgation même du plan de Bonaparte, s'obstine à presser Gênes, qui succombe, 31 avril 1800, à nous faire face au pont du Var et à nous attendre au Mont-Cenis. Napoléon le tourne en franchissant le Grand-Saint-Bernard, 13-16 mai 1800, emporte le fort de Bard, Ivrée, Verceil, Novare, Milan, Pavie, ferme tous les passages par des corps de troupes, coupe la retraite à l'Autrichien, en conservant la sienne, pour toutes les éventualités, fait battre par Lannes, à Montebello, l'avant-garde des Impériaux, et, sur la Bormida, à l'E. d'Alexandrie, les écrase, 14 juin 1800, entre Marengo et San-Giuliano, au point qu'il avait marqué sur ses cartes dans le cabinet des Tuileries : il est puissamment secondé par Desaix, qui, arrivé d'Égypte la veille, décide la victoire à 6 heures du soir et meurt dans son triomphe. L'armistice d'Alexandrie nous livre l'Italie, des Alpes au Mincio. L'Autriche tergiverse encore : les succès de Moreau couronnés par la bataille de Hohenlinden, 3 décembre 1800, ceux de Macdonald, de Brune, d'Augereau, complètent la victoire de Marengo, et déterminent le cabinet de Vienne à faire signer par son ministre plénipotentiaire, le comte de Cobentzel, avec Joseph Bonaparte la paix de Lunéville, 20 pluviôse an X (9 février 1801) : elle reproduit les clauses de celle de Campo-Formio, en donnant une meilleure frontière à la république Cisalpine, et consacre l'immense étendue du territoire français, déjà porté à 102 départements. Bientôt même il est virtuellement accru par le développement de l'influence française dans les républiques Batave, Ligurienne, Helvétique, et surtout la réorganisation, à Lyon, janvier 1802, de la république Italienne, dont Bonaparte est déclaré président, 6 pluviôse an X (26 janvier 1802). Deux attentats contre la vie du 1er consul échouèrent, celui d'Aréna, anc. député jacobin, 18 vendémiaire an IX (10 octobre 1800), et celui de la *Machine infernale* (*V. ce mot*), 3 pluviôse an IX (24 décembre 1800). Des traités de paix sont signés avec diverses puissances, dans l'été de l'an X (1801). En même temps, l'Angleterre isolée a forcé le Sund, tenté la destruction de la flotille de Boulogne (*V.* Nelson), et obligé à capituler notre armée d'Égypte, mal commandée depuis la mort de Kléber. Les négociations entre Otto et Hawkesbury échouent sous le ministère de Pitt ; reprises, sous Addington, entre Joseph et Cornwallis, elles aboutissent à la paix d'Amiens, 4 germinal an X (25 mars 1802), qui rend l'Égypte à la Porte, laisse Ceylan et la Trinité à l'Angleterre, réserve la question de Malte, germe de la rupture à venir, et nous permet de reconquérir momentanément Saint-Domingue, prairial an X (mai 1802).

La 2e coalition est dissoute. C'est le moment le plus glorieux de la carrière de Napoléon. Il parcourt la France, stimule l'activité et la régularité de l'administration par les tournées des conseillers d'État, fait creuser des ports et des canaux, réparer les routes et les ponts, élever nombre de monuments. Il rappelle les émigrés, pacifie la Vendée ; un *concordat*, préparé par Portalis, est conclu avec le pape, 28 messidor an IX (17 juillet 1801), entre Joseph, Cretet et l'abbé Bernier, d'une part, le cardinal Consalvi, de l'autre, représentant Pie VII, et fut publié, 28 germinal an X (16 avril 1802), avec de nouveaux *articles organiques*, ou lois sur la police des cultes, après l'adoption difficilement obtenue du Tribunat et du Corps législatif renouvelés. Une loi crée, 29 floréal an X (19 mai 1802), l'ordre à la fois militaire et civil de la *Légion d'honneur*. En même temps s'élaborait le *Code civil*, appelé sous l'empire Code Napoléon, commencé dès 1800, d'après les travaux des assemblées antérieures, par une commission de savants jurisconsultes, Tronchet, Bigot-Préameneu, Portalis, Malleville, rédigé en 4 mois, soumis au tribunal de cassation, aux tribunaux d'appel, au conseil d'État, où il fut l'objet de discussions célèbres, souvent dirigées par Napoléon, mais attaqué par le Tribunat, ce qui en retarda l'adoption d'une année, 20 mars 1804. Ces grands services et l'opposition ardente du Tribunat aidèrent Bonaparte à faire un pas de plus vers la monarchie : un vote populaire, provoqué par les deux autres consuls, lui décerne le consulat à vie, avec le droit de choisir son successeur, 14 thermidor an X (2 août 1802). Deux jours après, un sénatus-consulte organique crée les collèges électoraux, réduit à 50 le nombre des membres du Tribunat et accorde au Sénat le pouvoir de dissoudre le Corps législatif et le Tribunat. Cette transformation est accompagnée de la réunion de l'île d'Elbe, août, et du Piémont, septembre, à la France, de l'occupation de Parme, octobre 1802, et suivie de la médiation en Suisse, 30 pluviôse an XI (19 février 1803), et en Allemagne, 1802-1803. L'Angleterre s'émeut ; elle soulève des difficultés au sujet de Malte et du Piémont. Bonaparte refuse toute concession : la paix d'Amiens est rompue, 22 mai 1803. Mortier occupe le Hanovre, juin ; les Anglais, la Guyane française, septembre 1803. Tels sont les préludes de la lutte gigantesque qui va durer 12 ans, et qui, malgré l'importance des interventions étrangères et des coalitions européennes, restera toujours le duel de Napoléon contre l'Angleterre. Le premier, enfantant une conception colossale dont les proportions grandiront avec les événements, prétend mettre la deuxième au ban de l'Europe : à cette pensée se rapportent : la réoccupation par Gouvion Saint-Cyr, 1803, des ports du royaume de Naples, abandonnés par Soult à la paix d'Amiens, et destinés à surveiller Malte (Bari, Otrante, Tarente) ; la fortification de Tarente et celle d'Alexandrie du Piémont ; les alliances nouvelles avec l'Espagne et le Portugal, tenus seulement de fournir des subsides, puis avec les États-Unis, qui achètent la Louisiane pour 70 millions ; les travaux défensifs de la Spezzia, de Piombino (réuni à la France), de Porto-Longone et Porto-Ferrajo, des ports espagnols, portugais et français, de Flessingue et du Texel ; la création maritime et militaire d'Anvers ; l'impulsion prodigieuse donnée à la marine française et les dons patriotiques prodigués pour la relever ; l'organisation de la *grande armée* d'Angleterre, répartie dans 6 camps (Hollande, Gand, Saint-Omer, Compiègne, Saint-Malo, Bayonne) ; enfin la création du *camp de Boulogne* et de la flottille destinée à envahir l'Angleterre. Par contre, celle-ci bloque étroitement nos côtes (Toulon, Gênes, Livourne, avec Nelson ; les ports d'Espagne, avec Pellew ; les côtes de Bretagne, avec Cornwallis ; la Manche, avec Keith et sir Sidney Smith). Les premières hostilités sont accompagnées de violences coupables et irrémédiables : l'Angleterre appuie la conspiration de Cadoudal, février 1804, et s'associe, en Allemagne, à des complots contre la vie du premier consul ; Napoléon répond en faisant enlever à Ettenheim (Bade) et fusiller à Vincennes, 21 mars 1804, le duc d'Enghien, soupçonné bien à tort d'être l'âme du complot. Enfin, il se fait décerner, 30 avril-18 mai 1804, par le Tribunat et le Sénat, le titre d'empereur héréditaire des Français ; le suffrage universel ratifie cette dernière transformation par 3,572,329 voix, au moment même où la 3e coalition se noue par l'accord de Pitt et d'Alexandre, pour écraser la France.

L'empereur, simple pour lui-même, s'entoure d'un grand appareil et d'une cour brillante. Il crée deux princes impériaux : Joseph et Louis (Lucien et Jérôme étaient alors en disgrâce) ; 6 grands dignitaires inamovibles, savoir : 1 grand électeur (Joseph), 1 connétable (Louis), 1 archi-chancelier d'Empire (Cambacérès), 1 archi-trésorier (Lebrun), 1 archi-chancelier d'État et 1 grand amiral (charges réservées) ; 20 grands officiers, dont 4 maréchaux honoraires (Kellermann, Lefebvre, Serrurier, Pérignon), et 16 maréchaux en activité (14 furent immédiatement nommés : Jourdan, Berthier, Masséna, Lannes, Ney, Augereau, Brune, Murat, Bessières, Mortier, Moncey, Soult, Davout, Bernadotte). Au-dessous ou à côté, il établit un grand nombre de charges de cour, que convoitent peu à peu, et qu'obtiennent facilement un certain nombre de membres de l'ancienne noblesse, ralliés au pouvoir nouveau.

L'époque impériale présente 2 périodes distinctes. La première, celle des succès toujours croissants sur le continent, s'étend jusqu'à Tilsitt, 1807. Pendant un an, 1804-1805, d'immenses préparatifs contre l'Angleterre, point de faits de guerre importants. A l'intérieur, Napoléon assure ses ressources financières par la création des *droits réunis*, il distri-

bue solennellement les croix de la Légion d'honneur, sous le dôme des Invalides, 14 juillet 1804, et au camp de Boulogne, 16 août, les aigles à Paris, au Champ-de-Mars, novembre; Pie VII consent à venir le sacrer avec Joséphine dans Notre-Dame de Paris, 2 déc. 1804. Le 18 juin 1805, il augmente l'étendue du territoire français par l'incorporation de la Ligurie. A l'extérieur, il fait déclarer par l'Espagne, 12 déc. 1804, la guerre à l'Angleterre; il constitue les Etats voisins à l'image de la France : l'anc. république Italienne est érigée en royaume d'Italie, 15 mars 1805; il prend la couronne de fer à Milan, 26 mai, et choisit comme vice-roi Eugène de Beauharnais; en Hollande, 15 mars, un grand pensionnaire (Schimmelpenninck) est créé; il organise pour Elisa Bacciochi, sa sœur, la principauté de Lucques et de Piombino, juillet 1805. La reine Caroline de Naples s'irrite de la dépendance morale où Napoléon tient le royaume de Naples. Elle décide son mari à entrer dans la 3e coalition, formée entre l'Angleterre, l'Autriche et la Russie. Napoléon n'hésite pas : son plan favori de l'invasion de l'Angleterre a été ruiné par les fautes ou les malheurs de Villeneuve et par l'activité merveilleuse de la marine anglaise; il lève le camp de Boulogne, et le porte sur le Rhin, à l'insu de l'Europe; 7 corps d'armée entrent en Allemagne, au moment même où les Impériaux passent l'Inn. Une suite de brillants combats (Donauwerth, Wertingen, Guntzbourg, Elchingen) nous établissent sur le Danube; là, une immense évolution dont Ney est le pivot à Stuttgard, permet à Napoléon de *vaincre avec les jambes des soldats* : enfermé dans un cercle de fer, Mack signe, le 20 oct. 1805, la capitulation d'Ulm, qui nous livre 30,000 Autrichiens, reste d'une armée de 80,000 hommes, détruite, dispersée ou prise sans bataille rangée. Ce beau succès était cruellement balancé par le désastre maritime de Trafalgar, 21 octobre 1805 (*V.* NELSON); l'Angleterre vient de conquérir l'empire désormais incontesté de la mer; celui du continent reste à Napoléon. Les Russes, qui voulaient joindre Mack, reculent devant l'armée française; l'empereur d'Allemagne se replie en Moravie; il y fait sa jonction avec le tzar Alexandre Ier. Vienne tombe en nos mains, 13 novembre; assuré de ses derrières par les succès d'Augereau dans le Tyrol, par ceux de Masséna entre l'Adige et le Tagliamento, par la jonction du dernier dans Klagenfurth avec la Grande Armée, Napoléon, ayant le Danube à dos, pousse en Moravie la pointe célèbre souvent blâmée par les tacticiens, mais justifiée par le succès, et qui aboutit, 2 déc. 1805, à la bataille d'Austerlitz, ou des trois empereurs (Napoléon, François II, Alexandre Ier); 80,000 Français luttent contre 95,000 Austro-Russes; ils les attirent hors de leurs positions de Pratzen et de Blasowitz à Menitz, à Aujest, à Socolnitz, et, grâce au génie de l'empereur, à l'activité de Soult, proclamé là le 1er manœuvrier de l'Europe, à l'héroïsme de Rapp, à l'intrépidité de tous, sous un soleil devenu proverbial, ils triomphent complètement de Kutusof, de Bagration, de Buxhœwden, sous les yeux d'Alexandre et de Constantin frappés de stupeur. Le jeune tzar « est rejeté dans l'isolement de son vaste empire »; François II s'humilie; le traité de Presbourg est signé entre Talleyrand, Liechtenstein et Giulay, 26 déc. 1805 : la Dalmatie est réunie à l'Empire français, les Etats de Venise au royaume d'Italie; la Bavière et le Wurtemberg sont érigés en royaumes avec des augmentations notables (Tyrol, Augsbourg, Eichstett, partie de Passau; possessions impériales de Souabe, Brisgau et Ortenau); le margraviat de Bade est agrandi et transformé en grand-duché; l'Autriche réduite au bassin du Danube. La mort de Pitt, 23 janvier 1806, fut pour l'Angleterre un coup plus fatal encore qu'Austerlitz. Jamais Napoléon, en effet, ne fut plus puissant et plus assuré dans sa puissance : ses lieutenants occupaient tous les États autrichiens; Fox, plus favorable à la France, gouvernait l'Angleterre; la Prusse avait accepté le Hanovre contre Anspach, Clèves et Neuchâtel; au N. de la Péninsule, le roy. d'Italie avait ses limites naturelles; le S. allait être rattaché à l'Empire par la royauté de Joseph; une forte barrière séparait l'Autriche amoindrie de la France agrandie, et le mariage d'Augusta de Bavière avec le prince Eugène, vice-roi d'Italie, offrait un nouveau gage de l'alliance allemande. Malheureusement, en face de l'Europe sourdement hostile, Napoléon crut devoir engager davantage encore les puissances limitrophes dans la politique française par le système des États fédératifs de l'Empire. Le roy. de Naples fut arraché par Gouvion Saint-Cyr et Masséna au perfide Ferdinand IV et attribué à Joseph, mars-juillet 1806; le grand-duché de Berg fut donné à Murat, beau-frère de l'empereur, 15 mars 1806; le roy. de Hollande, créé pour Louis, 5 juin, sans qu'aucun des trois princes perdît les titres qu'il portait dans l'Empire français. Pauline Borghèse reçut le duché de Guastalla. Indépendamment de Neuchâtel érigé en principauté pour Berthier, Napoléon créa, pour ses maréchaux ou ses ministres, des principautés ou duchés grands-fiefs, « centres de dépendance et d'appui au grand empire » (*Ponte-Corvo* : Bernadotte; *Dalmatie* : Soult; *Istrie* : Bessières; *Frioul* : Duroc; *Bellune* : Victor; *Conegliano* : Moncey; *Trevise* : Mortier; *Benevent* : Talleyrand; *Feltre* : Clarke; *Rovigo* : Savary; *Padoue* : Arrighi; *Cadore* : Champagny; *Bassano* : Maret; *Vicence* : Caulaincourt; *Massa* : Regnier). Enfin, au milieu de négociations peu sincères des deux parts entamées avec l'Angleterre pour la paix générale, il avait conclu, 12 juillet 1806, et notifié à la diète de Ratisbonne, 6 août, le célèbre traité de la *Confédération du Rhin*, union armée de 14 États allemands (Bavière, Wurtemberg, Bade, Berg, Darmstadt, etc.) et de l'empire français, fixant les contingents réciproques de ces puissances, dont l'effectif total devait être de 263,000 hommes. Napoléon étant déclaré *protecteur de la Confédération du Rhin*, le titre de François II devenait illusoire : il l'abdiqua, et fut reconnu par toutes les puissances, y compris la France, comme empereur héréditaire d'Autriche. — A l'intérieur, l'année 1806 fut une des plus heureuses du règne : le conseil d'Etat était modifié, le Code de procédure publié; le trésor, rempli par la guerre, offrait toute sécurité et soldait de grands travaux; le pont d'Austerlitz était jeté sur la Seine, à Paris; les canaux se multipliaient; Saint-Denis redevenu sépulture des souverains, Sainte-Geneviève (Panthéon) rendue au culte, recevaient des développements importants; on élevait la colonne de la place Vendôme ou de la Grande Armée avec les canons enlevés à l'ennemi; on construisait l'arc de triomphe du Carroussel, et Napoléon faisait coïncider, mai 1806, la fête donnée à la Grande Armée avec une exposition de l'industrie francaise, associant ainsi la gloire civile à la gloire militaire. Préoccupé de l'éducation de la jeunesse, il donna, mai 1806, la loi constitutive de l'Université impériale, destinée à recevoir son organisation complète de mars à septembre 1808.

La mort de Fox, « une des fatalités de la carrière de Napoléon, » l'envie accrue par tant de gloire et de puissance, le patriotisme exalté de la reine de Prusse poussant Frédéric-Guillaume III à opposer une *Confédération du Nord* à celle du Rhin, donnent lieu à la 4e coalition (Prusse, Russie, Angleterre, octobre 1806), appelée depuis longtemps par les vœux de l'Angleterre, en dépit des négociations mollement entamées à Paris avec Lauderdale. La Prusse arme la première; Napoléon la prévient, laisse manœuvrer en Thuringe Brunswick et Hohenlohe, de Bamberg fait converger ses troupes sur Géra par Baireuth, Cronach, Cobourg, et file sur la Saale après cette simple proclamation : « Si un corps se laissait percer, il serait perdu d'honneur. » Les résultats sont, après les combats de Schleitz et de Saalfeld, la victoire d'Auerstædt remportée par Davout sur Brunswick et le roi de Prusse, et celle d'Iéna, sanglantes répresailles de Rosbach, gagnée sur Hohenlohe par Napoléon, 14 oct. 1806. Le 26, après la prise d'Erfurt, de Leipzig, de Potsdam, de Spandau, après les combats de Greussen et de Halle, l'armée est dans Berlin; l'empereur s'y empare de l'épée de Frédéric II, et signale sa clémence à l'égard de Hatzfeld. (*V. ce nom.*) Au 11 décembre, le roi a fui à Kœnigsberg; toute la Prusse est soumise; une contribution de 160 millions de fr. lui est imposée; la Russie agit trop tard contre la France, et celle-ci est fortifiée d'un nouvel allié, l'électeur de Saxe, dont le territoire est érigé en royaume. Un peu auparavant, Napoléon, toujours préoccupé de l'idée d'atteindre l'Angleterre, l'âme et le nœud des ligues, a lancé le célèbre *décret de Berlin*, 21 novembre 1806, par lequel est organisé le fameux *Blocus continental*, représailles terribles contre l'Angleterre, qui abusait de l'empire des mers et foulait aux pieds le droit des gens. (*V.* BLOCUS CONTINENTAL.) — Il semblait que l'hiver dût mettre fin aux combats, mais les Russes entrent en campagne à la fin de décembre; la Pologne est cette fois le théâtre de la guerre. Napoléon, arrivé à Varsovie le 15 décembre, paraît annoncer le projet de protéger la belliqueuse et malheureuse nation; ailleurs, il s'allie avec les Turcs. Les combats de Czarnovo, Pultusk, Golymin, Soldau, suffisent à couper les Russes de la mer; 6 semaines plus tard, à la sanglante bataille d'Eylau, 8 février 1807, une des plus meurtrières de l'Empire, Benningsen est défait, après avoir chaudement disputé à Lannes, Davout, Augereau, Soult, Saint-Hilaire, Murat, dirigés par Napoléon, un sol glacé, une position défendue en outre par d'épouvantables tourbillons de neige. Il est poursuivi jusqu'à la Prégel, et Napoléon, libre de ce côté, complète sur la Baltique le blocus continental par l'occupation difficile de Stralsund et de Dantzig, avril-mai. Les Anglais ont échoué dans leur dessein sur Constantinople. Les Russes reprennent l'offensive; défaits dans 5 combats, ils perdent encore la décisive bataille de Friedland, 14 juin 1807 : 40,000 des leurs sont tués ou prisonniers, et, le 16, Soult entre dans Kœnigsberg; un armistice est signé le 22 : Napoléon et Alexandre se rencontrent sur le Niémen, célèbre entrevue qui sembla les attacher personnellement l'un à l'autre, et dans laquelle ils convinrent des conditions de la paix : elle fut signée à Tilsitt,

7-8 juillet 1807. L'Empire est à son apogée : à la Prusse, qui sera occupée militairement, il enlève ses provinces polonaises, données au roi de Saxe sous le nom de grand-duché de Varsovie, et les États entre le Rhin et l'Elbe, qui, réunis à une partie du Hanovre, à la Hesse-Cassel, au Brunswick, à Fulda et Paderborn, formeront pour Jérôme le roy. de Westphalie ; il accorde à Dantzig le titre de ville libre ; il obtient pour la Turquie l'évacuation de la Moldavie et de la Valachie par les Russes, mais en laissant au tzar l'espérance d'annexer un jour ces provinces, dans le cas où les Turcs refuseraient de rompre définitivement avec l'Angleterre ; il concède de plus à la Russie le droit virtuel d'occuper la Finlande, et ne stipule rien pour la Pologne centrale. Deux seules influences continentales subsistaient : celle de la France et celle de la Russie.

Une seconde période commence, 1807-1814, celle où Napoléon, poussé par l'idée fixe du blocus continental, ne souffre plus d'obstacles, porte atteinte aux droits des consciences et à ceux des peuples, provoque les soulèvements nationaux, et, malgré d'admirables campagnes et de grandes victoires, échoue en Espagne, en Russie, en Allemagne, en France même. A l'intérieur, le gouvernement personnel et absolu s'établit de plus en plus par la suppression du Tribunat, 19 août-18 septembre 1807, l'établissement, 27 décembre 1807, de la censure des écrits périodiques, la suspension du jury dans un certain nombre de départements, la création des cours spéciales, l'incarcération sans jugement, la suppression des journaux, 1810. Le principe de l'égalité civile semble violé par l'établissement d'une noblesse héréditaire et surtout par la loi des majorats et des substitutions. A côté de ces innovations se placent de grandes et utiles mesures : l'installation, 5 nov. 1807, de la Cour des comptes, la promulgation du Code de commerce, l'organisation définitive de l'Université et des lycées, les encouragements accordés aux sciences et à l'industrie, la création, 5 février 1812, d'un ministère du commerce et des travaux publics. Au dehors, la politique est subordonnée au système du blocus. Après le 2e bombardement de Copenhague par les Anglais, 7 sept. 1807, le décret de Milan, 17 déc., exclut des ports européens tout navire et tout produit anglais, puis tout bâtiment, ami ou neutre, suspect d'avoir touché en Angleterre, et déclare de bonne prise celui qui aura souffert la visite et acquitté la taxe imposée par les Anglais. Dans cette guerre inexpiable, où le décret de Milan ajoute aux rigueurs du décret de Berlin, Napoléon, obligé de surveiller toutes les côtes, est par là même amené à prendre Stralsund sur les Suédois, 6-20 août, à réunir Flessingue à l'Empire, à faire occuper par Marmont Raguse et les bouches du Cattaro, 14 août, et ferme aux Anglais les îles Ioniennes, perdues en 1799, revenues à la France par le traité de Tilsitt. Napoléon leur fermera l'Italie ; la Toscane (échangée contre la promesse d'un royaume de Lusitanie), Parme, Plaisance, Guastalla, forment, 1808, 4 départements français. Pie VII prétend demeurer neutre : son patrimoine est réduit des légations d'Urbin, Ancône, Macérata, Camérino, organisées en 3 départements pour le roy. d'Italie, et Rome est occupée par un corps d'armée français, 2 février 1808. En 1809, Napoléon décrète la réunion à l'Empire français du reste des États de l'Église. Le pape refuse de céder au dominateur de l'Europe en le frappant d'une bulle d'excommunication. Napoléon, irrité, fait transporter et détenir Pie VII à Grenoble, à Savone et plus tard à Fontainebleau. Même résultat dans la Péninsule ibérique : sommé d'appliquer le blocus, le Portugal fait des réserves ; Junot l'envahit, 26 oct. 1807, et la victoire d'Abrantès fait fuir au Brésil la famille royale, novembre. La cour de Madrid avait livré passage à nos troupes, et signé le traité de Fontainebleau, 27 oct. 1807, qui lui promettait une part aux dépouilles du Portugal démembré. Initié, par ses relations, aux honteuses intrigues du palais espagnol, Napoléon est peu à peu amené à la pensée du détrônement des Bourbons et poursuit dès lors ce projet fatal, « véritable plaie, le commencement de tous les malheurs ». A la suite de la révolution d'Aranjuez (*V.* FERDINAND VII), pris pour arbitre à Bayonne, 15 avril-9 mai 1808, entre Charles IV et Ferdinand VII, il en profite pour exiger d'eux une abdication en sa faveur, et il donne le trône d'Espagne à Joseph ; la couronne de Naples passe à Murat, qui aurait préféré le royaume d'Espagne, et Berg est attribué à Louis-Napoléon, fils aîné du roi de Hollande. L'Espagne se soulève : la Junte de Séville proclame Ferdinand VII, malgré sa captivité à Valençay ; l'Angleterre envahit le Portugal : en 5 ans, 1808-1813, la Péninsule dévore près de 500,000 hommes à Napoléon, dont la seule apparition, nov. 1808-mars 1809, rétablit pour un instant les affaires ruinées par les capitulations de Dupont, 20 juillet, à Baylen (Andalousie), et de Junot, 30 août, à Cintra (Portugal) : ses victoires à Burgos, 10 nov., Espinosa, 12, Tudela, 23, Somo-Sierra, 30, rouvrent Madrid à Joseph, 4 déc. 1808-22 janv. 1809, un mois avant la prise de l'héroïque Saragosse, 21 fév. 1809. Après son départ, les généraux, privés d'une direction présente, affaiblis par leurs rivalités ou dénués de ressources suffisantes, ne peuvent triompher définitivement des armées ni des guérillas : leurs plus belles victoires sont stériles ; leurs défaites, désastreuses (*V.* JUNOT, SOULT, VICTOR, GOUVION-SAINT-CYR, SÉBASTIANI, MASSÉNA) ; Suchet seul se maintient glorieusement dans le N.-E. et l'E. ; mais Wellington domine dans l'O., et Talaveyra, 1809, Torrès-Védras, oct. 1810, Fuentès d'Oñoro, mars 1811, les Arapiles, 22 juill. 1812, sont des coups mortels pour la domination française ; notre renom d'invincibles est entamé ; Napoléon pourrait encore le rétablir ; il n'en a plus le loisir. — Les événements de Bayonne avaient irrité l'Autriche et déterminé l'évacuation partielle de la Prusse ; il fallait à Napoléon l'alliance de la Russie. A la célèbre entrevue d'Erfurt, 27 sept.-14 oct. 1808, il crut la cimenter par l'abandon impolitique de la Turquie, de la Suède, mais avec des réserves au sujet de la Pologne, qui mécontentèrent le tzar sans donner satisfaction aux Polonais. Pendant son expédition d'Espagne, l'Angleterre rejeta toutes les propositions de paix offertes sous la médiation d'Alexandre ; l'Autriche renoua avec elle, excita secrètement la Prusse, donna la main au Tyrol soulevé en sa faveur, et envahit la Bavière. En face de cette 5e coalition, « remarquable par la réaction de l'Europe contre l'Empire, par l'alliance des dynasties, des peuples, du sacerdoce et du commerce, » Napoléon est revenu en hâte de Madrid. Il réclame d'Alexandre le concours promis à Erfurt, appelle les contingents allemands, quitte Paris le 12 avril, délivre la Bavière par les combats d'Abensberg, 20 avril, de Landshut, 21, d'Eckmühl, 22, prend Ratisbonne où il est blessé, 23, empêche à Abensberg, 4 mai, la jonction des archiducs, enfin bombarde et emporte Vienne, 11-13 mai. Il occupe l'île de Lobau entre deux bras du Danube, parvient, malgré d'immenses difficultés, à jeter des troupes sur la rive g., et, le Danube à dos, avec des régiments incomplets, des munitions insuffisantes, il livre, 21-22 mai, à l'archiduc Charles les sanglantes batailles d'Essling et de Gross-Aspern, qui lui coûtent Lannes et nombre d'officiers distingués. A ce moment, la guerre se fait sur tous les points à la fois : Eugène, d'abord vaincu en Italie par l'archiduc Jean, a pris sa revanche à Caldiéro, sur la Piave, à Trieste, traverse la Hongrie, où il gagne la bataille de Raab, 14 juin, et rejoint l'armée du Danube en Pologne. Poniatowski, à force d'héroïsme, a conjuré les dangers d'une invasion autrichienne encouragée par les Russes qui auraient dû la combattre. Le prince Charles, de la gauche du Danube, surveille toujours Vienne : grâce aux travaux exécutés dans l'île de Lobau, Napoléon, renforcé des troupes de Marmont et de Macdonald sortis victorieux de l'Illyrie et du Tyrol, passe une seconde fois le fleuve, et refoule le prince Charles sur Wagram : là, sous le soleil, comme à Eylau sous la neige, il triomphe, 6 juill. 1809, par l'héroïsme de Davout, de Masséna, de Macdonald, mais au prix des plus sanglants sacrifices ; l'Autriche accepte l'armistice de Znaïm. A la fin de l'année, une armée anglaise échoue dans l'île de Walcheren et n'ose attaquer Anvers protégée par 60,000 gardes nationaux. La 5e coalition est dissoute ; mais la paix de Vienne, 14 oct. 1809, ne tranche pas la question entre la France et l'Autriche : il eût fallu détruire celle-ci, ou bien s'en faire, par des restitutions, une alliée fidèle ; Napoléon se contenta de la mutiler, attribuant au grand-duché de Varsovie la Gallicie occidentale, à la Bavière le pays de Salzbourg, à la France Villach, la Carniole, une partie de la Carinthie, l'Istrie, la Dalmatie et le Frioul autrichiens, Fiume et la Croatie. François II accède au système continental, et reconnaît Joseph. Mais un jeune Allemand, Staaps, a tenté d'assassiner Napoléon à Schœnbrünn, 13 oct. 1809, et meurt en criant : *Vive la Germanie !* appel qui sera entendu, et qui eût dû éclairer l'Empereur. Loin de là, il se sépare de Joséphine par le divorce du 16 déc. 1809, et, mécontent de la conduite d'Alexandre pendant la guerre, de ses hésitations depuis qu'il lui a demandé sa sœur, il épouse, 1er-2 avril 1810, Marie-Louise, fille de François II. Ce mariage et la naissance du roi de Rome, 20 mars 1811, semblaient consolider l'Empire. Mais la désaffection commence ; Talleyrand, Fouché, Bernadotte sont las des hauteurs du maître ; les généraux désirent le repos ; la nation ressent le malaise que causent les longues guerres, la cessation du commerce extérieur, la dureté du gouvernement absolu. Les frères de l'Empereur voudraient s'associer aux sentiments, servir les intérêts de leurs peuples respectifs ; Napoléon n'y consent point. De 1809 à 1811, faisant violence aux nationalités, il multiplie les réunions de territoires : Flessingue et Walcheren, 24 déc. 1809 ; les États romains confisqués en 1809, organisés en départements, le 17 février 1810 ; le Brabant hollandais et la Zélande enlevés à Louis, le 15 mai 1810 ; la Hollande toute entière réunie le 6 juillet 1810, et convertie en départements, au mois de dé-

cembre suivant, après la déchéance de ce prince ; le Valais enlevé en 1810 à la Suisse comme route naturelle entre la France et l'Italie ; les villes hanséatiques, l'Oldenbourg, une partie de la Westphalie, 1811, pour assurer le blocus ; enfin, et pour le même besoin, les provinces Illyriennes enlevées au roy. d'Italie en échange du Tyrol italien qu'on lui fait donner par la Bavière, et régies par un gouverneur général. Parvenue à sa plus grande extension territoriale, la France épouvante l'Europe avec ses 130 départements impériaux, ses 7 provinces Illyriennes, ses 24 départements du roy. d'Italie. Aussi, humilié de son rôle inférieur, irrité des effets désastreux du blocus et des constants accroissements de la France, mécontent surtout de ne rien obtenir de Napoléon au sujet de la Pologne et de la Turquie, Alexandre se rapproche de l'Angleterre. L'invasion de la Russie est aussitôt résolue par Napoléon ; les conférences de Dresde, vrai congrès de rois, mars-juin 1812, retardent malheureusement la déclaration de guerre jusqu'au 22 juin : Napoléon entraîne plus de 400,000 sujets ou tributaires de l'Empire, 30,000 auxiliaires autrichiens et 15,000 Prussiens ; mais il n'a pas su s'assurer l'appui de la Turquie, qui signe avec la Russie le traité de Bukharest, ni la diversion de la Suède que Bernadotte sacrifia à la Russie : à toutes deux il devait tâcher de faire oublier Erfurt ; à la Pologne il aurait dû donner une organisation politique et sociale. La Russie fut sauvée par ces fautes, par l'hiver. peut-être aussi par les retards inexplicables de Napoléon qui, le Niémen passé, 24 juin 1812, attendit 17 jours à Vilna des propositions de paix impossibles, se laissa entraîner ensuite dans des régions dévastées par des armées souvent battues, jamais détruites (Mohilev, 23 juill. ; Ostrovno, 25 ; Vitepsk, 28), et ne put forcer Barclay et Bagration à accepter la bataille près de Smolensk, 17 août ; une faute de Junot l'empêche de les écraser le lendemain à Valoutina ; Macdonald en Courlande, Gouvion-Saint-Cyr en Lithuanie (victoire de Polotsk), s'établissaient assez solidement ; mais sur la route de Smolensk à Moscou, la Grande Armée ne traversa que des débris de villes incendiées par les Russes (Dorigoboj, Wiazma, Gjatsk, Mojaïsk). Enfin Barclay de Tolly et Kutusof, pour couvrir Moscou, acceptent sur les bords de la Moskova, 7 sept. 1812, la sanglante bataille de Borodino ; Ney fixe la victoire, et Napoléon entre dans Moscou, 14 sept., avec l'espoir d'y dicter la paix ou d'y passer l'hiver, pour terminer la guerre au printemps. Mais la ville est abandonnée ; bientôt l'incendie y est allumé, 15-20 sept. ; sans Gourgaud, qui les découvrit, 400 kilogr. de poudre disposés à dessein faisaient sauter l'état-major. Il fallut évacuer ces ruines fumantes. Ici encore, Napoléon s'attarde à des négociations malheureuses : les Russes n'ont d'autre but que de retarder la retraite jusqu'à l'hiver ; elle commence enfin le 19 oct. Eugène l'ouvre par la victoire sanglante remportée à Malo-Jaroslavetz, 24 oct., sur Kutusof, qui s'enfonce dans le sud ; au lieu de suivre la route de Kalouga, Napoléon cède à l'insistance de ses lieutenants, reprend le chemin dévasté de Mojaïsk, tout semé de ruines et de cadavres. L'hiver, appelé par les Russes, leur vient en aide d'une manière terrible : le froid, la faim, exténuent nos soldats, harcelés par les Cosaques de Platoff. Victorieux à Wiazma et à Krasnoë, doués d'une rare énergie, Davout et Ney maintiennent longtemps un certain ordre ; mais, à partir de l'effroyable passage de la Bérésina, organisé avec un admirable dévouement par le général du génie Eblé, entre Borisof et Studianka, il n'y a plus qu'une déroute sans nom. Napoléon partage les misères de l'armée jusqu'en Lithuanie. A Smorgoni, il confie la retraite à Murat, 5 déc., pour aller en France lever une nouvelle armée, gagne en traîneau la Prusse et en poste Paris, où vient d'éclater la conspiration de Malet (*V. ce nom*), indice de graves dangers intérieurs. Le sénat lui donne les ressources nécessaires pour combattre l'Europe. Alexandre vient de déclarer qu'il « ne posera pas les armes tant qu'il restera un Français en Allemagne » ; la Prusse s'est ralliée à lui la première, fév. 1813 ; la Suède, qui a choisi, en 1810, Bernadotte comme prince héréditaire, aide à la coalition, mars 1813. Napoléon pousse hardiment 200,000 hommes sur l'Elbe, réclame les contingents allemands, demande 40,000 hommes à l'Autriche. Mais l'Allemagne est sourdement hostile ; et, même quand il a remporté sur Wittgenstein, Blücher et Yorck la victoire de Lutzen, 2 mai, occupé Dresde, vaincu encore les Russes à Bautzen, bataille de 4 jours livrée, du 19 au 22 mai, à Weissig, Bautzen, Wurtzchen, Hochkirchen, il ne trouve chez l'Autriche qu'une neutralité équivoque et une hésitation perfide : seul, le roi de Saxe lui demeure sincèrement fidèle. Malgré le défaut de cavalerie qui l'a empêché de compléter ses victoires, les ennemis sont désorganisés : il commet la faute d'accepter la médiation peu sincère de l'Autriche, l'armistice de Plesswitz, 3 juin, et le congrès inutile de Prague, 5 juill. C'est donner à François II le temps d'armer contre lui. Tout encourage la coalition : les défaites de Joseph, chassé de la Péninsule, l'entrée de Bernadotte à Stralsund, l'acceptation tardive par Napoléon d'une partie des conditions de Prague. Trois armées s'avancent contre lui : celle de Bohême, sous Schwarzenberg ; celle de Silésie, sous Blücher ; celle du Nord, sous Bernadotte, et, de plus, Moreau vient d'arriver d'Amérique au quartier général des alliés. A leurs 500,000 hommes Napoléon oppose [illegible] 280,000 recrues ; son plan est de rejeter les ennemis derrière l'Elbe, et là, de briser la coalition par des coups multipliés. A Dresde, où périt Moreau, il reste victorieux, 27 août ; mais Macdonald échoue en Silésie devant Blücher, Vandamme à Kulm en Bohême, Oudinot à Gross-Beeren, et Ney à Dennewitz en Brandebourg en face de Bernadotte. Napoléon bat en retraite, et, après avoir fait refouler Schwarzenberg à Wachau, 16 oct., malgré la défection des Bavarois, il attend les coalisés à Leipzig, 18-19, les tient en respect par la plus effroyable canonnade, et ne perd cette *bataille des nations* que par l'arrivée de Benningsen et surtout par les défections instantanées des Wurtembergeois et des Saxons sur le champ de bataille. La retraite sur Lutzen est marquée par la catastrophe de l'Elster (mort de Poniatowski) ; celle sur le Rhin, terminée par les victoires de Hanau, 30 oct., et de Hocheim, 2 nov., qui nous rouvrent la France. — Elle est aussitôt envahie derrière Napoléon, dont la campagne de France vaut celle d'Italie, malgré la différence du succès. Il brise la résistance que lui oppose tardivement le Corps législatif. Mais les défections commencent : Murat se joint, 11 janv. 1814, à la coalition, et empêche ainsi Eugène de marcher sur Vienne et d'y attirer Schwarzenberg. Celui-ci peut violer la neutralité de la Suisse, 21 déc. 1813, et jeter en France 150,000 hommes ; Blücher passe le Rhin à Mannheim, 1er janv. 1814, à la tête de 130,000 Russes et Prussiens ; Bernadotte en amène 100,000 contre la Hollande, Bubna s'avance par le S.-E., et Wellington, passant la Bidassoa, marche sur Bordeaux. Résolu à défendre le centre contre les deux premiers, Napoléon oppose au troisième Maison, qui ne pourra tenir ; au quatrième, Augereau, qui se défend mal ; au cinquième, Soult, qui livrera en vain, 10 avril, la bataille de Toulouse. La campagne de France commence en plein hiver. De Langres, leur quartier général, Blücher et Schwarzenberg s'avancent sur Paris ; Napoléon, à la tête de 30,000 jeunes gens, place son quartier général à Châlons-sur-Marne, attaque hardiment les coalisés, les bat à Saint-Dizier, 27 janvier, à Brienne, 29, et, malgré l'échec de la Rothière, 1er février, qui le rejette sur Troyes, 3, et sur Nogent, 7, il effraye les princes qui consentent à ouvrir le congrès de Châtillon, 5 février, et lui proposent la paix, à la condition de faire rentrer la France dans les limites de 1792. Le refus de Napoléon et surtout les excitations de Talleyrand aux alliés (« Vous pouvez tout, et vous n'osez rien ! ») rendent les négociations inutiles. Blücher et Schwarzenberg reprennent leur marche sur Paris : le premier, par la Marne, refoulant Macdonald d'Épernay sur Château-Thierry et sur Meaux ; le deuxième, par la Seine, attaquant Victor à Nogent. Napoléon court de l'un à l'autre, prend Blücher en flanc, et, par 4 batailles en 5 jours (Champaubert, 10 février ; Montmirail, 11 ; Château-Thierry, 13 ; Vauchamp, 14), le rejette sur Châlons, rejoint Schwarzenberg sur l'Yerres, à quelques lieues de Paris, et, par 3 victoires (Guignes, Mormant, Nangis), le repousse jusqu'à Montereau, 18 février, grande et sanglante lutte suivie de celle de Méry, 22, qui rouvre Troyes à l'empereur. Mais ses troupes sont épuisées ; ses lieutenants ont été battus partout où il n'a pu se trouver en personne ; Bordeaux s'est livré aux Anglais, Lyon est occupé par les Autrichiens. L'armée de Bernadotte, victorieuse dans le Nord, vient de rejoindre Blücher. Napoléon s'oppose encore au deuxième mouvement de celui-ci sur Paris, le laisse échapper par la Ferté-sous-Jouarre et Soissons jusqu'à Laon, gagne près de cette ville la bataille peu décisive de Craonne, 7 mars, est battu sous les murs de Laon, 9, se replie sur l'Aisne, la Vesle et la Marne, enlève Reims, 13, Epernay, 17, et, rappelé contre Schwarzenberg, qui est maître de Troyes depuis le 4, conçoit un dessein hardi, celui de le couper du Rhin pour l'inquiéter sur ses derrières, le rappeler après soi (Arcis-sur-Aube, 20 ; Saint-Dizier, 25), et l'entraîner, ainsi que Blücher, aux frontières ; mais il lui faudrait la levée en masse, décrétée seulement le 5, et les alliés ont dans Paris des complices qui ne cessent de les y appeler : ils y entrent le 31, en vertu de la capitulation de Marmont et de Mortier, après les inutiles efforts de la bataille livrée de Charonne jusqu'à Clichy, 30 mars. Le Sénat consomme la défection, 3 avril : « *Napoléon est déchu du trône ; le droit d'hérédité, aboli dans sa famille ; le peuple français et l'armée, déliés du serment de fidélité.* » A ce moment, Napoléon est revenu à Fontainebleau, résolu à tenter un dernier effort ; la défection du corps de Marmont à Essonnes (V. MARMONT), le découragement de Ney et de Mortier, l'en empêchent : ainsi lui est enlevée la ressource d'abdiquer au profit de son

fils. Les alliés exigent et obtiennent, 11 avril, l'*abdication pure et simple*, en échange de la petite souveraineté de l'île d'Elbe. Il essaye en vain de s'empoisonner, et fait, le 20, à sa garde les adieux de Fontainebleau, embrassant le général Petit et les aigles ; le 28, il a quitté le sol français, après avoir couru de réels dangers au milieu des populations royalistes du Midi, et le 4 mai il arrive à l'île d'Elbe.

Pendant 10 mois de séjour à Porto-Ferrajo, il se contenta de répandre des bienfaits sur l'île, développant le travail des mines, faisant des plantations et des constructions utiles, entouré des soins affectueux de sa mère et de sa sœur, la princesse Pauline Borghèse, mais véritablement occupé à suivre les événements du continent, les négociations du congrès de Vienne, les fautes de la 1re Restauration. (*V.* LOUIS XVIII.) Au commencement de 1815, il croit le moment venu où, fatiguée du retour vers l'ancien régime, la nation se jettera dans ses bras. De là le brusque départ de l'île d'Elbe, 26 février 1815, l'heureux débarquement à Cannes, au fond du golfe Jouan, 1er mars, et, au milieu de l'étonnement général, la marche triomphale depuis Grenoble, où il courut de graves dangers, 8 mars, mais où il gagna l'adhésion des troupes, jusqu'à Paris, où, pendant que Louis XVIII fuit à Gand, il rentre, 20 mars, accompagné de Ney, parti pour le combattre et revenu à son ancien chef. Alors commencent les *Cent-jours*, 20 mars-8 juillet 1815, dernière lutte de l'Europe contre Napoléon. Il semble vouloir faire une part à la liberté, 22 avril, par un *Acte additionnel aux constitutions de l'Empire* (*V. ce mot*), qui donnait à la France un gouvernement vraiment constitutionnel. Cependant l'Angleterre refuse de négocier, les puissances de le reconnaître ; la coalition se reforme, avril-mai, et Murat, par sa précipitation à attaquer le Autrichiens en Italie, compromet encore son beau-frère, en perdant, avec son royaume, l'occasion d'une diversion qui eût beaucoup importé deux mois plus tard. A l'intérieur, les défections recommencent après le *champ de mai*, 1er juin, au moment où, à la tête de 118,000 recrues, Napoléon va combattre aux frontières plus de 800,000 ennemis : il a l'espoir de battre séparément Blücher, établi à Namur, et Wellington, posté à Bruxelles ; en effet, il repouse le premier à Ligny ou Fleurus, 16 juin ; Ney, le deuxième, aux Quatre-Bras, 16 ; mais Ney ne peut compléter sa victoire, et une seconde bataille s'engage, le 18, à Waterloo : gagnée jusqu'à 7 heures du soir sur Bulow et l'opiniâtre Wellington par 70,000 conscrits opposés à 140,000 hommes, elle est perdue par suite de l'arrivée d'un corps de 30,000 Prussiens conduit par Blücher, que Grouchy devait retenir loin du champ de bataille. 19,000 Français ont péri ; 8,000 sont faits prisonniers, mais l'ennemi a perdu 30,000 hommes. L'armée française est entièrement désorganisée. Napoléon revient à Paris, trouve les Chambres hostiles, s'enferme à l'Élysée, repousse les conseils de Lucien qui l'engageait à recommencer le 18 brumaire, abdique une seconde fois en faveur de son fils, et part pour Rochefort, après avoir vainement sollicité l'autorisation d'écraser les alliés entrés en France sans ordre et sans précautions. Il avait d'abord l'intention de se rendre aux États-Unis d'Amérique ; puis il demande l'hospitalité à l'Angleterre par une lettre datée de l'île d'Aix le 15 juillet, se rend sur *le Bellérophon*, qui le conduit à Plymouth ; mais le cabinet anglais, abusant de sa confiance, le déclare prisonnier de la coalition, et le fait transporter par *le Northumberland* à l'île de Sainte-Hélène, malgré ses protestations.

Il y arriva, accompagné des généraux Bertrand, Montholon, Gourgaud, du comte de Las-Cases et du chirurgien anglais O'Méara, passé spontanément à son service. Son premier séjour fut Briars, habitation commode de M. Balcombe : il y attendit deux mois que l'on eût terminé les appropriations de Longwood, où il séjourna jusqu'à sa mort, étouffant dans cet étroit espace, étroitement surveillé et inutilement humilié par le gouverneur Hudson Lowe, qui déplorait lui-même la rigueur de ses instructions. Il dicta ses *Mémoires* et ses campagnes à Gourgaud, Montholon et Las-Cases. Celui-ci fut séparé de lui, dès 1817, par le gouverneur ; Gourgaud, gravement malade, dut quitter l'île en 1818 ; Bertrand et Montholon lui fermèrent les yeux, le 5 mai 1821. Il mourut, à 51 ans et demi, d'une hépatite aiguë, déterminée par sa constitution et certainement aggravée par l'influence du climat, le défaut d'activité et les douleurs de l'exil. Il fut enterré à Sainte-Hélène, malgré son dernier vœu d'être inhumé sur les bords de la Seine. Ce vœu fut exaucé seulement en 1840 : le 15 décembre de cette année, ses restes, rapportés en grande pompe par le prince de Joinville, furent déposés sous le dôme des Invalides, où un magnifique tombeau lui a été élevé.

Les principales créations du règne sont, outres celles indiquées [illegible] le *Musée Napoléon*, rempli des chefs-d'œuvre de l'art [illegible] d'Anvers, de Flessingue et de Cherbourg ; les routes d'Anvers à Amsterdam, de Mayence à Metz, de Bordeaux à Bayonne, et celles de la Bretagne ; les passages du Simplon, du Mont-Cenis, du Mont-Genèvre et de la Corniche ; les ponts d'Iéna, d'Austerlitz, des Arts, de Sèvres, de Tours, de Lyon, de la Durance, de Bordeaux, de Rouen ; les canaux du Rhin au Rhône, de l'Escaut à la Somme, de la Rance à la Vilaine, de l'Ourcq ; les dessèchements des marais du Cotentin, de Rochefort, etc. ; la distribution des eaux dans la ville de Paris ; les travaux du Louvre ; les embellissements de Paris, etc.

Les *Mémoires* de Napoléon lui assignent un rang parmi les écrivains de l'époque. On y trouve « un style pittoresque, toujours sobre et vrai, où dominent la pensée et la volonté, où l'imagination se fait jour par éclairs ». (Sainte-Beuve.) Ils comprennent le récit de ses plus belles campagnes, beaucoup de fragments sur les autres, sur le 18 brumaire, sur la politique anglaise, sur la neutralité armée et la liberté du commerce, sur l'ouvrage de l'abbé de Pradt intitulé : *les Quatre concordats*, sur les Cent-jours et Waterloo, etc. ; des jugements analytiques sur plusieurs grands faits de guerre de l'antiquité, sur la guerre des Gaules de César, sur quelques grandes batailles des généraux de la Révolution, et sur les campagnes de plusieurs grands généraux de Louis XIV. Napoléon a dicté ces Mémoires aux généraux Montholon, Gourgaud, Bertrand, et à son valet de chambre Marchand.

Les principales éditions des *Mémoires* dictés à Sainte-Hélène et publiés par les soins des compagnons de la captivité de l'empereur, sont celles de Paris, 1823, 8 vol. in-8°, et 1830, 9 vol. in-8°, plus complète et plus méthodique. — Les *Œuvres de Napoléon Bonaparte* ont été publiées à Paris, 1822, 6 vol. in-8° ; à Stuttgard et Tubingue, par Linder et Lebret, 1822-23, 5 vol. in-8° ; ses *Œuvres choisies*, à Paris, 1827, 4 vol. in-32 ; 1829, 6 vol. in-18 ; 1840, in-32. — Quelques-uns des écrits les plus intéressants de Napoléon ont été publiés séparément par M. Camille Rousset, dans la *Bibliothèque de l'armée : Frédéric le Grand, œuvres historiques, suivies du Précis des guerres de Frédéric par Napoléon*, 1872, 3 vol. in-12 ; *Mémoires de Turenne, suivis du Précis des campagnes du maréchal de Turenne par Napoléon*, 1872, in-12 ; *Commentaires de César, suivis du Précis des guerres de Jules César par Napoléon*, 1872, 3 vol. in-12. — *V.* aussi : *Opinions de Napoléon sur divers sujets de politique et d'administration*, par Pelet de la Lozère, 1833 ; *Dictionnaire Napoléon, ou Recueil alphabétique des opinions et jugements de l'empereur Napoléon Ier, avec une introduction et des notes*, par Damas-Hinard, 2e édit., 1854 ; *Napoléon, recueil par ordre chronologique de ses lettres, proclamations, bulletins*, etc., par M. Kermoysan, 4 vol. in-12, 1853-53-84. Le gouvernement de Napoléon III a fait commencer la publication de la *Correspondance de Napoléon Ier*, 1858, in-4° et in-8°.

V. Vie politique et militaire de Bonaparte, par le général Jomini, Paris, 1827, 4 vol. ; *Histoire de Napoléon*, par De Norvins, 1827, 4 vol. plusieurs fois réimpr. ; par Laurent (de l'Ardèche), 1840, gr. in-8°, illustrée par Horace Vernet ; par Élias Regnault, 4 vol. in-12 ; par Bégin, 1853-54, 5 vol. ; par Martin (de Gray), 1858, 3 vol. ; *Histoire de Napoléon et de la Grande Armée pendant l'année 1812*, par le comte de Ségur, 16e édit., 1852, 2 vol. ; *Hist. générale de Napoléon Bonaparte*, par Thibaudeau, 1827, 5 vol. ; *le Consulat et l'Empire*, par le même, 1835-38, 10 vol. ; *Hist. de France sous Napoléon Ier, depuis le 18 brumaire jusqu'à la deuxième Restauration*, par Bignon, continuée par Ernouf, 1821-50, 14 vol. ; *Hist. de la Révolution française*, par Thiers, 13e édit., 1857, 10 vol. ; *Hist. du Consulat et de l'Empire*, par le même, 1845-62, 20 vol. ; *Hist. des deux Restaurations*, par Vaulabelle (pour les Cent jours et Waterloo), 2e édit., 1853 ; *Hist. de la Restauration*, par Lamartine, t. I, 1851 ; *Hist. de Napoléon*, par Lanfrey, 5 vol., ouvrage inachevé ; Jung, *Bonaparte et son temps*, 1881. — *V.* aussi l'art de Rapetti, dans la *Biographie générale* de Didot, t. XXXVII.

Parmi les Mémoires et les ouvrages anecdotiques, on doit citer : *Mémorial de Sainte-Hélène*, par le comte de Las-Cases, 1823-30, 8 vol., avec une *Suite* par Grille et Musset-Pathay, 1824, 2 vol. ; *Manuscrit de l'an III*, par le baron Fain, 1830 ; *Manuscrit de 1812, de 1813*, 1824 ; — *de 1814*, 1830, par le même ; *Mémoires du roi Joseph*, 1854, 10 vol. (publiés par M. Du Casse) ; — *de Lucien Bonaparte*, 1836, reproduits par M. Jung dans : *Lucien Bonaparte et ses Mémoires*, 1882, 3 vol. ; *Mémoires anecdotiques sur l'intérieur du palais et sur quelques événements de l'Empire* (de 1805 à 1814), par de Bausset, 1827-29, 4 vol. ; *Mémoires de Constant*, 1830, 6 vol. ; — *du duc de Rovigo*, 1828, 8 vol. ; — *de Bourrienne*, 1829, 10 vol. ; — *du duc de Raguse*, 1857, 9 vol. ; ces 3 derniers ouvrages ont provoqué de nombreuses réfutations ; *Mémoires du comte de Ségur*, 1827, 3 vol. ; — *du comte de Lavalette*, 1831, 2 vol. ; — *du comte Miot de Mélito*, 1858, 2 vol. ; *Mémoires et lettres de Madame de Remusat*, 1880 ; — *du cardinal Pacca*, trad. en français par l'abbé Jarnet, Caen, 1832, 2 vol. ; *l'Église romaine et le premier Empire*, par le comte d'Haussonville, 1869 ; *Napoléon et Marie-Louise, souvenirs historiques du baron de Méneval*, 1843-45, 3 vol., et les *Hist. de Joséphine* et *de Marie-Louise*, par M. Imbert de Saint-Amand. — Sur la période des Cent-jours, *V.* les *Mémoires de Fleury de Chaboulon*, Lond., 1820, 2 vol., et surtout les *Mémoires de Benjamin Constant*, 1820 ; l'*Hist. de la campagne de 1815*, par le général Gourgaud, Lond., 1818, et par le lieutenant-colonel Charras, 186[illegible] ; *Quatre-Bras, Ligny et Waterloo*, angl., par D. Gardner, Lond., 1882. — Sur la captivité de Napoléon à Sainte-Hélène, *V.* les *Récits* de Montholon, 1847, 2 vol., les *Mémoires d'Antommarchi*, et surtout l'*Hist. de la captivité de Napoléon, d'après les documents officiels inédits et les manuscrits de sir Hudson Lowe*, par W. Forsyth, Paris, 1853, 4 vol.

Pour connaître les jugements portés sur Napoléon par les étrangers, on pourra consulter la *Vie de Napoléon Bonaparte*, par W. Scott, 1826, trad. en franç., 1827, 3 vol. ; le *Précis de l'histoire politique et militaire de l'Europe depuis 1783 jusqu'en 1814*, par Bigland, continué et trad. en franç. par Mac-Carthy, 1819, 3 vol. ; Alison, *Hist. de l'Europe pendant la Révolution et l'Empire*, angl., 1861, 14 vol. ; Gervinus, *Hist. du dix-neuvième siècle*, 1864 et suiv., trad. en franç. ; C. Cantu, *Hist. universelle*, t. XVIII, trad. en franç., 1862 ; Nisco, *Hist. d'Italie de 1814 à 1880*, t. I, Rome, 1881. A.—C.

NAPOLÉON II (FRANÇOIS-CHARLES-JOSEPH), fils unique de Napoléon Ier et de Marie-Louise d'Autriche, né à Paris le 20 mars 1811, m. à Schœnbrünn le 22 juillet 1832, fut salué dans son berceau du nom de roi de Rome. Il suivit sa mère à Vienne, après l'invasion de 1814, et il y resta, quand Marie-Louise partit pour aller gouverner le duché de Parme, que le congrès de Vienne lui avait accordé à titre de possession viagère et personnelle. Après Waterloo, Napoléon Ier abdiqua

en faveur de son fils, 22 juin 1815; les Chambres refusèrent de proclamer l'avènement du jeune prince, mais reconnurent que ses droits étaient inscrits dans la constitution et que rien ne pouvait l'empêcher de succéder à son père. Le nom de Napoléon II figurait en tête de la 1re proclamation rédigée par le gouvernement provisoire. L'entrée des troupes alliées à Paris enleva toute espérance aux partisans de la dynastie napoléonienne. Le règne nominal du roi de Rome avait duré 13 jours. L'existence de ce prince suffisait cependant pour inquiéter l'Europe et les Bourbons. Marie-Louise semblait avoir oublié son fils, mais l'empereur François Ier lui témoignait une affection sincère; il lui conféra, en 1818, le titre de duc de Reichstadt et de prince autrichien; il l'entoura de maîtres expérimentés, qui lui enseignèrent les langues anciennes, les mathématiques, la philosophie et le droit des gens. Comme il craignait toujours que le nom du jeune prince ne servît de ralliement en France et en Europe aux partisans des idées libérales et révolutionnaires, il chargea le prince de Metternich de surveiller son éducation. Mais il ne voulait pas, comme on l'a prétendu, que le duc de Reichstadt ignorât l'histoire de son père. Il tenait à ce que le nom de Napoléon ne fût prononcé devant lui qu'avec respect, et il autorisa le comte de Dietrichstein à lui faire connaître par des leçons et des lectures choisies dans les ouvrages les plus autorisés l'histoire de la Révolution et de l'Empire. Le duc de Reichstadt se passionna pour cette étude, et, quand Marmont, proscrit par la révolution de Juillet, arriva à Vienne, en 1831, il saisit avec empressement l'occasion de voir et d'entendre un des anciens lieutenants de son père. Le nom de Napoléon II avait été prononcé à Paris, lors des événements de 1830; mais en dehors de l'armée il avait rencontré peu de partisans. A Vienne, l'empereur et M. de Metternich ne voulaient à aucun prix d'une restauration napoléonienne, mais ils n'étaient pas fâchés d'avoir sous la main un prince dont le nom et les droits devaient tenir en respect le nouveau roi des Français, et le détourner, s'il était nécessaire, de toute velléité belliqueuse contre l'Autriche. Le duc de Reichstadt n'avait d'ailleurs aucune envie de se soustraire à la tutelle de son grand-père. Nommé par lui capitaine de chasseurs en 1828, major en 1830, lieutenant-colonel du régiment de Giulay, dans l'infanterie hongroise, il fut atteint d'une maladie de poitrine, qui l'obligea, à son grand regret, à un repos absolu. Dès qu'il se crut rétabli, il sollicita et obtint de l'empereur l'autorisation de reprendre son service, mais le mal fut plus fort que sa volonté. Les médecins, le jugeant perdu, le renvoyèrent à Schœnbrünn, où il expira après une douloureuse agonie d'un mois.

V. De Montbel, *le duc de Reichstadt*, Paris, 1832-33; *Hist. de Napoléon II*, par Lecomte (de la Marne), 1842; par Guy (de l'Hérault), et J. de Saint-Félix, 1856; *Marie-Louise et le duc de Reichstadt*, par M. Imbert de Saint-Amand, 1885.

NAPOLÉON III (CHARLES-LOUIS-NAPOLÉON), connu d'abord sous le nom de *Louis-Napoléon* BONAPARTE, empereur des Français, né à Paris, au château des Tuileries, le 20 avril 1808, m. le 6 janvier 1873 à Chislehurst (Angleterre), était le troisième fils de Louis-Bonaparte, roi de Hollande, et, par sa mère Hortense de Beauharnais, le petit-fils de l'impératrice Joséphine et de son premier mari, le vicomte de Beauharnais. On ne le baptisa que le 10 nov. 1810, au palais de Fontainebleau, et il fut tenu sur les fonts baptismaux par Napoléon Ier et par la seconde impératrice, Marie-Louise. A la chute de l'Empire, Hortense, séparée de son mari depuis 1810, emmena ses deux fils à Genève, puis à Aix en Savoie, résida quelques années à Augsbourg, et s'établit en 1824 au château d'Arenenberg, en Suisse. Louis-Napoléon eut pour gouverneur l'abbé Bertrand, et pour précepteurs le savant Le Bas, fils du conventionnel de ce nom, et le colonel Armandi. (*V. ces noms.*) Il suivit le cours du gymnase d'Augsbourg, et se forma aux manœuvres militaires dans l'artillerie suisse, sous la direction du général Dufour. Après la révolution de juillet 1830, la famille Bonaparte n'ayant pas obtenu l'abrogation de la loi qui la bannissait, le prince alla combattre dans les rangs des insurgés des États romains. Il vit son frère aîné, Napoléon-Charles, enlevé par une maladie subite; gravement atteint lui-même, il s'enfuit avec sa mère lors de l'intervention autrichienne, et parvint à gagner la France, 1831. Il était à Paris depuis quelques jours à peine, lorsque des manifestations autour de la colonne Vendôme éveillèrent les inquiétudes du gouvernement. Casimir Perier, alors ministre de l'intérieur, vint lui-même apporter à la reine Hortense et à son fils l'ordre de quitter la France. Louis-Napoléon s'embarqua pour l'Angleterre, d'où il retourna en Suisse. Il se disposait à se rendre en Pologne, où le parti national lui avait, dit-on, fait espérer la couronne; mais, au moment du départ, il apprit la défaite de l'insurrection polonaise et l'entrée des Russes à Varsovie. La mort du duc de Reichstadt, 1832, lui donna d'autres espérances : les lois des 28 floréal an XII et 5 frimaire an XIII reconnaissant pour successeurs de Napoléon Ier, à défaut de descendants directs, les fils de Joseph Bonaparte (qui n'en avait pas) et ceux de Louis, il devint l'héritier de l'Empire et se considéra comme le chef du parti bonapartiste. Divers écrits qu'il publia (*Rêveries politiques, Deux mots à M. de Chateaubriand sur la duchesse de Berry, Considérations politiques et militaires sur la Suisse*, 1833; *Manuel d'artillerie*, 1836), attirèrent sur lui l'attention de la France. Les éloges d'Armand Carrel et de la presse républicaine, qui ne cherchait qu'à déplaire au gouvernement de Juillet, et les attaques dirigées contre la monarchie de Louis-Philippe à l'occasion des *lois* dites *de Septembre* lui firent croire qu'une restauration napoléonienne ne serait pas impossible. Louis-Napoléon se ménagea des intelligences à Strasbourg avec le colonel Vaudrey, du 4e régiment d'artillerie, avec le lieutenant Laity et d'autres officiers; mais le lieutenant général Voirol, qui commandait dans le Bas-Rhin, ne se laissa point séduire, et, lorsque le prince se présenta dans la ville, il fut cerné et pris, avec les artilleurs, par l'infanterie de ligne, 30 oct. 1836. Détenu pendant quinze jours dans la citadelle, il fut transféré à Paris et immédiatement dirigé sur Lorient pour être conduit aux États-Unis. Le chef de l'échauffourée de Strasbourg échappant ainsi à un jugement, qu'il avait pourtant réclamé, les jurés de Colmar, devant lesquels comparurent plusieurs de ses complices, les renvoyèrent absous.

Louis-Napoléon ne resta que peu de temps en Amérique. Sur la nouvelle que sa mère était dangereusement malade, il se rendit en Angleterre, et passa de là en Suisse; il reçut le dernier soupir de la reine Hortense, 1837. Pour épargner de nouveaux embarras à la Confédération helvétique, qui était déjà en conflit avec la France, il retourna à Londres. Là fut publié, en 1838, le livre des *Idées napoléoniennes*, où il faisait l'apologie de Napoléon Ier et se déclarait « son exécuteur testamentaire », pour la réalisation des améliorations sociales qu'il avait rêvées. En même temps il entretenait en France 2 feuilles périodiques, *le Capitole* et le *Journal du Commerce*, afin que sa cause et son nom ne fussent pas oubliés. L'effervescence produite en 1840 par le retour prochain des cendres de l'Empereur à Paris, et par la politique indécise et timide de Louis-Philippe dans la question d'Orient, rendit au prince l'espoir d'arriver au trône. Il débarqua, avec Persigny, le général Montholon, le docteur Conneau et quelques autres compagnons revêtus d'uniformes militaires français, sur la plage de Wimereux, voisine de Boulogne. Le lieutenant Aladenize avait été gagné; mais le capitaine Col-Puygélier, sur qui le prince tira un coup de pistolet, retint les soldats dans le devoir, et les conjurés, repoussés aussi par la garde nationale, cherchèrent à regagner leur navire à la nage, 6 août. Tous furent faits prisonniers. Louis-Napoléon, traduit devant la Chambre des pairs, fut condamné, sur la réquisition du procureur général Frank-Carré, après une brillante plaidoirie de Berryer, à la peine de l'emprisonnement perpétuel, 6 octobre. Il commença de la subir au fort de Ham avec Montholon et le docteur Conneau (*V. ces noms*), et parut se résigner à son sort : « Avec mon nom, écrivait-il, il me faut ou l'ombre d'un cachot ou la lumière du pouvoir. » Ce fut de sa prison qu'il publia : *Note sur les amorces fulminantes et sur les attelages*, 1841; *Fragments historiques* (sur la chute des Stuarts), 1841; *Analyse de la question des sucres*, 1842; *Réponse à M. de Lamartine*, qui avait amèrement critiqué la politique de Napoléon Ier, 1843; *Extinction du paupérisme*, 1844. La plupart de ces articles, écrits dans un esprit à la fois démocratique et autoritaire, qui ne recule pas devant certaines théories socialistes, parurent dans le *Progrès du Pas-de-Calais*. Il s'occupa également d'un projet de percement de l'isthme de Nicaragua, 1844. En 1846, on lui refusa l'autorisation d'aller voir son père mourant en Italie. Mais il réussit à s'évader sous les habits d'un maçon, gagna la Belgique et l'Angleterre, mais dut rester à Londres, parce que le grand-duc de Toscane ne lui permit pas de venir dans ses États.

Quand Louis-Philippe eut été renversé par la révolution de 1848, Louis-Napoléon accourut à Paris; mais il se retira, sur l'invitation du gouvernement provisoire, qui craignit que sa présence ne fût un embarras pour la nouvelle république. Le succès de plusieurs membres de la famille Bonaparte aux élections générales pour l'Assemblée constituante, le détermina à se présenter lui-même lors des élections partielles de juin. Nommé par les dép. de la Seine, de l'Yonne, de la Charente-Inférieure et de la Corse, il ne fut admis par l'Assemblée qu'après un orageux débat, et envoya sa démission à la commission exécutive, qui avait demandé le maintien de la loi de bannissement. En septembre, il fut réélu dans les mêmes départements et dans celui de la Moselle, et vint siéger à la Constituante, aux travaux de laquelle il prit peu de part. Lorsqu'il s'agit de nommer un Président de la République, il posa sa candidature, concurremment au général Cavaignac :

l'élection du 10 décembre lui donna 5,562,834 suffrages, dont la grande majorité appartenait aux campagnes, qui, sans connaître le candidat, votaient pour le nom toujours populaire de Napoléon. Le 20, il prêta serment à la constitution devant l'Assemblée. L'entente n'était guère possible entre le président et les représentants du peuple, qui voulaient prolonger leur mandat; d'ailleurs, la plupart des députés républicains se défiaient du prince, et les partis dynastiques comptaient revenir à leur monarchie. Leur hostilité se manifesta par la réduction de l'impôt du sel, par la suppression de celui des boissons, mesures que le président avait combattues, et à l'occasion de la loi qu'elle proposa pour interdire les clubs. La direction que Louis-Napoléon donna à l'expédition romaine sans avoir obtenu l'aveu de l'Assemblée, en vue de rétablir le pouvoir temporel du pape, fut une nouvelle cause de dissentiments. Les choses s'aggravèrent sous l'Assemblée législative de 1849-51. La majorité soutint le président contre les républicains, lorsqu'il proposa des mesures conformes aux idées de la droite : loi contre les clubs, rétablissement de l'impôt des boissons, droit de surveillance des préfets sur les instituteurs primaires, loi d'enseignement du 15 mars 1850, droit pour le gouvernement d'interdire les réunions électorales, loi du 16 juillet sur la presse. Mais, quand il lui parut agir pour lui-même, elle le combattit, en lui refusant, par exemple, un supplément de traitement; en s'occupant de projets de lois sur son propre droit de requérir la force armée, et sur la responsabilité du pouvoir exécutif; en repoussant les pétitions, spontanées ou provoquées, pour la revision de la constitution en vue d'une réélection présidentielle; en écartant la demande de rétablissement du suffrage universel, faite par la présidence pour s'attacher les trois millions d'électeurs retranchés naguère par la loi du 31 mai. Aux visites que firent certains députés à Wiesbaden auprès du comte de Chambord et à Claremont après la mort de Louis-Philippe, Louis-Napoléon répondit par l'organisation de la *Société du 10 décembre,* destinée à préparer le rétablissement de l'Empire, par des revues de troupes à Satory et à Saint-Maur, où le cri de *Vive l'empereur* fut poussé. Il destitua le général Changarnier, chef de l'armée de Paris, qui avait promis en termes emphatiques de protéger l'Assemblée. Cet antagonisme aboutit au coup d'État du 2 décembre 1851, préparé par Morny, Saint-Arnaud et Maupas : l'arrestation d'un certain nombre de chefs du parti démocratique et des partis royalistes fut opérée pendant la nuit; l'inviolabilité même de l'Assemblée fut atteinte dans la personne de 16 représentants (Cavaignac, Lamoricière, Bedeau, Le Flô, Changarnier, Charras, Thiers, Roger (du Nord), Baze, etc.); 220 autres, parmi lesquels étaient Berryer, Benoist d'Azy, Vitet, Oudinot, réunis à la mairie du X^e^ arrondissement pour voter, conformément à la constitution, la déchéance du président, furent cernés par des troupes et momentanément retenus; les membres de la haute cour de justice furent dispersés au moment où ils allaient signer un arrêt de mise en accusation; des proclamations apprirent à la France que l'Assemblée était dissoute *au nom du peuple français,* la loi du 31 mai abrogée et le suffrage universel rétabli. Un décret du 3 déc. appela au ministère MM. de Morny, Saint-Arnaud, Rouher, Magne, Lefebvre-Duruflé, de Turgot, Fould et Fortoul. Pendant deux jours plusieurs centaines de citoyens, et parmi eux le représentant Baudin, périrent en défendant par les armes la constitution. L'envoi de commissaires dans les départements, l'état de siège, un décret de transportation contre les membres des sociétés secrètes, la formation de commissions mixtes qui condamnèrent sommairement les suspects, la répression sanglante des essais de résistance, assurèrent partout le succès du coup d'État.

Sous l'impression de ces événements, les électeurs, convoqués pour le 20 et le 21 décembre, donnèrent au président, par 7,481,231 *oui,* la mission d'établir des institutions nouvelles. La constitution du 14 janvier 1852 (*V.* CONSTITUTION) établit la présidence décennale. En attendant la réunion des corps politiques qu'elle créait, Louis-Napoléon, aidé d'une commission consultative nommée par lui, prit une série de mesures dictatoriales La France fut divisée en circonscriptions de 35,000 électeurs, déterminées par le gouvernement lui-même, et nommant chacune un député; un décret du 17 février soumit la presse aux avertissements, à la suspension, à la suppression par mesure administrative; les maires, les gardes nationaux, les fonctionnaires de l'enseignement, furent mis à la discrétion du pouvoir central; on établit des colonies pénitentiaires, destinées à remplacer les bagnes; les biens de la famille d'Orléans furent confisqués. Cette dernière mesure fut loin d'être approuvée par les conseillers mêmes de Louis-Napoléon : MM. de Morny, Rouher, Fould et Magne donnèrent leur démission, 23 janv. 1852. Les élections du 29 février mirent fin à cette dictature. Mais, avec un Corps législatif entièrement composé de candidats *officiels,* sauf le général Cavaignac, élu à Paris, et M. Hénon, à Lyon, qui refusèrent le serment et furent considérés comme démissionnaires, avec un Sénat et un conseil d'État dont les membres étaient choisis par le président, le gouvernement monarchique ne pouvait tarder à reparaître. Les aigles furent replacées sur les drapeaux de l'armée; l'empire fut acclamé pendant les voyages de Louis-Napoléon à Lyon, à Marseille et à Bordeaux. Aussi, un sénatus-consulte du 7 novembre déféra au président de la République le titre d'empereur héréditaire, avec le nom de Napoléon III, et régla sa succession ; ce qui fut ratifié, le 21 et le 22, par 7,824,189 électeurs. La proclamation solennelle de l'empire eut lieu le 2 décembre 1852. Le 30 janvier 1853, Napoléon III épousa Eugénie de Montijo, comtesse de Téba, dont il eut un fils, né le 16 mars 1856. (*V. l'art. suivant.*)

L'histoire intérieure du règne de Napoléon III se divise naturellement en 2 périodes. Pendant la 1^re^, de 1852 à 1860, l'empereur conserve et exerce, sans en rien abandonner, l'autorité dictatoriale que la constitution de 1852 lui avait conférée. Plusieurs attentats furent dirigés contre sa vie (complots de l'Hippodrome et de l'Opéra-Comique, 1853; Pianori, 1857; Orsini, Piéri, Rudio et Gomez, 1858). Le gouvernement répondit par la *loi de sûreté générale,* et par la division de la France en *grands commandements militaires,* 1858, par l'institution de la *régence* éventuelle de l'impératrice, avec le concours du *conseil privé,* 1856. La constitution était déclarée perfectible, mais les modifications ne pouvaient venir que de l'initiative du sénat ou du chef de l'État; le serment était exigé de tous les fonctionnaires, des sénateurs et des députés (on l'imposa aussi aux candidats, préalablement à l'élection); les citoyens avaient le droit de pétition au sénat, mais non au corps législatif, dont les discussions n'étaient pas publiques : un compte rendu officiel était envoyé aux journaux. Ceux-ci ne pouvaient paraître qu'avec l'autorisation du ministre de l'intérieur, et pouvaient être supprimés après 3 avertissements. Les journaux et les livres imprimés à l'étranger étaient l'objet d'une censure rigoureuse; souvent ils étaient arrêtés à la frontière. Cependant, grâce au système de la candidature officielle et au zèle des fonctionnaires, les élections générales de 1857, n'envoyèrent au corps législatif que 7 députés de l'opposition. Ce petit groupe s'accrut aux élections complémentaires de 1858 : Jules Favre et Ernest Picard vinrent former avec MM. Darimon, Hénon et Émile Ollivier le célèbre groupe des *cinq.* Le 15 août 1859, Napoléon III accorda une amnistie générale aux condamnés et aux exilés politiques : plusieurs de ces derniers refusèrent d'en profiter, entre autres Victor Hugo et Edgar Quinet. La seconde période s'ouvre avec le décret du 24 nov. 1860, première concession faite à l'opposition et aux idées libérales; les chambres devaient voter chaque année, à l'ouverture de la session, une adresse en réponse au discours impérial; les séances du corps législatif étaient rendues publiques; des ministres sans portefeuille étaient chargés de soutenir devant les chambres la politique et les projets de lois du gouvernement. Si imparfaite que fût cette satisfaction donnée à l'opinion publique, elle porta pourtant ses fruits. Napoléon III s'était engagé, sans bien savoir où il voulait aller ni où il s'arrêterait, dans une voie où il ne lui était plus possible de reculer. En 1861, quelques adoucissements furent apportés à la législation sur la presse, et, comme les députés de la majorité eux-mêmes s'effrayaient de l'accroissement continu du budget des dépenses, l'empereur renonça, par la lettre du 14 nov. et le sénatus-consulte du 31 déc., au droit que lui donnait la constitution d'ouvrir par décrets des *crédits extraordinaires* dans l'intervalle des sessions législatives; il autorisa l'examen et le vote du *budget par sections,* et stipula qu'il ne pourrait plus être accordé de crédits qu'en vertu d'une loi; mais le gouvernement se réserva une excessive liberté d'allures par le système des *virements,* qui permettait d'appliquer aux dépenses réputées urgentes les fonds votés par les Chambres pour un autre chapitre du budget. A la suite des élections du 28 mars 1863, qui avaient fait entrer au corps législatif 34 députés de l'opposition, le décret du 23 juin supprima les ministres sans portefeuille et chargea le ministre d'État, Billault, et le président du conseil d'État, Rouher, de défendre devant les Chambres la politique du gouvernement. Par ces concessions successives et insuffisantes, Napoléon III mécontentait les partisans peu nombreux, mais énergiques et dévoués, de l'empire autoritaire et ne désarmait pas l'opposition libérale, à laquelle venait se joindre, depuis la guerre de 1859 et l'annexion de plusieurs provinces pontificales au roy. d'Italie, l'opposition d'une grande partie du clergé et des journaux catholiques. La publication de la brochure : *le Pape et le Congrès,* où l'on croyait voir la pensée même de l'empereur; la suppression de l'*Univers,* les mesures rigoureuses de M. de Persigny contre la société de Saint-Vincent de Paul, l'Encyclique de Pie IX et le *Syllabus* (8 déc. 1864), les condamna-

tions comme d'abus prononcées par le conseil d'État contre l'évêque de Moulins et l'archevêque de Besançon provoquèrent d'interminables polémiques. Après la mort de Billault, oct. 1863, et du duc de Morny, mars 1865, Rouher (*V. ce nom*) prit et garda la première place dans la confiance de Napoléon III : il fut de fait premier ministre jusqu'en janvier 1870. Ce fut à lui qu'échut la lourde tâche de répondre presque seul aux attaques incessantes de l'opposition, trop justifiées d'ailleurs par les funestes résultats de l'expédition du Mexique. La majorité elle-même se montrait moins docile ; 45 députés s'en détachèrent pour former en 1866 le *tiers-parti*, sous la direction de M. Buffet. Le décret du 20 janv. 1867, qui remplaçait l'adresse des deux Chambres par le droit d'interpellation *sagement réglementé*, n'empêcha ni la formation de l'*union libérale*, véritable coalition composée d'hommes de tous les partis contre le gouvernement impérial, ni le progrès des idées républicaines dans les villes, ni la propagande socialiste, dont l'*Internationale* était l'agent le plus actif. Aux élections de mai 1869, l'opposition compta 92 membres, parmi lesquels Gambetta, le défenseur de Delescluze dans le procès Baudin, le chef du parti des *irréconciliables*, et M. Henri Rochefort, l'auteur de la *Lanterne*. Le corps législatif fut prorogé, le ministère remanié, sans que les changements de personnes eussent une grande signification politique, et un message de Napoléon III accorda à la Chambre le droit de faire son règlement et de nommer son bureau, juillet 1869. Pour achever la transformation de la dictature impériale en monarchie parlementaire, il ne manquait plus que d'accorder la responsabilité des ministres. L'empereur hésita, mais finit par céder : Rouher fut nommé président du sénat ; M. Émile Ollivier fut chargé de former un cabinet et de préparer les réformes qui devaient fonder « l'empire libéral », 3 janv. 1870. Le sénatus-consulte du 20 avril fut l'*Acte additionnel* du second empire : bien que ratifié par le plébiscite du 8 mai (7,336,434 *oui* contre 1,560,709 *non*), il ne devait pas durer beaucoup plus longtemps que celui de Napoléon Ier. — Pour les dernières années du règne de Napoléon III, *V.* aussi *l'art.* FRANCE.

Bien que l'empire libéral ait employé pour recruter des votes à peu près les mêmes moyens que l'empire autoritaire, le résultat du plébiscite prouve qu'à cette époque le gouvernement impérial comptait encore, surtout dans les campagnes, un grand nombre de partisans. Cette fidélité s'explique par le bien-être et la prospérité matérielle que Napoléon III s'était efforcé de répandre pour faire oublier aux Français la perte de leurs libertés. Il est juste d'ajouter que beaucoup de ces améliorations avaient été préparées ou commencées par les gouvernements antérieurs. Elles furent reprises et poursuivies sous l'empire avec plus de hardiesse, de suite et d'étendue, mais parfois avec trop de précipitation, au risque de surcharger nos *budgets* et de compromettre la situation financière de la France. Les institutions de bienfaisance furent multipliées (caisses d'épargne, caisse de retraites pour la vieillesse, sociétés de secours mutuels, service gratuit des médecins cantonaux, asiles du Vésinet et de Vincennes pour les ouvriers convalescents) ; le gouvernement adopta les crèches et les salles d'asile établies par les administrations locales ; l'impératrice prit sous sa protection les sociétés de charité maternelle. Une vive impulsion fut donnée aux travaux publics : Paris s'agrandit des anc. communes situées entre le mur d'octroi et les fortifications, 1860. La transformation de la ville fut conduite avec une remarquable activité, sous la direction du préfet de la Seine, M. Haussmann. L'église de Saint-Denis, les châteaux de Saint-Germain et de Blois, le palais ducal de Nancy, les arènes de Nîmes et d'Arles, les remparts d'Avignon, etc., furent restaurés ; des bassins nouveaux s'ouvrirent à Marseille ; de larges rues assainirent Lyon, Rouen et Lille ; on acheva la digue de Cherbourg ; d'importants travaux furent exécutés aux ports de Dunkerque, du Havre, de Saint-Malo, de Brest, de Saint-Nazaire et de Bordeaux ; les voies ferrées s'accrurent de 15,000 kil., les routes impériales de plus de 2000 ; on multiplia les chemins vicinaux, et l'on améliora la navigation des rivières et des canaux. La télégraphie électrique avait été mise à la disposition du public dès 1851 : le prix des dépêches fut abaissé et le réseau télégraphique porté à 42,000 kil. En faveur de l'agriculture, on doit signaler l'institution des chambres consultatives dans chaque arrondissement, celle des concours régionaux, l'extension des comices agricoles, la loi sur le drainage, la création de la société de crédit agricole, etc. L'industrie eut en 1855 et en 1867 ses expositions universelles, qui attirèrent à Paris l'Europe entière. Le principe de la liberté fut introduit peu à peu dans le monde commercial (liberté du commerce de la boucherie, 1857, de la boulangerie, 1862, des théâtres, 1864, suppression de l'échelle mobile, 1861, traités de commerce avec l'Angleterre et d'autres pays). Le traité de commerce avec l'Angleterre, signé le 23 janvier 1860, [illegible] aux partisans du libre [illegible].

Bien accueilli dans les départements du Midi, qui avaient tout à y gagner, ce traité causa au contraire un vif mécontentement dans le Nord, qui redoutait par-dessus tout la concurrence anglaise. (*V.* COMMERCE [TRAITÉS DE].) Il ne fut voté par le corps législatif qu'après une longue discussion, le 4 février 1861. Des institutions de crédit, telles que le *Crédit foncier* et le *Crédit mobilier* (*V. ces mots* dans notre *Dictionnaire des Lettres*), aidèrent au mouvement général des affaires, mais la 2e de ces sociétés se ruina par des spéculations trop aventureuses. — En matière de finances, Napoléon III eut recours à l'émission directe des emprunts nationaux, qui attire une multitude de prêteurs à l'État, et dispense celui-ci de recourir aux banquiers. Il tendit à établir l'unité de la rente par la conversion du 5 pour 100 en 4 1/2 en 1852, et par une conversion du 4 1/2 et du 4 pour 100 en 3 pour 100 en 1862. Le capital de la dette consolidée était, en 1870, de 11,710,971,000 fr., et l'intérêt, de 363,921,000 fr. Les innovations dans l'armée furent moins heureuses : le système de l'*exonération*, substitué au remplacement, et la création de la *Caisse de la dotation de l'armée* eurent pour effet de diminuer l'effectif et de maintenir trop de vieux soldats, 1855. La loi militaire du maréchal Niel, 1868, créait la garde nationale mobile (*V. ce mot*) pour servir de réserve à l'armée active. Mais elle arriva trop tard et ne fut pas sérieusement appliquée. La marine militaire subit 2 révolutions : la transformation des navires à voiles en navires à vapeur, et la création d'une flotte cuirassée. Parmi les œuvres de législation, citons la loi sur la réhabilitation, la suppression de la mort civile, l'abolition de la contrainte par corps, la diminution des détentions préventives, un Code de justice militaire, et un Code de justice de l'armée de mer. L'instruction publique avait été l'objet, sous le ministère Fortoul, de réformes malheureuses (*bifurcation*, restrictions apportées à l'enseignement de l'histoire et de la philosophie, suppression des agrégations spéciales). Elle se releva sous le ministère de M. Duruy (1863-69), qui rétablit les agrégations, créa l'*enseignement secondaire spécial*, développa l'enseignement primaire et voulut même le rendre obligatoire.

Si l'on excepte la guerre de *Crimée*, véritable guerre d'équilibre, entreprise, avec l'alliance de l'Angleterre, pour arrêter les empiètements redoutables de la Russie du côté de la Turquie, et terminée par le traité de Paris (*V.* FRANCE, NICOLAS Ier), la politique extérieure de Napoléon III fut indécise, sentimentale, vacillante, contradictoire, et n'aboutit qu'à l'isolement de la France. Il sacrifia les véritables intérêts du pays au fameux principe des *nationalités*, que nos voisins n'eurent pas de peine à retourner contre la France. La guerre d'*Italie* (*V.* ITALIE) conduisit à la formation d'un royaume au delà des Alpes, plus dangereux que les anciens États italiens. Après avoir contribué plus que personne à l'établissement de l'unité italienne, il voulut conserver Rome au pape, qu'il avait laissé dépouiller du reste de ses provinces. Il ne réussit qu'à s'aliéner à la fois Victor-Emmanuel et Pie IX, les patriotes italiens et les catholiques français. Les expéditions de *Syrie*, de *Chine* et de *Cochinchine* (*V. ces mots*) eurent des motifs honorables ou légitimes. Mais Napoléon III, par dépit de la défection des Anglais dans la question polonaise (*V.* POLOGNE), les abandonna dans la question danoise. (*V.* SLESVIG-HOLSTEIN.) En laissant violer des traités garantis par la France et écraser le Danemark, il encouragea les envahissements de la Prusse. Déjà compromis aux États-Unis par ses sympathies pour les États du Sud pendant la guerre civile, il s'exposa à une rupture par sa malheureuse intervention dans les affaires intérieures du Mexique (*V. ce mot*), et dut rappeler ses troupes après l'échec final de l'entreprise. La guerre du Mexique entrava, d'ailleurs, son action dans les affaires européennes : croyant aux promesses de la Prusse, il se laissa tromper par M. de Bismarck, et ne fit rien pour sauver l'Autriche d'un désastre (*V.* ALLEMAGNE), et, lorsqu'il essaya en 1867 d'acheter le Luxembourg à la Hollande, la Prusse se retourna contre lui. L'ambition déçue, l'amour-propre irrité, l'intérêt dynastique et les funestes conseils de son entourage poussèrent enfin Napoléon III à entreprendre la guerre de 1870, dont la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne ne fut que le prétexte, et qui devait nous coûter, outre les désastres d'une épouvantable invasion, 2 de nos plus belles provinces, 12 milliards d'indemnité et de dépenses [illegible]naires et la vie d'un demi-million de Français. (*V.* FRANCE.)

Après la capitulation de Sedan, 2 sept. 1870, Napoléon III refusa de faire la paix, alléguant qu'il était prisonnier. Il eut une entrevue avec le roi de Prusse, et partit pour Wilhelmshöhe, près de Cassel, anc. résidence du roi Jérôme de Westphalie. Il y arriva le 5 sept. ; une révolution avait éclaté à Paris la veille, et la république avait été proclamée. Le 28 fév. 1871, l'Assemblée réunie à Bordeaux confirma par un vote solennel, à l'unanimité moins 6 voix, la [illegible] de Napoléon III et de sa dynastie, en le [illegible] *de la*

ruine, de l'invasion et du démembrement de la France. Il protesta, le 2 mars, contre cette déchéance, et, quand la paix fut conclue, il alla s'établir en Angleterre, à Chislehurst, près de Londres, où il est mort.

Les *Œuvres de Napoléon III*, comprenant les *Idées napoléonniennes*, ses principaux articles du *Progrès du Pas-de-Calais*, les discours prononcés pendant sa présidence et des fragments sur l'*histoire de l'artillerie*, ont été publiés en 1854-57, 4 vol. Un 5e vol. a paru en 1856, sous le titre d'*Œuvres militaires*. On a encore de Napoléon III la *Vie de César*, 1865 et suiv., avec atlas, ouvrage inachevé, et une brochure publiée après la chute de l'empire, sous le nom de comte de La Chapelle : *les Forces militaires de la France*, apologie de sa conduite, lors de la déclaration de guerre en 1870. — Nous n'avons pas et nous ne pouvons pas avoir encore en France d'histoire impartiale de Napoléon III. Pour se faire une idée des jugements contradictoires portés sur son caractère et sur sa politique, il suffira de consulter l'*Hist. illustrée du second empire*, par Taxile Delord, 4 vol., et l'*Hist. populaire de Napoléon III*, par M. P. Granier de Cassagnac. — Pour le coup d'État du 2 Décembre, V. les *Mémoires d'un Bourgeois de Paris*, par le docteur Véron, t. VI, réfutés sur plusieurs points par les *Mémoires de M. de Maupas*, 1885 ; *le 2 Décembre à Paris* et *le 2 Décembre dans les départements*, par E. Tenot. Pour les détails anecdotiques du règne, V. la *Corresp.* de Sainte-Beuve et celle de Mérimée ; V. aussi les *Souvenirs littér.* de M. Maxime Ducamp, *Revue des Deux Mondes*, 1882. — Sur la politique extérieure, V. *Diplomatie et diplomates, les quatre ministères de M. Drouyn de Lhuys*, par le comte B. d'Harcourt, 1881 ; *Discours parlementaires de M. Thiers*, publiés par M. Calmon, t. XII, 1882 ; *Discours parlementaires de Jules Favre*, 1881-82, 4 vol. ; *Discours et plaidoyers politiques de Gambetta*, publiés par M. Joseph Reinach, 1882. — Parmi les ouvrages publiés par des étrangers, nous citerons : *le Dernier des Napoléons*, 2e édit., Paris, 1872, in-8o et in-12, sans nom d'auteur (par le comte Apponyi, ancien ambassadeur d'Autriche à Paris) ; Blanchard Jerrold, *Life of Napoleon III*, Lond., 1882, 4 vol., ouvrage capital, où l'on trouve beaucoup de faits nouveaux et de documents authentiques (V. la *Revue histor.* de la même année, p. 158) ; C. Cantù, *les Trente dernières années (1848-78)*, 1882. (V. le *Polybiblion* de la même année, p. 250.) V. aussi les t. XIII et XIV de la *Publication des archives royales de l'État prussien* (en allem.), Berlin, 1882 ; les *Discours de lord Beaconsfield*, publiés par Kebbel, Lond., 1882 ; et les curieux ouvrages suédois de Wallis : *Napoléon III et son entourage* ; et de Backstrœm : *Aperçu de l'hist. politique des États européens pendant les vingt dernières années*, Stockholm, 1882.

NAPOLÉON (EUGÈNE-LOUIS-JEAN-JOSEPH), né à Paris le 16 mars 1856, fils unique du précédent et de l'impératrice Eugénie, reçut dès sa naissance le titre de prince impérial, eut successivement pour précepteurs MM. Françis Monnier et Augustin Filon, et pour gouverneur le général Frossard. Il partit avec son père au début de la guerre de 1870, assista au combat de Sarrebrück, le 2 août, et se réfugia en Belgique, avant la bataille de Sedan. Il alla ensuite rejoindre sa mère en Angleterre, fut admis en 1872 à l'école militaire de Woolwich, et fut reconnu par les représentants du parti bonapartiste comme chef de la famille, après la mort de son père. Dans les entrevues du 15 avril 1873 et du 16 avril 1874, il affirma très nettement ses prétentions éventuelles au trône de France, et blâma dans une lettre rendue publique la conduite du prince Jérôme-Napoléon, qui s'était porté candidat aux élections législatives à Ajaccio, en févr. 1876. Sorti de l'école de Woolwich, en 1875, le 7e sur 94 élèves de sa promotion, il voyagea seul ou avec sa mère en Suisse, en Italie et dans les pays scandinaves. En janv. 1879, il annonça son intention d'aller rejoindre dans l'Afrique australe ses camarades de [illegible], qui combattaient les Cafres dans le Zoulouland. Il s'embarqua, en effet, contre l'avis de Rouher, avec le grade d'officier dans l'état-major de l'artillerie, mais il fut tué par les Zoulous, le 23 juin, pendant une reconnaissance aux environs d'Ulundi. Le lieutenant Carrey, qui commandait le détachement, fut accusé de l'avoir abandonné, condamné à mort par un conseil de guerre, mais acquitté en Angleterre par un conseil de révision. Le corps du prince Louis fut ramené en Angleterre et enterré dans la chapelle de Chislehurst. Sa mère entreprit l'année suivante un voyage au Cap de Bonne-Espérance, pour visiter l'endroit où il avait trouvé la mort.

NAPOLÉON (TERRE DE), nom qui fut donné à la terre de [illegible] (V. *ce mot*.)

NAPOLÉON (MAISONS IMPÉRIALES). *V.* LÉGION D'HONNEUR [illegible].

NAPOLÉON-SAINT-LEU. *V.* LEU-TAVERNY (SAINT-).

NAPOLÉON-VENDÉE, nom donné autrefois au ch.-l. du [illegible] (V. LA ROCHE-SUR-YON.)

NAPOLÉONVILLE, nom donné, sous Napoléon Ier et de 1852 à 1870, à la ville de Pontivy. (*V. ce mot.*)

NAPOLI, nom italien de NAPLES.

NAPOLI-DE-ROMANIE ou **NAUPLIE**, v. forte du roy. de Grèce, [illegible], ch.-l. de la nomarchie d'Argolide, sur une langue de terre au fond du golfe de son nom ; 4,647 hab. [illegible] en [illegible]. Archevêché grec, cour d'appel ; tribunaux, [illegible], école de navigation, haras militaire, [illegible] cor[illegible], [illegible] royale d'orphelins. Commerce d'[illegible], [illegible], tabac, peaux, huile, vin, miel, [illegible] de [illegible] — Cette ville fut prise par les Turcs en 1715, [illegible] en [illegible], [illegible] Ibrahim-Pacha en 1825, et fut la [illegible]

NAPOLI-DI-MALVASIA [illegible], [illegible] de Grèce (Morée), sur la côte S.-E. de la Laconie, sur l'île Minoa, qu'un pont réunit au continent ; 6,000 hab. Récolte de vins dits de *Malvoisie*. A 4 kil. N., sont quelques ruines d'*Epidaurus Limera*. — Titre de principauté après la 4e croisade, cette ville fut prise par Michel Paléologue, puis par les Vénitiens, par Soliman II en 1540, et occupée encore par les Vénitiens de 1690 à 1715.

NAPOULE (LA), *Athenopolis*, vge (Var), arr. de Draguignan, donne son nom à un petit golfe formé par la Méditerranée.

NAPPER-TANDY (JAMES), un des chefs de l'Union irlandaise, né en 1737, m. en 1803, essaya d'affranchir son pays. Le Directoire lui ayant donné quelques troupes françaises, il débarqua, en août 1798, sur la côte O. du comté de Donegal. Malheureux dans son expédition, il revint en France, où il fut arrêté sur la réquisition du ministre anglais Crawfurd. Condamné à mort par la cour de Londres, il fut emprisonné à Dublin jusqu'en 1802, époque où le gouvernement français obtint sa délivrance. Il se réfugia à Bordeaux et fut nommé colonel.

NAR, riv. de l'Italie ancienne (Ombrie), affluent du Tibre, sortait du mont *Fiscellus*, et passait à Narnia. Auj. *Nera*.

NARBO ou **NARBO-MARTIUS**, v. de la Gaule, cap. de la Narbonnaise Ire, chez les Atacini, colonisée par le Romain Martius en 118 av. J.-C. Auj. *Narbonne*.

NARBONNAISE, *Narbonensis* nom que prit, l'an 27 av. J.-C., la partie de la Gaule conquise par les Romains antérieurement à César, et qui s'appelait auparavant *Provincia Romana* ou *Gallia Braccata*. Auguste, qui fit ce changement, modifia légèrement les limites de cette province, en lui enlevant, pour les ajouter à l'Aquitaine, les *Convenæ* et les *Helvii* ; mais ces derniers reprirent, après Auguste, leur ancienne position. La Narbonnaise, y compris le territoire des Helvii, avait pour limites : au S., la Méditerranée, les Pyrénées et une ligne allant de ces montagnes à la source de la Gimone, affluent de la Garonne ; à l'O., la Gimone ; au N. et au N.-O., le Tarn, les Cévennes, le Rhône ; à l'E., une ligne à peu près droite allant de Genève au Var, en coupant le cours supérieur de l'Isère et de la Durance. Les villes principales étaient : Narbonne, Toulouse, Carcassonne, Béziers, Agde, Nîmes, Marseille, Fréjus, Antibes, Arles, Aix, Orange, Valence, Vienne. Elle comprenait, en totalité ou en partie, les dép. des Pyrénées-Orientales, de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn, de l'Aude, de l'Hérault, du Gard, des Bouches-du-Rhône, du Var, des Basses-Alpes, des Hautes-Alpes, de Vaucluse, de la Drôme, de l'Isère, de l'Ardèche, une petite partie de l'Ain au N. du Rhône et une partie de la Savoie. Sous Constantin, en 314, la Viennoise fut formée de l'ancienne Narbonnaise à l'E. du Rhône et du territoire des Helvii ; entre 371 et 381, elle fut divisée en 2 parties, et l'une d'elles appelée *Narbonnaise seconde*, le territoire de Narbonne gardant le nom de *Narbonnaise première*.

Herzog, *Hist. de la Narbonnaise* (en allem.) ; Lebègue, *Recueil des inscr. de la Narbonnaise*, 1885, à la fin de la réimpres. de l'*Hist. du Languedoc*.

C. P. et G. L.-G.

NARBONNAISE Ire, nom que prit l'anc. Narbonnaise à l'O. du Rhône, après la séparation de la Viennoise en 2 provinces ; entre l'Aquitaine Ire au N., la Novempopulanie à l'O., les Pyrénées au S., la Méditerranée au S.-E., et la Viennoise à l'E. Les peuples étaient : les Atacini, les Tectosages, les Sardons, les Tolosates, les Arécomiques. Elle répondait aux dép. actuels des Pyrénées-Orientales, de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn, de l'Aude, de l'Hérault et du Gard, et renfermait, avec Narbonne, sa métropole, les cités de Toulouse, Béziers, Nîmes, Lodève, Uzès. C. P.

NARBONNAISE IIe, nom que prit la partie S.-E. de l'anc. Narbonnaise, lorsqu'elle fut détachée de la Viennoise ; entre la Viennoise au N. et à l'O., la Méditerranée au S., et les Alpes-Maritimes à l'E. ; habitée par les Albièces, les Salyes, etc. Elle renfermait, avec Aix, sa métropole, les villes d'Apt, Riez, Fréjus, Gap, Sisteron, Antibes ; comprenait en totalité ou en partie les dép. actuels des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse, du Var, des Hautes-Alpes, des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes. C. P.

NARBONNE, anc. *Narbo* ou *Narbo-Martius*, dite aussi *Julia Paterna*, *Colonia Decumanorum*, s.-préf. (Aude), à 8 kil. de la Méditerranée, dans une plaine marécageuse, sur le chemin de fer de Perpignan et le canal de la Robine de Narbonne, qui la met en communication par l'étang de Sigean avec la Méditerranée ; 19,968 hab. Trib. de comm., [illegible], bibliothèque, école d'hydrographie, société d'agriculture. [illegible] de draps communs, distilleries d'eaux-de-vie, tuileries, [illegible], poteries, minoteries. Comm. de vins, [illegible], salpêtre, miel renommé. On remarque : la cathédrale de Saint-Just (mon. hist. du XIIIe siècle), dont le chœur seul est [illegible], l'anc. palais de l'archevêché ; les [illegible] de la ville,

couverts de bas-reliefs antiques. — Prise par les Wisigoths en 462, par Gondebaud, roi des Bourguignons, en 508, par les Sarrasins au VIIIe siècle, par Pépin le Bref en 759, Narbonne fut la capitale du marquisat de Septimanie ou de Gothie. Au moyen âge, elle fut érigée en vicomté dépendante du comté de Toulouse. Le dernier vicomte, Guillaume III, vendit ses domaines, 1447, à Gaston IV de Foix, dont le petit-fils les échangea, en 1507, avec Louis XII contre le duché de Nemours. L'archevêché de Narbonne, dont le titulaire était président des États du Languedoc, a été réuni à celui de Toulouse. Patrie du grammairien Varron. B.

NARBONNE (Collège de), collège fondé en 1317, à Paris, dans la rue de la Harpe, par Bernard de Farges ou du Fargis, archevêque de Narbonne.

NARBONNE-LARA (Louis, comte de), né à Colorno (duché de Parme) en 1755, m. en 1813, vint en France, à 5 ans, avec sa mère devenue dame d'honneur de la princesse Adélaïde, fille de Louis XV, étudia au collège de Juilly, fut colonel à 30 ans, accueillit les idées nouvelles en 1789, commanda les gardes nationales du Doubs en 1790, accompagna les tantes de Louis XVI dans leur départ pour l'Italie en 1791, revint en France, fut nommé ministre de la guerre le 6 décembre 1791, déploya une activité qui le rendit suspect à Louis XVI, perdit son portefeuille le 10 mars 1792, partit pour l'armée, revint avant le 10 août, défendit le roi dans cette journée, s'enfuit, écrivit un *Mémoire* justificatif pour Louis XVI, rentra sous le Consulat, fut nommé général de division en 1809, remplit les fonctions de gouverneur à Raab et à Trieste, et de ministre plénipotentiaire en Bavière. Nommé aide de camp de Napoléon Ier, il le suivit en Russie, fut ambassadeur à Vienne en 1813, ministre plénipotentiaire au congrès de Prague, puis envoyé à Torgau, commandant de la place, et y mourut. Une de ses filles épousa M. de Rambuteau, préfet de la Seine, sous Louis-Philippe.

V. les *Souvenirs contemporains* de Villemain, 1854, in-12. J. T.

NARCISSE, fils du fleuve Céphise et de la nymphe Liriope, méprisa l'amour de la nymphe Echo ; épris de sa propre image, il se laissa mourir ou se tua près de la fontaine qui reflétait ses traits ; il fut changé en une fleur qui a gardé son nom, et qui était consacrée aux dieux infernaux. Cette fable a fourni à Malfilâtre le sujet d'un petit poème. Le musée de Naples possède une très belle statue de bronze à laquelle on attribue, mais peut-être à tort, le nom de Narcisse.

Wieseler, *die Nymphe Echo*, 1844. S. Re.

NARCISSE, affranchi de Claude, usa de son influence sur ce faible empereur pour perdre ceux dont il convoitait les richesses. Messaline, jalouse de son autorité, essaya de le perdre. Il la prévint en dénonçant ses débordements à Claude. Agrippine, plus heureuse, le fit exiler, et le contraignit à se tuer, l'an 807 de Rome, 54 de J.-C.

NARDI (Jacques), historien florentin, né en 1476, m. en 1555, a écrit en italien une *Histoire de Florence* en 9 livres, de 1494 à 1531, Florence, 1580, in-4° ; il s'y montre républicain zélé. On lui doit une traduction estimée de *Tite-Live*, et une comédie intitulée *l'Amicizia*, dans le prologue de laquelle est le premier modèle des vers *sciolti* (vers libres).

NARDINI (Famiano), archéologue italien, né à Capri, m. en 1661, est connu par un excellent livre intitulé *Roma antica*, étude topographique, archéologique et monumentale sur Rome ancienne, le premier bon ouvrage méthodique sur cette matière. Il n'a été publié qu'en 1666, Rome, in-4°, par les soins de Falconieri. Grævius l'a inséré dans son *Thesaurus antiquitatum Romanarum*, en le traduisant en latin. L'ouvrage original a eu 3 éditions : A. Nibby en a donné une 4e, Rome, 1818, 4 vol., avec des notes, des appendices, et 45 planch. comprenant des plans topographiques, architectoniques, et quelques vues de monuments. C. D—y.

NARDINI (Pietro), célèbre violoniste, né à Livourne en 1725, m. en 1796, élève de Tartini, fut attaché à la cour de Wurtemberg, 1672, et à celle de Toscane, 1770. Il a laissé des œuvres de musique instrumentale.

NARDO, anc. *Neritum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Lecce ; 11,139 hab. Évêché. Culture du coton.

NAREDA, fils de Brahma et de Saraçouati, est regardé par les Hindous comme l'inventeur de la lyre (*vina*), faite d'écailles de tortue.

NAREJNI (Basile), romancier russe, m. en 1825, jeune encore, s'est fait une réputation dans son pays par quelques romans de mœurs : *Aristion, ou l'Éducation refaite*, Saint-Pétersbourg, 1822, 2 vol. in-12 ; *le Boursier*, Moscou, 1824, 4 vol. in-12 ; *les Deux Ivan, ou la Manie des procès*, Moscou, 1825, 3 vol. in-12. On a aussi de lui des *Nouvelles* et un roman posthume estimé, le *Gil Blas russe*.

NARENTA, anc. *Narona*, fleuve de l'Herzégovine et de la Dalmatie, prend sa source près de Mostar, coule à l'O. et au N. durant 280 kil., et se jette dans l'Adriatique près d'Opuz en Dalmatie. Très poissonneux.

NARENTA, v. de l'Herzégovine, prov. turque occupée par les Autrichiens, à 24 kil. S.-O. de Mostar, sur la Narenta. Ses habitants, qui faisaient la piraterie, furent exterminés par les Vénitiens en 987.

NAREW, riv. de la Russie d'Europe, naît dans le gvt de Grodno, et se jette dans le Boug, rive dr., après avoir arrosé Ostrolenka et Pultusk. Cours de 520 kil. Sur ses bords, les Français battirent les Russes, le 18 fév. 1807.

NARINO (Antoine), né à Santa-Fé de Bogota, l'un des chefs de l'insurrection de la Nouvelle-Grenade contre les Espagnols, 1794-1811, fut nommé président de la république nouvelle, mais tomba entre les mains des troupes royales, et alla mourir dans les prisons de Cadix.

NARNI, anc. *Narnia*, v. du roy. d'Italie, prov. de Pérouse, sur la Nera ; 10,944 hab. Évêché. Fondée l'an 301 av. J.-C., dans le S.-O. de l'Ombrie, sur l'emplacement de l'anc. *Nequinum*, elle était très forte, et contiguë à la voie Flaminienne. Ruines d'un pont romain. Patrie de l'empereur Nerva.

NARO, *Motyum*, v. de Sicile, sur le Naro, prov. de Girgenti ; 11,088 hab. Antiquités. Comm. d'huile, vin et soufre.

NARONA. V. Narenta.

NAROVA. V. Narva.

NARRAINGUNGE, v. de l'Hindoustan anglais (Bengale), sur le Sikol-Lohia, affl. du Brahmapoutra ; 10,911 hab. Comm. de sel, grains, tabac, indigo.

NARSÈS, général de l'empire d'Orient, originaire de Perse. Employé obscur du palais, il s'éleva par son adresse à la dignité de grand chambellan et de grand logothète, quoiqu'il parût voué, comme eunuque, aux emplois les moins importants. Mais, nourri dans le palais, il avait la confiance de l'empereur. Envoyé, en 540, pour observer Bélisaire dans la guerre des Goths d'Italie, sous prétexte de commander un corps de troupes, il mérita de le remplacer, battit Totila près de Nocéra, 552, et Téïas près du Vésuve, 553, et détruisit les Francs et les Alamans de Leutharis et Bucelin près de Casilinum, 553. Resté dans l'Italie conquise, comme exarque, il s'appliquait à réparer les ruines de ce pays ; mais il fut outragé par Sophie, femme de Justin II, qui lui envoya une quenouille et un fuseau, et rappelé sur les plaintes du sénat de Rome, 567. On a dit faussement que les Lombards, qui envahirent l'Italie l'année suivante, avaient été appelés par Narsès. Il mourut, lorsqu'il se disposait à les combattre, 568. S.

NARSÈS, 7e roi sassanide de la Perse, 296-303, fils de Bahram ou Varanès II, succéda à son frère Bahram III, battit Maximien en 301, s'empara de la Mésopotamie et força Tiridate, roi d'Arménie, de se ranger de son parti. Battu l'année suivante, il dut céder aux Romains les cinq provinces au delà du Tigre.

NARSÈS. V. aussi Nersès.

NARTHAKION, petite ville voisine de Pharsale, auj. *Limogardi*. Ses ruines ont fourni, en 1882, un sénatus-consulte d'un grand intérêt.

Laticheff, *Bulletin de correspondance hellénique*, VI, p. 356. S. Re.

NARUSCEWICZ (Adam-Stanislas), historien et poète polonais, né en 1733 en Lithuanie, mort en 1796, se fit jésuite, fut professeur d'éloquence à l'académie de Vilna et au collège des Nobles à Varsovie, et gagna la protection des princes Czartoryski. Après la suppression de son ordre, le roi Stanislas-Auguste le nomma grand notaire de Lithuanie, puis évêque de Smolensk et enfin de Luck.

Il a laissé : une excellente *Histoire de la nation polonaise*, en 7 vol., qui finit à l'an 1386 ; le *Voyage de Stanislas-Auguste à Kaniow en 1786*, offrant de bonnes recherches sur l'origine des Cosaques ; une traduction de *Tacite*, 1772, 4 vol. in-4° ; une *Histoire des Tartares de la Crimée*, 1797, des *Poésies diverses*, etc.

NARVA, v. forte de la Russie d'Europe, sur la Narva, à 13 kil. du golfe de Finlande, dans le gvt de Saint-Pétersbourg ; 7,000 hab. Comm. de chanvre, lin, bois de construction, grains. Fondée en 1223 par Valdemar II, roi de Suède, prise par Ivan IV en 1558, reprise par les Suédois en 1581, dévastée par des incendies en 1659 et 1773, elle est célèbre par la victoire remportée, en 1700, par Charles XII, roi de Suède, sur Pierre le Grand, qui, en 1704, prit la ville et en dispersa les habitants.

NARVA ou **NAROVA**, fleuve de la Russie d'Europe, sort du lac Peipous, passe à Narva et se jette dans le golfe de Finlande. Cours de 100 kil. Navigation gênée par plusieurs cascades.

NARVAEZ (Pamphile de), guerrier espagnol, né à Valladolid, m. en Floride en 1526, se distingua par sa bravoure en Amérique. En 1510, il servait sous Esquibel, gouverneur de la Jamaïque, et, en 1520, sous Diégo Vélasquez, gouverneur de Cuba. Envoyé par ce dernier contre Fernand Cortez, qui venait de conquérir le Mexique, il fut battu et fait prison-

nier à Zampoalla. Revenu à Cuba, il voulut tenter un établissement en Floride; après avoir découvert la baie Pensacola, il s'avança imprudemment dans le pays, où il fut massacré par les indigènes.

NARVAEZ (Ramon-Marie), général et homme d'État espagnol, né en 1800 à Loja (Andalousie), m. en 1868, servit dans la garde royale de Ferdinand VII, se rangea du côté des libéraux en 1821, fit campagne en Catalogne sous les ordres de Mina, et rentra dans la vie privée lors de l'invasion française en 1823. Il ne reparut dans l'armée qu'en 1834, mit en déroute le général carliste Gomez près d'Arcos en 1836, pacifia par des mesures terribles la province de la Manche en 1838; mais fut obligé de se réfugier en France en 1840, à la suite d'une insurrection contre Espartero, dont il s'était déclaré le rival. Ayant réuni à Perpignan les partisans de la reine mère Marie-Christine, exilée comme lui, il alla se mettre à la tête de l'insurrection de 1843, qui renversa Espartero, et se fit nommer par Isabelle II président du ministère, capitaine général et duc de Valence. Il fit reviser la constitution de 1837 dans un sens peu libéral, réprima sévèrement les émeutes que sa politique excitait, mécontenta par sa hauteur ses partisans mêmes, et succomba à une intrigue de palais en 1846. Momentanément ambassadeur à Paris, il reparut à la tête de nouveaux cabinets en 1847, en 1849, en 1856 et en 1867, comme chef du parti conservateur. B.

NARYCIE ou **NARYX**, v. de la Grèce anc., dans la Locride épicnémidienne. Patrie d'Ajax, fils d'Oïlée.

NASAMONS, *Nasamones*, peuple libyen, sur la côte N. de l'Afrique, le long de la Grande-Syrte, entre les possessions de Carthage et celles de Cyrène. C'était un peuple nomade, laissant, pendant l'été, ses troupeaux paître sur les côtes, et allant en automne, dans l'intérieur du désert, faire la récolte des dattes à l'oasis d'Augila. Ils allaient à la chasse des sauterelles, les faisaient sécher au soleil, les broyaient et en saupoudraient leur lait. La polygamie était en usage chez eux. Les Nasamons étaient les facteurs du commerce entre Carthage et l'Égypte. On a cru à tort, d'après un passage d'Hérodote, qu'ils connaissaient le Niger. C. P.

NASBINALS, ch.-l. de cant. (Lozère), arr. de Marvejols; 1,214 hab. Fabr. de fromages.

NASEBY, vge d'Angleterre (Northampton), à l'O. de Rothwell; 693 hab. Victoire de Fairfax et de Cromwell, à la tête des troupes du Long-Parlement, sur le roi Charles I^er^, le 14 juin 1645.

NASHUA, v. des États-Unis (New-Hampshire), au confl. de la Nashna et du Merrimac. La Nashna y forme une chute de 19 m., employée à de vastes manuf. d'ouvrages en fer, d'armes; filat. et tissus de coton, indienne, etc.; 13,397 hab.

NASHVILLE, v. des États-Unis, sur la rive g. du Cumberland, cap. de l'État de Tennessee; entrepôt de produits échangés entre l'Est et l'Ouest; centre de cinq chemins de fer; 43,641 hab. Evêché catholique; université, fondée en 1806; musée; bibliothèque, maison pénitentiaire. Comm. de grains.

NASICA, surnom de plusieurs Romains de la famille Cornélia et de la branche des Scipions.

NASIUM, v. de la Gaule Belgique, chez les Leuces, à l'O. Auj. *Naix*.

NASRA, nom arabe de Nazareth.

NASSAU (Duché de), anc. État de la Confédér. germanique, réuni à la Prusse (prov. de Hesse-Nassau), depuis 1866. Il était borné au N. et à l'O. par la Prusse rhénane, à l'E. par la Hesse-Darmstadt, la Prusse rhénane, la Hesse-Hombourg, la Hesse électorale, et le territoire de la ville de Francfort, au S. par ce dernier et la Hesse-Darmstadt. Superf., 4,752 kil. carr.; pop., 468,311 hab., dont 241,000 protestants et 213,000 catholiques. Cap. Wiesbaden. Le duché était divisé en 28 bailliages. La force armée était de 5,500 hommes; le revenu de l'État, de plus de 9 millions de fr.; la dette publique, de 28 millions de fr. Le duché avait en partage une voix avec le Brunswick dans les diètes ordinaires, et à lui seul 2 voix dans le *plenum*. — Le pays de Nassau fut habité autrefois par les Alamans, ensuite par les Francs, puis fit partie de l'empire franc et du roy. de Germanie. Othon de Laurenburg, frère du roi Conrad I^er^, est regardé comme la tige des comtes de Nassau. Le comte Walram I^er^, m. en 1020, laissa deux fils, tiges de deux lignes. L'aîné, Walram II, continua la ligne de Laurenburg, qui, depuis 1160, prit le nom de Nassau; l'autre, Othon, marié à la princesse de Gueldre, commença la ligne de Nassau-Gueldre, éteinte, en 1423, dans la descendance mâle. Par suite d'un partage en 1255, deux nouvelles lignes se formèrent: la ligne walramienne et la ligne ottonienne, dont la 1^re^ régnait en Nassau avant 1866, la 2^e^ règne en Hollande. Le comte Adolphe, fils de Walram IV, fut élu empereur d'Allemagne, 1292. Ses descendants partagèrent le pays, qui fut réuni de nouveau sous le comte Louis II, 1605. Les fils de celui-ci se partagèrent encore l'État, et fondèrent les lignes de Nassau-Saarbruck, Nassau-Idstein et Nassau-Weilburg. La ligne de Nassau-Idstein s'éteignit en 1721; celle de Saarbruck se divisa, en 1640, en trois rameaux: Ottweiler, Saarbruk et Usingen, dont le premier finit en 1721, le 2^e^ en 1797 et le 3^e^ en 1816. La dignité de prince, conférée en 1365 au comte Jean, avait été renouvelée pour la ligne d'Usingen, en 1688, par l'empereur Léopold I^er^. Le prince Frédéric-Auguste de Nassau-Usingen accéda à la confédération du Rhin et obtint, en 1806, le titre de duc, ainsi qu'un agrandissement de territoire; les possessions des deux lignes furent déclarées indivisibles. Après Leipzig, 1813, les ducs de Nassau se joignirent aux alliés; le congrès de Vienne reconnut le droit de succession de la ligne walramienne sur le Luxembourg après l'extinction de la ligne ottonienne. Ce droit a été racheté en 1839 par le roi des Pays-Bas, moyennant une somme d'argent. En 1815, le duc de Nassau-Usingen, à la suite d'un échange avec la Prusse, réunit toutes les possessions de la ligne walramienne, qui échurent après sa mort, 1816, à la ligne de Weilburg. Le duc Guillaume donna au pays, en 1817, une constitution. Mais, comme dans la plupart des Etats constitutionnels d'Allemagne, il y eut des conflits continuels entre les Chambres et le gouvernement, surtout dans les questions d'argent. Au mois de mars 1848, pendant l'absence du duc, le gouvernement, à la suite de manifestations populaires, se vit forcé de faire quelques concessions confirmées par le duc à son retour. En 1866, le duché à été annexé à la Prusse. E. S.

NASSAU-ORANGE (Maison de), actuellement régnant aux Pays-Bas, remonte au comte Othon de Nassau, qui fonda la ligne ottonienne de Nassau, 1255. Un de ses descendants, Guillaume I^er^, hérita, en 1544, de son cousin René, la principauté d'Orange; dès lors, lui et ses successeurs s'appelèrent princes d'Orange. En 1702, la principauté d'Orange et de Meurs passa à la maison de Brandebourg. En Hollande, succéda la ligne de *Nassau-Dietz*, dont la tige est le comte Jean de Dillenburg, frère de Guillaume I^er^. Ses quatre fils fondèrent les lignes de Nassau-Siegen (éteinte en 1743), Nassau-Dillenburg (éteinte en 1739), Nassau-Hadamar (éteinte en 1811) et Nassau-Dietz. Le comte Jean-Guillaume-Friso de Nassau-Dietz, lieutenant de la Frise, succéda à Guillaume III, et s'appela prince d'Orange. Ses descendants règnent en Hollande.

NASSAU, v. du roy. de Prusse (prov. de Hesse-Nassau) sur la Lahn; 1,786 hab. Château construit en 1101, berceau des comtes de Nassau.

NASSAU, v. de l'île de Banda (Moluques), sur la côte S.; 6,000 hab. Nombreux muscadiers.

NASSAU, v. d'Amérique, ch.-l. de l'île anglaise de New-Providence (archipel de Bahama ou des Lucayes); port sur la côte N. Commerce de fruits, oranges, ananas, etc. Résidence du gouverneur général de l'archipel; 10,000 hab.

NASSAU (Adolphe de), empereur. (*V.* Adolphe.)

NASSAU (Engelbert, comte de), gouverneur de Brabant, rendit de grands services à Charles le Téméraire dans la guerre contre les Gantois révoltés, reçut l'ordre de la Toison d'or en 1473, fut fait prisonnier à la bataille de Nancy en 1477, paya sa rançon, se dévoua à Marie de Bourgogne, prit part au combat de Guinegate en 1479, signa, en 1493, le traité de Senlis et mourut en 1504.

NASSAU (Guillaume I^er^ de), dit *le Taciturne*, né au château de Dillenburg en 1533, de Guillaume le Vieux, comte de Nassau, et de Julienne de Stolberg, m. en 1584, fut élevé à la cour de Charles-Quint, prit le titre de *prince d'Orange* à la mort de son cousin René de Nassau, 1544, et commanda l'armée de Flandre contre les Français en 1554. Sous le règne de Philippe II, il poussa les États des Pays-Bas à demander l'éloignement des troupes espagnoles, et, mécontent de n'avoir aucune part à l'administration de Marguerite de Parme, fit cause commune avec les seigneurs flamands. Il fut le véritable auteur du compromis de Bréda, signé par la noblesse en 1566. Le duc d'Albe ayant été nommé gouverneur des Pays-Bas, il se retira en Allemagne, fut condamné à mort par contumace, leva des troupes, fit 2 démonstrations infructueuses contre le Brabant, se déclara calviniste, mais s'opposa aux persécutions contre les catholiques, accepta le commandement des Hollandais révoltés et organisa les *Gueux de mer*, 1572. Puis il prit Middelbourg, et fut nommé comte de Hollande et de Zélande, 1574; les Flamands eux-mêmes lui donnèrent le titre de gouverneur général de Brabant, mais Alexandre Farnèse eut l'adresse de les ramener à l'Espagne. En 1579, Guillaume fit signer aux 7 provinces bataves l'*Union d'Utrecht*. Sa tête fut mise à prix par Philippe II, et Balthasar Gérard l'assassina.

V. Amelot de La Houssaye, *Histoire de Guillaume de Nassau*, Lon-

dres (Paris), 1754, 2 vol. in-12; Motley, *la Naissance de la république hollandaise*, Lond., 1856, 3 vol., trad. en français. B.

NASSAU (MAURICE DE), fils du précédent, né au château de Dillenburg en 1567, m. en 1625, étudiait à Leyde quand son père fut assassiné, 1584. Élu aussitôt président du conseil d'État des Provinces-Unies, et, 2 ans après, capitaine général et amiral des provinces de Hollande et de Zélande, par l'influence de Barneveld, il justifia l'opinion que l'on avait conçue de son habileté. En 1589-90, les provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel lui conférèrent aussi le commandement. Il montra de grands talents militaires, établit une sévère discipline dans les troupes, tomba à l'improviste sur les Espagnols, tandis qu'Alexandre Farnèse était en France à soutenir les ligueurs contre Henri IV, leur enleva Bréda en 1590, Zutphen, Deventer, Hulst et Nimègue en 1591, Groningue en 1592, parvint à conclure à La Haye un traité d'alliance offensive et défensive avec la France et l'Angleterre en 1596, gagna la bataille de Turnhout en 1597, prit Nieuport en 1600, Rheinberg et Grave en 1601, et mit le sceau à sa réputation de grand capitaine par la belle défense d'Ostende, dont le siège coûta aux Espagnols, commandés par Spinola, 60,000 hommes et 100 millions. Une trêve de 2 ans fut signée en 1609. Maurice, qui s'y était opposé, ne pardonna point à Barneveld de l'avoir emporté sur lui. Il le poursuivit avec persévérance, et réussit à le faire traîner à l'échafaud, 1619. Le synode de Dordrecht venait de sanctionner tous ses actes : Grotius et d'autres adversaires de son ambition furent également poursuivis. La guerre contre l'Espagne ayant été reprise, 1621, Maurice combattit sans succès Spinola, et ne put ni lui faire lever le blocus de Bréda, 1624, ni prendre lui-même Anvers, 1625. B.

NASSAU (FRÉDÉRIC-HENRI DE), prince d'Orange, né à Delft en 1584, m. en 1647, fut élevé par son frère aîné Maurice, et se signala de bonne heure dans la carrière des armes. Nommé stathouder en 1625, il enleva aux Espagnols Bois-le-Duc en 1629, échoua devant Dunkerque en 1631, prit Skenk en 1635, Bréda en 1637, Gennep et le Sas-de-Gand en 1640, et Hulst en 1645. Sous son gouvernement, la marine prit un grand essor, et de nombreux établissements furent formés aux Indes-Orientales.

NASSAU (GUILLAUME II DE), prince d'Orange, fils du précédent, né en 1626, m. en 1650, succéda à son père en 1647, vit l'indépendance des Provinces-Unies reconnue par l'Europe entière au traité de Westphalie en 1648, et exerça une autorité dictatoriale, que l'opposition du parti républicain l'obligea de déposer.

NASSAU (GUILLAUME III DE), prince d'Orange. (*V.* GUILLAUME III, roi d'Angleterre.)

NASSAU-SIEGEN (JEAN-MAURICE, PRINCE DE) né en 1604, m. en 1679, capitaine général des possessions hollandaises au Brésil, de 1636 à 1644, enleva aux Portugais plusieurs places importantes, ruina leurs établissements sur la côte d'Afrique, et fut nommé gouverneur de Wesel, général en chef de la cavalerie hollandaise, gouverneur du duché de Clèves pour le duc de Brandebourg. Il établit à Clèves un jardin magnifique, dont Voltaire a donné la description dans son *Voyage à Berlin*. La Bibliothèque nationale de Paris possède de lui 2 vol. sur les animaux de l'Amérique du Sud, dessinés et enluminés, avec de courtes descriptions.

NASSAU-SIEGEN (CHARLES-HENRI-NICOLAS-OTHON, PRINCE DE), né en 1745, m. à Paris en 1805. Sa mère, Charlotte de Mailly, avait abandonné son époux, Emmanuel-Ignace; il ne fut pas reconnu légitime, entra au service de la France, accompagna Bougainville dans son voyage autour du monde, combattit à la solde de l'Espagne contre l'Angleterre, 1782, se rendit en Russie auprès de Catherine II, fut nommé amiral, détruisit une flotte turque près d'Otchakov en 1788, battit les Suédois à Svenkasund, 1779, et à Borga, 1790. Un échec naval devant Vioorg lui fit quitter le service.

NASSER-LEDINILLAH, 34ᵉ khalife abbasside, succéda à son père Mostadi en 1180. Mohammed, sultan du Kharizm, le fit déposer et marcha sur Bagdad; les neiges le forcèrent de se retirer. Il préméditait une 2ᵉ expédition, lorsqu'une irruption de Gengis-Khan dans ses États le contraignit d'y renoncer. Nasser dut son salut à ces deux circonstances. Saladin, qui avait conquis l'Égypte, se fit reconnaître par lui comme chef de la dynastie des Ayoubites. Nasser mourut en 1225, âgé de 69 ans. D.

NASSER-MOHAMMED (MÉLIK-AL-), 9ᵉ sultan mameluk d'Égypte, de la dynastie des Baharites. Son règne, de 1293 à 1341, fut interrompu plusieurs fois : Ketbogha, Ladjin et Bibars II usurpèrent son trône. Il étouffa plusieurs révoltes, soutint de grandes guerres à l'extérieur et put étendre son pouvoir jusqu'à Malatiah et Anah sur l'Euphrate. Il se montra actif et éclairé dans l'administration intérieure, et fit faire de grands travaux d'utilité publique. On lui doit la fondation du *Moristân*, grand hôpital des fous au Caire. Il encouragea l'agriculture et les arts. D.

NASSIR-EDDYN, célèbre astronome persan, dit *Althoussi*, parce qu'il était né à Thous (Khorassan) en 1201, m. en 1274, écrivit sur la théologie et la philosophie des musulmans, l'économie politique, la métaphysique, l'histoire naturelle, la géographie, la médecine, etc. On lui doit les *Tables Ilkhaniennes*, où sont consignées ses observations astronomiques, avec le résumé de celles faites avant lui. On en a tiré la *Table des longitudes et des latitudes* publiée en latin par Greaves, Lond., 1652, et réimpr. dans le tome III des *Petits Geographes*.

NATAL OU **CIDADE-DOS-REYS,** v. du Brésil, port de commerce à l'embouchure du Rio-Grande-del-Norte, ch.-l. de la province du Rio-Grande; 11,000 hab.

NATAL (COLONIE DE), possession anglaise de l'Afrique australe, entre la Cafrerie au N. et au S., la république du fleuve Orange à l'O., et l'océan Indien à l'E., sur les côtes duquel elle s'étend du fleuve Tugela au N. à l'Oumtamfouna au S. Capitale Pietermaritzburg sur le Bosjeman. V. princ. : Port-Durban, Deutschland, colonie allemande sur les rives de l'Umgeni. La colonie de Natal a 48,560 kil. carr.; 402,687 hab., dont 30,000 Européens, le reste Cafres indigènes. Sol fertile, nombreuses rivières; canne à sucre, café, riz, tabac, poivre, coton, indigo; élève de bétail. — Le pays de Natal, appelé ainsi par Vasco de Gama, qui y aborda le jour de la Nativité (Noël, 1497), fut occupé d'abord par les Hollandais, comme dépendance du Cap, par les Boers réfugiés, 1837, qui y fondèrent au centre la ville de Pietermaritzburg, enfin par les Anglais, qui l'ont érigé en colonie séparée de celle du Cap depuis 1856. En 1879 la colonie de Natal a été sérieusement menacée par le soulèvement des Zoulous. — Elle est administrée par un gouverneur et commandant en chef, assisté d'un conseil exécutif et d'un conseil législatif. Evêché anglican; vicariat apostolique. Export. de laine, sucre, café, ivoire, cuirs et plumes d'autruche. Paquebots anglais pour le Cap et Southampton. C. P.

NATALIS COMES. *V.* CONTI (NOEL).

NATALIS DIES ROMÆ, *jour natal de Rome*. On appelait ainsi le jour anniversaire de la fondation de Rome qui tombait le *XI Kal. maias* (Pline, *H. n.*, XVIII, 66, 247), c.-à-d. le 21 avril, où le peuple romain célèbre encore aujourd'hui cette fête par des illuminations au Forum. Le jour natal de Rome, on célébrait à l'origine la fête champêtre des *Palilia*. (*V. ce mot.*) Sous l'Empire, on donnait des fêtes magnifiques, dont la plus remarquable fut célébrée par l'empereur Philippe pour le millième anniversaire (246 de J.-C.). Le code théodosien considère comme férié *le jour natal des grandes villes de Rome et de Constantinople, pendant lequel on doit suspendre les jugements* (III, XII, 7).

B. Amante, *il Natale di Roma*, 1879; Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, p. 156. G. L.-G.

NATCHEZ, v. des États-Unis (Mississipi), sur la rive g. du Mississipi; 7,058 hab. Évêché catholique; académie, bibliothèque. Cette ville doit son nom à la tribu des Natchez qui l'habitait et fut presque détruite, en 1730, par les Français, pour venger le massacre des leurs, arrivé peu après qu'ils eurent fondé la ville en 1716. Elle faisait partie de la Louisiane, cédée aux Espagnols en 1763. Marché de coton; construction de machines à vapeur.

NATHAN, prophète juif, reprocha à David le meurtre d'Urie, et lui prédit que l'honneur de bâtir un temple à Dieu dans Jérusalem était réservé à son fils Salomon.

NATIONALE (GARDE). *V.* GARDE NATIONALE.

NATIONAL (PARC). *V.* PARC NATIONAL.

NATIONS (COLLÈGE DES **QUATRE-**) OU COLLÈGE **MAZARIN**, ancien collège de Paris, fondé en 1661, par le testament du cardinal Mazarin, pour y élever gratuitement 60 enfants de gentilshommes pauvres ou principaux bourgeois de Pignerol et de son territoire, ou de l'État ecclésiastique, d'Alsace et pays d'Allemagne, de Flandre et de Roussillon, pays nouvellement conquis. Ces nations étant seules admissibles dans ce collège, il en reçut le nom de Collège des Quatre-Nations. Il fut ouvert en 1688. C'était le plus beau et le plus riche des collèges de l'Université de Paris. Il a subsisté jusqu'à la Révolution. En 1806, l'édifice qu'il occupait est devenu le palais de l'Institut de France, appelé quelquefois *Palais des Quatre-Nations*.

V. Alfr. Franklin, *Origines du palais de l'Institut*, 1862.

NATIVITÉ DE J.-C., fête que l'Église célèbre en l'honneur de la naissance de J.-C. (*V.* NOEL.)

NATIVITÉ DE LA SAINTE VIERGE, fête célébrée dans l'Église, le 8 septembre, en l'honneur de la naissance de la Ste Vierge. On en attribue communément l'institution au pape Sergius Iᵉʳ; l'Église grecque ne l'a adoptée qu'au XIIᵉ siècle.

NATIVITÉ DE SAINT JEAN-BAPTISTE, fête célébrée par l'Église romaine et par l'Église grecque le 24 juin, en mé-

moire de la naissance de St Jean-Baptiste, précurseur de J.-C. En beaucoup de lieux elle est l'occasion de réjouissances et de feux de joie.

NATOIRE (Charles), peintre, né à Nîmes en 1700, m. en 1777, élève de Lemoine, dirigea l'Académie de France à Rome pendant 20 ans, et fut membre de l'Académie de peinture de Paris, 1734. Il ne reproduisit que les défauts de son maître. Les peintures les plus estimées de Natoire ornaient le premier étage du château de Versailles, le salon de l'hôtel Soubise et la chapelle des Enfants-Trouvés à Paris. B.

NATOLIE. *V.* Anatolie.

NATRON (Vallée de), *Nitriotes nomos,* dans la Basse-Égypte, à 70 kil. O. du Caire. Elle a 110 kil. du N.-O. au S.-E. Il y a 7 lacs d'où l'on tire du natron (carbonate de soude).

NAU (David). *V.* Olonnais (L').

NAUCLERUS (Jean **VERGEN**, dit), chroniqueur, né vers 1430 en Souabe, m. vers 1510, fut le précepteur d'Eberhard, duc de Wurtemberg, qui, ayant fondé l'université de Tubingue, l'y nomma professeur de droit canon, puis recteur et chancelier.

On a de lui une *Chronique* en latin, qui s'étend depuis Adam jusqu'en 1500 Tubingue, 1501, in-fol., et Cologne, 1564, 2 vol. in-fol.

NAUCRARIE, nom des subdivisions des tribus attiques, établies en vue de la taxation.

Gilbert, *die attische Naukrarienverfassung,* dans *Neue Jahrbücher,* 1875, p. 9 et suiv. S. Re.

NAUCRATIS, auj. *Fouah* (?), v. de l'anc. Égypte (Delta), sur la branche Canopique du Nil. Les marchands grecs y eurent un comptoir, une sorte de factorerie, après l'introduction des Cariens auxiliaires en Égypte par Psammétique; Amasis confirma leurs privilèges et leur organisation. Patrie d'Athénée et de Julius Pollux.

NAUCYDES, sculpteur d'Argos, florissait vers la 95e Olympiade (395 av. J.-C.). Il était l'auteur d'un Discobole célèbre dont nous possédons une copie.

Museo Pio-Clementino, III, pl. 26. S. Re.

NAUDÉ (Gabriel), bibliographe célèbre, né à Paris le 2 février 1600. Il étudia d'abord la médecine, et, pendant qu'il prenait ses grades, il fut recueilli par le président de Mesme, pour mettre un peu d'ordre dans sa bibliothèque. Venu en Italie, il entra en relations avec le cardinal Bagni, qui le choisit comme bibliothécaire, en même temps que Louis XIII le prenait pour médecin honoraire. Dès lors, 1633, il passa sa vie dans les livres, achetant sans cesse en France, en Hollande, en Angleterre, au delà des Alpes, tant pour son compte que pour celui des autres, chaque fois que le malheur des temps ébranlait la fortune de ses protecteurs. Il était chanoine de Verdun et prieur de l'Artige (Limousin), quand il devint le bibliothécaire du cardinal Barberini. Il fut protégé par Richelieu pour lequel il composa un Mémoire sur l'auteur probable de l'*Imitation de Jésus-Christ,* et reçut de Mazarin, en 1642, la mission de fonder une bibliothèque publique, où il réunit 1,400 vol. Durant la Fronde, le Parlement ordonna la vente de cette belle collection, et Naudé, malgré ses 3,000 livres d'économie, ne put empêcher la dispersion des ouvrages qu'il avait réunis avec tant de soin. C'est lui cependant qui fonda en France la première bibliothèque publique, la Mazarine, alors que des établissements du même genre avaient été déjà institués à Milan (*Ambroisienne,* 1608), à Oxford (*Bodléienne,* 1612), à Rome (*Angélique,* 1620). Appelé par la reine Christine, il se rendit à Stockholm pour « dresser » sa bibliothèque; il en revenait, sur l'invitation du Mazarin, pour reprendre son œuvre interrompue et même détruite par la Fronde, lorsqu'il mourut en route à Abbeville le 29 juillet 1653. Ses ouvrages les plus intéressants sont : *Marfore, ou Discours contre les libelles,* Paris, 1620; *Instruction à la France sur la vérité de l'histoire des frères de la Rose-Croix,* ibid., 1623, in-4° et in-8°; *Avis pour dresser une bibliothèque,* ibid., 1627, réimprimé par Liseux en 1876; *Addition à l'histoire de Louis XI,* ibid., 1630; *Bibliographia politica,* Venise, 1633, in-12, livre composé pour l'utilité de ceux qui veulent étudier la manière de se gouverner soi-même avec les autres et sous les autres dans la vie civile; Challine l'a traduit en français, Paris, 1642; *Considérations politiques sur les coups d'État,* Rome, 1639, in-4°, où l'auteur érige en principe ce mépris de la justice et de l'humanité dans les nécessités politiques qui souleva une si grande réprobation contre le *Prince* de Machiavel, et où il blâme ceux qui, dans son propre pays, avaient abandonné la défense du massacre de la Saint-Barthélemy; *Apologie des grands hommes faussement soupçonnés de magie,* Paris, 1625, et Amsterdam, 1712. On a publié, sous le titre de *Naudæana,* un recueil d'anecdotes tirées des conversations de Naudé, Amsterdam, 1703, in-12. M. P—t.

NAUDET (Aimé), né à Saint-Denis-du-Port (Seine-et-Marne) en 1785, m. en 1847, suivit la carrière militaire, devint capitaine au corps d'état-major, fit les grandes campagnes du 1er empire, de 1806 à 1812, et fut nommé maréchal de camp en 1843. Il a publié : *La Fontaine chez Mme de La Sablière,* comédie en 1 acte, en vers, 1821; *Épître à Molière,* 1818; *Fables,* 1829, in-18, recueil de 80 fables écrites avec esprit et naturel. Plusieurs sont imitées des fabulistes espagnols, italiens, anglais, et du russe Kriloff.

NAUDET (Joseph), philologue et historien, né à Paris en 1786, m. en 1878, était le fils d'un comédien distingué du Théâtre-Français. Après avoir achevé ses études à l'École centrale du Panthéon (depuis lycée Napoléon), où il remporta deux fois le prix d'honneur, il y fut nommé d'abord professeur de troisième, et, en 1808, professeur de rhétorique; en 1816, il fut appelé à l'École normale comme maître de conférences. En 1817, les ouvrages d'érudition qu'il avait déjà publiés, lui valurent d'être élu membre de l'Académie des inscriptions. De 1817 à 1821, il suppléa Pastoret, dans la chaire de droit naturel au Collège de France, et succéda à Tissot en 1821 comme professeur de poésie latine. Inspecteur général des études de 1830 à 1840, il fut ensuite directeur de la Bibliothèque royale jusqu'en 1852. Il fit partie de l'Académie des sciences morales, depuis sa réorganisation en 1832. Secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions depuis 1852, il se démit de ses fonctions en 1860, et reçut de ses confrères, en 1868, une médaille commémorative pour le cinquantième anniversaire de son élection. Chevalier de la Légion d'honneur en 1825, il était grand officier depuis 1875.

On a de lui : *Histoire de la guerre des esclaves en Sicile sous les Romains,* 1807, trad. de l'italien de Scrofani; *Histoire de l'établissement des progrès et de la décadence de la monarchie des Goths en Italie,* 1811, couronné par l'Institut; *Essai de rhétorique,* 1813; *Conjuration d'Étienne Marcel contre l'autorité royale,* 1815; *des Changements opérés dans toutes les parties de l'administration de l'empire romain, depuis Dioclétien jusqu'à Julien,* 1817, 2 vol., couronné par l'Institut; des édit. de *Tacite,* 1821; *Catulle,* 1825; la trad. de plusieurs odes d'Horace, 1831-1838, 2 vol.; une édition célèbre de ce poète, 1836; *Rapport sur la situation du catalogue des imprimés,* 1847; *Lettre à M. Libri,* 1849; *de l'Administration des postes chez les Romains,* 1863, in-4o; *de la Noblesse et des récompenses d'honneur chez les Romains,* 1863; *Tableau historique de l'Académie des inscriptions et belles-lettres,* 1863, in-4o; des *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des inscriptions sur l'*État des personnes en France sous les rois de la première race,* sur *les Cours publics chez les Romains* et sur *l'Instruction publique chez les anciens,* sur *la Police* et sur *les Récompenses d'honneur chez les Romains,* en outre différentes *Notices sur le baron Walckenaer,* 1852; *Burnouf* père et fils, 1854; *Pardessus,* 1855; *Guérard,* 1857; *Boissonade,* 1858, etc.

NAUEN, v. du roy. de Prusse (Brandebourg); 7,124 hab. Tribunaux. Grand incendie en 1830.

NAUGARD, v. du roy. de Prusse (Poméranie), entre deux lacs; 4,949 hab. Tribunaux. Fabr. de mousselines, chapellerie, bonneterie.

NAUGERIUS. *V.* Navagero.

NAUHEIM, brg du grand-duché de Hesse, sur l'Use, au pied du Johannisberg; 2,600 hab. Sources et bains d'eaux salées; salines produisant annuellement 17,000 quintaux de sel.

NAULOQUE, *Naulochus,* v. et port de la Sicile ancienne, au N.-E., près du cap Pélore. Victoire de la flotte d'Octave, commandée par Agrippa, sur celle de Sextus Pompée, l'an 717 de Rome. 36 av. J.-C.

NAUMACHIE, *Naumachia,* nom donné, chez les anc. Romains, à un spectacle public de combat naval, et au bassin où on le donnait. César offrit, le 1er, une naumachie au peuple de Rome, et fit à cet effet creuser un bassin dans le Champ de Mars, tout proche du Tibre. Auguste, Claude, Néron, Titus, Domitien, en donnèrent aussi, et ce fut toujours un spectacle impérial, car il fallait un matériel de navires dont l'empereur seul pouvait disposer. Les naumachies étaient des jeux non moins sérieux que les combats de gladiateurs, et plus cruels, parce qu'il y avait un danger de plus. Les naumachiaires étaient des criminels ou des prisonniers de guerre. Il en fallait un grand nombre; car, dans ces jeux, 2 flottes luttaient l'une contre l'autre, avec toutes les manœuvres usitées dans les combats navals. Chaque flotte représentait une nation, et le combat ne finissait qu'après un grand carnage, quand il ne restait plus assez de naumachiaires pour combattre. Les naumachies-bassins étaient très vastes; aussi faisait-on paraître dans ces combats de très grands navires : à la naumachie d'Auguste, on vit 30 trirèmes ou quadrirèmes et beaucoup de petits bâtiments; à celle de Claude, donnée sur le lac Fucin, il y avait 50 navires. Les naumachies de Néron, de Titus, de Domitien, furent données, la première dans un théâtre, dont l'orchestre fut instantanément rempli d'eau, et les autres dans le Colisée, dont la construction avait été prévue pour cet usage. Dans ces espaces circonscrits, on ne pouvait faire figurer que des barques. Quelquefois le spectacle consistait en combats de naumachiaires contre des crocodiles, des taureaux ou d'autres gros quadrupèdes dressés à se battre à la nage. Les naumachies véritables, c.-à-d. représentant des combats navals, furent toujours très rares. C. D—y.

NAUMANN (Jean-Amédée), compositeur de musique, né à Blasewitz, près de Dresde, en 1741, m. en 1801, fut maître de chapelle de l'électeur de Saxe. Élève de Tartini et du P. Martini, il sut se faire, à côté de Mozart, une réputation honorable. On a de lui une foule de morceaux pour clavecin et autres instruments, et des opéras italiens, allemands, suédois. *Gustave Wasa* est son chef-d'œuvre. Ses meilleures compositions religieuses sont la *Passion* et le *Giuseppe riconosciuto* de Métastase, et le *Pater noster* de Klopstock. B.

NAUMBOURG, v. du roy. de Prusse (Saxe), sur la Saale, dans la régence de Mersebourg; 17,000 hab. Ch.-l. de cercle. Jadis évêché souverain; cour d'appel; gymnase; société d'antiquités nationales. Foires importantes pour les laines. Belle cathédrale ogivale. Fabrique de toiles, bonneteries, acide sulfurique, amidon, peignes de corne ou d'écaille, etc.

NAUNDORFF (Charles-Guillaume), né à Delft (Pays-Bas), m. en 1845, le plus célèbre de ceux qui prétendirent être le Dauphin fils de Louis XVI, enlevé de la prison du Temple. Après avoir poursuivi de ses réclamations Louis XVIII et Charles X, il se décida à quitter le Brandebourg, où il résidait et où il était né, suivant les rapports de la police française, pour venir à Paris, en 1833. Il assigna le roi Louis-Philippe devant le tribunal de la Seine en restitution d'état civil. Expulsé de France, il se réfugia en Angleterre, puis en Hollande, où il mourut. E. D—y.

NAUPACTE, *Naupactus*, auj. *Lépante*, v. de l'anc. Grèce, chez les Locriens Ozoles, au N.-E. du cap Antirrhion, à l'entrée du golfe de Corinthe, possédait un port vaste et sûr. Les Héraclides y construisirent la flotte qui les transporta dans le Péloponèse. Elle fut prise par les Athéniens, qui, vers 456 av. J.-C., y établirent les Messéniens chassés de leur pays après la 3e guerre de Messénie. Elle retourna aux Locriens après la bataille d'Ægos-Potamos, tomba ensuite au pouvoir des Achéens, auxquels Philippe, père d'Alexandre, l'enleva vers 342 ou 341, pour la donner aux Étoliens. Le consul romain Acilius Glabrion la prit en 191. Pausanias y trouva un temple de Neptune et un de Diane, les ruines d'un temple d'Esculape et une grotte consacrée à Vénus, grotte qui existe encore aujourd'hui.

Leake, *Northern Greece*, II, p. 607; Bréal, *Revue archéologique*, 1876, p. 115. C. P. et S. Re.

NAUPLIE. *V.* Napoli.

NAUPLIUS, roi d'Eubée, l'un des Argonautes et père de Palamède, vengea la mort de son fils tué devant Troie, en attirant la flotte grecque, la nuit, par des feux allumés sur les récifs. Beaucoup de vaisseaux périrent; mais Ulysse ayant échappé, Nauplius désespéré se jeta à la mer.

NAUSICAA, fille d'Alcinoüs, roi des Phéaciens, accueillit Ulysse naufragé.

NAUSICLÈS, orateur athénien, contemporain de Philippe de Macédoine, fut d'abord lié avec Eschine, mais seconda plus tard Démosthène dans sa politique patriotique et courageuse. Il obtint en récompense plusieurs couronnes. S. Re.

NAUSINIQUE, archonte athénien en 378-77; c'est sous son archontat que l'on procéda à des réformes financières qui eurent pour conséquence la diminution des charges publiques.

Bœckh, *Staatshaushaltung der Athener*, II, p. 50. S. Re.

NAUTODIQUES, *Nautodikai*, juges choisis chaque année, à Athènes et dans plusieurs autres villes de l'anc. Grèce, pour prononcer sur les affaires de commerce maritime. Ils tenaient leurs audiences, d'octobre à avril, pendant l'interruption de la navigation, afin que les marins ne fussent pas retenus à la bonne saison par la nécessité de comparaître en justice. Démosthène ne les mentionnant pas, on croit qu'ils n'existaient plus de son temps. S. Re.

NAUVOO. *V.* Mormons.

NAUZE (Louis **JOUARD DE LA**), savant littérateur, né à Villeneuve-sur-Lot en 1696, m. en 1773, devint membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1729. On a de lui dans les Mémoires de cette société 30 mémoires estimés, sur divers points de chronologie ancienne. Il défendit le système de chronologie de Newton, dans la continuation des *Mémoires de littérature* de Sallengre.

NAVA-DEL-REY, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Valladolid; 6,033 hab.

NAVA-EL-CARNERO, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. de Madrid; 3,750 hab. Patrie du peintre Séb. Muñoz.

NAVAGERO (André), en latin *Naugerius*, poète latin, né à Venise en 1483, m. en 1529, fut ambassadeur de la république auprès de Charles-Quint et de François Ier, gardien de la bibliothèque de Saint-Marc et historiographe de Venise. Il s'était proposé Catulle pour modèle. Il brûla des *Sylves* qu'il avait faites, parce qu'on lui dit qu'elles étaient du caractère de celles de Stace.

On a de lui : *Epigrammatum liber I; Eclogæ, libri II*, Bâle 1546; des *Leçons sur Ovide* et sur les *Oraisons de Cicéron*; quelques poésies diverses, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Venise, 1530, in-fol.; Padoue, 1718, in-4°, et Venise, 1754, in-12. C. N.

NAVAILLES (Philippe de **MONTAUT** de **BENAC**, duc de), né en 1619, d'une anc. maison du Bigorre, m. en 1684, fut d'abord page du cardinal de Richelieu; puis, en 1641, colonel d'un régiment de son nom, et se signala en Italie, où il fut grièvement blessé au siège de Crémone. Fidèle à Mazarin, il combattit les Frondeurs dans l'Orléanais et l'Anjou, et, en 1658, retourna en Italie, pour remplacer le duc de Modène dans le commandement des troupes françaises. Après une courte disgrâce, d'ailleurs méritée, il fut nommé gouverneur de l'Aunis. Envoyé, en 1669, au secours de Candie, assiégée par les Turcs, il ne répondit pas aux espérances de Louis XIV et fut exilé dans ses terres pendant trois ans. Après avoir pris part à la seconde conquête de la Franche-Comté, 1674, et commandé l'aile gauche à la journée de Senef, il reçut le bâton de maréchal, 1675, et fut envoyé, l'année suivante, en Catalogne, où il défit, 1677, au col de Bagnols, le comte de Monterey. Après la paix de Nimègue, il devint gouverneur du duc de Chartres (Philippe d'Orléans, depuis régent). On a de lui des *Mémoires* de 1635 à 1683, Paris, 1701, in-12. — Mme de Navailles, née de Neuillant, fut admise dans l'intimité d'Anne d'Autriche et du cardinal Mazarin; nommée dame d'honneur de la reine Marie-Thérèse et surveillante des filles d'honneur, elle perdit cette charge à cause de sa vigilance, qui contrariait les passions de Louis XIV.

NAVALE (Couronne). *V.* Couronnes.

NAVALE (École). *V.* École navale.

NAVAN, v. d'Irlande, dans le comté de Meath (Leinster), au confl. de la Boyne et du Blackwater; 3,824 hab. Produits agricoles.

NAVARETTE (Domingo-Fernandez), missionnaire dominicain, né en Castille vers 1620, m. en 1689, parcourut les îles Philippines, Manille et Célèbes, séjourna en Chine de 1659 à 1672. Après de vifs démêlés avec les Jésuites, au sujet des cérémonies chinoises tolérées par ceux-ci, il revint en Europe, d'où il partit en 1768 pour Saint-Domingue avec le titre d'archevêque. Il s'y réconcilia avec les Jésuites. On a de lui un *Traité historique, politique, moral et religieux de la monarchie de la Chine*, en espagnol, Madrid, 1676, in-fol. L'abbé Prévost en a trad. une partie dans son *Hist. générale des Voyages*.

NAVARETTE, brg d'Espagne (Burgos), à 11 kil. O. de Logroño; 2,200 hab. Pierre le Cruel et le Prince Noir y remportèrent, en 1367, une victoire, dite aussi de *Najera*, sur Henri de Transtamare; Duguesclin, qui était venu au secours de ce dernier, y fut fait prisonnier. (*V.* Najera.)

NAVARIN, en grec moderne *Neo-Castron*, v. et port du roy. de Grèce, dans la nomarchie de Messénie, sur la côte O., à 130 kil. S.-O. de Tripolitza; 2,000 hab. Victoire des flottes combinées d'Angleterre, de France et de Russie sur la flotte turco-égyptienne, le 20 octobre 1827. — Au N.-O. est *Vieux-Navarin* ou *Zouchio*, sur l'emplacement de l'anc. *Pylos*.

NAVARRE (du basque *Navarros*, habitants des pays plats), anc. roy. formé sur les deux versants des Pyrénées, dans le pays des *Vaccéens* de Pline (Basques ou Vascons), et dont l'origine remonte au ixe siècle. Il se composait principalement du pays conquis par Charlemagne sur les Arabes jusqu'à l'Èbre, en 778. Le comte Aznar, qui, en 806, en avait reçu l'administration de Louis le Débonnaire, alors roi d'Aquitaine, se rendit indépendant en 831; son neveu, Garcias Ximénès, prit le titre de roi, 857. Sous Fortunio, fils aîné de Garcias Ximénès, l'indépendance de la Navarre fut reconnue à la diète de Tribur, 887. A la mort de Sanche III le Grand, 1035, elle se partagea en 3 royaumes : Navarre, Castille et Aragon. Sanche IV ayant été renversé par son cousin Sanche Ramire, roi d'Aragon, 1076, la Navarre perdit son indépendance et ne redevint un État distinct qu'en 1134. Un mariage la fit passer, en 1234, à une famille française, que commença Thibaut IV de Champagne. En 1273, Philippe le Bel fut fiancé à Jeanne de Navarre, et, en 1285, il monta sur le trône avec le titre de roi de France et de Navarre. Sa petit-efille, Jeanne, privée de la couronne de France par la loi salique, garda la Navarre, qu'elle porta, par son mariage, dans la maison des comtes d'Évreux. Le royaume passa plus tard aux maisons d'Aragon, 1425, de Foix, 1479, et d'Albret, 1484. En 1512, Ferdinand le Catholique, roi d'Aragon, s'empara de la Haute-Navarre (toute la partie au S. des Pyrénées), qui, depuis, est restée à l'Espagne; la maison d'Albret conserva la Basse-Navarre ou Navarre française, qui passa dans la maison de Bourbon par le mariage de Jeanne d'Albret avec Antoine de Bourbon, et qu'Henri IV, fils de ce prince, réunit à la couronne de France en 1607. Depuis cette époque jusqu'en 1830, les Bourbons ont pris le titre de rois de France et de Navarre. (*V.* Navarre française.)

ROIS DE NAVARRE

Garcias Ximénès	857	Garcias III	994
Fortunio	880	Sanche III, *le Grand*	1001
Sanche Ier	905	Garcias IV	1035
Garcias II	926	Sanche IV	1054
Sanche II	970		

ROIS D'ARAGON ET DE NAVARRE

Sanche V	1076	Alphonse Ier	1104
Pierre Ier	1094		

ROIS DE NAVARRE

Garcias V	1134	Thibaut II	1253
Sanche VI	1150	Henri Ier	1270
Sanche VII	1194	Jeanne Ire	1274-1305
Thibaut Ier	1234		

ROIS DE FRANCE ET DE NAVARRE

Philippe le Bel	1285	Philippe le Long	1316
Louis le Hutin	1314	Charles IV (Ier en Navarre)	1322
Jean Ier	1316		

ROIS DE NAVARRE

Jeanne II et Philippe d'Evreux	1328	Catherine et Jean d'Albret	1484
Charles II le Mauvais	1349	Henri II	1516
Charles III	1387	Jeanne III d'Albret, mariée à Antoine de Bourbon	1555
Jean II et Blanche	1425	Henri III (depuis Henri IV, roi de France)	1572
Eléonore	1479		
Fr. Phébus de Foix	1479		

NAVARRE, prov. et capitainerie générale du roy. d'Espagne, au N.-E.; cap. Pampelune; formée de la partie de l'anc. royaume de Navarre située au S. des Pyrénées, entre la France (Basses-Pyrénées) au N., l'Aragon à l'E. et au S., les prov. de Soria au S.-O., d'Alava à l'O., et de Guipuzcoa au N.-O.; 10,478 kil. carr.; 150 kil. sur 130; 312,136 hab. Elle est couverte par les montagnes des Pyrénées, et arrosée par l'Èbre et ses affluents. Belles forêts. Sol fertile en blé, vins estimés, huiles, légumes, etc. Agriculture assez avancée; élève de bétail. Peu d'industrie : draps, lainages, papier, savon, liqueurs. Mines de fer, plomb, cuivre, sel.

NAVARRE-ET-BÉARN, grand gouvernement de l'ancienne France, composé du *Béarn* et de la *Navarre française*. (*V. ces mots.*)

NAVARRE FRANÇAISE ou **BASSE-NAVARRE**, petit pays de l'anc. France, entre le Béarn au N., la Soule à l'E., les Pyrénées au S. et le Labourd à l'O.; ch.-l. Saint-Jean-Pied-de-Port. Il comprenait les pays de la Mixe, de la Cize, du Baigorry, de l'Arberou et de l'Ostabaret.

NAVARRE (NOUVELLE-), anc. division du Mexique, au N.-O., sous la domination espagnole, aujourd'hui comprise dans l'État de Sonora.

NAVARRE (Collège de), un des plus célèbres collèges de l'anc. université de Paris, fondé en 1305, rue de la Montagne Sainte-Geneviève, par Jeanne de Navarre, femme de Philippe le Bel, pour recevoir gratuitement 70 boursiers. C'était alors le seul établissement de Paris où l'on enseignait complètement les humanités. Nicole Oresme, Clémengis, P. d'Ailly, Gerson, furent élèves de ce collège. Plus tard, les princes du sang et les plus grands seigneurs y mirent leurs enfants. Bossuet y acheva ses études. Le collège de Navarre possédait une riche bibliothèque. On y réunit bientôt le collège de *Tournay*, et, en 1638, le collège de *Boncour* (fondé en 1353). Ses bâtiments furent, en 1806, affectés à l'École polytechnique.

V. Launoy, *Regii Navarrensis gymnasii hist.*, Paris, 1677, in-4o.

NAVARRE (Pierre de), *Pedro Navarro*, célèbre capitaine espagnol, né en Biscaye, m. à Naples en 1528, fut d'abord matelot dans sa patrie, puis valet de pied du cardinal d'Aragon en Italie. S'étant fait une grande réputation de valeur parmi les bandes génoises, Gonzalve de Cordoue l'attira au service de l'Espagne. Il contribua, par le perfectionnement de la mine, à la prise du château de l'Œuf, citadelle de Naples, 1503, et fut fait noble et comte d'Alveto. En 1509, Ximénès le chargea d'une expédition contre les Maures d'Afrique; il dut, après quelques succès, abandonner son entreprise. Renvoyé en Italie, il tomba au pouvoir des Français à la bataille de Ravenne, 1512. N'ayant pas été racheté par Ferdinand le Catholique, il passa au service de la France, et se distingua aux batailles de Marignan, 1515, et de la Bicoque, 1522. Pris par les Impériaux, lorsqu'il allait au secours de Gênes, et enfermé dans le château de l'Œuf, il recouvra la liberté en vertu du traité de Madrid, 1526, fut ressaisi à Aversa, lors de l'expédition de Lautrec contre Naples, et périt, selon Brantôme, étranglé par ordre de Charles-Quint.

NAVARRE (Château de). *V.* Évreux.

NAVARRENX ou **NAVARREINS**, *Beneharnum*, ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. d'Orthez, sur le Gave d'Oloron; 1,[illegible] hab. Anc. place de guerre. Comm. de chevaux.

NAVARRETE (Juan-Fernandez), surnommé *el Mudo* ou le Muet, peintre espagnol, né à Logroño vers 1526, m. en 1579. Une maladie l'ayant rendu sourd, à l'âge de 3 ans, il oublia les mots qu'il avait appris et devint muet. Il témoigna de bonne heure un goût très vif pour la peinture : on lui fit apprendre le dessin, puis on l'envoya en Italie, où il travailla sous la direction du Titien. Philippe II le rappela, pour l'employer aux décorations de l'Escurial, et le nomma son peintre officiel, 1568. Navarrete a su réunir la grâce à l'énergie, les tons vigoureux du Titien et les nuances charmantes du Corrège. Ses tableaux sont nombreux; l'Escurial en renfermait 30, que l'on voit maintenant à Madrid. A. M.

NAVARRETE. *V.* aussi Navarette.

NAVAS-DE-TOLOSA, brg d'Espagne, prov. et à 48 kil. N. de Jaën; célèbre par une grande victoire des rois d'Aragon, de Castille et de Navarre, sur les Arabes, que commandait Mohammed-el-Nasr, le 16 juillet 1212. Cette bataille est aussi appelée bataille de Muradal ou de Lorca.

NAVAS-DEL-MADROÑO, v. d'Espagne (Badajoz); 2,692 hab.

NAVAS-DEL-MARQUÈS, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. d'Avila; 2,739 hab.

NAVES, vge (Corrèze), arr. et à 6 kil. N. de Tulle; 2,293 hab. Près de là sont les ruines romaines de *Tintiniac*. Bois de fusil pour l'exportation.

NAVEZ (François-Joseph), peintre belge, né à Charleroi en 1787, m. en 1869, étudia sous la direction de François, peintre de Bruxelles, puis alla suivre à Paris les leçons de David, qu'il suivit dans son exil en Belgique. En 1817, il partit pour l'Italie et revint s'établir à Bruxelles en 1822. Il y devint le chef de l'école dite académique, et fut directeur et professeur de l'Académie royale des beaux-arts. Ses principaux tableaux sont : *Agar dans le désert*, au musée de Bruxelles; la *Rencontre d'Isaac et de Rébecca* et la *Résurrection de la Sunamite*, au musée de La Haye; *Notre-Dame des affligés*, la *Résurrection de Lazare* et l'*Assomption de la Vierge*, à l'église Sainte-Gudule de Bruxelles; *Jésus découvrant ses plaies à St Thomas*, la *Ste Famille* et le *Mariage de la Vierge*, dans l'église des jésuites à Amsterdam; le *Prophète Samuel*, au musée de Harlem; *Athalie interrogeant Joas*, 1834; le *Sommeil de Jésus*, 1835, au palais de Laeken; *la Vierge et l'enfant Jésus*, dans l'église du Béguinage à Bruxelles; la *Vierge récitant sa prière devant Ste Anne et St Joachim*, 1836; la *Femme adultère*, 1837, etc.

NAVIER (Pierre-Toussaint), médecin, né à Saint-Dizier en 1712, m. en 1779, a laissé de nombreux Mémoires dans les recueils de l'Académie des sciences de Paris, de l'Académie de Châlons et dans la *Gazette de médecine*. On lui doit la découverte de l'éther nitreux.

NAVIER (Louis-Marie-Henri), inspecteur des ponts et chaussées, né à Dijon en 1785, m. en 1836, fut élève de l'école polytechnique, et devint ingénieur ordinaire en 1808. A la suite d'une mission en Angleterre, 1823, il publia un *Mémoire sur les ponts suspendus*; c'était un traité complet de la matière, qui lui ouvrit les portes de l'Académie des sciences, 1824. Plus tard, il fut un des ingénieurs envoyés en Angleterre pour étudier les chemins de fer; il a inséré sur ce sujet différents articles dans les *Annales des ponts et chaussées*. Navier construisit sur la Seine plusieurs ponts suspendus, auj. remplacés : un d'eux, d'une seule arche, établi en face des Invalides, à Paris, était à peine achevé, lorsque des lézardes assez graves dans les puits de retenue inspirèrent des craintes sérieuses, et le pont fut démoli. Navier, pour se justifier, publia une *Notice sur le pont des Invalides*. Professeur à l'École des ponts et chaussées et à l'École polytechnique, ses leçons, dans la première de ces écoles, ont été publiées en 1826, et rééditées en 1833; celles qu'il a données à l'École polytechnique ont été imprimées en 1841.

On a de lui divers Mémoires dans les *Annales des ponts et chaussées*, celles *de Chimie*, le *Bulletin de la Société philomathique* et la collection de l'Institut. — V. Prony, *Notice biographique sur Navier*, 1837. V.

NAVIGATEURS (Iles ou Archipel des). *V.* Hamoa.

NAVIGATION (Acte de). *V.* Acte de navigation.

NAVILLE (François-Marc-Louis), éducateur, écrivain pédagogique et économiste, né à Genève en 1784, m. en 1846, destiné à l'état ecclésiastique, fut pasteur à Chancy (canton de Genève). Il résigna ses fonctions en 1817 pour fonder à Vernier, près de Genève, un institut d'éducation, où il appliqua avec le plus grand succès la méthode du P. Girard. (*V. ce nom.*) Naville dirigea son institut pendant près de 30 ans, avec le dévouement le plus absolu, et trouva néanmoins le temps d'écrire sur la pédagogie et l'économie politique divers ouvrages remarquables. Les principaux sont : *de l'Éducation publique*, Paris, 1831; 2e édit., 1833, traité qui offre un système d'enseignement à tous les degrés, parfaitement conçu; *de la Culture de l'esprit et du cœur par l'étude de la grammaire*, Genève, 1845, analyse du livre du P. Girard sur l'*Enseignement régulier de la langue maternelle*; *Tableau des études de l'établissement d'éducation de Vernier*, Genève, 1845, mémoire qui renferme un des meilleurs systèmes d'enseignement à tous les degrés pour les classes aisées de la société; *Traité de la charité légale*, son œuvre la plus importante et qui le classe parmi les meilleurs écrivains économistes, Paris, 1836, 2 vol. Un

3^{e} vol. est resté manuscrit. Naville a inséré, dans la *Bibliothèque de Genève* et dans les *Actes de la Société d'utilité publique* de la même ville, beaucoup de mémoires sur la pédagogie; on remarque celui qu'il donna en 1839 sous le titre : *des Moyens de développer dans les élèves l'amour de la patrie.* Il avait aussi préparé une édition des œuvres de Maine de Biran, d'après les manuscrits autographes de l'auteur. C. D—Y.

NAXOS, île de l'Archipel, auj. *Naxia*, la plus grande des Cyclades, entre Paros et Amorgos, par 23° 10′ long. E., et 37° lat. N., est de forme presque circulaire, ce qui la fit appeler par les anciens *Strongyle* (la Ronde). Les côtes ont un aspect sévère, mais l'intérieur est charmant. On y trouve le mont Corono au N.-E., et le mont Zia au centre (anc. *Drion*). Forêts d'orangers, de figuiers et de grenadiers. Gibier, bestiaux et poisson en abondance. Le marbre blanc de Naxos était presque aussi renommé chez les anciens que celui de Paros, et son vin n'avait pas de rival dans toute la Grèce; de là ses surnoms de *Dia* (la divine) et de *Dionysias* (l'île de Bacchus). La beauté de sa capitale, Naxos, située sur la côte N.-O., valut aussi à l'île le nom de *Callipolis* (aux belles villes). Il ne reste plus de monuments antiques qu'une porte de marbre et quelques débris d'un temple de Bacchus. Gisements très importants d'émeri. — Les premiers habitants de Naxos furent des Thraces Pélasges; puis vinrent des Cariens, qui lui donnèrent le nom de Naxos, fils de l'un de leurs rois. Bacchus était la principale divinité adorée dans l'île. Au XI^{e} siècle av. J.-C., Naxos reçut une colonie ionienne, composée d'une partie des Grecs que Nélée menait en Asie. Au VI^{e} siècle, les Naxiens, ayant conquis Andros et Paros, dont les ports étaient excellents, créèrent une marine et devinrent les plus riches et les plus puissants des insulaires. Ils n'en furent pas moins soumis par Pisistrate, qui leur imposa un gouvernement oligarchique, dont le chef était son ami Lygdamis. Des dissensions éclatèrent après la chute des Pisistratides à Athènes : les nobles appelèrent Aristagoras de Milet, qui voulut en vain soumettre Naxos aux Perses, 504. Saccagée par Datis et Artapherne en 490, Naxos s'en vengea en envoyant des soldats qui combattirent à Salamine et à Platée, et entra dans la ligue maritime à la tête de laquelle était Athènes; mais, ayant affecté l'indépendance, elle fut réduite à la condition de sujette, et ses terres partagées entre des colons athéniens. Après la bataille d'Ægos-Potamos, elle dépendit des Spartiates, dont la flotte fut vaincue près de cette île par Chabrias en 376, et, de maître en maître, elle passa aux Romains. Antoine la donna aux Rhodiens, puis la leur reprit. Elle fit partie de l'empire grec jusqu'à la prise de Constantinople par les Croisés. Marco Sanudo, noble vénitien, s'empara alors de Naxos et des îles voisines, 1207, et obtint de Henri, 2^{e} empereur latin de Constantinople, le titre de duc de l'Archipel et de prince de l'Empire. Naxos était la capitale de ce duché, qui demeura jusqu'en 1566 dans les maisons de Sanudo et de Crispo. En 1535, le corsaire Barberousse avait saccagé l'île et prélevé un tribut. En 1566, les Grecs de Naxos, irrités de la tyrannie des Latins qui s'étaient établis parmi eux avec les ducs, se donnèrent à Sélim II. Naxos prit une part active à la guerre de l'Indépendance, et, à la paix, fut comprise dans le royaume de Grèce. Elle est rangée dans le nome des Cyclades, et forme une éparchie ou diocèse avec Paro, Antiparo, Despotiko, Strongilo, Raklia, Schinusa, Kéros, Kuphonisia, Makarias et Denussa. Elle fait un commerce assez actif d'orge, vins, figues, coton, soie, lin, fromage, sel, moutons, bœufs, mulets et huile. Outre Axia, la capitale, 4,000 hab., où se trouvent un métropolitain grec et un archevêque catholique, elle compte, sur les côtes, les petits ports de Calados, Panormo, Saint-Jean-Triangata, Potamidès et Apollona.

Gruter, *de Naxo insula*, 1853; Engel, *Quæstiones Naxiæ*, 1846; Curtius, *Naxos*, 1846; Dugit, *Naxos*, 1877. C. P. et S. Re.

NAXOS, anc. v. de Sicile, la 1re des colonies grecques de ce pays, sur la côte N.-E., à l'embouchure de l'Acésinès. Fondée en 736 av. J.-C. par des Chalcidiens d'Eubée, elle envoya à son tour des colonies à Leontium, Catane et Zancle. Soumise par Hiéronyme, tyran de Géla, elle ressaisit sa liberté, s'allia avec les Athéniens contre Syracuse, et fut détruite par Denys l'Ancien en 403. C. P.

NAXUANA, anc. v. d'Arménie, passait pour la première bâtie après le déluge; auj. *Nakitchéran.*

NAY, *Novum Oppidum*, ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau, sur le gave de Pau; 3,233 hab. Maison carrée (mon hist.) construite, dit-on, par Marguerite de Navarre. Aux environs, calvaire de Bétharram, lieu de pèlerinage célèbre. Fabr. de bonneterie, bérets, fez rouges, etc. Exploit. de marbre. Patrie de Jacques Abbadie.

NAZAIRE (SAINT-), sous-préf. (Loire-Inférieure), à 64 kil. O. de Nantes, 460 kil. O.-S.-O. de Paris, sur un promontoire qui s'avance entre la rive dr. de la Loire et l'Océan, distant de 8 kil.; 18,300 hab. Port de comm. de 1er ordre; deux bassins à flot: l'un a 10 hectares 1/2 de superficie, et l'autre 20, à la suite du 1er, avec formes de radoub. De grands travaux ont été entrepris pour rendre le port plus vaste et plus commode. Point de départ des paquebots transatlantiques pour les Antilles, l'isthme de Panama, la Colombie, le Vénézuéla et la Guyane. Entrepôt. Comm. de grains et de sel. Douanen, le plus considérable du dép. La sous-préf. qui était autrefois à Savenay a été transférée à Saint-Nazaire en 1868.

NAZAIRE (SAINT-), brg (Var), arr. de Toulon; 2,515 hab. Petit port de comm. et de pêche.

NAZARÉENS, nom donné : 1° aux Juifs de l'ancienne loi qui faisaient vœu de chasteté, s'abstenaient de liqueurs, et laissaient pousser leur chevelure pour toute la vie ou seulement pour un temps déterminé; 2° aux premiers chrétiens, parce que Jésus était de Nazareth; 3° à des sectaires du II^{e} siècle, qui voulaient qu'on observât la loi de Moïse et qu'on crût en même temps à J.-C.

NAZARETH, en arabe *Nasra*, v. de la Turquie d'Asie (Saïda), dans l'ancienne Palestine (prov. de Galilée, tribu de Zabulon), à 130 kil. N. de Jérusalem; 3,000 hab., la plupart catholiques. Résidence de la Ste Famille jusqu'au baptême de Jésus. Église de l'Annonciation, bâtie, dit-on, sur l'emplacement où la Vierge fut saluée par l'ange Gabriel; couvent de Franciscains, où Bonaparte assista à un *Te Deum* après la bataille du Mont-Thabor; maison de St Joseph. Près de là, dans la vallée d'Esdrelon, eut lieu, en 1799, un combat brillant de cavalerie où Junot et Murat, à la tête de 500 hommes, mirent en fuite 6,000 Turcs et Arabes.

NAZARETH, v. de Belgique (Flandre orientale), à 11 kil. S.-O. de Gand; 4,485 hab. Comm. de lin et toiles.

NAZARETH, v. des États-Unis (Pennsylvanie), dans le comté de Northampton. Établissement des Frères Moraves; 1,350 hab.

NAZIANZE, *Nazianzus*, anc. ville de l'Asie Mineure (Cappadoce), patrie de St Grégoire de Nazianze.

NEAGH (Lough), lac d'Irlande (Ulster), baigne les comtés d'Antrim au N. et à l'E., d'Armagh au S., de Tyrone et de Londonderry à l'O.; 26 kil. sur 16. Il reçoit au S. le Blackwater et le Bann supérieur, et se décharge au N. dans l'Atlantique par le Bann inférieur. Iles petites et peu nombreuses; bords plats et marécageux.

NÉALCÈS, peintre grec, contemporain d'Aratus. Il sauva de la destruction le portrait du tyran de Sicyone Aristrate, un des chefs-d'œuvre de Melanthius. S. Re.

NÉANDER (Michel), savant philologue allemand, né à Sorau en 1525, m. en 1595, disciple de Mélanchthon et de Jonas, fut professeur à Nordhausen et ensuite à Ilefeld (Hanovre).

Il a laissé, entre autres ouvrages estimés : *Erotemata linguæ græcæ*, Bâle, 1553; *Aristologia Pindarica græco-latina*, 1556; *Linguæ hebrææ Erotemata*, Bâle, 1556; *Aristologia græco-latina Euripidis*, 1559; *Gnomologia græco-latina*, 1557; *Tabulæ linguæ græcæ*, 1553; *Ethice vetus veterum latinorum sapientium*, Leipzig, 1581; *Elegantiæ linguæ græcæ*, 1583. E. S.

NÉANDER (Jean-Auguste-Guillaume), célèbre théologien luthérien, né à Gœttingue en 1789, de parents juifs, m. en 1850. Après avoir embrassé la confession luthérienne, il étudia la théologie à Halle et à Gœttingue, devint, en 1812, professeur de théologie à Heidelberg, et fut, la même année, appelé à l'université de Berlin.

On a de lui : *l'Empereur Julien et son temps*, Leipzig, 1812; *St Bernard et son temps*, 1813; *Développement génétique des principaux systèmes gnostiques*, Berlin, 1818; *St Chrysostome et l'Église de son temps, surtout celle d'Orient*, 2 vol., Berlin, 1821 et 1832; *Antignosticus, Esprit de Tertullien*, et *Introduction à ses écrits*, Berlin, 1826; *Mémoires sur l'histoire du christianisme et la vie chrétienne*, 3 vol., Berlin, 1822, 1825 et 1845; *Histoire universelle de la religion et de l'Église chrétiennes*, 10 tomes, Hambourg, 1843; *Histoire de la fondation et du gouvernement de l'Église par les Apôtres*, 1832-33, 2 vol.; la *Vie de Jésus-Christ dans ses rapports avec l'histoire*, Hambourg, 1837 et 1845, controverse contre le livre de Strauss; *Petits écrits de circonstance*, 3^{e} édit., Berlin, 1829. E. S.

NÉANTHÈS, historien et rhéteur grec, né à Cyzique, contemporain d'Attale I^{er} dont il écrivit l'histoire. On cite aussi des ouvrages de lui sur l'histoire grecque, sur les hommes célèbres, sur la mythologie attique, etc. Les fragments de Néanthès ont été recueillis par Müller, *Fragmenta histor. græcorum*, t. III,

Marquardt, *Ueber Neanthes von Cyzicus*, 1836 (dans *Cyzicus und sein Gebiet*, p. 165-169). S. Re.

NEAPEL, nom allemand de Naples.

NEAPOLIS, v. de Palestine. (*V.* Sichem.) — nom ancien de Naples. (*V. ce mot.*) — nom d'un quartier de l'anc. Syracuse.

NEARCHI, peuple de la Gaule, entre la branche occidentale du Rhône et Marseille; v. princ. Bergine, située sans doute dans la Crau, et dont le nom parait se retrouver dans celui de *Berre*.

NEARQUE, lieutenant d'Alexandre, célèbre par le périple ou journal de navigation des côtes de la mer Érythrée, entre

l'Indus et le Pasitigris. Né en Crète dans la première moitié du IVe siècle av. J.-C., et établi à Amphipolis, il fut l'ami d'Alexandre dès sa jeunesse, prit part à la conquête de l'Asie, devint amiral de la flotte créée sur l'Indus, fut magnifiquement récompensé du résultat heureux de son exploration, et devait en faire une nouvelle dans le golfe Arabique, quand Alexandre mourut. Justin et Diodore donnent à penser qu'il devint, en 323, satrape de Pamphylie et de Lydie, se déclara pour Hercule, fils de Barsine, et suivit le parti d'Antigone. L'époque et le lieu de sa mort sont inconnus. Arrien, dans ses *Indiques,* nous a transmis un extrait du périple de Néarque, journal de la première exploration faite par les Grecs dans la mer Érythrée. Dodwell, Huet et le P. Hardouin en ont nié l'authenticité; Danville, Rennell, Mannert, W. Vincent, Gossellin, Sainte-Croix, Humboldt, l'ont démontrée formellement par l'identité des indications de Néarque et des observations modernes. Néarque descendit l'Hydaspe et l'Indus, avec Alexandre, depuis Nicée jusqu'à Patala. Aux bouches de l'Indus se révéla le phénomène du *flux* et du *reflux,* observé antérieurement dans l'Océan par Colæus de Samos, et dont la connaissance ne fut plus perdue; il en fut de même de celle des *moussons* (*vents étésiens* d'Arrien), sur lesquelles Néarque régla son départ. De Xylénopolis, il dirigea sa flotte vers l'O., reconnut le pays des *Arabites* (Syndhy), celui des *Orites* (Béloutchistan oriental), la *Gédrosie,* peuplée de misérables Ichthyophages (Béloutchistan occidental et S.-E. de la Perse), enfin la *Caramanie* (Perse). Cette navigation dura 145 jours (d'octobre 326 à février 325). Inspirée par une grande pensée politique, celle d'ouvrir et de faciliter les relations commerciales de l'Inde avec Babylone d'abord, et plus tard avec Alexandrie, origine lointaine d'une des principales routes maritimes des temps modernes, elle fut étudiée avec fruit par les princes, les historiens et les géographes jusqu'à la fin du IIe siècle de notre ère; elle servit à guider les explorations modernes des Portugais et des Anglais. Le journal de Néarque est rempli d'observations nautiques, géographiques et physiques, de remarques très justes sur les localités et les mœurs.

Vincent, le *Voyage de Néarque,* 1797 et 1800, Londres et Paris; Geser, *Alexandri historiarum scriptores,* p. 109-116; Droysen, *Geschichte Alexanders* et les éditions des *Geographi minores.* A. C. et S. Re.

NEATH, anc. *Nidum,* v. d'Angleterre, dans le comté de Glamorgan, au S. du pays de Galles, port sur la Neath, à 11 kil. E.-N.-E. de Swansea; 10,447 hab. dans la paroisse. Restes d'un château et d'une abbaye du XIIe siècle. Houille, cuivre, fer.

NÉAUFLES-SUR-RILLE, vge (Eure), arr. d'Évreux; 476 hab. Fonderies, lamineries, tréfilerie de laiton. Forêt; pierre druidique de Gargantua.

NÉAUFLES-SAINT-MARTIN, vge (Eure), arr. des Andelys, sur l'Epte; 717 hab. Anc. seigneurie. Ruines d'un donjon du XIIe siècle. (Mon. hist.)

NÉAUX, v. du roy. de Prusse. (*V.* Eupen.)

NÉBO, auj. *Djébel-Néba,* mont. de Palestine, dans la Pérée, à l'E. du Jourdain et chez les Moabites, faisait partie des monts Abarim. Moïse y mourut, en contemplant de loin la Terre promise, où il ne lui fut pas permis d'entrer.

NÉBO ou **NABO,** dieu assyrien, dont le nom se retrouve dans ceux de Nab*onassar,* Nab*uchodonosor.* etc. Selon St Jérôme, on attribuait à son idole le don de divination.

NEBOUZAN, *Nebusanus ager,* petit pays de l'anc. France (Armagnac et Béarn), compris dans le gvt de Guyenne-et-Gascogne; ch.-l. Saint-Gaudens. Il est réparti aujourd'hui dans les dép. de la Haute-Garonne et des Hautes-Pyrénées.

NEBRASKA, riv. de l'Amérique du N., appelée aussi *Platte,* est formée de 2 grandes branches qui naissent dans les Montagnes-Rocheuses et se réunissent à Platte-city. Elle arrose les États de Nebraska et de Colorado, et se jette dans le Missouri à Plattsmouth. Le cours de la Platte du Sud est suivi par le chemin de fer d'Omaha à San-Francisco.

NEBRASKA, l'un des États-Unis de l'Amérique septentrionale, au N.-O., tire son nom de la rivière de Nebraska qui l'arrose au S.; 199,046 kil. carr.; il est peuplé de 452,402 blancs; le reste appartient aux tribus indiennes des Pawnees, des Otoès, des Omahas. Il a été érigé en Territoire en 1854, en État en 1867, et a pour ch.-l. Lincoln; v. princ. Omaha-city et Nebraska-city. On y trouve aussi quelques forts destinés aux troupes fédérales qui protègent la route de l'Ouest contre les attaques des Indiens, entre autres le fort Kearney, sur la Nebraska. L'État de Nebraska a un sénat de 13 membres et une chambre des représentants de 39 membres élus pour 2 ans. Il envoie au congrès de Washington 2 sénateurs et 1 membre de la chambre des représentants. C. P.

NEBRISSA, nom anc. de Lebrija.

NEBRODES (Monts), chaîne de montagnes de la Sicile ancienne, dans le N., à l'O. des monts Héréens.

NÉCESSITÉ (LA), *Necessitas,* en grec *Anankê,* déesse allégorique des anciens, fille de la Fortune selon quelques poètes. Platon lui donne un fuseau de diamant qui, de ses deux extrémités, touche le ciel et la terre, et que tournent les Parques. Horace la peint avec un marteau, des coins, etc. La Nécessité avait un temple à Corinthe.

NECHAO, roi d'Égypte, de la XXVIe dynastie, 617-601 av. J.-C., fils de Psamétik, commença ou plutôt essaya de rétablir le canal du Nil à la mer Rouge, chargea des navigateurs phéniciens de faire le tour de l'Afrique d'orient en occident, entreprit la guerre contre Nabopolassar, roi de Babylone, vainquit sur sa route, à Mageddo, Josias, roi de Juda, 609, prit Karkémich sur l'Euphrate, mais fut battu à son tour par Nabuchodonosor II, et perdit toutes ses conquêtes

NECKAR ou **NECKER,** en latin *Nicer, Nicarus,* riv. d'Allemagne, a sa source dans le Wurtemberg, au vge de Schwenningen, dans la Forêt-Noire, coule au N., au N.-E. et à l'O., passe du Wurtemberg dans le grand duché de Bade, arrose Rottweil, Rottenburg, Tubingen, Esslingen, Kannstadt, Heilbronn, Heidelberg, et se jette dans le Rhin, rive dr., à Mannheim. Cours de 425 kil. La navigation, arrêtée autrefois à Heilbronn, remonte maintenant jusqu'à Kannstadt, près de Stuttgard, par le canal de Wilhelm.

NECKAR (Cercle du), l'un des 4 du roy. de Wurtemberg, au N.-O. Il a 3,326 kil. carr., et 622,912 hab. dont 562,000 protestants. Ch.-l. Ludwigsbourg. — Le Neckar donnait aussi son nom à l'un des 6 anc. cercles du grand-duché de Bade; ch.l. Mannheim.

NECKARSULM, v. du Wurtemberg, cercle du Neckar, au confl. du Neckar et de la Sulm; 2,640 hab. Jadis commanderie de l'ordre Teutonique.

NECKER (Jacques), ministre de Louis XVI, né à Genève en 1732, m. en 1804. Sa famille était d'origine anglaise. Il vint jeune à Paris, où il gagna une fortune brillante comme banquier; nommé résident de la république de Genève auprès de la cour de France, il eut avec le duc de Choiseul des rapports qui le firent avantageusement connaître. Appelé au syndicat de la Compagnie française des Indes, il ne put en prévenir la ruine en 1770. Quelques écrits (*Éloge de Colbert,* couronné par l'Académie française; *Essai sur la législation et le commerce des grains,* 1775), dans lesquels il se montrait fortement préoccupé des intérêts et des besoins du peuple, et la recommandation du marquis de Pezay, lui ouvrirent, en 1776, l'administration des finances. D'abord directeur du Trésor public et conseiller adjoint au contrôleur général Taboureau, puis directeur général des finances, en juillet 1777, il entreprit de rétablir le crédit de l'État à force d'ordre, d'économie et par la publicité de ses opérations. Il diminua le droit de mainmorte et la taille, releva la confiance en assurant les intérêts des emprunts, et créa, en 1778, dans le Berry et le Rouergue seulement, et à titre d'essai, des administrations provinciales, déjà imaginées par Turgot sous le nom de municipalités. Il diminua le nombre ou réduisit les bénéfices des trésoriers, receveurs et fermiers généraux, mit un frein aux prodigalités de la cour, fit rentrer les domaines illégalement aliénés, travailla à la suppression des corvées et des péages, établit pour le sel un prix uniforme dans tout le royaume, créa une *Caisse d'escompte,* qui fut l'origine de la Banque de France, et institua le *Mont-de-Piété* de Paris. Il se montra philanthrope éclairé et généreux, mais il n'eut pas la hardiesse ni les grands desseins de Turgot. Il encouragea le roi à soutenir les Américains, mais s'effraya ensuite des dépenses causées par cette guerre lointaine. En 1781, il publia son *Compte rendu au roi* (*V. ce mot*), où la recette annuelle excédait de 10 millions la dépense ordinaire : on lui reprocha de divulguer ainsi les actes administratifs, et il ne fut pas difficile de découvrir dans le *compte bleu,* comme l'appelait Maurepas, des erreurs qui ne prouvent rien contre la parfaite honnêteté du ministre. Il dut se retirer en mai, devant les intrigues de cour. En 1784, il publia un nouvel ouvrage : *Administration des finances,* qui initia le pays aux sciences économiques. Les fautes de ses successeurs (Joly de Fleury, Calonne, Brienne), la pénurie du Trésor, le discrédit des effets publics, la disette des vivres, l'agitation des provinces, contraignirent Louis XVI de le rappeler, en août 1788, et, en un jour, les fonds remontèrent de 30 p. 0/0. Necker contribua à faire décréter la double représentation du tiers aux États généraux, contrairement au vœu de l'assemblée des notables de déc. 1788. Mais il n'osa prendre sur lui de résoudre la grave question du vote par ordre ou par tête, et montra beaucoup d'indécision lorsque les États se réunirent. On a spirituellement caractérisé sa politique en l'appelant « l'abstention dans le doute ». La cour obtint de nouveau son éloignement, le 11 juillet 1789. Ce fut le signal d'un soulèvement dans Paris, de l'incendie des barrières, de l'attaque et de la prise de la Bastille. Rappelé au mois d'août suivant, avec le

titre de 1er ministre des finances, au milieu de l'enthousiasme général, Necker ne tarda pas à reconnaître son impuissance : dépassé par les chefs du parti constitutionnel, et ne pouvant amener l'Assemblée à partager ses vues, il donna sa démission en sept. 1790, et se retira dans sa terre de Coppet (Suisse). *Ses Œuvres complètes* ont été publiées à Paris, 1822, 17 vol. On y remarque : *de l'Importance des idées religieuses,* livre rempli de pensées élevées ou fines, et qui est écrit contre les athées; *du Pouvoir exécutif dans les grands États,* 1791, où l'on trouve, en général, une bonne théorie du gouvernement; *de l'Administration de M. Necker, par lui-même,* 1791, apologie de son administration aussitôt après sa chute définitive du ministère; *Cours de morale religieuse,* 1800, 3 vol., espèce d'instruction pastorale, sous forme de discours, sur des sujets de l'Écriture sainte. Quand Bonaparte passa par Genève, en 1800, il eut avec lui une entrevue, d'où les deux interlocuteurs sortirent mécontents l'un de l'autre. Necker publia alors ses *Dernières vues de politique et de finances,* 1802, livre dirigé contre le gouvernement consulaire, etc. Il a laissé encore 2 opuscules : le *Bonheur des sots,* persiflage où il développe ce thème que, « pour être heureux, il faut être un sot »; et *Fragments sur quelques usages de la société française en 1786.* Necker eut pour fille la célèbre Mme de Staël. (*V. ce nom.*)

Mme de Staël, *Vie privée de M. Jacques Necker,* 1804; Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* t. VII.

NECKER (Susanne **CURCHOD** de **NASSE**, Mme), femme du précédent, née à Crossier (Vaud) en 1739, d'une famille de Provence réfugiée en Suisse lors de la révocation de l'édit de Nantes, m. en 1794. Son père était pasteur et n'avait aucune fortune : très instruite, elle s'occupa d'abord d'enseignement. Necker l'épousa en 1764. Elle fut célèbre par son instruction, son esprit, ses vertus et sa bienfaisance; on lui doit la fondation de l'hospice Necker à Paris en 1778. Elle a laissé des *Réflexions sur le divorce,* 1794, plaidoyer plein de délicatesse, et quelquefois d'éloquence, contre le divorce. Après sa mort on a publié des *Mélanges,* tirés de ses papiers, 5 vol. où la pureté de la morale s'unit à la finesse des aperçus, et des *Lettres diverses,* Genève, 1821.

NECKER DE SAUSSURE (Mme). *V.* Saussure.

NÉCROLOGE ou **OBITUAIRE**, registre d'une église ou d'un monastère où l'on marquait les noms des bienfaiteurs, la mort des abbés, prieurs, religieux, chanoines, dignitaires, etc.

NÉCROMANCIE, art prétendu d'évoquer les morts pour avoir connaissance de l'avenir. Moïse en défendit les pratiques aux Hébreux, et la pythonisse d'Endor fit apparaître l'ombre de Samuel à Saül. Dans l'*Odyssée,* Ulysse évoque l'ombre de Tirésias. Le plus jeune des fils de Pompée recourut à la nécromancie pour connaître l'issue de la bataille de Pharsale.

NÉCROPOLES, c.-à-d. *villes des morts,* vastes tombeaux creusés sous terre, particulièrement en usage dans l'Égypte ancienne. C'est surtout dans la Haute-Égypte que se trouvent ces immenses excavations, destinées aux sépultures royales, et dont l'entrée, fermée avec soin, était formée par un simulacre de portique taillé dans le roc. De longues galeries conduisaient à la salle principale renfermant les restes du roi défunt, et les parois de cette salle, aussi bien que toutes les autres parties intérieures de l'excavation, étaient couvertes de sculptures et d'hiéroglyphes se rapportant à la vie et à la mort du prince qui y avait choisi son tombeau. Un des plus remarquables parmi ces monuments est celui qui est consacré à Ménephtha Ier, onzième roi de la 18e dynastie, et dont Belzoni a donné la description. On trouve aussi dans la Moyenne et la Basse-Égypte un certain nombre de nécropoles, dont la plus célèbre est celle de Sakkarah, près de Memphis, explorée par Mariette. L'Arabie Pétrée, la Cyrénaïque et l'ancienne Étrurie possèdent encore des restes de ces tombeaux souterrains, renfermant des peintures et des sculptures intéressantes pour l'histoire de l'art.

NECTAIRE (**SAINT-**), dit aussi *La Ferté-Senneterre* ou *Senectere,* vge (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire; 1,302 hab. Sources minérales incrustantes. Fromages estimés. Église remarquable. Aux environs, grottes de *Jaunas* et château de *Murols.*

NECTANÉBOS, nom de 2 rois d'Égypte : le premier, de 375 à 363 av. J.-C., battit 20,000 Grecs commandés par Iphicrate, et 200,000 Perses conduits par Pharnabaze; le 2e, petit-fils du précédent, fut aidé par Agésilas, roi de Sparte, contre Tachos, qu'il vainquit en 361, fut défait à son tour, en 354, par Ochus, roi de Perse, et se réfugia en Éthiopie, où il mourut vers 350.

NECTAR, boisson des dieux, selon les anc. poètes. De couleur rouge comme le vin terrestre, les immortels le coupaient aussi avec de l'eau. Il conférait aux mortels l'immortalité des dieux mêmes.

Roscher, *Nektar und Ambrosia,* 1883 — S. Re.

NÉDA (**SAINT-NICOLAS-DE-**). *V.* Nicolas.

NEDA, anc. riv. d'Arcadie, descendait du Lycée, et séparait les Messéniens des Éléens du côté de la mer.

NEDENÆS, amt de Norvège, dans le stift de Christiansand; 10,219 kil. carr.; 76,619 hab.; v. princ. Osterriisör et Arendal.

NEDJED ou **NADJD**, région d'Arabie. (*V. ce mot.*)

NEDROMA, lieu d'Algérie (dép. d'Oran), à 53 kil. N.-E. de Tlemcen, à 13 kil. de la mer. Belles ruines.

NEEDHAM MARCHAMONT, publiciste anglais, né à Burford (Oxford), m. en 1678, entreprit, en 1643, le *Mercurius britannicus,* journal hebdomadaire d'opinions libérales. En 1647, offensé par un républicain, il se fit royaliste, et son journal prit le nom de *Mercurius pragmaticus,* sous Cromwell. Il sortit de la prison de Newgate pour prendre la rédaction du *Mercurius politicus,* journal républicain, qui fut supprimé en 1660, à l'avènement de Charles II. Needham exerça ensuite la médecine, et devint habile praticien.

Il a publié : une traduction du *Mare clausum* de Selden, Lond., 1652 et 1662; un *Discours touchant la supériorité d'un État libre sur le gouvernement monarchique,* 1650 et 1767, traduit en franç. par Théophile Mandar en 1791; *Medela medicinæ,* 1665.

NEEDHAM (Jean **TURBERVILLE**), naturaliste anglais, né à Londres en 1713, m. en 1781, était catholique et fut élevé au collège anglais de Douai. Il y professa la rhétorique, fut ordonné prêtre à Cambrai, reçut en Angleterre la direction de l'école de Twyford en 1740, et, en 1744, fut envoyé au collège anglais de Lisbonne. Collaborateur de Buffon, il fut admis, en 1747, à la Société royale de Londres, puis chargé d'organiser à Bruxelles l'Académie fondée par l'impératrice Marie-Thérèse, qui le nomma chanoine de Soignies (Hainaut). En voulant réfuter quelques objections de Voltaire contre les miracles, il s'attira les sarcasmes de cet écrivain. Ses *Nouvelles Découvertes microscopiques,* 1745, furent interprétées dans un sens favorable au matérialisme, malgré les protestations de l'auteur. Cet ouvrage a été traduit en français sous le titre de *Découvertes faites avec le microscope,* Leyde, 1747, in-12, avec un Mémoire sur les polypes, par Trembley, et sous celui de *Nouvelles Observations microscopiques,* par Lavirotte, 1750, in-12, avec 7 planches.

NEEFS (Pierre), *le Vieux,* peintre, né à Anvers dans la 2e moitié du XVIe siècle, fut élève de Van Steenwyck, et fit une étude particulière de l'architecture et de la perspective. Ses ouvrages sont d'un fini extraordinaire. Les monuments les plus vastes, les plus riches, n'effrayaient point l'habile dessinateur; il rend la perspective d'une manière admirable, et ne distribue pas avec moins de science et d'adresse la lumière du jour et les lueurs des flambeaux. Son coloris est si transparent que l'on distingue jusqu'aux plus délicates moulures dans les ombres les plus épaisses. David Téniers, Breughel de Velours, Sébastien et François Franck, Van Thulden et quelques autres artistes l'aidaient à exécuter ses personnages. Le musée du Louvre possède 5 toiles de sa main. A. M.

NEEFS (Pierre-Martin), *le Jeune,* peintre, né à Anvers en 1601, m. en 1658, suivit les traces de son père, adopta ses sujets et son style, mais ne fut jamais son égal. A. M.

NEEL (Louis-Balthasar), littérateur, né à Rouen en 1695, m. en 1754, a laissé, outre des poésies médiocres : *Voyage de Paris à Saint-Cloud par mer et Retour de Saint-Cloud à Paris par terre,* 1751, écrit avec esprit et gaieté; *Histoire du maréchal de Saxe,* Mitau, 1752; *Histoire de Louis, duc d'Orléans, fils du Régent,* 1753.

NEER (Aart ou Arnould **VAN DER**), peintre, né à Amsterdam en 1619, m. en 1683, résida presque toujours dans sa ville natale. La plupart de ses tableaux retracent les environs de cette grande cité, ou des paysages placés entre sa banlieue et Utrecht. Nul n'a mieux rendu que lui les effets du clair de lune; une rivière occupe habituellement le milieu de ses toiles : des barques, des vaisseaux y glissent ou y stationnent; des arbres, des villages en garnissent les bords, et de petites figures les animent. La délicatesse de la touche, la finesse de la couleur et l'harmonie de l'ensemble ne sauraient être trop louées. Aliamet, Basan, Miller, Le Bas, Wood, ont gravé ses compositions. A. M.

NEER (Eglon **VAN DER**), peintre, fils du précédent, né à Amsterdam en 1643, m. à Dusseldorf en 1703, eut pour maîtres son père et Jacques Vanloo, et alla fort jeune en France, où le comte de Dohna le prit à son service. Six ans après, il retourna en Hollande et se fixa à Rotterdam. Le roi d'Espagne le nomma son peintre officiel. Outre le portrait, Van der Neer peignait parfaitement le paysage. Mais son talent principal consistait à reproduire des scènes d'intérieur : il imitait aussi habilement que Gérard Terburg le damas, le satin, le velours, les tapis, les fourrures, les objets d'or et d'argent. A. M.

NEERLANDE, nom donné, en 1815, au royaume des

Pays-Bas (Hollande et Belgique), et qui ne désigne plus que le royaume de Hollande.

NEERWINDEN ou **NERWINDE**, vge de Belgique (Liège), à 36 kil. N. de Huy, 43 N.-O. de Liège, 27 S.-E. de Louvain; 300 hab. Victoire du maréchal de Luxembourg sur Guillaume III, 29 juillet 1693, et du prince de Saxe-Cobourg sur Dumouriez, 18 mars 1793.

NEFASTE, *nefastus*, nom que les anc. Romains donnaient à un jour où le travail était interdit, le cours de la justice suspendu. Il y avait, dans tous les mois, des jours néfastes; ils étaient marqués dans le calendrier par la lettre N; d'autres n'étaient qu'à moitié néfastes, et s'indiquaient par NP, *nefastus primo*, c.-à-d. néfaste d'abord. Certains néfastes tombaient un jour de sacrifices solennels ou de jeux publics; mais la plupart marquaient un jour funeste.

NEFOUSA (DJEBEL), cant. montagneux du vilayet de Tripoli, au S.-O. de cette ville et à l'O. du Djébel-Ghourian, forme un plateau d'environ 500 m. de hauteur moyenne, qui, après s'être élevé depuis le bord de la mer, diminue insensiblement jusqu'à Ghadamès. Ses vallées profondes renferment de riches plantations d'oliviers, de dattiers, de figuiers, et des terres arables. Il contient plus de 60 villages et bourgades, et à peu près 47,000 hab., Arabes et Berbères. Il est divisé en 2 arr. politiques, ceux de *Fassatô* et de *Naloût*, administrés par des caïds indigènes dépendant du kaïmakan turc, qui réside au fort de *Yefren*. On y trouve beaucoup de ruines romaines, mais de peu d'importance. C. P.

NEFTA. *V.* NAFTA.

NEFTE. *V.* NEPHTHYS.

NEFZAOUA, pays de l'Afrique septentrionale, au S. de la Tunisie, près des frontières de l'Algérie et du vilayet de Tripoli. Il comprend le pays au S. de la grande Sebka-el-Haudiah, et forme un archipel d'oasis disséminées dans un terrain plat, abondamment pourvu d'eau et quelquefois marécageux; plantations de dattiers et d'oliviers; pâturages qui nourrissent beaucoup de bœufs. Il y a, dit-on, 101 villages, dont les principaux sont *Negga, Tillimin* avec des ruines romaines, *Gébilli*. La population est formée d'Arabes nomades de la tribu des Ouled-Yacoub, qui dépendaient autrefois du bey de Tunis; de *Khammès* ou noirs esclaves qui cultivent la terre, et de Kabyles qui font le commerce avec Gabès à l'E. et l'Oued-Sous à l'O. C. P.

NEGAPATAM, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), place forte et port sur le golfe du Bengale. Les Hollandais la prirent en 1660 aux Portugais qui l'avaient fondée. Elle appartient aux Anglais depuis 1781; 30,000 hab.

NEGEDIN. *V.* NEUGEDIN.

NEGOMBO, c.-à-d. *pays des serpents*, v. de l'île de Ceylan, sur la côte O. Comm. de riz, bétel, café, poivre. Aux Anglais depuis 1796.

NEGRAIS, cap du Pégou anglais, au S.-O.; par 16° 2' lat. N., et 91° 52' long. E.

NEGRE (RACE). *V.* RACES.

NEGREPELISSE, *Nigrum palatium*, ch.-l. de cant. (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban, et sur la rive g. de l'Aveyron; 2,893 hab. Eglise calviniste. Toiles de coton, grains. Cette ville embrassa la Réformation, et fut prise et saccagée par Louis XIII en 1622; le château existe encore.

NEGREPONT, EVRIPO ou **EUBÉE**, île de l'Archipel, séparée de la côte N.-E. de la Grèce propre ou Hellade, à laquelle elle appartient, et dont elle forme une nomarchie, par le canal de Négrepont (anc. *Euripe*); 4,199 kil. carr.; 172 kil. de long sur 8 à 40 de large; 82,541 hab. Ch.-l. Négrepont ou Evripo. Traversée du S.-E. au N.-E. par une chaîne de montagnes, dont le point culminant, le Delfi, atteint 1,907 m. Arrosée par des cours d'eau peu importants; fertile en vins, huiles, grains, fruits, coton, etc. Beaux pâturages. Exploit. de marbres. — Occupée par les Vénitiens en 1210, elle leur fut enlevée par les Turcs en 1470, et à ceux-ci par les Grecs en 1821.

NÉGREPONT, EVRIPO ou **EUBÉE**, anc. *Chalcis*, v. capitale de l'île de ce nom, sur la côte O., à 57 kil. N. d'Athènes; 5,000 hab. Évêché. Vaste port, défendu par une citadelle. Un pont, jeté sur le canal de Négrepont, met la ville en communication avec le continent. Elle était, sous la domination turque, le ch.-l. d'un sandjakat composé de l'île de Négrepont et du S.-E. de la Livadie.

NEGRIER (CASIMIR), général, né au Mans en 1788, m. en 1848, partit comme volontaire à 17 ans, et fit la plupart des guerres du 1er Empire depuis Friedland jusqu'à Waterloo, où il fut grièvement blessé. Maréchal de camp en 1836, il commanda l'Algérie par intérim pendant l'expédition de Constantine, 1837, fit plusieurs campagnes heureuses contre les Kabyles, et rentra en France, en 1842, avec le grade de lieutenant général. Nommé au commandement de la 16e division militaire (Lille), il fut député du Nord à l'Assemblée constituante de 1848 et questeur de cette assemblée. Pendant la célèbre insurrection de Paris, en juin 1848, il reçut une blessure mortelle en haranguant les insurgés dans le faubourg Saint-Antoine. On lui a élevé une statue sur l'esplanade de Lille.

NEGRO, cap à l'extrémité S. de la Guinée méridionale, par 16° lat. S., et 9° 30' long. E.

NEGRO (RIO-), riv. de l'Amérique du Sud, naît dans la Colombie, arrose cette république et celle de Vénézuéla, entre dans le Brésil et se jette dans l'Amazone. Il reçoit le Rio-Branco, le Jaguapuri, et communique avec l'Orénoque par le Cassiquiare. Cours de 1,300 kil.

NEGRO (RIO-), fleuve de l'Amérique du Sud, sépare la confédération de la Plata et la Patagonie, et se jette dans l'océan Atlantique. — Riv. de l'Amérique du S., traverse la république de l'Uruguay du N.-E. au S.-O., et se jette dans l'Uruguay.

NEGROS ou **BOUGLAS**, une des îles Philippines, au S. de Luçon; 270 kil. sur 55; 90,000 hab. Les côtes seules appartiennent aux Espagnols, qui en tirent du riz, du cacao et des nids de salanganes.

NEGUS, titre officiel du roi d'Abyssinie.

NEHARDA, auj. *Hardit*, anc. v. de Mésopotamie, dans une île de l'Euphrate. Les Juifs y avaient une école célèbre.

NEHAVEND, v. de Perse (Irak-Adjémi), célèbre par une victoire des Arabes mahométans sur les Perses en 638.

NEHEMIAS, juif, né à Babylone, devint échanson du roi de Perse, Artaxerxès Longue-Main, et obtint de ce prince la permission d'aller relever les murs de Jérusalem. Il mena à bonne fin cette tâche, 454 av. J.-C., malgré les obstacles que lui suscitèrent les peuples voisins. Il réforma ensuite les lois et les mœurs des Hébreux, et les gouverna jusqu'à sa mort, 424. Le 2e livre d'Esdras porte, dans le texte hébreu, le nom de Néhémias.

NEHRUNG (**FRISCHE-** et **KURISCHE-**). *V.* FRISCHE-HAFF et KURISCHE-HAFF.

NEIDENBURG, v. du roy. de Prusse (Prusse Orientale), sur la Neide; 4,351 hab. Draps, chapeaux de paille; tanneries.

NEILL (O'). *V.* O'NEILL.

NEIPPERG, famille noble de Souabe, dont les chefs furent déclarés comtes de l'Empire par Charles VI en 1734. Ses possessions, comprenant une superf. de 70 kil. carr., avec 3,200 hab., font actuellement partie du Wurtemberg et du grand-duché de Bade. Parmi ses membres, on distingue: GUILLAUME-KEINHARDT, né en 1684, m. en 1774, directeur de l'éducation du duc François de Lorraine (depuis empereur), feld-maréchal impérial en 1733, négociateur de la paix de Belgrade en 1739, battu en 1741 à Mollwitz par Frédéric II, roi de Prusse; enfin gouverneur de Luxembourg, puis de Vienne. — ALBERT-ADAM, petit-fils du précédent, né en 1775, m. en 1829, fut fait prisonnier dans la campagne de 1793 par les Français, perdit un œil par suite des mauvais traitements qu'il eut à subir pendant sa captivité, se signala dans les batailles de Mantoue, Cassano, Novi et Marengo, servit dans le corps de l'archiduc Ferdinand en 1809, fut envoyé en 1811 comme ambassadeur en Suède, se signala ensuite dans les campagnes de 1813 et 1814, et fut enfin nommé grand maître du palais de l'impératrice Marie-Louise, duchesse de Parme. Elle contracta avec lui un mariage qui fut alors tenu secret, et eut de lui deux fils. La famille de Neipperg existe encore en Autriche. E. S.

NEIRA (ILE). *V.* BANDA.

NEISSE, v. du roy. de Prusse (Silésie), sur la Neisse, 20,507 hab. Évêché; tribunaux; gymnase catholique; asile de vieux prêtres. Fabr. royale d'armes et poudres. Forteresse importante prise par Frédéric II en 1741, après un siège mémorable, et par Jérôme Bonaparte en 1807.

NEISSE, riv. d'Allemagne, naît près de Neudorf (Bohême), coule au N.-O., puis au N., passe à Zittau, Gorlitz, Muskau, et se jette dans l'Oder à Schiedlo (Brandebourg). Cours de 250 kil. — Riv. d'Allemagne, naît en Silésie, coule au N. et se jette dans l'Oder près du Schurgast. Cours de 190 kil. Importante ligne stratégique.

NEITH, déesse égyptienne, regardée tantôt comme la fille et la femme de Kneph et la mère de Phtha, tantôt comme la femme de Phtha et la mère de Phré. On l'identifiait aussi avec Bouto et avec Isis. Elle représentait, dans l'origine, l'esprit divin qui préside à l'univers. On l'adorait surtout à Saïs, dont on lui attribuait la fondation. La brebis était son emblème. Les Grecs comparaient Neith à Minerve, parce que l'une et l'autre désignaient l'esprit de sagesse et la science.

NEITRA ou **NEUTRA**, en hongrois *Nyitra*, v. du roy. de Hongrie sur la Neitra, ch.-l. du comitat de son nom;

4,000 hab. Évêché, collège épiscopal, séminaire, gymnase de Piaristes. Vaste château ou citadelle. — Le comitat de Neitra a 5,749 kil. carr., 125 kil. sur 100, et 361,005 hab. Pays fertile en grains, vins, légumes, chanvre, et arrosé par le Waag. Élève de moutons, buffles, chevaux.

NEIVA, riv. de la Russie d'Asie (Perm), naît dans les monts Oural, reçoit le Rij et l'Irbit et se jette dans la Toura. Cours de 450 kil.

NEJIN ou **NIEJIN**, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Tchernigov, sur la rive g. de l'Oster; 21,590 hab. Lycée *Besborodko*. Tabac estimé. Comm. actif avec la Turquie. E.

NEKRASSOWZIENS, secte religieuse en Russie. Forcés, sous l'empereur Alexandre Ier, d'émigrer de la Russie méridionale, ils vinrent se fixer à Tultscha sur le Danube et dans les îles du delta de ce fleuve. Ces sectaires sont ennemis jurés des Russes.

NELATON (Auguste), chirurgien, né à Paris en 1807, mort en 1873. Élève de Dupuytren, il fut reçu docteur en 1836, devint en 1839 chirurgien au bureau central des hôpitaux, et obtint par concours, la même année, une place d'agrégé à la Faculté de médecine. En 1851, il obtint la chaire de clinique chirurgicale, qu'il occupa jusqu'en 1867. Membre de l'Académie de médecine depuis 1856, il fut nommé chirurgien ordinaire de Napoléon III en 1866 et sénateur en 1867. On lui doit l'invention d'une opération pour l'extraction de la pierre.

Il a publié, outre des articles dans les journaux de médecine : *Recherches sur l'affection tuberculeuse des os*, 1837; *Traité des tumeurs de la mamelle*, 1839, in-4°; *Parallèle des divers modes opératoires employés dans le traitement de la cataracte*, 1850; *de l'Influence de la position dans les maladies chirurgicales*, 1851, in-4°; *Éléments de pathologie chirurgicale*, 1844-61, 5 vol., ouvrage capital, dont les deux derniers volumes ont été rédigés par Jamain.

NELÉE, *Neleus*, fils de Neptune et de Tyro, disputa à son frère Pélias la souveraineté d'Iolcos; vaincu, il se retira en Triphylie, où il régna sur la ville de Pylos. On le compte parmi les Argonautes. Il eut douze fils, qui furent tués à Corinthe, par Hercule, en même temps que leur père, à l'exception du seul Nestor.

NÉLÉE, un des fils de Codrus, céda le pouvoir à son frère Médon, et conduisit en Asie Mineure une colonie d'Ioniens. On lui attribue la fondation de Clazomènes, Colophon, Lébédos, Éphèse et Milet.

NÉLÉE DE SCEPSIS, disciple de Théophraste, reçut de lui les manuscrits d'Aristote, et les cacha si bien, dit-on, qu'ils ne furent retrouvés qu'au temps de Sylla par Andronicus de Rhodes.

Stahr, *Aristoteles*, II, p. 116. S. Re.

NELLORE, v. de l'Hindoustan anglais, ch.-l. du distr. du même nom dans l'ancien Karnatic, présid. de Madras, à 17 kil. de la côte de Coromandel. Grand comm. de sel; 29,922 hab.

NELSON (Horatio), le plus grand des amiraux anglais, né le 29 sept. 1758 à Burnham-Thorpe (Norfolk), m. en 1805. Fils d'un recteur de village, et allié de loin, par sa mère, à la famille Walpole, il devint marin dès l'âge de 12 ans et malgré une constitution débile. Après un voyage au long cours, il commanda un cutter de la station de Chatham, et par l'exploration des bancs de la Tamise acquit de l'habileté et de la hardiesse. En 1773, il accompagna l'expédition au pôle Nord. Nommé midshipman et envoyé aux Indes Orientales, 1775, il tomba gravement malade, revint en Angleterre en 1776, découragé, agitant des pensées de suicide, et ne triompha de cette défaillance que par la *résolution d'être un héros*. Lieutenant de la marine royale, 1777, il servit sous Cornwallis contre les Américains et leurs alliés, défendit la Jamaïque contre d'Estaing, transporta des troupes contre 2 forts espagnols du Honduras, puis, malade de fatigue, alla se rétablir dans sa famille. A l'époque de la Neutralité armée, 1781, envoyé dans les mers du Nord, il étudia avec soin les côtes du Danemark. La paix lui donna des loisirs, qu'il passa à Saint-Omer, où il apprit le français. En 1784 commence son rôle politique : dès le début se révèlent l'activité, le patriotisme ardent et exclusif, l'esprit de décision et la rapidité d'action qui sont les traits saillants de son caractère. Commandant du *Boréas* dans la station des Iles-sous-le-Vent, il applique l'acte de navigation aux Américains qui, sous le prétexte que l'enregistrement de leurs bâtiments était antérieur à la guerre de l'Indépendance, continuaient avec les colonies anglaises un commerce interdit aux étrangers. Il épouse en 1787 une veuve, mistress Nisbeth, qu'il devait abandonner plus tard pour lady Hamilton, et ne reprend la mer qu'en 1793. Commodore dans l'escadre de la Méditerranée, et détaché à Naples pour hâter l'envoi de troupes à Toulon, il y fit la connaissance fatale de l'ambassadeur W. Hamilton et de sa femme. Toulon fut repris par les Français avant l'arrivée des secours : Nelson contribua, sous Hood, à l'occupation de la Corse (sièges de Bastia et de Calvi, 1794). Dans le combat du 13 mars 1795, il décide la victoire par les évolutions hardies de son bâtiment. A la fin de 1795, Jervis le distingue et le charge de croiser dans la rivière de Gênes, pour y soutenir les Autrichiens; en capturant les bâtiments chargés du matériel de siége attendu devant Mantoue, Nelson retarde, autant qu'il dépend de lui, les succès de Bonaparte. Lorsque la guerre éclate entre l'Angleterre et l'Espagne, alliée de la république française, 1796, et que Jervis est obligé d'abandonner la Méditerranée, c'est par Nelson qu'il fait relever la garnison de Porto-Ferrajo. Au combat du cap Saint-Vincent, 1797, livré par Jervis à l'Espagnol Cordova, Nelson décide encore la journée; il est nommé contre-amiral et chevalier du Bain. Mais, chargé d'attaquer l'île de Ténériffe, il est repoussé, et perd le bras droit, emporté par un boulet. Commandant de la croisière dans la Méditerranée en 1798, il essuie une tempête pendant laquelle la flotte équipée à Toulon lui échappe et prend Malte, devance cependant cette flotte à Alexandrie, explore en vain la Méditerranée orientale, se croise au retour, sous une brume épaisse, avec les Français, et, désespéré, va mouiller en Sicile. Mais bientôt, persuadé que l'Égypte seule a pu attirer Bonaparte, il quitte Syracuse, et reparaît devant Alexandrie. Les fautes de Brueys, l'inaction de Villeneuve, le génie, l'activité et l'audace de Nelson décidèrent la bataille d'Aboukir, dont le résultat fut pour l'Angleterre la domination de la Méditerranée. Nelson, créé baron du Nil et de Burnham-Thorpe, fut comblé d'honneurs et de pensions par la couronne, la Compagnie des Indes et la Cité. A Naples surtout, on l'accueille comme le sauveur de l'Europe; objet des flatteries de la cour, docile instrument de lady Hamilton, il s'associe à toutes les colères des princes de Naples contre la France, les transporte à Palerme quand Championnet inaugure la république parthénopéenne, et ne revient devant Naples, après les succès de Ruffo, que pour violer la capitulation accordée par ce cardinal et signée par son propre lieutenant. Il se souille du supplice de Carraccioli, et, quand Ferdinand lui donne le titre de *duc de Bronte*, avec 3,000 liv. sterl. de revenu, c'est surtout pour le récompenser des nombreuses exécutions qu'il a commandées ou autorisées. De retour en Angleterre, 1800, il sacrifie à lady Hamilton sa femme et son beau-fils J. Nisbeth, qui l'a sauvé à Ténériffe. La formation de la ligue des Neutres l'arrache à sa passion. Sous Hyde Parker, il commande en 2e l'escadre de la Baltique, précipite les résolutions de son chef, franchit le Sund sous le canon de Kronborg, attaque la flotte danoise devant Copenhague, et impose au Danemark un armistice favorable à l'Angleterre, 1801. Créé vicomte et chargé de détruire la flottille de Boulogne, il échoue à 2 reprises. La paix d'Amiens lui permit un repos de deux années. En 1803, lorsque Napoléon Ier méditait l'invasion de l'Angleterre, Nelson bloqua l'escadre de Toulon par une croisière continue. Mouillé dans la rade d'Agincourt (détroit de Bonifacio), il apprit la sortie de Villeneuve en 1805; une tempête, et la supposition que l'escadre française était destinée pour l'Égypte, firent qu'il ne l'empêcha pas de franchir le détroit de Gibraltar et de se réunir à Gravina; mais il courut rejoindre l'escadre combinée de Calder et de Collingwood, feignit de lever le blocus de Cadix, attira l'ennemi hors de la rade, et, après une série d'évolutions habiles, lui livra la bataille décisive de Trafalgar. La flotte française fut détruite presque tout entière; mais Nelson fut tué au moment où Villeneuve était obligé d'amener. L'Angleterre lui fit à Westminster de splendides funérailles, adopta ses parents, et lui éleva plus tard une statue dans Trafalgar-square. Napoléon ordonna de distribuer à tous les officiers de la marine française, comme une leçon à méditer, ce dernier ordre du jour de l'actif amiral au moment de livrer la bataille : « L'Angleterre compte que chacun fera son devoir. » Le caractère de Nelson présente un singulier mélange de bizarrerie et de grandeur : il fatiguait l'amirauté de ses caprices, et il savait entretenir dans ses flottes un ordre admirable, s'occupant des moindres détails du service nautique, militaire et sanitaire. Ses officiers et ses marins l'adoraient. Dans les grandes circonstances, il écrivait avec une incomparable noblesse ordres du jour, rapports ou lettres privées. Ailleurs, il se laissait aller aux emportements d'une vanité et d'une haine puériles. Si la morale ne peut lui pardonner ni sa passion coupable pour lady Hamilton, ni ses crimes politiques à Naples, on doit reconnaître que ce fut un grand génie, le plus réel soutien des coalitions dont Pitt était l'âme.

Sa Vie a été écrite (en anglais) par S. Clarke (Londres, 1810); Churchill, 1813; Robert Southey, 1813; Tucker, 18[illegible]; Pettigrew, 18[illegible], 2 vol.; Allen, 1853, et, en français, par M. [illegible], 18[illegible]. On a publié les *Lettres de Nelson*, Londres, 1844-46. — V. Jurien de la Gravière, *Nelson, Jervis et Collingwood* (*Revue des Deux Mondes*, 1846-47). A. C.

NELSON, riv. de l'Amérique du Nord (Dominion of Canada), se forme par la réunion des deux Saskatchawan, qui viennent des Montagnes-Rocheuses, traverse le lac Winnipeg, parcourt la Nouvelle-Galles et se jette dans la mer d'Hudson.

NEMAUSUS, v. de la Gaule (Narbonnaise Ire), ch.-l. des Volkes Arécomiques; fondée, dit-on, par des Phéniciens, colonisée par les Marseillais, et florissante sous les Romains. Auj. *Nîmes*.

NEMBROD. *V.* NEMROD.

NEMEE, *Nemea*, v. de l'anc. Grèce (Péloponèse), dans l'Argolide, sur la route de Corinthe à Argos, entre Cléones et Phionte. Célèbre par le lion qu'y tua Hercule, et par les jeux qu'on y célébrait. On voit encore les restes du temple de Jupiter Néméen.

V. Expédition de Morée, III, pl. 74. S. RE.

NÉMEENS (JEUX). Archémore, fils du roi de Némée, ayant été tué par un serpent sur une touffe d'ache, où sa nourrice Hypsipyle l'avait posé, les Sept Chefs, pour calmer la douleur paternelle, instituèrent des jeux Néméens, qui se célébraient tous les 3 ou 5 ans. Plusieurs fois déchus, puis remis en honneur, ils furent destinés, après l'expulsion des Perses, à rappeler le sang versé pour la patrie, et acquirent alors un grand éclat. On les célébrait dans la forêt de Némée; les Argiens en étaient les juges; ils présidaient en habits de deuil, et des couronnes d'ache mortuaire y étaient distribuées comme récompenses. Les exercices y étaient les mêmes qu'aux autres jeux de la Grèce. (*V.* JEUX PUBLICS CHEZ LES ANCIENS.) Suivant une autre tradition, Hercule aurait institué les jeux Néméens après avoir tué le lion de Némée, et en mémoire de sa victoire.

Mommsen, *Heortologie*, 1860. S. RE.

NEMESIEN (MARCUS-AURÉLIUS-OLYMPIUS NÉMÉSIANUS), poète didactique latin du IIIe siècle, né à Carthage, l'emporta, dans un combat poétique, sur l'empereur Numérien, sans rien perdre de sa faveur auprès de lui. Il est auteur d'un poème sur la chasse, les *Cynégétiques*, adressé à Carin et à Numérien, et dont 325 vers nous sont parvenus; il est d'une facture élégante. On lui attribue encore d'autres poèmes sur la pêche (*les Halieutiques*) et sur la navigation (*la Nautique*), dont on a quelques vers.

Ces fragments se trouvent dans les *Poetæ latini minores* de Burmann, 1731; de Wernsdorf, 1780, et de la bibliothèque latine de Lemaire. Ils ont été publiés à part à Halle par Stern, en 1832, et trad. en prose française par Delatour, Paris, an VII, 1799, in-18; et par Cabaret-Dupaty, 1842, dans les *Poetæ minores* de la bibliothèque latine-française de Panckoucke, 2e série. D—R.

NÉMESIS, fille de Jupiter et de la Nécessité, ou de l'Océan et de la Nuit, était la déesse de la vengeance. On la représentait ailée, avec des flambeaux et des serpents. Il y avait à Rhamnus une célèbre statue de Némésis, taillée, suivant un témoignage suspect, par Phidias, dans le marbre qu'avaient apporté les Perses pour élever un trophée lorsqu'ils croyaient remporter la victoire de Marathon.

Tournier, *Némésis et la jalousie des dieux*, 1863; Walz, de *Nemesi Græcorum*, 1852. S. RE.

NEMESIUS, philosophe chrétien du Ve siècle, évêque d'Emèse en Syrie, a laissé un traité intitulé : *de la Nature de l'homme*, en grec, imprimé avec une traduction latine de Nic. Ellebodius Casselliànus, Anvers, 1565; et avec des notes de Ch.-G. Matthæi, Hall, 1801. J.-B. Thibaut l'a traduit en français, Cambrai, 1844. Il y combat les Stoïciens et les Manichéens, et soutient l'opinion de la préexistence des âmes.

NEMETACUM ou **NEMETOCENNA**, nom primitif d'ARRAS.

NÉMÈTES, peuple de la Gaule (Germanie Ire), sur la rive g. du Rhin entre les Vangions au N. et les Triboques au S.; v. princ. Noviomagus ou Némètes, auj. *Spire*.

NEMETUM ou **NEMOSUS**, v. de la Gaule (Aquitaine Ire) chez les Arvernes, au N.-O. de Gergovie; auj. *Clermont-Ferrand*.

NEMOURS, *Nemosium*, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. de Fontainebleau, à 87 kil. S. de Paris, sur le Loing et le canal du Loing; 3,857 hab. Bibliothèque, collège. Petite ville bien bâtie; ancien château, beau pont. Fabr. de chapeaux, tanneries, marbreries; comm. de grains et farines. — Cette ville avait, au XIIe siècle, ses seigneurs particuliers; l'un d'eux, partant pour la croisade, la vendit à Louis IX. Elle fut érigée en duché-pairie, en 1404, par Charles VI, passa à la maison d'Armagnac en 1461, fut confisquée par Louis XI en 1477, puis rendue à Louis d'Armagnac; après la mort de ce dernier, 1503, Louis XII donna le duché à son neveu Gaston de Foix, 1507, qui le garda jusqu'à sa mort, 1512. La maison de Savoie le posséda de 1515 à 1566. Enfin Louis XIV le donna, en 1689, à son frère Philippe d'Orléans, dont la postérité le conserva jusqu'à la Révolution. Le 2e fils du roi Louis-Philippe, né en 1814, porte le titre de duc de Nemours.

NEMOURS (JACQUES D'ARMAGNAC, DUC DE), fils de Bernard, comte de la Marche et gouverneur du Dauphin depuis Louis XI, épousa, en 1462, la cousine de ce prince, Louise, fille de Charles du Maine, et reçut le duché de Nemours, avec le titre et les prérogatives de la pairie. Il entra néanmoins dans la ligue du Bien public, 1465, obtint son pardon, fut nommé gouverneur de Paris et de l'Ile-de-France, noua encore des intrigues criminelles contre le roi, fut arrêté, enfermé à la Bastille dans une cage de fer et décapité en 1477, à l'âge de 40 ans. Suivant une tradition fausse, ses enfants auraient été placés sous l'échafaud, pour qu'ils fussent baignés de son sang. Les pièces du procès sont conservées à la Bibliothèque nationale, 3 vol. in-fol.

NEMOURS (LOUIS D'ARMAGNAC, DUC DE), 3e fils du précédent, n'avait que 5 ans lors du supplice de son père. Retenu à la Bastille, il n'en sortit qu'à l'avènement de Charles VIII, qu'il suivit en Italie. Nommé vice-roi de Naples sous Louis XII, il se défendit mal contre Gonzalve de Cordoue, perdit la bataille de Séminara, et fut tué à celle de Cérignole, qu'il avait imprudemment engagée, 1503. B.

NEMOURS (GASTON DE FOIX, DUC DE). *V.* FOIX.

NEMOURS (JACQUES DE SAVOIE, DUC DE), né en 1531 à l'abbaye de Vauluisant (Champagne), m. en 1585, était neveu de Charles III, duc de Savoie, et de la mère de François Ier, qui avait donné à son père le duché de Nemours en 1515. Il se signala au siège de Lens, 1552, à la défense de Metz contre Charles-Quint, 1553, servit ensuite en Flandre et en Italie jusqu'à la trêve de Vaucelles, fut fait colonel général de la cavalerie légère, et continua de se distinguer pendant les guerres de religion contre les protestants. Il commandait les Suisses qui ramenèrent à Paris Charles IX, que les calvinistes avaient voulu enlever à Meaux. Après avoir combattu à Saint-Denis, 1567, il fut chargé de s'opposer à l'entrée des troupes que le duc de Deux-Ponts envoyait aux vaincus, échoua par la faute du duc d'Aumale, son collègue, et se retira dans le Genevois, où il se livra à la culture des lettres et des arts. B.

NEMOURS (HENRI Ier DE SAVOIE, DUC DE), 2e fils du précédent, connu d'abord sous le nom de marquis de Saint-Sorlin, né à Paris en 1572, m. en 1632, reçut du duc de Savoie, en 1588, le commandement d'une armée, avec laquelle il s'empara du marquisat de Saluces. Il se jeta ensuite dans le parti des Ligueurs, qui le nommèrent gouverneur du Dauphiné en 1591, se rallia à Henri IV en 1594, se signala, en 1597, au siège d'Amiens, et épousa, en 1618, Anne de Lorraine, fille unique du duc d'Aumale.

NEMOURS (CHARLES-EMMANUEL DE SAVOIE, DUC DE), fils aîné du précédent, prit une part active au troubles de la Fronde, et commanda l'armée des princes avec le duc de Beaufort, son beau-frère. Mais la discorde s'étant mise entre eux, Nemours provoqua Beaufort, qui ne voulait pas se battre, et fut tué en 1652. B.

NEMOURS (HENRI II DE SAVOIE, DUC DE), frère du précédent, né à Paris en 1625, m. en 1659, fut archevêque de Reims en 1651, rentra dans le monde à la mort de son frère, et épousa, en 1657, Marie d'Orléans, fille unique du duc de Longueville. Cette princesse, née à Paris en 1625, fut reconnue, en 1694, souveraine de la principauté de Neuchâtel; elle mourut en 1707, laissant des *Mémoires* remarquables par leur exactitude et l'agrément du style.

On les trouve avec une notice dans la *Collect. Michaud*. B.

NEMOURS (TRAITÉ DE), traité conclu par Henri III avec les Ligueurs, le 7 juillet 1585. Ceux-ci obtenaient du roi la révocation des édits antérieurs de tolérance, l'interdiction de tout autre culte que le culte catholique, l'expulsion des prédicateurs calvinistes dans le délai d'un mois, et celle de leurs adhérents qui refuseraient d'abjurer dans le délai de six mois, leur exclusion immédiate des emplois publics, la restitution des places de sûreté qu'ils avaient reçues, la suppression des chambres mi-parties, la mort de tout huguenot qui resterait en France. De plus, Henri III approuvait tout ce que les Ligueurs avaient fait contre son autorité, soldait leurs troupes, conservait à leurs chefs les honneurs et les gouvernements qu'ils possédaient, et leur donnait même des places de sûreté. B.

NEMOURS. *V.* DJEMMAA-GHAZAOUAH.

NEMROD, fils de Chus et petit-fils de Cham, passe pour le fondateur de Babylone. Il fut le premier, dit la *Bible*, qui exerça la puissance souveraine sur la terre. On le représente toujours occupé à la chasse des bêtes féroces. On place son existence vers 2230 av. J.-C.

NENAGH, v. d'Irlande (Tipperary), sur la riv. de son nom; [illegible] hab. Anc. château fort.

NENIES. *V.* [illegible].

NENNDORF (GROSS-), vge du roy. de Prusse (Hesse-Nassau); [illegible] hab. Sources sulfureuses, bains [illegible] d'eaux salées. Château des électeurs de Hesse.

NEO, NEA, *nouveau, nouvelle*, en grec. [illegible] ou *Naples*, nouvelle ville; NEOCÆSAREA, nouvelle Césarée, NEOCASTRO, château neuf.

NEOCASTRUM, nom latin de NEOCASTRO.

NÉO-CÉSARÉE, *Neocæsarea*, auj. *Niksar*, anc. v. d'Asie Mineure (Pont, au S.), sur l'Iris, fut, au IVe siècle, la métropole du Pont Polémoniaque. Patrie de St Grégoire le Thaumaturge.

NEOCHORI, *Dulichium*, brg du roy. de Grèce (Phocide), dans la presqu'île de Zogoro; 1,000 hab.

NEOCOMUM, nom latin de NEUCHATEL.

NEOCORES, serviteurs des temples dans l'anc. Grèce. Plus tard, on appela *villes néocores* celles qui avaient élevé des temples aux empereurs.

Krause, *Civitates neocoræ*, 1844. S. RE.

NEODAMODES, nom que l'on donnait, dans l'anc. Sparte, aux hilotes affranchis. S. RE.

NEODUNUM, nom latin de NYON.

NEO-EBORACUM, nom latin de NEW-YORK.

NEOENIES, fêtes en l'honneur de Bacchus, lorsqu'on faisait l'essai du vin nouveau.

NÉOGRAD, brg du roy. de Hongrie, dans le comitat de son nom; 1,444 hab. Restes d'un château fort. — Le comitat de Néograd a 4,366 kil. carr., 113 kil. sur 78, et 198,269 hab. Ch.-l. Balassa-Gyarmiath. Sol montagneux au S. et à l'E., fertile en grains, vins, chanvre, fruits, tabac. Beaux pâturages. Élève de nombreux bestiaux.

NEOMAGUS. *V.* NOVIOMAGUS.

NEOMAGUS, nom anc. de BUCKINGHAM.

NEOMENIES, fêtes qui se célébraient aux nouvelles lunes en Égypte, en Judée, en Grèce et à Rome, où elles reçurent le nom de Calendes. En Égypte, on conduisait en grande pompe l'animal auquel le mois était consacré. En Grèce, on sacrifiait surtout à Apollon, et le jour était consacré à des *syssities* ou repas en commun.

NÉOPHYTES, c.-à-d. en grec *nouvellement nés*, nom donné, dans la primitive Église, aux païens nouvellement convertis au christianisme. Ils portaient pendant 8 jours des habits blancs ou aubes, et les quittaient le samedi, appelé en latin *in albis depositis*, et en français la *désauberie*.

NÉOPLATONISME, nom donné à la philosophie de l'école d'Alexandrie, qui mêlait aux idées de Platon certaines doctrines mystiques de l'Orient. Les principaux néoplatoniciens sont Philon, Plotin, Porphyre, Jamblique et Proclus.

V. J. Simon, *Hist. de l'Ecole d'Alexandrie*.

NÉOPTOLÈME, fils d'Achille. (*V.* PYRRHUS.)

NÉOPTOLÈME, nom de deux rois d'Épire : l'un, m. en 360 av. J.-C., eut pour fille Olympias, mère d'Alexandre le Grand; l'autre usurpa le trône pendant une absence de Pyrrhus, et fut mis à mort au retour de ce prince, 295 av. J.-C.

NÉOPTOLÈME DE PARIUM, grammairien grec de l'époque alexandrine, avait laissé des écrits sur la critique homérique et un ouvrage de poétique.

Meineke, *Analecta Alexandrina*, 1843. S. RE.

NEOTS (SAINT-), brg d'Angleterre, sur l'Ouse, comté de Huntingdon; 3,200 hab. Église ogivale du XVIe siècle.

NEPAUL ou **NÉPAL**, royaume indépendant de l'Hindoustan septentrional, au N., entre l'empire chinois (Tibet) au N., et l'Hindoustan anglais à l'O., au S.-O., au S.-E. et à l'E; par 26° 20'-30° 20' lat. N., et 77° 40'-85° 40' long. E.; 234,000 kil. carr. environ, et 3,300,000 hab. Cap. Katmandou. Sol montagneux, sur le versant S. de l'Himalaya; arrosé par le Gogra, le Rapty, le Gandak, le Bagmatti; fertile en grains, ananas, oranges, gingembre, canne à sucre, gomme, coton. Élève de buffles, chèvres et moutons. Mines de fer, cuivre, plomb argentifère, zinc. Fabr. de grosses toiles de coton, papier d'écorce. Le Népaul obéit à un radjah, qui admet auprès de lui un résident anglais. On le divise en 9 provinces, gouvernées par des soubabs. La population, de race hindoue et mongole, pratique le bouddhisme. — Le Nepaul offre cette particularité entre tous les États de l'Inde, qu'il possède une littérature historique, le Vamçavali, dont les premiers récits légendaires remontent à une époque où la vallée de Kaschmir n'était qu'un vaste lac. Mais la période historique ne commence qu'en 1324, date de la conquête du pays par Harisinha Deva. Ses descendants, un siècle plus tard, divisèrent le pays en 4 États bientôt réduits à 3, mais en 1768 Prithiwinarayana-Sah, radjah de Gorkha, réunit à ses États le Nepaul tout entier. En 1791, la Chine déclare la guerre aux Gorkhas, qui avaient envahi le Tibet et les force à lui payer tribut. Enfin, après une lutte qui se prolonge de 1814 à 1816, l'Angleterre leur enlève tout le pays situé entre le Sutledge et le Kali et les oblige à évacuer le territoire du radjah de Sikkim. En 1857, le Nepaul aida l'Angleterre à triompher de la révolte qui éclata alors dans l'Inde et reçut en récompense un accroissement de territoire.

NEPER ou **NAPIER** (JEAN), baron écossais, célèbre par l'invention des logarithmes, né en 1550, m. en 1617. Dans son ouvrage intitulé : *Mirifici logarithmorum canonis descriptio*, Edimbourg, 1614, in-4°, il ne donna pas la théorie sur laquelle la table est fondée; ce fut son fils qui la publia en 1619. On doit encore à J. Neper les formules qui portent le nom d'*Analogies de Neper*, et 2 formules générales pour la résolution des triangles sphériques rectangles. V.

NEPETE ou **NEPETUM**, auj. *Nepi*, anc. ville d'Étrurie, au S., entre Véies et Faléries, reçut une colonie romaine. Narsès, général de Justinien, la prit sur Totila, roi des Ostrogoths.

NEPHELÉ. *V.* ATHAMAS.

NEPHTALI, une des douze tribus des Hébreux, entre celles d'Aser à l'O., de Zabulon au S., la demi-tribu orientale de Manassé à l'E. et la Syrie au N., tirait son nom du 6e fils de Jacob, né de Bala, servante de Rachel; v. princ. : Hébron, Capharnaüm, Asor, Japhia, Kédès, etc. Sol montagneux, bordé à l'O. par l'Anti-Liban, et au S.-E. par le lac de Génésareth, dans lequel entrait le Jourdain, déjà sorti du lac Samochonites. Cette tribu fit plus tard partie de la Galilée.

NEPHTHYS ou **NEFTE**, déesse égyptienne, sœur et femme de Typhon, suivant les Grecs, était la terre stérile, la terre du désert, une puissance malfaisante.

NEPI, anc. *Nepete*, *Nepetum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Rome; 2,382 hab. Siège de l'évêché de Viterbe-et-Sutri. Quelques restes de murs étrusques.

NEPOMUCÈNE (SAINT JEAN), né à Népomuck (Bohême) vers 1339, m. à Prague en 1383, fut chanoine de cette ville, et aumônier de l'impératrice Jeanne, femme de Wenceslas. N'ayant pas voulu révéler à ce prince la confession de l'impératrice, il fut jeté en prison, mis à la torture et noyé dans la Moldau. Canonisé en 1729 par Benoît XIII, il devint le patron de la Bohême. Fête, le 16 mai.

NEPOMUCK, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur la Rakow; 2,123 hab. Patrie de St Jean Népomucène.

NÉPOS (FLAVIUS-JULIUS), empereur d'Occident, fut proclamé à Ravenne par l'empereur d'Orient Léon Ier, força l'empereur Flavius Glycérius d'abdiquer, 473, et le fit sacrer évêque de Salone. Il acheta la paix d'Euric, roi des Wisigoths, en lui cédant l'Auvergne. Assiégé dans Ravenne par le patrice Oreste, commandant des Barbares confédérés, il s'enfuit en Dalmatie, 475. Glycérius l'y fit assassiner, le 9 mai 480.

NÉPOS (CORNÉLIUS). *V.* CORNÉLIUS NÉPOS.

NEPOTIEN (FLAVIUS-POPILIUS NEPOTIANUS), neveu de Constantin Ier, prit la pourpre à Rome après la mort de Constant en 350, vainquit Anicétus, préfet du prétoire de l'usurpateur Magnence, mais fut renversé et mis à mort au bout de 23 jours par Marcellinus, comte des largesses du même prince.

NÉPOTISME, nom que les Italiens ont donné à la faveur que certains papes accordèrent à leurs neveux et autres membres de leur famille, surtout à la fin du XVe siècle.

NEPTUNALES (LES), *Neptunalia*, fête des mariniers du Tibre, chez les anc. Romains. Elle revenait annuellement le x des kalendes d'Auguste (23 juillet), se composait de sacrifices en l'honneur de Neptune et de courses en barques sur le fleuve.

NEPTUNE, *Neptunus*, en grec *Poseidôn*, fils de Saturne et de Rhéa, frère de Jupiter, de Pluton et de Junon, et époux d'Amphitrite, aida Jupiter à renverser Saturne, et eut en partage l'empire de la mer. Mécontent de son domaine, il s'unit avec Apollon contre Jupiter lui-même; vaincus, dépouillés pendant un an des attributs de la divinité, les deux rebelles allèrent aider Laomédon à bâtir les murs de Troie. N'ayant pas reçu la récompense promise, Neptune envoya un monstre marin désoler le pays. Rival de Minerve pour donner un nom à Athènes, il produisit un cheval, symbole de la guerre, et fut vaincu par la déesse, qui produisit l'olivier, symbole de la paix. Les anciens représentaient Neptune tenant un trident à la main, placé sur un char en forme de conque que traînent des chevaux marins, et entouré de tritons et de nymphes. La plupart des statues antiques de Neptune dérivent d'un chef-d'œuvre de Lysippe; le dieu est appuyé sur son trident, un pied levé et posé sur une pierre. Les têtes de Neptune ressemblent à celles de Jupiter, sauf que la chevelure et la barbe sont plus longues et que l'expression en est généralement sombre.

Burnouf, *de Neptuno*, 1850; Em. David, *Recherches sur Neptune*, 1839; Overbeck, *Griechische Kunstmythologie*, t. IV, p. 224; Brown, *Poseidon*, 1872; Sonne, *Kuhn's Zeitschrift*, t. X, p. 182. S. RE.

NEPVEU (PIERRE), architecte du XVIe siècle, né à Blois, travailla aux châteaux d'Amboise et de Blois sous Charles VIII et Louis XII, et construisit le château de Chambord, le plus beau monument du règne de François Ier.

NEQUINUM, nom primitif de NARNIA (Ombrie).

NERA, anc. *Nar*, riv. du roy. d'Italie, coule au S., puis à l'O., arrose Terni et Narni, reçoit le Velino et le Corno, et se jette dans le Tibre. Cours de 100 kil.

NERAC, s.-préf. (Lot-et-Garonne), sur la Baïse; 7,429 hab. Trib. de commerce; église calviniste. On remarque

les ruines du château des rois de Navarre, la statue pédestre en bronze d'Henri IV, l'église moderne, la halle, la fontaine Saint-Jean qu'ombragent 2 ormes magnifiques plantés par Henri IV et Marguerite de Valois, et la promenade de la Garenne. Amidonneries, minoteries, fabr. de biscuits de mer; commerce de vins, eaux-de-vie, chanvre, lin, toiles, grains, liège; pâtés en terrine renommés. — Cette ville se forma autour d'une abbaye bénédictine, dont les sires d'Albret firent un château qui devint leur résidence habituelle. Marguerite de Navarre, sœur de François I[er], y donna asile à Calvin, Mélanchthon, Clément Marot. Henri IV, n'étant que roi de Navarre, y tenait souvent sa cour; c'est là qu'en 1579 Catherine de Médicis lui ramena sa femme Marguerite, et conclut avec lui un traité, qui étendait d'une manière favorable aux protestants celui de Poitiers. Les fortifications de Nérac furent rasées sous Louis XIII, 1622.

NERBUDDAH ou **REVA**, en angl. *Narbaddah,* rivière de l'Hindoustan, naît à Adjmerghor (Gandouana), coule de l'E. à l'O. par le centre de la péninsule, à travers les anc. prov. de Gandouana, Kandéisch, Malwa et Goudjérate, reçoit la Touara, la Bam et la Kounde, et se jette dans le golfe de Cambaye, à 32 kil. au-dessous de Barotche. Cours de 1,300 kil., souvent obstrué par des rocs, des îles, des bas-fonds et des rapides.

NÉRÉE, *Nereus,* dieu marin, fils de l'Océan et de Téthys, et père des Néréides, avait le don de prophétie, et pouvait changer de forme à son gré. Il prédit à Pâris les malheurs de Troie. On le représentait sous la figure d'un vieillard, avec une barbe couleur d'azur.

NÉRÉIDES, filles de Nérée et de Doris et nymphes des mers intérieures, comme les Naïades étaient nymphes des eaux douces, et les Océanides nymphes de l'Océan. Au nombre de 50, elles résidaient avec leur père au fond des eaux, et aidaient les marins en péril. On les adorait dans les ports de mer. Des peintures, des vases et des bas-reliefs les représentent jeunes, belles, parées d'algues et de coquillages, groupées autour d'Amphitrite et au milieu des Tritons.

Pitture d'Ercolano, t. III, pl. 16-18; Martha, *Quid significaverint sepulcrales Nereidum figuræ,* 1881. S. Re.

NERESHEIM, v. du roy. de Wurtemberg (Iaxt); 1,133 hab. Près de là est un beau château des princes de Tour-et-Taxis, ainsi qu'une abbaye de bénédictins.

NÉRETS, c.-à-d. *noirs,* nom donné, pendant le moyen âge, à toutes les monnaies de billon.

NERI (Saint Philippe), fondateur de la congrégation de l'Oratoire en Italie, né à Florence en 1515, m. en 1595, se rendit à Rome en 1533 pour étudier la philosophie, la théologie et le droit canon, et s'y consacra au service des malades et des pèlerins. En 1548, il fonda la confrérie de la Sainte-Trinité, qui eut pour but de donner des secours aux étrangers que la dévotion amenait à Rome. Il établit aussi un hospice des pèlerins, qui devint assez riche pour donner, lors du jubilé de l'année 1600, l'hospitalité pendant 3 jours à 480,000 personnes. Ayant reçu les ordres sacrés en 1551, il se voua à l'instruction des enfants, avec d'autres ecclésiastiques qu'il réunit en congrégation, sous le nom d'*Oratoriens,* parce qu'ils se plaçaient devant l'église pour appeler le peuple à la prière (*oratio*). Les statuts de cette congrégation furent approuvés par Grégoire XIII en 1575. Fête, le 26 mai.

On a de St Philippe Neri : des *Lettres,* Padoue, 1751; des *Avis spirituels,* et quelques poésies.

NERI (Antonio), prêtre et chimiste florentin du XVI[e] siècle, refusa les honneurs de l'Église, pour se livrer entièrement aux sciences et parcourir la plus grande partie de l'Europe dans l'intérêt de ses études.

Il a publié : *Arte vetraria* (l'Art du verrier), Florence, 1612, in-4°, trad. en français par d'Holbach, 1754.

NERICIE, anc. prov. de la Suède, au centre; ch.-l. Œrebro. Auj. comprise dans le S. du lan d'Œrebro.

NERIGLISSOR, roi de Babylone, 560-556 av. J.-C., assassina son beau-frère Evilmérodac, et périt lui-même dans une bataille contre Cyrus. Il eut pour successeur son fils Laborosoarchod.

NERIGON, nom primitif de la Norvège.

NERIKO, riv. de la Sénégambie, dérivée de la Falémé. On a cru à tort qu'elle servait de communication entre le Sénégal et la Gambie.

NÉRIS, *Aquæ Neræ,* brg (Allier), arr. et à 8 kil. S.-E. de Montluçon; 2,383 hab. Eaux thermales connues des Romains, qui y fondèrent une ville assez importante. Ruines et antiquités romaines. Établissement de bains très fréquentés depuis 1821. Aux environs, exploit. de houille.

NERITUM, nom anc. de Nardo.

NERITUS, mont. d'Ithaque, et île voisine de celle-ci.

NERJA, v. d'Espagne (Malaga); 6,400 hab.

NERON (Caïus-Claudius), officier romain, lieutenant de Marcellus, l'an 537 de Rome, 216 av. J.-C., fut envoyé en Espagne après la mort des deux Scipions en 541, et laissa échapper Asdrubal enfermé dans le défilé des Pierres-Noires. Consul en 546, avec Livius Salinator, son ennemi personnel, il sacrifia son ressentiment à l'intérêt de la patrie, défit Annibal près de Grumentum, et, tandis que celui-ci le croyait encore campé en face de lui, alla joindre son collègue avec 7,000 hommes, et gagna la bataille du Métaure sur Asdrubal, qui y fut tué. Il revint à ses premiers campements, et fit jeter la tête d'Asdrubal dans les retranchements de l'ennemi. Il fut censeur 6 ans plus tard.

NÉRON (Tibérius-Claudius), 1[er] mari de Livie et père de Tibère, servit sous César en qualité de questeur, l'an 706 de Rome, 47 av. J.-C., prit parti, après la mort du dictateur, pour Brutus et Cassius, fut obligé de s'enfuir en Sicile, où la hauteur de Sextus Pompée le blessa, et revint à Rome. Il céda sa femme à Octave, qui adopta plus tard Drusus, dont elle était alors enceinte.

NÉRON (Lucius Domitius Nero Claudius Cæsar Drusus Germanicus), 5[e] empereur romain, de l'an 807 à 821 de Rome, 54 à 68 de J.-C., né à Antium l'an 790 de la ville, 37 de J.-C., fils de Cn. Domitius Ænobarbus et d'Agrippine, et beau-fils de Claude. Par le crédit d'Agrippine, il épousa la fille de Claude, Octavie; ce fut Agrippine encore qui le fit adopter, éloigna de la cour Britannicus, fils de Claude, et le priva de la succession à l'empire. Burrhus et Sénèque, l'un gouverneur et l'autre précepteur de Néron, ne purent changer son caractère vicieux. Les cinq premières années de son règne (*quinquennium Neronis*) parurent sages et modérées; il diminua quelques impôts, réduisit la récompense accordée aux délateurs, et regretta, en signant 2 arrêts de mort, de savoir écrire. Mais bientôt ses passions, encouragées par la jeunesse corrompue de la cour, l'entraînèrent dans des plaisirs qui le livraient au mépris public; son premier crime fut l'empoisonnement de Britannicus, que l'impérieuse Agrippine, éloignée des affaires, menaçait de lui substituer, 55. Poppée, dont il était éperdument épris, et qui craignait que Néron ne retombât sous l'influence d'Agrippine, le poussa au parricide : Néron ordonna la mort de sa mère, et l'affranchi Anicetus exécuta le crime, 59. (*V.* Agrippine.) Burrhus étant mort, peut-être empoisonné, et Sénèque s'étant retiré de la cour, Néron s'entoura d'histrions et de pantomimes, parut avec eux, figura au théâtre et disputa le prix de la course équestre aux cochers du cirque, répudia Octavie qui reçut l'ordre de se tuer, épousa Poppée, qu'il avait enlevée à Othon, et la tua d'un coup de pied, peu de temps après. Un incendie dévorant une grande partie de Rome, l'an 64, on prétend qu'il y assista du haut d'une tour, en chantant un poème de sa composition sur l'embrasement de Troie et en s'accompagnant de la lyre. La voix publique l'accusait de ce crime, dont Suétone et Dion Cassius le croient coupable; il le rejeta sur les chrétiens, et ordonna contre eux la 1[re] persécution, 64-68 de J.-C. Après cet incendie, il consacra d'énormes richesses pour se bâtir dans Rome une immense demeure, si somptueuse qu'on l'appela *la Maison d'or.* L'année suivante, Pison, un de ses favoris, conspira contre lui; le complot fut découvert, et Néron en profita pour faire périr, parmi les coupables, Pétrone, Thraséas, Corbulon, Sénèque, Lucain et beaucoup d'autres. Il entreprit ensuite un grand voyage artistique en Grèce, où il concourut, dans les jeux publics, comme chanteur et musicien, et remporta 1,800 couronnes. Tant de folies et de cruautés portèrent au comble le mécontentement et la haine des sénateurs et des généraux de Rome : Julius Vindex et Servilius Galba firent révolter la Gaule et l'Espagne, et Nymphidius Sabinus souleva les prétoriens, qui proclamèrent Galba empereur. Néron perdit la tête, se sauva de Rome, et ayant appris que le sénat l'avait déclaré ennemi public et avait reconnu Galba, il se fit égorger par son secrétaire Epaphrodite. Il s'écria en mourant : « Faut-il que le monde perde un si grand artiste ! » 11 juin 68. En lui s'éteignit la race de César. Quelques hommes distingués jetèrent un peu d'éclat sur le règne de ce monstre. A l'extérieur, les Germains étaient divisés; Suétonius Paullinus avait comprimé la révolte de Boadicée en Bretagne, 61; Corbulon avait fait reculer les Parthes; Vespasien avait été envoyé contre les Juifs révoltés, 67; enfin la Cilicie et le royaume de Cottius avaient été réunis à l'empire.

V. Schiller, *Nero,* 1872 (très complet); Renan, l'*Antechrist* (*passim*); Merivale, *Hist. of the Romans under the empire;* Duruy, *Hist. des Romains.* G. L.-G.

NERONDE, ch.-l. de cant. (Loire), arr. de Roanne; 1,449 hab. Fours à chaux; tuileries. Il y avait autrefois un château des comtes du Forez. Aux environs, on récolte des fruits estimés.

NÉRONDES, ch.-l. de cant. (Cher), arr. de Saint-Amand-Mont-Rond, à la source de l'Avrane; 2,698 hab. Céréales, fourrages.

NÉRONIENS (Jeux), concours littéraires, pour la poésie et l'éloquence, institués à Rome par Néron, l'an 813 de la ville, 61 de J.-C. Ils devaient être quinquennaux; mais Néron, qui y concourait et s'y faisait décerner des prix comme orateur, les fit célébrer plus souvent. Il y avait des juges établis pour présider à ce concours.

NERONIS FORUM, nom anc. de Forcalquier.

NERPIO, v. d'Espagne (Albacète), sur une riv. de son nom; 4,500 hab.

NERSÈS (Saint), dit *le Grand,* de la famille des rois Arsacides, arrière-petit-fils de St Grégoire l'Illuminateur, s'est rendu célèbre par sa charité, qui lui valut le surnom de *Père des malheureux.* Après avoir exercé les fonctions de grand chambellan à la cour d'Arschag (Arsace) III, roi d'Arménie, il fut élu, à l'unanimité, patriarche de sa nation, 364, restaura les institutions de ses prédécesseurs, et couvrit l'Arménie d'hospices pour les malades, les orphelins et les vieillards. Il mourut en 383, empoisonné par l'ordre de Bab, roi d'Arménie, à qui il reprochait ses désordres. C—a.

NERSÈS GLAÏETZI, surnommé *Chnorhali* (le Gracieux), patriarche arménien, poète, théologien et philologue distingué, né vers le commencement du XIIe siècle, m. en 1173, succéda à son frère Grégoire Bahlavouni en 1166.

Il a laissé un poème de 8,000 vers, intitulé *Hisous-Vorti* (Jésus-Fils), Venise, 1830, in-24; une *Elégie* en 2,000 vers sur la prise d'Edesse, Paris, 1826; une *Histoire d'Arménie* en vers, Constantinople, 1824; de belles *Poésies sacrées* sur différents sujets; des *Énigmes* ingénieuses. Ses ouvrages en prose sont : une belle *Prière* en 24 versets, imprimée avec une traduction en 24 langues, Venise, 1832, in-12; une *Correspondance* avec Manuel Comnène, empereur de Constantinople, in-24, 1838, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été trad. en latin par l'abbé J. Cappelleti, 2 vol., Venise, 1833. C—a.

NERTCHINSK, v. de l'empire russe en Asie (Transbaïkalie), sur la Nertcha, près de la frontière de Chine; 3,968 hab. Comm. de pelleteries. Mines de plomb, or, argent, mercure et étain, découvertes en 1691, et auxquelles travaillent les condamnés à mort qui ont obtenu une commutation de peine.

NERTCHINSKOI-ZAVOD, v. de l'empire russe en Asie, près de l'Argoun, à 200 kil. S.-E. de Nertchinsk; 2,000 hab. Direction des mines.

NERTOBRIGA, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), chez les Celtibériens. Auj. *Ricla.*

NERUSES, *Nerusi,* peuple de la Gaule (Alpes-Maritimes), avait pour ch.-l. Vintia (Vence).

NERVA (Marcus-Cocceius), empereur romain de l'an 849 à 851 de Rome, 96 à 98 de J.-C., né en 22 ou 24 ap. J.-C., à Narni, d'une famille de jurisconsultes célèbres, fut proclamé par le sénat après la mort de Domitien. Avec lui commença la période des Antonins. Il rappela les bannis et leur rendit leurs biens, fit cesser les persécutions dirigées contre les chrétiens sous le règne précédent, distribua des terres aux pauvres et pourvut à l'entretien des enfants abandonnés. (*V.* Alimentaires [Tables].) Il consultait le sénat, et délibérait avec lui sur toutes les affaires; mais il fut assez faible pour remercier les prétoriens d'avoir fait périr les meurtriers de Domitien. Cette faiblesse le détermina du moins à adopter Trajan, son meilleur général, qui lui succéda 3 mois après. O.

NERVIENS, *Nervii,* peuple gaulois de race belge, habitait, au temps de César, le pays borné au S. par les sources de l'Escaut, de la Sambre, et de l'Oise, qui le séparaient des Véromandui, à l'O. par l'Escaut, limite des Atrébates et des Ménapiens, au N. par l'Escaut, au N.-E. et à l'E. par la Dyle et la Sambre, qui la séparaient des Atuatiques et des Trévires. C'est aujourd'hui la partie E. du dép. du Nord, et une partie des prov. belges de Flandre orientale et occidentale, de Hainaut et de Brabant. Ils avaient sous leur domination plusieurs petits peuples, les *Levaci,* les *Gelduni* (environs le Gand), les *Pleumoxii* (près de Mons), les *Grutii* (près d'Oudenarde), les *Centrones* (près de Bruxelles). César les représente comme les moins civilisés de tous les Belges, défendant l'entrée de leur pays aux marchands, repoussant le vin et toutes les délicatesses de la vie civilisée, enfin implacables ennemis des Romains. Leur infanterie était redoutable. Unis aux Atrébates et aux Véromandui, ils attendirent César sur les bords de la Sambre, en 57 av. J.-C., mais éprouvèrent une telle déroute, que 3 sénateurs sur 600, et 500 soldats sur 60,000 échappèrent seuls à la mort; ceux qui restèrent se soumirent; mais, en 54, unis aux Éburons et aux Atuatiques, et excités par Ambiorix, il assiégèrent Q. Cicéron, lieutenant de César, dans son camp; César vint le dégager. Les Nerviens se soulevèrent encore l'année suivante avec Indutiomar, furent vaincus par Labiénus, par César lui-même, et tellement épuisés qu'à l'époque de l'insurrection de Vercingétorix, ils ne purent mettre sur pied que 5,000 hommes. Après la soumission de la Gaule, ils reçurent le nom et les privilèges de *peuple libre.* Leurs villes principales étaient : *Bagacum* (Bavai), et *Cameracum* (Cambrai). Dans les divisions postérieures de la Gaule, leur pays fut compris dans la Belgique IIe, sous le nom de *civitas Cameracensium* (cité de Cambrai). Leur nom ne subsista que dans celui de la côte de la Manche appelée *Nervicanus tractus.* Leur pays, presque désert, avait été partagé entre des peuplades germaniques transplantées d'outre-Rhin par les empereurs, et donné, surtout depuis Constance Chlore, à des Lètes et à des Francs. C. P.

NERWINDE. *V.* Neerwinden.

NESACTUM, v. de l'Italie anc. (Istrie), sur l'Arsia, prise par les Romains en 221 av. J.-C.

NESIOTÈS, sculpteur athénien, auteur, avec Critias, d'un groupe célèbre d'Harmodios et Aristogiton.

NESIS, nom anc. de Nesita.

NESLE, ch.-l. de cant. (Somme), arr. de Péronne, sur l'Ingon; 2,406 hab. Moutarde, huile, sucre de betterave. Anc. seigneurie, érigée en comté en 1466, et en marquisat en 1545; c'était le premier de France; 1,800 fiefs en dépendaient. On y battit monnaie. La ville fut prise en 1472 par Charles le Téméraire, qui y ordonna un affreux massacre.

NESLE (Tour de), anc. tour de l'enceinte de Paris, dès le règne de Philippe-Auguste. Située sur la rive g. de la Seine, vers l'aile orientale du palais actuel de l'Institut, elle était ronde, très élevée, et accouplée à une deuxième tour moins haute, qui contenait l'escalier à vis. La tour de Nesle formait avec une deuxième tour sur la rive opposée, une des défenses de Paris en temps de guerre : on tendait alors de l'une à l'autre une chaîne qui interceptait la navigation du fleuve. Elle tenait à l'une des portes de la ville et subsista jusqu'en 1663, époque où on la démolit pour faire place au collège Mazarin, auj. l'Institut.

NESMOND (Henri de), prédicateur distingué, d'une famille noble de l'Angoumois, fut conseiller-clerc au parlement de Toulouse, évêque de Montauban, puis archevêque d'Albi, et remplaça Fléchier à l'Académie française en 1710. Promu à l'archevêché de Toulouse, il mourut en 1727, emportant les regrets des calvinistes eux-mêmes.

On a de lui des *Discours et Sermons,* 1734, in-12.

NESR ou **NESROCH,** divinité assyrienne, représentée avec des ailes de vautour.

NESS, terminaison commune à plusieurs noms géographiques anglais. C'est le danois ou norvégien *næs,* cap ou promontoire : Dunge*ness,* Sheer*ness,* etc.

NESS, lac d'Écosse, dans le comté d'Inverness, communique avec le golfe de Murray par le canal calédonien qui le traverse.

NESSELRODE (Charles-Robert, comte de), diplomate russe, né en 1780 à Francfort-sur-le-Mein, m. en 1862, fut attaché en 1802 à l'ambassade de Berlin, puis à celle de Stuttgard, remplit en 1805 les fonctions de secrétaire de légation et de chargé d'affaires à La Haye, et devint conseiller d'ambassade à Paris en 1807. Les révélations qu'il fit, dès 1810, à l'empereur Alexandre Ier sur les armements de Napoléon en vue d'une rupture avec la Russie, fondèrent son crédit auprès de son souverain, qui l'attacha à la chancellerie d'État, et partagea entre Capo-d'Istria et lui les attributions et le titre de ministre des affaires étrangères. La guerre de 1812 commençait à peine, que déjà Nesselrode nouait de secrètes intelligences avec la Prusse, l'Autriche et la plupart des princes de la Confédération du Rhin, dans le but de tourner les forces de l'Europe contre la France : il signa la convention de Breslau, 19 mars 1813, le traité de subsides avec l'Angleterre, 13 juin, et la ligue de Tœplitz, 9 septembre. En 1814, il suivit le tzar en France, signa le traité de Chaumont, et traita avec Marmont de la reddition de Paris. On le vit encore jouer un rôle important aux congrès de Vienne, 1815, d'Aix-la-Chapelle, 1818, de Troppau et de Laybach, 1820-21, et à celui de Vérone, 1822. Conservant ses fonctions sous le règne de Nicolas Ier, il établit l'influence russe sur la Grèce indépendante, travailla par le traité d'Andrinople, 1829, à l'abaissement de la Turquie, manœuvra avec assez d'habileté pour qu'aucune puissance ne s'interposât entre la Russie et les Polonais révoltés, 1830-31, ajouta encore à l'humiliation des Ottomans par le traité d'Unkiar-Skélessi, 1833, et enfin, par le traité du 15 juillet 1840, sut écarter la France du concert européen. Lors des mouvements révolutionnaires de 1848, Nesselrode garda quelque temps une attitude d'observation; puis, il secourut l'Autriche contre la Hongrie, augmenta l'influence de son maître en Orient par le traité de Balta-Liman, et intervint entre la Prusse et l'Autriche, qui semblaient être à la veille de se disputer par les armes l'hégémonie de l'Allemagne. En 1853, quand survinrent en Orient les complications qui devaient armer la France et l'Angleterre contre la Russie, il soutint une politique pacifique, mais sans pouvoir la faire triompher; et son dernier acte, après la guerre de Crimée et la mort de Nicolas, fut la conclusion de la paix de Paris en 1856. Il aban-

donna la direction des affaires, tout en conservant le titre de chancelier de l'Empire. Les circulaires et les dépêches de Nesselrode sont des modèles de netteté et de précision.

V. Capefigue, *Diplomates européens*, 2e édit., 1845; De Loménie, *Galerie des contemporains illustres par un homme de rien.* B.

NESSERIE. *V.* Nosaïris.

NESSIR-KHAN, souverain et législateur du Béloutchistan, fils d'Abdallah-Khan, né vers 1710, m. en 1795, suivit Nadir-Chah dans l'Inde en 1738, et, au retour de cette expédition, où il s'était fait une grande réputation de bravoure et de justice, détrôna et tua même, dit-on, son frère Hadji-Mohammed. Proclamé khan des Béloutchis, il leur rendit la paix, leur donna d'utiles règlements et favorisa le commerce. En 1747, il reconnut pour suzerain Ahmed-Chah-Ahdally, fondateur de la monarchie de Kaboul et successeur de Nadir; mais, onze ans après, il se rendit indépendant. En 1769, il aida son ancien suzerain à repousser les Persans, et obtint de lui une augmentation de territoire.

NESSUS, centaure, voulut enlever Déjanire, femme d'Hercule, et fut tué par le héros d'une flèche trempée dans le sang de l'hydre de Lerne. En mourant, il donna à Déjanire sa tunique imprégnée de sang empoisonné, et lui persuada que le héros, s'il s'en couvrait, lui serait fidèle. Ce fut la cause de la mort d'Hercule.

NESTE, riv. de France (Hautes-Pyrénées), affl. de g. de la Garonne, prend sa source au mont Cylindre dans les Pyrénées, et finit au-dessous de Saint-Bertrand-de-Comminges.

NESTE (Val de), petit pays de l'anc. France (Bigorre); ch.-l. La Barthe de Neste, auj. dans le dép. des Hautes-Pyrénées.

NESTIER, vge du dép. des Basses-Pyrénées, arr. de Bagnères-de-Bigorre; 542 hab. Bois, grains, tricots.

NESTON (GREAT-), brg d'Angleterre, comté de Chester, sur l'estuaire de la Dee; 2,838 hab. Aux environs, bains de mer de *Park-Gate.*

NESTOR, le plus jeune des douze fils de Nélée et de Chloris, et le seul qu'épargna Hercule, régna sur Pylos, combattit contre les Centaures aux noces de Pirithoüs, prit part à la chasse du sanglier de Calydon et à l'expédition des Argonautes, et, quoique très âgé lors de la guerre de Troie, donna aux rois grecs l'exemple du départ. Homère personnifie en lui la vieillesse vénérable, le général plein de sagesse et de prudence, conciliateur des différends, aimant les longs discours, mais ayant la parole douce comme le miel. Nestor, après le siège de Troie, où il perdit son fils Antiloque, retourna en Triphylie, et y mourut. On l'appelait aussi *Pylius*, du nom de sa capitale.

Beck, *de Nestore Homeri*, 1818. S. Re.

NESTOR, le plus ancien historien russe, né en 1056, m. en 1116, entra à 29 ans dans le monastère de Petchoski à Kiev, et écrivit une *Chronique* qui s'étend de 862 à 1115, continuée jusqu'en 1206 par Sylvestre, moine à Kiev, et ensuite archevêque de Péréiaslav, publiée à Saint-Pétersbourg en 1767, d'après un manuscrit trouvé à Kœnigsberg en 1716, et trad. en franç., avec notes et pièces inédites touchant les anc. relations de la Russie avec la France, par A.-L. Pâris, Paris, 1834-35, 2 vol. Schlœzer a publié à Gœttingue, 1802-1809, 5 vol., le texte le plus correct, avec une trad. allemande.

V. le t. I de l'*Hist. de Russie* de Karamzin. Pr.

NESTORIANISME, hérésie de Nestorius. (*V. ce mot.*)

NESTORIUS, fameux hérésiarque, né à Germanicia (Syrie), nommé par Théodore le Jeune patriarche de Constantinople en 428, commença par chasser les Ariens de cette capitale, et rétablit la mémoire de St Jean Chrysostome; puis il se mit à enseigner, d'après Théodore de Mopsueste, qu'il y a deux personnes distinctes en J.-C., qu'on ne pouvait dire que J.-C. est Dieu-homme et homme-Dieu, que la Ste Vierge est mère de J.-C. et mère de Dieu. Attaqué par St Cyrille, patriarche d'Alexandrie, Nestorius fut condamné par le concile d'Éphèse en 431, et déposé, puis relégué par Théodose dans la Thébaïde, où il mourut. Mais en vain les empereurs poursuivirent ses partisans par la confiscation de leurs biens et en brûlant leurs livres; les Nestoriens passèrent de l'Empire en Perse, et, de nos jours encore, le Nestorianisme est professé par les Chaldéens ou Nestoriens de Syrie.

V. le P. Doucin, *Histoire du Nestorianisme.* M.

NESTUS, auj. *Nesto* ou *Karasou*, riv. de l'anc. Thrace, séparait ce pays de la Macédoine, et se jetait dans la mer Égée.

NESVIJ. *V.* Nieswiez.

NETHE, riv. de la Belgique, affl. du Rupel à Rumpst, est formée près de Lierre par la réunion de la Petite Nèthe et de la Grande Nèthe; cours de 15 kil., navigable. La Petite Nèthe prend sa source dans le Brabant septentrional, et passe à Herenthals; cours de 50 kil. La Grande Nèthe naît dans le Limbourg, et devient navigable à Westerloo; cours de 70 kil. — Sous le 1er empire français, il y eut un dép. des *Deux-Nèthes*, formé en 1801 d'une partie du Brabant septentrional, du marquisat d'Anvers et de la seigneurie de Malines; ch.-l. Anvers; s.-préf. : Bréda, Malines, Turnhout.

NETHOU (Mont). *V.* Pyrénées et Maladetta.

NETSCHER (Gaspard), peintre de l'école hollandaise, né en 1639 à Heidelberg, m. en 1687, fut emmené à Arnheim, par sa mère qui fuyait la guerre dont le Palatinat était alors le théâtre, y étudia la peinture, alla ensuite à Deventer prendre les leçons de Gérard Terburg, et se fixa à La Haye. Il peignit des scènes de la vie intime, des épisodes de la Fable ou de l'histoire sainte dans de petites proportions; il exécuta aussi le portrait. Ses chairs sont délicatement peintes; ses attitudes, ses costumes, agréables et vrais; il excellait à rendre le satin, le velours, la toile, la batiste, et, en général, tous les accessoires. Le Louvre possède de lui deux tableaux : *la Leçon de basse de viole* et *la Leçon de chant;* la Pinacothèque de Munich en renferme trois. — Constantin, son fils, né à La Haye en 1670, m. en 1732, ne se montra pas indigne de lui. A. M.

NETTEMENT (Alfred-François), littérateur et journaliste, né à Paris en 1805, m. en 1869, écrivit avec succès, depuis 1829 jusqu'à sa mort, dans les journaux du parti légitimiste l'*Universel*, la *Quotidienne*, la *Gazette de France*, la *Mode*, et fonda, en 1848, *l'Opinion publique.* Il fut représentant du Morbihan à l'Assemblée législative de 1849, et prit part à la réunion des députés à la mairie du Xe arrondissement. Lors du coup d'État du 2 décembre son journal fut supprimé.

On a de lui : *Histoire de la révolution de Juillet*, 1833, 2 vol.; les *Ruines morales et intellectuelles*, 1836; *Mémoires sur la duchesse de Berry*, 1837, 3 vol.; *Histoire du Journal des Débats*, 2e édit., 1842, 2 vol.; *Vie de Suger*, 1842; *Vie de Marie-Thérèse de France, fille de Louis XVI*, 1843; *Henri de France, ou Histoire de la branche aînée pendant quinze ans d'exil*, 1845, 2 vol.; la *Presse parisienne*, 1846; *Études critiques sur les Girondins*, 1848; la *Révolution française*, 1848; *Vie de Louis-Philippe*, 1848; *Lettres politiques à M. le comte Molé*, 1849; *Histoire de la littérature française sous la Restauration*, 1852, 2 vol.; *Histoire de la littérature française sous la royauté de Juillet*, 1854, 2 vol.; la *Conquête d'Alger*, 1856; *Vie de Mme de La Rochejacquelein*, 1858; *Souvenirs de la Restauration*, 1858, etc. Il a fourni quelques notices au *Plutarque français*, et des articles au *Dictionnaire de la Conversation.*

NETTUNO, anc. *Ceno*, port d'*Antium*, v. du roy. d'Italie, prov. de Rome, petit port sur la Méditerranée; 1,800 hab. On voit sous les eaux de la mer les ruines d'un temple de Neptune.

NEU, *nouveau* en allemand; préfixe d'un grand nombre de dénominations : Neu*enburg*, corrélatif du français *Neufchâteau*, etc.

NEUBOURG, anc. principauté immédiate de l'Empire d'Allemagne, bornée à l'O. et au N. par le Palatinat, à l'E. par la Bavière, au S. par la Souabe, avait une superficie de 2,500 kil. carr., et 90,000 hab. Elle fit partie de la Bavière, qui la céda, en 1503, avec Sulzbach, à l'électeur palatin; de là lui vient aussi le nom de Nouveau-Palatinat. Lors du partage de 1569, Neubourg échut au fils du palatin Wolfgang de Deux-Ponts, Philippe-Louis, fondateur de la ligne de Palatinat-Neubourg. A l'extinction de cette maison en 1742, la principauté passa à la maison de Palatinat-Sulzbach; après la mort de Charles-Théodore en 1799, à la maison de Palatinat-Deux-Ponts, et avec celle-là à la Bavière. Une petite partie, réunie en 1802 à l'électorat de Salzbourg, fut restituée en 1810 à la Bavière. Depuis 1837, Neubourg forme, réuni à la Souabe, un cercle administratif du royaume de Bavière.

NEUBOURG, v. de Bavière (cercle de Souabe-et-Neubourg), anc. cap. de la principauté de son nom, sur la rive dr. du Danube; 7,800 hab. Château royal, avec une collection d'armes. Gymnase. A 5 kil. S.-O. est le village d'Oberhausen, auprès duquel se trouve le monument de la Tour-d'Auvergne, premier grenadier de France, qui y fut tué en 1800. Neubourg, autrefois fortifié, fut pris par Tilly en 1623 et par les Impériaux en 1744. E. S.

NEUBOURG (LE), ch.-l. de cant. (Eure), arr. de Louviers; 2,343 hab. Fabriques de molletons, basins, siamoises. Commerce de grains, laines, bestiaux. Ruines d'un ancien château. Patrie de Dupont de l'Eure.

NEU-BRANDENBURG. *V.* Brandebourg (Nouveau-).

NEUCHÂTEL, en allemand *Neuenburg*, en latin, *Neocomum, Noricastrum, Noribargum*, v. de Suisse, au pied du Jura, à l'embouchure du Seyon dans le N.-O. du lac de Neuchâtel; cap. du cant. de son nom, à 66 kil. O. de Berne, 507 kil. S.-E. de Paris par 46° 59′ lat. N., et 4° 35′ long. E.; 15,612 hab. Siège du gouvernement cantonal, société d'émulation patriotique, école normale supérieure, collège, musée, 2 bibliothèques, cabinet d'histoire naturelle. Cathédrale du XIIe siècle, hôtel de ville, ancien château, hôpitaux remarquables. Fabr. de tissus de laine et de coton, papiers, dentelles, horlogerie, chapeaux de paille; distilleries. Fondée, dans une magnifique situation, au XIe siècle, par l'empereur Conrad II, elle fut souvent brûlée ou inondée.

NEUCHÂTEL (Canton de), cant. de la Suisse, à l'O., ch.-l. Neuchâtel, touchant à celui de Vaud au S., et à la France (Doubs), à l'O.; 808 kil. carr.; 103,732 hab., dont 91,076 pro-

testants; le français est parlé par 77,000 personnes et l'allemand par 24,000; v. princ. : Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Motiers-Travers. Climat froid. Le sol, sillonné par les ramifications du Jura, et traversé dans sa partie N.-O. par le Doubs, est très boisé, et, en général, peu fertile, mais bien cultivé. Vins fins et ordinaires. Bons et abondants pâturages. Préparation de fromages, dits de Gruyère. Exploit. de fer, gypse, houille, marne; sources d'eau ferrugineuse. Fabriques importantes d'horlogerie, de dentelles, de toiles peintes. — Ce canton a été formé de l'ancien comté de Neuchâtel, qui avait, dès le XI[e] siècle, des souverains particuliers, sous la suzeraineté de la maison de Bourgogne. Il fut ensuite annexé à l'Empire. Le comté de Valengin y fut réuni en 1579. En 1503, Neuchâtel échut par les femmes à la maison d'Orléans-Longueville, qui s'éteignit en 1707. Frédéric I[er], roi de Prusse, en hérita. En 1806, Napoléon I[er] se fit céder par la Prusse la principauté de Neuchâtel, qu'il donna au maréchal Berthier. En 1814, elle retourna à la Prusse, tout en demeurant comprise dans les cantons suisses. Le roi de Prusse exerça le pouvoir exécutif et le pouvoir judiciaire. Le pouvoir législatif appartint à des états généraux, dont 45 membres sur 75 furent nommés par le roi. Neuchâtel se souleva en 1848, et fut définitivement affranchi de la domination prussienne en 1856. Il occupe le 21[e] rang dans la Confédération par l'ordre de son admission, le 14[e] par son étendue, le 9[e] par sa population. Il nomme 5 députés au conseil national et 2 membres du conseil des États.

V. G.-A. Matile, *Monuments de l'histoire de Neuchâtel*, 1844, in-fol.

NEUCHÂTEL (Lac de) ou d'**YVERDON**, entre les cantons de Neuchâtel, de Vaud, de Berne et de Fribourg; 40 kil. sur 8. Sur ses bords sont Neuchâtel, Granson, Yverdon, etc. Très poissonneux. Il communique avec l'Aar par la Thièle et le lac de Bienne; superf., 240 kil. carr.

NEUDAMN, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), régence de Francfort-sur-l'Oder; 3,380 hab. Papier, lainages, bonneterie.

NEUDORF, en hongrois *Iglo*, v. du roy. de Hongrie (Zips), sur la Neisse; 6,000 hab. Anc. ch.-l. de l'administration des villes privilégiées de Zips. Trib. des mines; fer, cuivre, marbre; toiles, perles et verroteries. Bains d'eaux minérales.

NEUENBURG, nom allemand de Neuchatel.

NEUENBURG, v. du roy. de Wurtemberg (Forêt-Noire), sur l'Enz; 2,048 hab. Forges à fer, tanneries, scieries de planches, papeteries. Vieux château.

NEUENBURG, v. du roy. de Prusse (Prusse Occid.), sur la rive g. de la Vistule; 4,598 hab. Fabr. de toiles, brasseries, distilleries.

NEUENGRAMM. *V.* Bergedorf.

NEUENKIRCHEN, v. de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), sur la Schwarza; 4,712 hab.

NEUENSTEIN, v. du roy. de Wurtemberg (Iaxt), à 7 kil. E.-N.-E. d'Œhringen; 1,600 hab. Château des princes de Hohenlohe.

NEUF-BRISACH. *V.* Brisach.

NEUFCHÂTEAU, s.-préf. (Vosges), au confluent de la Meuse et du Mouzon; 4,162 hab.; collège, bibliothèque. Fabrique considérable de clous, coutellerie, chaînes en fil de fer; commerce de grosses toiles, ouvrages en osier, etc. Églises Saint-Nicolas et Saint-Christophe (mon. hist.). Statue en bronze de Jeanne d'Arc, 1860. Beau pont en pierre sur les deux bras de la Meuse. Château où les états de Lorraine s'assemblèrent en 1545. Autref. seigneurie, possédée depuis le XII[e] siècle par les ducs de Lorraine, sous la suzeraineté des comtes de Champagne. Sous la 1[re] République on la nomma *Mouzon-Meuse*. G. H.

NEUFCHÂTEAU, v. de Belgique (Luxembourg); 2,012 hab. Bestiaux et grains. Fabriques d'étoffes de laine, tanneries.

NEUFCHÂTEL, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Laon, au confl. de l'Aisne et de la Retourne; 721 hab. Marché aux grains.

NEUFCHÂTEL, v. de Suisse. (*V.* Neuchatel.)

NEUFCHÂTEL-EN-BRAY, s.-préf. (Seine-Inférieure), près de la Béthune; 3,777 hab. Trib. de commerce; bibliothèque. Église Notre-Dame (mon. hist.). Petits fromages blancs renommés. Verreries, faïenceries. — Cette ville, appelée d'abord Driencourt, fut démantelée en 1596, et tire son nom actuel d'un château qu'y fit construire Henri I[er], roi d'Angleterre. C'était le ch.-l. du pays de Bray.

NEUFFORGE (Jean-François de), architecte théoricien, né en 1714, à Comblain, près de Liège, m. en 1791, vint se fixer à Paris vers 1738, et est connu par un *Recueil élémentaire d'architecture...*, 8 vol. in-fol., avec plus de 500 planches, contenant des modèles et des projets pour tous les genres d'édifices. De Neufforge composa et grava lui-même tous ses dessins. Cet ouvrage fut l'œuvre des trente-six dernières années de sa vie.

NEUF-FOSSÉ (Canal de), canal qui va de Saint-Omer à Aire et a été exécuté sur les plans de Vauban; il joint Aire sur la Lys à Saint-Omer sur l'Aa; longueur : 20 kil. Il établit une communication directe entre Calais, Gravelines et Dunkerque, et sert de ligne de défense.

NEUFMARCHÉ, vge (Seine-Inférieure). arr. de Neufchâtel; 656 hab. Ruines d'un château construit par Henri I[er] d'Angleterre, pour défendre la rive dr. de l'Epte. Bétail et volaille; fours à chaux.

NEUFVILLE (Famille de). *V.* Villeroi.

NEUGEDEIN ou **NEGEDIN**, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), cercle de Pilsen. Manufacture considérable d'étoffes de laine; 1,988 hab.

NEUHAUS, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême); 9,000 hab. Fabr. de draps. Très belle église. Château des comtes de Czernin.

NEUHAUSEL, v. du roy. de Hongrie, comitat de Neutra, sur la Neutra; 9,500 hab. Fabr. de draps. Prise par les Turcs en 1663, reprise par les Impériaux en 1685, démantelée en 1724.

NEUHOF (Théodore-Étienne, baron de), célèbre aventurier, né à Metz vers 1690, d'une anc. famille de Westphalie, m. en 1755, étudia chez les jésuites de Munster et de Cologne, fit partie des pages de la duchesse d'Orléans, entra en qualité de lieutenant dans le régiment de La Marck, passa au service de la Suède et fut employé par le baron de Gœrtz, ministre de Charles XII, pour préparer avec Albéroni le rétablissement des Stuarts sur le trône d'Angleterre. Il vint spéculer en France sur les actions de Law, se ruina, et, après avoir erré dans diverses contrées de l'Europe en fuyant ses créanciers, devint résident de l'empereur Charles VI à Florence. Quand les Corses se révoltèrent contre Gênes, 1736, il leur persuada qu'il pouvait intéresser les puissances à leur cause, leur amena des troupes et des munitions, qu'il avait tirées de la régence de Tunis, et fut proclamé roi sous le nom de Théodore. Huit mois après, voyant son autorité méconnue et sa vie en péril, il quitta la Corse, essaya inutilement de recouvrer son trône, en 1738 et en 1742, fut emprisonné 7 ans en Angleterre par ses créanciers. H. Walpole ouvrit une souscription en sa faveur. B.

NEUILLY, ch.-l. de cant. (Seine), arr. de Saint-Denis, sur la rive dr. de la Seine et près du bois de Boulogne, touchant aux fortifications de Paris; 25,235 hab. Beau pont, bâti par Péronnet. Résidence habituelle du roi Louis-Philippe, dont le château fut dévasté et incendié en février 1848. Le parc a été divisé en lots et vendu. Nombreuses maisons de campagne. Fabr. de bougies, cuirs, vernis, savons, papiers peints, tapis, etc. — Chapelle de Saint-Ferdinand élevée à l'endroit où le duc d'Orléans mourut d'une chute de voiture en 1842. Louis-Philippe prit après 1848 le titre de comte de Neuilly.

NEUILLY-EN-THELLE, ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Senlis; 1,732 hab. Élève de mérinos. Filature de soie, papeterie, tuileries; comm. de grains.

NEUILLY-SAINT-FRONT, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Château-Thierry; 1,653 hab. Bonneterie de laine; comm. de grains, farines et bétail.

NEUKIRCHEN, v. du roy. de Saxe, cercle de Zwickau; 3,345 hab. Fab. d'instruments de musique en bois.

NEUKIRCHEN, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau); 2,057 hab. Dentelles.

NEUKOMM (Sigismond), compositeur de musique, né à Salzbourg en 1778, m. en 1858, élève de Haydn, fut directeur de la musique du théâtre impérial de Saint-Pétersbourg de 1804 à 1808, pianiste du prince de Talleyrand en 1812, suivit en 1816 le duc de Luxembourg au Brésil, et reprit en 1820 sa place auprès de Talleyrand. On le considère comme un des meilleurs organistes de son temps. Il a laissé de nombreuses compositions pour l'église, de la musique instrumentale, de la musique vocale, de chambre et de concert. B.

NEUMANN (Gaspard), théologien, né à Breslau en 1648, m. en 1715, fut chapelain du duc de Gotha, qu'il suivit dans ses voyages en France et en Italie de 1673 à 1676, puis professeur de théologie et d'hébreu en 1697, enfin inspecteur des églises et des écoles en 1706. Il avait plus d'érudition que de jugement. Il a laissé : *Genesis linguæ sanctæ*, Nuremberg, 1696, in-4°, travail hardi et singulier; *Exodus linguæ sanctæ Veteris Testamenti..., ibid.*; 1697, in-4°; *Formulaire de toutes les prières*, ouvrage qui a eu plus de 20 éditions en allemand, et qui a été trad. dans toutes les langues de l'Europe, et même en quelques langues orientales.

NEUMARK, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie), cercle de Neu-Sandec; 2,815 hab. Vins, bestiaux, toiles.

NEUMARKT, v. du roy. de Prusse (Silésie), régence de Breslau; 5,531 hab. Tribunaux. Arsenal. Fabr. de tabac, papier. Défaite des Autrichiens par les Prussiens en 1757.

NEUMARKT, v. du roy. de Bavière (Haut-Palatinat), sur la Sulz et le canal du Danube au Mein; 5,000 hab. Récolte de tabac et de soie,

NEUMARKT, v. de Transylvanie. (*V.* VASARHELY [MAROS-].)

NEUMARKTL, v. de l'Autriche-Hongrie (Carniole); 2,000 hab. Cuirs, bonneterie de laine; grande fabrication d'ouvrages en fer et en acier.

NEUMUNSTER, v. du roy. de Prusse (Slesvig-Holstein); 11,500 hab. Comm. de grains et de viande; fabr. de lainages, boutons de métal. Maison de détention. Ateliers de construction pour les chemins de fer.

NEUNKIRCHEN, brg de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), sur la Schwarza; 2,200 hab. Filatures de coton; impressions sur étoffes; quincaillerie, fabr. de vis.

NEURES, peuple sarmate, au N. des Alazons et de l'Hypanis, au centre de la Pologne et de la Lithuanie actuelles, se réunit aux Budins. Les anciens croyaient que les Neures avaient le pouvoir de se métamorphoser en loups une fois tous les ans.

NEURODE, v. du roy. de Prusse (Silésie), sur la Walditz, régence de Breslau; 6,497 hab. Fabr. de draps et tabac.

NEU-RUPPIN. *V.* RUPPIN.

NEUS, nom allemand de NYON.

NEUSALZ, v. du roy. de Prusse (Silésie), régence de Liegnitz, sur l'Oder; 5,895 hab. Association de Frères Moraves, occupés à la fabrication de la quincaillerie, des lainages, des toiles, etc. Fabr. de caoutchouc et d'amidon; fonte émaillée. Entrepôt de sel. Navigation active et construction de bateaux.

NEUSATZ, v. du roy. de Hongrie, cercle de Batsch, sur la rive g. du Danube, jointe à Peterwardein, qui est en face, par un pont de bateaux et par le pont du chemin de fer de Buda-Pesth à Belgrade; 20,000 hab. (moitié catholiques grecs). Évêché grec oriental; gymnases catholique et grec. Sa position en fait un grand entrepôt du commerce de la Turquie avec l'Europe. Vins, miel, cire, laines, bois.

NEUSE, riv. des États-Unis (Caroline du Nord), naît à 20 kil. N.-O. de Hillsborough, coule au S.-E. et se jette dans le Pambico-Sound. Cours de 450 kil.

NEUSIEDEL, en hongrois *Ferto*, anc. lac de Hongrie, desséché en 1870; entre les comitats d'Œdenburg à l'O. et de Wieselbourg, à l'E. Il avait 35 kil. sur 15.

NEUSIEDEL, bourg de Hougrie, comitat de Wieselbourg, au N. de l'anc. lac de son nom; 2,411 hab. Asperges renommées, importants marchés aux grains.

NEU-SOHL. *V.* SOHL (NEU-).

NEUSS ou **NUYS**, anc. *Novesium*, v. forte du roy. de Prusse (Prov. du Rhin), au confluent de l'Erft et de la Kruse, dans la régence et à 6 kil. O.-S.-O. de Dusseldorf; 15,364 hab. Ch.-l. de cercle. Jadis évêché. Belle église de Saint-Quirin. Maison d'aliénés. Grains, pierres, bois; draps, casimirs, soie, huiles; teintureries. Au XIIIe siècle, le Rhin, qui a changé de lit, baignait encore ses murs. Charles le Téméraire l'assiégea vainement en 1475. Prise par les Français en 1642 et 1694. Défaite des Russes par les Français en 1813.

NEUSTADT, c.-à-d. *ville nouvelle*, v. du roy. de Prusse (Saxe), forme comme un faubourg de Magdebourg; 27,117 hab. Fabr. de chicorée-café.

NEUSTADT, v. du roy. de Prusse (Prusse Occidentale), sur la Biala, dans la régence de Dantzig; 4,506 hab. Grains, bois; poteries, cordonnerie. — Fondée en 1643.

NEUSTADT, v. du roy. de Prusse (Silésie), sur la Braune, dans la régence d'Oppeln; ch.-l. de cercle; 14,200 hab. Tribunaux. Dentelles, toiles, lainages; commerce de vins de Hongrie.

NEUSTADT, v. du roy. de Saxe (Dresde), sur le Polenz; 3,480 hab. Coutils, fleurs artificielles; outils en acier.

NEUSTADT, v. du gr.-duché de Bade, cercle de Constance, sur la Wutach; 2,500 hab. Grande fabrication d'horloges en bois et de chapeaux de paille. Aux environs est le célèbre défilé du Val d'Enfer.

NEUSTADT, v. du roy. de Prusse (Slesvig-Holstein), port sur le golfe de Lubeck; 4,205 hab. Export. de grains, viande et fromages. Chantiers de construction. — Incendiée en 1817.

NEUSTADT, v. du grand-duché de Saxe-Weimar, sur l'Orla; 5,700 hab. Fabr. de draps, lin, papier.

NEUSTADT, v. de Hongrie. (*V.* BANYA [NAGY-].)

NEUSTADT, nom allemand de FELSŒ-BANYA.

NEUSTADT (MAHRISCH-) ou **UNEZOW**, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), cercle d'Olmütz, sur l'Oskawa; 4,781 hab. École pour les fils de militaires. Lainages. Sucre de betterave.

NEUSTADT (WIENERISCH-), v. de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), au confl. du Klein-Fischa et du Kerbach, et sur un canal qui l'unit à Vienne, dont elle est distante, au S., de 50 kil.; dans le cercle de cette ville; 18,070 hab. Anc. palais impérial, construit en 1186, et occupé par l'Académie militaire. École impériale de Cadets, fondée par Marie-Thérèse. Célèbre abbaye de bénédictins, avec bibliothèque. Soieries, velours, fers, cuirs, vins de Hongrie.

NEUSTADT-AN-DER-DOSSE, vge du roy. de Prusse (Brandebourg); 1,000 hab. Près de là, belle manuf. de glaces fondée en 1696, haras provincial de Lindenau et haras royal de Frédéric-Guillaume établi en 1787.

NEUSTADT-AN-DER-HAARDT, v. du roy. de Bavière (Palatinat), sur la Rehbach et au pied du Haardt; 10,222 hab. Fabr. de draps, produits chimiques, moulins à papier, à poudre, à huile. Comm. de vins et de bois.

NEUSTADT-AN-DER-METTAU, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), N.-E. de Koniggrætz; 2,162 hab. Évêché. Fabr. de draps. Exploit. de sel gemme.

NEUSTADT-EBERSWALDE, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), sur la Schwarza et le canal Finow qui joint l'Oder au Havel; 10,483 hab. Académie royale forestière, école forestière. Fabr. de coutellerie, lainages, faïence, papier. Eaux minérales.

NEUSTÆDTL, en illyrien *Novumestu*, et *Rudolphswerth* avant 1783, v. de l'Autriche-Hongrie (Carniole), sur la Gurk, ch.-l. de cercle; 1,250 hab. Gymnase. A 4 kil. de là sont les trois sources thermales de Tœplitz. — Le cercle de Neustædtl a environ 3,300 kil. carr.; 90 kil. sur 75, et 200,000 hab.

NEUSTÆDTL, en morave *Nowe-Mesto*, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), dans le cercle d'Iglau; 2,500 hab. Mines et fabriques de fer.

NEUSTÆDTL-AN-DER-WAAG, en hongrois *Vag-Ujhély*, v. du roy. de Hongrie, comitat de Neutra; 5,733 hab. (beaucoup de Juifs). Entrepôt de sel. Bons vins rouges. Fabr. de draps communs, bougies. Commerce de grains, cire, peaux de moutons.

NEU-STETTIN. *V.* STETTIN (NEU-).

NEU-STRÉLITZ. *V.* STRÉLITZ (NEU-).

NEUSTRIE, *Neustria*, de la langue tudesque *Ne Oster-reich* (qui n'est pas à l'est), c.-à-d. pays de l'Ouest, dénomination vague usitée dans les premiers siècles du moyen âge pour désigner la Gaule occidentale. Après la mort de Clovis, 511, on l'appliqua à la portion de ses États qui échut à Clotaire Ier, et dont les limites étaient, approximativement, la Meuse au N., la Manche au N.-O., la Bretagne à l'O., la Loire au S., et, du côté de l'E., une ligne passant près de Reims et la forêt des Ardennes. La tribu des Francs Saliens y domina. Telles paraissent aussi avoir été les bornes du royaume de Neustrie ou de Soissons, domaine de Chilpéric Ier en 561. Ce royaume se trouva encore séparé de l'Austrasie après Dagobert Ier, en 638, jusqu'à la bataille de Testry, en 687. Après Charlemagne, sous Louis le Débonnaire, le pays compris entre la Seine, l'Escaut et la Meuse fut séparé de l'anc. Neustrie sous le nom de *France occidentale*, et, au Xe siècle, la Neustrie de plus en plus réduite, ne fut que le pays cédé à Rollon et que l'on appela Normandie.

NEUTRA. *V.* NEITRA.

NEUVE-EGLISE, en flamand *Nieuwekerke*, vge de Belgique (Flandre occidentale), arr. d'Ypres; 3,000 hab. Toiles.

NEUVILLE (PIERRE **FREY** DE), jésuite, né en 1693 dans le diocèse de Coutances, m. en 1774, fut un des meilleurs prédicateurs du XVIIIe siècle. Il prêcha à Paris, pour la première fois, en 1736, avec le plus grand succès. Il a beaucoup d'imagination, une éloquence fleurie, un style vif et quelquefois pressant; on lui reproche trop de recherche et de raideur académique. Après avoir professé la philosophie 13 ans, et prêché 30 ans, quand il vit son ordre dissous, il erra pendant 7 ans en France sans vouloir prêter le serment exigé par les parlements; à la fin, il obtint l'autorisation de se fixer à Saint-Germain-en-Laye. Ses *Œuvres* ont été publiées en 1776, 8 vol. in-12. Il y a 5 vol. de sermons et 2 d'oraisons funèbres; parmi ces dernières, celles du cardinal Fleury et du maréchal de Belle-Isle sont surtout estimées.

NEUVILLE (ALPHONSE-MARIE-ADOLPHE DE), peintre, né à Saint-Omer en 1836, m. en 1885, destiné d'abord à la marine, puis au barreau par sa famille, céda enfin à sa passion pour la peinture. Il entra dans l'atelier de Picot et reçut les encouragements d'Eug. Delacroix après l'exposition de son premier tableau, *le 5e Bataillon de chasseurs à pied à la batterie Gervais*, 18 juin 1855. En 1861, il donna *les Chasseurs de la garde à la tranchée du Mamelon-Vert*, et reparut en 1864 avec un *Épisode de Magenta*. Durant cet intervalle et depuis lors de Neuville fournit un grand nombre de dessins sur bois à des publications illustrées. Ses principaux envois aux Salons annuels ont été *Sentinelle avancée*, 1865; *Combat de San Lorenzo* (Mexique), 1867; *Mort du général Espinasse*, 1868; *Éclaireurs d'avant-garde passant une rivière*, 1869; *Clairons de chasseurs à pied et d'infanterie*, 1870; *Bivouac devant le Bourget*, 1872; *les Dernières cartouches*, 1873, dramatique épisode que la gravure et la photographie ont rendu populaire; *Combat sur la voie fer-*

rée, 1874; *Une surprise aux environs de Metz, Attaque d'une maison crenelée à Villersexel*, 1875; *la Passerelle de la gare de Styring (bataille de Forbach); Portrait de M. P. Deroulède*, 1877, etc. Il a donné avec M. Ed. Detaille, *Panorama de la bataille de Champigny*, qui obtint un grand succès. Il faut ajouter un nombre considérable d'aquarelles qui furent presque toutes des *types militaires* reproduits par la photogravure.

NEUVILLE, ch.-l. de cant. (Vienne), arr. de Poitiers; 3,873 hab. Près de là est une enceinte attribuée aux druides, dite *temple de Bellefoye*. Vieux manoir de Turgny.

NEUVILLE-AUX-BOIS, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. d'Orléans; 2,776 hab. Élève de mérinos. Comm. de safran, bestiaux, chanvre, corderie. Anc. château.

NEUVILLE-SUR-SAÔNE OU **L'ARCHEVÊQUE**, jadis *Vimy*, ch.-l. de cant. (Rhône), arr. et à 15 kil. N. de Lyon; 3,207 hab. Fabr. de ratines, laminoirs à plomb. Beau pont suspendu. Eau minérale. Jadis ch.-l. du Franc-Lyonnais.

NEUVY-SAINT-SEPULCRE, ch.-l. de cant. (Indre), arr. de La Châtre, sur la Bouzanne; 2,644 hab. Comm. de grains, laines, vins, bois, bestiaux, il tire son nom de l'église (mon hist. du XII^e siècle), reproduction de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem.

NEUWIED, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), au confluent de la Vied et du Rhin (rive dr.), dans la régence et à 14 kil. N. de Coblentz; ch.-l. de cercle; 9,500 hab. (beaucoup de Moraves et de Mennonites). Château des anc. princes de Neuwied, avec collections d'antiquités et d'histoire naturelle. Monument élevé à la mémoire du général Hoche, qui y mourut en 1797. Maison d'éducation des Frères Moraves. Filatures, soieries, cotonnades, horlogerie, bijouterie, quincaillerie; vins. — Fondée en 1648, elle fut toujours renommée pour sa tolérance religieuse. C'était la capitale d'une petite principauté, médiatisée en 1806, époque à laquelle elle passa au duché de Nassau, puis à la Prusse. Défaite des Autrichiens par les Français, le 8 septembre 1796 et le 17 avril 1797.

NEVA, fl. important de la Russie d'Europe, sort du lac Ladoga, coule au S.-O., puis au N.-O., passe à Saint-Pétersbourg et se jette dans le golfe de Finlande. Cours de 75 kil., navigable même pour les gros navires. Relié au Volga par plusieurs rivières et canaux. Pris par les glaces de novembre à mai. G. H.

NEVADA (SIERRA-), c.-à-d. *chaîne neigeuse*, montagnes de l'Espagne, au S., prolongement de la chaîne centrale, depuis Alhama jusqu'à Baza, sur une longueur de 150 kil. Le *Cerro de Mulhacen*, son point culminant et le plus élevé de la péninsule, a 3,555 m. de hauteur.

NEVADA (ÉTAT DE), l'un des États-Unis d'Amérique, appelé ainsi de la Sierra-Nevada qui le limite à l'O., a été organisé en Territoire en 1861, et reçu comme État dans l'Union en 1864. Cap. Carson-City, sur le Carson, à l'O. de l'État. Il comprend la partie occidentale de la grande région intérieure appelée le *Grand Bassin*, sur une étendue de 286,701 kil. carr. Le S.-E. se compose de plaines arides, où croissent à peine quelques arbrisseaux sauvages, et pénétrées d'eaux alcalines, dont les sels cristallisent à la surface; le N.-O., adossé à la Sierra-Nevada, est formé de profondes vallées où coulent des fleuves sans autre issue que des lacs intérieurs (rivière et lac *Humboldt*, rivière et lac *Carson*, lacs *Mud*, *de la Pyramide*, *Bigler*, *Walker*, *Mono*), et est encore assez sauvage; montagnes volcaniques; immenses dépôts de ponces et de cendres, basaltes, granits et schistes. Climat extrême : +37° à 40° dans l'été; —18° à 20° et neige persistante de novembre à mai sur les hauts plateaux. Le Nevada a pris depuis quelques années une grande importance par suite de la découverte faite en 1859 de riches mines d'or, d'argent, de plomb argentifère, surtout près des lacs de la Pyramide, du Walker, du Carson, où l'on trouve les exploitations florissantes de *Virginia-City*, *Cromstock-Claims*, *Goldhill*, *Silver-City*, dans le district des Washoe, du nom de la peuplade indienne qui l'habite, et au N.-E. dans les districts de Reesse-River et de Washington, où sont les mines de New-Hope et de Sacramento et la ville commerçante d'Austin. — Cet État comptait, en 1880, 62,266 hab. dont 5,400 Chinois. Le nombre des hommes y est le double de celui des femmes. Il a un sénat de 25 membres élus pour 4 ans et une chambre de 50, élus pour 2 ans. Il nomme au congrès de Washington 2 sénateurs et 1 représentant.

C. P. et E. D—Y.

NEVADA-DE-TOLUCA (SIERRA-), chaîne de montagnes du Mexique (État de Mexico); point culminant : le Frayle, 4,750 m.

NEVADA-DE-ILLIMANI, -DE-SORATA. *V.* ILLIMANI, SORATA.

NEVELE, v. de Belgique (Flandre occidentale), à 13 kil. O. de Guda; 3,291 hab. Toiles, produits agricoles.

NEVERS, *Noviodunum, Ambiaretum in Æduis*, ch.-l. du dép. de la Nièvre, à 254 kil. S.-E. de Paris, bâti en amphithéâtre sur la rive droite de la Loire, au confl. de la Nièvre; 23,846 hab. Évêché, séminaire, tribunal de commerce, lycée, école normale primaire d'institutrices, écoles de dessin, de géométrie et de mécanique; bibliothèque; musées. Société d'agriculture. On remarque : la cathédrale de Saint-Cyr, du XIII^e et du XIV^e siècle; l'église de Saint-Père, du XVII^e siècle; celle de Saint-Étienne, du XI^e siècle; le portail de l'anc. couvent des Minimes; les restes de l'anc. château des ducs de Nivernais, transformé en hôtel de ville; la porte du Croux; la porte de Paris, arc de triomphe élevé en mémoire de la bataille de Fontenoy; la promenade du Parc. Fabriques de draps, cordages, ouvrages en émail, faïence estimée, porcelaine, cordes à violon; fonderies de cuivre, de projectiles creux et de clous pour la marine; usines à enclumes et étaux, chaînes, instruments aratoires, essieux, tanneries, etc. Patrie d'Adam Billaut et de Chaumette. — Cette ville existait avant l'invasion romaine; elle eut un évêché peut-être dès l'an 506. Au IX^e siècle, elle devint la capitale du comté de Nevers ou Nivernais. Elle obtint une charte de commune en 1231; le comte Louis II de Flandre y institua un tribunal des Grands-Jours en 1329. Elle fut érigée en duché-prairie, 1538, en faveur de François de Clèves.

V. le Nivernais, par MM. Morellet, Barat et Bussière, Nevers, 1838, 2 vol. in-fol.

NEVERS (COMTÉ DE). *V.* NIVERNAIS.

NEVERS (LOUIS DE **GONZAGUE**, DUC DE), célèbre capitaine, 3^e fils de Frédéric II, duc de Mantoue, né vers 1540, m. en 1595, fut élevé à la cour du roi de France Henri II, entra fort jeune au service, et fut fait prisonnier à la bataille de Saint-Quentin, 1557. Il devint duc de Nevers en 1565 par son mariage avec Henriette de Clèves, héritière du duché, reçut ensuite le gouvernement du marquisat de Saluces, se signala dans le parti catholique pendant les guerres de religion assista au siège de La Rochelle en 1573, accompagna le duc d'Anjou (Henri III) en Pologne, fit quelque temps partie de la Ligue, combattit les calvinistes dans le Poitou en 1588, se déclara pour Henri IV, prit part à la bataille d'Ivry, et fut envoyé à Rome pour négocier la réconciliation du roi avec le saint-siège. A son retour, il fut nommé gouverneur de la Champagne, et combattit le prince de Parme en Picardie. On a de lui des *Mémoires*, de 1574 à 1595, publiés par Gomberville et Cusson, 1665, 2 vol. in-fol. B.

NEVERS (CHARLES I^{er} DE **GONZAGUE**, DUC DE), pair de France, gouverneur de Champagne et de Brie, né à Paris en 1580, m. en 1637, à Mantoue, succéda au duché de Nevers à la mort de sa mère Henriette de Clèves, 1601, et devint, en 1627, duc souverain de Mantoue et du Montferrat, par la mort de son cousin Vincent de Gonzague. Il prit part à la guerre de Hongrie, 1602, fut envoyé à Rome par Henri IV pour prêter l'obédience au saint-siège, 1608, et, à son retour, entoura de murs la ville d'Arches, qui prit le nom de *Charleville*. De 1612 à 1618, il conspira avec les Maïnotes dans le but d'affranchir la Grèce, et même prêta serment comme croisé au P. Joseph, qui l'avait excité à cette entreprise, 1619, mais s'arrêta en chemin. B.

NEVERS (PHILIPPE-JULIEN **MANCINI-MAZARINI**, DUC DE), neveu du cardinal Mazarin, né à Rome en 1641, m. à Paris en 1707, se distingua à la cour de Louis XIV par ses talents agréables et l'aménité de son caractère. Après avoir écrit d'assez jolis vers, il eut le tort de soutenir Pradon contre Racine et on lui attribua un sonnet fameux contre la *Phèdre* de ce dernier. On cite ses vers satiriques contre l'abbé de Rancé.

NEVERS (LOUIS-JULES, DUC DE). *V.* NIVERNAIS.

NEVIANSK (NIJNI-), v. de l'empire russe (Perm); 12,000 hab. Mines considérables. Fabr. de tôle.

NÉVIANSK (VERKNÉI-), v. de l'empire russe (Perm), à 16 kil. N.-O. de la précédente; 3,600 hab.

NEVILL'S CROSS. *V.* DURHAM.

NEVIS, île, une des Petites-Antilles anglaises, au S.-E. de Saint-Christophe, dont elle n'est séparée que par un détroit de 3 kil., fait partie du groupe ou confédération des Iles-sous-le-Vent (*Leeward islands*); par 17° 14′ lat. N. et 62° 22′ long. O.; 113 kil. carr.; 13 kil. sur 9; 12,074 hab. Ch.-l. Charlestown. Cette île forme une montagne circulaire, haute de 835 m. Découverte par Christophe Colomb, elle a appartenu aux Anglais depuis 1628, excepté de 1706 à 1713, et de 1782 à 1783, époque où les Français l'occupèrent. Canne à sucre.

NEW, c.-à-d., *nouveau* en anglais : NEW*castle*, corrélatif de *Neufchâteau*.

NEW-ALBANY. *V.* ALBANY (NEW-).

NEWARK, v. d'Angleterre, comté de Nottingham, sur

la Newark, branche navigable de la Trent; 12,313 hab. dans la paroisse. Le château, bâti par Étienne, démantelé par l'armée du Long-Parlement, est aujourd'hui une belle ruine. Le roi Jean sans Terre y mourut en 1216. Belle église Sainte-Marie-Madeleine. Manuf. de draps; fonderies de fer et cuivre; exportation de blé, laine, etc. Carrières de pierres.

NEWARK, v. des États-Unis (New-Jersey), à 14 kil. O. de New-York sur la Passaïc, à 4 kil. de la baie de Newark sur l'Océan; 136,508 hab. École pour l'instruction des nègres, fondée par Kosciusko. Fonderies, carrosseries, coutellerie, etc.; fabr. de cuirs vernis, chaussures, habits confectionnés, bonneterie, joaillerie. Chemin de fer et bateaux à vapeur pour New-York.

NEWARK, v. des États-Unis (Ohio); 6,800 hab.

NEW-BEDFORD. *V.* BEDFORD (NEW-).

NEW-BERN, v. des États-Unis (Caroline du Nord), au confl. de la Neuse et de la Trent; 5,800 hab. Académie, bibliothèque. Petit port de commerce.

NEW-BRUNSWICK. *V.* BRUNSWICK (NOUVEAU-).

NEWBURG, v. d'Écosse (Fife), port sur le Tay, à 14 kil. S.-E. de Perth; 2,777 hab. Filatures de lin; grains, toiles et charbons. Paquebots pour Perth et Dundee. Fondée au XIIe siècle par les abbés de Lindores; les ruines de ce monastère, qui date de 1178, sont dans le voisinage.

NEWBURG, v. des États-Unis (New-York), sur l'Hudson; 18,050 hab. Florissante et bien bâtie. Fonderie de canons. Papiers, lainages.

NEWBURY, v. d'Angleterre (Berks), sur le Kennet, à 27 kil. O.-S.-O. de Reading; 10,143 hab. dans la paroisse. Quarter-sessions du comté. Église du temps de Henri VII. Manuf. de rubans. Ses manuf. d'étoffes de laine ont disparu. Les armées de Cromwell et de Charles Ier s'y rencontrèrent en 1643 et 1644. La partie N. de la ville, *Speenhamland*, était l'anc. *Spinæ*.

NEWBURY-PORT, v. des États-Unis (Massachusetts), port sur le Merrimac et à 5 kil. de son embouch. dans l'Océan; 13,537 hab. Très commerçante; filature et tissus de coton; fabriques de chaussures, chapeaux, toiles, cordages; tanneries, chantiers de construction, forges, etc. Pêche du maquereau et de la morue.

NEWCASTLE-UNDER-LYME, v. d'Angleterre, comté de Stafford, sur la Lyme, un des bras de la Trent; 17,506 hab. Houillères, manufactures de chapeaux, fonderies, fabr. très importante de poteries de grès. Cette ville donne le titre de duc à la famille Pelham-Clinton. Quelques restes du château construit par le comte de Chester en 1180, et qui a donné son nom à la ville. Près de là est *Trentham*, résidence du duc de Sutherland.

NEWCASTLE-UPON-TYNE, *Pons Ælii*, puis *Monkchester*, cité-comté d'Angleterre, cap. du comté de Northumberland; port vaste et commode sur la rive g. de la Tyne, à 13 kil. de son embouch. dans la mer du Nord, à 450 kil. N.-N.-O. de Londres; 147,626 hab. Siège des assises et quarter-sessions; gymnase, société littéraire et philosophique, médicale, et d'antiquités; bibliothèque. Vaste hôpital. Fabr. de minium, céruse, plomb de chasse, acier, fil de fer, chaînes de fer et ancres pour la marine, aluminium; raffineries de plomb argentifère, filat. de chanvre, tissus de toiles, savonneries, produits chimiques, papeteries, brasseries; construction de machines, locomotives, bateaux à vapeur en bois et en fer; centre du grand commerce de la houille du N. de l'Angleterre. Paquebots pour Londres, Hull, Berwick, Leith, etc., Hambourg, Rotterdam, etc. Chemins de fer sur Londres, Liverpool et l'Écosse. — Newcastle, bâtie sur l'emplacement de la *Girviorum regio* des Romains, à l'extrémité orientale du mur d'Adrien, a encore quelques tours romaines servant aujourd'hui de magasins. Elle prit son nom moderne après la fondation, par Robert, fils de Guillaume le Conquérant, d'un château fort aujourd'hui en ruine. Autrefois ville mal bâtie et noire, elle est, depuis 1830 environ, une des belles villes d'Angleterre, grâce aux constructions faites par Grainger pour une somme de près de 40 millions. Le marché, la bourse, le théâtre, etc., sont de lui. Patrie de Bède le Vénérable.

NEWCASTLE (WILLIAM **CAVENDISH**, DUC DE), né en 1592, m. en 1676, jouit d'une grande faveur à la cour de Jacques Ier et de Charles Ier, conserva une fidélité inviolable à ce dernier dans le malheur, sacrifia sa fortune pour entretenir la guerre en Écosse, et supporta courageusement un exil de 18 ans. Après la restauration des Stuarts, il fut nommé chef de justice des comtés au N. du Trent.

On a de lui : *Méthode nouvelle de dresser les chevaux*, Anvers, 1657, in-fol. et 42 pl., et Londres, 1743, 2 vol. in-fol.; *Méthode nouvelle et invention extraordinaire pour dresser les chevaux*, Londres, 1667, in-fol.; plusieurs comédies, etc.

NEWCASTLE (MARY **LUCAS**, DUCHESSE DE), deuxième femme du précédent, née vers 1624, m. en 1673, avait été fille d'honneur de la reine Henriette-Marie en France, et s'occupa beaucoup de littérature.

On a d'elle : *Opinions philosophiques et physiques*, Londres, 1663, in-fol.; *Observations sur la philosophie expérimentale*, 1666, in-fol.; *Lettres philosophiques*, 1664, in-fol.; *Poèmes et fantaisies*, 1653 et 1664; *Pièces de théâtre*, 1668.

NEWCOMMEN (THOMAS), forgeron de Darmouth (Devonshire), s'associa en 1705 à John Cawley, plombier de la même ville, et au capitaine Savary, et construisit la première grande machine à vapeur qui ait rendu de véritables services à l'industrie. Cette machine était à simple effet et à condensation dans le cylindre même. On l'appela *machine atmosphérique*, parce que c'était le poids de l'atmosphère qui poussait le piston en bas, quand la vapeur qui l'avait soulevé, condensée par un jet d'eau froide, avait produit le vide. On la nomma aussi *machine de Newcommen*. Elle fut en usage jusqu'en 1769 sans modifications notables. Watt y introduisit ensuite des perfectionnements considérables, qui en firent une machine presque nouvelle. (*V.* WATT.)

NEWEL, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Vitebsk; 6,032 hab.

NEW-ENGLAND, *Nouvelle-Angleterre*. *V.* ANGLETERRE (NOUVELLE-).

NEWENT, brg et paroisse d'Angleterre, comté de Glocester; 3,168 hab. Mines de houille.

NEWFIELD, v. des États-Unis (New-York); 4,200 hab.

NEW-FOREST, forêt d'Angleterre (Southampton); 31 kil. sur 17. Guillaume II le Roux y fut tué.

NEW-FOUNDLAND, nom anglais de TERRE-NEUVE.

NEW-HAMPSHIRE. *V.* HAMPSHIRE.

NEWHAVEN, petit port d'Angleterre (Sussex), à 10 kil. S. de Lewes, à l'embouch. de l'Ouse; 2,549 hab. Chantiers de construction. Service de paquebots pour Dieppe (traversée de 5 heures).

NEWHAVEN, v. des États-Unis, l'une des deux capitales du Connecticut; port sur une baie du détroit de Long-Island; 62,882 hab. Université; écoles de théologie, de droit et de médecine; bibliothèque, musée de minéralogie; carrosserie, horlogerie, cordonnerie, quincaillerie. Fonderie de cuivre. Aux environs, carrières de marbre serpentin. — Newhaven fut prise et pillée par les Anglais en 1779.

NEW-JERSEY, un des États-Unis de l'Amérique du Nord, sur la côte E.; ch.-l. Trenton; borné à l'O. par la baie de Delaware, au S. et à l'E., par l'océan Atlantique; 20,240 kil. carrés; 1,131,116 hab. Pays montagneux et froid au N., arrosé par la Delaware et l'Hudson et fertile en céréales, légumes, fruits, maïs, tabac, etc. Mines de fer, cuivre, zinc, houille; carrières de marbre, argile, etc. Filatures de coton, forges, hauts fourneaux. — Le 1er établissement sur ce territoire fut formé par des Hollandais en 1614. Colonisé en 1627 par les Suédois, conquis par les Hollandais en 1655, il fut soumis aux Anglais en 1664. En 1776, le New-Jersey se donna une constitution, remplacée en 1844 par celle qui le régit aujourd'hui. Il envoie au Congrès 2 sénateurs et 7 membres de la Chambre des représentants. Le gouvernement se compose d'un gouverneur élu pour 3 ans, d'un sénat de 21 membres élus pour le même temps et d'une assemblée générale composée de 60 députés nommés pour 1 an. Tout citoyen âgé de 21 ans et résidant depuis 1 an dans l'Etat, depuis 5 mois dans le comté où il veut voter, est électeur.

O.

NEWMARKET, v. d'Angleterre (Suffolk et Cambridge), à 21 kil. E.-N.-E. de Cambridge, à 105 N.-N.-E. de Londres; 5,160 hab., dont beaucoup d'entraîneurs, de jockeys et de cochers. Bâtie avec luxe à l'E. d'une belle plaine de 7 kil. de long, appartenant au Jockey-Club, et où ont lieu, 7 fois l'an, des courses célèbres de chevaux, chacune durant 3 jours.

NEWMARKET, v. des États-Unis (New-Hampshire); 2,500 hab.

NEW-PALTZ, v. des États-Unis (New-York); 3,500 hab.

NEWPORT, v. d'Angleterre (Southampton), cap. et au centre de l'île de Wight, sur la Medina (navigable), à 17 kil. S.-O. de Portsmouth; 9,430 hab. Situation délicieuse. Anc. église, où fut ensevelie Élisabeth, fille de Charles Ier, prisonnière au château de Carisbrook après le supplice de son père. École fondée par Jacques Ier, et dans les bâtiments de laquelle Charles Ier et les commissaires du Parlement conclurent le *Traité de Newport*. Ancien palais de justice; théâtre, bibliothèque publique; sociétés littéraires. Près de là, les casernes de Parkhurst sont devenues une prison modèle. Siège des quarter-sessions et de la cour du gouverneur, anc. juridiction pour toute l'île. Manuf. de tulles.

NEWPORT, v. d'Angleterre, comté de Monmouth, bon port, accessible aux grands navires, sur l'Usk, à 6 kil. de son embouchure, et sur le chemin de fer de Monmouth à Cardiff; 35,382 hab. dans la paroisse. Houillère et forges importantes.

Ruines du château construit par Robert Fitzroy, fils de Henri Ier.

NEWPORT, brg d'Angleterre (Shrop); 3,202 hab. dans la paroisse.

NEWPORT, vge d'Angleterre (Galles), dans le comté de Pembroke, petit port sur la Nefern et près de son embouchure, à 23 kil. N. de Haverford-West; 1,549 hab. Exportation de beurre, grains et ardoises.

NEWPORT, v. des États-Unis, 2e capitale de l'État de Rhode-Island, sur la côte S. de l'île de Rhode-Island, à l'embouchure de la rivière Providence; 15,693 hab. Bon port, une des principales stations de la marine militaire des États-Unis. Fabr. de machines à vapeur, de tissus de coton et de laine. Commerce étendu avec tous les États-Unis et les colonies européennes. Pêche des phoques au détroit de Magellan. Bains de mer très fréquentés.

NEWPORT, v. des États-Unis (Kentucky), sur l'Ohio, vis-à-vis Cincinnati. Arsenal; 20,433 hab.

NEWPORT-PAGNELL, brg d'Angleterre, sur l'Ouse, comté de Buckingham ; 3,665 hab. dans la paroisse. Fabr. de dentelles.

NEWPORT-PRATT, vge d'Irlande (Mayo), bon port sur la baie de Clew; 1,200 hab.

NEWRY, v. d'Irlande (Down), sur une riv. de son nom, près de son embouchure dans la baie de Carlingford; 15,085 hab. dans la paroisse. Fabr. de toiles, fonderies, brasseries, distilleries. Comm. de grains, lin, chanvre, coton, beurre. Il y eut une abbaye de Cisterciens, fondée au XIIe siècle, supprimée en 1513.

NEWSTEAD, hameau d'Angleterre, comté et à 14 kil. N.-O. de Nottingham, près de la forêt de Sherwood. Anc. abbaye, fondée en 1170; propriété et résidence de la famille de Byron depuis la Réformation. Byron l'a réparée et embellie; on y conserve beaucoup de souvenirs de lui.

NEWTON (Isaac), très célèbre mathématicien, physicien et astronome, né à Woolsthorpe (Lincoln), où sa famille possédait un domaine, le 25 décembre 1642 (vieux style), l'année même de la mort de Galilée, m. le 20 mars 1727. Il perdit son père à l'âge de trois ans, fut envoyé à de petites écoles de village, puis, à 12 ans, à l'école publique de Grantham, où il se fit remarquer par un goût très vif pour les inventions mécaniques, et exécuta divers modèles avec des outils qu'il avait achetés sur ses économies. Sa mère, qui le rappela pour diriger ses propriétés, reconnut qu'il était peu propre à cet emploi et lui permit de continuer ses études. En 1660, il entra au collège de la Trinité à Cambridge. Là, sous la direction de Barrow, un des plus éminents mathématiciens de son siècle, l'esprit de Newton se développa rapidement. Par ses études sur l'arithmétique des infinis de Wallis, il fut conduit à l'expression, sous forme algébrique, des coefficients du binome, à l'extension de la formule à tous les exposants, à des quadratures, des rectifications, etc. Cette formule, aujourd'hui si souvent employée, est connue sous le nom de *Binome de Newton.* Ce fut aussi vers la même époque, 1665, qu'il conçut la méthode des fluxions. Ce travail des premières années de Newton resta caché jusqu'au moment où Mercator publia sa *Logarithmotechnia,* 1668. L'importance de cet écrit, où se trouvait exposé un des secrets de Newton pour les quadratures, frappa Barrow : Newton, à qui il le communiqua, lui montra le manuscrit d'un ouvrage qu'il avait composé, 3 ans auparavant, sous ce titre : *Analysis per æquationes numero terminorum infinitas,* et dans lequel se trouvaient cette découverte et plusieurs autres plus importantes. Malgré les instances qui lui furent faites, il ne fit imprimer cet ouvrage qu'en 1711. En 1666, Newton quitta Cambridge pour habiter son domaine de Woolsthorpe, et dirigea ses méditations vers le système du monde. La chute d'une pomme attire son attention sur la pesanteur : il se demande si c'est la même cause qui retient la lune dans l'orbite qu'elle décrit autour de la terre, et les planètes dans leurs orbites autour du soleil. Une des lois de Képler lui fait découvrir que, pour les planètes, la force centrifuge varie en raison inverse du carré de leur distance au soleil; il en conclut qu'il en est de même de la pesanteur solaire. Pour appliquer ces résultats à la lune, il avait besoin d'une mesure exacte du rayon terrestre : cet élément lui manqua jusqu'en 1682, et il s'arrêta sans communiquer ses pensées à personne. Vers le même temps, des expériences sur la réfraction de la lumière à travers les prismes lui firent découvrir la composition de la lumière. Détourné pendant quelques années de ses recherches en optique, il y revint en 1669, lorsque Barrow lui abandonna sa chaire à Cambridge. Newton l'occupa jusqu'en 1695. En 1672, il entra à la Société royale de Londres, en lui présentant la description du télescope qui porte son nom, et dans l'invention duquel il avait été précédé, sans le savoir, par Gregory et Cassegrain. Lorsque Picard eut donné la mesure d'un degré du méridien, Newton reprit ses anciens calculs sur le mouvement de la lune; cette fois, l'accord entre sa théorie et l'observation ne laissa rien à désirer. Généralisant son principe, il eut la satisfaction d'en voir découler l'explication d'une foule de vérités qui n'avaient pu jusqu'alors être démontrées; il vit la cause des marées, donna une solution du problème de la précession des équinoxes, et prépara plusieurs découvertes qu'il ne put qu'ébaucher à cause de l'état d'imperfection où se trouvait alors l'analyse infinitésimale. Le manuscrit de l'ouvrage qui renferme ces belles découvertes de Newton fut présenté à la Société royale le 28 avril 1686, et publié, l'année suivante, sous ce titre : *Philosophiæ naturalis principia mathematica.* Une autre édition, avec commentaire par Leseur et Jacquier, parut à Genève, 1739, 3 vol.; il en existe une traduction française par Mme Du Châtelet, 1759, avec notes attribuées à Clairaut. En 1688, Newton représenta l'université de Cambridge au parlement. Nommé gardien de la Monnaie en 1695, il abandonna sa chaire à Whiston. Entre ces deux époques, ses facultés furent un instant affaiblies, à la suite d'un incendie de notes et de manuscrits que son chien avait occasionné en renversant une bougie allumée. En 1699, il fut nommé directeur de la Monnaie, et, en 1701, ses collègues de Cambridge l'envoyèrent de nouveau au parlement. Élu président de la Société royale en 1703, il fut réélu continuellement jusqu'à sa mort. Dans un court Mémoire inséré en 1701 dans les *Philosophical transactions,* on trouve 3 découvertes de Newton : l'une est la manière de rendre les thermomètres comparables en fixant les termes extrêmes de l'échelle par des phénomènes de températures constantes; l'autre est une loi de refroidissement, suffisamment approchée pour de petits excès de température; la 3e est l'observation de la constance de température dans la fusion et l'ébullition. Newton avait aussi projeté un instrument à réflexion permettant d'obtenir les hauteurs en mer : en 1731, Hadley eut la même idée et la mit à exécution. Les découvertes de Newton en optique sont renfermées dans le traité d'*Optique* publié en 1704; on y trouve : la théorie de l'arc-en-ciel; l'étude des couleurs des lames minces déjà observées par Hooke et Boyle, et leur explication d'après son système de l'*émission,* abandonné depuis; celle de la couleur engendrée par des plaques épaisses; celle des phénomènes de la diffraction, découverts par Grimaldi, etc. A l'*Optique* se trouvaient jointes 2 dissertations intitulées : *Tractatus de quadratura curvarum,* et *Enumeratio linearum tertii ordinis.* Le premier de ces écrits renferme les éléments de la méthode des fluxions et les applications qu'il annonce; l'objet du second est indiqué par son titre. L'*Optique* a été écrite en anglais; Clarke en donna une traduction latine en 1706, et il en parut des traductions françaises par Coste, 1722, et par Marat, 1787. L'*Arithmétique universelle,* en latin, a été publiée en 1707 par Whiston, sans l'assentiment de Newton; une 2e édition plus complète parut en 1722; cet ouvrage a été traduit en français par Baudeux, 2 vol. in-4°. En 1711 parut le petit ouvrage qui a pour titre : *Methodus differentialis,* où Newton donne la formule d'interpolation qui porte son nom. Tels sont les principaux ouvrages de ce grand génie : ils sont presque tous d'une date bien antérieure à celle de leur publication; car il mit toujours une très grande réserve à communiquer ses découvertes; il redoutait les discussions, qu'il ne put cependant éviter. Hooke, son collègue à Cambridge, doué d'une activité d'esprit incroyable et d'une fertile imagination, mais peu familier avec les mathématiques, manquant, par conséquent, de cet instrument qui permet de vérifier les théories par leurs conséquences et ne pouvant donner à ses systèmes que des formes un peu vagues, lui disputa plusieurs découvertes. L'invention du calcul différentiel fut encore un sujet de contestation entre Newton et Leibnitz; ce dernier prit la Société royale de Londres pour juge, et la commission chargée de l'examen des titres publia, en 1712, le *Commercium epistolicum,* recueil de lettres sur l'analyse infinitésimale; le jugement de la Société fut défavorable à Leibnitz. Plus juste envers ces deux grands hommes, la postérité ne croit au plagiat ni de l'un ni de l'autre. Newton ne s'est pas livré seulement à la culture des sciences physiques et mathématiques : il a proposé un *Système chronologique,* publié après sa mort, 1728, et que Fréret a réfuté. Il écrivit aussi des *Observations sur les prophéties, particulièrement sur Daniel et l'Apocalypse,* ouvrage plein d'interprétations bizarres. « Comme géomètre et comme expérimentateur, dit J.-B. Biot, Newton est sans égal; par la réunion de ces deux genres de génies à leur plus haut degré, il est sans exemple... Sa gloire repose tout entière sur ses travaux scientifiques, qui ont reculé les bornes de l'esprit humain; ses écrits sur la chronologie et les prophètes sont des tours de force d'érudition sans résultat : les premiers sont impérissables; des autres il ne reste rien. »

Une édition presque complète des *Œuvres* de Newton a été publiée par Horsley, Londres, 1779-85, 5 vol. in-4°; le t. V contient le nouveau système chronologique et les écrits théologiques de Newton. Castillon

avait déjà publié les *Newtoni Opuscula mathematica, philosophica et philologica*, Lausanne et Genève, 1744, 3 vol. in-4°. — V. la *Vie de Newton* (en angl.), Lond., 1728, et par Brewster, Edimbourg, 1860, 2 vol. in-12; son *Eloge* par Fontenelle, et l'intéressante notice qu'Arago lui a consacrée dans le t. III de ses *Notices biographiques*, p. 322 et suiv. V.

NEWTON, v. des États-Unis (Massachusetts), à 14 kil. O. de Boston, sur la Charles-River; 3,350 hab.

NEWTON-STEWART, autrefois *Lislas*, v. d'Irlande (Ulster), dans le comté de Londonderry, sur la Mourne; 1,405 hab. Restes d'un château du v^e siècle. A 2 kil. au S.-O. est *Baron's Court*, résidence du marquis d'Abercorn.

NEWTON-STEWART, brg d'Écosse, comté de Wigton, sur la Cree; 2,873 hab. Fabr. de coton, tapis, cuirs.

NEWTOWN, brg d'Angleterre (Galles), comté de Montgomery, sur la Severn; 7,170 hab. dans la paroisse. Lainages, flanelle, poterie commune.

NEWTOWN, brg des États-Unis (New-York), dans Long-Island; 2,108 hab. — brg des Etats-Unis (Connecticut), à 40 kil. O.-N.-O. de Newhaven; 3,200 hab.

NEWTOWN-ARDES, brg d'Irlande (Down), sur le lac de Strangford; 9,437 hab. Toiles, mousselines, broderie.

NEWTOWN-LIMAVADY, vge (Irlande), comté de Londonderry, sur la Roe; 2,614 hab. Toiles.

NEW-YORK, v. des États-Unis, dans l'État de son nom, située dans l'île de Manhattan, à l'embouch. de l'Hudson, et au fond d'une baie magnifique, formée par l'océan Atlantique; à 360 kil. N.-E. de Washington; par 40° 42' lat. N., et 70° 20' long. O. A l'entrée du port, défendue par plusieurs ouvrages fortifiés, s'élève la statue colossale de *la Liberté éclairant le monde*, œuvre du sculpteur Bartholdi. Cette statue, offerte aux États-Unis à la suite d'une souscription ouverte en France, a été amenée à New-York le 19 juin 1885. C'est la ville la plus importante de l'Union, et la 3^e ville du monde, après Londres et Paris, pour la population : 4,302 hab. en 1697; 22,750 en 1774; 60,489 en 1800; 270,089 en 1835; 942,000 en 1870; 1,206,299 en 1880; 1,941,812, avec Brooklyn, Jersey-City, Hoboken et Long-Island-City, que l'on regarde comme les faubourgs de la *ville impériale*. Archevêché catholique; évêché protestant; beaucoup de sectes dissidentes et de sociétés religieuses; plus de 350 églises, sans compter les chapelles et les salles de réunion particulières. *Columbia-College* fondé en 1754; université fondée en 1831. Écoles de théologie; école de médecine avec jardin botanique; muséum d'histoire naturelle et jardin zoologique; *American museum*; belles collections de tableaux. Sociétés littéraire et philosophique, linnéenne, d'agriculture, de géographie, d'histoire, de médecine. Académie des beaux-arts; académie nationale de dessin. Bibliothèque publique fondée par J.-J. Astor (150,000 vol.); il existe une vingtaine d'autres bibliothèques appartenant à des établissements d'instruction on à des associations particulières. Hôpitaux de New-York, de Bellevue, de la Charité; asiles pour les aliénés; pénitencier de Blackwell's islands. — La ville de New-York est très vaste et régulièrement bâtie. Dans les quartiers neufs les rues se coupent à angle droit; les maisons sont peu élevées et souvent occupées par une seule famille, comme en Angleterre. Dans la partie centrale de la ville et dans les quartiers de la banque et du commerce, les rues sont au contraire bordées d'immenses constructions à 6 ou 7 étages, desservies par des ascenseurs, et l'on n'y trouve guère que des bureaux. La longue et large rue appelée *Broadway*, dont les Américains sont fiers à juste titre, est la plus animée et la plus encombrée. Elle s'étend du S. au N., depuis la promenade, auj. délaissée, de la *Battery* jusqu'à *Union square*. En la suivant dans cette direction, on rencontre successivement la place de *Bowling-Green*, l'église de la Trinité, fondée en 1696, reconstruite en 1841 dans le style ogival, le musée américain, la place du Parc, avec le nouvel hôtel de ville, le plus beau monument de New-York, et l'église de la Grâce, édifice remarquable, tout en marbre blanc. A l'E. de Broadway, *Wall street*, où s'élèvent la Bourse et la Douane, est le rendez-vous des banquiers, des capitalistes et des spéculateurs. Citons encore, dans la même région de la ville, *Pearl street* et *Beaver street* (importantes maisons de commerce et vastes magasins), *Ann street*, *Chatham street* et la longue rue de *Bowery*; *Centre street*, avec le palais de justice et la prison des *Tombs*; *Prince street*, avec la cathédrale catholique de Saint-Patrick; *Canal street* et *Hudson street*, à l'O.; *Washington square*, au N.-O., où commence le magnifique quartier de la *5^e Avenue*. Les principaux théâtres sont ceux d'*Astor*, de *Broadway*, de *Bowery*, de *Wallack*, de la *5^e Avenue*, de *Madison square*, de *Thalia*, etc. Le bel aqueduc de *Croton*, long de 72 kil., construit en 1842, fournit l'eau nécessaire à la consommation des habitants. — Le prix élevé des terrains, des loyers et des objets d'alimentation dans l'intérieur de la ville a forcé une grande partie de la population à s'étendre dans les faubourgs ou même dans les villes voisines. Aussi la question du transport rapide (*rapid transit*) a-t-elle pris dans ces dernières années une importance capitale. Les nombreuses lignes d'omnibus et de tramways qui sillonnent toutes les grandes rues, étaient devenues insuffisantes : aussi a-t-on construit depuis 10 ans un chemin de fer élevé (*metropolitan elevatied railway*), qui parcourt la ville dans le sens de la longueur, et qui a plusieurs embranchements. Les voies d'aller et de retour, supportées par des piliers de fer, suivent le tracé des grandes avenues et sont tantôt réunies, tantôt séparées par la largeur de la chaussée; elles passent à la hauteur du 1^er étage des maisons. Outre les nombreux *ferries* ou bacs à vapeur, qui traversent jour et nuit l'*East river* et l'Hudson ou *North river*, New-York est réuni à Brooklyn par un pont gigantesque, qui sert aux piétons, aux voitures et aux trains de chemins de fer. On a entrepris aussi de creuser un tunnel sous l'Hudson, entre New-York et Jersey-City. Ville de commerce et de navigation avant tout, New-York est le grand entrepôt de l'Union; elle reçoit des cotonnades, lainages, toiles, quincaillerie, coutellerie, ouvrages en cuivre, soieries, vins, eaux-de-vie, sucre, café, thé, épices, indigo, cochenille, bois de teinture, etc. Son exportation se compose de céréales, farines, riz, coton, pétrole, viandes salées, poisson salé, fourrures, tabac, bois, bestiaux, etc. Industrie très active : raffineries de sucre, brasseries, distilleries, tanneries; fabr. de machines, mécaniques, armes à feu; fonderies de fer, de plomb; amidonneries, chapellerie, carrosserie, etc.; librairies colossales (*Harper brothers*); 200 journaux environ : le plus répandu en Europe est le *New-York-Herald*, qui a des bureaux succursales à Philadelphie, Londres, Paris et Naples; papiers de tenture, dentelles, cotonnades, etc. Arsenal de la marine de l'Union. Nombreux paquebots à vapeur pour toutes les parties de l'Amérique, appartenant à des compagnies américaines, anglaises, françaises, allemandes, belges, hollandaises et danoises; 18 départs environ chaque semaine pour Liverpool, Londres, Glasgow, Le Havre (traversée en 11 jours), Bordeaux, Anvers, Rotterdam, Brême, Hambourg, Copenhague. Paquebots américains pour le Mexique, La Havane, les Indes occidentales, l'isthme de Panama, le Brésil, etc. Bateaux à vapeur sur l'Hudson pour Albany et Troy. Des chemins de fer relient New-York à toutes les grandes villes de l'Union américaine, du Canada et du Mexique, et au grand Océan (6 jours de New-York à San-Francisco). Les canaux Érié et Champlain relient New-York à l'Ohio et au Mississipi à l'O., et au Saint-Laurent au N. — La baie de New-York fut découverte le 4 sept. 1609 par le navigateur anglais Henri Hudson, et la ville fut fondée en 1612 par les Hollandais, sous le nom de *Nieuw-Amsterdam*. Les Anglais la leur prirent en 1664, et l'appelèrent New-York, de leur duc d'York (Jacques II). Reprise en 1673 par les Hollandais, et appelée la Nouvelle-Orange, l'Angleterre la reconquit l'année suivante et lui rendit son nom. Les Américains soulevés ne purent en prendre possession qu'en 1783; le 1^er congrès de l'Union s'y assembla en 1785. La ville fut ravagée par la fièvre jaune en 1795 et 1805. Le climat en est sain, quoique très variable, très froid pendant l'hiver, très chaud pendant l'été.

NEW-YORK, un des États-Unis de l'Amérique du Nord, borné au N. par le lac Ontario, le fleuve Saint-Laurent et le Canada, à l'O. par le lac Érié; entre 40° 27' et 45° lat. N., 74° et 82° 10' long. O.; 127,345 kil. carr.; 480 kil. sur 460; 540,120 hab. en 1790; 5,082,891 hab. en 1880; ch.-l. Albany; v. princ. : New-York, Brooklyn, Buffalo, Rochester, Troy, Syracuse, Utica, Oswego, Ponghkeepsie, Rome, Hudson, Ithaca, Saratoga, Dunkirk, Long-Island-City. Sol montagneux, arrosé par le Mohawk, l'Hudson, la Susquehannah, la Delaware, etc., les lacs Ontario, Érié, Champlain, le canal Érié, etc. Climat sain, mais très variable; orages fréquents en été. L'île de Long-Island, à l'O., dépend de cet État. Principaux produits agricoles : céréales, maïs, canne à sucre, tabac, houblon, excellents raisins de table, vins, etc. Vastes forêts; mines de fer, de plomb et de sel. — Le pays a été exploré pour la première fois, en 1609, par Henri Hudson, navigateur anglais au service des Hollandais. Colonisé par ces derniers, il tomba, en 1664, au pouvoir des Anglais. En 1788, il adopta la constitution des États-Unis. Il est représenté au Congrès par 2 sénateurs et 33 membres de la Chambre des représentants. La constitution intérieure qui le régit aujourd'hui date de 1846. Le gouverneur, chargé du pouvoir exécutif, est élu par le peuple pour 2 ans, ainsi que le lieutenant-gouverneur qui préside le sénat. Celui-ci, composé de 32 membres élus pour 2 ans, forme, avec la Chambre des représentants, composée de 128 membres nommés pour un an, la Législature ou assemblée générale. Tout citoyen résidant depuis 1 an dans l'Etat, ou depuis 4 mois dans le comté où il veut voter, est électeur. O.

NEXOE, v. du roy. de Danemark, sur la côte E. de l'île de Bornholm; 1,999 hab. Petit port de commerce. Belles carrières de [illegible].

NEXON ch.-l. de cant. (Haute-Vienne), arr. de Saint-

Yrieix, à 20 kil. S. de Limoges; 900 hab. Bifurcation des lignes de Paris à Toulouse et de Paris à Agen.

NEXUM, désigne dans l'anc. Rome le prêt d'argent par contrat verbal. Il y avait une façon de vente qui se faisait *per æs et libram*, c.-à-d. avec la formalité solennelle pour conférer à un homme le droit de propriété sur un objet. Lorsque le débiteur, lié par le *nexum*, ne tenait pas ses engagements, le créancier lui accordait un délai de 30 jours, passé lequel il s'emparait de sa personne; le débiteur devenait alors *nexus*, c.-à-d. prisonnier pour dettes, sans pouvoir être ni vendu ni mis à mort. Le *nexum* pour dettes fut aboli par la loi *Pœtilia* (*V. ce mot*), vers 320 av. J.-C.

Giraud, *des Nexi*, dans les *Mém. de l'Acad. des sc. mor.*, 1847.

G. L.-G.

NEXUS. *V. l'art. précédent.*

NEY (MICHEL), maréchal d'Empire, né à Sarrelouis en 1769, m. en 1815, était fils d'un tonnelier, et fut placé chez un notaire. Il s'engagea en 1787, et, dès la campagne de 1792, conquit le surnom d'*Infatigable*. Kléber, Jourdan et Hoche admirèrent ses exploits, et il reçut un brevet de général de brigade avant le traité de Campo-Formio. Général de division après la prise de Mannheim, 1799, il servit sous Masséna, puis sous Moreau, qu'il seconda puissamment à Hohenlinden, 1800. Le 1er consul Bonaparte le nomma inspecteur général de la cavalerie, ministre plénipotentiaire en Suisse, 1801, et, après la proclamation de l'Empire, maréchal, 1804. En 1805, il le fit grand-aigle de la Légion d'honneur et *duc d'Elchingen*, en mémoire d'une bataille gagnée par Ney sur les Autrichiens. Le maréchal multiplia tellement les actions d'éclat, à la prise d'Erfurt et de Magdebourg, aux batailles d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, d'Amskerdorf, que l'armée l'appela *le Brave des braves*. Envoyé en Espagne, 1808, il ne s'entendit pas avec Masséna, et fut nommé, pour l'expédition de Russie, 1812, au commandement du IIIe corps de la Grande Armée. Dans cette campagne, il fit des prodiges de valeur, soit au temps de l'offensive, à Lyadi, à Smolensk, à la Moskowa, qui lui valut le titre de *prince de la Moskowa*, soit pendant la retraite, où il montra une fermeté d'âme extraordinaire, et combattit jusqu'au dernier jour comme un simple soldat. Il ajouta encore à sa gloire à Lutzen, à Bautzen, à Dresde, à Leipzig, 1813, et dans la campagne de France, 1814. Après l'abdication de Napoléon Ier, Louis XVIII le nomma pair de France. Appelé au commandement de la VIe division militaire, il partit, le 8 mars 1815, pour marcher contre Napoléon, qui revenait de l'île d'Elbe. Des émissaires envoyés à Ney le déterminèrent à se joindre à Napoléon dans la nuit du 14 mars; il fut, comme il l'a dit lui-même à ses juges, « entraîné ». Sa valeur ne put empêcher la perte de Waterloo. Alors il revint à Paris. Attaqué pour sa conduite à cette bataille, il se justifia dans une lettre au président du gouvernement provisoire. La capitulation de Paris, portant qu'aucun de ceux qui se trouvaient dans ses murs ne seraient inquiétés ni recherchés pour leur conduite politique, le mettait à l'abri des recherches; mais le gouvernement de la Restauration le comprit dans une liste de maréchaux et d'officiers supérieurs que devait juger un conseil de guerre. Ney s'était réfugié en Auvergne; il y fut arrêté et envoyé à Paris, où on le traduisit devant un conseil de guerre qui se déclara incompétent, le 10 novembre 1815. Dès le 11, une ordonnance royale l'appela devant la Cour des Pairs, qui, malgré les plaidoiries de Berryer père et de Dupin aîné, le condamna à mort, comme convaincu du crime de haute trahison et d'attentat à la sûreté de l'État. Il fut fusillé le 7 décembre, près de l'Observatoire, à la place où s'élève aujourd'hui sa statue en bronze, érigée en 1854. Le 8, sa famille le fit inhumer au cimetière du Père-Lachaise. Elle a publié ses *Mémoires*, 1833, 2 vol.

V. Dumoulin, *Histoire complète du procès du maréchal Ney*, 1815, 2 vol.

J. T.

NEYPAL. V. NÉPAL.

NEYREMAND (ERNEST DE), magistrat, né à Colmar en 1808, m. en 1881, fut avocat dans sa ville natale puis entra dans la magistrature. Président du tribunal d'Altkirch en 1854, et conseiller à la cour de Colmar en 1859, il fut admis à la retraite en 1872. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

On a de lui : *Histoire du conseil souverain d'Alsace*, 1860, avec M. Pillot; le *Caractère juridique des sociétés constituées pour l'exploitation des mines*, 1862; *Questions sur la chasse*, 1866, 2e édit. 1871; *du Droit de destruction des animaux nuisibles*, 1868, suite du précédent; *de la Nécessité de réprimer l'ivresse*, 1870, in-18; et des articles dans divers journaux judiciaires et dans la *Revue d'Alsace*. Il a rédigé pendant plus de quarante ans le *Recueil des arrêts de la cour de Colmar*.

NEZ, terme géographique; c'est le scandinave *Næsse*, cap, *Ness* dans les noms anglais, *Nez*, dans les noms français; *Gris-Nez*, *Nez de Carteret*; *Holderness*, etc.

NEZIB, anc. *Nisibis*, v. de la Turquie d'Asie (Al-Djézirèh), dans la prov. de Diarbékir; 1,000 hab.

NÉZIB, vge et plaine de Syrie, prov. d'Alep, non loin de l'Euphrate. Victoire d'Ibrahim, fils de Méhémet-Ali, pacha d'Égypte, sur les troupes du sultan Mahmoud II, le 24 juin 1839.

NGAMI (LAC), lagune intérieure de l'Afrique australe, au N. du désert de Kalahari, à 901 kil. N.-O. de Kourouman, par 20° 19' lat. S., et 20° 25' à 21° long. E.; longueur d'environ 115 kil., de l'O. à l'E.; largeur moyenne de 20 à 24; il se rétrécit vers le milieu, et forme comme 2 bassins ovales; il est situé à 872 m. au-dessus du niveau de la mer. Peu profond, il porte les marques d'un dessèchement progressif; rempli à la fin de juin, il commence à décroître à la fin de septembre.

C. P.

NGAN-HOEI ou **AN-HOEI**, prov. de la Chine propre, au centre; 139,875 kil. carr., et 34,200,000 hab. Ch.-l. Ngan-king. Sol fertile en céréales, riz, thé, plantes médicinales; récolte de coton et de soie. Mines de cuivre et de plomb.

NGARI. V. TIBET.

NGO-YOU-KIANG, riv. de Chine (Kouang-si), naît à 24 kil. N.-E. de Sé-tsching, coule au S., au S.-E., et au N.-E., et se jette dans le Ta-kiang, à 8 kil. N. de Tsing-tchéou. Cours de 750 kil.

NIAGARA, riv. de l'Amérique du Nord, entre les États-Unis et le Canada, unissant le lac Érié au lac Ontario. On la considère comme une partie du Saint-Laurent. Elle forme, au milieu de son cours de 60 kil., une chute offrant un des plus beaux spectacles naturels du monde. Les eaux, alors divisées par la petite île des Chèvres, qu'un pont suspendu rattache à la rive américaine, se précipitent d'une hauteur de 45 m. environ en 2 chutes : celle *du Fer-à-Cheval*, du côté du Canada, a 600 m. de large; et celle du côté des États-Unis, 200 m. La masse énorme et la rapidité des eaux, entraînant sans cesse des rochers du fond de leur lit, ont fait reculer la cataracte à 50 m. au-dessus de l'endroit où elle était il y a un demi-siècle.

NIAGARA, v. de la prov. d'Ontario (Dominion of Canada), fondée en 1792 par les Anglais, à qui elle appartient, à l'embouchure du Niagara dans l'Ontario; 3,693 hab.

NIAS (POULO-), île de l'Océanie (Malaisie), à l'O. de Sumatra; 4,201 kil. car.; 200,000 hab. Sol montagneux, mais fertile en riz et sagou; appartient aux Hollandais.

NIBELUNGEN. V. NIEBELUNGEN.

NICAISE (SAINT), *Nicasius*, apôtre de la Neustrie au IIIe siècle, et considéré comme le 1er évêque de Rouen, souffrit le martyre avec St Mellon. Fête, le 11 octobre. — évêque de Reims au Ve siècle, martyrisé par les Vandales vers l'an 406, fonda dans sa ville épiscopale la première église qui fut consacrée, en France, à la sainte Vierge, et sur les débris de laquelle s'élève la cathédrale actuelle. Fête, le 14 décembre.

NICAISE (CLAUDE), antiquaire, né à Dijon en 1623, m. en 1701, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon, voyagea en France et en Italie pour étudier les antiquités et les arts, et entretint pendant 20 ans un commerce épistolaire avec Leibnitz, Huet, Bayle, etc.

On a de lui : *Dissertation sur les Syrènes*, 1691, in-4°. Sa Correspondance, formant 5 vol., est conservée manuscrite à la Bibliothèque nationale de Paris. Cousin a donné, dans la 3e édit. de ses *Fragments philosophiques*, la Correspondance de Nicaise avec Leibnitz sur l'amour de Dieu.

NICANDER, de Colophon, médecin, poète et grammairien grec, vécut au temps d'Attale, roi de Pergame. Ses nombreux ouvrages sur la matière médicale sont perdus; mais on a de lui 2 poèmes sur les animaux venimeux et les poisons : *Theriaca* et *Alexipharmaca*, publiés en grec, Venise, 1499, in-fol., et Halle, 1792 (par Schneider), et trad. en français par Jacques Grevin, Anvers, 1567, in-4°. Nicander avait aussi écrit des poésies ethnographiques et historiques, des ouvrages étendus sur l'Étolie et sur la Béotie, un poème des *Métamorphoses*, dont Ovide a sans doute profité et des *Géorgiques*, dont nous avons 150 vers environ.

V. *Poetæ bucolici et didactici*, édit. Didot, 1846.

NICANDRO (SAN-), v. du roy. d'Italie, prov. de Foggia; 8,105 hab.

NICANOR, général des armées d'Antiochus Épiphane, roi de Syrie, fut envoyé en Palestine contre Judas Machabée; 2 fois vaincu, il périt dans la seconde rencontre. Judas lui fit couper la tête et la main droite, qui furent portées à Jérusalem.

NICARAGUA ou **RIVAS**, v. de l'Amérique centrale (Républ. de Nicaragua), sur la rive S.-O. du lac de son nom, à 220 kil. S.-O. de Léon; 8,000 hab.

NICARAGUA (SAN-JUAN-DE-), v. de l'État de Nicaragua, port à l'embouchure du San-Juan dans la mer des Antilles, est aux Anglais, qui la nomment *Greytown*; 1,200 hab.

NICARAGUA (LAC DE), lac de l'Amérique centrale (Nicaragua), joint à la mer des Antilles par le San-Juan, et très voisin du Grand Océan; 193 kil. sur 77. Il est parsemé d'îles habitées (Gatapéra, Momobacho, Pensacola, etc.). Un canal entre l'Atlantique et le Grand Océan par le lac de Nicaragua est depuis longtemps projeté.

NICARAGUA (État du), république de l'Amérique centrale, située entre celles de Honduras au N., de San-Salvador à l'O., de Costa-Rica au S., le Grand Océan au S.-O., et la mer des Antilles à l'E.; 133,800 kil. carr. environ; 275,815 hab. Cap. Managua; v. princ. Léon et les deux San-Juan del Norte et del Sur. Sol très volcanique, fertile en fruits, café, cacao, indigo, coton, gomme. Climat très chaud et humide. Élève de gros bétail. — De 1824 à 1839, le Nicaragua fit partie de la Confédération du Guatémala ou de l'Amérique centrale. D'après la constitution de 1858, le président est élu pour 4 ans; il y a un sénat de 10 membres et une assemblée législative de 11. Le budget est d'environ 16 millions de fr., la dette, de 4,500,000 fr. Il y a 144 kil. de chemins de fer, 1,250 kil. de lignes télégraphiques.

NICARUS, nom latin du NECKAR.

NICASTRO, *Neocastrum, Aquæ Angæ*, v. du roy. d'Italie, dans la prov. de Catanzaro; 14,036 hab. Évêché. Sources thermales; comm. d'huiles. Château où fut enfermé le fils du roi Frédéric II.

NICCOLINI (JEAN-BAPTISTE), poète italien, né à Florence en 1785, m. en 1861, fut nommé, en 1807, bibliothécaire et professeur d'histoire et de mythologie à l'Académie des beaux-arts de sa ville natale. L'une de ses premières tragédies, *Nabuco*, fut une œuvre de circonstance où il représentait, sous des noms empruntés à l'antiquité babylonienne, Napoléon Ier, Mme Lætitia, Marie-Louise, Pie VII, etc. Ses pièces de *Polyxène*, d'*Œdipe*, de *Médée*, ont eu beaucoup de succès. Il prit aussi des sujets dans l'histoire de l'Italie, *Antonio Foscarini*, *Jean de Procida*, *Beatrice Cenci*, etc. On estime ses drames d'*Arnaud de Brescia* et de *Philippe Strozzi*. En 1855, Niccolini laissa publier ses anciennes *Leçons de Mythologie*. On de lui enfin des poésies lyriques et un poème de 3 chants intitulé *la Pietà*. B.

NICE, en italien *Nizza*, anc. *Nicæa*, v. forte à l'embouch. du Paillon et sur la Méditerranée; ch.-l. du département des Alpes-Maritimes, à 1,091 kil. S.-E. de Paris, et 225 kil. E.-N.-E. de Marseille, au pied des Alpes, et à 8 kil. de l'embouchure du Var; 66,279 hab. Évêché; grand et petit séminaire; sous-arrond. d'un quartier maritime; tribunal de commerce; bibliothèque; lycée, école d'hydrographie depuis 1850. Consulats étrangers. Manufacture de tabacs. Climat tempéré, situation délicieuse, station d'hiver incomparable. On remarque la cathédrale, l'hôtel de la préfecture, les promenades des Anglais, du Château et de la Terrasse. Soieries, parfumeries, vin, huile, fruits confits, etc. Pêche d'anchois et de thons. Bon port de commerce. — Bâtie par les Marseillais, en mémoire d'une victoire (en grec *nikè*) sur les Liguriens, Nice fut ensuite achetée par les Romains, qui en firent leur arsenal maritime des Gaules. Capitale d'un comté au XIIe siècle, elle dépendit de la maison de Savoie, de 1388 à 1538; Charles-Quint l'occupa, et y signa, en 1538, une trêve avec François Ier, sous la médiation du pape Paul III. Elle fut assiégée par les Turcs en 1543, prise en 1691 par Catinat, en 1705 par Berwick, et encore par les Français en 1792; elle devint alors le ch.-l. du département des Alpes-Maritimes. Elle fut rendue aux États sardes en 1814, et cédée à la France en 1860. Patrie de Carle Vanloo.

NICE (INTENDANCE DE), anc. division administrative des États sardes, baignée par la Méditerranée au S., et la France (Var) à l'O., 4,202 kil. carr. environ; 250,000 hab.; sol fertile en oliviers, orangers, citronniers. Divisée en 3 provinces : Nice, Oneglia et San-Remo. En 1860, la province de Nice a été cédée à la France, où elle forme le département des Alpes-Maritimes avec l'arrond. de Grasse, détaché du département du Var. — Les provinces d'Oneglia et de San-Remo ont formé, avec quelques parties des territoires voisins, la province de Port-Maurice (*Porto-Morizio*), dans la nouvelle division du roy. d'Italie, 1860. C. P.

NICÉE, *Nicæa*, auj. *Isnik*, anc. v. d'Asie Mineure (Bithynie), au S. de Nicomédie, sur le lac Ascanius. Fondée par Antigone sous le nom d'*Antigonie*, elle prit bientôt celui de Nicée, femme de Lysimaque, qui l'agrandit. Il s'y tint 2 conciles œcuméniques : l'un, en 325, par les ordres de Constantin le Grand, et où 300 évêques condamnèrent l'hérésie d'Arius et dressèrent la profession de foi dite *Symbole de Nicée*; l'autre, en 787, dans lequel les iconoclastes furent condamnés, et le culte des images expliqué et autorisé. Nicée, prise, en 1076, par les Seldjoukides, devint la capitale de la sultanie d'Iconium. Les Croisés s'en emparèrent en 1097. Après l'occupation de Constantinople par les Latins, Théodore Lascaris, gendre d'Alexis III, fonda en 1206 un *Empire de Nicée*, qui comprenait la Bithynie, la Lydie, une partie de la Phrygie, et sur lequel régnèrent, après lui : Jean Ducas Vatace, 1222; Théodore Lascaris II, 1255; Jean Lascaris, 1259; Michel Paléologue, 1260. Les Turcs Ottomans prirent Nicée en 1333.

NICÉE, v. de l'Inde ancienne, sur l'Hydaspe, près de Bucéphalie. Fondée par Alexandre le Grand, en mémoire de sa victoire sur Porus.

NICÉE, anc. v. de la Corse, fondée par les Étrusques. Marius y envoya une colonie romaine, et lui donna le nom de *Mariana*.

NICEPHORE, c.-à-d. *qui porte la victoire*, surnom de Jupiter, qui est souvent représenté, par exemple sur les monnaies d'Antiochus Épiphane, portant sur sa main droite une Victoire. Hypermnestre éleva dans Argos, en mémoire de son acquittement, une statue à Vénus Nicéphore.

NICÉPHORE Ier, *le Logothète* (grand trésorier), empereur grec, 802-811, né à Séleucie, renversa Irène et prit sa place, fit crever les yeux au patrice Bardanes, son compétiteur, mais ne put relever l'empire abaissé par ses deux puissants voisins, Charlemagne et Haroun-al-Raschid. Avec l'un, il régla les limites des deux empires; mais il se fit battre par le second, et lui paya un tribut humiliant, 806. Plus malheureux encore contre les Bulgares il fut tué en combattant Crum, leur roi. Il favorisa les iconoclastes et les manichéens contre les orthodoxes. S.

NICÉPHORE II, dit *Phocas*, empereur grec, né en 912, fils du patrice Bardas, élevé dans les camps, gagna bravement tous ses grades militaires, devint généralissime des troupes pendant la minorité des fils de Romain II, et se laissa couronner empereur en 963. Il reprit aux Sarrasins la Cilicie, l'île de Chypre et la Syrie, mécontenta ses sujets par des augmentations d'impôts, et fut assassiné, en 969, par Jean Zimiscès, amant de l'impératrice Théophano.

NICÉPHORE III *Botoniate*, empereur grec, 1078-1081. Général de l'armée d'Asie, l'odieuse administration de Michel VII le poussa à prendre la pourpre, 1077, tandis que Nicéphore Bryenne était proclamé en Illyrie. Soutenu par les Turcs seldjoukides, il entra dans Constantinople, et s'y fit couronner, 1078. Devenu maître de la personne de Bryenne, il lui fit crever les yeux. Mais après avoir surmonté deux révoltes, il fut obligé de céder le trône à Alexis Comnène, et se retira dans un monastère, où il mourut quelque temps après. S.

NICÉPHORE (SAINT), patriarche de Constantinople en 806, déchu comme partisan des images en 815, m. dans un cloître en 828. Fête, le 13 mars. On lui doit : une utile *Chronologie*, depuis la création jusqu'à la mort de l'auteur, continuée après lui, et publiée par C.-A. Credner, Giessen, in-4°; et une précieuse *Histoire abrégée* des années 602 à 770, Paris, 1618, in-8°, et 1648, in-fol.

NICÉPHORE BASILICA, rhéteur du temps d'Alexis Comnène (XIIe siècle), a laissé des *Exercices*, que l'on trouve dans le t. Ier des *Rhetores græci*, de Walz.

NICÉPHORE BLEMMIDES, abbé du mont Athos, m. vers 1259, a laissé une *Géographie synoptique*, qui n'est qu'une paraphrase prosaïque de Denys le Périégète, une *Description de la terre*, et d'autres ouvrages manuscrits.

Les deux écrits géographiques ont été publiés par F.-A.-G. Spohn, Leipzig, 1818, in-4°. Le ms. unique est à Vienne.

NICÉPHORE BRYENNE. V. BRYENNE.

NICEPHORE CALLISTE, moine grec, m. vers 1350, a compilé dans Eusèbe, Socrate, Sozomène, une *Histoire ecclésiastique* en 23 livres, dont il ne reste que les 18 premiers, allant depuis J.-C. jusqu'en 610, et les sommaires des livres 19 à 23. Elle a été publiée, avec trad. latine de Lang, par Fronton du Duc, Paris, 1630, 2 vol. in-fol. Son style est élégant, mais sa narration mêlée de détails fabuleux. Quelques morceaux d'auteurs perdus s'y retrouvent.

NICÉPHORE GRÉGORAS. V. GRÉGORAS.

NICEPHORIUM, anc. v. de Mésopotamie (Osrhoène), au confl. de l'Euphrate et du *Billicha* (auj. Belès), fondée par Alexandre le Grand, se nomma plus tard *Callinicum*, *Constantinopolis* et *Leontopolis*. Auj. *Racca*.

NICEPHORIUS, nom anc. du KHABOUR.

NICER, nom latin du NECKAR.

NICERON (JEAN-PIERRE), barnabite, né à Paris en 1685, m. en 1738, professa les humanités et la rhétorique dans différents colléges, et renonça à l'enseignement pour se consacrer tout entier à l'ouvrage qui lui a donné sa réputation : *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de la république des lettres, avec un catalogue raisonné de leurs ouvrages*, Paris, 1727-45, 43 vol. in-12, dont les 4 derniers ont été publiés par le P. Oudin, Michault et l'abbé Goujet. C'est un livre précieux par les renseignements qu'il fournit; tous les biographes y ont puisé.

NICETAS ACOMINATUS, dit *Choniates*, c.-à-d. de Chones ou Colosses en Phrygie, m. en 1216. Après avoir occupé plusieurs charges à la cour, il fut témoin de la prise de Constantinople par les Latins en 1204, et se retira à Nicée, où il composa des *Annales* en 21 livres, de 1118 à 1206. Elles ont été publiées avec trad. latine par Jérôme Wolf, dans la collection byzantine, 1835, et dans la collection Migne, 1865. Le

président Cousin en a donné une traduction française. Un opuscule très curieux sur les œuvres d'art détruites par les Croisés a été publié et traduit par Wilken, 1830. D'autres écrits de Nicétas ont été publiés par Sathas dans la *Bibliothèque du moyen âge*, t. Ier, 1872.

V. P. Conz, *de Niceta et Cinnamo byzantinis historicis*, Tubingen, 1818.

NICÉTAS EUGENIANUS, écrivain du XIIe siècle, a laissé un roman grec en hexamètres : *les Amours de Chariclès et de Drosilla*, publié avec trad. latine par Boissonade, 1819, et de nouveau dans les *Scriptores erotici* de la collection Didot, 1856.

NICÉTÉRIES, fêtes en mémoire de la victoire de Minerve sur Neptune, lorsqu'ils se disputèrent l'honneur de nommer la ville de Cécrops.

NICEY, vge (Côte-d'Or), arr. de Châtillon-sur-Seine; 463 hab. Belle église. Fontaine de Saint-Gengoux, jadis but de pèlerinage. Élève de moutons mérinos.

NICHAN-IFTIKHAR, c.-à-d. *ordre de l'honneur*, décoration turque, créée par Mahmoud II, le 19 août 1831. Elle offre le sceau du sultan, entouré de brillants.

NICHAPOUR. *V.* NISCHAPOUR.

NICHOLSON (WILLIAM), bibliographe anglais, né en 1655 à Plumland (Cumberland), m. en 1727, visita les principales bibliothèques de l'Allemagne, pour y prendre des notes sur les livres rares. A son retour, il fournit plusieurs descriptions à l'*Atlas* anglais qui s'imprimait à Oxford de 1680 à 1683. Évêque de Carlisle en 1714, puis de Londonderry en 1718, il venait d'être nommé archevêque de Cashel, lorsqu'il mourut subitement.

On a de lui : *Bibliographie historique de l'Angleterre*, Londres, 1696-99, 3 vol.: — *de l'Ecosse*, 1702; — *de l'Irlande*, 1724; *Leges Marchiarum*, Londres, 1705 et 1747; *Dissertatio de jure feodali veterum Saxonum* (dans les *Leges anglo-saxonicæ* de Wilkins), Londres, 1721, in-fol., etc.

NICHOLSON (WILLIAM), chimiste et physicien, né à Londres en 1753, m. en 1815, abandonna le commerce pour ouvrir une école à Londres en 1775. Il donna le plan des travaux hydrauliques du Middlesex occidental, inventa un aréomètre qui porte son nom, et reconnut, un des premiers, avec Carlisle et Bitter, l'action chimique de la pile. Ruiné par les frais que lui causèrent ses inventions mécaniques et ses expériences, il fut mis en prison pour dettes.

On a de lui : *Introduction à la philosophie naturelle et expérimentale*, 1781, 2 vol.; *Premiers principes de chimie*, 1789; *Dictionnaire de chimie*, 1795, 2 vol. in-4o; *Journal de philosophie naturelle, de chimie et des arts*, 5 vol. in-4o, 1797-1800; *Encyclopédie britannique*, 6 vol., 1807-1809; des traductions des *Eléments d'histoire naturelle et de chimie* de Fourcroy, 5 vol., 1789, de ses *Tables synoptiques de chimie*, 1801, in-fol., et des *Eléments de chimie* de Chaptal, 3 vol., 1791.

NICHOLSON (**PORT-**), colonie anglaise dans la Nouvelle-Zélande.

NICIAS, général athénien, un de ceux qui se disputèrent l'autorité après la mort de Périclès, fut le représentant du parti aristocratique, attaqué par Cléon. Il enleva aux Spartiates l'île de Cythère, en 425 av. J.-C., et négocia la paix de 421, dite *paix de Nicias*, qui rétablissait dans la Grèce les choses telles qu'elles étaient avant la guerre du Péloponèse. Hostile à l'expédition des Athéniens en Sicile, il accepta néanmoins d'en être l'un des chefs, avec Alcibiade et Lamachus, 415. Après le rappel d'Alcibiade, il entreprit tardivement le siège de Syracuse, laissa Gylippe (*V. ce mot*) pénétrer dans la place, et tomba malade. L'arrivée de Démosthène et d'Eurymédon ne rétablit pas les affaires. Quand le siège fut levé, Nicias chercha à gagner Catane, mais dut capituler. On le tua, ainsi que Démosthène, bien qu'on leur eût promis la vie sauve, 413. Thucydide a consacré à Nicias des pages admirables (VII, 72-87). S. RE.

NICIAS, peintre athénien, contemporain d'Alexandre le Grand, inventa un procédé d'encaustique qui rendait les couleurs plus brillantes et plus durables. On citait comme ses chefs-d'œuvre : nne *Pythonisse évoquant les ombres*, dont Ptolémée offrit 60 talents; ses tableaux d'*Io*, de *Calypso*, d'*Andromède*; un *Alexandre*, qui ornait le portique de Pompée à Rome; un *Bacchus*, placé dans le temple de la Concorde de la même ville; un *Hyacinthe*, qu'Auguste avait fait transporter d'Alexandrie à Rome.

NICIUS ERYTHRÆUS. *V.* ROSSI.

NICLASBOURG, v. de Bohême. (*V.* NIKLASBERG.)

NICOBAR (ILES), archipel d'Asie, dans le golfe du Bengale, entre la pointe N.-O. de Sumatra et l'extrémité S. des Andaman; entre 6° 40′ et 9° 15′ lat. N., 90° 30′ et 92° long. E. 1,772 kil. carr.; 5,500 hab. Les principales sont : Sambelong (la plus grande), Nancowry, Kar-Nicobar, Camorta, Katchall, Terressa. Climat insalubre; sol montagneux; forêts épaisses, peuplées de tigres, de singes et de serpents. Population douce, se livrant à la pêche et à l'agriculture. Sur les côtes abondent des coquillages rares et précieux. On y importe des draps, du fer, et surtout du tabac, qu'on échange contre des bois, des noix de coco, des écailles de tortue, de l'ambre gris, des porcs, de la volaille, des dards ou des canots. Le Danemark, qui, le premier, vers 1756, établit avec les îles des relations commerciales peu fructueuses, les appela *Frederiks-Œrne*. Il les a abandonnées à l'Angleterre, le 24 juin 1848.

NICOCLÈS, roi de Chypre, 374 av. J.-C., fils et successeur d'Évagoras, est connu par les deux Discours qu'Isocrate, son maître, lui adressa, et qui traitent, l'un de la science du gouvernement, l'autre des devoirs des sujets envers leur prince.

NICOCLÈS, roi de Paphos par la bienveillance de Ptolémée Ier, roi d'Égypte, trahit ce prince en s'alliant à Antigone. Cerné dans son palais par des émissaires de Ptolémée, chargés de le faire périr, il se tua, avec Axiothée sa femme et toute sa famille, l'an 310 av. J.-C.

NICODÈME, *Nicodemus*, Juif de la secte des Pharisiens, se déclara disciple de J.-C., aida Joseph d'Arimathie à lui rendre les derniers devoirs, fut privé par les Juifs de la dignité de sénateur, et se retira chez Gamaliel, son oncle. L'Église l'honore le 3 août. On a sous son nom un Évangile apocryphe, composé vraisemblablement au commencement du Ve siècle; il renferme l'histoire de la condamnation, la mort et la résurrection du Christ, et l'histoire des fils de Siméon, dans laquelle se trouve le récit de la descente du Christ aux Enfers. L'auteur de la préface, qui est probablement l'auteur de tout l'ouvrage, prétend l'avoir traduit, sous le règne de Théodose le Grand, sur le texte hébreu attribué à Nicodème.

NICOLAI (JEAN), philologue saxon, né vers 1660, m. en 1708, fut professeur d'antiquités à Tubingue.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Demonstratio qua probatur Gentilium theologiam, deos, sacrificia, ex fonte Scripturæ originem traxisse*, Helmstædt, 1681; *de Sepulcris Hebræorum libri IV*, Leyde, 1706, in-4o; *Tractatus de Mercurio et Hermis*, Francfort, 1687, in-12; *de ritu antiquo, hodierno, Bacchanalium commentatio*, Marburg, 1696; *Tractatus de siglis veterum*, Leyde, 1703, in-4o; *Antiquitates Ecclesiæ, in quibus mores christianorum veterum ostenduntur*, Tubingue, 1705, in-12.

NICOLAÏ (JEAN-AIMAR), d'une anc. famille du Vivarais illustre dans la magistrature, épousa une sœur du chancelier de Lamoignon, suivit la carrière des armes, et se distingua à la prise de Valenciennes en 1677. Louis XIV lui ayant fait quitter le service, il devint président de la Chambre des comptes. Il fut le tuteur de Voltaire.

NICOLAÏ (AIMAR-JEAN), fils du précédent, né en 1709, devint, comme son père, 1er président, et eut 2 fils : 1° AIMAR-CHARLES-FRANÇOIS, marquis de Nicolaï, né à Paris en 1737, président au parlement Maupeou de 1771 à 1774, passa alors au grand Conseil, où il fut président de 1776 à 1788, et périt sur l'échafaud en 1794; 2° AIMAR-CHARLES-MARIE, né en 1747, 1er président de la chambre des comptes en 1768, membre de l'Académie française en 1789, mort sur l'échafaud en 1794.

NICOLAÏ (CHRISTOPHE-FRÉDÉRIC), libraire et littérateur allemand, né à Berlin en 1733, m. en 1811, fut membre des Académies de Munich, de Berlin et de Saint-Pétersbourg.

Il a laissé : *Description de Berlin et de Potsdam*, 1786, 3e édit., 4 vol.; *Vie et opinions de Sebalde Nathanker*, 1799, 3 vol., roman philosophique; *Relation d'un voyage fait en Allemagne et en Suisse pendant l'année 1781*, Berlin, 1788-96, 3e édit., 12 vol.; *Anecdotes caractéristiques du roi Frédéric II*, 1788-92, 6 cahiers; *Recherches historiques sur l'usage des perruques*, 1801, trad. en franç. par Jansen, Paris, 1809, etc. Il fut aussi l'éditeur de la *Bibliothèque des Belles-Lettres*, ouvrage de critique littéraire; des *Lettres concernant la littérature moderne*, 1761-66; de la *Bibliothèque allemande universelle*, 1765-92, 106 vol., espèce d'encyclopédie qui exerça beaucoup d'influence sur la littérature de l'Allemagne.

NICOLAIEV, v. de l'empire russe en Europe, au S., gvt de Kherson, sur la rive g. du Boug, à son confl. avec l'Ingoul, à 46 kil. environ de la mer Noire. Ville bien bâtie et bien percée. Vaste port; palais de l'amirauté, arsenaux, observatoire, casernes pour 25,000 hommes; 6 églises russes, 1 église catholique, 2 synagogues, 1 temple luthérien, 3 bibliothèques publiques; 66,335 hab. — Catherine II fonda Nicolaïev, en 1789, sur l'emplacement d'un village perdu dans les steppes. Elle en fit le port de construction et d'entretien de la flotte militaire de la mer Noire, dont Sébastopol était le lieu de stationnement et d'armement. En 1791, le port fut inauguré. Ce lieu fut choisi parce qu'il est à l'abri des attaques par projectiles incendiaires, et surtout inaccessible à des vaisseaux de haut bord. En effet, ce n'est qu'à l'époque des grosses eaux, qui donnent au Boug un chenal de 7 m. à 7 m. 60, que les navires de guerre peuvent remonter ce fleuve. La ville qui ne comptait que 5,000 hab. au commencement du XIXe siècle, prit une grande importance sous le règne de Nicolas Ier; ce urince en fit un établissement maritime de 1er ordre, y créa des écoles spéciales, un riche dépôt de cartes et plans pour la marine, des fonderies, des corporations d'ouvriers constructeurs, et, au commencement de la guerre de Crimée de 1855, on y entretenait une flotte de 137 navires de guerre armés, dont 16 vaisseaux. L—Y.

NICOLAIEVSK, v. de l'empire russe, Sibérie orientale, ch.-l. de la prov. du Littoral, sur la rive g. de l'Amour, à

60 kil. de l'embouch. de ce fleuve, qui a près de cette ville 2,500 m. de largeur; 5,314 hab. Construite en 1854, elle est le grand établissement maritime des Russes sur le Pacifique. Amirauté, arsenal maritime, cales et chantiers de construction, fonderie pour les machines; bibliothèque. Elle est défendue par la forteresse de *Tchnyrrah*, située à 13 kil. plus bas sur le fleuve. C. P.

NICOLAISTADT, v. de l'empire russe (Finlande), ch.-l. du gvt de Vasa, port sur le golfe de Botnie; 4,561 hab. Tanneries; commerce d'huile de poisson, bois, goudron, résine. — Fondée en 1606 par Charles IX, roi de Suède, sous le nom de *Vasa;* incendiée en 1852, elle a reçu son nouveau nom en 1855, en mémoire du tzar Nicolas I^er^.

NICOLAÏTES, hérétiques des premiers temps du christianisme, qui reconnaissaient pour chef un diacre de Jérusalem, nommé Nicolas; ils ne respectaient pas les lois du mariage, mangeaient les viandes offertes aux idoles, etc. Ils se confondirent plus tard avec les Gnostiques.

NICOLAO (SAN-), ch.-l. de canton (Corse), arr. de Bastia; 753 hab.; vins, châtaignes.

NICOLAO (SÃO-), île d'Afrique, l'une des îles du Cap-Vert, dans l'océan Atlantique; 66 kil. sur 24; 6,000 hab. Ch.-l. São-Nicolão. Aux Portugais.

NICOLAS (Saint), évêque de Myre (Lycie), au IV^e^ siècle, m. vers 342, fut persécuté sous Dioclétien et Licinius. C'est le patron des jeunes garçons et de la Russie. Fête, le 6 décembre. — évêque de Pinara (Lycie), au VII^e^ siècle.

NICOLAS I^er^, *le Grand,* pape de 858 à 867, Romain de naissance, anathématisa Photius en 860, cassa les actes du concile de Constantinople, favorable à ce patriarche usurpateur, convertit au catholicisme Bogoris, roi des Bulgares, lança diverses censures sur les évêques de France, particulièrement Hincmar, archevêque de Reims, qui lui reprochait d'intervenir dans les affaires intérieures de l'Église gallicane, et contraignit Lothaire II, roi de Lorraine, à reprendre sa femme Teutberge. On a de lui des *Lettres,* Rome, 1542, in-fol.; sa correspondance avec Bogoris, publiée par Turrianus, Anvers, 1578, in-fol.; et une *Épître* aux évêques de Germanie, publiée par Dom Martène, et prouvant qu'au IX^e^ siècle la pénitence publique était encore en usage pour certains crimes.

NICOLAS II (Gérard), évêque de Florence, né en Savoie, élu pape au concile de Sienne en 1058, d'après les conseils du cardinal Hildebrand (Grégoire VII), et reconnu par l'impératrice Agnès, mère d'Henri IV, reçut presque aussitôt la soumission volontaire de l'antipape Benoît X. (*V. ce nom.*) La papauté commença, sous lui, à s'affranchir de la dépendance de l'Empire, par le décret du concile de Latran, 1059, qui ne laissait le droit de confirmer les élections, faites par les cardinaux et consenties par le reste du clergé et le peuple, qu'aux empereurs à qui le saint-siège l'aurait *personnellement* accordé; et de la turbulence romaine, par celui qui ordonnait aux cardinaux de faire les élections hors de Rome, même avec un petit nombre de clercs et de laïques, si le désordre les rendait impossibles dans la ville. Pour soutenir ces décrets, il rechercha l'appui des Normands: Robert Guiscard et Richard, comte d'Aversa, se déclarèrent de nouveau vassaux du saint-siège; Nicolas II reconnut l'un comme duc de Pouille, de Calabre et futur duc de Sicile, et investit l'autre de la principauté de Capoue, 1059. Il mourut en 1061. R.

NICOLAS III (Jean-Gaetan **ORSINI**), pape de 1277 à 1280, chercha, dans l'intérêt des libertés italiennes et de la souveraineté pontificale, à contenir l'ambitieux Charles d'Anjou dans le midi de l'Italie. Pour atteindre ce but il fit cesser les divisions qui déchiraient la Romagne, la Toscane, la Marche d'Ancône, et qui auraient rendu toute résistance impossible; il obligea Charles d'Anjou lui-même à renoncer au titre de vicaire impérial en Lombardie et en Toscane, que Clément IV lui avait conféré, et à la dignité de sénateur de Rome, qui lui avait été donnée sous Urbain IV. En même temps, il forçait Rodolphe de Habsbourg, qui s'était fait prêter serment par les villes de la Romagne, de reconnaître que ce pays appartenait au saint-siège. On a reproché à Nicolas III d'avoir trop enrichi et élevé sa famille. R.

NICOLAS IV, né à Ascoli, pape de 1288 à 1292, força en 1289 Alphonse III d'Aragon à mettre en liberté Charles II de Sicile. Il s'efforça en vain de ranimer l'esprit des Croisades, et envoya des missionnaires en Chine. R.

NICOLAS V (Pierre de **CORBIÈRE**), antipape, né à Corvara (Abruzze), et dont le vrai nom était Rainallucci, avait été marié, était entré dans l'ordre des Franciscains et avait adopté les doctrines des Fraticelles. (*V. ce mot.*) Il fut opposé en 1328 à Jean XXII par l'empereur Louis de Bavière, dut s'enfuir de Rome après le départ de son protecteur, fut livré à Jean, qui exigea une rétractation publique, et eut pour prison le palais des papes à Avignon, où il mourut en 1336.

NICOLAS V, né d'une famille obscure à Sarzana (Lunégiane) en 1398, pape de 1447 à 1455. Il termina définitivement le grand schisme, 1449, par l'abdication qu'il sut obtenir de l'antipape Félix V et la séparation du conciliabule de Bâle, alors transféré à Lausanne. Il décida l'empereur Frédéric III à changer la Pragmatique de Mayence pour le Concordat de Vienne (*V. ces mots*), 1448. Échappé à la conspiration de Porcaro (*V. ce nom*), 1452, il fit de vains efforts pour susciter une croisade. Sa sollicitude pour la renaissance des lettres et l'embellissement de Rome, l'asile offert par lui aux savants grecs chassés de Constantinople, la fondation de la bibliothèque Vaticane, font de ce pape une des gloires du XV^e^ siècle. R.

NICOLAS, roi de Danemark, 1103-34, fils de Suénon II et successeur d'Éric I^er^, son frère. D'un caractère faible, il dut abandonner à son neveu Canut le titre de roi des Slaves, vaincus par lui seul, et le duché de Slesvig. Son fils Magnus, jaloux de Canut, le tua de sa main, le 7 janvier 1131, et une assemblée générale, excitée par la vue des vêtements ensanglantés de la victime, détrôna Nicolas.

NICOLAS I^er^ PAULOVITCH, empereur de Russie, né à Saint-Pétersbourg le 6 juillet 1796, m. le 2 mars 1855, 3^e^ fils de Paul I^er^ et de Marie-Sophie-Dorothée, princesse de Wurtemberg, succéda à son frère Alexandre I^er^, en 1825, par suite de la renonciation au trône qu'avait faite antérieurement son second frère Constantin pour épouser une noble polonaise. Sa jeunesse avait été consacrée à des études sérieuses et variées. Le général Lambsdorf lui enseigna l'art militaire, l'humaniste Adelung l'initia aux littératures modernes, le conseiller Storch lui apprit l'économie politique. Il montrait en même temps un goût passionné pour la musique, et composait des marches militaires. Il compléta son éducation en visitant plusieurs cours de l'Europe; en 1815, il accompagna son frère Alexandre en France, et, l'année suivante, passa quelque temps en Angleterre. De retour en Russie, et après avoir parcouru les principales provinces de ce vaste empire, il épousa, le 13 juillet 1817, la princesse Charlotte de Prusse. Son avènement au trône fut accueilli par une révolte militaire à Saint-Pétersbourg; les rebelles mettaient en avant le nom de Constantin, bien que Nicolas eût pris soin de faire proclamer son frère et d'obtenir de lui le renouvellement public de sa renonciation. La fermeté et le courage de l'empereur triomphèrent aussitôt de l'émeute. Il acquit dès lors sur le peuple russe une autorité qui est restée intacte jusqu'à sa mort. En 1826, il fit la guerre à la Perse, et, 2 ans après, la paix de Tourkmantchaï assura à la Russie les provinces d'Érivan et de Nakhitchevan, et la libre navigation de la mer Caspienne. La même année, il força la Turquie à signer le traité d'Akermann, qui confirmait et étendait celui de Bukharest. (*V. ce mot.*) L'insurrection grecque, à laquelle avait contribué la politique secrète d'Alexandre I^er^, servit à étendre en Orient l'influence russe: Nicolas, sur la demande du duc de Wellington, envoyé extraordinaire du gouvernement anglais, s'associa aux efforts de la France et de l'Angleterre, et sa flotte coopéra à la destruction de la flotte turque à Navarin, 1827. L'année suivante, il déclara la guerre à la Turquie, qui, irritée de la perte de Navarin, refusait d'exécuter le traité d'Akermann. L'armée russe, commandée par Diébitsch, prit Varna en 1828, Silistri en 1829, mais fut décimée par le choléra. Le sultan demanda la paix et le traité d'Andrinople donna à la Russie une plus grande étendue de côtes sur la mer Noire, les bouches du Danube et le protectorat des principautés danubiennes, 14 septembre 1829. Un régime de terreur écrasa la Pologne (*V. ce mot*), et ceux des patriotes qui ne purent s'enfuir assez vite, allèrent finir leurs jours en Sibérie. Ses rigueurs s'étendirent aussi sur le clergé catholique, et il ne répondit aux réclamations et aux protestations de Grégoire XVI que par un redoublement de sévérité. La révolution de Varsovie, en 1830, fit une diversion au projet d'occupation de Khiva: le tzar employa des moyens de répression terribles. Nicolas renoua ensuite ses relations avec la Turquie, aida le sultan contre le pacha d'Égypte, et obtint en retour le traité d'Unkiar-Skelessi, 13 juillet 1833, qui conférait à la Russie le titre de *protectrice* et de *garante* spéciale de la Turquie, et qui interdisait à tout bâtiment de guerre étranger l'entrée du détroit des Dardanelles. Les puissances maritimes protestèrent contre ce traité; mais il ne devait être mis à néant que par le protocole du 13 juillet 1841. Cette même année, 1833, l'empereur promulgua un *Digeste*, établissant une concordance de toutes les lois de l'Empire russe. Dès l'année 1834, le tzar étendit son influence sur la Moldavie et la Valachie, en la déguisant sous la forme d'un protectorat qui laissait ouvert devant lui le chemin de Constantinople. Mais tandis qu'il exploitait habilement les dissensions intérieures de la France et les jalousies qui séparaient alors les cabinets de Paris et de Londres, Schamyl commençait la guerre dans le Caucase. Nicolas continua néanmoins ses conquêtes en Asie et sur la mer Noire. Pour

complaire au cabinet de Londres et pour isoler la France, il signa le traité du 15 juillet 1840 avec l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, pour la pacification de l'Orient. Une nouvelle insurrection de la Pologne, qui éclata en 1846, fut aussitôt étouffée. La paix de l'Europe ne fut plus troublée jusqu'en 1848. En face des révolutions qui renversèrent alors ou ébranlèrent les trônes de l'Europe occidentale, Nicolas sembla seul au-dessus du danger; il n'intervint dans les affaires des États voisins que lorsqu'ils réclamèrent son secours, comme l'Autriche contre l'insurrection hongroise, 1849. Sa conduite prudente et réservée pendant les années difficiles qui s'écoulèrent de 1848 à 1851, lui donna un immense ascendant sur les cabinets de l'Europe, qui le regardaient comme la personnification vivante du principe d'autorité. Ceux mêmes qui détestaient le despotisme de son gouvernement lui savaient gré d'avoir toujours parlé en faveur de l'ordre et de la paix. Son gouvernement intérieur n'avait pas moins réussi : tout en faisant peser sur le pays le poids très lourd d'un immense établissement militaire, qui annonçait aux yeux clairvoyants des desseins ultérieurs, il avait travaillé avec succès à développer les ressources de la Russie, en améliorant les voies de communication, établissant des chemins de fer, protégeant les marchands étrangers et plaçant sous un contrôle sévère les services administratifs. L'attachement des Russes pour leur souverain tenait du fanatisme. Nicolas se crut l'arbitre unique et tout-puissant des destinées de l'Europe. L'affaiblissement de la Turquie semblait lui promettre dans un avenir prochain la conquête de Constantinople, ce rêve éternel des tzars. Déjà, en 1849, il avait fait occuper la Moldavie et la Valachie; au commencement de 1853, il proposa à l'ambassadeur d'Angleterre Hamilton, dans une conversation célèbre, le partage de l'empire ottoman, qu'il regardait comme l'héritage d'un *homme malade*, et il concentra de grandes forces de terre et de mer dans les gouvernements de Tauride, de Kherson et de Bessarabie. Le 28 février 1853, son ambassadeur le prince Mentschikoff arrive à Constantinople, prend prétexte de réclamer contre des vexations souffertes par les coreligionnaires grecs de son souverain et exige que désormais l'empereur de Russie soit reconnu comme protecteur des chrétiens orientaux sujets de la Porte. La Turquie se tourne vers la France et l'Angleterre, et refuse d'obtempérer à cette demande exorbitante. Mentschikoff repart le 21 mai, et, le 3 juillet, les armées russes passent le Pruth sans déclaration de guerre. Peu après, la Turquie voulut repousser l'invasion de son territoire, et la France et l'Angleterre, après avoir tenté vainement de faire renoncer l'empereur de Russie à ses prétentions, entrèrent dans la lutte qui devait amener de leur part l'invasion de la Crimée. L'Autriche resta neutre, malgré le service que Nicolas lui avait rendu en 1849. Dans toute cette affaire, Nicolas fit preuve d'une profonde dissimulation, et cacha jusqu'au dernier moment ses projets sous les protestations les plus pacifiques. La destruction d'une escadre turque à Sinope ne permit plus de doute. Les échecs successifs des Russes au siège de Silistri, aux batailles de l'Alma, de Balaklava et d'Inkermann, la prise de Bomarsund, la prévision de la chute de Sébastopol, 1854-55, durent hâter la fin de Nicolas. Il mourut d'une maladie du poumon. Malgré les revers de la fin de ce règne, il n'en comptera pas moins parmi les plus glorieux de l'histoire de Russie. Nicolas avait les vertus domestiques, aimait les arts et les encourageait. Il eut de son mariage 6 enfants : Marie, née en 1819, mariée en 1839 au duc Maximilien de Leuchtenberg, m. en 1876; Alexandre, son successeur sous le nom d'Alexandre II, né en 1818, m. en 1881 ; Olga, née en 1822, mariée en 1846 au roi de Wurtemberg; Constantin, né en 1827 ; Nicolas, en 1831 ; et Michel, en 1832.

V. Rambaud, *Hist. de la Russie;* Schnitzler, *Hist. intime de la Russie sous Alexandre et Nicolas*, Paris, 1845 ; du même, *la Russie ancienne et moderne*, 1854-55. F—T.

NICOLAS DE DAMAS ou **DAMASCÈNE**, écrivain grec, né vers l'an 74 av. J.-C., accompagna à Rome Hérode, roi de Judée, et devint l'ami et le courtisan d'Auguste. L'un des plus savants hommes de son temps, il cultivait à la fois la poésie, la philosophie, les mathématiques et l'histoire. Il écrivit des tragédies et des comédies, un commentaire sur la *Métaphysique* d'Aristote, un recueil des *Coutumes singulières des peuples*, une *Histoire universelle* en 144 livres, une *Vie d'Auguste*, une *Vie d'Hérode*, etc. Mais il ne nous reste que des fragments de son *Histoire universelle*, publiés par Coray dans son *Prodromus bibliothecæ græcæ*, Paris, 1805, et de la *Vie d'Auguste*, publiés par J.-A. Fabricius dans son *Augusti temporum historia*. J.-C. Orelli en a donné une édition, Leipzig, 1804. Une *Vie de César*, découverte en 1849 par M. Miller à la bibliothèque de l'Escurial, et transcrite par M. C. Müller, a été éditée par M. Piccolos, avec une trad. française de M. Alfred Didot, 1850; ce fragment comprend le récit du meurtre de César et le tableau de la situation de Rome et des partis à ce moment. C'est un récit plein de simplicité et de sobriété; la rivalité d'Antoine et d'Octave y est bien décrite.

Tout ce qui reste de Nicolas de Damas a été inséré dans les *Fragmenta historicorum græcor.* de C. Muller, t. III, p. 343, et dans la *Bibliothèque grecque* de Didot.

NICOLAS DE CUSA. *V.* Cusa.

NICOLAS (Augustin), littérateur, né à Besançon en 1622, m. en 1695, fit plusieurs campagnes en Italie, où il faillit être victime de la fureur de la populace napolitaine lors de la révolte de Masaniello, fut secrétaire du cardinal Trivulce, et travailla à la délivrance du duc de Lorraine, Charles IV, prisonnier à Tolède, et dont il fut le résident à Madrid après la paix des Pyrénées. Dom Louis de Haro, premier ministre d'Espagne, aurait voulu se l'attacher; mais Nicolas préféra une place de maître des requêtes au parlement de Dôle. Après la paix de Nimègue et l'annexion de la Franche-Comté à la France, 1678, ce parlement ayant été transféré à Besançon, il y conserva ses fonctions.

On a de lui : *Histoire de la dernière révolution du royaume de Naples*, en italien, Amsterdam, 1660, 8 vol.; *Parthenope furens*, poème en 5 livres, Lyon, 1668, in-4°; *Dissertation morale et juridique, si la torture est un moyen sûr de vérifier les crimes secrets*, Amsterdam, 1681 ; *Dissertation sur le genre poétique*, Besançon, 1693, in-4°, etc.

NICOLAS DE PISE. *V.* Pisano.

NICOLAS DE CLÉMENGIS. *V.* Clémengis.

NICOLAS (SAINT-), v. de Belgique (Flandre orientale), à 29 kil. E.-N.-E. de Gand; 26,797 hab. Ville riche et industrielle. Marchés importants de grains et autres denrées. Filatures de coton; fabr. de tissus de soie, laine et coton, châles tartans, barèges, toiles, rubans de fil, dentelles, savon, tabac; raffineries de sel. Culture importante de fleurs.

NICOLAS-D'ALIERMONT (SAINT-), vge (Seine-Inférieure), arr. de Dieppe; 2,340 hab. Fabr. considérable de mouvements de pendules; serrurerie en fer poli, fonderie de cuivre.

NICOLAS-DE-BOURGUEIL (SAINT-), vge (Indre-et-Loire), arr. de Chinon; 1,736 hab. Grains, prairies, bons vins rouges.

NICOLAS-DE-LA-GRAVE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Tarn-et-Garonne), arr. de Castelsarrasin; 2,808 hab. Culture de melons renommés. Vins.

NICOLAS-DE-NÉDA (SAINT-), brg d'Espagne, prov. de la Corogne; 3,000 hab.

NICOLAS-DU-PORT (SAINT-), ch.-l. de cant. du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy, sur la rive g. de la Meurthe; 5,117 hab. Belle église ogivale du xv^e^ siècle. (Mon. hist.) Fabr. de toiles, calicots, broderies, etc.; filatures, teintureries, tanneries, etc. Mines de sel. Maison de santé pour les femmes.

NICOLAS-LEZ-GRANVILLE (SAINT-), vge (Manche), arr. d'Avranches, sur un coteau dominant la mer; 1,111 hab. Bouillerie d'eau-de-vie. Bétail, volailles.

NICOLAS (SAINT-) ou **CHEFKÉTIL**, forteresse russe (gouvernement de Koutaïs), sur la mer Noire, à 50 kil. S.-E. de Redout-Kaleh, 40 N. de Batoum. Prise par les Turcs en 1854.

NICOLAY (Nicolas de), voyageur français, né en 1517 à la Grave-en-Oysans (Dauphiné), m. en 1583, alla au siège de Perpignan en 1542, et voyagea dans les principaux pays de l'Europe et de l'Orient, pendant 16 ans, prenant quelquefois du service dans les armées de terre ou de mer des États qu'il visitait. A son retour, Henri II le fixa près de lui par une charge de valet de chambre, et le nomma son géographe. Il l'envoya en mission à Constantinople avec Gabriel d'Aramon, son ambassadeur. Nicolay était commissaire de l'artillerie, quand il mourut.

On a de lui : *l'Art de naviguer*, de Pierre de Medina, traduit de l'espagnol, Lyon, 1554, in-4°; *Navigations et pérégrinations orientales de Nicolas de Nicolay, avec les figures et les habillements au naturel tant des hommes que des femmes*, Lyon, 1568, in-fol.; *la Navigation du roi d'Écosse, Jacques V, autour de son royaume*, Paris, 1583, in-4°.

NICOLE (Pierre), moraliste et théologien, né à Chartres en 1625, m. en 1695, était fils d'un avocat au parlement. Envoyé à Paris, en 1642, pour compléter ses études, reçu maître ès arts 2 ans après, il s'attacha aux solitaires de Port-Royal, où il avait 2 tantes religieuses, enseigna les belles-lettres dans leur maison, et, bien qu'il n'adoptât pas sans réserve toutes les opinions des jansénistes, les servit avec zèle. Controversiste infatigable, il écrivit avec Arnauld et Pascal contre les jésuites, avec ceux-ci contre les calvinistes, avec Bossuet contre Fénelon, avec Mabillon contre l'abbé de Rancé. Enveloppé dans les poursuites dont les jansénistes furent l'objet, il se cacha d'abord aux environs de Chartres et de Beauvais, 1677, sortit ensuite de France, 1679, vécut à Bruxelles et à Liège, et obtint enfin, par l'intervention de M. de Harlay, archevêque de Paris, la permission de revenir à Chartres, puis à Paris. On a de lui : *Epigrammatum delectus, cum dissertatione de vera pulchritudine*, Paris, 1659, in-12; *Traité de la foi humaine*, 1664; *les Imaginaires et les Visionnaires, ou Lettres sur l'hérésie imaginaire* (celle des jansénistes), Liège, 1667, 2 vol. in-12, ouvrage publié sous le pseudonyme de Damvilliers;

Essais de morale et instructions théologiques, 1671 et suiv., 25 vol. in-12, qui sont le principal fondement de sa réputation, et dont Mme de Sévigné et Voltaire faisaient grande estime; c'est un recueil de traités, de réflexions, de méditations, de pensées, d'explications et de lettres sur la religion et la morale. On a encore de Nicole une traduction latine des *Provinciales* de Pascal, avec des notes, publiée sous le pseudonyme de Guillaume Wendrock, Cologne, 1658; il participa à la composition des *Méthodes grecque* et *latine*, et de la *Logique* dite de *Port-Royal;* selon l'abbé Goujet, il corrigea les 2e, 6e, 7e et 8e Provinciales, donna le plan de la 9e, de la 11e et de la 12e, revit la 13e, et fournit la matière des 16e, 17e et 18e. C'est à lui enfin qu'on doit rapporter en grande partie l'honneur du grand ouvrage de la *Perpétuité de la foi de l'Eglise catholique touchant l'Eucharistie,* publié sous le nom d'Arnauld. Nicole écrivait en latin avec une élégante et rare facilité; esprit élevé et étendu, sévère dialecticien, écrivain correct et méthodique en français, il manque d'imagination et de chaleur; il est un de ceux qui contribuèrent à former notre prose.

L'abbé Cerveau a publié *l'Esprit de Nicole*, 1765, in-12, et Mersan les *Pensées de Nicole*, 1816, in-18. — V. Goujet, *Vie de Nicole*, 1732, in-12; Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. IV.

NICOLET (Jean-Baptiste), directeur de théâtre, né à Paris en 1710 ou en 1728, m. en 1796, établit une baraque dans les foires Saint-Germain et Saint-Laurent. On y présenta des marionnettes, des tours de force, des danses de corde, des animaux savants. La troupe eut un grand succès, et il passa en proverbe de dire, quand on voulait parler de quelque chose de surprenant : « C'est de plus fort en plus fort, comme chez Nicolet. » Plus tard, Nicolet occupa une salle à l'emplacement de l'Ambigu-Comique actuel; il fit ensuite bâtir, sur le boulevard du Temple, un théâtre où il fut autorisé à jouer de petites pièces grivoises et des arlequinades. Ce théâtre, dont l'acteur Taconnet fit la fortune, s'appela depuis 1772 *Théâtre des grands danseurs du roi*, et prit en 1792 le nom de *Théâtre de la Gaîté*.

NICOLET (Jules), avocat, né en 1819, m. en 1880. Après de brillantes études il se distingua dans le barreau. Il fut membre du Conseil de l'ordre des avocats et bâtonnier en 1878, chevalier de la Légion d'honneur. Il défendit Gomez dans l'affaire Orsini, et prononça le panégyrique de Berryer lors de l'inauguration de sa statue au Palais, 1879.

NICOLITES. *V.* Quakers.

NICOLLE (Charles-Dominique, abbé), éducateur français, né à Pissy-Poville (Seine-Inférieure) en 1758, m. en 1835, était préfet des études au collège Sainte-Barbe (auj. collège Rollin), à Paris, lorsque la Révolution éclata. Il refusa le serment civique imposé au clergé, 1792, se réfugia à Saint-Pétersbourg, et y ouvrit une maison d'éducation. Nommé par l'empereur Alexandre Ier visiteur des églises catholiques de la Russie méridionale, il alla fonder, vers 1816, le *Lycée Richelieu*, à Odessa. Il vint en France pour y chercher des maîtres distingués, retourna à Odessa jusqu'en 1820, puis rentra définitivement dans sa patrie. Il fut nommé membre du Conseil royal de l'instruction publique, en 1820, puis recteur de l'Académie de Paris. Dans ce poste, qu'il garda jusqu'à sa suppression en 1824, ses principaux actes furent l'achèvement du collège Saint-Louis et la réorganisation des concours d'agrégation pour le professorat. En 1821, il aida son frère Gabriel-Henri, m. en 1829, à relever l'anc. collège de Sainte-Barbe, qui est devenu depuis le collège Rollin. Après 1830, il fut vicaire général de l'archevêché de Paris.

L'abbé Nicolle a laissé : *Plan d'éducation, ou projet d'un collège nouveau*, 1833. C. D—y.

NICOLO (Nicolas **Isouard** ou **Isoard**, dit) compositeur de musique, né à Malte en 1777, d'un père d'origine française, m. à Paris en 1818, élève de Sala et de Guglielmi, vint en France après la suppression de l'ordre de Malte, en 1798, s'adonna au genre de l'opéra comique. Il en a fait jouer 29 à Paris, dont les principaux sont : *le Baiser et la Quittance*, 1802; *Michel-Ange*, 1802; *le Médecin turc*, 1803; *les Rendez-vous bourgeois*, 1807; *Cendrillon*, 1810; *le Billet de loterie*, *Lulli et Quinault*, 1812; *Joconde*, *Jeannot et Colin*, 1814. La mort le surprit avant qu'il eût achevé *Aladin, ou la Lampe merveilleuse*, en 4 actes, pour le grand Opéra; la partition fut terminée par Benincori. Nicolo est un compositeur de l'école de Grétry, mais bien inférieur à ce maître. Son style est agréable et quelquefois original. Plusieurs de ses ouvrages obtinrent beaucoup de succès. On joue encore *les Rendez-vous bourgeois*.

NICOLO (San-), anc. *Tenos*, v. capitale de l'île de Tino, sur la côte O.; 4,000 hab.

NICOMAQUE DE STAGYRE, père d'Aristote, fut médecin du roi de Macédoine Amyntas. Suidas dit qu'il avait composé 6 liv. sur la médecine, et un autre sur la physique. *L'Éthique à Nicomaque*, traité de morale écrit par Aristote, semble adressé au fils de ce philosophe plutôt qu'à son père.

NICOMAQUE, peintre grec, contemporain d'Apelle et de Mélanthe, est un des quatre peintres que Pline cite comme n'ayant employé que 4 couleurs (le blanc, le jaune, le rouge et le noir). Ses principaux ouvrages étaient : *l'Enlèvement de Proserpine,* placé depuis au Capitole dans le temple de Minerve; une *Victoire traversant les airs sur un quadrige, Cybèle assise sur un lion.*

NICOMAQUE, de Gerasa en Arabie, philosophe de l'école néo-pythagoricienne, vivait au Ier siècle de J.-C. Nous possédons de lui une *Introduction arithmétique*, publiée en dernier lieu par R. Hoche, Leipzig, 1866, un *Manuel d'Harmonique*, publié en 1875 par M. Ruelle. S. Re.

NICOMÈDE, nom de trois rois de Bithynie. Nicomède Ier, fils de Zypœtès, et roi de 278 à 249 av. J.-C., fit massacrer tous ses frères, dont un seul, Zybœus, échappa. Menacé par Antiochus Ier, roi de Syrie, il s'allia avec les Héracléens, et appela les Gaulois, maîtres de Lysimachie et de la Chersonèse. Il dut leur céder la contrée appelée de leur nom Galatie. Protecteur des arts et du commerce, il bâtit Nicomédie.

NICOMÈDE II, roi de 148 à 90 av. J.-C., détrôna et fit mourir son père Prusias qui, après l'avoir relégué à Rome, avait voulu le faire périr, à l'instigation de sa seconde femme. Allié à la famille de Mithridate, il essaya en vain de s'agrandir, malgré les Romains. Un épisode de sa vie a fourni à Corneille le sujet d'une tragédie.

NICOMÈDE III, fils du précédent et roi de 90 à 75 av. J.-C., eut pour compétiteur son frère cadet, Socrates, que protégeait Mithridate; deux fois dépossédé par le roi de Pont, il fut rétabli par les Romains. En mourant, il leur légua son royaume. César, dans sa jeunesse, avait vécu quelque temps à la cour de Nicomède III.

NICOMEDIE, *Nicomedia*, auj. *Ismid*, v. d'Asie Mineure (Bithynie), à l'E. de la Propontide, au fond du golfe Astacénus; célèbre par la naissance d'Arrien et la mort d'Annibal. Sous l'empire romain, elle fut le ch.-l. de la province de Bithynie; Dioclétien y fixa sa résidence.

NICON ou **NIKON**, célèbre prélat russe, né en 1605, à Velemanof, près de Nijni-Novgorod, m. en 1681, fils d'un paysan, se sépara de sa femme pour se faire moine, fut successivement ermite, prieur, archimandrite, archevêque de Novgorod et patriarche de l'Église russe en 1652. Il jouit d'un grand crédit auprès du tzar Alexis, qui le chargea, en 1655, de reviser la liturgie russe; plus tard, il tomba en disgrâce pour s'être montré favorable à l'Eglise romaine. Traduit devant un concile en 1664, il déclara que le pape seul avait le droit de le juger, fut enfermé dans un monastère, rappelé, après la mort d'Alexis, par son fils Fédor III, mais mourut en revenant de son exil.

On a de lui, outre plusieurs écrits théologiques, un *Corps d'histoire de Russie*, collection de chroniques en langue slavonne, depuis Nestor jusqu'en 1630; Schlœzer en a publié 2 vol. in-4°, Saint-Pétersbourg, 1767-68; le premier s'étend jusqu'en 1094, et le second jusqu'en 1237.

NICOPOLI, c.-à-d. *ville de la victoire*, en bulgare *Nebol*, anc. *Nicopolis*, fondée dans la Mésie Inférieure par Trajan après sa victoire sur les Daces, v. forte de la princip. de Bulgarie, sur la rive dr. du Danube, est située à 160 kil. S.-E. de Widdin; 10,000 hab. Archevêché grec; évêché catholique; synagogues; mosquées. Grand comm. sur le Danube. Célèbre par les deux victoires qu'y remporta le sultan Bajazet Ier, en 1393, sur Sigismond, roi de Hongrie, et en 1396 sur les barons français, venus au secours des Hongrois sous les ordres de Jean sans Peur et de Philippe d'Artois. Prise par les Russes en 1810 et en 1877.

NICOPOLIS, anc. v. d'Asie Mineure, dans le Pont, au S., sur le Lycus. (*V.* Devrighi.)

NICOPOLIS, anc. v. de Cilicie, la même qu'Issus. (*V. ce mot.*)

NICOPOLIS ou **JULIOPOLIS**, anc. v. de la Basse-Egypte, sur la Méditerranée, à l'E. d'Alexandrie; auj. *Kasr-Kiasera*.

NICOPOLIS, anc. v. de Palestine, élevée par Vespasien sur l'emplacement d'Emmaüs (*V. ce mot*), qu'avait brûlée Quintilius Varus, gouverneur de Syrie.

NICOPOLIS, v. de l'anc. Grèce, en Épire, dans la Molosside, à l'entrée du golfe d'Ambracie; fondée ou agrandie par Auguste, en mémoire de la victoire d'Actium; auj. *Prevesa*.

NICOSIE ou **LEUCOSIE**, v. forte cap. de l'île de Chypre, anc. *Tremitus*; 12,000 hab. Siège d'un archevêché grec. Une de ses mosquées, jadis église dédiée à St Dominique, renferme les tombeaux des Lusignan, anc. rois du pays. Fabr. de tapis, maroquins, toiles de coton imprimées. — Prise aux Vénitiens, en 1570, par Sélim II, elle fut depuis soumise aux Turcs. Les Anglais l'occupent depuis 1878.

NICOSIE, v. de Sicile, anc. *Herbita*, prov. de Catane; 15,954 hab. Évêché. Comm. de grains et bestiaux.

NICOSTHÈNE, peintre grec, dont le nom se lit sur un grand nombre de vases peints. V. Raoul Rochette, *Lettre à Schorn*, p. 52. S. Re.

NICOT (Jean), seigneur de Villemain, né à Nîmes en 1530, m. à Paris en 1604, secrétaire du roi Henri II, ambassadeur de François II en Portugal, publia une bonne édition d'*Aimoin*, 1566, et écrivit un *Trésor de la langue française*, 1606, in-fol., pour l'étude du vieux langage. Ce fut lui qui apporta en France le tabac, appelé d'abord de son nom *nicotiane*. (*V.* Tabac.) J. T.

NICOTERA, v. du roy. d'Italie (Sicile), prov. de Catanzaro, près du golfe de Gioja; 6,741 hab. Évêché. Ravagée par le tremblement de terre de 1783.

NIDAROS. *V.* Drontheim.

NIDHAMI, poème persan. (*V.* Nisami.)

NIDUM, nom anc. de Neath.

NIEBELUNGEN (Les), célèbre poème épique de l'Allemagne du moyen âge. Le sujet est la lutte des Burgondes, et particulièrement de la famille des Niebelungen, contre Etzel ou Attila, et la destruction de cette famille, victime des passions de Siegfried et de Gunther, qui en sont les principaux chefs. On conjecture que cette épopée fut écrite ou coordonnée au XIII^e siècle par Henri d'Ofterdingen.

Des éditions en ont été données par Christophe Muller, Berlin, 1782; Von der Hagen, ibid., 1810 et 1820; Zeune, 1815; Lachman, 1826. Mme Moreau de la Meltière l'a traduite en français, 1837, 2 vol. — *V.* notre *Dictionnaire des lettres*, au mot Niebelungen.

NIEBLA, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Huelva; 1,404 hab. Elle fut, sous la domination mauresque, la capitale d'un petit État du même nom, conquis par Alphonse le Sage en 1257, et érigé en comté en 1369. Ruines d'un palais des rois maures.

NIEBUHR (Carstens), voyageur danois, né en 1733 à Lüdingsworth (Lauenbourg), m. en 1815, entra dans le corps des ingénieurs hanovriens, fut chargé par le gouvernement danois, en 1761, conjointement avec l'orientaliste Van Haven, le naturaliste Forskal, le médecin Cramer et le peintre Baurenfeind, d'aller explorer l'Arabie, consacra 6 années à ce voyage, et, à son retour, quitta le service militaire. En 1778, il accepta la place d'administrateur à Meldorf (Dithmarsie). Il fut associé étranger de l'Institut de France.

On a de lui, en allemand : *Description de l'Arabie, d'après les observations faites dans le pays même*, Copenhague, 1772, in-4°, avec cartes et fig., trad. en français par Mourier, 1773; *Voyage en Arabie et autres pays circonvoisins*, 1774-78, 2 vol. in-4°, cartes et fig., trad. en français, 1776-80, 2 vol. in-4°; *État politique et militaire de l'Empire turc*, inséré dans le *Musée germanique* de 1789.

NIEBUHR (Berthold-Georges), fils du précédent, né à Copenhague en 1776, m. en 1831, étudia à Meldorf, à Hambourg, où il se lia avec Voss et Klopstock, à Kiel et à Edimbourg, entra dans la carrière administrative, sans cesser de cultiver les lettres : car à 20 ans il était déjà un très savant érudit. Il devint successivement secrétaire du ministre des finances de Danemark, 1796, sous-bibliothécaire et l'un des directeurs de la Banque, où, à l'âge de 25 ans, il se montra habile financier. Lors de l'invasion des Français en Allemagne, il passa en Prusse, et y fut nommé directeur du commerce de la Baltique, 1806, puis conseiller d'État, 1808. Des dissentiments avec le prince de Hardenberg sur le système de finances lui firent donner sa démission en 1810; alors il accepta, à l'université de Berlin, une chaire d'histoire, où il commença un cours de lectures publiques sur les anciens peuples italiotes. Ce fut là l'origine d'une *Histoire romaine*, dont il publia le 1^{er} vol. en 1811, et qui devait faire sa réputation. En 1812, il fit paraître, avec Arndt, *le Correspondant prussien*, journal dont le but était d'animer les Allemands contre la France, et il prit lui-même part à la guerre de la coalition contre notre pays. Chargé, en 1816, d'une mission auprès du saint-siège, il s'arrêta à Vérone, où il découvrit, dans la bibliothèque du chapitre, les *Institutes* de Gaïus. Il ne quitta Rome qu'en 1823, et, après un voyage à Naples, alla passer le reste de sa vie à Bonn. En 1826, il commença une réimpression des auteurs de la collection Byzantine, et fonda un recueil périodique intitulé *le Musée du Rhin*. L'*Histoire romaine* de Niebuhr, plusieurs fois remaniée par l'auteur, et traduite en franç. par de Golbéry, 1830-39, 7 vol., est un des ouvrages d'érudition les plus remarquables du XIX^e siècle. Les faits de l'histoire primitive de Rome y sont critiqués avec une sagacité dont Lévêque et Beaufort lui avaient donné l'exemple, un siècle auparavant; mais le scepticisme des savants français n'avait rien mis à la place des faits qu'ils retranchaient de l'histoire comme fables : Niebuhr essaya de réédifier; dans ce travail, où il montra souvent une sagacité de génie, il s'égara plus d'une fois, et prit ses convictions conjecturales pour des certitudes, non amenant pour l'histoire primitive et le développement de la constitution républicaine. Son Histoire s'arrête un peu après la 2^e guerre punique : c'est une série de dissertations plutôt qu'une histoire, au sens propre du mot. La mort l'empêcha d'achever ce vaste travail, qu'il voulait conduire jusqu'à l'époque d'Auguste. Niebuhr possédait la plupart des langues vivantes. Il a laissé encore une *Vie* de son père, Kiel, 1817, des *Dissertations* et des *Mémoires* sur divers points de l'histoire grecque ou romaine, une édition de Fronton, etc.

V. De Golbéry, *Notices* sur Niebuhr, dans la trad. franç. de son *Hist. rom.*, t. III et t. VII; le t. I^{er} de l'*Hist. rom.* de Michelet, et surtout un art. inséré dans la *Westminster Review*, mai 1833.

NIEDER, c.-à-d. *inférieur, situé au-dessous*, en allemand, désigne la position de plusieurs lieux relativement à leurs homonymes.

NIEDERBRONN, v. d'Alsace-Lorraine, cercle de Haguenau; 3,161 hab. Eaux minérales salines et ferrugineuses. Bel établissement de bains. Papeteries, forges.

NIEDERMEYER (Louis), compositeur de musique, né en 1802 à Nyon, dans le canton de Vaud (Suisse), m. en 1861, était fils d'un Allemand dont la mère descendait de calvinistes français proscrits par la révocation de l'édit de Nantes. Il alla étudier à Vienne le piano sous Moschelès, et prit des leçons de composition à Rome sous Fioravanti, à Naples sous Zingarelli. De retour en Suisse, en 1821, il écrivit une mélodie remarquable sur la poésie de Lamartine intitulée *le Lac*. En 1828, il fit jouer au Théâtre-Italien de Paris un opéra en 2 actes, *la Casa nel bosco*; en 1837, à l'Académie royale de musique, *Stradella*, pièce en 5 actes (réduite à 3 en 1843), et, en 1844, *Marie Stuart*, également en 5 actes. En 1846, Rossini le chargea d'arranger pour la scène française son opéra de *la Dona del Lago*, qui fut représenté sous le titre de *Robert Bruce*. Niedermeyer donna encore, en 1853, un opéra en 5 actes, *la Fronde*. La même année, il ouvrit, avec l'appui du gouvernement, une école de musique religieuse qui lui a survécu; s'engageant dès lors dans une voie nouvelle, il publia, en 1855, en collaboration avec J. d'Ortigue, un *Traité d'accompagnement du plain-chant*, et fonda, en 1856, le journal *la Maîtrise*. On lui doit beaucoup de morceaux pour le piano et pour le chant, plusieurs messes, diverses œuvres de musique d'église. B.

NIEGATA ou **NIIGATA**, v. du Japon, prov. d'Échigo, ouverte en 1858 au commerce européen, sur la côte occid. de Niphon et sur le golfe de Fuseno, partie de la mer du Japon. Pop., 37,272 hab. Ch.-l. d'une circonscription d'instruction publique. Commerce de plomb, or, cire, poisson, huile, papier, bois, etc. C. P.

NIEJIN. *V.* Nejin.

NIEL (Adolphe), maréchal de France, né en 1802 à Muret (Haute-Garonne), m. en 1869, fut admis à l'École polytechnique en 1821, à l'Ecole d'application de Metz en 1823, servit dans l'arme du génie, fut envoyé en Algérie en 1832, et se distingua à la prise de Constantine en 1837. Attaché, en 1849, à l'expédition de Rome en qualité de chef d'état-major du génie, il y mérita le grade de général de brigade. De retour en France, il prit la direction du génie au ministère de la guerre, entra aux comités supérieurs du génie et des fortifications, ainsi qu'au conseil d'État, et fut promu général de division en 1853. Il fit partie du corps expéditionnaire de la Baltique en 1854, commanda le siège de Bomarsund, et reçut le titre d'aide de camp de Napoléon III. Chargé, en 1855, du commandement en chef du génie à l'armée d'Orient, il dirigea les opérations devant Sébastopol. En 1857, il soutint, en qualité de commissaire du gouvernement, la discussion du Code de justice militaire devant le Corps législatif, et fut créé sénateur. Dans la guerre d'Italie en 1859, il commanda le 4^e corps d'armée, prit part à la bataille de Magenta, assura le succès de celle de Solférino, et fut nommé maréchal de France. Commandant du 6^e arrondissement militaire (Toulouse) après la campagne, il fut appelé en 1865 au ministère de la guerre, où il eut à s'occuper de la réforme militaire et de l'organisation de la garde mobile. Sa loi militaire de 1868 eut à subir les attaques souvent injustes de l'opposition et même de la majorité du Corps législatif. Elle était pourtant l'œuvre d'un ministre éclairé et patriote, qui connaissait l'organisation militaire de la Prusse et prévoyait les dangers qu'elle pourrait un jour faire courir à la France.

On a de lui : *le Siège de Sébastopol, journal des opérations militaires*, 1858. B.

NIELLA, nom latin de Nivelle.

NIEMCEWICZ (Julien-Ursin), littérateur et patriote polonais, né à Skoki en Lithuanie en 1757, m. à Paris en 1841, élevé au corps des Cadets de Varsovie, fut nommé nonce du palatinat de Livonie à la diète constituante de 1788, fit la campagne de 1794 en qualité d'aide de camp de Kosciuzko, fut blessé et pris avec son général à Macéjovice, sortit des prisons de Saint-Pétersbourg à l'avènement de Paul I^{er}, se retira aux États-Unis, revint en 1807, lors de l'érection du grand-duché de Varsovie, occupa la place de secrétaire du sénat jusqu'en 1813, et celle de membre du conseil de l'instruction publique jusqu'en 1821; il reçut de la diète, en 1831, la dignité de sénateur-castellan, et, étant allé demander des secours en Angleterre, ne put rentrer dans sa patrie, occupée par les

Russes. Il était président de la Société des sciences de Varsovie.

On a de lui : des pièces de théâtre tirées de l'histoire de la Pologne, *le Retour du nonce, Casimir le Grand, Ladislas à Varna, Kochamowski, les Pages de Sobieski*, etc. ; des *Fables* et des *Contes ;* des *Chants historiques*, Varsovie, 1816 ; divers romans, *Jean de Tenczyn, les Deux Sieciech, Leybé et Siova ;* des *Lettres lithuaniennes*, feuilles satiriques contre les tzars, 1812 ; *le Regne de Sigismond III*, 1823, 3 vol. ; des *Mémoires historiques sur l'ancienne Pologne*, 1822 et suiv., 5 vol., etc.

NIEMEN ou **MEMEL**, fl. de la Russie d'Europe, a sa source près de Neswich, au S.-O. de Minsk, arrose Grodno, Kovno, Tilsitt, et vient en Prusse, près de Windenburg, se jeter dans le Kurische-Haff, golfe formé par la Baltique, après un cours tortueux de 830 kil., navigable sur 750. Il reçoit la Vilia, la Schara, et est uni par le canal d'Oginski au Dniéper, par celui d'Augustow à la Vistule. Sur ce fleuve, près de Tilsitt, eut lieu une entrevue, le 25 juin 1807, entre Napoléon Ier et Alexandre Ier, qui amena la paix de Tilsitt. L'armée française le traversa, le 23 juin 1812, pour entrer en Russie, et le repassa à la fin de sa désastreuse retraite le 31 décembre de la même année.

NIEMEYER (Auguste-Hermann), né à Halle en 1754, m. en 1828, fut professeur de théologie en 1780, puis recteur de l'Université de sa ville natale.

Il a laissé : *Timothée*, 1780, 3 vol., imitation de l'*Emile* de Rousseau, mais au point de vue chrétien ; *la Théologie populaire et pratique*, 4e édit., 1800, 2 vol. ; *Vues sur la pédagogie allemande et son histoire dans le dix-huitième siècle*, 1801 ; *Principes de l'éducation et de l'enseignement*, 9e édit., 1834-35, 3 vol. ; *Passages des classiques grecs et latins sur la théorie de l'éducation*, 1813, etc.

NIEMS, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), cercle de Iung-Bunzlau ; 4,473 hab.

NIENBURG, v. du roy. de Prusse (Hanovre), sur le Wéser, anc. ch.-l. du comté de Hoya ; 6,204 hab. Chicorée, toiles, bois. Ses fortifications furent démolies par les Français en 1807.

NIEPCE (Joseph-Nicéphore), un des inventeurs de la photographie, né à Châlons-sur-Marne en 1765, m. en 1833, chercha le moyen de fixer sur des plaques métalliques, par l'action de la lumière, l'image des objets. Ses premières tentatives remontent à 1813. En 1822, il obtint un résultat marqué ; mais la durée de l'exposition de la plaque était considérable. Enfin, en 1827, il communiqua à la Société royale de Londres un mémoire qui doit être considéré comme le premier jalon d'une voie que Daguerre a parcourue depuis avec succès. Le nom de Daguerre doit être inséparable de celui de Niepce : car 2 ans après la présentation du mémoire de Niepce à la Société royale de Londres, Daguerre, qui avait cherché la solution du même problème, fit la connaissance de Niepce, et ces deux hommes signèrent un traité, 1829, pour s'occuper en commun du perfectionnement de la découverte qu'ils poursuivaient l'un et l'autre ; mais Niepce mourut sans avoir assisté au succès de son invention. Daguerre continua seul les études, imagina l'ensemble de la méthode aujourd'hui en usage, et annonça la découverte en 1839. Son procédé est resté intact dans ses parties essentielles, et il est encore le seul que l'on suive quand on veut des images photographiques sur métal : les modifications qu'on y a introduites n'en ont pas changé la nature.

V. *Historique de la découverte improprement nommée Daguerréotype*, par J. Niepce fils, 1841. V.

NIEPPE, brg (Nord), arr. d'Hazebrouck ; 4,871 hab. Blanchisseries. Près de là, belle forêt du même nom.

NIERSTEIN, *Aquæ Neri*, sur le Rhin, à 2 kil. d'Oppenheim, 3,141 hab. Vins renommés. Près de là, sources sulfureuses ; bains de *Sirona-Bad*, sur l'emplacement des bains romains de *Sirona*.

NIESWIEZ ou **NESVIJ**, v. de la Russie d'Europe, gvt de Minsk ; 7,266 hab.

NIEUHOF (Jean), voyageur, né à Usen (Westphalie), vers le commencement du XVIIe siècle, entra au service de la Compagnie hollandaise des Indes occidentales, et fut envoyé au Brésil en 1640. Après la perte de cette contrée, il passa dans la Compagnie des Indes orientales et s'acquitta de diverses missions à Batavia, en Chine et sur la côte de Coromandel. Il fut pendant trois ans gouverneur de l'île de Ceylan. Envoyé, en 1671, sur la côte de Madagascar pour faire la traite, il ne reparut plus.

On a publié, d'après ses observations : *Ambassade de la Compagnie hollandaise des Indes orientales au grand khan de Tartarie*, Amsterdam, 1665, in-fol., trad. en franç., par J. Le Carpentier, Leyde, 1664, in-fol., fig. ; *Voyage curieux au Brésil, par mer et par terre*, Amsterdam, 1682, in-fol., fig. ; *Voyages par mer et par terre à différents lieux des Indes orientales, avec une description de la ville de Batavia*, Amsterdam, 1688-93, in-fol.

NIEUPOORT (Guillaume-Henri), professeur d'histoire ancienne à Utrecht, né vers 1670, m. vers 1730, a laissé : *Rituum qui olim apud Romanos obtinuerunt succincta explicatio...*, Utrecht, 1712, 1716 et 1723, in-12, trad. en français par l'abbé Desfontaines sous le titre d'*Explication abrégée des coutumes et cérémonies observées chez les Romains*, 1741, in-12 ; c'est un abrégé succinct et élémentaire des antiquités romaines. On a encore de lui : *Historia reipublicæ et imperii Romanorum ab urbe condita ad imperium Augusti, contexta ex monumentis veterum*, Utrecht, 1723, 2 vol. avec des Dissertations sur les anc. peuples d'Italie et sur l'établissement des Romains dans cette contrée.

NIEUPORT ou **NIEUWPORT**, v. de Belgique (Flandre occid.), autref. fortifiée, sur l'Yser, à 2 kil. de la mer du Nord ; 3,221 hab. Dentelles. Petit port de commerce, de pêche et de bains de mer. Construit sur l'emplacement du hameau *Sandhove*, qui dépendait de la ville de *Lombarzide*, détruite en 1116 par une tempête. Philippe d'Alsace l'environna de murs. Brûlée en 1383, rebâtie en 1385 par Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, cette ville résista aux Français en 1488, et se soumit à l'Espagne en 1583. Le 2 juillet 1600, Maurice de Nassau y battit l'archiduc Albert et les Espagnols. Elle fut occupée par les Français de 1745 à 1748, en 1792 et en 1794.

NIEUW, c.-à-d. *nouveau* en hollandais : Nieuw*kerk*, église neuve, etc.

NIEUWENTYT (Bernard), médecin et mathématicien, né en 1654 à Wastgraafdyk (Hollande), m. en 1718, fut bourgmestre de Purmerend, puis membre des États de sa province.

Ses principaux ouvrages sont : *Considerationes secundæ circa calculi differentialis principia*, réponse faite à Leibnitz, Amst., 1696, in-4o ; *Traité sur un nouvel usage des tables des sinus et des tangentes*, dans le *Journal littéraire de La Haye* de 1714 ; *le Véritable usage de la contemplation de l'univers, pour la conviction des athées et des incrédules*, en hollandais, Amsterdam, 1715, in-4o, trad. en français par Noguez, 1725, 1740, in-4o, dont on trouve un extrait dans le 5e livre de la 1re partie du *Génie du christianisme*.

NIEUWERKERKEN, vge de Belgique (Flandre orientale), arr. de Termonde ; 2,459 hab. Fabr. de toiles.

NIEUWKERK ou **NYKERK**, v. du roy. des Pays-Bas (Gueldre), près du Zuyderzée, jointe à Arnheim par un canal ; 7,602 hab. Grande culture de tabac.

NIEUWPORT. *V.* Nieuport.

NIÈVRE (La), riv. de France (Nièvre), non navigable, affluent dr. de la Loire à Nevers, naît de la réunion de 2 ruisseaux à Guérigny, baigne Dompierre, Saint-Aubin, etc. Cours de 53 kil.

NIÈVRE (La), dép. du centre de la France, formé de l'anc. Nivernais et d'une partie de l'Orléanais ; ch.-l. Nevers ; 4 arrond. ; sous-préf. : Clamecy, Château-Chinon et Cosne. Superf., 6,186 kil. carr. ; pop., 347,576 hab. Traversé par les montagnes du Morvan ; arrosé au N. par l'Yonne, au S. par la Loire, qui y reçoit l'Allier et la Nièvre. Les canaux du Nivernais et du Centre et le canal latéral à la Loire le sillonnent. Sol très pauvre ; beaucoup de bois et de pâturages ; écorces à tan ; vins rouges et blancs, chanvre ; peu de céréales ; chevaux estimés, élève de porcs, d'abeilles. Exploitation importante de fer et de houille ; grès, pierres de taille, marbre. Forges, fonderies ; manuf. de toiles, coutellerie, quincaillerie, verrerie, poterie, faïence estimée de Nevers. Grande exportation de charbons et de bois pour Paris. Sources minérales de Pougues et de Saint-Honoré. Ce dép. dépend de l'évêché de Nevers, de la cour d'appel de Bourges, de l'académie de Dijon et du VIIIe corps d'armée (Bourges).

NIFFE ou **TAPPA**, roy. du Soudan central, sur la rive g. du Niger ; v. princ. : Tabra, Koulfa, Rabba, Egga.

NIFFLHEIM, l'enfer des Scandinaves, était habité par les femmes, les enfants et les hommes morts de maladie.

NIFO, philosophe scolastique. (*V.* Niphus.)

NIFON, île du Japon. (*V.* Niphon.)

NIGER, **DJOLIBA** ou **KOUARA**, grand fleuve de l'Afrique, prend sa source dans le pays des Mandingues, au mont Loma. Sa source a été découverte par Laing en 1822 et revue en 1880 par MM. Zweifel et Moustier. Il se dirige d'abord au N.-E., traverse le lac Deboe, tourne ensuite à l'E., puis au S., et va se jeter dans le golfe de Guinée par plusieurs branches qui enserrent un vaste delta. Affl. considérable à gauche : la Tchadda ou Bénoué. Cours d'environ 3,700 kil., par Bammakou, Yamina, Sego, Sansanding, Djenné, Tombouctou, Gagho, Sinder, Say, Yaouri, Boussa, Egga, Igbeg et Abo. La mention faite par Hérodote, sur le témoignage des Grecs de Cyrène, d'un grand fleuve coulant de l'O. à l'E. a longtemps fait croire que le Niger, dont l'existence près de ses sources avait été révélée d'abord, était la partie supérieure du Nil. Le cours de ce fleuve a été exploré par Mungo Park, 1795-1806, Clapperton, 1824, Caillé, 1828, Lander, 1830, Barth, 1853, Mage, 1863-66, Rohlfs, 1865-67, Lenz, 1880-81, enfin de 1879 à 1883, par MM. Soleillet, le commandant Galliéni, le docteur Bayol et le colonel Borgnis-Desbordes, qui a élevé un fort français à Bammakou, construit une ligne télégraphique et commencé un chemin de fer entre Bammakou et Kita. La conférence de Berlin, en 1885, a déclaré libre la navigation du Niger. (*V.* Soudan.)

V. F. de Lanoye, *le Niger et les explorations de l'Afrique centrale*,

depuis Mungo Park jusqu'au docteur Barth, 1858; Mage, *Voyage dans le Soudan occidental*, 1868, avec cartes; Burdo, *Niger et Bénué*, 1879, in-18; Bourde, *la France au Soudan*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er déc. 1880; Bayol, *la Mission du haut Niger*, dans la *Revue scientifique*, déc. 1880, mars 1881; Galliéni, *une Expédition française au Niger*, même recueil, mars 1882; *Exploration du haut Niger*, dans le *Tour du Monde*, 1882; même sujet, dans le *Bulletin de la Société de Géographie*, 1882-83; Desbordes, *Pénétration au Soudan, Sénégal et Niger*, dans la *Revue maritime et coloniale*, Janv.-mars 1882.

NIGER (Pescennius). *V.* Pescennius.

NIGIDIUS FIGULUS (Publius), savant romain, contemporain et ami de Cicéron, préteur en 694 de Rome, 59 av. J.-C., embrassa le parti de Pompée, et, malgré les efforts de Cicéron auprès de César, mourut en exil, l'an 708. Ses ouvrages consistaient surtout en traités sur les animaux, sur la sphère, sur les vents, sur les augures, sur les dieux, et en un traité complet de grammaire en 30 liv. Rutgersius a rassemblé les fragments de Nigidius dans ses *Variæ lectiones*. Burigny a donné un *Mémoire* sur cet écrivain (*Acad. des inscriptions*, t. XXIX). D—r.

NIGISSAR, v. de la Turquie d'Asie. (*V.* Niksar.)

NIGRITIE. *V.* Soudan.

NIGRUM MONASTERIUM, nom latin de Noirmoutiers.

NIGRUM PALATIUM, nom latin de Nègrepelisse.

NIJNI signifie *inférieur* en russe et se joint à beaucoup de noms géographiques.

NIJNI-NOVGOROD. *V.* Novgorod.

NIKA (Sédition), nom donné à une guerre civile causée dans Constantinople, sous l'empereur Justinien Ier, en 532, par les factions du cirque dites les Bleus et les Verts. Nika (*sois vainqueur*) était le cri des combattants. La lutte dura 6 jours. Justinien voulait, dit-on, s'enfuir. Il fut retenu par l'impératrice Théodora. Bélisaire et Mundus écrasèrent les rebelles et 30,000 personnes périrent.

NIKARIA. *V.* Icarie.

NIKLASBERG, NIKELSBERG ou **NICLASBOURG**, vge de l'Autriche-Hongrie (Bohême), à 28 kil. N.-O. de Leitmeritz, 17 N. d'Éger; 564 hab. Un traité de paix y fut conclu en 1622 entre l'empereur Ferdinand II et Betlen Gabor, qui renonça à ses prétentions sur la Hongrie.

NIKOLAI, v. du roy. de Prusse (Silésie); 5,699 hab.

NIKOLAIEF. *V.* Nicolaiev.

NIKOLSBURG, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), à 45 kil. S. de Brünn; 7,168 hab., dont 5,000 Juifs. Grand rabbin; séminaire, collège philosophique, gymnase. On cite le château de Dietrichstein, sa belle bibliothèque, ses collections et son fameux tonneau jaugeant plus de 112,000 litres. Préliminaires de paix, 22 juill. 1866, entre la Prusse et l'Autriche, après Sadowa.

NIKOLSK, v. de la Russie d'Europe, gvt de Vologda; 1,748 hab.

NIKOPOLI. *V.* Nicopolis.

NIKSAR ou **NIGISSAR**, anc. *Néocésarée*, v. de la Turquie d'Asie (Sivas); 1,000 hab. Ch.-l. de livah. Évêché grec.

NIL, *Nilus* des anciens, grand fleuve de l'Afrique orientale, se divise en 3 parties distinctes : le *Nil Supérieur* ou *du Soudan et d'Abyssinie*, depuis la source jusqu'à la ville de Khartoum; le *Nil Moyen* ou *de Nubie*, de Khartoum à Philæ; et le *Nil Inférieur* ou *d'Égypte*, de Philæ à la Méditerranée. Le Nil Supérieur se compose de 2 grands cours d'eau qui se réunissent à Khartoum : *Bahr-el-Abiad* ou fleuve Blanc (anc. *Nil* propre), qui est le plus considérable, et le *Bahr-el-Azrek* ou fleuve Bleu (anc. *Astapus*). Des voyages de M. d'Arnaud et de Sélim-Bimbachi, 1840, de M. Brun-Rollet, 1844 et 1851, d'Ignace Knoblecher, 1849, des frères d'Abbadie, de M. d'Escayrac de Lauture, 1855, de Petherick, Peney, Bono, Baker, Lejean, 1860-61, de Speke et Grant, 1860-63, de Baker, 1864, il résulte que le Nil blanc serait formé par la réunion de 3 rivières : 1° le *Keïlak*, venant de l'O. du Soudan central; 2° le *Saubat*, venant de l'E., des montagnes d'Abyssinie; 3° le Bahr-el-Abiad proprement dit, appelé *Kir* par les nègres, coulant du S. au N. entre les deux précédents. Le mystère qui de tout temps a environné les sources du Nil blanc n'est pas encore complètement dissipé. Speke et Grant l'ont vu sortir du lac Oukéréwé ou Victoria. (*V. ce mot.*) Notre compatriote Le Saint est mort au seuil de cette zone mystérieuse qu'il allait explorer; Livingstone y a péri aussi, mais d'après lui le Nil blanc a sa source beaucoup plus au S. que le lac Victoria. Le Kir, regardé d'ordinaire comme le véritable Nil, s'écoule, vers 1° lat. S. et 31° ou 32° long. E., par un seul bras, du lac Oukéréwé ou Victoria Nyanza, dans le lac Albert-Nyanza au N.-O., forme la cataracte de Garbo et quelques autres, arrose le pays des Bary, où se trouvait la mission catholique autrichienne de Gondokoro, devenue plus tard le poste égyptien d'Ismaïlia, traverse ensuite des bois et des marécages en formant plusieurs bras, reçoit le Modj ou Louri, le Djour, etc., puis le Keïlak, grossi du Bahr-el-Ghazal, enfin le Saubat. La longueur de son cours jusqu'à Khartoum, où il se joint au Bahr-el-Azrek, est évaluée à plus de 2,300 kil. Le Nil bleu est plus complètement connu par les voyages de Poncet, 1698-1700, de Bruce, 1769, de Salt, 1809, de MM. Combes et Tamisier, Lefebvre, Ferret et Galinier, 1839-43, Trémaux, 1848, Vayssières et Malzac, 1854. Il prend sa source au S.-O. du lac Dembéa en Abyssinie, vers 11° lat. N. et 34° ou 35° long. E., traverse ce lac sans mêler ses eaux aux siennes, forme la cataracte d'Alata, passe à l'O. du pays des Changallas, perce une chaine de montagnes par 3 cataractes et arrose la vaste plaine de Sennaar, où il reçoit plusieurs affluents. Tout le bassin du Nil Supérieur, fertilisé par des pluies annuelles et par le débordement des rivières, présente les terres les plus fécondes, un sol humide sous un ciel de feu, et se couvre d'une végétation puissante. — Le Nil Moyen, arrosant la plus grande partie de la Nubie, coule en ligne droite de Khartoum à Gherry, forme ensuite jusqu'à l'île de Mokrat un arc de cercle dont la concavité est tournée vers le Sahara, et reçoit sur sa rive dr., près de Damer, le *Tacazzé* réuni à l'*Atbara* (anc. *Astaboras*). C'est entre l'Atbara, le Bahr-el-Abiad et le Bahr-el-Azrek que les anciens plaçaient l'empire de Méroé. A partir du confluent de l'Atbara, le Nil ne reçoit plus d'affluents jusqu'à son embouchure, c.-à-d. sur une étendue de près de 2,000 kil. A l'île de Mokrat, il coule au S., puis au N. et à l'E., formant jusqu'à Philæ, et en traversant le pays de Dongolah, un second arc de cercle, dont la concavité est tournée vers la mer Rouge. Tout le Nil de Nubie est embarrassé de cataractes, dont la plus importante est celle de Wady-Halfa. — Le Nil Inférieur commence à l'île de Philæ, à l'entrée de l'Égypte, là où il est le plus large (3,000 m.); 3 kil. plus bas, se trouve la dernière cataracte, dont les anciens avaient exagéré la hauteur (elle n'a guère que 2 m.), à moins qu'ils ne l'eussent confondue avec celle de Wady-Halfa. A partir d'Éléphantine et de Syène (Assouan), le Nil ne forme plus jusqu'à la mer qu'un courant majestueux, de plus en plus resserré par les montagnes Libyques à l'O. et les montagnes Arabiques à l'E. Sa vallée n'a jamais plus de 12 kil. et quelquefois 1,200 m. seulement de largeur. Il coule presque perpendiculairement d'Assouan à Denderah (anc. *Tentyris*), arrosant Edfou (*Apollinopolis Magna*), Esneh (*Latopolis*), Louqsor, Karnak et Gournah (ruines de Thèbes). De Denderah jusqu'au Caire, il décrit un arc de cercle dont la concavité est encore tournée vers la mer Rouge, et arrose Syout (*Lycopolis*), Monfalout, Benisoueyf. Au Caire, les deux chaines de montagnes s'écartent, l'une à l'E. jusqu'à Suez, l'autre à l'O. vers Alexandrie, et le Nil forme un large triangle appelé *Delta*, parce qu'il a la forme de cette lettre grecque. Les deux branches principales, celle de Damiette à l'E., celle de Rosette à l'O., sont reliées entre elles par une infinité de canaux, qui sillonnent le Delta et y répandent la fertilité. Les anciens comptaient 7 branches, qui étaient de l'E. à l'O. : 1° la *branche Pélusiaque* ou *Bubastique* (auj. *canal d'Abou-Meneggeh*), qui a sa prise d'eau au-dessus du sommet actuel du Delta; autrefois cette branche se jetait directement à la mer, et était l'une des plus considérables; elle n'est plus remplie que par les crues extraordinaires du Nil et se perd dans le lac Menzaleh; son embouchure est encore reconnaissable à Tineh (anc. Péluse), et se nomme *bouche de Tineh;* 2° la *branche Tanitique* ou *Saïtique* (auj. *canal de Moueys*); elle se jette dans le lac Menzaleh, et son cours se prolonge à travers le lac jusqu'à la *bouche d'Oum-Fareg;* 3° la *branche Mendésienne* (auj. *canal d'Achmoun*), qui se détache de la branche de Damiette, près de Mansourah, et se jette dans le lac Menzaleh, qu'elle traverse jusqu'à la *bouche de Dybeh;* 4° la *branche Bucolique* ou *Phatmétique* (auj. la *branche de Damiette*); 5° la *branche Sebennytique* (auj. les *canaux de Melyg* et *de Tabanieh;* ce dernier se jette dans le lac Bourlos, d'où il sort par la bouche du même nom); 6° la *branche Bolbitine*, auj. partie de la branche de Rosette, depuis Rahmanieh jusqu'à la mer; 7° la *branche Canopique, Héracléotique* ou *Naucratique*, auj. la *branche de Rosette*, depuis le sommet du Delta jusqu'à Rahmanieh, et, à partir de ce point, le *canal Mogarun*, qui se jette dans le lac Madieh ou d'Aboukir. — La navigation du Nil est très active. Des bateaux à vapeur font un service régulier entre le Caire et Assouan. Il communique avec le canal maritime de Suez par le *canal d'eau douce* ouvert en 1862, entre Zagazig sur la branche de Rosette, Ismaïlia sur le canal maritime, et Suez sur la mer Rouge. — Le Nil seul ne suffirait pas pour arroser l'Égypte entière; il a été nécessaire de porter ses eaux dans toutes les terres par des canaux multipliés. La disposition de ces canaux est facilitée par l'existence d'une ancienne branche du Nil, parallèle au fleuve et qui se détache de lui un peu au-dessous de Denderah, côtoie sous différents noms la chaine Libyque, comme le Nil actuel longe la chaine Arabique, et se jette dans la branche de Rosette. La première partie de cette branche, le *Lycus* des anciens, longe le fleuve jusqu'à Kusieh, à l'entrée de la Moyenne-Égypte; là, prend le nom de *Fleuve de Joseph* (Bahr-Yousouf),

laisse entre elle et le Nil un espace de 10 kil., envoie un cours d'eau arroser le Fayoum et se déverser dans le lac Mœris (*V. ce mot*), passe à l'E. des pyramides de Gizeh, et se jette dans la branche de Rosette; sa largeur est de 100 à 140 m. Ce n'est pas un canal creusé de main d'homme, car il reproduit tous les méandres du Nil. Enfin, dans le Delta, de la rive occidentale de la branche de Rosette se détachent 2 canaux, le *canal Bahireh,* qui se jette dans le lac Maréotis, et le *canal Mahmoudieh* ou d'Alexandrie, reconstruit en 1820 par Méhémet-Ali et destiné à porter à cette ville l'eau potable dont elle est privée. Le même prince a entrepris, en 1846, sur les deux branches du fleuve, à la pointe d'amont du Delta, une grande construction, achevée par ses successeurs, le *Barrage du Nil,* pour assurer et régler les inondations du fleuve. — Le phénomène le plus remarquable du Nil, c'est son débordement annuel. L'Égypte plus connue que les autres contrées arrosées par le fleuve, est le pays où l'on a le mieux observé l'inondation. Le premier gonflement se fait sentir dans la Haute-Égypte vers le commencement de juin. Ce sont les eaux du fleuve Bleu qui arrivent les premières au Caire, et c'est dans la nuit du 17 juin que la capitale de l'Égypte fait son ovation à la goutte ou *Nocta* céleste qui symbolise le fleuve naissant. Une autre fête, le *mariage du Nil,* consacre l'arrivée des eaux rouges. 20 jours avant l'arrivée des eaux bleues, apparaissent des eaux vertes qui viennent des immenses marécages que le Nil traverse après Gondokoro. Le fleuve atteint ordinairement la moitié de sa hauteur vers le 15 août, et grossit jusqu'au 20 septembre : alors il débite 10,000 m. cubes d'eau par seconde. Le débit minimum, au Caire, dans les plus bas étiages est de 38,000,000 de m. cubes par jour. Sa bonne hauteur est ordinairement de 7m,55 au-dessus de l'étiage; les anciens avaient imaginé un moyen pour l'obtenir avec assez de régularité. (*V.* Mœris [Lac].) Il reste environ 14 jours dans une sorte d'équilibre; il décroît ensuite successivement, rentre dans son lit vers le mois de novembre, et continue de décroître jusqu'au 20 mai de l'année suivante; puis il reste dans un niveau stationnaire jusqu'au solstice d'été. Ses eaux deviennent alors si bourbeuses qu'il faut les faire déposer pour les boire. Au moment de la plus haute crue on coupe les digues, et l'eau se répand dans tout le pays. Au mois de janvier ou de février, toute la vallée du Nil, entre le Caire et Assouan, est une bande de verdure qui se détache nettement et sans transition au milieu des sables d'un jaune orangé, portés par les vents jusqu'au pied des chaînes arabique et libyque : « *L'Égypte est un présent du Nil* », a dit Hérodote; en effet, le fleuve, par ses atterrissements, a formé le Delta, qui, dans les temps antéhistoriques, était sans doute un golfe de la Méditerranée; c'est le Nil qui fertilise l'Égypte par le noir limon qu'il y dépose. Il charrie tant de vase, que l'on a calculé que son lit s'exhausse de 15 cent. par an. C'est le Nil bleu qui paraît fournir le plus de matières limoneuses. L'Égypte serait un désert si elle n'avait pas le Nil; aussi les Arabes l'appellent-ils *fleuve béni.* Ce sont les inondations qui déterminent les différents aspects du sol. La crue du Nil est due aux pluies qui tombent d'avril en octobre dans la partie de l'Afrique située au S. du 17e parallèle. Elles sont produites par une prodigieuse quantité de nuages que, depuis avril jusqu'en juillet, le vent du nord porte en Abyssinie. La vitesse ordinaire du Nil en Égypte est de 2 kil. 1/2 à l'heure. De tout temps les Égyptiens ont eu et conservent encore aujourd'hui un respect religieux pour le Nil : ils l'appellent *saint, béni, sacré,* et, lors de l'ouverture des canaux pour l'inondation, les mères plongent leurs enfants dans le courant, croyant que ses eaux ont une vertu purifiante. Dans l'antiquité, à l'époque où le Nil sortait de son lit, on célébrait en son honneur une fête, pendant laquelle on lui immolait des taureaux noirs; on répandait aussi sur ses ondes des fleurs de lotus. Le Nil avait à Nicopolis un temple magnifique, où se dressait sa statue en marbre noir, sous la forme d'un dieu gigantesque, couronné de lauriers et d'épis et s'appuyant sur un sphinx. (*V.* Égypte.) C. P. et G. H.

NIL (Saint), *Nilus,* disciple de St Chrysostome, né à Ancyre, fut préfet de Constantinople sous Théodose le Jeune, et quitta la cour en 390, pour se retirer, avec son fils Théodule, dans les solitudes du Sinaï.

On a de St Nil 19 *Opuscules* ascétiques, recueillis et trad. en latin par Suarez, Rome, 1673, in-fol., et des *Lettres*, publiées en grec et en latin par Allatius, Rome, 1668, in-fol. On trouve les uns et les autres dans la *Bibliotheca maxima Patrum*, t. VII et XXVII.

NILGHERRIES (Monts), c.-à-d. *Montagnes Bleues*, chaîne de mont. de l'Hindoustan, au S., dans l'ancien Karnatic, formant, sur un développement de 80 kil., une espèce de plateau isolé entre les Ghâts occidentales et les Ghâts orientales, et dont le point culminant, le *Mouchourti-Bet*, atteint 2,682 m. de hauteur. La température y est douce, et les Anglais y ont établi des stations, où l'on envoie les personnes dont la santé est altérée dans les plaines.

NILOMÈTRE, nom donné à des colonnes marquées d'une échelle graduée, et qui servaient, chez les anciens Egyptiens, à mesurer la crue ou la diminution des eaux du Nil. On en voit une dans l'île de Rodah.

NIMBURG, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur la rive dr. de l'Elbe. Cercle d'Iung-Bunzlau; 5,454 hab. Grand haras.

NIMÈGUE, en hollandais *Nymegen, Nimwegen,* anc. *Numaga, Noviomagus,* v. forte du roy. des Pays-Bas (Gueldre), sur la rive g. du Wahal, à 111 kil. S.-E. d'Amsterdam; 28,204 hab. Ch.-l. d'arr. Tribunal de commerce; école latine. Belle cathédrale, promenade de *Kalverbosch.* L'hôtel de ville est orné des statues de différents empereurs, et renferme la collection des antiquités romaines trouvées dans le pays. Cuirs, glu, bleu de Prusse, bière blanche renommée. — Ville connue des Romains; Charlemagne y bâtit un palais dont il reste des ruines, le *Valken-Hof;* elle fut ville libre impériale et hanséatique au moyen âge. Les Français, qui la prirent en 1672 et 1794, y signèrent un traité avec la Hollande le 10 août 1678, un autre avec l'Espagne le 17 septembre, et un troisième, le 5 février 1679, avec l'empereur, traités qui mirent fin à la guerre de l'Europe contre la France : Louis XIV restitua Maestricht aux Hollandais; l'Espagne céda à la France la Franche-Comté, Bouchain, Condé, Valenciennes, Cambrai, Aire, Saint-Omer, Werwick, Warnéton, Bailleul, Poperinghe, Cassel, Bavay, Charlemont, Maubeuge; l'Empereur échangeait avec la France Fribourg contre Philipsbourg; la Lorraine resta occupée par les Français.

NÎMES, *Nemausus,* ch.-l. du dép. du Gard, sur la Vistre, dans une plaine fertile, à 724 kil. S.-E. de Paris par Clermont; 63,001 hab. Évêché, séminaire, consistoire protestant. Cour d'appel, tribunal de commerce. Lycée, école normale primaire, collège ecclésiastique; cours de dessin, de chimie et de physique, de géométrie et de mécanique. Bibliothèque (80,000 vol.), musée, cabinet d'histoire naturelle. Maison centrale de détention. Académie du Gard, Société de médecine. Bourse et chambre de commerce. L'anc. ville proprement dite est petite, assez mal percée; mais elle a 3 faubourgs, dont un seul, celui du Cours Neuf, plus grand qu'elle, présente des rues larges et droites. Nulle part en France on ne trouve d'aussi beaux restes de la grandeur romaine; ce sont : la *Maison-Carrée,* (mon. hist.), ancien temple, d'une belle architecture, parfaitement restauré, et où l'on a placé le musée; les restes du *temple de Diane* (mon. hist.), les *Arènes* (mon. hist.), magnifique amphithéâtre où pouvaient s'asseoir 30,000 spectateurs, et qui servit, pendant plusieurs siècles, de refuge et de citadelle aux habitants; la *Tour Magne* (mon. hist.), restes d'une des tours qui flanquaient le mur de l'enceinte, dont 2 portes subsistent encore, la *Porte d'Auguste* et la *Porte de France* (mon. hist.). On remarque aussi la cathédrale de Saint-Castor, construite sur la base d'un temple d'Apollon, et où sont les tombeaux de Fléchier et du cardinal de Bernis; l'église Saint-Paul, le palais de justice, le théâtre, l'hôpital général, le jardin public, où se trouve encore la fontaine qui alimentait les bains romains, le cours Feuchères, la fontaine monumentale de l'Esplanade, érigée en 1851, enfin la maison centrale de détention, anc. citadelle bâtie par Vauban sur les débris du fort Rohan, que les calvinistes avaient élevé en 1629. Nîmes est l'entrepôt général des soies grèges et ouvrées du midi de la France. Fabriques de soieries, châles, bonneterie, gants, tulles et blondes, rubans, tapis, galons, distilleries, vinaigreries, teintureries, imprimeries sur étoffes. Scierie mécanique pour placage. Commerce de vins, eaux-de-vie, absinthe, huiles de ricin et d'amande, graines oléagineuses, plantes médicinales et tinctoriales, etc. — Nîmes, une des villes les plus belles et les plus importantes de la Gaule, était le ch.-l. des Volkes Arécomiques, et reçut une colonie de Massaliotes. Soumise aux Romains dès l'an 120 av. J.-C., embellie par Auguste, Tibère, Trajan, Adrien, Antonin et Dioclétien, saccagée par les Vandales en 407, elle passa aux Wisigoths de 465 à 507, puis aux Francs, fut prise par les Sarrasins, que Charles-Martel en chassa en 737, souffrit encore les dévastations des Normands; au xive siècle, elle était en ruine et réduite à 400 hab. Pendant quelque temps, comprise dans le comté de Maguelonne, elle avait relevé de l'Aragon. François Ier l'aida à se réparer. La plupart des habitants de la ville nouvelle ayant embrassé le calvinisme, Nîmes fut encore désolée par les guerres civiles du xvie siècle; Louis XIII et Louis XIV la traitèrent avec rigueur. Les passions politiques, surexcitées encore par la différence des religions, amenèrent de sanglantes luttes en 1791 et en 1815. Des conciles provinciaux se tinrent à Nîmes en 389, 886, 997 et 1096. Patrie du père de l'empereur Antonin, de Nicot, Jacques Saurin, Rabaut-Saint-Étienne, Court de Gébelin et Guizot. B.

NIMROUD. *V.* Ninive.

NIMWEGEN, nom hollandais de Nimègue.

NINA (Laurent), cardinal et homme d'État, né à Recanati (Marche d'Ancône) en 1812, m. en 1882, fit ses études et fut reçu docteur en théologie à l'université de Rome, ordonné prêtre en 1835, fut attaché en qualité de secrétaire à plusieurs prélats de la cour pontificale et devint chanoine de la basilique de Saint-Pierre. Pie IX, qui lui témoignait une estime particulière, le nomma membre de la commission chargée en 1869 de préparer la réunion du concile du Vatican, et le créa cardinal en 1877. Léon XIII lui confia le poste de secrétaire d'État, après la mort du cardinal Franchi, en août 1878, et le nomma en même temps préfet du palais apostolique et administrateur des propriétés du saint-siège. Le cardinal Nina réussit à renouer des relations diplomatiques avec la Russie et avec l'Allemagne, août 1879 ; mais il ne put prévenir une rupture avec le ministère libéral qui gouvernait alors la Belgique, juillet 1880. E. D—y.

NINÉANAI, peuple de l'Afrique centrale, dans le Bomba. Sur son territoire, on s'accorde à placer l'empire du *Monoémugi*.

NING-HIA-OUEI, v. de la Chine propre (Kan-sou), ch.-l. du dép. de son nom, sur la frontière de la Mongolie, et près du Hang-ho. Comm. de sel, tapis, etc.

NING-PO, v. murée de la Chine propre (Tché-kiang), sur le fleuve Tahéa ou Yung-kiang, à 25 kil. de la mer orientale, par 29° 50′ lat. N., 119° 11′ long. E., port ouvert aux Européens depuis 1860, mais peu fréquenté. Comm. extérieur évalué à 1,239,000 fr. en 1883. Rues et places spacieuses, vastes temples, arcs de triomphe en granit; faubourgs immenses; 260,000 hab. Fabr. de tissus de soie, crêpes, velours, broderies sur satin, cotonnades, tapis de haute-lisse, joaillerie, miroirs en métal blanc, ébénisterie renommée, nattes, riches cercueils, etc. Distilleries d'eau-de-vie, de riz, confiseries. Chantiers de construction. Mission de Lazaristes. — Soumise par Koublaï, visitée en 1274 par Marco-Polo, qui la décrit sous le nom de *Ganpou* ou *Canfou*. En 1534, Fernand Mendez Pinto la visita; il l'appelle *Liam-poo*. Les étrangers furent chassés du Tahéa en 1759; mais l'amiral Parker força la ville en 1841, et Ning-Po fut un des cinq ports ouverts aux Anglais en vertu du traité de Nankin.

NINIANS (SAINT-), vulgairement *Saint-Ringans*, paroisse d'Ecosse, comté et à 3 kil. S. de Stirling sur le Forth; 1,587 hab. Elle comprend les vges de Saint-Ninians et de Bannockburn. (*V. ce mot.*) Victoire de Wallace sur les Anglais, 13 septembre 1297.

NINIVE, *Ninus*, v. de l'Asie ancienne, capitale des deux empires d'Assyrie ou de Ninive et de l'Assyrie propre, sur le Tigre, au N.-O. de Babylone, près de la ville actuelle de Mossoul. Bâtie par des Chaldéens dès la plus haute antiquité, on lui donne pour fondateur Assur. Les Grecs racontent que Ninus la fortifia et l'embellit. Ses murs, en briques crues, séchées au soleil, formaient un carré de 150 stades sur 90, et avaient 480 stades de circuit (89 kilomètres, en stades olympiques), 100 pieds de hauteur (33 mètres environ), étaient assez épais pour que 3 chars pussent les parcourir de front, et flanqués de 1,500 tours élevées de 200 pieds. Ninive était célèbre par son luxe et ses richesses. Elle aurait été prise, suivant les historiens grecs, l'an 759 av. J.-C., par Arbacès et Bélésis, vainqueurs de Sardanapale, et elle fut détruite en 625, par Nabopolassar et Cyaxare I^er^. Le prophète Jonas avait annoncé sa chute. La ville paraît cependant n'avoir disparu complètement qu'au VII^e^ siècle, lors de la conquête arabe. Les ruines de Ninive ont été retrouvées à *Koyoundjik*. Dans le voisinage de cette ville MM. Botta, consul de France à Mossoul, et Layard ont exploré et décrit les ruines de 2 autres cités, qui furent aussi des résidences royales au temps de l'empire d'Assyrie : *Calach* (Nimroud) et *Dour-Saruykin* (Khorsabad). Une partie des monuments découverts dans ces trois villes a été transportée à Londres au musée Britannique, et à Paris au musée du Louvre.

V. Botta, le *Monument de Ninive*, Paris, 1847-49, in-fol.; Layard, *Nineveh and its remains*, Lond., 1849, 2 vol.; id., *the Monuments of Nineveh*, ibid., 1849, in-fol.; Oppert, *Hist. des rois de Chaldée et d'Assyrie*; Ménant, *Annales des rois d'Assyrie*; Rawlinson, *the Five great monarchies*; F. Lenormant, *Hist. de l'Orient*, t. II, *Lettres assyriologiques*, 1873-80; Perrot et Chipiez, *l'Art dans l'antiquité*, t. II; Delattre, *Inscriptions de Ninive et de Babylone*, 1877. B.

NINIVE (Empire de). *V.* Assyrie.

NINO DE GUEVARA (Don Juan), peintre, né à Madrid en 1632, m. en 1698, élève d'Alphonse Cano, qu'il aida par la suite à exécuter un certain nombre de grands tableaux, fut habile dessinateur, savant anatomiste et bon coloriste; mais sa touche était trop timide. Ses œuvres portent l'empreinte de la double influence de Cano et de Rubens, maîtres qu'il admirait par-dessus tout. En 1676, il peignit à Cordoue les tableaux qui ornaient le cloître du monastère de Saint-Augustin, et qui ont depuis été transportés au palais de cette ville. Grenade, Cordoue, Malaga, Séville et Madrid renferment le plus grand nombre de ses tableaux. A. M.

NINON DE LENCLOS. *V.* Lenclos.

NINOVE, v. de Belgique (Flandre orientale), sur la Dender, à 33 kil. E. d'Oudenarde; 6,090 hab. Fondée, dit-on, par les Goths au V^e^ siècle, elle eut des murs en 1194, et obtint en 1339 des privilèges de ses seigneurs, connétables des comtes de Flandre. Les ducs de Brunswick l'achetèrent de Charles-Quint, en 1515, et la vendirent à la maison d'Egmont. Elle a été prise par les Français plusieurs fois, et notamment sous Louis XIV. Patrie de Despautère. Fabr. de fil et de toiles; teintureries, raffineries de sel, corderies.

NINUS, roi d'Assyrie, dont l'histoire est entièrement légendaire, aurait succédé, vers 1968 av. J.-C., à Bélus son père, et serait mort en 1916. Il aurait soumis la Babylonie, imposé un tribut à Barsanès, roi d'Arménie, vaincu et fait mettre en croix Pharnus, roi de Médie, subjugué toute l'Asie jusqu'à la Bactriane, et ne se serait emparé de Bactres qu'à l'aide de Sémiramis, femme d'un de ses officiers. Il épousa cette femme, qui, dit-on, le fit tuer. Ninus agrandit Ninive, qui lui doit son nom.

NINYAS, fils de Ninus, personnage imaginaire, régna après la mort de sa mère Sémiramis, qu'il est accusé d'avoir fait périr. Bien qu'on le représente comme incapable et efféminé, Voltaire en a fait le principal héros de sa tragédie de *Sémiramis*.

NIO, anc. *Ios*, île de l'Archipel, une des Cyclades centrales, avec un ch.-l. de même nom; 120 kil. carr.; 2,100 hab. On crut à tort y avoir retrouvé, en 1772, le tombeau d'Homère.

NIOBÉ, fille de Tantale et sœur de Pélops, suivant Homère, épousa Amphion, roi de Thèbes, et eut 6 fils et 6 filles. Fière de sa fécondité, elle insulta Latone, qui n'avait eu que 2 enfants. Apollon et Diane vengèrent leur mère en perçant de leurs flèches tous les enfants de Niobé. Pendant 10 jours ils restèrent sans sépulture, et leur mère les pleura; les dieux changèrent Niobé en rocher, et ses larmes continuèrent à couler en une source abondante. Le célèbre groupe de Niobé, qui est au musée de Florence, et qu'on attribuait dans l'antiquité à Praxitèle ou à Scopas, fut découvert à Rome, en 1583, près de la porte San-Giovanni. On possède un assez grand nombre de répliques partielles de ce groupe, à Rome, au Louvre, à Saint-Pétersbourg, etc. — On appelle *Niobé du Sipyle* une figure colossale taillée dans le roc près de Magnésie en Asie Mineure; les anciens y voyaient Niobé ou Cybèle, mais cette dernière attribution est sans doute la vraie. Il est probable que ce bas-relief date de l'époque de la domination des Hittites en Ionie, vers le IX^e^ siècle av. J.-C.

Stark, *Niobe und die Niobiden*, 1863; Weber, *le Sipyle*, 1880; Gollob, *Wiener Studien*, 2^e^ livr., 1883. S. Re.

NION, NIONS. *V.* Nyon, Nyons.

NIORD, dieu scandinave, époux de la chasseresse Skada, père de Freyr et de Freya, présidait aux vents et au feu, apaisait la mer furieuse, et était invoqué par les chasseurs, les pêcheurs, les marins et les mineurs.

NIORT, *Niortum*, ch.-l. du dép. des Deux-Sèvres, à 407 kil. S.-O. de Paris, sur la Sèvre Niortaise; 20,923 hab. Tribunal de commerce, église calviniste, lycée, bibliothèque, musée d'histoire naturelle et des beaux-arts; école de dessin. Sociétés d'agriculture, d'horticulture, de statistique, et philharmonique. On remarque l'ancien palais d'Éléonore d'Aquitaine, château fort bâti par Henri II d'Angleterre, la maison de Candie, où naquit M^me^ de Maintenon pendant la réclusion de son père d'Aubigné; l'église romane de Saint-André, l'église ogivale de Notre-Dame (mon. hist.) du XV^e^ siècle, l'anc. hôtel de ville, de la même époque, la fontaine du Vivier et de très belles promenades. Fabr. de chaussures, gants, brosserie, crins frisés; chamoiseries, bonneterie; comm. de grains, laines, cuirs, bestiaux, chevaux, mulets, bois de tonnellerie et de construction, vins, angélique confite. — Niort fut pris par les Anglais en 1361; le prince Noir y convoqua les états généraux, 1368; les Français y rentrèrent en 1372. En 1569, les protestants y soutinrent un siège contre l'armée royale. Patrie de Beausobre, du général Chabot, de Fontanes.

NIPHATES (Monts), chaîne de mont. de l'Arménie, au S.-E., d'où le Tigre descend; auj. *Nimrod*.

NIPHON. *V.* Nippon.

NIPHUS (Augustin Nifo, en latin), philosophe scolastique, né vers 1473 à Sessa (Terre de Labour) ou à Japoli (Calabre), m. en 1538, professa la philosophie à Padoue, fut appelé vers 1500 à Salerne par le prince Robert de San-Severino, puis à l'université de Naples vers 1510, à Rome par Léon X, enfin à Pise en 1519. Il suivit les idées d'Aristote et d'Averroës. On a de lui : *de Intellectu lib. VI*, Padoue, 1492; *de Immortalitate animæ*, Venise, 1518, 1524, in-fol., réfutation du traité de Pomponace sur le même sujet; *De falsa diluvii prognosticatione*, Naples, 1519, in-4°, ouvrage composé pour rassurer les esprits effrayés par l'annonce d'un déluge universel pour 1524; *de Auguriis libri II*, Bologne, 1531, in-4°, ouvrage

d'archéologie romaine; *Opuscula moralia et politica*, Paris, 1645, in-4°, parmi lesquels on trouve un traité *de Pulchro et amore*, adressé à Jeanne d'Aragon.

NIPPON ou **NIPHON**, la plus grande des îles du Japon, au S. d'Yéso, au N. de Kiou-siou et de Sikokf, et séparée de l'Asie par le détroit de Corée; entre 33° et 41° de lat. N., 129° et 140° de long. E.; appelée par les Japonais *Hondo*; elle a 224,731 kil. carr., et 28,509,098 hab. Longée par un courant chaud, elle a un climat plus doux que celui des autres pays situés sous la même latitude. V. princ.: Tokio, cap. du Japon, Osaka, Kioto, Kanazawa, Yokohama. (*V.* Japon.)

NIRÉE, roi de Naxos, fils de Charopus et d'Aglaïa, était le plus beau des Grecs après Achille.

NISÆA ou **PARTHAUNISA**, v. de la Parthie, près de l'Ochus; lieu de sépulture des rois parthes; auj. *Nisa*.

NISAS (Le marquis de). *V.* Carrion-Nisas.

NISCH ou **NISSA**, anc. *Naïssus*, v. forte du roy. de Serbie, sur la Nissava, à 244 kil. S.-E. de Belgrade par chemin de fer; 12,801 hab. Évêché serbe. Sources thermales et bains. Cette ville se révolta contre le sultan en 1841 et fut donnée en 1878 à la Serbie, par le traité de Berlin. — L'arr. de Nisch a 136,170 hab. E. D—y.

NISCHAPOUR, v. de Perse, dans le Khorassan; 8,000 hab. Détruite par Alexandre le Grand, rebâtie par Sapor Ier; capitale de la Perse sous les Seldjoukides, elle fut ruinée par les Tartares au XIIe siècle. Ses ruines occupent une circonférence de 40 kil. Riches mines de turquoises aux environs.

NISIBIS ou **ANTIOCHIA MYGDONIÆ**, anc. v. de Mésopotamie, sur le Mygdonius (auj. *Sindjar*). Quelques auteurs en attribuent la fondation à Nemrod. Lucullus la prit sur Tigrane. Importante sous les Romains, qui en firent la forteresse de leurs possessions d'Orient; elle donna le jour à St Jacques. C'est auj. *Nézib*. (*V. ce mot.*)

NISIDA, anc. *Nesis*, charmante petite île près de la côte de Pouzzoles. Port avec lazaret pour la quarantaine des vaisseaux qui vont à Naples. Fruits et vins.

NISMES. *V.* Nîmes.

NISSA. *V.* Nisch.

NISUS, roi de Mégare, avait, sur sa tête blanchie par l'âge, un cheveu de couleur pourpre, auquel était attachée, suivant un oracle, la conservation de son royaume. Sa fille Scylla, éprise de Minos, qui vint assiéger Mégare, coupa ce cheveu pendant le sommeil de son père et le porta à son amant. Minos prit la ville, dédaigna Scylla, et la fit attacher au mât de son navire. Les dieux changèrent Nisus en épervier, et sa fille en alouette.

NISUS, un des guerriers troyens qui suivirent Énée en Italie. Virgile l'a immortalisé, avec Euryale, son ami, dans un des plus touchants épisodes de l'*Énéide* (IX, 176-449).

NISYROS, île de la mer Égée, une des Sporades, était autrefois, suivant la légende, unie à celle de Cos.

Ross, *Reisen auf den griechischen Inseln*, II, p. 69. S. R.

NITHARD, fils d'Angilbert et de Berthe, fille de Charlemagne, né vers 790, m. en 858. Duc ou comte de la côte maritime, il servit dans les armées de Charlemagne, devint abbé de Saint-Riquier, fut un des principaux conseillers de Charles le Chauve, qui le députa, en 840, vers Lothaire, son frère, pour tâcher de conclure la paix, et fut tué dans un combat contre les Normands. Il est l'auteur d'une intéressante *Histoire des divisions entre les fils de Louis le Débonnaire*, mise au jour par Pithou en 1588, réimprimée par Duchesne en 1636, et insérée dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, de Dom Bouquet, t. VII. Le président Cousin l'a traduite en français dans son *Histoire de l'Empire d'Occident*.

NITIOBRIGES, peuple de la Gaule (Aquitaine IIe), au S.-E. des Bituriges-Vivisques; ch.-l. Aginnum ou Nitiobriges (auj. *Agen*).

NITOCRIS, *Neth-aker*, *la Belle aux joues roses*, reine d'Égypte, de la VIe dynastie, vengea la mort de son frère assassiné, en invitant les meurtriers à un banquet, dans une salle souterraine où elle fit entrer les eaux du Nil. Elle périt noyée en même temps qu'eux. E. D—y.

NITOCRIS, reine de Babylone, probablement égyptienne d'origine, administra pendant la démence de Nabuchodonosor II, son époux. Une partie des fameuses constructions de la ville date de son temps. Elle est célèbre par l'inscription qu'elle fit mettre, dit-on, sur son tombeau; celui qui l'ouvrirait devait y trouver de grandes richesses. Darius Ier, l'ayant ouvert, n'y trouva que ces mots: « Si tu n'étais insatiable, tu n'aurais pas violé ma sépulture. »

NITRIA, marais de la Basse-Égypte, à l'O., d'où l'on a toujours tiré une grande quantité de nitre. Il donnait son nom à un nome, *Nitriotes nomos*, qui est auj. la vallée de Natron. (*V. ce mot.*)

NITSCH (Paul-Fréd.-Achate), savant et laborieux compilateur, né en 1753 à Glaucha (comté de Schœnbourg), m. en 1794 à Bibra (Thuringe), où il était pasteur.

Il a laissé: *Manuel de l'histoire jusqu'à Constantin le Grand*, Erfurt, 1784; *Introduction à la connaissance des auteurs classiques grecs et latins*, Altenbourg, 1790; *Plan abrégé des antiquités grecques*, 1791; *Description de l'état civil, scientifique, moral, etc., des Grecs*, 1791, 2 vol., et 1806, 2 vol.; *Leçons sur les poètes classiques romains*, 1792-93, 2 vol., commentaire sur les *Odes* et le 1er livre des *Satires* d'Horace, terminé par J.-F. Haberfeldt; *Introduction à l'étude des anciens monuments*, 1792; *Nouveau dictionnaire de mythologie*, 1793 et 1821; *Plan abrégé de la géographie ancienne*, dont Mannert a donné une édition estimée, Leipzig, 1798.

NITTIS (Joseph de), peintre, né à Barletta (Italie) en 1846, m. en 1884, montra de bonne heure d'heureuses dispositions pour la peinture, entra à l'École des beaux-arts de Naples, mais étudia surtout d'après nature. Après avoir débuté par des paysages, qui figurèrent aux expositions napolitaines, il vint à Paris, en 1868, reçut les conseils de MM. Brandon, Gérome et Meissonnier et exposa au Salon de 1869 *une Visite chez l'antiquaire* et *une Traversée de chemin de fer*. Il a donné depuis: *la Femme au perroquet* et *une Réception intime*, 1870; *Route de Naples à Brindisi*, 1872; *la Descente du Vésuve*, 1873; *Fait-il froid?* 1874; *Bougival*, et *Place de la Concorde*, 1875; *Sur la route de Castellamare*, et *Place des Pyramides*, 1876; *Paris vu du Pont-Royal*, et deux aquarelles: *le Boulevard Haussmann* et *la Place Saint-Augustin*, 1877; *Coin de boulevard*; un pastel: *Au bois de Boulogne*, et une aquarelle: *Arc de triomphe*, 1878; *Une marchande d'allumettes dans la Cité à Londres*, 1879. A l'exposition universelle de 1878, il avait envoyé douze tableaux représentant des *environs de Naples*, des *vues de Paris et de Londres*. De Nittis rendait avec beaucoup de vérité et d'esprit la physionomie de nos grandes villes, la foule qui remplit les rues, les incidents qui s'y produisent, la pluie, les embarras de voitures, etc. Il peignait avec autant d'exactitude que d'élégance les détails du costume moderne. Il avait obtenu en 1876 une 3e médaille, en 1878 une médaille de 1re classe et la décoration de la Légion d'honneur.

NITZCH (Georges-Guillaume), philologue, né à Wittemberg en 1790, m. en 1861, fut nommé, en 1814 co-recteur du lycée de sa vie natale, en 1827 professeur de littérature ancienne à l'université de Kiel, en 1852 professeur d'archéologie à Leipzig. Il consacra sa vie à l'étude des questions homériques, et combattit sur plusieurs points les hypothèses de Wolf.

On a de lui: *Remarques explicatives sur l'Odyssée d'Homère*, 1826-40, 3 vol.; *Meletemata de historia Homeri maximeque de scriptorum carminum ætate*, 1830-37, 2 vol. in-4°; *sur les Traditions heroïques chez les Grecs*, 1841; *la Poésie épique des Grecs*, 1852, 2 vol.

NIUTSCHWANG, v. de l'empire chinois, ouverte en 1860 au commerce européen, au fond du golfe de Liaotong (partie septentrionale du golfe de Petchi-li), à 32 kil. de l'embouch. du Liao, dans la prov. de Shing-king et à 104 kil. S.-O. de la capitale de cette province, Moukden, à qui elle sert de port. Commerce de poisson, de tabac, de laines, de charbon et de chanvre; importation d'étoffes, de fer, de bois et d'opium; 60,000 hab., dont 122 étrangers. La valeur du commerce extérieur était, en 1883, de 1,400,000 fr. C. P.

NIVARIA, île de l'océan Atlantique. (*V.* Ténériffe.)

NIVE, riv. de France (Basses-Pyrénées), naît aux confins de la France et du pays basque espagnol, arrose Saint-Jean-Pied-de-Port, Bidarray, Bayonne, etc., et se jette dans l'Adour, riv. g., à Bayonne. Cours de 75 kil.

NIVELEURS, faction politique de l'Angleterre pendant la révolution de 1648; c'était un démembrement des Indépendants. Les Niveleurs voulaient tout soumettre au niveau de l'égalité absolue, supprimer la royauté et la noblesse, partager également les biens et le pouvoir entre tous, ce qu'ils appelaient la *Société chrétienne*. Cromwell fit mettre à mort quelques-uns de leurs chefs, et dispersa toute la secte.

NIVELLE, petit fl. de France, naît au mont Urdache (Espagne), et affl. au golfe de Gascogne, dans la rade de Saint-Jean-de-Luz. Cours de 45 kil.

NIVELLE ou **NIVELLES**, v. de Belgique (Brabant méridional), sur la Thinne, anc. capitale du Brabant wallon; 9,565 hab. Ch.-l. d'arrond. Cette ville se forma autour d'un monastère fondé, en 645, par Ste Gertrude, fille de Pépin de Landen; elle eut des comtes particuliers, et appartint depuis 1422 à une branche de la maison de Montmorency, qui prit le nom de Montmorency-Nivelle, et qui plus tard, héritière des biens de la maison de Hornes, adopta ce dernier nom. On y remarque l'église de Sainte-Gertrude, sur la tour de laquelle se trouve une figure de fer qui frappe les demi-heures sur le timbre de l'horloge, et est connue sous le nom de Jean de Nivelle. Victoire de Marceau sur les Autrichiens, 2 juillet 1794. Elle eut des fabriques de toiles très prospères; mais, en 1647, ses tisserands allèrent s'établir à Valenciennes; elle possède auj. des fabriques de dentelles, serges, siamoises, étoffes de laine, chapeaux, etc.

NIVELLE (Jean de). *V.* Jean.

NIVERNAIS, anc. prov. du centre de la France, capitale Nevers; formant auj. le dép. de la Nièvre. Des forêts qui couvrent une grande partie de cette province, et des mines de fer forment ses principales richesses commerciales. Cours d'eau nombreux, mais étroits, utiles pour le flottage à buches perdues. L'Yonne, la Loire, l'Allier, la Nièvre, transportent les bois réunis en trains. Les montagnes du Morvan traversent le Nivernais du N.-O. au S.-E. Il se divisait en 8 petits pays : les Vaux de Nevers, v. princ. Nevers; les Amognes; le Bazois, v. princ. Saint-Saulges; les vallées de Montenoison, v. princ. Premery; les Vallées de l'Yonne, v. princ. Clamecy; le Morvan, v. princ. Château-Chinon; le pays d'Entre-Loire-et-Allier, v. princ. Saint-Pierre-le-Moutier; le Donziois, cap. Donzy, qui formait une seigneurie indépendante et ne fut réuni au duché de Nevers qu'en 1552. — *Histoire*. Le Nivernais, avant l'invasion romaine, était habité par les Ambarres, Ambivarètes ou Vadicasses, tributaires des Éduens; sous Honorius, il était compris dans la Ire Lyonnaise et dans la IVe Lyonnaise. Les Bourguignons, puis les Francs, s'en emparèrent. En 817, Louis le Débonnaire le donna à son fils Pépin, roi d'Aquitaine; dès le IXe siècle, il eut ses comtes particuliers; il passa par mariage à Pierre de Courtenay, 1184, puis, vers 1199, à Hervé IV de Donzy; il entra ensuite par alliance ou succession dans les maisons de Bourbon, de Bourgogne, de Flandre, 1280; Marguerite de Flandre l'apporta à Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, son époux, 1384; leur fils Jean sans Peur en porta quelque temps le titre. En 1404, Jean le donna à son frère Philippe, dont la petite-fille épousa Jean Ier de Clèves. Le comté de Nevers fut érigé en duché-pairie, en 1538, en faveur de François de Clèves, fils de ce dernier, et qui s'illustra comme capitaine. En 1562, un mariage porta le duché de Nevers dans la maison de Gonzague; le cardinal Mazarin le racheta en 1659, et le donna à son neveu Jules-Philippe Mancini, dont le petit-fils, Jules Barbon-Mancini-Mazarini, duc de Nevers ou Nivernois, fut dépossédé en 1789.

NIVERNAIS (Canal du), canal qui joint l'Yonne et la Loire. Il commence près de Decize, à l'embouchure de l'Aron dans la Loire, rive dr., passe à Clamecy et finit à Auxerre, sur l'Yonne; 176 kil. de long; 15 m. de large, sur 1m,50 de profondeur. Commencé en 1784, achevé en 1842.

NIVERNOIS (Louis-Jules **BARBON-MANCINI-MAZARINI**, duc de), né à Paris en 1716, m. en 1798, fit ses premières armes, en 1734, sous le maréchal de Villars en Italie, et devint colonel du régiment de Limousin. Les fatigues qu'il essuya dans la campagne de Bavière, en 1743, et la faiblesse de sa santé l'obligèrent à quitter la carrière militaire. Il fut ambassadeur à Rome en 1748, à Berlin en 1756, enfin à Londres, où il négocia la paix de 1763. Lors de la lutte entre le parlement et le ministère, en 1771, il soutint les droits de la pairie, siégea au conseil de Louis XVI de 1787 à 1789, sous les ministres Brienne et Necker; pendant la Révolution, il fut dénoncé par Chaumette à la Commune de Paris en 1793, jeté en prison, recouvra la liberté au 9 thermidor et, devenu le *citoyen Mancini*, il présida l'assemblée des électeurs de Paris en 1795. Sa vie fut en grande partie consacrée aux lettres; successeur de Massillon à l'Académie française, il entra aussi à l'Académie des inscriptions. Nivernois écrivait avec une très grande facilité et beaucoup d'esprit; néanmoins, il ne fut guère qu'un poète amateur. Dans ses meilleures *Fables*, qui sont en très petit nombre, quoique le recueil forme 2 volumes, il rivalise à peine avec Lamotte.

Ses *Œuvres complètes*, qu'il publia lui-même, 1796, 8 vol., et auxquelles il faut joindre ses *Œuvres posthumes*, éditées par François de Neufchâteau, 1807, 2 vol., contiennent : des *Fables*; des traductions en vers de l'*Essai sur l'homme* de Pope, des 1er, 2e et 15e liv. des *Métamorphoses* d'Ovide, du [illegible]e chant du *Paradis perdu*, du *Joseph* de Métastase, du *Richardet* de Forteguerri : des imitations de Virgile, de Properce, d'Anacréon; des Réflexions sur le génie d'Horace, de Boileau et de J.-B. Rousseau; une traduction de la *Vie d'Agricola* de Tacite, etc. — V. Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. XIII. B.

NIVERNUM, nom latin de Nevers.

NIVILLAC, brg (Morbihan), arr. de Vannes; 3,441 hab. Grains, bétail, cidre.

NIVÔSE, 4e mois du calendrier républicain français. Il commençait le 21 ou le 22 décembre, suivant les années; son nom était formé du latin *nix, nivis*, neige, parce qu'il arrivait dans la saison des neiges, sous le climat de Paris.

NIXDORF ou **GROSS-NIKOLSDORF**, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur une riv. du même nom; 5,940 hab. Fabr. d'ouvrages en fer et et en acier, instruments de chirurgie. Entrepôt de colportage.

NIZAM, c.-à-d. en arabe *règlement*. On appelle en Turquie *Nizam-Djedid*, le nouveau système militaire créé par le sultan Sélim III, dans le but d'exercer des troupes turques à l'européenne, pour remplacer les janissaires. L'exécution de cette mesure, suspendue pendant quelque temps, fut reprise avec succès par Mahmoud II, qui extermina les janissaires révoltés en 1826. On donne encore auj. le nom de nizam à l'armée active dans la nouvelle organisation militaire de l'empire. D.

NIZAM (Royaume du), le plus grand royaume vassal que les Anglais aient laissé subsister dans l'Hindoustan, dans le Dekkan, entre le gouvernement anglais des Provinces Centrales au N.-E. et au N., la présidence de Bombay au N.-O. et à l'O., et celle de Madras au S. et au S.-E., 247,000 kil. carr. environ; 9,000,000 hab. Cap. Haiderabad; v. princ. : Aurengabad, Daouletabad. De Golconde, l'anc. capitale, il ne reste que des ruines et une citadelle. Compris dans les possessions médiates de l'empire anglo-indien, il est formé des anc. prov. d'Haiderabad, Bider, Bérar et Aurengabad. Sol montagneux au N. et à l'E., arrosé par le Tapty, le Godavéry et leurs affluents. Le souverain ou nizam est tributaire des Anglais depuis 1800.

NIZAM-EL-MOLOUK (Khodjah-Hassan), né près de Thous (Khorassan) en 1017, m. à Néhavend en 1092, exerça divers emplois sous Mas'oud, sultan ghaznévide, fut nommé vizir, en 1064, à l'avènement d'Alp-Arslan, réprima une révolte du Kerman, diminua les impôts, encouragea les lettres et fit l'éducation de Mélik-Chah, fils de son maître. Après l'avènement de celui-ci, en butte à la haine de la sultane Terkhan-Khatoun, il fut déposé et assassiné.

NIZAM-EL-MOLOUK (Tchyn-Qélytch-Khan), né à Delhi, vers 1648, m. en 1748, seconda Aureng-Zeyb dans toutes ses entreprises, jouit d'une grande influence à la cour de ses successeurs, et reçut, en 1717, de Férokhser la vice-royauté du Dekkan avec le titre de *Nizam-el-Molouk*, c.-à-d. ordonnateur du royaume. Il soumit les Mahrattes; puis, rappelé au milieu de ses victoires, il fit déposer son souverain, se rendit maître de Goudjérate et du Malva, 1720, et ressaisit le gouvernement du Dekkan. Mohammed-Chah, qui le redoutait, le prit pour vizir, 1731; mais il s'enfuit de la cour, et, de retour dans le Dekkan, laissa les Mahrattes piller l'empire mogol, et provoqua l'invasion de Nadir-Chah, 1738. Il mourut détesté de tous à l'âge de 100 ans.

NIZAMI ou **NIDHAMI**, poète persan, né à Candjeh (prov. d'Arran), m. en 1180, jouit d'une telle considération parmi les Persans, qu'on le préfère quelquefois à Ferdouci. On lui doit un recueil formé de 28,000 distiques, nommé en arabe *Khamseh* (cinq) et en persan *Pendj-Gendj* (les cinq trésors), dans lequel se trouvent l'histoire romanesque du roi de *Bahramghour* et celle d'*Alexandre*, divisée en 2 parties : la 1re a été imprimée à Calcutta, 1812, in-4°. On trouve quelques apologues et anecdotes de ce poète dans le 2e vol. des *Asiatic Miscellany*, Calcutta, 1786, où elles sont traduites en anglais.

NIZOLIUS (Mario), en italien *Nizzoli*, littérateur et philosophe, né en 1498 à Brescello (Modénais), m. en 1566, vint à Brescia, en 1522, pour y faire l'éducation des neveux du comte de Gambara, puis occupa en 1547 une chaire à l'université de Parme, et fut chargé, en 1562, par Vespasien de Gonzague, de la direction de l'Académie de Sabionetta.

On a de lui : *Observationes in M. Tullium Ciceronem*, 1535, in-fol.; une 2e édit. de cet ouvrage, préparée par Nizolius, fut publiée par son neveu, sous le titre de *Thesaurus Ciceronianus*, Venise, [illegible], in-fol.; la meilleure édition est celle que Facciolati donna, avec des augmentations, sous le titre de *Lexicon Ciceronianum*, Padoue, [illegible]. On doit encore à Nizolius : *de Veris principiis et vera ratione philosophandi contra pseudo-philosophos*, Parme, 1553, in-4°, ouvrage dirigé contre le langage barbare et les doctrines des scolastiques, et réimprimé avec une préface de Leibnitz, Francfort, 1670, in-4°.

NIZZA, nom italien de Nice.

NIZZA-MONFERRATO ou **NIZZA-DELLA-PAGLIA**, v. du roy. d'Italie, prov. d'Alexandrie, arr. d'Acqui, au confluent du Belbo et de la Nizza; 2,271 hab.

NOAILLAN, brg (Gironde), arr. et à 14 kil. O.-N.-O. de Bazas; 1,844 hab. Grains, vins.

NOAILLES, brg (Corrèze), arr. et à 7 kil. S. de Brive; 763 hab. Autref. ch.-l. d'un duché-pairie érigé en 1663, et composé de 4 châtellenies et de 24 paroisses. Château.

NOAILLES (Maison de), famille noble du Limousin, qui remonte au Xe siècle.

NOAILLES (Antoine de), né en 1504, m. en 1562, entra fort jeune dans la carrière des armes et dans celle de la diplomatie, accompagna en Espagne le vicomte de Turenne, son parent, chargé d'épouser au nom de François Ier Éléonore de Portugal, fut chambellan des enfants de France en 1530, se distingua à Cérisoles en 1544, reçut le titre d'amiral de France à l'avènement de Henri II, 1547, remplit une mission en Angleterre, négocia la trêve de Vaucelles en 1556, et devint gouverneur de Bordeaux.

Ses *Négociations en Angleterre* ont été publiées par Vertot avec celles de son frère, 1763, 3 vol. in-12.

NOAILLES (François de), frère du précédent, né en 1519, m. en 1585, entra dans les ordres, devint évêque de Dax, et fut un très habile diplomate. Tour à tour ambassadeur à Venise, à Londres, à Rome et à Constantinople, il fit signer la paix entre Sélim II et les Vénitiens.

NOAILLES (Louis-Antoine de), né en 1651, m. en 1729, entra dans les ordres sacrés, et devint archevêque de Paris en 1695, cardinal en 1700. Il avait fait partie des assemblées du clergé en 1681 et 1682. Dans la controverse du quiétisme, il voulut réconcilier Bossuet et Fénelon; mais bientôt, persuadé par le premier, il publia quelques écrits contre Fénelon. La douceur de son caractère, la pureté de ses vues, semblaient promettre la paix à son diocèse; mais le livre du P. Quesnel, qu'il approuva et condamna tour à tour, et la bulle *Unigenitus*, qu'il ne consentit à signer qu'en 1728, excitèrent de nouvelles agitations. Pendant l'hiver de 1709, le cardinal de Noailles fit fondre son argenterie pour venir au secours des pauvres. Il rebâtit l'archevêché de Paris, auj. détruit, et embellit l'église de Notre-Dame. On a publié, en 1718, un recueil de ses mandements. B.

NOAILLES (Anne-Jules de), duc et pair, frère du précédent, né en 1650, m. en 1708, obtint la survivance du grade de capitaine des gardes du corps du roi en 1661, fit sa 1re campagne en 1664, servit pendant l'invasion de la Franche-Comté en 1668 et celle de la Hollande en 1672, et reçut le gouvernement du Languedoc, où, lors de la révocation de l'édit de Nantes, il apporta la plus grande modération dans l'exécution des ordres de la cour contre les calvinistes. Mis à la tête d'une armée qui devait seconder l'insurrection des Catalans contre l'Espagne, 1689, il prit et démolit Campredon, s'empara de Rosas, gagna la bataille du Ter, 1694, et prit encore Girone et Hostalrich.

NOAILLES (Adrien-Maurice, duc de), fils du précédent, né à Paris en 1678, m. en 1766, fit ses premières armes en Catalogne sous les ordres de son père, sous le duc de Vendôme, et accompagna Philippe V à Madrid en 1700. Général de l'armée du Roussillon pendant la guerre de la succession d'Espagne, il prit Girone en 1710 et reçut le titre de grand d'Espagne. A la mort de Louis XIV, 1715, il fut nommé président du conseil des finances, obligea les traitants à des restitutions considérables, fit reviser les billets d'État, dont la valeur fut réduite, et s'opposa à l'adoption du système de Law. Écarté pour cette raison du conseil des finances, 1718, il devint membre du conseil de Régence. Il reprit du service en 1733, gagna le bâton de maréchal au siège de Philipsbourg, et força les Allemands à évacuer Worms en 1734. Nommé en 1743 ministre d'État, il resta au conseil jusqu'en 1756.

Il a laissé des *Mémoires*, rédigés par l'abbé Millot sur des pièces originales, 1777, 6 vol. in-12, et reproduits dans la *Collection de mémoires pour servir à l'histoire de France*.

NOAILLES (Louis, duc de), fils aîné du précédent, et de Charlotte d'Aubigné, nièce de Mme de Maintenon, connu sous le nom de *duc d'Ayen*, né en 1713, m. en 1793, fut successivement mestre de camp du régiment de Noailles, maréchal de camp, lieutenant général, gouverneur de Saint-Germain-en-Laye en 1754, maréchal de France en 1755. Il fut capitaine des gardes du corps du roi, et vécut dans l'intimité de Louis XV. Il avait une grand réputation d'homme d'esprit.

NOAILLES (Philippe de). *V.* Mouchy (Duc de).

NOAILLES (Jean-Louis-François-Paul, duc de), fils de Louis, né en 1739, m. en 1824, fut colonel du régiment de Noailles en 1755, fit les 4 dernières campagnes de la guerre de Sept ans, devint capitaine de la compagnie écossaise des gardes du corps, émigra à la Révolution, reparut en France lors de la Restauration, et siégea quelquefois à la Chambre des pairs. Il avait été reçu, en 1777, membre de l'Académie des sciences.

NOAILLES (Louis-Marie, vicomte de), 2e fils du maréchal de Mouchy, et cousin germain du précédent, né en 1756, m. en 1804, alla combattre en Amérique sous les yeux de Washington, y puisa un enthousiasme pour la liberté qui lui fit accueillir avec ardeur la révolution de 1789, et proposa, dans la fameuse séance du 4 août, l'égale répartition des impôts, le rachat des droits féodaux et la suppression des servitudes personnelles. Ce fut sur ses rapports que l'Assemblée constituante décréta l'organisation nouvelle de l'armée et de la gendarmerie. Après le départ de Louis XVI pour Varennes, il prêta serment à la nation et à l'Assemblée, et commanda la place de Sedan, puis les avant-postes du camp de Valenciennes, 1792. Bientôt après, il donna sa démission, et passa en Angleterre. Il vint reprendre du service sous le Consulat, se rendit à Saint-Domingue avec le grade de général de brigade, y défendit avec intrépidité le môle Saint-Nicolas, et mourut à la Havane, d'une blessure reçue en capturant une corvette anglaise. B.

NOAILLES (Louis-Joseph-Alexis, comte de), fils du précédent, né en 1783, m. en 1835, fut incarcéré, puis expulsé de [illegible] ... en 1812-13 auprès des souverains [illegible] de Vienne, et, d[illegible] Restauration, resta tout à la fois fidèle à la dynastie et indépendant, ce qui le fit accuser de contradiction. Il soutint à plusieurs reprises la cause des Grecs soulevés contre les Turcs, mais se rallia après 1830 à l'opposition légitimiste. Il concourut à beaucoup de fondations pieuses et charitables.

NOAILLES (Paul, duc de), historien français, membre de l'Académie, né en 1802, m. en 1885, fut déclaré en 1823 héritier des titres de son grand-oncle, Jean-Louis-François (*V. plus haut*), m. en 1824 et dernier représentant de la branche aînée. Admis à siéger comme pair de France avec voix consultative, en 1827, il prêta serment à Louis-Philippe après la révolution de 1830, et, tout en restant fidèle au souvenir de la royauté déchue et au principe de la légitimité, il prit une part active aux discussions de la Chambre, parla contre les mesures d'exception, contre les fortifications de Paris, et contre l'alliance anglaise, à laquelle il aurait voulu substituer l'alliance russe. Plusieurs de ses discours politiques ont été publiés. Rendu à la vie privée en 1848, il ne s'est plus occupé que de travaux historiques. Il remplaça Chateaubriand à l'Académie française en 1849. Il n'avait encore publié qu'un *Essai sur l'histoire de la maison royale de Saint-Louis*, 1843, qui n'était pas répandu dans le commerce, et les 2 premiers volumes de l'*Histoire de Mme de Maintenon;* ouvrage important, qui a rectifié sur plusieurs points l'histoire des dernières années du règne de Louis XIV. L'ouvrage complet forme 4 volumes. Il a aussi repris et développé son premier ouvrage sur *Saint-Cyr*, nouv. édit., 1856, et publié ses discours prononcés à l'Académie. Il était chevalier de la Toison d'or.

NOANAGOR, v. forte de l'Hindoustan anglais (Guikowar), dans l'anc. Goudjerate, sur la Nagni et près de son embouch., dans le golfe de Kotsch. Tissage de toiles, teintureries renommées.

NOBATES, peuple de l'Éthiopie (Nubie inférieure), à qui Dioclétien céda 7 journées de pays au S. d'Éléphantine. Il y avait aussi des Nobates près de la grande oasis d'Égypte.

NOBILIBUS (Robert de), en italien *Nobili*, jésuite missionnaire, né en 1577 à Montepulciano (Toscane), m. à Meliapour (côte de Coromandel) en 1656, fut envoyé aux Indes Orientales, en 1606, pour y prêcher l'Évangile, étudia les langues les plus usuelles dans ces contrées, prit le costume, les mœurs, les usages des brahmanes saniassis, qui vivent en pénitents, [illegible] parmi eux le christianisme, et opéra des conversions. Ce procédé déplut aux Frères-Mineurs, qui le dénoncèrent en cour de Rome; mais le pape Grégoire XV le toléra, moyennant certaines modifications. Nobilibus fut contraint, par l'état de sa santé, de renoncer aux missions en 1651, et se retira dans le collège de la ville où il est mort. Il a laissé divers ouvrages d'instruction chrétienne, écrits dans les langues des pays où il fut missionnaire. On suppose qu'il est l'auteur du livre l'*Ezourvedam*.

NOBILIOR (Marcus-Fulvius). *V.* Fulvius Nobilior.

NOBILISSIMUS. Ce titre appartenait aux fils, filles, frères et sœurs des empereurs, comme l'établit la loi du code Théodosien, *de Privileg. domus Augustæ* (X, xxv). Commode est le premier à avoir été appelé dans une inscription *nobilissimus princeps*, il est aussi le premier à avoir mis sur ses médailles *Nobilitas Aug(usti)*. Après lui ces titres furent donnés à tous les Césars ou héritiers présomptifs. G. L.-G.

NOBILITY, haute noblesse d'Angleterre, formée des familles en possession de la pairie, les seules titrées.

NOBLE, anc. monnaie d'or. Le *noble à la rose*, frappé en Angleterre, portait la rose d'York ou celle de Lancastre; il eut cours en France de 1420 à 1436, et valait 23 fr. 71 c. Le *Noble Henri*, d'une valeur un peu moindre, eut cours sous les premiers Valois.

NOBLE-MAISON (Ordre de la). *V.* Étoile (Ordre de l').

NOBLESSE CHEZ LES ANCIENS, distinction sociale qui résulte, entre hommes d'un même État, soit de la conquête, soit de l'ancienneté de la race, de la possession de certaines charges ou d'une concession du souverain. Il n'y a pas de nation qui n'ait eu quelque genre de noblesse : dans l'Inde, la noblesse résulte de la distinction des castes, ou bien de hautes fonctions remplies auprès d'un souverain; certains radjahs se disent aussi issus de Brahma; les nobles portent des vêtements de byssus. Chez les anc. Perses, les nobles avaient le droit d'aller toujours à cheval. Chez les Hébreux, l'obligation de restituer toutes les terres, lors du jubilé, aux anciens possesseurs, empêcha de naître une classe supérieure dont l'influence eût reposé sur la propriété domaniale; mais on attachait une sorte de noblesse à la primogéniture et à la qualité de ministre des autels. En Grèce, ceux qui, dans les divers [illegible], portaient, avant les guerres Médiques, le nom de *ca[illegible]*, étaient de véritables nobles. En Laconie, les Spartiates, ou descendants des Doriens conquérants, formaient [illegible] de race, [illegible].

Les Athéniens distinguaient les nobles (*eupatridai*), et le peuple (*dèmos, plèthos*), et c'est parmi les premiers qu'ils choisirent, durant assez longtemps, les archontes, les membres de l'Aréopage et du sénat, les généraux, etc.

NOBLESSE A ROME, *nobilitas*. La *nobilitas* à Rome commença à exister, comme classe privilégiée, le jour où les plébéiens furent admis au consulat (366 av. J.-C.); cette admission, qui supprimait une distinction politique, eut pour effet d'introduire une distinction sociale. Les familles comptant parmi leurs membres des magistrats curules eurent le *jus imaginum* (*V.* Imagines) et furent dites *nobiles;* les autres étaient *ignobiles*. Entre le *nobilis* et l'*ignobilis* se plaçait à un degré intermédiaire l'*homo novus*. (*V. ce mot.*) Outre le *jus imaginum*, la *nobilitas* possédait le *jus annuli aurei*, droit de porter une bague d'or. La noblesse ne tarda pas à s'emparer de tous les honneurs; pour lui résister se formèrent deux partis politiques opposés, les *optimates* et les *populares*. (*V. ces mots.*) Sous l'empire, les deux ordres, sénatorial et équestre, ne tardèrent pas à se substituer au point de vue politique à la noblesse républicaine. A la fin de l'empire, l'ordre sénatorial finit par constituer la noblesse impériale.

Naudet, *de la Noblesse chez les Romains*, dans les *Mém. de l'Ac. des inscr. et belles-lettres*, 1866; Willems, *Droit public romain*, p. 121.

G. L.-G.

NOBLESSE AU MOYEN AGE ET DANS LES TEMPS MODERNES. — Les Germains accordaient une certaine illustration à plusieurs familles, que l'on disait issues des dieux, et dans lesquelles on choisissait les rois; c'étaient, par exemple, les Amali et les Baldi chez les Goths, les Mérovingiens chez les Francs, les Agilolfinges chez les Bavarois. Après les invasions du v^e siècle, la noblesse, en France, fut composée des conquérants qu'on appelait *Ahrimans, Leudes, Antrustions*, et de quelques Gallo-Romains admis au rang de *convives du roi*. Dans les temps féodaux, elle fut exclusivement attachée à la possession d'une terre : « Point de seigneur sans terre », disait-on, et sur cette terre, qui se transmettait héréditairement, de mâle en mâle, le noble exerçait tous les droits de la souveraineté. (*V.* Féodalité.) A partir du xiii^e siècle, les rois, non contents de disputer et d'enlever à l'ancienne noblesse les droit régaliens, s'attribuèrent le privilège de conférer la qualité de noble (*V.* Lettres de noblesse); les anoblissements de roturiers furent nombreux, et l'on permit aux vilains d'acquérir des terres nobles. Mais la noblesse, en perdant sa souveraineté, conserva des prérogatives honorifiques ou réelles; elle forma le second ordre de l'État, au-dessous du clergé et au-dessus du tiers état, et fut investie de la plupart des grandes dignités de la couronne. Jusqu'en 1789, la noblesse fut exempte de tailles, de corvées personnelles et de la plupart des impôts; elle eut le droit de ne plaider que devant les baillis, sénéchaux, présidiaux ou chambres des parlements, et ne fut point soumise aux justices inférieures; elle seule put porter des titres et des armoiries, et, sauf de rares exceptions, posséder les grades dans l'armée. A partir du xvi^e siècle, un certain temps de services militaires donna droit aux privilèges de noblesse. Mais il était rare que les roturiers pussent y parvenir, et, sous Louis XVI encore, on exigeait des preuves de noblesse des candidats aux écoles militaires. Depuis le Concordat de 1516 qui autorisait le roi à nommer les évêques, presque tous les sièges épiscopaux furent de fait réservés à la noblesse. Du xvi^e siècle date aussi la *noblesse de robe*, que conférait la possession de divers offices de judicature : un édit de 1649 accorda la noblesse héréditaire aux membres du parlement de Paris; un édit de 1704, à ceux de tous les parlements et cours supérieures du royaume. La noblesse fut aussi attachée aux charges de maires et d'échevins dans certaines villes de France; elle était dite *noblesse de cloche*, parce que ces magistrats étaient élus au son de la cloche de l'hôtel de ville. Enfin, la *noblesse de finance* fut celle qui s'obtint à prix d'argent, en achetant des lettres de noblesse. La noblesse se perdait par *dégradation* (*V. ce mot*), par *déchéance* (si l'on prenait des biens à ferme, si l'on ne payait les droits, etc.) et par *dérogeance* (exercice des arts mécaniques, du commerce, etc.). La noblesse ne se perdait point par mariage avec une personne de condition inférieure, mais le mariage ne donnait pas non plus la noblesse. L'Assemblée constituante supprima la noblesse héréditaire et les titres, par décret du 19 juin 1790. Napoléon I^{er} en créa d'autres en 1806. La Restauration maintint cette nouvelle noblesse, et rétablit l'ancienne. Les titres nobiliaires, abolis par décret du 29 février 1848, ont été rétablis le 24 janvier 1852, mais sans conférer aucun privilège à ceux qui les possèdent. — En Angleterre, la noblesse forme 2 classes distinctes, la *nobility* et la *gentry* (*V. ces mots*); certaines charges anoblissent : ainsi, un bourgeois devenu chancelier, est anobli et devient président de la Chambre des lords. Tout sujet anglais qui s'est distingué dans l'armée, la marine, la politique, la magistrature, les sciences ou les lettres, même dans l'industrie, peut être anobli. La noblesse anglaise ne cesse pas de se recruter parmi l'élite de la nation. De 1837 à 1880 le gouvernement de la reine Victoria a créé 2 ducs (en dehors de la famille royale), 3 marquis, 28 comtes, 10 vicomtes et 130 barons. — Dans les pays allemands, les titres se transmettent de père en fils. La particule nobiliaire est *von* (en hollandais *van*, en danois *af*), comme *de* en français. Cette distinction est fréquemment conférée comme récompense de services militaires. L'ordre du Mérite civil, dans le Wurtemberg, anoblit ceux auxquels il est accordé. — En Espagne, la haute noblesse a le titre de *grandesse;* les autres nobles sont appelés *hidalgos*. — En Russie, outre les *boïards*, qui sont la noblesse territoriale et héréditaire, il y a les *tchinnovnicks* ou *nobles de service*. En Hongrie, les *magnats* forment la noblesse.

B.

NOCERA, *Nuceria Camellaria*, v. du roy. d'Italie, prov. de Pérouse; 6,938 hab. Évêché. Bains d'eaux minérales.

NOCERA-DE-CASTIGLIONE, brg du roy. d'Italie, prov. de Cosenza, non loin de la mer Tyrrhénienne; 1,177 hab.

NOCERA-DE'-PAGANI, anc. *Nuceria Alfaterna*, v. du roy. d'Italie, prov. et à 14 kil. N.-O. de Salerne, sur le Sarno; 13,853 hab. Évêché. Appelée *De' Pagani*, à cause des Sarrasins qui l'occupèrent au ix^e siècle; patrie du peintre Solimena. Défaite de Teïas, roi des Goths, par Narsès, en 554.

NOCES, *Nuptiæ*. *V.* Mariage a Rome.

NOCES ALDOBRANDINES, célèbre peinture romaine de l'époque d'Auguste, découverte en 1606 sur l'Esquilin, dans les jardins de Mécène, dépendant de la villa Aldobrandini. Elle se trouve aujourd'hui dans la salle des peintures antiques à la bibliothèque Vaticane. Selon Winckelmann, elle représente les noces de Thétis et de Pélée. Poussin fit une excellente copie de cette peinture qui est aujourd'hui à Rome dans la galerie du palais Doria.

G. L.-G.

NOCHITZLAN, v. du Mexique (Zacatecas), dans la Cordillère; 15,000 hab. Mines d'argent.

NOCI, v. du roy. d'Italie, prov. de Bari; 7,686 hab.

NOCLE (LA) ou **MAULAIX**, vge (Nièvre), arr. de Nevers; 1,194 hab. Bois, grains, charbon.

NOCTURNE, une des parties de l'office des Matines, ainsi nommée de ce qu'elle se disait autrefois pendant la nuit. Il y a généralement 3 nocturnes, dont chacun contient 3 *psaumes* et 3 *leçons*.

NOD (Terre de), pays où se retira Caïn après son crime, et que l'on place vers l'Hyrcanie.

NODIER (Charles), né à Besançon en 1780, 1781 ou 1783, m. en 1844, à la fois érudit et poète, entomologue et publiciste, grammairien, bibliophile et romancier. Il était fils d'un avocat qui devint, en 1790, président du tribunal criminel de Besançon. Entraîné par une vive passion vers l'histoire naturelle, il publia, dès l'âge de 18 ans, une dissertation sur l'*Usage des antennes des insectes;* c'est dans ces organes qu'il place l'ouïe. Il vint à Paris en 1801, et se fit connaître par des romans et des poésies; mais une ode injurieuse, *la Napoléone*, lancée contre le 1^{er} Consul, au commencement de 1802, fit enfermer Nodier à Sainte-Pélagie pendant quelques mois. Il retourna à Besançon, et se fit tour à tour correcteur d'imprimerie, enlumineur d'estampes, professeur de littérature à Dôle, bibliothécaire et journaliste à Laybach. En 1815, il revint à Paris, fut attaché à la rédaction du *Journal des Débats*, et nommé, en 1824, bibliothécaire à la bibliothèque de Monsieur, auj. de l'Arsenal. En 1834, il entra à l'Académie française. Nodier, doué d'une imagination riche et poétique, mais capricieuse et bizarre, d'une sensibilité poussée jusqu'à l'exaltation, d'une curiosité minutieuse et passionnée de savant, d'une rare finesse d'esprit, ne fut par un grand écrivain, mais seulement un artiste de science et de style, un conteur charmant, un humoriste ingénieux. Il n'est guère possible d'énumérer toutes les productions de sa plume, lui-même s'égarait dans leur nombre et leurs titres; les principales sont, 1° dans le genre du roman : *Stella, ou les Proscrits*, 1802; *le Peintre de Salzbourg, journal des émotions d'un cœur souffrant*, 1803, qui fut le précurseur du *René* de Chateaubriand; *Thérèse Aubert*, 1819; *Adèle*, 1820; *Lord Ruthwen, ou les Vampires* (contesté); *Smarra*, 1821, sorte de mosaïque empruntée à Homère, Théocrite, Virgile, Dante, Milton, et qui fut critiquée comme une œuvre romantique par les classiques du temps; *Trilby*, 1822; *la Fée aux miettes; M^{lle} de Marsan; le Nouveau Faust; Jean Sbogar*, 1818, son œuvre de prédilection; — 2° dans les sciences naturelles : *Bibliothèque entomologique*, 1801; *de l'Usage des antennes et de l'ouïe chez les insectes;* — 3° dans la philologie : *Dictionnaire raisonné des onomatopées françaises*, 1808; *Questions de littérature légale : du plagiat, de la supposition d'auteur*, 1812; 2^e édition, 1822, ouvrage assez solide; *Examen critique des Dictionnaires de la langue française*, 1828; *Mélanges tirés d'une petite bibliothèque*, 1829; *Notions élémentaires de linguistique*, 1834; — 4° en littérature : *Essais d'un jeune Barde*, 1804; *Poésies diverses*, 1827; *Contes en prose et en vers*, 1835; *Histoire des sociétés secrètes de*

l'armée, 1815; *le Dernier Banquet des Girondins*, 1833; *Souvenirs, épisodes et portraits*, 1831, 2 vol., histoire de sa propre vie, etc. Ces deux derniers ouvrages ne sont guère que des mensonges historiques : *le Banquet des Girondins* est aussi peu vrai que peu vraisemblable, et les *Souvenirs* ne passent pas pour plus véridiques. Nodier a encore publié une *Collection des petits classiques français*, une *Bibliothèque sacrée, grecque et latine*, enfin un nombre infini d'articles de journaux, de préfaces et de commentaires auxquels souvent il ne mettait que son nom. Excepté dans le genre du roman, il ne restera rien de lui.

V. De Loménie, *Galerie des contemporains illustres*, t. VII; Sainte-Beuve, *Portraits littér.*, t. II; le *Discours de réception* de Mérimée, successeur de Nodier à l'Académie française; les *Mémoires* d'Alexandre Dumas, CXXI. G. L.

NODJIBABAD, v. de l'Hindoustan anglais, prov. N.-O. Entrepôt d'un comm. considérable entre le Pendjab et l'Afghanistan; 17,418 hab.

NODJY, v. de l'Hindoustan anglais, prov. N.-O.; 17,075 habitants.

NOE, patriarche, fils de Lamech, naquit l'an 2948 av. J.-C.; sa vertu trouva grâce devant le Seigneur, qui le sauva, avec sa famille, du déluge universel : il lui ordonna de construire une arche assez grande pour contenir, outre lui, sa femme et ses 3 fils avec leurs femmes, un couple des animaux impurs, et 7 couples des animaux purs. Dès que Noé eut accompli les ordres de Dieu, les eaux du ciel tombèrent pendant 40 jours et 40 nuits. Le 27e jour du 7e mois, l'arche s'arrêta en Arménie, sur le mont Ararat, et peu à peu les eaux s'écoulèrent. Dieu fit alors alliance avec Noé, et lui montra dans l'arc-en-ciel un signe de sa promesse qu'il n'y aurait plus de déluge. Noé se livra à l'agriculture, et bientôt il découvrit la vigne. La première fois qu'il but du vin, il s'enivra, et s'endormit dans un état de désordre qui excita la risée de Cham. Noé, à son réveil, le maudit, et bénit ses frères, Sem et Japhet, qui avaient couvert sa nudité. Il mourut, âgé de 950 ans, en 1998 av. J.-C. Ses fils se dispersèrent, et Sem peupla l'Asie, Japhet l'Europe, et Cham l'Afrique. Le nom de Noé signifie *repos, consolation*. L—H.

NOËL, abréviation d'*Emmanuel* (c.-à-d. Dieu avec nous), qui est un des surnoms de Jésus, ou corruption de *natalis dies* (c.-à-d. jour natal), nom que l'on donne à la fête de la Nativité de N.-S. J.-C., célébrée le 25 décembre. On y célèbre 3 messes, dites de minuit, de l'aurore et du jour. Les cantiques joyeux composés pour cette solennité sont appelés *noels*. L'institution de la fête de Noël est attribuée au pape Télesphore. Autrefois, en France, dans les familles, on se souhaitait la fête à Noël; cet usage était en pleine vigueur en 1675, et dure encore dans plusieurs endroits du Midi. En Alsace, en Allemagne, en Angleterre, la fête de Noel est célébrée dans toutes les familles et est l'occasion de réjouissances et de parties de plaisir qui durent pendant toute la semaine.

NOËL (François), jésuite allemand, né vers 1640, m. en 1715, fit plusieurs voyages en Chine en qualité de missionnaire.

Il a publié : *Observationes mathematicæ et physicæ in India et China factæ*, 1684-1708, Prague, 1710, in-4o; *Sinensis imperii libri classici sex*, 1711, in-4o, trad. des écrivains de la Chine; *Philosophia sinica*, 1711, in-4o, extraits des plus célèbres philosophes de la Chine; *Theologiæ summa, seu compendium*, Genève, 1732, 2 vol. in-fol., abrégé des traités du P. Suarez.

NOËL (Jean-François), compilateur, traducteur et philologue, né à Saint-Germain-en-Laye vers 1755, m. en 1841, fut élève boursier au collège des Grassins, puis au collège Louis-le-Grand, à Paris, embrassa l'état ecclésiastique, devint maître de quartier, ensuite professeur de 6e à Louis-le-Grand. Quand la Révolution éclata, il fut chef de bureau au ministère des relations extérieures, entra dans la diplomatie, débuta par une mission à Londres, 1792, obtint le poste de chargé d'affaires à La Haye, 1793, de ministre plénipotentiaire à Venise, 1794, et, rappelé en 1795, devint membre de la commission de l'instruction publique, commissaire général de police à Lyon, 1800, préfet du Haut-Rhin, 1801, enfin inspecteur général de l'instruction publique, 1802, plus tard inspecteur général de l'Université, place qu'il garda jusqu'à sa mort. Bien que Noël ait eu souvent des collaborateurs, et entre autres De La Place, pour la plupart de ses *Leçons*, ses travaux ne sont pas moins très considérables. Mais il travaillait vite, et quoique tous ses ouvrages aient été utiles, aucun n'a une bien grande valeur.

Les principaux ouvrages de Noël sont : compilations, recueils, en 2 vol. chacun, de morceaux choisis des poètes et des prosateurs, sous le titre de *Leçons de littérature et de morale*; il y a des *Leçons françaises*, 1804; — *latines*, 1808; — *latines modernes*, 1818; — *anglaises*, 1818; — *italiennes*, 1824; — *grecques*, 1825; — *allemandes*, 1827; — *françaises de philosophie et de morale*, 1833; *Nouveau Dictionnaire des origines, inventions et découvertes*, 1827, 2 vol. — Ouvrages de philologie : *Dictionarium Latino-Gallicum*, 1807; *Dictionnaire français-latin*, 1807; *Gradus ad Parnassum*, 1818; *Philologie française, ou Dictionnaire étymologique, critique, historique, anecdotique et littéraire*, 1831, 2 vol. — Littérature et traductions : *Dictionnaire historique des personnages de l'antiquité*, précédé d'un *Essai sur les noms propres chez les anciens et les modernes*, 1806; *Dictionnaire de la Fable*, 1819, 2 vol., comprenant toutes les mythologies du monde; *Catulle et Gallus*, texte en regard, 1804, 2 vol.; *Tite-Live*, moins les livres 1 à 10, 30, 31, 32, 33, 40 et 41, qui ont été trad. par Dureau de la Malle, 1824, 10 vol.; les *Suppléments de Tacite*, par Brottier, dans la traduction de Tacite de Dureau de la Malle; *Abrégé de la Grammaire française* (avec Chapsal), 1826.

NOËL (Achille-Jules), peintre, né à Quimper (Finistère) en 1815, m. en 1881, fut élève de Charrioux, à Brest, et vint compléter ses études artistiques à Paris. Il exposa au Salon de 1840, voyagea ensuite en Orient de 1843 à 1845 et habita tour à tour Paris et Nantes. Il a exposé : *le Duc et la Duchesse de Nemours dans la rade de Brest*, 1844; *la Rade de Brest*, pour le ministère de l'intérieur; *Vue orientale, Souvenirs de Rhodes, Sites d'Orient, Noce en Bretagne*, 1845-1848; *Paysages* avec figures, *Lisière de bois, la Vallée de Touques, Danse bretonne*, 1850-1852; *Sites de Bretagne*, 1853; *Bateau pêcheur au milieu des récifs*, 1855; *le Retour de la pêche, Vue des environs de Calais*, 1857; *Réception de la reine d'Angleterre à Calais en 1858, le Port de Morlaix*, 1859; *Vue prise à Anvers, Une vieille rue à Quimper, Souvenir de Constantinople*, 1861; *Presqu'île de Quiberon, Marché à Hennebon*, 1863; *le Port de Brest*, 1864; *les Naufragés, Environs d'Auray*, 1865; *Baie de Douarnenez*, 1866; *la Boucherie à Francfort, Bateaux pêcheurs au Tréport*, 1868; *Paysage à Hennebon*, 1869; *Une rue de Morlaix en 1830*, 1870; *Intérieur d'Abbaye*, 1872; *Arrivée de la diligence à Quimper sous le Directoire*, 1873; « *le Dîner se fait attendre*, » 1874; *Pauvreté n'est pas vice*, 1875; *la Rade du Tréport*, 1876; *Marine*, 1879.

NOËL (Ile de). V. Christmas.

NOEL CONTI. V. Conti.

NOËL DESVERGERS (Marie-Joseph-Adolphe), orientaliste, archéologue et historien, né à Paris en 1805, m. en 1867. Comme orientaliste il a publié : *Vie de Mohammed*, texte arabe d'Aboulféda, avec trad. française, 1837; *Histoire de l'Afrique et de la Sicile sous la domination musulmane*, texte arabe d'Ebn-Khaldoun, avec trad. française, 1841. Comme archéologue on a de lui, outre divers articles dans les *Annales de l'Institut archéologique*, dans la *Nouvelle Revue encyclopédique* et dans l'*Athenæum français* : *l'Étrurie et les Étrusques, ou Dix Ans de fouilles*, etc., 1864, 2 vol. et atlas; *Essai sur Marc-Aurèle*, d'après les monuments épigraphiques, précédé d'une *Notice sur Borghesi*, 1860. On lui doit aussi une *Histoire de l'Arabie*, dans l'*Univers pittoresque*, et des articles dans la *Biographie générale* de Didot.

NOÉMI, femme d'Élimélech, de la tribu de Benjamin, se retira avec son mari, pendant une famine, dans le pays des Moabites. Élimélech étant mort, elle revint en Palestine, accompagnée de Ruth, veuve d'un de ses fils.

NŒODUNUM. V. Diablintes et Noviodunum.

NŒOMAGUS. V. Lexoviens, Tricastins et Noviomagus.

NOET, hérésiarque du IIIe siècle, d'Éphèse ou de Smyrne, enseigna que J.-C. n'était point différent du Père, et qu'il n'y avait qu'une seule personne en Dieu, qui s'était incarné.

NŒUD, se dit, en termes de marine, des nœuds de la ligne du loch. Chaque nœud est 1/120 du mille marin, et vaut 15m,432. Neuf nœuds filés dans les 30 secondes du sablier correspondent à une marche de 9 milles par heure.

NOGAIS, branche de Tartares ou Turcomans, ainsi nommée de Nogaï, petit-fils de Gengis-Khan, qui se sépara de la horde du Kaptchak pour s'établir sur les bords de la mer Noire. On les trouve auj. dans le S. de l'empire russe, au N. du Caucase, sur la rive g. du Kouban, dans les steppes de Crimée, et dans le gvt d'Iékatérinoslav, au nombre de 300,000 familles. Ils sont mahométans sunnites, nomades pour la plupart, et vivent du produit de leur chasse et de leur pêche.

NOGARET (Guillaume de), célèbre légiste du règne de Philippe le Bel, né vers le milieu du XIIIe siècle à Saint-Félix-de-Caraman, en Lauraguais (Haute-Garonne), m. vers 1313. Son grand-père avait été brûlé comme albigeois : de là peut-être, indépendamment de son hostilité comme légiste, sa haine personnelle contre la papauté. On le trouve successivement *professeur ès lois* à Montpellier, 1291-93, *juge mage* (judex major) de la sénéchaussée de Nîmes, 1294, *conseiller du roi*, 1298. Peu après, 1299, il fut anobli, en récompense des services qu'il avait rendus au roi dans le Languedoc et au conseil. Il passe pour s'être rendu à Rome avec Pierre Flotte à l'époque de la bulle *Ausculta fili*, 1301, y avoir insulté une première fois Boniface VIII, et noué des intelligences avec les Colonna, ses ennemis. Dom Vaissette, preuves en mains, nie ce premier voyage. Ce qui est certain, c'est que *secrétaire du roi*, 1302, il joua un grand rôle dans la lutte entre Philippe IV et Boniface, fut l'auxiliaire très actif de Pierre Flotte au moment de la 1re convocation des états généraux, 1302, attaqua violemment devant eux la validité de l'élection et le caractère du pape, enfin y réclama un concile œcuménique, et, en attendant, l'emprisonnement de Boniface. Aussi, après avoir concouru à la préparation d'une série d'actes d'administration

très utiles, chargé d'arrêter le saint-père et de l'amener au concile de Lyon, il passa plusieurs mois à Stoggia, répandit habilement parmi les Gibelins l'argent des banquiers florentins du roi, pénétra de force dans Anagni avec Sciarra Colonna, et, à la suite d'une scène violente, y fit le pape prisonnier, 7 septembre 1303. Obligé, le 9, de fuir devant la révolte du peuple, et excommunié, il poursuivit en vain la mémoire de Boniface devant Benoît XI, qui l'excommunia de nouveau, et qu'on l'accusa d'avoir empoisonné. Au retour, le roi lui accorde d'abord des terres, 1304, et, plus tard (septembre 1307), la charge de chancelier. En cette qualité, il prépare la ruine des Templiers, arrête lui-même Jacques de Molay, oct. 1307, rédige la dénonciation adressée contre l'ordre à l'Université, et, pour intimider ou gagner les témoins, assiste illégalement au procès instruit par l'Inquisition. En 1310, il presse à Avignon la condamnation de la mémoire de Boniface et sa propre justification; Clément V ne le relève de l'excommunication, avril 1311, qu'après le désistement du roi au sujet du procès de Boniface. Philippe IV l'avait en telle estime, qu'en 1311 il le nomma éventuellement un de ses exécuteurs testamentaires.

A. C.

NOGARET DE LA VALETTE. *V.* ÉPERNON et LA VALETTE.

NOGARO, ch.-l. de cant. (Gers), arr. de Condom, sur la Midouze; 2,424 hab. Jadis capitale du Bas-Armagnac. Il s'y tint des conciles en 1290 et 1315. Bestiaux, grains, vins et eaux-de-vie.

NOGENT-LE-BERNARD, brg (Sarthe), arr. de Mamers; 1,825 hab. Château de Haut-Eclair.

NOGENT-LE-ROI, ch.-l. de cant. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 3,238 hab. Fabr. de coutellerie dite de Langres. Comm. de grains.

NOGENT-LE-ROI, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux, sur l'Eure; 1,559 hab. Autrefois défendu par un château fort. Érigé en comté par Richelieu en faveur de Bautru. Comm. de blés et farines.

NOGENT-LE-ROTROU, *Novigentum Rotrudium*, s.-préf. (Eure-et-Loir), sur l'Huisne, qui forme la *cascade des Trois Moulins;* 7,778 hab. Anc. comté, érigé jadis en duché-pairie sous le nom de Béthune-Orval. Collège, bibliothèque, petit séminaire, école de sourds-muets, hospices des vieillards, des orphelins; le château en ruine qui domine la ville a été habité par Sully. La chapelle de l'hôpital fondé par Sully contient son tombeau (mon. hist.). Fabr. d'étamines, de droguets et de serges; tanneries. Comm. de très belles écrevisses, bestiaux, fourrages, toiles, chanvre. Patrie de Remi Belleau.

NOGENT-SUR-MARNE, vge (Seine), arr. de Sceaux, à 9 kil. E. de Paris, à l'extrémité du bois de Vincennes; 9,491 hab. Nombreuses villas. Fort. Les rois mérovingiens y eurent un palais, où se tinrent plusieurs assemblées. Fabr. de produits chimiques, de sulfate de quinine.

NOGENT-SUR-SEINE, s.-préf. (Aube); 3,469 hab. Bibliothèque. Belle église paroissiale; pont en pierre, d'une seule arche. Ville ancienne entourée de jolies promenades. Prise en 1814 par les alliés, après une héroïque défense. A peu de distance se trouvait l'abbaye du *Paraclet*. Comm. de grains, vins, bois, ardoises, sel, etc. Port d'approvisionnement pour Paris; flottage de bois.

NOGENT-SAINT-LAURENS (EDME-JEAN-JOSEPH-JULES-HENRI), avocat et homme politique, né à Orange en 1814, m. en 1882, fils d'un juge, étudia le droit à Aix et à Grenoble, fut reçu avocat en 1836 et se fit inscrire au barreau de Paris, en 1838. Il se fit connaître par plusieurs plaidoiries devant la cour d'assises, notamment dans l'affaire Soufflard. Devant la Cour des pairs, il défendit un des accusés de mai 1839, et le colonel Laborde impliqué dans la tentative de Boulogne, en 1840. Il donnait dans le même temps quelques articles aux journaux politiques. Après s'être tenu à l'écart de la politique sous la république, il fut élu en 1853, comme candidat du gouvernement, dans le dép. du Loiret et réélu en 1863 et en 1869. Il était conseiller général du dép. de Vaucluse pour le canton de Valréas. Depuis 1870, il se présenta, sans être élu, dans l'arr. d'Orange aux élections de fév. 1876. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1853, commandeur depuis 1866.

On a de lui : *Traité de la législation et de la jurisprudence des chemins de fer*, 1841, publié sous les auspices de M. Teste; *de la Législation des théâtres*, 1842, avec M. Dubrena; un *Éloge d'Henneq[illegible]*, etc.

NOGUERA PALLARESA, riv. d'Espagne, affl. de la Sègre, à 4 kil. S.-O. d'Al[illegible]; cours de 170 kil.

NOGUERA RIBAGORZANA, riv. d'Espagne, affl. de la Sègre, à 13 kil. S.-O. de Lérida; cours de 130 kil.

NOINTEL (CHARLES-FRANÇOIS OLIER, MARQUIS DE), fils d'un conseiller au parlement de Paris, né dans le pays chartrain, m. à Paris en 1685, conseiller d'État en 1661, fut envoyé en 1670, avec 4 vaisseaux, réclamer de la Porte le rétablissement des Echelles du Levant, et un libre commerce par la mer Rouge. Il s'acquitta de sa mission avec tant d'habileté, que, pour maintenir la dignité de son caractère, il fut nommé ambassadeur à Constantinople. Accompagné de 2 peintres pour dessiner les objets qui lui plaisaient, et de 4 maçons pour enlever dans Athènes les marbres et les bas-reliefs les plus précieux, il dépensa tant en acquisitions d'antiquités, que Louis XIV, ne voulant plus payer ses dettes, le rappela en 1678.

NOIODUNUM. *V.* DIABLINTES et NOVIODUNUM.

NOIR (LE PRINCE), fils d'Édouard III. (*V.* ÉDOUARD.)

NOIR (CODE). *V.* CODE.

NOIRE (MER), en russe *Czarne-More*, en turc *Kara-Degniz*, anc. *Pont-Euxin*, mer formée par la Méditerranée, à laquelle elle est jointe par le détroit de Constantinople, la mer de Marmara et le détroit des Dardanelles, et qui communique à la mer d'Azov par le détroit d'Iénikalé. Elle s'étend entre la Russie au N. et à l'E., et la Turquie à l'O. et au S., baignant les limites de l'Europe et de l'Asie; entre 41° et 47° lat. N., 25° et 39° long. E.; 1,080 kil. sur 620. Eaux profondes, claires, moins salées que l'Océan, sans marée sensible, peu coupées d'îles ou de hauts-fonds, gelant en hiver sur la côte N. Quelques courants, causés par les affluents. Côtes assez régulières, basses à l'O. et au N., plus élevées des autres côtés. Dans cette mer, le mouvement des eaux est très violent par les tempêtes. Son nom actuel lui fut donné par des Tartares, probablement à cause des forêts sombres qui couronnent ses côtes; d'autres font venir le nom de mer Noire du ciel gris foncé, souvent chargé de nuages, qui la domine. Ses principaux tributaires sont, en Europe, le Danube, le Dniester, le Boug, le Dniéper, le Don, le Kouban; et, en Asie, l'Ieschyl, le Kizil et la Sakharia. Les ports principaux sont : en Russie, Odessa, Sébastopol, Caffa, Anapa, Poti, Batoum; en Turquie, Trébizonde, Sinope, Varna, Bourgas. L'article du traité de Paris, 1856, qui la déclarait neutre, a été aboli par la conférence et le traité de Londres, 1871.

NOIRE (FORÊT). *V.* FORÊT NOIRE.

NOIRE (PAYS DES COSAQUES DE LA MER), anc. prov. de l'Empire russe. (*V.* plus haut KOUBAN [TERRIT. DU].)

NOIRMOUTIERS, *Her* ou *Heria, Nigrum monasterium*, île de l'océan Atlantique, sur la côte de France (Vendée), à 66 kil. N.-O. des Sables-d'Olonne, au S.-O. de la baie de Bourgneuf; séparée du continent au S. par le goulet de Fromantine, à sec à marée basse; 45 kil. carr.; 19 kil. sur 7; 44 kil. de tour. Sol très bas, protégé contre les hautes marées par des digues. Beaux pâturages, marais salants; pêche d'huitres, fabr. de soude de varech. Ch.-l. Noirmoutiers sur la côte E.; 5,908 hab. Place de guerre défendue par un fort, et ch.-l. de canton. St Philibert y fonda une abbaye de Bénédictins vers 680; les Normands y descendirent en 835 et 843. En 1674 les Hollandais la pillèrent. Elle appartint longtemps aux La Trémoille, et ne fut réunie à la couronne qu'en 1720. Le 5 mars 1793, les Vendéens, commandés par Charette, s'en emparèrent; les républicains les en expulsèrent le 30 avril, mais les Vendéens y rentrèrent le 12 octobre suivant, et en furent chassés définitivement le 2 janvier 1794; leur général d'Elbée y fut fait prisonnier et fusillé.

NOIRS (LES). *V.* BLANCS ET NOIRS.

NOISIEL, vge (Seine-et-Marne), arr. de Meaux, sur la rive g. de la Marne; 970 hab. Importante fabr. de chocolat.

NOISY-LE-SEC, vge (Seine), arr. de Saint-Denis, à 9 kil. N.-E. de Paris; 3,897 hab. Plâtre, fabr. de tuyaux de drainage; céréales, vignes. Fort dépendant du système de défense de Paris. Bifurcation des lignes de Paris à Avricourt et de Paris à Belfort, qui y rencontrent le chemin de fer de Grande Ceinture de Paris.

NOJA, v. du roy. d'Italie, prov. de Bari; 7,600 hab.

NOLA, v. du roy. d'Italie, prov. de Caserta, près du Vésuve; 12,113 hab. Évêché; belle cathédrale. Hôpital militaire. Collection de vases étrusques. — Très anc. ville de Campanie; fondée par les Ausones, elle fut prise par les Romains, et leur resta toujours fidèle; Annibal y fut battu par Marcellus, l'an 439 de Rome, 314 av. J.-C. L'empereur Auguste y mourut. Vespasien l'érigea en colonie romaine; Pompeï lui servait de port. Les cloches y furent inventées, dit-on, au v^e^ siècle par l'évêque St Paulin.

NOLASQUE (SAINT PIERRE), fondateur de l'ordre de la Merci, né vers 1189, près de Saint-Papoul (Languedoc), m. en 1256 à Barcelone, suivit Simon de Montfort à la croisade contre les albigeois, et fut chargé par lui de l'éducation de Jacques, son prisonnier, fils de Pierre II d'Aragon, tué à la bataille de Muret. Ayant suivi son élève dans ses États, en 1215, il se voua à la rédemption des captifs, fonda à Barcelone la première maison de la Merci en 1223, racheta plus de 400 chrétiens dans le royaume de Valence, visita les côtes d'Afrique dans le même but, refusa, à cause de ses infirmités, de suivre

Louis IX en Terre Sainte, et se démit, en 1249, du généralat de son ordre. Fête, le 31 janvier.

NOLAY, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Beaune; 2,501 hab. Restes d'un château, belle église. Patrie de Carnot. Vins blancs, grains, laines, marbres. Tanneries. Environs très pittoresques; ruines d'un camp romain.

NOLI, anc. *Naula*, v. du roy. d'Italie, prov. de Gênes, petit port à 13 kil. S.-S.-O. de Savone; 1,912 hab. Elle forma, au XIIe siècle, une petite république, et conserva, sous la protection de Gênes, son indépendance jusqu'en 1805.

NOLI (ANTOINE DE). *V.* CADAMOSTO.

NOLLET (L'ABBÉ JEAN-ANTOINE), physicien, né à Pimpré (Noyonnais) en 1700, m. en 1770, fut associé d'abord aux recherches de Dufay sur l'électricité, puis secondé dans ses études par Réaumur. Il fit, avec beaucoup de succès, des cours publics de physique dans différentes villes. Chargé, en 1749, d'aller recueillir des documents sur l'état des sciences en Italie, il fut nommé, à son retour, à une chaire de physique expérimentale créée pour lui au collège de Navarre, 1756, puis maître de physique et d'histoire naturelle des enfants de France et professeur aux écoles d'artillerie de La Fère et de Mézières. Il a contribué à répandre en France le goût de la physique, et fait connaître les découvertes de Newton en optique.

On a de lui : *Leçons de physique expérimentale*, 1743, 6 vol. in-12; *Recherches sur les causes particulières des phénomènes électriques*, 1749, in-12; *Essai sur l'électricité des corps*, 1750, in-12; *Recueil de lettres sur l'électricité*, 1753, 3 vol. in-12; *l'Art des expériences*, 1770, 3 vol. in-12; enfin des Mémoires insérés dans le recueil de l'Académie des sciences de Paris, à laquelle il appartenait depuis 1739. V.

NOLLI (GIAMBATTISTA), architecte, né à Côme, m. en 1780, florissait vers le milieu du XVIIIe siècle. Il a construit à Rome l'église Sainte-Dorothée; mais il est surtout connu par un grand plan de Rome, *Nuova Pianta di Roma*, 1748, en 16 feuilles in-fol. et 16 in-4°. C'est le plan de Rome moderne, avec indication des ruines antiques, le plus exact qu'on eût fait jusqu'alors. On doit à Nolli une réduction in-fol. de ce plan, et un autre plan de Rome, in-fol. aussi, qui ne contient que les ruines antiques. C. D—Y.

NOMBRE-DE-DIOS. *V.* DIOS.

NOMBRE D'OR, période de 19 ans, au bout de laquelle les nouvelles lunes reviennent au même jour du mois. En commençant le cycle, on compte 1, lorsque la nouvelle lune arrive au 1er janvier; par conséquent la nouvelle lune n'arrive le 1er janvier que tous les 19 ans. L'an 1er de l'ère vulgaire, d'après la chronologie adoptée par les Bénédictins, le nombre d'or était 2. Donc, en ajoutant 1 à l'année demandée et divisant par 19, le reste de la division donnera le nombre d'or de l'année demandée. Le cycle de 19 ans fut, dit-on, trouvé par l'Athénien Méton, et on l'appela nombre d'or, parce qu'il fut regardé comme une découverte si belle qu'on en gravait le calcul en lettres d'or. M.

NOMBRES (LE LIVRE DES), un des livres de Moïse, le 4e du Pentateuque, tire son nom de ce qu'il commence par le dénombrement du peuple et des Lévites. Il renferme le récit de ce qui s'est passé pendant 39 ans du voyage des Israélites dans le désert.

NOMBRES IMPAIRS. Les anciens avaient une prédilection particulière pour les nombres impairs; *numero deus impare gaudet*, a dit Virgile dans la 8e églogue; *imparem numerum observari mos est* (Végèce, *de Re milit.*, III, 8); leur prédilection était encore plus marquée pour les nombres carrés : *Quadrati numeri potentissimi ducuntur* (Censorinus, *de Die natali*); les traces de ce préjugé subsistent encore aujourd'hui dans le mot *puissances* que nous appliquons aux carrés, cubes, etc. — On a remarqué que dans tous les grands monuments de l'architecture antique, les architectes s'étaient appliqués à exclure systématiquement toutes les combinaisons qui ne pouvaient pas être exprimées par des nombres impairs. Ainsi le module choisi pour les dimensions du grand temple de Pæstum fut 3 pieds, le nombre 3 était pour les Pythagoriciens l'harmonie parfaite; on a compté que la hauteur totale de l'ordre était de 45 pieds, qu'il y avait sur les façades principales 5 ouvertures, 11 triglyphes, 21 mutules; dans la longueur des péristyles latéraux 47 rangées de dalles; sur le toit, 123 rangées de briques, etc.

Aurès, *Étude des dimensions du grand temple de Pæstum, au double point de vue de l'architecture et de la métrologie*, [illegible]; *Note sur les dimensions [illegible] antique de Nîmes*, dans les *Mém. lus à la Sorbonne*, [illegible] G. L.-G.

NOMENCLATEUR, *Nomenclator*, esclave qui, chez les riches Romains, était chargé de désigner, par leurs noms, toutes les personnes que son maître avait besoin de connaître ou de saluer. Quand ce maître recevait, le matin, la visite de ses nombreux clients, le nomenclateur se tenait près de lui, un peu en arrière, et lui soufflait à l'oreille le nom de celui qui se présentait. Lors des élections, au Forum ou au Champ de Mars, chaque candidat se faisait accompagner d'un ou de deux nomenclateurs, qui lui disaient les noms de tous les citoyens qu'il abordait, et qu'il devait saluer nominativement pour solliciter leur suffrage; ils le renseignaient même, au besoin, en peu de mots, sur l'importance du personnage. C. D—Y.

NOMÉNOÉ, seigneur breton, nommé comte ou duc de Bretagne par Louis le Débonnaire vers 825, m. à Vendôme en 851, secoua le joug de Charles le Chauve, prit le titre de roi, chassa les évêques qui ne voulurent pas le sacrer, et repoussa les Normands qui s'étaient emparés de Nantes, 847. Il laissa un fils, Erispoé, qui sut se maintenir dans l'héritage de son père. (*V.* BRETAGNE.)

NOMENTUM, auj. *Lamentano*, v. de l'Italie ancienne, dans la Sabine, à 12 milles (16 kil. environ) N.-E. de Rome; célèbre par une victoire de Servilius Priscus Fidenas sur les Véiens et les Fidénates, l'an 418 de Rome, 335 av. J.-C. On appelait *Via Nomentana* une route qui conduisait de Rome à Nomentum, et qui passait au mont Sacré.

NOMÉNY, ch.-l. de cant. (Meurthe-et-Moselle), sur la Seille, et sur la frontière de la Lorraine allemande; 1,200 hab. Jadis titre d'un marquisat.

NOMES. A l'origine, l'Égypte était divisée en un certain nombre de petits États indépendants qui, lorsqu'ils furent réunis sous le sceptre unique des pharaons, formèrent des circonscriptions administratives que les Grecs ont désignées sous le vocable de nomes. Un nome comprenait 4 parties essentielles : 1° la capitale (*nout*), où résidaient les chefs de l'administration militaire et civile (héréditaires ou révocables); 2° les terres de production (*ouou*); 3° les marécages (*pehou*); 4° les canaux dérivés du Nil. Les principaux nomes étaient ceux de To-Qens, v. princ. Éléphantine; de Tes-or, v. princ. Edfou et Nekheb; de Ouas, v. princ. Thèbes et Her-month; de Tentyritès, v. princ. Denderah; de Thinitès, v. princ. Abydos; de Oun, v. princ. Hermopolis ou Pesounnou; du Neht supérieur, v. princ. Héracléopolitès; de Neht inférieur, auquel se rattachait le Toske (Fayoum) et où se trouvait le célèbre lac Mœris; de Sebthat ou Anebhat, v. princ. Mannower (Memphis); de Héliopolitès, v. princ. Héliopolis; de Saïtès, v. princ. Saïs, etc. — Les habitants des nomes étaient assujettis à un impôt en nature proportionnel, à une conscription militaire, à des corvées pour les travaux d'utilité publique. — Ces divisions, conservées sous la domination perse, qui avait fait de l'Égypte la 4e satrapie de l'Empire (525-414 et 354-332), sous les Ptolémées et les premiers empereurs romains, durèrent jusqu'au IVe siècle de l'ère chrétienne. M. P—T.

NOMINAUX. *V.* RÉALISTES.

NOMOPHYLACES, c.-à-d. *gardiens des lois*, magistrats de l'anc. Athènes et d'autres cités de la Grèce. Ils avaient la surveillance des assemblées et devaient s'opposer à toute résolution illégale. Il y en avait 7 à Athènes et 6 à Sparte.

Starker, *de Nomophylacibus Atheniensium*, 1880. S. RE.

NOMPAR DE CAUMONT. *V.* LA FORCE.

NOMS PROPRES. Dans le 1er chapitre de la Genèse, Dieu *nomme* les êtres à mesure qu'il les crée; les choses et les animaux reçoivent des noms *communs*, tandis que l'homme et la femme ont des noms *propres* (Adam, Ève). Les noms des Hébreux avaient un sens; ils changeaient à chaque génération, comme on le voit dans la généalogie de J.-C. — Les Grecs n'avaient qu'un nom; les enfants ne portaient presque jamais celui de leur père; ils en recevaient un arbitrairement choisi, le dixième jour après la naissance. Souvent on individualisait ce nom propre en y ajoutant celui du père : *Achille, fils de Pélée*. Il y eut aussi des sobriquets, empruntés à quelque caractère physique ou intellectuel, à la profession, etc. Les noms de famille proprement dits ne semblent pas avoir été connus, mais seulement ceux de tribu (les Héraclides, les Pallantides, les Aleuades, etc.).

Tout Romain possède au moins 3 noms : 1° le *prænomen* ou prénom. Les prénoms romains n'étaient pas très nombreux; on n'en connaît que 30, dont 15 n'étaient plus usités sous l'empire. Chaque *gens* affectionnait des prénoms déterminés; ainsi la *gens Julia* : *Caius*, *Lucius*, *Sextus*, la *gens Fabia* : *Caius*, *Marcus*, *Kæso*, *Numerius*, *Quintus*; la *gens* [illegible] ne se sert que de 2 prénoms, *Cneus* et *Lucius*. Toujours dans les monuments épigraphiques, sauf de très rares exceptions, les prénoms s'indiquent en abrégé, en général par [illegible]. A l'époque impériale, les femmes ne portaient [illegible] prénom; à une époque plus ancienne, elles [illegible]. — 2° le *nomen gentilicium* ou nom de famille, [illegible] terminés en *us*, comme *Julius*, *Valerius*, [illegible], *Fabius*, et quelquefois en [illegible], [illegible], *Perpenna*, [illegible] les noms des [illegible], comme *Quintus*, *Sextus*, *Septimus*, [illegible].

l'auteur de ces différentes *gentes* devait tirer son nom du rang de sa naissance. Le nom de famille n'est jamais abrégé : il ne faut donc pas écrire *J. Cæsar,* mais *Julius.* Dans le langage familier, on interpelle les gens en général par leurs prénoms. Il fut de mode dans l'aristocratie romaine aux IIe et IIIe siècles de notre ère de porter un grand nombre de noms qui rappelaient les différentes familles auxquelles on était allié. Un des exemples les plus curieux de cette polyonymie est celui d'un consul de 169 ap. J.-C., Q. Pompeius Sosius Priscus, qui ne porte pas moins de 36 noms sur une inscription de Tivoli (*Orelli,* 2761) ; ces noms sans fin devenaient ainsi de véritables arbres généalogiques, ou des « sortes d'écussons à plusieurs quartiers ». — 3° Le *cognomen* ou surnom. En général, les surnoms étaient particuliers à certaines *gentes,* comme *Pulcher, Cæcus, Marcellus* pour la *gens Claudia; Metellus* pour la *gens Cæcilia; Albinus* pour la *gens Postumia,* etc. Pour l'ordinaire, les surnoms sont adjectifs; ils peuvent aussi être substantifs, comme *Pictas, Barba, Corona,* etc. — 4° L'*agnomen,* 2e surnom terminé en général en *anus* pour indiquer l'adoption. (*V.* AGNOMEN.) Cette distinction entre l'*agnomen* et le *cognomen,* le 2e et le 1er surnom, ne fut inventée que par les grammairiens de l'empire : il arrive souvent que l'*agnomen* est rattaché au *cognomen* par une formule comme *qui et* (*vocatur*), *sive,* etc. — Le nom de Pline le Jeune avant son adoption par Pline l'Ancien offre un type régulier de nom romain avec ses trois parties et la mention de la tribu : P(*ublius*) CÆCILIUS L(*ucii*) F(*ilius*) OUF(*entina tribu*) SECUNDUS. — En général l'adopté prend le prénom et le nom de l'adoptant. — Les filles portent sous la république le *gentilicium* de leur père, comme *Tullia,* la fille de Cicéron. — L'esclave affranchi prenait le prénom et le nom gentilice de son patron, en ajoutant comme surnom le nom qu'il avait porté étant esclave ; ainsi Andronicus affranchi de M. Livius Salinator devint M. Livius Andronicus.

Mommsen, *Dierom. Eigennamender republik. und august. Zeit,* dans les *Röm. Forschungen,* 1er vol. ; *Etude sur la vie de Pline le Jeune,* p. 43 de la trad. franç. ; Lahmeyer, *l'Ordre des noms propres chez les Romains,* dans le *Philologus,* 1864, XXII ; Hübner, *Quæstiones onomatologicæ latinæ,* 1854. G. L.-G.

Les Francs ne portaient qu'un nom, et il avait un sens : *Mérovée,* éminent guerrier ; *Childéric,* fort ou brave au combat ; *Clovis,* illustre guerrier ; *Théodoric* ou *Thierry,* brave ou puissant parmi le peuple ; *Clodomir,* chef célèbre ; *Childebert,* brillant dans le combat ; *Clotaire,* célèbre et éminent ; *Chilpéric,* brave ou puissant à secourir, *Théodebert,* brillant parmi le peuple ; *Théodebald,* hardi parmi le peuple ; *Charibert,* brillant dans l'armée ; *Sigebert,* brillant par la victoire ; *Gontran,* fort au combat ; *Dagobert,* brillant comme le jour, etc. Vers la fin de la 2e race, pour distinguer les membres d'une même famille, on commença de recourir à des sobriquets, pris d'une qualité honorable ou d'une particularité vicieuse ou ridicule, ainsi Hugues *Capet* signifiait Hugues à la grosse tête, ou le bon esprit, ou l'opiniâtre. Bien que l'on trouve auparavant Pépin *le Bref,* Charles *le Simple,* Charles *le Chauve,* il n'est pas vraisemblable que ces princes aient été désignés ainsi de leur vivant. On ne mettait que les noms dans les actes publics ; mais le sobriquet, par la force de l'usage, étant devenu une notoriété, on l'ajouta au-dessus du nom, en interligne, ce qui paraît l'avoir fait appeler *surnom.* Les hommes et les femmes n'eurent en général d'autres noms que leurs *noms de baptême* ou *prénoms.* Ce n'est que vers le XIIIe siècle que l'on conserva dans les familles un nom héréditaire ; la noblesse le prit de ses terres, les vilains se transmirent celui qu'ils devaient à des particularités physiques, au caractère, à l'âge, au lieu de naissance ou d'habitation, à la profession, tels que : Leroux, Lenoir, Levilain, Lepetit, Leblanc, Legros, Legrand, Lefort, Ledoux, Lejeune, Lenormand, Lepicard, Lebreton, Duval, Dupré, Marchand, Charpentier, etc. Ces noms ne devinrent fixes que quand on eut institué les registres de l'état civil. Dès lors, il fallut l'autorisation du chef de l'état et certaines formes légales pour pouvoir changer de nom.

V. E. Salverto, *Essai historique et philosophique sur les noms propres,* 1824, 2 vol.

NON (CAP). *V.* NOUN.

NONA, *Ænona,* v. de l'Autriche-Hongrie (Dalmatie), petit port sur l'Adriatique ; 659 hab. Évêché.

NONACRIS, anc. ville d'Arcadie, près du mont Cyllène, ainsi nommée d'une fille de Lycaon. Patrie d'Évandre et d'Atalante.

NONAGRIA. *V.* ANDROS.

NONANCOURT, ch.-l. de cant. (Eure), arr. d'Évreux, sur l'Avre ; 2,075 hab. Filatures de laine et de coton, fabr. de cardes, tanneries. Comm. de grains, papier, tuiles et briques. Restes de fortifications.

NONCE, *Nuntius,* ambassadeur du pape près d'une cour étrangère. Celui qui ne représente que provisoirement le saint-siège s'appelle *Internonce.* C'est aussi le titre donné aux envoyés pontificaux dans les pays où les protestants sont en majorité. — Les députés de la noblesse polonaise dans les diètes portaient aussi le nom de *nonces.*

NON-CONFORMISTES. *V.* CONFORMISTES, DISSENTERS.

NONE, une des parties de l'office divin, et la dernière des *petites heures* ou *heures canoniales ;* elle se dit avant vêpres. Son nom vient de ce que, dans l'anc. manière de diviser le jour, on la récitait à la 9e heure.

NONES, *Nonæ,* une des divisions du mois dans le calendrier des anc. Romains. On les nommait ainsi de ce qu'elles se trouvaient 9 jours avant les ides. Elles revenaient le 5 du mois en janvier, février, avril, juin, août, septembre, novembre et décembre, et le 7 pendant les autres mois. La superstition romaine regardait tous les lendemains de nones comme funestes. — NONES CAPROTINES. (*V.* POPLIFUGIUM et CAPROTINE.)

NONIUS MARCELLUS, grammairien latin et philosophe péripatéticien, né à Tibur dans le IIIe siècle, a laissé un traité *de Proprietate sermonum,* compilation médiocre, mais riche en citations de beaucoup d'auteurs dont les ouvrages sont auj. perdus.

La meilleure édition de Nonius est celle de Quicherat, 1874, où le texte a été fort amélioré.

NONIUS (PEDRO **NUNNEZ**, EN LATIN), mathématicien portugais, né en 1492, m. en 1577, professeur à l'université de Coïmbre, s'est surtout occupé de géométrie. On lui attribue l'idée d'une méthode pour la mesure des petits arcs de cercle. Il écrivit un traité *de Arte navigandi,* en 2 livres, qui attira l'attention des géomètres sur les problèmes nouveaux que faisait naître l'usage de la boussole.

NONNIUS PINCIANUS. *V.* PINCIANUS.

NONNOTTE (CLAUDE-ADRIEN), jésuite, né à Besançon en 1711, m. en 1793, prêcha pendant plusieurs années à Paris, à Versailles et à Turin. Il entreprit de relever les erreurs historiques de Voltaire, dans un ouvrage qui a pour titre : *les Erreurs de Voltaire,* Avignon, 1762, 2 vol. ; Besançon, 1781, 3 vol. ; il montra beaucoup de savoir, mais s'attira les sarcasmes de Voltaire. Il devint en 1781 membre de l'Académie de Besançon.

On a de lui encore : *Dictionnaire philosophique de la religion, en réponse aux objections des incrédules,* Avignon, 1772, 4 vol. in-12 ; *les Philosophes des trois premiers siècles de l'Église,* 1789, in-12. Ses principaux écrits ont été réunis en 1819, à Besançon, 8 vol. C. N.

NONNUS, poète grec, né à Panopolis en Égypte vers 410 ap. J.-C., est auteur d'un poème en 48 chants, *les Dionysiaques,* qui roule sur l'histoire de Bacchus. Rien n'est plus inégal que ce poème ; à des élans d'inspiration véritable succède une stérile abondance de mots ; la prédominance de l'élément descriptif et l'abus de l'érudition mythologique en rendent la lecture fatigante. Les *Dionysiaques* ont été publiées en dernier lieu par Kœchly, 1858, et traduites en français par de Marcellus, dans la collection Didot, 1856. On attribue encore à Nonnus une *Paraphrase en vers de l'Evangile de St Jean,* publiée avec traduction allemande par Winckler, 1838.

R. Kœhler, *Ueber die Dionysiaca des Nonnus,* 1853 ; Ludovich, *Jahrbücher für classische Philologie,* 1874 (p. 441-457), sur une loi de la métrique de Nonnus ; Schow, *de Indole carminis Nonni,* 1807 ; Weichert, *de Nonno Panopolitano,* 1810. S. RE.

NONTRON, s.-préf. (Dordogne), sur le Bandiat ; 3,687 hab. Autrefois fortifiée. Pâtés truffés. Coutellerie ; forges, tanneries. Comm. de bestiaux. Exploit. de fer, plomb sulfuré, manganèse et oxyde noir aux environs.

NONZA, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Bastia, au sommet d'un roc escarpé ; 500 hab.

NOODT (GÉRARD), jurisconsulte et publiciste, né à Nimègue en 1647, m. en 1725, fut professeur de droit dans sa ville natale en 1671, à Franeker en 1679, à Utrecht en 1684 et à Leyde en 1686.

Il a laissé, entre autres ouvrages estimés : *Probabilium juris lib. III,* 1674-79 ; *de Jure imperii et lege regia,* 1699, et *de Religione ab imperio, jure gentium libera,* 1706, ouvrages trad. en français par Barbeyrac, sous ce titre : *du Pouvoir des souverains et de la liberté de conscience,* Amst., 1707, 1714, in-4°. La meilleure édit. des *Œuvres* de Noodt est celle de Leyde, 1735, 2 vol. in-fol.

NOORDHUISEN. *V.* NORDHAUSEN.

NOOT (HENRI-NICOLAS **VAN DER**), avocat au grand conseil du Brabant, né à Bruxelles en 1750, m. en 1826, joua un rôle important dans l'insurrection des Pays-Bas autrichiens en 1789. Obligé de fuir pour quelques écrits contre l'empereur Joseph II, il passa en Angleterre, puis en Hollande, chercha vainement à obtenir l'appui de la Prusse, se joignit à d'autres mécontents, organisa le *comité de Bréda,* qui se proposait l'expulsion des Autrichiens, et devint président du pouvoir exécutif formé à Bruxelles lors de l'insurrection. Mais les troupes impériales revinrent plus nombreuses ; Van der Noot, qui n'avait pu empêcher les excès du parti républicain, chercha encore un asile en Hollande. Bien qu'il eût publié, en 1792, une adresse à ses concitoyens pour les engager à se joindre aux Français, il fut arrêté, en 1796, par ordre du Directoire,

et retenu, pendant près d'un an, dans la citadelle de Bois-le-Duc. Depuis cette époque, il vécut dans l'obscurité à Bruxelles.

NOOTKA. *V.* Noutka.

NOR, fils de Thorron, qui régnait sur la Gothie et la Finlande, fut envoyé à la recherche de sa sœur Goé qu'on avait enlevée, et, selon les traditions scandinaves, arriva dans le pays qui, de son nom, s'appela Norvège.

NORA, auj. *Bour?* v. forte de l'anc. Cappadoce, au pied du Taurus, célèbre par le siège qu'y soutint Eumène contre Antigone, 320 av. J.-C. — anc. v. de Phrygie, sur les confins de la Lycaonie. — anc. v. de Sardaigne, sur la côte S.; auj. *Nori* ou *San-Giovanni di Pula.*

NORADIN. *V.* Nour-Eddyn.

NORAGHES ou **NURAGHES,** nom par lequel on désigne de très anciens monuments situés en Sardaigne. Ils ont la forme d'une tour ou d'un cône surbaissé de 15 à 16 m. de hauteur, et de 29 à 30 de circonférence à la base. Quelques-uns sont élevés sur un soubassement irrégulier de 100 à 200 m. de large. L'entrée extérieure, toujours entre le S.-E. et le S.-O., n'excède jamais 1^{m},60 de haut, sur 0^{m},60 de large, et est souvent plus étroite; l'intérieur est divisé en plusieurs chambres superposées. Il existe encore environ 3,000 monuments de ce genre, bien qu'un grand nombre aient été détruits. Il y a aussi en Sardaigne d'autres monuments, formés de grosses pierres rangées sans ciment autour d'une fosse creusée de 12 à 16 m. de long sur 1 à 2 d'ouverture, et sur lesquelles sont posées de larges pierres plates formant un toit; à l'une des extrémités de la fosse, on trouve plusieurs pierres posées perpendiculairement; ces fosses sont appelées par le peuple *sépultures des géants :* c'étaient probablement des tombeaux.

V. Petit-Radel, *Notice sur les Nuraghes de la Sardaigne,* 1826.

NORBA, auj. *Norma,* anc. v. d'Italie (Latium), chez les Volsques. Colonie romaine depuis l'an 262.

NORBA CÆSAREA, v. de la Lusitanie; auj. *Alcantara.*

NORBANUS (Caïus), tribun du peuple en 96 av. J.-C., accusa et fit condamner Cépion, qui s'était laissé battre par les Cimbres. Partisan de Marius, il fut élu consul après la mort de celui-ci, en 83, essaya vainement d'arrêter Sylla sur le Vulturne, fut refoulé jusque dans la Cisalpine, vaincu et forcé de s'enfuir à Rhodes. Il se tua pour ne pas être livré à Sylla, 81. E. D—y.

NORBERT (Saint), né à Santon (Clèves) vers 1092, m. en 1134. D'une famille illustre du comté de Clèves, il mena d'abord une vie fastueuse et dissipée; un orage, qui mit ses jours en danger, détermina sa conversion; il reçut les ordres, passa quelques années en mission, et, en 1120, fonda à Prémontré, dans la forêt de Coucy, un monastère ayant pour objet la réforme des chanoines réguliers; le nouvel ordre fut confirmé par le pape Honorius II en 1126, et se répandit dans toute l'Europe. La même année, St Norbert devint archevêque de Magdebourg; il rendit de grands services à l'Église lors du schisme qui suivit la mort d'Honorius II, et, d'accord avec St Bernard, entraîna l'empereur Lothaire II dans le parti d'Innocent II. Il suivit Lothaire en Italie comme archi-chancelier, et, au retour, fut nommé primat des deux Saxes. Il fut canonisé en 1582 par Grégoire XIII. Fête, le 6 juin.

NORBERT (Pierre **Parisot,** dit le Père), capucin, né en 1697 à Bar-le-Duc, m. en 1769, fut emmené à Rome en qualité de secrétaire par son provincial en 1734, et là se fit nommer, 1736, procureur général des missions étrangères. Arrivé à Pondichéry, il fut choisi comme curé de la ville par le gouverneur Dupleix; mais son animosité contre les Jésuites le fit revenir à Rome en 1740, pour présenter à Benoît XIV son ouvrage sur les *Rites malabares,* où les Jésuites étaient violemment attaqués. Cet écrit, publié malgré le pape, causa un grand scandale. Norbert quitta son ordre, erra sous différents noms en Angleterre, en Allemagne, en Portugal, etc., et finit ses jours dans un village de Lorraine.

Son principal ouvrage est intitulé : *Mémoires historiques sur les affaires des Jésuites avec le saint-siége,* Lisbonne, 1766, 7 vol. in-4°.

NORCIA, anc. *Nursia,* v. du roy. d'Italie (prov. de Pérouse), près de la rive dr. de la Néra; 9,515 hab. Évêché. Fabr. de lainages et de draps communs. Cette ville eut autrefois un gouvernement municipal dont les chefs s'appelaient *Illettrés,* parce qu'ils ne devaient savoir ni lire ni écrire. — Patrie de St Benoit.

NORD, l'un des quatre points cardinaux, celui qui répond à l'extrémité du pôle boréal. On l'appelle aussi *septentrion,* nom que les anciens avaient donné à la constellation de l'Ourse, près du pôle arctique.

NORD (Mer du) ou d'**ALLEMAGNE**, anc. *océan Germanique,* mer d'Europe, formée par l'océan Atlantique, entre la Grande-Bretagne à l'O., la Norvège et le Danemark, à l'E., l'Allemagne (prov. pruss. de Holstein et Hanovre), la Hollande, la Belgique et la France au S.-E. entre 51° et 61° lat. N., et communiquant avec la Baltique par le Skager-Rack, le Cattégat et le Sund, avec la Manche par le Pas-de-Calais. Les eaux de la mer du Nord contiennent plus de parties salines que celles de la Baltique; elles sont moins froides et ne gèlent pas, mais charrient souvent d'énormes glaçons le long des côtes. Cette mer est peu profonde, surtout près des côtes, ce qui la rend très houleuse; elle a aussi beaucoup de hauts-fonds et de bancs de sable. La Grande-Bretagne possède sur la mer du Nord les ports de Londres, Yarmouth, Leith, et Dundee; la France, ceux de Dunkerque et de Gravelines; la Belgique, celui d'Ostende; la Hollande, ceux de Rotterdam et d'Amsterdam; l'Allemagne, ceux d'Emden, Brême et Hambourg; la Norvège, ceux de Christiansand et de Bergen. Les tributaires de cette mer sont : sur le continent, l'Elbe, le Wéser, l'Ems, le Rhin, la Meuse et l'Escaut; en Grande-Bretagne, le Tay, le Forth, la Tweed, la Tyne, l'Humber, l'Ouse et la Tamise.

NORD (Canal du), détroit formé par l'océan Atlantique au N. de la mer d'Irlande, entre la côte N.-E. de l'Irlande et la côte S.-O. de l'Écosse.

NORD (Cap), promontoire de Norvège, à l'extrémité N. de l'île de Magerö, par 71° 11′ lat. N., et 23° 40′ long. E. C'est le point le plus septentrional de l'Europe. — Il y a d'autres caps Nord : à l'extrémité N.-O. de l'île du Prince Édouard, dans le golfe du Saint-Laurent; à la pointe N. de la Nouvelle-Zélande; à l'extrémité N.-E. de la Nouvelle-Géorgie.

NORD (Le), dép. le plus septentrional de la France, ch.-l. *Lille;* 7 arr.; 6 s.-préf., Hazebrouck, Dunkerque, Douai, Cambrai, Valenciennes, Avesnes, formé de la Flandre française, du Cambrésis et d'une partie du Hainaut; borné au N. par la mer du Nord, au N.-E. par la Belgique (Flandre occidentale et Hainaut). Superf., 5,680 kil. carr.; pop., 1,603,259 hab. (282 par kil. carr.). Arrosé par l'Escaut et ses affluents (la Selle, l'Écaillon, la Ronelle, la Haisne, la Scarpe, la Sensée, la Lys, la Lawe et la Deûle), par la Sambre, l'Aa, la Colme, l'Yser et par un grand nombre de canaux. Ce dép. est, par son agriculture, son industrie et son commerce, le plus riche de la France. Sol très fertile en céréales, betteraves, houblon, colza, lin, légumes, tabac. Nombreuses pépinières. Élève de chevaux, porcs, gros bétail. Grande exploitation de houille; carrières de marbre, pierres. Fabrication de toiles, batistes, linge de table, cotonnades, fils de lin, de coton et de laine, tulle, dentelles, faïence, porcelaine, verre, sucre de betteraves, huiles (près de 500,000 hectol. par an), savons; hauts fourneaux, fer et acier; construction de machines; grosse chaudronnerie, raffineries de sucre et de sel, distilleries de betteraves. Boues minérales de Saint-Amand. Le dép. du Nord a plus de 1,000 kil. de chemins de fer, la 30^{e} partie du réseau français. Il dépend de l'archevêché de Cambrai, de la cour d'appel et de l'académie de Douai, et du I^{er} corps d'armée (Lille).

NORDALBINGIENS, nom donné pendant le moyen âge aux peuplades saxonnes qui habitaient au N. et sur la rive dr. de l'Elbe, vers son embouchure.

NORDBERG (Georges), chapelain de Charles XII, roi de Suède, né à Stockholm en 1677, m. en 1744, fut nommé, en 1703, aumônier de l'armée suédoise, et, en 1707, aumônier du roi. Fait prisonnier à Poltava en 1709, il fut échangé contre des prisonniers russes en 1715, et rentra comme pasteur à Stockholm. Il écrivit, par ordre de la reine Ulrique-Éléonore, la *Vie de Charles XII,* Stockholm, 1740, 2 vol. in-fol., trad. en franç. par Warmholz, La Haye, 1742, 3 vol. in-4°. Voltaire, avec lequel il n'est pas toujours d'accord, l'a poursuivi de ses sarcasmes.

NORDBOTTEN ou **NORRBOTTEN.** *V.* Nordland.

NORDEN (Frédéric-Louis), voyageur danois, né à Gluckstadt (Holstein) en 1708, m. en 1742, était capitaine de la marine royale du Danemark. Après des voyages en Europe, qui le mirent en contact avec les savants et les artistes, 1732-37, il fut, en 1737, envoyé par Christian VI en Égypte, avec mission d'en dessiner et d'en décrire les monuments antiques; visita Alexandrie, le Caire, les Pyramides, remonta le Nil jusqu'au delà du tropique du Cancer, à Deyr ou Derre (Nubie), et ne s'arrêta, en 1738, que devant les obstacles insurmontables opposés par la mauvaise volonté des habitants. Accueilli avec honneur à Copenhague, il s'enrôla comme volontaire dans la guerre que l'Angleterre fit à l'Espagne en 1740, alla ainsi en Amérique, et, au retour, nommé membre de la Société royale de Londres, composa pour elle, 1741, un Mémoire en anglais *sur les Ruines et les Statues colossales de Thèbes.* Attaqué de consomption, il voulut passer dans le midi de la France, mais mourut à Paris. On publia à Copenhague, 1752-55, son *Voyage en Égypte et en Nubie,* tel qu'il l'avait laissé, sauf une très légère revision pour la mise en ordre, 2 vol. gr. in-fol., avec 159 cartes et planches. Norden est le premier voyageur qui ait entrepris une exploration de ce genre au point de vue artistique, géographique, scientifique et pittores-

que : l'expédition d'Égypte a le plus souvent suivi son plan neuf et ingénieux, ses habitudes d'élévation, ses coupes géométrales, etc. Dans 29 planches, il a détaillé le cours du Nil jusqu'au point visité par lui. Cette partie renferme des erreurs inévitables, mais ne mérite pas les durs reproches que lui ont adressés Danville et Bruce.

Une 3e édition en 3 vol. in-4o a été donnée, 1795-98, par MM. Langlès, P. Didot et G.-J. Constantin. A. C.

NORDEN, v. du roy. de Prusse, Hanovre, jointe à la mer du Nord par un canal de 4 kil., à 15 kil. N.-O. d'Aurich ; 6,617 hab. Chantiers de construction ; toiles, bière, eau-de-vie, tabac.

NORDENDITHMARSCHEN. *V.* DITHMARSES.

NORDENFIELD, une des trois grandes régions géographiques de la Norvège, entre le Nordland au N., la mer du Nord à l'O. le Sœndenfield au S. et à l'E. Elle comprend 5 âmter : Nordre-Trondhiem, Sœndre-Trondhiem, Romsdal, Nordre-Bergenhuus et Sœndre-Bergenhuus ; 90,243 kil. carr. ; 551,506 hab. Elle est séparée du Sœndenfield par la chaîne des Langfields. Côtes très découpées, offrant beaucoup de baies et de ports. Sol peu fertile : pommes de terre, houblon, chanvre. Exploit. de cuivre, fer, marbre, chaux. Comm. de poisson.

NORDERNEY, île de la mer du Nord (prov. prussienne de Hanovre), près de Norden, séparée de la côte par une plage découverte à la marée basse ; 13 kil. de tour ; 2,114 hab. Bains de mer fréquentés.

NORD-EST (ILE DU), terre inhabitée dans l'océan Glacial arctique ; par 79° 5'-81° lat. N., et 17° 25'-21° 15' long. E. ; 400 kil. sur 250.

NORDGAU, c.-à-d. *canton du Nord*, anc. pays d'Allemagne, dont les limites ont beaucoup varié, et qui est aujourd'hui compris dans le N. de la Bavière. — On donnait le même nom à la Basse-Alsace.

NORDHAUSEN, v. du roy. de Prusse (Saxe), sur la Zorge et le Hartz ; 26,198 hab. Entourée de murs flanqués de tours ; libre et impériale au moyen âge. Fabr. de batistes, draps, toiles, tabac à chiquer, eau-de-vie renommée, huile, quincaillerie, chicorée, produits chimiques, savons, etc. ; bière excellente. Marchés de bétail. Gymnase, École polytechnique.

NORDHEIM, v. du roy. de Prusse (Hanovre) ; 6,628 hab. Entrepôt de fers. Fabr. de tabac, toiles, lainages ; brasseries. Bains sulfureux. Anc. abbaye de Bénédictins de St Blaise. — Les titulaires de l'anc. comté de Nordheim héritèrent du duché de Brunswick en 1090 ; la ligne mâle s'étant éteinte en 1101, Richenza, héritière du comté, épousa, en 1106, le duc de Saxe, Lothaire de Supplinbourg, qui devint empereur d'Allemagne. La fille qui naquit de ce mariage épousa Henri le Superbe en 1128.

NORDKŒPING. *V.* NORRKŒPING.

NORDLAND, amt ou préfecture de Norvège, au N. ; baigné par l'océan Glacial au N., et la mer du Nord à l'O. ; 42,401 kil. carr. ; 116,000 hab. Ch.-l. Alstahoug. Pays froid et peu fertile : orge, avoine, pommes de terres, bois. Pêche active.

NORDLAND, la plus septentrionale des trois grandes régions géographiques de la Suède, entre la Norvège au N. et à l'O., la Suède propre au S., le golfe de Botnie et l'empire russe à l'E. ; entre 61 °35' et 69° lat. N., 12° et 21° long. E. ; 256,518 kil. carr. ; 593,839 hab. Pays froid et peu fertile. Elle se divise en 5 län ou préfectures : *Norr-botten* ou Botnie septentrionale, ch.-l. Pitea ; *Wester-botten* ou Botnie occidentale, ch.-l. Umea ; *Wester-nordland* ou Nordland occidental, ch.-l. Hernösand ; *Iæmtland*, ch.-l. Ostersund ; *Gefleborg*, ch.-l. Gefle.

NORDLAND (WESTER-). *V.* HERNŒSAND.

NORD-LIBRE, nom de CONDÉ-SUR-ESCAUT pendant la Révolution.

NORDLINGEN, v. du roy. de Bavière, sur l'Éger, à 60 kil. N.-O. d'Augsbourg ; 7,837 hab. Église neuve de la Madeleine, avec une tour de 86 m. Fabr. de tapis de pied en poil de chèvre, tissus de laine, draps, charcuterie. Vieilles murailles flanquées de tours. Autrefois ville impériale ; réunie à la Bavière en 1802. Le 6 septembre 1634, Bernard de Saxe-Weimar et les Suédois y furent défaits par les Impériaux. Condé et Turenne y battirent Mercy, le 3 août 1645. Combats entre les Français et les Autrichiens en 1796 et 1800.

NORD-OUEST (PROVINCES), grande division de l'Inde anglaise, au N.-O. du Bengale ; composée des sep. provinces suivantes dans le bassin supérieur et moyen du Gange : *Meerut*, *Rohilcund*, *Agrah*, *Allahabad*, *Bénarès*, *Kemaon* et *Dhansie*. C'est la partie la plus fertile de l'Inde en riz, indigo, opium, etc. ; 274,816 kil. carr. ; 44,107,869 hab., dont seulement 4,000,000 de musulmans. Ces provinces qui forment depuis 1833 la vice-présidence d'Agrah, dans la présidence de Calcutta, furent le principal théâtre de la révolte de 1857. Elles forment aujourd'hui le gouvernement des *Provinces du Nord-Ouest*, ch.-l. Allahabad. Le roy. d'Oude, annexé en 1856, a été réuni aux prov. du Nord-Ouest, dont le lieutenant gouverneur dépend directement du gouverneur général de l'Hindoustan. C. P.

NORD-OUEST (TERRITOIRE DU), prov. du Dominion of Canada, formé en 1870 d'une partie de l'anc. territoire de la Baie d'Hudson, dont le reste a formé la prov. de Manitoba. Il s'étend depuis la frontière des États-Unis (49° lat. N.) au S., jusqu'à l'océan Glacial au N. et à l'O., il est borné par la prov. de Colombie britannique. Superf., environ 6,078,000 kil. carr. ; pop. (1881), 56,446 hab., dont beaucoup de métis franco-canadiens ou écossais-canadiens, et environ 25,000 Indiens. Cap. Battle-fort. Forêts et prairies immenses. La chasse et le commerce des fourrures ont été jusqu'ici la seule ressource des habitants. Quelques défrichements ont été tentés avec succès, surtout pour l'élève du bétail. La construction du chemin de fer du Nord-Pacifique a amené dans le pays des ouvriers et des colons anglais. Leurs querelles avec les métis français ont été l'origine du soulèvement de 1885, dont Louis Riel a été le principal chef et la victime. E. D—y.

NORD-OUEST (TERRITOIRE DU). *V.* WISCONSIN.

NORDRE-BERGENHUUS, amt ou préfecture de Norvège, touchant à la mer du Nord à l'O. ; ch.-l. Leganger ; 18,378 kil. carr. ; 88,000 hab. Il s'appuie aux monts Thuliens et Dofrines à l'E. La mer forme, sur la côte O., le golfe de Sogne.

NORDRE-TRONDHJEM. *V.* TRONDHJEM.

NORDSTRAND, île du roy. de Prusse (Slesvig-Holstein), dans la mer du Nord ; 5 kil. de tour ; 2,367 hab. Fortes digues, rompues en 1634 par une inondation, où périrent 6,400 personnes. Élève de bétail.

NORFOLK, comté de l'Angleterre, à l'E., touchant au Wash au N., à la mer du Nord à l'E. Superf., 5,488 kil. carr. ; 445,000 hab. Rivières : grande et petite Ouse, Nen, Yare, Bure. Sol bien cultivé ; beau bétail ; excellent beurre. Capitale Norwich ; v. princ. : Yarmouth, Lynn, Thetford. C'était une partie du territoire des *Iceni*, et, sous les Saxons, du royaume d'Est-Anglie. Il donne le titre de duc et pair d'Angleterre aux Howard, descendants des Mowbray.

NORFOLK, v. des États-Unis (Virginie), bon port militaire et de commerce sur la rive d. de l'Elisabeth, à 50 kil. de l'Océan ; 21,966 hab. Arsenal, chantiers, grand commerce. A 2 kil. de là est un bel hôpital maritime.

NORFOLK, petite île de l'océan Pacifique (Océanie anglaise), entre la Nouvelle-Zélande et la Nouvelle-Calédonie, découverte par Cook en 1774, et visitée par La Pérouse en 1788 ; par 29° 1' lat. S., 165° 50' long. E.. ; 44 kil. carr. Très fertile ; colonie de déportés anglais. Environ 400 hab.

NORFOLK (NEW-), contrée du territ. d'Alaska (Amérique du N.), entre 56° et 60° lat. N., sur le Grand Océan au N. du Nouveau-Cornouailles, et renfermant au S. les îles de l'Amirauté et l'archipel du roi George. On en tire des fourrures.

NORFOLK (BAIE DE), sur la côte O. de l'île du roi George, près de la côte du New-Norfolk ; par 56° 46' lat. N., et 135° 10' long. O.

NORFOLK, anc. et illustre famille d'Angleterre, descend de la famille royale des Plantagenets par Thomas Plantagenet de Brotherton, 2e fils d'Édouard Ier et de Marguerite de France, créé comte de Norfolk en 1312. Ce titre passa par mariage aux familles Segrave, Mowbray et, en 1483, à Robert Howard, créé duc de Norfolk par Richard III. C'est de lui que descendent les ducs actuels, qui appartiennent à la religion catholique. Le duc de Norfolk est *comte maréchal* par droit héréditaire.

NORFOLK (ROGER **BIGOD**, COMTE DE), maréchal d'Angleterre, assista, comme ambassadeur du roi et des barons, au concile général de Lyon en 1245, y combattit les prétentions du pape, qui s'arrogeait la suzeraineté sur l'Angleterre en vertu d'un acte de Jean sans Terre, et fut un des seigneurs qui forcèrent Henri III à confirmer la *grande Charte*, la *Charte des forêts*, et à se conformer aux *provisions d'Oxford*.

NORFOLK (JEAN ET THOMAS **HOWARD**, DUCS DE). *V.* HOWARD.

NORIAC (CLAUDE-ANTOINE-JULES **CAIRON**, DIT), littérateur français, né à Limoges en 1827, m. en 1882, était rédacteur du *Figaro*, lorsqu'il publia, en 1860, 2 livres de fantaisie littéraire qui eurent un grand succès de vogue et ont été souvent réimprimés : *le 101e Régiment*, [illegible], plein de saillies humoristique, et *la Bêtise humaine*, [illegible], auquel il a donné une suite, [illegible], 1861 ; il a encore publié en volumes : [illegible], qui avait paru dans le *Figaro* sous le titre de [illegible]. Outre beaucoup d'autres romans et d'articles dans les journaux littéraires et artistiques, il a donné quelques pièces de théâ-

tre : *la Boîte au lait*, avec E. Grangé, *la Timbale d'argent*, opérettes, *le Mouton enragé*, vaudeville, etc. Directeur du théâtre des Bouffes Parisiens en 1867, il a écrit, en 1871, une *Histoire du siège de Paris*.

NORICA, NORICUM CASTELLUM, NORIMBERGA, noms latins de Nuremberg.

NORIQUE, *Noricum*, prov. de l'empire romain, était bornée au N. par le Danube, qui la séparait de la Germanie, à l'O. par la Vindélicie et la Rétie, dont elle était séparée par le cours inférieur de l'Œnus (*Inn*) et une ligne partant de cette rivière et se dirigeant au S. vers la source de la Drave dans les Alpes Noriques, au S. par l'Italie, dont la séparaient les Alpes Carniques, la Save et le mont Ocra (*Birnbaumer-Wald*), à l'E. par le mont Cettius (*Wiener-Wald*) et le cours supérieur du Marius (*Mur*) qui la séparaient de la Pannonie. C'est auj. l'archiduché d'Autriche au S. du Danube et à l'O. du Wiener-Wald, le duché de Salzbourg, la Bavière à l'E. de l'Inn, la Styrie, la Carinthie, une partie de la Carniole, et l'E. du Tyrol (Pusterthal et Pinzgau). Pays montagneux, surtout au S. Les cours d'eau, affluents du Danube, étaient, outre ceux déjà nommés : le *Juvavus* (Salzach), l'*Isès* (Yps), l'*Arlape* (Erlaph), l'*Anisus* (Enns). Dans le S., des mines de fer, d'argent et même d'or étaient exploitées dès le temps de Polybe ; l'or donnait un produit si considérable, qu'après 2 mois d'une exploitation où quelques Italiens s'étaient joints aux Norici, le prix de l'or avait baissé d'un tiers dans toute l'Italie ; les fleuves roulaient des paillettes d'or, selon Strabon ; les anciens paraissent avoir également connu les riches mines de sel du pays de Salzbourg. La partie septentrionale, riveraine du Danube, était fertile depuis que les Romains en avaient desséché les marais, et nourrissait de nombreux troupeaux de moutons. — Les habitants du Norique étaient d'origine celtique ; ils paraissent avoir porté d'abord le nom générique de *Taurisci* (montagnards) ; les Romains les nommèrent *Norici*, sans doute de *Noreia*, leur capitale et leur principale place de commerce ; et Strabon joint ensemble les deux noms, *Taurisci-Norici*. Leur histoire est très obscure. Noreia fut assiégée et prise par un autre peuple gaulois, les *Boii*, vers l'an 58 av. J.-C. Puis le pays fut ravagé par les Gètes, qui firent un désert de la partie occupée par les *Boii*. Toute la contrée fut soumise par Drusus et Tibère, l'an 13 av. J.-C., et forma une province impériale, administrée par un *procurateur*. Mais elle fut longtemps désignée sous le nom de *royaume de Norique*, parce qu'elle était, avant la conquête, gouvernée par un roi. Les Romains y établirent plusieurs colonies, cultivèrent les rives fertiles du Danube et profitèrent des richesses métalliques du pays pour fonder à Lauriacum (*Lorch*) une manufacture impériale d'armes. Le pays était défendu par une légion, dont le quartier général était à Lauriacum ; 3 flottilles stationnaient sur le Danube : *Classis Comaginensis*, près de Toula et de Kaumberge ; *Classis Arlapensis*, à Arlape, à l'embouchure de l'Erlaph dans le Danube ; *Classis Lauriacensis*, à Lauriacum même. Au temps de Ptolémée, on trouve dans le Norique les peuplades et les villes suivantes : les *Rigusci*, cap. *Bedacum* (Burghausen) ; les *Halauni*, cap. *Juvavia* (Salzbourg) ; les *Suanetes* et *Sevaces*, villes : *Boiodurum* (Innstadt) et *Lauriacum* ; les *Ambisontii*, aux sources de la Salza et de l'Enns ; les *Byrrusti*, v. *Aguntum* (Innichen) ; les *Norici* proprement dits, v. *Noreia* (Noring, près de Gmund) ; les *Ambidravi* ; les *Serretes* ; les deux colonies romaines de *Varunum* (Klagenfurth) et de *Celeja* (Cilly) avaient aussi de l'importance dans la division de l'Empire. Sous Constantin et ses successeurs, le Norique fut partagé en Norique riverain, *Noricum Ripense*, au N., cap. Lauriacum, comprenant le pays plat qui avoisine le Danube, et Norique intérieur, *Noricum Mediterraneum*, au S., cap. Varunum, comprenant la partie montagneuse. Toutes deux dépendaient du diocèse d'Illyrie et de la préfecture d'Italie. C. P.

NORIQUES (Alpes). *V.* Alpes.

NORIS (Le cardinal Henri), célèbre critique et archéologue, né en 1631 à Vérone, d'une famille anglaise, m. à Rome en 1704, entra dans l'ordre des Augustins, et professa la théologie dans les maisons de son ordre à Pesaro, à Pérouse et à Padoue, où il mit la dernière main à une *Histoire des Pélagiens*, en latin, Padoue, 1673, in-fol., ouvrage qui fut cause de luttes opiniâtres avec les Jésuites. L'ouvrage de Noris fut condamné par les inquisiteurs d'Espagne, bien que Benoît XIV eût lui-même pris sa défense. Le grand-duc de Toscane lui confia la chaire d'histoire ecclésiastique à l'université de Pise ; la reine Christine de Suède le nomma membre de l'Académie de son palais ; le pape Innocent XII le fit cardinal en 1695, et conservateur en chef de la bibliothèque du Vatican. Noris travaillait 14 heures par jour. Il terminait une *Histoire des Donatistes*, quand il mourut. On a encore de lui, entre autres ouvrages : *Cenotaphia Pisana Caii* et *Lucii Cæsarum*, Venise, 1681, in-fol., etc., et Pise, 1764, 2 vol. in-4°, recueil de 4 dissertations sur Pise et son gouvernement, la vie de Caius et Lucius, les funérailles qui leur furent faites, enfin l'examen critique des deux inscriptions.

Les *Œuvres complètes* de Noris ont été publiées à Vérone, 1729-41, 5 vol. Sa *Vie*, écrite par Ballerini, se trouve dans le t. IV.

NORMA, anc. *Norba*, v. d'Italie, prov. de Rome ; 2,282 hab. Elle a encore des murailles cyclopéennes et plusieurs portes antiques.

NORMALE (École). *V.* École normale.

NORMANBY (Constantin-Henry **PHIPPS**, marquis de), diplomate anglais, connu d'abord sous le nom de *comte de Mulgrave*, né en 1797 à Mulgrave-Castle (York), m. en 1863, entra dès 1818 à la Chambre des communes, où il se montra favorable à l'émancipation des catholiques et à la réforme parlementaire, et fit la guerre aux sinécures et aux emplois inutiles. En même temps il publiait quelques romans et des Nouvelles (*Mathilde, Oui et non, Clorinde, le Contraste*, etc.), qui furent bien accueillis du public. Appelé en 1831 à la Chambre des lords par la mort de son père, il fut chargé, l'année suivante, de pacifier la Jamaïque, où s'agitait la population noire, et reçut, à son retour, le poste de lord du sceau privé dans le cabinet Melbourne en 1834. Gouverneur de l'Irlande de 1835 à 1839, il mérita par son impartialité les éloges d'O'Connell lui-même. Secrétaire d'État pour les colonies en 1839, et pour l'intérieur en 1840-41, il accepta en 1846 l'ambassade de France, qu'il conserva jusqu'au coup d'État de 1851. Après avoir été ministre près le grand-duc de Toscane en 1854, il publia, sous le titre de *Une année de révolution*, 1856, 2 vol., une histoire anecdotique de la Révolution française de 1848, dont il avait été le témoin. Cet ouvrage a été trad. en franç. par l'auteur lui-même. B.

NORMANDIE, *Neustria*, *Normannia*, prov. de l'anc. France, bornée au N. par la Bresle (Picardie), au N.-E. et à l'E. par l'Epte, l'Eure et l'Avre (Ile-de-France), au S. par la Sarthe et le Couesnon (Beauce, Perche, Maine), à l'O. par la Manche et la Bretagne. Une ramification des Ardennes (collines du pays de Caux) et une prolongation du plateau d'Orléans (collines du Perche et de Normandie) y forment la ligne de partage des eaux. Elle est arrosée par la basse Seine, le Couesnon, la Vire, l'Orne, la Rille, etc. Les Gaulois la divisèrent en pays des *Véliocasses*, Rouen ; *Calètes*, Lillebonne (*Juliobona*) ; *Lexovii*, Lisieux ; *Eburovices*, Evreux ; *Baiocasses*, Bayeux ; *Unelli*, Carentan (*Crociatonum*) ; *Abrincatui*, Avranches (*Ingena*). Les Romains la comprirent dans la Lyonnaise, puis la Lyonnaise IIe. L'Eglise adopta leurs divisions : l'archevêque métropolitain résida à Rouen, ses suffragants à Évreux, Lisieux, Bayeux, Avranches, Coutances et Séez ; mais rien ne put effacer la division naturelle en *pagi* ou *pays* : 1° dans la Haute-Normandie (capitale Rouen) : le pays de *Bray*, au N.-E. ; le pays de *Caux*, depuis la rive dr. de la Seine jusqu'à la mer ; le *Roumois*, de la rive g. de la Seine à la Rille ; l'*Évrecin*, divisé en plaine du Neubourg et plaine de Saint-André, au S. du Roumois, entre la Seine et la Rille ; le *Vexin normand*, entre l'Epte, la Cailly, la Seine et le pays de Bray ; le pays d'*Ouche*, entre la Rille et la Charentone ; le *Lieuvin*, entre la Rille et la Touques ; le pays d'*Auge*, entre la Touques et la Dives ; l'*Hiémois*, entre la Touques, la Vie (affluent de la Dives) et le cours supérieur de l'Orne, 2° dans la Basse-Normandie (cap. Caen) : la *Campagne de Caen*, entre la Dives et l'Orne ; le *Bessin* et le *Bocage normand*, entre l'Orne et la Vire ; le *Cotentin* et l'*Avranchin*, entre la Vire et la mer ; le pays d'*Houlme*, sur la frontière de la Normandie et du Maine ; la *Marche*, sur la même frontière, entre Séez et Alençon. On voit la Normandie partagée au XIVe siècle en 6 bailliages : Rouen, Gisors, Evreux, Caen, Coutances et Alençon ; en 3 généralités dès 1635 : Rouen, Caen et Alençon ; en 5 départements depuis 1791 : Orne, Seine-Inférieure, Calvados, Eure, Manche.

Histoire. 1re période. Quelques monuments attribués aux druides sont les seuls vestiges de l'époque gauloise. La Normandie reçut de Rome une civilisation, une administration, une langue supérieures ; une voie romaine longeait l'Océan, de Boulogne à l'embouchure de la Seine ; une autre traversait le pays des Véliocasses et des Calètes, et aboutissait à Caracoticum, près d'Harfleur ; alors furent fondées ou agrandies : Rouen, Bayeux, Évreux, Lisieux. Le christianisme fut prêché par St Nicaise et St Mellon. Les Francs envahirent ce pays au Ve siècle, et le comprirent dans le royaume de Neustrie. Pendant la période mérovingienne, les crimes des rois francs (*V.* Prétextat) y contrastent avec les vertus des évêques St Romain, St Ouen, St Ansbert. Alors furent fondés les monastères de Saint-Wandrille, de Jumièges, de Fécamp, de Saint-Michel-en-Péril-de-Mer. Les Scandinaves ou Northmans le ravagèrent pendant la 2e moitié du IXe siècle. En 912, le traité de Saint-Clair-sur-Epte, en donnant à Rollon, leur chef, la Normandie, les attacha au christianisme et à la hiérarchie féodale. — 2e période, de 912 à 1204. [illegible], le nouveau duché s'étendit de la Bresle au Couesnon, de

l'Epte, de l'Eure et de la Sarthe à l'Océan. Quelques chevaliers normands s'établissent au sud de l'Italie dès 1025. En 1066, Guillaume le Bâtard conquiert l'Angleterre, et ajoute le Maine à ses vastes possessions. Après lui, son fils aîné, Robert Courte-Heuse, hérite de la Normandie; mais son frère, Guillaume le Roux, s'empare de l'Angleterre. Au départ de Robert pour la croisade, 1095, les deux contrées sont réunies, puis divisées à la mort de Guillaume, 1100. Robert, de retour, règne en Normandie, et son jeune frère, Henri Beauclerc, en Angleterre; mais, en 1106, la bataille de Tinchebray soumet la Normandie à Henri Ier. Quoique vainqueur des Français à Brémule (et non Brenneville), Henri n'assura pas la double couronne à sa fille Mathilde, épouse en 2e noces de Geoffroy Plantagenet. Après une guerre civile de plus de 15 ans entre Mathilde et Étienne de Blois, petit-fils de Guillaume le Bâtard, Henri Plantagenet, fils de Mathilde, régna dès 1150 en Normandie, et en 1154 en Angleterre. Son mariage avec Éléonore de Guienne lui donna encore l'ancien duché d'Aquitaine, de la Loire aux Pyrénées. En 1204 seulement, Philippe-Auguste conquit la Normandie. Jean sans Terre n'en conserva que Jersey, Guernesey, Aurigny.

DUCS DE NORMANDIE.

Rollon	912-931	Robert Courte-Heuse	1066 1106
Guillaume Longue-Epée	931-943	Henri Ier	1106-1135
Richard sans Peur	943-996	Mathilde	1135-1150
Richard II	996-1026	Henri II	1150-1189
Richard III	1026-1028	Richard Cœur de Lion	1189-1199
Robert le Magnifique	1028-1035	Jean sans Terre	1199-1204
Guillaume le Conquér.	1035-1066		

3e période, de 1204 à 1466. Province française, la Normandie conserva presque toutes ses libertés. Sa *Coutume* fut rédigée vers 1250; le grand tribunal nommé *Échiquier* subsista, et reçut en 1302 une meilleure organisation. En 1329, Philippe VI rétablit le duché de Normandie pour son fils Jean et son petit-fils Charles. En même temps paraissent les États de Normandie, qui dureront jusqu'à Louis XIV. Un effort inutile, en 1339, pour conquérir l'Angleterre, devenue ennemie, l'invasion anglaise en 1346, la guerre civile, la *Peste noire*, désolèrent la Normandie jusque sous Charles V. Alors les Normands vont fonder sur la côte d'Afrique des comptoirs, 1366, et, sous Jean de Béthencourt, ils colonisent les Canaries. Désolée de nouveau par la guerre des Armagnacs et des Bourguignons, la Normandie est aux Anglais de 1417 à 1450. De cette époque date l'université de Caen, établie par Bedford en 1435. La Ligue du Bien public agita encore la Normandie, qui fut reconstituée en duché, pour une année seulement, en faveur de Charles de Berry, frère de Louis XI, 1465-66. Le roi fit déclarer par des États généraux de 1468 que la Normandie ne serait jamais détachée de la couronne; l'anneau ducal fut brisé en présence de l'Échiquier, et le titre de duc de Normandie ne fut plus porté que par le fils de Louis XVI (Louis XVII). — 4e période, depuis 1466. Après tant d'agitations, les Normands se livrèrent au commerce et à la navigations. (*V.* Ango, Jean Parmentier, Jacques Cartier.) Secondés par François Ier, qui fonda Le Havre, ils découvrirent le Canada, et y fondèrent nos premières colonies. Au commencement du XVIe siècle, l'Échiquier fut transformé en parlement siégeant à Rouen. Les guerres de religion et de la Ligue ensanglantèrent la Normandie : Rouen était pour Charles de Bourbon, Caen pour Henri IV. Avec la paix, 1594, recommencèrent les expéditions maritimes : les Normands fondèrent Québec en 1608, s'établirent au Brésil en 1612, visitèrent les îles de la Sonde en 1617, colonisèrent la Guadeloupe en 1635. L'émeute des *Nu-pieds*, en 1639, et les troubles de la Fronde y furent étouffés. Louis XIV enleva à la Normandie ses États en 1654; la *Charte aux Normands* et le cri de *Haro* n'eurent plus de sens. Les libertés municipales firent place aux mairies royales. Patrie de Malherbe, des deux Corneille et du Poussin, la Normandie donna encore à la France Duquesne, Tourville, Grémonville, Mézeray, Huet, Fontenelle, Vertot, Daniel, Bochart, Jouvenet, etc. Sous Louis XV, la Normandie ne s'émut vivement qu'à la suppression du parlement de Rouen, 1771. Louis XVI le lui rendit en 1774, et lui donna Cherbourg, 1786. Le Normand Thouret fut quatre fois président de l'Assemblée nationale; le mouvement girondin, organisé à Caen et à Évreux contre la Terreur, eut le Normand Buzot pour chef; de Caen partit la Normande Charlotte Corday. Mais la défaite de Wimpfen et du marquis de Puisaye à Vernon abattit l'opposition fédéraliste. La Normandie leva 100 bataillons contre l'étranger; les généraux Davenay, Bachelet, Canville, Bonnet, Brouard, Cavalier, Chauvel, Dagobert, Decaen, Delaunay, Lemarrois, Ruffin, Valhubert, tous Normands, les commandaient. Le consul Lebrun, La Place, Vauquelin, Bernardin de Saint-Pierre, Boïeldieu, C. Delavigne, Flaubert, étaient Normands. La population française du Canada est en grande partie d'origine normande, et encore auj. les gens du peuple à Québec et à Montréal, même les métis du Manitoba et les *sauvages*, dont les ancêtres ont été convertis par nos missionnaires, parlent le français avec un fort accent normand. La Normandie est un pays de grande industrie; la moitié du coton importé en France est filé dans le dép. de la Seine-Inférieure. Les draps de Louviers et d'Elbeuf, les toiles d'Alençon, les dentelles et la faïence de Bayeux sont célèbres. — Les terres arables de Normandie sont évaluées à 1,270,000,217 hect., d'un revenu annuel de 500 millions de fr. — Elle a plus de 500,000 hectares de pâturages, et fournit les plus beaux bœufs de France. On y élève aussi beaucoup de moutons, d'excellents chevaux et des porcs. La vigne y était jadis cultivée. Il y a encore près de Vernon quelques médiocres vignobles; mais les Normands ont, en général, renoncé à la vigne pour le pommier à cidre, importé au XIVe siècle par les rois de Navarre, comtes d'Évreux. Le cidre y est auj. la boisson ordinaire. Le Normand, tour à tour conquérant, procureur, industriel, veut toujours *gagner*. Hastings et Robert *Guiscard* sont les types de cette race. La Normandie était appelée autrefois le pays de *sapience*, c.-à-d. d'esprit pratique, qui souvent dégénère en esprit de chicane et de duplicité.

V. l'*Histoire de la Normandie*, par Licquet, 1835, 2 vol.; par Depping, 1835, 2 vol; J. Janin, *la Normandie historique, pittoresque et monumentale*, 1843, gr. in-8°; L. Dubois, *Recherches archéologiques et histor. sur la Normandie*, 1843. V. aussi les recueils et les publications de la *Société de l'hist. de Normandie*, de la *Société des antiquaires de Normandie*, de la *Société normande de géographie*, etc. Ch.

NORMANDS ou **NORTHMANS**, c.-à-d. *hommes du Nord*, nom donné, pendant le moyen âge, aux pirates sortis du Danemark et de la Scandinavie (Suède et Norvège) pendant les deux siècles qui suivirent la mort de Charlemagne. Les uns découvrirent les régions les plus septentrionales du globe : Gamle s'établit aux îles Fœroe, 861; Ingolf, Nadod et Floke, en Islande, 870-876; Rurik fonda l'empire de Russie, 862; Éric le Rouge atteignit le Groënland, 982. — D'autres, désignés spécialement par le nom de Danois, se dirigèrent vers les îles Britanniques, trouvèrent les îles Shetland, s'établirent aux Orcades, dont ils avaient exterminé les habitants, fondèrent en Écosse un royaume de Caithness, qui dura jusqu'en 1196, et occupèrent également les Hébrides et la presqu'île de Cantyre jusqu'en 1166. En Angleterre, les Danois attaquèrent les successeurs d'Egbert, qu'ils dépouillèrent de presque toutes leurs provinces, furent momentanément expulsés par Alfred le Grand (*V. ce nom*), reparurent après la mort de ce conquérant, et vengèrent le massacre de la Saint-Brice, dont ils furent victimes en 1002, par une formidable invasion, qui eut pour résultat d'imposer aux Anglo-Saxons une dynastie danoise (Suénon, Canut, Hard-Canut). La dernière troupe de Danois qui parut en Angleterre fut écrasée par Harold, 1066, avec Tostig, qu'elle était venue soutenir. — En France, les Normands se montrèrent sur les rivages de l'Atlantique dès les dernières années de Charlemagne. Ils s'établissaient dans des îles à l'embouchure des fleuves, se répandaient de là sur les contrées voisines, et en rapportaient un riche butin. Ils eurent 3 stations principales : 1° *Station de la Meuse et de l'Escaut.* Maîtres des îles de Betau et de Walcheren, ils infestèrent la Hollande, la Zélande, la Frise, la Flandre, le Hainaut, pénétrèrent jusqu'au Rhin, dont ils convoitaient les vignobles, et saccagèrent Aix-la-Chapelle. Leur chef Gottfried ayant été tué en trahison par Charles le Gros, ils se joignirent aux Normands de la Seine pour assiéger Paris, 885-6, que défendirent Eudes, comte de l'Ile-de-France, l'évêque Gozlin, et Ebles, abbé de Saint-Germain des Prés, et que Charles sauva seulement au prix du pillage de la Champagne et de la Bourgogne. Une victoire d'Arnoul, roi de Germanie, à Louvain, 891, mit fin aux incursions de ces Normands. 2° *Station de la Seine.* Les Normands incendièrent les abbayes de Saint-Wandrille et de Jumièges, pillèrent Rouen en 841, s'établirent dans une île d'*Oscellus* (Oissel?), poussèrent jusqu'aux environs de Paris, et imposèrent d'énormes rançons aux moines de Saint-Denis. Les principaux chefs de cette station furent Oscher ou Ogier, Biœrn Côte-de-Fer et Rollon; sous ce dernier, les Normands obtinrent de Charles le Simple, par le traité de Saint-Clair-sur-Epte, en 912, une partie de l'anc. Neustrie, et devinrent sédentaires. 3° *Station de la Loire.* Les Normands s'emparèrent de Noirmoutiers en 830, désolèrent les deux rives de la Loire, la Bretagne, l'Anjou, le Maine, le Poitou, et descendirent jusqu'en Auvergne; leur principal chef, Hastings, après une expédition en Italie, où il prit Luna, tua au combat de Brissarthe, 866, Robert le Fort, comte de l'Ile-de-France, et, en se faisant chrétien, obtint de Charles le Chauve la cession du comté de Chartres.

V. Capefigue, *Essai sur les invasions des Normands*, 1823; Aug. Thierry, *Hist. de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, t. I; Depping, *Histoire des expéditions maritimes des Normands*, 2e édit., 1844; J. Steenstrup, *Études préliminaires pour servir à l'hist. des Normands et de leurs invasions*, trad. en français par l'auteur, dans le *Bulletin de la Soc. des Antiquaires de Normandie*, 1882, p. 185 et suiv. — V. aussi les *Hist. de France* de Michelet, H. Martin et Dareste; et l'*Hist. de la civilisation en France* de Guizot. B.

NOR-NAISSAN, lac de la Dzoungarie chinoise, au S. de la chaîne de l'Altaï; 138 kil. de longueur, 16 à 21 de largeur. Il est gelé de novembre à mai, et contient beaucoup de poisson. Les Russes ont obtenu le droit d'y pêcher.

NORNES, les Parques scandinaves. Elles ne filent pas, comme les Parques grecques, mais elles donnent et retirent la vie à leur gré. Elles sont au nombre de 3 : *Ourda* (le passé), *Verandi* (le présent), et *Skalda* (l'avenir).

NORONHA (FERNANDO-), île de l'Océan équinoxial, sur la côte du Brésil; par 3° 56′ lat. S. Lieu de déportation.

NORR, c.-à-d. *nord, septentrional*, en gothique : *Norrige* (Norvège), royaume du Nord, etc.

NORRBOTTEN. *V.* NORDLAND.

NORRISTOWN, v. des États-Unis (Pennsylvanie), sur le Schuylkill ; 13,064 hab.

NORRKŒPING, v. de Suède, dans le län de Linköping, port de commerce dans la Baltique, sur la Motala ; 27,226 hab. Forges et affineries de l'État ; construction de machines ; draps renommés, filatures de coton, tabac, papier, couleurs. Chantiers de construction; raffineries de sucre. École industrielle et agricole. Service de bateaux à vapeur sur Stockholm, Gothembourg, Lubeck et Stettin.

NORRLAND. *V.* NORDLAND.

NORT, ch.-l. de cant. (Loire-Inf.), arr. de Châteaubriant, sur la rive dr. de l'Erdre ; 5,445 hab. Exploitation de houille ; commerce de bois, charbon, fer.

NORTE (RIO-DEL-). *V.* RIO-BRAVO.

NORTH, c.-à-d. *nord, septentrional*, en anglais ; NORTH*borough*, bourg du Nord.

NORTH (FRÉDÉRIC, LORD), comte de Guildford, né en 1733, m. en 1792, parut avec éclat à la Chambre des communes, fut nommé lord de la chancellerie à l'âge de 26 ans, 1758, chancelier de l'Échiquier en 1767, premier lord de la trésorerie de 1770 à 1782. Le soulèvement des États-Unis, la guerre contre la France, l'Espagne et la Hollande, les attaques violentes de l'opposition parlementaire, rendirent sa position très difficile. Sorti du ministère en 1782, il y rentra pour quelques mois l'année suivante, et céda définitivement la place au célèbre Pitt. Devenu aveugle, il se rendit rarement au parlement; il y vint en 1787, pour soutenir l'acte du Test, qu'on proposait d'abolir, et en 1789, pour discuter le plan de régence proposé par Pitt. En 1790, il hérita du titre de pair, lorsqu'il ne s'occupait presque plus des affaires publiques. Lord North fut un habile financier, mais un homme d'État médiocre ; son 1er ministère fut marqué par une suite de désastres, comme on en trouve peu dans l'histoire d'Angleterre.

NORTHALLERTON, brg d'Angleterre, comté d'York (North-Riding), sur la Wiske ; 3,692 hab. Tanneries, fabr. de toiles. Bataille dite *de l'Étendard*, où les Anglais défirent les Écossais, en 1138.

NORTHAMPTON, *Camulodunum*, v. d'Angleterre, cap. du comté de son nom, sur la rive g. de la Nen ; 51,881 hab. Église du Saint-Sépulcre, l'une des quatre églises rondes bâties, croit-on, par les Templiers; église Saint-Gilles, d'une architecture très ancienne ; église Saint-Pierre, du XIe siècle. Ruines d'un château du XIe siècle. Immense fabrication de chaussures. Fabr. de fil, dentelles, soieries. Foire aux chevaux de trait. Plusieurs parlements se sont tenus à Northampton. Elle a eu quelque temps une Université. En 1460, Henri VI y fut battu et pris par Warwick. En 1642, la ville fut fortifiée par lord Brooke pour le Long-Parlement. En 1675, un incendie la détruisit. Patrie de Fletcher. — Le comté est au centre de l'Angleterre, entre ceux de Rutland et de Leicester au N., de Warwick et d'Oxford à l'O., de Buckingham, de Bedford, de Hunting et de Cambridge à l'E. Superf., 2,549 kil. carr., dont moitié en prairies ; 273,000 hab. Sol varié et fertile ; beaucoup de parcs et de maisons de campagne. Beaux pâturages ; élève de chevaux et de bestiaux. Rivières : Nen, Welland, Ouse. Climat très salubre. Villes principales : Peterborough, Higham-Ferrers, Brackley, Wellingborough. Pays des anciens *Coritani*, il forma, dans l'Heptarchie, une partie de la Mercie.

NORTHAMPTON, v. des États-Unis (Massachusetts), sur la rive dr. du Connecticut; ch.-l. de comté ; 12,172 hab. Ville commerçante.

NORTHAMPTON (HENRI **HOWARD**, COMTE DE). *V.* HOWARD.

NORTHFIELD, v. des États-Unis (New-York) ; 2,745 hab. — v. des États-Unis (Vermont) ; 3,600 hab. Lainages.

NORTH-FLEET, v. d'Angleterre (Kent), sur la rive dr. de la Tamise, à 2 kil. O. de Gravesend ; 8,577 hab. Chaufourneries, pierres à fusil ; constructions maritimes.

NORTHMANS. *V.* NORMANDS.

NORTHOP, vge d'Angleterre, dans le pays de Galles (Flint) ; 4,050 hab. Mines de plomb.

NORTH-RIVER. *V.* HUDSON.

NORTHUMBERLAND, comté d'Angleterre, le plus au N.-E., borné au N. par les comtés écossais de Roxburgh et de Berwick, à l'E. par la mer du Nord. Sup., 5,221 kil. carr. dont 630 susceptibles de culture, 2,630 en pâturages ; 434,000 hab. Monts Cheviots à l'O. Riv. : Tyne, Alne, Till. Agriculture avancée ; élève de bestiaux. Immense exportation de houille, surtout pour Londres. Industrie active : exploit. de fer, plomb, pierres meulières; verreries, faïenceries. Cap. Newcastle ; v. princ. : Tynemouth, Hexham, Morpeth. Anc. pays des *Brigantes*, il forma une partie du roy. de Northumbrie pendant l'Heptarchie. Il fut donné, après 1066, à la famille de Percy, par Guillaume le Conquérant.

NORTHUMBERLAND, comté des États-Unis (Pennsylvanie), arrosé par la Susquehannah ; 53,123 hab. Ch.-l. Sunbury. — comté anglais du *Dominion of Canada* (Québec), au N. du Saint-Laurent. — comté anglais de l'Australie (Nouvelle-Galles du Sud) ; ch.-l. Newcastle.

NORTHUMBERLAND (ILES DE), sur la côte N.-E. de l'Australie par 21°-22° lat. S., et 147°-178° long. E.

NORTHUMBERLAND (DÉTROIT DE), entre l'île Saint-Jean et les côtes du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Écosse (Dominion of Canada).

NORTHUMBERLAND (DUCS DE). *V.* DUDLEY et PERCY.

NORTHUMBRIE, un des royaumes de l'Heptarchie anglo-saxonne, ainsi nommé de sa position au N. de l'Humber, fut fondé en 547 par Idda et ses douze fils, entre l'Humber et le Forth ; ch.-l. York. Il comprenait le territoire occupé auj. par les comtés écossais d'Édimbourg, d'Haddington, de Berwick, de Peebles, de Selkirk, de Roxburgh, et par les comtés anglais de Nottingham, d'York, de Durham, de Northumberland et de Lancastre. Après Idda, la Northumbrie fut divisée en deux royaumes, souvent réunis dans la suite : la *Bernicie* au N., ch.-l. Édimbourg ; et le *Déira*, ch.-l. York ; la Tyne les séparait. Egbert le Grand réunit toute la Northumbrie à la monarchie anglaise en 827. Mais, à la faveur des invasions danoises, la partie située au N. de la Tyne fut envahie plus tard par les Pictes et les Scots.

NORTHWICH, v. d'Angleterre, comté de Chester, sur le Weaver ; 1,800 hab. Anc. église d'une architecture bizarre. Sources salées et mines de sel.

NORTIA, divinité du Destin, qui, selon les Étrusques, présidait aux périodes du temps, et à laquelle on donnait les attributs de la Fortune. Elle avait à Vulsinies un temple, où l'on enfonçait un clou chaque année, mode grossier de numération.

NORVÈGE (ROYAUME DE), en norvégien *Norrige* (c.-à-d. royaume du Nord), *Nerigon* des anciens, occupant l'O. et le N. de la presqu'île scandinave; cap. Christiania; entre 57° 57′ et 71° 11′ lat. N., 2° et 29° long. E. ; superf., 325,422 kil. carr. La chaîne de montagnes qui la sépare de la Suède s'appelle Kjölen au N., Dofrines au centre, et Land-Fjeld, Hardanger-Fjeld au S. Elle offre des neiges perpétuelles et de vastes glaciers. Plus de la moitié du sol de la Norvège est à plus de 650 mèt. de hauteur. Le sommet le plus élevé a 2,552 mèt. Toute la partie O. est montagneuse, les longues vallées ne se trouvant que sur le versant E. des Alpes scandinaves. Peu de terres basses, si ce n'est autour du golfe de Trondhjem ou Drontheim. Les principaux golfes ou *fjords* sont, du S. au N. : le Bukke-Fjord, le Hardanger-Fjord, le Trondhjem-Fjord, le Salten-Fjord, l'Ofoden-Fjord, le Porsanger-Fjord et le Varanger-Fjord. Au S., le plus grand est celui de Christiania. Une multitude d'îles et de rochers rendent l'accès de ces golfes difficile. On remarque parmi ces îles l'archipel de Lofoden, plus au N., les îles de Mageröe, Soröe, Ringvalsöe, Hvalöe et Senjen, et, au S. des Lofoden, celle de Hettezen. Les cours d'eau du versant oriental, affluant dans le Skager-Rack, sont seuls importants ; ce sont : le Glommen, le Fœmund, le Wenern, le Reina ou Drammen, le Laaven, le Nid et le Torris. L'Océan reçoit : le Tana, limite entre la Norvège et la Russie, le Namsen et le Romsdal. Ils ne sont pas navigables, à cause de leur rapidité et de leurs nombreuses chutes d'eau. Le climat est froid dans l'intérieur, mais adouci sur la côte occid. par le courant chaud du Gulf-Stream. La mer gèle rarement sur les autres côtes ; le Skager-Rack seul, peu profond, est gelé l'hiver. La température moyenne de l'année est, à Christiania, de + 5°. L'automne est froid, et finit avec octobre ; de novembre à la fin de mars, la neige couvre la terre ; en janvier et février, on a — 10°, souvent — 25°, et même — 35°. L'été dure de mai à fin septembre, et la température s'élève quelquefois à + 42°,5. Dans l'intérieur, 10 semaines suffisent pour semer, mûrir et récolter les moissons. Les grandes espèces végétales manquent ; mais le bouleau, le tremble, le pin et le sapin abondent ; le chêne, le hêtre, l'orme et le frêne s'y trouvent aussi. Le tilleul paraît au S. ; le noisetier et le groseiller sont communs. L'orge est partout. Population : en 1769, 723,141 hab. ; en 1845, 1,328,471 ; en 1880, 1,913,000. La population ne s'est guère agglomérée que dans les villes, qui sont au nombre de 44. Christiania et Bergen seules ont plus de

20,000 hab.; Drontheim en a plus de 15,000, 21 villes n'ont que de 1,000 à 100 hab. 3 provinces n'ont pas de ville. — Les habitants appartiennent à 3 peuples différents : les *Norvégiens*, les *Lapons* ou *Sam*, appartenant à la race jaune, et les *Finnois*, qui habitent l'intérieur au N. Ils ont conservé leurs idiomes particuliers ; le reste de la Norvège parle une langue semblable au danois. L'ancienne langue, appelée *vieux norsk*, est celle qu'on parlait dans tout le Nord scandinave avant la formation des idiomes modernes. On nomme encore aujourd'hui cette langue *islandais*, parce que l'Islande l'a conservée presque intacte. C'est la langue des Sagas ou anciens récits historiques du Nord. — La pêche, surtout celle de la morue, du hareng, du saumon et du homard, et l'exploitation des forêts sont les sources principales de la richesse du pays. On ne compte que 640,000 hectares de terres labourables, dont la meilleure moitié appartient au versant oriental. Toutefois la prospérité actuelle des colonies agricoles, établies à la fin du siècle dernier à Bardodal et à Molslev, dans le Nordland, prouve que la culture pourrait se développer au N. La culture des pommes de terre est devenue très importante depuis quelques années. Les cerises, les poires et les pommes se récoltent jusqu'au N. de Drontheim. Les habitants des hautes vallées élèvent de nombreux bestiaux. Le renne est la seule richesse des Lapons. On exploite assez régulièrement, depuis le milieu du XVIe siècle, l'argent à Kongsberg, le cuivre à Roraars, le fer autour du golfe de Christiania, le cobalt à Modum, le chrome, le marbre, etc. Les distilleries d'eau-de-vie et les scieries de planches sont, avec les fonderies de métaux, les principaux établissements industriels ; beaucoup sont établis sur les côtes. On fait de grandes exportations en morue, harengs et autres poissons, poterie, barils, bois, argent en lingots, cuivre, fer, lichens, cornes et sabots, peaux de bœufs, de rennes, d'élans ; pierres à aiguiser, etc. Altona et Hambourg sont au dehors les deux grands entrepôts de la Norvège. Drontheim, Bergen, Christiansand, Drammen et Christiania sont ses principaux ports. Le commerce extérieur est entre les mains de négociants patentés établis dans les villes ; la difficulté des communications s'est opposée longtemps au développement du commerce intérieur ; les côtes seules communiquent facilement par mer, bien que des courants, comme le Mal-Ström, au S. des îles Lofoden, y gênent souvent même la navigation à vapeur. Commerce extérieur : 400,000,000 de francs. Commerce avec la France : 45 millions. Mouvement des ports : 4 millions de tonneaux. Tonnage de la marine marchande : un peu plus d'un million et 1/2. Il n'y a que les États-Unis et l'Angleterre qui aient une marine marchande plus considérable. Presque tous les navires norvégiens sont à voiles. Chem. de fer : 1,562 kil.

Histoire. D'abord divisée en plusieurs États, et connue seulement par ses pirates, la Norvège a formé un royaume particulier depuis le IXe siècle jusqu'à l'union de Calmar, 1397. L'Islande en dépendait depuis 1261. Après la rupture de l'union, et par traité du 29 août 1450, elle a été réunie, avec l'Islande, au Danemark, puis cédée à la Suède par les alliés en 1814, malgré elle et malgré Christian-Frédéric, prince héréditaire de Danemark, le 4 novembre, en vertu du traité de Kiel.

ROIS DE NORVÈGE

Rois	Dates
FAMILLE D'YNGLING	
Harald Ier Haarfagre	863-932
Eric Ier Blodøxe	930-934
Haakon (ou Haquin) Ier, le Bon	934-960
Harald II Graafeld	960-975
Haakon Jarl	988-995
Olaf Ier Tryggvessœn	995-1000
Eric et Svend Jarls	1000-1015
Olaf II Haraldsœn, le Saint	1015-1030
Svend Knutssœn	1030-1036
Magnus Ier Olafssœn, le Bon	1036-1047
Harald III Sigurdssœn, Haardraade	1046-1066
Magnus Haraldssœn	1067-1069
Olaf III Haraldssœn, Kyrre	1067-1093
Haakon Magnussœn, Thoresfostre	1093-1095
Magnus II Olafssœn, Barfod	1093-1103
Olaf Magnussœn	1103-1115
Œystein Ier Magnussœn	1103-1121
Sigurd Ier Magnussœn Jorsalafarer	1103-1130
Magnus Sigurdssœn, l'Aveugle	1130-1135
Harald IV Magnussœn, Gille	1130-1136
Sigurd II Haraldssœn, Mund	1136-1155
Inge Ier Haraldssœn, Krokbak	1136-1161
Œystein II Haraldssœn	1142-1157
Haakon II Sigurdssœn, Herdebred	1157-1162
Magnus III Erlingssœn	1161-1184
Sverrer Sigurdssœn	1177-1202
Haakon III Sverressœn	[illegible]
Guttorm Sigurdssœn	[illegible]-1204
Inge II Baardssœn	[illegible]-1217
Philippe Simonssœn	[illegible]
Haakon IV Haakonssœn	[illegible]
Magnus IV Haakonssœn, Lagabœter	1263-1280
Eric II Magnussœn	[illegible]
Haakon V Magnussœn	1299-1319
FAMILLE DES FOLKUNGS	
Magnus V Erikssœn, Smek	[illegible]
Haakon VI Magnussœn	[illegible]
Marguerite	[illegible]
Olaf VI Haakonssœn	[illegible]
PRINCES DE DIVERSES FAMILLES	
Marguerite	1388-1412
Eric III de Poméranie	1389-1442
Christophe de Bavière	1442-1448
Charles Ier Knutssœn	1449-1450

Depuis lors, la Norvège a eu les mêmes rois que le Danemark jusqu'en 1814, et, après cette dernière date, les mêmes que la Suède.

État actuel. La Norvège n'a de commun avec la Suède que la personne du souverain, la direction de la politique extérieure et le personnel diplomatique. Les représentants de la Norvège concourent avec ceux de la Suède à l'élection du roi, en cas de défaut d'héritier. Le trésor du royaume doit rester en Norvège, et ses revenus être employés seulement pour la Norvège. En temps de paix, aucun corps suédois ne peut résider en Norvège, ni aucun corps norvégien en Suède, et la flotte norvégienne ne peut être montée par les Suédois, ni celle de Suède par les Norvégiens, excepté s'ils sont enrôlés volontairement. Le roi peut nommer un vice-roi, ou bien un lieutenant général de la Norvège ; mais le vice-roi ne peut être que le prince royal ou son fils aîné ; le lieutenant général peut être Norvégien ou Suédois. Le gouvernement appartient à un conseil, composé de 2 ministres d'État et de 7 conseillers d'État. Un des ministres et 2 des conseillers d'État résident à Stockholm, auprès du roi. Les affaires communes sont décidées dans le conseil d'État de Suède, où les membres du conseil norvégien ont voix délibérative. Les membres du Storthing ou parlement sont élus par un suffrage à 2 degrés, tous les trois ans ; un cens de 165 fr., et 25 ans d'âge, sont requis des électeurs primaires ; le nombre des députés, âgés d'au moins 30 ans, est de 75 au moins, de 100 au plus ; ils reçoivent une indemnité. La durée légale du Storthing n'est que de 3 mois. A sa réunion, le Storthing élit un quart de ses membres pour former le Lag-Thing ou première chambre ; le reste forme l'Odels-Thing ou 2e chambre ; chacune de ces deux assemblées partielles élit un président, délibère, et jouit de certaines attributions séparément. Une proposition adoptée par les deux Chambres, et sanctionnée par le roi, devient loi. Une proposition adoptée par trois Storthings ordinaires consécutifs devient loi, même malgré le refus royal. C'est donc vraiment, comme on l'a dit, une monarchie avec des institutions républicaines.

La religion de l'État est le luthéranisme. Les autres cultes sont tolérés. Il y a 6 évêchés ou diocèses, ceux de Christiania, Christiansand, Bergen, Drontheim, Hamar et Tromsö, subdivisés en 57 *Provstier*, 340 *Præstegjælde*, et 791 paroisses ; — sous le rapport administratif, en 20 *Amter* ou préfectures, subdivisés en 46 *Fogderier* ; — sous le rapport judiciaire, en 71 *Sorenskriwerier* ou districts, subdivisés en 355 *Thinglage*. L'armée norvégienne est distincte de celle de la Suède. Les lois de 1866 et de 1876 la partagent en armée active, landvœrn et landstorm. La durée du service est de 10 ans, dont 7 dans l'armée active et 3 dans la landvœrn. Le recrutement se fait par le tirage au sort (à 22 ans) et par engagements volontaires. L'effectif ne peut dépasser 18,750 hommes pour l'armée active, à moins d'une loi spéciale. La landvœrn ne peut être employée qu'à la défense du pays. Il y a 2 écoles militaires, une pour l'artillerie, le génie et l'état-major, l'autre pour l'infanterie et la cavalerie. La marine militaire comprend 40 vapeurs, 6 navires à voiles. Les équipages sont recrutés en temps de guerre par le tirage au sort parmi les marins inscrits. Budget de l'État : 63 millions de francs. Dette publique : 140 millions. L'instruction élémentaire est fort répandue en Norvège ; de nombreuses écoles classiques et les écoles dites bourgeoises donnent l'enseignement secondaire. L'Université de Christiania, qui date de 1811, est célèbre. Les écoles spéciales sont peu nombreuses. Plusieurs bibliothèques sont publiques, mais avec assez peu de volumes.

A. G., G. H. et E. D—Y.

NORVINS (JACQUES **MARQUET** DE **MONTBRETON**, BARON DE), né à Paris en 1769, m. en 1854, fut destiné à la magistrature, et entra au Châtelet. Compromis lors de l'affaire de Favras, il émigra, et servit l'Autriche dans un régiment saxon de hussards. Rentré en France, il fut arrêté après le 18 fructidor, dut à l'intervention de Mme de Staël de ne pas être jugé par une commission militaire, mais ne recouvra la liberté qu'après le 18 brumaire. Alors il fut secrétaire particulier de la préfecture de la Seine, puis il suivit le général Leclerc à Saint-Domingue, entra, à son retour, dans les gendarmes d'ordonnance et fit la campagne de Prusse. Attaché à Jérôme Bonaparte, il fut secrétaire général du conseil d'État de Westphalie, secrétaire général du ministère de la guerre, envoyé diplomatique à la cour de Bade, chambellan de la reine, et introducteur des ambassadeurs. On le chargea ensuite de diverses fonctions administratives dans les États romains. Depuis 1814, il se livra exclusivement aux lettres.

Il a laissé : *l'Immortalité de l'âme, ou les Quatre âges religieux*, poème en 4 chants, 1822 ; *Portefeuille de 1813*, 1825, 2 vol. ; *Histoire de Napoléon*, 1827, 4 vol. Il fut aussi l'un des fondateurs collaborateurs de la *Biographie des contemporains*.

NORWALK, v. des États-Unis (Connecticut) ; 3,900 hab.

NORWÈGE. V. NORVÈGE.

NORWICH, cité-comté d'Angleterre, ch.-l. de comté de Norfolk, sur la Wensam ; 88,821 hab. Évêché, bibliothèque, musée d'histoire naturelle et d'antiquités ; école classique,

fondée en 1318. On remarque : la cathédrale, beau monument d'architecture normande; le palais épiscopal, du XIVe siècle; un anc. château fort, transformé en prison du comté; le musée botanique de Smith, qui contient la plus grande partie des collections de Linné. L'industrie des lainages a été introduite à Norwich par des Flamands dès le règne d'Henri Ier : fabr. importantes de crêpes, bombasines, lainages, tissus de soie, de laine et de crin; fonderies de fer et de cuivre; fabr. de tabac, vinaigre, huile, moutarde, etc. Cette ville, construite près de l'emplacement de l'anc. *Venta Icenorum*, fut la capitale de l'Est-Anglie, et eut un évêché, transféré à Thetford en 1094.

NORWICH, v. des États-Unis (Connecticut), sur la Thames; 21,141 hab. Fonderies de boulets. Fabr. de papier, maroquins, etc. — v. des États-Unis (New-York), sur la Chenango; 3,250 hab. — v. des États-Unis (Vermont), sur le Connecticut, vis-à-vis Hanover; 2,500 hab. Université fondée en 1834.

NOSAIRIS ou **NESSERIÉ**, peuple de la Turquie d'Asie, répandu, au nombre d'environ 40,000 individus, dans 20 à 25 villages des gvts syriens de Tripoli et d'Alep. Ils tirent leur nom de Nosar, où naquit Hamdan-el-Gheussaïbi, leur prophète révéré. Leurs croyances religieuses sont un mélange de paganisme, de judaïsme, de christianisme et de mahométisme. Leurs chefs payent tribut au gouverneur de Latakièh.

NOSE (CAP), en arabe *Ras-el-Enf*, cap de la Haute-Égypte, sur la mer Rouge, en face de l'île des Émeraudes; par 23° 56′ lat. N. et 33° 27′ long. E.

NOSEROY. V. NOZEROY.

NOSSA-SENHORA-DO-DESTERRO. V. CATHERINE (SAINTE-).

NOSSI-BÉ, île située sur la côte N.-O. de Madagascar, par 13° 23′ lat. S., et 45° 50′ long. E.; 32 kil. de tour; 22,000 hab. Sol très fertile, mais climat malsain : canne à sucre, indigo, café, sésame, riz, maïs, patates, manioc. Rade belle et sûre. La France possède cette île depuis 1841. Ch.-l. Hell-Ville; 1,600 hab.

NOSSI-IBRAHIM. V. MARIE (SAINTE-).

NOSSIRABAD, v. de l'Hindoustan anglais (Bombay), dans l'anc. Kandeisch, en face d'Adjmir; 10,000 hab.

NOSTRADAMUS (MICHEL DE NOSTREDAME, DIT), astrologue, né en 1503 à Saint-Remi (Provence), d'une famille juive, m. en 1566, étudia la médecine à Montpellier, s'établit à Agen, parcourut ensuite pendant 12 ans la Guyenne, le Languedoc et l'Italie, et enfin se fixa à Salon. Requis par les autorités d'Aix et de Lyon, où régnaient des épidémies, il combattit heureusement le mal par des remèdes secrets, dont il a donné la recette dans un traité des *Fardements*. Fuyant ses confrères jaloux, il s'éloigna de la société, se crut le don de prédire l'avenir, et composa des quatrains énigmatiques, dont il publia 7 *Centuries* à Lyon, en 1555. Ces espèces de prédictions obtinrent d'autant plus de crédit, qu'on crut trouver dans un quatrain l'annonce de la mort d'Henri II. Catherine de Médicis lui fit tirer l'horoscope des princes, et le combla de présents; le duc de Savoie et sa femme vinrent exprès à Salon pour le voir, et Charles IX en fit son médecin ordinaire. Les éditions les plus recherchées de ses *Centuries et Prophéties* sont celles de Lyon, 1568, in-8°, et de J. Janson, Amsterdam, 1668, petit in-12 (collection des Elzeviers). De 1550 à 1567, Nostradamus publia un *Almanach*, contenant des prédictions sur le temps et les saisons les plus favorables à l'agriculture : de là sont venues un grand nombre de superstitions populaires. — Un de ses fils, MICHEL dit *le Jeune*, voulut aussi prédire l'avenir; mais l'événement démentit presque toujours ses prophéties. Ayant annoncé que la ville du Pouzin en Vivarais, alors assiégée par les troupes royales, périrait par les flammes, il y mit lui-même le feu pour avoir raison; mais il fut surpris et tué, 1574. On a de lui un *Traité d'astrologie*, Paris, 1563. — CÉSAR, frère de Michel le Jeune, né à Salon en 1555, m. en 1622, a laissé une *Histoire et chronique de Provence*, Lyon, 1614, in-fol.; un recueil de *Pièces heroïques et Poésies*, 1608, in-12, et un *Discours sur les ruines et misères de la ville de Salon*, 1598, in-12. — JEAN, frère de Michel l'Ancien, procureur au parlement d'Aix, m. en 1590, est auteur des *Vies des plus célèbres et anciens poètes provençaux*, etc., Lyon, 1575.

NOTA (ALBERTO), poète comique italien, né à Turin en 1775, m. en [illegible], fut d'abord brillant avocat, puis secrétaire du duc de Carignan et intendant des provinces de Pignerol et de Coni. Son *Théâtre choisi* a été traduit en français, avec celui du comte Giraud, par Bettinger, 1839, 3 vol. Quelques-unes de ses pièces ont été aussi traduites dans la *Collection des théâtres étrangers*. On y trouve une peinture fidèle des mœurs, l'entente de la scène et un style correct. La comédie de *la Foire* passe pour le chef-d'œuvre de Nota, avec *les Premiers Pas vers le mal*, dont *l'École des vieillards* de C. Delavigne est une imitation.

NOTABLES (ASSEMBLÉE DES). V. ASSEMBLÉE.

NOTAIRES, *Notarii*. On donnait ce nom dans l'empire romain, après les réformes de Dioclétien et de Constantin, à des secrétaires-rédacteurs attachés aux diverses administrations. Leur importance fut d'autant plus grande que l'organisation des services publics était plus compliquée. Ils avaient à leur tête un *primicerius notariorum*. (V. les notes de la *Notitia Dignitatum*, édit. Bœcking, t. II, p. 409.) Ce sont auj. des fonctionnaires publics établis pour recevoir tous les actes et contrats auxquels les parties doivent ou veulent faire donner le caractère d'authenticité attaché aux actes de l'autorité publique, et pour en assurer la date, en conserver le dépôt, en délivrer des grosses et des expéditions. Dans les premiers temps de la monarchie française, on donnait le plus souvent le nom de notaires à des écrivains en notes, espèces de sténographes, quelquefois à des greffiers et à des secrétaires. Certains d'entre eux furent appelés *référendaires*, et, plus tard, *chanceliers*; leur chef avait la garde du sceau du roi. On attribue à Louis IX l'institution des notaires comme officiers publics : en 1270, il en créa 60, attachés au Châtelet de Paris, et leur conféra le droit de recevoir les actes volontaires, qui appartenait précédemment aux juges et à leurs greffiers. Les *Tabellions*, créés par François Ier, en 1539, n'avaient d'autre fonction que de mettre en grosse et de sceller les actes des notaires. Les *Notaires royaux*, officiers inférieurs de la chancellerie, faisaient partie de la maison du roi. Sous Philippe le Bel, en 1287, ils n'étaient encore que 13; sous Philippe le Long, le nombre s'en éleva à 30. Ce prince décida que chaque notaire serait forcé de tenir un registre des pièces qu'il expédierait, et d'en envoyer un double au contrôleur de la chancellerie; on établissait, d'après ce registre, le montant des émoluments qui lui étaient dus. Les notaires royaux formaient un collège; exempts de tailles, de redevances personnelles, de corvées, ils durent encore à Louis XI d'être soustraits à la juridiction des cours souveraines; Charles VIII les déclara nobles et barons. L'un d'entre eux avait la charge d'audiencier à la chancellerie de France, et portait le nom de *notaire-audiencier*; on appelait *notaire au Châtelet* celui qui était reçu et immatriculé dans un siège qui avait le titre de Châtelet (Paris, Orléans, Montpellier); le *notaire de sang* ou *sanguin* était celui qui faisait, près des cours, fonction de greffier au criminel et qui rapportait les lettres de grâce, dites *lettres de sang*. En 1597, Henri IV supprima tous les offices de notaires, tabellions et gardes-notes, pour en créer de nouveaux qui fussent égaux en qualité dans tout le royaume. Une loi du 6 octobre 1791 transforma les notaires royaux en notaires publics, et une autre loi, du 25 ventôse an XI (16 mars 1802), organisa le notariat tel qu'il est aujourd'hui. Il y a 3 classes de notaires : 1re classe, dans les villes sièges d'une cour d'appel; 2e classe, dans les villes sièges d'un tribunal de 1re instance; 3e classe, dans les villes où il n'y a ni cour d'appel ni tribunal de 1re instance. Les deux premières classes instrumentent dans le ressort judiciaire où elles sont; la 3e dans l'étendue du canton de la résidence. Le gouvernement fixe le nombre des notaires : il y en a un au plus par 600 hab. dans les villes de 100,000 âmes ou au-dessus, et dans toutes les autres villes, bourgs ou villages, 2 au moins ou 5 au plus par arrondissement de justice de paix. Les charges de notaires sont vénales, mais ces officiers sont nommés à vie par le gouvernement, sur la présentation de leur prédécesseur.

NOTAIRES APOSTOLIQUES, personnages chargés par St Clément d'écrire les Actes des martyrs. Plus tard, on a donné le même nom aux notaires chargés par les papes et les évêques de recevoir les actes passés en matière spirituelle.

NOTARAS (CHRYSANTHE), patriarche de Jérusalem, m. en 1733, fit rebâtir l'église du Saint-Sépulcre en 1719.

On a de lui : *Recueil de traités concernant les rits et les dogmes de l'Église orientale*, [illegible]; *Introduction à la géographie et à la sphère*, en grec moderne, Paris, 1716, in-fol.; *Lettres pastorales et Homélies*, en lum. Alep, 1711.

NOTASIE (de *Notus*, vent du midi), nom donné quelquefois à la Malaisie. (*V. ce mot.*)

NOTHOMB (JEAN-BAPTISTE, BARON), homme politique belge, né à Messancy (Luxembourg) en 1805, m. en 1881. Il fit ses études à l'athénée de Luxembourg, puis à l'université de Liège, où il fut reçu docteur en droit, en 1826, attaqua vivement dans le *Courrier des Pays-Bas* l'administration hollandaise, prit une part active à la révolution belge de 1830, et fut nommé secrétaire du comité chargé de préparer la constitution. Les électeurs du Luxembourg l'envoyèrent siéger au congrès, où il se distingua comme orateur et comme politique. Il se prononça en faveur de la monarchie constitutionnelle, vota pour le duc de Nemours, puis pour Léopold de Saxe-Cobourg, dont il reçut, comme secrétaire du [illegible] constitutionnel. Dans les négociations qu'il fut chargé de suivre à Londres au sujet du Limbourg et du Luxembourg, Nothomb,

qui voulait à tout prix éviter la guerre, se montra toujours conciliant et accepta les décisions des grandes puissances avec une facilité qui diminua beaucoup sa popularité. Ministre des travaux publics de 1837 à 1840, dans le cabinet présidé par M. de Theux et composé de catholiques modérés, il s'appliqua surtout à développer les voies de communication, routes, canaux et chemins de fer. Quand le ministère De Theux eut été renversé par les libéraux, Nothomb représenta la Belgique auprès de la confédération germanique. Il devint ministre de l'intérieur en 1841, président du conseil en 1845, s'efforça de tenir le milieu entre les partis extrêmes et ne réussit qu'à mécontenter tout le monde. Violemment attaqué par MM. Rogier et Lebeau, chefs du parti libéral, mal soutenu par les catholiques, il fut obligé de donner sa démission en 1845. Il fut alors nommé représentant de la Belgique auprès de la cour de Berlin et conserva ces fonctions jusqu'à sa mort. Léopold I^er^ l'avait créé baron en 1853; il était membre de l'Académie royale de Belgique depuis 1840.

On a de lui : *Essai historique et politique sur la Révolution belge*, 1833, 5^e^ édit. 1838, trad. en italien et en allemand. E. D—y.

NOTI CORNU, c.-à-d. *pointe du Notus*, cap de l'Afrique, sur la côte S.-E.; auj. le cap *das Baxas*.

NOTITIA DIGNITATUM. On désigne ainsi le relevé officiel de toutes les dignités de l'empire romain fait à la fin du IV^e^ siècle. Le titre complet est *Notitia dignitatum et administrationum omnium tam civilium quam militarium in partibus Orientis et Occidentis*. Ce recueil, d'une valeur inestimable, donne les cadres de toute l'administration de l'empire; il a été édité avec un savant commentaire par Bœcking, 3 vol., 1839-53, dans la collection de la Byzantine de Bonn. Seek en a donné une édition critique, Berlin, 1876. G. L.-G.

NOTO (Val di), une des trois anc. divisions de la Sicile, au S.-E., ch.-l. Catane, a formé en grande partie les prov. actuelles de Catane, de Noto, de Caltanisetta et de Girgenti.

NOTO-NUOVO, v. de Sicile, autrefois ch.-l. de la province du même nom, à l'embouchure du Noto (anc. *Asinarus*) dans la mer Ionienne; 17,739 hab. Bâtie à quelque distance de *Noto-Vecchio* (anc. *Neœthum*), qui fut détruit par un tremblement de terre en 1693.

NOTO (Prov. de). *V.* Syracuse (Prov. de).

NOTRE-DAME, nom par lequel on désigne la Ste Vierge Marie. Beaucoup d'églises lui ont été consacrées sous ce titre.

NOTRE-DAME (**CHANDELLE-**), bougie roulée, dont, jusqu'au commencement du XVII^e^ siècle, les magistrats municipaux de Paris faisaient hommage, chaque année, à Notre-Dame. Cette chandelle était aussi longue que l'enceinte de Paris. Les bourgeois de cette ville l'avaient vouée, en 1357, pour obtenir de la Ste Vierge qu'elle mît un terme aux rigueurs du froid, et hâtât la délivrance du roi Jean, prisonnier des Anglais. Vers la seconde moitié du XVI^e^ siècle, la Chandelle-Notre-Dame cessa d'être entretenue. En 1605, le prévôt des marchands, Miron, la remplaça par une belle lampe d'argent en forme de navire, que la ville devait entretenir devant l'autel de la Vierge.

NOTRE-DAME DE LIESSE. *V.* Liesse.

NOTRE-DAME DE LORETTE (en Italie). *V.* Lorette.

NOTRE-DAME-DE-LORETTE, église de Paris, située rue de Châteaudun. Son plan est un parallélogramme long de 70 m., large de 32 et terminé en hémicycle. Un portique, orné de 4 colonnes corinthiennes, forme avant-corps sur la façade, et supporte un fronton, avec bas-relief représentant des anges en adoration devant la Vierge. Il est surmonté de 3 statues : au sommet, la Charité; à l'angle droit, la Foi; à l'angle gauche, l'Espérance. Dans la frise, on lit : BEATÆ MARIÆ VIRGINI LAVRENTANÆ. Un clocher quadrangulaire s'élève à l'endroit où commence l'hémicycle qui remplit le chœur. L'église a la forme d'une basilique à 3 nefs. Notre-Dame-de-Lorette, décorée de beaucoup de tableaux dus à nos meilleurs artistes, est une copie assez mesquine de la basilique de Sainte-Marie-Majeure de Rome. Elle fut commencée en 1824, sur les plans et sous la direction de l'architecte Lebas, et terminée en 1836. C. D—y.

NOTRE-DAME-MARTEAU, nom donné, dans certaines provinces de France, à la fête de l'Annonciation; il vient d'un ancien usage longtemps conservé dans quelques localités du Midi, de frapper avec des maillets une planche de bois, placée devant le porche de l'église, pour appeler les fidèles à la prière. En Orient, où les cloches sont interdites, on voit à la porte du temple 2 grandes planches fixées par des cordes, et sur lesquelles le sous-diacre frappe pendant longtemps.

NOTRE-DAME DE PARIS, église métropolitaine, située à l'extrémité orientale du quartier de la Cité, et l'un des plus vastes et des plus beaux vaisseaux de la France du moyen âge. Son plan, dont la longueur, hors œuvre, est de 141 m., et la largeur de 48 m., se termine à l'E. par un vaste rond-point. L'intérieur est en forme de croix latine. La façade principale à l'O., sur le parvis, est divisée en 3 parties verticales par 4 contreforts, et en 4 zones horizontales : la 1^re^ zone, au rez-de-chaussée, a 3 grandes portes ogivales, avec voussures profondes enrichies de sculptures et de bas-reliefs, et chaque porte remplit un entre-contrefort; une galerie en colonnettes dite *Galerie des Rois*, parce qu'elle contient 28 statues de rois d'Israël et de Juda, forme la 2^e^ zone dans toute la largeur du portail; au-dessus, une grande rose en pierre découpée, de 13 m. de diamètre, remplit l'entre-contrefort du centre : les deux autres sont occupés chacun par une double fenêtre ogivale, sous une archivolte ornée, avec une petite rose au milieu : c'est la 3^e^ zone; la 4^e^ montre une galerie haute de 8 m. environ, composée de colonnettes portant des ogives géminées, avec trèfles à jour dans les tympans. Elle occupe tout le développement du portail, qu'elle couronne, et supporte une terrasse, dont la balustrade découpée est ornée de statues de monstres et d'animaux. Sur ce portail s'élèvent 2 tours quadrangulaires, flanquées de contreforts aux angles; leur sommet est à 67^m^,20 du sol. Elles ont sur chaque face, dans une hauteur de plus de 16 m., une ouverture ogivale géminée, à embrasures formées de faisceaux de colonnes engagées. Les contreforts sont couronnés de pinacles sculptés. Dans la tour du S. est la grosse cloche dite le *Bourdon*, qui pèse 13,000 kilog. La galerie supérieure du portail, si svelte, si élégante, contourne les tours. Un portail de toute la hauteur de l'édifice termine chaque extrémité des bras de la croix : une porte ogivale, à pignon sculpté, en occupe le bas; au-dessus est une grande rose en pierre découpée, et, dans le pignon du comble, accosté de 2 clochetons, une autre rose moins grande. Au point d'intersection du transept, on admire une flèche de plus de 30 m. d'élévation, rétablie en 1859. — L'intérieur de Notre-Dame se compose d'une nef centrale, avec 2 nefs basses de chaque côté, et une ceinture de chapelles qui contourne l'église. La nef centrale a 108 m. de long, jusqu'au fond de l'abside, sur 12^m^,75 de large, et dans la croisée 45^m^,20. Elle est formée dans toute son étendue par 31 arcades en ogives, portées sur de grosses colonnes avec chapiteaux de feuillages. Au-dessus règne une large tribune continue, en arcades ogivales. Autrefois, c'était aux tribunes du chœur que l'on appendait, en temps de guerre seulement, les drapeaux conquis sur l'ennemi. 37 fenêtres hautes éclairent la grande nef, dont la voûte, en arc d'ogive à nervures, ainsi que les voûtes collatérales, est à 33^m^,80 du sol. — La fondation de l'église Notre-Dame date du commencement du VI^e^ siècle; mais Maurice de Sully, 62^e^ évêque de Paris, commença de construire l'édifice actuel, dont la première pierre fut posée par le pape Alexandre III, en 1163; 19 ans après, on officiait au chœur. La grande nef et le portail sont des premières années du XIII^e^ siècle, ainsi que les tours; le portail du S., de 1257; celui du N., de la même époque. Des architectes qui ont élevé ce monument, le nom de Jean de Chelles nous est seul resté. L'édifice, mal entretenu, et souvent même altéré dans son architecture pendant le XVIII^e^ siècle, abandonné et mutilé pendant la Révolution, restauré en partie, et très inhabilement, au commencement du XIX^e^ siècle, a été, pour ainsi dire, arraché de ses ruines par MM. Lassus et Viollet-le-Duc, architectes chargés de la restauration depuis 1845. Aujourd'hui, l'antique basilique a repris toute l'élégance de son état primitif. Les mêmes architectes ont élevé, en 1846-48, une spacieuse sacristie un peu en arrière du portail du sud, de manière à ne le pas masquer; c'est un petit monument complet, du même style que la basilique dont il forme une annexe. C. D—y.

NOTRE-DAME DES ERMITES. *V.* Einsiedeln.

NOTRE-DAME DES VERTUS. *V.* Aubervilliers.

NOTTINGHAM, autrefois *Stonenga-ham*, cité-comté d'Angleterre, cap. du comté de son nom, sur la Leen, à sa jonction avec la Trent, sur le canal Great-Trunk; 193,573 hab. Elle est dominée par le château moderne du duc de Newcastle; rues étroites. Grand centre de la fabrication des tulles de coton et de soie, développée depuis 1809. Le 1^er^ métier à tulle y fut établi en 1768. Fabrique de bonneterie et surtout de bas, filatures, carrosseries; commerce important de grains, bestiaux, fromages. Fonderies; brasseries. Cette ville fut fortifiée par Guillaume le Conquérant. Plusieurs parlements y ont été assemblés. Richard III partit de là pour Bosworth, en 1483. La forteresse fut rasée par Charles II. — Le comté, au centre de l'Angleterre, a 2,129 kil. carr., et 392,000 hab. Sol arrosé du S.-O. au N.-E. par la Trent, avec des restes nombreux de l'anc. forêt royale de Sherwood. Climat fort sec, peut-être à cause des monts de Derby qui arrêtent les vents d'Ouest. Houillères abondantes à l'O. Manufact. de bonneterie et de tulle. Céréales, légumes, houblon. Villes princ. : Newark, Mansfield, Lenton, Retford, Southwell, Stockwith et Worshop. Il formait une partie du roy. saxon de Mercie.

NOTTINGHAM (**HOWARD**, comte de). *V.* Howard.

NOTUS, vent du S., nom latinisé de *Notos*, en grec, Sud.

Chez les Romains, c'était l'Auster. Sur la tour des Vents, à Athènes, il est figuré par un jeune homme épanchant l'eau d'un vase.

NOU (Lac), appelé aussi *Nô* ou *Birket-el-Ghazal* (lac des Gazelles), lac de l'Afrique orientale, dans le bassin du Nil, au confl. du fleuve Blanc et du Bahr-el-Ghazal ou Nam-Aith, vers 9° 15′ lat. N. et entre 26° 30′ et 26° 50′ long. E. Reconnu par la première expédition qu'envoya Méhémet-Ali sur le Nil supérieur, 1839-40, il a été, depuis cette époque jusqu'en 1862, réduit de plus des 3/5, surtout dans la direction du N. au S., par les atterrissements qu'y apporte le fleuve Blanc; la partie S.-E. est même complètement isolée et forme un lac particulier; celle du S.-O., qu'on appelle lac *Nam-Aith*, n'est plus jointe au lac principal que par un étroit canal qui se fermera bientôt. C. P.

NOUAILLE (LA). *V.* Lanouaille.

NOUEE (LA), brg (Morbihan), arr. de Ploërmel; 3,188 hab. Forges, hauts fourneaux. Céréales, bétail, tanneries, etc.

NOUERS, peuple noir de l'Afrique centrale, au S. des Chillouks et des Dinka inférieurs, et au N. des Dinka supérieurs, occupe la région la plus marécageuse du Nil Blanc, bornée au N. par ce fleuve et le lac Nou, à l'O. par le Nam-Aith ou Bahr-el-Ghazal, à l'E. par le Saubat, au S. par le 7° 30′ lat. N., et arrosée dans son milieu par le Nil Blanc, appelé dans cet endroit *Kir* ou *Kiti*. Chaque famille forme un village distinct, dont le chef porte le titre de *beng did* ou grand seigneur. C. P.

NOUGARÈDE DE FAYET (André-Jean-Simon, baron), magistrat, né à Montpellier en 1765, m. en 1845, était conseiller à la Cour des aides de sa ville natale, quand la Révolution éclata. Il prit du service dans le génie et devint lieutenant. A l'époque du Consulat, il rentra dans la magistrature en qualité d'auditeur au conseil d'État, fut député de l'Hérault en 1804, conseiller à vie de l'Université en 1808, président de chambre à la Cour impériale de Paris en 1810, et maître des requêtes en 1813. Après la seconde Restauration, il rentra dans la vie privée.

On a de lui : *Essai sur l'histoire de la puissance paternelle*, 2e édit., 1814; *Histoire des lois sur le mariage et sur le divorce*, 1803 et 1816, 3 vol.; *Histoire de la révolution qui renversa la République romaine* 1820, 2 vol.; *Histoire du siècle d'Auguste*, 1840, etc.

NOUGARÈDE DE FAYET (Auguste), fils du précédent, né à Paris en 1811, m. en 1853, élève de l'École polytechnique en 1831, fut député de l'Aveyron en 1852.

Il a laissé : *du Duel sous le rapport de la législation et des mœurs*, 1838; *de l'Electricité dans ses rapports avec la lumière, la chaleur et la constitution des corps*, 1839; *Essai sur la constitution romaine*, 1842; *des Anciens peuples de l'Europe et de leurs premières migrations*, 1842; *des Systèmes en histoire*, 1843; *Recherches historiques sur le procès et la condamnation du duc d'Enghien*, 1844, 2 vol.; *Lettres sur l'Angleterre et la France*, 1847-48, 3 vol.: *Essai sur les causes mécaniques de la circulation du sang*, 1842; *des Hypothèses sur la lumière et de l'éther*, 1843: *Nouvelles bases d'une théorie physique et chimique*, 1848, etc.

NOUKAHIVA, île de la Polynésie, la principale de l'archipel des Marquises, par 8° 55′ lat. S. et 142° 24′ long. O.; 31 kil. sur 22; 18,000 hab. Sol fertile, mais mal cultivé. Dans la magnifique baie de Taio-hae, les Français ont élevé le fort Collet. On en a fait un lieu de déportation en 1850. — Le capitaine Marchand avait nommé cette île *Beau*. (*V.* Marquises [Iles].)

NOUKAHIVA (Archipel de). *V.* Marquises (Iles).

NOUN, cap d'Afrique, dans le Maroc (Sous), à l'extrémité O. de l'Atlas; par 28° 39′ lat. N. et 13° 35′ long. O. Les navigateurs portugais ne le doublèrent qu'en 1412. Une rivière de même nom se jette dans l'Atlantique, à 40 kil. S. de ce cap. C'est aussi le nom d'une des branches du Niger, dans le centre du delta de ce fleuve.

NOUN, rivière de l'empire chinois (Mandchourie), naît dans les monts Siolki, et se jette dans le Soungari; cours de 800 kil. du N. au S.

NOUR-DJIHAN, femme de l'empereur mogol Géangir, née vers 1585, m. en 1645, était fille d'un officier tartare, grand trésorier d'Akbar. Elle devint sultane en 1611, et n'usa de son influence que pour le bien de ses sujets. Après la mort de Géangir, elle fut reléguée à Lahore, où l'on voit son tombeau. On lui attribue la découverte de l'essence de roses.

NOUR-EDDYN-MAHMOUD (Mélik-el-Adhel), dit *Noradin* par les Européens, sultan de Syrie et d'Égypte, né en 1118, succéda en 1145 à son père Omad-Eddyn-Zenghi, de la dynastie des Atabeks. Il était maître d'Alep, d'Hems et de Damas. Adhed, dernier khalife d'Égypte, implora son secours contre les chrétiens. Nour-Eddyn lui envoya une armée, commandée par Saladin, qui s'empara de l'Égypte peu après, supprima le khalifat des Fatimites, et fit reconnaître Mostadhi l'Abbasside comme seul et légitime khalife. Celui-ci combla Nour-Eddyn d'honneurs et de titres. Saladin prenant trop d'autorité en Égypte, Nour-Eddyn marcha contre lui, et le vainquit; mais, de retour en Syrie, il mourut d'une esquinancie, dans le château de Damas, 1173. Nour-Eddyn passe parmi les Musulmans pour un de leurs plus grands princes, et même pour un de leurs saints. Il fut le premier qui établit une chambre de justice contre les violences que les grands seigneurs faisaient aux particuliers. Il ne se regardait que comme le dépositaire du trésor public, et dépensait très peu pour sa maison. Il combattit plusieurs fois les Francs auprès d'Alep, défit et tua Josselin, prince d'Antioche. D.

NOURRIT (Louis), chanteur de l'Opéra de Paris, né à Montpellier en 1780, m. en 1832, entra au Conservatoire de musique de Paris en 1802, y reçut les leçons de Garat, et débuta à l'Opéra en 1805 dans le rôle de Renaud. Il tint l'emploi de 1er ténor, de 1812 à 1826. Ses principaux rôles étaient ceux d'Orphée, d'Aladin, de Harem (dans *la Caravane*), de Colin (dans *le Devin de village*). Son chant était large et correct, mais un peu froid.

NOURRIT (Adolphe), chanteur, fils du précédent, né à Montpellier en 1802, m. en 1839, débuta en 1821 à l'Académie royale de musique. Bien supérieur à son père, il fut à la fois un grand chanteur, un habile tragédien, et un excellent comédien. Plein d'âme et de sensibilité, il eut les créations les plus heureuses et les plus variées dans *le Siège de Corinthe, Moïse, le Comte Ory, la Muette de Portici, le Philtre, Guillaume Tell, Robert le Diable, la Juive* et *les Huguenots*. Il était dans tout l'éclat de ses succès, lorsqu'on engagea Duprez; blessé de la rivalité qu'on lui suscitait, il prit sa retraite en 1837, et se rendit à Naples, où il voulait faire jouer un opéra de *Polyeucte*, musique de Donizetti; on ne le lui permit pas, à cause du sujet. Il débuta dans un autre ouvrage, ne fut pas content du succès qu'il obtint, crut sa voix altérée et se jeta par la fenêtre dans un accès de fièvre chaude.

NOUTKA ou **NOOTKA** (Baie de), baie formée par le Grand Océan sur la côte N.-O. de l'île Quadra-et-Vancouver (Amérique du Nord), par 39° 33′ lat. N., et 128° long. O. Commerce de pelleteries. — Visitée par Cook en 1778; les Anglais y fondèrent un comptoir en 1786.

NOUVEAU (Homme). *V.* Homo novus.

NOUVELLE (LA), brg du dép. de l'Aude, arr. et à 21 kil. S. de Narbonne. Fort et petit port à l'entrée de l'étang de Sigean et sur la Méditerranée; 2,488 hab. Construction de petits bâtiments. Raffinerie de soufre. Commerce de grains, vins, eaux-de-vie, poisson, bois, oranges.

NOUVION-EN-THIÉRACHE (LE), ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Vervins, près de la forêt du même nom; 3,334 hab. Fabr. de tissus de laine et de coton, mousselines, fil à dentelle. Fromages renommés.

NOUZON, vge (Ardennes), arr. et à 7 kil. N. de Mézières; 7,069 hab. Haut fourneau et forges importantes, dans l'emplacement d'une anc. manufacture d'armes.

NOVALAISE, *Nova Alesia*, vge du dép. de la Savoie, dans le canton de Saint-Genix. M. Fivel, architecte, a cru y retrouver l'Alésia de César et de Vercingétorix.

V. J. Tessier, *Conférences sur la nouvelle Alésia*, 1866.

NOVALIS (Frédéric-Louis de Hardenberg, dit), écrivain allemand, né en 1772 dans le comté de Mansfeld (Saxe), m. en 1801, cultiva avec un égal succès la poésie, le droit, la philosophie, les sciences mathématiques et naturelles, et fut lié avec les plus grands littérateurs de son temps. Dans ses Œuvres, publiées à Berlin, 1816, 2 vol., on remarque des *Hymnes à la nuit*, et 2 romans, *les Disciples de Zaïs*, et *Henri d'Ofterdingen*. Il a de l'imagination, une sensibilité profonde, une tendance au mysticisme; l'invention lui fait défaut.

NOVARE, anc. *Novaria*, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, entre la Mora et l'Agogna, à 100 kil. N.-E. de Turin; 15,232 hab.; 33,077 dans la commune. Collège, école de droit, bibliothèque, direction de douanes. On remarque la cathédrale, l'église Saint-Gaudenzio, la statue de marbre de Charles-Emmanuel III sur la place du théâtre. Comm. de riz, blé, vins. Fabr. de soieries, toiles de lin, tanneries. Le chemin de fer de Turin à Venise y rencontre celui de Lucerne à Gênes par le Saint-Gothard. Cette ville fut cédée à la Savoie par le traité de Vienne, 1738. La bataille de Novare, en 1513, arracha l'Italie aux Français; Charles-Albert, roi de Sardaigne, fut vaincu à Novare par Radetzky, le 23 mars 1849. Sous le 1er roy. d'Italie, Novare était le ch.-l. du dép. de l'Agogna.

NOVARE (Prov. de), division administrative du royaume d'Italie, touchant le cant. suisse du Valais au N., et le canton suisse du Tessin à l'E., 6,560 kil. carr.; 676,292 hab. Sol fertile en grains, légumes; vins, huiles. Elève de bétail et de vers à soie. Marbre, granit, pierres, tourbe. Fabr. de toiles, coton, chapeaux, papier; usines à fer. Elle comprend les 6 arr. de Novare, Pallanza, Val-di-Sesia, Ossola, Verceil et Biella.

NOVAT, *Novatus*, hérésiarque du IIIe siècle, était diacre de l'église de Carthage, et avait déshonoré son caractère sacré

en s'appropriant les revenus des pauvres. Cité devant un synode par St Cyprien, il s'enfuit à Rome, en 251, fut excommunié, se lia avec Novatien et renouvela avec lui l'hérésie de Montanus.

NOVATIEN, antipape du IIIe siècle, avait été philosophe avant d'être chrétien : renouvelant l'erreur des Montanistes, il s'opposa à ce que l'on admît à la paix et à la communion les chrétiens qui, pendant la persécution de l'empereur Décius, avaient failli, soit en sacrifiant aux idoles et en mangeant des choses sacrifiées, soit en offrant publiquement de l'encens, soit en obtenant des magistrats un billet qui les dispensât de sacrifier, sans que pour cela on pût les regarder comme chrétiens. Ces derniers étaient appelés *Libellatiques*, du latin *libellus*, certificat. Il enseignait aussi que l'Église ne pouvait remettre les péchés mortels, et rejetait les secondes noces. La rigidité de Novatien lui attira des partisans, qui le firent pape, en 251; mais le pape véritable, Corneille, obtint sa condamnation. Les Novatiens prirent le nom de *Cathares*, c.-à-d. purs, et subsistèrent en Occident jusqu'au VIIIe siècle.

NOVELDA, v. d'Espagne (Valence), prov. d'Alicante; pop. de la commune: 8,802 hab. Distilleries d'eaux-de-vie.

NOVELLARA, v. du roy. d'Italie, prov. de Reggio. Fabr. de cuirs et de soie. Autrefois capit. d'une principauté du même nom, réunie au duché de Modène en 1737.

NOVELLES. *V.* JUSTINIEN.

NOVELLO (VINCENT), compositeur de musique sacrée, né à Londres en 1781, d'une famille italienne, m. en 1861, fut organiste de l'ambassade portugaise dans sa ville natale. Outre les nombreux morceaux dont il est l'auteur, il a édité les œuvres de Purcell, et d'autres collections de morceaux religieux.

NOVEMBRE, le 9e mois de l'année romaine, le 11e de la nôtre, était sous la protection de Diane. Il a 30 jours.

NOVEMDIAL, *Novemdiale sacrum*, sacrifice expiatoire, qui, chez les anciens Romains, se répétait pendant 9 jours consécutifs, quand il était tombé une pluie de pierres.

NOVEMPOPULANIE, *Novempopulania*, une des 17 provinces de la Gaule, la même que l'Aquitaine IIIe, était ainsi appelée parce qu'elle contenait 9 peuples principaux : les *Tarbelli*, les *Boii*, les *Vasates*, les *Ausci*, les *Elusates*, les *Osquidates*, les *Bigerriones*, les *Convenæ* et les *Consorrani*. (*V.* AQUITAINE.)

NOVENTA, bg du roy. d'Italie, prov. de Vicence, près de [illegible]; 1,558 hab.

NOVERRE (JEAN-GEORGES), célèbre danseur, né à Paris en 1727, [illegible] débuta à Fontainebleau, fut appelé à Berlin par le prince Henri de Prusse, revint à Paris en 1749, s'efforça vainement de réformer les ballets, s'enrôla en Angleterre dans la troupe de Garrick, d'où il rapporta des idées nouvelles, qu'il ne put faire accepter à l'Opéra, s'engagea au théâtre de Lyon, où il inaugura des ballets d'un genre nouveau : *la Toilette de Vénus, les Fêtes du sérail, le Jugement de Pâris*, etc. Il exposa ses principes dans un ouvrage intitulé : *Lettres sur les arts imitateurs en général, et sur la danse en particulier*, Paris, 1767, et 1807, 2 vol. Appelé à Stuttgard, à Vienne et à Milan, il fut enfin fixé à Paris par la reine Marie-Antoinette, qui le fit [illegible] des ballets de l'Opéra, et fut l'ordonnateur des fêtes du Petit-Trianon. Il composa les ballets des opéras de Glück et de Piccini. Les *Noces de Thétis* et *Iphigénie en Aulide* sont ses chefs-d'œuvre. Il créa le ballet d'action, ramena le costume à la vérité, et supprima le masque. On a aussi de lui des *Lettres sur Garrick*, adressées à Voltaire.

NOVES, vge (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles, près de la Durance; 2,064 hab. Murailles flanquées de tours. Filatures de soie; fabr. de sucre de betteraves. Patrie de Laure, immortalisée par Pétrarque.

NOVESIUM, nom latin de NUYTS.

NOVGOROD-LA-GRANDE, en russe *Veliki-Novgorod*, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gouvern. et du district de son nom, sur le Volkhov, à 191 kil. S.-E. de Saint-Pétersbourg; 21,029 hab. [illegible]; cour d'appel; école de cadets; entrepôt de vivres [illegible]. La partie située sur la rive gauche s'appelle quartier du Kreml (forteresse) ou de Sophie (*Sophiiskaia*), à cause d'une belle cathédrale bâtie sous le nom et [illegible] sur la rive droite s'appelle *côté du commerce* (*Torgovaïa*). On [illegible] auj. par le gouverneur. [illegible] — Cité slave [illegible] la Russie [illegible] 862-879, république [illegible] XIIe et XIIIe siècles, son territoire s'étendait [illegible] l'Obi; elle disputait la Finlande aux Suédois. Grand entrepôt de la Hanse, de [illegible] par les Russes [illegible], par les Suédois en 1611, et par la fondation et l'importance croissante de Saint-Pétersbourg. Elle compta, au moyen âge, jusqu'à 400,000 hab. — Le gouvernement de Novgorod, dans la Grande-Russie, est divisé en 10 districts et a 122,337 kil. carr.; 1,107,571 hab. Sol peu fertile; chanvre, lin, céréales; grandes forêts; sel, fer, plâtre. Clouterie. Nombreux lacs, entre autres, le Bielozero au N.-E. et l'Ilmen au S.-O., où vient se jeter le Lovat. Climat rigoureux.

NOVGOROD-LA-PETITE, en russe *Nijni-Novgorod*, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gouvernement et du district de son nom, à 1,077 kil. S.-E. de Saint-Pétersbourg, 437 kil. N.-E. de Moscou, sur une hauteur, au confl. de l'Oka et du Volga; 57,530 hab. Fondée en 1227 par Iouri III, résidence des ducs de Souzdal avant Moscou, brûlée par les Tartares en 1317 et 1378, cette ville est divisée en ville basse et ville haute, et couronnée par un kremlin ou citadelle. Cour d'appel; évêché, 2 cathédrales, 26 églises, palais. Grand entrepôt de commerce avec l'Asie; fabr. d'aciers, de cordages, tapis en écorces de tilleul; ateliers de construction pour bateaux à vapeur en bois ou en fer; savonneries, tanneries, brasseries, etc. Sur la rive g. de l'Oka, en face de la ville, dans des bâtiments construits à cet effet, et accessibles directement aux barques par de nombreux canaux, se tient, depuis 1817, en juillet et août, la fameuse foire de *Makarioff*, qui attire plus d'un million de visiteurs, et où le chiffre des affaires s'est élevé jusqu'au delà de 300 millions de fr. — Le gouvernement de Nijni-Novgorod, au centre de l'Empire, est arrosé par le Volga, la Soura et l'Oka; il a 51,272 kil. carr.; 360 kil. sur 225; 1,397,992 hab. 11 districts. Sol généralement plat, très fertile, bien cultivé. Récolte de grains, lin, chanvre.

NOVGOROD-SEVERSKOÏ, v. de la Russie d'Europe, gvt de Tchernigov, sur la rive dr. de la Desna; 6,115 hab. Comm. de blé et de chanvre. Fours à chaux. — Jadis comprise dans la Sévérie, elle fut le ch.-l. d'une principauté dépendante de Kiev, 1044-1523. Souvent prise par les Tartares, les Lithuaniens et les Polonais, le traité de Déoulina, 1618, l'unit à la Russie.

NOVI, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. d'arr., dans la prov. et à 21 kil. S.-E. d'Alexandrie; 8,903 hab. Fabr. de soieries et d'indiennes. Défaite des Français par les Austro-Russes, le 15 août 1799; Joubert y fut tué.

NOVI, v. forte de la Bosnie, prov. de l'empire ottoman, occupée par les [illegible] chemin de fer d'Agram à [illegible], à 210 kil. N.-O. de Bosna-Seraï; 12,000 hab. Evêché catholique. Eaux thermales.

NOVI-BAZAR, en turc *Ienibazar*, ch.-l. d'une prov. turque du même nom, occupée par les Autrichiens, entre la Serbie et le Montenegro; la prov. a 168,000 hab.

NOVICE, matelot qui vient d'atteindre l'âge de 16 ans, ou jeune homme de cet âge au moins, qui débute dans la marine.

NOVICE (de *novus*, nouveau), religieux ou religieuse qui n'a point encore prononcé ses vœux, et dont on éprouve la vocation. Le noviciat des anciens moines d'Égypte ne pouvait durer moins de 3 ans. Le 2e concile de Nicée en 787, le concile de Paris en 1165, le concile de Latran en 1215 et le concile de Trente interdirent aux monastères de recevoir aucune dot des novices; mais la discipline a [illegible] année au moins, et [illegible] l'âge de 16 ans; l'ordonnance d'Orléans, en 1560, [illegible] 25 ans pour les garçons et 18 pour les filles; [illegible] 1579, [illegible] de [illegible] 21 ans pour les hommes et 18 pour les femmes.

NOVIGENTUM, nom latin de NOGENT-[illegible].

NOVIODUNUM, v. de la Gaule (Lyonnaise Ire), auj. *Nevers*. — V. de la Gaule [illegible]. — v. de la Gaule [illegible].

NOVIOMAGUS ou **NEOMAGUS**, v. de la Gaule (Belgique IIe), chez les Veromandui; auj. *Noyon*. — v. de la Gaule (Germanie IIe), chez les Bataves; auj. *Nimègue*. — v. de la Gaule (Germanie Ire); auj. *Spire*. — v. de la Gaule (Lyonnaise IIe), chez les Lexovii; auj. *Lisieux*.

NOVIOMAGUS, nom latin de CASTELNAU-DE-MÉDOC, de CA[illegible], de NYONS, etc.

NOVION. *V.* NOUVION.

NOVIUS (QUINTUS), poète comique [illegible] du temps de Sylla. Il [illegible] obtinrent beaucoup de succès, et [illegible] sous les empereurs. [illegible] que des [illegible], dans [illegible].

NOVOGOROD. *V.* N[illegible].

NOVOGRODEK, v. de la [illegible] Minsk; 8,5[illegible] [illegible] polonaise.

NOVOSILTSOF, [illegible] m. en 1838, fut élevé à la cour de Catherine II avec les grands-

ducs Alexandre et Constantin. Chargé, en 1805, d'entraîner la Prusse dans une coalition contre la France, il échoua, mais conserva auprès de l'empereur Alexandre Ier une grande influence. Membre du gouvernement provisoire à Varsovie en 1814, il s'opposa à la reconstitution de la nationalité polonaise, fit fermer l'université de Vilna en 1822, et dirigea le gouvernement sous le nom du grand-duc Constantin. Lors de l'insurrection de 1830, il prit la fuite. Il devint sénateur de l'empire russe, et, en 1835, reçut le titre de comte. B.

NOVO-TSCHERKASK. *V.* TSCHERKASK.

NOWAIRI (SCHÉHAB-EDDYN-AHMED), historien et jurisconsulte arabe, né vers 1280 à Alnowaïréh (Égypte), m. en 1331, a laissé une espèce d'encyclopédie historique, intitulée *Nihayat alarab fi fonoun aladab* (c.-à-d. tout ce qu'on peut désirer de savoir concernant les différentes branches de la littérature), en 10 vol., divisée en cinq *fenn* ou parties, de chacune 5 livres. Il y en a un exemplaire complet à la bibliothèque de l'université de Leyde. La partie qui concerne la Sicile, sous le gouvernement des Arabes, a été publiée en arabe et en latin par Rosario dans sa *Collezione di cose Arabo-Siciliane,* Palerme, 1790, et traduite en français par Caussin, Paris, an X (1802), à la suite du *Voyage en Sicile* de Riedesel.

NOYAL-MUZILLAC, brg (Morbihan), arr. de Vannes, petit port sur l'océan Atlantique ; 3,435 hab. Céréales, fourrages, bétail.

NOYAL-PONTIVY, brg (Morbihan), arr. de Pontivy; 3,263 hab. Foires fréquentées.

NOYAL-SUR-VILAINE, brg (Ille-et-Vilaine), arr. de Rennes, sur la Vilaine ; 2,603 hab. Toiles. Près de là, vieux châteaux de *Bois-Orcan* et du *Gué-de-Servon.*

NOYERS, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. de Tonnerre, sur le Serein; 1,505 hab. Collège. Autrefois place forte, il possédait une abbaye de Bénédictins, et fut titre d'une seigneurie, qui appartint aux maisons de Condé et de Luynes. Fabr. de lainages, toiles, chandelles. Comm. de vins, laines, grains. Restes de fortifications.

NOYON, *Noviomagus,* ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Compiègne, sur la Vorse, près de la rive dr. de l'Oise; 6,252 hab. La cathédrale, remarquable monument de l'art ogival, fut construite au XIIe siècle, sur l'emplacement d'une église élevée par Charlemagne, et détruite par un incendie en 1131. Fabr. de bonneterie, toiles et cuirs; comm. de grains, cendres pour engrais. P[illegible] de Calvin et du sculpteur Sarrazin. — C'était un poste [illegible] sous les Romains : St Médard y transporta, vers 530, le siège épiscopal de Vermand. Charlemagne y fut couronné en [illegible]; [illegible] Capet y fut élu en 987. Le [illegible] août 1516, un traité d'alliance y fut signé entre François Ier et Charles d'Autriche, par lequel ce prince devait épouser la fille du roi, qui apportait en dot le royaume de Naples, et restituer la N[illegible] d'Albret, [illegible] pas ex[illegible]. L'[illegible] Noyon a été supprimé en 1790.

NOYON-SUR-ANDELLE. *V.* CHARLEVAL.

NOYONNAIS, petit pays de l'anc. France, ch.-l. Noyon; situ[illegible], mais compris dans le gvt de l'Il[illegible]. C[illegible] N.-E. du dép. de l'Oise.

NOZAY, [illegible] arr. de Châteaubriant; 4,154 hab. Comm. de grains, graines, bestiaux, lain[illegible]. Près de là est la ferme [illegible] de Grand-Jou[illegible]. [illegible] de pierres schisteuses.

NOZEROY, ch.-l. de cant. (Jura), arr. de Poligny, sur la Se[illegible] des seigneurs de Chalon, dont les ruines le dominent encore. Ver[illegible] Louis XIV [illegible] Tal[illegible]

N[illegible] qui faisait sans doute partie d[illegible]

NU[illegible]

[illegible]

venue le centre d'un commerce actif par caravanes à travers le désert, ou sur les bateaux du Nil ; les principaux objets du trafic étaient la poudre d'or, l'ivoire, le séné, les plumes d'autruche, et aussi les esclaves, malgré l'abolition officielle de la traite et la présence à Khartoum de consuls européens. L'insurrection du Mahdi, en 1883, a enlevé la Nubie au vice-roi d'Egypte, dont l'autorité ne s'étend plus que jusqu'à Wadi-Halfa. (*V.* ÉGYPTE.)

NUBLE (PROVINCE DE), division politique du Chili, au S.; 9,210 kil. carr.; 140,502 hab. Ch.-l. Chillan; 16,000 hab. C. P.

NUCERIA ALFATERNA, auj. *Nocera de' Pagani,* v. de l'Italie ancienne (Campanie), sur le Sarnus et la voie Appienne, détruite dans la guerre du Samnium. Sous Auguste, elle devint une colonie de vétérans, et Pompeï lui servait de port.

NUCERIA APULORUM, v. de l'Italie ancienne, la même que Luceria. (*V. ce mot.*)

NUCERIA CAMELLARIA, v. de l'Italie ancienne (Ombrie); auj. *Nocera.*

NUCK (ANTOINE), célèbre anatomiste allemand, né vers 1660, m. en 1692, exerça d'abord la médecine et la chirurgie à La Haye, puis fut professeur à Leyde. On lui doit l'invention de plusieurs instruments pour l'extraction des dents, des observations utiles sur les maladies des yeux et de l'oreille, sur le cancer, sur les meilleurs procédés pour la ponction de la poitrine et de l'abdomen, et des découvertes savantes relatives aux glandes et aux vaisseaux lymphatiques.

Ses Œuvres ont été réunies à Lyon, 1722, 3 vol. in-12, excepté un traité *de Vas aquosis oculi,* publié à Leyde, 1685.

NUDIPEDALIA, sacrifice extraordinaire, chez les anc. Romains, offert à Jupiter, pour obtenir de la pluie quand la sécheresse désolait la terre. On faisait une procession et un sacrifice. Les magistrats y assistaient sans pourpre ni faisceaux, et tout le monde était nu-pieds. C. D—Y.

NUECES (RIO DE LAS), riv. de l'Amérique du Nord, naît dans la Sierra de Guadalupe, arrose le S.-O. de l'État du Texas, et se jette dans le golfe du Mexique. Cours de 550 kil.

NUESTRA-SEÑORA-DE-LA-VEGA, v. d'Espagne, prov. de Santander; 4,000 hab.

NUESTRA-SEÑORA-DE-LOS-DOLORES, v. d'Espagne, prov. d'Alicante; [illegible] hab.

NUGENT (THOMAS), littérateur, né en Irlande, m. à Londres en 1772, est auteur d'un *Dictionnaire portatif français-anglais et anglais-français,* qui a eu un grand nombre d'éditions, et d'une *Histoire de la Vandalie,* 1776, 3 vol. in-4°, qui contient des recherches sur l'histoire ancienne de la Poméranie.

NUGENT DE WESTMEATH (LAVAL, COMTE), général autrichien, né en 1777, d'une famille originaire d'Irlande, m. en 1862, [illegible] de l'archiduc Jean en [illegible], commanda en 1813 un corps de débarquement dans l'Italie du Nord, mais fut repoussé par les troupes françaises. L'année suivante, il pénétra jusqu'à Forli, et conclut avec Murat [illegible] qui promettait à ce dernier son maintien sur le trône de Naples. Opp[illegible] après à Murat, dont il [illegible] les troupes en plusieurs rencontres, il devint, après le rétablissement des Bourbons, g[illegible] de l'armée napolitaine. Privé de ce titre par la révolution de 1820, il rentra au service de l'Autriche. En 1848, il alla seconder Radetzki contre les Piémontais. En 1849, il prit part à la guerre de Hongrie. Enfin, en 18[illegible], malgré son grand âge, il combattit à Solferino. B.

NUIT [illegible], divinité allégorique des anciens, fille du Chaos, [illegible] du Ciel et de la Terre, [illegible] les Furies, [illegible] sur un [illegible] couverte d'un voile [illegible] de chauve-souris [illegible] On lui sacrifiait des brebis noires. Le hibou [illegible] consacré ; elle a aussi des pavots pour attribut.

NUITS-SOUS-BEAUNE, autrefois N[illegible], ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), [illegible]; 3,727 hab. [illegible] de commerce. Fabr. de vin mousseux, eau-de-vie, [illegible] comm. de vins de Bourgogne. La côte de Nuits, [illegible] [illegible] le 30 nov. et le 18 déc. 1870.

[illegible], prov. de Castellon-de-la-[illegible] hab.

NUMA POMPILIUS, second roi de Rome, 71[illegible]-671 av. J.-C., [illegible] Rome, né à Cures, [illegible]

[illegible]

temple de Janus, institua ou organisa les Flamines, les Vestales, les Féciaux, les Pontifes, confondit les Romains et les Sabins en les divisant par corps d'arts et métiers, imagina le dieu Terme, réforma le calendrier, et fit l'année de 12 mois. La nymphe Égérie lui dictait, disait-il, toutes ces réformes. On raconte que des écrits furent retrouvés dans son tombeau en 181 av. J.-C., et brûlés par ordre du sénat comme dangereux à faire connaître. Ce personnage a fourni à Florian le sujet d'un roman poétique.

NUMAGA, nom latin de NIMÈGUE.

NUMANCE, *Numantia*, v. d'Espagne (Tarraconaise), chez les Arévaques, près des sources du Durius. Naturellement forte par sa position, elle fut le centre d'opérations des Celtibériens soulevés par Viriathe contre Rome; 8,000 hommes seulement la défendaient. Pompéius Népos l'assiégea le premier, inutilement, en 141 av. J.-C.; Mancinus, surpris, avec 24,000 hommes dans un défilé, se soumit à 4,000 Numantins, et promit que Rome cesserait les hostilités, 137. La convention ne fut pas ratifiée; 2 autres consuls y furent battus. Enfin, Scipion Emilien rétablit la discipline, 134; il bloqua Numance; la famine devint telle, que les assiégés se mangèrent entre eux; ils finirent par incendier leur ville et se jeter dans les flammes. Numance fut rasée, 133. Les habitants d'une petite ville voisine, Lutia, qui lui avait promis du secours, eurent la main droite coupée. L'Espagne fut dès lors à peu près soumise aux Romains.

NUMÉNIUS, philosophe grec du IIe siècle, né à Apamée en Syrie, suivait les opinions de Pythagore et de Platon, qu'il tâchait de concilier. Il prétendait que tout ce que Platon dit de Dieu et de la création avait été emprunté à Moïse, et définissait le philosophe grec un *Moïse parlant athénien*. On trouve des fragments de Numénius dans Eusèbe et Origène.

V. l'*Hist. de l'école d'Alexandrie*, par M. Vacherot et par M. J. Simon.

NUMÉRIEN (MARCUS-AURELIUS-NUMERIANUS), fils de l'empereur Carus, fut nommé César en même temps que son frère Carin, l'an 282 de J.-C., et reconnu avec lui empereur à la mort de son père, 283. Il venait de traiter avec les Perses, et il ramenait son armée vers le Bosphore, lorsqu'il fut tué, après un règne de 9 mois, en 284, par son beau-père Arrius Aper, préfet du prétoire.

NUMEROTAGE DES MAISONS. Il fut établi à Paris, en 1806, par l'administration municipale, et suivant ce principe : les rues sont classées en parallèles, et en perpendiculaires à la Seine; dans les premières, la série des numéros va de l'E. à l'O.; dans les secondes, elle commence à la partie la plus voisine du fleuve. Tous les numéros pairs sont à droite, et tous les impairs à gauche. Ce système de numérotage, adopté dans toutes les villes de France, a remplacé, pour les boutiquiers, l'enseigne peinte, aujourd'hui superflue, et dont ils se dispensent généralement. — Dans plusieurs pays étrangers, notamment en Angleterre, les numéros des maisons se suivent d'un même côté de la rue, et se continuent en sens inverse de l'autre côté.

NUMICIUS ou **NUMICUS**, ruisseau de l'Italie ancienne (Latium), qui coulait au fond d'un vallon au pied et à l'E. de la colline de *Pratica* (*Lavinium*), et se jetait dans la mer Tyrrhénienne. C'est aujourd'hui le *Rio di Pratica*. Énée fut noyé dans le Numicus.

NUMIDIE, royaume indépendant, puis province romaine, au N. de l'Afrique, avait pour limites, avant la conquête des Romains, au N. la Méditerranée, à l'O. la *Malva*, à l'E. la *Tusca*, qui la séparaient, la 1re de la Mauritanie, la 2e du territoire de Carthage ou Afrique propre; au S., ses bornes étaient incertaines, et s'arrêtaient probablement aux confins du désert. Elle répondait exactement à notre Algérie. Le nom de *Numides* fut donné aux habitants de ce pays par les Grecs, à cause de la vie *nomade* qu'ils menaient, et cette appellation s'étendait, dans l'origine, à presque tous les peuples de la côte d'Afrique, depuis les Syrtes jusqu'aux Colonnes d'Hercule : les Romains la restreignirent aux populations qui habitaient entre la Tusca et la Malva. Les Numides appartenaient à la race libyenne indigène, qui occupait le pays avant l'arrivée des Phéniciens à Carthage, et qui depuis, tout en embrassant l'islamisme, se distingue encore, sous le nom de Kabyles et de Berbères, des Arabes issus des conquérants du VIIe siècle. Les *Massyliens* et les *Massésyliens* se partageaient la Numidie proprement dite, les premiers à l'orient, de la Tusca au cap Triton (cap Boujaroun), les seconds à l'occident, du cap Triton à la Malva. La Numidie orientale s'appelait aussi *Métagonitide*. Les Numides paraissent pour la première fois dans l'histoire, lorsque leur roi Iarbas veut empêcher Didon de fonder Carthage. Mais ses successeurs ne peuvent arrêter les progrès de cette république, qui s'empare de la côte de Numidie, et y fonde ou y occupe les comptoirs de *Tabraca* à l'embouch. de la Tusca, de *Collope* ou *Collu* près du cap Triton, de *Jol*, plus tard appelée *Césarée* (Cherchell) et de *Siga*, près de la Malva. Mais les tribus de l'intérieur restèrent indépendantes, et se contentèrent de fournir aux Carthaginois et aux Romains tour à tour des cavaliers renommés. A l'époque de la 2e guerre punique, la Numidie occidentale était gouvernée par Syphax, la Numidie orientale par Masinissa. Après avoir servi dans les troupes de Carthage en Espagne, les deux rois s'étaient laissé gagner par Scipion. Syphax était retourné à sa première alliance, avait dépouillé Masinissa, et réuni toute la Numidie. Après la bataille de Zama, 202, Syphax prisonnier fut emmené à Rome, une petite partie de son royaume laissée à son fils, et le reste donné à Masinissa, qui parait avoir réuni toute la Numidie, puisqu'à sa mort, en 148, son empire s'étendait à l'O. jusqu'à la Malva; à l'E., il s'était agrandi de plusieurs provinces que le sénat lui avait permis d'usurper sur les Carthaginois, entre autres, celles d'Empories et de Tusca; au S., il avait pénétré au delà de l'Atlas jusque chez les Gétules. Une telle puissance inquiéta Rome, devenue voisine des Numides depuis la prise de Carthage, 146. A la mort de Micipsa, 119, fils de Masinissa, la Numidie fut partagée entre ses deux fils et son neveu. Hiempsal régna à Thermida, Adherbal à Cirta, et Jugurtha à Capsa. Mais bientôt Jugurtha s'empare des États d'Hiempsal, qu'il fait assassiner, en 118, puis force Adherbal à se réfugier en Italie, 113, et réunit toute la Numidie sous ses lois. Vaincu par les Romains, il s'enfuit dans la Mauritanie, dont le roi Bocchus, pour l'avoir livré à Sylla, 106, obtient la Numidie occidentale. La partie orientale est divisée en 3 portions; 2 sont assignées à Hiempsal et Mandrestal, arrière-petits-fils de Masinissa; la 3e est réunie à la province romaine d'Afrique. Les États de Mandrestal sont, après la défaite de son fils Iarbas par Pompée, réunis à ceux d'Hiempsal, et toute cette partie de la Numidie tombe sous la domination romaine, 46, lorsque César a vaincu Juba Ier à Thapsus. La province romaine de Numidie s'étendit alors de l'Ampsagas à la Tusca. Quoique son père eût été Pompéien, Juba II reçut d'Octave, avec la main d'une fille d'Antoine et de Cléopâtre, la Mauritanie et la Numidie occidentale qui y était jointe, avec quelques portions de la Gétulie au S. La Numidie propre fut donnée au sénat, dans le partage que fit Auguste des provinces de l'Empire. Quant à la Numidie occidentale, devenue province de la Mauritanie, elle fut réunie à l'Empire avec tout ce royaume, 42 ans ap. J.-C., sous le nom de Mauritanie Césarienne. (*V.* MAURITANIE.) Dans l'organisation postérieure de l'Empire, la Numidie fit partie de l'Empire d'Occident, de la préfecture d'Italie et du diocèse d'Afrique. Ses villes principales étaient, sous l'Empire : *Cirta* ou *Constantina* (Constantine), sa capitale; *Milevis* (Milvah), sur l'Ampsagas; *Hippo-Regius* ou *Hippone* (Bone); *Tagaste*, *Aphrodisium*, colonisée par les Romains; *Tibilis*, *Tipasa*, *Tebeste*, *Bagasis* et *Lambæsa*. Cette partie de l'Afrique fut très florissante sous l'Empire; le territoire était renommé pour sa fertilité, et devint le grenier de Rome. Après avoir été conquise par les Vandales avec le reste de la côte d'Afrique, 430, la Numidie fut rendue à l'Empire par Bélisaire, 534, mais fut envahie par les conquérants arabes à la fin du VIIe siècle. C. P.

NUMITOR, fils de Procas, descendant d'Énée et roi d'Albe-la-Longue, fut le père de Rhéa Sylvia. Chassé du trône par son frère Amulius, il y fut replacé par ses deux petits-fils, Romulus et Rémus, à qui il permit en récompense de bâtir une ville sur les bords du Tibre.

NUMMULARII. Ce ne sont pas à proprement parler des banquiers, mais plutôt des experts vérificateurs sur les matières d'or et d'argent.

V. Marini, *Iscriz. Albani*, p. 107. G. L.-G.

NUMMUS, terme qui, chez les anc. Romains, désigna d'abord le denier d'argent, et qui conserve souvent cette signification dans les auteurs. Souvent aussi ils le prennent comme terme générique de toute espèce de monnaie, en le faisant suivre du nom propre de chaque monnaie.

NUNDINES, *Nundinæ*, jours de marché, dans l'anc. Rome, et nommés ainsi de ce qu'ils revenaient chaque 9e jour. A cette époque, les campagnards venaient vendre leurs denrées à la ville, s'occuper de leurs procès devant les tribunaux, prendre connaissance des projets de lois qui devaient être proposés plus tard aux comices, voir et entendre les candidats aux diverses magistratures. Les uns fixent l'origine des Nundines à l'époque de la réunion des Sabins aux Romains; les autres pensent qu'elles furent établies par Servius Tullius; d'autres, que leur institution eut lieu après l'abolition de la royauté. — Sur le calendrier romain, les Nundines sont supputées par les lettres A B C D E F G H; la lettre A est la lettre nundinale. La série des huit lettres se répétait perpétuellement sans interruption, et comme elle ne recommençait pas avec l'année, les Nundines ne tombaient jamais les mêmes jours d'une année à l'autre. C. D—Y.

NUNEATON, brg d'Angleterre (Warwick), sur l'Anker; 8,465 hab. Fabr. de rubans. Houille aux environs.

NUÑEZ (Jean), peintre espagnol, né vers la fin du xv^e^ siècle, élève de J. Sanchez de Castro, se distingue par l'exécution soignée des draperies et la finesse des détails. Ses meilleurs tableaux ornent la cathédrale de Séville.

NUÑEZ (Pierre), peintre d'histoire et de portraits, né à Madrid vers 1614, m. en 1654, élève de J. Soto, exécuta une partie des portraits des rois d'Espagne destinés à orner le théâtre du palais de Madrid.

NUÑEZ DE SEPULVEDA (Mathieu), peintre du roi d'Espagne Philippe IV en 1640, était très habile dans la fresque. Il eut le privilège exclusif de diriger les peintures destinées à orner les navires du roi.

NUÑEZ DE VILLAVICENCIO, peintre, né à Séville en 1635, d'une illustre famille, m. en 1700, élève de Murillo, alla à Naples se perfectionner dans l'usage du clair-obscur, sous la direction de Mathias Preti. A son retour, il fonda avec Murillo l'académie de Séville. Nuñez avait un talent particulier pour peindre le portrait et les enfants. Nul ne s'est mieux approprié le style de Murillo. A. M.

NUORO, v. du roy. d'Italie, prov. de Sassari, dans l'île de Sardaigne, ch.-l. d'arr.; 6,138 hab. Évêché.

NUOVO (**MONTE-**), montagne volcanique du roy. d'Italie, près et au N.-O. de Pouzzoles. A la suite d'un tremblement de terre, en 1538, elle s'éleva en 2 jours, et combla le lac Lucrin. Elle est circulaire, a 5 kil. environ de tour, et avait d'abord 400 m. de haut. Cette hauteur a diminué depuis.

NU-PIEDS, nom donné à des insurgés de Normandie, sous Louis XIII. La sédition, causée par les impôts onéreux que levait Richelieu, commença à Avranches en juillet 1639, envahit toute la Basse-Normandie et Rouen, et fut réprimée par le colonel Gassion. Le chancelier Séguier, envoyé avec Laubardemont et le sieur de Verthamont, prononça la dissolution et l'exil de la Cour souveraine de Normandie.

V. Diaire, ou Journal de voyage du chancelier Séguier en Normandie après la sédition des Nu-pieds, publié par M. Floquet, Rouen, 1842. B.

NURAGHES. *V.* Noragues.

NUREMBERG, *Nürnberg* en allemand, *Norica, Noricum castellum, Norimberga* en latin, v. du roy. de Bavière (Moyenne-Franconie), à 199 kil. N.-O. de Munich; 524 kil. S.-O. de Berlin, 882 kil. de Paris, par Wurzbourg, sur la Pegnitz; 99,519 hab. (avec la garnison), en très grande majorité protestants. Quartier général de la 3^e^ division bavaroise (II^e^ corps d'armée). Trib. de commerce, gymnase, école polytechnique, écoles des beaux-arts, de commerce, d'arts industriels, de métiers. Sociétés de physique et de médecine, d'agriculture et d'industrie. La ville est divisée en 2 quartiers : *Lorenz* et *Sebald;* elle a 3 faubourgs, Værdz, Saint-Jean et Gostenhof. La plupart des maisons sont dans le style du moyen âge; elle est entourée d'un mur flanqué de 74 vieilles tours. Fabr. d'instruments de musique et de mathématiques, quincaillerie, porcelaine, faïence, produits chimiques, ouvrages en acier, tabletterie, jouets d'enfants exportés dans toutes les parties du monde, gazes de soie mêlées d'or et d'argent, brasseries, fabr. d'outremer; fonderies de fer, filatures, etc. Port sur le canal Louis (entre le Mein et le Danube). Grand marché et place de Saint-Laurent, avec une fontaine gothique. Statue de Mélanchthon, devant le gymnase royal. Place de Dürer, avec la statue de cet artiste. Beaux ponts; églises de Saint-Laurent et de Saint-Sébald, chefs-d'œuvre d'architecture gothique. Le vieux château est du xi^e^ siècle. Vieil et nouvel hôtel de ville. Chapelle de Saint-Maurice, avec collection de tableaux des xiii^e^, xiv^e^ et xv^e^ siècles; musée germanique, composé d'objets du moyen âge; 6 bibliothèques publiques. — Nuremberg, dès 1112, devint ville libre; en 1130, elle fut prise par Lothaire II. En 1142 s'y tint pour la première fois une diète. Depuis ce temps, cette ville fut souvent la résidence des empereurs, qui contribuèrent beaucoup à son embellissement et à sa richesse. Charles IV y signa, en 1356, la Bulle d'Or; la chapelle où cet acte célèbre fut rédigé a été démolie en 1854. Du xiii^e^ à la fin du xv^e^ siècle, Nuremberg était le centre du commerce de l'Europe. Au xv^e^ et au xvi^e^ siècle, c'était le siège d'écoles remarquables de peintres et de poètes. De tout temps, ses industriels ont fait d'importants travaux; ils ont fabriqué les premières cartes à jouer en 1380, fondé la 1^re^ papeterie de l'Allemagne en 1390, établi les premières tréfileries; vers 1500 y furent inventées les montres par Pierre Hèle, et la gravure sur bois par Veit Stoss. En 1517, on y fabriqua la 1^re^ batterie de fusil; en 1550, le 1^er^ alliage de métaux connu sous le nom de bronze, etc. Nuremberg fut la première ville qui adopta la Réformation. En 1532, un traité de paix y fut signé entre les luthériens et les catholiques allemands, sous les auspices de Charles-Quint. Pendant la guerre de Trente ans, elle eut beaucoup à souffrir. De 1649 à 1650, la commission exécutive de la paix de Westphalie y siégea. En 1800, Augereau y battit les Autrichiens. Par la paix de Presbourg, 1805, Nuremberg fut cédé à la Bavière. Patrie de Hans Sachs, de Martin Behaim et d'Albert Dürer. E. S.

NUREMBERG (Landgraviat de), anc. État de l'Empire d'Allemagne, créé, en 1060, par l'empereur Henri IV pour la maison de Vohburg, passa, vers le milieu du xii^e^ siècle, aux comtes de Hohenzollern, qui l'ont possédé jusqu'en 1801. Il fait aujourd'hui partie de la Bavière.

NURSIA, auj. *Norcia*, v. de l'Italie ancienne, dans le N. du pays des Sabins, près des Apennins. Patrie de Sertorius et de St Benoît.

NURTINGEN, v. du roy. de Wurtemberg (Forêt-Noire), sur le Neckar; 5,370 hab. Fabr. de draps, cotons et cuirs. Autrefois résidence des comtesses et duchesses douairières de Wurtemberg.

NUSCO, v. du roy. d'Italie, prov. d'Avellino; 4,778 hab. Évêché.

NUSSDORF, vge de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), à 6 kil. N. de Vienne, sur le Danube; 1,705 hab. Vins renommés; fabr. de produits chimiques. Port de station pour les bateaux allant à Vienne.

NUVOLONE (Pamphile), peintre d'histoire, né à Crémone, m. en 1651, se distingua plutôt par le fini de l'exécution que par l'imagination. Il fonda à Milan une école d'où sortirent de bons peintres. Son chef-d'œuvre représente la *Vierge et l'enfant Jésus, qui écrasent la tête du serpent et apparaissent à St Charles Borromée et à St François d'Assise.* On cite encore une *Résurrection de Lazare* et une *Assomption*, à Milan. — Son fils, Charles, né à Milan en 1608, m. en 1661, peignit dans le goût du Guide, et fut surnommé *le Guide de la Lombardie*. Ses *Vierges* sont très recherchées.

NUYS. *V.* Neuss.

NUYTS. *V.* Nuits.

NUYTS (Terre de), partie de la côte S. de l'Australie (Australie occidentale), entre 114° 20' et 130° long. E. Découverte en 1627 par le Hollandais Pierre de Nuyts. Elle est encore peu connue : en face, sont les îles de la Recherche, et, à l'extrémité O., le port du roi George.

NY, c.-à-d. *nouveau*, en danois et en suédois : Ny*land*, nouvelle terre.

NYANZA (Lac). *V.* Albert et Ukéréwé.

NYASSI (Lac) ou *Lac des Étoiles*, appelé aussi *Nyandja* ou la Grande-Eau, et *Maravi*, du nom de la peuplade qui habite ses rives occidentales; grand lac de l'Afrique australe, découvert en 1861 par Livingstone, à environ 600 kil. de la côte de Mozambique, à 464 m. au-dessus du niveau de l'Océan; encaissé entre des montagnes hautes de 1,300 m. et des plateaux également élevés. Son extrémité méridionale a été déterminée à 14° 25' lat. S., et 33° long. E. par Livingstone, qui, après en avoir parcouru la rive occidentale sur une étendue de 300 kil., estima qu'il s'étend dans la direction du S.-E. au N.-O. jusque vers le 10° lat. S. Depuis, d'autres voyageurs ont reconnu qu'il s'étend directement du N. au S. jusqu'au 9° lat. S. Dans une seconde expédition de 1863, Livingstone reconnut et traversa même une chaîne de près de 2,000 m. de hauteur, qui le sépare des bassins du lac Tanganyika au N., et du Zambèze au S.-O. Il est peu large (90 à 100 kil.). On a reconnu 5 rivières qui y débouchent à l'O., et il se déverse au S. dans le Zambèze par la rivière *Chiré*. D'après les naturels, il se déverserait également par la rivière Rufuma ou Luwuma, qui se jette près du cap Delgado dans l'océan Indien. C. P.

NYBORG, v. du Danemark (Fionie), port sur le Grand-Belt; 5,402 hab. Forte citadelle. Grains, eaux-de-vie. Victoire navale des Danois sur les Suédois, 1659. Patrie de Christian II.

NYCTELIES (du grec *nux*, nuit, et *téléô*, je fais observer), fêtes célébrées par les anc. Grecs en l'honneur de Bacchus, sur le mont Cithéron, et la nuit, à la lueur des flambeaux.

NYDER (J.), dominicain allemand, m. à Bâle en 1438 ou 1440, se rendit au concile de Constance 1414, devint, quelques années après, prieur du couvent de Nuremberg, et, par ses prédications, arrêta la propagande des hussites en Franconie. Prieur du couvent de Bâle, 1431, il fut un des théologiens les plus distingués au concile qui se tint en cette ville. Après de vains efforts pour ramener la secte taborite, il dirigea contre elle en Bohême une expédition sanglante.

Parmi ses écrits, on distingue : *Formicarium, seu dialogus ad vitam christianam exemplo conditionum formicæ incitativus*, recueil de tous les contes sur les revenants, les sortilèges, la divination, etc., Paris 1519, in-4°; *Tractatus de visionibus et revelationibus*, Strasbourg, 1517.

NYERUP, savant danois, né en Fionie en 1759, m. en 1830, fit ses premières études au gymnase d'Odensée, fut, en 1778, employé à la bibliothèque de Copenhague, et secrétaire de cette bibliothèque en 1796, professeur de littérature la même année. Il publia une Dissertation sur les livres répandus en Danemark avant la Réformation, 1784, puis une foule de Notices archéologiques dans les recueils de Luxdorph,

1791, de Langebek, 1794, et de Suhm, 1799, puis les *Proverres* de Pierre Loll, les *Kämpe-Viser* de Syv, et un *Tableau du règne de Christian IV*. Il continua le *Dictionnaire de littérature* de Worms, et composa des *Lectures récréatives* pour le Danemark et la Norvège. Son principal ouvrage est une *Description historique et statistique du Danemark et de la Norvège*.

NYESTED, v. de Danemark, dans le stift et sur la côte S. de l'île de Laaland, à 11 kil. S.-S.-E. de Mariboë; 1,438 hab. Petit port de commerce : grains, laines, peaux.

NYIR-EGYHAZA, v. de Hongrie (Szabolcz); 24,102 hab. Raffinerie de salpêtre; fabr. de soude. Bains alcalins.

NYITRA, nom hongrois de NEITRA.

NYKERK. *V.* NIEUWKERK.

NYKIO, v. de Danemark, dans le stift de Seeland, sur l'Isefjord; 1,737 hab. Petit port de commerce : grains, pommes de terre. — v. de Danemark, dans le stift de Laaland, sur la côte S. de l'île de Falster et le Guldborg-Sund, qui sépare cette île de celle de Laaland; 4,560 hab. Petit port de commerce. — v. de Danemark, dans le stift d'Aalborg, sur l'île de Mors; 2,723 hab. Petit port de commerce.

NYKŒBING ou **NYKŒPING**, v. de Suède (Suède propre), ch.-l. du län de Sœdermanland, sur le Byfjord; 4,705 hab. Fabr. de machines et lamineries. Comm. de fer, cuivre, planches. — Le län ou préfect. de Sœdermanland, touchant à la mer Baltique au S.-E., a 6,841 kil. carr.; 100 kil. sur 100; 148,431 hab. Sol plat, très découpé sur les côtes, marécageux, bordé au N. par les lacs Hielmar et Mælar. Peu de céréales; tabac, fruits; élève de bétail; pêche abondante. Belles forêts. Exploit. de fer, cuivre, cobalt.

NYLAND, gvt de la Russie d'Europe (Finlande), touchant au golfe de Finlande au S.; 11,871 kil. carr.; 208,678 hab. Ch.-l. Helsingfors. Belles forêts; beaucoup de lacs.

NYMEGEN, nom hollandais de NIMÈGUE.

NYMPHÆUM, promontoire d'Épire, sur la mer Ionienne. — promontoire d'Illyrie, près d'Épidaure, sur la mer Adriatique. — v. de la Chersonèse Taurique, sur le Bosphore Cimmérien.

NYMPHÉE, *nymphæum*. Ce nom, qui en général s'appliquait aux sources, désigna à partir du IIIe siècle au moins après J.-C. les fontaines publiques. Dans les actes de St Sébastien (XVIII, 65), il est dit : « Autour des nymphées étaient postés des agents de police qui ne laissaient prendre de l'eau qu'à ceux qui faisaient des libations aux idoles. » G. L.-G.

NYMPHES, *Nymphæ*, déesses des eaux, particulièrement des eaux douces. Leur nom désignait collectivement les Naïades, les Néréides, les Océanides, et fut ensuite étendu à d'autres divinités secondaires de la nature, les Oréades, les Dryades, les Napées. On les représentait jeunes, belles, nues ou demi-nues, accoudées près des eaux, ou dansant avec les Satyres. Elles n'étaient point immortelles, mais vivaient seulement quelques milliers d'années. On leur offrait de l'huile, du lait, du miel, quelquefois des chèvres et des agneaux.

Lobeck, *de Nympharum sacris*, 1830; Krause, *Musen, Grazien, Horen und Nymphen*, 1871. S. RE.

NYMPHI, vge d'Anatolie, à 30 kil. de Smyrne. Il fut l'apanage d'un prince latin à l'époque où les Latins étaient maîtres de Constantinople. On y voit un château carré, nommé *château Genois* par les Turcs. A 4 kil. de Nymphi, un rocher porte un grand bas-relief de style égyptisant où les anciens voyaient Sésostris ou Memnon, mais qui représente en réalité un prince hittite ou cappadocien du Xe siècle av. J.-C.

V. Texier, *Asie Mineure*, II, pl. 132; Weber, *le Sipyle*, 1880. S. RE.

NYMPHIDIUS SABINUS, fils d'un esclave, se prétendit fils de Caligula, fut préfet de Rome sous Néron, essaya de se faire proclamer empereur, et fut tué par les prétoriens en 68 ap. J.-C. Galba fit mourir tous ses complices.

NYON (EUGÈNE), auteur dramatique, né à Paris, vers 1810, m. en 1870, a écrit des vaudevilles, en collaboration avec Brisebarre et autres auteurs. On cite : *la Rose de Provins*, 1848; *le Baiser de l'étrier*, 1850; *Drinn, drinn*, 1851, etc.

NYON, en allemand *Neus*, en latin *Noviodunum*, *Noviomagus*, *Civitas Equestrum*, *Colonia Julia Equestris*, v. de Suisse (Vaud), sur le lac et à 23 kil. N.-E. de Genève; 3,657 hab., protestants. Antiquités romaines; château féodal. Tanneries, fabr. de porcelaine.

NYONS, *Neomagus*, *Noviomagus*, s.-préf. (Drôme), sur la rive dr. de l'Aigues, au pied du col de Devez et à l'extrémité d'une belle et fertile vallée; 3,222 hab. Fabr. de lainages, savon, poterie, huiles, cuirs. Quelques antiquités, beau pont romain, d'une seule arche de 30 m. d'ouverture. Élève de vers à soie.

NYRAX, nom ancien de NIORT.

NYSA, v. d'Éthiopie, ou, selon quelques antiquaires, d'Arabie; consacrée à Bacchus (*Dionysos*). — v. de l'anc. Grèce, sur le sommet du Parnasse; consacrée à Bacchus. — v. de Lydie, près du Méandre; auj. *Nasli* ou *Nosli*. — v. de l'Inde, sur le Cophène, près de son confl. avec l'Indus, fondée, dit-on, par Bacchus; auj. *Nagar* ou *Nagara*.

NYSSE, *Nyssa*, anc. v. d'Asie Mineure (Cappadoce), près de l'Halys, à l'O. de Mazaca; auj. *Nous*. St Grégoire de Nysse en fut évêque.

NYSTADT, v. de l'empire russe (prov. d'Abo, dans le gr.-duché de Finlande), port sur le golfe de Botnie; 3,495 hab. Ouvrages en bois, tissus de laine, toiles, grains. Bâtie en 1617. Un traité de paix y fut conclu, le 10 septembre 1721, entre la Russie et la Suède : cette dernière cédait la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie et la Carélie. Nystadt a été bombardée par les Anglais en 1855.

NYSTEN (PIERRE-HUBERT), médecin, né à Liège en 1771, m. à Paris en 1818, fit ses études à Paris, devint aide d'anatomie de la Faculté en 1798, membre de la commission chargée d'étudier la fièvre jaune d'Espagne en 1802, et médecin de l'hôpital des enfants.

On a de lui : *Nouvelles expériences sur les organes musculaires de l'homme et des animaux à sang rouge*, 1803; *Recherches sur les maladies des vers à soie*, 1808; *Nouveau dictionnaire de médecine, de chirurgie, de pharmacie, des sciences accessoires et de l'art vétérinaire*, 1806; 10e édition, refondue par E. Littré et Ch. Robin, 1854, gr. in-8°; *Recherches de physiologie et de chimie pathologique*, 1811.

O

O', c.-à-d. *fils*, précède beaucoup de noms irlandais : O'*Connell*, O'*Connor*, O'*Meara*, etc.

O (FRANÇOIS, MARQUIS D'), né vers 1535, d'une noble et anc. famille de Normandie, m. en 1594, renonça de bonne heure au métier des armes pour entrer dans l'administration. Présenté à Henri III par Villequier, son beau-père, il fut nommé surintendant des finances en 1578. Ses dilapidations, ses débauches, l'augmentation des impôts, lui attirèrent la haine universelle. Après la mort du roi, ce fut lui qui se chargea de déclarer à Henri IV que la noblesse catholique ne le reconnaîtrait qu'après qu'il aurait abjuré le calvinisme. Quand il mourut, ses dettes surpassaient de beaucoup ses biens. B.

O (SAINT-MARTIN-D'), vge (Orne), arr. d'Argentan; 987 hab. Jadis titre de marquisat.

OAHOU. *V.* OUAHOU.

OAJACA, OAXACA ou **GUAXACA**, v. du Mexique, sur le Rio-Verde, dans la belle vallée d'où Fernand Cortez prit le nom de *Marquis del Valle*; ch.-l. d'un État qui porte son nom, dans le S.-O. du Mexique; 26,228 hab. Évêché. Cathédrale; palais épiscopal. Ville bien bâtie; beaux aqueducs, beaux jardins. Arbres à cochenille, guaxes (d'où *Guaxaca*). Aux environs, mines d'or et d'argent. — L'État d'Oajaca est une des plus riches contrées du nouveau monde. Sol fertile; climat salubre; 88,971 kil. carr.; 744,222 hab.

OAKHAM, v. d'Angleterre, cap. du comté de Rutland; 2,911 hab.

OAKHAMPTON, v. d'Angleterre (Devon), sur l'Oak; 1,900 hab. Fabr. de serges. Elle appartint à la famille de Courtenay.

OANNÈS, *Anou*, dieu chaldéen, sortit de la mer Érythrée, suivant Bérose, pour apprendre au monde naissant les arts, l'agriculture et les lois. On le représentait moitié homme, moitié poisson.

OARACTA, nom anc. de l'île de *Kéichme*.

OARUS, riv. de Scythie, sortait du pays des Thyssagètes, et se jetait dans le Palus-Méotide.

OASIS, portions de terre cultivée qui se trouvent dans le désert de Libye, à l'O. de l'Égypte, et qui semblent des îles de verdure au milieu d'une mer de sable. On donne particulièrement ce nom à 2 chaînes de vallées longues et étroites : l'une,

parallèle au Nil, depuis le Darfour jusqu'au Caire, comprend les oasis appelés auj. *Selimet, El-Kargèh, Dakkel, Farafrè, Baharyèh;* l'autre, parallèle à la Méditerranée, depuis les environs de Tripoli jusqu'à la capitale de l'Égypte, coupe la première ligne à angle droit, et se compose des oasis de *Ghadamès*, du *Fezzan*, d'*Audjilah* et de *Siouah*. Ce sont les stations obligées des caravanes qui traversent le désert, et, sans elles, le commerce africain ne pourrait exister. Les anciens réservaient le nom d'oasis à celles de Siouah (leur *Ammonium*), et à celles de Baharyèh et d'El-Kargèh, qu'ils appelaient *Petite* et *Grande-Oasis*. Ce nom, outre son sens physique, était pris encore, au temps de l'empire romain, pour celui d'une division administrative rattachée à l'Égypte. La *Grande-Oasis*, auj. *Ouah-el-Kargèh*, est située au S. de l'Égypte, sous le parallèle de Thèbes, et renfermée entre 2 chaînes de montagnes; un cours d'eau traverse des bois de palmiers, d'acacias, d'orangers, de citronniers et d'oliviers, et se perd dans les sables. On y trouve aussi du riz, du blé, du millet; mais la principale richesse consiste dans les dattiers, dont les fruits sont exportés en Égypte. Au temps d'Hérodote, cette oasis était habitée par une tribu de Samiens, devenus très riches et très nombreux à l'époque de l'empire romain. Aux IVe et Ve siècles, elle servit tour à tour de lieu d'exil aux catholiques et aux nestoriens persécutés par les empereurs d'Orient; au VIe, elle devint le siège d'un évêque; mais, en 943, elle tomba au pouvoir des Arabes. Auj. elle dépend nominalement du vice-roi d'Égypte, qui envoie à El-Kargèh, la capitale, un caïmacan, chargé de percevoir un modique tribut annuel; mais le gouvernement intérieur est laissé aux cheicks. La population s'élève à 4,500 personnes. L'oasis renferme les ruines d'un temple bâti sous Darius Ier, fils d'Hystaspe, dont on a pu déchiffrer le nom, et de 2 temples de l'époque romaine, où l'on a lu les noms d'Adrien et d'Antonin. Dans le S. de l'oasis, des ruines portent les noms de Domitien, de Trajan, d'Adrien; on lit sur un des temples celui de Ptolémée Évergète; enfin 5 inscriptions grecques très importantes, de l'époque romaine, ont été trouvées sur le grand temple d'El-Kargèh, et insérées par M. Letronne dans le recueil des inscriptions grecques de l'Égypte. — La *Petite-Oasis*, auj. *Ouah-el-Baharyèh*, au N. de la précédente, à l'O. de la province de Fayoum, est une vallée de 40 kil. sur 12, divisée en 2 parties par une chaîne de collines : les villages les plus importants sont *El-Kurs* et *Zabou*. Le terrain, coupé de beaucoup de sources, la plupart ferrugineuses, est fertile en grenadiers, pruniers, pêchers, orangers, citronniers, dattiers, bananiers et vignes; il produit aussi du riz. La population est d'environ 2,400 hab., soumis, comme ceux de la Grande-Oasis, au vice-roi d'Égypte. On y trouve des ruines romaines, entre autres un arc de triomphe et plusieurs aqueducs. — En Algérie les oasis forment des districts particuliers dans les trois provinces; dans la prov. d'Alger, elles ont pour capitale Laghouat; dans celle de Constantine, Biskra; dans celle d'Oran, El-Biod ou Géryville. Productions végétales : dattes, figues, grenades, raisins, amandes, sorgho, toutes les céréales et les légumineuses, melons, piments, etc.; coton, trèfle et *keranka*, arbuste. — Richesses minérales : sel, salpêtre, alun, chaux, plâtre, etc. — Produits industriels : savon, poudre, bijoux, outils divers, selles, chaussures, tissus de coton et de laine, ustensiles en bois de palmier, nattes, poterie grossière, etc. C. P. et G. H.

OATES (TITUS), intrigant anglais, né en 1619 dans une condition obscure, m. en 1705, étudia à Camdridge et embrassa l'état ecclésiastique. Ayant encouru une condamnation comme faux témoin, il passa en Hollande, se fit catholique, et passa quelque temps en France, chez les jésuites anglais qui l'avaient accueilli par charité. De retour à Londres, il espéra qu'une nouvelle abjuration lui procurerait un bénéfice dans l'Église anglicane; trompé dans cette attente, il chercha des ressources dans le métier de délateur. Il dénonça en 1678, avec Bedloc et Cartstairs, une prétendue conspiration des catholiques contre Charles II et les protestants. Le parlement s'empara de cette affaire; plusieurs illustres personnages périrent, entre autres le comte de Stafford, et Oates reçut une pension de l'État. La fausseté de ses révélations ayant été reconnue, Jacques II le condamna à une prison perpétuelle, et à être fustigé 2 fois par le bourreau. La révolution de 1688 lui rendit la liberté et sa pension.

V. l'*Hist. d'Angleterre* de Lingard et celle de Macaulay. B.

OAXES, riv. de la Crète septentrionale.

OB. V. OBI.

OBDORIE, anc. contrée de la Sibérie septentrionale, dont le nom s'est particulièrement appliqué à la presqu'île entre les golfes de l'Obi et de la Kara, tirait sans doute son nom de la ville d'*Obdorsk*. C'est aujourd'hui la partie N.-O. du gouvernement de Tobolsk.

OBDORSK, v. de la Sibérie, sur l'Obi, gvt de Tobolsk, par 66° 31' lat. N., et 64° 31' long. E. Ville la plus septentrionale de la Sibérie. Climat très rigoureux. La terre n'y dégèle jamais.

OBEDIENCE (PAYS D'), pays dans lesquels le pape nomme directement aux bénéfices vacants.

OBÉDIENCE (LETTRE D'), lettre par laquelle un supérieur ecclésiastique donne à son inférieur une mission, le transfère d'un lieu dans un autre, l'autorise à dire la messe hors de son diocèse, etc.

OBÉDIENCES, maisons, églises, chapelles ou métairies où l'on commettait un religieux pour les faire valoir. S'il y en avait plusieurs, celui qui était le chef s'appelait *prieur*.

OBEID-ALLAH-AL-MAHDY, fondateur de la dynastie des khalifes Fatimites, né vers 882, m. en 934. Proclamé souverain de l'Afrique sous le titre de *Mahdy* (envoyé de Dieu), il prétendait descendre de Fatime, femme d'Ali, fille du Prophète, d'où le nom de Fatimites donné à ses descendants, les khalifes d'Égypte. Il se fit passer pour le Mahdy annoncé par la tradition comme devant venir l'an 300 de l'hégire (912 de J.-C.). Il conquit la prov. d'Afrique, d'où il chassa les Aglabites, 909, fonda Al-Mahdyya, dont il fit sa capitale, et détruisit, en 919, l'empire des Édrissites. Maître de l'Afrique septentriona le, il tenta, sans succès, de s'emparer, de l'Égypte. D.

OBÉLISQUES, haute pierre debout, sur plan carré, taillée à 4 faces, sensiblement pyramidale, faite d'un seul bloc granitique; du grec *obéliskos*, petite broche. Les obélisques, qui symbolisaient le rayon solaire, se plaçaient 2 par 2 de chaque côté du premier pylone des temples égyptiens ou encore dans les nécropoles et dans la décoration des palais. L'obélisque le plus élevé que l'on connaisse, celui d'Hatasou (à Karnak), a $33^m,20$ de long; celui d'Héliopolis, contemporain d'Oursortesen Ier a $20^m,75$ et semble être le plus ancien de ceux que l'on a découverts; les deux monolithes de Louqsor, dont l'un se dresse sur la place de la Concorde, furent élevés par Ramsès II : l'un avait 25 m. de haut, l'autre $23^m,57$. C'est ce dernier que Méhémet-Ali a donné à la France en 1836 mais originairement, son socle était orné de cynocéphales adorant le soleil levant et du dieu Nil faisant des offrandes à Ammon générateur; de plus, il était terminé par un pyramidion, c'est-à-dire une « petite pyramide dont la pente rapide s'oppose à celle du corps même de l'obélisque »; enfin, ses faces offrent une légère convexité. — On a trouvé dans le Fayoum un obélisque de forme extraordinaire; il est taillé sur un plan rectangle et se termine par un sommet arrondi. Quand l'Égypte eut été réduite en province romaine, Auguste conçut l'idée d'orner Rome de deux de ces monuments, mais non avec le caractère ni l'agencement que leur donnaient les Égyptiens; il en plaça un sur la *spina* du cirque Maxime, et l'autre dans le Champ-de-Mars. (V. CIRQUE et GNOMON.) Caligula, ayant bâti un cirque au pied du Vatican, l'orna aussi d'un obélisque égyptien. Claude en fit venir 2, qu'il mit à l'entrée du mausolée d'Auguste. Des obélisques furent placés devant les temples des divinités égyptiennes Isis et Sérapis, dans le Champ de Mars; mais les Romains n'employaient ordinairement ces monolithes que pour l'ornement de leurs cirques : il y en avait aux cirques de Salluste, de Caracalla ou de Romulus, d'Héliogabale, et Constance en érigea un second dans le grand cirque. Les Barbares qui saccagèrent Rome renversèrent ces monuments; les papes les ont restaurés, et la plupart se voient encore dans la ville, mais ils ont été déplacés. Sixte-Quint a fait dresser, en 1589, au milieu de la place *del Popolo*, l'obélisque, qu'Auguste avait mis dans le grand cirque; Pie VI, en 1789, a restauré le Gnomon, sur la place du Monte-Citorio; en 1586, Sixte-Quint a décoré la place Saint-Pierre de l'obélisque du cirque de Caligula; celui du cirque de Caracalla orne la belle fontaine d'Innocent X, à la place Navone; ce fut encore Sixte-Quint qui érigea, en 1588, l'obélisque de Constance, le plus beau de tous, sur la place Saint-Jean-de-Latran. Les obélisques du mausolée d'Auguste sont, l'un derrière Sainte-Marie-Majeure, l'autre au Monte-Cavallo; celui de Salluste, de même hauteur, est devant l'église de la Trinité-des-Monts; celui d'Héliogabale, dans le jardin du Pincio; ceux d'Isis et Sérapis sont dans la villa Mattei, sur la place du Panthéon et sur celle de la Minerve.

Zoega, *de Origine et usu obeliscorum*, Rome, 1790, in-fol.

C. D—Y et M. P—T.

OBER, c.-à-d. *haut, supérieur*, en allemand, entre dans la composition de beaucoup de noms géographiques : *Oberland*, pays élevé.

OBER-BERGHEIM. V. BERGHEIM.

OBERE, *obæratus*, prisonnier pour dettes à Rome. Ce nom s'appliquait également à l'*addictus* et au *nexus*. (V. *ces mots*.) Mais les *addicti* différaient des *nexi* en ce qu'ils ne devenaient prisonniers qu'en vertu d'un jugement et que les pouvoirs du créancier étaient plus étendus sur eux que sur les *nexi*. Lorsque le débiteur avait été adjugé (*addictus*) au créancier par le ma-

gistrat, il devait payer sa dette dans les 60 jours : sinon, le créancier avait le droit de le vendre; et dans le cas où il y avait plusieurs créanciers, la loi des XII Tables les autorisait à se partager les morceaux du corps du débiteur; mais on ne connaît aucun exemple de l'exercice de ce droit barbare.
G. L.-G.

OBEREHNHEIM. *V.* Obernai.

OBERHAUSEN. *V.* Neubourg.

OBER-INNTHAL, c.-à-d. *Haut-Innthal.* (*V.* Innthal.)

OBERKAMPF (Christophe-Philippe), célèbre manufacturier, né à Weissenbach (Anspach) en 1738, d'un teinturier qui s'établit à Aarau (Suisse), m. en 1815, introduisit en France la fabrication des toiles peintes, dites *indiennes,* et y éleva la première filature de coton. La fabrication des toiles peintes, qui existait en Suisse et en Angleterre, était prohibée en France comme pouvant nuire aux toiles de chanvre, de lin, et aux soieries; Oberkampf, après quelques années passées en Suisse, vint en France; obtint, en 1759, une autorisation pour la nouvelle industrie, et, dans une chaumière de Jouy, sans ouvriers, avec un capital de 600 fr., il commença ses essais. Il resserra le lit de la riv. de Bièvre, assainit la vallée, et attira en peu de temps une population de 1,500 âmes dans un lieu à peu près désert avant lui. Il faisait lui-même le dessin, la gravure, l'impression et la teinture de ses toiles. Elles devinrent de mode à la cour; il les perfectionna, et les vit recherchées même en Angleterre. Ses agents allaient jusque dans l'Inde et dans la Perse, pour tâcher de dérober aux indigènes le secret de leurs couleurs. Louis XVI lui accorda des lettres de noblesse; plus tard le conseil général de Seine-et-Oise lui décerna une statue, dont sa modestie empêcha l'érection; sous Napoléon Ier, Orberkampf refusa d'entrer au sénat, mais reçut de la main de l'empereur la croix d'honneur. Vers cette époque, Oberkampf créait pour la France une nouvelle source de richesses, en élevant à Essonne la première filature de coton.
B.

OBERKIRCH, v. du grand-duché de Bade, à 62 kil. S.-S.-O. de Carlsruhe; 2,705 hab. Grande récolte de cerises.

OBERLAND, c.-à-d. *haut pays,* contrée de la Suisse (Berne), comprenant plusieurs belles vallées le long des Alpes Bernoises (celles de Hasli, Grindelwald, Lauterbrünnen). On donne le même nom à quelques parties de la Prusse orientale et de l'Allemagne qui forment des plateaux assez élevés.

OBERLIN (Jérémie-Jacques), antiquaire et philologue, né à Strasbourg en 1735, m. en 1806, fut dirigé dans ses études par son père, instituteur au gymnase de Strasbourg, le suppléa dès l'âge de 20 ans, et trouva encore le loisir de se faire recevoir docteur en philosophie et d'étudier la théologie. Il s'attacha surtout à la critique du texte sacré, et, pour ainsi dire, à l'archéologie des livres saints. La place de conservateur adjoint de la bibliothèque de l'université qui lui fut donnée en 1764, le cours public de langue latine qu'il fut autorisé à ouvrir la même année, sa nomination à la chaire de son père en 1770, et ensuite à celle de professeur adjoint d'éloquence latine à l'Académie, ne l'empêchèrent pas de faire des cours publics d'archéologie, de géographie ancienne, etc., et d'en former des espèces de Manuels élémentaires, qui furent adoptés dans beaucoup d'écoles en Allemagne. Il devint professeur extraordinaire à l'université en 1778, fut nommé à la chaire de logique et de métaphysique en 1782, et chargé de la direction du gymnase en 1787. Membre de l'administration départementale du Bas-Rhin en 1793, il subit, cette même année, une détention de trois mois, fut interné à Metz et revint à Strasbourg après le 9 thermidor. L'Institut, lors de sa création, le nomma membre correspondant.

On a de lui : *Jungendorum marium fluviorumque omnis ævi molimina,* Strasb., 1770-75, 4 part., in-8°; *Miscellanea litteraria maximam partem Argentoratensia,* 1770, in-4°; *Rituum romanorum tabulæ,* 1774; *Orbis antiqui monumentis suis illustrati primæ lineæ,* 1775; *Essai sur le patois lorrain des environs du comté du Ban-de-la-Roche,* 1775; *Litterarum omnis ævi fata tabulis synopticis exposita,* 1779; *Alsatia litterata, sub Celtis, Romanis, Francis, Germanis,* etc., 1782 et suiv., in-4°; *Artis diplomaticæ primæ lineæ,* 1788; *Dissertations sur les Minnesinger,* 1782-89, in-4°; de bonnes éditions de *Vibius Sequester,* 1778, des *Tristes* d'Ovide, 1778, d'*Horace,* 1788, in-4°, de *Tacite,* 1801, 2 vol. in-8°, et de *César,* 1805, etc.
B.

OBERLIN (Jean-Frédéric), frère du précédent, né à Strasbourg en 1740, m. en 1826, pasteur au Ban-de-la-Roche, s'est rangé au nombre des bienfaiteurs de l'humanité, en civilisant sa paroisse, l'une des plus incultes des Vosges. Il eut, l'un des premiers, l'idée des salles d'asile.

V. Rapport fait à la Société royale d'agriculture par M. François de Neufchâteau, sur l'agriculture et la civilisation du Ban-de-la-Roche, 1818; *Vie d'Oberlin,* 1845, in-18.

OBERNAI ou **OBEREHNHEIM,** v. d'Alsace, cercle d'Erstein, au pied du Hohenberg; 4,554 hab. Hôtel de ville, un des plus beaux de l'Alsace. Fabr. de chapeaux, chandelles, poterie, bonneterie, pâtés estimés, colle forte, savon dur. Aux environs, on remarque le *Mur* ou *Camp des païens,* et les ruines du monastère de Sainte-Odile.

OBERNDORF, v. du roy. de Wurtemberg, sur le Neckar; 2,665 hab. Fabr. d'armes à feu et armes blanches. Foires à bestiaux.

OBERNKIRCHEN, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), sur le Buckeberg; 2,754 hab. Couvent de dames nobles. Grès à bâtir renommé; riches houillères en commun avec la principauté de Schaumbourg-Lippe.

OBERON, roi des génies de l'air, dans la mythologie scandinave, avait pour femme ou amante Titania, ou, selon d'autres, la fée Mab. Il a été chanté par Shakspeare et Wieland.

OBERSTEIN, vge du duché d'Oldenbourg, dans la principauté de Birkenfeld, sur la Nahe; 4,410 hab. Comm. de bijouterie, de pierres demi-fines et fausses, fabr. de camées. Ruines de 2 vieux châteaux.

OBERSTENFELD, brg du roy. de Wurtemberg (Neckar); 1,500 hab. Chapitre de dames nobles.

OBERWALD, partie O. du canton suisse d'Unterwalden; ch.-l. Sarnen. — plateau de la Hesse-Darmstadt, dominant la chaîne du Vogelsberg.

OBI ou **OB,** *Obius,* principal fleuve de la Sibérie, route de la navigation russo-chinoise, formé dans le gouv. de Tomsk, à 4 kil. de Biisk, par la réunion de la Biia, qui sort du lac Téletzkoé et du Katounia, qui, sous le nom de Tchouia, a sa source au Petit-Altaï, sur la frontière de l'empire chinois. Cours tout entier navigable de 3,200 kil. Il arrose les gvts de Tomsk et de Tobolsk, passe à Barnaoul, Kolyvan, Narym, Berezov, reçoit, sur la rive g., l'Irtych, et, sur la rive dr., le Tom, le Tschoulim, la Keta, la Tyna, le Vack, etc. Très poissonneux; beaucoup d'ambre sur ses bords. Il se jette dans l'océan Glacial par le golfe de l'Obi (700 kil. sur 110).

OBIDOS, v. de Portugal (Estramadure); 3,288 hab. Ruines d'un bel aqueduc.

OBIT, du latin *obitus,* messe chantée pour le repos de l'âme d'une personne décédée, souvent en vertu d'une fondation ou aux frais d'une confrérie.

OBITUAIRE. *V.* Nécrologe.

OBIUS, nom de l'Obi en latin moderne.

OBLATES. *V.* Françoise (Sainte).

OBLATION, tribut en blé que la Sicile offrait spontanément à l'Annona de Rome pour ses besoins extraordinaires, en sus d'un tribut annuel auquel l'île était soumise.

OBLATS, *Oblati,* c.-à-d. *offerts,* nom donné : 1° à ceux qui, entrant dans un ordre monastique, avaient fait abandon de leurs biens à la communauté; 2° à ceux qui, dès l'enfance, avaient été voués à la vie religieuse; 3° à des laïques qui, sans renoncer entièrement au monde, venaient vivre dans un couvent, auquel ils payaient une certaine somme pour leur entretien; 4° aux soldats invalides que les rois de France plaçaient quelquefois dans les monastères avant la fondation de l'Hôtel des Invalides.

OBLATS DE SAINT-AMBROISE, congrégation de prêtres réguliers, établie à Milan, en 1578, par St Charles Borromée, sous le patronage de St Ambroise, et approuvée par le pape Grégoire XIII. Les Oblats furent destinés à aller en mission, à desservir des cures et à diriger des établissements d'instruction.

OBLATS DE MARIE-IMMACULÉE, congrégation de prêtres, établie à Aix en 1815 par l'abbé Mazenod, et approuvée par le pape en 1826. Ces prêtres se consacrent aux missions, à la direction des grands séminaires, au service des prisons, etc.

OBLIGADO (Punta d'), lieu situé sur le Parana, un peu au-dessus de sa jonction avec l'Uruguay. Victoire d'une escadre anglo-française sur les troupes de Rosas, dictateur de la Plata, le 20 novembre 1845.

OBLINCUM, nom latin de la ville du Blanc.

OBNOXIATION, acte par lequel on se déclarait autrefois serf d'une personne dont on invoquait la protection.

OBOIANE, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Koursk, au confl. de la Psol et de l'Oboianska; 6,322 hab. Comm. de bétail, cire, soies de porc.

OBOK, v. de l'Afrique orientale (côte d'Adel), par 12° lat. N. et 41° long. E., à peu de distance et au S. du détroit de Bab-el-Mandeb. Elle a été achetée du sultan de Tedjoura en 1862, par le consul de France à Massouah, M. H. Lambert, dans la prévision de l'ouverture du canal de Suez. Mais les Français, après plusieurs tentatives infructueuses ne s'y sont définitivement établis qu'en 1882, avec M. Soleillet. Le territoire d'Obok a 10,000 kil. carrés et 22,370 hab. (1885.)
E. D—y.

OBOLE, monnaie d'argent de l'anc. Athènes. Elle valait le 6e de la drachme, ou 15 centimes de notre monnaie. Après la conquête de la Grèce par les Romains, on fit aussi des oboles de cuivre. Le nom d'obole vient du grec *obelos,* broche, parce qu'originairement la forme de la monnaie était celle d'une petite baguette.

OBOTRITES, peuple slave de la Germanie septentrionale, branche des Wendes ou Venèdes, habitait sur le haut Oder, dans le Mecklembourg actuel. Louis le Germanique les battit en 844, et leur imposa des ducs allemands; ils se révoltèrent en 858, et furent encore défaits en 862 par Louis de Saxe.

OBRA, riv. du roy. de Prusse (Posen), affl. g. de la Wartha. Cours de 240 kil., par Kosten et Meseritz.

OBRACUS, nom latin de l'OCKER.

OBRECHT (ULRICH), jurisconsulte et philologue, né à Strasbourg en 1646, m. en 1701, étudia à Montbéliard et à Altdorf, voyagea en Allemagne et en Italie, et, de retour dans sa patrie, succéda à Bœcler dans sa double chaire d'éloquence et d'histoire. Il abjura le luthéranisme à Paris, entre les mains de Bossuet en 1684, fut nommé, l'année suivante, préteur royal de Strasbourg et chargé, en 1698, d'une mission diplomatique à Francfort-sur-le-Mein.

On a de lui, entre autres ouvrages : *de Vexillo imperiali*, Strasbourg, 1673, in-4o; *Alsaticarum rerum prodromus*, 1681, in-4o, plan d'une histoire complète de l'Alsace; *Dissertationes, Orationes et Programmata*, 1704, in-4o; des éditions estimées de *Dictys*, de *Quintilien* et de l'*Histoire Auguste*; des *Notes* sur le traité *de Jure belli et pacis* de Grotius; une version latine de la *Vie de Pythagore* par Jamblique.

OBREGON (BERNARDIN), né à Las Huelgas près de Burgos en 1540, m. à Madrid en 1599, suivit d'abord la carrière des armes, renonça au monde en 1568, et institua les Frères Infirmiers Minimes, qui soignent les malades dans les hôpitaux en Espagne.

OBRENOVITCH. *V.* MILOSCH.

O'BRIEN, nom d'une anc. et illustre famille d'Irlande, issue de Brien, né en 926, m. en 1014, qui régna 56 ans sur le S. de l'île et expulsa les Danois après la victoire de Clontarf. Elle gouverna pendant 500 ans la Momonie. Parmi ses membres, on distingue Mortogh O'Brien, qui soumit la plus grande partie de l'Irlande, fut en correspondance avec Henri Ier d'Angleterre, et auprès duquel le pape Pascal II accrédita un légat. Le dernier de la famille, Donogh O'Brien, fut détrôné par Henri VIII, en 1543. A cette époque, les O'Brien formèrent 2 branches : l'une s'éteignit au XVIIIe siècle avec la fille de lord J.-Ch. O'Brien, vicomte de Clara et comte de Thomond, qui servit en France et y devint maréchal; l'autre subsiste encore.

OBRINCA ou **OBRINCUS**, riv. de la Gaule, séparait la Germanie Ire de la Germanie IIe. Auj. *Ahr*.

OBROGATION, *obrogatio*, changement à un chef de loi, chez les Romains, ou substitution d'un chef à un autre déjà en vigueur.

OBSÉCRATION, sacrifice que le sénat de l'anc. Rome ordonnait en temps de calamités.

OBSEQUENS (JULIUS), auteur latin, probablement de la fin du IVe siècle, est connu par un livre *de Prodigiis*, extrait en grande partie de Tite-Live et des autres historiens. On n'a que la partie comprise entre les années 16 et 743 de Rome. Le style en est plus simple et plus clair que celui des autres écrivains de ce siècle. On le trouve ordinairement à la suite d'Aurélius Victor.

Des éditions spéciales ont été données par Lycosthènes, Bâle, 1552; Oudendorp, Leyde, 1720; Hof, 1772; Hase, 1823, dans la *Collect. Lemaire*; il a été traduit en français par La Bouthière, Lyon, 1557, et par Verger, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 2e série, 1842. D—R.

OBSERVANCE (RELIGIEUX DE L'), nom donné à des communautés qui *observaient* dans toute sa rigueur la loi monastique. C'étaient : 1o les *Pères de l'Observance* ou *Observantins*, issus des Franciscains (*V. ce mot*); 2o les *Pères de l'étroite Observance*, dans l'ordre de Cîteaux; 3o les *Pères de la grande Observance*, dans l'ordre de la Merci; 4o les *Frères prêcheurs de la primitive Observance*, dans l'ordre des Dominicains.

OBSERVATOIRE DE PARIS, situé rue Cassini, à l'extrémité S. de l'avenue de l'Observatoire. Sa forme est celle d'un rectangle de 29m,23 de l'E. à l'O., et de 26m,63 du N. au S., orientation rigoureusement exacte. Deux tours octogones sont engagées dans les angles de la façade méridionale, et un avant-corps, couronné par un fronton, décore la façade septentrionale, où se trouve la porte d'entrée. L'architecture est sans aucun ornement. L'édifice, construit tout en pierre, sans fer ni bois, a 2 étages, et se termine par une terrasse à 27 m. du sol. Claude Perrault en fut l'architecte, et l'éleva de 1667 à 1672. En 1834, on a ajouté au monument 2 ailes accessoires, à l'E. et à l'O. L'Observatoire possède un grand dôme rotatif en cuivre, de 13 m. de diamètre, pour les observations astronomiques, sur la terrasse de la tour orientale. La ligne de la façade du S. de l'édifice se confond avec la latitude de Paris; la ligne méridienne passe au milieu du monument: elle est tracée sur les dalles de la principale salle du 2e étage. Des caves, égales à la hauteur de l'édifice, servent aux expériences sur la chaleur des corps. L'Observatoire est un des plus beaux établissements de ce genre, surtout par les instruments dont il est pourvu.

OBSESSION. *V.* POSSESSION.

OBSIDIENNE (PIERRE), *Obsidiana lapis*, espèce de verre de volcan, très noir et transparent, dont les anciens faisaient des parures et des statuettes.

OBSIDIONALE (COURONNE). *V.* COURONNES.

OBVODIE, subdivision d'une voïvodie.

OBY, île de la Malaisie hollandaise, au S. de Gilolo. Culture du girofle; pêcheries de perles.

OC (LANGUE D'). *V.* LANGUE D'OC et FRANCE.

OCA (SIERRA D'), anc. *Idubeda mons*, partie septentrionale des monts Ibériens en Espagne, se rattache au versant méridional des monts des Cantabres, dans la prov. de Palencia, et se prolonge dans la prov. de Burgos, entre les sources de l'Èbre et de la Pisuerga, sur une longueur d'environ 120 kil.

OCAMPO (FLORIAN DE), historien espagnol, né à Zamora, m. en 1555, historiographe de Charles-Quint, écrivit une *Chronique générale de l'Espagne*, Zamora, 1544, et Alcala, 1578, in-fol., depuis le déluge jusqu'à la 2e guerre punique; ouvrage continué jusqu'au christianisme par Ambrosio Moralès.

OCAÑA, v. d'Espagne, prov. de Tolède; 6,013 hab. Palais du duc de Frias. Bel aqueduc, dit *Fuente-Vieja*. Fabr. de savons et lainages, tanneries. Victoire du maréchal Soult sur les Espagnols, le 19 nov. 1809.

OCAÑA, brg de la république de Colombie, sur le Rio-de-Oro, dans l'État de Santander. Mines de cuivre. Il s'y tint une Convention colombienne, pour modifier la constitution de Cucuta, en 1828.

OCCAM ou **OCKAM** (GUILLAUME D'), philosophe scolastique, de l'ordre des Cordeliers, né vers 1280 à Occam (Surrey), m. à Munich en 1347, fut disciple de Duns Scot, dont il devint par la suite l'un des plus ardents adversaires. Il se signala dans les disputes de l'école par la vivacité de son esprit. Banni de l'université d'Oxford pour y avoir excité des troubles parmi les élèves, il vint à Paris, y professa la théologie, et y soutint la cause du Nominalisme avec tant de chaleur qu'il reçut le nom de *Prince des Nominaux*. En morale, il faisait dépendre le bien et le mal de la volonté arbitraire de Dieu. Occam prit la défense de Philippe le Bel contre Boniface VIII, et s'engagea encore dans la querelle des ordres mendiants et des papes. Excommunié en 1330, il se réfugia auprès de l'empereur Louis de Bavière, qu'il soutint dans sa longue lutte avec la cour de Rome.

On a de lui parmi beaucoup d'autres ouvrages, *Dialogus in tres partes distinctus, quarum prima de hæreticis, secunda de erroribus Joannis XXII, tertia de potestate papæ, conciliorum et imperatoris*, impr. à Lyon in-fol., avec un supplém. intitulé *Opus nonaginta dierum*; cet ouvrage, dirigé contre Jean XXII, se trouve dans la *Monarchia sancti imperii romani*, de Goldast, t. III. *Super quatuor libros sententiarum*, Lyon, 14[illegible]; *Quodlibeta*, Paris, 1487; *Summa logicæ*, ibid., 1488.

OCCASION, en grec *Kairos*, personnification de la mythologie gréco-romaine. Lysippe avait représenté l'Occasion sous la forme d'un adolescent; à l'époque romaine, on lui donna les traits d'une femme. Ausone lui donne comme compagne *Metanoia*, le regret, qui reste seul lorsque l'Occasion s'est enfuie.

Curtius, *Représentations de Kairos*, 1875. S. RE.

OCCATOR, agriculteur qui, chez les anc. Romains, recouvrait la semence, brisait les mottes et labourait les vignes avec un *rastrum*. C. D—Y.

OCCHIALI (**KILIG-ALI**, DIT), capitan-pacha ottoman, né en Calabre dans le XVIe siècle; pris jeune par les Turcs, il s'était fait musulman. Lieutenant du corsaire Dragut, il s'éleva aux plus hautes dignités dans la marine, eut un commandement à la bataille de Lépante, 1571, ramena les débris de la flotte turque à Constantinople, fut nommé capitan-pacha par Sélim II, prit aux Espagnols le fort de la Goulette en 1573, et mourut en 1577. Il avait fondé une belle mosquée à Constantinople, dans le quartier de Tophana, et un collège pour 100 étudiants.

OCCIDENT (EMPIRE D'), un des deux empires romains formés, en 395, par le démembrement des États de Théodose. Le partage entre Arcadius et Honorius, fils de ce prince, avait été déjà préparé par celui qu'avaient fait Valentinien Ier et Valens en 364. L'empire d'Occident ne subsista que jusqu'en 476, et eut pour souverains :

Honorius	395	Anthémius	467
Valentinien III	424	Olybrius	472
Pétrone-Maxime	455	Glycerius	473
Avitus	455	Julius Nepos	474
Majorien	457	Romulus Augustule	475
Sévère III	461		

Il était divisé en préfectures, diocèses et provinces, de la manière suivante :

1o *Préfecture des Gaules.*

Diocèse de Bretagne.. { Bretagnes Ire et IIe.
Grande Césarienne.
Flavie Césarienne.
Valentia.

Diocèse des Gaules...	Belgiques Ire et IIe.
	Germanies Ire et IIe.
	Lyonnaises Ire, IIe, IIIe et IVe.
	Grande-Séquanaise.
	Aquitaines Ire et IIe.
	Novempopulanie.
	Narbonnaises Ire et IIe.
	Viennoise (plus tard subdivisée en Ire et IIe).
	Alpes Grées.
	Alpes Maritimes.
Diocèse d'Hispanie....	Tarraconaise.
	Gallécie.
	Carthaginoise.
	Lusitanie.
	Bétique.
	Baléares.
	Mauritanie Tingitane.

2° *Préfecture d'Italie.*

Diocèse d'Italie	Rhéties Ire et IIe.
	Alpes Cottiennes.
	Vénétie.
	Ligurie.
	Émilie.
	Flaminie.
Diocèse de Rome.....	Tuscie et Ombrie.
	Valérie.
	Picenum Suburbicaire.
	Campanie.
	Samnium.
	Apulie et Calabre.
	Lucanie et Brutium.
	Sicile.
	Sardaigne.
	Corse.
Diocèse d'Afrique.....	Afrique et Byzacène.
	Numidie.
	Mauritanies Césarienne et Sitifienne.
	Tripolitaine.
Diocèse d'Illyrie......	Noriques Ier et IIe.
	Pannonies Ire et IIe.
	Valérie.
	Savie.
	Dalmatie.

En 800, Charlemagne renouvela l'empire d'Occident, qui fit place en 962 à l'empire d'Allemagne, constitué par Othon le Grand. (*V.* ALLEMAGNE. *Histoire.*)

OCCIDENT, un des points cardinaux. (*V.* COUCHANT.)

OCCIDENT (ÉGLISE D'). *V.* ÉGLISE.

OCCIDENT (GRAND SCHISME D'). *V.* SCHISME.

OCCIDENTAL (ARCHIPEL), groupe d'îles de l'Océanie (Polynésie). Les principales sont : Kendrick, Dolorès, Borodino.

OCCITANIE, nom donné, pendant le moyen âge, au Languedoc, et même à tout le littoral français de la Méditerranée.

OCCO (ADOLPHE), numismate, né à Augsbourg en 1524, m. en 1604. Il exerça d'abord la médecine que son père et son aïeul avaient pratiquée avec succès, puis se livra à l'étude des antiquités.

Son ouvrage principal est en ce genre : *Numismata imperat. romanorum a Pompeio Magno ad Heraclium*, Anvers, 1597, in-4°, réimpr. plusieurs fois jusqu'en 1730 avec des additions. On a aussi de lui : *Pharmacopœa Augustana*, Augsbourg, 1564, réimpr. 12 fois jusqu'en 1735.

OCÉAN, *Oceanus*, dieu de la mer chez les païens, frère et époux de Téthys et père des Océanides.

OCÉAN, nom général sous lequel on comprend l'immense étendue d'eau salée qui, avec les mers qui en dépendent, occupe les 3/4 de la surface du globe. Sa superficie est évaluée à 374 millions de kil. carr. On distingue d'ordinaire 5 océans : *Atlantique, Pacifique* ou *Grand Océan, Indien, Glacial arctique et Glacial antarctique*. (*V. ces mots*).

OCÉANIDES, nymphes des mers extérieures, filles de l'Océan et de Téthys.

OCÉANIE, 5e partie du monde, entre l'Amérique à l'E. et l'Asie à l'O., formée des nombreuses terres situées dans le Grand Océan, se compose de 3 parties, ou même de 4 selon la division de Dumont d'Urville, qui n'a pas été généralement acceptée : la *Mélanésie* au S.-O. (Australie, Nouvelle-Guinée, Tasmanie, Nouvelle-Calédonie); la *Malaisie* à l'O. (îles de la Sonde, Java, Sumatra, Bornéo, Célèbes, les Moluques, les Philippines, etc.); et la *Polynésie* à l'E. (Nouvelle-Zélande, Hawaï, Taïti, Marquises, etc.). (*V. ces mots.*) Dumont d'Urville ajoute la *Micronésie* au N. O. (Carolines, Mariannes). Auj. les géographes tendent à rattacher à l'Asie la partie occid. de la Malaisie, jusqu'au détroit qui sépare les îles de Bali et de Lombok. Toutefois cette division n'est pas encore adoptée par l'usage, du moins en France, non plus que le nom d'Australie souvent donné par les Allemands et les Anglais à l'Océanie tout entière. Enfin on comprend quelquefois dans cette 5e partie du monde les Terres australes, volcaniques, désertes et glacées, et moins considérables qu'on ne l'avait cru d'abord. La superficie de l'Océanie est évaluée à 10,000,000 kil. carr., et la population à 7,700,000 hab. Entre les îles qui la composent, il y a de nombreux détroits; les principaux sont ceux de la Sonde, de Macassar, de Torrès, de Bass, de Cook. (*V. ces mots.*) Les fleuves y sont peu considérables, excepté en Australie, à Bornéo, à Sumatra, à Java; les lacs permanents sont aussi peu remarquables par leur étendue, mais on compte de nombreux volcans. La température, généralement chaude et humide, entretient une végétation très brillante : le riz et le maïs, la canne à sucre, les épices, le benjoin, la cannelle, le camphre, le poivre, le cocotier, l'arbre à pain, le bananier, l'igname, les patates, tous les fruits des zones tropicales et équinoxiales. Sur les côtes se trouvent les poissons, les mollusques et les zoophytes les plus rares et les plus curieux; mais les mers sont hérissées de récifs de corail. L'Australie (*V. ce mot*) a une flore et une faune particulières. Les anciens ne connaissaient pas l'Océanie : Marco-Polo est le premier Européen qui ait visité les îles malaises; mais aux Portugais revient l'honneur de l'exploration de ce nouveau continent. Dès 1511, ils visitent Sumatra, et s'établissent aux Moluques; en 1513, ils explorent Bornéo et Java. En 1521, Magellan, dans le premier voyage qui ait été fait autour du monde, découvrit les îles Philippines. Les Espagnols et les Hollandais continuèrent l'œuvre des Portugais. A la fin du XVIIe siècle, les Anglais succédèrent aux Hollandais, et les Français leur disputent la gloire des voyages scientifiques; Byron, Carteret, Wallis, furent suivis par Bougainville; enfin vint l'illustre Cook, qui acheva la reconnaissance de l'Océanie. Rappelons encore l'infortuné La Pérouse, dont le voyage, arrêté par une épouvantable catastrophe, servit à reconnaître quelques îles, et lorsqu'eut lieu son naufrage à Vanikoro, il allait entreprendre la série de ses explorations dans l'Océanie. — L'Océanie est habitée par 3 races indigènes : les Malais à l'O.; la race noire océanienne au centre, comprenant les Papous et les noirs australiens, très différents des nègres d'Afrique; la race rouge océanienne à l'E., dans la Polynésie, comprenant les Maoris, les Canaques, etc. L'islamisme est la religion de presque tous les Malais; le catholicisme domine aux îles Philippines, aux Mariannes, à Timor; les calvinistes se rencontrent dans les colonies hollandaises, surtout aux Moluques; les colonies anglaises sont peuplées d'anglicans, de méthodistes et de catholiques irlandais. Les missionnaires catholiques français ont converti les indigènes des îles Wallis, Gambier, etc.; les missionnaires protestants américains ont établi leur croyance parmi les habitants des îles Taïti, Hawaï, Mangia. Le bouddhisme n'est plus guère professé que par les nombreux Chinois établis dans la Malaisie; le brahmanisme subsiste encore à Java et dans quelques autres îles; un polythéisme plus ou moins grossier est la religion des indigènes de la Micronésie et de la Polynésie. — Les colonies des Européens dans l'Océanie sont : aux Hollandais, les îles de la Sonde, Sumbawa-Timor, les Moluques, une partie de Célèbes et de Bornéo; ils comptent parmi leurs vassaux plusieurs sultans; leur capitale est Batavia, dans l'île de Java. Les Anglais possèdent l'île Labouan, l'île Peel, la totalité de l'Australie, la Tasmanie, les Fidji, l'île Norfolk et la Nouvelle-Zélande. Les Français ont la Nouvelle-Calédonie, les îles Marquises, Taïti, Gambier, etc.; aux Espagnols appartiennent les Philippines, les Mariannes et les Carolines, que les Allemands leur ont disputées en 1885; les Portugais ont conservé l'est de Timor. Les Allemands ont établi leur protectorat effectif, sinon officiel, sur les îles Samoa et cherchent à étendre leurs possessions coloniales en même temps que leur commerce dans les archipels océaniens. Enfin il existe dans la Polynésie un royaume indigène, celui d'Hawaï, dont les habitants sont presque tous chrétiens et à demi civilisés.

OCELIS, anc. v. d'Arabie, à l'entrée de la mer Rouge. Auj. *Ghela*.

OCELLODURUM, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), chez les Vaccéens. Auj. *Zamora*.

OCELLUM, v. de la Gaule Cisalpine, entre Suse et Turin, dans la vallée de la Doire; entre les vges de *Condove* et *Avigliana*. C. P.

OCELLUM DURII, v. d'Hispanie (Tarraconaise), chez les Vettons. Auj. *Fermoselle*.

OCELLUS LUCANUS, philosophe grec de l'école pythagoricienne, né en Lucanie, florissait vers 500 av. J.-C. On a sous son nom un petit traité *de la Nature de l'univers*, en 4 livr., dont le premier établit que le monde n'a pas été engendré et ne peut pas périr; le 2e, qu'il y a deux éléments, l'un actif, l'autre passif, dont les rapports harmonieux constituent l'ordre du monde; le 3e, que rien n'est nouveau dans l'univers, mais que tout y est seulement renouvelé; le 4e, qu'il faut, dans l'union des sexes, songer à la conservation de l'espèce, non au plaisir.

Ce traité a été publié par Rudolph, Leipzig, 1801, et par Mullach, dans les *Fragmenta philosophorum græcorum*, I, 1860. Il a été traduit en français par d'Argens, 1762, et par Batteux, 1768. B. et S. Re.

OCHINO (BERNARDINO), moine apostat, né à Sienne en 1487, m. en 1564, entra dans l'ordre de Saint-François, puis dans celui des Capucins, embrassa la réformation à Genève en 1542, se maria avec une jeune fille qu'il avait enlevée,

mena désormais une vie errante, se fit chasser d'Angleterre, de Suisse et de Pologne, et mourut de la peste en Moravie.

On a de lui (en ital.) : des *Sermons*, Sienne, 1543, 4 vol.; 100 *Apologues contre les abus et les erreurs de la synagogue papale, de ses prêtres, moines*, etc., Genève, 1554; 30 *Dialogues*, Bâle, 1563, 2 vol. in-12; *l'Image de l'Ante-Christ*, etc. B.

OCHMIANA ou **OSMIANA**, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Vilna; 4,560 hab.

OCHOSIAS, fils et successeur d'Achab, roi d'Israël, monta sur le trône l'an 888 av. J.-C., et suivit les traces de son père, adorant Baal et Astarté, et consultant Belzébuth, dieu d'Accaron. Il mourut, suivant la prophétie d'Élie, l'an 887, après un an de règne.

OCHOSIAS, roi de Juda, appelé aussi *Joachas* et *Azarias*, fils de Joram et d'Athalie, succéda à son père l'an 877 av. J.-C., à l'âge de 22 ans. Impie comme son aïeul Achab, il accompagna Joram, roi d'Israël, dans une guerre contre les Syriens; mais Jéhu, son général, marcha contre les deux princes, qui furent vaincus et tués, en 876.

OCHRIDA. *V.* Okhrida.

OCHS, c.-à-d. *bœuf*, en allemand : Ochsen*kopf*, tête de bœuf. Même signification que le breton Pen*ochsen* (Paimbœuf).

OCHS (Pierre), né à Bâle en 1749, m. en 1808, chancelier et grand-tribun du canton de Bâle, prit parti pour la démocratie en Suisse, entra en rapports avec les agents du Directoire de France, contribua à amener la paix de Bâle entre cette puissance et l'Espagne en 1795, s'entendit avec Brune et le colonel Labarpe pour amener la révolution helvétique de 1798, fut nommé un des directeurs de la république nouvelle, donna sa démission l'année suivante, servit les desseins du 1er consul Bonaparte, prit part à la *Consulte* helvétique, convoquée à Paris en 1802, ainsi qu'à la rédaction de la nouvelle constitution, et devint conseiller d'État.

On a de lui : *Histoire de la ville et du territoire de Bâle*, 1786-1821, 8 vol.

OCHSENHAUSEN, vge du roy. de Wurtemberg; 1,952 hab. Anc. abbaye bénédictine de *Winnebourg*, 1099-1803, auj. résidence princière. Fabr. de broderies sur mousseline.

OCHSFELD ou **OCHSENFELD**, vaste plaine, jadis inculte en partie, entre Thann et Cernay (Alsace). Les Suédois y vainquirent les Impériaux, commandés par le duc de Lorraine, en 1634.

OCHUS. *V.* Artaxerxès III.

OCHUS, auj. *Tedjend*, riv. de la Haute-Asie, sortait du mont Paropamisus, bornait la Bactriane à l'O., arrosait l'Arie, la Parthie et l'Hyrcanie, et se jetait dans la mer Caspienne selon les uns, dans l'Oxus selon les autres. Le Tedjend se perd aujourd'hui dans les sables.

OCKAM. *V.* Occam.

OCKER, *Obracus*, riv. d'Allemagne, naît dans le Harz, à l'E. de Klausthal (prov. prussienne de Hanovre), passe à Wolfenbuttel et Brunswick, et se jette dans l'Aller, rive g. Cours de 120 kil. du S. au N. Sous le 1er empire français, l'Ocker donna son nom à un dép. du roy. de Westphalie, ch.-l. Brunswick.

OCKLEY (Simon), orientaliste, né à Exeter en 1678, m. en 1720, fut professeur d'arabe à l'université de Cambridge.

On a de lui : *Introductio ad linguas orientales*, 1706; *Précis sur la Barbarie occidentale*, 1713; *Histoire de la conquête de la Syrie, de la Perse et de l'Egypte par les Sarrasins*, 1708-18, ou 1757, 2 vol., etc.

OCLASIR, v. de l'Hindoustan anglais (Bombay), dans l'anc. Goudjérate, à 9 kil. S.-O. de Barotche; 9,000 hab.

O'CONNELL (Daniel), *le grand agitateur* irlandais, né en 1775, près de Cahirciveen, dans le comté de Kerry, m. en 1847, était d'une famille aisée, qui rattachait son origine à d'anciens chefs de clans. Il fit ses premières études au collège des Jésuites de Saint-Omer, et les termina au séminaire irlandais de Douai. Le loi qui interdisait le barreau aux catholiques irlandais venait d'être abrogée; O'Connell entra comme étudiant au Middle Temple, et se fit recevoir avocat en 1798. Ses débuts furent brillants; il eut bientôt une clientèle nombreuse et une influence considérable. De bonne heure, il s'associa aux efforts des patriotes qui travaillaient à l'émancipation de l'Irlande, parla dans les clubs, écrivit dans les journaux, défendit avec succès plusieurs libéraux arrêtés pour cause politique, et vit croître de plus en plus sa popularité. En 1815, un propos injurieux tenu sur la municipalité de Dublin lui attira une provocation de la part d'un des alderman : un duel eut lieu; l'alderman fut tué, et depuis cette époque O'Connell refusa toujours de se battre. En 1823, aidé du célèbre avocat Shiel, il fonda une *Association catholique*, et établit une contribution assez faible pour que tous pussent y prendre part. Toute l'Irlande se trouva en peu de temps réunie dans cette association, dont l'organisation alarma le gouvernement. Traduit devant le grand jury en 1824 pour excitation à la révolte, O'Connell fut acquitté, et, en 1828, le comté de Clare le nomma député au parlement : mais il refusa le serment du *Test*, et ne put siéger. L'année suivante, l'émancipation des catholiques fut accordée, et les électeurs de Clare élurent de nouveau O'Connell, 1830, qui représenta ensuite successivement les comtés de Waterford, Kerry, Kilkenny, Dublin et Cork. Sa présence et sa parole furent d'un puissant secours pour le parti whig, qui lui dut souvent son triomphe. Il sut d'ailleurs rester indépendant, refusa les places qui lui furent offertes par le ministère Melbourne, et se consacra tout entier à la défense des intérêts de son pays. L'Irlande lui dut l'abolition de la plupart des lois vexatoires qui pesaient sur elle, le rejet du bill de lord Stanley qui menaçait le peu de libertés qu'elle avait conquises, et enfin l'élection d'Irlandais catholiques aux charges municipales. Lui-même fut nommé, vers la fin de 1831, lord-maire de Dublin. C'est alors qu'il poussa l'Irlande à solliciter le *rappel* (*repeal*), c.-à-d. la dissolution de l'union législative entre l'Irlande et l'Angleterre. Il fit signer des pétitions, organisa de nombreux *meetings*, parcourut l'Irlande, l'électrisa par sa parole, y excita et y maintint cette *agitation pacifique* dont il se fit une arme puissante et souvent victorieuse dans les discussions du parlement. Cette effervescence d'un pays que la force seule maintenait dans l'obéissance prit des porportions menaçantes, et, malgré le caractère essentiellement pacifique de ses discours, O'Connell se vit arrêté de nouveau et traduit devant le tribunal de Dublin; condamné à la prison, il en appela à la Chambre des lords, et l'arrêt fut cassé, 1844. La question du *repeal* ne fut d'ailleurs jamais portée devant le parlement britannique. O'Connell parut lui-même désespérer du succès. Mais cette lutte gigantesque contre un fait à jamais accompli avait usé ses forces : il dut abandonner l'arène où il avait si longtemps combattu sans relâche. Il se décida à aller en Italie pour y rétablir sa santé; la maladie l'arrêta à Gênes, où il mourut. L'Irlande retomba pour 20 ans, après la mort du *libérateur*, dans l'assoupissement d'où il l'avait tirée. Mais les idées et les projets d'O'Connell ne devaient pas disparaître avec lui. Après les tentatives des Fenians (*V. ce mot*) pour soulever l'Irlande, le parti *nationaliste*, dont M. Parnell est le chef et le principal orateur parlementaire, a repris la politique d'O'Connell et réclamé de nouveau le rappel de l'union et l'autonomie de l'Irlande. Cette réforme, admise et défendue par le plus illustre des hommes d'État anglais contemporains, M. Gladstone, a été repoussée par le parlement en 1886. Tout porte à croire cependant qu'elle finira par être acceptée.

V. les *Memoires* sur O'Connell, publiés par R. Huisch, Lond., 1836; sa *Vie et ses Discours*, publiés par son fils, Dublin, 1846, 2 vol.; *la Vie et le temps de D. O'Connell*, par Fagan, Cork, 1848, 2 vol. (en angl.); *Biographie de D. O'Connell*, par J. Gondon, Paris, 1847, in-12, et son *Oraison funèbre*, par Lacordaire. F—t.

O'CONNOR, nom d'une dynastie de rois irlandais du Connaught, avant la conquête anglaise. On connaît surtout : Turlogh O'Connor *le Grand*, né en 1088, m. en 1156, qui chercha à régner sur l'île entière et eut pour adversaire Mortogh O'Brien; et Roderic O'Connor, qui fut dépouillé, en 1171, par Henri II, roi d'Angleterre.

O'CONNOR (Feargus), né dans le comté de Cork en 1796, m. en 1855, membre du barreau irlandais et plusieurs fois député au parlement, se rendit populaire parmi les classes laborieuses par sa défense du chartisme. Fréquemment condamné pour discours séditieux, il fut placé, en 1853, dans un asile d'aliénés.

OCOPA, v. du Pérou, dép. de Huancabelica, sur la Jauja; 15,000 hab. Haras important.

OCOSINGO, v. du Mexique, dans l'Etat de Chiapa, sur la rive dr. du San-Pedro; 5,000 hab. Vestiges de l'anc. v. de *Tulha*.

OCREA, jambard de fer, partie de l'équipement du soldat légionnaire chez les anciens Romains, jusqu'au temps de Gratien; il le portait à la jambe droite seulement, qui en était couverte par devant, du cou-de-pied au genou. — grosse bottine de cuir épais, à l'usage des chasseurs, en hiver, dans les neiges, chez les Romains. C. D—y.

OCRICULUM, v. d'Ombrie; auj. *Otricoli*.

OCTAETERIDE. *V.* Calendrier grec.

OCTAVE. *V.* Auguste.

OCTAVIA, *gens* ou maison patricienne de l'anc. Rome, dont les branches principales furent les Rufus et les Balbus. — maison plébéienne, qui acquit un grand éclat par son union à la famille Julia, et par l'élévation d'Octave à l'Empire.

OCTAVIE, sœur de l'empereur Auguste, fut mariée d'abord à M. Claudius Marcellus, puis à Antoine, qui, épris de Cléopâtre, se montra insensible à sa beauté et à ses vertus. Elle avait eu de son premier époux un fils qui fut Marcellus, qu'Auguste destinait à l'Empire, et dont Virgile a célébré la mort. Le chagrin profond de l'avoir perdu hâta sa fin; elle mourut l'an 742 de Rome, 11 av. J.-C.

OCTAVIE, fille de l'empereur Claude et de Messaline, et

sœur de Britannicus, fut d'abord fiancée à Silanus, petit-fils d'Auguste; mais Claude, cédant aux intrigues d'Agrippine, lui fit épouser Néron, qui la relégua dans l'île de Pandataria et lui fit donner l'ordre de se tuer à 20 ans, pour épouser Poppée, l'an 815 de Rome, 62 ap. J.-C.

OCTAVIEN, *Octavianus*, nom que prit Octave après son adoption par Jules César.

OCTOBRE, 10e mois de l'année dans le calendrier moderne, a 31 jours. Il était le 8e dans l'anc. calendrier romain; de là lui vint son nom. Il était consacré à Mars. On le personnifiait par un chasseur qui avait un lièvre à ses pieds, des oiseaux au-dessus de la tête, et une espèce de cuve auprès de lui.

OCTOBRE 1789 (Journées des 5 et 6). *V.* Louis XVI.

OCTODURUM ou **OCTODURUS**, v. de la Gaule (Alpes Grées), cap. des Véragres; auj. *Martigny*. Près de là eut lieu le massacre de la Légion Thébaine. — v. de l'anc. Espagne; auj. *Toro*.

OCTOGESA, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), chez les Clergètes. Auj. *Mequinenza*.

OCTROIS, taxe municipale perçue en France sur les objets de consommation, à l'entrée des villes et à leur profit, sauf déduction d'un 10e sur le produit net, pour le Trésor public. Les octrois ont été inventés vers le milieu du XIVe siècle, à la demande de quelques communes. Les rois n'en permirent l'établissement qu'en vertu d'une concession, d'un *octroi* de leur part, d'où vint le nom de la chose. Ils prélevaient un quart du produit pour leur épargne; Louis XIV, dès 1663, doubla cette part royale. Les octrois furent supprimés en 1791, rétablis par la loi du 27 vendémiaire an VII (18 octobre 1798), et rendus obligatoires dans les villes dont les hospices n'avaient pas de revenus suffisants. Cette nouvelle destination les fit appeler octrois *municipaux et de bienfaisance*. Auj. les octrois ne sont établis que sur la demande des communes, après avis favorable du conseil d'État et l'autorisation du gouvernement. Presque toutes les villes ont des octrois, qui forment leur principal revenu. Les lois du 28 avril 1816 et du 18 juillet 1837 laissent aux conseils municipaux la désignation des objets à soumettre à l'octroi; mais la quotité de chaque taxe doit être approuvée par le conseil d'État. Les taxes se tarifent suivant l'importance des localités, ce qui fait qu'elles sont très dissemblables.

OCZAKOFF. *V.* Otchakoff.

ODALISQUES, c.-à-d. en turc *femmes de chambre*, esclaves du harem impérial, attachées au service des autres femmes de Sa Hautesse. On a étendu à tort ce nom à toutes les femmes d'un harem. D.

ODENAT (Septimius), prince arabe, époux de la célèbre Zénobie, était phylarque ou cheikh des tribus sarrasines de la Palmyrène, et sénateur de la colonie romaine de Palmyre. Pendant le règne de Valérien, il se rendit à peu près indépendant, fut l'allié de Sapor, roi de Perse, contre les Romains, et le seconda dans ses opérations en Syrie, l'an 256 de J.-C.; puis il le harcela dans sa retraite et lui enleva une partie de son butin. Valérien étant tombé entre les mains des Perses, Odenat sollicita de nouveau l'alliance de Sapor, ne reçut pas de réponse, le battit sur les bords de l'Euphrate, et l'assiégea dans Ctésiphon, dont il ne put s'emparer. Ayant ensuite écrasé les usurpateurs qui avaient pris la pourpre, il reçut de Gallien le titre de général de tout l'Orient, 263. Son ambition n'en fut point satisfaite : il força l'empereur à lui reconnaître le titre d'Auguste. Après de nouveaux succès contre les Perses, les Scythes et les Goths, il fut assassiné à Émèse par son neveu, dont Zénobie est accusée d'avoir armé le bras, 267.

V. de Sallet, *die Fürsten von Palmyra*, Berlin, 1866 (excellent); Double, *les Césars de Palmyre*, Paris, 1877. G. L.-G.

ODENHEIM, brg (gr.-duché de Bade), à 16 kil. N.-E., de Bruchsal; 2,320 hab. Anc. et célèbre abbaye de Bénédictins.

ODENSEE, v. et port du roy. de Danemark, cap. de l'île de Fionie et du stift de ce nom, sur l'Odensée; 20,804 hab. Évêché luthérien, gymnase, 2 bibliothèques. Belle cathédrale du XIe siècle. Maisons de force et de correction. Excellente bière. Fabr. de gants et de draps. — La fondation de cette ville est attribuée à Odin. On y tint, en 1528, une diète pour la réformation de l'Église danoise.

ODENWALD, chaîne de montagnes de l'Allemagne occidentale, s'étendant du N. au S. entre le Neckar, qui la sépare du Schwarzwald, et le Mein, qui la sépare du Spesshardt. Point culminant : le Katzenbuckel, 727 m.

ODEON, du grec *ôdê*, chant. Athènes avait, dès avant la construction du premier théâtre de pierre (70e olymp.), un *Odéon* où se livraient les combats de musique et de poésie. Il était sans toit, et fort vaste; il servit plus tard à des distributions de blé, aux séances d'un tribunal. L'Odéon construit par Périclès, pour les concours poétiques et les représentations dramatiques, était couvert en forme de tente, avec les mâts de la flotte de Xerxès. On connaît encore l'Odéon de Régille, bâti à Athènes par Hérode Atticus, et subsistant de nos jours. — A Paris, l'Odéon est un théâtre élevé en 1782, près du palais du Luxembourg; destiné d'abord à la Comédie française, puis au drame lyrique en 1797, il prit alors le nom d'*Odéon*. On en fit un *Second Théâtre-Français* en 1818. C'est un des beaux édifices de Paris; il fut construit sur les plans de De Wailly et Peyre. L'intérieur de la salle fut brûlé 2 fois, en mars 1799 et en 1818. Le conseil des Cinq-Cents y fut réuni en 1797 pour prononcer les proscriptions du 18 fructidor.

ODER, *Viadrus*, fleuve d'Allemagne, prend sa source dans les montagnes de la Moravie, traverse la Silésie autrichienne et la Silésie prussienne, le Brandebourg, la Poméranie, arrose Ratibor, Oppeln, Brieg, Breslau, Glogau, Francfort, Kustrin, Stettin, et reçoit à droite l'Otsa, la Klodnitz, la Malapane, la Stober, la Weida, la Bartsch avec l'Orla, la Wartha; à gauche l'Oppa, la Zinna, la Neisse, l'Oblau, la Lohe, la Weistriz, la Katzbach, la Bober, et se jette dans la Baltique vis-à-vis des îles Wollin et Usedom. Cours de 940 kil. environ. Le canal de Bromberg, en Pologne, l'unit à la Vistule, et il communique aussi avec la Wartha, au-dessus de Posen, par les marais d'Obrzycha.

ODERAN, v. du roy. de Saxe (Zwickau); 5,836 hab. Fabr. de cotons et lainages.

ODERAU, v. de l'Autriche-Hongrie (Silésie), à 30 kil. S. de Troppau, sur l'Oder; 4,182 hab. Fabr. de draps.

ODERBERG, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), sur l'Oder; 3,994 hab. — Détruite par les Suédois, en 1637.

ODERIC DE PORDENONE (Le bienheureux), voyageur et missionnaire italien, né à Cividale (Frioul) en 1286, m. en 1331, entra dans l'ordre des Franciscains, visita Constantinople et la Perse, s'embarqua à Ormuz pour les Indes, Ceylan et la Chine, où il séjourna dans la grande ville de Cambalu (Pékin). Il revint en Europe par le Tibet et le Turkestan, après avoir baptisé, dit-on, plus de 20,000 païens. Son voyage avait duré 16 ans, 1314-30. On a conservé une partie de sa *Relation*, écrite en latin et insérée dans le t. II de la Collect. de Ramusio. On en trouve une trad. ital. dans le recueil des Bollandistes, à la date du 14 janv. Malgré sa crédulité excessive, Oderic fournit d'utiles renseignements sur l'état de l'Asie et sur l'étendue des connaissances géographiques au XIVe siècle. E. D—y.

ODERZO, anc. *Opitergium*, v. du roy. d'Italie, prov. de Trévise; 6,966 hab.

ODESCALCHI. *V.* Innocent XI.

ODESSA, v. et port de l'empire russe en Europe, gvt de Kherson, par 46° 27' lat. N., et 28° 25' long. E., sur la côte N. de la mer Noire, à 2,413 kil. S. de Saint-Pétersbourg, 1,769 kil. S.-O. de Moscou, 2,762 kil. S.-E. de Paris, par Berlin, Breslau et Cracovie. Archevêché russe uni à celui de Kherson, quartier général de la VIe circonscription militaire et du 8e corps d'armée; ch.-l. d'un arrond. d'instruction publique. Elle est défendue du côté de la mer par plusieurs batteries. Citadelle; enceinte continue et 5 forts commencés pendant la guerre de Crimée de 1855. La ville, vue de la mer, paraît située en amphithéâtre au S. d'une vaste baie ouverte aux vents d'E., entourée de falaises et peu sûre en hiver. Elle est régulièrement percée et bien bâtie. On y remarque la cathédrale, le théâtre, la bourse, la banque, le lazaret, l'Université (anc. lycée Richelieu), et sur l'esplanade du port, la statue de ce duc, témoignage de la reconnaissance des Russes. Écoles de langues orientales, de commerce, d'hydrographie; collections scientifiques, bibliothèques. Société d'économie rurale et d'histoire. Chantiers de construction. Grand commerce de grains et farines; soieries, savons, suif, bougies et chandelles, cuirs, laines, chanvre, cordages, goudron, minoterie à vapeur; brasseries, forges, etc. Grand commerce de grains et farines. Paquebots pour Constantinople, les ports de la mer Noire et du bas Danube, Smyrne et les ports de l'Archipel, Naples, Marseille, l'Égypte et Bombay; 217,000 hab., dont beaucoup d'étrangers. — Odessa fut fondée en 1794, par Catherine II, au lieu appelé dans l'antiquité *Istrianorum portus*, près de l'emplacement d'Odessus, anc. colonie milésienne. Originairement on l'appela Hadji-Bey, d'un bourg tartare dont elle occupa l'emplacement; le nom d'Odessa lui fut donné en 1795. Quelques franchises commerciales, concédées en 1802, commencèrent sa prospérité, dont les développements les plus notables sont dus au duc de Richelieu, émigré français, qui en fut gouverneur de 1803 à 1815, et au général Langeron, autre émigré français, qui succéda au duc de Richelieu de 1815 à 1823, et fit, en 1817, déclarer Odessa port franc. Depuis cette franchise, et sous l'administration du prince Woronzow, la ville est devenue une place de commerce de premier ordre. Le port d'Odessa a été bombardé en avril 1854 par une escadre franco-anglaise, qui épargna la ville. L—y.

ODESSUS, v. de la Sarmatie européenne, avec un port fameux sur le Pont-Euxin, à l'embouch. de l'*Axiaces* (Teligol);

peut-être auj. *Otchakoff.* — v. de la Mésie Inférieure, avec un port sur le Pont-Euxin, colonie de Milet; auj. *Varna.*

ODET, riv. de France (Finistère), naît dans les Montagnes Noires, passe à Quimper, où il devient navigable, et se jette dans l'océan Atlantique par l'anse de Benaudet. Cours de 66 kil.

ODEYPOUR, v. de l'Hindoustan anglais, dans l'anc. Adjemir, ch.-l. d'une principauté médiate de même nom. Travail du marbre et du cristal. — La principauté d'Odeypour, dite aussi *Mewar,* s'étend dans la partie S. du Radjepoutanah, a 30,050 kil. carr.; 1,600,000 hab. Sol montagneux, bien arrosé, fertile en canne à sucre, indigo, tabac, riz, froment, orge. Exploit. de houille, fer, cuivre, plomb, soufre. Le souverain, qui a le titre de *Rana,* est regardé comme le plus noble des princes Radjepoutes.

ODIHAM, brg d'Angleterre (Hants); 2,650 hab. Ruines d'un château, où David Ier, roi d'Écosse, fut emprisonné.

ODILE (Sainte), fille d'un duc d'Alsace, fonda en 622 le monastère d'Hohenbourg, dont elle devint abbesse, et y mourut en 690, est la patronne de l'Alsace. Fête, le 13 décembre. Pèlerinage célèbre à la chapelle de Sainte-Odile et aux ruines du monastère. Le mont Sainte-Odile (*Odilienberg*) est un des sommets les plus pittoresques des Vosges. E. D—y.

ODILON (Saint), 5e abbé de Cluny, né en Auvergne en 962, m. en 1048, fut en relations avec l'empereur Henri II, les rois de France Hugues Capet, Robert et Henri Ier; le roi de Bourgogne Rodolphe, les rois de Navarre Sanche et Garcias, le roi de Pologne Casimir, l'avaient en grande vénération. Il refusa l'archevêché de Lyon. L'ordre de Cluny reçut de lui une sévère discipline. Fête, le 1er janvier. On a de lui, dans la *Bibliotheca Cluniacensis,* des Vies de saints, des Sermons, des Lettres et des Poëmes.

ODIN, WODEN, WODAN, le premier des dieux scandinaves, *Al-Fader, le père de tous.* Selon les légendes du Nord, selon Torfœus et Snorre Sturleson, ce fut, de son vivant, un prince des Ases, tribu du Pont-Euxin vaincue au temps de Mithridate par les soldats de Pompée; peut-être était-il le grand prêtre du dieu Odin. Il traversa en conquérant la Germanie, distribuant les royaumes à ses fils, à l'un la Russie, à l'autre la Saxe occidentale ou Westphalie, à un troisième la Saxe orientale; il atteignit ensuite la côte de la Baltique, construisit dans Fionie la ville d'Odensée qui, dans son nom, conserve encore son souvenir, soumit le Danemark sans résistance, puis alla se fixer en Suède près du lac Mœlar; la Norvège fut sa dernière conquête. Odin transporta en Suède les mœurs de sa première patrie, imposa une taxe générale, établit un conseil de 12 pontifes, chargés, avec la justice, du gouvernement civil et religieux. Les morts furent brûlés désormais, et leurs richesses avec eux; les cendres devaient être ensevelies ou jetées à la mer; un tertre serait élevé pour l'homme qui se serait rendu illustre; un monument en pierre pour les héros; enfin des sacrifices solennels seraient célébrés au commencement de l'hiver pour une année féconde, au milieu de l'hiver pour une bonne saison. Arrivé au terme de sa carrière, Odin n'attendit pas la mort; entouré de ses compagnons d'armes, il se fit, avec la pointe d'une lance, neuf blessures en forme circulaire, et déclara qu'il allait en Scythie s'asseoir avec les autres dieux à un festin éternel, où il recevrait bien tous les braves morts au combat. Les chroniques ne tarissent pas d'éloges sur son merveilleux pouvoir : il consultait la tête embaumée d'un sage nommé Mimer; il était d'une éloquence irrésistible; poète et musicien, il avait inventé les caractères runiques; enfin il pouvait, par la magie, traverser le monde en un moment, exciter ou apaiser les tempêtes, prendre toutes les formes, ressusciter les morts, prédire l'avenir, guérir les maladies. Plusieurs auteurs ont nié son existence; d'autres ont distingué deux Odin avant lui. La mythologie scandinave lui donne pour palais le Valhalla, et le figure avec 2 corbeaux sur ses épaules, *Hougin* (l'esprit) et *Mounin* (la mémoire), qui lui révèlent le passé et l'avenir. A. G.

ODIOT (J.-B.-Claude), orfèvre, né à Paris en 1763, m. en 1850, servit comme lieutenant de grenadiers dans la campagne de Jemmapes, en 1792, et fut un des chefs de la garde nationale qui combattirent en 1814 à la barrière de Clichy sous les ordres du maréchal Moncey. Il a relevé, après la Révolution, l'art de l'orfèvrerie, qui semblait avoir perdu la tradition des Ballin, des Launay et des Germain. Les œuvres qui sortirent de ses ateliers se distinguent par la pureté et l'élégance des formes, le savant ajustage des pièces et le fini du travail. On cite : la toilette dont la ville de Paris fit hommage à l'impératrice Marie-Louise, en 1810; le berceau qu'elle offrit pour le roi de Rome, en 1811; le déjeuner dont elle fit présent à la duchesse de Berry, lors de la naissance du duc de Bordeaux, en 1820; un encrier représentant *Apollon et les Muses,* envoyé par Louis XVIII au pape Pie VII; une *Vierge* d'argent, exécutée pour Notre-Dame de Paris; une statue d'argent de *Henri IV enfant,* d'après Bosio; un service de table, commandé par Ferdinand Ier, roi de Naples. Odiot a fait en bronze, et de grandeur d'exécution, les modèles de ses œuvres les plus remarquables, et donné cette collection au musée du Luxembourg. B.

ODJAK, en turc *foyer, marmite,* titre d'honneur autrefois porté par le corps des Janissaires. Ce mot désigne encore auj. en Turquie la réunion des membres d'une même secte, d'une même corporation. D.

ODOACRE, roi d'Italie, 476-493. Fils d'un ministre d'Attila, il perdit son père vers 465, mena une vie errante dans le Norique, passa avec quelques bandes de pillards en Italie, se fit admettre dans la garde impériale à Ravenne, et devint chef des Hérules à la solde de l'Empire. Il se mit à leur tête dans une insurrection contre Romulus Augustule, qu'il détrôna, en 476, et, supprimant le titre d'empereur d'Occident, il gouverna l'Italie, distribua à ses compagnons le tiers des terres de l'Italie, rétablit le consulat, chargea les magistrats de Rome de recueillir les impôts, écarta de ses frontières les Barbares de la Gaule et de la Germanie, battit les Rugiens dans le Norique, 487, soumit la Dalmatie, mais mécontenta les Italiens catholiques en favorisant l'arianisme. L'empereur d'Orient Zénon lui opposa Théodoric, roi des Ostrogoths, qui envahit l'Italie. Odoacre fut défait sur les bords de l'Isonzo, 489, à Vérone et près de l'Adda, 490, fit une défense opiniâtre dans Ravenne, et se rendit, à condition qu'il régnerait conjointement avec son rival. Peu de jours après, Théodoric le fit massacrer dans un banquet. On a retrouvé près de Ravenne, en 1854, le tombeau d'Odoacre.

V. Am. Thierry, *Récits de l'histoire romaine au cinquième siècle.* B. et G. L.-G.

ODON (Saint), né en Angleterre vers la fin du IXe siècle, de parents danois d'origine, fut employé par les rois Alfred et Édouard dans les affaires importantes, devint chapelain d'Athelstan, puis évêque de Wilton, archevêque de Canterbury, et mourut en 961. Fête, le 4 juillet.

ODON (Saint), 2e abbé de Cluny en 927, né en 879 dans le Maine, m. en 942. Fête, le 18 novembre.

Il a laissé quelques écrits publiés dans la *Bibliotheca Cluniacensis* de Dom Marrier.

ODON, frère utérin de Guillaume le Conquérant, fut nommé évêque de Bayeux en 1049 à l'âge de 14 ans, équipa 100 navires en 1066 pour participer à la conquête de l'Angleterre, gouverna ce royaume en l'absence de Guillaume, se livra à de fastueuses prodigalités, chargea le peuple d'impôts, se fit donner pour sa part, dans le partage de la terre conquise, 253 fiefs, outre le château de Douvres et le comté de Kent, essaya de se faire élire pape, et commit tant de concussions afin de pouvoir acheter les suffrages, qu'il fut jeté en prison à Rouen. Mis en liberté en 1087, il soutint Robert Courte-Heuse contre Guillaume le Roux, fut dépouillé de tous ses biens en Angleterre, partit avec Robert pour la 1re croisade, et mourut en route à Palerme, 1096. B.

ODON DE DEUIL, *Odo de Diogilo,* né au commencement du XIIe siècle à Deuil, village de la vallée de Montmorency, m. vers 1162, fut chapelain et secrétaire du roi Louis VII le Jeune, l'accompagna en Palestine, et succéda à Suger comme abbé de Saint-Denis.

On a de lui: *de Ludovici VII, Francorum regis, profectione in Orientem,* opuscule intéressant pour l'histoire de la 2e croisade, publié par P.-F. Chifflet dans le recueil *S. Bernardi genus illustre,* Dijon, 1660, in-4o, et trad. en français dans la *Collect. de Mém. sur l'hist. de France* par Guizot. — *V. l'Hist. littér. de la France,* t. XII, p. 614.

O'DONNELL (Don José-Enrique), comte de l'Abisbal, né dans l'Andalousie en 1770, m. en 1834, servit dans la guerre de 1795 contre la république française, et plus tard dans celle de l'Indépendance, où il montra de l'énergie et du talent, gagna le grade de maréchal de camp et le titre de comte de l'Abisbal pour un succès remporté près du village de ce nom sur le général Schwartz, 1810. En 1812, les Cortès le nommèrent membre de la régence; mais il donna bientôt sa démission. A la restauration de Ferdinand VII, 1814, ce prince le nomma capitaine général de l'Andalousie. En 1819, il déjoua une conspiration militaire, dont on l'accuse d'avoir été d'abord complice; puis il se prononça pour le mouvement insurrectionnel de Riégo en 1820, eut le commandement de l'armée du Centre en 1823, et ne s'opposa pas à l'invasion française. Il essaya de proposer des modifications à la constitution de 1812, et de se rallier autour du roi; cette combinaison étant mal accueillie, il se déclara partisan exclusif de la constitution. Ces tergiversations et plusieurs de ses actes passés indisposèrent son armée contre lui; il fut contraint de donner sa démission, et, n'osant plus se retourner vers le roi, se réfugia en France, à Limoges, puis à Montpellier, où il mourut.

O'DONNELL (Léopold), comte de Lucena, duc de Tetouan,

général et homme d'État espagnol, né en 1808, m. en 1867, était déjà colonel à la mort de Ferdinand VII. Il se déclara pour Isabelle II et la régente Marie-Christine, gagna le titre de comte de Lucena en délivrant cette ville de l'attaque du général carliste Cabrera, et fut promu lieutenant général en 1839. Hostile à Espartero, qu'il essaya de renverser, il dut sortir de l'Espagne. Lors de la chute d'Espartero, 1843, il fut nommé capitaine général à Cuba, entra au Sénat à son retour, 1845, et devint directeur général de l'infanterie. En 1854, il se mit à la tête du parti progressiste, accepta le concours d'Espartero, et, après avoir combattu les troupes royales à Vicalvaro, contraignit Isabelle de le prendre pour ministre de la guerre et capitaine-général des armées. La discorde éclata entre Espartero et lui; il l'emporta, et, resté seul maître du pouvoir, il chercha à se rapprocher des conservateurs. La répression de graves émeutes à Madrid, à Barcelone et à Saragosse ne l'empêcha pas de succomber en 1856 devant les attaques de Narvaez. Mais il revint au pouvoir en 1858, et acquit, par la guerre du Maroc (*V. ce mot*), une popularité qui l'y maintint presque jusqu'à sa mort.

ODRY (Charles-Jacques), célèbre acteur comique, né à Versailles en 1781, m. en 1853, fut clerc d'huissier, puis entra au théâtre de la Gaîté en 1803, à celui de la Porte-Saint-Martin en 1805, mais ne se fit une réputation que depuis son entrée au théâtre des Variétés en 1807. Parmi les pièces de son répertoire, on doit citer: *la Neige, l'Ours et le Pacha, le Chevreuil, Mme Gibou et Mme Pochet, la Canaille* et *les Saltimbanques*.

ODRYSES, *Odrysi*, peuple de l'anc. Thrace, vers le centre. Les poëtes ont souvent appelé la Thrace entière *Odrysia tellus*. Quand Darius envahit l'Europe pour porter la guerre en Scythie, les Odryses, au milieu de leurs montagnes, échappèrent au joug des Perses. A la faveur des guerres Médiques, Térès, leur roi, fonda un empire que son fils Sitalcès étendit de Byzance à l'embouchure de l'Ister, et de l'Hellespont au Strymon, et qui, du côté de l'O., était séparé des Péoniens et des Triballes par le Strymon, le mont Scomios et l'Oscios, affluent du Danube. Ils pouvaient mettre sur pied 150,000 hommes, dont 50,000 cavaliers. Sitalcès et Seuthès furent alliés d'Athènes lors de la guerre du Péloponèse. Philippe, père d'Alexandre le Grand, enleva au roi Kersobleptès, en 343, le pays entre le Strymon et le Nestus, et, pour contenir les Odryses, fonda Philippopolis au milieu de leur territoire. Après Alexandre, ce peuple se souleva souvent contre ses successeurs; les Romains le laissèrent libre, bien qu'il eût fourni des secours à Persée; à la suite de quelques révoltes sous Auguste et sous Tibère, Claude l'incorpora à l'Empire. C. P.

Œ, affixe de plusieurs noms danois, norvégiens, etc., signif. île.

ŒA, nom anc. de Tripoli d'Afrique.

ŒAGRE, père d'Orphée, régnait sur la Thrace.

ŒASO, auj. *Machicaco*, cap de l'anc. Espagne, près de Fontarabie. — nom latin d'Oyarzun.

ŒBALIE, *Œbalia*, nom donné à la Laconie, à cause d'Œbalus, un de ses anciens rois. — cant. de la Messapie, occupée par les Lacédémoniens, qui y fondèrent Tarente.

ŒBEGA. V. [illegible] (Œ-).

ŒCHALIE, *Œchalia*, v. de l'Étolie septentrionale, chez les Eurytanes; détruite, suivant Homère, par Hercule, à cause du refus qu'Eurytus avait fait au héros de lui donner sa fille Iole. — v. de l'Eubée, regardée par quelques auteurs comme celle que détruisit Hercule. — v. de Messénie, qu'on a aussi confondue avec les précédentes, était au N.-E., sur la frontière d'Arcadie; elle prit plus tard le nom de *Carnasion*, puis celui de la ville d'*Andania*, à laquelle elle fut réunie. C. P.

ŒCOLAMPADE (Jean), célèbre théologien réformé, né en 1482 à Weinsberg (Franconie), m. en 1531, [illegible] suivant l'usage des érudits du temps, son nom [illegible] (lumière domestique) en celui d'Œcolampade, qui a la même signification en grec. Destiné au commerce, puis à la jurisprudence, mais préférant la théologie, il étudia l'hébreu et le grec à Stuttgard, se livra à la prédication, vint à Bâle, 1515, où il se lia avec Érasme, puis entra au couvent d'Altenmünster près d'Augsbourg. Les prédications de Luther l'en firent sortir; il alla séjourner 2 ans dans un château [illegible], obtint une chaire de théologie et une cure à Bâle, [illegible] déclara ouvertement pour la Réformation et [illegible] part aux querelles entre Carlostadt et Luther, se rangea du côté des *sacramentaires* (*V. ce mot*), et finit par [illegible] à Zwingli. Il assista aux conférences de Bade, 1526, de Berne, 1528, et de Bâle, 1529. On a de lui: un traité *de [illegible] verborum: Hoc est corpus meum*; des *Commentaires* sur divers livres de la Bible; [illegible] de St Jean Chrysostome; des *Lettres*, 1777, etc.

V. sa *Vie*, en latin, par W. Capiton; en allem., par S. Hess, Zurich, 1793. B.

ŒCONOMOS (Constantin), théologien et littérateur grec, né à [illegible], en Thessalie en 1780, m. en 1857. Fut ordonné prêtre à l'âge de 21 ans, subit un emprisonnement par ordre d'Ali-Pacha lors de l'insurrection de 1806, dirigea pendant 10 ans le gymnase hellénique de Smyrne, et vécut à Odessa et à Saint-Pétersbourg pendant la guerre de l'indépendance. A l'avénement du roi Othon, il se fixa à Athènes.

Ses principaux ouvrages sont: *Trois livres sur l'art de la rhétorique*, Vienne, 1813; *Catéchisme, ou Enseignement de la foi chrétienne*, Vienne, 1815; *Éloge sur la mort de l'empereur Alexandre Ier*, Saint-Pétersbourg, 1825; *Essai sur les rapports des langues russe et hellénique*, gréco-russe, 1828; *de la Vraie Prononciation de la langue grecque*, 1830; *Recueil de discours, homélies, sermons*, etc., Athènes, 1834; *de la Version des Septante*, 1843-1850, 4 vol.

ŒCUMÉNIQUES (Conciles). V. Conciles.

ŒDENBURG, en hongrois *Soprony*, anc. *Sopronium*, v. du roy. de Hongrie, sur l'Ikva, entre la Leitha et la Raab, à 5 kil. O. du lac desséché de Neusiedl, ch.-l. du comitat de son nom; 23,222 hab. Gymnases catholique et luthérien. Grains, miel, cire, fruits secs; draps, coutellerie, raffineries de sucre; vins renommés; grandes foires à bestiaux; houillères de *Breunberg*; eaux minérales. — Le comitat d'Œdenburg, peuplé de 230,158 hab., allemands, slaves et madgyars, est arrosé par la Raab, la Leitha et les lacs de Breunberg et de Neusiedl. Vins, fruits, grains; houillères; 3,307 kil. carr.; 90 kil. sur 40.

ŒDIPE, fils de Laïus, roi de Thèbes, et de Jocaste, fut exposé dès sa naissance sur le mont Cythéron, parce qu'un oracle avait prédit qu'il tuerait son père et épouserait sa mère. Un berger le trouva suspendu à un arbre par les pieds, que lui traversait une courroie (de là le nom d'Œdipe, qui signifie *pieds enflés*), le recueillit et l'emmena à Corinthe, où le roi Polybe le fit élever comme son propre fils. Œdipe, devenu grand, apprit le fatal oracle, et, pour en éviter l'accomplissement, s'éloigna de Corinthe et de celui qu'il croyait être son père. Ayant rencontré Laïus dans un chemin de la Phocide, il le tua dans une querelle sans le connaître, délivra du sphinx la ville de Thèbes, et reçut, en récompense de ce service, le trône et la main de Jocaste. Étéocle, Polynice, Antigone et Ismène naquirent de cette union incestueuse. Les dieux, irrités de tant de crimes, frappèrent les Thébains d'une peste, qui ne cessa que lorsque le berger qui avait sauvé Œdipe eut été appelé par le devin Tirésias et eut révélé toute la vérité. Jocaste se pendit de désespoir, Œdipe se creva les yeux, et vécut quelque temps caché dans son palais, fut chassé par Créon, et, conduit par Antigone, alla mourir dans un bois des Euménides au bourg de Colone, en Attique, où Thésée lui avait accordé un asile. La fable d'Œdipe, que l'on place au XIVe siècle av. J.-C., a inspiré à Sophocle deux tragédies (*Œdipe roi, Œdipe à Colone*), imitées par Voltaire.

[illegible], *Mythologie*, p. 153 et suiv.; O. Müller, *Archéologie de l'art*, § 412, 3; Millin, *Galerie mythologique*, p. 492. B. et S. Re.

ŒFELS (André-Félix d') en latin *Evelius*, historien allemand, né à Munich en 1706, m. en 1780, étudia à Ingolstadt et à Louvain, visita la France, les Pays-Bas et diverses parties de l'Allemagne, fut chargé de [illegible] des princes Maximilien et Clément de Bavière, devint conservateur en chef de la bibliothèque de Munich en 1746, et membre de l'Académie des sciences de cette ville en 17[illegible].

On a de lui un recueil intitulé: *Rerum boicarum scriptores*, Augsbourg, 1763, 2 vol. in-fol.

ŒHLENSCHLÆGER (Adam), poëte danois, né en 1779 à Copenhague, m. en 1850, était fils d'un inspecteur du château royal de Frederiksberg. [illegible] de Copenhague, par les Anglais, il se battit bravement et célébra [illegible] Danois. Il donna en [illegible] sa réputation [illegible] *Aladdin* [illegible], 1805. Il [illegible], puis se rendit à Paris, où il composa sa tragédie de *Palnatoke*, et plusieurs autres. De là il passa en Suisse et en Italie. [illegible] après une absence de quatre ans, 1810, [illegible] professeur de littérature à l'université. [illegible] dans tous les genres, tragédie, [illegible], opéra. Ses meilleurs ouvrages, outre [illegible], sont: *les* [illegible]; *la Mort* [illegible], 1841; [illegible] est [illegible] un théâtre national [illegible] cette [illegible] les [illegible]. Il a [illegible] Baggesen, [illegible].

[illegible] 10 vol., [illegible] *Œuvres* [illegible] 1850, [illegible]

téraire, par Le Fèvre-Deumier, Paris, 1855 ; Marmier, *Hist. de la littér. danoise*. G. D.

ŒHRINGEN. *V.* OHRINGEN.

OEIRAS, v. de Portugal (Estramadure), sur le Tage, à 17 kil. O. de Lisbonne ; 2,875 hab. Château, hôpital, eaux thermales. — Érigée en seigneurie pour le marquis de Pombal.

OEIRAS, v. du Brésil (Piauhy). — Appelée d'abord *Mocha*, elle tire son nom actuel du marquis de Pombal, comte d'Oeiras (Portugal).

ŒLAND, c.-à-d. *terre du foin*, île de Suède, dans la Baltique, près de la côte du län de Calmar, dont elle dépend et dont elle est séparée par le canal de Calmar ; 120 kil. sur 12 ; 30,000 hab. Ch.-l. Borgholm. Belles forêts, beaucoup de foin, grès, schiste alumineux. Élève de bétail.

ŒLS, en polonais *Olesznica*, v. du roy. de Prusse (Silésie), sur l'Œlsa, affluent de l'Oder ; 10,157 hab. Gymnase, château ducal, bibliothèque. Fabr. de draps, toiles, bonneterie, cordonnerie. Ch.-l. d'une petite principauté médiate, qui appartenait aux ducs de Brunswick et qui comptait 90,000 hab.

ŒLSCHLÆGER. *V.* OLEARIUS.

ŒLSNITS. *V.* OLSNITZ.

ŒNEE, *Œneus*, roi de Calydon, eut d'Althée, sa 1re femme, Méléagre et Déjanire ; de Péribée, la 2e, Tydée, père de Diomède.

ŒNIADES, *Œniadæ*, v. de l'anc. Grèce (Acarnanie), sur la rive dr. et à l'embouch. de l'Achéloüs, entourée de marécages. Les Athéniens la prirent pendant la guerre de Péloponèse. Philippe III, roi de Macédoine, l'enleva aux Étoliens et la fortifia. Le vge de *Trigardo* est auj. bâti sur ses ruines. C. P.

ŒNOË, femme de la race des Pygmées, épouse de Nicodamas, fut transformée en grue parce qu'elle avait manqué de respect envers Junon. D'autres la nomment *Gerana*. S. RE.

ŒNOË, dème attique de la tribu Aiantis, non loin de Marathon. — forteresse corinthienne près de Pagæ ; auj. *Skino*. — Trois villes en Argolide, en Elide et dans l'île d'Icaria ont porté le même nom. S. RE.

ŒNOMANCIE, divination par le vin, soit qu'on en considérât la couleur, soit qu'en le buvant on tirât des présages des moindres circonstances.

ŒNOMAUS, roi de Pise, père d'Hippodamie et beau-père de P[illegible]. *V.* HIPPODAMIE, M[illegible].)

ŒNONE, nymphe du mont Ida, fut l'amante d'Apollon, qui lui donna le don de prédire, puis de Pâris, dont elle fut abandonnée. Quand celui-ci eut été blessé à mort par Philoctète d'une des flèches d'Hercule, il revint à elle, ainsi qu'elle l'avait annoncé ; mais elle ne put le guérir et le suivit de près au tombeau.

ŒNONE, anc. nom de l'île d'ÉGINE.

ŒNOPIDE DE CHIO, mathématicien et philosophe, fut contemporain d'Anaxagore, et probablement un peu plus jeune. [illegible] de *cercle des figures*. Il imagina un cycle lunisolaire de 21,557 jours [illegible]. H. M.

ŒNOPION, fils de Bacchus et d'Ariane, enseigna aux habitants de Chios la culture de la vigne, qu'il avait apprise en Crète. S. RE.

ŒNOTRIDES, nom de 2 petites îles de la M[illegible], sur les côtes de l'Italie méridionale, où plusieurs Romains furent [illegible] les empereurs.

[illegible]

---

ploitation de fer, cuivre, cobalt, alun, soufre ; acide sulfurique, chaux. B.

ŒRNHIELM (CLAUDE), en latin *Arrhenius*, historien suédois, né en 1625, m. en 1695, fut professeur d'histoire à Stockholm, secrétaire du roi, historiographe du collège des antiquités.

Il a laissé : *S. Anscharii vita* [illegible], Stockholm, 1677, in-4o ; *Sueonum Gothorumque historiæ ecclesiasticæ libri IV*, [illegible], 1689, in-4o ; *Vita herois Ponti de la Gardie*, Leipzig, 1690, in-4o ; *Bullarium Romanum hoc est Compages epistolarum quas* [illegible] *romani ad reges Succiæ scripserunt*, Stockholm, sans date ; *Historia linguæ sanctæ*, Upsal, 1683.

ŒRNSCHŒLD (PIERRE-ABRAHAM, BARON D'), m. à Nykœping vers 1770, introduisit dans le Nordland (Suède), dont il fut gouverneur pendant 20 ans, la culture du lin, éleva des fabriques de toile et procura ainsi à la Suède une économie d'importation de plusieurs millions par an. Il administra ensuite la Sudermanie.

ŒRSTED (J.-CHR.), physicien, né à Rudkjöbing (île de Langeland) en 1777, m. en 1851, professeur à l'université de Copenhague. On lui doit une expérience qui a servi de fondement à une branche importante de la physique, celle de l'action produite par un courant électrique sur l'aiguille aimantée. Il a imaginé l'instrument nommé *piézomètre*, pour mesurer la compression des liquides. Œrsted fut élu associé étranger de l'Académie des sciences de Paris en 1842.

On a de lui : *Mécanisme de la propagation des forces électriques et magnétiques*, 1806 ; *Considérations sur l'histoire de la chimie*, 1807 ; *Recherches sur l'identité des forces chimiques et électriques*, 1812 ; *Expériences sur l'effet du conflit électrique sur l'aiguille aimantée*, 1820 ; *l'Esprit de la nature*, 2e édition, 1851.

ŒRSTED (ANDERS-SANDŒE), homme d'État et jurisconsulte danois, frère du précédent, né en 1778 à Rudkjœbing (île de Langeland), m. en 1860. Il fut assesseur au tribunal de la Cour et de la ville en 1801, à la haute Cour en 1810, procureur général de 1825 à 1848, député à la chancellerie danoise, professeur de droit ecclésiastique au séminaire pastoral de 1809 à 1826, ministre d'État en 1842, député de Copenhague à l'Assemblée constituante en 1848, président du cabinet en 1853, et chargé en même temps du portefeuille du culte et de celui de l'intérieur, enfin ministre de la justice en 1854.

On a de lui : *Supplément aux leçons de Nørregaard sur le droit danois et norvégien*, 1805-1812, 4 vol. ; [illegible], 6 vol. ; [illegible] 4 vol. in-8o, 1851-1856 ; [illegible]

ŒSCUS, nom latin de l'ISKER. — v. de la Mésie Inférieure, sur l'Œscus, chez les Triballes ; auj. *Igl*[illegible].

ŒSEL, en esthonien *Kurre-Saar*, en latin *Osilia*, île de la Russie d'Europe (Livonie), dans la Baltique, [illegible] et à l'entrée du golfe de Riga ; 2,617 kil. carr. ; [illegible] hab. Ch.-l. Arensbourg. Récolte de seigle, froment et orge. — Cette île, [illegible] par les chevaliers [illegible], puis en [illegible] par les Danois, qui la cédèrent [illegible], elle fut annexée à la Russie en 1721. B.

ŒSTEREY. *V.* DANNEMORA.

ŒSTERSUND, v. de Suède (Nordland), ch.-l. du län d'Iämtland, sur la rive E. du lac de Stor, vis-à-vis la petite île de [illegible] ; 2,[illegible] hab.

ŒSTRYMNICUS SINUS, nom ancien du golfe de Gascogne.

ŒSTRYMNIDES, un des noms anciens des îles Sorlingues.

ŒTA, auj. [illegible], chaîne de montagnes de l'anc. Grèce, [illegible] golfe [illegible].

[illegible] allemand, né [illegible] Wurtemberg en 1702, m. en 1782, fut un des chefs [illegible]

[illegible]

ŒTTINGER (ÉDOUARD-MARIE), littérateur allemand, né [illegible] et [illegible] à Bruxelles.

[illegible]

et 1850 : *le Nouveau Livre de l'amour*, 1852 ; *Bacchus*, 1853 ; *Chants de sang*, 1854 ; — 2° des comédies, réunies sous le titre de *Desserts dramatiques*, 1836-37, 2 vol. ; — 3° des romans : *Panaché*, 1837, 2 vol. ; *l'Anneau de Nostradamus*, 1838, 3 vol. ; *Nuits vénitiennes*, 1846 et 1851, 2 vol. ; *Potsdam et Sans-Souci*, 1846, 3 vol. ; *Rossini*, 1847 et 1851, 2 vol. ; ouvrage qui est moins une biographie qu'un roman : *Sophie Arnould*, 1847, 2 vol. ; *le Roi Jérôme Napoléon et son île de Caprée*, 1852, 3 vol. ; — 4° des écrits bibliographiques : *Archives historiques*, 1840 ; *Bibliographie biographique universelle*, 1850 et 1854, 2 vol. in-4°. On lui doit enfin une *Histoire de la cour danoise depuis Christian V jusqu'à Frédéric VII*, 1857-59, 8 vol.

ŒUF ORPHIQUE, symbole mystérieux dont se servait Orphée pour désigner la force intérieure, le principe de fécondité dont toute la terre est pénétrée. Les Grecs, par respect pour Orphée, assignèrent à la terre la forme ovoïde.

ŒUFS DE PAQUES, présents faits aux enfants, le jour de Pâques, et consistant en œufs durs de poule, teints en violet, en jaune et plus ordinairement en rouge, ou bien en œufs de sucre. Anciennement, on avait coutume d'aller faire bénir, à la grand'messe de Pâques, des œufs, dont, aussitôt le retour à la maison, on faisait des cadeaux aux enfants, aux domestiques, aux voisins et amis. Ce don avait une saveur de nouveauté, parce qu'alors l'abstinence des œufs était rigoureusement observée pendant le carême. Le roi de France conserva cet usage jusque vers le milieu du XVIII^e siècle : au sortir de la grand'messe de Pâques, il distribuait à ses courtisans des œufs peints et dorés. Dans ce temps-là, on appelait encore *Œufs de Pâques* de petits cadeaux de diverses sortes faits aux enfants et aux valets. Dans plusieurs provinces, les campagnards portaient des œufs à leur curé.

ŒUFS DE SERPENT. *V.* DRUIDES.

ŒXMELIN (ALEXANDRE-OLIVIER), voyageur flamand, fut conduit en 1666 à l'île de la Tortue comme engagé de la Compagnie des Indes, y fut vendu 30 écus à un habitant, prit parti avec les Flibustiers en 1669 et en 1674. Plus tard, il fit trois autres voyages en Amérique.

Il a laissé une *Histoire des aventuriers qui se sont signalés dans les Indes, avec la vie, les mœurs et les coutumes des boucaniers*, Paris, 1686, 2 vol. in-12 ; Lyon, 1775, 4 vol. in-12, et Paris, 1886.

OFANTO, anc. *Aufidus* ou *Ufens*, petit fleuve du roy. d'Italie, sort du mont Guletto (province d'Avellino), et, après un cours de 140 kil., se jette dans l'Adriatique entre Barletta et le lac Salpi. Il limite la province d'Avellino, celles de Potenza, de Foggia et de Bari, et reçoit l'Olivento et le Loccone.

OFEN, nom allemand de BUDE.

OFFA, roi anglo-saxon de Mercie, 757-796. Célèbre par ses guerres contre les rois ses voisins et contre les Gallois, il fit tuer Ethelbert, roi d'Est-Anglie, 793, et prit ses États. Son voyage à Rome, 794, lui valut des indulgences ; il augmenta alors le tribut appelé plus tard *Denier de St Pierre*. (*V. ce mot.*) On retrouve ses lois dans le Code publié par Alfred le Grand. On a, dans le *Recueil des hist. de France*, plusieurs lettres d'Offa à Charlemagne.

V. H. Mackensie, *Essai sur la vie et les institutions d'Offa*, Lond., 1840.

OFFENBACH (JACQUES), musicien et compositeur, né à Cologne en 1819, m. en 1880, fut élève du conservatoire de Paris, se fit d'abord connaître comme violoncelliste, devint chef d'orchestre du Théâtre-Français et mit en musique plusieurs fables de La Fontaine. En 1855, il fonda le théâtre des Bouffes parisiens, et y fit représenter avec un grand succès le genre alors nouveau de l'opérette. Il donna successivement : *les Deux aveugles, Ba-ta-clan, le Violoneux*, 1855 ; *Tromb-Alcazar, la Rose de Saint-Flour, le Financier et le Savetier*, 1856 ; *Croque-Fer*, 1857 ; *Orphée aux enfers*, qui fut joué 300 fois de suite, *la Chanson de Fortunio*, 1861 ; *Monsieur et Madame Denis*, 1862, etc. A partir de 1864 commence pour Offenbach une nouvelle série de succès : *la Belle Hélène*, 1864 ; *Barbe Bleue*, 1866 ; *la Grande Duchesse*, 1867 ; *la Perichole*, 1868 ; *les Brigands*, 1869, opérettes jouées à Paris au théâtre des Variétés et représentées depuis dans toutes les grandes villes d'Europe et d'Amérique. Il donna encore sur divers théâtres : *Geneviève de Brabant*, 1868 ; *la Princesse de Trébizonde*, 1869 ; *le Roi Carotte*, 1870 ; *le Corsaire noir* (à Vienne), 1872 ; *les Braconniers, la Jolie parfumeuse*, 1873 ; *Madame l'Archiduc*, 1874 ; *la Boulangère a des écus*, 1875 ; *la Fille du Tambour-major*, 1879. Son ballet *du Papillon* et ses opéras comiques de *Robinson Crusoé* et de *Vert-Vert*, 1860-69, n'obtinrent qu'un demi-succès. De 1873 à 1875, il dirigea le théâtre de la Gaîté, où il fit représenter, outre la *Jeanne d'Arc* de M. J. Barbier et *la Haine* de M. V. Sardou, *Orphée aux enfers* et *Geneviève de Brabant*, avec un grand luxe de mise en scène et beaucoup de morceaux ajoutés aux partitions primitives. En 1876, il entreprit un voyage en Amérique et alla jusqu'à San-Francisco. Il a raconté cette excursion dans ses *Notes d'un musicien en voyage*, 1877, in-18. Offenbach avait été naturalisé français par décret de Napoléon III, et nommé chevalier de la Légion d'honneur. Le nombre prodigieux de ses ouvrages, dont nous n'avons pu citer qu'une partie, et la rapidité avec laquelle il travaillait ont souvent fait tort à son talent. Il réussissait trop bien dans la musique facile pour chercher à faire de la musique savante. On lui a reproché non sans raison de se répéter et parfois de se copier lui-même. Mais on ne peut lui refuser le mérite d'avoir apporté dans la bouffonnerie musicale un entrain, une verve et une gaieté dont ses nombreux imitateurs n'ont pu lui dérober le secret. Son opéra comique des *Contes d'Hoffmann*, représenté depuis sa mort, a d'ailleurs prouvé qu'il était capable de faire mieux que des opérettes.

OFFENBACH, v. du grand-duché de Hesse, sur la rive g. du Mein, à 5 kil. S.-E. de Francfort ; 28,597 hab. Progymnase. Filat. de coton ; soieries, toiles cirées, carrosserie, papiers peints, indiennes, cuirs vernis, tabac, rubans, bijoux, instruments de musique. Jolie ville. Collection d'oiseaux empaillés. Ancien château des princes d'Isenburg-Budingen, bâti en 1556.

OFFENBOURG, v. du gr.-duché de Bade, anc. v. impériale, sur la rive dr. de la Kinzig ; 7,274 hab. Gymnase ; ciments, cigares, etc. Fabrique de vins dits *de Champagne*.

OFFERTOIRE, cérémonie de la messe, par laquelle le prêtre offre à Dieu l'hostie qu'il doit consacrer, en l'élevant avec ses deux mains. Il offre de la même manière le calice, après y avoir mis du vin et de l'eau. L'Offertoire est aussi l'antienne qu'il récite avant de découvrir le calice, et que chante le chœur.

OFFICE (LE SAINT-). *V.* INQUISITION.

OFFICE, titre qui donnait le droit d'exercer quelque fonction publique ; délégation d'une portion de l'autorité politique, administrative ou judiciaire. Dès les premiers temps de la monarchie française, ce fut le roi qui institua les offices et nomma les officiers. A chaque office était attaché un bénéfice, dont le revenu tenait lieu d'émoluments au titulaire. Au temps de la féodalité, les offices créés par le roi dans ses domaines, ou par les seigneurs dans les leurs, étaient devenus la propriété héréditaire de certaines familles : ainsi les comtes d'Anjou étaient *sénéchaux* de France, ceux de Senlis *bouteillers*, etc. A mesure que les rois de la 3^e race étendirent leurs domaines par conquête, alliance, confiscation ou déshérence, ils s'empressèrent de retirer les offices des mains qui les tenaient. Mais ce fut pour en tirer des ressources pécuniaires. La vénalité des offices commença sous Louis IX, Philippe le Hardi et Philippe le Bel : les prévôtés, vigueries, vicomtés, etc., furent données à ferme. On accrut de jour en jour le nombre des offices pour accroître la masse de la matière vénale, et, afin d'attirer les acheteurs, on attacha à ces offices certaines immunités ou exemptions. Une ordonnance de Louis XI, 21 octobre 1467, promit l'inamovibilité aux offices de magistrature. François I^{er} confirma et étendit la vénalité des offices judiciaires. Vainement les états généraux réclamèrent à diverses reprises contre les abus. Louis XIII déclara seulement que les charges militaires ne seraient point vénales, et prohiba la vénalité des charges de sa Maison. Mais Louis XIV abolit ces restrictions ; bien plus, à côté des offices qui exigeaient la noblesse, il en créa qui la conféraient et les offrit à la vanité des bourgeois enrichis. Louis XV et le chancelier Maupeou, par plusieurs édits de 1771, avaient fait disparaître la vénalité dans les cours souveraines ; mais le principe même de la vénalité des offices ne fut détruit que par la loi du 4 août 1789 et par des lois subséquentes de 1790 et 1793. Depuis ce temps, certaines professions seulement dans lesquelles il pouvait être commis des malversations graves, sont soumises à des cautionnements pour la garantie des intérêts privés, et, par compensation, considérées comme des offices que les titulaires ont la faculté de vendre : telles sont celles des notaires, avoués, commissaires-priseurs, greffiers, huissiers, agents de change, courtiers de marchandises, etc. B.

OFFICIAL FORAIN. *V.* FORAIN.

OFFICIALITE, tribunal ecclésiastique. Les évêques et archevêques exerçaient primitivement eux-mêmes la juridiction ecclésiastique dans les *Cours de chrétienté*. Vers le XII^e siècle, ils renoncèrent à exercer personnellement leur juridiction contentieuse, et instituèrent des *officiaux*, juges ecclésiastiques chargés d'une manière permanente de tenir ces cours, qui toutefois semblent n'avoir été régulièrement organisées que sous Boniface VIII. Dès le XIV^e siècle, chaque diocèse était pourvu d'une officialité. Il ne paraît pas que l'official ait eu besoin d'assesseurs, jusqu'à l'ordonnance de 1667, qui exigea 3 juges au moins pour tout jugement criminel. Chaque officialité avait un promoteur pour surveiller l'instruction, requérir l'application des peines et former appel des sentences ; un vice-gérant pour suppléer l'official, un greffier, un geôlier pour la prison annexée.

OFFICIERS DE LA COURONNE (GRANDS). *V.* GRANDS OFFICIERS.

OFFICIERS DE LA MAISON DU ROI. *V.* MAISON DU ROI.

OFFICIERS DE PORT. *V.* GENIE MARITIME.

OFFICIEUX (CONSEIL). *V.* CONSEIL.

OFFICIEUX, nom par lequel, pendant la Terreur, en France, on désignait les gens de service, lorsque la constitution de 1793 eut interdit d'employer le mot de domestique.

OFTERDINGEN (HENRI D'), minnesinger allemand du XIIIe siècle, vivait à la cour de Léopold VII, archiduc d'Autriche. On lui attribue le *Laurin* et la plus grande partie du recueil intitulé *Heldenbuch* (le livre des héros), Haguenau, 1509, petit in-fol. Quelques-uns le regardent à tort comme l'auteur des Niebelungen. (*V.* Spaun, *Heinrich von Ofterdingen,* Linz, 1840.)

OG, roi de Basan (contrée de la Syrie, au delà du Jourdain), fut attaqué par les Hébreux que conduisait Moïse, et massacré avec ses enfants et tout son peuple.

OGDEN, v. des États-Unis (Utah), au N.-E. du Grand Lac Salé, à 3,878 kil. O. de New-York, 1,409 E. de San-Francisco. Le chemin de fer de l'*Union-Pacific* y rejoint celui du *Central Pacific ;* embranch. vers Great-Salt-Lake-City.

OGDENSBURG, v. des États-Unis (New-York), au confl. de l'Oswegatchie et du Saint-Laurent; 10,340 hab. Évêché catholique, Académie.

OGÉ (VINCENT), homme de couleur affranchi de Saint-Domingue, né en 1756, m. en 1791, réclama pour les hommes de couleur libres l'égalité des droits politiques accordée par l'Assemblée constituante, fit un appel aux armes contre le gouvernement colonial, échoua, fut pris et roué. Son supplice, qu'il supporta avec courage, exaspéra les affranchis de l'O. et du S.; ils s'armèrent, et la liberté générale des esclaves fut le dénouement de cette lutte. B. A.

OGÉE (JEAN), géographe, né en 1728 à Chaource, près de Laon, m. en 1789, servit dans la gendarmerie royale, et entra, en 1748, dans le service des ponts et chaussées de Bretagne.

Il a publié : *Atlas itinéraire de Bretagne,* 1769 ; *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne,* 1778-80, 4 vol., et 1840-44, 2 vol., gr., ouvrage rédigé par Grelier, maître ès arts de l'université de Nantes ; des cartes du comté de Nantes, 1768, et de la Bretagne, 1771.

OGER, OGIER ou **OTGER**, dit *le Danois,* appelé aussi *Autcaire,* guerrier austrasien et personnage légendaire, dont le domaine était probablement dans les Marches du Montferrat, fut plusieurs fois chargé de missions en Italie par Pépin le Bref, protégea le voyage du pape Étienne II en France, fut présenté et reçu comme otage de Waifre, suivit le parti de Carloman, puis de ses enfants, contre Charlemagne, auquel il tenta vainement de résister dans le Montferrat et la Lombardie, et se fit moine à Meaux, dans l'abbaye de Saint-Faron, où son tombeau subsista jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Il figure dans les romans de chevalerie parmi les compagnons de Charlemagne, comme le compagnon de Roland et d'Olivier. Son souvenir est aussi resté dans les publications populaires de Montélimar; on le retrouve dans les figures de nos jeux de cartes, où il représente le valet de pique.

OGERON DE LA BOUÈRE (BERTRAND D'), né en Anjou en 1615, m. en 1675, était capitaine dans le régiment de la Marine, lorsque des aventuriers l'engagèrent à partir avec eux pour l'Amérique, 1656. N'ayant pu s'entendre avec le gouverneur de la Martinique, où il voulait former un établissement, il se rendit à Saint-Domingue, fit naufrage en abordant à Léogane, vécut quelque temps avec les boucaniers, et revint en France pour se procurer de nouvelles ressources. Dans un 2e voyage, il fit prospérer le port Margot, le petit Goave et Léogane. La Compagnie des Indes occidentales l'ayant choisi pour gouverneur de la colonie de Saint-Domingue, 1665, il peupla toute la côte entre le port Margot et le port de la Paix, et fit reconnaître son autorité dans l'île de la Tortue occupée par les boucaniers. Une nouvelle Compagnie ayant succédé à la première, il se rendit à Paris pour s'entendre avec elle, et y mourut.

V. Exmelin, *Hist. des Aventuriers flibustiers,* etc., t. 1, ch. 1 et suiv.

OGHAM. *V.* OGMIUS.

OGIA, nom anc. de l'île DIEU.

OGIER (FRANÇOIS, DIT LE PRIEUR), littérateur français, m. à Paris en 1670, entra dans les ordres et eut de son temps quelque réputation comme prédicateur. Il n'est plus guère connu aujourd'hui que par ses querelles avec le P. Garasse (*V. ce nom*) et avec Balzac, dont il avait d'abord été l'ami et l'apologiste. On lui doit une curieuse préface imprimée en tête de la tragi-comédie de *Tyr et Sidon,* par Schelandre, Paris, 1628. Ogier s'y déclare avec une audace rare de son temps contre la règle des trois unités et devance l'école romantique en condamnant la distinction des genres tragique et comique. E. D—Y.

OGIER. *V.* OGER.

OGILBY ou **OGILVY** (JEAN), littérateur, né à Édimbourg en 1600, m. en 1676, fut d'abord maître de danse, puis directeur d'un théâtre à Dublin, perdit sa fortune dans la rébellion de 1641, vint à Londres compléter ses études, publia des traductions en vers de *Virgile,* 1650, de l'*Iliade,* 1660, et de l'*Odyssée,* 1665, qui eurent du succès; fut chargé, en 1661, de diriger la partie poétique des fêtes du couronnement de Charles II, donna une *Relation* de cette cérémonie, fut de nouveau ruiné dans l'incendie de Londres en 1666, établit une imprimerie dans sa maison, et fut nommé ingénieur cosmographe et géographe du roi.

On lui doit encore : une paraphrase en vers des *Fables d'Esope,* 1641-65, et 1674, 2 vol. ; un *Atlas ; le Guide du Voyageur,* 1674, in-fol.; *Itinéraire oriental* (avec W. Morgan), 1689 ; *Histoire et description de l'Asie,* 1673, in-fol.; *Atlas chinensis,* 1667 et 1671, in-fol.; *Histoire du Japon,* 1671, in-fol. ; *Description de l'Afrique,* 1670, in-fol.; *Histoire de l'Amérique,* 1671, in-fol., etc.

OGINSKI (MICHEL-CASIMIR, COMTE), noble polonais, né en 1731, m. en 1803, fut présenté à la tzarine Catherine II, 1763-64, dont il gagna les bonnes grâces, reçut diverses missions relatives à l'élection de Stanislas Poniatowski, devint grand maréchal de Lithuanie, mena une vie toute princière au château de Slonim, se déclara pour ses compatriotes insurgés en 1771, battit les Russes à Ianof, leur prit Minsk; mais, après une déroute complète à Stolowice, dut se réfugier à Kœnigsberg, puis à Dantzig. Il rentra plus tard en Pologne, et fit construire à ses frais, pour servir à la communication de la Baltique et de la mer Noire, le canal qui porte son nom. Il était habile sur plusieurs instruments de musique, et on lui attribua l'invention de la pédale de la harpe.

OGINSKI (MICHEL-CLÉOPHAS), neveu du précédent, né en 1765, dans les environs de Varsovie, m. en 1833, prit une part glorieuse aux luttes de la Pologne pour défendre son indépendance, depuis 1791 jusqu'à 1796. Il accepta malgré lui, en 1793, la place de grand trésorier de la Lithuanie, donna sa démission l'année suivante, et se joignit au mouvement insurrectionnel de Kosciusko; après le triomphe des Russes, il se réfugia à Venise, et refusa d'implorer la clémence de Catherine II. Après le traité de Campo-Formio, il demanda à rentrer dans sa patrie, mais n'en obtint la permission qu'en 1801, après avoir prêté serment de fidélité à l'empereur Alexandre Ier, qui lui rendit ses biens et le nomma sénateur de Russie en 1810. Plus tard, il vint en France, puis se fixa à Florence, où il mourut.

Il a laissé : *Mémoires sur la Pologne et les Polonais depuis 1778 jusqu'à 1815,* Paris et Genève, 1826-27, 4 vol.

OGINSKI (CANAL), dans l'anc. Pologne, part de la riv. Josiolda, traverse le lac de Swiencive (Jezioro Swiecickie), et aboutit à la riv. Szczara. Il lie le Dniéper au Niémen, et établit une communication navigable entre Kherson et Kœnigsberg.

OGIVE, reine de France, fille d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, épousa Charles le Simple, dont elle eut Louis, dit d'*Outre-mer,* parce que, quand son époux eut été fait prisonnier par le comte de Vermandois, elle s'enfuit au delà de la Manche, à la cour de son frère Athelstan, et y fit élever son fils.

OGLASA, nom anc. de l'île de MONTE-CRISTO.

OGLETHORPE (JACQUES-ÉDOUARD), général anglais, né à Londres en 1698, m. en 1785, servit sous Marlborough et le prince Eugène, entra dans une compagnie qui se proposait de former des établissements dans l'Amérique du Nord, 1732, fut le fondateur de la colonie de la Géorgie, fut envoyé plus tard en Écosse contre les partisans de Charles-Édouard, 1745, encourut une accusation de négligence, dont il se disculpa, et, en 1750, prit une part active à la formation des pêcheries anglaises dans le Nord. A la fin de sa vie, il éprouva des revers de fortune, et fut réduit à exercer la médecine. B.

OGLIO, anc. *Ollius,* rivière du roy. d'Italie, prend sa source au N.-E. d'Edolo (prov. de Brescia), traverse le lac d'Iseo, reçoit la Mella et le Chiese, et se jette dans le Pô, près de Borgo-Forte. Cours de 265 kil.

OGMI, OGMIUS ou **OGHAM**, dieu de l'éloquence, de la poésie et des arts libéraux chez les Gaulois. On le représentait sous la figure d'un vieillard armé de la massue et de l'arc, et retenant, par des chaînes d'or et d'ambre qui sortaient de sa bouche, les oreilles captives de plusieurs de ses auditeurs.

OGNATE. *V.* ONATE.

OGNON, riv. de France, naît dans le département de la Vendée, et se jette dans le lac Grand-Lieu (Loire-Inférieure) ; cours de 45 kil.

OGULIN (RÉGIMENT), anc. division administrative de l'Autriche-Hongrie. Confins militaires de Croatie. Le ch.-l. était Ogulin, sur la Dobra. (*V.* CONFINS.)

OGYGÈS, roi de l'Attique et de la Béotie, 18 siècles av. J.-C. On le disait fils de Neptune. Il paraît être venu de l'Orient, avec une colonie : une des portes de Thèbes d'Égypte était dite *Ogygienne*. Ogygès bâtit une ville qu'il appela Éleusis,

du nom de son fils, et sa fille Aulis donna son nom à une autre ville. En ce temps, un déluge, dit *d'Ogygès,* inonda l'Attique et la Béotie; il fut produit, sans doute, par l'engorgement des canaux qui conduisaient l'eau du lac Copaïs à la mer.

OGYGIE, pays où régnait Ogygès (Attique et Béotie). — Île où régnait Calypso, et qu'on place à l'E. du Brutium, au S. de Crotone.

OGYRIS, nom anc. de l'île d'Ormuz.

OHIO, la *Belle rivière* des anc. colons français, riv. des États-Unis, affluent du Mississipi près de Cairo; formée de la réunion de l'Alleghany et de la Monongahela à Pittsbourg (Pennsylvanie); cours de 1,600 kil., vers le S.-O., dans un pays généralement plat, par Wheeling, Parkesbourg, Portsmouth, Cincinnati, Louisville, Evansville; largeur variable de 400 à 1,400 m. Ses principaux affluents sont le Beaver, la Muskingum, le Big Sandy, la Scioto, le Miami, le Kentucky, la Green River, la Wabash, le Cumberland, le Tennessee. Malgré de nombreux îlots et des rapides, il est la grande voie navigable pour les États du Sud et de l'Ouest. Chute à Louisville. L'Ohio est pris chaque année par les glaces. Il communique par 2 canaux avec le lac Érié.

OHIO, un des États-Unis de l'Amérique du Nord, au N.-O., touchant au N. au lac Érié; 106,341 kil. carr., 336 kil. sur 300; 3,198,062 hab. Ch.-l. Columbus; v. princ. Cleveland. Climat tempéré; sol accidenté, arrosé par l'Ohio, qui lui donne son nom. Vastes prairies; culture de la vigne et vins estimés. Houillères, sources salines. Industrie active : fils de laine et de coton, draps, tapis, hauts fourneaux, verrerie. — L'Ohio, connu dès 1634, habité par des Européens en 1763, a été admis dans l'Union en 1802. Le pouvoir exécutif est confié à un gouverneur élu pour 2 ans, le pouvoir législatif à un Sénat de 36 membres, élus pour 2 ans, et à une Chambre des représentants, au nombre de 105, élus aussi pour 2 ans. L'État envoie au Congrès 2 sénateurs et 20 députés. Tout citoyen ayant 21 ans accomplis, résidant depuis un an dans l'État et payant l'impôt (*County-tax*) est électeur et éligible.

OHLAU. *V.* Olau.

OHM (Georges-Simon), physicien allemand, né à Erlangen en 1787, m. en 1854, fut nommé professeur de mathématiques au collège des Jésuites à Cologne en 1817, professeur à l'École polytechnique de Nuremberg en 1833, et occupa depuis 1852 la chaire de physique expérimentale à l'université de Munich. Il s'est rendu célèbre par la découverte des lois des courants électriques, qu'il a exposées principalement dans sa *Théorie mathématique des courants électriques;* cet ouvrage a été trad. en français par Gaugain, 1860.

OHMACHT, sculpteur, né à Rothweil (Wurtemberg) en 1761, m. en 1834, travailla à la cathédrale de sa ville natale, et sculpta des portraits à Bâle et à Mannheim, dans des cailloux d'albâtre à teintes roses. Lié avec Klopstock et Lavater, il connut aussi, pendant un voyage de 2 ans en Italie, le célèbre Canova, dont il reçut les leçons. Puis il parcourut l'Allemagne, ciselant partout des monuments, des bas-reliefs, des portraits. Après avoir exécuté les figures et les bas-reliefs du monument élevé entre Kehl et Strasbourg, à la mémoire de Desaix, il fixa sa résidence à Strasbourg, 1801. Parmi ses œuvres, on remarque : *le Jugement de Pâris,* dans le jardin royal de Munich; une statue colossale de *Neptune,* à Munster; une *Vénus sortant de la mer,* à Lisbonne; le *Mausolée de l'empereur Rodolphe,* dans la cathédrale de Spire; la statue de *Luther,* à Wissembourg; un *Christ* et 2 statues de la *Foi* et de la *Charité,* qui décorent la chaire de l'église protestante de Carlsruhe; 6 *Muses* de grandeur colossale, pour la façade du théâtre de Strasbourg; le monument d'Oberlin; celui de Koch; les bustes d'Holbein, d'Erwin de Steinbach, de Klopstock, etc.; deux *Hébé;* une *Vénus sortant du bain;* un *Antinoüs,* etc. B.

OHOSAKA. *V.* Osaka.

OHRDRUFF, v. du duché de Saxe-Cobourg et Gotha, sur l'Ohre, affluent de l'Elbe; 6,022 hab.; gymnase; château. Fabr. d'ouvrages en fer. Église fondée par St Boniface, en 724.

OHRINGEN, *Ara Flavia,* v. du roy. de Wurtemberg (Iaxt), sur l'Ohr; 3,428 hab. Archives et château des princes de Hohenlohe. Draps, bijoux.

OHSSON (MOURADGEA D'). *V.* Mouradgea.

OHUD, montagne d'Arabie, près et à l'O. de Médine. Défaite de Mahomet par les habitants de la Mecque, en 625.

OIGNON, riv. de France, naît dans le dép. de la Haute-Saône (arr. de Lure), passe à Lure, Villersexel et Pesmes, forme, sur une partie de son cours, la limite des dép. de la Haute-Saône, du Doubs et du Jura, et tombe dans la Saône, rive g., au-dessus de Pontailler (Côte-d'Or). Cours de 192 kil.

OÏGOURS, peuple tartare de la famille ouralienne. Comme les Huns, ils émigrèrent du N. de l'Asie en Europe, vers le v^e siècle de notre ère. Au moyen âge, on les appelait *Ogors* et *Ogres.* Les Hongrois-Madgyars sont un rameau de leur race.

OIHENART (Arnauld), né à Mauléon vers la fin du xvi^e siècle, fut avocat au parlement de Navarre sous Louis XIII.

Il est auteur d'un ouvrage historique estimé : *Notitia utriusque Vasconiae,* Paris, 1638, in-4°. Il a publié aussi un recueil de *Proverbes et poésies basques,* 1657, 2 parties.

OIL (Langue d'). *V.* Langue d'oc.

OILEE, roi des Locriens, un des Argonautes, fut le père de l'un des deux Ajax.

OIRSCHOT, v. du roy. des Pays-Bas (Brabant septentrional); 1,651 hab. Château.

OISANS. *V.* Oysans.

OISE, *Œsis, Isara,* riv. de France, se forme en Belgique, à Seloigne (Hainaut), au S. de Chimay, par la réunion de l'Eau blanche et de l'Eau noire, entre en France après un cours de 4 kil., arrose les départements de l'Aisne, de l'Oise et de Seine-et-Oise, passe à Hirson, Guise, La Fère, Chauny, où elle devient navigable, Kierzy, Noyon, Compiègne, Verberie, Pont-Sainte-Maxence, Creil, Beaumont, l'Isle-Adam, Pontoise, et se jette dans la Seine, par sa rive dr., à l'O. de Conflans-Sainte-Honorine; cours de 302 kil. Elle reçoit à dr. la Bresche et le Thérain, à g., la Serre, la Lette, l'Aisne, l'Authonne et la Nonette, et communique avec le canal de Saint-Quentin; sa navigation a été améliorée au moyen de barrages établis dans la plus grande partie de son cours. Il y a un canal latéral à l'Oise creusé de 1826 à 1828, entre Longueil et Janville (28 kil.).

OISE (L'), dép. du N. de la France, ch.-l. Beauvais; situé dans les anc. prov. de l'Ile-de-France et de la Picardie; 4 arr.; s.-préf. : Clermont, Compiègne et Senlis. Superf., 5,855 kil. carr.; pop., 404,555 hab. Entrecoupé de plaines, de vallées, de collines; arrosé par l'Oise, l'Aisne, l'Ourcq, l'Epte, le Thérain. Sol assez fertile en grains, betteraves, légumes secs, fruits à cidre, vins communs. Belle forêt de Compiègne. Exploit. de tourbe, marbres, pierres dites de Saint-Leu, grès, etc. Élève de bétail, volaille et abeilles. Fabr. de draps, tapisseries, lainages, toiles, tabletterie, poterie, etc. Il forme le diocèse de Beauvais, dépend de la cour d'appel d'Amiens et de l'Académie de Paris et du II^e corps d'armée (Amiens).

OISEAUX (Iles des) ou **AVES**, dans la mer et l'archipel des Antilles (Antilles hollandaises), à l'E. de celle de Buenayr, par 15° 30' lat. N. et 65° 58' long. O. Ainsi nommées des nombreux oiseaux qu'on y voit. Elles sont petites et habitées seulement par quelques pêcheurs. Une escadre française y fit naufrage en 1678. Un gisement de guano y a été découvert en 1854.

OISSEAU, v. du dép. de la Mayenne, arr. de Mayenne; 2,770 hab. Fil. et tissus de coton. Hospice.

OISSEL, vge (Seine-Inférieure), arr. et à 10 kil. S. de Rouen, rive g. de la Seine; 4,015 hab. Filatures de coton. Chaux. Embranch. de la ligne de Paris à Rouen sur Elbeuf et Serquigny.

OJEDA (Alonzo de), capitaine espagnol, né à Cuenca dans le xv^e siècle, accompagna Colomb dans son second voyage, et, s'étant brouillé ensuite avec lui, commanda l'expédition de 1499, dont Améric Vespuce fit en partie les frais. Il s'engagea dans une foule d'entreprises aventureuses, et mourut très pauvre.

OKA, riv. de Russie, a sa source près d'Orel, et, après un cours de 1,400 kil., à travers les gouvernements de Toula, de Kalouga, de Riazan, de Tambov, de Vladimir, se jette dans le Volga, rive dr., à Nijni-Novgorod. Elle reçoit la Moskova. Eaux rapides et poissonneuses. — riv. de Sibérie, affl. de l'Angara à Bratskoï; cours de 780 kil.

OKÂZH, nom d'une célèbre foire qui se tenait, avant l'islamisme, à trois petites journées de la Mecque, entre Thaïf et Nakhla, et s'ouvrait au commencement d'une période de 3 mois sacrés, durant laquelle toute guerre était suspendue et l'homicide interdit. Ce n'était pas seulement un grand marché ouvert annuellement à toutes les tribus de l'Arabie; c'était encore un congrès poétique, où les héros poètes venaient célébrer leurs exploits. Elle entretenait une noble émulation au sein des tribus. En venant à Okàzh, les Arabes déposaient leurs armes jusqu'à ce que les marchés fussent finis. Cependant cet usage n'a pas empêché des querelles sanglantes de naître et de se vider à Okàzh. Une famille excluait de son sein un de ses membres et se dégageait de toute responsabilité de ses actions, en déclarant publiquement, à cette foire, qu'elle rompait tout lien avec lui et qu'elle l'abandonnait à lui-même. L'islamisme abolit la foire d'Okâzh, qui était une sorte d'assemblée nationale pour les Arabes. D.

OKEGHEM (Jean), musicien belge, né vers 1430 dans le Hainaut, m. vers 1513, premier chantre de la chapelle de Charles VII, ensuite trésorier de Saint-Martin de Tours, fit faire de grands progrès à l'art du contre-point. On compte parmi ses élèves Josquin Desprez.

OKEN (Laurent), naturaliste, né en 1779 à Bohlsbach (Bade), m. en 1851, professa successivement à Iéna, à Munich et, depuis 1833, à Zurich. On a de lui : *Manuel de la philosophie naturelle*, 1808 et 1831 ; *Histoire naturelle générale*, 1833-41, 13 vol. Dans ces deux ouvrages, il a voulu établir un système général qui embrassât les trois règnes de la nature. Libéral en politique, il fut inquiété à plusieurs reprises par la police allemande. Il fut un des premiers à recommander à ses compatriotes le système des unions douanières, qui devaient former plus tard le Zollverein. (*V. ce mot.*)

OKHOTSK, v. de Sibérie, port sur la mer de ce nom, dans la prov. du Littoral ; par 59° 20′ lat. N., et 140° 53′ long. E. ; 3,000 hab. École de marine. Ce fut, jusqu'en 1845, un entrepôt de pelleteries, transféré depuis à Ajansk. (*V. ce mot.*) — La province d'Okhotsk a été annexée en 1858 à celle du Littoral.

OKHOTSK (Mer d'), mer formée par le Grand Océan sur la côte N.-E. de l'Asie, entre le Japon, la Sibérie et le Kamtchatka ; l'île Tchoka et les Kouriles la ferment au S. et au S.-E. Tempêtes et brouillards fréquents.

OKHRIDA, anc. *Lychnidus*, v. forte de la Turquie d'Europe (Albanie), à 176 kil. N. de Janina, à l'extrémité N.-E. du lac de son nom, que traverse le Drin ; 2,500 hab. Évêché grec. Mines d'argent, de cuivre et de soufre. — Le sandjak d'Okhrida est à peu près l'anc. Dassarétie.

OKNA, nom de 2 bourgs du roy. de Roumanie, l'un en Moldavie, l'autre en Valachie, riches en mines de sel gemme.

OKTAÏ-KHAN, le *Taï-tsoung* des Chinois, 3e fils de Gengis-khan, lui succéda en 1227, renversa la dynastie des Kin en Chine, soumit l'Arménie, Moscou, la Pologne, la Hongrie, et mourut en 1241. Avec lui s'arrêtèrent les conquêtes des Mongols. Son ministre Yé-liu-tchou-tsaï avait vainement tenté d'adoucir la férocité de ce peuple.

OLAF. *V.* Olaus.

OLAFSEN (Magnus), savant islandais, né en 1573, m. en 1636, étudia à l'université de Copenhague, et fut pasteur de l'église luthérienne de Laufaas (Islande).

On a de lui : *Specimen lexici runici*, Copenh., 1650, in-fol. ; une traduction latine de l'*Edda*, etc.

OLAFSEN (Étienne), m. en 1688, pasteur de Vallenaes (Islande).

Il a publié : *Voluspa, philosophia antiquissima Norwago-Danica, item Havamal*, etc. Copenhague, 1665, in-4°, et traduit en latin l'*Edda* de Snorro Sturleson.

OLAFSEN (Eggert), naturaliste et voyageur islandais, né en 1721, m. en 1768, fit ses études en Danemark, fut chargé, par l'Académie des sciences de Copenhague, d'explorer son pays natal.

On a de lui : *Enarrationes historicæ de Islandiæ natura et constitutione*, Copenh., 17[illegible] ; *Disputationes duæ de ortu et progressu superstitionis [illegible] Islandiæ subterraneum*, 1751, in-4° ; *Voyage en Islande*, en danois, Soro, 1772, 2 vol. in-4°, trad. en franç. par Gauthier de la Peyronie, Paris, 18[illegible], 5 vol. et atlas ; *[illegible] islandica*, traité des plantes [illegible] de l'Islande, Copenh., 177[illegible] ; *Livre de l'agriculture*, en [illegible], 1783, etc.

OLAHUS (Nicolas), prélat hongrois, né en 1493 à Hermannstadt, m. en 1562, fut conseiller intime de Marie (veuve de Louis II), gouvernante des Pays-Bas, puis chancelier du roi Ferdinand, archevêque d'Agram, puis de Gran, fit obtenir aux jésuites le collège de Tyrnau, 1560, et couronna Maximilien II à Presbourg.

On lui doit une *Histoire d'Attila*, en latin, 1538, rééditée en 1763, avec deux opuscules : *Compendiarum chronicon*, et *Hungaria, sive de origine gentis*, un ouvrage théologique, *Catholicæ ac christianæ religionis præcipua capita*, Vienne, 1560, in-4°, etc.

OLAN, montagne de France, dans les Alpes du Dauphiné, entre le Drac et la Romanche, 3,758 m. de hauteur.

OLAND. *V.* Œland.

OLARGUES, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Saint-Pons ; 1,048 hab. Aux environs, grotte à stalactites de *Julio*. Grains, vins, eaux-de-vie.

OLARIO, nom ancien d'Oleron.

OLARSO, v. de l'anc. Espagne, chez les Vascons, au pied des Pyrénées. Auj. *Oyarzo*, vge voisin d'Irun et de Fontarabie.

OLAU, v. du roy. de Prusse (Silésie), régence de Breslau, au confl. de l'Olau et de l'Oder ; 4,300 hab. Culture du tabac. Château royal, avec galerie de tableaux.

OLAÜS, premier roi chrétien de Suède, né en 984, m. en 1026, fut baptisé, ainsi que sa famille et plusieurs grands du royaume, par le moine anglais Siegfrid, en 1008. Il perdit quelques provinces dans une guerre contre la Norvège.

OLAÜS Ier, roi de Danemark, ne régna que sur la Jutie (Jutland), et périt dans un combat contre les Francs en 814.

OLAÜS II, roi de Danemark, 3e fils de Suénon II, succéda à son frère Canut IV, 1086, et mourut en 1095. On le surnomma *Hunger* (l'affamé), à cause d'une famine qui désola son règne.

OLAÜS Ier, roi de Norvège, 994-1000, fils de Tryggve, l'un des [illegible] ce pays, naquit dans l'exil, fut 6 ans prisonnier des pirates de la Baltique, vécut 9 ans à la cour de Vladimir le Grand à Novgorod, et se fit *roi de mer* à 19 ans. Il se fit baptiser à Londres, à la cour d'Ethelred, qu'il soutint contre Canut le Grand, puis alla à Rouen, et reprit enfin la Norvège sur Éric, fils d'Haquin. Il soumit de plus le Groënland, les îles Féroë, l'Islande, et voulut établir le christianisme dans tous ses États ; mais le Nord ne céda qu'à de violentes persécutions. Battu à Swolder par les rois de Suède et de Danemark, réunis aux fils d'Haquin, il se jeta à la mer ; le peuple crut qu'il avait échappé à la mort, et qu'il était allé à Rome, puis en Terre sainte, mourir en anachorète. A. G.

OLAÜS II, dit *le Saint*, roi de Norvège, 1017-31. Après quelques années de piraterie et des démêlés avec le roi de Suède, il recouvra son royaume sur les fils d'Haquin, fonda Drontheim, et combattit Canut le Grand, avec l'alliance d'Anand Jacob, roi de Suède. Battu, il s'enfuit en Russie, 1031, revint, et fut tué par les habitants de Drontheim, qui regrettèrent sa mort. Il fut proclamé patron de la Norvège en 1164. A. G.

OLAÜS III, surnommé *Kyrre* (le Pacifique), roi de Norvège, 1069-93. Resté seul roi après la mort de son frère Magnus II (*V. ce mot*), il ordonna que, chaque année, un certain nombre d'esclaves fussent rachetés et affranchis par chaque district. Il fonda Bergen avec d'importants privilèges commerciaux, organisa des associations religieuses, fit venir des ouvriers étrangers, introduisit l'usage des cheminées et des fenêtres à vitres, assura un revenu fixe au clergé, et commença la cathédrale de Drontheim.

OLAÜS IV, roi de Norvège, 1103-1116, fils de Magnus III, régna avec ses frères Sigurd et Eysten.

OLAÜS V, né en 1370, de Haquin VII et de Marguerite, fille de Waldemar, succéda en Danemark à Waldemar en 1376, et en Norvège, en 1380, à son père, autrefois roi de Suède. Sa mère réunit après lui les trois couronnes. A. G.

OLAVIDE (Paul-Ant.-Joseph), homme d'État espagnol, né à Lima en 1725, m. en 1803, vint achever son éducation à Madrid, et suivit, en qualité de secrétaire, le comte d'Aranda dans son ambassade en France. A son retour, il fut créé comte de Pilos par Charles IV, et nommé intendant de Séville. Il conçut alors le projet de défricher la Sierra Morena, y appela des colons de toutes les nations, et surtout de l'Allemagne, et fit élever des hôtelleries, des villes même, dans ces lieux jusqu'alors déserts. Son adhésion aux doctrines des philosophes français, sa correspondance avec Voltaire, la défense faite par lui d'élever des couvents dans ses colonies agricoles, le firent disgracier et arrêter en 1776, puis condamner par l'inquisition, en 1778, à 8 ans de réclusion dans un monastère. S'étant échappé au bout de 2 ans, il se retira en France où Louis XVI refusa de le livrer au gvt espagnol. Olavide vécut à Orléans et à Paris, où il revint de lui-même à la religion catholique. A la fin de sa vie il obtint la permission de rentrer en Espagne.

On a de lui : *le Triomphe de l'Évangile, ou Mémoires d'un philosophe converti*, trad. en français, Lyon, 180[illegible], 4 vol., et 1821, 3 vol.

OLBA, v. de l'anc. Asie Mineure (Cilicie-Trachée), dans un canton appelé Cétide. Elle fut comprise dans l'Isaurie.

OLBEJA, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Séville ; 6,000 hab. Élève de porcs. Huileries.

OLBERNHAU, vge du roy. de Saxe, sur la Flohe, à 9 kil. S.-O. de Seida ; 4,755 hab. Manuf. de glaces, d'armes, ouvrages en bois ; affinerie royale de cuivre de *Grünthal*.

OLBERS (Henri-Guillaume-Mathias), médecin et astronome, né à Arbengen près de Brême en 1758, m. à Brême en 1840, a découvert 2 planètes, *Pallas* en 1802, et *Vesta* en 1807. Il a émis l'idée que les petites planètes sont les éclats d'une plus grande qui a fait explosion ; cette hypothèse, qui l'a dirigé dans la recherche de *Vesta*, n'a pas été admise par les astronomes. Olbers fut nommé associé étranger de l'Académie des sciences de Paris en 1829.

On trouve quelques écrits de lui dans la *Correspondance mensuelle* du baron de Zach, et dans les *Nouvelles astronomiques* [illegible].

V.

OLBIA, v. de la Sarmatie d'Europe, sur le Borysthène, près de sa jonction avec l'Hypanis ; colonie de Milet, d'où lui vint son autre nom de *Miletopolis* ; auj. *[illegible]*. — v. de Bithynie, la même qu'Astacus. (*V. ce nom.*) — v. de Pamphylie, sur la côte S.-O. et le golfe de Pamphylie ; auj. *[illegible]*. — v. de Sardaigne, au N.-E., fondée par des Thespiens, auj. *Terra-Nuova*. — v. de la Gaule (Narbonnaise IIe), colonie de Marseille, sur la Méditerranée, à l'E. de Telo Martius (Toulon) ; auj. *Eoube*.

OLCADES, peuple de l'anc. Espagne (Tarraconaise), voisins des Carpétans.

OLCHINIUM ou **OLCINIUM**, anc. v. de Dalmatie vers les confins de l'Illyrie, sur la mer Adriatique ; auj. *[illegible]*.

OLD, c.-à-d. *vieux* en anglais ; [illegible], vieille terre.

OLDCASTLE (Sir John), m. en 1417, [illegible] la fille de lord Cobham et devint son héritier. [illegible] de jeu-

nesse du roi Henri V, il avait adopté les doctrines de Wiclef et des lollards, qui voyaient en lui leur chef le plus populaire. Lorsque Henri, devenu roi, ordonna des poursuites rigoureuses contre les hérétiques, Oldcastle prit leur défense. Excommunié par l'archevêque de Canterbury et retenu prisonnier à la Tour, il s'échappa et trama plusieurs complots pour s'emparer de la personne du roi. On disait qu'il voulait se faire président de la république anglaise. Il finit par être pris, amené à Londres, condamné comme traître et hérétique et brûlé.

E. D—Y.

OLDENBOURG, v. d'Allemagne, cap. du grand-duché d'Oldenbourg, à 338 kil. N.-O. de Berlin, sur la Hunte; 20,575 hab. Château ducal, gymnase, école militaire, archives, bibliothèque. Patrie de l'historien Woltmann et du philosophe Herbart. Fabr. de tabac et de bougie stéarique. Il y a, dans les environs, des monuments de l'antiquité païenne. — Oldenbourg a été fondé par le comte Christian Ier, en 1155, détruit par un incendie en 1676, et embelli par le roi Christian VI, 1737.

OLDENBOURG (Grand-duché d'), État de l'empire d'Allemagne, composé de 3 parties, dont la principale, le duché d'Oldenbourg, est enclavée dans la prov. de Hanovre et s'étend sur la rive gauche du Weser et autour de la baie de l'Iahde. Cap. Oldenbourg. Les deux autres parties sont la principauté de *Lubeck* ou d'*Eutin* dans l'E. du Holstein, et celle de *Birkenfeld* enclavée dans la prov. prussienne du Rhin. Le territoire prussien de Iahde, avec le port de Wilhelmshaven, est enclavé dans le grand-duché d'Oldenbourg. Superf., 6,420 kil. carr.; pop., 337,478 hab., dont 260,799 protestants, 74,254 catholiques, 1,654 israélites. Le fleuve principal est le Weser, qui reçoit la Hunte, à gauche. Climat froid; sol assez fertile en blé, légumes, houblon, navette; belles forêts; vastes pâturages; pêche abondante sur les lacs. Élève de chevaux; bétail, abeilles. Industrie peu active. — La constitution de l'Oldenbourg date de 1849; elle a été revisée en 1852. La diète est composée de membres élus par le suffrage à 2 degrés. Les principautés de Lubeck et d'Eutin ont des conseils provinciaux. Les recettes étaient évaluées pour 1884 à 9,126,000 fr., et les dépenses à 9,430,000 fr.; la dette, à 47,652,000 fr. L'Oldenbourg, joint aux 2 duchés d'Anhalt et aux 2 principautés de Schwarzbourg, avait une voix à la diète de l'anc. confédération germanique. Il occupe aujourd'hui le 10e rang parmi les États de l'empire, il a une voix au conseil fédéral et fournit un régiment d'infanterie, un de cavalerie et 2 batteries au Xe corps d'armée (Hanovre). L'Oldenbourg était, dans les temps reculés, habité par les Frisons et les Saxons; il devint, au XIIe siècle, un comté, dont les titulaires ne furent comtes souverains qu'après la chute de Henri le Lion, duc de Saxe. Le comte Christian VIII, élu roi de Danemark en 1448, de Norvège en 1450, de Suède en 1458, duc de Slesvig et comte de Holstein en 1460, fut la tige de la maison d'Oldenbourg actuellement régnante en Danemark. Son frère Gerhard prit alors possession du comté d'Oldenbourg. En 1499, le comte Jean XIV conquit le pays des Frisons Budjadingiens; Anton Gonthier y ajouta le comté de Delmenhorst. La maison d'Oldenbourg s'étant éteinte avec lui en 1667, le comté échut, en vertu du traité de Rendsbourg, 1649, à Frédéric III, roi de Danemark, sauf la seigneurie de Jever, léguée à son neveu, et celle de Kniphausen, léguée à son fils naturel. Le roi Christian VII de Danemark donna, en 1773, l'Oldenbourg et Delmenhorst au grand-duc Paul, plus tard empereur de Russie, en échange de la partie du Holstein appartenant à la maison de Gottorp. Paul céda l'Oldenbourg à son cousin, le prince-évêque Frédéric-Auguste de Lubeck (de la ligne cadette de Gottorp), qui fut la tige de la 2e branche de la maison de Holstein-Eutin. L'empereur Joseph II confirma cet échange, 1777, et érigea l'Oldenbourg en duché. Le duc Pierre-Frédéric-Louis, tuteur de l'imbécile Pierre-Frédéric-Guillaume, entra, en 1808, dans la confédération du Rhin, et, en 1810, Napoléon Ier incorpora l'Oldenbourg à l'empire français. La ligne aînée d'Oldenbourg ne consentit pas à cette absorption, et refusa tout dédommagement. Après la campagne de 1813, Pierre-Frédéric-Louis retourna dans son pays; il reçut du congrès de Vienne quelques districts du Hanovre et du dép. de la Sarre, puis, en 1817, la principauté de Birkenfeld, et, en 1818, la seigneurie de Jever. Depuis la mort de Pierre-Frédéric-Guillaume, 1823, il régna en son propre nom. Son fils, qui est mort en 1853, Paul-Frédéric-Auguste, lui succéda en 1829 et prit le titre de grand-duc, que le congrès de Vienne avait conféré à son père. E. S. et E. D—Y.

OLDENBURG (Henri), physicien, né d'une famille noble, à Brême, en 1626, m. à Charlton en 1678, suivit à Oxford un jeune seigneur anglais, son élève, se lia avec les savants qui formèrent la Société royale des sciences de Londres, et devint associé et secrétaire de cette Société. Il a publié les quatre premières années des *Philosophical transactions*, de 1664 à 1667, 4 vol. in-4°, et les a enrichies de plusieurs morceaux. (*V.* notre *Dict. des lettres*, au mot Transactions.)

OLDENBURGER (Philippe-André), publiciste, né dans le duché de Brunswick, visita les différents États de l'Europe, et mourut en 1678, à Genève, où il avait ouvert une école d'histoire et de droit public.

On a de lui : *Itinerarium Germaniæ politicum*, 1668, in-12; *Notitia Imperii, sive Discursus in instrumentum pacis Osnabrugo-Monasteriensis*, 1669, in-4°; *Thesaurus rerum publicarum totius orbis*, 1675, 4 vol.

OLDESLŒ, v. du roy. de Prusse (Slesvig-Holstein), sur la Trave; 4,292 hab. Saline royale de Travensalze. Sources sulfureuses, sources salées et bains.

OLDHAM, brg et paroisse d'Angleterre (Lancastre), à 10 kil. N.-E. de Manchester; 111,343 hab. Manuf. de coton, tissage de soie, fabr. de chapeaux et de futaines. Aux environs, riches mines de houille.

OLD-SARUM, *Sarbiodunum*, brg d'Angleterre (Wilts), à 3 kil. N. de Salisbury. Anc. forteresse, garnison romaine, colonie saxonne; entouré, par Alfred le Grand, de murs dont on voit des restes; siège d'un évêché normand, qui fut transféré à Salisbury au commencement du XIIIe siècle, et dès lors fort abandonné. Tombé en ruine et réduit aujourd'hui à une ou 2 maisons, il n'a pas cessé d'envoyer 2 députés au parlement depuis la 23e année du règne d'Édouard III jusqu'en 1832. C'est un exemple curieux de ce qu'étaient avant la réforme électorale de 1832 les *bourgs pourris* (*rotten boroughs*).

OLEARIUS (Adam), en allem. *Œlschlæger*, voyageur et savant, né en 1600 à Aschersleben (Anhalt), m. en 1671, étudia à Leipzig, et devint bibliothécaire du duc de Holstein-Gottorp, qui lui confia, en 1633, une mission auprès du tzar à Moscou, et, en 1635, une autre mission en Perse.

On a de lui : *Voyages en Moscovie, Tartarie et Perse*, Slesvig, 1647, in-fol., trad. en français par Wicquefort, Paris, 1656-59-66, in-4°, et Amsterdam, 1726, 2 vol. in-fol. On lui doit aussi des traductions du *Gulistan* de Saadi, 1654, et des *Fables* de Lokman.

OLEARIUS (Gottfried), professeur de langue grecque et latine et de théologie à Leipzig, né dans cette ville en 1672, m. en 1715.

Il a donné une bonne édition de *Philostrate*, grec-lat., avec notes, 1709, in-fol.; une traduction latine de l'*Histoire de la philosophie* de Th. Stanley, 1712, 2 vol. in-4°; et une *Histoire romaine et d'Allemagne*, 1699.

OLEG, prince russe, tuteur du jeune Igor, fils de Rurik, garda pendant 34 ans la régence. Il conquit, en 882, les villes de Kiev, Smolensk et Lioubitch, soumit, en 885, les Drewliens, les Sévériens et les Radimitches et alla, en 904, avec une flotte de 2,000 bateaux rançonner Constantinople, sous Léon IV le Philosophe. Il mourut en 912. Pl.

OLEG, un des fils de Sviatoslaf Ier, eut en apanage, à la mort de son père, 973, le pays des Drewliens, et fut tué en 977 à la bataille de d'Ovroutch contre son frère Iaropolk Ier.

OLEG, fils de Sviatoslaf, prince de Vladimir, et petit-fils d'Iaroslaf Ier, fut dépouillé et enfermé par ses oncles dans un château fort, s'échappa, se fit prince de Tmoutarakan, réunit des bandes de Polovtses, battit Sviatoslaf II en 1078, prit à Sviatopolk II Tchernigov, Riazan et Mourom, assiégea vainement Kiev en 1096, et mourut en 1124.

OLEKMA ou **OLOKMA**, riv. de la Russie d'Asie (Sibérie), sort des monts Jablonoï (prov. d'Iakoutsk), coule au N. et se jette dans la Léna, rive dr. Cours d'environ 800 kil., navigable sur 500.

OLEN, prêtre et poète grec, antérieur à Orphée, était de Xanthe en Lycie, ou, selon d'autres, de Sarmatie. On lui attribue l'institution de la religion d'Apollon à Délos et l'invention du vers hexamètre. Dans les fêtes solennelles de Delphes et de Délos, on chantait des hymnes composés par lui.

Kreuzer, *de Olene Lycio*, 1862. S. Re.

OLENUS, v. du Péloponèse (Achaïe), sur la mer de Crissa, entre Dymes à l'O. et Patras à l'E.; une des douze villes de la confédération achéenne. Bâtie, disait-on, par Olène, fils de Jupiter.

OLERON, *Uliarius, Olario, Olero*, île de France, arr. de Marennes (Charente-Inférieure), dans l'océan Atlantique, vis-à-vis les embouchures de la Seudre et de la Charente, à 28 kil. O. de La Rochelle; séparée de l'île de Ré par le pertuis d'Antioche, et du continent par la passe de Maumusson; 296 kil. carr.; 30 kil. sur 10; 60 kil. de tour; 18,244 hab. Elle forme 2 cantons dont les ch.-l. sont Saint-Pierre-d'Oleron et le Château-d'Oleron. Sol assez fertile, commerce de vins, eaux-de-vie, tartres et sel. Cette île appartint longtemps aux comtes d'Anjou et aux ducs d'Aquitaine; réunie à la couronne sous Charles V, prise ensuite par les Anglais, reconquise sous Charles VII, elle fut fortifiée par Louis XIV. Sous la Convention, on la nomma *Île de la Liberté*. — Le recueil de coutumes maritimes nommé *Rôles* ou *Jugements d'Oleron*, attribué aux Flamands, à Richard Ier d'Angleterre, à Othon de Saxe, seigneur d'Oleron en 1196, à Éléonore de Guyenne, et adopté en

France, en Angleterre, en Espagne, a été écrit probablement vers la fin du XIe siècle, confirmé encore en 1479, et conservé jusqu'à nos jours comme droit subsidiaire en Angleterre. Alphonse X l'a suivi dans les *Siete Partidas*, 1266.

V. l'édition de Pardessus, dans les *Us et coutumes de la mer.*

OLERON (Chateau d'). *V.* Chateau.

OLERON (Saint-Pierre d'). *V.* Pierre (Saint-).

OLESA, *Rubricata*, v. d'Espagne (Catalogne), prov. de Barcelone; 2,757 hab. Source minérale.

OLESKO, brg de l'Autriche-Hongrie (Gallicie); 3,145 hab. Patrie de Jean Sobieski.

OLESNIKI (Zbigniew), guerrier, puis prélat et diplomate polonais, né en 1389, m. à Sandomir en 1455, fut secrétaire du roi Ladislas II Jagellon, le suivit dans ses expéditions, et lui sauva la vie. Il embrassa ensuite l'état ecclésiastique, devint évêque de Cracovie et cardinal, fut employé dans plusieurs ambassades, et contribua à l'élection de Ladislas III en 1434, et de Casimir IV en 1444. Pl.

OLESZCZYNSKI (Antoine), graveur polonais, né à Krosnystaw (gvt de Lubin) en 1796, m. en 1879, passa de l'École de droit de Varsovie à l'École des beaux-arts de Saint-Pétersbourg, et fut envoyé à Paris, en 1825, aux frais du vice-roi de Pologne. Il suivit les leçons de Regnault et de Richomme, et fut ensuite nommé professeur à l'Académie de Florence. Le portrait de *Kosciuzsko*, qu'il grava dans cette ville, et la sympathie très marquée qu'il témoignait pour la cause polonaise lui firent perdre sa pension et la place qui lui était promise à l'École des beaux-arts de Varsovie. Il vint alors s'établir en France. On cite comme œuvre principale de cet artiste les *Variétés polonaises*, recueil de 90 planches destinées à perpétuer les plus glorieux souvenirs de la Pologne.

OLESZNICA. *V.* Œls.

OLETTA, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Bastia; 1,218 hab. Huile, vin, oranges.

OLETTE, ch.-l. de cant. (Pyrénées-Orientales), arr. de Prades, sur le Tet; 1,017 hab. Eaux minérales. Bestiaux, laine.

OLEZKO, v. du roy. de Prusse (Prusse-Orient.); 2,700 hab.

OLGA, femme d'Igor, 3e grand-duc de Russie, qu'elle épousa vers l'an 913, devint régente sous Sviatoslaf, son fils. Elle gouverna avec habileté, tira une vengeance éclatante des Drewliens qui avaient assassiné son époux, 945, se fit chrétienne en 955, sous le nom d'Hélène, et mourut en 968. L'Église grecque a fait d'Olga une sainte qu'elle fête le 11 juillet. Pl.

OLGIATI (Gérôme), serviteur de Galéas Sforza, duc de Milan, l'assassina en 1476, conjointement avec Visconti et Lampugnani, et montra le plus grand courage au milieu des supplices qu'il avait mérités.

OLGIERD, fils de Ghédimin et grand-duc de Lithuanie, en 1330, m. en 1381, vengea la mort de son père sur l'ordre Teutonique, auquel il reprit la Samogitie, prit la Podolie aux Tartares du Dniéper, tomba 2 fois au pouvoir des chevaliers Teutoniques, perdit la Volhynie, la Podolie, les palatinats de Brzesc et de Belz, que lui enlevèrent les Polonais, défit trois hordes de Mongols en Podolie et sur le Dniéper en 1362, détruisit Kherson, intervint en Russie en 1367 pour soutenir Michel II contre Dmitri, se fit battre par les Allemands à Rudan (Prusse) en 1370. Jagellon fut un de ses fils.

OLHAGARAY (Pierre), écrivain protestant, né dans le Béarn au XVIe siècle, fut pasteur à Mazères. On a de lui une *Histoire de Foix, Bearn et Navarre*, Paris, 1609, in-4°, où l'on trouve des détails curieux sur les troubles religieux de ces provinces et sur la jeunesse de Henri IV, dont il fut nommé historiographe en 1605.

OLIAROS, île de la mer Égée, une des Cyclades, en face de Paros. Auj. *Antiparo*.

OLIBRIUS. *V.* Olybrius.

OLIER (Jean-Jacques), né à Paris en 1608, m. en 1657, établit à Vaugirard, en 1641, une compagnie de prêtres voués à l'instruction des jeunes ecclésiastiques, et connus depuis sous le nom de *Sulpiciens*, fut nommé, l'année suivante, curé de Saint-Sulpice, à Paris; commença, en 1646, l'église actuelle de ce nom, qui devait être achevée par le curé Longuet, ainsi que le séminaire voisin, et propagea sa congrégation dans toute la France et jusqu'au Canada. Il fut l'ami de St Vincent de Paul, et mérita les éloges de Bossuet et de Fénelon.

On a de lui : *Traité des saints ordres*, Paris, 1676, in-12; *Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes*, 1681; *Catéchisme chrétien pour la vie intérieure*, 1686; *Journée chrétienne*, 1672; *Explication des cérémonies de la grand'messe*, 16[illegible]; *Recueil de lettres*, 167[illegible]. — V. sa Vie par le P. G[illegible], 1687, in-12, par M[illegible]ot, 1818; et les *Mémoires sur M. Olier*, par De Bretonvilliers, 1841, 2 vol.

OLIFANT (corruption du mot *éléphant*, ou de l'allemand *Elfen*, ivoire), cor fait d'une défense d'éléphant, ou semblable à la trompe de l'éléphant, et dont sonnaient les paladins et les chevaliers pour défier l'ennemi ou pour appeler du secours.

OLIKA, v. de l'empire russe en Europe (Volhynie), à 60 kil. O. de Doubno; 3,700 hab.

OLIM (Les), nom par lequel on désigne les registres des arrêts rendus, en matière civile, par la Cour du roi sous les règnes de Louis IX, de Philippe le Hardi, de Louis le Hutin et de Philippe le Long, de 1254 à 1318. Ils n'ont pas le caractère d'une collection officielle; ce recueil est une œuvre individuelle, mais on y trouve les matériaux les plus curieux sur les institutions et les mœurs. Le 1er rédacteur fut un certain Jean de Montluc, vers 1313; Klimrath, dans une dissertation sur les *Olim*, a recherché quels furent ses successeurs. Les *Olim* contiennent des renseignements concernant les progrès de la royauté sur l'autorité seigneuriale, les efforts du clergé pour résister tout à la fois au roi, aux seigneurs et à ses propres vassaux, les relations des seigneurs entre eux, les redevances féodales et leur mode de perception, l'état des serfs, des affranchis et des cultivateurs libres, la vie intérieure des communes, etc. Ils appartenaient au Parlement de Paris, qui les tenait aussi secrets que possible. Ils ont été publiés par Beugnot, dans les *Documents inédits relatifs à l'histoire de France*, 1840-48, 3 vol. in-4°. (*V.* Législation française.)

OLINA, nom anc. de l'Orne.

OLINDA, v. du Brésil, prov. et près de Pernambouc, sur l'océan Atlantique; 8,100 hab. Évêché, faculté de théologie, jardin botanique, bibliothèque.

OLISIPPO, plus tard *Felicitas Julia*, v. de Lusitanie, avait été, disait-on, fondée par Ulysse. Auj. *Lisbonne*.

OLITE, v. d'Espagne (Navarre), située à 31 kil. S. de Pampelune; 3,528 hab. Quelques vestiges d'un palais élevé par Charles III le Noble, au commencement du XVe siècle.

OLIVA, brg de Prusse, sur une baie de la Baltique, à 10 kil. N.-O. de Dantzig; 3,922 hab. Abbaye de Cisterciens, fondée en 1178, supprimée en 1829. Beau château des anc. abbés. — Un traité de paix y fut conclu, le 3 mai 1660, entre la Pologne et la Suède, qui acquit l'Esthonie et presque toute la Livonie.

OLIVA, v. d'Espagne, prov. de Valence, à 3 kil. de la Méditerranée; 7,410 hab. Jadis titre de comté. Fabr. de toiles. Près de là, pêche de sangsues.

OLIVA, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Badajoz, près et au S.-O. de Xérès de los Caballeros; 5,599 hab.

OLIVA (**Perez d'**). *V.* Perez.

OLIVARÈS (Gaspard **de Guzman**, comte-duc d'), né à Rome, de l'ambassadeur d'Espagne, en 1587, m. en 1643, fut ministre d'Espagne sous Philippe IV, de 1621 à 1643. Esprit entreprenant et brouillon, il exagéra encore le système de politique auquel on était revenu à la fin du règne précédent : non content des affaires que lui léguait le duc d'Uceda, la Valteline à conserver, la maison d'Autriche à soutenir en Allemagne, il ne manqua pas, la trêve de 12 ans expirée, 1621, de reprendre la guerre contre les Provinces-Unies. Partout il trouva comme obstacles le génie et l'énergie de Richelieu : l'intervention armée de la France, 1624, rendit la Valteline aux Grisons; elle soutint de ses subsides les Hollandais, qui surent défendre leur indépendance; enfin, la prise de Trèves et l'enlèvement de l'électeur, protégé de la France, fournirent à Richelieu, 1635, l'occasion de commencer une guerre où, après avoir chassé les Espagnols de la France envahie (Corbie, 1636), il ruina leur marine par la main de ses alliés de Hollande (bataille des Dunes, 1639), soutint contre eux la Catalogne et le Portugal révoltés, 1640, et réprima le complot de Cinq-Mars, auquel le ministre espagnol avait promis son appui, 1642. Ce fut après tous ces revers qu'Olivarès fut disgracié, 1643, et remplacé par son neveu, Louis de Haro. Il mourut quelques mois après. R.

OLIVARÈS, brg d'Espagne (Andalousie), prov. de Séville; 2,972 hab. Palais des comtes-ducs d'Olivarès.

OLIVENZA, v. forte d'Espagne (Estramadure), prov. et à 25 kil. S.-S.-O. de Badajoz; 7,759 hab. Les Espagnols la prirent aux Portugais en 1657, et la rendirent en 1668; elle revint à l'Espagne en 1801. Prise par les Français en 1811; l'Espagne l'a gardée après les traités de 1815.

OLIVET (Joseph **Thoulier**, abbé d'), traducteur et grammairien, né à Salins en 1682, m. à Paris en 17[illegible], entra d'abord chez les Jésuites, mais les quitta quelque temps après, ne se sentant pas le courage d'aller à Rome pour y recueillir des documents relatifs à une histoire de la Société que ses supérieurs l'avaient chargé d'écrire. Il se livra tout entier aux lettres, et fut reçu membre de l'Académie française en 1723. Il y reçut lui-même Voltaire, son ancien élève, qui était resté en correspondance avec lui.

Il a donné des éditions de *Cicéron*, Paris, 17[illegible], [illegible] vol.; des *Poemata d'Huet*[illegible], 17[illegible], 3 vol. in-12; [illegible] des *Catilinaires*, 17[illegible], in-12; une *H*[illegible] 1729, 2 vol. in-4°; un [illegible]; des *Remarques grammaticales sur Racine*, 17[illegible], etc. — V. Ch. Livet, *Hist.*

de l'Acad. franç., t. II; Dalembert, *Eloge de l'abbé d'Olivet*, 1770; Mairet, *Eloge hist. et litter. de l'abbé d'Olivet*, 1839. C. N.

OLIVET (FABRE D'). *V.* FABRE.

OLIVET (SAINT-MARTIN D'), brg (Loiret), arr. et à 5 kil. S. d'Orléans; 3,723 hab. François, duc de Guise, pendant qu'il assiégeait Orléans, y fut assassiné par Poltrot de Méré, en 1563. Comm. de vins; fromages estimés; cristaux, dits diamants d'Olivet; chaufourneries. Près de là, château de la Source.

OLIVÉTAINS, congrégation de moines, fondée en 1319 par Bernard Tolomei, Ambroise Piccolomini et Patrice Patrici, sur le mont Oliveto, près d'Arezzo, avec la règle de Saint-Benoît.

OLIVÉTAN (PIERRE-ROBERT), parent de Calvin, né à Noyon vers la fin du XV^e siècle, m. à Ferrare en 1538, fut un des premiers à propager les idées de réformation à Genève, où il était précepteur. Il publia à Neuchâtel, 1535, une traduction française de la Bible, qui n'est que la version retouchée de Lefèvre d'Étaples.

OLIVETO, v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza; 1,128 hab.

OLIVIER (FRANÇOIS), fils de Jacques Olivier de Leuville, 1^er président du parlement de Paris sous Louis XII et François I^er, né à Paris en 1497, m. en 1560, fut successivement avocat, conseiller au grand conseil, maître des requêtes, 1536, chancelier de Marguerite de Navarre pour le duché d'Alençon, président à mortier au parlement de Paris, 1543, chargé des sceaux, 1544, enfin chancelier de France, 1545, en remplacement de Poyet. Judicieux, très versé dans la jurisprudence et la philosophie, d'une austérité voisine de la raideur, il fut chargé de plusieurs ambassades, notamment à Spire, 1541 et 1544, puis à Bruges, 1545, auprès de Charles-Quint, et signala son administration par des règlements de police d'une sévérité excessive (entre autres contre le port d'armes et la mendicité); il s'attira, par la préparation de lois somptuaires, la haine des courtisans et l'hostilité de Diane de Poitiers, qui ne pouvait lui pardonner les entraves mises par lui aux libéralités de Henri II. Accusé de laisser la guerre chômer d'argent et de repousser systématiquement tous les projets de finance onéreux au peuple, sans en imaginer de nouveaux, il résigna les sceaux, en conservant le titre de chancelier, 1550. C'est avec ce rang que, pendant l'absence de Henri II, 1551-52, il fut membre du conseil royal adjoint au cardinal de Bourbon, lieutenant général du royaume. Sauf cette occasion et celle où il dut donner, en 1555, au cardinal de Lorraine, au connétable de Montmorency, à Marillac, Morvilliers et L'Aubespine des Mémoires au sujet des négociations entamées avec l'Espagne sous la médiation de Pole et de l'Angleterre, il vécut dans la retraite à Leuville, terre près de Montlhéry, appelée par L'Hôpital *le temple de la Justice*. Rappelé aux affaires, sous François II, 1559, par le cardinal de Lorraine, Olivier montra une grande et patriotique vigueur, en déclarant, en 1559, en face de l'évêque de Trente, qui réclamait pour Ferdinand I^er les Trois-Évêchés, qu'*on devait couper la tête à qui favoriserait les prétentions de l'étranger*, et maintint l'indépendance de la magistrature par l'édit de 1560, qui réservait aux parlements et tribunaux le droit de présenter, en cas de vacance dans leur corps, 3 sujets entre lesquels le roi devrait choisir. Il consentit à faire les informations sur les crimes imputés aux huguenots et à leur donner la plus grande publicité, à présider la commission qui jugea Anne Dubourg, et, même après avoir rédigé avec Coligny un acte d'amnistie en faveur des protestants, à autoriser des chambres ardentes, à sceller les lettres patentes par lesquelles Guise se faisait donner la lieutenance générale du royaume. Cependant il ne s'associa que malgré lui aux violences par lesquelles les princes lorrains se vengèrent de la conspiration d'Amboise, 1560. Le souvenir de ce massacre plongea bientôt le vieillard dans une noire mélancolie; à ses derniers moments, il refusa de recevoir le cardinal. A. C.

OLIVIER (GUILL.-ANTOINE), entomologiste, né à Fréjus en 1756, m. à Lyon en 1814, reçut du ministre Roland, en 1792, une mission en Perse avec Bruguière, et en revint, en 1798, avec de riches collections sur toutes les parties de l'histoire naturelle. Il fut admis à l'Institut en 1800.

On lui doit, outre des Mémoires sur l'entomologie, l'agriculture et la botanique, dans divers recueils scientifiques: *Histoire naturelle des coléoptères*, 1789-1808, 6 vol. in-4° et 363 pl.; *Dictionnaire de l'histoire naturelle des insectes*, dans l'*Encyclopédie méthodique*, 1789-1819, 8 vol. in-4° (avec Manduyt, Latreille et Godart); *Voyage dans l'Empire ottoman, l'Égypte et la Perse*, 1802-1807, 3 vol. in-4° ou 6 vol. in-8° et atlas.

OLIVIER (THÉODORE), mathématicien, m. en 1853, s'est occupé principalement de la géométrie descriptive. Il a développé et introduit dans l'enseignement les méthodes de construction fondées sur le mouvement des figures et les changements des plans de projection. Il fut un des professeurs-fondateurs de l'École centrale de Paris, et devint aussi professeur au Conservatoire des arts et métiers.

Outre les Mémoires sur la géométrie qu'il a publiés dans le *Journal de l'École polytechnique*, on a de lui: *Cours de géométrie descriptive*, 2 vol. in-4°, avec planches; *Développements de géométrie descriptive*, 2 vol. in-4°; *Compléments de géométrie descriptive*, ... *Applications de la géométrie descriptive aux ombres, à la perspective*, etc., 2 vol. in-4°; *Applications de la géométrie descriptive à la coupe des pierres et à la coupe des bois*, in-4°. V.

OLIVIER DE LA MARCHE. *V.* MARCHE.

OLIVIERS (MONT DES). *V.* JÉRUSALEM.

OLKUSZ, vge de la Pologne russe, gvt de Kielce; 2,276 hab. Ses mines de galène argentifère, mentionnées dans les anciennes traditions, sont inondées depuis deux siècles.

OLLERIA, v. d'Espagne, prov. de Valence; 3,878 hab. Fabr. de toiles, distilleries. Antiquités romaines.

OLLIERGUES, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert, sur la rive g. de la Dore; 2,185 hab. Toiles et étamines. Vieux château des La Tour-d'Auvergne.

OLLIOULES, ch.-l. de cant. (Var), arr. et à 9 kil. O.-N.-O. de Toulon, à l'entrée d'une gorge resserrée entre des rochers, et dite *Vaux d'Ollioules*; 3,480 hab. Vins rouges, huile, fruits secs. Ruines d'un château du XIII^e siècle.

OLLIUS, nom latin de l'OGLIO.

OLLIVIER (DÉMOSTHÈNE), homme politique, né au Beausset (Var) en 1799, m. en 1884, fut d'abord négociant à Marseille. Forcé de déposer son bilan, il se remit au travail et réussit à se réhabiliter. Ses opinions républicaines, qui lui avaient attiré dès 1825 une condamnation à 6 mois de prison, lui valurent d'être élu conseiller municipal de Marseille en 1836, et représentant des Bouches-du-Rhône à l'assemblée constituante de 1848. Dans la séance d'ouverture, 4 mai 1848, il demanda qu'il fût constaté au procès-verbal que les acclamations en faveur de la république avaient été unanimes. Il vota avec la Montagne, combattit très vivement le gouvernement de Louis-Napoléon et signa la proposition de la mise en accusation présentée par Ledru-Rollin contre le président et ses ministres à l'occasion des affaires de Rome. Non réélu à l'Assemblée législative, il fut arrêté après le coup d'État du 2 décembre, et expulsé de France; il se réfugia en Belgique, à Nice, puis à Florence et ne rentra en France qu'en 1860. L'aîné de ses fils, ARISTIDE, né en 1824, tué en duel en 1851, fut collaborateur de Proudhon dans le journal la *Voix du Peuple*. Le second est M. Émile Ollivier.

OLMEDO, v. d'Espagne (Léon), prov. de Valladolid; 2,634 hab. Distilleries; comm. de bois.

OLMETO, ch. de cant. (Corse), arr. de Sartène; 1,877 hab. Aux environs, bains thermaux sulfureux de Baraci. Granit, huile, mines de borax.

OLMISCH. *V.* ALMISSA.

OLMUTZ, en morave *Holomauc*, en latin *Olomutium*, *Olomaca*, *Eburum*, v. de l'Autriche-Hongrie, place très forte et anc. cap. de la Moravie, sur la rive dr. de la March, à 114 kil. N.-E. de Brünn, 208 de Vienne; 20,176 hab. Archevêché depuis 1777; université fondée en 1527, transférée à Brünn en 1778, et réinstallée à Olmutz en 1827; bibliothèque, académie, gymnase. Ville bien bâtie; on remarque la cathédrale de style ogival, l'église de Saint-Maurice, le palais archiépiscopal, l'hôtel de ville, l'arsenal, l'hôpital. Fabr. de lainages et de toiles. — Olmutz est de fondation romaine; elle repoussa les Mongols en 1241, et Frédéric II en 1758; elle fut prise et pillée par les Suédois dans la guerre de Trente ans, 1642. La Fayette y fut détenu de 1794 à 1797. L'empereur François-Joseph, retiré à Olmutz en 1848 après l'insurrection de Vienne, y a donné une constitution, le 4 mars 1849. — Le cercle d'Olmutz a 4,537 kil. carr.: 120 kil. sur 100; 434,818 hab. Fer, alun, grains, bestiaux, toiles, lainages.

OLNE, v. de Belgique (Liège), à 10 kil. O. de Verviers; 2,990 hab. Armes, fils de laine, draps; fouleries, clouteries.

OLNEY, brg d'Angleterre, comté de Buckingham, sur l'Ouse; 2,547 hab. Dentelles, soieries, bonneterie.

OLOESSA, nom primitif de l'île de RHODES.

OLOKMA. *V.* OLEKMA.

OLOMACA, **OLOMUTIUM**, noms latins d'OLMUTZ.

OLONA, riv. d'Italie, affluent du Pô, passe à Milan. Sous le 1^er empire français, elle donna son nom à un département du roy. d'Italie, ch.-l. Milan.

OLONETZ ou **OLONÈJE**, v. de la Russie d'Europe, sur l'Olonka, dans le gvt de son nom; 1,341 hab. Évêché russe. Fer, cuivre, pelleteries. Pierre le Grand y eut son premier chantier de vaisseaux pour Saint-Pétersbourg. — Le gvt d'Olonetz est situé dans la Grande-Russie; 148,760 kil. carr.; 321,223 hab. Ch.-l. Pétrozavodsk. Divisé en 7 districts. Pays plat, peu fertile. Lacs Ladoga et Onéga. Climat très froid. Fer, cuivre, marbre. Belles forêts.

OLONNAIS (JEAN-DAVID NAU, DIT L'), fameux flibustier, né aux Sables-d'Olonne en 1630, était le chef des aventuriers réunis dans l'île de la Tortue, et mérita le surnom de *Fléau des Espagnols*. Il fut pris sur la côte de Darien et mangé par les Indiens en 1671.

V. Œxmelin, *Hist. des aventuriers-flibustiers*, etc., t. I et II.

OLONNE, brg (Vendée), arr. et à 5 kil. N. des Sables-d'Olonne, sur l'Atlantique; 2,629 hab., presque tous pêcheurs. Fabr. de toile à voiles. — Autrefois fortifié et titre d'un comté qui appartint aux La Trémoille. Pris et ruiné par la Noue en 1570.

OLONNE (**LES SABLES-D'**). *V.* SABLES-D'OLONNE (LES).

OLORON, *Iluro,* s.-préf. (Basses-Pyrénées), au confl. des gaves d'Aspe et d'Ossau, qui forment celui d'Oloron, et près de la belle vallée d'Aspe; 9,117 hab. Trib. de commerce. Collège, bibliothèque. Commerce de laines, peaux de moutons, bestiaux, jambons dits de Bayonne; fabriques de draps, peignes en buis à la mécanique, lainages, bonneterie, souliers, métiers à bas, tréfileries, tanneries, etc. Dépôt de bois de mâture. — Cette ville, jadis siège d'évêché, fut ravagée au VIIIe siècle par les Sarrasins et les Normands; Centule IV, vicomte de Béarn, la releva vers 1080 et bâtit les deux églises, encore existantes, de Sainte-Marie et de Sainte-Croix.

OLORON (GAVE D'). *V.* GAVE.

OLOT, v. d'Espagne (Catalogne), prov. de Girone, et près de la frontière de France, au pied des Pyrénées. Fabr. de soieries, toiles, cotonnades, papier, savon, cuirs, chapeaux; 6,867 hab.

OLOZAGA (DON SALUSTIANO), homme d'État espagnol, né à Logroño vers 1803, m. en 1874, était avocat dans sa ville natale, lorsqu'en 1831 il fut impliqué dans une conspiration contre Ferdinand VII et jeté en prison. Il réussit à s'évader, se réfugia en France, et ne revint en Espagne qu'après la mort du roi. Nommé député aux Cortès, il fut rapporteur de la commission de constitution en 1837, et fit voter la réforme électorale, la suppression des établissements monastiques et l'abolition de la dîme ecclésiastique. Espartero, devenu régent d'Isabelle II, lui confia l'ambassade de Paris en 1840. Quand la reine eut atteint sa majorité, Olozaga fut rappelé pour former un ministère, 1843, mais il ne put tenir contre l'opposition des Cortès, et, pour avoir voulu les dissoudre, il dut fuir en Portugal et de là en Angleterre. Sur la foi de l'amnistie de 1847, il voulut reprendre sa place aux Cortès; on l'arrêta, mais la crainte d'une insurrection populaire força le gouvernement à lui rendre la liberté. Lors de la révolution de 1854, il reçut une seconde fois d'Espartero l'ambassade de France, et il eut la plus grande part à la constitution de 1855. Le triomphe d'O'Donnell en 1856 l'écarta encore des affaires, et il ne reprit son ambassade qu'après la chute d'Isabelle, à la fin de 1868.

OLS. *V.* ŒLS.

OLSNITZ, v. du roy. de Saxe, cercle de Zwickau, sur la rive dr. de l'Elster; 5,685 hab. Draps, bonneterie, cuirs. Pêche de moules à perles dans l'Elster. Près de là, anc. château de *Voigtsberg.*

OLTEN, *Ultinum,* v. de Suisse, cant. de Soleure, port sur l'Aar; 3,979 hab. Bonneterie. Antiquités romaines; centre important de chemins de fer; ateliers de construction.

OLTENITZA, vge du roy. de Roumanie (Valachie), à 50 kil. S.-E. de Bukharest; célèbre par une victoire des Turcs sur les Russes, le 4 novembre 1853; 4,100 hab.

OLTIS, nom anc. du LOT.

OLVERA, *Ilipa,* v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Cadix; 8,285 hab. Huileries. Vieux château fort.

OLVIOPOL, v. de la Russie d'Europe, gvt de Kherson, sur la rive g. du Boug; 5,397 hab.

OLYBRIUS (ANICIUS), époux de Placidie, fille de Valentinien III, fut général des armées de l'empereur Léon Ier. Envoyé en Occident pour soutenir Anthémius contre le rebelle Ricimer, 472, il s'entendit avec celui-ci et avec le roi des Vandales Genseric, fit tuer Anthémius, fut reconnu empereur par les soldats, mais mourut la même année. Il était aussi incapable que plein de jactance.

OLYMPE, *Olympus,* chaîne de montagnes de la Grèce, extrémité des monts Cambuniens, entre la Thessalie et la Macédoine, passait pour la résidence des dieux; point culminant: 2,972 m. de hauteur; auj. *Lacha, Elymbos* ou *Semavat-Evi.*

V. Heuzey, *le Mont Olympe et l'Acarnanie,* 1860. S. Rr.

OLYMPE, petite chaîne de montagnes en Asie Mineure, dans la Bithynie occidentale, sur les confins de la Phrygie et de la Mysie; 400 m. de hauteur. Auj. *Kechich-dagh* (montagne du moine). La tribu des Tolistoboiens soutint contre les Romains un combat sanglant, en 89 av. J.-C., au pied d'un autre Olympe (auj. *Ala-dagh*), sur les confins de la Bithynie et de la Galatie. — Il y avait enfin, en Lycie, un volcan Olympe, près de Phasélis, ou plutôt un ancien volcan, surmonté d'une forteresse et d'un temple de Vulcain. Auj. *Iassar tagh.*

OLYMPE (SAINTE), née en 368, m. en 410, épousa Nébride, préfet de Constantinople, devint veuve au bout de 20 mois, et vécut dès lors dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Fête, le 17 décembre. — Une autre Ste Olympe est honorée le 12 janvier.

OLYMPIADE, période de 4 années, qui s'écoulait entre 2 célébrations consécutives des jeux Olympiques. Les anc. Grecs comptaient les années par Olympiades, et chacune de ces années commençait au solstice d'été. La 1re Olympiade correspond à l'an 776 av. J.-C.; c'est l'année où les jeux Olympiques furent reconstitués, et où Corœbus fut vainqueur. Le comput par Olympiades fut aboli en 395, la 16e année du règne de Théodose le Grand : on commença alors à compter par indictions (*V. ce mot*); nous trouvons encore néanmoins, dans des actes des Xe et XIe siècles, le comput par Olympiades; mais ce terme n'a que la signification synonymique d'un espace de 4 ans, pour exprimer la date annuaire de règne d'un prince, à la suite du millésime de l'année de l'incarnation du Seigneur, marquée en lettres ou en chiffres. Voici le tableau des Olympiades grecques rapportées aux années avant et après J.-C., jusqu'à la 200e Olympiade :

Olympiade.	*Années av. J.-C.*	*Olympiade.*	*Années av. J.-C.*	*Olympiade.*	*Années av. J.-C.*
I	776-73	LXVIII	508-05	CXXXV	240-37
II	772-69	LXIX	504-01	CXXXVI	236-33
III	768-65	LXX	500-497	CXXXVII	232-29
IV	764-61	LXXI	496-93	CXXXVIII	228-25
V	760-57	LXXII	492-89	CXXXIX	224-21
VI	756-53	LXXIII	488-85	CXL	220-17
VII	752-49	LXXIV	484-81	CXLI	216-13
VIII	748-45	LXXV	480-77	CXLII	212-09
IX	744-41	LXXVI	476-73	CXLIII	208-05
X	740-37	LXXVII	472-69	CXLIV	204-01
XI	736-33	LXXVIII	468-65	CXLV	200-197
XII	732-29	LXXIX	464-61	CXLVI	196-93
XIII	728-25	LXXX	460-57	CXLVII	192-89
XIV	724-21	LXXXI	456-53	CXLVIII	188-85
XV	720-17	LXXXII	452-49	CXLIX	184-81
XVI	716-13	LXXXIII	448-45	CL	180-77
XVII	712-09	LXXXIV	444-41	CLI	176-73
XVIII	708-05	LXXXV	440-37	CLII	172-69
XIX	704-01	LXXXVI	436-33	CLIII	168-65
XX	700-697	LXXXVII	432-29	CLIV	164-61
XXI	696-93	LXXXVIII	428-25	CLV	160-57
XXII	692-89	LXXXIX	424-21	CLVI	156-53
XXIII	688-85	XC	420-17	CLVII	152-49
XXIV	684-81	XCI	416-13	CLVIII	148-45
XXV	680-77	XCII	412-09	CLIX	144-41
XXVI	676-73	XCIII	408-05	CLX	140-37
XXVII	672-69	XCIV	404-01	CLXI	136-33
XXVIII	668-65	XCV	400-397	CLXII	132-29
XXIX	664-61	XCVI	396-93	CLXIII	128-25
XXX	660-57	XCVII	392-89	CLXIV	124-21
XXXI	656-53	XCVIII	388-85	CLXV	120-17
XXXII	652-49	XCIX	384-81	CLXVI	116-13
XXXIII	648-45	C	380-77	CLXVII	112-09
XXXIV	644-41	CI	376-73	CLXVIII	108-05
XXXV	640-37	CII	372-69	CLXIX	104-01
XXXVI	636-33	CIII	368-65	CLXX	100-97
XXXVII	632-29	CIV	364-61	CLXXI	96-93
XXXVIII	628-25	CV	360-57	CLXXII	92-89
XXXIX	624-21	CVI	356-53	CLXXIII	88-85
XL	620-17	CVII	352-49	CLXXIV	84-81
XLI	616-13	CVIII	348-45	CLXXV	80-77
XLII	612-09	CIX	344-41	CLXXVI	76-73
XLIII	608-05	CX	340-37	CLXXVII	72-69
XLIV	604-01	CXI	336-33	CLXXVIII	68-65
XLV	600-597	CXII	332-29	CLXXIX	64-61
XLVI	596-93	CXIII	328-25	CLXXX	60-57
XLVII	592-89	CXIV	324-21	CLXXXI	56-53
XLVIII	588-85	CXV	320-17	CLXXXII	52-49
XLIX	584-81	CXVI	316-13	CLXXXIII	48-45
L	580-77	CXVII	312-09	CLXXXIV	44-41
LI	576-73	CXVIII	308-05	CLXXXV	40-37
LII	572-69	CXIX	304-01	CLXXXVI	36-33
LIII	568-65	CXX	300-297	CLXXXVII	32-29
LIV	564-61	CXXI	296-93	CLXXXVIII	28-25
LV	560-57	CXXII	292-89	CLXXXIX	24-21
LVI	556-53	CXXIII	288-85	CXC	20-17
LVII	552-49	CXXIV	284-81	CXCI	16-13
LVIII	548-45	CXXV	280-77	CXCII	12-9
LIX	544-41	CXXVI	276-73	CXCIII	[illegible]
LX	540-37	CXXVII	272-69	CXCIV	4-1
LXI	536-33	CXXVIII	268-65		*Ap. J.-C.*
LXII	532-29	CXXIX	264-61	CXCV	1-4
LXIII	528-25	CXXX	260-57	CXCVI	5-8
LXIV	524-21	CXXXI	256-53	CXCVII	9-12
LXV	520-17	CXXXII	252-49	CXCVIII	13-16
LXVI	516-13	CXXXIII	248-45	CXCIX	17-20
LXVII	512-09	CXXXIV	244-41	CC	21-24

OLYMPIAS, mère d'Alexandre le Grand, descendait d'Achille par les Éacides, était fille de Néoptolème II, roi d'Epire, fut mariée à Philippe II de Macédoine, donna prise par sa conduite au soupçon qu'Alexandre n'était pas le fils de ce prince, et provoqua d'ailleurs (vers 337) sa répudiation par son caractère acariâtre et cruel. Elle se retira en Epire auprès de son frère Alexandre, et l'excita vainement à attaquer Philippe. Elle contribua alors à armer Pausanias contre son mari, et, de retour en Macédoine, après que l'assassin eut été puni de son crime, 336, elle sembla avouer la part qu'elle y avait prise en plaçant une couronne d'or sur son cadavre, et le faisant inhumer en grande pompe auprès de Philippe lui-même. Elle fit ensuite périr la 2e femme de Philippe, Cléopâtre, et son jeune enfant. Alexandre, malgré son [illegible] sa tendresse affable : quand il partit pour l'Asie, il [illegible] sa mère aucune part de l'autorité. Elle [illegible] s'immiscer dans le gouvernement, [illegible] de graves difficultés, qu'Alexandre voulut [illegible]. A la mort de ce prince, 323, elle abandonna la Macédoine, gouvernée par

Antipater, retourna en Épire auprès du roi Éacide, son cousin, y attira Roxane et Alexandre Aigus, mais ne put exercer qu'une faible influence au milieu des luttes des capitaines d'Alexandre. En 319, rappelée par Polysperchon pour prendre la tutelle d'Alexandre Aigus, et ramenée par les armées combinées de ce capitaine et d'Éacide, malgré Cassandre, fils d'Antipater, qui soutenait Philippe Arrhidée et Eurydice, elle gagna les Macédoniens, se fit livrer les deux époux, et donna le premier exemple d'un attentat sur la famille d'Alexandre, 318 ; puis, enlevant tout crédit à Cassandre, elle fit périr son frère Nicanor et 100 Macédoniens distingués de leur parti. Les Macédoniens se rappelèrent alors le conseil donné par Antipater mourant, de ne laisser monter aucune femme sur le trône d'Alexandre : Cassandre, profitant de leurs dispositions, rentra en Macédoine, obligea la reine à s'enfermer dans Pydna, dissipa les troupes d'Éacide qui venaient à son secours, fit occuper l'Épire et réduisit Olympias à rendre Pydna, ruinée par la famine. Abandonnée de ses partisans, elle tenta en vain de fuir, et se rendit, sur la promesse de la vie. Mais Cassandre suscita les parents des victimes d'Olympias, et, sur leurs accusations, la fit condamner à mort dans l'assemblée du peuple, sans lui permettre de paraître pour se justifier ; 200 soldats, intimidés par sa fière attitude, reculèrent successivement devant le meurtre de la mère d'Alexandre ; il ne put la faire égorger que par ses accusateurs eux-mêmes ; Pausanias seul dit qu'elle fut lapidée.

V. Droysen, *Successeurs d'Alexandre*, trad. franç., 1885. A. C. et S. Re.

OLYMPIE, v. du Péloponèse (Élide), au pied du mont Cronius et non loin de Pise, un des sanctuaires les plus anciens et les plus vénérés de l'anc. Grèce, célèbre par les *jeux Olympiques* (*V.* Olympiques) et par un magnifique temple consacré à Jupiter. En 1829, l'expédition française de Morée, sous la conduite de Dubois et de Blonet, avait commencé à déblayer les ruines de ce temple ; elle rapporta au Louvre d'admirables métopes relatives aux travaux d'Hercule. Beulé et Curtius demandaient vainement que cette exploration fût reprise ; en 1875 seulement, le gouvernement prussien fit entreprendre des fouilles profondes à Olympie, sous la direction de MM. Curtius, Adler, Hirschfeld et Bœtticher. Elles ont duré 6 ans et coûté 1,200,000 fr. ; tous les objets découverts sont restés à Olympie même, où l'on a construit un musée, et l'Allemagne, suivant l'expression de M. Hirschfeld, s'est contentée de remporter à Olympie une victoire idéale. Outre le temple de Jupiter construit en calcaire recouvert de stuc, on a déblayé le temple de Junon, le Métroon, 12 petits édifices ayant servi de *trésors*, le Philippéion, le Prytanéion, le Bolentérion, le Stade, l'Hippodrome, la Palestre, l'autel de Jupiter, l'exèdre d'Hérode Atticus, etc. Parmi les sculptures les plus importantes, il faut mentionner les deux frontons du temple de Jupiter, par Alcamène et Pœonius ; le fronton archaïque du trésor des Mégariens, l'admirable *Victoire* de Pæonius, dont la tête manque et surtout l'*Hermès avec Bacchus enfant* de Praxitèle, statue déjà signalée par Pausanias et qui mérite d'être considérée comme le chef-d'œuvre de l'art attique. Les objets de bronze, de terre cuite, les inscriptions sur métal ou sur marbre sont extrêmement nombreux ; quelques-uns offrent un intérêt de premier ordre, soit pour la connaissance de l'histoire de l'art, soit pour celle des dialectes grecs ou de l'histoire politique. Bien d'autres chefs-d'œuvre que Pausanias a pu voir à Olympie ont disparu sans laisser de traces ; de ce nombre est la célèbre statue de Jupiter, œuvre de Phidias, en or et en ivoire, représentant le dieu assis sur un trône. Transportée à Constantinople au v^e siècle de J.-C., elle y fut détruite par un incendie. Mais ce que l'on a pu retrouver nous donne au moins une idée assez exacte des merveilles que la piété des anciens avait entassées à Olympie. Un plan général des ruines, avec état actuel et restauration, a été exposé en 1885 par M. Laloux et sera publié ultérieurement ; le gouvernement allemand a déjà fait paraître de nombreux documents sur les fouilles et prépare un ouvrage d'ensemble qui en donnera la description complète.

On trouvera, pour le moment, des indications suffisantes dans les travaux suivants : Bœtticher, *Olympia*, 1883 ; Newton, *Essays*, 1880 ; G. Daurès, *Nouvelle Revue*, 1er janvier 1881 ; Rayet, *Gazette des Beaux-Arts*, février 1877 ; Bohn, *Wandtafel von Olympia*, 1884 ; Tren, *Hermes mit dem Dionysosknaben*, 1878. — *V.* aussi les *Guides en Grèce* de Bædeker, Meyer et Isambert. S. Re.

OLYMPIODORE, philosophe platonicien, enseignait à Alexandrie au commencement du vi^e siècle.

On a de lui : *Commentaire sur le premier Alcibiade*, précédé d'une *Vie de Platon*, et publié par Creuzer, Francfort, 1821 ; *Commentaires sur le Phédon, le Gorgias, le Philèbe, le deuxième Alcibiade*, etc. Publiés par Finckh, 1847, John, 1848, Mustoxydis, 1816, etc. — *V.* Cousin, *Journal des Savants*, 1832. S. Re.

OLYMPIODORE, philosophe péripatéticien, vivait à Alexandrie vers la fin du vi^e siècle. Il a laissé des *Commentaires sur les Météores* d'Aristote, publiés, avec trad. latine, par Comozzi, Venise, 1551.

OLYMPIONIQUES, vainqueurs aux jeux Olympiques.

OLYMPIQUES (Jeux), les plus anciens et les plus célèbres de l'anc. Grèce. Institués par Hercule, en l'honneur de Jupiter Olympien, ils tombèrent en désuétude lors de la guerre de Troie ; Iphitus, roi d'Élide, les rétablit en 884 av. J.-C., par les conseils de Lycurgue. Ils se célébraient tous les quatre ans à Olympie, le 11 du mois d'Hécatombéon, et duraient 5 jours. Tous les peuples de la Grèce y étaient admis, mais point les étrangers ; les Éléens en avaient l'administration. On tirait au sort, parmi eux, 8 juges des jeux. Il y avait 5 exercices différents (*pentathle*) : le saut, la lutte, la course à pied, le jet du disque et celui du javelot. La course se faisait dans un *stade*. (*V. ce mot.*) On y introduisit plus tard les courses de chevaux et de chars, le pugilat, le pancrace et les luttes de musique et de poésie. Les jours de lutte, les femmes étaient exclues de l'enceinte, à l'exception de la prêtresse de Déméter Chamyne à Élis, qui avait un siège réservé. Depuis 450, la mode s'établit de faire des lectures publiques à Olympie. Il nous est resté le *Panégyrique* d'Isocrate et le *Discours olympique* de Dion Chrysostome, récités à cette solennité nationale. Tant que duraient les jeux, on faisait trêve à toutes les inimitiés ; nul homme armé ne pouvait pénétrer en Élide. Les vainqueurs étaient récompensés le 5^e jour, et recevaient une couronne d'olivier ; ils rentraient dans leurs villes par une brèche ouverte pour eux dans la muraille, et leurs noms étaient gravés sur des tables de marbre dans le gymnase d'Olympie. On leur élevait aussi des statues, dont Pausanias a décrit les plus remarquables. Les jeux Olympiques duraient encore au iii^e siècle de l'ère chrétienne. — On célébrait aussi des jeux Olympiques à Anazarbe, en Cilicie ; à Attalia, en Pamphylie ; à Éphèse ; à Alexandrie ; à Magnésie, de Lydie ; à Pergame, de Mysie ; à Side, de Pamphylie ; à Tarse, de Cilicie ; à Thessalonique ; à Thyatira ; à Tralles, de Lydie ; à Tyrus, etc.

Böttiсher, *Olympia*, 1883 ; A. Mommsen, *Heortologie*, 1864 ; Krause, *Olympia*, 1838 ; Gardner, *Journal of Hellenic Studies*, 1881 (*le Pentathle*). S. Re.

OLYNTHE, *Olynthus*, v. de Macédoine, dans la Chalcidique, à 12 kil. du golfe Toronaïque, entre la riv. Olynthus et Amnias, avait pour port *Myciberna*. Ce n'était qu'un village, quand Perdiccas II, roi de Macédoine, y établit des émigrés athéniens, vers 433 av. J.-C. Olynthe se développa rapidement, étendit sa domination sur plus de 30 villes voisines, fut forcée, en 379, d'entrer dans l'alliance de Sparte, et fut prise par Philippe, père d'Alexandre le Grand, en 348. Trois harangues que Démosthène prononça pour exciter les Athéniens à la secourir, sont dites *les Olynthiennes*. L'emplacement d'Olynthe s'appelle auj. *Agio Mamas*.

Vömel, *de Olynthi Situ, civitate, potentia et eversione*, 1829 ; Leake, *Northern Greece*, III, p. 154. S. Re.

OM, riv. de la Russie d'Asie (Sibérie), naît dans le steppe de Baraba (Tomsk), coule à l'O., et se jette dans l'Irtysch à Omsk. Cours de 850 kil.

OMA, une des îles Moluques, 17 kil. sur 12 ; 7,150 hab. Ch.-l. Zélandia. Girofliers.

OMAD-EDDYN-ZENGHI. *V.* Zenghi.

OMAGH, v. du N. de l'Irlande, cap. du comté de Tyrone (Ulster) ; 3,661 hab. Incendiée en 1689 et 1743. Ruines d'une abbaye et d'un château fort.

OMAHA-CITY, v. des États-Unis (Nebraska), sur la rive dr. du Missouri, en face de Council-Bluffs ; 16,083 hab. Point de départ du chemin de fer de l'Union-Pacific. Beau viaduc.

OMALIUS D'HALLOY (Jean-Baptiste-Julien d') géologue, né à Liège en 1783, m. en 1875, fut gouverneur de la province de Namur en 1815, puis conseiller d'État. Il entra au Sénat de Belgique en 1848, et en devint vice-président. Il était membre de l'Académie royale de Bruxelles, correspondant de l'Académie des sciences de France et membre de la Société géologique de Paris.

On a de lui : *Description géologique des pays situés entre le Pas-de-Calais et le Rhin* (dans le *Journal des Mines*, 1808) ; *Mémoires pour servir à la description géologique des Pays-Bas, de la France et de quelques contrées voisines*, Namur, 1828 ; *Éléments de géologie*, Paris, 1831, 3e édit. refondue, 1839 ; *Introduction à la géologie, contenant des notions d'astronomie, de météorologie et de minéralogie*, 1833 ; *Notions élémentaires de statistique*, 1840 ; *des Roches considérées minéralogiquement*, 1841 ; *Coup d'œil sur la géologie de la Belgique*, Bruxelles, 1842 ; *Précis élémentaire de géologie*, Paris, 1843 ; *Abrégé de géologie*, Bruxelles, 1853 ; *des Races humaines, ou Éléments d'ethnographie*, Paris, 1845, etc.

OMAN, région d'Arabie, au S.-E., sur le golfe Persique et sur la mer d'Oman, comprend, entre autres États, celui de Maskate. (*V. ce mot.*) L'intérieur en est peu connu. Sol montueux sur la côte ; fertile en fruits, dattes, etc.

OMAN (Mer d'), grand golfe de l'océan Indien, baignant les côtes de l'Arabie, de l'Hindoustan et du Béloutchistan, communique avec la mer Rouge par le détroit de Bab-el-Mandeb, et avec le golfe Persique par celui d'Ormuz ; entre 44° et 69° long. E., 12° et 25° lat. N.

OMAN ou **SOHAR**, v. d'Arabie (Oman), sur la mer d'Oman,

à 220 kil. N.-O. de Maskate. Chantiers de construction; comm. assez actif.

OMAR Ier (Abou-Hafsa-Ibn-al-Khattab), 2e khalife, succéda à Abou-Bekr, l'an 634 de J.-C. D'abord persécuteur de l'islamisme, il en devint le plus zélé défenseur. A son avènement au khalifat, il dit aux musulmans : « Il n'y aura jamais d'homme plus puissant à mes yeux que le plus faible d'entre vous, s'il a pour lui la justice; et jamais homme ne me paraîtra plus faible que le plus puissant, s'il élève des prétentions injustes. » Il fut le premier auquel les Musulmans donnèrent le titre d'*émir-al-moumènim*, c.-à-d. commandeur des croyants. Son général Khaled, envoyé en Syrie, battit sur l'Yermouk les Grecs commandés par un lieutenant d'Héraclius conquit la Mésopotamie et s'empara de Damas. La prise de Jérusalem acheva la soumission de la Syrie. Omar, après avoir fondé Bassora pour couper aux Persans le chemin des Indes, se rendit à Jérusalem pour signer la capitulation : son équipage était de la plus austère simplicité. Il reçut à coups de pierres les émirs Yezid et Abou-Obeyda, qui s'étaient présentés à lui avec des vêtements de soie. De retour à Médine, il créa des bureaux d'administration et de finances. Il accorda des pensions aux parents de Mahomet. Son général Amrou fit la conquête de l'Égypte, et prit Alexandrie en 640, où il aurait brûlé, suivant une tradition mal fondée, la riche bibliothèque de cette ville. Amrou proposant au khalife de conserver ces trésors littéraires, Omar aurait ordonné de les brûler, en disant que le Corân tenait lieu de tous les livres. Dès 640, toutes les tribus arabes étaient réunies en un seul corps de nation. La Syrie, la Mésopotamie, la Perse jusqu'à l'Oxus, la Libye jusqu'aux confins de la Tripolitaine, reçurent la foi musulmane ou payèrent tribut. Pendant son khalifat, Omar détruisit 4,000 églises et bâtit 1,400 mosquées. Il fut assassiné au milieu de ses succès par un esclave persan, 644. Il était sobre, d'une grande dignité de caractère. Son inflexible justice faisait pardonner la dureté de son commandement. La sagesse de son administration assura la durée de ses conquêtes. D.

OMAR II, fils d'Abd-el-Aziz, 8e khalife ommiade, succéda, en 717, à son cousin Soliman, fils d'Abd-el-Mélek. Il fut simple, modeste, équitable, pieux. Il supprima la malédiction contre Ali, qu'on publiait dans la mosquée après la prière solennelle, et dont Moaviah Ier était l'auteur. Son affection pour Ali et ses descendants et la crainte qu'il ne changeât l'ordre de succession au trône, déterminèrent les Ommiades à se défaire de lui. Il fut empoisonné à l'âge de 40 ans, 720. D.

OMAR (Abou-Hafs-al-Galedh-ben-Schoaib), officier arabe, né près de Cordoue vers la fin du VIIe siècle, se révolta contre Abdérame II, fut battu, s'enfuit avec quelques compagnons, exerça la piraterie sur la Méditerranée, prit l'île de Crète et y bâtit un fort, *El-Khandak* (le retranchement), d'où est venu le nom de Candie.

OMAR-AL-MOTAWAKKEL-AL-ALLAH (Abou-Mohammed), dit *Al-Aftas*, 5e et dernier roi maure de Badajoz, 1079-1094, succéda à son frère aîné Yahia, se joignit aux Almoravides contre Alphonse VI, roi de Castille, puis fut dépouillé par eux et mis à mort. Il était célèbre par ses richesses et son goût pour les arts.

OMAWKAWS, peuplade indigène de l'Amérique du Nord, dans les États-Unis (Missouri).

OMBAY, île de la Malaisie hollandaise, dans l'archipel de la Sonde, au N.-O. de Timor, dont un canal de 26 kil. la sépare; par 8° 22′ lat. S. et 122° 46′ long. E.; 90 kil. sur 35.

OMBOS, auj. *El-Boueth* ou *Koum-Ombos*, v. de l'anc. Égypte (Thébaïde), sur la rive dr. du Nil, entre Apollinopolis Magna au N. et Syène au S.; ch.-l. du *nome Ombite*. On y rendait un culte spécial au crocodile. Vis-à-vis Ombos, de l'autre côté du Nil, était Contra-Ombos.

OMBRES. Les anciens nommaient ainsi quelque chose d'intermédiaire entre l'âme et le corps, une image impalpable du corps, servant comme d'enveloppe à l'âme. C'était l'Ombre qui descendait aux Enfers.

OMBRES, *Umbræ*, convives qui, chez les anc. Romains, étaient amenés dans un festin par un invité, et sans avoir été invités eux-mêmes. Ils étaient comme l'ombre de celui qui les amenait. C. D—y.

OMBRIE, *Umbria*, contrée de l'Italie anc., entre la Gaule Cispadane au N., l'Étrurie à l'O. dont le Tibre la séparait, la Sabine au S., le Picenum et la mer Adriatique à l'E.; v. princ. : Fulginium, Sena Gallica, Iguvium. Traversée par l'Apennin, arrosée au S. par le Nar. — Les Ombriens étaient d'origine gauloise. Ils prirent part aux guerres des Étrusques et des Samnites contre Rome, 311-307 et 297-295 av. J.-C., et furent soumis par les Romains en 280.

OMBRIE, prov. du roy. d'Italie, appelée aussi prov. de Pérouse. (V. *ce mot*.)

OMBRIOS, c.-à-d. *pluvieux*, surnom sous lequel Jupiter avait un autel sur l'Hymette. Des médailles le représentent versant la pluie de la main gauche. Sur la colonne de Marc-Aurèle, à Rome (V. Colonnes), il a les traits d'un vieillard ailé, dont la barbe et les deux bras étendus épanchent des torrents d'eau.

OMBRONE, *Umbro*, riv. de Toscane, prend sa source dans l'Apennin, coule au S., passe à Asciano et Buonconvento et se jette dans la Méditerranée près de Grosseto. Cours de 170 kil. Sous le 1er empire, en 1808, elle donna son nom à un département français; ch.-l. Sienne; s.-préf. : Montepulciano et Grosseto.

O'MEARA (Barry-Edward), né en Irlande vers 1770, m. aux environs de Londres en 1836, était chirurgien-major sur le vaisseau *le Bellérophon*, où Napoléon Ier vint si fatalement réclamer l'hospitalité anglaise. Comme il se montra empressé auprès de l'empereur, on lui proposa de le suivre à Sainte-Hélène, ce qu'il accepta avec l'autorisation de l'amiral anglais. Il vécut environ trois ans dans la familiarité de Napoléon; mais le gouverneur Hudson-Lowe ayant voulu qu'il lui adressât des rapports sur la santé et la conduite du prisonnier, il s'y refusa, fut rappelé en juillet 1818, et rentra en Angleterre, où le gouvernement le priva de tout emploi.

O'Meara a publié entre autres : *Napoléon en exil à Sainte-Hélène, relation contenant les opinions et les réflexions de Napoléon sur les événements les plus importants de sa vie*, trad. de l'anglais par Mme Collet, 1822, 2 vol.

OMER (Saint), *Audomarus*, né près de Constance en Helvétie, d'une famille noble, vers la fin du VIe siècle, entra au monastère de Luxeuil, en fut tiré par Dagobert, en 637, pour occuper le siège épiscopal de Thérouanne, travailla à rétablir la discipline dans son diocèse, aidé de St Bertin, de St Mommolin et de St Ebertram, qu'il appela près de lui. St Omer mourut vers 670. Fête, le 9 septembre.

OMER (SAINT-), *Audomari fanum*, s.-préf. (Pas-de-Calais), sur l'Aa, à l'embouch. du canal de Neuf-Fossé, dans un pays marécageux; 20,479 hab. Anc. place de guerre. Cour d'assises; tribunal de comm., lycée, bibliothèque, musée, théâtre, salle de concerts. Filat. de laine, de coton, de fil; fabr. de draps, couvertures de laine, passementeries, broderies, chapeaux, toiles métalliques, savons, papier, cuirs; brasseries, distilleries, huileries, raffineries de sel, amidonneries, sucre indigène; manuf. importantes de pipes en terre. Comm. de grains, vins, huiles, eaux-de-vie, houille, etc. Belle cathédrale ogivale, du XIVe siècle, contenant un remarquable buffet d'orgues, la tombe de St Omer par Girardon, et une statue colossale dite *grand Dieu de Thérouanne*. Les faubourgs de Hautpont et de Lyzel sont sillonnés par 300 canaux environ. — Cette ville se forma autour du couvent de Sithieu, fondé en 640 par St Bertin, qui en fut le 1er abbé. Ses franchises furent reconnues et étendues par une charte de 1127. Louis XI l'assiégea en 1477; les Français s'en emparèrent en 1487; en 1489, les Impériaux, d'intelligence avec les habitants, y rentrèrent. Un évêché y fut érigé en 1559. Les Français prirent Saint-Omer en 1677, et il leur resta depuis lors. On y remarque une tour et quelques arcades de la nef de la magnifique abbaye de Saint-Bertin, détruite pendant la Révolution. Cette ville possédait un célèbre collège de jésuites anglais, où les familles catholiques de la Grande-Bretagne envoyaient leurs enfants. Sous la 1re république française, on l'appela *Morin-la-Montagne*. Patrie de l'abbé Suger.

Pour l'hist. de Saint-Omer, V. le *Bulletin de la Soc. des antiquaires de la Morinie*, en particulier les articles publiés par M. de Lauwereyns de Roosendaël.

OMER-PACHA (Michel Lattas, dit), général ottoman, né en 1806 à Plaski (Croatie autrichienne), m. en 1871. Après avoir servi dans le régiment du cercle d'Ogulin, il entra dans les ponts et chaussées et fut nommé sous-inspecteur à Zara en 1826. S'étant rendu coupable d'un acte d'indiscipline, il sortit de l'Empire d'Autriche, et passa en Bosnie, où il fut réduit à tenir les livres d'un marchand turc. Après avoir embrassé l'islamisme, il fit l'éducation des enfants d'Hussein-Pacha, gouverneur de Widdin, qui l'envoya à Constantinople en 1834. Le sultan Mahmoud le nomma professeur d'écriture de son fils Abd-ul-Medjid, puis capitaine dans l'armée turque, où il fit un chemin rapide. Il prit part à la campagne de Syrie en 1839, reçut le commandement militaire du Liban en 1842, accompagna en 1843 Réchid-Pacha chargé de réprimer l'insurrection de l'Albanie, étouffa à son tour la révolte du Kurdistan en 1846, et devint chef militaire de la [illegible] en 1848. Il entreprit de former les troupes turques à la [illegible] européenne, et recueillit le fruit de ses efforts [illegible] contre les insurgés de la Bosnie et du [illegible], 1850-52. Au début de la guerre d'Orient, en 1853, il [illegible] généralissime, réunit une armée à Choumla, [illegible] nube des divisions qui tinrent bon [illegible] nitza, Turtukai et Kalafat, mit [illegible] victorieusement un [illegible] en 1854, [illegible] l'armée anglo-française d'arriver. Il la suivit en [illegible], où il

se borna à occuper Eupatoria pendant le siège de Sébastopol. En 1861, il apaisa de nouveaux troubles dans la Bosnie et l'Herzégovine. B.

OMESSA, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Corte; 903 hab. Fabr. de gros draps. Oliviers, mûriers.

OMMEGANCK (Balthasar-Paul), peintre de paysage, né à Anvers en 1755, m. en 1826, eut pour maître Antonissen; mais l'étude de la nature et ses goûts innés furent ses vrais instituteurs. Les provinces de Liège et de Namur lui fournirent la plupart de ses motifs. Il sut reproduire la brume du matin, l'éclat voilé du soleil d'automne, la rosée des vallons et des pâturages. Peu d'artistes ont mieux peint les moutons. Ses tableaux lui valurent à l'exposition de Paris, en 1799, le 1er prix de paysage. Napoléon Ier lui accorda une médaille d'or en 1808, et, depuis, l'impératrice Joséphine lui acheta tous les ans un tableau. A. M.

OMMERAPOURA. *V.* Umerapoura.

OMMIADES, dynastie arabe, prit son nom d'un membre de la tribu des Koraïchites, Ommiah ou Ommeyya, aïeul d'Abou-Sofyân, père de Moaviah qui la fonda en 661, à la mort d'Ali. Abou-Sofyân était chef du temple de la Mecque avant l'islamisme. Ses descendants, qui se regardaient comme les vrais souverains de la Mecque, n'avaient adopté l'islamisme que dans l'espoir d'exercer un jour le pouvoir. Pendant 30 ans, les Ommiades cachèrent leurs desseins. Cette dynastie, dont le siège était à Damas, régna 89 ans, jusqu'en 750. Pendant cette période, l'empire des Arabes s'étendit depuis les Indes jusqu'en Espagne, où cette dynastie se perpétua depuis 756 avec Abdérame sous le nom de khalifat de Cordoue, après avoir été détrônée en Orient par les Abbassides. Cet empire nouveau s'éteignit en 1031. On compte 14 khalifes de cette famille. (*V.* Khalifes.) D.

OMMIAH. *V.* Ommiades.

OMNIBUS, grande voiture publique de transport en commun. On en attribue l'invention à Pascal, qui imagina aussi le nom, signifiant « pour tous ». Il y eut, en 1672, un certain nombre de ces carrosses dans Paris; on payait 6 sous par place. L'entreprise dura peu d'années. Cette idée fut reprise en 1828 à Paris : on en établit sur les boulevards 2 lignes, partant de la Porte-Saint-Martin, l'une allant à la place de la Bastille, et l'autre à la Madeleine. A chaque départ, une fanfare de trompettes, jouée par un orgue placé aux pieds du cocher, et qu'il mettait en mouvement par une pédale, avertissait les passants et appelait les voyageurs. Ces voitures eurent d'abord peu de succès; cependant on en établit encore dans beaucoup d'autres directions, le public y prit goût, et l'omnibus est aujourd'hui un véhicule dont la population se passerait difficilement. En 1855, on réunit toutes les lignes sous une seule administration dite *Compagnie générale des Omnibus*. Les grandes villes de France, d'Europe et d'Amérique ont adopté les omnibus.

OMOLONE, riv. de la Russie d'Asie (Sibérie), naît dans les monts Stanovoï et se jette dans la Kolima, rive dr. Cours de 900 kil.

OMONT, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. de Mézières; 360 hab. Restes d'un vieux château.

OMOPHAGIES, fêtes de Bacchus à Chio et à Ténédos, où l'on se partageait, pour la dévorer, la chair crue d'une victime encore pantelante. On a pensé que cet usage était un souvenir des sacrifices humains à l'époque primitive. S. Re.

OMORCA, déesse chaldéenne, femme de Baal, coexistait avec lui dans l'éternité. Lors de la création, elle fut coupée en deux par son époux; de sa tête naquit la race humaine; la partie supérieure du corps forma le ciel, et l'inférieure fut la terre.

OMPHALE, reine de Lydie, conserva le trône après la mort de Tmolus, son époux, acheta Hercule que Mercure vendait en punition des massacres dont il s'était souillé, le condamna à filer à ses pieds, puis, s'étant éprise de lui, en eut Agélaüs ou Lamus. Une dynastie de rois lydiens prit le nom d'Héraclides. Une autre tradition dit qu'Hercule devint volontairement l'esclave d'Omphale.

OMRALTI, v. de l'Hindoustan anglais (Bérar). Comm. de coton.

OMSK, v. forte de la Russie d'Asie (Sibérie occid.); ch.-l. du district d'Omsk, sur la rive dr. de l'Irtysch; 30,890 hab. Là commençait la ligne militaire qui, avant la soumission des Kirghiz-Kaizaks, défendait l'empire russe contre ce peuple. Entrepôt de vivres pour l'armée, école d'agriculture. — La province d'Omsk a été remplacée, en 1868, par le district d'Omsk, qui forme la partie S.-E. du gvt de Tobolsk; 100,520 kil. carr.; 100,000 hab. environ. Sol plat. Mines de cuivre et de plomb. C. P.

ON, nom égyptien d'Héliopolis.

ONAGRE, *Onager*, machine militaire de siège ou de campagne, chez les anc. Romains. C'était à peu près la même que la catapulte (*V. ce mot*); elle servait pour lancer des pierres et des flèches. L'onagre se plaçait sur un char à bœufs, et servait surtout à la défense du camp. Il y en avait une par cohorte. On l'appelait aussi *Scorpion*.

ONATAS, célèbre fondeur de bronze de l'anc. école éginétique, florissait vers 456 av. J.-C. En collaboration avec Calamis, il fit un char de triomphe à Olympie, pour célébrer la victoire d'Hiéron de Syracuse. On citait encore de lui un Hercule colossal à Olympie, un Mercure portant un bélier, un groupe de guerriers grecs se disputant l'honneur de combattre Hector, un Apollon colossal à Pergame, etc. Il n'est pas impossible que les frontons du temple d'Égine (aujourd'hui à Munich) aient été exécutés sous sa direction. S. Re.

OÑATE, v. d'Espagne (Guipuzcoa). Pop. de la commune : 5,990 hab. Belle église collégiale. Il y eut jadis une université, réunie à celle de Valladolid en 1842. Usines à fer; fabr. de draps et tissus de lin. Sources minérales et mines de fer aux environs.

ONCA ou **OGGA**, surnom de Minerve adorée au village d'Oncæ près de Thèbes. S. Re.

ONCE, *Uncia*, 12e de la livre romaine, valant 27 gr. 19 centigr. Les anc. Romains appelaient aussi *once* la 12e partie d'un tout dans les monnaies, dans les mesures, dans les comptes d'argent, etc. — Once, ancien poids français, en usage avant l'établissement du système métrique; c'était le 16e de la livre. Son poids équivaut à 3 décagr. 125 centigr. — En Angleterre l'once *avoir-du-poids* vaut 28 gr.; l'once *troy*, 31 gr.; l'once hollandaise vaut 100 gr.; l'once suédoise 26 gr. 1/2. — Anc. monnaie d'or du roy. de Naples, valant 12 fr. 99 c.; et en Sicile, 13 fr. 75 c.

ONCÉE, v. d'Arcadie, sur les bords du Ladon. Apollon y avait un temple.

ONCHESME, port de la Chaonie en Épire, vis-à-vis l'extrémité O. de Corcyre. S. Re.

ONCHESTE, *Onchestus*, anc. v. de Grèce (Béotie), au S.-E. d'Haliarte, près du lac Copaïs. Fondée, disait-on, par Neptune, elle fut le siège d'une amphictyonie. Du temps de Pausanias elle était déjà en ruine.

ONCIALE (Écriture). *V.* Écriture.

ONDA, *Oronda*, v. d'Espagne (Valence), prov. de Castellon-de-la-Plana, défendue par un château fort. Pop de la commune : 5,465 hab.

ONDINS, ONDINES, génies qui habitent les profondeurs des lacs, des fleuves et de l'Océan.

ONÉGA (Lac), lac de la Russie d'Europe (Olonetz), au N.-E. du Ladoga; 9,751 kil. carr.: 200 kil. sur 60 à 80; profondeur moyenne de 10 à 15 m. Eaux limpides et poissonneuses. Navigation difficile, évitée par un canal latéral à la rive S. Il communique au Ladoga par la Svir et reçoit encore la Vitegra et la Chouia.

ONÉGA, fl. de la Russie d'Europe (Olonetz), a sa source au lac Latcha, coule au N.-E., puis au N.-O., à traversles gvts d'Olonetz et d'Arkhangel, et tombe dans un golfe de la mer Blanche, dit golfe d'Onéga. Navigable par les grandes eaux. Cours de 500 kil.

ONÉGA, v. de l'empire russe en Europe, sur la riv. Onéga, dans le gvt d'Arkhangel; 2,274 hab. Port de pêche.

ONEGLIA, en franç. *Oneille*, v. forte du roy. d'Italie, prov. et à 5 kil. N.-O. de Porto-Maurizio; port sur le golfe de Gênes; 7,778 hab. Bombardé par l'amiral français Truguet en 1792. Le général Bonaparte y vint prendre le commandement de l'armée d'Italie, en 1796. Patrie d'André Doria. L'ancienne principauté d'Oneille forme aujourd'hui l'arr. de Porto-Maurizio. Sol montagneux; marbre, pierre à chaux. Peu de céréales; élève de bestiaux. Excellente huile.

ONEIDA, lac des États-Unis (New-York), communique avec l'Ontario par l'Oswego; 40 kil. sur 10. Il tire son nom de la tribu des Oneida, appartenant au groupe des Iroquois.

O'NEIL ou **O'NIAL**, roi d'Irlande, 379-402, régna sur la Momonie, se joignit aux Pictes et aux Scots pour expulser les Romains de la Bretagne, porta ses armes jusqu'au détroit de Gaule, passa même en Armorique en 388, fit la guerre, à son retour, contre Eocha, roi de Lagénie, et fut assassiné par lui. Ses descendants régnèrent pendant 500 ans. Il en existait un encore au xvie siècle; il excita une révolte contre Elisabeth, reine d'Angleterre, et se maintint pendant 7 ans.

ONEILLE. *V.* Oneglia.

ONEIROMANCIE, ONEIROCRITIE et **ONEIROSCOPIE**, divination par les songes.

ONEIROS, personnification du rêve chez les anc. Grecs. Il était représenté sous la forme d'un génie ailé. S. Re.

ONESICRITE, historien grec, né à Égine ou selon d'autres à Astypalée, élève de Diogène le Cynique. Il accompagna Alexandre le Grand en Asie et fut chargé par lui d'une mission auprès des gymnosophistes de l'Inde. Il laissa un ouvrage

sur les exploits d'Alexandre, qui paraît avoir été très considérable et dont Strabon, Elien et Pline ont conservé des fragments. On lui reprochait d'avoir accueilli beaucoup de fables. Ce qui reste de lui a été publié par Müller dans les *Scriptores rerum Alexandri,* 1846.

Lilie, *de Onesicrito,* 1864 ; Sainte-Croix, *Examen critique des historiens d'Alexandre,* 1810, p. 38 et 745. S. Re.

ONESII, peuplade de la Gaule, habitait le territoire qu'occupe aujourd'hui *Ozon* (Hautes-Pyrénées).

ONESIME (Saint), disciple de St Paul, était d'abord esclave de Philémon, habitant de Colosses, et s'était enfui après l'avoir volé. Quand il se fut converti, St Paul écrivit pour lui à Philémon une lettre que nous avons (*Épître à Philémon*), le renvoya à son maître, qui lui pardonna et lui permit d'aller rejoindre St Paul à Rome. Il fut ensuite évêque de Bérée, et subit le martyre en 95. Fête, le 2 mars.

ONFROI. *V.* Humfroi.

ONIAS, nom de 4 grands prêtres des Juifs. Onias Ier gouverna les Hébreux de 321 à 300 av. J.-C., et son fils Simon le Juste lui succéda. — Onias II, fils de Simon le Juste, régna de 241 à 229, et se signala par son avarice. — Onias III, fils de Simon II, devint grand prêtre en 199 ; calomnié auprès d'Antiochus Épiphane, il se rendit à Antioche pour se justifier. Pendant son séjour dans cette ville, sa dignité fut tour à tour vendue à ses frères Jason et Ménélaüs ; enfin Antiochus ayant laissé provisoirement le gouvernement d'Antioche entre les mains d'Andronic, celui-ci livra Onias à l'ambition de Ménélaüs, 168. — Onias IV, fils du précédent, ayant perdu tout espoir de recouvrer la dignité de son père, se rendit auprès du roi d'Égypte, Ptolémée Philométor, qui lui permit de bâtir un temple dans la préfecture d'Héliopolis. Ce temple s'appela *Onion,* du nom de son fondateur, 150. Philométor étant mort, sa veuve Cléopâtre implora le secours d'Onias contre Ptolémée Physcon, compétiteur de son fils pour le trône d'Égypte. Onias marcha sur Alexandrie, fut pris par Physcon et livré au supplice. L—h.

ONION. *V.* Onias IV.

ONKELOS, rabbin que les uns prétendent avoir été disciple de Gamaliel et condisciple de St Paul, et que d'autres confondent avec Aquila, auteur d'une traduction grecque de l'Ancien Testament et contemporain de l'empereur Adrien. On lui attribue le *Targum,* paraphrase chaldaïque du *Pentateuque,* imprimé à Bologne en 1482.

V. Wolf, *Biblioth. hebræa,* t. II, liv. VI, ch. II.

ONNAING, brg (Nord), arr. de Valenciennes, près de la frontière belge ; 4,066 hab. L'industrie de la chicorée-café a été pratiquée pour la 1re fois en France dans ce vge ; fabr. de sucre indigène, savon.

ONOBRISATES, peuple gaulois, que Danville place dans le Nébouzan (Hautes-Pyrénées).

ONOCHONUS, riv. de Thessalie, affluent du Pénée à Larisse. La tradition rapporte qu'il fut mis à sec pour le passage de l'armée de Xerxès.

ONOD, brg de Hongrie (Borsod), à 16 kil. S.-S.-E. de Miskolcz, sur le Sajo ; 1,884 hab. Défaite des Hongrois par les Mongols en 1241.

ONOLDINUM, nom latin d'Anspach.

ONOLSBACH. *V.* Anspach.

ONOMACRITE, poète et devin d'Athènes au vie siècle av. J.-C., fut chassé par Hipparque, fils de Pisistrate. On le croit l'auteur des poésies attribuées à Orphée et à Musée.

V. Eichhoff, *de Onomacrito Atheniensi commentatio,* Elberfeld, 1840.

ONOMANCIE ou **ONOMATOMANCIE**, divination par les noms. De deux personnes celle-là était la plus heureuse dans le nom de laquelle les lettres numérales, jointes ensemble, formaient la plus grande somme. On tirait aussi des présages du nombre de voyelles comprises dans le nom.

ONOMARQUE, général des Phocidiens pendant la guerre Sacrée, partagea le commandement avec son frère Philomélos. Celui-ci ayant été tué, en 353 av. J.-C., il le vengea par la prise de Thronium, d'Amphissa et de toute la Doride ; mais il fut vaincu près de Phères par Philippe, roi de Macédoine, qui le fit attacher à un gibet.

ONOMASTICON, c.-à-d. *lexique,* titre de plusieurs ouvrages grecs, dont le plus célèbre est celui de Pollux. (*V. ce nom.*) S. Re.

ONONDAGA, v. des États-Unis (New-York) ; 6,200 hab. Importantes salines.

ONORE ou **HANAWAR**, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), près de la mer d'Oman. Jadis ch.-l. d'un petit État. Aux Anglais depuis 1799.

ONOSANDER, écrivain grec, que l'on croit contemporain de l'empereur Claude, est auteur d'un livre intitulé : *la Science du chef d'armée,* dans lequel il a recueilli méthodiquement les traditions sur l'expérience militaire des Romains. Son ouvrage a été publié par Schwebel, avec trad. franç. de Zurlanten et de nombreuses gravures, 162, par Coray, 1822 et par Köchly, 1860 ; une des meilleures trad. est celle de Blaise de Vigenère, 1605. S. Re.

ONSLOW (Georges), compositeur de musique, né à Clermont-Ferrand en 1784, m. en 1852. Son père était d'une famille américaine venue en Angleterre après la guerre des États-Unis ; sa mère descendait du chroniqueur Brantôme. Envoyé à Londres pour y faire son éducation, il reçut les leçons de trois pianistes distingués, Hullmandel, Dussek et Cramer. Uniquement occupé du talent de l'exécution, longtemps insensible aux œuvres mêmes de Mozart, il sentit enfin le génie de la composition s'éveiller en lui à l'audition de l'opéra de *Stratonice* de Méhul. Il se fit l'élève de Reicha, puis s'adonna particulièrement à la musique instrumentale. Le genre de composition qui l'a illustré est la musique de chambre. Trois fois il s'essaya au théâtre, mais ses opéras comiques : *l'Alcade de la Véga,* 1824, *le Colporteur,* 1827, et *le Duc de Guise,* 1837, n'eurent qu'un succès passager. Onslow remplaça Cherubini à l'Institut, en 1842.

ONTARIO, lac de l'Amérique septentrionale, le plus oriental et le plus petit des 5 grands lacs, entre les États-Unis (New-York) au S. et le Canada au N., reçoit les eaux du lac Érié par le Niagara, et communique avec l'Atlantique par le Saint-Laurent, avec New-York par les canaux d'Oswego, d'Érié et d'Hudson ; plus grande longueur, 289 kil. ; largeur moyenne, 104 kil. ; profondeur moyenne 180 m. ; superf. 14,800 kil. carr. ; niveau au-dessus de la mer, 80 mèt. Navigable pour les plus gros bâtiments. Il n'est jamais entièrement envahi par les glaces. Houles et orages fréquents.

ONTARIO (Province d'), appelée autrefois *Haut-Canada,* a pris le nom qu'elle porte actuellement lors de la formation du *Dominion of Canada,* en 1867, limitée à l'E. par la riv. Ottawa, qui la sépare de la prov. de Québec ; au S., par le Saint-Laurent et les lacs Ontario, Érié, Huron et Supérieur, qui sont traversés par la ligne frontière du Dominion et des États-Unis ; au N. et à l'O., par le Territoire du Nord-Ouest. Superf., 279,138 kil. carr. Cap. Toronto, v. princ. : Hamilton, Kingston, London, Windsor, Sarnia, Fort-William. La cap. de la confédération, Ottawa, est située sur le territoire et à l'extrémité orientale de la prov. d'Ontario. La pop. était de 10,000 hab. en 1784, de 556,662 en 1844, de 1,923,228 en 1881 (dont 18,121 Indiens). Elle est en majorité d'origine anglaise, irlandaise ou écossaise. Les protestants (presbytériens, méthodistes, anglicans, baptistes) sont plus nombreux que les catholiques. Un lieutenant gouverneur est à la tête de l'administration : il est assisté d'un attorney général, d'un secrétaire provincial, d'un ministre de l'éducation, d'un trésorier, d'un commissaire des terres de la couronne et d'un commissaire des travaux publics. L'assemblée législative se compose de 82 députés. La prov. envoie au sénat d'Ottawa 24 membres et à la chambre des communes 1 député par 17,000 hab. Pour être électeur il faut, dans les grandes villes, être propriétaire ou locataire d'une propriété foncière valant au moins 300 dollars ou rapportant 30 dollars de revenu ; ces chiffres sont réduits à 200 et à 20 dollars dans les campagnes. L'instruction publique est très répandue : on comptait dans la prov., en 1875, 5,187 écoles de tous les degrés et 485,832 élèves. — La prov. d'Ontario est la plus peuplée et la plus riche du Dominion. Le sol est presque partout fertile, au S. du 45° lat. N., malgré la rigueur du climat. La région comprise entre les lacs Ontario, Huron et Érié produit le blé, l'orge, le seigle, l'avoine, le maïs, le sarrasin, les pois, les fèves et les graines fourragères, le tabac, la pomme de terre, les légumes, les fruits, le houblon et même la vigne. Le Nord renferme de belles forêts de noyers, de chênes, de cèdres rouges, etc. On y élève de magnifiques troupeaux de bœufs et de moutons. On trouve un peu d'or et de l'argent à l'O. du lac Supérieur ; du fer, du plomb et surtout du cuivre au N. du lac Supérieur, du sel en abondance, et du pétrole à l'E. du lac Huron. L'industrie comprend le travail du bois (scieries, fabr. de meubles), du fer (pompes, machines agricoles, matériel de chemins de fer), de la laine, du cuir, etc. Le commerce est favorisé par le développement rapide des voies de communication, chemins de fer, canaux et télégraphes. (*V.* Canada [Dominion of].) E. D—y.

ONTENIENTE, v. d'Espagne, prov. de Valence ; 11,727 hab. Palais des ducs d'Almodovar. Fabr. de draps, lainages, toiles. Moulins à farine et à huile ; papeteries.

ONUBA, nom anc. d'Huelva.

ONUPHIS, bœuf sacré de l'anc. Égypte, une des incarnations animales d'Osiris.

ONUPHIS, anc. v. de la Basse Égypte, ch.-l. du nome *Onuphite,* sur la branche Atarbéchite du Nil, au S. de Bouto.

ONYCHOMANCIE, divination par l'observation de l'ongle d'un enfant.

ONZAIN, vge (Loir-et-Cher), arr. de Blois ; 2,146 hab.

Ancien et beau château de Chaumont, habité par le cardinal d'Amboise.

OO, vge (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens; 318 hab. Près de là sont le lac de Séculéjo, avec de magnifiques cascades, et un *port* ou passage des Pyrénées à 3,000 m. d'altitude. Mines de fer et de plomb; cristal de roche.

OOMANCIE, divination par l'inspection des signes ou des figures qui paraissent dans les œufs.

OOST, c.-à-d., *est, oriental,* en hollandais : oost*erwick*, village oriental.

OOST (Jacques **VAN**), dit *le Vieux,* peintre, né à Bruges en 1600, m. en 1671, alla étudier en Italie et choisit pour modèle Annibal Carrache, dont il parvint à reproduire la manière. Mais Rubens et Van-Dyck lui ayant d'abord servi de guides, ses compositions témoignent de cette double influence. Il peignait de grandes toiles qui ne renferment que deux ou trois personnages : les accessoires occupent tout le reste. Ce procédé expéditif lui permettait de multiplier ses œuvres. Une *Descente de croix,* dans l'église des Jésuites, à Bruges, et neuf tableaux dans l'abbaye de Saint-Trond, où sa fille était religieuse, sont au nombre des meilleurs. A. M.

OOST (Jacques **VAN**), dit *le Jeune,* peintre, né à Bruges en 1637, m. en 1713, voyagea en France, puis en Italie, et passa presque toute sa vie à Lille. Il avait beaucoup étudié Van-Dyck, et s'était approprié la douceur de son coloris. Il dessinait bien, donnait une vive expression à ses figures, travaillait promptement, et accordait une grande place aux accessoires. A. M.

OOSTAKER, brg de Belgique (Flandre orientale), à 4 kil. N. de Gand; 3,925 hab. Distilleries, brasseries, fabr. de chocolat; foire aux chevaux.

OOSTERHOUT, v. du roy. des Pays-Bas (Brabant septentrional); 9,853 hab. Poterie, toiles, chaussures, laines.

OOSTERWYCK, vge du roy. des Pays-Bas (Brabant septentrional); 2,789 hab. Toiles et lainages.

OOSTERZEELE, brg de Belgique (Flandre orientale); 2,635 hab. Toiles, bétail.

OOSTNIEUWKERKE, brg de Belgique (Flandre occid.); 2,692 hab. Cartes et tabac.

OOSTRCOSBEKE, brg de Belgique (Flandre occid.); 4,152 hab. Dentelles, toiles.

OOTEGHEM, brg de Belgique (Flandre occid.); 1,927 hab Toiles.

OOTMARSUM, v. du roy. des Pays-Bas (Over-Yssel); 1,557 hab.

OPALES, *Opalia,* fête d'Ops, épouse de Saturne, chez les Romains. Elle se célébrait tous les ans, le xiv des calendes de janvier (19 décembre).

OPÉRA, spectacle qui consiste dans la représentation de tragédies ou drames lyriques et de ballets. Il est d'origine italienne, ainsi que son nom, qui signifie *œuvre.* En 1645, Mazarin fit venir d'Italie des chanteurs qui jouaient des opéras de leur pays. L'abbé Perrin eut l'idée, en 1659, de donner des opéras français, et, 10 ans après, obtint un privilège pour établir dans toute la France des *Académies de Musique.* Il en ouvrit une à Paris, où l'on joua des opéras avec un grand appareil de décorations et de machines. Lulli reçut du roi le privilège de l'abbé Perrin, en 1672, et fonda véritablement l'opéra français, qui fut alors appelé *Académie royale de Musique.* Depuis ce temps, ce théâtre n'a cessé d'être protégé et subventionné par le gouvernement. Pendant la Révolution, l'Académie royale de Musique fut appelée *Opéra National,* puis *Théâtre de la République et des Arts;* en 1804, *Académie impériale de Musique,* qui devint *royale* après la Restauration, et enfin, en 1854, simplement *Opéra,* nom que d'ailleurs l'usage n'avait cessé de lui donner. L'Opéra débuta sur le théâtre du Petit-Bourbon, à l'endroit où est aujourd'hui la colonnade du Louvre; en 1669, il alla rue Mazarine, vis-à-vis la rue Guénégaud; Lulli établit son théâtre rue de Vaugirard, près du Luxembourg; puis, en 1673, dans l'anc. salle des Comédiens français, joignant le Palais-Royal à l'E., à peu près où est aujourd'hui la cour des Fontaines. Cette salle brûlée en 1763, réédifiée au même endroit, fut brûlée une 2e fois en juin 1781. On éleva, en 75 jours, sur le boulevard Saint-Martin, la salle qui prit depuis le nom de théâtre de la Porte-Saint-Martin, et fut brûlée en 1871. Dès 1794, l'Opéra avait été transféré rue de Richelieu, dans une salle qui occupait toute la place Louvois. Démolie en 1820, à la suite de l'assassinat du duc de Berri, elle fut remplacée par une salle provisoire, rue Lepelletier, ouverte en 1821 et brûlée en 1874. Une salle définitive et monumentale a été construite, de 1861 à 1875, sur une vaste place, s'ouvrant sur le boulevard des Capucines, en face de l'avenue de l'Opéra, sous la direction de M. Ch. Garnier. (*V.* Opéra, dans notre *Dictionnaire des lettres et des beaux-arts.*)

OPÉRA-COMIQUE, théâtre où l'on joue des pièces mêlées de chant et de dialogues. Ce genre prit naissance en 1717, et fut un perfectionnement du théâtre de la Foire. Il obtint un succès qui excita la jalousie des grands théâtres; ils obtinrent sa fermeture en 1745. En 1752, il fut rétabli. L'Opéra-Comique fut ainsi nommé de ce qu'on ne jouait, originairement, que des ouvrages d'un genre comique et même bouffon. Pendant tout le xviiie siècle, les opéras comiques n'étaient que des pièces à ariettes; ce n'est que de nos jours qu'ils ont acquis une véritable importance musicale. Ce spectacle se produisit d'abord aux foires Saint-Germain et Saint-Laurent; réuni à la Comédie italienne en 1762, il occupait la salle de la rue Mauconseil, et fut transféré, en 1783, à la salle Favart. Une 2e troupe d'opéra comique s'établit rue Feydeau en 1791; mais en 1800 les deux troupes se réunirent, et occupèrent la salle Feydeau jusqu'en 1820, époque où elle fut démolie pour ouvrir la rue de la Bourse; de là il alla à la salle Ventadour, puis au théâtre de la place de la Bourse; enfin, en 1840, il revint à la salle Favart, où il est resté.

OPHELION, poète de la comédie attique moyenne, florissait vers 380 av. J.-C.

Meineke, *Fragmenta comicorum,* III, p. 380. S. Re.

OPHELLAS, général de Ptolémée Ier, conquit Cyrène, 322 av. J.-C., et s'y rendit indépendant. Allié avec Agathocle de Syracuse, il se préparait à faire la guerre aux Carthaginois lorsqu'il mourut en 308. S. Re.

OPHELTE. *V.* Hypsipyle.

OPHIOMANCIE, divination par les serpents, qui consistait à tirer des présages de leurs mouvements divers.

OPHION, un des Titans, époux d'Eurynome, fille de l'Océan, fut précipité dans le Tartare par Saturne et Rhéa. S. Re.

OPHIR, contrée de l'Orient où les flottes de Salomon allaient chercher de l'or. C'est, selon les uns, la côte de Sofala en Afrique; selon les autres, la région de l'Inde. On l'a aussi placée en Perse, en Arabie, à Java et même au Pérou.

V. Maspéro, *Hist. anc.*, p. 324.

OPHIR, mont volcanique de l'île de Sumatra, nommé par les indigènes *Gounong-Pasaman*; 4,200 m. de hauteur. — mont de la presqu'île de Malacca, au N. de la ville de ce nom.

OPHIUSA, nom anc. de l'île Formentera, ainsi appelée parce qu'elle était infestée de serpents. — nom primitif de Chypre et de Rhodes.

OPHRYNEION, petite ville de Mysie, possédait un bois consacré à Hector. Auj. *Frenk-Kevi.* S. Re.

OPICONSIVES, *Opiconsivæ,* fête d'Ops Consiva, ainsi surnommée chez les Romains parce qu'à l'époque où elle revenait, le viii des calendes d'octobre (25 sept.), on commençait diverses semailles.

OPIE (John), l'un des meilleurs peintres de l'école anglaise, né dans le comté de Cornouailles en 1761, m. en 1807, était fils d'un charpentier. Sa rudesse et son défaut d'éducation eurent une grande influence sur les sujets et le caractère de ses tableaux, et l'empêchèrent de réussir dans le grand monde à Londres. On admire son coloris, la vérité et la perfection de son exécution. On cite de lui : *le Meurtre de Rizzio, la Mort de Jacques Ier, la Mort de Saphira.*

OPIMES (Dépouilles), *Spolia opima;* c'était, chez les anc. Romains, l'armure du chef d'une armée ennemie qu'un général avait tué de sa propre main. Il la rapportait arrangée en trophée, et la consacrait à Rome, dans le temple de Jupiter Férétrien; on l'appelait *Opime,* parce que c'était la plus belle, la plus riche des dépouilles. Les dépouilles opimes ne furent remportées que 3 fois : par Romulus, sur Acron, roi des Céniniens; par Cornélius Cossus, sur le lars Tolumnius, roi des Véiens; et par Marcellus, sur Viridomar, chef des Gésates.

OPIMIUS (Lucius), consul romain l'an 632 de Rome, 121 av. J.-C., entreprit d'abolir les lois des Gracques, saisit le prétexte du meurtre d'un licteur pour se faire investir par le sénat de pouvoirs illimités, cita Caïus Gracchus à comparaître devant son tribunal, mit sa tête à prix, tailla en pièces ses partisans sur le mont Aventin, et, quand le tribun se fut donné la mort, éleva un temple à la Concorde. Plus tard, envoyé en Afrique contre Jugurtha, il se laissa corompre par ce prince, fut condamné à l'exil, et mourut dans la misère à Dyrrachium. Sous son consulat, on récolta d'excellent vin de Falerne, dont on avait encore du temps d'Auguste et même de Trajan, et que les gourmets appelaient *vin du vieux consul.*

OPIQUES. *V.* Osques.

OPIS, un des noms de la Diane Taurique, à laquelle les Scythes sacrifiaient des victimes humaines.

OPITERGIUM, nom latin d'Oderzo.

OPITZ (Martin), en latin *Opitius,* poète allemand né en 1597 à Bunzlau (Silésie), m. de la peste à Dantzig en 1639, voyagea beaucoup en Allemagne, enseigna les humanités à Weissenburg (Transylvanie), vint à Paris en 1630, se lia avec

Grotius, et obtint la place de secrétaire et d'historiographe du roi de Pologne. Les Allemands l'ont appelé *le Père* et *le Restaurateur* de leur poésie : il a, en effet, exercé une grande influence sur la langue, par ses préceptes, par l'indication des ressources qu'elle contenait, par l'usage qu'il en fit lui-même. Il est le chef d'une école entre les Meistersænger et l'école de Gottsched. Il a cultivé tous les genres de littérature, principalement la poésie didactique.

La meilleure édition de ses Œuvres complètes a paru à Breslau, 1690, et à Francfort, 1724, 3 vol.

OPITZ (HENRI), théologien et orientaliste, né en 1642 à Altenbourg (Misnie), m. en 1712 à Kiel, où il enseignait l'hébreu et la théologie.

Il a laissé : *Satellitium Davidis et Salomonis*, Iéna, 1672 et 1684, in-4°; *Græcismus facilitati suæ restitutus methodo nova*, Leipz., 1687, 1697, in-4°; *Institutiones accentuationis hebrææ*, Iéna, 1674, in-4°; *Atrium linguæ sanctæ*, Hambourg, 1671, in-4°; *Lexicon hebræo-chaldæo-biblicum*, Leipz., 1692, in-4°; *Synopsis linguæ chaldaicæ*, Iéna, 1674, in-4°; *Biblia hebraica*, Kiel, 1709, 2 vol. in-4°, édition estimée; *Novum Testamentum syriacum cum versione latina*, Hambourg, 1694; *Theologia exegetica*, Kiel, 1704, in-fol.

OPLITE ou **OPLITODROME**, athlète qui, dans certains jeux de la Grèce, disputait le prix de la course à pied, et courait coiffé d'un casque, chaussé de bottines militaires et un bouclier au bras. Les Oplites figuraient dans les jeux Néméens; plus tard, ils furent admis aux jeux Olympiques, Pythiques et Isthmiques. Leur nom signifiait *coureur armé*.

OPLITES, soldats pesamment armés, chez les anc. Grecs; ils avaient pour armes défensives un casque, une cuirasse, un bouclier rond et des bottines garnies de fer; pour armes offensives, une longue pique et une épée. Chaque oplite athénien avait un valet pour porter ses armes et ses vivres; on le renvoyait aux bagages au moment de l'action.

OPOCZNO, v. de la Russie d'Europe (Pologne), gvt de Radom, au confluent de la Drzewica et de la Weglanka; 4,437 hab. Forges, mercerie.

OPONTE, *Opus*, auj. *Bodonitza* ou *Atalanti*, v. de l'anc. Locride, à l'E., près de l'Euripe, cap. des Locriens Opontiens. Patrie de Patrocle. Ajax, fils d'Oïlée, y régna.

OPORIN (JEAN), savant imprimeur, qui changea en grec son nom allemand de *Herbst* (automne), né à Bâle en 1507, m. en 1568, fit ses études à Strasbourg, fut correcteur d'épreuves chez Froben, devint directeur du gymnase de Bâle, étudia la médecine sous Paracelse, occupa la chaire de langue grecque à l'université de Bâle, et finit par établir, avec Robert Winter, son parent, une imprimerie qui obtint une grande célébrité. Outre de bonnes éditions d'auteurs classiques, il donna des *Notes* estimées sur Solin, Pline et Plutarque.

OPORTO, v. de Portugal. (*V.* PORTO.)

OPOTSCHNA, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), à 15 kil. E.-N.-E. de Königgrätz; 308 hab. Château, parc et haras des princes de Colloredo-Mansfeld.

OPPA, riv. d'Allemagne, sépare la Silésie prussienne de la Moravie, et se jette dans l'Oder. Cours de 90 kil.

OPPEDE (JEAN MAYNIER, BARON D'), né à Aix en 1495, m. en 1558, conseiller, puis 1er président au parlement de sa ville natale, s'est acquis une triste célébrité par les rigueurs qu'il exerça envers les Vaudois. Il provoqua la mise à exécution de l'arrêt qu'il avait rendu, en 1544, contre ces sectaires, et procéda au massacre des habitants de Cabrières et de Mérindol, 1545, avec une cruauté qu'animait, dit-on, son ressentiment contre la comtesse de Cental, protectrice des Vaudois, qui lui avait refusé sa main. Des plaintes furent portées à la cour : d'Oppède y parut pour se défendre, mais ne fut pas reçu par François Ier. Accusé de nouveau, sous Henri II, devant le parlement de Paris, 1550, il fut acquitté et reprit ses fonctions.

On a de lui une trad. en vers français des *Triomphes* de Pétrarque, 1538. B.

OPPELN, en polonais *Oppolie*, v. du roy. de Prusse (Silésie), ch.-l. de régence, sur la rive dr. de l'Oder, à 420 kil. S.-E. de Berlin; 14,447 hab. Hôtel du gouvernement, hôtel de ville, gymnase catholique, 3 hôpitaux. L'église Saint-Adalbert, érigée en 995 par l'évêque de Gnesen, est regardée comme la plus ancienne église chrétienne de la Silésie supérieure. Belles promenades dans les environs. Commerce très actif de vins, bestiaux, produits minéraux. Tanneries, poterie. Oppeln fut cap. de la principauté souveraine de ce nom, et, depuis 1200, la résidence des ducs de la Silésie supérieure de la maison des Piast. Dévastée en 1260 par les Tartares, elle passa, en 1532, sous la domination de l'Autriche, jusqu'à ce qu'elle fut incorporée par Frédéric II, en 1742, avec le reste de la monarchie prussienne. — La régence d'Oppeln a 13,212 kil. carr.; 1,441,296 hab. Sol montagneux, riche en mines de fer et de zinc. E. S.

OPPENHEIM, *Bonconica*, v. du grand-duché de Hesse, sur la rive g. du Rhin, à 17 kil. S. de Mayence; 3,288 hab. Belle église ogivale de Sainte-Catherine, contenant les tombeaux de la famille de Dalberg; ruines du château impérial de Landskron, bâti par Lothaire II et détruit par les Français en 1689. Pont de bateaux. Vins renommés. Forteresse romaine du 1er siècle av. J.-C., ville impériale en 1079, elle fut brûlée en 1689 par les Français, qui la prirent encore en 1792 et 1794.

OPPENORD (GILLES-MARIE), architecte, né à Paris en 1672, m. en 1742, élève de J.-H. Mansart, construisit le portail du midi de l'église Saint-Sulpice de Paris, et eut la réputation d'un grand décorateur. Il fit beaucoup de travaux de ce genre au Palais-Royal et dans divers hôtels, et montra partout un goût bizarre et maniéré.

OPPIDO, anc. *Mamertum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Reggio de Calabre; 6,732 hab. Évêché. Ruinée par un tremblement de terre en 1783.

OPPIDO, *Opinum*, brg du roy. d'Italie, prov. de Potenza; 3,883 hab.

OPPIDOLO ou **PANTELLARIA**, v. du roy. d'Italie, ch.-l. de l'île Pantellaria, prov. de Trapani; 3,559 hab.

OPPIEN, poète grec du IIe siècle de l'ère chrétienne, né à Coryce (Cilicie), accompagna dans l'exil son père, qui n'avait pas voulu reconnaître Septime-Sévère, alla plus tard à Rome, sut plaire à Marc-Aurèle et fut enlevé par une maladie contagieuse, à peine âgé de 30 ans. Il est auteur d'un poème didactique sur la pêche marine (*Halieutica*) : ses peintures sont bien coloriées, de bon goût, fidèles, eu égard à son temps, exécutées avec âme, avec un sentiment qui se communique au lecteur et soutient l'intérêt. Un second poème, sur la chasse aux bêtes sauvages (*Cynegetica*), de beaucoup inférieur, paraît avoir été composé sous Caracalla et à l'imitation du précédent par un autre poète. On les a cependant réunis.

La meilleure édition est celle de Schneider, Strasbourg, 1776. Les *Halieutiques* ont été traduites en français par Limes, 1817; les *Cynégétiques*, par Florent Chrestien, 1575; par Fermat, 1690, et par Belin de Ballu, 1787. Une trad. nouvelle des deux poèmes a été donnée par Bourquin, 1878. — V. H. Martin, *Etudes sur la vie et les Œuvres d'Oppien de Cilicie*, 1863. S. RE.

OPPIUS (CAÏUS), tribun du peuple, fit rendre, l'an 538 de Rome, 215 av. J.-C., au milieu de la 2e guerre punique, une loi qui défendait aux femmes de porter dans leur parure plus d'une demi-once d'or (13 gramm. 1/2 environ). Les dames romaines, en 556, envahirent le Forum; malgré Caton, et grâce au tribun Valérius, elles obtinrent l'abolition de cette loi.

OPPIUS (CAÏUS), lieutenant et ami de César, est regardé comme l'auteur des *Guerres d'Alexandrie, d'Afrique et d'Espagne*, imprimées à la suite des *Commentaires de César*; d'autres les attribuent à Hirtius. Ces ouvrages ne sont certainement pas de César.

OPPOLIE. *V.* OPPELN.

OPPORTUNE (SAINTE), abbesse du monastère de Montreuil, près de Séez, m. en 770. Fête, le 22 avril.

OPS, déesse italique de la fécondité, de la production, des richesses, que les mythologues latins disaient femme de Saturne, et identifiaient avec Rhéa, Cybèle et la Terre. Au mois d'avril, on lui immolait une vache pleine et une truie. (*V.* OPALES.)

OPSLŒ, anc. v. de Norvège, fondée près de Christiania, en 1058, par le roi Harold Haardraade, qui succomba à Stamford contre Harold, le dernier des rois saxons d'Angleterre. Elle devint, après l'union avec le Danemark, la capitale du royaume. Elle fut entièrement détruite par un incendie en 1624, et Christian IV fit construire alors près de là la ville de Christiania. A. G.

OPSON, nom que les anciens Athéniens donnaient à l'ensemble des mets qui composaient soit un simple repas, soit un festin. Originairement, on désignait ainsi tous les aliments qui n'étaient pas une préparation de grains. Du temps de Platon, l'opson comprenait le sel, les olives, le fromage, les racines, les choux, les figues, les baies de myrte, les noix, les légumes secs, toutes sortes de légumes, ainsi que les préparations de chair et de poisson. Plus tard, la signification changea, et l'on n'entendit plus par opson que le poisson, mets favori des gens délicats. C. D—Y.

OPSOPŒUS (VINCENT), philologue et poète latin, né en Franconie vers la fin du XVe siècle, m. en 1540, tint une école à Anspach pour l'enseignement des langues anciennes. On lui doit les premières éditions de Polybe, de Diodore de Sicile, des *Lettres* de St Basile et de St Grégoire de Nazianze.

Il a laissé en outre : *Castigationes... in Demosthenis orationes*, Nuremberg, 1534, in-4°; *de Arte bibendi libri III*, poème, ibid., 1536, in-4°; *Annotationes in IV lib. græcor. epigrammatum*, Bâle, 1540. C. N.

OPSOPŒUS (JEAN), médecin allemand, né à Bretten en 1556, m. à Heidelberg en 1599, a édité Hippocrate, avec des *Remarques*, et les *Oracles sibyllins*. On a aussi de lui des *Notes* sur Frontin, Macrobe et Sénèque le Philosophe. C. N.

OPTAT (SAINT), *Optatus*, évêque de Milève en Numidie dans le IVe siècle, combattit l'erreur des Donatistes. Il reste de lui : *de Schismate Donatistarum*, Paris, 1700, et dans la Patro-

logie de Migne, in-4°. St Augustin parle de St Optat comme d'un des prélats les plus savants et les plus illustres de son temps. Fête, le 4 juin.

OPTATIEN (Publius-Porphyrius-Optatianus), poète latin, contemporain de Constantin le Grand, a laissé un *Panegyrique* en vers de ce prince, publié dans les *Poemata vetera* de Pithou, Paris, 1590, et séparément par Welser, Augsbourg, 1595, in-fol. C'est une collection de vers contournés, tourmentés de toutes les façons, de manière à les accourcir ou à les allonger à propos, pour leur faire figurer des autels, des orgues, etc.

V. les *Poetæ latini minores* de Wernsdorf, t. II, p. 365 et suiv.

OPTIMATES, parti politique qui se créa à Rome vers le IIIe siècle av. J.-C., par suite des prétentions de la *nobilitas*. (*V. ce mot.*) Les *optimates*, sorte de parti conservateur libéral, avaient un noyau dans la noblesse; mais ils comptaient aussi des adhérents dans toutes les classes de la société; leur organe était le sénat. Cicéron, partisan des *optimates*, donne une définition intéressante des sentiments politiques de ce parti, qu'il considère comme le parti des honnêtes gens. (*Pro Sext.*, 45.) G. L.-G.

OPTIO, aide donné par les tribuns militaires à un centurion, chez les anc. Romains, et qui le remplaçait quand il était malade. — préposé, lieutenant ou aide, dans une foule de services militaires ou civils, sous le Bas-Empire.

OPUS. *V.* Oponte.

OR, riv. de la Russie d'Europe (Orenbourg), naît dans le pays des Kirghiz, coule au N., puis à l'E., et se jette dans l'Oural. Cours de 120 kil.

OR (Côte d'). *V.* Côte d'or.

OR (Mont d'). *V.* Dore (Mont).

OR CORONAIRE, *Aurum coronarium*, couronnes d'or offertes par les villes alliées du peuple romain, et quelquefois aussi par les légions, à un général qui devait triompher. Ces couronnes étaient fort nombreuses et fort pesantes, et souvent on les comptait par centaines. Le triomphateur les faisait porter immédiatement devant son char. On appelait aussi or coronaire une grosse contribution que les généraux vainqueurs levaient dans les pays conquis, pour payer les frais de leur triomphe futur. Sous les empereurs, les colonies et les municipes même de l'Italie offraient un or coronaire au chef de l'empire quand il devait triompher. Ces offrandes, d'abord volontaires, devinrent dans les derniers temps de l'empire un véritable impôt. C. D—y.

ORACLES. Les païens nommaient ainsi l'expression de la volonté des dieux, interprétée par des prêtres ou des prêtresses que l'on interrogeait soit sur l'avenir, soit sur la signification d'un événement ou d'un phénomène accompli. On appelait aussi *Oracles* les lieux où se donnaient les consultations de ce genre. Aucune affaire publique un peu importante ne se décidait sans qu'on eût consulté les oracles, et leur réponse dictait la décision à prendre. Il y avait des oracles régulièrement établis dans certains temples; on cite, parmi les plus célèbres, ceux d'Apollon à Delphes, à Claros, à Héliopolis, à Patara; de Jupiter, à Dodone, Olympie, Ammon et en Crète; de Mars, dans la Thrace; de Mercure, à Patras; d'Esculape, à Épidaure; de Minerve, à Mycènes; d'Hercule, à Athènes; de Pan, dans l'Arcadie; de Sérapis, à Alexandrie; du héros Trophonius, à Lébadée; d'Amphiaraüs, près d'Orope, etc. Toutes les divinités, suivant l'habileté des prêtres et la crédulité des peuples, rendaient des oracles; car on les consultait pour les affaires privées bien plus souvent encore que pour les affaires publiques. En Italie, les oracles étrusques furent célèbres dès la plus haute antiquité, et gardèrent leur crédit pendant bien des siècles. Il y eut aussi ceux d'Antium, de Préneste, et surtout, pour les affaires publiques, à Rome, les fameux oracles sibyllins. (*V.* Sibyllins.) Les oracles se rendaient en termes obscurs et ambigus, de sorte que les prêtres pouvaient toujours les adapter à l'événement accompli. Cette facilité diminua beaucoup à mesure que les peuples s'éclairèrent; l'incrédulité descendit des hautes classes aux classes moyennes; puis vint le christianisme, qui acheva de ruiner ces vaines divinations. (Sur les oracles dans l'antiquité, *V.* Aruspices, Aruspicine, Augures, Auspices, Devins, Pythie, Quindécemvirs, Songes, Sorts, Sibylles, Trophonius.) Il y eut aussi des oracles dans toutes les religions idolâtres de l'Inde et du Nord : dans les Gaules, la Germanie, la Scandinavie, l'Islande, etc.

V. Bouché-Leclercq, *la Divination dans l'antiquité*, 1879; Van Dale, *de Oraculis*, 1700; Thomas, *de Vaticinatione*, 1879; Carapanos, *Dodone et ses ruines*, 1877; Foucart, *Ruines et histoire de Delphes*, 1865. Tous les oracles grecs conservés par les auteurs ont été réunis par Hendess, 1876; il y en a beaucoup d'autres dans les inscriptions. S. Re.

ORADOUR-SUR-VAYRES, ch.-l. de cant. (Haute-Vienne), arr. de Rochechouart; 3,335 hab. Grande exploitation de marne; fabr. de blanc d'Espagne. Gants de peau d'agneau.

ORAISON (Ile). *V.* Caen.

ORAN, v. forte d'Algérie, ch.-l. de la prov., du dép. et d'une division militaire de son nom, à 421 kil. d'Alger par chemin de fer, sur la Méditerranée, au fond de la baie d'Oran, que limitent les caps Falcon et Ferrat; par 35° 42' lat. N., et 2° 59' long. O.; 59,377 hab. en 1881, dont les deux tiers Européens. Évêché; trib. de 1re instance et de commerce, trib. arabe. Théâtre, hôpitaux civil et militaire. Lycée, école litre. Port de commerce, créé en 1857, avec quais et magasins; les gros bâtiments s'arrêtaient autrefois à Mers-el-Kébir. Pâtes alimentaires, tabac, prod. chimiques, mines de plomb argentifère, carrières de marbre. Comm. de grains, laine, peaux, suifs, amandes, coton, cire, kermès, vins, etc. Paquebots pour Alger, Marseille, Port-Vendres, Carthagène et Barcelone. — Oran fut fondé par des Maures chassés d'Espagne, sur l'emplacement de *Kouiza* et *Gilua* de Ptolémée. Les Espagnols en furent maîtres de 1505 à 1791, et y firent de magnifiques travaux de défense et d'embellissement, qui avaient valu à Oran le surnom de petite ville royale. Les Français l'ont occupé en 1831.

ORAN (Province, département et division d'). La prov. d'Oran est située entre le Maroc à l'O., dont la sépare l'Oued-Kis vers la mer, la Méditerranée au N., le dép. d'Alger, depuis le cap Aghmiss à l'E., et le Sahara au S. Elle est arrosée par la Tafna, le Sig, le Cheliff inférieur, le Nemours, le Metlili, etc. Vallées fertiles dans le Tell; terrains salifères propres à la culture du coton; forêts considérables. Superf., 86,103 kil. carr; pop. en 1881, 767,322 hab., dont 674,830 pour le territoire civil, et 92,492 pour le territoire militaire. — Le dép. d'Oran, augmenté en 1858, a pour ch.-l. Oran; 5 arr., s.-préf., Mostaganem, Mascara, Tlemcen et Sidi-Bel-Abbès. Il dépend de l'évêché d'Oran, de la cour d'appel et de l'académie d'Alger et du XIXe corps d'armée (Alger). — La division militaire comprend les 3 subdiv. d'Oran, Mascara et Tlemcen. C. P.

ORANGE, *Arausio*, s.-préf. (Vaucluse), près de la rive droite de l'Aigues; 10,301 hab. Collège, bibliothèque. Filatures de soie, de coton, moulins à ouvrer la soie; scieries hydrauliques, teintureries; fabr. de mosaïques. Comm. de garance, truffes, safran, vins, eaux-de-vie, miel, laines, etc. Ruines d'un théâtre et d'un amphithéâtre romains; bel arc de triomphe élevé en l'honneur d'Auguste. — Située dans le pays des Cavares, et célèbre par une victoire des Teutons sur Manilius et Cépion, l'an 618 de Rome, 105 av. J.-C., Orange reçut de César une colonie romaine, fut prise successivement par les Wisigoths, les Bourguignons, les Arabes et les Francs, et devint, au moyen âge, ch.-l. d'un comté, érigé plus tard en principauté. Elle souffrit beaucoup pendant les guerres de religion du XVIe siècle, et fut cédée à la France en 1713.

ORANGE (Principauté d'), anc. seigneurie enclavée dans le comtat Venaissin, s'était formée au IXe ou Xe siècle. Quatre maisons la possédèrent successivement : 1° celle de Giraud d'Adhémar, éteinte en 1174, et à laquelle appartient Raimbaud, un des héros du Tasse; 2° celle de Baux, 1185-1373; 3° celle de Chalon, éteinte en 1530; 4° celle de Nassau, 1530-1702. La possession de la principauté fut alors l'objet de contestations entre les Nassau-Dietz, le prince de Conti et le roi de Prusse; mais elle fut cédée à Louis XIV par le traité d'Utrecht, en 1713. La maison de Nassau, qui règne en Hollande, n'en a pas moins continué à donner le titre de *prince d'Orange* à l'héritier présomptif de la couronne.

ORANGE (Philibert de Chalon, prince d'), célèbre capitaine, né en 1502 au château de Noseroy (Franche-Comté), m. en 1530, protesta vainement contre la suzeraineté que François Ier s'arrogeait sur la principauté d'Orange, et passa dans le parti de Charles-Quint, qui lui donna le comté de Saint-Pol. Pris par les Français, 1525, il fut enfermé au château de Lusignan (Poitou), jusqu'au traité de Madrid. En 1527, il se trouvait au siège de Rome avec le connétable de Bourbon, auquel il succéda dans le commandement des Impériaux. Vice-roi de Naples en 1528, il contraignit les Français à lever le siège de cette ville, et se déshonora par ses cruautés envers les barons napolitains qui avaient suivi le parti de la France. Envoyé en Toscane, il assiégeait Florence, quand il fut tué. B.

ORANGE (Guillaume et Henri-Frédéric de Nassau, princes d'). *V.* Nassau.

ORANGE (Princes d'). *V.* aussi Pays-Bas.

ORANGE, comté des États-Unis (État de New-York, au S.-E.); 50,000 hab.; v. princ. : Goshen, Newburg.

ORANGE ou **GARIEP**, fl. de l'Afrique australe (Hottentotie), formé de la réunion du Ki-Gariep ou Vaal, et du Ny-Gariep, coule à l'O., arrose le pays des Namaquois, reçoit le Malopo, le Kéïkaab et le Visch, et se jette dans l'océan Atlantique. Cours de 1,700 kil. Ses eaux, sujettes à des débordements périodiques, nourrissent beaucoup de crocodiles et d'hippopotames.

ORANGE (RÉPUBLIQUE DU FLEUVE), État de l'Afrique australe, fondé par les Boers, anciens colons hollandais du Cap qui avaient fui en 1835 la domination anglaise. Le gouvernement anglais, après avoir voulu placer leur territoire sous sa souveraineté en 1848, les reconnut indépendants le 23 février 1854, et le nouvel État reçut sa constitution le 10 avril suivant. Il s'étend entre le Ki-Gariep ou Vaal et le Calédon, bras occidental du Ny-Gariep, entre le désert de Kalahari à l'O., la république de Transvaal au N., la colonie du Cap au S., et à l'E. celle de Natal, dont il est séparé par les monts Drakenberg. On voit, à l'E., des plateaux élevés de près de 1,600 m., arrosés par le Calédon; à l'O., des plaines arrosées par le Vaal et ses affluents (Madder, Donkin, etc.). Superf., environ 107,439 kil. carr. Le pays est divisé en 16 districts, habités par des indigènes, Hottentots et Betjouanas (environ 72,000), et par les Boers eux-mêmes au nombre de 61,000; la partie voisine des sources de l'Orange et du Calédon, ou pays des Basoutos, a reconnu depuis 1870 la domination anglaise. Les villes des districts habités par les Boers sont : Bloemfontein, 2,567 hab., capitale de la République; Harrysmith, sur la route de la colonie de Natal; Smithfield, où se fait un grand commerce de laines avec la colonie du Cap. Les 16 districts sont administrés par des *Landrostes* et des conseils locaux ou *Heemraden;* ils élisent le président de la République et l'Assemblée législative ou *Volksraad*. Les 5 sixièmes de la population blanche professent la religion réformée hollandaise. On a récemment découvert des mines de diamant. Le budget des recettes était évalué en 1883-84 à 4,500,000 fr.; les dépenses, à 6,700,000 fr.; le commerce (laines, plumes d'autruche, diamants, peaux de bœuf), à 51 millions de fr. pour l'import., et 58 millions et demi pour l'export. (?) Il se fait presque uniquement par la ville anglaise de Port-Élisabeth dans la colonie du Cap. C. P.

ORANIENBAUM, v. de la Russie d'Europe, gvt de Saint-Pétersbourg, sur le golfe de Kronstadt; 4,043 hab. Château impérial, école de cadets, hôpital de marine.

ORANIENBURG, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), sur le Havel, à 28 kil. N.-O. de Berlin; 4,666 hab. Belle bibliothèque. Anc. château royal, transformé en fabr. de produits chimiques.

ORARIUM, pièce de linge que les anc. Romains portaient sur eux pour s'essuyer la figure, *os*. C'était la même chose que le *Sudarium* (*V. ce mot*); plus tard il servit aussi de mouchoir. C. D—Y.

ORATOIRE (PÈRES DE L'), congrégation religieuse fondée à Rome, en 1548, par St Philippe Néri, sous le nom de *Confrérie de la Sainte Trinité*, pour recevoir les pèlerins pauvres ou infirmes. Quelque temps après, le fondateur ayant entrepris d'instruire les enfants, se fit aider par de jeunes ecclésiastiques qu'on nommait *Oratoriens*, parce qu'ils se plaçaient devant l'église pour appeler le peuple à la prière. Les Pères de l'Oratoire vivent en communauté, sans aucun vœu spécial. Leur ordre, qui s'accrut rapidement, prit, en 1583, pour siège principal à Rome Notre-Dame de la Vallicella. Introduite en France, en 1611, par le cardinal de Bérulle, et confirmée en 1613 par Paul V, cette congrégation s'y voua à la prédication et à l'enseignement. Son chef-lieu à Paris, rue Saint-Honoré, dépendait de l'église qui, désignée encore sous le nom de l'Oratoire, est affectée aujourd'hui au culte calviniste. Parmi les collèges fondés par les Oratoriens, ceux du Mans et de Juilly acquirent le plus de renommée, surtout après la suppression des Jésuites en France. L'Oratoire en ce pays a produit Richard Simon, Mascaron, Malebranche, Massillon, Lelong. Daunou et Fouché appartenaient à cette congrégation. Supprimé à la Révolution, il a été rétabli à Paris en 1852 et a compté depuis parmi ses membres le P. Gratry et Mgr Perraud, tous les deux membres de l'Académie française

D—T—R.

ORAVICZA, v. de l'Autriche-Hongrie (comitat de Krasso), à 64 kil. S. de Lugos; 4,262 hab. Mines d'or, d'argent, de cuivre et de fer; fonderies, laminerie de cuivre.

ORB, *Orobis*, riv. de France (Hérault), naît près du Cailar, passe à Béziers, et se jette dans la Méditerranée près de Port-Vendres; cours de 110 kil.

ORBE, riv. de Suisse (Vaud), à sa source en France, dans le Jura, au pied du Noirmont, traverse le lac des Rousses, entre en Suisse, forme le lac de Joux. Elle passe à Orbe et à Yverdun, et finit dans le lac de Neuchâtel. Cours de 60 kil.

E. D—Y.

ORBE, en allemand *Orben, Orbach*, en latin *Urba, Urbigenum*, v. de Suisse (Vaud), sur l'Orbe; 1,884 hab. Beau pont. Château des rois francs. Elle fut la capitale des Urbigènes, tribu helvétique. Reprise aux Bourguignons par les Suisses en 1475.

ORBEC ou **ORBEC-EN-AUGE**, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. de Lisieux, sur l'Orbec, petit affluent de la Touques; 3,217 hab. Collège. Gros draps, bonneterie, tanneries.

ORBÈGUE, riv. d'Espagne (Léon). Théodoric, roi des Wisigoths, défit sur ses bords Réchiaire, roi des Suèves, en 456.

ORBÉLIAN (ÉTIENNE), historien arménien du XIIIe siècle, et archevêque de Sunik (Grande-Arménie), est auteur d'une histoire intitulée : *Livre historique sur la province de Sunik*, ouvrage estimé pour l'exactitude des faits et des dates. On a imprimé à Madras, en 1775, une *Histoire des Géorgiens*, contenant quelques renseignements sur la famille princière des Orbéliens, que Saint-Martin a attribuée à Etienne Orbélian. Il l'a traduite en français et publiée avec l'original sous le nom d'*Histoire des Orpélians*. Comparée au manuscrit d'Étienne, elle fut reconnue pour un ouvrage tout à fait différent. C—A.

ORBÉLUS, auj. *Argentaro*, montagne de Macédoine, sur la limite de la Thrace.

ORBETELLO, v. du roy. d'Italie, prov. de Grosseto, sur le lac ou la lagune du même nom, port et ville forte; 5,797 hab. Prise par les Français en 1646.

ORBEY, en allemand *Urbeis*, brg d'Alsace, arr. de Colmar; 747 hab. Fabr. de calicots, filature de coton.

ORBICIUS, grammairien grec d'époque inconnue, sous le nom duquel on a publié à Venise, en 1524, et réimprimé dans le *Thesaurus* d'H. Estienne une notice sur les dignités militaires. S. RE.

ORBIGNY (ALCIDE DESSALINES D'), naturaliste, né en 1802 à Couëron (Loire-Inférieure), m. en 1857. A 22 ans, il présenta à l'Académie des sciences un ouvrage où il fournissait des connaissances sur une infinité d'êtres inconnus jusqu'alors. Envoyé, en 1826, par le gouvernement dans l'Amérique du S., il l'explora pendant 8 ans depuis le Brésil et le Pérou jusqu'à la Patagonie. De ce voyage il rapporta beaucoup de manuscrits historiques, 36 vocabulaires des langues d'Amérique, 7,000 espèces d'animaux, dont un grand nombre étaient nouvelles, 2,500 espèces de plantes, une infinité de dessins, etc. Toutes ses observations furent consignées dans le *Voyage dans l'Amérique du Sud*, 1834-47, 9 vol. in-fol., qu'il publia sous les auspices du ministère de l'instruction publique. Il dirigea aussi la publication d'un *Voyage pittoresque dans les deux Amériques*, 2 vol. gr. in-8° et fig. Ses travaux ont embrassé bien des sujets d'histoire naturelle, entre autres les *scisserellas* (nouveau genre de mollusques), les *céphalopodes*, les *nautilus*, le genre *ptérocéra*, le *calcaire jurassique*, les *phénicoptères*, le genre *collomyl*, le *rhynomia*, l'*endromia elegans*, le *cobaye*, les *foraminifères*, les *crinoïdes*, etc. Depuis son voyage en Amérique, d'Orbigny se voua particulièrement à la paléontologie, qu'il professa au Muséum d'histoire naturelle depuis 1853. A ces nouveaux travaux se rapportent 3 ouvrages : *Prodrome de paléontologie*, 1849-50, 3 vol.; *Cours de paléontologie et de géologie stratigraphiques*, 1849-52, 3 vol.; *Paléontologie française*, 1840-54, qui forme 14 vol. in-fol., avec plus de 1,400 planches, ouvrage inachevé. Alcide d'Orbigny était frère de M. Ch. d'Orbigny, qui a dirigé la publication d'un grand *Dictionnaire d'histoire naturelle*. B.

ORBITELLO. *V.* ORBETELLO.

ORCADES, en anglais *Orkney*, archipel au N. de l'Écosse, dans le comté d'Orcades-et-Shetland, séparé du comté de Caithness par le détroit de Pentland; par 58° 42'-59° 22' lat. N., et 4° 35'-5° 35' long. O.; 1,190 kil. carr.; 32,400 hab. On compte 67 îles, dont 29 habitées; les principales sont : Pomona ou Mainland, Ronaldshay, Hoy, Flotta, Græmsay, Eday, Ronsay, Sanda, Shapinshay, Stronsay et Westray. Climat tempéré. Peu de neige en hiver; les étés sont humides. Sol montueux ou sablonneux, presque sans arbres. Agriculture arriérée. La terre, peu fertile, est soumise à de lourdes taxes envers la couronne ou le comte de Shetland. Les habitants chassent ou pêchent. Fabr. de chapeaux de paille de seigle. Agricola reconnut ces îles en 84 ap. J.-C. Elles appartinrent pendant le moyen âge à la Norvège. Elles furent réunies en 1468 à la couronne d'Écosse. — Avec les Shetland, les Orcades forment un comté ou *stewartry*, qui a 64,065 hab. Cap. Kirkwall; v. princ. Lerwick.

ORCADES AUSTRALES, dites aussi *Nouvelles-Orcades* et îles *Powell*, groupe d'îles du Grand Océan, par 61° lat. S., et 45°-50° long. O., au S.-E. de l'Amérique, à l'E.-N.-E. des Nouvelles-Shetland. Les deux principales sont : *Coronation*, dominée par 2 montagnes, dont l'une a 1,645 m. de hauteur, et l'autre 1,320 m.; et *Laurie*, dont le point culminant a 940 m. Ces îles, glacées et arides, furent découvertes en 1819 par le capitaine anglais Smith.

ORCAGNA OU MIEUX **ORGAGNA** (ANDRÉ), peintre, sculpteur et architecte, né à Florence en 1329, m. en 1389, a laissé, sur les murs du Campo-Santo de Pise, les sublimes fresques de la *Vie humaine*, du *Triomphe de la Mort*, et du *Jugement dernier*. Il sculpta l'autel d'Or-San-Michele, et bâtit la *Loggia de' Lanzi*, à Florence, monument capital pour l'histoire de l'art.

ORCAS ou **TARUEDRUM**, cap de la Calédonie, au N.-E., sur l'océan Germanique; auj. cap *Duncansby*.

ORCELIS, nom latin d'ORIHUELA.

ORCHA, v. de la Russie d'Europe, gvt de Mohilev, sur le Dniéper, à son confluent avec l'Orchitza, 2 900 hab. Défaite du tzar Vasili IV par les Polonais, en 1514.

ORCHESTRE, *Orchestra*. C'était, dans les théâtres des anciens, toute la partie vide autour de laquelle se courbaient les gradins, et qui s'étendait jusqu'à l'avant-scène. Chez les Grecs, les danseurs exécutaient leurs danses dans l'orchestre; chez les Romains, cet hémicycle renfermait des bancs réservés aux sénateurs. C. D—Y.

ORCHIES, *Origiacum*, ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Douai; 3,757 hab. Autrefois fortifiée. Genièvreries, brasseries, huileries, tanneries, tuileries, poterie. Comm. de grains, graines oléagineuses et potagères, bestiaux. Fabr. de sucre. Centre de plusieurs chemins de fer vers Douai, Lille, Tourcoing, Valenciennes et Tournai.

ORCHIMONT, vge de Belgique (Luxembourg), sur la Semoy, près de la frontière de France et de celle de la prov. de Namur; 475 hab. Restes d'un château fort, démantelé en 1636 par le maréchal de Châtillon.

ORCHOÉ, anc. v. de la Babylonie, sur l'Euphrate.

ORCHOMÈNE, *Orchomenus*, v. d'Arcadie, à l'E., un peu au N. de Mantinée, existait déjà du temps d'Homère, qui lui donne l'épithète de *riche en troupeaux*. Dans la guerre du Péloponèse elle fut prise par les Athéniens. Après la bataille de Leuctres, elle se sépara, par haine contre Mantinée, de la ligue arcadienne; dans les guerres entre les Étoliens et les Achéens, elle tint d'abord pour les premiers, fut prise par Cléomène, puis par Antigone. Elle entra ensuite dans la ligue achéenne; par l'effet des guerres qui désolèrent l'Arcadie dans les derniers temps de l'indépendance de la Grèce, elle était en ruine du temps de Strabon. A l'époque de Pausanias, une nouvelle ville avait été rebâtie, qui renfermait des temples remarquables de Neptune et de Vénus. On trouve auj. les ruines d'Orchomène au vge de *Kalpaki*. Son territoire comprenait, outre la capitale, 2 petites villes, Amilos et Élimia.

V. Leake, *Travels in the Morea*, II, p. 276, III, p. 99. C. P. et S. Re.

ORCHOMÈNE, v. de Béotie, dite *Orchomène Minyenne*, parce qu'elle fut fondée par les Minyens, fut d'abord bâtie dans la plaine couverte depuis par le lac Copaïs; une inondation força les habitants de s'établir sur le mont Acontion, presque à l'embouchure du Céphise dans le lac. Elle était la capitale de l'empire minyen, qui comprenait tout le N.-O. de la Béotie, Chéronée, Haliarte, Lébadée, Coronée, jusqu'aux frontières de Thèbes, devenue elle-même tributaire; mais, 60 ans après la ruine de Troie, Orchomène fut prise par les Béotiens, et fit dès lors partie de leur ligue. Elle voulut s'en séparer en 367: les Thébains s'en emparèrent, mirent à mort ou réduisirent les habitants en esclavage. Rétablie par Athènes pour affaiblir Thèbes, détruite de nouveau par les Thébains, rebâtie une 3e fois par Philippe en 333, elle ne put reprendre son ancienne splendeur, et elle était presque déserte à l'époque de Strabon. On trouve encore, près du vge de *Scripou*, des ruines importantes de son acropole, ruines assez semblables à celles de Mycènes, et qui remontent aux plus anciens temps de la Grèce. Près d'Orchomène, Sylla battit Archélaüs, général d'Antiochus le Grand, en 87.

O. Müller, *Orchomenos und die Minyer*, 1820; Leake, *Northern Greece*, II, p. 144. C. P. et S. Re.

ORCIÈRES, ch.-l. de cant. (Hautes-Alpes), arr. d'Embrun, sur le Drac; 1,241 hab. Comm. de bois, bestiaux, laines, fromages et beurre.

ORCUS, nom de Pluton chez les anc. Romains, venait peut-être du grec *orkos* (*serment*), parce qu'on invoquait ce dieu en prêtant serment, ou parce qu'on jurait par le Styx. D'*Orcus* vient *Orcini*, mot employé dans le même sens que *Charonites*. (*V. ce mot.*)

ORDALIE ou **ORDÉAL** (du saxon *ordal*, jugement), nom donné souvent aux épreuves judiciaires. (*V.* ÉPREUVES.)

ORDELAFFI (CECCO), d'une famille gibeline, s'empara en 1315 du gouvernement de Forli, sa patrie, qui resta à ses descendants jusqu'en 1480, époque où la veuve de Cino Ordelaffi céda ses droits à Jérôme Riario, neveu du pape Sixte IV.

ORDENER (MICHEL), général, né à Saint-Avold (Moselle) en 1755, m. en 1811, entra au service dans les dragons de la légion de Condé en 1773, et était adjudant en 1792. Il fit avec distinction les campagnes de la République, devint chef de brigade dans la garde consulaire en 1800, général de brigade en 1803, fut chargé en 1804 d'arrêter le duc d'Enghien à Ettenheim, et gagna, l'année suivante, le grade de général de division sur le champ de bataille d'Austerlitz. Napoléon Ier l'appela au Sénat en 1806, le créa comte de l'Empire en 1808, puis premier écuyer de l'impératrice et gouverneur du palais de Compiègne. B.

ORDENER (MICHEL), fils du précédent, né à Huningue en 1787, m. en 1862, sortit de l'École militaire de Fontainebleau, en 1803, sous-lieutenant au 24e dragons; lieutenant au 2e des grenadiers à cheval, combattit à Austerlitz, et, nommé aide de camp du maréchal Duroc, fit les campagnes de Prusse, de Pologne et d'Espagne. Chef d'escadron au 7e cuirassiers en 1809, il se distingua à Essling et à Wagram. Après la campagne de Russie, pendant laquelle il fut blessé à la Bérésina, il prit part à la bataille de Dresde, conduisit l'extrême arrière-garde après le désastre de Leipzig, et se distingua encore par son patriotisme et son intrépidité sous les murs de Paris. A Waterloo, il était à la tête du 1er régiment de cuirassiers. De 1815 à 1830, Ordener resta en non-activité. Maréchal de camp en 1831, lieutenant général en 1846, il commanda la division de Bourges, et, en 1848, celles de Rouen et de Caen. En 1852 il devint sénateur. B.

ORDERIC VITAL, historien anglais, né à Atcham (Shropshire) en 1075, d'une famille française, m. vers 1150, vint en Normandie en 1085, et entra au monastère de Saint-Evroult. Il a laissé, en latin, une *Histoire ecclésiastique*, en 3 livres, qui s'étend de J.-C. à l'an 1141, insérée dans Duchesne, *Historiæ Normannorum scriptores*, 1619, in-fol., et en partie dans les t. IX, X, XI et XII du *Recueil* de D. Bouquet. Elle a été trad. par M. Dubois dans la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France* de Guizot, et en 1844 par M. A. Le Prévost. Le livre d'Orderic Vital supplée, pour les années 1066-1070, à celui de Guillaume de Poitiers, qu'il dit avoir mis à profit. C'est un ouvrage précieux, parce que plusieurs parties renferment des documents que l'on chercherait vainement ailleurs.

ORDINAIRE. *V.* ARCHIDIACRE.

ORDINAIRE. Au IVe siècle de l'empire romain, on donnait le nom de *ordinarii* aux 5 premiers centurions de la légion (Végèce, *De Re Milit.*, II, 7). G. L.-G.

ORDINARIUS (CONSUL), expression qui commence à être employée à partir du IIIe siècle de l'empire romain. Après la profusion des consulats faite depuis Commode, les consuls éponymes ne firent que croître en honneur; aussi, dès Caracalla ils commencèrent à se distinguer des consuls suffects en prenant le titre de *ordinarii;* après Alexandre Sévère on ne trouve plus d'exemple d'un consul éponyme qui n'ait pas pris le titre de *ordinarius*, dans les inscript.: COS. ORD.

V. Borghesi, *Œuv.*, VIII, p. 252-7. G. L.-G.

ORDONNANCES, nom que l'on donnait, dans l'anc. France, aux constitutions promulguées par le roi, sans les formalités qui accompagnaient l'*Édit*. (*V. ce mot.*) La première loi qualifiée de ce nom est de Philippe le Bel, en 1287. Le recueil des Ordonnances des rois de France, à partir de Hugues Capet, a été commencé par Laurière, qui en fit paraître le 1er vol. en 1723; Secousse fut chargé de continuer cette collection, qui se poursuit encore de nos jours. De 1815 à 1848, on a appelé ordonnance tout règlement émanant de la volonté royale, et destiné à régler les matières administratives, ou à déterminer les mesures nécessaires pour la promulgation et l'exécution des lois. (*V.* LÉGISLATION FRANÇAISE.)

ORDONNANCES DE JUILLET 1830. *V.* JUILLET.

ORDONNANCES DE COMPTANT. On nommait ainsi, avant la Révolution, des mandats de payement signés par le roi, et sur lesquels la Chambre des comptes n'avait pas de contrôle. Dans les années qui précédèrent 1789, les ordonnances de comptant s'élevèrent jusqu'au tiers des dépenses annuelles du Trésor.

ORDONNANCE (COMPAGNIES D'). *V.* COMPAGNIES.

ORDONNEAU (LOUIS, BARON D'), général, né en 1770 à Saint-Maurice (Charente-Inférieure), m. en 1855, était commis marchand à Bordeaux lors de la Révolution. Il partit comme volontaire en 1792, se distingua aux armées du Nord, de Sambre-et Meuse, des côtes de Brest et de Cherbourg, des Alpes et d'Italie, reçut du premier consul un sabre d'honneur, fit partie de l'armée de Catalogne de 1808 à 1814, servit sous Augereau pendant la campagne de France, fut nommé commandant supérieur de l'île de Ré par la 1re Restauration, retourna en Espagne en 1823, et fut chargé du gouvernement de Madrid, où il rétablit l'ordre. Il cessa d'être employé en 1829. B.

ORDOÑO II, roi de Léon et des Asturies, 914-922, prit et rasa Talavera, battit Abdérame III, secourut la Navarre, mais perdit la bataille du Val de la Jonquera et fut inquiété par l'ambition des comtes de Castille, dont il arrêta l'émancipation.

ORDRES SACRES. On les distingue en *mineurs* (portier, exorciste, lecteur, acolyte), et *majeurs* (sous-diaconat, diaconat, prêtrise). Les premiers, qui n'emportent pas d'engagement irrévocable, peuvent être conférés par les abbés réguliers aux moines placés sous leur direction. Les seconds ne sont conférés que par les évêques. L'Église grecque n'a qu'un ordre mineur, celui de lecteur. Les ordres majeurs forment un empêchement dirimant pour le mariage.

ORDUÑA, v. d'Espagne (Biscaye); pop. de la commune: 3,422 hab.

OREADES (du grec *oros*, montagnes), nymphes des montagnes et compagnes de Diane.

OREBITES, section des Hussites, ainsi appelés parce qu'ils avaient choisi le mont Oreb pour leur retraite.

OREBRO. *V.* Œrebro.

OREE, v. d'Eubée. (*V.* Histiée.)

OREES (du grec *ôra*, saison), offrandes de fruits que les anciens faisaient aux déesses qui présidaient aux saisons.

OREGON ou **COLUMBIA**, fleuve des États-Unis, prend sa source dans les montagnes Rocheuses, par 50° lat. N., et 117° de long. O., coule au N.-O., au S., au N. et enfin à l'O., forme en plusieurs endroits des rapides, et se jette dans l'océan Pacifique par 46° 24' lat. N., entre les caps du Désappointement et d'Adam. Son embouch. est encombrée d'écueils. Cours de 1,650 kil. Les navires de 300 tonneaux le remontent jusqu'à 160 kil.

ORÉGON (État d'), un des États de l'Union américaine, au N.-O., baigné à l'O. par le Pacifique, limité au N. par le fleuve qui lui a donné son nom, à l'E. par le Snake river; traversé du N. au S. par la chaîne des Cascades et par les montagnes Bleues. Sol très accidenté; mines d'or; immenses forêts de pins. Grand commerce de bois de construction et de traverses pour les chemins de fer. Pêcheries. Superf., 248,701 kil. carr.; pop., 174,768 hab. Cap. Salem; v. princ., Orégon-city et Portland. — Ce pays ne fut exploré qu'à la fin du XVIIIe siècle. Les Américains et les Anglais s'en disputèrent la possession. Quand le traité de 1846 eut fixé la frontière des États-Unis au 49° de lat. N., la région comprise entre cette limite et la Californie fut érigée en territoire, 1848. En 1859, on en détacha la partie située au N. du fleuve Orégon pour former le territoire de Washington; la partie méridionale constitua l'État d'Orégon. — L'Orégon a un sénat de 30 membres élus pour 4 ans, et une chambre des représentants de 60 membres élus pour 2 ans. Il envoie au congrès de Washington 2 sénateurs et 1 membre de la chambre des représentants. E. D—y.

ORÉGON-CITY, v. des États-Unis (Orégon), sur la Wallumate, affl. de g. de l'Orégon; 1,500 hab. Archevêché catholique.

O'REILLY (Alexandre), général au service de l'Espagne né en Irlande vers 1735, m. en 1794, combattit d'abord pour la France dans la guerre de Sept ans, puis obtint la faveur du roi d'Espagne Charles III, dont il avait sauvé la vie dans une émeute. Il alla prendre possession de la Louisiane cédée par la France à l'Espagne, et dirigea, en 1774, une formidable expédition contre Alger, où il échoua. Il avait été néanmoins choisi pour commander l'armée des Pyrénées contre la France, quand il mourut.

OREL ou **ORLOW**, v. de l'empire russe en Europe, au confl. de l'Orlik et de l'Oka, ch.-l. du gvt de son nom, à 1,100 kil. S.-E. de Saint-Pétersbourg, et 355 S. de Moscou; 76,665 hab. Évêché russe; tribunaux, gymnase. Quartier général du IXe corps d'armée. Grand comm. de grains; corderies, filatures de coton. Centre de chemins de fer. Plusieurs fois prise et saccagée par les Lithuaniens, les Tartares de Crimée et les Polonais. — Le gvt d'Orel a 46,726 kil. carr.; 420 kil. sur 172; 1,877,061 hab. Climat tempéré. Sol fertile; agriculture soignée. Belles forêts; récolte de céréales, chanvre, lin, tabac, houblon. Exploit. de fer, salpêtre, pierres à bâtir. Tanneries, fabr. de toiles et cordages.

ORELLANA (François), aventurier espagnol, né à Trujillo au commencement du XVIe siècle, suivit Pizarre au Pérou, et, s'abandonnant sur un brigantin au cours du fleuve des Amazones, 1541, le reconnut depuis le confl. du Napo jusqu'à son embouchure. Ayant obtenu de Charles-Quint l'autorisation d'établir des colonies dans les régions qu'il avait découvertes, il repartit, en 1549, avec 3 vaisseaux, en perdit 2 et mourut de chagrin sur la côte de Caracas.

ORELLANA, nom donné primitivement au fleuve des Amazones.

ORELLANA, *Aureliana*, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Cacérès; 2,000 hab.

ORELLI (Jean-Gaspar), célèbre philologue, né à Zurich en 1787, m. en 1849. Après de fortes études au *Carolinum*, gymnase de sa ville natale, où il eut parmi ses maîtres Bremi et J.-J. Hottinger, il passa quelques mois dans l'institut pédagogique de Pestalozzi à Yverdun. A 19 ans, il exerça les fonctions de pasteur du culte réformé à Bergame, où il préluda à ses publications d'auteurs italiens par 2 vol. (en allemand) de *Suppléments à l'histoire de la poésie italienne*, Zurich, 1810, et par une étude biographique (en allemand) sur Victorin de Feltre, ibid., 1812. De là il passa, en 1814, à une chaire de l'école de Coire, rentra à Zurich en 1819 comme professeur d'éloquence au *Carolinum*, devint en 1831 bibliothécaire de cette ville, et en 1833, lors de la fondation de l'Université de Zurich, à laquelle il eut la plus grande part, il y fut nommé professeur extraordinaire de littérature ancienne, en conservant ses fonctions au gymnase. Les travaux d'Orelli consistent principalement en éditions critiques de textes grecs, latins et italiens, imprimées la plupart à Zurich, et dont plusieurs ont paru sous forme de programmes académiques. Quelques-unes sont accompagnées d'excellents commentaires; dans toutes brille une érudition variée et choisie, une rare sagacité, une précision et une correction remarquables. Il a formé à Zurich une école philologique, dont le chef a été après lui M. Baiter, son principal collaborateur et le continuateur de ses publications.

Orelli a donné, en grec : Isocrate, *Discours sur l'Echange*, avec un commentaire et des Lettres philologiques (en allemand, 1814); divers *Extraits* des Pères de l'Eglise, 1820-28; la *Théogonie* d'Hésiode, 1836, in-4°; Théognis, 1840, in-4°; Platon, avec les scolies et les glossaires anciens, 1839, gr. in-4°, et 21 vol. in-16; Babrius, 1844, in-16, etc.; en latin : *Eclogæ poetarum latinorum*, 1822 et 1833; Cicéron, œuvres complètes, avec les scoliastes et un *Onomasticon Tullianum*, 1826-38, 8 vol. en 12 t. gr. in-8°; 2e édit., 1845 et années suiv. (par les soins de MM. Baiter et Halm); plusieurs éditions spéciales d'ouvrages de Cicéron : *pro Plancio*, 1825; *pro Milone*, 1826; *Philippiques*, 1827; *Académiques* 1827; *Tusculanes*, 1829; *Orator* et *Brutus*, 1830; *de Suppliciis*, Leipzig, 1831; *Discours choisis*, 1836, etc.; *Inscriptionum latinarum selectarum amplissima collectio, ad illustrandam Romanæ antiquitatis disciplinam accommodata*, Zurich, 1828, 2 vol. gr. in-8° complétée par les *Inscriptiones Helveticæ*, 1844, in-4°; Salluste, 1831 et 1840; Phèdre et P. Syrus, 1831-32; Velléius Paterculus, Leipzig, 1835; Horace, 1837-38 (2e édit., 1843-44; 3e, 1850-52), 2 vol.; Tacite, 1846-48, 2 vol., etc.; en italien : *Saggi di eloquenza italiana*, 1817; *Cronichette d'Italia* et *Vita di Dante*, Coire, 1822, 2 vol. in-12; *Poesie filosofiche di Tom. Campanella*, Lugano, 1838; Tasso, *la Gerusalemme liberata*, 1838; Ariosto, *Satire*, 1842, in-4°. Il a publié aussi, en allemand, les *Œuvres choisies* de Lavater, 1841-44, et un grand nombre d'opuscules, de dissertations et d'articles théologiques, politiques et littéraires. — *V. Essai sur la vie et les travaux de J.-G. Orelli*, par J. Adert, dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, 1849.

ORELLI (Conrad), frère du précédent, né en 1788, m. en 1854, a publié des ouvrages élémentaires pour l'étude du français, et une grammaire (en allemand) de l'ancienne langue française, dont la 2e édition a paru en 1849. Ds.

ORELLI (Jean-Conrad), cousin des précédents, né à Zurich en 1770, m. en 1826, pasteur et conseiller ecclésiastique, fut un des maîtres de Gaspar.

On lui doit plusieurs éditions savantes, entre autres des *Fragments* de Nicolas de Damas, Leipzig, 1804-11, 2 vol.; des *Epistolographes grecs* (t. Ier), 1815,; d'Arnobe, *Adversus gentes*, 1816-17, 2 vol.; d'Eneas Tacticus, 1818; des *Fragments* d'Epicure, 1818; des *Déclamations* de Polémon et de Lesbonax, 1819 et 1820; des *Opuscula græcorum sententiosa et moralia*, 1819-21, 2 vol; du philosophe grec Salluste (*de Diis et mundo*), Zurich, 1821; des *Fragments* de Sanchoniathon, Leipzig, 1826, de l'*Histoire secrète* de Procope, ibid., 1827, etc. Ds.

ORENBOURG, v. forte de la Russie d'Europe, ch.-l. du gvt de son nom, au confl. de l'Oural et de la Sakmara, à 2,000 kil. S.-E. de Saint-Pétersbourg, par chemin de fer; par 51° 45' lat. N., et 52° 46' de long. E.; 35,000 hab. Évêché; mufti musulman; école militaire. On remarque une belle cathédrale bâtie sur un rocher de jaspe rouge, la chancellerie, la Cour du commerce et celle des échanges. Marché du commerce de l'Asie avec l'Europe du Nord; les caravanes de Khiva, de la Boukharie et des Indes y échangent, avec les marchands tartares, de l'or, de l'argent, des pierres précieuses, des soieries, des cotons, des châles, des peaux d'agneaux, de tigres et de chats-tigres, des foulards, des indiennes, contre des draps, des velours, des vêtements, des toiles, du sucre, du café, du thé, des ustensiles, de la verroterie et des bagatelles. Foires de chevaux et de moutons. Suif renommé. — Cette ville, fondée en 1734 sous le nom d'*Orsk*, au confl. de l'Oural et de l'Or, fut transférée, en 1739, à 200 kil. plus au S., sous le nom de *Krasnogorskaia*; elle prit le nom d'Orenbourg en 1742.

ORENBOURG (Gouvernement d'), division administrative de la Russie, touchant à la mer Caspienne au S. 191,175 kil. carr., depuis qu'on en a détaché, en 1865, le gouvernement d'Oufa. Ch.-l. Orenbourg. Climat alternativement très chaud ou très froid. Mines d'or, de platine, de marbre, d'agate, de sel gemme; riches mines et fonderies de fer et de cuivre; sol très fertile; exportation de grains; fabr. de potasse, savon, etc. Élève d'abeilles et de bestiaux. Pêcheries importantes; 1,120,666 hab. Bachkirs, Cosaques, etc., de mœurs nomades, mahométans et païens.

ORENOQUE, en espagnol *Orinoco*, grand fleuve de l'Amérique du Sud (Vénézuéla), sort des monts Jaruguoca, coule par 2 branches à l'E. et au N., communique par un canal naturel très remarquable, le Cassiquiare, avec le Rio-Negro, affl. de l'Amazone, reçoit à droite le Marquiritari, la Padamo, le Caroni, la Ventuari, et à gauche le Guaviare, la Meta et l'Apure, arrose Esmeralda, Atures, Urbana, Caycara, Angostura, et se jette par 50 bouches, dont 7 navigables, dans l'océan Atlantique. Christophe Colomb découvrit la plus grande (la *Bocca de Navios*) en 1498. Cours de 2,500 kil. Navigable aux plus gros bâtiments. Crues immenses d'avril à septembre; elles font déborder le fleuve jusqu'à 100 kil. de ses rives. Grandes cataractes près d'Atures. La marée est sensible jusqu'à Angostura, à 450 kil. de la mer.

ORÉNOQUE (État ou dép. de l'), anc. division politique du Vénézuéla, ch.-l. Varinas; la plus grande partie de son territoire forme aujourd'hui l'État de Bolivar.

ORÉNOQUE (**HAUT-**), territoire de la rép. du Vénézuéla; 18,230 hab.

ORENSE (José-Maria), marquis d'Albaida, homme d'État espagnol, né en 1800, m. en 1880, prit parti pour les constitutionnels et fit la campagne de 1823 contre les Français. Le triomphe du parti absolutiste le força de se réfugier en Angleterre, et il ne revint en Espagne qu'après la mort de Ferdinand VII. Député aux cortès en 1844, il soutint les idées démocratiques, tenta même, en 1848, de provoquer à Madrid une insurrection républicaine, échoua et s'enfuit en France. Son nom se trouve mêlé depuis lors à toutes les agitations intérieures de sa patrie. Expulsé de France après le coup d'État du 2 décembre 1851, il passa en Belgique, où il se lia avec Victor Hugo. Rentré en Espagne pour conspirer en 1854, il fut élu député de Madrid, combattit sans succès les ministres de la reine Isabelle, fut encore exilé par O'Donnell, revint à Madrid après la révolution de 1868, siégea dans les Cortès constituantes, réclama l'abolition de l'esclavage à Cuba et vota pour la république fédérative. Quand Alphonse XII eut été proclamé roi, Orense resta en Espagne et fit partie de l'opposition républicaine. E. D—y.

ORENSE, *Aquæ calidæ*, v. d'Espagne (Galice), capitale de la prov. de son nom, sur la rive g. du Minho; 12,586 hab. Eaux thermales renommées. — La prov. d'Orense, division administrative du roy. d'Espagne, touchant au Portugal au S., est arrosée par le Minho, le Sil et la Lima; sol fertile; 7,092 kil. carr.; 388,534 hab.

ORESME (Nicole), né à Caen au commencement du XIVe siècle, en 1382, vint à Paris, où il fut nommé docteur en théologie, puis grand maître du collège de Navarre en 1355, doyen de l'église de Rouen et précepteur des enfants du roi Jean, 1360. Un discours hardi, prononcé en 1363 devant le pape Urbain V, le fit accuser d'hérésie; mais s'étant disculpé, il obtint de Charles V, 1377, l'évêché de Lisieux. Ce prince l'envoya vainement auprès de Grégoire XI pour le retenir en France, 1377. Oresme a laissé 115 sermons, une traduction de *la Politique d'Aristote* et une de Pétrarque. Il était un des principaux lettrés de son temps; il traduisit Aristote sur une traduction latine, sans savoir le grec.

V. F. Meunier, *Essai sur la vie et les ouvrages de Nicole Oresme*, Paris, 1857.

ORESTE, *Orestes*, fils d'Agamemnon et de Clytemnestre. Quand son père fut assassiné, sa sœur Électre, afin de le résèrver pour la vengeance, l'envoya secrètement en Phocide, à la garde du roi Strophius, qui avait épousé une sœur d'Agamemnon. Il grandit avec Pylade, fils de Strophius, et bientôt, obéissant à la voix de l'oracle ou à l'ombre même de son père, il revint furtivement à Argos, accompagné de son ami. Il se fit reconnaître d'Électre, et, abusant Egysthe et Clytemnestre par le récit de sa propre mort, il les immola tous deux. Il crut voir aussitôt se déchaîner contre lui les Furies vengeresses, et, pour leur échapper, s'enfuit à Delphes dans le temple d'Apollon. De là, cédant à de nouveaux ordres du dieu, il partit pour Athènes, où sa cause devait être jugée devant l'Aréopage présidé par Minerve; Apollon le défendit contre les Furies, et Minerve le fit renvoyer absous. Cependant il lui fallut se rendre à Trézène pour expier son crime, et de là en Tauride, où il retrouva sa sœur Iphigénie. (*V. ce nom.*) De retour en Grèce avec elle, il monta sur le trône d'Argos; devenu aussi roi de Lacédémone par la mort de Ménélas, il donna Électre en mariage à Pylade, et épousa lui-même Hermione, fille d'Hélène et de Ménélas, après avoir tué ou fait tuer au pied des autels Pyrrhus, fils d'Achille, qui avait voulu la lui enlever. Certaines traditions rapportent qu'après la mort d'Hermione il épousa Érigone, fille de Clytemnestre, dont il eut un fils qui lui succéda. Il mourut à 90 ans de la piqûre d'un serpent. La légende d'Oreste a inspiré Eschyle dans les *Choéphores* et les *Euménides*, Sophocle dans *Electre*, Euripide dans *Electre*, *Oreste* et *Iphigénie en Tauride*. Elle passa dans les imitations que firent de ces chefs-d'œuvre les vieux tragiques latins, et on en retrouve des traces dans certains récits des autres poètes (Virgile, *Énéide*, liv. III; Ovide, *Pontiques*, III, 2). Elle a été aussi représentée sur les scènes modernes, dans l'*Andromaque* de Racine; *Oreste et Pylade* de Lagrange-Chancel, 1697; *Électre* de Crébillon, 1708; *Electre* de Longepierre, 1719; *Oreste* de Voltaire, 1750; *Iphigénie en Tauride* de Guimond de la Touche, 1757. Alfieri a aussi composé un *Oreste*, et Gœthe une *Iphigénie en Tauride*.

Sur les représentations figurées d'Oreste dans les œuvres d'art antiques, V. Raoul-Rochette, *Orestéide*, dans ses *Monuments inédits*, 1833, p. 115-238; O. Jahn, *Vasenbilder*, 1839, p. 5-10. S. R. et S. Re.

ORESTE, officier d'Attila, se fixa en Italie après la mort de ce chef, devint tout-puissant sous l'empereur Julius Népos, 473, le détrôna, et donna la pourpre à son propre fils Romulus Augustule, 476. Odoacre le fit mettre à mort l'année suivante.

ORESTIDE, contrée de l'anc. Macédoine, à l'O.

ORETUM, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), ch.-l. des Oretani; auj. *Calatrava*.

OREZZA, vge (Corse), arr. de Corte. Eaux minérales renommées; 340 hab.

ORFA, anc. *Callirhoé, Édesse, Justinopolis*, v. de la Turquie d'Asie, prov. d'Alep; 48,000 hab. Évêché arménien; belles mosquées; ruines d'une citadelle dite Palais de Nemrod. Fabr. de toiles de coton, maroquins, orfèvrerie, bijouterie. Près de là, catacombes creusées dans le roc.

ORFANO, vge de la Turquie d'Europe. (*V.* Contessa.)

ORFANO (Golfe d'), *Strymonicus sinus*, golfe de l'Archipel, sur la côte du livah de Salonki; 26 kil. sur 32.

ORFFYRÉ ou **ORPHYRREUS** (Jean-Ernest-Élie **BESSLER**, dit), né en 1680 près de Zittau (Alsace), m. en 1745, renonça à la théologie et à la médecine pour les mathématiques et la mécanique, s'essaya dans la fonderie, la verrerie, l'horlogerie, la peinture, l'art du tourneur, du fourbisseur, du vernisseur, entra comme frère lai dans un couvent, s'enrôla dans les troupes autrichiennes, déserta, et se fit empirique et chercheur de trésors. Il prétendit avoir trouvé le mouvement perpétuel, et construisit, en 1712 et en 1719, deux machines d'après son système : il brisa l'une, pour ne pas payer un impôt dont le gouvernement de Cassel en frappa l'exhibition publique, et l'autre, après un rapport défavorable de S'Gravesande.

On a de lui : *le Mouvement perpétuel triomphant*, en allemand et en latin, Cassel, 1719, in-4o; *l'Orffyrée orthodoxe*, 1723, in-4o, projet de réunion de toutes les communions religieuses.

ORFILA (Mateo-José-Bonaventura), médecin célèbre par ses travaux sur la toxicologie, né à Mahon (île de Minorque) en 1787, m. à Paris en 1853, était fils d'un armateur et fut un enfant précoce : il apprit en même temps le latin, le français, l'anglais et une grande partie des mathématiques. Comme il était devenu bègue, on l'envoya chanter au lutrin pour le guérir; le moyen réussit, et révéla en lui des dispositions musicales qui furent cultivées. Son père l'embarqua à 15 ans sur un de ses bricks; mais, après un voyage en Égypte, Orfila se prononça pour la carrière de la médecine. A 17 ans, il alla à l'université de Valence, puis à celle de Barcelone, où, tout en suivant les cours de l'école de médecine, il s'occupait avec passion de musique vocale et instrumentale. La junte de Barcelone l'envoya étudier la chimie à Paris en 1807. Il ouvrit un cours de chimie, et ses débuts furent assez brillants pour mériter d'être encouragés par la présence de Fourcroy et de Vauquelin. Il reçut le grade de docteur en médecine en 1811, se fit naturaliser Français, et continua de faire des cours de chimie, de médecine légale et d'anatomie. En 1813, il publia un *Traité de toxicologie*, qui fut traduit dans les principales langues d'Europe, et lui valut le titre de correspondant de l'Institut et la place de médecin par quartier de Louis XVIII. Nommé professeur de médecine légale à la Faculté de Paris en 1819, il passa, en 1823, à la chaire de chimie, en remplacement de Vauquelin. Peu après la révolution de 1830, Antoine Dubois, doyen de la faculté de médecine de Paris, ne voulant pas conserver ces fonctions, présenta et fit agréer Orfila pour le remplacer. Le nouveau doyen organisa l'hôpital des cliniques, établit un nouveau jardin botanique, le musée d'anatomie pathologique, dit musée Dupuytren, fondé avec un legs de cet illustre professeur, et une galerie d'anatomie comparée, qui fut appelée musée Orfila. Sous son administration, l'enseignement supérieur de la médecine fut relevé et étendu, l'enseignement secondaire fortifié; il fonda l'association de prévoyance des médecins de Paris, qui le choisit pour président. Il était parvenu, en outre, à de nombreuses dignités administratives et universitaires. A la révolution de 1848, il fut destitué de sa place de doyen. Élu président de l'Académie de médecine en 1851, deux ans après, il fit don à cette société et à 6 autres établissements publics d'une somme de 121,000 fr. pour l'institution de divers prix et pour quelques améliorations matérielles. Orfila avait une physionomie expressive, des manières distinguées, une conversation spirituelle et un talent musical de premier ordre. Professeur très remarquable, il vit, pendant 33 ans, un auditoire aussi assidu que nombreux se presser à ses cours. La renommée qu'il s'était acquise en toxicologie le faisait appeler fréquemment à éclairer les magistrats et les jurés dans les causes criminelles. Ses principaux ouvrages sont : *Éléments de chimie*, 1817, 8e édit., 2 vol., 1851; *Traité des exhumations juridiques*, 1831, 2 vol., traité compris plus tard dans celui de *Médecine légale*, et qui a constitué le point médico-légal consistant dans la détermination de l'époque du décès; *Traité de médecine légale*, 1823-25, 4e édit., 3 vol., 1848, ouvrage qui

ne traite pas seulement des empoisonnements, mais aussi des questions que soulève la mort par pendaison et par submersion, des moyens employés par les malfaiteurs pour changer la couleur de leurs sourcils et de leurs cheveux, des taches de sang que portent les instruments ayant servi à la perpétration des crimes; *Traité de toxicologie*, 5e édit., 2 vol., 1852, où, faisant succéder l'expérimentation à l'hypothèse, il a inventé les moyens de retrouver les poisons dans les liquides alimentaires et animaux, soutenu qu'on pouvait les extraire de la profondeur même des organes, et bien longtemps après l'inhumation étudié le temps que les poisons séjournent dans le corps et les routes par lesquelles ils sont expulsés, tracé les règles de l'administration des contre-poisons, et fait des découvertes de détail sur presque tous les poisons.

V. *Éloge d'Orfila*, par M. Dubois (d'Amiens), *Mémoires de l'Académie de médecine*, t. XVIII, in-4°. R. D.

ORFORD, brg d'Angleterre (Suffolk), près de la pointe dite *Orfordness*; 1,022 hab. Restes d'un anc. château fort. Pêcheries d'huîtres.

ORFORD (ÉDOUARD **RUSSEL**, COMTE D'). *V.* RUSSEL

ORGAZ, *Althæa*, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. de Tolède; 2,697 hab. Salpêtre, gros draps, lainages.

ORGE, riv. de France (Seine-et-Oise), naît près de Dourdan, passe à Arpajon, reçoit la Remarde et l'Yvette et se jette dans la Seine, rive g., au S.-O. de Villeneuve Saint-Georges. Cours de 60 kil.

ORGELET, ch.-l. de cant. (Jura), arr. de Lons-le-Saulnier; 1,720 hab. Autrefois place forte. Fabr. de fromages dits de Gruyère; tanneries. On remarque les ruines du château, des restes de remparts, le pont de la Pyle et la tour de Meir.

ORGÉONS. On appelait ainsi, dans l'anc. Grèce, les membres de certaines associations religieuses et ces associations elles-mêmes, consacrées au culte de divinités étrangères à la cité. Ailleurs, les orgéons portent le nom de *thiasotes* ou celui d'*éranistes*. Il y avait au Pirée des orgéons qui célébraient les mystères de la Mère des Dieux.

Foucart, *Associations religieuses chez les Grecs*, 1873. S. RE.

ORGÈRES, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. de Châteaudun; 681 hab. Établissement pour le traitement des animaux malades.

ORGÉTORIX, noble et riche Helvète, qui, l'an 57 av. J.-C., forma le dessein de s'emparer de l'autorité souveraine, persuada à ses compatriotes d'abandonner le pays qu'ils occupaient entre le Rhin et les Alpes, en leur promettant de les mettre en possession des riches campagnes de la Gaule. Ses projets ambitieux furent découverts; on le mit en accusation; il se déroba au jugement, mais mourut presque aussitôt, 55 av. J.-C.

ORGIES, *Orgia* (du grec *orgè*, exaltation de l'âme), nom donné aux fêtes de Bacchus, où les assistants étaient transportés d'une fureur sacrée. On appliquait aussi ce nom aux fêtes de Cérès et à celles des Cabires.

ORGON, ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles, sur la rive g. de la Durance, au pied d'une montagne; 2,816 hab. Ruines d'un château fort, démoli par ordre de Louis XI; restes d'un aqueduc romain. On remarque les écluses et la voûte souterraine du canal de Boisgelin. Comm. de vins, blé, avoine, soie.

ORGYE, mesure de longueur des anc. Grecs, valant 6 pieds (1m,85), ce qui la faisait nommer aussi *hexapode*.

ORIA, v. du roy. d'Italie, prov. de Lecce; 7,948 hab. Évêché. Fondée au XVe siècle par des Grecs après la prise de Constantinople.

ORIA, v. d'Espagne (Andalousie), prov. d'Almeria; 5,959 hab. Lainages.

ORIANI (BARNABA), astronome, né en 1752 à Garignano près de Milan, m. en 1832, étudia chez les Barnabites de Milan, entra dans les ordres, fut attaché, dès l'âge de 23 ans, à l'observatoire de Brera, se lia avec Herschell dans un voyage à Londres, refusa les offres du 1er consul Bonaparte, qui voulait l'attirer à Paris, ainsi que l'évêché de Vigevano, fut chargé par Eugène Beauharnais, vice-roi d'Italie, de mesurer l'arc du méridien entre Rimini et Rome, et exécuta encore, avec le baron de Zach, la mesure du méridien entre Milan et Gênes. Il a laissé de nombreux travaux insérés dans les *Éphémérides astronomiques de Milan* de 1778 à 1831, entre autres une *Trigonométrie sphéroïdique*.

V. son *Éloge* (en ital.) par Gabba, Milan, 1834. M. V—I.

ORIBASE, médecin grec du IVe siècle, né à Pergame, ou, selon d'autres, à Sardes, devint l'ami de l'empereur Julien en facilitant son élévation au trône, fut nommé par ce prince questeur de Constantinople, et l'accompagna dans sa campagne de Perse. Exilé par Valentinien Ier, il fut rappelé par Arcadius qui lui rendit ses dignités. Oribase a laissé un grand ouvrage de médecine, vaste compilation en 70 livres; nous n'en possédons que 22, dont 9 sont en grec. Ces derniers furent publiés, sous le titre de *Collectanea artis medicæ*, à Paris, 1556, in-fol.; la trad. latine d'Oribase par Razarius a paru dans la collection d'H. Estienne. MM. Bussemaker et Daremberg en ont publié une traduction française, avec le texte grec et des notes, 6 vol., 1851-1876. D—G et S. RE.

ORICELLARIUS, nom latinisé de RUCCELLAI.

ORICHALQUE, *Aurichalcum*, ou mieux, *Orichalcum*, métal des anciens qu'on a cru d'abord composé d'or et de cuivre, et qui n'était qu'un alliage de cuivre et d'étain, ou de cuivre et de zinc.

ORICHOVIUS, nom latinisé d'ORZECHOWSKI.

ORICUM, v. de l'anc. Épire, sur la mer Adriatique, au fond d'un golfe à la frontière d'Illyrie. Fondée, dit-on, par une colonie venue de Colchide, elle fut la résidence d'Hélénus et d'Andromaque après la guerre de Troie.

ORIENT (EMPIRE D'), un des deux empires romains formés après la mort de Théodose le Grand, en 395. Il dura jusqu'en 1453, et fut encore connu sous les noms de *Bas-Empire*, *Empire grec* ou *byzantin*, *Empire de Constantinople*. A son origine, il était divisé en préfectures, diocèses et provinces, ainsi que Constantin l'avait établi, de la manière suivante :

Préfecture d'Illyrie.

Diocèse		Provinces
Diocèse de Dacie......		Dacies Ire et IIe. Mésie Ire. Dardanie. Prévalitane.
Diocèse de Macédoine.		Macédoine. Thessalie. Epires (anc. et nouv.). Achaïe ou Grèce. Ile de Crète.

Préfecture d'Orient.

Diocèse		Provinces
Diocèse de Thrace.....		Mésie IIe. Thrace. Hemimont. Rhodope. Europe. Petite Scythie.
Diocèse d'Asie.........	Proconsulat d'Asie.	Asie propre. Hellespont. Les Iles.
	Vicariat d'Asie.....	Lydie. Carie. Lycie. Pamphylie. Pisidie. Lycaonie. Phrygies pacatienne et salutaire.
Diocèse ou comté d'Orient................		Isaurie. Cilicie (plus tard subd. en 2). Phénicie maritime et du Liban. Syries consulaire, salutaire, euphratésienne. Palestines Ire, IIe, IIIe et IVe. Arabie. Osroène. Mésopotamie. Chypre.
Diocèse de Pont.......		Bithynie. Honoriade. Paphlagonie. Helénopont. Pont Polémoniaque. Galaties Ire et IIe. Cappadoces Ire et IIe. Arménies Ire et IIe
Diocèse d'Égypte......		Egypte propre. Libyes Ire et IIe. Augustamnique. Arcadie ou Heptanomide. Thébaïde.

L'Empire d'Orient, en proie aux discordes des princes, aux querelles théologiques engendrées par de nombreuses hérésies, aux vices d'une civilisation corrompue, mena toujours une existence assez misérable. Plus heureux que celui d'Occident, protégé d'ailleurs par la chaîne des Balkans et par de nombreuses forteresses que les Barbares étaient inhabiles à assiéger, il échappa presque complètement aux invasions du Ve siècle; Alaric et Attila ne firent que passer, et les Perses, qui l'attaquaient à l'E., n'allèrent jamais au delà des provinces riveraines de l'Euphrate. Justinien augmenta même l'Empire par la conquête de l'Afrique septentrionale sur les Vandales, de l'Italie sur les Ostrogoths et d'une partie du littoral oriental de l'Espagne sur les Wisigoths. Cette prospérité fut passagère : dès la 1re moitié du VIIe siècle, les possessions espagnoles furent abandonnées, et les Lombards s'emparèrent des deux tiers de l'Italie, où l'Empire grec conserva seulement la Pentapole et l'Exarchat de Ravenne (perdus au VIIIe siècle), Naples et l'anc. Grande-Grèce. Puis au VIIe siècle, tandis que les Bulgares, les Serbes et les Croates s'établissaient au S. du Danube, les Arabes enlevèrent la Babylonie et la Mésopotamie, 632-634, la Syrie et la Palestine, 636, l'Egypte, 640, la côte d'Afrique, 670-698, sans qu'Héraclius, heureux du côté des Perses, empêchât ce démembrement. Vers ce même temps, la division primitive de l'Empire disparut; les provinces, désignées désormais sous le nom de *Thèmes*, n'étaient plus qu'au nombre de 32, dont 15 en Europe (Europe, Dyrrachium, N[illegible]

copolis, Strymon, Rhodope, Thrace, Mimonti, Hellade, Thessalonique, Macédoine, Cherson, mer Égée, Péloponèse, Calabre, Lombardie ou Terre d'Otrante), et 17 en Asie (Samos, Obsequium, les Optimates, les Thracésiens, les Cibyrrhéotes, les Buccellariens, Paphlagonie, Arménie, Chaldie, Colonie, Mésopotamie, Sébaste, Cappadoce, Lycande, Séleucie, Anatolie, Chypre). ¶ Au VIII^e siècle, les princes Isauriens, par leur zèle pour la secte des iconoclastes, provoquèrent l'insurrection des Romains, qui reconnurent les papes comme princes temporels. ¶ Au IX^e, les Sarrasins envahirent la Corse, la Sardaigne, la Sicile, et leurs établissements dans le midi de l'Italie furent absorbés au XI^e, ainsi que le reste des possessions grecques, dans la monarchie normande des Deux-Siciles. ¶ Le schisme de l'Église grecque, commencé par Photius et consommé par Michel Cérularius en 1054, rendit les peuples de l'Église latine assez indifférents aux dangers et aux maux de l'Empire d'Orient. La Bulgarie, la Serbie et la Cilicie reconquises ne compensèrent point la perte de l'Asie Mineure, subjuguée par les Turcs Seldjoukides, et où les empereurs ne conservèrent que les prov. d'Héraclée, de Séleucie, de Paphlagonie et de Chaldie. ¶ Les croisades, loin de leur profiter, amenèrent sur eux de nouvelles calamités, provoquées par leur duplicité à l'égard des Occidentaux : les guerriers de la 4^e croisade, détournés de Jérusalem, s'emparèrent de Constantinople en 1204, et fondèrent un *Empire latin* qui subsista jusqu'en 1261 (*V.* LATIN [EMPIRE]) ; cet État, divisé en principautés féodales, telles que le roy. de Thessalonique, les duchés d'Athènes et de Naxie, la principauté d'Achaïe, etc., ne laissait en dehors de lui que 3 petits États grecs, le despotat d'Épire, l'empire de Trébizonde et celui de Nicée. Michel Paléologue, souverain de ce dernier, reprit Constantinople en 1261. L'Empire d'Orient, considérablement diminué alors, ne comprenait plus que la Thrace au S. de l'Hémus, la Macédoine, la Grèce propre, une partie de la Morée, la Mysie, la Bithynie, la Lydie, et quelques portions de la Lycie et de la Carie. Au XIV^e siècle, les conquêtes des sultans ottomans, surtout de Bajazet I^{er}, réduisirent les Grecs à la possession de quelques ports sur la mer Noire et des quatre districts européens de Constantinople, de Thessalonique, de Zeitoun et de Sparte. Un instant arrêtée par les progrès de Tamerlan en Asie, la conquête ottomane reprit son cours avec Amurat II, et, en 1453, Mahomet II mit fin à l'Empire d'Orient par la prise de Constantinople.

EMPEREURS D'ORIENT.

DYNASTIE THÉODOSIENNE.

Arcadius.................... 395
Théodose II.................. 408
Pulchérie seule.............. 450
Pulchérie et Marcien......... 450
Marcien seul................. 453

DYNASTIE DE THRACE.

Léon I^{er}................ 457
Léon II...................... 474
Zénon, 1re fois......... 475
Basilisque................... 475
Zenon, 2^e fois............ 477
Anastase I^{er}............ 491

DYNASTIE DE JUSTINIEN ET AUTRES FAMILLES.

Justin I^{er}.............. 518
Justinien I^{er}........... 527
Justin II.................... 565
Tibère II.................... 578
Maurice...................... 582
Phocas....................... 602

HERACLIDES.

Héraclius I^{er}........... 610
Héraclius Constantin......... 641
Héracléonas Constantin....... 641
Constant II.................. 641
Constantin III *Pogonat*..... 668
Justinien II, 1re fois.. 685
Léonce....................... 695
Tibère III (Absimare)........ 698
Justinien II, 2^e fois..... 705
Philippique (Vartan)......... 711
Anastase II.................. 713
Théodose III................. 716

DYNASTIE ISAURIENNE ET LES 3 MICHEL.

Léon III *l'Isaurien*......... 717
Constantin IV *Copronyme*.... 741
Léon IV *le Khazare*.......... 775
Constantin V *Porphyrogénète I^{er}*... 780
Irène........................ 797
Nicéphore I^{er}........... 802
Staurace..................... 811
Michel I^{er} *le Curopalate*.. 811
Léon V *l'Arménien*........... 813
Michel II *le Bègue*.......... 820
Théophile.................... 829
Michel III *l'Ivrogne*........ 842

DYNASTIE MACÉDONIENNE.

Basile I^{er}.............. 867
Constantin VI, avec Basile, son père... 868-878
Leon VI *le Philosophe*....... 886
Alexandre.................... 911
Constantin VII, dit *Porphyrogénète II*, d'abord seul.. 912
puis avec Romain I^{er} Lécapène, et ses 3 fils, Christophe, Etienne et Constantin VIII... 919
seul de nouveau.............. 945
Romain II.................... 959
Basile II et Constantin IX... 963
avec Nicéphore II Phocas..... 963
avec Jean I^{er} Zimiscès.. 969
seul......................... 976
Constantin IX seul........... 1025
Romain III *Argyre*........... 1028
Michel IV *le Paphlagonien*... 1034
Michel V *le Calfat*.......... 1041
Zoé, avec Constantin X *Monomaque*... 1042
Théodora..................... 1054
Michel VI *Stratiotique*...... 1056

COMNÈNES ET DUCAS.

Isaac I^{er} Comnène....... 1057
Constantin XI Ducas.......... 1059
Eudocie, avec Michel VII Parapinace, Andronic et Constantin XI... 1067
Romain IV (et Eudocie)....... 1068
Michel VII, 2^e fois et seul... 1071
Nicéphore III Botoniate (et Nicéphore IV *Bryenne*, compétiteur)... 1078
Alexis I^{er}.............. 1081
Jean II (Jean I^{er} Comnène). 1118
Manuel I^{er}.............. 1143
Alexis II.................... 1180
Andronic I^{er} (Andronic Comnène)... 1183

ANGES.

Isaac II, 1re fois...... 1185
Alexis III................... 1195
Isaac II, 2^e fois, avec Alexis IV, son fils... 1203
Alexis V *Murzuphle*......... 1204

EMPEREURS LATINS, 1204-61. *V.* LATIN (EMPIRE).

PALEOLOGUES.

Michel VIII ou Michel-Andronic I^{er}... 1261
Andronic II, seul............ 1282
Andronic II et Michel IX (ou Michel Andronic II)... 1295
Andronic II, seul, 2^e fois... 1320
Andronic III, *le Jeune*...... 1328
Jean V....................... 1341
Jean VI Cantacuzène et Jean V Paléologue... 1347
Jean VI, Mathieu Cantacuzène et Jean V... 1355
Mathieu Cantacuzène et Jean V... 1355
Jean V, seul................. 1356
Manuel II.................... 1391
Jean VII..................... 1399
Jean VIII.................... 1425
Constantin XIII Dracosès.. 1448-53

ORIENT (ÉGLISE D'). *V.* ÉGLISE GRECQUE.

ORIENT (SCHISME D'). *V.* SCHISME.

ORIENT (**GRAND-**). *V.* FRANCS-MAÇONS.

ORIENT, un des points cardinaux. (*V.* EST.)

ORIENTAL (ARCHIPEL), groupe d'îles de la Polynésie, comprenant Guadalupa, Malagrida, Lobos, etc.

ORIENTAL (CAP), pointe N.-E. de l'Asie, en face du cap Occidental dans l'Amérique du Nord ; par 66° 10' lat. N. et 172° 10' long. O.

ORIENTALE (MER), *Toung-hai* des Chinois, partie de la mer de Chine, entre la mer Jaune au N., la côte de la Chine propre à l'O., Formose au S., les îles Liéou-Khiéou et l'île japonaise de Kiou-Siou à l'E.

ORIFLAMME, *Auriflamma*, espèce de gonfanon en soie rouge ou couleur de feu, sans broderie ni figure, fendu par le bas en 3 pointes, orné de houppes de soie verte et suspendu au bout d'une lance dorée. C'était la bannière de l'abbaye de Saint-Denis ; elle figurait aux processions, et les comtes du Vexin, *avoués* du monastère, la portaient dans les guerres que les moines avaient à soutenir. Philippe I^{er} ayant réuni le Vexin à la couronne, en 1082, ce furent désormais les rois qui prirent l'oriflamme dans leurs expéditions ; elle figura avec la bannière de France. On croit que Louis VI la fit porter pour la 1re fois en 1124 ; on ne la vit plus dans les armées depuis la bataille d'Azincourt, en 1415. D'après le P. Daniel (*Hist. de la milice française*), elle existait encore en 1534, mais fort délabrée, dans le trésor de l'abbaye de Saint-Denis. (*V.* BANNIÈRE.)

ORIGÈNE, célèbre théologien, né à Alexandrie en 185, de parents chrétiens, m. en 254, fut instruit dans les arts libéraux, les belles-lettres et les saintes Écritures. Il avait 17 ans quand son père Léonide souffrit le martyre pendant la persécution de Septime-Sévère. Il professa la grammaire pour subvenir aux besoins de sa famille, et remplaça bientôt St Clément, son maître, dans la direction de l'enseignement catéchistique d'Alexandrie. Il mena dès lors la vie la plus austère, alla jusqu'à se mutiler pour être à l'abri des tentations et de la calomnie, visita Rome après la mort de Septime-Sévère, donna des leçons publiques à Césarée de Syrie, se rendit à Athènes pour secourir les églises de l'Achaïe et fut ordonné prêtre à Jérusalem en 230. Démétrius, évêque d'Alexandrie, désapprouva cette ordination, excommunia Origène et lui interdit son diocèse. Origène se retira de nouveau à Césarée, dut se cacher pendant la persécution de Maximin, revint à Alexandrie après la mort de Démétrius, et fut mis en prison et à la torture lors de la persécution de Décius, 249. Origène avait suivi les leçons des pythagoriciens, des stoïciens, et surtout des néoplatoniciens, dont il adopta quelques idées. Son orthodoxie a été justement contestée. Il enseignait, en effet, une doctrine parfois analogue à celle des gnostiques, croyait à la préexistence des âmes avant leur union avec les corps terrestres, soutenait qu'elles avaient péché même avant cette union, que les peines de l'Enfer ne sont pas éternelles, que J.-C. n'est Fils de Dieu que par adoption, etc.

Ses principaux ouvrages sont : *Commentaires sur toute l'Écriture sainte*, dont une bonne édition a été donnée par Huet, avec traduction latine et notes, Rouen, 1668, 2 vol. in-fol. ; *Hexaples*, édition de l'Écriture sainte en 6 colonnes offrant le texte hébreu et les diverses versions grecques alors en usage, et dont on n'a que des fragments publiés par Montfaucon, Paris, 1713, et par C.-F. Bahrdt, Leipzig, 1768-70 ; *Apologie du christianisme contre Celse*, éditée par W. Spencer, Cambridge, 1658, et par Selwyn, 1876 ; *Philosophumena*, réfutation des hérésies, dont on n'avait que le 1er livre, et dont Minoide Minas a retrouvé, en 1842, 7 autres livres publiés par l'abbé Cruice, 1860. Les Œuvres complètes d'Origène ont été publiées par Erasme, Bâle, 1536 ; par de La Rue, Paris, 1733-59, 4 vol. in-fol. ; par Oberthür, Wurzbourg, 1780-94, 15 vol. ; l'édit. de La Rue, revisée et corrigée par Lommatzch, Berlin, 1831-48, 25 vol., est reproduite dans la *Patrologie* de l'abbé Migne : Denis, la *Philosophie d'Origène*, 1884 ; Kind, *der Kampf des Origenes gegen Celsus*, 1875 ; Aubé, *Histoire des persécutions de l'Eglise*, t. II, 1878. B. et S. RE.

ORIGNY-EN-THIERACHE, vge (Aisne), arr. de Vervins ; 2,812 hab. Vannerie fine, boîtes à dragées, noir animal.

ORIGNY-SAINTE-BENOÎTE, brg (Aisne), arr. de Saint-Quentin, sur la rive g. de l'Oise ; 2,821 hab. Fabr. de châles, franges, gazes en soie, tissus de laine. Il y avait autrefois une célèbre abbaye de femmes.

ORIHUELA, *Orcelis*, v. d'Espagne (Valence), prov. d'Alicante, sur la Segura. Évêché ; 25,500 hab. dans la commune. Belle cathédrale. Il y eut une université, fondée en 1568, supprimée en 1835. Cette ville fut conquise sur les Maures en 1264 par Jacques I^{er}, roi d'Aragon ; une peste en 1648, une inondation en 1651, un tremblement de terre en 1829, la ravagèrent. Élève de vers à soie. Cuirs, chapellerie, savon.

ORIKHOVA, v. de Turquie. (*V.* TRAJANOPOLI.)

ORINE, île de la mer Rouge, sur la côte d'Éthiopie ; auj. *Dhalac*.

ORION, fils d'Hyriée, sortit, selon la Fable, d'une génisse sacrifiée aux dieux par son père. Habile et infatigable chasseur, il osa défier Diane, ou, selon d'autres, méprisa son amour. La déesse le fit piquer par un scorpion; puis, regrettant sa mort, obtint qu'il fût placé au ciel, où il forme une constellation.

ORISSA, anc. prov. de l'Hindoustan (Dekkan septentrional), entre le Bengale au N. et les Circars au S., le long du golfe d'Orissa; 61,901 kil. carr.; 4,317,999 hab. Ch.-l., Kattak. Sol montagneux à l'O.; climat très chaud et malsain. L'Orissa forme aujourd'hui 4 districts de la présidence anglaise de Calcutta : Balassore, Pouki, Kattak et les Méhals tributaires (21 petits États).

ORISTANO, *Auristagnum*, port et v. forte du roy. d'Italie, dans l'île de Sardaigne, sur la côte O., prov. de Cagliari; 6,996 hab. Fondée en 1070. Archevêché; belle cathédrale. Pêche, blés, maïs, graine de lin, oranges. Autrefois cap. du Judicat d'Arborée, et plus importante qu'aujourd'hui. Prise par le comte d'Harcourt en 1639.

ORITES, peuple de la côte de la mer Érythrée, entre l'Indus à l'E. et les Ichthyophages à l'O., et qui fut soumis par Alexandre. Leurs villes étaient Pagala, Cabana et Cocala. Armés et habillés comme les Indiens, leurs coutumes et leur langue étaient différentes. Le pays produisait abondamment du vin, du blé, du riz et des dattes. C'est aujourd'hui la partie E. du Béloutchistan; prov. de Lous. C. P.

ORIZABA, v. du Mexique, dans l'État et à 130 kil. O.-S.-O. de Vera-Cruz; 14,161 hab. Occupée par les Français en 1862, après un brillant combat. Aux environs sont d'immenses plantations de tabac, et un pic volcanique, haut de 5,295 m. et gravi pour la première fois en 1848.

ORKHAN, 2e sultan ottoman, fils d'Othman Ier, venait de prendre Brousse, 1325, quand, après la mort de son père, il monta sur le trône, 1326. Il s'empara de Nicomédie, 1327. Un grand nombre de villes grecques se rangèrent sous sa domination. Il soumit la Thrace, la Bulgarie, et revint en triomphe à Brousse, dont il fit sa capitale et où il bâtit une célèbre mosquée. Il s'empara de Nicée, 1333, sous les murs de laquelle il battit l'empereur grec Andronic, jeta les fondements de l'institution des Janissaires (*V. ce mot*), vainquit les troupes de la république de Venise et celles du pape Clément VI, et sut se ménager l'alliance de l'empereur grec Cantacuzène, dont il épousa la fille Théodora, 1347. Orkhan mourut en 1360 à Nicée, où il desservait un hôpital qu'il avait fondé. Il était aussi vaillant, mais plus humain que son père. Les Turcs louent sa clémence, sa valeur, sa justice et son amour pour les sciences. D.

ORKHON, riv. de Mongolie, chez les Kalkhas, affl. de la Sélenga; cours de 450 kil. Sur ses bords était Karacorum, cap. de Gengis-Khan.

ORKNEY. *V.* ORCADES.

ORLANDINI (Nicolas), né à Florence en 1554, m. en 1606; entra à 18 ans dans l'ordre des Jésuites, devint recteur du collège de Nole, puis directeur du noviciat à Naples, et fut appelé à Rome pour travailler à la secrétairerie générale.

On a de lui : *Historia societatis Jesu*, Rome, 1615, et Anvers, 1620, ouvrage continué par Fr. Sacchini, P. Possin, Jouvency et J. Cordara, et qui forme 7 vol. in-fol.

ORLÉANAIS, anc. prov. et grand gouvernement de France avant 1789, ch.-l. Orléans; 150 kil. sur 160. Il comprenait l'Orléanais propre, le Blaisois, le Vendômois, le Dunois, la Sologne, le Gâtinais, la Beauce ou pays Chartrain et le Perche-Gouet. C'était le pays occupé dans l'antiquité par les Auréliani, les Carnutes et les Sénons. Il forme aujourd'hui les départements de Loir-et-Cher, d'Eure-et-Loir et du Loiret. — L'*Orléanais propre*, arrosé par la Loire, le Loiret, le Loir, le Cher, le Beuvron, l'Yonne, l'Essonne, le Loing, les canaux de Briare et d'Orléans, se divisait en *Haut-Orléanais* (Orléans, Beaugency, Meung, Pithiviers) et *Bas-Orléanais* (Jargeau, Olivet).

ORLÉANS, *Genabum* (?), puis *Aurelianum*, ch.-l. du dép. du Loiret, sur la rive dr. de la Loire, à 121 kil. S. de Paris; 57,264 hab. Évêché; consistoire protestant. Cour d'appel, tribunal de commerce, bourse et chambre de commerce. Quartier général du Ve corps d'armée. Lycée, école normale primaire, école normale d'institutrices, séminaire, bibliothèque importante, musées de peinture et d'histoire naturelle, jardin des plantes. Académie des sciences, belles-lettres et arts. La ville, malgré quelques parties anciennes et mal bâties, offre en général un bel aspect. On y remarque : la cathédrale de Sainte-Croix, commencée en 1600, achevée seulement de nos jours, avec le tombeau de Mgr Dupanloup; l'église Saint-Aignan; l'anc. église Saint-Euverte, du XVIe siècle; l'anc. hôtel de ville, auj. le musée, édifice du XVe siècle; le pont sur la Loire; les maisons d'Agnès Sorel et de François Ier; la statue équestre en bronze de Jeanne d'Arc, par Foyatier, érigée en 1855 sur la place du Martroy; la statue pédestre de la même héroïne, à l'entrée du pont. Fabr. de bonnets orientaux, de couvertures de laine et de coton; vinaigreries de vin, poterie de terre, quincaillerie. Comm. important de vins, vinaigres, esprits, farines, grains, laines, etc., par la Loire et le canal d'Orléans. Centre important de chemins de fer vers Paris, Tours, Vierzon, Gien, Montargis, Pithiviers et Chartres. Bâti peut-être sur les ruines de *Genabum*, que détruisit César, Orléans dut surtout son existence nouvelle à Aurélien, qui lui donna son nom. Attaquée par Attila, en 450, la ville fut sauvée par son évêque St Aignan (*Anianus*). Clovis s'en empara en 486. Après sa mort, elle devint la capitale du royaume d'Orléans. (*V. plus loin.*) Elle fut pillée par les Normands en 856 et 865; Louis le Gros s'y fit sacrer en 1108. On y créa une université en 1309. En octobre 1428, les Anglais vinrent assiéger Orléans, resté fidèle à Charles VII; après une héroïque défense, la ville, réduite à l'extrémité, fut sauvée par Jeanne d'Arc; elle y entra le 29 avril 1429, et, le 8 mai, les Anglais battirent en retraite. Des états généraux se tinrent à Orléans en 1560. (*V.* ÉTATS GÉNÉRAUX.) Les calvinistes se rendirent maîtres de la place en 1562 : le duc François de Guise vint l'investir, et fut assassiné sous ses murs par Poltrot de Méré, 1563. Pendant la Fronde, Mlle de Montpensier, fille de Gaston d'Orléans, prit Orléans, 1652. Patrie de Petau, Amelot de la Houssaye, Levassor, Bongars, Pothier, E. Dolet. B.

ORLÉANS (CANAL D'). Il se détache du canal de Loing près de Montargis, et se réunit à la Loire un peu au-dessus d'Orléans; 73 kil. de long. Entrepris en 1675, il ne fut achevé qu'en 1692.

ORLÉANS (ORDONNANCE D'), rendue par les soins du chancelier de L'Hôpital, à la suite des états généraux d'Orléans. L'art. 8 restreint l'abus des monitoires; les substitutions sont réduites à 2 degrés. La justice ne sera plus rendue par les baillis et les sénéchaux, hommes de guerre, mais par leurs lieutenants, qui étaient de robe longue. L'art. 84 ordonne que les minutes des actes seront signées des parties. L'art. 1er rétablit la Pragmatique pour les élections; il sera cassé en 1562, et le Concordat rétabli. Cette ordonnance proclamait enfin l'égalité de tous devant la loi, réglait les affaires ecclésiastiques, rectifiait l'administration de la justice et la perception des impôts. Elle a été, jusqu'en 1789, une des bases de la jurisprudence civile.

ORLÉANS (ROYAUME D'), formé pour Clodomir, 511-524, dans le partage des conquêtes de Clovis, cap. Orléans; il comprit les pays de l'Yonne (Auxerre, Sens, Montereau), de la Moyenne-Loire (Orléans, Touraine, Berry septentrional), du Loir et de la Sarthe (Pays Chartrain, Perche, Maine, Anjou), et la Novempopulanie, entre la Garonne et les Pyrénées. Les rois de Paris et de Soissons se le partagèrent, 528, après le meurtre des enfants de Clodomir. En 561, Gontran, l'un des fils de Clotaire Ier, fonda un 2e royaume d'Orléans, cap. Chalon-sur-Saône; cet État comprenait, de moins que le premier, le Maine et le Novempopulanie, et de plus, la Burgundie entière et la prov. d'Arles, sauf Marseille et Avignon. Le nom de royaume d'Orléans fut remplacé en 567 par celui de royaume de Bourgogne. A. C.

ORLÉANS (VICOMTÉ, COMTÉ, DUCHÉ D'). Bénéfice et place forte de la Neustrie, 613-752, sous les Mérovingiens, un instant compris dans l'État indépendant que l'évêque d'Auxerre se forma pour quelques années, 710-715, enfin place forte de la Neustrie carolingienne, Orléans devint, sous la 2e race, centre d'un comté et d'une vicomté. Le comté fut une première fois et momentanément réuni au domaine par le mariage de Charles le Chauve avec Ermentrude, fille d'Eudes, comte d'Orléans; la vicomté fut donnée, 878, par Louis II le Bègue à Ingelger d'Anjou; enfin le comté, devenu principauté indépendante à la fin du IXe siècle, passa aux ducs de France Eudes et Robert (rois en 888 et en 923), puis du 2e à Hugues le Grand et à Hugues Capet, à la fois possesseurs du fief (duché de France) et de l'arrière-fief (comté d'Orléans). Partie intégrante du domaine de la couronne sous les 1ers Capétiens, le comté d'Orléans en fut détaché comme apanage et érigé en duché-pairie, 1344, par Philippe VI de Valois, en faveur de Philippe de France, son 4e fils, mort sans héritier, 1375. A partir de cette époque, indépendamment de plusieurs princes du sang qui portèrent momentanément le titre de duc d'Orléans (le 2e fils, plus tard Henri II, et le 3e fils de François Ier, Charles d'Orléans, m. en 1545; le 2e fils de Henri II, Louis d'Orléans, m. en 1550, et son 3e fils, plus tard Charles IX; le 2e fils de Henri IV, m. en 1611, à 4 ans 1/2, aîné d'un an de Gaston, qui n'eut le titre d'Orléans qu'en [illegible]), on trouve 3 maisons distinctes apanagées du duché d'Orléans : 1° celle d'*Orléans-Valois*, 1392-1498, commencée par Louis Ier, fils de Charles V, pour qui Charles VI érigea en apanage le

duché d'Orléans en échange du duché de Touraine qui lui avait été donné en 1386 ; terminée dans sa branche aînée par Louis II d'Orléans, qui, roi sous le nom de Louis XII, réunit son duché au domaine; voici le tableau des princes qu'elle renferme :

Louis Ier, fils de Charles V, 1392-1407.

Charles	1407-1465	Jean d'Angoulême.
Louis II (Louis XII)	1465-1498	Charles d'Angoulême.
		François Ier, roi de France.

2° la 1re maison d'*Orléans-Bourbon*, 1626-1660, qui renferme un seul prince, Gaston d'Orléans (*V. plus bas*); 3° la 2e maison d'*Orléans-Bourbon*, issue de Louis XIII, par Philippe, frère de Louis XIV, et continuée, sinon avec le duché-fief, du moins avec le titre, jusqu'à nos jours; elle comprend :

Philippe Ier (fils de Louis XIII)	1660-1701
Philippe II (le Régent)	1701-1723
Louis Ier	1723-1752
Louis-Philippe Ier	1752-1785
Louis-Philippe-Joseph (Philippe Égalité	1785-1793
Louis-Philippe II (roi des Franç., 1830,	1793-1830
Ferdinand-Philippe (prince royal)	1830-1842

Les fils du roi Louis-Philippe, frères de Ferdinand-Philippe, portent le titre générique de princes d'Orléans, commun à eux et à leurs enfants. Le titre de duc d'Orléans appartient aujourd'hui au fils aîné du comte de Paris, Louis-Philippe-Robert, né à Twickenham en 1869. A. C.

ORLÉANS (Louis d'), chef de la maison d'Orléans-Valois, 2e fils de Charles V et de Jeanne de Bourbon, né à Paris en 1371, m. en 1407, porta d'abord le titre de duc de Valois. Charles VI lui donna, 1386, le duché de Touraine, puis, en échange, celui d'Orléans, 1392. Louis d'Orléans épousa, en 1389, Valentine Visconti (*V. ce nom*), après avoir espéré la main et le royaume de Marie de Hongrie. Esprit vif et gracieux, ami des lettres, protecteur des savants, il était en même temps très dissolu et très ambitieux. Jeune encore, il entra dans le conseil pendant le ministère des *Marmousets*. (*V. ce mot.*) La démence de Charles VI, 1392, et la 2e régence de ses oncles l'en écartèrent; mais, en 1393, il fut désigné pour la régence en cas de mort de Charles VI. Peu de temps après, dans une fête au Louvre, il faillit involontairement donner la mort au roi son frère, déguisé en sauvage. Mêlé à la question du grand schisme, partisan déclaré du pape d'Avignon, Benoît XIII, contre le pape de Rome, Boniface IX, hostile à ses oncles sur tous les points et soutenu par la reine Isabeau, il reprit, dès 1399, le maniement des finances, qu'il gaspilla, et bientôt, fortifié par l'alliance du duc de Gueldre, mettant à profit sa passagère réconciliation avec Philippe de Bourgogne et l'absence de celui-ci, il se fit remettre par le roi le gouvernement du royaume. Ses dilapidations, l'établissement de nouvelles tailles et l'opposition du clergé à ces mesures rendirent le pouvoir à son oncle; toutefois Louis conserva une grande influence, ranima les discordes avec l'Angleterre par ses défis imprudents à Henri IV de Lancastre, replaça le roi, malgré les ducs, sous l'obédience du pape d'Avignon, 1403, s'appuya sur les barons pour balancer la force que prêtaient au duc de Bourgogne les communes et la bourgeoisie, et, au moment des armements pour la guerre anglaise, s'empara à main armée, 1404, des tailles récemment perçues et déposées dans la tour du Louvre. Lieutenant général du royaume à la mort de Philippe le Hardi, 1404, il se fit haïr du peuple par ses désordres, ses dilapidations et ses relations avec la reine. L'antagonisme et l'entrée dans Paris du nouveau duc de Bourgogne, Jean sans Peur, accueilli comme un libérateur, le forcèrent de fuir à Melun avec la reine; la guerre commença à s'organiser entre les factions de Bourgogne et d'Orléans ; Louis campa, avec 20,000 hommes, aux portes de Paris. Une réconciliation apparente rapprocha les deux princes : ils gouvernèrent quelque temps en commun, et unirent leurs forces contre les Anglais; mais Louis échoua complètement en Guyenne aux sièges de Blaye et de Bourg. De nouveaux débats s'élevèrent entre lui et Jean sans Peur; malgré les efforts d'Isabeau pour les apaiser, le duc d'Orléans les envenima par des paroles outrageantes, et, le lendemain même d'une nouvelle réconciliation, il fut assassiné, le 23 novembre, dans la rue Vieille-du-Temple (près la rue Barbette), par 18 assassins aux ordres de Jean de Bourgogne; ce prince osa faire prononcer par le docteur Jean Petit (*V. ce nom*) l'apologie publique d'un meurtre qui fut l'origine de luttes sanglantes entre les Bourguignons et les Armagnacs. (*V.* Charles VI.) Louis d'Orléans laissait plusieurs enfants légitimes ou naturels; parmi ces derniers, le fameux *Bâtard d'Orléans*. (*V.* Dunois.) A. C.

ORLÉANS (Charles d'), fils aîné du précédent et de Valentine Visconti, d'abord connu sous le nom de comte d'Angoulême, né à Paris en 1391, m. en 1464, fit vainement avec sa mère plusieurs démarches auprès du roi pour obtenir justice du meurtre de son père; fut, au contraire, après la mort de Valentine, 1408, obligé de subir la *paix fourrée*, et se retira à Blois. Veuf, en 1409, d'Isabelle, fille de Charles VI et veuve de Richard II, qu'il avait épousée en 1406, il entra dans la ligue de Gien contre Jean sans Peur, et, à l'instigation des oncles du roi, épousa, en 1410, Bonne d'Armagnac, fille de Bernard VII d'Armagnac et petite-fille de Jean de Berry. Le nom d'Armagnac fut désormais donné à l'ancien parti d'Orléans. Le siège inutile de Paris par les Armagnacs, le traité de Bicêtre, un nouvel appel de Charles à la justice du roi et son défi au duc de Bourgogne aboutirent à la campagne de 1411, dans laquelle Charles, chassé de Paris par le peuple et les Bourguignons, ravagea avec les Armagnacs le Beauvaisis et le Soissonnais. Au printemps suivant, il fit appel à Henri IV de Lancastre, et, attaqué par le comte d'Anjou, fut bientôt obligé de confirmer par le traité d'Auxerre, 22 août 1412, la paix imposée dans Bourges, 14 juillet, aux princes assiégés par le roi en personne. Retiré dans ses domaines, Charles profita de la réaction de la bourgeoisie contre les Cabochiens pour rentrer en campagne; la paix de Pontoise, août 1413, lui rouvrit Paris, d'où le duc de Bourgogne fut obligé de s'éloigner. Maître du gouvernement par la paix imposée à Jean devant Arras, 1414, il fit prononcer par Gerson l'oraison funèbre de son père, et, quand les Anglais furent redescendus en France avec Henri V, alla rejoindre l'armée royale aux ordres du connétable d'Albret. Blessé et pris à Azincourt, 1415, il resta pendant 25 ans captif en Angleterre. Il composa alors des poésies allégoriques, gracieuses et délicates, mais subtiles et froides. Désireux de rentrer en France, où Dunois et la Pucelle avaient sauvé son duché par la délivrance d'Orléans, il s'entremit pour la paix, 1433, allant jusqu'à offrir de se reconnaître vassal du roi d'Angleterre et de combattre Charles VII pour le forcer à accepter un simple apanage; il se réconcilia bientôt avec Charles VII, qui fit de sa liberté une condition du traité d'Arras, 1435, et, après avoir pris une part importante aux conférences inutilement ouvertes, 1439, à Oye, près Calais, pour traiter de la paix entre la France et l'Angleterre, il dut, en 1440, sa liberté à l'intervention active du duc et de la duchesse de Bourgogne, moyennant une rançon de 200,000 écus d'or et la promesse de ne jamais combattre l'Angleterre. Marié, 1440, en 3es noces, à Marie de Clèves (dont il eut plus tard Louis XII), accueilli froidement par Charles VII, que sa puissance territoriale inquiétait, il se retira à Orléans, et, à la mort de Ph.-Marie Visconti, son oncle, 1447, revendiqua le Milanais. Le début seul de l'entreprise fut heureux (prise d'Alexandrie) : Charles dut y renoncer et se contenter du comté d'Asti, dot de sa mère. Dans le jugement du duc d'Alençon, il parla au nom des pairs à Vendôme, 1458, et fit commuer la peine. En 1464, dans l'assemblée de Tours, il s'attira de dures paroles de Louis XI pour son intervention en faveur du duc de Bretagne, et mourut, dit-on, du saisissement qu'il en éprouva. Il laissait, entre autres enfants, un prince de 3 ans, Louis II d'Orléans, qui fut plus tard Louis XII. Les poésies de Charles d'Orléans ont été longtemps presque inconnues. Au commencement du XVIIIe siècle, l'abbé Sallier, qui d'ailleurs en exagéra la valeur, les fit le premier connaître dans un Mémoire inséré au 13e vol. de l'Académie des inscriptions. Une mauvaise édition en fut donnée à Grenoble, in-12, 1803, par Chalvet. MM. Champollion-Figeac et Guichard les ont publiées en 1842 sur les mss de la Bibliothèque nationale de Paris et de la bibliothèque de l'Arsenal. M. Kervyn de Lettenhove attribue à Charles d'Orléans une trad. de la *Consolation* de Boèce, qu'il aurait dédiée à Charles VII vers 1423.

V. Beaufils, *Étude sur la vie et les poésies de Charles d'Orléans*, 1861.

ORLÉANS (Charles d'), 3e fils de François Ier et de Claude de France, né en 1522, m. en 1545, duc d'Orléans, de Bourbon, d'Angoulême et de Châtellerault, comte de Clermont en Beauvaisis et de la Marche, 1540, était le favori de son père, qui lui trouvait le caractère français. Bouillant, brusque, plein de bravoure, il était du parti de la duchesse d'Étampes contre son frère le Dauphin, depuis Henri II, et Diane de Poitiers. Charles-Quint lui avait promis le Milanais en 1539, et le jeune duc était d'avis, en 1540, de ne pas laisser l'empereur sortir de France qu'il n'eût livré cette province; il voulait même l'enlever; Charles-Quint crut le gagner, ainsi que la duchesse d'Étampes, en lui faisant espérer toutes les provinces des Pays-Bas. Charles d'Orléans n'en commanda pas moins en 1542 l'armée envoyée dans le Luxembourg contre Charles-Quint, et enleva Damvilliers, Arlon, Yvoy, Luxembourg. Au traité de Crespy, 1544, l'empereur lui promettait encore la main de sa fille ou de sa nièce, avec Milan ou les Pays-Bas, mais comme *gouvernement impérial*. Charles mourut l'année suivante, soit de la peste qu'il alla chercher de gaieté de cœur près d'Abbeville, soit du poison versé par quelque partisan de son frère aîné. Son corps fut porté à Saint-Denis, en 1547, avec celui de François Ier, sans que Henri II dissimulât sa joie. A. C.

ORLÉANS (JEAN-BAPTISTE **GASTON** D'), 3e fils de Henri IV et de Marie de Médicis, né à Fontainebleau en 1608, m. en 1660, porta d'abord le titre de duc d'Anjou et fut le seul représentant mâle de la 1re maison d'Orléans-Bourbon. Il eut pour gouverneurs Savary de Brèves, créature de Concini, puis du Lude, qui corrompit son esprit et son cœur, et d'Ornano, qui excita son ambition, et par là lui attira la jalousie de Louis XIII, son frère. Gaston refusa d'épouser Mlle de Montpensier, entra, 1626, dans la conspiration tramée contre Richelieu par Anne d'Autriche, Mme de Chevreuse, Chalais et d'Ornano, mais abandonna ses amis en face du cardinal victorieux, épousa Mlle de Montpensier (qui mourut, 1627, en lui laissant une fille), et reçut le duché d'Orléans avec d'autres apanages et des pensions. Peu de temps après, il ne put sauver Bouteville et Des Chapelles, dont son intervention précipita même le supplice, et, allié d'Anne d'Autriche, il encourut avec elle la défiance de Richelieu. Longtemps occupé de plaisirs, qu'interrompirent les préludes du siège de La Rochelle, 1628, dont Richelieu lui retira le commandement, détourné par la reine mère d'un mariage avec Marie de Gonzague, il passa en Lorraine, 1629, en revint pour prendre la lieutenance générale du royaume pendant l'absence de Louis XIII, 1630, fut mêlé à la conspiration terminée par la *Journée des dupes,* 1630, abandonna Marillac et sa mère elle-même au ressentiment du ministre ; puis, le menaçant imprudemment, dut se retirer à Orléans, d'où il prépara la guerre civile, puis en Bourgogne, où le roi marcha contre lui, enfin une 2e fois dans la Lorraine, dont le duc lui accordait sa sœur, 1631. Il commença la lutte avec le concours des Espagnols, échoua, signa, après la bataille de Castelnaudary, le traité de Béziers, 29 septembre 1632, par lequel il crut peut-être sauver Montmorency, son auxiliaire, et, après le supplice du maréchal, rejoignit sa mère à Bruxelles, janvier 1633. Louis XIII et Richelieu déclarèrent nul son mariage, bannirent du royaume le duc Charles de Lorraine et sa sœur et occupèrent Nancy, 1634. Après des démêlés scandaleux à Bruxelles entre les officiers de la reine mère et ceux de Gaston, celui-ci rentra en France et se retira à Blois, 1635. En 1636, lieutenant général de l'armée de Picardie contre les Espagnols, il connut, encouragea et n'arrêta qu'au dernier moment l'assassinat médité sur Richelieu par le comte de Soissons. Il refusa d'entrer dans le soulèvement de ce seigneur et des ducs de Guise et de Bouillon, 1641 ; mais, en 1642, il prit une part active à la conspiration de Cinq-Mars, négocia personnellement avec l'Espagne, et, le complot découvert, chargea ses complices, dont ses révélations seules prouvèrent le crime, le traité ayant été détruit. Louis XIII en mourant laissa la régence à Anne d'Autriche, la lieutenance générale du royaume à Gaston, mais sous l'autorité absolue du conseil présidé par Henri de Condé et dirigé par Mazarin : le parlement, annulant la déclaration, accorda le pouvoir à la reine mère, qui, bientôt mécontente des *Importants,* confia le gouvernement à Mazarin et lui assura le concours de Gaston. En l'absence de Condé, occupé sur le Rhin, Gaston commanda l'armée des Pays-Bas : aidé par La Meilleraye et Gassion, il prit sur les Espagnols et sur Charles de Lorraine, son beau-frère, Gravelines et le Sas-de-Gand, 1644, Mardick, Béthune, Cassel et Saint-Venant, 1645, Courtrai et Bergues, Saint-Winox, 1646. Appelé par Anne, 1647, aux conférences du Louvre pour discuter avec le parlement hostile les mesures de finances, il y déploya de l'habileté, un sage esprit de conciliation et une élocution facile. Pendant la 1re Fronde, fidèle à la cour, il l'accompagna à Saint-Germain, fit avec Condé le blocus de Paris, assista au combat de Charenton, et contribua à faire signer la paix de Ruel, 1649. Dans la 2e Fronde, 1650-53, il changea fréquemment de parti, donna les mains à l'emprisonnement des princes, puis passa aux Frondeurs contre Mazarin, réclama, quoique avec répugnance, la liberté des princes, resta maître de Paris après le siège de Bordeaux et le 1er exil du ministre, traita avec les Espagnols, 1651, et bientôt, hostile encore à Condé, devint, sous la direction de Retz et de Mme de Chevreuse, le chef nominal des anciens Frondeurs, qui voulaient former un parti moyen entre la cour et les princes. Gaston s'associa à la déclaration du parlement contre Condé et les Espagnols ; mais quand Mazarin rentra en France, il leva des troupes contre le cardinal. Puis on le vit de nouveau se rapprocher de Condé, faire mine de se porter à son secours dans le faubourg Saint-Antoine, enfin se laisser arracher par sa fille l'ordre de tirer le canon de la Bastille sur les troupes royales. Nommé par les parlementaires lieutenant général du royaume, il les fit plus d'une fois insulter et menacer par la populace, et, quand les tumultes de Paris eurent abouti aux massacres de l'hôtel de ville, la séparation du parlement aux conflits des déclarations, Gaston, plus hésitant que jamais, se laissa persuader par Retz de tenter, et n'eut pas le temps de le faire avant la rentrée du roi dans Paris. Relégué à Blois, il n'eut plus désormais d'importance. Son fils unique, le duc de Valois, était mort âgé de 2 ans, en 1652. Outre la célèbre *Mademoiselle* (V. MONTPENSIER), née de son 1er mariage, il laissa de sa 2e femme, Marguerite de Lorraine, 3 filles, mariées : l'aînée à Cosme III de Toscane ; la 2e, au duc L.-J. de Guise ; la 3e, à Ch.-Emmanuel II de Savoie. Son caractère a été parfaitement tracé par Retz : « Il entra dans toutes les affaires, parce qu'il n'avait pas la force de résister à ceux qui l'entraînaient, et il en sortit toujours avec honte, parce qu'il n'avait pas le courage de les soutenir. » Assez instruit, ami des sciences naturelles, fondateur du jardin des plantes exotiques de Blois, il avait été grand protecteur de Voiture et de Vaugelas. Il a laissé des *Mémoires de ce qui s'est passé en France de plus considérable de 1608 à 1635,* Amsterdam, 1683, réimp. en 1756.

V. les *Mémoires de Nicolas Goulas,* publiés par M. Constant 1879-82, 3 vol. A. C.

ORLÉANS (PHILIPPE Ier D'), chef de la 2e maison d'Orléans-Bourbon, 2e fils de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, frère unique de Louis XIV, né en 1640 à Saint-Germain-en-Laye, m. en 1701, porta d'abord le titre de duc d'Anjou, 1640-1661. Mazarin le fit élever de manière à l'*efféminer,* se plaignant à son précepteur, La Mothe Le Vayer, des études sérieuses qu'il lui faisait faire et dont il est resté une traduction de Florus. Anne elle-même prolongea à dessein son enfance : de là son défaut d'énergie, son goût des plaisirs, sa dépendance de ses favoris. Son aumônier seul, Cosnac, évêque de Valence, éveilla en lui le désir de la gloire militaire. Marié en 1661 à Henriette d'Angleterre, dont il fut constamment jaloux, puis en 1671 à Charlotte-Elisabeth de Bavière, « qui mit 30 ans à le gagner », il avait été, dans les deux cas, subordonné aux systèmes politiques d'alliances avec l'Angleterre et avec les électeurs du Rhin. Presque toujours écarté des armées par la défiance jalouse de Louis XIV, il y donna cependant des preuves de grand courage : en 1667, dans la campagne de Flandre ; en 1668, dans celle de Franche-Comté ; en 1672, dans la guerre de Hollande ; en 1676 et 1677 surtout, lorsque, commandant, avec d'Humières et Luxembourg sous ses ordres, l'armée opposée au prince d'Orange, il le battit complètement à Cassel, et provoqua ainsi la reddition de Saint-Omer. Il ne parut plus désormais que sous les ordres du roi devant Gand et Ypres, 1678, Mons, 1691, et Namur, 1692. Dès lors, il mena une vie oisive et frivole à Saint-Cloud. Il maria ses filles du 1er lit : Marie-Louise, avec Charles II d'Espagne, 1679, et Anne-Marie, avec Victor-Amédée de Savoie, 1684 ; accrut sa fortune par l'héritage de Mlle de Montpensier, 1693, et par le don que lui fit, 1693, Louis XIV du Palais-Royal, et protesta contre le testament de Charles II d'Espagne, 1700, qui transmettait à Philippe d'Anjou la couronne d'Espagne, qu'il revendiquait comme fils d'Anne d'Autriche. Il laissa de son 2e mariage Philippe, plus tard régent, et Élisabeth-Charlotte, mariée, 1698, au duc Léopold-Charles de Lorraine. A. G.

ORLÉANS (PHILIPPE II D'), ou *le Régent,* fils du précédent et d'Élisabeth-Charlotte de Bavière, né à Saint-Cloud le 2 août 1674, m. le 2 décembre 1723, porta le titre de duc de Chartres jusqu'à la mort de son père, 1701. Doué de facultés brillantes, pour lesquelles la littérature, les arts, les sciences, la politique, la guerre ne semblèrent qu'un jeu, il reçut une instruction brillante et variée, mais son éducation fut détestable. L'abbé Dubois, devenu son répétiteur, obtint toute sa confiance, en flattant d'abord sa paresse et plus tard ses vices. Ce fut lui qui triompha des répugnances du jeune duc contre le mariage qui lui fut imposé avec Mlle de Blois, fille légitimée de Louis XIV et de Mme de Montespan, 1692. Dès l'âge de 17 ans, Philippe débuta avec éclat dans la carrière des armes : il se distingua sous les yeux du roi au siège de Mons, 1691, et à la prise de Namur, 1692. A Steinkerque, 1692, il fut blessé ; à Neerwinden, 1693, il faillit être pris en se laissant 5 fois emporter par son ardeur au milieu des ennemis. C'en fut assez pour donner de l'ombrage à Louis XIV ; il fut écarté de l'armée et reçu froidement à Versailles. L'inaction le rendit à Dubois et aux désordres les plus scandaleux. Toutefois, il se livrait en même temps à son penchant pour les sciences et les arts. Avec son père, il protesta contre le testament de Charles II d'Espagne, et contre l'omission qui y était faite de leur maison en cas d'extinction de la branche aînée des Bourbons. Duc d'Orléans en 1701, tout en formant sa cour des jeunes nobles cités pour leurs débauches et leur impiété, tout en vivant avec eux dans les plaisirs et les orgies, il suivit les événements et porta, sur la marche des armées et le mérite des généraux, des jugements pleins de chaleur et d'autorité, qui arrivèrent aux oreilles de Louis XIV à l'époque des désastres : le roi lui donna le commandement de l'armée d'Italie au siège de Turin ; mais on ne lui laissant aucune initiative ; à la bataille de Turin, perdue par Marsin, son second et son surveillant, 1706, il paya en vain de sa personne et fut 2 fois blessé. En-

voyé en Espagne, 1707, il soumit les royaumes de Valence et d'Aragon, prit Jativa et Alcaraz, pénétra en Catalogne, emporta d'assaut Lérida, 1707, fit en 1708 les heureuses expéditions de Dénia et d'Alicante, prit Tortose, et fut reçu à Madrid avec de grands honneurs. Mais témoin de la faiblesse de Philippe V, excité peut-être par quelques grands d'Espagne, il convoita le trône de ce pays; des indiscrétions le compromirent auprès de Louis XIV, qui l'eût, dit-on, fait traduire devant une commission comme criminel d'État, sans l'opposition énergique du duc de Bourgogne, et qui lui fit signer une renonciation formelle à toute prétention sur l'Espagne, 1709. Il fut de nouveau écarté des armées et de la cour. Ses expériences de chimie, l'accès au trône que semblaient lui ouvrir les morts rapides et mystérieuses du Dauphin, de la duchesse et du duc de Bourgogne, de leur fils aîné, donnèrent naissance au bruit qu'il les avait empoisonnés. Indigné, il demanda à être mis en jugement; mais Louis XIV s'y refusa, en repoussant ces odieuses imputations. En mourant, il ne lui laissa par son testament que la présidence du conseil de régence, en remplissant ce conseil des ennemis du duc. Mais Philippe alla au Parlement et se fit décerner la régence, avec le pouvoir absolu et la garde du jeune Louis XV. La Régence commence alors : elle s'étend du 2 septembre 1715 au 22 février 1723. Philippe se voyait chargé du gouvernement dans les circonstances les plus difficiles. A l'intérieur, ce n'était que misères, ruines, désordres. On attribuait au silence du Parlement et à la roture des ministres toutes les calamités de la fin du règne précédent : le Parlement recouvra le droit de remontrances, qui devait lui être retiré en 1718; puis le Régent créa, et composa en majorité de nobles, 7 conseils, ainsi nommés : conseils de régence, de conscience, des affaires étrangères, de la guerre, des finances, de la marine, et de l'intérieur du royaume. Mais c'étaient 70 ministres au lieu de 5, et des ministres sans responsabilité : il fallut revenir aux secrétaires d'État dès 1718. On avait souffert de la position faite aux bâtards légitimés : ils furent réduits, en 1717, au rang de leurs pairies, malgré la timide opposition du duc du Maine; sa femme forma un noyau d'opposition à la cour de Sceaux, donna les mains aux projets d'Albéroni et fomenta la conspiration de Cellamare (*V. ce mot*), qui, découverte par Dubois, aboutit à l'arrestation de cet ambassadeur, à une guerre contre l'Espagne, au supplice de 4 gentilshommes bretons, et à l'exil, dans leur terre de Sceaux, du duc et de la duchesse du Maine. Les affaires ecclésiastiques avaient tenu une grande place à la fin du dernier règne : le Régent, indifférent à la bulle *Unigenitus* (*V. ce mot*), et cherchant avant tout la popularité, écarta les jésuites, suivit dans les affaires ecclésiastiques les conseils du cardinal de Noailles, laissa respirer les jansénistes et ouvrit les prisons aux protestants persécutés; en retour de l'archevêché de Cambrai et du chapeau de cardinal, Dubois obtint du cardinal de Noailles et du Régent l'enregistrement de la bulle *Unigenitus* au grand conseil et au Parlement, 1720. La Régence a laissé le souvenir du plus épouvantable relâchement des mœurs : il s'opéra un passage subit de l'intolérance à l'incrédulité, de la sévérité officielle à la licence la plus effrénée. La Régence fut d'ailleurs affligée par des fléaux naturels, la peste de Marseille entre autres, qui, en 1720, enleva 85,000 personnes en Provence. Quant aux finances, le déficit était immense (revenu brut, 165 millions; net, 69; dépenses, 147; déficit, 78 millions), et la banqueroute imminente. La dette, dont 1/3 presque immédiatement exigible, montait à 3 milliards 460 millions (plus de 6 milliards de notre temps). On conseillait au Régent de ne pas l'accepter; il repoussa ce moyen, mais fit une revision sévère des titres de la dette, réduisit ainsi de moitié les billets d'État en circulation, diminua les rentes, établit une chambre de justice contre les traitants, dont plusieurs furent ruinés, mais dont le plus grand nombre transigea (Samuel Bernard donna 9 millions), enfin refondit les monnaies et s'efforça de remettre les dépenses en équilibre avec les recettes. Ces moyens n'aboutirent qu'à réduire l'intérêt seul de la dette au chiffre de 80 millions, c.-à-d. à la moitié du revenu brut, et à faire perdre aux billets d'État 70 à 80 p. 100. Law (*V. ce nom*) se présenta alors et fut écouté; son système, après un moment de succès, aboutit à un désastre; les finances furent aussi embarrassées qu'auparavant, et, pour satisfaire les créanciers de Law, l'État ajouta annuellement 40 millions au service des rentes, compensés du reste par les extinctions d'un grand nombre d'offices et par le rachat de plusieurs branches de revenus aliénés. Pour les affaires étrangères, le Régent rompit avec la politique de Louis XIV, chassa de France le Prétendant, et se rapprocha de la maison de Hanovre, à l'instigation de Dubois (*V. ce nom*); il consentit à la ruine de la marine française, aux démolitions de Mardick et de Dunkerque, par le traité de la *Triple alliance* signé (4 janvier 1717) avec George Ier et la Hollande, contre Philippe V qui, affectant de soupçonner le Régent d'intentions criminelles contre Louis XV et jaloux de s'assurer éventuellement des droits au trône de France, au mépris de ses renonciations antérieures, revendiquait la régence. Mais les plans d'Albéroni (*V. ce nom*), l'occupation de la Sardaigne, 1717, et de la Sicile, 1718, par l'Espagne, firent entrer dans la coalition (*Quadruple alliance,* 2 août 1718) l'Autriche menacée en Italie, et, quand la conspiration de Cellamare eut échoué, le Régent et George Ier commencèrent la guerre contre Philippe V. Fontarabie, Saint-Sébastien et Urgel furent enlevés par Berwick, Albéroni expulsé de l'Espagne et l'occident de l'Europe remanié (traité de Madrid, 1720) : la Sicile passa à l'Empereur, le royaume de Sardaigne au duc de Savoie; l'expectative de Parme, Plaisance et la Toscane furent accordées à l'un des fils de Philippe V, don Carlos. Le congrès de Cambrai, réuni pour résoudre les dernières difficultés, n'aboutit qu'après la mort du Régent aux traités de Vienne, 1725, de Hanovre, 1725, et de Séville, 1729. La Régence finit à la majorité de Louis XV. Dubois continua de gouverner pendant 7 mois; à sa mort, août 1723, le duc d'Orléans consentit à reprendre le pouvoir comme premier ministre, et gouverna pendant 4 mois, août-décembre 1723. Usé par des excès de tout genre, il mourut d'apoplexie. Il laissa de son mariage avec la fille naturelle de Louis XIV un fils (*V. l'art. suivant*) et 5 filles : Mlle de Chartres, morte abbesse de Chelles en 1743; Mlle de Valois, morte duchesse de Modène en 1761; Mlle de Montpensier, morte en 1742 veuve de Louis Ier d'Espagne; Mlle de Beaujolais, morte en 1734; et une 2e Mlle de Chartres, morte princesse de Conti en 1736. Sa fille aînée, la duchesse de Berry, célèbre par ses désordres, était morte avant lui. Le duc d'Orléans avait montré des qualités brillantes, un esprit vif, une conception prompte, une élocution facile et animée, de la générosité, de la bravoure, mais aussi des défauts doublement dangereux chez un prince : faiblesse et insouciance, paresse, scepticisme, corruption. Comme auteur et artiste, il a composé la musique de deux opéras sur des poèmes de La Fare, exécuté de grandes peintures sur les murs de Meudon, et gravé les estampes d'une édition de *Daphnis et Chloé*.

V. Marmontel, *Hist. de la régence*; Capefigue, *Hist. de Philippe d'Orléans, régent de France*, et surtout les *Mémoires* de Saint-Simon.

A. C.

ORLÉANS (Louis d'), fils du Régent et de Françoise-Marie de Bourbon, né à Versailles en 1703, m. en 1752, fut élevé par l'abbé Mongault, qui sut lui inspirer le goût de la religion, des lettres et des sciences. Colonel général de l'infanterie française, il épousa, en 1724, Auguste-Marie-Jeanne de Bade, la perdit en 1726 et se donna dès lors tout entier à la dévotion. Sa charge ayant été supprimée par Fleury, il prit, en 1730, un appartement à l'abbaye de Sainte-Geneviève, où il se fixa complètement en 1742, plus occupé de bienfaisance, d'études artistiques, scientifiques, théologiques, et enfin de linguistique, que de son gouvernement du Dauphiné. Suspect de jansénisme, il se vit refuser les sacrements par l'abbé Bouettin, curé de Saint-Etienne-du-Mont, défendit qu'on l'inquiétât et mourut administré par son aumônier. Protecteur des savants, il avait formé un magnifique cabinet d'histoire naturelle, un très riche médaillier, et composé des ouvrages importants, demeurés manuscrits, sur les Écritures, l'hébreu et contre les spectacles.

V. son *Histoire* par Néel, 1753, in-12.

ORLÉANS (Louise-Élisabeth), sœur du précédent, reine d'Espagne, née à Versailles en 1709, m. en 1742, épousa en 1721 le prince Louis, fils aîné du roi d'Espagne Philippe V. Ignorante, maussade et surtout mal élevée, elle déplut également à son mari et aux Espagnols. Quand Philippe V eut abdiqué, en janv. 1724, elle devint reine; mais le roi Louis Ier étant mort au mois d'août de la même année, elle s'empressa de revenir en France, où elle vécut dans la retraite et la dévotion.

ORLÉANS (Louis-Philippe d'), fils de Louis d'Orléans, né à Versailles en 1725, m. en 1785, porta jusqu'en 1752 le nom de duc de Chartres, commanda, dès l'âge de 12 ans, le régiment de Chartres-infanterie créé pour lui, fit à la tête de la cavalerie la campagne de Flandre, 1742, et celle d'Allemagne, 1743, dans laquelle il se distingua à la bataille de Dettingen, obtint le grade de maréchal de camp, et épousa, 1743, Henriette de Bourbon-Conti, dont l'esprit caustique troubla leur union. Lieutenant général en 1744, il assiégea Fribourg-en-Brisgau, servit devant Menin, Ypres, 1744, Tournay, 1745, se distingua à Fontenoy, 1745, à Raucoux, 1746, à Lawfeld, 1747. Gouverneur du Dauphiné, 1747, en survivance de son père, héritier du duché d'Orléans et des régiments de ce nom, 1752, il reparut, 1757, à l'armée du Rhin, enleva Winkelsen et combattit à Hastenbeck. Très instruit et d'un caractère généreux, il avait fait, le premier en France, inoculer ses enfants. Veuf en 1759, il se retira dans sa délicieuse maison de Bagno-

let, s'entourant d'hommes de lettres (Saurin, Collé, Marmontel), jouant la comédie et encourageant les jeunes poètes. Mal avec la cour à l'époque des querelles des parlements, il refusa pourtant de s'associer aux ennemis de Maupeou et de servir de chef à la noblesse bretonne contre les ministres. L'autorisation d'épouser en secret, 1773, Mme de Montesson fut peut-être la récompense de cet acte de fidélité. Il faisait le bien dans le plus profond secret, dépensant en actes de bienfaisance plus de 250,000 livres par an.

V. les *Mémoires* de Mme de Genlis. A. C.

ORLÉANS (Louis-Philippe-Joseph d'), fils du précédent et de Louise-Henriette de Bourbon-Conti, né à Saint-Cloud en 1747, m. le 6 novembre 1793, porta jusqu'à 38 ans le titre de duc de Chartres, et épousa, en 1769, Louise-Marie-Adélaïde de Bourbon-Penthièvre, petite-fille du comte de Toulouse, et, par la mort du prince de Lamballe, son frère, seule héritière de Penthièvre. Il voulut encore accroître son immense fortune par des spéculations, et ce fut l'origine des galeries qui entourent le jardin du Palais-Royal, à Paris. Très adroit à tous les exercices du corps, ami des nouveautés (il monta dans un des premiers aérostats), bruyant imitateur des vices du Régent, son bisaïeul, il força ainsi la duchesse à vivre à l'écart, fit élever ses enfants comme de simples particuliers, hors de son palais et sous la direction absolue de Mme de Genlis, qu'il nomma leur *gouverneur*, en 1782. Dès 1771, il manifesta son opposition à la cour en signant la protestation des princes contre les édits de Maupeou. Blessé par quelques manques d'égards de la reine Marie-Antoinette, il lui voua une haine que diverses circonstances envenimèrent, et qui, plus tard, l'engagea lui-même davantage dans la Révolution. Il devint, en 1776, le chef du *parti des princes* contre le *parti de la reine*, imputa à cette princesse le refus que lui fit Louis XVI de la charge de grand amiral, et, quand il eut pris part comme volontaire au combat naval d'Ouessant, 27 juillet 1778, qui lui valut d'abord les plus grands éloges, ensuite les plus vives épigrammes, il rendit encore la reine responsable de son rappel, quoique Louis XVI eût cédé à la demande de la flotte, et eût créé pour lui, comme compensation, la charge de colonel général des hussards. Rendu à l'inaction et à la débauche, il alla à Londres, d'où il importa les modes anglaises, envenima plus tard l'affaire du *Collier* (*V. ce mot*), et passa pour avoir été l'instigateur du libelle odieux de Mme de La Mothe contre la reine. Grand maître des francs-maçons de France, on l'accusa de se créer ainsi un point d'appui pour des projets ultérieurs. Président du 3e bureau dans l'Assemblée des notables, 1787, il attira dans des conciliabules nocturnes les jeunes et ardents conseillers du parlement, les excita et les poussa à demander les états généraux ; à la suite de la séance royale, 19 novembre, par laquelle Louis XVI crut dompter le parlement, le duc fut exilé à Villers-Cotterets, 21 novembre, à cause de ses protestations contre l'enregistrement d'emprunts considérables. Il devint par là populaire, tout en faisant ménager adroitement par la duchesse son retour à la cour. Partisan déclaré du tiers état, il multiplia les dons dans le rigoureux hiver de 1788-89. Son nom fut mêlé, probablement à tort, à l'affaire des ouvriers de Réveillon, avril 1789. Il fut député aux états par la noblesse du bailliage de Crespy-en-Valois, se lia avec Mirabeau, et fut un des premiers à se réunir au tiers. Il refusa de présider l'Assemblée nationale. Le jardin du Palais-Royal était devenu le centre public de l'agitation populaire ; les groupes qui promenèrent dans Paris le buste du duc d'Orléans et celui de Necker, après le renvoi des ministres, étaient partis du Palais-Royal ; son entourage, sinon lui, ne demeura pas étranger aux événements qui amenèrent la prise de la Bastille. Il fut accusé à tort d'avoir dirigé le mouvement des 5 et 6 octobre sur Versailles : on commença même contre lui, au Châtelet, une enquête qui dura un an ; le rapport en fut présenté à l'Assemblée nationale, mais elle n'y donna pas de suite. Après l'arrivée du roi à Paris, La Fayette, trouvant urgent d'éloigner un prince qui semblait un prétendant, lui fit accepter presque de force une mission supposée en Angleterre ; le duc resta 8 mois à Londres, où il demanda à représenter la France comme ambassadeur, et d'où il envoya par écrit le serment civique. De retour, 11 juillet 1790, il fit attaquer sourdement, par ses confidents (Laclos, Sillery, etc.), La Fayette et les constitutionnels, fut encore impliqué dans l'affaire du Champ-de-Mars, juillet 1791, et devint membre du club des Jacobins. Au mois d'août 1791, il s'opposa au décret qui privait les princes des droits de *citoyen*, déclarant qu'obligé d'opter, il choisirait le dernier titre. La fuite de Louis XVI avait éveillé chez lui des espérances qu'il cacha avec soin, et qui furent renversées par le serment du roi, 13 septembre 1791. Il parut se rapprocher de la cour au début de l'Assemblée législative : nommé vice-amiral de France, il eut avec le roi un entretien, dont l'effet fut déplorable par suite des humiliations que lui firent subir les courtisans au lever du roi, janvier 1792 ; il crut y voir le reflet des sentiments de Louis XVI et de Marie-Antoinette à son égard, et se lia plus intimement avec les Cordeliers, les Jacobins, la Commune de Paris ; on a cru que ses affidés avaient eu part aux événements du 20 juin et du 10 août 1792. Après cette dernière journée, ceux qui l'avaient préparée et consommée lui persuadèrent, afin d'écarter les soupçons de royalisme ou de tyrannie, d'entrer à la Convention et de prendre le nom de *Philippe-Egalité*, qu'on lui ferait proposer par la Commune ; Manuel le lui offrit au nom de cette Commune ; le prince parut l'accepter avec reconnaissance, et fut nommé député de Paris à la Convention nationale, avec l'appui de Danton et de Manuel. Effacé par la Montagne, il s'attacha à ses chefs, qui, voyant qu'il avait dessein de s'abstenir dans le procès de Louis XVI, profitèrent de la faiblesse de son caractère pour le décider à voter avec eux. Bien qu'il eût promis à son fils de s'abstenir, il vota la mort du roi sans sursis, sans appel au peuple, et n'en devint pas moins suspect dès les premiers indices du projet formé par Dumouriez de rétablir la constitution de 1791 et de relever le trône pour un prince d'Orléans ; il fut arrêté après la défection de ce général, 7 avril 1793, transféré à Marseille, 10 avril, ramené à Paris, septembre, jugé par le tribunal révolutionnaire, devant lequel il se montra ferme et dédaigneux, et fut conduit à l'échafaud, assisté d'un prêtre constitutionnel, Lothringer, son compagnon de captivité à la Conciergerie. — Sa femme, Louise-Marie-Adélaïde de Penthièvre, née en 1753, m. à Paris en 1821, sut se concilier en tout temps l'estime et le respect des partis les plus opposés. Vertueuse, pieuse, bienveillante, elle conserva sa liberté jusqu'en 1793, passa des prisons du Luxembourg dans une maison de santé, 1794-97, fut privée de ses biens, proscrite et conduite en Espagne, où elle retrouva sa fille (Mme Adélaïde), et d'où elle réconcilia son fils avec les Bourbons de Mittau ; chassée d'Espagne par les événements de 1808, elle passa à Mahon, y embrassa, après 20 ans, son fils, (Louis-Philippe), revit à Palerme la reine Caroline, qu'elle avait connue autrefois dans un voyage en Italie, et dont elle fit épouser la fille (Marie-Amélie) au duc d'Orléans son fils, se réfugia de nouveau à Mahon, revint en France, juillet 1814, fut, pendant les Cent-jours, entourée d'égards par Napoléon Ier, et, au second retour des Bourbons, réconcilia de nouveau son fils avec eux. Remise en possession de ses biens, elle en laissa par son testament 2/3 à Louis-Philippe et 1/3 à sa fille. De son mariage étaient nés : 1° Louis-Philippe (*V. ce nom*) ; 2° Antoine-Philippe, duc de Montpensier (*V. ce nom*) ; 3° Alphonse-Léodgard, comte de Beaujolais, né le 9 octobre 1779, captif à Marseille avec son père, m. à Malte, en 1808, auprès de Louis-Philippe, qui l'y avait conduit d'Angleterre à cause de sa santé ; 4° Louise-Marie-Adélaïde-Eugénie. (*V.* Adélaïde.) A. C.

ORLÉANS (Ferdinand-Philippe-Louis-Charles-Henri-Rose d'), fils de Louis-Philippe et de Marie-Amélie de Bourbon-Sicile, né à Palerme le 3 sept. 1810, m. le 13 juillet 1842, porta jusqu'en 1830 le titre de duc de Chartres, fit de fortes études au collège royal Henri IV, fut nommé en 1825 colonel du 1er régiment de hussards, apprit à Joigny, où il tenait garnison, les premiers mouvements de juillet 1830, et vint rejoindre son père à Paris. Duc d'Orléans et prince royal par l'avènement de Louis-Philippe, il alla distribuer aux départements le drapeau tricolore, calmer en 1831 les troubles de Lyon, et, en 1832, pendant les ravages du choléra à Paris, visiter avec Casimir Périer et encourager les malades de l'Hôtel-Dieu. Il servit sous le maréchal Gérard en Belgique, commanda l'avant garde avec sang-froid et résolution, et contribua à la prise d'Anvers pour son beau-frère Léopold. En 1835, au moment où Abd-el-Kader venait de triompher à la Macta, il passa en Afrique sous le maréchal Clausel, commanda l'expédition contre Mascara, où il entra, après avoir été blessé au combat de l'Habrah. Après un voyage en Prusse, à Vienne et en Italie, après le vote des Chambres qui lui accorda une dotation importante, 22 avril 1837, il repassa en Afrique, 1839, sous le maréchal Valée, demanda le commandement d'une des deux divisions chargées de forcer les *Bibans* ou *Portes-de-Fer*, franchit ce défilé malgré les obstacles opposés par les rochers, les eaux et le khalifa Ben-Salem, et entra dans la *Maison-Carrée*. L'année suivante, l'armée le demanda pour chef de l'expédition dirigée contre la province de Tittery, à la suite de l'héroïque résistance de Mazagran. Il dissipa près du lac Kalloulah les contingents de Ben-Salem, franchit le col de Mouzaïa, défendu par Abd-el-Kader en personne, enleva Médéah, Milianah, 1840, et assura ainsi la possession de la rive droite du Chélif central. De retour en France, il créa et organisa à Saint-Omer, 1840, avec le duc d'Elchingen, les *Chasseurs d'Orléans*, appelés depuis chasseurs de Vincennes, et auj. chasseurs à pied. Le 30 mai 1837, il avait épousé la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwérin ; il eut d'elle 2 fils : 1° Louis-Philippe, comte de Paris, né le 24 août 1838 ; 2° Ferdinand-Philippe, duc de Chartres, né le 28 avril 1842.

Au mois de juillet 1842, sur le point de partir pour inspecter les régiments de Saint-Omer, il allait à Neuilly faire ses adieux à son père; ses chevaux s'emportèrent sur le chemin de la Révolte, il sauta de voiture, et, retombant sur le sol, s'y brisa la tête. Une chapelle a été érigée en cet endroit, sous le vocable de Saint-Ferdinand. Instruit, protecteur des artistes, des littérateurs, des savants, défenseur des idées libérales, le duc d'Orléans était généralement populaire.

V. A. Pascal, *Vie militaire du duc d'Orléans*, 1842, in-18.

ORLÉANS (Hélène de **MECKLEMBOURG-SCHWÉRIN**, duchesse d'), femme du précédent, née en 1814 à Ludwigslust, était fille du grand-duc héréditaire Frédéric-Louis, épousa en 1837 le fils aîné de Louis-Philippe, et vécut avec son mari dans la plus parfaite union. La distinction de son esprit, son goût éclairé pour la littérature et les arts, mais surtout ses vertus douces et modestes et les soins affectueux dont elle entourait ses enfants lui valurent une réelle popularité. Cruellement frappée par la mort de son mari, elle montra beaucoup de courage dans la journée du 24 février 1848, où elle se rendit à la Chambre des députés avec le comte de Paris son fils, mais sans pouvoir se faire écouter. Elle alla rejoindre la famille royale en Angleterre, et mourut prématurément à Richmond, le 18 mai 1858.

V. Madame la Duchesse d'Orléans, Paris, 1858, in-18.

ORLÉANS (La princesse Marie d'). *V.* Marie d'Orléans.

ORLÉANS (**NOUVELLE-**), v. et port des États-Unis, cap. de l'État de la Louisiane sur la rive g. du Mississipi, à 170 kil. de son embouchure, à 2,310 kil. S.-O. de Washington; par 29° 57' lat. N., et 92° 27' long. O.; 216,090 hab. Archevêché catholique; tribunal, chambre et bourse de commerce; école de médecine, collège, bibliothèque. Monnaie, théâtres français et anglais. Bien percée, avec des rues se coupant à angles droits, la ville a 6 quartiers, qui n'en forment en réalité que 2, séparés par une seule rue (*Canal street*) : l'un moderne où l'on parle généralement anglais; l'autre ancien où l'on parle presque exclusivement le français, et où cette langue et l'anglais s'enseignent simultanément dans les écoles publiques. Beaux édifices : la cathédrale catholique de Saint-Louis, les palais de l'État et du gouvernement, le palais de justice, l'arsenal, la douane, un marché construit sur le modèle des Propylées d'Athènes et le *Charity-Hospital*. Centre d'un vaste commerce : exportation de coton, tabac, café, sucre, peaux, grains, farines, porc salé, plomb; importation de soieries, vins, esprits, etc. Paquebots pour New-York, les Antilles, l'Angleterre et la France. Quais magnifiques, très animés d'octobre à juin, saison des affaires, qui sont interrompues en juillet, août et septembre, époque où sévit la fièvre jaune. La ville, bâtie sur un terrain bas et marécageux, est protégée contre les inondations du Mississipi par une digue longue de 162 kil. — La Nouvelle-Orléans fut fondée par les Français en 1717, et ainsi nommée du régent Philippe d'Orléans. Elle passa à l'Espagne en 1763, et aux États-Unis en 1803. Capitale de la Louisiane jusqu'en 1849, elle fut alors remplacée par Bâton-Rouge. Elle est redevenue aujourd'hui le siège de l'État.

ORLÉANS, île de la mer de Chine. (*V.* Condor.)

ORLÉANS, île de l'Amérique du Nord, prov. de Québec, dans le fleuve Saint-Laurent, à 16 kil. N.-E. de Québec; 4,000 hab. Découverte en 1535 par Jacques Cartier.

ORLÉANSVILLE, v. d'Algérie, sous-préf. du dép. d'Alger, ch.-l. de subdivision militaire, à 210 kil. O.-S.-O. d'Alger, sur la rive g. du Chélif; trib. de 1re instance; 8,242 hab. Fondée par les Français en 1843, en mémoire du duc d'Orléans. Pépinière, céréales, coton, cochenille et safran. Bétail.

ORLEY (Bernard **VAN**), peintre, né à Bruxelles en 1471, d'une famille noble, m. en 1541, voyagea en Italie, et devint à Rome l'imitateur passionné de Raphaël, qui lui témoigna la plus vive amitié. Marguerite d'Autriche, régente des Pays-Bas, le nomma son peintre officiel, et il remplit les mêmes fonctions auprès de Marie d'Autriche, qui lui succéda. Van Orley est un des types de l'école flamande au XVIe siècle, où l'imitation de l'Italie étouffa chez les artistes néerlandais les qualités nationales. On cite son *Jugement dernier* et son *Histoire de Job*. A. M.

ORLOFF, famille puissante en Russie, remonte à un strélitz épargné par Pierre le Grand.

ORLOFF (Grégoire), né en 1734, m. en 1783, servit d'abord dans l'artillerie et devint aide de camp du grand maître de cette arme, le comte Schouwaloff. Une aventure galante qu'il eut avec la princesse Kourakin, maîtresse de ce seigneur, attira sur lui l'attention de la grande-duchesse Catherine. Il fut en 1762 l'âme de la conspiration qui éleva sur le trône cette princesse, alors femme de Pierre III, jouit de sa faveur pendant 12 ans, se montra néanmoins indiscret, capricieux, hautain, refusa un mariage secret avec la tzarine, reçut l'ordre de voyager à l'étranger, vit avec dépit, lors de son retour, la toute-puissance de Potemkin et mourut fou.

ORLOFF (Alexis), frère du précédent, m. en 1808, commença par être simple soldat au régiment des gardes. Doué d'une force herculéenne et d'une audace à toute épreuve, il fut l'un des assassins de Pierre III, en 1762. Nommé amiral sans avoir jamais servi dans la marine, 1768, il recueillit tout l'honneur de la campagne maritime contre les Turcs, en 1770, et quand l'Anglais Elphinstone eut fait sauter la flotte du sultan à Tchesmé, Orloff reçut de Catherine le surnom de *Tchesminski*. Il fut envoyé à Rome pour séduire la princesse Tarakanoff, fille de la tzarine Élisabeth, l'épousa, la fit monter sur un vaisseau russe, où il la retint captive, l'amena en Russie et la livra à Catherine II, son ennemie, qui la fit, dit-on, noyer dans un cachot. Exilé par Paul Ier en 1796, il revint à Saint-Pétersbourg après la mort de ce prince.

ORLOFF (Grégoire-Vladimirovitch), petit-fils de Grégoire Orloff, né à Saint-Pétersbourg en 1777, m. en 1826, séjourna longtemps en France et en Italie, et s'occupa beaucoup des lettres et des arts.

On a de lui : *Mémoires historiques, politiques et littéraires sur le royaume de Naples*, avec notes et additions d'Amaury Duval, 2e édit., Paris, 1825, 5 vol.; *Essai sur l'histoire de la musique en Italie*, 1822, 2 vol.; *Essai sur l'histoire de la peinture en Italie*, 1823, 2 vol.; *Voyage dans une partie de la France*, 1834, 3 vol.; une traduction française des *Fables russes* de Kryloff, etc.

ORLOFF (Alexis-Fédorovitch, comte), diplomate et général russe, né en 1788, m. en 1861, fit ses premières armes dans la campagne de France, aida Nicolas Ier en 1825 à s'affermir sur le trône, négocia le traité d'Andrinople avec la Turquie en 1829, commanda en 1833 les troupes qui allèrent débarquer sur les rives du Bosphore pour arrêter Ibrahim-Pacha, et amena le sultan à signer le traité d'Unkiar-Skélessi, qui donnait à la Russie la clef des Dardanelles. En 1844, il reçut le commandement de la gendarmerie et la direction de la police. Plénipotentiaire de la Russie à Paris, il signa la paix de 1856, et fut ensuite nommé président du Conseil de l'Empire. B.

ORME (Robert), historien anglais, né en 1728 à Andjinga (Hindoustan), m. en 1801, fit ses études en Angleterre, passa la plus grande partie de sa vie au service de la Compagnie des Indes et fut membre du conseil de Madras. On a de lui : *Histoire de la guerre des Anglais dans l'Hindoustan de 1745 à 1763*, Lond., 1763-76, 2 vol. in-4°; le 1er a été trad. en français par Targe sous le titre d'*Histoire des guerres de l'Inde*, 1765, 2 vol. in-12; *Fragments historiques sur l'Empire mogol, sur les Mahrattes et sur les affaires des Anglais dans l'Inde depuis 1659*, Lond., 1782, in-8°, et 1805, in-4°.

ORMÉA, v. forte du roy. d'Italie, prov. de Mondovi, près de la rive g. du Tanaro; 5,685 hab. Fabr. de draps et de toiles.

ORMES (**LES**), vge (Vienne), arr. de Châtellerault, sur la rive dr. de la Vienne; 1,280 hab. Beau château, avec parc.

ORMESSON (Olivier **LEFEBVRE** d'), né en 1525, m. en 1600, fut appelé par le chancelier L'Hospital au conseil du roi Charles IX, devint intendant et contrôleur général des finances, quitta cet emploi en 1577, accepta plus tard une charge de président à la Chambre des comptes, et fut l'un des premiers à reconnaître Henri IV.

ORMESSON (Olivier **LEFEBVRE** d'), petit-fils du précédent, né vers 1610, m. en 1686, maître des requêtes en 1643, fut nommé rapporteur dans le procès du surintendant Fouquet, et opposa une ferme et noble résistance aux ministres qui voulaient la mort de l'accusé. Il ne fut pas, comme on l'a dit, l'un des magistrats appelés en 1666 à composer les *Ordonnances* de Louis XIV. Il a laissé des *Mémoires de 1643 à 1672*, demeurés manuscrits à la bibliothèque de Rouen. (*V.* Chéruel, *de l'Administration de Louis XIV, 1661-1672*, 1850.)

ORMESSON (Henri-François-de-Paule **LEFEBVRE** d'), petit-fils du précédent, né en 1681, m. en 1756, fut maître des requêtes pendant la minorité de Louis XV, puis intendant des finances.

ORMESSON (Louis-François-de-Paule **LEFEBVRE** d'), fils du précédent, né en 1718, m. en 1789, élevé sous les yeux de Daguesseau, son oncle maternel, fut avocat du roi au Châtelet de Paris en 1739, avocat général du grand conseil et avocat général du Parlement en 1741, président à mortier en 1755 et 1er président en 1788. Magistrat intègre, laborieux et éclairé, il servit plus d'une fois de médiateur entre la cour et le parlement. Il était membre honoraire de l'Académie des Inscriptions.

ORMESSON DE NOYSEAU (Anne-Louis-François-de-Paule **LEFEBVRE** d'), fils du précédent, né en 1753, m. en 1794, fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1770, remplaça son père dans la charge de président à mortier en 1788, fut député de la noblesse de Paris aux états généraux de 1789, occupa après la session les fonctions de bibliothécaire

du roi, auxquelles il avait été nommé en 1790, fut arrêté en 1793, et condamné à mort, l'année suivante, par le tribunal révolutionnaire.

ORMESSON D'AMBOILE (HENRI-FRANÇOIS-DE-PAULE **LEFEBVRE** D'), cousin germain du précédent, né en 1751, m. en 1807, fut conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, intendant des finances, contrôleur général en 1783, et conseiller d'État. En 1792, il fut élu maire de Paris, mais refusa ces fonctions. B.

ORMESSON, hameau (Seine), arr. et à 6 kil. N.-O. de Saint-Denis (Seine), dans la vallée de Montmorency. Beau château.

ORMOND (JACQUES **BUTLER**, DUC D'), homme d'État anglais, né à Londres en 1610, d'une anc. et noble famille irlandaise, m. en 1688, consacra sa vie à la cause des Stuarts. Vice-roi d'Irlande depuis 1640, il lutta contre les catholiques révoltés, donna sa démission en 1667, passa en France, mais revint en Irlande en 1648 pour soulever les royalistes de ce pays en faveur de Charles I[er]. Ormond alla ensuite rejoindre Charles II dans l'exil, et fut l'un des principaux auteurs de la restauration de 1660. Redevenu vice-roi d'Irlande, il se montra tolérant pour les catholiques et s'appliqua à relever le commerce et l'agriculture de cette île.

V. Th. Carte, *History of the Life of James, duke of Ormonde*, Lond., 1736, 3 vol. in-fol.

ORMOND (JACQUES **BUTLER**, DUC D'), petit-fils du précédent, né à Dublin en 1665, m. en 1745, embrassa le parti de Guillaume d'Orange et jouit de la plus grande faveur sous son règne et sous celui de la reine Anne. Il se distingua à l'affaire de Vigo, gouverna quelque temps l'Irlande, et fut nommé, en 1712, généralissime des troupes anglaises dans les Pays-Bas. A la mort de la reine Anne, son penchant connu pour les Stuarts le fit disgracier par Georges I[er] : ses biens furent confisqués et il dut se retirer en France.

ORMOND, canton montagneux et stérile de l'Irlande (Munster), dans le canton de Tipperary.

ORMSKIRK, brg d'Angleterre, comté de Lancastre; 7,127 hab. Houillères, filatures de coton et de fil pour toile à voiles, pâtisseries renommées, marchés aux bestiaux. Belle église ogivale de Saint-Pierre-et-Saint-Paul.

ORMUZ OU **HORMOUZ**, *Armuzia*, *Ogyris*, v. et port d'Asie, sur la côte N.-E. d'une île de même nom, à l'entrée du golfe Persique, sur le détroit d'Ormuz, qui joint ce golfe à la mer d'Oman; 500 hab. L'île a 20 kil. de tour; elle était célèbre au XVI[e] siècle par ses pêcheries de perles. Prise par Albuquerque en 1514, elle devint une station du commerce portugais en Orient; reconquise en 1623 par Chah-Abbas I[er], aidé des Anglais, elle passa à l'iman de Mascate et de nouveau à la Perse.

ORMUZD, l'*Oromaze* des Grecs, en zend *Ahura-Mazda* (le seigneur très savant), Dieu suprême dans la religion de Zoroastre et l'adversaire d'Ahriman, qui lui est complètement subordonné. (*V.* ZOROASTRE.) D.

ORNAIN OU **ORNE**, riv. de France, prend sa source près de Neuville-aux-Bois (Haute-Marne), passe à Gondrecourt, Demange, Ligny, Bar-le-Duc, entre dans le dép. de la Marne, reçoit la Saulx, arrose Vitry-le-Brûlé et se jette dans la Marne à 2 kil. N. de Vitry-le-François. Cours de 120 kil., en partie flottable, suivi de Vitry-le-François à Demange par le canal de la Marne au Rhin.

ORNANO (ALPHONSE D'), né en Corse vers le milieu du XVI[e] siècle, m. en 1610, était fils du fameux Sampiéro (*V. ce nom*), et prit le nom de sa mère, Vanina d'Ornano, issue d'une antique et riche famille. Élevé à la cour de Henri II comme enfant d'honneur des princes de France, il retourna en Corse, à l'âge de 18 ans, pour continuer la guerre engagée par son père contre les Génois, fit la paix avec eux en 1568 et passa en France avec 800 de ses compatriotes. Nommé colonel général des Corses au service de Charles IX, fidèle à Henri III pendant les troubles de la Ligue, il fut envoyé dans le Dauphiné, après l'assassinat des Guises, pour calmer les esprits disposés à la révolte. Un des premiers à reconnaître Henri IV, il contribua avec Lesdiguières et Montmorency à la soumission de Lyon, Grenoble et Valence, fut envoyé contre le duc d'Épernon en Provence, et devint lieutenant général en Guienne. Son tombeau est au musée des antiquités de Bordeaux. B.

ORNANO (JEAN-BAPTISTE D'), fils du précédent, né à Sisteron en 1581, m. en 1626, succéda à son père dans la charge de colonel général des Corses, fut nommé gouverneur de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, et lui suggéra de demander l'entrée du conseil afin de s'y introduire lui-même. Éloigné de la cour par suite de cette intrigue, il y fut rappelé sur les instances de son pupille, qui le nomma premier gentilhomme de sa chambre, surintendant général de sa maison, et obtint encore pour lui le brevet de maréchal de France, 1626. Richelieu accusa bientôt Ornano d'avoir déterminé Gaston à contracter un mariage avec une princesse étrangère, afin de se rendre plus indépendant : il le fit arrêter comme complice de Chalais et enfermer à Vincennes, où il mourut, peut-être empoisonné. B.

ORNANO (PHILIPPE-ANTOINE, COMTE D'), maréchal de France, né à Ajaccio en 1784, m. en 1863, entra au service à 16 ans, fit campagne en Italie, suivit le général Leclerc à Saint-Domingue, et prit part, comme sous-lieutenant de dragons, à la campagne d'Austerlitz. Il fit toutes les guerres de l'Empire, en Prusse, en Pologne, en Espagne, en Russie. Il fut nommé général de division en 1812, la veille de la bataille de la Moskova. Il commanda les dragons de la garde impériale pendant la campagne de 1814. La Restauration le maintint dans son commandement; mais il se rallia à Napoléon lors de son retour de l'île d'Elbe, et la 2[e] Restauration l'exila en Belgique. Il fut rappelé en 1818, tenu à l'écart jusqu'en 1828, où on le nomma inspecteur de cavalerie, et suivit en 1830 le mouvement national. En 1832, on lui donna la pairie. En 1848, il fut envoyé par le département d'Indre-et-Loire à l'Assemblée constituante, en 1849 à l'Assemblée législative, où il soutint la politique de Louis-Napoléon. Il fut nommé membre de la Commission consultative après le coup d'État du 2 déc. 1851, sénateur et grand chancelier de la Légion d'honneur en 1852, gouverneur des Invalides en 1853 et maréchal de France en 1861.

ORNANO, vge (Corse), arr. d'Ajaccio, a donné son nom à la famille d'Ornano.

ORNANS, ch.-l. de cant. (Doubs), arr. de Besançon, dans un vallon pittoresque, sur la Loue, qui le divise en 2 parties, réunies par 2 ponts de pierre; 3,350 hab. Fromages façon de Gruyère; papier; cuirs estimés; moulins à farine. Belle église de Saint-Laurent, du XV[e] siècle. Élégant hospice civil. École secondaire ecclésiastique. Aux environs se trouvent les restes d'un château des ducs de Bourgogne et les cascades de *Syrata*. Ornans obtint une commune en 1254, et était fortifié. Patrie du peintre Courbet.

ORNATRIX, coiffeuse chez les riches Romaines. C'était une esclave ou une affranchie, qui avait fait un long apprentissage de son métier. Une Romaine avait quelquefois autant d'ornatrices que de genres de coiffures.

ORNE, *Olina*, riv. de France, arrose le dép. de l'Orne, où elle prend sa source près de Séez, et celui du Calvados, coule au N.-O., puis au N.-E., passe à Séez, Argentan, Caen, où elle devient navigable, et se jette dans la Manche. Cours de 158 kil. On y pêche des aloses estimées. Elle reçoit l'Odon et le Noireau.

ORNE, dép. du N.-O. de la France, formé de divisions de la Basse-Normandie, du Perche et du Maine. Ch.-l. Alençon; 4 arr.; s.-préf., Argentan, Domfront et Mortagne. Superf., 6,097 kil. carr.; pop., 376,126 hab. Traversé par la chaîne de côteaux qui sépare le bassin de la Manche de celui de l'Atlantique; arrosé par l'Orne, la Dives, la Touques, la Mayenne, la Sarthe, l'Huisne. Sol fertile en grains, fruits à cidre, lin, chanvre; herbages renommés. Élève de bons chevaux normands, bœufs, moutons, volailles. Exploitation de fer, tourbe, kaolin, pierres de taille, granit; eaux minérales. Usines à fer, forges. Fabr. d'aiguilles, épingles, clouterie, etc.; toiles, mousselines, dentelles d'*Alençon*. Ce dép. forme le diocèse de Séez, dépend de la cour d'appel et de l'académie de Caen et du IV[e] corps d'armée (Le Mans).

ORNEMENTS CONSULAIRES, *ornamenta consularia*, en grec *timai upaticai*, distinction purement honorifique accordée sous l'empire romain. Elle avait pour but tantôt de donner satisfaction à des hommes dont on ne pouvait faire des consuls *suffecti*, tantôt de faire entrer au sénat un personnage qui avait suivi la carrière des fonctions équestres. Le personnage *consularibus ornamentis ornatus* avait sa place au Sénat parmi les véritables consulaires, il opinait dans les discussions; mais il n'avait pas le droit de participer au tirage des provinces sénatoriales ni d'exercer une légation consulaire. (*V.* Dion Cassius, LXXIX, 4.)

Le Bas et Waddington, *Voyage archéol.*, III, p. 601; Willems, *le Sénat romain*, à la fin. [illegible] L. G.

ORNEMENTS TRIOMPHAUX. On nommait ainsi, chez les anc. Romains, le droit de porter la toge et la couronne de triomphe une fois par an, le 1[er] janvier. Cet honneur fut inventé du temps d'Auguste, pour tenir lieu du triomphe, qui ne pouvait être accordé qu'à un général en chef; or, depuis Auguste, tous les généraux, n'étant plus que les lieutenants de l'empereur, étaient censés ne jamais commander en chef. On imagina de les récompenser en leur permettant de prendre le costume qu'avaient toujours eu droit de porter les généraux qui avaient triomphé. Sous Claude et sous Néron, cet honneur fut prodigué même à des gens qui n'avaient rendu aucun service militaire; il finit par tomber en désuétude. On

croit qu'après le règne de Trajan il ne fut plus conféré à personne. C. D—y.

ORNITHOMANCIE ou **ORNITHOSCOPIE**, divination par l'inspection du vol, du cri ou du chant des oiseaux.

ORNOIS, *Odornensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Lorraine). On distinguait l'*Ornois-en-Barrois*, sur la rivière d'Orney, et l'*Ornois-en-Verdunois*, sur la rivière d'Orne ou Ornain.

ORNON (Comté d'), dans l'anc. Guyenne. Le château du comté était dans le village actuel de Gradignan (Gironde). Il ressemblait aux châteaux normands construits en Angleterre aux XIe et XIIe siècles. Il en reste aujourd'hui d'épais massifs et une tour. Il existait en 1173, et fut ruiné par le comte d'Armagnac en 1405.

ORO (Monte d'), montagne de la Corse, au centre; 2,391 m. de hauteur.

ORO (Monte dell'), montagne des Alpes Rétiques, entre le canton des Grisons et la Valteline; 2,590 m. de hauteur.

OROBIENS, *Orobii*, peuple de la Gaule Cisalpine, au N. du Pô; ch.-l. Côme.

OROBIO (Isaac), écrivain juif, né en Portugal ou en Espagne, m. en 1687, fut élevé dans la religion chrétienne, étudia à l'université de Salamanque, y devint professeur de philosophie, se livra ensuite à la médecine dont il donna des leçons à Séville, et, ayant subi une captivité de 3 ans dans les cachots de l'Inquisition, passa en France, puis en Hollande, où il embrassa le judaïsme.

On a de lui : *Certamen philosophicum propugnatæ veritatis divinæ ac naturalis*, Amsterdam, 1681, 1684, in-4o, contre Spinoza; et 3 écrits contre la religion chrétienne, publiés et réfutés par Ph. de Limborch dans le *de Veritate religionis christianæ collatio cum Judæo*, Gouda, 1687.

ORODES Ier, roi des Parthes au Ier siècle av. J.-C., fils de Phraate III, assassina et remplaça son frère Mithridate III, envoya contre Crassus son général Suréna, qui gagna la bataille de Carrhes, en 53, mais fut battu en personne par Ventidius, en 39, et périt assassiné par l'un de ses fils, Phraate, en 37.

ORODES II, roi des Parthes, de la même famille que le précédent, vivait du temps d'Auguste et de Tibère. Les Parthes le mirent sur le trône après avoir chassé Phraate, mais il fut peu après déposé et assassiné par les grands.

OROLANUM, nom latin d'Arlon.

OROMAZE. *V.* Ormuzd.

ORONSAY, île d'Écosse, l'une des petites Hébrides. Ruines d'un anc. prieuré.

ORONTE, *Orontes* ou *Axius*, auj. *El-Aasi* ou *Ahssy*, fleuve de Syrie, prend sa source dans le Djebel-el-Scheikh ou Anti-Liban, à 80 kil. N. de Damas, passe à Homs, Hammah et Antakièh (Antioche), et se jette dans la Méditerranée. Cours de 400 kil. Anguilles renommées.

OROPA (Monastère d'). *V.* Biella.

OROPESA, v. de Bolivie, est dans le dép. de Cochabamba; 17,000 hab. (?) — v. d'Espagne (Tolède); 2,306 hab. Vaste palais. Patrie du navigateur F. de Maldonado. — v. d'Espagne, prov. de Castellon-de-la-Plana. Les Français en firent sauter le château fort en 1813; 616 hab.

OROPOS, v. de l'anc. Grèce, sur la frontière de la Béotie et de l'Attique, non loin de l'embouch. de l'Asopus dans l'Euripe, en face d'Érétrie, appartint dans l'origine aux Béotiens, et fut prise vers 506 par les Athéniens. Les Thébains, s'en étant emparés en 402, en transportèrent les habitants dans une nouvelle ville sur la rive béotienne de l'Asopus. Il y eut alors 2 Oropos : l'ancienne, appelée encore auj. *Oropo*; et la nouvelle, représentée par le village actuel de *Sycamino*. Oropos avait pour port sur l'Euripe *Delphinion* ou le *Port Sacré*, auj. *Skala*, et était le ch.-l. d'un petit district, appelé *Oropia*, qui renfermait la ville de Psaphis et l'oracle célèbre d'Amphiaraüs.

Leake, *Northern Greece*, II, p. 440; Finlay, *Topography of Oropia and Diacria*, 1838. S. Re.

OROSCH, v. de la Turquie d'Europe (Albanie), au N. de Croïa; 1,500 hab. Ch.-l. des Myrdites.

OROSE (Paul), historien et controversiste latin, né à la fin du IVe siècle, probablement à Tarragone, embrassa l'état ecclésiastique, se distingua par son ardeur dans les disputes de son temps, et fut appelé à la conférence qui se tint à Jérusalem, en 415, au sujet de l'hérésie de Pélage. L'évêque de Jérusalem, partisan secret de Pélage, accusa Orose de blasphème; ce dernier se justifia dans un ouvrage intitulé : *Apologeticus de arbitrii libertate*. L'année suivante, les Gentils attribuant les calamités de l'Empire à l'abolition du paganisme, Orose composa, à la demande de St Augustin, une *Histoire du monde*, dans laquelle il essaye de démontrer que la terre a toujours été affligée des plus grandes calamités. Cette Histoire est en 7 livres, qui embrassent le temps écoulé depuis l'origine du monde jusqu'à l'an 417, c.-à-d., d'après l'auteur, 5,618 ans. Il y a peu de critique et de style, et ce n'est guère qu'une sorte de plaidoyer en faveur de la cause des chrétiens.

La meilleure édition est celle de Sig. Havercamp : *Adversus paganos Historiarum libri VII, ut et Apologeticus contra Pelagium*, Leyde, 1738, in-4o. Une traduction anglo-saxonne de l'Histoire d'Orose, faite par le roi Alfred à la fin du IXe siècle, fut publiée à Londres en 1773, par Barrington, et en 1855 par Bosworth. On recherche la trad. franç. attribuée à Claude de Seyssel et publiée par Vérard, Paris, 1491, in-fol. — V. Beck, *de Orosii historici fontibus et auctoritate*, Gotha, 1834; Mœrner, *de Orosii vita*, etc., Berlin, 1844. J. T.

OROSHAZA, v. du roy. de Hongrie, comitat de Bekes; 6,000 hab. Vins estimés; élève de bétail.

OROSPEDA, chaîne de mont. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), commençait au milieu des monts Idubeda, et, se dirigeant d'abord à l'O., puis au S., finissait aux colonnes d'Hercule, près de Calpé. Elle renfermait de riches mines d'argent, surtout vers les sources du Bétis, dans la partie qui s'appelait *mons Argentarius*. Le mot Orospeda serait d'origine phénicienne et signifie, d'après Strabon, *montagne d'argent*. Ce sont auj. les sierras de *Mundo*, d'*Alcaraz*, *Nevada*, et de *Ronda*, qui enferment à l'E. et au S. le bassin du Guadalquivir. C. P.

OROTAVA (**VILLA-DE-LA-**), jadis *Taoro*, v. de l'île de Ténériffe (Canaries), près de la côte N.-O.; 8,293 hab. Autrefois capit. d'un royaume des Guanches. — A 5 kil. de là, et sur la côte, se trouve *Puerto-de-la-Orotava*, avec un port et 3,730 hab.

ORPHANITES ou **ORPHELINS**, secte de Hussites qui, après la mort de Ziska, jugèrent que personne n'était digne de lui succéder, et qui remirent à un conseil la direction des affaires. Procope le Petit fut leur principal chef. Ils furent anéantis à Lomnicze par les Calixtins unis aux catholiques en 1434.

ORPHÉE, poète grec, dont l'existence est contestée : selon des traditions mythologiques, il naquit en Thrace dans le XIIIe siècle av. J.-C., du roi Œagre et de la muse Calliope, ou d'Apollon et de Clio; il prit part à l'expédition des Argonautes, perdit en Egypte sa femme Eurydice, blessée au talon par un serpent, descendit aux Enfers pour obtenir de Pluton qu'elle lui fût rendue, l'obtint à condition qu'il ne la regarderait qu'après avoir quitté le séjour des morts, la reperdit pour toujours à cause de sa désobéissance, et, après avoir quelque temps erré, inconsolable dans sa douleur, mourut déchiré par des femmes thraces, furieuses de ses mépris. Sa tête et sa lyre, jetées dans l'Hèbre, furent portées jusqu'à Lesbos. Les traditions lui attribuent le rôle de chantre-prophète, de prêtre civilisateur; aux accents de sa voix, les bêtes féroces accouraient, les arbres agitaient leur feuillage, les fleuves suspendaient leur cours. On a, sous le nom d'Orphée, des ouvrages qui paraissent avoir été fabriqués en partie au temps de Pisistrate, en partie dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. Ce sont : des hymnes d'initiation, un poème sur les Argonautes, un traité sur les vertus magiques des pierres, etc.

Les principales éditions sont celles de Gesner et Hamberger, 1764, de G. Hermann, 1805, d'Abel (les *Lithica* seulement), 1880. Falconnet en a donné une traduction, publiée dans le *Panthéon littéraire*, 1838. M. Miller a publié en 1868 trois nouveaux fragments d'hymnes orphiques. — *V.* Buchsenschutz, *de Hymnis Orphicis*, 1851; Gerhard, *Ueber Orpheus und die Orphiker*; Lobeck, *Aglaophamos*, 1829; Girard, *le Sentiment religieux dans la Grèce antique*, 1869; Bode, *Quæstiones de antiquissima carminum Orphicorum ætate*, 1838; Hillmann, *de Arte critica in Orphei Argonautias*, 1883. Beaucoup de mosaïques et de bas-reliefs antiques représentent Orphée entouré des animaux qu'il attire par ses chants. S. Re.

ORPHELINS. *V.* Orphanites.

ORPHYRREUS. *V.* Orffyré.

ORRENTE (Pedro), peintre d'histoire et de genre, né à Monte-Alegro (Murcie), dans la 2e moitié du XVIe siècle, m. en 1644, se forma d'après les tableaux du Bassan qui se trouvaient en Espagne. On suppose qu'il étudia dans l'atelier du Greco, à Tolède. En 1611, il peignit pour la cathédrale de cette ville un épisode de l'histoire de St Ildefonse. Il dessinait habilement, composait avec originalité, employait toutes les ressources du clair-obscur et terminait peu ses toiles. Il peignait très bien les animaux. La plupart de ses œuvres représentent des intérieurs de fermes ou des scènes de la vie patriarcale. A. M.

ORRERY. *V.* Boyle.

ORRY (Philibert), comte de Vignory, né à Troyes en 1689, m. en 1747. Son père, Jean Orry, président au parlement de Metz, avait été chargé par Louis XIV de diriger les finances de l'Espagne pendant la guerre de la Succession. Lui-même, après avoir servi quelque temps dans la cavalerie, devint conseiller au parlement de Paris, maître des requêtes, intendant de Soissons en 1725, de Perpignan en 1727, de Lille en 1730. Il fut appelé la même année par le cardinal Fleury au contrôle général des finances, qu'il conserva jusqu'en 1745. Il se montra administrateur habile et intègre. En même temps, directeur des bâtiments du Roi, arts et manufactures, 1736, il rétablit, en 1737, les expositions annuelles de peinture du

Louvre, suspendues depuis 1704. Contrôleur, il réduisit les charges, augmenta les revenus, évita les emprunts aussi longtemps qu'il le put, et tenait tête au roi lui-même quand il voulait faire des dépenses exagérées. Tout le monde se louait de son administration exacte et honnête et de la rigueur parfois brutale avec laquelle il combattait les abus; mais Mme de Pompadour, à laquelle il avait refusé une grâce, le fit renvoyer.

ORSARA, v. du roy. d'Italie, prov. d'Avellino; 5,349 hab.

ORSEOLO ou **URSEOLO** (Famille) a donné à Venise 4 doges (fin du xe et commencement du xie siècle). Le plus célèbre, Pierre II, 991-1009, reçut l'hommage volontaire des villes maritimes de l'Istrie et de la Dalmatie, qui avaient mis Venise à la tête de la ligue formée contre les brigandages des Narentins, et, avec leur aide, il soumit ces pirates, réduits à un tel état de faiblesse qu'ils ne purent jamais s'en relever, 997. R.

ORSI (Joseph-Augustin), né à Florence en 1692, m. en 1761, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, enseigna la philosophie et la théologie, devint membre de la congrégation de l'Index à Rome, maître du Sacré-Palais en 1749 et cardinal en 1759.

On a de lui : *Histoire ecclésiastique*, Rome, 1746-62, 21 vol. in-4o, continuée en 17 vol. par Becchetti, et qu'on peut regarder comme la contre-partie de celle de Fleury; *de la Puissance du pape sur les conciles généraux et sur leurs canons*, en latin, 1740, 3 vol. in-4o; *de l'Infaillibilité et de l'autorité du pontife romain*, en italien, 1741, in-4o; *de l'Origine du domaine et de la souveraineté des pontifes romains*, en italien, 1742. B.

ORSINI (Les), famille puissante des États de l'Église, célèbre par sa longue rivalité avec la maison des Colonna. Elle était guelfe et soutint, en général, la cause des papes et de l'indépendance italienne. Parmi ses membres, on distingue : Jordano, cardinal en 1145, et légat près de l'empereur Conrad II en 1152; — Matteo, neveu du précédent, préfet de Rome en 1153; — Nicolas, comte de Pitigliano (*V. ce nom*); — Lorenzo, seigneur de Ceri, qui servit successivement Venise, Léon X et François Ier, etc. Les papes Nicolas III et Benoît XIII étaient de la famille des Orsini.

ORSINI (Fulvio), *Fulvius Ursinus*, antiquaire et philologue, né à Rome en 1529, m. en 1600, fut bibliothécaire du cardinal Farnèse et honoré des bienfaits du pape Grégoire XIII.

On lui doit : *Novem illustrium feminarum et septem lyricorum carmina*, Anvers, 1568; des éditions de Festus, *de Verborum significatione*, Rome, 1581; d'Arnobe, *Adversus Gentes*, Rome, 1583; *Virgilius collatione scriptorum græcorum illustratus*, Anvers, 1568, et Leeuwarden, 1747; *Familiæ romanæ quæ reperiuntur in antiquis numismatibus*, Rome, 1577, et Paris, 1663, in-fol.; *Imagines et elogia virorum illustrium et eruditorum ex antiquis lapidibus et numismatibus expressa*, Rome, 1570, in-fol., traduit en français par Baudelot de Dairval sous le titre de *Portraits d'hommes et de femmes illustres*, 1770, in-4o. D—r.

ORSK. V. Orenbourg.

ORSKAIA, v. forte de Russie, gvt d'Orenbourg; 5,584 hab.

ORSOGNA, v. du roy. d'Italie, prov. de Chieti, près de Lanciano; 6,690 hab.

ORSOVA (**NEU-**), v. du roy. de Roumanie (Valachie), sur la rive g. du Danube, avec une forteresse dans une île du fleuve; 2,800 hab.

ORSOVA (**ALT-**), v. forte du roy. de Hongrie (Comit. de Karansebès, à 10 kil. S.-O. de Neu-Orsova, sur la rive g. du Danube, qui y coule par un passage rapide nommé *les Portes-de-Fer*, à l'embouchure de la Czerna.

ORSOY, v. du roy. de Prusse, prov. du Rhin, sur la rive g. du Rhin; 1,862 hab. Prise et démantelée par Louis XIV en 1672.

ORT, mot allemand qui signifie *hameau, village*, entre dans la composition de beaucoup de noms géographiques.

ORTA, vge du roy. d'Italie, prov. de Novare, sur la rive E. du même nom et près du lac Majeur, au pied du Mont-Sacré, que couronne un monastère de Saint-François d'Assise, dont l'église est un sanctuaire renommé; 19 chapelles, renfermant de belles fresques, s'échelonnent sur le mont et font des stations pour les pèlerins. — Le lac d'Orta, *Cusius lacus*, a 13 kil. sur 3.

ORTE, anc. *Horta Hortanum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Rome, sur le Tibre; 3,976 hab. Évêché.

ORTELIUS ou **ŒRTEL** (Abraham), célèbre géographe, l'un des restaurateurs de la science (avec Munster et Mercator), né à Anvers en 1527, m. en 1598. Il parcourut une grande partie de l'Europe, recueillant des médailles, des bronzes et des antiques, dont il forma un cabinet curieux. Philippe II le nomma géographe royal en 1575. Il est auteur du premier atlas : *Theatrum orbis terrarum*, Anvers, 1570, in-fol., auquel il faut joindre le *Theatri orbis terrarum parergon, sive veteris geographiæ tabulæ*, 1595, in-fol.; et, à vrai dire, du premier dictionnaire géographique : *Synonymia geographica*, 1578, in-4o, devenu le *Thesaurus geographicus*, 1596 et 1624, in-4o.

On lui doit encore : *Itinerarium per nonnullas Galliæ Belgicæ partes*, 1584; *Aurei sæculi imago*, 1598, in-4o; *Deorum Dearumque capita, è veteribus numismatibus*, 1573, in-4o.

ORTELSPITZE. *V.* Ortler.

ORTENAU, contrée du gr.-duché de Bade, partie N. du Brisgau, en face de l'arrond. de Basse-Alsace; v. princ. : Offenbourg, Gengenbach, Zell. L'Ortenau est auj. compris dans le cercle de Carlsruhe.

ORTEVIELLE ou **ORTHEVIELLE**, dite aussi *Aorte*, vge (Landes), arr. de Dax; 772 hab. Jadis vicomté.

ORTHEZ, *Orthesium*, s.-préf. (Basses-Pyrénées), à 744 kil. de Paris, dans une situation pittoresque, sur une colline élevée et près du Gave de Pau; 6,556 hab., collège, église calviniste. Fabr. de lainages, d'huile de lin; tanneries renommées, teinturerie, scieries hydrauliques, etc. Comm. de jambons dits de Bayonne, plumes d'oie, marbres, bois de construction. — Cette ville devint au xiiie siècle la capitale du Béarn; Gaston VII de Moncade y fit bâtir un château *de Moncade* ou *Château Noble*, qui fut, jusqu'en 1460, la résidence des vicomtes de Béarn, et où ils tenaient une cour splendide. Au xvie siècle, Orthez devint un foyer du protestantisme; les catholiques s'en emparèrent; Montgommery la reprit et massacra tous les prêtres. Louis XIII supprima l'université calviniste, qu'y avait fondée Jeanne d'Albret. Il ne reste du vieux château qu'une tour délabrée; on remarque encore deux églises anciennes et le pont sur le Gave.

ORTHEZ (H. **d'APREMONT**, vicomte d'), gouverneur de Bayonne sous Charles IX, aurait refusé, selon la tradition, de massacrer les protestants lors de la Saint-Barthélemy, et répondu aux ordres du roi : « Sire, j'ai communiqué la lettre de Votre Majesté à la garnison et aux habitants de cette ville; je n'y ai trouvé que de braves soldats, de bons citoyens, et pas un bourreau. » Cette réponse est apocryphe. Le vicomte d'Orthez se montrait d'ailleurs cruel envers les protestants, qu'il faisait poursuivre par des chiens.

ORTIGUES (Annibal d') ou de **LORTIGUES**, poète français, né à Apt (Provence) en 1570, m. vers 1640, a laissé sous le titre de : *Poésies diverses, où il traite de guerre, d'amour, gaieté, point de controverse, hymnes, sonnets*, etc., Paris, 1617, in-12, un recueil de poésies plein de jolies pièces, bien tournées, où il y a de la verve, de la grâce, du naturel, et, dans quelques-unes, de la grandeur. Malherbe estimait beaucoup le talent d'Ortigues.

ORTLER ou **ORTLERSPITZE**, montagne de l'Autriche-Hongrie, sur la limite du Tyrol et du roy. d'Italie (Valteline), près de Bormio; par 46° 30′ lat. N., et 8° 12′ long. E. C'est la plus élevée des Alpes Rétiques; 3,917 m.

ORTLOFF (Frédéric), jurisconsulte allemand, né en 1797 à Erlangen, m. en 1868, fut professeur à Halle, à Kœnigsberg et à Iéna, et, depuis 1844, président de la cour supérieure d'appel de cette dernière ville.

Il a publié : *de l'Héritage ab intestat; des Manuscrits de la loi salique*, 1819; *Recueil des sources du droit allemand*, 1828; *Système du droit privé allemand*, 1836, etc.

ORTOCIDES, c.-à-d. *fils d'Ortok*, dynastie turcomane de l'Arménie et de la Syrie au xie siècle. Ils possédèrent Jérusalem de 1082 à la 1re croisade, et Alep de 1117 à 1126. Miafarékin et Marédin étaient encore deux de leurs principautés.

ORTOLAN (Joseph-Louis-Elzéar), jurisconsulte, né à Toulon en 1802, m. en 1873, fit son droit à Aix et à Paris, et, tout en se livrant à l'enseignement libre, publia, en 1827, une *Explication historique des Institutes de Justinien*, 3 vol., qui lui valut la place de bibliothécaire adjoint à la Cour de cassation. Nommé, en 1830, secrétaire général au parquet de cette Cour, il professa pendant un an, à la Sorbonne, l'*Histoire du droit constitutionnel en Europe pendant le moyen âge*, publié en 1831; puis, à l'Athénée industriel, le droit commercial. En 1836, il obtint à la Faculté la chaire de législation pénale comparée. Après la révolution de 1848, il fit un cours, publié depuis, *sur la Souveraineté du peuple et les principes du gouvernement républicain moderne*, et fut membre du Conseil supérieur de l'instruction publique jusqu'au coup d'État de 1851.

On a de lui : *Histoire de la législation romaine*, 1828; *Origines du gouvernement représentatif, de la Pairie en France et en Angleterre; Déposition des rois par les assemblées nationales*, 1831; des *Études sur les Constitutions des Pays-Bas, des ligues Hanséatiques, de l'Espagne et du Portugal, de la Sicile*, etc., 1831-37; *sur les Déclarations des droits de l'homme, Influence de la Révolution française sur la législation constitutionnelle de l'Europe*, 1835; *Introduction philosophique au Cours de législation pénale comparée*, 1839; *des Lois du développement historique de l'humanité*, 1840; *Introduction historique au Cours de législation pénale comparée*, 1841; *Éléments de droit pénal*, 1856, etc.

ORTONA, v. du roy. d'Italie, prov. de Chieti, sur l'Adriatique; 12,660 hab. Évêché; belle cathédrale.

ORTOSPANA ou **ORTOSPANUM**, appelée aussi par Ptolémée *Caroura*, v. du pays des Paropamisades, à la source d'un affluent occidental du Coas, et à la rencontre de trois routes qui menaient, l'une au N. vers la Bactriane, les deux autres à l'E. et au S. dans l'Inde. C'est peut-être la ville actuelle de Caboul.

ORTS (Charles), homme politique belge, né à Bruxelles en 1814, m. en 1880, fils d'un échevin de cette ville. Avocat dans sa ville natale, il s'attacha de bonne heure au parti libéral et obtint la chaire de droit public à l'université libre de cette ville. Les électeurs libéraux de Bruxelles l'envoyèrent en 1848 à la chambre des représentants, dont il devint vice-président en 1856. Il combattit vivement les mesures présentées par les ministres catholiques, et proposa 2 projets de lois qui furent repoussés à la suite des plus vives discussions, l'un pour l'augmentation du nombre des députés selon l'accroissement de la population, l'autre pour refuser le droit de voter à ceux qui ne savaient pas lire et écrire, 1865. Il avait fondé, en 1856, *la Presse belge* qui se réunit bientôt à l'*Indépendance belge*.

On a de lui : *la Guerre des paysans 1789-1799*, 1863, et *de la Capacité civile des congréganistes religieux non autorisés*, 1867.

ORTYGIE, *Ortygia*, anc. nom de Délos, qui lui venait de ce que les cailles y abondaient. — lieu voisin d'Éphèse près du Cenchrius. — quartier de l'anc. Syracuse, sur un îlot de la rade et où était la fontaine d'Aréthuse; en 1854, on a découvert un aqueduc situé au-dessous du niveau de la mer, ce qui donnerait lieu de croire à une communication sous-marine entre Ortygie et Syracuse.

ORURO, v. de la Bolivie, ch.-l. du dép. de son nom; 7,980 hab. Jadis célèbre par ses mines d'or. — Le dép. d'Oruro, à l'E. du Pérou, est sillonné par les ramifications des Andes et forme un plateau élevé et froid (le *Cerro-d'Oruro* a 4,134 m.); 68,396 kil. carr.; 110,931 hab. Mines d'or, d'argent, d'étain et de plomb.

ORUS. *V.* Horus.

ORVAL, *Aurea Vallis*, vge de Belgique (Luxembourg). Ruines d'une célèbre abbaye de l'ordre de Cîteaux, détruite par les Français en 1793.

ORVIETO, *Urbevetum, Urbs vetus, Oropitum, Herbanum*, v. du roy. d'Italie (Pérouse), ch.-l. d'arr., sur un roc escarpé; 15,474 hab. Evêché. Belle cathédrale, élevée en 1290, en mémoire du miracle de Bolsena. (*V. ce mot.*) Elle renferme de nombreuses et belles peintures, dont un *Jugement dernier* de Luc Signorelli, peint en 1499; des stalles des XIVe et XVe siècles, merveilleuses mosaïques de bois; le reliquaire qui contient le corporal de Bolsena, précieux ouvrage d'orfèvrerie du XIVe siècle. On remarque encore à Orvieto un large puits, au fond duquel on descend par un double escalier en spirale, creusé dans le roc par A. San-Gallo. Ce fut dans cette ville que Lupi inventa la préparation médicinale dite *Orviétan*. — Vins blancs renommés.

ORVILLE (Jacques-Philippe d'), littérateur et archéologue, né à Amsterdam en 1696, m. en 1751, voyagea beaucoup et occupa, de 1732 à 1742, la chaire d'humanités à l'Athénée d'Amsterdam. Il publia, avec Burmann, 10 vol. d'*Observationes miscellaneæ*, et, continuant seul ce recueil depuis 1740, donna encore 12 vol.

On lui doit aussi : un *Voyage en Sicile*, publié par Burmann II sous le nom de *Sicula*, Amst., 1764, in-fol.; des éditions d'auteurs grecs et latins, avec notes et commentaires; *Critica vannus in inanes Corn. J. Pavonis* (De Pauw) *paleas*, 1737.

ORVILLIERS (Louis **GUILLOUET**, comte d'), né à Moulins en 1708, servit d'abord dans l'infanterie, entra dans la marine en 1728, devint capitaine de vaisseau en 1754, lieutenant général en 1777, reçut le commandement de la flotte de Brest, livra une bataille indécise et sanglante à l'amiral anglais Keppel à la hauteur d'Ouessant, 27 juillet 1778, et tenta en vain, l'année suivante, une descente en Angleterre. Il donna sa démission, se retira au séminaire de Saint-Magloire, à Rochefort, en 1783, et quitta la France à la Révolution. On ignore l'époque de sa mort.

ORXOIS, *Orcensis* ou *Orcisus pagus*, petit pays de l'anc. France (Brie), sur les rives de l'Ourcq.

ORZECHOWSKI (Stanislas), en latin *Orichovius*, historien polonais du XVIe siècle, fut doyen du chapitre de Primislaw, favorisa d'abord les doctrines de la Réforme, puis revint au catholicisme.

Il a laissé : *Annales de Pologne*, en latin; *Annales du règne de Sigismond-Auguste*, en latin, 1611; *Oraison funèbre du roi Sigismond-Auguste* dans le *Corpus histor. Polonorum* de Pistorius.

ORZI-NUOVI, v. du roy. d'Italie, près de l'Oglio, prov. de Brescia; 5,386 hab.

OSAGE, riv. des États-Unis (Missouri), passe à Springfield et se jette dans le Missouri à Jefferson, sur la rive dr. Cours de 600 kil.

OSAGES, peuple indigène de l'Amérique du Nord, dans le groupe des Sioux. Jadis puissants, ils sont auj. réduits à 7,000 individus environ, dont la plupart habitent le *district des Osages*, compris en partie dans l'État de Kansas. Dans les guerres entre la France et l'Angleterre, ils se sont toujours déclarés pour la première.

OSAKA, v. forte et principale place de commerce du Japon, cap. de la prov. de Setsou, port ouvert aux Européens, sur la côte S.-O. de l'île de Niphon, à 45 kil. S.-S.-O. de Kioto. Cour d'appel; quartier général d'un corps d'armée; ch.-l. d'une circonscription d'instruction publique; école de médecine. Vastes faub. avec jardins et sillonnés de canaux; palais du gouverneur, temples, arsenal, beau théâtre; hôtel des monnaies; 293,606 hab. Les Japonais la surnomment le *théâtre du plaisir*. Fabr. de soieries damassées et brochées, cotonnades, papier de mûrier, orfèvrerie, librairies, imprimeries, etc. Chemins de fer pour Kobeh et Hiogo, pour Kioto et Otsou.

OSANN (Frédéric-Gotthelf), philologue allemand, né à Weimar en 1794, m. en 1858, fut professeur agrégé à l'université d'Iéna en 1821, directeur du séminaire philologique à Giessen depuis 1825.

Il a publié, outre une édition du grammairien Philemon : *Analecta critica poesis romanæ scenicæ reliquias illustrantia*, Berlin, 1816; *Sylloge inscriptionum antiquarum græcarum et latinarum*, Darmstadt, 1822-34, in-fol.; *Auctarium lexicorum græcorum*, 1824, in-4°; *Mélanges concernant l'histoire des littératures grecque et latine*, en allemand, 1835-39, 2 vol.

OSCA, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), chez les Ilergètes, était célèbre par ses mines d'argent. Auj. *Huesca*.

OSCAR Ier, roi de Suède et de Norvège, 1844-59, né à Paris en 1799, fils du général Bernadotte, depuis Charles XIV. (*V. ce nom.*) Il avait épousé, en 1823, Joséphine-Maximilienne-Eugénie, fille du prince Eugène de Beauharnais. Il tenta diverses réformes heureuses dès 1845, telles que l'abolition du droit d'aînesse dans les familles nobles et la revision du Code criminel. L'année suivante, il chargea une commission de préparer un projet de constitution où la distinction des ordres devait être abolie dans la représentation nationale. Le projet fut présenté en 1848 à la Diète. La commission de constitution l'adopta; mais la Diète de 1851 le rejeta. Ce règne fut pacifique, et n'est marqué que par des améliorations matérielles, surtout par la création de divers chemins de fer. Lors de la guerre de la France et de l'Angleterre contre la Russie, en 1855, la Suède resta neutre, et s'engagea seulement à ne céder aucune partie de son territoire à la Russie. Le roi Oscar avait l'esprit cultivé : il composait de la musique; il a laissé un Mémoire, écrit en français, *sur l'Education à donner au peuple*, Stockholm, 1839, et un autre en suédois, *Essai sur les lois pénales et les établissements de répression*, 1841, trad. en franç., en 1842. Sa santé, fatiguée depuis longtemps, le força d'abandonner la direction des affaires à une régence, en 1857; et 2 ans après, son fils Charles-Louis-Eugène lui succéda sous le nom de *Charles XV*. (*V. ce nom.*)

OSCARENSIS PAGUS, nom latin du pays d'Oscheret ou Ouche.

OSCELLA, nom anc. de Domo d'Ossola.

OSCHATZ, v. du roy. de Saxe, sur la Döllnitz, cercle de Dresde; 7,855 hab. Draps, toiles, rubans et cuirs. Vieilles fortifications. Près de là est le château d'Hubertsbourg. (*V. ce mot.*)

OSCHERET (Pays d'). *V.* Ouche.

OSCHERSLEBEN, v. du roy. de Prusse (Saxe), sur la Bode; 3,500 hab.

OSCHIN, roi arménien de la dynastie des Roupéniens, fils de Léon III. Après l'assassinat de Léon IV, il se mit à la tête de l'armée, vengea sa mort en chassant de la Cilicie le meurtrier Bilarghou, général mongol, et fut proclamé roi, 1309. Il s'allia par des mariages avec le roi de Chypre, et écrivit au pape Jean XXII, à Philippe le Bel, roi de France, et à Pierre II, roi de Sicile, son parent, pour les appeler à la conquête de la terre sainte. Le sultan de Bagdad et d'Égypte, informé du dessein d'Oschin, envoya contre lui une armée, qui fut battue, 1319. Oschin mourut l'année suivante. C—a.

OSCHOPHORIES (du grec *oskhè*, branche de vigne, et *phérô*, je porte), fêtes instituées par Thésée, en reconnaissance de ce qu'il avait échappé au Minotaure. On y faisait des processions en l'honneur de Bacchus et d'Ariane, en portant des branches chargées de raisin.

OSCINES, oiseaux qui faisaient augure par leur chant (de *os*, bec, et *cano*, je chante), chez les anc. Romains.

OSEE, le premier des douze petits prophètes, vécut dans Samarie, et prophétisa, dit-on, sous les rois de Juda Osias, Joathan, Achaz et Ézéchias, et sous Jéroboam II, roi d'Israël. Il prédit le commencement et la fin de la captivité de Babylone.

OSÉE, dernier roi d'Israël, usurpa le trône de Phacée, qu'il fit périr. Mais ayant refusé de payer tribut à Salmanazar, roi d'Assyrie, ce prince le prit dans Samarie et l'emmena en captivité, 721 av. J.-C.

OSERO, île de l'Adriatique. (*V.* Cherso.)

OSGAU. *V.* Bade.

OSIANA ou **SOANDA**, v. de la Cappadoce, au N.; auj. *Juzghat*.

OSIANDER (André **HOSEMANN**, dit), théologien lu-

thérien, né à Gunzenhausen près de Nuremberg en 1498, m. en 1552, étudia à Wittemberg, devint pasteur à Nuremberg en 1522, eut part à la *Confession d'Augsbourg*, dut résigner ses fonctions en 1548, parce qu'il refusa de se soumettre à l'*Intérim* d'Augsbourg, et fut alors appelé par le duc Albert de Prusse comme premier prédicateur et professeur à l'université de Kœnigsberg. Il soutint que la justification avait lieu, non par l'imputation de la justice de J.-C., mais par l'intime union de la justice substantielle de Dieu avec nos âmes.

Parmi ses ouvrages, on cite : *Harmoniæ evangelicæ*, Bâle, 1537. — *V.* Wilken, *A. Osiander's Leben, Lehre und Schriften*, Strasb., 1844. E. S.

OSIAS, roi de Juda. (*V.* Azarias.)

OSILIA, nom latin d'Œsel.

OSILO, *Ericenum* de Ptolémée, v. de l'île de Sardaigne; 5,000 hab. Comm. de produits agricoles. Ruines d'un château fort.

OSIMO, *Auximum*, v. du roy. d'Italie, prov. d'Ancône, près de l'Adriatique et sur la rive g. du Musone; 18,178 hab. Évêché; le palais épiscopal renferme une collection d'inscriptions et de vieilles statues. Fabr. de lainages. — Prise par Bélisaire sur les Ostrogoths.

OSIRIS, dieu égyptien, frère et époux d'Isis, eut pour fils Horus ; il eut aussi de Nephthys un autre fils, Anubis. Osiris et Isis sont 2 divinités bienfaisantes, opposées au couple malfaisant de Typhon et de Nephthys. Osiris est le dieu du bien, tout à la fois le Soleil et le Nil ; il a enseigné aux hommes l'agriculture, les lois, le mariage. Typhon lui tendit des pièges, le fit périr et coupa son corps en 13 morceaux ; Isis les réunit et leur donna la sépulture ; les villes de Saïs, de Busiris, et surtout celle d'Abydos prétendaient avoir son tombeau. Le bouc de Mendès et le bœuf Apis étaient l'image d'Osiris. C'était lui qui sous le nom de Kent-Ament, dieu de la nuit ou des enfers, jugeait les âmes des morts. Les âmes justifiées étaient ensuite identifiées avec Osiris et volaient avec lui, sous la forme d'un épervier, à travers les espaces immenses du séjour des morts. Le jour de sa fête, chaque Égyptien immolait un pourceau devant sa porte. A Philæ on lui offrait tous les jours 360 coupes de lait. Les Grecs fabriquèrent à ce dieu une généalogie : ils en faisaient un fils de Jupiter et de Niobé, ou de Saturne et de Rhéa, et le confondaient quelquefois avec Bacchus. On représentait Osiris coiffé d'une mitre ou bucéphale ; ses attributs étaient la croix ansée, le sceptre à tête de coucoupha, le van sacré et le bâton prophétique.

V. Plutarque, *Traité d'Osiris et d'Isis* ; Maspéro, *Hist. anc. de l'Orient* ; Perrot et Chipiez, *l'Art dans l'antiquité*, t. I.

OSISMIENS, *Osismii*, peuple de la Gaule (Lyonnaise III^e), entre l'océan Britannique au N., l'Atlantique à l'O., les Corisopites au S. et les Curiosolites à l'E. ; ch.-l. Vorganum (Carhaix ?). Leur nom se retrouve dans celui d'une ville du moyen âge, *Osismor*, auj. détruite (près de Saint-Pol-de-Léon). Leur pays est compris auj. dans le département du Finistère.

OSIUS, évêque de Cordoue en 295, né en 257, confessa la foi pendant la persécution de Maximien, présida le concile de Nicée, 325, mais céda aux menaces et aux mauvais traitements de l'empereur Constance et signa la *formule de Sirmium*, entachée d'arianisme. Il témoigna un vif repentir de cette faiblesse, et mourut en 358.

OSKOL (NOVOÏ-), v. de l'empire russe en Europe, sur la rive g. de l'Oskol, gvt de Koursk ; 2,837 hab.

OSKOL (STAROÏ-), v. de l'empire russe en Europe, au confl. de l'Oskol et de l'Oskolka, gvt et à 150 kil. S.-E. de Koursk ; 6,900 hab.

OSLAWAN, vge de l'Autriche-Hongrie (Moravie) ; 2,329 hab. Houillère importante.

OSMA, anc. *Oxama*, *Uxama*, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Soria ; 1,142 hab. Évêché. Une des plus anciennes villes de l'Ibérie, dans le pays des Arévaques, elle prit parti pour Sertorius et fut ruinée par Pompée ; relevée sous l'Empire, elle devint siège d'évêché sous les Goths et souffrit beaucoup pendant les guerres avec les Arabes, auxquels Alphonse VI l'enleva définitivement, vers 1080. St Dominique fut chanoine de la cathédrale d'Osma.

OSMANLIS, nom donné aux Ottomans, et tiré d'Osman ou Othman, fondateur de leur empire.

OSMIANA. *V.* Ochmiana.

OSMOND (Saint), né en Normandie dans la première moitié du XI^e siècle, était fils d'un comte de Séez. Il suivit Guillaume le Bâtard à la conquête de l'Angleterre, 1066, devint chancelier, comte de Dorset, évêque de Salisbury en 1078, adoucit les maux de l'invasion normande, réforma la liturgie de son diocèse, et mourut en 1099. Il fut canonisé en 1449. Fête, le 4 décembre.

OSNABRUCK, v. forte du roy. de Prusse (Hanovre), sur la Hase, ch.-l. de la régence de son nom ; [illegible] hab. Évêché catholique, fondé par Charlemagne ; cour d'appel, consistoire, 2 gymnases, séminaire, école luthérienne d'instituteurs primaires, bibliothèque. Cathédrale du XIII^e siècle ; hôtel de ville, où fut signé, le 6 août 1648, un des deux traités connus sous le nom de traités de Westphalie. Fabr. de toiles, draps, tabac, papier. Antiquités romaines ; quelques restes d'un château de Witikind. Osnabrück fut le ch.-l. du dép. du Wéser dans le royaume de Wesphalie, et de l'Ems-Supérieur après sa réunion au 1er empire français. — La rég. d'Osnabrück, au S.-O. du Hanovre, est formée de la principauté d'Osnabrück, des comtés de Lingen et de Bentheim et du duché d'Arenberg-Meppen ; 6,205 kil. carr. ; 290,135 hab., dont un peu plus de la moitié protestants. Sol marécageux, bruyères, argent, fer, houille, marbre.

OSORIO (Jérôme), prélat et écrivain portugais, né à Lisbonne en 1506, m. en 1580, embrassa l'état ecclésiastique, voyagea en France et en Italie pour étudier la philosophie et les langues orientales, enseigna les saintes lettres à Coïmbre, fut nommé archidiacre d'Évora, puis évêque de Silvès, obtint la confiance du roi Sébastien, qu'il tenta vainement de détourner de son expédition d'Afrique, et fut accusé, après la mort de ce prince, de favoriser les prétentions de l'Espagne sur le Portugal.

On a de lui, entre autres ouvrages : *de Rebus Emmanuelis virtute et auspicio gestis*, Lisbonne, 1571.

OSQUES ou **OPIQUES**, une des populations primitives de l'Italie, se donnaient le nom d'Aborigènes. Les analogies que les critiques ont trouvées entre l'osque et les débris de l'anc. illyrien ont fait croire à quelques-uns que les Osques sont d'origine illyrienne, c.-à-d. appartenaient à la race pélasgique, et qu'ils vinrent en Italie, soit en traversant l'Adriatique, soit par les Alpes Juliennes. Les invasions des Ligures, des Ombriens, des Tyrrhéniens, repoussèrent les premières populations pélasgiques, qui se retirèrent, les unes en Sicile, les autres dans les parties abruptes de l'Apennin central. Elles en sortirent vers l'an 1000, prétendant être autochthones et former la véritable race italienne, et s'arrêtèrent, les unes dans les montagnes du centre et sur le versant oriental de l'Apennin, sous le nom général de Sabelliens (*V. ce mot*), les autres dans les plaines de la côte occidentale, du Tibre au Liris, et gardèrent le nom d'Osques ou Opiques, subdivisés en *Prisci Latini* ou *Albains*, *Èques*, *Herniques*, *Volsques*, *Ausones* ou *Aurunces*, tous compris plus tard par les Romains sous la dénomination de Latins. Les Osques occupèrent aussi la Campanie ; mais, à l'époque de la fondation de Rome, ils avaient été soumis par des Étrusques dans l'intérieur, par des Grecs sur les côtes. Quelques tribus ausoniennes restèrent seules libres, comme les *Sidicins* de Téanum et les *Aurunces* de Calès. Les Osques, mélange de laboureurs, de pâtres et de brigands, fournirent à Rome sa première population, et lui donnèrent sa langue ; car on reconnaît la parenté la plus étroite entre l'osque et le latin, et les *Atellanes* écrites en osque étaient comprises du peuple de Rome. C. P.

OSQUIDATES, peuple de la Gaule (Novempopulanie, au S.) ; v. princ. : *Beneharnum*, *Iluro*. Ils habitaient le Béarn moderne.

OSROËNE, contrée de l'Asie ancienne (Mésopotamie), entre le Taurus au N., le Chaboras au S. et à l'E., et l'Euphrate à l'O. ; ch.-l. Édesse. Elle forma un royaume dont la plupart des souverains portèrent le nom d'Abgar. Conquise par Trajan, elle fit partie, au IV^e siècle, du diocèse d'Orient.

OSSA, auj. *Kissovo*, montagne de l'anc. Grèce, séparée de l'Olympe par le Pénée et la vallée de Tempé, occupait la partie N. de la péninsule de Magnésie (Thessalie), au N. du Pélion ; sa hauteur est de 2,000 m. Son sommet, très étroit, s'incline légèrement du côté de la plaine, et semble s'affaisser sur lui-même. Ses flancs sont coupés de ravins profonds, couverts de bois épais, et présentent des pentes abruptes, d'où tombent des cascades pittoresques. Le versant oriental est couvert de châtaigniers, de tilleuls, de platanes et de mûriers ; le versant occidental offre des rochers, avec quelques arbres rabougris. Autrefois l'Ossa formait le domaine des Magnètes ; on y voyait 2 villes, *Rhizus* et *Eurymènes*, dont il ne reste pas de ruines ; aujourd'hui on y remarque les villages d'*Agia* au S., d'*Ambelakia* au N., et, sur la montagne même, le couvent grec de *Saint-Dimitri*, qui renferme de curieux restes de l'art byzantin. L'Ossa est célèbre dans la mythologie grecque : les Titans voulurent entasser le Pélion sur l'Ossa pour escalader l'Olympe et détrôner Jupiter. C. P.

OSSAIA, lieu de Toscane, à 5 kil. S.-E. de Cortone, 8 N.-E. du lac de Pérouse, tire son nom de la grande quantité d'ossements qu'on y a trouvés. Ce fut là sans doute que se livra la bataille de Trasimène.

OSSAT (Arnaud d'), né à La Roque-en-Magnoac, près d'Auch, en 1536, m. en 1604. Sans fortune, sans naissance, il dut à l'instruction et à ses talents des emplois diplomatiques, qui l'élevèrent à l'évêché de Rennes en 1596, et, en 1599, à la dignité de cardinal. Ce fut lui qui négocia la réconciliation

d'Henri IV avec la cour de Rome et son divorce avec Marguerite de Valois. Dès 1564, il avait publié en latin une défense de Ramus contre Jacques Charpentier. Il refusa le ministère après la disgrâce de Villeroi sous Henri III. Nommé à l'évêché de Bayeux, en 1600, il le résigna, et mourut à Rome. Ses *Lettres*, qui n'ont rien perdu de leur intérêt, ont été longtemps regardées comme classiques en diplomatie. Elles ont été publiées en 1624, in-fol., 1627, petit in-4°. Amelot de la Houssaye en a donné une bonne édition, 1697, 2 vol. in-4°, réimprimée à Amst. en 1732, 5 vol. in-12. On a de Mme d'Arconville une *Vie du cardinal d'Ossat*, 1771, 2 vol.

V. une *Etude* de M. A. Duméril dans les *Annales de la faculté des lettres de Bordeaux*, 1882, p. 177 et suiv. J. T.

OSSAU (Gave d'), riv. de France (Basses-Pyrénées), se joint au gave d'Aspe à Oloron, après un cours de 65 kil. — On donne quelquefois au pic du Midi le nom de pic d'Ossau, et on appelle Val d'Ossau le pays où est Laruns.

OSSELETS, *Tali*, jeu de hasard pour les grandes personnes, et d'adresse pour les enfants, chez les anc. Grecs et les anc. Romains. C'était un osselet de cabri, ou son imitation en ivoire, en bronze ou en agate. Dans le jeu de hasard, on en avait 4, marqués de points comme des dés, mais sur 4 faces seulement : as et 6 sur les grandes faces; 3 et 4 sur les faces étroites. Les joueurs les jetaient, avec la main ou un cornet, sur une table, et l'avantage demeurait à celui qui amenait les plus hauts points. Le plus mauvais coup était celui du *chien*, composé de 4 as; le plus favorable, celui de *Vénus*, formé de as, 3, 4, 6, tombant à la fois. — Le jeu d'adresse se jouait avec 8 osselets sans marque. On en étalait plusieurs sur une table, on en jetait 1 ou 2 en l'air, puis on se hâtait d'en ramasser le plus possible des autres, et de recevoir dans la même main celui ou ceux qui venaient d'être lancés, et qu'il ne fallait pas laisser retomber sur la table. C. D—y.

OSSELLE, vge (Doubs), arr. de Besançon; 500 hab. Belles grottes à stalactites.

OSSÈTES, peuple de l'empire russe (région caucasienne), entre le Rioni, le Térek, l'Oragva et l'Ouroup. Ils sont à peu près indépendants, arment, dit-on, 10,000 guerriers et protègent, moyennant un prix fixé, les convois russes contre les autres montagnards. Leur chef réside à Kazbek.

OSSIAN, barde écossais du IIIe siècle de notre ère, personnage légendaire, sinon entièrement fabuleux, fils ou petit-fils de Fingal et roi de Morven, aurait vaincu les troupes de Caracalla. Son fils Oscar, fiancé à Malvina, aurait péri par trahison dans un combat. Malvina serait restée seule auprès d'Ossian, qui, devenu aveugle, lui aurait survécu et aurait fini ses jours à Glenco, dans le comté d'Argyll. Si l'on excepte quelques traditions fort vagues et quelques ballades populaires écossaises et surtout irlandaises, où se retrouvent les noms de Fingal et d'Ossian, l'histoire de ce personnage paraît avoir été inventée par Macpherson (*V. ce nom*), qui se fit l'éditeur de ses prétendus poèmes. Le succès prodigieux et fort peu mérité d'ailleurs qu'obtinrent à leur apparition les poèmes de *Fingal*, 1762, et de *Temora*, 1763, n'empêcha pas les érudits et les critiques anglais de contester ou même de nier l'authenticité de ces poésies. La controverse durait encore, lorsque Macpherson mourut en 1796. Ossian comptait alors et conserva longtemps de fervents admirateurs. On le mettait au-dessus d'Homère; *Fingal* et *Temora* avaient été traduits ou imités dans toutes les langues de l'Europe. Cependant les sceptiques réclamaient la publication du texte original, en langue erse ou gaélique, souvent promise, mais toujours différée par Macpherson. Ce texte parut enfin en 1807, sous le titre de *Poèmes d'Ossian dans la langue gaélique originale*, Lond., 3 vol., avec des notes et une traduction latine littérale. C'était une sorte de chronique cadencée, moins nuageuse et moins fantastique, plus vigoureuse et plus brutale que les poèmes publiés par Macpherson. Elle était surtout beaucoup moins longue. A la place des 600 vers de Macpherson sur la *Bataille de Lora*, on trouve 60 vers sur *l'invasion de l'Irlande par Erragon*. Mais le manuscrit gaélique sur lequel avait été faite cette publication est tout entier de la main de Macpherson, et tout démontre que le texte gaélique n'est, comme le texte anglais, qu'une audacieuse invention de cet écrivain.

V. Villemain, *Tableau de la Littér. franç. au dix-huitième siècle*, t. III. Il n'existe en français aucune traduction du texte gaélique. Les poèmes anglais de Macpherson ont été trad. par Letourneur, 1777, et 1810, 2 vol., avec une dissertation de Ginguené, par A. Lacaussade, 1842, in-12, et imités en vers par Baour-Lormian, 1801. E. D—y.

OSSIMONT. *V.* Bertincourt.

OSSOLA. *V.* Domo d'Ossola.

OSSONE. *V.* Ossuna.

OSSONOBA, v. de Lusitanie, dans le Cunéus (Alve), à l'embouchure du Silvès. Auj. *Gibraléon*.

OSSUN, ch.-l. de cant. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes; 2,451 hab. Jambons estimés. Anc. château, vestiges d'un camp romain.

OSSUÑA ou **OSSONE** (Pedro **TELLEZ Y GIRON**, duc d'), homme d'État espagnol, né à Valladolid en 1579, m. en 1624, fit ses études à Salamanque, parut de bonne heure à la cour de Philippe II et s'attira la haine des courtisans et la disgrâce du monarque par la causticité de son esprit. Obligé de s'éloigner de Madrid, il voyagea en France et en Portugal, revint après la mort du roi et s'attacha au duc de Lerme, 1er ministre de Philippe III. Éloigné de nouveau pour la même cause, il alla combattre en Flandre à la tête d'un régiment levé à ses frais, fut rappelé en 1607, devint gentilhomme de la Chambre, membre du conseil de Portugal, chevalier de la Toison d'Or, et administra la Sicile de 1610 à 1615 en qualité de vice-roi. Envoyé à Naples avec le même titre en 1616, il gouverna avec habileté, obtint de brillants succès sur les Vénitiens, mais se fit de puissants ennemis en refusant d'organiser l'Inquisition, dans le royaume de Naples, sur le modèle de celle d'Espagne. Prévoyant que l'intrigue lui enlèverait le pouvoir, il trama la fameuse conspiration des Espagnols contre Venise, qui avait pour but apparent de livrer Venise à l'Espagne, mais qui semble avoir été destinée à préparer la réalisation de ses desseins d'indépendance. Dénoncé à Madrid, on le remplaça par le cardinal Borgia; puis, après la disgrâce du duc de Lerme, son protecteur, 1621, il fut enfermé au château d'Almeida, où il mourut. B.

OSSUÑA, anc. *Orso*, puis *Gemina Urbanorum*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Séville; 17,875 hab. Érigée en duché, en 1562, par Philippe II, en faveur de Pedro Tellez y Giron, qui en était déjà seigneur; ce titre subsiste encore dans la même maison. Ossuña eut une université, créée en 1549, et supprimée en 1824. Sparterie.

OSSUÑA (Tables d'). On donne ce nom à des fragments d'une loi municipale, donnée à la *colonia Julia Genetiva* (actuellement Ossuña) en 44 avant J.-C. par Jules César; ces fragments, gravés sur bronze, ont été découverts en 1870-71. *V.* l'édition et le commentaire que M. Ch. Giraud en a donnés dans le *Journal des savants*, 1874-76-77. G. L.-G.

OSTADE (Adrien **VAN**), peintre de l'école hollandaise, né à Lubeck en 1610, m. en 1685, eut pour maître François Hals. Il s'établit à Harlem, où il eut un grand succès. Effrayé par l'invasion des Français en Hollande, il voulut retourner en Allemagne, et courut à Amsterdam pour s'y embarquer; un riche et intelligent amateur le détourna de son projet, et lui offrit d'habiter sa propre maison. Van Ostade y resta 23 ans, et y termina ses jours. Les sujets de ses tableaux sont presque tous des scènes de la vie commune ou de la vie rustique. Tantôt il nous montre les villageois en plein air, dansant, buvant, chantant sous les rameaux d'un vieil arbre, tantôt dans l'intérieur d'un cabaret. D'autres fois ses tableaux représentent des marchés, des boutiques, un atelier de peintre. Il a su réunir un dessin très ferme, une grande vérité, à une couleur splendide et harmonieuse. La beauté de son exécution arrive jusqu'à la poésie. Le Louvre possède 7 tableaux de lui : une de ces toiles, *le Maître d'école*, est un des chefs-d'œuvre de la peinture. A. M.

OSTADE (Isaac **VAN**), frère du précédent, né à Lubeck en 1613, m. à Amsterdam vers 1654. Adrien lui servit de maître et de modèle : s'il adopta son genre, néanmoins, il conserva une originalité manifeste dans la composition, le dessin, la couleur. Il a fait beaucoup de scènes d'hiver, où se meuvent de nombreux personnages bien touchés, mais moins finis que ceux d'Adrien. Il employait des teintes plus transparentes et des tons plus chauds. Le Louvre possède 4 toiles de lui; la Pinacothèque de Munich en a deux. A. M.

OSTASCHKOV, v. de la Russie d'Europe, gvt de Tver, sur une presqu'île du lac Séligouer; 10,806 hab. Ferronnerie, grande fab. de chaussures. Fonderies de suif, tanneries; comm. de bois et de salaisons.

OSTENDE, v. de Belgique (Flandre occidentale), à 122 kil. O. de Bruxelles, 337 kil. N. de Paris; par 51° 13′ lat. N. et 0° 35′ long. E.; 21,095 hab. École de navigation, tribunal et chambre de commerce, académie de peinture, commerce maritime très actif; pêche du hareng, de la morue et des petites huîtres vertes dites d'*Ostende*. Paquebots pour Douvres; traversée en 5 heures. Les bains de mer attirent beaucoup d'étrangers à Ostende. Des canaux la joignent à Bruges, Nieuport, Gand, Dunkerque. On y remarque l'hôtel de ville et surtout la digue qui domine la plage. Chantiers de construction. Raffineries de sel; fabr. de cordages, toile à voiles, tabac, savon, huiles, dentelles. — Ce port commença à être fréquenté au XIe siècle. Ruiné par une irruption de la mer en 1234, il fut bientôt reconstruit. Philippe le Bon, duc de Bourgogne, entoura la ville de murailles, 1445; le prince d'Orange la fortifia, 1583; les Espagnols, commandés par Spinola, la prirent après un siège de 3 ans, 1601-04. L'empereur Charles VI lui accorda, en 1722, le privilège d'établir une compagnie pour le commerce des Indes; mais l'Angleterre et

la Hollande obtinrent qu'on le lui retirât, 1731. Prise par Lowendahl en 1745, rendue en 1748, prise encore par les Français en 1792, reprise en 1793, réunie à la France en 1794, bombardée par les Anglais en 1798, elle souffrit beaucoup du blocus continental. En 1826, elle fut à moitié détruite par l'explosion d'une poudrière. Ses fortifications ont été démolies.

OSTERLAND, contrée du duché de Saxe-Altenbourg, entre le cercle de Naumbourg, la Misnie, le Voigtland et le duché de Saxe-Weimar; ch.-l. Altenbourg.

OSTERLINS, nom donné pendant le moyen âge, dans les pays du N. de l'Europe, aux marchands de la Hanse teutonique.

OSTERMANN (André, comte d'), né en 1686 dans le comté de La Marck, d'un ministre luthérien, m. en 1747, entra en 1704 dans la marine russe, se signala plus tard dans la campagne du Pruth, obtint la confiance de Pierre Ier, prit part aux négociations de la paix de Nystadt, 1721, et fut nommé baron et conseiller intime. Il fit partie du conseil sous Anne Ivanovna et du conseil de régence pendant la minorité d'Ivan VI. A l'avènement d'Élisabeth, il fut exilé en Sibérie, où il mourut.

OSTERMANN (Jean, comte d'), fils du précédent, né en 1724, m. en 1811, fut vice-chancelier de Russie sous Catherine II, puis chancelier, échoua en 1783 dans le projet de former une quadruple alliance entre les cours de Vienne, Madrid, Versailles et Saint-Pétersbourg contre l'Angleterre et la Prusse; il conserva sa faveur sous Paul Ier, mais fut disgracié sous Alexandre.

OSTERMANN-TOLSTOÏ (Alexandre-Ivanovitch, comte d'), général russe, né à Saint-Pétersbourg vers 1770, m. en 1837, était petit-neveu, par sa grand'mère, du comte André Ostermann. Il fit ses premières armes contre les Turcs à Bender et à Ismaïl, en 1790, assista en 1807 aux batailles d'Eylau et de Friedland, combattit en 1812 à Ostrowno, à Smolensk et à la Moskova, fut blessé à Bautzen en 1813 et défit néanmoins Vandamme à Kulm. Après la paix, il fut nommé général en chef du génie. Sous Nicolas Ier, il renonça à toutes fonctions, alla vivre en Allemagne et en Italie, fit un voyage en Orient avec Fallmerayer (*V. ce nom*), et mourut à Genève. B.

OSTERODE, v. du roy. de Prusse, prov. de Hanovre, dans l'anc. principauté de Grubenhagen et la régence actuelle d'Hildesheim; 6,468 hab. Fabr. de draps, céruse, cuivre. Magasin à blé. Le château, anc. abbaye, fut, au xive siècle, la résidence des ducs de Brunswick-Lunebourg-Grubenhagen.

OSTERODE, v. du roy. de Prusse (Prusse Orientale); 6,087 hab.

OSTERŒ, une des îles Feroe; 1,200 hab.

OSTERREICH, nom allemand de l'Autriche.

OSTERRISOER, v. de Norvège, petit port de commerce sur les golfes Sandnäs et Söndelew dans le stift de Christiansand; 1,800 hab. Exportation de bois, fer, poisson.

OSTERSUND. *V.* Œstersund.

OSTERWALD (Jean-Frédéric), théologien et prédicateur protestant, né en 1663 à Neufchâtel (Suisse), m. en 1747, est auteur de *Arguments et réflexions sur la Bible*, 1720, in-4°, et d'une traduction de la Bible, 1744, in-fol., qui fut adoptée dans beaucoup d'églises réformées françaises.

OST-FRISE. *V.* Frise orientale.

OSTHEIM, v. du grand-duché de Saxe-Weimar, dans la principauté d'Eisenach; 2,487 hab. Toiles, fil.

OSTHEIM, vge de l'Alsace-Lorraine, cercle de Ribeauvillé. Près de là, à 10 kil. de Colmar, est le *Champ du mensonge*. (*V.* Lugenfeld.)

OSTHOFEN, brg du grand-duché de Hesse, à 2 kil. du Rhin; 3,167 hab. Vins estimés.

OSTIAKS, peuple de Sibérie, sur les rives de l'Obi et de l'Iénisseï. Ils sont idolâtres. Pauvres, malpropres, ils habitent sous des *yourtes* ou cabanes portatives, vivent principalement de leur pêche, chassent pour obtenir les fourrures avec lesquelles ils payent leur tribut à la Russie et qui font leurs objets d'échanges.

OSTIE, *Ostia*, vge du roy. d'Italie, sur la rive g. et à 3 kil. 1/2 de l'embouchure du Tibre dans la Méditerranée, à 19 kil. S.-O. de Rome; moins de 200 hab. Premier évêché suburbicaire de Rome. Jadis fortifiée; il ne reste plus qu'une vieille tour du xve siècle. — Ostie fut fondée par Ancus Martius, à l'embouchure du Tibre, comme son nom l'indique. Les atterrissements du fleuve l'éloignèrent peu à peu de la mer; Claude et Trajan l'en rapprochèrent, et construisirent un très beau port à 3 kil. environ au N.-E. de l'Ostie moderne, qui a été fondée au ixe siècle par Grégoire IV. Auj. l'anc. Ostie, avec ses monuments, est complètement ruinée; les atterrissements incessants ont rejeté le port de Trajan à 1,500 m. environ [illegible] les terres.

OSTIGLIA, anc. *Hostilia*, v. du roy. d'Italie, prov. de Mantoue, sur la rive g. du Pô; 7,134 hab. Rizières. Au moyen âge, elle était fortifiée et plus importante.

OSTORIUS. *V.* Caractacus.

OSTPHALIE, nom donné, du temps de Charlemagne, à la partie de la Saxe située à l'E. du Wéser, par opposition à la Westphalie, située à l'O.

OSTRACISME (du grec *ostracon*, coquille), genre de jugement institué à Athènes par Clisthène, après l'expulsion des Pisistratides, en 509 av. J.-C., et en vertu duquel les citoyens, sans forme de procès, bannissaient pour 10 ans tout homme que ses talents, sa fortune, son crédit ou son ambition pouvaient rendre dangereux pour les libertés publiques; les votants inscrivaient le nom du personnage sur une coquille, et, pour que l'exil fût prononcé, il fallait au moins 6,000 suffrages. L'ostracisme, arme d'une démocratie ombrageuse, n'avait rien d'infamant et n'entraînait point la confiscation des biens; Miltiade, Thémistocle, Aristide, Cimon, etc., en furent atteints. Il cessa d'être en usage, suivant Plutarque, vers l'an 420, quand on l'eut prononcé contre un certain Hyperbolus, comme si cet indigne citoyen l'eût souillé.

Zurborg, dans l'*Hermes* de 1877; Paradys, *de Ostracismo*, 1793; Heumann, *de Ostracismo*, 1839. B. et S. Re.

OSTRASIE. *V.* Austrasie.

OSTREA. *V.* Istres.

OSTREVENT, *Ostrebantensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Hainaut), où étaient Bouchain (Nord) et Sailly (Pas-de-Calais).

OSTROG, v. de l'empire russe en Europe (Volhynie), sur la Goryn; 7,910 hab. Évêché; foires importantes. Jadis titre d'un grand-duché de Pologne et d'une commanderie de Malte.

OSTROGOJSK, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Voronèje; 9,904 hab. Comm. de bétail.

OSTROGOTHIE, anc. prov. de Suède. (*V.* Gothie.)

OSTROGOTHS, fraction *orientale* de la grande nation gothique (*V.* Goths), après son établissement dans la Sarmatie méridionale. Ils y occupèrent différentes positions: 1° avant Hermanric, 332, les plaines qui séparent le Tanaïs (Don) du Borysthène (Dniéper); alors ils étaient subordonnés aux Wisigoths; 2° à l'époque d'Hermanric, 333-372, les contrées comprises entre le Tanaïs et le Tibiscus (Theiss), le Pont-Euxin et la Baltique; ils tenaient alors sous leur joug les Wisigoths et les Gépides, et quelques peuples slaves ou wénèdes (Hérules de la mer d'Azov, Roxolans de la Russie orientale, Estyens de la Baltique, Wénèdes et Slaves des contrées nommées plus tard Moscovie et Pologne). Le choc des Ostrogoths et des Huns, 372, sur les limites de l'Asie et de l'Europe, détermina les grandes invasions. L'empire ostrogothique d'Hermanric fut détruit par les Huns et les Alains de Balamir, malgré l'héroïsme du vieillard centenaire, qui se donna la mort pour ne pas survivre à la ruine de sa nation, 372; elle fut en effet, sous Widimir, refoulée à l'O. du Borysthène et complètement subordonnée aux Huns, qui remplacèrent ses chefs nationaux par leurs *Tanjoux*. Les Wisigoths (*V. ce mot*) passèrent le Danube, et pénétrèrent dans l'empire romain. Pendant les premières invasions, les Ostrogoths suivirent la fortune des Huns. La mort d'Attila les rendit à la liberté; réunis aux Gépides, ils battirent et tuèrent Ellac, son fils aîné, en 453, et massacrèrent, dans leur retraite vers l'Asie, une partie des compagnons d'Irmak, 455; ils demandèrent alors des terres à l'empire, et obtinrent la Pannonie à la condition de défendre le Danube contre les invasions germaniques. Là, ils formèrent 3 tribus (dont 2 fort importantes, celle des Walamirs et celle des Triariens), commandées par 3 frères, Walamir, Widimir et Théodemir. Du 3e était né, l'année même de la délivrance, 455, Théodoric, qui, élevé à la cour d'Orient, puis reconnu pour chef par les 3 tribus, fit la guerre à Zénon qu'il avait naguère, 477, rétabli, obtint de lui la permission de conquérir l'Italie, 488, et y entraîna les Ostrogoths, avec les Ruges confondus dans leurs rangs. Vainqueurs des tribus gépides, slaves, bulgares, opposées par l'Hérule Odoacre, les Ostrogoths soumirent la péninsule dans l'espace de 4 ans, 489-493, et fondèrent un royaume reconnu par l'empereur d'Orient. Ils conservèrent en Italie leur culte particulier (l'arianisme), en respectant celui des Italiens catholiques, prirent pour eux la plus grande partie des terres et furent administrés par des officiers romains, que Théodoric rétablit dans leurs anciennes dignités. Le règne de Théodoric, 493-526, marque l'époque la plus glorieuse de l'histoire des Ostrogoths. (*V.* Théodoric.) A sa mort, le royaume ostrogothique (capitale Ravenne) comprenait l'Italie, la Sicile, l'Illyrie occidentale, la Pannonie, le Norique, la Rétie méridionale, les Narbonnaises Ire et IIe; il recevait tribut des Bavarois et des peuplades alémaniques; les Vandales d'Afrique étaient ses alliés, le royaume des Wisigoths était dans sa dépendance, et l'unité gothique semblait rétablie dans le bassin occidental de

la Méditerranée. Le faisceau fut rompu en 526 : les Wisigoths et les Ostrogoths formèrent deux nations séparées. Bientôt même les Ostrogoths subirent en Italie de menaçantes vicissitudes dans les luttes qui suivirent la mort d'Athalaric, 534, et celle d'Amalasonthe, sa mère, 535. Justinien (*V. ce nom*) intervint pour rattacher l'Italie à l'empire d'Orient; les Francs Austrasiens, pour s'enrichir aux dépens des Ostrogoths et des Grecs. (*V.* THÉODEBERT, THÉODEBALD.) Mundus occupa la Dalmatie; Bélisaire (*V. ce nom*), la Sicile et l'Italie du Sud, prit Rome, 536, à Vitigès, successeur de Théodat, et plus tard, le faisant prisonnier dans Ravenne, 540, le conduisit à Constantinople. Son absence encouragea les Ostrogoths : sous deux nouveaux rois, Ildebald et Totila, ils battirent l'armée grecque près du Pô et à Faenza, 542, reprirent Naples, 543, et, sous les yeux de Bélisaire, Rome, 546, qu'ils voulaient anéantir en punition de sa facilité à se rendre; Bélisaire y rentra cependant en 547, mais, de nouveau rappelé sur sa demande, laissa le champ libre aux Ostrogoths : ils reprirent encore Rome et y placèrent la capitale du royaume; l'Italie se soumit à Totila, dont les flottes insultèrent les côtes de l'Épire, 548. Mais Narsès (*V. ce nom*) pénétra en Italie par le nord à la tête d'une armée de Barbares au service de l'empire, battit et tua Totila à Lentagio (près de Nocera), 552, s'empara de Rome alors assiégée pour la 6e fois depuis 16 ans, et triompha définitivement, 553, au Draco (près de Cumes en Campanie), du dernier roi, Teïas (*V. ce nom*), qui périt dans l'action. Arrivés trop tard au secours des Ostrogoths, les Austrasiens de Leutharis et Bucelin furent vaincus à leur tour près du lac Bénacus et à Casilinum : les Ostrogoths succombèrent; peu de leurs chefs avaient survécu à tant de désastres; Aligern, frère de Teïas, négocia avec le vainqueur la retraite des vaincus; ils purent emporter leurs richesses, en jurant de ne plus revenir, et se dispersèrent au milieu des populations germaniques voisines du Danube supérieur. Un petit nombre seulement s'étaient fondus dans la population italienne.

ROIS OSTROGOTHS

En Pannonie :	Walamir, Widemir, Théodemir	453-475
	Théodoric	475-488
En Italie : —	Le même	493-526
	Athalaric	526-534
	Amalasonthe et Théodat	534-535
	Théodat	535-536
	Vitigès	536-540
	Ildebald	540-541
	Eraric	541
	Totila	541-552
	Teïas	552-553

OSTROLENKA, v. de la Pologne russe, gvt de Lomza, sur la Narew; 5,865 hab. Victoire des Français sur les Russes, 16 février 1807, et des Polonais sur le même peuple, 26 mai 1831.

OSTROW, v. de la Pologne russe (gvt de Lublin); 5,777 hab. — v. de la Pologne russe (gvt de Lomza); 6,142 hab. Tribunaux.

OSTROWO, v. du roy. de Prusse, prov. de Posen; 9,104 hab.

OSTROWSKI (CONSTANTIN), général polonais, fut vaincu et pris par les Russes à la bataille de la Vedrokha en 1500, refusa d'entrer au service d'Ivan III, défit Glinski et les Russes à Orja en 1514, repoussa les incursions des Moldaves, des Turcs et des Tartares de Crimée en Pologne, et répara le désastre de Sokol en Volhynie, 1519, par une brillante victoire à Olchenica, 1522.

OSTROWSKI (THOMAS-ADAM RAWICZ-), descendant du précédent, né en 1739, m. en 1817, fut chargé de diverses missions en Prusse, en France et à Rome, devint chambellan de Stanislas Poniatowski, membre de la commission du trésor, soutint la constitution de 1791, accepta le ministère des finances, tenta vainement de pousser Stanislas contre la Russie, fut destitué par les confédérés de Targowitz et interné par les Russes à Kiev. En 1809, il reçut le titre de maréchal du grand-duché de Varsovie, et, de 1811 à 1813, présida le sénat polonais.

OSTROWSKI (ANTOINE-JEAN, COMTE), patriote polonais, fils du précédent, né à Varsovie en 1782, m. en 1845, s'enrôla, en 1806, dans la garde d'honneur créée après l'entrée des Français en Pologne, fut nommé nonce lors de l'établissement du grand-duché de Varsovie, et, pendant la guerre de 1809 contre l'Autriche, fit partie du gouvernement provisoire. Il accompagna Napoléon Ier à Dresde en 1812, et assista à la bataille de Leipzig en 1813. Quand Alexandre Ier accorda une constitution à la Pologne, il fit partie de la députation qui alla remercier ce prince. En 1822, il fonda la ville de Tomaszow. Compromis par son opposition au gouvernement du grand-duc Constantin, il voyagea en Allemagne, en France et en Angleterre. Rappelé à Varsovie par l'insurrection de 1830, il prit le commandement supérieur de la garde nationale, et, en qualité de président du Sénat, rédigea le manifeste adressé à toute l'Europe après la victoire des Russes. Depuis 1831 il vécut en France. B.

OSTRYKOM, nom hongrois de GRAN.

OSTUNI, *Ostunum, Speluncæ*, v. du roy. d'Italie, prov. de Lecce, près de l'Adriatique; 17,969 hab. Jadis évêché.

OSTWALD, vge d'Alsace, cercle et à 5 kil. S.-O. de Strasbourg; 1,000 hab. Colonie agricole de jeunes détenus.

OSWALD (SAINT), roi de Northumberland, embrassa le christianisme, gouverna sagement ses États, et fut tué en 642 dans une bataille contre Penda, roi de Mercie. — archevêque d'York, neveu de St Odon, élevé dans l'abbaye de Fleury-sur-Loire, m. en 922. Fête, le 29 février.

OSWEGO, v. des États-Unis (New-York), à l'embouchure d'une rivière de son nom dans le lac Ontario; 21,117 hab. Nombreux et importants moulins à farine, scieries mécaniques; transit actif par les canaux Oswego et Welland et les chemins de fer; commerce de céréales, sel, etc.

OSWESTRY, brg d'Angleterre, comté de Shrewsbury; 7,851 hab. Lainages, produits agricoles. Anc. église de Saint-Oswald.

OSWIECIM ou **OSWIECZYM**. *V.* AUSCHWITZ.

OSYMANDIAS, roi d'Égypte, antérieur à Sésostris et quelquefois identifié avec Memnon, régnait à Thèbes. Suivant Hérodote, il porta ses armes jusqu'en Bactriane, fit bâtir à Thèbes un immense édifice, dans lequel on remarquait des peintures représentant ses exploits, une bibliothèque, la 1re dont l'histoire fasse mention, et dont la porte offrait cette inscription : *Trésor des remèdes de l'âme ;* et son tombeau, surmonté d'un cercle d'or de 365 coudées. Ces monuments auraient été détruits lors de l'invasion de Cambyse. L'histoire d'Osymandias est entièrement fabuleuse. Son règne ne peut être identifié avec aucun de ceux que les listes royales et les monuments nous ont fait connaître.

OTAHITI. *V.* TAÏTI.

OTANES, un des sept seigneurs persans qui renversèrent le mage Smerdis. Ce fut lui qui découvrit la fourberie de l'usurpateur, par le moyen de sa fille Phédime. (*V. ce mot.*) Darius lui donna le gouvernement de l'Asie Mineure.

OTAVALO, v. de la république de l'Équateur, à 53 kil. N.-E. de Quito; 8,000 hab.

OTCHAKOV ou **OCZAKOF**, l'*Axiaca* des anciens, v. de la Russie méridionale, gvt de Kherson, à l'embouch. du Dniéper, sur la rive dr.; 5,227 hab. Autrefois place forte, elle défend encore l'embouchure du Dniéper, dont Kinburn garde l'autre rive. — Otchakov fut fondée vers 1490, par le khan de Crimée Menghély-Gheraï Ier, et passa plus tard sous la suzeraineté de la Porte. Les Russes, commandés par le maréchal Munnich, la prirent en 1737; restituée à la Porte en 1739, Potemkin la reprit en 1788, après un siège qui lui coûta la plus grande partie de son armée, et rasa la ville. Elle fut reconstruite et depuis est demeurée à la Russie. L—Y.

OTFRIED, bénédictin de Wissembourg (Alsace), au IXe siècle, élève de Raban Maur, est auteur de l'*Evangelienbuch*, traduction de l'Évangile en vers rimés tudesques, un des plus anciens et des plus remarquables monuments de la littérature allemande. Il a été publié par Francowitz et Gasser, Bâle, 1571; par Schilter, dans le t. Ier des *Antiquités teutoniques*, 1726; et par Graff, Kœnigsberg, 1831, in-4°.

OTHE, petit pays de l'anc. France (Champagne); ch.-l. Aix-en-Othe. Compris auj. dans le N.-E. du dép. de l'Yonne et le S.-O de celui de l'Aube, il a laissé son nom à une forêt.

OTHELINA, nom anc. du comté de FIFE.

OTHER, pêcheur et voyageur norvégien du IXe siècle, doubla le cap Nord et navigua jusqu'à l'embouchure de la Dvina. Il vint demander du service au roi des Anglo-Saxons, Alfred le Grand, qui inséra ses Relations, ainsi que celles de Wulfstan, autre voyageur, dans l'Introduction à sa version anglo-saxonne de Paul Orose. Ces deux récits ont été traduits en anglais dans les recueils de Hakluyt et de Purchas; en latin, avec le texte d'Alfred, dans la *Vie d'Alfred*, par Spelman, Oxford, 1678, et dans Langebeck, t. II des *Scriptores rerum Danicarum*, 1773. Ils sont commentés dans l'*Histoire des découvertes* de Forster et dans la *Littérature bibliographique des voyages* de Beckmann. A. G.

OTHMAN, 3e khalife, succéda à Omar en 644, à l'âge de 80 ans. Soit faiblesse de caractère, soit partialité pour ses parents et ses amis, il changea tous les agents de son pouvoir. Il remplaça même Amrou, gouverneur de l'Égypte, par Abdallah-ben-Saâd; mais il fut bientôt forcé de renvoyer en Égypte le fameux général pour reprendre Alexandrie, dont les Grecs venaient de s'emparer. Othman le rappela de nouveau après ce succès, et Abdallah fut mis définitivement en possession du gouvernement de l'Égypte. Le khalife, méditant la conquête de l'Afrique, réunit à Médine une armée, qui vint

se joindre aux troupes d'Abdallah; celui-ci, secondé par son général Abdallah-ben-Zobayr, s'empara de Tripoli et envahit l'Afrique romaine. Par de nouvelles expéditions, Othman assura le complet asservissement de la Perse. Depuis que le Corân avait été réuni en un corps d'ouvrage par Abou-bekr, le livre sacré avait souffert de nombreuses altérations. Othman, pour prévenir toute discorde, ordonna la destruction de tous les exemplaires du Corân qui différaient de celui déposé par Abou-Bekr chez Hafsa, veuve de Mahomet. La faveur dont le khalife entourait ses amis avait créé beaucoup de mécontents. Des multitudes d'Arabes arrivèrent de l'Égypte, de Koufa, de Bassora, dans l'intention de le déposer. Ali parvint à calmer leur effervescence pendant quelque temps; mais les rebelles finirent par l'attaquer dans son palais et le tuèrent, 655. D.

OTHMAN Ier, dit *El Ghazi* (le Victorieux), 1er sultan et fondateur de l'empire des Turcs ottomans, né à Soukout (Bithynie) en 1259, m. en 1326, fils de Togrul, sultan du Kharizm, s'empara de plusieurs villes et provinces de l'Asie Mineure, s'établit à Konièh en 1299, enleva aux Grecs presque toutes les villes de la Bithynie, et assiégea la ville de Brousse (Pruse), que son fils Orkhan parvint à réduire. Il se montra politique habile, religieux et guerrier entreprenant. D.

OTHMAN II, 18e sultan ottoman, 1618-22, monta sur le trône à l'âge de 13 ans; il soutint Bethlen-Gabor en Hongrie contre Ferdinand II, 1619. Victorieux des Persans, il marcha contre la Pologne, dont il rêvait la conquête, 1621, mais fut battu par Sigismond à Choczim. De retour à Constantinople, il fut étranglé par les janissaires. D.

OTHMAN III, 27e sultan ottoman, 1754-57. Aucun événement important ne se passa sous le règne de ce prince incapable, faible et cruel. D.

OTHON (Marcus-Salvius), 7e empereur romain, l'an 821 de Rome, 69 ap. J.-C., né l'an 784 d'une famille étrusque. Son père avait été consul sous Tibère, à qui il ressemblait de figure; ses débauches lui avaient valu la faveur de Néron; il avait essayé de ruiner l'ambition d'Agrippine; mais, devenu rival de l'empereur pour Poppée, il avait dû accepter la questure de Lusitanie; il administra sagement ce pays pendant 10 années. Sur la foi des astrologues, il répandit beaucoup d'or parmi les soldats. Proclamé empereur en Espagne, il souleva les prétoriens de Rome et fit assassiner Galba et Pison. Ses premières mesures rassurèrent les Romains effrayés; mais Vitellius, à la tête de l'armée de Germanie, marcha contre lui, sans écouter ses offres de négociations; les deux armées se rencontrèrent à Bédriacum; sur la nouvelle d'une défaite, Othon, retiré dans un village voisin, se donna la mort pour ne pas prolonger la guerre civile, l'an 69. Il avait régné 3 mois. A. G.

OTHON Ier, roi de Germanie et empereur, surnommé *le Grand*, comme Charlemagne auquel les historiens allemands l'ont souvent comparé, fils de Henri Ier le Fondateur, fut élu en 936, à l'âge de 24 ans, par tous les peuples allemands. Trois fois vainqueur des grands vassaux (les ducs de Bavière, de Bohême et de Franconie) et de ses frères Tancmar et Henri soulevés contre lui, il contint la féodalité en multipliant les comtes palatins, réunit successivement tous les duchés dans sa famille, et assura à la royauté une puissance qu'elle n'avait jamais eue, 936-950. Il réprima les révoltes des Slaves de l'Elbe, imposa un tribut au Danemark, à la Pologne et à la Bohême, ouvrit ces pays barbares encore à la religion chrétienne et arrêta l'invasion hongroise par la victoire d'Augsbourg, 955. Il exerça une sorte de suzeraineté sur le royaume d'Arles, intervint 2 fois en France en faveur de Louis d'Outremer, 946, 948, et, après son mariage avec Adélaïde, disputa l'Italie à l'usurpateur Bérenger d'Ivrée, 951. Une 1re expédition lui livra la couronne de fer; une 2e, la couronne impériale, 962, qui lui avait été offerte par Jean XII. Ce pape s'étant tourné contre lui, Othon le déposa et le remplaça par Léon VIII et ensuite par Jean XIII, malgré 5 révoltes des Romains. Il voulut compléter la conquête de l'Italie par l'acquisition des provinces méridionales, qui appartenaient encore aux Grecs, et, après une guerre heureuse contre l'empire byzantin, il obtint pour son fils aîné la main d'une princesse grecque, Théophanie, qui lui apportait des prétentions sur la Pouille et la Calabre, 972. Il mourut en 973. On regarde Othon le Grand comme le véritable fondateur du saint-empire romain germanique.

V. [illegible] Pertz la *Chronique* de Dithmar de Merseburg, [illegible] J. Zeller, *Hist. d'Allemagne*, et les *Hist. d'Allemagne* [illegible] Pfister, Giesebrecht, etc. G.

OTHON II, fils et successeur du précédent, né en 955, empereur [illegible], m. en 983, [illegible] il [illegible] la [illegible]. Il rétablit le pape Benoît VII, détrôné par le consul Crescentius, et essaya d'enlever aux Grecs l'Italie méridionale, 982; il prit Naples, Salerne, Tarente; battu et fait prisonnier à Basentello, il s'échappa à grand'peine sur une barque et mourut peu après à Vérone. G.

OTHON III, fils du précédent, empereur à 3 ans, m. à 19, 983-1002. Élevé par le savant Gerbert, sa mère Théophanie et son aïeule Adélaïde, dans le goût des sciences et des lettres, il préférait l'Italie à l'Allemagne, et voulait fixer à Rome le siège de l'Empire. Il eut cependant à combattre les Romains, toujours soulevés contre les papes. Il mit à mort le consul Crescentius, et plaça successivement sur le trône pontifical son parent Grégoire V, 996, et son précepteur Gerbert, 999. Quelque temps après, il fut assiégé dans son palais par les Romains, qu'il aimait toujours malgré leur ingratitude, et il fut empoisonné, suivant une tradition qui semble peu historique, par la veuve de Crescentius, Stéphanie, qu'il avait voulu séduire.

Pour la bibliogr., V. Othon Ier. G.

OTHON IV, de Brunswick, fils de Henri le Lion, duc de Bavière et de Mathilde d'Angleterre, né en 1175, disputa la couronne impériale à Philippe de Souabe, après la mort de Henri VI, avec l'appui des Guelfes et d'Innocent III, 1197. Devenu seul maître de l'Empire après l'assassinat de son rival, 1208, il se tourna contre le saint-siège, qui l'avait soutenu, voulut asservir l'Italie et fut excommunié par le pape, qui lui opposa le jeune Frédéric II, 1212. Il s'allia à Jean sans Terre contre la France : vaincu par Philippe-Auguste à Bouvines, 1214, il alla mourir obscurément dans son château de Harzbourg, 1218. G.

OTHON, roi de Grèce de 1832 à 1862. Deuxième fils du roi Louis Ier de Bavière, il naquit en 1815, et fut appelé au trône de Grèce sur le refus de Léopold de Saxe-Cobourg. L'impopularité du comte d'Armansperg, chef du conseil de régence bavarois, le gaspillage des deniers publics, la nomination de Bavarois à la plupart des fonctions publiques, amenèrent en 1836 une révolte en Messénie et dans les provinces voisines. La démission d'Armansperg, la substitution du grec à l'allemand dans les actes publics, l'établissement d'une banque nationale, ne suffirent pas à calmer les mécontents : on voulait l'éloignement des étrangers et la constitution promise au début du règne. Une révolution eut lieu en 1843 : Othon dut convoquer une Assemblée nationale, qui vota une constitution presque modelée sur la charte française de 1830. Puis, on revint sur les concessions déjà faites; les partis s'agitèrent de nouveau; les ministères se succédèrent avec rapidité; des imprudences faillirent amener en 1847 la guerre avec la Turquie, et en 1850 une rupture avec l'Angleterre. La guerre de Crimée, en 1854, parut fournir aux Grecs une occasion favorable pour attaquer les Turcs, et il fallut qu'une division anglo-française occupât le Pirée. Othon s'enfuit devant une dernière insurrection en 1862, et se retira en Bavière, où il mourut en 1867. B.

OTHON *l'Illustre* ou *le Magnifique*, duc de Saxe, 880, et de Thuringe, 907, défendit la Germanie orientale contre les Hongrois, et prépara par ses victoires l'avènement de la dynastie saxonne. A la mort de Louis l'Enfant, 911, il refusa la couronne à cause de sa vieillesse, et fit élire Conrad de Franconie. Il mourut en 912. Son fils, Henri le Fondateur, fut plus tard roi d'Allemagne, 919. G.

OTHON (Saint), né en Souabe vers 1069, m. en 1139, devint chapelain et chancelier de l'empereur Henri IV, puis évêque de Bamberg en 1100, et convertit la Poméranie au christianisme.

OTHON DE NORDHEIM, prince saxon, nommé duc de Bavière par l'impératrice Agnès, mère de Henri IV, 1056, entra cependant dans la conspiration qui enleva le pouvoir à cette princesse, 1062. Plus tard, il fut accusé d'avoir voulu tuer l'empereur, et fut dépouillé de son duché. Il se réconcilia avec Henri, 1075, le trahit de nouveau et fut tué avec l'anti-césar Rodolphe de Souabe, à Volksheim, 1080. G.

OTHON DE WITTELSBACH, dit *le Grand*, fils d'Othon, comte palatin de Scheyern et de Wittelsbach, descendant d'Arnoul le Mauvais, fut nommé duc de Bavière, en 1180, après la condamnation de Henri le Lion, par Frédéric Barberousse, qu'il avait suivi dans toutes ses expéditions d'Italie; mourut en 1183. Sa famille règne encore aujourd'hui en Bavière. G.

OTHON DE FREISINGEN, chroniqueur allemand, fils de Léopold, margrave d'Autriche, et d'Agnès, fille de Henri IV, fut élève de l'université de Paris, abbé de Morimond, évêque de Freisingen en 1138, accompagna Conrad III en Palestine et mourut en 1158. Il a laissé une *Chronique* en 7 livres, [illegible] jusqu'en 1146, avec un [illegible] sur la fin du [illegible]

1515. Il avait commencé une histoire de Frédéric Barberousse, continuée par le chanoine Radevic. G.

V. les *Monumenta* de Pertz, Huber, *Otto von Freisingen*, Munich, 1845.

OTHONIEL, premier juge d'Israël, délivra le peuple de Dieu, tombé après Josué, sous le joug de Chusan, roi de Mésopotamie, 1554 av. J.-C. Sa judicature dura environ 40 ans.

OTHRYS, chaîne de mont. de la Grèce, qui se détache du Pinde vers la source du Sperchius et court de l'O. à l'E. jusqu'au golfe Pagasétique. Elle séparait autrefois divers cantons thessaliens, les Dolopes et l'Achaïe phthiotide au N. des Enianes ou Œtéens et de Lamia au S. Elle a servi jusqu'en 1882 de frontière entre le royaume de Grèce et la Turquie, et porte le nom de *Gousa* ou *Katavothry*. Son sommet le plus élevé, le mont *Jerako*, a 1,775 m. L'Othrys était célèbre dans la mythologie comme étant la demeure des Lapithes.

Leake, *Northern Greece*, II, p. 17; IV, p. 330-344. C. P. et S. Re.

OTRANTE, anc. *Hydruntum*, v. forte du roy. d'Italie, prov. de Lecce, petit port sur le détroit de son nom, qui lie la mer Adriatique à la mer Ionienne; par 40° 8′ lat. N. et 16° 10′ long. E.; 2,164 hab. Archevêché. Ruines antiques. Comm. d'huile. Mahomet II la prit en 1480. Napoléon Ier donna à Fouché le titre de *duc d'Otrante*, en 1810.

OTRANTE (Terre d'), prov. du roy. d'Italie, appelée autrefois *prov. de Lecce* (anc. *Iapygie*), à la pointe S.-E. de la péninsule, baignée par le golfe de Tarente au S.-O., le canal d'Otrante et l'Adriatique à l'E. Elle a 8,530 kil. carr., 190 kil. sur 45, et 448,465 hab. Ch.-l. Lecce. Climat doux. Sol fertile et bien cultivé, mais manquant de bois. Élève de gros bétail, chevaux, mulets, ânes, moutons, chèvres, abeilles. Pêche importante.

OTREPIEV. *V.* Démétrius (Les faux).

OTRICOLI, *Ocriculum*, vge du roy. d'Italie (Pérouse); 1,623 hab. Victoire de Championnet et de Macdonald sur les Autrichiens commandés par Mack, en 1799.

OTSEGO, v. des États-Unis (New-York), sur un lac de son nom; 4,500 hab.

OTTANGE, vge d'Alsace-Lorraine, cercle de Thionville; 1,264 hab. Forges à fer, datant du xvie siècle, haut fourneau, platinerie, fonderie.

OTTAWA, riv. de l'Amérique du Nord (Canada), naît au lac de Tommiscanning, forme les lacs Chat et Chaudière, sépare le Haut et le Bas-Canada, et se jette dans le Saint-Laurent, à 40 kil. de Montréal. Cours de 900 kil., au S.-E. Le canal Rideau la fait communiquer avec le lac Ontario.

OTTAWA, cap. du Dominion of Canada, située sur la rive dr. de la rivière de son nom et à l'extrémité E. de la prov. d'Ontario; siège du gvt et du parlement canadiens; évêché catholique; 27,412 hab. Cette ville s'appelait autrefois Bytown. E. D—y.

OTTAWAS, peuple indigène de l'Amérique du Nord, habitait dans l'État d'Ohio et le Michigan, sur la rive O. du lac Michigan. Il ne compte plus qu'un très petit nombre de représentants.

OTTERBERG, v. du roy. de Bavière (Palatinat); 2,611 hab. Lainages, cuirs.

OTTERY. *V.* Mary-Ottery (Saint-).

OTTING (ALT-), v. du roy. de Bavière (Basse-Bavière), entre l'Inn et la Salza; 1,500 hab. Eaux minérales. Abbaye où sont conservés les cœurs des rois de Bavière. Monument de Tilly.

OTTMARSHEIM, vge de l'Alsace-Lorraine, cercle d'Altkirch; 860 hab. Antique église, où l'on croit reconnaître un temple de Mars.

OTTO (Eberhard), jurisconsulte, antiquaire et philologue, né en 1685 en Westphalie, m. en 1756, fut professeur à l'université d'Utrecht pendant 20 ans.

On a de lui : *de Ædilibus coloniarum et municipiorum*, Francf., 1713, et Utrecht, 1732; *Papinianus, sive de vita, studiis, scriptis, honoribus et morte Papiniani diatriba*, Leyde, 1718, et Brême, 1743; *Dissertationes juris publici et privati*, Utrecht, 1723; *de Vita, studiis, scriptis et honoribus Servii Sulpitii*, 1725, in-4°; *Thesaurus juris romani*, Leyde, 1725, 4 vol. in-fol., et Utrecht, 1733-35, 5 vol. in-fol.; *Ad Instituta Justiniani notæ criticæ et commentaria*, 1729, in-4°; *de Jurisprudentia symbolica*, 1730; *de Tutela viarum publicarum*, 1731, etc., utilisé par Bouchaud pour son livre *sur la Police des Romains*. (*V.* Bouchaud.)

OTTO (Louis-Guillaume), comte de Mosloy, né en 1754 à Yorck dans le gr.-duché de Bade, m. en 1817, vint terminer ses études à Paris, fut secrétaire du chevalier de la Luzerne, ambassadeur français à Vienne, entra au ministère des affaires étrangères, remplit, sous la République, le Consulat et l'Empire, des missions importantes aux États-Unis, à Berlin et à Londres, où il prépara la paix d'Amiens; à Munich, où il dénonça, en 1805, les préparatifs hostiles de l'Autriche, et devint, en 1809, ambassadeur à Vienne, où il négocia le mariage de Napoléon Ier avec Marie-Louise. Depuis la 2e Restauration il vécut dans la retraite.

OTTO DE GUÉRICKE. *V.* Guéricke.

OTTOBEUERN, brg du roy. de Bavière (Souabe), cercle de Memmingen, sur la Kunz; 2,600 hab. Ancienne abbaye de Bénédictins.

OTTOBONI, pape. (*V.* Alexandre VIII.)

OTTOCAR Ier (Przemysl), duc de Bohême en 1192, déposé en 1193, rétabli en 1197, reçut de l'empereur Philippe de Souabe, en 1198, le titre de roi, qui lui fut confirmé par Othon IV et le pape Innocent III en 1203.

OTTOCAR II, *le Victorieux*, roi de Bohême, fils et successeur de Wenceslas III, acquit l'Autriche et la Styrie en 1253, la Carinthie et la Carniole en 1270, refusa de reconnaître l'empereur Rodolphe de Habsbourg, se vit enlever toutes ses acquisitions en une seule campagne, 1276, et, ayant renouvelé la guerre, périt à la bataille de Marchfeld ou Laa, en 1278.

OTTOCAR DE HARNECK, noble ménestrel du duché de Styrie, auteur d'une chronique rythmique : *Austriæ chronicon germanicum*, poème informe en dialecte bavarois, contenant le récit des événements survenus en Autriche et en Styrie de 1250 à 1309, composée au commencement du xive siècle, et publiée en entier avec notes, en 1745, par le P. Jérôme Pez, bénédictin.

OTTOCHACZ (Régiment d'), anc. divis. administr. des États autrichiens (dans les confins militaires de Croatie). Ch.-l. Ottochacz. (*V.* Confins.)

OTTOMAN. *V.* Othman.

OTTOMAN (Empire). *V.* Turquie.

OTTOMANS, branche de la nation turcomane, tire son nom d'Othman Ier, qui fonda l'empire turc.

OTTON. *V.* Othon.

OTTOROCORRHAS, l'*Uttara-Kuru* des Indiens, partie la plus orientale des monts *Émodes* des anciens, auj. la partie de l'Himalaya située à l'E. du Boutan et se prolongeant par les monts *Nan-ling* (chaîne du Midi) dans la province chinoise de Yun-nan. Ces montagnes étaient habitées, d'après Ptolémée, par les *Ottorocorrhæ*, identiques sans doute aux *Attacori* de Pline; capitale, Ottorocorrha. C. P.

OTTWEILER, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin); 5,006 hab. Fabr. de siamoises.

OTUMBA, v. du Mexique, dans l'État de Mexico, fut autrefois importante, et eut 50,000 hab. Aqueduc très remarquable et constructions aztèques. Cochenille. — Cortez remporta près de là une victoire sur les Mexicains, en 1520.

OTWAY (Thomas), poète dramatique anglais, né dans le Sussex en 1651, m. en 1685, fut à la fois auteur et acteur. Malgré le succès qu'obtinrent plusieurs de ses pièces, il vécut presque dans la misère. Ses compatriotes lui donnent la première place après Shakspeare. Les comédies d'Otway sont auj. oubliées; mais parmi ses tragédies on remarque : *Don Carlos*, 1676, qui a inspiré à Schiller une tragédie de même nom : *Titus et Bérénice*, 1677, imitée de Racine; *C. Marius*, *l'Orphelin*, 1680; *Venise sauvée*, 1682, dont le sujet est emprunté à la *Conjuration des Espagnols contre Venise*, par Saint-Réal, et que Lafosse a imitée dans son *Manlius*.

Ses *Œuvres* ont été publiées à Londres, 1736, 2 vol. in-12; 1768 et 1812, 3 vol. in-12.

OTZNETZI (Jean), surnommé *le Philosophe*, patriarche arménien du viiie siècle, un des meilleurs écrivains de sa nation.

Il a laissé : *Discours synodal*, Venise, 1833, avec trad. latine et notes explicatives par le P. J.-B. Aucher; 2 traités *Contre les erreurs des hérétiques nommés Fantastiques*, et *Contre les Pauliniens*, Venise, 1816, avec la trad. latine en regard, par le même Père; *Explication des offices et des cérémonies de l'Église arménienne*; *Recueil de canons d'anciens conciles*. C—a.

OUADAY ou **BERGOU**, contrée de l'Afrique centrale (Soudan), par 17°-12° lat. N. et 14°-20° long. E., ayant le Bergou au N., le Darfour à l'E., le Kanem et le Baghermi à l'O., les pays inconnus de l'Afrique équatoriale au S.; arrosé par le Batha, qui se perd dans le lac Fittré. Cap. anc. *Ouara*; auj. *Albesch*, appelée aussi *Besché*. La population est un mélange de nègres, de Tibbous et surtout d'Arabes qui y dominent. Ce pays, visité en 1856 par Vogel (*V. plus loin*), qui y fut assassiné, l'a été plus heureusement en 1873-74 par Nachtigal. C. P.

OUAH-EL-BAHARYEH et **OUAH-EL-KARGEH**. *V.* Oasis.

OUAHOU, OAHOU, *Woahou* en anglais, île de l'Océanie (Polynésie), une des Sandwich, entre celles de Maouvi et d'Atoui; 1,680 kil. carr., 20,236 hab., à peu près civilisés. Ch.-l. Honolulu, cap. du roy. d'Hawaï. (*V. ce mot.*) Sol très fertile en palmiers, mûriers, sandal, riz, tabac, etc.

OUALAN, groupe d'îles de l'Océanie (Polynésie), dans l'archipel des Carolines. Madrépores, corail.

OUALO, Anglais *Walho*, anc. roy. de Sénégambie, le long de l'Atlantique, entre les Trarzas au N. et le Cayor au S., sur la rive g. et à l'embouchure du Sénégal; 140 kil. sur 90; 12,000 hab. de la race des Ouolofs. En 1856, il a été constitué

en province française, formant 4 cercles : Dagana, Richard-Tol, Merinaghen et Lambsar.

OUANGARA. *V.* Tchad.

OUANIKA, peuple de l'Afrique orientale (côte de Zanguebar), entre le 4° et le 5° lat. S., les 36°-37° long. E. Les indigènes sont nègres, mais depuis longtemps mélangés avec les Arabes, et leur religion est un grossier fétichisme, mêlé de pratiques musulmanes. Ils sont au nombre d'environ 50,000, divisés en 12 tribus. C. P.

OUANKARA, division de l'Afrique occidentale, qui, d'après les indigènes, comprend les royaumes de Niffé, d'Yaraba, de Founda, de Benin, etc.

OUAOUA, v. de la Guinée septentrionale, dans le roy. de Borgou, à 90 kil. N.-E. de Kiama; 20,000 hab. Visitée par Clapperton en 1826.

OUAPOU, île de l'Océanie française (Polynésie), dans l'archipel de Mendaña et le groupe de Washington. Sol très fertile. Beaux rochers basaltiques.

OUARA, en anglais *Wara*, v. du Soudan, cap. du roy. de Ouaday ou Bergou, 40,000 hab. Visitée en 1856 par Vogel, qui y fut mis à mort.

OUARENSERIS, montagne d'Algérie, dans le Moyen-Atlas, au S.-E. d'Oran; 1,984 m. de hauteur.

OUARGLA, v. du Sahara algérien, ch.-l. d'une oasis de la province de Constantine, à 750 kil. S.-E. d'Alger; 5,000 hab., de race arabe. C'était autrefois une célèbre cité, dont tous les écrivains arabes parlent avec éloge depuis le xe siècle. C. P.

OUARI, v. du Soudan (Guinée septentrionale), sur une riv. du même nom, à 60 kil. S. de Benin; 3,000 hab. Ch.-l. d'un royaume indigène situé dans le delta du Niger, et qui a 300 kil. sur 200.

OUBLIES, espèce de pâtisserie que l'on servait, à certains jours de l'année, aux chanoines, aux clercs et aux moines. Ce nom vient peut-être du grec *œblias*, sorte de pain de forme allongée. Les seigneurs laïques et les rois eux-mêmes exigèrent des oublies de leurs vassaux et tenanciers; cette redevance était appelée *oubliage* ou *droit d'oublies*. Les oublies féodales furent plus tard remplacées par un gâteau ou pain délicat, nommé *pain oubliau*, puis par un présent en argent.

OUBLIETTES, cachots où l'on enfermait autrefois ceux qui étaient condamnés à une prison perpétuelle et destinés à y être *oubliés*. — espèce de puits ou de fosses armées de lames tranchantes qui dépeçaient en un instant le corps de ceux qu'on y jetait d'une grande hauteur.

OUBOUCHA ou **OUBA-CHE**, khan mongol de la tribu des Torgouts, vivait dans les steppes entre le Don et le Volga, lorsqu'en 1770, ne pouvant s'accommoder des institutions régulières que les Russes voulaient introduire dans sa peuplade, il partit avec 50,000 familles, fit une marche de 8 mois à travers les déserts du Turkestan et s'établit sur les bords de l'Ili, où l'empereur de Chine lui donna des terres.

OUCHDA, v. du Maroc (Fez), sur les confins de l'Algérie, et près d'une riv. de son nom, affluent de la Malouia; 500 hab. C'est à l'O. de cette ville qu'eut lieu la bataille de l'Isly. (*V. ce mot.*)

OUCHE, riv. de France (Côte-d'Or), prend sa source à l'étang de Lusigny, passe à Dijon et se jette dans la Saône, rive dr., un peu au-dessous de Saint-Jean-de-Losne. Cours de 100 kil., en partie suivi par le canal de Bourgogne.

OUCHE (Pays d'), *Uticensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Haute-Normandie), entre la Rille et la Charentone (ou même la Touques); v. princ. : Bernay, Beaumont-le-Roger, Laigle.

OUCHE ou **OSCHERET** (Pays d'), *Oscarensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Bourgogne), entre la Tille et la Vouge, la Saône et la Côte.

OUDDEN, v. d'Arabie (Yémen); 2,000 hab. Excellent café.

OUDE, c.-à-d. *vieux* en hollandais et en flamand : *Oudenarde*, vieille terre.

OUDE ou **AOUDE**, v. de l'Hindoustan anglais (prov. N.-O.) capitale primitive de l'anc. État de son nom, sur la Gograh, à 120 kil. E. de Lucknow. Jadis l'une des villes les plus considérables et les plus florissantes de ces contrées, elle est auj. presque ruinée, et n'est plus visitée que par des pèlerins; 8,000 hab. — Le royaume d'Oude, après avoir formé un gvt particulier dépendant du gouverneur général du Bengale, a été réuni en 1876 aux prov. N.-O.; 62,137 kil. carr.; 11,220,232 hab. Ch.-l. Laknau ou Lucknow. Sol plat, limité au N. par les premiers contreforts de l'Himalaya, à l'O. et au S. par le Gange; très fertile en grains, sucre, indigo, opium. Belles forêts, pleines de bêtes féroces. Jadis compris dans l'empire du Grand Mogol, gouverné par des souverains sous la protection de l'Angleterre depuis 1765, annexé en 1856 aux possessions britanniques.

OUDEGHERST (Pierre d'), jurisconsulte de Lille, est auteur des *Chroniques et Annales de Flandre*, de 620 à 1476, Anvers, 1671, in-4°, ouvrage plein de recherches exactes.

OUDENARDE ou **AUDENARDE**, v. de Belgique (Flandre orientale), sur l'Escaut; autrefois fortifiée; 5,255 hab. Toiles, cuirs, amidon, tabac; fabr. de coton, toile et lin. On remarque l'hôtel de ville et l'église de Sainte-Walburge. L'armée française, commandée par le duc de Bourgogne et Vendôme, y éprouva une défaite, le 11 juillet 1708; cette place fut prise et démantelée par les Français en 1745. Patrie d'Adrien Brauwer.

OUDENDORP (François d'), philologue, né à Leyde en 1696, m. en 1761, élève de J. Gronovius et de P. Burmann, fut recteur des écoles de Nimègue en 1724, de celles de Harlem en 1726, et professeur d'éloquence et d'histoire à Leyde en 1740.

On a de lui des éditions estimées de *Julius Obsequens*, Leyde, 1720; de *Lucain*, 1728; de *Frontin*, 1731; de *César*, 1737; de *Suétone*, 1751.

OUDIN (César), littérateur, m. en 1625, était fils d'un grand prévôt du Bassigny, et fut nommé par Henri IV, en 1587, secrétaire-interprète pour les langues étrangères.

On a de lui : une traduction de *Don Quichotte*, Paris, 1639, 2 vol.; des *Grammaires* et des *Dictionnaires* des langues espagnole et italienne.

OUDIN (Antoine), fils du précédent, m. en 1653, remplaça son père comme interprète, et donna des leçons d'italien à Louis XIV.

Il a laissé des Dictionnaires sous les titres suivants : *Recherches italiennes et françaises*, Paris, 1640, 2 vol. in-4°; *Trésor des deux langues espagnole et française*, 1645, in-4°.

OUDIN (François), jésuite, né en Champagne en 1673, m. à Dijon en 1752, rédigea les quatre premières lettres de la *Bibliothèque latine des écrivains de la Société de Jésus*, ainsi que 700 notices qui devaient suivre, fut l'éditeur des *Poemata didascalica* qui parurent sous le nom de d'Olivet, et donna une édition de *P. Syrus*, Dijon, 1734.

OUDINOT (Nicolas-Charles), né à Bar-le-Duc en 1767, m. en 1847, s'engagea à 17 ans. Les premières guerres de la Révolution lui donnèrent l'occasion de faire connaître ses talents et sa bravoure; chef d'un bataillon de la Meuse en 1792, colonel après une belle défense du château de Bitche, il gagna, en 1794, le grade de général de brigade à l'affaire de Moortlauter, prit Trèves, Nordlingen, Donauwerth, Neubourg, et, à la suite des combats d'Ingolstadt et de Feldkirch, devint général de division en 1799. Chef d'état-major de Masséna, il fut blessé à la bataille de Zurich, et fit des prodiges au siège de Gênes et sur les bords du Mincio. Mis à la tête d'un corps d'élite de 10,000 grenadiers et voltigeurs, il ouvrit avec Murat la campagne de 1805, battit les Autrichiens à Wertingen, prit Vienne, franchit le Danube défendu par une artillerie formidable, figura glorieusement à Austerlitz, occupa la principauté de Neufchâtel, fit les campagnes de 1806 en Prusse et de 1807 en Pologne, remporta la victoire d'Ostrolenka et eut une grande part à celle de Friedland. Ses éclatants services lui valurent le titre de comte et une dotation d'un million. Pendant le congrès d'Erfurt, Oudinot fut gouverneur de cette place. A l'avant-garde pendant la campagne d'Autriche de 1809, il se distingua encore à Pfaffenhofen, Ebersberg, Essling et Wagram, fut nommé maréchal d'Empire et *duc de Reggio*, avec une dotation de 100,000 fr. de rente. En 1810, il occupa la Hollande, fut gouverneur de Berlin en 1812 et commanda le 2e corps dans l'expédition de Russie. Pendant la retraite, il repoussa les Russes à Borizof, dégagea les abords de la Bérésina et assura le passage des débris de l'armée. Dans la campagne de 1813, il contribua au gain de la bataille de Bautzen, mais fut battu par les coalisés à Gross-Beeren, commanda la retraite après la bataille de Leipzig. Sa conduite fut encore admirable en 1814, à Brienne, Champaubert, Nangis, Bar-sur-Aube, Arcis-sur-Aube. Il avait été blessé 35 fois pendant sa vie militaire. Il vit tomber l'Empire, et, nommé ministre d'État, pair de France, il ne prit aucune part aux événements des Cent-jours. A la 2e Restauration, il eut le commandement en chef de la garde nationale de Paris, et, en 1823, le commandement du 1er corps de l'armée d'Espagne. Louis-Philippe le nomma grand chancelier de la Légion d'honneur en 1839 et gouverneur des Invalides en 1842. En 1850, une statue lui fut élevée à Bar-le-Duc par une souscription nationale.

OUDINOT (Charles-Nicolas-Victor), fils aîné du précédent, né à Bar-le-Duc en 1791, m. en 1863, entra dans les pages de Napoléon Ier en 1805, fit la campagne de 1809 contre l'Autriche, servit en Portugal et en Espagne comme aide de camp de Masséna, passa en 1811 dans les chasseurs à cheval de la garde impériale, fit la campagne de Russie en 1812 et montra la plus brillante valeur aux batailles de Leipzig, Hanau, Montmirail, Craonne. Rallié aux Bourbons en 1814, il se tint à l'écart pendant les Cent-jours. En 1820, il devint écuyer de Louis XVIII, maréchal de camp en 1822, et fut chargé, en

1824, de réorganiser l'école de cavalerie de Saumur. Démissionnaire après la révolution de 1830, il reprit du service en 1835 et partit pour l'Algérie; mais une blessure qu'il reçut au combat de l'Habra le contraignit de rentrer en France, où il fut nommé général de division. Député de Saumur en 1842 et 1846, il vota avec l'opposition modérée. Par la mort de son père, 1847, il hérita du titre de *duc de Reggio*. Ayant adhéré à la république de 1848, sous laquelle il fut élu représentant de Maine-et-Loire à l'Assemblée constituante, il reçut le commandement de l'armée d'observation rassemblée au pied des Alpes. En 1849, il commanda l'expédition française dans les États de l'Église, et dirigea le siège de Rome. Rentré en France au mois d'août, il vint siéger à l'Assemblée législative comme député de la Meuse, combattit la politique du prince-président, et ce fut lui que les députés réunis à la mairie du Xe arrond. le 2 décembre 1851 essayèrent de placer à la tête des troupes : arrêté avec ses collègues, il vécut à l'écart depuis sa mise en liberté.

On a de lui : *Aperçu historique sur la dignité de maréchal de France*, 1833; *Considérations sur les ordres de Saint Louis et du Mérite militaire de l'Italie et de ses forces militaires*, 1835; *Considérations sur l'emploi des troupes aux grands travaux d'utilité publique*, 1839; *de la Cavalerie et du casernement des troupes à cheval*, 1840; *des Remontes de l'armée*, 1842; *Précis historique et militaire de l'expédition française en Italie*, Marseille, 1849. B.

OUDINSK (**VERKHNEI-**), v. de la Sibérie, prov. d'Irkoutsk, au confluent de l'Ouda et de la Selinga; 2,800 hab. Commerce de pelleteries avec Kiakhta.

OUDJANI, riv. d'Asie, la même que le Kizil-Daria.

OUDJEIN, anc. *Ozene*, v. de l'Hindoustan anglais (Sindhyah), dans l'anc. Malva, sur la Siprah; 100,000 hab. Écoles célèbres; observatoire où les géographes hindous font passer leur 1er méridien. Dans cette ville, sainte pour les Hindous, on remarque les temples de Krichna et de Rama et le Kalidèh (palais des eaux). Comm. très actif avec le Bengale.

OUDON, riv. de France, naît à La Gravelle (Mayenne), passe à Craon, à Segré, où elle devient navigable, et se jette dans la Mayenne au Lion-d'Angers (Maine-et-Loire). Cours de 66 kil.

OUDON, vge (Loire-Infér.), arr. et à 9 kil. O.-S.-O. d'Ancenis; 1,760 hab. On y visite une tour, magnifique donjon d'un château auj. détruit.

OUDOT (François-Julien), jurisconsulte, né en 1804 à Ornans (Doubs), m. en 1864, fut professeur de droit civil à la faculté de Paris depuis 1830.

Il a publié : *Essais de philosophie du droit*, 1847; *Conscience et science du devoir*, 1856, 2 vol.

OUDRY (Jean-Baptiste), peintre et graveur, né à Paris en 1686, m. en 1755, fut élève de Largillière et s'est distingué comme peintre d'animaux. Le musée du Louvre a de lui *la Chasse au loup* et *la Chasse au sanglier*. Comme graveur, il a laissé *la Chasse au loup*, d'après son propre tableau, un *Livre d'animaux et de chasse*, et une suite de dessins pour les *Fables* de La Fontaine. Il gravait avec beaucoup de goût et d'esprit.

OUED-EL-KÉBIR. *V.* Guadalquivir et Rummel.

OUED-JER. *V.* Chiffa.

OUÉI, une des quatre prov. du Tibet, entre le Turkestan chinois au N. et le Boutan au S.; 700 kil. sur 470; ch.-l. Lhassa. Beaucoup de lacs.

OUEÏ-TCHÉOU, v. de la Chine propre, prov. de Nan-king; ch.-l. de département. Encre et vernis de Chine, thé.

OUEL, **HOEL** ou **OWEL**, dit *le Bon*, roi du pays de Galles, 907-48, rédigea un code de lois et le soumit à la sanction du pape. Ces lois ont été publiées en gallois, avec traduction latine et notes explicatives, par Watton, sous le titre de *Leges Wallicæ*, 1730, in-fol.

V. Mangourit, *la Charte d'Hoel-le-Bon*, Paris, 1819.

OUELBÉ, riv. de l'Afrique orientale, affluent de la mer des Indes à Brava. Cours de 1,200 kil.

OUEN (Saint), en latin *Audoenus*, né vers 609, à Sancy, près de Soissons, m. à Clichy en 683, fut appelé à la cour du roi Clotaire II et s'y lia d'amitié avec St Éloi. Nommé chancelier de Dagobert Ier, St Ouen, qui, à 30 ans, était entré dans les ordres, fut peu de temps après élu évêque de Rouen, 640. Il montra dans ces nouvelles fonctions autant de sagesse que de piété, et mourut près de Clichy, au lieu où s'est élevé depuis le village de Saint-Ouen. Ses restes, rapportés à Rouen, furent déposés dans l'église de l'abbaye célèbre qui prit aussi son nom. Fête, le 24 août. St Ouen a laissé une *Vie de St Éloi*, insérée dans les *Vitæ sanctorum* et dans le *Spicilegium* de D. L. d'Achéry.

V. l'*Hist. littér. de la France*, t. III, p. 623 et suiv. D—r—r.

OUEN (**SAINT-**), vge (Seine), arr. de Saint-Denis, à 8 kil. N.-O. de Paris, sur une élévation près de la rive dr. de la Seine, où il a un petit port; 17,718 hab. On y voyait avant 1820 un château royal, où Louis XVIII signa, le 2 mai 1814, une déclaration célèbre, qui posa les bases de la charte constitutionnelle; ce château a été démoli et remplacé par un pavillon moderne, bâti par Louis XVIII pour Mme Du Cayla. C'est aussi à Saint-Ouen que le roi Jean le Bon avait affecté aux séances des chevaliers de l'Étoile un château dit *la Noble maison*. Machine à vapeur pour conduire les eaux à Montmartre. Gare de marchandises, docks et chemin de fer relié au chemin de ceinture intérieure. Fabr. d'encre, de caoutchouc, de poterie et de savon.

OUEN-L'AUMÔNE (**SAINT-**), vge (Seine-et-Oise), arr. et à 1 kil. S. de Pontoise, sur la rive g. de l'Oise; 2,139 hab. Beau château. Fabr. de sucre indigène. Comm. de bois et de chevaux. Près de là était, avant la Révolution, l'abbaye célèbre de *Maubuisson*, fondée en 1236 par Blanche de Castille, et qui contenait les tombeaux de cette reine, de Charles le Bel et de Gabrielle d'Estrées.

OUESSANT, *Uxantis*, *Uxisama*, île de France (Finistère), dans l'océan Atlantique, à 22 kil. du continent, dont la sépare le chenal de la Helle; par 48° 28' lat. N. et 7° 23' long. O.; 18 kil. carr.; 8 kil. sur 5; 2,364 hab. Ch.-l. Lampaul. Elle forme un canton de l'arr. de Brest. Pêche de sardines; élève de chevaux et de bétail. Beau phare. — Bataille navale entre l'amiral d'Orvilliers et l'anglais Keppel, le 23 juillet 1778.

OUEST (Département de l'), division de la république d'Haïti; 320,000 hab. Ch.-l. Port-au-Prince.

OUEST (Territoire de l'), nom donné par les Américains des États-Unis, après l'acquisition de la Louisiane, 1803, à tout le vaste pays situé à l'O. du Mississipi jusqu'aux Montagnes Rocheuses. On y a depuis créé les États de Louisiane, Arkansas, Kansas, Missouri, Iowa, Minnesota, Nebraska, et les Terr. de Dakotah, Montana, Wyoming. C. P.

OUESTANIEH, nom arabe de la Moyenne-Égypte.

OUFA, v. de l'empire russe en Europe, près du confl. de la Biélaïa et de l'Oufa, ch.-l. du gvt de son nom, par 54° 43' lat. N. et 53° 36' long. E.; 20,917 hab. Évêché russe; tribunaux. — Fondée en 1573 par Ivan IV.

OUFA (Gouvernement d'), division administrative de l'empire russe, formée en 1865 de la partie septentrionale du gouv. d'Orenbourg. Il est borné au N. par ceux de Viatka et de Perm; à l'O. et au S. par celui d'Orenbourg, dont le sépare une partie de la chaîne de l'Oural et de la rivière Biélaïa; à l'O. par ceux de Samara et de Kazan. Il est arrosé par la Biélaïa et l'Oufa. Ch.-l. Oufa. Superf., 122,015 kil. carr. Pop., 1,685,866 hab.

OUFA, riv. de la Russie d'Europe, prend sa source aux monts Ourals, coule à l'O., puis au S., et se jette dans la Biélaïa, à 2 kil. au-dessus de la ville d'Oufa. Cours de 500 kil.

OUGHTRED (Guillaume), théologien et mathématicien, né en 1574 à Eton (Buckingham), m. en 1660, a composé plusieurs ouvrages qui eurent du succès, et dans lesquels il s'est appliqué à développer l'application de l'algèbre à la géométrie. Le principal a pour titre *Clavis geometrica*. En 1667, on a publié les autres écrits d'Oughtred avec le titre d'*Opuscula mathematica*, Oxford, 2 vol. V.

OUGLITSCH, v. de la Russie d'Europe, gvt d'Iaroslav, sur le Volga; 13, 069 hab. Tanneries, maroquineries, fabr. de chandelles. Prise par les Lithuaniens en 1607.

OUIDAH, **OUIDDA** ou **WHIDAH**, roy. de Guinée, sur la côte des Esclaves. Ch.-l. Ouiddah, sur le golfe de Guinée, à 140 kil. S. d'Abomey; 8,000 hab. Tributaire du Dahomey. Sol fertile en maïs, poivre, tabac.

OUINNIPEG. *V.* Winnipeg.

OUISCONSIN. *V.* Wisconsin.

OUISTREHAM, vge (Calvados), arr. et à 17 kil. N.-E. de Caen, petit port sur la rive g. et à l'embouchure de l'Orne; 1,222 hab. Pêche du hareng, parcs d'huîtres, phare.

OUKAMBANI, région de l'Afrique orientale (côte de Zanguebar), entre la rivière Adi au S.-O., les monts Amboloïda et Kénia à l'O., la côte du Zanguebar à l'E., entre 1°-3° lat. S., et au N., vers l'Équateur, le pays des Gallas. Les habitants s'appellent *Ouakamba*; ils sont au nombre de 70,000 et fétichistes. C. P.

OULÉMAS. *V.* Ulémas.

OULIA-SOUTAI, v. de l'empire chinois (Mongolie), dans le pays des Kalkhas, sur la rive dr. de l'Iénisséi; 3,000 hab Comm. actif avec la Russie.

OULLI, État mandingue de la Sénégambie, au S. du Fouta-Toro et à l'O. du Bondou. Ch.-l. Medina; 5,000 hab.

OULLINS, brg (Rhône), arr. et à 5 kil. S.-O. de Lyon; 7,536 hab. Beau collège ecclésiastique. Fabr. de colle forte, laiton, fil de cuivre. Imprimerie sur étoffes, etc. Prison pénitentiaire dans un anc. couvent.

OULOUG-BEG (Mirza-Mohammed-Taraghy), fils de Chah-Rokh et petit-fils de Tamerlan, né à Sultanièh en 1394, m. en 1449, régna sur la Transoxiane et la Perse orientale dès 1409, et fut assassiné par son fils Abdallatif. Il a laissé, en

persan, des *Tables astronomiques* très exactes, publiées par M. Sédillot, 1849.

OULOUK-TAG (MONTS), chaîne de montagnes qui sépare la Sibérie d'avec le Turkestan.

OULX, v. du roy. d'Italie, arr. de Suse, sur la Doire et sur le chemin de fer de Modane à Turin ; 1,985 hab. Collège.

OUMERAPOURA. *V.* UMERAPURA.

OUMI, prov. de l'île de Niphon. Ch.-l. Méako.

OUMNAK, la plus grande île du groupe des Aléoutes, dans l'Amérique du Nord. Volcan ; eaux thermales ; chasse au renard.

OUNALASCHKA, une des îles Aléoutiennes (Amérique du Nord, territ. d'Alaska), la 2e après Oumnak pour l'importance ; bon havre. Comm. de pelleteries.

OUNJA, riv. de Russie d'Europe, naît dans le gvt de Vologda et se jette dans le Volga, rive g. ; cours de 400 kil.

OUNJIGAH. *V.* PAIX (RIVIÈRE DE LA).

OURAL, autrefois *Jaïk*, anc. *Rhymrus*, fl. de la Russie, limite conventionnelle de l'Europe à l'E., a sa source dans les monts Ourals, arrose, dans son cours de 1,000 kil., Orenbourg et Ouralsk, et se jette dans la mer Caspienne. Navigable et poissonneux.

OURAL ou **POYAS** (MONTS), chaîne de montagnes de Russie, entre l'Europe et l'Asie, s'étend entre les gvts d'Arkhangel, de Vologda et de Tobolsk, et dans ceux de Perm et d'Orenbourg, depuis l'océan Glacial arctique jusqu'à la mer Caspienne, et forme la séparation des bassins de l'Obi et de la Petchora dans le nord, du Volga et de l'Oural dans le sud ; 2,900 kil. de développement. On divise cette chaîne en 3 parties : Oural septentrional, de la source de la Petchora au mont Daneskin ; central, du mont Daneskin au mont Kolghan, avec le mont Kondchakofskoï, 2,600 m., le plus élevé de la chaîne ; méridional, entre le mont Kolghan et le fl. Oural. Cette dernière partie se divise en 2 branches, l'une au S.-E., qui sépare les bassins de l'Oural et de Tobol et s'abaisse dans les steppes du N. du lac Aral, l'autre au S.-O., qui se perd dans les steppes de Saratov. Le versant d'Europe est moins abrupt que celui d'Asie, où l'on trouve en outre quelques pics isolés, les monts Blagodat, Sugomac, Pawdinskoïé. La Petchora, l'Oufa, la Biélaïa et l'Oural en descendent à l'O., la Tobol et la Toura à l'E. Mines d'or, d'argent, de platine et de cuivre.

OURALSK (TERRITOIRE DE L'), division politique de l'empire russe (Asie centrale), formée en 1868 du pays des Kirghiz d'Orenbourg (petite Horde), et comprenant à l'origine les côtes orientales de la Caspienne, où la Russie possédait des forteresses jusqu'à la frontière persane. Cette dernière partie a été détachée en 1874 pour former le Territoire Transcaspien (*V. ce mot*), et le Territoire de l'Oural fut restreint à sa partie septentrionale, mais agrandi à l'O. de l'Oural par une portion du gvt d'Orenbourg. Aujourd'hui il est compris entre les gvts d'Astrakhan et de Samara à l'O., d'Orenbourg au N., le Territoire de Tourgaï à l'E., et au S. par le Transcaspien depuis le S. du lac Aral jusqu'au golfe Mort de la Caspienne et par cette mer jusqu'au delà de l'embouchure de l'Oural. Il renferme une partie de la dépression Aralo-Caspienne, c.-à-d. des plaines situées entre ces deux mers et au-dessous du niveau de la mer Noire. De là, le grand nombre de lacs salés, de steppes unis, de petits déserts sablonneux qu'on y rencontre. Outre l'Oural, il est arrosé par l'Emba au N.-E. et habité par les Cosaques de l'Oural et par des tribus nomades, Kirghiz de la Horde intérieure à l'O., Kirghiz de la petite Horde à l'E. Il est divisé en 4 cercles : Ouralsk, Gouriev, Kalmykowsk sur l'Oural et Embinsk sur l'Emba. Ch.-l. Ouralsk. Sup., 359,303 kil. carr., dont 60,567 à l'O. de l'Oural. ; pop., 525,332 hab. C. P.

OURALSK, v. fortifiée de l'empire russe, ch.-l. du Territoire de l'Oural, sur la rive dr. de ce fleuve à l'endroit où il tourne définitivement au S., et au confluent du Tchagan. Rues étroites et tortueuses. Elle est le siège de la chancellerie civile et militaire des Cosaques de l'Oural et la résidence de l'ataman des troupes ; 20,677 hab. C. P.

OURCQ, riv. de France, prend sa source dans la forêt de Ris (Aisne), passe à La Fère-en-Tardenois et à La Ferté-Milon, où elle devient navigable, et se jette dans la Marne à Mary (Seine-et-Marne). Cours de 80 kil. Elle communique avec la Seine, à Paris, par le canal de l'Ourcq.

OURCQ (CANAL DE L'), canal de France, commence à Mareuil (Oise), à 16 kil. au-dessus de l'embouchure de l'Ourcq dans la Marne, passe à Meaux et à Claye, sans aucune écluse, et aboutit au bassin de La Villette, près Paris ; il se continue jusqu'à la Seine en aval ; par sa rive droite, un peu avant le bassin de La Villette, sous le nom de canal Saint-Denis, avec 12 écluses ; et en amont par le canal Saint-Martin, qui part de l'extrémité S. du bassin de La Villette, et descend par 11 écluses ; 98 kil. et demi de développement, dont [illegible] m. pour le canal Saint-Martin, et 6,600 pour le canal Saint-Denis. Le canal de l'Ourcq fut décrété par le 1er Consul en l'an X (1802), pour être à la fois canal de petite navigation et d'irrigation pour Paris, et l'on en commença les travaux peu de mois après. Le bassin de La Villette, vaste parallélogramme de 800 m. sur 80, fut terminé en 1809 ; il est à 25 m. au-dessus des basses eaux de la Seine.

OUREM, v. de Portugal (Estramadure), distr. de Leiria ; 3,432 hab. Fondée en 1148.

OURGA ou **KOUREN**, v. de l'empire chinois (Mongolie), ch.-l. du pays des Kalkhas, sur la rive dr. de la Toula ; 7,000 hab.

OURGHENDJ ou **OURGANTSCH**, v. du Turkestan russe (territ. d'Amou-Daria), sur un canal du [illegible] ; 5,000 hab. Centre du commerce de la Boukharie avec la Russie. Elle appartenait autrefois au khan de Khiva.

OURIQUE, brg de Portugal (Alemtéjo) ; 3,581 hab. Victoire du roi Alphonse Henriquez sur 5 rois maures, en 1139.

OURMIAH (LAC), anc. *Thela*, lac de Perse (Aderbaïdjan), à 40 kil. S.-O. de Tauris ; 110 kil. sur 60, avec une profondeur moyenne de 4 m. ; quelques îles. Eau très salée, où sont de nombreux zoophytes. — v. de Perse, sur le bord O. du lac de ce nom. Patrie supposée de Zoroastre, prise et saccagée par Héraclius en 626 ; 53,000 hab. (?) Mission protestante.

OURO-PRETO, auparavant *Villa-Rica*, v. du Brésil, à 380 kil. N.-N.-O. de Rio-de-Janeiro, ch.-l. de la prov. de Minas-Geraes ; 20,000 hab. Fondée en 1690 ; déclarée ville en 1822. Plus importante avant l'épuisement des mines d'or, qui lui valurent dans le siècle dernier son nom de Villa-Rica (*ville riche*). École latine, cours de pharmacie et d'anatomie ; école normale agricole, bibliothèque, jardin botanique, hôpitaux civil et militaire.

OUROUP, île du grand Océan, la principale des Kouriles, à la hauteur de l'embouchure du fleuve Amour et à la sortie du détroit de La Pérouse ; 110 kil. sur 25. Climat sain et tempéré. Beaucoup de bois et de mines. Commerce assez actif. — Les Anglo-Français l'ont momentanément occupée en 1855. Elle a été cédée au Japon par la Russie en 1875.

OURRY (E.-T.-MAURICE), littérateur, né en 1776 à Bruyère-le-Châtel (Seine-et-Oise), m. vers 1844. Il a donné aux divers théâtres de Paris un grand nombre de pièces, en collaboration avec Barré, Merle, Brazier, Rougemont, Sewrin, etc. Membre du *Caveau moderne* et des *Soupers de Momus*, il a donné plusieurs chansons aux recueils de ces deux sociétés.

OURS (LAC DE L'). *V.* GRAND-OURS.

OURTHE, en allemand *Ourt*, riv. de Belgique, formée de la réunion de la haute et de la basse Ourthe, près de La Roche, dans le grand-duché de Luxembourg, se jette dans la Meuse près de Liège, après un cours de 135 kil., où elle reçoit l'Amblève et la Wesdre. De 1801 à 1814, elle donna son nom à un département français formé du Limbourg et d'une partie de l'évêché de Liège ; ch.-l. Liège ; s.-préf. : Huy et Malmédy.

OUSAMBARA, région de l'Afrique orientale (côte de Zanguebar), entre la riv. Pangani au S., son affluent le Luangera à l'O., l'océan Indien à l'E. du Pangani à Mombaza, et au N. le 4° lat. S. Pays montagneux (Tongway, volcan de Sagama) : riches mines de fer. Grand commerce d'ivoire, de maïs, de cannes à sucre et d'esclaves. Les *Ousambara* sont de race nègre, fortement mêlée de sang arabe : une partie sont musulmans, le plus grand nombre fétichistes ; on en compte environ 500,000, leur sultan réside à Fuga ; les autres villes du pays sont les ports de Pangani et de Ouasin. C. P.

OUSE (**GRANDE-**), riv. d'Angleterre, naît dans le comté de Nottingham, arrose ceux de Buckingham, Bedford, Huntingdon, Cambridge, Norfolk, et se jette dans la mer du Nord à Lynn-Regis. Cours de 250 kil.

OUSE (**PETITE-**), riv. d'Angleterre, naît dans le comté de Norfolk et se joint à la Grande-Ouse. Cours de 55 kil.

OUSE, riv. d'Angleterre (York), se forme par la réunion de la Swale et de l'Ure, passe à York, Selby, Goole, et tombe dans l'Humber. Cours de 80 kil.

OUSE, riv. du Dominion of Canada, se jette dans le lac Érié. Cours de 180 kil.

OUSKOUB, anc. *Scopi*, *Justiniana prima*, v. de la Turquie d'Europe, dans le gvt de Perserin, à 244 kil. N.-O. de Salonique par chemin de fer ; 28,000 hab. Archevêché grec. Fabr. de maroquins. Ancien ch.-l. de vilayet.

OUST, ch.-l. de cant. (Ariège), arr. de Saint-Girons, sur le Salat ; 1,515 hab. Forges, hauts fourneaux, tuilerie, élève de bestiaux.

OUST, riv. de France (Morbihan), affl. de la Vilaine, passe à Josselin et près de Ploermel. Ses eaux [illegible] le canal de Nantes à Brest.

OUSTIOUG-JELEZEPOLSKOI, [illegible] russe en Europe, gvt de Novgorod, sur la [illegible] ; [illegible] hab. Commerce de fer.

OUSTIOUG-SYSSOLSK, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Vologda, sur la Syssole; 2,000 hab.

OUSTIOUG-VELIKI, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Vologda, sur la Soukhona; 10,000 hab. Bijouterie, orfèvrerie, fonderies de suif et de cire, scieries de bois.

OUSTVOLA, anc. *Granique*, riv. de la Turquie d'Asie (Khodavendiguiar), dans le livah de Biga.

OU-TCHANG, v. de Chine, ch.-l. de la prov. de Hou-pé, sur la rive dr. de l'Yang-tsé-kiang; pop. évaluée à plus de 600,000 hab. Thé, soie, cire, papier de bambou, bois de construction.

OUTCHE, v. de l'Hindoustan (principauté vassale de Baha-Volpour, Radjepoutana), à 150 kil. S. de Moultan, près du confluent du Sutledje et du Trimab. On pense que c'est l'anc. ville des *Oxydraques*.

OUTLAWS, c.-à-d. *hors la loi*, Anglo-Saxons mis hors la loi, après la conquête normande, par les ordonnances royales. Réfugiés dans les forêts, ils poursuivirent à leur tour les Normands. Robin-Hood a été un chef d'outlaws. — Dans le droit anglais, la mise hors la loi est une espèce d'interdiction civile qui place un individu hors la protection des lois, de manière qu'il est incapable d'intenter aucune action, et privé de tout recours par-devant les tribunaux; de plus, tous les magistrats sont invités à l'arrêter, et ses biens confiqués au profit du souverain. B.

OUTREAU, brg (Pas-de-Calais), arr. et à 4 kil. S.-E. de Boulogne-sur-Mer; 3,137 hab. Mines de fer, phosphates, etc.

OUTREFURENS, vge (Loire), arr. de Saint-Étienne, dont il forme un faubourg; 7,043 hab. Fonderies d'acier et de suif, verrerie, houille.

OUTSES. *V.* Polovtzes.

OUVÈZE, riv. de France (Ardèche), sort des monts du Vivarais, arrose Privas et se jette dans le Rhône, rive dr.

OUVÈZE, riv. de France, naît dans le dép. de la Drôme, arrose celui de Vaucluse, reçoit un bras de la Sorgues, et se jette dans le Rhône vis-à-vis l'île de Bartalasse.

OUVRARD (Gabriel-Julien), financier, né près de Clisson en 1770, m. en 1846, commença de faire sa fortune à Nantes par d'heureuses spéculations sur la fabrication du papier, échappa aux proscriptions de Carrier, auprès duquel on l'avait dénoncé comme accapareur, se rendit à Paris après le 9 thermidor, devint l'un des intimes de Barras en 1797, et se fit donner l'entreprise du service des subsistances de la marine. Sous le Consulat et au commencement de l'Empire, il continua, comme chef d'une compagnie, d'entreprendre des fournitures pour les ministères de la marine et de la guerre, et, en outre, d'escompter des valeurs considérables au Trésor public. En 1806, avec la connivence d'un premier commis, qu'il avait acheté par le don d'un million de francs, il se fit donner successivement par le Trésor, sur des garanties douteuses, la somme énorme de 141,800,000 fr.! Napoléon découvrit la fraude, et dès lors Ouvrard fut exclu de toutes les affaires. En 1810, Fouché, ministre de la police, l'ayant envoyé à Amsterdam pour une négociation nouée à l'insu de l'Empereur, et qui avait pour but d'amener la paix avec l'Angleterre, Napoléon le fit arrêter dès son retour à Paris; mais son arrestation fut motivée sur ce qu'il était encore débiteur solidaire, envers le Trésor public, d'une somme de près de 12 millions sur son affaire de 1806. Il ne recouvra sa liberté qu'à la Restauration, et, comme il afficha des opinions très royalistes, Louis XVIII lui fit remise de sa dette. Ouvrard prit part aux négociations d'argent qui eurent pour résultat l'évacuation de la France par les étrangers. En 1823, nommé munitionnaire général de l'armée qui envahit l'Espagne, il pourvut à tous les besoins; mais il fit des comptes tellement exagérés, que l'État lui opposa toutes sortes de fins de non-recevoir. Il avait pris ses dispositions pour être insaisissable dans ses biens et meubles; Séguin, son associé, le poursuivant pour une dette de 5 millions, il se laissa incarcérer pour 5 ans, en 1824, afin de ne pas payer, et de sa prison, où il vivait somptueusement, continua de diriger les grandes opérations de finances. Depuis 1830, il mit son savoir faire au service de don Miguel en Portugal et de don Carlos en Espagne.

Il a écrit des *Mémoires*, 1826 et 1827, 3 vol. B.

OUWAROFF (Sergius), homme d'État et littérateur, né à Saint-Pétersbourg vers 1773, m. en 1855, fut conseiller d'État, président de l'Académie des sciences de sa ville natale, 1818, directeur des manufactures, des banques d'emprunt et de commerce, curateur de l'université de Saint-Pétersbourg, enfin ministre de l'instruction publique en 1833 et associé étranger de l'Institut de France.

Il a écrit plusieurs ouvrages en français, entre autres : *Essai d'une Académie asiatique*, 1810; *de l'Empereur Alexandre et de Bonaparte*, Brunswick, 1815; *Essai sur les mystères d'Eleusis*, Saint-Pétersbourg, 1812, 3e édit., Paris, 1816; *Esquisses politiques et littéraires*, 1848. Nous citerons encore : *Examen critique de la fable d'Hercule commentée par Dupuis*, 1820, et *Mémoire sur les tragiques grecs*, 1826, brochures in-4°.

En allemand, il a donné : *le Poète Nonnus de Panopolis*, 1817; *Recherches sur l'époque anté-homérique*, 1821; *Notice sur Gœthe*, 1832.

OUZBECKS. *V.* Uzbecks.

OUZOUN-HASSAN (Abou-Nasr-Modhaffer-Eddyn), dit vulgairement *Uzum-Cassan*, roi de Perse de la dynastie turcomane du Mouton-Blanc, détrôna et fit périr Géangir, fils de Tamerlan, dépouilla la dynastie du Mouton-Noir, 1467-69, épousa une sœur de David Comnène, dernier empereur de Trébizonde, et, à la sollicitation du pape Paul II et des chevaliers de Rhodes et des Vénitiens, tourna ses armes contre Mahomet II. Il envahit l'Asie Mineure en 1472, y obtint d'abord quelques succès, mais fut vaincu l'année suivante. Il conquit une grande partie de la Géorgie en 1476, et mourut en 1478.

OVAMPO, contrée de l'Afrique australe, bornée par les sources de l'Ovampo à l'E., l'océan Atlantique à l'O., le Cunène et les Damaras au S., entre 17°-20° lat. S., et 10°-17° long. E.; vers le S., les monts Otjorukakou renferment de riches mines de cuivre. Le pays est habité par des Boschimans. — La rivière Ovampo naît dans un plateau peu élevé, par 19° lat. S. et 17° long. E., coule au N.-O. et se jette dans le lac d'Onandova. C. P.

OVANDO (Nicolas), gouverneur espagnol de l'île de Saint-Domingue après Bobadilla, 1501-1508, se montra peu favorable à Colomb, employa les moyens les plus atroces pour contenir les indigènes, fit de ces malheureux un horrible massacre à Jaragua (où est aujourd'hui Léogane), et, en réduisant la population à 60,000 âmes, ne trouva plus assez d'hommes pour l'exploitation des mines. Pour combler les vides il dépeupla les Lucayes. Il mourut disgracié.

OVAR, v. de Portugal (Bas-Beïra); 10,447 hab. Pêche active; comm. avec les colonies.

OVAS ou **HOVAS**, peuple de l'île de Madagascar, dont il habite principalement les hauts plateaux, au nombre de 2 millions d'individus; ch.-l. Tananarive. Ils ont les cheveux unis, le teint jaune olivâtre. Les autres tribus de l'île les regardent avec raison comme étrangers et venus de Malaisie. (*V.* Madagascar.)

OVATES. *V.* Druides.

OVATION, *Ovatio*, triomphe d'un ordre inférieur chez les anc. Romains. Il fallait, pour l'obtenir, être citoyen romain de naissance, revêtu d'un commandement en chef ou en second, pendant lequel on avait terminé une affaire par négociation, ou conduit à bonne fin une guerre contre des esclaves ou des pirates, ou fait fuir un ennemi sans qu'il eût osé combattre, ou enfin remporté des succès militaires qui n'avaient pas assuré la soumission de l'ennemi. Le sénat était le juge et le dispensateur de l'ovation, ainsi nommée de ce que, dans le sacrifice qui suivait la cérémonie, on n'immolait qu'une brebis, *ovis*. L'ovateur faisait son entrée dans Rome à pied, couronné de myrte pour des succès pacifiques, de laurier pour des exploits militaires, et, comme dans le triomphe, se rendait au Capitole. Il n'avait d'autre costume que la toge prétexte des consuls. Des flûtes et des hautbois accompagnaient sa marche, le sénat le suivait, et quelquefois l'armée. L'ovation fut inventée l'an 250 de Rome, 503 av. J.-C. Elle devint très rare sous les premiers empereurs, et paraît être tombée en désuétude du temps de Claude, l'an 795 de Rome. C. D—y.

OVERBECK (Frédéric), célèbre peintre allemand, né à Lubeck en 1789, m. en 1869, étudia à l'Académie des beaux-arts de Vienne, se prit d'enthousiasme pour les vieux maîtres du moyen âge et alla se fixer à Rome en 1810. Il se pénétra de l'esprit et de la manière des peintres mystiques antérieurs à Raphaël, tels que le Pérugin et Giovanni da Fiesole, posa en principe que l'art a pour but unique le service de la religion, et embrassa le catholicisme en 1814. Autour de lui, dans le couvent de Saint-Isidore, se forma un école religieuse et romantique dont Vogel, Pforr, Schadow, Cornélius, de Kock, Veit, Eggers, Schnorr, furent les principaux membres. Il se signala d'abord par une *Madone* et une *Adoration des Mages*, puis peignit à fresque dans la villa du consul de Prusse *Joseph vendu par ses frères* et les *Sept années de disette*. En 1818, chargé, avec Cornélius et Schnorr, de décorer la villa Massimi, il tira ses sujets de la *Jérusalem délivrée*. La fresque de l'église Sainte-Marie-des-Anges à Assise, représentant le *Miracle des roses de St François*, lui appartient presque entièrement. Parmi ses tableaux à l'huile, on cite : *le Christ au jardin des Oliviers*, à l'hôpital de Hambourg; l'*Entrée du Christ à Jérusalem*, à l'église Sainte-Marie de Lubeck; la *Mise au tombeau du Christ à Jérusalem*, dans la même ville; l'*Influence de la religion sur les arts*, à Francfort; les *Fiançailles de la Vierge*, *Élie montant au ciel*, la *Conversion de St Thomas*, la *Résurrection de Lazare*, la *Mort de St Joseph*, *Ruth et Booz*, etc. Overbeck cessa de bonne heure d'imiter l'incorrection et la dureté des anciens peintres; son dessin devint de plus en plus doux et pur. Mais ses œuvres

conservent cependant un caractère archaïque, et, par piété, il a constamment proscrit le nu. Depuis 1844, il était associé étranger de l'Institut de France; on le nomma aussi directeur de l'Académie de Saint-Luc. B.

OVERBEECK (Bonaventure **VAN**), peintre, né à Amsterdam en 1660, m. en 1706, alla étudier l'antique à Rome, et en rapporta une riche collection de dessins.

On lui doit : *Reliquiæ antiquæ urbis Romæ*, Amst., 1709, in-fol., avec 150 planches, ouvrage médiocre, trad. en français, 1709 et 1763.

OVERBURY (Thomas), auteur anglais, né en 1581 à Compton (Warwick), m. en 1613, fut le confident de Robert Carr, comte de Somerset et favori de Jacques Ier, contraria ses projets de mariage avec la comtesse d'Essex, fut envoyé à la Tour de Londres, et y mourut empoisonné par la comtesse d'Essex et Robert Carr. On a de lui quelques écrits en vers et en prose, dont la 15e édit. est de 1732, in-12.

OVER-YSSEL, prov. du roy. des Pays-Bas touchant à la Prusse rhénane au S.-E. et à la prov. de Hanovre à l'E.; 3,345 kil. carr.; 281,597 hab. Ch.-l. Zwolle. Sol plat, marécageux et boisé, arrosé par l'Yssel, le Zwarte-water, la Regge, le Vecht, la Havelteraa. Élève de bétail et d'abeilles; récolte de céréales, colza, pommes de terre. Comm. de toiles, fromages, beurre, laines, suif, peaux. — L'Over-Yssel, occupé par les Usipètes et les Chamaves, puis par les Francks Saliens, appartint, dès le XIe siècle, aux évêques d'Utrecht, passa, en 1528, sous la domination de Charles-Quint, fut l'une des sept premières Provinces-Unies en 1579, fut compris dans la république batave en 1798, dans le royaume de Hollande en 1806, et, de 1810 à 1815, forma le département français des Bouches-de-l'Yssel.

OVETUM, nom latin d'Oviédo.

OVIDE (Publius-Ovidius-Naso), poète latin, né à Sulmone (Abruzzes) l'an 710 de Rome, 43 av. J.-C., m. en 18 ap. J.-C. à Tomes, près des bouches du Danube. Destiné au barreau, il étudia à Rome sous Messala; mais il abandonna bientôt le droit pour la poésie, se lia avec Virgile, Horace, Tibulle, Properce, et obtint les bonnes grâces d'Auguste. En l'an 9 de J.-C., il fut relégué à Tomes, sous le prétexte de la licence de ses ouvrages, mais pour une autre cause inconnue, sur laquelle on a fait de nombreuses conjectures. On a supposé qu'il avait été l'un des amants de Julie, fille d'Auguste, ou qu'il avait surpris un secret d'État relatif au jeune Agrippa, héritier naturel de l'empereur. Bien qu'on ait perdu plusieurs ouvrages d'Ovide (Déclamations, Épigrammes, une tragédie de *Médée*), ses œuvres sont encore nombreuses. Elles comprennent d'abord des élégies de 4 espèces : *les Amours*, en 3 liv., dont il est le héros, et où il décrit avec plus d'esprit que de passion véritable les plaisirs et les peines de l'amour; *les Héroïdes*, en 2 liv. sous forme de lettres, que des héroïnes, telles que Sapho, Phèdre, Ariane, etc., adressent à leurs amants; les passions y sont analysées avec un abus de l'érudition mythologique, une monotonie qui lassent bientôt le lecteur; *les Tristes*, en 5 liv., écrits pendant son exil, où le poète se plaint du malheur de sa situation; les *Épîtres du Pont*, en 5 liv., suite de pétitions en vers à ses amis, pour qu'ils obtiennent d'Auguste l'ordre de son rappel. On trouve ensuite de petits poèmes érotiques : *l'Art d'aimer*, en 3 liv., spirituel, mais fort licencieux; *les Remèdes de l'amour*, où le poète veut enseigner à vaincre un amour malheureux par l'absence, les distractions, l'étude des défauts de la personne aimée, etc.; *Medicamina faciei*, fragment sur les cosmétiques employés par les dames romaines. Enfin Ovide a laissé des poèmes mythologiques : *les Fastes*, énumération des principales fêtes dans l'ordre du calendrier, en remontant à leur origine et en racontant les traditions qui s'y rattachent; on y trouve un singulier mélange de l'esprit romain, qui respecte ces grands souvenirs de Rome, et de l'incrédulité du sceptique, qui s'égaie sans amertume aux dépens des dieux : le poème avait autant de chants que l'année de mois; 6 chants seulement, répondant aux 6 premiers mois de l'année, sont restés; les 6 autres sont perdus; *les Métamorphoses*, chef-d'œuvre de l'auteur, présentent 246 fables, divisées en 15 liv.; ces récits, riches et brillants, sont unis avec beaucoup d'art et animés par le tableau des passions humaines; Ovide brûla ce poème avant son départ, mais on en retrouva quelques copies, et alors il se décida à le retoucher. — D'après Teuffel, *Hist. de la litt. rom.*, § 247, la carrière poétique d'Ovide comprend trois périodes. La première est uniquement remplie par des poésies érotiques; dans la seconde, il traite des sujets tirés de la mythologie grecque et des légendes nationales; la troisième vit les œuvres datées de Tomes, plaintes sur son exil et supplications pour son rappel.

La meilleure biographie moderne d'Ovide est de Masson : *Ovidii vita ordine chronologico*, Amsterdam, 1708. — V. Boissier, *l'Exil d'Ovide* dans la *Revue des Deux Mondes*, 1867. — Les principales éditions d'Ovide sont celles de : François de Pozzuolo, Bologne 1471, in-fol.; des Aldes, Venise, 1502-16, 3 vol.; de B. Cnipping, *cum Notis variorum*, Leyde, 1670, 3 vol. in-fol.; de Burmann, Amsterdam, 1727, 4 vol. in-4o; de J.-F. Fischer, Leipz., 1758 et 1773, 2 vol.; de Mitscherlich, Gœttingue, 1796-98 et 1819, 2 vol.; de Baumgarten Crusius, Leipz., 1823, 3 vol.; d'Amar, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, 1820-25, 10 vol.; de Jahn, Leipz., 1828-32, 2 vol. — V. l'édit. des *Fastes* par Merkel, Berlin, 1841; des *Métamorphoses* par Lœrs, Leipz., 1843. Il existe de nombreuses traductions françaises d'Ovide; les principales sont, en prose : *les Métamorphoses*, par Bannier, in-4o, 1732; Fontanelle, 1767 et 1802; Villenave, 1805-1809, in-8o et in-4o; *les Fastes*, par Lezeau, 1714; le P. Kervillars, 1742; Bayeux, 1783, 4 vol.; *les Tristes* et *les Pontiques*, par le P. Kervillars, 1724. Martignac a traduit les Œuvres complètes d'Ovide, 1697, 9 vol. in-12; elles l'ont été aussi dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckouke, par Burette, Caresme, Chappuizy, Charpentier, Gros, Héguin-Deguerle, Mangeart et Vernadé, 1824-27, 10 vol. Les traductions en vers sont : *les Métamorphoses*, par Th. Corneille, 1697; Saint-Ange, 1780; les *Héroïdes*, par Boisgelin, 1786; *les Fastes*, 1804; *l'Art d'aimer, Remèdes d'amour*, 1823, par Saint-Ange.

D—R et G. L.-G.

OVIDIOPOL, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Kherson, sur l'estuaire du Dniester, à 20 kil. de la mer Noire; 3,000 hab. Protégée par 2 forts. Comm. de sel. — Fondée par Catherine II, et nommée ainsi parce qu'on crut que c'était l'emplacement de *Tomes*, où fut exilé Ovide.

OVIÉDO, *Lucus Asturum, Ovetum*, v. d'Espagne (Asturies), capitale de la prov. de son nom, à 16 kil. de la mer; 34,460 hab. Évêché; Cour d'appel. Université fondée en 1604. Cette ville se forma autour d'un ermitage, que deux moines, fuyant la la persécution des Maures, élevèrent au VIIIe siècle pour servir de refuge aux chrétiens; elle devint bientôt une des plus importantes des Asturies et la résidence de ses rois. Défendue par les montagnes qui l'entourent et les forteresses qui en commandaient les étroits défilés, elle ne fut jamais soumise à la puissance mauresque. Elle s'insurgea des premières en 1808, et fut prise par Ney en 1809, puis reprise et perdue plusieurs fois pendant cette guerre. Magnifique cathédrale fondée au VIIIe siècle et réédifiée au XIVe, avec les tombeaux de plusieurs rois et princes des Asturies. Fabr. de toiles, chapeaux, armes à feu.

OVIÉDO (Prov. d'), division administrative du roy. d'Espagne, formée de l'anc. royaume des Asturies et bornée par l'océan Atlantique au N. Superf., 10,595 kil. carr.; pop., 579,693 hab. Couverte de montagnes; arrosée par le Nalon, le Narcea, la Nivia, etc. Sol fertile et très varié; récolte de maïs, blé, etc. Industrie assez active : toiles, fonderies de cuivre et de fer. Exploitation de houille.

OVIÉDO (Royaume d'), nom donné au royaume des Asturies depuis le règne d'Aphonse II, qui fixa sa résidence dans la ville de ce nom (fin du VIIIe siècle), jusqu'au commencement de celui d'Ordoño II, qui établit sa cour à Léon en 913. Dans cette période, qui comprend cinq règnes : Alphonse II, 791-842; Ramire Ier 842-50; Ordoño Ier, 850-66; Alphonse III le Grand, 866-910; Garcie Ier, 910-13, les pays situés entre les Pyrénées océaniques et le Douro, qui jusque-là avaient été plutôt ravagés qu'occupés d'une manière durable, devinrent vraiment une conquête des rois chrétiens sur les Musulmans; le Douro fut même dépassé, Salamanque prise par Ordoño, 861, Lamégo, Coïmbre, Viseu, par son successeur. Mais, dès le IXe siècle, la Galice à l'O., les provinces basques à l'E., la Castille au S.-E., avaient des comtes presque indépendants des souverains d'Oviédo. R.

OVIÉDO Y VALDEZ (Gonzalve-Ferdinand d'), voyageur et historien espagnol, né en 1478 dans les Asturies, fut intendant des mines d'or du Darien, 1513-14, intendant de Saint-Domingue de 1535 à 1545, et se rendit odieux par ses exactions.

Il publia à Tolède, en 1525, un *Sommaire de l'histoire générale et naturelle des Indes*; et, en 1535, à Madrid, 20 livres de l'ouvrage entier; les trente autres n'ont paru qu'en 1783. — V. Ticknor, *Hist. de la littér. espagnole*, t. Ier, p. 614 et suiv. (trad. en franç.)

OVIENSIS PAGUS, nom latin du pays d'Oye.

OVILABIS, v. du Norique; auj. *Lambach*.

OVILIA. *V.* Septa.

OWEN (John), en latin *Joannes Audoenus*, épigrammatiste latin, né dans le pays des Galles (Carnarvon) à la fin du XVIe siècle, m. en 1628, fit ses études à Oxford (d'où il ajoute quelquefois l'épithète d'*Oxoniensis* à son nom), et tint une école à Monmouth, puis à Warwick, 1594. Il était calviniste, et il attaqua violemment l'Église romaine. Il mourut pauvre, et déshérité par un oncle qui était catholique. On a de cet auteur 10 livres d'*Épigrammes*, Londres 1612, Leyde, 1628, et Amst., 1647, in-12, assez inégales, mais quelquefois spirituelles; il avait pris Martial pour modèle. Ses épigrammes ont été en partie traduites en français par Kérivalant et d'autres imitateurs, et publiées à Lyon, 1819, in-18. C. N.

OWEN (John), ecclésiastique anglican, né à Londres en 1765, m. en 1822, fut secrétaire de la Société biblique anglaise et étrangère, qu'il contribua à faire établir, curé de Felham et chapelain à Chelsea.

On a de lui : *Histoire de l'origine et des dix premières années de la Société biblique britannique*, 1816-20, 3 vol. in-8o, traduite en français par Pescher et d'autres pasteurs de Genève, Paris, 1819, 2 vol.; *Voyage en différentes parties de l'Europe*, 1796, 2 vol., etc. C. N.

OWEN (Robert), célèbre socialiste anglais, né en 1771 à Newtown (Montgomery), m. en 1858; reçut une éducation

incomplète, fut employé de commerce, devint associé d'un filateur de Manchester, et prit ensuite la direction d'une filature près de Lanark, où il fit fortune. Le succès d'une école qu'il fonda, et d'où il excluait toute idée de récompenses et de peines, lui inspira un système d'éducation à l'aide duquel il se crut appelé à régénérer la société. Il en jeta les bases dans un livre intitulé : *Nouveaux aperçus de la société, ou Essais sur la formation du caractère de l'homme*, Lond., 1812. Suivant lui, l'individu est moralement irresponsable pour la position qu'il occupe, et même pour ses actions; par conséquent, on doit renoncer à la louange et au blâme, à la récompense et à la peine, et les remplacer par la *bienveillance*. Owen ajoute qu'on doit introduire l'égalité des droits, et abolir toutes les supériorités, celle de l'intelligence comme celle du capital. En 1823, l'hostilité du clergé anglican contre ce système aussi immoral qu'absurde, détermina Owen à se rendre aux États-Unis : il acheta des terres dans l'État d'Indiana, sur les bords du Wabash, et y fonda, sous le nom de Nouvelle-Harmonie (*New-Harmony*), un établissement où l'on ne vit accourir que des vagabonds et des aventuriers. Il dut revenir en Angleterre, en 1827, à peu près ruiné. De nouveaux essais pour établir la *commune absolue* à Orbiston (Lanark) et à Titherley (Hampshire) ne réussirent pas mieux. Une banque d'échange, qu'Owen avait contribué à fonder, fit faillite en 1832 et compromit les restes de sa fortune. Néanmoins, il multipliait les écrits et les meetings, et, quand éclata la révolution de 1848, il passa en France dans l'espoir de faire adopter son système par le nouveau gouvernement. Aucun échec ne parvint à ébranler sa foi. L'exposition dogmatique de son *régime rationnel* se trouve dans le *Livre du nouveau monde moral*.

V. Reybaud, *Études sur les réformateurs contemporains*, t. Ier. B.

OWEN, v. du roy. de Wurtemberg, sur la Lauter, au pied du Teck ; 1,700 hab. Marbres. Ruines du château des ducs de Teck. Église renfermant leurs tombeaux.

OWEN CAMBRIDGE (RICHARD), littérateur anglais, né à Londres en 1714, m. en 1802.

Il a laissé : *la Scribleriade*, poème, 1774 ; *Histoire de la guerre de l'Inde de 1755 à 1761, entre les Anglais et les Français, sur la côte de Coromandel*. Ses œuvres complètes ont été publiées à Londres, 1803, 2 vol. in-4o.

OWEN GLENDOURG ou **GLENDOWER**, dernier rejeton des princes souverains de Galles, né en 1348, m. en 1415, fut dépouillé de ses terres par Henri IV, se révolta, soumit le comté de Glamorgan, obtint l'appui de la France en 1404, prit Carmarthen ; mais, après des avantages momentanés, fut défait en 1407 sur les bords de l'Usk, mena une vie errante et misérable et périt assassiné.

OWHYHEE. *V.* HAWAII.

OXENSTIERN ou, suivant l'orthographe suédoise, **OXENSTIERNA** (AXEL, COMTE D'), célèbre homme d'État, né à Fano (Suède) en 1583, m. en 1654, compléta ses études à Iéna et à Wittemberg, fut employé par Charles IX dans des missions importantes, et, à l'avènement de Gustave-Adolphe, 1611, devint chancelier de Suède et principal ministre. Il suivit son maître dans ses campagnes contre les Russes, négocia, en 1617, la paix de Stolbova, qui fit gagner à la Suède un territoire considérable le long de la Baltique, dirigea ensuite quelques opérations de la guerre de Pologne, et fut nommé gouverneur général de la Prusse pendant l'occupation de ce pays par les Suédois. Bien qu'il eût blâmé l'intervention de la Suède dans la guerre de Trente ans, il se rendit à l'appel de Gustave-Adolphe, quand ce prince voulut l'avoir auprès de lui en Allemagne; mais il apprit en route la mort de ce prince à Lutzen, se fit reconnaître, dans la diète d'Heilbronn, chef de la ligue protestante contre l'Autriche, ne se laissa point abattre par la défaite de Nordlingen, 1634, alla conférer avec Richelieu à Paris, siégea dans le conseil de régence de la reine Christine, et gouverna réellement la Suède jusqu'à la majorité de cette princesse. Écarté alors par les courtisans et les favoris, il perdit son influence, ne put empêcher, par ses remontrances énergiques, l'abdication de Christine, refusa d'assister à l'acte solennel où elle remit le sceptre à son cousin Charles-Gustave, fut maintenu dans ses fonctions par ce prince, mais mourut peu après son avènement. Oxenstiern écrivait avec la même facilité en suédois et en latin ; une partie de sa Correspondance en ces deux langues a été conservée.

On lui attribue le 2e vol. de l'*Historia belli sueco-germanici*, dont le 1er est de Ph. Chemnitz. B.

OXENSTIERN (BENOÎT), de la famille précédente, né en 1623, m. en 1702, fut chancelier de Suède sous Charles XI, protégea les sciences et les lettres et présenta à Charles XII un Mémoire énergique pour s'opposer à ses plans belliqueux.

V. la trad. allem. de l'*Hist. de Charles XII*, par Nordberg, t. III.

OXENSTIERN (GABRIEL **THURESON**, COMTE D'), arrière-neveu d'Axel, né à Stockholm en 1641, m. en 1707, fut ambassadeur au congrès de Ryswick, 1697, fut disgracié à cause de sa conversion au catholicisme, mais nommé par Charles XII gouverneur du duché de Deux-Ponts, 1699.

Il a été trad. en français des *Pensées sur divers sujets*, publiées par Bruzen de La Martinière, Francfort, 1755 et 1756, 2 vol. in-12.

OXFORD (du saxon *oxen ford*, gué des bœufs), anc. *Oxonia*, v. d'Angleterre, cap. du comté de son nom, à 86 kil. O.-N.-O. de Londres, au confl. de l'Isis et du Cherwell ; par 51° 45' lat. N. et 3° 35' long. O. ; 38,289 hab. Évêché anglican fondé par Henri VIII en 1542. Oxford est une des plus belles villes de l'Angleterre. On y remarque la cathédrale ogivale de Saint-Frideswide, les églises de Saint-Pierre et de Sainte-Marie-Madeleine, la croix des *martyrs*, qui rappelle le supplice des trois évêques protestants, Cranmer, Ridley et Latimer, brûlés sous le règne de Marie Tudor ; l'hôtel de ville et la salle des concerts, du XVIIIe siècle. — La ville était déjà importante au temps du roi Alfred. Brûlée 2 fois par les Danois, elle résista à la conquête normande et fut prise d'assaut par Guillaume le Bâtard, en 1067. La reine Mathilde, fille de Henri Ier, y fut assiégée par Étienne de Blois. Henri II en fit sa résidence favorite. En 1642, Charles Ier y convoqua le parlement royaliste qu'il voulait opposer au parlement de Londres. Les habitans lui restèrent fidèles et eurent beaucoup à souffrir pendant la guerre civile. Depuis cette époque, Oxford n'a plus d'autre histoire que celle de son université. — Les traditions anglaises attribuent à Alfred le Grand la fondation de l'université d'Oxford. Il est certain que les écoles de cette ville étaient depuis longtemps florissantes, lorsque le roi Henri III leur donna de nouveaux statuts et les constitua en université, 1249. Elle compta parmi ses maîtres au XIVe siècle Duns Scot, Guillaume d'Occam et Wiclef. Sous Henri VIII, elle se prononça d'abord contre la Réforme, dont les doctrines ne tardèrent pas cependant à se répandre parmi les professeurs et les étudiants. Pendant la guerre civile entre Charles Ier et le parlement, et plus tard, sous Jacques II, l'université se montra ce qu'elle est encore aujourd'hui, conservatrice et protestante, fermement attachée aux dogmes, au culte et à la discipline de l'Église établie. C'est pourtant à Oxford qu'ont pris naissance les deux grands mouvements religieux qui ont le plus profondément agité l'Angleterre depuis la Réforme, le *méthodisme*, au XVIIIe siècle, avec les deux frères Wesley (*V. ce nom*), et le *ritualisme*, au XIXe, avec les docteurs Pusey, Palmer et Newman. — L'université d'Oxford comprend auj. 21 collèges; *All Souls*, 1437; *Balliol*, 1263 ou 1288; *Brazennose*, 1509; *Christ-Church*, fondé par Wolsey, 1524; *Corpus Christi*, 1516; *Exeter*, 1314; *Hertford ; Jesus*, fondé par Élisabeth, 1571; *Keble ; Lincoln*, 1427; *Magdalen*, 1473; *Merton*, 1264; *New College*, 1380; *Oriel*, 1326; *Pembroke*, 1624; *Queen's*, fondé par Philippa de Hainaut, femme d'Édouard III; *Saint-John's*, 1555; *Trinity*, fondé par Édouard III, réorganisé en 1554; *University*, 1280; *Wadham*, 1610; *Worcester*, 1714. Il y a en outre 5 *halls*, dont l'organisation est à peu près la même que celle des collèges: *Saint-Alban*, fondée sous Jean sans Terre par un bourgeois d'Oxford; *Saint-Edmund*, sous Henri III; *Saint-Mary*, 1480; *New Inn* (XIVe siècle) et *Charsley*. Ces établissements comptaient, en 1880, 9,986 étudiants inscrits, dont 1,187 pour le seul collège de Christ-Church. L'université d'Oxford nomme 2 représentants à la chambre des communes. Le corps universitaire, distinct des collèges, dans lesquels cependant il recrute ses maîtres et ses élèves, est placé sous la haute direction d'un chancelier, d'un *high steward* et d'un vice-chancelier. L'université a 1 assemblée ou conseil : le *conseil hebdomadaire*, composé des dignitaires de l'université, de 6 chefs de collèges, de 6 professeurs et de 6 *membres de la convocation*, élus par tous les gradués. L'enseignement comprend la théologie anglicane et l'histoire ecclésiastique, la philologie comparée, les langues et les littératures latines, grecques, celtiques, anglo-saxonnes, hébraïques, sanscrites, arabes, chinoises, avec des cours de français, d'allemand, d'italien, d'espagnol, de persan et d'hindoustani; la philosophie, l'histoire ancienne et moderne, l'histoire de l'Inde, les beaux-arts et la musique, le droit civil et le droit des gens, l'économie politique, les lois indiennes, les mathématiques, l'astronomie, la physique, la chimie et l'histoire naturelle. Le nombre des professeurs était, en 1880, de 47, plus 5 professeurs adjoints. Les bâtiments actuels de l'université datent de 1613. La bibliothèque dite *Bodléienne* est très riche, et reçoit un exemplaire de toute publication anglaise. L'université a aussi un observatoire, un muséum d'histoire naturelle (*Ashmolean Museum*) et des beaux-arts, où l'on conserve les marbres d'Arundel (*V. ce nom*), un jardin botanique, une typographie et le *théâtre*, fondé par l'archevêque Sheldon, et construit par C. Wren, de 1664 à 1669, sur le modèle des théâtres antiques, pour servir aux cérémonies solennelles de l'université. Une foule de personnages illustres, qu'il serait trop long d'énumérer, ont fait leurs études à Oxford : citons seulement parmi les plus modernes Locke, Addison, Ben-Jon-

son, Bolingbroke, lord Chatham, Canning, Robert Peel, Gibbon, Shelley, Hallam, M. Gladstone, etc. E. D—Y.

OXFORD (COMTÉ D'), au centre de l'Angleterre. Superf., 1,902 kil. carr.; pop., 179,650 hab. Les monts Chiltern le traversent au S. Riv. : la Thame, le Cherwell, la Windrush, l'Évenlode, affluent de la Tamise. Villes princ. : Banbury, Bicester, Henley. Climat humide et froid. Sol très fertile en céréales; beaux pâturages; élève de moutons et de porcs; comm. de beurre. Le manque de bois et de houille gêne l'essor de l'industrie manufacturière. — Les habitants primitifs de ce comté, les *Dobuni*, accueillirent volontiers, dit-on, la conquête romaine. Les ruines romaines y sont nombreuses.

OXFORD (STATUTS ou PROVISIONS D'), acte imposé par les barons anglais, que dirigeait Simon de Montfort, au roi Henri III, en 1258. Ce prince confirmait la Grande-Charte; un conseil de barons, placé auprès de lui, devait nommer chaque année le grand chancelier, le grand trésorier, les juges et autres officiers publics, les gouverneurs des châteaux; trois parlements devaient être annuellement convoqués, en février, juin et octobre; 4 chevaliers par comté étaient chargés de recueillir les plaintes contres les agents royaux et d'en rendre compte au parlement. Henri abrogea les statuts d'Oxford en 1261.

OXFORD, v. des États-Unis (Ohio); 3,500 hab. Université fondée en 1809, et à laquelle appartient le territoire de la ville.

OXFORD, v. des États-Unis (New-York); 3,600 hab.

OXFORD, v. des États-Unis (Maryland), sur le Treadhaven, à 12 kil. de son embouchure dans la baie de Chesapeake. Port de commerce.

OXFORD (HARLEY, COMTE D'). *V.* HARLEY.

OXIEN (LAC ou MARAIS), *Oxiana* ou *Oxia Palus*, lac de la Sogdiane, a été longtemps considéré comme le lac Aral actuel. Les recherches de M. de Humboldt ont démontré que l'Aral a été vaguement connu des anciens sous le nom de marais des Massagètes (*V.* OXUS), et que le lac Oxien de Ptolémée est le lac *Karakoul* actuel, situé à très peu de distance de l'Oxus, dans le Turkestan, et qui reçoit le Kohik, autrefois appelé *Polytimetus*, arrosant Samarkand. Sous le nom de lac Oxien, Pline désigne le lac où l'Oxus prend sa source, sans doute au lac Sérékoul. C. P.

OXIENS (MONTS), montagnes du Nord de la Sogdiane entre l'Oxus et l'Iaxarte; auj. monts *Astagh* ou *Asferah*. C. P.

OXONIA, nom latin d'OXFORD.

OXUS ou **OAXES**, auj. *Amou*, *Amou-Daria* ou *Djihoun* (*V. ce mot*), fleuve d'Asie, séparait la Bactriane au S. de la Sogdiane au N. D'après le témoignage des anciens, l'Oxus se rendait autrefois à la mer Caspienne par deux embouchures assez éloignées l'une de l'autre; ces deux lits desséchés ont été reconnus pas Mourawief, 1819-1820, et par Abbot, 1840, et venaient déboucher, le premier dans le golfe Karaboghaz, le second plus au S., en face de l'île Tschéléken. Par le golfe Karaboghaz, qui, jusqu'au XVIe siècle, a pénétré fort avant dans les terres, la mer Caspienne a pu être réunie, au moyen d'un large sillon, à l'Aral, formant alors comme un bassin appendiculaire de cette mer, et recevant, avec l'Iaxarte au N., au S. le Kysil-Deria, l'Iastos de Ptolémée, dans lequel se jetait un bras de l'Oxus près de la ville d'Ourghendj. Ainsi se faisait la bifurcation de l'Oxus, dont les Grecs et les Romains n'ont connu que la branche qui se jetait dans la mer Caspienne. La bifurcation de l'Oxus est parfaitement connue et décrite par Hamdallah, géographe arabe du XIVe siècle. Plus tard, le Kysil fut interrompu dans son cours par des déplacements de terrain avant son confluent avec l'Oxus, et il se perd auj. dans les sables; le golfe Karaboghaz se resserra vers l'O., et les bras caspiens de l'Oxus, épuisés par des arrosements et des canaux, s'ensablèrent progressivement. Le courant du fleuve se porta alors de plus en plus vers l'Aral, en recevant l'ancien lit inférieur du Kysil, et, en 1643 (d'après Abou-Ghazi-Bahader-Khan, souverain du pays), l'Oxus cessa de se décharger dans la mer Caspienne. C. P.

OXYDRAQUES, *Oxydracæ*, anc. peuple de l'Inde en deçà du Gange, au N., au confluent de l'Acésine et de l'Hydraote, habitait le pays où est aujourd'hui *Outche*. Alexandre le Grand manqua de périr dans la ville des Oxydraques, où il s'était jeté presque seul.

OXYLUS, Étolien, se joignit aux Héraclides et, dans le partage du Péloponèse conquis, obtint l'Élide.

OXYRYNCHUS, auj. *Behnéee*, ancienne v. de l'Égypte-Moyenne, sur la rive g. du Nil, ch.-l. de nome, fut ainsi nommée du poisson au bec pointu qu'on y adorait.

OYAPOK, riv. de l'Amérique du Sud, a sa source dans la Guyane française, qu'elle sépare du Brésil depuis le traité d'Utrecht, 1713, et, après un cours de 300 kil. vers le N.-E., se jette dans l'Atlantique près du cap Orange. — Il existe dans la Guyane française un village du même nom.

OYARZUN, *Œaso*, v. d'Espagne (Guipuzcoa), sur une riv. de même nom; 3,853 hab.

OYE (PAYS D'), *Oviensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Basse-Picardie), auj. compris dans le dép. du Pas-de-Calais.

OYONNAX, ch.-l. de cant. (Ain), arr. de Nantua; 3,847 hab. Fabr. de peignes, tabletterie, scierie, bois pour la marine, etc.

OYRON, vge (Deux-Sèvres), arr. de Bressuire; 877 hab. Hospice. Eglise avec des tombeaux remarquables. Restes d'un château construit du temps de François Ier; Louis XIV l'acheta pour Mme de Montespan.

OYSANS, petit pays de l'anc. France (Dauphiné), où étaient Bourg-d'Oysans (Isère), la Grave-d'Oysans (Hautes-Alpes), etc.

OYSANS (MONTAGNES D'). *V.* ALPES et DAUPHINÉ.

OYSTER-BAY, v. des Etats-Unis (New-York), sur la baie d'Oystern, à 9 kil. S.-O. de Barnstable; 6,000 hab.

OZANAM (JACQUES), mathématicien, né en 1640 à Bouligneux (principauté de Dombes), m. en 1717.

Il a publié entre autres ouvrages : *Traité de gnomonique*, Paris, 1673, in-12, réimpr. avec augmentations sous le titre de *Méthode générale pour tracer les cadrans*, 1685, in-12; *Traité des lignes du premier genre, de la construction des équateurs*, etc., 1687; *Usage du compas de proportion expliqué*, 1688, nouv. édit. par Garnier, 1794, in-12; *Récréations mathématiques et physiques*, 1694, 2 vol., nouv. édit. augmentée et modifiée par Montucla, 1778, 4 vol.; *Nouveaux éléments d'algèbre*, Amst., 1702.

OZANAM (FRÉDÉRIC), petit-neveu du précédent, né à Milan en 1813, m. en 1853, fut initié aux études classiques par son père, qui était médecin et bon latiniste, et les termina au collège de Lyon. Placé chez un notaire, il s'occuppa d'apprendre l'anglais, l'allemand et même l'hébreu. Dès l'âge de 17 ans, il publiait une brochure contre le saint-simonisme. Il vint faire son droit à Paris, se plongea dans une foule de lectures et d'études diverses, et, tout plein des traditions de la piété et de la charité maternelles, fut un des fondateurs de la *Société de Saint-Vincent de Paul*, et un des membres les plus actifs de l'*Œuvre de la Propagation de la Foi*. Après un voyage en Italie, il se fit recevoir docteur en droit. Les thèses qu'il présenta pour le doctorat ès lettres, 1838, furent le germe d'un ouvrage remarquable, *Dante, ou la Philosophie catholique au treizième siècle*, 1845. Il retourna à Lyon, afin d'occuper une chaire de droit commercial créée pour lui, et, malgré les succès qu'il remporta, ne tarda point à concourir pour l'agrégation des facultés de lettres. Après de brillantes épreuves, il fut appelé à suppléer Fauriel dans la chaire de littérature étrangère à la faculté de Paris, et lui succéda au bout de 4 ans, en 1844. Ses cours furent très brillants, et il en sortit de sérieux travaux : *Etudes germaniques pour servir à l'histoire des Francs*, 1847-49, 2 vol.; *Documents inédits pour servir à l'histoire de l'Italie depuis le huitième siècle jusqu'au douzième*, 1850; *les Poètes franciscains en Italie au treizième siècle*, 1850. Ozanam unissait une foi sincère et éclairée à l'amour de la science, des convictions très arrêtées sur les choses à une grande modération envers les personnes. Son érudition, puisée aux sources les plus variées, se revêtait d'une parole entraînante et colorée, où respirait le double enthousiasme de la religion et de la poésie. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées, 1855-56, 8 vol., avec une notice par Lacordaire; elles contiennent des écrits inédits jusque-là, mais on n'y trouve pas certains opuscules insérés dans des Revues. *V.* sa *Vie* par C.-A. Ozanam, 2e édit., 1882, in-12. B.

OZANEAUX (GEORGES), né à Paris en 1795, m. en 1852, fut élève de l'Ecole normale, puis professeur au lycée Charlemagne à Paris. Après 1830, fut successivement recteur à Bourges, à Clermont-Ferrand, à Toulouse, enfin inspecteur général des études et conseiller de l'Université. Ozaneaux se délassait de ses occupations professionnelles par divers travaux poétiques, dont les principaux sont : *le Dernier Jour de Missolonghi*, drame en 3 actes et en vers avec musique d'Hérold, joué à l'Odéon en 1828; *La Pérouse*, tragédie en 5 actes, en vers, 1829, non représentée; *le Nègre*, drame en 4 actes, en vers, joué au Théâtre-Français en 1830; *la Mission de Jeanne d'Arc*, chronique en vers, 1835; *Timour et Bayzed*, tragédie en 5 actes, 1839, non représentée. Ces ouvrages sont écrits avec une correction qui manque un peu d'originalité. Il les a réunis sous le titre d'*Erreurs poetiques*, 1849, 3 vol. Dans le genre classique, Ozaneaux a laissé : *les Romains, ou Tableau des institutions politiques, religieuses et sociales de la République romaine*, 1845, ouvrage superficiel; un *Dictionnaire français-grec*, à l'usage des classes, composé en collaboration avec MM. Roger et Ebling, 1847, 1 vol. gr. in-8°; *Nouveau système d'études philosophiques*, 1830. Dans le genre historique, on lui doit : *Histoire de France, depuis l'origine de la nation jusqu'au règne de Louis-Philippe Ier*, 1846, 2 vol. in-12; [illegible], continuées jusqu'en 1848, avec vignettes, [illegible] in-8° ou in-12. La 1re édition fut couronnée par l'Académie française.

OZANNE (Nicolas-Marie), dessinateur de la marine, né à Brest en 1728, m. en 1811, enseigna aux enfants de France (Louis XVI et ses frères) la construction des vaisseaux, les manœuvres et la tactique navale. Il a gravé à l'eau-forte, d'après ses propres dessins, près de 300 planches, remarquables par une grande facilité d'exécution, notamment un *Traité de la marine militaire*, qui contient 50 pl. représentant les vaisseaux de guerre, les manœuvres de combat, d'attaque et de défense des ports. — Son frère, Pierre, né à Brest en 1737, m. en 1813, très habile ingénieur-constructeur de la marine, a gravé une suite de dessins représentant des vaisseaux, des ports de mer, des paysages. Il a dessiné et gravé, avec son frère et ses sœurs, une belle collection de *Vues des principaux ports et rades du royaume de France et de ses colonies*, in-fol.

OZARK (Monts), chaîne de montagnes de l'Amérique du Nord (Missouri), s'étendent du N.-E. au S.-O., entre le Missouri et les affluents de la Red-River, 700 kil. de développement. La montagne de Fer (*Iron mount*) est le sommet le plus remarquable.

OZENE, nom anc. d'Oudjein.

OZEROV (Wladislas-Alexandrovitch), poète tragique russe, né près de Tver en 1770, m. en 1816, parvint au grade de général-major, puis abandonna la carrière militaire pour se livrer à la poésie. Il a laissé : *la Mort d'Oleg*, 1798; *Œdipe à Athènes*, 1804, son chef-d'œuvre; *Fingal*, 1805; *Dmitri Donskoï*, 1807; *Polyxene*, 1809. *Fingal* et *Dmitri* ont été trad. en français par Alexis de Saint-Priest dans les *Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers*. Ozerov est au rang des meilleurs poètes russes.

OZIAS. *V.* Azarias.

OZIERI, v. de l'île de Sardaigne, ch.-l. d'arr. de la prov. de Sassari, sur un sol entièrement formé d'excellent minerai de fer oligiste; 7,965 hab. Evêché.

OZOLES (Locriens). *V.* Locride.

P

PAC (Louis-Michel, comte), né à Strasbourg en 1780, d'une famille lithuanienne qu'on fait remonter aux Pazzi de Florence, m. à Smyrne en 1835, servit avec distinction dans les troupes françaises sous le 1er Empire, fut chef d'escadron des chevau-légers de la garde, colonel du 15e de cavalerie polonaise, et général attaché à l'état-major de l'empereur. Après 1814, il s'occupa de l'agriculture et des beaux-arts, fit bâtir un beau palais à Varsovie et fut membre du sénat. Il prit part à l'insurrection de Pologne, en 1831, reçut 2 blessures à Ostrolenka et s'exila après le triomphe des Russes.

PACARAD, satrape arménien, Juif d'origine, reçut, vers l'an 150 av. J.-C., de Vagharschag Ier, roi d'Arménie, en récompense de ses services, les titres héréditaires de *Takatir* (qui pose la couronne sur la tête des rois), et d'*Asbed* (général de la cavalerie). De lui descend la famille des Pacradouni ou Bagratides, qui plus tard régna sur l'Arménie. C—a.

PACATIEN (Titus-Claudius-Marcius-Pacatianus), prit la pourpre dans le midi de la Gaule en 249, et fut défait par l'empereur Décius.

PACATUS DREPANIUS. *V.* Drepanius.

PACAUDIÈRE (LA), ch.-l. de cant. (Loire), arr. de Roanne; 1,862 hab. Toiles, blé, vins.

PACCA (Barthélemy), né à Bénévent en 1756, m. en 1844, évêque et légat de Velletri, cardinal en 1801, ministre camerlingue de Pie VII en 1808, rédigea et publia la bulle d'excommunication contre Napoléon Ier en 1809, fut enlevé de Rome avec le pontife, enfermé au fort de Fénestrelle, où il subit une captivité de 3 ans et demi, qu'il supporta avec courage, fut mis en liberté en 1812, rejoignit Pie VII à Fontainebleau, se prononça contre le concordat du 25 janvier 1813, rentra avec lui à Rome en 1814, conseilla le rétablissement de l'ordre des Jésuites et renonça aux affaires en 1816. Il a laissé des *Mémoires* intéressants sur les événements de sa vie; ils ont été trad. en français par l'abbé Jamet, Caen, 1832, 2 vol.; par M. L. Belleguet, Paris, 1833; et par M. Queyras, 1845.

V. D'Haussonville, *l'Église romaine et le premier empire*.

PACCANARI, Tyrolien, m. vers 1802, fonda à Rome, vers la fin du xviiie siècle, l'ordre des *Pères de la Foi*, pour essayer de remplacer les Jésuites qu'on venait d'abolir.

PACCARD (Alexis), architecte, né à Paris en 1813, m. en 1867, élève d'Huyot et de Lebas, remporta le grand prix en 1841, et, à la suite d'un voyage en Grèce, fit le premier essai de restauration polychrome du Parthénon. Attaché en 1847 aux travaux du ministère des affaires étrangères, il exécuta en 1852 diverses restaurations du château de Rambouillet, et commença en 1853 celle du château de Pau.

PACHA, titre des gouverneurs de provinces, des généraux, des ministres et des principaux dignitaires de l'empire turc. Ce titre est auj. purement honorifique et ne confère à celui qui en est revêtu aucune fonction particulière. Autrefois on portait devant les pachas, comme insigne d'autorité, suivant leur importance, une, deux ou trois queues de cheval. Les pachas à une queue s'appelaient *Ferik*; à deux queues, *Miri-Miran*; à trois queues, *Mouchir*. Devant la porte de leurs maisons on plaçait sur la balustrade, suivant le grade, un, deux ou trois globes plaqués en argent ou dorés, et surmontés d'un plumet rose et blanc. Les pachas à trois queues recevaient 50,000 piastres (12,500 fr.) et, de plus, des rations en blé, orge, riz, etc. Les titres de *férik* et de *mouchir* sont encore attribués auj., le 1er aux généraux de division et aux fonctionnaires civils assimilés, le 2e aux maréchaux seulement. D.

PACHALIK, mot qui désignait autrefois la charge ou le gvt d'un pacha.

PACHE (Jean-Nicolas), né à Paris vers 1740, m. en 1823, était fils du suisse de l'hôtel de Castries; le duc le fit instruire et lui confia ensuite l'éducation de ses propres enfants. Il lui procura plus tard un emploi dans les bureaux de la marine. Après 1789, Pache se fit remarquer par l'exaltation de ses opinions démocratiques. Surnuméraire au ministère de l'intérieur, puis chargé d'une mission dans le Midi, à son retour, 18 octobre 1792, l'Assemblée le nomma ministre de la guerre et il se prononça pour les montagnards. Destitué le 2 février 1793, et bientôt élu maire de Paris, il contribua puissamment à la chute des girondins, devint suspect par suite de ses liaisons avec le parti hébertiste, fut poursuivi après le 9 thermidor et acquitté par le tribunal criminel d'Eure-et-Loir. Inquiété encore sous le Directoire, lors de la conspiration de Babeuf, il publia 3 *Mémoires apologétiques*, puis se retira près de Charleville, où il mourut dans l'obscurité. Ce fut Pache qui imagina cette inscription fameuse, que le gouvernement révolutionnaire fit peindre sur les monuments publics : unité, indivisibilité de la république, liberté, égalité, fraternité ou la mort. J. T.

PACHECO, noble famille d'origine portugaise, dont une branche vint s'établir en Castille en 1358.

PACHECO (Jean), favori d'Henri IV de Castille, 1454-74. Bien que tout-puissant et créé *marquis de Villena*, sa jalousie contre Bertrand de la Cuéva et quelques reproches, peut-être mérités, sur ses relations avec Louis XI, roi de France, le mirent, en 1464, à la tête des mécontents qui proclamèrent Alphonse, frère de Henri. Redevenu bientôt maître de la faveur royale, il voulut en vain empêcher l'union d'Isabelle, sœur du roi, avec Ferdinand d'Aragon, 1469, et soutint alors les droits de la princesse Jeanne, qu'il avait fait déclarer illégitime, à la succession de son père. Il mourut peu avant Henri IV, 1474. R.

PACHECO (Dona Maria), femme de Juan de Padilla. (*V. ce nom.*) Après la défaite de Villalar et l'exécution de son mari, 1521, elle soutint avec une indomptable énergie la cause des *Comuneros* contre Charles-Quint, se défendit plusieurs mois dans la ville, puis dans la citadelle de Tolède, mais fut enfin forcée de s'évader, 1522. Elle se réfugia en Portugal où elle mourut. R.

PACHECO (Édouard), l'*Achille portugais*. Avec 8 à 900 Portugais et quelques mauvaises troupes indiennes, il soutint héroïquement, dans les États du radjah de Cochin, allié fidèle, plusieurs attaques du zamorin de Calicut, qui, malgré ses 50,000 hommes, son artillerie et ses vaisseaux, perdit la moitié de son armée et fut contraint au tribut, 1503-05. Desservi plus tard dans l'esprit d'Emmanuel le Fortuné, il fut emprisonné et mourut dans un hôpital. R.

PACHECO (François), peintre espagnol, qui cultiva l'histoire, le portrait et la fresque, né à Séville en 1571, m. en

1654, eut pour maître Louis Fernandez, célèbre alors par sa manière de peindre les toiles de tenture, dont on décorait les appartements. Il dessinait, composait bien, et donnait une grande vérité aux attitudes de ses personnages : il faisait un emploi judicieux de la lumière, et observait les lois de la perspective aérienne. Son exécution manque de hardiesse, et son coloris de suavité. Pacheco publia un *Traité de la peinture*, dont on fait un grand cas en Espagne, mais qui est devenu rare. Ses meilleurs tableaux sont un *St Michel* et *le Jugement dernier*. A. M.

PACHECO, v. d'Espagne (Murcie); 4,500 hab.

PACHINO, anc. *Pachynum*, v. du roy. d'Italie (Sicile), près du cap Passaro; 8,041 hab.

PACHO (JEAN-RAYMOND), voyageur, né à Nice en 1794, m. en 1829, visita plusieurs fois l'Égypte, explora en 1824 les monuments de la Marmarique et de la Cyrénaïque, reçut à Paris le grand prix de la Société de géographie, et se tua dans un accès de folie.

On a de lui : *Voyage dans la Marmarique et la Cyrénaïque*, 1827-29, in-4°.

PACHYMÈRE (GEORGES), historien byzantin, né vers 1242 à Nicée, m. vers 1310, parvint aux premières dignités de l'Église et de l'État sous Michel VIII (Paléologue). On a de lui : *Histoire d'Orient*, en 13 livres, de 1258 à 1308, faisant suite à celles de Nicétas et d'Acropolite; elle est intéressante, écrite avec clarté, quoique un peu diffuse, et souvent avec éloquence. Le P. Poussines l'a publiée, avec traduction latine et notes, Rome, 1666-69, 2 vol. in-fol., et le président Cousin l'a traduite en français; Bekker l'a rééditée en 1835 dans la Coll. byzantine de Bonn.

On a encore de lui : *Paraphrase des œuvres de St Denys l'Aréopagite*, *de Processione Spiritus Sancti*, traité publié dans le recueil d'Allatius; *Augustalis in templo Sophiæ Constantinopolitano descriptio*, à la suite de l'histoire de Grégoras, édition de Boivin; *Epitome logicæ Aristotelis*, en grec, Paris, 1547; *Progymnasmata*, éd. Walz, 1832; *Fragmenta astronomica*, éd. Th.-H. Martin, 1849; *Declamationes*, éd. Boissonade, 1848; *Deux morceaux inédits sur l'arc-en-ciel*, éd. Ruelle, 1873. Ses œuvres complètes ont été publiées dans la *Patrologie* de Migne, 1865. S. RE.

PACHYNUM, auj. *Pachino*, anc. v. de Sicile, au S.-E., près du cap Pachynum (auj. *Passaro*).

PACIAUDI (PAUL-MARIE), antiquaire, né à Turin en 1710, m. en 1785, entra dans la congrégation des Théatins, professa la philosophie au collège de Gênes, se livra à la prédication, obtint par son mérite les premières dignités de son ordre, fut bibliothécaire du duc de Parme en 1761, et devint membre correspondant de l'Académie des inscriptions de France.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *de Sacris christianorum balneis*, Venise, 1750, in-4°, et Rome, 1758, in-4°; *de Umbellæ gestatione commentarius*, Rome, 1752, in-4°, fig.; *Antiquitates christianæ : de cultu S. Johannis Baptistæ*, Rome, 1755, in-4°; *de Athletarum cubistesi in palæstra Græcorum commentarius*, 1756, in-4°; *Monumenta Peloponnesiaca commentariis explicata*, 1761, 2 vol. gr. in-4°, fig.; *Memorie de' gran maestri dell' ordine Gerosolimitano*, Parme, 1780, 3 vol. gr. in-4°, fig.; *Lettres au comte de Caylus*, Paris, 1802, fig.

PACIFICUS, archidiacre de Vérone au IXᵉ siècle, est regardé comme l'inventeur des horloges à roues et à ressorts, divisant le jour en 24 parties égales.

PACIFICUS, frère mineur surnommé *Picenus* parce qu'il naquit dans la Marche de Fermo (anc. *Picenum*), eut d'abord une grande réputation comme poète au XIIIᵉ siècle, et fut surnommé *le Roi des vers* par l'empereur Frédéric II. Quand il fut entré en religion, il mérita par sa douceur le nom de *Pacificus* sous lequel il est connu, et devint le 1ᵉʳ provincial de son ordre en France.

PACIFICUS (MAXIMUS), poète latin moderne, né à Ascoli, d'une famille noble, m. vers 1500. Ses poésies ont été réunies sous le titre d'*Hecatelegium*, Florence, 1489, in-4°. Il a de la facilité, mais peu d'élégance; c'est bien à tort qu'on l'a comparé à Ovide.

PACIFIQUE (LE P.), de Provins, missionnaire capucin, fut envoyé dans le Levant en 1622, éleva des couvents à Alep et dans l'île de Chypre, partit en 1628 pour la Perse, dont le roi lui permit de fonder des monastères à Ispahan et à Bagdad, se rendit ensuite aux Antilles françaises en qualité de supérieur de son ordre en Amérique, et revint à Paris, où il mourut en 1653.

On a de lui : *Voyage de Perse, contenant les remarques particulières de la Terre Sainte et le testament de Mahomet*, 1631 ; *Relation ou description des îles Saint-Christophe et de la Guadeloupe*, 1648, in-12.

PACIFIQUE (OCÉAN), OU **GRAND OCÉAN**, OU **MER DU SUD**, entre l'Amérique à l'E., l'Australie et l'Asie à l'O., se confond au S. avec l'océan Glacial antarctique, et communique au N., par le détroit de Béring, avec l'océan Glacial arctique. Ses principales divisions sont : dans l'E., le golfe de Californie ou mer Vermeille et la baie de Panama; dans l'O., les mer d'Okhotsk, du Japon, la mer Jaune, la mer de la Chine, de Célèbes; au N., la mer de Béring. Selon Humboldt, son niveau serait de 3 m. au plus au-dessus de celui de la mer des Antilles, différence réduite à 1 m., d'après un nivellement que fit exécuter Bolivar en 1828-29. Ce chiffre a encore été réduit par les observations faites à Colon et à Panama, où la différence d'altitude des marées dans les deux Océans ne paraît pas dépasser 43 centim. C'est dans l'océan Pacifique qu'est située l'Océanie. Inconnue des anciens, cette mer fut aperçue en 1513 par Balboa, du sommet d'une des montagnes de l'isthme de Panama; et Magellan, qui la traversa le premier en 1520, lui donna le nom, assez mal approprié, de Pacifique, à cause de la facilité avec laquelle il se rendit de l'Amérique aux îles malaises. Le nom de mer du Sud vient de ce que les Espagnols avaient pour la découvrir, traversé du N. au S. l'isthme de Darien. Le Pacifique est traversé du S.-O. au N.-E. dans l'hémisphère N. par le courant appelé *Kouro-Sivo*, courant Noir, ou courant du Japon, qui va réchauffer les côtes N.-O. de l'Amérique, comme le Gulf-Stream, dans l'Atlantique, réchauffe les côtes N.-O. de l'Europe. La profondeur du Pacifique est encore mal connue. Elle paraît considérable : on a trouvé 8,540 m. à l'E. du Japon. Le Pacifique présente un grand nombre de bancs, d'écueils et d'îles de corail. M.

PACINI (JEAN), compositeur de musique, né à Catane en 1796, m. en 1867, reçut les leçons de Marchesi et de Mattei. Après avoir écrit de la musique religieuse, il se tourna vers le théâtre. Ses opéras, composés trop vite, se distinguent néanmoins par l'abondance, la facilité et la grâce des motifs. Les principaux sont : *Adélaïde e Comingio*, 1818; l'*Ultimo giorno di Pompeia*, 1825; *Gli Arabi nelle Gallie*, 1828.

PACIO (JULES), en latin *Pacius*, jurisconsulte, né à Vicence en 1550, m. en 1635, professa le droit en Suisse, en Allemagne, en Hongrie, en France et à Padoue. Son ouvrage : *de Jure maris Adriatici*, lui fit décerner le collier de Saint-Marc par la république de Venise.

On a encore de lui : *de Contractibus*, Lyon, 1606, in-fol.; *Synopsis juris*, 1616, in-fol.; *in Decretales libri V; Corpus juris civilis*, Genève, 1580, in-fol., etc.

PACOME (SAINT), né dans la Thébaïde vers 292, de parents païens, m. en 348, était soldat de l'empire romain, lorsqu'il se fit disciple du saint solitaire Palémon, et réunit à son tour, dans la Thébaïde environ 5,000 chrétiens, auxquels il donna une règle. Attaqué au concile de Latopolis, 348, son humilité et la pureté de sa doctrine lui attirèrent les éloges des Pères de l'assemblée. Fête, le 14 mai. Il nous reste de lui : *Præcepta, judicia et monita*, trad. en latin par St Jérôme; *Codex regularum*, Paris, 1663. Sa Vie, écrite par un moine contemporain, a été traduite en français par Arnaud d'Andilly dans les *Vies des Pères du désert*.

PACORUS, fils aîné d'Orodes, roi des Parthes, contribua au gain de la bataille de Carrhes sur Crassus, l'an 53 av. J.-C. Plus tard, uni à Titus Labiénus, qui avait pris parti pour Pompée contre César, il traversa l'Euphrate et battit Licinius, lieutenant d'Antoine, en 40, mais fut défait, l'année suivante, par Ventidius.

PACORUS, dit *Firouz*, roi des Parthes, fils d'Artaban, régna de 91 à 107. Il triompha d'une rébellion de ses sujets, à l'aide des secours du roi d'Arménie. Il fut ennemi de Trajan et l'allié de Décébale, roi des Daces.

PACTA CONVENTA, conditions que les diètes de Pologne, depuis l'avènement des Jagellons, présentaient au roi nouvellement élu, et que celui-ci s'obligeait d'observer. C'était de ne proposer aucun candidat pour lui succéder au trône, de ne recevoir à l'insu du sénat aucun envoyé des puissances étrangères, de ne conférer les emplois et dignités qu'aux Polonais, d'accepter un conseil de 16 sénateurs chargés de veiller sur les libertés nationales, de laisser aux nobles le produit des mines et salines sur leurs terres, de ne pas traverser leurs terres sans leur consentement, de n'exiger d'eux ni vivres, ni fourrages, ni indemnité en argent, de ne lever que les impôts ordinaires, etc. B.

PACTE DE FAMILLE. — PACTE DE FAMINE. V. FAMILLE, FAMINE.

PACTOLE, *Pactolus*, auj. *Sart* ou *Bagoulet*, riv. de Lydie, descendait du mont Tmolus, passait à Sardes et se jetait dans l'Hermus. Les paillettes d'or qu'il roulait depuis que, suivant la Fable, Midas (*V. ce nom*) s'y était baigné, le firent encore appeler *Chrysorrhoas*.

PACTUM, v. anc. des Indes, lieu le plus important de la fabrication des tissus d'or et d'argent.

PACUVIUS (MARCUS), poète tragique romain, neveu d'Ennius, né à Brindes l'an 533 de Rome, 220 av. J.-C., m. à Tarente à l'âge de 90 ans. Ses ouvrages sont perdus, sauf quelques fragments, qui justifient, par l'enflure pédantesque du style, les critiques de Perse et d'autres anciens; cependant ses tragédies plaisaient aux Romains par l'énergie [illegible] des personnages et la vivacité des situations. On l'a [illegible], sur la foi du grammairien Diomède, parmi les satiriques précurseurs de Lucilius, quoique tous les vers cités de lui

soient rapportés à des tragédies. Il se distingua aussi comme peintre.

Les fragments de Pacuvius ont été réunis par H. Estienne, 1564 ; par Scriverius, Leyde, 1620, par Maittaire, dans le *Corpus poetarum*, Lond., 1713 ; par Bothe, Halb., 1823, et par Ribbeck ; ils ont été trad. en français par Levée, dans le t. XV du *Théâtre des Latins*, Paris, 1823. — V. Teuffel, *Hist. de la littér. latine*. D—R.

PACUVIUS CALAVIUS, sénateur de Capoue, poussa ses compatriotes, après la bataille de Cannes, 216 av. J.-C., à se déclarer en faveur d'Annibal, qu'il reçut dans sa maison. Son fils Pérolla, partisan des Romains, voulant assassiner le général carthaginois, il sut l'en détourner.

V. Tite-Live, XXIII, 2.

PACY-SUR-EURE, ch.-l. de cant. (Eure), arrond. d'Évreux ; 1,840 hab. Autrefois fortifié. Sabots, chausses, etc.

PADAMO, riv. de la république de Vénézuéla, affl. de l'Orénoque. Cours de 220 kil.

PADANG, v. de l'île de Sumatra, sur la côte S.-O., à 420 kil. N.-O. de Bencoulen ; 40,000 hab. Établissement hollandais ; résidence du gouverneur et siège de l'administration de l'île. Exportation de café, épices, camphre, benjoin et poudre d'or. — Les Anglais l'occupèrent de 1781 à 1784, et de 1794 à 1814.

PADDINGTON, autrefois vge d'Angleterre (Middlesex), sur un canal de son nom qui s'embranche sur celui de Great-Junction ; auj. quartier de Londres, au N.-O. ; 96,813 hab. Il renferme beaucoup de maisons neuves et élégantes, la station du Great Western railway, l'hôpital de Sainte-Marie, etc. G. H.

PADERBORN, v. du roy. de Prusse (Westphalie), sur la Pader (affluent de la Lippe) ; 14,689 hab. Évêché catholique. Cour d'appel, gymnase, séminaire ; société d'histoire et d'antiquités westphaliennes. Université, fondée en 1623, supprimée en 1819. Sources minérales, froides en été, chaudes en hiver. Brasseries, distilleries, fabr. de tabac, toiles de lin, amidon. On remarque la cathédrale, avec une crypte, et l'hôtel de ville. — Charlemagne, pendant la guerre de Saxe, résida souvent à Paderborn, et y tint plusieurs diètes. L'évêché, qu'il fonda en 777, devint une principauté immédiate de l'Empire, comprise dans le cercle de Westphalie, entre la Hesse, l'abbaye de Corvey, la principauté de Kalenberg, le comté de la Lippe, et renfermant 24 villes (Paderborn, Büren, Brakel, Litchenau, Lippspring, etc.). Cette principauté, sécularisée en 1801, fut donnée à la Prusse en 1802, et, de 1807 à 1813, au royaume français de Westphalie. B.

PADICHAH. V. PADISCHAH.

PADIHAM, brg d'Angleterre (Lancastre), sur la Calder ; 6,675 hab. Fabr. de cotons.

PADILLA (MARIA DE), dame espagnole d'une rare beauté et de beaucoup d'esprit, qui fut favorite de Pierre le Cruel, roi de Castille. Ce prince, ayant épousé Blanche de Bourbon, ne put se détacher de Maria Padilla, prit sa femme en haine et lui fit subir d'indignes traitements ; Mariana n'accuse point Maria de Padilla d'avoir provoqué cette conduite. Elle mourut en 1361. Pierre déclara qu'il était uni avec elle par un mariage secret, fit placer ses restes dans les sépultures des rois de Castille, et élever ses enfants comme héritiers présomptifs de la couronne.

PADILLA (DON JUAN DE), fils d'un commandeur de Castille, se déclara pour les *Comuneros* soulevés contre Charles-Quint, 1520, commanda les troupes que Tolède envoya au secours de Ségovie, organisa la Ligue nationale à l'Assemblée d'Avila, prit Tordésillas et Valladolid, et, maître de la personne de Jeanne la Folle, promulgua des décrets en son nom. Quelques concessions de Charles-Quint amenèrent plusieurs nobles et le clergé à se séparer des Comuneros ; Padilla, nommé général en chef à la place de Don Pedro Giron, qui avait fait défection, enleva les trésors de la cathédrale de Tolède pour payer ses soldats, laissa reprendre Tordésillas, fut vaincu et pris à Villalar et exécuté le lendemain, 1522. Il avait épousé Maria Pacheco. (*V. ce nom.*) B.

PADILLA-DE-ABAJO, vge d'Espagne, prov. de Burgos, près de la rive g. de la Pisuerga ; 655 hab. Patrie de Maria de Padilla.

PADILLA (SAN-ANTONIO DE), vge du Mexique, dans l'État de Tamaulipas. Iturbide y fut pris et fusillé en 1824.

PADINUM, anc. v. d'Italie, sur le Padus, aux confins de la Vénétie et de la Gaule Cisalpine ; auj. *Bondeno*.

PADISCHAH, mot persan formé de *paa*, protecteur, et de *chah*, roi, *protecteur des rois*. Ce titre est porté par les sultans ottomans. Soliman II et ses successeurs l'accordèrent aux rois de France. Les Turcs le donnent auj. aux empereurs de Russie, d'Autriche et d'Allemagne.

PADOUAN (LE), graveur. (*V.* CAVINO.)

PADOUAN (LE), anc. pays d'Italie, dépendance de la république de Venise, entre le Trévisan au N., le Dogado à l'E., la Polésine de Rovigno au S., et le Véronèse à l'O. ; ch.-l. Padoue.

PADOUE, en italien *Padova*, en latin *Patavium*, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, sur le Bacchiglione, située à 37 kil. O. de Venise ; par 45° 24' lat. N., et 9° 32' long. E. ; 47,334 hab., 72,174 dans la commune. Un canal la joint à la Brenta. Évêché ; tribunaux. Université fondée en 1228, et illustrée par ses professeurs, Galilée, Guglielmini, Fallopius, etc., et par des élèves comme Dante, Pétrarque et le Tasse. Deux riches bibliothèques, celle du chapitre et celle de la ville. Séminaire ; Académie des sciences, lettres et arts ; jardin botanique, musée, observatoire ; hôtel d'invalides ; asile d'orphelins et d'enfants trouvés, etc. Padoue est une ville assez mal bâtie, mais remplie de beaux édifices et de chefs-d'œuvre artistiques, entre autres : le Palais de Justice, avec une grande salle de 100 m. de long. sur 33 de largeur et autant de hauteur ; la cathédrale ou *Dôme*, avec une Vierge de Giotto et le monument de Pétrarque ; l'église de Sainte-Justine ; celle de Saint-Antoine, vaste monument ogival, avec 5 coupoles, 3 tours et 4 orgues gigantesques ; la statue équestre en bronze de Gattamelata, œuvre de Donatello ; Santa-Maria dell'Arena, ornée de fresques ; le Collège, où sont des fresques du Titien ; le palais de l'Université, construit par Palladio ; la place dite *Prato della Valle*, contenant une île entourée d'un canal dont les bords sont ornés de 74 statues ; l'amphithéâtre, le pont Molino, le palais Zarabella, la porte Savonarole, le théâtre, etc. Fabrique de soieries, rubans, draps, cordes à violon ; teintureries. Comm. de vins, grains, huile, bétail. — Déjà florissante sous les Romains, Padoue, dont on fait remonter la fondation à Anténor, guerrier troyen, fut deux fois détruite par Alaric et par Attila. Relevée par Charlemagne, érigée en république au moyen âge, elle fut sans cesse agitée par des factions ; les Macaruffi et les Carrare se la disputèrent. Elle tomba au pouvoir de Venise en 1405, et de l'Autriche en 1797. Napoléon Ier en fit, en 1805, le ch.-l. du département de la Brenta. Le général Arrighi reçut le titre de *duc de Padoue*. Patrie de Tite-Live, du grammairien Asconius Pedianus, de Belzoni, Mantegna, etc.

PADOUE (PROVINCE DE), division administrative du roy. d'Italie, a 2,064 kil. carr. ; 395,960 hab. Ch.-l. Padoue. Arrosée par la Brenta et le Bacchiglione. Sol plat, excepté dans l'O., où sont les monts Euganéens ; fertile en céréales, maïs, riz, vin, huile, chanvre, lin, safran, fruits. Élève de moutons et de vers à soie. Fabr. de draps, lainages, soieries, toiles.

PADRON (EL-), *Iria Flavia*, v. d'Espagne (Galice), dans la prov. de la Corogne ; 8,015 hab.

PADULA, v. du roy. d'Italie, prov. de Salerne ; 8,958 hab.

PADUS, nom latin du Pô.

PÆAN. V. PÉAN.

PÆDOTRIBE, officier d'un gymnase chez les anc. Grecs. Il enseignait aux jeunes gens les principes et les exercices de la gymnastique.

PÆNULA, vêtement chez les anciens Romains. Ce fut, originairement, un large manteau de voyage, en cuir, qui enveloppait le corps de toutes parts, tombait jusqu'aux talons, n'avait d'ouverture que pour la tête, et souvent était muni d'un capuchon : c'était l'accoutrement ordinaire des muletiers. Sous Domitien, on fit des *pænulæ* en laine fine, on y perça des ouvertures pour les bras, et bien des gens les prirent pour habit de ville, au lieu de la toge. La *pænula* devint d'un usage général vers le temps d'Alexandre Sévère, et les femmes mêmes l'adoptèrent en y ajoutant des franges et des boutons. On eut alors des *pænulæ* d'été et des *pænulæ* d'hiver. C. D—Y.

PÆONIUS, sculpteur grec, né à Mende en Thrace, auteur, suivant Pausanias, du fronton est du temple de Jupiter à Olympie, retrouvé en grande partie par l'expédition allemande de 1875 (*V.* OLYMPIE), et d'une Victoire que l'on a découverte également à Olympie, ex-voto des Messéniens après la victoire de Sphactérie, 425 av. J.-C. Il a peut-être travaillé aux métopes du temple de Jupiter, dont quelques-unes sont au Louvre et d'autres à Olympie. Pæonius semble avoir subi, dans la dernière partie de sa carrière, l'influence de Phidias, qui ne paraît pas encore dans le fronton du temple d'Olympie.

Bötticher, *Olympia*, 1883 ; Brunn, *Comptes rendus de l'Académie de Bavière*, 1876 et suiv. ; Loeschke, *Programme de Dorpat*, 1884 ; Gurlitt, *Pæonios et le fronton d'Olympie*, dans le volume de mélanges offert à Ernest Curtius, 1884. S. RE.

PÆONIUS D'ÉPHÈSE, architecte grec, termina avec Démétrius le temple de Diane à Éphèse, commencé par Chersiphron, et construisit avec Daphnis de Milet le temple d'Apollon dans cette dernière ville. S. RE.

PAËR (FERDINAND), compositeur de musique, né à Parme en 1771, m. à Paris en 1839, écrivit d'abord, pour les théâtres d'Italie, un grand nombre d'opéras, dans lesquels il prit pour modèles Cimarosa, Paisiello et Guglielmi. Il se rendit ensuite en Allemagne, où l'électeur de Saxe le nomma son maître de chapelle en remplacement de Naumann ; l'étude des

œuvres de Mozart transforma sa manière. Napoléon Ier l'emmena en France, en 1806. Paër fut directeur du Théâtre-Italien, puis de l'Académie royale de musique, attaché à la chapelle de Louis XVIII, professeur de composition au Conservatoire et membre de l'Institut. La verve comique est le trait distinctif de ses ouvrages, dont les principaux sont : *Circé; Il principe di Tarento; Griselda*, 1796; *Camilla*, 1801; *Achille*, 1806; *Agnese*, 1811, et *le Maître de chapelle*, 1824, qui est resté au répertoire.

PAESANA, v. du roy. d'Italie, prov. de Coni, sur la rive dr. du Pô; 7,855 hab.

PAESIELLO. *V.* Paisiello.

PÆSTUM ou **PŒSTUM**, en grec *Posidonia*, v. de l'Italie ancienne (Lucanie), sur le golfe de son nom; auj. *Pesto* (Principauté Citérieure), à 40 kil. S.-E. de Naples. Dans l'antiquité, sa campagne, maintenant plaine insalubre, avait des champs de rosiers célèbres, qui fleurissaient deux fois l'an. Ruines magnifiques, près de la mer, des murailles d'enceinte de la ville, d'un grand et d'un petit théâtre périptère dorique, d'une basilique, d'un amphithéâtre, etc. Pæstum était une colonie dorienne, fondée au VIIIe siècle av. J.-C. Les Lucaniens la prirent vers 430. Les Sarrasins la détruisirent l'an 915 de l'ère chrétienne. — Le golfe de Pæstum, formé par la mer Tyrrhénienne, est aujourd'hui le golfe de *Salerne*.

PÆTUS, c.-à-d. *un peu louche*, surnom de plusieurs familles de l'anc. Rome (les Ælius, les Papirius, les Cæcina).

PÆTUS CATUS (Sext. Ælius), consul en 198 av. J.-C. (556), le jurisconsulte le plus distingué du VIe siècle de Rome. Il fut l'auteur du 1er livre juridique que Rome ait eu, appelé *Tripertita*, parce qu'il renfermait : 1° les XII tables, 2° leur commentaire, 3° la procédure. C'est ce qu'on appela plus tard le *jus Ælianum*; ce droit complétait le *jus Flavianum*. (*V.* Flavius.) La publication d'Ælius fut un acte d'hostilité contre le parti patricien qui détenait pour lui la connaissance de la procédure. G. L.-G.

PÆTUS (Cæcina), complice de Scribonius dans une conspiration contre l'empereur Claude, fut condamné à mourir. Sa femme Arrie se tua avec lui.

PÆTUS (Thraséas). *V.* Thraséas.

PAEZ (Bérémond et Ferdinand), fils de P. de Lima, comte de Transtamare, furent successivement les amants de Thérèse, veuve de Henri de Bourgogne, 1er roi de Portugal. Thérèse maria sa propre fille Urraque avec Bérémond, et épousa Ferdinand vers 1124. En 1128, Alphonse Henriquez, fils et successeur de Henri, enferma sa mère dans un couvent et chassa son époux.

PAGAHM-MIOU, v. aujourd'hui ruinée de la Birmanie, sur la rive g. de l'Iraouaddy, anc. cap. de l'empire birman. Temples magnifiques.

PAGAN (Blaise-François, comte de), ingénieur et astronome, né près d'Avignon en 1604, m. en 1665, se signala au siège de Caen en 1620, au combat des Ponts-de-Cé et à la prise de Navarreins, perdit un œil au siège de Montauban, participa à celui de La Rochelle, et servit encore en Italie, en Picardie et en Flandre. Il devint aveugle en 1642.

On a de lui : *Traité des fortifications*, Paris, 1645, in-fol.; *Théorèmes géométriques*, Paris, 1651; *Relation de la rivière des Amazones*, 1655; *Théorie des planètes*, 1657, in-4°; *Tables astronomiques*, 1658, in-4°; *Astrologie naturelle*, [illegible], in-12; *Œuvres posthumes*, [illegible], in-12.

PAGANALES, *Paganalia*, fête champêtre, chez les anc. Romains. Elle revenait annuellement à la fin de janvier ou au commencement de février, sept jours après les Sémentines (*V. ce mot*), parce que les grains confiés à la terre commençaient à germer au bout de 7 jours. C'était la fête des villages, *pagi*, et les villageois la célébraient en purifiant leurs maisons, offrant des gâteaux à leurs Lares, et sacrifiant à Proserpine, [illegible] la germination. On profitait de cette fête pour faire le dénombrement des campagnes : tout le monde était obligé d'y venir et de remettre aux présidents de la fête une pièce de monnaie d'une sorte pour les hommes, d'une autre pour les femmes et d'une autre pour les enfants. Servius Tullius avait établi cette coutume, qui s'observait encore du temps [illegible]. C. D—y.

PAGANEL ([illegible]), né à Villeneuve-d'Agen en 1745, m. en 182[illegible], [illegible] dans les ordres et professa la rhétorique à Agen. [illegible] prêta le serment civique, fut procureur [illegible] du district de Villeneuve en 1790, député à l'Assemblée législative en 1791, membre de la Convention en 1792, vota la mort de Louis XVI, devint [illegible] et secrétaire général du ministère des relations extérieures sous le Directoire, chef de division à la grande [illegible] en 1804. Il fut banni par la 2e Restauration, [illegible] en Belgique.

[illegible] *sur la Révolution française*, [illegible] *Lecomte du globe* et sur les *Causes de la du[illegible]* [illegible].

PAGANEL (Camille-Pierre-Alexis), fils du précédent, avocat et historien, né à Paris en 1797, m. en 1859, fut reçu avocat à la Cour de Paris en 1816, devint juge suppléant au tribunal civil de la Seine en 1830, député de Lot-et-Garonne en 1834, secrétaire général du ministère de l'agriculture et du commerce et conseiller d'État en service extraordinaire en 1840, et mis à la retraite en 1848.

Outre une traduction de l'*Histoire romaine de Florus*, 1823, il a publié : *Histoire de Frédéric le Grand*, 1830, 2 vol.; 2e édit., 1847; *Essai sur l'établissement monarchique de Napoléon Ier*, 1836; *Histoire de Joseph II, empereur d'Allemagne*, 1843; 2e édit., 18[illegible]; *Histoire de Scanderbeg, ou Turcs et chrétiens au quinzième siècle*, [illegible], in-12, etc.

PAGANI, nom de 5 peintres italiens : 1° Vincenzo, né à Monte-Rubiano vers la fin du XVe siècle, élève de Raphaël, a laissé des ouvrages estimés, entre autres une *Assomption* conservée dans sa ville natale; — 2° Lattanzio, fils du précédent, né à Rimini, continua plusieurs travaux de Jean Bellini et renonça aux arts en devenant un des principaux magistrats de Pérouse; — 3° Francesco, né à Florence en 1531, m. en 1561, imitateur du Caravage, orna de fresques le palais Giuliano de' Ricasoli; on citait surtout celle de *Jupiter et Junon*; — 4° Gregorio, fils du précédent, né à Florence en 1558, m. en 1605, élève de Cigoli, se fit une grande réputation par un tableau de l'*Invention de la croix*, détruit dans un incendie; on conserve de lui, à Pistoie, une *Descente du Saint-Esprit*; — 5° Paolo, né dans le Milanais en 1661, m. en 1716, a laissé un grand nombre d'ouvrages à Milan, une *Madeleine en méditation* à Dresde, etc.

PAGANINI (Nicolo), célèbre violoniste, né à Gênes en 1784, m. à Nice en 1840, reçut les leçons de Costa, de Rolla et de Paer, dirigea l'orchestre de la princesse de Lucques, sœur de Napoléon Ier, Élisa Bacciochi, jusqu'en 1813. Il parcourut ensuite l'Europe en donnant des concerts, excita l'étonnement universel par la force et l'adresse de son exécution, par l'habileté avec laquelle il triomphait des difficultés, plutôt que par la pureté et l'expression. Paganini obtint les succès les plus lucratifs : il laissa une fortune de plus de 4 millions de francs. On a gravé de lui, en France, 12 sonates, des études pour le violon et 6 quatuors.

PAGANISME, nom que l'on donna, dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, au culte des faux dieux, parce qu'il fut surtout vivace dans les campagnes et les bourgades, *pagi*. On l'a appliqué depuis à toutes les religions idolâtriques.

PAGASES, *Pagasæ*, auj. *Volo*, v. de l'anc. Grèce (Thessalie), sur le golfe Pagasétique, servait de port à Phères. On y construisit le navire Argo. Apollon y avait un temple célèbre, élevé par Trophonius.

PAGE, jeune noble, de 7 à 14 ans, placé chez un seigneur féodal pour remplir auprès de lui certains services domestiques et faire son apprentissage du métier de la guerre. Plus tard les rois et les princes eurent seuls des pages.

PAGÈS (Pierre-Marie-François, vicomte de), né à Toulouse en 1748, m. en 1793, entra à 19 ans dans la marine, visita la Louisiane en 1767, s'arrêta quelque temps à la Nouvelle-Orléans, se rendit à Mexico en 1768, puis à Manille, Batavia, Bombay, Maskate, Bassora, et revint à Marseille en 1771. En 1773, il suivit Kerguelen aux Terres australes, servit plus tard dans la guerre d'Amérique, puis se retira à Saint-Domingue, où il fut égorgé par les noirs révoltés.

On lui doit : *Voyage autour du monde et vers les deux pôles, par terre et par mer, en 1767-76*, 1782, 2 vol., avec cartes et fig.

PAGÈS (Garnier-). *V.* Garnier-Pagès.

PAGET (William, baron), homme d'État, né à Londres en 1506, m. en 1563, termina ses études à l'université de Paris, reçut de Henri VIII plusieurs missions diplomatiques et devint secrétaire d'État. Sous Édouard VI il fut créé baron, s'attacha au duc de Somerset et fut enfermé quelque temps à la Tour après la chute de ce ministre. Marie Tudor le nomma chancelier à la mort de Gardiner, 1555. Paget, qui avait travaillé sous son règne au rétablissement du catholicisme en Angleterre, donna sa démission à l'avènement d'Elisabeth, en 1558. F. D—y.

PAGI (Antoine), religieux cordelier, né en 1624 à Rognes (Provence), m. en 1699, a laissé : *Dissertatio hypatica, seu de consulibus Cæsareis*, Lyon, 1682, in-4°, ouvrage où il cherche à établir dans quelles circonstances les empereurs prenaient le consulat; *Dissertation sur les* [illegible], dans le *Journal des Savants*, nov. 16[illegible], réponse aux critiques de l'ouvrage précédent; *Critica historico-chronologica in Annales ecclesiasticos cardinalis Baronii*, 4 vol. in-fol., 1689-1705, ouvrage capital, dans lequel il rectifie, année par année, les erreurs de celui de Baronius.

PAGI (François), neveu du précédent et cordelier comme lui, né en 1654 à Lambesc, m. en 1721, [illegible] dans la critique des *Annales* de Baronius.

On a de lui [illegible]
[illegible]

plect... [illegible] Genève, 1717-37, 4 vol. in-4o, ouvrage estimable. On lui a [illegible] *Continuatio historiæ chronologicæ ab Alexandro XII usque ad [illegible] XII*, Lyon, 1695, in-12.

PAGI (P.-FRANÇOIS), neveu du précédent, né en 1690 à Mar[illegible]ues, m. en 1740.

Il a laissé : *Histoire de la révolution des Pays-Bas*, Paris, 1727, 2 vol. in-12. *Histoire de Cyrus le Jeune et de la retraite des Dix mille*, 1736, in-12.

PAGIDA, riv. de Phénicie. (*V.* BELUS.)

PAGNERRE (LAURENT-ANTOINE), libraire-éditeur et homme politique, né en 1805 à Saint-Ouen-l'Aumône (Seine-et-Oise), m. en 1854, figura dès 1830 parmi les républicains les plus avancés et publia sous Louis-Philippe un grand nombre de pamphlets politiques. Adjoint au maire de Paris en 1848, il fut un des fondateurs du Comptoir d'escompte, représentant à l'Assemblée constituante et maire du Xe arrondissement.

PAGNINI (LUC-ANTOINE), littérateur italien, né à Pistoia en 1737, m. en 1814, entra chez les Carmes de Mantoue, professa la philosophie et la rhétorique dans plusieurs maisons de son ordre, puis les humanités à l'université de Pise, et fut chanoine de sa ville natale. On a de lui quelques opuscules sur les mathématiques, des traductions estimées, en vers italiens, d'Hésiode, Anacréon, Callimaque, Théocrite, Bion, Moschus, Épictète et Horace, et un recueil d'épigrammes latines, grecques et italiennes.

PAGNINO (SANTE), savant orientaliste, né à Lucques en 1470, m. à Lyon en 1541, entra à 16 ans dans l'ordre de Saint-Dominique.

On a de lui : *Thesaurus linguæ sanctæ*, Paris, 1548, in-4o, et Genève, 1614, in-fol. ; *Veteris et Novi Testamenti nova translatio*, Lyon, 1528, in-4o, et 1542, in-fol., avec notes de Servet ; *Catena argentea in Pentateuchum*, ibid., 1536, 6 vol. in-fol. ; *Isagoges, seu introductiones ad sacras litteras lib. I*, 1536, in-fol. ; *Hebraïcarum institutionum lib. IV*, 1526 et 154[illegible], in-4o : *Isagoge græca*, Avignon, 1525, in-fol., etc.

PAGO, île de l'Adriatique, dans le golfe de Quarnero, au S. de l'île d'Arbe, dépend de la Dalmatie autrichienne, quoique sur la côte de Croatie ; 275 kil. carr. ; 5,781 hab. Ch.-l. Pago.

PAGRATIDES ou **BAGRATIDES**, dynastie de rois arméniens, régna de 859 à 1079. (*V.* PACARAD et ARMÉNIE.)

PAHANG, v. de la presqu'île de Malacca, sur une riv. de son nom, à 20 kil. de la mer de Chine. Ch.-l. d'un royaume situé entre ceux de Tringano au N., de Salengore à l'O., et de Djohore au S. Son commerce, jadis très considérable, est aujourd'hui presque nul.

PAHLEN (COMTE **VON DER**), né en Courlande vers 1760, m. en 1826, est célèbre pour avoir été le chef de la conspiration qui fit perdre la vie et le trône à l'empereur de Russie Paul Ier, le 24 mars 1801. Pahlen était gouverneur de la Livonie sous le règne de Catherine II ; Paul, alors grand-duc, le vit, le prit en amitié, et, monté sur le trône, le nomma gouverneur militaire de Saint-Pétersbourg. Le favori, craignant de perdre cet emploi, conspira contre son bienfaiteur. Il n'en recueillit pas le fruit, car 4 mois après la catastrophe Alexandre Ier lui écrivit que, prenant en considération ses infirmités, il lui accordait la démission de tous ses emplois.

PAILLET (ALPHONSE), avocat, né à Soissons en 1796, m. en 1855, fit de brillantes études au lycée Charlemagne, à Paris, débuta au barreau de sa ville natale, s'inscrivit au barreau de Paris en 1824, et mérita, par son caractère et son talent, d'être élu bâtonnier en 1839. Député en 1846, il fut aussi envoyé à l'Assemblée législative de 1849. Au barreau, la solidité de son savoir, la sagacité de son jugement, la puissance de sa dialectique, la correction et la pureté de son langage le placèrent au premier rang.

V. Son *Éloge* par Larnac, 1857. B.

PAILLIET (JEAN-BAPTISTE-JOSEPH), jurisconsulte, né à Orléans en 1789, m. en 1861, fut reçu avocat à Paris, et exerça quelque temps au barreau de sa ville natale, où il devint juge au tribunal civil en 1830, conseiller à la Cour d'appel en 1848, démissionnaire en 1851.

On a de lui : *Manuel du droit français*, Paris, 1812, souvent réimprimé ; *Traité du contrat de mariage*, 1813, 2 vol. ; *Législation et jurisprudence des successions*, 1816, 3 vol. ; *le Droit public français*, 1822 ; *Dictionnaire universel de droit français*, 1825-28, 5 vol., ouvrage inachevé ; *Manuel complémentaire des Codes français et de toutes les collections de lois*, 1846, 2 vol. *Constitutions américaines et françaises*, 1848.

PAILLOT DE MONTABERT, peintre, né à Troyes en 1771, m. en 1849, quitta la France à la Révolution, alla en Allemagne, en Flandre, en Amérique et à Rome, et, de retour en France, entra dans l'atelier de David. Il exposa, en 1801, un *Jupiter* ; en 1804, *Stratonice et Antiochus* ; en 1808, *Geneviève de Brabant* ; en 1810, *Léda*, qui lui valut une médaille d'or ; en 1817, *Diane venant visiter Endymion*. Il est auteur d'un *Traité complet de la peinture*, qui lui coûta plus de 30 années de travail. On lui doit la réhabilitation du procédé encaustique, qui servit à la restauration des fresques du château de Fontainebleau. R—r.

PAIMBŒUF, s.-préf. (Loire-Inférieure), sur la rive g. et à 20 kil. de l'embouchure de la Loire ; 2,664 hab. Fondé à la fin du XVIIe siècle, il devait servir de port à Nantes, quoique sa rade soit peu profonde. Un môle de 70 m. de long sur 7 de large, construit en 1782, y garantit les navires des gros temps. Mais son port ne peut lutter contre la concurrence de Saint-Nazaire. Collège. École d'hydrographie ; construction de navires, corderies et scieries à vapeur et à bras. Armements pour la pêche de la baleine. Sucreries. Comm. d'importation et d'export. ; fabr. de biscuits de mer et de conserves alimentaires, farines, bois, porcs, etc.

PAIMPOL, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc ; 2,363 hab. Baigné de 3 côtés par l'Océan, il a 2 bons ports naturels. Fabr. de cordages, brosserie, tanneries. Construct. de navires et bains de mer. Eaux minérales. Cabotage. Pêche de la morue. Paimpol fut presque détruit sous la Ligue, en 1593.

PAIMPONT, brg (Ille-et-Vilaine), arr. de Montfort-sur-Meu, près d'une vaste forêt et sur les bords d'un étang ; 3,250 hab. Forges, hauts fourneaux, fonderie, clouterie ; bétail, vins, cidre, etc.

PAIN (MARIE-JOSEPH), chansonnier et poète comique, né à Paris en 1773, m. en 1830, ne travailla que pour les théâtres de vaudevilles, où il obtint de nombreux succès, oubliés aujourd'hui. Il fut censeur des journaux sous la Restauration. Parmi ses comédies-vaudevilles, nous citerons : l'*Appartement à louer*, 1799 ; *Téniers*, 1800 ; *Allez voir Dominique*, 1801 ; *Fanchon la vielleuse*, en 3 actes, 1803 ; *Amour et Mystère*, 1807, etc. Bouilly, Dumersan, Vieillard, etc., ont été ses collaborateurs.

PAIN BÉNIT, pain que les fidèles, dans l'Église catholique, offrent tour à tour dans leur paroisse, pour être bénit et distribué le dimanche, à la grand'messe. C'est une image des agapes (*V. ce mot*), ou un souvenir des offrandes que les premiers chrétiens apportaient à l'église. On dit que l'usage de distribuer le pain bénit a été établi dans un concile de Nantes, en 655.

PAIN CALENDAIRE, pain qui s'offrait autrefois, dans certaines églises, à la fête de Noël, fête appelée quelquefois *Calende*.

PAINS DE PROPOSITION, pains de pur froment et sans levain, au nombre de 12, par allusion aux 12 tribus d'Israel, et qui étaient placés, le matin de chaque sabbat, en présence de Dieu sur la table d'or, dans le saint lieu.

PAINE ou **PAYNE** (THOMAS), publiciste anglais, né en 1737 à Thetford (Norfolk), m. en 1809, fut d'abord fabricant de corsets, employé dans l'accise, sous-maître d'école à Londres, passa en Amérique, y écrivit dans les journaux en faveur de l'indépendance des colonies, et défendit encore cette cause dans un célèbre pamphlet, *le Sens commun*, 1776, trad. en français par Labaume, 1793. Il obtint ensuite une place de secrétaire aux affaires étrangères, et fut envoyé en France pour négocier un emprunt. Plus tard, de retour à Londres, il fut traduit en 1791 devant la cour du Banc du Roi pour la publication des *Droits de l'homme* et se réfugia en France. Bien qu'il fût étranger et qu'il ne sût pas parler français, il fut député du Pas-de-Calais à la Convention. Dans le procès de Louis XVI, ayant voté pour le bannissement et la détention jusqu'à la paix, puis pour le sursis, il devint suspect à Robespierre, qui le fit rayer de l'Assemblée et enfermer au Luxembourg. Ce fut là qu'il écrivit un nouveau pamphlet, *l'Age de la raison*. Rendu à la liberté sur les réclamations du ministre américain, il reprit sa place à la Convention en nov. 1794, et présenta, en 1795, une *Dissertation sur les premiers principes du gouvernement*. Quelque temps après, il retourna aux États-Unis.

V. Vale. *Life of Thomas Paine*, New-York, 1841.

PAIRS (du latin *pares*, égaux). Ce mot, dans son acception primitive, n'indiquait point une dignité spéciale. Les vassaux d'un même seigneur s'appelaient *pairs* entre eux, et formaient des tribunaux pour juger leurs égaux : le comte était jugé par des comtes, l'évêque par des évêques, et ainsi des autres personnes. La *pairie*, dans le sens plus moderne du mot, ne fut constituée que du moment où le nom de *pair* fut appliqué et réservé à certains individus d'un rang très élevé, c.-à-d. lorsque les fiefs devinrent héréditaires ; les *pairs du roi* ou *pairs de France* commencèrent, à partir de la dynastie capétienne, à être distingués des autres barons. Au XIIe siècle, on en comptait 12, dont 6 séculiers (les ducs de Normandie, de Bourgogne, de Guyenne, les comtes de Flandre, de Toulouse, de Champagne), et 6 ecclésiastiques (l'archevêque de Reims, les évêques de Laon, Langres, Beauvais, Châlons, Noyon). Les pairs, dans le principe, assistaient le roi de leurs conseils dans les affaires difficiles et l'aidaient à rendre la justice, ainsi que les autres pairs de fiefs le faisaient envers leurs seigneurs. Ce fut ainsi qu'ils jugèrent, en 1203, Jean sans Terre, roi d'Angleterre et duc de Normandie. Plus tard, ils siégèrent

près du roi aux états généraux ; ils firent partie du parlement, où ils prenaient place à droite du 1er président, immédiatement après les princes ; dans les lits de justice ils opinaient les premiers, et dans les autres séances, après les présidents et les conseillers-clercs. Au sacre du roi, les pairs assistaient avec l'habit royal et la couronne en tête, et soutenaient tous ensemble la couronne du monarque, dont ils recevaient le serment ; chacun d'eux avait, en outre, des fonctions spéciales : l'archevêque de Reims avait le privilège d'oindre, sacrer et couronner le roi ; l'évêque de Laon portait la sainte Ampoule ; celui de Langres, le sceptre ; celui de Beauvais, le manteau royal ; celui de Châlons, l'anneau ; celui de Noyon, la ceinture ou baudrier ; le duc de Bourgogne portait l'épée royale et la ceignait au roi ; le duc de Guyenne portait la 1re bannière carrée ; le duc de Normandie, la 2e ; le comte de Toulouse, les éperons ; le comte de Champagne, la bannière royale ; le comte de Flandre, l'épée du roi. Dans l'origine, la pairie était inhérente à un fief, à la propriété d'une terre : à partir de Philippe le Bel, les rois s'attribuèrent le droit de créer des pairs. Mais la pairie ne s'acheta jamais, et elle ne se transmit d'ordinaire qu'en ligne directe. Les princes du sang étaient *pairs nés*. En 1643, un arrêt du parlement, toutes chambres assemblées, fixa à 25 ans l'âge pour être pair. Un moine ne pouvait le devenir. A défaut de mâles, les femmes purent hériter de grands fiefs, et, par conséquent, exercer les droits de la pairie, sauf, depuis la fin du XIVe siècle, l'entrée au parlement. Le nombre des pairs de France s'accrut à partir du XVIe siècle ; il y en avait 38 en 1789. La pairie, supprimée par la Révolution, fut rétablie en 1814, et la *Chambre des pairs* devint portion essentielle de la puissance législative. Le nombre des membres fut illimité ; la nomination en était réservée au roi, qui pouvait les nommer à vie ou les rendre héréditaires ; les pairs avaient entrée dans la Chambre à 25 ans, et voix délibérative à 30 ; ils ne pouvaient être arrêtés que de l'autorité de leurs collègues, ni jugés que par eux en matière criminelle. La connaissance des crimes de haute trahison et des attentats à la sûreté de l'État leur fut réservée. On leur assigna le palais du Luxembourg. Nul étranger ne pouvait être nommé pair, à moins de lettres de naturalisation accordées par le roi pour d'importants services et vérifiées par les deux Chambres. En 1831, l'hérédité de la pairie fut abolie. La Chambre des pairs, débordée de jour en jour, comme pouvoir législatif, par la Chambre des députés, a été supprimée en février 1848. — En Angleterre, les *pairs* sont les membres de la Chambre des lords. (*V.* PARLEMENT ANGLAIS.) B.

PAISIELLO (JEAN), compositeur de musique, né à Tarente en 1741, m. à Naples en 1816, étudia sous Durante. Après de nombreux succès en Italie, il fut appelé en Russie, 1776, par Catherine II, qui le retint 9 ans à sa cour. De là il passa à Naples, où il fut un instant compromis dans la révolution de 1799. Napoléon Ier le fit venir à Paris pour diriger sa chapelle, et son frère Joseph le nomma plus tard directeur du Conservatoire de Naples en 1806. Si Paisiello eut moins de verve que Guglielmi, moins d'abondance que Cimarosa, il l'emporta sur ces maîtres dans le style d'expression. Ses opéras principaux sont : *Il marchese Tulipano, Olimpia, la Frascatana, la Molinara, Nina, Il re Teodoro,* où l'on trouve le 1er modèle des finales ou grands morceaux d'ensemble, *la Serva padrona, la Pazza per amore,* un *Barbier de Séville* oublié depuis celui de Rossini. On lui doit aussi d'excellente musique religieuse, un oratorio de la *Passion,* etc. B.

PAISLEY, v. d'Écosse (Renfrew), sur la White-Cart, à 12 kil. O.-S.-O. de Glasgow ; 55,645 hab. Société des sciences et des arts. Fabr. importante de mousseline, gaze, soieries, châles, tissus de fil et de coton ; fer, cuivre, savons, cuirs, bière, alcool. — Anc. station romaine de *Vanduria,* cette ville se forma autour d'un prieuré de Cluny, fondé en 1160, et devint titre de seigneurie en 1588.

PAÏTA, v. du Pérou (prov. de Piura), port très fréquenté sur le Grand Océan, où débarquent ceux qui vont par terre à Lima, à 48 kil. O.-N.-O. de Piura. Climat chaud, sec et sain. — Cette ville fut brûlée par Anson en 1741, et par Cochrane en 1810.

PAIX (LA), déesse allégorique, fille de Jupiter et de Thémis et compagne de Vénus et des Grâces. Elle avait à Athènes une statue, qui la représentait tenant Plutus dans ses bras. A Rome, l'empereur Claude lui éleva un temple magnifique, qui fut brûlé sous Commode. La Paix a pour attributs le sceptre, la branche d'olivier, la corne d'abondance, les épis, etc.

PAIX (LE PRINCE DE LA). *V.* GODOÏ.

PAIX (JUGES DE). *V.* JUGES.

PAIX (RIVIÈRE DE LA) ou **OUNJIGAH**, riv. de l'Amérique du Nord, sort des Montagnes Rocheuses, et, réunie à la Stone-River, forme la riv. de l'Esclave. Cours de 1,700 kil. (*V.* ATHABASKA et MACKENZIE.)

PAIX DE DIEU. *V.* TRÊVE DE DIEU.

PAIX BOITEUSE. *V.* LONGJUMEAU.

PAIX DES DAMES. *V.* CAMBRAI.

PAIX DE MONSIEUR, nom donné au traité signé à Chatenoy, près de Château-Landon, le 6 mai 1576, et qui mit fin à la 5e guerre de religion. Catherine de Médicis avait surtout songé à détacher Monsieur, frère de Henri III, du parti calviniste en lui accordant de grands avantages.

PAIX FOURRÉE, nom donné par dérision à la réconciliation qui eut lieu à Chartres, le 9 mai 1409, entre les enfants du duc d'Orléans assassiné et son meurtrier Jean sans Peur, duc de Bourgogne.

PAIXHANS (HENRI-JOSEPH), général, né à Metz en 1783, m. en 1854, élève de l'École polytechnique, a inventé des canons-obusiers qui portent son nom, et qui s'employèrent avec avantage sur les vaisseaux et dans les sièges. Il fit les guerres du 1er Empire et fut député de la Moselle sous Louis-Philippe.

On a de lui : *Considérations sur l'artillerie,* 1815 ; *Nouvelle force maritime,* 1821 ; *Force et faiblesse de la France,* 1830.

PAJOL (CLAUDE-PIERRE, COMTE), né à Besançon en 1772, d'un avocat au parlement, m. en 1844, entra au service dès le commencement de la Révolution, devint aide de camp de Kléber, et se fit remarquer à la bataille de Fleurus, au passage de la Roër, au siège de Maëstricht, à Altenkirchen, Freyberg, Neuwied, Novi, Moesskirch, Stockach, Biberach, Hochstædt, Hohenlinden, etc. Après Austerlitz, il fut nommé général de brigade, fit les guerres de Prusse et de Pologne, 1806-07, combattit à Eylau, à Friedland, à Eckmühl, à Essling et à Wagram en 1809, et fut promu général de division au début de la campagne de Russie. Il soutint sa réputation à Krasnoé et à la Moskova. L'année suivante, on le trouve à Lutzen, à Bautzen, à Dresde, à Leipzig. Napoléon Ier lui donna de grands éloges pour sa conduite à Montereau. A son retour de l'île d'Elbe, il le nomma pair de France, et lui confia le 1er corps de la cavalerie, avec lequel Pajol battit l'ennemi à Fleurus. Mis à la retraite par la Restauration, il se distingua aux journées de juillet 1830, dirigea les Parisiens sur Rambouillet, et détermina par ce mouvement le départ de Charles X. A son retour, il devint commandant de la 1re division militaire, et bientôt après pair de France. J. T.

PAJOU (AUGUSTIN), statuaire, né à Paris en 1730, m. en 1809, élève de Lemoine, remporta à 18 ans le grand prix, travailla pendant 12 ans à Rome, et, de retour à Paris, présenta un groupe de *Pluton tenant Cerbère enchaîné,* qui le fit recevoir à l'Académie de peinture et de sculpture. Plus tard, il fit partie de l'Institut. Beaucoup de ses ouvrages ont été détruits pendant la Révolution ; on a encore les statues en marbre de *Descartes, Bossuet, Pascal, Turenne, Démosthène,* un buste de *Buffon,* une *Psyché abandonnée de l'Amour,* la sculpture de la grande salle de spectacle du château de Versailles, les frontons de la cour du Palais-Royal, les embellissements du Palais-Bourbon et de la cathédrale d'Orléans, la façade occidentale de la fontaine des Innocents, à Paris. Son invention était vigoureuse, son exécution ferme et pure ; on l'appela *le Restaurateur de l'art statuaire.* B.

PAKRACZ, brg de l'Autriche-Hongrie (Croatie-Esclavonie), comitat de Posega ; 1,761 hab. Évêché grec oriental.

PAL-DE-CHALENÇON (SAINT-), vge (Haute-Loire), arr. d'Yssengeaux ; 2,154 hab. Dentelles et blondes.

PALACKY (FRANZ), historien bohémien, né en 1798 à Hodslavice (Moravie), m. en 1876. Après avoir achevé ses études à Presbourg et rempli les fonctions de précepteur, il devint, en 1823, archiviste de la maison des comtes de Sternberg, et visita l'Allemagne et l'Italie pour recueillir des documents concernant les annales de la Bohême. Les États de ce pays lui conférèrent en 1829 le titre d'historiographe national. Mêlé aux événements de 1848, il se sépara des exaltés qui proclamèrent l'indépendance de la Bohême, et fut l'un des chefs du parti slave. En 1861, il fut nommé membre à vie de la Chambre des seigneurs d'Autriche.

On a de lui : *Éléments de poésie bohême,* en collaboration avec Schafaryk, 1817 ; *Fragments d'une théorie du beau,* 1821 ; *Histoire générale de l'esthétique,* 1823 ; *Critique des anciens historiens bohêmes,* 1830 ; *Histoire de la jeunesse de Wallenstein,* 1831 ; *Voyage littéraire en Italie,* 1838 ; *Les plus anciens monuments de la langue bohême* (avec Schafaryk), 1840 ; *l'Invasion des Mongols au treizième siècle,* 1842, etc. Son principal ouvrage est l'*Histoire de la Bohême, jusqu'en 1457,* Prague, 1836-54, 6 vol. Palacky a aussi édité le t. III des *Scriptores rerum bohemicarum,* Prague, 1829, et le t. XX des *Fontes rerum austriacarum,* Vienne, 1840.

PALADIN (de *palatin,* comte du palais), nom donné dans les romans aux compagnons de Charlemagne, et, par extension, à tous les chevaliers errants.

PALÆOCASTRO, brg de la Grèce, dans l'île de Négrepont, sur l'emplacement de l'anc. *Erétrie.*

PALÆOCHORI, vge de Grèce (Laconie), à 7 kil. E. de Misithra, sur l'Iri, près de Sparte.

PALÆO-EPISCOPI, vge de Morée, sur l'emplacement de l'anc. *Tégée.*

PALÆPOLIS, c.-à-d. *vieille ville*, v. maritime de Campanie, près de Neapolis, était d'origine grecque. Elle fut soumise par les Romains, l'an 326 av. J.-C.

PALÆPOLIS. V. ELIS.

PALAFOX (JEAN DE), prélat espagnol, né dans l'Aragon en 1600, m. en 1659, fut nommé, en 1639, évêque d'Angélopolis (Amérique), avec le titre de juge de l'administration des trois vice-rois des Indes occidentales, mit tous ses soins à adoucir la condition des Indiens, revint en Espagne à la suite de vifs démêlés avec les Jésuites et fut fait évêque d'Osma en 1653.

On a de lui, entre autres ouvrages, une *Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares*, trad. en franç. par Collé, 1678, et une *Histoire du siège de Fontarabie en 1638*, Madrid, 1639, in-4°. Ses Œuvres complètes ont été publiées à Madrid, 1762, 13 vol. in-fol.

PALAFOX Y MELZI (DON JOSÉ DE), né en Aragon en 1780, d'une famille noble, m. en 1847, était officier des gardes, quand il accompagna la famille royale à Bayonne en 1808. Voyant Ferdinand VII retenu prisonnier, il s'échappa de France, alla soulever l'Aragon, et s'immortalisa par l'héroïque défense de Saragosse, 1808-1809. Après la capitulation, il fut emmené captif en France. Délivré en 1814, il contribua au rétablissement de Ferdinand VII, fut nommé capitaine général de l'Aragon, mais tomba en disgrâce pour s'être prononcé en faveur de la constitution de 1820. Marie-Christine le nomma grand d'Espagne de 1re classe, duc de Saragosse et gouverneur des Invalides.

PALA-FRUGELL, v. d'Espagne (Catalogne), prov. de Girone, sur la Méditerranée; 6,270 hab.

PALAIS, nom tiré du latin *palatium*, signifiant « maison sur le Palatin ». Comme les empereurs romains, depuis Auguste, habitèrent cette colline, *palatium* servit à désigner leur demeure. (V. PALATIN.) Le moyen âge perpétua cette désignation dans nos États modernes.

PALAIS (COMTES DU), officiers de la cour sous la 1re et la 2e race des rois de France. Du temps des Mérovingiens, le comte du palais était inférieur au maire du palais, bien qu'il fût le juge de tous les officiers de la maison du roi et qu'il réunît plusieurs offices institués plus tard (bouteiller, chambrier, etc.). Il grandit sous les Carolingiens, quand la charge du maire eut disparu. Sous la 3e race, le sénéchal prit une partie de ses attributions; le reste fut donné au grand prévôt de l'hôtel.

PALAIS DE PARIS :

Palais des beaux-arts, vers l'extrémité N. de la rue Bonaparte; c'est un grand bâtiment quadrangulaire ayant au centre une belle cour. Il contient, au rez-de-chaussée, un *musée d'études*, choix de moulages en plâtre des plus beaux restes de la plastique, de la statuaire et de l'architecture chez les Égyptiens, les Grecs, les Romains. Dans la galerie occidentale, est une belle salle d'assemblée, en hémicycle, où l'on voit une vaste peinture murale de Delaroche. Au 1er étage sont des monuments en relief, une collection de médailles, des salles d'exposition pour les concours des élèves de l'École des beaux-arts, et les envois des pensionnaires de Rome. L'attique est réservé à une bibliothèque. Dans la cour qui donne sur la rue Bonaparte on voit, au fond, la façade principale, à jour, de l'anc. château de Gaillon, et, à droite, un grand portique de l'anc. château d'Anet. De ce côté sont aussi des bâtiments pour l'École des beaux-arts. — Le Palais des beaux-arts, commencé en 1820, sous la direction de F. Debret, a été, en 1833, continué par Duban, qui a fait d'heureuses modifications au projet primitif. Il a été augmenté en 1860, sur le quai Malaquais, d'une galerie destinée aux expositions de peinture des pensionnaires de l'Académie de France à Rome et des élèves de l'École.

Palais-Bourbon ou *Palais de la Chambre des députés*, entre le quai d'Orsay et la place du Palais-Bourbon. Il a 2 façades, une sur la place et une sur le quai, construite par Poyet en 1808. Cette dernière, vis-à-vis du pont de la Concorde, a, au centre, un portique orné de 12 colonnes corinthiennes supportant un vaste fronton avec bas-relief. Un perron donne accès au portique, et règne dans toute sa largeur entre 2 socles latéraux sur lesquels s'élèvent, d'un côté, la statue de Thémis, de l'autre, celle de Minerve. Au bas du perron, et en prolongation, on voit 4 statues assises : de L'Hôpital, Sully, d'Aguesseau et Colbert. La façade sur la cour, du côté de la place, offre un bâtiment à un seul étage, couvert en terrasse avec balustrade, dont les pieds-droits sont ornés de colonnes corinthiennes cannelées. Au centre, un portique de 4 colonnes de même ordre, couronnées par un fronton triangulaire, forme l'entrée. Deux ailes en retour, de même style que le bâtiment du fond, complètent, avec 2 petits arrière-corps, cette façade, qui est au fond d'une cour, bordée, à droite et à gauche, de bâtiments à un étage. Cette cour est séparée de la place par un portique en colonnade corinthienne à jour. Au centre est la porte, en style d'arc triomphal. La salle des séances de la Chambre est demi-circulaire, avec des gradins en amphithéâtre, au sommet desquels 20 colonnes ioniques en marbre de Carrare, avec bases et chapiteaux en bronze doré, contournent l'hémicycle et supportent un plafond en fer, revêtu de maçonnerie figurant des caissons. Vers son centre, une ouverture demi-circulaire éclaire la salle. Derrière la colonnade sont des tribunes pour le public. Le palais de la Chambre des députés a été appelé *palais Bourbon* jusqu'en 1848, parce qu'il occupe une partie des bâtiments de l'ancien palais de ce nom. En l'an IV (1796), on construisit sur l'emplacement du principal corps de logis, bâti en 1722, une salle pour le conseil des Cinq-Cents; elle fut occupée par le Corps législatif du 1er empire français, puis, sous la Restauration, par la Chambre des députés; elle dura jusqu'en 1832, époque où M. de Joly édifia la salle actuelle, qu'il termina en 1838 et accompagna d'une très belle bibliothèque. La salle du palais Bourbon a été occupée de 1848 à 1851 par les Assemblées constituante et législative, de 1848 à 1870 par le Corps législatif du second empire, et depuis 1879 par la Chambre des députés.

Palais de la Bourse. V. BOURSE.

Palais-Cardinal. V. *Palais-Royal.*

Palais du Conseil d'État et de la Cour des comptes. Il s'élevait sur le quai d'Orsay au N., les rues de Lille au S., de Poitiers à l'E. et de Bellechasse à l'O., dans le VIIe arrondissement. Élevé sur les plans de Bonnard, terminé en 1842 par Lacornée, il a été brûlé par la Commune en 1871, et n'a pas été reconstruit. Les ruines de cet édifice n'ont pas été démolies.

Palais de l'Industrie. V. INDUSTRIE.

Palais de l'Institut de France. V. INSTITUT.

Palais de justice. Il fut d'abord l'habitation des rois de France, et s'appela *Palais de la Cité*, de sa situation dans l'île de la Cité; il en occupait toute l'extrémité occidentale, de la rue de la Barillerie, auj. boulevard du Palais, jusqu'à la rue de Harlay, où coulait alors un bras de la Seine : le fleuve baignait les murs ou les jardins du palais au N., au S. et à l'O. On croit que, dès le temps de la domination romaine, il y avait déjà dans cet endroit un palais, que les rois et les princes mérovingiens, les comtes et les gouverneurs de Paris habitèrent. Le roi Eudes l'occupa à la fin du IXe siècle. Robert le Pieux le fit rebâtir vers 1003. Louis IX, Philippe le Hardi et Philippe le Bel en firent leur résidence. Sous Louis X, le parlement commença d'y tenir régulièrement ses séances, bien qu'il dût encore rester résidence royale jusqu'au règne de Charles VII. Sous Charles V, le Palais de la Cité avait l'aspect d'une forteresse. Ce caractère s'altéra peu dans des reconstructions successives, car le palais subit des incendies considérables en 1618, 1630 et 1776. En 1787, l'architecte Desmaisons en rebâtit la partie centrale telle qu'elle existe aujourd'hui, sur la *cour du Mai* : elle se compose d'un bâtiment qui occupe tout le fond de la cour, avec avant-corps au centre surmonté d'un dôme quadrangulaire. Quatre grosses colonnes doriques ornent cet avant-corps, auquel on arrive par un vaste perron flanqué de deux grandes arcades : l'une conduit à la Conciergerie, et l'autre au tribunal de simple police. Deux galeries longent la cour sur les côtés, et s'avancent jusqu'au boulevard, où une grille monumentale, à trois portes, la ferme. Ces bâtiments ne sont qu'une partie du palais, dont l'ensemble forme un amas incohérent de constructions de toutes les époques des 5 derniers siècles. Au N., à l'E. et au S. sont des parties neuves importantes, refaites, de 1850 à 1862, sous la direction de M. Duc, qui a donné aux façades du N.-E. le style du XVIe siècle. Le palais renferme une galerie très célèbre, appelée autrefois la *Grand'salle*, et auj. la *salle des Pas-Perdus* ; elle est divisée en deux nefs, dont les voûtes en pierre, à plein cintre, reposent sur des piliers doriques. Elle fut construite en 1622, par Jacq. Debrosses, sur les fondations d'une même salle, élevée par Louis IX. Sous Louis XIV, l'un des piliers était appelé *gros pilier*, parce qu'il servait de rendez-vous aux plus fameux avocats. Sous Louis XIII, et pendant la minorité de Louis XIV, la Grand'salle était le rendez-vous des causeurs politiques. En partie brûlé lors de l'insurrection de la Commune en 1871, le palais de justice a été rétabli et restauré de 1871 à 1881. — C'est de l'admission du parlement à siéger dans ce palais des rois que les maisons où les tribunaux rendent la justice ont été appelés *palais.*

Palais de la Légion d'honneur, rue de Lille, au coin de la rue de Bellechasse, et sur le quai d'Orsay (VIIe arrondissement). Son entrée par la rue de Lille est précédée d'une belle porte en forme d'arc de triomphe, flanquée d'une colonnade ionique à jour, de 12 colonnes dont les entre-colonnements sont fermés par des grilles. Derrière s'ouvre une cour, autour de laquelle se continue la colonnade en porti-

ques; au fond est le palais, élevé d'un rez-de-chaussée avec un portique de 6 colonnes corinthiennes. Les extrémités se retournent en ailes où viennent aboutir les portiques latéraux de la cour. La façade du quai est dans un jardin en terrasse, et n'a qu'un rez-de-chaussée. Une demi-rotonde saillante, couverte par une coupole et ornée de 6 colonnes corinthiennes adossées, forme sujet de milieu; dans cette rotonde est le salon de cérémonies. Le palais de la Légion d'honneur fut bâti en 1786, sur les plans de l'architecte Rousseau, pour le prince de Salm, et porta d'abord le nom d'*hôtel de Salm*. En 1802, Napoléon Ier l'affecta à la grande-chancellerie de la Légion d'honneur, et il reçut alors le nom qu'il porte maintenant. Brûlé en 1871 par la Commune, il a été rebâti en 1872 sur les mêmes plans.

Palais du Louvre. V. Louvre.

Palais du Luxembourg. V. Luxembourg.

Palais-Royal. On comprend sous ce nom un palais et un bazar, circonscrits l'un et l'autre dans un vaste parallélogramme de 404m,40 du N. au S., et de 122m,80 de l'E. à l'O., dont les limites sont les rues Saint-Honoré au S., de Beaujolais au N., de Valois à l'E. et de Montpensier à l'O. Le palais a sa façade sur la place du Palais-Royal, traversée par la rue Saint-Honoré et ouverte sur la rue de Rivoli. Il se compose d'un corps de logis élevé d'un étage sur rez-de-chaussée, avec mansardes, au fond d'une cour quadrangulaire et de deux ailes prolongées jusqu'à la rue et terminées en pavillons. Ces bâtiments sont ornés d'un ordre dorique au rez-de-chaussée, d'un ionique au 1er étage, en pilastres pour les ailes, en colonnes adossées pour les pavillons, qui ont une ordonnance de 4 colonnes chacun, supportant un fronton triangulaire. Un portique de 6 arcades fermées de grilles et couronné d'un entablement avec balustrade, se profilant à la corniche du 1er étage, joint les pavillons et forme la clôture sur la rue. Au milieu est l'entrée d'honneur par une triple porte avec 8 colonnes doriques accouplées. Le milieu du palais est accusé par un pavillon orné de 6 colonnes ioniques accouplées, élevées sur une ordonnance de trois arcades donnant entrée sous le vestibule du palais. Un attique avec pilastres à l'aplomb des colonnes surmonte l'ordre ionique, et supporte, à son centre, un fronton demi-circulaire. Ce corps de logis a une façade au N. sur une cour d'honneur. Il en occupe toute la largeur, et présente une ordonnance de dix grandes colonnes composites au 1er étage sur un rez-de-chaussée en arcades. Des constructions s'avancent dans toute la longueur des parties latérales et reposent sur des portiques en colonnade dorique, qui se répètent au fond de la cour, en s'adossant à une galerie couverte en terrasse de plain-pied avec les grands appartements du palais. Cette galerie, dite galerie d'Orléans, ou de marbre à cause de son dallage, est double, et sa partie médiane s'abrite sous un grand vitrage en forme de voûte. Elle fait la limite du palais et commence la partie consacrée au commerce, véritable bazar, qui se continue ensuite, sans interruption, sous les arcades d'un beau bâtiment régulier qui achève d'envelopper un jardin long de 251 m. et large de 95. Les pieds-droits des arcades sont ornés de pilastres composites. Le nombre des arcades ou des portiques autour du jardin est de 207; elles offrent, avec celles de la cour d'honneur, une promenade couverte, qui a 1 kilomètre environ de développement. Le jardin est planté de 6 allées d'arbres, parallèles à sa longueur, avec 2 parterres de gazons et de fleurs, et, au centre, un bassin circulaire où l'eau s'élance en gerbe. — L'origine du Palais-Royal remonte à Richelieu : en 1629, le cardinal acquit un terrain qui touchait au mur d'enceinte de Paris, et y fit élever par J. Lemercier un bâtiment qu'on appela l'*Hôtel de Richelieu*. Les constructions ayant été augmentées en 1636, et le cardinal étant plus puissant que jamais, on nomma son hôtel *Palais Cardinal*. Trois ans après, il en fit don à Louis XIII. Anne d'Autriche, régente, vint l'habiter en 1643, avec Louis XIV, mineur, ce qui valut à l'édifice le nom de *Palais-Royal*. La partie orientale ayant été presque entièrement détruite par l'incendie de l'Opéra en 1763, Louis-Philippe d'Orléans, petit-fils du Régent, fit réédifier le palais actuel par Moreau pour la façade de la rue Saint-Honoré, et Contant d'Ivry pour les autres parties. Alors, le jardin s'étendait jusqu'aux maisons des rues des Bons-Enfants à l'E., des Petits-Champs au N. et de Richelieu à l'O. En 1782, le duc de Chartres, depuis Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, commença les bâtiments du jardin et les termina en 1786. Ils furent élevés sur les plans et sous la direction de l'architecte Louis. Le palais, dans son état actuel, a été fini en 1829, 200 ans après sa fondation, par le duc d'Orléans, depuis le roi Louis-Philippe Ier, qui en a fait restaurer et compléter toutes les parties, sur les plans et sous la direction de Fontaine et Percier : ces architectes élevèrent la galerie de marbre sur l'emplacement de baraques en charpente appelées *Galeries de bois*, [illegible] en 17[illegible] [illegible] lerie de pierre commencée, puis abandonnée. En 1792, le Palais-Royal fut appelé *Palais-Égalité*; après le 18 brumaire, *Palais du Tribunat*, parce que ce corps y siégeait; en 1806, on lui rendit le nom de *Palais-Royal*; il reçut celui de *Palais-National* après la révolution de 1848, et redevint Palais-Royal en 1852. Sous le second empire le Palais-Royal a été la résidence du prince Jérôme et du prince Napoléon, oncle et cousin de Napoléon III. La plus grande partie du palais proprement dit, sur les rues Saint-Honoré et de Valois, a été brûlée en 1871 par la Commune, mais restaurée en 1872. Le conseil d'État et la Cour des comptes y ont été installés depuis cette époque.

Palais des Tuileries. V. Tuileries.

PALAIS (LE), ch.-l. de cant. (Morbihan), dans l'île de Belle-Ile, port fortifié sur l'Océan, arr. et à 56 kil. S. de Lorient; 4,801 hab. Bassin à flot; constr. de navires, pêcheries. Hôpital militaire; école d'hydrographie. Pris par les Anglais en 1762.

PALAIS (SAINT-), ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr de Mauléon, sur un coteau élevé près de la Bidouze; 1,907 hab. Trib. de 1re instance. Anc. cap. du pays de Mixe. Pendant la Révolution, on le nomma *Mont-Bidouze*. Comm. de bestiaux et de grains. Quincaillerie.

PALAISEAU, *Palatiolum*, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, sur l'Yvette; 2,409 hab. Église des XIIe et XIIIe siècles. Restes d'un anc. château; maison du financier Pâris. Récolte de foin réputé excellent. Anc. marquisat et prieuré.

PALAMÈDE, fils de Nauplius, roi d'Eubée, se distingua au siège de Troie. On lui attribue l'invention des lettres grecques ξ, θ, φ, χ, de l'arithmétique, des poids et balances, de la mesure du temps, des pronostics météorologiques, de plusieurs mets et remèdes, des jeux de dés et d'échecs. Il fut aussi le premier qui sut ranger un bataillon, placer des sentinelles autour d'un camp et inventa le mot d'ordre. Ayant dénoncé la folie feinte par Ulysse pour ne pas aller à Troie, celui-ci, à l'aide d'une lettre supposée, le fit lapider comme coupable d'intelligence avec les Troyens.

PALAMOS, v. forte d'Espagne (Catalogne), avec un port sur la Méditerranée, prov. de Gérone, 120 kil. de Perpignan. Pris par les Français en 1694; 2,272 hab.

PALAOS (Iles). V. Pelew.

PALAOUAN, PALAWAN ou **PARAGOA**, île de la Malaisie, dans la mer de la Chine, entre Bornéo et les Philippines; 14,123 kil. carr. Sol montueux, cire, écailles de tortue, écume de mer, ivoire, bois de laque : or. Peu connue des Européens; habitée par des sauvages, qui s'éloignent des côtes. Les Espagnols y ont un petit fort, *Tay-Tay*, au N.-E.

PALAPRAT (Jean de Bigot), né à Toulouse en 1650, d'une famille de robe, m. à Paris en 1721, quitta le barreau pour les lettres. Lauréat des Jeux Floraux, il cultiva de plus en plus la poésie, malgré les fonctions de capitoul, 1675, et de chef du consistoire, 1684. La reine Christine de Suède voulut l'attacher à sa personne; il préféra demeurer à Paris comme secrétaire des commandements du grand prieur de Vendôme. Passionné pour le théâtre, il donna à la Comédie-Française, dès 1690, plusieurs ouvrages auj. complètement oubliés; son nom le serait aussi, s'il n'avait composé, en collaboration avec Brueys, *le Grondeur*, 1691, spirituelle comédie en 3 actes, en prose; et *le Muet*, 1691, comédie en 5 actes, en prose. Palaprat passe pour n'avoir été que le second de Brueys, mais il avait une intarissable gaieté, qu'il portait dans les pièces composées en commun, et qu'il opposait aux souffrances de la maladie et aux déceptions du monde.

Ses Œuvres ont été publiées en 1711, in-12; celles de Brueys et Palaprat, en 5 vol. in-12. F. B.

PALATIN, *mons Palatinus*, l'une des sept collines de Rome; se trouve au S. du Forum; borné dans l'antiquité au N., du côté du Capitole, par le Vélabre et le Forum Boarium; à l'O., du côté de l'Aventin, par le cirque Maxime; au S., du côté du mont Célius, par la voie Appienne. Sa forme est quadrangulaire : 1,744 m. de tour et 51 m. d'altitude. Le Palatin fut l'emplacement de la Rome primitive, *Roma quadrata*, dont on a retrouvé le mur d'enceinte en divers points. C'est sur cette colline que la tradition place la demeure d'Évandre, Romulus, etc. A partir d'Auguste, elle fut habitée par les empereurs; l'on y visite aujourd'hui, entre autres ruines, celles de la maison de Livie avec ses peintures célèbres, du palais des Flaviens et de Septime-Sévère. Des fouilles régulières ont été entreprises au Palatin sous les ordres du commandeur P. Rosa.

Lanciani et Visconti : *Guida al Palatino*. G. L.-G.

PALATIN (Comte), grand officier de la couronne impériale. Il y en eut de 2 espèces. Sous Charlemagne, les comtes palatins étaient les grands justiciers du palais, prononçaient sur les crimes de haute trahison, et recevaient les appels des juges provinciaux. Ils cessèrent d'exister, au IXe siècle, au milieu [illegible] par [illegible]

Fondateur et Othon le Grand, mais avec des attributions plus étendues : ils représentaient l'autorité de l'Empereur dans les provinces, administraient les domaines de la couronne, surveillaient la conduite des ducs et jugeaient les cas royaux. En général, ils habitaient un des palais impériaux situés dans le duché où ils avaient été envoyés, et en tiraient leur nom : ainsi le comte palatin de Bavière s'appelait palatin de Schiren ou de Wittelsbach; celui de Souabe, palatin de Tubingue; celui de Saxe, palatin de Wettin; celui de Lorraine, palatin de Metz, et, par extension, palatin du Rhin. Au XIe siècle, sous la dynastie de Franconie, leur office devint héréditaire, comme tous les fiefs de l'Empire; mais après la ruine de la maison de Souabe, quand l'autorité souveraine eut été à peu près annulée par celle des ducs et des grands vassaux, ils disparurent, excepté celui du Rhin, qui devint plus tard électeur. (*V.* PALATINAT.) G.

PALATIN (GRAND), titre donné en Hongrie au principal magnat, choisi par l'Assemblée nationale entre 4 candidats présentés par le roi. Il occupait la première place parmi les fonctionnaires, était général de l'armée, chef suprême de la justice, régent en cas d'absence ou de minorité du roi, et ne cédait la préséance qu'à l'archevêque de Gran.

PALATIN, gouverneur d'un palatinat ou woivodie, dans l'anc. Pologne. Tous les palatins étaient membres du sénat. Le roi les nommait, et leur charge n'était pas héréditaire.

PALATINS (JEUX). *V.* AUGUSTALES.

PALATINAT, en allemand *Pfalz*, nom de 2 États de l'anc. Empire germanique, qui, jusqu'en 1620, avaient été réunis, et dont l'un s'appela le *Haut-Palatinat* ou *Palatinat de Bavière*, l'autre le *Bas-Palatinat* ou *Palatinat du Rhin*. Le Haut-Palatinat était borné au N. par le margraviat de Baireuth, à l'E. par la Bohême, au S. par le comté de Neubourg et par la Bavière, à l'O. par la Bavière et le territoire de la ville de Nuremberg. Il avait une superficie de 6,500 kil. carr., avec plus de 500,000 hab. La capitale était *Amberg*. — Le Bas-Palatinat, un des pays les plus fertiles de l'Allemagne, situé des deux côtés du Rhin, était borné par Mayence, Katzenellenbogen, le Wurtemberg, Bade, l'Alsace, la Lorraine et Trèves. — Les palatins du Rhin, qui, au commencement, eurent leur siège à Aix-la-Chapelle, furent, dès le XIe siècle, possesseurs héréditaires du Palatinat et de ses dépendances, et au nombre des plus puissants princes de l'Empire. Lorsqu'en 1156 le palatin Hermann III mourut sans enfants, l'empereur Frédéric Ier donna le Palatinat à son beau-frère Conrad de Souabe. A la mort de Conrad, 1196, le Palatinat échut à son gendre le duc Henri de Brunswick, fils de Henri le Lion. Henri, dans la lutte entre les deux empereurs Othon IV et Frédéric II, ayant pris le parti d'Othon, Frédéric le mit au ban, en 1215, et donna ses possessions au duc Louis de Bavière, qui n'entra jamais en pleine possession du Palatinat. Par le mariage d'Othon II, fils de Louis, avec Agnès, fille de Henri, le Palatinat entier échut à la Bavière. A la mort d'Othon, en 1253, ses fils régnèrent d'abord en commun; en 1256, ils firent un partage : le Palatinat et la Haute-Bavière appartinrent à Louis II, la Basse-Bavière à Henri. A Louis II succédèrent, en 1294, ses deux fils Rodolphe Ier et Louis; le premier reçut le Palatinat, avec le titre d'électeur; Louis eut la Basse-Bavière, devint ensuite empereur et hérita plus tard de la Haute-Bavière. Il destitua son frère à cause de l'appui qu'il prêtait à Frédéric le Bel, duc d'Autriche, mais il rendit au fils de Rodolphe le Palatinat avec une partie de la Bavière, dite plus tard le Haut-Palatinat. Rodolphe II, fils de Rodolphe Ier, acquit les comtés de Neubourg et Sulzbach, et conclut avec l'empereur Louis de Bavière le traité de Paris, 1329, qui conféra la dignité électorale alternativement au Palatinat et à la Bavière. Son frère et successeur, Rupert ou Robert Ier, vendit une partie du Haut-Palatinat à l'empereur Charles IV, qui, par contre, céda tout à fait la dignité électorale à la Bavière. A Rupert Ier succéda, en 1390, son neveu Rupert II, et à celui-ci, en 1399, son fils Rupert III, nommé empereur en 1400 et m. en 1410. Ses fils firent un partage : Louis III obtint l'Électorat et le Palatinat du Rhin; Jean, le Haut-Palatinat; Étienne, Deux-Ponts et Simmern; enfin Othon, Mosbach. La 2e et la 4e ligne s'éteignirent bientôt : la 1re finit en 1559 avec Othon-Henri, qui s'associa au parti de Luther. l'Électorat échut alors à Frédéric III, de la ligne de Simmern, qui était partisan de Calvin. A celui-ci succédèrent Louis VI, 1576; Frédéric IV, 1583; Frédéric V, 1610. Ce dernier ayant accepté la couronne de Bohême, 1619, fut déclaré déchu de l'Électorat par l'empereur Ferdinand II, qui en dota son cousin le duc Maximilien de Bavière. Charles-Louis, fils de Frédéric, fut réintégré par le traité de Westphalie dans le Bas-Palatinat; on créa pour lui une 8e voix électorale, et l'empereur lui conféra le titre d'archi-trésorier de l'Empire. Le Haut-Palatinat et l'ancien rang que le Palatinat avait occupé autrefois dans le collège des électeurs restèrent à la Bavière; il fut stipulé qu'à l'extinction de la maison de Bavière, celle du Palatinat lui succéderait. A l'extinction de la ligne de Simmern, 1685, le Palatinat échut à la maison de Neubourg. Alexandre, 2e fils de Charles-Louis, laissa 2 fils, dont le cadet, Rupert, fonda la ligne de Veldenz, éteinte en 1694; l'aîné, Wolfgang, m. en 1659, est la souche de toutes les lignes nouvelles palatines. Ses trois fils fondèrent les lignes de Neubourg, Deux-Ponts et Birkenfeld. La ligne de Neubourg se scinda plus tard en celles de Neubourg et de Sulzbach. Philippe-Guillaume, de la ligne de Neubourg, m. en 1690, hérita des possessions de la ligne de Simmern. Son fils, Jean-Guillaume, reçut en 1694 la succession de Veldenz. Pendant la guerre de la Succession d'Espagne il reçut le Haut-Palatinat, possédé jusque-là par l'électeur Maximilien II de Bavière, qui avait été mis au ban de l'Empire, 1706. En vertu du traité de 1714, il dut restituer ce pays à Maximilien. A Jean-Guillaume succéda, en 1716, son frère Charles-Philippe, qui mourut en 1742 sans héritiers mâles. La dignité électorale et le Palatinat échurent alors à la ligne de Sulzbach, à l'électeur Charles-Théodore. La maison de Bavière s'étant éteinte avec Maximilien III Joseph, 1777, la Bavière, excepté une petite partie qui échut à l'Autriche, fut réunie au Palatinat, 1779. Le Palatinat recouvra en même temps son ancien rang au collège des électeurs. A Charles-Théodore succéda, en 1799, le duc de Deux-Ponts, Maximilien-Joseph, qui, par le traité de Lunéville, 1801, perdit le Palatinat du Rhin. — Jusqu'à cette époque, le Palatinat était subdivisé en 19 districts, et avait pour capitales Mannheim, Heidelberg et Frankenthal. Par le traité de Lunéville, les districts situés sur la rive gauche du Rhin passèrent à la France, et formèrent le département du Mont-Tonnerre, ch.-l. Mayence; les districts de Bretten, Heidelberg, Ladenburg et Mannheim furent donnés au margrave de Bade; Lindenfels, Otzburg et Umstatt, au grand-duc de Hesse-Darmstadt; Boxberg et Mosbach, au prince de Leiningen-Dachsburg; Kaub, au duc de Nassau. Les traités de 1814 et 1815 restituèrent à l'Allemagne les districts du Palatinat situés sur la rive gauche du Rhin, et dont la plus grande partie échut à la Bavière, le reste à la Prusse et à la Hesse-Darmstadt. La part badoise du Bas-Palatinat, avec les districts cédés au prince de Leiningen, fut incorporée au cercle de Mannheim; la part de la Hesse-Darmstadt fait partie des provinces de Starkenburg et de Hesse-Rhénane. La part prussienne a été réunie à la prov. du Rhin. La part bavaroise forme le cercle du Palatinat ou du Rhin, et comprend une superficie de 5,928 kil. carr. avec 677,281 hab.; ch.-l. Spire. Le Haut-Palatinat, avec *Ratisbonne*, forme un autre cercle de la Bavière, a une superficie de 9,662 kil. carr. et 528,564 hab. (*V.* BAVIÈRE.) E. S.

PALATINATS, divisions administratives de l'anc. Pologne. (*V.* POLOGNE.)

PALATINE (ÉCOLE). *V.* ÉCOLE DU PALAIS.

PALATINE (PRINCESSE). *V.* CHARLOTTE-ÉLISABETH DE BAVIÈRE.

PALATINE, parure de cou, en fourrure, à l'usage des femmes, et qui fut introduite en France, vers 1671, par Charlotte-Élisabeth de Bavière, duchesse d'Orléans, mère du Régent, fille de l'électeur palatin Charles-Louis et connue sous le nom de *princesse Palatine*.

PALATIOLUM, nom latin de PALAISEAU.

PALATSCHA. *V.* MILET.

PALAWAN. *V.* PALAOUAN.

PALAZZOLO, v. du roy. d'Italie (Sicile), prov. de Syracuse, près de l'Anapo, au pied d'une montagne où se trouvent quelques ruines de l'antique *Acræ*; 11,188 hab.

PALE (LE), nom que porta, jusqu'en 1600, la partie de l'Irlande soumise à l'Angleterre, et occupée par de grands propriétaires anglais, presque indépendants.

PALEARIUS (ANTONIO DELLA PAGLIA, DIT AONIUS), écrivain italien, né à Veroli (Campagne de Rome), professa le grec et le latin à Sienne, à Lucques et à Milan. Accusé de favoriser les luthériens et d'attaquer le concile de Trente, il fut arrêté sous le pontificat de Pie V, pendu et brûlé en 1566.

On lui doit, entre autres ouvrages, un poème latin en 3 chants : *de Immortalitate animarum*, Lyon, 1536, in-16. Les Œuvres de Paléarius ont été publiées en 1696, Amst., et en 1728, à Iéna.

PALEFROI, monture des dames et des voyageurs au moyen âge; cheval de parade et de cérémonie. Il était d'allure douce et facile à manier. Palefroi était l'opposé de *dextrier*, nom du cheval de bataille.

PALEMBANG, v. de l'île de Sumatra, sur la Moussie, à 100 kil. de son embouch.; 30,000 hab., dont beaucoup d'Arabes et quelques Européens. Commerce actif. — L'anc. roy. de Palembang, entre ceux de Menangkabou et de Jambie au N., les Lampongs au S. et la mer de Chine à l'E., forme, depuis 1821, une résidence hollandaise ayant une superf. de 88,101 kil. carr.; 570,000 hab.

PALÉMON. *V.* Athamas.

PALÉMON (Quintus-Rhemmius), grammairien latin, né à Vicence, était fils d'un esclave. Il enseigna à Rome sous Tibère et Claude.

On a de lui un traité *de Ponderibus et Mensuris*, Leyde, 1587.

PALENCIA, *Palantia*, v. d'Espagne, cap. de la prov. de son nom, sur la rive g. du Carrion. Évêché. Cette ville, très ancienne, cité des Ibériens, maintint longtemps son indépendance, et fut vainement assiégée par le consul L. Lucullus; elle fut florissante sous les Romains et les Goths. Ruinée par l'invasion arabe, Sanche, roi de Navarre, la releva vers 1032. Beaucoup de ruines antiques. Fabr. de lainages, couvertures, serges, poteries, cuirs, armes à feu. Belle cathédrale. Pop. de la commune: 14,505 hab., Bifurcation des chemins de fer se dirigeant vers Santander au N., vers la Corogne et Vigo à l'O. — La prov. de Palencia est formée d'une partie de la Vieille-Castille. Superf., 8,067 kil. carr. Pop. 192,987 hab. Sol montagneux au N., arrosé par le Carrion et la Pisuerga.

PALENQUE, anc. v. du Mexique, dans le dép. et à 150 kil. N.-E. de Chiapa, près du vge de San-Domingo de Palenqué, qui lui a donné son nom. Elle s'appelait *Culhuacan* ou *Huehuetlapatlan*. Ses ruines, découvertes en 1787 par Antonio del Rio et José Alonzo de Calderon, occupent une étendue de 32 kil. Les monuments (temples, pyramides, ponts, aqueducs, maisons, tombeaux, etc.) paraissent antérieurs aux Aztèques et même aux Toltèques.

PALÉOLOGUE, nom d'une illustre famille de l'empire grec, remarquable par les généraux, les ministres, les empereurs qu'elle a donnés à Constantinople. Alliée aux Ducas, aux Comnènes, aux Anges, elle parvint à l'empire de Nicée dans la personne de Michel VIII, qui usurpa le pouvoir sur Jean IV Lascaris, 1260, et reprit Contantinople sur les Latins, 1261. Elle assista à la ruine de l'Empire. Les souverains qu'elle a fournis sont : Michel VIII, 1261-1282; — Andronic II, 1282-1328; — Andronic III, 1328-1341; — Jean V, 1355-1391; — Andronic IV, 1377; — Manuel II, 1391-1425; — Jean VII, 1399-1402; — Jean VIII, 1425-1448; — Constantin XIII, 1448-1453. — Ce dernier laissait 2 frères, Démétrius et Thomas, qui furent chassés du Péloponèse par Mahomet II, et dont la postérité se conserva jusqu'à nos jours. Une branche des Paléologues se maintint dans le Montferrat, par Théodore, 2e fils d'Andronic II et d'Yolande de Montferrat. Il succéda, en 1306, à son oncle Jean le Juste, et sa dynastie ne s'éteignit qu'en 1533. S.

PALÉPHATE, *Palæphatus*, écrivain grec, né à Paros ou à Priène, vivait au ve siècle av. J.-C., sous le règne d'Artaxercès Mnémon. Suidas lui attribue un traité *des Choses incroyables*, en 5 livres, dont le 1er seul est parvenu jusqu'à nous.

Les meilleures édit. sont celles d'Ernesti, 1816, et de Westermann dans les *Mythographi græci*, 1843. Il a été trad. en français par Godefroi de Bettens, Lausanne, 1771. S. Re.

PALERME, anc. *Panormus*, v. forte du roy. d'Italie, anc. cap. de toute la Sicile et ch.-l. de la prov. de son nom, sur la côte N. de la Sicile, à 300 kil. S.-S.-O. de Naples; par 38° 7′ lat. N., et 11° 1′ long. E.; 205,712 hab.; 244,991 dans la commune. Climat humide; chaleur tempérée en été. Archevêché. Cour de cassation et cour d'appel, tribunal de commerce. Quartier général du XIIe corps d'armée et de la 23e division militaire. Université, fondée en 1374, réorganisée en 1805, avec facultés de théologie, philosophie et sciences, lettres, droit, médecine; bibliothèque, musée de sculpture, galerie de tableaux, collection géologique, et jardin botanique. Riches bibliothèques; écoles vétérinaire, de navigation, de musique, de beaux-arts. Collège royal; observatoire. Société royale des sciences, lettres et arts; Société royale d'encouragement; théâtres. Arsenal d'artillerie; dépôt de la guerre, avec bibliothèque et typographie. Hôtel des monnaies. Arsenal de la marine militaire et chantiers de construction. La ville est bien bâtie dans une belle plaine environnée de montagnes, et que sa richesse a fait surnommer *la Coquille d'or*. Ses fortifications consistent en un mur d'enceinte (8 kil. de tour) du côté de la terre, et en travaux plus importants du côté de la mer, entre autres le fort de Castellamare. On remarque : la cathédrale de Sainte-Rosalie fondée en 1170, en style normand et arabe, avec une coupole moderne; les églises Saint-Joseph et Saint-Dominique; le palais royal, en style normand et sarrasin, et précédé d'une place que décore la statue de Philippe IV; le palais de justice; la villa Serradifalco, les palais Forcelli, Butera, Valguarneva, Trabia, etc.; la rue Victor-Emmanuel, la place Vigliena, la promenade de la *Marina*, le long de la mer, terminée par le jardin public de la *Flora*; la statue de Charles Quint, sur la place Bologni. Le port est fermé par un môle de 400 m., avec un phare et une batterie à l'extrémité. Fabr. de soieries, chapeaux de paille renommés, verres, crème de tartre, savons, essences, papier. Comm. de blé, vins, fruits, thon mariné, huile, etc. — Palerme fut fondée par des Phéniciens. Comprise dans les possessions carthaginoises de Sicile, elle tomba, en 254 av. J.-C., au pouvoir des Romains, qui y envoyèrent une colonie. En 251, L. Cécilius Métellus remporta sous ses murs une grande victoire sur les Carthaginois. Elle fut prise par Bélisaire sur les Goths l'an 534 de J.-C., par les Arabes en 831, par les Normands en 1072. Le massacre des *Vêpres siciliennes* y commença en 1282. En 1676, une flotte hollandaise fut incendiée dans son port par le duc de Vivonne. Des tremblements de terre la désolèrent en 1726 et 1823, et le choléra en 1837. Des insurrections y éclatèrent en 1820 et 1848. En 1860 elle fut prise par Garibaldi, et fut peu de temps après annexée au roy. d'Italie.

PALERME (Province de), division administrative de la Sicile, baignée par la Méditerranée au N. Elle a 5,142 kil. carr. et 694,472 hab. Ch.-l. Palerme. Sol montagneux, mais fertile.

PALÈS, déesse de l'anc. Italie, présidait aux troupeaux. Ses fêtes s'appelaient *Palilies*. (*V. ce mot.*)

PALESTE, du grec *palaistê*, mesure de longueur des anc. Grecs, valant le quart du pied, et en mesures métriques, 0m,077.

PALESTINE, appelée aussi *Terre de Chanaan, Terre promise, Judée, Terre Sainte*, ne désigna d'abord que le pays habité par les *Philistins* ou *Palestins*, qui occupaient la côte S.-O. de la Syrie, voisine de l'Égypte. Le nom fut ensuite étendu par les Grecs et les Romains à tout le pays habité par les Hébreux. Dans cette acception, la Palestine était bornée au N., vers la Phénicie et la Syrie, par le fleuve Léontès (*Leitaneh* dans la partie supérieure de son cours, *Nahr-el-Kasmieh* dans la partie inférieure), le Liban et la partie de l'Anti-Liban où le Jourdain prend sa source; à l'O. par la Méditerranée jusqu'à la frontière d'Égypte; au S.-O. par l'Arabie Pétrée jusqu'au S. de la mer Morte; au S.-E. par le torrent de l'Arnon (*Wadi-Moudjeb*), qui la séparait de l'Arabie Déserte; enfin à l'E. par le désert de Syrie. C'était un pays montagneux, divisé en 2 grandes vallées longitudinales par les deux rameaux qui se détachent de l'Anti-Liban à la source du Jourdain; l'un de ces rameaux, qui sépare les eaux tributaires du Jourdain de celles qui se rendent à la Méditerranée, court du N. au S. sous les noms de monts Gelboë, Garizim, d'Éphraïm, de Judée, et se rattache vers le S. aux hauteurs de l'Arabie Pétrée et du Sinaï. Dans les monts Gelboë on trouve le Thabor (*Atabyrion* ou *Itabyrion* des Grecs, auj. *Djebel-Nour* ou *Djebel-Tor*); la même chaîne projette vers la mer le Carmel. L'autre rameau se dirige à l'E. vers le désert de Syrie, sous les noms d'Hermon, de monts Galaad et Abarin. Ces deux chaînes enferment le bassin du Jourdain, dont la vallée présente la dépression la plus considérable du globe (236 m. plus bas que le niveau de la Méditerranée au lac de Tibériade, 393 au lac Asphaltite). Les principaux affluents du Jourdain sont, sur sa rive g. l'Hiéromax (*Yarmouk* ou *Scheiriâ-el-Mandahour*) et le Yabbok. A la mer Morte se rendent le Cédron et l'Arnon; à la Méditerranée, le Bélus (*Nahr-Naman*), le Cison septentrional (*Nahr-Mokatta* ou *Nahr-Waifa*) et le Gaas (*Nahr-Ugeh*). Le sol de la Palestine est volcanique; la mer Morte (*V. ce mot*) semble tenir la place des cratères de plusieurs volcans, et si les éruptions ont cessé, les tremblements de terre agitent encore le pays. Le climat est variable, étouffant sur les côtes de la Méditerranée et dans la vallée du Jourdain, tempéré sur les montagnes, qui, dans l'hiver, se couvrent de neiges. Bien qu'à l'exception du Jourdain la Palestine ne soit arrosée que par des torrents, cependant sa terre noire et grasse, humectée par les pluies d'hiver, produit en abondance les grains, les fruits et les légumes, et, dans l'antiquité, où elle était beaucoup plus peuplée et mieux cultivée qu'aujourd'hui, les plaines d'Esdrelon et de Sarons au N.-O., de Mambré au S., étaient renommées par leur fertilité. Le blé, le riz, le millet, l'olive, la figue, l'amande, la grenade, la vigne, le baume, la myrrhe, étaient ses principales productions; aujourd'hui on y cultive en outre le dourah, le sésame, les pastèques, le coton. Le fer, le cuivre, le bitume, le sel, étaient autrefois d'importants objets de commerce; les principaux animaux domestiques étaient, comme aujourd'hui, les brebis, les chevaux, les chameaux, pendant que les montagnes et les fourrés impénétrables des bords de la mer Morte recélaient et recèlent encore des lions, des panthères, des chacals, des renards et des loups. — La Terre promise, à l'entrée des Hébreux, était occupée par des peuples chananéens (*V.* Chanaan), qui furent ou expulsés, ou soumis, ou restèrent indépendants, comme les Philistins au S. (*V.* Philistins) et les Phéniciens au N. (*V.* Phéniciens.) Les conquérants partagèrent le pays entre les 12 tribus; celle de Lévi, exclusivement chargée du sacerdoce, n'eut aucune portion particulière du territoire, mais des villes lévitiques disséminées dans chacune des autres tribus; les tribus d'Éphraïm et de Manassé, issues de Joseph, tinrent lieu des tribus de Joseph et de Lévi,

et la tribu de Manassé fut séparée en 2 demi-tribus, l'une à l'O., l'autre à l'E. du Jourdain. (*V.* TRIBUS.) Sur les frontières habitaient d'autres peuples, ennemis des envahisseurs : au S., les Iduméens et les Amalécites; à l'E., les Moabites, les Madianites et les Ammonites. A partir de la conquête de Josué, l'histoire de la Palestine se confond avec celle des Hébreux. (*V.* JUIFS.) S'étendant de l'Euphrate à la mer Rouge sous David et Salomon, elle rentra, à la mort de ce dernier, dans ses anciennes limites, et s'affaiblit encore plus par le partage du pays en 2 royaumes, Juda et Israël. La ruine de ces deux royaumes fit disparaître la distinction en tribus, et, depuis le retour de la captivité de Babylone jusqu'à la mort d'Hérode, on trouve une division nouvelle en 4 grandes provinces : la Galilée, la Samarie et la Judée, à l'O. du Jourdain; la Pérée à l'E. (*V. ces mots.*) Après la mort d'Hérode, le royaume fut divisé entre ses trois fils; mais la Samarie et la Judée furent réunies, dès l'an 6 ap. J.-C., à l'empire romain, annexées à la Syrie et administrées par un *procurateur,* dépendant du gouverneur de cette province. La Galilée eut le même sort en 34. Hérode Agrippa II, par la faveur de Caligula, réunit tout l'ancien royaume d'Hérode; mais, à sa mort, son fils fut réduit à la possession de quelques terres, et la Judée rendue au gouvernement des procurateurs, en 44. Sous Vespasien, elle forma une province indépendante de la Syrie. Au IVe siècle, nous la trouvons divisée en 4 provinces, dépendant du diocèse, de la préfecture et de l'empire d'Orient; 1° *Palestine Ire,* ch.-l. Césarée, comprenant la Samarie, la Judée propre et la Pentapole; 2° *Palestine IIe,* ch.-l. Scythopolis, comprenant la Galilée, la Gaulonitide et la Décapole; 3° *Palestine IIIe* ou *Salutaire,* ch.-l. Pétra, comprenant l'Idumée et l'Arabie Pétrée; 4° *Arabie,* ch.-l. Bostra, comprenant la Moabitide, l'Ammonitide, la Pérée et la Batanée. L'Abilène, la Trachonitide et l'Iturée avaient été réunies à la province appelée Phénicie du Liban, et la côte septentrionale de la Palestine, y compris Ptolémaïs (Acco), à la Phénicie maritime. Conquise par les Arabes, la Palestine à l'O. du Jourdain forma, à la suite de la 1re croisade, le royaume de Jérusalem, qui fut divisé en 5 grandes principautés féodales : 1° *Domaines propres du roi,* les villes et districts de Jérusalem, Naplouse, Acre et Tyr; 2° *Première grande baronnie,* les comtés de Jaffa et d'Ascalon, les seigneuries de Rama, de Mirabel et d'Ybelin; 3° *Deuxième grande baronnie,* la principauté de Galilée; 4° *Troisième grande baronnie,* les seigneuries de Sidon, Césarée et Bethsan; 5° *Quatrième grande baronnie,* les seigneuries de Krak (Petra), Hébron et Montréal. Reconquise par Saladin, 1187, la Palestine appartint aux soudans d'Égypte jusqu'à Sélim Ier, qui la réunit à l'empire ottoman. — Elle est aujourd'hui comprise dans la prov. de Syrie, où elle forme 4 livahs : Akka ou Saint-Jean-d'Acre, Naplouse, El-Kods ou Jérusalem; et celui d'Adjloun, comprenant le pays situé à l'E. du Jourdain jusqu'au Djebel-Haouran. C. P.

PALESTRE. *V.* GYMNASE.

PALESTRINA, anc. *Præneste,* v. du roy. d'Italie, prov. de Rome; 6,230 hab. Évêché. Restes de murs cyclopéens et d'un célèbre temple de la Fortune, dans lequel on a trouvé une remarquable mosaïque, transportée aujourd'hui dans le palais Barberini. Beaucoup de tombeaux. Les Colonna s'étant fortifiés dans cette ville au XIVe siècle, elle fut détruite par les papes Boniface VIII et Eugène IV, et se repeupla peu après. Tremblement de terre en 1824.

PALESTRINA, v. du roy. d'Italie, prov. de Venise, dans les lagunes; 6,000 hab.

PALESTRINA (JEAN PIERLUIGI, SURNOMMÉ), célèbre compositeur de musique, né à Palestrina en 1529, m. en 1594, a été surnommé par ses contemporains *le Prince de la musique.* Il devint maître de chapelle de Saint-Pierre du Vatican en 1551, et admis parmi les chantres de la chapelle pontificale par Jules III en 1555; Paul IV l'en exclut, parce qu'il était marié. Il obtint peu après la place de maître de chapelle de Saint-Jean de Latran, puis de Sainte-Marie-Majeure, 1561-71. L'usage de composer des messes et des motets sur le chant d'une antienne ou sur la mélodie d'une chanson vulgaire s'était introduit dans la musique d'église dès le XIIIe siècle : cet indécent et ridicule mélange du profane et du sacré fut l'objet des censures du concile de Bâle, puis de celui de Trente, et le pape Pie IV était disposé à restreindre au plain-chant la musique d'église, lorsque Palestrina écrivit d'après ses idées particulières le célèbre ouvrage appelé *Missa papalis,* la messe du pape. Il sauva ainsi la musique religieuse de l'anathème dont on voulait la frapper, et ses créations servirent de modèles aux compositions du même genre. En 1571, il redevint maître de chapelle de Saint-Pierre, et dirigea en même temps la musique de l'Oratoire, récemment fondé par son confesseur St Philippe Néri. Grégoire XIII lui confia la revision du Graduel et de l'Antiphonaire romains. Palestrina a laissé 13 livres de messes, 6 livres de motets, une foule d'hymnes, de litanies, d'offertoires, de madrigaux, etc., sans compter les pièces qui sont restées manuscrites. Partout on admire la faculté d'invention, l'habileté dans l'art d'écrire pour les voix, la variété du style, une harmonie large et simple, un caractère de douceur angélique.

V. sa *Vie* par Baini, 1828, et par A. de La Fage, dans les *Miscellanées musicales,* Paris, 1844. B.

PALESTRO, vge du roy. d'Italie (Pavie), dans la Lomelline, à 16 kil. N.-O. de Mortara; 2,164 hab. Victoire des Français et des Piémontais sur les Autrichiens, les 30 et 31 mai 1859.

PALEUR (LA), *Pallor,* divinité allégorique, parèdre de Mars. Tullus Hostilius lui éleva un temple à Rome, après un combat contre les Fidénates. Les prêtres de la Pâleur se nommaient *Pallorii.* On lui sacrifiait un chien et une brebis.

PALEY (WILLIAM), théologien et moraliste, né à Péterborough (Northampton) en 1743, m. en 1805, fut appelé en 1766 à la chaire de théologie de l'université de Cambridge et devint archidiacre de l'évêque de Carlisle. On a de lui : *Éléments de morale et de politique,* Londres, 1785, in-4°, trad. en français par Vincent, Paris, 1817, 2 vol., où il fonde la morale sur la volonté de Dieu, manifestée par l'utilité générale; *Horæ Paulinæ,* 1787, trad. en français par Lévade, Nîmes, 1809, où il démontre par les seules Épîtres de St Paul l'authenticité des Écritures; *Évidence du christianisme,* 1794, 3 vol. in-12 et in-8, trad. par Lévade, 1808, 2 vol.; *Théologie naturelle,* 1802, trad. par Pictet de Genève, 1815 et 1818. Après sa mort, on a publié un choix de ses *Sermons.*

PALFIN (JEAN), anatomiste et chirurgien, né à Courtrai en 1649, m. à Gand en 1730, étudia l'anatomie à Leyde, à Londres et à Paris, et composa, d'après les leçons et les écrits de ses maîtres, des ouvrages qui ont eu beaucoup de vogue. Il fut un des premiers qui cherchèrent à relier l'enseignement de l'anatomie à celui de la chirurgie; on lui doit un procédé pour la suture dans les plaies des intestins et un forceps qui porte son nom.

Il a laissé entre autres ouvrages : *Ostéologie,* en hollandais, Gand, 1702, trad. en français, 1731, in-12; *Anatomie chirurgicale,* en hollandais, Leyde, 1718, trad. en franç., 1726, 1734 et 1753, 2 vol. D—G.

PALFREY (JOHN-GORHAM), théologien américain, né à Boston en 1796, m. en 1881, élève de l'université de Harvard, fut chargé, en 1818, des fonctions de ministre dans une église unitairienne de Boston et les conserva jusqu'en 1831. Il fut alors nommé professeur de littérature sacrée à l'université de Harvard et résigna cette situation en 1839. Secrétaire de l'Etat de Massachusetts jusqu'en 1843, et maître des postes à Boston, il prit en 1835 la direction de la *North American Review,* qu'il garda jusqu'en 1843. Membre du congrès en 1847, il se fit remarquer parmi les adversaires de l'esclavage.

On a de lui : *Academical lectures on the Jewish Scriptures and antiquities,* 4 vol., 1838-1851, avec un supplément sur les *Textes de l'Ancien Testament cités dans le Nouveau;* un volume de *Sermons moraux* et quelques *Discours,* des *Conférences* faites de 1839 à 1842 sous le titre de *Preuves du christianisme,* 1843; *Histoire de la Nouvelle-Angleterre sous la dynastie des Stuarts,* 1858-1865, 3 vol., et un abrégé de cet ouvrage : *An History of New England from the Discovery by Europeans to the Revolution of the Seventeenth Century,* 1866.

PALGRAVE (FRANCIS COHEN), archéologue et historien anglais, né à Londres en 1788, m. en 1861, changea son nom juif de Cohen en celui de Palgrave quand il se convertit au christianisme, fut reçu avocat en 1827, rédigea de 1827 à 1834 les *Arrêts du Parlement* et devint, en 1836, directeur des archives publiques.

On a de lui : *Histoire d'Angleterre sous les Anglo-Saxons,* 1831, trad. en français par Licquet; *Origine et développement de la puissance anglaise,* 1832, 2 vol. in-4°; *Rotuli Curiæ regis,* 18[illegible], 2 vol.; *Calendrier et inventaire du Trésor de l'Échiquier,* 1836, 3 vol.; *Documents pour servir à l'histoire de l'Écosse,* 1837; *Histoire de Normandie et d'Angleterre,* 1851-57, 2 vol. etc.

PALHANPOUR, roy. de l'Hindoustan, vassal des Anglais, dans l'ancien Goudjérate; il a une superf., de 12,430 kil. carr. et 502,586 hab. divisés en 11 États. Cap. Palhanpour, 17,189 hab. G.

PÂLI, langue sacrée et savante, employée pour la religion de Bouddha à Ceylan, au Birman, à Siam, au Tchiampa, etc. C'est un dérivé du sanscrit. Parlé au Ve siècle ap. J.-C., et sans doute bien plus tôt à Ceylan, où le bouddhisme avait été introduit 1000 ans auparavant, le pâli a été transporté de là, avec la religion même, dans les pays si divers où on le retrouve aujourd'hui. Les articulations fortes du sanscrit y sont toutes atténuées; mais les déclinaisons, les conjugaisons et la syntaxe sont identiques dans les deux langues. Eugène Burnouf a le premier révélé ces origines du pâli, et en a rendu l'intelligence facile.

PALIACATE ou **PALICATE,** v. de l'Hindoustan anglais, présid. de Madras, sur un étang de même nom. Les Hollandais la possédèrent de 1609 à 17[illegible] et de 1813 à 18[illegible].

PALIBOTHRA ou **PALIMBOTHRA,** anc. v. de l'Inde en deçà du Gange, cap. des *Prasii* ou *Palibothri,* au confluent du Gange avec l'Erannoboas (auj. *Sone*), ayant la figure d'un

parallélogramme long de 80 stades, large de 15, et était environné d'un fossé large de 600 pieds, profond de 60, et défendu par une muraille munie de 570 tours et percée de 64 portes. Elle était encore dans tout son éclat en 605 ap. J.-C., lorsque le voyageur chinois Hi-Ouen-Thsang la visita : depuis elle a disparu, détruite ou par une inondation du Gange, ou par une invasion ennemie. On trouve près de Patna des ruines importantes qui portent le nom de *Patelputer* ou *Patalipoutra*. Danville la place à tort près d'Allahabad. C. P.

PALICARES, mercenaires grecs fort habiles à la course, et qui combattaient en tirailleurs sous la conduite d'un capitaine. Photius dit que c'étaient des soldats d'élite ; d'autres commentateurs traduisent ce nom par *valets d'armée*. (*V.* GRÈCE.)

PALICATE. *V.* PALIACATE.

PALICE (LA). *V.* LA PALICE.

PALILIES, *Palilia*, fête en l'honneur de Palès, déesse des bergers et des troupeaux, chez les anc. Latins. Elle se célébrait le 21 avril, commençait par la purification des hommes et des bêtes, au moyen de cendres de veau et de fumigations de soufre et d'herbes sabines ; puis on offrait un sacrifice à Palès : c'était du lait, du vin cuit et du millet. La fête se terminait par de grands feux de paille, disposés en 3 monceaux, au travers desquels les campagnards passaient en courant. Romulus ayant fondé Rome le jour des Palilies (XI^e des calendes de mai), cette fête devint celle de l'anniversaire de la ville ; on la célébrait par des processions animées de chants et de musique, et par le jeu troyen exécuté dans le cirque. (*V.* TROYEN [JEU].) Les Palilies durèrent jusqu'à l'an 692 ap. J.-C. ; alors le concile Pseudo-Sextum, de Constantinople, les abolit comme cérémonies païennes. C. D—Y.

PALIMBOTHRA. *V.* PALIBOTHRA.

PALIMPSESTES, *Palimpsestus*, nom donné, chez les anc. Romains, à des feuilles de parchemin, et peut-être aussi de papyrus, ayant servi à écrire, et dont on avait effacé l'écriture par un lavage pour les rendre propres à recevoir une écriture nouvelle. Ce nom était formé du grec *palin*, derechef, et *psaô*, j'efface. C'est une erreur de croire que, systématiquement et par haine de la littérature païenne, les moines aient effacé des manuscrits les œuvres des anciens écrivains païens, pour leur substituer celles des auteurs sacrés. Il arrive très fréquemment que les écrits grattés sont des écrits ecclésiastiques et qu'on les a remplacés par des textes classiques ; ainsi on connaît un exemplaire de l'*Iliade* qui est écrit sur un texte effacé de St Paul. Les érudits A. Mai, Niebuhr, Peyron, Studemund se sont livrés surtout à la lecture des palimpsestes. Les textes les plus importants que l'on ne connaît qu'ainsi sont la *République* de Cicéron, les *Lettres* de Fronton et de Marc-Aurèle, les *Institutes* de Gaïus. La plupart de nos palimpsestes proviennent des couvents de Bobbio et de Grottaferrata, en Italie.

Mone, *De libris palimpsestis*, Carlsruhe, 1855 ; Wattenbach, *Das Schriftwesen im Mittelalter*, Leipzig, 1871. C. D—Y et G. L.-G.

PALINGENIUS. *V.* MANZOLLI.

PALINGES, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles, sur le canal du centre ; 2,380 hab. Briques réfractaires, [illegible] de terre et de grès.

PALINOD (du grec *palin*, derechef, et *odè*, chant), nom donné en 1486 à une confrérie ou espèce d'académie, instituée à Rouen du temps de Guillaume le Conquérant, sous le titre de l'*Immaculée Conception*, et qui se réunit dans l'église de Saint-Jean jusqu'en 1515, puis dans le couvent des Carmes. Elle distribuait des prix aux meilleurs chants royaux ou ballades qu'on lisait à une tribune élevée, dite *le Puy*. Le nom de *Palinods* fut aussi appliqué à ces pièces de poésie. Il y eut des concours semblables dans d'autres villes de Normandie, telles que Dieppe, Caen, etc.

PALINURE (CAP), *Palinurum*, cap du roy. d'Italie, à l'entrée du golfe de Policastro, situé dans la prov. et à 80 kil. S.-E. de Salerne. Il dut son nom à Palinure, pilote d'Énée, qui s'y noya.

PALIQUES, fils jumeaux de Jupiter et de la nymphe Thalia, divinités siciliennes analogues aux Cabires grecs et aux Cyclopes de Lycie. On les représente armés de marteaux.

Lenormant, *Gazette archéologique*, 1877, p. 36. S. Re.

PALISOT DE BEAUVOIS (AMBROISE-MARIE-FRANÇOIS-JOSEPH, baron de), voyageur et naturaliste, né à Arras en 1752, m. en 1820, avocat au Parlement de Paris en 1772, membre correspondant de l'Académie des sciences en 1781, se rendit en Afrique en 1786 pour étudier la [illegible], se rendit ensuite à Saint-Domingue, s'enfuit [illegible] quand la révolution éclata dans cette île, en 1793, visita diverses contrées de l'Amérique, s'y livra à de nouvelles études sur sa science, et revint en France avec de précieuses collections de plantes et d'animaux. Il entra à l'Institut et fut nommé en 1815 conseiller titulaire de l'Université.

On a de lui : *Flore d'Oware et de Benin*, [illegible], in-fol., avec 120 pl. ; *Insectes recueillis en Afrique et en Amérique*, [illegible], in-fol., avec 90 pl. ; *Prodrome des 5^e et 6^e familles de cryptogames, les mousses, les lycopodes*, 1805 ; *Essai d'une nouvelle agrostographie*, 1812, in-4^o et in-8^o. On a aussi de lui divers articles dans les recueils scientifiques. — *V.* son *Éloge* par Cuvier, 1819 et 1820. B.

PALISSE (LA). *V.* LA PALICE.

PALISSOT DE MONTENOY (CHARLES), poète et littérateur, né à Nancy en 1730, m. en 1814, était fils d'un conseiller du duc de Lorraine et fut un enfant précoce et presque un petit prodige. A 16 ans, il entra à l'Oratoire. Son goût pour la poésie l'en fit sortir, et, à 19 ans, il avait déjà écrit 2 tragédies, *Zarès* et *Ninus II*. A l'âge de 25 ans il commença contre les philosophes, en exceptant toujours Voltaire, une guerre qu'il a continuée pendant plus de 30 ans : ce fut dans une petite comédie intitulée *le Cercle*, jouée à Nancy en 1755. Le parti philosophique se fâcha ; Palissot répliqua par de *Petites lettres contre de grands philosophes*, 1756, qui contenaient beaucoup de personnalités avec quelques bonnes vérités. La querelle s'assoupit, puis se réveilla plus violente que jamais en 1760 par une nouvelle attaque de Palissot dans *les Philosophes*, comédie en 3 actes en vers, jouée au Théâtre-Français. Il poussa la passion jusqu'à mettre dans la bouche d'un de ses personnages ces deux vers que l'on ne trouve plus à la fin de la pièce imprimée :

> Enfin tout philosophe est banni de céans,
> Et nous ne vivrons plus qu'avec d'honnêtes gens.

Palissot a composé 6 ou 7 comédies, tombées dans un juste oubli ; leur seul mérite est d'être écrites avec une facilité correcte, une certaine élégance froide, sans idées et sans originalité. En 1764, il donna la *Dunciade, ou la Guerre des sots*, poème en 3 chants et en vers de 10 syllabes, dont il emprunta l'idée à Pope. C'est une galerie de portraits satiriques qu'il porta successivement jusqu'à 10 chants afin d'y faire entrer tous ses ennemis ; mais là, comme dans la comédie, il n'a pu faire qu'une œuvre ennuyeuse et froide, où l'on trouve à peine quelques idées plaisantes. Palissot ne manquait cependant ni de goût ni d'esprit ; il l'a prouvé dans quelques ouvrages en prose, qui offrent plus d'un trait d'une vivacité agréable et d'une haute raison. A la fin de la Révolution, il devint membre de la secte des théophilanthropes, mais ne tarda pas à en sortir et à se déclarer chrétien. Il était administrateur de la bibliothèque Mazarine et membre correspondant de l'Institut, lorsqu'il mourut. Outre les ouvrages déjà cités, il a laissé : *Mémoires pour servir à l'histoire de la littérature française, depuis François I^{er} jusqu'à nos jours*, ouvrage superficiel ; *Histoire des premiers siècles de Rome*, 1756, in-12 ; *le Génie de Voltaire*, 1806, recueil des jugements qu'il a portés sur les divers ouvrages de cet écrivain. On lui doit une édition de Corneille, où il réfute, souvent avec raison, le commentaire de Voltaire, et une édition un peu choisie de Voltaire.

Les *Œuvres* de Palissot ont été réunies en 1788, 4 vol., et par lui-même, en 1809, 6 vol.

PALISSY (BERNARD), *ouvrier de terre et inventeur des rustiques figulines*, et, sous ce titre modeste, grand savant et grand artiste, né vers 1510, à Biron, arr. de Bergerac (Dordogne), m. en 1589. Noble, mais pauvre et sans instruction, il se fit calviniste, et fut d'abord entraîné dans les guerres de religion qui désolaient alors la Saintonge. Ayant entrepris de découvrir le secret des émaux italiens, il y employa 16 ans, 1539-1555. Rien n'égale l'intérêt qu'il inspire pendant ce long travail ; amaigri par la faim, miné par la maladie, brisé par la calomnie et l'ingratitude, il élève son courage au-dessus des misères et des passions humaines. Il a fait lui-même, dans *l'Art de terre*, le récit naïf et touchant de cette longue douleur, où la foi ne l'abandonna jamais. Ses œuvres d'art portent l'empreinte d'un goût naturel très pur, fortifié par l'étude des maîtres de la Renaissance, et surtout de Fra Jocondo, du Rosso et de Benvenuto Cellini. Ses *rustiques figulines*, toutes en ronde-bosse, sont très rares aujourd'hui ; les plus importantes étaient dans les châteaux de Chaulnes, de Nesle, de Madrid, et surtout dans celui d'Écouen (appartenant au connétable de Montmorency). Quant à ses ouvrages de moyenne dimension, tels que vases, aiguières, vidrecomes, etc., moins rares que les précédents, on en voit de beaux échantillons aux musées du Louvre, de l'hôtel de Cluny, de la Favorite (près de Bade) et dans un petit nombre de collections particulières. Le secret de ces faïences, longtemps perdu, semble retrouvé maintenant ; on en fait des imitations qui trompent même les [illegible]. Palissy fut ingénieur, naturaliste, agronome, physicien et chimiste. Il appuie la science *avec les* [illegible] de sa santé, de sa nourriture même, et la nature fut son maître unique : *Je n'ai pas eu d'autre livre que* [illegible] *est connu de tous, et est donné à tous d*[illegible] *livre*. Son premier, son plus grand [illegible] proclamé l'aut[illegible] [illegible] de la science. Dans ses traités *de la Marne, des Eaux et Fon-*

taines, etc., devançant ses contemporains de 4 siècles, il parle des sondages, donne la théorie des eaux artésiennes, des stratifications du sol, etc. Il fit, en 1575, un cours public à Paris, et compta pour élèves Ambroise Paré, A. de Campège, J. Viret, etc. En 1572, la protection de Catherine de Médicis le fit échapper au massacre de la Saint-Barthélemy. Cependant sa foi religieuse le fit jeter à la Bastille, où il mourut. Le nom de Palissy fut presque ignoré de son vivant; vers 1650, le libraire Favet le produisit maladroitement et sous forme de réclame; au XVIII^e siècle, Voltaire l'attaqua mal à propos et prouva par sa critique la légèreté de ses connaissances dans la physique terrestre; Rouelle, Fontenelle, Buffon, n'eurent qu'à mettre en relief ses titres scientifiques pour attirer sur lui l'admiration universelle. Des statues lui ont été élevées à Paris et à Agen.

Ses *Œuvres* ont été réunies par Faujas de Saint-Fond et Gobet, 1777, et par A. Cap, Paris, 1844, in-12. — *V.* son *Éloge* par G. Cuvier; C. Duplessis, *Étude sur Palissy*, 1852; J. Salles, *Étude sur la vie et les travaux de B. Palissy*, Nîmes, 1855. G—R.

PALIZZI (Les), famille sicilienne, célèbre par ses querelles avec les Chiaramonti, pendant le XIV^e siècle, sous les règnes de Pierre II, de Louis et de Frédéric II.

PALK (Détroit de), bras de mer qui sépare l'Hindoustan de l'île de Ceylan, et fait communiquer le golfe de Manaar avec celui du Bengale; 60 kil. de large. Il porte le nom d'un Hollandais, qui le traversa le premier.

PALLA, manteau long quadrangulaire, qui était pour les matrones romaines ce qu'était la toge pour les hommes; elles s'en enveloppaient quand elles sortaient : la palla se posait sur les épaules, descendait jusqu'aux genoux, couvrait les bras et la poitrine et se ramenait sur la tête, ne laissant voir que la figure et le devant de la coiffure. Elle était de laine blanche. Le *flammeum* des mariées n'était qu'une palla couleur de safran (*V.* Flammeum), un peu rabattue sur le visage. Les joueurs de lyre et les acteurs tragiques s'habillaient aussi avec la palla au théâtre, parce que ce manteau était semblable au *peplos* des Grecs. C. D—Y.

PALLADAS, poète grec d'Alexandrie, dont il reste environ 150 pièces dans l'Anthologie. Il vivait au commencement du V^e siècle ap. J.-C. et paraît avoir été païen. S. Re.

PALLADE (Saint), *Palladius*, né en Galatie vers 368, entra chez les moines de Nitrie en Égypte, puis se retira dans les déserts de la Thébaïde, qu'il n'abandonna que pour l'épiscopat d'Hélénopolis (Bithynie). Il fut l'ami de St Jean Chrysostome. On a de lui une *Histoire des solitaires*, dite *Histoire Lausiaque* (dédiée au préfet Lausus), trad. en français par Hervet, Paris, 1570, in-4°. — Un autre saint Pallade, diacre de l'Église de Rome, alla prêcher l'Évangile chez les Scots du N. de la Grande-Bretagne, et mourut près d'Aberdeen en 450.

PALLADINO (Jacques), plus connu sous le nom de *Jacques de Teramo*, né à Teramo en 1349, m. en 1417, étudia le droit à l'université de Padoue, prit les ordres, obtint un canonicat dans sa ville natale, puis fut archidiacre d'Aversa, secrétaire des brefs et de la pénitencerie, évêque de Monopoli en 1391, archevêque de Tarente en 1400, de Florence en 1401, évêque et administrateur du duché de Spolète en 1410 et légat du pape Martin V en Pologne.

Il a laissé, outre des ouvrages manuscrits, un roman ascétique, publié sous le titre de *Consolatio peccatorum*, Augsbourg, 1472, in fol., trad. en français sous celui de *Procès de Bélial* par Farget, Lyon, 1482.

PALLADIO (André), illustre architecte, né à Vicence en 1518, m. en 1580, commença par étudier seul, ou du moins on ne lui connaît pas de maître. Il se forma surtout par une exploration approfondie des monuments antiques de l'Italie et de la France, et, l'un des premiers, il essaya, à l'aide de ses recherches, de les restaurer, par le dessin, dans leur état de primitive splendeur. La belle façade de la villa Cricoli paraît être son début; mais ce fut alors que, sentant l'insuffisance de son savoir, il voyagea pour étudier les monuments antiques. Après plusieurs années d'absence, de retour dans sa patrie, il commença véritablement sa carrière; on le chargea, en 1547, de continuer l'hôtel de ville d'Udine, commencé par J. Fontana, et on lui attribue l'arc dorique servant d'entrée à ce monument, 1556. Les ouvrages de Palladio sont très nombreux; nous citerons, parmi les principaux : la façade du palais du grand-duc de Toscane à Campo-Marzo; le palais Foscari, sur les bords de la Brenta; dans Venise, la maison des chanoines de Saint-Jean de Latran, le palais des doges, l'église de Saint-Georges-Majeur, celle du Rédempteur; le superbe pont de bois de Bassano, 1570; à Vicence, la basilique dite *Palais de la Raison*, et le théâtre Olympique; à Parme, le théâtre, qui fut achevé par le Bernin, etc. Il faut joindre à cela une multitude de belles et charmantes villas construites dans le Vicentin et dans les États de Venise. Palladio, bien que venu après de grands architectes, a trouvé moyen d'être original, et tant d'artistes de grand talent l'ont imité, que son nom est demeuré à sa manière, qui depuis lui n'a pas de rivale. On peut la résumer en ceci : appropriation des belles données de l'architecture antique aux mœurs et aux convenances modernes, au moyen de modifications sobres, sages, savamment raisonnées. Il ne se départit jamais de ce principe, et sut en tirer une très riche variété de compositions. Il écrivit aussi sur son art, et il a laissé : *Monuments antiques*, Rome et Venise, 1554; et *Traité d'architecture*, en 4 livres, Venise, 1570, in-fol., trad. dans toutes les langues, et en français par Dubois, La Haye, 1726, 2 vol. in-fol., ouvrage où il se montre archéologue érudit aussi bien qu'architecte éminent.

L'*Œuvre de Palladio* a été publié par Chapuys, Corréard, et Alb. Lenoir, Paris, 1825-31, in-fol. — *V.* Quatremère de Quincy, *Hist. des plus célèbres architectes*.

PALLADIUM, statue de Pallas que Jupiter fit tomber du ciel près de la tente d'Ilus, pendant que ce prince bâtissait la citadelle d'Ilion. L'oracle, consulté, répondit qu'il fallait bâtir un temple à Pallas dans la citadelle, pour y garder cette statue, et que tant qu'elle y serait, nul ennemi ne pourrait prendre la ville. Les Grecs ayant connu cet oracle pendant qu'ils assiégeaient Troie, Diomède et Ulysse allèrent enlever la statue qui couvrait la ville assiégée d'une si puissante protection. Suivant d'autres traditions, Dardanus, père d'Ilus, reçut le Palladium et en fit faire un faux, à l'imitation du véritable. Ce serait ce faux Palladium, placé dans la basse ville, que les Grecs auraient enlevé en entrant dans Troie, tandis qu'Énée, encore maître de la haute ville, sauvait le véritable et l'emportait avec lui en Italie. Cette tradition était accréditée à Rome, où l'on gardait dans le temple de Vesta une Pallas qui passait pour être celle qu'Énée enleva des ruines de sa patrie; elle était dans un sanctuaire à part, où les vestales et les pontifes pouvaient seuls pénétrer, et l'on croyait le salut de l'empire attaché à sa conservation. Le Palladium romain était une statue de bois haute de 3 coudées (1^m,40), et terminée en gaine. Elle avait le casque en tête, tenait de la main droite une demi-pique un peu inclinée, et de la gauche un grand bouclier rond qui lui cachait presque tout le corps. — Les Grecs appelaient encore Palladium une statue de bois dorée placée dans une niche à la poupe des vaisseaux, comme pour les protéger. Nous possédons, dans les vases et les bas-reliefs antiques, plusieurs représentations du Palladium.

V. Archæologische Zeitung, 1846 et 1848. S. Re.

PALLADIUS (Rutilius Taurus Æmilianus), agronome romain, auteur d'un traité d'agriculture (*de Re rustica*) divisé en 14 livres. Ce n'est, en grande partie, qu'une compilation intelligente de Columelle, de Gargilius Martialis et des *Géoponiques grecs*. Son traité est une sorte d'almanach, qui indique les travaux à faire mois par mois : 12 livres y sont consacrés; le 1er contient des préceptes agronomiques généraux, et le 14^e un poème sur la *greffe*, écrit avec élégance et quelquefois un peu d'affectation. On ignore à quelle époque précise vécut Palladius : les uns prétendent que ce fut au commencement du II^e siècle de notre ère, d'autres à la fin du IV^e. On ne sait rien non plus sur sa vie; on croit qu'il était fils d'Exupérantius, préfet des Gaules. Le traité de Palladius se trouve dans la collection des *Rei rusticæ scriptores*, Leipzig, 1755; dans la Bipontine, etc. Il a été trad. en franç. par Saboureux de la Bonneterie, 1775, et, mieux, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 2^e série, par Cabaret-Dupaty, 1843.

PALLANTÉE, *Pallanteum*, v. d'Arcadie, près de Mantinée; bâtie par Pallas, fils de Lycaon; patrie d'Évandre. — v. d'Italie, bâtie par Évandre sur le mont Palatin, près du Tibre; ainsi nommée de Pallantée d'Arcadie, ou de Pallas, fils d'Évandre. — marais d'Afrique, sur les bords de la riv. Triton. (*V* Triton.)

PALLANTIDES, fils de Pallas frère d'Égée, au nombre de 50, voulurent disputer à Thésée le trône d'Athènes et furent tous tués par lui.

PALLANZA, v. du roy. d'Italie, ch.-l. d'arr. de la prov. de Novare, petit port sur le lac Majeur, en face des îles Borromées; 3,124 hab.

PALLAS, déesse. (*V.* Minerve.)

PALLAS, fils d'Évandre, fut tué, selon Virgile, par Turnus, roi des Rutules. Énée le vengea dans le sang de Turnus et lui fit de magnifiques funérailles.

V. Énéide, liv. VIII et suiv.

PALLAS, affranchi de l'empereur Claude et frère de Félix gouverneur de la Judée, engagea son maître à épouser Agrippine, à adopter Néron et à le désigner pour son successeur. Tel était son crédit, que les courtisans placèrent sa statue en or parmi celles des dieux domestiques. Il aida à la mort de Claude, se rendit odieux à Néron par son arrogance et fut empoisonné, en 60. Ses biens, que l'on confisqua, s'élevaient à 60 millions de notre monnaie.

V. Tacite, *Annales*, XII.

PALLAS (Pierre-Simon), illustre voyageur et naturaliste, né à Berlin en 1741, m. en 1811, s'était établi à La Haye, et avait acquis une réputation méritée par des travaux sur l'his-

toire naturelle, lorsque Catherine II lui offrit une place à l'Académie de Saint-Pétersbourg. En 1768, il fit partie de la commission chargée d'aller en Sibérie observer le passage de Vénus sur le soleil, et voyagea jusqu'en 1774 dans les diverses parties de la Russie, en Tauride, en Sibérie, et jusqu'à la frontière de Chine. Il revint à Saint-Pétersbourg, afin de publier ses observations, et fut nommé historiographe du collège de l'amirauté, en 1787. En 1795, il reçut de la tzarine une propriété à Simféropol, y passa 15 années, puis retourna dans sa ville natale où il mourut. Comme naturaliste, Pallas donna une idée vraie des coraux, rectifia les erreurs de Linné et de Buffon en conchyliologie, jeta les vraies bases de la géologie, et préluda aux travaux de Cuvier sur les fossiles.

On a de lui : *Elenchus zoophytorum*, La Haye, 1766 ; *Miscellanea zoologica*, ibid., 1766 ; *Spicilegia zoologica*, Berlin, 1767-1804, in-8° ; *Voyage en diverses parties de l'empire russe*, Saint-Pétersbourg, 1771-76, 3 vol. in-4°, trad. en français par G. de La Peyronie, Paris, 1788-95, 5 vol. in-8° et atlas, et, avec notes de Langlès et Lamarck, 1794, 8 vol. in-8° ; *Mémoires sur les peuples mongols*, en allemand, 1776-1802, 2 vol. in-4° ; *Observations sur la formation des montagnes et sur les changements attribués à notre globe*, Saint-Pétersbourg, 1777 ; *Novæ species quadrupedum ex glirium ordine*, 1778 ; *Linguarum totius orbis vocabularia*, 1788, 4 vol. ; *Icones insectorum præsertim Rossiæ Siberiæque peculiarium*, 1781-83, 2 vol. in-4° ; *Tableau physique et topographique de la Tauride*, 1795, in-4° ; *Flora rossica*, 1784-88, in-fol. ; *Zoographia rosso-asiatica*, 1831. B.

PALLAVICINI (SFORZA), né à Rome en 1607, m. en 1667, était gouverneur d'Iési, d'Orviéto et de Camérino, quand il entra dans l'ordre des Jésuites, en 1638 ; il devint cardinal en 1657.

On a de lui, en italien, une *Histoire du concile de Trente*, Rome, 1656-57, 2 vol. in-fol., et 1664, 3 vol. in-4°, trad. en latin par Giattino, Anvers, 1672, 3 vol. in-4°, où il réfute celle de Sarpi.

PALLAVICINO (OBERTO), capitaine italien du XIIIe siècle, servit Frédéric II contre le pape Grégoire IX et les Génois, et, après la mort de l'empereur, battit Eccelino Romano. Il se créa une souveraineté en Lombardie, et devint chef du parti gibelin. Ses revers, lors de l'entrée de Charles d'Anjou en Italie, le firent mourir de chagrin, 1269.

PALLAVICINO (FERRANTE), poète satirique, né à Plaisance en 1615, m. en 1644, était chanoine de Saint-Augustin et de la congrégation de Latran. Il publia des phamphlets contre Urbain VIII et la cour pontificale, se réfugia à Venise, où il brava la colère de ses ennemis ; mais, en se rendant en France, fut arrêté à Avignon, condamné à mort et décapité.

On a réuni ses *Œuvres permises*, Venise, 1655, 4 vol. in-12, et ses *Œuvres choisies*, Villefranche (Genève), 1660, in-12. On y remarque le *Courrier volé*, suite de lettres imaginaires, et le *Divorce céleste*, traduit en français par Brodeau d'Oiseville, Cologne, 1696.

PALLEGOIX (DENIS-JEAN-BAPTISTE), missionnaire et voyageur, né à Cambertault près de Beaune en 1805, m. à Bangkok en 1862, alla dans le royaume de Siam dès 1830, et fut créé vicaire apostolique de ces pays et évêque de Mallos en 1838. En relations étroites avec Tchao-fayaï, que son frère, le roi de Siam, tenait dans une condition privée, et à qui il apprit le latin et les sciences européennes, il profita de l'amitié de son élève devenu roi sous le nom de Chao-Phra-Mong-Kut, pour nouer des rapports politiques et commerciaux entre Siam et la France. Il en fut, avec M. de Montigny, le principal intermédiaire, 1856. Il a fait imprimer à Bangkok une *Grammaire thaï-latine*, et, pendant un séjour en France, un *Dictionnaire de la langue thaï* (ou siamoise), français, anglais et latin, 1854, et une *Description du royaume Thaï ou de Siam*, 1854, 2 vol., d'une grande valeur pour l'histoire, la géographie et l'ethnographie de l'Indo-Chine. On a de lui une *Carte* bien faite et généralement exacte de cette région. C. P.

PALLENE, auj. *Cassandria*, une des trois presqu'îles qui terminent la Chalcidique au S., la plus occidentale, entre le golfe Thermaïque et le golfe Toronaïque ; v. princ. : Potidée, Scione.

PALLÈNE, dème de l'Attique, de la tribu Antiochide. S. RE.

PALLESKE (ÉMILE), acteur et écrivain allemand, né à Tempelburg (Poméranie), m. en 1883, renonça à l'étude de la philosophie et du droit pour entrer au théâtre, et devint un des principaux acteurs de la troupe du grand-duc d'Oldenbourg. Il se fit alors connaître comme auteur dramatique, d'abord par des prologues et des drames qn'il considéra luimême comme de simples essais, *Achille*, la *Fiancée de Corinthe*, le *Roi Monmouth* et *Olivier Cromwell*, 1853-1855. Il abandonna la profession théâtrale et parcourut l'Allemagne en faisant des lectures et des conférences publiques. Ses études dramatiques parurent dans des recueils périodiques.

On lui doit une monographie importante trad. dans plusieurs langues, *la Vie et les Œuvres de Schiller* (*Schiller's Leben und Werke*), 1858-59, 2 vol., 9e édit., 1877, et d'intéressantes *Études sur Shakespeare*.

PALLET (LE), vge (Loire-Inférieure), arr. de Nantes ; 1,542 hab. Patrie d'Abailard. On montre derrière l'église une enceinte formée de vieilles murailles à demi rasées : ce sont, dit-on, les restes du château de Bérenger, père d'Abailard. L'église est du XIe siècle.

PALLIATÆ (COMEDIÆ), comédies latines, dont le sujet et les personnages étaient grecs. Les acteurs portaient le *pallium*, manteau grec, d'où le nom de *Palliatæ*.

PALLICARES. *V.* PALICARES.

PALLIOLUM, petit manteau court, diminutif du *Pallium*, particulièrement à l'usage des malades et des courtisanes, chez les anc. Romains.

PALLIOT (PIERRE), né à Paris en 1608, m. en 1698, imprimeur à Dijon, fut historiographe du roi et généalogiste des États de Bourgogne.

Il a laissé : *le Parlement de Bourgogne, son origine, son établissement, ses progrès*, Dijon, 1649, 2 vol. in-fol.

PALLIUM, manteau des anciens Grecs, que les Romains commencèrent d'adopter vers la fin de la République, et dont l'usage devint fréquent sous les empereurs ; il remplaçait la toge, et se portait par-dessus la tunique, tantôt en enveloppant tout le corps, tantôt sur l'épaule gauche seulement : en cas de pluie ou de soleil, on le ramenait sur la tête. Les femmes le portaient, comme les hommes. Il était blanc, et de forme quadrangulaire oblongue. Un pallium, couleur brun roux, formait souvent l'habillement distinctif des philosophes, surtout des pythagoriciens, des stoïciens et des cyniques, en Italie ainsi qu'en Grèce. — Le Pallium, ornement ecclésiastique que le pape envoie aux archevêques en signe de juridiction, et qu'il porte lui-même, est une bande d'étoffe de laine blanche, large de 3 doigts, qui se met par-dessus les vêtements pontificaux, entoure les épaules, et pend par devant et par derrière à la longueur d'une palme (224 millimèt.) ; il est orné de 4 croix d'écarlate, une sur la poitrine, une sur le dos, une sur chaque épaule. Les archevêques ne doivent faire aucune fonction pontificale tant qu'ils n'ont pas reçu le Pallium. Cet ornement était originairement un manteau, dont les empereurs chrétiens honorèrent les prélats vers le IVe siècle ; il était tissu de laine blanche, pour rappeler la brebis que le bon Pasteur porta sur ses épaules. Vers la fin du VIe siècle, les prélats de l'Église d'Occident commencèrent de porter le Pallium, et, à la fin du VIIIe, le pape Zacharie l'accorda à tous les archevêques. C. D—Y.

PALLUAU, vge (Indre), arr. de Châteauroux ; 1,771 hab. Autrefois fortifié.

PALLUCCI (NOEL-JOSEPH), chirurgien, né en 1719, m. en 1797, exerça son art à Florence et à Vienne. Il inventa un procédé pour l'opération de la fistule lacrymale, et perfectionna les méthodes du petit et du haut appareil pour l'extraction de la pierre.

On a de lui : *Description d'un nouvel instrument pour abattre la cataracte*, Paris, 1750, in-12 ; *Nouvelles remarques sur la lithotomie*, 1750, in-12 ; *Lithotomie nouvellement perfectionnée*, Vienne, 1757 ; *Ratio facilis atque tuta narium curandi polypos*, ibid, 1763 ; *Saggio di nuove osservazioni e scoperte*, Florence, 1768.

PALMA (JACOPO), dit le *Vieux* ou *l'Ancien*, peintre, né vers 1480 à Serinulta, vge près de Bergame, m. vers 1548, condisciple et émule du Titien et du Giorgione, produisit beaucoup d'ouvrages remarquables, et ne réussit pas moins dans le portrait que dans l'histoire. Le musée du Louvre possède de lui l'*Annonce aux bergers*, ex-voto.

PALMA (JACOPO), dit le *Jeune*, petit-neveu du précédent, né à Venise en 1544, m. en 1628, élève de son père, peintre médiocre, alla étudier à Rome les ouvrages de Raphaël, de Michel-Ange et de Caravage. Il a réuni dans ses tableaux les principes de l'école romaine à ceux de l'école vénitienne. On cite de lui : *la Victoire navale remportée par F. Bembo*, qui orne une des salles du palais de Saint-Marc à Venise ; une *Annonciation*, à Pesaro ; une *Invention de la Ste Croix*, à Urbin. Il a aussi gravé à l'eau-forte.

PALMA, v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. des Baléares, sur la côte S.-O. de l'île Majorque, au fond de la baie de son nom ; par 39° 34′ lat. N. et 0° 18′ long. E. ; 58,789 hab. Bon port et place forte. Évêché ; Cour d'appel. Université, écoles d'hydrographie et de dessin, musée d'antiquités, bibliothèque. On remarque la cathédrale, et la Bourse (*la Lonja*), édifice ogival du XVe siècle. Cette ville, avant la suppression des ordres religieux en 1835, possédait 24 couvents. Comm. actif avec la Havane, Porto-Rico, les Philippines, Marseille et l'Algérie. Exportation annuelle d'environ 20,000 paires de chaussures. Fabr. de cotonnades et lainages. Récolte de vins excellents. Chemins de fer pour Manacor et La Puebla. — Cette ville fut fondée, à ce qu'on croit, l'an 123 av. J.-C., par le consul Cécilius Métellus Baléaricus. On voit aux environs un anc. palais de l'Inquisition et une Chartreuse.

PALMA, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Huelva ; 5,216 hab.

PALMA-DEL-RIO, *Decuma*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Cordoue, au confl. du Jenil et du Guadalquivir ; 7,261 hab. Cuivre, huileries.

PALMA, anc. *Ombrio*, *Junonia*, île d'Espagne, du groupe des Canaries, 715 kil. carr. ; 38,822 hab. Cap. Santa-Cruz-

de-la-Palma. Sol volcanique très élevé au-dessus du niveau de la mer. Pic des Enfants, 2,325 m.; pic de la Croix, 2,276 m.; pic del Cedral, 2,194 m. Forêts de pins. Pêche; vins, grains, fruits, miel, etc. G. H.

PALMA-CAYET. *V.* CAYET.

PALMA (SANTA-CRUZ-DE-LA-), v. forte des Canaries, port sur la côte E. de l'île de Palma; 5,364 hab. Fabr. de toiles, scieries; cabotage. Constr. de navires.

PALMA-NUOVA, v. forte du roy. d'Italie, prov. d'Udine, sur la Roja; 4,272 hab.

PALMARIA, îlot du roy. d'Italie, dans la Méditerranée, au S. de Piombino. Marbre *portoro*, noir veiné or.

PALMAROLA, anc. *Palmaria*, île du roy. d'Italie dans la mer Tyrrhénienne, à l'O. de Ponza.

PALMAS (LAS), v. forte d'Espagne (Canaries), à l'embouch. de la Giniguada, sur la côte E. de l'île de Grande-Canarie, dont elle est la capitale; 17,744 hab. Elle était autrefois la capitale de toute la province. Bon port; cales et chantiers de réparation pour les navires. Commerce actif avec l'Angleterre, l'Allemagne, la France, les États-Unis et l'Amérique Espagnole. Pêcheries. Récolte de maïs, patates, fruits, vins renommés. Fabr. d'étoffes de soie, laine. Belle cathédrale. Climat sain et tempéré. G. H.

PALMAS, anc. *Sulcitanus sinus*, golfe sur la côte S.-O. de l'île de Sardaigne.

PALME, *Palmus*, mesure de longueur des anc. Romains; il y avait le petit (*minor*), qui formait le quart du pied, et valait $0^m,74$; et le grand (*major*), formant les 3/4 du pied. — Les Grecs avaient des mesures semblables. (*V.* PALESTE et SPITHAME.) — Le palme a été en usage en Italie jusqu'à l'adoption du système décimal, mais il différait suivant les pays : à Carrare, il valait $0^m,243,6$; à Gênes, $0^m,247$; à Naples, $0^m,263,5$; à Palerme, $0^m,258,6$; à Pise, $0^m,298,4$; à Rome, $0^m,223,4$.

PALMELLA, v. de Portugal (Estramadure), à 9 kil. N.-E. de Setubal; 2,800 hab. Anc. château. Couvent, résidence du grand prieur de l'ordre de Santiago. Titre de marquisat. — Cette ville fut prise par Alphonse Henriquez sur les Maures en 1165.

PALMELLA (P. DE SOUZA-HOLSTEIN, DUC DE), homme d'État portugais, né à Turin en 1786, m. en 1850, fut plénipotentiaire au congrès de Vienne en 1814, puis ministre des affaires étrangères, accepta de préparer une constitution après la Révolution de 1820, tomba en disgrâce sous Dom Miguel, devint régent lui-même par décision de la junte d'Oporto en 1828, contribua à l'élévation de Dona Maria, présida le conseil des ministres de 1834 à 1836, et de 1846 jusqu'à sa mort.

PALMER (JOHN), célèbre acteur anglais, né en 1741, m. en 1798, était fils d'un concierge du théâtre de Drury-Lane à Londres. Il venait de perdre un fils, lorsqu'en jouant la pièce de Kotzebue, *Misanthropie et repentir*, il mourut de douleur à cette question de son interlocuteur : « Comment se portent vos enfants? »

PALMERIUS, nom latinisé de PAULMIER.

PALMERSTON (HENRY-JOHN TEMPLE, LORD VICOMTE), homme d'État anglais, né en 1784 à Broadlands (Southampton), m. en 1865, fit d'excellentes études à l'école d'Harrow, puis aux Universités d'Édimbourg et de Cambridge. Envoyé à la Chambre des communes dès 1807, il fut nommé, cette même année, un des lords de l'Amirauté, et conserva, de 1809 à 1828, sous diverses administrations, le secrétariat de la guerre. Dans cet intervalle, s'éloignant de plus en plus du parti tory, il soutint les demandes d'émancipation des catholiques, et se rangea parmi les libéraux conservateurs. Après la mort de Canning, dont il avait adopté les opinions sur la politique étrangère, il sortit du ministère avec Huskisson, son ami; il fit de l'opposition au cabinet tory dirigé par Wellington, auquel il reprochait de rechercher sur le continent l'alliance des gouvernements absolus, tandis que l'Angleterre avait intérêt à y soutenir les institutions constitutionnelles et la cause des nationalités opprimées. En 1830, la Révolution de France ayant amené la retraite de Wellington, Palmerston reçut, dans le ministère Grey, le département des affaires étrangères. Il accepta alors la réforme parlementaire, qu'il avait précédemment combattue, travailla, de concert avec le roi Louis-Philippe, à faire reconnaître l'indépendance de la Belgique par toutes les puissances de l'Europe, mais ne fit rien pour la Pologne insurgée, et, en 1834, eut la plus grande part à la *quadruple alliance* de la France, de l'Angleterre, de l'Espagne et du Portugal, destinée à protéger les reines Isabelle II contre don Carlos, et dona Maria contre dom Miguel. Il poursuivit encore avec ardeur la répression de la traite des noirs, comprima en 1837 la révolte du Canada, et fit à la Chine, en 1840, la guerre inique dite *de l'opium*. Sa politique audacieuse et provocante dans la question d'Orient le rendit très populaire parmi les Anglais : inquiet de l'influence de la Russie à Constantinople et des sympathies que la France témoignait au vice-roi d'Égypte Méhémet-Ali, il entreprit d'affaiblir l'une par l'autre ces deux puissances qu'il ne pouvait attaquer à la fois. Le ministère français ayant refusé d'agir avec lui contre la Russie en forçant les Dardanelles, il se vengea en faisant accepter au sultan l'appui de l'Angleterre contre les Égyptiens, exploita les antipathies des grandes puissances contre le gouvernement français sorti de la Révolution de 1830, et signa avec ces puissances, et sans la France, qui ne fut point consultée, le traité de Londres du 15 juillet 1840. Prévoyant que Louis-Philippe et les Chambres françaises ne se décideraient pas à la guerre, il fournit, sans courir de danger sérieux, à la marine anglaise l'occasion de se signaler par le bombardement de Beyrouth, occupée par le pacha d'Égypte, et releva l'influence de son pays en Turquie. En 1841, des causes intérieures ramenèrent les tories au pouvoir; lord Palmerston, bien que placé dans l'opposition parlementaire, appuya les réformes commerciales de Robert Peel. En 1846, il reprit la direction des affaires extérieures : se mêlant alors à toutes les querelles du continent, sous prétexte de protéger des intérêts ou des doctrines, il se brouilla avec l'Autriche au sujet de l'occupation et de l'anéantissement de la petite république de Cracovie, rompit l'*entente cordiale* avec la France à propos du mariage du duc de Montpensier avec une sœur de la reine d'Espagne, contrecarra en Suisse les projets de ces deux puissances favorables au Sonderbund; envoya des armes et des munitions aux mécontents de la Sicile, puis les abandonna aux vengeances du roi de Naples à cause de leurs tendances républicaines. En 1848, il reconnu la République française, qui protestait de ses intentions pacifiques. Sans autre mobile que l'avantage de l'Angleterre, on le vit tour à tour, cette même année, encourager les insurrections de Vienne et de Berlin, et soutenir Léopold I^er contre les révolutionnaires de Belgique, applaudir aux réformes de Pie IX, aux projets de Charles-Albert en Sardaigne pour l'indépendance italienne, et abandonner à elle-même la Hongrie révoltée. Après le triomphe de l'Autriche sur la Sardaigne à Novare, 1849, il s'opposa énergiquement aux abus de la victoire, afin de balancer l'influence que la France avait prise en Italie par l'expédition de Rome. En 1850, il faillit troubler la paix de l'Europe en soutenant la revendication d'une misérable somme que le juif Pacifico faisait auprès du gouvernement grec. L'approbation qu'il donna, sans consulter ses collègues, au coup d'État exécuté en France par Louis-Napoléon, le 2 déc. 1851, lui attira des difficultés, et il fut contraint de donner sa démission. On le rappela l'année suivante dans le cabinet Aberdeen, mais en qualité de ministre de l'intérieur. Chef d'un nouveau ministère et premier lord de la Trésorerie en 1855, il poussa la guerre de Crimée avec plus d'activité que son prédécesseur, se montra hostile, après les conférences de Paris, 1856, à l'union des principautés danubiennes; combattit, dans un intérêt anglais, le percement de l'isthme de Suez, et déploya en 1857 la plus grande vigueur pour réprimer l'insurrection de l'Inde. Après la tentative d'assassinat d'Orsini contre Napoléon III, 1858, la liberté dont avaient joui les réfugiés et les conspirateurs à Londres produisit entre la France et l'Angleterre une hostilité que les adversaires de lord Palmerston mirent à profit pour le renverser. Mais, dès 1859, on lui rendit le pouvoir, et il le conserva jusqu'à sa mort. Dans ses dernières années, il fit avec la France le traité de commerce de 1860 et la guerre contre la Chine, mais contraria ses desseins dans le règlement des affaires de Syrie (*V.* ce mot), approuva la retraite du corps expéditionnaire anglais au début de l'expédition du Mexique, prit une attitude tour à tour menaçante et timide dans les affaires de Pologne et de Danemark, et dut mettre en jeu toute son habileté pour prévenir des complications avec les États-Unis, irrités des sympathies de l'Angleterre pour les États sécessionistes.

V. De Loménie, *Galerie des contemporains illustres par un homme de rien*; les *Mémoires* de Guizot, t. IV; A. De F[illegible]mont, *Lord Palmerston, l'Angleterre et le continent*, 1862; et la *Revue* [illegible], d'avril 18[illegible]8.

PALMERSTON, île de la Polynésie, formée de la réunion de plusieurs îlots par un récif de corail, à l'O.-N.-O. de l'archipel d'Harvey.

PALMES (CAP DES) OU DE LAS PALMAS, cap de l'Afrique occidentale, à l'extrémité N.-O. du golfe de Guinée, par 4° 22' lat. N., et 10° 4' long. O.

PALMEZEAUX. *V.* CUBIÈRES (LE CHEVALIER DE).

PALMI, v. du roy. d'Italie, prov. de Reggio, sur le golfe de Gioja; 11,151 hab. Soieries et lainages. — Dévastée par le tremblement de terre de 1783.

PALMIERI (GIUSEPPE), peintre, né à Gênes en 1674, m. en 1740, s'est fait une assez grande réputation comme peintre d'animaux et de nature morte.

PALMIERI (LOUIS), météorologiste et physicien, né à Faicchio (roy. de Naples) en 1807, m. en 1882, fut professeur de mathématiques aux collèges de Salerne, Campobasso et Avel-

lino; puis, en 1845, professeur de physique à l'École royale de marine de Naples; enfin, en 1847, professeur à l'Université de la même ville. En 1854, il prit la direction de l'observatoire météorologique du Vésuve. Son nom revient à propos de toutes les éruptions du volcan qu'il observait, et surtout lors de l'éruption de 1872 où sa vie même fut en danger. Outre ses observations recueillies en publications annuelles spéciales : *Annali dell' osservatorio meteorologico Vesuviano*, il a consacré un volume à l'éruption de 1872 : *Incendio Vesuviano del 26 avril 1872*. On lui doit la construction de plusieurs instruments, notamment d'un électromètre pour mesurer l'électricité atmosphérique, d'un pluviomètre, d'un sismomètre pour l'observation des tremblements de terre, etc.

PALMOSA. *V.* PATHMOS.

PALMYRA, v. des États-Unis (New-York), à 19 kil. N. de Canandaigua, sur le canal Érié; 3,800 hab.

PALMYRE ou **TADMOR**, v. de Syrie, dans une oasis, au milieu du désert, entre Damas et l'Euphrate, à 240 kil. N.-E. de la ville et à 140 du fleuve, fut bâtie ou reconstruite par Salomon, qui l'appela *Tadmor* ou *ville des palmiers*. Détruite par Nabuchodonosor le Grand lorsqu'il marcha sur Jérusalem, elle dut à sa position sur la route du golfe Persique à la Méditerranée d'être bientôt relevée, de devenir une des échelles les plus importantes du commerce du Levant. Plus tard, sous les Séleucides, elle servit de place intermédiaire entre leurs 2 capitales, Séleucie et Antioche. Capitale de la Palmyrène, elle était gouvernée par un sénat, des assemblées du peuple et un prince. Antoine voulut la faire piller par ses cavaliers, et fut repoussé. Les Romains, pour ne pas la jeter dans l'alliance des Parthes, la laissèrent jouir d'une sorte de liberté. Sous Caracalla, elle était colonie romaine, et avait le droit italique. Au temps de Gallien, Odénat, prince de Palmyre, et sa femme Zénobie (*V. ces noms*) l'élevèrent au plus haut point de splendeur. Aurélien prit la ville en 272, et la Palmyrène devint province romaine. Dioclétien l'orna de nouveaux édifices. Elle semble avoir été déjà ruinée au commencement du XIVe siècle, quand l'Arabe Aboul-Féda parle des débris de ses colonnes et de ses temples. Ces ruines, qui sont, avec celles de Baalbek, ce que l'antiquité nous a laissé de plus merveilleux en ce genre, restèrent ignorées des Européens jusqu'en 1691, époque où des négociants anglais d'Alep les firent connaître. Elles ont été visitées et décrites par Dawkins et Wood, 1751-53, et par Volney. Situées au pied d'une colline qui servait de nécropole, elles occupent un espace de plus de 3 lieues. On y reconnait des débris appartenant à 2 époques : les uns, accumulés en monceau, sont informes et paraissent être antérieurs à Nabuchodonosor; les autres, en partie debout, sont des trois premiers siècles de l'ère chrétienne, où fleurit surtout l'ordre corinthien, presque uniquement employé dans ces ruines. Des inscriptions grecques et latines qu'on y a trouvées, aucune n'est antérieure à J.-C. ni postérieure à Dioclétien. Des colonnes corinthiennes, hautes de 40 pieds, forment des files tellement étendues, que, semblables à des rangées d'arbres, elles fuient dans le lointain, en ne paraissant plus que des lignes accolées. Derrière elles se trouvent des palais à moitié détruits, des portiques, des galeries, des arcs de triomphe, dont il ne reste que des pans de mur, pendant que la terre est jonchée d'entablements brisés, de chapiteaux écornés, de frises mutilées, de bas-reliefs, de sculptures à demi effacées, d'autels souillés de poussière. Les restes les plus considérables et les plus précieux sont ceux du temple du Soleil. L'enceinte carrée de la cour qui l'enferme a 679 pieds sur chaque face, et, le long de cette enceinte, régnait extérieurement un double rang de colonnes. Au milieu de l'espace vide, le temple présente encore une façade de 47 pieds et un flanc de 124. Tout autour existe un péristyle de 41 colonnes, et 12 colonnes ornent la façade : c'est dans la cour de ce temple qu'habitent, dans des huttes de terre, une trentaine de familles de paysans arabes. Leur industrie se borne à cultiver quelques oliviers et le peu de blé qu'il leur faut pour vivre; leurs richesses se réduisent à des chèvres et à des brebis, qu'ils font paître dans le désert. C. P.

PALMYRENE, territoire de Palmyre.

PALNATOKE, célèbre chef de pirates danois au Xe siècle, habitait le fort de Jomsborg, dans l'île Wollin. Il tua Harald Blaatand, en 991. Il est le héros d'une tragédie d'Œhlenschlæger. Une tombe en Fionie a longtemps porté son nom; les paysans racontent qu'il apparait encore sous la forme d'un chasseur.

PALO, v. du roy. d'Italie, prov. de Bari; 11,887 hab. dans la commune. — vge du roy. d'Italie, prov. de Rome, sur le chemin de fer de Rome à Civita-Vecchia, dans la partie la plus déserte de la campagne romaine.

PALOMINO DE VELASCO (ANTONIO), peintre espagnol, né en 1653 à Bujalance, près de Cordoue, m. en 1726. Ses parents lui firent apprendre la philosophie, la théologie et la jurisprudence; mais il employait tous ses loisirs à copier des estampes. Le peintre Jean Alfaro l'emmena à Madrid, en 1678; Charles II le chargea de plusieurs travaux pour l'Escurial et le nomma peintre de la cour, en 1690. Il dessinait purement, composait avec soin, avait une grande connaissance de l'anatomie et de la perspective : sa couleur est agréable, pleine d'harmonie, mais ses types et ses expressions manquent de noblesse. Parmi ses œuvres, on vante la *Confession de St Pierre*, à Valence, les fresques du chœur de l'église de Cordoue, celles du chœur des Chartreuses de Grenade.

Il a publié une espèce d'histoire de l'art espagnol, intitulée : *Musée de peinture*, Madrid, 1715 et 1724, 2 vol. in-fol. A. M.

PALOS, *Palus Eneph* des Maures, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Huelva, à l'embouchure du rio Tinto dans l'Atlantique; 1,250 hab. Christophe Colomb en partit pour découvrir le nouveau monde, le 3 août 1492. Près de là sont les ruines du couvent de la Rabida, où l'illustre navigateur passa quelque temps dans la retraite; le duc de Montpensier en a fait reconstruire une partie, en 1855-56.

PALOTA, v. du roy. de Hongrie, comitat de Veszprim; 5,359 hab. Autrefois résidence royale. Château des comtes Zichy. Maison d'orphelins luthériens. — Ravagée par les Turcs en 1603.

PALOU, v. de Turquie d'Asie (Diarbékir), sur la rive g. de l'Euphrate; 8,000 hab.

PALSGRAVE (JEHAN), grammairien, né à Londres vers 1480, m. vers 1554, fut maître de français de Marie, sœur de Henri VIII. Connu en Angleterre par plusieurs ouvrages d'érudition et de littérature, notamment par une traduction anglaise d'une comédie latine alors célèbre dans les écoles, *Acolastus*, et dont le sujet était la parabole de l'Enfant prodigue, il a aussi publié en 1530 « l'*Esclaircissement de la langue françoyse*, » en anglais, petit in-fol. de 1,134 pages. Cette grammaire française est la plus ancienne connue; l'auteur a pris dans les poètes et les auteurs du XIVe et du XVe siècle tous les exemples qu'il cite comme autorités. Il montre une grande sagacité dans ses remarques, et son livre est utile pour l'histoire de notre langue. Ce livre était excessivement rare, quand Génin l'a réimprimé en 1852, in-4°, dans la Collection des *Documents inédits sur l'Histoire de France*.

PALTE (LAC). *V.* YAR-BROK.

PALUD (LA), brg (Vaucluse), arr. d'Orange, à 2 kil. de la rive g. du Rhône; 2,322 hab.

PALUDAMENTUM, manteau militaire chez les anc. Romains, à l'usage des tribuns des soldats, des généraux et des empereurs. Il était de forme ovale, en laine blanche pour les tribuns, et de pourpre écarlate pour les généraux et les empereurs. Il se mettait par-dessus la cuirasse, couvrait l'épaule gauche, s'attachait sur la droite avec un gros bouton, et retombait en arrière, à peu près jusqu'à mi-jambe. Jamais on ne le portait dans Rome. C. D—Y.

PALUDELLUM, nom latin de PALLUAU.

PALUM, nom latin de PAU.

PALUS (LES). *V.* AMBEZ.

PALUS MÆOTIS. *V.* MÉOTIDE.

PAMBAMARCA, montagne de la rép. de Colombie, prov. et à 33 kil. N. de Quito. Station principale des académiciens français, qui mesurèrent un degré du méridien sous l'équateur, en 1739.

PAMBÉOTIES, fêtes de Minerve à Coronée, où les Béotiens se rendaient en foule.

PAMIERS, s.-préf. (Ariège), sur la rive dr. de l'Ariège; 11,726 hab. Évêché érigé en 1296, séminaires. Collège, hôpital, prison. Cette ville se forma autour d'une abbaye et d'un château fort que Roger de Foix fit construire en 1104, et auquel, en souvenir de la 1re croisade, il donna le nom d'*Apamée* (d'où, par corruption, *Pamiers*). Elle fut dévastée par la peste en 1553, prise et saccagée par Condé en 1628. L'emplacement du château forme une promenade, dite *le Castellat*, et d'où l'on jouit d'une vue magnifique. Fabr. d'étoffes de laine, fers et aciers. Comm. de fromages et de bestiaux.

PAMISUS, riv. de la Messénie, se jetait dans le golfe de Messénie, au N.; auj. *Pirnatza*. — riv. de la Messénie, qu'elle séparait de la Laconie. — riv. de Thessalie, affl. du Pénée.

PAMLICO-SOUND, vaste golfe dans les États-Unis (Caroline du Nord); 110 kil. sur 45. Il est fermé, du côté de l'Atlantique, par 3 îles, dont l'une projette le cap H[illegible]. Il reçoit le Tar ou Pamlico et la Neuse.

PAMMÉNÈS, Thébain, ami et [illegible] l'accompagna dans la plupart de ses [illegible] la reconstruction de Mégalopolis. — [illegible] en Ier siècle av. J.-C., fut le maître de Brutus. [illegible] *Vir[illegible]*.

PAMPAS, vastes plaines de l'Amérique [illegible] de [illegible] et de [illegible], et [illegible]

appelés *pamperos*. Elles s'étendent entre le Rio de la Plata et les Andes, et sont peuplées de bœufs et de chevaux sauvages, à la chasse desquels vont les Gauchos, à peu près indépendants. — Il y a aussi, dans le N. du Pérou, des plaines de ce genre, dites *Pampas del Sacramento*.

PAMPELONNE, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. d'Albi, sur le Viaur, et environné de fossés; 2,011 hab. Bois, grains, fer, vins.

PAMPELUNE, en espagnol *Pamplona*, v. forte d'Espagne, cap. de la prov. de Navarre et autrefois du roy. de ce nom, sur l'Arga, affl. de l'Aragon, à 581 kil. N.-N.-E. de Madrid; par 42° 49' lat. N., et 4° 1' long. O.; pop. de la commune : 24,972 hab. Évêché. Cour d'appel, quartier général d'une division militaire. La citadelle et les fortifications sont considérables. On remarque la cathédrale et un beau cirque pour les combats de taureaux, achevé en 1844 et pouvant contenir 8,000 personnes. Fabr. de tissus de laine et de soie bien déchues. Foires fréquentées. Forges, fonderie de projectiles de fer, fabr. de plaques en fer et en acier. Comm. de vins. — Cette ville fut fondée, suivant la tradition par Pompée, qui lui aurait donné son nom; Charlemagne la prit en 778. Quand le royaume de Navarre se forma, elle en devint la capitale. Elle se révolta contre Ferdinand V, qui la prit en 1512, mais ne put la retenir dans la soumission qu'en reconnaissant ses *fueros*. Les Français s'en emparèrent en 1521; c'est à ce siège que fut blessé Ignace de Loyola. Ils la prirent encore en 1808 (et la gardèrent jusqu'en 1814) et en 1823.

PAMPELUNE, v. de la rép. de Colombie (État de Santander), dont elle était autrefois la capitale; 12,000 hab. Fondée par Ursua en 1549, elle fut bâtie sur la Zulia, dans une vallée froide entourée de montagnes élevées. Évêché. Bois de teinture et d'ébenisterie, gommes et résines, plantes médicinales. Mines d'or et de cuivre. G. H.

PAMPHAGUS, c.-à-d. *le grand mangeur*, surnom d'Hercule. S. Re.

PAMPHILA, savante égyptienne, contemporaine de Néron, avait laissé des mémoires en 33 livres que Diogène Laërce et Photius ont consultés. Le peu qui reste d'elle a été publié par Müller, *Fragmenta histor. græcorum*, t. III, 1849. S. Re.

PAMPHILE (Saint), prêtre et martyr, était magistrat à Béryte, lorsqu'il embrassa le christianisme. Il ouvrit une école à Césarée; il occupait ses élèves à transcrire les livres anciens, et forma une bibliothèque de 30,000 vol., qu'il donna à l'Église de Césarée. Il souffrit le martyre sous Maximin en 309. Fête, le 1er juin. On lui doit une bonne édition de la *Bible*, et un commentaire sur les *Actes des Apôtres*. Il avait aussi écrit une *Apologie* d'Origène en 5 livres; il n'en reste qu'un, traduit en latin par Rufin et inséré dans les œuvres de St Jérôme.

PAMPHILUS D'AMPHIPOLIS, peintre grec, élève d'Eudompas, un des maîtres de l'école sicyonienne. Il eut pour élèves Apelles, Mélanthe et Pausias. S. Re.

PAMPHUS, poète grec, né à Athènes, est placé tantôt avant, tantôt après Olen. On chantait ses hymnes aux mystères d'Eleusis. Il ne reste rien de lui.

PAMPHYLIE, pays du S. de l'Asie Mineure, le long de la Méditerranée, qui formait le golfe de Pamphylie (*Adalia*), était bornée à l'O., vers la Lycie, par le mont Climax (*Delikdagh*), au N. par la Pisidie, à l'E., vers l'Isaurie, par le cap Leucothéon ou Leucolla (*Kara-Bourgou*). Traversée de l'O. à l'E. par le Taurus, montagneuse dans sa partie septentrionale, elle présentait sur le bord de la mer une côte basse, arrosée par le Catarrhactès (*Douden-sou*), le Cestros (*Ak-sou*), l'Eurymédon (*Kapri-sou*), le Mélas (*Mènovgat-sou*), et coupée par une lagune appelée lac Capria (*Capri*). La Pamphylie fut occupée, après la guerre de Troie, par des bandes grecques sous la conduite de Mopsus, d'où le pays fut appelé *Mopsopia*. Le nom de Pamphylie serait tiré de la diversité des peuples qui l'avaient colonisée. Les principales villes étaient, de l'O. à l'E. : *Olbia*; *Attalia*, fondée par Attale II, roi de Pergame; *Pergé*, dans les terres; *Aspendos*, colonie argienne; *Sidè*, colonie des Cyméens (*Eski-Adalia*); *Cibyra*; *Ptolémaïs* (*Alara*). Soumise aux Perses, puis à Alexandre et aux rois de Syrie, donnée à Eumène par les Romains après la défaite d'Antiochus le Grand, la Pamphylie fit retour à Rome avec le reste du royaume de Pergame, et fut comprise dans la province d'Asie. Cédée en grande partie par Antoine, avec la Lycaonie et la Galatie, au Galate Amyntas, elle forma, après sa mort (25 av. J.-C.), une province impériale, à laquelle Claude joignit la Lycie. Lors de la réorganisation de l'Empire par Constantin, elle fut comprise dans le vicariat d'Asie, puis dans le diocèse d'Asie et la préfecture d'Orient, avec Aspendos pour capitale. Elle a, depuis, subi toutes les vicissitudes de l'Asie Mineure, et forme aujourd'hui, dans l'empire ottoman, les livahs d'Hamid (le Sud), Téké, Beischehr (le Sud) dans le vilayet de Caraman.

Journal of Hellenic Studies, t. I; Texier, *Description de l'Asie Mineure*, 1839-49. C. P. et S. Re.

PAMPLONA. *V.* Pampelune.

PAN, dieu des anc. Grecs, fils de Mercure ou bien de Jupiter et de Callisto, confondu à tort avec Sylvain et Faune, présidait aux troupeaux et aux pâturages, et passait pour l'inventeur du chalumeau. Épris de Syrinx, il allait la saisir, quand elle fut changée en roseau. Son amour pour Écho ne fut pas plus heureux. On le représentait avec des cornes sur la tête, un bâton recourbé à la main, et la partie inférieure du corps semblable à celle d'un bouc. Les anciens croyaient que Pan courait la nuit par les montagnes, et que ses apparitions soudaines jetaient partout l'effroi; de là le nom de *terreur panique*. Les fêtes de Pan, en Arcadie, s'appelaient *fêtes Lycéennes*; à Rome, ce furent les *Lupercales*. Au temps de l'empire romain, on fit de Pan un dieu suprême, identique à la nature. On l'identifia aussi avec deux divinités de l'Égypte, Osiris et le bouc de Mendès. Les œuvres d'art le représentent sous les traits d'un satyre, d'un danseur ou d'un joueur de flûte; quelquefois il est groupé avec Eros.

Ménard, *Gazette des beaux-arts*, 1874, t. IX; Millin, *Galerie mythologique*, no 328; Mylonas, *Mittheilungen des Instituts in Athen*, t. V; Wieseler, *de Pano et Panisco et Satyris*, 1875. S. Re.

PANACHÆA, PANACHÆIS, surnom de Cérès et de Minerve, comme protectrices de la confédération achéenne.

PANÆNUS, peintre grec, collaborateur de Phidias, à la famille duquel il appartenait. C'est lui qui peignit les ornements sur les vêtements et le trône de Jupiter d'Olympie. S. Re.

PANÆTIUS, philosophe stoïcien, né à Rhodes dans les premières années du IIe siècle av. J.-C., étudia d'abord les lettres à Pergame, puis la philosophie à Athènes, sous Diogène de Babylone et Antipater de Tarse. Le premier l'ayant fait connaître à Lælius, celui-ci le présenta à Scipion, qui l'admit dans son intimité, l'emmena en Afrique et plus tard en Égypte et en Asie. Panætius vivait à Rome au milieu des hommes les plus distingués, lorsque, Antipater étant venu à mourir, il retourna à Athènes pour le remplacer comme chef de l'école stoïcienne. Ce fut là qu'il mourut à l'âge d'environ 90 ans. Panætius fut, à son époque, le représentant le plus illustre du stoïcisme, mais du stoïcisme cédant à l'influence de l'Académie et du Lycée, et mitigé par le bon sens pratique des Romains. Il confondit la logique avec la grammaire et la rhétorique; en physiologie ou physique, il n'admet que six facultés de l'âme, et il ne croit pas que le monde doive périr par un embrasement. Il est le premier parmi les stoïciens qui ait élevé des doutes sur l'art divinatoire. En morale, il divisa, comme Aristote, les vertus en *actives* et en *contemplatives*. Outre son *Traité du devoir*, qui servit de modèle à Cicéron, il en avait composé d'autres qui avaient pour titres : *des Magistrats, de la Divination, de la Providence, de la Tranquillité de l'âme*.

V. les recherches de l'abbé Sévin sur Panætius, dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions, t. X; Van Lynden, *Disputatio historico-critica de Panætio Rhodio*, Leyde, 1802; Zeller, dans les *Commentationes in honorem Mommseni*, 1877, p. 402. R—t et S. Re.

PANÆTOLIUM. *V.* Étolie.

PANAGIOTES. *V.* Pangotaki.

PANAMA, v. forte de la rép. de Colombie, cap. de l'État de son nom, sur le golfe de Panama, à 900 kil. O.-N.-O. de Bogota, et à l'extrémité d'un chemin de fer qui réunit l'océan Atlantique à l'océan Pacifique; par 8° 57' lat. N., et 81° 52' long. O.; 6,000 hab. Évêché; collège. Belle cathédrale. Bon mouillage. Cette ville est un peu à l'E. de celle qui fut fondée en 1518, et que brûla l'aventurier Morgan en 1670. Transit considérable; climat malsain. Un tremblement de terre l'a en partie ruinée en 1881. — Jusqu'en 1855, il y eut une province de Panama, qui était une des quatre du département grenadin de l'Isthme. En 1855, le Congrès de la Nouvelle-Grenade créa un État de Panama, comprenant l'Isthme entier.

PANAMA (État de). *V.* Isthme.

PANAMA (Isthme de). Ce nom désigne proprement la langue de terre, large de 56 kil. environ, qui unit l'Amérique du Nord à l'Amérique du Sud, entre la baie de Limon sur l'océan Atlantique (mer des Antilles) au N., et la baie de Panama sur le Grand Océan, par 8° 57'-9° 22' lat. N., et 81° 52' et 82° 14' long. O. Ce territoire, qui dépend de la rép. de Colombie (État de Panama), est sillonné par un contre-fort peu élevé des Andes de Colombie : point culminant, le Cerro de Cabras, 492 m. Le Cerro Culebra, dont l'altitude n'est que de 91 m., marque le point de partage des deux versants : celui de la mer des Antilles est arrosé par le rio Chagres (120 kil.), qui reçoit à dr. le Frijole et le Gatun, à g. le Chilibre, l'Obispo, le Quebrada et le rio Trinidad; le versant du Grand Océan, beaucoup moins large, ne présente que 2 petits cours d'eau, le rio Grande et le rio Bernardino. Le climat est chaud (température moyenne de l'année : + 28°), très humide et insalubre. Le sol est d'une admirable fertilité, mais encore couvert de forêts et de marécages. Les tremblements de terre y sont fré-

quents. Le port de Chagres, fondé par les Espagnols au XVIe siècle, sur la côte la plus malsaine de l'isthme, a été abandonné pour celui de Colon ou Aspinwall (*V.* COLON), sur l'Atlantique, réuni par un chemin de fer de 73 kil. au port de Panama, sur le Grand Océan. Entre ces 2 points extrêmes, on rencontre les villages de Gatun, Barbacoas, Gorgona, Cruces, sur le rio Chagres, de Matachin et d'Obispo, dans la vallée de l'Obispo, de Paraiso et de Pedro-Miguel dans celle du rio Grande.

PANAMA (CANAL DE). Le projet d'établir une communication directe entre l'Atlantique et le Pacifique à travers l'isthme américain date de la 1re moitié du XVIe siècle. Fernand Cortez y avait songé et avait même fait explorer dans ce but l'isthme de Téhuantépec. L'expédition n'eut aucun résultat, mais dès 1532 les Espagnols frayèrent une route, qui n'a jamais été abandonnée depuis, entre Chagres et Panama. L'insalubrité du pays et surtout l'indifférence ou l'hostilité du gouvernement espagnol ajournèrent jusqu'à la fin du XVIIIe siècle le projet plusieurs fois mis en avant de creuser un canal entre les deux océans. Pendant les guerres de la Révolution française, le général péruvien Miranda fit agréer au ministre anglais W. Pitt le plan d'un canal maritime à travers le Nicaragua. L'opposition des Espagnols et des Américains des États-Unis fit échouer ce projet, qui a été souvent repris depuis cette époque, sans pouvoir jamais aboutir. En 1829, Simon Bolivar appela de nouveau l'attention des ingénieurs et des économistes sur la possibilité d'ouvrir un canal traversant l'isthme de Panama, que l'on s'accorda bientôt à reconnaître comme la route la plus courte et la plus facilement praticable entre les deux océans. En 1843, l'ingénieur français Garella, après avoir exploré l'isthme, proposait un canal partant de Chagres sur l'Atlantique, remontant les vallées du Chagres et du Quebrado au moyen de 18 écluses jusqu'à une altitude de 43 m., franchissant par un tunnel la chaîne voisine du Pacifique et haute de 153 m., et descendant au moyen de 17 écluses très rapprochées les unes des autres vers Panama. Le projet fut déclaré impraticable ou du moins trop coûteux, et l'on recommença à chercher d'autres routes par le Nicaragua (projets de 1845, auquel le prince Louis-Napoléon, alors prisonnier au château de Ham, parut un instant vouloir attacher son nom, de 1858, de 1868, etc.) et par l'isthme de Darien, exploré par MM. de Puydt en 1861 et en 1864, Selfridge, 1872, Celler, Bonaparte-Wyse et Armand Reclus, 1876. Cependant la route de Panama, la plus courte, conservait toujours des partisans. La construction du chemin de fer de Colon-Aspinwall à Panama (1850-54) et les bénéfices réalisés par les spéculateurs américains qui l'avaient entreprise semblaient leur donner raison. En 1875, le congrès géographique international de Paris décida qu'une commission serait convoquée dans la même ville pour examiner les divers projets de canal interocéanique. Cette commission se réunit en mai 1879. Elle avait à choisir entre une vingtaine de tracés différents, répartis entre les isthmes de Téhuantépec, de Nicaragua, de Panama, de San-Blas, du Darien et de l'Atrato. Elle se prononça pour le projet de MM. Bonaparte-Wyse, Reclus et F. de Lesseps, qui proposaient un canal maritime, sans écluses et sans tunnel, entre les baies de Limon et de Panama. M. de Lesseps consentit à se mettre à la tête de l'entreprise, à faire, comme il disait, pour le canal de Panama ce qu'il avait fait pour le canal de Suez. Malgré les obstacles de toute nature qu'il a rencontrés, M. de Lesseps a réussi en 1881 à constituer la *compagnie universelle du canal de Panama,* dont le capital, fixé d'abord à 600 millions de fr., a été depuis porté à près de 1 milliard 200 millions. Le canal aura son point de départ à Colon, longera le rio Chagres et son affluent le rio Obispo, franchira en tranchée ouverte la crête de la Culebra, haute d'environ 100 m., à 20 kil. du Pacifique, et suivra le rio Grande pour déboucher dans la baie de Panama, un peu au S. de cette ville. La longueur du canal sera d'environ 73 kil. Le volume des terres qui doivent être enlevées est évalué à 73 millions de m. cubes, dont 10,200,000 m. cubes avaient été enlevés avant la fin de 1884. La largeur du canal, à la surface de l'eau, sera de 56 m. en plaine et de 23 m. dans la traversée des montagnes; la profondeur doit être de 8m,50 centimètres. Un barrage établi entre Cruces et Gamboa retiendra les eaux du rio Chagres, qui s'élèvent de 14 m. pendant les grandes crues, et des canaux auxiliaires leur permettront de s'écouler lentement vers la mer, sans endommager le canal maritime. La différence des hauteurs de la marée entre les deux océans varie de 4 à 43 centimètres. D'après les communications officielles du conseil d'administration à l'assemblée des actionnaires, les travaux pourraient être achevés et le canal inauguré en 1888 ou en 1889.

PANAMA (GOLFE DE), portion du Grand Océan qui s'enfonce dans la côte méridionale de l'isthme de Panama, entre 6° 50′ et 7° 13′ lat. N., 80° 10′ et 82° 45′ long. O.

PANARD (CHARLES-FRANÇOIS), chansonnier, né vers 1694 à Courville (Eure-et-Loir), m. en 1765, fut longtemps employé de bureau, rimant à ses heures et faisant parfois des chansons excellentes. L'acteur-auteur Legrand en vit qui le frappèrent; il alla trouver Panard, et l'engagea à travailler pour le théâtre. Panard, à qui les vers coûtaient peu, travailla surtout pour l'Opéra-Comique. Malgré une comédie, faite avec Laffichard, et représentée sur le Théâtre-Français en 1735, 3 autres comédies et une parodie de Roland, jouées aux Italiens, et 13 opéras comiques sur le théâtre de la Foire, Panard n'est plus guère connu que comme un chansonnier moral, spirituel et gai. Il fut membre du Caveau. Son *Théâtre et œuvres diverses,* 1763, 4 vol. in-12, se compose, outre les pièces ci-dessus, de *Divertissements* pour 18 autres pièces, de *Chansons* et de *Fugitives.* Armand Gouffé publia, en 1803, les *Œuvres choisies de Panard,* 3 vol. J. T.

PANARIA, une des îles Lipari.

PANARIOLUM. *V.* SPORTULE.

PANARO, *Scultenna,* riv. d'Italie, prend sa source au mont Cimone, séparait le Bolonais de l'ancien duché de Modène, et se jette dans le Pô, rive dr. Cours de 125 kil. Il donna son nom à un département du roy. français d'Italie, formé de la partie E. du duché de Modène; ch.-l. Modène.

PANATHÉNÉES, fêtes de Minerve ou Athena, chez les Athéniens. On en attribue l'origine à Érichthonius, qui les institua sous le nom d'*Athénées.* Elles furent de nouveau consacrées par Thésée, après qu'il eut réuni en une seule cité les diverses bourgades de l'Attique; et il leur donna le nom de *Panathénées,* pour indiquer que c'était la fête de *tous* les peuples placés sous la protection de Minerve (du grec *pas,* tout, *Athênê,* Minerve). Il y avait les grandes et les petites Panathénées : les premières se célébraient tous les cinq ans, dans le mois hécatombéon; les secondes, tous les ans, dans le mois thargélion. Les unes et les autres ne duraient d'abord qu'un jour; dans la suite, on y consacra plusieurs journées, remplies par différents jeux et exercices. C'étaient : des combats d'athlètes; des courses à pied où chaque coureur tenait une torche à la main (*Lampadodromies*), et qui devinrent plus tard équestres; elles avaient lieu dans l'Académie ou dans le Céramique; des concours de musique et de chant, des courses de galères, des danses, qui représentaient le combat de Minerve contre les Titans. Le prix des vainqueurs était une couronne d'olivier et un vase d'huile. On offrait aussi à la déesse des sacrifices, pour lesquels chacun des dèmes de l'Attique envoyait un bœuf, et ce qui restait de ces victimes était distribué à la multitude. Pour donner aux grandes Panathénées plus d'éclat, on avait ajouté à ces cérémonies la procession du *Péplum,* sorte de longue robe consacrée à Minerve, brodée par les jeunes filles de l'Attique, et où étaient représentées les principales actions de la déesse. Le Péplum était porté sur un vaisseau mis en mouvement sur la terre par un mécanisme caché. Le cortège, composé des habitants et des étrangers domiciliés dans l'Attique, de tout rang et de tout âge, auxquels se joignaient les femmes et les jeunes filles, se rendait en grande pompe, en s'arrêtant à diverses stations, du Céramique à la citadelle. Un passage de Lucien (*Nigrinus*) nous apprend qu'une loi défendait d'assister aux fêtes des Panathénées en vêtements teints d'aucune couleur. La procession des Panathénées est représentée sur la grande frise du Parthénon. On conserve dans les musées un assez grand nombre de vases peints à figures noires, dits *amphores panathénaïques,* qui étaient donnés en prix aux vainqueurs des concours et remplis de l'huile des oliviers sacrés.

Mommsen, *Heortologie,* 1864; Michaëlis, *der Parthenon,* 1870; Müller, *Panathenaica,* 1837. S. Re.

PANAY, une des îles Philippines, au N.-O. de Negros; 12,004 kil. car.; 757,396 hab. Elle est de forme triangulaire, montagneuse et boisée; fertile en riz, canne à sucre, épices. Élève de bétail et de chevaux. Les Espagnols l'ont divisée en 3 provinces : *Capis, Ylo-Ylo* (où se trouvent les villes de *Xaro,* 17,000 hab., et de *Cabanatuam,* 16,000 hab.) et *Antique.* Les habitants sont Papous; ils fabriquent, avec les fibres d'une espèce de bananier, des toiles, dites *Sinimayas,* d'une très grande finesse. M. de Rienzi a trouvé à Panay une race de noirs très petits, et qu'il nomma *Mélano-Pygmées.*

PANCHÆA, île située, disent les anciens, près des côtes de l'Arabie Heureuse et découverte par Evhémère. La véracité du voyageur et l'existence de l'île étaient déjà contestées par Polybe, Strabon et Plutarque. D'après Diodore, Panchæa était habitée par des autochthones nommés Panchéens, par des Océanides, des Indiens, des Scythes et des Crétois. La population était divisée en 3 castes : les prêtres et les artisans, les laboureurs, les soldats et les pasteurs. Le gouvernement était une sorte de république aristocratique entre les mains des prêtres. Chaque année on élisait 3 magistrats chargés de rendre la justice; mais le droit de prononcer la peine de mort

n'appartenait qu'au collège des prêtres. Les Panchéens ne pouvaient posséder en propre qu'une maison et un jardin; tous les produits du sol et les revenus de l'État étaient aux mains des prêtres, qui distribuaient à chacun sa part, en retenant pour eux le double. L'île était d'une fertilité prodigieuse et jouissait d'un climat enchanteur. La capitale se nommait Panara, et, à quelque distance, s'élevait un temple magnifique de Jupiter Triphylien, orné d'inscriptions égyptiennes. L'île renfermait des animaux sauvages, éléphants, lions, panthères, gazelles. A 30 stades de Panchæa se trouvaient 2 autres îles, habitées aussi par les Panchéens, et dont l'une, *Hiera*, avait 200 stades (37 kil.) de large, et produisait tous les parfums, la myrrhe et l'encens, en assez grande quantité pour en fournir à toute la terre. Parmi les modernes qui ont admis l'existence de Panchæa, les uns la voient dans l'île d'*Abdal-Kuria*, située entre Socotora et le cap Guardafui, à la pointe orientale de l'Afrique, et pensent que Hiéra est ce promontoire même. Pomponius Méla place ses Panchéens, non plus dans une île, mais sur la côte de la mer Érythrée, au delà du golfe Arabique. D'autres croient retrouver Panchæa dans l'île *Moœira*, sur la côte S.-E. d'Arabie, en face du pays d'Oman. C. P.

PANCIATICI (Les), famille gibeline de Pistoia. Ils chassèrent les Tedici, qui avaient livré cette ville à Castruccio Castracani, et la mirent sous la domination de Florence, en 1327. Ennemis d'abord des Médicis, ils les soutinrent ensuite à Pistoia contre les Strozzi.

PANCIROLI (Guy), jurisconsulte et archéologue, né à Reggio en 1523, m. à Padoue en 1599, professa le droit dans cette dernière ville et à Turin.

Il a publié : *Notitia utraque dignitatum cum Orientis, tum Occidentis, et in eam commentarius*, Venise, 1593, in-fol., et Lyon, 1608. V. Notitia. On a encore de lui : *de Magistratibus municipalibus et Corporibus artificum; de Claris legum interpretibus*, Venise, 1637 et 1655, in-4o, et Francfort, 1721, in-4o; *de Rebus inventis et perditis*, 1599, 2 vol., trad. en français par P. de La Noue, Lyon, 1617. Tous ses ouvrages ont été recueillis et publiés à Venise, 1584, sous le titre *de Tractatus universi juris*. C. N.

PANCKOUCKE (André-Joseph), libraire, né à Lille en 1700, m. en 1753.

Il a laissé : *Dictionnaire historique et géographique de la châtellenie de Lille*, 1733, in-12; *Éléments d'astronomie*, 1739, in-12; *Éléments de géographie*, 1740, in-12; *Essai sur les philosophes, ou les Égarements de la raison sans la foi*, 1743, in-12; *la Bataille de Fontenoy*, poème burlesque, 1745; *Manuel philosophique, ou Précis universel des sciences*, 1748, 2 vol. in-12; *Dictionnaire des proverbes français*, 1749, in-12; *Amusements mathématiques*, 1739, in-12; *Art de désopiler la rate*, 1759 et 1773, 2 vol. in-12; *Abrégé chronologique de l'histoire de Flandre*, 1762, in-12.

PANCKOUCKE (Charles-Joseph), imprimeur-libraire et littérateur, fils du précédent, né à Lille en 1736, m. en 1798, s'établit à Paris à l'âge de 28 ans, et entreprit des opérations qui rendirent sa maison célèbre dans toute l'Europe. Devenu éditeur du *Mercure de France*, il éleva ce recueil périodique à un haut degré de prospérité. Il fit paraître les *Œuvres de Buffon*, le *Grand Vocabulaire français*, le *Répertoire universel de jurisprudence*, l'*Abrégé de l'hist. des voyages* de La Harpe, l'édition de *Voltaire* dite *de Kehl* (avec Beaumarchais), conçut le plan de l'*Encyclopédie méthodique* et en commença l'exécution, et créa en 1789 le *Moniteur universel*, qui devint plus tard la feuille officielle du gouvernement. Il a traduit le Tasse et l'Arioste, avec Framery.

On a encore de lui : *Traité historique et pratique des changes*, 1760, in-12; *Discours philosophique sur le beau*, 1779; *Nouvelle Grammaire raisonnée*, 1795; *Grammaire élémentaire et mécanique*, 1795, in-12, etc.

PANCKOUCKE (Charles-Louis-Fleury), fils du précédent, littérateur, né à Paris en 1780, fut imprimeur, libraire et éditeur dans cette ville, et mourut en 1844. Il a publié, comme auteur : l'*Ile de Staffa et sa grotte*, 1831, in-fol., 12 pl.; *Tacite*, traduction complète, 1837-38, 7 vol., avec d'utiles recherches; comme éditeur : *Dictionnaire des Sciences médicales*, 1812 et suiv., 60 vol.; *Victoires et conquêtes des Français de 1772 à 1823*, 34 vol.; *Description de l'Égypte*, 2e édition, 1820-30, 25 vol. et atlas gr. in-fol., tiré sur les cuivres de l'édition originale; *Bibliothèque latine-française*, 1825-39, 178 vol., 1re série comprenant 41 auteurs latins, avec traductions françaises nouvelles en regard du texte; 2e série, contenant près de 60 auteurs de second ordre, dont plusieurs traduits pour la 1re fois, 1842-50, 33 vol. Panckoucke était amateur d'objets d'art, et il avait formé diverses collections de vases grecs, d'antiquités égyptiennes, grecques et romaines, de tableaux, de livres rares, d'objets de curiosité, etc.

PANCRACE, combat de force et d'adresse dans les jeux publics des anc. Grecs. Il avait lieu entre 2 athlètes, qui s'attaquaient par tous les moyens du pugilat et de la lutte. Le pancrace fut admis pour la première fois aux jeux Olympiques de la 28e olympiade, 668 ans av. J.-C. — Quand les Romains eurent conquis la Grèce, ils introduisirent aussi le pancrace parmi leurs jeux du cirque.

PANCRATES, nom de plusieurs poètes grecs. Nous possédons de l'un 3 épigrammes dans l'Anthologie; un autre était l'auteur d'un poème en l'honneur d'Antinoüs. S. Re.

PANCRATIASTE, athlète qui s'adonnait au pancrace. Ce nom venait du grec *pan*, tout, et *cratos*, force : les Pancratiastes se reconnaissaient à ce qu'ils avaient les oreilles écrasées.

PANCSOVA, PANCZOVA ou **PANTCHOVA**, v. forte de l'Autriche-Hongrie (Banat), autrefois ch.-l. du régiment allemand dans les confins militaires, au confl. de la Témès et du Danube; 13,408 hab. Comm. de bestiaux et de bois. Fabr. de soie.

PANDARUS, fils du Troyen Lycaon et ami de Pâris. En décochant, à l'instigation de Minerve, un trait sur Ménélas, il rompit une trêve conclue entre les Grecs et les Troyens, et fut tué par Diomède, qu'il venait de blesser.

PANDATARIA, auj. *Vendotena*, petite île de la mer Tyrrhénienne, sur la côte du Latium, au S., vis-à-vis du cap de Circé (Monte-Circello). Julie, fille d'Auguste, Agrippine, femme de Germanicus, et Octavie, femme de Néron, y moururent en exil.

PANDAVAS. V. Pandous.

PANDECTES. V. Digeste.

PANDEMOS, c.-à-d. *commune*, surnom de Vénus courtisane, ou de Vénus présidant aux *dèmes* de l'Attique.

PANDERPOUR, v. de l'Hindoustan anglais (Bombay), sur la Bimah; 16,275 hab. Statue de Vichnou-Ouittoba, en grande vénération.

PANDION Ier, roi d'Athènes de 1556 à 1525 av. J.-C., fils et successeur d'Érichthonius, fut le père d'Érechthée, de Procné et de Philomèle. Il institua, en l'honneur de Jupiter, les fêtes nommées *Pandies*. Il vainquit Labdacus, roi de Thèbes.

PANDION II, roi d'Athènes de 1405 à 1381, fut chassé du trône par les Métionides, issus d'Érechthée. Il fut le père d'Égée.

PANDIONS, nom qui, sous les formes analogues de *Pandæ*, *Pandori*, se retrouve sur divers points de l'Inde anc., et désigne des peuples et des rois soumis ou appartenant à la dynastie Pandou, issue des Pandavas ou des cinq fils du héros Pandou. On trouve d'abord, d'après Strabon, entre l'Indus et ses affluents, le *pays de Pandion*, sans doute analogue au *pays des Pandovi* ou des *Pandous*, que Ptolémée place entre l'Indus et l'Hydaspe, c.-à-d. dans la partie O. du Pendjab actuel, avec les villes de Labaca, Sagala, Bucéphalie et Jomusa; puis, dans le pays actuel des Radjepoutes, entre le bas Indus et les affluents occidentaux du Gange, les *Pandæ*, le seul peuple de l'Inde qui fût soumis au gouvernement des femmes, nation puissante, habitant 300 villes, et pouvant armer 150,000 hommes et 500 éléphants de guerre; enfin le *Pays de Pandion*, au S. de l'Inde, ayant pour capitale Modura (auj. *Madura*, en face de Ceylan) : ce royaume comprenait, à l'époque d'Alexandre, toute la pointe de la presqu'île, la côte du Malabar et celle de Coromandel jusqu'au cap Calimere; au temps de Ptolémée, il était réduit à l'intérieur du pays, et à la côte de Coromandel jusqu'au cap Cory, en face de Ceylan. C. P.

PANDIT, titre porté par les Brahmanes qui se destinent à l'enseignement, et qui correspond à peu près à notre titre de docteur.

PANDJAB, PANDJNAB. V. Pendjab, Pendjnab.

PANDJIM. V. Goa.

PANDOLFE ou **PANDULFE**, nom de plusieurs princes lombards de Capoue et de Bénévent; ils descendaient de Landolfe, premier comte de Capoue, 840-879, et de son fils Aténolfe, qui enleva Bénévent au duc Radelgise II, 900. Le plus connu est Pandolfe Ier, dit *Tête-de-Fer*, fils et successeur de Landolfe IV, 961-981. Il prêta hommage à Othon le Grand, roi d'Italie et empereur, 963, obtint de lui le duché de Spolète et de Camerino, 967, combattit avec lui contre les Grecs de la Pouille, et, après son départ, fut vaincu à Bovino, 968, resta 2 ans prisonnier à Constantinople, échoua contre Naples, 973, et se fit proclamer prince de Salerne par les habitants, 978. — Un de ses successeurs, Pandolfe V, parvint à soumettre Naples, 1027, mais la perdit bientôt, par l'appui que le prince dépossédé, Sergius IV, obtint de Rainulfe et de ses Normands, 1029. G.

PANDORE, la 1re femme selon la mythologie grecque, fut modelée par Vulcain, et animée par le souffle de Minerve. Chacune des divinités concourut à l'orner de qualités précieuses, en lui faisant un don : de là vient son nom (du grec *pan*, tout; *dôron*, présent). Jupiter, voulant punir Prométhée d'avoir ravi le feu céleste pour animer les hommes, lui envoya comme épouse Pandore, après l'avoir gratifiée d'une boîte où tous les maux étaient enfermés. Prométhée, soupçonnant un piège, ne voulut pas la recevoir. Mais son frère, Épiméthée, accepta Pandore pour femme, ouvrit la boîte, et tous les maux se répandirent sur la terre; il ne resta au fond que l'espérance. Telle fut, selon les poètes, l'origine de l'âge de fer.

Panofka, art. *Pandora*, dans l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber; Schöll, [illegible], 1881. S. Re.

PANDOSIE, *Pandosia,* v. d'Épire, au S., dans la Thesprotie, près de la Molosside, et sur la riv. Achéron. — v. du Brutium, au N.-O., à l'embouchure du Laüs; colonie de la Pandosie d'Épire; auj. *Anglona.*

PANDOUR, vge de Hongrie (comitat de Pesth), à 36 kil. S. de Colocsa. Ses habitants, organisés en corps francs, ont valu le nom de *Pandours* aux corps semblables employés dans les troupes autrichiennes pendant le XVIII^e^ siècle.

PANDOUS ou **PANDAVAS,** 5 frères célèbres dans la mythologie indienne, étaient fils de Pandou, et avaient pour mère, les uns Kounti, et les autres Mâdri. Ils épousèrent une seule femme, Drôpadi. Les Kourous, leurs cousins, leur disputant le trône, ils triomphèrent par la protection de Krichna. Cette lutte a fourni des épisodes au *Mahabharata* (*V.* PANDIONS.)

PANDROSE, fille de Cécrops et d'Agraule, sœur d'Erysichthon, d'Hersé et d'Aglaure, avait son sanctuaire à Athènes près du Parthénon. S. RE.

PANÉAS, v. de Palestine (Galilée), près du Jourdain, la même que Césarée; auj. *Banias.*

PANEGYRIS, c.-à-d. *réunion,* nom donné aux réunions qui se tenaient à l'occasion des grandes fêtes de l'anc. Grèce. Les discours solennels prononcés à ces occasions s'appelaient *panégyriques;* le *Panégyrique d'Athènes,* par Isocrate, fut récité aux fêtes d'Olympie. S. RE.

PANETIER (GRAND), officier de la couronne, dans l'anc. France, commandait à tous les employés de la paneterie du roi, et, avec le grand échanson, servait le monarque à table dans les jours de cérémonies. Il eut, jusqu'en 1711, droit de juridiction sur tous les boulangers, et recevait les maîtres de cette corporation. Cette charge date du commencement du XIII^e^ siècle.

V. Piganiol de La Force, *Description de la France,* t. II, p. 275-76.

PANFILI. *V.* INNOCENT X.

PANGANI, v. de l'Afrique orientale (côte de Zanguebar), sur la rive g. de la rivière de son nom, et près de son embouchure dans l'océan Indien. Elle est composée de huttes et d'une vingtaine de maisons en pierre. Environ 4,000 hab., Arabes, Ousambaras, et beaucoup de femmes esclaves. Elle dépend du sultan d'Ousambara. Tout le district de Pangani est très fertile en maïs, riz, orge, cocos, bétel, girofliers, coton. La ville exporte beaucoup d'esclaves, et annuellement 350,000 livres d'ivoire, outre 2,000 livres de dents de rhinocéros et d'hippopotame, que les Ousambaras apportent de l'Unyamesi. — La rivière Pangani, qui s'appelle d'abord *Kiroua* ou *Loufou,* naît au mont Kilimandjaro, reçoit le Luangera ou Mkomaki et le Louéré, et se jette dans l'océan Indien, entre les îles de Pemba et de Zanzibar. C. P.

PANGE, vge d'Alsace-Lorraine, cercle de Metz, sur la Nied; 335 hab. Les Allemands ont donné le nom de ce village au combat appelé par les Français bataille de Borny, 14 août 1870.

PANGÉE, *Pangæus,* petite chaîne de montagnes de la Thrace et de la Macédoine, ramification du Rhodope; le Nestus en descend. Il y avait des mines d'or et d'argent. Auj. *Castagnatz* ou *Pounhar-dagh.*

PANGOTAKI (NICOSIAS), vulgairement *Panagiotès,* né à Scio au commencement du XVII^e^ siècle, d'une famille de Fanariotes, m. en 1673, étudia la médecine en Italie, fut attaché comme interprète au grand vizir Achmet-Kiuperli, le suivit au siège de Candie, et fut le 1^er^ des Grecs qui obtint la place de drogman de la Porte.

On a de lui une *Confession de foi orthodoxe des Eglises catholiques d'Orient,* en grec, Amsterdam, 1662, trad. en latin par Normann, Leipzig, 16[illegible].

PANHELLÉNIENS (JEUX), jeux très anciens que la Grèce célébrait en commun, d'où leur nom (du grec *pan,* tout, *hellen,* grec). Ils étaient consacrés à Jupiter Panhellénien, c.-à-d. protecteur de tous les Grecs. On avait cessé depuis longtemps de célébrer ces jeux, lorsque Hadrien les rétablit en faisant ériger dans Athènes un temple à Jupiter Panhellénius. (*V. l'art. suivant.*)

PANHELLÉNIUS, surnom de Jupiter à Égine. Hadrien transporta à Athènes le culte de Jupiter Panhellénius, et fut lui-même surnommé *Panhellenius.* S. RE.

PANIANI, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), dans l'anc. Malabar, à l'embouchure d'une riv. de même nom dans la mer des Indes. Port de commerce; bois de tek, poivre, riz.

PANIDÈS, roi de Chalcis, préférait Hésiode à Homère, jugement qui passa en proverbe chez les anc. Grecs. S. RE.

PANIDON, v. de l'anc. Thrace, à 10 kil. au S. de Rodosto. On y a découvert un remarquable hypogée en 1858.

Dumont, *Archives des Missions,* 2^e^ série, VI, p. 463. S. RE.

PANIE-FOUL, lac de la Sénégambie (pays d'Oualo), à 48 kil. E. de Saint-Louis; 60 kil. sur 8. Il est traversé par la Taouey, et coupé vers le milieu par une île. On le nomme [illegible].

PANIGAROLA (FRANÇOIS), célèbre prédicateur milanais, né en 1548, m. en 1594, mena une jeunesse déréglée, se fit cordelier en 1567, devint coadjuteur de l'évêque de Ferrare en 1586, évêque d'Asti, et vint en France avec le cardinal Cajétan pour appuyer la Ligue.

On a de lui des *Sermons,* Rome, 1596, in-4°; et *Il predicatore,* traité de l'éloquence de la chaire, Venise, 1609, in-4°.

PANIN (NIKITA-IVANOVITCH), né à Saint-Pétersbourg en 1718, d'une anc. famille issue, dit-on, des Pagnini de Lucques, m. en 1783, était fils de Jean Panin, général de Pierre I^er^ et frère de P. Panin, qui se signala à la bataille de Bender et arrêta Pugatcheff devant Moscou. Il fut d'abord soldat dans les gardes de l'impératrice Élisabeth, devint chambellan, puis écuyer, fut ambassadeur à Copenhague, 1747, et à Stockholm, 1749, gouverneur de 1760 à 1773 du grand-duc Paul Pétrovitch, et ministre de Catherine II, qu'il avait aidée à monter sur le trône.

PANINI (GIOVANNI-PAOLO), peintre de paysages et surtout d'architecture, né à Plaisance en 1695, m. en 1768, étudia d'abord l'architecture et la perspective, puis vint à Rome, où il prit des leçons d'A. Lucatelli et de B. Luti, et exécuta un grand nombre de perspectives. Ses tableaux sont fort estimés. Le musée du Louvre en possède 10.

PANIONIA ou **PANIONIUM,** fête commune des cités de l'Ionie en l'honneur de Neptune à Mycale. S. RE.

PANIPOT, v. de l'Hindoustan anglais (Pendjab). Victoire des Mongols sur les Afghans en 1525; 25,276 hab.

PANIS (ÉTIENNE-JEAN), né dans le Périgord en 1757, m. en 1832, était un avocat fort obscur à Paris lors de la Révolution. Il épousa la sœur du brasseur Santerre, fut un des chefs de l'insurrection du 20 juin et de celle du 10 août 1792, membre de la Commune de Paris et du comité de vigilance qui organisa les massacres de septembre; député à la Convention, où il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, participa activement aux événements du 9 thermidor, tenta vainement de sauver les insurgés du 1^er^ prairial an III, fut décrété d'accusation, recouvra la liberté par l'amnistie du 4 brumaire an IV, eut un emploi dans l'administration des hospices de Paris, fut exilé par la 2^e^ Restauration en 1816, alla vivre en Italie jusqu'en 1830 et mourut à Marly-le-Roi.

PANIS, peuple d'Amérique. (*V.* PAWNEES.)

PANISQUES, c.-à-d. *petits Pans,* dieux champêtres qu'on croyait de la taille des Pygmées. (*V.* PAN.)

PANISSIÈRES, brg (Loire), arr. de Montbrison; 2,332 hab. Toiles, linge de table.

PANIZZI (ANTONIO), bibliophile, né à Brescello (duché de Modène) en 1797, fit ses études à Reggio et à Parme, où il devint docteur en droit. Il était avocat dans cette ville quand les événements politiques de 1821 l'obligèrent à s'enfuir à Lugano, puis à Genève, d'où il passa en Angleterre. D'abord, professeur de langues à Liverpool, il obtint, grâce à l'appui de Roscoe et de lord Brougham, la chaire de littérature italienne au collège de l'université à Londres, 1828-1830, puis, en 1831, la place de bibliothécaire adjoint au *British Museum,* où il devint, en 1837, conservateur aux imprimés et conservateur principal (principal librarian) en 1856. On doit à Panizzi la réorganisation de la magnifique bibliothèque qui se trouve dans cet établissement; il l'enrichit de près de 300,000 volumes, obtint les crédits nécessaires pour agrandir les bâtiments, compléta les catalogues, remania la classification des ouvrages, et facilita les recherches du public par un règlement libéral, qui mériterait d'être adopté dans les bibliothèques du continent. Il prit sa retraite en 1866.

Outre ses *Rapports* ou *Comptes rendus* relatifs au Musée britannique, Panizzi a publié : *Court index des imprimés* [illegible] en 1851, Lond., 1851; *Grammaire italienne,* [illegible], 1866, 2^e^ édit. augm. 1873, in-16; [illegible], 1858; des éditions annotées de l'*Orlando innamorato* et des *Sonetti e canzoni* de Bojardo, de l'*Orlando furioso* de l'Arioste, de la *Divine Comédie,* etc. Il a collaboré à la *Revue d'Edimbourg,* à la *Quarterly Review* et à la *North British Review,* etc.

PANNAR ou **PENNAR,** riv. de l'Hindoustan, naît dans le roy. de Maïssour, coule au S.-E., traverse le Balaghat et le Karnatic, et se jette dans le golfe du Bengale. Cours de 450 kil.

PANNONIE, *Pannonia,* région de l'Europe ancienne, était bornée à l'O., vers le Norique, par le mont Cétius (*Wiener-Wald*), et, vers l'Italie, par les Alpes Juliennes; au S., elle dépassait la Save, et touchait par une ceinture de places à l'Illyrie; au N. et à l'E., le Danube la séparait de la Germanie et des Daces. C'est auj. l'E. de l'Autriche propre, de la Styrie, de la Carniole, la plus grande partie de la Croatie, l'Esclavonie, le N. de la Bosnie et toute la partie de la Hongrie à l'O. du Danube. La Pannonie était arrosée par le Danube et ses nombreux affluents, l'*Arrabo* (Raab), la *Drave,* et la *Save,* grossie du *Colapis* (Culpa) et du *Drinus* (Drin). Les anciens connaissaient aussi le lac *Pelso* ou *Peiso* (Platten ou [illegible]), et le lac *Ulcea* (Lacinezé). Le pays fut longtemps assez peu cultivé : les principales productions étaient l'orge et l'avoine, dont les

Pannoniens tiraient une sorte de bière appelée *Sabaia*. On ne commença à y récolter du vin que lorsque Probus y eut fait planter des vignes. — Les Pannoniens, que les Grecs ont confondus avec les Péoniens et appelés même de ce nom, n'appartenaient pas à une race unique. Les populations de l'O. et du N., voisines du Norique et du Danube, étaient celtiques, et s'étaient établies dans le pays à la suite des expéditions des Gaulois au delà du Rhin et des Alpes ; leur langue était, au témoignage de Tacite, tout à fait différente de celle des tribus méridionales voisines de la Drave et de la Save, et qui appartenaient à la race illyrienne. Les Pannoniens étaient belliqueux, et pouvaient mettre 100,000 hommes sous les armes. Auguste leur prit Siscia, et laissa son lieutenant Vibius achever la soumission du pays. Mais ils se liguèrent avec Marbod, et Auguste dut envoyer Tibère, qui, après une guerre de plusieurs années, réduisit la Pannonie en province. Elle fut d'abord unie au gouvernement de Dalmatie, puis forma une province particulière. A l'époque de Trajan, elle était divisée en 2 parties, séparées par une ligne allant de l'embouchure du Raab dans le Danube à celle du Vorbas dans la Save : 1° à l'O. de cette ligne, la *Pannonie Supérieure ;* 2° à l'E., la *Pannonie Inférieure*. Dans la 1re étaient : les *Azali*, les *Cytni*, les *Boiens*, peuples celtiques émigrés du Norique ; au S., vers la Drave, les *Coletiani*, les *Oseriates*, les *Serrètes*, les *Sandrizètes ;* vers la Save, les *Latobici*, les *Varciani ;* et, vers l'embouchure de la Culpa, les *Colapiani* et les *Scordisques*. Dans la 2e étaient, du N. au S., les *Arabisci*, les *Hercuniatæ*, les *Andiantes*, les *Jasii*, et, entre la Drave et la Save, les *Amantes*, les *Amantini* et les *Cornacates*. Au IVe siècle, Galérius retrancha de l'E. de la Pannonie Inférieure la partie la plus voisine du Danube, et en fit une province particulière, qu'il appela, en l'honneur de sa femme, *Valéria*. Comme la Pannonie Inférieure se trouvait trop réduite, Constantin y ajouta quelques districts de la Pannonie Supérieure, entre autres ceux de la Drave et de la Save, en sorte qu'à la fin du IVe siècle le pays était ainsi divisé : 1° *Pannonie Première* ou *Supérieure*, cap. Sabaria (Stein-am-Anger) ; v. princ. : Vindobona (Vienne), Carnuntum (Haimbourg), Arrabona (Raab) ; 2° *Pannonie Seconde* ou *Inférieure*, appelée aussi *Interamnia* (entre rivières), *Savia* et *Ripensis*, cap. Bregetio ; v. princ. : Siscia (Sziszek), Sirmium sur la Save, Singidunum (Semlin) ; 3° *Valérie*, cap. Acincum ou Aquincum (Bude) ; v. princ. Mursa (Eszek). Ces provinces, dont chacune avait un gouverneur civil et un chef militaire (*dux limitum*), dépendaient du diocèse d'Illyrie, de la préfecture d'Italie et de l'empire d'Occident. La Pannonie était importante à cause de la frontière du Danube et du voisinage des Germains ; aussi était-elle gardée sous Auguste par 4, plus tard par 6 légions ; une flotte romaine stationnait à Vindobona. Des Romains, la Pannonie passa aux Huns, puis aux Ostrogoths, revint à l'Empire sous Justinien, fut ensuite conquise par les Lombards, les Avares, et comprise dans l'empire de Charlemagne. Les Hongrois en conquirent la plus grande partie au Xe siècle.
C. P.

PANOFKA (Théodore), archéologue, né à Breslau en 1801, m. en 1858, dirigea les fouilles de Nola en 1828, et devint professeur à l'université de Berlin en 1844. Il fut un des collaborateurs des *Annales de l'Institut de corresp. archéol. de Rome*, et fut nommé en 1856 conservateur des vases peints du musée de Berlin.

On a de lui : *Antiquités de Naples*, 1828 ; *Recherches sur les noms des vases grecs et sur leurs différents usages*, Paris, 1829, in-fol., fig., ouvrage critiqué par Letronne, qui y signala de nombreuses erreurs : *Il Museo Bartoldiano*, Berlin, 1827 ; *Musée Blacas*, Paris, 1830, in-fol. : *Antiques du cabinet Pourtalès*, Paris, 1834, in-fol. ; *Terres cuites du Musée royal*, Berlin, 1842 ; *Scènes de la vie antique*, 1843 ; *Grecques et Grecs d'après l'antique*, 1844 ; *Sur quelques ex-voto antiques*, 1838 ; *Parodies et caricatures des ouvrages de l'art classique*, 1851 ; *Gemmes et inscriptions du Musée royal de Berlin*, 1851 ; *Essai d'un commentaire archéologique de Pausanias*, 1853, in-4°, etc.

PANOPOLIS. *V.* Akhmin.

PANORME, *Panormus*, nom anc. de Palerme.

PANORMITA (Antoine **BECCADELLI**, dit), littérateur italien, né à Palerme en 1394, m. en 1471, reçut le diplôme et la couronne de l'empereur Sigismond. Il fonda l'académie de Naples. On a de lui un poème latin, *Hermaphroditus*, une Histoire du roi Alphonse, et d'autres ouvrages dont la diction latine est d'une pureté remarquable.

Ses poésies ont été imprimées à Venise, 1553, in-4°.

PANSA (Caius-Vibius), consul l'an 710 de Rome, 43 av. J.-C., marcha avec Hirtius contre Antoine, fut défait près de Modène, et mourut des blessures qu'il avait reçues dans le combat.

PANSERON (Auguste), musicien, né à Paris en 1795, m. en 1859, remporta le grand prix de composition en 1813. Après avoir composé plusieurs messes à grand orchestre, il aborda sans succès le théâtre en 1819, échoua et revint à la musique d'église. Il fit aussi des romances d'un caractère original, avec accompagnements de cor, hautbois, flûte, violon, violoncelle. Parmi ces petites compositions, on a longtemps cité : *la Nouvelle Nina, Vogue ma nacelle, Petit blanc mon bon frère, la Ballade du cor, le Songe de Tartini, Appelez-moi, je reviendrai, la Fête de la Madone, Malvina, J'attends encore, Au revoir*, etc. En 1826, Panseron fut nommé professeur de chant au Conservatoire de Paris. Il a écrit un *Traité d'harmonie pratique*, des *Méthodes*, etc., qui ont obtenu beaucoup de succès.
B.

PANTÆNUS, philosophe stoïcien converti au christianisme, fut le maître de St Clément d'Alexandrie vers 180 de J.-C. S. Re.

PANTALÉON (Saint), né à Nicomédie, fut médecin. Il subit le martyre vers 305, pendant la persécution de Galérius. Fête, le 27 juillet.

PANTALON, personnage de vieillard dans l'anc. comédie italienne. Il portait une espèce de robe de palais, et une culotte longue, qui, de son nom, a été appelée *pantalon*.

PANTASMA, riv. de l'Amérique centrale (Honduras), affl. de la baie des Mosquitos ; cours de 700 kil.

PANTCHOVA. *V.* Pancsova.

PANTELLARIA, anc. *Cosyra*, île de la Méditerranée, dépendant du roy. d'Italie, à 90 kil. de la côte de Sicile, à 60 de celle d'Afrique ; 151 kil. carr. ; 8,628 hab. Ch.-l. Oppidolo. Sol montagneux, fertile dans les vallées. On y voit un volcan éteint. On y envoyait de Naples les prisonniers d'État.

PANTHÉE, femme d'Abradate, roi de Susiane, tomba au pouvoir de Cyrus, qui la traita avec respect. Abradate, par reconnaissance, servit dans les rangs des Perses contre les Lydiens : il périt à la bataille de Thymbrée, et Panthée s'immola sur son cadavre, 548 av. J.-C.

PANTHÉES (Statues). On connaît sous ce nom des statues datant de l'époque gréco-romaine qui réunissent les attributs de plusieurs divinités. Ce sont des témoignages de l'esprit de syncrétisme de la mythologie grecque à cette époque.

Hirt., *Museum der Alterthumswissenschaft*, t. I. S. Re.

PANTHÉON DE ROME, temple situé hors de l'anc. ville, dans le Champ de Mars, et qui existe encore. Il est circulaire, couvert d'une voûte hémisphérique de 43m,50 de diamètre, mesure qui est aussi celle de la hauteur de l'édifice. Sa façade, tournée au N., se compose d'un portique de 33m,50 de développement sur 15 m. de profondeur, formé de 16 colonnes de granit gris, 8 de front, et 4 de côté pour chacun des deux derniers rangs. Elles sont monolithes, mesurant 14 m. y compris leurs bases et leurs chapiteaux, et supportent un majestueux fronton. Le portique était autrefois voûté en plaques d'airain doré, avec des ornements d'argent. Au centre s'ouvre une superbe porte, l'unique par où l'on pénètre dans le temple. L'intérieur est une rotonde éclairée par un œil de 9 m. de diamètre, percé au centre de la voûte en caissons jadis ornés de rosaces d'airain. Sept édicules, les uns circulaires, les autres quadrangulaires, sont ménagés tout autour de la rotonde, dans l'épaisseur du mur. Au-dessus, une corniche en marbre blanc contourne l'édifice, et repose, au droit des édicules, sur 2 colonnes et 2 pilastres d'angle, en marbre jaune, les unes et les autres d'ordre corinthien, cannelés, et de 10m, 95 de proportion. Sur la corniche s'élève un attique, jadis décoré de caryatides, et montant jusqu'à la naissance de la voûte. — Le Panthéon fut construit en l'an 27 av. J.-C. par Agrippa, le gendre d'Auguste, comme le dit l'inscription du fronton : *M. Agrippa L. F. Cos. tertium fecit*. On sait par un fragment des Actes des *Arvales* (*V. ce nom*) que cet édifice portait dès l'an 59 le nom de *Pantheon*. D'après quelques archéologues, le toit du Panthéon aurait été couronné par la grosse pomme de pin, *pigna*, en bronze, aujourd'hui au Vatican. (*V.* G. Lacour-Gayet, *La Pigna du Vatican*, et les *Mélanges de l'Éc. de Rome*, 1881.) Les Barbares l'avaient beaucoup endommagé, dépouillé de presque tous ses bronzes, et il courait risque d'être ruiné, lorsque le pape Boniface IV obtint ce temple de l'empereur Phocas, et le sauva en le consacrant, l'an 610, à *Sainte-Marie aux Martyrs*. Aujourd'hui il est toujours sous le même vocable, mais on l'appelle vulgairement Sainte-Marie de la Rotonde. C'est là qu'ont été enterrés Raphaël et Victor-Emmanuel. (*V.* Rome.) C. D—y et G. L.-G.

PANTHÉON FRANÇAIS, situé à Paris, place du Panthéon, Ve arr. C'est un des plus grands édifices de Paris. Il a la forme d'une croix grecque. Sa façade, tournée à l'occident, se compose d'un vaste portique de 42m,20 de développement, sur 13m,64 de profondeur, orné de 22 colonnes corinthiennes cannelées, hautes de 19m,50. Six forment avant-corps et supportent un vaste fronton dû au ciseau de David, d'Angers ; 4 en arrière-corps, prolongent cette façade ; les autres doublent et triplent les premiers rangs, excepté pour les deux colonnes du milieu. Toutes reposent sur un perron de 11 degrés. Derrière le portique, les bras de la croix présentent un massif presque sans ornement, haut de 25 m., surmonté d'un soubassement

octogone, puis circulaire, de 33m,46 de diamètre, sur 15m,50 de hauteur, servant de base à un temple circulaire percé de 16 fenêtres et enveloppé de 32 colonnes corinthiennes de 11 m. de proportion. Une terrasse avec balustrade couronne ce temple, dont la tour se prolonge au-dessus, en un attique haut de 9 m., avec 16 fenêtres en arcades, et sert de point de départ à un dôme ovoïde. Ce dôme termine l'édifice : il a 23m,77 de diamètre sur 14 de hauteur; une lanterne de 6 arcades avec colonnes adossées, et coiffée d'une coupole hémisphérique, lui sert d'amortissement. Trois magnifiques portes en bronze donnent entrée du portique dans le temple : le bras formant la nef centrale a 91m,60 de longueur, et le bras transversal, 79m,90. La largeur des nefs est de 32m,48; elles se composent d'une colonnade corinthienne cannelée, de 13m,86 de proportion, formant des galeries latérales, sur lesquelles règne une tribune continue. Au point d'intersection de la croix, s'élève, à 57m,80 de hauteur, une coupole de 20m,14 de diamètre, sculptée en caissons avec rosaces. Elle repose sur une tour ornée de 16 colonnes corinthiennes adossées, érigées sur un haut stylobate. Dans leur entre-colonnement, 16 fenêtres quadrangulaires éclairent cette partie centrale du temple. Au-dessus de cette voûte, il y en a une seconde, à 66m,45 du pavé, et, au-dessus de celle-ci, une troisième, qui est la voûte ovoïde du dôme. La 2e voûte est enrichie d'une colossale peinture à l'huile, représentant l'apothéose de sainte Geneviève. Les figures ont 5 m. de proportion. Ce tableau est un des chefs-d'œuvre de Gros. Il fut commandé par Napoléon Ier, qui y figurait comme fondateur de dynastie, et auquel, en 1815, le peintre dut substituer Louis XVIII. Il y a sous le Panthéon, à 5m,85 en contre-bas de son pavé, une crypte, ornée de pilastres toscans. — La construction du Panthéon fut ordonnée, en 1757, par Louis XV, par suite d'un vœu fait pendant sa maladie à Metz, en 1744, pour remplacer l'anc. église de Sainte-Geneviève, qui menaçait ruine. Les travaux, commencés en 1758, sur les plans et sous la direction de Soufflot, furent à peu près terminés vers 1790. L'Assemblée constituante décréta, le 4 avril 1791, sur la demande du dép. de Paris et à l'occasion de la mort de Mirabeau, que l'église Sainte-Geneviève serait destinée à recevoir la sépulture des grands hommes. Le monument fut alors appelé *Panthéon français*, et l'on inscrivit, en lettres de bronze, dans la frise du fronton, l'inscription qui s'y voit encore : AUX GRANDS HOMMES LA PATRIE RECONNAISSANTE. Le Panthéon dut être rendu au culte catholique en vertu d'un décret du 20 février 1806, qui demeura sans exécution. Une ordonnance royale, publiée dans le même but en 1821 fut exécutée en 1822; en même temps on remplaça l'inscription du fronton par celle-ci : D. O. M. SUB INVOCAT. S. GENOVEFÆ. LUD. XV CONSECRAVIT, LUD. XVIII RESTITUIT. En 1830, une ordonnance de Louis-Philippe Ier convertit de nouveau cette église en Panthéon français, et l'anc. inscription fut rétablie pour ne plus disparaître; un décret du 22 mars 1852 restitua l'édifice au culte. Un décret de mai 1885 le lui a enlevé et a réservé exclusivement le Panthéon à la sépulture des grands hommes. Ce décret, rendu à l'occasion de la mort de Victor Hugo, a été immédiatement exécuté, et le corps du poète a été déposé le 1er juin dans les caveaux, où se trouvent aussi les sépultures de Soufflot, de Rousseau, de Voltaire, de Lagrange, de Bougainville, du maréchal Lannes, du cardinal Caprara, etc. Ce monument est fort beau dans l'ensemble; son élévation est plus imposante que celle du Panthéon de Rome; ses masses sont bien disposées, mais trop lourdes; le style de l'architecture manque de pureté. Les fresques qui décorent les murailles à l'intérieur, notamment celles de M. Puvis de Chavannes, méritent une mention particulière. C. D—Y.

PANTICAPÉE, nom anc. de Kertch. (*V. ce mot.*)

PANTIN, ch.-l. de cant. (Seine), arr. et à 2 kil. N.-E. des murs de Paris, près du canal de l'Ourcq et du bois de Romainville; 17,857 hab. Carrières de pierre à plâtre, cristallerie. On y a transporté le dépôt des immondices et l'équarrissage qui étaient autrefois à Montfaucon.

PANTOJA DE LA CRUZ, peintre. (*V.* LA CRUZ.)

PANTOMIMES, comédiens qui, chez les anc. Grecs et les anc. Romains, représentaient des drames uniquement par des signes et des gestes, sans jamais s'aider du discours. Le nom est grec (*pan*, tout, et *mimeisthai*, imiter), et annonce l'origine de cette invention; mais son développement, les perfectionnements qui en ont fait un art, sont dus à deux histrions romains, Pylade et Bathylle, qui, vers la fin du règne d'Auguste, montrèrent, sur le théâtre de Rome, que l'on pouvait amuser, intéresser, émouvoir même, en représentant une action dont le dialogue était complètement exclu. Ils portèrent ce jeu à une telle perfection, qu'ils représentaient des drames complets, sans autre secours que le geste, sans l'aide de la physionomie, les pantomimes ayant un masque, comme tous les histrions; ils faisaient accompagner leur jeu d'une musique de flûtes, quelquefois de cymbales, et les principales situations étaient indiquées par un chœur qui récitait une sorte de monologue, pendant que le pantomime l'exprimait par son jeu. On appelait *saltatio* l'art du pantomime. Pylade jouait le tragique, Bathylle le comique, et le peuple de Rome courait à leurs représentations avec une ardeur effrénée. Cette passion était générale, et, dans les hautes classes, les pantomimes acquirent une telle faveur qu'on en fit des personnages importants; des chevaliers, des sénateurs, même des matrones, se faisaient honneur de les accompagner en public, de fréquenter leur société; ils les invitaient à venir jouer sur de petits théâtres particuliers; les riches avaient mis ces représentations au nombre des divertissements qu'ils offraient à leurs convives. Il y eut au théâtre des partisans fanatiques de tel ou tel acteur; ces rivalités amenaient des troubles si violents, que l'autorité publique dut, plus d'une fois, bannir les pantomimes de Rome et de l'Italie. Cependant le goût général pour ces histrions était trop vif; l'interdiction était bientôt rapportée, et le règne des pantomimes dura jusque vers le milieu du VIe siècle. — *Pantomimes en France.* On donne ce nom aux pièces plutôt qu'aux acteurs. On en joua d'abord à l'Opéra de Paris; c'étaient des ballets sur des sujets mythologiques. Ce genre se soutint jusqu'au milieu du XVIIIe siècle : alors on aidait à l'intelligence de ces drames muets par des habits dits de caractères pour certains rôles; ainsi les *Vents* avaient des habits de plumes, des moulins à vent sur la tête et des soufflets à la main; *le Monde* portait pour coiffure un mont Olympe, et son habit représentait une carte géographique couverte d'inscriptions : sur le sein du côté du cœur, on lisait *Gallia;* sur le ventre, *Germania;* sur une jambe, *Italia;* sur une partie moins noble, *terra australis incognita;* sur un bras, *Hispania,* etc.; *la Musique* était affublée d'un habit rouge à plusieurs portées, chargé de croches et de triples croches, et coiffée de clefs de fa, de sol, etc.; *le Mensonge* avait une jambe de bois, un habit garni de masques et une lanterne sourde à la main. Noverre supprima ces allégories ridicules, perfectionna la pantomime à l'égal de la *saltatio* des anciens. Il peut être regardé comme le créateur de ce genre en France. (*V.* NOVERRE.) C. D—Y.

PANTULEIUS, sculpteur d'Éphèse, fut envoyé à Athènes pour placer dans le temple de Jupiter Olympien une statue de l'empereur Hadrien dont il était l'auteur et dont la base a été retrouvée (*Corpus inscr. græcarum*, 339). S. RE.

PANVINIO (ONUPHRE), antiquaire, historien et compilateur, né en 1529 à Vérone, m. en 1568, entra dans l'ordre de Saint-Augustin, fut professeur de théologie à Florence en 1554, et attaché à la bibliothèque du Vatican sous Marcel II. Il recueillit une foule d'inscriptions et de médailles antiques dans ses voyages en Italie et en Sicile.

On a de lui : *Fasti et Triumphi Romanorum, a Romulo usque ad Carolum V*, Venise, 1557; *de Triumpho commentarius*, 1573, in-fol.; *Amplissimi ornatissimique Triumphi ex antiquis lapidum, nummorum monumentis... descriptio*, Rome, 1618, in-fol., très rare; *de Ritu sepeliendi mortuos apud veteres Christianos et eorum cœmeteriis*, Louvain, 1572, traduit en français, Arras, 1613; *de Sibyllis et carminibus Sibyllinis*, Venise, 1567; *Epitome Pontificum romanorum usque ad Paulum IV*, Venise, 1567, in 4°; *de Baptismate paschali ab origine*, Rome, 1560, in-4°; *de Republica romana libri III*, ibid., 1581; *de Ludis circensibus libri duo, et de Triumphis liber unus*,... Venise, 1600, in-fol. C. N.

PANYASIS, poète grec d'Halicarnasse, oncle d'Hérodote, avait publié sur les Douze Travaux d'Hercule un poème qui passait pour le meilleur sur ce sujet, et qui lui avait mérité une place parmi les auteurs classiques dans le Canon d'Alexandrie. Il périt victime de l'opposition qu'il faisait à Lygdamis, usurpateur de l'autorité dans sa patrie. Le poème de Panyasis est perdu. Des fragments ont été recueillis par Tzschirner, Breslau, 1842.

V. Funcke, *de Panyasidis vita ac poesi*, Bonn, 1837; Tzschirner, *de Panyasidis vita*, Breslau, 1836. Ses fragments ont été recueillis par Dübner à la suite de l'Hésiode de la collection Didot, 1840. P—T et S. RE.

PANZER (GEORGES-WOLFGANG-FRANÇOIS), ministre luthérien, né à Sulzbach (Haut-Palatinat) en 1729, m. en 1805, pasteur de l'église de Saint-Sébald à Nuremberg en 1773, est célèbre comme bibliographe.

On lui doit : *Description des plus anciennes Bibles allemandes*, Nuremberg, 1777, in-4°; *Histoire des Bibles*, 1778, in-4°; *Histoire de l'imprimerie dans les premiers temps à Nuremberg, jusqu'en 1500*, 1789, in-4°; *Annales de l'ancienne littérature allemande, ou Annonces et descriptions des livres allemands imprimés depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'en 1520*, 1788, in-4°, avec supplément, Leipzig, 1802; *Annales typographici ab artis inventæ origine ad annum MD*, 1793-1803, 11 vol. in-4°.

PAOLA, v. du roy. d'Italie. (*V.* PAULE.)

PAOLI (HYACINTHE), général corse, dirigea, de 1734 à 1739, l'insurrection de ses compatriotes contre les Génois, et, réduit à une lutte trop inégale, proposa la domination de la Corse au saint-siège et à l'Espagne, qui la refusèrent. Il déposa le pouvoir entre les mains du baron de Neuhof (*V. ce mot*), combattit encore pour l'indépendance après la chute de ce

personnage, fut vaincu par le maréchal de Maillebois et se retira à Naples, où il mourut vers 1756.

PAOLI (Pascal), fils du précédent, né en 1726 à Morosaglia, m. en 1807, suivit son père à Naples, où il servit dans un régiment de cavalerie, rentra en Corse vers 1753, et fut proclamé chef unique de l'île en 1755. Héritier de la haine de son père contre les Génois, il leur enleva peu à peu tout l'intérieur de la Corse, organisa une petite marine qui fit beaucoup de mal à leur commerce, et, prenant le rôle de législateur, établit des tribunaux réguliers et permanents, introduisit l'uniformité dans les poids et mesures, mit en circulation une nouvelle monnaie, ranima l'agriculture, fonda l'université de Corte, restreignit les privilèges de la juridiction ecclésiastique. Il écrivit à J.-J. Rousseau pour qu'il vînt concourir à l'organisation de la république naissante, mais Rousseau ne répondit pas aux vœux de Paoli. Quand les Génois eurent cédé la Corse à la France, 1768, Paoli protesta, obtint quelques avantages sur le marquis de Chauvelin, mais fut complètement défait par le comte de Vaux. Réfugié en Angleterre, il fut rappelé de l'exil en 1790 par l'Assemblée constituante, et reçut le titre de lieutenant général, avec le commandement de la Corse. Ennemi de la Révolution, accusé de trahison par le gouvernement français, il rompit avec la Convention en 1793, et fut élu par ses compatriotes, en juin de la même année, généralissime et président d'une *consulta* formée à Corte. Alors, mis hors la loi par la Convention, il expulsa tous les Français; il offrit la royauté de la Corse au roi d'Angleterre, qui l'accepta, et qui cependant donna la vice-royauté à un autre. Paoli étouffa son ressentiment, persuadé que l'alliance anglaise était le seul moyen de salut pour la Corse, et alla, en 1796, porter à Londres ses plaintes, qui ne furent point écoutées. Il y mourut, et laissa par testament des sommes considérables pour fonder une école portant son nom. Paoli est l'homme le plus remarquable que la Corse ait produit avant Napoléon Ier.

V. sa *Vie* par Arrighi. B.

PAOLI (Paul-Antoine), né à Lucques vers 1720, m. vers 1790, a publié divers ouvrages encore estimés.

Les principaux sont : *Antiquitatum Puteolis, Cumis, Baiis existentium reliquiæ*, Naples, 1768, in-fol., atlas de 69 pl. très belles; *Pæsti, quod Posidoniam etiam dixere, rudera*, Rome, 1784, in-fol., atlas de 64 pl. très bien exécutées. Ces deux ouvrages ont été aussi publiés en italien.

PAOLO (Fra). *V.* Sarpi.

PAOLO (SAN-) DI CIVITATE, brg du roy. d'Italie, prov. de Foggia; 2,625 hab. Près de là ruines de l'anc. *Teanum Apulum*.

PAOLO D'ASSUMPÇÃO DE LOANDA (SÃO-). *V.* Loanda.

PAPA, anc. v. forte du roy. de Hongrie, comitat de Veszprim; 14,654 hab., dont 3,000 juifs. Gymnase de bénédictins; collège de réformés. Château des comtes d'Esterhazy. Bains minéraux d'*Ugod*, aux environs.

PAPA (Cap), anc. *Araxus*, cap de Grèce, sur la côte N.-O. de la Morée, à l'entrée du golfe de Patras; par 38° 42' lat. N. et 19° 3' long. E.

PAPA, du grec *papas* ou *pappas*, père, nom donné aux prêtres dans l'Église grecque. Le *protopapa* (de *prôtos*, premier) est un prêtre d'un rang supérieur, venant immédiatement après l'évêque. En Russie, ces mêmes prêtres s'appellent *Popes, Protopopes*.

PAPANODIZIA, une des îles des Princes, dans la mer de Marmara, à 16 kil. S.-E. de Constantinople; 165 kil. carr.; 5,000 hab. Très fertile.

PAPE (Gui-). *V.* Gui-Pape.

PAPE, chef visible de l'Église catholique, vicaire de Jésus-Christ, résidant à Rome. Dérivé du grec *pappas*, père, et donné d'abord indifféremment à tous les évêques, attribué de préférence, dès le vie siècle, au successeur de St Pierre dans le siège épiscopal de Rome, ce nom, depuis Grégoire VII, 1073-85, ne s'applique plus qu'au pontife romain. On l'appelle *Saint-Père, Très Saint-Père, Votre Sainteté* : lui-même, depuis Grégoire le Grand, 590-604, a pris l'humble titre de *Serviteur des serviteurs de Dieu*. Comme chef spirituel, le pape, de droit divin gouverne souverainement l'Église : il maintient l'unité et l'intégrité du dogme, émet à ce sujet des décrets de doctrine, *bulles, brefs, encycliques*; et il est de foi divine que, par une grâce spéciale, dont ne jouissent point les autres sièges, le souverain Pontife, dans ses décisions dogmatiques, ne peut jamais tomber dans l'hérésie, comme il est aussi de fait que, depuis plus de 18 siècles, aucun pape n'a eu ce malheur. Il convoque, quand il y a lieu de le faire, et préside, par lui-même ou par ses légats, les conciles œcuméniques (assemblées générales de l'Église), qui ne peuvent être considérées comme telles qu'à la condition de la présence, ou, au moins, de l'assentiment du chef de l'Église : les théologiens même qui ont admis une exception pour les temps de schisme, n'en regardaient pas moins le principe général comme incontestable. Il modifie ou abroge, suivant les époques, les règles disciplinaires imposées soit aux clercs, soit aux laïques. D'accord avec les gouvernements, il détermine, dans les Concordats (*V. ce mot*), la situation du clergé dans chaque pays, et particulièrement ses rapports avec l'État. Il nomme les cardinaux, institue les évêques, érige ou transfère les évêchés, crée ou supprime les ordres religieux, dirige les missions, prononce les canonisations, accorde les grandes dispenses, les indulgences, etc. — Bien que la souveraineté temporelle des papes n'ait pas eu Constantin pour fondateur comme on l'a cru longtemps, elle n'en remonte pas moins à une très haute antiquité. (*V.* Église [États de l'].) Souvent compromise au moyen âge par les révoltes des grands ou du peuple de Rome, par les invasions des empereurs allemands en Italie, par le grand schisme d'Occident au xive siècle, elle a été enlevée au saint-siège par l'établissement de la république romaine, 1790-99, par l'annexion des provinces pontificales et de Rome elle-même à l'empire de Napoléon Ier, 1808-14, par le soulèvement de Rome contre Pie IX, nov. 1848-juillet 1849, enfin par la formation du royaume actuel d'Italie, 1859-60, et l'entrée des troupes italiennes à Rome, devenue depuis capitale du nouveau royaume, 20 sept.-29 déc. 1870. Toutes les puissances européennes ont reconnu du moins en fait la suppression du pouvoir temporel, contre laquelle Pie IX et Léon XIII n'ont pas cessé de protester. (*V.* Italie et Pie IX.) — Depuis le xvie siècle, tous les papes ont été de nationalité italienne : le Hollandais Adrien VI, 1522-23, est le dernier étranger qui ait régné sur Rome, et même auparavant, depuis le viiie siècle, où ils étaient devenus princes temporels, on avait vu bien peu de souverains Pontifes nés hors de l'Italie (7 allemands, 14 français, 2 savoisiens, 2 espagnols, 1 anglais, 1 portugais). — L'élection des papes se faisait, dans l'origine, comme celle des autres évêques, par le concours des évêques voisins, du clergé et des fidèles de Rome : fort dépendante des empereur grecs à partir de la seconde moitié du vie siècle; à demi affranchie sous les empereurs francs du ixe, qui n'y envoyaient leurs députés que pour contenir la turbulence romaine et les violences des seigneurs italiens; livrée, dans le xe et la première partie du xie, aux caprices de la populace, qui se croyait encore au temps de l'ancienne république, et surtout aux brigues de l'aristocratie, qui plus d'une fois la décida les armes à la main, et fit monter sur le saint-siège des papes indignes de s'y asseoir; tombée, au sortir de cette anarchie, sous l'influence des empereurs allemands (*V.* Grégoire VI, Clément II, Damase II, Léon IX), elle ne devint libre et régulière que lorsqu'un décret de Nicolas II, 1059, réserva aux cardinaux le choix du Pontife, seulement consenti par le reste du clergé et le peuple, ne laissa le droit de confirmer l'élection qu'aux empereurs à qui le saint-siège l'aurait personnellement accordé, et ordonna aux cardinaux de se réunir à cet effet hors de Rome, même avec un petit nombre de clercs et de laïques, si le désordre de la ville ne leur y laissait pas la liberté nécessaire pour procéder dignement à l'élection. Afin de prévenir les troubles et les désordres qui s'élevaient dans ces occasions, Alexandre III, 1160, donna exclusivement aux cardinaux le droit d'élire le souverain Pontife. Le 11e concile général, de Rome, en 1179, confirma cette disposition en exigeant les deux tiers des suffrages. Enfin, en 1274, dans le 14e concile général que Grégoire X réunit à Lyon, on décida, pour éviter les intrigues et les trop longues vacances, que les cardinaux, depuis la mort du saint-père jusqu'à l'élection de son successeur, seraient enfermés dans un conclave. (*V. ce mot.*) Régulièrement, aujourd'hui, les cardinaux seuls sont éligibles, et, depuis la fin du xive siècle, pas une seule exception n'a été faite à cette règle, déjà presque toujours appliquée dès les trois siècles précédents. Une fois élus, les papes changent ordinairement de nom : Adrien III, 884-885, est le premier qui ait donné cet exemple. Avec les *clefs de St Pierre*, symbole du pouvoir de lier et de délier que le Sauveur accorda au Prince des Apôtres, parce que les clefs sont, dans l'Écriture, le symbole et l'image de la souveraineté, le principal insigne du souverain Pontife est la tiare. (*V. ce mot.*)

Histoire. — L'Église fondée et persécutée. (De St Pierre à l'édit de Milan, 313.) C'est avec la parole divine qui, changeant le nom du pêcheur Simon, en fit la *pierre* de fondation de l'Église (en hébreu *cephas*), c'est avec le voyage de St Pierre à Rome sous le règne de Claude (vers 42), et son martyre sous le règne de Néron (vers 66), que commence l'histoire des papes. Dès ce moment, une suite de témoignages nous montre ses successeurs reconnus par l'Église entière comme les chefs de la chrétienté, et une suite de faits nous prouve que, sans pouvoir être encore, dans des temps de persécutions, d'invasions, de communications difficiles, ce qu'elle est devenue depuis, cette suprématie s'exerçait partout à l'occasion dès les premiers siècles, où les liens de la hiérarchie n'étaient point aussi resserrés. Jusqu'à l'édit de Milan, 313, sur 33 papes, les chroniques pontificales ont inscrit les noms de 28 martyrs ou

confesseurs, dont la plupart avaient payé de leur vie, et dont les autres avaient du moins montré, en face ou au milieu des tortures, la fermeté de leur foi.

L'unité religieuse de l'ancien monde romain et du monde barbare établie, l'empire grec se détache de l'Église romaine. Naissance de la souveraineté temporelle du saint-siège. (De l'édit de Milan à l'avènement de Nicolas II, 313-1058.) — Pendant que les conciles généraux condamnaient les hérésies de ces premiers siècles (Arius, Macédonius, Pélage, Nestorius, Eutychès, etc.), les Papes, par leur action personnelle ou par celle des évêques, rattachèrent au catholicisme les peuples nouveaux, ariens ou idolâtres, qui avaient renversé l'empire romain et le remplaçaient sur la scène du monde. Les Germains d'abord : déjà le saint-siège avait pu se réjouir de la conversion des Francs, 496, du retour à l'orthodoxie des Burgondes, 517, des Suèves, 551, quand St Grégoire Ier le Grand ramena de même les Visigoths, 590, les Lombards, 591 et suiv., et envoya des missionnaires porter le christianisme aux Anglo-Saxons, 596-97; bientôt sous les auspices de Sergius Ier et de St Grégoire II, St Clément (Willibrod) et St Boniface (Winfried) allèrent successivement convertir la Frise et la Germanie, 690-719. Plus tard, aux IXe et Xe siècles, vint le tour des Scandinaves, au temps de Grégoire IV et de Nicolas Ier, qui secondèrent et encouragèrent les efforts de leur apôtre St Anschaire; des Slaves, sous Adrien II, Jean VIII, Jean XIII, dont les premiers appuyèrent de toute leur puissance la mission de Méthodius et de Cyrille en Moravie et en Bohême, et dont le troisième, d'accord avec les ducs de Bohême et de Pologne (Boleslas II le Pieux, Miecsislas), fonda les évêchés de Prague et de Posen; des Hongrois, sous Sylvestre II, qui, applaudissant au zèle religieux du duc Étienne, lui donna le titre de roi, auquel s'est ajouté depuis le titre de saint. Mais, tandis que les Barbares se rattachaient au centre d'unité, l'empire grec s'isolait dans le schisme. La jalousie qui, dès le IXe siècle, animait l'Église d'Orient contre celle de Rome, l'avait séparée de plus en plus du siège pontifical : non content du rang que donnait à l'évêque de Constantinople la déclaration du second concile général qui lui reconnaissait la première place après l'évêque de Rome, 381, Jean le Jeûneur avait pris, à la fin du VIe siècle, le titre d'évêque universel, et son successeur Cyriaque n'y avait renoncé qu'à grand'peine; le patriarche intrus Photius alla plus loin : déposé par Nicolas Ier en 863, il excommunia le pape, 867, et dirigea contre l'Église romaine l'accusation d'hérésie, qui, tombée avec son auteur, 886, mais ressuscitée plus tard par Michel Cérularius, détermina un schisme formel en 1054. C'est dans cette période, vers le milieu du VIIIe siècle, que le saint-siège acquit définitivement une souveraineté temporelle dans l'Italie centrale. (*V.* ÉGLISE [ÉTATS DE L'].) Mais, au milieu de la décadence carolingienne et de l'anarchie féodale, cette souveraineté, loin de protéger le Pontife, ne fit qu'exciter les convoitises des grandes familles romaines ou italiennes. En 1046, l'intervention de l'empereur Henri III mit un terme au scandale que donnait à Rome et à la chrétienté la présence simultanée de trois papes (*V.* GRÉGOIRE VI, et les antipapes SYLVESTRE III et JEAN XX); mais ce fut pour livrer en quelque sorte le saint-siège aux empereurs allemands. (*V.* HENRI III.)

La papauté lutte contre l'Empire pour l'indépendance de l'Église, du saint-siège et de l'Italie. A l'unité religieuse de l'Europe chrétienne, qu'elle pousse aux croisades, elle tente d'ajouter l'unité politique, en couronnant de sa suzeraineté la hiérarchie féodale. (De l'avènement de Nicolas II à la translation du saint-siège à Avignon, 1058-1309.) — Affranchie de la dépendance de l'Empire par le décret de Nicolas II, 1059 (*V. plus haut*), la papauté, sous St Grégoire VII, 1073-85, voulut aussi, en l'épurant, affranchir l'Église, plus ou moins asservie presque partout au pouvoir temporel, et remplie par lui de prélats indignes : de là naquit la querelle des Investitures (*V. ce mot*), qui finit par donner au clergé la liberté que son réformateur avait voulue, 1122. Grégoire VII osa plus : après avoir contesté aux princes le droit d'investiture religieuse, et même leur droit plus légitime de confirmer pour le temporel les évêques et les abbés, droit sans lequel ils auraient constitué un État dans chaque État, il voulut organiser politiquement l'Europe catholique en un corps, sous l'autorité du saint-siège : il conçut l'idée de faire de la chrétienté une grande famille de peuples frères, relevant tous du pape, père commun, arbitre suprême, placé au-dessus des rois et des nations, qui joindrait au besoin à l'arme spirituelle de l'excommunication l'arme temporelle de la déposition contre les princes, et « dont la parole imposerait la modération et le bon exemple aux souverains, la soumission aux sujets, la paix et la concorde à tous » (M. Wallon). Cet idéal, « trop élevé pour les peuples et pour les papes eux-mêmes, » qui « sont des hommes et non pas des anges, » ne pouvant se réaliser. Les idées de Grégoire VII furent adoptées et défendues avec une énergie quelquefois outrée par ses successeurs (*V.* INNOCENT III, GRÉGOIRE IX, INNOCENT IV, BONIFACE VIII); mais ils virent échouer ce projet d'une république européenne, comme avait échoué celui de la suzeraineté temporelle des Églises particulières. Le saint-siège n'en fut pas moins le pouvoir dirigeant dans l'Europe : en poussant les peuples aux croisades, il retarda de trois siècles et demi, par une diversion puissante, l'invasion imminente des Turcs, qui eût été plus dangereuse encore au moyen âge qu'elle ne l'a été au XVe siècle. Pour témoigner de leur respect au saint-siège ou pour s'assurer l'appui de Rome, plusieurs souverains, depuis Grégoire VII (Godefroy de Bouillon, roi de Jérusalem, 1099; Pierre II d'Aragon, 1204; Henri II, Jean sans Terre, Henri III d'Angleterre, 1172, 1213, 1216), firent hommage de leurs États aux successeurs de St Pierre, comme d'autres l'avaient fait avant et pendant son pontificat (Robert Guiscard, duc des Normands d'Italie, 1059; Démétrius, roi de Dalmatie, 1076; et, plus anciennement peut-être, l'Espagne, la Hongrie, etc.). Mais, loin de pouvoir faire reconnaître leur suprématie politique sur l'Europe entière, les papes trouvèrent souvent chez les princes une vive résistance, et même, comme en Aragon, de vives protestations chez les sujets, quand les rois s'étaient soumis. Ils furent plus heureux lorsque, chefs des Guelfes au XIIe siècle avec Alexandre III, au XIIIe avec Grégoire IX et Innocent IV, ils eurent à défendre contre les empereurs leur indépendance en défendant celle de l'Italie : les villes lombardes, confédérées sous leur patronage, restèrent maîtresses d'elles-mêmes, et la maison de Hohenstauffen s'éteignit vaincue par leur énergique opposition.

Décadence de l'influence pontificale sur les affaires européennes. Les papes d'Avignon; le grand schisme; la Réformation. (De la translation du saint-siège à Avignon à l'avènement de Paul IV, 1309-1555.) — Les prétentions du saint-siège à la domination des couronnes lui avaient fait perdre sa légitime et salutaire influence dans les rapports du monde chrétien. Tout en les conservant (*V.* JEAN XXII), la papauté, qui ne trouvait plus de sécurité en Italie au milieu des révoltes et des guerres civiles, vint se placer, à Avignon, sous la dépendance des rois de France, 1309-77. (*V.* CLÉMENT V, BENOIT XII.) Un an après le retour de Grégoire XI à Rome, 2 papes furent élus presque en même temps (*V.* URBAIN VI, CLÉMENT VII); le pontife légitime resta en Italie, l'antipape retourna en Provence, et cette double élection jeta, pendant les trois quarts d'un siècle, 1378-1449, la chrétienté dans un schisme d'autant plus regrettable, qu'à la division entre deux, et même un instant entre trois papes, qui s'excommuniaient réciproquement, s'ajouta la division entre le saint-siège et les conciles, qui voulaient remédier au mal en prenant en main la conduite de l'Église. Cette sorte de renoncement volontaire, ces luttes au sein même du sanctuaire, n'étaient pas de nature à rendre à la papauté la direction du monde chrétien; Nicolas V et Pie II, quand ils appelèrent en vain l'Europe contre les Turcs, maîtres de Constantinople, virent avec douleur que le temps des croisades était passé. Alexandre VI ne songea plus qu'à reconquérir, par des moyens conformes à la politique odieuse de son siècle, mais indignes du saint-siège, son autorité temporelle dans les États de l'Église; Jules II, malgré son patriotisme et son activité belliqueuse, ne pourra essayer d'enlever l'Italie aux étrangers qu'en s'alliant tantôt aux uns, tantôt aux autres, et ne chassera les *Barbares* qu'à l'aide des Barbares. C'est alors, au moment où Léon X, trop confiant, paraissait oublier ses fonctions pontificales au milieu des merveilles de l'art au XVIe siècle, que Luther, Zwingli, Calvin, Henri VIII, vinrent démembrer l'Europe catholique, et détacher successivement de Rome, 1517 et suivantes, l'Allemagne du Nord, les États scandinaves, une partie de la Suisse, la Hollande, l'Écosse et l'Angleterre.

Réforme accomplie dans l'Église par les papes de la seconde partie du seizième siècle. L'inquisition romaine et l'inquisition espagnole. Rôle du saint-siège devant l'esclavage ancien et moderne. (Depuis l'avènement de Paul IV, 1555, jusqu'à Grégoire XVI.) — En même temps qu'il condamnait, au nom de l'ancienne foi, toutes les hérésies récentes, qu'il décrétait des règles de discipline tendant à augmenter la science et à préserver les mœurs du clergé, 1545-63, le concile de Trente, convoqué par Paul III, fortifia l'unité catholique, en imposant à tous les évêques qui le composaient une promesse solennelle de soumission au souverain Pontife, et, au point de vue religieux, le pouvoir du saint-siège « sortit de cette assemblée plus fort qu'il n'avait jamais été ». Il trouvait à la même époque dans l'ordre récemment institué des jésuites la milice la plus active et la plus dévouée qu'il ait jamais eue à son service. Une réforme véritable et régulière s'accomplit alors dans l'Église, sous une suite de papes d'une vie austère et d'une piété profonde, Paul IV, Pie IV, Pie V, Sixte Quint. Dans un temps où la peine de mort était universellement regardée comme le

châtiment dû aux hérétiques, l'inquisition romaine, réorganisée par Paul IV, se montra fort modérée, si on la compare à l'inquisition d'Espagne, dont les papes tentèrent à plusieurs reprises de limiter la compétence et de tempérer la rigueur. La congrégation de l'Index, dont Pie V fut le véritable fondateur, en 1565, condamna les livres et non les personnes. Mais les guerres religieuses qui partageaient l'Europe en deux camps ennemis, entraînèrent forcément la papauté dans l'alliance espagnole. Pie V joignit ses vaisseaux à la flotte de Philippe II contre les Turcs, et son amiral Marc-Antoine Colonna contribua plus que don Juan d'Autriche à la victoire de Lépante, 1571. Grégoire XIII envoya des troupes à la Ligue, et Sixte V se prononça solennellement contre Henri IV, dont il recevait secrètement l'ambassadeur. Clément VIII eut le courage d'absoudre ce prince, en 1595, et de se rapprocher de la France, malgré les insinuations et les menaces de l'Espagne. Au xvii^e siècle, l'influence politique des papes s'efface de plus en plus. Dans l'affaire de la Valteline, Richelieu repousse l'arbitrage d'Urbain VIII. Innocent X proteste vainement contre le traité de Westphalie, qui fait des protestants en Allemagne les égaux des catholiques, 1648. Les négociations entamées à Rome sous Alexandre VII pour réconcilier la France et l'Autriche et unir leurs forces contre les Turcs, échouent misérablement. Louis XIV perçoit la *régale*, malgré Clément X, et brave ouvertement Innocent XI dans l'affaire des *quatre articles*, 1682, et dans celle du *droit d'asile*, 1687. L'hérésie vivace du jansénisme, définitivement condamnée par Clément XI dans la bulle *Unigenitus*, 1713, suscite dans l'Église catholique des troubles et des querelles qui remplissent tout le xviii^e siècle. Le succès et la diffusion des doctrines philosophiques viennent encore ajouter aux embarras du saint-siège. Benoît XIV les combat avec autant d'habileté que de prudence, et, sans manquer à ses devoirs de pontife, se maintient en bonnes relations avec tous les souverains de l'Europe. Mais les princes eux-mêmes et leurs ministres se rangent du côté des philosophes. Clément XIII excommunie le duc de Parme et voit se tourner contre lui les princes de la maison de Bourbon, unis par le Pacte de Famille. Il leur refuse jusqu'à sa mort la suppression de l'ordre des jésuites, que son successeur, Clément XIV, se résigne à sacrifier, en 1773. Cette concession ne désarme pas les adversaires de la papauté : Joseph II en Autriche et dans les Pays-Bas, Léopold en Toscane entreprennent de réformer le catholicisme et de le soustraire à peu près complètement à sa juridiction. La Révolution française lui porte des coups bien autrement terribles : la constitution civile du clergé, la proscription des prêtres réfractaires, l'athéisme officiel du gouvernement français, la captivité de Pie VI, n'empêchent pas Pie VII, élu dans l'exil, de signer avec Bonaparte le concordat de 1801, qui rétablit la religion catholique en France, et de soutenir ensuite une lutte inégale contre un protecteur qui veut l'asservir. Rendue à la liberté par la chute de l'empire, rétablie dans sa souveraineté temporelle par les traités de 1815, la papauté, avec Pie VII, Léon XII, Pie VIII et Grégoire XVI, commence une guerre qui dure encore contre les principes du libéralisme et surtout contre l'application qu'on en veut faire. Elle prononce l'anathème contre les sociétés secrètes qui propagent les doctrines révolutionnaires, reconstitue l'ordre des jésuites dès 1814, et s'efforce de relever les autres ordres religieux dispersés ou dépouillés. Quelques gouvernements la secondent, assez maladroitement d'ailleurs : la plupart sont indifférents ou hostiles. Mais on voit alors se former en France, en Belgique, en Italie, en Espagne, en Allemagne, au milieu des conflits d'opinions et des compétitions politiques, un parti puissant qui se déclare *catholique avant tout*, et qui est véritablement le *parti de la papauté*. Autour du clergé, moins riche, mais plus uni et plus docile qu'avant 1789, viennent se grouper des membres de l'ancienne noblesse, des gens du monde, des hommes politiques, des orateurs et des écrivains, dont les uns mettent au service de la cause pontificale leur fortune et leur influence, tandis que les autres utilisent pour la défendre les deux grandes forces nées de la Révolution elle-même, la tribune parlementaire et le journalisme quotidien.

Sous Pie IX, la restauration de la hiérarchie catholique en Angleterre, en Écosse, en Hollande, l'érection de nombreux sièges épiscopaux dans l'Amérique du Nord, le développement donné aux missions lointaines, la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception en 1854, l'agitation provoquée par la *question romaine*, par l'encyclique et le Syllabus de 1864, par la réunion du concile œcuménique du Vatican, et la déclaration de l'infaillibilité pontificale, en 1870, attestent non seulement la puissance religieuse de la papauté, mais aussi la place importante qu'elle tient dans les préoccupations et dans les combinaisons politiques de l'Europe contemporaine. Elle a reçu enfin, sous Léon XIII, un hommage auquel on était loin de s'attendre, lorsque le prince de Bismarck, premier ministre d'un empereur protestant, et alors ennemi déclaré du clergé catholique, a cru devoir soumettre à l'arbitrage du souverain Pontife le différend survenu entre l'Allemagne et l'Espagne au sujet des îles Carolines, 1885.

LISTE CHRONOLOGIQUE DES PAPES.

Il y a quelque incertitude sur l'ordre des premiers successeurs de St Pierre. Des anciennes listes, les unes, celles des Grecs (St Irénée, Eusèbe), donnent St Anaclet avant St Clément; les autres, celles de l'Afrique (St Optat, St Augustin), le mettent après; St Jérôme, dans sa version d'Eusèbe, l'appelle St Clet, et c'est aussi le nom que donnent St Épiphane et le canon de la messe au prédécesseur de St Clément; enfin, les divers catalogues romains (catalogues dits de Libère, de Félix IV, livre pontifical, iv^e, vi^e, vii^e siècles) font de St Clet et de St Anaclet 2 personnages, avant et après St Clément, et les deux derniers donnent la nation, le lieu de la naissance et le père de l'un et de l'autre : St Clet est Romain, son père se nomme Émilien; St Anaclet est Grec, né à Athènes, et son père s'appelle Antiochus. Dans l'impossibilité d'accorder ces diverses listes, peut-être faut-il, malgré l'autorité des anciens bénédictins, admettre, avec Baronius et les bénédictins nouveaux (Dom Guéranger, *Origines de l'Église romaine*), « que, lorsqu'il s'agit des événements de l'Église romaine, on doit plutôt s'en rapporter à ses enfants qu'aux étrangers. » La liste des premiers papes serait alors celle-ci : St Pierre, 42-66, St Lin, St Clet, St Clément, St Anaclet; tandis que *l'Art de vérifier les dates*, que nous suivrons d'ailleurs pour tout le reste, donne, après St Pierre, St Lin, St Anaclet, St Clément. Viennent ensuite :

Pape	Dates
St Evariste	100-109
St Alexandre I^{er}	109-119
St Sixte I^{er}	119-127
St Télesphore	127-139
St Hygin	139-142
St Pie I^{er} (transposés dans quelques listes)	142-157
St Anicet (transposés dans quelques listes)	157-168
St Soter	168-177
St Eleuthère	177-193
St Victor I^{er}	193-202
St Zéphyrin	202-218
St Calixte I^{er}	219-222
St Urbain I^{er}	222-230
St Pontien	230-235
St Antère	235-236
St Fabien	236-250
St Corneille	251-252
Novatien, antipape, 251.	
St Lucius I^{er}	252-253
St Etienne I^{er}	253-257
St Sixte II	257-258
St Denis	259-269
St Felix I^{er}	269-274
St Eutychien	275-283
St Caius	283-296
St Marcellin	296-304
Vacance du Saint-Siège	304-308
St Marcel I^{er}	308-310
St Eusèbe	310 »
St Melchiade	311-314
St Sylvestre I^{er}	314-335
St Marc	336 »
St Jules I^{er}	337-352
St Libère	352-366
Félix, administrateur pendant l'exil de St Libère, a quelquefois reçu un rang dans la suite des papes, 355-358.	
St Damase I^{er}	366-384
Ursin, antipape, 366-67.	
St Sirice	384-398
St Anastase I^{er}	398-401
St Innocent I^{er}	401-417
St Zozime	417-418
St Boniface I^{er}	418-422
St Célestin I^{er}	422-432
St Sixte III	432-440
St Léon I^{er} le Grand	440-461
St Hilaire	461-468
St Simplicius	468-483
St Félix II ou III	483-492
St Gélase I^{er}	492-496
St Anastase II	496-498
Symmaque	498-514
Laurent, antipape, 498.	
Hormisdas	514-523
St Jean I^{er}	523-526
Félix III ou IV	526-530
Boniface II	530-532
Jean II	533-535
St Agapet I^{er}	535-536
St Silvère, 536, exilé en 537, m. en 538.	
Virgile, nommé dès l'exil de Silvère	537-555
Pélage I^{er}	555-560
Jean III	560-573
Benoît I^{er} Bonose	574-578
Pelage II	578-590
St Grégoire I^{er} le Grand	590-604
Sabinien	604-606
Boniface III	607 »
Boniface IV	608-615
St Deus dedit	615-618
Boniface V	618-625
Honorius I^{er}	625-638
Séverin	640 »
Jean IV	640-642
Théodore I^{er}	642-649
St Martin I^{er}	649-655
St Eugène I^{er}, élu dès la captivité de St Martin	654-657
Vitalien	657-672
Adeodat	672-676
Donus ou Domnus I^{er}	676-678
Agathon	[illegible]
St Léon II	682-683
Benoît II	684-685
Jean V	685-686
Conon	686-687
Sergius I^{er}	687-701
Jean VI	701-705
Jean VII	705-707
Sisinnius	708 »
Constantin	708-715
St Grégoire II	715-731
Grégoire III	731-741
Zacharie	741-752
Etienne, élu, mais non consacré, meurt au bout de trois jours	752 »
Etienne II	752-757
St Paul I^{er}	757-767
Constantin, antipape, 767-768.	
Etienne III	768-772
Adrien I^{er}	772-795
St Léon III	795-816
Etienne IV	816-817
St Pascal I^{er}	817-824
Eugène II	824-827
Zizime, antipape, 824.	
Valentin	827 »
Grégoire IV	827-844
Sergius II	844-847
St Léon IV	847-855
Benoît III	855-858
St Nicolas I^{er}	858-867
Adrien II	867-872
Jean VIII	[illegible]
Marin ou Martin II	882-884
Adrien III	884-885
Etienne V	885-891
Formose	891-896
Boniface VI	896 »
Etienne VI	896-897
Romain	897 »
Théodore II	898 »
Jean IX	898-900
Benoît IV	900-903
Léon V	903 »
Christophe	[illegible]
Sergius III	904-911
Anastase III	911-913
Landon	913-914
Jean X	914-928
Léon VI	928 929
Etienne VII	929-931
Jean XI	931-936
Léon VII	936-939
Etienne VIII	939-942
Martin III	942-946
Agapet II	946-955
Jean XII, élu en 956, déposé en 963, m. en 964.	
Léon VIII (élections irrégulières et presque simultanées)	963-965
Benoît V (élections irrégulières et presque simultanées)	964-965
Jean XIII	965-972

Benoit VI 972-974
Boniface VII, antipape, 974.
Donus II .... 974 »
Benoit VII 975-983
Jean XIV 983-984
L'antipape Boniface VII de nouveau, 984-985.
Jean XV (non sacré) .... 984 »
Jean XVI 985-996
Grégoire V 996-999
Jean XVII, antipape, 997-98.
Sylvestre II 999-1003
Jean XVII .... 1003 »
Jean XVIII 1003-1009
Sergius IV 1009-1012
Benoît VIII 1012-1024
Jean XIX 1024-1033
Benoit IX 1033-1045
Veut reprendre le pontificat, de 1047 à 1048.
Grégoire VI 1045-1046
Sylvestre III et Jean XX, antipapes, 1044 à 1046. Ce dernier a reçu à tort un rang numérique dans la suite des papes de ce nom.
Clément II 1046-1047
Damase II .... 1048 »
St Léon IX 1049-1054
Victor II 1055-1057
Etienne IX 1057-1058
Nicolas II 1058-1061
Benoit X, antipape, 1058-59
Alexandre II 1061-1073
Honorius II, antipape, 1061-1064.
St Gregoire VII 1073-1085
Clément III, antipape, 1080-1100.
Victor III 1086-1087
Urbain II 1088-1099
Pascal II 1099-1118
Gélase II 1118-1119
Calixte II 1119-1124

Honorius II 1124-1130
Innocent II 1130-1143
Anaclet II, antipape, 1130-1138.
Célestin II 1143-1144
Lucius II 1144-1145
Eugène III 1145-1153
Anastase IV 1153-1154
Adrien IV 1154-1159
Alexandre III 1159-1181
Antipapes: Victor IV, 1159-64. Pascal III, 1164-68. Calixte III, 1168-78. Innocent III, 1178-80.
Lucius III 1181-1185
Urbain III 1185-1187
Grégoire VIII .... 1187 »
Clément III 1187-1191
Celestin III 1191-1198
Innocent III 1198-1216
Honorius III 1216-1227
Grégoire IX 1227-1241
Célestin IV .... 1241 »
Innocent IV 1242-1254
Alexandre IV 1254-1261
Urbain IV 1261-1264
Clément IV 1265-1268
Grégoire X 1271-1276
Innocent V .... 1276 »
Adrien V .... 1276 »
Jean XXI 1276-1277
Nicolas III 1277-1280
Martin IV 1281-1285
Honorius IV 1285-1287
Nicolas IV 1288-1292
St Célestin V .... 1294 »
Boniface VIII 1294-1303
St Benoit XI 1303-1304
A Avignon de 1309 à 1377.
Clément V 1305-1314
Jean XXII 1316-1334
Nicolas V, antipape, 1328-30.
Benoit XII 1334-1342
Clement VI 1342-1352
Innocent VI 1352-1362
Urbain V 1362-1370
Grégoire XI 1370-1378

GRAND SCHISME.

1° *Papes résidant à Rome.*

Urbain VI 1378-1389
Boniface IX 1389-1404
Innocent VII 1404-1406
Grégoire XII .... 1406 »
Deposé par le concile de Pise, en 1409, n'envoie son abdication au concile de Constance qu'en 1415.
Martin V, élu à Constance, en 1417, par les cardinaux unis à 6 prélats de chaque nation 1417-1431
Eugene IV 1431-1447
Félix V, antipape, 1439-1449.
Nicolas V 1447-1455

2° *Antipapes résidant à Avignon, puis en Espagne, 1409.*

Clément VII 1378-1394
Benoit XIII 1394-1424
Clément VIII, 1425, abdique 1429

3° *Papes nommés par le concile de Pise.*

Alexandre V 1409-1410
Jean XXIII .... 1410 »
Depose en 1415 par le concile de Constance, reconnait Martin V pour vrai pape en 1419.

Calixte III 1455-1458
Pie II 1458-1464
Paul II 1464-1471
Sixte IV 1471-1484
Innocent VIII 1484-1492
Alexandre VI 1492-1503
Pie III .... 1503 »
Jules II 1503-1513
Léon X 1513-1521
Adrien VI 1522-1523
Clément VII 1523-1534
Paul III 1534-1549
Jules III 1550-1555
Marcel II .... 1555 »
Paul IV 1555-1559
Pie IV 1559-1565
St Pie V 1566-1572
Grégoire XIII 1572-1585
Sixte Quint 1585-1590
Urbain VII .... 1590 »
Grégoire XIV 1590-1591
Innocent IX .... 1591 »
Clément VIII 1592-1605
Léon XI .... 1605 »

Paul V 1605-1621
Grégoire XV 1621-1623
Urbain VIII 1623-1644
Innocent X 1644-1655
Alexandre VII 1655-1667
Clément IX 1667-1669
Clément X 1670-1676
Innocent XI 1676-1689
Alexandre VIII 1689-1691
Innocent XII 1691-1700
Clément XI 1700-1721
Innocent XIII 1721-1724
Benoit XIII 1724-1730
Clément XII 1730-1740
Benoit XIV 1740-1758
Clément XIII 1758-1769
Clément XIV 1769-1774
Pie VI 1775-1799
Pie VII 1800-1823
Léon XII 1823-1829
Pie VIII 1829-1830
Grégoire XVI 1831-1846
Pie IX 1846-1878
Léon XIII .... 1878.

Outre les ouvrages déjà cités, on pourra consulter : les *Annales ecclés.* de Baronius, continuées par Raynaldi, édit. Mansi; Bossuet, *Sermon sur l'unité de l'Église*; Cl. Fleury, *Histoire ecclésiastique*, 1691 et suiv., 20 vol. in-4°; Frayssinous, *les Vrais Principes sur les libertés de l'Église gallicane*, 1818; J. De Maistre, *du Pape*, Lyon, 1819, 2 vol.; *de l'Église gallicane dans ses rapports avec le souverain Pontife*, Paris, 1821; L. de Mas-Latrie, *Chronologie historique des papes, des conciles généraux*, etc., 1838, 2e édit.; Ranke, *Histoire de la papauté pendant les seizième et dix-septième siècles*, trad. de l'allemand par Haiber, 1837, 4 vol.; Rohrbacher, *Hist. univ. de l'Église catholique*, nouv. édit., revue et complétée par M. l'abbé Guillaume, 11 vol. parus en 1882; Fevre, *Hist. apologétique de la papauté*, 7 vol. parus, 1882, etc.; Gosselin, *sur le Pouvoir du pape au moyen âge*, 1845; Alzog, *Histoire universelle de l'Église*, trad. de l'allemand par Goschler, 1849. (V. ÉGLISE, ÉTATS DE L'ÉGLISE et les noms de différents papes.) R.

PAPE-CARPANTIER (MARIE **CARPANTIER**), née à La Flèche en 1815, m. en juillet 1878, fut chargée d'organiser, puis de diriger, avec sa mère, la première salle d'asile de sa ville natale, et se tourna avec succès vers l'étude des questions pédagogiques. En 1848, elle fut mise à la tête de l'École normale maternelle, institution projetée par M. de Salvandy et réalisée par M. Carnot. Mariée en 1849, à un officier de gendarmerie, elle devint veuve en 1858. Elle conserva ses fonctions jusqu'en 1874, et fut nommée en janv. 1875 inspectrice générale des salles d'asile. Son nom fut donné après sa mort à l'école qu'elle avait si longtemps dirigée. Elle a publié : *Préludes*, 1841, in-12; *Conseils sur la direction des salles d'asile*, 1845; *Enseignement pratique dans les écoles maternelles*, etc., 1849; *Histoires et leçons de choses pour les enfants*, tous trois couronnés par l'Académie française; *Ce que dit un grain de sable*, *Géométrie de la nature*, 1863, in-18; *Jeux gymnastiques avec chants pour les enfants des salles d'asile*, 1868; *Cours d'éducation et d'instruction primaire*, 1869-1875, 20 vol. in-18.

PAPEBROCH ou **PAPEBROECK** (DANIEL), savant jésuite, né à Anvers en 1628, m. en 1714, fut un des collaborateur des *Acta sanctarum* avec les Pères Bolland et Henschen, et s'attira la colère des carmes pour avoir nié que leur ordre remontât au prophète Élie; mais l'inquisition de Madrid et le pape décidèrent qu'il avait raison. Sa part principale dans les *Acta sanctorum* consiste dans les volumes qui contiennent les mois de mars, d'avril et de mai, dont il a fait seul 9 vol., et en collaboration, 13 vol. pour la fin de mai et pour juin. On a de lui, en outre, des *Réponses aux accusations des Carmes*, en latin, 4 vol. in-4°. Papebroch était fort instruit en diplomatique et soutint contre Mabillon une polémique intéressante à propos des diplômes de l'abbaye de Saint-Denis. C. N.

PAPEGAI, oiseau de carton ou de bois, que, dans certaines provinces de France, on mettait au bout d'une perche, pour servir de but aux tireurs d'arc ou d'arquebuse. Les compagnies de tireurs donnaient un prix à celui qui l'abattait. Papegai est un vieux mot, qui signifie *perroquet*. Dans certaines provinces on l'appelait *papegault*.

PAPEITI ou **PAPEETE**, port sur la côte N. de Taïti, ch.-l. de la colonie française dans l'Océanie; 800 hab. dont 758 Européens. On y a construit un arsenal, 2 quais d'abattage et 2 cales de halage. Port large, sûr et profond. Environ 500 navires y abordent ou en sortent chaque année. Huile de baleine. Commerce annuel : 6,000,000 de fr. environ. G. H.

PAPELS (PAYS DES), en Sénégambie, au S. de la riv. de San-Domingo; v. princ. Cachao.

PAPENBURG, v. du roy. de Prusse (Hanovre), port de commerce sur un canal qui l'unit à l'Ems; 6,763 hab. Tourbe; chantiers de construction, forges à ancres, fabr. de toile à voiles et de cordages (arr. d'Osnabrück).

PAPENCORDT (FÉLIX), né à Paderborn en 1812, m. en 1841, a été couronné en 1835 par l'Académie des inscriptions et belles-lettres de France pour un Mémoire sur la *Domination des Vandales en Afrique*, et est auteur d'un livre intitulé : *Rienzi et Rome à son époque*.

PAPETY (DOMINIQUE-LOUIS-FÉRÉOL), peintre, né en 1815 à Marseille, m. en 1849, obtint le grand prix de Rome en 1836 pour un tableau représentant *Moïse frappant le rocher*, et compléta ses études en Italie, d'où il envoya, en 1838, un *Moïse sauvé des eaux*, et, en 1839, une figure d'*Odalisque couchée*, sans contredit son plus bel ouvrage. Il s'occupa aussi d'archéologie, et visita la Grèce et l'Orient. On a de lui, dans la *Revue des Deux Mondes*, le récit d'une excursion au mont Athos, où il copia les peintures de Panselinos, artiste byzantin. Ses plus remarquables tableaux sont : *Rêve de bonheur*, 1843, grande et vaste composition, sorte d'idylle ou d'allégorie mythologique; *la Tentation de St Hilarion*, 1844; *le Siège de Ptolémaïs*, au musée de Versailles, 1845; *Memphis*, 1845; *Solon dictant ses lois*, 1846; *Moines décorant une chapelle*, 1847; *le Récit de Télémaque*, 1847. Il a aussi laissé une foule de dessins et d'aquarelles. B.

PAPHLAGONIE, anc. pays du N. de l'Asie Mineure, avait pour limites : au N., le Pont-Euxin; à l'E., vers le Pont et la Cappadoce, le fleuve Halys; au S., du côté de la Galatie, les monts Orminion et Olgassys; à l'O., vers la Bithynie, le fleuve Parthénius. Il présentait sur la côte 2 caps : Syrias, près de Sinope (auj. *Pachious*), et Karambis (*Kerembeh*). Le littoral était fertile, planté d'oliviers, tandis que le haut du pays était montagneux et couvert d'épaisses forêts. Les chevaux et les mulets paphlagoniens étaient célèbres. Les Paphlagoniens secoururent Troie contre les Grecs sous la conduite de Pylæmène, qui donna au pays le nom de *Pylæmenia*. Ils étaient, comme les Cappadociens, de race syrienne, et leur langue était différente de celles des populations thraces ou celtiques qui les entouraient. Crésus les soumit; ils furent compris ensuite dans l'empire perse, où leur territoire forma une portion de la 3e satrapie, mais en conservant des princes particuliers. Après la mort d'Alexandre, la Paphlagonie appartint tour à tour à Antigone, à Lysimaque, à Séleucus, puis elle reconquit son indépendance, et l'on connaît, au IIe siècle, 3 de ses souverains, *Morzès Ier*, m. en 179, *Pylæmene Ier*,

vers 131, et *Pylæmène II*, en 121. Ce dernier légua ses États à Mithridate, roi de Pont, qui fut obligé d'abord de les partager avec Nicomède, roi de Bithynie, à qui il laissa l'intérieur, mais bientôt il en chassa Philémon, fils de Nicomède, qui était venu l'occuper. Ce prince fut rétabli par les Romains, et leur légua ses États, 63. La Paphlagonie fut alors unie au gouvernement de Pont-et-Bithynie ; plus tard, sans doute sous Constantin, elle forma une province spéciale, ayant *Gangra* (Kiangari) pour capitale et dépendant du diocèse de Pont, de la préfecture et de l'empire d'Orient. Les autres villes étaient : sur la côte, Sésamos ou Amastris, Cromna, Cyboros (auj. *Kidras*), Cimolis, Stéphané, Sinope, Carousa (auj. *Ghersch*); dans l'intérieur, Pompéiopolis. Auj. ce pays correspond aux livahs de Sinope, de Zafaranboly, de Kiankary et de Kastamouni, dans ce dernier vilayet dont il embrasse ainsi la plus grande partie.

Hirschfeld, *Sitzungsberichte der Akademie zu Berlin*, 30 nov. 1882; Cramer, *Asia Minor*, 2332. S. Re.

PAPHNUCE (Saint), évêque de la Haute-Thébaïde dans le ive siècle, souffrit pour la foi pendant la persécution de Galérius et de Maximin, et assista plus tard au concile de Nicée. Il soutint la cause de saint Athanase au concile de Tyr. Fête, le 11 septembre.

PAPHOS, nom de deux villes situées au S.-O. de l'île de Cypre : l'une, l'ancienne Paphos ou *Palé-Paphos*, fut fondée, un peu avant la guerre de Troie, par le Phénicien Cinyras, qui y bâtit, en l'honneur de la Vénus phénicienne, Astarté, un sanctuaire déjà célèbre dans tout l'Orient à l'époque d'Homère ; l'autre, à 60 stades à l'O. de la précédente, et appelée la Nouvelle-Paphos ou *Néa-Paphos*, fut fondée, au retour de la guerre de Troie, par Agapénor, qui commandait les Arcadiens au siège de cette ville ; ces Grecs adoptèrent le culte de l'Astarté phénicienne, dont ils transformèrent le nom en Aphrodite et qu'ils firent naître, par une légende étymologique (*Aphros*, écume) sur le rivage de Paphos, de l'écume de la mer. Les deux villes n'eurent qu'un seul gouvernement, sous l'autorité des Cinyrades. Le plus âgé de cette famille était le chef de la religion et de l'État ; les autres membres formaient son conseil. Comme chef religieux, il avait juridiction sur l'île entière ; comme chef politique, il portait, ainsi que les huit autres petits princes entre lesquels l'île était divisée, le titre de roi. Palé-Paphos resta la ville sainte, et c'est d'elle que parlent les poètes lorsqu'ils célèbrent Paphos et ses fêtes ; dans les historiens, au contraire, il est surtout fait mention de Néa-Paphos, qui devint une importante place de commerce. Paphos, comme les autres villes de l'île, conserva ses rois particuliers, sous la domination des Perses et sous celle d'Alexandre, à la condition de payer un tribut et de fournir des vaisseaux quand elle en serait requise. Le partage de 311 ayant donné l'île entière à Ptolémée, Nicoclès, roi de Paphos, traita néanmoins avec Antigone, fut, pour cette trahison, mis à mort par ordre de Ptolémée, avec toute sa famille, 310, et Paphos perdit alors toute indépendance ; son pontife était soumis, même sous le rapport religieux, au stratège ou gouverneur envoyé d'Égypte avec les titres et l'autorité de général, d'amiral et de grand prêtre. Elle passa avec le reste de l'île sous la domination romaine, en 59, et Néa-Paphos devint, lors de la réorganisation de l'Empire par Auguste, le ch.-l. d'un des quatre districts de l'île. Elle s'appelle aujourd'hui *Baffa*, et n'est plus qu'un pauvre village. Palé-Paphos, dont les ruines sont auprès du village actuel de *Kouklia*, fut détruite par un tremblement de terre sous Auguste, qui la reconstruisit et lui donna le nom de *Sébaste*. Au ive siècle, le christianisme fut introduit dans l'île, le temple de Vénus renversé, et un évêché établi à Paphos même. — Le rivage qui s'étendait entre les deux Paphos était la région sainte de l'île de Chypre, couverte de jardins sacrés et d'autels qui servaient de stations aux processions solennelles. Dans la grande fête de la naissance de Vénus, on sacrifiait aux deux temples de Palé-Paphos, situés, l'un près de la mer, où l'on voit encore des vestiges de cet édifice, des fragments de murailles, des débris de colonnes et une large table de marbre pour les sacrifices ; l'autre, dans l'intérieur des terres, sur les bords du Bokaros, au milieu d'un bois de myrtes et de lauriers-roses : on en voit encore l'enceinte, vaste rectangle de 150 pas de longueur sur 100 de large, rempli de tronçons de colonnes, de chapiteaux, d'inscriptions grecques et phéniciennes ; au milieu de ces ruines s'élève une petite église grecque consacrée à la Vierge.

Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III, p. 222, 264. C. P. et S. Re.

PAPIA, nom latin de Pavie.

PAPIAS (Saint), disciple de St Jean l'Évangéliste, m. vers 156, fut évêque d'Hiéraple (Phrygie), et composa une *Explication des discours du Seigneur*, dont il ne reste que des fragments. Quelques canonistes le regardent comme ayant le premier donné cours à l'opinion des Millénaires. Fête, le 12 février.

PAPIAS, grammairien du xie siècle, est auteur d'un précieux *Vocabularium latinum*, imprimé pour la 1re fois à Milan, 1476, in-fol.

PAPILLON (Almaque), poète français, né à Dijon en 1487, m. en 1559, fut valet de chambre de François Ier, qu'il suivit dans sa captivité en Espagne.

On a de lui : *le Nouvel amour ; Victoire et triomphe d'Argent contre le dieu d'Amour*, Lyon, 1537 ; *Victoire et triomphe d'Honneur et d'Amour contre Argent*, etc.

PAPILLON (Marc de), seigneur de Lasphrise, né à Amboise en 1555, m. vers 1599, suivit d'abord la carrière des armes, puis se livra avec succès à la poésie. On a de lui : *Amours de Théophile ; Amours de Noémi ; la Nouvelle inconnue*, imitation de Boccace ; des Élégies, des Poésies chrétiennes, qui ne manquent ni de verve ni d'imagination.

PAPILLON (Philibert), né à Dijon en 1666, m. en 1738, chanoine dans sa ville natale.

Il a laissé, entre autres ouvrages estimés : *Vie de Pierre Abailard*, 1702 ; *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, 1742-45, 2 vol. in-fol.

PAPILLON (Jean), graveur sur bois, né à Rouen en 1639, m. à Paris en 1710, fut éclipsé par d'autres membres de sa famille. Il avait du talent d'exécution, mais peu de dessin. — Son fils aîné, Jean, dit Papillon *le Jeune*, né à Saint-Quentin en 1661, m. en 1710, inventa le trusquin ; on estime ses portraits de Paul III, de Jules III et de Pie IV. — Jean-Baptiste, neveu du précédent, né à Paris en 1698, m. en 1776, excella dans les fleurons, et publia un *Traité historique et pratique de la gravure sur bois*, Paris, 1766.

PAPIN (Denis), savant français, né à Blois en 1647, m. en 1710, s'adonna dans sa jeunesse à la médecine, prit ses grades à Paris, s'occupa de mécanique et fut admis en qualité d'aide auprès d'Huyghens, passa ensuite en Angleterre, où Boyle, qui l'avait associé à quelques-unes de ses expériences, le fit nommer membre de la Société royale de Londres en 1681. Forcé de s'expatrier par suite de la révocation de l'édit de Nantes, 1685, il se retira en Allemagne, et professa avec distinction les mathématiques à l'université de Marbourg, 1687. Il fut nommé correspondant de l'Académie des sciences de Paris en 1699. Il a publié, dans les *Acta eruditorum*, Leipzig, 1690, un Mémoire très remarquable sur l'*Emploi de la vapeur d'eau comme moteur universel*. M. Kuhlmann, professeur à Hanovre, a découvert, en 1852, dans la bibliothèque de cette ville, des documents constatant que Papin avait fait construire sur la Fulda, en 1707, un bateau à roues, mues par une machine à vapeur. Outre un grand nombre d'autres Mémoires, dans les *Philosophical Transactions*, dans *la République des Lettres*, on a de Papin : *Dissertation sur la manière d'amollir les os, et de faire cuire toutes sortes de viandes en fort peu de temps et à peu de frais, avec la description de la machine*, Paris, 1682, in-12 de 176 pages, avec une planche, Amst., 1688 ; de là l'invention de la machine appelée *Digesteur* ou *Marmite de Papin*, vase hermétiquement fermé qu'il a imaginé pour retirer des os la gélatine et en faire du bouillon ; *Recueil de diverses pièces touchant quelques nouvelles machines*, Cassel, 1695 ; *Nouvelle manière d'élever l'eau par la force du feu*, Cassel, 1707. Une statue a été érigée à Denis Papin dans sa ville natale.

V. Arago, *Notices scientifiques*, t. II, p. 24. D—s.

PAPIN (Isaac), théologien protestant, cousin du précédent, né à Blois en 1657, m. en 1709, eut de vives discussions avec Jurieu, passa en Angleterre, puis en Allemagne, où ses adversaires le poursuivirent, et, de retour en France, abjura entre les mains de Bossuet, 1690.

Ses *Œuvres* ont été réunies à Paris, 1723, 3 vol. in-12.

PAPINIEN, *Æmilius Papinianus*, le plus célèbre jurisconsulte de l'antiquité, né en Phénicie vers 142, m. en 212, fut avocat du fisc sous Marc-Aurèle, édile sous Commode, et maître des requêtes (*magister libellorum*) sous Septime-Sévère. Il amena ce dernier à abroger la loi *Pappia*, et à remettre en vigueur la loi *Julia* contre l'adultère. Nommé préfet du prétoire, loin d'exciter Sévère contre les chrétiens, ce dont l'accuse Baronius, il adoucit son humeur farouche et lui conseilla la tolérance. L'empereur, en mourant, lui recommanda ses deux fils, Caracalla et Géta. Papinien défendit en vain Géta contre son frère, fut exilé, puis mis à mort. On a prétendu, sans preuves et probablement à tort, que Caracalla, après avoir ordonné le meurtre de son frère, avait demandé à Papinien d'en faire l'apologie devant le peuple : le vertueux jurisconsulte s'y serait refusé, et Caracalla lui aurait fait trancher la tête. Papinien était auteur de 37 livres de *Questions*, dissertations sur des points de droit ; 19 livres de *Réponses*, consultations sur des cas particuliers ; 2 livres de *Définitions*, règles ou maximes générales du droit, etc. Ces ouvrages devinrent la base du haut enseignement dans les écoles romaines. Tous les fragments de Papinien ont été recueillis et commentés par Cujas.

V. sa Vie par Everard Otto, Brême, 1743.

PAPIRIUS, et plus anciennement *Papisius*, nom de 2 familles romaines : l'une, patricienne, comprenait les Crassus, les Mugillanus, les Atratinus, les Cursor, les Maso, les Prætextatus et les Pœtus ; dans la 2e, plébéienne, on distinguait les Carbon.

PAPIRIUS (Publius-Sextius), patricien et jurisconsulte romain, fut chargé par le sénat et le peuple, sous le règne de Tarquin le Superbe, de recueillir les lois rendues par les six premiers rois de Rome. Son travail fut appelé *Code Papirien*.

V. Glück, *de Jure civili Papiriano*, Halle, 1790, in-4o ; Einert, *de Papirio*, Leipzig, 1798, in-4o.

PAPIRIUS CURSOR (Lucius), d'une illustre famille patricienne de Rome, 2 fois dictateur, 5 fois consul, se distingua dans la guerre du Samnium, l'an 410-462 de Rome, 343-291 av. J.-C., et prit Lucérie, l'an 433 de Rome, 320 av. J.-C. Extrêmement sévère pour la discipline, il condamna à mort son maître de la cavalerie, Fabius Rullianus, victorieux dans un combat livré malgré sa défense. Le peuple tout entier put à peine le fléchir par ses prières. — Son fils, qui porta les mêmes noms, battit aussi les Samnites vers l'an 460 de Rome, 293 av. J.-C., puis les Brutiens, et obtint le triomphe.

PAPIRIUS MASO (Caïus), consul l'an 522 de Rome, 231 av. J.-C., réduisit la Sardaigne et la Corse en provinces romaines, et, n'ayant pas obtenu du sénat d'entrer en triomphe à Rome, alla triompher sur le mont Albain.

PAPIRIUS CARBON. *V.* Carbon.

PAPISTES, nom donné aux catholiques par les membres des églises protestantes, surtout en Angleterre, en raison de leur soumission à l'autorité du pape.

PAPON (Jean-Pierre), né au Puget, près de Nice, en 1734, m. en 1803, entra dans la congrégation de l'Oratoire, professa ensuite la rhétorique à Marseille, et devint bibliothécaire de cette ville. Il était membre associé de l'Institut.

On a de lui : *Histoire de Provence*, 1777-86, 4 vol. in 4o, ouvrage estimé : *Histoire de la Révolution française jusqu'au 18 brumaire*, œuvre posthume, 1815, 6 vol.

PAPOUASIE. *V.* Guinée (Nouvelle-).

PAPOUL (SAINT-), vge (Aude), arr. de Castelnaudary sur la Lembe ; 1,036 hab. Autrefois siège d'un évêché suffragant de Toulouse. — Ce village tire son nom de St Papoul, prêtre et martyr, l'un des compagnons de St Saturnin. Foulerie de draps. Château.

PAPPADOPOULOS (Grégoire-Georges), archéologue grec, né à Salonique en 1818, m. en 1873, fut professeur d'histoire au lycée royal d'Athènes, puis professeur d'archéologie artistique à l'École des beaux-arts de 1845 à 1863, chef de division au ministère de l'instruction publique, et enfin directeur de l'École normale.

On remarque parmi ses ouvrages : *Etudes de linguistique sur la langue grecque*, 1840 ; *Résumé de mythologie artistique* et *Résumé de technologie des arts du dessin chez les Grecs*, 1850 ; *Description de 603 pierres gravées antiques inédites, trouvées en Grèce*, 1855 ; *sur l'Élément hellénique dans la nation roumaine*, 1859 ; *Chants populaires des Grecs de la Corse*, 1864 ; *Collection de pièces officielles et historiques sur le patriarche Grégoire V*, 1865-66, 2 vol. ; *Vocabulaire raisonné des arts architectoniques*, 1867 ; *de l'Influence italienne sur la langue populaire des Grecs modernes*, 1868 ; *Etude sur le sentiment religieux*, 1868.

PAPPENHEIM (Godefroi-Henri, comte de), général allemand, né en 1594, m. en 1632, se distingua surtout pendant la guerre de Trente ans. Il avait fait des prodiges de valeur à la bataille de Lutzen, et aurait peut-être arraché la victoire aux Suédois, s'il n'eût reçu une blessure mortelle.

PAPPENHEIM, v. du roy. de Bavière (Moyenne au Franconie), sur l'Altmühl, au S. de Nuremberg ; 1,731 hab. Pierres lithographiques. Ch.-l. d'une anc. seigneurie, dont les titulaires étaient maréchaux de l'Empire. Cettte famille subsiste encore en Bavière.

PAPPIA POPPÆA (LEX). *V.* Caducaires (Lois).

PAPPUAS ou **PAPPUA**, auj. *djebel Edough*, mont escarpé et presque inaccessible à l'extrémité de l'anc. Numidie ; Gélimer s'y réfugia en 533. Sur la croupe s'élevait une ville, Médène, habitée par des Maures.

PAPPUS, mathématicien grec d'Alexandrie, contemporain de Théodose le Grand, a laissé un ouvrage, publié avec une traduction latine et des notes par Commandino, sous le titre de *Collectio mathematica, libri VIII*, Pesaro, 1588, et plus complètement par Hultsch, Berlin, 1875-78, gr.-lat. ; et par Gerhardt, *die Sammlung des Pappus*, 1875. On y trouve des morceaux d'auteurs perdus. Pappus avait écrit aussi une *Geographie*, qui n'est connue que par un abrégé latin. S. Re.

PAPYRIUS. *V.* Papirius.

PAPYRUS, espèce de roseau à tige triangulaire, de la famille des cypéracées, gros environ comme le bras, haut de 2m,50 à 3 m., et dont les anciens tiraient leur papier à écrire. Ils coupaient la tige, entre la racine et le sommet, sur une longueur de 1m,30, la fendaient en deux, et à l'aide d'une aiguille, en détachaient les pellicules ; ils les humectaient avec de l'eau du Nil, de manière à détremper les sucs [illegible] de la plante, en formaient comme un tissu en croisant plusieurs de ces bandes les unes sur les autres, les faisaient sécher en presse, les battaient au marteau, les pressaient et les battaient une 2e fois, enfin les encollaient avec une bouillie très fine de mie de pain détrempée dans de l'eau chaude, qui rendait la feuille imperméable, sans lui ôter sa souplesse, et lui donnait une éclatante blancheur. Quelquefois on la polissait avec une dent d'animal ou une coquille marine. Le papyrus ainsi préparé s'appelait *charta* ; il se fabriquait en Égypte, et surtout à Alexandrie. La plante croissait dans les marécages du Nil ; on en récoltait aussi en Syrie et dans l'Euphrate aux environs de Babylone. Presque tous les livres des anciens étaient écrits sur de la *charta* ; elle était la matière de toutes les écritures courantes. L'invention de ce papier se perd dans la nuit des temps ; tout porte à croire que les Grecs et les Romains l'ont connu dès l'origine de leur civilisation. On s'en servait encore pendant le moyen âge ; il commença d'être abandonné après l'invention du papier de coton, vers la fin du viiie siècle, et la découverte du papier de chiffon, au xiie siècle, y fit renoncer tout à fait. — On possède beaucoup de papyrus grecs, et en particulier les *volumina* carbonisés que l'on a trouvés à Herculanum. En général, se sont les tombeaux d'Égypte qui fournissent les papyrus ; c'est sur des manuscrits de ce genre que l'on a trouvé les discours d'Hypéride.

Egger, *Mém. de philol.* ; Gandthausen, *Paléogr. grecque*, 1879.

C. D—y et G. L.-G.

PÂQUE (La), de l'hébreu *paschah* (passage) ; fête des Hébreux et des chrétiens. Moïse l'institua en mémoire de la sortie d'Égypte et du passage de la mer Rouge. Elle durait 7 jours. Chaque famille juive mangeait, avec du pain sans levain, un agneau ou un chevreau de l'année, et on marquait les portes du sang de cette victime pour rappeler le passage de l'ange exterminateur sur les premiers-nés des Égyptiens. La famille devait aussi venir sacrifier au Temple. — Chez les chrétiens, la Pàque se célèbre en mémoire de la résurrection de J.-C. C'est une fête mobile, dont le concile de Nicée, en 325, a déterminé l'époque ; il faut : 1o la célébrer après le 14e jour de la lune pascale ; 2o que ce jour vienne le jour même ou après le jour de l'équinoxe, fixé pour toujours par le concile au 21 mars ; 3o que ce soit un jour de dimanche. Le comput ecclésiastique a été établi pour calculer le dimanche après la pleine lune pascale. L'Église catholique prescrit à tous les fidèles la communion dans la *quinzaine de Pâques*, qui s'étend du dimanche des Rameaux à celui de *Quasimodo* ; en France le temps accordé aux fidèles pour faire *leurs Pâques* commence ordinairement le dimanche de la *Passion* (2e avant Pâques) et finit le 2e dimanche après Pâques. — Autrefois, en France, on se souhaitait la fête à Pâques ; cet usage était en pleine vigueur vers la fin du xviie siècle, et dure encore dans plusieurs contrées du midi de la France. Jusqu'en 1564, l'année civile commença à Pàques.

PÂQUES (Ile de). *V.* Vay-Hou.

PÂQUES (Œufs de). *V.* Œufs de Paques.

PÂQUES FLEURIES, nom populaire donné au dimanche des Rameaux (*dominica in palmis*), qui commence la quinzaine de Pàques, à cause des palmes qu'on y porte.

PÂQUES VÉRONAISES, nom qui désigne un massacre de Français dans la ville de Vérone, le jour de la 2e fête de Pâques, 17 avril 1797 et les jours suivants.

PAQUOT (Jean-Noel), né à Florennes en 1722, m. en 1803, fut professeur à l'université de Louvain et historiographe de l'impératrice Marie-Thérèse.

Il a laissé : *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, Louvain, 1763-70, 3 vol. in-fol. ou 18 vol. in-12 ; *Historiæ Flandriæ synopsis*, 1781, in-4o, etc.

PARA ou **BELEM**, v. forte du Brésil, ch.-l. de la prov. de son nom, port important sur le Para ou Tocantin, par 1° 27′ lat. S., et 50° 50′ long. O. ; 40,000 hab. Arsenal maritime. Cour d'appel et tribunal de commerce. Évêché, faculté de théologie, collège des jésuites. Cathédrale et palais du gouvernement. Grande export. de caoutchouc, riz, [illegible], copahu, salsepareille, rocou, coton, cuirs. — La province de Para, la plus septentrionale du Brésil, a 1,520 kil. du N. au S., sur 3,500 de l'O. à l'E. ; 1,149,712 kil. carr. ; 343,511 hab., dont 23,511 esclaves et 100,000 Indiens. Climat chaud. Sol généralement plat, montagneux au S., arrosé par l'Amazone et ses affluents. Immenses forêts. La partie O. de cette prov. a été détachée pour former la prov. d'Amazonas.

PARABATES, *Parabatæ*, jeunes gens qui, aux jeux du cirque, à Rome, figuraient dans les courses [illegible], à côté des cochers, et, ces courses finies, sautaient à bas du char et joutaient entre eux dans une course à pied.

PARABESTE, v. de l'anc. Arachosie. (*V.* Bestia.)

PARACATABOLE, somme d'[illegible] au commencement d'un procès, dans l'anc. [illegible].

S. Re.

PARACATU, v. du Brésil [illegible], sur une riv.

de son nom, affluent du San-Francisco après un cours de 400 kil. Exploitation d'or et de diamants.

PARACELS, archipel de la mer de Chine, près des côtes de la Cochinchine, au S.-E. d'Haï-nan. Côtes dangereuses et mal connues.

PARACELSE (PHILIPPE-AURÉOLE-THÉOPHRASTE **BOMBAST** DE **HOHENHEIM**), savant médecin, né en 1493 à Einsiedeln, près de Zurich, m. en 1541. Après avoir longtemps voyagé, il exerça la médecine, à Zurich d'abord, puis à Bâle, 1527, où il occupa une chaire, nouvellement créée, de chirurgie et de physique, et non pas de chimie, comme on l'a dit. C'est lui qui a introduit dans la pratique médicale l'emploi des composés chimiques. Au milieu de ses erreurs, il a donné d'excellentes notions sur un grand nombre de médicaments, particulièrement l'opium, le mercure, le soufre, l'antimoine, l'arsenic. Ses disciples lui attribuèrent la découverte d'une panacée universelle; de toutes ses préparations, il ne nous reste que l'*Elixir de propriété de Paracelse*, peu employé aujourd'hui. Il avait en horreur les Arabes et les scolastiques : son bonnet, disait-il, en savait plus long que Galien et Avicenne. Il opposait aux quatre éléments d'Aristote les trois principes des mixtes (sel, soufre, mercure), admis déjà par B. Valentin. Ses disciples ont développé sous son nom des doctrines cabalistiques aussi étranges que confuses. Ils ont fait de lui un alchimiste, un astrologue et un sorcier, bien qu'il ait au contraire attaqué à plusieurs reprises les sciences occultes et leurs adeptes. Selon lui, Dieu a répandu partout la vie, qui est son attribut essentiel; il a uni les esprits aux corps par un fluide animal. L'homme est une image de la Trinité divine : son esprit représente Dieu; son corps, le monde sublunaire; et le fluide, les astres. Forcé de quitter Bâle à la suite d'un différend avec les magistrats, Paracelse erra quelque temps, et mourut à Salzbourg. Ses ennemis, parmi lesquels il faut compter la plupart des médecins de son temps, ont accumulé contre lui les accusations les plus graves et les moins prouvées. Ils ont prétendu qu'il était mort des suites de ses débauches, à l'hôpital ou dans un cabaret.

Les Œuvres complètes de Paracelse ont été publiées en latin, Strasb., 10 vol. in-4°, avec beaucoup d'écrits apocryphes, ibid., 1616, 3 vol. in-fol. — V. Marx, *Zur Würdigung des Theophrastus von Hohenheim*, Gœttingue, 1842, in-4°; Franck, *sur la Vie et les écrits de Paracelse*.

PARACLET, c.-à-d. en grec *consolateur*, nom donné au Saint-Esprit.

PARACLET (LE), hameau (Aube), arr. et à 5 kil. S.-E. de Nogent-sur-Seine. Abailard y fonda, en 1123, un monastère dont Héloïse fut la 1re abbesse. Elle y fut inhumée avec Abailard. Leur tombeau fut, en 1800, transféré dans le jardin du musée des Petits-Augustins, à Paris; en 1815, on le plaça dans l'église Saint-Germain des Prés, puis, en 1817, au cimetière du P. Lachaise.

PARADAS, v. d'Espagne (Séville), à 5 kil. S.-O. de Marchena; 5,959 hab. Château des ducs d'Arcos.

PARADIS TERRESTRE, en hébreu *Eden* (délices), lieu de délices, où Adam et Ève furent placés après la création. Origène et quelques hérétiques pensèrent qu'il n'exista jamais, et que c'est une allégorie. On le met généralement vers l'ancienne Médie, entre le Phase, l'Oxus, le Tigre et l'Euphrate, qu'on croit être les quatre fleuves mentionnés dans la Genèse (Phison, Gihon, Chikédel et Phrat).

PARADOXA, nom donné, à l'époque alexandrine, à certaines compilations relatives à des faits étranges ou merveilleux. Ce qui nous reste des *Paradoxographes* a été réuni par Westermann, *Scriptores rerum mirabilium græci*, 1839. S. RE.

PARÆTONIUM OU **AMMONIA**, anc. v. de Libye, sur la côte de la Marmarique, mais comprise dans les possessions égyptiennes, avait un temple d'Isis, et servit de place de refuge à Antoine et Cléopâtre. Dans les temps modernes, elle a porté le nom d'*Al-Baretoun* ou *Bérek*. En 1820, Méhémet-Ali l'a détruite. C. P.

PARAGE, terme féodal indiquant, soit l'égalité de condition entre les nobles et noblement tenants, soit le partage égal d'un fief entre frères.

PARAGOA, île de la Malaisie. (*V.* PALAOUAN.)

PARAGUA, riv. du Vénézuéla, affluent du Caroni à Barceloneta; cours de 900 kil. — riv. du Brésil (Mato-Grosso), affluent du Guapore; cours de 700 kil.

PARAGUASSU, riv. du Brésil (Bahia), naît dans la Sierra-das-Almas, et afflue à la baie de Tous-les-Saints; cours de 500 kil.

PARAGUAY, fleuve de l'Amérique du Sud, naît aux Sept-Lacs, dans le centre de la prov. brésilienne de Matto-Grosso, traverse le marais de Jarayes, sépare la république du Paraguay et la confédération du Rio-de-la-Plata, reçoit le Porrudos ou Saint-Laurent, le Pilcomayo et le Rio-Grande ou Vermejo, et se jette dans le Parana. Cours de 2,000 kil.; largeur de 200 à 450 m. Le Paraguay a des crues périodiques; il commence à monter vers la fin de février jusqu'en juin, puis il baisse lentement. B.

PARAGUAY (RÉPUBLIQUE DU), État de l'Amérique du Sud; cap. Asuncion; entre le Brésil au N. et à l'E., la confédération de La Plata au S. et à l'O.; entre 22° et 27° lat. S., 56° 30' et 61° long. O.; 238,290 kil. carr. environ; 640 kil. du N. au S., 380 de l'E. à l'O.; pop. en 1876 : 346,048 hab., plus 60,000 Indiens à demi civilisés et 70,000 Indiens sauvages, 1879. Sol montagneux au N. et à l'E., arrosé par le Paraguay et le Parana, entrecoupé de marais, de vastes forêts et de belles plaines où croissent la canne à sucre, le riz, le maïs, les patates, les oranges, le coton, un tabac excellent, les plantes médicinales (salsepareille, rhubarbe, quinquina, copaïer), la *yerba* ou *maté* (*thé du Paraguay*). Les forêts possèdent de beaux bois de construction, mais sont remplies de tigres, jaguars, couguars, ours noirs, tapirs, serpents à sonnettes, etc. Les moustiques et les chauves-souris vampires sont en grand nombre. Gisements très riches de fer oligiste. Climat brûlant. Élève de bétail. — Aucune industrie : le commerce s'est élevé en 1882 à 6 millions et demi de fr. pour l'importation, et à plus de 8 millions pour l'exportation (yerba, tabac, cigares, étoffes de coton, cuirs et peaux). — Le gvt est confié à un président et à un congrès formé d'un sénat et d'une chambre des représentants. Le territoire est divisé en 70 départements. La cap., l'Assomption (*Asuncion*), est sur la rive g. du Paraguay. V. princ. : Villa Hayes ou Villa Occcidental, en face de l'Assomption, sur la rive dr., Paraguari, Humaïta. Les revenus de l'État étaient évalués, en 1882, à 2,700,000 fr. et les dépenses à 1,750,000 fr., pour 1883. La dette, dont les intérêts ne sont pas payés, s'élève à 85 millions. L'armée permanente a été réduite à 500 hommes, mais tous les citoyens doivent le service militaire en temps de guerre. La marine de l'État ne comprend plus qu'un grand vapeur et 3 petits. — Le Paraguay fut découvert en 1526 par Sébastien Cabot, et conquis en 1536 par Alvaro Nuñez, dont les soldats y commirent d'horribles cruautés. Vers 1608 furent établies les célèbres *Missions*, sorte d'État théocratique, fondé sur la rive dr. du Parana, au S.-O. de l'Assomption, par les jésuites espagnols, qui convertirent les Guaranis et les engagèrent à s'occuper d'agriculture. Cet État comptait 32 villes, habitées par plus de 40,000 familles. Les jésuites furent expulsés des possessions espagnoles en 1767. Le Paraguay, qui, même sous leur domination, formait un district de la vice-royauté de La Plata, avait été cédé par l'Espagne au Portugal, dès 1750, en échange de la colonie du Saint-Sacrement; mais les Portugais ne purent se faire accepter dans le pays, qu'ils restituèrent en 1777. Le Paraguay s'insurgea en 1809, et, en 1814, le docteur Francia se fit accepter comme *dictateur*. A l'exemple des jésuites, il ferma le pays à tous les étrangers. Après sa mort, 1840, Vidal gouverna jusqu'en 1844; puis on établit une république, administrée par un président et un congrès. Carlos Antonio Lopez occupa la présidence jusqu'à sa mort en 1862; il rétablit les communications avec les autres pays. En 1848, un décret fit entrer les Indiens civilisés dans le droit commun. En 1857, la population est évaluée à plus de 1,330,000 hab. Mais sous la présidence de Francisco Solano-Lopez, 1862-70, la république s'engagea dans une guerre qui devait la ruiner pour longtemps. Le Paraguay et la Confédération argentine se disputaient le territoire du Grand-Chaco, situé entre le Paraguay et le Vermejo, et le Brésil contestait au Paraguay la possession du pays au nord du fleuve Afra, voulant le conserver pour lui-même, afin d'assurer les frontières de sa province de Matto-Grosso. Le Brésil et la Confédération argentine étaient ainsi en communauté d'intérêts contre le Paraguay; celui-ci avait pour allié l'Uruguay, intéressé comme lui à la libre navigation du fleuve et de l'estuaire de La Plata, dont la Confédération argentine menaçait de lui fermer l'entrée en fortifiant l'îlot Martin Garcia, au confluent du Parana et de l'Uruguay. Quelques sujets brésiliens ayant été molestés dans l'Uruguay, le Brésil demanda des réparations, qui lui furent refusées, et déclara la guerre, août 1864. Une escadre aida le général insurgé Florès à s'emparer de Paysandu, et l'armée alla assiéger Montévideo, où une révolution appela au pouvoir Florès. Celui-ci signa, 4 mai 1865, un traité d'alliance offensive et défensive avec le Brésil contre le Paraguay. Le président de cet État, Lopez, avait protesté contre l'intervention du Brésil dans les affaires intérieures de l'Uruguay, et capturé un navire brésilien dans les eaux du Paraguay. La guerre devint générale. Lopez s'empara sans coup férir des principales places du Matto-Grosso et de la province argentine de Corrientes. Mais l'armée alliée, plus forte en nombre, le battit à Restauracion, sur l'Yatay. Il se retrancha dans Humaïta, près du confluent du Parana et du Paraguay, et dans les forts voisins d'Itapiru et de Curupayti, et y résista longtemps, aidé par le climat qui décimait à ce point l'armée alliée, que le Brésil dut affranchir des esclaves et Buenos-Ayres vider ses prisons

pour la recruter. Le général Caxias tourna Humaïta, et marcha sur l'Assomption, 1867; mais la saison des pluies arrêta les opérations; les troupes du Paraguay n'évacuèrent Humaïta qu'en 1868, furent ensuite défaites à Villeta, à Angostura, et les alliés entrèrent dans l'Assomption. Lopez, chassé de toutes ses positions par un nouveau général en chef, le comte d'Eu, gendre de l'empereur du Brésil, fut vaincu à Piritubuy, 1869, mis hors la loi par décret du gouvernement brésilien, et tué enfin, avec le vice-président Sanchez, dans un combat sur les bords de l'Aquidaban, 1er mars 1870. Les alliés avaient installé à l'Assomption, dès le mois d'août 1869, un gouvernement provisoire, qui signa un traité de paix d'après lequel le Paraguay leur cédait les territoires réclamés par eux, reconnaissait le Parana et le Paraguay supérieur libres de tous droits pour les navires de guerre et de commerce, et devait payer aux alliés une énorme contribution de guerre, 1 milliard au Brésil, 185 millions à la République Argentine et 5 millions à l'Uruguay. La paix n'a été définitivement signée avec la République Argentine que le 3 février 1876, et le Paraguay n'a été évacué qu'en juin de la même année. Le triumvirat provisoire formé de MM. Loizaga, Rivarola et Diaz de Bedoya, fut remplacé par un gouvernement définitif. Rivarola fut élu président en nov. 1870. Il a eu pour successeur en 1874, M. J.-B. Gill, et depuis le général Caballero. — Pendant cette guerre, le territoire entier du Paraguay a été ravagé et la population réduite des trois quarts. C. P.

PARAHYBA DO NORTE, v. du Brésil, port sur la riv. et ch.-l. de la prov. du même nom, à 16 kil. de son embouchure dans l'océan Atlantique, par 7° 6′ lat. S., et 37° 13′ long. O.; 12,000 hab. Ville riche et florissante défendue par le fort Cabadello. — La province de Parahyba, baignée par l'océan Atlantique à l'E., a 74,731 kil. carr., et 432,817 hab. dont 25,817 esclaves. Climat sain. Sol fertile et montagneux. Mines d'or et de fer, bois de teinture et d'ébénisterie. Production et exportation de coton, sucre, tabac, caoutchouc et cuirs. G. H.

PARAHYBA, riv. du Brésil, affluent de l'Atlantique, arrose les prov. de São-Paulo et de Rio-Janeiro.

PARALIE, nom d'une des tribus de l'Attique, et aussi de toute la partie de ce pays qui bordait la mer.

PARALIENNE (Galère), navire que les Athéniens envoyaient chaque année à Délos, avec des offrandes pour Apollon et Diane. Ce voyage, durant lequel on ne pouvait mettre à mort aucun condamné, s'appelait *Théorie*, et on nommait *Théores* ceux qui étaient chargés d'accomplir les cérémonies sacrées.

PARALIPOMÈNES, c.-à-d. en grec, *ce qui a été omis;* nom de deux livres qui forment un supplément à l'Ancien Testament. On croit qu'ils furent composés par Esdras au retour de la captivité, avec l'aide, dit-on, des prophètes Aggée et Zacharie. Le 1er livre contient l'histoire abrégée du peuple hébreu depuis la création jusqu'à la mort de David; le 2e, qui est de Néhémias, va jusqu'au retour de la captivité, l'an 536 av. J.-C.

PARAMARIBO, v. cap. de la Guyane hollandaise, bon port sur la rive g. du Surinam, à 9 kil. de l'Atlantique; par 5° 49′ lat. N. et 57° 30′ long. O.; 20,000 hab. Grande et belle ville, fondée en 1673, et défendue par le fort Zélandia. Séjour délicieux. Un incendie dévora plus de 400 maisons en 1820. Coton, denrées coloniales.

PARAMATTA ou **PARRAMATTA**, d'abord appelée *Rosehill*, v. d'Australie (Nouvelle-Galles du Sud), à l'entrée de la rade de Port-Jackson, à 31 kil. O.-N.-O. de Sidney; par 33° 48′ lat. S. et 148° 41′ long. E.; 8,000 hab. Port de comm. Observatoire. Beau parc. Culture d'arbres fruitiers dans les environs; vignobles. Chemin de fer et bateaux à vapeur pour Sydney. Cette ville a été fondée en 1788. E. D—y.

PARAMÉ, brg (Ille-et-Vilaine), arr. et à 4 kil. N.-E. de Saint-Malo; 3,969 hab. Belle plage et bains fréquentés.

PARAMYTHIA, v. de la Turquie d'Europe, prov. de Janina; 5,000 hab. Ch.-l. d'un petit district à peu près indépendant. Citadelle, évêché grec.

PARANA (Le), fl. de l'Amérique du Sud, a sa source près de São-João-del-Rey, dans la prov. de Minas-Geraes, qu'il sépare de celle de Saint-Paul (Brésil) au S.; il reçoit à gauche l'Iguassu, le Paranapanema, la Tiete, la Mogy et la Verte, à gauche l'Yricima, le Pardo, le Paranahiba; forme la cataracte de Guayra, et, après s'être joint au Paraguay à Corrientes, forme, avec l'Uruguay, le Rio de la Plata. Cours de 1,600 kil. La navigation du Parana est libre depuis 1853. Il a une crue d'octobre à mars. B.

PARANA (Province de), partie du Brésil, formée, en 1853, des plaines immenses que traverse le Parana, dans la partie de la prov. de Saint-Paul qu'on nomme *Champ de Coritiba*. Superf., 221,319 kil. carr. Pop., 126,162 hab. dont 116,000 libres et 10,162 esclaves. Cap. Turityba, sur un plateau de la chaîne de Cubatão. V. princ.: Antonia, Castro, Morretes, Paranagua et Ponta-Grossa. Immenses forêts de pins. Mines de métaux encore mal connues. Pierres précieuses. G. H.

PARANA, v. de l'Amérique méridionale (Confédération du Rio de la Plata), sur la rive g. du Parana; 10,098 hab. Elle fut appelée *Baxada de Santa-Fé* jusqu'en 1853, où, par suite de la séparation de Buénos-Ayres, elle devint la capitale des treize États de La Plata. En 1862, le titre de capitale fédérale a été rendu à Buénos-Ayres rentrée dans la Confédération. Parana n'est plus que la capitale de l'État d'Entre-Rios. C. P.

PARANAGUA, v. du Brésil, à l'embouchure du Tibéré et sur une baie de même nom (Parana), la plus importante de la province par son commerce, son port, sa douane et ses beaux édifices, forteresse à l'entrée de la baie; 6,000 hab.; export. de bois, riz, farines, café. G. H.

PARANAHIBA ou **PARNAHIBA**, riv. du Brésil, naît sur le versant N. de la Serra-da-Tabatinga, sépare les prov. de Piauhy et de Maranhão, reçoit à gauche la Balsas, à droite l'Uruçuhi et la Piauhy, et se jette dans l'Atlantique. Cours de 1,700 kil., navigable sur 660.

PARANAHIBA, v. du Brésil (Piauhy), sur la riv. Paranahiba, à 23 kil. de son embouchure dans l'Atlantique; 15,000 hab.

PARANAHIBA, riv. du Brésil (Goyaz), affl. du Parana. Cours de 900 kil.

PARANAN, riv. du Brésil (Goyaz), affl. du Tocantin. Cours de 670 kil.

PARANYMPHE, nom donné à celui qui, chez les anc. Grecs, présidait à la pompe nuptiale lorsque l'on conduisait l'épouse chez son époux. On le nommait ainsi, parce que les Grecs appelaient *nymphes* les nouvelles mariées. — Dans le Bas-Empire, le paranymphe était l'officier que l'empereur chargeait de conduire une princesse du sang impérial chez un prince étranger qui l'avait demandée en mariage, et auquel il l'avait accordée. — Du temps de Charlemagne, on appelait encore paranymphes ceux qui conduisaient les fiancés à l'église pour y célébrer leur mariage. — Dans l'anc. université de France, on nommait *paranymphe* un discours prononcé par le président des concours dans les facultés de théologie et de médecine, et adressé aux aspirants licenciés qui venaient de subir leurs épreuves.

PARASANGE, mesure itinéraire de l'Asie et de l'Égypte. Il y en avait de 30 stades, de 40, de 60. On croit qu'après la conquête de l'Orient par les Romains, la parasange fut de 40 stades (olympiques) valant 7,400 m.

PARASITES, mot qui, primitivement, désigna, chez les anciens Grecs, une classe de prêtres qui prenaient, probablement, leurs repas en commun, et aussi l'inspecteur, le régisseur des blés, préposé au soin de l'alimentation publique dans le Prytanée d'Athènes. Il a désigné ensuite un homme nourri aux frais de l'État, puis un homme qui gagne un repas par ses plaisanteries ou en s'imposant comme hôte. Les parasites se multiplièrent dans les derniers temps de la Grèce et à Rome; Plaute, Horace, Juvénal et Pline le Jeune les représentent affamés et importuns, et soumis à toutes sortes de vexations ridicules ou même violentes de la part des convives qui daignaient les admettre près d'eux. Hercule était leur dieu tutélaire.

Becker, *Chariklès*, I, p. 490. S. Re.

PARASOU-RAMA, célèbre brahmane hindou, ennemi de Vichnou et des Kchatryas. Il devait le jour à Djamadagni et à Rénouka. Élevé par Siva, il manifesta de bonne heure un courage peu ordinaire aux hommes de sa caste, abattit d'un coup de cimeterre une des défenses de Ganéça, vengea la mort de son père et de sa mère tués par les Kchatryas, en chassant cette caste de l'Inde presque entière, ne fut payé que d'ingratitude par les Brahmanes, dont il avait assuré le triomphe, se retira sur la cime des Ghâts et fit sortir des eaux la côte de Malabar, interdite par lui aux brahmanes. Enlevé ensuite à la terre, il n'y reparut qu'au temps de Rama, comme 7e incarnation de Vichnou.

PARASTASIS, nom donné, dans l'anc. droit attique, à la somme déposée par le plaignant dans un procès. On appelait de même la somme qui devait être payée à un arbitre pour le règlement d'un différend privé. S. Re.

PARATI, v. du Brésil, prov. de Rio-Janeiro, à l'embouchure d'une riv. de son nom dans la baie d'Angra-dos-Reys; 8,000 hab. Importantes distilleries d'aguardente. Eaux thermales.

PARATIQUE, contribution due, pendant le moyen âge, au roi des Romains, la première fois qu'il venait en Italie.

PARAVIA (Pierre-Alexandre), littérateur italien, né en 1797 à Zara (Dalmatie), m. en 1857, fut conservateur de la bibliothèque à Venise. Appelé, en 1832, à la chaire d'élo-

quence italienne de l'université de Turin, il fut encore professeur de mythologie à l'Académie des beaux-arts.

Il a aussi : une traduction des *Lettres de Pline le Jeune*, 1830; le *Système mythologique de Dante*, 1837-39, 2 vol.; *Mémoires de littérature et d'histoire vénitiennes*, 1850; *Traité de l'épigraphie vulgaire*, 1854, etc.

PARAY-LE-MONIAL, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles, sur la Bourbince, dans une fertile vallée; 3,979 hab. Comm. de bois et de charbons. Il y avait autrefois un prieuré de Bénédictins, fondé en 973. Pèlerinage du Sacré-Cœur. Belle église ogivale du XIe siècle.

PARAZONIUM, épée courte ou poignard, que les tribuns des soldats et les empereurs romains portaient au côté gauche. Ceux qui en font une épée, disent que c'était celle du soldat; les autres en font une arme de moitié plus courte, une sorte de poignard long de 16 doigts (23 centim. environ).
C. D—Y.

PARBETZI (LAZARE), historien arménien du Ve siècle, expose dans son *Histoire arménienne*, Venise, 1807, l'invention de l'alphabet arménien, les progrès de la littérature, les guerres des Arméniens contre les Perses, les exploits du prince Vahan Mamigonien, et le bonheur de la nation sous son règne, jusqu'à l'an 485.
C—A.

PARCÉ, brg (Sarthe), arr. de La Flèche, sur la rive g. de la Sarthe; 2,023 hab. Fabr. et teinture d'étoffes de laine. Bestiaux, volaille.

PARCHAPPE (MAX), médecin, né vers 1800, m. en 1866, fut professeur de physiologie à l'École secondaire de Rouen, directeur de l'asile des aliénés de cette ville en 1840, et devint, en 1850, inspecteur général du service des aliénés et des prisons en France.

On a de lui : *de la Nature et du traitement du choléra*, 1832; *Recherches sur l'encéphale*, 1836; *Causes de l'aliénation mentale*, 1839; *Traité théorique et pratique de la folie*, 1841; *du Cœur, de sa structure et de ses mouvements*, 1844; *des Principes à suivre dans la fondation des asiles d'aliénés*, 1851; *de la Folie paralytique*, 1859, etc.

PARCHEMIN, corruption de *Pergamin*, papier de Pergame, *Charta Pergamena*, substance inventée à Pergame, 223 ans av. J.-C., pendant le règne du roi Eumène. Ce prince voulait rivaliser avec Ptolémée, roi d'Égypte, en faisant transcrire beaucoup de livres pour former des bibliothèques publiques; Ptolémée en fut jaloux et interdit l'exportation du papyrus. (*V. ce mot.*) Cette histoire, racontée par Varron, ne peut être exacte, car l'habitude d'écrire sur des peaux d'animaux était fort ancienne en Ionie. (*Hérodote*, V, 58.) Le parchemin, ayant sur le papyrus l'avantage de s'écrire des deux côtés, pouvait être relié en tomes, *codices*, d'un maniement beaucoup plus commode que les rouleaux ou *volumina*.

Peignot, *Hist. du parchemin et du vélin*; Géraud, *les Livres dans l'antiquité*; Egger, *Hist. du livre*. C. D—Y et G. L.-G.

PARCHIM, v. du grand-duché de Mecklembourg-Schwérin sur la rive dr. de l'Elde; 8,264 hab. Tribunal d'appel. Siège des États des deux Mecklembourg. Gymnase. Fabr. de draps.

PARDAILLAN. *V.* ANTIN (DUC D').

PARDESSUS (JEAN-MARIE), jurisconsulte et historien, né à Blois en 1772, m. en 1853, fils d'un avocat au présidial qui avait été l'élève de Pothier, étudia au collège des Oratoriens de Vendôme, débuta fort jeune au barreau de sa ville natale, et fut obligé, par la mort de sa mère et l'emprisonnement de son père sous la Terreur, de prendre en main, de soutenir et de reconstituer la clientèle paternelle. Adjoint au maire de Blois en 1805, maire peu de temps après, député au Corps législatif en 1807, il obtint au concours, en 1810, la chaire de droit commercial qui venait d'être créée à la faculté de Paris. Membre de la Chambre des députés en 1815, où il fut envoyé par le département de Loir-et-Cher, il soutint tous les actes de la majorité réactionnaire, ne fut point réélu par ses commettants, mais reçut un nouveau mandat des électeurs du département des Bouches-du-Rhône en 1820, 1824 et 1827. Conseiller à la Cour de cassation dès 1816, il donna sa démission en 1830, par dévouement aux Bourbons, et ne s'occupa plus que de la science. Il était membre de l'Académie des inscriptions depuis 1829, et il fut président du conseil de perfectionnement de l'École des chartes.

On a de lui : *Traité des servitudes*, 1806, très estimé; *Traité du contrat et des lettres de change*, 1809, 2 vol.; *Éléments de jurisprudence commerciale*, 1811; *Cours de droit commercial*, 1814, 6 vol.; *Collection des lois maritimes antérieures au dix-huitième siècle*, 1828-45, 6 vol. in-4o; *Mémoire sur l'origine du droit coutumier en France*, 1833, in-4o; une édition critique de la *Loi salique*, 1843, in-4o; *Us et coutumes de la mer dans l'antiquité et au moyen âge*, 1847, 2 vol. in-4o; *Essai historique sur l'organisation judiciaire et l'administration depuis Hugues Capet jusqu'à Louis XII*, servant de préface au 21e vol. du *Recueil des ordonnances des rois de France*; une édition des *Diplomata, chartæ [illegible] spectantia* de Bréquigny, 1843-49, la continuation de la *Table chronologique des diplômes* du même auteur. — V. sur Pardessus une Notice de M. Demante, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1854, et une autre lue par J. Naudet à l'Académie des inscriptions, en 18[illegible]. B.

PARDIAC (LE), petit pays de l'anc. France, entre le Fezenzac et le Bigorre, avait pour ch.-l. le château de *Montlezun*, près de Mirande.

PARDIES (IGNACE-GASTON), géomètre, né en 1636 à Pau, d'un conseiller au parlement de cette ville, m. en 1673, entra chez les jésuites et enseigna les mathématiques au collège Louis-le-Grand. C'était un partisan de Descartes.

On lui doit : *Horologium thaumanticum duplex*, Paris, 1662, in-4o; *Dissertatio de motu et natura cometarum*, Bordeaux, 16[illegible], in-12; *Discours du mouvement local*, Paris, 1670, in-12; *Éléments de géométrie*, 1671, in-12; *Discours de la connaissance des bêtes*, 1672, in-12; *Statique*, 1673, in-12; *Description de deux machines propres à faire des cadrans*, 1678; *Globi cœlestis in tabulas planas redacti descriptio latino-gallica*, 167[illegible], in-fol.

PARDO (EL), vge d'Espagne (Nouv.-Castille), dans une forêt du même nom, à 12 kil. N.-O. de Madrid, sur la rive g. du Manzanarès; 2,269 hab. Beau palais, construit par Charles-Quint sur l'emplacement d'une petite maison de plaisance du roi Henri III; il fut brûlé en partie en 1604, rétabli sous Philippe III et très augmenté sous Charles III. Il renferme quelques beaux tableaux et des tapisseries remarquables, et est entouré de beaux jardins; à peu de distance, et dépendant du château royal, se trouvent le *Château du Prince* et les deux petits palais dits *la Zarzuela* et *la Quinta*. Traités de 1728 entre l'Espagne et la France, et de 1778 entre l'Espagne et le Portugal. Le roi Alphonse XII est mort au Pardo, le 21 nov. 1885.

PARDO, riv. du Brésil, affl. du Parana, sépare les prov. de Mato-Grosso et de Goyaz. On trouve de beaux diamants dans son lit.

PARDON, nom donné, surtout en Bretagne et en Normandie, aux fêtes ou assemblées qui se tiennent près des églises renommées par des pèlerinages.

PARDON (LETTRES DE). *V.* LETTRES.

PARDUBITZ, v. forte de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur la rive g. de l'Elbe, à 12 kil. N. de Chrudim; 5,554 hab. Succursale des Invalides de Prague, dans un anc. château fort. Haras impérial.

PARÉ (AMBROISE), célèbre chirurgien, né à Bourg-Hersent près de Laval vers 1517, m. à Paris en 1590. Son éducation première fut négligée; mais il se sentit de bonne heure une vocation pour la chirurgie, qu'il vint étudier à Paris, 1534. Le colonel général de l'infanterie française, René de Montejean, le choisit pour son chirurgien et l'emmena en Italie, 1536. Paré continua à s'instruire dans les lettres et les sciences, et fut reçu chirurgien gradué. Il devint chirurgien de Henri II en 1552, et exerça les mêmes fonctions près de François II, de Charles IX et de Henri III. Paré est le restaurateur de la chirurgie moderne; il chercha toujours à appliquer à la chirurgie les connaissances anatomiques, et fit prévaloir l'expérience sur la tradition et l'autorité des anciens. Il a démontré les avantages de la ligature des artères, et donné d'excellents préceptes pour le traitement des plaies d'armes à feu; la chirurgie lui doit un grand nombre de progrès, mais il n'en était pas moins modeste; il disait de ses malades : « Je les panse, Dieu les guérit. » Une statue lui a été érigée à Laval. Ses *Œuvres complètes* parurent à Lyon, 1562, in-fol.; elles ont eu une vingtaine d'éditions, et ont été traduites en anglais et en allemand. Le docteur Malgaigne les a publiées avec des notes historiques et critiques, Paris, 1840-41, 3 vol. gr. in-8o, fig. Il s'est efforcé d'établir que Paré n'était pas huguenot, comme on le croit communément.
D—G.

PAREA, surnom de Minerve en Laconie. S. RE.

PAREDES (GARCIA DE). *V.* GARCIA.

PARÉDÈS-DE-NAVA, v. d'Espagne (Léon), prov. de Palencia; 4,428 hab. Corroieries.

PAREJA (JEAN DE), peintre, né à Séville en 1606, de parents esclaves, Indiens d'origine, m. en 1670, servait Velasquez dans son atelier, lorsque le célèbre artiste alla se fixer à Madrid, en 1628. Voyant peindre tous les jours, il conçut un goût très vif pour la peinture, et s'exerça en secret, dessinant et copiant les tableaux de son maître. Il le suivit dans deux voyages qu'il fit en Italie, et ce fut seulement après leur retour que l'on découvrit son talent. Le roi voulut voir une toile qui se trouvait chez Velasquez, la peinture tournée vers la muraille. Pareja, qui avait exécuté le morceau, tomba aux pieds du monarque, en avouant ses secrètes occupations. Le prince, étonné du mérite de l'œuvre, demanda à Velasquez la liberté de son esclave. Pareja, aussitôt affranchi, ne quitta ni le grand homme ni sa veuve. Il a laissé peu de tableaux dans les édifices publics : on en voit quelques-uns, entre autres *la Vocation de St Mathieu*, au palais d'Aranjuez.

PARENNIN (DOMINIQUE), jésuite, né en 1665 à Bussey près de Pontarlier, m. à Pékin en 1741, fut envoyé comme missionnaire en Chine en 1698, jouit d'un grand crédit auprès de l'empereur Khang-hi, et s'en servit pour protéger les Européens. Il était fort savant, et parlait presque toutes les langues de l'Europe, outre le chinois.

On lui doit des cartes de la Chine (dans l'ouvrage de Duhalde), et une *Correspondance* avec Mairan, 17[illegible], in-12.

PARENT-DU-CHÂTELET (ALEXIS-J.-B.), savant

médecin, né à Paris en 1790, m. en 1836, s'occupa beaucoup d'hygiène publique.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Recherches sur l'inflammation de l'arachnoïde cérébrale et spinale*, 1821 ; *Essai sur les cloaques ou égouts de la ville de Paris, envisagés sous le rapport de l'hygiène publique et de la topographie médicale de cette ville*, 1824 ; *de la Prostitution dans la ville de Paris, considérée sous les rapports de l'hygiène publique, de la morale et de l'administration*, 3e édition, 1857, 2 vol.

PARENTALES, *Parentalia*, fête célébrée, par les anc. Romains, en l'honneur de leurs ascendants morts. C'était la même que les Fébruales. (*V. ce mot.*)

PARENTIS-EN-BORN, ch.-l. de cant. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan, près de l'étang du même nom: 1,814 hab. Fabr. de térébenthine.

PARENZO, anc. *Parentium*, v. de l'Autriche-Hongrie (Littoral), petit port sur l'Adriatique; 2,825 hab. Évêché. Cathédrale, où sont de belles mosaïques du xe siècle.

PARESSE (La), déesse allégorique des anciens, fille du Sommeil et de la Nuit. Elle fut métamorphosée en tortue, pour avoir prêté l'oreille aux louanges de Vulcain.

PARESSEUSE (Mer), *Mare pigrum*, nom donné par les anciens, soit à la mer Baltique, soit à l'océan Glacial arctique, dont les eaux sont souvent gelées et comme engourdies par le froid.

PARÉTACÈNE, c.-à-d. *pays de montagnes*, assez vaste région située entre la Perside et la Médie, et habitée par des peuples de race médique, cultivateurs ou brigands. C'est auj. la partie S. de l'Irak-Adjémi, où se trouve Ispahan, dans le royaume de Perse. Le nom de Parétacène était encore donné à un district de la Sogdiane entre l'Oxus et l'Iaxarte, appelé encore *Bubacène*, et à un pays situé sur les frontières de l'Arachosie et de la Drangiane, et appelé aussi *Sacastana*, du nom de ses habitants, les Saces. C. P.

PAREUS (David), en allemand *Wængler*, ministre et théologien calviniste, né à Frankenstein (Silésie) en 1548, m. en 1622, fut apprenti chez un pharmacien, puis chez un cordonnier. Mais telles étaient ses dispositions à l'étude, qu'à force de travail il fut en état d'être choisi pour professeur au collège de la Sapience à Heidelberg. Il tenta de réunir en une seule les diverses communions protestantes; mais par cela même il s'attira de violentes querelles de la part des luthériens. Ses principaux ouvrages sont : *Irenicon, sive de unione... Evangelicorum liber votivus*, Heidelberg, 1616, in-4°; un *Commentaire* latin sur l'Épître de St Paul aux Romains, Francfort, 1608, ouvrage que le roi Jacques Ier d'Angleterre fit brûler, parce qu'il contenait des maximes antimonarchiques. C. N.

PAREUS (Philippe), fils du précédent, né en 1576 à Hemsbach près de Worms, m. postérieurement à 1647, étudia sous Théodore de Bèze, enseigna les humanités à Neuhausen, fut recteur du collège de Neustadt, puis de celui de Hanau. Les Espagnols s'étant rendus maîtres de la ville, il fut obligé de l'abandonner : sa bibliothèque fut pillée.

On a de lui : *Davidis Parei... vindicatio*, Francfort, 1633, in-12, en réponse à l'*Anti-Pareus* écrit contre son père par l'Anglais David Owen ; *Lexicon Plautinum*, 1614 ; *Analecta Plautina*, 1617 ; *Electa Plautina*, 1620 ; *Planti comœdiæ, cum dissertationibus et notis perpetuis*, 1610 et 1641. C. N.

PAREUS (Daniel), helléniste et historien, fils du précédent, né vers 1605 à Neuhausen, assassiné par des voleurs en 1645, enseigna les humanités à Kaiserslautern.

Il a donné, outre des éditions de Musée, de Quintilien, d'Hérodien, de Lucrèce, d'Héliodore et de Salluste, un recueil de sentences, rédigées en lieux communs, et tirées des auteurs grecs, sous le titre de : *Mellificium atticum*, Francfort, 1627, in-4° ; *Medulla historiæ ecclesiasticæ*, 1631 ; *Lexicon Lucretianum*, 1631 ; *Historia Palatina*, 1633, in-12. C. N.

PARFAICT (François et Claude dits *les Frères*), le 1er né à Paris en 1698, m. en 1753, le 2e né vers 1701, m. en 1777. François Parfaict fit jouer quelques comédies, auj. oubliées, et entreprit, avec son frère Claude, une *Histoire générale du Théâtre-Français depuis son origine jusqu'à présent*, 1734-1739, 15 vol. in-12, dont le dernier s'arrête en 1721. On y trouve des détails curieux, fruit d'immenses recherches, avec quelques erreurs de faits, de dates et de citations. Ils y ont joint une *Table chronologique des principaux ouvrages dramatiques qui ont été représentés en France depuis 1880 jusqu'en 1721*, table reproduite et continuée jusqu'en 1842 par M. Hippolyte Lucas, à la suite d'une *Histoire philosophique et littéraire du Théâtre-Français*.

Les autres travaux des deux frères sont : *Mémoires pour servir à l'histoire des spectacles de la foire*, [illegible], 1743, 2 vol. in-12 ; [illegible] ; *Dictionnaire des Théâtres de Paris*, [illegible], 7 vol. in-12, [illegible]. F. B.

PARFAIT (Saint), martyr, né à Cordoue vers 800, mis à mort par les Mahométans en 850. Fête, le 18 avril.

PARGA, v. forte de la Turquie d'Europe (Janina), port de commerce sur la mer Ionienne, en face de l'île de Corfou, à [illegible] kil. S. O. de Janina ; [illegible] hab. Bâtie sur un rocher. Comm. d'huile, vins, tabac, fruits. Libre depuis 4 siècles, elle avait encore repoussé Ali-Pacha en 1814, et demandé ensuite à entrer dans la république des îles Ioniennes. Mais les Anglais la vendirent aux Turcs en 1815. A l'arrivée d'Ali, 1819, les habitants aimèrent mieux quitter la ville que de se soumettre aux Musulmans.

PARIA ou **PANZA**, v. de Bolivie, dép. d'Oruro. Eaux thermales.

PARIA ou de PANZA (Lac de), lac de Bolivie, communique par le Desaguadero au lac Titicaca; 16 kil. sur 10.

PARIA (Golfe de), golfe formé par la mer des Antilles entre la côte N.-E. du Vénézuéla et l'île de la Trinité; 150 kil. sur 60. Il reçoit plusieurs bras de l'Orénoque.

PARIAGE, terme féodal indiquant l'égalité de droit et de possession que deux seigneurs avaient par indivis sur une même terre.

PARIAS ou **CHANDALAS**, caste méprisée de l'Inde, recrutée de tous ceux qui ont violé les lois religieuses ou civiles. Il leur est défendu d'habiter les villes, de se baigner dans le Gange, etc. Leur contact est une souillure.

PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE, brg (Sarthe), arr. du Mans; 3,113 hab. Toiles, papier, bétail, etc.

PARILIES. *V.* Palilies.

PARIMA, riv. du Brésil (Alto-Amazonas), descend de la Sierra Parime, et se jette dans le Rio-Negro, à 20 kil. de Carvoeiro. Cours de 1,200 kil.

PARIME (Sierra), chaîne de montagnes de l'Amérique du Sud, sépare au S. le Vénézuéla du Brésil.

PARINA (Cap), pointe la plus occidentale du Pérou ; par 4° 42′ lat. S. et 83° 45′ long. O.

PARINI (Joseph), poète italien, né en 1729 à Bosizio (Milanais), m. en 1799, fut copiste chez un procureur, puis entra dans les ordres. Fixé à Milan, il se fit connaître d'abord comme critique, puis comme poète par la publication du *Matin*, 1763, que suivirent le *Midi*, le *Soir* et la *Nuit*. C'était un homme d'un esprit juste, fin et élevé. Le comte Firmiani, gouverneur du pays, le mit à la tête d'une feuille périodique, et il occupa en outre une chaire de belles-lettres. Ses *Œuvres complètes* ont été imprimées à Milan, 6 vol., 1801-4. Ses poèmes, où l'on trouve une philosophie élevée, sont écrits, d'une manière supérieure, en vers libres, les plus difficiles dans la poésie italienne. *Les Quatre parties du jour à la ville* ont été trad. en français par l'abbé Desprades, 1776, in-12. *Le Jour*, poème où Parini décrit avec une ironie délicate la vie des jeunes seigneurs italiens, a été trad. en vers français par Raymond, 1826.

V. César Cantu, *l'Abbé Parini et la Lombardie au siècle dernier*, en italien, Milan, 1854.

PARIS ou **ALEXANDRE**, un des fils de Priam et d'Hécube. Sa mère, pendant qu'elle le portait dans son sein, rêva qu'elle enfantait un flambeau qui embraserait Troie; pour détourner ce présage, Priam fit exposer l'enfant à sa naissance; mais Hécube le sauva, et chargea des bergers du mont Ida de l'élever. Pâris se distingua bientôt par sa beauté et son adresse, et épousa Œnone. Choisi par Jupiter pour juge du différend qui s'était élevé entre Junon, Minerve et Vénus, au sujet de leur beauté, il adjugea à Vénus la pomme d'or, que la Discorde avait adressée *à la plus belle*. Étant allé à Troie pour combattre dans des jeux funèbres, il fut reconnu par son père et reçu avec joie. Peu de temps après, chargé d'aller réclamer en Grèce l'héritage d'Hésione, sœur de Priam, enlevée par Hercule, il ravit Hélène, femme de Ménélas, roi de Sparte, qui l'avait accueilli à sa cour. Pendant la guerre de Troie, causée par cet enlèvement, il ne se distingua que par sa lâcheté et sa perfidie, prit la fuite devant Ménélas, tua Achille par trahison et fut lui-même blessé mortellement par Pyrrhus ou par Philoctète. L'art le représente sous les traits d'un adolescent imberbe coiffé du bonnet phrygien. S. Re.

PARIS (François de), diacre janséniste, né à Paris en 1690, m. en 1727. Son refus d'accepter la bulle *Unigenitus* lui fermant la carrière sacerdotale, il vécut dans une petite maison du faubourg Saint-Marceau, à Paris, se donnant à l'instruction du peuple, au jeûne et à la charité. Ses austérités hâtèrent sa mort, qu'ont rendue célèbre les folies des *Convulsionnaires*. (*V. ce mot.*)

La Vie de Pâris a été écrite par le P. Boyer, par Doyen, par Barbeau de La Bruyère, 1731, in-12.

PARIS (Mathieu). *V.* Mathieu Paris.

PARIS (Pierre-Adrien), architecte, né à Besançon en 1747, m. en 1819, alla en Italie étudier les [illegible]iques, donna plusieurs beaux dessins pour le [illegible] de Saint Non, et fut architecte de l'opéra, en 178[illegible]. Son principal ouvrage d'architecture est le portail de la cathédrale d'Orléans. On a de Pâris : *l'*[illegible] de l'anglais de A. Dickson, Paris, 1802, 2 vol. ; [illegible] de dessins et d'études d'architecture, 9 vol. gr. in-fol. ; *l'Archit-*

théâtre Flavien, vulgairement nommé le Colisée, restauré, etc., in-fol., 45 pl. Ces deux derniers ouvrages sont manuscrits, à la Bibliothèque nationale de Paris, et à celle de Besançon.

PARIS, né à Paris en 1763, fut garde du corps du comte d'Artois, puis garde constitutionnel de Louis XVI; ardent royaliste, il tua le conventionnel Lepelletier de Saint-Fargeau, qui avait voté la mort du roi, se sauva en Normandie, fut découvert à Forges-les-Eaux et se brûla la cervelle au moment d'être arrêté, en 1793.

PARIS (Alexis-Paulin), célèbre érudit, né à Avenay (Marne) en 1800, m. en 1881, vint de bonne heure à Paris, où il débuta par une *Apologie de l'école romantique,* 1824, et collabora à un grand nombre de recueils littéraires. Sa traduction du *Don Juan* de Byron, 1827, obtint un succès qui l'encouragea à donner une traduction des *Œuvres complètes* du poète anglais, y compris ses *Mémoires,* publiés par Ch. Moore, 1830-32, 13 vol. En 1828, Paulin Paris entra comme employé au département des manuscrits de la Bibliothèque royale et se consacra désormais tout entier à l'étude de la littérature française du moyen âge. Après avoir publié une *Notice sur la relation originale du voyage de Marco Polo,* il entreprit de faire connaître dans leur texte original les *chansons de geste,* les vieilles épopées chevaleresques de la langue d'oïl, que des imitations postérieures avaient fait oublier. Il donna d'abord le *Romancero français,* 1833, le célèbre roman de *Garin de Loherain,* avec un *Examen des romans carlovingiens,* 1833-35, 2 vol. gr. in-12, et celui de *Berthe aus grans piés,* avec une *Dissertation sur les romans des douze pairs de France,* 1836, in-12. Déjà, en traduisant le roman moderne de Massimo d'Azeglio, *Ettore Fieramosca,* 1833, il avait soutenu, dans un *Essai sur les romans historiques du moyen âge,* un nouveau système sur l'origine et le caractère de nos vieilles épopées. Abordant pour la première fois, avec autant de clarté que de savoir, l'étude générale de ce qu'on a appelé depuis le *cycle carolingien,* il démontra contre l'opinion de Fauriel que ces poèmes avaient été primitivement composés dans la langue du nord de la France, et que loin d'avoir fourni aux trouvères leurs sujets et leurs personnages, les troubadours provençaux les leur avaient au contraire empruntés. Ces travaux importants valurent à Paulin Paris d'être élu membre de l'Académie des inscriptions à la place de Raynouard, en 1837. Il fut nommé conservateur adjoint des manuscrits de la Bibliothèque royale en 1839, membre du conseil de perfectionnement de l'École des chartes en 1846, et l'on créa pour lui au Collège de France, en 1853, une chaire de langue et littérature françaises du moyen âge, dont il resta titulaire jusqu'en 1872. Il n'en continua pas moins ses grands travaux d'érudition, entreprit de rédiger un *Catalogue raisonné des manuscrits français de la Bibliothèque du roi,* qui renferme d'intéressantes analyses, et dont 7 vol. parurent de 1836 à 1848, publia de 1836 à 1840 les *Grandes Chroniques de Saint-Denys,* 6 vol.; en 1838, la *Conqueste de Constantinople,* par Villehardouin et Henri de Valenciennes; 2 Mémoires *sur l'Auteur du Songe du Vergier,* dans le t. XI du recueil de l'Académie des inscriptions, 1842, et *sur le Cœur de saint Louis,* 1844; la *Chanson d'Antioche,* composée au XII^e^ siècle par Richard, renouvelée par Graindor de Douai, au temps de Philippe-Auguste, 1848, 2 vol. On peut encore citer : *les Aventures de maître Renart et d'Ysengrin, mises en nouveau langage,* 1861; *Recueil complet des poésies de Saint-Pavin; Historiettes de Tallemant des Réaux,* publiées avec M. de Monmerqué; *les Blasons domestiques,* de Gille Corrozet; *les Romans de la Table ronde,* mis en nouveau langage et accompagnés de recherches sur l'origine et la composition de ces œuvres, 1868-1877; *le Livre du Voir Dit,* de Guillaume de Machau, etc. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1837, Paulin Paris avait été promu officier en 1873.

V. *Paulin Paris et la Littérature francaise du moyen âge,* par M. Gaston Paris, dans la *Romania,* t. XI, 1er semestre de 1882. La *Notice* très détaillée de M. Wallon sur la vie et les écrits de P. Paris se trouve dans le *Recueil* de l'Institut et dans ses *Eloges académiques,* 1882, 2 vol., avec des notes et des indications bibliographiques.

PARIS-ALFANI (Domenico), peintre d'histoire, né à Pérouse en 1483, m. en 1520, fut élève du Pérugin, dont il imita la manière, mais avec plus de grandiose. On n'a plus de lui que 2 figures dans le tableau de *la Madone des grâces,* à Pérouse. — Son fils Orazio, né à Pérouse vers 1510, m. en 1581, rivalisa de talent avec lui.

PARIS-DUVERNEY, le 3e de 4 frères, né vers 1683 à Moirans (prov. du Dauphiné), où son père tenait une auberge, m. en 1770, fit, de concert avec ses frères, venir des blés pendant une disette qui désolait le Dauphiné; accusés d'accaparement, ils se sauvèrent à Paris, y trouvèrent de l'emploi dans les bureaux du munitionnaire de l'armée et montrèrent une rare habileté. En 1704, Pâris, chargé de la direction des vivres de l'armée de Flandre, obtint un prêt de 4 millions de Samuel Bernard, et se fit, avec ses frères, qu'il s'était associés, une grande réputation financière. Lors de la vogue du système de Law, il démontra, dans un Mémoire, les dangers et les illusions de ce système; le contrôleur le fit exiler avec ses frères en juillet 1720. Rappelé en décembre suivant, après la chute de Law, et mis, vers la fin de 1721, à la tête d'une commission dite du *visa,* chargée de reviser la fortune de tous ceux qui, pendant le *Système,* semblaient avoir fait des bénéfices exagérés, il procura à l'État l'extinction d'environ 1,500 millions de dettes. Pâris se distingua encore par son dévouement pour arrêter les progrès de la peste de Marseille. Conseiller du duc de Bourbon, il fit rendre, en 1724, une ordonnance sur l'abolition de la mendicité, eut la première idée, en 1725, d'une caisse d'amortissement de la dette publique, proposa l'impôt d'un 50e des revenus, en nature, le rétablissement du droit de *Joyeux avènement,* et, ce qui valait mieux, la réorganisation de la milice, créée par Louvois en 1688. Une intrigue, où il eut l'imprudence d'entrer pour renverser le cardinal de Fleury, le fit mettre à la Bastille, 1726. Il en sortit en 1728, rentra aux affaires après la mort du cardinal de Fleury, 1743, fit ordonner, en 1751, l'établissement de l'École militaire de Paris, en fut le 1er intendant avec le titre de conseiller d'État, et mourut dans ce poste. On a de lui des lettres intéressantes, dans le recueil intitulé : *Correspondance du cardinal de Bernis avec Pâris-Duverney,* Paris, 1790, 2 vol. L'économiste Dutot ayant attaqué les opérations du *visa,* Pâris lui répondit par un *Examen des réflexions politiques sur le commerce et les finances,* 1748. — L'aîné des frères Pâris se nommait *Antoine;* — le 2e avait pris le nom de *La Montagne,* qui était l'enseigne de l'auberge de leur père; — le 3e, *Pâris de Montmartel* fut créé *marquis de Brunoy* par Louis XV, et garde du Trésor royal.

PARIS, cap. de la France et ch.l. du dép. de la Seine, situé sur les deux rives de ce fleuve, par 48° 50′ lat. N., 0° long. de son propre méridien, 2° 21′ long. E. du méridien de Greenwich, et 19° 51′ long. E. du méridien de l'île de Fer; à 305 kil. S. de la mer du Nord (à Dunkerque), 168 kil. S.-S.-E. de la Manche (à Dieppe), 447 kil. E.-N.-E. de l'océan Atlantique (à Saint-Nazaire), 764 kil. N. de la Méditerranée à Aigues-Mortes; à 362 kil. S.-E. de Londres, 311 S.-O. de Bruxelles, 479 S.-O. de La Haye, 1,068 S.-O. de Berlin, 1,359 O. de Vienne, 2,719 S.-O. de Saint-Pétersbourg, 1,951 S.-O. de Stockholm, 1,273 S.-O. de Copenhague, 2,524 N.-O. de Bukharest, 3,127 N.-O. de Constantinople, 1,452 N.-O. de Rome, 1,452 N.-E. de Madrid, et 1,888 N.-E. de Lisbonne. — Paris est situé vers la partie moyenne du cours de la Seine, en aval des confluents de l'Yonne et de la Marne, en amont du confluent de l'Oise. Le fleuve, qui suit la direction du S.-E. au N.-O., a, dans l'intérieur de la ville, un cours de 12 kil. 300 m.; ses largeurs extrêmes sont de 165 m. au pont de La Gare, de 293 m. au Pont-Neuf, et de 136 m. au pont du Point-du-Jour. Des différentes îles qu'il formait autrefois, 2 seulement subsistent, l'*île Saint-Louis,* et l'*île de la Cité,* qui figure, représentée par un vaisseau, dans les armes de la ville de Paris, avec la devise : *Fluctuat, nec mergitur.* Sa profondeur moyenne est de 2 m. La Seine coule au fond d'une vallée, sur les deux versants de laquelle s'élèvent les deux parties de la ville. — La Bièvre, petit affluent de gauche de la Seine, se divise, à son entrée dans la ville, en 2 bras qui se réunissent près de l'avenue des Gobelins, contourne en souterrain la montagne Sainte-Geneviève. Elle avait autrefois son embouchure en amont du pont d'Austerlitz, mais des travaux de dérivation lui ont donné un écoulement dans le 3e égout collecteur de la rive g. — La hauteur moyenne du sol, au-dessus du niveau de la mer, est de 40 m., en deçà des deux chaînes de collines qui longent le fleuve à distance : la chaîne de la rive g. s'élève à 58 m., à la place d'Italie; la montagne Sainte-Geneviève dépasse 60 m.; la chaîne de la rive dr. est plus élevée; elle a 123 m. au plateau de Charonne, qui se prolonge par les hauteurs de Ménilmontant, de Belleville, des Buttes-Chaumont, de La Villette, de Montmartre (105 m.), des Batignolles et de Passy (69 m.). — Le sol de Paris est formé de 3 couches superposées : à la base, terrain jurassique; au-dessus, terrain crétacé; à la surface, terrain tertiaire, formé d'alluvions. — Le climat de Paris est tempéré et salubre. Les températures moyennes sont, au printemps, 8°,25; en été, 14°,50; en automne, 9; en hiver, 2°,6. — La superficie de la ville est de 7,802 hect.; elle a environ 35 kil. de tour, et plus de 6 kil. de rayon, à partir de la cathédrale de Notre-Dame, qui sert de point de départ pour le calcul des distances. Sa pop., en 1881, était de 2,239,928 hab. Des renseignements peu sûrs la portent pour l'année 1292 à 215,860 hab., et pour 1553, à 260,000. On imagina, vers le commencement du XVIII^e^ siècle, de calculer approximativement le chiffre de la population d'après celui des naissances multiplié par 30, et le résultat donna : 509,640 hab. en 1718; 576,630 en 1760; 610,000 en 1791; 640,000 en 1798. On ne commença à faire des recensements effectifs qu'en 1800, où

l'on trouva 547,756 hab. Par le même mode, on constata les nombres suivants :

Année 1808.........	580,609 hab.
— 1817.........	713.966 —
— 1831.........	785,862 —
— 1836.........	868,438 —
— 1841.........	935.261 —
— 1846.........	1,053 897 —
— 1851.........	1,053,262 —
— 1856.........	1,130,488 —

Après l'annexion des communes adjacentes. (*V. plus bas.*)

Année 1861.........	1,953.668 hab.
— 1876.........	1,988,806 —
— 1881.........	2,239,928 —

Paris est le siège normal du gouvernement, la résidence ordinaire du président de la république, des ministres, du Sénat et de la Chambre des députés, du conseil d'État, de la cour des Comptes, de la Cour de cassation, le siège de la Banque de France, de la Grande Chancellerie de la Légion d'honneur et de toutes les grandes administrations qui dépendent de l'État. Paris a, en outre, un archevêché, une cour d'appel, un tribunal et une chambre de commerce. Il est le chef-lieu d'une académie universitaire, et d'un gouvernement militaire spécial, bien que les différents quartiers de la ville soient répartis entre les IIe, IIIe, IVe et Ve corps d'armée. — L'administration de Paris et du département de la Seine est partagée entre un préfet de la Seine, qui fait fonction de maire de Paris, un préfet de police dont les attributions s'étendent, en dehors du département de la Seine, aux territoires de Meudon, Bellevue, Saint-Cloud et Enghien, et un conseil municipal de 80 membres, élu par le suffrage universel, à raison de 1 membre pour chaque quartier. Le conseil municipal nomme lui-même son bureau ; il vote le budget de la ville et les emprunts, et s'occupe de toutes les grandes affaires qui la concernent : octrois, entreprises d'utilité publique, éclairage, transports, hygiène, percement de rues, écoles, assistance publique, hôpitaux, hospices, etc. Ce même conseil, augmenté de 8 membres élus à raison de 1 par canton dans les arrondissements de Saint-Denis et de Sceaux, forme le conseil général du département de la Seine. Le préfet de la Seine, comme ceux des autres départements, est assisté d'un conseil de préfecture. — La préfecture de la Seine et la préfecture de police occupent une multitude d'employés de tout ordre et de tout grade ; ingénieurs, agents voyers, architectes, inspecteurs de la navigation, des halles et marchés, de l'octroi, des monts-de-piété, chimistes attachés au laboratoire municipal, commissaires de police, officiers de paix, etc., ayant sous leurs ordres le corps des gardiens de la paix, chargés de la police des rues et du maintien de l'ordre dans la capitale. Ils sont assistés dans cette tâche par le régiment et l'escadron de la garde républicaine. Le régiment des sapeurs-pompiers, troupe permanente, soldée et organisée militairement, a dans Paris plusieurs casernes et de nombreux postes-vigies, qui signalent aussitôt les incendies. De grandes améliorations ont été récemment apportées à ce service (bouches d'eau, pompes à vapeur, etc.). — La ville est divisée en 20 arrondissements municipaux, administrés chacun par un maire et 3 adjoints, nommés par le gouvernement, chargés des actes de l'état civil, de la direction des bureaux de bienfaisance, de l'application des lois scolaires, etc. Chaque arrondissement possède une justice de paix. Voici les résultats fournis par le recensement de 1881 pour l'étendue et la population des divers arrondissements.

Arrondissements.	*Population de fait.*	*Superficie en hectares.*	*Nombre d'hab. par hectare.*
1er Le Louvre..............	75,390	190,00	397
2e La Bourse..............	76,394	97,50	785
3e Le Temple..............	94,254	116,00	813
4e L'Hôtel de Ville..........	103,760	156,50	663
5e Le Panthéon............	114,444	249,00	460
6e Le Luxembourg..........	97,735	211,00	463
7e Le Palais-Bourbon.......	83,327	403,00	207
8e L'Elysée..............	89,004	381,00	234
9e L'Opéra..............	122,896	213,00	577
10e L'Enclos Saint-Laurent..	159,809	286,00	559
11e Popincourt.............	209,246	361,00	580
12e Reuilly..............	102,435	568,00	180
13e Les Gobelins...........	91,315	625,00	146
14e L'Observatoire..........	91,713	464,00	198
15e Vaugirard..............	100,679	721,00	140
16e Passy..............	60,702	709,00	86
17e Les Batignolles.........	143.187	445,00	322
18e La Butte-Montmartre...	178,836	519,00	345
19e Les Buttes-Chaumont...	117,885	566,00	208
20e Ménilmontant..........	126.917	521,00	244
Total.	2,239,928	7802	

Sur le nombre total des habitants, 721,421 seulement sont nés à Paris; 85,639, dans le département de la Seine; 1,265,454, dans d'autres départements ou dans les colonies françaises. Enfin 167,414 sont étrangers, savoir :

45,281	Belges.
31,190	Allemands.
21,577	Italiens.
20,810	Suisses.
10,789	Anglais.
9,250	Hollandais.
5,927	Américains.
5,786	Russes et Polonais.
4,982	Autrichiens.
3,616	Espagnols.
1,034	Suédois et Danois.
771	Turcs.
640	Roumains, Serbes, Monténégrins.
379	Grecs.
214	Chinois, Japonais, Indiens, etc.

Ce qui frappe d'abord l'étranger à Paris, c'est l'aspect grandiose de l'ensemble, la beauté et le parfait entretien des grandes voies, l'animation extraordinaire qui règne de tous côtés, enfin le bourdonnement énorme qui emplit la grande ville : il est fait du bruit de la foule courant à ses affaires, du roulement des nombreuses voitures, des clameurs des petits marchands annonçant leur marchandise à grands cris, des avertissements stridents des tramways, etc. Les rues neuves, tirées au cordeau, ont enlevé à bien des quartiers leur aspect pittoresque ; cependant la plupart ont si bien conservé une physionomie spéciale, que Paris semble moins une seule cité que l'agglomération de plusieurs villes : quoi de plus dissemblable, par exemple, que le Marais et le quartier Latin, le quartier de l'Opéra et celui des Invalides ? La différence s'accentue encore dans les communes annexées, ou localités comprises dans l'enceinte fortifiée, qui font administrativement partie de la ville depuis 1860. Les plus importantes sont : Bercy (commerce de vins en gros) ; Charonne, Ménilmontant, Belleville, la Chapelle, Montmartre (usines, grands ateliers, et classe ouvrière) ; Batignolles (ateliers d'artistes, jolis hôtels) ; Passy, Auteuil (villas) ; Grenelle, Vaugirard, Montrouge (usines, petits rentiers, petits industriels, ouvriers, cultures maraîchères, etc.). — Sur la rive droite, les *grands boulevards*, partant de la place de la Bastille pour aboutir à la place de la Concorde par la rue Royale, décrivent un immense arc de cercle. Ce sont : 1° le boulevard Beaumarchais ; 2° le boulevard des Filles-du-Calvaire ; 3° le boulevard du Temple, qui débouche place de la République ; de cette place rayonnent plusieurs voies importantes : la rue Turbigo, le boulevard Voltaire, l'avenue de la République qui doit se prolonger jusqu'au cimetière du Père Lachaise ; la rue du Faubourg-du-Temple, qui mène à Belleville ; le boulevard Magenta, qui passe près des gares de l'Est et du Nord et se prolonge jusqu'à Montmartre par les boulevards Barbès et Ornano ; la rue du Temple, qui va jusqu'à l'Hôtel de Ville ; 4° le boulevard Saint-Martin ; artères perpendiculaires importantes : rue et faubourg Saint-Martin ; 5° le boulevard Saint-Denis : rue et faubourg Saint-Denis ; 6° le boulevard Bonne Nouvelle ; 7° le boulevard Poissonnière : rue du Faubourg-Poissonnière et rue Poissonnière, qui va aux Halles ; 8° le boulevard Montmartre : rue du Faubourg-Montmartre, rue Montmartre qui aboutit aux Halles, rue Vivienne qui conduit à la Bourse ; 9° le boulevard des Italiens : rues de Richelieu, Drouot, Lafitte, Taitbout, de la Chaussée-d'Antin, etc. ; le boulevard Haussmann, qui commence à l'extrémité de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, aboutit à la rue Taitbout, et sera prolongé jusqu'au boulevard Montmartre ; 10° le boulevard des Capucines ; 11° le boulevard de la Madeleine. De la place de la Concorde partent 2 grandes voies en sens inverses : d'un côté l'avenue des Champs-Élysées, qui remonte jusqu'à l'Arc de Triomphe de l'Étoile, autour duquel rayonnent quantité d'avenues importantes, dont les plus larges sont celles du Bois de Boulogne et de la Grande-Armée ; de l'autre, la rue de Rivoli, qui avec la prolongation de la rue Saint-Antoine forme la corde de l'arc des grands boulevards, et ramène en droite ligne jusqu'à la Bastille. La rue de Rivoli a comme principales perpendiculaires la rue du Louvre, qui sera prolongée jusqu'à la rue Montmartre, la rue du Pont-Neuf, la rue des Halles, le boulevard Sébastopol qui, continué par le boulevard de Strasbourg, va jusqu'à la gare de l'Est. De la place de la Bastille part encore une autre ligne ; c'est le boulevard Henri IV : par le pont Sully, il traverse les deux bras de la Seine et va sur la rive gauche rejoindre le boulevard Saint-Germain ; celui-ci, décrivant une courbe très accentuée, vient déboucher à son tour devant le pont de la Concorde. Deux autres lignes concentriques de boulevards font le tour de Paris. Sur la rive gauche on peut distinguer 2 principaux quartiers : ce qu'on appelle le faubourg Saint-Germain, aux rues calmes et paisibles, et le quartier Latin d'une allure toute différente. Les voies les plus fréquentées sont les rues du Bac, des Saints-Pères, Bonaparte, de Rennes, Dauphine, de Grenelle et le boulevard Saint-Michel, qui va rejoindre le boulevard Sébastopol par le boulevard du Palais. Aux anciens boulevards s'étendant depuis les Invalides jusqu'au delà de l'Observatoire, sont venus se raccorder à l'est les boulevards Saint-Marcel, Arago, etc. — *Ponts, quais et passages.* Les deux rives de la Seine sont reliées par 24 ponts, presque tous remarquables à des

titres différents. Citons, en allant d'amont en aval, le pont *d'Austerlitz*, récemment élargi, le pont *Sully*, le pont *au Change*, le pont *Saint-Michel*, le *Pont-Neuf*, qui porte la statue d'Henri IV et dont la proverbiale réputation de solidité a été dernièrement compromise ; le pont *des Arts*, le pont *des Saints-Pères*, le *Pont-Royal*, les ponts *de la Concorde, des Invalides, de l'Alma, d'Iéna, de Grenelle, d'Auteuil*, etc. Les deux rives sont bordées de beaux quais en pierre de taille, en partie plantés d'arbres ; le port le plus animé est celui de Bercy. Paris renferme environ 80 passages ou galeries, rues vitrées et praticables pour les piétons seulement. Presque tous sont occupés par des magasins de luxe, brillamment éclairés le soir, et servent de lieux de promenades : passages *Jouffroy*, des *Princes*, des *Panoramas*, *galerie Vivienne*, etc. — *Palais et grands édifices.* Après le *Louvre*, le *Luxembourg* et les *Tuileries*, auxquels nous avons consacré des articles spéciaux, les principaux palais et grands édifices de Paris sont les suivants : l'*Élysée*, résidence du chef de l'État, édifice construit en 1718 par Molet, et restauré en 1854 par M. Lacroix : salles des fêtes décorées de magnifiques tapisseries, beaux jardins se prolongeant jusqu'à l'avenue Gabriel ; — le *Palais-Royal*, que Richelieu fit édifier par Lemercier en 1629, sur l'emplacement des hôtels de Mercœur et de Rambouillet; bien des souvenirs historiques se rattachent à ce palais, qui, incendié par la Commune en mai 1871, a été restauré de 1872 à 1876, et est aujourd'hui définitivement affecté au Conseil d'État; escalier d'honneur, salle des assemblées générales, galeries et jardin du Palais-Royal ; — le *Palais-Bourbon* (salon *de la Paix, salle des séances, salle Casimir-Périer, salle du Trône, bibliothèque*), etc. ; le *palais de la Légion d'honneur*, celui de l'*Institut* et celui des *Beaux-Arts ;* le *palais de l'Industrie*, le *palais du Trocadéro*, construit pour l'exposition universelle de 1878 ; les *Ministères ;* la *Bourse*, palais de style gréco-romain reproduisant le temple de Vespasien à Rome, commencé en 1808 par Brongniart, achevé par Labarre en 1826 ; la *Banque ;* l'*hôtel des Monnaies ;* l'*Hôtel de Ville*, un des plus beaux édifices de Paris ; élevé sur les plans de MM. Ballu et Deperthes, dans le style de la Renaissance française, il reproduit celui qui a été brûlé en 1871, mais il est plus riche en sculptures et mieux distribué ; le nouvel *hôtel des Postes*, énorme construction moderne due à M. Guadet, rue Jean-Jacques-Rousseau; l'*Opéra*, splendi de monument fait de toutes les variétés de marbre connues, d'après les plans de M. Ch. Garnier (1861-1874) ; c'est le plus vaste théâtre du monde par la superficie qu'il couvre : 11,237 m. carr. ; l'hôtel des *Archives ;* les *Gobelins*, l'*Imprimerie nationale*, la *Manufacture des tabacs*, etc. — *Places et monuments.* Les plus remarquables sont : la place de *la Bastille*, avec la *Colonne de Juillet* (*V. ce mot*), la place de la *République* avec la statue colossale inaugurée en 1883 et due aux frères Morice; les *portes Saint-Denis* et *Saint-Martin ;* les places de la *Bourse*, de l'*Opéra* et de la *Madeleine*, sur lesquelles s'élèvent les édifices du même nom ; la place de la *Concorde*, la plus belle du monde, non seulement à cause de ses fontaines, de ses statues, de l'obélisque de Louqsor, etc., mais à cause du magnifique panorama dont on y jouit; la place et l'Arc de Triomphe du *Carrousel*, reproduction de l'Arc de Septime Sévère à Rome, commencé en 1806 par Fontaine et Percier, surmonté d'un groupe en bronze de Bosio, qui a remplacé les chevaux de Saint-Marc ; la place des *Pyramides*, sur laquelle a été érigée en 1874 la statue équestre de Jeanne d'Arc de M. Frémiet, la place du *Théâtre-Français* et ses fontaines ; — la *Tour Saint-Jacques*, dernier vestige de l'église Saint-Jacques-la-Boucherie; la place de l'*Hôtel-de-Ville ;* la place des *Vosges*, à laquelle on conserve le plus souvent son ancien nom de place Royale, et ses arcades ; la place de la *Nation*, autrefois du *Trône ;* la place *Louvois* avec la gracieuse fontaine de l'architecte Visconti ; la place *Vendôme*, et la colonne fameuse, revêtue du bronze des canons autrichiens et russes, inaugurée le 15 août 1810 ; la place des *Victoires* avec une statue de Louis XIV par Bosio (1822) ; la place *Saint-Georges* et l'hôtel de M. Thiers ; la fontaine *Molière*, la célèbre fontaine des *Innocents ;* la place et l'arc de triomphe de l'*Étoile*, admirable monument qui demande à être étudié en détail ; dans la cité, le *parvis Notre-Dame*, avec une belle statue de Charlemagne ; sur la rive gauche : les places du *Pont-Saint-Michel* et *Saint-Sulpice* ornées toutes deux de fontaines monumentales ; la statue du *maréchal Ney* au carrefour de l'Observatoire; l'esplanade des *Invalides*, le champ de *Mars*, etc.

Églises. Outre un très grand nombre de chapelles, Paris compte 67 églises paroissiales, cures ou succursales. Parmi les plus beaux édifices religieux, il faut citer : dans l'île de la Cité, la magnifique cathédrale de *Notre-Dame* (*V. ce mot*), la *Sainte-Chapelle*, véritable bijou de l'architecture ogivale, élevée par saint Louis en 1242, admirablement restaurée en 1850 ; sur la rive droite, *Saint-Germain l'Auxerrois, Saint-Eustache, Saint-Nicolas des Champs, Saint-Laurent, Saint-Merry, Saint-Gervais*, les églises récemment construites de *Saint-Ambroise, Saint-Bernard de la Chapelle, Notre-Dame de la Croix de Ménilmontant, Notre-Dame d'Auteuil*, etc., de style ogival ou roman; *Saint-Roch, Sainte-Madeleine* (V. MADELEINE [LA]), *Notre-Dame de Lorette, Saint-Vincent-de-Paul, Saint-Paul-Saint-Louis, la Trinité, Saint-Augustin*, etc. ; sur la rive gauche, *Saint-Étienne du Mont, Saint-Nicolas du Chardonnet, Saint-Medard, Saint-Germain des Prés, Saint-Séverin, Sainte-Clotilde*, heureuse imitation de l'architecture ogivale, *Saint-Sulpice, Saint-Thomas d'Aquin, Saint-Jacques du Haut-Pas, Saint-Pierre de Montrouge, Saint-François-Xavier, Notre-Dame des Champs*, etc. Il faut ajouter à cette liste l'église votive du *Sacré-Cœur*, en construction sur l'un des points les plus élevés de la butte Montmartre. Le plan de ce vaste édifice, conçu dans le style byzantin, est dû à l'architecte Abadie. — Il y a 11 temples réformés : l'*Oratoire* de la rue Saint-Honoré ; *Sainte-Marie*, dans la rue Saint-Antoine; *Pentemont* dans le faubourg Saint-Germain, pour les calvinistes ; l'église des *Billettes*, etc., pour les luthériens. — Les israélites ont 3 grandes synagogues : rue des Tournelles, rue Notre-Dame de Nazareth et rue de la Victoire. — Il y a en outre une église russe, superbe édifice de style byzantin, une église roumaine (anc. chapelle des dominicains), une église arménienne; plusieurs églises anglaises et américaines, etc.

Musées et Théâtres. — Le *Musée du Louvre* est cité avec raison comme le plus beau de l'Europe. Ses origines remontent à François Ier (*cabinet du roi*) ; il fut considérablement augmenté sous Louis XIV, et s'enrichit surtout pendant la Révolution, par la réunion d'un grand nombre de chefs-d'œuvre jusque-là dispersés dans les châteaux royaux ou particuliers; ensuite pendant les guerres du 1er empire, les armées françaises rapportant toujours de l'étranger un butin artistique considérable. Aujourd'hui il faut environ 2 heures pour parcourir les salles des différents musées. On trouve au rez-de-chaussée les gravures et les sculptures : antiquités égyptiennes, asiatiques, marbres antiques, sculptures du moyen âge, de la Renaissance, et sculptures modernes. Le 1er étage est occupé : 1° par le musée de peinture, réunion des chefs-d'œuvre des peintres de toutes les écoles : le *Salon carré* contient les plus beaux tableaux de la collection ; 2° par les antiquités de petite dimension ; 3° par le musée des objets d'art du moyen âge et de la Renaissance ; 5° par les dessins et diverses petites collections nouvelles. Au 2e étage sont réunis le musée de marine, le musée ethnographique, le musée chinois, les salles supplémentaires de la peinture et des dessins. — Le *musée du Luxembourg*, dans l'Orangerie et les salles nouvelles, donne asile aux chefs-d'œuvre de l'art contemporain. — L'*hôtel de Cluny* et l'ancien *palais des Thermes* forment, avec leur jardin, un musée spécial, contenant plus de 1,200 objets, tels que sculptures en marbre, en bois, en pierre, ivoires, émaux, terres cuites, bronzes, meubles, tableaux, vitraux, faïences, tapisseries, verreries, objets de serrurerie, bijoux, etc. — Depuis 1867, on recueille, au *musée municipal*, dans l'ancien *hôtel Carnavalet*, tous les objets intéressant l'histoire de Paris. — Le *musée d'artillerie*, installé à l'hôtel des Invalides, comprend toutes les séries d'armes offensives et défensives depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours. — Le *musée du Trocadéro*, etc. — Il y a à Paris une quarantaine de théâtres, dont 4 subventionnés : l'Opéra, la Comédie française, l'Opéra-Comique et l'Odéon ; le théâtre Lyrique, qui en était un 5e, a disparu, ainsi que le théâtre Italien. Les principaux des autres théâtres sont : le Gymnase, le Vaudeville, les Variétés, les théâtres du Palais-Royal, de la Porte-Saint-Martin, de la Renaissance, de la Gaîté, du Châtelet, des Nouveautés, des Bouffes, de Cluny, etc. ; spectacles équestres, bals, cafés-concerts très nombreux, etc.

Parcs et promenades ; cimetières. Les principaux jardins, parcs, etc., de Paris, sont les suivants : 1° le *jardin des Tuileries*, qui a été en grande partie dessiné par le Nôtre, et qui contient un grand nombre de belles statues et deux terrasses : celle des *Feuillants*, et celle du *bord de l'eau ;* 2° le *jardin du Luxembourg*, œuvre de Jacques Debrosse ; nombreuses statues, notamment celles des femmes illustres de France ; serres, fontaine de Médicis, etc. ; 3° *les jardins de l'Observatoire*, terminés par une très belle fontaine due aux sculpteurs Carpeaux et Frémiet ; 4° *les Champs-Élysées*, magnifique avenue bordée de beaux arbres et divisée en deux parties : la première va des « chevaux de Marly », sculptés par Coustou, au rond-point où six jets d'eau sont répartis des deux côtés de l'avenue ; on y remarque le palais de l'Industrie, un panorama, le cirque d'été, des cafés-concerts, des restaurants, des fontaines jaillissantes, de nombreux kiosques, etc. ; la 2e partie qui va du rond-point à l'Arc de triomphe de l'Étoile, est bordée de magnifiques constructions, mais moins animée que la première ; 5° *le parc Monceau* (pyramide, naumachie, statues, etc.) ; 6° *le jardin du Palais-Royal* (V. *ce mot*) ; 7° *le jardin des Plantes*, tracé par Guy La Brosse et ouvert au public en 1650 : ménagerie, jardin de plantes médicinales, muséum d'histoire

naturelle, etc.); 9° *le Jardin botanique de la Muette,* et les serres de la ville; 10° les *parcs de Montsouris,* des *Buttes-Chaumont,* le plus accidenté et le plus pittoresque de tout Paris, etc.; 11° le *Jardin zoologique d'Acclimatation,* inauguré en 1860 : collection à peu près complète de tous les animaux et de toutes les plantes utilisés par l'homme dans le monde entier, etc.; 11° les *bois de Boulogne* et *de Vincennes :* lacs, cascades, etc.; 12° un nombre considérable de squares, plantés d'arbres et ouverts au public (*square de la Tour-Saint-Jacques,* des *Arts-et-Métiers,* des *Innocents,* du *Temple, Montholon,* de *la Trinité, Parmentier,* etc.). — On compte à Paris 20 cimetières, dont 7 seulement sont affectés actuellement aux inhumations : sur ce nombre 3 sont réservés aux concessions perpétuelles; ce sont les cimetières de l'*Est* ou du *Père-Lachaise,* du *Sud* ou *Montparnasse,* et le cimetière d'*Auteuil.* Les quatre autres sont le cimetière des *Batignolles,* les deux cimetières d'*Ivry* et le nouveau cimetière de *Montmartre-Saint-Ouen.* Les treize autres, y compris l'ancien cimetière parisien de *Montmartre,* ne reçoivent que les corps déposés dans des sépultures de famille. Aucune concession nouvelle n'y est accordée. Deux nouveaux cimetières sont projetés : l'un à Bobigny pour la rive droite, l'autre à Bagneux pour la rive gauche, pour remplacer le cimetière trop éloigné et d'un accès trop difficile qui devait être établi à Méry-sur-Oise.

Paris souterrain. (*V. ce mot dans notre Dictionn. des Lettres.*) On peut grouper sous cette rubrique les *égouts* et les *catacombes.* La base du système des égouts parisiens est le grand collecteur général d'Asnières, qui part de la place de la Concorde et va déboucher en Seine près de Clichy. Il reçoit de très nombreux tributaires, qui sont comme les affluents d'un fleuve, et l'on a récemment encore ajouté de nouvelles galeries. — Les catacombes sont d'anciennes carrières creusées sous la ville même, sur la rive gauche, et que l'on a consolidées, pour éviter des éboulements, par des ouvrages en maçonnerie. Depuis 1780, époque à laquelle elles ont pris leur nom actuel, elles ont servi à recueillir les ossements extraits des anciens cimetières de Paris. Soixante-dix escaliers environ donnent accès dans les catacombes, qui ne peuvent être visitées, comme les égouts, qu'en vertu d'une autorisation spéciale.

Instruction publique. — Paris est le siège de l'*Institut de France,* comprenant les cinq *académies : Française, des Inscriptions et Belles-Lettres, des Sciences morales et politiques, des Sciences,* et *des Beaux-Arts;* de l'*Académie de Médecine,* de l'*Observatoire,* par lequel passe le méridien de Paris, du *Bureau des Longitudes,* du *Collège de France,* du *Muséum d'histoire naturelle,* etc. L'académie universitaire de Paris, dont le siège est à la Sorbonne, possède les facultés *des Lettres, des Sciences, de Théologie protestante, de Droit, de Médecine,* avec une *école supérieure de pharmacie,* et une *école d'accouchements.* — L'enseignement supérieur libre est représenté par l'*Institut catholique de Paris,* l'*École libre des Hautes Études,* l'*École libre des sciences politiques,* etc. — Parmi les écoles spéciales, il faut citer l'*École normale supérieure,* l'*École polytechnique,* l'*École supérieure de guerre,* l'*École des Ponts et Chaussées,* l'*École des Chartes,* l'*École centrale,* l'*École pratique des Hautes Études,* l'*École des Beaux-Arts,* l'*École de médecine et de pharmacie militaires,* le *grand séminaire de Saint-Sulpice,* etc.; l'*École des Hautes Études commerciales,* l'*École des Langues orientales,* etc. — L'enseignement secondaire est donné dans les lycées *Louis-le-Grand, Saint-Louis, Henri IV, Condorcet, Charlemagne, Janson-de-Sailly,* de *Vanves* et *Lakanal* (ces deux derniers hors de Paris), dans les collèges *Rollin* et *Stanislas,* pour les garçons, au lycée *Fénelon,* pour les jeunes filles, et dans les petits séminaires de *Notre-Dame des Champs* et de *Saint-Nicolas du Chardonnet.* Il y a en outre un grand nombre d'institutions privées, notamment l'*École alsacienne* et l'*école Monge,* pour les garçons. — L'instruction primaire c mpte à Paris 2 écoles normales, celle d'Auteuil pour les garçons, celle de Batignolles pour les filles. Les écoles primaires publiques reçoivent près de 300,000 élèves. Parmi les établissements destinés à l'instruction primaire supérieure, il convient de signaler le collège *Chaptal,* les écoles *Turgot, Colbert, Lavoisier, J.-B. Say, Arago,* l'*école supérieure du commerce,* l'*école municipale d'apprentis* de La Villette, etc. — Il y a en outre un grand nombre d'écoles privées. — Les sociétés savantes (*V. ce mot*) et artistiques sont très nombreuses : Sociétés de minéralogie, d'anthropologie, de géographie, fondée en 1821, de géographie commerciale, de topographie, etc.

L'Administration générale de l'*Assistance publique* comprend la direction des établissements hospitaliers et des maisons de retraite, et a sous sa direction 20 bureaux de bienfaisance, 1 par arrondissement municipal, chargés de la distribution des secours et du traitement des indigents à domicile. Au 31 décembre 1882, il y avait à Paris 141,751 indigents, dont 70,521 ont été soignés à domicile. Il y a à Paris 13 grands hôpitaux généraux : l'*Hôtel-Dieu* qui, reconstruit de 1868 à 1878 sur le côté N. du parvis Notre-Dame, a coûté 22 millions d'expropriation, 23 de construction, et renferme environ 840 lits); la *Pitié,* la *Charité,* les hôpitaux *Beaujon, Cochin,* etc.; — 8 hôpitaux spéciaux (hôpital du *Midi, Maternité,* maison *Dubois,* etc.); *Sainte-Anne,* la *Salpêtrière,* pour les aliénés; 12 hospices ou maisons de retraite (la *Salpêtrière, Sainte-Périne,* etc.); plusieurs établissements généraux de bienfaisance, parmi lesquels nous citerons l'Hospice des *Quinze-Vingts,* l'institution des *Sourds-muets* et celle des *Jeunes Aveugles;* enfin un nombre considérable d'œuvres pour l'enfance, la vieillesse, etc. En 1882, il est entré dans les hôpitaux généraux 79,106 malades. Terminons en mentionnant le service des *Enfants assistés,* celui des *Enfants moralement abandonnés,* les services des *secours publics* et le *service médical de nuit.* — Paris a un service de *pompes funèbres* admirablement organisé, ce qui est indispensable dans une ville où se produisent en moyenne de 130 à 140 décès par jour. — La *Morgue,* située derrière Notre-Dame, reçoit les cadavres non reconnus ou ceux qu'y envoie le parquet aux fins d'autopsie; on y porte en moyenne de 600 à 800 corps par an. Le bâtiment a été récemment agrandi, l'on y fait un cours de médecine légale. — Le *Mont-de-piété* a sa direction générale et son bureau central rue des Francs-Bourgeois. Régi sous l'autorité du ministre de l'intérieur par un directeur responsable assisté d'un conseil de surveillance, il emprunte la totalité de ses fonds de roulement et verse ses bénéfices nets dans les caisses de l'assistance publique. Les sommes qu'il emprunte pour prêter à son tour varient, en moyenne, de 40 à 50 millions par an. — Nous ne pouvons qu'énumérer ici la *Caisse d'épargne,* la *Caisse des retraites* pour la vieillesse, de nombreuses sociétés de secours mutuels, etc. — *Prisons.* Les prisons de Paris sont les suivantes : le *Dépôt* de la préfecture de police, les maisons d'arrêt et de correction cellulaires de *Mazas* et de la *Santé,* la maison de correction de *Sainte-Pélagie,* la maison d'arrêt et de correction de *Saint-Lazare,* spéciale aux femmes; la *Maison de Justice,* le *Dépôt des condamnés* et la maison d'éducation correctionnelle. Ces différents établissements ont reçu, pendant l'année 1882, 108,231 prisonniers dont 25,209 femmes ou filles. — *Éclairage.* Paris est éclairé, 1882, par 47,539 becs de gaz brûlant 140 litres à l'heure; mais il y en a en outre 291 brûlant 875 litres, 483 brûlant 1,400 litres, et 2 (7ᵉ arrondissement) brûlant 1,600 litres à l'heure. Enfin il faut y ajouter 10 becs brûlant à l'huile végétale, 28 becs brûlant à l'électricité et 462 brûlant à l'huile minérale. Total général : 48,815 becs.

Halles et marchés, consommation. Il y a dans Paris une cinquantaine environ de marchés secondaires; mais l'endroit ou arrive chaque jour la plus grande partie des provisons consommées par la grande ville, ce sont les halles centrales. Elles se composent de 10 pavillons, isolés par des voies couvertes. Ils forment 2 groupes : l'un de 6 pavillons, l'autre de 4, séparés par la rue Baltard. Les grands pavillons ont 54ᵐ,90 c. de long sur 54ᵐ,90 c. de large; les petits ont la même longueur, mais une largeur de 43 m. seulement. A chaque pavillon correspond un sous-sol de la même étendue. Enfin il faut ajouter ce qu'on appelle le *Carreau des Halles;* on désigne sous ce nom le marché en gros des denrées végétales, qui se tient dans toutes les rues avoisinant l'énorme mais élégant édifice de fonte et de fer. En 1882, il est entré à Paris 156,446,908 kilog. de viande; 7,274,817 kilog. de triperie; 24,622,628 kilog. de volaille et gibier; environ 122,444,777 kilog. de fruits et légumes; environ 27,293,312 kilog. de poissons ou coquillages; 48,083,000 huîtres; 17,408,737 kilog. de beurres; 21,074,338 kilog. d'œufs; 9,967,357 kilog. de fromages secs, etc. — Halles au blé, aux vins, etc. — Marché aux fleurs, aux chevaux, aux chiens, etc. — Marché aux bestiaux de La Villette. — Marché du Temple.

Moyens de transport. Les moyens de transport les plus usités à Paris sont : 1° les voitures de place (fiacres) à 2 et 4 places, au nombre de 15,000 environ; 2° les omnibus et les tramways, qui sillonnent la ville dans toutes les directions, de 6 h. 1/2 ou 7 h. du matin à minuit 30 m. : il y a 35 lignes d'omnibus et 39 lignes de tramways; 3° les bateaux-omnibus : *mouches, hirondelles, bateaux-express,* etc.; 4° les chemins de fer ordinaires, qui sont au nombre de 5 grandes compagnies (*Nord, Est, Ouest, Orléans, Paris-Lyon-Méditerranée*), desservant, outre leurs grandes lignes, la banlieue et les localités voisines de Paris; 5° des chemins de fer spéciaux, comme ceux de *Vincennes* et de *Sceaux;* 6° le chemin de fer de ceinture qui a pour point de départ et d'arrivée la gare Saint-Lazare et qui dessert les quartiers excentriques, le bois de Boulogne, les fortifications, etc.; il correspond soit avec les lignes de banlieue, soit avec le chemin de fer de grande ceinture. Certes, tous ces moyens de transport sont précieux, mais ils sont encore insuffisants pour 2 motifs : le premier, c'est que la population, et par suite la circulation, s'accroissent chaque année à Paris; le second, c'est que la cherté des loyers dans les quartiers même assez éloignés du centre a déterminé une émigration con-

sidérable vers la banlieue, et que la plus grande partie des habitants de Paris a de véritables voyages à accomplir pour se rendre à ses occupations. Le nombre des voitures de place augmente chaque jour, on remplace les anciens omnibus à 26 places par d'autres qui en ont 40, on crée des tramways monstres à 51 places, mais tout cela ne répond pas encore entièrement aux besoins de la population, et la circulation ne sera véritablement commode à Paris que lorsque la grande ville aura son *chemin de fer métropolitain,* qui est actuellement à l'étude, mais dont la construction rencontre de sérieuses difficultés.

Fortifications. Les fortifications de Paris se composent d'abord d'une enceinte continue de 34 kil., renforcée de 94 bastions de 10 m. de hauteur, avec un fossé de 15 m. de largeur et un glacis; puis de 17 forts avancés, qui forment autour de la ville comme une 2e enceinte. Ce sont au N. près de Saint-Denis, le fort de la Briche, la Double Couronne du Nord et le fort de l'Est; à l'E., le fort d'Aubervilliers, près le Bourget, les forts de Romainville, Noisy, Rosny, Nogent, Vincennes, les redoutes de la Faisanderie et de Gravelle; sur la rive gauche de la Marne, le fort de Charenton; au S., sur la rive gauche de la Seine, les forts d'Ivry, de Bicêtre, Montrouge, Vanves et Issy; à l'O., la forteresse du mont Valérien. Plusieurs de ces forts avaient été en partie détruits pendant les sièges de Paris en 1870-71, mais on les a reconstruits. Enfin une 3e enceinte, encore plus éloignée, se compose des dix-neuf forts suivants : sur la rive droite, Cormeilles, Montlignon, Domont, Montmorency, Écouen, Stains, Vaujours, Chelles, Viviers et Villeneuve-Saint-Georges; sur la rive gauche, Châtillon, la Butte-Chaumont, Palaiseau, Villeras, Haut-Buc, Saint-Cyr, Marly, Saint-Jamme et Aigremont. Ces divers forts communiquent entre eux par le chemin de fer de grande ceinture.

Histoire. Au temps où César fit la conquête de la Gaule, la ville de Lutèce (*Lutetia, Lucetia,* ou *Lucotitia*), renfermée tout entière dans l'île qui s'est appelée depuis la Cité, était la capitale des *Parisii,* qui luttèrent courageusement contre l'armée romaine, dans la campagne de 52 av. J.-C., sous la conduite d'un lieutenant de Vercingétorix, Camulogène. Labiénus, qui se trouvait sur la rive droite de la Seine, traversa le fleuve en aval de la ville, et battit Camulogène sur la rive gauche. Lutèce avait dès cette époque une certaine importance, grâce à ses mariniers (*nautæ parisienses*), qui possédaient le monopole du commerce fluvial dans la région moyenne de la Seine, et elle le conserva sous la domination romaine. Elle eut un temple de Jupiter, à l'extrémité S.-E. de son île, là où s'est élevée depuis sa cathédrale. Le christianisme y fut prêché au IIe siècle suivant les uns, au milieu du IIIe suivant les meilleurs critiques, par St Denis et ses compagnons, St Rustique et St Éleuthère, qui furent martyrisés, selon la tradition, sur une colline de la rive droite, nommée alors *mons Martis* (mont de Mars), depuis *mons Martyrum* (mont des Martyrs), aujourd'hui Montmartre. (*V. ce mot.*) A la fin du IIIe siècle, l'empereur Constance Chlore résida souvent à Lutèce qui s'était étendue sur la rive gauche, et habita le *palais des Thermes*), dont l'origine est incertaine et dont les ruines subsistent encore. Ce palais était construit sur le versant N. du mont *Lucotitius* (montagne Sainte-Geneviève). Sur le versant E. était un amphithéâtre, dont les ruines ont été récemment découvertes, près de la rue Monge, et sur le versant O. des jardins est un champ de manœuvres pour les troupes. Julien aimait le séjour de Lutèce, dont il a fait l'éloge : il vante la douceur du climat, la régularité du cours de la Seine et même les vignobles des environs. Il y fut proclamé Auguste par ses soldats en 360. Valentinien Ier y séjourna, mais sans y laisser de traces durables de son passage. Au Ve siècle, Lutèce, où le christianisme avait définitivement triomphé, eut pour évêque St Marcel, et fut préservée de l'invasion d'Attila, suivant la croyance unanime des contemporains, par les prières de Ste Geneviève, qui détourna les Parisiens d'abandonner leur ville. Clovis y fut reçu en 497, après sa conversion au christianisme; il en fit sa capitale, et y fonda avec sa femme Clotilde l'église de Saint-Pierre-et-Saint-Paul, où ils furent enterrés. Cette église prit plus tard le nom de Ste Geneviève, qui y avait été également ensevelie. Childebert, roi de Paris après Clovis, bâtit l'église de Saint-Vincent, autour de laquelle se forma un peu plus tard l'abbaye célèbre de Saint-Germain des Prés. Sous les fils de Clotaire Ier, après la mort de Caribert, Paris resta indivis entre ses quatre fils, et forma une sorte de république municipale, sous la direction de son évêque St Germain. Il dut à cette situation exceptionnelle d'échapper à peu près complètement aux conséquences des guerres civiles qui désolèrent la Gaule franque sous les fils de Clotaire et sous Frédégonde et Brunehaut. Dagobert, qui résida le plus souvent dans les environs, fonda, avec St Éloi, le célèbre monastère de Saint-Denis, dont l'église devait être la sépulture de la famille royale. Entre Saint-Denis et la Seine s'élevèrent les églises de Saint-Laurent et de Saint-Martin des Champs, qui devinrent bientôt des monastères entourés de faubourgs considérables. Les Carolingiens, qui résidaient le plus souvent sur les bords de la Meuse et du Rhin, parurent oublier la capitale de Clovis. Les successeurs de Charlemagne la laissèrent piller à plusieurs reprises par les Normands. Mais, en 885, les habitants, sous la conduite du comte Eudes, de l'évêque Gozlin et d'Ebles, abbé de Saint-Germain des Prés, se défendirent vaillamment contre les Scandinaves. Le récit en vers latins de ce siège nous a été laissé par le moine Abbo Cernuus (le Courbe). L'empereur Charles le Gros, dont les Parisiens avaient imploré le secours, ne sut qu'acheter la retraite des Normands, et les autorisa même à remonter la Seine à travers la ville pour aller piller la Bourgogne révoltée contre lui. Mais les habitants, indignés de cette lâcheté, refusèrent le passage aux envahisseurs, qui durent traîner leurs barques autour des murs de la ville. Ils s'associèrent aux autres Neustriens pour déposer Charles le Gros, et reconnurent l'autorité du comte Eudes, proclamé roi de la France occidentale. Ils repoussèrent avec lui une nouvelle attaque des Normands, en 870, et continuèrent d'obéir, après la mort d'Eudes, à son frère Robert, comte de Paris et duc de France, puis à Hugues le Grand, dont le fils Hugues Capet protégea Paris, par des négociations plutôt que par les armes, contre les Allemands de l'empereur Othon II, en 978, et inaugura, en 987, la dynastie des Capétiens. Les premiers princes de cette race, jusqu'à Louis VII, résidèrent le plus souvent à Paris. Mais c'est Philippe-Auguste qui le premier s'y établit d'une façon régulière et durable et fit de Paris la véritable capitale du royaume. Il se fortifia dans la tour du Louvre, construite sur un terrain qu'il racheta de l'abbé de Saint-Denis, continua la construction de Notre-Dame, dont la première pierre avait été posée sous Louis VII par le pape Alexandre III, construisit les premiers remparts de la ville, fit paver les principales rues et fonda, près du cimetière des Innocents, les halles des *Champeaux,* qui devinrent aussitôt le centre d'un commerce considérable, non seulement pour les denrées alimentaires, mais pour les objets de luxe, étoffes, bijoux, fourrures, livres enluminés, etc. C'est aussi sous le règne de Philippe-Auguste que les écoles de Paris, déjà célèbres au XIIe siècle avec Abailard, furent organisées par les soins du roi et du pape Innocent III, et reçurent le nom d'*Université,* 1215. L'affluence des docteurs et des étudiants devint bientôt une nouvelle source de prospérité pour la ville (*V.* UNIVERSITÉ), qui grandit encore en population et en richesse sous les règnes de saint Louis et de Philippe le Bel. Le *Livre des Mestiers* d'Étienne Boileau, le *Livre de la taille de Paris,* les descriptions enthousiastes de Jean de Jandun et de Guillebert de Metz, les invectives mêmes de Pétrarque, donnent une haute idée de l'importance industrielle et commerciale de Paris, de l'activité intellectuelle qui régnait dans ses écoles, et de l'admiration quelque peu mêlée de jalousie qu'il inspirait aux visiteurs étrangers. Le palais de la Cité, entouré de jardins qui s'étendaient jusqu'au terre-plein actuel du Pont-Neuf, et la Sainte-Chapelle datent du règne de saint Louis. L'administration de la ville était alors partagée entre le prévôt de Paris, officier nommé par le roi, et le prévôt des marchands, chef du corps municipal, qui s'assemblait dans le *parloir aux bourgeois,* devenu plus tard l'hôtel de ville. (*V. ce mot.*) St Louis s'occupa aussi d'organiser la police de la capitale et régla le service du guet. (*V. ce mot.*) Ce fut lui qui rendit le parlement sédentaire à Paris et l'installa dans le palais de la Cité. Au début de la guerre de Cent ans, Paris fut menacé par Édouard III qui n'osa pourtant l'attaquer. Après le désastre de Poitiers, le dauphin Charles convoqua à Paris les célèbres états généraux de 1356, 1357, 1358, dans lesquels le prévôt des marchands Étienne Marcel fut, avec l'évêque de Laon, Robert Le Coq, docteur de l'Université, le chef de l'opposition au gouvernement royal. (*V.* MARCEL et ÉTATS GÉNÉRAUX.) Paris devint le théâtre de plusieurs émeutes sanglantes, et fut livré pour quelque temps à la funeste influence de l'ambitieux roi de Navarre, Charles le Mauvais, qui avait su y conquérir une immense popularité. Le dauphin, qui s'était échappé de la ville, n'y rentra qu'après l'assassinat de Marcel, et lui enleva une partie de ses privilèges municipaux. Cependant il aimait Paris, où il se créa une magnifique résidence à l'hôtel Saint-Paul; il embellit ou plutôt reconstruisit le Louvre, continua la nouvelle enceinte des remparts commencée par Marcel, et commença la construction de la Bastille, destinée à défendre à la fois Paris contre les ennemis du dehors et l'autorité royale contre les Parisiens. Le nom du prévôt Hugues Obryot ou Aubryot, qui dirigea la plupart de ces travaux, mérite de ne pas être séparé de celui du roi. Pendant la minorité et surtout la démence de Charles VI, des crimes, des émeutes, des exécutions et des massacres ensanglantèrent la capitale. Après la sédition des Maillotins, 1381, provoquée par le rétablisse-

ment des aides ou impôts indirects dont Charles V mourant avait, disait-on, ordonné l'abolition, les Parisiens prirent parti pour les ducs de Bourgogne Philippe le Hardi et Jean sans Peur, contre le duc Louis d'Orléans. Ils applaudirent au meurtre de ce prince, et la corporation des bouchers, la plus riche de la capitale, poursuivit d'une haine aveugle tous ceux qu'on lui dénonçait comme partisans des Armagnacs. Ceux-ci ravagèrent pendant plusieurs années les environs de la ville, malgré la paix de Bicêtre, 1410, dont l'Université avait dicté les conditions. Ce fut encore elle qui rédigea l'ordonnance *cabochienne* de 1413, bientôt abrogée, quand les Armagnacs furent rentrés dans Paris. Ils y exercèrent de 1414 à 1418 une tyrannie qui amena d'épouvantables représailles. Paris reconnut le traité de Troyes, 1420, reçut une garnison anglaise, repoussa une attaque de Jeanne d'Arc et vit sacrer à Notre-Dame le jeune roi anglais Henri VI. Mais l'orgueil des Anglais, la guerre qui durait toujours, l'interruption du commerce, les privations et la misère qui en étaient la conséquence, dégoûtèrent les Parisiens de la domination étrangère. Quand le duc de Bourgogne Philippe le Bon eut signé le traité d'Arras avec Charles VII, ils ouvrirent leurs portes au roi légitime, 1436-37. La ville se releva rapidement sous une administration habile et ferme. Louis XI y résida souvent dans les premières années de son règne, s'y rendit populaire en flattant les bourgeois, et sut les empêcher de se joindre aux confédérés de la Ligue du bien public. Mais il délaissa ensuite sa capitale pour aller vivre dans ses châteaux de la Touraine et des bords de la Loire. Son exemple fut suivi par ses successeurs. Lorsque Charles-Quint traversa la France, François I^er^ lui fit visiter Paris, dont les habitants déployèrent une incroyable magnificence pour recevoir l'hôte de leur maître. C'est à Paris que Henri II fut tué dans un tournoi, entre la Bastille et le palais des Tournelles, devenu pour quelque temps résidence royale. Pendant les guerres de religion, les Parisiens poussèrent jusqu'au fanatisme leur dévouement au parti catholique. Ils exécutèrent avec joie les ordres de Catherine de Médicis, lors de la Saint-Barthélemy, 1572, donnèrent à la Ligue une puissante organisation démocratique sous la direction des *Seize* et des prédicateurs, se soulevèrent en faveur des Guises à la journée des Barricades, 1588, proclamèrent la déchéance de Henri III quand il eut fait assassiner Henri de Guise, et canonisèrent le régicide Jacques Clément. Assiégés par Henri IV en 1590, ils se défendirent avec une énergie désespérée, et furent délivrés par Alexandre Farnèse. Mais les violences des Seize finirent par effrayer Mayenne lui-même. Les états généraux de 1593, convoqués par la Ligue pour l'élection d'un roi, échouèrent complètement, et la *Satire Ménippée*, composée à Paris, dénonça aux bons Français l'ambition et les mauvais desseins des chefs de la Ligue. Ce ne fut toutefois qu'après son abjuration à Saint-Denis et son sacre à Chartres que Henri IV put rentrer dans sa capitale, 1594. Il y résida souvent, continua les travaux du Louvre, qu'il voulait joindre au palais des Tuileries, commencé par Catherine de Médicis, entreprit la construction du Pont-Neuf et de la place Dauphine, et fut assassiné par Ravaillac, en 1610, dans la rue de la Ferronnerie, près des halles. Sa veuve, Marie de Médicis éleva le palais du Luxembourg. Louis XIII et Richelieu continuèrent à Paris les travaux d'embellissement; le Palais-Cardinal, la place Royale, le quartier du Marais, où s'élevèrent de magnifiques hôtels, excitèrent l'admiration des contemporains et furent célébrés par Corneille. En même temps, l'île Saint-Louis forma un nouveau quartier, et une nouvelle enceinte qui suivait la ligne actuelle des boulevards, fut construite sur la rive droite. Paris devint, sous Richelieu, le siège de l'Académie française. Corneille y fit jouer le *Cid*, et Molière y établit son théâtre. La ville joua un grand rôle dans les troubles de la Fronde, qui signalèrent la minorité de Louis XIV. Le peuple et les bourgeois prirent parti pour le parlement contre Mazarin et firent la seconde journée des Barricades, août 1648, pour obtenir la délivrance du vieux Broussel. Anne d'Autriche, honteuse d'avoir cédé, se retira à Saint-Germain avec le jeune roi. Le coadjuteur de Retz, le duc de Bouillon, le prince de Conti, la duchesse de Longueville, organisèrent les milices parisiennes pour faire la guerre *au Mazarin*. Battus par Condé à Charenton, les bourgeois n'acceptèrent pas sans peine la paix de Rueil, négociée par le premier président Mathieu Molé, 1649. Ils célébrèrent par des feux de joie l'arrestation de Condé, Conti et Longueville, mais n'en chansonnèrent pas moins le cardinal, lors de son départ forcé pour l'Allemagne. Paris devint alors le théâtre d'émeutes plus ridicules que sanglantes, dans lesquelles le coadjuteur, qui s'était rapproché de la régente, disputait le terrain au prince de Condé. Le prince étant allé rejoindre les Espagnols, le parlement le condamna à mort par contumace, mais enregistra en même temps une déclaration qui excluait pour toujours du royaume le cardinal Mazarin. Le coadjuteur essaya avec Gaston d'Orléans de constituer à Paris une sorte de tiers parti, qui, tout en protestant de sa fidélité au roi, resterait neutre entre Condé et Mazarin. Cette tentative n'eut aucun succès. Condé, vaincu par Turenne au faubourg Saint-Antoine, fut reçu dans la capitale, grâce à M^lle^ de Montpensier, qui fit même tirer le canon de la Bastille pour arrêter les troupes royales. Les Parisiens se divisèrent : les plus exaltés réclamaient l'*union* avec les princes, mais les violences de Condé et surtout le *massacre des Mazarins* à l'hôtel de ville effrayèrent le parlement et la haute bourgeoisie, qui firent leur soumission au roi, en oct. 1652. Mazarin rentra dans Paris six mois plus tard, et y fut reçu comme en triomphe. Louis XIV n'oublia pas cependant la turbulence des Parisiens, et de bonne heure il préféra au séjour de la capitale celui de Saint-Germain, de Fontainebleau, de Marly, et surtout de Versailles, qui resta jusqu'à la Révolution la résidence officielle et ordinaire du roi et de la cour. Cependant Anne d'Autriche avait construit la magnifique église du Val-de-Grâce. Louis XIV fit élever la colonnade du Louvre, les portes Saint-Denis et Saint-Martin, l'hôtel des Invalides, etc. Sous la régence, Philippe d'Orléans s'établit au Palais-Royal. Law installa sa banque dans la rue Quincampoix, qui devint le théâtre de scènes tumultueuses lors de la vogue et surtout de la chute de son système. Un traité fut signé à Paris entre la France et l'Angleterre à la fin de la guerre de Sept ans, en 1762-63. Pendant la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, Paris, délaissé par la cour, n'en fut pas moins le centre d'une immense activité intellectuelle. C'est là que vivaient les philosophes, les savants, les économistes, dont toute l'Europe suivait assidûment les travaux, les découvertes et les utopies. Les étrangers de distinction y affluaient. Frédéric II, Catherine, Joseph II, Gustave III, et jusqu'aux petits souverains d'Allemagne y entretenaient des correspondants, qui étaient les hôtes les plus assidus des salons littéraires de M^mes^ Du Deffand, Geoffrin, etc. Voltaire y reçut, quelques mois avant sa mort, les honneurs d'une véritable apothéose. L'ordre public ne fut pas sérieusement troublé par la *guerre des Farines*, grâce à l'énergie de Turgot; mais les ouvriers se plaignaient, la misère était grande, et le pillage de la maison Réveillon, dans le faubourg Saint-Antoine, parut annoncer les scènes sanglantes qui devaient se renouveler à Paris pendant toute la période de la Révolution. Cependant la convocation des états généraux avait été accueillie dans la capitale avec une joie universelle. Le renvoi de Necker changea ces dispositions : la prise de la Bastille, les journées des 5 et 6 octobre 1789, pendant lesquelles le peuple de Paris alla chercher le roi et la reine à Versailles, la fête de la Fédération au Champ de Mars, 14 juillet 1790, l'émeute sanglante du 17 juillet 1791, après la fuite du roi à Varennes, furent suivies, sous l'Assemblée législative, des journées du 20 juin et du 10 août, et des massacres de septembre 1792. L'exaltation révolutionnaire des Parisiens fut alors portée au comble. La commune, les clubs des jacobins et des cordeliers, les sectionnaires armés et les sans-culottes étaient les vrais maîtres de Paris, et la Convention elle-même ne réussissait pas toujours à s'y faire obéir. Nous ne pouvons qu'énumérer rapidement ici les faits dont on trouvera le détail aux articles FRANCE, *Histoire*, et CONVENTION NATIONALE : les journées du 31 mai et du 2 juin 1793, qui amenèrent la proscription des Girondins, l'assassinat de Marat par Charlotte Corday, le gouvernement de la Terreur, l'organisation et les excès du comité de salut public et du tribunal révolutionnaire, le culte de la Raison, les exécutions successives des Hébertistes et des Dantonistes, la toute-puissance de Robespierre, la fête de l'Être Suprême, et enfin les journées des 9 et 10 thermidor (27-28 juillet 1794), qui mirent fin à la Terreur et rendirent le gouvernement aux modérés. Paris fut encore agité par les insurrections jacobines des 1^er^ et 12 germinal et du 1^er^ prairial, et par l'insurrection royaliste du 13 vendémiaire (5 oct. 1795). Sous le Directoire, les coups d'État succèdent aux émeutes (18 fructidor, 22 floréal, 30 prairial, 18 brumaire). La population parisienne n'y prend aucune part, mais n'y fait aucune opposition. Les conspirations dirigées contre la vie du Premier Consul irritèrent l'opinion publique, sans causer d'ailleurs aucune agitation. Sous l'empire, Paris eut le spectacle de solennités pompeuses, parmi lesquelles nous rappellerons seulement le sacre de Napoléon à Notre-Dame, 1804, et les fêtes qui célébrèrent son mariage avec Marie-Louise et la naissance du roi de Rome, 1810-11. Le succès éphémère de la conspiration de Malet montra pourtant combien les institutions impériales étaient fragiles. A Paris, la bourgeoisie, l'ancienne noblesse, le clergé, étaient fatigués de l'empire et généralement hostiles à Napoléon. La fidélité des fonctionnaires était à la merci des événements, depuis qu'ils ne croyaient plus à la durée du régime impérial. Le peuple seul restait attaché à l'empereur, qu'il regardait comme le continuateur de la Révolution et le

défenseur de ses principes. La défense de la capitale n'avait été nullement préparée, lors de la première invasion de 1814. Elle résista pourtant aux alliés pendant toute la journée du 30 mars; mais les maréchaux Marmont et Mortier durent signer une capitulation. Les troupes étrangères occupèrent Paris, et Louis XVIII, rappelé par le sénat, y fit son entrée le 3 mai, après avoir promulgué la déclaration de Saint-Ouen, bientôt suivie de la Charte constitutionnelle, 4 juin. La convention du 23 avril, signée par le comte d'Artois avec les souverains alliés, fut confirmée et complétée par le 1er traité de Paris, du 30 mai 1814. Les Parisiens, qui ne désiraient pas le rétablissement de l'empire, accueillirent très froidement Napoléon à son retour de l'île d'Elbe, 20 mars 1815, et assistèrent sans enthousiasme à la fête du *Champ de mai*, 1er juin. C'est à Paris que Napoléon signa sa 2e abdication, le 22 juin, après la bataille de Waterloo. Les alliés y rentrèrent, après la convention militaire de Saint-Cloud, signée par le gouvernement provisoire, et Louis XVIII y revint à son tour, le 8 juillet. Le 2e traité de Paris, du 20 novembre 1815, affermit sur le trône les Bourbons restaurés, mais en enlevant à la France Philippeville, Mariembourg, Sarrelouis, Landau et la Savoie, que le 1er traité nous avait laissés. L'exécution du maréchal Ney eut lieu le 7 décembre de la même année, derrière le jardin du Luxembourg. Sous la Restauration, les électeurs parisiens nommèrent le plus souvent des députés de l'opposition. Cependant il n'y eut que 2 émeutes, bien vite réprimées, à propos de la loi *du double vote*, en 1820, et des élections qui amenèrent la chute du ministère Villèle, à la fin de 1827. Les célèbres ordonnances signées par Charles X et M. de Polignac provoquèrent les journées de juillet 1830, qui renversèrent la branche aînée des Bourbons et portèrent au trône Louis-Philippe d'Orléans. Pendant son règne, on doit signaler à Paris le procès des ministres de Charles X, nov.-décembre 1830, l'émeute de Saint-Germain l'Auxerrois, févr. 1831, le choléra de 1832, qui emporta 20,000 personnes, entre autres le grand ministre Casimir Périer; les insurrections républicaines de juin 1832, à l'occasion des funérailles du général Lamarque, et d'avril 1834; l'attentat de Fieschi ou de la machine infernale du boulevard du Temple, 1835; l'insurrection de 1839; les démonstrations belliqueuses des Parisiens à propos de la question d'Orient sous le ministère Thiers en 1840; la réception triomphale du corps de Napoléon, restitué par l'Angleterre et déposé aux Invalides le 15 déc. de la même année; la construction des fortifications de Paris, en vertu de la loi de 1841, que les députés de l'opposition avaient vivement combattue, comme un acte de défiance contre la population; la mort du duc d'Orléans à Neuilly, en 1842; enfin l'agitation réformiste et la campagne des banquets pendant l'année 1847. Parmi les monuments achevés sous Louis-Philippe, il faut citer l'Arc de triomphe de l'Étoile et l'église de la Madeleine. La révolution du 24 février 1848 emporta le trône de Louis-Philippe. La république fut proclamée en même temps au Palais-Bourbon et à l'Hôtel de Ville, mais le nouveau gouvernement eut à réprimer la terrible insurrection des 23-26 juin 1848. La constitution républicaine ayant été votée par l'Assemblée constituante, Louis-Napoléon, élu le 10 déc. président de la république, vint résider au palais de l'Elysée. Le coup de main tenté le 13 juin 1849 par les républicains avancés échoua complètement. Mais Louis-Napoléon ne s'entendit pas avec l'Assemblée législative et dirigea contre elle et contre la république le coup d'État du 2 décembre 1851. A Paris la résistance fut courte, mais assez vive, surtout dans le faubourg Saint-Antoine, où le représentant Baudin fut tué en défendant la constitution. L'empire fut rétabli un an plus tard, le 2 déc. 1852. En 1856, les plénipotentiaires de toutes les grandes puissances se réunirent à Paris pour signer le traité qui mit fin à la guerre de Crimée. Napoléon III entreprit la transformation du vieux Paris, et fut puissamment secondé dans cette œuvre par le préfet de la Seine, M. Haussmann, et par le directeur des travaux de la ville, M. Alphand. Parmi les travaux les plus considérables, on doit signaler la construction de plusieurs églises monumentales, des Halles centrales, de plusieurs ponts, des gares du Nord et d'Orléans et du chemin de fer de ceinture, l'agrandissement de l'Hôtel de Ville, la transformation des bois de Boulogne et de Vincennes, la création d'un grand nombre de squares à l'intérieur de la ville, l'achèvement ou l'ouverture des rues de Rivoli, Turbigo, des boulevards Malesherbes, Haussmann, Saint-Germain, etc. En 1860, les communes comprises entre le mur d'octroi et l'enceinte fortifiée furent annexées à la capitale, qui compta dès lors 20 arrondissements municipaux au lieu de 12. Les expositions de 1855 et de 1867 attirèrent un immense concours d'étrangers, venus de tous les points du monde. La seconde compta parmi ses visiteurs le roi de Prusse Guillaume, le tzar Alexandre II, l'empereur d'Autriche François-Joseph, le sultan Abd-ul-Aziz et le khédive d'Egypte Ismaïl. Au début de la guerre de 1870, certaines parties de la population témoignèrent d'un enthousiasme plus bruyant que spontané. Après le désastre de Sedan, la révolution du 4 septembre renversa le gouvernement impérial, qui ne tenta du reste aucune résistance. Quinze jours plus tard la ville était investie par les armées allemandes. Le siège dura jusqu'au 28 janv. 1871. (V. FRANCE, *Histoire*.) Les Parisiens supportèrent avec un admirable courage les privations de tout genre et le bombardement qui commença dans les derniers jours de décembre. Malgré les tentatives révolutionnaires du 31 octobre et du 21 janvier, le gouvernement de la Défense nationale, soutenu par la grande majorité des habitants, réussit à maintenir son autorité. Mais toutes les tentatives des assiégés pour rompre le cercle de fer qui les entourait (combats du Bourget, de Choisy, d'Épinay, batailles de Champigny, de Villiers, de Montretout), échouèrent les unes après les autres. Les armées de province n'arrivaient pas : le gouvernement dut capituler. Il stipula que la garde nationale conserverait ses armes. Les meneurs du parti révolutionnaire en profitèrent pour préparer l'insurrection du 18 mars dirigée par le *comité central*. Les ministres durent s'enfuir à Versailles, où se réunit aussi l'Assemblée nationale, élue le 8 fév., et qui avait tenu ses premières séances à Bordeaux. Thiers, nommé par elle chef du pouvoir exécutif, dut entreprendre, avec le concours du maréchal de Mac-Mahon, un siège en règle contre Paris, où la *Commune*, irrégulièrement élue par une faible minorité, s'était emparée du pouvoir, et où les jacobins et les socialistes se disputaient le pouvoir au milieu d'une effroyable anarchie. L'armée resta maîtresse de la ville, après une lutte sanglante qui ne dura pas moins d'une semaine, du 21 au 28 mai. Les prisonniers furent conduits à Versailles et jugés par des conseils de guerre. Malgré le rétablissement de l'ordre à Paris, l'Assemblée ne voulut pas y transporter le siége de ses séances, et elle obligea le gouvernement à demeurer auprès d'elle à Versailles, qui resta de 1871 à 1879 la capitale politique de la France. Paris se releva pourtant, malgré l'incendie de ses monuments (Tuileries, Hôtel de Ville, Cour des Comptes, Palais-Royal et Louvre en partie) et les pertes immenses subies par son industrie et son commerce. L'exposition de 1878, plus brillante encore que les précédentes, attira comme elles des milliers d'étrangers. Le maintien de l'ordre parut solidement assuré dans la capitale. Aussi, en 1879, sous la présidence de M. Grévy et sous le ministère de M. Waddington, les Chambres votèrent une loi qui rendait à Paris ses prérogatives de capitale et en faisait de nouveau la résidence du chef du pouvoir exécutif, des ministres et du Parlement. Depuis cette époque, Paris a vu les funérailles triomphales de Gambetta, 1883, de Victor Hugo, 1885. Il a fêté, en 1886, le centenaire d'un des savants français les plus illustres, M. Chevreul. Enfin une exposition universelle doit avoir lieu dans cette ville en 1889.

La liste des personnages célèbres nés à Paris est beaucoup trop longue pour que nous puissions la donner ici. Il nous suffira de citer : Louis-Philippe, Napoléon III; Étienne Marcel, Richelieu, Louvois, Turgot, Malesherbes, Bailly, Mme Roland, Talleyrand; Jacques de Thou, Mathieu Molé, le chancelier Séguier; Condé, Luxembourg, Catinat, Vendôme, le prince Eugène de Savoie, le maréchal Augereau, [illegible], Scarron, Molière, Boileau, Antoine Arnauld, Le Maistre de Sacy, Lancelot, Malebranche, Mme de Sévigné, [illegible], La Bruyère, Quinault, Perrault, Rollin, Regnard, J.-B. Rousseau, Marivaux, Voltaire (né, suivant d'autres, à Châtenay près de Sceaux), Dalembert, Helvétius, B[illegible], Sedaine, Favart, La Harpe, Monthyon, Mme de Staël, Fagon, Hallé, Cassini de Thury, Lavoisier, Fourcroy, Lacroix, Biot, La Condamine, Bougainville et d'Anville; Robert et Henri Estienne, le P. Anselme, Fréret, le comte de Caylus, Anquetil et son frère Anquetil Duperron, A. Lenoir, les deux Quatremère, Letronne, Eug. Burnouf, Charles et François Lenormant, le duc de Luynes, De Saulcy, le vicomte de Rougé, les deux frères Quicherat, Villemain, Victor Cousin, Vitet, Michelet, Littré, Mme Sand, Scribe, Mérimée; Lesueur, Lebrun, Boucher, David, H. Vernet, E. Delacroix, P. Delaroche, les deux Coustou, Pigalle, P. Lescot, Mansart, [illegible], etc.

Parmi les nombreux [illegible] l'*Histoire de Paris* de [illegible] *Histoire de Paris et de son* [illegible] *depuis les* [illegible] *nos jours* [illegible] 1877 [illegible] MM. Viollet-Le-Duc, de [illegible] Ornadou, B[illegible] par [illegible] *Paris, ses* [illegible] *organes*, etc. [illegible] D—y.

PARIS, v. des États-Unis (Maine), ch.-l. du comté d'Oxford, à 77 kil. N.-N.-O. de Portland; [illegible].

PARIS, v. des États-Unis (New-York), dans le comté d'Oneida, à 61 kil. N.-O. d'Albany; 4,800 hab.

PARIS (Comte de), titre créé par Charlemagne, et qui passa, avec le duché de France, en 861, à Robert le Fort, par suite de son mariage avec Adélaïde, veuve du comte Conrad. Les descendants de Robert le portèrent jusqu'à Hugues Capet. Il n'a plus été donné qu'en 1838 à Louis-Philippe-Albert, fils aîné du duc d'Orléans et petit-fils du roi Louis-Philippe Ier.

PARIS (Commune de). *V.* Commune.

PARIS (Traités de). On en compte 8 principaux : 1° celui du 12 avril 1229 : il mit fin à la guerre des Albigeois : Raymond VII, comte de Toulouse, cédait à Louis IX tout le Languedoc, moins les diocèses de l'Agénois et du Rouergue, et des portions de celui de Toulouse, de l'Albigeois et du Quercy, qui devaient former la dot et l'héritage de sa fille unique Jeanne, et cette princesse était destinée à Alphonse de Poitiers, l'un des frères du roi; il payait de plus 20,000 marcs d'argent, restituait les biens enlevés au clergé, rasait les fortifications de ses villes et se déclarait l'ennemi des hérétiques. — 2° Un traité du 20 mai 1303, entre Philippe IV le Bel et Édouard III, rendit le duché d'Aquitaine au roi d'Angleterre, à la condition de l'hommage envers le roi de France. — 3° Par traité du 24 mars 1515, François Ier promit en mariage à Charles d'Autriche sa belle-sœur Renée, fille de Louis XII, avec 20,000 écus et le Berry pour dot; Charles s'engageait à ne pas aider son aïeul Ferdinand le Catholique contre la France; ce traité ne fut pas exécuté. — 4° Un traité de 1635 unit la France et les États Généraux de Hollande contre l'Espagne. — 5° Le traité du 10 février 1763 mit fin à la guerre de Sept ans : la France cédait à l'Angleterre l'Acadie ou Nouvelle-Écosse, le Canada et le Cap-Breton, recouvrait la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galante, ses comptoirs en Afrique et dans les Indes orientales, échangeait Minorque contre Belle-Ile et abandonnait la Louisiane à l'Espagne, comme compensation de la Floride, que cette puissance livrait aux Anglais; l'Espagne recouvrait Cuba et les Philippines. — 6° Le traité du 30 mai 1814 fit rentrer la France dans ses limites de 1792, en augmentant son territoire d'une partie de la Savoie et de quelques cantons ajoutés aux départements des Ardennes, de la Moselle, du Bas-Rhin et de l'Ain; les alliés lui confirmaient la principauté de Montbéliard et le comtat Venaissin; elle recouvrait ses établissements coloniaux, moins Tabago, Sainte-Lucie et l'île de France. — 7° Par traité du 20 novembre 1815, la France perdit Philippeville, Marienbourg, le duché de Bouillon, Sarrelouis, Sarrebrück, les deux rives de la Sarre, le pays situé au N. de la Lauter et une partie du pays de Gex, consentit à la destruction des fortifications d'Huningue, paya aux alliés une indemnité de 700 millions de fr., et laissa occuper un certain nombre de places fortes pendant 3 ans par une armée ennemie de 150,000 hommes. — 8° Le traité du 30 mars 1856 admettait l'empire ottoman dans le concert européen, plaçait son intégrité et son indépendance sous la garantie collective des puissances, enlevait à la Russie tout droit d'immixtion ou de protection dans les affaires intérieures de la Turquie, lui enlevait la Bessarabie riveraine du Danube, supprimait ses arsenaux militaires sur la mer Noire, neutralisait cette mer ouverte au commerce de toutes les nations, interdisait toute fortification dans les îles d'Aland, affranchissait la navigation du Danube, assurait aux provinces moldo-valaques une administration indépendante, une législation et une armée particulières. Par des conventions annexes, il promettait l'amélioration du sort des chrétiens dans l'empire ottoman, proclamait l'abolition de la course et la liberté du commerce des neutres. B.

PARIS (Articles de). On nomme ainsi l'orfèvrerie, la bijouterie fine ou fausse, les nécessaires, la brosserie fine, les fleurs artificielles, éventails, ombrelles, parapluies, la tabletterie, maroquinerie, [illegible], papeterie de luxe, etc. La plus grande partie de cette fabrication se fait dans les Ier, IIe IIIe, IVe et Xe arrondissements de Paris. Suivant une enquête officielle faite en 1875, la fabrication des articles de Paris occupait 34,918 ouvriers, recevant un salaire moyen de 3 fr. 55 cent. par jour.

PARISET (Étienne), médecin littérateur, né à 1770, à Grand, près de Neufchâteau (Vosges), m. en 1847, fils d'un garde forestier, fut commis chez un parfumeur de Nantes, puis entra chez les Oratoriens de la même ville, où il fit des études brillantes; on l'envoya, en 1794, aux frais de la ville, suivre les cours de l'École de santé à Paris. Obligé, faute de ressources, de se faire précepteur, il ne put prendre le doctorat en médecine qu'à 35 ans. Des cours d'anatomie et de physiologie, qu'il fit à l'Athénée de Paris, commencèrent sa réputation; en 1814, il fut [illegible] de B[illegible]; en 1818, il devint membre du [illegible]; en 1819, du Conseil général des prisons; [illegible], on l'envoya [illegible] la fièvre jaune à C[illegible] en 1821, la [illegible] et à Tripoli en 1828-29. Convaincu que la peste est contagieuse, il eut à soutenir les plus vives discussions à cet égard. En 1822, il fut nommé membre du Conseil supérieur de santé, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine et médecin en chef de la Salpêtrière.

On a de lui, outre de nombreux articles dans le *Dictionnaire des sciences médicales* et autres recueils ou journaux : *Histoire médicale de la fièvre jaune* (avec Bally), 1823; *Mémoire sur les causes de la peste*, 1837; des éditions et traductions de quelques écrits d'*Hippocrate*, 1817-25; *Histoire des membres de l'Académie royale de médecine, ou Recueil des Éloges lus dans les séances publiques*, 1845, 2 vol. in-12; 2e édition complète, 1850, 2 vol. gr. in-18. (V. dans ces Éloges ceux de Berthollet, Cadet-Gassicourt, Corvisart, G. Cuvier, Desgenettes, Dupuytren, Esquirol, Larrey, Pinel, Vauquelin, etc.) J. G.

PARISIENS, *Parisii* (du celtique *Pas-ri*, gens du passage de la rivière), petit peuple de la Gaule (Lyonnaise IVe); capitale, *Parisii*, ou *Lutetia Parisiorum* (Paris).

PARISIS (Le), petit pays de l'anc. France (Ile-de-France), au N. de Paris; ch.-l. Louvres. Il est aujourd'hui réparti entre les départements de la Seine et de Seine-et-Oise.

PARISIS, abréviation de *Parisiensis*, s'ajouta primitivement au nom de toute monnaie frappée à Paris (*sol, livre, denier*, etc.). Au commencement du XIIIe siècle, le système monétaire de Paris fut uniformément adopté dans les possessions royales du N., tandis qu'à l'O. on suivait le système *tournois*. (*V ce mot*.) Toute monnaie parisis eut une valeur d'un quart plus forte que la même monnaie tournois.

PARISOT, dit le *Père Norbert*. (*V.* Norbert.)

PARISOT DE LA VALETTE. *V.* La Valette.

PARIUM, auj. *Kemer* ou *Kamérès*, anc. v. de l'Asie Mineure (Mysie), entre Lampsaque à l'O. et Priapos à l'E., à l'endroit où la Propontide se resserre pour former l'Hellespont, fut fondée par des habitants de Paros, mêlés à des Érythréens et des Milésiens. Son port était vaste et sûr; elle fut agrandie par les rois de Pergame d'une partie du territoire de Priapos, et reçut, sous Auguste, une colonie romaine, qui fit changer son nom en celui de *Colonia Pariana Julia Augusta*. On remarquait dans son enceinte un autel magnifique, dont chaque côté avait un stade (185 m.).

Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque*, II, p. 451. C. P. et S. Re.

PARKANI, v. de Hongrie. (*V.* Barkani.)

PARKER (Mathieu), 2e archevêque anglican de Canterbury, né à Norwich en 1504, m. en 1575, fut chapelain d'Anne de Boleyn, qui lui confia l'éducation de sa fille Élisabeth, puis de Henri VIII, et, en 1545, vice-chancelier de l'université de Cambridge. Également en faveur auprès d'Édouard VI, Marie Tudor le bannit, Élisabeth le nomma archevêque de Canterbury, 1559. Parker a laissé des éditions de Mathieu de Westminster, de Mathieu Pâris, de Thomas Walsingham et de la *Vie du roi Alfred* par Asser.

On a encore de lui un ouvrage : *de Antiquitate britannicæ ecclesiæ*, 1729, Londres, in-fol.; et la préface de la *Bible anglaise* dite *des Évêques*, 1568, in-fol. — *V.* sa *Vie* par Strype (angl.), Lond., 1711.

PARKER (Samuel), né à Northampton en 1640, m. en 1687, fut archidiacre de Canterbury, puis évêque d'Oxford.

Il a laissé : *Tentamina physico-theologica de Deo*, Londres, 1665, in-4o; *Disputationes de Deo et Providentia*, 1678, in-4o; *Démonstration de l'autorité divine, de la loi naturelle et de la religion chrétienne*, en anglais, 1681, in-4o; *Discours sur le gouvernement ecclésiastique*, 1669; des *Commentaires*, en latin, sur les événements du temps, publiés en 1726.

PARKER (Théodore), théologien et moraliste américain, né près de Lexington (Massachusetts) en 1810, m. en 1860, avait puisé dans les entretiens de Channing les doctrines de l'*Unitarisme*; il les développa en introduisant le premier dans le protestantisme américain les idées philosophiques et religieuses de la critique allemande. Appelé à Boston en 1845, il prêcha avec énergie et une haute éloquence contre les vices privés et publics, surtout contre l'esclavage, traduisit l'*Introduction à l'Ancien Testament* de De Wette, publia des *Discours sur les matières religieuses* et la *Revue trimestrielle* du Massachusetts pour exposer ses idées sur la religion, fit annuellement 80 ou 100 *lectures* dans les diverses villes de l'Union, et consacra une grande partie de son temps et de sa fortune à développer la fondation des écoles publiques. Épuisé par ses travaux, il quitta l'Amérique en 1859, visita l'Angleterre, la France et l'Italie, où il mourut. Son éloquence était grave, et parfois assaisonnée de sarcasmes. Les œuvres de Parker ont été publiées à Boston en 12 vol., 1842-59. Outre les écrits déjà cités, elles renferment des études de critique religieuse, des sermons, des biographies d'hommes illustres de l'Amérique, etc.

V. Réville, *un Réformateur américain*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1861. C. P.

PARKHURST. *V.* Newport.

PARLATORE (Philippe), médecin et naturaliste, né à Palerme en 1816, m. à Florence en 1877, [illegible] de botanique, se distingua par ses travaux [illegible] et fut reçu docteur en médecine en 18[illegible] du choléra à Palerme, en 1[illegible]

rage et de dévouement, et publia ensuite un *Traité* sur cette épidémie. Cependant attiré de plus en plus vers la botanique, il parcourut en 1840, l'Italie, la Suisse, et vint à Paris où il publia : *Plantæ novæ vel minus notæ*, etc. Il collabora à la *Flore des îles Canaries*, publiée par son ami M. Weble, prit part au congrès scientifique de Florence en 1841, et obtint la création d'un herbier général, véritable musée de toutes les plantes connues. Enfin, il entreprit un voyage scientifique dans le nord de l'Europe, visita la Laponie et publia le compte rendu de ses explorations.

On a de Parlatore, outre les ouvrages déjà cités : *Leçons de botanique comparée*, 1843 ; *Recherches sur l'anatomie des plantes aquatiques*, 1845 ; *Voyage au Grand Saint-Bernard*, 1849 ; *Voyage au nord de l'Europe*, 1854 ; *Monografia delle fumariee ; Flora Palermitana ; Flora italiana ; Giornale botanico italiano*.

PARLEMENT. L'origine du Parlement se trouve dans la Cour féodale que chaque baron devait réunir et devant laquelle étaient portés les procès entre ses vassaux. Quand un différend surgissait entre seigneurs relevant immédiatement du roi de France, il était jugé par une Cour présidée par le monarque et formée des pairs de ceux qu'il s'agissait de juger. Mais comme les rois de France n'étaient pas seulement des seigneurs féodaux, et qu'ils possédaient des domaines où des prévôts, des baillis et des sénéchaux rendaient justice en leur nom, ils devaient eux-mêmes en certains cas se prononcer sur les difficultés pendantes, et ils se firent de bonne heure assister par un Conseil (*curia regis*), qui se confondit d'abord avec la Cour féodale, avec cette différence pourtant que, lorsqu'un seigneur devait être jugé, celui-ci pouvait exiger l'adjonction aux membres de la *curia* d'un nombre suffisant de pairs. La Cour du roi, parlement primitif, n'avait pas à l'origine de résidence fixe. Elle siégeait là où se trouvait le souverain et à certains jours fériés, notamment la Pentecôte, la Toussaint, la Chandeleur, la Nativité; elle se composait de l'entourage ordinaire ou accidentel du roi. Le nombre des affaires portées devant elle augmentant avec les progrès du pouvoir royal, elle se divisa bientôt en 2 sections : le *Grand Conseil* ou *Conseil du roi*, dont les attributions eurent un caractère administratif, et la *Chambre aux Plaitz*, dont les attributions furent purement judiciaires. Ce changement date vraisemblablement de saint Louis, et c'est aussi sous ce monarque, et non sous Philippe le Bel, que la Cour du roi cessa d'être ambulatoire pour devenir sédentaire. — Le Parlement comprenait, au XIVe siècle, la *Grand'Chambre*, la *Chambre des requêtes* et la *Chambre des Enquêtes :* on créa au XVe siècle une quatrième Chambre, dite *la Tournelle*. La Grand'Chambre connaissait des appellations verbales des sentences de tous les juges du ressort, et, au parlement de Paris, elle connaissait exclusivement des affaires relatives aux pairs, au droit de régale, à la couronne, à la personne du roi. La Chambre des enquêtes connaissait des appels écrits et statuait sur tout délit possible d'une peine pécuniaire. La Chambre des requêtes délivrait les lettres de justice (sans lesquelles le demandeur ne pouvait citer le défendeur à comparaître) et jugeait les personnes qui jouissaient du privilège de *committimus*. La Tournelle statuait en dernier ressort sur les jugements criminels entraînant une peine corporelle et infamante. — Au XIVe siècle (règlement de 1319), la Grand'-Chambre était composée du chancelier, de l'abbé de Saint-Denis, de 8 conseillers clercs et de 12 laïques; la Chambre des enquêtes, de 8 conseillers clercs, 8 laïques et 24 rapporteurs; la Chambre des requêtes, de 4 maîtres. Aux termes de l'ordonnance du 25 mars 1302, le Parlement devait tenir par an 2 sessions, qui, sans doute, commençaient aux octaves de Pâques et de la Toussaint. Jusqu'en 1400 (ordonnance du 7 janvier), les nominations des membres du Parlement furent faites par le roi; depuis cette époque, elles le furent par le Parlement lui-même en présence du chancelier : le roi devait nommer un des trois candidats que la compagnie soumettait à son choix. Sous François Ier, les charges de magistrature parlementaire devinrent vénales. — L'ordonnance de 1318 porta « qu'il y aurait au Parlement une personne pour avoir cure de faire avancer et délivrer les causes le roi et qu'elle serait de son conseil avec ses avocats; *item* qu'en la Chambre des enquêtes, il y aurait une autre personne ayant cure de faire chercher et délivrer les enquêtes qui toucheraient le roi ». Telle fut l'origine du ministère public. — Les *procureurs* du roi recouvraient les amendes, exécutaient les confiscations, etc., mais n'eurent pas tout d'abord la charge de poursuivre les infractions en matière criminelle. — Bien que les attributions du Parlement ne puissent être exactement déterminées, on peut cependant dire qu'il intervenait dans toute affaire criminelle ou civile, dans la création des corporations de métiers et dans les différends survenus entre elles, soumettait les écrits à une censure rigoureuse, exerçait un pouvoir assez étendu en matière d'enseignement et de religion au nom d'une sorte de droit de police générale, jugeait en appel les décisions du prévôt de Paris et du Châtelet, se faisait représenter aux assemblées communales par un président et 3 conseillers. On peut dire de lui, remarque M. Alfred Gautier, qu'il n'est pas d'affaire privée ou publique, de question d'État ou de mesures municipales qui ne fussent de son ressort.

Le Parlement, non content de son omnipotence judiciaire, prétendit à un rôle politique, en souvenir des origines de la Cour du roi, où les fonctions étaient confondues : de là sa perpétuelle théorie qu'il représentait la nation comme suppléant des états généraux. Il appuyait en fait ses prétendus droits sur un usage ancien, celui de l'*Enregistrement*. C'était, au début, la simple formalité adoptée pour la promulgation des édits, ordonnances, etc. ; le Parlement s'enhardit d'abord à les examiner, puis à les juger, à adresser au roi, avant de les enregistrer, des *remontrances*. Pour exercer ce droit, il se fondait sur une ordonnance de 1319, qui contenait les dispositions suivantes : « S'il advenait que par erreur ou oubliance, si comme aucune fois advient, nous passissions et octroissions aucune chose contre la teneur ou l'entente de nos ordonnances dessus dites, nous voulons qu'il ne soit mis à exécution, mais soit délayé et retardé jusqu'à tant que de ce on nous ait avisé, pour en dire et éclaircir notre finale entente, et ce même entendons-nous de toutes nos autres ordonnances. » Peu à peu, les prétentions du Parlement allèrent jusqu'à refuser l'enregistrement, ou à n'en point accepter la responsabilité, en le faisant suivre de la formule « *enregistré de l'exprès commandement de Sa Majesté*, » alors que les *lettres de jussion* ou les *lits de justice* imposaient l'enregistrement. Sa dernière ressource était de suspendre le cours de la justice, grave mesure qui, prise une fois au XVIIe siècle, ne devint plus ordinaire que pendant les désordres du XVIIIe siècle. Son renom d'autorité était si grand, que, sous Louis IX, Frédéric II soumit au roi et au Parlement de France ses démêlés avec Innocent IV; que, sous Philippe IV, 1312, le différend du comte de Namur et de Charles de Valois y fut vidé; qu'en 1320 un prince de Tarente se soumit à sa décision ; que les Anglais, au XVe siècle, considéraient comme une force sa présence dans Paris; que les Guises voulurent l'avoir pour eux au XVIe siècle; et qu'aux XVIIe et au XVIIIe, il décida les questions de régence.

Adversaire de la papauté et préparateur des états généraux sous Philippe le Bel, avec Nogaret, Plasian, Flotte, etc. ; ennemi du Dauphin (Charles VII), contre qui il lança, 23 décembre 1420, un arrêt de proscription ; soumis aux Anglais pendant que Charles VII s'appuyait sur un parlement organisé à Poitiers, 1422-1436, le Parlement de Paris s'immisça constamment dans les affaires politiques depuis la 2e moitié du XVe siècle. Sous Louis XI, il prit contre le roi, 1462, la défense de la Pragmatique Sanction et l'aida ensuite à préparer la réunion de la Normandie, 1468, cédée à Charles de Berry, 1465, en n'enregistrant la cession que *contraint et forcé*. Pendant la *Guerre folle*, il repoussa les propositions du duc d'Orléans, alléguant alors que son institution était purement judiciaire. Sous François Ier, il fit une longue opposition au Concordat. Sous Henri II, il figura (et c'est la seule fois) comme 4e *ordre* aux états généraux de 1558. Les guerres de religion lui fournirent l'occasion d'accroître son importance : mentionné comme une « forme des trois États raccourcie au petit-pied » dans la déclaration des États de Blois, 1576, qui lui reconnurent le droit de suspendre, modifier et refuser les édits, il se déclara pour la Ligue sans se donner aux Guises, et encourut la colère des Seize. Sous Henri IV, qui, jusqu'en 1594, fit siéger un parlement royaliste à Tours et à Châlons, il se montra « bon français, » en opposant aux états de 1593 la fameuse déclaration du maintien de la loi salique; Henri IV ne l'en réduisit pas moins à son rôle judiciaire. Il en sortit pendant la minorité de Louis XIII, en conférant la régence à Marie de Médicis, première immixtion directe dans les affaires du gouvernement, et bientôt, après la dissolution des états de 1614, en appelant dans son sein, 1615, les ducs et pairs pour dicter à la régente sa conduite. Réduit au silence par Brulart de Sillery et par Richelieu, il cassa solennellement le testament de Louis XIII, conféra la régence à Anne d'Autriche ; puis, hostile à Mazarin, n'enregistra, en 1644, l'édit de l'emprunt forcé qu'en s'en exemptant d'abord, et opposa au lit de justice tenu, 15 janv. 1648, pour l'enregistrement d'édits bursaux le fameux *arrêt d'union* avec les autres compagnies, 13 mai-15 juin 1648, qui constituait tout le corps judiciaire en guerre avec la cour. Il joua le principal rôle dans la *Vieille Fronde*, appelée, par suite de son intervention active, *Fronde parlementaire*, lançant arrêt contre Mazarin, 8 janv. 1649, à grand'peine contenu par Molé, et ne consentant à la paix de Rueil, 1er avril, que pour protester bientôt contre l'arrestation des princes, 30 déc. 1650, et, après la fuite du ministre, 6 févr. 1651, et le lit de justice tenu pour la majorité du roi, 7 sept., lancer un nouvel arrêt contre Mazarin rentré en France avec 7,000 hommes. Dès lors, effacé par les grands et les princes, il est transféré à Pontoise par

Louis XIV, 6 août 1652. Plus tard, irrité des troubles causés par le Parlement, ce prince lui imposa silence, 13 avril 1655, avec une hauteur qui a pu donner naissance à la fameuse tradition du jeune roi entrant un fouet à la main dans l'assemblée et y prononçant le mot célèbre : « L'État, c'est moi. » Bientôt, comme tous les autres parlements, celui de Paris perdit le titre de *Cour souveraine,* remplacé par celui de *Cour supérieure;* il dut plier devant l'inflexibilité du monarque faisant enregistrer en lit de justice, 1665, des édits bursaux équitables que blâmaient les conseillers, défendant, 1666, de délibérer sur les édits enregistrés, faisant lacérer les registres qui contenaient les arrêts de la Fronde, 1668, enfin, 24 fév. 1673, lui interdisant absolument toute espèce de remontrances. La mort de Louis XIV lui rendit ses privilèges. Le Régent, reconnaissant de l'arrêt qui lui remettait le pouvoir, rétablit le droit de remontrances, 15 sept. 1715, et en régla l'usage, 26 août 1718. Toutefois, il l'exila à Pontoise, 21 juillet 1720, pour son opposition au système de Law, et l'obligea d'enregistrer la bulle *Unigenitus,* déc. 1720. Pendant tout le XVIIIe siècle, l'esprit janséniste de ses membres engagea le Parlement dans une lutte sans fin contre le clergé au sujet des billets de confession, et contre le roi au sujet de la bulle *Unigenitus.* Aussi, en 1732, il fallut un lit de justice pour faire enregistrer la déclaration du roi réglant la manière dont le Parlement traiterait les affaires publiques, et les magistrats qui protestèrent furent exilés pendant 3 mois, 7 sept.-28 nov. Plus tard le Parlement défendit, 18 avril 1752, de refuser les sacrements à ceux qui n'avaient pas accepté la bulle; le roi interdit, 22 févr. 1753, les poursuites contre les contrevenants, donna des lettres de jussion, 5 mai, pour l'enregistrement de cette interdiction, et, sur le refus du Parlement, 7 mai, transféra d'abord la Grand'Chambre à Pontoise, 11 mai, et à Soissons, 8 nov., puis créa et fit installer à Paris une *Chambre royale,* destinée à remplacer le Parlement. Rappelé l'année suivante, 17 août 1754, il recommença la guerre, forma l'*Union des classes* (association des Parlements), et, après un nouveau lit de justice tenu en faveur de la bulle, et où le roi promulguait des déclarations supprimant un grand nombre de charges des enquêtes, et restreignait le droit de réunion des Chambres, le Parlement interrompit le cours de la justice, en donnant sa démission en masse, 18 déc. 1756. Rétabli encore, 1er déc. 1757, protégé par Choiseul, il l'aida à supprimer les jésuites, 1761-63; mais la confirmation de la sentence rendue par le tribunal d'Abbeville contre La Barre, l'odieux du procès de Lally, 1766, soulevèrent l'opinion contre le Parlement. Maupeou le punit d'une nouvelle union avec les autres compagnies et d'une dernière suspension du cours de la justice, en le supprimant avec tous les autres, en janvier et décembre 1771, et les remplaçant par les conseils et le nouveau *Parlement Maupeou.* (*V. ci-dessous.*) Mais l'opinion publique regrettait l'ancien Parlement; Louis XVI le rétablit, 12 nov. 1774. A peine réinstallé, il se montra aussi hostile aux réformes, notamment à la suppression des corvées, 1776, ainsi qu'aux plans de Necker, 1779, et recommença plusieurs fois à refuser l'enregistrement des édits; exilé à Troyes, puis rappelé avec honneur, il déclama contre la cour par la bouche de Duval d'Éprémesnil et s'associa au duc d'Orléans pour demander les états généraux, 1788. Ce fut son arrêt de mort : l'Assemblée constituante abolit d'abord la vénalité et l'hérédité des charges, et supprima le Parlement et les Cours provinciales, 7 sept. 1790. Les Parlements ont participé à l'exercice de la puissance législative : ils jugèrent, en effet, quelquefois par voie de disposition générale et réglementaire, c'est-à-dire qu'ils rendirent des arrêts qui faisaient loi pour l'avenir dans tout le ressort tant que le Conseil du roi ne les avait pas cassés.

En 1789, le Parlement de Paris comprenait : 1° la Grand'-Chambre; 2° la Tournelle; 3° les première, deuxième et troisièmes Chambres des enquêtes; 4° la Chambre des requêtes; 5° la Chambre de la marée. La Grand'Chambre se composait d'un premier président, de 9 présidents à mortier, de 25 conseillers lais ou laïques et de 12 conseillers clercs; le premier président et les quatre plus anciens présidents à mortier servaient toujours à la Grand'Chambre et les 5 autres à la Tournelle. De plus étaient attachés à la Grand'Chambre les princes du sang, les ducs et pairs du royaume, l'abbé de Cluny, l'archevêque de Paris et 6 conseillers d'honneur laïques. L'avocat général, le procureur général, 2 avocats généraux, 12 substituts, un greffe considérable, des huissiers, etc., complétaient le service de la Grand'Chambre. — La Chambre de la marée, sorte de commission parlementaire, surveillait « la marchandise de poisson de mer et d'eau douce ». — Le Parlement de Paris avait dans son ressort (1789) les provinces de Champagne, Brie, Ile-de-France, Perche, Beauce, Maine, Touraine, Sologne, Berry, Nivernais, Anjou, Poitou, Aunis, Rochelais, Angoumois, Marche, Bourbonnais, Mâconnais, Auvergne, Forez, Beaujolais et Lyonnais. A. C. et M. P—T.

PARLEMENTS PROVINCIAUX. A mesure que le domaine de la couronne s'étendit et que l'autorité royale se fortifia, il devint nécessaire de multiplier les cours souveraines, rendant la justice en dernier ressort au nom du roi; la France en reçut successivement 13 nouvelles, dont une (le parlement de Trévoux) avait cessé d'exister en 1789. Les voici dans l'ordre de leur création :

1° Le *Parlement de Toulouse,* créé en 1302, par Philippe le Bel, avec juridiction sur Beaucaire, Montpellier, Toulouse, et dépendant du parlement de Paris. Il ne put être organisé alors; supprimé en fait, 1312, rétabli par Charles VI, 1419, transféré par Charles VII à Béziers, 1425, réuni, 1426, au parlement dit de Paris établi à Poitiers dès 1420, il en fut séparé en 1436, et ne fut définitivement institué à Toulouse qu'en 1443. Ressort : les sénéchaussées de Languedoc, Rouergue, Quercy (sauf de 1462 à 1474, réuni à celui de Bordeaux), Foix, l'Ile-Jourdain, Auch, Lectoure, Tarbes, Pamiers. Avant la création du parlement de Bordeaux il avait eu juridiction sur la Guyenne et la Gascogne.

2° Le *Parlement de Grenoble,* établi en 1451-53 par Charles VII, en remplacement du conseil delphinal qui avait siégé à Saint-Marcellin depuis 1337, et à Grenoble depuis 1340. Louis XI le confirma en 1461. Ressort : tout le Dauphiné.

3° Le *Parlement de Bordeaux,* institué par Louis XI, 1462, transféré à Poitiers, 1469-71, lors de la cession de la Guyenne au frère du roi, un instant interdit, 1549, après le soulèvement de Bordeaux. Son ressort, qui avait embrassé le Quercy, 1462-1474, comprenait : la Guyenne, la Gascogne, le Limousin, le Périgord, la Saintonge, les Landes, les sénéchaussées d'Agen et de Condom.

4° Le *Parlement de Dijon,* créé par Louis XI en mars 1476 (vieux style; 1477, n. s.), en remplacement des Grands Jours tenus par les ducs, confirmé en 1480, supprimé sous Charles VIII, 1485, et rétabli, 1494. Ressort : l'anc. Bourgogne (Charolais, Autunois, Auxois, Dijonnais, Châlonnais) et la Bresse.

5° Le *Parlement de Rouen,* anc. Échiquier de Normandie, rendu perpétuel par Louis XII sous le même titre, 1499, et transformé en parlement, 1519; démembré en 1771, il fut rétabli dans son intégrité, 1774, et comprenait la Normandie entière.

6° Le *Parlement d'Aix,* anc. *Conseil éminent* de Provence, transformé en parlement par Louis XII, 10 juillet 1501, et confirmé en 1502. Ressort : la Provence et la vallée de Barcelonnette.

7° Le *Parlement de Rennes,* créé par Henri II en mars 1552 (vieux style; 1553, n. s.), en remplacement des Grands Jours institués par Charles VIII en 1495, rendu sédentaire à Rennes par Charles IX, 4 mars 1561. Ressort : la Bretagne.

8° Le *Parlement de Pau,* formé en 1620 par Louis XIII, de la réunion du conseil souverain de Béarn (fondé en 1519) et de la chancellerie de Navarre (fondée en 1520). Ressort : Béarn, Navarre.

9° Le *Parlement de Metz,* fondé par Louis XIII, en 1638 pour les Trois-Évêchés, et dont le ressort (Trois-Évêchés et Basse-Lorraine) s'augmenta de cette dernière province après la réunion de Sarrebourg, Sarrelouis, Phalsbourg, Longwy, Luxembourg français par Louis XIV.

10° Le *Parlement de Besançon,* établi par Louis XIV d'abord à Dôle, 1674, puis à Besançon, 20 août 1676; c'était la transformation de l'ancien parlement ambulatoire de Franche-Comté, rendu sédentaire à Dôle par Philippe le Bon, 1422, suspendu par Charles II d'Espagne, 1668. Ressort : la Franche-Comté.

11° Le *Parlement de Douai,* définitivement institué dans cette ville par Louis XIV, 1713; c'était l'ancien conseil souverain (français) fondé à Tournai, 1668, érigé en parlement au même lieu, 1686, et transféré d'abord à Cambrai, 1709. Ressort : Cambrésis, partie de la Flandre wallonne et du Hainaut.

12° Le *Parlement de Nancy,* créé par Louis XV, 1769, confirmée par Louis XVI, 1775; c'était l'ancien conseil souverain de Lorraine et Barrois, et la cour souveraine fondée momentanément par Louis XIII, 1634. Ressort : Haute-Lorraine et Barrois.

13° Le *Parlement de Dombes* ou *de Trévoux* était le conseil souverain fondé à Lyon par François Ier après acquisition du comté de Dombes, 1523, transformé en parlement à Lyon, 1538, retourné en 1560 aux princes de Bourbon, qui le maintinrent, puis le rendirent sédentaire à Trévoux, 1696. Louis XV acquit en 1762 la principauté de Dombes. Le ressort du parlement de Trévoux comprenait alors les justices royales de Trévoux, Montmerle, Chalamont et Lent, les justices bannerettes de Thoisey, Saint-Trivier, etc.

Il y avait de plus 3 conseils souverains ou supérieurs : Ensisheim, 1657, puis Colmar, 1698; Perpignan, 1660, Bastia 1770, et un conseil provincial, Arras, 1530, 1641, 1677.

PARLEMENT MAUPEOU, nom donné aux tribunaux que

le chancelier Maupeou organisa, en janv. et mai 1771, pour remplacer les anciens parlements, en abolissant la vénalité et l'hérédité des charges et en proclamant la gratuité de la justice, réformes équitables, que Voltaire approuva, mais dont l'opinion publique ne comprit pas alors l'importance. La circonscription des cours souveraines fut beaucoup plus rationnelle ; l'immense ressort du Parlement de Paris était démembré entre le nouveau Parlement de Paris et 4 grands Conseils (Blois, Châlons, Clermont, Poitiers). Voici les 22 Parlements et Conseils nouveaux, que Louis XVI abolit le 12 nov. 1774, en rappelant les anciens Parlements :

1° Le *Parlement de Paris ;* ressort : Picardie (moins le Boulonnais), Ile-de-France, N. de l'Orléanais (Orléans, Beauce), Auxerrois, Sénonais, Rethélois, Rhémois.

2° Le *Conseil d'Artois*, ressort : Artois, Boulonnais, Flandre flamingante ou maritime.

3° Le *Conseil de Douai;* ressort : Flandre wallonne, Cambrésis, Hainaut et Namur français.

4° Le *Conseil de Châlons ;* ressort : Champagne, moins les fractions comprises dans le Parlement de Paris.

5° La *Cour souveraine de Lorraine ;* ressort : les Trois-Évêchés et la Lorraine.

6° Le *Conseil d'Alsace ;* ressort : l'Alsace.

7° Le *Conseil de Rouen;* ressort : pays de Caux, Roumois, pays d'Ouche, Lieuvin.

8° Le *Conseil de Bayeux ;* démembrement de l'ancien parlement de Rouen ; ressort : le reste de la Normandie à l'O. et au S.

9° Le *Parlement de Rennes ;* ressort : la Bretagne.

10° Le *Conseil de Blois;* ressort : Maine, Anjou, Touraine, Vendômois, Blaisois, Berry.

11° Le *Conseil de Clermont;* ressort : Nivernais, Bourbonnais, Auvergne, Marche orientale.

12° Le *Conseil de Lyon ;* ressort : Lyonnais et pays de Dombes.

13° Le *Parlement de Dijon;* ressort : Bourgogne et Bresse.

14° Le *Parlement de Besançon;* ressort : la Franche-Comté.

15° Le *Parlement de Grenoble;* ressort : le Dauphiné.

16° Le *Parlement d'Aix;* ressort : la Provence.

17° Le *Conseil de Nîmes* (démembrement du parlement de Toulouse); ressort : Languedoc oriental (Vélay, Vivarais, Gévaudan, Uzège, pays de Nîmes).

18° Le *Parlement de Toulouse;* ressort : le reste du Languedoc.

19° Le *Conseil de Roussillon ;* ressort : Roussillon et Cerdagne.

20° Le *Parlement de Pau ;* ressort : Basse-Navarre, Soule, Béarn.

21° Le *Parlement de Bordeaux ;* ressort : Gascogne, Guyenne, Périgord, Limousin, Saintonge.

22° Le *Conseil de Poitiers;* ressort : Poitou, Aunis, Anjou, Marche occidentale. A. C.

PARLEMENT ANGLAIS, nom donné collectivement aux deux Chambres législatives, la Chambre Haute ou des Lords, et la Chambre Basse ou des Communes, qui partagent avec le souverain le gouvernement de l'Angleterre. Le souverain exerce seul le pouvoir exécutif, mais par des ministres soumis en fait aux votes des deux Chambres; il convoque, ajourne, proroge et dissout le Parlement, y crée des pairs à volonté et sans limite de nombre, sanctionne ou rejette les bills adoptés par les Chambres, prête à son avènement le serment de « gouverner conformément aux statuts faits en Parlement, aux lois et aux coutumes ». Les Chambres en droit partagent avec le roi la puissance législative, en fait l'exercent seuls avec les ministres. Le Parlement siège à Londres, au palais de Westminster. — La *Chambre Haute* est formée par les *lords spirituels* et *temporels ;* les premiers, au nombre de 26 (les deux archevêques de Canterbury et d'York et 24 évêques d'Angleterre : Bangor, Bath et Wells, Carlisle, Chester, Chichester, Durham, Ely, Glocester et Bristol, Hereford, Lincoln, Llandaff, Londres, Manchester, Norwich, Oxford, Peterborough, Ripon, Saint-Albans, Saint-Asaph, Saint-David's, Salisbury, Winchester et Worcester), représentant l'*Église établie ;* les deuxièmes, au nombre de 475 environ, divisés en 2 catégories : 1° les *pairs héréditaires* (les princes de la famille royale, les anciens pairs du royaume d'Angleterre) et les *pairs de création,* qui, créés par le souverain, doivent constituer un majorat à leurs fils aînés, chefs, après eux, des nouvelles pairies héréditaires; 2° les *pairs élus* (16 pairs écossais élus pour chaque Parlement par la pairie d'Écosse, et 28 pairs irlandais élus à vie par la pairie d'Irlande). La Chambre des Lords est cour suprême de justice en matière civile; dans certains cas, elle juge aussi souverainement en matière criminelle. Elle ne siège que 6 mois. Elle est présidée par le lord chancelier. — La *Chambre Basse* ou *des Communes* est élue par les comtés, cités, bourgs et les universités d'Oxford, Cambridge, Londres, Aberdeen, Saint-Andrews, Glasgow, Édimbourg et Dublin, ayant droit chacun à une représentation particulière, en proportion avec le chiffre de la population. Elle se composait en 1885 de 658 membres (500 représentants de l'Angleterre, 53 de l'Écosse, 105 de l'Irlande) Les membres des Communes appelés à des fonctions publiques sont soumis à la réélection. Les conditions d'éligibilité sont d'être sujet anglais, âgé de 20 ans au moins, de posséder en propriété foncière un revenu de 600 liv. sterl. pour les représentants des comtés, et de 500 pour ceux des villes; aucun cens n'est exigé des représentants des Universités. Ne sont éligibles, ni les pairs, excepté ceux d'Irlande, ni les membres du clergé, ni certains fonctionnaires. La Chambre a pour président le *speaker* (orateur), élu par elle-même, ainsi que le vice-président ou *deputy speaker*. — La durée légale d'une législature est de 7 ans. Toute proposition présentée au Parlement par la couronne ou par les membres de la Chambre porte le nom de *bill* (projet de loi). Adopté par les Chambres et approuvé par le souverain, le *bill* devient *law* (loi). Le bill d'intérêt général (*public bill*) subit 3 lectures dans chaque Chambre : en cas de divergence d'opinion sur des points spéciaux, une conférence a lieu entre des membres désignés des deux Chambres pour aplanir les difficultés. Les bills d'intérêt particulier (*private bills*) ne subissent qu'une lecture; ceux qui touchent au droit de la pairie sont discutés d'abord dans la Chambre Haute; les *bills de finances* sont discutés exclusivement dans la Chambre Basse, et les Lords ne peuvent que les adopter ou les rejeter en masse. Le Parlement peut abroger, modifier, interpréter les lois existantes, en faire de nouvelles et réformer la Constitution. Le Parlement existant à l'avénement d'un roi mineur doit siéger 6 mois et durer 3 ans, sauf le cas de majorité antérieure du roi, ou celui de dissolution par le Régent et le conseil de Régence. S'il est prorogé au moment de l'avènement d'un roi, il se rassemble pour 6 mois, sauf dissolution; s'il n'y a pas de parlement à ce moment, le dernier se rassemble immédiatement. En droit, le Parlement peut rester 3 ans au plus sans siéger. En fait, le budget, les nécessités législatives et son omnipotence l'obligent régulièrement à une et ordinairement à deux sessions par an. Le Royaume-Uni n'a qu'un seul Parlement, depuis les *Actes d'Union* qui ont réuni ceux d'Écosse, 1707, et d'Irlande, 1800, à celui d'Angleterre. Les catholiques y sont admis depuis le *bill d'émancipation,* 1829. Les Israélites ont obtenu depuis 25 ans environ le droit de siéger à la Chambre des Communes. Le baron de Rothschild est le premier israélite qui ait été appelé à faire partie de la Chambre des Pairs en 1885.

L'origine du Parlement anglais se trouve dans la position indépendante que prit la féodalité normande en face des rois normands dont les barons formaient le conseil naturel, et dans les luttes qu'elle soutint contre les princes angevins pour s'assurer d'abord des libertés et des privilèges (Grande Charte, 1215), ensuite une part importante dans l'exercice du pouvoir (assemblée et statuts d'Oxford, 1258). La Chambre des Lords n'est que la transformation du haut conseil féodal qui, composé des seuls tenanciers en chef, hauts prélats et barons siégeant par leur propre droit et à leurs propres frais, fut appelé, dès les premiers temps, à traiter avec le suzerain les questions politiques et militaires, à délibérer sur les aides extraordinaires. Simultanément, mais à un degré inférieur, des représentants des comtés (*shires*) étaient fréquemment consultés sur l'état des *shires* ou *counties,* et sur les moyens d'en obtenir des subsides. Les empiétements des francs-tenanciers en chef sous Jean sans Terre et Henri III hâtèrent la création des deux Chambres, dont la réunion seule constitua le Parlement anglais, bien que, dès 1246, et pour la première fois, Mathieu Pàris donne ce nom de Parlement au conseil général des barons, et qu'en 1254 le principe de la représentation des chevaliers « à la place de tous » soit contenu dans les *writs* de Henri III. — A la suite des troubles suscités par la prépondérance des Poitevins sous Henri III, un conseil des barons usurpant la garde des châteaux de la couronne, s'arrogeant le droit de nommer annuellement les officiers royaux; une commission permanente de 12 barons, instituée par le *Parlement enragé* d'Oxford (*mad Parliament,* 1258), pour décider avec le conseil du roi (les ministres) des affaires du pays au nom de l'aristocratie anglaise, et devant tenir chaque année, en février, juin, octobre, 3 parlements (assemblées politiques, financières et judiciaires) : telle fut l'origine plus directe de la Chambre des Lords; elle se fit assister, suivant les vieux usages, d'une assemblée inférieure, mais encore aristocratique, celle des *Chevaliers du shire*, convoqués régulièrement et aux frais du comté pour transmettre à ces parlements ou grands conseils les plaintes recueillies contre les shérifs, accorder de l'argent ou demander des réformes; fonctions auxquelles s'en tint longtemps encore, après qu'elle eut été constituée, la Chambre des Communes, dont les chevaliers de comté ne re-

présentent qu'un des éléments primitifs. En effet, la Chambre Basse dut, peu après, son organisation complète à la position particulière de Simon de Montfort, comte de Leicester, qui, maître de Henri III, 1264, et en butte aux attaques de l'aristocratie, opposa à celle-ci une Chambre des députés des principales villes et bourgs : les *bourgeois* siégèrent d'abord comme 3e chambre au-dessous des *chevaliers de comté;* en se confondant bientôt avec ceux-ci, ils formèrent la *Chambre des Communes*, 1265. Toutefois, le retour périodique d'assemblées toutes semblables ne se produisit pas encore ; la coutume d'appeler au Parlement les députés des villes fut momentanément abandonnée sans qu'ils réclamassent, à cause des charges que leur imposait le déplacement. En 1273, on trouve 4 chevaliers de chaque comté et 4 citoyens de chaque cité convoqués à Westminster avec les lords pour jurer fidélité à Édouard Ier. Ce prince convoqua, en 1283, pour obtenir des aides, un parlement de 2 états seulement, clergé et communes; les 2es comprenaient 4 chevaliers de chaque comté, 2 députés de chaque cité, ville et bourg à marché; pour leur plus grande convenance, ils furent divisés en 3 corps, siégeant à Northampton, York et Durham. A la fin de la même année, il y eut un nouveau parlement avec communes réduites aux députés de 20 cités et bourgs. En 1295 fut convoqué le *parlement de Westminster*, le plus complet qu'on eût encore vu (49 comtes ou barons; 2 chevaliers par comté, 2 bourgeois par ville ou bourg) : 120 villes ou bourgs y furent représentés, et leurs députés votèrent 1/3 de plus, en subsides, que les barons et chevaliers. Dès lors, le nombre des bourgs fut augmenté, et leurs députés convoqués régulièrement. Ce ne fut d'abord que pour des questions de finances; les affaires d'État leur étaient peu familières, et ils étaient souvent congédiés pendant que les pairs continuaient de siéger; mais ils retirèrent un grand avantage de leurs fréquentes réunions : comme ils y trouvaient l'occasion de conférer ensemble sur leurs griefs et de les faire connaître à la couronne, ils joignirent à leurs votes de subsides des demandes de réformes; le développement de la constitution parlementaire est en germe dans ce fait. La guerre civile qui termina le règne d'Édouard II permit au Parlement d'intervenir, et, pour la première fois, de déposer un roi, 1327. Sous Édouard III s'établissent la séparation nettement tranchée et les attributions distinctes des deux Chambres, constituées avec leurs noms et leurs prérogatives modernes : l'*état du clergé* se confond, par les prélats de la Chambre des Lords, avec l'état « *des grands de la terre ou pairs de la terre,* » assistés eux-mêmes de protecteurs des droits de la couronne (conseillers privés, juges, chancelier avec ses clercs) : l'état « *des petits de la commune* » comprend les 72 chevaliers des 36 *shires* à députés (Durham, Chester, les Galles, tenaient des parlements spéciaux) et les députés des bourgs et villes, dont le nombre est laissé à la discrétion des shérifs. Les Communes siégèrent désormais aussi régulièrement que les Lords, c.-à-d. tous les ans; les 3 états délibéraient et votaient séparément; mais, avant la séparation du Parlement, ils étaient appelés à donner leur assentiment aux résolutions de chacun d'eux; les ordonnances rendues sans le consentement des Communes étaient nulles; illégales, les aides ou tailles perçues par la seule volonté du souverain. On place en 1347 l'établissement du *Parlement annuel*, désormais nécessaire pour le vote des subsides. Plus tard, le Parlement s'empara du droit de mettre les ministres en accusation, posa des bornes au droit de pourvoirie, et, s'immisçant dans les questions religieuses par le *Statut des provisors*, 1367, dégagea la nation de tout tribut envers la cour de Rome, défendit l'appel au pape et confirma le droit des patrons pour les élections ecclésiastiques. — Sous Richard II, 1377-99, les Communes profitèrent des troubles de la minorité pour augmenter leur importance : en votant la taxe nécessaire à la guerre de France, elles nommèrent 2 *trésoriers*, oct. 1377, chargés de percevoir l'argent et de l'appliquer exclusivement aux dépenses de la guerre. Dans le Parlement de 1382, on trouve l'origine des *emprunts sur garantie parlementaire* : les exactions du roi avaient ruiné son crédit; les négociants lui prêtèrent par l'intermédiaire des Lords et des Communes, qui durent répondre de l'emprunt. Le Parlement acquit en 1399 une nouvelle force, en déposant Richard II, disposant de la couronne, substituant les Lancastre aux Plantagenets directs, et assurant l'hérédité dans la famille de Henri IV, sans tenir compte des droits de la maison de Clarence. Henri IV, nommé par les deux Chambres, reconnut formellement l'inviolabilité de leurs membres, ainsi que le droit inhérent aux Communes de voter les subsides et d'en déterminer l'emploi, en ne laissant qu'une très faible somme à la disposition du roi. Les Communes accrurent encore leur importance sous ce prince : elles poussèrent des enquêtes [illegible] de l'administration, [illegible] régularisèrent l'élection des [illegible] *du shire*, souvent faussée par la partialité des shérifs, substituèrent aux pétitions par écrit les *pétitions et remontrances de vive voix*, véritable origine du droit de contrôle politique et de discussion parlementaire, imposèrent au roi, en 1406, l'obligation de gouverner par les avis d'un conseil permanent et fidèle aux statuts, firent reconnaître la nécessité de leur concours pour la validité des statuts, et discutèrent même les opérations militaires. Sous Henri VI, les Lords furent plusieurs fois appelés à prononcer sur les luttes des régents et sur la question de succession au trône; les Communes firent reconnaître mieux encore l'inviolabilité de leurs membres; des statuts royaux réglèrent le mode des élections et le droit électoral; par le statut de 1429, il fut limité, pour l'élection des *chevaliers du shire*, aux francs-tenanciers possédant un revenu annuel de 40 shillings (50 fr. 20 c.). A l'époque de la guerre des Deux-Roses, le Parlement se fit déférer, comme coupable de haute trahison, 1449, Suffolk, réputé l'auteur des désastres survenus en France; il aida Richard d'York à devenir *Protecteur*, 1455; il changea, 1460, la loi de succession au trône, en attribuant, au préjudice du prince de Galles, la succession éventuelle de Henri VI au duc d'York. Mais il prêta son appui tour à tour à la royauté d'Édouard IV, au rétablissement d'Henri VI et à la régence de Warwick, à la reconnaissance définitive d'Édouard IV, à l'usurpation de Richard III, et, en 1485, fixa la royauté dans la famille des Tudors. Il avait ainsi préparé sa propre servitude. Sous les Tudors, en effet, la Chambre des Communes, effrayée par 25 années de luttes sanglantes, tomba dans une abjecte servilité, quand les lords, décimés sur les champs de bataille, abaissés systématiquement ou remplacés dans la Chambre Haute par les créatures de Henri VII, ne purent plus la pousser ni la soutenir; la nation oublia momentanément ses libertés politiques, pour avoir l'ordre sous Henri VII, l'indépendance religieuse sous Henri VIII, la gloire avec Élisabeth. Henri VII ne convoqua qu'un seul Parlement, en 1504. Henri VIII se fit confirmer par les Chambres le titre de chef suprême de l'Église, les força de supprimer à son profit les monastères, discuta avec les seuls lords spirituels les modifications successives de sa doctrine religieuse, fit adopter par les deux Chambres le *statut des six articles*, 1539, et leur arracha une espèce de renoncement à elles-mêmes, en faisant donner aux proclamations royales force d'actes du Parlement. Sous lui, le caractère de la Chambre des Lords fut affecté par la dépendance où l'anglicanisme plaça les pairs spirituels; celui de la Chambre des Communes, par les restrictions apportées à la liberté de discussion et la suppression de leurs privilèges; le despotisme résultait de la position faite au roi par la nouvelle religion. Non moins docile sous Édouard VI et sous Marie Tudor, le Parlement imposa tour à tour à l'Angleterre la doctrine luthérienne et le rétablissement de la liturgie catholique. Sous Élisabeth, il releva définitivement l'anglicanisme. Traité avec hauteur pour avoir supplié la reine de se marier et de fixer la succession au trône, il supporta patiemment l'avis « de ne plus se jouer à l'avenir de la patience de la reine ». Cependant les lords catholiques firent plus tard entendre leurs plaintes contre les actes hostiles à leur religion, et les Communes, à l'époque des persécutions de la Cour de haute commission contre les puritains, 1571, présentèrent 7 bills nouveaux pour une réforme religieuse plus radicale, maintenant énergiquement le privilège de leur inviolabilité, au sujet de l'auteur des bills, Strickland, qu'elle avait fait arrêter.

Sous les Stuarts, le Parlement reprit son rôle indépendant. En face des prétentions de Jacques Ier à l'absolutisme, il rechercha les bornes de l'autorité royale, l'étendue des droits de la nation, protesta contre l'abus de la prérogative royale, et combattit les théories de droit divin; les Communes réclamèrent des enquêtes sur la légalité des impositions, demandèrent l'abolition des droits de *pourvoyance*, *garde noble*, *tonnage et poundage*, etc., sauvegardèrent la *liberté de la parole*, et, sans se laisser décourager par l'envoi de 5 membres à la Tour, 1622, par la punition des chefs populaires dans les deux Chambres, par la dissolution de 4 Parlements, 1610, 1614, 1617, 1622, maintinrent leur droit de voter les subsides et de contrôler la politique générale. Sous Charles Ier, 3 Parlements, de 1625 à 1629, se montrèrent également disposés à limiter la puissance royale, et furent successivement dissous; le 1er, 1625, pour avoir mis le vote des subsides à la condition de l'adoption du *bill des griefs*, par lequel il réclamait la confirmation des vieilles libertés anglaises; le 2e, 1626, pour avoir attaqué directement Buckingham; le 3e, 1628, pour avoir fait suivre le vote des subsides destinés à la guerre de France de la fameuse *pétition des droits*. En 1640, Charles dut recourir à un 4e Parlement, bientôt dissous de nouveau (V. plus loin COURT PARLEMENT), enfin à un 5e, le *Long Parlement* (V. plus loin), qui renversa la royauté et établit la république. Réduit à la Chambre des Communes par la suppression de la Chambre Haute, il concentra en lui tous les pouvoirs, [illegible] par Cromwell, [illegible], et remplacé un [illegible] par le *Parle-*

ment Barebone. (*V.* ci-dessous.) Devenu Protecteur, 1653-58, O. Cromwell assembla successivement et brisa 4 Parlements; pour balancer les opinions républicaines qui dominaient malgré tout dans les Communes, il essaya de former une nouvelle pairie ; la nouvelle Chambre des Lords, adjointe au 4e Parlement de Cromwell, reçut le sobriquet de l'*autre Chambre*, et le Parlement de 1658, qui confirma à Richard Cromwell le titre de Protecteur, voulut bien reconnaître à la Chambre Haute son autorité et sa constitution, mais sans admettre ses prétentions à la pairie. Deux mois avant l'abdication de Richard, 1659, ce Parlement, composé de partisans du protectorat, de républicains et de neutres, fut renversé par l'armée, qui rappela les débris du Long Parlement. Ils furent bientôt, à leur tour, chassés par Lambert; Monk renversa enfin la tyrannie militaire de ce général, et le *Parlement-Convention* (*V.* ci-dessous) rappela les Stuarts, 1660. Sous Charles II, un 1er Parlement vota, 1662, le *bill d'Uniformité* contre les *non-conformistes*, et, 1673, le fameux *bill du Test* (*V.* TEST); un 2e, par le *bill d'Habeas corpus*, donna une sanction définitive à la liberté individuelle déjà garantie par la Grande Charte, abolit la censure, et assura la liberté de la presse. En 1680, se formèrent les partis des *Whigs* et des *Tories* (*V. ces mots*), le 1er partisan des libertés parlementaires, le 2e défenseur des Stuarts et de la prérogative royale. Les Communes votèrent le bill qui excluait, comme catholique, le duc d'York de la succession au trône; les Lords le rejetèrent. Sous Charles II, l'*attorney général* avait obtenu le droit de siéger dans les Communes, et celles-ci avaient obligé la Chambre Haute à ne point amender les lois de finances, mais à les accepter ou les rejeter en bloc. Le gouvernement parlementaire fut définitivement établi par la révolution de 1688. La *Déclaration des droits*, imposée à Guillaume III et à Marie, termina heureusement la révolution commencée par la *Pétition des droits*. Dans cette dernière confirmation des vieilles libertés anglaises, le Parlement précisa les droits du roi (pouvoir exécutif), les siens (vote de l'impôt et des lois, surveillance de leur exécution, liberté de discussion, indépendance et inviolabilité des membres), enfin ceux de la nation (*Habeas corpus*, point de tribunaux exceptionnels, jugements par jury, liberté de la presse). En 1701, il vota le bill qui réglait la succession au trône. En 1707, les deux royaumes et les deux Parlements d'Écosse et d'Angleterre furent réunis. On fit brûler par le bourreau les sermons du Dr Sacherevel sur l'obéissance passive due aux souverains. Sous Georges Ier, le parlement fixa à 700,000 livres sterling (17,740,000 fr.) la liste civile du roi. Mais à la triennalité on substitua la septennalité du Parlement, 1716, favorable au roi, et maintenue jusqu'à nos jours. En 1800, le Parlement d'Irlande fut réuni à celui d'Angleterre. Depuis cette époque, 24 parlements ont été assemblés (1801-1885), dont 6 sous George III, 2 sous George IV, 4 sous Guillaume IV et 12 sous Victoria.

Pour l'hist. du Parlement anglais, *V.* l'*Hist. constitutionnelle* de Hallam, trad. en français, 1828-29, 5 vol., avec une préface de Guizot.

A. C. et E. D—Y.

PARLEMENT (**COURT**), *Short Parliament*, 4e Parlement convoqué en 1640 par Charles Ier, et dirigé dans les communes par Pym et Hampden. Aux demandes de subsides faites par le roi pour la guerre contre les Ecossais soutenus par Richelieu, il répondit en réclamant le *redressement des griefs* de la nation, répartis sous 3 chefs : 1° innovations en matière de religion; 2° envahissement de la propriété privée; 3° infraction aux privilèges du parlement. Une lutte s'engagea entre les deux Chambres sur la priorité du vote des subsides, et Charles, convaincu « qu'il n'obtiendrait pas un *penny*, » fit dans la Chambre Haute l'éloge de la bonne volonté des lords, puis prononça la dissolution du Parlement, 3 semaines après sa réunion. De là le nom de *Court Parlement*. A. C.

PARLEMENT (**LONG**), *Long Parliament*, nom du 5e Parlement convoqué par Charles Ier en 1640, et en grande majorité composé de presbytériens; il dura 20 ans, complet ou mutilé, sans qu'à chacune de ses réapparitions l'élection lui donnât de nouveaux membres. Au début, il renfermait 2 partis : le 1er, désirant mettre des bornes à l'autorité royale; le 2e, sous prétexte de la limiter, tendant à l'anéantir. Ce dernier, dirigé par Pym, Hampden, Haslerig, s'empara promptement du pouvoir. Il commença par provoquer la dénonciation des Irlandais contre Strafford, mit ce ministre en accusation, lança contre lui le *bill d'attainder* (proscription), effraya les lords, dont 26 seulement votèrent la mort, et, sans pouvoir prouver un seul crime de haute trahison, l'envoya au supplice, 12 mai 1641, en vertu « d'un faisceau de crimes formant par accumulation une trahison constructive ». Ayant ainsi découvert le roi, il introduisit dans la constitution et le gouvernement d'importantes modifications : triennalité du Parlement, inamovibilité des juges; suppression des taxes arbitraires, des cours illégales, des emprisonnements sans jugement; responsabilité des agents du pouvoir; exacte comptabilité du trésor; mais il se laissa entraîner par la passion à des mesures iniques : rétroactivité donnée au bill des [illegible] ; usurpation du gouvernement; exclusion arbitraire de députés modérés; maintien en Angleterre de l'armée des Ecossais. Le soulèvement de l'Irlande lui fournit l'occasion d'attaquer directement le roi, prétendu complice du massacre des Anglais dans cette île : quand Charles demanda les moyens de châtier les révoltés, les Communes lui répondirent par la *Remontrance sur l'état du royaume*, nov. 1641, s'attribuèrent la conduite de la guerre d'Irlande, supprimèrent la garde du roi pour s'en donner une à elles-mêmes, enfin protégèrent, de concert avec la Cité, le lord et les cinq députés des Communes (lord Kimbolton, Pym, Hampden, Haslerig, Hollis et Stroud) que Charles Ier venait arrêter en personne. Le roi quitta Londres, et se retira à York; le Parlement lui arracha la ratification des deux bills qui excluaient les évêques de la Chambre Haute et interdisaient les enrôlements forcés. Les Communes demandèrent encore la remise des places fortes et la libre disposition des milices, et, ne tenant pas compte du refus de Charles, nommèrent des gouverneurs pour toutes les provinces, avec autorité sur les milices, garnisons, forteresses, et leur enjoignirent de n'obéir qu'aux « *ordres de S. M. signifiés par les deux Chambres* ». La guerre éclata. Le Parlement avait pour lui la bourgeoisie, les négociants, les fermiers, laboureurs, artisans, les riches comtés de l'E., du S.-E. et du centre, enfin la flotte, qui interceptait les communications de Charles avec la Hollande. Toutefois, les débuts des *Têtes rondes* (l'armée parlementaire) ne furent pas heureux : Essex fut battu, 1642, par le prince Rupert à Worcester, à Brentford et à Edge-Hill. Mais bientôt Waller enleva plusieurs villes aux Cavaliers (partisans du roi); Cromwell, organisant ses terribles escadrons de *yeomen* (fermiers), volontaires fanatiques et disciplinés, contint les comtés de Cambridge, Essex, Norfolk, Suffolk; enfin Essex fit lever au roi, maître de Bristol, le siège de Glocester, et le battit à Newbury, sept. 1643, et 20,000 Écossais, attirés par un *Covenant* solennel, vinrent au secours du Parlement. Fairfax défit dans le pays de Galles les Irlandais envoyés par Ormond à Charles Ier, 13 janv. 1644, fit sa jonction avec l'Écossais Leven, battit Rupert à Marston-Moor, juillet 1644, et ruina les affaires du roi dans le nord par la prise d'York et de Newcastle; Manchester et Cromwell vengèrent sur Charles lui-même, à la 2e bataille de Newbury, les défaites de Waller à Copredy-bridge et d'Essex en Cornouailles, 1644; la victoire définitive de Cromwell à Naseby, 14 juin 1645, obligea le roi à se rendre aux Écossais. Mais le Parlement, après avoir fait exécuter Laud, janv. 1645, s'était affaibli lui-même : chef des Indépendants, Cromwell lui avait arraché le *bill de renoncement à soi-même*, 1645, pour enlever l'armée aux officiers presbytériens, membres des deux Chambres, et, par son habileté, s'était trouvé, en fait, seul excepté de la mesure qui excluait tout membre du Parlement des fonctions civiles et militaires. Fairfax, nommé général en chef, suivit complètement ses inspirations, et le Parlement, qui s'était ainsi frappé lui-même, n'eut plus à intervenir que pour acheter des Écossais Charles réfugié dans leur camp. La lutte s'engagea cependant entre les presbytériens, en majorité dans les Communes, et les Indépendants, qui y comptaient plusieurs membres, mais remplissaient surtout l'armée. Des Indépendants furent d'abord exclus du Parlement; l'armée les y rétablit. Effrayées de l'agitation fomentée contre elles par les officiers organisés en une espèce de parlement militaire, les Communes entamèrent des négociations avec le roi, prisonnier des Indépendants; Cromwell les empêcha d'aboutir, en s'assurant de la personne de Charles, dont il avait surpris le dessein de tromper tous les partis; ses victoires sur les Écossais royalistes (Preston, août 1648) poussèrent de nouveau les presbytériens menacés à négocier avec Charles, malgré les ordonnances qui le défendaient; mais, avant que les conférences n'aboutissent, la Chambre des communes fut *purgée* par Pride, sur l'ordre de Cromwell, et réduite à 80 membres seulement. Elle se montra docile à Cromwell, décida que Charles serait jugé par une haute cour de justice, déclara traître, le jour même de l'exécution, quiconque proclamerait le prince de Galles ou toute autre personne, abolit la Chambre des lords, supprima la royauté, et concentra tous les pouvoirs dans son sein, en confiant le pouvoir exécutif à un conseil d'État de 41 membres annuels, présidés par Bradshaw. Le Long Parlement fit ensuite décapiter 3 illustres presbytériens (Capel, Hamilton, Holland), confisqua et convertit en biens nationaux une certaine quantité de biens patrimoniaux, appartenant à des royalistes, confia à Cromwell le soin de soumettre l'Irlande, 1649, et de détruire (Dunbar, 1650; Worcester, 1651) le parti de Charles II; à Monk celui de contenir l'Écosse. Il médita, sans succès, l'incorporation de la Hollande à l'Angleterre pour former une puissante république maritime, puis

une alliance étroite entre les deux républiques, et, pour punir la Hollande de ses refus, vota le fameux *acte de navigation*. (*V. ce mot.*) La guerre avec les Provinces-Unies commença aussitôt. Le Long Parlement n'en vit pas la fin; Cromwell, jaloux de son activié et de son importance, encouragé d'ailleurs par les officiers indépendants, le chassa de Westminster, 20 avril 1655, et brisa également le conseil d'État. — Les débris du Long Parlement furent rappelés en 1659, par ces mêmes officiers sous le protectorat de Richard Cromwell; les membres exclus autrefois par l'armée voulurent se présenter : on leur ferma les portes; 70 membres seulement furent admis. Ce reste de Parlement fut appelé dérisoirement par le parti des royalistes, *Parlement-Croupion* (*Rump-Parliament*). Il nomma aussitôt un comité de sûreté, composé en majorité d'officiers, et un conseil d'État, chargé du pouvoir exécutif, et réclama la nomination aux grades dans l'armée, pour empêcher le général Lambert de s'emparer du protectorat. Écarté violemment par le général du lieu de ses séances, il y revint siéger, soutenu par quelques compagnies de soldats républicains qu'irritaient les intrigues de leurs officiers. Mais le général Monk, revenu d'Écosse, l'obligea successivement à recevoir les membres jadis exclus par Pride, à annuler tous les actes adoptés depuis cette épuration fameuse, enfin à se dissoudre lui-même, 16 avril 1660, pour faire place au *Parlement-Convention*. (*V. ci-dessous.*) A. C.

PARLEMENT-CONVENTION, nom donné à l'assemblée de Cavaliers et de Presbytériens convoquée, 16 avril 1660, par le *Rump*, et réunie le 20 du même mois. Son premier acte fut de rétablir la Chambre des Lords; son deuxième, de rappeler Charles II à peu près sans conditions; de là le nom de *Parlement Réparateur* que lui ont donné les Cavaliers. Confirmé après le retour de Charles II, il se montra plus implacable que le roi, vota spontanément le *bill d'indemnité*, qui livra à l'échafaud 10 républicains régicides, au lieu des quatre que la déclaration de Bréda avait exceptés de l'amnistie, restitua sans indemnité tous les biens qui avaient appartenu à la couronne, aux évêques et chapitres anglicans, éleva le revenu annuel du roi au chiffre de 1,200,000 liv. st. (30,240,000 fr.), abolit la cour des Pupilles, perpétua l'accise, et licencia l'armée, sans en excepter le corps de Monk. Il fut, en mai 1661, remplacé par le Parlement de 17 ans. Ce *Parlement-Convention* est le seul qui ait été élu sans convocation royale, puisque ceux de Cromwell ne relevaient pas de l'élection. — Un autre *Parlement-Convention* fut réuni par Guillaume III, en 1688, aussitôt après son entrée à Londres. Il se composait des deux Chambres, mais les membres de la Chambre des Communes n'avaient pas été désignés par l'élection. Le roi avait appelé à en faire partie tous ceux qui avaient siégé dans les Parlements des règnes de Charles II et de Jacques II, excepté dans le dernier. La Convention chargea provisoirement Guillaume de l'administration du royaume, vota la déclaration des droits, proclama Guillaume et Marie roi et reine d'Angleterre, 12 fév. 1689, et se transforma ensuite par un vote des deux Chambres en Parlement ordinaire, dont tous les membres durent prêter serment de fidélité aux nouveaux souverains. A. C. et E. D—y.

PARLEMENT-CROUPION. *V.* l'art. PARLEMENT (LONG).

PARLEMENT BAREBONE ou **PETIT PARLEMENT,** nom donné à l'Assemblée de *Saints* (Indépendants et Anabaptistes) par laquelle fut remplacé le Long Parlement, et dont les membres furent désignés directement par Cromwell et ses officiers (139 pour l'Angleterre, 6 pour les Galles, 5 pour l'Écosse, 6 pour l'Irlande). Barebone, riche et austère marchand de la Cité, en fut un des principaux membres; son nom, qui signifie *ossement sec,* fut appliqué au Parlement tout entier. Les membres, désignés sous celui de *Décharnés,* se rendirent ridicules par le fanatisme absurde de leurs discours et de quelques-unes de leurs opinions, déplurent à Cromwell par leur rigidité réelle (économie et comptabilité régulière exigées pour le service public; suppression et réduction de traitements; réorganisation du Trésor) et par leur liberté d'appréciation à son sujet. Il profita des inimitiés que leur avaient attirées leurs réformes pour les obliger à se dissoudre eux-mêmes, et, 3 jours après, fut nommé *Protecteur* par ses officiers, 25 déc. 1653. Le Parlement Barebone a duré du 14 juillet au 22 déc. 1653. A. C.

PARLOIR AUX BOURGEOIS, nom donné jadis au lieu où se réunissaient les magistrats municipaux de Paris, et qui depuis est devenu l'Hôtel de Ville. (*V. ce mot.*)

PARMA, riv. d'Italie, passe à Parme, et se jette dans le Pô à Brescello. Cours de 80 kil.

PARME, *Parma, Julia Augusta,* v. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, sur la Parma, à son confluent avec la Baganza, par 44° 48′ lat., N., et 7° 59′ long. E.; 44,492 hab., 45,217 dans la commune. Cap. du duché de Parme et Plaisance jusqu'en 1859. Cour d'appel. Évêché. Université, fondée en 1423, supprimée en 1432, rétablie en 1854. École militaire. Collèges ecclésiastiques. Écoles des beaux-arts, de chant, de sourds-muets. Bibliothèque, collection d'estampes, galerie de tableaux, musée d'antiquités, jardin botanique. La ville est grande et belle, entourée de murs et défendue par une citadelle. On y remarque : la cathédrale ou *dôme,* du XIe siècle, avec une célèbre fresque de l'*Assomption* par le Corrège, et un magnifique baptistère en marbre; les églises de la Madonna de la Sleccata, où sont les tombeaux des Farnèse, de Saint-Louis, et de Saint-Jean l'Évangéliste, avec une belle tour et une coupole peinte par le Corrège; les palais Farnèse et Giardino; un immense théâtre, et, aux environs, le pont du Taro. Manufactures de tissus de coton, de chanvre, et de lin; porcelaine, verrerie. — Ville très ancienne, fondée par les Étrusques, Parme reçut une colonie romaine en l'année 184 av. J.-C., et fut comprise dans la Gaule cispadane. Indépendante au moyen âge, elle fit partie de la ligue lombarde, et passa ensuite sous l'autorité des maisons d'Este, de Visconti, de Farnèse et d'une branche cadette des Bourbons d'Espagne. (*V. l'art. suivant.*) Près de là, les Français battirent les Impériaux en 1734. Patrie du poète Titus Cassius et du peintre Mazzuoli, dit *le Parmesan*. B.

PARME ET PLAISANCE (DUCHÉ DE), anc. État de l'Italie septentrionale, entre le Pô, qui le séparait du royaume Lombard-Vénitien au N., les États sardes à l'O., le grand-duché de Toscane au S., et le duché de Modène à l'E.; 6,200 kil. carr.; 508,784 hab. Ch.-l. Parme. Divisé en 2 gouvernements (Parme, Plaisance), et 3 commissariats (Lunégiane de Parme, Borgo-San-Donnino, Borgo-Taro). Le gvt était monarchique absolu. L'Autriche avait, depuis 1815, le droit d'entretenir garnison à Plaisance. Le revenu était de 9,600,000 fr., la dette, de 14,800,000 fr. et l'armée, de 4,075 hommes. — Cette contrée, soumise par les Romains en 184 av. J.-C., recouvra pour quelque temps son indépendance à la chute de l'empire; tomba au pouvoir des Ostrogoths, des Lombards et de Charlemagne, qui la donna au saint-siège. Elle s'affranchit pendant la guerre des papes et des empereurs, subit la domination des seigneurs de Correggio à la fin du XIIIe siècle, se donna, en 1330, à Jean de Bohême, qui la vendit aux Rossi, mais fut occupée, en 1335, par Martino della Scala, qui la rendit en fief aux Correggio, 1341. Azzon, l'un d'eux, vendit Parme, 1344, à Obizzon III d'Este, qui la vendit à son tour aux Visconti de Milan, 1346. Le pape Jules II, au congrès de Mantoue, 1511, fit donner au saint-siège Parme et Plaisance, que François Ier, après la victoire de Marignan, annexa de nouveau au Milanais, 1515. La paix de 1530, entre Charles-Quint et Clément VII, les rendit au pape. En 1545, Paul III les donna en fief à son fils naturel Pierre-Louis Farnèse, dont le fils, Octave, héritier des duchés en 1547, fut reconnu par Philippe II en 1556. La maison de Farnèse donna les souverains suivants : Alexandre, 1586; Rainucce Ier, 1592; Odoardo, 1622; Rainucce II, 1646; François, 1694; Antoine, 1727. La ligne masculine s'étant éteinte en 1731, Élisabeth Farnèse, femme du roi d'Espagne Philippe V, fit donner les duchés à son fils Don Carlos ou Charles Ier; ce prince ayant été appelé au trône des Deux-Siciles, Parme et Plaisance, en vertu des préliminaires de paix fixés à Vienne, le 3 octobre 1735, entre la France et l'empereur et acceptés par l'Espagne le 15 avril 1736, furent incorporées à l'Autriche. A la paix d'Aix-la-Chapelle, 1748, les duchés passèrent à Don Philippe, 2e fils d'Élisabeth Farnèse. Ferdinand, fils de Philippe, régna de 1765 à 1802. En vertu du traité secret de Saint-Ildefonse, 1er octobre 1800, et du traité de Madrid, 21 mars 1801, ses États furent réunis à la France, et formèrent le département du Taro; mais son fils Louis fut proclamé roi d'Étrurie; Guastalla fut détaché et donné à Pauline, sœur de Napoléon Ier. En 1814, Parme, Plaisance et Guastalla furent données à l'impératrice Marie-Louise, à la mort de laquelle, 1847, Charles-Louis, duc de Lucques, en prit possession, conformément au traité de Paris, 10 juin 1817, et au recès de Francfort, 20 juillet 1819, moins Guastalla, qui passa au duché de Modène. Charles-Louis, pour se conformer aux conditions de cette succession et au traité de Florence du 28 novembre 1844, transmettait Lucques au grand-duc de Toscane. Forcé de s'éloigner par une insurrection, le 19 avril 1848, il renonça au gouvernement, le 14 mars 1849, en faveur de son fils Charles III. Ce prince, né en 1823, marié, en 1845, à Louise-Marie-Thérèse de Bourbon, fille du duc de Berry et sœur du comte de Chambord, fut assassiné le 27 mars 1854. Son fils aîné, Robert, né en 1848, fut proclamé duc, sous la régence de sa mère. Mais le pays se souleva contre le gvt ducal, en juin 1859, et vota sa réunion au roy. d'Italie. L'annexion fut proclamée par un décret de Victor-Emmanuel du 18 mars 1860. B.

PARME (PROV. DE), division du roy. d'Italie, comprend l'E. de l'anc. duché de Parme. Arrosée par le Pô, le Taro, la Parma, l'Enza, elle est montagneuse au S., adossée à l'Apen-

nin, et plate au N., et produit des céréales, du tabac, des olives, des vins; ses principales richesses sont : l'élève du bétail, surtout des porcs, l'exportation des fromages dits *parmesans*, l'exploitation du pétrole et des salines de Salso-Maggiore. Ch.-l. Parme : 3 arr. : Parme, Borgo-San-Donnino, Borgo-Taro. Superf., 3,239 kil. carr. ; pop., 264,381 hab. C. P.

PARME (ALEXANDRE **FARNÈSE**, DUC DE). *V.* FARNÈSE.

PARME (DON PHILIPPE, DUC DE), 4e fils de Philippe V, roi d'Espagne, né en 1720, m. en 1765, épousa Élisabeth de France, fille de Louis XV, et reçut, au traité d'Aix-la-Chapelle, 1748, les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla.

PARME (FERDINAND, DUC DE), fils du précédent, né en 1751, m. en 1802, fut élevé par Keralio et par Condillac, qui rédigea pour lui son *Cours d'études*, succéda à son père en 1765, laissa le pouvoir au marquis de Felino, expulsa les jésuites en 1768, épousa, en 1769, Marie-Amélie de Lorraine, archiduchesse d'Autriche, fille de l'empereur François Ier, eut des démêlés avec le Directoire de France en 1796 et traita avec le général Bonaparte.

PARME (LOUIS DE), fils du précédent, né en 1773, m. en 1803, épousa, en 1795, une fille du roi d'Espagne. Le duché de Parme ayant été réuni à la France en 1801, il reçut, comme compensation, la Toscane, avec le titre de roi d'Étrurie.

PARME, *Parma*, bouclier circulaire, à l'usage de la cavalerie et des vélites, chez les anc. Romains. Il était de bois recouvert d'un cuir, et mesurait 3 pieds (89 centim.) de diamètre. C. D—Y.

PARMÉNIDE, philosophe grec, né à Élée (Grande-Grèce) vers 519 av. J.-C. Speusippe et Plutarque citent une tradition d'après laquelle il aurait été le législateur de sa patrie; ce fait n'est pas prouvé. A l'âge de 65 ans, il fit à Athènes un voyage avec son disciple Zénon dans le but d'opposer sa doctrine à celle des Ioniens. Il avait exposé cette doctrine dans un poème, dont il reste à peu près 150 vers. Parménide continue, en le développant, le système de son maître Xénophane. Ce dernier avait proclamé l'unité de l'être nécessaire; Parménide pose l'absolu comme être unique; cet être est un, continu, immobile, éternel, la raison seule peut le concevoir. Tout ce qui n'est pas l'absolu n'est rien. A côté de cette doctrine, il expose une physique pour expliquer la pluralité; mais ce n'est qu'une concession faite au vulgaire, car la pluralité, selon lui, n'est qu'une illusion des sens. Cette physique est fondée sur 2 principes : le chaud et le froid, ou le feu et la terre; le premier est l'agent, le second la matière passive. A sa doctrine idéaliste répond la science; à sa physique, l'opinion. Un système qui refuse ainsi toute croyance au témoignage des sens, trouve sa condamnation dans son caractère exclusif.

V. le *Parménide* de Platon. Les fragments de Parménide ont été réunis par Peyron, 1810, et dans les *Fragmenta philosophorum græcorum* de Mullach, t. I, 1860. — Brandis, *Commentationes eleaticæ*, 1813; Riaux, *Essai sur Parménide*, 1840; Vatke, *Parmenidis doctrina*, 1864. S. RE.

PARMÉNION, général macédonien, vainquit, sous Philippe, les Illyriens et les Péoniens, en 356 av. J.-C., suivit Alexandre en Asie, contribua puissamment aux victoires du Granique et d'Issus et conquit Damas et la Syrie. Darius Codoman offrant à Alexandre, comme conditions de paix, la main de sa fille, dix mille talents et l'Asie entre l'Hellespont et l'Euphrate, Parménion appuya ces propositions : « J'accepterais, dit-il, si j'étais Alexandre. — Et moi aussi, répliqua le roi, si j'étais Parménion. » Parménion fut nommé gouverneur de la Médie après la bataille d'Arbelles. Son fils Philotas, impliqué dans la conspiration de Dymnus, ayant été mis à mort, Alexandre craignit qu'il ne voulût le venger, et le fit assassiner lui-même, 329 av. J.-C.

PARMÉNION, architecte grec employé par Alexandre à la construction d'Alexandrie. S. RE.

PARMENTIER (JEAN), navigateur dieppois, né en 1494, m. en 1543, est, dit-on, le 1er Français qui ait conduit des navires au Brésil; il aurait aussi découvert Sumatra. On a de lui des mappemondes, des cartes marines et des poésies sous ce titre : *Description nouvelle des merveilles de ce monde*, 1536, in-4°.

V. Estancelin, *Journal du voyage de J. Parmentier à Sumatra en 1529*, 1832.

PARMENTIER (CHARLES-ANTOINE), procureur général de la chambre des comptes du duché de Nivernais, né à Paris vers 1719, m. à Nevers en 1791. Il a laissé en ms. une *Histoire de la province de Nivernais*, et une *Histoire chronologique des évêques de Nevers*. On a publié, en 1842, 2 vol., ses *Archives de Nevers*, analyse savante et exacte.

PARMENTIER (ANTOINE-AUGUSTIN), célèbre agronome, né à Montdidier en 1737, m. en 1813, suivit comme pharmacien l'armée française de Hanovre en 1757, et fut fait cinq fois prisonnier; réduit pendant sa captivité à se nourrir de pommes de terre, il reconnut les avantages de ce légume, introduit en Europe au XVe siècle, cultivé en Italie et dans le Nord, mais regardé en France comme pouvant engendrer la lèpre, et ne servant qu'à la nourriture des bestiaux. Nommé pharmacien de l'Hôtel des Invalides, il consacra sa vie à triompher de ce préjugé, et il y parvint, non sans peine. Louis XV et Louis XVI le protégèrent; la Convention, après lui avoir ôté sa pension, fut forcée d'avoir recours à lui pour réorganiser le service pharmaceutique des armées; en 1796, il fut nommé membre de l'Institut, et devint encore président du conseil de santé, inspecteur général du service de santé des armées, administrateur des hospices. On lui doit l'invention du sirop de raisin. Il a perfectionné la boulangerie, créé la mouture économique, qui donne un sixième de farine en sus, et décidé le gouvernement à ouvrir une école pratique de boulangerie.

On lui doit : *Examen chimique de la pomme de terre*, 1773, in-12; *le Parfait boulanger, ou Traité complet de la fabrication et du commerce du pain*, 1778; *Méthode facile de conserver à peu de frais les grains et les farines*, 178[illegible], in-12; *le Maïs ou le blé de Turquie apprécié sous tous ses rapports*, 2e édition, 1812; *Économie rurale et domestique*, 1790, 8 vol. in-12; *Code pharmaceutique à l'usage des hospices civils, des secours à domicile et des prisons*, 4e édit., 1811; *L'Art de faire les eaux-de-vie et vinaigres*, 2e édit., 1819; *Formulaire pharmaceutique à l'usage des hôpitaux militaires*, an XI, etc. — *V.* son *Éloge* par Cadet de Gassicourt, 1814, Mojon, 1822, et Cuvier, 1815, et des *Notices* sur sa vie et ses écrits par De Silvestre, 1815, Mutel, 1819, Morelion, 1843.

PARMESAN (LE), peintre. (*V.* MAZZUOLI.)

PARNAHIBA. *V.* PARANAHIBA.

PARNASSE, *Parnassus*, auj. *Liakoura*, nom qui désignait soit toute la chaîne de montagnes qui, partant de l'Œta, se dirige du N.-O. au S.-E., et se termine sous le nom de Cirphis près d'Anticyra sur le golfe de Corinthe, soit, dans un sens plus restreint, la partie la plus haute de cette chaîne, près de Delphes, celle qui présente les deux cimes élevées de *Tithorea* et *Lykoreia*. Les poètes en faisaient le centre, non seulement de la Grèce, mais encore de tout l'univers. Elle était consacrée à Apollon et aux Muses. Outre Tithorea et Lykoreia, on y remarquait le mont *Corycion*, avec un antre célèbre par ses cristallisations de stalactite, le mont *Hyampeia*, la fontaine *Castalie*, les *Roches Phædriades*, d'où l'on précipitait les sacrilèges; enfin l'*oracle de la Pythie*. Au pied du Parnasse, entre cette montagne et le Cirphis, s'étendait une vallée profonde, arrosée par le Plistos et traversée par la Voie Sacrée, au carrefour de laquelle Œdipe tua Laïus. Le Parnasse était autrefois très boisé; ses coteaux inférieurs étaient couverts de lauriers, de myrtes et d'oliviers; au-dessus s'élevaient des pins. Son sommet est, pendant une grande partie de l'année, couvert de neige. La hauteur de la montagne (2,459 m.), les nombreuses cavernes dont elle est percée, rendent les orages fréquents et terribles; tels furent ceux qui détruisirent une partie de l'armée de Xerxès et des Gaulois. (*V.* Leake, *Northern Greece*, t. II.) — Paris a sur la rive g. de la Seine, au S.-O., un quartier du *Mont-Parnasse*, situé dans le XIVe arrondissement. Cette dénomination est due à une butte située dans le voisinage, détruite en 1761, et que les écoliers de l'anc. Université avaient décorée plaisamment du nom de *Mont Parnasse*, parce qu'ils y venaient lire leurs compositions et discuter sur la poésie. C. P.

PARNELL (THOMAS), poète né à Dublin en 1679, d'une famille anglaise et protestante, m. à Chester en 1717, entra dans les ordres, fut archidiacre de Clogher en 1705, se rendit en Angleterre en 1706, et s'attacha au parti des tories.

On a de lui : *l'Ermite*, son chef-d'œuvre, trad. en français par Hennequin, 1801, in-12; *le Conte des Fées*, *Hésiode, ou l'Origine de la femme*; *Eglogue sur la santé*; *Vie d'Homère*, revue par Pope et placée en tête de sa traduction de l'*Iliade*, etc. Un choix de ses poésies fut publié par Pope, 1726. Des Œuvres posthumes parurent en 1758.

PARNÈS, montagne de la Grèce, sur la frontière de l'Attique et de la Béotie, continuation du Cithéron, commençait près de Phylé, et se prolongeait à l'E. jusqu'à Rhamnonte, sur la mer d'Eubée. A l'endroit où il se joint au Cithéron, passait la route d'Athènes et de Thèbes. Le Parnès était et est encore pour les Athéniens un indice de beau temps, lorsque les brouillards sortis des marais béotiens ne couvrent que la cime de la montagne, parce que le vent du N. les emporte à la mer; la tempête et la pluie sont infaillibles, quand les nuages descendent jusqu'à mi-côte vers Phylé. C'est pourquoi on avait élevé sur le Parnès un autel de *Jupiter aux présages* (Séméléos Zeus), où l'on honorait ce Dieu, tantôt sous le nom d'*Orageux* (Ombrios), tantôt sous celui d'*Inoffensif* (Apémios). L'éclair qui brillait à un lieu de la montagne appelé *Harma* ou le Char, était le signal du départ de la Théorie sacrée pour Delphes : aussi y avait-il à Phylé, dans le temple de Jupiter Fulgurant, un collège de prêtres appelés *Pythaïstes*, qui devaient avoir sans cesse les regards fixés sur l'Harma pendant les trois mois orageux de l'année. Aujourd'hui le Parnès s'appelle *Osas* ou *Nozea*; sa hauteur est de 1,413 m. C. P.

PARNY (ÉVARISTE-DÉSIRÉ **DEFORGE**, CHEVALIER, PUIS VICOMTE DE), poète érotique, né en 1753 à Saint-Paul (île Bourbon), m. en 1814, vint étudier en France et embrassa l'état militaire. En 1773, il revit son pays natal, et s'éprit d'une de-

moiselle Troussaille, que l'on a nommée à tort Esther de Baïf. Il la chanta sous le nom d'Éléonore. Revenu en France, il publia, en 1777, un *Voyage de Bourgogne*, en prose et en vers, une *Épître aux insurgés de Boston*, et, en 1778, son 1er recueil de *Poésies érotiques;* corrigé et augmenté d'un 4e livre, ce recueil fit appeler Parny *le Tibulle français*. Plus simple et plus naturel que Dorat, il rendit quelque service au bon goût littéraire, mais on ne peut condamner trop sévèrement la licence de ses compositions. De retour de Pondichéry, où il avait, comme aide de camp, en 1785, accompagné le gouverneur général des possessions françaises dans les Indes, Parny se retira près de Paris, fit des vers à ses heures, et, ruiné par des remboursements de rentes en assignats, entra, pour vivre, dans les bureaux de l'instruction publique, 1795, d'où il passa dans ceux des droits réunis. Sa réputation de poète élégant et facile s'affermit par la publication de divers petits poèmes, *la Journée champêtre, les Fleurs, les Tableaux* et une foule de poésies fugitives. La *Guerre des dieux*, 1799, poème immoral et irréligieux, obtint un grand succès auprès de la société corrompue du temps, mais retarda de 4 ans son entrée à l'Institut, où il ne fut admis qu'en 1803. Napoléon Ier lui fit une pension de 3,000 fr. en 1813. Tissot a publié des *Poésies inédites de Parny*, 1826, in-18, qui ne méritaient sous aucun rapport d'être tirées de l'oubli, où sont d'ailleurs tombés aujourd'hui tous les ouvrages de Parny.

Les *Œuvres* de Parny ont été recueillies à Paris, 1808, 5 vol. in-18, et à Bruxelles, 1826, 2 vol. Boissonade a donné une édition des *Œuvres choisies*, 1827. — V. Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, III. J. T.

PAROPAMISUS, PAROPAMISSUS, PARAPASIMUS ET **PAROPANISUS**, appelé aussi par les anciens *Caucase Indien*, correspond à la chaîne actuelle de l'Hindoukhou. (*V. ce mot.*) Elle séparait l'Inde de la Bactriane. L'armée d'Alexandre y souffrit du froid et de la faim, lorsqu'elle le traversa pour conquérir la Bactriane, et, au retour, pour envahir les Indes. — Cette montagne donnait son nom à un peuple, les *Paropamisades*, dont le pays était borné au N. par la Bactriane, à l'O. par l'Arie et la Drangiane, à l'E. par l'Inde, au S. par l'Arachosie, et correspond aux pays de Kaboul et de Kandahar dans l'Afghanistan actuel. Ce nom de Paropamisades ou peuples montagnards désignait collectivement plusieurs tribus appelées *Cabolitæ* au N., *Parsii* au S.-O., *Ambautæ* à l'E., *Parsyetæ* au S. Ils furent soumis par Alexandre, qui, près de leur capitale *Ortospana*, fonda une Alexandrie. C. P.

PAROS, auj. *Paro*, île de l'Archipel, l'une des Cyclades, dans l'éparchie et à l'O. de Naxos; 165 kil. carr.; 9,000 hab. Elle était célèbre dans l'antiquité par son marbre blanc, si estimé pour la statuaire, et que l'on tirait surtout du mont Marpèse, au S. de l'île. Sol fertile en froment, vin, légumes, sésame, coton et fruits. Les premiers habitants paraissent avoir été des Phéniciens; puis vinrent des Crétois, sujets de Minos, qui lui donnèrent le nom de *Minoa;* puis des Arcadiens, conduits par le fils de Jason, Paros, d'où elle prit son nom; enfin des Ioniens, conduits par Clythios et Mélos. Au VIIIe siècle, elle était assez puissante pour envoyer une colonie dans l'île de Thasos, et fonder Parium sur la Propontide. Cependant, à l'époque des guerres médiques, elle était soumise aux Naxiens. Subjugués par les Perses, les Pariens combattirent pour eux à Marathon. Assiégés en vain par Miltiade, ils furent forcés par Thémistocle de reconnaître, après la bataille de Salamine, la suprématie d'Athènes. Après avoir appartenu tour à tour aux Macédoniens, aux Lagides, à Mithridate, Paros fut incorporée par Pompée à la république romaine, 74, et fit ensuite partie de l'Empire grec jusqu'à la 4e croisade; comprise alors dans le duché de l'Archipel, et appartenant tour à tour aux Sanudo, aux Sommerive, aux Venieri, elle fut enfin soumise aux Ottomans par Barberousse, amiral de Soliman le Magnifique. Ravagée par la flotte russe en 1770, elle se souleva en 1821, et fut comprise à la paix dans le royaume de Grèce : elle dépend de l'éparchie de Naxos, dans le N. des Cyclades. Pop. : 3,000 hab. Ses principaux ports sont à l'O. *Paræcia*, anc. Paros, et *Naussa* au N. Paros avait donné naissance, dans l'antiquité, au célèbre poète satirique Archiloque.

V. Ross, *Reisen auf den griechischen Inseln*, I, p. 44-52.

C. P. et S. Re.

PAROS (Marbres de), ou d'**ARUNDEL**, ou d'**OXFORD**, monument qui contient les principaux événements des annales de la Grèce, depuis la fondation d'Athènes jusqu'à l'archontat de Diognète, c.-à-d. depuis environ l'an 1538 av. J.-C. jusqu'à près de 290 ans avant l'ère chrétienne. Ce monument fut découvert dans l'île de Paros par un agent de Peiresc, qui l'acheta pour ce savant, mais les Turcs ne le livrèrent point, et, plus tard, le comte d'Arundel, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, se le fit donner. Il est aujourd'hui au musée de l'Université d'Oxford.

Les marbres de Paros ont été publiés et traduits en latin par Prideaux, 1676, reproduits par Lenglet Dufresnoy dans ses *Tablettes chronologiques*, et expliqués dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de Didot, 1848. — V. aussi le *Commentaire* de Boeckh dans le *Corpus inscriptionum græcarum*, t. II, p. 293.

PAROY (Jean-Philippe-Guy **LEGENTIL**, marquis de), né en 1750, m. à Paris en 1824, avait été colonel avant la Révolution. On lui doit l'usage en France d'un procédé de stéréotypage où les moules, formés par une couche de plâtre appliquée sur des pages en caractères mobiles, reçoivent, sans altération, la matière fondue. Il est ausssi l'inventeur d'un vernis à faïence mêlé de poudre d'or.

On a de lui un *Précis sur la stéréotypie*, 1822.

PARPAILLOTS, nom donné aux calvinistes pendant le XVIIe siècle, à cause de Perrinet Parpaille, primicier de l'Université à Avignon et professeur de droit, qui fut décapité en 1562, et dont on rasa la maison.

PARQUES (Les trois), divinités des Enfers chargées de filer la vie des hommes : Clotho présidait à la naissance, et tenait le fuseau; Lachésis le tournait; Atropos coupait le fil. On les faisait naître de l'Érèbe et de la Nuit, ou de Jupiter et de Thémis, etc.; elles sont sœurs des Euménides. Habituellement les poètes les figurent comme de vieilles femmes très laides; mais l'art les représente comme des vierges aux traits austères.

PARR (Catherine), 6e femme de Henri VIII, roi d'Angleterre, qu'elle épousa en 1543, avait eu pour premier mari le baron Latimer. Zélée luthérienne, elle courut risque de la vie pour avoir soutenu des opinions religieuses contraires à celles du monarque. Après la mort de Henri VIII, 1547, elle se remaria avec l'amiral Thomas Seymour, et mourut l'année suivante.

PARR (William), gentilhomme catholique du pays de Galles, et zélé partisan de Marie Stuart, fut mis à mort en 1584, comme ayant conspiré contre la reine Élisabeth.

PARRAMATTA. *V.* Paramatta.

PARRAS, v. du Mexique, dans l'État de Cohahuila; 16,630 hab. Mines d'argent. Beaucoup de vignes aux environs.

PARRENNIN. *V.* Parennin.

PARRET, riv. à l'O. de l'Angleterre, naît près de Beaminster (Dorset); cours de 65 kil. au N. et N.-O., à travers le comté de Somerset; il est navigable depuis Bridgewater et Langport jusqu'au canal de Bristol.

PARRHASIUS, célèbre peintre grec, né à Éphèse vers 420 av. J.-C., fils du peintre Évenor et contemporain de Zeuxis, fut à Athènes le chef de l'école ionienne, qui sacrifiait l'expression morale à l'illusion matérielle. Il fit un tableau allégorique figurant le *Peuple d'Athènes*, un Thésée, plus tard au Capitole à Rome; Ajax et Ulysse se disputant les armes d'Achille et un *Méléagre et Atalante*, que Tibère acheta plus de 600,000 sesterces (120,000 fr.). Dans sa vieillesse, il déshonora son talent en peignant des tableaux licencieux. S. Re.

PARRHASIUS (Jean **PARISIO**, dit **AULUS-JANUS**), philologue, né en 1470 à Cosenza, m. en 1533, fonda dans sa ville natale l'Académie *Cosentine*, et enseigna les lettres à Milan, à Rome, à Vicence. Il a laissé des Notes sur Plaute, Cicéron, Claudien, etc., des Lettres, des Dissertations, réunies et publiées par H. Estienne, Paris, 1567. Leclerc a publié un recueil de critique sous le titre de *Parrhasiana*.

PARROCEL (Joseph), peintre de batailles, né à Brignoles en 1648, m. en 1704, alla dès l'âge de 20 ans étudier à Rome sous la direction de Courtois, se fixa à Paris vers 1675, et devint membre de l'Académie de peinture. On voit de lui au Louvre *le Passage du Rhin par Louis XIV*. Louvois le chargea de peindre l'un des quatre réfectoires de l'hôtel des Invalides. Le coloris de l'artiste est brillant, sa touche pleine de verve; mais ses couleurs se sont altérées. Il a laissé une suite de 48 gravures, représentant des sujets tirés de la vie de J.-C., et d'autres eaux-fortes. B.

PARROCEL (Charles), peintre d'histoire, fils du précédent, né à Paris en 1688, m. en 1752, étudia sous Lafosse, alla en Italie, fit quelques campagnes dans un régiment de cavalerie pour apprendre à connaitre les batailles, devint professeur à l'Académie de peinture, et fut choisi pour peindre les *Victoires de Louis XV*. Il a moins de verve que son père, mais il lui est supérieur par la vérité des compositions et la solidité de la couleur. On a de lui une suite de dessins et de gravures à l'eau-forte représentant des sujets militaires. B.

PARROCEL (Pierre), peintre, neveu de Joseph, né à Avignon en 1664, m. en 1739, étudia en Italie sous Carlo Maratti, et peignit pour l'hôtel de Noailles l'*Histoire de Tobie* en 16 tableaux; on cite encore un *Enfant Jésus couronnant la Vierge*, son chef-d'œuvre, une *Résurrection*, une *Ascension*, et une *Pêche miraculeuse*. Ces ouvrages se distinguent par la grâce du dessin et une bonne couleur. B.

PARROCEL (Ignace), peintre de batailles, frère du précédent, m. à Mons en 1722, peignit pour Eugène de Savoie 7 tableaux des batailles gagnées par ce prince.

PARRY (Sir William-Edward), navigateur anglais, né à Bath en 1790, m. en 1855, est connu par ses expéditions au pôle Nord. En 1811, il pénétra jusqu'au 76° de lat. N., et publia des règles pour déterminer la hauteur du pôle par l'observation des étoiles fixes. En 1818, il accompagna Ross dans son premier voyage de découverte. Chef d'une nouvelle expédition, 1819-20, il hiverna sur l'île Melville; un 2e voyage au pôle Nord dura 3 ans, 1821-23; un 3e, exécuté en 1824, eut pour résultat principal de déterminer la position du détroit de Barrow; un 4e, dont le but était d'aller en traîneau au delà du Spitzberg, échoua complètement, 1827-28. Parry était hydrographe de l'Amirauté. En 1829, il partit pour l'Australie comme commissaire de la Société agricole, y resta 5 ans et prit sa retraite en 1846. Il avait été créé baronet en 1819. Les relations de ses voyages ont été réunies sous le titre de *Quatre voyages au pôle Nord*, Londres, 1833, 5 vol.

PARSDORF, vge du roy. de Bavière (Haute-Bavière); 1,050 hab. Une trêve y fut conclue entre la France et l'Autriche, le 15 juillet 1800, à la suite des victoires de Moreau.

PARSEVAL-DESCHÊNES (Alexandre-Ferdinand), amiral, né à Paris en 1790, m. en 1860, entra au service en 1804, assista, l'année suivante, à la bataille de Trafalgar, devint aspirant en 1807, et combattit encore aux Sables-d'Olonne, en 1809, contre les Anglais. Enseigne de vaisseau en 1811, il fit partie de l'escadre de l'Escaut, puis fut chargé de plusieurs expéditions à la Guyane, au Brésil et aux Antilles. Lieutenant de vaisseau en 1819, capitaine de frégate en 1827, il prit part à l'expédition d'Alger en 1830, et, après l'attaque de Bougie en 1833, fut nommé capitaine de vaisseau. En 1838, il fit dans le Rio de la Plata la campagne contre Rosas, puis il se fit distinguer à l'attaque de Saint-Jean-d'Ulloa. Contre-amiral en 1840, préfet maritime de Cherbourg en 1841, vice-amiral en 1846, membre de la commission mixte des travaux publics et préfet maritime de Toulon en 1847, inspecteur général des équipages de ligne en 1848, membre du Conseil de l'amirauté en 1851, président du Conseil des travaux de la marine et sénateur en 1852, il reçut, en 1854, le commandement de l'escadre chargée d'opérer contre les Russes dans la Baltique, et aida le général Baraguey-d'Hilliers à prendre Bomarsund. A la suite de cette campagne, il fut promu amiral. B.

PARSEVAL-GRANDMAISON (François-Auguste), poète, né à Paris, en 1759, d'une famille de financiers, m. en 1834, s'adonna d'abord à la peinture, et, après s'y être exercé avec un talent médiocre, l'abandonna pour la poésie. En 1798, il accompagna l'expédition d'Égypte et fit partie, on ne sait trop pourquoi, de l'Institut du Caire. On lui doit : *les Amours épiques*, poème en 6 chants, 1804, in-18, traduction en vers de tous les épisodes composés sur l'amour par les plus grands poètes épiques anciens ou modernes. Cet ouvrage ouvrit à l'auteur les portes de l'Académie française; il donna ensuite une épopée : *Philippe-Auguste*, en 12 chants, 1825; 2e édit., 1826, 2 vol. in-18, à laquelle Parseval travailla pendant 20 ans. Ce poème ennuyeux est complètement oublié.

PARSIS. *V.* Guèbres et Feu (Culte du).

PARSONS (Robert), en latin *Personius*, jésuite, né en 1546 à Nether-Stowey (Somerset), m. en 1610, fit ses études à Oxford et se montra d'abord protestant zélé. Converti au catholicisme, il entra chez les jésuites à Rome, 1574, fut chargé par le pape de diverses missions en Angleterre et en Espagne, et, de retour à Rome, dirigea le collège anglais pendant 23 ans. On l'accusa, sans preuves, d'avoir trempé dans la *Conspiration des poudres*. Parsons était un controversiste ardent et habile; il écrivait aussi facilement en latin qu'en anglais.

Ses principaux ouvrages sont : *de Persecutione anglicana*, Bologne, 1581, et Rome, 1582; *Responsum ad edictum reginæ Elisabethæ*, Rome, 1593; *de Sacris alienis non adeundis*, Saint-Omer, 1607, in-12; *des Trois conversions de l'Angleterre*, 1603; *Relation de la conférence de Fontainebleau en 1600*, 1604 (en anglais), etc.

PARSONSTOWN. *V.* Birr.

PARTANNA, v. du roy. d'Italie (Sicile), dans la prov. de Trapani; 13,491 hab. Mines d'argent.

PARTHAUNISA. *V.* Nisæa.

PARTHENAY, *Partiniacum*, s.-préf. (Deux-Sèvres), sur le Thouet; 6,305 hab. École normale primaire. Restes d'un château fort et de l'église romane de Notre-Dame de la Coudre. Fabr. de draps; tanneries. Comm. de blé et bestiaux. — Anc. capitale du pays de Gâtine, et autrefois place forte, elle fut gouvernée par des comtes jusqu'en 1425, passa au connétable de Richemont, à Dunois, puis à la maison de Longueville. La Gâtine fut un des foyers de l'insurrection vendéenne.

PARTHENAY (Famille de), maison noble de France, se prétendait issue de celle de Lusignan. La ligne masculine s'éteignit en 1566.

PARTHENAY-L'ARCHEVÊQUE (Jean de), prince de Soubise, né en 1512, m. en 1566, embrassa le protestantisme à la cour de Ferrare, où sa mère avait suivi Renée de France, fille de Louis XII, remplaça le baron des Adrets comme chef des protestants à Lyon et y soutint un siège contre le duc de Nemours.

PARTHENAY-L'ARCHEVÊQUE (Catherine de), fille du précédent, née en 1554, m. en 1631, épousa en 1568 Charles de Quellénec, baron de Pont, dont elle se sépara au bout de 2 ans; puis, en 1575, se remaria à René, vicomte de Rohan. Elle cultiva les lettres, traduisit *Isocrate*, fit représenter une tragédie de *Judith et Holopherne* en 1574, et écrivit plus tard une *Apologie pour le roi Henri IV*, satire ingénieuse, attribuée souvent à Palma Cayet. Zélée calviniste, elle s'enferma à l'âge de 74 ans dans La Rochelle, assiégée par Richelieu, ne voulut pas, non plus que sa fille, être nommée dans la capitulation, et subit une captivité rigoureuse au château de Niort.

PARTHÉNIENS, enfants nés, pendant la 1re guerre de Messénie, du commerce des femmes de Sparte avec les soldats qui étaient venus de l'armée pour empêcher que l'État ne périt faute de citoyens. Méprisés plus tard, ils conspirèrent avec les Hilotes, émigrèrent sous la conduite de Phalante et bâtirent Tarente au midi de l'Italie, 707 av. J.-C.

PARTHENIUS, poète grec de Nicée, fut fait prisonnier dans la guerre contre Mithridate, amené à Rome, vers l'an 65 av. J.-C., et obtint la liberté en faveur de ses talents. Tibère l'eut en honneur; Virgile et Ovide semblent lui avoir fait quelques emprunts. Il ne reste de lui qu'un petit écrit en prose, publié pour la première fois à Bâle, avec une traduction latine de Janus Cornarius, sous ce titre : *de Amatoriis affectionibus liber*, 1531, réédité par Heyne, 1798, par Passow, 1824, par Hercher, 1858, et traduit en français sous le titre d'*Affections des amants*, 1743. S. Re.

PARTHÉNIUS, riv. de l'Asie Mineure, affl. du Pont-Euxin; auj. *Bartin*.

PARTHÉNON (Le), le plus beau et le plus vénérable temple de l'anc. Athènes, situé dans l'Acropole. C'était un périptère dorique, de 8 colonnes de face sur 17 de côté, en tout 46, de 17m,50 de proportion, reposant sur 3 degrés très hauts. Les portiques étaient doubles sur les façades, dont la principale regardait l'occident. Tout le temple était en marbre blanc pentélique, et mesurait 71m,30 de long, 30m,80 de large, et 19m,80 de haut. Sa frise était partagée en 92 métopes, représentant, dans autant de bas-reliefs, le combat des Athéniens et des Centaures. L'intérieur était à 3 nefs formées par une double colonnade à 2 ordres superposés faisant la hauteur de l'édifice. Le Parthénon était consacré à Minerve vierge, *parthénos*, surnom de la chaste déesse; la *cella* et quelquefois l'édifice entier s'appelaient *Hékatompédon* (long de 100 pieds). Il fut élevé, du temps de Périclès, par les architectes Ictinus et Callicrates; Phidias donna le dessin des sculptures, en exécuta lui-même une partie et fit faire le reste par ses élèves. Ce temple subsistait encore presque intact en 1676 : les chrétiens l'avaient converti en église en 529, puis les Turcs en mosquée. Il fut presque détruit en 1687, dans un bombardement d'Athènes par les Vénitiens sous les ordres de Morosini. Il n'en subsiste plus auj. qu'une vingtaine de colonnes avec leurs architraves, et quelques parties des murs de la cella. Beaucoup de ses sculptures ont été enlevées en différents temps, notamment en 1803 par lord Elgin; la plupart, en particulier celles des frontons, une partie des métopes et de la frise, sont à Londres, au British Museum dont elles sont le plus bel ornement. — La *Walhalla*, temple construit près de Ratisbonne sur les bords du Danube, de 1830 à 1842, par ordre du roi Louis Ier et sous la direction de Klenze, est une imitation du Parthénon.

Laborde, *le Parthénon*, 1848; Michaëlis, *der Parthenon*, 1871; *Revue des Deux Mondes*, 1er déc. 1847; Dorpfeld, *Mittheilungen*, 1881, p. 396; Schreiber, *die Athene Parthenos*, 1883; Aroza, *Frises du Parthénon*, 1878; Flasch, *zum Parthenonfries*, 1877. C. D—y et S. Re.

PARTHENOPE, sirène, qui avait fixé son séjour dans le golfe de Naples. Désespérée d'avoir vu Ulysse résister aux charmes de sa voix, elle se jeta à la mer. Les habitants du pays lui élevèrent un tombeau sur le rivage, et près de là il se forma une ville qui fut appelée *Parthénope*, et plus tard *Neapolis* (Naples).

PARTHÉNOPÉE, *Parthenopæus*, fils de Méléagre et d'Atalante, fut un des sept chefs qui soutinrent les droits de Polynice contre Étéocle, et périt devant Thèbes.

PARTHENOPEENNE (République), nom donné à l'État que les Français formèrent de la partie continentale du roy. de Naples, et qui dura depuis l'entrée de Championnet à Naples, le 23 janv. 1799, jusqu'au retour du cardinal Ruffo dans cette ville, le 15 mai de la même année. Cet État eut un gouvernement de 25 membres, sous la direction successive de Championnet et de Macdonald.

PARTHÉNOPOLIS, nom grécisé de Magdebourg.

PARTHES, c.-à-d. *bannis* en langue scythique, peuple de l'Asie, formé d'exilés scythes, qui s'établirent, à une époque inconnue, au S.-E. de la mer Caspienne, dans le voisinage des Hyrcaniens. Sujets tour à tour des Perses, d'Alexandre et des Séleucides, ils restèrent dans l'obscurité jusqu'en 255 av. J.-C., époque où l'un d'eux, nommé Arsace, se souleva contre Antiochus II Théos. Son successeur, Arsace II, joignit l'Hyrcanie à la Parthiène, et, avec le secours des Grecs de la Bactriane, révoltés contre Séleucus II, triompha des Syriens. C'est alors que le royaume des Parthes commence véritablement à exister, 238. Reconnus libres par Antiochus le Grand, en 211, les Parthes devinrent conquérants avec Mithridate Ier ou Arsace VI, qui enleva plusieurs provinces aux Grecs de la Bactriane, soumit l'Inde jusqu'à l'Hyphase, et, vers l'O., prit sur les Séleucides la Médie, 160, la Babylonie, l'Assyrie, la Mésopotamie, donna son frère pour roi aux Arméniens, 149, et fit prisonnier le roi de Syrie, Démétrius II. Mais Phraate II perdit toutes ses conquêtes, et fut tué dans une expédition contre les Scythes, comme son fils Mithridate II par les Arméniens, qui, sous Tigrane, devinrent un instant le peuple prépondérant de cette partie de l'Asie, 88. L'abaissement de l'Arménie après la ruine de Mithridate, roi de Pont, et la réduction de la Syrie en province romaine, 64, mirent en contact les Romains et les Parthes, séparés par l'Euphrate. Les vaines tentatives de Crassus, 54, et d'Antoine, 36, convainquirent Auguste de l'inutilité d'une expédition, et, profitant des embarras intérieurs de Phraate IV, qui, détesté de ses sujets, voulait s'assurer l'appui de l'Empire, il exigea qu'il lui rendit les aigles enlevées aux armées de Crassus et d'Antoine, et lui livrât ses fils et ses petits-fils en otages. Pendant les règnes d'Auguste, de Tibère et de Claude, les Parthes vinrent chercher à Rome des souverains, qu'ils massacraient bientôt, les accusant d'avoir oublié dans les délices de Rome les manières de vivre de leurs ancêtres. L'Arménie, dont les deux Empires se disputaient le droit de nommer le souverain, amena Trajan sur les bords du Tigre, 114, et, après une campagne longue et glorieuse, ce fleuve devint, à la place de l'Euphrate, la frontière de l'empire romain. Mais Adrien rendit le pays conquis. Cependant les Parthes attirèrent encore sur eux les armes romaines par leurs invasions. Séleucie et Ctésiphon furent pris par Cassius, lieutenant de Lucius Vérus, collègue de Marc-Aurèle. La première ne se releva pas de ses ruines; Ctésiphon fut pris une 2e fois par Septime-Sévère, 197, et Caracalla enleva définitivement aux Parthes l'Osrhoène. Ces désastres et des troubles intérieurs amenèrent bientôt la chute de l'empire des Parthes. Un soldat persan, Artaxerxès ou Ardschir, fils ou petit-fils de Sassan, souleva la Perse, la Mésopotamie, la Médie, tua le dernier Arsacide, Artaban IV, et fonda le 2e empire persan ou empire des Sassanides, 226. — Les Parthes étaient renommés comme cavaliers et comme archers : ils vivaient presque toujours à cheval, et c'était en fuyant qu'ils étaient le plus redoutables, attirant l'ennemi sur leurs traces et lui décochant des flèches en courant. Une armure de mailles de fer, qui couvrait presque entièrement le cheval et le cavalier, les rendait à peu près invulnérables. Leur infanterie était composée en grande partie d'esclaves. La plus grande partie de la nation avait conservé les habitudes barbares des anciens Scythes, et l'orgueil, la cruauté, la fourberie des Parthes, étaient proverbiales. Le roi et les grands avaient adopté de bonne heure les habitudes fastueuses, les vices et la corruption des monarques orientaux, en y joignant un goût assez vif pour les arts et la littérature des Grecs. Le roi Orodès faisait représenter dans son palais *les Bacchantes* d'Euripide, quand on lui apporta la tête de Crassus; les médailles des Arsacides portent des légendes en langue grecque, et, entre autres titres de ces princes, on lit celui de *Philhellène* ou *ami des Grecs*. Le gouvernement était monarchique. Les rois pouvaient désigner leur successeur, ou l'aristocratie choisissait son souverain, sans tenir compte de la priorité de naissance, pourvu qu'on ne sortît pas de la race royale des Arsacides. L'aristocratie était représentée par un sénat, qui pouvait déposer le roi. Un généralissime ou *suréna* avait le commandement des forces militaires, et, s'il laissait au roi l'apparence du pouvoir, il l'exerçait en réalité. L'Empire était divisé en 18 grandes provinces, qui formaient comme autant de principautés particulières, confiées soit aux fils, soit aux frères du roi, soit à des hommes puissants, qui, portant le diadème et ayant le titre de roi, ne laissaient au souverain qu'une autorité nominale, et lui suscitaient un compétiteur lorsqu'il voulait leur faire sentir son autorité. La religion des Parthes était celle de Zoroastre, qu'ils avaient adoptée depuis qu'ils avaient été soumis par les Perses; mais ils l'avaient profondément altérée par le mélange de superstitions étrangères, surtout des croyances helléniques; on comptait 70 sectes différentes, qui interprétaient chacune à leur manière les doctrines de Zoroastre.

ROIS ARSACIDES

Arsace Ier.......... av. J.-C.	255	Phraatace........... ap. J.-C.	13
Tiridate ou Arsace II........	253	Orodes II....................	14
Artaban ou Arsace III.......	216	Vononès Ier..................	14
Phriapatius..................	196	Artaban III..................	14
Phraate Ier..................	181	Vardanes.....................	44
Mithridate Ier...............	144	Gotarzès.....................	47
Phraate II...................	136	Vononès II...................	50
Artaban II...................	127	Vologèse Ier.................	50
Mithridate II................	124	Pacorus Ier..................	91
Mnaskirès....................	87	Chosroès Ier.................	108
Sinatrokès...................	76	Vologese II..................	121
Phraate III..................	68	Vologese III......... 148 ou	150
Mithridate III..........vers	60	Vologese IV..................	192
Orodes Ier...................	54	Vologèse V.......... 206 ou	209
Phraate IV...................	36	Artaban IV...............	216-226

C. P.

PARTHIE ou **PARTHYÈNE.** On désignait sous ces noms : 1° la totalité de l'empire des Parthes, borné à l'O. par l'Euphrate, à l'E. par l'Indus, au N. par la mer Caspienne, au S. par la mer Érythrée, et dont Rhagès, Ecbatane et Ctésiphon furent tour à tour la capitale; 2° la province particulière de Parthie, noyau de l'empire; 3° un district de cette province, appelé plus spécialement Parthyène. La Parthie propre était bornée au N. par le Taurus (*Demavend*), qui la séparait de l'Hyrcanie, à l'O. par la Médie, au S. par la Parétacène, à l'E. par l'Asie, et correspondait à une partie du Khorassan et du Kouhistan actuels; capitale, Hécatompylos; elle se divisait en 5 parties : Comisène, Parthyène, Choarène, Paranticène et Tabicène : c'était un pays montagneux et peu fertile. C. P.

PARTIDAS (Las Siete), code castillan dont la rédaction fut commencée en 1256 sous Alphonse X, qui s'était préparé à cette œuvre par diverses compilations de lois existantes (l'*Especulo*, le *Fuero real*, etc.). Jacome Ruiz, Fernando Martinez et Maestre Roldan, docteur ès lois, y concoururent. Les *Institutes* et les *Pandectes* de Justinien, avec les *Décrétales* du saint-siège, leur fournirent les éléments de leur travail, où ils admirent aussi quelques extraits des *Fueros* et du code gothique. Dans ce code, les deux seules bases du pacte social, ce sont les devoirs envers Dieu et envers l'Église, et les devoirs envers le souverain; tous les droits sont en haut, tous les devoirs en bas; 10 pages tracent les obligations du monarque; il en faut 200 pour définir celles des sujets. Les Partidas renferment 4 codes distincts, consacrés au droit ecclésiastique, monarchique, civil et pénal. — Le code ecclésiastique resserre l'alliance entre l'Église et la royauté, mais aux dépens des libertés publiques et de la couronne. Les maximes de la loi canonique sur la suprématie du saint-siège et sa suzeraineté spirituelle sur toutes les couronnes de la chrétienté, repoussées jusque-là par l'Espagne, furent admises par les Partidas. Les juridictions diocésaines furent atteintes comme celles du roi. Rome dès lors devint le centre de tous les intérêts et de tous les litiges de l'Église espagnole, et le clergé régulier, échappant à la juridiction épiscopale, fut entre ses mains un instrument docile. Ce que le clergé castillan perdait en indépendance, il le regagnait en priviléges. L'immunité personnelle était acquise aux clercs et à leurs dépendants. Les Partidas reconnaissent la prétention de l'Église à la dîme « sur les rois, seigneurs, chevaliers, marchands, laboureurs, tant de leurs héritages et troupeaux que de leurs gains, soldes et salaires », et ne limitent en aucune façon les acquisitions territoriales des clercs. — Le droit politique des Partidas revêt la royauté d'une inviolabilité moitié légale et moitié religieuse; il règle l'ordre de succession au trône, admet le principe de représentation qui ne devait triompher en Espagne qu'au XVe siècle, fixe à 20 ans la majorité des rois, et impose au monarque le serment de ne rien aliéner du domaine ni de l'autorité de la couronne. — Le droit civil, mêlé des prescriptions du droit canonique et féodal, traite du mariage, de la puissance paternelle, de l'autorité des maîtres sur leurs esclaves, et des lois des fiefs. — Le code pénal est presque entièrement emprunté au code de Justinien; cependant les Fueros ont fourni les titres des défis, des duels, trêves et sauvegardes, et les Décrétales les lois sur les Juifs, les Maures et les hérétiques. — Le code des Partidas ne fut d'abord accepté ni par les communes, dont il tendait à abroger les Fueros, ni par la noblesse, dont il diminuait les priviléges. Pendant près d'un siècle, il ne fut point reconnu comme code national. L'usage du *Fuero de los hijos d'Algo*, et l'établissement de nouveaux Fueros particuliers, le rendirent d'abord impuissant; mais en 1348, Alphonse XI inséra dans un fameux *Ordenamiento de Alcalà*, destiné à combler les lacunes des Fueros, une portion des Partidas comme complément à ses propres lois. Quant au reste, il en sanctionna indirectement l'usage, en décidant que tous les procès se jugeraient d'abord d'après l'*Ordenamiento*, puis d'après les Fueros locaux et le *Fuero real*, et qu'enfin, à défaut de ceux-ci, on s'en référerait aux Partidas, placées ainsi au dernier degré de cette échelle législative. Leur autorité fut dès lors constamment reconnue comme celle d'un code sup-

plémentaire, et confirmée par tous les rois depuis Henri II jusqu'à Philippe II. Enfin, malgré leur tardive adoption par la Castille, les Partidas tiennent une place considérable dans l'histoire du droit espagnol. Le code d'Alphonse X est une réaction contre la noblesse au profit du trône et surtout de l'Église. Son autorité, respectée en fait de droit civil, ne put jamais fonder en Castille un droit politique : c'est un chaos législatif où se heurtent des principes contraires ; il a pour but de constituer le pouvoir monarchique, et il l'asservit à celui de l'Église : il veut resteindre les empiétements des nobles, et il enregistre la plupart de leurs privilèges. H.

PARTIES CASUELLES. *V.* CASUELLES (PARTIES).

PARTINIACUM, nom latin de PARTHENAY.

PARTISANS ou **TRAITANTS.** On appelait ainsi en France, avant 1789, ceux qui prenaient *en parti*, c.-à-d. affermaient les *traites* ou douanes de l'Etat.

PARU ou **GOMPAPE**, riv. du Brésil (Para), affluent de l'Amazone à Para. Cours de 450 kil.

PARURO, v. du Pérou, dép. de Cuzco, sur un affluent de l'Apurimac ; 10,000 hab. Grains, bestiaux, toiles.

PARUTA (PAOLO), écrivain politique, né à Venise en 1540, m. en 1598, fut historiographe, sénateur, ambassadeur, gouverneur de Brescia et procurateur de Saint-Marc. Il a laissé : des *Discours politiques,* 1599, où il combat les doctrines de Machiavel ; un *Traité de la perfection de la vie politique,* 1579, in-4°, trad. en français ; une *Histoire de Venise,* en 12 livres, de 1513 à 1552, Venise, 1605, in-4°, révélant sa profonde connaissance des affaires publiques et des relations extérieures de son pays.

V. Alf. Mézières, *Etude sur les Œuvres politiques de Paul Paruta,* 1853.

PARUTA (PHILIPPE), archéologue, né à Palerme vers le milieu du XVIe siècle, m. en 1629, fut longtemps secrétaire du sénat de sa ville natale. On a de lui : *la Sicilia descritta con medaglie,* Palerme, 1612, in-fol., réimpr. à Rome, en 1649, avec une suite par Leonardo Agostini.

PARVATI. *V.* SIVA.

PARVIS, nom donné, dans l'ancienne loi, à l'enceinte qui environnait le Tabernacle. C'était un carré oblong, de 100 coudées sur 50 (56m,20, sur 28m,10), fermé par un voile transparent qui permettait de voir ce qui se passait à l'intérieur. On y immolait les victimes. Chez les chrétiens, le parvis est la place qui précède la principale entrée des grandes églises. Ce nom vient, a-t-on dit, de ce que c'est un lieu ouvert aux passants (*pervius*), ou de ce que jadis on y instruisait les enfants (*a parvis educandis*). Cependant il est appelé *paravisus* dans le latin du moyen âge, ce qui condamne ces étymologies.

PARYSATIS, reine de Perse, sœur et femme de Darius II Nothus, mère d'Artaxerxès Mnémon et de Cyrus le Jeune, favorisa l'ambition et la révolte de ce dernier contre son frère, 401 av. J.-C. Après la bataille de Cunaxa, elle empoisonna Statira, femme d'Artaxerxès, et poursuivit avec acharnement les ennemis de Cyrus ; ce fut ainsi qu'elle obtint la mort de Tissapherne, satrape de Lydie.

PAS, *Passus,* mesure itinéraire des anc. Romains. Elle valait 5 pieds (1m,48). — PAS DE VOYAGEUR, *gressus* ou *gradus ;* on l'estimait 2 pieds 1/2 (741 millimèt.). — PAS MILITAIRE, *militaris gradus.* Il y avait le pas ordinaire, avec lequel on faisait 4 milles à l'heure (5 kil. 92 m.), et le pas plein (*plenus gradus*), qui était de près de 5 milles (7 kil. 400 m.). C. D—Y

PAS, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras ; 818 hab. Filature de coton, fabr. d'huiles, velours de coton ; tannerie.

PAS D'ARMES, place, chemin ou pont que les anciens chevaliers se proposaient de défendre, et par où l'on ne pouvait passer sans combattre.

PAS DE CALAIS, anc. *Fretum Gallicum,* bras de mer qui sépare la France de l'Angleterre, et fait communiquer la Manche avec la mer du Nord. Sa moindre largeur entre le cap Gris-Nez et la côte anglaise est de 28 kil. Entre Calais et Douvres il a 32 kil.

PAS-DE-CALAIS (LE), dép. du nord de la France ; formé du Calaisis, du Boulonnais, du N. du Ponthieu et surtout de l'Artois, enlevé à l'Espagne par Louis XIII, situé au N.-O. sur le détroit du Pas de Calais et sur la Manche. Ch.-l. Arras, 6 arr. ; s.-préf. : Béthune, Boulogne, Montreuil, Saint-Omer et Saint-Pol ; v. princ. Calais, plus peuplé depuis sa réunion avec Saint-Pierre-lez-Calais qu'aucune des s.-préf. Superf., 6,606 kil. carr., pop., 819,022 hab. Arrosé par la Lys, la Scarpe, l'Aa, la Liane, la Canche, l'Authie ; canaux de Saint-Omer à Calais, de Neuf-Fossé, d'Ardres, de la Marck, d'Aire à La Bassée, etc. Peu de bois ; beaucoup de pâturages. Sol fertile en céréales, pommes de terre, betteraves, houblon, lin, graines oléagineuses, tabac ; bons chevaux, moutons, porcs, volailles ; pêche active sur toute la côte. Exploitation de houille, de tourbe, fer, marbre, grès. Fabriques de sucre de betterave, huiles, savons, toiles, fils, tulles, dentelles, lainage, bière, papier, verre, etc. Ce dép. forme le diocèse d'Arras, dépend de la cour d'appel et de l'Académie de Douai et du 1er corps d'armée (Lille). G. H.

PAS-DE-SUSE. *V.* SUSE.

PASARGADES, c.-à-d., d'après un auteur anc. *camp des Perses,* et, selon les orientalistes modernes, *trésor des Perses,* ville célèbre située sur les confins de la Perside et de la Carmanie, au S.-E. de Persépolis, et fondée par Cyrus, sur un petit fleuve auquel il donna son nom, en souvenir de sa victoire sur Astyage et les Mèdes. Il en fit sa capitale. C'est là aussi qu'était son tombeau ; mais après la mort de Cambyse, Persépolis devint la ville sainte des Perses et le lieu de sépulture des rois. On croit qu'elle occupait l'emplacement de la ville actuelle de *Fasa,* où l'on trouve des ruines antiques, sur les confins du Fars et du Kerman. — On appelait aussi *Pasargades* la plus noble tribu des Perses, à laquelle appartenait la famille des Achéménides. C. P.

PASCAGOULA, riv. des États-Unis, formée du Leaf et du Chickasawhay, arrose la [illegible] et [illegible], et après un cours de 40 kil. se jette dans le golfe du Mexique à l'O. de la baie de Mobile.

PASCAL Ier (SAINT), pape de 817 à 824, né à Rome, avait été, sous Léon III, abbé du monastère de Saint-Étienne. Il reçut en don de Louis le Débonnaire la Corse et la Sardaigne, couronna Lothaire empereur en 823, et accueillit à Rome les Grecs chassés de l'Orient par la persécution des Iconoclastes. Fête, le 17 mai.

PASCAL II (RAINIERI), né à Bleda en Toscane, pape en 1099, acheva de réduire en 1100 l'antipape Clément III. Il décida Henri Ier d'Angleterre à laisser libres les élections ecclésiastiques, et à renoncer à l'investiture par la crosse et l'anneau, 1107. Il continua, sans la terminer, contre Henri IV et Henri V, la lutte commencée sous Grégoire VII, et la querelle ne fit que s'envenimer : 1° par la rupture du traité de Sutri, qui, en décidant la liberté des élections, laissait à l'empereur, avant la consécration, l'investiture par les anciens signes : Pascal, qui, prisonnier, l'avait accordée en 1111, la révoqua comme extorquée en 1112 ; 2° par l'ouverture de la succession de la comtesse Mathilde de Toscane, réclamée des deux côtés, 1115. Forcé par la faction impériale de fuir à Bénévent en 1117, Pascal ne rentra à Rome que pour y mourir, 1118. R.

PASCAL III, antipape. (*V.* ALEXANDRE III.)

PASCAL (BLAISE), l'un des plus beaux génies et des plus grands écrivains français du XVIIe siècle, né à Clermont-Ferrand le 19 juin 1623, m. à Paris le 19 août 1662. Son père, Étienne Pascal, président en la Cour des aides de Clermont (m. en 1651), s'était retiré à Paris en 1631, pour y diriger personnellement l'instruction de son fils, dont la sagacité précoce donnait les plus hautes espérances : passionné lui-même pour les mathématiques, il était lié avec Roberval, le P. Mersenne et les autres savants, dont les réunions furent le berceau de l'Académie des sciences. Le jeune Pascal prit dans cette société un goût très vif pour les mathématiques, malgré tous les soins de son père à lui en laisser ignorer les éléments, et à l'appliquer uniquement à l'étude des langues : à l'âge de 12 ans, sur une simple définition qui lui fut donnée de l'objet de la géométrie, il trouva moyen, avec des *barres* et des *ronds,* d'arriver seul et sans livres jusqu'à la 32e proposition d'Euclide. A 16 ans, il écrivit en latin un traité des *Sections coniques,* où était résumé tout ce qu'on en savait depuis Apollonius de Perga, et dont l'élégance fut, dit-on, remarquée par Descartes. Un peu après, son père ayant été nommé intendant de Rouen par Richelieu, Pascal y conçut et y fit exécuter une *machine arithmétique* pour la simplification des calculs, instrument plus merveilleux qu'utile, qui lui coûta un travail infini où, dès l'âge de 18 ans, il perdit tout à fait la santé. Il inventa aussi dans cette ville l'espèce de brouette ou chaise à 2 roues appelée *vinaigrette,* le *haquet,* et, selon quelques-uns, la *presse hydraulique.* Le même esprit inventif lui fit imaginer, vers la fin de sa vie, une entreprise de carrosses à 5 sous, comme les *omnibus* d'aujourd'hui. De 1646 à 1648, il fit ou fit faire sur le Puy de Dôme, et répéta à Rouen, puis à Paris sur la tour Saint-Jacques-la-Boucherie, des expériences barométriques qui confirmèrent les belles découvertes de Galilée, de Torricelli et de Descartes sur la pesanteur de l'air, et démontrèrent la fausseté du principe que la nature a horreur du vide. Elles conduisirent Pascal à l'idée féconde de l'emploi du baromètre comme instrument de nivellement, puis à d'autres études, pour déterminer la pression des fluides sur les parois des vases qui les contiennent, et donner les lois de leur équilibre. Ses *expériences touchant le vide* parurent en 1647 ; elles furent attaquées par le P. Noel, jésuite, qui se fit le champion de la vieille physique, et à qui Pascal répondit par 2 lettres où s'annonce déjà l'auteur des *Provinciales.* Ses traités *de la Pesanteur de la masse de l'air,* et *de l'Equilibre des liqueurs,* composés vers 1653, et publiés un an après sa mort, sont un de ses principaux titres de

gloire dans les sciences. Il y joignit, en 1654, la découverte d'un *Triangle arithmétique* pour arriver à former les coefficients des puissances, qui le mit presque sur la voie de la célèbre formule du binome de Newton : son but n'était d'ailleurs que d'exposer mathématiquement certaines combinaisons numériques dans les jeux de hasard et les paris ; en 3 traités sur cette matière (publiés après sa mort, en 1665, in-4°), il posa les principes du calcul des probabilités. Enfin, en 1658, pour se distraire de souffrances physiques insupportables, il étudia les propriétés des courbes en général, et particulièrement de la *cycloïde* ou *roulette*, dont s'étaient déjà occupés Galilée, Torricelli, Descartes et Fermat. Pascal compléta leurs recherches sur cet objet, proposa et résolut lui-même les problèmes les plus difficiles, et publia les résultats de ce grand travail dans un *Traité général de la roulette*, 1659, par lequel il couronna ses découvertes dans les sciences, et a mérité d'être compté parmi les inventeurs de la géométrie de l'infini. — Mais le génie de Pascal ne devait pas s'arrêter aux sciences : il n'estimait lui-même la géométrie qu'un métier ; et l'ardeur passionnée de son esprit était plus faite pour la controverse philosophique et religieuse. Les querelles du jansénisme lui fournirent les sujets et le théâtre où il devait particulièrement s'illustrer. Dès l'an 1646, à Rouen, il était entré dans ce parti avec son père et ses deux sœurs ; ses liaisons dans le monde même, où il vécut quelque temps, l'y engagèrent davantage ; enfin, l'exemple de sa sœur Jacqueline, et, en 1654, sa propre et définitive conversion, l'attachèrent tout à fait à Port-Royal. Médiocrement instruit dans les matières de théologie et d'érudition, mais doué d'une vigueur de raisonnement et d'une éloquence incomparable, il devint bientôt, à l'école d'Arnauld, de Saci et de Nicole, la plus forte plume du parti. En 1656, au fort des discussions sur la Grâce et sur le livre de Jansénius, Arnauld fut condamné par la Sorbonne et exclu de son sein ; il attribuait sa condamnation à l'influence des jésuites : c'est alors que, pour le venger, et Port-Royal avec lui, Pascal écrivit les *Lettres de Louis de Montalte à un Provincial de ses amis, et aux RR. PP. Jésuites sur la morale et la politique de ces Pères* ; c'est l'ouvrage vulgairement appelé d'abord *Petites Lettres*, et plus tard *Lettres Provinciales*. Elles sont au nombre de 18, et parurent successivement, janvier 1656-mars 1657 ; les quatre premières n'ont pour objet que les disputes sur la Grâce et la censure d'Arnauld ; dans les suivantes, Pascal attaque directement les jésuites, leur casuistique, leur doctrine du *probabilisme*, leur politique et la morale relâchée de plusieurs de leurs théologiens ; il les poursuit par le ridicule et l'invective, avec une force comique et une élévation de style alors toutes nouvelles. Ces Lettres sont un chef-d'œuvre de dialectique. Si leur vérité, quant aux accusations dont les jésuites y sont l'objet, a pu être contestée par des écrivains qui ont examiné les choses avec plus de sang-froid, si on a pu reprocher à Pascal d'avoir attribué à une compagnie entière les opinions de quelques-uns de ses membres, et d'avoir accepté trop légèrement des matériaux que lui fournissaient des mains étrangères, on n'a jamais nié la valeur littéraire de ce modèle des pamphlets. Peu d'ouvrages ont autant contribué à fixer la prose française, et à donner le goût d'une éloquence vraie et naturelle. Les *Provinciales* furent réfutées, mais par des écrivains d'un talent trop secondaire ; la cour de Rome les condamna, en 1657 ; en France, des arrêts du parlement d'Aix et du conseil d'État les firent brûler par la main du bourreau ; elles n'en eurent pas moins dans le public un succès extraordinaire ; on les traduisit en plusieurs langues, et Nicole, sous le nom de Wendrock, en publia une traduction latine annotée. — Une autre polémique, plus grave et moins ardente, occupa les dernières années de Pascal, dans les intervalles que lui laissaient ses extrêmes souffrances, et les pratiques d'une vie toute livrée aux plus dures austérités : il entreprit une apologie du christianisme contre les sceptiques et les incrédules, déjà très nombreux, et désormais plus menaçants pour la religion que toutes les hérésies. Avec son ardeur accoutumée, il s'occupa de recueillir tous les arguments de l'incrédulité raisonneuse, pour les détruire par le raisonnement mis au service de la foi, puis de là élever l'orthodoxie sur les ruines de la philosophie humaine, en poussant le principe religieux jusqu'à ses dernières conséquences avec l'inflexibilité d'un janséniste, et avec cette puissance de déduction, cette rigueur d'analyse que la géométrie lui avait enseignée, et qui, passant de ses idées dans son langage, produisait la vigueur et l'originalité inimitables de son style. La mort l'interrompit dans ce grand dessein ; à l'âge de 39 ans, il succomba à l'excès des maux de toutes sortes qui avaient depuis longtemps consumé ses forces et atteint son cerveau même, sans [illegible] qu'on ait dit, [illegible]. Il fut enterré dans l'église Saint-Étienne du Mont, sa paroisse. Le caractère de Pascal était doux et bon, quoique un peu vif ; son âme se peignait dans sa belle figure. Ses charités étaient infinies ; et quand on lui reprochait de s'épuiser pour les malheureux, il répondait : « J'ai remarqué que, si pauvre que l'on soit, on laisse toujours quelque chose à sa mort. » Une admirable profession de foi qu'il a laissée commence par ces mots : « J'aime la pauvreté, parce que Jésus-Christ l'a aimée. J'aime les biens, parce qu'ils donnent le moyen d'en assister les misérables. » Ses amis de Port-Royal, auxquels il avait exposé, dans ses entretiens, l'idée et le but de son grand ouvrage sur la religion chrétienne, en recherchèrent les ébauches parmi ses papiers ; ils ne trouvèrent qu'un monceau de notes éparses, de réflexions jetées en courant, de phrases à peine corrigées, traces lumineuses, quoique imparfaites, de sa profonde méditation, et, au milieu de ce désordre, quelques morceaux plus achevés. Cela néanmoins leur parut si sublime, qu'ils finirent par publier, en 1670, sous le titre de *Pensées*, avec une préface qui en expliquait la suite, une partie de ces débris qui feront regretter à jamais que le monument n'ait pu être élevé. Cette publication, très incomplète et peu exacte, s'accrut au XVIII[e] siècle de divers morceaux donnés par le P. Desmolets, 1728, par Condorcet, 1776, et par Bossut, 1779. Mais toutes les éditions des *Pensées* ne produisirent qu'un texte altéré et trompeur jusqu'en 1842, où Cousin, dans un éloquent *Rapport à l'Académie française*, signala les infidélités sans nombre qui, depuis la publication de Port-Royal, défiguraient les *Pensées* imprimées, en dépit du manuscrit autographe conservé à la Bibliothèque du roi. En 1844, M. Pr. Faugère publia la première édition des *Pensées, fragments et lettres de Blaise Pascal*, conforme aux mss originaux, en 2 vol. Un long et curieux débat s'ouvrit alors sur le fond même des *Pensées*, et sur ce que Cousin a appelé le scepticisme de Pascal. *V.* son ouvrage intitulé : *Blaise Pascal*, 1849, in-12 ; Sainte-Beuve, *Port-Royal* (t. III), et *Portraits littéraires* ; les *Études sur Pascal* de l'abbé Flottes, 1846, d'Aug. Vinet, 1848, etc. M. E. Havet a résumé tout ce débat, et apporté de nouvelles lumières sur la question dans une excellente édition des *Pensées* de Pascal, avec un *Commentaire suivi* et une *Étude littéraire*, Paris, 1852 ; nouv. édit., refondue, 1885. — Villemain a composé une très belle notice sur Pascal *considéré comme écrivain et comme moraliste* ; MM. Faugère et Bordas-Demoulin ont écrit des *Éloges* de Pascal couronnés par l'Académie française en 1842. M. l'abbé Maynard a publié en 1850 : *Pascal, sa vie et son caractère, ses écrits et son génie*, 2 vol., et donné en 1851 une édition critique des *Provinciales*, avec leur réfutation en forme d'introduction et de notes, 2 vol. ; travaux intéressants et curieux, écrits avec talent, mais non sans passion. — Les Œuvres complètes de Pascal, comprenant ses écrits scientifiques, ont été publiées par Bossut en 1779, par Lefèvre en 1819, 5 vol., et dans la Collect. Hachette, in-16. Le docteur Reuchlin a écrit en allemand une *Vie de Pascal*. — La sœur aînée de Pascal, Gilberte (M[me] Périer), née en 1620, morte en 1687, a laissé une *Vie* de son frère qui se trouve dans plusieurs édition des *Pensées* ; on doit à son fils Étienne Périer et à sa fille Marguerite de précieux documents sur Pascal et sa famille. Son autre sœur, Jacqueline Pascal, née en 1625, digne de lui par l'esprit et le caractère, se fit religieuse à Port-Royal en 1652, et y mourut le 4 octobre 1661. On a d'elle quelques vers, des Lettres remarquables, et divers opuscules qui ont été recueillis par M. Faugère et par Cousin, dans son ouvrage intitulé : *Jacqueline Pascal*, 1849, in-12.

V. sur Pascal, l'*Hist. de la littér. franç.* de M. Nisard et *Port-Royal* de Sainte-Beuve.

PASCAL (MICHEL-FRANÇOIS), sculpteur, né à Paris en 1814 m. en 1882, fut élève de David d'Angers et débuta au Salon de 1841. Il a traité spécialement la sculpture ornementale et religieuse. Il a exposé : *Moine lisant*, 1847 ; *les Enfants d'Édouard*, 1849 ; *les Couronnes*, 1853 ; *Ange portant la couronne d'épines, le Calice d'amertume*, pour la chapelle de Vincennes ; *Trappiste* et *le Vendredi Saint* à l'exposition universelle de 1855 ; *l'Annonciation* et *la Visitation* pour la cathédrale de Périgueux, 1861 ; *Mgr de Salinis*, à Auch, 1864 ; *Saint Georges* et *Saint Martin de Tours*, statues pour l'église Saint-Pierre d'Angoulême, 1866 ; *Louis XII*, bas-relief, 1872 ; *Portrait de M. Feuillet de Conches*, 1874 ; *la Couronne d'épines*, statue, 1875 ; *l'Enfant Jésus*, groupe, 1876 ; *un Chartreux*, 1878 ; *Cousins, Cousines*, portraits de quatre enfants, groupe en marbre, 1879. Il a également décoré la façade occidentale de l'église Saint-Étienne du Mont, l'église Saint-Ferdinand de Bordeaux, exécuté 6 grandes statues en pierre et 2 bas-reliefs pour l'église Notre-Dame, à [illegible], 2 statues colossales pour la cathédrale de Marseille. Il a obtenu une 3[e] médaille en 1847, et une 2[e] en 1848.

PASCALIUS (CARLO **PASQUALI**, en latin), négociateur et archéologue, né à Coni (Piémont), en 1547, m. en 1625, vint étudier à Paris et se fit naturaliser [illegible]. Henri IV l'envoya, en 1589, solliciter des secours de la reine Élisabeth d'Angleterre, l'employa à la [illegible] naient encore pour la Ligue, le nomma conseiller d'État et ambassadeur près des Grisons. Pascalius est connu, comme

archéologue, par un ouvrage intitulé *Coronæ*, Paris, 1610, in-4°, traité en latin complet, mais diffus, en 10 livres, sur les couronnes en usage chez les anciens.

PASCHASE RADBERT. *V.* RADBERT.

PASCO, v. du Pérou, prov. de Huanuco. Elle a disparu dans le tremblement de terre de 1868. Riche mine d'argent.

PASCUARO, v. du Mexique, dans l'État de Michoacan, sur un lac du même nom ; 6,000 hab.

PASEWALK, v. du roy. de Prusse (Poméranie), sur l'Ucker ; 4,760 hab. Brasseries, distilleries ; industrie agricole. Combat entre les Prussiens et les Suédois, en 1760.

PASINELLI (LORENZO), peintre d'histoire, né à Bologne en 1629, m. à Parme en 1700, eut du feu et de l'originalité ; mais on lui reproche trop d'affectation et de luxe dans le vêtement et les accessoires. On cite, parmi ses tableaux, l'*Entrée de J.-C. à Jérusalem*, la *Descente du Christ aux Limbes*, *Coriolan*, etc. Il a gravé à l'eau-forte, d'après lui-même, la *Prédication de St Jean-Baptiste*, et, d'après le Pérugin, les *Noces de Jacob et de Rachel*.

PASIPHAÉ, fille d'Apollon et de la nymphe Perséis, épousa Minos, roi de Crète, et fut mère d'Androgée, d'Ariane, et de Phèdre. Vénus lui inspira un amour insensé pour un taureau blanc, dont elle eut le Minotaure.

PASITANO ou **POSITANO**, v. du roy. d'Italie, prov. de Salerne, à 2 kil. d'Amalfi, sur la mer Tyrrhénienne ; 2,144 hab. Patrie de Flavio Gioja.

PASITÈLE, sculpteur grec du Ier siècle av. J.-C., vint s'établir à Rome vers 85 av. J.-C. Il avait écrit un ouvrage en 5 liv. sur les plus beaux monuments de son temps, que Pline l'Ancien a consulté. Un de ses élèves, Stephanos, est l'auteur d'une statue de style archaïsant conservée à la villa Albani à Rome. On a pensé que Pasitèle était le chef de l'école néo-attique, qui s'efforça de remettre en honneur les traditions de l'art à l'époque de Périclès. — Un autre Pasitèle, contemporain de Phidias, fut le maître du sculpteur Colotès. S. RE.

PASITHÉE, la 1re des Grâces, fille de Jupiter et d'Eurynome. — On donnait le même nom à Cybèle, considérée comme mère de tous les dieux.

PASITIGRE, *Pasitigris*, nom donné par les anc. aux deux bouches les plus orientales de l'Euphrate.

PASKEVITCH (IVAN-FÉDOROVITCH), né à Poltava en 1782, m. en 1856, fut élevé à l'école des pages de Saint-Pétersbourg, d'où il sortit avec le grade de lieutenant de la garde et le titre d'officier d'ordonnance de l'empereur Paul Ier. En 1805, il fut mis à la disposition de l'empereur d'Autriche, et fit ses premières armes contre Napoléon Ier. Mêlé à la guerre qui éclata entre la Russie et la Turquie en 1808, chargé d'une mission diplomatique à Constantinople en 1809, il fonda surtout sa réputation militaire de 1812 à 1815, où, général-major d'infanterie, chef d'une division du corps de Bagration, puis commandant de l'avant-garde russe et d'une division des grenadiers de la garde, il prit part aux batailles de Smolensk et de la Moskova, au blocus de Modlin, de Magdebourg et de Hambourg, aux combats de Culm, de Dresde et de Leipzig ; lieutenant général après cette dernière affaire, il fit la campagne de France et fut blessé à Arcis-sur-Aube. De retour en Russie, il obtint la faveur d'Alexandre Ier, qui le choisit pour accompagner le grand-duc Michel dans ses voyages en Allemagne et en Italie. Le meurtre d'un ambassadeur russe par ordre de la cour de Téhéran ayant amené la guerre avec la Perse, 1826, Paskévitch, nommé général-major de l'armée d'Yermoloff, gagna la bataille d'Élisavetpol, reçut le commandement en chef pour la campagne suivante, prit Tauris et Erivan, et, après la conclusion de la paix, reçut de Nicolas Ier le titre héréditaire d'*Erivanski* et un million de roubles, 1828. Dans la guerre contre la Turquie, 1829, il prit Kars et Erzeroum, et fut récompensé par les titres de feld-maréchal et de sénateur. En 1830, il fit avec bonheur la guerre contre les tribus du Caucase. Lorsque, en 1831, éclata la révolution de Pologne, il fut placé à la tête de l'armée russe, et mit fin à l'insurrection par la prise de Varsovie. Ce succès lui valut la dignité de prince de Varsovie, avec le titre d'altesse transmissible à ses descendants, et la lieutenance générale du royaume de Pologne, qu'il a exercée jusqu'à sa mort. Il reçut encore le titre honorifique de généralissime de toutes les armées russes de terre et de mer. C'est en cette qualité qu'il prit part, en 1849, à l'expédition de Hongrie, où il reçut la capitulation de Georgey et recommanda les vaincus à la clémence de l'empereur d'Autriche. Enfin il assista, en 1853, au siège de Silistri, où il fut légèrement blessé. B.

PASNAGE, droit dû au seigneur féodal pour le pacage et la glandée des porcs dans les bois.

PASQUALI. *V.* PASCALIUS.

PASQUALIS (MARTINEZ). *V.* MARTINEZ.

PASQUIER (ÉTIENNE), célèbre jurisconsulte, né à Paris en 1529, m. en 1615, étudia le droit sous Cujas à Toulouse et Socin à Bologne, et plaida sa 1re cause au Parlement de Paris en 1549. Peu occupé d'abord, il se livra aux lettres, qu'il cultiva toute sa vie avec un grand succès. Dès 1554, il publia *le Monophile*, dialogue en prose, réimprimé l'année suivante dans un recueil de *Rimes et proses*. Ses « gaillardises de jeunesse, » comme il les appelle, n'étaient que le prélude de travaux sérieux. Le 1er livre des *Recherches de la France* parut en 1561, avec le millésime de 1560 ; dans cet ouvrage, qu'il porta à 9 livres, son érudition, en défaut sur bien des points, est féconde en résultats acquis à la science, et en aperçus que devaient développer de plus grands génies. Une circonstance lui donna la renommée et la fortune : chargé de défendre l'Université en procès avec les jésuites, 1564, il fit un plaidoyer qui le rendit populaire, et les grandes causes affluèrent dans son cabinet. Ses succès le désignèrent aux honneurs, et plusieurs écrits signalèrent son patriotisme ; il figura aux *Grands Jours* de Poitiers, 1579, et de Troyes, 1583, fut nommé avocat général à la Chambre des comptes, 1585, et député aux états généraux de Blois, 1588. Il suivit Henri III à Tours, et rentra dans Paris avec Henri IV, en 1594. Il se démit de sa charge en 1604, laissant la réputation d'un magistrat intègre et savant aimable, toujours prêt à sacrifier aux Muses comme à s'immoler au devoir, sans fiel, sans rancune contre personne, sinon contre les jésuites. Dans la retraite, il relut ses ouvrages, publia de nouveau ses premières œuvres (*la Jeunesse de Pasquier*, renfermant *le Monophile*, *Colloques d'amour*, *Lettres amoureuses*, *Jeux poétiques*, en 5 parties, 1610), et y ajouta de la prose et des vers français et latins. On a une édition des *Œuvres de Pasquier* où se trouvent 22 livres de *Lettres*, précieuses pour l'histoire du temps et surtout pour celle de la vie privée des magistrats au XVIe siècle, Amsterdam (Trévoux), 1723, 2 vol. in-fol. Il manque à cette édition divers ouvrages, entre autres : les *Ordonnances d'amour*, publiées au Mans en 1564 ; le *Manifeste* après le procès de Barrière ; et le *Catéchisme des Jésuites*, imprimé pour la 1re fois en 1602. L'*Interprétation des Institutes de Justinien*, manuscrit de Pasquier, a été publiée par Ch. Giraud, 1847, avec une *Notice* sur la vie de l'auteur.

M. Léon Feugère a donné : *Œuvres choisies d'Étienne Pasquier, accompagnées de notes et d'une étude sur sa vie et ses ouvrages*, 1849, 2 vol. gr. in-18. — *V.* l'*Éloge de Pasquier* par Dupin, 1843. J. T.

PASQUIER (ÉTIENNE-DENIS, DUC), magistrat et homme politique, né à Paris en 1767, m. en 1862, était fils d'un conseiller au Parlement de cette ville. Il obtint lui-même, avec dispense d'âge, en 1787, une charge de conseiller. Incarcéré quelques jours avant le 9 thermidor, il recouvra la liberté par la chute de Robespierre, et vécut dans la retraite jusqu'en 1808, fut alors nommé maître des requêtes au conseil d'État, sur la recommandation de Cambacérès, baron de l'Empire en 1809, conseiller d'État et préfet de police en 1810 ; il se laissa surprendre en 1812 par la conspiration du général Malet, et conserva néanmoins ses fonctions jusqu'à l'occupation de Paris par les alliés en 1814. La première Restauration, acceptant ses services, lui donna la direction générale des ponts et chaussées, place qu'il perdit au retour de Napoléon Ier. A la deuxième Restauration, 1815, Pasquier fit partie du premier ministère Talleyrand en qualité de garde des sceaux, et chargé en même temps de l'intérim du département de l'intérieur ; il tenta en vain de diriger dans un sens modéré les élections d'où sortit la Chambre introuvable. En quittant le pouvoir, il reçut les titres de membre du Conseil privé et de ministre d'État, et présida la commission de liquidation des créances étrangères. Porté à la députation par les départements de la Seine et de la Sarthe, il fut élu président de la Chambre en 1816, et, l'année suivante, fut garde des sceaux dans le 1er ministère Richelieu : il posa alors avec netteté les principes qui devaient régir la liberté de la presse, et ne dissimula point à Louis XVIII les dangers de la nouvelle loi électorale. Appelé au ministère des affaires étrangères en 1819, il y resta même après l'assassinat du duc de Berry et la démission de Decazes, 1820, dans le cabinet présidé par le duc de Richelieu : pendant cette période de sa vie politique il demanda ouvertement la suspension de la liberté individuelle, la restriction de la liberté des journaux, et, dans cette lutte contre les idées libérales, il apporta beaucoup d'intelligence, de logique, de souplesse et de sang-froid. Pair de France depuis 1821, il sortit du ministère peu de mois après, et vint se mettre à la tête de l'opposition dans la Chambre des pairs : il repoussa les lois sur la presse et du sacrilège, la conversion de la rente 5 p. 100 en 3 p. 100., et la loi dite du droit d'aînesse. Après la révolution de 1830, il fut nommé président de la Chambre des pairs, poste qu'il conserva durant tout le règne de Louis-Philippe ; il dirigea avec prudence et fermeté les débats, notamment lors du procès des ministres de Charles X. La dignité de chancelier de France lui fut conférée en 1837 ; il entra à l'Académie française en 1842, et le roi l'éleva au rang

de duc en 1844. La révolution de 1848 le rendit à la vie privée. On a de Pasquier un recueil de *Discours et Opinions,* 1842, 4 vol., où l'on trouve un vrai talent de discussion, et qui furent son titre académique.

V. De Loménie, *Galerie des contemporains illustres par un homme de rien*, t. VI. B.

PASMAN, île autrichienne (Dalmatie), dans l'Adriatique; au S.-S.-O. de Zara; 16 kil. sur 2. Récolte de soie.

PASQUIN, torse d'un guerrier casqué, reste mutilé d'une statue antique de marbre blanc, adossée au palais Braschi, près de la place Navone, à Rome. Il était célèbre aux XVII^e et XVIII^e siècles, parce que les mécontents y placardaient, en secret, des satires contre les grands ou le gouvernement. On l'appelait Pasquin, du nom d'un tailleur facétieux qui demeurait non loin de là. — Cette statue mutilée reproduisait un groupe antique célèbre : Ménélas tenant le corps de Patrocle, et cherchant du secours au milieu de la mêlée. G. L.-G.

PASSAGE (LE), *Pasages,* v. d'Espagne (Guipuzcoa), à 6 kil. E.-N.-E. de Saint-Sébastien et sur le chemin de fer de Bayonne à Madrid, port sur le golfe de Gascogne, par 41° 20' lat. N., et 4° 16' long. O.; 1,280 hab. Construction de navires. Comm. actif avec la France. Bains de mer.

PASSAIS (LE), petit pays de la Normandie, borné par la Mayenne et l'Egrenne, et une partie de la rive droite du Noireau. Ch.-l. Domfront. On l'appelait originairement Pissais, de la rivière de Pisse qui l'arrose.

PASSARGE, riv. du roy. de Prusse, naît à 4 kil. O. de Plauzig, et se jette, après un cours de 200 kil., dans le Frische-Haff, à 6 kil. au-dessous de Braunsberg. Sur ses bords, le maréchal Ney battit le général prussien Lestocq, le 5 février 1807.

PASSARO (CAP), anc. *Pachynum promontorium,* pointe S.-E. de la Sicile, dans la Méditerranée, près de l'île du même nom, où se trouve une prison militaire; par 36° 41' lat. N., et 12° 48' long. E. Défaite des Espagnols par l'amiral anglais Byng, en 1718.

PASSAROTTI (BARTOLOMEO), peintre d'histoire et de portraits, né à Bologne au commencement du XVI^e siècle, fut élève de Vignole, le suivit à Rome, puis revint à Bologne, où il exécuta, pour les églises, beaucoup de beaux ouvrages, et ouvrit une école qui forma des peintres distingués. On cite, parmi ses principaux ouvrages : *la Vierge sur un trône entourée de saints,* dans l'église Saint-Jacques-le-Majeur, à Bologne; *la Décollation de St Paul,* à Rome; et les *portraits de la famille Legnami,* peints en pied et composés avec beaucoup d'imagination. Passarotti est au 1^er rang parmi les peintres de portraits : le Guide le mettait immédiatement après le Titien.

PASSAROUANG, v. de l'île de Java, à 670 kil. S.-E. de Batavia; 25,000 hab. Ch.-l. d'une résidence hollandaise. Chemin de fer pour Sourabaya.

PASSAROWITZ, *Pojarewatz* anc. *Margum,* v. du roy. de Serbie, près et à l'E. de la Morava, à 25 kil. E. de Semendria; 7,829 hab. Ch.-l. d'un arr qui compte 72,495 hab. Un traité y fut conclu, le 21 juillet 1718, entre l'Autriche, Venise et la Porte, sous la médiation de l'Angleterre et de la Hollande : la Turquie conservait la Morée que lui disputait Venise, mais cédait à l'Autriche Belgrade, Temesvar, la Valachie jusqu'à l'Aluta, et une partie de la Serbie.

PASSAU, *Batava castra* ou *Boiodurum* des anciens, *Patavia* ou *Passavia* en latin moderne, v. forte d'Allemagne (roy. de Bavière), au confl. du Danube, de l'Inn et de l'Ilz; anc. ch.-l. du cercle de Basse-Bavière, à 255 kil. E.-N.-E. de Munich; 15,365 hab. Divisée en 4 parties par les eaux qui la traversent ; *Passau,* entre le Danube et l'Inn; *Innstadt,* sur la rive dr. de l'Inn; *Ilzstadt,* sur la rive g. du Danube et de l'Ilz; et *Anger,* sur la rive g. du Danube et la rive dr. de l'Ilz. Évêché catholique, fondé en 737, devenu plus tard État d'Empire indépendant, jusqu'en 1803. Cathédrale, château, bibliothèque remarquables. Gymnase, école militaire. Centre du commerce du sel sur le Danube. Fabr. de creusets renommés, tabac, poterie, porcelaine, papier. Bateaux à vapeur pour Ulm, Vienne et le bas Danube. — En 1552, on signa à Passau une paix de religion, préliminaire de celle d'Augsbourg : elle rendit la liberté à l'électeur de Saxe et au landgrave de Hesse, prisonniers de Charles-Quint, et accorda aux luthériens la liberté de culte. Incendiée en 1652, prise par l'électeur de Bavière en 1704, la ville eut encore beaucoup à souffrir pendant les guerres d'Allemagne, 1808-1809.

PASSAU (ÉVÊCHÉ DE), anc. principauté de l'empire germanique, fondée au VIII^e siècle, eut plus tard une superf. de 900 kil. carr., avec 56,451 hab., et fut sécularisé en 1803. La ville de Passau et la partie occidentale du pays furent donnés à la Bavière; l'autre partie échut au grand-duc de Toscane, plus tard électeur de Salzbourg. En 1805, la principauté entière fut donnée à la Bavière.

PASSAVANT (JEAN-DAVID), peintre et écrivain allemand, né à Francfort-sur-le-Mein en 1787, m. en 1861, descendait d'une famille protestante de la Bourgogne. Après avoir pris part comme volontaire aux guerres contre Napoléon I^er, il fréquenta les ateliers de David et de Gros, puis s'attacha à l'école romantique d'Overbeck, et devint inspecteur de la galerie de Staedel dans sa ville natale.

Parmi ses tableaux, on cite le *Henri II* de la salle des Empereurs à Francfort. On a de lui, entre autres ouvrages : *Idées sur les arts plastiques*, en allemand, Heidelberg, 1820; *Voyage artistique en Angleterre et en Belgique*, en allem., Francfort, 1833; *Recherches sur l'ancienne école de peinture flamande,* trad. en français, Gand, 1841; *l'Art chrétien en Espagne,* en allem., Leipzig, 1853; *Raphaël d'Urbin et son père Giovanni Santi,* 1839, trad. en français, Paris, 1860, 2 vol.; *le Peintre-Graveur, contenant l'Histoire de la gravure sur bois, sur métal et au burin jusque vers la fin du quatorzième siècle; l'Histoire du niello*, etc., Leipzig, 1860, 2 vol. in-4°. B.

PASSEMANT (CLAUDE-SIMÉON), mécanicien, né à Paris en 1702, m. en 1769, exerça d'abord la profession de mercier, puis l'abandonna pour se livrer entièrement aux sciences. En 1749, il construisit une pendule astronomique, surmontée d'une sphère mouvante, et la présenta à Louis XV, qui lui donna un logement au Louvre et une pension de 1,000 fr. Il imagina 2 globes, l'un terrestre et l'autre céleste, tournant sur eux-mêmes.

On a de lui : *Construction d'un télescope de réflexion*, 1738, in-4°; *Description et usage des télescopes*, 1763, in-12; *Mémoire sur les canaux au moyen desquels les vaisseaux pourraient remonter jusqu'à Paris,* dans les *Canaux de navigation* de Lalande, 1778, in-fol.

PASSERAT (JEAN), poète et savant, né à Troyes en 1534, m. en 1602, occupa de bonne heure une chaire au collège du Plessis, à Paris, approfondit les auteurs latins, et, pour entendre les jurisconsultes, alla 3 ans suivre à Valence les leçons de Cujas; puis il devint, en 1569, le commensal et l'ami de Henri de Mesmes. Successeur de Ramus au Collège de France, 1572, Passerat eut un grand succès dans sa chaire. Fidèle à son roi, il fit une partie des vers de la *Satire Ménippée.* Érudit aimable, il a laissé des œuvres posthumes : *de Litterarum inter se cognatione et permutatione,* 1606; *Orationes et præfationes* (au nombre de 30), 1606; des *Commentaires* sur Catulle, Tibulle et Properce, 1608, in-fol.; *Conjecturarum liber,* 1612; *Apollodore,* trad. en franç., 1604, in-12. On a mis, par spéculation de librairie, sous le nom de Passerat, une édition en 8 langues du *Dictionnaire de Calepin,* Genève, 1609, in-fol. Passerat avait publié de son vivant la partie la plus curieuse de ses œuvres, ses vers latins et ses vers français, dont la meilleure édition est celle de L'Angelier, 1606, 2 vol. Ses vers français offrent beaucoup d'intérêt pour l'étude de notre langue au XVI^e siècle, et l'un de ses contes en vers, *le Coucou, ou Métamorphose d'un homme en oiseau,* est narré avec une grâce naïve qui semble avoir servi de modèle à La Fontaine.

V. *J. Passerat, chapitres inédits,* précédés d'une notice sur sa vie, par L. Lacour, 1856; Ch. Du Guerrois, *Jean Passerat, poète et savant*, 1856. — V. aussi Sainte-Beuve, *Hist. de la poésie française au seizième siècle,* et les *Introductions* aux édit. de la Satire Ménippée de Ch. Labitte et de Marcilly. J. T.

PASSERI (JEAN-BAPTISTE), peintre et poète médiocre, né à Rome en 1610, m. en 1679, est auteur des *Vies des peintres, sculpteurs et architectes de Rome de 1641 à 1673*, Rome, 1772, in-4°, ouvrage exact.

PASSERI (JOSEPH), peintre, neveu du précédent, né à Rome en 1654, m. en 1715, fut élève de Carlo Maratti. On lui doit de belles fresques, dans sa ville natale, à Saint-Nicolas-in-Arcione, et à Sainte-Marie-in-Campitelli, le salon de l'Aurore à la villa Corsini, et, entre autres tableaux, *Moïse portant les tables de la loi,* dans Santa-Maria-Nuova, et le *Jugement dernier,* à Pesaro.

PASSERI (GIAMBATTISTA), antiquaire, né à Pesaro en 1694, m. en 1780, exerçait la profession d'avocat, tout en s'appliquant à l'archéologie et à la numismatique. Il prit ensuite les ordres, devint vicaire général de Pesaro, auditeur de la Rote, et protonotaire apostolique. Il forma un riche musée chez le grand-duc de Toscane, dont il était l'antiquaire.

On a de lui : *Lucernæ fictiles cum animadversionibus*, Pesaro, 1739-51, 3 vol. in-fol., description de sa collection de lampes antiques; *Picturæ Etruscorum in vasculis,* Rome, 1767-75, 3 vol. in-fol., et 300 planches; *Novus thesaurus gemmarum veterum selectarum cum explicatione,* Rome, 1781-83, 3 vol. in-fol.

PASSERIANO, v. du roy. d'Italie, prov. d'Udine; 3,000 hab. Elle donna son nom à un dép. du roy. d'Italie, sous Napoléon I^er; ch.-l. Udine.

PASSERONI (L'ABBÉ JEAN-CHARLES), poète italien, né en 1713 à Lantosca (comté de Nice), m. en 1802, était un homme très pieux, qui pratiquait la pauvreté par esprit de religion. Aimé et estimé de tout le monde, il fut membre de l'Institut de la république cisalpine. On a de lui : *Il Cicerone,* Venise, 1750, 2 vol., et Milan, 1768, 6 vol., poème familier en 34 chants, en octaves; c'est un ouvrage élégant, mais diffus; *Traduzione di alcuni epigrammati greci,* Milan, 1786-94, 9 part.; *Favole Esopiane,* ibid., 1786, 6 vol. in-12, où il y a de l'enjouement et de la naïveté.

PASSIGNANO (DOMENICO CRESTI, DIT IL), peintre, né

vers 1558 à Passignano, près de Florence, m. en 1638, continua avec son maître Zuccari à décorer la coupole de Sainte-Marie des Fleurs à Florence, laissée imparfaite par Vasari, travailla encore avec lui à peindre la salle du grand conseil, à Venise, et devint directeur de l'Académie de dessin de Florence. Il fut célèbre pour la facilité et la rapidité de son exécution. Parmi ses tableaux, on cite : *le Martyre de santa Reparata* fait en 8 jours pour le palais Pitti ; *St Jean Gualbert*, peint en 18 heures et de nuit ; *la Présentation de la Vierge*, commandée par Urbain VIII pour la basilique de Saint-Pierre. Le musée du Louvre possède de cet artiste une *Invention de la Croix*.

PASSION (La), nom donné par l'Église aux souffrances que Jésus-Christ endura pour le salut des hommes. On la célèbre le 5e dimanche de Carême (*dominica de Passione*), et dès ce jour commence le *temps de la Passion*, pendant lequel l'Église est en deuil, et qui dure jusqu'à Pâques. On chante la Passion selon St Mathieu le dimanche des Rameaux, selon St Marc le mardi saint, selon St Luc le mercredi saint, et selon St Jean le vendredi saint.

PASSION (Confrères de la), société qui se forma, sous le règne de Charles VI, pour jouer des Mystères (*V. ce mot*), et qui fut autorisée en 1402. Elle se composait d'artisans de Paris, tels que courtiers de chevaux, maçons, paveurs, etc. Son théâtre fut installé dans le couvent de la Trinité, près de l'emplacement de la porte Saint-Denis ; en 1545, elle acheta le terrain de l'hôtel de Bourgogne pour y construire une nouvelle salle ; mais, 3 ans après, le parlement interdit la représentation des Mystères.

PASSIONEI (Dominique), illustre et savant cardinal, né en 1682 à Fossombrone, m. à Frascati en 1761, fit des études brillantes à Rome, voyagea en France et en Hollande, fut légat du saint-siège au congrès d'Utrecht, 1712, et à celui de Bade, 1714, nonce en Suisse et archevêque d'Éphèse en 1721, nonce à Vienne en 1730, cardinal en 1738, et conservateur en chef de la bibliothèque du Vatican, 1755. Il forma dans sa villa de Frascati un riche musée d'antiquités.

On a de lui : *Oraison funèbre du prince Eugène*, Padoue, 1737, in-4°, trad. en français par Mme Du Boccage ; *Iscrizioni antiche disposte per ordine di varie classi ed illustrate con alcune annotazioni*, recueil d'inscriptions grecques ou latines, publié après sa mort, Lucques, 1763, in-fol.

PASSIR, v. de l'île de Bornéo, cap. d'un roy. et à l'embouch. d'une riv. du même nom dans le détroit de Macassar ; 10,000 hab. Comm. assez actif avec les Chinois. — Le roy. de Passir, entre ceux de Benjermassing et de Cotti-Lama, a 200 kil. carr. sur 150. Sol fertile en sagou, riz, poivre, musc, camphre, aloès, etc.

PASSOW (François-Louis-Charles-Frédéric), philologue distingué, né en 1786 à Ludwigslust (Mecklembourg-Schwérin), m. en 1833, étudia sous Jacobs à Gotha et Hermann à Leipzig, fut nommé professeur au collège de Weimar en 1807, et à l'université de Breslau en 1815, et dirigea, sans renoncer à sa chaire, le séminaire des études philologiques de cette ville.

On lui doit des éditions de *Jean Second*, Leipzig, 1807 ; de *Perse*, 1808 ; de *Musée*, 1810 ; de *Longus*, 1811 ; de la *Germanie* de Tacite, Breslau, 1817 ; des *Écrivains érotiques grecs*, Leipzig, 1824 ; de *Denys le Périégète*, Breslau, 1825 ; de *Nonnus*, Leipzig, 1834. Ses écrits originaux sont : *sur le But, la Disposition et le Complément des Dictionnaires grecs*, Berlin, 1812 ; *Dictionnaire grec-allemand*, 1819, souvent réimprimé ; *Éléments des littératures grecque et latine, et de l'histoire des arts chez les anciens*, Berlin, 1827, in-4°. Il a publié, avec Jachmann, les *Archives d'une éducation nationale allemande*, Berlin, 1812, 4 cahiers, et, avec Schneider, le *Museum criticum Vratislaviense*, Breslau, 1820. B.

PASSWAN-OGLOU (Osman), né à Widdin en 1758, m. en 1807, était fils de Passwan-Omar-Aga, qui fut décapité par ordre du grand vizir à cause de ses richesses. Il s'enfuit dans les montagnes, devint chef de partisans, s'empara de Widdin, s'y maintint contre toutes les troupes du sultan, et obtint d'en être nommé pacha en 1793. Il gouverna sagement sa province.

PASSY (Antoine-François), homme politique, né en 1792 à Paris, m. en 1873, fut nommé conseiller référendaire à la Cour des comptes en 1823, préfet de l'Eure en 1830, révoqué en 1837 sous le ministère Molé, à cause du rôle important que son frère Hippolyte tenait dans l'opposition. Les électeurs des Andelys l'envoyèrent à la Chambre où il siégea au centre gauche, et fut nommé en 1839, conseiller d'État en service extraordinaire. En 1840, il se sépara de ses anciens amis, accepta de M. Duchâtel le poste de sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, et le conserva jusqu'à la révolution de 1848. Il était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1844, membre libre de l'Académie des sciences morales depuis 1851, membre de la Société d'agriculture, vice-président de la Société d'acclimatation, etc.

Il a laissé : *Description géologique du département de la Seine-Inférieure*, 1832, avec atlas, et *Description géologique du département de l'Eure*, 1851, in-4°, avec atlas, différents travaux de botanique et d'agronomie, etc.

PASSY (Hippolyte-Philibert), homme politique, frère du précédent, né à Garches (Seine-et-Oise), en 1793, m. en 1880. Admis, en 1809, à l'École de cavalerie de Saumur, il devint lieutenant de hussards, en 1812, et donna sa démission après Waterloo. Il écrivit dans les journaux de l'opposition libérale et publia une étude sur l'*Aristocratie dans ses rapports avec les progrès de la civilisation*, 1826. Il fut un des premiers rédacteurs du *National*. Député de Louviers, en 1830, il siégea au centre gauche et fut un des organisateurs du *tiers parti*. Il fut rapporteur du budget en 1831 et en 1832, et soutint assez souvent la politique ministérielle. Il fut chargé du portefeuille des finances dans le *ministère des trois jours*, formé par le duc de Bassano, 11-14 novembre 1834. Ami de Thiers, il le soutint dans la discussion sur les lois de Septembre et arriva au pouvoir avec lui comme ministre du commerce, 22 février 1836. Après la chute de ce cabinet, 6 sept., il rentra dans l'opposition, combattit pendant 2 ans le ministère Molé et figura dans la coalition de 1838-39. Le roi le chargea de former un cabinet : il ne put y réussir qu'en s'associant le maréchal Soult, 12 mai 1839 - 1er mars 1840. Ministre des finances, il dut se retirer avec ses collègues après le rejet de le dotation du duc de Nemours, qui était pour lui un échec personnel. Louis-Philippe le nomma pair de France en 1843. Membre de l'Académie des sciences morales depuis 1838, il s'occupa surtout de questions économiques, et publia en 1846 : *des Systèmes de culture et de leur influence sur l'économie sociale*, et donna plusieurs articles au *Journal des Économistes* et à la *Revue de Législation*. Bien qu'il n'eût pas été élu à l'Assemblée constituante, il fut appelé à diriger les finances dans le premier ministère de Louis-Napoléon du 20 déc. 1848 au 31 oct. 1849. Il s'opposa à la réduction de l'impôt du sel, refusa d'assumer la responsabilité de nouveaux impôts, et pour établir l'équilibre du budget de 1850, il proposa une taxe sur les donations et successions, une autre sur les biens de mainmorte, un impôt de 1 p. 0/0 sur le revenu et le rétablissement de l'impôt des boissons. Réélu par les départements de la Seine et de l'Eure à l'Assemblée législative, il vota en général pour le gouvernement jusqu'au coup d'État du 2 décembre 1851. Depuis cette époque il resta étranger à la politique et se renferma dans ses travaux d'économiste et d'académicien. Il a encore publié, en 1872 : *des Formes des gouvernements et des lois qui les régissent*. Hippolyte Passy était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1843.

PASSY, *Paciacum*, anc. commune du dép. de la Seine, auj. quartier de Paris (XVIe arrond.) à l'O. de la ville, près du bois de Boulogne et de la rive dr. de la Seine. Érigé en paroisse en 1672 ; 17,494 hab. lors de l'annexion en 1860.

PAST (Droit de), droit que possédait le seigneur féodal d'aller, une ou plusieurs fois l'an, seul ou avec un certain nombre de compagnons, prendre un repas chez son vassal.

PASTA (Judith), cantatrice, née en 1798 près de Côme d'une famille israélite, m. en 1865, étudia au Conservatoire de Milan, et, après avoir joué sur des théâtres secondaires, vint en 1816 se faire entendre à Paris, où elle eut peu de succès. Mais, à la suite de nouvelles études, elle y reparut avec éclat en 1821, et, jusqu'en 1827, ne remporta que des triomphes. Quand elle revint en 1834, sa voix était altérée. *Tancrède, Roméo, Otello, Nina, Camille, Médée*, furent ses meilleures pièces. Ce fut pour elle que Bellini écrivit *la Sonnambula et Norma*, et Pacini sa *Niobé*. B.

PASTAÇA, riv. de l'Amérique du Sud (rép. de l'Equateur), naît dans les Andes, au pied du Cotopaxi, et se jette dans l'Amazone ; cours de 650 kil.

PASTEURS (Les). *V.* Hycsos.

PASTO, v. de la Colombie ; au S.-O. de Bogota, dans l'État de Cauca ; 7,000 hab. Plusieurs fois ruinée par des tremblements de terre.

PASTOPHORES (du grec *pastos*, lit, voile, manteau, et *pherô*, je porte), prêtres de l'anc. Grèce, ainsi nommés à cause de leurs longs manteaux, ou du lit de Vénus qu'ils portaient dans certaines cérémonies, ou du voile qui couvrait les statues des dieux et qu'ils levaient pour les exposer aux regards du peuple. Les Grecs donnaient le même nom à certains prêtres égyptiens.

PASTORET (Jean), né vers 1328, m. en 1405, fut un de ceux qui contribuèrent le plus, avec Maillard, à remettre Paris sous l'obéissance du dauphin Charles, en 1358. Il devint 1er Président du Parlement de Paris, et, plus tard, membre du conseil de régence pendant la minorité de Charles VI. Quelque temps après l'avènement de ce prince, il se fit religieux dans l'abbaye de Saint-Victor, où il mourut. Le roi le fit inhumer à Saint-Denis.

PASTORET (Claude-Emmanuel-Joseph-Pierre, marquis de), de la famille du précédent, né à Marseille en 1756, d'un lieutenant de l'amirauté, m. en 1840, étudia chez les Oratoriens de Toulouse, fut nommé conseiller à la cour des aides de Paris en 1781, membre de l'Académie des inscriptions en 1784, maître des requêtes en 1788, embrassa les principes de

la Révolution, refusa en 1790 le ministère de la justice, puis celui de l'intérieur; devint en 1791 procureur-syndic du départ. de la Seine, fit rendre le décret qui consacra l'église Sainte-Geneviève à la sépulture des grands hommes, et proposa l'inscription célèbre : AUX GRANDS HOMMES LA PATRIE RECONNAISSANTE. Paris le nomma député à l'Assemblée législative, dont il occupa le premier la présidence. Il s'effraya de la marche de la Révolution, émigra pendant la Terreur, et ne rentra en France qu'en 1795. Député du Var au conseil des Cinq-Cents, il prit la défense des prêtres persécutés, fut proscrit comme royaliste au 18 fructidor, et se réfugia en Suisse. Il revint en 1800, fut nommé administrateur des hôpitaux; puis, en 1804, professeur de droit de la nature et des gens à la Faculté de Paris, et, en 1809, sénateur. La Restauration l'éleva à la pairie, et il entra à l'Académie française en 1820. Louis XVIII lui donna la tutelle des enfants du duc de Berry en 1821, et Charles X le rang de ministre d'État en 1826, la vice-chancellerie en 1828, et la chancellerie en 1829. Après la révolution de juillet 1830, il refusa de se rallier au nouveau gouvernement et rentra dans la vie privée. On a de lui : une traduction en vers de *Tibulle*, 1785; *Zoroastre, Confucius et Mahomet*, 1787; *Moïse considéré comme législateur et comme moraliste*, 1787; *Traité des lois pénales*, 1790, 2 vol.; *Histoire générale de la législation des anciens peuples*, 1817-37, 11 vol., grand ouvrage dont il s'occupa toute sa vie, et qui embrasse l'histoire et l'analyse des législations anciennes, jusqu'à celle des Étrusques, inclusivement. Il a eu part à la publication du *Recueil des ordonnances des rois de France* et de l'*Histoire littéraire de la France*, et a donné divers Mémoires dans le recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. — La marquise de Pastoret (Adélaïde-Anne-Louise PISCATORY), née en 1766, m. en 1844, fut célèbre par sa beauté, son esprit et sa charité On lui doit l'idée des crèches et des salles d'asile; elle fonda en 1801 les premiers établissements de ce genre à Paris. B.

PASTORET (AMÉDÉE-DAVID, MARQUIS DE), né à Paris en 1791, m. en 1857, fit ses études au lycée Napoléon, alla à Rome, en 1809, en qualité de secrétaire général au ministère de l'intérieur du gouvernement provisoire, devint intendant de la Russie-Blanche en 1812, administrateur des pays conquis en Allemagne en 1813, puis sous-préfet de Corbeil et de Châlons-sur-Marne, maître des requêtes en 1814, commissaire du roi au sceau de France en 1817, gentilhomme de la chambre en 1820, conseiller d'État en 1824, colonel de la 7e légion de la garde nationale de Paris en 1826, se démit de ses emplois à la révolution de 1830, fut plus tard l'un des conseillers intimes du comte de Chambord et l'administrateur de ses biens en France, rompit avec les Bourbons en 1852 et accepta de Napoléon III une place au Sénat. Il était membre libre de l'Académie des beaux-arts, depuis 1823.

On [illegible] Mémoires [illegible] le Recueil [illegible] cette compagnie : [illegible], poème en 4 chants, 1813; *[illegible] de Henri IV*, 1815; [illegible] *en [illegible]*, poème en 4 chants, 1818; [illegible] *de Berry*, 1820; [illegible], 1824; *Élégies*, [illegible] *de l'Empire grec*, [illegible], *[illegible] de Pelloni*, roman, 183[illegible]; *Érard du Châtelet*, 18[illegible], etc. B.

PASTORIUS (JOACHIM DE HIRTENBERG, DIT), historien né à Glogau en 1610, m. en 1681, fut d'abord médecin, entra ensuite dans l'enseignement, et fut nommé historiographe de Pologne par Casimir V.

[illegible] de lui : *Florus polonicus, sive Polonicæ historiæ epitome*, Leyde, 16[illegible], in-12; *Peplum sarmaticum*, Dantzig, 16[illegible], in-4°; *Bellum scythico-[illegible]*, ibid., 1652-59, in-4°; *Theodosius Magnus*, Iena, 166[illegible]; *Historia [illegible] ab obitu Uladislai IV usque ad annum 1651*, 1780-8[illegible], 2 vol., ouvrage intéressant, mais qui ne contient que 4 années de l'histoire de Pologne; *Acta pacis Olivensis inedita*, livre posthume, Breslau, 1763-66, 2 vol.

PASTOUREAUX, pâtres et vagabonds qui se soulevèrent dans la Flandre en 1250, pendant la captivité de Louis IX en Égypte, à la voix d'un cistercien hongrois nommé Job ou Jacob, et sous le prétexte d'aller délivrer le roi. Les pastoureaux dévastaient les églises et les châteaux. La régente Blanche de Castille les fit poursuivre; ils furent taillés en pièces dans le Berry et près de Beaucaire.

PASTRANA, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. de Guadalajara, [illegible] du Tage; 2,340 hab.

PASTRENGO (GUILLAUME DE). *V.* GUILLAUME.

PATACON, anc. monnaie de Flandre et de Franche-Comté [illegible] domination espagnole, valant 5 fr. 88.

PATAGONES, département de la province de Buenos-Ayres, sur le territoire de l'anc. Patagonie. Sa création comme *partido* date de 1837. Superf., 15,445 kil. carr. Popul. totale : 3,500 hab. Le ch.-l. du même nom ou Port [illegible], sur le Rio-Negro, à 640 kil. de Buénos-Ayres, [illegible] 20 établissements [illegible], 50 maisons de commerce, 2 églises, 2 écoles publiques et 2 ponts. G. H.

PATAGONIE, vaste pays à l'extrémité S. de l'Amérique méridionale, borné au N. par le Chili et la Plata, au S. par le détroit de Magellan, qui la sépare de la Terre de Feu, à l'O. par l'océan Atlantique, et à l'E. par l'océan Pacifique; par 65°-77° long. O., et 38°-54° lat. S. Découverte par Magellan pour l'Espagne en 1519, visitée par le commodore Byron en 1764, par Wallis en 1766, par d'Orbigny en 1828, la Patagonie est encore peu connue des Européens. Ses côtes, escarpées à l'O. et basses à l'E. ne sont guère fréquentées que par des navires baleiniers. Rivières : le Rio-Negro, qui la limite au N.; le Santa-Cruz; le Rio-Gallégo, remarquable par la rapidité et le volume de ses eaux, et où les marées atteignent près de 14 m. de hauteur. On a cru longtemps que les habitants du S., plus particulièrement appelés *Patagons* ou *Tehuelhets*, étaient d'une taille très élevée. Climat froid; sol aride, coupé par la chaîne des Andes (le Corcovado a 2,286 m.). Peu d'animaux. La république du Rio de la Plata et le Chili se sont partagé la souveraineté nominale de la Patagonie.

PATAK ou **SAROS-PATAK**, v. du roy. de Hongrie sur la Bodrog; 5,366 hab. Collège calviniste, avec bibliothèque. Ruines d'un ancien château fort.

PATALÈNE, anc. pays situé à l'embouchure de l'Indus, et ayant la figure d'un Delta formé par la division de ce fleuve en deux bras principaux; c'est auj. la partie inférieure du Sindhy. Au sommet du Delta était la capitale (auj. *Tatta*, ou, selon d'autres, *Haider-Abad*), dont le nom, *Patala* en sanscrit, signifie *pays inférieur*. Cette contrée, soumise par Alexandre, formait à sa mort le gouvernement de l'Inde maritime. Alexandre avait agrandi et fortifié Patala, et y avait fait creuser un port. Mais, sous ses successeurs, ce pays fut reconquis par les princes indiens C. P.

PATANA. *V.* SERINGAPATAM.

PATANI, v. de la presqu'île de Malacca, au N.-E., cap. d'un petit roy. de même nom, port sur le golfe de Siam. Commerce assez actif. Les Anglais y eurent un comptoir, de 1610 à 1623.

PATANIA (JOSEPH), peintre, né à Palerme en 1780, m. en 1852. Doué d'une imagination féconde et brillante, il traita tous les genres. Parmi ses grands tableaux, on cite un *Christ flagellé*, un *St Vincent*, *l'Adoration des Mages*, *Françoise de Rimini*, *Vénus et Adonis*, *l'Espérance embrassant l'Amour*. Il composa une suite de dessins dont les sujets sont tirés du *Télémaque* de Fénelon. B.

PATANS, nom donné dans l'Inde aux Afghans pendant le moyen âge. Une dynastie afghane, dite *des Patans*, régna dans l'Inde après les Gaurides, de 1205 à 1398, et fut renversée par Tamerlan.

PATAQUE, anc. monnaie des États Barbaresques, valant 1 fr. 38. — anc. monnaie turque d'argent, valant près de 7 fr. — anc. monnaie du Brésil, dont il y a deux sortes, la vieille (3 fr. 86), et la neuve (3 fr. 55).

PATAR (de l'allemand *Peter*, Pierre?), anc. monnaie des Pays-Bas et de Flandre, portant sur une face l'image de St Pierre et valant un sou. Sous Louis XII, on frappa en France une monnaie de même nom, ne valant que 3 deniers ou un liard (0 fr. 0125).

PATARA, anc. v. de Lycie, non loin du cap Pataréon, qui séparait la mer de Lycie de celle de Carie. Elle fut fondée par des Doriens-Crétois, qui y introduisirent le culte d'Apollon; ce Dieu y eut un sanctuaire presque aussi célèbre que celui de Delphes, mais qui ne rendait ses oracles que pendant l'hiver. Ptolémée Philadelphe, qui agrandit beaucoup Patara, l'appela Arsinoë. On trouve auj. beaucoup de tombeaux et des ruines imposantes du grand théâtre, près de la baie de Kalamaki.

Spratt et Forbes, *Travels in Lycia*, I, p. 31. C. P. et S. Re.

PATARINS, sectaires, ainsi nommés parce qu'ils n'admettaient point d'autre prière que le *Pater* ou oraison dominicale. Ils étaient répandus au XIIe siècle dans le midi de la France et dans le nord de l'Italie. Leur nom fut aussi appliqué aux albigeois.

PATAVIA, nom latin de PASSAU.

PATAVIUM, v. de la Gaule cisalpine (Vénétie), auj. *Padoue*. On y parlait un latin corrompu, et Tite Live, qui en était originaire, fut accusé de *patavinité* par Asinius Pollion.

PATAY, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. d'Orléans, près de la rive g. de la Loire; 1,414 hab. Fabr. de couvertures de laine. Comm. de grains. — Jeanne d'Arc et Dunois y défirent les Anglais, en 1429, et prirent Talbot, leur général. Bataille entre les Français et les Allemands le 4 déc. 1870.

PATCHACAMAC, l'Être suprême chez les Péruviens. Son temple principal, situé dans une vallée près de Lima, fut démoli par les soldats de Pizarre, en 153[illegible].

PATEL (PIERRE), peintre paysagiste, né en 1648, m. en 1707, est un des imitateurs de Claude Lorrain. Son [illegible] a beaucoup de vérité, sa touche est [illegible], mais un peu sèche. Le musée du Louvre a [illegible] de lui.

PATELLE, [illegible], [illegible] la forme et les [illegible] d'une petite [illegible], et [illegible] les anc.

Romains offraient les libations solides (*V.* Libations), dans les sacrifices. Il y avait aussi de grandes patelles en airain ou en argent. C. D—y.

PATENIER (Joachim), peintre flamand, né à Dinant vers 1487, membre de l'Académie d'Anvers en 1535, fut un de ceux qui donnèrent au paysage une existence indépendante : les sites champêtres n'avaient formé jusqu'alors que des fonds de tableaux. Sa manière de copier la nature rappelle celle de Hemling ; il anime ses compositions de petits personnages bien exécutés. Dans les huit morceaux de Patenier que possède la galerie de Vienne, quelques-uns sont d'une rare beauté. Outre les paysages, il a peint quelques tableaux de grande dimension. Le musée de Munich a de lui *Jésus-Christ baptisé dans le Jourdain.* A. M.

PATENTES (Lettres). *V.* Lettres.

PATER (J.-B.-Joseph), peintre, né à Valenciennes en 1695, m. en 1736, fut élève de Watteau, dont il imita la manière, et entra à l'Académie de peinture en 1728. Le musée du Louvre ne possède que son tableau de réception. Le talent de Pater était fin et gracieux.

PATER PATRIÆ, père de la patrie ; titre honorifique que portaient en général les empereurs à Rome. Auguste fut le premier à le recevoir en l'an 2 av. J.-C. G. L.-G.

PATERCULUS (Velléius). *V.* Velléius.

PATÈRE, *Patera*, coupe d'airain ou d'or, à large ouverture, dont les Romains se servaient pour faire des libations sur la tête des victimes dans les sacrifices. Elle était peu profonde et souvent à 2 anses. Il y en avait qui servaient à recevoir le sang des victimes pendant leur égorgement ; celles-ci étaient ordinairement d'airain, souvent de terre cuite, et munies d'un manche servant de poignée. C. D—y.

PATERNA, v. d'Espagne (Grenade) ; 1,563 hab. Eaux minérales.

PATERNE (Saint), évêque de Vannes en 540, m. en 555. Fête, le 15 avril. — Moine de Sens et martyr en 726. Fête, le 12 novembre.

PATERNE (SAINT-), brg (Indre-et-Loire), arr. de Tours, sur un affl. du Loir ; 1,832 hab. Faïences. Exploit. de pierres de taille ; fabr. de toiles.

PATERNO, anc. *Hybla Major*, v. du roy. d'Italie (Sicile), dans la prov. de Catane, sur le versant S. de l'Etna ; 17,388 hab.

PATERSON. *V.* Patterson.

PATHMOS. *V.* Patmos.

PATHYSSUS, nom anc. de la Theiss.

PATIN (Gui), médecin, né en 1601 à La Place, commune de Hodenc (en Bray) près de Beauvais, m. en 1672, vint étudier la médecine à Paris, puis l'y exerça, et la professa avec beaucoup de talent, bien qu'il s'en tînt, pour le fond, à la médecine grecque et romaine. Il fut deux fois doyen de la Faculté de Paris, et se rendit célèbre par les luttes qu'il soutint contre les partisans de l'antimoine et du quinquina, mais surtout par ses relations avec les principaux savants de l'Europe, son vaste savoir et son esprit satirique jusqu'à la causticité. Il a laissé quelques écrits en français sur la médecine, et des *Éloges* en latin, langue qu'il parlait avec beaucoup d'élégance ; mais auj. il est principalement connu par un choix de *Lettres familières*, imprimées depuis sa mort, et qu'il n'avait pas écrites pour le public, recueil aussi précieux qu'original, où domine une bile de philosophe très indépendant ; tableau véridique et passionné de la société où vivait l'auteur. Le style en est incorrect, parfois bizarre, farci de latin, langue dans laquelle le docte écrivain aime à exprimer sa pensée ou ses plaisanteries ; on n'y trouve ni charme ni talent de narration.

La meilleure édition de ses *Lettres* est celle qu'a publiée Reveillé-Parise, 1846, 3 vol. Bayle a donné, sous le titre de *Patiniana*, 1703, in-12, un recueil de bons mots de G. Patin. — *V.* Sainte-Beuve, *Causeries sdu lundi.*

PATIN (Charles), 2e fils du précédent, né à Paris en 1633, m. en 1693, fut aussi médecin. Obligé de fuir et condamné aux galères par coutumace, pour avoir, dit-on, distribué quelques exemplaires d'un libelle licencieux que Colbert l'avait chargé de supprimer, il voyagea en Allemagne, puis accepta, en 1677, une chaire de médecine à Padoue. Il est surtout connu comme antiquaire.

On a de lui, entre autres ouvrages estimés : *Familiæ Romanæ ex antiquis numismatibus*, Paris, 1663, in-fol. ; *Introduction a l'histoire par la connaissance des médailles*, ibid., 1665, in-12 ; *Imperatorum Romanorum numismata*, Strasbourg, 1671 ; *Pratica delle medaglie*, Venise, 1673 ; *Suetonius ex numismatibus illustratus*, Bâle, 1675, in-4° ; *Thesaurus numismatum a Petro Mauroceno collectorum*, Venise, 1684, in-4° ; *Commentarii in monumenta antiqua Marcellina*, Padoue, 1688 ; *Thesaurus numismatum e musæo Caroli Patini*, 1672, in-4°.

PATIN (Henri-Joseph-Guillaume), né en 1793 à Paris, m. en 1876, fit de brillantes études au lycée Napoléon et entra en 1811 à l'École normale. Après avoir enseigné à Gand, ville alors française, puis à Meaux, enfin dans les lycées de Paris, il fut nommé maître de conférences à l'École normale, à 22 ans. Lorsque, en 1830, la politique enleva Villemain à la chaire d'éloquence française, ce fut à Patin que revint l'honneur périlleux de suppléer l'éloquent professeur. En 1832, il monta dans la chaire de poésie latine à la Faculté des lettres de Paris, où il se fixa et enseigna sans interruption jusqu'en 1865, année où il succéda à Victor Leclerc comme doyen. En 1842 il avait été élu membre de l'Académie française, dont il devint le secrétaire perpétuel en 1871, en remplacement de Villemain. Il y fut aussi rédacteur principal du dictionnaire historique de la langue. En 1874, il fut nommé grand officier de la Légion d'honneur. — Patin publia de nombreux articles et notices dans divers *Recueils* ou *Revues*, dans *la Galerie française*, *le Plutarque français*, *le Lycée*, etc., et fut un des collaborateurs du célèbre journal *le Globe*, de la *Revue des Deux Mondes*. Mais au *Journal des Savants* surtout, depuis 1838 jusqu'à sa mort, il déploya son activité et sa science. Ses thèses pour le doctorat ont pour sujets : *de Animi immortalitate* ; *sur l'Usage des harangues chez les historiens*. Il remporta 3 fois le prix d'éloquence à l'Académie française, avec un éloge de Lesage, un discours sur l'historien de Thou, un éloge de Bossuet, 1822, 1825, 1827 ; il partagea ses prix successivement avec Philarète Chasles, Malitourne et Saint-Marc-Girardin. Il publia en 1840 ses *Mélanges de littérature ancienne et moderne*, dont on a fait une nouvelle édition avec de notables changements dans le choix des articles. De 1841 à 1843 parurent les *Études sur les tragiques grecs*, aujourd'hui en 4 volumes, grand ouvrage aussi remarquable par l'érudition que par la finesse du goût littéraire, où l'auteur a présenté toute l'histoire de la tragédie grecque, analysé en détail et jugé toutes les pièces d'Eschyle, de Sophocle, d'Euripide, où il a indiqué les imitations du théâtre antique par tous les théâtres modernes. Les nombreux emprunts qu'on fait encore aujourd'hui à cet ouvrage en prouvent le mérite et le crédit. En 1869, il publia les *Études sur la poésie latine*, en 2 vol., recueil de discours d'ouverture et d'articles déjà insérés dans le *Journal des Savants*, disposés de manière à former une histoire à peu près complète de la poésie latine sous la république. Ces savantes études laissent voir le caractère de son enseignement, qui fut une importante nouveauté. C'est Patin qui le premier en France transporta la méthode historique dans l'étude de la poésie latine, en défricha les origines et montra la filiation des œuvres poétiques de Rome. Ce qu'on ne peut retrouver dans son livre, c'est la grâce, l'élégance aisée de la parole improvisée, qui faisait le charme de son cours. De ce cours aussi sont sorties 2 traductions, celle d'Horace, avec une agréable étude préliminaire, et celle de Lucrèce. Une traduction d'Hésiode a été insérée dans l'*Annuaire de l'Association pour l'encouragement des études grecques*, 1872-73. Patin a été un excellent professeur, un érudit scrupuleux, un écrivain délicat, également versé dans les lettres grecques, latines et françaises, d'une bienveillance exquise, qui obtint tous les honneurs sans les chercher, et qui par son caractère et son talent fut digne de son bonheur et du respect universel dont il était entouré.

Martha.

PATISSON (Mamert), habile imprimeur, né à Orléans, m. à Paris où il était établi, en 1600, avait épousé la veuve d'un des fils de Robert Estienne Ier, s'était ensuite associé avec Robert Estienne II, son beau-frère, et était enfin demeuré seul maître de l'imprimerie. Ses éditions sont correctes et ses caractères sont beaux.

Il a donné des éditions de la *Vénerie d'Oppian*, 1575, in-4° ; des *Œuvres de Scévole de Sainte-Marthe* ; de Joseph Scaliger, *de Emendatione temporum*, 1583, in-fol. C. N.

PATKUL (Jean-Reinhold), né dans une prison de Stockholm en 1660, m. en 1717 à Kazimiercz en Pologne, entra au service de la Suède en qualité de capitaine, et fit partie, en 1689, d'une députation chargée de défendre les droits de la Livonie, sa patrie, sur laquelle l'autorité absolue de Charles XI pesait cruellement. Ne pouvant arracher son pays à l'oppression, il tenta, à l'avènement de Charles XII, de joindre la Livonie à la Russie ou à la Pologne. Il échoua, fut condamné à mort, s'enfuit, parcourut l'Europe, et, en 1698, vint en Saxe, où l'électeur Auguste II le fit conseiller intime. Pierre le Grand l'attacha à son service, le nomma ministre plénipotentiaire en Saxe et lieutenant général. Auguste II eut la lâcheté de livrer Patkul à Charles XII, qui le fit rouer et écarteler.

Pl.

PATMOS, et non **PATHMOS**, auj. *Patmo*, île de la Turquie d'Asie, dans la Méditerranée, la plus septentrionale des Sporades, à 48 kil. de la côte d'Anatolie, au S. de Samos ; 16 kil. sur 8 ; 4,000 hab. Ch.-l. Saint-Jean-de-Patmos, autour du couvent du même nom, bâti sur l'emplacement de la grotte où St Jean écrivit l'*Apocalypse*. Le couvent contient une bibliothèque de 6,000 mss grecs très précieux.

Guérin, *Description de Patmos*, 1856 ; *Bull. de Corresp. hellénique*, 1878, p. 102 ; *Revue de Philologie*, I, p. 104 ; *Philologue*, XXVI, p. 167.

S. Re.

PATNA, v. forte de l'Hindoustan anglais, sur la rive dr. du Gange, cap. du Bahar, dans le gvt de Calcutta; par 25° 37' lat. N., et 82° 25' long. E.; 170,654 hab., dont un tiers environ d'Européens. Très mal bâtie. Trib. d'appel. Nombreuses manufactures de coton. Grand commerce d'opium et de salpêtre, riz, sucre, indigo. Cette ville occupe peut-être l'emplacement de l'anc. *Palibothra.* Prise par les Musulmans au XIIIe siècle, rentrée plus tard sous la domination du Bengale, elle tomba en 1768 au pouvoir des Anglais, qui y étaient déjà établis depuis plus de 100 ans.

PATOS (LAGUNE DE **LOS**), *lagune des canards*, lagune du Brésil, le long de la côte de la prov. de Rio-Grande-do-Sul, près de l'océan Atlantique. Elle communique à la lagune de Mirim par le San-Gonçalo, et à l'Atlantique par le Rio-Grande.

PATOUILLET (LOUIS), jésuite, né à Dijon en 1699, m. en 1779, eut une grande part à la composition des *Lettres édifiantes et curieuses*, Paris, 32 vol. in-12, et publia encore : *Histoire de Cartouche*, Avignon, 1733, in-12; *Histoire du pélagianisme*, 1767, in-12. Il s'attira les sarcasmes de Voltaire par des attaques contre les philosophes.

PATRAS, anc. *Aroe*, puis *Patræ*, v. du N.-O. de l'Achaïe, à l'entrée du golfe de Corinthe, tirait son nom de Patreus, un des chefs achéens qui expulsèrent les Ioniens de ce pays. Prise par les Péloponésiens, auxquels elle offrait une place d'armes pour surveiller les côtes opposées de l'Étolie, elle fut occupée au même titre par les rois de Macédoine, successeurs d'Alexandre. En 281, elle conclut un traité d'alliance avec les trois villes achéennes de Dymé, Tritœa, Pharæ. Sous Auguste, elle reçut les droits de colonie romaine, et s'appela *Colonia Augusta Aroe Patrensis;* elle renfermait des temples de Diane Laphria, de Minerve Panachaïs, de Jupiter Olympien, de Diane Limnatis, de Némésis et de Vénus, de Bacchus Calydonien, de Neptune et de Cérès; il en reste aujourd'hui peu de ruines. Après avoir fait partie de l'empire grec, de la principauté d'Achaïe et des possessions de Venise à la suite de la 4e croisade, elle fut soumise aux Turcs. Reconquise par les Grecs en 1823, elle est aujourd'hui le ch.-l. de la nomarchie d'Achaïe et d'Élide et de l'éparchie d'Achaïe. Trib. de commerce; 25,494 hab. Archevêché grec. Bon port, très fréquenté; chantiers de construction. Fabr. de suc de réglisse, savon, potasse; filature de coton; tanneries; comm. considérable de raisins secs dits de Corinthe, de vins, grenades, citrons et oranges.

PATRAS (GOLFE DE), golfe de 30 kil. sur 22, qui met en communication la mer Ionienne et le golfe de Lépante.

PATRATUS (PATER), membre du collège des féciaux (*V. ce mot*), choisi par le chef fécial pour aller en légation. Il fallait que son père fût encore vivant, et que lui-même eût des enfants. Le nom de *patratus* venait de *patrare*, accomplir, parce que c'était lui qui accomplissait toutes les formalités requises pour les actes de la légation. C. D—Y.

PATRIA, *Linterna palus*, lac du roy. d'Italie, prov. de Caserta; 7 kil sur 3. Près de là était la villa de Scipion l'Africain, détruite par les Vandales en 455; on voit encore le tombeau de cet illustre Romain.

PATRIARCHES. Ce mot signifie en grec *chefs de famille;* il désigne : 1° les anciens Pères qui ont vécu principalement avant Moïse, comme Adam, Seth, Énos, Caïnan, Jared, Hénoch, Mathusalem, Lamech, Noé, Sem, Héber, Abraham, Isaac, Jacob et ses douze fils; 2° les chefs spirituels élus, après la ruine de Jérusalem, par les Juifs restés en Palestine; 3° les évêques des premières églises d'Orient, comme Antioche, Alexandrie, Jérusalem, Constantinople; et aussi les fondateurs des ordres religieux : St Basile, St Benoît, St Augustin, etc. L'archevêque de Trèves fut jadis qualifié Patriarche des Gaules. Il en existe un en Portugal, celui de Lisbonne, et en Espagne un patriarche des Indes; en Italie, celui de Venise. L'Eglise catholique compte 12 sièges patriarcaux, dont 6 du rit latin et 6 du rit oriental uni. Les Grecs, les Arméniens, les Syriens, les Coptes, les Abyssins ont aussi des patriarches. — Le patriarcat de Russie a été aboli par Pierre le Grand, et remplacé, en 1721, par le Saint-Synode.

PATRICE OU **PATRICK** (SAINT), apôtre et patron de l'Irlande, né en Écosse en 372, m. vers 464, passa vers 431 dans l'île d'*Érin*, où il prêcha la foi chrétienne, et devint le premier évêque de l'église métropolitaine d'Armagh. Ce qu'on appelle le *Purgatoire de Saint-Patrick* est une caverne située dans la dépendance d'un monastère de l'Ultonie (Irlande), et où les peines de l'enfer étaient représentées. St Patrick a écrit sa vie sous le titre de *Confessions*, publiées à Londres par Jacques Ware, en 1658; on les trouve aussi dans la *Bibliothèque des Pères*. Fête, le 17 mars. D—T—R.

PATRICES. La dignité de patrice date du Bas Empire à Rome : à partir de Constantin elle devint personnelle et fut accordée par l'empereur aux premiers fonctionnaires. Le *patricius* prenait rang immédiatement après les consuls et avant les préfets du prétoire. — Les empereurs choisissaient dans ce corps privilégié les gouverneurs des provinces lointaines; lorsque Justinien eut reconquis l'Italie et l'Afrique, il y envoya un magistrat suprême, qu'on nommait indifféremment exarque ou patrice. Après la ruine de l'empire d'Occident et la perte de l'exarchat, le sénat et le peuple romain, profitant de l'ombre d'indépendance qui leur restait, revêtirent successivement Charles Martel et sa postérité du titre de patrice de Rome. C'étaient des protecteurs qu'ils voulaient s'assurer. Lorsque Charlemagne eut anéanti le royaume des Lombards, le pape Adrien Ier lui donna le titre de patrice, sous lequel il gouverna Rome en souverain, avant d'être proclamé empereur. Il y eut aussi des patrices dans les Gaules, particulièrement dans le roy. de Bourgogne : cette dignité disparut peu après de la conquête du pays par les Francs.

C. D—Y et G. L.-G.

PATRICIENS, *patricii*, nom donné à l'origine aux membres des 30 curies primitives de Rome. *Patricius* étant un adjectif dérivé de *pater*, les *patricii* sont les enfants issus d'un *pater familias*. Donc on naissait patricien; mais on pouvait aussi le devenir par *cooptatio;* les patriciens de naissance composaient les *gentes majores*, les autres les *gentes minores*. A l'origine cette classe aristocratique avait retenu pour elle tous les privilèges sacerdotaux et politiques; en lutte contre les rois et contre la plèbe qui avaient en eux des ennemis communs, les patriciens chassèrent la royauté, puis fondèrent une république aristocratique. Ils établirent que, dans leur ordre seul, le peuple élirait les consuls; que, seuls, ils pourraient être augures et pontifes; ils réunirent ainsi le pouvoir politique par la sénatorerie, le pouvoir exécutif par le consulat et le pouvoir religieux par le pontificat et l'augurat. Enfin, pour mieux assurer leurs privilèges, ils interdirent les mariages entre familles plébéiennes et races patriciennes. Cependant la plèbe, appuyée par ses tribuns, réclama l'égalité des droits; en 445 av. J.-C., l'interdiction des mariages disparut; en 366 les patriciens furent obligés de reconnaître les plébéiens admissibles au consulat, et, à la fin du IVe siècle, ils les laissèrent pénétrer dans les collèges sacerdotaux. (*V.* AUGURES, CONSULS, PONTIFES.) Par l'effet des révolutions, par la cruauté des tyrans, la race patricienne s'amoindrit de plus en plus; elle finit par se perdre à peu près. Constantin essaya de la remplacer par une noblesse non héréditaire, dont les membres furent appelés *patrices*. (*V. ce mot.*)

Willems, *Droit public rom.;* Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, passim. C. D—Y et G. L.-G.

PATRIMI ET **MATRIMI**, se disait chez les Romains des enfants dont les père et mère étaient encore vivants.

G. L.-G.

PATRIMOINE DE SAINT-PIERRE, anc. prov. des États de l'Église; ch.-l. Viterbe. C'était en grande partie le domaine allodial de la comtesse Mathilde, qui en fit donation au saint-siège. (*V.* ÉGLISE [ÉTATS DE L'].)

PATRIN (EUGÈNE-LOUIS-MELCHIOR), minéralogiste, né à Lyon en 1742, m. en 1815, voyagea 10 ans en Europe et en Asie, siégea à la Convention, où il vota le bannissement de Louis XVI. Il fut correspondant de l'Institut.

On a de lui, outre des articles dans le *Journal de physique* et les *Annales des mines*, *Relation d'un voyage aux monts Altaï*, Saint-Pétersbourg, 1783; *Histoire naturelle des minéraux*, Paris, 1801, 5 vol. in-18.

PATRIZZI (FRANÇOIS), philosophe platonicien, né en 1529 dans l'île de Cherso, m. en 1597, professa la philosophie à Ferrare, à Padoue, 1578, et à Rome, et combattit avec acharnement les doctrines d'Aristote. Il s'est aussi fait connaître comme géomètre, historien, orateur et poète.

On lui doit : *Della storia dieci dialoghi*, Venise, 1560, in-4°, ouvrage trad. en latin dans le *Methodus historicus* de Bodin, Bâle, 1576; *la Milizia romana di Polibio, di Livio e di Dionisio Alicarnasseo*, Ferrare, 1583, in-4°, inséré en latin dans le *Thesaurus antiquitatum romanarum* de Grævius, t. X; *Paralleli militari*, Rome, [illegible], 2 vol. in-fol.; *Procli elementa theologica et physica latine reddita*, Ferrare 1583, in-4°; *Della Poetica*, ibid., 1586, in-4°; *Discussiones peripateticæ*, Bâle, 1581, in-fol.; *Nova de universis philosophia*, Ferrare, [illegible], in-fol., édition, avec traduction latine, des écrits attribués à Zoroastre, Hermès Trismégiste et Asclépias.

PATROCLE, un des prétendants d'Hélène et ami d'Achille, qu'il suivit au siège de Troie, était fils de Ménèce, roi de Locride. Quand Achille, insulté par Agamemnon, se retira sous sa tente et refusa de combattre, Patrocle se couvrit des armes du héros pour inspirer la terreur aux Troyens, eut d'abord quelque succès, mais fut bientôt vaincu et tué par Hector. Achille le vengea dans le sang du vainqueur, et lui fit de magnifiques funérailles. On voyait son tombeau, auprès de celui d'Achille, sur le promontoire de Sigée.

PATRON, philosophe grec, contemporain de Cicéron, était le chef de l'école épicurienne. S. RE.

PATRON, *patronus*, en grec *prostatès*, citoyen romain d'origine, dans l'anc. Rome, protecteur des [illegible] (*V. ce mot*), et de famille patricienne. Le patron et le client sont liés par des

rapports légaux dont l'ensemble constitue le *jus patronatus*. Si le client a des devoirs très étroits envers le patron, le patron doit en échange protéger le client, le représenter en justice, lui expliquer le droit : la loi des Douze Tables vouait aux dieux le mauvais patron : *patronus, si clienti fraudem fecerit, sacer esto*. — Les grands citoyens de Rome exerçaient aussi le patronage vis-à-vis de villes ou de peuples d'Italie ou des provinces et même de rois étrangers. — *Patronus* se disait encore de l'ancien maître de l'esclave devenu *libertus*, c.-à-d. affranchi. L'affranchissement ne détruisait pas toutes les relations entre le maître et l'ancien esclave ; ces relations constituaient les *jura patronatus* : le patron avait droit aux journées de travail de ses affranchis, il exerçait la tutèle sur les affranchis impubères et les affranchies, enfin il avait un droit de succession sur la fortune de l'affranchi ; mais il devait fournir les aliments à l'affranchi indigent et il ne pouvait lui intenter une action capitale. A la mort du patron, ses droits passaient à ses enfants, et ne cessaient qu'à la mort de l'affranchi, ou si le patron perdait le droit de cité, ou encore s'il avait manqué à ses devoirs envers l'affranchi.

Fustel de Coulanges, *la Cité antique* ; Willems, *Droit public romain*.
G. L.-G.

PATRONA KALIL, Albanais, d'abord soldat de marine, puis janissaire, se mit à la tête de l'insurrection qui renversa le sultan Achmet III en 1730, montra beaucoup d'insolence à l'égard de Mahmoud Ier, et fut égorgé par ses ordres dans la salle du Divan.

PATRONOMES, magistrats spartiates institués par Cléomène III (236-221 av. J.-C.), à la place de la *gerousia*. Ils étaient *éponymes*, et leur nom servait à dater les actes publics.

Le Bas, *Liste des Patronomes*, dans la *Revue Archéologique*, 1845 ; Böckh, *Corpus inscript. græcarum*, I, p. 605. S. Re.

PATRU (Olivier), né à Paris en 1604, d'un procureur au parlement, m. en 1681, embrassa la carrière du barreau, où, malgré le désavantage de son extérieur et la faiblesse de sa voix, il eut des succès éclatants. D'une diction correcte et élégante, il purgea en partie l'éloquence des vices qui la déshonoraient, se retira de bonne heure pour se livrer exclusivement à la littérature, s'efforça de polir la prose française, entra en 1640 à l'Académie française, où il introduisit l'usage des discours de remerciement, et vécut pauvre. Dans la Fronde, il suivit le parti du cardinal de Retz. On a recueilli de lui des plaidoyers estimables, des factums qui lui valurent une grande réputation, aujourd'hui bien déchue, de judicieuses remarques sur notre langue, des lettres, etc. La meilleure édition de ses œuvres est celle de Paris, 1732, 2 vol. in-4°. Les écrivains les plus distingués consultaient Patru, et recherchaient son suffrage : pourtant son goût était faussé par les préjugés du temps ; il admira d'Urfé et d'Aubignac, tandis qu'il voulut détourner La Fontaine de faire des Fables, et Boileau de composer l'*Art poétique*. J. T.

PATTALÈNE. *V.* Patalène.

PATTAN, v. forte de l'Hindoustan (Népaul), à 2 kil. S. de Catmandou, dont elle est séparée par le Bagmotty ; 24,000 hab.

PATTE (Pierre), architecte, né à Paris en 1723, m. en 1814, bâtit à Paris l'hôtel de Charost, dirigea la construction d'une partie du palais du duc de Deux-Ponts, et celle du château de Jaresbourg, dessiné sur le modèle de Trianon.

On a de lui : *Mémoire sur la construction de la coupole projetée pour couronner l'église de Sainte-Geneviève*, 1770, in-12, critique des plans de Soufflot ; *Monuments érigés en France en l'honneur de Louis XV*, 1765, in-fol., fig. ; *Traité de la construction des bâtiments*, 3 vol., faisant suite au *Cours d'architecture civile* de Blondel ; *Études d'architecture*, 1755, in-fol., et 20 pl. Il a dirigé au début les dessins et gravures de l'*Encyclopédie*, publié les *Mémoires* de Ch. Perrault et les *Œuvres d'architecture* de Boffrand.

PATTERSON, v. des États-Unis (New-Jersey), sur la Passaic ; 50,887 hab. Manuf. considérables de coton, laines, soie, papeteries. — Fondée en 1791.

PATTI, v. du roy. d'Italie (Sicile), sur la côte N., prov. de Messine ; 9,227 hab. Évêché. Riche abbaye fondée par le roi Roger.

PATTIALAH. *V.* Sirhind.

PATURAGES, v. de Belgique (Hainaut), à 9 kil. S.-O. de Mons ; 10,749 hab. Exploit. de houille ; fabr. de machines à vapeur.

PATZAU, brg de l'Autriche-Hongrie (Bohême), cercle de Tabor ; 2,600 hab. Draps.

PAU, *Palum*, ch.-l. du dép. des Basses-Pyrénées, à 818 kil. S.-O. de Paris, sur la rive dr. du Gave de Pau ; par 43° 17' lat. N. et 2° 42' long. O. ; 29,971 hab. Cour d'appel ; tribunal de commerce, lycée, école normale primaire, bibliothèque, archives du Béarn dans l'hôtel de la préfecture ; société des sciences, lettres et arts ; société d'agriculture ; musée ; dépôt d'étalons. Au xe siècle, un vicomte de Béarn choisit ce lieu pour y élever un château fort ; trois pieux (*paüs*) servirent à marquer les limites du terrain : de là vient le nom de la ville, qui se forma autour du château, et les trois pieux se retrouvent dans ses armes. Au xive siècle, Gaston-Phœbus de Foix fit construire le château qui maintenant encore domine la ville, et Pau devint la capitale du Béarn. Ce fut dans ce château, agrandi et embelli au xvie siècle, que naquit Henri IV, à qui l'on a élevé, en 1843, sur la place Royale, une statue en marbre blanc. En 1620, le Béarn fut réuni à la France, et un parlement fut établi à Pau. Louis XIV y établit une Université. C'est une jolie ville, bien bâtie et dans une situation admirable ; de son parc et de plusieurs points de la ville, on domine de belles et fertiles vallées que ferme à l'horizon la chaîne des Pyrénées, dont on aperçoit quelques-uns des sommets les plus élevés couronnés de neiges éternelles ; la douceur du climat et la beauté de la situation ont engagé beaucoup d'étrangers à y fixer leur résidence. Le château a été restauré par Louis-Philippe ; on y remarque particulièrement de très belles tapisseries de diverses époques, et la carapace de tortue qui servit de berceau à Henri IV. Patrie du maréchal Gassion et de Bernadotte. Fabr. de toiles de fil, linge de table, tapis, coutellerie. Commerce de vins de *Jurançon*, jambons dits *de Bayonne*, marrons excellents, chocolat, marbres, mouchoirs, chevaux, mulets, etc.

PAU (Gave de). *V.* Gave.

PAUCTON (Alexis-Jean-Pierre), mathématicien, né dans le Maine en 1732 ou 1736, m. en 1798, correspondant de l'Institut, enseigna à Strasbourg. On a de lui : *Théorie de la vis d'Archimède*, Paris, 1768 ; *Métrologie, ou Traité des mesures, poids et monnaies des anciens peuples et des modernes*, 1780, in-4° ; bien qu'un peu arriéré aujourd'hui sur plusieurs points, cet ouvrage a servi de modèle, et souvent de guide, à ceux publiés depuis sur la même matière ; *Théorie des lois de la nature, ou la Science des causes et des effets*, 1781.

PAUILLAC, *Pauliacus*, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Lesparre, à 42 kil. N.-N.-O. de Bordeaux, sur la rive g. de la Gironde ; 4,735 hab., sert d'avant-port à Bordeaux pour les bâtiments d'un fort tonnage, exportation de vins du pays. — Sur son territoire se trouvent les vignobles renommés de Branne, Laffitte, Latour, etc.

PAUL (Saint), surnommé l'*Apôtre des Gentils* était né à Tarse, en Cilicie, l'an 2 de J.-C., d'une famille juive de la tribu de Benjamin, et s'appelait primitivement *Saul*. Élevé à Jérusalem dans les principes du pharisaïsme, il y puisa contre les premiers chrétiens une haine violente, qu'il manifesta par de cruelles persécutions. Mais averti par une voix du ciel, un jour qu'il se rendait à Damas, il se convertit et reçut le baptême. La religion, dont il avait été l'adversaire, trouva en lui un ardent propagateur, et il alla prêcher l'Évangile à Jérusalem, à Césarée et à Antioche, puis à Chypre et à Paphos, où il convertit le proconsul Sergius Paulus, dont il prit, dit-on, le nom. Poursuivi par la haine des Juifs, il n'en continua pas moins ses prédications, et, à Jérusalem, où il avait été député par les fidèles d'Antioche, il fit prévaloir son opinion sur celle de St Pierre, dans la question relative à la manière dont les Juifs convertis devaient observer les cérémonies légales de leur ancienne religion. De là St Paul parcourut, avec son compagnon Silas, les diverses provinces de l'Asie Mineure, et passa ensuite à Athènes, où il parla devant l'Aréopage avec une éloquence dont l'antiquité grecque n'avait pas connu le secret. A son retour à Jérusalem, en 58, il fut arrêté, retenu 2 ans prisonnier par le gouverneur Félix, puis, sur sa demande, envoyé à Rome pour y être jugé par l'empereur. Malgré l'accusation dont les Juifs l'avaient chargé, et dont il fut absous, il put librement prêcher dans la ville des Césars, où, après un dernier voyage en Asie, il revint propager la foi. Emprisonné par ordre de Néron, l'apôtre fut condamné à avoir la tête tranchée, et subit son martyre le 29 juin 66. Ses restes furent enterrés sur le chemin d'Ostie, et transportés ensuite dans la crypte de l'église Saint-Pierre de Rome. On célèbre sa fête le 29 juin, et sa conversion le 25 janvier. St Paul a laissé 14 *Épîtres* canoniques adressées aux fidèles des différentes Églises, et dans lesquelles la puissance du raisonnement, la sagesse des prescriptions s'allient à un inaltérable esprit de charité. St Augustin le regarde comme celui des apôtres qui a écrit avec le plus d'étendue, de profondeur et de lumières, et Bossuet disait que, si toutes les preuves du christianisme disparaissaient, les Épîtres de St Paul l'y tiendraient constamment attaché.
D—t—r.

PAUL (Saint) **L'ANACHORÈTE**, regardé comme le fondateur de la vie monastique en Orient, naquit dans la Haute-Égypte, vers 229. Voulant éviter la persécution de Décius, il s'enfuit, à 22 ans, dans le désert, où il n'eut pour abri qu'une caverne, et pour nourriture que les fruits de quelques palmiers. Il vécut ainsi, au milieu des macérations et des prières, jusqu'à l'âge de 113 ans, et St Antoine, qui était venu recueillir son corps, lui donna la sépulture. Sa *Vie* a été écrite par St Jérôme et St Athanase. Fête, le 15 janvier.

V. sa *Vie* par St Jérôme, dans le t. IV de l'édit. des Bénédictins.

PAUL (Saint), né à Thessalonique, fut élevé au siège de Constantinople en 340; mais s'étant attiré la haine de l'empereur Constance par son zèle à défendre l'orthodoxie contre l'arianisme, il fut exilé et enfermé dans un antre du mont Taurus, où ses ennemis le mirent à mort vers l'an 350. D—T—R.

PAUL (Ermites de Saint-), établis au XIII^e siècle, par suite de la réunion des ermites de Saint-Jacques et de Pisilie, choisirent pour patron St Paul l'Anachorète. Leur ordre, qui fut très répandu en Allemagne et en Pologne, mais qui n'avait qu'un seul couvent en France, ne possède plus aujourd'hui qu'une maison en Portugal. Ils soignaient les malades, présidaient aux funérailles, et comme ils portaient l'image d'une tête de mort sur leur scapulaire, on les appelait les *Frères de la mort*. Avant de se mettre à table, ils baisaient une tête de mort et la plaçaient à côté d'eux en mangeant.

PAUL, *Julius Paulus*, jurisconsulte romain du III^e siècle de l'ère chrétienne, né à Padoue ou à Tyr, fut le rival de Papinien. Il jouit de la faveur de Septime-Sévère et de Caracalla, et, sous Alexandre-Sévère, devint préfet du prétoire après Ulpien. Il eut une très grande réputation, et fut le plus fécond des jurisconsultes romains; mais, de ses nombreux écrits, il ne reste que des fragmuents cités dans le *Digeste*, et un petit recueil intitulé : *Sententiarum receptarum libri V*, qui renferme les éléments du droit romain suivant l'ordre de l'Édit perpétuel. Une bonne édition des *Sententiæ* de Paul se trouve dans Huschke, *Jurisprud. antejust. quæ supersunt*, 1867, 2^e éd. G. L.-G.

PAUL I^er (Saint), pape de 757 à 767, succéda à Étienne II. On a de lui 22 Lettres.

PAUL II, Vénitien, neveu d'Eugène IV, pape de 1464 à 1471. Comme Pie II, il chercha partout, même en Perse, des ennemis aux Turcs (*V.* Ouzoun-Hassan); mais il entrava lui-même ses projets de croisade, en détournant les armes de Mathias Corvin sur les Hussites et le roi de Bohème, Podiébrad, 1468. Il bâtit à Rome le palais de Venise. C'est Paul II qui, en 1469, confirma à Louis XI et à ses successeurs le titre de *fils aîné de l'Église*, qu'on donnait depuis longtemps aux rois de France. R.

PAUL III (Alexandre **FARNÈSE**), Romain, né en 1466, pape de 1534 à 1549, chercha à arrêter les invasions des Turcs et les progrès de la Réforme. Il effectua contre les uns une alliance avec Charles-Quint et Venise, et, dans l'espoir d'y faire entrer François I^er, il fit signer la trêve de Nice entre lui et l'empereur, 1538. Il opposa à la Réforme l'Institut des jésuites, 1540, le concile de Trente, 1545. Bientôt cependant, craignant que Charles-Quint, délivré de toute opposition en Allemagne, ne devint encore plus complètement le maître de l'Italie, et qu'il n'imposât ses volontés au concile, il transféra cette assemblée à Bologne, et rappela les troupes pontificales, 1547. Paul III avait été marié avant d'entrer dans les ordres, et des malheurs de famille affligèrent ses dernières années : l'assassinat, 1547, de son fils Pierre, qu'il avait fait duc de Parme et de Plaisance en 1545, et la révolte d'Octave, son petit-fils, dépossédé de la seconde par Charles-Quint, et de l'autre par Paul, qui la rattachait au saint-siège pour la protéger contre l'empereur. Ce pape est le premier auteur de la fameuse bulle *In Cœna Domini*. (*V.* Bulles.) R.

PAUL IV (Jean-Pierre **CARAFFA**), Napolitain, né en 1476, pape de 1555 à 1559. Évêque et cardinal, il avait déjà, en fondant l'ordre des Théatins, 1524, en faisant établir à Rome, 1542, un tribunal suprême de l'inquisition, à la place de l'ancienne inquisition dominicaine, en défendant au concile de Trente les doctrines catholiques, travaillé avec énergie à la réforme de l'Église, au maintien de la foi et à la répression sévère de l'hérésie. Arrivé au saint-siège, il joignit à de nouveaux efforts dans le même sens le projet de détruire en Italie la domination espagnole, qu'il avait toujours détestée : il fit, en 1555, avec Henri II, roi de France, un traité pour la conquête du royaume de Naples, et appela le duc de Guise; mais le seul résultat fut la dévastation et la perte momentanée d'une partie des États pontificaux, 1556-57. R.

PAUL V (Camille **BORGHÈSE**), Romain de naissance, mais originaire de Sienne, pape de 1605 à 1621. Il donna la dernière forme à la fameuse bulle *In Cœna Domini*, condamna le serment d'*allegeance* (*V. ce mot*) exigé des catholiques en Angleterre, 1606, et entra avec Venise, au sujet des privilèges du clergé, dans une lutte qui se termina à l'avantage du pontife par la médiation d'Henri IV, 1605-1607. Il arrêta en 1607 les querelles des Molinistes et des Thomistes sur la grâce, mais sans se prononcer encore, et en défendant seulement aux deux partis de se censurer mutuellement. Rome lui doit, entre autres embellissements, l'aqueduc de *l'acqua Paola*, long de 52 kilomètres. R.

Pour l'hist. de Paul III, Paul IV et Paul V, *V.* l'*Hist. de la papauté pendant les seizième et dix-septième siècles* de L. Ranke.

PAUL I^er PÉTROVITCH, empereur de Russie, né en 1754, de la grande-duchesse Catherine (Catherine II), m. en 1801, fut un objet d'aversion pour Pierre III, qui ne voulait pas le reconnaître pour son fils. Après le meurtre de ce prince, 1762, il fut écarté du trône par Catherine, qui régna en son propre nom; il mena une existence oisive et obscure, dont les seuls événements furent ses deux mariages avec une fille du landgrave de Hesse-Darmstadt, 1774, puis avec la princesse de Wurtemberg, nièce du grand Frédéric, 1776. Il fit un fastueux voyage en Pologne, en Autriche, en Italie, en France et en Hollande. Après la mort de sa mère, 1796, il fut enfin proclamé tzar. Se livrant alors à ses passions longtemps comprimées, il bouleversa l'empire, destitua et exila les conseillers et les serviteurs de Catherine, changea l'uniforme des troupes, exigea que tous ses sujets se prosternassent sur son passage, et, s'ils étaient en voiture, en descendissent pour lui rendre cette marque de respect; il punissait avec cruauté les plus petites infractions à ses ordonnances. Il porta la même violence dans sa politique extérieure : champion des principes monarchiques, il entra dans la 2^e coalition contre la France et se proclama grand maître de l'ordre de Malte; puis, épris d'admiration pour le premier consul Bonaparte, il fit alliance avec lui, et chassa les Bourbons, qu'il avait d'abord accueillis avec des honneurs extraordinaires. Ses réformes, son despotisme, ses bizarreries et sa violence suscitèrent plusieurs complots contre lui; un de ces complots éclata dans la nuit du 23 mars 1801; les conjurés surprirent l'empereur dans son lit, où l'un lui brisa le crâne avec le pommeau de son épée, et l'autre lui serra le cou avec son écharpe. Son fils, Alexandre I^er, lui succéda.

PAUL DE SAMOSATE, évêque de Samosate, sa patrie, puis patriarche d'Antioche en 260, nia la Trinité divine et la divinité de J.-C., fut combattu par le pape St Félix, condamné et excommunié au concile d'Antioche en 270. Ses partisans sont appelés *Paulianistes*.

PAUL LE SILENTIAIRE, ainsi nommé de la charge qu'il exerça sous Justinien I^er dans le palais de Constantinople (*V.* Silentiaire), a écrit en vers grecs une *Histoire de l'Église de Sainte-Sophie*, imprimée avec une traduction et des notes de Ducange dans l'*Histoire byzantine*, Paris, 1670; des *Épigrammes* et autres petits poèmes, insérés dans l'*Anthologie*. Il fut le plus distingué des poètes du temps de Justinien; sa manière est prolixe, mais ne manque ni de grâce, ni de passion.

PAUL D'ÉGINE, médecin grec, né dans l'île d'Égine, vivait dans le VII^e siècle de J.-C., étudia à Alexandrie avant la prise de cette ville par les Arabes, et fit de nombreux voyages. Il était habile chirurgien, et ses ouvrages sur cette partie de l'art passent pour supérieurs à ceux des autres anciens; il est le premier qui se soit livré à la pratique obstétricale. En médecine, il a beaucoup pris dans ses prédécesseurs, dont il nous a conservé des fragments précieux, entre autres une lettre de Dioclès de Caryste. On a perdu deux ouvrages qu'il avait écrits sur les maladies des femmes et le régime des enfants. Ses œuvres, telles qu'elles nous sont parvenues, sont divisées en 7 livres, dont le 6^e, qui traite de la chirurgie, est le plus renommé et a été souvent publié seul. Elles se distinguent par la pureté de la diction, par une concision qui ne nuit en rien à la clarté. Paul a mis à profit Hippocrate, Celse, Galien, Arétée, mais en écrivain judicieux, substituant souvent à leur doctrine les résultats de ses propres travaux, conservant toujours pour guide sa propre expérience et composant d'après un plan qui lui appartient. Sa *Chirurgie* a été publiée et traduite par M. Brian, Paris, 1875. Les éditions grecques de ses œuvres complètes (Venise 1528; Bâle 1538) ne sont pas bonnes; on a des trad. latines de Torinus, 1538, et de Cornarius, 1556, qui ne valent guère mieux. R. D. et S. Re.

PAUL WARNEFRIED, dit *Paul Diacre*, historien latin, né vers 740 à Cividale (*Forum Julii*), étudia à Pavie, fut ordonné diacre à Aquilée, d'où son surnom de *Diacre*, devint secrétaire de Didier, roi des Lombards, vécut ensuite à la cour de Charlemagne, à celle du duc de Bénévent et au monastère du mont Cassin, où il mourut en 801. On a de lui : une *Histoire des Lombards*, en 6 liv., utile et instructive; une *Histoire mêlée*, insérée, comme la précédente, dans le t. I^er des *Rerum italicarum scriptores*, en 24 liv., dont les 10 premiers sont une amplification de l'Histoire romaine d'Eutrope, et les autres vont jusqu'à l'an 805, au moyen d'une continuation par Landulfus Sagax; un abrégé mal fait de Festus, *de Verborum significatione* (*V.* Festus); une *Chronique du mont Cassin*, publiée en 1603; des hymnes, entre autres celle *Ut queant laxis*.

PAUL (Amant-Laurent, abbé), né à Saint-Chamas en 1740, m. à Lyon en 1809, fit partie de la société de Jésus et enseigna la littérature dans divers collèges de son ordre.

On a de lui des traductions estimables assez fidèles, de Velleius Paterculus, Florus, Justin, de morceaux choisis de Tite-Live, Cornelius Nepos, Phèdre, Sulpice Sévère et Eutrope.

PAUL (Saint Vincent de). *V.* Vincent.

PAUL-ÉMILE. *V.* Émile.

PAUL JOVE. *V.* Jove.

PAUL VÉRONÈSE. *V.* Véronèse.

PAUL (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Basses-Alpes), arr. de Barcelonnette, et à 6 kil. de la frontière de Piémont, près de l'Ubaye; 1,238 hab. Exploit. de marbre vert.

PAUL-DE-FENOUILLET (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Pyrénées-Orientales), arr. de Perpignan, sur l'Agly; 2,340 hab. Sources minérales. Comm. de laines, peaux, bestiaux. Fabr. de tabatières.

PAUL-DE-LOANDA (**SAINT-**). *V.* Loanda.

PAUL-EN-JARRET ou **JAREST** (**SAINT-**), brg (Loire), arr. de Saint-Etienne, sur le Couzon; 2,456 hab. Nombreux moulins à soie; commerce de soie, vins, charbon de terre.

PAUL-LEZ-DAX (**SAINT-**), vge (Landes), arr. et à 2 kil. N. de Dax, sur la rive dr. de l'Adour; 3,240 hab. Forges à fer, hauts fourneaux, laminoirs. Belle église paroissiale, du xv^e siècle.

PAUL-TROIS-CHATEAUX (**SAINT-**), *Tricastrum*, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. de Montélimar, sur le Rhône; 2,290 hab. Célèbre sous les Romains par ses fabriques de lames de cuivre poli servant de miroirs. Il devint, au iii^e siècle, le siège d'un évêché, qui subsista jusqu'à la Révolution. Fabr. d'étoffes de laine. Comm. de vins, huile, soie. Magnifique église romane; anc. monastère de Dominicains.

PAUL (**SAINT-**), *São-Paulo*, v. du Brésil, ch.-l. de la prov. de son nom; 40,000 hab. Évêché. Faculté de théologie; école de droit. Fondée en 1552 par des Indiens sous la direction des jésuites. — La prov. de Saint-Paul, baignée par l'Atlantique à l'E., a 290,876 kil. carr., 1,100 kil. sur 700, et 1,058,950 hab., dont 168,950 esclaves. Mines de diamants, rubis, or, argent, fer, houille. Culture du thé, de la canne à sucre, du café, du riz, du manioc, du tabac. Élève de chevaux, de bœufs et de porcs.

PAUL (**SAINT-**), île de l'Amérique anglaise (Nouvelle-Écosse), à l'entrée du golfe du Saint-Laurent, entre Cap-Breton et Terre-Neuve. Tristement célèbre par de nombreux naufrages sur ses côtes; c'est un écueil dangereux, signalé par un phare.

PAUL (**SAINT-**), v. sur la côte O. de l'île de la Réunion (autrefois Bourbon), ch.-l. de l'arr. Sous-le-Vent, à 28 kil. S.-S.-O. de Saint-Denis, sur le chemin de fer de Saint-Denis à Saint-Pierre; 28,685 hab. Mer tranquille en été, mais mauvaise en hiver. Patrie du poète Parny.

PAUL (**SAINT-**) et **AMSTERDAM**, îles inhabitées de la mer Australe, par 75° de long. E., et 37°-38° de lat. S., entre le cap de Bonne-Espérance et la Nouvelle-Galles du Sud; découvertes en 1696 par le Hollandais Van Flaming. Une pêcherie y a été fondée en 1842.

PAULE (Sainte), née à Rome en 347, m. en 404, issue des Gracques et des Scipions, étant restée veuve, se retira au couvent de Bethléem, dont elle devint abbesse, sous la direction de St Jérôme, qui lui a adressé plusieurs lettres. Fête, le 26 janvier.

PAULE ou **PAOLA**, v. du roy. d'Italie, prov. de Cosenza, près de la mer Tyrrhénienne; 9,529 hab. Patrie de St François de Paule.

PAULET (Le chevalier), d'origine irlandaise, ouvrit à Paris, en 1772, un établissement d'enseignement mutuel pour les fils des militaires morts ou blessés. Cette institution eut un grand succès; Louis XVI venait de la doter d'un fonds de 36,000 fr., lorsque la Révolution la fit disparaître.

PAULET (Jean-Jacques), médecin né en 1740 à Andèse (Gard), m. en 1826, étudia à Montpellier, et publia en 1765 une *Histoire de la variole*, 2 vol., où il soutient que la petite vérole, variété de peste suivant lui, est contagieuse et peut devenir épidémique. Il a donné encore, entre autres ouvrages : *Recherches historiques et physiques sur les maladies épizootiques, avec les moyens d'y remédier dans tous les cas*, 1776, 2 vol., qui eurent le plus grand succès; *Traité des champignons*, 1775, 2 vol. in-4°, avec 247 pl. coloriées, ouvrage très complet sur la matière. Rédacteur de la *Gazette de Santé*, il combattit l'introduction des poisons en médecine et prit part à la polémique contre Mesmer.

PAULETTE, mesure fiscale, inspirée, en 1604, par le traitant Paulet, au gouvernement de Henri IV, dans un besoin d'argent. C'était un droit annuel d'un 60^e de la valeur présumée ou reconnue des offices de judicature et de finance. A ce prix, les magistrats des cours souveraines et les officiers royaux de tout grade obtinrent la jouissance de leurs charges en propriété héréditaire; auparavant, la propriété en était perdue, si le cessionnaire mourait dans les 40 jours qui suivaient la transaction. Cette innovation eut pour effet d'élever à des taux inconnus jusqu'alors la valeur vénale des offices; le second fut d'attirer sur les fonctionnaires civils cette considération qui s'attache aux avantages de l'hérédité.

PAULIAN (Aimé-Henri), jésuite, né à Nîmes, en 1722, m. en 1802, enseigna la physique dans plusieurs collèges de son ordre.

On a de lui : *Dictionnaire de physique*, Avignon et Paris, 3 vol. in-4°; *Dictionnaire des nouvelles découvertes en physique*, 1787, 2 vol.; *Nouvelles conjectures sur les causes des phénomènes électriques*, 1762, in-4°; *Traité de paix entre Descartes et Newton*, 1764, 3 vol. in-12; *Système général de philosophie*, 1769, 4 vol. in-12; *Dictionnaire philosopho-théologique*, Nîmes et Paris, 1774, in-4°.

PAULIANISTES, sectateurs de Paul de Samosate. (*V. ce nom.*)

PAULICIENS, secte de manichéens aux x^e et xi^e siècles, ainsi appelés de Paul, un de leurs chefs, né en Arménie en 844. Ils croyaient à l'existence de deux principes : l'un, mauvais, régissant le monde actuel; l'autre, bon, qui régira le monde futur. Chassés de l'empire d'Orient, ils firent beaucoup de prosélytes en Arabie.

PAULIEN (**SAINT-**), *Ruessium*, ch.-l. de cant. (Haute-Loire), arr. du Puy; 2,770 hab. Ainsi nommé de son 6^e évêque. Évêché jusqu'au vi^e siècle. Antiquités romaines.

PAULIN (Saint), *Pontius Meropius Paulinus*, né à Bordeaux en 353, m. en 431. D'une famille illustre, il se fit remarquer à Rome par son éloquence, et fut élevé au consulat en 378; quelques entretiens avec St Ambroise le déterminèrent à se vouer à la solitude; il se fit ordonner prêtre en 393, et devint évêque de Nole en 409. On lui a attribué l'invention des cloches. (*V. ce mot.*) Fête, le 21 juin. Ses ouvrages, surtout ceux en prose, sont meilleurs par les pensées que par le style.

On a de lui : des *Poésies* pieuses, des *Lettres*, un *Discours sur l'aumône*, et l'*Histoire du martyre de St Genès d'Arles*, imprimés à Paris, 1685, in-4°, et à Vérone, 1736, in-fol. On les trouve aussi dans l'édit. des *Œuvres* de St Paulin publiée à Paris par Lebrun, 1685, in-4° (la meilleure), et dans le t. LXI de la *Patrologie* de Migne. — *V.* Rabanis, *St Paulin de Nole, Études historiques et littéraires*, 1840; Ad. Buse, *St Paulin et son temps*, en allemand, 1856, 2 vol. in-18, trad. en français par Dancoisne, 1858.

PAULIN (Saint), surnommé *le Pénitent*, petit-fils d'Ausone, ruiné par l'invasion des Goths en Aquitaine, et tombé d'une grande opulence dans la dernière misère, a raconté les vicissitudes de sa vie dans un poème : *Eucharisticon*, ou action de grâce. Il y remercie Dieu des traverses qui l'ont ramené à la pénitence. Ses vers incorrects contiennent de curieuses peintures historiques.

PAULIN DE PÉRIGUEUX (Saint), *Paulinus Petricordius*, Gaulois, fils d'un rhéteur de Périgueux, se convertit au christianisme, et, vers 463, entreprit de mettre en vers latins la *Vie de St Martin*, dont il fit un poëme en 6 livres. On croit qu'il mourut vers 476 ou 478. Son poème, où l'on trouve quelques pages écrites avec élégance, est précieux par les détails qu'il contient sur les usages des chrétiens de cette époque, les mœurs et les actes des Barbares. Il a été publié pour la première fois en 1585, et plusieurs fois réimprimé depuis.

La meilleure édition est celle de M. Corpet, Paris, 1849, avec trad. française, dans la *Bibliothèque latine-française de Panckoucke*, 2^e série.

PAULIN (Saint), évêque de Trèves en 349, fut déposé et exilé par l'empereur Constance, pour avoir soutenu au concile d'Arles, en 353, les décrets de celui de Nicée et l'innocence de St Athanase, et mourut en Phrygie en 359. Fête, le 31 août.

PAULIN (Saint), né dans le Frioul ou en Austrasie, entre 725 et 730, m. en 804, enseignait les lettres, lorsqu'il attira l'attention de Charlemagne, qui le fit monter sur le siège patriarcal d'Aquilée. Fête, le 28 janvier.

Ses Œuvres ont été publiées à Venise, 1737 et 1782, in-fol.

PAULIN (Jean-Philippe **WERDIN**, dit), missionnaire, né à Hof (Basse-Autriche) en 1748, m. en 1806, prit l'habit du Mont-Carmel en 1769, s'embarqua pour le Malabar en 1774, revint en 1790, et résida à Rome jusqu'à sa mort, sauf pendant l'occupation française, 1798-1800.

On a de lui : *Grammaire sanscrite*, en latin, Rome, 1790, in-4°; *Viaggio alle Indie orientali*, 1796, in-4°; trad. en français par Marchena, avec des Observations de Forster, Anquetil-Duperron et Sylvestre de Sacy, Paris, 1808, 3 vol. et atlas in-4°.

PAULINE BONAPARTE (Marie), 2^e sœur de Napoléon I^er, née à Ajaccio en 1781, m. à Florence en 1825, fut mariée en 1797 au général Leclerc, chargé, en 1801, de l'expédition contre Saint-Domingue, où elle le suivit, et qui y mourut en 1802. En 1803, elle épousa le prince Camille Borghèse, dont elle ne tarda pas à se séparer, et fut reconnue duchesse de Guastalla, le 30 mars 1806. Dévouée à l'Empereur, elle se montra peu respectueuse envers Marie-Louise et fut bannie de la cour. Quand Napoléon fut parti pour l'île d'Elbe, elle vint le rejoindre, et, en 1815, lui envoya à Paris ses diamants, que l'Empereur emporta en Belgique et qui furent pris à Waterloo. Elle fut une des plus belles femmes de son temps. Canova a reproduit sous ses traits la Vénus de Praxitèle.

PAULINUS SUETONIUS. *V.* Suetonius.

PAULMIER DE GRENTEMESNIL (Jacques), en latin *Palmerius*, né en 1587 dans le pays d'Auge (Normandie),

m. en 1670, suivit d'abord la carrière militaire, combattit en 1620 dans les rangs des Hollandais contre l'Espagne, puis vint s'établir à Caen, où il se livra aux lettres.

On a de lui : *Exercitationes in optimos fere auctores græcos*, Leyde, 1668, in-4°, recueil de remarques sur des passages difficiles; *Græciæ antiquæ descriptio*, 1678, in-4°; des *Poésies* en grec, en latin, en français, en italien et en espagnol.

PAULMY (Le marquis de). *V.* Argenson.

PAULO (**SÂO-**). *V.* Paul (Saint-).

PAULUS, jurisconsulte romain. (*V.* Paul.)

PAULUS (Sergius). *V.* Sergius Paulus.

PAULUS (Peters), homme d'Etat hollandais, né à Axel en 1754, m. en 1796, fut d'abord conseiller et avocat fiscal de l'amirauté de la Meuse, releva la marine de son pays, perdit sa charge en 1787 à cause de son opposition au stathoudérat, voyagea en France jusqu'en 1795, et, de retour dans sa patrie, présida l'assemblée provisoire de la Hollande. Il fut ensuite membre du comité de marine et négociateur du traité de paix avec la France.

On a de lui : *Commentaire sur l'union d'Utrecht*, en hollandais, 1775, 3 vol.; *du Stathoudérat*, 1773 et 1778.

PAULUS (Henri-Eberhard-Gottlob), théologien protestant, né en 1761 à Léonberg près de Stuttgard, m. en 1851, étudia à Tubingue, alla ensuite explorer les bibliothèques de Londres et d'Oxford, enseigna les langues orientales à Iéna de 1789 à 1794, puis la théologie dans la même université, occupa encore la chaire de théologie à Wurzbourg de 1803 à 1808, et enfin fut professeur d'exégèse et d'histoire ecclésiastique à l'université d'Heidelberg depuis 1811. En 1814, il fut un des rédacteurs de la constitution du Wurtemberg. De 1819 à 1829, il rédigea un journal périodique, le *Sophronizon*, destiné à combattre le catholicisme en Allemagne.

On lui doit, entre autres ouvrages : *Commentaires philosophiques, critiques et historiques sur le Nouveau-Testament*, 2e édit., Leipzig, 1804, 4 vol.; *la Clef des Psaumes*, 2e edit., Iena, 1815; *la Clef d'Isaïe*, 1793; *Origine de l'ancienne littérature hébraïque*, Heidelberg, 1823; *Vie de Jésus*, 1828, 2 vol.; *Notes explicatives sur l'histoire des dogmes, des églises et de la religion*, Breme, 1830; *Manuel exégétique sur les trois premiers Evangiles*, Heidelberg, 1830-33, 3 vol.

PAULUS-HOOK. *V.* Jersey.

PAUME (Jeu de). *V.* Jeu de Paume.

PAUSANIAS, général spartiate, fils du roi Cléombrote, fut régent pendant la jeunesse de Plistarque, fils de Léonidas et son cousin, gagna sur Mardonius, avec l'Athénien Aristide, la bataille de Platée, 479 av. J.-C., porta la guerre en Asie, prit Chypre et Byzance; mais, enorgueilli de ses succès, aspira à devenir le tyran de sa patrie, et écouta les propositions de Xerxès, qui lui offrait, pour prix d'une trahison, la main de sa fille et la royauté de la Grèce. Dénoncé au sénat de Sparte et rappelé, il échappa à une condamnation faute de preuves ou par la vénalité des juges. Il renoua ses relations coupables avec les Perses : cette fois, convaincu et condamné à mort, il se réfugia dans un temple de Minerve, dont on mura les portes, et où il mourut de faim, 477. Sa mère avait voulu elle-même apporter la première pierre. B.

PAUSANIAS, roi de Sparte de 409 à 397 av. J.-C., petit-fils du précédent, eut pour collègue Agis II. N'ayant pas réussi, au gré de ses compatriotes, dans quelques expéditions en Attique, il se retira à Tégée, où il mourut.

PAUSANIAS, géographe-historien grec du IIe siècle ap. J.-C., né en Phrygie, fut le disciple du rhéteur Hérode Atticus, visita une grande partie du monde connu alors, et vint, vers 170, se fixer à Rome, où il mourut très âgé. On a de lui une *Description de la Grèce*, en 10 livres, qui, du nom des pays qu'il décrit, s'appellent *Attiques, Corinthiques, Laconiques, Messéniques, Éliques* (2 liv.), *Achaïques*, *Arcadiques*, *Béotiques* et *Phociques*. A la nomenclature des contrées et des villes il joint leur histoire mythologique et la description détaillée des œuvres d'architecture, de sculpture et de peinture, se bornant à la simple indication des monuments bien connus de ses contemporains. C'est le travail le plus important que nous possédions sur les antiquités et l'archéologie de la Grèce. Pausanias manque d'ordre dans la disposition des parties, d'imagination pour peindre les objets, de naturel et de clarté dans le style; il affecte la même crédulité qu'Hérodote et semble parfois se moquer de ses lecteurs. En outre, il n'est pas certain qu'il ait vu lui-même tout ce qu'il décrit. Mais tous ces défauts sont amplement rachetés par de nombreuses citations de poètes et d'écrivains auj. perdus, et par l'abondance des renseignements qu'il fournit aux historiens, aux géographes, aux mythologues et à la connaissance des beaux-arts dans l'antiquité.

Les principales éditions de Pausanias sont celles des Alde, en grec, Venise, 1516; d'Amaseo, avec traduction latine, Florence, 1551; de Facius, Leipzig, 1794-97, où le texte est pour la première fois rétabli à l'aide des manuscrits; de Clavier, Paris, 1814-21, 6 vol., texte grec et traduction française, aujourd'hui la plus estimée; de Siebelis, [illegible]; de Bekker, [illegible]; de Schubart et Walz, 1838-39, avec traduction latine et le texte grec seul [illegible]; de L. Dindorf, avec traduction latine, 1845, dans la *Bibliothèque des auteurs grecs* de Didot. — V. [illegible], *de Pausaniæ fide et auctoritate*, 1832; Wernicke, *de Pausaniæ studiis Herodoteis*, 1884, Brünn; *Pausanias und seine Anklager*, dans les *Neue Jahrbucher*, 1884, p. 30; Hirschfeld, *Pausanias und die Inschriften von Olympia*, dans *Archæol. Zeitung*, 1882, p. 97. F. B. et S. Re.

PAUSIAS, peintre grec, né à Sicyone vers 360 av. J.-C., fut élève de Pamphyle, et acquit une grande réputation dans la peinture à l'encaustique.

PAUSILIPPE, montagne près et au S.-O. de Naples, traversée par une antique grotte souterraine sur le chemin de Naples à Pouzzoles, et qui a 700 m. de long, sur 6m,30 de large, 24 m. de haut du côté de Naples, et 8 m. environ à l'autre extrémité. Sur la côte, à l'entrée, est un tombeau vide qu'on prétend, bien à tort, avoir été celui de Virgile.

PAUSON, peintre de caricatures, contemporain d'Aristophane. S. Re.

PAUTHIER (Jean-Pierre-Guillaume), orientaliste, né en 1801 à Mamirolle (Doubs), m. en 1873.

Outre les articles qu'il fournit au *Globe*, à la *Nouvelle Revue encyclopédique*, au *Journal asiatique*, au *Dictionnaire des sciences philosophiques*, à l'*Encyclopédie des gens du monde*, à la *Revue d'Orient*, aux *Annales de philosophie chrétienne*, à la *Revue indépendante*, il a publié : *Doctrine du Tao*, 1831 et 1838; une traduction des *Essais sur la philosophie des Hindous* de Colebrooke, 1834; le *Ta-Hio* de Confucius avec double version latine et française, 1837; *la Chine*, dans la collection de l'*Univers pittoresque* de Didot, 1837; le *Tao-te-King*, 1838; *Description historique de l'Inde*, trad. du chinois, 1840; *les Livres sacrés de l'Orient*, comprenant le Chou-King, les Sse-chou, les lois de Manou et le Koran, 1840; *Documents statistiques officiels sur la Chine*, trad. du chinois, 1841; *Confucius et Mencius, ou les Quatre livres de philosophie morale et politique de la Chine*, 1841 et 1852; *Savitri, épisode du Mahâbhârata*, trad. du sanscrit, 1841; *Sinico-Ægyptiaca, Essai sur la formation similaire des écritures figuratives chinoise et égyptienne*, 1842; *Histoire des relations politiques de la Chine avec les puissances occidentales*, 1859; *la Médecine, la Chirurgie et les établissements d'assistance publique en Chine*, 1860; *Dictionnaire étymologique chinois-annamite-latin-français*, 1867, etc. Pauthier s'était aussi livré à la poésie; on a de lui des *Mélodies et Chants*, 1825, des *Helléniennes*, 1826, et une traduction en vers du *Pèlerinage de Childe-Harold* de Byron, 1828.

PAUVRES DE LA MÈRE DE DIEU, congrégation, la même que celle des Piaristes. (*V. ce mot.*)

PAUVRES DE LYON. *V.* Vaudois.

PAUVRETE (La), déesse allégorique des anciens. Platon la fait mère de l'Amour, et Plaute, fille de la Débauche. Quelques poètes lui attribuent l'invention des arts.

PAUW (Jean-Corneille de), philologue, né à Utrecht à la fin du XVIIe siècle et chanoine de cette ville, m. vers 1750, a laissé des éditions d'*Héphestion*, Utrecht, 1727; d'*Horapollon*, 1727; d'*Anacréon*, 1732; de *Quintus Calaber*, 1733; d'*Aristénète*, 1739; d'*Eschyle*, 1755. Il eut de vives querelles avec d'Orville au sujet d'Aristénète. Il niait l'authenticité des poésies d'Anacréon.

PAUW (Corneille de), philologue et historien, né en 1739 à Amsterdam, m. en 1799, devint chanoine à Xanten dans le duché de Clèves en 1766, passa 8 mois à la cour du roi Frédéric II de Prusse, où il fut envoyé comme négociateur par le prince-évêque de Liège. Petit-neveu de Jean de Witt, il était oncle d'Anacharsis Clootz.

Parmi ses ouvrages, tous écrits en français, on cite : *Recherches philosophiques sur les Américains*, Berlin, 1768-69, 2 vol; *Recherches philosophiques sur les Égyptiens et les Chinois*, 1772, 2 vol.; *Recherches sur les Grecs*, 1787 : ces ouvrages ont été réunis à Paris, 7 vol., 1795.

PAVIE, anc. *Ticinum*, *Papia* en latin du moyen âge, v. forte du roy. d'Italie, sur le Tessin, ch.-l. de la prov. de son nom, à 36 kil. S. de Milan; par 45° 11′ lat. N., et 6° 49′ long. E.; 29,836 hab. Évêché. Célèbre université, fondée en 1630, avec facultés de philosophie, de droit et de médecine; collèges Caccia, Borromée et Ghislieri. Bibliothèque. Beau jardin botanique et collections scientifiques. On remarque la cathédrale, où sont un prétendu tombeau de St Augustin et la lance de Roland; l'église Saint-Michel, de style lombard; le théâtre; la rue Neuve, avec de belles portes aux deux extrémités. Ruines du château des rois lombards. Fabriques de toiles, lainages, etc. Comm. de soie, riz, vin, lin, fromages. Patrie de Jérôme Cardan et de Lanfranc. — Pavie, anc. ville des Insubres, florissante sous les Romains, détruite de fond en comble, en 476, par Odoacre, et bientôt rebâtie, devint la résidence du roi lombard Autharis, vers 584, et de ses successeurs. Elle fut prise par Charlemagne sur Didier en 774, s'érigea en république au moyen âge, et, généralement attachée au parti gibelin, eut de longues querelles avec Milan. Après la chute des Hohenstauffen, elle eut pour seigneurs les Languschi, se donna à Jean de Bohême en 1331, et, dès l'année suivante, aux Beccaria, qui devinrent bientôt vassaux des Visconti de Milan. En 1395, elle fut érigée en comté par l'empereur Wenceslas. Le 24 février 1525, François Ier perdit sous ses murs une célèbre bataille, où il fut fait prisonnier. Lautrec la prit et la pilla, en 1527. Pavie tomba encore au pouvoir des Espagnols en 1745, et des Français en 1796. Sous le 1er empire français, elle fit partie du département de l'Olona, dans le royaume d'Italie. Elle appartint, de 1814 à 1859 à l'Autriche, qui la céda en 1859 à Victor-Emmanuel.

PAVIE (Province de), division administrative du roy. d'Italie; 3,399 kil. carr.; 492,085 hab. Divisée en 4 arr. : Pavie, Voghera, Lomellina et Bobbio. Sol plat, arrosé par le

Tessin, le Pô et l'Olona, fertile en céréales, riz, maïs, soie, vins. Élève de bétail. Peu d'industrie.

PAVILLON (NICOLAS), né à Paris en 1597, d'un avocat au Parlement, m. en 1677, fut associé aux travaux de St Vincent de Paul, se fit un nom comme prédicateur et devint évêque d'Alet en 1639. Plus tard, il prit parti pour les doctrines jansénistes, et encourut la disgrâce de Louis XIV pour avoir fait de l'opposition dans l'affaire de la régale.

V. sa *Vie*, 1738, 3 vol. in-12.

PAVILLON (ÉTIENNE), neveu du précédent, né à Paris en 1632, m. en 1705, fut avocat général au parlement de Metz, et se démit de cette place pour se livrer à la poésie. Il fit partie de l'Académie française en 1691, et de celle des Inscriptions en 1699.

Ses *Poésies*, fort médiocres, ont été imprimées à La Haye, 1715 et 1747, et à Paris, 1720, in-12.

PAVILLON (JEAN-FRANÇOIS DU CHAYRON DU), né à Périgueux en 1730, m. en 1782, entra en 1745 comme sous-lieutenant d'infanterie dans le régiment de Normandie, fut admis en 1748 dans le corps de la marine, et devint major général sous les ordres du comte d'Orvilliers. Il perfectionna les signaux, et publia une *Tactique navale*, 1778, ouvrage estimé des gens du métier.

PAVILLON, étendard de marine; arboré au mât de l'arrière, il indique la nation à laquelle appartient le navire; à d'autres mâts, le rang de l'officier qui commande (au beaupré pour un capitaine, au mât d'artimon pour un contre-amiral, au mât de misaine pour un vice-amiral). Le pavillon a généralement les couleurs nationales. Sous Louis XIV, le pavillon de France était blanc pour les vaisseaux de guerre, bleu avec croix blanche pour les bâtiments de commerce.

PAVILLY, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. de Rouen, sur l'Austreberte; 2,739 hab. Filatures de coton.

PAVIN (LAC), beau lac de France (Puy-de-Dôme), formé dans un cratère volcanique du mont Dore; en s'épanchant, il donne naissance à la petite riv. de la Couse; 2 kil. de tour.

PAVLOVO, v. de la Russie d'Europe (Nijni-Novgorod), sur l'Oka; 8,000 hab. Serrurerie; fabr. de savon.

PAVLOVSK, v. de la Russie d'Europe, gvt de Voronèje, sur le Don; 7,183 hab. Bonneterie. — v. de la Russie d'Europe, gvt de Saint-Pétersbourg; 2,993 hab. Château impérial; hôtel d'invalides; manuf. de draps pour l'armée.

PAVOIS (du vieux mot *pave*, couverture), boucliers longs et épais, que certains soldats du moyen âge, dits *pavessiers* ou *pavoisiers*, plantaient dans les endroits exposés aux traits de l'ennemi, pour couvrir les combattants armés d'arcs ou d'arbalètes. C'est sur un pavois que, chez les Francs, on faisait monter le chef élu; 4 guerriers le promenaient sur leurs épaules aux yeux de l'armée.

PAWNEES ou **PANIS**, peuple indigène des États-Unis (Nébraska), sur les bords du Loup, affl. de la Platte; on en compte 3,500.

PAX AUGUSTA, v. de l'anc. Espagne, limitrophe de la Lusitanie; auj. *Badajoz*.

PAX JULIA, v. de l'anc. Espagne (Lusitanie), chez les Celtiques; auj. *Béja*.

PAXAMAS, grammairien grec d'époque inconnue, avait écrit un livre sur l'art culinaire et d'autres sur l'agriculture, les légendes béotiennes, etc. S. RE.

PAXO, anc. *Paxos*, la plus petite des îles Ioniennes, à 13 kil. S.-S.-E. de Corfou; 67 kil. carr.; 9 kil. sur 5; 5,002 hab. Ch.-l. Porto-Gayo. Olives, figues, etc.

PAXTON (JOSEPH), architecte et horticulteur anglais, né en 1803 à Milton-Bryant (Bedford), m. en 1865, fut occupé comme jardinier-paysagiste par les ducs de Somerset et de Devonshire. La magnifique serre du château de Chatsworth avait établi sa réputation, lorsqu'il construisit, en 1851, pour l'exposition universelle de l'industrie à Londres, le fameux Palais de cristal (*V. ce mot*), qui depuis, enlevé pièce à pièce de Hyde-Park, et reconstruit avec des remaniements à Sydenham, est devenu un musée universel des sciences et des arts. Plus tard, il vint en France, où il bâtit, pour le baron de Rothschild, le château de Ferrières. Depuis 1854, il fut député de Coventry à la Chambre des communes.

On lui doit un *Traité pratique de la culture du dahlia*, 1838; un petit *Dictionnaire de botanique* (avec Lindley), 1840; un *Almanach du fermier*, etc. B.

PAYE MILITAIRE CHEZ LES ANCIENS GRECS. Elle n'existait dans les premiers temps que pour les troupes mercenaires; les soldats citoyens servaient à leurs frais. — Chez les Athéniens, Périclès introduisit, vers l'an 431 av. J.-C., l'usage de payer les citoyens qui portaient les armes. La paye se composait de 2 allocations distinctes : d'abord une indemnité de nourriture appelée *sitèresion* (de *sitos*, blé), et qui se payait avant tout; ensuite, le salaire de service, *misthos*, sur lequel le soldat devait se fournir ses armes et ses vêtements. Au temps de Démosthènes la paye d'un fantassin hoplite (*V. ce mot*) était de 2 oboles (30 centimes) par jour; l'indemnité de nourriture pour lui et son valet égalait la paye. Il arrivait souvent, suivant les circonstances, que l'on donnait davantage. Les deux soldes réunies montaient à 1 et à 2 drachmes (95 c. et 1 fr. 83). Les cavaliers recevaient le double, quelquefois le triple et le quadruple; les officiers le double, les généraux le quadruple. La solde cessait à l'issue de la campagne.

PAYE MILITAIRE CHEZ LES ANCIENS ROMAINS. Originairement, les soldats furent obligés de servir à leurs frais. L'an 349 de Rome, le sénat, reconnaissant que le service de la milice était trop onéreux pour la plupart des citoyens, institua une paye en faveur de l'infanterie; on n'en donna pas à la cavalerie, composée des chevaliers, c.-à-d. des citoyens les plus riches : cependant elle fut admise à ce bienfait l'an 352. La paye fut d'abord de 3 as par jour (30 c.) pour l'infanterie. Les centurions recevaient le double des soldats, et les tribuns le double des centurions. Le cavalier recevait le triple de la paye du fantassin, parce qu'il avait avec lui 2 esclaves à nourrir. L'an 536, on porta la paye à 5 as, qui, à cause du surhaussement des monnaies, ne valaient guère que 25 c.; elle fut de 10 as, soit 51 c., sous César; puis sans changer nominalement de chiffre, mais par l'effet de l'affaiblissement des monnaies, elle fut de 50 c. sous Auguste; de 49 c. sous Tibère et sous Caligula; de 48 c. sous Claude; de 46 c. sous Néron; de 44 c. sous Galba, Othon, Vitellius, Vespasien et Titus; Domitien la porta à 13 as 1/3, soit 58 c.; Sévère et Caracalla l'augmentèrent considérablement, sans que les historiens en aient indiqué le taux. Dès l'établissement de la paye, on fit dessus une retenue pour les vivres, les habits, les tentes et les armes. Sous les derniers empereurs, au moins depuis Alexandre-Sévère, ces fournitures furent faites gratuitement aux soldats, et cet usage durait encore sous le Bas-Empire, bien que l'on continuât de distribuer une paye en argent. Dans l'origine, la paye étant une véritable indemnité de guerre, on la donnait pour toute l'année, au moment de l'entrée en campagne, ou tout au moins pour 6 mois; plus tard, on l'acquitta par tiers, tous les quatre mois. C. D—Y.

PAYE MILITAIRE EN FRANCE, ou **SOLDE**, nom qu'on lui donne plus spécialement. Quand l'invasion des Barbares eut détruit l'administration romaine, les troupes s'entretinrent par le butin, le pillage et la vente des captifs. Les seules troupes soldées furent des mercenaires; Charlemagne en prit à son service vers 798. Sous le régime féodal, lorsque le seigneur allait à la guerre, ses vassaux devaient l'accompagner pendant 40 ou 60 jours, avec un nombre d'hommes d'armes stipulé dans les chartes de concession, et qui s'équipaient et s'entretenaient à leurs frais. L'usage des troupes mercenaires, souvent employées pendant le XIIIe siècle, fit revivre l'usage de la solde. Dès le commencement du XIVe siècle, du temps de Philippe le Bel, et surtout sous Charles V, il y eut une *paye royale;* mais la paye ne fut régulièrement établie que vers le milieu du XVe siècle, lorque Charles VII institua une armée régulière, et ordonna une *taille perpétuelle* ou impôt permanent pour subvenir à la solde de cette armée. Jusqu'à Louis XIV, le recrutement n'ayant d'autre base que les engagements volontaires, il fallait, pour avoir des soldats, donner une solde assez élevée : sous Henri IV, le fantassin recevait 6 sols 8 deniers par jour, et le cavalier 1 liv. 13 sols 4 deniers; l'un et l'autre devaient s'habiller, se nourrir et s'équiper, et le cavalier fournir son cheval. En 1663, les armées étant recrutées par la milice, et très nombreuses, Louis XIV fixa la solde au fantassin à 5 sols, et celle du cavalier à 13 sols 4 deniers, avec retenue pour prix de l'uniforme, alors mis en usage. Le cavalier recevait du fourrage, mais payait son avoine. Sous Louis XV, le fantassin reçut 5 sols 8 deniers, et le cavalier 6 sols 9 deniers; en temps de guerre, le fantassin avait 6 sols. En 1776, Louis XVI fixa la solde, de guerre ou de paix, à 6 sols 4 deniers, puis à 6 sols 10 deniers en 1788. Sous la République, le trésor étant épuisé et le papier-monnaie sans valeur en pays étrangers, les armées ne recevaient pas de solde, et s'entretenaient comme elles pouvaient; un arrêté de 1793 assigna, en numéraire, 10 c. par jour à chaque soldat, et 8 fr. par mois à chaque officier, y compris le général en chef. Quand l'ordre fut rétabli dans l'administration, en l'an VIII, la solde du fantassin fut de 30 c.; en 1806, de 45 c., avec retenue pour linge et chaussure. Une ordonnance de 1830 fixa la solde de l'infanterie à 37 c., celle de la cavalerie à 42 c. En 1856, la solde du fusilier fut portée à 40 c.; celle de la cavalerie légère à 43 c.; celle des cuirassiers à 48 c., elle fut de 57 c. pour l'artillerie et de 58 c. pour le génie. Il fut en outre alloué 10 c. à l'infanterie et 14 c. à la cavalerie pour l'entretien du petit équipement, et une surpaye de 5 c. par jour au soldat d'élite et au cavalier de 1re classe. Le pain est toujours fourni par l'État, et sans retenue. La solde est acquittée tous les 5 jours; anciennement on la distribuait tous les mois, ou

tous les 15 jours, et, sous la République, toutes les décades. Avant la Révolution, tous les mois n'étaient que de 30 jours dans la comptabilité militaire : il n'y avait, pour ceux de 31 jours, ni solde ni vivres pendant le 31e jour; cet abus dura jusqu'en 1790. — Les officiers ont des *appointements*, proportionnés à leur grade, avec lesquels ils s'entretiennent, s'arment et se nourrissent; ils reçoivent une indemnité de logement; en campagne, l'État leur donne des vivres. C. D—Y.

PAYEN (Jean-François), médecin, né à Paris en 1800, m. en 1870, s'est livré à des études spéciales sur les eaux minérales, et a réuni 4,000 ouvrages relatifs à ces eaux. On lui doit : *Notice sur les eaux de Louesche*, 1828; *Notice sur les eaux de Saint-Gervais en Savoie*, 1852. Admirateur de Montaigne, il collectionna aussi une foule de documents concernant cet écrivain, et publia : *Notice bibliographique sur Montaigne*, 1837; *Documents inédits ou peu connus sur Montaigne*, 1847-56, 4 vol.; *Notice biobibliographique sur La Boëtie*, 1853.

PAYEN (Anselme), chimiste, né à Paris en 1795, m. en 1871, suivit les cours de Vauquelin, de Chevreul et de Thénard, dirigea une importante fabrique de sucre de betterave à Vaugirard, et élabora dans cette usine les sirops de fécule, le borax artificiel, le chlorure de chaux, etc. Particulièrement livré à la chimie industrielle, il introduisit une foule de procédés ou nouvelles applications des sciences qui contribuèrent à abaisser le prix de plusieurs denrées. En 1835, il suppléa Dumas dans son cours de chimie appliquée aux arts et à l'agriculture. En 1836, il devint membre du conseil de l'École des arts et manufactures et professeur titulaire, et fut plus tard chargé du même cours au Conservatoire des arts et métiers. Il entra à l'Académie des sciences en 1842.

On a de lui : *Traité élémentaire des réactifs*, 1822; *la Chimie enseignée en 22 leçons*, 1825; *Traité de la fabrication des bières*, 1829; *Cours de chimie élémentaire et industrielle*, 1830-41, 2 vol.; *Résumé du cours pratique de fabrication du sucre indigène*, 1838; *Manuel du cours de chimie organique appliquée aux arts industriels et agricoles*, 1841-43; *Mémoires sur les développements des végétaux*, 1844; *Cours de chimie appliquée*, 1847; *Précis de chimie industrielle*, 4e édit., 1859, 2 vol., etc.

PAYENS (Hugues des). *V.* Hugues.

PAYER (Jean-Baptiste), botaniste, né en 1818 à Asfeld (Ardennes), m. en 1860, étudia en même temps le droit et les sciences, fut reçu, en 1840, agrégé de faculté, passa une année à Rennes en qualité de professeur de géologie et de minéralogie, revint à Paris pour enseigner la botanique à l'École normale supérieure et suppléer Mirbel à la faculté des sciences, devint, après la révolution de 1848, chef de cabinet au ministère des affaires étrangères et fit partie de l'Assemblée constituante comme député des Ardennes. On lui donna, en 1852, la chaire d'organographie végétale à la Sorbonne; il y réunit plus tard celle d'anatomie et de physiologie végétale, et entra, en 1854, dans la section de botanique à l'Académie des sciences.

Il a publié le *Cours élémentaire d'histoire naturelle* d'Adanson, 1845, 2 vol. in-18, et ses *Familles naturelles des plantes*, 1847, in-18. Entre autres ouvrages originaux, on lui doit un *Traité d'organogénie végétale comparée* et une *Botanique cryptogamique*.

PAYERNE, en allemand *Peterlingen*, v. de Suisse (Vaud), sur la Broye; 3,599 hab. Anc. résidence des rois de Bourgogne. Ruines d'une abbaye de bénédictins, fondée en 961 par la reine Berthe et supprimée à la Réformation.

PAY-HO, riv. de Chine. (*V.* Pei-ho.)

PAYNE (Thomas). *V.* Paine.

PAYNE-GANGA, riv. de l'Hindoustan (Bérar), affluent de l'Ouardah; cours de 400 kil.

PAYRAC, ch.-l. de cant. (Lot), arr. de Gourdon; 1,185 hab. Carrières de chaux hydraulique. Chanvre.

PAYSANS (Guerres des). *V.* Rustauds.

PAYS-BAS, dénomination sous laquelle furent réunies, au temps de Charles-Quint, les dix-sept provinces qui composèrent, avec la Franche-Comté, le cercle de Bourgogne. De ces provinces, 11 provenaient de l'héritage de Charles le Téméraire, duc de Bourgogne; c'étaient : le Limbourg, le Luxembourg, la Zélande, la Hollande, la Flandre, l'Artois, le Hainaut, le Brabant, les comtés de Namur, d'Anvers et de Malines; les six autres, Gueldre, Zutphen, Over-Yssel, Frise, Groningue avec Drenthe et Utrecht étaient des acquisitions de Charles-Quint. Les Pays-Bas passèrent à l'Espagne en 1556. Les sept provinces septentrionales secouèrent bientôt le joug, et formèrent la république des *Provinces-Unies*. (*V. ce mot.*) Louis XIV s'empara de l'Artois, d'une partie de la Flandre, du Hainaut, du comté de Namur et du Luxembourg et de la Franche-Comté. Ce qui restait à l'Espagne s'appela *Pays-Bas catholiques*, ou *Pays-Bas espagnols*; c'étaient la Flandre flamande, le Hainaut, le Brabant méridional, le Limbourg, le Luxembourg, Namur, Anvers et Malines. Ces provinces, cédées à l'Autriche lors du traité de Rastadt, 1714, prirent alors le nom de *Pays-Bas autrichiens*. Conquises par Dumouriez et Jourdan, cédées à la France en vertu du traité de Lunéville, 1801, elles formèrent 8 départements : la Lys, Jemmapes, la Sambre-et-Meuse, les Forêts, l'Escaut, la Dyle, la Meuse-Inférieure et les Deux-Nèthes. La réunion des Provinces-Unies à la France fit encore créer 8 départements : les Bouches-de-l'Escaut, les Bouches-du-Rhin, les Bouches-de-la-Meuse, le Zuyderzée, l'Yssel-supérieur, les Bouches-de-l'Yssel, la Frise et l'Ems-Occidental. En 1814, les seize départements formèrent le *Royaume des Pays-Bas*, divisé, depuis 1830, en royaume des Pays-Bas ou de Hollande et royaume de Belgique. (*V. ce mot.*)

PAYS-BAS (Royaume des), appelé aussi, mais à tort, *royaume de Hollande*, en hollandais *Nederland*, État du Nord de l'Europe borné à l'O. et au N. par la mer du Nord, à l'E. par les prov. prussiennes de Hanovre et du Rhin, au S. par les prov. belges de Liège, du Limbourg, d'Anvers et de la Flandre orientale; entre 50° 45' et 53° 21' lat. N.; et entre 1° 4' et 4° 50' long. E. Superf., 33,000 kil. carr.; pop., 4,225,065 hab. (128 par kil. carr.). Cap. La Haye. — Le sol est généralement plat : on n'y trouve ni montagnes, ni forêts, ni sources d'eau vive. Les parties O. et N.-O. sont au-dessous du niveau de la mer, dont les empiètements ont formé sur les côtes des golfes profonds : le Dollart; le Laauwerzée; le Zuyderzée; le golfe de Zélande. Ses débordements ont créé 2 groupes d'îles : au N. du Zuyderzée, Wieringen, Texel, Vlieland, Ameland, Terschelling, etc.; au S., Kadsand, Nord-Beveland, Sud-Béveland, Walcheren, Tholen, Duiveland, Schouwen, Over-Flakkee, Voorn, Beyerland, formées par les bras de l'Escaut, de la Meuse et du Rhin. Par contre le travail patient des Hollandais a reconquis sur les flots une partie des terrains submergés en les protégeant par des digues. Ils ont desséché la mer de Harlem (*V.* Harlem), une grande partie du Biesbosch et une partie du Zuyderzée. Les digues protègent également l'intérieur du pays contre les débordements des fleuves, qui ont souvent causé de grands ravages. Les principaux cours d'eau sont : la Reit, le Rhin et ses branches, le Wahal, le Leck, le Neder-Yssel, le Vieux-Rhin, le Vecht et l'Over-Yssel, grossi du Vieil-Yssel et du Vecht oriental, la Meuse et ses affluents, la Roer, la Dommel et la Mark, l'Escaut. — Le climat est doux (tempér. moyenne + 10°), mais très humide. Les fièvres de marais y sont fréquentes pendant l'été.

La population du roy. des Pays-Bas appartient à la race néerlandaise et parle le hollandais, qui est une des formes du bas-allemand. Le flamand, parlé dans le S.-O., et le frison, dans le N.-E., diffèrent peu du hollandais. Les étrangers sont assez peu nombreux : 42,000 Allemands, 18,900 Belges, 1,600 Anglais, etc. Bien que la famille royale soit protestante, il n'y a pas de religion d'État. Tous les cultes sont librement professés; le clergé protestant et le clergé catholique sont également subventionnés. On comptait, en 1879, 2,469,814 protestants (calvinistes ou réformés, luthériens, remontrants ou arminiens, mennonites, etc.), 1,439,137 catholiques, avec un archevêché à Utrecht et 4 évêchés, à Harlem, Bois-le-Duc, Bréda et Ruremonde, rétablis en 1853; 5 à 6,000 jansénistes, avec un archevêché à Utrecht et des évêchés à Harlem et à Deventer, et 81,693 israélites.

Le gouvernement est une monarchie constitutionnelle, héréditaire pour les deux sexes dans la famille de Nassau-Orange; l'héritier présomptif porte le titre de prince ou princesse d'Orange. Le souverain est en même temps grand-duc de Luxembourg, mais le Luxembourg a une administration distincte et une représentation spéciale. (*V.* Luxembourg.) La constitution actuelle des Pays-Bas date du 3 nov. 1848. Le roi exerce le pouvoir exécutif et partage le pouvoir législatif avec les deux chambres, qui portent le nom d'états-généraux. Les trente-neuf membres de la première chambre sont élus par les états provinciaux et choisis parmi les plus imposés. Les membres de la seconde chambre (86 en 1885) sont élus, à raison de 1 pour 45,000 hab., par tout Néerlandais majeur, domicilié, et payant au moins 20 florins (42 fr. 20) de contributions directes. Il y a 6 ministres responsables : affaires étrangères; intérieur; justice; finances; colonies; guerre; marine; travaux hydrauliques, commerce et industrie; un conseil d'État et une chambre des comptes. La Haye est la résidence du roi, le siège des états généraux et des grandes administrations, mais la capitale historique et commerciale des Pays-Bas est Amsterdam. Le territoire est divisé en 11 provinces; dont 8 maritimes :

Provinces.	*Chefs lieux.*
Zélande	Middelbourg.
Hollande méridionale	La Haye.
Hollande septentrionale	Harlem.
Utrecht	Utrecht.
Gueldre	Arnheim.
Over-Yssel	Zwolle.
Frise	Leeuwarden.
Groningue	Groningue.
Drenthe	Assen.
Brabant septentrional	Bois-le-Duc.
Limbourg	Maestricht.

Chaque province est administrée par un gouverneur et les

états provinciaux électifs, ainsi que les conseils communaux. La haute cour de justice siège à La Haye, la haute cour de justice militaire à Utrecht. Il y a dans chaque province un tribunal supérieur (cour d'appel) et 34 tribunaux d'arrondissement. L'instruction publique est donnée par les universités de Leyde, Groningue et Utrecht. Il y a des académies à Leyde et à Delft; des écoles cliniques à Rotterdam, Amsterdam, Harlem; des écoles nautiques à Amsterdam, Harlingen, Rotterdam, Wieuwediep, Ameland, etc. L'enseignement moyen comprend 66 écoles et gymnases. Le développement de l'enseignement primaire a provoqué de nombreux conflits entre les libéraux, qui soutiennent la neutralité des écoles publiques, tandis que les conservateurs réclament des écoles confessionnelles. — Le budget de 1884 évaluait les recettes à 239,748,000 fr., et les dépenses à 301,519,000 fr. La dette s'élevait à 2,108,000,000 fr. — Le pays est partagé en 3 divisions militaires : Amsterdam, Utrecht et Bois-le-Duc. L'armée néerlandaise, réorganisée en 1881, comprend : 1° l'armée permanente formée de volontaires et de jeunes gens désignés par le sort pour servir pendant 5 ans : l'effectif, sur le pied de guerre, serait de 65,000 hommes environ, ainsi répartis : 9 régiments d'infanterie, 3 de cavalerie, 3 régiments d'artillerie de campagne, 4 d'artillerie de forteresse, des corps d'artillerie volante, de pontonniers, de torpilleurs et 7 compagnies du génie; 2° les *schutteryen*, garde nationale instituée en 1815, réorganisée en 1827 : elles comprennent tous les Néerlandais de 25 à 34 ans. On les partage en compagnies actives (de 25 à 30 ans) et compagnies sédentaires. Elles font un service de police intérieure dans les villes en temps de paix et pourraient fournir en temps de guerre 40,000 hommes pour la défense du territoire; 3° le *landstorm* ou levée en masse (de 19 à 50 ans) et les sociétés de tir. L'armée coloniale, ou des Indes néerlandaises, entièrement recrutée par engagements volontaires, comprend 15,399 Européens et 16,130 indigènes. Il faut y ajouter les schutteryen coloniales (4,249 hommes), et les corps auxiliaires indigènes (6,279 hommes). — La marine comptait, en 1884, 23 navires cuirassés (6 béliers à tourelles, 12 monitors, 5 bâtiments pour la défense des rivières, 93 vapeurs non cuirassés et 24 bâtiments à voiles, avec 10,300 hommes d'équipage et 2,335 soldats d'infanterie de marine. Les colonies hollandaises offrent de grandes ressources à la métropole et fournissent en abondance les denrées coloniales aux divers pays de l'Europe. Les principales sont : les îles Arouba, Buenair, Curaçao, Saint-Eustache, Saba, la moitié de Saint-Martin et une partie de la Guyane, en Amérique; Java, Madura, Sumatra, Célèbes, Bornéo, les archipels de Sumbava, de Timor, des Moluques, quelques postes dans la Nouvelle-Guinée, etc., en Océanie. Elles ont, toutes ensemble, une pop. d'environ 25 millions d'habitants. Le budget colonial des Pays-Bas était, en 1884, de 295,785,000 fr. pour les recettes et de 303,973,000 fr. pour les dépenses.

Les Hollandais ont admirablement perfectionné l'agriculture et l'horticulture; les terrains qui ne peuvent être cultivés sont convertis en prairies, où l'on élève des chevaux excellents et des troupeaux remarquables, surtout dans le voisinage de l'Océan. On compte 1,330,000 bêtes à cornes, environ 900,000 moutons, 255,000 chevaux et un grand nombre de porcs. On cultive avec succès le blé, le lin, la garance, le tabac, les fruits, le chanvre. On fabrique plus de 25,000,000 de kil. de fromage dit de *Hollande*. On exporte du beurre pour plus de 60 millions. La pêche, surtout celle du hareng, est une occupation fructueuse pour les habitants du littoral. La Hollande produit très peu de bois : la tourbe est exploitée près du Vieux-Rhin, et il y a quelques mines de houille dans le Limbourg. L'industrie a pris de grands développements depuis 1830 : les toiles de Hollande sont renommées; blanchisseries; fabr. de toiles à voiles et cordages. Manuf. de tissus de laine, draps, flanelles, bonneterie, tapis; teintureries; filatures de coton. La fabrication des étoffes de soie est peu développée. Utrecht a été longtemps connu par son velours pour meubles, qui se fabrique aujourd'hui à Amiens. Manuf. de glaces et taille du diamant à Amsterdam. Grandes tanneries. Raffineries de sucre et de sel. Brasseries; distilleries de liqueurs renommées (curaçao, genièvre, anisette, etc.) surtout à Schiedam. Fabriques de pipes, carreaux, briques, poteries, porcelaines. Papeteries florissantes. Nombreuses librairies. — Le commerce a beaucoup plus d'activité que l'industrie. Amsterdam, Rotterdam, Utrecht, Groningue et Arnheim en sont les principaux centres. Les routes intérieures sont bien entretenues, mais le transport des marchandises se fait surtout par les canaux, parmi lesquels nous citerons : le canal du Nord, qui joint Amsterdam au port du Helder; le grand canal, ouvert en 1876, entre Amsterdam et Ymuiden sur la mer du Nord; il est accessible aux plus forts navires; le Winschoten, communiquant avec le Dollart par le fleuve Aa; le Damsterdiep, alimenté par les eaux de la Fievel, qui réunit Groningue à Delfzyl et se jette dans le Dollart; le Harlingen, qui joint Harlingen à Groningue et traverse Leeuwarden et Franeker; le Dokke-mer-Diep, partant de Dockkum et s'écoulant dans le Laauwerzée; le Nieuwersluis, réunissant Utrecht et Amsterdam; le Willems-Waart, qui fait communiquer Bois-le-Duc avec Maestricht; le canal de Wiaren, qui joint le Leck au Vieux-Rhin; le canal de Rotterdam, qui unit cette ville à Amsterdam et passe par Delft, Leyde et Harlem; le canal de Katwyk, qui conduit le Rhin jusqu'à la mer, etc. Les canaux, pendant l'hiver, sont des routes de glace. La plupart sont construits au-dessus du sol et fermés par 2 murs en maçonnerie. Ils traversent les villes, et les divisent, surtout Amsterdam et Rotterdam, en une multitude de petites îles, réunies par des ponts tournants. Les chemins de fer ont 2,000 kil. de longueur. On n'y rencontre aucun tunnel, mais on y admire des ponts gigantesques et des viaducs d'une hardiesse extraordinaire : celui qui franchit le *hollandsche Diep*, au S. de Dordrecht, n'a pas moins de 1,400 m. de longueur. Il y a 4,255 kil. de lignes télégraphiques. — Le commerce extérieur s'est élevé, en 1879 (avec le transit), à 1,776,600,000 fr. pour l'importation (céréales, produits des colonies, houille, métaux, bois, fils et tissus, produits chimiques, huiles), et à 1,220,100,000 fr. pour l'exportation (beurre, fromage, bétail, toiles, papiers, liqueurs). Ces chiffres ne comprennent pas le commerce des colonies : les Indes néerlandaises ont exporté, en 1880, pour 371 millions de fr., et importé pour 333 millions. Le mouvement des ports des Pays-Bas a été, en 1883, de 16,491 bâtiments (entrées et sorties comprises), dont 10,620 vapeurs. La marine marchande comptait à la même époque (sans les bateaux de pêche) 797 navires, dont 96 vapeurs, jaugeant 875,000 tonneaux. Des services réguliers de paquebots sont établis entre Flessingue et Queenborough, Rotterdam et Harwich, Rotterdam, Amsterdam et Londres, Rotterdam et New-York, etc.

Histoire. La Hollande, dont le nom signifie *pays creux*, fut appelée par les Romains *Ile des Bataves*. Entourée par le Rhin, le Wahal et la Meuse, couverte d'eau pendant une grande partie de l'année, elle fut longtemps inhabitée. Les Bataves fournirent à César des cavaliers auxiliaires, et à Auguste une cohorte de la garde prétorienne. Drusus s'empara de leur pays et y fit creuser un canal qui porta son nom. Irrités du joug de Rome, ils se soulevèrent, sous la conduite de Civilis, en 69, à la mort de Néron. Quoique Civilis eût été vaincu par Cérialis, général de Vespasien, les Bataves restèrent indépendants et furent les alliés fidèles de Rome. Ils disparurent peu à peu lors de la décadence de l'empire, ou se fondirent avec les Frisons et les Francs. Les Frisons, dominés par les Francs, se séparèrent d'eux sous les derniers Mérovingiens, mais furent vaincus par Charles-Martel, 724-729. L'évêché d'Utrecht fut alors fondé. Les Frisons secondèrent Witikind contre Charlemagne, furent encore défaits et durent accepter le christianisme. Depuis Louis le Débonnaire, les pirates normands ravagèrent le pays, 834-885 ; ils furent exterminés, en 885, à Hiérispich, par Gérolf, qui fut la tige des comtes de Hollande, et qui reçut de Charles le Gros et d'Arnoul de Carinthie de grandes possessions, qu'il transmit à son fils Thierry, 1er comte de Hollande. Les contrées qui forment les Pays-Bas actuels étaient divisées entre les comtes de Hollande, les seigneurs de Brabant, de Gueldre, de Frise, l'évêque d'Utrecht, etc. Le comté de Hollande se divisait en Hollande méridionale et Hollande septentrionale ou West-Frise.

COMTES DE HOLLANDE

DYNASTIE D'ALSACE.			
Thierry Ier	863	Guillaume Ier	1204
Thierry II	903	Florent IV	1223
Thierry III	9[illegible]7	Guillaume II	1235
Arnoul	988	Florent V	1255
Thierry IV	993	Jean Ier	1296
Thierry V	1039	DYNASTIE DE HAINAUT.	
Florent Ier	1049	Jean II	1299
Gertrude de Saxe	1062	Guillaume III	1304
Robert le Frison	1066	Guillaume IV	1337
Geoffroy le Bossu	1070	DYNASTIE DE BAVIÈRE.	
Thierry VI	1075	Marguerite et Louis de Bavière, empereur	1345
Florent II	1092	Guillaume V	1354
Thierry VII	1123	Albert	1358
Florent III	1163	Guillaume VI	1404
Thierry VIII	1190	Jacqueline	1417
Ada	1203		

Les luttes continuèrent entre ces souverains jusqu'à ce que Philippe de Bourgogne réunît définitivement le comté de Hollande et la plus grande partie des Pays-Bas, par un accord avec Jacqueline de Bavière. Les Pays-Bas, gouvernés par des lieutenants ou stathouders, suivirent la fortune de la maison de Bourgogne, jusqu'à la mort de Marie, fille de Charles le Téméraire, 1482; ils passèrent alors à la maison d'Autriche, qui les comprit dans le cercle de Bourgogne, puis, après Charles-Quint, à l'Espagne. De ce temps date la prospérité de la Hollande, favorisée encore par la découverte de

l'Amérique et d'une route nouvelle vers les Indes orientales. La Réformation pénétra dans les Pays-Bas dès 1523, et s'y développa malgré les persécutions. En 1559, Philippe II confia le gouvernement à Marguerite de Parme, assistée d'un conseil composé de Guillaume d'Orange-Nassau, des comtes d'Egmont, de Horn, de Berlaimont et du cardinal Granvelle. Le peuple se souleva, en 1564, pour défendre ses privilèges ; la noblesse insultée commença la guerre des Gueux, 1566. Les violences du duc d'Albe, 1567, les exécutions d'Egmont et de Hornes, 1568, l'établissement du *Conseil des troubles,* nommé *Tribunal de sang,* favorisèrent les entreprises de Guillaume d'Orange, qui fit conclure l'alliance des provinces du nord et du midi par la pacification de Gand, 1576, et, en 1579, l'union d'Utrecht, qui déclara indépendantes les provinces de Hollande, Zélande, Utrecht, Gueldre, Groningue, Frise et Over-Yssel, sous le nom de *République des sept Provinces-Unies.* Chaque province avait son administration propre, mais devait réunir ses forces contre l'ennemi commun. Guillaume fut nommé stathouder, capitaine et amiral général ; il partageait l'autorité avec les états-généraux. Après l'assassinat de Guillaume, 1584, les Hollandais, sous Maurice de Nassau, luttèrent avec les secours d'Élisabeth et de Henri IV contre l'Espagne qui, en 1609, conclut une trêve de 12 ans. Cet intervalle fut rempli par les luttes religieuses des gomaristes et des arminiens; le synode de Dordrecht, 1618, se prononça pour les gomaristes ; Maurice fit périr le grand pensionnaire Barneveldt, et emprisonner Grotius et Hogerbeet, pensionnaires de Rotterdam et de Leyde. La guerre ayant recommencé en 1621, la Hollande s'allia avec la France, et lui dut d'être reconnue État indépendant à la paix de Westphalie. La Hollande était alors puissante par sa marine et par ses colonies, qu'exploitaient la Compagnie des Pays lointains, créée à Amsterdam, 1595, et la Compagnie des Grandes-Indes, 1602, organisée surtout par Barneveldt. Les Hollandais possédèrent le Brésil jusqu'en 1661, et fondèrent New-York. Le parti de la guerre, représenté par la maison d'Orange, dut céder le pouvoir, en 1650, au parti de la paix, que défendaient les états-généraux et le grand pensionnaire, Jean de Witt. La guerre n'en fut pas moins soutenue avec vigueur contre l'Angleterre, au temps de Cromwell et de Charles II, grâce à Tromp et à Ruyter. Jean de Witt fit alliance avec la Suède et l'Angleterre contre la France, qui l'avait d'abord secondée, et fit conclure la paix d'Aix-la-Chapelle, 1668. En 1672, Louis XIV se vengea en envahissant la Hollande ; les frères de Witt furent massacrés par le peuple, et Guillaume d'Orange fut nommé stathouder à vie et capitaine général de l'Union. Il inonda la Hollande pour la sauver, et fit former contre la France la coalition qui aboutit à la paix de Nimègue, 1678. Guillaume fit déclarer, en 1674, le stathoudérat héréditaire dans sa famille. Il devint roi d'Angleterre, en 1688, sous le nom de Guillaume III. A sa mort, 1702, le stathoudérat fut aboli, et la Hollande, sous le grand pensionnaire Heinsius, resta l'alliée de l'Angleterre et de l'Allemagne contre la France jusqu'à la paix d'Utrecht, 1713, où elle fut mal récompensée de ses sacrifices. La prospérité commerciale du pays, profondément atteinte par la concurrence de l'Angleterre, fut encore troublée par les succès du maréchal de Saxe, 1744-47, et le stathoudérat héréditaire fut rétabli en faveur de Guillaume IV. Restée neutre dans la guerre de Sept ans, 1756-1763, la Hollande eut pourtant beaucoup à souffrir dans son commerce maritime, et les Anglais dépossédèrent la compagnie hollandaise des Indes orientales de la plupart de ses comptoirs. Les troubles intérieurs forcèrent Guillaume V à se démettre du stathoudérat, 1784. Le duc de Brunswick, appelé par lui, occupa la Hollande, 1787. Envahie par Dumouriez en 1793, elle fut conquise par Pichegru, 1794-1795, reconnue indépendante, alliée de la République française, et, sous le nom de *République batave,* divisée en 8 départements, 1796 (Amstel, Ems, Dommel, Delft, Escaut-et-Meuse, Texel, Vieux-Yssel, Rhin). Le peuple approuva, en 1798, la constitution qui établissait 2 chambres de 30 et 60 membres et 5 directeurs. En 1806, la royauté fut établie en faveur de Louis Bonaparte, qui se rendit assez populaire, et introduisit le Code civil français modifié. Mais Napoléon le déposséda en 1810, parce qu'il ne faisait pas observer avec assez de rigueur le blocus continental, et la Hollande, réunie à la France, forma les départements de Frise, Yssel-Supérieur, Zuyderzée, Bouches-de-la-Meuse, Bouches-de-l'Yssel, Ems-Occidental, Ems-Oriental. En 1813, elle appela, après la bataille de Leipzig, le fils du dernier stathouder, Guillaume-Frédéric d'Orange, qui fut nommé, en 1814, roi des Pays-Bas. La Belgique, qui faisait partie de cet État, se souleva en 1830, et la prise d'Anvers par les Français, 1832, consacra son indépendance, que le roi de Hollande ne reconnut qu'en 1839. En 1850, une révolution pacifique a été opérée dans la navigation : la Hollande a renoncé aux droits différentiels maintenus en faveur de son pavillon au détriment de celui des nations étrangères, et les navires construits à l'étranger peuvent être naturalisés moyennant un droit d'enregistrement. Le gouvernement s'est néanmoins réservé le monopole d'une partie du commerce avec les Indes néerlandaises. (*V. ce mot.*)

STATHOUDERS.

Guillaume Ier d'Orange	1559
Maurice	1584
Henri-Frédéric	1625
Guillaume II	1647

RÉPUBLIQUE.

Jean de Witt, grand pensionnaire	1650

STATHOUDER.

Guillaume III	1672

RÉPUBLIQUE.

Heinsius, grand pensionnaire	1702-1720

STATHOUDERS.

Guillaume IV	1747
Guillaume V	1751

RÉPUBLIQUE BATAVE, 1795-1806.

Schimmelpenninck, grand pensionnaire	1805-1806

ROYAUME DE HOLLANDE.

Louis Bonaparte	1806-1810

RÉUNION A LA FRANCE, 1810-1814.

ROYAUME DES PAYS-BAS OU DE NÉERLANDE.

Guillaume Ier	1814
Guillaume II	1840
Guillaume III	1849

Le roi Guillaume III, né en 1817, marié en 1839 à Sophie-Frédérique-Mathilde, fille du roi de Wurtemberg Guillaume Ier, veuf en 1877, s'est remarié en 1879 à Emma, fille du prince de Waldeck, née en 1858. Il a de ce second mariage une fille, Wilhelmine, née en 1880, héritière présomptive de la couronne, par suite de la mort de son frère aîné, Guillaume-Alexandre, en 1884.

V. *les Pays-Bas*, par MM. Lamarre et de La Blanchère. dans la collect. *les Pays étrangers et l'exposition de 1878*, in-12 ; les *Guides du voyageur*, de Du Pays et de Bædeker; Channing, *History of the Netherlands;* Motley, *Rise of the Dutch Republic*, 1856, et *History of the United Netherlands*, ouvrage capital. — V. la *carte* de l'état-major hollandais, 62 feuilles, au 50/1000 : et les excellentes cartes des Pays-Bas et des différentes provinces et des colonies hollandaises publiées par Hugo Suringar, Leeuwarden.

PAYS-BAS (NOUVEAUX-), nom donné par les Hollandais en 1621 à leur colonie de l'Amérique du Nord, comprise entre la Delaware et le Connecticut, et dont les Anglais s'emparèrent en 1664. Elle avait pour ch.-l. Fort-Amsterdam, où est auj. New-York.

PAYS-BAS FRANÇAIS, nom donné avant 1790 à un grand gouvernement du nord de la France ; il avait pour cap. Lille, et comprenait : la Flandre française, ch.-l. Lille; le Cambrésis, ch.-l. Cambrai; le Hainaut, ch.-l. Valenciennes; une partie de l'évêché de Liège, ch.-l. Charlemont, et une partie du comté de Namur. Il est aujourd'hui réparti entre le département français du Nord et le royaume de Belgique.

PAYS D'ELECTIONS. *V.* ÉLECTIONS.

PAYS D'ÉTATS. *V.* ÉTATS (PAYS D').

PAYS DES ÉTATS GÉNÉRAUX. *V.* GÉNÉRALITÉ.

PAYS RECONQUIS. *V.* CALAISIS.

PAYS RÉDIMÉS. *V.* GABELLE.

PAYSANDU, v. de la rép. de l'Uruguay, sur la rive g. de l'Uruguay, ch.-l. d'un dép. qui a 12,084 kil. carr. et 33,985 hab. E. D—Y.

PAYTA, v. du Pérou (Puira), port sur une baie de l'océan Pacifique, dans un désert privé d'eau. Les maisons sont construites en bambous; 2,396 hab. Climat brûlant, où il ne pleut jamais. Navigation active avec Guayaquil, Panama, Callao, Buenaventura, etc.

PAZ (LA), v. de la Bolivie, ch.-l. du dép. de son nom, au S.-E. du lac Titicaca, près et à l'O. du pic d'Illimani ; par 16° 29' lat. S., et 70° 29' long. O. ; bâtie à 3,726 m. d'altitude ; 26,000 hab. Évêché. Université, comprenant les facultés de théologie, de médecine et de droit. E. D—Y.

PAZ D'AYACUCHO OU AYACUCHO, v. du Pérou, ch.-l. du dép. d'Ayacucho et de la prov. de Huamanga, sur un plateau des Andes, à 475 kil. E.-S.-E. de Lima ; 20,000 hab. (?) Évêché ; université fondée en 1677. Cette ville, appelée d'abord *Huamanga,* fut bâtie par F. Pizarre en 1539. Son nom actuel lui vient de la victoire remportée en 1824 par le général Sucre sur les Espagnols.

PAZ (LA), v. du Mexique, ch.-l. du territoire de Californie, 5,000 hab.

PAZZI (LES), famille gibeline de Florence, originaire du Val d'Arno et ennemie des Médicis. En 1478, Jacques Pazzi, qui était banquier, son neveu François, établi à Rome, et Jérôme Riario, neveu du pape Sixte IV, formèrent un complot

contre Julien et Laurent de Médicis; Julien fut tué dans la cathédrale de Florence, et Laurent fit pendre les Pazzi. L'histoire de cette conjuration a été écrite en latin par Ange Politien, sous le titre de *Pactianæ conjurationis commentariolum*, Florence, 1478, in-4°. Alfieri en a tiré le sujet d'une tragédie.

PAZZI (SAINTE MADELEINE DE). *V.* MADELEINE.

PÉ (SAINT-), ch.-l. de cant. (Hautes-Pyrénées), arr. d'Argelès, sur le gave de Pau; 2,347 hab. Bois, grains, vins, mouchoirs. Un monastère bénédictin, dédié à St Pierre, y ayant été fondé en 1020 par un duc de Gascogne, la ville, appelée jusqu'alors Saint-Hilaire-de-Lassun-de-Génévès, prit le nom de Saint-Pierre, et, par syncope, de Saint-Pé. École secondaire ecclésiastique.

PÉ-SUR-NIVELLE (SAINT-), vge (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne; 2,492 hab. Forges, clouterie.

PÉAGE (LE). *V.* BOURG-DU-PÉAGE.

PEAN ou **PÆAN**, hymne joyeux en l'honneur d'Apollon, et aussi, selon quelques-uns, d'Artémis ou Diane. Il était destiné à écarter un fléau quelconque, guerre, peste, etc., et à remercier Apollon d'avoir exaucé ce vœu. *Io Pæan* en était le refrain. Après une victoire, les vainqueurs chantaient aussi un Péan. On donne encore par extension le nom de Péan, non seulement à l'hymne qu'on entonnait en l'honneur du dieu Arès (Mars) au moment d'engager une bataille, mais quelquefois aussi aux hymnes adressés à toute autre divinité, même aux divinités infernales. Le Péan étant, avant tout, un hymne de reconnaissance et par conséquent d'allégresse, désigna même toute chanson joyeuse, par opposition à la chanson lugubre appelée *Thrène*. (*V. ce mot.*) Le mot *pæan* pourrait bien être, comme on le croyait déjà dans l'antiquité, une corruption de l'anc. mot ionien *pæon*, qui désigne dans Homère le médecin des Dieux de l'Olympe, et qui devint plus tard, même sous la forme *Pæan*, un des surnoms d'Esculape et d'Apollon. Chez les poètes romains, Pæan désigne Apollon. On donne enfin quelquefois ce surnom à la Mort, considérée comme délivrant les mortels des maux d'ici-bas. P—T.

PEARCE (ZACHARIE), savant prélat anglais, né à Londres en 1690, m. en 1774, devint doyen de Westminster.

On lui doit : *Essai sur l'origine et les progrès des temples*; *Défense des miracles de J.-C.*, 1727 et 1732; *Commentaire sur les quatre Évangélistes et sur les Actes des apôtres*, 1777; *Sermons*, 1777, 4 vol.; des éditions du traité *de Oratore* de Cicéron, 1716, de celui *de Officiis*, 1745, et de Longin, 1724.

PEARL-RIVER, riv. des États-Unis, naît dans l'État de Mississippi, qu'elle sépare de la Louisiane, et se jette dans le lac Borgne; cours d'environ 500 kil.

PEARSON (JOHN), théologien anglais, né en 1612 dans le comté de Norfolk, m. en 1686, fut évêque de Chester.

On a de lui : *Vindiciæ epistolarum sancti Ignatii*, 1672, in-4°; *Annales de la vie et des ouvrages de St Cyprien*, Oxford, 1684, in-fol.; *Expositio symboli apostolorum*, Francfort, 1691, in-4°; *Opera posthuma*, 1688.

PECCAIS, fort de France (Gard), arr. de Nîmes, à 9 kil. S.-E. d'Aigues-Mortes, sur le canal de Silveréal. Immenses salines aux environs.

PECHIA. *V.* IPEKS.

PECILE ou **PŒCILE** (du grec *poikilos*, varié), nom d'un célèbre portique à Athènes, où l'on conservait les chefs-d'œuvre de la peinture. Il enfermait, entre 4 murailles parallèles, un espace carré, entouré d'une colonnade.

PÉCLET (JEAN-CLAUDE-EUGÈNE), physicien, né à Besançon en 1793, m. en 1857. Élève de l'École normale, il en sortit en 1815, et fut nommé professeur de physique et de chimie au collège de Marseille. Il y créa un de ces cours municipaux si heureusement multipliés depuis, où les ouvriers viennent se familiariser avec les procédés scientifiques et demander à la théorie des conseils pour se diriger dans la pratique des ateliers. On le nomma, en 1819, maître de conférences à l'École normale de Paris. En 1828 et 1829, il contribua, avec MM. Dumas et Olivier, à fonder l'École centrale des arts et manufactures, où il enseigna pendant près de 30 ans. Il devint inspecteur de l'Académie de Paris en 1838, et inspecteur général de l'Université en 1840.

On lui doit : *Traité élémentaire de physique*, 4e édit., 1847, 2 vol. et atlas, *Traité de l'éclairage*, 1827; *Traité de la chaleur considérée dans ses applications*, 3e édit., 1860, 3 vol. gr. in-8°, fig.

PECQ (LE), vge (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, à 2 kil. de Saint-Germain-en-Laye et à 19 kil. de Paris, sur la rive dr. de la Seine; 1,826 hab. Fabr. de céruse, cuirs, bonneterie.

PECQUET (JEAN), anatomiste, né à Dieppe vers 1610, m. à Paris en 1674, pratiqua la médecine à Dieppe, puis à Paris, où il devint membre de l'Académie des sciences, et fut le constant ami du surintendant Fouquet. C'est lui qui découvrit le canal thoracique et le réservoir du chyle connu sous le nom de *réservoir de Pecquet*.

Il a laissé sur ce sujet trois opuscules estimés, publiés à Paris, 1651, in-4°, et reproduits par Manget dans sa *Bibliothèque anatomique*.

D—G.

PECQUIGNY. *V.* PICQUIGNY.

PECS. *V.* FUNFKIRCHEN.

PECSVARAD, brg de Hongrie (Baranya); 2,753 hab. Houille, marbre.

PECULE, propriété d'esclave dans l'antiquité. L'esclave l'amassait en économisant sur sa ration de vivres, ou en faisant quelques travaux pour soi, après avoir achevé la tâche quotidienne que lui donnait son maître. Le pécule se composait de biens meubles ou immeubles. Chez les Hébreux, la loi de Moïse en reconnaissait la propriété absolue aux esclaves, qui pouvaient l'employer à leur rachat. Chez les Romains, l'esclave n'était que l'usufruitier précaire de son pécule : le maître en pouvait disposer quand et comme il voulait, jusqu'à s'en emparer pour lui-même. L'empereur Léon assura aux esclaves du domaine impérial la propriété absolue de leur pécule, avec les droits civils qui s'y rattachaient; mais l'ancienne loi continua de subsister pour les autres. — Dans la législation romaine, les enfants étant considérés, en vertu du droit paternel, comme esclaves de leur père, tout ce qu'ils possédaient était réputé pécule. (*V.* FAMILIA PUBLICA.) — Dans les monastères, on appelait pécule les économies faites par un religieux, et dont il pouvait disposer de son vivant. S'il mourait intestat, le pécule appartenait à l'abbé ou au couvent.

C. D—Y.

PÉDAGOGUE, esclave ou affranchi qui, chez les anc. Grecs et les anciens Romains, était gouverneur des enfants dans les grandes maisons, les accompagnait quand ils sortaient, dirigeait leurs actions et veillait sur leurs mœurs.

C. D—Y.

PÉDAIRES (SÉNATEURS). *V.* SÉNATEURS.

PEDANEI (JUDICES), juges subalternes auxquels les magistrats à partir de Dioclétien déléguaient les causes peu importantes; ils étaient assistés d'*assessores*. G. L.-G.

PEDEE, nom de 2 riv. des États-Unis : le *Grand-Pedee*, naît dans la Caroline au pied du Blue Ridge, sous le nom d'*Yadkin*, passe à Salisbury et se jette dans la baie de Winiaw (Caroline du Sud) formée par l'Atlantique, au-dessous de Georgetown, après un cours de 550 kil.; le *Petit-Pedee* naît à l'E. de Rockingham, et se jette dans le Grand-Pedee, à 60 kil. de son embouchure, après un cours de 200 kil.

PEDICULES, *Pædiculi*, anc. peuple de l'Italie méridionale, que Strabon identifie aux Peucétiens.

PEDNELISSUS, anc. v. d'Asie Mineure (Pamphylie). Ruines considérables, mais d'un goût qui annonce l'influence romaine par l'excès des ornements. Théâtre antique bien conservé.

PÈDRE. *V.* PEDRO et PIERRE.

PEDRO (DOM), *Pierre Ier* comme empereur du Brésil, et *Pierre IV* comme roi de Portugal. Né en 1798 de l'infant Jean, qui gouvernait le Portugal au nom de sa mère, et de Charlotte-Joachime de Bourbon, sœur de Ferdinand VII d'Espagne, m. le 24 septembre 1834. Quand les Français envahirent sa patrie en 1807, il partit avec sa famille pour le Brésil. Il y devint populaire, à cause de ses opinions libérales, et joua même un rôle dans plusieurs manifestations du parti constitutionnel. Lorsque Jean VI, devenu roi depuis 1816, partit en 1821 pour Lisbonne, où l'appelait une révolution, Pedro resta dans le Brésil avec le titre de régent, et sut conserver à la maison de Bragance, sinon au Portugal, cette riche contrée, qui, sans lui, se serait probablement érigée en république, comme le reste du nouveau monde. Il fut secondé par la tyrannie maladroite des Cortès de Lisbonne, qui voulaient replacer sous l'ancien régime colonial, avec tous ses vices et ses entraves, un pays récemment élevé au rang de royaume par Jean VI, 1815, et devenu en quelque sorte métropole pendant les 13 années de son séjour en Amérique. Dom Pedro se fit inviter par les Brésiliens à résister au décret par lequel cette assemblée le rappelait en Europe, janvier 1822, et fut successivement proclamé défenseur et protecteur, puis empereur constitutionnel du Brésil, mai et octobre 1822. Jean VI venait de reconnaître ce titre, 1825, lorsque sa mort, 10 mars 1826, donna à Pedro une nouvelle couronne. Jugeant impossible de les conserver toutes deux, il octroya au Portugal une charte libérale et abdiqua, 2 mai, la couronne de ce pays en faveur de son second enfant, Doña Maria II, alors âgée de 7 ans : cette princesse devait épouser son oncle, l'infant Dom Miguel, frère cadet de Dom Pedro, qui fut, l'année suivante, nommé régent du royaume. Les tendances absolutistes de Dom Miguel réunirent contre lui en un seul parti d'opposition les radicaux de 1820 et les libéraux de 1827. Il exploita les défiances que ce parti inspirait aux grands, au clergé et aux masses populaires. Il protesta contre l'établissement de la constitution, la renversa, détrôna sa nièce et se fit proclamer roi absolu, 30 juin 1828. D'un autre côté, la constitution libérale donnée au Brésil par Dom Pedro, 1824, n'avait pu faire oublier au

parti démocratique de ce pays que ce prince avait, peu auparavant, 1823, violemment dissous l'Assemblée constituante; on lui reprochait une guerre malheureuse, 1825-28, contre Montevideo, et l'abandon de ce pays, anc. colonie espagnole devenue province brésilienne en 1823 : une insurrection le força, janv. 1831, d'abdiquer en faveur de son jeune fils Pedro II. L'année suivante, avec une petite flotte achetée ou louée en Angleterre et en France, il reparut en Portugal, et soutint une guerre de deux ans, pendant laquelle il supprima tous les monastères portugais, et où se distinguèrent surtout, avec l'amiral anglais Napier, les généraux portugais comte de Villaflor, créé bientôt duc de Terceira, le maréchal de Saldanha et le marquis de Palmella. Dom Pedro réussit à relever le trône de sa fille, 22 septembre 1833, obtint pour elle par le traité de la quadruple alliance (*V. ce mot*), 22 avril 1834, l'appui de l'Espagne, de la France et de l'Angleterre, força Dom Miguel à quitter le pays, juin 1834, et rétablit la charte de 1826. Dom Pedro avait successivement épousé, en 1817, l'archiduchesse Léopoldine d'Autriche, qui mourut en 1825, et, en 1829, Marie-Amélie de Leuchtenberg, fille du prince Eugène de Beauharnais.

On a imprimé, sous le titre de *Correspondance constitutionnelle* (trad. en franç. par Eug. de Monglave, Paris, 1828) les lettres de D. Pedro a son père, du 8 juin 1821 au 24 août 1822. — *V. Dom Pedro Ier*, par E. Grosse (allem.), Leipzig, 1836. R.

PEDRO (Ordre de Dom), ordre fondé au Brésil, par l'empereur Dom Pedro Ier, le 16 av. 1826. L'insigne est une étoile à 5 rayons émaillés de blanc et bordés d'or, ayant au milieu un phénix, et suspendue à un ruban vert moiré.

PEDRO (São-), v. du Brésil, dans la prov. de son nom, sur le São-Pedro ou Rio-Grande-do-Sul; 6,000 hab. Elle est appelée aussi São-Pedro-do-Sul. — La prov. de São-Pedro ou du Rio-Grande-do-Sul, baignée par l'Atlantique, a 236,553 kil. carr., 720 kil. sur 400, et 568,703 hab., dont 68,703 esclaves. Ch.-l. Porto-Alegre. Sol montagneux, excepté au N. et au centre; très fertile en riz, blé, orge, chanvre, millet, vin, fruits, etc. Élève de bétail. Mines d'or, d'argent, de soufre, de houille.

PEDRO-MATAPAS (San-), v. de l'Amérique centrale, dans la rép. de San-Salvador; 4,000 hab. Fonderie de fer; comm. de sucre.

PEEBLES, v. d'Écosse, cap. du comté de son nom, sur la Tweed; 2,631 hab. Fabr. de bonneterie et de draps. Ruines de l'anc. forteresse de *Neidpath*. — Le comté de Peebles ou Tweeddale (vallée de la Tweed) est au S. de l'Écosse, il a 923 kil. carr.; 13,819 hab. Sol montagneux, bien boisé. Quelques marais. Élève considérable de moutons; laine excellente. Houillères au N.-O. Donne le titre de marquis à la famille Hay.

PEEL (Sir Robert), homme d'État anglais, né en 1788 à Tamworth (Stafford), m. en 1850, était fils d'un riche filateur, que Pitt avait créé baronnet en 1800. Il fit de brillantes études à Oxford, entra à la Chambre des communes en 1809, prit place parmi les tories absolus, fut nommé en 1812 secrétaire au département de l'Irlande, fit passer en 1818 un bill important qui avait pour but de limiter l'émission du papier-monnaie, et accepta en 1822 le portefeuille de l'intérieur dans le ministère de lord Liverpool. Ce fut alors qu'il fonda sa réputation comme homme d'État. Conservateur pour tout ce qui touchait au système politique, il se montra libéral en ce qui concernait l'administration et la législation criminelle : il soutint l'*alien-bill*, combattit l'émancipation des catholiques, exalta la Sainte-Alliance, mais en même temps encouragea l'instruction populaire et adoucit la pénalité. Il quitta le ministère en 1827, mais y rentra avec lord Wellington en 1828. Le rappel de vieilles lois, qui frappaient les dissidents d'incapacité pour certains emplois, lui avait aliéné déjà le parti des tories hostiles à toute concession, lorsqu'en 1829, il vint proposer le bill d'émancipation des catholiques et souleva contre lui un déchaînement universel; tories et whigs l'accablèrent d'injures, sa famille même se déclara contre lui. Il supporta cette crise avec fermeté et poursuivit le cours des réformes qui lui semblaient nécessaires. Le contre-coup de la révolution de France, en 1830, renversa le ministère dont il faisait partie, et cette chute le réconcilia avec le parti tory. Il lutta 18 mois contre la réforme parlementaire; mais son éloquence fut impuissante, et le *reform-bill* passa. Le Parlement fut dissous, et les élections de 1833 diminuèrent sensiblement le nombre des tories dans la Chambre; Robert Peel devint le chef du parti. Il était allé, en 1834, faire un voyage en Italie, lorsque le roi Guillaume IV le rappela brusquement pour former un ministère; l'entreprise était prématurée, et Peel dut bientôt se retirer. La chute du ministère Melbourne le ramena au pouvoir, 1841; il s'adjoignit cette fois quelques whigs modérés. Les whigs lui léguaient un déficit de plus de 50 millions : par la mesure audacieuse de l'*income-tax*, 1842, il rétablit miraculeusement l'équilibre, et ouvrit une source nouvelle de revenus, qui permit de faire une révolution radicale dans le système commercial. L'abolition radicale des lois de prohibition sur les céréales fut la conséquence des réformes financières, et, par ses résultats immenses pour le bien-être des classes inférieures, sauva l'Angleterre de la commotion de 1848. Peel se retira des affaires peu de temps après son triomphe, et mourut d'une chute de cheval.

V. Guizot, *Robert Peel, Etude et histoire contemporaine*, 1856-59; De Loménie, *Galerie des contemporains illustres*; Taylor et Mackay, *Sir Robert Peel's life and times*, 1856-61, 4 vol.; Doubleday, *the Political Life of sir Robert Peel*, 1856, 2 vol. F—T.

PEELTOWN, v. d'Angleterre, dans l'île de Man, port de commerce sur la côte O.; 2,342 hab. employés à la pêche. Ruines d'un beau château féodal, d'une cathédrale et d'un palais épiscopal.

PEENE, riv. d'Allemagne, prend sa source dans le Mecklembourg, coule entre le Mecklembourg et la Poméranie, et se jette dans la mer Baltique près de Peenemünde (Prusse). Cours de 100 kil. Navigable depuis Malchin. Affluents : la Tollense et le Trebel.

PEGASE, cheval ailé, né, selon la Fable, de Neptune et de Méduse, ou seulement du sang de Méduse, quand Persée lui eut tranché la tête. Ce héros le monta pour aller délivrer Andromède, et Bellérophon pour combattre la Chimère. Pégase est aussi le symbole de l'essor poétique; d'un coup de pied, il fit jaillir de l'Hélicon la fontaine Hippocrène, où les poètes venaient puiser l'inspiration.

Stephani, *Compte rendu de la commission impériale de Saint-Pétersbourg*, 1864, p. 32. S. Re.

PEGAU, v. du roy. de Saxe, cercle de Leipzig, sur la rive g. de l'Elster; 4,739 hab. Toiles et cordonnerie.

PÉGÉES (du grec *pègè*, fontaine), nymphes des fontaines, les mêmes que les Crénées.

PEGMA, plancher mobile, dans les théâtres des anc. Romains, pour faire apparaître sur l'avant-scène, à travers une trappe ouverte instantanément, un dieu ou un personnage qui venait des Enfers, ou de dessous terre. C. D—Y.

PEGNITZ, *Pegnesus*, riv. du roy. de Bavière, naît dans le cercle de Haute-Franconie, passe à Nuremberg et se jette dans la Regnitz, à Furth. Cours de 110 kil. Elle communique avec l'Altmühl et le Danube par le canal Louis. — De 1808 à 1810, il y eut un cercle de la Pegnitz, réparti aujourd'hui dans ceux de Haute et Moyenne-Franconie. En 1644, une société des *Bergers de la Pegnitz* fut créée à Nuremberg pour le développement de la langue et de la littérature allemandes.

PEGO, v. d'Espagne, dans la prov. d'Alicante; 6,069 hab.

PEGOMANCIE (du grec *pègè*, fontaine), divination d'après l'inspection des fontaines, en observant soit les mouvements des pierres qu'on y jetait, soit les efforts de l'eau pour pénétrer dans des vases qu'on y plongeait.

PEGU, PÉGOU ou **BAGOU**, v. de la Birmanie anglaise, cap. de l'anc. roy. de son nom, sur le Pégu, affl. de l'Iraouaddy; 4,000 hab. Rasée en 1757 par Alompra, empereur birman, qui y laissa la belle pyramide de *Choumadou* (dieu d'or), haute de plus de 100 m. Rebâtie en 1790, elle fut encore prise en 1824 par les Anglais. — La prov. actuelle de Pégou a 70,704 kil. carr.; 1,662,058 hab. Soumis et réuni à l'Inde britannique en 1853. Climat très chaud. Forêts de teks, peuplées de tigres et d'éléphants. Or, pierres précieuses; riz, thé. Ch.-l. Rangoun; v. princ. : Prome au N., Bassin ou Persaim au S.

PEHLVI (Langue), ancien idiome de la Médie. C'est la langue immédiatement antérieure au persan moderne.

PEICHAOUER. *V.* Peschaouer.

PEIGNOT (Étienne-Gabriel), bibliographe, né en 1766 à Arc (Haute-Marne), m. en 1849, fut reçu avocat au parlement de Besançon en 1790, fit partie de la garde constitutionnelle de Louis XVI en 1791-92, devint successivement commissaire du dép. de la Haute-Saône, bibliothécaire à Vesoul, où il mit en ordre beaucoup de matériaux provenant de Luxeuil et autres monastères, directeur de l'école secondaire de Vesoul en 1803, inspecteur de la librairie à Dijon en 1815, enfin inspecteur de l'Académie de cette ville.

Ses principales publications sont : *Manuel bibliographique, ou Essai sur les bibliothèques anciennes et modernes*, 1800; *Dictionnaire raisonné de bibliologie*, 1802; *Curiosités bibliographiques*, [illegible]; *Dictionnaire des livres condamnés au feu, supprimés ou censurés*, [illegible]; *Répertoire de bibliographies spéciales*, 1810; *Répertoire bibliographique universel*, [illegible]; *Histoire du parchemin et du vélin*, 1812; [illegible] *des Pragmatiques, Concordats*, etc., 1817; *Recherches sur* [illegible], 1817; — *sur la Danse des morts*, [illegible]; [illegible] 1822; *Manuel du* [illegible] *du choix des livres*, 1823, 2 vol.; *Recherches sur les* [illegible] *et l'origine des cartes à jouer*, 1826; *Essai chronologique sur les mœurs, coutumes et usages de la Bourgogne*, [illegible]; [illegible] *Louis XIV* 1827; [illegible]; *Recherches* [illegible], 1832, 2 vol.; [illegible]; *Essai sur* [illegible], [illegible]; *Essai sur la* [illegible], 1833; [illegible] *appelé la discipline*, 1841; *sur le Tombeau de Voyage au mont l'ausi-*

lippe, 1840 ; *Catalogue d'une partie de la bibliothèque des ducs de Bourgogne au quinzième siècle*, 1841, in-8° ; *Prédicatoriana*, 1841 ; *le Livre des singularités*, 1841 ; *Amusements philologiques*, 1842, etc.

PEI-HO ou **PAY-HO**, riv. de l'empire chinois (Mongolie et Chine), reçoit le Hoen-ho, l'Ouéi-ho, passe près de Pékin et aux forts de Takou, et se jette dans la mer Jaune. Cours de 450 kil.

PEILA ou **PEILAU**, v. du roy. de Prusse (Silésie), près des sources de la Peila ; 8,000 hab. Fabr. de tissus de laine et de coton. Établissement de Frères moraves. Frédéric II y battit les Autrichiens, le 10 août 1762.

PEINA, v. du roy. de Prusse (Hanovre), régence d'Hildesheim ; 5,407 hab. Maison de détention. Entrepôt royal de fers. Comm. de fils, toiles, tabac, grains.

PEIPOUS (Lac), en russe *Tschoudskoé-Osero*, lac de la Russie d'Europe, entre les gouvernements de Saint-Pétersbourg, de Pskov, de Riga et de Revel ; 3,513 kil. carr. Il communique avec le golfe de Riga par le Fellin, et avec celui de Finlande par la Narva. Très poissonneux ; fréquentes tempêtes. Il renferme plusieurs îles, entre autres Porka. Victoire navale des Russes sur les Suédois en 1702.

PEIRESC (Nicolas-Claude Fabri, seigneur de), conseiller au parlement d'Aix, né au village de Beaugensier (Provence) en 1580, m. à Aix en 1637. Quoiqu'il n'ait jamais rien publié lui-même, aucun homme ne rendit plus de services aux lettres. Bien digne d'être appelé par Bayle le *procureur général* de la littérature, il encourageait les auteurs, leur fournissait des lumières et des matériaux, employait ses revenus à faire acheter ou copier les monuments les plus rares et les plus utiles, et les communiquait aux savants. Scaliger, Saumaise, Holstenius, Kircher, Mersenne, Grotius, Valois, etc., eurent part à ses libéralités. Il avait un goût particulier pour les objets d'art et d'antiquité, pour l'histoire naturelle, les mathématiques et l'astronomie. Quelques-unes de ces sciences lui sont redevables d'importantes découvertes. Il forma de grandes collections de médailles, d'inscriptions et d'histoire naturelle. Avant Cuvier, il affirma que les ossements fossiles, regardés comme des os de géants sont des os d'animaux disparus. Il importa en France l'espèce des chats angoras, le jasmin d'Inde, celui d'Amérique, le lilas de Perse, le laurier rose, le myrte à fleurs pleines, la nèfle, etc. Son commerce de lettres embrassait toutes les parties du monde. Sa mort fut pleurée par une foule de poètes, et en 40 langues différentes par les *Humoristes* de Rome. Le 10e vol. des *Mémoires de littérature* du P. Desmolets contient une dissertation de Peiresc sur un trépied ancien. Boissonnade a publié les Lettres de Peiresc à Holstenius dans le recueil intitulé : *Holstenii epistolæ ad diversos*, 1819.

Sa *Vie* a été écrite en latin par Gassendi, Paris, 1641, in-4°, Quedlinbourg, 1708, in-12, et trad. en français par Requier. C. N.

PEISKRETSCHAM, v. du roy. de Prusse (Silésie) ; 3,959 hab. Toiles, draps, tabac, poterie ; haut fourneau et affinerie.

PEISSE (Jean-Louis-Hippolyte), médecin et littérateur, né à Aix (Bouches-du-Rhône), en 1803, m. en 1880, étudia la médecine à Montpellier, vint à Paris en 1826, et y publia : les *Médecins français contemporains*, 1827-1828, écrivit dans les journaux libéraux sous la Restauration et fut un des signataires de la protestation des journalistes en 1830. Devenu conservateur des collections de l'École des beaux-arts, il fut élu, en 1856, associé libre de l'Académie de médecine et en 1877 membre de l'Académie des sciences morales. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1843 et officier depuis 1872.

On a de lui : des articles de critique et de philosophie dans le *Producteur* et le *National* ; les comptes rendus des *Salons* de 1841 à 1844, dans la *Revue des Deux Mondes*. Il a publié : *P.-J.-G. Cabanis*, 1844 ; *la Médecine et les médecins*, 1857. Il a traduit de l'anglais : *Fragments de philosophie* de W. Hamilton ; *Système de logique déductive et inductive* de John Stuart Mill, 1866-1867, 2 vol.

PEIZ, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), régence de Francfort-sur-Oder ; 3,580 hab. Forges et affinerie de fer.

PÉ-KIANG-HO ou **TCHING-KIANG**, riv. de la Chine (Kouang-Toung), a sa source près de Nan-Young-Fou, coule au S. et se jette dans le Si-Kiang, au-dessous de Canton, qu'il arrose. Cours de 450 kil. En partie navigable.

PEKIN, en chinois *Pé-King* (cour du Nord) ou *King-sse* (la capitale), v. de l'Empire chinois, cap. de tout l'empire et de la prov. de Pé-tchi-li, dans une vaste plaine, sur le Yu-ho (affluent du Pei-ho), à 50 kil. S. de la grande muraille de la Chine ; par 39° 54′ lat. N., et 114° 8′ long. E. ; 1,650,000 hab. dont 25,000 chrétiens. Sa forme est celle d'un quadrilatère de 45 kil. de circuit, composé de deux villes distinctes, la *Wai-tching*, ville extérieure ou ville chinoise et la *Nei-tching*, ville intérieure ou ville tartare, au N. de la première. — La ville extérieure, entourée d'une haute muraille, est la région du commerce et de l'industrie. Les rues y sont étroites, sales, les maisons généralement à un seul étage, mal alignées, mal bâties ; beaucoup sont peintes en bleu céleste, en cinabre, ou même dorées. On y trouve les temples de l'agriculture et du ciel. — La ville intérieure est une place de guerre, avec des murailles de briques et des portes de marbre ornées de statues. Là sont les ministères de l'Empire, le tribunal de l'histoire et de la littérature chinoise examinant les aspirants au titre de mandarin ; le temple de la paix éternelle avec un monastère des mille lamas, le collège impérial, où l'on enseigne le mandchou, le chinois et le russe ; les greniers d'abondance ; les légations européennes, une mosquée, une cathédrale catholique, une église grecque, la mission russe ; un observatoire bâti en 1279, l'imprimerie du gouvernement, éditant un journal, et dont les publications sont livrées au commerce ; bibliothèque et collections impériales, les plus riches de l'Asie. Nombreuses écoles de toutes sortes ; grands établissements de bienfaisance. La plupart des édifices sont entourés de cours, et presque cachés au milieu de massifs d'arbres. On compte plus de 400 rues, larges de 20 m. environ, non pavées, et dont beaucoup se terminent par des arcs de triomphe. — Cette ville enveloppe la *cité impériale*, qui a 10 kil. de tour, et est presque entièrement occupée par les jardins de l'Empereur. — Au centre, dans une 3e enceinte, est le *Kingtching* ou *ville interdite* ; d'un circuit de 3 kil. environ, résidence de l'Empereur et de l'héritier de la couronne. — Pékin fut bâti, selon les Chinois, entre 1200 et 1100 av. J.-C. Gengis-Khan s'en empara en 1215. Koublaï-Khan y fit d'importantes constructions. Marco-Polo est le premier Européen qui ait visité cette capitale. En 1644, les Mandchoux s'en emparèrent. En 1860, un corps expéditionnaire franco-anglais défit l'armée chinoise sous les murs de la ville, et, le 25 octobre de cette même année, les ambassadeurs français et anglais signèrent dans Pékin un traité de paix et de commerce avec le prince Kong, délégué de l'Empereur. — Le pays est sujet à de terribles tremblements de terre : un, en 1662, fit périr 300,000 personnes, et un autre, 100,000 en 1672.

PÉLAGE, en celte *Morgan* (c.-à-d. maritime), hérésiarque du ve siècle, né dans la Grande-Bretagne, se fit moine, vint à Rome, où il se lia avec Rufin, et se forma par la lecture des Pères grecs et surtout d'Origène. Esprit ardent et exalté, il enseigna qu'Adam avait été créé sujet à la mort ; que son péché n'avait pu être imputé à ses descendants ; que les enfants, en naissant, sont dans le même état où se trouvait Adam avant son péché ; que l'homme peut vivre sans péché ; que la nature n'est point corrompue, et que la grâce n'est point nécessaire pour pratiquer la vertu. Les conciles de Carthage, 415, d'Antioche, 424, et le concile œcuménique d'Éphèse en 431 condamnèrent sa doctrine, dont St Augustin fut le principal adversaire. Pélage mourut vers 432 ; mais sa doctrine, connue sous le nom de Pélagianisme, se maintint jusqu'au vie siècle. Noris, Vossius et Patouillet en ont écrit l'histoire. M.

PÉLAGE Ier, pape de 555 à 559, Romain d'origine, fit commencer l'église de Saint-Philippe-et-Saint-Jacques. On a de lui 16 *Épîtres*.

PÉLAGE II, Romain, pape de 578 à 590, ne put étouffer en Istrie le schisme dit *des Trois chapitres*. (*V.* Vigile.)

PÉLAGE Ier, roi des Asturies de 711 à 737. Porte-lance du roi Rodrigues à Xérès, il s'était réfugié dans les Pyrénées cantabriques. Vainqueur des Arabes à Cavadonga, 718, il fonda Oviédo et un royaume qui devait plus tard s'étendre jusqu'au centre de l'Espagne.

PÉLAGIE (Sainte), comédienne à Antioche au ve siècle, se convertit, et se retira sur la montagne des Oliviers à Jérusalem, où elle finit ses jours dans la pénitence. Fête, le 8 octobre. — Il y a une autre sainte de ce nom, martyre dans le ive siècle et fêtée le 9 juin.

PÉLAGONIE, cant. de la Macédoine, au N. ; comprise dans la Péonie, avec laquelle on la confond quelquefois. — On appelait *Pélagonie tripolitaine* une contrée de Thessalie où étaient les trois villes d'Azor, Pythium et Doliché.

PÉLASGES, nom sous lequel on désigne une très ancienne population qui occupa la Grèce et l'Italie, se répandit à l'E. dans l'Asie Mineure et les îles de l'Archipel, à l'O. dans les grandes îles de la Méditerranée et jusqu'en Espagne, et qui ensuite fut assujettie aux tribus guerrières venues après elle. L'étymologie du nom est inconnue, on l'a successivement rapproché de *pelagos*, mer, et de *palaios*, ancien. D'après Hérodote, les Pélasges ont occupé tout le pays appelé de son temps *Hellade*, et qui primitivement se nommait *Pélasgie*. Ils étaient laborieux et attachés surtout à la culture de la terre. Selon la Fable, Pélasgos, le premier, a pétri et cuit le pain réduit en farine. Les Pélasges aimaient les plaines d'alluvion s'ouvrant vers la mer et fécondées annuellement par le limon des fleuves, et ils les appelaient du nom générique d'*Argos*, appliqué plus tard aux villes qui s'y sont élevées : de ce nom on dérivait même leur nom national, *Pélasgos* ou *Pélargos*, les laboureurs des plaines. Un autre nom particulier aux Pélasges est celui de *Larissa*, que portent les villes bâties par eux, la plupart au

centre de plaines vastes et arrosées. Ces Argos demandaient à être protégées contre le débordement des eaux, ces Larisses à être défendues contre les invasions des ennemis : de là, dans les pays occupés par les Pélasges, les canaux souterrains destinés à conduire les eaux à la mer, les digues et les chaussées construites pour les contenir dans le fond des vallées et les prodigieuses murailles appelées par les Grecs *Cyclopéennes,* et qu'on rencontre surtout en Argolide et en Étrurie. (*V.* CYCLOPÉENS [MONUMENTS].) Les Hellènes, frappés des proportions gigantesques de ces monuments, en expliquaient l'origine par l'intervention de puissances supérieures, des géants, des Cyclopes ou des dieux (Apollon, Hercule), par le génie tout-puissant des poètes (Amphion), auxquels les dieux accordaient le pouvoir de remuer et d'assembler les rochers. Hérodote rapporte aux Pélasges les premières notions des puissances divines et les formes élémentaires du culte. Leur religion fut le *naturalisme,* c.-à-d. la divinisation des phénomènes naturels, des agents physiques, des forces destructives et organisatrices. Ils les appelaient, d'une manière vague et confuse encore, *les dieux;* plus tard, ils appliquèrent des noms à tel ou tel dieu. C'est à eux que les Hellènes durent plusieurs des divinités de leur Olympe : *Zeus,* à qui était consacré le chêne, sous la forme duquel il fut sans doute adoré, lorsque les premiers hommes mangeaient des glands d'après la tradition pélasgique; *Hèra* ou Junon, vénérée dans le pays pélasgique d'Argolide, et qui avait d'abord été le tronc de poirier dans lequel on tailla sa statue ou la grenade sauvage, qui plus tard ne figure plus que comme un attribut dans sa main; *Poseidon* ou Neptune, qui envahit les grèves basses de l'Attique, terre pélasgique dont le premier nom, d'après Strabon, fut Posidonia; *Athènè* ou Minerve, la déesse de l'olivier, la protectrice des hauteurs, des villes environnées de tours et de murailles; *Dèmèter* ou Cérès, la déesse de la vie agricole, celle qui enseigna à Triptolème à semer le blé; *Hermès* ou Mercure, dont la représentation symbolique avait été, d'après Hérodote, transmise par les Pélasges aux Hellènes; *Hèphaistos* ou Vulcain, le divin forgeron, fils d'Héra, banni de l'Olympe hellénique et tombé dans cette île de Lemnos où les Pélasges se trouvent encore aux temps historiques; enfin *Artèmis* ou Diane, née dans cette Arcadie qui resta pélasgique jusqu'aux derniers temps de la Grèce, déesse des montagnes, des bois sacrés, des sources, des lacs, reine des Nymphes, des Faunes et des Satyres. Un autre caractère de la religion pélasgique, ce sont ces sanctuaires mystérieux de Dodone, d'Éleusis, de Samothrace, où se conservaient, révélés seulement à un petit nombre d'adeptes, les rites religieux, les cérémonies, la langue du culte primitif de la Grèce. Cette religion de la nature inspira les poètes demi-fabuleux de la Thrace, antérieurs à l'époque homérique, Orphée, Musée, Mélampus.

Pélasges de la Grèce. — Tout atteste dans la Thessalie le séjour des Pélasges : les cimes du versant oriental du Pinde sont couronnées de leurs enceintes massives, et la plaine du Pénée, qu'ils semblent avoir les premiers cultivée, est appelée par Homère *Argos Pèlasgique.* Une *Larisse* occupe le centre de ce riche bassin, où l'on rencontre encore des débris de canaux, de chaussées et de digues antérieurs aux Hellènes. Deux autres villes du même nom étaient situées, l'une au N., l'autre au S. de la Thessalie; le canton le plus central et le plus fécond de ce pays a porté le nom de *Pélasgiotide.* Parmi les tribus de race pélasgique, on trouve les *Perrhèbes,* les *Histiæens* et les *Dolopes :* ils furent ou chassés du pays ou refoulés dans les gorges de l'Olympe par les Lapithes, les Hellènes-Achéens, les Éoliens-Myniens et Béotiens, les Thesprotes-Thessaliens. Ils appartinrent aux plus puissantes familles du pays, les Aleuades, les Scopades, les Créondes, qui les accablaient de travaux et de châtiments indignes; bien qu'ordinairement employés à cultiver les terres et à garder les troupeaux, ils servaient cependant dans les armées thessaliennes comme fantassins, et même comme cavaliers. — Les plus anciens habitants de la Phocide et de la Béotie sont appelés *Hyantes, Hectines, Aones* et *Lemnices;* ils paraissent appartenir à la race pélasgique. Ce n'est qu'à une époque relativement récente, vers le temps de la guerre de Troie, que les traditions mentionnent l'invasion en Béotie des *Pélasges* et des *Thraces.* Ceux-ci étaient une branche des Pélasges-Piériens de la Macédoine. — Les Pélasges de Béotie se réfugièrent, dit-on, en Attique, 60 ans après la prise de Troie, à la suite de l'invasion des Béotiens d'Arné. Mais, depuis longtemps, l'Attique était peuplée de Pélasges ; c'est la terre sacrée d'Athéné ; Éleusis est le sanctuaire de Déméter, dont les fêtes, appelées Thesmophories, rappelaient que la culture du sol avait été le point de départ et la condition de la vie sociale. Ce n'est que longtemps après l'invasion ionienne qu'on retrouve en Attique un peuple portant le nom particulier de *Pélasges*, le même qui avait été chassé de Béotie après la prise de Troie ; et comme si les anciens Pélasges absorbés par les Hellènes eussent oublié l'art de bâtir, c'est aux nouveaux venus que les Athéniens font construire les murs de leur Acropole : ils leur cèdent, en récompense, un terrain stérile au pied du mont Hymette, où les Pélasges s'établissent, mais seulement comme voisins, gardant leur langue et leur mœurs. Fidèles à leur génie national, ils fertilisent le terrain, et les Athéniens, envieux de leurs richesses, ou, d'après une autre tradition, pour venger les outrages faits par les Pélasges à des jeunes filles d'Athènes, les chassent du pays; ils se retirèrent à Lemnos, où, sous le nom de Pélasges-Tyrrhéniens, ils devinrent fameux par leurs pirateries. — Dans le Péloponèse, l'Argolide est toute pélasgique : le nom d'*Argos,* où, suivant une tradition conservée par Eschyle dans les *Suppliantes,* régnait *Pélasgos,* fils de Palæchton (la terre primitive), le culte de Junon particulier à cette ville, les murailles indestructibles de Tirynthe et de Mycènes, tout témoigne du séjour des Pélasges. La double conquête de l'Argolide par les Achéens d'abord, puis par les Doriens, rendit la condition des Pélasges vaincus plus dure que partout ailleurs; on y trouve, après le retour des Héraclides, au-dessous des Doriens vainqueurs et des Achéens, habitant quelques villes et jouissant, sinon des droits politiques, au moins de la liberté civile, une population méprisée, dont les individus portent différents noms, *Gymnésiens* à Argos, parce qu'ils pouvaient servir en qualité de troupes légères; *Conipodes* (hommes aux pieds poudreux), à Épidaure; *Corynèphores* (porteurs de bâtons) ou *Catonacophores* (porteurs de peaux de brebis), à Sicyone. La nature tout agricole de leurs occupations et leur nombre considérable relativement aux conquérants ne permettent pas de méconnaître en eux l'ancienne population pélasgique. — L'Arcadie, qui disputait à l'Argolide la gloire d'être le premier séjour des Pélasges, conserva jusqu'à la fin de l'histoire de la Grèce son indépendance politique et le caractère tout pastoral et agricole de sa population. Bien qu'admis dans la suite parmi les populations de race hellénique, les Arcadiens différaient des Hellènes de pure race par leur genre de vie plus grossier, par leur religion demeurée plus fidèle au naturalisme primitif. Ils excellent dans l'art de faire écouler par des canaux souterrains les eaux sans issue des vallées de Stymphale, d'Orchomène, de Phénée, de Caphye. Leur roi fabuleux, Lycaon, est ou fils de Pélasgos ou identique à Pélasgos lui-même; et ses fils, les Lycaonides, forment toute une dynastie de fondateurs de villes et de chefs de tribus. — L'Achaïe, lorsqu'elle était encore appelée *Égialée* (le rivage), avait une population d'origine pélasgique, au témoignage d'Hérodote; les noms de *Larissa,* que portait une de ses villes, et du fleuve *Larissos,* qui la bornait à l'O., confirment cette assertion. — En Élide, les Pélasges avaient le nom particulier de *Caucones,* et passaient, dit Strabon, pour être originaires d'Arcadie, ce que représente la tradition rapportée par Pausanias, qui leur donne pour premier roi Caucon, un Lycaonide. — En Messénie, où le roi Caucon introduisit les mystères d'Éleusis, les Caucones apparaissent mêlés à un autre peuple qui semble également de race pélasgique, les *Lélèges :* ceux-ci fondent en Messénie une Pédase, qui rappelle une ville du même nom fondée par ce peuple en Asie Mineure, où ils sont les auxiliaires des Troyens; ils fondèrent à Samos, dont ils furent les premiers habitants, le plus ancien temple connu de la déesse pélasgique Héra. Ces mêmes peuples ont aussi occupé la Laconie, où les traditions parlent d'un Lélex, le premier habitant du sol lacédémonien, appelé de lui *Lélégie.* D'autres preuves du séjour des Pélasges en Laconie, c'est l'antiquité, dans ce pays, du culte des *Dioscures,* divinités qu'Hérodote reconnaît formellement être pélasgiques, et que l'on retrouve vénérées sous le nom de *grands dieux* dans l'île de Samothrace; c'est l'existence de cette classe des *Hilotes,* dont la misère était le résultat d'une conquête. Un peuple de la Laconie, dont l'origine pélasgique n'est pas douteuse, ce sont les *Cynuriens,* qui occupent la côte, depuis la frontière de l'Argolide jusqu'au cap Malée, et qu'Hérodote reconnaît comme autochtones, au même titre que les Arcadiens.

Pélasges du nord de la Péninsule, de l'Asie Mineure et des Îles. — Au N. de l'Olympe et des monts Cambuniens jusqu'à l'Hellespont, on rencontre encore les Pélasges. La Macédoine fut originairement peuplée par eux ; ils y sont divisés en tribus, dont chacune porte un nom particulier. Ainsi la tradition donne aux *Macednes* un Lycaonide pour ancêtre; si ce peuple fut plus tard civilisé par des rois de race hellénique, il garda son idiome particulier, où s'étaient conservés, jusqu'au temps d'Alexandre, bien des mots pélasgiques. Les *Péoniens* dans la vallée de l'Axius, les *Bottiens* dans celle de l'Haliacmon, sont formellement cités comme Pélasges. Entre l'Haliacmon et l'Olympe, les *Piériens* sont assimilés par Strabon aux Thraces de Phocide et de Béotie. Ce sont aussi les Thraces qui sont répandus sur toute la côte, du Strymon à l'Hellespont, le culte des Muses, né chez ces Thraces-Pélasges des temps héroïques,

les noms des chantres de ce pays, Orphée, Musée, celui de Thamyris, connu d'Homère, ne permettent pas de les confondre avec les peuples qui ont porté le même nom et habité le même pays aux temps historiques, et qui, de mœurs toutes différentes, semblent se rattacher à la race scythique. D'autres Pélasges habitaient en Macédoine la presqu'île de Chalcidique : c'étaient les *Pelasges-Tyrrhéniens*, dont les ancêtres, chassés d'Athènes, s'étaient réfugiés à Lemnos. Expulsés de cette île par Miltiade, ils s'étaient retirés dans la Chalcidique, où ils formaient encore, à l'époque de la guerre du Péloponèse, la majorité de la population des petites villes de la péninsule d'Acté. — Ces mêmes Pélasges-Tyrrhéniens existaient aussi au temps d'Hérodote en Asie Mineure, sur les côtes de la Propontide, où ils avaient fondé les villes de Placie et de Scylace, et introduit leur culte à Cyzique. Trois villes de Larisse existaient à l'époque héroïque, l'une près de Troie, les deux autres sur les bords de l'Hermus et du Caystre. Les villes d'Assos et d'Antandros sont formellement désignées comme pélasgiques, et l'*Iliade* appelle Pélasges un peuple qui vient au secours des Troyens. Les Troyens eux-mêmes et les peuples de l'Asie Mineure, jusqu'à l'Halys à l'E. et au Taurus au S., paraissent appartenir au rameau thraco-phrygien de la race pélasgique. La grande déesse Cybèle, divinité d'origine pélasgique, au témoignage d'Hérodote, était honorée dans le temple phrygien de Pessinonte, où les danses frénétiques des Corybantes rappellent le caractère orgiastique des cérémonies de Samothrace, patrie de Dardanus, le père des Troyens. Dans l'*Iliade*, on voit venir au secours de Troie tous les peuples pélasgiques, depuis les Péoniens de la Thrace jusqu'aux *Méoniens* de Lydie. Les peuples riverains de la Propontide et du Pont-Euxin, *Bithyniens, Mysiens, Mariandyniens*, appartiennent, dit Strabon, à la famille des Thraces, et, auprès d'eux, nous retrouvons des *Caucones*. En Asie, comme en Grèce, les Pélasges semblent destinés à subir le joug des Hellènes. Les Mégariens, fondateurs d'Héraclée Pontique, réduisent les Mariandyniens à la servitude et leur font une condition semblable à celle des Pénestes de la Thessalie. La tradition disait les *Cariens*, les *Mysiens* et les *Lydiens* issus de 3 frères, et, en souvenir de cette parenté primitive, les 3 peuples faisaient des sacrifices en commun à *Zeus Carios* dans la ville carienne de Mylasa. Ici encore nous retrouvons les *Lélèges*; ils sont désignés par Alcée comme habitants d'Antandros, et Hérodote, qui les représente mêlés aux Cariens dans toutes les îles de la mer Égée, dit qu'anciennement les insulaires étaient Pélasges. — Parmi les îles où ils ont laissé les traces les plus durables, il faut citer au N. Lemnos et Imbros, d'où ils furent chassés par Miltiade, et Samothrace, le sanctuaire de leur religion et du culte de leurs dieux, les Cabires; au S., la Crète, où, après la conquête dorienne, ils furent soumis au plus dur esclavage sous les noms de *Mnoites* (demeurant aux champs), ou *Dmoites* (domptés), esclaves de l'État, et d'*Aphamiotes* ou *Clérotes* (distribués par lots), esclaves des particuliers.

Pélasges de l'Épire et de l'Illyrie, de l'Italie, de la Sicile et de l'Espagne. — L'Épire était considérée comme pélasgique. C'est, en effet, dans ce pays qu'était l'oracle célèbre de Dodone, dont le dieu est appelé par Homère *Zeus Pélasgique*. Les *Selli* ou *Helli*, interprètes du Dieu; les *Chaones*, les *Thesprotes*, qui passaient, comme les *Molosses*, pour avoir reçu un roi de Pélasgos; les *Graici*, placés par Aristote aux environs de Dodone et de l'Achéloüs, sont des Pélasges, opinion que confirment les restes de gigantesques enceintes qui s'allongent en lignes sinueuses sur les flancs des montagnes d'Épire. — Les traces des Pélasges sont sensibles en Italie; ils y ont le caractère de colons étrangers. Il faut cependant en excepter les *Aborigènes*, qui semblent être un ban de Pélasges primitifs, et qui, refoulés par d'autres peuples dans les parties centrales de l'Apennin, en sortirent plus tard sous les noms de Sabelliens et d'Osques. Les nombreuses enceintes pélasgiques qui dominent et relient les hauteurs de la Sabine et du pays des Herniques, le culte profondément naturaliste de cette partie de l'Italie, confirment cette opinion. La partie centrale de la péninsule fut le point de rencontre des deux grands rameaux pélasgiques qui ont le caractère de colonies étrangères. Le plus septentrional est désigné par les Grecs sous le nom de *Tyrrhéniens*. Venus de la Thessalie, disent les traditions, ils s'établissent, sous le nom de *Sicèles* ou *Sicules*, sur les bords du Pô, où ils fondent Spina, et sur ceux de l'Arno, dont ils régularisent le cours. Mais c'est surtout au S. de ce fleuve, dans le pays appelé depuis Étrurie, que les Pélasges-Tyrrhéniens ont été puissants; ils y fondèrent Pise, Cortona, Agylla, Pyrgi, Tarquinies, Fiesole, Volterra, et les entourèrent de murailles indestructibles. L'invasion des Rhasènes en Étrurie n'amena ni l'extermination ni le bannissement des Pélasges; leur nom même de Tyrrhéniens prévalut sur celui des conquérants auprès des nations étrangères. Si les vainqueurs dépouillèrent les vaincus de toute part au gouvernement, et les réduisirent en grande partie en servitude, les Pélasges ne disparurent pas comme race; Hérodote affirme que, de son temps, ils étaient en possession de Cortona, et y parlaient la même langue que les Pélasges-Tyrrhéniens de Placie et de Scylace sur la Propontide. C'est sans doute à ces Pélasges Tyrrhéniens, restés dans le pays sous la domination des Rhasènes, qu'il faut attribuer les immenses travaux de desséchement et l'industrieuse activité qui rendirent si célèbre parmi les anciens le nom d'Étrusques (*Tyrrheni, Tyrseni, Tursci, Tusci, Etrusci*), indifféremment donné aux vainqueurs et aux vaincus. — D'autres Pélasges-Tyrrhéniens fondèrent en Espagne Sagonte, dont Annibal et les guerres sans nombre dont l'Espagne a été le théâtre n'ont pu détruire les ruines; Saragosse, où les murailles pélasgiques dépassent l'enceinte de la ville actuelle; Tarragone, dans les murs de laquelle la mine fit moins d'effet, au commencement de ce siècle, que dans le rocher. — Le second ban de populations pélasgiques établi au S. de l'Italie, portait le nom générique d'*Œnotriens* à l'O., divisés en *Chones*, *Morgetes* et *Italiotes*, et celui de *Peucétiens* à l'E., comprenant les *Dauniens*, les *Japyges-Messapiens*, divisés en *Calabrais* et *Salentins*. Une tradition les faisait descendre de deux frères, Œnotrus et Peucétius, fils d'un roi pélasgique d'Arcadie. Mais le nom de Chones, si semblable à celui des Chaones d'Épire, dont les séparait seulement la partie la plus resserrée de l'Adriatique, l'existence dans la Grande-Grèce d'une ville et d'une rivière *Achérontia*, nom qui se retrouve en Épire, permettent de conjecturer que ces Pélasges-Arcadiens étaient mélangés de Pélasges-Épirotes. D'un autre côté, une autre tradition qui représente Peucétius, Daunus et Japyx amenant avec eux une multitude d'*Illyriens*, et le témoignage d'un auteur ancien qui fait des Dauniens un peuple illyrien d'origine, tout fait soupçonner que l'on devait rattacher aux Pélasges cette race illyrienne que Strabon représente comme mêlée à la population pélasgique de l'Épire. Dans le S. de l'Italie, comme ailleurs, les Pélasges furent absorbés comme nation et réduits en esclavage par les colonies helléniques, dont le nombre et la puissance firent donner à ce pays le nom de Grande-Grèce. Quelques-uns avaient cependant préféré l'émigration à l'esclavage. Ainsi les *Sicules*, chassés de l'Italie septentrionale par les Sicanes Ibériens, puis par les Rhasènes, avaient passé le détroit et, avec les *Morgetes*, occupé le N. de la grande île qui prit d'eux le nom de Sicile. — Rappelons enfin cette tradition nationale et indigène dans le Latium, qui faisait venir Évandre de l'Arcadie pélasgique, et, par Énée, rattachait les Romains aux Troyens, et par les Troyens aux Pélasges. Rien ne ressemble plus à l'ancien culte pélasgique que l'ancien culte latin. Albe et Rome avaient leur Palladium comme Troie; Rome, dès son berceau, a honoré Vesta, la déesse pélasgique, et, plus tard, elle a été demander aux Phrygiens la Pierre noire de Pessinonte. Atticus, revenant de Grèce, croyait retrouver dans les dieux pénates de Lavinium les dieux de Samothrace; les habitants de cette île obscure furent traités par le sénat d'*alliés* et de *parents*; après la bataille de Magnésie, Rome exempte les habitants de Pergame de tout impôt, comme liés par le sang au peuple romain. C'est dans la vallée du Tibre que viennent se mêler toutes les races pélasgiques, Aborigènes de l'Apennin, Tyrrhéniens d'Étrurie, Arcadiens de Grèce, Phrygiens d'Asie; et Rome, formée du mélange de toutes ces populations, vengea, en soumettant les Hellènes, la longue et universelle oppression sous laquelle ils avaient tenu les Pélasges.

V. Benloew, *la Grèce avant les Grecs*, 1877 (il croit que les Pélasges sont les ancêtres des Albanais actuels et les identifie aux Lélèges); Hahn, *Études albanaises*, 1854; Milchhöfer, *Anfänge der Kunst in Griechenland*, 1883; Kiepert, *Handbuch der alten Geographie*, 1878; Bruck, *Quæ veteres de Pelasgis tradiderint*, 1884; Curtius, *Histoire grecque*, trad. franç. de Bouché-Leclercq, 1880. C. P. et S. Re.

PÉLASGIE, nom que portèrent, dans les temps les plus anciens, la Grèce entière, le Péloponèse et l'île de Lesbos.

PELASGIOTIDE, contrée de la Thessalie, entre la Perrhébie au N., l'Histiæotide à l'O., la Phthiotide au S. et la Magnésie à l'E. : ainsi nommée des Pélasges qui l'habitèrent.

PELASGIQUE (Golfe), *Pelasgicus Sinus*, auj. golfe de *Volo*, golfe formé par la mer Égée au S.-E. de la Thessalie, entre la Phthiotide et la Magnésie, et au N. de l'Eubée. C'est le même que le golfe de Pagases.

PÉLASGUS, nom de plusieurs rois fabuleux de l'anc. Grèce; l'un, en Arcadie, fut le père de Lycaon; un autre, à Argos, appelé aussi Argus, succéda à son père Phoronée, et donna le jour à Criasus. (V. Pélasges.)

PÉLÉE, *Peleus*, fils d'Éaque, tua par mégarde son frère Phocus, s'expatria et vint à la cour d'Eurytion, roi de Phthiotide, dont il épousa la fille et qu'il eut encore le malheur de frapper à la chasse de Calydon. Réfugié à Iolcos, il y fut calomnié par la reine Créthéis, dont il avait dédaigné l'amour; le roi Acaste le fit pendre dans un bois. Pélée parvint à rompre

ses liens, tua Acaste et sa femme, s'empara du trône d'Iolcos, et, ayant perdu sa 1re femme, épousa Thétis, dont il eut Achille. Il prit part à l'expédition des Argonautes et au combat des Centaures et des Lapithes. Pendant la guerre de Troie, il fut renversé par les fils d'Acaste.

PELET (JEAN-JACQUES-GERMAIN, BARON), général et écrivain militaire, né à Toulouse, en 1777, m. en 1858, adopta les principes de la Révolution. En 1800, on l'envoya dans le corps du génie, à l'armée d'Italie. Aide de camp de Masséna, il fit avec lui les campagnes de Naples, 1806, de Pologne, 1807, et d'Autriche, 1809. Envoyé à l'armée du Portugal en 1810, à l'armée qui envahit la Russie en 1812, commandant à Dresde en 1813, il protégea, après Leipzig, la retraite de l'armée française. En 1815, il reparut sur les champs de bataille de Fleurus et de Waterloo. Mis à la demi-solde par la 2e Restauration, il vivait très retiré, en s'occupant d'études historiques, lorsque Gouvion-Saint-Cyr, ministre de la guerre, le nomma membre du comité de défense du royaume, en 1818, place qu'il perdit en 1821. Après la révolution de 1830, il devint commandant de l'École d'état-major, puis général de division et directeur du dépôt de la guerre. Ses compatriotes lui donnèrent, l'année suivante, le mandat de député; il vota presque toujours avec l'opposition, et demanda l'abrogation de la loi qui proscrivait la famille Bonaparte. Élevé à la pairie en 1837, il devint, en 1841, membre du comité d'état-major et fut mis à la retraite en 1845; mais le ministre le maintint à la tête du dépôt de la guerre. En 1850, il fut député de l'Ariège à l'Assemblée législative; en 1851 choisi par Louis-Napoléon comme un des membres de la commission consultative; en 1852, créé sénateur; en 1855, membre nommé par décret de l'Académie des sciences morales. C'est sous la direction du général Pelet que la *belle carte de France*, dite du *dépôt de la guerre*, a été entreprise, ainsi que la grande *carte de Morée*.

Ses ouvrages personnels sont : *Mémoires sur la guerre de 1809 en Allemagne*, 1824-26, 4 vol.; *Principales opérations de la campagne de 1817*, dans le journal *le Spectateur militaire*, dont il fut un des fondateurs; *Introduction aux campagnes de l'empereur Napoléon en 1805, 1806, 1807 et 1809*, 3 vol.; *les Fortifications de Paris*, 1841; enfin l'édition de l'important ouvrage du général de Vault, intitulé : *Mémoires relatifs à la succession d'Espagne, sous Louis XIV*, 1835-48, 7 vol. in-4o, et atlas in-fol.

PELET DE LA LOZÈRE (JEAN, COMTE), homme politique, né en 1759 à Saint-Jean du Gard, d'une famille protestante, m. en 1842, fut avocat au parlement de Provence, adopta les principes de la Révolution, devint président du directoire du département de la Lozère en 1791, membre de la Convention en 1792, conserva au milieu de la Terreur ses sentiments inébranlables de droiture et de modération, s'associa au mouvement de thermidor qui abattit Robespierre, accepta les fonctions de commissaire à l'armée des Pyrénées-Orientales, et prit part aux préliminaires de la paix avec l'Espagne en 1795. Membre du conseil des Cinq-Cents sous le Directoire, préfet de Vaucluse après le 18 brumaire, conseiller d'État en 1802, il fut chargé, depuis 1804 jusqu'à la fin de l'Empire, de la haute surveillance de la police dans 42 départements. Rentré dans la vie privée en 1815, il accepta la pairie en 1819. Il adhéra à la révolution de 1830, mais sa santé ne lui permit guère de participer aux travaux législatifs.

PELET DE LA LOZÈRE (PRIVAT-JOSEPH-CLARAMOND, COMTE), fils du précédent, né en 1785, m. en 1871, débuta comme auditeur au conseil d'Etat en 1806, fut préfet de la Lozère, administrateur général des forêts de la couronne jusqu'en 1814, préfet du Loir-et-Cher de 1819 à 1823, député de ce département de 1827 à 1837, ministre de l'instruction publique en 1836, pair de France en 1837 et ministre des finances dans le cabinet Thiers en 1840.

PELEW, PALAOU, PALAOS ou **PALOS** (ILES), archipel de la Polynésie, dans le Grand Océan, à l'O. des Carolines, au N. de la Nouvelle-Guinée, entre 6° 53' et 7° 40' lat. N., 131° 45' et 132° 19' long. E. Formé de 26 îles longues, étroites et fertiles; 750 kil. carr.; 14,000 hab. environ. Les habitants sont robustes, avides, cruels et vivent en polygamie. Ces îles, peu fréquentées, furent découvertes par les Espagnols en 1710, et visitées par le capitaine anglais Wilson, en 1783. Bois d'ébène, cocos, bananes, [illegible], oranges, citrons, bambous, cannes à sucre; larges bancs de corail. Côtes poissonneuses. Ces îles sont sous la dépendance nominale de l'Espagne.

PELHAM (HENRI), homme d'État anglais, frère cadet du duc de Newcastle, servit dans les dragons pendant la rébellion de l'Écosse en 1715, fut nommé à la Chambre des communes en 1718, entra au ministère en 1724 comme secrétaire d'État au département de la guerre, devint 1er lord de la trésorerie, puis chancelier de l'échiquier, et mourut en 1754. Il releva le crédit national et allégea la dette publique en réduisant le 4 pour 100 à 3.

PELIAS, né de Neptune et de Tyro, fut exposé lors de sa naissance et sauvé par des bergers. A la mort de Créthée, époux de Tyro, il ravit le trône d'Iolcos à Eson, fils légitime de ce prince, tua sa femme et ses enfants, excepté Jason, qu'il chercha plus tard à faire périr, en lui suggérant l'idée de l'expédition des Argonautes. Au retour de Jason, il périt victime de la vengeance de Médée. (*V. ce nom.*)

PÉLIGNIENS, *Peligni*, anc. peuple de l'Italie centrale, de race sabellienne, occupait le revers oriental de l'Apennin, entre les Marses à l'E., les Marrucins au N., dont le séparait l'Aternus, les Samnites proprement dits et les Frentans au S., séparés de lui par le Sagrus, c.-à-d. le N. de l'Abruzze citérieure et le S.-E. de l'Abruzze ultérieure IIe, dans le royaume d'Italie; villes princ. : Corfinium, Sulmo; le port d'Aternum lui était commun avec les Vestins et les Marrucins. Le pays des Péligniens était, avec celui des Marses, le plus froid de la péninsule; il produisait surtout du lin et était propre à l'élève des abeilles. Les Péligniens formaient avec les Vestins, les Marrucins et les Marses l'une des deux confédérations qui se partageaient le Samnium, et étaient renommés pour leur bravoure. Après avoir pris parti pour Rome contre les Latins en 340, et être restés neutres dans la 1re guerre des Romains contre les Samnites du S., en 326, ils prirent les armes avec leurs compatriotes quand ils virent les Romains menacer l'indépendance de toute l'Italie, en 308. Mais ils furent soumis une 1re fois en 305, une 2e par Curius Dentatus, qui ravagea tout leur pays et les réduisit à la condition d'alliés de Rome, jouissant du droit italique, 290. Ils prirent part à la *Guerre sociale* (*V. ce mot*), et leur ville de Corfinium devint la métropole de la confédération Italienne, sous le nom d'*Italica*, 90.

C. P.

PÉLION, auj. *Plessidhi*, montagne de la Grèce (Thessalie), auj. dans la nomarchie de Larisse, dans la presqu'île de Magnésie, se rattache au N. au massif de l'Ossa. Son plus haut sommet a 1,670 m.; il portait autrefois un temple à Jupiter Acréus. Le versant méridional offre, depuis l'entrée du golfe de Volo jusqu'au lac de Bœbeis (Karla), des pentes gracieuses, semées de beaux villages, et où croissent le citronnier, le figuier, l'oranger, la vigne, le mûrier; du lac Bœbeis à l'Ossa, le Pélion perd le nom de *Plessidhi* pour prendre celui de *Mavro-Vouni* (la montagne Noire), et présente une végétation moins riche. Le versant septentrional, qui regarde la mer Égée, est escarpé, sauvage, couvert de pommiers, cerisiers, châtaigniers, etc. Le Pélion est célèbre dans la mythologie grecque : les Géants voulurent l'arracher de sa base et le transporter sur l'Ossa pour escalader l'Olympe; le navire Argo fut construit des bois coupés sur ses hauteurs; c'était la demeure des Centaures, et Chiron y fit l'éducation d'Achille. Aujourd'hui Volo est la capitale du district, qui comprend les 24 villages du Pélion, parmi lesquels on distingue Argalasti, Néochori, Miliès, Portaria, Makrinitza et Zagora. Ces villages sont habités par près de 50,000 Grecs.

Mézières, *le Pélion et l'Ossa*, dans les *Archives des Missions*, III, p. 149.

C. P. et S. RE.

PELISSANE, brg (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 1,724 hab. Récolte de soie et de garance; fabr. d'huile. Patrie d'Esménard.

PÉLISSIER (JEAN-JACQUES-AMABLE), maréchal de France, né à Maromme (Seine-Inférieure) en 1792, m. en 1864, entra, en 1814, au Prytanée militaire de La Flèche, puis passa à l'École de Saint-Cyr, d'où il sortit sous-lieutenant dans l'artillerie de la maison du Roi. Pendant les Cent-jours, il fut envoyé à l'armée d'observation du Rhin, et, après la 2e Restauration, à la légion de la Seine-Inférieure. En 1819 il entra au corps d'état-major, fut détaché dans divers régiments, et n'obtint qu'en 1828 le grade de capitaine dans ce corps. Pélissier, alors qu'il n'était que lieutenant, avait fait avec distinction les campagnes d'Espagne, 1823, et de Morée, 1828-29. Lors de l'expédition d'Alger, 1830, placé à l'état-major général de l'armée, il gagna le grade de chef de bataillon dès les premières rencontres contre les Arabes. Rappelé en France, il obtint, en 1840, d'être renvoyé en Algérie. Employé dans la province d'Oran, il ne cessa d'y guerroyer pendant 15 ans, y gagna le grade de lieutenant-colonel, et, en 1842, celui de colonel. Il sut faire aux Arabes cette guerre de ruse et d'activité qui seule réussit contre eux. De 1841 à 1844 il prit part aux expéditions les plus brillantes du maréchal Bugeaud, jusques et y compris la bataille d'Isly. En 1846, nommé général de brigade et commandant de la division d'Oran, il fut promu, en 1850, général de division, en restant dans la même province, qu'il ne quitta que par occasion, pour exercer par intérim les fonctions de gouverneur général. Chargé, en 1852, de l'expédition contre Laghouat, il s'empara de la ville après une vive résistance des Arabes. Appelé au commandement du 1er corps de l'armée d'Orient, il arriva au siège de Sébastopol en janvier 1855. Trois mois après, le général Canrobert, commandant en chef, ayant donné sa démission, Pélissier le rem-

plaça, du choix de l'Empereur, et, le 8 septembre suivant, prit d'assaut la ville, malgré l'admirable défense du général Totleben. Cette victoire lui valut le bâton de maréchal et le titre de duc de Malakoff. Pélissier, rentré en France, reçut l'ambassade de Londres. Lors de la guerre d'Italie, 1859, l'Empereur le chargea d'organiser à Nancy une armée pour observer la Prusse. Après la paix de Villafranca, 1859, il devint grand chancelier de la Légion d'honneur, puis, en 1860, gouverneur général de l'Algérie, où il mourut. C. D—Y.

PÉLISSIER (PHILIPPE-XAVIER), général et homme politique, frère du précédent, né à Vouges (Côte-d'Or) en 1812, m. en 1884, entra à l'École polytechnique en 1833, à l'École d'artillerie en 1835, fut promu lieutenant en 1838, capitaine en 1840, et passa dans l'artillerie de marine. Envoyé à la Guadeloupe en 1842, il fut mis à l'ordre du jour de l'armée pour le dévouement qu'il montra lors du tremblement de terre qui détruisit la Pointe-à-Pitre. En 1847, il fut nommé inspecteur des forges, prit part à la guerre de Crimée, eut un commandement au siège de Sébastopol, fut nommé général de brigade en 1851 et inspecteur de l'artillerie de marine et des arsenaux. En 1870, il avait été désigné pour commander le corps qui devait débarquer en Allemagne du côté du Danemark. Pendant le siège de Paris, il commanda en chef l'artillerie au nord de la Seine, prit part à plusieurs combats, fut blessé à Nogent-sur-Marne et nommé général de division. Président du conseil général de la Haute-Marne, le général Pélissier, qui n'avait eu jusque-là aucun rôle politique, se déclara hautement en faveur de la république et fut élu membre du Sénat en 1876. Il ne vint y siéger que l'année suivante, après un voyage d'inspection militaire aux colonies. Il vota avec le centre gauche, se prononça après le 16 mai contre la dissolution de la Chambre des députés, fut réélu en janv. 1879 et devint questeur du Sénat. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1845, fut promu officier en 1855, commandeur en 1866 et grand officier en déc. 1870. E. D—Y.

PÉLISSON. *V.* PELLISON.

PELLA, v. de Macédoine (Émathie), sur une hauteur, près d'un marais formé par les débordements du Ludias, fut d'abord appelée *Bounomia*, et resta sans importance jusqu'à ce que Philippe, qui y était né, en eût fait la résidence des rois. Les Romains y envoyèrent une colonie et l'appelèrent *Colonia Julia Augusta Pella*. Il en reste quelques ruines non loin de la ville actuelle d'*Iénidjé*, dans le vilayet ottoman de Salonique. — v. de la Palestine, au S. de la Pérée, fut d'abord appelée *Boutis*; auj. *El Boudsché*. Prise par Antiochus le Grand, roi de Syrie, détruite par Alexandre Jannée, parce que les Macédoniens qui l'habitaient ne voulaient pas se soumettre aux pratiques de la religion juive, elle fut rebâtie par Pompée. C. P.

PELLAT (CHARLES-AUGUSTE), jurisconsulte, né à Grenoble en 1793, m. en 1871, débuta en 1820 comme professeur suppléant de code civil à la faculté de droit de Grenoble. Cette école ayant été fermée peu de temps après pour cause politique, il se rendit à Paris, obtint en 1827 une place de suppléant, en 1829 la chaire de Pandectes, qu'il a toujours occupée depuis, fut nommé doyen de la Faculté en 1847, siégea au Conseil supérieur de l'instruction publique de 1848 à 1850, et reçut en 1858 le titre de membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Il a publié : *Exposé des principes généraux sur la propriété et ses démembrements en droit romain, et particulièrement sur l'usufruit*, suivi du VII[e] liv. des *Pandectes*, traduit et commenté, 1837 et 1853; *Précis d'un cours sur le droit privé des Romains*, trad. de l'allemand de Mazeroll, suivi d'une traduction du liv. XX et du tit. VII du liv. XIII des *Pandectes*, 1840 et 1852; *Traité succinct du droit sur le gage et l'hypothèque*, trad. de l'allemand de Schilling, 1840; *Encyclopédie juridique de Falck*, trad. de l'allemand, 1841; *Institutes de Gaius*, traduites et commentées, 1844; *Manuale juris synopticum*, 1852 et 1858; des articles dans divers recueils de jurisprudence.

PELLEGRIN (SIMON-JOSEPH), né à Marseille en 1663, m. en 1745, fut d'abord religieux servite, puis aumônier de vaisseau, et enfin se livra à la littérature. Établi à Paris, il vendit des épigrammes et des madrigaux, écrivit des *Cantiques spirituels*, des comédies et des tragédies; on disait de lui qu'il dînait de l'autel et soupait du théâtre. Il traduisit en vers les *Odes* d'Horace, Paris, 1715, 2 vol. in-12, mit sur des airs d'opéra et de vaudeville l'histoire de l'Ancien et du Nouveau-Testament, les Psaumes de David et jusqu'à l'Imitation de J.-C.

PELLEGRINI (PELLEGRINO TIBALDO DE), appelé aussi *Tibaldi*, peintre et architecte, né à Bologne de parents milanais en 1522, m. en 1592, suivit à Rome, en 1547, Vasari, qui lui fit apprécier les monuments de cette ville; peignit, à son retour, pour l'Institut de Bologne, divers sujets tirés de l'*Odyssée*, devint ingénieur en chef du duché de Milan, fit le pavé de la cathédrale de cette ville et traça le dessin de la façade de ce célèbre édifice, bâtit l'archevêché, l'église Saint-Laurent éleva la maison professe des jésuites à Gênes, son plus bel ouvrage, fut appelé par Philippe II en Espagne, où il décora le cloître et la bibliothèque de l'Escurial, et se retira ensuite à Modène.

PELLEGRINI (DOMINIQUE), frère du précédent, né en 1541, m. en 1582, construisit une des chapelles de la cathédrale de Bologne, les palais de la Gabelle et de Magnani et exécuta de bonnes gravures à l'eau-forte.

PELLEGRINI (CAMILLE), historien, né à Capoue en 1598, m. à Naples en 1663.

Il a laissé : *Apparato alle antichità di Capua, ovvero della Campania felice*, ouvrage historique et archéologique, Naples 1651, in-4°. *Historia principum Longobardorum*, 1643, in-4°, ouvrage important.

PELLEGRINI (ANTOINE), peintre, né à Venise en 1675, m. en 1741, peignit à Paris le plafond d'une des galeries de la banque royale (auj. Bibliothèque nationale), et à Venise un tableau célèbre du *Serpent d'airain*, dans l'église de Saint-Moïse.

PELLEGRINI (FÉLIX), célèbre chanteur, né à Turin en 1774, m. à Paris en 1832, possédait une belle voix de basse. Il débuta à Paris, en 1819, dans l'*Agnese*, de Paër, et fut applaudi dans les rôles bouffes des opéras de Rossini. Il a enseigné le chant au Conservatoire de Paris.

PELLEGRINO, de Modène, peintre, mort en 1523, fut élève de Raphaël. Son principal ouvrage est une *Nativité de J.-C.*, dans l'église de Saint-Paul à Rome.

PELLEGRINO DI SAN-DANIELE (JEAN-MARTIN D'UDINE, DIT), peintre italien, m. en 1546, vécut à la cour d'Alphonse d'Este, duc de Ferrare. On a de lui une *Madone assise entre les quatre vierges d'Aquilée*, et divers sujets tirés de la vie de J.-C.

PELLEGRUE, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de La Réole; 1,559 hab. Anc. ch.-l. de juridiction du Condomois. Bons vins.

PELLÈNE, v. forte de l'Achaïe, à l'E., sur les frontières de la Sicyonie, à 60 stades du golfe de Corinthe, sur lequel elle avait un port appelé *Aristonautæ*. Les traditions lui donnent pour fondateur un géant nommé Pallas, ou l'Argien Pellen. Elle fut souvent prise et reprise dans les luttes des ligues achéenne et étolienne. Diane y avait une statue, qu'on ne pouvait regarder sans être frappé de cécité. Ses ruines se trouvent près du vge de *Zugra*. Près de la ville était un village nommé aussi Pellène, où l'on célébrait des jeux en l'honneur de Mercure. Les vainqueurs recevaient pour récompense des manteaux de laine. C. P.

PELLERIN (JOSEPH), antiquaire, né à Marly-le-Roy en 1684, m. à Paris en 1782, fut commissaire général, puis 1[er] commis de la marine. Il forma un médailler contenant 32,500 pièces, et le vendit 300,000 fr. à Louis XVI. Il le fit graver et le publia : *Recueils de médailles des rois, peuples et villes*, Paris, 1762-78, 10 vol. in-4°, avec un savant et judicieux commentaire critique. Pellerin fut le premier qui introduisit la méthode historique dans la classification des médailles.

PELLERIN (LE), ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. de Paimbœuf; 1,775 hab. Bâti en amphithéâtre sur un coteau de la rive g. de la Loire. Les vaisseaux d'un tonnage trop fort pour remonter jusqu'à Nantes s'y arrêtent. Une grande partie de l'église est fort ancienne. Vins, vinaigre.

PELLETAN (PHILIPPE-JEAN), né à Paris en 1747, m. en 1829, a été l'un des plus brillants professeurs du collège de chirurgie, et plus tard de la faculté de médecine de Paris. En 1795, il succéda à Desault comme chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu; là il se distingua comme opérateur et forma de nombreux élèves. Membre de l'Académie des sciences, de l'Académie de médecine et de presque toutes les sociétés savantes de l'Europe, Pelletan a montré, par les Mémoires qu'il a publiés, par un *Traité de clinique chirurgicale*, 3 vol., 1810, par sa pratique dans plusieurs hôpitaux, qu'il était aussi bon théoricien qu'habile praticien. J. G.

PELLETAN (PIERRE-CLÉMENT-EUGÈNE), littérateur et homme politique, né à Saint-Palais-sur-Mer (Charente-Inférieure) en 1813, m. en 1883, appartenait à une famille protestante, qui avait fourni aux *Églises du désert* plusieurs chefs énergiques et dévoués. Il fut élevé à Royan, où son père était juge de paix, puis envoyé au collège de Pau, et, en 1833, à Paris, où il abandonna les cours de la faculté de droit pour suivre ceux de la faculté des lettres et du Collège de France. Après avoir visité le nord de la France, la Belgique, l'Allemagne et l'Italie, il débuta dans la littérature, en 1837, par des articles de critique que publièrent la *Nouvelle Minerve*, la *France littéraire*, l'*Artiste*, la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue indépendante*, la *Revue de Paris* et la *Presse*. Il passait d'un journal à un autre, « allant toujours à la liberté, » et au journal « qui en laisse ou en prend la plus grande somme ». Le caractère original de sa critique, qui s'attachait aux idées plutôt qu'aux œuvres elles-mêmes, attira sur lui l'attention du public. Il se lia de bonne heure avec Lamartine, mais jusqu'en 1848 il ne joua aucun rôle politique. Après la révolution de Février, il se

présenta sans succès aux élections pour l'Assemblée constituante dans la Charente-Inférieure, fut en 1849 avec M. de La Guéronnière un des rédacteurs du *Bien Public,* fondé par Lamartine. Les articles publiés par lui dans la *Presse,* en 1850-51, furent ensuite réunis en volume sous le titre de *Profession de foi du dix-neuvième siècle,* 1853. Sous l'empire, il écrivit tour à tour dans le *Siècle* et dans la *Presse,* qui furent plusieurs fois menacés par le gouvernement pour avoir publié ses articles. Il soutint de vives polémiques contre l'*Univers,* mais protesta au nom de la liberté contre la suppression arbitraire de ce journal. En 1863, Pelletan fut élu député de l'opposition dans la 9e circonscription de la Seine. Le Corps législatif annula son élection, mais il fut réélu en déc. 1864 et devint un des adversaires les plus redoutables du gouvernement impérial. Il fonda, en 1869, le journal *la Tribune,* dont il fut le rédacteur en chef, avec MM. Hérold, Glais-Bizoin et Lavertujon pour collaborateurs. En 1870, il combattit le ministère Ollivier, vota contre la guerre, et fut, après le 4 septembre, membre du gouvernement de la Défense nationale. Il s'occupa surtout de l'organisation des ambulances et de la garde nationale. En février 1871, il partit pour Bordeaux, avec MM. Emmanuel Arago et Garnier-Pagès et aida M. Jules Simon à faire accepter les décrets du gouvernement de Paris, que Gambetta refusait d'exécuter. Aux élections du 8 février il fut nommé représentant des Bouches-du-Rhône, le premier sur onze, et fit partie de l'Union républicaine. En janvier 1876, il fut élu sénateur dans le même département, vota contre la dissolution de la Chambre après le 16 mai, et fut rapporteur du projet de loi sur la réorganisation du consistoire de la confession d'Augsbourg. Vice-président du Sénat en 1879, il dirigea les discussions de cette assemblée pendant la longue maladie de son président, M. Martel.

On a encore de Pelletan : *la Lampe éteinte,* 1840, 2 vol.; l'*Histoire du Brahmanisme,* 1846, continuée par M. A. Maury, dans l'*Histoire universelle des religions; Histoire des trois journées de février 1848; les Dogmes, le Clergé et l'État,* 1848, en collaboration avec MM. Morvonnais et Hennequin; *Vie de Condorcet,* dans le *Plutarque français; Heures de travail,* 1854, 2 vol.; *les Morts inconnus, le Pasteur du désert,* 1855, in-18; *les Droits de l'homme, les Rois philosophes,* 1857; *Qu'allons-nous faire?* 1859; *Une étoile filante, Béranger,* 1860, attaque très vive contre le chansonnier; *Décadence de la monarchie française,* 1860, in-32; *la Naissance d'une ville,* 1861, *la Comédie italienne,* 1862; *la Tragédie italienne,* 1862; *le Droit de parler, lettre à M. Imhaus; la Nouvelle Babylone, lettres d'un provincial,* 1862, satire vigoureuse et spirituelle des mœurs modernes; *Adresse au Roi coton, les Fêtes de l'intelligence,* 1863, *la Charte du foyer,* 1864; *Nouvelles heures du travail,* 1870, in-18; *les Uns et les Autres,* 1873; *le 4 Septembre devant l'enquête,* 1874; *Elisée, voyage d'un homme à la recherche de lui-même,* 1877; *Un roi philosophe : le Grand Frédéric,* 1878.

PELLETIER (Bertrand), chimiste et pharmacien, né à Bayonne en 1761, m. en 1797, étudia à Paris sous Darcet et Bayen. Il a fait d'excellents travaux de chimie minérale et organique, de métallurgie et de technologie. On lui doit surtout une étude presque complète du phosphore et de ses principaux composés, notamment du phosphore métallique; des Mémoires fort intéressants sur la strontiane, le molybdène, l'or mussif, les cendres bleues, les éthers, les sels de baryte, l'affinage du métal des cloches, etc. Ses différents écrits ont été réunis, en 1798, sous le titre de *Mémoires et observations de chimie,* 2 vol. Pelletier fit partie, en 1791, de l'Académie des sciences, et concourut à plusieurs rapports très remarquables sur la fabrication de la soude, la refonte du papier imprimé et écrit, la fabrication des savons, le tannage des cuirs, etc. Il fit partie de l'Institut à sa création, et professa la chimie à l'École polytechnique. Il était rédacteur des *Annales de chimie.* En 1790, il avait failli être aveuglé par la détonation imprévue d'un mélange gazeux; en 1797, il succomba, pour avoir respiré une trop forte dose de chlore, en faisant des expériences pour reconnaitre la nature et la propriété de ce gaz. J. G.

PELLETIER (Joseph), fils du précédent, né à Paris en 1788, m. en 1842, est un des hommes qui ont le plus contribué au développement de la chimie organique. Il a surtout bien fait connaitre cette classe de principes immédiats désignés sous le nom d'*alcaloïdes,* et qui, pourvus de propriétés médicales très actives, ont remplacé peu à peu, dans le traitement thérapeutique, les substances végétales qui les contiennent, ce qui a permis de simplifier les formules pharmaceutiques et de rendre moins désagréable l'administration des médicaments. Le nombre des travaux de Pelletier, faits isolément ou en collaboration de Magendie, Caventou, Vogel, Coriol, Wolter, Brot, etc., est considérable. Tous ont été entrepris dans un but pratique. Ses études sur la cochenille, le santal, l'orcontite, le curcuma et autres matières tinctoriales, ont perfectionné l'art de la teinture; ses recherches sur les gommes-résines ont jeté un grand jour sur les opérations de la pharmacie; ses travaux sur la distillation des résines ont donné la base d'une théorie de la fabrication des huiles de résine et du gaz éclairant que cette substance fournit; son Mémoire sur les principaux composés de l'or n'a pas été étranger à la révolution récente qui s'est opérée dans l'art du doreur. Les analyses des racines d'ipécacuanha, de la fève de St Ignace et de la noix vomique, des bulbes de colchique, de la cévadille, de la racine d'ellébore blanc, du poivre, de l'opium et des écorces de quinquina ont enrichi la chimie, et, par suite, la thérapeutique, des principes immédiats connus sous les noms d'*émétine,* de *strychnine,* de *brucine,* de *vératrine,* de *pipérine, de narcéine,* de *strébaine,* de *pseudomorphine,* de *quinine* et de *cinchonine.* Le nom de Pelletier est inséparable de l'invention du *sulfate de quinine,* pour laquelle l'Académie des sciences a décerné, en 1827, à ses auteurs Pelletier et Caventou un prix de 10,000 fr. du legs Monthyon. Pelletier était directeur adjoint de l'École de pharmacie de Paris, membre libre de l'Académie des sciences, de l'Académie de médecine, du conseil de salubrité, etc. Il avait longtemps professé l'histoire naturelle à l'École de pharmacie. J. C.

PELLEVÉ ou **PELVÉ** (Nicolas de), d'une ancienne maison noble de Normandie, né au château de Jouy en 1518, m. en 1594, étudia et enseigna le droit à Bourges, fut conseiller au parlement, maître des requêtes, évêque d'Amiens, puis de Sens, suivit le cardinal de Lorraine au concile de Trente, fut fait cardinal en 1560, résida 20 ans à Rome et devint l'un des chefs de la Ligue. Aussi est-il fort maltraité dans la *Satire Ménippée* et dans les Mémoires du temps. Nommé à l'archevêché de Reims, il en prit possesion en 1592, présida le clergé aux états que tinrent les Ligueurs à Paris en 1593, et mourut dans cette ville, le jour même où elle se soumit à Henri IV. J. T.

PELLEW (Édouard). *V.* Exmouth (Lord).

PELLICIER (Guillaume), prélat, diplomate et érudit, né vers 1490 à Mauguio, près de Montpellier, m. en 1568, fut un des hommes les plus savants de son siècle. Outre les langues anciennes, il avait étudié l'hébreu, le syriaque et surtout l'histoire naturelle. Il travailla toute sa vie à une édition de Pline l'Ancien, avec commentaires, qui n'a jamais été publiée. Une partie de cet ouvrage est conservée en ms. à la Bibliothèque nationale de Paris. Évêque de Maguelonne en 1527, Pellicier obtint en 1536 la translation du siége épiscopal à Montpellier. François Ier, qui avait la plus grande estime pour son érudition et pour ses talents diplomatiques, le nomma conseiller d'État, plénipotentiaire pour la conclusion du traité de Cambrai en 1529, et le chargea de négocier avec Clément VII le mariage de son fils Henri et de Catherine de Médicis. Ambassadeur à Venise de 1540 à 1542, il déploya une remarquable activité pour servir les projets de François Ier sur l'Italie et déjouer les intrigues de Charles-Quint. Bientôt même il tourna son habileté contre la république de Venise elle-même, qui demanda et obtint son rappel. Pellicier resta à la cour jusqu'en 1547, et se retira ensuite dans son diocèse, où ses dernières années furent troublées par les guerres de religion. Il vit avant de mourir sa cathédrale prise d'assaut par les calvinistes, 1567.

V. J. Zeller, *la Diplomatie française vers le milieu du seizième siècle,* 1881. E. D—y.

PELLICO (Silvio), poète et littérateur italien, né à Saluces en 1788, m. en 1854, était fils d'un employé dans l'administration de la guerre en Piémont, passa 4 ans à Lyon, où il étudia la littérature française, fut professeur de langue francaise au collège des Orphelins militaires à Milan, puis précepteur dans quelques grandes familles, et se lia intimement avec Monti, Manzoni et Foscolo. Une tragédie de *Francesca di Rimini,* qu'il fit représenter en 1819, eut un succès d'enthousiasme; c'est une élégie touchante plutôt que le tableau d'énergiques et émouvantes passions. Fondateur avec Sismondi, Romagnosi, Manzoni, Gioja, etc., d'un journal littéraire, *Il Conciliatore,* qui devint suspect à l'Autriche, il le vit supprimer en 1820, fut arrêté lui-même, sous prétexte de carbonarisme, au moment de la révolution de Piémont, conduit à Venise et condamné à mort en 1822. La peine fut commuée en 15 années d'emprisonnement au Spielberg; il fut gracié dans la 9e, et reconduit en Piémont, où il a depuis vécu dans la retraite. Il refusa la place de bibliothécaire des Tuileries, offerte par la reine Marie-Amélie. Le récit de sa captivité, qu'il publia, en 1833, sous le titre de *Mes prisons,* est devenu populaire en Europe; il y raconte ses souffrances avec une simplicité touchante et la douce résignation d'un martyr qui n'a conçu aucune haine contre ses persécuteurs. Il publia encore 7 tragédies, dont la censure autrichienne interdit les représentations; 12 *Cantiche,* petits poèmes narratifs sur des sujets empruntés à l'histoire d'Italie; un traité des *Devoirs de l'homme;* des *Poesie inedite,* Turin, 1837. L'édition française la plus complète de Silvio Pellico est celle de M. A[illegible] de Latour; elle comprend *Mes prisons* et les *Devoirs,* Paris, [illegible], in-8°. M. de Latour a aussi traduit les *Lettres de Silvio Pellico,* avec des fragments de ses *Mémoires.* M. V[illegible].

PELLISSON-FONTANIER (Paul), né à [illegible] en 1624, d'une famille protestante, m. en 1693, étudia le droit à

Toulouse, puis s'attacha au barreau de Castres. Épris d'un goût très vif pour les lettres, il vint se fixer à Paris, se lia avec plusieurs des gens de lettres qui se réunissaient chez Conrart, et composa une *Histoire de l'Académie française,* depuis sa fondation en 1635 jusqu'au 1er juin 1653. Cette compagnie l'admit bientôt parmi ses membres. Pellisson jouissait d'une grande réputation parmi les beaux-esprits. Il avait acheté une charge de secrétaire du roi en 1652 ; il devint 1er commis de Fouquet en 1657, et maître des comptes à Montpellier en 1659. Il fut enveloppé dans la disgrâce de Fouquet en 1661, mis à la Bastille, refusa de faire aucune déclaration contre son ancien protecteur, et, pour le défendre, brava même la colère de Louis XIV. Il composa à cette occasion 2 *Discours au roi,* et un Mémoire sous le titre de *Considérations sommaires sur le procès de M. Fouquet.* L'éloquence judiciaire n'a rien produit de plus beau au XVIIe siècle. Bien que le ton général en soit aussi humble que respectueux, le roi fut blessé, et donna l'ordre d'interdire l'encre et le papier à Pellisson ; le pauvre prisonnier les remplaça par le plomb des vitres de sa prison taillé en pointe, et par les marges des livres laissés à sa disposition. L'Écriture sainte et ses commentaires, les Pères de l'Église et presque tous les livres de controverse devinrent alors sa lecture habituelle, et de là datent ses idées de conversion. Rendu à la liberté en 1666, rétabli dans sa première fortune, il devint historiographe du roi en 1668 et abjura le protestantisme en 1670. Il n'est resté que des fragments de son *Histoire de Louis XIV,* depuis la paix des Pyrénées, 1659, jusqu'à celle de Nimègue, 1678 ; cependant on en trouve les matériaux dans des *Lettres historiques,* espèce de journal qu'il adressait à Mlle de Scudéry. Pellisson s'occupa aussi de conversions.

Il a composé divers ouvrages pieux qui n'ont paru qu'après sa mort, tels que : *Réflexions sur les différends en matière de religion,* 1686 et suiv., 4 vol. in-12 ; *Traité de l'Eucharistie ; Prières au Saint-Sacrement de l'autel, pour chaque semaine de l'année, avec méditations sur divers psaumes ; Prières sur les Épîtres et Évangiles de l'année ; Courtes prières pendant la messe.* — V. Ch. Livet, *Hist. de l'Académie française,* t. I.

F. B.

PELLOUTIER (Simon), historien, né à Leipzig en 1694, d'une famille française que la révocation de l'édit de Nantes avait forcée de s'exiler, m. en 1757, fut ministre de l'église française de Berlin, membre de l'académie de cette ville. On a de lui une *Histoire des Celtes,* 1740-50, 2 vol., réimprimée sous le titre d'*Histoire des Celtes, et particulièrement des Gaulois et des Germains, depuis les temps fabuleux jusqu'à la prise de Rome par les Gaulois,* Paris, 1771, 2 vol. in-4o ou 8 vol. in-12. L'ouvrage, rempli de conjectures et d'opinions hasardées, est divisé en 4 liv. traitant des origines des Celtes, de leur histoire, de leur langue, de leurs mœurs, de leurs coutumes, de leurs dogmes religieux, de leurs lois.

PÉLOPIDAS, issu d'une des premières familles de Thèbes, et possesseur de grands biens, s'attacha au parti populaire. Banni par les Spartiates, qui avaient surpris la Cadmée, l'an 382 av. J.-C., il rentra dans Thèbes, 4 ans après, avec quelques amis déguisés en chasseurs, massacra Archias et les autres tyrans et contraignit les Spartiates à évacuer la citadelle. Dans la guerre qui en résulta, il sut gagner l'alliance d'Athènes en poussant Sphodrias (*V. ce nom*) à la provoquer, et eut presque tout l'honneur des succès de Platée, de Tanagre, de Thespies et de Tégyre. Le congrès de Sparte n'ayant point rétabli la paix, il commanda, sous les ordres d'Épaminondas, son ami, le bataillon sacré des Thébains à la bataille de Leuctres, 371, prit part à l'invasion du Péloponèse, 370-369, montra peu de fermeté, à son retour, devant l'assemblée qui lui demandait compte d'avoir gardé trop longtemps le commandement, et, absous grâce à l'énergie d'Épaminondas, alla secourir les Thessaliens contre Alexandre, tyran de Phères, 368. Il les affranchit du joug, puis intervint aussi dans les affaires de Macédoine. Il revenait à travers la Thessalie, 367, quand Alexandre l'attaqua en trahison et le fit prisonnier. Délivré par Épaminondas, il fut chargé d'une ambassade à Suze auprès d'Artaxerxès Mnémon, dont il obtint l'alliance pour sa patrie, malgré les intrigues d'Athènes et de Sparte. Il périt dans une nouvelle expédition en Thessalie, en remportant sur Alexandre de Phères une victoire à Cynoscéphales, 365. Sa vie a été écrite par Plutarque.

B. et S. Re.

PÉLOPONÈSE ou **PÉLOPONNÈSE,** partie méridionale de la Grèce, formant une presqu'île rattachée au continent par l'isthme de Corinthe, et bornée au N. par le golfe de Corinthe, à l'O. par la mer Ionienne, au S. par la mer de Crète, à l'E. par la mer Égée. Ses côtes découpées, et comme dentelées par des golfes profonds, l'avaient fait comparer par les anciens à une feuille de platane, et le nom de *Morée* que lui donnent les modernes vient, peut-être, de sa ressemblance avec la feuille du mûrier. (Pour la géographie physique, V. Grèce.) — Le Péloponèse fut d'abord appelé *Pelasgia,* du nom de ses plus anciens habitants, les Pélasges ; *Argos,* parce que cette ville était le centre de la puissance des Pélasges dans la péninsule ; *Apia,* d'un héros mythologique, Apis, fils de Phoronée ; enfin *Péloponèse,* lorsque Pélops vint d'Asie gagner par ses trésors la souveraineté du pays. Les invasions des trois tribus helléniques, éolienne, achéenne et ionienne, changerent la face du pays. Les Pélages ne subsistèrent plus comme nation que sur le plateau central de l'Arcadie. Dans le reste de la péninsule, ils furent, sous divers noms, réduits en esclavage. Les Éoliens s'établirent dans l'O. du Péloponèse (Élide et partie de la Messénie), et à Corinthe ; les Ioniens, au N., dans l'Égialée (rivages du golfe de Corinthe et du golfe Saronique) ; les Achéens, dans la plus grande partie de la Laconie, de la Messénie et de l'Argolide. L'invasion des Doriens amena de nouveaux déplacements dans les populations, et, après de longues luttes entre les anciens possesseurs et les nouveaux conquérants, le Péloponèse se trouva constitué de la manière suivante. Les Doriens conquérants ont occupé au S. la Laconie et la Messénie, à l'E. l'Argolide. Les Éoliens sont confinés dans les vallées de l'Élide, comme les Pélasges dans les hautes montagnes de l'Arcadie ; les Achéens, chassés du S. et de l'E., se sont réfugiés au N. dans l'Égialée, en ont chassé les Ioniens, et donné au pays le nom d'Achaïe. Soumis à l'influence toute puissante de Sparte jusqu'aux victoires d'Épaminondas, 369, le Péloponèse se débattit, pendant les deux siècles suivants, entre les Macédoniens, la ligue achéenne, la ligue étolienne et les rois ou tyrans de Sparte (Cléomène, Nabis, Machanidas). La victoire de Mummius, 146, et la prise de Corinthe réduisirent le Péloponèse, comme le reste de la Grèce, à l'état de province romaine sous le nom d'Achaïe. — Lors de la substitution des *Thèmes* aux diocèses et aux provinces du Bas-Empire, la péninsule, avec l'île de Crète, forma le *Thème du Péloponèse,* cap. Corinthe. Vers le XIIe siècle, le pays prit le nom de *Morée.* (*V. ce mot.*)

Coronelli, *Memorie delli regni della Morea e Negroponte,* 1686 ; Pouqueville, *Voyage en Morée,* 1805 ; Gell, *Itinerary of Morea,* 1817 ; Leake, *Travels in Morea,* 1830 et *Peloponnesiaca,* 1846 ; Blouet, Ravoisie, Poirot, Trézel et Gournay, *Expédition de Morée,* 1831-38, ouvrage capital pour la topographie et l'archéologie ; Wyse, *Excursion in the Peloponnesus,* 1858 ; Le Bas et Foucart, *Voyage archéologique,* 1847 et suiv. ; Buchon, *la Grèce continentale et la Morée,* 1843 ; Aldenhoven, *Itinéraire descriptif de l'Attique et du Péloponèse,* 1841 ; Curtius, *Peloponnesos,* 1852 ; Beulé, *le Péloponnèse,* 1855 ; Bertrand, Mézières et Beulé, *Voyage dans le Péloponnèse,* dans les *Archives des Missions,* 1850 ; Clark, *Peloponnesus,* 1858. — V. aussi les *Guides en Grèce* de Bædeker et d'Isambert.

S. Re.

PÉLOPONÈSE (Guerre du), nom donné à la guerre qui éclata, 20 ans après les guerres médiques, entre Athènes et Sparte, et qui se termina par la ruine de la puissance athénienne. La rivalité commerciale de Mégare, d'Égine et de Corinthe, la haine séculaire de Sparte avivée par les intrigues de la Perse, le despotisme d'Athènes dans l'exercice de l'hégémonie, telles furent les causes de cette lutte qui dura 27 ans, de 431 à 404. L'intervention des Athéniens dans un démêlé de Corcyre et de Corinthe, leur attaque contre Potidée, les querelles de Platée et de Thèbes ne furent que des causes secondaires ou des prétextes. Les alliés de Lacédémone furent les Phocidiens, les Locriens, les Béotiens et presque tout le Péloponèse. Les alliés d'Athènes étaient les cités maritimes, les Grecs des îles, les villes de la Thrace et de l'Asie Mineure. La guerre du Péloponèse changea 3 fois de théâtre : elle eut lieu d'abord dans l'Attique et le Péloponèse, 431-421. Aux invasions annuelles des Péloponésiens dans l'Attique, répondirent les dévastations des flottes athéniennes sur les côtes du Péloponèse. Dès la 2e année de la guerre, 429, la peste désola Athènes, et Périclès fut au nombre des victimes ; néanmoins les événements furent heureux pour les Athéniens, qui obtinrent sur mer des succès importants, et prirent Potidée. Mytilène, révoltée, fut soumise et rasée ; mais Sparte fit subir le même sort à Platée, 427. L'occupation de Pylos et de Sphactérie par Démosthène, malgré le courage de Brasidas, jeta Sparte dans la consternation, et Athènes, fière de ses succès, repoussa, par la faute de Cléon, les offres de paix. Mais une tentative de Démosthène sur Mégare échoua, et Hippocrate, attaqué par les Béotiens, perdit 1,000 hommes à Délium. Brasidas porta alors la guerre en Chalcidique, afin de ruiner les colonies d'Athènes, et de la priver elle-même du blé, du bois de construction et des cordages qu'elle en tirait : Acanthe, Stagyre, Amphipolis, tombèrent en son pouvoir. Cléon, nommé général, voulut reprendre Amphipolis, et perdit la bataille et la vie, Brasidas mourut aussi de ses blessures, 422. Nicias à Athènes, Plistonax à Sparte, conseillèrent la paix, qui fut conclue pour 50 ans, 421. Cette paix ne fut troublée que par une prise d'armes des Argiens et des Arcadiens contre Sparte, qui les défit à Mantinée, 418, et par un acte de ressentiment des Athéniens contre Mélos, qui avait gardé la neutralité dans la guerre précédente et qu'ils saccagèrent, 416. — La 2e période de la guerre du Péloponèse s'étend de 416 à 413. Une expédition en Sicile est conseillée aux Athéniens par Alcibiade, qui voulait frapper les Doriens dans leurs colonies et éloigner la guerre de l'Attique. Mais à peine arrivé dans l'île, il est rap-

pelé pour se justifier d'une accusation de sacrilège ; il s'enfuit à Argos, et donne aux Spartiates des conseils qui devaient les venger cruellement. Sparte occupa Décélie, d'où l'on pouvait infester l'Attique, et envoya Gylippe au secours de Syracuse : ses talents militaires, son esprit de décision, lui assuraient la supériorité sur Nicias, toujours hésitant, et qui ne dirigeait l'expédition qu'à contre-cœur. Instruits des difficultés qu'éprouvait Nicias, les Athéniens équipèrent une 2e armée : Démosthène, qui la conduisait, attaqua immédiatement Syracuse, et fut repoussé ; la destruction de la flotte, les désastres de l'armée dans sa retraite vers Catane, forcèrent Nicias à se rendre. Il fut lapidé, ainsi que Démosthène ; ceux des Athéniens qui ne furent pas tués furent vendus comme esclaves. — La constance d'Athènes ne fut point ébranlée de ce désastre. La guerre recommença ; cette fois, elle eut l'Orient pour théâtre, 412-405. Les alliés d'Athènes l'avaient abandonnée : la Perse vint encore grossir le nombre de ses ennemis. Seule contre tous, Athènes lutta ; une réaction aristocratique amena le rappel d'Alcibiade, vainqueur à Abydos et à Cyzique, 408. Sa rentrée fut un triomphe. Mais un échec à Andros fit croire à une nouvelle trahison. Alcibiade jugea prudent de s'exiler, et on nomma 10 généraux pour lui succéder, 407. Le désastre des Péloponésiens aux îles Arginuses, 406, fut réparé, l'année suivante, par Lysandre, qui s'assura les subsides du jeune Cyrus, et gagna sur les Athéniens la bataille décisive d'Ægos-Potamos, 405. Athènes fut prise, ses murailles détruites, ses vaisseaux brûlés, et il lui fallut renoncer à ses colonies. Sparte triomphait de sa rivale ; mais la guerre du Péloponèse fut fatale à la Grèce, qu'elle avait divisée et affaiblie : elle avait appelé l'étranger dans ses querelles, et détruit l'unité qui avait fait sa force. — La source principale pour la guerre du Péloponèse est le chef-d'œuvre de Thucydide, continué par les *Helléniques* de Xénophon ; on trouve aussi des renseignements nombreux dans Diodore, les biographies de Plutarque, etc. Tous ces documents ont été mis en œuvre dans l'*Histoire des Grecs* de Grote, où l'on peut lire le récit le plus détaillé de la guerre du Péloponèse. F—T et S. RE.

PÉLOPS, fils de Tantale, roi de Lydie, fut tué, selon la Fable, par son propre père, et servi aux dieux dans un repas. Cérès seule toucha à ce mets horrible. Jupiter rendit la vie à Pélops, dont il réunit les membres épars, et lui donna une épaule d'ivoire pour remplacer celle que Cérès avait mangée. Pélops passa plus tard en Élide, où il épousa Hippodamie, fille du roi Œnomaüs, et régna sur la plus grande partie de la presqu'île qui a reçu de lui le nom de Péloponèse. Il eut pour fils Atrée, Thyeste, Pitthée et Trœzen.

PÉLORE (CAP), auj. *Para*, à la pointe N.-E. de la Sicile, portait le nom d'un pilote d'Ulysse, qui s'y noya, ou de celui qu'Annibal, se croyant trahi, y fit mettre à mort. La véritable étymologie est le grec *pélorios*, qui signifie *monstrueux* et *redoutable*. S. RE.

PÉLORIES, fêtes thessaliennes instituées en mémoire d'un certain Pélorius qui découvrit la vallée de Tempé.

PELOUZE (THÉOPHILE-JULES), chimiste, né à Valognes en 1807, m. en 1867, fut élève en pharmacie à La Fère, vint en 1827 à Paris, où il se lia avec Gay-Lussac, et fut chargé, en 1830, du cours de chimie créé par la municipalité de Lille. C'est de cette époque que datent ses premières recherches sur la composition et les propriétés du sucre indigène. On le rappela bientôt à Paris pour suppléer Gay-Lussac à l'École polytechnique. En 1836, il fit un voyage en Allemagne, et y découvrit, en collaboration avec Liebig, l'*acide œnanthique*, qui donne aux vins leur bouquet. Admis à l'Académie des sciences en 1837, il suppléa Thénard au Collège de France, remplaça Dumas à l'École polytechnique, et obtint enfin la chaire de Thénard, qu'il occupa jusqu'en 1851. Essayeur à la Monnaie dès 1833, il y devint vérificateur des essais, et, en 1848, président de la commission des monnaies. Il a fait insérer de nombreux travaux dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* et dans les *Annales de physique et de chimie* ; on remarque ceux sur le dosage du cuivre, sur le dosage des nitrates et particulièrement du salpêtre, sur l'acide butyrique et sur la butyrine, sur la dévitrification du verre, sur le pyroxyle ou coton-poudre.

Son principal ouvrage est un *Traité de chimie* (avec Frémy), 1853-56, 6 vol.

PELTASTES, soldats d'infanterie des anc. Grecs, qui pour l'armement, tenaient le milieu entre les oplites et les psilites. Ils avaient une pique moins longue, et le bouclier appelé pelte. (V. *ce mot.*)

PELTE, *Pelta*, bouclier en forme de croissant, arrondi sur ses deux cornes, avec un renflement rectiligne au milieu de la partie concave. C'était l'arme défensive des Amazones, et de certains corps d'infanterie des anc. Grecs.

PELTEREAU-VILLENEUVE (RENÉ-ARMAND), homme politique, né à Château-Renaud (Indre-et-Loire), en 1806, m. en 1881, entra dans la magistrature, fut nommé substitut en 1830, puis procureur du roi à Châlons, et donna sa démission en 1837. Député de la Haute-Marne, en 1842, il siégea avec les conservateurs, mais s'associa aux députés qui invitaient le gouvernement à prendre l'initiative de la réforme électorale. Après 1848, il cessa de s'occuper de politique et devint un des directeurs de l'usine métallurgique de Donjeux. Il fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1863. Les électeurs de la Haute-Marne le choisirent pour représentant en 1871. Il siégea au centre droit, demanda la validation de l'élection des princes d'Orléans, repoussa les lois constitutionnelles, et ne fut pas réélu.

PELTIER (JEAN-GABRIEL), né en 1763 à Gonnord, arr. de Cholet, m. en 1825, s'est rendu fameux au commencement de la Révolution par la publication des *Actes des Apôtres*, pamphlet périodique, où il soutint les prétentions du côté droit de l'Assemblée constituante. L'esprit en est souvent frivole et de mauvais goût. Il publia aussi un pamphlet politique non moins fameux, intitulé : *Domine, salvum fac Regem*. Après le 10 août 1792, Peltier s'enfuit à Londres, où il continua d'attaquer les divers gouvernements qui se succédèrent en France. Il ne revint à Paris qu'en 1820, et mourut, sans avoir obtenu aucune récompense du pouvoir royal qu'il avait servi.

PELTISCUM, nom latin de POLOTSK.

PÉLUSE, *Pelusium*, primitivement *Avaris*, anc. v. de l'Égypte, au N.-E., près de la Méditerranée, s'appelait en égyptien *Pérémoun* ou *Péromi* (ville de la boue), à cause des terrains sablonneux et marécageux au milieu desquels elle était bâtie : Péluse en grec a le même sens, ainsi que les dénominations de *Sin* que lui donnent les livres saints, et de *Tynèh* que lui appliquent aujourd'hui les Arabes. Placée sur la frontière d'Égypte du côté de l'Arabie et de la Syrie, elle fut exposée aux attaques des conquérants. Les Hycsos l'occupèrent longtemps ; l'armée de Sennachérib y fut défaite par Séthos, et celle des Égyptiens par Cambyse en 525. Elle fut prise par Iphicrate et Pharnabaze en 374, par les Perses en 309, par les Romains après la bataille d'Actium. Selon Strabon, elle avait 20 stades (3,700 m.) de circonférence, et était située à une égale distance de la mer : aujourd'hui elle en est éloignée de 8 kil., au milieu d'une plaine qui n'offre aucune végétation. Près de ses ruines a été bâtie la ville de Port-Saïd, à l'entrée du canal de Suez. C. P.

PELUSIAQUE (BRANCHE) ou **BUBASTIQUE**, le bras le plus oriental du Nil, tirait son nom de la ville de Péluse, voisine de son embouchure, et de celle de Bubaste, qu'il arrosait. Il avait sa prise d'eau près d'Héliopolis, au-dessus de la bifurcation actuelle des deux bras principaux de Damiette et de Rosette, se jetait directement à la mer, et était encore navigable à l'époque d'Alexandre, qui le remonta avec sa flotte. C'est aujourd'hui le canal d'Abou-Meneggeh ; mais il roule un volume d'eau beaucoup moins considérable qu'autrefois, et se décharge dans le lac Menzaléh, qui a empiété sur toute cette côte orientale de l'Égypte. Entre le lac et la mer jusqu'à Péluse, on reconnaît encore l'extrémité de l'ancien lit, dans un canal limoneux, impropre à la navigation, par suite des dépôts de sable qu'amène à son embouchure le courant de la Méditerranée, qui porte de l'O. à l'E. le limon transporté par les deux grandes branches du Nil. C. P.

PÉLUSSIN, ch.-l. de cant. (Loire), arr. de Saint-Étienne ; 3,493 hab. Fabr. et moulineries de soie.

PELVI. V. PEHLVI.

PELVORM, île du roy. de Prusse, prov. de Slesvig-Holstein dans la mer du Nord, à l'O. de Nordstrand ; 41 kil. carr. ; 2,224 hab.

PELVOUX, montagne de France (Hautes-Alpes), dans les Alpes du Dauphiné ; 3,954 m. de hauteur. Dans le massif du Pelvoux, on trouve la Barre des Écrins ou Pointe de l'Arsine, qui a 4,103 m.

PELYMSK, petite ville de la Sibérie (Tobolsk), à 200 kil. N. de Tobolsk ; 2,000 hab. Munnich y fut exilé.

PEMANS, *Pæmani*, peuple de la Gaule (Germanie IIe), voisin des Condruses.

PEMBA, île de l'Afrique orientale (Zanguebar), dans la mer des Indes, au N. de Zanzibar ; 75 kil. de long, de 10 à 15 de large. Bien boisée. Export. de beurre fondu, bœufs, cuirs, cire, etc.

PEMBROKE, v. d'Angleterre, dans le comté de son nom, port sur le havre de Milford ; 14,197 hab. Autrefois ville forte, elle a aujourd'hui l'apparence d'un village. Arsenal de marine. Près de là, sur un roc, sont les ruines d'un château immense du XIe siècle, démantelé par Cromwell en 1648, après une brave résistance pour le roi. Il donne le titre de comte à la famille Herbert. Patrie de Henri VII. — Le comté de Pembroke est au S.-E. du pays de Galles, baigné par le canal

Saint-Georges à l'O., le canal de Bristol au S. Il a 1,594 kil. carr.; 91,808 hab. Baies de Newport au N., de Saint-Bride à l'O. et de Milford au S. Riv. : Teify et Cleddy. Produits agricoles. Plomb, houille et ardoises. Peu de manufactures. Pêcheries importantes. Cap. Haverfordwest; v. princip. : Saint-David's, Pembroke, Tenby.

PEN, c.-à-d. *tête, sommet*, en celtique. De là PEN*ochsen* (Paimbœuf), et les noms d'Alpes PEN*nines*, APEN*nins*, etc.

PEÑAFIEL, v. d'Espagne (Léon), prov. de Valladolid, au confluent du Douro et du Durantin. Titre de marquisat créé par Philippe III pour le duc d'Ossuña et subsistant toujours dans cette maison. Pop. de la commune : 4,595 hab.

PEÑAFIEL-DE-SOUZA ou **DE-ARRIFANA**, v. de Portugal (Minho); 4,015 hab. Ruines d'une anc. ville.

PEÑAFLOR, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Cordoue sur le Guadalquivir; 2,300 hab. Patrie d'Avenzoar; antiquités romaines.

PEÑALBA, vge d'Espagne, prov. de Saragosse; 800 hab. Succès de l'archiduc Charles d'Autriche sur Philippe V, en 1710.

PENANG (ILE). *V.* GALLES (ILE DU PRINCE-DE-).

PEÑARANDA-DE-BRACAMONTE, v. d'Espagne (Léon), prov. de Salamanque; 3,225 hab. Fabr. de rubans et maroquins.

PEÑARANDA-DE-DUERO, vge d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Burgos; 1,226 hab. Château des comtes de Miranda.

PEÑAS-DE-SAN-PEDRO, v. d'Espagne (Nouv.-Castille), prov. de Ciudad-Real; 9,876 hab.

PÉNATES. *V.* LARES.

PÉNAUD (CHARLES), amiral français, né en 1800, m. en 1864, entra au service à l'âge de 14 ans. Commandant de la station navale du Sénégal en 1851, il explora les bords de la Casamance. Directeur du cabinet au ministère de la marine et contre-amiral en 1853, il commanda l'escadre de réserve en Orient en 1854. L'année suivante, à la tête de l'escadre de la Baltique, il prit part aux opérations anglo-françaises contre Svéaborg et les ports de la Finlande. En 1858, on le nomma membre du Conseil d'amirauté et vice-amiral. — Son frère, CHARLES-ANDRÉ, né en 1804, m. en 1870, servit aussi dans la marine et arriva au grade de contre-amiral. B.

PENCE, pluriel du mot anglais *penny*. (*V. ce mot.*)

PENCHAUD (MICHEL-ROBERT), architecte, né à Poitiers en 1772, m. en 1832, élève de Percier, a contribué à l'embellissement de Marseille au commencement du XIXe siècle : il créa les promenades, éleva le lazaret, l'hôpital de l'île de Ratonneau et le bel arc de triomphe de la porte d'Aix. On lui doit encore le remarquable palais de justice d'Aix. Penchaud était un savant archéologue, membre correspondant de l'Académie des Inscriptions.

PENDENISSE, *Pendenissum*, v. forte de la Syrie ancienne (Comagène), au S.-O. de Samosate; prise par Cicéron, l'an 51 av. J.-C. Auj. *Behesni*.

PENDJ, c.-à d. *cinq* en sanscrit, entre dans la composition de plusieurs noms géographiques : PENDJ*chehr*, les cinq villes.

PENDJAB ou **PANDJAB**, c.-à-d. *pays des cinq rivières*, en anglais *Pundjab*, partie méridionale de la prov. de Lahore (Hindoustan), entre le Cachemire au N., le Moultan au S., et l'Afghanistan à l'O. Ce pays tire son nom des 5 principaux cours d'eau qui l'arrosent : le Sutledje, la Beya, le Ravi, le Tchenab et le Djelam. — Depuis sa soumission par les Anglais, en 1849, le Pendjab forma une province de la présidence de Calcutta, administrée par un lieutenant-gouverneur des Indes, et comprenant non seulement le Pendjab proprement dit, le pays des cinq rivières entre l'Indus et le Sutledge, mais encore quelques districts voisins que les Anglais y avaient réunis à l'O. du premier de ces fleuves et à l'E du second. La haine qui animait les Seikhs du Pendjab contre les Hindous, et l'habileté du gouverneur, sir John Lawrence, firent peut-être le salut de l'Inde anglaise en 1857. (*V.* INDE.) Quand la révolte fut à peu près étouffée, que le gouvernement de la péninsule passa directement à la Couronne, et que l'on répartit plus également les divisions territoriales, on érigea le Pendjab en un gouvernement particulier, 1er janv. 1859, auquel furent adjoints depuis, sur le haut Indus et entre le Sutledge et la Djumnah, plusieurs territoires qui ont porté sa superf. à 276,165 kil. carr., avec 18,850,437 hab.; Lahore en est la capitale. Il est partagé en 10 divisions et celles-ci en 32 districts. Le lieutenant-gouverneur exerce en outre la surveillance politique sur un grand nombre de principautés tributaires du haut Indus, principalement le Cachemire, soit en tout pour les États vassaux : 92,762 kil. carr., avec 3,861,683 hab. C. P.

PENDJNAB ou **PANDJNAB**, nom donné à la Beya, quand, grossie du Sutledje, elle se réunit au Tchenab. Elle afflue sous ce nom dans l'Indus.

PENDLETON, v. d'Angleterre (Lancastre), à l'O. de Manchester, dont elle est comme un faubourg; 25,489 hab.

PENDRAGON. *V.* PENTEYRN.

PENEDO, v. du Brésil (Alagoas), sur la rive g. du São-Francisco, à 30 kil. de son embouchure; 11,500 hab.

PÉNÉE, *Peneus*, riv. de Thessalie, auj. *Salembria*, naissait au nœud des monts Cambuniens et du Pinde, et se jetait dans le golfe Thermaïque, entre l'Ossa et l'Olympe, par la vallée de Tempé; il arrosait Larisse, et recevait : à droite, l'Énipée, grossi du Kouralios; à gauche, le Lethæos et le Titaresos ou Orsos. Ce n'est pas un cours d'eau considérable; l'été, il n'a ni courant ni profondeur, et sa couleur terne et d'un blanc mat rappelle l'épithète qui lui donne Homère, le *Pénée aux flots couleur d'argent*. Après les pluies, il déborde dans les plaines basses qui l'environnent. D'après une tradition, confirmée par l'étude attentive des lieux, ses eaux, n'ayant pas d'écoulement, formaient autrefois, dans le bassin de la Thessalie, une mer intérieure, dont le lac Bœbeis (*Karla*) et le marais Nessonis (*Karou-Tschair*) seraient les derniers vestiges. Un tremblement de terre, ou, comme le rapportent les légendes, le bras d'Hercule ou le trident de Neptune, séparant l'Ossa et l'Olympe, ouvrit au fleuve la vallée de Tempé, par laquelle il se précipita à la mer, laissant dans les plaines de Thessalie un épais limon, qui rendit ce pays l'un des plus fertiles de la Grèce. C. P.

PÉNÉE, riv. d'Élide, sortie du mont Érymanthe, sur les frontières de l'Élide, de l'Achaïe et de l'Arcadie, coulait de l'E. à l'O., recevait à gauche le Ladon sorti du Pholoé, passait par Élis, se jetait dans le golfe Chélonitique, en face de l'île de Zacynthe. C'est auj. le *Gastouni*. C. P.

PENELLA, v. du Portugal (Beïra), sur un affluent du Mondego; 4,315 hab.

PÉNÉLOPE, femme d'Ulysse et mère de Télémaque, était fille d'Icarius, prince spartiate. Pendant l'absence de son époux, qui était allé au siège de Troie et qui demeura 20 ans éloigné de ses États, elle résista aux sollicitations de divers prétendants à sa main. Pour se délivrer de leurs poursuites, elle avait promis de faire un choix, quand elle aurait achevé d'ourdir une toile qu'elle avait commencée; mais elle défaisait la nuit ce qu'elle avait fait le jour. Pausanias et d'autres écrivains ont nié la fidélité de Pénélope à Ulysse, qui, à son retour, l'aurait chassée; suivant eux, elle serait allée mourir à Mantinée.

PÉNESTES, peuple de l'Illyrie méridionale, reste des anc. Pélasges. — Habitants primitifs du pays appelé Thessalie depuis l'invasion des Thessaliens. Dépouillés de leur territoire, ils devinrent serfs colons des vainqueurs, mais sans pouvoir être vendus hors du pays, ni mis à mort. Leur colonat se bornait à payer une redevance fixe pour les terres qu'ils cultivaient. Dans les circonstances ordinaires, ils servaient dans l'armée, et, en tout temps, recrutaient la cavalerie. La condition de Péneste fut introduite aussi dans le Péloponèse, en Laconie, en Messénie, en Argolide, etc.

PENEY (ALFRED), voyageur français, était depuis 15 ans médecin à Khartoum, quand il entreprit de découvrir les sources du Nil. Il partit de Khartoum en nov. 1860, et, après avoir exploré au-dessus de Gondokoro les cataractes de Garbo et de Makedo, s'avança jusqu'à environ 2° 30′ au N. de l'équateur, faisant connaître beaucoup de sources qui, dans ces contrées, alimentent le Nil. Il fut emporté par la fièvre paludéenne en juillet 1861. Le journal de son voyage a été envoyé en France. C. P.

PENFIELD, brg des États-Unis (New-York), à 10 kil. E. de Rochester; 3,500 hab.

PENICHE, v. forte de Portugal (Estramadure), sur l'océan Atlantique; 2,969 hab. Prise par les Anglais en 1589.

PENIG, v. du roy. de Saxe, cercle de Leipzig, sur la rive dr. de la Mulde; 5,801 hab. Château des comtes de Schönburg. Fabr. de lainages et de papier.

PENINUS. *V.* PENNINUS.

PEÑISCOLA, v. forte d'Espagne, prov. de Valence, sur un rocher baigné par la mer et ne communiquant avec la terre ferme que par un petit isthme de sable; 1,391 hab. Jayme Ier, roi d'Aragon, la prit aux Maures en 1233, et la donna aux Templiers, à l'extinction desquels elle passa à l'ordre de Montessa. Elle fut prise et occupée par les Français, 1811-1814. L'antipape Benoît XIII y résida et y mourut, 1415-1423.

PENITENCERIE, conseil de la cour de Rome où se délivrent les bulles, grâces et dispenses qui concernent la conscience.

PENITENCIER, prêtre qui a pouvoir de l'évêque d'absoudre des cas qui lui sont réservés. C'est vers le XIIe siècle

que l'on commença d'établir des pénitenciers dans les Églises d'Occident.

PENJINA, riv. de la Russie d'Asie, sort des monts Stanovoï, et se jette dans la mer d'Okhotsk, au N., entre la prov. d'Okhotsk et le Kamtchatka.

PENKRIDGE, brg et paroisse d'Angleterre, comté de Stafford, sur la Penk; 2,435 hab. Forges et fonderies de fer. Foire importante aux chevaux.

PENMARCH, vge (Finistère), arr. de Quimper, à l'extrémité de la pointe de son nom, qui signifie *tête de cheval*. Phare de 1er ordre; 2,641 hab. Ruines d'une anc. ville.

PENN (William), législateur de la Pennsylvanie, né à Londres en 1644, m. en 1718, étudiait à Oxford, quand il adopta la doctrine des Quakers. Son père, qui était vice-amiral et commissaire de l'Amirauté, crut qu'un voyage en France et dans les Pays-Bas diminuerait son exaltation religieuse. Mais le jeune Penn revint avec les mêmes idées : emprisonné quelque temps en Irlande, chassé de la maison paternelle, il commença, en 1668, à prêcher et à écrire pour sa secte. Incarcéré à la Tour de Londres, il y écrivit *England's present interest*, où il soutenait la tolérance et la nécessité d'une liberté absolue de conscience. Les persécutions fortifièrent son enthousiasme et grandirent sa renommée; il accompagna Fox, chef des Quakers, dans un voyage de propagande à l'étranger. La mort de son père lui donna 1,500 liv. sterl. de rentes, et une créance de 16,000 livres sur la couronne, en échange de laquelle il se fit céder la propriété et la souveraineté du territoire contigu au New-Jersey et situé à l'O. de la Delaware. Sur ce territoire, qui prit le nom de *Pennsylvanie*, il ouvrit, en 1681, un asile aux sectaires de tous les cultes. Il alla installer la colonie, fit avec les tribus indigènes des traités qui lui assurèrent leur amitié, rédigea une constitution qui servit de base à celle des États-Unis en 1776, et bâtit Philadelphie. De retour en Angleterre, il fut en faveur auprès de Jacques II; mais, suspect à Guillaume III, il se vit enlever le gouvernement de la Pennsylvanie, qu'il ne recouvra qu'en 1696; l'injustice dont il était l'objet et les embarras pécuniaires qui résultaient pour lui de ses dépenses dans la colonie, attristèrent sa vieillesse. Ses *Œuvres complètes* furent publiées en 1726, in-fol.; ses *Œuvres choisies*, en 1782, 4 vol. Franklin, dans une *Revue historique de la constitution et du gouvernement de Pennsylvanie*, Londres, 1759, ne partage pas l'opinion qu'on avait adoptée des talents et des vertus de Penn, que Montesquieu appelait *le Lycurgue moderne*.

V. J. Marsillac, *Vie de Guillaume Penn*, 1791, 2 vol.; Th. Clarkson, *Mémoires de la vie publique et privée de W. Penn*, Londres, 1813, 2 vol.; Hepworth Dixon, *Biographie historique de W. Penn*, 2e édit., Londres, 1856; et l'*Hist. d'Angleterre* de Macaulay, passim.

PENNANT (Thomas), naturaliste anglais, né en 1726 à Downing (Flint), m. en 1798.

Il a laissé : *Zoologie britannique, ou Histoire des animaux de la Grande-Bretagne*, 1763-77, 4 vol.; *Histoire des quadrupèdes*, 1781 et 1793, 2 vol. in-4o; *Zoologie arctique*, 1784-87 et 1792, 3 vol. in-4o.

PENNAR. *V.* Pannar.

PENNE, v. du roy. d'Italie. (*V.* Civita-di-Penne.)

PENNE, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-sur-Lot, près de la rive g. du Lot; embranch. du chemin de fer de Paris à Agen pour Villeneuve-sur-Lot; 2,655 hab. Ruines d'un château fort pris par Montluc en 1562.

PENNES (LES), vge (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 2,015 hab. Fontaine intermittente.

PENNI (François), dit *il Fattore* (garçon d'atelier), peintre florentin, né en 1488, m. en 1528, fut d'abord garçon d'atelier de Raphaël, puis son élève et son héritier avec Jules Romain. Il séjourna successivement à Rome, à Florence et à Naples, et fonda une école dans cette dernière ville. Sa passion pour le jeu l'empêcha de s'enrichir. On cite de lui une *Sainte Famille*, au musée de Vienne. Son frère, Lucas, né à Florence vers 1500, élève de Raphaël et de Perino del Vaga, cultiva le genre historique avec succès.

PENNINE (Vallée), partie N.-O. de l'anc. prov. des Alpes Grées, au S. du pays des Helvètes.

PENNINES (Alpes), partie la plus élevée de la chaîne des Alpes, entre le mont Saint-Gothard et le mont Blanc. On y trouve le col du Grand-Saint-Bernard, le Simplon, le mont Rosa. (*V.* Alpes.)

PENNING, monnaie de compte en Hollande, valant la 6e partie du *stuyver* ou sou.

PENNINUS MONS, nom anc. du Grand-Saint-Bernard.

PENNINUS ou **PENINUS**, dieu gaulois, honoré par les habitants des Alpes Pennines.

PENNON, étendard dont le drapeau, attaché de manière à flotter perpendiculairement, était taillé, par en bas, en une double pointe. Il se portait à la guerre par tout gentilhomme servant sous un chevalier-banneret. Celui-ci avait une bannière carrée.

PENNSYLVANIE, un des États-Unis de l'Amérique septentrionale, borné à l'E. par l'Atlantique; 117,102 kil. carr.; 448 kil. sur 240; 4,282,891 hab. Ch.-l. Harrisbourg; v. princ. Philadelphie. Arrosée par la Susquehannah, la Delaware et l'Ohio; traversée par les monts Alleghany. Climat tempéré. Sol très fertile en céréales, tabac, érable à sucre, etc. La culture de la vigne et du mûrier y réussit mieux qu'en aucun autre État de l'Union. Beaux pâturages; élève de bestiaux. Mines de fer, cuivre, plomb, houille, sel et pétrole. Industrie très active : tapis de laine, draps, satinettes, toiles, poteries, savons, papiers, verreries, cordages; chantiers de construction. Commerce très actif. — La Pennsylvanie, colonisée d'abord par des Suédois, fut conquise par les Hollandais en 1654, par les Anglais en 1664, et cédée à William Penn en 1681. Ce fut alors qu'elle reçut le nom de Pennsylvanie, ce qui veut dire les forêts (*Sylvæ*) de Penn. Elle prit une part active à la guerre de l'Indépendance, et adopta, en 1787, la constitution des États-Unis. Elle est représentée au Congrès par 2 sénateurs et 27 membres de la Chambre des représentants. Le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur élu par le peuple pour 3 ans, et la puissance législative à une assemblée générale. Celle-ci comprend un sénat de 50 membres, élus pour 4 ans, et une chambre des représentants, de 201 membres, élus pour 2 ans. Tout citoyen âgé de 21 ans, résidant depuis un an dans l'État et depuis plus de 10 jours dans le comté où il veut voter, et payant des impôts, est électeur. O.

PENNY, au pluriel *Pence*, monnaie de cuivre anglaise, représentant un denier sterling, et valant 10 centimes. Le demi-penny (*half-penny*) vaut 5 centimes. Il y a des pièces de 3 pence et de 6 pence.

PENOBSCOT, v. et port des États-Unis (Maine), près de l'embouchure du Penobscot dans l'océan Atlantique; 1,850 hab. — La rivière Penobscot naît près de la frontière du Canada, reçoit la Piscataqua et a un cours de 450 kil.

PEÑON-DE-ALHUCEMAS, petite v. forte de l'Afrique, préside espagnol, sur un îlot près de la côte du Maroc.

PEÑON-DE-VELEZ, v. forte de l'Afrique (Maroc), un des présides espagnols, sur un îlot avec un petit port; 300 hab. — Fondé en 1509 par Pedro de Navarre; occupé par les Maures de 1522 à 1644.

PENRHYN (Iles). *V.* plus loin Polynésie américaine.

PENRITH, brg d'Angleterre (Cumberland); 9,268 hab. Siége des Quarter-Sessions et maison de correction du comté. Bibliothèque, cabinet d'histoire naturelle. Fabr. de toiles et de chapeaux de paille. — Ravagé par la peste en 1597.

PENRYN, brg et paroisse d'Angleterre (Cornouailles), sur le havre et à 2 kil. N.-O. de Falmouth; 3,463 hab. Fabr. de lainages, brasseries, pêche.

PENSACOLA, v. des États-Unis (Floride), port sur une baie de son nom formée par le golfe du Mexique; 30° 20' lat. N., et 89° 38' long. O.; 3,600 hab. Arsenal pour la marine; fortifications importantes. Port sûr et commode. — Fondée par les Espagnols au xvie siècle, cédée aux Anglais avec la Floride en 1763, reprise en 1781, occupée en 1814 et 1818 par les Américains, qui l'ont gardée depuis 1819.

PENSIONNAIRE (GRAND), nom donné jadis au premier ministre et président des états de Hollande, chargé de proposer le sujet des délibérations, de recueillir les suffrages, de recevoir la correspondance des puissances étrangères, de faire observer les lois et de surveiller les finances. Ses fonctions duraient 5 ans, et il pouvait être réélu. — On appelait *pensionnaire* le 1er magistrat de chaque ville dans la province de Hollande.

PENSUM, tâche que, chez les anc. Romains, les matrones imposaient à leurs fileuses. Le mot signifie proprement une *pesée*, parce que cette tâche se pesait en la distribuant. — Les pédagogues modernes ont appelé *pensum* un devoir extraordinaire, donné comme punition à des écoliers paresseux ou indociles.

PENSYLVANIE. *V.* Pennsylvanie.

PENTACONTARQUE, officier ou magistrat de l'anc. Grèce, ayant 50 hommes sous ses ordres.

PENTACOSIARQUE, officier ou magistrat qui commandait à 500 hommes dans l'anc. Grèce.

PENTACOSIOMEDIMNES, nom donné chez les Athéniens aux citoyens qui possédaient un revenu annuel équivalant à 500 médimnes (26,000 litres) tant en grains qu'en fruits. Ils formaient la 1re classe dans l'État, d'après la constitution de Solon.

PENTAPOLE, nom donné, dans l'antiquité et au moyen âge, à des pays composés de 5 villes principales : 1° Pentapole libyenne ou Cyrénaïque (*V. ce mot*); 2° Pentapole du Jourdain, composée des cinq villes de Sodome, Gomorrhe, Adama, Séboïm, Zoar ou Ségor; 3° Pentapole des Philis-

TINS ou PALESTINE propre, au S. de la Terre sainte, entre la Méditerranée à l'O. et les tribus de Dan et de Siméon à l'E., avec les cinq villes de Gaza, Ascalon, Azoth, Accaron et Geth ; c'est auj. *le Falestin*, 4° PENTAPOLE DORIENNE, union des cinq villes doriennes du S.-O. de l'Asie-Mineure, Cnide, Cos, Lindos, Jalisos et Camiros, dont les députés se rendaient, pour célébrer des jeux en l'honneur d'Apollon Triopien, au temple bâti sur le cap Triopion, près de Cnide ; le vainqueur recevait un trépied d'airain, mais devait le consacrer au dieu. Un Halicarnassien vainqueur ayant emporté le trépied chez lui, Halicarnasse fut exclue de la ligue dorienne, qui, d'hexapole qu'elle était, devint une pentapole ; 5° PENTAPOLE ITALIENNE, conquise sur les Lombards par Pepin le Bref, donnée par lui aux papes, et comprenant, sur la côte de l'Adriatique, les cinq villes de Rimini, Pesaro, Fano, Sinigaglia et Ancône, auj. les provinces de Pesaro-et-Urbino et d'Ancône, dans le roy. d'Italie. C. P.

PENTATEUQUE (du grec *pente*, cinq; *teukos*, livre). Les Septante ont ainsi nommé les cinq premiers livres de l'Ancien Testament : la *Genèse*, l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres* et le *Deuteronome*. (*V. ces mots.*) Les Juifs appellent l'ensemble de ces cinq livres *Thorah* (loi).

PENTATHLE, ensemble des cinq exercices Olympiques. (*V. ce mot.*)

PENTECÔTE, c.-à-d. *cinquantième* (jour), fête instituée par l'Église en mémoire de la descente du Saint-Esprit sur les Apôtres, laquelle eut lieu 50 jours après la résurrection de J.-C. La Pentecôte des Hébreux rappelait que Dieu leur avait donné sa loi sur le mont Sinaï, 50 jours après la sortie d'Égypte. On offrait au Seigneur les prémices de la moisson de froment, sous la forme de deux pains levés.

PENTELIQUE, auj. *Penteli*, montagne de l'Attique, tirait son nom du dème de Pentélé, situé à ses pieds, et était un rameau détaché du Parnès, séparant le bassin du Céphise de celui du Charadros. Son marbre blanc était sans égal pour l'architecture, comme celui de Paros pour la sculpture. Les carrières sont loin d'être épuisées; on y trouve encore des tambours de colonnes que les anciens ont laissées inachevées. La cime était couronnée d'une statue de Minerve. Il y a aujourd'hui un monastère, l'un des plus riches de l'Orient avant la guerre de l'Indépendance. C. P.

PENTEYRN ou **PENDRAGON**, nom que portait le chef de la confédération des Bretons, dans la Grande-Bretagne.

PENTHÉE, *Pentheus*, fils et successeur d'Échion, roi de Thèbes, s'opposa à l'introduction du culte de Bacchus dans ses États, et fut déchiré vif par sa mère Agavé et par les Ménades. (*V. les Bacchantes* d'Euripide.)

PENTHÉSILÉE, reine des Amazones et alliée de Priam, fut tuée pendant le siège de Troie par Achille, qui, en la dépouillant de ses armes, frappé de sa beauté, la pleura.

PENTHIÈVRE, fort de France (Morbihan), à 7 kil. N. de Quiberon, sur l'isthme qui joint cette presqu'île au continent.

PENTHIÈVRE (COMTÉ DE), comprenait les terres de Guingamp, Lamballe, Moncontour, La Roche-Esnard, Loudéac et Jugon. Il fut créé en 1034 pour Eudes ou Eudon, 2e fils de Geoffroi, comte de Rennes et duc de Bretagne. Réuni au duché en 1272, il en fut encore détaché en 1317 pour Guy, 2e fils d'Arthur II. Jeanne, fille de Guy, épousa Charles de Blois, célèbre par sa guerre contre Jean de Montfort. Jean V de Montfort reprit le comté de Penthièvre en 1420. Ce comté fut érigé en duché par Charles IX, en 1569, pour Sébastien de Luxembourg; par Louis XIV, en 1697, pour son fils naturel, le comte de Toulouse. Il passa par mariage, en 1769, dans la maison d'Orléans. Un fils du prince de Joinville, né en 1845, a reçu le titre de duc de Penthièvre.

PENTHIÈVRE (JEAN-LOUIS-MARIE DE **BOURBON**, DUC DE), né à Rambouillet en 1725, m. en 1793, fils du comte de Toulouse et dernier héritier des fils légitimés de Louis XIV. Il perdit son père à 12 ans, fit ses premières armes sous le maréchal de Noailles, se distingua à Dettingen, à Fontenoy, et garantit la Bretagne d'une descente des Anglais. Retiré dans son château de Rambouillet, puis à Sceaux, il ne s'occupa plus que de dévotion et de bonnes œuvres. Une partie de ses immenses revenus était distribuée en aumônes, ou destinée à fonder des établissements d'utilité publique. La perte de sa femme, princesse de Modène, les événements du 10 août 1792, l'assassinat de la princesse de Lamballe, sa belle-fille, avancèrent sa fin. Sa popularité le préserva d'ailleurs de tous les excès révolutionnaires. Il fut le protecteur de Florian.

V. *Mémoires sur la vie de Mgr de Penthièvre*, par Fortaire, 1808, in-12. Sa *Vie* par Mme Guénard est un roman.

PENTIMA, v. du roy. d'Italie, prov. d'Aquila; 2,635 hab. Bâtie avec les ruines de l'anc. Corfinium.

PENTLAND, détroit formé par l'océan Atlantique entre la pointe N. de l'Écosse et les îles Orcades; 38 kil. de long sur 20 de large. Navigation dangereuse par la violence des marées et des courants.

PÉNULE. *V.* PÆNULA.

PENVENAN, vge (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion; 3,200 hab. Grains, chanvre, cidre, etc.

PENZA ou **PENSA**, v. de l'empire russe en Europe, ch.-l. de gouvernement, au confluent de la Penza et de la Soura; 34,000 hab. Évêché, tribunaux. Commerce actif de cuirs et savons. Manuf. de verrerie et cristaux. Foire importante. — Le gvt de Penza a 38,839 kil. carr.; 255 kil. sur 226; 1,356,571 hab., dont beaucoup de Bachkirs, Kalmoucks, Tchérémisses, Tchouvaches. Sol fertile, agriculture florissante; exportation de grains; fer, toiles, draps, etc. Fabr. de tapis en écorce de tilleul.

PENZANCE, brg d'Angleterre (Cornouailles), port sur la Manche, à 16 kil. E. du cap Penzance; 11,684 hab. Sociétés géologique, des sciences et des lettres, etc. Riches mines d'étain. Fabr. de lainages communs. Bains de mer. Climat très doux, qui a fait nommer cette ville le *Montpellier* de l'Angleterre. Patrie de Davy.

PÉON, *Pæon*, médecin des dieux selon la mythologie grecque, guérit Mars, blessé par Diomède, et Pluton, blessé par Hercule.

PÉONIE, *Pæonia*, pays de la Grèce septentrionale, borné au N. par le mont Scomius, à l'E. par la Thrace vers le fleuve Nestus, au S. par la Macédoine, à l'O. par le mont Scardus; arrosé par l'Axius et le Strymon. Les Péoniens étaient de race pélasgique; ils allèrent au secours des Troyens contre les Hellènes. Celles de leurs tribus qui habitaient à l'E. du Strymon furent soumises par les Perses, 513, et transportées en Asie; les tribus occidentales échappèrent à ce joug, grâce à leurs singulières habitations, qui consistaient en cabanes construites au milieu du lac Prasias, sur des pilotis très élevés. Elles conservèrent leur indépendance, pendant que les tribus orientales passaient de la domination des Perses sous celle des Odryses. Philippe et Alexandre, laissant aux Péoniens leurs rois indigènes, firent entrer leurs troupes dans leurs armées. Ce peuple suivit dès lors les destinées de la Macédoine; et, dans le partage que firent les Romains du pays, après la défaite de Persée, la Péonie à l'E. de l'Axius fit partie du 2e district, et la Péonie à l'O., du 3e. Lors de la division de l'Empire au IVe siècle, elle forma avec quelques cantons voisins, la *Macédoine seconde* ou *Salutaire*. C. P.

PÉPARÈTHE, *Peparethus*, auj. *Skopélos*, île de la mer Égée, au N.-E. d'Halonèse; elle était autrefois célèbre par ses vins.

Girard, *Bulletin de corresp. hellénique*, III, p. 180; Oikonomos, Ἡ νῆσος Πεπάρηθος, 1884. S. RE.

PÉPE (FLORESTAN), général napolitain, né à Squillace (Calabre) en 1780, m. en 1851, appartenait à une noble famille sicilienne. Il servit dans les troupes de la république Parthénopéenne, en 1799, puis dans l'armée de Murat, prit part aux guerres d'Espagne et de Russie, devint lieutenant général et fut maintenu dans ce grade après la restauration de Ferdinand IV. Bien qu'il n'eût pas donné son adhésion à la révolution constitutionnelle de 1820, il accepta la mission de réprimer le soulèvement de Palerme et accorda à cette ville une capitulation que le parlement napolitain trouva trop peu rigoureuse et ne voulut pas ratifier. Le général mécontent donna sa démission et vécut depuis dans la retraite. E. D—Y.

PÉPÉ (GUILLAUME), général napolitain, frère du précédent, né à Squillace en 1783, m. à Turin en 1855, prit parti, malgré sa jeunesse, pour la république Parthénopéenne, combattit à Portici l'armée du cardinal Ruffo, fut condamné à l'exil après le rétablissement de Ferdinand IV, revint à Naples pour conspirer en 1801, et fut condamné à la détention perpétuelle. Il s'échappa et entra au service de Joseph Bonaparte, puis de Murat, qui le prit pour officier d'ordonnance et le nomma colonel. Il se distingua en Espagne à la tête d'un régiment napolitain, fut créé baron en 1810 et nommé lieutenant général en mai 1815. Ferdinand IV lui confirma son titre et son grade, mais G. Pépé était toujours resté fidèle aux idées libérales. Quand les *carbonari* (*V. ce mot*) provoquèrent en 1820 l'insurrection millitaire des garnisons de Nola et d'Avellino, il accepta le commandement en chef de l'armée constitutionnelle, que Ferdinand lui-même crut devoir lui offrir. Vaincu à Rieti par les Autrichiens, 7 mars 1821, il fut proscrit par la réaction royaliste et se réfugia successivement en Espagne, en Angleterre et en France, où il resta jusqu'en 1848. Rappelé à Naples par la révolution qui venait d'y éclater, il reçut de Ferdinand II le commandement du corps napolitain qui devait marcher au secours des Piémontais, prit

part à la défense de Venise contre les Autrichiens, et se retira à Paris, puis à Turin, où il mourut.

On a de lui : *Relation des événements politiques et militaires de Naples en 1820 et 1821*, Paris, 1822 : *Mémoires du général G. Pépé*, 1847, 2 vol.; *Hist. des révolutions et des guerres d'Italie en 1847, 1848 et 1849*, 1850. E. D—Y.

PÉPÉ (GABRIEL), colonel napolitain, cousin des précédents, né en 1781 à Boiano (Molise), m. en 1849. D'abord étudiant en droit, il s'enrôla comme volontaire dans les troupes de la république Parthénopéenne, servit sous Joseph Bonaparte et sous Murat, fut nommé député au parlement de Naples après la Révolution de 1820, combattit contre les Autrichiens, fut emprisonné, puis autorisé à se retirer en Toscane. Il ne fit plus parler de lui que par son duel avec Lamartine, qu'il accusait bien à tort d'avoir insulté les Italiens. E. D—Y.

PEPIN DE LANDEN OU **LE VIEUX**, chef austrasien du pays de Hasbain (partie de la Tongrie), se déclara en 613 pour Clotaire II, en haine de Brunehaut. Il réclama, 622, la séparation de l'Austrasie, obtint que Clotaire y envoyât pour roi son fils Dagobert, et fut imposé comme maire par les leudes au jeune roi. A la mort de Clotaire, 628, il conserva la mairie; mais son pouvoir fut amoindri par le gouvernement vigoureux de Dagobert, roi de tous les États francs réunis. Aussi profita-t-il de la fuite volontaire des Austrasiens dans la bataille contre Samo, 631, pour rappeler qu'il fallait ménager ce peuple indépendant, et il obtint une nouvelle séparation de l'Austrasie, avec Sigebert II pour roi; mais Dagobert, en lui laissant encore la mairie, l'obligea à résider près de lui en Neustrie, et Pepin ne retourna à Metz qu'après la mort du prince. Il mourut en 640, laissant un fils, Grimoald, qui fut maire après lui, et une fille, Begga, qui épousa Anségise, fils de St Arnoul de Metz et de qui descendit toute la race Carolingienne. Son surnom de Landen vient du lieu où il fut inhumé. Il avait soutenu énergiquement les prédications de St Amand sur les bords et au delà du Rhin, service qui, joint à ses vertus, lui a valu d'être canonisé. Fête, le 21 février. A. C.

PEPIN D'HÉRISTAL OU **LE GROS**, fils de Begga et d'Anségise, petit-fils de Pepin de Landen, s'associa aux leudes qui massacrèrent Dagobert II, 678, et, sans autre titre que celui de duc, exerça une influence considérable, grâce à ses immenses domaines des bords de la Meuse, dont un portait le nom d'*Héristal*. Les leudes neustriens, fuyant la tyrannie d'Ebroïn, excitèrent Pepin et Martin à les venger; mais ils furent vaincus à Leucofao, 680. Le meurtre de Martin par Ebroïn laissa Pepin, héritier de ses terres, plus puissant encore en Austrasie : il conclut une trêve avec Waratto, successeur d'Ebroïn, 681, fut néanmoins attaqué près de Namur, 683, par Ghislemar, fils de Waratto, qui lui tua nombre de ses compagnons, et ne prit lui-même l'offensive qu'en 687, à la suite d'une guerre heureuse contre les Germains, rebelles à la domination austrasienne. Il gagna alors sur Berthaire la bataille de Testry, qui substitua la prépondérance de l'Austrasie à celle de la Neustrie dans la Gaule. Maître de Paris, il laissa à Thierry III, Clovis III, Childebert III et Dagobert III le titre de roi, mais prit le gouvernement, les trésors royaux et le commandement de l'armée. De 687 à 714, Pepin fut occupé surtout contre les peuples voisins du Rhin, depuis longtemps hostiles aux Francs et au christianisme. Radbod, chef des Frisons, fut battu une première fois, 689, entre les bouches de la Meuse et du Rhin, dépouillé de la Frise Citérieure, obligé de recevoir les missionnaires anglo-saxons (St Willibrod et ses douze compagnons), défait une deuxième fois, 695, près de Durestadt, contraint de céder à Willibrod, 696, l'archevêché de Wiltbourg (auj. *Utrecht*), enfin soumis définitivement, 711, et forcé de marier sa fille à Grimoald, fils de Pepin. Les Alamans furent soumis à un tribut, à la suite de 3 campagnes, 709, 710, 712. Mais la famille de Pepin fut en proie aux rivalités de ses deux femmes, Plectrude et Alpaïde (celle-ci, mère de Charles-Martel). Le meurtre de l'évêque de Liège, St Lambert, et celui de Grimoald, son propre fils, troublèrent ses derniers jours; il mourut en 714, après avoir exilé Alpaïde et Charles. A. C.

PEPIN LE BREF, un des fils de Charles-Martel, reçut, dans le partage des domaines de son père, la Neustrie, la Burgondie et la Provence, 741. Il aida son frère aîné Carloman, chef de l'Austrasie, à dépouiller et à faire prisonnier Grippon. En face des soulèvements des peuples naguère contenus par Charles-Martel, les deux frères rétablirent, en 742, un mérovingien (Childéric III) sur le trône, resté vacant depuis 737, et prirent le titre de maires. Une réforme ecclésiastique, préparée par le concile de Ratisbonne, 742, décidée pour l'Austrasie dans celui de Leptines, 743, fut appliquée à la Neustrie par le concile de Soissons, 744. Pepin et Carloman s'unirent pour combattre Hunald d'Aquitaine; ils prirent Loches, ravagèrent l'Aquitaine, mais furent rappelés dans l'E. par une révolte des Alamans. Thibaut (Théodebald), fils du duc des Alamans, dut fuir au delà du Danube, et Godfrid, son père, se soumit. En 743, la coalition d'Hunald et d'Odilon de Bavière obligea les deux frères, victorieux d'Odilon sur le Lech, à se séparer : Carloman acheva la soumission de la Bavière; Pepin courut contre Hunald, qui venait de brûler Chartres, et qu'il ne put encore rejoindre. Il battit, l'année suivante, Thibaut, duc des Alamans, en Alsace, 744, le remplaça par un autre duc, pendant que Carloman opérait en Saxe contre le duc Thierry, 744-45, et menaça l'Aquitaine, 745, avec de telles forces qu'Hunald s'humilia et prêta serment de vassalité, mais pour abdiquer immédiatement au profit de Waïfre. En 747, Carloman s'étant fait moine au Mont-Cassin, Pepin ne tint nul compte des prétentions de ses neveux, poursuivit Grippon, rendu à la liberté, chez les Saxons et les Alamans, se le fit livrer, et lui donna le duché du Mans avec 12 comtés neustriens, sans en obtenir plus de fidélité. S'appuyant du consentement des leudes et des évêques, et d'une réponse du pape Zacharie, il relégua Childéric III à Sithieu (Saint-Omer), se fit couronner roi à Soissons, 752, et sacrer par St Boniface. — Appelé en Septimanie par Ansémond, lieutenant goth du wali arabe, il reçut la soumission de tout le pays, moins Narbonne, dont le siège fut immédiatement commencé et dura 7 ans, 752-59; s'assurant de la fidélité des Septimaniens par le respect de leurs lois nationales, il courut dans la Saxe, de nouveau agitée par Grippon, poussa, 753, jusqu'au Wéser, imposa aux Saxons de l'O. un tribut de 300 chevaux et le respect des prêtres chrétiens, fit tuer son frère à Maurienne, et termina la campagne par la prise de Vannes et l'imposition d'un tribut aux Bretons. Le pape Étienne II vint alors solliciter son secours contre Astolphe, roi des Lombards, et le sacra une 2e fois, 754, ainsi que ses deux fils. Astolphe fut vaincu aux Cluses, 754, assiégé dans Pavie, obligé de payer tribut à Pepin, et de s'engager à remettre au pape les villes de l'exarchat; loin de le faire, il assiégea Rome après le départ de Pepin. Le roi franc revint, en 755, en Italie, et, maître de l'exarchat, le refusa aux sollicitations de l'empereur d'Orient pour le donner au saint-siège avec la Pentapole; donation qui a créé la puissance temporelle des papes. De retour en Gaule, il écrasa de nouveau les Saxons, 758, reçut l'hommage des Carinthiens effrayés du voisinage des Avares, et, maître enfin de Narbonne par trahison, 759, reconnu pour suzerain par l'émir arabe de Barcelone, il commença, en 760, la guerre d'Aquitaine, qui dura 8 ans. La 1re année, il ravagea le Berry et l'Auvergne; la 2e, il punit par le sac de Bourbon-l'Archambault et de Clermont, et par le ravage du Limousin, les dévastations commises par Waïfre en Burgondie; la 3e, il prit Bourges et Thouars; la 4e, malgré la défection de Tassillon, duc de Bavière, qu'avait gagné Waïfre, il dévasta les vallées de la Vienne, de la Vézère, de la Dordogne et du Lot, et battit Waïfre près de Cahors; après un an passé sur les bords du Rhin pour surveiller la Germanie et soumettre Tassillon, il fit écraser, en 765, un corps de Wascons devant Tours, un autre en Septimanie, et reçut la soumission de nombreux Aquitains, irrités de voir leur duc brûler ses villes pour se réfugier dans les pays montueux de la Dordogne; enfin, dans les trois dernières années, prenant l'Aquitaine à revers par la Septimanie, il soumit toutes les cités du Midi, y établit des colonies franques, principalement à Turenne (Torinnia), poursuivit Waïfre dans les contreforts des monts d'Auvergne, s'empara de sa famille, le traqua dans la forêt d'Édobol (forêt de Ver), et enfin apprit qu'il avait été assassiné par quelques-uns des siens. Il mourut lui-même peu de jours après, ayant admirablement préparé la grandeur de son fils Charlemagne. Son surnom de *Bref* (petit) ne lui a pas été donné par ses contemporains; le moine de Saint-Gall et l'Astronome sont les premiers qui en fassent mention, en rapportant le célèbre combat de Pepin contre un taureau et un lion. A. C.

PEPIN LE BOSSU, fils naturel de Charlemagne et d'Himiltrude, fut négligé par son père, persécuté par Fastrade, flatté de l'espoir du trône par les ennemis de Charlemagne, et prit part à plusieurs complots contre sa vie. Il fut battu, rasé et enfermé d'abord, en 792, dans le monastère de Saint-Gall, ensuite, en 794, dans celui de Prum (diocèse de Trèves). Il mourut en 811. A. C.

PEPIN, 2e fils de Charlemagne, fut sacré roi d'Italie à l'âge de 4 ans par le pape Adrien Ier, en 781. Après la déposition de Tassillon de Bavière, il devait porter aussi le titre de roi de Bavière. En 788, ses troupes avaient battu, dans le Frioul, les Avares, d'intelligence alors contre Charlemagne avec les Grecs et Adalgise; en 791, il les avait, avec son père, attaqués au fond de la Pannonie. De concert avec Louis, roi d'Aquitaine, il obligea, 793, Grimoald III, duc de Bénévent, à rentrer dans le devoir, et, plus heureux encore en 796 dans sa dernière guerre contre les Avares, il força leur ring, pénétra jusqu'au confluent de la Drave et du Danube, détruisit leur empire, et revint dans Aix-la-Chapelle en offrir les dépouilles

à son père. Pendant ce temps, Adalhard de Corbie gouvernait l'Italie en son nom, et son excellente administration lui permit de trouver de nouvelles ressources pour humilier une deuxième fois Grimoald, 803. Dans le partage que Charlemagne fit de son empire à Thionville, 806, Pepin reçut, avec le titre de roi d'Italie, la Lombardie, la Bavière, sauf 2 villes, l'Alamanie du S. du Danube, tout l'E. du Rhin supérieur avec Coire et le Thurgau. Il augmenta ce royaume de la Corse, 806, et des îles Vénitiennes, 810, Rialto seule exceptée. Il mourut en 810. Un de ses fils, Bernard, fut roi d'Italie jusqu'en 818.

PEPIN, petit-fils du précédent, et fils de Bernard, roi d'Italie, fut, par son deuxième fils Herbert Ier, sire de Péronne, la tige des comtes de Vermandois.

PEPIN Ier, roi d'Aquitaine, 2e fils de Louis le Débonnaire et d'Hermengarde. Il obtint, dans le partage d'Aix-la-Chapelle, 817, l'Aquitaine, la Wasconie ou Gascogne, le Carcassez en Septimanie, le Nivernais, l'Autunois, l'Avallonais. Subordonné à son père et à Lothaire, il dépouilla, 818, Loup-Centule de la Wasconie Citérieure; fit marcher, 824, Èbles et Aznar contre les Basques, qui, vainqueurs à Roncevaux, gardèrent Aznar, leur compatriote, pour en faire leur chef national, sans rompre avec l'Empire; enfin, dégagea, 827, Bernard, duc de Gothie-Orientale, bloqué dans Barcelone par le Goth rebelle Aizon et son allié l'arabe Abou-Merwan. Irrité de la création du royaume d'Alamanie en faveur de Charles le Chauve (diète de Worms, 829), quoiqu'il ne fût pas lésé, il se ligua avec ses frères et Wala, abaissa avec eux la majesté impériale à Compiègne, 830, arracha Judith du couvent de Sainte-Marie de Laon et la relégua à Sainte-Radegonde de Poitiers sous la garde de ses officiers. Mais, gagné par la promesse d'une augmentation de territoire, il se rapprocha de Louis le Débonnaire, et reçut effectivement de lui la Bretagne et la Neustrie-Occidentale (entre Seine et Loire), plus, sur la rive droite de la Seine, Châlons, Meaux, Amiens et le Ponthieu. Il avait espéré hériter de l'autorité de Lothaire; déçu dans cet espoir, il ne comparut pas au placite de Thionville (octobre 831), où fut accompli le rétablissement de Louis le Débonnaire, de Judith et de Bernard de Septimanie; et, quand celui-ci, accusant l'ingratitude de la cour, se fut retiré dans son gouvernement (Septimanie et Marche d'Espagne), il reçut son hommage et le laissa soulever contre l'Empereur le parti indépendant de l'Aquitaine. De là, en 832, à la diète de Joac (Limousin), la confiscation de la Septimanie et de la Marche d'Espagne par l'Empereur, et la captivité de Pepin, dont le royaume fut transféré à Charles le Chauve. Mais Pepin s'échappa de Trèves, souleva l'Aquitaine, opéra en Alsace, 833, sa jonction avec ses frères, prit part à la déposition de Louis le Débonnaire (*Champ du Mensonge,* 30 juin 833), et obtint de Lothaire, reconnu empereur, de nouvelles concessions de terres. Il n'en contribua pas moins, avec Louis le Germanique, à la restauration de son père, 834, et, en lui amenant ses milices à Blois, obligea Lothaire à s'humilier devant le vieil empereur; aussi reçut-il au partage de Crémieux, en 834, quelques nouvelles fractions de territoire. Louis le Débonnaire enleva plus tard à Pepin toute la partie de la Neustrie située à l'E. de la basse Seine, de l'Eure et de l'Yonne; la Wasconie s'était affranchie, avec Aznar, de sa suzeraineté. Pepin supporta ce double affront, assista même, en 838, au couronnement de Charles le Chauve à Kiersy, et mourut peu après des suites de ses débauches. Il bâtit les abbayes de Saint-Jean-d'Angély, de Saint-Cyprien de Poitiers et de Brantôme (en Périgord). A. C.

PEPIN II, fils du précédent, fut, au partage de Worms, 839, dépossédé de l'Aquitaine par Louis le Débonnaire au profit de Charles le Chauve, mais reconnu pour chef par les Aquitains. Après la mort de l'empereur, 840, il fut protégé par Lothaire, se joignit à lui contre Charles et Louis le Germanique (bataille de Fontanet, 841), et, battu avec lui, fut, au traité de Verdun, 843, dépouillé une 2e fois de l'Aquitaine; il s'y maintint néanmoins, reçut l'hommage de Guillaume de Toulouse, fils de Bernard de Septimanie, battit près d'Angoulême, 844, les troupes de Charles le Chauve, lui fit lever le siège de Toulouse, et obtint de lui, à titre de fief, la cession de l'Aquitaine, moins le Poitou, la Saintonge et l'Angoumois, 845. Abandonné, 848, par ses sujets à cause de son inaction en face des Normands, il s'unit à ces pirates, reprit Toulouse avec eux, 849; mais, après leur départ, dut se réfugier chez les Basques, dont le chef Sanche le livra, en 852, à Charles le Chauve. Il fut enfermé à Saint-Médard de Soissons, s'en échappa, 854, se forma en Aquitaine, 854-56, un parti contre Charles, s'unit de nouveau aux Normands, 856, les aida à prendre Poitiers et plusieurs autres villes, 857, et obligea Charles à lui faire des concessions de territoire. Mais, en assiégeant une dernière fois Toulouse, 864, à la tête des Normands, il tomba dans une embuscade, fut envoyé à Pistes, condamné à mort par les grands du royaume et jeté par Charles le Chauve dans une étroite prison; à Senlis; il y mourut bientôt. Ses alliances avec les Normands encore païens l'avaient fait surnommer l'*Apostat.*

V. Jacobs, *Pepin II, roi d'Aquitaine,* Paris, 1850. A. C.

PEPLUM. *V.* PANATHÉNÉES.

PEPOLI (ROMÉO), riche citoyen de Bologne, voulut devenir le tyran de sa patrie, se forma un parti dit *de l'Échiquier,* fut attaqué dans sa maison en 1321, parvint à s'échapper et mourut en exil.

PEPOLI (TADDEO), fils du précédent, fut rappelé à Bologne en 1327, chercha, en 1334, à succéder au cardinal Bertrand du Poyet chassé par une émeute, ne réussit à saisir la souveraineté qu'en 1337, et la garda jusqu'à sa mort en 1349. — Ses fils JEAN et JACQUES vendirent Bologne aux Visconti de Milan, 1350.

PEPOLI (JOACHIM-NAPOLÉON, MARQUIS), homme politique, né à Bologne en 1825, m. en 1881, fils d'une princesse Murat, il épousa la sœur d'un prince de Hohenzollern-Sigmaringen. Il fut, en 1848, un des chefs du mouvement libéral italien, devint membre du comité de salut public de Bologne, et concourut à la défense de cette ville contre les Autrichiens. Après la restauration du gouvernement pontifical, il s'occupa d'études financières, et publia, en 1856, un livre sur les *Finances pontificales,* trad. en français, 1860. Pendant la guerre de 1859, il prit une grande part à l'insurrection de la Romagne, devint ministre des affaires étrangères et des finances du gouvernement provisoire, député de Bologne au parlement italien, puis gouverneur de l'Ombrie, où il décréta la suppression des couvents. En mars 1862, il entra dans le cabinet Ratazzi comme ministre du commerce, passa à l'intérieur en septembre, fut nommé ministre plénipotentiaire à Saint-Pétersbourg en janv. 1863, et donna sa démission en oct. 1864. Ses anciennes relations avec Napoléon III l'avaient fait choisir pour négocier avec lui la convention du 15 septembre, qui accordait l'évacuation de Rome par les troupes françaises. Nommé ambassadeur à Vienne en 1868, il fut remplacé, 2 ans après, par M. Minghetti.

PEPOLI (CHARLES, COMTE), homme politique et littérateur italien, né à Bologne en 1801, m. en 1881, fit ses études à l'université de sa ville natale. En 1831, il fut un des membres du gouvernement provisoire établi à Bologne, puis préfet des provinces réunies d'Urbin et Pesaro. Après la défaite de l'insurrection, Pepoli s'embarqua pour Corfou, mais fut pris en route par les Autrichiens, emmené prisonnier à Venise et condamné à l'exil. Il vint en France, puis se rendit à Genève, ou il se lia avec Sismondi et Rossi. Il revint en France à la prière de Bellini, pour écrire le livret de son opéra *i Puritani.* A Londres, il composa deux autres libretti, *Malek Adel* pour Costa et *Jane Grey* pour Vaccaï. S'étant fixé à Londres, en 1837, il y ouvrit un cours public sur l'histoire d'Italie et l'histoire des beaux-arts et fit ses leçons tour à tour en français et en anglais. A la suite d'un brillant concours, il fut nommé professeur de littérature italienne au collège de l'université de Londres, et occupa cette chaire avec succès de 1839 à 1848. A cette époque, le comte Pepoli, qui s'était marié en Angleterre, s'empressa d'aller se mettre au service du parti national italien, fut nommé commissaire auprès des troupes pontificales commandées par le général Durando, fut élu député à l'Assemblée nationale de Rome et en devint vice-président. Quand Rome eut été reprise par l'armée française, en 1849, Pepoli retourna à Londres, où il ne s'occupa plus que de travaux littéraires et historiques.

On a de lui un *Recueil* de prose et de vers dont les deux premiers volumes parurent à Genève, 1833, et les deux derniers à Londres, en 1836. Il a donné aussi une foule d'articles dans les revues et les journaux de France, d'Italie et d'Angleterre.

PEPYS (SAMUEL), secrétaire de l'amirauté anglaise sous Charles II et Jacques II, et président de la Société royale de Londres, né en 1632, m. en 1703, avait contribué à la restauration des Stuarts et fut impliqué dans le procès suscité par T. Oates. (*V. ce nom.*) Déclaré innocent, il fut rétabli dans ses fonctions, mais se retira à l'avènement de Guillaume III.

On a de lui des *Mémoires* intéressants publiés en 1825. — *V.* un art. de Jeffrey dans la *Revue d'Edimbourg* de nov. 1825.

PÉQUIGNOT (JEAN-PIERRE), peintre de paysages, né en 1765 à Baume-les-Dames (Doubs), m. en 1806, à Naples. Ses tableaux se distinguent par la poésie, la noblesse du dessin, la beauté des lignes et une grande délicatesse d'exécution.

PÉQUIN pour *Béguin.* (*V.* BÉGUINAGES.)

PÉRA, faubourg de Constantinople. (*V. ce mot.*)

PERACAMPS, vge d'Espagne, prov. et à 52 kil. de Lérida, 60 de Barcelone, au milieu de défilés célèbres par une défaite des carlistes, février 1840; ce fut leur dernier effort en Catalogne; le général Van-Halen, qui commandait les troupes constitutionnelles, reçut le titre de *comte de Peracamps.*

PERAK, v. de la presqu'île de Malacca, sur une rivière de

même nom. Ch.-l. d'un royaume riche en étain et en mines d'or.

PÉRALTA, v. d'Espagne (Navarre), située à 45 kil. S. de Pampelune, sur la rive g. de l'Arga; 3,378 hab. Patrie de Calasanzio. Vins dits *de Rancio*.

PÉRAN, hameau (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc. On y voit un camp vitrifié, peut-être celtique, mais différent des *châteaux de verre* d'Écosse, de ceux de Sainte-Suzanne et de Château-Gonthier. On y a trouvé une médaille de Germanicus.

PÉRAY (SAINT-), ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. et à 14 kil. S. de Tournon, au pied des Cévennes; 2,658 hab. Aux environs se trouvent les ruines du château de Beauregard, prison d'État, et du château de Crussol, dont les ducs furent la tige de la maison d'Uzès. Récolte d'excellents vins blancs mousseux, en particulier ceux du coteau de Hongrie et du clos Gaillard. Exploitation de pierres calcaires.

PERCEVAL (SPENCER), homme d'État anglais, né à Londres en 1762, m. en 1812, était le 2e fils de John Perceval, comte d'Egmont et 1er lord de l'Amirauté sous le ministère de lord Bute. Il fut avocat, entra à la Chambre des communes en 1797, se fit remarquer parmi les soutiens du ministère par son éloquence et ses connaissances en matière de finances, devint solliciteur, procureur général, chancelier de l'Échiquier en 1807, puis 1er lord de la Trésorerie en 1809, et fut assassiné à la porte du Parlement par un certain Bellingham, dont il n'avait pas accueilli les réclamations.

PERCHE, *Pertica* ou *Decempeda*, mesure de longueur chez les anc. Romains. Elle valait 10 pieds (2m,96). — anc. mesure française agraire, en usage avant le système métrique. Elle était le centième de l'arpent, mais avait, suivant les provinces, 18, 20 ou 22 pieds (3m,85; 6m,50, ou 7m,15).

PERCHE (LE) *Perticum, Pertensis* ou *Pertisensis pagus*, anc. pays de France, entre la Normandie au N., le Maine à l'O. et au S., l'Orléanais et l'Ile-de-France à l'E., était divisé en 4 parties : 1° le *Haut-Perche* ou *Grand-Perche* (auj. dans les dép. d'Eure-et-Loir et de l'Orne), v. princ. : Corbon, Mortagne, Bellesme, Nogent-le-Rotrou; 2° le *Bas-Perche* ou *Perche-Gouet* (auj. dans les dép. d'Eure-et-Loir et de la Sarthe), v. princ. : Brou, Alluyes, Authon, Montmirail; 3° les *Terres françaises*, ne comprenant que la Tour-Grise de Verneuil et l'abbaye de Tirou; 4° le *Thimerais* ou les *Terres démembrées* (auj. le dép. d'Eure-et-Loir), v. princ. : Châteauneuf, Bressoles, Bazoche, Senonches, Champron. Le Haut-Perche et les Terres françaises faisaient partie du grand gouvernement de Maine-et-Perche; le Bas-Perche, de celui de l'Orléanais; le Thimerais, de celui de l'Ile de-France.

PERCIER (CHARLES), architecte, né à Paris en 1764, m. en 1838, était fils d'un ancien militaire, devenu l'un des concierges du jardin des Tuileries, et qui dirigea son éducation vers l'architecture. A 19 ans, il entra dans l'atelier de Peyre le jeune, et passa ensuite dans l'atelier de Gisors. Un projet de jardin des plantes lui valut, en 1786, le grand prix d'architecture, et il partit pour Rome, où il retrouva Fontaine, son camarade d'atelier; ils travaillèrent en commun, et dès lors commença entre eux une association de talents qui dura un demi-siècle. (*V.* FONTAINE.) La pension des architectes n'était alors que de 3 ans; Percier envoya, en 1790, pour son travail de 3e année, une restauration de la colonne Trajane, si bien exécutée, qu'elle excita l'admiration de l'Académie d'architecture. Rome était devenue pour lui comme une seconde patrie : il y prolongea son séjour d'étude pendant une 4e année, mais à ses frais, grâce à une petite ressource qu'il se procura en dessinant un projet d'hôtel pour un prince polonais. Percier et Fontaine, rentrés à Paris en 1791, habitèrent ensemble et menèrent une vie de labeur et de privations; ils travaillèrent à des dessins de meubles pour l'ébéniste Jacob, et contribuèrent à sa fortune, en renouvelant les formes alors en usage et s'inspirant de l'antiquité. Des projets de monuments mis au concours par le gouvernement, et jamais exécutés, des dessins de décorations pour l'Opéra, commencèrent la réputation des deux amis. Ils débutèrent obscurément dans les travaux effectifs de leur art sous les ordres de Gisors, chargé de construire la salle des séances de la Convention dans le palais des Tuileries, puis celle du Conseil des Cinq-Cents au palais Bourbon. Peu après le 18 brumaire, le peintre David désigna Percier au 1er consul pour des travaux qu'il voulait faire à son domaine de la Malmaison. Il fallait être présenté au maître; l'artiste s'en effrayait, et voulait refuser l'illustre client qu'on lui proposait; mais Fontaine s'y opposa : ils étaient déjà si inséparables qu'il prit la proposition comme lui ayant été faite aussi, et alla avec son ami à l'audience du consul. De ce moment leur carrière fut assurée. Leurs travaux exécutés en commun sont énumérés dans l'article de Fontaine; nous ajouterons ici que Percier, dans cette noble association, fut plus spécialement l'homme de cabinet. Sa vie sédentaire lui permit d'avoir des élèves, et beaucoup des meilleurs architectes contemporains sont sortis de son école. Percier, très simple dans ses goûts, n'avait d'autre passion que son art, et même, après être arrivé à la fortune, il menait le train le plus modeste. Il disait dans sa vieillesse que les deux plus beaux jours de sa vie avaient été sa 1re communion et son grand prix de Rome. Percier entra à l'Institut en 1811. Il a laissé, sur son art, divers ouvrages faits en société avec Fontaine. (*V. ce nom.*) C. D—Y.

PERCY, famille noble d'Angleterre, eut pour chef Guillaume Percy, venu de Normandie avec Guillaume le Conquérant en 1066, et contracta des alliances avec les familles royales d'Angleterre, de France, de Castille et d'Écosse. Cette famille éteinte quant aux mâles, en 1670, fut relevée en 1766 par sir Hugh Smithson, qui épousa la dernière héritière des Percy et fut le chef de la famille actuelle des ducs de Northumberland. E. D—Y.

PERCY (HENRI), commandant des troupes d'Édouard III, gagna, en 1346, sur David Bruce, roi d'Écosse, la bataille de Nevill's Cross, et le fit prisonnier.

PERCY (HENRI), créé comte de Northumberland par Richard II en 1377, fut ensuite desservi auprès de lui, contribua à l'élévation d'Henri IV, de la maison de Lancastre, battit en 1402, à Halidown-Hill, les Écossais commandés par le comte de Douglas, se brouilla, l'année suivante, avec Henri IV, prit les armes contre lui, perdit la bataille de Shrewsbury, où son fils *Hotspur* (ardent au combat) fut tué, fit sa soumission et obtint sa grâce; mais s'étant révolté de nouveau, il périt en combattant dans le comté d'York, 1406.

PERCY (THOMAS), comte de Northumberland, fut accusé d'avoir favorisé les projets du duc de Norfolk pour la délivrance de Marie Stuart, se révolta contre la reine Élisabeth, fut pris et décapité, 1571.

PERCY (THOMAS), érudit anglais, né à Bridgenorth (Shropshire) en 1728, évêque anglican de Dromore (Irlande) depuis 1782, m. en 1811. Il préluda par un poème traduit du chinois, *Han-Kiou-Chouan*, 4 vol. in-12, 1761, des *Mélanges chinois*, 2 vol. in-12, 1762, et une traduction d'après l'islandais de *Cinq morceaux de poésie runique*, 1763, à ses *Reliques de poésie anglaise*, 1765, recueil fort inégal de ballades anciennes et modernes, qui influa sur le goût anglais, et suscita peut-être W. Scott, Coleridge et Wordsworth. Il donna encore un *Manuel du Nouveau Testament*, 1774, adopté depuis par les universités, une ballade : *l'Ermite de Warkworth*, 1771, et une traduction, avec notes, des *Antiquités du Nord* de Mallet.

PERCY (PIERRE-FRANÇOIS, BARON), chirurgien militaire, né en 1754 à Montagney (Doubs), m. à Paris en 1825, reçut à 21 ans le grade de docteur en médecine à Besançon, vint alors perfectionner ses études à Paris, remporta pendant plusieurs années tous les prix de l'Académie de chirurgie, et fut couronné 16 fois par les principales Académies de l'Europe. Pendant les guerres de la Révolution, il remplit les fonctions de chirurgien en chef dans les armées de la Moselle, de Sambre-et-Meuse, du Rhin, etc., et partagea avec Larrey l'honneur de l'institution des chirurgiens ambulants pour soigner les blessés au milieu même du champ de bataille. En 1814, il sauva à Paris près de 12,000 blessés des armées alliées. Député du Doubs à la Chambre des Cent-jours, il se trouva à son poste à Waterloo, et fut destitué par la Restauration. Il fut un des plus habiles chirurgiens militaires que la France ait eus.

On a de lui : *Mémoire sur les ciseaux à incision*, Paris, 1785, in-4°; *Manuel du chirurgien d'armée*, 1792, in-12; *Pyrotechnie chirurgicale, ou l'Art d'appliquer le feu en chirurgie*, Metz, 1794; des articles dans le *Magasin encyclopédique*, le *Dictionnaire des sciences médicales*. — V. Silvestre, *Éloge de Percy*, 1825; Ch. Laurent, *Histoire de la vie et des ouvrages de Percy, composée sur les manuscrits originaux*, 1827.

PERCY, ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Saint-Lô; 463 hab. Il a donné son nom à une illustre famille d'Angleterre.

PERDICCAS Ier, roi de Macédoine, 695-647 av. J.-C.

PERDICCAS II, roi de Macédoine, 452-429 av. J.-C., prit parti pour Sparte contre Athènes dans la guerre du Péloponèse.

V. Vischer, *Kleine Schriften*, I, p. 239.

PERDICCAS III, roi de Macédoine, 366-360 av. J.-C., eut à défendre son trône contre deux compétiteurs, Pausanias et Ptolémée Alorités, l'emporta avec l'appui de l'Athénien Iphicrate, et fut tué dans un combat contre les Illyriens.

PERDICCAS, un des généraux d'Alexandre le Grand, reçut l'anneau de ce prince mourant, fut régent au nom de Philippe Arrhidée et d'Alexandre Aigus, et fit le partage des provinces, sans s'en réserver aucune. Il donna l'ordre à Pithon d'exterminer les Grecs établis en colonie dans la Haute-Asie, et qui voulaient retourner dans leur patrie. Son mariage avec Cléopâtre, sœur du conquérant, fit croire aux autres généraux qu'il aspirait à la royauté macédonienne; menacé par une ligue de

Ptolémée, d'Antigone, de Cratère et d'Antipater, il alla attaquer Ptolémée en Égypte, perdit une bataille près de Memphis, et fut tué sur les bords du Nil par quelques-uns de ses officiers, en 321.

Droysen, *Successeurs d'Alexandre*, trad. française, 1884.

PERDONNET (ALBERT-AUGUSTE), ingénieur, né en 1801, m. en 1867. Entré à l'École polytechnique en 1821, il en sortit l'année suivante pour se faire ingénieur civil. Il dirigea le matériel du chemin de fer de Versailles (rive dr.), devint directeur de l'École centrale des arts et manufactures de Paris, et fit des cours gratuits pour les ouvriers, à l'Association polytechnique

On a de lui un grand nombre d'articles au *Journal de l'industrie* et au *Dictionnaire de l'industrie*; il a publié, entre autres ouvrages : *Voyage métallurgique en Angleterre*, avec MM. Élie de Beaumont et Dufrenoy, 1827, et 2e édit. 1837-39, 2 vol.; *Mémoires métallurgiques*, 1830; *Portefeuille de l'ingénieur des chemins de fer*, 1843, 3 vol. et atlas; *Nouveau portefeuille des chemins de fer*, 1840 et suiv.; *Traité élémentaire des chemins de fer*, 1855-56, 2 vol.; *Notices générales sur les chemins de fer*, 1859, in-12; *Cours professés à l'École centrale.*

PERDU (MONT), un des plus hauts sommets des Pyrénées, sur le versant espagnol (Aragon), à 40 kil. N.-E. de Jaca; 3,352 m. de hauteur.

PERDUELLION, *Perduellio*, nom que les anc. Romains donnaient au crime de haute trahison; il venait de *perduellis*, qui signifia d'abord un ennemi : le crime de perduellion était donc un acte d'ennemi. Il comprenait les attentats contre la république, tels que conspiration ou rébellion; ceux contre les citoyens romains, en les faisant battre de verges ou mettre en croix, ce qui était contraire à leur inviolabilité. La perduellion ne pouvait être jugée que dans les comices par centuries. La culpabilité entraînait la peine de mort. — A l'époque royale, le *crimen perduellionis* était jugé par des juges extraordinaires, nommés par le roi, les *II viri perduellionis*.

V. Koestlin, *la Perduellion sous les rois romains*, Tubingue, 1841.

C. D—Y et G. L.-G.

PÈRE DE FAMILLE. *V.* FAMILLE.

PÈRE PATRAT. *V.* PATRATUS (PATER).

PÈRE-EN-RETZ (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. de Paimbœuf; 800 hab. Minoterie.

PEREDA (ANTOINE DE), peintre, né à Valladolid en 1599, m. à Madrid en 1669, eut pour maître Pierre de la Cuevas, et pour protecteur Crescenzi, marquis de la Torre, qui lui obtint la permission de copier les tableaux des collections royales. Une *Conception*, exécutée par le jeune artiste à l'âge de 18 ans, causa un étonnement général. Le duc d'Olivarès lui confia des travaux importants au palais du Buen-Retiro. Il peignait tous les genres, l'histoire, le portrait, le paysage, la nature morte. Sa manière rappelle l'école vénitienne, qu'il admirait beaucoup : la fraîcheur du coloris, la vérité de l'imitation, la pureté du dessin, sont les principaux mérites de ses ouvrages. A. M.

PERÉE, *Peræa*, partie de la Palestine à l'E. du Jourdain, subdivisée en Abilène, Trachonitide, Iturée, Gaulonitide, Décapole, Batanée, Pérée, Auranitide, Ammonitide, Moabitide; ou, dans un sens plus restreint, district de ce pays, ayant Pella pour ville principale et borné au N. par l'Hiéromax, au S. par l'Arnon, à l'O. par le Jourdain, à l'E. par le désert de Syrie. — On appelait *Pérée des Rhodiens* la partie de la côte de Carie voisine de Rhodes, et conquise par les habitants de cette île; *Caunos* et *Crya* en étaient les villes principales. — La côte de la Mysie en face de Mytilène était dite aussi *Pérée éolienne*.

C. P.

PÉRÉFIXE (HARDOUIN DE BEAUMONT DE), né en 1605, m. en 1671, précepteur de Louis XIV en 1644, évêque de Rodez en 1648, confesseur du roi bientôt après, membre de l'Académie française en 1654, archevêque de Paris en 1662, est auteur d'une *Vie de Henri le Grand*, 1661, in-4°, souvent réimprimée. Il avait composé aussi, à l'usage de son royal élève, un livre intitulé : *Institutio principis*, 1647, in-16.

V. le *Journal des Savants*, de 1698 à 1749

PEREGRIN, *peregrinus*. Ce mot désigne dans le droit romain tout homme libre, non-citoyen, qu'il soit ou non le sujet de Rome. On distingue donc parmi les pérégrins : 1° les citoyens d'États indépendants de Rome, qu'on appela d'abord *hostes*, dont les rapports avec Rome furent réglés plus tard par un droit international, *jus gentium*; 2° les peuples soumis à Rome sans avoir obtenu la *civitas*, et parmi eux ceux qui ont reçu le *jus latii*, les *Latini*. (*V. ces mots.*) G. L.-G.

PEREGRINI. On donna ce nom, sous l'empire, à une milice mal connue, vraisemblablement analogue aux *frumentarii*. (*V. ce mot.*) Leur camp se trouvait à Rome sur le mont Célius, près de l'église actuelle de Santa-Maria in Navicella.

G. L.-G.

PÉRÉGRINUS, surnommé *Proteus*, né près de Lampsaque au IIe siècle, eut une jeunesse déréglée, se fit chrétien en Judée, abandonna sa religion pour devenir philosophe cynique, vint à Rome, d'où il fut chassé pour ses déclamations contre l'empereur Marc-Aurèle, et se brûla par ostentation, aux jeux olympiques, en 165. Il existe un écrit satirique de Lucien, intitulé *la Mort de Peregrinus*.

PEREIASLAVL, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Poltava, près du Dniéper; 9,287 hab. Comm. de blé, bestiaux, alcool. — Elle eut longtemps des souverains particuliers, tomba ensuite au pouvoir des Polonais, et fut portée par les Cosaques aux Russes en 1654.

PEREIRA (NUNO ALVAREZ), *le grand* ou *le saint connétable*, né en 1360. Ami dévoué de Jean, maître d'Avis (Jean Ier), il eut une grande part dans son avènement au trône de Portugal, 1383-85, comme dans la victoire d'Aljubarrota, qui le consolida, 1385, et inaugura avec éclat une dignité créée pour lui, 1385. Après de nouveaux services, il se retira dans un monastère en 1421, et y mourut dix ans après.

Rodriguez Lobo a publié un poème à sa louange : *O condestabre de Portugal D. Nuno-Alvarez Pereira*, Lisbonne. 1785, in-12. R.

PEREIRA (GOMEZ), médecin espagnol, a publié : *Antoniana Margarita* (du nom de son père et de sa mère), *opus physicis, medicis ac theologis non minus utile quam necessarium*, Medina del Campo, 1554, in-fol.; *Nova veraque medicina*, 1558, in-fol. On a prétendu que Descartes avait emprunté au premier de ces ouvrages ses idées sur l'âme des bêtes.

PEREIRA DE FIGUEIREDO. *V.* FIGUEIREDO.

PEREIRA DE CASTRO (GABRIEL), poète portugais, né en 1571, m. en 1632, est auteur d'une épopée sur la fondation de Lisbonne, l'*Ulyssea*, publiée en 1636. Ce poème est bien écrit, mais la conception n'est pas originale, et l'imitation des anciens se montre sans cesse.

PEREIRA DA SYLVA (MATHIAS), éditeur d'un recueil de poètes portugais du XVIIe siècle; cet ouvrage est intitulé : *le Phénix ressuscité*, Lisbonne, 1746, 5 vol.

PEREIRE (JACOB-RODRIGUE), né en 1716 à Berlanda (Estramadure espagnole), m. à Paris en 1780, est le premier qui se soit occupé activement en France de l'éducation des sourds-muets. Il obtint les suffrages de l'Académie des sciences et une pension de Louis XV, et fut membre de la Société royale de Londres. Il eut le tort de vouloir cacher sa méthode et d'écrire contre l'abbé de l'Epée.

On a de lui des *Observations sur les sourds-muets*, insérées dans le *Recueil des savants étrangers*, 5e vol., 1768.

PÉREKOP (ISTHME DE), partie la plus étroite de la langue de terre qui unit la presqu'île de Crimée au continent, par le N.-N.-O., entre la Sivache ou mer Putride à l'E., et le golfe de Kerkinit à l'O., dans la mer Noire. Sa largeur est de 8 kil. environ. L—Y.

PÉRÉKOP, v. de l'empire russe en Europe, gvt de la Tauride, sur la partie la plus étroite de l'isthme de son nom, et la grande route de Tauride en Crimée; par 31° 21′ long E., et 46° 9′ lat. N., à 148 kil. N. de Simféropol; importante position militaire, avec une forteresse aujourd'hui délabrée, partie principale des défenses dites *lignes de Pérékop*, formées par un fossé à sec garni de redoutes, et coupant l'isthme dans toute sa largeur. La ville (4,500 hab.) a 2 quartiers : l'un, au N., et hors des lignes, est habité principalement par des employés; l'autre, au S., à l'intérieur et peu distant des lignes, est un gros bourg appelé *Armianskoi-bazar*, dont la population se compose surtout d'Arméniens, occupés à l'industrie du charronnage. Aux environs, lacs salés, objets d'une grande exploitation. — Pérékop est la *Taphros* des anc. Grecs. Menghéli-Ghinéi-Khan construisit sa forteresse en 1518, et l'appela *Farkermskia-palenk*, c.-à-d. forteresse des Francs; en 1551, les Tartares changèrent ce nom en celui d'*Orcapi*, porte des défenses. Le nom de Pérékop est russe, et signifie *porte de l'isthme*. Les Russes attaquèrent la ville en 1559, la prirent en 1697, 1736, 1737 et 1771; le traité de paix de 1791 leur en assura la possession. L—Y.

PERENNA (ANNA). *V.* ANNA PERENNA.

PERENNIS, préfet du prétoire, impartial et sévère selon Hérodien et Lampride, injuste et cruel selon Dion Cassius, fut le favori de l'empereur Commode, et périt par son ordre, pour avoir tenté, dit-on, de le détrôner.

PÈRES CONSCRITS. *V.* SÉNATEURS.

PÈRES DE LA FOI. *V.* PACCANARI.

PÈRES DE L'ÉGLISE, nom donné aux docteurs et écrivains de l'Église chrétienne qui ont fleuri du IIe au VIe siècle.

PERESSLAFF-ZALESSKY, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Vladimir, sur la Troubesch; 7,210 hab. Le monastère de Saint-Nikita y attire une foule de pèlerins. Pierre Ier essaya pour la première fois de construire un vaisseau sur le lac Plesstcheïerskoïe, voisin de cette ville.

PEREZ (JEAN), en latin *Petreius*, poète latin, né à Tolède en 1512, m. en 1545, fut professeur d'éloquence à Alcala. Il a écrit des Epigrammes latines et un poème héroïque en 4 chants sur la Madeleine, le tout intitulé : *Libri IV in lau-*

dem Magdalenæ, una cum aliis opusculis, 1552. Il écrivait avec beaucoup d'élégance, et son poème de la Madeleine obtint un grand succès. C. N.

PEREZ DE GUZMAN (Fernando), seigneur de Batres, m. vers 1470, était oncle du marquis de Santillane. On a de lui quelques poésies légères, un poème sur les quatre vertus théologales, et les *Généalogies et portraits des hommes illustres*, esquisses bien saisies et tracées avec fermeté. Son meilleur titre de gloire est la *Chronique de Jean II*.

PEREZ DE GUZMAN, capitaine espagnol. (*V.* Guzman.)

PEREZ DE MONTALVAN (Juan), poète espagnol, né à Madrid en 1603, m. en 1639, fut l'élève, l'ami, le biographe et l'imitateur de Lope de Vega; il exerça la charge de notaire apostolique de l'Inquisition. On a de lui plus de 100 pièces de théâtre heureusement conçues et bien conduites, ainsi que des Nouvelles, gâtées par le faux brillant de la prose poétique.

PEREZ D'OLIVA (Fernando), littérateur espagnol, né à Cordoue en 1494, enseigna la philosophie et la littérature ancienne à Paris, et devint recteur de l'Université de Salamanque. On a de lui une traduction de l'*Amphitryon* de Plaute, et un Dialogue, à la manière de Cicéron, sur la dignité de l'homme ou les avantages de la solitude. Son style est élégant, poli et vigoureux. Il fut moins heureux dans la *Vengeance d'Agamemnon*, imitation de l'*Electre* de Sophocle.

PEREZ (Antonio), ministre espagnol. Chargé de servir l'amour de Philippe II pour la princesse d'Éboli, il parla pour lui-même et devint le rival heureux de son maître. Un certain Escobedo ayant découvert l'intrigue, Perez le peignit au roi comme un homme dangereux, et le fit assassiner en 1578. Plus tard, Philippe, instruit de tout, fit condamner Perez à une forte amende, à 2 ans de prison et à un bannissement de 8 années. Il parvint à s'évader, et à gagner l'Aragon, 1590; repris et conduit à Saragosse, où le peuple voulut l'arracher aux familiers de l'Inquisition, il s'échappa de nouveau, 1591. Accueilli en France par Henri IV, il y mourut en 1611. Il a laissé des Mémoires et des Lettres, imprimés sous le titre d'*Obras y Relaciones*, Paris, 1598, in-4°.

V. Antonio Perez et Philippe II, par Mignet; *Antonio Perez*, par Bermudez de Castro (en espagnol) 1841; Prescott, *Histoire de Philippe II*.

PEREZ (David), compositeur de musique, né à Naples en 1711, d'une famille espagnole, m. en 1778. Maître de chapelle de la cathédrale de Palerme, il entra ensuite au service du roi de Portugal. Ses opéras de *Semiramis*, *Demetrius*, *Demophon*, *Soliman*, eurent du succès. Il a cependant plus d'originalité dans la musique d'église, où il se rapproche de Jomelli.

PERFECTISSIMUS. Ce titre, depuis la fin des Antonins, appartint à quelques *præfecti*, comme les *præfecti classis*, *annonæ*, et aux *procuratores*, en un mot aux principaux dignitaires de l'ordre équestre. Après Constantin il tombe en désuétude et ne s'emploie guère plus que pour les membres des principales familles municipales. G. L.-G.

PERFETTI (Bernardino), célèbre improvisateur italien, né à Sienne en 1681, m. en 1747, fut professeur de droit à Pise, et reçut en 1725 la couronne de poète.

Le meilleur recueil de ses œuvres est celui de Florence, 1748, 2 vol.

PERGA, auj. *Kara-Hissar*, anc. v. d'Asie Mineure (Pamphylie), sur le Cestrus, célèbre par son temple de Diane. Patrie du géomètre Apollonius. Belles ruines d'un magnifique théâtre grec, d'un stade et de plusieurs temples.

PERGAME, *Pergama*, citadelle de Troie. On donna quelquefois ce nom à la ville elle-même.

PERGAME, *Pergamus*, anc. v. de Mysie, au confluent du Caïque et du Cétius, célèbre par un temple d'Esculape, des fabriques de parchemin (*Pergamena charta*), de tapis et une bibliothèque qui renfermait, dit-on, 200,000 volumes. Patrie de Galien. — Pergame fut la capitale d'un petit royaume, fondé, l'an 283 av. J.-C., par l'eunuque Philétère, et qui embrassa bientôt la Mysie, la Lydie, la Phrygie Hellespontique et la Grande-Phrygie. Ses rois, qui soutinrent de longues luttes contre les Galates, furent les fidèles alliés des Romains; ce sont : Philétère, 283; Eumène Ier, 263; Attale Ier, 241; Eumène II, 198; Attale II Philadelphe, 157; Attale III Philométor, 137. Ce dernier, n'ayant pas d'enfants, céda ses trésors et ses États aux Romains, 132; mais Aristonic (*V. ce mot*) soutint pendant 3 ans ses prétentions au trône. Le royaume de Pergame forma la prov. romaine d'Asie. — La ville actuelle de *Bergameh*, qui compte 20,000 habitants, offre des ruines très considérables des édifices construits par les Attales. En 1878, M. Humann a commencé, au nom du gouvernement prussien, le déblayement de l'Acropole de Pergame, travail colossal qui n'a été terminé qu'en 1885. Il a découvert, entre un grand nombre d'inscriptions curieuses et de sculptures, les admirables hauts-reliefs représentant le *Combat des Dieux contre les géants*, qui ornaient autrefois un autel monumental élevé par Eumène II (198-159 av. J. C.) en mémoire des victoires remportées sur les Galates. Ces sculptures ont été transportées à Berlin.

Wagnon, *la Frise de Pergame et le groupe du Laocoon*, 1882; Thiersch, *die Konigsburg von Pergamon*, 1883; Thraemer, *die Siege der Pergamener*, 1878; Cogordan, *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1881; Collignon, *l'Art*, 24 juin 1883. Un grand ouvrage de Conze et Humann sur Pergame est en préparation, 1885. S. Re.

PERGEN, brg de l'Autriche-Hongrie (Tyrol); 2,000 hab. Vins, soie.

PERGOLA (Ange de la), condottiere du xve siècle, secourut les Pisans contre les Florentins en 1405, s'attacha ensuite au duc de Milan, Philippe-Marie Visconti, perdit presque tous ses soldats au combat de Macalo et mourut à Bergame en 1427.

PERGOLA, v. du roy. d'Italie, prov. de Pesaro-et-Urbino; 9,198 hab.

PERGOLÈSE (Giambattista), célèbre compositeur de musique, né à Iési, dans la prov. d'Ancône, en 1710, d'une famille illustre, m. en 1736, fut amené à Naples par ses parents tombés dans la misère, et, après les avoir perdus, à ce que l'on croit, entra, à l'âge de 10 ou 12 ans, au Conservatoire des pauvres de J.-C., où on le recueillit par charité. Il montra les plus heureuses dispositions pour la musique, et, encore adolescent, allait à l'église de Saint-Philippe, voisine du Conservatoire, où il jouait sur l'orgue de ravissantes sonates. Il reçut des leçons de Durante, et débuta à 21 ans par un oratorio, *San-Guglielmo d'Aquitania*, qui obtint le plus grand succès. La même année, il donna *la Sallustiana*, drame dont on admira l'orchestration originale et savante, puis l'opéra-bouffe de la *Serva padrona*, chef-d'œuvre de mélodie, de grâce et d'esprit. Après avoir écrit quelques autres opéras, *il Prigioniero superbo*, *Adriano in Siria*, etc., il se rendit à Rome pour y faire jouer *Olimpiade*, son œuvre de prédilection, qu'une cabale fit tomber. Pergolèse en éprouva un vif chagrin, et revint à Naples, où la confrérie de Saint-Louis-du-Palais lui avait demandé un *Stabat* à 2 violons et à 2 voix, pièce devenue célèbre dans la musique d'église. Il écrivit ensuite un *Salve Regina* pour une voix seule; ce furent ses derniers ouvrages : sa santé était altérée par le travail, par le chagrin, par les privations, quand il succomba à une phthisie pulmonaire, une année environ après son retour de Rome. Le caractère distinctif de Pergolèse est la mélodie et la vérité; les rigoristes lui reprochent d'avoir introduit dans la musique d'église l'élément dramatique et mondain.

V. une *Notice* sur sa vie et ses œuvres dans le *Mercure de France* de juillet 1772.

PERI (Jacques), compositeur de musique, né à Florence à la fin du xvie siècle, fut maître de chapelle du duc de Ferrare et prit part à la création du drame musical avec Cavaliere, Caccini et Monteverde. Il écrivit la musique de l'*Euridice*, représentée lors de la célébration du mariage de Henri IV avec Marie de Médicis.

PÉRIANDRE, tyran de Corinthe, 627-584 av. J.-C., succéda à son père Cypsélus, gouverna d'abord avec sagesse, limita lui-même son autorité et fit fleurir les arts et les lettres. Mais, à la suite de quelques troubles, il devint cruel, n'épargna pas même sa femme, et réduisit son fils Lycophron à prendre la fuite. Il composa quelques maximes qui l'ont fait ranger au nombre des Sept Sages de la Grèce. Hercher a recueilli une lettre apocryphe de Périandre dans ses *Epistolographi Græci*, 1873. S. Re.

PERIAPATAM, v. de l'Hindoustan (Maïssour), à 60 kil. O. de Seringapatam. Beaucoup de bois de sandal. Victoire des Anglais sur Tippoo-Saheb, 1799.

PERIBEE, fille d'Alcathoüs, roi de Mégare, se laissa séduire par Télamon, et fut condamnée par son père à être jetée à la mer; l'homme chargé de l'exécution de cet ordre la conduisit à Salamine, où elle épousa Télamon, dont elle eut Ajax.

PÉRIBÉE, fille d'Hipponoüs, fut séduite par Mars, épousa Œnée, roi de Calydon, et en eut Tydée, père de Diomède.

PÉRICLÈS, illustre homme d'État, orateur et guerrier athénien, né l'an 494 av. J.-C., m. l'an 429, était fils de Xanthippe, l'un des généraux vainqueurs à Mycale, et petit-fils, par sa mère, de l'Alcméonide Clisthène, qui avait renversé les Pisistratides. Formé à la connaissance des hommes par Anaxagore, à la dialectique par Zénon d'Élée, il compta encore parmi ses maîtres le musicien Damon. Cimon étant à la tête de l'aristocratie, il aspira à être le chef du parti populaire, et écarta tous ses rivaux par l'habileté de sa conduite : un grand art à se maîtriser lui-même, une vie austère et frugale sans ostentation, un brillant courage dans les combats, écartèrent les défiances qu'avaient fait naître d'abord la noblesse de sa naissance et la ressemblance de ses traits avec ceux de Pisistrate. Des largesses adroitement distribuées et un talent supérieur de parole assurèrent son empire sur la multitude. En 469, il fut nommé stratège, et, même au faîte

de sa puissance, il ne prit jamais d'autre titre. En 460, il contribua à l'exil de Cimon. (*V. ce nom.*) Alors, devenu le principal citoyen d'Athènes, il introduisit dans la constitution des modifications importantes : il enleva à l'Aréopage, pour la donner au peuple, la surveillance du Trésor, fit décréter que les 6,000 citoyens que le sort désignait annuellement pour les fonctions de juges recevraient une obole par jour (15 cent.), consacra une partie des revenus publics à des spectacles donnés au peuple, et, pour consolider la puissance extérieure de sa patrie, équipa 200 trirèmes et acheva les *longs murs* qui joignaient Athènes au Pirée et à Phalère. On soutint en Égypte Inarus contre les Perses, 458; on enleva Mégare aux Doriens. Les peuples grecs qui avaient accepté l'hégémonie d'Athènes furent traités avec hauteur : Périclès fit transporter dans cette ville le trésor commun qui était à Délos, augmenta les contingents et la contribution de guerre (de 460 à 600 talents : 2,557,600 fr. à 3,336,000), et voulut que les causes des alliés fussent jugées en appel devant les tribunaux athéniens. Thèbes, Corinthe, Égine, Sparte, s'unirent pour combattre cette ambition : Périclès fut battu en 455 près de Tanagre par Nicomède, roi de Sparte, et, quoique Myronide eût vaincu les Corinthiens à Égine, les Béotiens à Œnophyta, que Tolmidas eût brûlé Gythium, pris Zacynthe et dévasté la Sicyonie, on jugea nécessaire de rappeler Cimon. Pendant que ce général réconciliait les partis et reprenait la guerre contre les Perses, Périclès conduisit une colonie dans la Chersonèse. La mort de Cimon, 449, lui rendit tout son crédit. Il dirigea alors des troupes en Phocide, pour faire restituer aux habitants de ce pays la présidence des cérémonies de Delphes, acheta, à son retour, la retraite des Corinthiens et des Spartiates qui avaient attaqué l'Attique, puis comprima une révolte de l'Eubée, 446, et, à la tête de la flotte, alla parcourir le Pont-Euxin et prendre possession de Sinope. Le beau-frère de Cimon, Thucydide, que l'aristocratie voulait lui opposer, fut banni par l'ostracisme, 444. Samos, ayant refusé de soumettre aux Athéniens un différend qu'elle avait avec Milet, fut prise, démantelée et frappée d'une énorme contribution, 440. — Pour maintenir son pouvoir au milieu d'une démocratie ombrageuse, Périclès eut recours à divers moyens : il priva des droits politiques ceux des habitants de l'Attique qui n'étaient pas nés de parents athéniens, et réduisit ainsi le nombre des membres de l'assemblée souveraine ; il éloigna une partie de la populace oisive, soit par l'appât d'une forte solde promise à ceux qui serviraient sur la flotte, soit en offrant des terres dans les colonies, qu'il multiplia (Naxos, Andros, Amphipolis, Lampsaque, Amisus, Thurium, etc.) ; il occupa les habitants paisibles et sédentaires, en construisant une foule de monuments, qui firent d'Athènes la plus belle ville de la Grèce. Alors furent bâtis le Parthénon, l'Odéon, les Propylées, le temple d'Éleusis, etc. Sophocle et Euripide dans la poésie, Phidias, Callicrate, Ictinus, Coroebus, Mnésiclès, Polygnote, Zeuxis, Parrhasius dans les beaux-arts, illustrèrent cet âge, qu'on a appelé le *siècle de Périclès.* — Cependant Périclès fut, comme les autres grands hommes d'Athènes, en butte à l'envie : après avoir eu la douleur de voir son maître Anaxagore, son ami Phidias, sa femme Aspasie, successivement attaqués, il fut lui-même raillé sur le théâtre par Cratinus, Eupolis, Téléclide et Ion. Plusieurs fois on lui demanda compte de l'emploi des deniers publics; il échappa à ses accusateurs, tantôt en se faisant donner 5,500 juges tirés du peuple et dévoués à sa personne, tantôt en offrant de payer de sa propre fortune tous les monuments qu'il avait fait construire, mais en substituant son nom à celui du peuple athénien. On a prétendu que, pour se soustraire à la nécessité de rendre des comptes, il engagea ses concitoyens dans la guerre du Péloponèse (*V. ce mot*); cette grande lutte, qui eut des causes bien autrement sérieuses, il la provoqua, en 432, en intervenant, contrairement au droit public de la Grèce, dans une querelle entre Corinthe et Corcyre. Il la soutint avec éclat pendant 2 ans, et fut enlevé par la peste. Il ne nous reste aucun monument de son éloquence, et on ne peut s'en faire une idée que par les témoignages des anciens. La souplesse et la puissance de sa dialectique sont attestées par ces paroles de son adversaire Thucydide : « Quand je l'ai terrassé et que je je le tiens sous moi, il soutient qu'il n'est pas vaincu et le persuade au peuple. » Les discours de Périclès étaient empreints d'un caractère de majesté qui lui firent donner le surnom d'Olympien, et l'effet devait en être entraînant, à en juger par Aristophane : « Ses paroles, dit-il, sont des tonnerres et des foudres, dont la Grèce est ébranlée. »

Oncken, *Athen und Hellas*, 1865-66; Filleul, *Histoire du siècle de Périclès*, 1873; Schmidt, *Geschichte des perikleischen Zeitalters*, 1880; Pflugk-Harttung, *Perikles als Feldherr*, 1884. B. et S. Re.

PERICTYONE, pythagoricienne dont Stobée nous a conservé 2 fragments, l'un *sur la Femme,* l'autre *sur la Sagesse,* l'un et l'autre en dialecte dorien. S. Re.

PÉRIÈQUES, nom que reçurent certains peuples aborigènes de la Grèce ou Hellade, après avoir été conquis et rendus tributaires par les Thessaliens, et surtout les Doriens. Les Achéens, indigènes de la Laconie, qui se soumirent difficilement à la conquête, y gardèrent, sous le nom de Périèques (habitants à l'entour), leurs villes et une portion des campagnes. Ils étaient tributaires, privés des droits politiques et ne retenaient que dans une sphère très étroite le pouvoir de s'administrer eux-mêmes. Ils étaient gens de métiers et agriculteurs. Les Spartiates les admettaient dans leurs armées comme troupes légères. Ils rendirent aussi des services dans la marine, et formaient, en résumé, une société très importante à côté de celle des Spartiates, mais gouvernée par cette dernière, qui avait pris le commandement, abandonnant le travail aux Périèques, dont le nombre était environ de 120,000.

PERIER (Claude), né à Grenoble en 1742, m. en 1801, membre du Corps législatif, et l'un des principaux fondateurs de la Banque de France, a préparé l'importance politique de sa famille en acquérant une immense fortune territoriale et industrielle par d'heureuses entreprises et par une excessive parcimonie.

PERIER (Casimir), fils du précédent, né à Grenoble en 1777, m. le 16 mai 1832, fut élevé au collège de l'Oratoire à Lyon, choisit d'abord la carrière militaire, et fit, comme officier du génie, la campagne d'Italie de 1799. Il se lança ensuite dans les spéculations financières, en fondant avec son frère (Antoine-Scipion), en 1802, une des plus importantes maisons de banque de l'Europe, enfin aborda la politique en publiant une brochure contre les emprunts à l'étranger. Élu député de Paris un peu avant l'âge légal, 1817, il vint prendre place à côté des Laffitte, des Foy et des Royer-Collard, et fit, jusqu'à la retraite de M. de Villèle, une opposition des plus vives au ministère. M. de Martignac aurait voulu lui confier un portefeuille, et Charles X lui-même ne semblait pas désapprouver ce projet. Pendant son voyage en Alsace, 1828, il décora Casimir Perier. L'arrivée au pouvoir de M. de Polignac le rejeta dans l'opposition. Cependant, après les fameuses ordonnances de juillet 1830, il montra une modération dont ses amis furent étonnés, et qui n'était chez lui que le résultat de ses principes politiques : il avait fait une guerre parlementaire au gouvernement, mais il voulait, aux termes de la charte, respecter la dynastie. Au moment du conflit de la population avec les troupes royales, il alla, avec quelques députés, et au nom de la Chambre illégalement dissoute, proposer à Marmont de faire cesser les hostilités; le maréchal n'ayant point de pouvoirs pour accéder à cette demande, Perier fit alors partie d'une commission qui s'installa à l'hôtel de ville pour administrer et gouverner, en l'absence de toute autre autorité. Dans cette position, il apprit que Charles X retirait ses ordonnances et le nommait ministre de l'intérieur; mais il était trop tard. Lorsque la révolution fut consommée, il devint ministre sans portefeuille, défendit énergiquement les idées conservatrices, mais se retira quand Louis-Philippe parut adopter, avec Laffitte, une politique contraire. Élu président de la Chambre en 1831, il fut chargé, le 13 mars, de former un cabinet, et se réserva le portefeuille de ministre de l'intérieur. Il gouverna avec une intraitable fermeté, combattant l'anarchie à outrance, et conquérant la majorité parlementaire à force d'énergie, de bon sens politique et de dévouement au pays. La dissolution de l'*Association nationale,* qui prétendait diriger le gouvernement, la répression de plusieurs complots légitimistes, de l'insurrection des ouvriers lyonnais et de l'émeute de Grenoble furent les principaux actes de son administration. A l'extérieur, il posa le principe de la non-intervention par une puissance étrangère dans le gouvernement des autres pays, et par là conjura peut-être une guerre européenne. Il soutint ce principe avec un sentiment très élevé de l'honneur national, de l'intérêt et de la dignité de la France. Partisan avoué de la paix, il ne craignit point de faire ou d'affronter la guerre quand il le jugea utile, en entrant en Belgique, 1831, pour la sauver de l'agression hollandaise; en s'emparant d'Ancône en pleine paix, et l'occupant militairement, 1832, pour ne pas laisser l'Italie à la merci de l'Autriche, qui venait d'envoyer une armée dans les États de l'Église, agités par les révolutionnaires. C. Perier, épuisé de veilles et de travaux, succomba aux atteintes du choléra, à la suite d'une visite faite avec le duc d'Orléans à l'Hôtel-Dieu de Paris, où le fléau sévissait. Ses funérailles eurent la pompe d'un deuil public. On lui éleva un splendide mausolée dans le cimetière du P. La Chaise : la ville de Paris offrit le terrain, et une souscription nationale paya les frais du monument. « C. Perier avait reçu de la nature, dit Royer-Collard, la plus éclatante des supériorités et la moins contestée, un caractère énergique jusqu'à l'héroïsme, avec un esprit doué de ces instincts merveilleux qui sont comme la partie divine de l'art de gouverner. »

Les *Opinions et Discours de C. Perier* ont été recueillis après sa mort,

1838, 4 vol., avec une Notice biographique par Ch. de Rémusat. — *V.* De Loménie, *Galerie des contemporains illustres*; Duvergier de Hauranne, *Histoire du gouvernement parlementaire*, et les *Mémoires* de Guizot.
G. L. et E. D—y.

PERIER (Auguste-Casimir-Victor-Laurent), homme politique, fils du précédent, né à Paris en 1811, m. en 1876, entra à 20 ans dans la carrière diplomatique, fut secrétaire d'ambassade à Londres et à Bruxelles, chargé d'affaires à Naples et à Saint-Pétersbourg et ministre plénipotentiaire à Hanovre. Député du Ier arrondissement de Paris en 1846, il siégea à la Chambre parmi les conservateurs libéraux jusqu'à la révolution de 1848. Les électeurs de l'Aube l'ayant envoyé à l'Assemblée législative de 1849, il fut membre de la Commission de permanence, vota la revision de la Constitution de 1848, et soutint la politique de l'Élysée jusqu'à la formation du ministère qui précéda le coup d'État de 1851. Il fut du nombre des représentants qui se réunirent à la mairie du Xe arrondissement pour protester contre cet acte, fut arrêté et détenu pendant quelques jours au mont Valérien. Rentrant dans la vie privée, il s'occupa d'études littéraires et économiques, et publia divers ouvrages sur les *Traités avec l'Angleterre*, 1860; les *Finances de l'Empire*, 1861; le *Budget de 1863*, 1862; la *Réforme financière*, 1862; les *Finances et la Politique*, 1863; les *Sociétés de coopération*, 1864; l'*Article 75 de la Constitution de l'an VIII sous le régime de la Constitution de 1852*, 1867. Ces travaux le firent nommer membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques. Aux élections législatives de 1869, sa candidature dans le département de l'Aube fut vivement combattue par l'administration, et ne réussit point. Pendant la guerre de 1870, les Prussiens l'arrêtèrent à Pont-sur-Seine et l'envoyèrent comme otage en Allemagne, où il fut retenu jusqu'à la signature des préliminaires de paix. Aux élections de 1871, les trois départements de l'Isère, des Bouches-du-Rhône et de l'Aube l'envoyèrent à l'Assemblée nationale; il opta pour le dernier, siégea au centre gauche, et fut un des soutiens de la politique de M. Thiers, qui l'appela au ministère de l'intérieur, 11 octobre. Dans une circulaire aux préfets, il adhéra sans réserve à la République, et exposa les principes du gouvernement dans un pays libre. A la suite du rejet d'une proposition qu'il avait appuyée pour le retour du gouvernement à Paris, il donna sa démission, 4 février 1872. Il tenta alors de former un groupe de républicains conservateurs qui servît de lien entre le centre droit et le centre gauche. De nouveau chargé du portefeuille de l'intérieur, 19 mai 1873, il se retira avec Thiers, le 24 mai. En juin 1874, il demanda à l'Assemblée de consacrer le gouvernement existant à titre définitif : sa proposition, après avoir obtenu une déclaration d'urgence, fut rejetée. En 1876, il fut élu sénateur inamovible. Après les élections générales, qui consacraient le triomphe de la politique à laquelle il s'était attaché, il déclina la mission de former un cabinet. B.

PERIER (Jacques-Constantin), mécanicien, né à Paris en 1742, m. en 1818, membre de l'Académie des sciences, créa, en 1788, la pompe à feu de Chaillot, pour alimenter Paris d'eau de Seine; créa, la même année, dans l'île des Cygnes à Paris, des moulins à farine mus par la vapeur, inventa des cylindres à papier, des machines à filer le coton, la pompe centrifuge, fabriqua des armes à feu, des machines à vapeur, etc., et fournit des appareils à un nombre prodigieux d'usines. Il est auteur d'un *Essai sur les machines à vapeur*, et de *Mémoires* insérés dans le recueil de l'Académie des sciences.

PÉRIERS, ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Coutances; 2,652 hab. Comm. de grains et de beurre.

PÉRIGNAC, brg. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes; 2,235 hab., bétail, vins, eaux-de-vie.

PÉRIGNON (Dominique-Catherine, marquis de), né à Grenade près de Toulouse en 1754, d'une anc. famille de robe et d'épée, m. en 1818, fut d'abord militaire, et à 29 ans était lieutenant général. Il adopta les principes de la Révolution, fut député de la Haute-Garonne à l'Assemblée législative en 1791, quitta ce poste en 1792, se fit nommer chef d'une légion à l'armée des Pyrénées-Orientales, et, après avoir gagné les grades de général de brigade et de général de division, succéda à Dugommier dans le commandement en chef, 1794. Les combats de la Jonquière, de Saint-Sébastien et de la Madeleine, la bataille d'Escola et la prise de Figuières et de Rosas, 1795, lui valurent, à la paix avec l'Espagne, l'ambassade de Madrid, 1796. Il commanda l'aile gauche de l'armée d'Italie à la bataille de Novi, 1799, et fut fait prisonnier. Sénateur en 1804, maréchal d'Empire, gouverneur de Parme et Plaisance, il fut nommé, en 1808, chef des troupes françaises à Naples. Il passa aux Bourbons en 1814, et fut nommé pair de France. Lors du retour de l'île d'Elbe, il offrit ses services au gouvernement royal, se tint à l'écart pendant les Cent-jours, et reçut, à la 2e Restauration, le commandement de la 1re division militaire et le titre de marquis. B.

PÉRIGORD, *Petrocoriensis ager*, anc. pays de France, dans le N. de la Guyenne, entre l'Angoumois au N., le Quercy et le Limousin à l'E., l'Agénois au S. et la Saintonge à l'O.; ch.-l. Périgueux. On le divisait en *Haut-Périgord* ou *Blanc-Périgord*, au N., v. princ. : Périgueux, Bergerac, Mussidan, Aubeterre; et en *Bas-Périgord* ou *Noir-Périgord*, v. princ. : Sarlat, Castillon, Terrasson. — Occupé primitivement par les *Petrocorii*, compris sous Honorius dans la IIe Aquitaine, il eut des comtes dès le IXe siècle et fut réuni à la couronne par Henri IV, qui le possédait par héritage. C'est aujourd'hui le dép. de la Dordogne et une partie de celui de Lot-et-Garonne.

PÉRIGUEUX, ch.-l. du dép. de la Dordogne, à 499 kil. S.-S.-O de Paris, sur le penchant d'une colline que baignent les eaux de l'Isle; 25,969 hab. Évêché, tribunal de commerce. Lycée, séminaire, bibliothèque, jardin botanique, école normale primaire, hôpital civil et militaire, manufacture de tabac. Sociétés d'agriculture, des sciences et des arts; musée d'antiquités et de minéralogie. Cette ville se divise en 2 parties, la *Cité* et le *Puy-Saint-Front*, qui formèrent 2 villes distinctes jusqu'en 1240. On y remarque la tour antique de Vésone, le pont sur l'Isle, la cathédrale de Saint-Front, exacte imitation de Saint-Marc de Venise, magnifiquement restaurée, l'église de la Cité ou de Saint-Étienne, le palais de justice, les arènes, l'hôtel de ville, les statues en bronze de Fénelon, de Montaigne et du maréchal Bugeaud; de belles promenades. Fabr. d'étamines, bonneteries, limes, coutellerie, quincaillerie; filatures de laine, tanneries, etc. Comm. de pâtés renommés, truffes, fer, épicerie, liqueurs, porcs, etc. Patrie de Daumesnil. Cité des *Petrocorii*, Périgueux portait, du temps de César, le nom de *Vesunna* (Vésone); elle devint la capitale du Périgord au IXe siècle. Au XIIe, Éléonore d'Aquitaine, par son mariage avec Henri II, porta le Périgord à l'Angleterre; pendant les guerres avec ce pays, il fut plusieurs fois pris et perdu par la France et ne lui revint définitivement qu'en 1454. Jusqu'à la fin du XIVe siècle, Périgueux eut à soutenir de sanglants démêlés avec ses comtes pour le maintien de ses libertés municipales; elles lui furent confirmées, en 1398, par Charles VI. Périgueux devint, en 1576, une des places de sûreté des calvinistes, qui la conservèrent jusqu'en 1581. Le prince de Condé s'en empara pendant la Fronde, 1651; l'armée royale y rentra en 1653. B.

PERILLE, sculpteur athénien. (*V.* Phalaris.)

PERIM, *Insula Diodori*, île d'Arabie, dans le détroit de Bab-el-Mandeb, à 9 kil. O. de la côte; par 12° 39′ lat. N., et 40° 54′ long. E; 12 kil. carr.; 50 hab. Petit port, principale dépendance de la colonie anglaise d'Aden. Les Anglais s'en sont emparés en 1857, et l'ont fortifiée en 1859-60, pour mieux dominer le canal de Suez. G. H.

PÉRIN (Lié-Louis), peintre de portraits, né à Reims en 1753, m. en 1817, se distingua surtout dans la miniature. Ses portraits, bien dessinés, d'un coloris ferme et franc, rendent bien la physionomie des modèles.

PÉRINE (Sainte). *V.* Pétronille.

PERINGSKIŒLD (Jean), antiquaire suédois, né en 1654 à Strengnäs (Sudermanie), m. en 1720, fut professeur à l'université d'Upsal.

Il a laissé : *Heimskringla, sive historiæ regum septentrionalium a Snorrone Sturlonide conscriptæ*, Stockholm, 1697, 2 vol. in-fol.; *Joannis Messenii Scandia illustrata, sive Chronologia de rebus Sueciæ, Daniæ et Norvegiæ, ex mss ipsius auctoris*, 1700-1705, 2 vol. in fol.; *Monumenta Uplandica*, 1710, in-fol.

PERINO DEL VAGA (Pierre Buonaccorsi, dit), peintre, né à Florence en 1501, m. en 1547, élève de Ghirlandajo, puis de Raphael, qui l'employa dans plusieurs de ses travaux, fut, selon Vasari, le meilleur dessinateur de l'école florentine après Michel-Ange. Il exécuta, dans les Loges du Vatican, le *Passage du Jourdain*, la *Chute des murs de Jéricho*, *Josué arrêtant le soleil*, la *Nativité* et la *Cène*. Après la mort de Raphaël, il se rendit à Gênes, où il orna de fresques le palais Doria. De retour à Rome, il peignit la fameuse *Salle royale*. Parmi ses tableaux, on cite : *la Naissance d'Ève*, *St Jean dans le désert*, *le Combat d'Horatius Coclès*. On lui reproche sa jalousie contre le Titien.

PÉRINTHE, v. grecque, fondée par les Samiens, vers 600 av. J.-C., sur les côtes de la Propontide, à peu de distance à l'O. de Byzance : elle était florissante par son commerce; s'étant déclarée en faveur d'Athènes contre Philippe, elle fut assiégée par ce prince, 341, mais sauvée par les secours d'Athènes, de Byzance et même des Perses. Plus tard, elle prit le nom d'*Héraclée*, et porte aujourd'hui celui d'*Erékli*; on y trouve quelques ruines et des inscriptions. C. P.

PERIODONIQUES, nom donné, dans l'anc. Grèce, aux vainqueurs des quatre grandes fêtes helléniques. S. Re.

PÉRIPATÉTICIENS, c.-à-d. *Promeneurs*, nom donné aux disciples d'Aristote, parce que ce philosophe enseignait dans les promenades du Lycée.

PÉRIPLE, titre de divers ouvrages géographiques de l'antiquité contenant la description du littoral d'une mer. Charon de Lampsaque, Damastès, Hannon, Ctésias, Nymphodore, Mnaséas, Arrien, Pythéas de Marseille, etc., avaient écrit des *Périples*. S. Re.

PÉRIPOLES, nom donné aux éphèbes athéniens pendant la durée de leur service militaire aux frontières du pays. On devenait péripole à 18 ans et la durée du service était d'un ou de deux ans.

Dumont, *Essai sur l'éphébie attique*, 1875. S. Re.

PÉRIPTÈRE, nom que les Grecs donnaient à tout temple dont le pourtour extérieur présentait sur toutes ses faces un rang isolé de colonnes non engagées dans le mur et formant un portique couvert. Le *Diptère* était un Périptère à 2 rangs de colonnes, et le *Monoptère* un périptère rond. Le Périptère carré était hexastyle, c.-à-d. à 6 colonnes de front.

PÉRIS, nom donné dans l'anc. religion des Perses, aux Devs femelles. Plus tard, on donna ce nom à des génies bienfaisants des deux sexes.

PÉRISABOUR. *V.* Anbar.

PÉRISTYLE, *Peristylium*, 2e partie de la maison romaine, après l'atrium, derrière le tablinum, et formant la partie privée de la maison. Il n'y avait de péristyle que dans les somptueuses demeures; c'était une vaste cour, entourée de portiques en colonnades, conduisant aux diverses pièces d'habitation. Un xyste ou parterre de verdure et de fleurs en occupait le centre. C. D—y.

PERIZONIUS (Jacques), philologue et critique, né en 1651 à Dam (Groningue), m. en 1715, étudia à Deventer et à Utrecht, fut professeur d'histoire et d'éloquence à Francfort, 1681, et à Leyde, 1693. Il a publié : *Animadversiones historicæ*, Amsterdam, 1685, où il s'occupe principalement de l'histoire de Rome et élève des doutes fondés sur les premiers temps de cette histoire; *Origines Babylonicæ et Ægyptiacæ*, Utrecht, 1736, 2 vol.; *Rerum per Europam seculo XVI maxime gestarum commentarii historici*, Leyde, 1710; des éditions d'Elien et de la *Minerve* de Sanchez. Perizonius est très érudit, mais ses ouvrages manquent souvent d'ordre et de méthode.

V. sa *Vie*, en tete de ses *Opuscula minora*, et la *Bibliotheca Perizoniana*, Leyde, 1715.

PERKIN WARBECK, célèbre imposteur, né à Londres, d'un juif de Tournai, se fit passer pour le 2e fils d'Édouard IV, Richard d'York, assassiné à la Tour de Londres en 1483, par Glocester (Richard III), servit d'instrument à la duchesse douairière de Bourgogne, sœur d'Édouard, qui le reconnut publiquement, en 1490, pour l'opposer à Henri VII, tenta un débarquement en Irlande, 1492, puis sur la côte de Kent, 1495, se rendit enfin en Écosse, où Jacques IV lui donna en mariage une de ses parentes, et fut repoussé dans une attaque contre le Northumberland. En 1498, profitant d'une insurrection dans le comté de Cornouailles, il se joignit aux rebelles, prit le nom de Richard IV, fut livré à Henri VII qui le mit à la Tour, s'échappa, fut repris et pendu à Tyburn, 1499.

PERKINS (Elie), médecin, m. vers 1800, exerçait son art à Plainfield (États-Unis). Il avait imaginé un agent thérapeutique, qu'il appelait *tracteur métallique*, et consistant en 2 aiguilles de métaux différents, que l'on promenait sur la partie malade de manière à irriter la peau. Cette médication fut appliquée à une foule de maux et devint à la mode; puis on l'abandonna. D—g.

PERLEBERG, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), ch.-l. de cercle, sur la Stepenitz; 7,825 hab. Brasseries, marchés à lin.

PERLES (Ile des), île d'Amérique, dans le golfe de Panama, par 8° 13'-8° 40' lat. N., et 83° 50'-81° 10' long. O. Autrefois il y eut de riches pêcheries de perles.

PERLET (Adrien), acteur comique, né à Marseille en 1795, m. en 1850, joua d'abord sur le théâtre de Bruxelles, fut appelé à Paris en 1819, et débuta avec un grand succès au Gymnase dans la *Maison en loterie*. Plus tard, il créa des rôles importants dans *le Parrain*, *Michel et Christine*, *l'Artiste*, *le Comédien d'Étampes*, etc. C'était un comédien plein de finesse et d'art, qui excellait dans les travestissements. Il renonça de bonne heure au théâtre, et publia en 1848 un écrit sur l'*Influence de la comédie sur les mœurs*.

PERM, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gouvernement de son nom, au confl. de la Jagouschikha et de la Kama, à 2,093 kil. E. de Saint-Pétersbourg; par 58° lat. N., et 53° 56' long. E.; 32,216 hab. Evêché; tribunaux, gymnase. Mines très riches de fer et de cuivre. Chemin de fer pour Iékaterinbourg. — Le gvt de Perm est partagé en 2 par la chaîne de l'Oural; il a 332,054 kil. carr.; 700 kil. sur 670; 2,520,090 hab. (Russes, Tartares, Baskirs, Tchérémisses, etc.). Climat très froid; sol assez fertile. Élève de bestiaux. Grandes richesses minérales (or, argent, platine, fer, cuivre, plomb, sel), nombreuses usines à fer et à cuivre. Comm. de transit avec la Russie, la Sibérie et la Chine.

PERMESSE, *Permessus*, auj. *Panitza*, rivière de Béotie, sortait de l'Hélicon et affluait au lac Copaïs. Ses eaux, consacrées aux Muses, passaient pour inspirer les poètes.

PERMIE ou **BIARMIE**, anc. contrée du N.-E. de la Russie d'Europe, embrassait les gouvernements actuels de Perm, de Vologda et d'Arkhangel, et s'étendait depuis la Kama jusqu'à la Finlande et la Dvina septentrionale. Un royaume y exista au moyen âge, et fut soumis d'abord à Novgorod, ensuite conquis par Ivan IV en 1543. Le christianisme y avait été porté en 1375 par St Étienne de Perm, inventeur d'un alphabet particulier dit *P[illegible]*.

PERNAMBOUC ou **FERNAMBOUC**, v. du Brésil, port fortifié sur l'océan Atlantique par 8° 3' lat. S., et 37° 12' long. O. à 1,910 kil. N.-E. de Rio Janeiro; 1[illegible]0,000 hab. Ch.-l. de la prov. de son nom. Elle a 3 quartiers : le *Recife* ou le *Port*, sur une langue de terre; *São-Antonio*, dans une petite île de la rivière Capibaribe; et *Boa-Vista*, de l'autre côté sur la terre ferme. Siège du gvt et de l'assemblée provinciale; cour d'appel; trib. de comm.; arsenal, chantiers pour la marine militaire, douane, lazaret; fabr. de tabacs, savons, papier, machines. Comm. et transit important. — La prov. de Pernambouc, la plus orientale du Brésil, est bornée par l'océan Atlantique à l'E.; 128,395 kil. carr.; 1,014,70[illegible] hab., dont 84,700 esclaves. Climat varié. Sucre, coton, cuirs, eau-de-vie, bois de Brésil.

PERNAU ou **PERNOV**, en esthonien *Pernaline*, v. forte de l'empire russe en Europe (Livonie), port à l'embouchure du Pernau dans la mer Baltique, ch.-l. de district, gvt de Riga; 9,568 hab. Export. de grains, lins, graines, chanvres, peaux; chantiers de construction, scieries mécaniques. — Cette ville appartint aux chevaliers Porte-Glaives, puis à la Pologne; les Russes l'occupèrent de 1575 à 1582, puis en 1710.

PERNE (François-Louis), savant musicien, né à Paris en 1772, m. en 1832, se livra à l'enseignement de l'harmonie, et jeta par ses travaux la plus vive lumière sur l'histoire de la musique. Nommé, en 1811, professeur adjoint de Catel au Conservatoire, il succéda à l'abbé Roze, en 1819, comme bibliothécaire de cet établissement.

PERNES, ch.-l. de cant. (Vaucluse), arr. de Carpentras; 2,801 hab. Vins, garance, amandes, soie. Patrie de Fléchier.

PERNETTE DU GUILLET. *V.* Guillet.

PERNETY ou **PERNETTY** (Antoine-Joseph), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Roanne en 1716, m. en 1801, suivit Bougainville comme aumônier, quitta ensuite son monastère et l'habit de religieux, et fut quelque temps conservateur de la bibliothèque de Berlin; de retour en France, il s'occupa d'alchimie, prétendit avoir trouvé la pierre philosophale et forma à Avignon une petite secte dont les croyances ne sont pas connues.

On a de lui, outre des traductions d'ouvrages de Swedenborg : *Dictionnaire portatif de peinture, de sculpture et de gravure*, Paris, 1757; *Histoire d'un voyage aux îles Malouines, fait en 1763-64*, 2e édit., 1770, 2 vol. et 16 pl.; *Dissertation sur l'Amérique et les Américains*, Berlin, 1770, in-12.

PERNETY (Joseph-Marie), né à Lyon en 1766, m. en 1856, fit ses études au collège militaire de Tournon, entra à l'école de Metz en 1781, fut fait lieutenant en 1783, capitaine en 1791; dirigea le parc d'artillerie au siège de Mantoue, se distingua à Bassano et à Arcole, reçut le grade de chef de bataillon à Rivoli, commanda l'artillerie de l'expédition d'Irlande en 1799, contribua au passage du Grand-Saint-Bernard et à la bataille de Marengo, 1800, et servit, en 1802, comme colonel d'artillerie sous les ordres de Ney en Helvétie. Général de brigade et chef d'état-major de l'artillerie de l'armée d'Allemagne en 1805, il se distingua à Ulm et à Austerlitz, puis à Iéna, 1806, fut nommé général de division et baron de l'Empire, commanda l'artillerie du corps de Masséna en 1809, organisa le passage du Danube à l'île de Lobau et rendit les plus grands services à la bataille de Wagram. En 1812, à la tête de l'artillerie du 1er corps, il assista à l'affaire de Mohilev et à la prise de Smolensk, ouvrit le feu à la bataille de la Moskova, et put ramener, pendant la retraite, presque tout son matériel jusqu'à la Bérézina. En 1813, on le retrouve à Lutzen, Bautzen, Dresde, Leipzig, Hanau. La Restauration l'appela à la direction de l'artillerie au ministère de la guerre. Il fut nommé pair de France en 1835, et sénateur en 1855. B.

PERNICIEUSES (Iles), archipel de la mer Mauvaise (Polynésie), par 15° 26' lat. S. et 148° 40' long. O. — Découvertes par Roggeween en 1712. Ce sont peut-être les mêmes que les îles *Palliser* de Cook.

PERNOT (Alexandre-François), peintre, né en 1794, à Vassy (Haute-Marne), m. en 1865, élève de V. Bertin, fut professeur des pages de la maison de Charles X. Il a bien traité le paysage historique. Parmi ses tableaux, on remarque :

les Fossés de Vincennes en 1815, Marius à Carthage, la Chapelle de Guillaume Tell, la Vallée de Domremy, le Château d'Abbotsford, le lac Lomond, la Cathédrale de Strasbourg, l'Incendie de la cathédrale de Chartres, le vieux Paris, les Ruines de Pierrefonds, etc. Il publia aussi, sous le titre de *Voyages,* un grand nombre de sites de France, d'Écosse, d'Allemagne et de Suisse.

PERNOV. V. PERNAU.

PÉRO-CASEVECCHIE, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Bastia; 605 hab. Huile, châtaignes.

PEROLLA. V. PACUVIUS.

PEROLS, vge (Hérault), près d'un étang du même nom, arr. et à 9 kil. S.-E. de Montpellier; 912 hab. Bons vins rouges.

PÉRON (FRANÇ.), naturaliste et voyageur, né en 1775, à Cérilly (Bourbonnais), m. en 1810, servit dans l'armée de terre au début de la Révolution, fut fait prisonnier et profita de sa captivité pour lire les voyageurs et les historiens. Délivré en 1794, il étudia la médecine à Paris, fut attaché en 1800, comme zoologiste, à l'expédition de Baudin aux Terres australes, fit de belles expériences suivant lesquelles l'eau de l'Océan serait d'autant plus froide qu'on descend à une grande profondeur, et rapporta une collection d'animaux contenant plus de 2,500 espèces nouvelles.

Il a publié : *Observations sur l'anthropologie,* Paris, an VIII; *Voyage de découvertes aux Terres australes pendant les années 1800-1804,* 1807-16, 3 vol. in-4° et atlas; le 3e vol. est de Freycinet.

PERONNE, s.-préf. (Somme), sur la rive droite de la Somme, au milieu des marais; 4,210 hab. Place de guerre, collège. On remarque le beffroi (du XVIe siècle), l'hôtel de ville construit sous François Ier, l'église Saint-Jean, commencée sous Louis XII, le château, etc. Fabr. d'huile, de sucre de betterave, de linons, batistes, percales; raffineries de sel, distilleries d'eaux-de-vie, tanneries. Commerce de grains, farines, laines, etc. Patrie de Langlès. — Ancienne capitale du Santerre, les rois mérovingiens y eurent un palais. A la fin du IXe siècle, la châtellenie de Péronne dépendait du comté de Vermandois, et, en 923, le comte Herbert II y retint prisonnier Charles III le Simple, 929. La ville reçut une charte en 1207, et passa, en 1409, dans la maison de Bourgogne. Louis XI, se refusant à l'exécution des traités de Conflans et de Saint-Maur, vint à Péronne, en 1468, pour conclure un arrangement avec Charles le Téméraire; mais la révolte des Liégeois, secrètement excitée par ses agents, ayant éclaté subitement, Charles retint le roi prisonnier dans le château pendant 2 jours, et le força à signer le *traité de Péronne,* par lequel Louis abandonnait les villes de la Somme, donnait à son frère la Champagne et la Brie, et s'engageait à suivre le duc à Liège pour châtier les révoltés. Louis XI reprit Péronne à la mort de Charles le Téméraire, 1477. En 1576, la noblesse de Picardie signa dans cette ville un traité d'union contre les protestants; ce fut le commencement de la Ligue. En 1536, Péronne résista aux Impériaux commandés par Henri de Nassau. Elle fut bombardée et prise par les Allemands le 9 janv. 1871.

PEROSA, brg du roy. d'Italie, prov. de Coni, sur le Clusone; 1,820 hab.

PEROSES. V. FIROUZ.

PEROTE, v. forte du Mexique (Vera-Cruz); 5,897 hab. Près de là est une montagne haute de 2,474 m., et dite *Coffre de Perote* ou *Nauhcampatepetl.*

PEROTTI (NICOLAS), archevêque de Siponto ou Manfredonia, né en 1430 à Sasso-Ferrato, m. en 1480, fut gouverneur de l'Ombrie en 1465 et de Pérouse en 1474. On a de lui : *Rudimenta grammatices,* Rome, 1473, in-fol., ouvrage à peu près oublié aujourd'hui, mais qui obtint un très grand succès; *Cornucopia, sive Commentaria linguæ latinæ,* Venise, 1499, in-fol., recueil de Notes très savantes sur le livre des *Spectacles* et le livre Ier des *Epigrammes* de Martial; des *Commentaires* sur Pline le Naturaliste. Quelques critiques ont voulu le faire passer pour l'auteur des Fables de Phèdre.

PEROU, grande contrée de l'Amérique méridionale. Avant la découverte du Nouveau Monde, il fut, comme le Mexique, le siège d'un puissant empire, celui des *Incas.* Il s'étendait depuis l'équateur au N. jusqu'au 40e degré de lat. S., ayant 4,000 kil. de long. et 600 à 800 kil. de largeur, le long de l'océan Pacifique; borné au N. par le Popayan, à l'E. par les déserts du Brésil et une partie des Cordillères, au S. par le Tucuman, le Paraguay et le Chili, à l'O. par l'océan Pacifique. Conquis par l'Espagnol François Pizarre de 1531 à 1533, il forma alors une vice-royauté, divisée en 3 *audiences* (Los Reyes, Quito, et Charcas ou La Plata). Il se souleva contre l'Espagne en 1821, et ce fut sur son territoire que les généraux Bolivar et Sucre remportèrent les dernières victoires de la guerre de l'indépendance, *Junin* et *Ayacucho,* 1824. Il comptait jusqu'en 1825 deux États : le Bas-Pérou ou république du Pérou, au N.-O., et le Haut-Pérou ou république de Bolivie, au S.-E. Ces deux États sont aujourd'hui complètement séparés.

PÉROU (RÉPUBLIQUE DU), État de l'Amérique du Sud, borné au N. par la république de l'Équateur, dont la riv. Tumbo la sépare, à l'E. par le Brésil, au S.-E. par la Bolivie, au S. par le Chili, et à l'O. par l'océan Pacifique; entre 3° 25'-21° 50' lat. S., 71° et 84° long. O.; 1,068,460 kil. carr.; 2,679,000 hab., dont 540,000 blancs ou Espagnols, 1,820,000 Indiens, 300,000 métis et mulâtres et 40,000 nègres, parlant différents idiomes : l'espagnol est la langue officielle, mais la langue *quichua,* parlée par les anc. Péruviens, est encore d'un usage courant. Cap. Lima. Le pays se divise en 3 parties bien distinctes : 1° la *Côte,* du pied des Andes à l'Océan; elle renferme des vallées fertiles, où le climat est chaud; la pluie y est inconnue, mais toutes les nuits d'abondantes rosées rafraîchissent l'air et le sol, qui produit le sucre, le coton, la vigne, la muscade, la cannelle, le café, le cacao, le poivre, le piment, le gingembre, le tabac, etc.; 2° la *Sierra,* partie des Andes, renfermant des montagnes très élevées (le Gualatieri, volcan de 6,705 m. de hauteur; le Pichu-Pichu, de 5,670 m.), qui sont entrecoupées de vallées et de plaines couvertes de riches moissons, et foulées par de nombreux troupeaux de moutons, de vigognes et d'alpacas; 3° la *Montaña,* pays de forêts, partant de la région E. des Andes, couvrant les deux tiers du Pérou et très peu explorée encore; on y trouve des animaux à fourrures (chinchilla, zorille, jaguar, couguar, ours noir), des variétés d'oiseaux à plumage éclatant, des reptiles et des insectes venimeux. Les tremblements de terre y sont fréquents. A l'exception de l'Amazone et de ses affluents, l'Ucayali, l'Apurimac, le Puro, etc., le Pérou n'est arrosé que par des cours d'eau peu considérables, dont quelques-uns roulent des paillettes d'or. Il y a des alligators. Dans la partie S.-E. s'étend le grand lac Titicaca. Mines d'or, d'argent, de mercure, de cuivre, de plomb, etc., mais la plupart peu ou mal exploitées, excepté pour l'argent et le cuivre; on trouve aussi en abondance le salpêtre, le nitrate de soude, le borate de chaux, et le guano dans les îles voisines de la côte. On rencontre aussi des émeraudes et autres pierres précieuses. Élève d'abeilles, qui fournissent une cire très blanche. Beaucoup de cochenille et de kermès, de casse, gomme, jalap, sang-dragon, guano. L'industrie du Pérou, peu importante, a quelques fabriques de harnais, de tapis, de manteaux, d'objets en or et en argent. Le commerce, entravé à l'intérieur par l'insuffisance des voies de communication, était assez actif à l'extérieur avant la guerre avec le Chili, qui a ruiné pour longtemps le Pérou. Il a pour objets principaux les métaux et les productions du sol. Le mouvement commercial a été, en 1877 de 120,895,000 fr. pour l'importation, et 198,551,000 fr. pour l'exportation. Le nombre des navires de commerce était, en 1877, de 147, jaugeant 49,860 tonneaux. Le mouvement des ports a été, la même année, de 9,176 navires (dont 5,503 vapeurs), jaugeant 7,034,000 tonneaux. Il y avait, en 1878, 2,510 kil. de chemins de fer et 2,211 kil. de lignes télégraphiques. — Le gouvernement du Pérou, complètement désorganisé par la dernière guerre, a pour base la constitution de 1858, revisée en 1860 : c'est une république unitaire, avec un président élu pour 4 ans, un sénat de 44 membres, une chambre de 110 membres et une cour suprême de justice. Le territoire est divisé en 18 départements, savoir :

Apurimac.	Cuzco.	Cajamarca.
Junin.	Puno.	Lambayèque.
Libertad.	Amazonas.	Piura.
Lima.	Ancachs.	Ica.
Callao.	Huancavelica.	Loreto.
Arequipa.	Moquegua.	Huanuco.
Ayacucho.		

La religion de l'État est le catholicisme. Il y a un archevêché à Lima, et 5 évêchés à Arequipa, Chachapoyas, Cuzco, Guamanga et Trujillo. Le nombre des protestants est d'environ 27,000. Il y a 2 universités, à Lima et à Cuzco. Les revenus de l'État étaient, pour 1875 et 1876, de 333,008,000 fr., et les dépenses, de 325,315,000 fr. La dette extérieure s'élevait à près de 250 millions. L'unité monétaire est le *sol,* qui vaut 5 fr. L'armée ne comptait que 4,870 hommes. Pendant la guerre, le Pérou a eu jusqu'à 16,000 hommes sous les armes. La marine se compose de 14 vapeurs.

Histoire. Quand les Espagnols abordèrent au Pérou au XVIe siècle, ils le trouvèrent gouverné par des rois appelés *Incas,* dont la dynastie avait été fondée par Manco Capac, 300 ou 400 ans avant leur arrivée. Les principaux peuples étaient les Quichuas, les Chiquitos, les Caupolican [illegible]. Au-dessous des Incas, rois absolus, étaient des *caciques* ou gouverneurs : l'impôt se payait par la culture des terres du Soleil [illegible] national et de l'Inca, représentant la divinité. On trouve encore des débris de routes magnifiques, [illegible] ornés de sculptures. De 1526 à 1533, Pizarre et Almagro pro-

fitèrent de la rivalité de Huascar et d'Atahualpa, treizièmes successeurs de Manco-Capac, pour conquérir le Pérou. Atahualpa l'avait emporté sur son frère, mais il ne put résister aux Espagnols. Pizarre le fit prisonnier dans une conférence et plus tard le fit mettre à mort. Le Pérou devint une vice-royauté espagnole. Mais les *conquistadores* et les aventuriers que la richesse du pays attirait exploitèrent avec cruauté le Pérou, et firent périr par l'excès des travaux un nombre immense d'Indiens. Le gouvernement espagnol ne se préoccupait que de l'exploitation des mines, et fermait les yeux sur les abus de pouvoir des vice-rois. Révoltés en 1780, les Péruviens massacrèrent 20,000 Espagnols à la prise de Sorata; mais ils furent vaincus et soumis. De toutes les colonies espagnoles, le Pérou fut la dernière à se soulever. Les royalistes luttèrent avec avantage contre les Argentins, de 1810 à 1820. En 1820, lord Cochrane et San-Martin, partis du Chili, vinrent les attaquer avec 4,500 hommes, et proclamèrent l'indépendance du Pérou après la prise de Lima, 1821. Le nom de Péruviens fut donné à tous les habitants. Bolivar, protecteur du Haut-Pérou, par la victoire de Junin, et le général Sucre, par celle d'Ayacucho, 1824, affermirent l'indépendance, qui fut assurée après que les Espagnols furent chassés de Callao, 1826. Mais une scission s'opéra entre le Haut et le Bas-Pérou. L'anarchie désola presque toujours ces deux républiques, dont l'histoire n'est guère qu'une suite d'usurpations et de guerres civiles. Dans le Bas-Pérou, le président Gamara se maintint de 1830 à 1841; le général Santa-Cruz, qui le chassa, abdiqua lui-même en 1842, et la guerre civile continua jusqu'à l'acceptation définitive de la nouvelle constitution, en 1860. La présidence appartenait alors au maréchal San-Roman, qui eut pour successeur en 1862 le général Pezet. — Depuis longtemps l'Espagne réclamait au Pérou des sommes considérables, que le gouvernement péruvien refusait de lui payer. Au mois d'août 1864, le vice-amiral espagnol Pareja occupa sans déclaration de guerre les îles Chinchas, qui fournissent le guano à tous les pays du monde. Il bloqua le Callao et força le président Pezet, sous la menace d'un bombardement, à signer un traité, qui reconnaissait les créances de l'Espagne et lui assurait une indemnité de guerre de 68 millions, 27 janvier 1865. Le colonel Prado, gouverneur d'Arequipa, renversa le président Pezet, se fit proclamer dictateur et déclara la guerre à l'Espagne, novembre 1865. Le Pérou s'allia au Chili, à la Bolivie et à l'Équateur. Les Chiliens remportèrent plusieurs avantages sur la flotte espagnole, qui se vengea en bombardant Valparaiso, mars 1866. Elle échoua dans une attaque contre le Callao, avril, et les hostilités cessèrent sans que la paix fût signée. Prado fit accepter par le Congrès de Lima une nouvelle constitution qui fixait à 5 ans la durée des pouvoirs présidentiels, 31 août 1867. Mais il fut remplacé, le 1er août 1868, par le colonel Balta. Celui-ci fut assassiné en juillet 1872. Manuel Prado, 1872-1876, eut pour successeur Mariano Prado, qui soutint la Bolivie dans sa querelle avec le gouvernement chilien. La guerre éclata en 1879. Les Péruviens furent vaincus sur terre et sur mer et, après la bataille de Miraflorès, les Chiliens s'emparèrent de Lima, 17 janvier 1881, et réunirent un congrès péruvien, qui nomma président Don Garcia Calderon. Mais le général Pierola se proclama dictateur et continua la guerre. L'armée chilienne occupait Lima et la plus grande partie du pays. Un traité de paix fut conclu entre le Chili et la Bolivie le 17 janvier 1882. Le gouvernement péruvien signa à son tour le traité d'oct. 1883, par lequel il cédait au Chili le dép. de Tarapaca. Le dép. de Tacna doit être occupé par les Chiliens, et la population elle-même décidera dans 10 ans, par voie de plébiscite, si elle veut appartenir au Chili ou au Pérou. Plusieurs généraux péruviens ont protesté contre ces conditions. Le président Iglésias a été assiégé dans le palais du gouvernement par le général Cacérès, et une bataille sanglante a été livrée dans les rues de Lima, nov.-déc. 1885.

PÉROU (HAUT-). *V.* Bolivie.

PEROUN, dieu du tonnerre chez les Slaves. On le représentait avec une tête d'argent, des oreilles d'or et des pieds de fer, et tenant à la main un simulacre de la foudre. Auprès de son idole brûlait un feu éternel.

PÉROUSE, anc. *Perusia*, en italien *Perugia*, v. forte du roy. d'Italie, sur une montagne, 17,935 hab., 51,354 dans la commune. Ch.-l. de la prov. de l'Ombrie et de l'arr. de son nom; évêché; Université fondée en 1307, réorganisée en 1824. Cour d'appel, quartier général de la 18e division militaire. Bibliothèque, Académie des beaux-arts, école de musique, musée d'antiques. On remarque la cathédrale ogivale de Saint-Laurent; leséglises de Saint-Pierre, de Saint-François, des Dominicains, avec des tableaux de Raphael, du Pérugin, du Guide, de Barocci; beau palais public; fontaines; ruines antiques; porte dite *Arc de triomphe d'Auguste*. Fabr. et commerce de draps, soieries, tapis, chapeaux, etc.; distilleries de liqueurs et d'eaux-de vie. — Cette ville, une des douze lucumonies étrusques, s'allia aux Samnites contre Rome; après deux grandes batailles livrées sous ses murs, l'an 444 et 458 de Rome, 309 et 295 av. J.-C., elle dut se soumettre. On a nommé *guerre de Pérouse* la guerre qu'Octave eut à soutenir, l'an 712 de Rome, 41 av. J.-C., contre les partisans d'Antoine, et qui se termina par la prise de la ville et le massacre d'une partie de ses défenseurs. Conquise par les Goths au VIe siècle après un siège de 7 ans, reprise par Narsès, elle tomba ensuite au pouvoir des Lombards. Pepin le Bref la donna au Saint-Siège; néanmoins elle soutint son indépendance jusqu'en 1392, où elle se soumit à Boniface IX. Le condottiere Forte-Braccio la prit en 1416; disputée par les Oddi et les Baglioni au Saint-Siège en 1520; révoltée en 1859, elle a été annexée au roy. d'Italie en 1860.

PÉROUSE (Province de ou d'**OMBRIE**, division administrative du roy. d'Italie, 9,474 kil. carr., 580,009 hab. Ch.-l., Pérouse. Divisée en 6 arrondissements : Pérouse, Orviéto, Riéti, Foligno, Spolète, Terni.

PÉROUSE (Lac de), anc. *Trasimène*, lac du roy. d'Italie, à 12 kil. N.-O. de Pérouse; 194 kil. carr.; 28 kil. de tour.

PÉROUSE (LA). *V.* La Pérouse.

PERPENNA, consul romain, l'an 623 de Rome, 130 av. J.-C., battit et fit prisonnier Aristonic, qui disputait aux Romains le royaume de Pergame.

PERPENNA (Marcus-Vento), général romain, d'une famille noble, embrassa le parti de Marius, fut lieutenant d'Æmilius Lepidus, l'an 674 de Rome, recueillit les débris de ses troupes après sa défaite et sa mort, et alla rejoindre Sertorius en Espagne, l'an 676. Ses soldats l'avaient contraint à cette réunion; jaloux de n'occuper pas le premier rang, il assassina Sertorius au milieu d'un festin, et prit sa place, 681; mais il fut battu et fait prisonnier par Pompée, qui le fit tuer, l'an 682 ou 71 av. J.-C.

PERPÉTUE (Sainte) souffrit le martyre à Carthage avec Ste Félicité vers 203. Fête, le 7 mars.

PERPIGNAN, ch.-l. du dép. des Pyrénées-Orientales, à 936 kil. S. de Paris, sur la rive droite de la Tet, dans une admirable situation, à 8 kil. de la mer; par 42° 42' lat. N., et 0° 33' long. E.; 31,735 hab. Place de guerre de première classe, avec citadelle, directions d'artillerie et du génie. Évêché depuis 1602. Trib. et bourse de commerce. Collège, séminaire, école normale primaire; sociétés agricole, philomathique, scientifique et littéraire et des arts. Cabinets d'histoire naturelle et de minéralogie, bibliothèque, musée. Belles promenades, magnifique pépinière départementale. Il eut autrefois un hôtel des monnaies. On remarque la cathédrale Saint-Jean-Baptiste, bâtie du XIVe au XVIe siècle, et la place d'Armes. Récolte de vins rouges très capiteux, olives, oranges; élève de vers à soie, filatures de coton. Fabr. de draps, lainages, bouchons, fonderies de cloches, fouets, papier à cigarettes; distilleries d'eau-de-vie, tanneries renommées, etc. Commerce de laines fines, huiles, eaux-de-vie, vins, fer, miel, etc. Patrie de H. Rigaud et de Dom Brial. — Ancienne capitale du Roussillon, Perpignan est à 4 kil. de *Ruscino*, détruite en 828, et dont il reste une vieille tour. Au XIIe siècle, son gouvernement municipal se forma sous la protection des rois d'Aragon, alors maîtres du Roussillon. Vers 1278, Jayme Ier, roi de Majorque, y fit élever un château, aujourd'hui compris dans les bâtiments de la citadelle; au XIVe siècle, la cathédrale et le fort *Castillet* (auj. prison militaire) furent commencés. Il y eut une université en 1349. En 1475, Perpignan fut pris après un long siège par les Français, et rentra, en 1493, sous la domination de l'Espagne; en 1642, Richelieu s'en empara, ainsi que de tout le Roussillon, que le traité des Pyrénées, 1659, assura à la France.

PERRACHE (Michel), sculpteur, né à Lyon en 1685, m. en 1750, obtint le droit de bourgeoisie à Malines pour avoir décoré une église de cette ville. Il orna aussi sa patrie de plusieurs ouvrages. — Son fils Antoine-Michel, né en 1726, m. en 1779, fut un sculpteur médiocre; mais il est connu par le projet qu'il conçut d'agrandir Lyon, en reculant au S. de la ville le confluent du Rhône et de la Saône; on construisit dans ce but une chaussée qui porte son nom, mais son projet, qui date de 1765, n'a été exécuté que beaucoup plus tard et avec d'importantes modifications.

PERRAUD (Jean-Joseph), sculpteur français, né en 1821, m. en 1876. Il remporta le grand prix de Rome en 1847, sur ce sujet : *Télémaque rapportant à Phalante les cendres d'Hippias*. Il entra à l'Académie des beaux-arts en 1865. Ses principales œuvres sont : *le Désespoir* et *le Drame lyrique*.

PERRAULT (Claude), célèbre architecte, né à Paris en 1613, d'un avocat au Parlement, m. en 1688, étudia d'abord la médecine; mais les travaux qu'il dut faire sur Vitruve,

que Colbert l'avait chargé de traduire, lui révélèrent sa vocation pour l'architecture. Boileau raconte à sa manière ce changement de profession dans le IVe chant de l'*Art poétique*. Devenu membre de l'Académie des sciences, il fournit les dessins et les plans de l'Observatoire de Paris, 1666. Louis XIV ayant fait un appel à tous les artistes pour la construction du nouveau Louvre, Perrault présenta un plan qui fut adopté : la seule façade dite *de l'Horloge*, œuvre de P. Lescot et de Lemercier, fut conservée; les trois autres appartiennent à Perrault. Il composa la façade extérieure principale, à l'E., d'une magnifique ordonnance de colonnes corinthiennes accouplées, devenue célèbre sous le nom de *Colonnade du Louvre*. (V. Louvre.) Cet architecte éleva aussi, à la porte Saint-Antoine, 1670, un arc de triomphe colossal fort beau, mais qui, n'ayant été exécuté qu'en moellons et en plâtre, fut démoli en 1710. On lui doit enfin la chapelle de Notre-Dame de Navonne, dans l'église des Petits-Pères, la chapelle du château de Sceaux et la plupart des dessins des vases qui ornent les jardins de Versailles. Perrault se distingua par un grand goût en architecture et beaucoup d'imagination; son Louvre est remarquable par la beauté des proportions antiques qu'il eut l'art d'y faire revivre, la pureté des profils, l'élégance des formes et des ornements, la correction des détails et le fini de l'exécution. Sa traduction de *Vitruve*, 1673, in-fol., est un ouvrage estimable pour le temps, mais qui, soit dans la traduction, soit dans de fort belles planches qui l'accompagnent, dénote souvent l'absence d'études archéologiques, et l'ignorance des monuments de l'antiquité.

On a encore de lui : *Ordonnances des cinq espèces de colonnes, selon la méthode des anciens*, in-fol.; *Essais de physique*, 1680-88, 4 vol. in-12; *Recueil d'un grand nombre de machines*, 1700, in-4°. B.

PERRAULT (Charles), frère du précédent, littérateur et poète, né à Paris en 1628, m. en 1703, s'exerça d'abord dans la poésie burlesque, mise à la mode par Scarron, et écrivit une parodie du VIe livre de l'*Énéide*, ainsi que *les Murs de Troie, ou l'Origine du burlesque*. En 1651, il fut reçu avocat au barreau de Paris, où il plaida avec succès; néanmoins, un de ses frères, Pierre, ayant acheté la charge de receveur général des finances de Paris, il fut son commis pendant dix ans, 1654-64, et continua de s'occuper de poésie. Puis, nommé par Colbert premier commis de la surintendance des bâtiments du roi, il usa noblement de la confiance du ministre pour protéger les arts, les sciences et les lettres. Le comité de devises et de médailles, dont il faisait partie avec Chapelain, Cassagne et l'abbé Bourzéis, fut le berceau de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Admis à l'Académie française en 1671, il fit rendre publiques les séances de réception, adopter l'élection des académiciens par scrutin, et obtint de Colbert les jetons de présence. En 1687, il publia *le Siècle de Louis le Grand*, poème où, enthousiaste des productions de son temps, il cherche à lui donner la supériorité sur les anciens. Racine n'ayant vu dans cet ouvrage qu'un jeu d'esprit et une exagération flatteuse pour le monarque, Perrault, piqué de la méprise, vraie ou calculée, soutint sa thèse en prose dans un *Parallèle des anciens et des modernes*, Paris, 1688-1698, 4 vol. in-12, où il met Chapelain, Scudéry et Saint-Amant au-dessus des grands poètes de l'antiquité. Boileau l'attaqua par des épigrammes, et surtout dans ses *Réflexions critiques sur quelques passages du rhéteur Longin*, 1693. Perrault répondit par une *Apologie des Femmes*, critique de la satire contre *les Femmes*, publiée la même année par Boileau. Perrault donna ensuite *les Hommes illustres qui ont paru en France pendant ce siècle*, 1696-1701, 2 vol. in-fol., renfermant une courte biographie de 102 personnages célèbres dans l'Église, les armes, la politique, la magistrature, les lettres, les sciences et les arts. Il dut une célébrité plus durable à ses *Contes de ma mère l'Oye, ou Histoires du temps passé*, 1697, qui portent le cachet de la simplicité et de la naïveté convenables à l'intelligence et à l'imagination du premier âge. Il a publié aussi plusieurs *Contes en vers*, tels que *Peau d'Ane*, *Griselidis*, etc., diffus et très médiocres; des *Mémoires sur sa vie*, en quatre livres, depuis sa naissance jusqu'en 1687; enfin un *Poème de la peinture*.

V. Walckenaër, *Lettres sur les contes de Fées attribués à Perrault, sur l'origine de la Féerie*, 1826; Sainte-Beuve, *Causeries du Lundi*, t. V; *Œuvres choisies de Ch. Perrault, avec les Mémoires de l'auteur, et des recherches sur les contes de Fées*, par Collin de Plancy, 1826; *Mémoires, Contes, et autres œuvres de Ch. Perrault, précédés d'une Notice sur l'auteur*, par P.-L. Jacob, *et d'une Dissertation sur les contes de Fées*, par Walckenaer, 1842, in-12. — V. surtout *la Querelle des anciens et des modernes*, par Rigault, 1856. F. B.

PERREAL (Claude), peintre et poète français de la fin du x[illegible]. Louis XI le nomma son valet de chambre.

PERRÉAL (Jean), fils du précédent, peintre, ingénieur, architecte, né à Lyon, est plus connu sous le nom de Jean de Paris, parce qu'il passa la plus grande partie de sa vie dans cette ville. Il jouit de son temps d'une très grande réputation et Jean Lemaire des Belges, dans la *Légende des Vénitiens*, le compare aux plus grands peintres italiens de la même période. Il fut employé par la municipalité de Lyon pour les fêtes qu'elle donna au roi Charles VIII. Il accompagna Louis XII dans sa campagne contre les Vénitiens pour en retracer les événements. En 1514, il fut envoyé en Angleterre avec le sieur de Marigny pour accompagner la jeune fiancée de Louis XII, Marie sœur d'Henri VIII, et la faire habiller à la mode française. On lui attribue le tableau du musée de Cluny représentant le sacre de Louis XII. Ses sœurs s'occupèrent également de peinture, comme le prouve le 26e rondeau de Clément Marot adressé « aux amys et sœurs de feu Claude (lisez Jean) Perréal ». P—re.

PERRECIOT (Claude-Joseph), né en 1728 à Roulans (Franche-Comté), m. en 1798, fut maire de Baume-les-Dames en 1768, trésorier au bureau des finances de Besançon en 1782, membre du conseil général du Doubs en 1790.

On a de lui, entre autres ouvrages estimés : *de l'État civil des personnes et de la condition des terres dans les Gaules, depuis les temps celtiques jusqu'à la rédaction des coutumes*, 1786, 2 vol. in-4°, travail qui l'occupa 20 ans.

PERRECY, vge (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 1,893 hab. Forges, haut fourneau.

PERRET, vge (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac; 626 hab. Importantes forges à fer, haut fourneau.

PERRHÈBES, peuple d'origine pélasgique, habitait, au N. de la Thessalie, les cantons appelés Pélasgiotide et Histiéotide, du Pénée aux monts Cambuniens. Attaqués par les Lapithes et les Éoliens, ils leur abandonnèrent les plaines du Pénée et se retirèrent dans les cantons les plus élevés de l'Olympe et du Pinde : ils passèrent avec le reste de la Thessalie sous la domination des rois de Macédoine, mais en conservant une demi-liberté. D'autres Perrhèbes étaient restés dans les plaines, et s'étaient soumis aux conquérants établis à Larisse.

Georgiadis, Ἡ Θεσσαλία, 1880. P. et S. Re.

PERRIER (François), peintre et graveur, né à Saint-Jean-de-Losne vers 1590, m. vers 1656, séjourna longtemps en Italie, et exécuta, pour les Chartreux de Lyon et pour l'hôtel de la Vrillière à Paris, divers tableaux pleins de feu et d'imagination, mais d'un dessin incorrect. Sa réputation est surtout fondée sur deux collections de statues et de bas-reliefs qu'il grava d'après l'antique : *Statuæ antiquæ centum*, Rome, 1638, in-fol.; *Icones et segmenta illustrium e marmore tabularum, quæ Romæ adhuc exstant*, ibid., 1645, in-fol., 50 pl. Ces gravures sont exécutées avec facilité, mais rendent d'une manière insuffisante la physionomie des originaux. B.

PERRIN (Pierre), dit *l'abbé Perrin*, quoiqu'il ne fût pas ecclésiastique et ne possédât aucun bénéfice, né à Lyon vers 1620, m. en 1675, introducteur des ambassadeurs chez Gaston d'Orléans, fit représenter en 1659, à Issy, une pastorale en 5 actes et en vers, musique de Cambert; c'est la première pièce française qu'on ait chantée. En 1669, il obtint un privilège pour l'établissement d'une Académie de musique, et, 2 ans après, fit jouer, dans la rue Mazarine à Paris, un opéra de *Pomone*. Ce sont là les origines de l'opéra français.

On a publié les *Œuvres de poésie* de Perrin, 1661, in-12. B.

PERRIN (Émile-César-Victor), artiste et administrateur français, né à Rouen en 1814, m. en 1885. Fils d'un conseiller à la cour royale de Rouen, il achevait ses classes lorsqu'il perdit son père. Il vint à Paris étudier la peinture sous la direction de Gros et de Delaroche, et exposa, de 1840 à 1848, entre autres tableaux : *Louis XV au château de Crécy; la Mort de Malfilâtre*, au musée de Caen; *le Poussin donnant des leçons à Gaspard Dughet, son neveu; le Grand Corneille chez le savetier*, acheté par le ministre de l'intérieur. Il donnait en même temps des comptes rendus des Salons dans *le Moniteur parisien, l'Union catholique, le Nouveau Correspondant*, etc. Après la révolution de Février 1848, le gouvernement provisoire le nomma directeur de l'Opéra-Comique, où il resta jusqu'en 1857. Il y monta avec succès : *le Val d'Andorre, le Caïd, la Fée aux Roses; le Songe d'une nuit d'été, les Porcherons, les Noces de Jeannette, Galathée, l'Étoile du Nord*, etc. Il reprit : *Joseph, Jean de Paris, Joconde, le Pré aux clercs, Zampa*. Pendant quelques mois il fut directeur du Théâtre Lyrique, après la mort de Jules Seveste, mais il renonça bientôt à cette double direction. Rappelé en janv. 1862 à l'Opéra-Comique, il passa vers la fin de l'année à la direction de l'Opéra, où il obtint d'éclatants succès avec les reprises de *Don Juan*, d'*Alceste*, de *Faust*, transformé en grand opéra, et avec un petit nombre d'œuvres nouvelles ou inconnues du public parisien, comme *l'Africaine* de Meyerbeer et le *Don Carlos* de Verdi. Il donna sa démission après le 4 septembre 1870, mais fut nommé, l'année suivante, administrateur du Théâtre-Français, où il contribua à remettre en honneur le répertoire classique, trop souvent négligé par ses prédécesseurs. Cette préoccupation ne l'empêcha pas de préparer avec beaucoup de soin et avec un luxe de mise en scène qu'on lui a quelquefois reproché plusieurs des

grands drames de Victor Hugo, *Hernani*, *Ruy Blas*, *Marion Delorme*, *le Roi s'amuse*, et d'autres pièces importantes, dont la plupart obtinrent un grand succès : *l'Étrangère*, *le Sphinx*, *Jean Baudry*, *les Fourchambault*, *le Monde où l'on s'ennuie*, etc. De 1871 à 1874, Émile Perrin représenta au conseil municipal de Paris le quartier du faubourg Montmartre, et il y fit preuve d'une grande compétence dans les questions administratives. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1852, officier depuis 1865, il fut élu, en 1876, membre libre de l'Académie des beaux-arts. E. D—Y.

PERRONET (JEAN-RODOLPHE), ingénieur, né à Suresnes, près de Paris, en 1708, d'un officier sans fortune, m. en 1794, étudia l'architecture, et fut chargé, n'ayant que 17 ans, de diriger la construction du grand égout de Paris, et celle de la partie du quai qui se trouve entre les Tuileries et le pont de la Concorde, dite quai de l'Abreuvoir. En 1737, il entra dans le corps des ponts et chaussées, et, en 1747, devint directeur de l'école de ce nom ; il était, de grade et de fait, premier ingénieur de France, et se fit une grande réputation dans la construction des ponts. Il fournit les projets de 21 ponts, et en fit lui-même exécuter 13, parmi lesquels le magnifique pont de Neuilly, premier exemple d'un pont horizontal, à cintres surbaissés, ceux de Nemours, de Mantes, de Pont-Sainte-Maxence, celui de Louis XVI (auj. de la Concorde), à Paris, tous dans le même genre ; il dirigea les travaux du canal de Bourgogne, l'établissement de plus de 600 lieues de routes, et proposa un plan pour amener les eaux de l'Yvette à Paris, travail dont le but a été plus avantageusement atteint par l'exécution du canal de l'Ourcq. Il indiqua les moyens de construire des arches en pierre, de 200 à 500 pieds d'ouverture, imagina un grand nombre de machines en usage dans les constructions, entre autres la scie à recéper les pieux sous l'eau, un tombereau inversable, une drague pour curer les ports et les rivières.

On a de lui : *Description des projets et de la construction des ponts de Neuilly, de Mantes, d'Orléans*, etc., 1788-89, 3 vol. in-fol., et des *Mémoires* dans le Recueil de l'Académie des sciences. B.

PERROS-GUIREC, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion ; 2,920 hab. Petit port de relâche, cabotage, construction de navires.

PERROT D'ABLANCOURT. *V.* ABLANCOURT.

PERRUQUES ET COIFFURES. Perruque vient du grec dorique *purrikos* pour *purros*, fauve, jaune, parce que les premières perruques étaient en cheveux blonds. Les Romains en usèrent pour cacher leur calvitie, les dames romaines pour se composer des coiffures très ouvragées, qu'elles appelaient *tutulus*, *corymbus*, *galerus*, *galericulus*. Cette mode ne fut guère introduite que sous les empereurs, mais elle devint si générale qu'il y a des bustes en marbre de grands personnages, hommes ou femmes, avec des perruques, que l'on changeait probablement suivant la mode, comme pour leur donner une jeunesse perpétuelle, au moins du vivant des originaux. Au moyen âge, les perruques étaient encore en usage ; on les faisait quelquefois de crins de cheval. Il paraît que c'était un luxe, car, au XVe et au XVIe siècle, des prédicateurs tonnèrent contre les perruques des femmes. — En France, la mode des perruques, pour les hommes, commença de se répandre dès le règne de Louis XIII, vers 1630 ; on les nommait *moutonnes*, parce qu'elles étaient faites le plus ordinairement en laine de mouton. Les jeunes gens n'en portaient point. Louis XIV, enfant, ayant d'épais cheveux bouclés, qu'on lui laissait dans toute leur longueur, les courtisans prirent des perruques façonnées de même. Cette mode dura tout le temps du règne et fut adoptée aussi par les jeunes gens. Le roi lui-même, dans son âge mûr et pendant sa vieillesse, eut toujours une grande perruque bouclée, dont les anneaux descendaient jusqu'au-dessous des épaules et sur la poitrine. Les ecclésiastiques ne se soumirent pas à cette mode avant l'année 1660 ; en 1684 et 1688, il y eut encore des évêques qui défendirent à leur clergé de prendre perruque sans dispense et sans nécessité. On porta d'abord des perruques blondes, c'était la couleur des cheveux du roi ; puis des noires, sans doute quand le roi fut en âge viril ; enfin, par un raffinement, et peut-être seulement pour changer, on en prit de blanches. Comme les cheveux blancs ont toujours été rares et chers, on imagina de les imiter, ou plutôt d'y suppléer en poudrant les perruques. (*V.* POUDRE.) La forme aussi fut changée : au lieu de ces énormes perruques longues du temps de Louis XIV, qui coûtaient jusqu'à 1,000 écus, on fit des perruques à cheveux courts, et dans lesquelles s'exerça le génie du perruquier ; vers le milieu du XVIIIe siècle, on comptait près de 30 sortes de coiffures en perruques, imitant parfaitement les cheveux naturels, et dont le prix était d'environ 40 fr. ; il y avait celles *au front de fer*, *aux nids de pie*, *à l'oiseau royal*, *à la singulière*, *à la rhinocéros*, *à la cabriolet*, *à la comète*, *à la lunatique*, *à l'inconstant*, *à la jalousie*, *à l'envieux* ; des perruques *de ville*, *de campagne*, *de palais*, *rondes*, *nouées*, *à oreilles*, *à calottes*, etc. ; on alla jusqu'à donner à ces coiffures des noms empruntés à l'art culinaire, tels que : *à la maître d'hôtel*, *à la gentuly*, *à la minute*, etc. Les perruquiers faisaient voir leur adresse, en imitant en cheveux des pâtés, qu'ils exposaient dans les montres de leurs boutiques. Cependant quelques professions conservèrent, par gravité, la perruque à longues boucles tombant sur les épaules, tels que les magistrats, les notaires, les avocats et les procureurs. Telles sont encore les perruques que portent même de nos jours le chancelier, le lord maire et les magistrats anglais, lorsqu'ils siègent dans les cours de justice.

La mode des perruques courtes poudrées amena celle des cheveux courts poudrés, pour les personnes dont la chevelure assez abondante pouvait supporter les façons de coiffure données aux perruques. Alors la mode changea plus aisément : on fit trois départements sur une tête, le toupet, les faces, et la queue. Cette dernière, nouée par un ruban, fut tantôt courte, tantôt allongée jusque entre les épaules, tantôt divisée en trois queues. Le soldat la portait nouée en pelote : c'était une *cadogan* ; il avait un toupet bas, et les cheveux des faces retroussés sur les tempes et noués avec de petits rubans de plomb. — A la ville, les cheveux de queue s'enfermaient dans une bourse quadrangulaire oblongue en taffetas noir, ou dans une espèce de bourse circulaire dite *crapaud*. Il y avait le toupet en fer à cheval, et la *grecque*, où les cheveux étaient retroussés uniment sur toute la largeur du front ; Mirabeau était coiffé à la grecque. Il y avait encore les *trois marteaux*, longue boucle descendant par derrière entre 2 nœuds ; les *crêpés*, les *ailes de pigeon*, et les *frisés*, tout cela avec force poudre à frimas : car tout le monde se poudrait, jusqu'aux ouvriers endimanchés, jusqu'aux laquais et aux marmitons ; on poudra même les enfants jusque vers le milieu du XVIIIe siècle. Pendant la Révolution, du temps du Directoire, on imagina de porter les cheveux plats sur les faces, et l'on appela cette mode *oreilles de chien*. Bonaparte, général, se coiffait ainsi. Brissot, le premier, fit couper ses cheveux ras et les porta dans leur couleur naturelle : il voulait, dit-on, imiter les fameuses *têtes rondes* (*V. ce mot*) de la révolution d'Angleterre. Cette mode devint presque générale, mais très lentement : Bonaparte l'adopta, et, à son imitation, presque toute l'armée. A la ville, sous l'inspiration du retour à l'antique préconisé par David dans la peinture, et par quelques-uns de ses élèves dans le costume, les jeunes gens inventèrent une coiffure à cheveux ras par derrière, et en mèche plate sur le front, qu'ils appelèrent *à la Titus*, et une à cheveux bouclés, nommée *à la Caracalla* : c'étaient des imitations des bustes de ces empereurs. Néanmoins, la poudre ne disparut pas complètement : beaucoup de personnes en portaient encore pendant les premières années du règne de Napoléon Ier, et se coiffaient avec la queue ; certains corps de l'armée, notamment dans la garde impériale, étaient de même ; mais insensiblement tout cela disparut, et, après 1814, on ne trouvait plus de coiffure poudrée que chez quelques vieillards. C. D—Y.

PERRUQUIERS. Leur importance industrielle était devenue si grande, depuis l'usage général des perruques, que, sous Louis XIV, on en fit un corps de métier, sous le nom de *Maîtres barbiers-perruquiers et étuvistes*. Ils étaient distingués des autres barbiers (*V. ce mot*) en ce qu'ils ne devaient avoir, aux enseignes de leurs boutiques, que des bassins de fer-blanc, au lieu de bassins de laiton. Ils avaient la vente exclusive des cheveux. Leur nombre, fixé d'abord à 48, fut, en 1674, porté à 200. Un peu avant 1789, la corporation des barbiers-perruquiers se composait de 1,200 maîtres, employant environ 6,000 garçons. Il y avait, en outre, une sorte de perruquiers marrons qu'on appelait *chambrelans*, parce qu'ils travaillaient en chambre isolément. Leur contravention était punie par un emprisonnement à Bicêtre, quand on pouvait les saisir. C. D—Y.

PERSAIM, v. de la Birmanie anglaise, sur le Persaïm (bras occid. de l'Iraouaddy), à 200 kil. S.-O. de Pégu. Les Anglais s'y établirent dès 1757, mais sans pouvoir alors s'y maintenir.

PERSANS, nom moderne des habitants de la Perse.

PERSANTE, riv. de Prusse, sort d'un petit lac au N.-O. de Neu-Stettin, et tombe dans la Baltique, près de Colberg. Cours de 140 kil.

PERSARMENIE, nom donné à la portion de l'Arménie, à l'E. du lac Arsissa, qui appartint à la Perse depuis l'an 390 de J.-C. Elle lui fut disputée par les empereurs d'Orient et fournit à ceux-ci quelques-uns de leurs meilleurs généraux, entre autres Narsès, le conquérant de l'Italie sous Justinien.

PERSE (AULUS PERSIUS FLACCUS), poète satirique latin, né à Volaterræ en Étrurie, l'an 786 de Rome, 34 de J.-C., m.

l'an 814 (62), était fils d'un chevalier romain, et fut, à l'âge de 12 ans, conduit à Rome, où il étudia sous le grammairien Rhemmius Palémon. Le stoïcien Cornutus l'instruisit dans la philosophie, et il eut chez lui pour condisciple le poète Lucain, qui l'encouragea à la poésie. Il fut lié avec le vertueux Thraséas. Stoïcien ardent et pratique, il a exprimé dans ses satires les doctrines de son école. Fatigant par son style obscur et pénible, il se distingua par l'élévation de la pensée, la chaleur du sentiment et une grande sévérité morale. Comme Lucilius, dont la lecture le rendit satirique, il attaqua les auteurs de son temps, et fit même, dit-on, allusion à Néron. Il n'a composé que 6 satires, dont les plus belles sont celles *Contre les mauvais auteurs* et *Contre les vœux criminels et insensés des hommes*. Cornutus, après la mort du poète, dont il fut le confident littéraire, supprima quelques poésies que Perse avait composées dans sa jeunesse. Les satires eurent un immense succès chez les anciens. Les modernes se sont montrés plus sévères, et n'ont pas pardonné à l'auteur son obscurité trop souvent impénétrable.

Les principales éditions des satires de Perse sont celles de Casaubon, Paris, 1605, avec commentaire ; de Passow, Leipzig, 1809 ; d'Achaintre, Paris, 1812 ; de Fr. Plum, Copenhague, 1828 ; d'Orelli, Zurich, 1833. La meilleure est celle de O. Jahn, Leipzig, 1843. Les princip. trad. franç. sont celles de Lemonnier, 1771 ; Sélis, 1776, revue par Achaintre, 1822 ; Perreau, 1833, dans la *Collect. Panckoucke ;* Courtaud-Diverneresse, dans la *Collect. Nisard ;* Collet, 1845. On a des trad. en vers par Raoul, 1812 ; Fabre, 1841 ; J. Lacroix, 1846. — *V.* Martha, *les Moralistes sous l'empire romain ; Un poète stoïcien ;* Teuffel, *Hist. de la litt. rom.*, § 302.

D—R et G. L.-G.

PERSE ANCIENNE, en latin *Persia, Fars, Adjem, Iran,* en arabe et en persan ; vaste empire de l'Asie occidentale, avait pour limites, à l'E. le fleuve Indus, au N. l'Iaxarte, la mer Caspienne, la chaîne du Caucase et le Pont-Euxin, au S. la mer Erythrée, le golfe Persique et l'Arabie, à l'O. le désert de Libye, la Méditerranée, la mer Égée et le Pont-Euxin. Cet empire était divisé par l'Euphrate en deux parties inégales ; l'une, à l'O. du fleuve, comprenait la presqu'île de l'Asie Mineure, la Syrie, la Phénicie et l'Égypte ; l'autre renfermait les contrées situées entre l'Euphrate et l'Indus. Les villes les plus célèbres furent : Persépolis, Suse, Ecbatane. Cyrus avait divisé la Perse en 120 petits gouvernements ; Darius Ier, en 20 gouvernements ou satrapies, suivant Hérodote. (L'inscription de Béhïstoun en énumère 23.)

1 Lydie et Pisidie.
2 Carie, Lycie et Pamphylie.
3 Phrygie, Cappadoce et Paphlagonie.
4 Cilicie et Syrie septentrionale.
5 Syrie méridionale.
6 Égypte.
7 Transoxiane.
8 Susiane.
9 Syrie des rivières, Babylonie et Assyrie.
10 Médie.
11 Côte S. de la mer Caspienne.
12 Bactriane.
13 Arménie.
14 Drangiane, Carmanie et Gédrosie.
15 Pays des Saces.
16 Sogdiane, Arie, Chorasmie et Parthiène.
17 Colchide.
18 Albanie et Ibérie.
19 Pont.
20 Arachosie et Inde.

A ces vingt satrapies il faut joindre la Perside, berceau de la nation persane, et qui formait une division à part, sans porter le titre de satrapie. (*V.* Hérodote, liv. III.) — L'empire perse comprenait ainsi les provinces russes au S. du Caucase, quelques parties du Turkestan, une grande partie de l'empire ottoman en Asie, la Perse actuelle, le Béloutchistan, l'Afghanistan, quelques États de l'Hindoustan et l'Égypte.

Histoire. Les anciens habitants de la Perse appartenaient à la race aryenne. Partis du plateau de la Bactriane, ils vinrent s'établir sur le plateau de l'Iran, où ils furent, ainsi que les Mèdes, subjugués par les Assyriens. Leur religion était le mazdéisme, et leur législateur, Zoroastre. (*V. ce nom.*) Leur histoire commence par des temps fabuleux ou héroïques ; ce sont ceux pendant lesquels auraient régné d'abord les deux dynasties dites des *Pichdadiens* et des *Kaïaniens* ou *Achéménides*. Elle ne commence à se composer de faits certains qu'au VIe siècle avant notre ère. C'est vers cette époque que les Perses empruntèrent aux Assyriens l'écriture cunéiforme, qu'ils simplifièrent en la rendant presque entièrement alphabétique. Ils ne possédaient alors que la Perside (Farsistan actuel). Le mariage de Mandane, fille d'Astyage, roi des Mèdes, avec Cambyse, roi des Perses et père de Cyrus, amena la réunion de la Médie à la Perse, après la défaite et la mort d'Astyage, 561. (*V.* CYRUS.) Les conquêtes de Cyrus, en Lydie, en Asie Mineure, en Assyrie, créèrent le vaste empire des Perses, qui s'agrandit encore de l'Égypte, sous son fils Cambyse. Les guerres Médiques, 490-449, commencèrent à ébranler la puissance des Perses. Les révoltes, surtout celles de l'Égypte, l'épuisèrent, et cet empire finit par tomber sous les coups d'Alexandre le Grand. Après la domination éphémère de ce conquérant, 330-323, l'empire perse fut démembré, et devint en grande partie la possession des Séleucides. Mais, profitant des guerres qui divisaient Antiochus II et Ptolémée Philadelphe, Arsace s'empara de la Parthie, et y fonda, 256 av. J.-C., l'empire des Arsacides, qui balança la puissance des Romains en Asie. Les Perses, qui gémissaient sous le despotisme des Arsacides, se révoltèrent, battirent Artaban, 223, et le déposèrent, 225 ap. J.-C. Cet acte mit fin à la dynastie des Arsacides. La dynastie des Sassanides lui succéda, et forma, avec les possessions de l'ancien empire des Perses dans la Haute-Asie, un second empire perse, où la religion de Zoroastre fut remise en honneur. Cette dynastie fit la guerre aux Romains avec de grands succès ; sous son gouvernement, la Perse arriva à un degré de grandeur qu'elle n'avait jamais atteint depuis la mort d'Alexandre. Cependant la monarchie perse avait été épuisée d'hommes et d'argent sous Khosrou-Parviz ; depuis, agitée par des querelles religieuses, amollie par le luxe, ayant une administration en désordre et une armée mercenaire, elle fut détruite par les Arabes, 652 de J.-C. (*V.* PARTHES, ARSACIDES, SASSANIDES.)

ROIS DE LA PERSE ANCIENNE

DYNASTIE FABULEUSE.

Pichdadiens ou Haïomariens.

ACHÉMÉNIDES OU KAÏANIENS.

Roi	Date
Cyrus .... av. J.-C.	561
Cambyse	530
Smerdis le Mage	523
Darius Ier, fils d'Hystaspe	521
Xerxès Ier	485
(Artaban)	472
Artaxerxès Ier, *Longue-main*	471
Xerxès II	424
Sogdien	424
Darius II, *Nothus*	423
Artaxerxès II, *Mnémon*	404
Ochus	362
Arsès	338
Darius III, *Codoman*	336

ROIS ÉTRANGERS.

Roi	Date
Alexandre Ier, le Grand	330-323

(Intervalle de 323 av. J.-C. à 226 ap. J.-C., rempli par les dynasties des *Séleucides* et des *Parthes* ou *Arsacides*.)

SASSANIDES.

Roi	Date
Artaxerxès Ier ou Ardechir	226
Sapor Ier .... ap. J.-C.	238
Hormisdas Ier	271
Varane ou Bahram Ier	273
Varane II	276
Varane III	293
Narsès	295
Hormisdas II	303
Sapor II	310
Artaxerxès II	380
Sapor III	384
Varane (III)	389
Yezdegerd Ier	399
Varane IV	420
Yezdegerd II	440
Perosès Ier ou Firouz	457
Balascès	484
Cabad (dép. 498)	491
Khosroès le Grand	531
Hormisdas III	579
Khosroès II	590
Siroès	628
Adeser	629
Sarbazas ou Schahriar	629
Tourandokht, reine	629
Kochanchdeh	632
Arzoumidokht, reine	632
Khosroès III	632
Perosès II	632
Faroukzad	632
Yezdegerd III	632-652

Hérodote, liv. III ; Diodore de Sicile, X ; Ctésias, *Persica ;* Xénophon, *Cyropédie*, Strabon, XI ; — Menant, *les Achéménides ;* G. Rawlinson, *the Five great monarchies*, t. III ; Spiegel, *Eranische Alterthumskunde*, t. II ; F. Lenormant, *Hist. de l'Orient*, t. III ; Maspéro, *Hist. ancienne de l'Orient*. — Sur l'empire des Sassanides, *V. Rerum persicarum historia*, Francfort, 1601 ; Richter, *Historisch-Kritischer Versuch über die Arsaciden und Sassaniden Dynasties*, Leipzig, 1804.

PERSE (ROYAUME DE) OU **IRAN**, grand État de l'Asie occidentale, situé entre 25° et 40° de lat. N., 42° et 61° long. E. ; borné au N. par l'Aras, qui le sépare de la lieutenance générale du Caucase, par la mer Caspienne et le Turkestan ; à l'O. par l'empire ottoman ; à l'E. par l'Afghanistan et le Béloutchistan ; au S., par le golfe persique et la mer d'Oman, qui le séparent de l'Arabie et de Mascate ; cap. Téhéran ; superf. : 1,648,195 kil. carr. Pop., 7,650,000 hab. dont environ 2 millions de nomades. L'aspect général de la Perse offre un vaste plateau, entouré de contrées montagneuses ; des plages basses, envahies par des sables brûlants ; des rangées successives de montagnes, tantôt couvertes d'arbres et de neige, tantôt rocs arides ; entre elles, des vallons spacieux ; vastes plaines sans eau et sans culture, déserts plus vastes, imprégnés de sel marin, villes en ruine, villages inhabités, partout la marque des révolutions ; quelquefois des vallées et des jardins délicieux, de gras pâturages. Dans les plaines de la Babylonie, ciel brûlant ; près du golfe Persique, rivage aride ; bords de la mer Caspienne, humides et tempérés. Les montagnes qui soutiennent le plateau de la Perse tiennent d'un côté au Caucase, et se rattachent de l'autre à l'Himalaya. Dans la chaîne septentrionale, on remarque les monts Elbrouz, et, dans celle de l'O., les groupes montagneux de divers noms qui entourent le lac d'Ourmiah. La Perse ne renferme qu'un très petit nombre de cours d'eau : dans le bassin du golfe Persique, le Chot-el-Arab et le Tigre (en partie) ; dans le bassin de la mer Caspienne, l'Aras, le Kizil-Ouzen et l'Atrek. La température est très variée. Les bords du golfe Persique sont inhabitables pendant l'été, à cause du *Sam-yel*, vent pestilentiel, qui force à se réfugier dans les montagnes. Les provinces du N., rafraîchies par les vents réguliers de la mer Caspienne, sont tempérées ; hiver comme été on y trouve des montagnes boisées qui rappellent les Alpes et les Pyrénées. En s'élevant sur le plateau, le climat devient beaucoup plus froid. En peu d'heures, on passe du climat de Montpellier à celui de la Sibérie. De fin mai à septembre, la chaleur est excessive le long du golfe Persique et de l'océan Indien, dans le Khouzistan, les déserts du Kerman, et même à Téhéran. L'hiver, de novembre en mars, est très rigoureux au N. de Chiraz, à Téhéran, à Tauris. Le sol, malgré sa sécheresse, quand il est cultivé, produit en abondance des fruits exquis, des plantes succulentes. Le blé, l'orge, le millet, le riz, croissent presque partout, melons et pastèques excellents. Le raisin de Baran, les dattes du

Kerman, les grenades et les figues de Yezd, les prunes du Khorassan, les pistaches de Kazbin, les poires, les pommes, les oranges, les coings du Mazendéran, ont une saveur délicieuse. Le coton, le tabac, le pavot à opium, le figuier, la vigne, le mûrier, abondent sur toutes les terres productives. Le chêne, le hêtre, le platane, les peupliers d'Italie, le saule, le jujubier, le cyprès et le pinastre sont les principales essences des forêts. La faune est des plus variées. Outre la plupart des espèces communes à l'Europe, on trouve en Perse des lions, quelques tigres, une grande variété de panthères et de léopards, des chats-tigres, des lynx, des hyènes, des onagres et des moutons sauvages. Les oiseaux sont nombreux, ainsi que les insectes et les reptiles. Les richesses minérales de la Perse sont peu connues; le plomb seul s'exporte. Le sel se trouve partout; il paraît exister aussi de la houille dans le N.; mais le principal produit consiste en turquoises, fournies en abondance par les mines de Nichapour, et qui passent pour les plus belles du monde. Sériciculture. Industrie manufacturière, autrefois très florissante, auj. presque bornée aux articles de consommation intérieure et de première nécessité. La Russie, l'Angleterre, l'Inde anglaise, l'Afghanistan sont les principaux pays en relation avec la Perse. Ce royaume, envahi si souvent par différents peuples, présente nécessairement une population très mélangée. Les *Tadjiks,* qui forment le fond de cette population, sont les descendants directs des anc. Perses. Mais la dynastie régnante et une grande partie des classes supérieures appartiennent à la race des *Turcomans.* Les *Kourdes,* les *Arabes,* les *Tartares,* les *Arméniens* et les *Béloutchis* viennent ensuite. Les habitants forment 4 classes distinctes : 1° les fonctionnaires des ordres civils et militaires, comprenant la noblesse du pays; 2° la bourgeoisie des villes, dans laquelle on range le clergé et le corps enseignant; 3° les paysans; 4° les nomades ou pasteurs. Les Persans sont braves, polis et spirituels, mais faux, paresseux, amis du luxe. Avant l'invasion des Arabes, ils professaient, en grande partie, la religion de Zoroastre. Aux IIIe et IVe siècles, il y avait aussi beaucoup de chrétiens; mais, à partir du Ve siècle, les rois de Perse s'attachèrent à les exterminer. On n'en compte plus guère aujourd'hui que 70,000, la plupart schismatiques arméniens et chaldéens. Il y a des missions catholiques et protestantes à Tauris, Ispahan et Téhéran. Le nombre des Israélites est d'environ 19,000; celui des Parsis, qui suivent la religion de Zoroastre, est de 8,000. La religion dominante est le mahométisme de la secte des *Chiytes.* Il y a environ 700,000 musulmans sunnites. La secte des Sophis, originaire de la prov. de Kerman, n'accepte le Coran que comme un livre de morale et repousse toute croyance au dogme. Les arts et les sciences sont très arriérés. La langue persane a de l'affinité avec les langues germaniques; c'est une des plus harmonieuses de l'Asie intérieure, et elle mérite d'être nommée, sous ce rapport, l'*italien* de l'Asie; son génie consiste dans la simplicité, l'harmonie, et surtout en ce qu'elle est éminemment propre à la poésie. Les écrivains célèbres de la Perse sont : Firdauci, Sàdi, Djàmi, Hâfiz, Ferid-eddin-Attar, Hoçaïn Waez, etc; ses grands historiens sont : Wassaf, Mirkhond, Khondémir. (*V. ces noms.*) Le gouvernement de la Perse est une monarchie absolue, héréditaire en ligne directe depuis 1823. Le souverain porte le titre de *schah* ou *schahinschah* (roi des rois). Ou compte actuellement 12 provinces ou gouvernements, dont la plupart comprennent plusieurs districts :

Provinces.	*Capitales.*
Aderbaidjan.	Tauris.
Ispahan, Goulpaïgan, Khousar, Yezd, Irak, Bouroudjird, Louristan, Arabistan, Kirmanchah.	Ispahan.
Khorassan et Séistan.	Meschehed.
Farsistan.	Chiraz.
Kerman et pays des Béloutchis.	Kerman.
Téheran, Malayer, Tousirkan, Nehavend, Koum, Kaschan, Saweh, Zerend, Firouzkoub.	Téhéran.
Khamseh.	Zenjan.
Kazbin.	Kazbin.
Hamadan, Dardjezin.	Hamadan.
Ghilan.	Recht.
Mazendéran.	Sari.
Astérabad.	Asterabad.

Chaque province est administrée par un gouverneur qui délègue son pouvoir à des lieutenants. Chaque village élit un chef. Les villes ont leurs gouverneurs particuliers, un chef de police et un 1er magistrat; elles se divisent en quartiers, qui ont chacun leur ketkhoda. La législation du pays a le Coran et ses commentaires pour base. L'armée persane, dont une partie est organisée à l'européenne, comprend environ 97,000 hommes, répartis en 77 bataillons d'infanterie régulière, 2 régiments de cavalerie régulière et 97 de cavalerie irrégulière, 20 régiments d'artillerie avec 200 canons, et 24 compagnies de milice (*tofangdji*), gendarmerie ou garde nationale. Une loi de 1875 fixe à 12 ans la durée du service et prescrit le recrutement par le tirage au sort. Les revenus du royaume étaient évalués, en 1882, à 47 millions de francs, dont 7 millions payés en nature, et les dépenses à 45 millions de francs. Le commerce extérieur est estimé à 20 millions de fr. pour l'importation (tissus de coton et de laine, cuivre, verre, papier, thé, sucre), et à 12 millions et demi pour l'exportation (soie, tabac, cuirs, laines, tapis, opium, dattes, gommes, riz, céréales, etc.).

Histoire. Après la conquête musulmane, 652, et pendant près de 3 siècles, le nom de Perse est presque toujours remplacé par celui d'Iran. Le seul événement de cette période est l'émigration des sectateurs de Zoroastre, dont beaucoup allèrent s'établir aux Indes. Vers l'an 820, le déclin de la puissance des khalifes rendit à la Perse une existence propre. L'empire arabe perdit successivement ses provinces; les Tahérides, les Soffarides, les Samanides, les Bouides, les Ghaznévides, fondèrent, sur divers points du territoire de la Perse, des Etats indépendants. Ces dynasties furent remplacées par celle des Seldjoukides, dont le chef Togrul s'empara de Bagdad, se rendit maître de la personne du khalife, 1037, et fit la conquête de la Perse. A leur tour, ils furent renversés par les sultans du Kharizm; mais ceux-ci furent chassés en 1225 par Gengis-Khan, dont le petit-fils Houlagou mit fin au khalifat, 1258, et fonda la dynastie des Gengiskhanides, 1259-1335. De 1335 à 1381, la Perse est dans l'anarchie. Tamerlan l'envahit en 1389, et fonda la dynastie des Timourides, qui s'éteignit en 1499, époque où apparut la dynastie des Sophis. (*V. ce mot.*) Ismaël, son fondateur, réunit sous sa puissance la Perse entière. Cependant les Ottomans lui enlevèrent les provinces occidentales de son royaume et continuèrent leurs succès sous plusieurs de ses successeurs; mais Abbas le Grand consolida son royaume, reprit Tauris, s'empara de la Géorgie et enleva Ormuz aux Portugais. Après la mort d'Abbas, la Perse cessa de prospérer, et, à partir de 1722, les Afghans l'envahirent. La Porte s'empara du Kourdistan et de l'Aderbaïdjan, tandis que les Russes avaient envahi les provinces Caspiennes, et pris Derbent, Bakou et la plus grande partie du Ghilan. Une série d'usurpations, parmi lesquelles celle du fameux Nadir-chah, 1736-1747, déchira la Perse. Toutefois, Kérim-Khan, de la tribu de Zends, jeta quelque lustre sur son règne, 1761-1779. A sa mort, la guerre civile commence, et dure jusqu'à l'avènement d'Aga-Mohammed-Khan, 1794, qui fonda la dynastie aujourd'hui régnante des Kadjars. Son successeur Feth-Ali-Chah, parvint à reconstruire dans l'O. de l'anc. Perse l'empire d'Iran, et conclut avec Napoléon Ier un traité d'alliance offensif et défensif, 1807; mais ses guerres avec la Russie, 1827, affaiblirent le royaume. Par le traité de Tourkmantschaï, 1828, la Perse céda à la Russie le khanat d'Erivan et celui de Nakhitchévan et lui paya 62,500,000 fr. Feth-Ali et son successeur Mohammed, 1834, devinrent alors les alliés de la Russie, au grand déplaisir de l'Angleterre, qui fit échouer, en 1838, une tentative de Mohammed contre Hérat. Une nouvelle attaque, dirigée contre cette ville par Naser-Eddin en 1856, fut encore arrêtée par les Anglais, qui occupèrent pendant quelques mois le port de Bouchir. En revanche, la Perse s'est fait céder en 1860, par le Béloutchistan, le Kouhistan et l'O. du Mekran jusqu'à la riv. de Pouhra. En 1865, elle a vaincu les Turcomans, et étendu son territoire au N. jusqu'à l'Atrek et jusqu'aux environs de Mérou dans les terres. En 1867, elle a repris à l'Iman de Mascate les îles Kischm, Ormuz et la côte du Laristan qu'elle lui avait affermées. Enfin la rectification de ses frontières vers l'Afghanistan, opérée par des officiers anglais de l'armée indienne, lui a donné la plus grande partie du lac Hamoun sur l'une et l'autre rive. Le schah Naser-Eddin, monté sur le trône en 1848, s'est efforcé de développer les relations de son royaume avec les puissances européennes. La France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Russie, la Turquie, la Roumanie ont des représentants accrédités à Téhéran. Le schah lui-même a fait 2 voyages en Europe, en 1873 et en 1878; il a visité Paris, Londres, Berlin et Vienne, et rapporté de ces voyages de grands projets qui ont reçu un commencement d'exécution. Il a fait entrer la Perse dans l'Union postale universelle; la Perse a été reliée au réseau télégraphique européen, et 5,835 kil. de lignes intérieures font communiquer entre elles les villes de Tauris, Recht, Asterabad, Téhéran, Ispahan, Bouchir, Kerman, Meschehed, etc. Il est question de construire un chemin de fer entre Téhéran et la mer Caspienne.

DYNASTIES ET SOUVERAINS

Khalifes d'Orient depuis Othman (652-1258). V. KHALIFES.

Concurremment avec les Khalifes mais sur quelques points seulement : *Tahérides* (820-872), *Soffarides* (872-902), *Samanides* (902-999), *Bouides de l'Irak-Adjémi* (932-1056), *Bouides du Fars* (932-1029).

Ghaznévides en Perse et Inde.

Alp-Tekin	973
Mahmoud	997
Maçoud	1028

Seldjoukides de Perse.

Togrul Ier ou Togrul-beg	1038
Alp-Arslan	1063
Malek-chah	1073

Barkiarok 1093
Mohammed Ier 1105
Sandjar .... }
Mahmoud Ier .... } 1115
Maçoud .... }
Mohammed II .... }
Mahmoud II 1158
Soliman-chah 1160
Arslan-chah 1161
Togrul II 1175-1194

Les sultans du Kharizm (1187-1225).

Grands khans mongols.

Gengis 1225
Oktai 1229
Kaïouk 1242
Mangou 1250

Khanat mongol d'Iran.

Houlagou 1258
Abaka 1265
Ahmed 1282
Argoun 1284
Kandjatou 1290
Baïdou 1294
Casan ou Haçan 1295
Aldjaptou 1304
Abou-Saïd 1317

Anarchie (1335-60).

Ilkhaniens.

Hassan-Bouzrouk-Ilekkhan 1336
Avéis Ier 1356
Ahmed Gésair ou Avéis II 1381-90
(Pendant le même temps, *Djoubaniens* et *Modhafferiens.*)
Tamerlan 1360-1405

Turcomans.

Dynastie du Mouton Noir.

Eskander 1407-35
Géangir 1435-68

Dynastie du Mouton Blanc.

Ouzoun-Haçan 1468
Yékouf 1478
Djoulaver 1485
Baysingir 1488
Roustam 1490
Ahmed 1497
Alvant 1497

Sophis.

Ismaïl Ier 1499
Thamasp Ier 1524
Ismaïl II 1576
Khodavend 1577
Hamzah ou Mir-Hemzeh 1585
Ismaïl III 1585
Abbas Ier, le Grand 1587
Sefi 1629
Abbas II 1642
Soliman II 1666
Hussein 1694-1722
Mahmoud 1722
Aschraf 1725
Thamasp II 1729
Abbas III 1732

De la chute des Sophis à l'époque actuelle.

Nadir-chah 1736
Ali-Kouli-khan 1747
Ibrahim 1747
Ismaïl-chah (*en titre*) 1747-1761
(*mais sous son règne* Ali-Merdan, Azad, Mohammed-Haçan).
Kérim-Wakil 1761-1779

Guerre civile (1779-94).

Dynastie des Kadjars.

Mohammed-Agakhan 1794
Feth-Ali-chah 1797
Mohammed-chah 1834
Naser-Eddin-chah 1848

V. Perse, Siam et Cambodge, dans le Recueil : *les Pays étrangers et l'Exposition universelle de 1878* ; la carte de Baker et Gill, et l'ouvrage anglais de Bellew, *From the Indus to the Tigris.* D., C. P. et E. D—Y.

PERSECUTIONS. *V.* CHRISTIANISME.

PERSEE, héros grec du xve siècle av. J.-C., fils de Danaé et de Jupiter, qui s'était métamorphosé en pluie d'or pour la séduire, fut abandonné, par ordre de son aïeul Acrisius, et avec sa mère, au hasard des flots et porté sur la côte de Sériphos. Recueilli et élevé par Polydecte, roi de cette île, il vainquit plus tard Méduse avec le secours du bouclier de Minerve, lui trancha la tête, monta le cheval Pégase qui naquit du sang versé, changea Atlas en rocher, tua un monstre marin qui allait dévorer Andromède exposée à sa fureur, la délivra et l'épousa. Il retoura à Sériphos, et vengea sa mère des outrages de Polydecte, qu'il pétrifia. S'étant rendu à Larisse pour participer à des jeux publics, il eut le malheur d'y tuer Acrisius sans le connaître, lui succéda dans Argos et fonda Mycènes. Il eut pour fils Alcée, Sthénélus, Nestor et Électryon. L'art antique a représenté plusieurs fois Persée tuant Méduse ou délivrant Andromède.

PERSÉE, dernier roi de Macédoine, 178-167 av. J.-C. Après avoir combattu, dès l'âge de 12 ans, les Barbares du Nord, il attrista la fin du règne de son père Philippe V, en causant, par une fausse accusation de parricide, la mort de son frère Démétrius. Il prépara, dès 178, la guerre contre Rome ; il la déclara par son attentat contre Eumène II, allié des Romains, 171. Son avarice le priva du secours des Bastarnes et des Illyriens, et compromit ses premiers succès. Marcius, Paul-Émile, Anicius, franchirent les défilés de la Macédoine ; il fut battu par Paul-Émile à Pydna, 168, se sauva dans l'île de Samothrace, vit sa famille livrée aux Romains par un traître, se rendit par désespoir et orna le triomphe du consul. Il mourut en prison à Rome, l'an 586 de la ville, 167 av. J.-C. — Philippe, un de ses fils, fut greffier à Rome, après y avoir été amené comme captif de guerre.

PERSEIGNE (FORÊT DE). *V.* FRESNAYE (LA).

PERSEPHONE, nom grec de PROSERPINE.

PERSEPOLIS, v. principale de la Perside, ne paraît avoir été que sous Darius la capitale ou du moins la ville sainte de l'empire perse. Elle était située dans une plaine fertile, au pied d'un plateau appelé aujourd'hui *Merdasht,* et arrosée par l'Araxe (*Bendemir*). Elle avait été fondée par Cyrus, ou, suivant d'autres, seulement par Cambyse. Lorsque Alexandre la prit en 330, elle était la ville la plus riche de l'Asie. Le pillage en fut accordé aux Macédoniens, et le roi ne se réserva que la citadelle, où étaient le palais et le trésor des rois ; il y trouva 120,000 talents (660 millions de fr.). Cette citadelle était entourée d'une triple enceinte de granit, percée de portes d'airain. Alexandre, à la suite d'une orgie et poussé par la courtisane Thaïs, mit le feu au palais pour venger Athènes brûlée par Xerxès ; mais la ville fut loin, comme l'ont dit quelques historiens, d'être entièrement consumée, puisque Alexandre y revint après son expédition des Indes. Au moyen âge, elle fut, sous le nom d'*Istakhar,* la résidence des Sassanides, puis des princes mahométans, ce que prouvent les inscriptions en pehlvi et en persan que l'on y trouve à côté des inscriptions cunéiformes de l'ancien empire. Aujourd'hui les Persans appellent ces ruines *Takht-i-Dschemschid* (le trône de Dschemschid), ou *Tskhil-Minar* (les 40 colonnes). Ce sont les restes d'un magnifique édifice construit en marbre des montagnes voisines, et dont les blocs énormes sont réunis sans chaux ni mortier, d'une manière si admirable, qu'on a de la peine, avec l'attention la plus forte, à en découvrir les jointures. Les colonnes ont 15m,25 de haut, sont cannelées et si grosses que 3 hommes peuvent à peine les embrasser. Treize seulement sont restées debout. Les temples diffèrent de tous les ordres d'architecture connus. L'emplacement et les esplanades du palais sont taillés dans une montagne de marbre. Des animaux fabuleux de 6m,54 de longueur, et de 5m,85 de hauteur, semblent les gardiens de l'édifice : ils ont des ailes, le corps d'un lion, les pieds d'un cheval, mais une tête d'homme ornée de la tiare et une barbe frisée. Des bas-reliefs représentent des processions, des cérémonies religieuses. La sculpture est supérieure à celles des monuments de l'Égypte ; les détails des formes et des muscles dénotent une science anatomique et une habileté de ciseau qui ne furent surpassées que par les artistes de la Grèce. Les tombes royales de Persépolis ont été explorées par M. Flandin.

V. R. Ménard, *Vie privée des anciens,* t. I. — *V.* aussi les ouvrages cités à l'art. PERSE. C. P.

PERSERIN ou **PRISREND,** *Theranda,* v. de la Turquie d'Europe (Albanie), au pied du mont Tchardag et près du Drin-Blanc, ch.-l. du gvt, à 200 kil. N.-O. de Salonique ; 48,000 hab (?). Résidence d'un pacha, gouverneur général, et d'un archevêque grec. Manuf. d'armes à feu. — Le gvt de Perserin est formé des régions les plus élevées du plateau central de la Turquie, et renferme la haute chaîne du Tchar-Dagh qui le sépare en 3 parties presque égales, arrosées, celle du N. par le cours supérieur des affluents de la Morava, celle du S. par le Vardar supérieur, celle de l'O. par le Drin. Climat rigoureux ; riches mines de fer à Pyri-Palanka et de cuivre à Karatova. La superficie et la population sont encore incertaines (1880) depuis les changements territoriaux survenus dans cette partie de la Turquie. Ce gvt correspond au N. de l'anc. Macédoine et à une partie de l'Illyrie. C. P.

PERSIANI (FANNY TACCHINARDI, DAME), cantatrice, née à Rome en 1818, m. en 1867. Après de grands succès sur les théâtres d'Italie, elle vint à Paris en 1837 et y resta jusqu'en 1850. Sa voix était un soprano fort étendu et d'une étonnante souplesse. Elle réussit principalement dans *la Sonnambula, le Mariage secret, Mathilde de Sabran, Linda* et *Lucie.*

PERSIDE, *Persis,* auj. *Farsistan,* région de l'Asie ancienne, entre la Médie au N., la Carmanie à l'E., le golfe Persique au S., la Babylonie et la Susiane à l'O. ; ch.-l. Persépolis. (*V.* PERSE.)

PERSIGNY (JEAN-GILBERT-VICTOR FIALIN, DUC DE) homme politique, né en 1808 à Saint-Germain-Lespinasse (Loire), m. en 1871, entra à l'École de cavalerie de Saumur, fut maréchal des logis au 4e de hussards en 1828, et montra, pour les opinions royalistes qu'il avait d'abord professées, un éloignement qui lui fit donner son congé de réforme. La lecture du *Mémorial de Sainte-Hélène* l'ayant converti au bonapartisme, il se fit présenter au prince Louis-Napoléon à Arenenberg, et prit une grande part en 1836 à l'échauffourée de Strasbourg, après laquelle il réussit à s'enfuir en Angleterre. Associé, en 1840, à la tentative de Boulogne, il fut condamné à 20 années de détention. Pendant sa captivité, qu'on lui fit assez douce, il composa un *Mémoire sur l'utilité des pyramides d'Égypte,* 1844, où il soutenait que ces monuments avaient pour objet d'arrêter l'invasion des sables du désert. Après la révolution de 1848, il s'occupa d'organiser le parti napoléonien, et, dans l'Assemblée législative de 1849, où l'envoyèrent les électeurs du dép. de la Loire, soutint la politique de l'Élysée. Sous Napoléon III, qui lui conféra successivement les titres de comte et de duc, il fut sénateur en 1852, deux fois ambassadeur à Londres en 1855 et 1859, membre du Conseil privé et deux fois ministre de l'intérieur en 1852 et en 1860. Il resta attaché jusqu'au bout au parti de l'empire autoritaire.

PERSIL (JEAN-CHARLES), magistrat et homme politique, né à Condom en 1785, m. en 1870, fit son droit à Paris et acquit de la réputation au barreau. Ses opinions libérales lui valurent d'être élu député de Condom en 1830 ; il attaqua le ministère Polignac, et, à la Révolution de juillet, figura parmi les députés qui allèrent offrir au duc d'Orléans la lieutenance générale du royaume. Nommé procureur général à la Cour royale de Paris, il remplit les fonctions du ministère public devant la Chambre des pairs dans le procès des ministres de Charles X. Deux fois ministre de la justice en 1834 et en 1836, il prit en 1837 la direction de l'hôtel des monnaies, fut révoqué en 1839, pour avoir fait opposition au ministère, mais fut

élevé à la pairie. Pendant tout le règne de Louis-Philippe, il se montra l'adversaire véhément du parti réformiste; La Fayette l'avait appelé un « furieux de modération ». La révolution de 1848 rendit Persil à la vie privée; il accepta en 1852 une place de conseiller d'État.

On a de lui : *Régime hypothécaire*, 1819, et 4e édit., 1833, 2 vol.; *Questions sur les priviléges et les hypothèques*, 1812, 2 vol. B.

PERSIQUE (Golfe), *Sinus Persicus*, golfe formé par la mer des Indes, entre l'Arabie et la Perse, s'étend du S.-E. au N.-O. sur une longueur de 1,000 kil.; sa plus grande largeur est de 450 kil. environ. Il communique avec la mer des Indes par le détroit d'Ormuz, et reçoit le Chott-el-Arab, formé par la réunion de l'Euphrate et du Tigre. Ses principaux ports sont : Bouchir, Bender-Abassi, Bisfun, en Perse; Bassora, sur le Chott-el-Arab, et El-Katif, sur la côte d'Arabie. Le golfe Persique est peu fréquenté par les Européens, excepté par les Anglais. Il renferme l'île de Kichm et l'archipel Bahrein; on y pêche des huîtres perlières.

PERSIQUES ou **SUSIENNES** (Pyles ou Portes), défilés qui ouvraient l'entrée de la Susiane du côté de la Perside, c.-à-d. à l'E.

PERSON (Félix), homme politique, né à Caen en 1795, m. en 1876, combattit comme volontaire en 1813 et refusa, en 1814, d'entrer dans la maison militaire de Louis XVIII. Pendant les Cent-jours, il servit dans la garde nationale active, et fit ensuite une opposition constante au gouvernement des Bourbons. Sous Louis-Philippe il prit part à la campagne des banquets réformistes, fut nommé représentant du Calvados en 1848, combattit la politique du président, surtout au sujet de l'expédition de Rome, ne fut pas réélu à la Législative et ne s'occupa plus que d'agriculture.

Fondateur et rédacteur de la *Normandie agricole*, il a publié différentes brochures, entre autres : *les Chevaux français en 1840*, 1841; *les Remontes, les Haras, le Pays*, 1842; *Avenir des chevaux en France*, 1845; *de la Loi de roulage en général, et surtout dans ses rapports avec l'agriculture*, 1845; *les Haras, ce qu'ils ont été, ce qu'ils sont, ce qu'ils devraient être*, 1851.

PERSOZ (Jean-François), chimiste, né en 1805 en Suisse, de parents français, m. en 1868, devint préparateur de Thénard au Collège de France en 1826, suppléa ce savant en 1832, fut nommé en 1833 professeur de chimie à la Faculté des sciences de Strasbourg, réorganisa dans cette ville l'École de pharmacie, dont on lui donna la direction en 1835, revint à Paris en 1850 pour suppléer Dumas à la Sorbonne, et occupa depuis 1852 la chaire de teinture et d'impression de tissus que l'on venait de créer au Conservatoire des arts et métiers.

On a de lui : *Mémoire sur la Garance*, avec Gaultier de Claubry, 1826; *sur la Dextrine*, avec Biot, 1832; *sur la Diastase*, avec Payen, 1832; *sur la Transformation du sucre de canne en sucre de raisin*, 1832; *sur la Solubilité des corps*, 1835; *sur la Constitution moléculaire des corps*, 1836; *sur les Volumes moléculaires des corps*, 1837; *Introduction à l'étude de la chimie moléculaire*, 1839; *sur la Formation de la graisse dans les animaux*, 1844; *Traité théorique et pratique de l'impression des tissus*, 1846, 4 vol.; *sur les Tungstates*, 1852, etc.

PERSUIS (Loiseau de), compositeur de musique, né à Metz en 1765, m. en 1819, fut chef d'orchestre et directeur de l'Académie royale de musique. Il a écrit pour l'Opéra *le Triomphe de Trajan* (avec Lesueur), et *la Jérusalem délivrée*. Il donna quelques opéras comiques, et les ballets d'*Ulysse*, de *Nina*, du *Carnaval de Venise*.

PERTARITE. *V.* Pertharite.

PERTENSIS PAGUS, nom latin du Perthois.

PERTH, cité-comté à l'E. de l'Écosse; cap. du comté de ce nom, sur la rive dr. du Tay; 28,948 hab. Entourée de collines boisées, elle a au N. et au S. deux grands parcs appelés *Inches*. Église Saint-Jean, qu'on suppose du ve siècle; prison centrale modèle; société littéraire et archéologique; musée, bibliothèque, centre de plusieurs chemins de fer. Manuf. de châles, toiles peintes, etc. Filatures, brasseries, tanneries. Le commerce de gants a décliné. Active construction de vaisseaux. Pêche du saumon pour Londres. A 3 kil. au N. est *Scone*, longtemps résidence royale. Le palais, reconstruit par le comte de Mansfield, est aujourd'hui un élégant manoir. Station importante sous les Romains à la rencontre de trois routes. Perth a des restes romains et des ruines de monuments ecclésiastiques. Les rois d'Écosse la visitaient souvent. Ses environs sont renommés pour leur fertilité. — Le comté de Perth, au centre de l'Écosse, a 6,737 kil. carr. et 128,985 hab. Sillonné par les monts Grampians, qui contiennent le Ben-Nevis. Arrosé par le Tay et la Dee. Récolte de grains, pommes de terre, fruits; élève de bétail; exploitation de bois et de houille.

PERTHARITE, roi des Lombards en 661, succéda à son père Aribert Ier, conjointement avec Godebert, son frère. Il régnait à Milan, et Godebert à Pavie. La division s'étant mise entre eux, Godebert appela à son aide Grimoald, duc de Bénévent, qui le massacra, s'empara de son royaume, 1662, et marcha sur Milan. Pertharite s'enfuit chez les Avares, vécut en Gaule auprès de Clotaire III, remonta sur le trône après la mort de Grimoald en 671, gouverna avec prudence et fermeté, et mourut en 688. Il est le héros d'une tragédie médiocre de P. Corneille.

PERTHES, vge de France (Haute-Marne), près de la rive g. de la Marne; 860 hab. C'était jadis une ville, cap. du comté de son nom, et qui fut détruite par Attila.

PERTHOIS (Le), *Pertisus* ou *Pertensis pagus*, petit pays de l'ancienne France (Basse-Champagne), au S. de l'Argonne; v. princ. : Vitry-le-François, Perthes. Il est aujourd'hui réparti entre les départements de la Marne et de la Haute-Marne.

PERTI (Jacques-Antoine), compositeur de musique, né à Bologne en 1656, m. à Venise en 1723, eut une grande célébrité comme professeur. On a de lui une trentaine d'opéras et de la musique sacrée.

PERTICUM, nom latin du Perche.

PERTINAX (Publius-Helvius), empereur romain, né en Ligurie, l'an 879 de Rome, 126 de J.-C., était fils d'un affranchi, riche marchand de bois, reçut une éducation distinguée, ouvrit une école, servit contre les Parthes, fut sénateur, puis consul sous Marc-Aurèle, combattit Avidius Cassius révolté, et gouverna les deux Mésies, la Dacie et la Syrie. Commode le fit proconsul en Afrique et préfet de Rome. Salué empereur par les prétoriens, l'an 946 de Rome, 193 de J.-C., son élection fut confirmée par le sénat; il montra les sentiments d'un bon prince, prit les Antonins pour modèles et voulut rétablir l'ancienne discipline; les prétoriens, qui l'avaient proclamé malgré lui, l'assassinèrent, après un règne de 87 jours.

PERTISUS PAGUS, nom latin du Perthois.

PERTUIS, ch.-l. de cant. (Vaucluse), arr. d'Apt, sur la Lèze et près de la Durance; 4,905 hab. Tribunal de commerce, collège. Commerce de vin, huile, garance, grains. Distilleries d'eaux-de-vie, fabr. de vermicelle, briqueteries et tuileries.

PERTUIS BRETON (Le). *V.* Breton (Pertuis).

PERTUIS D'ANTIOCHE (Le). *V.* Antioche (Pertuis d').

PERTUISANE, ancienne arme qui participait de la pique et de la hallebarde. La lame, longue de 32 centimètres, large de 54 à 108 millimètres, était pointue et tranchante des deux côtés, quelquefois cannelée, ou bien en forme de hache Cette arme servait à arrêter l'élan de la cavalerie, à défendre les retranchements, les remparts, l'abordage des bâtiments. Elle disparut des armées françaises en 1670; les invalides seuls la conservèrent, et on l'employa pour la garde des églises, des poudrières, des arsenaux et des magasins militaires.

PERUGIA, nom latin de Pérouse.

PÉRUGIN ou **PÉROUSIN** (Le), territoire de Pérouse, anc. prov. des États de l'Église, est aujourd'hui compris dans le N.-O. de la prov. d'Ombrie, roy. d'Italie.

PÉRUGIN (Pietro Vannucci, dit le), peintre célèbre, né en 1446 à Castello della Pieve, près de Pérouse, m. en 1524, élève d'un peintre médiocre, dont le nom est inconnu, vint se perfectionner à Florence sous Andrea del Verocchio, et bientôt s'acquit une grande réputation. Le pape Sixte IV l'appela à Rome, où il exécuta plusieurs compositions dans la chapelle Sixtine, 1488-95; il alla faire à Pérouse un grand nombre de peintures à la détrempe, à l'huile et à fresque. On cite celles dont il orna la salle du Cambio, vers 1500. Il en exécuta d'autres dans le couvent de Sainte-Madeleine de Pazzi, à Florence une *Pieta* au palais Pitti, et une *Assomption* au Vatican. Le Pérugin eut à Rome une école nombreuse, d'où il sortit beaucoup de peintres distingués, et le plus illustre de tous, Raphaël. Son style a un peu de sécheresse et de crudité, ses draperies sont pauvres et ses compositions peu variées; mais ses têtes, celles de Vierge surtout, ont un caractère céleste, et l'on distingue la grâce de ses mouvements, le charme de son coloris. Un de ses plus beaux ouvrages est *le Mariage de la Vierge*, au musée de Caen. Le Louvre possède de lui : *la Nativité de Jésus-Christ; la Vierge tenant l'Enfant-Jésus adoré par deux saints et deux anges; la Vierge, l'Enfant-Jésus, St Joseph et Ste Catherine; le Combat de l'amour et de la chasteté*; ce dernier tableau est peint en détrempe. B.

PERUSIA, nom latin de Pérouse.

PERUWELZ, v. de la Belgique (Hainaut), arr. de Tournai; 8,047 hab. Fabr. de bas et de bonneterie, tanneries, corroieries, mégisseries, sucreries, filatures de laine. Carrières de grès et de pierres à bâtir. Pèlerinage très fréquenté de Notre-Dame de Bon-Secours. Aux environs, magnifique propriété de l'*Ermitage*, appartenant à la famille de Croy.

PERUZZI (Balthazar), peintre, architecte et ingénieur, né en 1481, à Volterra, m. en 1536, était fils d'un noble Florentin qui, ruiné par la guerre, le laissa sans fortune et encore en bas âge. Il chercha des ressources dans l'étude du dessin et de la peinture, et devint bientôt assez habile pour vivre du produit de son art et soutenir sa mère et sa sœur.

Conduit à Rome, il s'y fit connaître par quelques fresques, obtint des commandes qui lui donnèrent quelque aisance et des loisirs dont il profita pour étudier l'architecture. Il fut, comme peintre, un des imitateurs de Raphael, surtout dans les Saintes Familles, et plus d'une fois approcha de sa perfection; il se distingue par la science du dessin, mais il est faible coloriste; on cite parmi ses principaux tableaux : *la Vierge entre St Jean-Baptiste et St Jérôme,* à Torre-Balbiana; *la Sibylle predisant à Auguste l'enfantement de la Vierge,* fresque à Sienne; *la Vierge couvrant d'un voile l'Enfant-Jésus endormi;* la *Presentation de Jesus-Christ au Temple,* etc. Il ne s'est pas moins distingué comme architecte; il a construit la *Farnesine,* un des plus charmants et des plus élégants palais de Rome, et le palais *de' Convertendi,* commencé par Bramante, dans la même capitale; à Bologne, le palais *Albergati;* à Carpi, la cathédrale et l'église de Saint-Nicolas; à Sienne, les fortifications de la ville. Après la mort de Bramante, Léon X le nomma architecte de la basilique de Saint-Pierre; il fit, pour rectifier les plans de son prédécesseur, un projet remarquable, qui n'a point été exécuté. En même temps, il construisait un foule de maisons ou de palais d'un goût excellent, et que l'on étudie encore. Son chef-d'œuvre est le palais *Massimi,* à Rome, l'un des plus remarquables de la ville. Peruzzi eut encore une autre supériorité : joignant à ses autres talents celui de grand perspectiviste, il renouvela, chez les modernes, l'art de la décoration scénique, et la porta à un point de perfection que l'on n'a pas surpassé depuis. De ces travaux éphémères et fragiles, il ne reste que l'*Histoire de Méduse,* qu'il peignit dans la loggia de sa Farnesine : l'imitation de l'architecture par la peinture y produit l'illusion la plus complète. C. D—Y.

PESARESE (LE), peintre. (*V.* Cantarini.)

PESARO, anc. *Pisaurum,* v. forte du roy. d'Italie, port à l'embouch. de la Foglia dans l'Adriatique. 12,547 hab.; 20,909 dans la commune. Ch.-l. de la prov. de Pesaro-et-Urbino, évêché; collège. Belles églises : celles de Saint-Charles, de la Miséricorde et de Saint-Jean. Bibliothèque, musée. Fabr. de faïence, verres, cristaux. — Ville très ancienne, Pesaro reçut une colonie romaine en 184 avant J.-C. Prise et détruite par Totila, elle fut rebâtie peu après par Bélisaire. Patrie du compositeur Rossini. — La prov. de Pesaro-et-Urbino, division du roy. d'Italie, formée du N. de l'anc. légation pontificale des Marches, bornée par l'Adriatique à l'E., arrosée par la Foglia, le Métauro, le Césano; 2,964 kil. carr.; 213,072 hab. Sol montagneux; vignes, oliviers, châtaigniers, riches pâturages; grande exportation de soie. Ch.-l. Pesaro. Deux arrondissements, Pesaro et Urbino. C. P.

PESARO (Cap), cap de la Turquie d'Asie, sur la côte S.-O. de l'île de Chio.

PESCAIRE, en italien *Pescara,* anc. *Aternum,* v. forte du roy. d'Italie, prov. de Chieti, sur la Pescara; 2,521 hab.

PESCAIRE (Le marquis de). *V.* Avalos.

PESCARA, riv. du roy. d'Italie. (*V.* Aterno.)

PESCENNIUS NIGER (Caïus), général romain, né à Aquinum, d'une famille riche et puissante, servit sous les Antonins et fut nommé par Commode gouverneur de la Syrie. Il était déjà âgé, lorsque le sénat l'engagea à venir à Rome venger le meurtre de Pertinax. Il fut proclamé empereur par les légions de Syrie, au moment où les prétoriens venaient de vendre l'empire à Didius Julianus, l'an 946 de Rome, 193 de J.-C. Cependant Septime-Sévère, proclamé en Illyrie, prit possession de Rome, puis marcha contre lui; Pescennius Niger fut battu à Nicée et près d'Issus, et s'enfuit à Antioche; il voulait se réfugier chez les Parthes, lorsqu'il fut découvert et tué près de Cyzique, 195. Pescennius avait l'amour de la justice, la modération, le zèle pour la discipline.

PESCHAWER, PESCHAOUER ou **PEICHAOUER**, *Peshawer,* v. de l'Hindoustan anglais (Pendjab), place forte sur la frontière de l'Afghanistan; 79,982 hab.; ch.-l. de la prov. du même nom qui a 20,116 kil. carr. et 1,035,789 hab. — Cette ville fut fondée par Akbar.

PESCHIERA, *Ardelica* ou *Piscaria,* v. forte du roy. d'Italie, prov. de Vérone, sur le Mincio, à l'extrémité S. du lac de Garda; 2,606 hab. Prise par les Français en 1796, occupée par les Austro-Russes en 1799, rendue aux Français de 1801 à 1814, prise à l'Autriche par les Italiens en 1848.

PESCIA, v. du roy. d'Italie, prov. de Lucques; 12,879 hab. Evêché. Belle cathédrale. Verreries, papeteries, filatures de soie, fabr. d'huiles, pâtes d'Italie.

PESCINA, v. du roy. d'Italie, prov. d'Aquila; 5,870 hab. Évêché. C'est probablement la patrie de Mazarin.

PESELLO (Giuliano d'Arrigo, dit IL), peintre, né à Florence en 1380, réussit particulièrement dans les tableaux d'animaux, dont il savait rendre le naturel et l'animation avec une véritable supériorité. — Son fils et élève, Francesco, né à Florence en 1426, m. en 1457, peignit dans sa ville natale un grand nombre de tableaux avec de petites figures qui étaient fort estimées. Le musée du Louvre a de lui : *St François d'Assise recevant les stigmates,* et *St Côme et St Damien visitant un malade.*

PESHAWER. *V.* Peschawer.

PESMES, ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. de Gray, sur l'Oignon; 1,223 hab. Forges.

PESNE (Jean), habile graveur, né à Rouen en 1623, m. en 1700. Il a gravé quelques portraits d'après ses propres dessins. Son œuvre capitale est une suite de 47 estampes d'après le Poussin. — Son fils, Antoine, né à Paris en 1683, m. en 1757, se livra à la peinture. Élève de Lafosse, il alla ensuite en Italie, où il étudia spécialement les œuvres du Giorgione, fut appelé en Prusse pour décorer les palais de Potsdam, de Charlottembourg, de Sans-Souci, etc., et devint directeur de l'Académie royale de Berlin.

PESSAC, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. et à 6 kil. S.-O. de Bordeaux; 906 hab. Récolte de vins estimés.

PESSINONTE, *Pessinus,* v. de Galatie, chez les Tectosages, sur le Sangarius, à l'O. de Gordium. Elle était gouvernée théocratiquement. On y voyait le tombeau d'Atys et un temple fameux de Cybèle, contenant une statue de la déesse, qui était tombée, disait-on, du ciel. Elle fut la capitale de la Galatie IIe. Le plan des ruines de Pessinonte donné par Texier n'a pas la moindre valeur : c'est une œuvre de fantaisie.

Hamilton, *Researches in Asia Minor,* I, p. 438; Mordtmann, *Académie de Bavière,* 1860, p. 169. S. Re.

PESTALOZZI (Jean-Henri), célèbre éducateur, né à Zurich en 1746, m. en 1827, étudia d'abord les langues, la théologie et la jurisprudence; puis, brûlant ses premiers travaux, se voua, à l'âge de 22 ans, à l'économie rurale, dans une petite propriété qu'il acheta en Argovie et qu'il appela *Neuhof.* Il y forma, en 1775, un institut pédagogique gratuit, pour des enfants pauvres et abandonnés, et donna pour bases à son système d'éducation les travaux agricoles et l'industrie manufacturière. Malgré les mœurs simples et la vie frugale qu'il avait introduites dans sa colonie, il eut bientôt épuisé ses ressources personnelles. En 1798, de l'aveu et sous la protection du gouvernement helvétique, il transporta son institut à Stanz, le vit détruit, peu de temps après, par les armées étrangères, le réorganisa dans le château de Berthoud (Berne), et, en 1804, le transféra à Munchen-Bouchsée, puis à Yverdun (Vaud). Après des succès éclatants, tout fut encore ruiné par des dissensions intestines et par une administration qui manquait d'ordre et de surveillance. En 1825, Pestalozzi se retira à Neuhof, où la Société helvétique réunie à Olten vint le chercher pour le nommer son président. Le véritable système d'éducation de Pestalozzi était le développement des facultés intellectuelles de l'enfant suivant la marche progressive de la nature. Comme il voulait qu'il n'apprît rien machinalement, qu'il ne crût que ce qui pouvait lui être démontré, il plaçait dans les mathématiques le fonds de toute instruction; le P. Girard lui fit comprendre qu'il fallait admettre à l'égal des réalités mathématiques les vérités prouvées par la conscience et sensibles au cœur.

Les principaux ouvrages de Pestalozzi sont : *Léonard et Gertrude,* 1819, 3e edit., 2 vol.; *Comment Gertrude instruit ses enfants,* 1820, directions pour les meres qui voudraient instruire elles-memes leurs enfants; *Mes recherches sur la marche de la nature dans l'education,* 1821, etc. Les *Œuvres* de Pestalozzi ont ete reunies en 15 vol. 1819-27. — V. A. Jullien, *Esprit de la methode de Pestalozzi,* Milan, 1812, 2 vol.; Cochin, *Essai sur la vie, les méthodes d'instruction et d'éducation, et les établissements d'H. Pestalozzi,* 1848, in-4o.

PESTE NOIRE, peste qui désola l'Europe en 1348, et qu'on nomma aussi *Peste de Florence.* Froissart dit qu'elle enleva le tiers de la population du globe. Il y eut à Naples 100,000 victimes; 40,000 à Gênes; 16,000 à Marseille; 30,000 à Avignon; 45,000 à Lyon; 26,000 à Strasbourg; 80,000 à Paris; 50,000 à Londres.

PESTH, *Pestum* ou *Pestinum,* anc. *Contra-Acincum* ou *Transacincum,* v. du roy. de Hongrie, ch.-l. du comitat de son nom, sur la rive g. du Danube, vis-à-vis de Bude. (*V.* Bude-Pesth.) Les moulins à vapeur de Pesth produisent annuellement pour 150 millions de francs environ. Commerce très considérable en grains, vins, laine, bois, bestiaux, farines très renommées, chevaux, etc. — Pesth, fondé sur l'emplacement d'une forteresse romaine, fut prise et ruinée par les Turcs en 1526, 1541, 1603, 1684, et rendue à l'Autriche en 1686. Deux inondations du Danube y causèrent de grands dégâts, en 1775 et 1838. Soulevée contre l'Autriche en 1848, elle fut reprise l'année suivante. — Le comitat de Pesth a 11,595 kil. carr.; [illegible] hab. Sol plat; beaucoup de marais. Élève de beaux bestiaux, abondantes récoltes de grains.

PESTUM. *V.* Pæstum.

PETALISME (du grec *petalon,* feuille), jugement d'exil prononcé par les anciens Syracusains, qui écrivaient sur une feuille d'olivier le nom du citoyen qu'ils voulaient bannir. Il n'était pas sans analogie avec l'ostracisme.

PÉTASE, du grec *petasos*, chapeau de laine, à larges bords, en usage chez les anciens Grecs et chez les anciens Romains. C'était une coiffure contre le soleil, à l'usage des voyageurs, des chasseurs et des bergers. Il se liait sous le menton par une courroie. Les Grecs donnaient à Mercure un pétase ailé, comme emblème de ses fonctions de messager des dieux et de sa célérité. C. D—Y.

PETAU (PAUL), antiquaire, né à Orléans en 1568, m. en 1614, fut conseiller au parlement de Paris.

On lui doit, entre autres ouvrages : *Antiquariæ supellectilis portiuncula*, Paris, 1610, in-4°, avec fig.; *Veterum numismatum gnorisma*, 1620, in-4°, etc.

PETAU (DENIS), en latin *Petavius*, savant jésuite, parent du précédent, né à Orléans en 1583, m. à Paris en 1652, eut, dès son enfance, une passion violente pour l'étude, et faisait à 10 ans des vers avec une extrême facilité. Il professa la philosophie à Bourges à 19 ans, et entra dans l'ordre des jésuites à 22. Seize ans plus tard, il succéda à Fronton du Duc dans la chaire de théologie positive à Paris. Il s'occupa surtout de la science chronologique. Son premier ouvrage sur cette matière, *Opus de doctrina temporum*, 1627, 2 vol. in-fol., est destiné à peu près exclusivement à critiquer avec violence le livre de Jos. Scaliger, *de Emendatione temporum*, et ne ménage guère plus Saumaise. Il a encore publié : *Uranologia*, 1630 et 1703-05, 3 vol. in-fol.; *Rationarium temporum, in quo ætatum omnia sacra profanaque historia chronologicis probationibus minuta sunt summaria*, Paris, 1633-34, 2 vol. in-12; *Dogmata theologica*, 1644-50, 5 vol. in-fol., compilation des Pères et des anciens conciles; *de Ecclesiastica Hierarchia*, 1643, in-fol.; des notes et corrections sur *St Épiphane, Synésius, Thémistius* et *Julien l'Apostat*. Il a composé des poésies grecques et latines, plus étonnantes par la facilité dont elles témoignent que par la force des pensées et l'énergie des expressions; les principales sont : une traduction en vers grecs des *Psaumes* et des *Cantiques* de l'Écriture, 1637; un poème latin en l'honneur de Ste Geneviève, écrit pour s'acquitter d'un vœu et qui a pour titre *Soteria*, 1620. Le recueil de toutes ses poésies a été publié en dernier lieu en 1642. C. N,

PE-TCHE-LI, golfe et prov. de Chine. (*V.* TCHÉ-LI.)

PETCHENEG, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Kharkov; 7,[illegible] hab.

PETCHÉNÈGUES, peuple turc d'origine, habita d'abord le Turkestan, s'avança vers l'Oural et le Volga, où il séjourna quelque temps, envahit en 884 la Khazarie, et, s'étendant vers l'O., forma un empire puissant, qui embrassait la Russie méridionale actuelle et les provinces voisines (Bessarabie, Kherson, Iékatérinoslav, partie des gouvernements de Podolie, de Poltava et d'Orel, partie de la Moldavie, de la Valachie et de la Transylvanie). Des guerres continuelles avec les Russes, les Hongrois et les Grecs diminuèrent cet empire, dont l'histoire ne fait plus mention depuis le XIIe siècle.

PETCHORA. *V.* PETSCHORA.

PETERBOROUGH, *Petuaria*, cité-comté d'Angleterre, dans le comté de Northampton, sur la Nen; 15,230 hab. Évêché, fondé par Henri VIII en 1541. Cathédrale du XIIe siècle, avec la tombe de Catherine d'Aragon. L'église Saint-Jean a un beau bas-relief par Flaxman. Patrie du docteur Paley. Comm. de blé, charbons, bois, chaux, briques, pierres. Près de là est *Milton Park*, résidence du comte Fitzwilliam, dont la famille a le titre de vicomte de Peterborough.

PETERBOROUGH (CHARLES **MORDAUNT**, COMTE DE), né en 1662, m. en 1735, fils aîné du vicomte d'Arason, commanda les troupes anglaises en Espagne dans la guerre contre la France en 1705-06, et fut chargé de diverses négociations auprès des princes d'Italie et à la cour de Vienne. Il a été comblé d'éloges par Pope. Il avait écrit des Mémoires sur sa vie, qui furent brûlés par une cantatrice célèbre, miss Robinson, qu'il avait épousée.

PETERHEAD, brg d'Écosse, comté d'Aberdeen, port sur la mer du Nord; 8,621 hab. Eaux thermales et bains fréquentés. Carrières de granit. Fabr. de fil, draps, cotons. Armem. pour la pêche de la baleine.

PETERHOF, v. de la Russie d'Europe, sur le golfe de Kronstadt, gvt de Saint-Pétersbourg, à 8 kil. d'Oranienbaum; 7,875. hab. Beau château impérial. Résidence d'été de l'empereur. Fabr. impériale de papier; atelier pour la taille des pierres précieuses.

PETERLINGEN, nom allemand de PAYERNE.

PETERMANN (AUGUSTE-HENRI), célèbre géographe allemand, né en 1822 à Bleicherode (Saxe prussienne), m. en 1876. Il passa 6 ans à l'Académie de géographie fondée à Potsdam par Berghaus, et y dressa pour Alex. de Humboldt, en 1842, une carte de l'Asie centrale. Sa collaboration à l'*Atlas physique* de Berghaus le fit appeler à Édimbourg en 1845, pour diriger la publication d'une édition anglaise de cet ouvrage. Reçu en 1847 membre de la Société de géographie de Londres, il participa pendant 5 ans à ses travaux, rendit compte des progrès de la géographie dans l'*Athenæum* et dans l'*Encyclopédie britannique*, et publia un *Atlas de géographie physique* en collaboration avec Thomas Milner, ainsi qu'un *Tableau des expeditions dans l'Afrique centrale*. En 1854, il reçut la chaire de géographie à l'université de Gotha et la direction du grand établissement géographique de Justus Perthes, au nom duquel il publia, sous le titre de *Mittheilungen*, une revue mensuelle du plus haut intérêt et qui a continué de paraître après sa mort. Ce fut aux sollicitations de Petermann que Barth, Overweg et Vogel durent les missions que leur donna le gouvernement anglais. Ses hypothèses sur la géographie des régions arctiques furent confirmées par la découverte que fit le Dr Kane d'une mer polaire. Ce fut lui enfin qui organisa en 1868 l'expédition prussienne au pôle Nord.

PETERSBOURG (**SAINT-**), *Petropolis*, en latin moderne, cap. de tout l'empire russe, ch.-l. du gvt de son nom, à l'extrémité orientale du golfe de Finlande, sur la Néva, 2,719 kil. N.-E. de Paris par Berlin (67 heures); 2,029 de Vienne; 1,651 de Berlin; 644 de Moscou; par 59° 56′ lat. N., et 27° 59′ long. E.; popul. : 80,000 hab. en 1750; 191,846 en 1784; 220,000 en 1800; 667,963 en 1869; 92[illegible],09[illegible] en 1884. Résidence ordinaire de l'empereur et centre des administrations publiques, du Conseil de l'Empire, du Sénat et du Saint-Synode. Siège d'un métropolitain russe, consistoire luthérien. Tribunaux civils et criminels. Quartier général de la Ire circonscription militaire et du 1er corps d'armée. Ch.-l. d'un arrond. d'instruction publique; université fondée en 1819, avec facultés de philosophie et de droit, de physique et de mathématiques, d'histoire et de philologie, et bibliothèque. Institut pédagogique, établi en 1828. Écoles des ponts et chaussées, des mines, d'arts et métiers, des langues orientales, des beaux-arts. École de droit, et école impériale pour former des fonctionnaires civils. Écoles d'agriculture, de commerce, de sourds-muets, d'aveugles; haute école forestière, avec bibliothèque, musée et école d'arpentage; école vétérinaire. Maison d'éducation pour 500 demoiselles nobles, dans le couvent de Smolnoï; Institut de Sainte-Catherine, et Institut patriotique, qui ont la même destination. Gymnases pour les familles bourgeoises; Institut Saint-Paul et Institut Marie, pour la noblesse et la bourgeoisie. École allemande de l'église évangélique de Saint-Pierre. Académie impériale militaire ou haute école d'état-major; Académie du génie, Académie d'artillerie; corps de cadets pour l'armée de terre; école des porte-enseignes de la garde impériale et corps des pages. Corps des cadets, écoles des timoniers et des ingénieurs de la marine. Académie impériale des sciences et belles-lettres, avec cabinet d'histoire naturelle et musée asiatique, et dont la 2e section s'occupe exclusivement de la langue et de la littérature russes. Commission archéologique pour veiller à la conservation et à la publication de documents anciens concernant l'histoire et la littérature russes et slavonnes. Académie impériale de médecine et de chirurgie, ayant une section à Moscou; Académie des beaux-arts, avec galerie de tableaux de peintres russes, et musée de sculpture et d'architecture. Sociétés de géographie. Beau musée des antiques, de sculpture et de peinture, dit *Nouvel-Ermitage*, commencé en 1840 et inauguré en 1851. Observatoire. Bibliothèque impériale, créée par Catherine II et rendue publique par Nicolas Ier. Bibliothèques de l'Académie des sciences, de l'Université, du musée Roumianzoff. Musée zoologique. Jardin botanique impérial, le plus riche de l'Empire. Hôtel des monnaies, avec musée monétaire. Collection de machines, modèles et ornements, à l'Amirauté. Collection d'armes anciennes et modernes, à l'ancien arsenal.

Saint-Pétersbourg est situé sur la Néva, près de l'endroit où elle se jette au fond du golfe de Finlande, par 4 branches principales appelées grande et petite Néva (grande et petite Nevka), formant 5 îles et plusieurs îlots. Dans la ville, la Néva est aussi large et plus profonde que la Tamise à Londres. La ville est à peu près circulaire et sur un terrain bas, plat et marécageux; on évalue sa circonférence à 25 kil. environ; son diamètre, de l'E. à l'O., à 13. Elle est divisée en 12 quartiers, 8 sur la rive gauche, 2 dans les îles et 2 sur la rive droite. Dans la division naturelle, le côté de la rive gauche est la région principale, celle qui dénote le plus la capitale d'un grand empire. Douze canaux, larges de près de 20 m., et dont le plus grand, celui de la Fontenca, en a plus de 55, la sillonnent de l'E. à l'O., en lignes irrégulières. Tous sont dérivés de la Néva, et revêtus de granit. Le grand et vaste bâtiment de l'*Amirauté* forme comme le centre de cette région : il s'élève au S., sur un immense square, de 145 m., de profondeur au moins, d'où partent, en éventail, 3 rues spacieuses, longues chacune de 4 kil. environ; ce sont : à droite ou à l'O., la *Wossnessenskaïa*; au centre, la *Gorokhovaïa* habitée par le commerce de détail; et, à gauche, la Perspective de *Nevski*,

centre du commerce de luxe. La place de l'Amirauté se prolonge par deux autres places qui n'en font qu'une avec elle : à l'E., celle du Palais d'Hiver, bornée au N. par le palais de ce nom et celui de l'*Ermitage,* au S. par l'*État-Major général,* siège de deux ministères, et qui se développe en un vaste hémicycle, devant lequel se dresse la colonne d'Alexandre, à l'O., la place Saint-Isaac, dont l'église de ce nom fait pendant à l'État-Major. Cette 2e place se prolonge vers la Néva au N., sous le nom de place de Pierre-le-Grand, emprunté d'une célèbre statue de bronze qui représente Pierre gravissant à cheval un rocher de granit qui forme piédestal. De l'autre côté de l'église est la statue équestre de Nicolas Ier.

La Perspective de Nevski est la plus belle rue de la ville; elle a plus de 4 kil. de longueur, et 42m,67 de large. On y trouve la cathédrale de Notre-Dame de Kazan, l'hôtel de ville, le Gostinoï-Dvor (cour des étrangers ou marchands), vaste bazar, l'église catholique de Sainte-Catherine, la Bibliothèque impériale, le palais Anitchkof, qui était la résidence particulière de l'empereur Nicolas Ier, plusieurs autres somptueux palais privés, et 10 temples consacrés à des cultes différents. A l'extrémité E. de la Perspective Nevski s'élève la gare monumentale du chemin de fer de Moscou.

La partie la plus majestueuse de toute la ville est le quai de la Néva, long de 5 à 6 kil., large de plus de 12 m., et tout en granit. Au centre on distingue l'imposante masse de l'Amirauté, les pieds dans le fleuve, pour ses cales de construction et de radoub. Elle coupe le quai en 2 parties : en amont, c.-à-d. à l'E., et le *quai du palais,* avec le Palais d'hiver, résidence de la famille impériale, dans le style d'architecture de la fin de Louis XIV, le plus vaste d'Europe peut-être, équivalant presque au Louvre et aux Tuileries réunis; puis le palais de l'Ermitage, avec bibliothèque et collections d'objets d'art; le palais de Marbre; la place avec la statue de bronze de Souvaroff; et, au fond, le Champ-de-Mars ou Pré de la Tzarine, de 475 m. sur 284; enfin le Palais de Tauride, qui tous ont aussi des façades de ce côté. En aval, ou à l'O., est le *quai anglais,* avec le palais où siègent le Sénat et le Saint-Synode; l'église anglaise; divers palais ou hôtels, dont plusieurs habités par les ambassadeurs, et à l'extrémité O., la *Nouvelle-Hollande* ou *Nouvelle-Amirauté,* immense établissement, avec cales de construction et de radoub.

En passant aux îles, on trouve d'abord la *Vassilijostrow,* vaste île formée par la grande et la petite Néva au S. et au N., et le golfe de Finlande à l'O. C'est le quartier du haut commerce. A la pointe en amont, qui partage le fleuve en 2 bras, s'élève la Bourse, espèce de temple périptère dorique, de 69 m. de face sur 96 de côté, entouré de 44 colonnes de grandes proportions, et précédé d'une place demi-circulaire, ornée à chaque extrémité d'une colonne rostrale. Sur les quais du N. et de l'O., sont l'hôtel des mines, le Corps des cadets de la marine, l'Académie des beaux-arts, dont l'architecture semble une inspiration des bâtiments de notre ancienne place Louis XV, l'obélisque de Roumianzow, le 1er Corps des cadets, l'Académie des sciences, l'Observatoire, la Douane, etc. — La plus importante des autres îles est appelée *Quartier de Saint-Pétersbourg* ou *Vieux Saint-Pétersbourg.* On y trouve cinq églises, le Jardin botanique, et une maisonnette de bois que Pierre le Grand construisit de ses mains et qu'il habita quand il commença de fonder sa ville; on l'a recouverte d'un édifice de bois et de verre pour la mieux conserver. La pièce qui servait de cabinet de travail au tzar a été convertie en chapelle. Le reste forme un musée rempli des souvenirs de Pierre le Grand. Dans la partie S.-O. de cette île on trouve la *Forteresse,* occupant, vis-à-vis du quai du palais, un îlot de 750 m. de long sur 427 de large environ. Pierre Ier la commença en 1703, et Catherine II la termina en 1754, en la faisant revêtir de granit. Sa forme est celle d'un hexagone oblong, de l'E. à l'O. Du milieu s'élève, à une grande hauteur, la cathédrale de *Saint-Pierre-et-Saint-Paul,* sépulture des souverains de Russie depuis Pierre Ier, et l'hôtel des Monnaies. Les quartiers de *Vibourg* et d'*Okhta*, situés sur la rive droite, sont les plus pauvres : on y trouve néanmoins 2 hôpitaux pour la marine et pour l'infanterie, et l'Académie médico-chirurgicale.

Saint-Pétersbourg a plus de 130 ponts, 26 en pierre, 14 en fer et les autres en bois. Il y en a 10 sur le fleuve, parmi lesquels ceux de Saint-Isaac, pont de bateaux ; de Nicolas, magnifique pont de 7 arches avec des piles de granit construit en 1855 par le général Kerbetz ; de Troitza (la Trinité), pont de bois, long de 320 m., tous trois sur la grande Néva, sont les plus remarquables. Les autres ponts, jetés sur les canaux, sont peu importants, excepté celui d'Anitchkoff, sur la Fontenca, construit en granit et orné de 4 très beaux chevaux de bronze, ouvrage du sculpteur russe baron Klot. — Il y a 7 palais impériaux ou appartenant à la famille impériale ; 160 églises ou temples, dont 6 pour les catholiques romains ; 2 couvents, ceux d'Alexandre Nevski et de Vosskressenk ; 4 grands théâtres; 150 grandes rues, 9 vastes places, 11 marchés, et 10,000 maisons environ, dont beaucoup en bois. Les palais, outre les cinq déjà nommés, sont le *vieux palais Michel,* ancienne résidence de l'empereur Paul Ier et maintenant occupé par l'école des ingénieurs, et le *nouveau palais Michel,* bâti en 1822 pour le grand-duc Michel. Parmi les églises on remarque *Saint-Pierre-et-Saint-Paul,* la plus anc. cathédrale de cette jeune ville ; *Saint-Nicolas des Matelots* et *Notre-Dame de Vladimir,* dans l'anc. style russe ; *Notre-Dame de Kazan,* qui rappelle, dans de moindres proportions, le Panthéon de Paris par son dôme élevé sur un péristyle, et Saint-Pierre de Rome par une place demi-circulaire, reliée au portique de la façade et ornée de 56 colonnes monolithes en granit ; la cathédrale de *Saint-Isaac,* dans des proportions colossales, avec 104 colonnes monolithes, en granit rouge de Finlande, et un dôme couvert en cuivre doré, etc. Le couvent de Saint-Alexandre Nevski, à l'extrémité S.-E. de la ville, au bord de la Néva, a la forme d'un vaste château carré, avec une muraille en pierre : son enceinte, d'une grandeur prodigieuse, comprend la cathédrale de *Saint-Alexandre,* et les églises du *Saint-Esprit* et de *Saint-Lazare :* dans cette dernière, on voit les sépultures de beaucoup d'hommes célèbres de la Russie. Les théâtres portent les noms de : *Grand-Théâtre,* pour l'opéra italien et les ballets ; de théâtre *Alexandra,* scène nationale, où sont représentés des ouvrages russes ; de théâtre *Michel,* consacré à la représentation des pièces françaises, et de théâtre du *Cirque,* pour l'opéra russe et la comédie allemande. Il y a 3 promenades publiques : le *Jardin d'été,* situé à l'extrémité O. de la ville, au bord de la Néva, avec une magnifique grille de fer, soutenue par 36 colonnes monolithes de granit, pour clôture du côté du fleuve ; et à l'autre extrémité, au N.-O., 2 îles appelées *Kammennoï* et *Yelaguine.* La première a le palais d'été de la grande-duchesse Hélène, entouré de somptueuses maisons de plaisance ; la seconde a un palais pour la famille impériale. Ces îles, plantées de bosquets et d'avenues de pins et de bouleaux, égayées de masses de fleurs autour des habitations, sont, dès le milieu de juin, le quartier à la mode : la foule des promeneurs s'y porte ; mais à la fin d'août, la belle saison s'évanouit, et les îles deviennent désertes. — Il faut nommer encore, parmi les établissements ou les édifices dignes d'attention, répandus dans les divers quartiers de la ville, l'*Hôpital des Enfants trouvés,* ceux des *Ouvriers pauvres :* d'*Oubouk hoff,* de *Kalinkin;* les deux *Hospices des orphelins* et *des orphelines militaires,* celui de *la Maternité ;* des *casernes* pour 60,000 hommes ; des *manèges* pour les revues ou les exercices militaires en hiver, entre autres le *Grand Manège,* où plusieurs bataillons peuvent manœuvrer.

Climat. — La température moyenne de Saint-Pétersbourg est de + 3°,6 centigrades : en été, de + 16°,8 ; en hiver, de — 10°,3 ; les extrêmes extraordinaires sont de + 22°,77, et — 19°,7. La Néva gèle tous les ans pendant 7 mois, de novembre à avril. Il n'y a pas de printemps ; l'été arrive subitement : il fait alors une chaleur lourde pendant 3 mois environ, et le soleil, durant un mois, disparaît à peine de l'horizon. L'automne est long, désagréable et souvent attristé par une petite pluie fine ou par de fréquentes bourrasques. Vers l'équinoxe, la Néva est sujette à des crues extraordinaires causées par de violents vents, d'O. ; ces crues, dépendant d'une saute de vent, sont subites : alors le fleuve monte à vue d'œil ; des quartiers de la ville sont, en peu d'instants, inondés de 20 à 30 centimètres d'eau, et quelquefois davantage ; mais dès que le vent change, la crue s'en va aussi vite qu'elle est venue, et s'écoule par les nombreux canaux qui coupent la ville. Plusieurs inondations ont causé de grands ravages, entre autres en 1777 et surtout en novembre 1824.

Industrie et commerce. L'industrie de Saint-Pétersbourg est assez importante : on remarque les fabr. impériales d'instruments de chirurgie militaire, de tapis, de porcelaine ; la verrerie impériale ; la fonderie de canons ; des fabr. de cotons, soieries, toile à voiles, cuirs, lainages, papier, tabac, savons, bijoux, horlogerie, instruments de précision, etc. Le commerce, favorisé par la Néva et par le golfe de Finlande, est très important ; des paquebots à vapeur rattachent le port de Saint-Pétersbourg, vaste, mais peu profond, aux principales villes maritimes environnantes ; les meubles et objets de luxe, les denrées coloniales, les métaux travaillés, la houille, le coton, les bois de teinture, les fruits du Midi, les vins, les huiles, sont les objets capitaux des importations ; on exporte le cuivre, le fer, le suif, les grains, la potasse, le chanvre, le lin, le goudron, les peaux, les crins, les bois de construction, etc.

Aspect et physionomie. Saint-Pétersbourg, vu du haut d'un monument, est un spectacle très curieux : les flèches métalliques, sveltes et fines, d'une multitude de temples et de couvents ; les dômes dorés des églises grecques ; les toits peints en vert clair ou en gris cendré de milliers de maisons ;

des oasis de verdure au milieu de masses d'édifices, et les eaux de la Néva, miroitant de place en place, forment un panorama enchanteur. Quand on descend dans la ville, la largeur et la longueur des rues, toujours droites, la profusion de palais et d'églises, en un mot, une magnificence régulière et l'aspect neuf des constructions frappent d'admiration et de surprise. Mais une fois la curiosité satisfaite, on remarque que les hautes maisons des beaux quartiers, construites en briques et revêtues de stuc blanc, ont, malgré leur aspect d'élégance et de bon goût, un air de fragilité qui contraste avec les masses imposantes des édifices publics ; on voit peu de boutiques au rez-de-chaussée, et les magasins, souvent relégués au premier étage ou dans un sous-sol, privent les rues de cette physionomie gaie et variée des autres grandes villes de l'Europe ; beaucoup de voies publiques sont encore pavées en gros cailloux ronds, qui les rendent fort raboteuses. Du reste, la ville est fort animée dans ses principaux quartiers, mais vers midi seulement. Outre de nombreux équipages, il y a plus de 10,000 voitures publiques, fiacres et droschki, voitures à 4 roues, très basses, pour 2 personnes plus le cocher, et allant presque toujours au galop d'un seul cheval. Des omnibus et des tramways desservent les principaux quartiers. La physionomie d'hiver est toute différente : la cité a très souvent un manteau de neige, et, dans les temps de gelée, son sol est, pour ainsi dire, tout d'une pièce. Saint-Pétersbourg paraît encore plus vivant, mais le bruit des voitures et le galop des chevaux ne retentissent plus, parce qu'on ne va qu'en traîneau sur la neige, qui a souvent l'épaisseur d'un mètre, ou sur la glace. Il y a, dans les rues principales, des trottoirs fort élevés, dallés dans les quartiers du centre, en planches dans les quartiers les plus éloignés. Un très grand luxe règne parmi la noblesse, que les riches marchands s'efforcent d'imiter. La vie est plus chère à Saint-Pétersbourg que dans les autres capitales, surtout pour les étrangers.

Histoire. Saint-Pétersbourg fut fondé le 27 mai 1703, sur l'emplacement d'Ivangorod, par Pierre I[er], qui lui donna le nom de son patron. Il commença par la Forteresse et par quelques maisons dans le quartier dit auj. vieux Saint-Pétersbourg. Cette fondation fut un véritable prodige d'obéissance et de fermeté, tant il fallut vaincre d'obstacles de tous les genres. Après 9 années de travaux, en 1712, Pierre déclara, de fait, sa nouvelle cité capitale de l'empire, en y transférant le sénat de Moscou. Mais la ville, même à sa mort, avait encore un aspect assez misérable ; sa splendeur ne date que de ses successeurs, surtout de Catherine II ; Alexandre I[er], Nicolas I[er] et Alexandre II ont continué l'œuvre de magnificence de cette souveraine, en empruntant fréquemment, comme elle avait fait, à l'Europe occidentale ses arts, ses artistes et ses ingénieurs. C. D—Y, B. et E. D—Y.

PÉTERSBOURG (GOUVERNEMENT DE SAINT-), division administrative de la Russie d'Europe, formé de l'anc. Ingrie, sur le golfe de Finlande ; 53,767 kil. carr., 410 kil. sur 400 ; 1,563,250 hab. Sol plat, ondulé seulement dans le N. et le S.-E., sablonneux et léger, souvent marécageux. Récolte de céréales, lin, chanvre et légumes pour l'approvisionnement de la capitale. Magnifiques forêts.

PÉTERSBURG, v. des États-Unis (Virginie), sur l'Appomattox ; 21,656 hab. Filat. de coton et de laine, corderies, moulins à farine et à huile, fonderies de fer et de cuivre, tanneries. Centre d'un important commerce intérieur. Défaite des troupes confédérées pendant la guerre de la Sécession, 3 avril 1865.

PÉTERSEN (GERLAC). *V.* GERLAC PÉTERSEN.

PÉTERSEN (NICOLAS-MATHIAS), né en 1791 dans l'île de Fionie (Danemark), m. en 1862, est un des érudits scandinaves qui ont le plus contribué à faire mieux connaître les antiquités du Nord. Professeur à l'université de Copenhague depuis 1841, il s'est distingué comme philologue dans l'étude de l'ancienne langue islandaise ou *norrène*, comme archéologue par un grand nombre de Mémoires, comme historien de la littérature par des traductions et des commentaires des principales sagas.

Ses principaux ouvrages, tous écrits en danois, sont : *Grammaire danoise*, Copenhague, 1826 ; *Histoire des langues danoise, norvégienne et suédoise*, 1829-30, 2 vol. ; une trad. de l'*Histoire des expéditions des Normands* de Depping, 1830 ; *Histoire du Danemark pendant la période du paganisme*, 1834-38, 3 vol. in-12 ; *Manuel de l'ancienne géographie du Nord*, 1834 ; *Anciennes sagas du Nord*, traduites de l'islandais en danois, 10 vol. ; *Récits historiques sur les expéditions des Islandais*, 1839-44, 4 vol. ; *Choix de sagas*, trad. et commentées, en 4 vol. ; *Mythologie du Nord*, 1849 ; *Histoire de la littérature danoise depuis les premiers temps*, 5 vol.

PETERSHAGEN, v. du roy. de Prusse (Westphalie), sur le Wéser ; 1,809 hab. Anc. château des évêques de Minden. Toiles, tabac, cuirs.

PETERS-PORT (SAINT-). *V.* PIERRE-LE-PORT (SAINT-).

PETERSWALDAU, v. du roy. de Prusse (Silésie) ; 4,181 hab. Château des comtes de Stolberg. Moulins à farine, scieries hydrauliques, fabr. de toiles et cotons.

PETERSWALDE, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême) ; 2,885 hab. Fabr. d'articles en fer et en laiton, boucles, boutons, etc.

PETERWARDEIN, *Petrovaradinum*, en hongrois *Petervara*, v. forte de l'Autriche-Hongrie (Croatie-Esclavonie), ch.-l. du district de son nom, sur la rive dr. du Danube, en face de Neusatz, à laquelle elle est jointe par un pont de bateaux et par un pont de chemin de fer, à 291 kil. S.-S.-E. de Buda-Pesth, sur la ligne de Vienne à Belgrade et à Nisch. Vastes casernes ; arsenal ; 2 citadelles. Le prince Eugène de Savoie, à la tête des Autrichiens, y remporta une grande victoire sur les Turcs, le 1[er] août 1716. Lors de l'insurrection de Hongrie, en 1849, Peterwardein capitula entre les mains du ban Jellachich, le 7 sept., après la journée de Vilagos. — Peterwardein donnait son nom, dans les anc. Confins militaires, à un district marécageux, qui avait 3,113 kil. carr., et 102,765 hab.

PETIET (CLAUDE), né en 1749 à Châtillon-sur-Seine, m. en 1806, entra dans la gendarmerie de la maison du roi, fut pourvu d'une charge de commissaire des guerres, et fut, pendant 15 ans, secrétaire général de l'intendance de Bretagne. Procureur général syndic du dép. d'Ille-et-Vilaine en 1790, commissaire-ordonnateur en 1792, puis commissaire général, il servit en cette qualité aux armées du Centre, de Sambre-et-Meuse et de l'Ouest. Député de l'Ille-et-Vilaine au conseil des Anciens, en 1795, il fut presque aussitôt appelé au ministère de la guerre, rétablit l'ordre dans cette administration, rendit un compte public de sa gestion et perdit son portefeuille au 18 fructidor comme suspect de royalisme. Envoyé par les électeurs de la Seine au conseil des Cinq-Cents, 1799, il s'attacha au général Bonaparte, entra au conseil d'Etat en 1800, fut adjoint au ministre de la guerre Berthier, puis administra pendant 2 ans la république Cisalpine. Il fut intendant général de l'armée en 1805, et succomba à l'excès du travail, au moment où il venait d'être nommé sénateur.

PÉTILIE, *Petilia*, v. du Brutium, à l'E., bâtie, dit-on, par Philoctète, fut, sous Auguste, la capitale de la Lucanie, qui s'étendait alors plus au S. Auj. *Strongoli* ou *Policastro*.

PETILIUS CEREALIS. *V.* CÉRÉALIS.

PETINESCA. *V.* BIENNE.

PETION DE VILLENEUVE (JÉRÔME), né à Chartres en 1753, d'un procureur au présidial de cette ville, m. en 1793, était avocat, lorsque ses concitoyens du tiers état le députèrent aux états généraux de 1789. Doué d'une belle figure, d'une voix forte et d'une grande facilité de parole, il se distingua par son ardeur révolutionnaire et exerça contre la royauté une grande influence. Au mois de juin 1791, l'Assemblée nationale le nomma, avec Barnave et Latour-Maubourg, un des trois commissaires qu'elle envoya à Varennes pour en ramener le roi et la famille royale, auxquels il témoigna peu d'égards. Après le retour, il fut un de ceux qui demandèrent la déchéance de Louis XVI. Ses sentiments révolutionnaires le firent surnommer *le Vertueux* par la populace de Paris. Le 14 nov. 1791, élu maire de Paris, Pétion seconda les envahissements populaires qui préludèrent au 20 juin 1792. Le directoire du département le suspendit de ses fonctions ; le cri de *Pétion ou la mort !* intimida l'Assemblée, qui le lui rendit le 13 juillet. S'il ne fut pas, comme on l'a cru, un des organisateurs de la journée du 10 août, il y prit une part indirecte en manquant à ses devoirs de maire, et en se laissant garder à la mairie par la municipalité insurrectionnelle. Son peu d'énergie rendit impuissante son intervention pour arrêter les massacres de septembre. Député à la Convention par le département d'Eure-et-Loir, il en fut le premier nommé président, se rallia aux Girondins, fit décréter la mise en jugement de Louis XVI, vota la mort avec sursis, perdit sa popularité par son opposition au parti de la Montagne, fut proscrit au 31 mai 1793, se réfugia à Caen, puis dans le Midi, où l'on pense qu'il se donna la mort. On retrouva son corps à demi dévoré par les loups.

On a recueilli, sous le titre d'*Œuvres de Pétion*, quelques discours et des opuscules politiques assez médiocres, 1793, 4 vol. — V. sa Vie par Regnault Warin, 1796. J. T.

PÉTION (ALEXANDRE SABÈS, DIT), homme de couleur, président et fondateur de la république d'Haïti, né au Port-au-Prince en 1770, m. en 1818. Affranchi, il prit les armes avec sa classe en 1791, parvint à tous les grades par son courage et ses talents, fit la guerre aux Anglais, et acquit une haute renommée dans la lutte qui éclata entre Toussaint-Louverture et Rigaud. Réfugié en France avec ce dernier, il retourna à Saint-Domingue dans l'expédition de Leclerc, et combattit de nouveau contre Toussaint-Louverture. Après la déportation de ce chef et de Rigaud, il persuada Dessalines de prendre les armes contre les Français, et le fit reconnaître général en chef des indigènes. Averti ensuite, par H. Christophe, des préventions des Dessalines contre lui, il le renversa, pro-

clama la république, combattit Christophe, et paralysa le système sanguinaire de son ennemi. Il dota les noirs de la propriété et fut le législateur de sa patrie. Bolivar trouva en lui un puissant appui, lorsqu'il affranchit les colonies espagnoles de l'Amérique du Sud. Ce fut lui qui commença avec la France les négociations qui devaient amener la reconnaissance de l'indépendance et de la souveraineté d'Haïti. B. A.

PETIS (François), orientaliste, né en 1622, d'une famille originaire d'Angleterre, m. en 1695, fut pourvu, à 30 ans, de la charge de secrétaire-interprète du roi pour les langues turque et arabe.

On lui doit un *Dictionnaire français-turc et turc-français*, resté manuscrit, et une *Histoire de Gengis-Khan*, publiée par son fils, 1710, in-12. Il rédigea aussi les *Voyages en Orient* de Thévenot le neveu.

PÉTIS DE LA CROIX (François), fils du précédent, né à Paris en 1653, m. en 1713, fit plusieurs voyages en Orient par ordre de la cour, obtint une chaire d'arabe à Paris et succéda à son père comme secrétaire-interprète de Louis XIV pour les langues orientales.

On lui doit : une traduction persane de l'*Histoire de Louis XIV par les médailles*; les *Mille et un jours*, contes persans, 1710-12, 5 vol. in-12; *Histoire de la sultane de Perse et des vizirs*, contes turcs, traduits de Cheikh Zadeh, 1707, in-12; *Voyage en Syrie et en Perse* (de 1670 à 1680), publié dans le *Magasin encyclopédique*, 1808, t. V; *Histoire de Timour-Lenk* (Tamerlan), 1722, 4 vol. in-12. B.

PÉTIS DE LA CROIX (Alexandre-Louis-Marie), fils du précédent, né à Paris en 1698, m. en 1751, fut successivement secrétaire interprète de la marine, interprète des langues orientales à la Bibliothèque royale et professeur d'arabe au Collège de France.

On a de lui : *Canon du sultan Suleiman II*, traduit du turc, in-12; *Lettres critiques de Hadgi-Mehemmed Effendi*, 1735, in-12. B.

PETIT (Jean), cordelier de la province de Normandie et docteur de la faculté de théologie de Paris, joua un rôle dans les affaires du schisme, et figura avec éclat dans l'ambassade envoyée en Italie, 1407, pour la pacification de l'Eglise partagée entre Grégoire XII et Benoît XIII. Chargé par le duc de Bourgogne, Jean sans Peur, de présenter sa justification pour le meurtre du duc d'Orléans, il le fit, 8 mars 1408, à l'hôtel Saint-Paul, en présence du Dauphin, des princes du sang, comtes, barons, docteurs, clercs, etc. Son sermon fut une longue apologie du tyrannicide : il soutint que le duc d'Orléans avait été tyran, criminel de lèse-majesté et traître au roi, et conclut que celui qui l'avait tué devait être récompensé. Nul n'osa combattre cette doctrine monstrueuse, jusqu'au 11 sept. 1408, où maître Sérisy la réfuta, en accusant le duc de Bourgogne au nom de la duchesse d'Orléans. Néanmoins le duc protégea Jean Petit, qui mourut paisiblement à Hesdin en 1411. Gerson déféra sa doctrine à Jean de Montaigu, évêque de Paris, 1414, et au concile de Constance, 1415; le premier la condamna comme hérétique; le deuxième l'anathématisa. Enfin, le roi fit prononcer par le Parlement, 1416, « un arrêt contre le pernicieux libelle, » et l'Université le censura. On trouve le plaidoyer de Jean Petit dans la *Chronique de Monstrelet*, I, 39.

V. Kervyn de Lettenhove, *Jean sans Peur et l'apologie du tyrannicide*, dans les *Mém. de l'acad. de Belgique*, Bruxelles, 1861. A. C.

PETIT (Pierre), géographe du roi et intendant des fortifications de France, né en 1594 à Montluçon, m. en 1677, fut l'un des premiers à signaler les découvertes contenues dans la *Dioptrique* de Descartes, et répéta avec Pascal, son ami, les expériences de Torricelli sur le vide.

On a de lui, entre autres opuscules : *l'Usage ou le moyen de pratiquer par la règle toutes les opérations du compas de proportion*, Paris, 1634.

PETIT (Samuel), savant ministre calviniste, né à Nîmes en 1594, m. en 1643, professa dans sa ville natale la théologie, le grec et l'hébreu, et publia un excellent commentaire sur les lois d'Athènes, intitulé : *Leges atticæ*, Paris, 1635, et Leyde, 1742, in-4°.

On a encore de lui : *Miscellaneorum libri IX*, Paris, 1630, in-4°; *Variarum lectionum libri IV*, 1633, in-4°; *Observationum libri III*, 1642, in-4°; *Eclogæ chronologicæ*, 1632, in-4°, etc. C. N.

PETIT (Louis), poète français, né vers 1614 à Rouen, m. en 1693, fut receveur général des domaines et bois du roi et ami de P. Corneille. Ses poésies, admirées à l'hôtel de Rambouillet, consistent en satires, épigrammes, madrigaux, stances et ballades, parmi lesquelles on trouve plusieurs pièces de très bon goût. C. N.

PETIT (Pierre), docteur en médecine et poète latin, né à Paris en 1616, m. en 1687, fut un des astres de la Pléiade du XVII^e siècle, composée, entre autres, des Pères Rapin, Commire, La Rue et Santeuil; mais il en fut le plus obscur.

Il a publié, outre des poésies [illegible], Paris, [illegible] en français [illegible] de 1675 [illegible] *Miscellaneorum* [illegible] IV, 1682 [illegible] *[illegible] Amazonum*, 1685. Un de ses traités de [illegible] *Motu animalium spontaneo*, Paris, 1660, est dirigé contre [illegible] de Descartes. C. N.

PETIT (Jean-Louis), chirurgien, né à Paris en 1674, m. en 1750, faisait, dès l'âge de 12 ans, des préparations anatomiques. Il apprit la chirurgie de Mareschal à la Charité, devint chirurgien à l'armée de 1692, assista au siège de Namur et fut nommé chirurgien de l'hôpital de Tournai en 1697. De retour à Paris en 1700, il fit des cours publics; membre de l'Académie des sciences en 1715, et démonstrateur aux écoles, il fut nommé, en 1731, directeur de l'Académie royale de chirurgie, lors de la formation de cette compagnie. Petit fut longtemps le premier praticien de Paris. Il a contribué aux progrès de la chirurgie; ses travaux sur les hernies, les fractures, les hémorragies artérielles, sont devenus classiques; il a imaginé un tourniquet fort ingénieux pour suspendre le cours du sang dans les artères, et un moyen d'extraire les corps étrangers à l'œsophage.

On a de lui : *l'Art de guérir les maladies des os*, Paris, 1705, in-12, plusieurs fois réimprimé sous le titre de *Traité des maladies des os; Traité des maladies chirurgicales et des opérations qui leur conviennent*, ouvrage posthume, 1774, 3 vol. in-8°, et 1790, 3 vol. in-12. D—G.

PETIT (Antoine), chirurgien, né à Orléans en 1718, m. en 1794, vint à Paris au sortir du collège, étudia la médecine et la chirurgie, fut reçu docteur en 1746, et se fit, comme praticien et professeur, une brillante et solide réputation qui s'étendit en Europe; il entra à l'Académie des sciences en 1760, et succéda à Ferrein dans la chaire d'anatomie du Jardin du roi. Vicq-d'Azyr fut son élève.

Il a laissé quelques ouvrages peu importants, et publié une édition de l'*Anatomie chirurgicale* de Palfyn, 1753, 2 vol. in-12. D—G.

PETIT (Alexis-Thérèse), physicien, né à Vesoul en 1791, m. en 1820, entra le premier à l'École polytechnique à l'âge de 16 ans, fut mis hors ligne aux examens de sortie, et devint à la fois professeur au lycée Bonaparte, à l'École normale et à l'École polytechnique.

En 1818, il publia, avec Arago, son beau-frère, des *Recherches sur le pouvoir réfringent des corps*, et, en 1818, avec Dulong, des *Recherches sur la théorie de la chaleur*.

PETIT (Jean-Martin), général, né à Paris en 1772, m. en 1856, s'enrôla en 1792, fit les campagnes de Flandre, du Rhin et d'Égypte, et gagna ses grades sur le champ de bataille; lieutenant-colonel en 1806, colonel en 1808, après avoir fait les campagnes de Portugal, de Prusse, d'Allemagne, il devint général de brigade en 1813, et se distingua encore dans la dernière campagne d'Allemagne et dans celle de France, à la tête de l'un des corps de la garde impériale. Ce fut lui qui reçut à Fontainebleau les adieux célèbres de Napoléon I^{er}, en 1814. (*V.* Napoléon.) Il prêta serment à Louis XVIII, mais retourna à l'empereur pendant les Cent-jours, combattit à Waterloo en qualité de major au 1^{er} régiment des grenadiers à pied de la garde, fut mis à la retraite en 1825, rappelé à l'activité en 1831 avec le grade de général de division. Créé pair de France en 1838, il fut nommé, en 1840, commandant en second de l'hôtel des Invalides et sénateur en 1852. B.

PETIT-BOURG, hameau (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil. Anc. et beau château de Lauzun, qui appartint aux tantes de Louis XVI, et aujourd'hui diminué de 2 ailes. Important établissement industriel pour la construction des chemins de fer portatifs.

PETIT GRAND-LIVRE. *V.* Livre (Grand-) de la dette publique.

PETIT-RADEL (Louis-François), architecte, inspecteur général des bâtiments civils, né à Paris en 1740, m. en 1818, ouvrit, après un voyage en Italie, des cours d'où sont sortis de brillants élèves, forma un précieux cabinet d'antiques et d'objets d'art et construisit le grand abattoir du Roule à Paris. B.

PETIT-RADEL (Philippe), frère du précédent, né à Paris en 1749, m. en 1815, fut chirurgien-aide-major aux Invalides, chirurgien-major aux Indes orientales, séjourna 3 ans à Surate, et revint occuper à Paris la chaire de chirurgie en 1782. Il fit un nouveau voyage aux Indes lors de la Révolution, ne revit la France qu'en 1797, et fut nommé, en 1798, professeur de clinique chirurgicale à l'école de médecine de Paris.

On a de lui : *Dictionnaire de chirurgie*, 1790 et suiv., 3 vol. in-4°, faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique*; *Voyage historique*... *dans les principales villes d'Italie*, 1815, 3 vol., *de Amoribus Pancharitis et Zoroæ*, 1800, etc. B.

PETIT-RADEL (Louis-Charles-François), frère des précédents, né à Paris en 1756, mort en 1836, fut vicaire général du Couserans en 1788, dut émigrer en 1791, comme prêtre réfractaire, et se réfugia en Italie, où il s'occupa d'histoire naturelle et d'antiquités. Il étudia, dans plusieurs villes anc. ruinées, leurs murs d'enceinte formés de gros blocs de pierre taillés en polyèdres irréguliers, posés sans ciment, et que jusqu'alors les antiquaires avaient attribués aux Étrusques, aux Latins et même aux Goths ou aux Sarrasins. De retour à Paris, il lut à l'Académie des inscriptions, en 1801, plusieurs mémoires où il exposa que ces murs merveilleux étaient exactement semblables à d'autres existant en Grèce et que les écrivains grecs appellent *pelasgiques* ou *cyclopéens*, et que cette

similitude prouvait l'origine grecque des plus anc. villes d'Italie. Ce système, aujourd'hui généralement reçu, fit élire l'auteur membre de l'Académie en 1806. Petit-Radel fut successivement sous-chef de bureau à la préfecture de la Seine et administrateur de la bibliothèque Mazarine, 1814, où il a créé un musée pélasgique, composé d'une collection de 84 petits modèles représentant des monuments de ce genre, très fidèlement imités en plâtre.

On doit à Petit-Radel, entre autres ouvrages : *Recherches sur les bibliothèques anciennes et modernes jusqu'à la fondation de la bibliothèque Mazarine*, 1819; *Examen de la véracité de Denys d'Halicarnasse, de l'authenticité des sources de son récit concernant l'établissement des colonies pélasgiques en Italie, et des causes qui leur firent déserter cette contrée*, 1821; *sur les Origines des plus anciennes villes d'Espagne*, 1822 dans les Mémoires de l'Académie des inscriptions; *Notice sur les Nuraques de la Sardaigne, considérés dans leurs rapports avec les résultats des recherches sur les monuments cyclopéens ou pélasgiques*, 1826; *Examen analytique et tableau comparatif des synchronismes de l'histoire des temps héroïques de la Grèce*, 1827, in-4°; *Recherches sur les monuments cyclopéens, et description de la collection des modèles en relief composant la galerie pélasgique de la bibliothèque Mazarine*, 1841, etc.

PETIT-SENN (Jean), littérateur suisse né à Genève, en 1790, m. en 1870.

On a de lui : *Œuvres choisies*, Berne, 1840, 2 vol., recueil de vers et de prose : *Épître à Lamartine*, 1840; *Nice*, poème, Genève, 1842; *Bluettes et boutades*, Paris, 1845; *les Perce-neige*, Genève, 1846; *Bigarrures littéraires*, 1852.

PETITE-PIERRE (LA), en allemand *Lutzelstein*, v. d'Allemagne (Alsace), cercle et à 20 kil. N.-N.-O. de Saverne, au pied du mont Altenbourg, dont le sommet est occupé par un anc. château fort; 1,000 hab. Brasseries. — Autrefois ch.-l. d'un comté.

PETITES-MAISONS, maladrerie fondée à Paris vers la fin du XV^e siècle, pour les lépreux, réédifiée en 1557 pour les mendiants de profession, les vieillards infirmes et les insensés. Le nom de *Petites-Maisons* lui vint des chambres basses ou des loges dans lesquelles on enfermait les fous. Cet établissement devint, en 1801, l'*Hospice des Ménages*. Affecté depuis aux incurables (femmes).

PÉTITION DES DROITS, requête présentée, en 1628, par le parlement anglais à Charles I^er. La nation demandait qu'on n'exerçât plus de contrainte à l'effet d'obtenir des prêts d'argent pour le roi, qu'il n'y eût plus ni logement de gens de guerre, ni arrestations et détentions illégales, ni tribunaux d'exception, ni loi martiale.

PETITOT (Jean), peintre en miniature, né à Genève en 1607, m. en 1691, s'attacha au roi d'Angleterre Charles I^er, et fut chargé de faire des copies des tableaux de Van-Dyck. Il suivit Charles II en France. Louis XIV lui donna une pension et un logement au Louvre. A la révocation de l'édit de Nantes, Petitot, attaché au calvinisme, demanda vainement la permission de retourner à Genève, fut enfermé au Fort-l'Évêque et ne recouvra la liberté que quand on craignit pour ses jours. Il est le créateur de la peinture sur émail : une finesse de dessin, une douceur et une vivacité de coloris admirables sont les caractères de ses ouvrages. Les émaux de Petitot reproduisent les portraits des personnes célèbres du XVII^e siècle; ils sont dispersés dans toute l'Europe; mais le musée du Louvre en possède 56 des plus beaux; ils ont été gravés par Ceroni, et réunis dans un recueil intitulé : *les Émaux de Petitot du musée impérial du Louvre*, Paris, 1861-62, in-4°.

PETITOT (Claude-Bernard), né à Dijon en 1772, m. en 1825, fut inspecteur général de l'Université en 1821.

Il a laissé, outre des tragédies médiocres (*la Conjuration de Pison*, 1795 : *Geta et Caracalla*, 1797; *Laurent de Médicis*, 1799) : une édition de *Molière*, avec notes et examens; *les Œuvres choisies et posthumes de Laharpe*, 1806, 4 vol.; des traductions d'*Alfieri*, 1802, 4 vol., et des *Nouvelles* de Cervantes, 4 vol. in-12; avec Fiévée : *Répertoire du Théâtre-Français*, avec notices, 2e ordre, depuis Rotrou, 1803-04, 23 vol., et 1817-19, 25 vol. in-8°, fig.; 3e ordre : 1819-20, 8 vol.; seul : Collection de *Mémoires relatifs à l'Histoire de France*, 1819-24, 56 vol., continuée par M. de Monmerqué, etc. B.

PETITOT (Louis-Messidor-Lebon), statuaire, né à Paris en 1794, m. en 1862, apprit de son père, sculpteur assez distingué, les premiers éléments de son art, puis entra chez Cartellier, dont il devait un jour épouser la fille. En 1814, il remporta le premier grand prix, sur le sujet d'*Achille retirant la flèche de sa blessure*. Admis à l'Institut en 1835, il fut nommé, en 1845, professeur de l'École des beaux-arts. On a de lui, entre autres ouvrages : *Ulysse s'apprêtant à lancer le disque*, 1814, au palais de Fontainebleau; *Jeune chasseur blessé par un serpent*, 1814, au musée du Luxembourg; les bas-reliefs du *Monument de Quiberon* élevé par Caristie; *les Arts rendant hommage à Apollon*, et *Minerve présidant aux récompenses accordées aux arts*, bas-reliefs de l'ancien grand escalier du Louvre, aujourd'hui détruit; *St Maurice expirant pour la foi*, 1827, à l'église Saint-Sulpice de Paris; *Pèlerin calabrais et son fils implorant la Vierge*, 1829, au Luxembourg; *Louis XIV*, 1832, statue équestre en bronze, dans la cour d'honneur du palais de Versailles (le cheval est de Cartellier); les villes de *Lyon* et de *Marseille*, sur la place de la Concorde, à Paris; *la Naïade de la Seine, Paris, l'Abondance, l'Industrie*, 1840, aux quatre angles du pont du Carrousel : les bustes de *Percier, Fontaine, Cartellier, Éméric David, Haüy, Moncey*, au musée de Versailles, et celui de *Montlosier*, à Clermont-Ferrand; le *Monument du roi Louis Bonaparte*, dans l'église de Napoléon-Saint-Leu. B.

PETITS-MAÎTRES, nom donné, pendant la Fronde, vers 1650, aux jeunes seigneurs du parti de Condé : on les appela ainsi, suivant M^me de Motteville, « parce qu'ils étaient à celui qui paraissait être le maître de tous les autres ». Ils affectèrent de telles prétentions, et étalèrent une vanité si ridicule, que le nom en est resté depuis à la jeunesse avantageuse et mal élevée, et plus tard à ceux qui faisaient de la parure la grande affaire de leur vie. G.

PETITS-PÈRES. *V.* Augustins.

PETIVER (James), botaniste anglais, m. en 1718, forma une très belle collection d'histoire naturelle, et devint membre de la Société royale. Un genre de plantes, de la famille des atriplicées, porte son nom.

Les *Œuvres* de Petiver ont été publiées à Londres, 1764-72, 2 vol. in-fol.

PETŒFY (Alexandre), poète hongrois, né en 1823 à Félegyhaza, m. en 1849, fut successivement soldat, comédien et journaliste. Il prit part à la révolution de 1848, et fut tué dans un combat en Transylvanie. Ses premières *Poésies*, remarquables par la profondeur et le naturel du sentiment, par la facilité et l'élégance de la forme, ont été réunies à Pesth, 1847, 2 vol. On a publié encore un recueil de chants guerriers, Leipzig, 1851, et un poème épique de *Janus*, Stuttgard, 1851.

V. Chassin, *Petœfy et ses œuvres*, 1861, et un article de Saint-René Taillandier dans la *Revue des Deux Mondes*, 1859.

PETORCA, v. du Chili (Aconcagua). Aux environs, riches mines d'or et de cuivre.

PETORRITUM, char de voyage à 4 roues, chez les anc. Romains, qui l'avaient emprunté des Gaulois. Il était découvert, attelé de mules, et particulièrement à l'usage des hommes, parmi les riches. C. D—y.

PETOVIO, nom ancien de Pettau.

PETRA, v. d'Arabie, entre la mer Morte et la mer Rouge, capitale des Iduméens, puis des Nabathéens, enfin, sous l'empire romain, de la Palestine III^e ou Salutaire, fut l'entrepôt du commerce des Phéniciens avec l'Arabie Heureuse. C'est auj. *Karak* ou *Selah*; elle renferme des ruines de l'époque romaine, un temple construit dans le roc et des tombeaux qui paraissent plus anciens. C. P.

PETRA, anc. v. de Sicile, à l'intérieur, sur le chemin d'Agrigente à Panorme. Auj. *Casal della Pietra*.

PETRA SOGDIANA, forteresse de l'anc. Sogdiane, près de l'Oxus. Alexandre le Grand la prit, en 328 av. J.-C., et y épousa Roxane.

PETRÆOS, c.-à-d. *rocheux*, surnom de Neptune, qui avait tranché les rochers entre lesquels le Pénée se jette dans la mer.

PETRARQUE (François), célèbre poète italien, né le 20 juillet 1304 à Arezzo, m. le 18 juillet 1374 à Arqua, près de Padoue. Il était le fils aîné de messer Pietro ou *Petracco* di Parenzo, notaire de la république de Florence, et c'est plus tard seulement qu'il changea son nom en celui de *Petrarca* sous lequel il s'est immortalisé. Vers 1314, il rejoignit à Avignon d'abord, puis à Carpentras, son père qui, appartenant à la fraction démocratique du parti guelfe, avait été proscrit lors du triomphe de la fraction aristocratique, en 1301. A Carpentras, il apprit, sous la direction du Toscan Covennale, la grammaire, la dialectique et la rhétorique; puis son père le contraignit à étudier la jurisprudence à Montpellier et à Bologne, mais il n'apportait aucun goût à cette étude, et il déclare « y avoir perdu 7 ans entiers ». Orphelin à 20 ans, il se fixa dans Avignon, où il obtint de brillants succès à la cour de Jean XXII, et où il mena quelque temps une vie assez dissipée. Il s'était fait tonsurer, mais il n'entra jamais dans les ordres. Ce fut à Avignon, dans l'église Sainte-Claire, qu'il rencontra en 1327 la belle Laure de Noves pour laquelle il conçut une passion sans espoir. Plein de son souvenir, il voyagea en France, en Flandre et dans les Pays-Bas, laissant partout quelques chefs-d'œuvre poétiques à l'éloge des vertus et de la beauté de Laure. Après 8 mois, il revint dans le Comtat. Ce fut alors qu'il écrivit un poème latin intitulé *Africa* (sur l'histoire des guerres Puniques). Cette œuvre est assez médiocre; le poète lui-même, bien qu'il comptât principalement sur elle pour traverser les siècles, n'en était pas satisfait et voulut brûler le manuscrit; cependant ce long travail ajouta beaucoup à sa gloire et son effet immédiat fut une invitation du sénat romain pour qu'il vînt à Rome recevoir la couronne lauréale. Cette cérémonie eut lieu le jour de Pâques, 8 avril 1341, au Capitole; Pétrarque y figura revêtu de la robe même

de Robert d'Anjou, roi de Naples, que ce prince lui avait donnée. Chargé par les Romains d'engager le pape Clément VI à transférer le saint-siège à Rome, 1342, et par ce pape lui-même d'aller à Naples faire valoir les droits du saint-siège à la régence de ce pays, il échoua dans cette double mission. En 1347, il encouragea Rienzi. En 1348, Laure mourut de la peste. Cet événement, en ajoutant encore à la mélancolie du caractère de Pétrarque, donna à sa poésie une teinte plus philosophique et plus sérieuse. Il quitta Vaucluse, et partit dans la pensée de se fixer à Mantoue. Là, Boccace vint, de la part du sénat de Florence, lui offrir la restitution de ses biens; il accepta, mais refusa la direction de l'université et retourna dans sa retraite de Vaucluse. Il remplit par la suite de nouvelles missions auprès de l'empereur Charles IV, de la république de Venise et de Jean II, roi de France, se montrant partout très aimable à la fois et très indépendant. Il lui arriva d'avoir quelques faiblesses auprès des princes, mais il se distinguait en général des courtisans par la fierté de son attitude et la hardiesse de son langage. En 1362, il se fixa à Venise et fit don à cette ville de sa bibliothèque, qui forma le commencement de la célèbre bibliothèque de Saint-Marc, et fut en retour logé dans un palais aux frais de la république. En 1370, il se retira définitivement à Arqua, où il s'était fait bâtir une petite maison qui existe encore aujourd'hui. Il se montra là un humaniste très épris des textes anciens; il collectionna de nombreux manuscrits qu'il recopiait de sa main. Dans sa 71e année il travaillait encore comme un jeune homme; le 18 juillet 1374, ses secrétaires le trouvant dans sa bibliothèque, la tête penchée sur un livre ouvert, crurent qu'il étudiait : il était mort. — Pétrarque avait eu deux enfants naturels : Jean et Tullia. Comme homme privé, il était remarquable par sa grande sincérité envers lui-même, par une force incroyable de volonté, par ses aspirations incessantes vers un idéal de vertu qu'il se désolait de ne pouvoir atteindre, par son goût pour la méditation religieuse et son attachement au christianisme, enfin, par sa passion pour l'étude. Comme homme public, il s'efforça toujours de relever sa patrie, engagea une longue lutte contre les astrologues, et tenta de vulgariser l'étude du grec. Dans les lettres il marque, avec Dante, l'aurore de la littérature moderne. Pétrarque surtout exerça une grande influence. Il n'est guère connu aujourd'hui que comme le chantre de Laure; mais il a bien d'autres titres de gloire. Il forma une école de poésie qui, sans produire d'élèves comparables à lui-même, imprima un cachet particulier au goût de son pays. Il inaugura l'esprit critique, donna de la pureté, de l'élégance, de la fixité même à la langue italienne, et personne ne lui a contesté l'honneur d'avoir fait renaître en Italie, et par suite en Europe, le vrai sentiment de l'antiquité classique. Ses lettres *de Scriptis veterum indagandis* et *de Libris Ciceronis,* montrent son zèle à copier lui-même les anciens. Il a rendu aux lettres les *Institution-oratoires* de Quintilien, une partie de la *Correspondance* et des *Discours* de Cicéron; il a fait connaître Sophocle aux Italiens; il a composé lui-même une carte d'Italie. Jaloux de bien écrire en latin, il était plus fier de son *Africa* que des sonnets et des odes qui l'ont rendu immortel. Ce poème est pourtant médiocre et la versification en est même peu correcte. Ses *Églogues,* qui sont pour la plupart des satires déguisées de la cour d'Avignon, sont des compositions plus poétiques que l'*Africa,* et se distinguent quelquefois par une grande beauté d'expression. Il est aussi l'auteur de quelques traités philosophiques en latin, *de Remediis utriusque fortunæ; de Ignorantia sui ipsius et multorum,* etc., et de *Vies des pontifes et empereurs romains,* en italien. Le centenaire de Pétrarque a été célébré en Italie avec une grande solennité, le 20 juillet 1874. Ses *Rime* consistent en sonnets, odes ou canzones, églogues, épîtres, triomphes, etc. La 1re édition parut à Venise, 1470, in-4°; l'édition de 1722, Padoue, in-4°, a les notes de Muratori; *V.* aussi celles de Bodoni, 1799, in-fol., ou 2 vol. in-8°, et de Biagioli, avec commentaires, 1822, 2 vol. Les sonnets ont été traduits en français par M. de Gramont, Paris, 1840, in-12; et par M. de Montesquiou, 1842, 2 vol. Les Œuvres latines ont été publiées à Bâle, 1496, in-fol.

On a de Tomasini un *Petrarca redivivus*; de l'abbé de Sade, des *Mémoires sur Pétrarque,* 1764, 3 vol. in-4°, et de Baldelli, *del Petrarca e delle sue opere,* 1797, in-4°. — V. Gidel, *les Troubadours et Pétrarque,* 1857; Mézières, *Pétrarque,* 1868; Marc-Monnier, *Histoire générale de la littérature moderne,* 1885.

PETREIUS (Marcus), lieutenant du consul Antonius, l'an 691 de Rome, 62 av. J.-C., défit Catilina près de Pistoia. Partisan de Pompée, il fut cerné en Espagne par César, et obligé de mettre bas les armes, 49. Le vainqueur le laissa libre; Pétréius rejoignit Pompée et combattit à Pharsale. Après cette défaite, il passa en Afrique, et quand les Pompéiens furent de nouveau vaincus à Thapsus, 46, il se tua avec Juba auprès de Zama. O.

PÉTRÉIUS (Nicolas), historien danois du xvie siècle, voulut prouver que l'histoire de son pays remontait jusqu'à une famille sortie de l'arche de Noé, et écrivit à cet effet un ouvrage publié longtemps après sa mort : *Cimbrorum et Gothorum origines et migrationes,* Leipzig, 1695. Il s'appuie sur de prétendus monuments trouvés dans Gothland. Torfæus l'a réfuté. B.

PETRI (Laurent), premier archevêque luthérien d'Upsal, né en 1499 d'un forgeron d'Œrebro, m. en 1573. Élève de Luther à Wittemberg, il fut chargé par Gustave Vasa de publier une traduction suédoise de la Bible. Il se distingua par la douceur de son caractère et par sa bienfaisance.

PETRI (Olaus-Phase), frère du précédent, premier prédicateur luthérien à Stockholm en 1539, né en 1497, m. en 1562. Élève de Luther, il prêcha en Gothie contre les indulgences dès 1519. Quoique violent et emporté, il ne résista pas fermement en 1524 aux anabaptistes suédois. Ayant appris un complot contre Gustave Vasa, il ne le fit pas connaître, fut condamné à mort, et obtint sa grâce, moyennant rançon, en 1540. Il a laissé des ouvrages de théologie, des cantiques qu'on chante encore, et des Mémoires mss sur la Suède, que son frère corrigea pour plaire au roi. Keralio en a donné une analyse dans les *Notices et extraits des mss,* t. Ier.

V. Alaux, *la Suède sous Gustave Vasa,* 1861. A. G.

PETRIKAU, nom allemand de Piotrkow.

PETRINAL. *V.* Poitrinal.

PETRINIA, v. d'Autriche-Hongrie (Croatie-Esclavonie); 4,478 hab. — Fondée en 1592, sur la Kulpa; autrefois ch.-l. d'un régiment du Banat.

PÉTROBRUSIENS, sectateurs de Pierre de Bruys.

PÉTROCORIENS, *Petrocorii,* peuple de la Gaule, d'abord dans la Celtique, puis dans l'Aquitaine IIe, au S. des Bituriges-Vivisci; ch.-l. Vesuna ou Petrocorii (auj. Périgueux). Leur pays correspond à l'anc. *Périgord.*

PETROF (Vasili-Pétrovitch), poète russe, né à Moscou en 1736, m. en 1799, fut lecteur de Catherine II. Ses œuvres complètes ont été publiées à Saint-Pétersbourg, 1811, 3 vol.; on y remarque une traduction de l'*Énéide.* Il a moins d'harmonie dans la versification que de richesse dans les idées et les images. B.

PÉTRONE (T. Petronius Arbiter), romancier latin, né aux environs de Marseille. On ne sait rien de bien authentique ni sur le temps où il vécut, ni sur sa personne : d'après l'opinion la plus suivie, on le croit le même qu'un favori de Néron qui fut proconsul en Bithynie, puis consul, et que Tigellin, jaloux de sa faveur, impliqua dans la conspiration de Pison. Après une vie de débauches, il mourut avec courage, l'an 819 de Rome, 66 de J.-C. On a de lui un ouvrage intitulé *Satyricon,* écrit en prose et en vers à la manière des satires ménippées de Varron; c'est une suite de tableaux où les mœurs du temps sont peintes avec une crudité révoltante, et, quoi qu'on en ait dit, le style est aussi impur que le fond. On croit que le héros de ce mauvais roman est Néron sous le nom de Trimalcion. Il y a cependant quelques morceaux curieux dans ce livre, entre autres, parmi la prose, le festin de Trimalcion; parmi les vers, le récit de la *Guerre civile* de César et de Pompée, précédé d'une critique de Lucain, et le conte de *la Matrone d'Éphèse.* Un manuscrit trouvé par J. Lucius à Trau, en 1663, a comblé plusieurs lacunes de cet ouvrage encore incomplet.

Les principales éditions sont celles *Cum notis variorum,* Amst., 1677; de Burmann, Amst., 1743, 2 vol. in-4°; d'Anton, Leipzig, 1781. Il a été traduit en français par Durand, 1803, 2 vol., et par Héguin de Guerle, 1835, 2 vol., dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke. La meilleure édition critique est celle de Bücheler, Berlin, 1862. — *V.* Teuffel, *Hist. de la litt. rom.,* § 305. D—r et G. L.-G.

PÉTRONE MAXIME. *V.* Maxime.

PÉTRONE (Saint), évêque de Bologne au ve siècle. Fête, le 4 octobre.

PETRONEL, anc. *Carnuntum,* brg de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), sur le Danube; 950 hab. Ruines romaines.

PETRONILLE ou **PÉRINE** (Sainte), vierge et martyre, vivait à Rome du temps de St Pierre, dont on l'a regardée sans raison comme la fille. Fête, le 31 mai.

PETROPAVLOSK. *V.* Avatscha.

PETROPOLIS, nom de Saint-Pétersbourg en latin moderne.

PETROVARADINUM, nom latin de Peterwardein.

PETROVSK, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Saratov, sur la Medveditza; 10,771 hab.

PETROZAVODSK, v. de l'empire russe en Europe, ch.-l. du gvt d'Olonetz, sur la rive occidentale du lac Onéga, à l'emb. de la Losich et de la Suja; 10,901 hab. Cour criminelle, cour civile d'appel, gymnase. Fonderie de canons et de boulets; fabr. de poudre.

PETSCHORA ou **PETCHORA,** fleuve de la Russie d'Europe, a sa source aux monts Oural, dans le gvt de Perm,

par 61° 40' lat. N., et 56° 50' long. E.; cours navigable d'environ 1,250 kil., par les gouv. de Vologda et d'Arkhangel, où il se jette dans l'océan Glacial arctique à Poustosersk.

PETTAU, anc. *Petovio*, v. de l'Autriche-Hongrie (Styrie), sur la rive g. de la Drave; 3,281 hab. Maison d'invalides. — Victoire d'Ottocar III, margrave de Styrie, sur les Hongrois, en 1042.

PETTY (WILLIAM), mécanicien et économiste, né à Rumsey (Hampshire) en 1623, m. en 1687, étudia la médecine en Hollande et à Paris, fut professeur au collège de Gresham à Londres, médecin de l'armée d'Irlande, fit partie du Parlement sous Cromwell et sous les Stuarts, et trouva le temps de s'occuper d'économie politique, de construction maritime et d'arts mécaniques. Il reçut le titre de comte de Kellmore, et fut la tige des lords Shelburne et des marquis de Lansdowne.

On a de lui : *Traité des taxes et contributions*, 1662, in-4°; *Essai sur la multiplication de l'espèce humaine*, 1686; *Arithmétique politique*, 1690. B.

PETUARIA, nom latin de PETERBOROUGH.

PETWORTH, brg d'Angleterre (Sussex); 2,214 hab. Maison de correction du comté. Beau château, avec collections d'art.

PEUCÉ, île du Pont-Euxin, formée par les deux bouches les plus septentrionales du Danube, et habitée par les Bastarnes.

PEUCER (GASPAR), savant allemand, né en 1525 à Bautzen (Lusace), m. en 1602, enseigna les mathématiques et la médecine à Wittemberg, y connut Mélanchthon, dont il devint le gendre, fut emprisonné en 1574 comme calviniste, ne recouvra la liberté qu'en 1586 et devint médecin du prince Joachim-Ernest d'Anhalt.

Il a publié les *Œuvres de Mélanchthon*, Wittemberg, 1662, et écrit lui-même, entre autres ouvrages : *Elementa doctrinæ de circulis cœlestibus et primo motu*, Wittemberg, 1551, livre où il suit le système de Copernic; *Commentarius de præcipuis divinationum generibus*, 1552, trad. en français par Goulart sous le titre de : *les Devins*, Lyon, 1584; *Historia carcerum et liberationis divinæ C. Peuceri*, Zurich, 1605. B.

PEUCESTAS, un des généraux d'Alexandre le Grand, lui sauva la vie à l'attaque de la ville des Oxydraques. Lors du partage de l'empire, il obtint la Perse. Allié d'Eumène, il causa sa défaite en l'abandonnant et n'en fut pas moins dépouillé par Antigone.

PEUCETIE, *Peucetia*, petite contrée de l'Italie méridionale, au N.-E. de la Messapie, entre l'Apulie propre et l'Iapygie le long de l'Adriatique; v. principales, Barium, Rudies, Egnatia. Elle tirait son nom de Peucétius, un des fils de Lycaon, roi d'Arcadie.

PEUCHET (JACQUES), publiciste, né à Paris en 1758, m. en 1830, fit ses études au collège des Grassins, se livra tour à tour à la médecine et au droit, fut représentant de la commune et l'un des membres de l'administration de la police en 1789, défendit les principes monarchiques dans la *Gazette de France* et le *Mercure*, administra le district de Gonesse pendant la Terreur, entra, en 1795, dans les bureaux du ministère de la police, fut destitué pour cause d'indulgence excessive dans ses fonctions, devint membre du Conseil du commerce et des arts en 1801, archiviste de l'administration des Droits réunis en 1805, censeur des journaux pendant la première Restauration, et fut archiviste de la préfecture de police de 1815 à 1825.

On a de lui : *Dictionnaire de police et de municipalité*, faisant partie de l'*Encyclopédie méthodique*, 1789-91, 2 vol. in-4°; *Dictionnaire universel de la géographie commerçante*, rédigé en partie sur des matériaux fournis par Morellet, 1799-1800, 5 vol. in-4°; *Statistique de la France et de ses colonies* (avec Sonnini, Herbin, etc.), 1803, 7 vol. in-4° et atlas; *Campagnes des armées françaises en Prusse, Saxe et Pologne*, 1807, 4 vol.; *Dictionnaire universel d'économie politique*, 1810, 4 vol.; *Collection des lois, ordonnances et règlements de police depuis le treizième siècle*, 1818-19, 8 vol.; *Etat des colonies et du commerce des Européens dans les deux Indes depuis 1783*, 1821, 2 vol.; *Mémoires sur Mirabeau et son époque*, 1824, 4 vol.; *Mémoires tirés des archives de la police de Paris*, collection intéressante, 1837-38, 6 vol., etc. B.

PEUHLS (ÉTATS), nom sous lequel on comprend, dans le Soudan occidental, les royaumes de Fouta-Toro, de Fouta-Djalon et de Bondou.

PEULVANS. *V.* MENHIRS.

PEUR (LA), déesse allégorique des Anciens, fille de Mars et de Vénus, avait un temple à Sparte et une statue à Corinthe. Dans l'*Iliade*, elle figure sur l'égide de Minerve et sur le bouclier d'Agamemnon.

PEURBACH (GEORGES), en latin *Purbachius*, astronome, né en 1423 à Peurbach, près de Lintz (Autriche), m. en 1461, a laissé : *Theoricæ planetarum*, Venise, 1488, in-4°, ouvrage souvent réimprimé. Regiomontanus fut son élève.

PEUTINGER (CONRAD), archéologue allemand, né à Augsbourg en 1465, m. en 1547, devint, en 1493, secrétaire du sénat d'Augsbourg, et représenta cette ville à plusieurs Diètes, en diplomate habile. Il fut confident de l'empereur Maximilien Ier, et son collaborateur en poésie. Voulant consacrer ses jours de maturité aux lettres, il renonça aux affaires. On a de lui : *Sermones convivales de mirandis Germaniæ antiquitatibus*, Augsbourg 1530; *Romanæ vetustatis fragmenta in Augusta Vindelicorum*, in-fol., Augsbourg 1505; le premier ouvrage où furent publiées des inscriptions romaines lapidaires. Son nom est attaché à une célèbre carte des routes militaires de l'empire romain. Cette carte reproduit avec plus ou moins d'exactitude la grande carte ou *orbis pictus* que le gendre d'Auguste, Agrippa, avait fait peindre sur les murailles d'un portique à Rome. Elle fut découverte à Spire, vers 1500, par Conrad Celtès, qui la lui légua. Marc Welser la publia en 1591, sous le titre de *Fragmenta tabulæ antiquæ in quibus aliquot per Rom. provincias itinera. Ex Peutingerorum bibliotheca*, Venise, in-4°. On l'appela *Table de Peutinger* ou *Table Théodosienne*, parce que l'on pensa qu'elle avait dû être exécutée sous Théodose Ier ou Théodose II. L'original était perdu, lorsqu'il fut retrouvé en 1714 : le prince Eugène l'acheta, et en fit don à la bibliothèque impériale de Vienne, où elle est actuellement.

La carte de Peutinger a été réimprimée par Scheyb, Vienne, 1753, in-fol.; [illegible], 1824, in-fol.; [illegible] d'Urban, Pau, [illegible]; Ernest Desjardins, 1875. E. S.

PEVÈLE ou **PUELLE** (LA), *Pabulensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Flandre), [illegible], Mons-en-Pévèle, etc. (Nord).

PEVENSEY, vge d'Angleterre (Sussex), près de la Manche, qui s'est retirée de cet endroit, où elle formait autrefois un port, à 16 kil. O.-S.-O. d'Hastings; 350 hab. Ruines d'un château fort. Guillaume le Conquérant y débarqua en 1066.

PEYCHAWER. *V.* PESCHAWER.

PEYRAC. *V.* PAYRAC.

PEYRARD (FRANÇOIS), mathématicien, né à Saint-Victor-Malescourt (Haute-Loire), m. en 1822, professeur au lycée Bonaparte et bibliothécaire de l'École polytechnique.

Il a laissé, outre plusieurs éditions du *Cours de mathématiques* de Bezout : *Eléments de géométrie d'Euclide, traduits littéralement*, suivis d'un *Traité du cercle, du cylindre, etc.*, 1804; *Œuvres d'Archimède*, 1807, in-4°, 2e édit., revue par Delambre, 1808, 2 vol.; *Statique géométrique démontrée à la manière d'Archimède*, 1812; *Œuvres d'Euclide*, en grec, latin et français, 1814, 3 vol. in-4°; *Principes fondamentaux de l'arithmétique*, 3e édit., 1822, etc. Il avait aussi traduit les *Coniques* d'Apollonius de Perga.

PEYRAT-LE-CHÂTEAU, vge (Haute-Vienne), arr. de Limoges; 2,547 hab. Mine de mercure vierge liquide. Grains, bétail, laine, vins.

PEYRE (MARIE-JOSEPH), architecte, né à Paris en 1730, m. en 1785, membre de l'Académie d'architecture, contrôleur des bâtiments de la couronne, bâtit, avec de Wailly, la belle salle du Théâtre-Français (auj. *Odéon*). Il publia, en 1765, des *Œuvres d'architecture*, recueil remarquable de projets, réédités par son fils en 1795, in-fol. B.

PEYRE (ANTOINE-FRANÇOIS), frère du précédent, né à Paris en 1739, m. en 1823, étudia d'abord la peinture, puis l'architecture, obtint le grand prix de Rome en 1763, acquit, pendant son séjour en Italie, une connaissance profonde de la perspective, fut contrôleur des bâtiments du roi à Fontainebleau et à Saint-Germain, et entra à l'Académie d'architecture en 1777. Pendant la Révolution, il s'efforça d'arracher à la destruction les objets d'art du château de Fontainebleau; la Terreur le fit emprisonner. Plus tard, il fut membre de l'Institut, et du conseil des bâtiments civils. Fontaine et Percier furent ses élèves. Il a construit à Coblentz le palais de l'électeur de Trèves.

On lui doit, outre des *Mémoires* dans le recueil de l'Institut : *Restauration du Panthéon français*, 1791, in-4°, et 1799, in-8°; *Œuvres d'architecture*, 1819-20, in-fol. B.

PEYRE (ANTOINE-MARIE), architecte, né à Paris en 1770, m. en 1843, fils de Marie-Joseph, eut pour maîtres son père et son oncle. Il fut aide de camp de La Fayette dans la garde nationale en 1789, entra dans l'artillerie des côtes de France en 1793, reprit ses travaux d'architecture après le 9 thermidor, fut nommé, sous le Directoire, architecte des bâtiments civils, contribua en 1811 à l'organisation des sapeurs-pompiers de Paris, combattit contre les alliés en 1814 et participa à la révolution de 1830. Ses principales constructions furent le théâtre de la Gaîté (brûlé depuis), le marché Saint-Martin, aujourd'hui démoli, les voûtes souterraines du Palais de justice, la charpente en fer du marché des Blancs-Manteaux, et, à Lille, la salle de spectacle et les abattoirs. B.

PEYREHORADE, ch.-l. de cant. (Landes), arr. de Dax, au confl. des Gaves de Pau et d'Oloron; 2,510 hab. Anc. château. Exploit. de pierres de taille et de bois.

PEYRESC. *V.* PEIRESC.

PEYRILHE (BERNARD), médecin, né à Perpignan en 1735, m. en 1804, étudia la médecine à Toulouse, devint membre de l'Académie des sciences de cette ville, agrégé au Collège et à l'Académie de chirurgie de Paris en 1756, et professeur de matière médicale à la Faculté en 1794. Il chercha autant que possible à remplacer les médicaments exotiques par des substances indigènes; mais son imagination l'entraîna à des théories bizarres.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Histoire de la chirurgie*, avec Du-

jardin), 1774-80, 2 vol. in-4°; *Tableau d'histoire naturelle des médicaments*, 1800, 2e édit., 1818, 2 vol. D—G.

PEYRINS, brg (Drôme), arr. de Valence; 1,540 hab. Exportation de plants de mûriers.

PEYROLLES, ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix, sur la rive g. de la Durance; 1,040 hab. Murailles flanquées de tours. Grotte curieuse par ses congélations. Eaux-de-vie, vins.

PEYRON (JEAN-FRANÇOIS-PIERRE), peintre, né à Aix en 1744, m. en 1815, élève de Lagrenée aîné et de Dandré-Bardon, étudia les ouvrages du Poussin, remporta le grand prix en 1773 par un tableau de la *Mort de Sénèque*, entra à l'Académie de peinture en 1783, fut nommé directeur des Gobelins en 1785, mais perdit ses fonctions à la Révolution. Sa manière rappelle, par ses défauts et ses qualités, la réforme à laquelle il contribua, et qui, commencée par Vien, aboutit à David. On a de lui : *Cimon se dévouant à la mort pour faire inhumer le corps de son père; Persée aux pieds de Paul-Émile; la Mort de Socrate; Curius et les Samnites.* B.

PEYRON (L'ABBÉ VICTOR-AMÉDÉE), érudit et orientaliste italien, né à Turin en 1785, m. en 1870, fut professeur de langues orientales à l'université de sa ville natale en 1815, sénateur du royaume en 1848, et devint, en 1854, associé de l'Académie des inscriptions de France. On lui doit la découverte d'anciens textes grecs et latins, écrits sur palimpsestes.

Il a publié : *Descrizione d'un Evangeliario greco*, 1808; *Empedoclis et Parmenidis fragmenta*, 1810; *Fragments des discours de Cicéron pour Scaurus, pour Tullius et contre Clodius*, 1824; *Codices Theodosiani fragmenta inedita*, 1824; *Lexicon linguæ copticæ*, 1835; *Grammatica linguæ copticæ*, 1841.

PEYRONIE (LA). V. LA PEYRONIE.

PEYRONNET (CHARLES-IGNACE, COMTE DE), né à Bordeaux en 1778, m. en 1853, vit son père mourir sur l'échafaud pendant la Terreur, entra au barreau où il brilla par sa facilité et son éloquence un peu emphatique, devint, sous la Restauration, président du tribunal de 1re instance de Bordeaux, puis procureur général à Bourges, député de la Gironde en 1820 et ministre de la justice de 1821 à 1828. Il attacha son nom à toutes les mesures réclamées par les ultra-royalistes et par la congrégation (loi du sacrilège, loi du droit d'aînesse, loi de 1827 sur la presse, licenciement de la garde nationale de Paris, modification du jury). Il fut nommé pair en sortant du ministère, puis ministre de l'intérieur en mai 1830. Les ordonnances de juillet 1830, qu'il signa, le firent mettre en accusation. Défendu par Hennequin, il fut condamné par la Cour des pairs avec ses collègues Polignac, Chantelauze, Guernon-Ranville, et détenu jusqu'en 1836 au fort de Ham, où il publia *les Pensées d'un prisonnier*, 1834, 2 vol., et une *Histoire des Francs*, 1835, 4 vol. Depuis sa mise en liberté, il vécut dans la retraite. B.

PEYSSONNEL (CHARLES DE), né à Marseille en 1700, m. 1757, fut avocat dans sa ville natale, contribua à y faire établir une Académie, accepta en 1735 le poste de secrétaire d'ambassade à Constantinople, prit part au congrès de Belgrade, employa ses loisirs à visiter l'Asie Mineure et devint consul à Smyrne en 1747. Il fut associé de l'Académie des inscriptions. Il a laissé plusieurs *Mémoires* estimés, une *Relation de son voyage au Levant*, un *Éloge du maréchal de Villars*, etc.

PEYSSONNEL (N. DE), fils du précédent, né à Marseille en 1727, m. en 1790, fut consul général à Smyrne.

On a de lui : *Observations géographiques et historiques sur les peuples barbares qui ont habité les bords du Danube et du Pont-Euxin*, Paris, 1765, in-4°; *Traité sur le commerce de la mer Noire*, 1787, 2 vol., etc.

PEZ (BERNARD), bénédictin, né en 1683 à Ips (Basse-Autriche), m. en 1735, bibliothécaire de l'abbaye de Mœlck.

Il a laissé : *de Irruptione in Tyrolim anno 1703 a Gallis et Bavaris facta*, Vienne, 1709, in-12; *Thesaurus anecdotorum*, Augsbourg, 1721-29, 6 vol. in-fol.; *Bibliotheca ascetica antiquo-nova*, Ratisbonne, 1723-40, 12 vol. in-4°.

PEZ (JÉRÔME), frère du précédent, né en 1685, m. en 1762, fut aussi bénédictin à Mœlck.

Il a publié : *Scriptores rerum Austriacarum*, Leipzig, 1721-25, et Ratisbonne, 1745, 3 vol. in-fol.; *Historia Sancti Leopoldi, Austriæ marchionis*, Vienne, 1747, in-fol.

PEZAY (ALEXANDRE-FRÉDÉRIC-JACQUES **MASSON**, MARQUIS DE), né à Versailles en 1741, m. en 1777, entra dans les mousquetaires, et n'avait encore fait que des vers dans le genre de ceux de Dorat, quand il fut placé auprès du Dauphin pour lui donner des leçons de tactique. Son élève, devenu roi sous le nom de Louis XVI, entretint une correspondance avec lui. Pezay [illegible] part au [illegible] pour le soulagement du peuple et [illegible]. Il se crut un [illegible]. Une [illegible] d'inspecteur général des côtes l'éloigna de la cour; mais dans son inspection il blessa un intendant en crédit, qui le fit exiler dans sa terre de Pezay, près de Blois. Voltaire fut [illegible] relations avec lui, et J.-J. Rousseau [illegible] lec-[illegible]. Dans ses [illegible]

œuvres ont été recueillies sous le titre d'*Œuvres agréables et morales, ou Variétés littéraires*, Liège, 1791, 2 vol. in-16. On y distingue : *la Rosière de Salency*, pastorale en trois actes, dont Grétry fit la musique, 1774; *les Soirées helvétiennes, alsaciennes et franc-comtoises*, 1771, qui renferment des descriptions intéressantes, entremêlées de questions économiques; l'*Histoire des campagnes de Maillebois en Italie*, 1745-46, 3 vol. in-4°. F. B.

PÉZÉNAS, *Piscennæ*, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Béziers, près de la rive dr. de l'Hérault; 7,364 hab. Trib. de commerce; collège. Anc. cité des Volkes Tectosages, achetée par Louis IX en 1261, elle fut érigée en comté par le roi Jean en 1361, en faveur de Charles d'Artois, passa plus tard à la maison de Montmorency, puis à celle de Condé et Conti. Pézénas est assez bien bâti; on y remarque un vieux château, l'église paroissiale, et la salle de spectacle dans l'anc. église des Pénitents noirs. Fabr. de vert-de-gris, produits chimiques; soie, toiles et cadis; distilleries. Important commerce de vins, eaux-de-vie, liqueurs, fruits secs, huiles, bois, etc. Son marché pour les eaux-de-vie et les esprits donne le prix régulateur pour toute l'Europe.

PÉZÉNAS (ESPRIT), savant jésuite, né à Avignon en 1692, m. en 1776, s'appliqua à l'étude des mathématiques et de l'hydrographie, dirigea l'observatoire de Marseille, et se retira à Avignon après la suppression de sa compagnie.

Il a laissé : *Éléments du pilotage*, 1733 et 1764; *Pratique du pilotage*, 1741 et 1749, in-12; *Théorie et pratique du jaugeage des tonneaux, des navires et de leurs segments*, 1749 et 1778; *Astronomie des marins*, 1766. Il a aussi traduit en français les *Fluxions* de Maclaurin, et l'*Algèbre* de Maclaurin, le *Microscope* de Backer, l'*Optique* de Smith, etc.

PEZRON (PAUL), chronologiste et philologue, né à Hennebont en 1639, m. en 1706, appartenait à l'ordre des Bernardins. Il a écrit : *l'Antiquité des temps rétablie et défendue*, Paris, 1687, in-4°, où il soutient qu'il s'est écoulé plus de 5,000 ans jusqu'à J.-C.; *Essai d'un commentaire littéral et historique sur les Prophètes*, 1693, in-12; *l'Histoire évangélique confirmée par la judaïque et la romaine*, 1696, 2 vol. in-12, avec une dissertation tendant à prouver que J.-C. est mort l'an 29 et non l'an 33 de l'ère chrétienne; *Antiquité de la nation et de la langue des Celtes*, 1703, in-12.

PEZZO-DA-REGOA, v. de Portugal (Tras-os-Montes), sur la rive dr. du Douro, 3,040 hab. Célèbre foire aux vins.

PFAFF (CHRISTOPHE-MATHIEU), théologien luthérien né à Stuttgard en 1688, m. en 1760, montra les dispositions les plus précoces, que développèrent de fortes études et des voyages en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, en Italie et en France, enseigna la théologie à Tubingue, devint chancelier de l'université de cette ville, comte palatin, abbé de Lorch et membre des États de Wurtemberg.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Institutiones anti-bellarminianæ* (contre Bayle), Tubingue, 1719, 1720, in-4°; [illegible] 1713 [illegible]. C'est sous la direction de Pfaff qu'a été [illegible] chez les protestants d'Allemagne sous le nom de [illegible], in-fol.

PFAFF (CHARLES-HENRI), physicien et chimiste, né à Stuttgard en 1773, m. en 1852, fut professeur de chimie à Kiel depuis 1805.

Il a laissé : *de l'Électricité et de l'irritabilité animales*; *Manuel de chimie analytique*; *Théorie des couleurs*; *Système de la matière médicale d'après les principes de la chimie*, etc.

PFAFFENDORF, vge du roy. de Prusse (Silésie), à 2 kil. N. de Liegnitz; 615 hab. Victoire de Frédéric II sur les Autrichiens en 1760.

PFAFFENHAUSEN, brg du roy. de Bavière (cercle de Souabe, [illegible]); 777 hab. Château.

PFAFFENHOFEN, v. du roy. de Bavière (Hte-Bavière), sur l'Ilm; 2,282 hab. Combats entre les Français et les Autrichiens en 1745 et en 1809.

PFAFFIKON, brg de Suisse (Zurich), à 10 kil. de Kyburg, sur un lac de son nom; 2,288 hab. Pêcheries. Filatures de coton.

PFALZ, nom allemand du PALATINAT.

PFALZBURG. V. PHALSBOURG.

PFEFFEL (CHRISTIAN-FRÉDÉRIC), jurisconsulte et publiciste, né à Colmar, en 1726, m. en 1807, remplit des missions diplomatiques pour les cours de Saxe, de France et de Deux-Ponts.

On a de lui : *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public d'Allemagne*, 1754 et 1776, 2 vol. in-4°, ouvrage estimé; [illegible] concernant les droits du [illegible] et l'État [illegible], [illegible] de l'Empire, avec un abrégé de son droit [illegible], in-12.

PFEFFEL (AMÉDÉE-CONRAD), littérateur, [illegible] de Colmar en 1736, m. en 1809. Quoique aveugle dès l'âge de 21 ans, il devint [illegible] président du consistoire [illegible] la préfecture du Haut-Rhin [illegible], en 17[illegible], et [illegible]

[illegible]

tions de pièces françaises, en 5 collections, Francfort, 1765-66-67-70-74; *Essais poétiques*, Bâle, 1781; *Principes de droit naturel*, Colmar, 1781, etc. Tous ces ouvrages, sauf le dernier, sont en allemand. Les *Œuvres poétiques* ont été recueillies à Tubingue, 1802-10, 10 vol. Les *Contes et Nouvelles* ont été trad. en français par le fils de l'auteur, Paris, 1820, 7 vol. in-12; les *Fables* en vers français, par Paul Lehr, Strasbourg, 1840.

PFEFFERS, vge de Suisse (Saint-Gall), à 10 kil. S.-E. de Sargans; 1,028 hab. Anc. abbaye, fondée en 720 par Charles-Martel et supprimée en 1838; on y a établi un asile d'aliénés. Sources thermales aux environs.

PFEIFFER (AUGUSTE), orientaliste, né à Lauenbourg (Basse-Saxe) en 1640, m. en 1698.

Il a laissé : *Hermeneutica sacra*, Leipzig, 1694; *Antiquitates hebraicæ selectæ*, 1687, in-12; *Critica sacra*, Dresde, 1680, etc. Ses ouvrages ont été recueillis sous le titre d'*Opera philologica*, Utrecht, 1704, 2 vol. in-4°.

PFEIFFER (JEAN-FRÉDÉRIC), économiste, né à Berlin en 1718, m. en 1787, fut professeur à Mayence.

Il a laissé : *Précis de toutes les sciences économiques*, Mannheim, 1770-78, 4 vol. in-4°; *Principes de la science forestière*, 1781; — *de la science financière*, 1781; — *de l'économie générale*, 1782-83, 2 vol., etc.

PFEIFFER (IDA **REYER**, DAME), née à Vienne (Autriche) en 1795, m. en 1856. Veuve en 1842, et ayant établi ses enfants, elle partit avec de médiocres ressources, et se dirigea vers la Palestine en traversant la Turquie. En 1845, elle visita le nord de l'Europe jusqu'à l'Islande. En 1846, elle entreprend un voyage autour du monde, s'embarque à Hambourg, arrive au Brésil, dans l'intérieur duquel, seule et sans guide, elle pénètre; visite ensuite Taïti, Canton, Ceylan, Madras, Calcutta, Benarès, Delhi, Bombay, passe à Bagdad, Mossoul, Ninive, entre dans le Kourdistan, puis va jusqu'en Perse et en Géorgie. Peu de temps après son retour en Europe, elle repart, 1851, et arrive au cap de Bonne-Espérance. Là, la modicité de ses ressources ne lui permet pas de pousser jusqu'au lac Ngami, comme elle en avait l'intention. Elle tourne ses regards vers la Malaisie, aborde à Bornéo, Java, Sumatra, les Moluques, puis s'embarque pour la Californie, la parcourt, ainsi que le Pérou et la Bolivie, en étendant ses excursions jusqu'aux contrées où l'Amazone prend sa source; elle traverse les Andes et arrive sur le plateau de Quito, où elle admire le Chimboraço et le Cotopaxi; on la retrouve ensuite sur l'isthme de Panama, dans le golfe du Mexique, à la Nouvelle-Orléans, aux chutes du Saint-Antoine, sur le Mississipi, sur les lacs Michigan, Supérieur, Huron, Érié, Ontario, aux chutes du Niagara, au Canada, à Boston, à New-York, d'où elle revint, non sans regrets, en Europe. En 1856, l'intrépide voyageuse, toujours avide d'aventures et d'émotions, quittait encore une fois l'Angleterre pour les îles de l'océan Indien, abordait à Maurice, puis à Madagascar, où elle prit les fièvres qui ont détruit sa santé et causé sa mort.

Mme Pfeiffer a écrit des relations fort intéressantes de ses voyages; ce sont : *Voyage d'une Viennoise dans la Terre Sainte*, 1844, 2 vol.; *Voyage au nord de la Scandinavie et en Islande*, 1846, 2 vol; *Voyage d'une femme autour du monde*, 1850, 3 vol.; *Mon second voyage autour du monde*, 1857.

PFENNIG ou **PFENNING**, monnaie de cuivre de l'empire d'Allemagne, vaut la 100e partie du mark, 1 centime 1/4. Il y a des pièces de 5 et de 10 pfennig.

PFIFFER (LOUIS), colonel suisse au service de la France, né à Lucerne en 1530, m. en 1594, combattit en Piémont et en Picardie jusqu'à la paix du Cateau-Cambrésis. Il commandait, en 1567, le corps de Suisses qui assura la retraite de Charles IX, menacé dans Meaux par les calvinistes. Plus tard, il s'engagea dans la Ligue.

PFIFFER (FRANÇOIS-LOUIS DE), de la famille du précédent, né à Lucerne en 1716, m. en 1802, servit dans les troupes françaises, et se distingua aux sièges de Menin, Ypres et Fribourg, aux batailles de Raucoux et de Laufeld. Il eut le grade de lieutenant général. De retour dans sa patrie, il exécuta un beau plan-relief de la Suisse, de 7m,50 sur 4 m., que l'on conserve à Lucerne.

PFINTZING (MELCHIOR), poète allemand, né à Nuremberg en 1481, m. à Mayence en 1535, est regardé comme l'auteur du poème célèbre de *Theuerdanck*, chevalier dont l'histoire romanesque n'est autre que celle de l'empereur Maximilien Ier. Cet ouvrage a été imprimé à Nuremberg, 1517 et 1519, in-fol. (*V.* MAXIMILIEN.)

PFINZ, riv. du gr.-duché de Bade, naît dans le Wurtemberg (Forêt-Noire) et se jette dans le Rhin, à 8 kil. E. de Graben. Elle donna son nom au cercle de Murg-et-Pfinz, auj. partie de celui de Carlsruhe.

PFIRT, nom allemand de FERRETTE.

PFISTER (JEAN-CHRÉTIEN), historien, né à Pfeidelsheim (Wurtemberg) en 1772, m. en 1836, fut pasteur, puis surintendant évangélique à Stuttgard.

Il a laissé : *Histoire de la Souabe*, Heilbronn, 1803-27, 6 vol.; *Histoire générale de l'Allemagne*, Hambourg, 1830-35, 5 vol., trad. en franç. par Paquis, 1835 et suiv., 11 vol.

PFLUG (JULES), en latin *Phlugius*, évêque de Naumbourg, né en 1510, m. en 1594, fut choisi par Charles-Quint pour dresser le projet de l'*Intérim* de 1548, et présida en son nom aux diètes de Ratisbonne.

PFORDTEN (LOUIS-CHARLES-HENRI **VON DER**), homme d'État et jurisconsulte allemand, né à Ried-sur-l'Inn en 1811, m. en 1880, descendait d'une famille saxonne établie en Bavière. Il fit ses études à Nuremberg, où son père était juge; puis à Heidelberg, où il fut reçu docteur en droit. Il enseigna le droit à Wurtzbourg, puis à Leipzig en 1843, et fut recteur de l'université de cette ville. Après les événements de 1848, le roi Maximilien de Bavière l'appela au ministère de l'intérieur. Démissionnaire en 1849, il rentra bientôt au pouvoir comme ministre des affaires étrangères et de la maison du roi. Il combattit de tout son pouvoir l'influence de la Prusse, se prononça contre l'alliance des trois rois et le parlement d'Erfurt. Au milieu des démêlés entre les deux grandes puissances de l'Allemagne, il défendit les intérêts de l'Allemagne du Sud aux conférences de Dresde, de Darmstadt et de Vienne; la solution pacifique de la question de suprématie fut due en partie à ses efforts combinés avec ceux de MM. de Metternich et de Manteuffel. Jusqu'en 1859, il resta chef du cabinet en Bavière. Forcé de se retirer, il reprit presque aussitôt la direction des affaires, et, de 1863 à 1866, dans la question des duchés, il se prononça contre les tentatives faites par les deux grandes puissances de l'Allemagne pour la trancher à eux seuls et à leur profit. Il resta l'adversaire de la politique de M. de Bismarck jusqu'après Sadowa, comptant sur l'appui de la France. Il dut enfin faire accepter aux Chambres un traité de paix avec la Prusse, moins avantageux que celui qui lui avait été d'abord offert, et se retira définitivement en déc. 1866.

On lui doit plusieurs travaux de jurisprudence : *Dissertations sur le droit romain*, Erlangen, 1840; *de Obligationis civilis in naturalem transitu*, Leipzig, 1843; *Études des droits bavarois municipal et communal sous l'empereur Louis*, Munich, 1875, et des articles dans les journaux de droit.

PFORTEN, vge du roy. de Prusse (Brandebourg), régence de Francfort-sur-Oder; 1,300 hab. Restes d'un château des comtes de Brühl, démoli par Frédéric II en 1758.

PFORZHEIM, v. du grand-duché de Bade, cercle de Carlsruhe, au confl. de l'Enz, de la Wirm et de la Nagold; 24,037 hab. Fabr. de bijouterie, produits chimiques, cuirs fins, maroquins, draps, papier; fonderie de fer. Comm. considérable de bois. Chapitre de dames nobles. Dépôt de mendicité et maison de travail; hospice d'aliénés. — Victoire du maréchal de Lorges sur le duc de Wurtemberg en 1692. Patrie de Reuchlin.

PFUNGSTADT, brg du grand-duché de Hesse; 5,353 hab. Exploit. de tourbe.

PHACÉE, roi d'Israël, 753-726, détrôna et fit mourir Phacéia, dont il commandait les armées. Il fut vainqueur d'Achaz, roi de Juda; mais Salmanazar, roi d'Assyrie, ravagea son royaume et le soumit à un tribut. Il mourut assassiné par Osée, qui lui succéda.

PHACEIA, roi d'Israël, 754-753, successeur de Manahem, fut massacré dans le palais de Samarie par Phacée, un de ses officiers.

PHAÉTON, c.-à-d. *le Brillant*, fils du dieu du Soleil, et de Climène, fille de Jupiter. Épaphus lui ayant soutenu qu'il n'était pas fils d'Apollon, il alla demander à ce dieu la permission d'éclairer le monde pendant un jour seulement, en conduisant son char. Vainement Apollon essaya de le détourner d'une entreprise aussi difficile. Phaéton persista, dirigea mal les chevaux du Soleil, et, s'étant trop approché de la terre, commença à l'incendier. Jupiter, irrité, prévint un embrasement général en le foudroyant et le précipitant dans le Pô, qui fut appelé Éridan, de l'un des noms de Phaéton. Les trois sœurs de Phaéton, les Héliades, furent changées en peupliers, soit à cause de leur chagrin, soit pour avoir attelé les chevaux au char de leur frère.

V. les *Métamorphoses* d'Ovide.

PHALÆ ou **FALÆ**, tours de bois, élevées temporairement dans les cirques des anc. Romains, entre les bornes et la spina (*V.* CIRQUE), pour les combats militaires que l'on représentait quelquefois dans les jeux, et dans lesquels on se servait de falariques. (*V. ce mot.*)

PHALANGE, ordre de bataille en usage chez les anc. Grecs, dès les temps héroïques. C'était la disposition par bataillon ou par colonne, en files espacées pour la marche, rapprochées pour la charge et très serrées pour résister à l'attaque. Les colonnes se formaient souvent sur 4 de front et 8 de profondeur; d'autres fois, sur 10, 12, 16, 25 et jusqu'à 50 de profondeur; chaque peuple avait ses habitudes sur ce point. Philippe de Macédoine perfectionna l'ordre en phalange, en y instituant des sections toujours divisibles par deux, pour faciliter les doublements ou les dédoublements. Le nombre de 16 files de profondeur lui parut préférable pour faciliter cette manœuvre. Les plus habiles tacticiens donnaient 16,384 hom-

mes à la phalange des oplites (*V. ce mot*), et 4,096 hommes à celle de la cavalerie, à laquelle on appliquait aussi cet ordre. Tous les phalangaires macédoniens avaient une sarisse de 14 coudées de long (6^m,50), et les cinq premiers rangs pouvaient atteindre l'ennemi en étageant leurs sarisses en retraite : celles du 1er rang sortaient, sur le front, de 10 coudées (4^m,60) ; du 2e rang, de 8 (3^m,70) ; du 3e rang, de 6 (2^m,80) ; du 4e rang, de 4 (1^m,85); du 5e rang, de 2 (0^m,92). Les onze derniers rangs avaient la sarisse haute, appuyée sur l'épaule du rang qui précédait. Le bouclier couvrait l'homme à peu près en entier. Dans un autre ordre, les trois premiers rangs seulement présentaient la sarisse, mais tous les fers au même niveau, le 2e et le 3e rang ayant des sarisses un peu plus longues que le 1er. La phalange combattait sur son plus grand front ou sur sa plus grande profondeur, quelquefois faisait face moitié en tête et moitié en queue, mais par disposition préalable et jamais par évolution pendant le combat. Elle avait une grande puissance sur un champ de bataille plat et libre d'obstacles : les rangs du milieu, pressant les premières lignes, leur rendaient toute fuite impossible, et, de plus, doublaient la violence du choc dans une charge. Mais d'une autre part c'était un corps peu agile, et, dans les terrains accidentés ou coupés, il perdait la cohésion qui faisait toute sa force. L'ordre en phalange subsista jusqu'à la défaite de Persée par les Romains, à la bataille de Pydna, l'an 585 de Rome, 168 av. J.-C. ; la légion, dont le principe était l'ordre mince, qui se prête si bien à toutes les natures de champs de bataille, détruisit la phalange macédonienne, et décida de la valeur comparative de ces deux ordonnances. — On appelait *Diphalangarchie* ou *Diphalangie* la réunion de 2 petites phalanges, formant 8,192 hommes.

Rheinhard, *Griechische Kriegsalterthümer*, 1863 ; Lort-Sérignan, *la Phalange*, dans le *Spectateur militaire* de 1880. C. D—Y et S. Re.

PHALANSTÈRE, établissement agricole des Fouriéristes. (*V.* Fourier.)

PHALANSTERIENS, disciples de Fourier. (*V. ce nom.*)

PHALANTE. *V.* Parthéniens.

PHALARIQUE. *V.* Falarique.

PHALARIS, tyran d'Agrigente, était originaire d'Astypalée, en Crète. Banni à cause de ses desseins ambitieux, il vint à Agrigente, s'y fit un parti nombreux et s'empara du pouvoir, l'an 566 av. J.-C. Les séditions auxquelles donna lieu son usurpation le rendirent cruel. Pour seconder sa fureur, Pérille, fameux artisan, inventa un taureau d'airain, dans les flancs duquel on mettait les victimes, et sous lequel on allumait un feu ardent. Phalaris fit l'essai de cet instrument de supplice sur l'inventeur lui-même. On croit que ses sujets le lapidèrent. Il reste, sous le nom de Phalaris, 146 *Lettres* apocryphes, publiées par Boyle à Oxford, 1718 ; par Walckenaer, 1777 ; par G.-H. Schæfer, 1823, et réimprimées dans les *Epistolographi græci* de la collection Didot, 1873. Elles ont été trad. en franç. par le général Beauvais, 1797, et par Benaben, 1803, Benthey a écrit une célèbre dissertation pour prouver, contre Boyle, que les lettres de Phalaris sont apocryphes (réimprimée en 1874). B.

PHALÉAS DE CHALCIS, un des plus anciens économistes de la Grèce, avait soutenu des théories communistes, dont Aristote fait mention. (*V.* Montesquieu, *Esprit des lois*, V, 5. S. Re.

PHALÈRE, *Phalerus*, un des trois ports d'Athènes, à l'E. des ports de Munychie et du Pirée, dans la tribu Æantide, sur le golfe Saronique. Accessible seulement aux petits navires, il était employé avant le Pirée. Patrie de Démétrius de Phalère.

PHALÈRES, *Phaleræ*, grand collier d'or, en chaine, récompense militaire des cavaliers chez les anc. Romains. On le portait au cou et pendant sur la poitrine. On appelait aussi phalères des housses à franges pour les chevaux, avec courroies ornées de petits croissants et de trèfles de métal. C. D—Y.

PHALSBOURG, en allemand *Pfalzburg*, c.-à-d. *bourg palatin*, anc. ch.-l. de cant., du dép. de la Meurthe, auj. d'Alsace-Lorraine, à 19 kil. E.-N.-E. de Sarrebourg, place de guerre, sur un mont à l'entrée des défilés des Vosges ; 3,379 hab. Séminaire, gymnase, etc. Liqueurs renommées, quincaillerie, boissellerie. Cette ville, fondée, vers 1570, par l'électeur palatin George-Jean, fut cédée à la France en 1661 et fortifiée par Vauban en 1679. Les Impériaux furent arrêtés devant ses murs, 1744. Belle défense en 1870. Patrie du maréchal Mouton, comte de Lobau.

PHANAGORIA, forteresse russe, dans la région Caucasienne et le pays des Cosaques de la mer Noire, sur l'île de Taman, au bord du lac de ce nom qui communique avec le détroit de Kertch ou d'Iénikaleh, et à peu de distance de la ville de Taman, avec laquelle on la confond souvent. Elle a été élevée sur l'emplacement de l'ancienne Phanagoria, célèbre par ses monuments, et une magnifique naumachie dont on a retrouvé des vestiges. L—Y.

PHANARIOTES. *V.* Fanariotes.

PHANIAS, philosophe péripatéticien, né à Éresos, dans l'île de Lesbos, disciple d'Aristote et ami de Théophraste. Nous avons les titres d'un grand nombre de ses ouvrages et des fragments réunis par C. Müller dans les *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II.

Voisin, *de Phania Eresio*, 1824 ; Bœckh, *Corpus inscriptionum græcarum*, II, p. 304. S. Re.

PHANOCLÈS, poète de l'époque alexandrine, dont Stobée a conservé un fragment considérable. Il n'avait écrit que des poésies amoureuses et des élégies.

V. Bach, *Philetæ, Hermesianactis atque Phanoclis reliquiæ*, Halle 1829. S. Re.

PHANODÈME, historien grec, auteur d'une *Atthide* dont on a conservé quelques morceaux (Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, 1841, p. 366-370). On ne sait à quelle époque il a vécu. S. Re.

PHANODIUS, auteur d'époque inconnue, dont on cite un livre sur Délos (*Deliaca*). S. Re.

PHANOTHÉE, épouse d'Icare, à laquelle quelques auteurs ont attribué l'invention du vers héroïque. S. Re.

PHANTASIA, de Memphis en Égypte, aurait vécu avant Homère, suivant Ptolémée Héphestion. Le même auteur lui attribue un ouvrage sur la guerre de Troie et les voyages d'Ulysse dont Homère aurait eu connaissance. S. Re.

PHANTASUS, fils du Sommeil, personnification du rêve dans Ovide. S. Re.

PHAON. *V.* Sapho.

PHARAMOND, personnage légendaire qu'on a placé mal à propos en tête de la liste des rois Mérovingiens, 420-428. La chronique de Prosper Tiron le mentionne, mais il n'est pas cité dans Grégoire de Tours. Il aurait été fils d'un certain Marcomir, et aurait eu pour fils Clodion. La Calprenède a fait de Pharamond le héros d'un interminable roman.

PHARAN, cap de l'Arabie Pétrée, sur la mer Rouge, entre le golfe Héroopolite et le golfe Élanitique. Auj. *Mahomet*. — On appelait *Désert de Pharan* une partie de l'Arabie Pétrée, au S. de la Palestine.

PHARAON, nom générique donné aux rois d'Égypte.

PHARASMANE, nom de 7 rois d'Ibérie (Asie Mineure). Le seul important est Pharasmane Ier, qui régna de 35 à 45 ap. J.-C. Allié des Romains, il fit la guerre à Artaban III, roi des Parthes, puis à son propre frère, Mithridate, roi d'Arménie. Pour se débarrasser de son fils Rhadamiste, qui était impatient de régner, il l'envoya conquérir l'Arménie et ensuite le fit assassiner.

PHARBÉTIS, v. de la Basse-Égypte, ch.-l. du nome Pharbétite, à l'O. de la branche Bubastique du Nil.

PHARE, *Pharos*, petite île d'Egypte, dans la mer Intérieure, fut réunie, en 285 av. J.-C., par un môle de 7 stades (1,300 m. environ), à la ville d'Alexandrie. Il y avait une tour en marbre blanc, haute de 300 coudées (135 m.), à plusieurs étages qui allaient en se rétrécissant, bâtie par le Cnidien Sostrate, et au sommet de laquelle des feux étaient allumés pendant la nuit pour guider les navigateurs. Elle fut appelée *Phare*, du nom de l'île, ou peut-être du mot égyptien *phrah*, soleil. Depuis, le nom de phare a été donné aux édifices de même destination. La construction du Phare coûta 800 talents (4,173,334 fr.). Plusieurs fois ébranlé par les tremblements de terre, il n'avait plus que 50 coudées (22^m,50) en 1182, et s'écroula complètement en 1303. (*V.* Alexandrie.)

PHARE DE MESSINE. *V.* Messine.

PHARÈS, v. d'Achaïe, à l'O., sur le fleuve Pirus ou Piérus, au S. de Patras.

PHARISIENS, *Pharisæi* (de l'hébreu *pharasch*, séparé), sectaires juifs, dont on place l'origine au temps des Macchabées, affectaient un attachement servile à la lettre de la loi de Moïse, un respect minutieux pour les pratiques extérieures du culte ; ils croyaient à la Providence, à l'existence des anges, à la résurrection des corps, à l'immortalité de l'âme et à l'éternité des peines. Jésus démasqua leur orgueil et leur hypocrisie.

PHARMACIE (Écoles de). *V.* Écoles.

PHARNABAZE, satrape perse de Phrygie, soutint les Spartiates dans la guerre du Péloponèse, fut battu par Alcibiade à Abydos, 411, et à Cyzique, 410, et se rapprocha des Athéniens en 407. En 403, les Trente, qui régnaient à Athènes, obtinrent qu'il fit périr Alcibiade, réfugié en Phrygie. Après la retraite des Dix mille, il fut battu en Mysie par Thymbron et par Dercyllidas ; Agésilas le dépouilla même de la Phrygie. En 394, il commandait avec Conon la flotte qui gagna la bataille de Cnide sur Pisandre, chef des Lacédémoniens. B.

PHARNABAZE, 1er roi d'Ibérie, [illegible] av. J.-C., délivra son pays du joug des Perses, le divisa en 8 provinces, bâtit des villes et des forteresses.

PHARNACE Ier, roi de Pont de 184 à 157 av. J.-C., fils de Mithridate IV, prit Sinope, que son père avait en vain assiégée. Cette conquête et celle du reste de la Paphlagonie excitèrent la jalousie des princes voisins, Eumène II de Pergame, Prusias de Bithynie, Ariarathe V de Cappadoce, et des villes grecques d'Asie, qui se déclarèrent contre lui : il comptait sur l'alliance de Séleucus Philopator, roi de Syrie ; mais, abandonné par les troupes de ce prince, qu'avaient gagnées les Romains et n'ayant plus d'allié que le souverain de la Petite-Arménie, il fut forcé de restituer ses conquêtes, hormis Sinope, 178. C. P.

PHARNACE II, roi du Bosphore, fils de Mithridate le Grand, fit révolter les troupes de son père contre lui, lorsqu'il le vit pressé par les Romains, et cette défection détermina le vieux roi à se donner la mort, 64. Pharnace reçut de Pompée le royaume du Bosphore, avec le titre d'ami et d'allié du peuple romain, et resta fidèle jusqu'à la guerre civile de César et Pompée. Profitant alors des embarras de la république, il conquit presque tout le Pont et la Cappadoce, et vainquit Domitius Calvinus, auquel s'étaient joints le Galate Déjotarus et le roi de Cappadoce, Ariobarzane. César, après la guerre d'Alexandrie, marcha contre lui, le vainquit à Zéla, 47, et ce fut après cette bataille qu'il écrivit à Rome ces trois mots devenus célèbres : *Veni, vidi, vici*. Pharnace fut tué la même année, en rentrant dans son royaume, révolté contre lui.
C. P.

PHAROS, île de l'Adriatique, sur la côte d'Illyrie. Patrie de Démétrius de Pharos. Auj. *Lesina*.

PHAROS, île d'Égypte. (*V.* PHARE.)

PHARSALE, *Pharsalus* ou *Pharsalia*, v. de Thessalie, au centre, près de l'Énipée. Victoire de César sur Pompée, le 20 juin de l'an 705 de Rome, 48 av. J.-C. (*V.* la *Pharsale* de Lucain et Seldner, *das Schlachtfeld von Pharsalus*, 1833.) — Pharsale est aujourd'hui dans le roy. de Grèce le ch.-l. d'une éparchie dans la nomarchie de Larisse. Résidence d'un métropolitain grec. Chemin de fer pour Volo et pour Larisse.

PHASE, *Phasis*, riv. de l'Asie ancienne, prenait sa source dans les monts Moschiques, séparait l'Arménie et la Colchide et se jetait dans le Pont-Euxin. Il portait, dans la partie supérieure de son cours, le nom de *Boas ;* dans la partie moyenne, celui de *Rhion*, lorsqu'il avait reçu le Glaucos et l'Hippos (auj. *Tschenis-tskali*, fleuve du cheval), et enfin celui d'*Arcturos* ou de *Phase*, du nom de la ville située à son embouchure. Les anciens croyaient qu'il communiquait avec l'océan Septentrional, et pendant longtemps il fut considéré comme la limite de l'Europe et de l'Asie. Aujourd'hui les montagnards l'appellent *Rioni ;* les Turcs, *Fasch*. Le Phase est célèbre dans les temps héroïques de la Grèce : sur ses bords était la ville d'Œa, où les Argonautes allèrent conquérir la Toison d'or, et d'où ils rapportèrent le bel oiseau appelé, du nom du fleuve, *Phasiana avis*, le faisan. On a voulu retrouver, dans le Phase, le *Phison* du Paradis terrestre. Le Phase, jadis grand fleuve, n'est plus qu'une petite rivière, parce que ses principaux affluents coulent aujourd'hui par d'autres canaux dans la mer Noire. C. P.

PHASÉLIS, anc. v. de Lycie, sur le golfe de Pamphylie ; auj. *Tekrova*. On y inventa, dit-on, des vaisseaux légers, qui allaient à la voile et à la rame. Le port et la ville ancienne sont bien conservés. Nombreux tombeaux.

PHASIENS, anc. peuple d'Arménie, voisin des Chalybes.

PHASIS, nom de toute la côte de la Colchide depuis l'embouch. du Phase au S. jusqu'à Dioscurias au N. — v. de commerce à l'embouch. du Phase, fondée par les Milésiens ; sous la domination romaine, elle prit le nom de *Sébastopolis*. Auj. *Poti*. C. P.

PHATMÉTIQUE ou **PHATNITIQUE** (BRANCHE), bras du Nil, appelé auj. *Branche de Damiette*. Ce n'est que le prolongement de la branche Athribitique.

PHATURITE (NOME), division de l'anc. Égypte, dans la Thébaïde ; ch.-l. Phaturis.

PHAUSTUS de Byzance, historien arménien (d'autres disent grec) du IVe siècle. Très versé dans la langue grecque, il a composé en cette langue une *Histoire nationale*, continuation de celle d'Agathange jusqu'à l'an 390. On croit que la traduction arménienne de cette Histoire, qui existe maintenant, Venise, 1835, est de lui. C.—A.

PHAVORINUS. *V.* FAVORINUS.

PHAYLLUS, général phocidien au temps de la guerre Sacrée. Onomarque, son frère, occupé contre les Béotiens, l'envoya en Thessalie, 352 av. J.-C., sous prétexte de secourir le tyran Lycophron, en guerre avec Philippe, roi de Macédoine, mais en réalité pour tenter la conquête de ce pays. Après quelques succès, Phayllus fut battu par Philippe, et rejeté dans les montagnes de la Phocide. Successeur de son frère dans la conduite de la guerre Sacrée, il se procura des soldats avec les trésors du temple de Delphes, défit les Béotiens près de Naryce, ville des Locriens, et succomba, au milieu de ses succès, à une maladie cruelle. O.

PHAZANIE, *Phazania*, contrée de la Libye intérieure, près de la Petite-Syrte ; habitée par les Garamantes. Auj. le *Fezzan*.

PHAZÉMON, anc. v. du Pont, donnait son nom à un canton appelé *Phazémonitide*. Auj. *Merzifoun* ou *Marsivan*.

PHÉACIENS, nom des habitants de Corcyre, dans l'*Odyssée*. Il venait du roi Phéax, dont le fils, Alcinoüs, reçut Ulysse retournant à Ithaque.

PHEAX, homme d'État athénien à l'époque de la guerre du Péloponèse, ami de Nicias et ennemi d'Alcibiade. Taylor a pensé que le discours *contre Alcibiade* qui se trouve dans la collection des œuvres d'Andocide était de Phéax. Eupolis a dit de lui qu'il excellait à bavarder, mais qu'il ne savait pas parler. S. RE.

PHÉBÉ ou **PHŒBÉ.** *V.* DIANE.

PHEBIDAS. *V.* PHŒBIDAS.

PHEBUS ou **PHŒBUS.** *V.* APOLLON.

PHÉBUS (GASTON). *V.* FOIX (GASTON III, COMTE DE).

PHEDIME, fille d'Otanès, seigneur de la Perse, découvrit, la première, l'imposture de Smerdis le Mage, dont elle était l'une des femmes. Elle s'aperçut, la nuit, qu'il n'avait pas d'oreilles, et l'on sut ainsi qu'il était le Mage auquel Cyrus avait autrefois fait couper les oreilles pour un crime.

PHÉDON, d'Élis, philosophe grec, fut disciple et ami de Socrate, qui l'avait racheté, tout jeune encore, à des pirates. Après la mort de son maître, à qui il avait fermé les yeux, il retourna dans sa patrie et y fonda une école, où il enseigna la morale. Platon a donné le titre de *Phédon* à un dialogue sur l'immortalité de l'âme.

PHÈDRE, *Phædra*, fille de Minos, roi de Crète et de Pasiphaé, épousa Thésée, l'amant infidèle de sa sœur, et en eut 2 fils, Acamas et Démophon. Elle conçut pour Hippolyte, son beau-fils, une passion criminelle, accusa le jeune prince, qui la repoussait, d'avoir voulu la séduire et causa sa mort. (*V.* HIPPOLYTE.) Bientôt elle s'étrangla de désespoir. On voyait à Trézène son tombeau et le temple qu'elle avait élevé à Vénus. Elle fut représentée par Polygnote dans la Lesché de Delphes. Ses malheurs ont inspiré des tragédies à Euripide, à Sénèque et à Racine.

PHÈDRE, disciple favori de Socrate ; une lettre de lui à Platon, publiée dans les *Epistolographi græci*, est apocryphe. Platon a donné le nom de *Phèdre* à son dialogue sur l'amour.
S. RE.

PHÈDRE, *Phædrus*, philosophe épicurien du Ier siècle av. J.-C., fut un des maîtres de Cicéron à Athènes. Il avait écrit un traité *de la Nature des Dieux*, que l'orateur romain mit à contribution dans celui des ses ouvrages qui porte le même titre. Un fragment retrouvé à Herculanum a été publié, avec traduction latine, par Christ. Petersen, Hambourg, 1833.

V. Olleris, *de Phædro Epicureo*, 1841.

PHÈDRE (JULIUS PHÆDRUS), fabuliste latin, né dans la Piérie. On croit qu'il fut affranchi d'Auguste, et que Séjan le persécuta pour ses Fables. Son recueil, qui forme 5 liv., fut découvert au XVIe siècle par François Pithou ; on l'attribua d'abord à Nicolas Perotti (*V. ce mot*) ; mais le manuscrit, découvert par Pithou et longtemps égaré, fut retrouvé en 1780 ; il est du Xe siècle. L'apologue n'est pas pour Phèdre, comme pour La Fontaine, un petit drame sous lequel se cache la moralité ; chez lui, le récit est peu de chose, la leçon est presque tout ; de là une certaine sécheresse, et peu d'intérêt, d'autant plus que Phèdre, qui observe assez bien, est plus chagrin que malicieux. Sa langue est assez pure ; cependant elle présente quelques altérations qui annoncent le commencement de la décadence. — Les fables de Phèdre sont écrites en vers senaires iambiques, bien construites et imitées d'Ésope : l'auteur lui-même le déclare au premier vers de son prologue, « *Æsopus auctor quam materiam reperit, hanc ego polivi versibus senariis.* »

Les principales éditions sont celles de P. Pithou, Troyes, 1596, in-12 : *Cum notis variorum*, 1667 ; *ad Usum Delphini*, 1675, in-4o ; de Burmann, Leyde, 1727, in-4o ; de Schwabe, Brunswick, 1806, reproduite dans la *Bibliothèque classique latine* de Lemaire ; de Titze, Prague, 1813 ; de Gail, Paris, 18[illegible] ; de Berger de X[illegible], 1832, avec de nouveaux fragments découverts par Angelo Mai au Vatican ; de Dressler, Leipzig, 1850. Il existe des traductions françaises par De Sacy (sous le nom de Saint-Aubin) ; de Joly, 18[illegible] ; de Parisot, 1835 ; de E. Panckoucke, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 183[illegible] ; de Fleutelot, 1839, dans la collection Nisard. — *V.* [illegible], *de Phædro ejusque fabulis prolusio*, Leipzig, 17[illegible], in-4o ; Hartmann, *Chrestomathia Phædriana*, Altenbourg, 1779 ; [illegible]mann, *Index Phædrianus*, M[illegible]berg, 1841, in-4o.

PHÉGÉE, roi d'Arcadie. *V.* ALCMÉON.

PHELIPPEAUX ou **PHÉLYPEAUX**, famille de magistrats célèbres, qui a donné sans interruption à la France, pendant 165 ans, des ministres et des secrétaires d'État. Elle descendait de Paul Phélypeaux, nommé secrétaire d'État en

1610 par Marie de Médicis; et elle se divisa en plusieurs branches : celles des comtes de *Pontchartrain*, de *Saint-Florentin*, de *Maurepas*, des marquis, plus tard ducs de *La Vrillière*. (*V. ces mots.*) G.

PHÉLIPPEAUX (A. **LEPICARD DE**), officier d'artillerie, né en 1768, m. en 1799, fut élevé à l'école militaire de Pontlevoy, passa en 1783 à celle de Paris, et fut le condisciple de Bonaparte. Lieutenant au régiment d'artillerie de Besançon en 1786, il émigra en 1791, fit la campagne de 1792 dans l'armée des princes, rentra en France en 1795 pour organiser une insurrection royaliste dans les départements du centre, s'empara de Sancerre, fut pris et enfermé à Bourges, s'échappa, osa se rendre à Paris, où il enleva de la prison du Temple l'amiral anglais Sidney Smith, et l'accompagna, avec le titre de colonel, en Syrie. Il fut chargé de la défense de Saint-Jean d'Acre, assiégé par Bonaparte en 1799, la dirigea avec une rare habileté et mourut des suites d'un coup de soleil, dix jours après la levée du siège. B.

PHELLUS, v. de l'anc. Lycie, près du vge actuel de *Saaret*. Nombreux tombeaux antiques, avec inscriptions grecques.

PHELPS, v. des États-Unis (New-York); 6,000 hab.

PHEMIUS, aède chargé par Ulysse de veiller sur Pénélope, et que les poursuivants de celle-ci forçaient de chanter dans leurs banquets. Ulysse voulut lui faire partager le sort des prétendants : il ne lui pardonna que sur les instances de Télémaque. P—T.

PHEMON, auteur d'un petit livre sur les chiens de chasse, qui paraît être de très basse époque et qui a été publié par Aurifaber, 1545, et Rivinus, 1654, grec-latin. S. RE.

PHÉNÉE, anc. v. d'Arcadie, près de Cyllène. Les eaux d'un lac voisin étaient, disait-on, mortelles, quand on les buvait pendant la nuit.

PHÉNICIE, nom qui s'appliquait, soit à toute la côte de Syrie jusqu'à la frontière de l'Égypte, parce qu'elle fut d'abord occupée par des peuples phéniciens, et que plus tard ils en habitaient encore tous les ports de commerce, soit seulement à la partie qui s'étendait du fleuve Éleuthéros, au N. (*Nahr-el Kébir*), jusqu'au Bélos (*Nahr-Maman*) au S. depuis l'invasion des Israélites, et jusqu'au Chorséos (Koradie) à l'époque de la domination romaine. A l'E. le Liban et la partie S. de l'Anti-Liban étaient ses limites; à l'O., la Méditerranée. Sa longueur était d'environ 250 kil.; sa plus grande largeur, de 45. Du Liban et de l'Anti-Liban coulaient, du N. au S. : l'Éleuthéros, le Sabbaticos (*Arca*), l'Adonis (*Nahr-el-Ibrahim*), le Lycus (*Nahr-el-Kelb*), le Thamyras (*Nahr-Damour* ou *Damer*), le Léontès (*Nahr-el-Kasmeh* ou *Leitani*). Jamais la Phénicie ne forma un État unitaire, mais fut toujours divisée en un certain nombre de villes, possédant chacune son territoire et des villes moins importantes sous sa domination.

Histoire. L'invasion élamite qui renversa entre 2300 et 2280 avant notre ère le premier empire chaldéen eut pour conséquence de jeter les Pasteurs sur l'Égypte, et, par contre-coup, l'Égypte sur l'Asie. Lorsque Toutmès Ier franchit l'isthme qui séparait la vallée du Nil des peuples asiatiques, il trouva la Syrie au pouvoir de trois races congénères : les *Araméens*, au N. et à l'E. du Liban; les *Térachites*, au S. et à l'E. de la mer Morte; les *Cananéens*, répartis en deux groupes bien distincts (les uns, s'adonnant à l'agriculture et à l'élevage des troupeaux, habitaient les vallées du Jourdain, du Natsana, de l'Oronte; les autres, se livrant à la navigation et au commerce, vivaient le long des côtes). On donnait aux Cananéens des côtes le nom de Phéniciens : *Phœnix* veut dire palmier; *Phœnikia* signifie *pays des palmes*, et *Phœnix* est une forme élargie du *P'oun* (d'où *pœni, puni, punique*), nom national et primitif des Cananéens. Cantonnés d'abord sur les rivages du golfe Persique, notamment dans Tsour et Arad, deux îles du groupe Bahréïn, les Phéniciens passèrent probablement en Syrie dans la seconde moitié du XXIIIe siècle av. J.-C., lorsque l'Asie occidentale fut envahie par de nouveaux Touraniens, distincts de ceux qui avaient formé l'élément prépondérant de la population chaldéenne. A l'époque où les pharaons commencèrent à envahir l'Asie (XVIIIe dynastie), les Phéniciens avaient fondé sur la côte un grand nombre de villes d'importance diverse : Arad (Rouad), Marath (Amrit), Simyra, Arka, Gebel, la Byblos des Grecs (Djebeïl), Béryte (Beyrouth), Sidon (Saïda), Sarepta (Sarfend), Tyr (Sour), Ako (Saint-Jean d'Acre), Jopé (Jaffa), etc. Les traditions représentent Béryte et Gebel comme les plus anciennes de toutes ces cités. Gebel, qui exerçait sur toute la Phénicie une véritable influence, fut promptement éclipsée par Sidon, qui lui succéda, ne tarda pas à avoir deux puissantes rivales dans Arad au Nord et Tyr au sud. Arad, construite sur un îlot, s'était emparée de toute la partie de la côte qui lui faisait face : sa domination s'étendit peut-être jusqu'à Hamath, dans la vallée de l'Oronte. Tyr, au sud, entre l'embouchure du Léontès et le pays des Philistins (23,300 hab.), se composait de deux parties : l'une insulaire, l'autre continentale; la seconde (Palé-Tyros) servait de débouché au commerce de la première et sa riche banlieue était admirablement cultivée, mais la vraie ville a toujours été l'île, et la Tyr continentale ne fut jamais qu'un faubourg.

Il ne nous est parvenu aucun document susceptible de nous éclairer sur la vie politique et sociale des Phéniciens. La Phénicie ne formait pas un État, mais une réunion de villes maritimes indépendantes, ne se liguant pas toujours devant l'ennemi et n'ayant entre elles d'autre lien que la communauté d'origine, l'emploi du même idiome et de la même écriture, la similitude des coutumes et des pratiques religieuses. Le régime intérieur de chaque cité avait un caractère oligarchique; le pouvoir des rois ou des suffètes qui les gouvernaient était des plus précaires, et la véritable souveraineté appartenait au conseil formé par la réunion de ces riches armateurs qui commandaient à des centaines de matelots et d'agents; c'est dans ce conseil qu'étaient prises et discutées toutes les résolutions importantes, c'est là qu'on s'occupait réellement et en connaissance de cause des grands intérêts nationaux. — La religion nous est également peu connue. Seuls parmi les tribus cananéennes, les Phéniciens avaient essayé de réunir leurs mythes en un corps de doctrine, et le prêtre que la tradition nomme Sankhoniathôn écrivit une sorte de genèse phénicienne; mais nous n'avons que des débris mutilés de cette rédaction. Les Phéniciens adoraient comme des dieux les sources, les grottes, les rivières et les montagnes, dont la majesté, les cimes neigeuses, les gorges profondes, les torrents impétueux, les avaient frappés d'admiration : c'est là qu'est l'origine du culte des pierres sacrées ou *bétyles*, qui se rencontre partout où se fit sentir l'influence de ces Anglais de l'antiquité; chacune de ces pierres était regardée comme la *maison d'un dieu* (Beth-El). Plus tard, vers la fin de la période sidonienne, l'adoration des astres et des forces naturelles avait remplacé celle des montagnes, et l'on voyait dans ces forces les manifestations d'un être suprême, puissant, mystérieux, désigné dans l'inscription d'Oum-el Aouamid sous le nom de *Baal-Samaïm* (Baal des Cieux), et d'où dérivaient toute une série de divinités locales (*Baalim* de la Bible) : il y avait autant de Baalim (*Baal* signifie littéralement *maître*) que de villes et de lieux consacrés. Le culte de *Mélek-Qart* ou *Melqart* (roi de la ville), le grand dieu de Tyr, fut surtout porté au loin par les colonies tyriennes. A côté des dieux, il y avait des déesses; à côté de chaque *baal*, il y avait une *baalat* : la plus connue de ces divinités féminines est *Astoret* (dont les Grecs ont fait *Astarté*), véritable souveraine du monde. Les sacrifices humains persistèrent chez les Phéniciens, surtout à Carthage, aussi longtemps que furent adorés les dieux en vertu desquels on les avait institués; mais, chose étrange, à ces accès de funèbre dévotion succédaient sans cesse des scènes de luxure dans les parvis des temples d'Astarté : il faut noter ces contrastes violents qui sont un des caractères distinctifs de la religion phénicienne.

C'est pendant la période de l'hégémonie sidonienne, période contemporaine des XVIIIe, XIXe et XXe dynasties égyptiennes, que furent créés, hors de Syrie, les premiers comptoirs phéniciens. Sidon, comme les autres ports (sauf Arad qui tenta vainement de résister), avait accepté la suzeraineté des pharaons thébains dès le début de la conquête égyptienne : elle paya tribut; mais ses marins purent fréquenter tous les ports du Delta, et la Phénicie fut l'intermédiaire des gens du Nil tant pour l'exportation que pour l'importation. Favorisés par ce vasselage, qui leur laissait toute liberté, les Sidoniens commencèrent par explorer les rivages de la Méditerranée orientale. Ils s'établirent, au nord, sur la côte méridionale de l'Asie Mineure, occupèrent une partie de Chypre et de la Crète, puis Rhodes, les Sporades, les Cyclades. Théra (*Santorin*), Mélos (*Milo*), les îles de Thrace furent successivement colonisées, et le Pont-Euxin lui-même eut la visite des hardis explorateurs, qui, dans le même temps, exercèrent une action très sensible en Béotie, en Argolide et dans l'île de Cythère. Bientôt les Sidoniens pénétrèrent au delà de la Grèce, dans le 2e bassin de la Méditerranée : en Afrique, ils bâtirent Utique et Kambé, sur l'emplacement de la future Carthage; ils touchèrent aux côtes de Sicile et d'Italie; ils s'emparèrent de Malte et de Gaulos (*Gozzo*). — Vers 1209 (date établie par Movers), les Philistins, maîtres de Gaza et d'Ascalon, prirent et pillèrent Sidon, dont la prépondérance et le domaine colonial passèrent aux Tyriens. Les Tyriens multiplièrent les établissements et les comptoirs sur la côte septentrionale d'Afrique, où ils fondèrent Hippo, Hadrumète, Leptis, Kart-Hadasht (*Karchédon* des Grecs, *Carthago* des Romains). Cette dernière colonie, admirablement située, ne tarda pas à acquérir un développement prodigieux, pendant que Tyr commençait à prendre possession du 3e bassin de la Méditerranée, à l'O. de la Sicile

et de l'Italie : des stations qu'elle fonda dans cette région maritime, on cingla vers l'Espagne; on arriva d'abord au détroit de Gibraltar, où l'on s'arrêta devant l'immensité de l'Atlantique; puis, au cours d'une seconde expédition, on fonda Gadir, la Cadix moderne, et la Méditerranée fut un lac phénicien dans toute la force du mot. Mais les indomptables navigateurs ne s'en tinrent pas là. Ils explorèrent, au delà du détroit, la côte africaine jusqu'à la mer des Sargasses, et la côte européenne jusqu'aux Cassitérides (Scilly). « Marins aussi expérimentés, explorateurs aussi audacieux que marchands habiles, il ne leur a manqué, pour égaler les plus grandes nations maritimes des temps modernes que les découvertes de l'astronomie et la connaissance de la boussole. » Mais les Cananéens de la côte syrienne ne se contentaient pas de coloniser la Méditerranée, de faire des courses dans l'Atlantique et de voyager dans les mers du Levant : ils faisaient le commerce avec les peuples du dehors et par mer et par terre, et par vaisseaux et par caravanes. Les routes qui de l'Asie se dirigeaient vers l'Occident venaient aboutir à Sidon et à Tyr : elles étaient semées de villes et de colonies, sortes de jalons que les marchands phéniciens y avaient posés. — Le commerce avec l'Espagne produisit très vite d'excellents résultats, et les Tyriens durent se réjouir d'avoir créé à leur industrie de nouveaux débouchés; car déjà, malgré leur puissance, on commençait à leur disputer l'empire des mers. Les habitants des îles prenaient goût à la navigation; les Pariens avaient chassé les Orientaux de l'île de Thasos, tandis que Milet et ses colonies leur fermaient les détroits et que les Ioniens leur disputaient la clientèle de l'Égypte. En outre, les Grecs s'établissaient en Italie et en Sicile; Syracuse était fondée par une troupe de Corcyréens et de Corinthiens; des colonies helléniques se formaient sur tout le littoral. Depuis la disparition des derniers Ramessides, les Égyptiens affaiblis n'avaient plus reparu en Syrie, et la Phénicie passa au pouvoir des conquérants assyriens : Tyr, qui voyait avec raison en eux des tyrans et non des protecteurs, résista pendant des années aux efforts de Salmanasar V et de Saryukin (Sargon). Sinnakhérib fut plus heureux et imposa un roi à la ville qui avait si vaillamment défendu son indépendance, 700 av. J.-C. ; mais, après la chute de Ninive, lorsque l'empire chaldéen eut succédé à l'empire assyrien, la Phénicie, pour résister aux nouveaux maîtres de l'Orient, s'allia à la Judée et surtout à l'Égypte, qui, sous les rois Saïtes, « aspirait à reprendre la haute main sur la Syrie ». Malheureusement Apriès fut battu, Jérusalem prise, Tyr bloquée pendant 13 ans par Nabukodorossor, qui dut traiter avec elle, 574. Peu après, Apriès, 595-570, établit sa suzeraineté sur la Syrie, qui se trouva de nouveau soumise à la domination égyptienne pendant quelques années. Le commerce ne s'accommodait pas de ces luttes et de ces révolutions continuelles. En dépit des efforts de Sidon, qui avait tenté de se relever pendant que Tyr tenait en échec le colosse assyrien, les marines grecque et étrusque se substituaient peu à peu aux navires syriens; Carthage enlevait à la métropole la clientèle de ses colonies d'Afrique, de Sicile, d'Espagne; les fabriques de Tyr chômaient et les marchandises des caravanes n'arrivaient plus dans ses magasins. Aussi, las de se compromettre dans des coalitions impuissantes, les Phéniciens acceptèrent-ils sans mot dire la domination perse, qui trouva en eux d'utiles auxiliaires contre les Grecs. Après la prise de Tyr par Alexandre, les Phéniciens n'existèrent plus comme peuple ; mais leurs instincts commerciaux ne se démentirent point. Tantôt sujets des Ptolémées, tantôt sujets des Séleucides, incorporés ensuite dans l'empire romain, ils eurent leurs comptoirs dans plus d'une ville importante, où ils habitèrent des quartiers séparés, où, comme les Arméniens et les Juifs de la Turquie contemporaine, ils eurent leurs temples et leur culte et où ils formèrent comme un monde à part.

La place nous manque pour donner ici le tableau de la civilisation phénicienne et nous devons nous borner à quelques traits essentiels. — Dans l'architecture et dans la sculpture, la Phénicie n'a créé aucun type original ; elle n'a su que combiner des éléments d'emprunt. Dans la céramique, la verrerie, l'orfèvrerie, la bijouterie, elle n'inventa pas les procédés, mais elle en tira tout le parti possible. Timide et gauche lorsqu'il s'agissait d'art supérieur, elle fut réellement inimitable lorsqu'il s'agissait de commerce ou d'industrie, lorsqu'il était besoin d'audace pour aller chercher un produit nouveau ou pour accroître le nombre des clients. Elle créa de toute pièce la fabrication de la pourpre, qui lui valut de si beaux bénéfices et qui occupait tant d'ouvriers que, du temps de Strabon, on était incommodé par l'odeur des teintureries de Tyr. Si ses navigateurs et ses marchands inspirèrent aux contemporains des sentiments de haine dont on trouve l'écho dans l'*Odyssée*, c'est qu'ils abusaient de leur supériorité commerciale pour vendre très cher et qu'ils n'hésitaient pas à voler enfants et femmes pour faire le trafic des esclaves ; c'est que les peuples de race aryenne, avec lesquels ils étaient en relations d'affaires, connaissaient mal ces Cananéens, dont ils ignoraient la langue ; c'est que les Phéniciens n'avaient pas, comme les Grecs, la passion du beau et l'amour du vrai, mais la seule fièvre du gain. Les Hébreux ne leur témoignaient eux aussi que de l'antipathie, irrités de la propagation du culte phénicien en Palestine. Enfin, on les accusa de mensonge et de perfidie, parce qu'ils restaient muets sur les lieux d'où ils tiraient leurs marchandises. Les historiens modernes ne peuvent partager entièrement cette haine. Tout en reconnaissant les côtés barbares et défectueux de la civilisation phénicienne, ils doivent tenir compte, lorsqu'ils veulent porter un jugement définitif, des services rendus par les hardis marins de la côte syrienne. Ils ont puissamment augmenté le domaine des connaissances géographiques : « des tribus barbares ont été rattachées à l'ensemble des nations policées par des liens qui ne devaient plus être rompus ; ces peuples ont été ainsi mis en mesure d'égaler, et, si leur génie s'y prêtait, de surpasser bientôt leurs devanciers et leurs maitres mêmes ». En second lieu, ils ont inventé l'alphabet proprement dit, c'est-à-dire un système de 22 signes auxquels ils ont attribué une valeur phonétique. C'était un immense progrès : car les Assyriens s'étaient arrêtés au syllabisme, et si les Égyptiens avaient trouvé le caractère alphabétique, ils n'avaient su se débarrasser ni des syllabes ni des idéogrammes, ni des homophones ni des polyphones. Cet alphabet, après avoir formé les alphabets araméen, palmyrénien, hébraïque, fut transporté dans tout le bassin de la Méditerranée par les Sidoniens et les Tyriens ; il devint la source commune d'où découlèrent tous les alphabets du monde antique, depuis l'Inde jusqu'en Ibérie. — Après Alexandre, les Phéniciens obéirent aux Séleucides. Après la chute de ceux-ci, leur pays fut, avec la Syrie, réduit en province romaine, 64, puis donné par Antoine à Cléopâtre, à l'exception de Tyr et de Sidon, auxquelles il laissa l'indépendance. Mais Auguste rendit la Phénicie à son état premier, et, jointe à la Cœlésyrie, elle forma une province impériale, lors du partage entre le sénat et l'empereur. La Syrie ayant été morcelée par Adrien, la Phénicie devint une province particulière, avec Tyr pour capitale, et comprit, outre la côte, une partie des villes de l'intérieur, entre autres Damas. Cette Phénicie fut divisée par Constantin en 2 provinces : Phénicie du Liban, cap. Damas; et Phénicie maritime, cap. Tyr, dépendant toutes deux, au IVe siècle, du diocèse, de la préfecture et de l'empire d'Orient. Elle forme aujourd'hui le centre du vilayet de Syrie.

Ph. Berger, *la Phénicie*; Renan, *Mission de Phénicie*; F. Lenormant, *la Légende de Cadmus et les établissements phéniciens en Grèce*; *Essai sur la propagation de l'alphabet phénicien dans l'ancien monde*; *les Origines de l'histoire d'après la Bible et les traditions des peuples orientaux*; G. Maspero, *Histoire ancienne*, *passim*; Perrot et Chipiez, *Histoire de l'art dans l'antiquité*, t. III; Heeren, *Idées sur la politique et le commerce des principaux peuples de l'antiquité*, t. III (en allem.); Movers, *les Phéniciens* (en allem.). La Phénicie a été particulièrement explorée par MM. de Saulcy, de Luynes, de Vogüé et Renan, et plusieurs sarcophages d'origine phénicienne sont exposés au musée du Louvre, à la suite du musée assyrien. M. P—T.

PHÉNIX, *Phœnix*, fut envoyé, selon la Fable, par son père Agénor à la recherche de sa sœur Europe et donna son nom aux Phéniciens.

PHÉNIX, fils d'Amyntor, roi des Dolopes, eut les yeux crevés par ordre de son père sur une fausse imputation, recouvra la vue par les soins de Chiron, devint l'instituteur d'Achille et le suivit à Troie.

PHÉNIX, oiseau fabuleux qui, suivant une tradition égyptienne interprétée et sans doute altérée par les Grecs, venait, tous les 500 ans, d'Arabie à Héliopolis, pour rendre les derniers devoirs à son père, qu'il enveloppait de myrrhe et portait dans le temple du Soleil. Il était semblable à un aigle, avait une huppe sur la tête, une queue blanche, et ses plumes jetaient des reflets de pourpre et d'or. On disait que, quand il sentait approcher la fin de sa vie, il se construisait un nid de plantes aromatiques qu'il exposait aux rayons du soleil, et sur lequel il se consumait ; de la moelle de ses os sortait un ver, qui se transformait en un nouveau phénix.

V. Métral, *le Phénix, ou l'oiseau du Soleil*, 1824.

PHÉNIX (ILES DE). V. plus loin POLYNÉSIE AMÉRICAINE.

PHERECRATE, poète comique grec, né à Athènes, florissait vers 420 av. J.-C. Il a laissé son nom au *vers phérécratien*, composé d'un spondée, d'un dactyle et d'un trochée. Suidas lui attribue 17 comédies, Meursius et Fabricius en portent le nombre à 23, dont ils donnent les titres d'après les auteurs anciens. Il en reste quelques fragments recueillis par Meineke dans ses *Fragmenta comicorum græcorum*, 1847.

V. Hasper, *de Cratete et Pherecrate*, 1877. B. et S. Re.

PHERECYDE DE SYROS ou **DE SYRA**, contemporain des Sept Sages de la Grèce, disciple de l'un d'eux, et peut-être lui-même maitre de Pythagore à Samos. Il avait fait une *Théogonie* ou traité Surla nature des dieux, le premier ouvrage

philosophique de ce genre. Il professait, à peu de chose près, les doctrines d'Anaximandre, et regardait, dit-on, l'âme humaine comme impérissable. On dit, que le premier aussi, il observa les phases de la lune et essaya de les déterminer. Il mourut vers la fin du VIe siècle av. J.-C., et Pythagore vint, dit-on, d'Italie recueillir son dernier soupir. C'est un des plus anciens écrivains grecs qui aient écrit en prose.

Conrad, *de Pherecydis Syrii ætate et cosmologia*, 1856. P—T et S. Re.

PHÉRÉCYDE DE LÉROS, historien grec du Ve siècle av. J.-C., avait écrit, sous le titre d'*Autochthones*, un ouvrage assez étendu sur les généalogies athéniennes depuis Ajax de Salamine jusqu'à Miltiade. Nous n'en connaissons que quelques fragments cités dans les ouvrages anciens; ils ont été réunis dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de Müller, I, 1841.

V. Matthiæ, *de Pherecydis fragmentis*, 1814. P—T et S. Re.

PHÈRES, *Pheræ*, auj. *Velestino*, v. de Thessalie, dans le N. de la presqu'île de Magnésie, sur le lac Bébéis, près de la mer Égée, où Pagases lui servait de port. La Fable y fait régner Admète. Dans les temps historiques, elle fut la résidence de Jason et du tyran Alexandre. Aujourd'hui elle appartient au roy. de Grèce et dépend de la nomarchie de Volo. Chemin de fer pour Volo, Pharsale et Larisse.

PHERESEENS, une des tribus chananéennes qui habitaient la Palestine avant l'arrivée des Hébreux. Ils habitaient au N. de Sichem, sur les deux rives du Jourdain. Leur pays forma la tribu d'Éphraïm et la demi-tribu occidentale de Manassé.

PHÉRON, roi d'Égypte, fils de Sésostris, selon les auteurs grecs. Il devint aveugle sur la fin de ses jours, pour avoir insulté le dieu du Nil.

PHIDIAS, le plus célèbre sculpteur de l'antiquité, né en Attique vers la 3e année de la 70e olympiade, 498 av. J.-C., m. en 438. Il était élève d'Agéladas. On présume que ses premiers ouvrages furent les statues colossales de *Minerve guerrière*, à Platées, en bois doré, avec les mains et les pieds en marbre pentélique, érigée du produit des dépouilles enlevées aux Perses à Marathon, et de *Minerve Poliade*, en bronze, qu'on plaça sur l'Acropole d'Athènes. Il exécuta une 3e statue de Minerve, en ivoire et en or, pour la ville de Pellène en Achaïe. Pausanias affirme que la *Minerve Lemnienne*, offerte par les habitants de Lemnos aux Athéniens, et la première sur laquelle Phidias inscrivit son nom, était plus digne encore de la déesse; il donna à sa figure une expression de beauté vraiment divine. On vantait encore de lui une Aphrodite Uranie, à Élis; 13 statues de bronze représentant Miltiade entouré des dieux et des héros d'Athènes; une Amazone appuyée sur son épée, des ciselures très fines, etc. Périclès, devenu maître du pouvoir dans Athènes, chargea Phidias de la direction de tous les travaux entrepris à son instigation. Le plus important fut le Parthénon (*V. ce mot*), pour lequel l'artiste exécuta une nouvelle statue de Minerve, haute de 26 coudées (12 mètres environ), debout, en or et en ivoire. Accusé d'avoir dérobé une partie de l'or destiné à cette statue, Phidias prouva son innocence; mais ses ennemis le poursuivirent encore comme sacrilège, pour avoir placé son portrait et celui de Périclès sur le bouclier de Minerve, où était représenté le combat de Thésée contre les Amazones. Il se retira en Élide, où il fit la célèbre statue de Jupiter Olympien (*V.* Olympie), ouvrage qui excita l'admiration de toute la Grèce. On a pensé, peut-être avec raison, qu'il n'a été accusé à Athènes que lors de son retour d'Olympie, 432 av. J.-C. D'après une tradition, il aurait été jeté en prison et y serait mort empoisonné ou de maladie. D'autres ont rapporté qu'il avait été accusé de détournement par les Éléens, qui l'auraient mis à mort; mais cette version paraît bien avoir été imaginée pour disculper les Athéniens, qui poursuivaient en Phidias l'ami de Périclès. — Phidias avait une grande et riche imagination; néanmoins il travaillait avec calme et lenteur. Quand ses ouvrages étaient terminés, il écoutait les critiques ou plutôt le sentiment du peuple, et se corrigeait d'après ce juge. « Phidias eut une influence immense sur son siècle, dit Émeric David. Dans l'imitation du nu, ainsi que dans la pose des figures, bannissant la timidité qui avait enchaîné l'école précédente, il parvint à rendre la nature avec toutes ses inflexions et toute sa chaleur... Ses formes sont vraies, amples, souples, robustes; ses mouvements, justes et hardis; ses attitudes faciles, nobles, variées, propres à développer toutes les beautés de ses modèles. Appliqué à saisir dans la nature ses traits les plus majestueux, il l'imite avec sincérité; il élève la naïveté à la grandeur, et, si nous pouvons parler ainsi, il est sublime avec simplicité. » (*Vie des Artistes anciens et modernes.*)

O. Müller, *de Phidiæ vita*, 1827; Ronchaud, *Phidias*, 1861; Waldstein, *Essays on the art of Phidias*, 1885; [illegible], *dans [illegible] Untersuchungen für A. Schäfer*, [illegible]; Petersen, *die Kunst des Phidias*, 1873; Collignon, *Phidias*, 1886. S. Re.

PHIDITIES (du grec *phéidô, économie, frugalité*), nom des repas publics que Lycurgue établit à Sparte. Tous les citoyens étaient tenus de s'y rendre. On y menait les enfants comme à une école de sagesse et de tempérance. Le plus ancien d'âge disait à ceux qui entraient, en leur montrant la porte : « Rien de ce qui se dit ici ne sort par-là. » Les tables étaient ordinairement de 15 personnes. Chacun devait apporter par mois un boisseau de farine, 8 mesures de vin, 5 livres de fromage, 2 livres et demie de figues et quelques pièces de monnaie pour acheter de la viande. Les sacrifices ou les fatigues de la chasse étaient les seules causes pour lesquelles il fût permis de ne point assister à ces repas; mais alors il fallait y envoyer une part des animaux que l'on sacrifiait, ou du produit de la chasse.

PHIDON, tyran d'Argos au VIIe siècle av. J.-C., inventa, dit-on, la balance, et fit frapper, à Égine, la première monnaie d'argent.

PHIGALIE, v. d'Arcadie, au S., entre les riv. Néda et Lymax. C'est auj. *Paulitza;* on y voit encore les ruines d'un beau temple d'Apollon et les murs d'enceinte de la ville.

Expédition de Morée, II, p. 5; Stackelberg, *der Apollotempel zu Bassae*, 1826; K. Lange, *Mémoires de la société archéologique de Saxe*, 1880. La frise du temple est au musée britannique. S. Re.

PHILADELPHE, surnom de Ptolémée II et d'Attale II.

PHILADELPHIE, *Philadelphia*, v. de Lydie, à l'E. de Sardes, au pied du Tmolus et sur le Comagus, affl. de l'Hermus, était sujette aux tremblements de terre; aussi ne contenait-elle à l'époque de Strabon qu'un très petit nombre d'habitants, qui, la plupart, passaient leur vie à la campagne, occupés à la culture des terres. C'est auj. *Alascher.* — v. de la Cilicie Trachée; sans importance. — v. de Palestine, sur les frontières de l'Arabie et de la Pérée, au N.-E. de la mer Morte, reçut son nom de Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte; c'est auj. *Ammon.* (*V. ce mot.*) C. P.

PHILADELPHIE, en angl. *Philadelphia*, v. des États-Unis (Pennsylvanie), à 200 kil. N.-E. de Washington, sur la Delaware et le Schuylkill, à 120 kil. de l'Atlantique; par 39° 56′ lat. N., et 77° 29′ long. O.; 45,520 hab. en 1790; 119,325 en 1820; 228,691 en 1840; 847,170 en 1880, 888,829 avec Camden. Elle a été la capitale des États-Unis jusqu'en 1800. Port vaste et sûr, le 4e de l'Union. Archevêché catholique, évêché protestant, 6 temples de quakers. Hôtel des monnaies, le seul des États-Unis. Université *de Pennsylvanie*, fondée en 1755; Faculté de médecine, renommée en Amérique; collège Girard, fondé en 1848 par un Français de ce nom pour les orphelins. Bibliothèque publique, avec muséum et collections diverses. Société d'agriculture, Athénée, Académie des sciences naturelles, Institut Franklin pour l'encouragement des arts mécaniques; Académie de musique avec vaste salle d'opéra, haute école centrale; pénitencier, et chantier de construction de l'État; 2 arsenaux et chantiers de construction de l'Union. Société historique de Pennsylvanie, hôpital de la marine de l'Union; hospice d'orphelins, composé de 7 bâtiments magnifiques. Bourse de commerce, nombreuses banques, caisses d'épargne, chambres d'assurances. La ville est divisée en 6 quartiers, et administrée par 1 *mayor*, 1 *recorder*, 15 *aldermen* et un conseil municipal. Les rues sont larges, droites et bien bâties. On remarque Chesnut street, Pennsquare, au centre de la ville; les places de Washington, de Franklin, de Rittenhouse et de Logan, le Passage ou l'Arcade, la cathédrale catholique de Saint-Pierre-et-Saint-Paul, l'aqueduc et le parc de Fairmount. Industrie très active : fabr. d'armes à feu, machines. Papiers de tenture, joaillerie, carrosserie, bronzes, tabacs, brasseries, scieries, savons, toiles, produits chimiques, distilleries, verreries, tanneries, imprimerie et librairie très florissantes. Grand comm. avec l'Angleterre, la Chine, les Indes, le Brésil et la France. Import. de vins, eaux-de-vie, fruits du Midi, fer, liège, huile, soies écrues. Exportation de grains, farines, fromages, bois de teinture, houille, etc. Paquebots pour Liverpool et Londres. — Philadelphie fut fondée par W. Penn en 1682. Un célèbre traité avec les Indiens des Six-Nations y fut conclu en 1749. Le 1er congrès de l'Union s'y tint en 1774, et l'indépendance y fut proclamée en 1776. Les Anglais la prirent en 1777. La fièvre jaune décima sa population en 1793 et 1797. Une exposition universelle a eu lieu dans cette ville en 1876. B.

PHILÆ, île du Nil. (*V.* Philé.)

PHILAGER de Cilicie, sophiste du IIe siècle de J.-C., adversaire violent d'Hérode Atticus. Il enseigna successivement à Athènes et à Rome, où il mourut. S. Re.

PHILAMMON, chantre de la Thrace, père de Thamyris et d'Eumolpus. Selon Plutarque, il remporta le prix de poésie et de musique aux premiers jeux Pythiques, et institua les chœurs dansants du temple de Delphes.

PHILANDER. *V.* Philandrier.

PHILANDRIER (Guillaume), en latin *Philander*, archi-

tecte et archéologue, né à Châtillon-sur-Seine en 1505, m. en 1565, contribua par ses écrits et ses monuments à la renaissance de l'architecture en France. Il s'attacha à Georges d'Armagnac, évêque de Rodez, et bâtit dans cette ville le palais de l'évêché, la porte Saint-Martial, et termina la cathédrale.

Il a publié : *in Institutiones Quintiliani specimen annotationum*, Lyon, [illegible]; *Annotationes in Vitruvium*, Rome, [illegible], 2e édit. augmentée, [illegible], ouvrage encore estimé.

PHILARÈTE, officier arménien au service de l'empereur grec Romain Diogène, le suivit dans son expédition contre les Turcs Seldjoukides, combattit pour lui contre Michel Parapinace, mais, après le triomphe de ce dernier, prit le titre d'empereur et se rendit indépendant. Plus tard, il fit sa paix avec Nicéphore Botoniate, qui lui conféra le duché d'Antioche. Il embrassa l'islamisme, se soumit au sultan Malek-Schah et mourut en 1086.

PHILARÈTE (Théodore-Romanov), prélat russe, né vers la fin du XVIe siècle, descendait par sa mère de la famille de Rurik. Archevêque de Rostov en 1605, il fut envoyé comme ambassadeur en Pologne et retenu prisonnier dans ce pays, pendant les guerres civiles des faux Dmitri. Le fils de Philarète, Michel Romanov, proclamé tzar en 1613, nomma son père patriarche de Moscou, 1619, et partagea de fait avec lui le gouvernement de l'empire. Philarète restreignit les privilèges de la noblesse et lui enleva tout pouvoir politique. Il mourut en 1633.

Sa *Vie* (en russe) a été publiée à Moscou, en 1802. E. D—y.

PHILARÈTE (Basile-Drosdof), prélat russe, né à Kolomna en 1782, m. en 1868, fut d'abord moine de l'ordre de Saint-Basile : Alexandre Ier le nomma successivement recteur de l'université de Saint-Pétersbourg en 1812, évêque de Revel en 1817, archevêque de Tver en 1819, de Iaroslaf en 1820, et bientôt après métropolitain de Moscou. Membre du saint-synode, il osa résister à Nicolas Ier, qui lui ordonna d'aller résider dans son diocèse. Alexandre II lui fut plus favorable, lui rendit son siège au saint-synode, et le chargea, dit-on, de rédiger l'ukase du 19 mars 1861 pour l'affranchissement des serfs.

Outre de nombreux écrits théologiques, on a de ce prélat une *Dissertation sur la cause morale des merveilleux succès des Russes*, 1812, et des *Sermons*, plusieurs fois réimprimés. Plusieurs ont été trad. en français par Stourdza, Paris, 1849. E. D—y.

PHILBERT-DE-GRAND-LIEU (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes, près du lac de Grand-Lieu ; 1,222 hab.

PHILÉ, *Philæ*, île du Nil, à 4 kil. S. de Syène, à l'origine des cataractes et sur la frontière de l'Égypte et de l'Éthiopie, était célèbre dans la religion égyptienne Elle est aujourd'hui couverte de magnifiques ruines des temples d'Osiris, d'Isis, de Typhon ; de colonnes, d'obélisques ornés d'un nombre infini de sculptures et d'inscriptions, entre autres, d'une inscription bilingue en hiéroglyphes et en grec, qui, trouvée en 1819, facilita les découvertes de Champollion touchant l'écriture phonétique. Sur la pointe N. de l'île, on rencontre aussi des ruines de murailles grecques et un arc de triomphe romain ; quelques Barabras, habitants de l'île, y ont adossé leurs huttes. Philé s'appelait dans l'ancienne Égypte *Pilak*, c.-à-d. frontière éloignée : les Arabes la nomment encore *Bilak*, *Djezirel-el-Birbé* ou île des Temples, *Djéziret-el-Heiff*, ou *Anasel Wodjoud*.

V. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. I.

PHILÉ (Manuel), poète grec, né à Éphèse vers 1275, m. vers 1340, vint étudier à Constantinople sous George Pachimère, et passa sa vie à mendier la faveur des grands. On lui doit un poème iambique Περὶ ζῴων ἰδιότητος (*de Animalium proprietate*), dont le fonds a été emprunté à Élien, et que de Pauw a publié, Utrecht, 1730 ; on le trouve aussi dans les *Poetæ bucolici et didactici* de Didot, 1846. D'autres poèmes de Philé ont été édités, avec une version latine et des notes, par G. Wernsdorf, 1768, et par M. Miller, 1855. Cette dernière publication contient une *Monodie* en 599 vers sur Jean Paléologue, frère de Michel. Philé écrivait en vers *politiques* ou mesurés, contenant un nombre déterminé de syllabes, sans égard à la prosodie. B. et S. Re.

PHILEAS, géographe athénien, était contemporain d'Hécatée.

V. Osann, *Zeitschrift für die Alterthumswissenschaft*, 1841. S. Re.

PHILEE, architecte grec, construisit le temple ionique de Pallas à Priène et lui consacra une monographie. S. Re.

PHILELPHE (François), savant philologue, né en 1398 à Tolentino, m. en 1481, était gendre de Jean Chrysoloras, fils d'Emmanuel. Il étudia à Padoue, et y professa même l'éloquence à 18 ans ; il fut secrétaire de l'ambassade de Venise à Constantinople, et de là fut envoyé par Jean Paléologue auprès de l'empereur Sigismond, pour implorer le secours de ce prince contre les Turcs. Il revint en Italie en 1427 avec une riche moisson de manuscrits qu'il avait recueillis en Grèce. Il professa les lettres anciennes dans les principales universités de l'Italie, la philosophie à Rome, et, en dernier lieu, la rhétorique à Florence. Il avait un tel amour-propre qu'il ne pouvait souffrir qu'on lui égalât personne dans les lettres. Les querelles qu'il eut avec plusieurs érudits de son temps, entre autres le Poggio, ne l'ont pas rendu moins célèbre que son savoir. Il était aussi l'ennemi des Médicis.

Ses principaux ouvrages sont : *Satiræ*, Milan, in-fol., 1476 ; *Epistolæ*, *libri XVI*, Venise, in-fol., 1502 ; *de Convivio libri II*, Cologne, in-4, [illegible] ; *Apophthegmata, orationes et de [illegible]*, Paris, in-4, [illegible] ; des traductions latines de la *Cyropédie*, de la *Rhétorique* d'Aristote, de quelques *Vies* de Plutarque, de quelques *Harangues* de Lysias, etc. — *V.* la *Vie de Philelphe* par Lancelot, dans les *Mém. de l'Acad. des inscriptions*, t. XI.

PHILELPHE (Mario), fils aîné du précédent, né à Constantinople en 1426, m. en 1480, occupa un emploi à la cour de Jean Paléologue, puis à celle de René, roi de Provence. Appelé en 1451 à la chaire de belles-lettres à Gênes, il quitta cette place pour exercer la profession d'avocat à Turin, 1453, ensuite à Mantoue, 1459. Enfin il professa de nouveau les lettres à Venise, à Bologne et à Ancône. Il a laissé des poésies latines et italiennes, des épigrammes, des tragédies, des comédies, des lettres, etc. N.

PHILEMON, et **BAUCIS**, sa femme, tous deux Phrygiens, pauvres et vieux, donnèrent l'hospitalité à Jupiter et à Mercure, qui, sous la figure humaine, visitant la Phrygie, avaient été rebutés de tous les habitants du bourg près duquel demeuraient ces vieillards. Avant de s'éloigner, les dieux se firent connaître à leurs hôtes, et changèrent leur cabane en un temple, dont ils les firent ministres. Parvenus à un âge très avancé, tous deux moururent ensemble et furent métamorphosés, Philémon en chêne, Baucis en tilleul. Cette charmante fable a été racontée par Ovide (*Métamorphoses*, liv. VIII), et par La Fontaine. P.

PHILÉMON, poète comique grec, né à Soles en Cilicie vers 355 av. J.-C., fut le contemporain et le rival presque toujours heureux de Ménandre, avec lequel il est, mais à un rang inférieur, le plus grand poète de la *comédie nouvelle*. Il avait beaucoup de facilité et d'imagination, mais s'attachait plus à plaire au goût du moment qu'à celui des juges sérieux, ce qui explique la grande vogue qu'il eut de son vivant. Il reste de lui des fragments, qui ne sont pas sans mérite, mais trop peu nombreux pour que nous puissions l'apprécier par nous-mêmes. On les trouve réunis avec ceux de Ménandre, à la suite de l'*Aristophane* de la collection Didot. Les comiques latins ont fait beaucoup d'emprunts à Philémon, aussi bien qu'à Diphile et à Ménandre. Philémon laissa un fils qui suivit avec succès la même carrière que son père. P—r.

PHILÉMON, grammairien grec, du Ve siècle selon les uns, du XIIe selon d'autres, a laissé un *Lexique technologique*, publié par Ch. Burney, Lond., 1812. Fréd. Osann en a donné une nouvelle édition, augmentée de plusieurs fragments, et avec notes, sous le titre de *Philemonis grammatici quæ supersunt*, Berlin, 1821. (*V.* K. Lehrs, *Jahrbücher der class. philologie*, 1872, p. 465.) — Il y a certainement eu au moins 5 grammairiens du même nom. S. Re.

PHILÈNES (Les), nom de deux frères carthaginois qui se dévouèrent pour leur patrie. Carthage et Cyrène étaient convenues de faire partir, chacune de leur côté, deux hommes en même temps pour fixer les limites du territoire des deux villes au lieu où ils se rencontreraient. Les Philènes, désignés à cet effet, arrivèrent à peu de distance de Cyrène ; accusés de fraude, ils consentirent, pour se justifier, à être enterrés vifs sur la place. Leur tombeau devint la borne du territoire carthaginois. Deux autels leur furent élevés.

PHILÉNIS, femme poète de Leucas, tristement connue dans l'antiquité par ses vers licencieux, dont il ne nous reste rien.

PHILÉTAS DE COS, poète grec alexandrin, précepteur de Ptolémée Philadelphe, avait fait des élégies vantées par les critiques romains, et dont il ne reste que d'assez minces débris, recueillis par Kayser, 1793, et par Schneidewin dans ses *Poetæ lyrici*.

V. Bach, *de Phileta Coo*, Breslau, 1828, et Couat, *la Poésie alexandrine*, 18[illegible]. S. Re.

PHILETÈRE, *Philæterus*, eunuque paphlagonien, nommé gouverneur de Pergame par Lysimaque, se rendit indépendant, en 283 av. J.-C., et gouverna pendant 20 ans, mais sans prendre le titre de roi. Il laissa ses États à son neveu Eumène. Il avait introduit, dans les mesures, 1 pied valant 35 centim. 4 millim.

PHILIA *V.* Andania.

PHILIBERT-EMMANUEL, duc de Savoie. (*V.* Emmanuel.)

PHILIDOR (François-André Danican, dit), compositeur de musique et célèbre joueur d'échecs, né à Dreux en

1726, m. à Londres en 1795, travailla dans le genre de l'opéra et de l'opéra comique. Ses nombreux ouvrages sont presque tous oubliés; les meilleurs sont des opéras comiques : *le Sorcier*, *le Maréchal ferrant* et *Tom Jones*. Sa musique manque de mélodie, d'expression et d'originalité; mais il était assez bon harmoniste. Il mit en musique l'ode de Dryden intitulée *la Fête d'Alexandre*, et le *Carmen sæculare* d'Horace. Il a publié une *Analyse des échecs*, Londres, 1749, qui fait encore autorité.

PHILINUS, orateur attique, contemporain de Démosthènes. Clément d'Alexandrie a conservé un fragment d'un de ses discours. S. Re.

PHILIPEAUX (Pierre), né à Ferrières en 1759, m. en 1794, était avocat à la Révolution. Député de la Sarthe à la Convention, il se rangea parmi les Montagnards les plus exaltés, vota la mort de Louis XVI, fit ou appuya les propositions les plus extravagantes. Envoyé dans les départements insurgés de l'Ouest il fut ému des désastres de la guerre civile, s'éleva, à son retour, contre les agents du Comité de salut public et périt enveloppé dans la proscription des Dantonistes.

On a imprimé, en 1795, les *Mémoires historiques de Philipeaux sur la Vendée*. B.

PHILIPON DE LA MADELEINE (Louis), littérateur, né à Lyon en 1734, m. en 1818, fut d'abord avocat du roi à la Chambre des comptes de Besançon, puis intendant des finances du comte d'Artois. Privé de cet emploi par la Révolution, il obtint, sous le Directoire, la place de bibliothécaire du ministère de l'intérieur.

On a de lui, outre des pièces de théâtre et des chansons : *Géographie élémentaire de France*, 2e édit., 1801, in-12; *Homonymes français*, 3e édit., 1817; *Manuel épistolaire*, 7e édit., 1820, in-12; *Dictionnaire portatif des poètes français, depuis 1050 jusqu'en 1804*, 1805, in-18; *Dictionnaire portatif des rimes, précédé d'un traité de versification française*, 2e édit., 1806, in-18; *Dictionnaire portatif de la langue française*, 3e édit., 1819, in-18, etc.

PHILIPPE Ier, roi de Macédoine, 609-576 av. J.-C.

PHILIPPE II, roi de Macédoine, 360-336 av. J.-C., né en 382, était le 3e fils d'Amyntas II. Mêlé dans sa jeunesse aux troubles qui agitèrent son pays, emmené comme otage à Thèbes, en 366, par Pélopidas, il fut élevé dans la maison d'Épaminondas, formé par ce grand homme à la science militaire, à la stratégie, à l'art de conduire les hommes; il dut, en outre, à son séjour en Béotie de connaître les divisions de la Grèce et d'apprendre le secret de sa faiblesse. A la mort de Perdiccas III, son frère, tué dans un combat contre les Illyriens, 360, il se rendit secrètement à Édesse, s'empara de la régence pour son neveu Amyntas, menacé par 2 prétendants et plusieurs ennemis extérieurs, acheta la retraite des Illyriens, l'inaction des Thraces, protecteurs de Pausanias, l'un des prétendants, s'établit définitivement dans la Thessalie, qu'il divisa, 344, en 4 districts et dont il s'attribua tous les revenus. Il recommença la guerre directe par une tentative sur Mégare, 343, et, à la suite d'opérations en Épire contre les ennemis d'Alexandre, son beau-frère, par un coup de main sur Ambracie, que sauva Démosthènes lui-même pendant que les Athéniens assiégeaient Magnésie. Il s'en vengea en leur prenant Halonèse, remonta en Thrace, y détruisit plusieurs colonies grecques de la côte, en établit dans l'intérieur en les peuplant de Grecs fugitifs ou achetés, parfois même de malfaiteurs (Philippopolis), et par là menaça la Chersonèse orientale, Byzance, les rivages de l'Euxin, colonies et greniers d'Athènes; elle répondit en envoyant dans l'Hellespont l'énergique Diopithe, qui envahit même la Macédoine, et qui fut défendu par Démosthènes contre les plaintes des partisans de Philippe. En même temps, elle sollicitait les secours des Perses. Philippe ne ménagea plus rien; en 341, il assiégea Sélymbrie et Périnthe, la 2e fut sauvée par les secours de Byzance, des Perses et d'Athènes, dont les vaisseaux capturèrent dans la mer Egée plusieurs bâtiments macédoniens, pendant que Phocion chassait les Macédoniens de l'Eubée, 340 (?), expédition dont la date n'est pas certaine, et que d'autres placent 10 ans plus tôt, 350 (?). Philippe ne fut pas plus heureux devant Byzance, également sauvée par Phocion, 340-339. Irrité, il alla battre les Scythes du roi Athias, fut attaqué au retour par les Triballes, courut risque de la vie et ne fut sauvé que par son fils Alexandre. Ses ports étaient encore bloqués : Eschine, qu'il avait peut-être gagné à l'époque de la 1re ambassade, le sauva en lui faisant donner le commandement des forces amphictyoniques pour une nouvelle guerre [illegible] contre les Locriens d'[illegible]. Entré en Grèce, [illegible] de la guerre Sacrée, prit Élatée, la fortifia, et marcha sur l'Attique; aussitôt son [illegible] par Démosthènes et unie à la Béotie : il triompha de cette coalition, et en battit le général Lysiclès à Chéronée, 338, victoire décisive qui [illegible] de la Grèce. Rappelé à la modération par Démade, [illegible] de sa [illegible] et [illegible] d'Athènes, il lui accorda une paix honorable, lui laissa la Chersonèse, Lemnos, Imbros, Samos, et lui donna Oropos, enlevée aux Thébains; mais il traita très durement ceux-ci, et releva contre eux Orchomènes et Platées. Convoquant ensuite à Corinthe l'assemblée générale des Grecs, il se fit nommer *généralissime* pour attaquer l'Empire perse à leur tête. Enfin, avant de rentrer en Macédoine, il envahit le Péloponèse (date incertaine; d'autres placent cette invasion en 344), ravagea la Laconie, agrandit Messène, Mégalopolis, Tégée, Argos. A l'O., il mit garnison dans Ambracie, fit chasser ses ennemis de l'Acarnanie, et, à l'E., reçut Byzance dans son alliance. En 337, il envoya en Asie Parménion et Attale, avec l'intention de les suivre de près. Mais de violents démêlés avaient troublé le palais; Olympias, répudiée et outragée, s'était retirée en Épire; Philippe avait épousé Cléopâtre, nièce d'Attale, un de ses officiers, et donné sa propre fille à son beau-frère Alexandre : pendant les fêtes qui suivirent le second mariage, il fut assassiné à Édesse par un Macédonien de haute naissance, Pausanias, à qui il avait refusé justice, et que l'on a cru l'instrument soit d'Olympias, soit des Perses et d'Athènes secrètement unis par Démosthènes. Philippe avait alors 47 ans. Parfait général malgré ses infirmités (il était borgne et boiteux), politique habile et peu scrupuleux, génie prudent et opiniâtre à la fois, il avait fait de la Macédoine le premier État du monde grec; il pouvait se promettre en Asie les succès réservés à son fils. L'histoire lui reconnaît de grandes qualités, un esprit vif et sensé, mais aussi des vices honteux et des mœurs dissolues. Il reste de lui quelques Lettres écrites d'un style noble et concis.

Olivier, *Histoire de Philippe*, 1740; Leland, *The history of the life and reign of Philip*, 1761; Flathe, *Geschichte Makedoniens*, I; Brückner, *König Philipp und die hellenischen Staaten*, 1837; Böhnecke, *Forschungen auf dem Gebiete der attischen Redner*, 1843; Schaefer, *Demosthenes und seine Zeit*, 2e édit., 1882. A. C. et S. Re.

PHILIPPE III, roi de Macédoine. (V. Arrhidée.)

PHILIPPE IV, roi de Macédoine, fils de Cassandre, lui succéda, 298, et mourut presque aussitôt d'une grave maladie, laissant le trône à son frère Antipater.

PHILIPPE V, roi de Macédoine (appelé le plus souvent Philippe III, à cause du peu d'importance des deux précédents), né en 234 av. J.-C., roi de 220 à 178, était fils de Démétrius II et neveu d'Antigone Doson, qui, chargé de la régence pendant sa minorité, s'empara du pouvoir, 232-220. Il devint roi à l'âge de 14 ans, par la mort d'Antigone. Appelé en Grèce par Aratus, à qui il témoigna longtemps la plus grande déférence, il entra dans le Péloponèse, où il évita de prendre parti dans les troubles de Sparte, asssembla à Corinthe les membres et les alliés de la ligue achéenne, se fit charger de l'exécution de leurs arrêts contre la ligue étolienne, et prononça à Egion un discours, dicté par Aratus, qui fit bien augurer de sa modération. Il ne tarda pas à la démentir, 220-217, dans le cours de la *Guerre des deux ligues*, qu'il fut obligé d'interrompre pour revenir repousser de son royaume une menaçante invasion de Dardaniens : on le vit, en effet, ravager les campagnes d'Élis et de Triphylie, prendre Ambracie, brûler le temple de Thermos, renverser dans cette ville plus de 2,000 statues, enfin, après la prise de Thèbes en Phthiotide, pénétrer dans la Laconie, où il battit deux fois le tyran Lycurgue. Il aurait dû au moins écraser les Étoliens et Sparte, pour prévenir les divisions de la Grèce en face de l'étranger : il leur accorda la paix, à la condition qu'ils lui laissaient ses conquêtes, et qu'ils défendraient la patrie commune contre Rome. En 217, il céda aux suggestions de Démétrius de Pharos, qui, détrôné par les Romains, lui conseillait la conquête de l'Italie, équipa 100 vaisseaux pour les chasser de l'Illyrie, laissa échapper l'occasion de jeter une armée en Italie au moment de la bataille de Cannes, 216, et accepta trop tard l'alliance d'Annibal, 215. Il devait mettre en mer 200 vaisseaux, aider les Carthaginois à s'emparer de l'Italie, et en obtenir des secours pour établir sa domination sur toute la Grèce, les îles et les contrées voisines. Rome découvrit le traité, le révéla aux Grecs, gagna les Étoliens, qui lui ouvrirent la Grèce centrale, mit à profit les lenteurs de Philippe et l'attaqua au moment où il assiégeait Apollonie : Valérius Lævinus le força de brûler lui-même sa flotte à l'embouchure de l'Aoüs. Philippe, irrité de cet échec et plus encore des reproches d'Aratus, fit peut-être empoisonner ce censeur incommode, avec son fils, crime qui lui aliéna une partie de la ligue achéenne. Le sénat lui suscita en Grèce de nouveaux ennemis; il vainquit cependant les Étoliens en diverses rencontres, 211-205, et notamment à Larisse, 208, Sulpicius près de Corinthe, 209, les Messéniens dans le Péloponèse; mais, attaqué par Attale de Pergame, qui lui enleva plusieurs villes, il traita séparément, 205, avec [illegible] et avec Rome au prix de la Parthénie. En retour, [illegible], de concert avec Antiochus le Grand, dépouiller l'[illegible] Épiphane, 204, fut arrêté dans ce dessein par la [illegible] que Rome étendit sur l'Égypte. [illegible] du sénat et de Ptolémée, Rhodes, dont il [illegible] de Milet, 203, et Attale, qui le battit plusieurs fois, mais sans

pouvoir l'empêcher de prendre plusieurs villes de Thrace, 5 places de Mysie et Abydos. Engagé par Rome à ménager les alliés de la république, il continua ses attaques, irrita les Grecs par ses crimes et son despotisme, osa envoyer avant Zama 4,000 hommes à Annibal, et, ravageant l'Attique, y brûla le Lycée, y brisa un nombre considérable de statues. Le sénat lui déclara la guerre, 200, et l'attaqua sur quatre points (Eubée, Péloponèse, Thessalie, Macédoine); réduit à peu d'alliés (Béotiens, Thessaliens, Acarnaniens, Épirotes et Achéens), Philippe perdit Chalcis en Eubée, vit ses côtes dévastées par une flotte romaine, fut battu par le consul Servilius au Lycus, à Atachus, à Octolophe, et rejeté en Macédoine, où le défaut de vivres empêcha seul le consul de s'établir. En 199, l'inaction du nouveau consul, Villius, permit à Philippe d'occuper sur les bords de l'Aoüs une position inexpugnable, d'où il couvrit l'Épire et la Thessalie ; mais Flamininus l'en débusqua, 198, en tournant le camp royal par un sentier dont un traître lui révéla l'existence, le laissa piller et s'aliéner ainsi la Thessalie, gagna lui-même les peuples de la Grèce centrale, et, en juin 197, le vainquit à Cynoscéphales. Philippe traita, et consentit à n'avoir plus que 500 soldats, 5 vaisseaux de transport, sans bâtiments militaires, à payer immédiatement 500 talents (près de 3 millions) et 50 annuellement, à ne point faire de guerre sans le consentement du sénat, à rendre leur indépendance à la Thessalie et à l'Orestie, enfin à donner des otages, et, entre autres, son fils Démétrius. D'abord fidèle au traité, il fournit des auxiliaires à Flamininus pour sa guerre contre Nabis, tyran de Sparte, et plus tard aux légions d'Apollonie pour reprendre sur Antiochus le Grand, 192, plusieurs villes thessaliennes et débloquer Larisse. Bientôt il chercha en Thrace des compensations à ses pertes, occupa Ænos et Maronée, et, dénoncé par Eumène, obligé de comparaître devant les Romains, dépossédé de ses nouvelles conquêtes, il ne songea plus qu'à la guerre : tous les jours il se fit lire le traité avec Rome, pour entretenir son indignation ; il se prépara de nouvelles ressources, en ouvrant des mines, établissant des impôts, développant le commerce, repeuplant les villes maritimes et en fondant de nouvelles (Philippopolis sur les bords de l'Hèbre) ; il entama des négociations secrètes avec les Bastarnes du Danube, dans la pensée de les établir en Dardanie et de les jeter de ce point sur Rome. Mais le sénat avait un parti puissant dans la Macédoine même ; Démétrius, élevé à Rome, fut rendu à son père et devint le chef de ce parti ; Persée, qui voulait régner, en profita pour calomnier Démétrius auprès de Philippe, 181, et faire périr son frère ; Philippe languit ensuite, consumé de regrets et de remords ; il mourut, laissant ses préparatifs inachevés aux mains de Persée lui-même.

V. Tite-Live, XXII-XL ; Polybe, II-XXII. A. C.

PHILIPPE, roi de Syrie, 95-80 av. J.-C., était fils d'Antiochus VIII Grypus. A la mort de son frère aîné Séleucus VI, il partagea le trône avec son frère jumeau Antiochus XI (de là leur surnom de *Philadelphes*), attaqua avec lui Antiochus IX de Cyzique, conquit la Cilicie, mais fut vaincu en Syrie par Antiochus X, fils du précédent, et son frère se noya dans l'Oronte, 95. De concert avec un 3e frère, Démétrius, que soutenait Ptolémée Soter II d'Égypte, il chassa Antiochus X, voulut régner seul, attaqua Damas pendant l'absence de Démétrius, fut battu par lui, perdit Antioche sa capitale, et ne reprit l'avantage qu'avec le secours du général parthe Mithridate Sinnacès, qui fit son adversaire prisonnier, 88. Il se montra clément envers les partisans de Démétrius ; toutefois, Damas reconnut un autre de ses frères (Antiochus XII *Dionysos* et *Callinicos*) ; mais il la prit, pendant que celui-ci combattait les Arabes et les Juifs. Il la traita si durement qu'elle retourna à Antiochus XII, et, après la mort de ce prince, 85, se donna à Arétas, roi arabe, au moment où Antiochus X de Cyzique reprenait quelques parties de la Syrie. Lassés des démêlés des Séleucides, les Syriens offrirent la couronne à Tigrane, roi d'Arménie, et Philippe fut réduit à une condition privée, 80. Six ans après la réduction de la Syrie par Pompée, il fut appelé, en 58, par les filles de Ptolémée Aulètès à les défendre contre leur père, qu'elles avaient chassé et que Rome rétablissait. Il allait partir pour Alexandrie, quand il fut arrêté par Gabinius, gouverneur de Syrie. Il mourut l'année suivante, 57.

V. Josèphe, XIII. A. C.

PHILIPPE DE JUDÉE, fils d'Hérode, fut accusé auprès de lui de crimes imaginaires par son frère Antipater, fut reconnu innocent, devint le préféré d'Hérode, alla après sa mort, 4 ans av. J.-C., défendre à Rome Archélaüs son autre frère, dont on contestait les droits au trône, gagna en partie sa cause, reçut d'Auguste le titre de tétrarque avec la Trachonite, la Batanée, l'Auranitide, l'Iturée et quelques autres territoires. Il ne fut pas enveloppé dans la disgrâce d'Archélaüs, détrôné en l'an 6 après J.-C., agrandit le bourg de Bethsaïde, en fit une ville qu'il appela *Julias* (de Julie fille d'Auguste), augmenta Panéas aux sources du Jourdain, l'appela *Césarée*, et mourut en 33, ne laissant nul enfant de Salomé, fille d'Hérode-Philippe et d'Hérodiade. Sa tétrarchie fut, après lui, réunie à la province de Syrie.

V. Josèphe, XVII et XVIII. A. C.

PHILIPPE (Lucius-Marcius-Philippus), consul l'an 662 de Rome, 91 av. J.-C., fit, avec les chevaliers, une vive opposition aux plans de Drusus et aux demandes des alliés ; il attaqua avec violence le sénat, provoqua ainsi une foudroyante réplique de Crassus, dernier discours de ce grand orateur, voulut en vain arrêter les suffrages le jour du vote, mais fut repoussé avec une grande violence par le viateur du tribun. Il dut bientôt à un avis de Drusus lui-même d'échapper au complot formé contre sa vie par les conjurés italiens : service qui ne l'empêcha peut-être pas d'être le complice du meurtre de Drusus, bientôt assassiné par la faction des chevaliers. A. C.

PHILIPPE (Marcus-Julius), dit *l'Arabe*, empereur romain, l'an 997-1002 de Rome, 244-249 de J.-C., né vers 204 près de Bostra, était fils d'un ancien chef de brigands, se distingua sans doute par ses services militaires, devint préfet du prétoire, 243, après la mort du tuteur de Gordien III, Misithée, qu'il avait peut-être empoisonné, excita contre Gordien par une disette simulée, le mécontentement des soldats de Mésopotamie, se fit associer par eux à l'Empire, et bientôt succéda à l'empereur, massacré par les soldats. Il termina la guerre contre les Perses, en cédant à Sapor la Mésopotamie, prit le titre de *Parthicus Maximus*, associa à l'Empire son fils M. Julius Philippus. On a cru, d'après quelques passages d'Eusèbe, de St Jean Chrysostome, de St Jérôme et de Paul Orose, que Philippe était chrétien. Il serait venu à Antioche pour prendre part aux fêtes de Pâques. Mais l'évêque St Babylas lui aurait refusé l'entrée du lieu saint, jusqu'à ce qu'il eût expié ses crimes, et en particulier le meurtre de Gordien, au sujet duquel Origène lui aurait écrit une longue lettre de reproches citée par Eusèbe. Il se serait soumis à une pénitence publique. Malgré la persistance de cette tradition, les preuves alléguées en faveur du christianisme de Philippe n'ont pas paru décisives à Tillemont. (*V. Hist. des empereurs romains*, t. III.) Quoi qu'il en soit, il confia à son frère Priscus le gouvernement de la Syrie, revint à Rome, et ne s'occupa plus qu'à réprimer les barbares du Danube, les Goths, les Carpes, qu'il vainquit en Dacie, 245. Il prit les noms de *Carpicus Maximus*, *Germanicus Maximus*, 247, célébra à Rome le millième anniversaire de la fondation de Rome, et vit commencer la longue période d'usurpateurs qui ne finit qu'en 268 : Jotapien vainquit Priscus en Syrie, et prit la pourpre ; Décius, envoyé contre Marinus, que venaient de proclamer les légions de Mœsie révoltées, fut porté par elles à l'empire. Philippe périt à Vérone en le combattant, 249, et les Prétoriens massacrèrent son fils. A. C.

PHILIPPE, Acarnanien, médecin d'Alexandre le Grand. Ce prince s'étant baigné tout couvert de sueur dans le Cydnus, à Tarse, fut saisi d'une fièvre violente, qui menaça ses jours. Philippe lui présenta une potion, et, malgré une lettre de Parménion, qui dénonçait ce médecin comme vendu à Darius, Alexandre l'avala et guérit, 333 av. J.-C. O.

PHILIPPE DE THESSALONIQUE, poète grec, dont l'époque précise est inconnue ; Vavasseur et Fabricius en font un contemporain d'Auguste ; Reiske et Jacobs le placent au temps de Nerva et de Trajan. On lui doit un recueil des pièces légères de 13 petits poètes, connu sous le nom de *Deuxième Anthologie* ou *Anthologie de Philippe*, et un certain nombre d'épigrammes de sa composition, insérées dans cette collection : les unes sont gracieuses et délicates ; les autres, vives et spirituelles ; quelques-unes, pleines de force (sur Hipponax et sur Léonidas). Il n'y a pas d'édition spéciale de son *Anthologie* ; on la trouve dans les grandes éditions de l'*Anthologie* de Planude. A. C.

PHILIPPE D'AMPHIPOLIS, historien grec, avait écrit, à une époque inconnue, des ouvrages sur Rhodes, Cos et Thasos. S. Re.

PHILIPPE *le Solitaire*, poète byzantin, auteur d'un poème en vers politiques intitulé *Dioptra*, dont une trad. latine a paru dans la *Bibliotheca patrum*, t. XXI, p. 553. M. l'abbé Auvray a publié en 1876 un poème byzantin intitulé *les Pleurs de Philippe*. S. Re.

PHILIPPE (Saint), un des douze apôtres, né à Bethsaïde (Galilée), fut appelé auprès de J.-C. le jour qui suivit la vocation de St Pierre et de St André, et le suivit jusqu'au jardin des Oliviers. Après la descente du Saint-Esprit, il alla prêcher l'Évangile en Phrygie, où il mourut vers l'an 80, dans un âge très avancé. Fête, le 1er mai dans l'Église latine, le 14 nov. dans l'Église grecque.

PHILIPPE (Saint), un des sept premiers diacres de l'Église, prêcha à Samarie, et confondit par ses miracles Simon le Magicien. On croit qu'il mourut à Césarée vers l'an 70. Fête, le 6 juin.

PHILIPPE NÉRI (Saint). *V.* Néri.

PHILIPPE Ier, 4e roi capétien, 1060-1108, né en 1053, était fils de Henri Ier et d'Anne de Russie; il fut sacré à Reims du vivant de son père, 1059, et devint roi sous la tutelle de Baudouin V, comte de Flandre, son oncle maternel. Baudouin administra loyalement le domaine; à sa mort, 1067, Philippe voulut intervenir dans les luttes de ses fils, fut battu, en 1070, par Robert le Frison à Cassel, et obligé d'épouser, 1071, la belle-fille du vainqueur, Berthe, fille de Florent, comte de Hollande. Pour affaiblir la puissance de Guillaume le Conquérant, roi d'Angleterre, duc de Normandie, et prétendant à la suzeraineté sur la Bretagne, il s'unit au fils aîné de ce prince, Robert Courte-Heuse, qui ne put tenir contre son père, 1074-1077; puis il fit échouer Guillaume au siège de Dol en Bretagne, et l'inquiéta du côté du Vexin, 1076. En 1087, les pillages commis par les gens de Mantes dans le comté d'Évreux, le refus de restituer le Vexin à la Normandie, une allusion grossière à l'embonpoint maladif de Guillaume, attirèrent sur Philippe Ier la colère du duc : Mantes fut pillée et brûlée; mais Guillaume y mourut; et, libre de ce côté, grâce aux discordes de ses trois fils, vainqueur, en 1089, du comte de Blois et de Chartres qu'il fit prisonnier, Philippe s'abandonna sans contrainte à toutes ses passions. Les violences et les débauches de Philippe, le trafic qu'il faisait des évêchés et des abbayes, et les brigandages qu'il exerçait sur les routes aux dépens des voyageurs et des marchands lui avaient déjà attiré les menaces de Grégoire VII. En 1091, il répudia Berthe, demanda en mariage Emma, fille de Roger de Sicile, n'attendit pas son arrivée, obéit à l'appel de Bertrade de Montfort, 3e femme de Foulques le Réchin, l'enleva dans l'église de Tours et l'épousa. Il encourut ainsi, 1095, l'excommunication : Urbain II la lança, au concile de Clermont, contre le roi adultère et simoniaque à la fois. En guerre un instant, 1097, avec Guillaume le Roux au sujet du Vexin, Philippe n'obtint de Pascal II l'absolution qu'après 10 années, 1105, et en s'humiliant complètement devant l'Église. Dès 1100, le besoin de réprimer les barons du domaine, encouragés dans leur rébellion par l'excommunication du suzerain, lui avait fait associer son fils Louis au trône, et le jeune prince se signala aussitôt contre les barons des environs de Paris. La haine de Bertrade contre Louis s'en accrut; elle l'empoisonna; il fut sauvé, mais conserva toujours une pâleur mortelle; les instances de son père l'amenèrent à se réconcilier avec sa marâtre, 1104. Philippe accorda alors à son fils en gage de réconciliation, Pontoise et le Vexin. Ce prince demeura étranger aux grands événements de son temps (établissement des Normands en Sicile, conquête de l'Angleterre, guerres soutenues contre les Musulmans d'Espagne par des princes aquitains, groupés autour du Cid, fondation du comté de Portugal par Henri de Bourgogne, élévation d'une dynastie bourguignonne en Castille, 1re croisade, etc.). Philippe a réuni 3 territoires au domaine : le Gâtinais, 1066, le Vexin, 1076, le comté de Bourges, 1100. Il est le premier qui, pour autoriser ses lois et chartes, les ait fait souscrire par ses grands officiers. De Berthe il avait eu 4 enfants : Louis le Gros, Henri, Charles, Constance, mariée d'abord à Hugues de Troyes, puis à Bohémond d'Antioche; de Bertrade, 4 : Philippe, comte de Mantes et sire de Meulan, Fleuri, Cécile, qui épousa successivement Tancrède, neveu de Bohémond, et Pons de Toulouse, comte de Tripoli, enfin Eustache, mariée à Jean d'Estampes. A. C.

PHILIPPE II ou **PHILIPPE-AUGUSTE**, ainsi nommé du mois de sa naissance (août, en latin *Augustus*), 7e roi capétien, 1180-1223, né en 1165, fils aîné de Louis VII et d'Alix ou Adélaïde de Champagne, reçut successivement les surnoms de *Dieudonné*, d'*Auguste* et de *Conquérant*. Sacré du vivant même de son père, il subit quelque temps les deux influences rivales de sa mère, unie à ses quatre oncles (Henri de Champagne, Guillaume de Champagne, cardinal archevêque de Reims, Thibaut de Chartres, Étienne de Sancerre), et de Philippe d'Alsace, comte de Flandre, son parrain, qui lui avait fait épouser sa nièce Isabelle de Hainaut : descendante de Charlemagne par Charles de Lorraine, elle semblait lui apporter une seconde consécration de la royauté, et devait, à la mort du comte de Flandre, hériter de l'Artois et d'une partie de ses domaines. Après avoir rendu plusieurs édits contre les hérétiques, blasphémateurs et histrions, il dégagea bientôt la royauté menacée par les intrigues de sa famille : uni à Philippe d'Alsace, il rejeta la tutelle de sa mère et de ses quatre oncles, refusa ensuite de se laisser gouverner par le comte de Flandre, combattit hardiment la ligue formée par lui avec les princes de Champagne et Hugues III de Bourgogne, fut d'abord repoussé dans le Berry, 1181, mais, secouru par son beau-frère, Henri Court-Mantel, et par les Brabançons, ravagea les terres bourguignonnes et champenoises, réclama l'héritage de la femme du comte de Flandre, Éléonore de Vermandois, qui venait de mourir, 1182, et, grâce à la médiation de Henri II, roi d'Angleterre, arracha au comte l'Amiénois. Il l'attaqua de nouveau, 1184-85, dans la crainte qu'un 2e mariage du comte ne le privât de ses droits sur ses États, et le contraignit, avec l'aide de Henri II, à lui céder le Vermandois, moins Péronne et Saint-Quentin, dont la réversibilité lui fut promise, ainsi que pour l'Artois. S'associant aux efforts tentés de toutes parts pour maintenir la paix publique, il contraignit le sire de Beaujeu, le comte de Chalon et le duc de Bourgogne à respecter les biens de l'Église et à reconnaître la prérogative royale; il autorisa, au début, et soutint, avec les milices communales, l'association dite des *Capuchons* ou des *Chaperons blancs*, spontanément formée pour détruire les *Brabançons, Routiers, Cottereaux, Aragonais*, qui pillaient les marchands, infestaient le plat pays et torturaient les prêtres; 7,500 furent exterminés près de Châteaudun, 1184, et les nobles d'Auvergne en tuèrent plus de 3,000. De 1186 à 1189, Philippe reprit la lutte de son père contre Henri II, lui réclamant le Vexin à la mort de Henri Court-Mantel, qui l'avait reçu en dot; la lutte fut encore circonscrite dans le Vexin et dans le Berry, 1186; mais en excitant contre Henri son fils Richard, dont il reçut l'hommage, 1188, en bravant l'intervention du pape, il imposa à Henri II le traité d'Azay-sur-Cher, 1189, qui lui laissa ces deux provinces. A la mort de Henri, il renouvela d'abord avec Richard un pacte d'amitié et d'alliance; mais leur position réciproque et les différences de leur caractère devaient les mettre aux prises. La 3e croisade (*V. ce mot*) sembla devoir retarder leur rupture : elle éclata cependant, une 1re fois en Sicile, au sujet de la dot d'Alix, sœur de Philippe, que Richard avait dû épouser; une 2e fois en Palestine, où Philippe, arrivé le premier, attendit Richard pour prendre Saint-Jean d'Acre, 1191. Fatigué de de ces démêlés, gravement affaibli par le climat de l'Asie, il revint en Europe, avec l'intention de profiter de l'absence de son rival pour lui enlever ses provinces de France. En effet, il exploita l'ambition de Jean sans Terre, contribua peut-être à faire prolonger la captivité de Richard en Allemagne, et, malgré l'intervention du pape, envahit la Normandie; mais il échoua devant Rouen, 1193, et bientôt Richard, délivré, s'allia à deux reprises aux barons français contre leur roi : la 1re ligue, 1194-97, fut marquée par le combat de Fréteval, 1194, où Philippe, vaincu, perdit son sceau et ses archives, et terminée par une paix qui lui valut Gisors, Vernon, Néauphle, Pacy, Longueville, Ivry; la 2e, 1197-99, fut occupée par les guerres du Vexin, pendant lesquelles le roi faillit, à Gisors, périr dans l'Epte, dont le pont s'était rompu sous lui, 1198, et fit occuper le comté d'Auvergne abandonné par Richard à ses armes; une trêve de 5 ans, ménagée par le pape, termina la guerre. L'année précédente, Philippe avait soutenu en Allemagne, 1198, Philippe de Souabe contre Othon de Brunswick. — Délivré de Richard, il trouva dans le droit féodal le moyen d'enlever à Jean sans Terre ses provinces de France. Mais il ne put commencer la lutte qu'après avoir obtenu, en 1201, l'absolution d'Innocent III, qui avait renouvelé, en 1200, l'excommunication lancée contre lui et l'interdit mis sur le royaume, dès 1197, par Célestin III, à cause de la répudiation d'Ingelburge de Danemark, 1193, et du mariage, 1196, avec Agnès de Méranie (*V. ces noms*), abandonnée seulement en 1201 et morte peu après. Allié d'Arthur de Bretagne, il reçut de lui l'hommage pour toutes les possessions anglaises en France, attaqua lui-même la Normandie, 1202, et par Arthur le Poitou, et, après le meurtre du jeune prince, 1203, par Jean sans Terre, cita celui-ci devant la Cour des Pairs et le fit condamner par défaut à la confiscation de ses fiefs, 1203. Il se chargea d'exécuter l'arrêt, envahit la Normandie, 1204, l'Anjou, la Touraine, le Poitou, 1205, et imposa à Jean, 1206, une trêve qui laissait au roi de France les provinces conquises, et lui valut même le gouvernement de la Bretagne pendant la minorité d'Alix. De 1200 à 1204, la 4e croisade avait été prêchée par Foulques de Neuilly; Philippe n'y prit aucune part, non plus qu'à la croisade contre les Albigeois, ne voulant ni entrer en lutte avec la papauté, ni se rendre odieux aux populations du Midi; avant même que la guerre fût terminée, il recueillit les fruits de sa prudence, acceptant l'hommage de Simon de Montfort pour les pays conquis, et couvrant de sa protection Montpellier, 1216. Jusque-là il s'occupa exclusivement des affaires du Nord, en rattacha plus étroitement les provinces à la couronne, et créa en Bretagne une dynastie française en faisant épouser à Alix, 1209, Pierre Mauclerc. L'extension de sa puissance ou de son influence, la vigueur de son gouvernement, effrayèrent les barons des provinces conquises et les grands feudataires; Jean crut pouvoir recommencer la lutte avec le concours de l'Allemagne et de la féodalité française, 1212; mais Philippe triompha de son principal allié, Renaud de Boulogne, 1221,

et, invité par Innocent III à s'emparer de l'Angleterre, fit avec joie, 1213, les préparatifs d'une expédition que Jean fit manquer en s'humiliant devant le pape. Mais Innocent III n'en resta pas moins favorable à Philippe-Auguste, qui soutint contre l'Empereur excommunié, Othon IV, le jeune Frédéric II, protégé du saint-siège. Le roi de France envahit la Flandre, dont le comte, Ferrand, était l'allié de Jean et d'Othon IV, en dévasta les côtes, vengea l'incendie de sa flotte, détruite par Guillaume de Salisbury, en mettant à sac Dam et Lille, dont les habitants furent vendus comme serfs, et, par cette rigueur, précipita la formation de la coalition féodale et étrangère qui mit toutes ses conquêtes antérieures en péril. Jean débarqua à La Rochelle et attaqua les provinces du centre; Othon IV, son gendre, les comtes de Flandre, de Boulogne, de Hollande, les ducs de Limbourg, de Brabant, etc., attaquèrent par le N.; Philippe fit appel aux milices communales et paroissiales; avec elles il triompha à Bouvines, 1214, grande victoire qui, complétée par celle de la Roche-aux-Moines, où Louis de France battit Jean sans Terre, consolida les conquêtes précédentes, révéla toute la force et l'élan de la nationalité française et scella plus étroitement l'alliance du roi et des communes. A son tour, Philippe soutint les barons et l'Église d'Angleterre contre Jean, qui venait de signer la *Grande Charte*, et qui refusait déjà de l'observer, 1216, et accepta la couronne d'Angleterre pour son fils; la mort de Jean, les défaites de Lincoln et de Douvres, 1217, mirent bientôt fin à ce règne éphémère. Du moins, la minorité de Henri III en Angleterre ôtait à Philippe toute inquiétude de ce côté. Il passa en paix ses dernières années, surveillant les événements du Midi, laissant, 1219, son fils Louis s'associer aux Croisés contre un retour offensif des Albigeois, mais refusant, pour ne pas compromettre trop tôt la royauté dans une guerre ruineuse et odieuse, la cession que lui proposait Amaury de Montfort. — Philippe-Auguste a travaillé activement à fonder l'unité française. Il confirma l'alliance de la royauté avec l'Église et avec les communes, dont 78 lui durent la confirmation de leurs chartes. Il régla l'administration judiciaire par son *Testament* (ordonnance de 1190, rendue avant son départ pour la Croisade), organisant une véritable hiérarchie de *justices;* au degré inférieur, les *prévôts* (on en trouve 45 en 1200, 73 en 1223), magistrats nommés à vie, dont les fonctions consistaient à rendre la justice avec le concours d'*assesseurs* hommes libres, à maintenir par leurs *sergents armés* la police et le bon ordre, à percevoir les revenus et exiger les corvées, à convoquer les milices et les hommes du *guet,* à veiller aux travaux d'utilité dans les grandes villes; au-dessus, les *baillis,* magistrats, d'abord temporaires, puis permanents, chargés de faire des tournées annuelles pour recueillir les plaintes contre les agents inférieurs, de tenir des *assises mensuelles* pour recevoir les appels des cours prévôtales, de veiller à l'accomplissement des devoirs féodaux des seigneurs, de percevoir les aides féodales, etc.; au sommet enfin, dans le Testament, la *Cour des régents,* et, après le retour de Philippe, la *Cour du roi* (*Curia palatii domini regis*), recevant les appels des jugements des baillis, et tenant assises tous les quatre mois. Il supprima la dignité de sénéchal, devenue trop considérable, et n'en conserva que la *grande maîtrise* (*majoratus*), investie seulement de l'autorité dans l'intérieur du palais; il accrut l'importance du *chancelier,* et organisa la *Cour des pairs.* (*V. ce mot.*) Il forma des corps de troupes mercenaires, les *Routiers,* les *Ribauds* (*V. ces mots*), et régla qu'en cas de partage d'un fief les cadets relèveraient directement du suzerain, non de leur aîné; double coup porté indirectement à la féodalité, dont le roi ne pouvait encore se dégager. En 1190, il organisa la *fille aînée des rois,* l'*Université,* dont les statuts, rédigés, en 1215, par Robert de Courçon, légat d'Innocent III, consacrèrent les importants privilèges (tenues d'assemblées, élection du recteur et des dignitaires, juridiction spéciale). Enfin il s'efforça de modérer la puissance ecclésiastique, et de provoquer une entente préalable entre elle et la royauté sur les questions d'administration. De 1190 à 1212, il fit faire une nouvelle enceinte de Paris (*V. ce mot*), fit paver les places et rues importantes, établit le *Trésor des Chartes* pour la garde des archives, éleva ou agrandit le château du Louvre, continua Notre-Dame de Paris, commença les Halles et l'Hôtel-Dieu. Ainsi il a jeté les fondements de l'administration, fait de la royauté la protectrice de l'ordre public, de la justice générale, de l'intérêt commun, et véritablement créé le *royaume* par la réunion au domaine de la terre d'Auvergne, 1198, du comté d'Artois, 1199, du comté d'Évreux, 1200, du comté de Meulan, 1203, du duché de Normandie, 1204, des comtés de Touraine, Maine, Anjou, Poitou, 1205-1206, des comtés de Vermandois et de Valois, 1214, du comté d'Alençon, 1216-1223, par acquisition des droits des héritiers du dernier comte Robert.

V. De Gestis Philippi regis, par le moine Rigord, la chronique *de Vita et gestis Philippi*, et le curieux poème de la *Philippide*, par Guillaume Le Breton, [illegible] de ce prince; [illegible] et l'*Histoire* [illegible] de Mathieu Paris; [illegible] *Auguste* [illegible], 4 vol; et les *Hist. de France* de M[illegible], [illegible], Martin et D[illegible]. A. G.

PHILIPPE III, dit le *Hardi*, 10e roi capétien, 1270-85, né en 1245, 2e fils de Louis IX et de Marguerite de Provence, fut reconnu roi, à 25 ans, sur la côte d'Afrique après la mort de son père devant Tunis, reçut, en danger de mort lui-même, le serment des grands vassaux, confirma dans leur autorité les régents de France établis par Louis IX (Mathieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis, et Simon de Clermont de Nesle), et fixa à 14 ans la majorité de son fils Louis. Il était encore malade lorsque arriva Charles d'Anjou, qui prit le commandement et imposa aux Tunisiens un traité qui stipulait la liberté du culte catholique et la liberté du commerce dans leur pays. Philippe se rembarqua alors, malgré l'opposition d'Édouard d'Angleterre, et ramena, en Sicile d'abord, où il perdit encore 5,000 de ses sujets, puis en Calabre, où sa femme Isabelle périt d'une chute de cheval, enfin en France de nombreux cercueils et les faibles débris d'une armée réduite de 50,000 hommes. Héritier du Poitou et du comté de Toulouse, 1271, par la mort d'Alphonse de Poitiers, son oncle; du Perche et d'Alençon, 1283, par celle de Pierre, 5e fils de St Louis; maître, par achat, des comtés de Nemours, 1274, et de Chartres, 1284, il maintint avec énergie la suzeraineté royale. Il attaqua, 1272, et contraignit à capituler dans son château de Foix le comte Roger-Bernard, qui s'était emparé du château royal de Sompuy, se fit céder le haut-comté de Foix, et, par cet acte de vigueur, prévint pour tout son règne toute rébellion féodale. Édouard Ier vint lui prêter hommage à Paris, 1273, et lui soumit, 1274, sa contestation avec le vicomte de Béarn, contre qui Philippe III prononça. Une moitié d'Avignon et le comtat Venaissin lui étaient revenus par l'héritage du comte de Poitiers: il les céda, 1274, au pape Grégoire X. Il rendit également à Édouard, 1279, l'Agénois, qu'il avait saisi en 1272. Remarié à Marie de Brabant, 1274, il punit de la peine capitale les insinuations du grand chambellan Pierre de la Brosse contre la nouvelle reine, au sujet de la mort de Louis, son fils aîné, 1276, et, depuis ce moment, se donna tout entier aux affaires du Midi. Les guerres civiles de la Navarre, partagée entre Jacques Ier d'Aragon, Alphonse X de Castille et la jeune Jeanne de Navarre, fille de Henri de Champagne, lui fournirent un prétexte pour y intervenir; il prépara la réunion de la Navarre et de la Champagne au domaine en mariant, 1275, Jeanne à son fils Philippe le Bel, fit occuper la Navarre par le sénéchal de Toulouse, qui compromit ses succès en touchant aux lois du pays, et par Robert d'Artois, qui enleva Pampelune et rétablit les privilèges nationaux, 1276. En Castille, il voulut soutenir contre Sanche le Brave, héritier désigné du trône, les droits de ses neveux, les infants de La Cerda; mais, faute de préparatifs suffisants, il échoua, 1276, au passage des Pyrénées, et, sous la médiation de Jean XXI, dut signer une double trêve. Les *Vêpres siciliennes*, 1282, le mirent aux prises avec Pierre III d'Aragon, instigateur du massacre, adversaire de Charles d'Anjou et allié d'Alphonse X de Castille; il envoya en Calabre, sous les ordres de Pierre d'Alençon, son frère, une armée que les hésitations de Charles d'Anjou rendirent inutile; plus tard, il accepta pour son 2e fils, Charles de Valois, l'investiture du royaume d'Aragon, offerte par Martin IV, occupa Perpignan, enleva et détruisit Elne, ne put, avec Jacques de Majorque, frère et ennemi de Pierre III, forcer le col de Panissar, mais franchit celui de la Mançana et soumit une partie de la Catalogne, Girone même, après une longue résistance, 1285. Une épidémie le força de rentrer en France; les Aragonais lui enlevèrent tous ses bagages dans les gorges de Panissar; il fut, à grand'peine, transporté dans une litière à Perpignan, et il y mourut. Il avait continué la politique de St Louis, conservé le droit exclusif d'établir des marchés dans les bourgs, des communes dans les villes, maintenu la jurisprudence des appels, fait rédiger, 1274, les statuts des avocats des justices royales, et obligé Édouard Ier d'Angleterre à dater ses chartes de Guyenne de l'avènement du suzerain et non du sien propre; enfin, il fit doublement de la royauté la loi vivante: 1° en conférant, 1272, à un orfèvre de Paris, son argentier Raoul, la noblesse jusqu'alors inhérente à la propriété féodale, et proclamant, 1280, que « nul seigneur ne peut faire chevalier un vilain sans l'autorité du roi »; 2° en formulant l'inaliénabilité du domaine et la non-transmissibilité des apanages aux collatéraux, 1271. De sa 1re femme, Isabelle d'Aragon, épousée en 1262, il avait eu 4 enfants: Louis, mort jeune; Philippe IV; Charles de Valois, tige de la branche royale de ce nom et d'une maison d'Alençon; Robert, mort jeune; de la 2e, Marie de Brabant, 3: Louis d'Évreux, tige de la maison de ce nom, plus tard maison royale de Navarre; Marguerite, mariée à Édouard Ier d'Angleterre, 1299; Blan-

che, mariée à Rodolphe d'Autriche, fils de l'empereur Albert Ier.

V. la *Chronique* de Guillaume de Nangis et les *Chroniques de Saint-Denys*. A. C.

PHILIPPE IV, *le Bel*, 11e Capétien, *roi de France et de Navarre*, 1285-1314, double titre qu'il transmit ensuite à ses trois fils; 2e fils de Philippe III et d'Isabelle d'Aragon, il naquit à Fontainebleau en 1268. Décidé à dégager la France des embarras lointains causés par les guerres du Midi, il sut temporiser et ne sacrifia point précipitamment les intérêts des princes de Valois et d'Anjou, opposa à l'Aragon, 1288-1289, le roi de Castille, Sanche IV, gagné par l'abandon des infants de La Cerda, et le roi de Majorque, qui accepta contre son frère la défense des frontières françaises du Sud. Plus tard, Philippe fit consentir son frère Charles de Valois à l'échange de ses droits illusoires sur l'Aragon contre l'apanage de l'Anjou et du Maine, dot de la fille de Charles de Provence et Naples, épousée par lui; il put alors terminer toutes ces guerres par les traités de Tarascon, 1291, et d'Anagni, 1295, qui laissèrent la Sicile à l'Aragon et Naples à Charles le Boiteux. Maître d'un domaine considérable, successivement accru, par son avènement, de la Navarre, de la Champagne et de la Brie (dot de sa femme); par le mariage de son 2e fils, 1294, de la Franche-Comté; par la mort de Hugues de Lusignan, dont il dépouilla les héritiers légitimes, de la Marche et de l'Angoumois, 1308-1309; de Viviers et Lyon, enlevés, 1292-1313, à la suzeraineté de l'Empire; de Valenciennes, dont des bourgeois firent hommage à la France, 1294, il voulut réunir la Guyenne restée au pouvoir des Anglais. Il prit prétexte d'une rixe de matelots anglais et normands dans Bayonne, 1292, pour citer devant les Pairs Edouard Ier, occupé contre les Gallois. Sur son refus de comparaître, il fit piller Douvres par une flotte française, 1293, confisqua la Guyenne, 1294, et la fit occuper par Charles de Valois et le connétable Raoul de Nesle, 1294-95, sauf Bordeaux et Bayonne, soutint les Écossais contre l'Angleterre, et, avec Robert d'Artois, alla battre à Furnes, 1297, Guy de Dampierre, comte de Flandre, allié d'Édouard. Mais il céda, 1299, aux instances de Boniface VIII, et, sous sa médiation, signa le traité de Montreuil : il donnait en mariage à Édouard Ier sa sœur Marguerite, au fils d'Édouard sa fille Isabelle avec la Guyenne pour dot, à la condition que le prince reconnaîtrait la suzeraineté de la France. Suivant Guillaume de Nangis, il eut à Vaucouleurs, 1299, avec Albert Ier d'Autriche une entrevue pour la fixation de leurs limites respectives. Libre alors d'agir vigoureusement contre Guy de Dampierre, dont il détenait la fille, il fit envahir la Flandre par Charles de Valois, qui, vainqueur près de Bruges, décida Guy à se livrer au roi de France, 1300. Philippe réunit le comté au domaine, alla le visiter, et fut reçu avec magnificence à Bruges, où la reine ne vit pas sans dépit « 600 reines » dans les riches marchandes; bientôt il fit écraser le pays d'impôts par son gouverneur Jacques de Châtillon. De là, en 1302, la révolte de la Flandre sous Pierre Kœninck, le massacre des Français, et la victoire remportée à Courtrai par les bourgeois flamands sur l'imprudente cavalerie française aux ordres du bouillant Robert d'Artois et de Robert de Nesle: tous deux y périrent, et 4,000 éperons dorés furent suspendus dans la cathédrale de Courtrai. Philippe le Bel, un instant retardé, 1303, par sa lutte contre Boniface, vengea doublement ce désastre, 1304, faisant battre à Zierickzée la flotte flamande par une flotte génoise à sa solde, écrasant en personne les communes à Mons-en-Pévèle. Mais, comme « il pleuvait des Flamands », il signa avec Robert, fils de Guy, le traité d'Athies, 1305, reconnut l'indépendance de la Flandre, sauf le lien féodal, et garda Lille, Douai, Orchies et Valenciennes. Tant de guerres et les besoins d'une administration très coûteuse épuisaient le trésor. Philippe le remplissait par les expédients les plus irréguliers ou les plus violents, frappant de confiscations répétées les Juifs, Lombards, marchands italiens, 1291, contraignant les nobles et bourgeois d'envoyer au trésor leur vaisselle d'or et d'argent, 1294, établissant des *maltôtes*, 1292-1296, faisant acheter leur liberté aux serfs de la couronne, 1298, enfin altérant les monnaies, 1295, et en fixant arbitrairement la valeur. A bout de ressources, il attaqua les priviléges ecclésiastiques, et voulut forcer les clercs à contribuer, 1295. Boniface VIII s'opposa à cette mesure, et, après un avertissement inutile, lança la bulle *Clericis laicos*, qui défendait aux laïques, sous peine d'excommunication, d'attenter aux immunités des clercs. Philippe, en représailles, défendit de porter de l'argent à Rome, pour priver le pape de ses revenus de France. Mais il avait la guerre en Guyenne et en Flandre; Boniface l'avait en Romagne : un [illegible] rapprocha les deux princes. Boniface canonisa saint Louis, 1297. La lutte recommença après le Jubilé de 1300, pendant lequel l'affluence des pèlerins à Rome abusa peut-être Boniface sur sa puissance. Philippe, d'ailleurs, voulait faire prévaloir la doctrine que « les clercs doivent servir par des subsides le pays qu'ils ne peuvent servir par les armes ». Il réclama l'hommage du vicomte de Narbonne, auquel l'archevêque prétendait avoir droit, et enleva un fief à l'évêque de Maguelonne. Le pape soutint les évêques contre le roi, créa un évêché à Pamiers, et y nomma Bernard Saisset, dont il fit son légat. Bravé en face par Saisset, il l'accusa de chercher à soulever le Midi, le fit arrêter, 1301, et juger par un tribunal séculier; il publia ensuite, en la falsifiant, la bulle *Ausculta, fili*, par laquelle le pape réclamait contre le traitement infligé à son légat et revendiquait la suprématie sur les rois, la fit brûler, y répondit avec une grande violence, réunit pour la première fois à Paris les états généraux (*V. ce mot*), qui prirent parti pour lui contre le pape, avril 1302, fit demander par ses légistes la convocation d'un concile pour déposer le pape, défendit aux prélats d'obéir à son appel et saisit le temporel des infracteurs. Attaqué de nouveau par la bulle *Unam sanctam*, 1303, il obtint d'une autre assemblée des états généraux la condamnation de la conduite de Boniface, et fit instruire contre lui. Colonna et Nogaret, en l'insultant dans Anagni, signifièrent la sentence au Pontife, qui mourut quelques jours plus tard. Benoît XI, 1303-1305, tenta en vain une transaction et mourut après avoir excommunié Colonna, Nogaret et leurs complices. Il s'était soigneusement abstenu de tout acte d'hostilité contre Philippe. On a prétendu cependant, contre toute vraisemblance, que ce prince l'avait fait empoisonner par Nogaret. Philippe ne fut pas non plus, comme l'a prétendu Villani, l'auteur de l'élévation de Bertrand de Goth (Clément V) à la papauté, et il ne put lui imposer les conditions dont parle l'auteur italien. Bertrand de Goth s'était toujours montré dévoué à Boniface, qui l'avait nommé archevêque de Bordeaux. Mais le roi profita des embarras du pontife, qui, après s'être fait sacrer à Lyon, n'osait passer les Alpes à cause des guerres civiles qui désolaient l'Italie, et ne savait où fixer sa résidence. Après l'avoir retenu quelque temps dans ses États, à Poitiers, il le décida, en 1309, à s'établir dans Avignon, où il espérait le tenir sous sa dépendance. Après avoir vainement essayé de faire obtenir à son frère Charles de Valois la couronne impériale, 1308, il obligea Clément V à révoquer la bulle *Clericis laicos*, à donner à la bulle *Unam sanctam* une interprétation inoffensive, et, à défaut de la condamnation de la mémoire de Boniface, lui arracha, 1312, dans un intérêt à la fois monarchique et financier, la suppression des Templiers. Partout arrêtés en France, 1307, abandonnés au roi par les états généraux de Tours, 1308, ils avaient été en grand nombre livrés au supplice, 1309, et furent complètement détruits, 1314, par le supplice de leur grand maître, à la suite d'un long procès instruit sous la direction du chancelier Nogaret et de l'archevêque de Sens, Philippe de Marigny. Philippe termina son règne de la manière la plus sombre, faisant brûler des *spirituels, béguards, fraticelles*, 1312, écorcher vifs, 1314, Philippe et Gautier d'Aulnay, complices des désordres de ses brus, dont l'une, Marguerite de Bourgogne, fut plus tard, 1315, étranglée au Château-Gaillard; en multipliant les exactions, dîmes, maltôtes, les persécutions contre les juifs, 1306, 1311, etc., contre les Lombards, ou banquiers italiens, 1293, 1311, etc., mais surtout les altérations des monnaies, qui avaient pourtant provoqué, en 1306, une émeute dans laquelle le roi faillit périr. On vit se former à la fin du règne une ligue des nobles et des communes de 7 provinces; Philippe recula, abandonna l'impôt sur la vente de toutes les marchandises, et, conférant avec les députés de 40 bonnes villes (états généraux de 1314), leur promit de ne plus faire que de bonne monnaie. Il mourut peu de temps après, justement flétri du surnom de *faux monnayeur*.

Philippe le Bel a surtout ruiné le pouvoir féodal et ecclésiastique, en y substituant le *pouvoir public*, appuyé sur la lettre du droit romain et sur l'interprétation arbitraire et tyrannique des légistes (*si veut le roi, si veut la loi*). Il s'entoura de *chevaliers ès-lois*, Enguerrand et Philippe de Marigny, Pierre de Latilly, Pierre Flotte, Raoul de Presle, Guillaume du Plasian, Guillaume de Nogaret, Pierre Dubois, créateurs d'un système de gouvernement qui étendit et exagéra les institutions monarchiques. Comme mesures fiscales, il ajouta aux revenus domaniaux, aux subsides, droits d'aubaine, de relief, etc., aux confiscations, aux produits des altérations de monnaies : 1° des impôts directs : tailles du 100e, puis du 50e de la valeur des biens-fonds, maltôtes ou impôts indéterminés perçus sur les villes qui souvent s'en étaient rachetées; 2° des impôts indirects : gabelle, 1286, haut-passage ou [illegible], impôt des douanes, taxe sur la vente des [illegible], vente de chartes aux communes et de lettres de [illegible] aux bourgeois. Pour le gouvernement, il [illegible] des pouvoirs, séparant la Cour du roi en : 1° *Conseil* [illegible] des lois et des questions politiques, et assisté de [illegible] (origine des secrétaires d'État) chargés de tenir note des délibéra-

tions; 2° *Parlement*, cour judiciaire fixée à Paris. (*V.* PARLEMENT.) *La chambre des comptes* (*camera computorum*), commission de juridiction financière, ne fut organisée complètement que sous Philippe V. L'administration financière, distincte de cette juridiction, se composa d'un garde du trésor royal (Enguerrand de Marigny) et d'un *clerc du Trésor*. Dans les provinces, les baillis cumulèrent longtemps encore les fonctions administratives, financières, judiciaires et militaires; toutefois, on trouve déjà des *trésoriers* ou *receveurs spéciaux* du domaine, des *collecteurs des gabelles*, des *gruyers* et des *verdiers* (agents forestiers). Pour assurer la centralisation, il enleva aux seigneurs, 1313, le droit de battre monnaie, renouvela les dispositions de Louis IX sur les *grands-baillis* (Saint-Quentin, Sens, Mâcon, Saint-Pierre-le-Moustier), et sur les baillis qui, nommés désormais par le Grand Conseil, ne pouvaient exercer leurs fonctions dans les pays où ils étaient nés, et multiplia les précautions contre les prévarications judiciaires. Il essaya de créer une armée monarchique, en frappant d'une taxe les nobles ou bourgeois qui n'avaient pas accompli leur temps de service militaire, 1302, en leur vendant l'exemption du service, 1303, moyennant 20 p.0/0 de leur revenu, et en appliquant les sommes qu'il s'était ainsi procurées à la solde de gens d'armes et d'archers, dont il nommait les capitaines et qui devaient être toujours à sa disposition. Il encouragea et protégea les marchands et favorisa les grandes foires de Champagne. Plus de 350 ordonnances sur les sujets les plus divers attestent l'activité de son administration. L'une d'elles, en 1311, reconnaissait aux serfs du domaine royal le droit de racheter leur liberté. Le peuple ne lui sut pas gré de ces améliorations réelles, mais achetées souvent au prix de la violence et de la perfidie. Quand Philippe IV mourut, son fils Louis X fut obligé d'envoyer des commissaires dans plusieurs diocèses du Midi pour forcer les églises à accorder au roi mort les prières d'usage. — De sa femme, Jeanne de Navarre, comtesse de Champagne, Brie et Bigorre, épousée en 1284, il eut 4 fils (Louis X, Philippe V, Charles IV, Robert, mort jeune), et 3 filles (Marguerite; Isabelle, promise, 1299, mariée, 1308, à Édouard II d'Angleterre; Blanche).

V. la *Chronique* de Guillaume de Nangis et les *Chroniques de Saint-Denys*; Boutaric, *la France sous Philippe le Bel*; Picot, *Hist. des états généraux*; Rabanis, *Clément V et Philippe le Bel*; et les *Hist. de France* de Michelet, Henri Martin et Dareste. A. C.

PHILIPPE V, *le Long*, 14e Capétien, roi de France et de Navarre, 1316-1322, 2e fils de Philippe le Bel et de Jeanne de Navarre, né en 1294. Comte de Poitiers sous Philippe le Bel et Louis X, il fut régent du royaume depuis la mort de celui-ci, 5 juin 1316, jusqu'à la naissance de Jean Ier le Posthume, 15 nov. 1316, et pendant les cinq jours que vécut et régna cet enfant, 15-19 nov. 1316. Il se déclara ensuite roi, malgré les protestations d'Eudes IV, duc de Bourgogne, défenseur des droits de Jeanne de France, fille de Louis X, malgré celles de son propre frère Charles le Bel, comte de la Marche, se fit sacrer à Reims, 9 janv. 1317, puis convoqua, 2 févr., les états généraux, qui approuvèrent son couronnement; par une interprétation nouvelle de l'ancienne loi territoriale des Francs Saliens, il fut déclaré que les femmes ne succèdent pas à la couronne de France. La bourgeoisie, qui l'avait soutenu, obtint de lui des *capitaines de ville* et des armes déposées en lieu sûr pour être délivrées en cas de besoin; les barons lui rendirent hommage; le Dauphin de Viennois, 1316, l'héritier de Flandre, 1317, furent fiancés à ses filles, et, pour en obtenir une autre avec le comté de Bourgogne (que Philippe V tenait de sa femme Jeanne), le duc de Bourgogne abandonna les droits de Jeanne de France, réduite, en échange de ses renonciations à la Navarre et à la Champagne, à 5,000 livres comptant et 50,000 sous parisis de rente. Philippe V rentra dans les voies administratives ouvertes par son père, et rappela plusieurs légistes proscrits sous Louis X : Latilly, Presle, etc. Avec eux, il régularisa, 1318, l'organisation du *Grand Conseil* ou *Conseil étroit* (conseil d'État), précisa les fonctions, la composition, la police des séances du Parlement, 1319, compléta, avril 1320, la constitution de la *Chambres des comptes*, centralisa toutes les recettes à Paris, y préposa le *souverain établi au-dessus des trésoriers*, sorte de surintendant assisté de 2 trésoriers semestriels et du *clerc du Trésor*, détermina le mode de formation du budget, enfin conçut le projet prématuré d'établir dans le royaume une mesure uniforme pour les denrées, un même poids et un même titre pour les monnaies, 1321. Il mit provisoirement sous sa main, 1317, toutes les monnaies seigneuriales, supprima les garnisons des châteaux qui n'étaient pas aux frontières, enleva aux seigneurs, comme *droits royaux*, ceux d'aubaine, mainmorte, épave, etc., et organisa l'armée avec une comptabilité régulière, chargeant le grand maître des arbalétriers de dresser un état des troupes, les faisant payer par le clerc des arbalétriers, confiant aux maréchaux la confection du rôle de la cavalerie, elle-même soldée par un trésorier spécial. Enfin, il renouvela, 1317-1318, la déclaration de l'inaliénabilité et de l'imprescriptibilité du domaine, dont il assura d'ailleurs la bonne administration par des mesures minutieuses, et statua « que les donations ne pourraient être faites qu'en conseil, et les lettres de grâces accordées que sur la relation de ceux de l'étroit conseil ». De 1317 à 1320, il resta avec les Flamands dans une situation neutre entre la paix et la guerre, et enfin imposa la paix à Robert, 1320. Cette année fut troublée par un effroyable soulèvement de *Pastoureaux*, qui, recrutés de *Ribauds* et de *Routiers*, dévastèrent la France du N. au S., et ne furent en partie exterminés que par le sénéchal de Carcassonne. Puis des perquisitions furent dirigées contre les lépreux, généralement accusés de magie; on répandit le bruit qu'ils empoisonnaient les fontaines. Le besoin d'argent amena le roi à persécuter aussi les Juifs; la saisie de leurs biens, à Paris seulement, lui rapporta 150,000 livres. En mourant, il ne laissa, de sa femme Jeanne de Bourgogne, épousée en 1306, reléguée, en 1314, sur soupçon d'adultère, à Dourdan et rappelée ensuite auprès de lui, que des filles (Jeanne, comtesse de Bourgogne et d'Artois, grand'mère de Philippe Ier de Rouvre, dernier duc de la 1re maison de Bourgogne; Marguerite, comtesse de Flandre, mère de Louis III de Mâle, dernier comte de Flandre, etc.)

V. la *Chronique* de Guillaume de Nangis et les *Chroniques de Saint-Denys*. A. C.

PHILIPPE VI *de Valois*, chef de la 2e branche des Capétiens, né en 1293, roi de 1328 à 1350, petit-fils de Philippe III le Hardi, et fils de Charles de Valois et de Marguerite de Sicile, fut d'abord régent, 31 janvier-1er avril 1328, en attendant les couches de la veuve de Charles IV, Jeanne d'Évreux, qui mit au monde une fille. Puis il eut 2 compétiteurs au trône : Édouard III d'Angleterre, petit-fils de Philippe le Bel et neveu des trois derniers rois par sa mère Isabelle de France, et Philippe d'Évreux, petit-fils de Philippe III et époux de Jeanne de France, fille de Louis le Hutin. Par une application de la prétendue *loi salique* (*V. ce mot*), soutenue de la décision des barons, du parlement, de l'université, des notables de Paris et de ceux des bonnes villes, il prit la couronne. Il désintéressa, en leur restituant la Navarre, Philippe et Jeanne d'Évreux, en retour de renonciations formelles, signées en 1333 seulement, sur la Champagne, la Brie et toute la succession de Louis le Hutin. — Vrai roi de la noblesse, qu'il dispensa de payer ses dettes, et à qui, dans le Midi, il rendit le droit de guerre privée, fils du chef de la réaction féodale tentée dès l'avènement de Louis X contre la forte royauté des derniers Capétiens, il célébra son avènement par des fêtes et des tournois. Sur l'appel de Louis de Nevers, comte de Flandre, naguère emprisonné par les Brugeois, il attaqua et prit Cassel, 1328, fit un épouvantable massacre des Flamands de Zanekin, prit Bruges et rétablit Louis de Nevers. Entouré d'une cour de rois, David Bruce d'Écosse, Jayme de Majorque, Jean de Bohême, Philippe de Navarre, allié des maisons françaises de Naples et de Hongrie, sûr d'être appuyé par les papes français d'Avignon, il somma Édouard III de venir lui faire hommage pour la Guyenne et le Ponthieu, et reçut son serment de fidélité à Amiens, 1329. Il conçut alors des projets gigantesques : à la prière du roi de Chypre, Hugues IV, il médita, 1331, une croisade, s'y prépara en persécutant les juifs, 1332, et en rendant, 1331, au duc de Bourbon le comté de Clermont (cédé précédemment à Charles le Bel). Il prit même, 1336, la croix à Avignon; mais il voulait qu'avant son départ le pape Benoit XII le sacrât empereur, rétablît le royaume d'Arles pour un de ses fils, et donnât à son frère Charles d'Alençon la couronne d'Italie. La *guerre de Cent ans* mit fin à tous ces rêves; elle eut pour cause réelle la perpétuelle rivalité des maisons royales de France et d'Angleterre, dont le 1re convoitait la Guyenne, tandis que la 2e regrettait la Normandie; la cause apparente fut une question d'intérêts dynastiques (prétentions d'Édouard III à la couronne de France), envenimée par les conseils d'un proscrit, Robert d'Artois. (*V. ce mot.*) Les hostilités fréquentes en Guyenne entretenaient l'irritation des deux rois, respectivement mécontents, d'ailleurs, Édouard des secours fournis par Philippe VI à l'Écosse, Philippe de l'union de l'Angleterre et des communes de Flandre. Cette union était basée sur des intérêts commerciaux; il la resserra, en voulant y porter atteinte; à son instigation, Louis de Nevers fit arrêter les Anglais qui commerçaient dans ses États; menacées dans leurs matières premières (les laines d'Angleterre), les communes s'insurgèrent, chassèrent le comte, et leur chef, le brasseur de Gand Jacques Arteveld, persuada à Édouard de prendre le titre et les armes de *roi de France*, pour lever les derniers scrupules qui empêchaient les Flamands d'attaquer le *roi de France*, leur suzerain. La guerre éclata aussitôt, 1337. En Guyenne, le connétable Raoul de Brienne prit à grand'peine quelques châteaux; en Flandre, le siège et la destruction de Cadsand ouvrirent à Édouard la route de la Picardie. Mais les

princes d'Empire, ses alliés, hésitèrent; Benoît XII lui fit signer un armistice jusqu'au 24 juin 1328, et l'empereur Louis V, qui le nomma son vicaire dans les provinces de la rive g. du Rhin, ne lui fournit aucun secours. Philippe VI essaya en vain de réconcilier le comte de Flandre et Arteveld, s'assura la neutralité momentanée de l'empereur, obtint quelques succès en Guyenne (prise de Bourg, Blaye; siège de Bordeaux, 1339), et, prenant l'offensive dans le N., fit piller Southampton par une flotte génoise et normande. Il vint lui-même tenir tête à Édouard, qui ravageait le Cambrésis, le Vermandois et la Thiérache, mais fut détourné d'attaquer, et par les conseils des barons, et par les prédictions menaçantes du grand astrologue Robert de Naples, son cousin. Édouard repassa la frontière sans avoir obtenu aucun succès. Son allié, Guillaume de Hainaut, fut attaqué par Jean, duc de Normandie, fils de Philippe VI; mais ce prince échoua au siège du Quesnoy. Philippe avait lancé dans la mer du Nord 140 vaisseaux normands, provençaux et génois pour prévenir un nouveau débarquement d'Édouard; celui-ci les attaqua dans le port de l'Écluse, 24 juin 1340, et les anéantit presque tous. Mais il échoua devant Tournai, défendu par le connétable et couvert par l'armée de Philippe, et Robert d'Artois ne put prendre Saint-Omer. Une trêve de 6 mois fut signée à Espléchin, 25 septembre 1340, sous la médiation de la douairière de Hainaut, Jeanne de Valois, sœur de Philippe VI et belle-mère d'Édouard III; elle fut successivement prorogée jusqu'au 24 juin 1342 et au 29 septembre 1346. Pendant la trêve, Philippe VI gagna Louis V, qui retira à Édouard le vicariat de l'Empire, juin 1341. La succession de Bretagne, disputée entre Jeanne de Penthièvre et Jean de Montfort, mit de nouveau les deux rois aux prises. Philippe cita devant les pairs Montfort, qui s'était mis en possession du duché, fit adjuger la Bretagne à Jeanne, qu'il avait mariée à son neveu Charles de Blois, et envoya son propre fils prendre Nantes avec ce prince. Montfort, qui avait fait hommage à Édouard, y fut pris, mais sa femme continua la guerre (bientôt dite *Guerre des deux Jeanne*), et par sa résistance dans Hennebont, donna le temps à Édouard d'arriver; les échecs des Anglais devant Vannes (où périt Robert d'Artois), Rennes et Nantes, l'hiver et les instances des légats de Clément VI amenèrent pour 3 ans (19 janvier 1343-29 septembre 1346) la trêve de Malestroit. Elle fut rompue lorsque Philippe VI eût fait arrêter dans un tournoi et décapiter Olivier de Clisson, janvier 1344, avec 14 chevaliers bretons et normands pour intelligences avec Édouard III. Ce prince se porta leur vengeur, et le comte de Derby obtint en Guyenne, 1344-45, quelques succès balancés par ceux du fils de Philippe. (Prise d'Angoulême et de Saint-Jean-d'Angely; siège d'Aiguillon.) La mort de Jean de Montfort et celle d'Arteveld, 1345, lui fermaient la Bretagne et la Flandre; sur les conseils de Geoffroi d'Harcourt, il envahit la Normandie par le Cotentin, 1346, pendant que les troupes françaises étaient en Guyenne, pilla Barfleur, Valognes, Cherbourg, Saint-Lô, Caen, Louviers, Pont-de-l'Arche, Verneuil et tous les bourgs des environs de Paris. Philippe fit couper les ponts derrière Édouard, marcha contre lui avec 60,000 hommes, mais ne l'atteignit qu'au delà de la Somme; la bonne position des Anglais, l'impétuosité de la chevalerie française, l'imprudence de Philippe qui rendit inutile le concours des archers génois, amenèrent le désastre de Crécy, 26 août 1346, où périrent 11 princes (dont Jean de Bohême), 80 bannerets, 1,200 chevaliers, 30,000 soldats. Philippe fut entraîné de force hors du champ de bataille, d'abord à Broye, puis à Amiens, où il rassembla les débris de ses troupes. Il ne put que tardivement reformer une armée pour secourir Calais contre Édouard III et le prince de Galles. Vivement pressée pendant 11 mois, 3 septembre 1346-3 août 1347, elle se rendit, et devint ville anglaise pour 211 ans. Les alliés de la France n'étaient pas plus heureux en Écosse (défaite de Nevil'-Cross) et en Bretagne (défaite et captivité de Charles de Blois à la Roche-Derrien, 1347). Les deux rivaux étaient épuisés : à la suite d'une démonstration inutile de Philippe VI contre Calais, l'intervention de Clément VI décida une nouvelle trêve, 28 septembre 1347. La France n'en jouit pas : elle fut décimée par la *peste noire* ou *peste de Florence*, 1348. Le fléau fut imputé aux juifs; ils furent cruellement persécutés, 1348-1350; le roi sévit contre les blasphémateurs, et les *flagellants* ajoutèrent leurs excès à ces misères. Philippe laissa le royaume épuisé. Mais il avait augmenté le domaine : par son avènement, 1328, des comtés de Valois, Chartres, Anjou et Maine, apanages de sa maison; par la transaction avec Jeanne et Philippe d'Évreux, 1328-1333, de la Champagne et de la Brie; par achat à Jayme II de Majorque, 1349, des seigneuries de Montpellier et de Lattes; enfin par l'habile cession d'Humbert II de Viennois, 1343 et 1349, moyennant 20,000 florins, du Dauphiné, dont les fils aînés de France portèrent désormais le titre (*dauphins*) et prirent les armes. — En matière d'administration, malgré une importante décision des états généraux, 1338, portant que « les rois ne lèveront aucuns deniers extraordinaires sur le peuple sans l'octroi des trois États, et qu'ils en prêteront serment à leur sacre », la fiscalité suivit les errements du règne de Philippe IV (altérations des monnaies, 1329, 1330, 1335, 1342, 1343, etc.; taxe arbitraire des denrées et des salaires par les baillis et sénéchaux; confiscations; proscriptions des marchands et banquiers italiens, 1328, 1348; attribution exclusive des régales au roi); la gabelle, établie sous Philippe le Bel et supprimée après lui, fut *rétablie à perpétuité*, et aggravée, 1343, par la création de *greniers à sel*, où devaient s'approvisionner les marchands, au prix fixé par le roi. Philippe VI conserva à la couronne le droit exclusif de battre monnaie, et ajouta, par l'ordonnance de 1340, aux droits de la Chambre des comptes (pouvoir d'accorder des grâces, d'autoriser les villes à s'imposer, de rappeler les bannis, d'anoblir les bourgeois, d'altérer les monnaies, 1341, etc.). Il modifia l'organisation du parlement, en faisant siéger les *conseillers-rapporteurs* (roturiers) sur les bancs élevés à côté des *conseillers-jugeurs* (barons) qui s'éloignèrent bientôt; il prépara la séparation entre les fonctions judiciaires et les fonctions militaires à tous les degrés; enfin, à la suite du plaidoyer de P. de Cugnières contre la juridiction ecclésiastique, il usa plusieurs fois de *l'appel comme d'abus*, qui permettait d'en appeler au roi et au parlement des sentences épiscopales et de recourir à lui contre les abus des clercs. Philippe VI avait eu de sa 1^re^ femme, Jeanne de Bourgogne, épousée en 1313, 6 enfants (Jean le Bon, son succeseur; 3 fils morts en bas âge; Philippe de France duc d'Orléans, de Touraine, de Valois, qui transigea plus tard au sujet de son apanage avec Charles V, son neveu, et dont le fils naturel, Louis d'Orléans, fut évêque de Beauvais; enfin Marie de France, mariée, 1332, à Jean de Brabant, duc de Limbourg); de sa 2^e^ femme, Blanche de Navarre, épousée en 1349, une fille (Jeanne, dite Blanche de France, promise à Jean d'Aragon et morte avant le mariage).

V. Froissart; le *Continuateur de Guill. de Nangis*; les *Chroniques de Saint-Denys*; la *Chronique des quatre premiers Valois*, publiée par M. Siméon Luce, 1862; l'*Hist. de Philippe de Valois* par l'abbé de Choisy, 2e édit., 1750, in-12, et les *Hist. de France* de Michelet, Henri Martin et Dareste. A. C.

PHILIPPE Ier DE ROUVRE, dernier duc de Bourgogne de la branche capétienne, issue de Robert, frère de Henri Ier, tira son surnom du château de Rouvre près Dijon, où il naquit en 1345, et où il mourut en 1361. Fils de Philippe de Bourgogne (mort au siège d'Aiguillon, 1346, sans avoir porté la couronne ducale), et de Jeanne d'Auvergne et de Boulogne (qui épousa en secondes noces, 1360, Jean II le Bon), il hérita, dès 1347, de sa grand'mère paternelle, Jeanne de France, fille aînée de Philippe V le Long, la Comté-Palatine de Bourgogne (Franche-Comté) et l'Artois, succéda en 1350 à son grand-père Eudes IV, dont il recueillit toute la succession, duché de Bourgogne, comtés d'Auxonne et de Chalon, sirerie de Salins, y joignit, du chef de sa mère, les comtés d'Auvergne et de Boulogne, et fut placé sous la tutelle de Jean le Bon jusqu'à la bataille de Poitiers, 1356, puis sous celle de sa mère jusqu'en 1360. Cette régence fut troublée par une invasion d'Anglais, qui brûlèrent Châtillon-sur-Seine et saccagèrent Tonnerre, Auxerre, Flavigny. Fiancé dès 1356 à sa cousine, Marguerite de Flandre, fille et unique héritière de Louis III de Mâle, dernier comte de Flandre, marié et majeur en 1360, il mourut l'année suivante. Il ne laissait pas d'enfant : le duché de Bourgogne, les comtés d'Auxonne, Chalon, la sirerie de Salins, furent réunis à la couronne; les comtés d'Auvergne et de Boulogne retournèrent à l'oncle de la mère de Philippe de Rouvre, Jean d'Auvergne, dont la petite-fille les transmit à la maison de La Tour; les comtés de Bourgogne et d'Artois passèrent à la grand'tante de Philippe, Marguerite, veuve de Louis Ier de Flandre; sa petite-fille, Marguerite de Flandre, veuve de Philippe de Rouvre, en rapporta du reste l'expectative au duché de Bourgogne, par son mariage en secondes noces avec Philippe II le Hardi, chef de la maison de Bourgogne-Valois. A. C.

PHILIPPE II, *le Hardi*, 1er duc de la maison de Bourgogne-Valois, 4e fils du roi de France Jean le Bon et de Bonne de Luxembourg, né à Pontoise en 1342, m. en 1404, avait, à peine âgé de 15 ans, mérité, à la bataille de Poitiers, 1356, son surnom de *Hardi*; il fut blessé et fait prisonnier avec son père. De retour en France, Jean lui donna le duché de Touraine, oct. 1360, puis la lieutenance générale de la Bourgogne, héritage de Philippe de Rouvre, 27 juin 1363, et bientôt la possession héréditaire de ce duché, 6 sept. 1363. Sous Charles V, Philippe chassa du pays chartrain les compagnies d'Anglais, Navarrais et Gascons qu'y entretenait Charles le Mauvais, roi de Navarre, rejeta au delà du Rhin le comte de Montbéliard qui avait pénétré en Bourgogne, enleva pour le roi La Charité-sur-Loire à une compagnie, et écarta du Cha-

rolais les compagnies de l'*Archiprêtre*, Arnauld de Cervolles. Lieutenant du roi dans les diocèses de Reims, Châlons, Troyes, Laon, Soissons, 1366, il dut à l'intervention de Charles V, 1369, la main de la veuve de Philippe de Rouvre, Marguerite de Flandre. Opposé aux Anglais en Artois, il usa, sans combat, les troupes du duc de Lancastre, débarqué à Calais, 1369; mais il se fatigua de cette guerre sans gloire et rentra avec sa femme en Bourgogne. Là, pressé par les besoins d'argent qu'augmentait sa fastueuse prodigalité, il fut obligé d'établir la gabelle et de créer des greniers à sel. Ayant repris un commandement en Poitou, il aida La Rochelle à se défaire des Anglais, et, en 1374, ménagea à Bruges une trêve d'un an avec l'Angleterre. En 1376, il fit à Avignon un voyage pour dissuader Grégoire XI d'aller mourir à Rome, comme s'il eût prévu le grand schisme. A la mort d'Édouard III, 1377, il rentra dans l'Artois, emporta Ardres, Mardick, Gravelines; il enleva également à Charles le Mauvais plusieurs places de la Normandie, 1377, et intervint en Flandre avec son beau-père Louis de Mâle et les communes. Nommé par Charles V capitaine général des gens d'armes et des arbalétriers, il dut aller défendre Troyes attaquée par Buckingham, suivit du côté de la Bretagne les ennemis épuisés, et, rappelé du Mans, reçut de Charles V mourant l'administration des finances, la garde et la tutelle du jeune Charles VI, 16 sept. 1380. Ambitieux, généreux, affable, magnifique, maître de vastes États, estimé comme capitaine et comme conseiller, il parut le vrai chef du gouvernement. Moins cupide que ses frères, il s'associa toutefois à leurs dilapidations, à leurs exactions, et avec eux accorda à l'insurrection du peuple la *grande ordonnance*, 16 nov. 1380, qui supprimait tous les aides, fouages, subsides, gabelles, etc., établis depuis Philippe IV. Les gens d'armes, mal ou point payés, ravagèrent alors les terres des quatre oncles du roi; de là l'irritation de Philippe contre le duc d'Anjou, dont la cupidité causait tous ces maux. Leurs démêlés furent à grand'peine apaisés par les barons, qui les décidèrent à se constituer, avec les ducs de Berry et de Bourbon, en conseil de régence, sous la présidence du duc d'Anjou et à se partager les provinces de France. Philippe eut le gouvernement de la Picardie et de la Normandie. Il mena le roi comprimer le soulèvement de Rouen, révoltée de concert avec Paris et Gand. Au retour, il fallut transiger avec les *Maillotins* pour rentrer dans Paris, 1382, et l'on ne put triompher de leur hostilité qu'en s'en défaisant par trahison. Chef du gouvernement par le départ du duc d'Anjou pour Naples, Philippe montra une grande sévérité contre les chefs des mouvements populaires, et, dans son propre intérêt, tourna l'activité du roi du côté des Flandres, le mena au secours de Louis de Mâle, vaincu par les Gantois à Beverhout, 2 mai 1382, préluda par le succès de Comines, 8 nov., à la grande victoire de Roosebeque, où périt Philippe Arteveld, 29 nov., reçut la soumission des principales villes, ne put au retour empêcher Charles VI de brûler Courtrai, en représailles du désastre de 1302, mais en fit transporter à Dijon la magnifique horloge. Il dirigea encore, 1383, la réaction contre la nouvelle insurrection des Parisiens, et abolit leurs franchises en même temps que celles de Rouen, Reims, Troyes, Châlons et Orléans. Après avoir fait visiter au roi le S. de son royaume, il le ramena contre les Flamands soutenus par les Anglais; mais la mort du comte de Flandre fut suivie, 26 janv. 1384, d'une trêve, qui permit à Philippe de se mettre en possession de son héritage. Bien qu'il laissât à sa femme Marguerite l'administration de ses nouveaux États, il fut alors un des plus puissants souverains de l'Europe; il ajouta à cette puissance en mariant ses enfants à ceux d'Albert de Bavière, régent de Hainaut, Hollande et Zélande, et en faisant épouser au roi la nièce de ce prince, Isabeau de Bavière, 1385. Son influence à la cour était prépondérante depuis la mort du duc d'Anjou, 1384. Il prépara une invasion en Angleterre, en fut détourné par une nouvelle révolte des Gantois sous Ackerman, reprit Dam dont ils s'étaient emparés, et signa avec eux un traité, 18 déc. 1385; il continua alors ses préparatifs, 1386, mais le duc de Berry fut en retard, et l'expédition manqua. Philippe contribua à apaiser le premier différend du roi et du duc de Bretagne au sujet de la captivité de Clisson. Écarté du gouvernement par les *Marmousets* (*V. ce mot*), il se retira dans son duché, y consolida ses institutions récentes (Chambres des comptes à Dijon et à Lille, 1386), et acheta, en 1390, le comté de Charolais au comte d'Armagnac. Après l'attentat de Craon, il alla rejoindre Charles VI, en marche contre la Bretagne. La démence du roi fit retomber le gouvernement dans ses mains, août 1392. Il débuta par de violentes mesures contre Clisson et les *Marmousets*. En lutte avec le jeune duc Louis d'Orléans, son neveu (*V. ce nom*), il s'associa aux insinuations de sa femme contre lui, et sut lui rendre hostiles le parlement et le peuple de Paris, inaugurant l'alliance de sa maison et des classes populaires. Il fit à Avignon, 1395, un inutile voyage, pour engager Benoît XIII à mettre fin au schisme par une abdication volontaire, et, imploré à Lyon par les ambassadeurs de Sigismond de Hongrie, envoya, 1396, son fils Jean de Nevers à la croisade de Nicopolis. Il crut, en mariant Isabelle de France à Richard II, resserrer l'alliance avec l'Angleterre; mais la déposition et la mort de Richard déjouèrent ses espérances, 1399; il échoua aussi à rattacher à la France la Guyenne, irritée de l'usurpation des Lancastre, mais plus effrayée encore de la mauvaise administration de la France. Il lui fallut se rapprocher de Henri IV, et renouveler avec lui la trêve signée sous Richard. De là de graves démêlés avec Louis d'Orléans, qui se fortifia de l'alliance du duc de Gueldre; la guerre civile faillit ensanglanter Paris; les deux princes se réconcilièrent encore, janv. 1402; mais une absence de Philippe, qui alla à Arras marier son 2e fils avec la fille du comte de Saint-Pol lui fit perdre le pouvoir, 18 avril 1402; il le reconquit en s'appuyant sur la bourgeoisie irritée des déprédations de Louis d'Orléans, et sa puissance sembla doublée par la régence de Bretagne que lui laissa la veuve de Jean V, remariée à Henri IV d'Angleterre. Toutefois, la fin de sa vie fut remplie par de nouvelles luttes avec son neveu. Vaincu par lui dans l'affaire du schisme, il reprit l'autorité à propos des levées d'argent commandées par Benoît XIII, et les interdit, 19 déc. 1403, à la grande satisfaction du clergé; mais il ne put empêcher Louis de défier le roi d'Angleterre, et, pour les besoins de la guerre, dut laisser rétablir les subsides, après avoir essayé de les remplacer par des expédients qui firent révolter Reims. Il fit ensuite un voyage en Belgique pour y installer dans le Brabant et le Limbourg son fils Antoine, tomba malade à Bruxelles et mourut à Halle, 27 avril 1404. Son corps fut transporté dans la Chartreuse de Dijon qu'il avait fondée en 1384, et le mausolée qui lui fut élevé, œuvre de Claux Sluter et de Claux de Vouzone ou Vuerne, fait aujourd'hui partie du musée de Dijon. Prince actif et remuant, d'une prodigalité si excessive que, maître des plus riches provinces de l'Europe, il mourut insolvable, et qu'on dut emprunter pour faire ses funérailles. Il avait eu 5 fils : Jean sans Peur; Charles et Louis, morts jeunes; Antoine de Bourgogne, tige des ducs de Brabant; Philippe de Bourgogne, tige des comtes de Nevers et de Rethel; et 4 filles : Marguerite, mariée à Guillaume IV de Bavière, comte de Hainaut, Hollande et Zélande, et mère de Jacqueline, par qui ces fiefs viendront à la Bourgogne; Marie, mariée à Amédée VIII de Savoie; Catherine, mariée à Léopold III, duc d'Autriche; Bonne, morte jeune.

V. de Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne*, t. I et II; les *Chroniques* de Froissart et de Monstrelet; et l'*Hist. de France* de Michelet, t. III et IV. A. C.

PHILIPPE III, *le Bon*, 3e duc de la maison de Bourgogne-Valois, fils de Jean sans Peur et de Marguerite de Bavière, né à Dijon en 1396, m. en 1467, fut élevé par sa mère à Gand, et devint duc de Bourgogne, en 1419, par l'assassinat de son père au pont de Montereau. Le sentiment filial étouffa chez lui le sentiment national; son conseil et Isabeau l'entraînèrent vers Henri V, en haine du dauphin. Il reçut à Lille les députés de Paris et du Parlement, qui lui prêtèrent serment comme au lieutenant du roi Charles VI, eut avec Henri V une entrevue à Arras et hâta la conclusion du traité de Troyes, 1420. Dans sa marche, il avait pris Roye; au retour, il emporta Montereau et Melun, entra dans Paris aux côtés du roi anglais, y pressa l'instruction du procès contre les meurtriers de son père, poursuivit les Dauphinois en Picardie, assiégea Xaintrailles dans Saint-Riquier, et, par la victoire de Mons-en-Vimeu, 1421, amena la reddition de la ville. A la mort de Henri V, 1422, il refusa la régence, mais signa à Amiens, 1423, avec Bedford, Richemont, devenus ses beaux-frères, et avec le duc de Bretagne un traité d'alliance, dont le premier résultat fut la victoire de Cravant, 31 juillet 1423. Bedford lui abandonna, en 1424, Mâcon, Auxerre, Bar-sur-Seine, pour le mieux attacher à la cause anglaise. Mais ce don ne put prévaloir contre l'irritation causée à Philippe par le mariage de Glocester avec Jacqueline de Bavière, du vivant même de son mari, le duc Philippe de Brabant. Pendant 3 ans, 1425-1428, il fit la guerre à Glocester et à Jacqueline, chassa le 1er du Hainaut, poursuivit la 2e en Hollande, et lui imposa enfin un traité qui réservait tous ses droits et lui donnait, à titre d'*avoué*, le gouvernement du Hainaut, de la Hollande et de la Zélande. Il acheta, 1428, les comtés de Namur et de Zutphen, et commença à pencher du côté de la France, à laquelle s'étaient ralliés Richemont, 1425, et le duc de Bretagne, 1426. Aussi accueillit-il l'offre que lui fit Orléans, assiégée par les Anglais, de se mettre en dépôt dans ses mains; mais Bedford s'y opposa, « ne voulant battre les buissons pour qu'un autre eût les oisillons ». De là, plus de froid entre eux, et l'ordre peut-être donné par Philippe à ses officiers de ne pas disputer Reims au roi, 1429. Déjà il avait accueilli des ouvertures de Richemont; et, après le sacre, il reçut à Arras

des envoyés de Charles VII. Mais rappelé par Bedford et investi de la lieutenance générale, il rentra dans Paris et tint des assemblées qui réveillèrent chez lui les souvenirs amers de la mort du duc Jean. Aussi il recommença les hostilités, prit Gournay, Choisy, Saintine et fit assiéger Compiègne. Jeanne Darc fut prise, mai 1430, dans une sortie; mais la ville ne put être emportée ; Germigny, Chappe, résistèrent également. Il signa, sept. 1431, une trêve de 2 ans avec la France, fournit des secours à Antoine de Vaudemont qui disputait la Lorraine à René d'Anjou, fit ce prince prisonnier à la bataille de Bar ou de Bulligneville, juillet 1431, et ne lui rendit la liberté, 1436, qu'au prix de Neufchâteau en Lorraine, de Clermont en Argonne et de 8,000 écus d'or. A la mort du duc de Brabant, 1430, il avait recueilli le Lothier, le Brabant, le Limbourg, Anvers et le marquisat d'Empire ; il obligea Jacqueline, sa veuve, à le reconnaître pour son héritier dans ses États personnels, Hainaut, Hollande, Zélande, et à ne point se remarier sans son consentement; fit arrêter, 1433, le Zélandais Borselen, qu'elle avait néanmoins épousé, et, à la mort de Jacqueline, 1436, réunit les trois comtés à ses États. Comme il avait des motifs de mécontentement contre les Anglais, qui pillaient ses terres ou s'associaient sous main aux révoltés de Gand et de Liége, il signa, en 1435, le traité avantageux d'Arras (*V. ce mot*), aida L'Isle-Adam et Richemont à rentrer dans Paris, et n'échoua devant Calais, mai 1436, que par l'indocilité des Flamands. Malgré des révoltes à Bruges, Anvers, Gand, il continua d'envoyer des secours à Charles VII, 1437, aida à reprendre Bordeaux, appuya à Bourges, 1439, la promulgation de la *Pragmatique-Sanction ;* puis obtint de l'Angleterre une trêve marchande en faveur des Pays-Bas, refusa, en 1440, de fournir des secours au dauphin révolté contre son père (*V.* PRAGUERIE), obtint la délivrance du duc d'Orléans captif en Angleterre depuis 25 années, paya lui-même sa rançon (200,000 écus), et lui fit épouser sa nièce, Marie de Clèves. En 1443, il alla porter secours à sa tante Élisabeth de Gœrlitz, duchesse de Luxembourg, contre ses vassaux révoltés, prit pour elle Luxembourg, Thionville et quelques autres places, obtint la cession de ses droits moyennant 10,000 livres tournois, et, à la mort de la princesse, 1451, hérita de ses domaines. On l'appelait *le premier duc de la chrétienté,* et il prenait le titre de *duc par la grâce de Dieu.* Sa magnificence et ses prodigalités l'obligèrent à augmenter les charges de ses sujets ; il établit la gabelle dans les Pays-Bas : Gand se révolta, 1452, et il fallut les victoires de Rupelmonde, 1452, et de Gavres, 1453, pour la dompter. Il acheva de se ruiner, après la prise de Constantinople, 1453, en donnant la grande fête chevaleresque de Lille, pendant laquelle se produisit le *vœu du faisan.* La croisade fut longtemps sa principale préoccupation ; il fit plusieurs voyages en Allemagne pour entraîner les princes et l'empereur. Il accueillit, en 1456, le dauphin en lutte avec son père, et lui assigna à Gand un revenu considérable ; Louis l'en récompensa en jetant du trouble dans sa famille ; le comte de Charolais, en lutte avec les Croï, favoris de son père, faillit se retirer à la cour auprès de Charles VII. Rappelé à ses idées de croisade par une ambassade qui vint solliciter son alliance contre le Turc au nom de la Perse, de l'Arménie, de la Tartarie et de Trébizonde, 1461, Philippe entretint, à ce sujet, des rapports avec Pie II. Mais la mort de Charles VII détourna ses idées de l'Orient ; il envoya le comte de Charolais saluer Louis XI à Genappe, le conduisit à Reims, puis à Paris, fit à Reims les fonctions de 1^{er} pair, recevant les clefs de la ville, donnant tous les ordres pour le sacre, conférant au roi la chevalerie ; mais il ne put obtenir de lui qu'il se réconciliât avec ses ennemis de la cour de Charles VII. Il laissa les Croï négocier avec Louis XI le rachat des villes de la Somme moyennant le prix convenu ; mais il ne souffrit pas que Louis XI étendit sa [illegible] aux États de Bourgogne. Irrité des menées de Louis [illegible], il fit [illegible] le bâtard de Rubempré, chargé, dit-on, d'enlever le comte de Charolais, et se laissa entraîner par celui-ci à la guerre. Il lui en céda la direction, 12 avril 1465, ainsi que l'[illegible] de ses États, et, après l'issue de la ligue du Bien public et les traités de Conflans et de Saint-Maur, il le chargea de punir Liége et Dinant, soulevées par le roi de France. Il mourut à Bruges, [illegible] de ses États pacifiés. Les Flamands lui avaient donné le surnom de *Bon duc,* parce qu'il était né et avait [illegible] parmi eux sans les opprimer. Il avait créé, le 10 [illegible] 14[illegible], en l'honneur soit d'Isabelle, sa 3^e femme, soit d'une [illegible] de Bruges, l'ordre célèbre de la *Toison d'Or.* Prince populaire, bon chevalier, [illegible], comparé [illegible] les plus grands princes de l'antiquité, il fut un protecteur [illegible] et du commerce, [illegible] des manufactures [illegible] en Europe, fonda, 1421, l'université de [illegible], 14[illegible]9, les coutumes de la Franche-Comté [illegible] Bourgogne. Avant 1431, il avait établi 2 Chambres d'appel à Dijon et à Dôle ; mais, sur les plaintes des intéressés, il les supprima, 1431, et rétablit à Beaune la cour de ses audiences des appels. De ses trois femmes, Michelle de France, sœur de Charles VII, épousée en 1409, Bonne d'Artois en 1424, et Isabelle de Portugal en 1429, il ne laissait qu'un fils, enfant de la dernière, Charles le Téméraire ; mais il avait eu 16 bâtards.

V. de Barante, *Hist. des ducs de Bourgogne,* t. III-VI ; les *Chroniques* de Monstrelet, Chastelain, Olivier de la Marche, Commines ; Perneel, *Épisodes du règne de Philippe le Bon,* Bruges, 1847, et l'*Hist. de France* de Michelet, t. IV et V. A. C.

PHILIPPE D'ORLÉANS. *V.* ORLÉANS.

PHILIPPE I^{er}, *le Beau,* archiduc d'Autriche, roi de Castille, né en 1478, m. en 1506, était fils de Maximilien d'Autriche, qui fut plus tard empereur, et de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire. Il fut, à la mort de celle-ci, 1482, déclaré, sous la tutelle de son père, souverain des Pays-Bas. En 1496, il épousa une fille de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, l'infante Jeanne, dont son indifférence et son abandon excitèrent la jalousie, au point de la rendre folle ; et la mort inopinée des deux premiers enfants des rois Catholiques et de Michel de Portugal, leur petit-fils, lui fraya la voie au trône de Castille. A la mort d'Isabelle, 1504, Ferdinand le fit proclamer roi avec Jeanne; mais, suivant le testament d'Isabelle, mécontente de son gendre, il prit lui-même la régence. De là une lutte, dans laquelle l'archiduc fut soutenu par l'inimitié native des Castillans contre un prince aragonais, dont le gouvernement d'ailleurs était peu agréable à la noblesse. Ferdinand, forcé d'abandonner le pouvoir en Castille, juin 1506, n'en fut pas privé pour longtemps. Trois mois après, Philippe, qui avait déjà mécontenté ses sujets par la faveur qu'il accordait aux Flamands, mourut d'une fièvre ardente. Il laissait 2 fils, Charles et Ferdinand, qui furent tous les deux empereurs, et plusieurs filles. R.

PHILIPPE II, fils de Charles-Quint et d'Isabelle de Portugal, né à Valladolid en 1527, m. en 1598. Charles-Quint lui donna, dès 1540, le duché de Milan. Il devint roi de Naples et de Sicile à l'occasion de son mariage avec Marie Tudor, reine d'Angleterre, 1554, et, par l'abdication de son père, souverain des Pays-Bas en 1555, et de la monarchie espagnole en 1556. Ambitieux et fanatique, voulant être plus catholique que le pape lui-même et allant jusqu'à menacer Sixte-Quint de refuser son obédience au saint-siége, s'il continuait de traiter avec bienveillance Henri IV encore protestant, 1590, il poursuivit toute sa vie et par tous les moyens 2 buts qu'il confondait l'un avec l'autre : le règne exclusif de la religion catholique, et la domination ou la suprématie de la maison d'Autriche dans toute l'Europe. Avant d'être roi d'Espagne, il avait déjà contribué, comme époux de Marie, au rétablissement du catholicisme en Angleterre, 1554. A peine sur le trône, il reprit, avec les projets de monarchie universelle de Charles-Quint, la guerre contre la France. Mais, dès 1558, la mort de Marie et l'avénement d'Élisabeth, dont il demanda inutilement la main, enlevèrent à Philippe toute influence sur l'Angleterre, où la religion réformée se releva, et si, en 1557, les troupes anglo-espagnoles remportèrent sur les Français la victoire de Saint-Quentin, le traité du Cateau-Cambrésis, 1559, n'en laissa pas moins la France intacte et même agrandie de Calais. Loin de se rebuter cependant, Philippe, opiniâtre, impassible, infatigable au travail, dur même pour sa famille, continua à remuer, du fond de son cabinet, toute l'Europe par ses intrigues, en même temps qu'il ensanglantait les États espagnols par ses cruautés. Maître absolu dans l'Espagne, il lui donna une capitale nouvelle, Madrid, en 1561. Il enleva tout pouvoir réel au grand justicier d'Aragon, longtemps le surveillant et le rival des rois, 1591. Il voulut anéantir dans ses États tout souvenir de la domination arabe et toute apparence d'hérésie, considérant comme rebelle quiconque n'était pas bon catholique ; mais les rigueurs de l'Inquisition et la guerre faite aux Maures, qu'il voulait contraindre à abandonner leurs usages, 1568-70, comme son bisaïeul et son père, 1502-26, les avaient forcés à abandonner leur religion, furent une nouvelle cause de dépopulation pour la péninsule et de ruine pour son industrie. A Milan, à Naples, l'Inquisition fut repoussée par des soulèvements; l'intolérance religieuse, les innovations administratives de Philippe II, le despotisme de Granvelle, excitèrent dans les Pays-Bas, 1566, une révolution qui détacha de la monarchie 7 belles provinces, 1581. — Dans le reste de l'Europe, sa [illegible] se distingua à la bataille de Lépante, gagnée sur les Turcs en 1571. Mais la conquête du Portugal, 1580, ne lui [illegible] qu'un royaume mal soumis. Bien que reconnu roi par les Cortès portugaises, après la mort du roi cardinal Henri, Philippe dut envoyer une armée et le duc d'Albe pour se faire [illegible]. Au lieu de soumettre l'Angleterre, l'[illegible] 1588 fut en grande partie détruite par les tempêtes et [illegible] vaisseaux anglais. En France enfin, l'appui que prêta Philippe

aux Guises et à la Ligue contre Henri III et Henri IV, ses efforts pour y faire nommer reine sa fille Isabelle, 1593, n'aboutirent qu'aux sarcasmes de la *Satire Ménippée* et à un traité qui confirmait celui de 1559, le traité de Vervins, 1598. — A part la victoire de Lépante, vraiment utile et glorieuse, Philippe II, par ses succès apparents comme par ses revers, n'avait fait qu'épuiser l'Espagne d'hommes et d'argent. Cependant son règne a été longtemps et est encore populaire en Espagne, parce qu'il rappelle l'époque où l'Espagne était à la tête de l'Europe. Philippe II avait d'ailleurs de remarquables qualités personnelles, une activité et une vigilance qui lui faisaient lire et annoter de sa main toutes les dépêches de ses ministres, une fermeté extraordinaire qui ne se démentit pas au milieu des plus rudes épreuves. Fier et hautain pour les grands, il rendait le salut au moindre paysan. Il ne respecta pas les anciens fueros, sauf en Biscaye, en Navarre et en Catalogne, mais il convoqua régulièrement les cortès de Castille, qui continuèrent à voter les impôts, et il n'entreprit jamais de restreindre la liberté de leurs discussions. Il aimait et protégeait les lettres (*V.* Lope de Véga) et surtout les arts. L'Espagne lui doit de beaux édifices, entre autres les palais d'Aranjuez et du Pardo, et surtout l'Escurial, avec son magnifique musée et sa riche bibliothèque. — Philippe II épousa successivement Marie de Portugal, Marie Tudor, Élisabeth de France et Anne d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II. De son 1er mariage, il eut don Carlos, dont la mort tragique est un des plus sombres épisodes de son règne (*V.* Carlos); du 3e, il eut Isabelle-Claire-Eugénie, qui consola ses derniers jours et fut mariée ensuite à l'archiduc Albert, avec qui elle gouverna les Pays-Bas; du 4e il eut Philippe III qui lui succéda. (*V.* Carlos [Don], Juan [Don], Guillaume d'Orange, Albe [Le duc d'], Armada, Espagne.)

Prescott. *Hist. de Philippe II*; les *Papiers d'Etat du cardinal Granvelle*; Gachard, *Correspondance de Philippe II*; A. Baschet, *les Ambassadeurs vénitiens*; Forneron, *Hist. de Philippe II*, couronnée par l'Institut. — *V.* un art. de M. Laugel, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 sept. 1882. R. et E. D—y.

PHILIPPE III, né en 1578 de Philippe II d'Espagne et de sa 4e femme, Anne d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien II, m. en 1621, succéda à son père en 1598. Faible de santé et apathique, élevé en moine et non en roi, il n'eut, avec des vertus privées, ni talent ni caractère, et les vrais rois furent ses ministres, le duc de Lerme de 1598 à 1618, et, à la fin du règne, le duc d'Ucéda, son fils, 1618-21. Cependant, sous le gouvernement généralement pacifique du premier (*V.* Lerme), une mesure appartient au roi, l'expulsion des Maures, d'abord du pays de Valence en 1609, puis, en 1610, de toute la Péninsule, qui perdit ainsi environ 1 million d'habitants industrieux, toujours prêts, il est vrai, malgré leur conversion forcée, 1502-1526, à faire cause commune avec les Musulmans d'Afrique. Philippe III conservait d'ailleurs toutes les prétentions de ses deux prédécesseurs, et, dès la fin du ministère de Lerme, comme sous celui de son fils, le parti qui voulait revenir à la politique ambitieuse et entreprenante finit par prévaloir. De là l'appui donné, dès le début de la guerre de Trente ans, à la branche allemande, après la cession éventuelle, en cas d'extinction de la postérité mâle de l'archiduc Ferdinand (Ferdinand II), des États patrimoniaux en dehors de l'Autriche, 1617; de là la conjuration du duc d'Ossuña et du marquis de Bedmar (*V. ces noms*) contre Venise, dont la chute aurait rendu plus faciles et plus promptes les relations entre l'Autriche et le Milanais, 1618; de là encore, et dans un but analogue, l'occupation de la Valteline par les Espagnols, après la révolte excitée par eux contre les Grisons, ses maîtres, 1620; de là enfin l'occupation du Palatinat du Rhin en 1621. Relier la Lombardie aux Pays-Bas et aux provinces de la branche allemande, et dominer plus tard le tout, comme au temps de Charles-Quint, telle semblait être alors la pensée du gouvernement de l'Espagne en décadence. R.

PHILIPPE IV, né en 1605 de Philippe III, roi d'Espagne, et de Marguerite d'Autriche, nièce de l'empereur Maximilien II, m. en 1665, succéda à son père en 1621, et, incapable comme lui, ne gouverna aussi que par ses ministres: Olivarès, 1621-43; Louis de Haro, 1643-61. Sous son règne, l'Espagne essaya en vain de conserver la Valteline, que Richelieu fit rendre aux Grisons, 1624-26, et de reprendre les Provinces-Unies, dont il fallut finir par reconnaître l'indépendance (traité de Munster, 1648). La part qu'elle continua de prendre à la guerre de Trente ans et l'occupation de l'électorat de Trèves ne firent qu'attirer contre elle les armes de la France et le génie de Richelieu, 1635, et furent l'origine d'une guerre qui ne se termina qu'en lui enlevant l'Artois, le Roussillon et 14 villes de la Flandre, du Hainaut et du Luxembourg (traité des Pyrénées, 1659). En outre, Philippe IV vit partout éclater des révoltes: dans la Catalogne, qui se donna au roi de France Louis XIII, 1641, et dont le soulèvement dura 12 ans, 1640-52; dans le Portugal, qui recouvra pour toujours, en 1640, une indépendance qu'il sut défendre par les victoires d'Estremos, 1663, de Villaviciosa, 1665; à Naples, que vint soutenir le duc de Guise, et qui ne fut reprise que par la trahison d'un chef des insurgés, 1647-48. Le titre de Grand qu'Olivarès avait donné à Philippe IV, ne pouvait être qu'une occasion de plaisanteries, et on comparait le roi à un fossé d'autant plus grand qu'on lui ôte davantage.

Weiss, *l'Espagne depuis Philippe II*; Mignet, *Introd. aux négociations relatives à la succession d'Espagne.* R.

PHILIPPE V, 1er roi de la maison des Bourbons d'Espagne, 2e fils de Louis, dauphin de France, et de Marie-Anne de Bavière, et petit-fils de Louis XIV, né à Versailles en 1683, m. en 1746, porta d'abord le titre de duc d'Anjou, fut appelé au trône d'Espagne par le testament de Charles II, 2 oct. 1700, déclaré roi à Fontainebleau, 16 nov., et à Madrid, 24 nov., reçut à Irun les hommages d'un grand nombre d'Espagnols, arriva au Buen-Retiro, 18 fév. 1701, et fit son entrée dans Madrid le 14 avril. Il fut reconnu par toutes les puissances, sauf l'Empire, qui attaqua le Milanais et y remporta, 1701, les victoires de Chiari et de Carpi. Après un court séjour à Madrid, il visita les provinces, la Catalogne entre autres, qui, d'abord hostile, lui vota un don gratuit de 4,500,000 livres en échange d'une augmentation de ses privilèges, diminua le nombre des offices superflus, et décida que les pairs français qui l'avaient accompagné auraient le rang et les avantages de la Grandesse. Mais il ne put longtemps gouverner en paix. Les imprudences de Louis XIV, qui voulait mettre des garnisons françaises dans les Pays-Bas, et conserver à son petit-fils ses droits à la couronne de France, amenèrent une ligue de la Hollande, de l'Angleterre, de l'Autriche, de l'Empire et de la Prusse contre la France et l'Espagne. On opposa à Philippe V l'archiduc Charles. Les alliés de Philippe furent d'abord le Portugal, l'électeur de Bavière Maximilien II, son oncle, à qui il confirma le gouvernement des Pays-Bas, enfin le duc de Savoie, dont il épousa la 2e fille Marie-Gabrielle. Mais le Portugal passa bientôt aux alliés, sur la promesse d'une augmentation de territoire dans la péninsule et aux colonies, ainsi que le duc de Savoie, avec l'espoir de s'étendre en Italie, où l'empereur lui abandonnait déjà un territoire important; les Maures eux-mêmes, avec l'aide des Anglais, attaquèrent les colonies espagnoles d'Afrique. Philippe V visita ses États d'Italie, contribua, 15 août 1702, à la victoire de Luzzara et regagna précipitamment l'Espagne envahie: les Anglais et les Hollandais attaquaient l'Andalousie; Ormond, la Galice, après avoir anéanti, 22 oct. 1702, la marine espagnole à Vigo. L'archiduc lui-même débarqua en Portugal, 1704. Philippe marcha contre lui, obtint à la frontière quelques succès sur les Portugais, mais ne put profiter de l'échec de la flotte anglaise devant Cadix et Barcelone, 1704, ni reprendre Gibraltar enlevé par l'amiral Rook, 4 août 1704. En 1705, il perdit ses conquêtes de la frontière portugaise, et vit plusieurs provinces, Valence, Catalogne, Aragon, recevoir l'archiduc; il alla avec Tessé, 1706, l'assiéger dans Barcelone; mais la ville fut sauvée par la flotte anglo-hollandaise, et il fut forcé de fuir à Perpignan. Rentrant en Espagne par la Navarre, il perdit Carthagène, fut chassé, 16 juin 1706, de Madrid par lord Galloway et Las-Minas, se réfugia à Burgos, repoussa la proposition de se joindre aux ennemis de la France, qui, à ce prix, lui promettaient l'Espagne et l'Amérique, songea, dit-on, à passer dans les colonies, en fut détourné par la reine et la princesse des Ursins et bientôt fut ramené à Madrid par Berwick, vainqueur à Almansa, 25 avril 1707. En même temps le duc d'Orléans arrivait d'Italie; il réduisit Valence, l'Aragon et une partie de la Catalogne. Mais Santa-Cruz, chargé de défendre Oran contre les Maures, 1707, livra ses galères à la flotte anglaise et laissa tomber la ville et Mers-el-Kébir au pouvoir des infidèles. La princesse des Ursins fit rappeler par Louis XIV le duc d'Orléans, accusé d'aspirer à la couronne d'Espagne: affaibli par son départ, Philippe V perdit la Sardaigne et Mahon, 1708, et, après une campagne plus heureuse en 1709 (prise de Tortose, Denia, Alicante), fut une 2e fois chassé de Madrid par 2 victoires de lord Stanhope et de Starenberg, 1710. Il désespérait de nouveau de sa fortune; mais les exigences de la coalition empêchèrent Louis XIV de l'abandonner tout à fait (conférences de Gertruydenberg); de Bay s'opposa à la jonction de l'armée portugaise avec celle de l'archiduc; Vendôme, arrivé de France, le ramena dans Madrid, 3 déc. 1710, et il gagna avec lui sur Starenberg la bataille de Villaviciosa, 10 déc. Il reconquit rapidement la Catalogne et l'Aragon, janv.-fév. 1711. Peu après, l'archiduc devint empereur sous le nom de Charles VI; l'Europe ne voulait pas voir réunies sur la tête de ce prince les deux couronnes de Charles-Quint; la paix devint possible, et Philippe V la précipita en signant, 5 nov. 1712, une renonciation formelle au trône de France. Le traité

d'Utrecht, 1713 (*V. ce mot*), lui laissa l'Espagne, le Nouveau Monde et les colonies hors d'Europe; mais il dut céder la Sicile au duc de Savoie, les Pays-Bas, Naples, le Milanais et la Sardaigne à l'Autriche. Il lui fallut, à l'intérieur, dompter les dernières résistances de ses sujets, reprendre de vive force Barcelone, 1714, et Majorque. Enfin, le traité de réconciliation avec le Portugal ayant été signé, 13 février 1715, il put régner paisiblement. — Le gouvernement avait été, jusqu'alors, entre les mains de la camerera-mayor amenée en Espagne, 1701, par la reine, la célèbre princesse des Ursins. (*V. ce nom.*) Elle avait fait et défait les ministres, aidé Orry à rétablir les finances. Après la mort de la reine, 14 fév. 1714, confidente de Philippe V, retiré dans le palais de Médina-Celi, elle devint plus puissante encore et gouverna réellement l'Espagne par le cardinal del Giudice. Mais Albéroni, agent du duc de Parme en Espagne, lui ayant conseillé de faire épouser au roi la nièce de ce duc, Élisabeth Farnèse, et l'ayant d'avance desservie auprès de la nouvelle reine, Élisabeth, à peine arrivée en Espagne, la chassa du royaume. Albéroni devint 1er ministre, domina complètement le roi et la reine, réforma les finances, mit l'armée sur le même pied qu'en France, ranima l'agriculture, le commerce, les arts, et, récompensé par le cardinalat, 1717, persuada à Philippe V de reconquérir les possessions italiennes cédées à Utrecht, d'enlever la régence de France au duc d'Orléans, de faire rétablir par le roi de Suède les Stuarts en Angleterre et de lancer les Turcs sur l'Autriche. Il réussit d'abord, reprit la Sardaigne, 1717, mais vit avorter ses plans dans le Nord (mort de Charles XII, 1718; perte de la flotte espagnole dirigée vers l'Écosse, 1719), dans l'Est (victoires du prince Eugène sur les Turcs, 1718), en France (triple et quadruple alliance, 1717-1718, renvoi de Cellamare, 1718), dans la Méditerranée même, où, sans déclaration de guerre, la flotte de Byng battit, août 1718, la flotte espagnole sur les côtes de Sicile, et isola ainsi dans l'île le corps de débarquement du marquis de Leyde, inutilement vainqueur à Milazzo, 15 oct. 1718, de 8,000 Impériaux. La France déclara la guerre à l'Espagne, 2 janv. 1719, fit prendre par Berwick Fontarabie, secourue trop tard par le roi, Saint-Sébastien et Urgel; les Anglais s'emparèrent du Vigo, les Impériaux battirent les Espagnols de Sicile. Philippe V céda aux instances du régent, exila Albéroni, accéda, 17 fév. 1720, à la quadruple alliance, abandonna la Sicile à l'Empire et remit en échange la Sardaigne au duc de Savoie. Il fit ensuite délivrer Ceuta, assiégée depuis plus de 20 ans par les Maures, signa la paix avec l'Angleterre, 1721, en lui laissant Gibraltar et Minorque, envoya à la cour de France sa fille l'infante Marie-Anne-Victoire, destinée à épouser Louis XV, demanda pour ses fils, Louis et Don Carlos, 2 filles du Régent, Mlles de Montpensier et de Beaujolais, publia 1723, un nouveau recueil de lois, puis, malade, mélancolique, tourmenté de scrupules religieux, il abdiqua, 10 janv. 1724, au profit de son fils Louis, et se retira avec la reine à Saint-Ildefonse, pour s'y consacrer aux soins de son salut. — La prompte mort de Louis Ier et les sollicitations de ses sujets lui firent reprendre la couronne, 6 sept. 1724. Il rompit avec la France, à cause du renvoi outrageant de l'infante; fit, en représailles, reconduire en France Mlle de Beaujolais, que n'avait pas encore épousée Don Carlos; rentra, à l'instigation de Ripperda, dans les voies politiques de ses prédécesseurs en se rapprochant de l'Autriche, et signa le traité de Vienne, 30 avril 1725, par lequel les deux puissances se garantissaient mutuellement leurs États; Philippe s'engageait de plus à faire respecter la *Pragmatique-Sanction* de Charles VI, et à protéger dans ses États la Compagnie des Indes d'Ostende au préjudice des Compagnies de France, de Hollande et d'Angleterre. A cette ligue du Midi les trois puissances répondirent par une ligue du Nord, signant le traité de Hanovre, 1725, auquel accédèrent la Prusse, le Danemark et la Suède. Philippe V, dominé par le cabinet de Vienne, tenta vainement de reprendre Gibraltar, 1727, se dégoûta de Ripperda qu'il avait fait 1er ministre, et le chassa d'Espagne. Il consentit à recevoir les excuses du cardinal de Fleury, accéda aux préliminaires de Paris, 31 mai 1727, envoya ses ambassadeurs au congrès de Soissons, 1728, enfin signa avec la France et l'Angleterre, 9 nov. 1729, le traité de Séville, par lequel on garantissait à son fils l'expectative des duchés de Toscane, Parme et Plaisance; à la mort du dernier Farnèse, il les fit occuper par Don Carlos, soutenu d'une armée espagnole et d'une flotte anglaise, 1731. Après la prise d'Oran et de Mers-el-Kébir sur les Maures, 1732, il intervint dans la guerre dite de Succession de Pologne, 1733, attira la France en Italie, fit occuper par son fils Don Carlos et le comte de Montemar (victoire de Bitonto, 1734) le royaume de Naples, qui, avec la Sicile, reconnut le jeune prince pour roi. Les préliminaires, 1735, et le traité de Vienne, 1738, le laissèrent à Don Carlos, avec les présides de Toscane et de l'île d'Elbe, en échange de la Toscane donnée au duc de Lorraine dépossédé, et des duchés de Parme et Plaisance restitués à l'Empire. — Philippe V, pour mettre fin à la contrebande exercée dans ses colonies par les Anglais, y avait établi des gardes-côtes; leurs prétendues vexations provoquèrent les plaintes de la cour de Londres; il signa avec elle le traité du Pardo, 4 janv. 1739, qui stipulait une indemnité pécuniaire de 95,000 liv. sterl. au profit de l'Angleterre. Il ne se pressa pas de payer; les hostilités continuèrent en Amérique, et la guerre fut déclarée de part et d'autre, 30 oct.-28 nov. 1739 : l'amiral Vernon s'empara de Porto-Bello, 1er déc., mais échoua à deux reprises devant Carthagène, 1740, 1741, et contre la Havane, 1742. En même temps, la guerre de la Succession d'Autriche éclatait : Philippe V élevait des prétentions, comme descendant de la maison d'Autriche par la mère et la femme de Louis XIV, et comme Élisabeth le poussait, à tout le moins, à acquérir pour son fils Don Philippe un établissement en Italie, il s'allia avec la France et fit occuper la Savoie par Philippe. Chassé par Charles-Emmanuel III, allié de Marie-Thérèse, Philippe envahit de nouveau, 1744, le Piémont avec le secours du prince de Conti et s'établit fortement, 1745, dans Casal, Asti, Plaisance, Parme, Milan, secondé activement par Gênes, Modène, Charles VII de Naples et le maréchal de Maillebois. Mais, en 1746, il fut chassé du Milanais et du Parmesan. Sur ces entrefaites, Philippe V mourut. Il laissait sa maison solidement établie sur les deux trônes d'Espagne et des Deux-Siciles, et à la veille d'obtenir une nouvelle couronne en Italie. Il avait fait passer, dans les institutions et les mœurs de son nouveau pays, quelques-unes des traditions françaises, réformant la justice, les finances, l'industrie, la marine, faisant renaître par d'habiles encouragements le commerce, les sciences et les arts. Il fonda à Madrid la Bibliothèque royale, les Academies des beaux-arts, de la langue et de l'histoire. Il eut, de sa 1re femme, Louise-Marie-Gabrielle de Savoie : Louis, roi pendant quelques mois en 1724, et Ferdinand VI, qui lui succéda; de sa 2e femme, Élisabeth Farnèse : Don Carlos (Charles VII de Naples et Charles III d'Espagne); Philippe, duc de Parme en 1748; Marie-Anne-Victoire, mariée à Joseph, roi de Portugal en 1750; Marie-Thérèse-Antoinette-Raphaële, 1re femme du Dauphin, fils de Louis XV; Marie-Antoinette-Ferdinande, mariée à Victor-Amédée III, roi de Sardaigne en 1773, etc.

V. Mignet, *Négociations relatives à la succession d'Espagne*; Coxe, *Mémoires des rois d'Espagne de la maison de Bourbon*, Lond., 1813, trad. en franç., Paris, 1827, 6 vol.; Viollet, *Hist. des Bourbons d'Espagne*, 1843. A. C.

PHILIPPE DE CHAMPAGNE. *V.* CHAMPAGNE.

PHILIPPE *le Magnanime*, landgrave de Hesse. (*V.* HESSE.)

PHILIPPE DE NAVARRE OU **DE NOVAIRE**, né en France vers la fin du XIIe siècle, assiégea Damiette en 1218 sous les ordres de Jean de Brienne, et devint l'un des principaux seigneurs de Chypre. Il était renommé pour sa dextérité politique, sa valeur militaire et sa science dans le droit et les belles-lettres. Nous avons de lui un *Traité des coutumes et assises des royaumes de Jérusalem et de Chypre; les quatre Tens d'aage d'ome*, ouvrage d'une agréable morale. Il avait aussi composé des Mémoires en prose, un poème sur la guerre de Frédéric II contre Chypre et des *Poésies* religieuses et légères.

PHILIPPE DE SOUABE, 2e fils de Frédéric Ier Barberousse, né en 1178, m. en 1208, fut porté à l'Empire par les Gibelins, après la mort de Henri VI, 1197. Les Guelfes lui opposèrent Othon IV, fils de Henri le Lion, avec l'assentiment d'Innocent III. Philippe, vainqueur de son rival, négociait sa réconciliation avec le pape, quand il fut assassiné par Othon de Wittelsbach, comte palatin de Bavière, à qui il avait refusé la main de sa fille. G.

PHILIPPE (SAINT-), une des îles du Cap-Vert. (*V.* FOGO.)

PHILIPPE (SAINT-), v. d'Espagne. (*V.* JATIVA.)

PHILIPPE (SAINT-). *V.* FELIPE (SAN-).

PHILIPPE, *Philippus*, monnaie d'or fabriquée par Philippe II, roi de Macédoine, et qui avait cours en Grèce et en Italie. Les philippes furent apportés à Rome peu d'années après l'an 547 de la ville, 206 av. J.-C., et furent d'abord la seule monnaie d'or en usage chez les Romains. On croit que sa valeur était celle du statère d'or de Cyzique, c.-à-d. 34 fr. 80 c. environ.

PHILIPPES, v. forte de la Macédoine, à l'E., près des confins de la Thrace, et primitivement colonie des Thasiens sous le nom de *Crenides*. Prise en 358 av. J.-C. par Philippe, roi de Macédoine, il lui donna son nom. L'armée d'Antoine et d'Octave remporta, aux environs, une célèbre victoire sur Brutus et Cassius, l'an 711 de Rome, 42 av. J.-C. Philippes, ch.-l. d'un des quatre districts de la Macédoine sous les Romains, était importante et très belle. Il en reste des ruines au N.-O. du vge de *Filibedschik*, qui rappelle son nom.

V. *Revue archéologique*, 1860, t. II.

PHILIPPEVILLE, v. de Belgique, prov. et à 41 kil.

S.-O. de Namur; 1,600 hab. C'est l'anc. brg de *Corbigny*, agrandi et fortifié par Charles-Quint en 1555; il lui donna le nom de son fils (Philippe II). Don Juan d'Autriche la prit aux Hollandais en 1578. Les Français l'acquirent par le traité des Pyrénées en 1659, et la perdirent en 1815. Ses fortifications, construites par Vauban, sont auj. démolies. Fabr. de poteries; carrières et scieries de marbre.

PHILIPPEVILLE, v. forte d'Algérie, ch.-l. d'arr. du dép. de Constantine, à 87 kil. N.-N.-E. de cette ville, port sur la rade de Stora, à l'embouchure de l'Oued-el-Kébir; 18,329 hab; tribunal de 1re instance, tribunal et chambre de commerce. Collège, bibliothèque, musée, théâtre. Église catholique, temple protestant, mosquée. Hôpital civil et militaire. Export. de grains, huiles, bois, lièges, bestiaux, cire, marbres, vins, tabac, oranges, etc. Pépinière publique. Vastes forêts de liège et carrière de granit aux environs. Paquebots pour Marseille, Alger et Tunis. Chemin de fer pour Constantine, Sétif, Bône et Tunis. — Cette ville tire son nom du roi Louis-Philippe Ier, et fut fondée par les Français, en 1838, sur les ruines de l'anc. *Rusicada,* dont on voit encore les citernes romaines et le théâtre.

PHILIPPIDE, poète grec de la *nouvelle comédie,* favori du roi de Thrace Lysimaque, fut classé par les Alexandrins dans le *canon* des classiques.

V. Meineke, *Fragmenta comicorum,* I, p. 407. S. Re.

PHILIPPINE ou **PHILIPPA DE HAINAUT**, fille de Guillaume, comte de Hainaut, épousa, en 1328, Edouard III, roi d'Angleterre, et mourut en 1369. Lors de la reddition de Calais, 1347, elle sauva par ses prières et ses larmes les six bourgeois de la ville qui s'étaient dévoués pour leurs concitoyens. Elle fut la protectrice de Froissart.

PHILIPPINE (NOUVELLE-). *V.* Filipina.

PHILIPPINES, en espagnol *Felipinas,* archipel de la Malaisie, dans la mer de Chine, au N. des Moluques, à l'E. de la Cochinchine, au S. de la Chine; entre 5° et 20° de lat. N., 115° et 125° de long E.; 293,726 kil. carr., dont 170,000 environ soumis à l'Espagne avec 5,561,232 hab. Il comprend la grande île de Luçon, les Bissayas (Samar ou Ibaba, Leyte, Panay, Mindoro, les Calamianes), Mindanao, etc. Les habitants appelés *Tagals,* sont d'origine malaise. Beaucoup sont convertis à la religion catholique. Ils sont en général dociles à la domination espagnole et sont bien traités par le gouvernement. Dans les montagnes se trouvent quelques peuplades nègres indépendantes, d'origine inconnue. Des montagnes, des forêts vierges, des volcans éteints ou en travail, tel est l'aspect du pays. Climat chaud et malsain; grands ouragans. Le sol est très fertile; on y trouve la canne à sucre, le riz, le cacao, le café, le coton, le tabac, les épices, des bois de teinture, de construction et d'ébénisterie; écaille, nacre de perles, cuir de bufle, etc. La culture est trop négligée. Mines d'or, de fer, de houille, peu exploitées. Peu d'industrie. Comm. avec la Chine, l'Amérique, l'Europe. Paquebots espagnols et français. En 1881, le mouvement des ports a été de 722 navires, entrés avec 627,272 tonneaux. — Les Philippines furent découvertes par Magellan en 1521, cédées au Portugal par le traité de Saragosse en 1529 et conquises par l'Espagne sous Philippe II, qui leur donna son nom, 1568. Un commerce important s'établit avec la Chine, le Mexique et le Pérou. En 1638 et en 1639, les Chinois, établis en grand nombre à Manille, se révoltèrent; un grand nombre furent massacrés. En 1762, Manille fut prise par les Anglais. Le moine Anda souleva les Indiens et chassa les Anglais; l'île revint aux Espagnols en 1764; Anda, nommé gouverneur, éleva la colonie à un haut degré de prospérité; mais, après lui, elle déclina rapidement; pendant les guerres de la Révolution et de l'Empire, isolée du reste du monde, elle vit s'éteindre en partie son commerce. En 1820, le choléra ravagea Manille; les habitants accusèrent de ce fléau les Français, les Anglais, les Américains, qui se trouvaient dans la ville, et les massacrèrent. Une conspiration pour l'indépendance des Philippines éclata en 1823; elle échoua; son chef Novalès fut condamné à mort. La partie espagnole des Philippines, jointe aux Mariannes et aux Carolines, forme une capitainerie générale, dite des Philippines ou de Manille; elle est divisée en 30 provinces (*Corregimientos* ou *alcadias*), dont 17 dans Luçon, 3 dans Mindoro, 3 dans Panay, etc. L'effectif des garnisons est de 7,870 hommes.

PHILIPPINES (NOUVELLES-). *V.* Carolines.

PHILIPPIQUE ou **PHILEPIQUE**, empereur grec, 711-713, était Arménien d'une illustre naissance et doué de talents militaires. Il se nommait *Bardanes*. Son avènement au trône tient du prodige : sur la foi d'un songe, il se crut destiné à l'empire; il le dit; son indiscrétion lui valut l'exil; il vivait à Cherson, lorsqu'un parti en révolte le prit pour empereur. Il détrôna le faible Justinien II, et le remplaça; mais, n'usant de l'empire que pour se livrer à des orgies perpétuelles, et de plus, se rendant odieux par son zèle pour le monothélisme, il fut, 18 mois après son avènement, surpris lui-même dans son sommeil par quelques conspirateurs, qui lui crevèrent les yeux, puis l'envoyèrent en exil, où il mourut dans la misère. S.

PHILIPPIQUES, nom de 4 discours admirables de Démosthène contre Philippe, roi de Macédoine; — de 14 discours très beaux et très énergiques de Cicéron contre Antoine; — de 5 mauvaises odes de Lagrange-Chancel contre le Régent, Philippe d'Orléans.

PHILIPPOPOLI ou **FILIBEH**, anc. *Philippopolis,* ch.-l. de la prov. de Roumélie orientale, sur des rochers près de la rive dr. de la Maritza, à 180 kil. N.-O. d'Andrinople, 498 de Constantinople par chemin de fer; 24,053 hab. Fabr. de maroquins, d'étoffes de soie, de laine et de coton, etc. Commerce important. Fondée ou restaurée par Philippe, père d'Alexandre, elle devint une grande cité; car les Goths, qui la prirent en 250, y massacrèrent, dit-on, 100,000 personnes. Les empereurs latins de Constantinople en firent le chef-lieu d'un duché. Un tremblement de terre la détruisit presque entièrement en 1818. Elle a été occupée par les Russes en 1877.

PHILIPPSBOURG, v. du grand-duché de Bade, sur la Sulzbach, à 2 kil. du Rhin, à 26 kil. S.-S.-O. d'Heidelberg; 2,549 hab. Ce ne fut d'abord qu'un village nommé *Udenheim,* où les évêques de Spire avaient un palais; mais l'un de ces évêques, Philippe-Christophe de Sotteren, l'ayant fortifiée au commencement de la guerre de Trente ans, l'appela *Philippo-Burgum,* d'où Philippsbourg. Elle fut depuis souvent disputée. Prise par les Suédois en 1633, par les Impériaux en 1635, par Louis de Bourbon pour les Français en 1644, par les alliés en 1676, elle le fut de nouveau par les Français en 1688 et 1734. (Berwick périt à ce dernier siège.) Le traité de Westphalie l'avait donnée à la France, celui de Nimègue la rendit à l'Empereur; mais les Français la reprirent en 1800. Elle appartient, depuis 1802, au grand-duché de Bade.

PHILIPS (Edouard), neveu de Milton, né à Londres en 1630, a laissé : une *Vie de Milton,* relation authentique sur la vie privée du grand poète; *Theatrum poetarum,* Londres, 1675, en anglais, liste et portraits critiques des poètes anciens et modernes, avec un *Discours sur la poésie;* nouvelle éd., 1800, avec des additions.

PHILIPS (John), poète anglais, né à Bampton en 1676, m. à Hereford en 1708, a laissé, entre autres pièces de vers, *Pomone, ou le Cidre,* poème didactique en 4 chants; la *Bataille d'Hochstædt* (en l'honneur de Marlborough); le *Précieux Shilling,* trad. en français par l'abbé Yart, dans l'*Idée de la poésie anglaise*. Philips s'attache à relever la vulgarité des choses par la pompe du style.

PHILIPS (Ambroise), poète anglais, né dans le comté de Leicester en 1671, m. en 1749, représentant d'Armagh au parlement de Dublin, est auteur de *Pastorales*, que l'on a mises à côté de celles de Pope et de Gay, et de plusieurs tragédies estimées, dont l'une, *the Distressed mother,* 1711, est imitée de l'*Andromaque* de Racine.

PHILIPSTAD, v. de Suède, dans le län de Wermlands, sur un affl. du lac Doglösen; 2,791 hab. Sources minérales. Forges, affineries de fer et construction de munitions de l'État.

PHILIPSTHAL, anc. château de la Hesse (prov. prussienne de Hesse-Nassau), à 60 kil. de Cassel, sur la Werra, a donné son nom à une branche de la maison de Hesse. (*V. ce mot.*)

PHILIPSTOWN, brg des États-Unis, État de New-York, près de l'Hudson, vis-à-vis de West-Point; 4,000 hab

PHILISCUS, poète grec de la *Comédie moyenne*, florissait vers 376. (V. Meineke, *Fragmenta comicorum*, I, p. 423.) — Un autre, élève d'Isocrate, avait écrit une *Vie* de Lycurgue et des ouvrages de rhétorique. — Un troisième, contemporain de Ptolémée Philadelphe, avait composé 42 tragédies qui sont perdues. S. Re.

PHILISTE, historien grec, né à Syracuse en 431 av. J.-C., suivit à Athènes les leçons d'Isocrate. Banni par Denys l'Ancien, dont il avait d'abord eu la faveur après l'avoir aidé à s'emparer du pouvoir, il fut rappelé par Denys le Jeune, et périt en le défendant contre Dion, 358. Ses ouvrages, aujourd'hui perdus, étaient une *Histoire de la Sicile*, en 2 parties, dont la 1re, en 7 livres, allant jusqu'à la prise d'Agrigente par les Carthaginois en 406, et la 2e, en 4 livres, contenant le règne de Denys l'Ancien; une *Vie de Denys le Jeune*, en 2 livres, dont Clément d'Alexandrie nous a conservé un fragment. Les anciens estimaient les écrits de Philiste, mais le considéraient comme imitateur des grands maîtres et inférieur à eux; Cicéron et Quintilien le mettent presque sur le même rang que Thucydide; Denys d'Halicarnasse et Plutarque signalent son esprit d'adulation. On doit regretter la perte de ses livres, surtout pour la *Vie de Denys*, prince que nous ne connaissons que

d'après ses ennemis. Ce qui reste de Philiste figure dans les *Fragments des historiens grecs* de Didot.

V. les *Recherches* de l'abbé Sevin sur cet auteur dans le t. XIII des *Mémoires de l'Académie des inscriptions*. D—s.

PHILISTINS ou **PLISCHTI**, peuple de la Palestine, originaire de Crète, selon l'hypothèse admise aujourd'hui par les meilleurs ethnographes, et dont le territoire s'étendait entre le torrent d'Égypte et les environs de Joppé, avec Gaza, Ascalon, Ashdod, Ekron et Gath comme v. princ. Ces localités devinrent peu à peu comme les ch.-l. de 5 prov., administrées chacune par un *seren* ou chef mitaire, qui avait le rang et le titre héréditaires de *melek* ou roi. D'abord vassaux des pharaons, indépendants dans la suite, ils firent la guerre aux Phéniciens, s'emparèrent de Sidon qui fut ruinée et s'attaquèrent aux Hébreux ; soumirent Juda et Siméon et tuèrent 40,000 hommes aux Israélites dans un combat livré en Aphek. A leur tour, ils furent vaincus par Saül à Mikhmas, puis par David, qui les tailla en pièces et leur enleva le territoire de Gath. Bientôt ils ne furent plus que les sujets d'Israel, malgré des tentatives fréquentes de révolte, et, au VIIIe siècle avant notre ère, ils payèrent tribut au roi d'Assyrie Touklat-habal-asar II. Ils ne se relevèrent jamais de leurs ruines. Ils passèrent successivement sous la domination de Psamétik Ier d'Égypte, 627, des Perses, d'Alexandre, des rois de Syrie, des princes asmonéens et des Romains. M. P—T.

PHILISTION, poète grec contemporain d'Auguste, avait composé des comédies et des mimes dont il reste quelques fragments réunis dans les *Fragmenta comicorum* de Meineke. — Un autre, graveur de monaies très habile, a signé de belles pièces d'argent de Velia. S. RE.

PHILLIMORE (SIR ROBERT-JOSEPH), jurisconsulte et homme politique anglais, né en 1810, m. en 1885, fit ses études à l'école de Westminster et à l'université d'Oxford, fut reçu avocat en 1841, devint chancelier de Chichester et de Salisbury, juge des cinq ports et conseil de la reine en 1858 ; avocat général à l'Amirauté en 1862, juge de la haute cour en 1867 et membre du conseil privé la même année. De 1853 à 1857, il représenta à la Chambre des communes le bourg de Tavistock, fit preuve d'une grande indépendance, et vota tantôt avec les tories, tantôt avec les whigs. Il se démit de ses divers emplois en 1875, et fut élu, en 1884, membre correspondant de l'Académie des sciences morales.

On a de lui, entre autres ouvrages de droit, écrits en anglais : *Réflexions sur le divorce*, 1839 ; *du Droit international maritime*, 1854-1861, 2e édit., 1874 ; *Droit ecclésiastique de l'Église anglicane*, 1873, 2 vol. Il a encore publié : *Lettres à lord Ashburton et à M. Gladstone ; les Mémoires de George, lord Lyttleton ; Russie et Turquie* ; une trad. du *Laocoon* de Lessing avec notes.

PHILLIP (ARTHUR), navigateur, né à Londres en 1738, m. en 1814, était fils d'un allemand établi à Londres, entra dans la marine à 17 ans, parvint au grade de capitaine de vaisseau, fut gouverneur général de la Nouvelle Galles-du-Sud de 1788 à 1793, choisit Port-Jackson au lieu de Botany-Bay pour ch.-l. des établissements anglais en Australie, et reçut, à son retour, le grade de vice-amiral. Il apporta en Europe les dernières dépêches reçues de La Pérouse.

On a de lui : *Voyage à Botany-Bay*, Londres, 1789, in-4o, mal traduit en français, 1791.

PHILLIS, écrivain grec, né à Délos, avait composé un livre sur la musique. S. RE.

PHILOCHORE, historien grec, florissait vers la 118e olympiade. Il avait écrit un grand ouvrage historique sur l'Attique et d'autres livres sur la divination et les antiquités. Ses fragments, réunis d'abord par Lenz et Siebelis, 1811, ont été réédités dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de Didot, 1841. S. RE.

PHILOCLÈS, poète d'Athènes, que son style amer fit surnommer *la Bile*, remporta le prix dans un concours de tragédie où Sophocle avait présenté son *Œdipe à Colone*.

PHILOCTÈTE, fils de Pœas, qui régnait sur les Thessaliens de l'Œta, fut le compagnon d'Hercule, qui, près de mourir, lui enjoignit de déposer dans sa tombe ses flèches teintes du sang [illegible] de l'hydre de Lerne, et lui fit jurer de [illegible] ce dépôt. Un oracle ayant déclaré que les Grecs ne se rendraient pas maîtres de Troie sans avoir les flèches d'Hercule, il se laissa ébranler et indiqua le lieu où elles étaient cachées. L'une d'elles, en tombant, le blessa au pied ; l'infection qui résulta de la plaie fut si grande, que les Grecs, ne pouvant la supporter, abandonnèrent Philoctète dans l'île de Lemnos. Après la mort d'Achille, Ulysse, envoyé par l'armée grecque, sut cependant le décider à venir devant Troie, dont sa présence devait hâter la chute. Sophocle a composé sur ce sujet une tragédie, [illegible] imitée par [illegible] et Fénelon a fait de l'histoire de ce héros un des [illegible] du *Télémaque*. Après la prise de Troie, P[illegible] l'Italie méridionale, où il fonda Pétilie.

Milano. *Il Mito di Filottete*, 1880. P. et S. RE.

PHILODÈME, écrivain grec de la secte d'Épicure, né à Gadara (Cœlésyrie) dans le Ier siècle av. J.-C., vint à Rome, et compta parmi ses disciples Calpurnius Pison. Il y a sous son nom, dans les *Anthologies*, 31 épigrammes licencieuses. Plusieurs fragments de ses écrits sur la morale, la rhétorique, la musique, etc., ont été retrouvés à Herculanum, et publiés dans la collection des textes de cette provenance, t. V, 1835, 1843, et *Collectio altera*, t. II, 1863. M. Gros a édité à part la *Rhétorique*, avec commentaire, 1840, et M. Gomperz a donné le texte de son traité *sur la Piété*, 1866.

V. la liste des nombreuses publications des fragments de Philodème dans Engelmann-Preuss, *Bibliotheca scriptorum classicorum*, I. p. 349. S. RE.

PHILOKIA ou **FILOKI**. V. ARGOS AMPHILOCHICUM.

PHILOLAÜS, pythagoricien, né à Crotone ou à Tarente, florissait vers la 2e moitié du Ve siècle av. J.-C. Il enseigna d'abord à Héraclée, puis à Thèbes, où il s'était retiré, et où Simmias et Cébès furent ses disciples, avant de s'attacher à Socrate. Il fut le premier pythagoricien qui écrivit sur la philosophie. Son unique ouvrage, peu étendu, se composait de 3 livres, intitulés *du Monde, de la Nature* et *de l'Ame* : leur ensemble était connu sous le nom de *Bacchanales*, à cause de la parenté du pythagorisme avec la doctrine des mystères. C'était un résumé contenant la doctrine générale des pythagoriciens, et quelques doctrines propres à une partie seulement de l'école. Le système astronomique exposé par Philolaüs différait essentiellement de celui de Pythagore, et paraît dériver du pythagoricien Hicétas. Suivant Philolaüs, la lune, le soleil et les cinq autres planètes tiraient leur lumière d'un feu central invisible pour nous, et exécutaient leurs révolutions d'occident en orient autour de ce feu, autour duquel la terre elle-même décrivait un cercle dans le même sens en un peu moins d'un jour, mais de manière que la face habitée par nous regardât toujours vers le dehors de ce cercle. Une 9e planète, tournant autour du feu central dans un cercle plus petit, était, par conséquent, aussi invisible pour nous. La sphère des fixes, qui complétait le nombre sacré *dix*, tournait très lentement d'occident en orient, de telle sorte que, de cette révolution et de celle de la terre dans le même sens, résultait l'apparence du mouvement diurne du ciel autour de la terre d'orient en occident en un jour. Philolaüs arrivait ainsi à prêter à ses dix révolutions célestes concentriques des durées d'autant plus longues, qu'elles s'exécutaient à une plus grande distance du feu central. C'est donc à tort que des auteurs modernes ont prêté à Philolaüs le système de Copernic. Seulement, en repoussant le préjugé de l'immobilité de la terre, et en prêtant à ce corps une révolution équivalente pour ses effets à la rotation, Philolaüs préparait les esprits directement à l'hypothèse de la rotation de la terre, et indirectement à l'hypothèse de sa révolution annuelle autour du soleil ; et plus tard, en effet, la première hypothèse (*V.* ECPHANTUS et HÉRACLIDE) et même la deuxième (*V.* PLATON, ARISTARQUE et SÉLEUCUS) ont eu quelques partisans dans l'antiquité. On a eu tort de prêter à Philolaüs la connaissance de la précession des équinoxes.

Boeckh, *de Platonico systemate cælestium globorum et de vera indole astronomiæ Philolaicæ*, 1810 ; Th. H. Martin, *Hypothèse astronomique de Philolaüs*, dans Buoncompagni, *Bollettino di bibliogr. delle scienze matematiche*, v. p. 127 ; le même, *Études sur le Timée*, note 37. 52, 1841. Les fragments de Philolaüs ont été traduits par M. Chaignet, 1875 ; *V.* sur leur authenticité, Bywater, *Journal of Philology*, 1868. H. M. et S. RE.

PHILOLAÜS, surnom d'Esculape à Asopos. S. RE.

PHILOMÈLE, *Philomela*, fille de Pandion, roi d'Athènes, souffrit violence du roi de Thrace, Térée, son beau-frère, qui lui fit ensuite couper la langue pour l'empêcher de révéler ce crime, et la retint prisonnière. Sa sœur Procné la délivra, et se vengea de Térée en lui servant dans un festin le corps de son fils Itys. Térée allait assouvir sa fureur sur les deux sœurs, quand les dieux le changèrent en épervier, Procné en hirondelle, et Philomèle en rossignol. B.

PHILOMELOS, célèbre Phocidien, fit éclater la *Guerre sacrée*, en soulevant ses concitoyens [illegible] les avaient condamnés pour avoir cultivé le champ [illegible] consacré à Apollon, 355 av. J.-C. Soutenu par [illegible], il s'empara du temple de Delphes, et arracha des colonnes [illegible] crées le décret de proscription lancé contre sa patrie. Avec les trésors du temple, il leva des mercenaires et [illegible] les Locriens dans 3 rencontres successives. Mais vaincu [illegible] par les Béotiens, vers le N. du Céphise, il se donna la mort pour ne point tomber vivant entre leurs mains, 353. Son frère Onomarque le remplaça. O.

PHILOMETOR, surnom de PTOLÉMÉE VI et d'ATTALE III.

PHILON, [illegible] seule [illegible]. Un [illegible] en 1882, nous a conservé les devis de la construction, qui ont permis

de rétablir, jusque dans ses moindres détails, le plan de l'édifice, qui fut détruit par Sylla.

Choisy, *l'Arsenal de Philon*, texte, traduction et commentaire de l'inscription, 1884. S. Re.

PHILON DE BYZANCE, ingénieur grec du IIe siècle av. J.-C., se perfectionna dans l'étude de la mécanique à Alexandrie et dans celle de l'architecture à Rhodes. Il écrivit une *Poliorcetique*, dont on n'a plus que 2 livres, les 4e et 5e, publiés, avec traduction latine, dans les *Veterum mathematicorum opera*, Paris, 1693, et qui contiennent de curieux détails sur les machines militaires des anciens. On lui attribue un fragment d'un ouvrage *de Septem orbis spectaculis*, publié, avec version latine et notes, par Léon Allatius, 1640, et réédité par L.-H. Teucher, 1811, et par J.-C. Orelli, 1816. Sa *Poliorcétique* a été traduite, en 1872, par M. de Rochas d'Aiglun. B. et S. Re.

PHILON DE LARISSE, philosophe grec, chef de la Nouvelle Académie après Clitomaque en 88 av. J.-C., se retira à Rome lors de l'invasion de Mithridate en Grèce, et eut Cicéron pour disciple. Il mitigea le scepticisme d'Arcésilas et de Carnéade.

V. C.-F. Hermann *Disputatio de Philone Larissæo*, Gœttingue, 1851 et 1855.

PHILON *le Juif*, philosophe, né à Alexandrie, d'une famille sacerdotale, l'an 30 av. J.-C. Il était déjà âgé de 70 ans, quand ses coreligionnaires l'envoyèrent à Rome, pour obtenir de Caligula la confirmation du droit de cité dont ils jouissaient antérieurement, et la restitution de quelques synagogues. Caligula lui répondit par un refus, et le renvoya abreuvé d'humiliations. Philon mourut dans un âge avancé. On a prétendu qu'il s'était fait chrétien, et qu'il avait ensuite renoncé à sa nouvelle religion; allégations fausses. Philon s'était livré à l'étude de l'Écriture sainte, de la philosophie grecque et des doctrines orientales; aussi sa philosophie n'est qu'un mélange d'idées souvent contradictoires, tirées de ces trois sources. Il explique d'abord l'origine des choses par le dualisme de Platon et l'éternité du monde, pour aboutir au système oriental de l'émanation. Dieu est pour lui tantôt la cause efficiente de l'univers, l'idéal de l'humanité, tantôt un être dont on ne peut rien savoir, et Philon tombe dans le mysticisme. Sa théorie de l'homme commence par être celle de Platon, depuis les données des sens jusqu'aux *idées;* puis elle a recours à des connaissances supérieures que Dieu accorde à l'esprit par une grâce spéciale; de là la nécessité de la foi, la reine des vertus. Philon exerça une grande influence sur son époque en faisant connaître la philosophie platonicienne aux Orientaux, et les doctrines sorties de l'Orient aux néoplatoniciens; il mérita d'être appelé un *Platon juif*, ou *Philon le Platonicien.* Ses principaux écrits sont : *de la Création du monde d'après Moïse; Allégories des livres saints; des Chérubins, de l'épée flamboyante et de Caïn, le premier-né de l'homme; des Géants; Sur ces paroles : Noé, s'étant réveillé, apprit.* Philon avait écrit le récit de son voyage à Rome; cet ouvrage est perdu; celui qui porte le même titre a trait à un autre sujet. Les meilleures éditions de Philon sont celles de Mangey, Lond., 1742, rééditée avec addition à Erlangen, 1820; de Richter, Leipzig, 1828-30; de la collection Tauchnitz, 1851-53. Angelo Maï a publié en 1816 un traité inédit de Philon *sur la Vertu;* Aucher a fait imprimer à Venise des morceaux retrouvés dans des traductions arméniennes, 1822-26.

Werner, *de Philone Judæo*, 1743; Gfrörer, *Philo und die alexandrinische Theosophie* 1835; Dahl, *Chrestomathia philoniana*, 1800; Grossmann, *Quæstiones Philoneæ*, 1830; Bauer, *Bruno, Philo, Strauss und Renan*, 1874; F. Delaunay, *Philon d'Alexandrie*, 1867; Denziger, *de Philonis philosophia*, 1840; Réville, *le Logos d'après Philon d'Alexandrie*, 1877; Treitel, *de Philonis Judæi Sermone*, 1870; Wolff, *die Philonische Philosophie*, 2e éd. 1858. S. Re.

PHILON DE BYBLOS, surnommé *Herennius*, écrivain grec du Ier et du IIe siècle de J.-C., traduisit en grec l'*Histoire de Phénicie* par Sanchoniathon. Cette traduction est perdue; il n'en reste que quelques fragments, qui se trouvent dans la *Chronique* d'Eusèbe. Philon avait écrit encore plusieurs ouvrages historiques, sur les Juifs, sur Adrien, sur les villes et leurs grands hommes, etc.; ils sont également perdus. Ce qui reste de lui a été recueilli par Müller dans les *Fragmenta historicorum græcorum*, t. III. On lui attribue aussi une épigramme de l'Anthologie. S. Re.

PHILON (Publilius). *V.* Publilius.

PHILOPŒMEN, surnommé *le dernier Grec*, né à Mégalopolis en Arcadie, servit de bonne heure contre les Spartiates, ne put défendre sa patrie contre leur roi Cléomène; mais décida, à 30 ans, par une habile manœuvre, le succès de la bataille de Sellasie, où il fut blessé, 222 av. J.-C. Chef de la cavalerie achéenne, il en changea l'organisation et la tactique, et en fit un corps redoutable, avec lequel il battit les Étoliens à Larisse, 208. Généralissime ou stratège de la ligue achéenne, il gagna la bataille de Mantinée contre le tyran de Sparte, Machanidas, qu'il tua lui-même dans le combat. Sorti de charge, il força encore Nabis, tyran de Sparte, à évacuer Messène. De retour d'une expédition en Crète, il fut une 5e fois stratège, perdit un combat naval contre Nabis, mais le battit à Gythium, entra dans Sparte et l'agrégea aux Achéens; Sparte s'étant révoltée, il la démantela et supprima les lois de Lycurgue, 188. Il s'opposa enfin aux progrès de l'intervention romaine, dont il prévoyait la fatale issue pour la liberté de la Grèce, fut élu stratège pour la 8e fois à 70 ans, marcha contre Dinocrate, qui avait détaché Messène de la ligue achéenne, fut pris, conduit à Messène et condamné par Dinocrate à boire la ciguë, 183. Philopœmen fut toujours guidé dans sa conduite par l'amour de la patrie; simple dans ses goûts, désintéressé, il consacrait sa part de butin au rachat de ses soldats prisonniers. Il aimait la guerre et s'y distingua par l'habileté de la conception, la promptitude du coup d'œil et une grande valeur personnelle. Très habile tacticien, il dut à cette qualité ses principales victoires. Sa mort causa des regrets universels en Grèce et ses cendres furent ramenées en grande pompe à Mégalopolis. C'est l'historien Polybe, fils de Lycortas, qui portait l'urne funéraire.

Dubois, *la Ligue achéenne*, 1884. S. Re.

PHILOPON (Jean), grammairien d'Alexandrie, m. vers 660, obtint, dit-on, d'Amrou, général du khalife Omar, la conservation de la bibliothèque de sa ville natale. On a de lui un *Traité de la création du monde*, publié à Vienne, 1630, et divers traités d'Aristote, avec commentaire, Venise, 1534 et 1536. Dindorf a publié un traité de grammaire de Philopon, Leipzig, 1825; un autre a été donné par Engelnoff en 1880. S. Re.

PHILOSTORGE, historien grec ecclésiastique, né en Cappadoce vers 364, commença ses études à Pruse, et les acheva à Constantinople, où il passa presque toute sa vie. Il adopta les erreurs d'Arius, et, pour rendre odieux ses adversaires, écrivit en 12 livres une *Histoire ecclésiastique* (depuis l'avènement de Constantin jusqu'à la mort d'Honorius), dont il ne reste qu'un abrégé de Photius, publié par Godefroy, Genève, 1642, par Henri de Valois, à la suite d'Eusèbe, 1673, et dans la *Patrologie* de l'abbé Migne.

Jeep, *Quellenuntersuchungen zu den Kirchenhistorikern*, 1884. S. Re.

PHILOSTRATE (Flavius), sophiste grec du IIIe siècle, né à Lemnos, professa la rhétorique à Athènes, puis à Rome, où il fut bien accueilli à la cour de Septime-Sévère, et vécut dans l'intimité de l'impératrice Julie. Il écrivit entre autres ouvrages : *Vie d'Apollonius de Tyane*, en 8 liv., trad. en français par Chassang, avec les *Lettres d'Apollonius*, 1862; *Héroïques*, récits dialogués sur 21 héros de la guerre de Troie; *Dialogue entre Vinitor et Phœnix*, publié, avec scolies grecques et remarques, par Boissonade, 1806; un dialogue intitulé *Néron; les Tableaux*, description de 76 tableaux qui décoraient le portique de Naples, dont une bonne édition a été donnée par Jacobs et Welcker, Leipzig, 1825, et qui ont été trad. en français par Blaise de Vigenère sous le titre de : *les Images ou Tableaux de plate peinture*, 1614; et mieux par Bongot et Renouard, 1881; *Vies des sophistes*, en 2 livres; 73 *Lettres* sur des sujets érotiques, éditées par Boissonade, 1842; un *Traité sur la gymnastique*, trad. en franç., texte en regard, par Daremberg, 1858. — Un autre Philostrate, neveu du précédent, a laissé aussi des *Tableaux*, qui sont des espèces de programmes proposés aux artistes. Les Œuvres des deux Philostrate ont été publiées par Olearius, 1709; par Kayser, 1853 et 1870; par Westermann dans la collection Didot, 1849. Les lettres de Philostrate insérées dans les *Epistolographi* de Hercher, 1873, ont été traduites en français par Stéphane de Rouville, 1876.

Brunn, *die Philostratischen Gemälde*, 1861; Friederichs, *die Philostratischen Bilder*, 1860; Matz, *de Philostratorum in describendis imaginibus fide*, 1867; Nemitz, *de Philostratorum imaginibus*, 187.; Bertrand, *Philostrate et son école*, 1882. La question de savoir si les tableaux décrits par Philostrate sont réels ou imaginaires, ou dans quelle mesure ils sont imaginaires ou réels, n'est pas encore définitivement résolue. S. Re.

PHILOTAS, fils de Parménion, fut lapidé par l'ordre d'Alexandre le Grand, pour n'avoir point révélé le complot de Dymnus, dont il était instruit.

PHILOTHÉE, médecin grec, auteur de commentaires sur les aphorismes d'Hippocrate, dont une traduction latine a paru en 1549 et 1581. Quelques fragments grecs de Philothée ont été publiés dans les *Anecdota* de Triantafillis, 1874. S. Re.

PHILOXÈNE, poète grec dithyrambique, né à Cythère, m. à Éphèse vers 380 av. J.-C., vécut longtemps à la cour de Denys l'Ancien. Il fut envoyé aux *Carrières* pour avoir trouvé mauvais les vers du tyran. Remis en liberté et consulté de nouveau, il se contenta de répondre : « Qu'on me reconduise aux Carrières. » Cette saillie désarma Denys, qui pardonna. Philoxène avait composé un petit poème familier intitulé *le Souper;* il n'en reste que des fragments, qui donnent une haute idée de l'esprit et de la gaieté prodigués dans cet ouvrage. Les fragments de Philoxène ont été réunis par Bippart,

1843; Hartung, grec.-allem., 1856, et dans le *Poetæ lyrici* de Bergk, 1867.

Berglein, *de Philoxeno*, 1843; Klingender, même titre, 1845; Schmidt, même titre, 1845. S. Re.

PHILOXÈNE, grammairien d'Alexandrie, vécut à Rome au Ier siècle av. J.-C. Nous possédons sous son nom des *gloses homériques*, publiées par Haupt dans l'*Hermes*, 1866.

Keist, *de Philoxeni grammatici studiis etymologicis*, 1865. S. Re.

PHILOXÈNE, peintre grec, élève de Nicomaque, est l'auteur d'une bataille d'Alexandre, dont une mosaïque de Pompéi (*Museo Borbonico*, t. VIII, pl. 36-40) nous a peut-être conservé une copie. S. Re.

PHILOXÈNE, appelé aussi *Xénaias*, de la secte des monophysites ou jacobites syriens, né à Tabal (Susiane), fut nommé, par l'empereur Zénon, évêque de Maboug ou Hiérapolis en 485, combattit les décisions du concile de Chalcédoine, alla deux fois à Constantinople pour y soutenir les intérêts de sa secte, et fut bien accueilli de l'empereur Anastase, mais fut exilé en 518 par Justin Ier à Gangres (Cappadoce), où on le fit périr en 522, en le suffoquant avec de la fumée. Philoxène a beaucoup écrit, et avec une élégance qui le place au rang des meilleurs auteurs syriens; mais ses ouvrages, tous théologiques et polémiques, sont restés manuscrits; on n'a publié de lui qu'une version syriaque des Évangiles, la seule que lisent les Jacobites, et que J. White a fait imprimer, Oxford, 1778, 2 vol.

PHILTÉAS, historien grec, avait écrit une histoire de Naxos qui est perdue. S. Re.

PHILYLLIUS, poète de l'*ancienne comédie* attique, dont on trouvera quelques vers dans les *Fragmenta comicorum græcorum* de Meineke, 1840. S. Re.

PHINÉE, fils d'Agénor ou de Neptune et roi de Salmydessus en Thrace, avait reçu d'Apollon la faculté prophétique. Néanmoins il écouta les calomnies de sa 2e femme contre les enfants d'un 1er lit, et leur fit crever les yeux. Pour le punir, les dieux le frappèrent lui-même de cécité, et lui envoyèrent les Harpies, qui infectaient ses aliments. Calaïs et Zéthès, fils de Borée, le délivrèrent de ces monstres; par reconnaissance, il indiqua aux Argonautes le moyen de traverser les Symplégades.

PHINÉE, frère de Céphée et oncle d'Andromède, voulut enlever cette dernière à Persée, qui le pétrifia au moyen de la tête de Méduse.

PHINÉES, 3e grand prêtre des Juifs, était fils d'Éléazar et petit-fils d'Aaron. Il se distingua par son zèle contre le commerce impur des Juifs avec les femmes madianites, et fit un exemple sur Zambri, convaincu de ce crime.

PHINTIA ou **PHINTIAS**, auj. *Alicata*, anc. v. de la Sicile méridionale, au S.-E. d'Agrigente, fondée par une colonie de Géla près de l'embouch. de l'Himéra.

PHISELDECK. *V.* Schmidt (Christophe).

PHISON, un des fleuves du paradis terrestre. On croit que c'est le *Phase*.

PHLÉGÉTHON (du grec *phlégô*, je brûle), un des fleuves des Enfers, selon les anc. Grecs; il environnait le Tartare et roulait des torrents de flammes. C'était un affl. de l'Achéron.

PHLÉGON, historien grec du IIe siècle, né à Tralles (Lydie), fut affranchi d'Adrien, et mourut sous Antonin le Pieux. Il avait composé une *Histoire* ou *Chronique* en 16 liv., qui finissait en l'an 141 de J.-C., une *Description de la Sicile*, et un *Traité des fêtes des Romains*; ces ouvrages sont perdus. Mais nous avons de lui 3 opuscules: *de Rebus mirabilibus*, recueil de contes populaires, prodiges, etc.; *de Longævis*, *de Olympiis*, que l'on croit être un fragment de sa *Chronique*. Ils ont été publiés par G. Xylander, Bâle, 1568, puis par Franz, 1822, et par Westermann, *Scriptores paradoxorum*, 1839. Ses fragments historiques sont réunis dans le recueil de Müller, t. III, 1849. S. Re.

PHLÉGRÉENS (Champs), *Phlegræi campi*, campagnes voisines de Cumes en Italie; on y voyait souvent des flammes sortir du sol. C'est auj. la *Solfatare*. (*V. ce mot.*)

PHLEGYAS, fils de Mars, bâtit en Béotie, près d'Orchomène, la ville de *Phlégyade*. Apollon ayant séduit sa fille Coronis, il se vengea en mettant le feu au temple de Delphes, mais fut tué par les flèches du dieu. Aux Enfers, il voyait toujours, au-dessus de sa tête, un rocher qui menaçait de l'écraser.

PHLÉGYENS. *V.* Phorbas.

PHLIASIE, *Phliasia*, cant. de la Sicyonie, au S. On y voit aujourd'hui les ruines de Phlionte, de Thyamia et surtout de Titané, dont le temple d'Esculape renfermait toute une population de malades et une grande quantité de statues d'athlètes.

PHLIONTE, *Phlius*, v. du N.-E. du Péloponèse, dans la Phliasie, entre Sicyone au N., l'Arcadie à l'O., l'Argolide propre au S. et Cléones à l'E. Elle fut d'abord appelée *Arantia*, de son fondateur Aras; puis, du nom de la sœur de celui-ci, *Aretirea*; enfin *Phlius*, d'un descendant de l'Héraclide Téménos. Ses premiers habitants étaient de race achéenne. A la suite de l'invasion des Doriens, une partie émigra à Samos et à Clazomène; l'autre resta dans la ville, qui devint dorienne. Le gouvernement était aristocratique, et fut l'allié fidèle de Sparte jusqu'à la fin de la guerre du Péloponèse. En 394, un mouvement démocratique amena l'expulsion des oligarques, qui implorèrent le secours de Sparte, et, jusqu'à la domination macédonienne, la ville fut agitée de discordes intérieures. A l'époque des ligues achéenne et étolienne, elle était gouvernée par un tyran, Cléonyme, qui se déclara pour les Achéens. Pausanias mentionne dans cette ville un théâtre, des temples d'Esculape, de Cérès et d'Hébé, qui y était adorée sous le nom de *Dia* ou fille de Jupiter. Ses ruines portent aujourd'hui le nom de *Santa-Phlica* (nomarchie d'Argolide, éparchie de Corinthie). C. P.

PHLUGIUS. *V.* Pflug.

PHOBOS, personnification de la Crainte dans la mythologie grecque, fils de Mars et de Cythereia, serviteur et compagnon de Mars. Sur le coffret de Cypsélus, il était représenté avec une tête de lion. S. Re.

PHOCAS (Saint), martyr, vivait près de Sinope, du produit d'un petit jardin cultivé par ses soins, et ne s'occupait que d'œuvres de charité, quand il périt, vers 303, dans la persécution de Dioclétien. Après la conversion de Constantin, on éleva, à Sinope, une basilique où fut déposée une partie des restes de Phocas, et qui devint très célèbre et très vénérée en Orient. Fête, le 3 juillet.

PHOCAS, empereur grec, 602-610, né en Cappadoce, d'une famille obscure, servit comme soldat, devint centurion par la faveur d'un chef, et se distingua par sa hardiesse et sa grossièreté. L'armée du Danube, s'étant révoltée contre Maurice, choisit Phocas pour chef; il marcha sur Constantinople, où son approche fit éclater une insurrection; Maurice s'enfuit; le patriarche vint féliciter Phocas, qui prit la pourpre et fit son entrée dans la ville. Deux jours après, il envoya égorger Maurice et ses enfants. Phocas n'avait vu dans l'empire qu'une riche proie pour satisfaire ses passions; il voulut se maintenir en paix avec tout le monde; mais Chosroès II prit les armes pour venger Maurice; les Perses, poussant leurs ravages jusqu'au Pont, enlevèrent Dara, Amida, Chalcis, Alep. D'une autre part, Phocas, révoltant tout le monde par ses débauches, étouffait dans le sang 4 conspirations en 4 ans, 606-610. Enfin Héraclius, fils de l'exarque d'Afrique, se souleva contre lui et força par mer l'entrée de Constantinople; Phocas fut saisi, conduit devant lui et décapité. Phocas avait fait paraphraser en grec par Théophile les *Institutes* de Justinien, et traduire en grec le *Digeste* et le *Code*, pour servir de base à l'enseignement public du droit.

PHOCAS, moine de Crète, visita la Terre sainte en 1185 et écrivit une relation de son voyage, publiée par Léon Allatius en 1653. S. Re.

PHOCÉE, la plus septentrionale des douze villes ioniennes de l'Asie Mineure, au N. de l'Hermus, à l'embouch. du Caïque, entre les golfes d'Élée (golfe de *Tchanderli*) et de l'Hermus (golfe de *Smyrne*), fut fondée par des Phocidiens, mêlés d'Athéniens, et commandés par un Athénien, Philogénès, ce qui la fit admettre dans la confédération ionienne. Elle avait 2 ports, *Nausthalmos* et *Lamptera*, et, en face, était la petite île de *Bacchéion*, avec un temple et des édifices magnifiques. Les Phocéens furent les premiers des Grecs qui entreprirent de longs voyages, et firent connaître à leurs compatriotes la mer Adriatique, l'Italie centrale, la Gaule et l'Espagne, où ils fondèrent de nombreuses colonies. Marseille fut la plus célèbre. Assiégés par Harpagus, lieutenant de Cyrus, une partie des Phocéens préférèrent à l'esclavage l'exil à Alalia, une de leurs colonies de l'île de Corse: attaqués par les Carthaginois et les Étrusques, dont leurs pirateries troublaient le commerce, ils furent, quoique vainqueurs, forcés, par suite de leurs pertes, de se retirer à Rhégium. Ceux qui étaient restés dans la ville ne jouèrent aucun rôle important. Phocée porte aujourd'hui le nom de *Fokia*, à 42 kil. N.-O. de Smyrne; 4,000 hab. A 6 kil. plus loin vers le nord se trouve une autre ville, dite *Nouvelle-Phocée*, *Neai* ou *Neai Fokiai*, dont l'importance s'accroît à mesure que celle de l'ancienne Phocée diminue.

Thisquen, *Phocaica*, 1842. C. P. et S. Re.

PHOCIDE, pays de l'anc. Grèce, borné à l'O., vers la Doride et la Locride ozolienne, par le Parnasse; au S., par le golfe de Corinthe; à l'E., vers la Béotie, par les monts Nyséon et Hyphantéon; au N., vers les Locrides opontienne et épicnémidienne, par le mont Cnémis, s'étendait jadis de ce côté jusqu'à la mer d'Eubée, et pendant longtemps posséda encore sur cette mer la ville et le territoire de Daphnus, qui séparait les deux Locrides. La principale chaîne de montagnes était, au centre, le Parnasse, terminé au S. par le Cirphis; ses fleuves, le Céphise au N. et le Plistos au S. Nulle en politique,

la Phocide était importante comme centre religieux : le Parnasse, le temple de Delphes et l'oracle d'Apollon en faisaient comme une terre sacrée. Les premiers habitants de la Phocide sont des barbares appelés Abantes et Hyantes ; puis des Léléges et des Thraces, tribus pélasgiques ; enfin, après l'invasion hellénique, des Éoliens et des Achéens mêlés, sous la conduite d'un Éolien de Corinthe, Phocus, qui donna son nom au pays. Dès lors, la Phocide, séparée en plusieurs États indépendants, n'apparait dans l'histoire de la Grèce qu'à l'occasion des *guerres Sacrées*. (*V. ce mot.*) Les Phocidiens jouissaient au conseil amphictyonique de deux voix qui leur furent enlevées après la 3e guerre sacrée, pour être données à Philippe de Macédoine, 346. Les villes principales étaient : 1° sur le golfe de Corinthe et aux environs du Parnasse : Bulis, Stiris, Ambrysos, Anticyra, Cirrha, Crissa, Delphes, Daulis, Panopée, Néon ou Tithorea, Lilea ; 2° dans le bassin du Céphise, Parapotamie, Lédon, Amphiclée, Drymée, Tithronion, Élatée. Aujourd'hui, avec la Locride et la Doride, elle forme la nomarchie de *Phocide-et-Phthiotide*, qui a 102,291 hab., et dont les villes principales sont Zeitoun, le ch.-l., et Salona.

Leake, *Northern Greece*, t. II. — C. P. et S. Re.

PHOCION, général et orateur athénien, né vers l'an 400 av. J.-C., m. l'an 317. Formé à la vertu par les leçons de Platon et de Xénocrate, à l'art militaire par Chabrias, à la politique par l'étude de la vie d'Aristide, qu'il prit pour son modèle, il devint promptement le chef de l'aristocratie athénienne. Persuadé qu'il n'avait à sauver « que les débris du naufrage de son pays », il s'attacha à la politique de la modération dans ses rapports avec les alliés, à celle de la paix à l'égard de la Macédoine. Conseiller austère des vieilles vertus, il inspira une grande estime aux Athéniens, qui écoutaient rarement ses conseils et cependant le nommèrent 45 fois général. Il se distingua, sous Chabrias, à la bataille navale de Naxos, 383, alla ensuite percevoir les contributions dans les îles et les obtint par la persuasion. Il fit tous ses efforts pour empêcher Athènes de provoquer la guerre sociale, et, quand elle éclata, 358-356, conserva longtemps à sa patrie l'alliance de quelques-unes des îles ; les alliés lui ouvraient leurs ports ;edevant un autre général, ils les comblaient et résistaient. Il combattit constamment Démosthène ; mais il accepta de sauver l'Eubée menacée par Philippe, roi de Macédoine, 350 ou340, en chassa les tyrans que ce prince y avait établis, alla sauver Byzance et Périnthe assiégées par lui et qui avaient refusé de recevoir Charès, enfin empêcha les Béotiens de s'emparer de Mégare, qu'ils voulaient livrer à la Macédoine, 340-339. Il s'opposa à la bataille de Chéronée, conseillant plutôt d'accepter les proposition de Philippe ; fut, après la défaite, 338, mis à la tête de la ville, persuada aux Athéniens de ne pas prendre de parti avant de connaître les conditions de Philippe, qui, en effet, furent modérées, et quand on apprit la mort du roi de Macédoine, combattit, comme une bassesse, la proposition de faire des sacrifices. Mécontent des invectives de Démosthène contre Alexandre, il ne put empêcher Athènes de se soulever ; et quand ce prince eut ruiné Thèbes, il mérita son estime en traitant avec lui du maintien de la paix. Il refusa les présents que le héros lui envoyait d'Asie, et n'en voulut obtenir que la liberté de 4 Grecs prisonniers. Après la mort d'Alexandre, 323, il reçut, bien que déjà octogénaire, le commandement de l'armée dans la *guerre Lamiaque*, qu'il s'était efforcé d'empêcher, tua, sur les côtes de l'Attique, Mician, général des Macédoniens, et les mit en fuite. Député auprès d'Antipater, il ne put obtenir le pardon d'Hypéride et de Démosthène ; il fut placé à la tête de l'aristocratie modérée, rétablie dans Athènes, laissa surprendre le Pirée par Nicanor, devint par là suspect au peuple, fut renversé du pouvoir par Polysperchon, condamné par la populace à boire la cigue et mourut en recommandant à son fils de ne jamais se rappeler l'injustice des Athéniens. Une vieille femme recueillit pieusement et cacha ses cendres ; les Athéniens les réclamèrent plus tard, et lui élevèrent une statue. Phocion fut un modèle de toutes les vertus ; son bon sens lui fit mépriser la popularité, et l'arma toujours d'une rude franchise avec le peuple. Il avait une grande sûreté de vue politique, jugea mieux que Démosthène l'état de sa patrie, l'impossibilité d'en assurer la liberté, et, malgré ses talents militaires, s'opposa toujours à ce que l'on risquât de hâter l'asservissement de la Grèce en tentant le sort des armes. Comme orateur, son éloquence était forte, serrée, nerveuse ; Démosthène l'appelait « la hache de ses discours ».

L. Morell, *Vita Phocionis*, 1869 ; Droysen, *Successeurs d'Alexandre*, trad. franç. 1884. — A. C. et S. Re.

PHOCYLIDE, poète grec, né à Milet, florissait vers 540 av. J.-C. Il paraît n'avoir fait que mettre en vers des sentences morales ; nous avons 217 de ces vers, imprimés d'ordinaire avec les sentences de Théognis et des autres gnomiques, et édités séparément par J.-A. Schier, Leipzig, 1751, et par Schneidewin, 1838. On les trouvera dans les *Poetæ lyrici* de Bergk, 1843. Il en existe des traductions françaises par Duché, 1698 ; Lévesque, 1782 ; Coupé, 1795.

Bernays, *Ueber das Phokyladeische Gedicht*, 1856. — S. Re.

PHŒBE. *V.* Diane.

PHŒBIDAS, général lacédémonien, chargé de conduire des troupes sous les murs d'Olynthe assiégée par Eudamidas, son frère, traversa la Béotie, fut introduit dans Thèbes par Léontiadès, chef du parti aristocratique de cette ville, et s'empara de la Cadmée, 382 av. J.-C. Cet événement donna naissance à la guerre dans laquelle Épaminondas et Pélopidas ruinèrent la puissance de Sparte et élevèrent Thèbes, leur patrie, au premier rang dans la Grèce. Phœbidas fut privé du commandement et condamné à une amende, pour avoir agi sans ordre ; il périt dans un combat sous les murs de Thespies, en 377. — O.

PHŒBUS. *V.* Apollon.

PHŒNICODES ou **PHŒNICUSSA**, nom anc. de l'île Filicudi.

PHŒNICONTE, port de la Messénie, près des îles Œnuses. — v. et port de la Lycie méridionale, près de Patara. — port d'Ionie, près d'Érythrée.

PHOLÉGANDROS, petite île de l'archipel des Cyclades, entre Mélos et Sicinos, auj. *Polykandro*, avec quelques ruines.

Ross, *Reisen auf den griechischen Inseln*, I, p. 146. — S. Re.

PHOLOÉ, montagne d'Élide, sur les confins de l'Arcadie, — montagne de Thessalie, qui, selon quelques auteurs, était la résidence habituelle des Centaures.

PHORBAS, fils d'Argus, régna sur Argos dans le XVIIIe siècle av. J.-C.

PHORBAS, petit-fils du précédent, délivra les Rhodiens d'un dragon qui faisait de grands ravages ; il fut placé dans le ciel sous le nom d'Ophiuchus ou Serpentaire, avec le dragon qu'il avait tué.

PHORBAS, chef des Phlégyens, petit peuple de la Phocide, contraignait ceux qui voulaient arriver à Delphes à lutter contre lui, et, après les avoir vaincus, les faisait mourir au milieu des tourments. Apollon le tua. Les Phlégyens voulurent piller le temple du dieu ; ils furent exterminés par le feu du ciel, par des tremblements de terre et par la peste.

PHORCYS, vieillard qui commandait aux flots, d'après la mythologie homérique ; un port d'Ithaque lui était consacré. Selon Hésiode, il était fils de Pontos (la Mer), et de Gé (la Terre), et, uni à sa sœur Céto, fut le père des Grées, des Gorgones, du dragon des Hespérides, de Scylla, etc.

PHORMION, philosophe péripatéticien, fut rappelé à l'ordre par Annibal un jour qu'il voulut lui faire un discours sur l'art militaire. De là l'expression *Phormiones* appliquée aux gens qui veulent parler de ce qu'ils n'entendent pas. — S. Re.

PHORMIS, ancien poète sicilien, était regardé, avec Épicharme, comme le créateur de la comédie grecque.

PHORONÉE, *Phoroneus*, fils et successeur d'Inachus, et 2e roi d'Argos, fut le père de Niobé, d'Apis et d'Argus. Il assura à sa ville la protection de Junon, en se prononçant pour cette déesse en querelle avec Neptune. Il eut des guerres à soutenir contre les Telchines et les Curètes, et fut divinisé après sa mort. Une rivière de l'Argolide reçut son nom.

PHOSPHORUS, c.-à-d. *Celui qui amène le jour, lucifer*, nom de la planète Vénus. — S. Re.

PHOTIN. *V.* Pothin.

PHOTIUS, schismatique, également célèbre dans l'histoire religieuse et dans l'histoire littéraire, né à Constantinople au IXe siècle, m. en 891, était d'une ancienne et illustre famille ; il fut chargé d'une ambassade en Perse par l'empereur Michel, qui le prit pour commandant de ses gardes et pour proto-secrétaire. Porté, bien que laïque, au siège de Constantinople en 857, en remplacement du patriarche Ignace, que sa fermeté fit reléguer dans une île, il trompa, pour se maintenir, le pape Nicolas Ier sur les vrais sentiments de celui qu'il avait dépossédé, séduisit ou intimida les légats, puis enfin leva le masque, signala les prétendues erreurs de l'Église latine et invita les évêques d'Orient à se séparer d'elle. C'est ainsi qu'il donna naissance au grand schisme des Grecs en 858. Banni par l'empereur Basile le *Macédonien*, qui rétablit Ignace, à la mort de ce dernier, il s'empara de la basilique de Sainte-Sophie, obtint les bonnes grâces de Basile, et se fit même approuver par le pape, à condition qu'il reconnaîtrait ses erreurs : ce qu'il ne fit pas. Exilé en Arménie par l'empereur Léon le Philosophe, il y mourut. Photius était le savant le plus illustre de son siècle. On a de lui un très grand nombre d'ouvrages qui n'ont pas encore été tous imprimés.

La collection la plus complète de ses œuvres a été publiée dans la *Patrologie grecque* de Migne, vol. 101-105, mais d'une manière incomplète et insuffisante. Citons parmi les principales publications de ses ouvrages : [illegible] *Bibliothèque* [illegible], précieux recueils contenant des extraits de 280 ouvrages, dont la plupart ne nous sont pas parvenus et que Photius avait lus pendant son

ambassade, éd. grec.-lat. de 1611 (Hoeschel et Schott), grecque de Bekker, 1824; *Lexicon græcum*, publié par Hermann, 1808 et 1822, et par Naber, Leyde, 1865; *Lettres*, publiées à Londres, 1651; *Nomocanon, ou Accord des lois impériales et des constitutions ecclésiastiques*, Paris, 1551, et dans Migne; *Lettres et discours à Amphilochius, archevêque de Cyzique*, par Mai, 1825; *Lettres et poèmes*, par Valettas, 1864; *Sermons inédits*, par le diacre Jacques de Vatopédi, dans l'Ἀλήθεια de Constantinople, 1881, etc. — Hergenrœther, *Photius, sein Leben, seine Schriften*, 3 vol. 1867-1869, ouvrage capital, bien qu'écrit au point de vue exclusif de l'Eglise d'Occident; Paparrigopoulos, *Histoire de la civilisation hellénique*, 1875; Baltheimer, *de Photii vitis decem oratorum*, 1877. S. Re.

PHRAATA, appelée aussi *Prasapa* et *Vera*, anc. v. de Médie, entre le lac Spauta et la mer Caspienne; cap. de la Médie Atropatène.

PHRAATACE ou **PHRAHATACE**, 16e roi des Parthes, de 9 à 14 ap. J.-C., fils et successeur de Phraates IV, qu'il fit périr de concert avec sa mère Thermusa, fut égorgé à son tour par ses sujets révoltés.

PHRAATÈS Ier ou **PHRAHATÈS**, 5e roi des Parthes, 178-164 av. J.-C., fils et successeur de Priapatius, subjugua les Mardes, peuple nomade de la Médie, et les établit près des Portes Caspiennes.

PHRAATÈS II ou **PHRAHATÈS**, fils et successeur de Mithridate Ier, 139-127, perdit 3 batailles contre Antiochus VII Sidétès, roi de Syrie, se vit enlever Séleucie, Babylone, Ecbatane, et fut également vaincu, du côté de l'Orient, par les Grecs de la Bactriane. Mais, soutenu par les Scythes, il tailla en pièces les Syriens dispersés dans le pays conquis et tua leur roi. Son ingratitude lui attira la colère de ses alliés, et il périt en les combattant.

PHRAATÈS III ou **PHRAHATÈS**, 12e roi des Parthes, 70-58, fit alliance avec les Romains lors de la guerre de Lucullus contre Mithridate et Tigrane, refusa ensuite de seconder Pompée, et fut victime d'une conspiration de ses fils Mithridate et Orodès.

PHRAATÈS IV ou **PHRAHATÈS**, 15e roi des Parthes, fils et successeur d'Orodès, 37-39 av. J.-C., arriva au trône par l'assassinat de son père et de ses frères, repoussa les attaques du triumvir Marc-Antoine, envahit l'Arménie, fut contraint, par une insurrection de ses sujets, de s'enfuir chez les Scythes, battit avec leur secours Tiridate, qui s'était emparé du trône, fit la paix avec les Romains, renvoya à Auguste les aigles de Crassus et les prisonniers, et périt empoisonné par sa femme et son fils Phrahataces.

PHRAATÈS V ou **PHRAHATÈS**, un des fils du précédent, était en otage à Rome quand l'empereur Tibère l'opposa à Artaban III, en 35. Mais il mourut peu de temps après avoir pris possession du trône.

PHRADMON, fondeur de bronze, florissait vers la 90e olympiade. Il appartenait à l'école d'Argos. On citait de lui une Amazone dans le temple de Diane à Éphèse dont nous avons peut-être conservé des copies. S. Re.

PHRANZA ou **PHRANTZÈS** (George), historien grec, né à Constantinople en 1401, m. vers 1478, fut élevé à la cour de Manuel II Paléologue, dont il était le parent éloigné, devint chambellan et secrétaire de ce prince, obtint sous Jean Paléologue, en 1446, le gouvernement de la Morée, puis la dignité de grand logothète; fut pris par les Turcs en 1453, vendu comme esclave, et, rendu à la liberté, alla finir ses jours dans un couvent de Corfou. C'est là qu'il écrivit, en 4 livres, une *Chronique de Constantinople* de 1259 à 1477, ouvrage véridique, curieux par les détails, et assez impartial sur les événements contemporains de l'auteur. Cette Chronique fut publiée d'abord en latin par le P. Pontan, qui l'abrégea, Ingolstadt, 1614, puis intégralement en grec par Alter, Vienne, 1796; et par Becker, 1838, dans la Byzantine de Bonn, enfin dans la *Patrologie* de Migne. B. et S. Re.

PHRAORTE ou **PHRAORTÈS**, 2e roi des Mèdes, successeur de Déjocès, 690-655 av. J.-C., soumit les Perses, mais fut vaincu et tué à Ragau par Saosduchéus ou Nabuchodonosor Ier, roi d'Assyrie. Il est peut-être l'Arphaxad du livre de *Judith*.

PHRATRIE, subdivision de la tribu chez les anc. Athéniens. Chaque tribu (*phylè*) renfermait 3 phratries composées de 30 [illegible] hommes chacune. [illegible] les festins [illegible] *Phratriques*, pour entretenir l'union entre les membres [illegible] phratrie.

PHRE ou **FRÉ**, dieu de l'anc. Égypte, le dernier des trois Khamen[illegible], fils de Phtha et le symbole du soleil. On l'adorait surtout à Thèbes, sous la figure d'un sphinx portant sur le front un disque vert ou rouge.

PHREAR, brg de l'Attique, voisin du Pirée, dans la tribu Léontide. [illegible] tenait le tribunal d'Athènes qui jugeait les [illegible].

PHRITIUS, montagne de l'anc. Locride, au-dessus des Ther[illegible].

PHRIXES, v. de l'anc. Épire, dans la Triphylie; bâtie par les Myn[illegible].

PHRIXUS, fils d'Athamas, roi de Béotie, et de Néphélé ou de Themisto, échappa avec sa sœur Hellé à l'immolation dont le menaçait Athamas, monté sur le bélier à la toison d'or. Ayant épousé la fille d'Aétès, roi de Colchide, il lui donna cette toison miraculeuse et retourna, suivant une tradition, à Orchomène. Phrixus a été souvent représenté par les artistes anciens. (V. Athamas.)

Gerhard, *Phrixos der Herold*, 1842. S. Re.

PHRUDIS, nom primitif de la Somme, qui fut appelée ensuite *Samara*.

PHRYGIE, *Phrygia*, contrée de l'Asie Mineure, dont l'étendue varia beaucoup suivant les époques. Les *Phryges* ou *Bryges* appartenaient à la race pélasgique, ainsi que le prouvent les traditions anciennes, les restes de leurs monuments, qui présentent une singulière analogie avec les ruines de Tirynthe et de Mycènes, et leur religion orgiastique, semblable aux mystères des Pélasges de Samothrace. Ils paraissent avoir occupé à l'origine l'O. de l'Asie Mineure, depuis la mer Égée jusqu'à l'Halys, et du Méandre au Pont-Euxin. Après avoir formé un royaume indépendant, dont les légendes helléniques nous font connaître la richesse, en racontant que le Phrygien Pélops devint, grâce aux trésors qu'il apportait, souverain du Péloponèse, et que le roi de Phrygie Midas changeait en or tout ce qu'il touchait, la Phrygie fut conquise par les rois de Lydie, et fit partie du royaume de Crésus jusqu'à la conquête persane. Sous Darius, elle fut comprise dans la 3e satrapie, et paraît divisée alors en deux parties : 1° la *Petite-Phrygie* ou *Phrygie de l'Hellespont*, s'étendant le long de la Propontide jusqu'aux sources du Sangarius, et embrassant la Troade jusqu'aux frontières de la Mysie au S.; 2° la *Grande-Phrygie*, au centre, entre l'Halys à l'E., la Lycaonie et la Pisidie au S., la Carie et la Lydie, à l'O., la Bithynie et la Paphlagonie au N. Les v. princ., étaient : Gordium et Ancyre au N.; Pessinonte et Thymbrée au centre; Iconium, Célènes et Colosses au S. Elle portait aussi vers le N. le nom de *Phrygie Épictète* ou surajoutée, et celui de *Phrygie Paroréade* ou montagneuse vers la frontière de Pisidie, où les ramifications du Taurus couvraient son territoire. Ces deux provinces furent conquises par Alexandre, et formèrent après lui 2 gouvernements distincts, augmentés, la Petite-Phrygie de la Mysie, la Grande-Phrygie de la Lycie, Pisidie, Isaurie, et donnés, le 1er à Léonat, le 2e à Antigone. Confiés tous deux à Eumène par Perdiccas, 321, ils revinrent après sa mort à Antigone, où ils demeurèrent, par le partage de 307, avec l'Asie Antérieure et la Syrie. La bataille d'Ipsus, livrée dans les plaines mêmes de la Phrygie, 301, les fit passer au roi de Thrace Lysimaque, et enfin à Séleucus, roi de Syrie, 281, quand la victoire de Cyropédion (également en Phrygie) l'eut rendu maître de toute l'Asie Mineure. Mais l'invasion des Gaulois, qui s'établirent à Gordium, à Pessinonte et à Ancyre, et la création des royaumes indépendants de Bithynie et de Pergame, enlevèrent bientôt aux Séleucides la Petite-Phrygie, et la Grande dut être abandonnée par Antiochus le Grand à Eumène, après la bataille de Magnésie, 190. Toutes ces provinces revinrent aux Romains à la réunion de Pergame, 129, et de la Bithynie, 75, et furent comprises dans le proconsulat d'Asie. Elles en furent distraites au ive siècle pour former 2 provinces particulières, dépendant du diocèse d'Asie, de la préfecture et de l'empire d'Orient : la *Phrygie Salutaire* à l'E., cap. Synnada (*Sand-el-Gazh*), et la *Phrygie Pacatienne* à l'O., cap. Laodicée (*Ladikièh*). Elles correspondent à peu près aux livahs de Kutaièh et de Kara-Hissar, dans la prov. de Khodavendiguiar. Les Phrygiens étaient célèbres par leur goût pour les arts. Les musiciens Olympos, Marsyas, Hyagnis, que l'on trouve dans les légendes grecques, étaient Phrygiens, et les Grecs avaient emprunté à ce peuple un des modes de leur musique. La religion des Phrygiens était surtout le culte de Cybèle, dont les prêtres, nommés *Galles* ou *Corybantes*, avaient leur principal sanctuaire à Pessinonte et célébraient leurs mystères par des danses frénétiques. — Outre ces Phrygiens de l'Asie Mineure, on trouvait en Europe, entre l'Olympe et l'Haliacmon, et entre le Strymon et l'Axius, des Bryges et des Mygdoniens qui se rattachent à ce rameau thraco-phrygien de la grande race pélasgique.

Perrot et Guillaume, *Exploration de la Galatie, de la Bithynie, de la Mysie et de la Phrygie*, 1861-73; Hamilton, *Researches in Asia Minor*, [illegible]; Texier, *Description de l'Asie Mineure*, [illegible] de la Phrygie est surtout connu depuis les explorations [illegible] publiées de 1880 à 1885 dans le *Journal of Hellenic Studies* de Londres. C. P. et S. Re.

PHRYGIEN (Mode). V. Mode.

PHRYNE, fameuse musicienne et courtisane grecque, née à Thespies, vivait vers 328 av. J.-C.; [illegible], elle lui servit de modèle pour ses statues de Vénus. [illegible] des richesses si considérables, qu'[illegible] à ses frais, demandant pour toute [illegible]

tion publiât que la ville avait été détruite par Alexandre le Grand et réédifiée par Phryné. Accusée d'impiété, elle fut défendue et sauvée par l'orateur Hypéride.

PHRYNICHUS, poète tragique, florissait vers 512 av. J.-C. Disciple de Thespis, il inventa le tétramètre trochaïque; le premier, il introduisit au théâtre les rôles de femmes. Phrynichus avait composé plusieurs tragédies, qui sont aujourd'hui perdues. Il représenta la *Prise de Milet*, qui attendrit vivement les Athéniens, mais qui fit condamner le poète à une amende; on lui reprocha d'avoir rappelé ainsi le souvenir d'un événement regardé par les Athéniens comme un malheur public. Il aborda encore l'histoire contemporaine dans une tragédie des *Phéniciennes*; son choix était plus heureux, car il retraçait les victoires des Grecs sur les Perses. Les fragments de Phrynichus ont été réunis par Wagner, 1846, et par Nauck, 1856.

Droysen, *Phrynichus, Aeschylus und die Trilogie*, dans les *Kieler Studien*, 1841, p. 43. D... et S. Re.

PHRYNICHUS, poète comique athénien, florissait vers la 87e Olympiade. Il concourut avec une comédie nommée *les Muses* contre les *Grenouilles* d'Aristophane. Ce dernier lui a reproché la vulgarité de ses plaisanteries. Nous possédons les titres d'un grand nombre de ses pièces et quelques fragments réunis par Meineke dans ses *Poetæ comici*, 1847. S. Re.

PHRYNICHUS ARRHABIUS, grammairien grec de Bithynie, avait écrit différents ouvrages de rhétorique et de grammaire; il nous est parvenu sous son nom un *Choix de mots attiques*, qui l'a fait appeler par Lobeck *Flos et robur Atticistarum*.

Les meilleures éditions sont celles de Nunnez, 1604, et de Lobeck 1830. Des fragments d'un *Apparatus rhetoricus* ont été publiés par Montfaucon, *Catal. bibliothecæ Coislinianæ*, p. 465, puis dans le *Anecdota Græca* de Bekker, 1814. S. Re.

PHRYNIS, poète et musicien grec, né à Mytilène vers 480 av. J.-C., ajouta 2 cordes aux 7 anciennes de la cithare, fut le rival de Timothée et introduisit dans la musique un mode efféminé.

PHRYXUS. *V.* ATHAMAS.

PHTHA ou **FTA**, dieu de l'anc. Égypte, le 2e des trois Khaméfis et fils de Kneph et de Neith, dont on fait aussi sa femme. C'est le dieu du feu, de la chaleur, de la vie. Les symboles égyptiens le représentent comme un homme trapu, aux jambes contrefaites, à la barbe mal tressée, tenant tantôt le sceptre augural, tantôt un marteau; quelquefois il a une tête d'épervier. Les Grecs l'identifièrent avec leur Vulcain. La ville de Memphis lui était spécialement consacrée.

V. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. I; Maspéro, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*.

PHTHIE, *Phthia*, v. de Thessalie, cap. de la Phthiotide, à l'O., près de Pharsale. Patrie d'Achille.

PHTHIOTIDE, *Phthiotis*, canton de la Thessalie, au S.-E., cap. *Phthie*, forma, dans l'âge héroïque de la Grèce, un petit royaume sur lequel régna Achille, et qui comprenait les Maliens et les Énianes. Aujourd'hui la Phthiotide forme, avec la Locride et la Phocide, une nomarchie du royaume de Grèce, ch.-l. Zeitoun.

PHUL, fils de Sardanapale, suivant les Grecs, releva Ninive en partie détruite par Arbacès et Bélésis, et fut le 1er souverain du 2e empire d'Assyrie ou de Ninive, 759-742 av. J.-C. Il imposa à Manahem, roi d'Israel, un tribut de 1,000 talents. C'est le *Phua* des Septante.

PHURNUTUS. *V.* CORNUTUS.

PHYLACE, v. de l'anc. Messénie, au S.-E.; — v. de Thessalie, dans la Phthiotide; patrie de Protésilas et de Laodamie.

PHYLACTÈRES, bandes de parchemin sur lesquelles était écrit le Décalogue, et que les Juifs, surtout les Pharisiens, portaient à leurs bras, ou sur la tête, en forme de couronne.

PHYLARQUE, historien grec, vécut peu de temps après Alexandre le Grand. Il avait écrit, selon Polybe, une relation de l'expédition de Pyrrhus dans le Péloponèse. Les fragments de Phylarque ont été publiés par J.-F. Lucht, Leipzig, 1836; par A. Brückner, et en dernier lieu par Müller, *Fragmenta Historicorum graecorum*, t. I.

Thomas, *de Phylarchi vita et scriptis*, 1835. S. Re.

PHYLARQUE (du grec *phulè*, tribu, et *arkhè*, commandement), chef de tribu dans l'anc. Attique. Il présidait aux assemblées de la tribu, et avait la direction de son trésor et de ses affaires. Dans l'empire grec, on nomma philarques les chefs des troupes que l'on fournissait aux alliés, ou que les alliés fournissaient à l'Empire.

PHYLÉ, brg de l'Attique, vers l'O., dans la tribu Œnéide, au S. du mont Parnès.

PHYLIS, fille de Lycurgue, roi de Thrace, devait épouser Démophoon, fils de Thésée, après son retour de Crète. Impatiente de son absence, elle se pendit et fut changée en amandier.

PHYROMAQUE, sculpteur athénien, travailla aux bas-reliefs de la frise du temple d'Athéné Polias vers 428 av. J.-C. Un autre est l'auteur d'une célèbre statue en bronze d'Esculape, placée dans le temple de ce dieu à Pergame et reproduite sur les monnaies. Enfin, Pline nomme *Pyromachus* (lisez *Phyromachus*) parmi les sculpteurs qui travaillèrent aux ex-voto consacrés par Attale Ier et Eumène II à la suite de leurs victoires sur les Galates. (*V.* PERGAME.) S. Re.

PHYSCON (PTOLÉMÉE). *V.* PTOLÉMÉE VII.

PHYSCUS, nom anc. de MARMORICE.

PHYSIOCRATES, nom par lequel on désigne les économistes du XVIIIe siècle qui s'efforcèrent de fonder une nouvelle théorie de la formation des richesses. Il leur fut donné, à la suite de la publication de la *Physiocratie* par Dupont de Nemours, un des chefs de l'école, qui exposa et résuma leurs doctrines. Suivant les principes posés par Quesnay, regardé comme leur chef, ils pensaient que la terre seule a une valeur productive de la richesse nationale, et niaient l'augmentation de cette richesse par l'industrie et le commerce. Ses principaux adeptes furent Gournay, qui s'en sépara sur quelques points, Mercier de La Rivière, l'abbé Baudeau et Dupont de Nemours. Ec.

PHYTALUS D'ÉLEUSIS donna l'hospitalité à Cérès, qui lui fit présent du figuier. Ses descendants, appelés Phytalides, présidèrent aux purifications.

PHYTON, citoyen de Rhégium, défendit cette ville contre Denys le Tyran, 387 av. J.-C., et fut cruellement mis à mort par le vainqueur après la prise de la ville. S. Re.

PIA (PHILIPPE-NICOLAS), chimiste et pharmacien, né à Paris en 1721, m. en 1799, servit en Allemagne comme pharmacien de l'armée française, exerça sa profession à Paris pendant 24 ans et fut administrateur des hôpitaux pendant la Révolution. On lui doit l'établissement des dépôts de secours pour les noyés, espèces de postes médicaux dont la plupart des villes sont aujourd'hui pourvues.

Il a publié : *Description de la boîte-entrepôt pour le secours des noyés*, 1776.

PIACENTINI (DENIS-GRÉGOIRE), archéologue, de l'ordre de Saint-Basile, né à Viterbe en 1684, m. en 1754, enseigna le grec à Rome.

On a de lui : *Epitome græcæ palæographiæ*, Rome, 1735, in-4o; *Commentarium græcæ pronuntiationis*, 1751, in-4o; *de Sigillis veterum Græcorum*; *de Tusculano Ciceronis*, 1757; in-4o.

PIACENZA, nom italien de PLAISANCE.

PIADA ou **PIDRAVA**, anc. *Épidaure*, v. du roy. de Grèce (Argolide). Une assemblée y déclara, en 1822, l'indépendance de la Grèce.

PIALES (JEAN-JACQUES), canoniste, né dans le Rouergue en 1720, m. en 1789, avocat au parlement de Paris en 1747, fut 27 ans aveugle.

On a de lui : *Traité des collations et provisions de bénéfices*, 1754, 8 vol. in-12; *des Provisions de la cour de Rome*, 1756, 2 vol. in-12; *de la Dévolution, du dévolut et des vacances de plein droit*, 1757, 3 vol. in-12; *de l'Expectative des gradués*, 1757, 6 vol. in-12; *des Commendes et des Réserves*, 1758, 3 vol. in-12; *des Réparations et constructions des églises*, 1762, 4 vol. in-12, etc.

PIALI-PACHA, né en Hongrie de parents chrétiens, fut abandonné dans son enfance sur le champ de bataille de Mohacz, 1526, recueilli par des soldats turcs, élevé dans l'islamisme par ordre de Soliman II, parvint au grade de capitan-pacha en 1555, et, de concert avec la flotte française, prit aux Espagnols Messine, Reggio, et ravagea les îles Baléares. Repoussé devant Malte en 1565, il conduisit ensuite l'expédition contre Chypre, fut disgracié par Sélim II avant la fin de l'entreprise, et mourut peu de temps après à Constantinople. B.

PIANA (**LA**), ch.-l. de cant. (Corse), arr. d'Ajaccio, bâti en amphithéâtre près du golfe de Porto; 1,356 hab. Blés, mûriers, oliviers, vignes, granits.

PIANA, îlot inhabité, sur la côte S.-O. de la Sardaigne. On y vient pêcher le thon.

PIANA-DI-GRECI, v. du roy. d'Italie (Sicile), prov. de Palerme; 9,216 hab., Grecs et Albanais.

PIANOSA, anc. *Planasia*, île de Toscane, dans la Méditerranée, à 24 kil. S.-O. de l'île d'Elbe dont elle dépend; 10 kil. carr.; habitée par quelques pêcheurs. C'était un lieu d'exil sous les Romains. Agrippa Postumus y fut exilé par Auguste, et y périt par ordre de Tibère, en 14.

PIARISTES ou **PAUVRES DE LA MÈRE DE DIEU**, congrégation vouée à l'instruction gratuite dans les écoles *pies*, fondées par Joseph Calasanzio. (*V. ce nom.*) Elle fut approuvée en 1616 par le pape Paul V. Les membres en sont répandus en Autriche et en Hongrie.

PIASINA, riv. de Sibérie (Tomsk), affl. de l'océan Glacial arctique; cours de 450 kil.

PIAST, tige de la dynastie polonaise des Piasts, était un paysan de la Cujavie. Élu duc en 842, il apaisa les factions, fit fleurir la justice, le commerce et l'agriculture, conserva, au milieu des grandeurs, la simplicité de ses mœurs premières, et mourut en 861. Il résidait à Gnesen. — Sa postérité régna

sur la Pologne jusqu'en 1370; une branche collatérale conserva le duché de Silésie jusqu'en 1675, et une autre la Moravie jusqu'en 1326.

PIASTRE (de l'espagnol *piastra,* plaque), monnaie d'argent, valant, en Espagne : 5 fr. 05 c. avant 1772, et, depuis 5 fr. 26 c.; — au Chili (autrefois), 4 fr. 95 c.; — à Tunis, 1 fr. 24 c.; — en Égypte, 0 fr. 24 c. En Turquie, la piastre valait 2 fr. avant 1780; le titre en a été depuis altéré et elle ne vaut plus que 0 fr. 22 c.; il en faut 500 pour une *bourse* d'argent, 30,000 pour une *bourse* d'or.

PIAT (SAINT), né à Bénévent, accompagna St Denis en Gaule, fit de nombreuses conversions par son éloquence, sa piété et sa charité et souffrit le martyre à Seclin vers 287. Fête, le 1er octobre.

PIAUHY, riv. du Brésil, naît dans les monts Piauhy, coule au N., donne son nom à une province qu'elle traverse de l'E. à l'O. par le centre, et se jette dans la Paranahyba; cours de 500 kil. — La prov. de Piauhy, au N.-E. du Brésil, touche à l'Atlantique au N., a 301,797 kil. carr. et 221,000 hab. dont 18,691 esclaves. Ch.-l. Thérésina. Elle est limitée à l'O. par le Paranahyba, et au S.-E. par la Sierra de Piauhy, d'où coule le Piauhy. Sol peu boisé et fertile; riz, tabac; nombreux bétail; salpêtre, potasse. Export. de coton et d'eau-de-vie.

PIAVE, *Plavis,* riv. du roy. d'Italie (Vénétie), prend sa source dans les Alpes Carniques, au N.-E. de Cadore, coule au S.-O. par Pieve-di-Cadore et Bellune, tourne au S.-E., traverse les prov. de Trévise et de Venise, et se jette dans l'Adriatique par 2 branches à Cortellazzo; cours très rapide de 225 kil., navigable sur 40. Elle fournit des cailloux de toutes couleurs pour la mosaïque. Dans le royaume d'Italie, sous Napoléon Ier, elle donna son nom à un département; ch.-l. Bellune.

PIAZZA, nom de plusieurs peintres italiens. CALIXTE, né à Lodi vers la fin du XVe siècle, fut un des meilleurs élèves du Titien; on cite les fresques qu'il exécuta à Lodi, et des *Noces de Cana,* à Milan. — PAOLO, né à Castel-Franco en 1557, m. en 1621, élève de J. Palma le Jeune, entra dans l'ordre des Capucins; on cite de lui une *Descente de Croix,* à Rome.

PIAZZA, v. du roy. d'Italie (Sicile), prov. de Caltanisetta; 15,923 hab. dans la commune. Évêché. Industrie agricole.

PIAZZETTA (GIAMBATTISTA), peintre, né à Venise en 1682, m. en 1754, s'attacha à la manière des Carraches et du Guerchin. On cite de lui une *Décollation de St Jean Baptiste,* à Saint-Antoine de Padoue. Il exécuta des dessins pour la *Jérusalem délivrée* du Tasse.

PIAZZI (GIUSEPPE), astronome, né en 1746 à Ponte (Valteline), m. en 1826, entra dans l'ordre des Théatins, professa la philosophie à Gênes, les mathématiques à Malte, ces deux sciences au collège des nobles à Ravenne, fut ensuite prédicateur ordinaire à Crémone, lecteur de théologie dogmatique à Saint-André della Valle à Rome, et, en 1780, professeur de mathématiques transcendantes à Palerme. Nommé, en 1791, directeur de l'observatoire de cette ville, qu'il avait fait construire, il découvrit, en 1801, la planète Cérès, dressa jusqu'en 1814 un catalogue de 7,646 étoiles, établit un système métrique uniforme pour la Sicile, eut part en 1812 à la nouvelle division territoriale du pays, fut appelé à Naples en 1817, pour examiner les plans du nouvel observatoire fondé par Murat sur les hauteurs de Capo-di-Monte, et en fut quelque temps directeur.

On a de lui, outre une foule de Mémoires envoyés aux Académies dont il était membre ou insérés dans les recueils scientifiques : *Della specola astronomica de' regi studi di Palermo, lib. IV,* Palerme, 1792, in-fol., avec un 5e livre publié en 1794; *Sull' orologio Italiano e l'Europeo,* 1798; *Della scoperta del nuovo pianeta Cerere*; 1802; *Præcipuarum stellarum inerrantium positiones,* 2e édit., 1814; *Codice metrico Siculo,* 1812; *Lezioni di astronomia,* 1817; 2 vol.; *Ragguaglio del Osservatorio di Napoli,* 1821, in 4o. B.

PIBRAC (GUI DU FAUR DE), magistrat et poète, né à Toulouse en 1529, m. en 1584, étudia le droit à Paris, puis à Padoue, sous Alciat. De retour en France, il fut successivement conseiller au parlement de Toulouse, juge-mage, ambassadeur de Charles IX au concile de Trente, 1562, où il défendit les libertés de l'Église gallicane, avocat général au parlement de Paris, 1565, puis conseiller d'État, 1570. Trois ans après, il accompagna en Pologne le duc d'Anjou (depuis Henri III); ses efforts furent vains pour lui conserver le trône après sa fuite. Henri, devenu roi de France, nomma Pibrac président à mortier; la reine Marguerite en fit son chancelier, et le duc d'Alençon après elle. Pibrac se fit une réputation extraordinaire par des *Quatrains,* formant une série de stances morales à la façon de Théognis. Ils parurent pour la première fois en 1574, Paris, in-4o, au nombre de 50, et furent portés à 126 dans les éditions subséquentes. On les réimprima sans cesse pendant le XVIIe siècle, et ils furent traduits en plusieurs langues de l'Europe et même de l'Orient. On y remarque la force des pensées et la beauté des maximes; mais leur style suranné fait qu'on ne les lit plus. Le discours que Pibrac prononça en latin au concile de Trente a été traduit en français par Choquart.

On a encore de Pibrac une apologie de la Saint-Barthélemy, qui lui fut commandée par la cour, sous le titre de : *Ornatissimi cujusdam viri de rebus gallicis... epistola,* 1573, in-4o. C. N.

PIC DE LA MIRANDOLE, famille noble d'Italie, feudataire de l'État de Modène, possédait La Mirandole, Concordia et Quarentola. Elle se rendit indépendante à La Mirandole vers 1312, et fut attachée au parti gibelin. Les Autrichiens la dépouillèrent en 1710, à cause de son alliance avec la France pendant la guerre de la Succession d'Espagne, et vendirent ses domaines au duc de Modène.

PIC DE LA MIRANDOLE (JEAN), 3e fils de Jean-François, seigneur de La Mirandole et de Concordia, né en 1463, m. en 1494, s'est rendu célèbre par sa précocité et son savoir. Prodige de mémoire, de travail et d'érudition dès sa plus tendre jeunesse, il était placé, à 10 ans, au premier rang des orateurs et des poètes. Après avoir étudié le droit canon à Bologne, il parcourut pendant 7 ans les plus célèbres universités de l'Italie et de la France, étudia l'*Ars magna* de Raymond Lulle, acquit une étonnante facilité d'élocution et apprit les langues latine, grecque, arabe, hébraïque et chaldéenne. Il voulut même connaître la Cabale. Il se rendit à Rome en 1486, et y publia une liste de 900 propositions *de omni Re scibili,* c.-à-d. sur tous les objets des sciences, qu'il s'engageait à soutenir. Au lieu de se mesurer avec lui, les savants dénoncèrent au pape Innocent VIII treize de ces propositions comme entachées d'hérésie, et les firent condamner. Toute discussion publique lui étant interdite, il alla vivre dans la retraite à Florence, jeta au feu ses poésies de jeunesse, et, après avoir obtenu l'absolution d'Alexandre VI, en 1493, il renonça aux lettres et aux sciences profanes, et ne s'appliqua plus qu'à l'étude de la religion et de la philosophie platonicienne.

On a de lui : *Conclusiones philosophicæ, cabalisticæ et theologicæ,* Rome, 1486, in-fol.; ce sont les 900 propositions; *Apologia J. Pici Miranduli,* 1489, défense de celles qui furent censurées; *Disputationes adversus astrologiam divinatricem,* Bologne, 1495; *Epistolæ,* Paris, 1499. Tous ses écrits ont été réunis et publiés à Bologne, 1496, in-fol.; à Venise, 1498, etc. B

PICAILLON, anc. monnaie de cuivre du Piémont, valait un peu moins d'un centime.

PICARD (JEAN), illustre astronome, né à La Flèche en 1620, m. en 1682 ou 1684, occcupa, après Gassendi, la chaire d'astronomie du Collège de France, et fut membre de l'Académie des sciences à sa formation, en 1666. Picard a fait naître la précision dans les méthodes d'observation par des découvertes importantes. Avec Auzout, il a inventé le micromètre, et seul, le niveau à bulle d'air et à lunettes; il a appliqué les lunettes à la mesure des angles, imaginé et mis en pratique avec succès les méthodes de vérification qu'exigent les instruments astronomiques, déterminé la mesure d'un degré du méridien avec une grande exactitude, et attiré le premier l'attention sur le double phénomène de la *nutation* et de l'*aberration,* qui fut expliqué plus tard par Bradley. Il a observé le premier la longueur du pendule simple battant la seconde, et introduit dans la pratique la méthode des hauteurs correspondantes. Pour faire profiter l'astronomie des observations de Tycho-Brahé, il fit le voyage d'Uranienbourg, 1671, afin de déterminer la latitude et la longitude de cet observatoire; il ramena Rœmer de ce voyage, et le fit entrer à l'Académie des sciences. C'est à Picard qu'on doit l'établissement de l'Observatoire de Paris; mais la direction ne lui en fut pas confiée; il se vit préférer Cassini, qu'il avait fait appeler d'Italie.

Les ouvrages de Picard sont : *Mesure de la terre,* 1671, Paris, in-fol.; *Voyage d'Uranienbourg,* 1680, in-fol.; *Observations astronomiques faites en divers endroits du royaume; Observations astronomiques faites à Bayonne, Bordeaux et Royan, pendant l'année 1680, la Connaissance des temps,* 1679-83, 5 vol.; et, dans les Mémoires de l'Académie : *Traité du nivellement,* publié par Lahire; *la Pratique des grands cadrans par le calcul; Fragments de dioptrique; Experimenta circa aquas effluentes; de Mensuris; de Mensura liquidorum et aridorum.* — V. Arago, *Notices biographiques,* t. III. V.

PICARD (LOUIS-BENOÎT), poète comique, né à Paris en 1769, m. en 1828, était fils d'un avocat au parlement, qui le destinait au barreau; mais, entraîné par son goût vers le théâtre, il s'amusa à jouer la comédie bourgeoise; puis, à 20 ans, donna *le Badinage dangereux,* comédie en 1 acte et en prose, faite avec Fiévée et jouée avec succès sur le théâtre de Monsieur. Sa réputation commença de se former par quelques ouvrages agréables mais un peu légers : *les Visitandines,* opéra comique, 1792; *le Conteur, ou les Deux postes,* en prose, 1793; *le Cousin de tout le monde,* en prose, 1793; *les Conjectures,* en vers, 1795; *les Amis de Collège, ou l'Homme oisif et l'artisan,* en vers, 1795. Il tenta la grande comédie dans *Médiocre et rampant, ou le Moyen de parvenir,* 5 actes en vers, 1797, jouée avec beaucoup de succès. Il revint à ce genre dans *l'Entrée dans le monde,* en vers, 1799; *Duhautcours, ou le Contrat d'union,* en prose, 1801; *le Mari ambitieux, ou l'Homme qui veut faire son chemin,* en vers, 1802; mais là n'était pas le talent de Picard, qui manquait d'élévation et d'élégance : il s'accommodait mieux de la co-

médie de mœurs, de la peinture des ridicules bourgeois, où il a obtenu de nombreux succès. On peut citer de lui dans ce genre : *le Collatéral, ou la Diligence de Joigny*, 1799 ; *la Petite Ville*, 1801 ; *les Provinciaux à Paris*, 1802 ; *M. Musard, ou Comme le temps passe*, 1803 ; *les Marionnettes, ou un Jeu de la Fortune*, 1806 ; *les Ricochets*, 1807 ; *l'Alcade de Molorido*, 1810 ; *les Prometteurs, ou l'Eau bénite de cour*, 1812 ; *les Deux Philibert*, 1816 ; *les Trois Quartiers*, 1827, en société avec Mazères, etc. Toutes ces comédies sont en prose. En 1797, Picard avait embrassé la profession de comédien, qu'il exerça pendant 10 ans avec un talent médiocre. Ayant obtenu, en 1801, le privilège du théâtre Louvois, à Paris, il cumula les fonctions de directeur, de comédien et d'auteur, et, pour soutenir son entreprise, produisit beaucoup et vite. Ses amis lui donnaient le surnom fort exagéré de *Petit Molière*. Il cessa de jouer la comédie en 1807, et entra à l'Institut la même année. En 1804, Napoléon Ier lui avait donné la direction de l'Opéra Buffa, et, en 1807, lui confia celle de l'Opéra ; il quitta ce dernier poste pour prendre en 1816 la direction du théâtre royal de l'Odéon, dont il fut le principal soutien, et qu'il quitta en 1821. Picard a composé plus de 80 comédies, dont quelques-unes seulement survivent. Doué d'une facilité prodigieuse, il entend bien la scène, mais il manque souvent de force ; son style a du naturel, mais il est lâche et diffus. Ses vers sont d'une extrême médiocrité. Picard a laissé encore quelques romans, aujourd'hui bien oubliés. La 1re édition de son *Théâtre* a été publiée par lui-même avec des préfaces assez piquantes, 1812, 6 vol. Ce recueil ne contient que ses œuvres choisies ; la 2e édit. 1821, 10 vol., comprend ses romans. On a publié, sous le titre de *Théâtre républicain*, un recueil posthume de pièces qu'il avait exclues de ses œuvres, 1832, 2 vol. C. D—Y.

PICARDIE, prov. et grand gouvernement de l'anc. France ; cap. Amiens. On la divisait en deux parties : 1° *Haute-Picardie*, comprenant l'Amiénois, le Santerre, le Vermandois, la Thiérache, le Laonnais, le Soissonnais, le Noyonnais, le Valois et le Beauvaisis ; 2° *Basse-Picardie*, comprenant le pays reconquis, le Boulonnais, le Ponthieu et le Vimeux. Ce pays était habité, du temps de César, par les *Morini*, les *Ambiani*, les *Veromandui*, les *Bellovaci*, les *Suessiones* ; sous Honorius, on le comprit dans la Belgique IIe. De la domination romaine il passa sous celle des Francs ; il fut compris dans le royaume de Neustrie. Après Charlemagne, il y eut des comtes de Ponthieu, d'Amiens, de Vermandois, de Boulogne, de Soissons, de Valois, etc. Le nom de Picardie, employé pour désigner la réunion de ces petites souverainetés, ne paraît pas remonter au delà du XIIIe siècle : on le fait dériver, soit du latin *Picardus*, soldat armé de la pique, parce que les habitants de ces contrées étaient habiles dans le maniement de cette arme, soit du vieux mot français *Picard*, signifiant turbulent, querelleur. La Picardie fut conquise par les Anglais au temps de Philippe VI de Valois et sous Charles VI ; Charles VII la leur enleva, puis l'engagea au duc de Bourgogne. Elle ne fut définitivement réunie à la couronne que par Louis XI, en 1463. Lors de la division de la France en départements, elle forma celui de la Somme, et quelques parties de ceux du Pas-de-Calais, de l'Aisne et de l'Oise.

PICART (ÉTIENNE), dit *le Romain*, parce qu'il séjourna longtemps à Rome, graveur, né à Paris en 1631, m. à Amsterdam en 1721, travailla à la grande collection d'estampes connue sous le nom de *Cabinet du roi*. Ses œuvres, où l'eau-forte domine trop, ont un aspect un peu dur.

PICART (BERNARD), fils du précédent, né à Paris en 1673, m. en 1733, acquit de bonne heure une grande réputation comme graveur au burin et à la pointe, et comme dessinateur, mais la compromit en travaillant avec trop de rapidité pour les libraires d'Amsterdam. Il a composé plus de 1,800 planches ; on distingue : *le Massacre des Innocents*, d'après son propre dessin ; une suite d'*Épithalames*, en 12 planches ; *le Temps découvrant la Vérité ; les Bergers d'Arcadie*, d'après le Poussin, les *portraits* de Roger de Piles, du prince Eugène, et du duc d'Orléans, régent ; les planches du traité des *Cérémonies religieuses de toutes les nations*, rédigé par J.-F. Bernard et Bruzen de La Martinière. B.

PICCINI V. PICCINNI.

PICCININO (NICOLAS), fameux condottiere, né à Pérouse, m. en 1444, s'attacha dans sa jeunesse à Braccio de Montone, servit ensuite les Florentins, puis Philippe-Marie Visconti, duc de Milan, remporta des avantages signalés sur le comte d'Urbin, Carmagnola et Fr. Sforza, fut battu à Anghiari par les Florentins en 1440, s'empara du Brescian et du Bergamasque en 1441, et reçut la souveraineté de Bologne.

PICCININO (JACQUES), fils du précédent, lui succéda dans le commandement des troupes milanaises, passa en 1450 au service de Venise contre Fr. Sforza, fut congédié après quelques revers en 1454, forma une bande avec laquelle il enleva quelques territoires à la république de Sienne, fut appelé dans le royaume de Naples par Jean d'Anjou, qu'il trahit pour Ferdinand d'Aragon, et fut étranglé par ordre de ce dernier en 1465.

PICCINNI (NICOLO), célèbre compositeur de musique, né à Bari en 1728, m. à Passy en 1800, étudia à Naples sous Leo et Durante. Il avait écrit déjà 130 partitions pour les théâtres de Naples et de Rome, lorsque la reine Marie-Antoinette l'appela à Paris en 1776. Il eut Glück pour rival, et le public se partagea en *Gluckistes* et *Piccinnistes*. Gluck céda la place, mais Piccinni trouva un nouvel adversaire dans Sacchini. La Révolution priva Piccinni de la place de directeur de l'École de musique, qu'il occupait depuis 1782, et il retourna en Italie, 1791. Le Directoire le rappela, en 1799, et lui fit une pension. Les plus beaux opéras français dont Piccinni composa la musique sont : *Roland*, 1778 ; *Atys*, 1780 ; *Didon*, 1783 ; ses pièces italiennes, *Zénobie*, 1756 ; *Alexandre aux Indes*, 1758 ; *la Cecchina*, 1760 ; l'*Olimpiade*, n'ont pas moins de mérite. Piccinni a une grande élégance de formes, des mélodies touchantes, larges et pures, un style clair, abondant et facile, mais qui manque quelquefois de force et de couleur.

V. Ginguené, *Notice sur la vie et les ouvrages de Piccinni*, 1801 ; Fétis, *Biographie générale des musiciens*. B.

PICCOLOMINI (LES), famille noble de Sienne. Ils se firent admettre, en 1458, dans l'ordre du peuple, et gouvernèrent la république, après les Petrucci, de 1538 à 1541.

PICCOLOMINI (ÆNEAS-SYLVIUS). V. PIE II.

PICCOLOMINI (ALEXANDRE), archevêque de Patras et coadjuteur de Sienne, né à Sienne en 1508, m. en 1578, était habile en philosophie, en mathématiques, en physique, en poésie et en jurisprudence. Il passe pour s'être servi le premier de sa langue naturelle en écrivant des ouvrages de philosophie.

On a de lui, entre autres écrits : *Della sfera del mondo*, 1540, in-4°, trad. en français par Goupil, 1580 ; *Instituzioni morali*, Venise, 1542 et 1560, trad. en français par Larivey [illegible] *donne*, Venise, [illegible], ouvrage licencieux qu'il condamna lui-même, Lyon, in-16 ; *Aristotelis quæstiones mechanicæ*, [illegible] ; *Della retorica di Aristotele tradotta*, 1571 ; *Annotazioni sopra la poetica d'Aristotele*, 1575 ; et 2 comédies italiennes, *l'Alessandro* et *l'Amor costante*, 1586.

PICCOLOMINI (ALPHONSE), duc de Montemarciano, fameux chef de *condottieri* au XVIe siècle, fut excommunié par Grégoire XIII pour ses brigandages, rassembla tous les bandits de la Romagne et des États voisins, et ravagea le domaine de l'Église. Repoussé par les troupes du pape, il se réfugia sur les terres de Florence, d'où il s'élança de nouveau sur la Romagne, battit l'armée du saint-père et força le pape à l'amnistier, 1582. Il alla en France, où il servit 8 ans, et finit par être pendu, à son retour en Italie, après avoir été défait par le grand-duc de Toscane, en 1591. C. N.

PICCOLOMINI (OCTAVE), un des généraux de l'armée impériale dans la guerre de Trente ans, né à Sienne en 1599, m. à Vienne en 1656, fit ses premières campagnes en Italie dans les troupes espagnoles, se distingua en Allemagne à la bataille de Lutzen, 1632, dénonça à Ferdinand II les projets et les négociations secrètes de Waldstein, commanda une aile à Nordlingen, 1634, arrêta, l'année suivante, l'invasion des Français dans les Pays-Bas, fut rappelé ensuite par l'empereur, nommé feld-maréchal et chargé de repousser les Suédois qui faisaient de nouveaux progrès sur les terres de l'Empire. Il y réussit un moment ; mais l'Autriche ayant été contrainte d'accepter la paix, il alla, en qualité de commissaire de l'Empereur, au congrès de Nuremberg, fut élevé, après cette mission, au rang de prince de l'Empire et reçut le duché d'Amalfi. C. N.

PICCOLOMINI (ARCHANGE), médecin, né en 1526 à Ferrare, m. vers la fin du XVIe siècle, exerça son art à Rome et y ouvrit des cours publics. On a de lui : *Anatomicæ prælectiones*, Rome, 1586, in-fol., réimprimé sous le titre d'*Anatome integra revisa*, Vérone, 1754, in-fol., livre où il décrit l'un des premiers le tissu cellulaire. C. N.

PICENTINS, *Picentini*, peuple sabellien, habitaient entre la Campanie et la Lucanie la côte du golfe de Posidonia ou de Pæstum, depuis Surrentum jusqu'à l'embouchure du Silarus ; auj. le N.-O. de la prov. de Salerne. Leurs villes étaient : Picentia, Surrentum, Salernum, Nola et Nuceria. C. P.

PICENUM, anc. contrée de l'Italie centrale, entre l'Apennin à l'O., l'Adriatique à l'E., l'Æsis au N. et le Matrinus (*Fino*) au S. Il était placé ainsi entre l'Ombrie, la Sabine, le pays des Vestins et des Marses. Plus fertile en fruits qu'en céréales, il produisait surtout des olives, du vin, des poires. Il correspond aux provinces suivantes du roy. d'Italie : Ancône, Macerata, Ascoli, et au N. de la prov. de Teramo. Les Picentins étaient un peuple d'origine sabellienne, conduit sur cette côte, à la suite d'un *printemps sacré*, par un *pic-vert*, d'où vient au pays le nom de *Picenum*. Ils restèrent en dehors des guerres italiennes, et étaient au nombre de 300,000 quand

Rome les assujettit, 290 av. J.-C. Le pays était divisé en 3 parties : *Ager Picentinus*, au N., entre l'Œsis et le Truentus; *Ager Prætutianus*, au centre, entre le Truentus et le Vomanus; *Ager Adrianus*, au S., entre le Vomanus et le Matrinus. Les villes princ. étaient : Ancône, Firmum, Castrum Novum, Hadria, ces trois dernières colonisées par les Romains pour maintenir le pays; Asculum, Cupra Maritima, Truentum, Interamnia. Sous Auguste, le Picenum fut compris avec l'Ombrie dans la 5e région de l'Italie : réuni à l'Ombrie et à la Toscane, il forma une des quatre circonscriptions assignées aux *juridici per Italiam*. Enfin, au IVe siècle, nous trouvons le *Picenum Suburbicarium*, cap. Spolète, comprenant l'O. de l'anc. Picenum et le S.-O. de l'Ombrie; et la prov. de *Picenum-et-Flaminie*, cap. Ravenne, composée des côtes de l'anc. Picenum, de l'Ombrie et de la Cisalpine jusqu'au Pô vers le N. et jusqu'à Modène à l'O.. C. P.

PICHAT (Michel), poète tragique, né à Vienne (Isère) en 1790, m. en 1828, est auteur de 2 tragédies remarquables par l'éclat du style et l'élévation des sentiments : *Leonidas*, 1825, et *Guillaume Tell*, 1830. Pichat avait lu, dès 1819, au Théâtre-Français, une tragédie de *Turnus*, qu'il retira et qu'il n'a pas publiée.

PICHAT (Léon-Laurent), littérateur et homme politique, né à Paris en 1823, m. en 1886. Après avoir terminé ses études dans une institution particulière, il entreprit, avec M. Henri Chevreau, son ami, un voyage qui dura trois ans à travers l'Italie, la Grèce, la Syrie et l'Egypte. A son retour, en 1844, Laurent Pichat fit ses débuts dans la vie littéraire sous les auspices de Victor Hugo. Il publia d'abord des poésies : *les Voyageurs*, 1844 (avec M. Chevreau), puis *les Libres Paroles*, 1847, et *les Chroniques rimées*, 1850. Il fit paraître dans le *Propagateur de l'Aube* de nombreux articles littéraires et politiques, et fut, en 1851, avec MM. Théophile Gautier, Louis Ulbach, Maxime Ducamp et Arsène Houssaye, un des fondateurs de la *Revue de Paris*, supprimée par le gouvernement impérial en 1858. Ses romans : *Cartes sur table*, 1855; *la Païenne*, 1857; *la Sibylle*, 1859; *Gaston*, 1860; *le Secret de Polichinelle*, 1862, furent bien accueillis du public. Ses travaux littéraires ne l'empêchaient point de prendre une part très vive aux luttes de la politique. Républicain ardent et convaincu, il partageait les opinions des *irréconciliables*, et il fit avec eux la dernière campagne contre l'empire dans le *Phare de la Loire* et dans le *Réveil* de Delescluze. Les électeurs de la Seine le choisirent comme député à l'Assemblée nationale, le 2 juillet 1871. Il y siégea à l'extrême gauche, fut élu en 1875 sénateur inamovible, vota après le 16 mai 1877 contre la dissolution de la Chambre des députés, et présida en 1883 la ligue pour la révision de la constitution, dont le but principal était d'obtenir la suppression du sénat.

Outre les ouvrages cités plus haut, on a de Laurent Pichat : *les Poètes de combat*, 1862; *Commentaires de la vie*, 1868; *Avant le jour*, 1869; *les* [illegible]. G. H.

PICHDADIENS, la première dynastie persane, plutôt fabuleuse qu'historique, fondée par Caïoumors. Ce nom ne leur fut donné qu'à partir du 2e monarque de cette race, Houchenk, surnommé *Pichdad* ou le Juste. Cette dynastie, qui semble résumer les temps qui ont précédé Zoroastre, présente, dans un espace de 1259 ans, une suite de 10 princes : Caïoumors, Houchenk, Thamourasp, Djemchid, Dhohac, Féridoun, Manoutcheher, Nouder, Zab, Kurchasp. Plusieurs d'entre eux se sont distingués par leurs exploits, d'autres par la douceur et la justice de leur administration. La fin de cette dynastie est illustrée par les exploits du fameux héros Zâl, père de Roustem, l'Hercule persan. Elle fut remplacée, vers 733 av. J.-C., par la dynastie des Kaïaniens ou Achéménides. D.

PICHEGRU (Charles), né en 1761 à Arbois (Jura), m. en 1804, élevé chez les Minimes de sa ville natale, montra beaucoup de dispositions pour les mathématiques, et, à l'âge de 18 ans, fut envoyé, comme maître de quartier, répétiteur au collège de Brienne. Mais il n'y eut pas pour élève, comme on l'a dit, le jeune Napoléon Bonaparte. Bientôt, quittant le professorat, il s'engagea dans le 1er régiment d'artillerie, en 1783, devint promptement sous-officier et allait passer officier lorsque la Révolution éclata. Il en adopta les principes, et bientôt on le vit présider le club démocratique de Besançon, et partir pour l'armée du Rhin avec un bataillon de volontaires du Gard, qui le choisit pour son commandant. Il fut employé à l'état-major de cette armée en 1792, gagna promptement le grade de général de brigade, celui de général de division en octobre 1793, et devint général en chef de cette même armée, où il soutint une guerre de [illegible] et d'attaques partielles multipliées, pour exercer avec succès ses troupes, sans instruction et sans expérience, aux armées expérimentées de l'ennemi. Il obtint ainsi de rapides succès, et sa réputation lui fit donner, en 1794, le commandement de l'armée du Nord, où il ne se montra pas moins habile; il battit l'ennemi à Cassel, Courtrai, Menin, Hooglède, soumit Bruges, Gand, Anvers, Bois-le-Duc, Venloo, Nimègue, franchit le Wahal sur la glace, conquit la Hollande, et entra dans Amsterdam, janv. 1795. Partout, pendant cette conquête, il montra le plus grand désintéressement. Il fut ensuite envoyé à l'armée du Rhin, mais prêta l'oreille aux offres de Fauche-Borel et de Montgaillard, agents du prince de Condé. On lui promettait 1 million comptant, 200,000 fr. de rente, le duché d'Arbois, le château de Chambord, le bâton de maréchal, le grand cordon des ordres du roi et le gouvernement de l'Alsace. Il laissa les troupes autrichiennes remporter quelques avantages. Sa conduite éveilla les soupçons du Directoire, qui le remplaça par Moreau, 1796. Rentré dans la vie privée, Pichegru parvint à se faire élire membre du conseil des Cinq-Cents, 1797, en fut nommé président et devint l'âme du parti contre-révolutionnaire. Proscrit avec ses amis au 18 fructidor, relégué dans les déserts de Sinnamari, il s'évada et se rendit à Londres, passa de là en Allemagne, où il travailla à la ruine de la République. Expulsé de Prusse sur la demande du premier Consul, il retourna à Londres, où il devint l'agent des princes de la maison de Bourbon; il se lia avec George Cadoudal, se fit chef d'une conspiration, dont le but était l'assassinat de Bonaparte, vint secrètement à Paris, en 1804, avec George, fut livré à la police par la perfidie d'un ami, et fut trouvé étranglé dans la prison du Temple. Les ennemis du gouvernement consulaire accusèrent Bonaparte de l'avoir fait tuer. Cette accusation fort peu vraisemblable a été réfutée par Bonaparte lui-même : « J'avais un tribunal pour le juger, a-t-il dit, et des soldats pour le fusiller... Quel intérêt pouvais-je avoir à acheter par un crime ce que la justice m'eût infailliblement donné. » La Restauration éleva à Pichegru une statue en bronze, à Besançon, qu'à la révolution de 1830 le peuple mit en morceaux.

V. sur la trahison de Pichegru, *l'Angleterre et l'émigration française de 1794 à 1801*, par A. Lebon, 1882.

PICHINCHA, volcan de l'Amérique du Sud, dans la république de l'Équateur, au S.-E., prov. et à 11 kil. O. de Quito, par 0° 11′ lat. S. et 81° 12′ long. O.; 4,866 m. de hauteur. Il a eu de terribles éruptions en 1535, 1577, 1660, 1690.

PICHINCHA, nom donné autrefois à la prov. de Quito dans la république de l'Équateur. (V. Quito.)

PICHLER (Caroline, née de GREINER), romancière allemande, née à Vienne en 1769, m. en 1843, eut beaucoup de célébrité avant l'avènement de l'école romantique. Ses romans se distinguent par la sagesse des conceptions et une tendance toujours morale. Elle a écrit des romans de mœurs, et, après les succès de Walter Scott, des romans à sujets historiques. Ses meilleurs sont : *Agathoclès*, sujet de sainteté; *les Comtes de Hohenberg*, *le Siège de Vienne*, *les Suédois à Prague*; *la Délivrance de Bude*, *Frédéric le Belliqueux*, *Elisabeth de Guttenstein*, etc. Elle a laissé des *Mémoires*, allant de 1769 à 1837.

PICO, une des îles Açores, au centre, à 50 kil. de Ternate, à l'O.-N.-O. de São-Miguel, par 38° 27′ lat. N. et 30° 45′ long. O.; 40 kil. sur 16; 27,904 hab. Ch.-l. Villa-da-Laguna. Sol volcanique, généralement stérile. Vins dits *de Malvoisie*.

PICOT (l'abbé Michel-Pierre-Joseph), né en 1770 à Neuville-aux-Bois (Loiret), m. en 1841, rédigea avec M. de Boulogne, de 1810 à 1811, les *Mélanges de philosophie, d'histoire, de morale et de littérature*, 9 vol., fonda, en 1814, le journal *l'Ami de la Religion*, dont il fut le rédacteur principal jusqu'en 1840, collabora à la *Biographie universelle* de Michaud, à laquelle il a fourni de bons articles sur les auteurs ecclésiastiques.

Il a encore publié sans nom d'auteur : *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le dix-huitième siècle*, 1815 et 18[illegible]; *Essai historique sur l'influence de la religion en France pendant le dix-huitième siècle*, 1824, 2 vol.; *Notice sur l'abbé Emery*, 1811; — *sur l'abbé Legris-Duval*, 1819.

PICOT (François-Edouard), peintre d'histoire, né à Paris en 1786, m. en 1868, s'occupa de peinture dès son enfance. Élève de Vincent, il obtint, en 1811, le second grand prix, et 2 ans après le grand prix *ex æquo* avec Forestier, qui cependant eut le prix. Picot reçut une gratification de 3,000 fr., et alla suivre ses études à Rome. De retour à Paris, il fit *la Mort de Saphira*, 1819, auj. à l'église Saint-Séverin, à Paris, et, la même année, *l'Amour et Psyché*, gracieux tableau qui obtint beaucoup de succès. Ce tableau lui valut une médaille de 1re classe. Il donna, en 1822, *Oreste, après ses fureurs, s'endormant dans les bras d'Électre*, *Raphaël et la Fornarina*; [illegible] plafonds au Musée du Louvre, *l'Étude et le Génie* [illegible] *à la Grèce*, 1827; et *Cybèle protégeant contre le Vésuve* [illegible] *de Stabia, Herculanum*, etc., 1833. Le musée de V[illegible] de Picot : *le Maréchal de Boucicaut* [illegible] *II*, 18[illegible]; *la P*[illegible] *par le duc de Guise*, 1838; un très beau portrait [illegible] peint à Paris, à Notre-Dame de Lorette, dans [illegible] *le Couronnement de la Vierge*; à Saint-Vincent-de-Paul, [illegible] des peintures de la nef et du chœur; et quelques [illegible] dans

l'église de Sainte-Clotilde. Picot fut élu membre de l'Institut (Académie des beaux-arts) en 1836.

PICPUS, anc. vge à l'E. de Paris, joint au faub. Saint-Antoine depuis 1786. Des religieux du tiers-ordre de St François s'y établirent en 1601, et formèrent la *congrégation de Picpus*, supprimée en 1790, rétablie depuis et supprimée de nouveau en 1881.

PICQUIGNY, ch.-l. de cant. (Somme), arr. et à 15 kil. N.-O. d'Amiens, et sur la Somme; 1,275 hab. Comm. de chanvre et de tourbe. Vieux châteaux. Jadis on y battait monnaie. Guillaume Longue-Épée, duc de Normandie, y fut assassiné en 942, par Arnoul, comte de Flandre. Louis XI et Édouard IV d'Angleterre y signèrent, le 29 août 1475, un traité par lequel le premier promettait au second une pension annuelle de 50,000 écus, 75,000 écus comptant, 50,000 écus pour la liberté de Marguerite d'Anjou; le dauphin Charles devait épouser la fille aînée du roi d'Angleterre, quand ces enfants seraient nubiles; une *trêve marchande*, ou traité de commerce était conclue entre la France et l'Angleterre.

PICTAVI ou **PICTONES**, peuple de la Gaule, compris d'abord dans la Celtique, puis dans l'Aquitaine II^e^; ch.-l. Limonum ou Pictavi (auj. *Poitiers*). Ils habitaient le pays qui reçut ensuite, et par corruption, le nom de *Poitou*.

PICTES, *Picti* (en gaëlique *Pictioch*, voleurs), peuple de l'anc. Calédonie, divisé en 2 grandes tribus, les *Dicaledons*, au N. des monts Grampians, et les *Vecturiens* au S. Les Pictes résistèrent à tous les efforts des Romains, qui bâtirent, pour empêcher leurs incursions en Bretagne, les murailles dites d'Adrien et de Septime-Sévère. Ils furent exterminés au IX^e siècle, dans un combat près de Stirling, par Kenneth II, roi des Scots. Ils occupaient les comtés actuels d'Aberdeen, Banff, Elgin, Inverness, Perth, Forfar et Fife.

PICTET (BENOÎT), théologien calviniste, né à Genève en 1655, m. en 1724, fut pasteur et professeur dans sa ville natale et membre de l'Académie de Berlin.

On a de lui : *Traité contre l'indifférence des religions*, Neuchâtel, 1661, in-12; *Theologia christiana*, Genève, 1676, 2 vol., trad. en français par l'auteur, Amst., 1701, 2 vol. in-4°, et avec un 3e vol., Genève, 1708; *Histoire de l'Église et du monde*, ibid., 1712, in-4°; *Annales des douzième et treizième siècles*, etc.

PICTET (MARC-AUGUSTE), naturaliste, né à Genève en 1752, m. en 1825, était le disciple et l'ami de Saussure, qu'il remplaça en 1786 comme professeur à l'université de Genève. Il devint correspondant de l'Institut de France, membre de la Société royale de Londres, etc. En 1798, il prit part aux négociations relatives à l'annexion de Genève à la France, fut ensuite membre du conseil des Quinze, et, en 1802, membre du tribunat, vota pour le consulat à vie et fut nommé, en 1807, inspecteur général de l'Université. Il avait fondé en 1796, en commun avec son frère Charles, la *Bibliothèque britannique*, portant, depuis 1816, le titre de *Bibliothèque universelle de Genève*. Il a laissé un grand nombre de dissertations sur des matières de physique et de mathématiques. E. S.

PICTET DE ROCHEMONT (CHARLES), frère du précédent, né à Genève en 1755, m. en 1824, entra à 20 ans au service de la France, y resta 10 années, fut chargé, en 1789, d'organiser les milices genevoises, et, en 1792, de défendre la ville contre Montesquiou. Il renonça aux emplois quand Genève fut soumise à la France, et partagea son temps entre l'agriculture et les lettres. Il ne sortit de sa retraite qu'en 1814, pour soutenir l'indépendance de sa patrie auprès des alliés à Paris et à Vienne.

On a de lui : *Tableau de la situation actuelle des Etats-Unis d'Amérique*, 1795-96, 2 vol; *Traité des assolements*, 1801 ; *Cours d'agriculture anglaise*, 1810, 10 vol., etc. Il rédigea aussi le *Journal d'agriculture*, et créa avec son frère la *Bibliothèque britannique*.

PICTON, v. de l'Amérique anglaise (Nouvelle-Écosse), à l'embouch. de la West-River; 2,000 hab. Collège, avec bibliothèque et collections scientifiques. Export. de bois.

PICTONES. *V.* PICTAVI.

PICTORIUS. *V.* PITTORIO.

PICUMNUS, dieu de l'anc. Italie, fils de Jupiter, avait inventé l'art de fumer les terres. Il était particulièrement honoré chez les Étrusques, et présidait aux augures, à la tutelle des enfants et aux mariages.

PICUS, fils de Saturne, et roi des Aborigènes en Italie, aima Canente, fille de Janus, en eut Faunus, et fut changé en pic-vert (*picus*) par Circé, qu'il avait dédaignée.

PIDAVRA. *V.* PIADA.

PIDOUX (JEAN), médecin de Henri III, de Henri IV et de Louis de Gonzague, duc de Nevers, né à Paris au milieu du XVI^e siècle, m. en 1610, fut doyen de la faculté de Poitiers. Il a découvert les eaux de Pougues (Nivernais), et introduit l'usage des douches en France.

PIDPAY. *V.* PILPAY.

PIE I^er^ (SAINT), pape de 142 à 157, successeur de St Hygin, était né à Aquilée, Il combattit les hérésies de Valentin et de Marcion. On a de lui quelques lettres.

PIE II (ÆNEAS-SYLVIUS **PICCOLOMINI**), pape de 1458 à 1464, né en 1405 à Corsignano près de Sienne, qui prit depuis son nom (Pienza), abandonna l'étude du droit pour celle de la littérature, et devint à force de travail personnel un des meilleurs humanistes de son temps. Le cardinal Capranica le prit pour secrétaire et l'emmena au concile de Bâle, 1431, où il obtint le droit de siéger, bien qu'il fût laïque. Chargé de diverses missions, notamment auprès des Hussites en Bohême, il se prononça en faveur du concile contre le pape Eugène IV et devint même secrétaire de l'antipape Félix V. Il ne tarda pas à se concilier les bonnes grâces de l'empereur Frédéric III et négocia la réconciliation de ce prince avec le pape légitime, 1446. Il se fit ordonner prêtre la même année, reçut de Nicolas V l'évêché de Trieste, puis l'archevêché de Sienne, 1450, et de Calixte III, qui l'avait employé à plusieurs missions diplomatiques, le chapeau de cardinal, 1456. A la mort de Calixte, Æneas-Sylvius fut élu pape, 14 juin 1458. Il désavoua et condamna les doctrines qu'il avait autrefois professées sur l'autorité du saint-siège, interdit par la bulle *Exsecrabilis* les appels au futur concile, obtint de Louis XI en 1461 l'abolition de la Pragmatique de Bourges; mais, au lieu de donner aux princes de la maison d'Anjou l'investiture du roy. de Naples, comme le roi de France l'avait espéré, il fit alliance avec le roi aragonais de Naples, Ferdinand, et lui procura l'appui du prince d'Albanie, Scanderbeg. En Allemagne, il excommunia l'archiduc Sigismond d'Autriche et déposa l'archevêque de Mayence qui refusait de lui obéir. Les conquêtes des Turcs sous Mahomet II épouvantaient l'Europe et menaçaient directement l'Italie. Pie II s'efforça vainement au congrès de Mantoue, 1459, de former une ligue contre les infidèles. En 1463, il adressa aux princes chrétiens un appel plus puissant encore : le roi de Hongrie, Mathias Corvin, les chevaliers de Rhodes, Scanderbeg et la république de Venise lui promirent des soldats et des vaisseaux. Lui-même voulut donner l'exemple : il équipa 9 galères, et il se disposait à prendre en personne le commandement de l'expédition, lorsqu'il mourut à Ancône.

Parmi ses nombreux écrits, on doit citer : *Commentariorum de gestis Basileensis concilii libri II*, Bâle, 1535 et 1577 ; *de Ortu, regione ac gestis Bohemorum*, Rome, 1475 (*V.* les *Scriptores rerum bohemicarum* de Freher); *Cosmographiæ libri II*, Venise, 1477, in-fol., Paris, 1509 et 1534; *Epistolæ*, Milan, 1473, Rome, 1475, Milan et Nuremberg, 1497 (*V.* les *Lettres inédites*, publiées par Voigt, dans l'*Archiv für Kunde œstreichischer Geschichts Quellen*, t. XVI); *de Liberorum educatione ad Ladislaum*, 1477; *Descriptio de ritu, situ, moribus et conditione Germaniæ*, Leipzig, 1496 ; *Historia rerum Frederici III imperatoris*, Strasb., 1685, in-fol.; *Commentarii rerum memorabilium quæ temporibus suis contigerunt*, Venise, 1477, Francf., 1614, in-fol., curieux mémoires publiés par J. Gobellini, son secrétaire; *de Ortu et auctoritate imperii romani*, Bâle, 1559 (*V.* la *Monarchia* de Goldast, t. II ; *Asiæ Europæque descriptio*, Paris, 1534; *Orationes de duobus amantibus Euryalo et Lucretia*, Venise, 1531, a été plusieurs fois réimpr., et trad. en français par J. Millet et Octavius de Saint-Gelais. Les principales *Œuvres* d'Æneas-Sylvius ont été réunies en un vol. in-fol., Bâle, 1551, 1571 ; ses *Œuvres historiques et géographiques* ont été publiées à Helmstædt, 1699, et à Leipzig, 1707, 3 vol. in-4o. — *V.* Verdière, *Essai sur Æneas-Sylvius Piccolomini*, 1843; Helvinz, *de Pii II rebus gestis*, Berlin, 1825 ; Voigt, *Æneas Piccolomini*, Berlin, 1850. E. D—T.

PIE III (FRANÇOIS **TODESCHINI**), né à Sienne en 1439, fils d'une sœur de Pie II, créé par lui archevêque de Sienne et cardinal en 1460, fut élu pape après Alexandre VI, le 22 sept. 1503. Il donna l'ordre d'arrêter César Borgia et annonça l'intention de réformer la cour romaine, mais il mourut au bout de 26 jours. Jules II lui succéda.

PIE IV (GIANANGELO DE **MÉDICIS**), pape de 1559 à 1565, né à Milan, en 1499, d'une famille florentine réfugiée dans cette ville, était frère du marquis de Marignan, général de Charles-Quint. Clément VII le prit en amitié; Paul III le nomma archevêque de Raguse et cardinal, 1549; Jules III et Paul IV ne lui furent pas moins favorables. Il fut élu pape à la mort de ce dernier. Le procès inique des Caraffa (*V. ce nom*), l'exécution de 2 d'entre eux, 1561, et d'autres actes de rigueur mieux justifiés inaugurèrent son règne. Il nomma à l'archevêché de Milan son neveu, St Charles Borromée, alors âgé de 23 ans, réunit de nouveau le concile de Trente, suspendu depuis 10 ans, 1560, prononça la clôture, 1563, et confirma les décrets de ce concile, 1564. Il fortifia Rome, Viterbe, Ostie, Civita-Vecchia, Ancône, éleva ou restaura de nombreux monuments, entre autres le palais moderne du Capitole, et fonda l'imprimerie pontificale.

PIE V (MICHEL **GHISLIERI**, SAINT), pape de 1566 à 1572, était né, en 1504, à Bosco, près d'Alexandrie, d'une famille ancienne, mais ruinée; entra dans l'ordre des dominicains, étudia à Bologne et fut pendant 16 ans professeur de théologie à l'université de Pavie. Il exerça ensuite à Côme les fonctions d'inquisiteur, et fut appelé à Rome en 1551 par le cardinal Caraffa qui le mit à la tête de l'inquisition romaine. Cardinal en 1557, il devint pape à la mort de Pie IV. Un caractère rigide, une piété qui allait jusqu'à l'extase, un zèle religieux qui faisait disparaître à ses yeux tous les intérêts purement humains, lui donnèrent, avec la volonté ferme de fortifier et

de réformer la discipline du clergé, celle d'arrêter, par des mesures d'une excessive sévérité, les progrès de l'hérésie. Il envoya des légats auprès de tous les princes catholiques; il les pressa de publier et de faire exécuter les décrets du concile de Trente; il les exhorta à combattre énergiquement les progrès de la Réforme et s'associa à tous les efforts et à toutes les entreprises qu'ils tentèrent dans ce but. Il soutint de ses encouragements, de son argent et de ses soldats les Guises en France, Marie Stuart en Écosse, Philippe II dans les Pays-Bas. Il excommunia en 1570 la reine d'Angleterre et lui chercha partout des ennemis. Contre les Turcs, il aida les chevaliers de Malte à se défendre dans leur île, et il forma une ligue avec l'Espagne et Venise. Son amiral, Marc-Antoine Colonna eut autant de part que don Juan d'Autriche à la victoire de Lépante, 1571. Pie V institua la fête du Rosaire en mémoire de cette bataille. Pour défendre la juridiction et les immunités de l'Église, il publia, avec de nouvelles additions, la bulle *In Cœna Domini*. (*V.* BULLES.) Il réforma avec une inflexible rigueur les abus de la cour pontificale, permit aux créanciers des cardinaux de les poursuivre pour dettes, défendit les combats de taureaux et chassa les courtisanes. Il fit réviser le procès des Caraffa, condamnés sous Pie IV, réhabilita leur mémoire en 1566, et restitua leurs biens à leurs héritiers légitimes. Pie V a été béatifié par Clément X en 1672, et canonisé par Clément XI en 1712. Fête le 5 mai.

Ses *Lettres* ont été publiées à Anvers, 1640, in-4o. — *V.* son *Histoire* par M. de Falloux, 1844; 3e édit., 1858, 2 vol., in-12; Ranke, *Hist. de la papauté pendant les seizième et dix-septième siècles.*

PIE VI (JEAN-ANGE **BRASCHI**), pape de 1775 à 1799, né à Césène, en 1717, d'une famille noble, fut nommé camérier secret de Benoît XIV, trésorier de la chambre apostolique sous Clément XIII, cardinal sous Clément XIV en 1773. Successeur de ce pontife, il eut un règne agité et malheureux. En même temps qu'il améliorait l'administration et augmentait le bien-être dans ses États, où il entreprit, entre autres travaux, le desséchement des Marais Pontins, il eut à résister de tous côtés et sans cesse à des attaques violentes contre les immunités et l'ancienne discipline de l'Église, contre la puissance spirituelle et temporelle du saint-siège. La lutte éclata successivement avec la cour de Naples, 1775, avec le grand-duc Léopold de Toscane, 1775, avec son frère l'empereur Joseph II, 1780, et surtout avec l'Assemblée constituante de France, 1789-90; outre la confiscation des biens du clergé, la cause principale fut l'organisation nouvelle donnée par eux à l'Église au mépris de sa suprématie pontificale, entièrement méconnue. (*V.* CONSTITUTION CIVILE DU CLERGÉ.) Naples se réconcilia avec le saint-siège en 1789; l'Empire et la Toscane, quand Léopold eut succédé comme empereur à son frère, 1790. Il n'en fut pas de même de la république française. L'assassinat du ministre de France, Bassville, servit de prétexte au Directoire pour diriger une expédition contre les États romains. Après la prise de Mantoue, Bonaparte imposa à Pie VI le traité de Tolentino, 1797, qui abandonnait à la France Avignon et le comtat Venaissin, réduits en département dès 1791, les légations de Ferrare, de Bologne et de Ravenne ou Romagne, qui furent jointes à la république Cisalpine, le droit de garnison dans Ancône, outre 30 millions de fr. et beaucoup d'objets d'art. Le Directoire trouva ce traité trop modéré. Le meurtre du général Duphot, attaché à l'ambassade de France à Rome, tué par les troupes pontificales chargées de réprimer un mouvement révolutionnaire que le ministre de France, Joseph Bonaparte, avait provoqué, déc. 1797, produisit une nouvelle rupture, l'établissement de la République romaine par le général Berthier, févr. 1798, et la captivité du pape, qui, transporté successivement à Sienne, à Florence, à Grenoble, à Valence, mourut dans cette dernière ville le 29 août 1799. Après le 18 brumaire, un arrêté des consuls prescrivit de lui rendre les honneurs funèbres. En 1802, son corps fut transporté en Italie et inhumé dans l'église de Saint-Pierre.

Artaud de Montor, *Hist. de Pie VI*, 1847. R.

PIE VII (BARNABÉ-LOUIS **CHIARAMONTI**), né d'une famille noble, à Césène, en 1742, pape de 1800 à 1823, fut moine bénédictin, évêque de Tivoli en 1782, puis d'Imola, et cardinal en 1785. Élu pape dans un conclave tenu à Venise, le 14 mars 1800, il revint aussitôt à Rome, délivrée dès 1799 des troupes françaises. Après avoir réorganisé l'administration des États pontificaux par la bulle *Post diuturnas*, 30 oct. 1800, il signa en 1801 le Concordat (*V. ce mot*), par lequel Bonaparte, 1er consul, rétablissait le culte catholique en France, et, en 1804, il vint à Paris sacrer le nouvel empereur, devenu Napoléon Ier; mais des dissentiments s'élevèrent bientôt entre eux. Le pape avait protesté contre les *articles organiques*, qui avaient accompagné le Concordat. Napoléon exigea de lui, comme « empereur de Rome », qu'on expulsât de l'État pontifical les Sardes, les Suédois, les Russes, les Anglais, 1806; Pie VII répondit « qu'aucun empereur n'avait droit sur Rome », qu'il « était vicaire du Dieu de la concorde », que ce Dieu « lui « prescrivait le devoir de la paix envers tous sans distinction », et cette réponse fut le signal des attaques. En 1806, Napoléon enleva au saint-siège Bénévent et Ponte-Corvo, qu'il donna à Talleyrand et à Bernadotte. En 1808, il fit occuper Rome militairement, 2 février, et réunit au royaume d'Italie, 2 avril, les légations d'Ancône, d'Urbin, de Macerata et de Camerino. En 1809, il dépouilla le pape du reste de son pouvoir temporel, et Rome, d'abord déclarée ville libre et impériale, fut réunie avec son territoire aux départements de la France, 17 mai, 9 juin. Enfin, en réponse à la bulle qui l'excommuniait, 10 juin, il fit, 5 juillet 1809, arrêter le pontife, qui, jusqu'en 1811, vécut prisonnier à Savone d'abord, puis à Fontainebleau, juin 1812. C'est dans cette dernière ville que, le 25 janvier 1813, on arracha au vieillard malade l'acceptation d'un Concordat nouveau, où il abdiquait sa souveraineté temporelle, ne conservait qu'à demi et en apparence le droit d'investiture des évêques. Deux mois après, il désavoua cette pièce qu'il n'avait d'ailleurs jamais formellement acceptée. Lors de l'entrée des alliés en France, 1814, Pie VII retourna dans ses États, d'où une invasion de Murat le chassa encore un instant pendant les Cent-jours, 1815, mais que le traité de Vienne lui rendit presque intégralement, et où il accueillit avec bienveillance les plus proches parents de l'empereur tombé. Le rétablissement des jésuites, la condamnation solennelle de la franc-maçonnerie et des sociétés secrètes, de nouveaux Concordats avec diverses puissances, quelques agitations des bandes restées en armes dans les montagnes, ou des Carbonari, furent les derniers événements du règne de Pie VII. On a de lui, au musée du Louvre, un magnifique portrait peint par David.

V. le cardinal Pacca, *Mémoires*; Beauchamp, *Histoire des malheurs et de la captivité de Pie VII*, 1814; Cohen, *Précis historique sur Pie VII*; Artaud de Montor, *Vie de Pie VII*, 1836, 2 vol.; 1839, 3 vol. in-12; D'Haussonville, *l'Église romaine et le premier empire.* R.

PIE VIII (FRANÇOIS-XAVIER **CASTIGLIONI**), né en 1761 à Cingoli, près d'Ancône, fut ami et confident de Pie VII, qui le nomma évêque de Montalto en 1800, cardinal en 1816, en le transférant au siège de Césène, puis grand pénitencier. Il fut pape 20 mois, mars 1829-nov. 1830. Par un bref de 1830, il défendit aux ecclésiastiques la célébration des mariages mixtes, à moins de garanties complètes sur l'éducation des enfants, tolérant seulement leur présence à la cérémonie, au cas où ces garanties ne seraient pas données. Il refusa de reconnaître dom Miguel comme roi de Portugal et invita les évêques français à prêter serment à Louis-Philippe.

Artaud de Montor a écrit sa *Vie*, 1843. R.

PIE IX (JEAN-MARIE, COMTE DE **MASTAÏ-FERRETTI**), pape de 1846 à 1878, né à Sinigaglia le 13 mai 1792, d'une ancienne famille de cette ville. Après avoir terminé ses études à Voltura, il se rendit à Rome, où il se présenta pour être admis dans le corps des gardes nobles, 1815. La faiblesse de sa santé l'obligea de renoncer à la carrière militaire. Il étudia la théologie, fut ordonné prêtre en 1822, partit l'année suivante pour l'Amérique du Sud, avec Mgr Muzi, nommé par Grégoire XVI délégué apostolique au Chili, et l'abbé Sallusti. La mission débarqua à Buénos-Ayres, traversa, non sans courir de sérieux dangers, les pampas et la chaîne des Andes, et arriva à Santiago le 6 mars 1824. L'abbé Mastaï revint en Europe au mois de juin 1825. Léon XII le nomma chanoine et supérieur de l'hospice apostolique de Saint-Michel, puis archevêque de Spolète en 1828. Grégoire XVI le transféra au siège épiscopal d'Imola en 1832, et le créa cardinal en 1840. L'habileté et la prudence de sa conduite, la finesse de son esprit et l'affabilité de son caractère le firent bientôt remarquer parmi les membres du sacré-collège, et la voix publique le désignait pour occuper le siège pontifical, lorsqu'il fut élu pape par acclamation, après la mort de Grégoire XVI, 2 jours seulement après l'ouverture du conclave, 16 juin 1846. Il fut couronné le 21 juin, et inaugura son règne par une amnistie générale et sans conditions, accordée à tous les condamnés politiques, 16 juillet. Il fit mettre en liberté les prisonniers pour dettes et désintéressa leurs créanciers aux frais du trésor pontifical, diminua les dépenses de sa cour, supprima un grand nombre de pensions, soumit le clergé à l'impôt pour 10 ans, et s'efforça par tous les moyens de rétablir l'ordre dans les finances. Il nomma secrétaire d'État le cardinal Gizzi, connu pour ses opinions réformatrices, 8 août, ouvrit des salles d'asile et une école industrielle, décréta la mise en culture des terrains appartenant à l'État, fit commencer de grands travaux publics, entre autres ceux du chemin de fer de Rome à Civita-Vecchia, changea les gouverneurs des provinces, chargea une commission de jurisconsultes d'élaborer un projet pour la réforme du code et des tribunaux, et tenta, sans succès d'ailleurs, d'établir une union douanière entre les États Romains, la Toscane et la Sardaigne. Ces me-

sures accueillies d'abord avec enthousiasme, approuvées même par les libéraux les plus avancés, entre autres Montanelli et Mazzini, ne tardèrent pas à rencontrer une double opposition, celle des révolutionnaires qui les trouvaient trop lentes ou trop timides, et celle des partisans de l'ancien régime qui furent appuyés par la plupart des gouvernements. Les promesses faites par le pape au sujet de la liberté de la presse, de la création d'une *consulta* ou conseil d'État nommé par les notables des provinces, et de l'établissement d'une garde civique, alarmèrent le cardinal Gizzi lui-même. Il céda la place au cardinal Ferretti. De nouvelles réformes furent annoncées : les libéraux applaudirent encore, mais ils voulurent forcer Pie IX à rompre avec l'Autriche, qui venait de faire entrer ses troupes à Ferrare, 17 juillet 1847, et les avait immédiatement rappelées devant la protestation de Pie IX. L'organisation d'une municipalité romaine et de la garde civique ne parurent pas une compensation suffisante au parti révolutionnaire. La *consulta,* réunie le 14 nov., sous la présidence du cardinal Antonelli, n'avait que le droit d'émettre des vœux : elle en usa pour demander la liberté de la presse, l'éloignement des jésuites, un ministère laïque et la formation d'une ligue italienne contre l'Autriche. Le cardinal Antonelli, successeur de Ferretti, ne pouvait accepter toutes ces exigences ; mais déjà le libéralisme de Pie IX était dépassé, ainsi que Guizot le lui avait prédit, et le gouvernement pontifical était débordé. La nouvelle de la Révolution française de février 1848 exalta les espérances des révolutionnaires romains. Antonelli donna sa démission. Pie IX fut obligé d'accorder, le 14 mars 1848, un *Statut fondamental,* qui établissait le gouvernement représentatif. Il refusa, en dépit d'une émeute, de déclarer la guerre à l'Autriche, mais il consentit à réunir une armée d'observation de 17,000 hommes, sous les ordres du général Durando, qui avait pour instructions de protéger seulement le territoire pontifical et de ne combattre qu'à la dernière extrémité. Mais Charles-Albert, les Piémontais et les patriotes italiens étaient sur le point de succomber. Durando fut obligé de combattre, désavoué, puis approuvé par le pape, avril-juin 1848. A Rome, le parti démocratique et anti-autrichien l'emportait avec Sterfini et l'orateur populaire Cicerovacchio. Les ministères tombaient les uns après les autres. Le cardinal Altieri crut devoir confier le portefeuille de l'intérieur au comte Mamiani, un des chefs du libéralisme italien, mai-juin. Le 15 sept., Pie IX appela au pouvoir le comte Pellegrino Rossi, ancien ambassadeur de Louis-Philippe à Rome. (*V.* Rossi.) Le nouveau ministre, partisan sincère des idées libérales, mais ennemi du désordre et profondément dévoué au pape, fut assassiné le 15 nov. au moment où il se rendait à l'assemblée. Sa mort fut le signal d'une émeute, où périt Mgr Palma, secrétaire du pape pour les lettres latines. L'armée et la garde civique passèrent du côté des émeutiers, et Pie IX s'enfuit à Gaete, 24 nov., après avoir nommé une commission que l'assemblée romaine refusa de reconnaître. Elle nomma un gouvernement provisoire, qui convoqua, malgré la protestation du pape, une assemblée constituante, dont les membres furent élus par le suffrage universel. Cette nouvelle assemblée se réunit le 6 fév. 1849, prononça la déchéance du pape comme souverain temporel, par 143 voix contre 11, proclama la république démocratique et nomma un comité exécutif de 3 membres pour la gouverner, 9 fév. Le cardinal Antonelli réclama au nom de Pie IX le secours des puissances catholiques, de la France, de l'Autriche, de l'Espagne et des Deux-Siciles, 18 fév. Cependant Mazzini, élu triumvir, était tout-puissant à Rome. L'ambassadeur de la République française à Rome, M. d'Harcourt, essaya vainement d'amener une réconciliation entre le pape et la constituante. Une armée française débarqua à Civita-Vecchia, sans que l'on sût au juste, ni en Italie ni en France, ce qu'elle venait faire. Le seul agent diplomatique qui représentât encore la France à Rome, M. Ferdinand de Lesseps, fit une dernière tentative pour empêcher une collision, mais ne put rien obtenir. L'armée du général Oudinot bombarda Rome, malgré la résistance désespérée de Garibaldi (*V. ce nom*), et y entra par capitulation, 5 juillet. Cependant Pie IX resta encore 3 mois à Gaëte. Il se fit représenter à Rome par les cardinaux Altieri, Genga et Vannicelli, qui témoignèrent une grande défiance à l'égard des généraux et des soldats français. Louis-Napoléon, alors président de la République, témoigna son mécontentement dans une lettre célèbre, adressée au colonel Edgar Ney. Par le *motu proprio* du 19 sept., Pie IX promit une amnistie, avec quelques réserves et une nouvelle organisation administrative. (*V.* Eglise [États de l'].) Mais le cardinal secrétaire d'État Antonelli n'en exerça pas moins une répression rigoureuse, surtout dans les Légations. Pie IX ne rentra à Rome que le 4 avril, 1850. Le pouvoir temporel du pape subsista par la protection armée de la France, et la politique vacillante du gouvernement des Tuileries ne sut ni abandonner ce pouvoir ni le défendre dans son intégrité. Au moment de la guerre d'Italie, l'empereur Napoléon assurait encore au pape le maintien de son pouvoir temporel. Il esquissait à Villafranca le plan d'une confédération italienne sous la présidence honoraire du pape. Mais les Légations se soulevèrent, se rangèrent sous le sceptre du roi de Piémont, et, malgré les protestations assez tièdes de la diplomatie, Victor-Emmanuel accepta leur annexion, votée par un plébiscite. L'armée de volontaires catholiques commandée par La Moricière fut anéantie à Castelfidardo par les troupes du Piémont, qui entrèrent à Ancône, 1860, et le pape fut réduit à la Campagne romaine. Les troupes françaises quittèrent Rome en 1866, en vertu de la convention du 15 sept. 1864, et le pape fut abandonné à ses propres forces, que Mgr de Mérode et le général bavarois Kanzler s'efforcèrent d'organiser. La tentative de Garibaldi sur Rome y ramena les troupes françaises ; Garibaldi fut repoussé à Mentana, 3 nov. 1867, et une division française resta à Civita-Vecchia, malgré les protestations du gouvernement italien, jusqu'au moment de la guerre franco-allemande, 5 août 1870. Le 20 sept. suivant, les troupes italiennes entrèrent à Rome, après une canonnade de 3 heures. (*V.* Italie.) Pie IX protesta avec une grande énergie contre la perte de son pouvoir temporel, refusa d'accepter la loi dite des *garanties,* et s'éleva à plusieurs reprises contre les mesures du gouvernement italien, notamment à propos de la vente des biens ecclésiastiques, de la suppression des couvents et du service militaire imposé aux ecclésiastiques. Il déclara qu'il se considérait comme prisonnier et ne sortit plus du Vatican.

Depuis sa restauration de 1850, l'œuvre du pape Pie IX est une protestation perpétuelle en faveur de la suprématie de l'Eglise et de l'autorité pontificale. En 1854, il avait défini et promulgué le dogme de l'Immaculée Conception, 8 déc. Dans le Syllabus (partie de l'Encyclique *Quanta cura* du 8 décembre 1864), il répondit à la convention de septembre en condamnant les principes de la révolution de 1789. La publication du Syllabus fut interdite en France. Le concordat autrichien de 1855, abrogé seulement en 1871, fit, pendant 16 ans, du catholicisme la religion d'État de l'Autriche. La hiérarchie catholique a été rétablie dans les pays protestants, en Angleterre, en Hollande et en Écosse, de nombreux sièges épiscopaux ont été créés dans l'Amérique du Nord. Enfin, un concile œcuménique, convoqué par la bulle *Æterni Patris,* 26 juin 1868, s'est réuni au Vatican le 8 décembre 1869 et a proclamé comme croyance de foi l'infaillibilité du pape parlant *ex cathedra,* 13-18 juillet 1870. La proclamation de ce dogme, qui avait soulevé d'ardentes polémiques parmi les théologiens, avant l'ouverture, du concile fut accueillie avec une soumission respectueuse par les évêques et l'immense majorité des catholiques. (*V.* Concile du Vatican.) Il n'y eut d'opposition sérieuse qu'en Suisse et surtout en Allemagne, où le prince de Bismarck encouragea la formation de la secte des *Vieux-Catholiques* et traita en *ennemis de l'empire* (*Kulturkampf*, combat pour la civilisation) les défenseurs de l'Eglise catholique. Pie IX osa lutter contre le *chancelier de fer* et ne fut pas vaincu. M. de Bismarck s'était engagé par des déclarations publiques à ne faire aucune concession ; il avait dit : « Nous n'irons pas à Canossa, » il avait expulsé les jésuites et les autres ordres religieux, destitué et emprisonné plusieurs évêques et un grand nombre de curés. Pie IX choisit le moment où les tribunaux prussiens venaient de condamner le comte Ledochowski, archevêque de Posen, pour appeler ce prélat à Rome et le nommer cardinal. Lorsque Victor-Emmanuel fut atteint du mal qui devait l'emporter en quelques jours, en janv. 1878, le pape consentit à lever les censures ecclésiastiques dont il l'avait frappé, autorisa un des chapelains du roi à lui donner les derniers sacrements, et permit de célébrer ses funérailles dans l'église du Panthéon ou de Sainte-Marie de la Rotonde. Ce fut le dernier acte public de Pie IX, qui mourut le 6 fév. suivant.

Parmi les nombreux recueils des discours de Pie IX, publiés surtout en Italie et en France, on peut citer : *Paroles de Pie IX*, par l'abbé Marcone, trad. en franç. par l'abbé Ricard, [illegible] ; *Actes et paroles de Pie IX captif au Vatican*, par M. A. Rousse[illegible], [illegible] ; *Discours de Notre Saint-Père le pape Pie IX*, 187[illegible], t. I-III. — V. P. Balan, *Storia della Chiesa cattolica dall'anno 1846 sino ai giorni nostri*, Turin, 1882, 2 vol. ; Mgr Le Fevre, *Hist. apologétique de la papauté*, t. VII, 1882 ; *Vie populaire de Pie IX*, par le P. Lambour ; C. Cantu, *Les Trente dernières années (1848-78)*, trad. franç., 188[illegible].

PIE IX (Ordre de), ordre institué, le 17 juin 1847, par le pape Pie IX, le jour anniversaire de son exaltation. Il peut être conféré même aux non-catholiques. L'insigne, qui se suspend à un ruban bleu liseré de rouge, est une étoile d'or à 8 rayons d'azur, portant au milieu le nom de *Pius IX,* entouré des mots *Virtuti et merito.* Il emporte noblesse transmissible pour les chevaliers de 1re classe.

PIE (Louis-François-Édouard), prélat français, né à Pontgouin (Eure-et-Loir) en 1815, m. en 1880. Un panégyrique de Jeanne d'Arc, prononcé en 1849 dans la cathédrale

d'Orléans, le fit distinguer par Mgr Dupanloup. Il fut nommé évêque de Poitiers. Défenseur ardent du pouvoir temporel, il prononça, en 1860, l'oraison funèbre des morts de Castelfidardo. Son opposition virulente à l'Empire lui attira une condamnation *comme d'abus*. Il assista au Concile du Vatican en 1870 et soutint avec ardeur l'opinion de la majorité favorable à l'infaillibilité pontificale. Le pape Léon XIII venait de le nommer cardinal lorsqu'il mourut.

On de lui des *Discours et instructions pastorales* (dans la *collection Migne*).

PIED, mesure de longueur chez la plupart des peuples anciens et des peuples modernes, mais de proportions diverses; voici leurs évaluations, en mesures métriques françaises.

PIEDS CHEZ LES ANCIENS.	
Asie et Égypte.	
Philétérien	0m,376
Delphique ou Pythique	0m,247
Géométrique	0m,277
Olympique	0m,300
Rome ancienne.	
Moyen	0m,296,4
PIEDS CHEZ LES MODERNES.	
Nations	
Allemagne	0m,313,85
Angleterre	0m,304,79
Autriche	0m,316,02
Bavière	0m,291
Brunswick	0m,285,1
Chine	0m,338,3
Danemark	0m,313,85
Espagne	0m,278,5
France, pied de roi ou de Paris	0m,324,84
Hanovre	0m,292,1
De Hollande	0m,283,1
Du Rhin	0m,313,85
De Malte	0m,283,6
Mecklembourg	0m,290,8
Oldenbourg	0m,283,3
Piémont	0m,513,6
Pologne	0m,288
Prusse	0m,313,86
Saxe	0m,283,3
Suède	0m,296,9
Suisse	0m,300
Wurtemberg	0m,286,4
Principales villes d'Europe.	
Aix-la-Chapelle	0m,289,6
Anvers	0m,285,6

Augsbourg	0m,295,9
Bâle	0m,298,3
Berne	0m,293,2
Bologne	0m,280,5
Breme	0m,289,2
Breslau	0m,284,2
Bruxelles	0m,275,75
Dantzig	0m,286,9
Francfort-sur-Mein	0m,286,5
Geneve	0m,487,9
Gotha	0m,287,4
Hambourg	0m,286,5
Heidelberg	0m,278,5
Insprück	0m,317,6
Kœnigsberg	0m,307,6
Leipzig	0m,282,2
Liege	0m,287,4
Lisbonne	0m,328,5
Lubeck	0m,287,7
Magdebourg	0m,283,6
Mannheim	0m,289,6
Milan	0m,396,5
Moscou	0m,334,3
Munich	0m,289,1
Neuchâtel	0m,293,26
Nuremberg	0m,302,9
Padoue	0m,353,6
Pavie	0m,464,6
Pise	0m,298,4
Prague	0m,300,2
Ratisbonne	0m,289,9
Revel	0m,267,7
Riga	0m,273,9
Rome	0m,297,8
Rostock	0m,289,1
Turin	0m,323
Ulm	0m,280,2
Venise	0m,347,3
Vérone	0m,342,6
Vicence	0m,346,1
Zurich	0m,300

V. [illegible] [illegible] [illegible]INE et PALME.

PIED-FOURCHÉ. On appelait ainsi en France, au XVIIe siècle, [illegible] [illegible] à l'entrée de certaines villes, sur les bestiaux à pied fourchu.

PIEDICORTE-DE-GAGGIO, ch.-l. de cant. (Corse), au pied [illegible], arr. de Corte; 985 hab. Élève de bestiaux.

PIEDICROCE, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Corte; 619 hab. [illegible]sellerie. Forges. Ville très industrieuse. Granit vert d'Orezza.

PIEDIMONTE, v. du roy. d'Italie, prov. de Caserte; 7,40[illegible] hab.

PIEDRAS (LAS), cap du pays de La Plata (Buénos-Ayres), dans l'estuaire du Rio de La Plata, au S. et en face de Montevideo.

PIÉMONT (c.-à-d. pays au pied des monts), en latin *Pedemontium*, région de l'Italie septentrionale, à l'E. des Alpes Cottiennes et Grées, au N. des Alpes Maritimes et de l'Apennin, à l'O. du Tessin et de la Lombardie, au S. des Alpes Pennines et Lépontiennes, formait, jusqu'en 1859, la portion la plus considérable des États sardes; 270 kil. sur 200; 29,349 kil. carr., et 3,093,557 hab. Cap. Turin. Il comprend les quatre provinces italiennes de Turin, Coni, Alexandrie et Novare. Le sol, montueux à l'E. et au S., et arrosé par le Pô supérieur, le Tanaro, la Stura, la Bormida, la Trebbia, les deux Doire, la Sesia et le Tessin est fertile en céréales, riz, oranges, figues, vins, huiles, etc. Climat salubre; chaleur tempérée par le voisinage des montagnes. Exploit. de marbre, granit, fer. Belles forêts, d'où l'on tire de la térébenthine et de la noix de galle. Tourbières. On élève beaucoup de vers à soie. Industrie florissante : lainages, soieries, étoffes de coton. — Le Piémont correspond à la partie O. de la Gaule Transpadane et à la partie N. de la Ligurie des anciens. Au moyen âge, il fut partagé entre les marquis de Suse, d'Ivrée, de Montferrat et de Saluces. Vers la fin du XIe siècle, il passa dans la maison de Savoie; au XIIIe, Thomas II de Savoie, nommé vicaire de l'Empire, prit le titre de prince de Piémont. Ses deux fils, Thomas III et Amédée V, furent la tige de 2 maisons, les princes de Piémont et les comtes de Savoie, dont les domaines furent réunis par Amédée VIII, en 1418. Au XVIIIe siècle, le Piémont s'accrut des provinces suivantes, enlevées au duché de Milan : Alexandrie et Valence, la Lomelline, le Val de Sesia, 1703; le Tortonais, le Novarais, 1735-1738; Vigevano, Anghiera, Voghera, Bobbio, 1745. Il fut occupé par les Français en 1796, et forma, dans l'empire de Napoléon Ier, les départements de la Doire, du Pô, de la Stura, de la Sesia et de Marengo; il fournit au royaume français d'Italie le département de l'Agogna. En 1814, il retourna aux États sardes; il forme aujourd'hui un des *compartimenti* ou divisions statistiques du roy. d'Italie.

PIENZA, autrefois *Corsignano*, v. de Toscane, à 9 kil. S.-O. de Monte-Pulciano; 1,071 hab. Évêché. Patrie de Pie II, dont elle prit le nom.

PIERCE (FRANKLIN), homme d'État et général américain, né à Hillsborough (New-Hampshire) en 1804, m. en 1869, fit ses premières études à Brunswick (Maine) et son droit à Northampton (Massachusets), fut envoyé par sa ville natale, en 1829, à la chambre des représentants du New-Hampshire, dont il devint président en 1831, puis au Congrès en 1833 et au sénat en 1837. Il se retira de la vie politique en 1842 pour reprendre à Concordia sa profession d'avocat, mais s'enrôla pour la guerre du Mexique en 1847 et prit une part glorieuse aux batailles de Molino del Rey et de Chepultepec. En 1850, il présida l'assemblée chargée de reviser la constitution du New-Hampshire. En 1852, il fut élevé par les démocrates à la présidence des États-Unis : sous l'influence des hommes les plus ardents de son parti, il eut des différends avec le Mexique au sujet des frontières, avec l'Espagne au sujet de Cuba, avec le Danemark à propos du péage du Sund, avec l'Europe en général au sujet de l'approbation donnée à la doctrine de Monroe et des encouragements accordés aux entreprises des flibustiers. Il rentra dans la vie privée en 1857. B.

PIÉRIDES, filles de Piérus, roi de Macédoine, au nombre de 9, excellaient dans le chant et la poésie. Elles défièrent les Muses, furent vaincues et métamorphosées en pies. Les Muses sont quelquefois appelées *Piérides*, soit pour cette victoire, soit à cause de leur séjour sur le mont Piérus.

PIÉRIE, *Pieria*, pays de la Grèce, sur la rive O. du golfe Thermaïque, entre l'Olympe au S., l'Haliacmon au N. et à l'O., tirait son nom du mont Piérus, consacré, ainsi que le mont Libéthron et la source Pimplia, au culte des Muses par la tribu thraco-pélasgique des Piériens, et renfermait les villes de Dium, de Pydna et de Méthone. C'est dans cette région, patrie de Musée et d'Orphée, dont on montrait le tombeau près de Dium, que paraît être née la première poésie toute religieuse de la Grèce, et s'être formée la mythologie d'Hésiode et d'Homère. Les Piériens portèrent le goût de la poésie et de la musique dans la Grèce centrale, lorsqu'une de leurs tribus envahit la Béotie et fonda sur l'Hélicon une Piérie consacrée aussi au culte des Muses. La Piérie fut conquise par les premiers rois macédoniens, et ses habitants se retirèrent à l'E. du Strymon, au pied du mont Pangée, où l'on retrouve, à l'époque de Xerxès, une nouvelle Piérie, avec les villes de Phagres, de Pergame et de [illegible], plus tard Philippes. (V. Leake, *Northern Greece*, III.) Les Macédoniens, maîtres de la Syrie, avaient donné le nom de Piérie à la partie de ce pays qui s'étend de la rive droite de l'Oronte au fond du golfe d'Issus. Séleucie en était la ville principale. C. P.

PIERIUS, montagne de Syrie, dans la Séleucide, faisait partie de la chaîne de l'Amanus.

PIERRE (SAINT), *Petrus*, dit *le Prince des apôtres*, né à Bethsaïde, près du lac de Génésareth, exerçait le métier de pêcheur, lorsque St André, dont il était frère, le présenta à Jésus. Il se nommait Simon; le Sauveur, en l'accueillant, lui donna le nom syro-chaldaïque de *Céphas*, qui signifie *pierre*. Quand Jésus, en 32, choisit ses douze apôtres, il mit Pierre à leur tête en lui disant : « Vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église. » On conjecture que l'apôtre avait près de 40 ans. Il se trouva au Jardin des Olives lorsque les soldats y vinrent arrêter son divin maître, qu'il suivit chez le grand prêtre Caïphe, en se mêlant à la foule. Là, on lui dit qu'il était un des disciples de Jésus, et, à trois reprises, il renia son maître. Mais bientôt il se repentit amèrement, et sa douleur se renouvela souvent pendant le reste de sa vie. Jésus-Christ, après sa résurrection, apparut à Pierre, et satisfait du repentir qu'il témoigna de son triple renoncement, il lui dit : « Paissez mes agneaux, paissez mes brebis. » Par ces paroles mémorables, Pierre fut établi chef de la hiérarchie sacrée et vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Après la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, le jour de la Pentecôte, il commença sa divine mission, prêcha à Jérusalem, avec tant de force, Jésus ressuscité qu'il convertit en un jour 3,000 personnes. Il parcourut ensuite l'Asie Mineure; établit l'Église d'Antioche, puis se rendit à Rome, lieu qui lui parut le [illegible] [illegible] à la propagation de la religion chrétienne. Il y arriva en [illegible], et de cette année date son pontificat. Il fit encore plusieurs voyages en Orient et à Jérusalem, où il présida le [illegible] [illegible], en 52; puis revint à Rome, où il fut envoyé [illegible] dans la pr-

sécution de Néron contre les chrétiens. Enfermé, pendant 8 mois, dans l'affreuse prison Mamertine, aujourd'hui convertie en église sous le nom de *San-Pietro in carcere,* on l'en tira pour lui faire subir le martyre avec St Paul, l'an 65 ou 66. Il demanda d'être crucifié la tête en bas, de peur qu'on ne crût qu'il affectât la gloire de J.-C., et ses bourreaux lui accordèrent cette grâce. Ses reliques sont aujourd'hui conservées dans l'église souterraine, dite *Confession de Saint Pierre,* de la magnifique basilique du Vatican, dans l'endroit où, suivant la tradition, le saint martyr avait été enseveli. On a de St Pierre deux *Épîtres* adressées aux Juifs convertis. Fête, le 29 juin.

V. les *Annales Ecclés.* de Baronius; Tillemont, *Mém. pour servir à l'hist. ecclés. des six premiers siècles*; Cucagni, *Vita di san Pietro,* Rome, 1777; Freppel, *les Pères apostoliques.*

PIERRE (Saint), évêque d'Alexandrie, martyr en 311. Il avait composé des *Canons pénitentiaux.* Quelques *Lettres* de lui se trouvent dans l'*Histoire* de Théodoret, liv. IV.

PIERRE (Saint), évêque de Sébaste, m. en 387. Fête le 9 janvier.

PIERRE (Saint), dit *Chrysologue* (qui parle d'or), né à Imola, archevêque de Ravenne de 433 à 452, s'illustra par son éloquence.

On a de lui 176 *Homélies,* publiées sous le titre de *Sermones aurei,* Augsbourg, 1758, in-fol.

PIERRE (Saint), religieux de l'ordre de Saint-Bernard, né en 1102, dans le diocèse de Vienne, m. en 1174, fut élevé malgré lui au siège archiépiscopal de Tarentaise. Le pape le choisit pour conciliateur entre Louis VII de France et Henri II d'Angleterre. Célestin III le canonisa, en 1191. Fête le 8 mai.

PIERRE D'ALCANTARA (Saint), né à Alcantara en 1499, m. en 1562, entra dans l'ordre des Franciscains dès l'âge de 16 ans, et y devint un modèle de pénitence et de mortification. Provincial de son ordre en 1538 et 1542, il établit, en 1554, la réforme des Conventuels ou nouveaux Observantins. Il fut béatifié par Grégoire XV en 1622, et canonisé par Clément IX en 1629. Ste Thérèse fait un grand éloge de ses vertus. Fête, le 19 octobre.

Il a laissé des traités *de l'Oraison mentale* (en espagnol), 1560, 1578, 1620; et *de la Paix de l'âme* (en latin), Rome, 1600.

PIERRE NOLASQUE (Saint). *V.* Nolasque.

PIERRE (Denier de Saint-). *V.* Denier.

PIERRE DE COURTENAY, comte d'Auxerre et de Nevers, cousin germain de Philippe-Auguste, fut appelé en 1216 au trône de Constantinople. Trahi par les Vénitiens au siège de Durazzo, il tomba aux mains de Théodore l'Ange, de la famille des Comnènes, qui le fit mourir, 1219, après 2 années de captivité, durant lesquelles sa femme Yolande avait gardé le pouvoir.

PIERRE, dit *Mauclerc,* à cause de ses violences envers le clergé, fils de Robert, comte de Dreux, devint duc de Bretagne en 1213, à titre d'époux d'Alix, fille de Guy de Thouars. Il entra dans la ligue des seigneurs contre Blanche de Castille, mère de Louis IX, et, après avoir été vaincu, dut abandonner la Bretagne à son fils Jean Ier, 1237. Il se croisa en 1240 et en 1247, fut fait prisonnier avec le roi en Égypte et mourut en revenant en France, 1250.

PIERRE Ier, roi d'Aragon et de Navarre, 1094-1104, fut proclamé roi dans le camp sous Huesca, qu'assiégeait son père Sanche V, prit la ville après avoir défait à Alcaraz, en 1096, une armée envoyée pour la dégager, emporta ensuite Barbastro et quelques villes voisines, et profita de ses succès pour abolir l'humiliante cérémonie du serment que les rois d'Aragon prêtaient tête nue aux pieds du grand justicier. H.

PIERRE II, roi d'Aragon, 1196-1213, fils et successeur d'Alphonse II, né en 1174. Il alla se faire couronner à Rome par Innocent III, concourut à la victoire de las Navas de Tolosa sur les Maures, 1212, prit parti pour Raymond VI de Toulouse contre Simon de Montfort, dans la guerre des Albigeois, bien qu'il détestât leur hérésie, et fut tué à la bataille de Muret, 17 sept. 1213. Pierre II était un poète distingué. On a conservé une de ses chansons.

V. dom Vaissette, *Hist. du Languedoc,* t. III.

PIERRE III, *le Grand,* roi d'Aragon, 1276-1285, fils de Jacques Ier et d'Yolande, sa 2e femme, poussa l'Aragon dans la voie des conquêtes maritimes ouverte par ses prédécesseurs. Il prétendit au royaume de Sicile, en vertu de son mariage avec Constance, fille de Manfred, et, cédant aux instigations de Procida, accepta la royauté de l'île après les *Vêpres siciliennes.* Il fut couronné à Palerme, battit sur mer la flotte de Charles d'Anjou, et fut excommunié par Martin IV, qui donna à Charles de Valois, 2e fils de Philippe le Hardi, l'investiture de l'Aragon. Il sut défendre son royaume contre Philippe le Hardi, qui vit sa flotte battue par Roger de Loria, amirante d'Aragon, ses magasins enlevés à Rosas, et qui ne ramena que quelques débris de son armée à Perpignan. Pierre avait accordé à ses sujets en 1283 la célèbre charte ou *Privilège général,* qui consacrait les libertés de l'Aragon. Il mourut relevé de l'excommunication, sans avoir renoncé au royaume de Sicile.

V. la *Chronique* de Ramon Muntaner. H.

PIERRE IV, *le Cérémonieux,* roi d'Aragon, 1336-1387, né en 1319, fils et successeur d'Alphonse IV, dépouilla en 1343 Jacques II, roi de Majorque, et travailla à laisser le royaume à ses filles au préjudice de son frère. Retenu prisonnier par une union des États, 1348, il fut délivré par le peuple. Sa flotte, unie à celle de Venise, battit près d'Algheri, 1353, les Génois qui lui disputaient la Sardaigne. Puis il soutint Henri de Transtamare contre Pierre le Cruel, roi de Castille, se tourna contre lui après la victoire, dans l'espoir d'obtenir quelque portion de la Castille, mais renonça à ses prétentions par la paix d'Almazan, 1374. Des démêlés avec son fils, qu'il eut d'un second mariage, et que soutint le grand justicier d'Aragon, troublèrent ses dernières années. Il traita, en 1386, avec les Génois au sujet de la Sardaigne. Il avait, en 1350, substitué dans ses États l'ère vulgaire à l'ère de César. Il est aussi le fondateur de l'université d'Huesca. Pierre IV écrivit lui-même l'histoire de son règne en dialecte catalan. H.

PIERRE Ier, roi de Sicile, 1282-85, est le même que Pierre III d'Aragon.

PIERRE II, roi de Sicile, 1337-42, fils et successeur de Frédéric II, avait été associé au trône dès 1321. Il se fit haïr par sa cruauté.

PIERRE, dit *le Cruel,* roi de Castille, 1350-69, né à Burgos en 1334, fils et successeur d'Alphonse XI, excita le mécontentement de ses sujets par sa tyrannie. Il fit tuer, en 1351, Éléonore de Guzman, maîtresse de son père. Il eut pour maîtresse doña Maria de Padilla, qu'il avait, dit-on, épousée secrètement; il abandonna, le lendemain de ses noces, sa femme Blanche de Bourbon, belle-sœur de Charles V, qui mourut captive et probablement de mort violente, en 1361, et égorgea encore Jean, son cousin, et Frédéric, son oncle. Henri de Transtamare, son frère naturel, s'enfuit en France, revint avec Duguesclin et les Grandes Compagnies, et s'empara de la couronne, 1366. Mais Pierre fut rétabli, l'année suivante, par le Prince Noir et les Anglais, victorieux à Najara. Battu à Montiel, 1369, il fut pris et tué par Henri dans la tente de Duguesclin.

V. J.-A. de Vera Y Zuniga, *el Rey don Pedro defendido,* Madrid, 1648, in-4°; J. Talbot-Dillon, *History of the reign of Peter the Cruel,* Londres, 1788, trad. en français, Paris, 1790, 2 vol.; Mérimée, *Histoire de don Pèdre Ier, roi de Castille,* 1848. Il existe une tragédie de *Pierre le Cruel* par De Belloy, 1772, et une autre intitulée *Don Pèdre,* par Voltaire, 1775.

PIERRE Ier, *le Justicier* ou *le Cruel,* né en 1320, fut roi de Portugal après son père Alphonse IV, 1357-67. Peut-être faut-il attribuer en partie au tragique dénouement de ses amours avec Inez de Castro (*V. ce nom*) la bizarrerie de caractère qui nous le montre tantôt sévère jusqu'à la barbarie, toujours disposé à voir un coupable dans un accusé, inflexible dans ses jugements, fût-on noble ou prêtre, traînant un bourreau à sa suite, et se chargeant même en personne de l'exécution; tantôt d'une gaieté folle et dansant nuit et jour dans les rues. Au reste, protecteur du peuple contre l'aristocratie, surveillant rigoureux des juges, économe et généreux tout à la fois, il fut regretté, et l'on admira l'ordre et la sécurité dont avait joui le Portugal sous son règne.

V. F. Denis, *le Portugal,* dans l'*Univers pittoresque* de Didot. R.

PIERRE II, régent, puis roi de Portugal, né en 1648. Dès 1667-68, il enleva à son frère Alphonse VI, tout en lui laissant le titre de roi, la couronne, la liberté et sa femme (Marie de Savoie-Nemours), dont il fit casser le premier mariage et qu'il épousa lui-même. Régent tant que vécut Alphonse, 1667-83, il fit avec l'Espagne et la Hollande 2 traités importants. (*V.* Alphonse VI.) Roi de 1683 à 1706, il prit part à la guerre de la Succession d'Espagne : d'abord allié de la France, 1701, il accéda en 1703 à la coalition contre Louis XIV et soutint l'archiduc Charles. La même année, le traité de Méthuen (*V. ce nom*) livrait aux Anglais tout le commerce du Portugal. R.

PIERRE III, 2e fils de Jean V, épousa sa nièce Marie Ire, et devint ainsi roi de Portugal, 1777-86. (*V.* Marie.)

PIERRE IV, roi de Portugal, le même que Don Pedro. (*V. ce nom.*)

PIERRE, dit l'*Allemand,* roi de Hongrie, 1038-47, succéda à son oncle Étienne Ier, se rendit odieux par ses cruautés et ses débauches, donna les emplois à des étrangers, fut chassé et remplacé par Aba, beau-père d'Étienne, remonta sur le trône en 1044 avec le secours de l'empereur Henri III, dont il se reconnut vassal, excita une nouvelle révolte, tomba au pouvoir d'André, prince du sang royal, eut les yeux crevés et fut jeté dans une prison, où il mourut 3 jours après.

PIERRE *le Beau* ou *Calo-Petros,* Valaque de naissance, fonda, avec son frère Azan, le 3e royaume de Bulgarie aux

dépens des Grecs, 1186, fut en relation avec l'empereur Frédéric Ier Barberousse, et périt assassiné, 1196.

PIERRE Ier, *le Grand*, tzar de Russie, 1682-1725, né à Moscou le 11 juillet 1672, était le 3e fils d'Alexis Michaïlovitch. Après la mort de son frère aîné Fédor III, 1682, les boïards, qui pensaient gouverner sous son nom, le proclamèrent tzar au préjudice d'Ivan V, son autre frère, et de Sophie, sa sœur; mais une révolte des strélitz, fomentée par Sophie, les obligea de partager le trône entre les trois enfants d'Alexis. Comme Ivan était incapable, et Pierre âgé de 10 ans seulement, Sophie eut tout le pouvoir. Pierre, abandonné aux soins de sa mère, femme peu éclairée, et du diacre ou secrétaire Zotof, fut entouré d'étrangers corrompus, qui l'occupèrent de plaisirs et lui parlèrent de la civilisation de l'Europe occidentale en raillant la barbarie des Russes. Ces entretiens sans but sérieux furent des germes jetés dans l'esprit du jeune prince, et comme les bases de ses entreprises futures. Il commença, quoique bien jeune encore, à parler en maître dans le conseil de gouvernement. Sophie comprit que le pouvoir allait lui échapper : afin de ruiner son jeune frère, elle souleva une seconde fois les strélitz; mais il était trop tard : Pierre avait formé un corps d'infanterie discipliné à l'allemande; il imposa aux strélitz par sa contenance vigoureuse, l'émeute fut étouffée, ses chefs mis à mort, Sophie enfermée dans un monastère et Galitzin, son favori, envoyé en exil. Ces vengeances effrayèrent Ivan, qui abdiqua de lui-même, et Pierre demeura seul maître de l'Empire, 1689. Il venait d'épouser Eudoxie Fédorovna, de la famille Lapouchkine. Dès ce moment, il commença l'œuvre de régénération de la Russie par la civilisation occidentale. Aidé et dirigé par Lefort, un des compagnons de son enfance, et par Gordon (*V. ces noms*), il continua le développement de la réforme militaire qu'il avait entreprise en créant le corps avec lequel il résista aux strélitz. Cinq ans après, il résolut de se former une marine militaire, alors qu'il ne possédait pas même une chaloupe, fit venir des ingénieurs, des matelots et des canonniers de la Hollande, et, en 1696, il avait une flotte sur la mer d'Azov. Sentant tout ce qui lui manquait sous le rapport du savoir, impatient de s'instruire et de voir tout ce qui pouvait contribuer à la fortune et à la prospérité de son peuple, il voulut visiter les nations les plus policées de l'Occident, se rendit en Hollande en 1697, se fit inscrire, sous le nom de Peter Michaïlof, parmi les ouvriers des chantiers de Zaandam (Saardam), où il apprit la construction des navires, et passa de là en Angleterre, où il put s'instruire dans les arts mécaniques, et choisir des ingénieurs capables de joindre par un canal le Don et le Volga. Il se disposait à se rendre en Italie, quand il apprit à Vienne la révolte des strélitz, 1698. Il retourna en toute hâte dans ses États, fit pendre 2,000 rebelles, décapiter 5,000 autres, et, donnant lui-même l'exemple, contraignit les boïards à servir de bourreaux. Poursuivant en même temps ses plans d'agrandissement, il entra, en 1699, dans la ligue du Danemark et de la Pologne contre la Suède, et fut battu par Charles XII à Narva, 1700. Mais, comme il le disait, les Suédois lui apprenaient à vaincre. En 1702, il les battit plusieurs fois et leur prit la forteresse de Nyenschanz, près de laquelle, l'année suivante, il fonda Saint-Pétersbourg. (*V. ce mot.*) Quand Charles s'engagea imprudemment dans l'Ukraine, il le défit à Poltava, 1709. La Livonie, l'Esthonie, la Carélie, furent le fruit de cette victoire, 1710. Tournant ensuite ses armes contre les Turcs, qui avaient accueilli Charles XII fugitif, trop confiant dans des promesses d'aide et de secours que lui avait faites un hospodar valaque, il se laissa cerner à Husch, sur le Pruth, avec 30,000 hommes, sans provisions, par 150,000 Turcs, mais échappa à cette situation désastreuse, grâce à sa 2e femme Catherine, qui gagna le grand-vizir, 1711. En mémoire de cet événement, il créa pour les femmes l'ordre de Sainte-Catherine, comme il avait fondé, au retour de ses voyages, ceux de Saint-André et de Saint-Alexandre-Nevski, destinés à récompenser le mérite civil et militaire. Pierre releva l'honneur de ses armes en enlevant à la Suède la Carélie méridionale, 1713, et, après une victoire navale, l'archipel d'Aland, 1714. Puis, il songea à aller étudier de nouveau les autres nations de l'Europe. Il vint en France en 1717 : en visitant le tombeau de Richelieu dans la Sorbonne, il s'écria : « Grand homme, je t'aurais donné la moitié de mon Empire, pour apprendre de toi à gouverner l'autre. » A la Monnaie, on frappa en sa présence une médaille dont la légende était une allusion aux résultats féconds de ses voyages : *Vires acquirit eundo* (il acquiert des forces en parcourant le monde). Mais il ne réussit pas à conclure, comme il le désirait, un traité d'alliance avec la France, et la Sorbonne n'eut pas plus de succès lorsqu'elle s'efforça de le disposer en faveur d'une réunion de l'Église russe à l'Église romaine. De retour en Russie, 1718, il fit condamner à mort son fils aîné Alexis, accusé d'un complot qui tendait à détruire toutes les réformes nouvelles, pour lesquelles ce prince avait d'ailleurs toujours montré beaucoup d'aversion; il lui fit grâce, mais Alexis mourut 24 heures après sa condamnation. On a dit, sans pouvoir le prouver, qu'il avait été empoisonné par l'ordre de son père. La paix de Nystadt avec la Suède, 1721, garantit à Pierre ses conquêtes précédentes. Alors le sénat et le clergé lui décernèrent les titres d'*empereur*, de *père de la patrie* et le surnom de *Grand*. Ce fut encore une imitation de l'Europe occidentale, et peut-être par ordre de Pierre lui-même. A la suite d'une guerre contre la Perse, il resta maître encore du Daghestan, du Chirwan, du Mazendéran, de Derbent et d'Asterabad, 1723. Ce fut là sa dernière entreprise; épuisé de travail et d'excès, il mourut, le 28 janv. 1725, à l'âge de 53 ans. — Pierre Ier fut véritablement un homme de génie, il comprit tout ce qu'il y avait à faire pour sa nation, et entreprit le plus hardi projet qu'un souverain puisse concevoir. Il lui fallut vaincre tous les genres d'obstacles, et il ne recula devant aucun. Le pouvoir autocratique fut pour lui un instrument indispensable : il l'avait déjà; il l'augmenta encore par la suppression du patriarchat de Moscou, 1721, et par l'établissement du Saint-Synode, qui rendit désormais les tzars chefs suprêmes de l'Église russe. Dans toute sa conduite, l'énergie fut poussée jusqu'à la cruauté, et l'on a dit, non sans raison, qu'il se fit bourreau de ses sujets pour les civiliser. « C'était, dit Frédéric II, de l'eau-forte qui rongeait du fer, » et, par sa dureté impitoyable, il parvint, selon ses propres expressions, à habiller en hommes son troupeau de bêtes fauves. Il offre ce phénomène d'un souverain qui, pour introduire dans sa nation des arts dont elle avait horreur, s'astreignait à les pratiquer lui-même, qui se fit simple soldat, charpentier, ingénieur, matelot, afin de montrer à tous comment ils devaient faire leur éducation. Dans son armée, il voulut passer par tous les grades, et ne prit un grade supérieur qu'après l'avoir gagné par une action importante. La guerre ne détourna jamais son attention des travaux utiles de l'administration; il envoya partout lever des cartes de son vaste empire, fonda l'Académie des sciences de Saint-Pétersbourg, publia un code de lois, réforma la justice, chargea des bourgeois probes et dépendants, et non plus les boïars, de percevoir les impôts, mit le calendrier russe en harmonie avec le calendrier julien des nations occidentales, frappa de contributions les longues barbes et les robes flottantes qui rappelaient trop l'Asie, encouragea la navigation, le commerce et les manufactures. Cependant, tout en réformant son peuple, Pierre ne put se réformer lui-même : gardant un caractère extrême en tout, il resta presque barbare dans sa vie privée, et souvent dans sa vie publique : il s'abandonnait à tous les genres d'excès, et cédait à des colères furieuses, qui lui faisaient traiter avec la brutalité la plus outrageante tous ceux qui l'approchaient, même les premiers officiers de son empire. Il fut mal secondé, et son peuple, qu'il devançait trop pour en être bien apprécié, n'adopta que forcément ses réformes. On lui a attribué un célèbre testament, dont l'authenticité est plus que douteuse, mais qui n'en résume pas moins la politique suivie par la Russie depuis son règne. (*V.* TESTAMENT POLITIQUE.) — On a de Pierre Ier un *Journal* de ses campagnes contre la Suède, 1698-1714, imprimé en 1773, 2 vol. in-4°, trad. en français, Lond. 1773, 2 vol.; 318 *Lettres* au comte de Schérémétof, 1774; des traductions de divers ouvrages français sur l'architecture, la mécanique, et l'hydraulique, manuscrits conservés à Saint-Pétersbourg.

V. Voltaire, *Histoire de Russie sous Pierre le Grand*, 1759-63 ; Halem, *Vie de Pierre le Grand* (en allemand), Munster, 1803-1805, 3 vol. ; Golikof, *les Gestes de Pierre le Grand puisés à des sources authentiques* (en russe), Moscou, 1788-97, 12 vol. ; Staehlin, *Anecdotes originales de Pierre le Grand*, trad. de l'allemand, Strasb., 1787 ; Rousset (sous le nom d'Ivan Neste-Suranov), *Mémoires du règne de Pierre le Grand*, La Haye, 1725, 4 vol. in-12 ; Bergmann, *Pierre le Grand* (en allemand), Kœnigsberg, 1823-30, 6 vol. ; *Pierre le Grand comme homme et monarque* (en allemand), ibid., 1823 ; Reiche, *Peter der Grosse und seine Zeit*, Leipz., 1841 ; A. Galitzin, *la Russie au dix-huitième siècle*, Paris, 1863 ; Rambaud, *Hist. de Russie* ; etc.
C. D—y et B.

PIERRE II, tzar de Russie, fils d'Alexis et petit-fils de Pierre le Grand, né en 1715, succéda à Catherine Ire en 1727, et fut enlevé par la petite vérole en 1730. Sous ce règne, Mentzikoff fut disgracié et remplacé, comme favori, par Ivan Dolgorouki.

PIERRE III, né à Kiel en 1728 de Charles-Frédéric, duc de Holstein-Gottorp, et d'Anne, fille aînée de Pierre le Grand, fut nommé grand-duc par sa tante Élisabeth en 1742, refusa la couronne de Suède, épousa Catherine d'Anhalt-Zerbst (plus tard Catherine II), avec laquelle il fut toujours en mauvaise intelligence et arriva au trône de Russie en 1762. Changeant toute la politique, il fit la paix avec Frédéric II, roi de Prusse, réforma beaucoup d'abus, mais mécontenta les Russes en s'entourant d'étrangers. Après 6 mois de règne, un complot le renversa ; Catherine, qui n'y était point étrangère, se fit proclamer impératrice ; Pierre III fut égorgé, 7 jours après, dans sa prison.

V. Saldern, *Histoire de la vie de Pierre III*, Metz, 1802 ; Laveaux,

Histoire de Pierre III, 1798, 3 vol.; Helbig, *Biographie Peters III*, Stuttgart, 1809, 2 vol.; Rambaud, *Histoire de Russie*.

PIERRE (JEAN-BAPTISTE-MARIE), peintre d'histoire, né à Paris en 1714, m. en 1789, élève de Natoire, puis de De Troy, fut premier peintre du roi, sur-inspecteur des Gobelins, directeur de l'Académie de peinture. Sa composition est habilement disposée, et son faire large et facile. Parmi ses tableaux, on cite : *St Pierre guérissant les boiteux; la mort d'Hérode*, à Saint-Germain des Prés; *St François*, à Saint-Sulpice de Paris; un autre *St François*, à Saint-Louis de Versailles. Il a peint aussi la coupole de la chapelle de la Vierge à Saint-Roch.

PIERRE (JOACHIM-ISIDORE), chimiste, né à Mézières (Seine-et-Oise), en 1813, m. en 1881, professeur de chimie à la faculté des sciences de Caen, il en devint le doyen en 1867. Il fut élu correspondant de l'Académie des sciences en 1853, et nommé officier de la Légion d'honneur, en 1863.

Il a publié : *Chimie agricole*, 1849; *Études sur les engrais de la mer de la Basse-Normandie*, 1852, *de l'Alimentation du bétail*, 1855, 3e édit., 1864; *Études comparées sur la culture des céréales et des plantes fourragères et industrielles*, 1859; *Chimie appliquée à l'agriculture*, 1862; *[illegible] sur la physique*, 2e édit., 1862, avec planches; *Recherches théoriques et pratiques sur la valeur nutritive des fourrages*, 1864, 4e édit., 1872; *Recherches expérimentales sur le développement du blé*, 1866, in-4o, 68 planches; *Études théoriques et pratiques d'agronomie et de physiologie végétales*, 1868-71, 4 vol.

PIERRE D'ABANO, en latin *Petrus Aponensis* ou *de Apono*, médecin et astrologue, né en 1250 à Abano, près de Padoue, m. en 1315, étudia les langues anciennes et les sciences en Grèce et à Paris, et fut appelé à Padoue, où l'on fonda pour lui une chaire de médecine. Il était très savant pour son époque; sa grande réputation lui attira des ennemis : ses études astrologiques le firent accuser deux fois devant l'Inquisition; mais il mourut avant la fin du procès, et ne fut brûlé qu'en effigie. Parmi ses ouvrages, qui sont obscurs et pleins des idées d'Averroès, on remarque : *Conciliator differentiarum philosophorum et præcipue medicorum*, Mantoue, 1472, in-fol., et Giessen, 1645, in-4°. D—G.

PIERRE DE BOLOGNE, né vers 1724, m. à Dardenac (Gironde) en 1792. Il a laissé des *Odes sacrées*, qui ont été rapprochées de celles de Le Franc de Pompignan.

PIERRE DE CAPOUE, prélat italien, né à Amalfi, m. à Rome en 1209, fut créé cardinal-diacre en 1192 par Célestin III, qui l'employa dans des missions à Naples, en Lombardie et en Pologne. Ce fut lui qui alla prononcer à Dijon, en 1200, la mise en interdit de la France, à cause de la répudiation d'Ingelburge par Philippe-Auguste. Il accompagna la 4e croisade, 1203-1204, en qualité de légat du saint-siège.

PIERRE COMESTOR. *V.* COMESTOR.

PIERRE DE CORTONE. *V.* CORTONE.

PIERRE DE CRAON. *V.* CRAON.

PIERRE DES VIGNES. *V.* DES VIGNES.

PIERRE D'ÉBOLI, poète latin du XIIe siècle, est l'auteur d'un *Carmen de motibus Siculis* (poème sur les révolutions de Sicile), publié par Engel en 1746. Dans cet ouvrage, dédié en 1195 à l'empereur Henri VI, conquérant de la Sicile, il se montre très partial contre Tancrède. Il avait écrit, en l'honneur de Frédéric Barberousse, un autre poème aujourd'hui perdu, et, dans les dernières années de sa vie, de 1212 à 1220, il composa, en vers, un petit traité curieux sur les noms et les vertus des bains de Pouzzoles. Une traduction en vers français en a été faite, en 1392, par Richard Eudes, médecin normand; elle existe en manuscrit à la Bibliothèque nationale de Paris. H. B.

PIERRE L'ERMITE, prédicateur de la 1re croisade, né, vers le milieu du XIe siècle, à Amiens ou près de cette ville, d'une famille noble, m. en 1115, fut d'abord soldat, et aurait pris part, en 1071, à la guerre du comte de Boulogne en Flandre; mais sa petite taille, ses difformités physiques, l'auraient rejeté dans la vie de famille. Marié à Anne de Roussi, il aurait eu d'elle plusieurs enfants, et le désespoir de sa mort l'aurait jeté dans la solitude; de là le nom d'*Ermite* que lui donnent les chroniqueurs. Il sortit de la retraite pour aller visiter la Palestine, 1093. A son retour en Italie, il raconta au pape Urbain II les souffrances des chrétiens d'Orient, les humiliations et les outrages qu'ils avaient à subir, les profanations dont les églises de Jérusalem et le saint sépulcre étaient l'objet. Il remit au pape une lettre du patriarche Siméon qui sollicitait les secours des chrétiens d'Occident, et ajouta, suivant Guillaume de Tyr, que Jésus-Christ lui-même lui était apparu pendant son sommeil et lui avait prédit le succès de l'entreprise. Il fut autorisé à prêcher la croisade, et alla à travers la France et l'Allemagne, entraînant partout les peuples avec lui. Il excita le même enthousiasme au concile de Clermont, 1095, continua ses prédications dans le N. de la France, et accepta inconsidérément la mission de guider en Asie les bandes irrégulières qui l'acclamaient pour chef. Il n'avait aucune des qualités d'un chef d'expédition, ne fit aucun préparatif, partit sans argent, sans vivres, laissa en Hongrie les pèlerins s'abandonner à tous les désordres, et vit exterminer la plus grande partie par Coloman, roi de Hongrie, et par les Bulgares, arriva à Constantinople, fut pressé de passer en Asie par Alexis Comnène, qu'effrayait le brigandage de ces bandes, franchit le Bosphore, laissa massacrer les chrétiens près de Nicée, regagna presque seul Constantinople et s'y confondit dans les armées régulières qui arrivaient alors. A Antioche il ne put supporter la famine, et quitta secrètement le camp des Croisés, 1097; Tancrède le ramena avec de grands reproches, et exigea de lui le serment de ne plus chercher à fuir. Ce fut Pierre l'Ermite que les Croisés, assiégés dans Antioche, députèrent à Kerbogha pour lui proposer la bataille. Devant Jérusalem, il adressa un discours aux guerriers réunis sur la montagne des Oliviers. Il revint oublié en Europe, se retira près de Huy, dans le diocèse de Liège et mourut au monastère de Neumoutier. Amiens lui a élevé une statue en 1854. Le nom de *Coucoupiètre*, que lui a donné Anne Comnène, vient sans doute du capuchon qu'il portait (*cucullum*), *Pierre en capuchon*.

V. H. [illegible], *Pierre l'Ermite*; [illegible], Michaud, *Hist. des croisades*, t. I; les historiens des croisades, Guibert de Nogent, Guillaume de Tyr, Albert d'Aix, Foucher de Chartres, l'*Alexiade* d'Anne Comnène et surtout la *Chanson d'Antioche*, publiée par Paulin Paris. A. C.

PIERRE LOMBARD. *V.* LOMBARD.

PIERRE DE LUNA. *V.* BENOÎT XIII.

PIERRE MARTYR. *V.* MARTYR.

PIERRE DE MÉDICIS. *V.* MÉDICIS.

PIERRE DE MONTEREAU. *V.* MONTEREAU.

PIERRE DE PISE, savant du VIIIe siècle, s'illustra à Pavie par ses disputes publiques contre le juif Jules. Il était déjà vieux, quand Charlemagne, en 774, l'attira dans son palais. Il professa la grammaire, en comprenant sous ce nom l'étude des poètes.

PIERRE *le Vénérable*, abbé de Cluny et prieur général de son ordre, né en 1092 ou 1094 en Auvergne, d'une famille ancienne qui se rattachait, dit-on, à celle des comtes de Montboissier, m. en 1156. D'abord prieur de l'abbaye de Vézelay, il passa ensuite à celle de Cluny, et, parvenu aux premières dignités de l'Ordre, il consacra toute sa vie à y maintenir, par la force de l'exemple, la discipline et les bonnes mœurs. En 1130, il contribua avec St Bernard à faire triompher en France le parti d'Innocent II sur l'antipape Anaclet. Il fit 6 voyages en Italie, attiré par Innocent II et ses successeurs, et parcourut aussi l'Espagne pour connaître les doctrines religieuses des Arabes. Il fit traduire le Coran en latin. Abailard, condamné par le concile de Sens, trouva auprès de lui un protecteur plein d'indulgence. Il a laissé des *Lettres* et des traités qui ont été placés avec son *Apologie* dans la *Bibliothèque de Cluny*, 1614.

Ses *Œuvres* ont été réimprimées dans la *Bibliothèque des Pères*, Lyon, 1677, t. XXII. D—T—R.

PIERRE, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. de Louhans; 2,004 hab. grains, vins. Beau château, construit en 1672.

PIERRE (LA PETITE-). *V.* PETITE-PIERRE (LA).

PIERRE (SAINT-), petite île française d'Amérique, dans l'océan Atlantique, à l'embouch. du Saint-Laurent, à 24 kil. S. de Terre-Neuve; par 46° 46′ lat. N., et 58° 27′ long. O.; 26 kil. de tour; 1,700 hab. et 4,000 pendant la saison de la pêche de la morue. C'est, avec Miquelon, la station des navires français pour cette pêche. Elle appartient à la France depuis 1763, mais fut occupée par les Anglais de 1778 à 1783, de 1793 à 1801 et de 1804 à 1816. Elle a un chef-lieu du nom de Saint-Pierre, 800 hab., et fait partie du commandement de *Saint-Pierre-et-Miquelon*, qui a 235 kil. carr. et 5,554 hab.

PIERRE (SAINT-), v. forte de la Martinique, sur la côte O., ch.-l. de l'arr. de son nom, à 31 kil. N.-O. de Fort-de-France; port sur une baie circulaire, bonne rade; phare. Centre du commerce de l'île; par 14° 45′ lat. N., et 63° 31′ long. O.; 25,270 hab. La ville, bâtie en amphithéâtre et arrosée par des ruisseaux toujours courants, est divisée en 3 quartiers, le *Fort*, le *Centre*, et le *Mouillage*. Évêché, séminaire; collège. Trib. de 1re instance; chambre de commerce. Jardin botanique et d'acclimatation. Belle cascade, théâtre. Forges et fonderies. Importation de tous articles. Export. de sucre, indigo, eau-de-vie, bois de teinture et d'ébénisterie. Autrefois cacao et café. Le *café* dit de la *Martinique* n'existe plus dans le commerce; celui qui est connu sous ce nom vient de la Guadeloupe. G. H.

PIERRE (SAINT-), v. de l'île de la Réunion sur la côte S.-O.; 21,743 hab. Depuis 1857, trib. de 1re instance, de l'arr. Sous-le-Vent. Comm. de sucre, blé, vanille. Chemin de fer pour Saint-Denis.

PIERRE-D'ALLEVARD (SAINT-), vge (Isère), arr. de Grenoble; 2,211 hab. Grains, mûriers, vins.

PIERRE-BUFFIÈRE, ch.-l. de cant. (Haute-Vienne), arr.

de Limoges; 921 hab. Restes d'un château fort. Patrie de Dupuytren. Fab. de porcelaine.

PIERRE-CHÂTEL, fort de France (Ain), à 5 kil. S.-E. de Belley, sur la rive dr. du Rhône, commandait autrefois le passage de France en Savoie.

PIERRE-SUR-DIVES (SAINT-), ch.-l. de cant. (Calvados), arr. de Lisieux; 2,109 hab. Bibliothèque. Fabr. de dentelles, toiles, bonneterie; tanneries. Comm. de grains, bestiaux, laine.

PIERRE-ÉGLISE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Cherbourg, et à 4 kil. de la mer; 1,955 hab. Toiles, souliers pour l'exportation. Comm. de vaches. Sémaphore. Patrie de l'abbé de Saint-Pierre.

PIERRE-LA-COUR (SAINT-), vge (Mayenne), arr. de Mayenne; 2,122 hab. Exploit. de houille.

PIERRE-DE-FURSAC (SAINT-), vge (Creuse), arr. de Guéret; 1,515 hab. Église avec des peintures curieuses.

PIERRE-LE-MOUTIER (SAINT-), ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. de Nevers, près d'un étang très poissonneux; 3,173 hab. Il possédait autrefois un monastère de bénédictins, fondé au VI^e siècle. Jeanne d'Arc reprit cette ville aux Anglais en 1430. Belle église du XII^e siècle. Sables pour faïence; briqueteries, tuileries. Pendant la Révolution, on l'appela *Brutus le Magnanime*.

PIERRE-LE-PORT (SAINT-), en anglais *Saint-Peter's-Port*, ch.-l. de l'île de Guernesey, sur la côte S.-E.; 17,000 hab. Bon port. Palais des gouverneurs civil et militaire, Cour de justice, hôpital, théâtre, etc. Défendu par les forts Saint-Georges et Castle Cornet. G. H.

PIERRE-LEZ-CALAIS (SAINT-), v. du Pas-de-Calais, arr. de Boulogne, réunie en 1885 à la ville de Calais dont elle n'était séparée au S.-E. que par l'enceinte des anc. fortifications. La nouvelle enceinte comprend aujourd'hui les deux villes; 25,583 hab. (à Saint-Pierre). Industrie considérable; fabr. de tulles et de dentelles à la mécanique; tissus de laine pour gants, sucre de betterave, chapeaux; raffineries de sel, brasseries, distilleries de genièvre, fonderies de fer et de cuivre, construction de machines. Bifurcation des chemins de fer de Calais à Boulogne, Hazebrouck et Dunkerque.

PIERRE-D'OLÉRON (SAINT-), ch.-l. de cant. (Charente-Infér.), au centre de l'île d'Oléron, à 25 kil. N.-O. de Marennes; 4,939 hab. Trib. de commerce. Comm. d'eaux-de-vie, vinaigres, sels blancs, etc.

PIERRE-DE-SEMILLY (SAINT-), auj. la *Barre de Semilly* vge (Manche), arr. de Saint-Lô; 485 hab. Ruines considérables d'un château fort du moyen âge; quelques vestiges romains; égl. curieuse.

PIERREFITTE, *Petra fixa*, ch.-l. de cant. (Meuse), sur l'Aire, arr. de Commercy; 564 hab. Truites excellentes. Comm. de grains, laines, navette, huile. — vge du dép. de la Seine, arr. de Saint-Denis, à 11 kil. N. de Paris; 1,151 hab. Le chemin de fer de Grande Ceinture y rencontre la voie principale du chemin de fer du Nord. — Beaucoup d'autres localités en France portent ce nom, qu'elles doivent à des monuments préhistoriques. (*V.* DOLMEN.)

PIERREFONDS, *Petræ fontes*, vge (Oise), arr. et à 17 kil. S.-E. de Compiègne, à 101 kil. N. de Paris, à l'extrémité E. de la forêt de Compiègne; 1,665 hab. Une forteresse très importante y fut élevée au moyen âge, et reconstruite en 1390 par Louis d'Orléans. Sous Henri IV, le capitaine de Rieux y soutint un long siège. Louis XIII la fit démanteler et détruire en partie. Il en reste encore des ruines imposantes, qui couronnent un rocher escarpé, et que l'empereur Napoléon III a fait restaurer par Viollet-Le-Duc en 1862. Bains d'eaux sulfureuses froides.

V. J. Le Valois, *la Vieille France, promenades historiques*, 1882.

PIERREFONTAINE, ch.-l. de cant. (Doubs), arr. et à 26 kil. S.-E. de Baume-les-Dames, sur la Riverotte, qui y forme une cascade remarquable et près de laquelle se trouvent une grotte et une glacière naturelle; 1,018 hab.

PIERRELATTE, brg (Drôme), arr. de Montélimar, sur la Berre et près du Rhône, au pied d'un rocher couronné par un anc. château fort; 3,579 hab. — On donnait aussi autrefois le nom de *Pierrelatte* à une seigneurie de la Marche d'E[illegible], ch.-l. A[illegible].

PIERRE NOIRE (LA). *V.* CAABA.

PIERRES LEVÉES. *V.* DOLMEN.

PIERRES MILLIAIRES. *V.* MILLIAIRES.

PIERREVILLE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. de P[illegible]; 2,[illegible] hab. Église calviniste. Moulineries et comm[illegible] [illegible].

PIERROT, en italien *Pedrolino*, l'un des personnages de la com[illegible] [illegible], est un valet [illegible], [illegible], amoureux de Colombine. *V. ce mot.* Il a le visage [illegible]. Son costume est une veste blanche [illegible], [illegible] devant par une rangée de gros boutons, un [illegible], un serre-tête noir ou un chapeau pointu, en feutre gris, posé sur l'oreille.

PIÉRUS (MONT). *V.* PIÉRIE.

PIETAS JULIA, nom anc. de POLA.

PIETERS (BONAVENTURE), habile peintre de marines, né à Anvers en 1614, m. en 1652. Ses tableaux représentent les scènes les plus terribles de la mer, et avec une grande vérité. Ils sont d'un fini précieux. Il y en a beaucoup en Flandre. Il cultiva aussi la poésie.

PIETERS, peintre d'histoire, né à Anvers en 1648, fut obligé par la misère de se mettre aux gages de Kneller, qui l'employa à faire dans ses tableaux les draperies des figures. On lui doit de bonnes copies de Rubens. Son dessin est correct; sa touche a de la franchise et de la facilité.

PIÉTISTES, secte de luthériens, fondée en 1689 à Leipzig par Spener (*V. ce mot*), dans des réunions dites *Collegia pietatis*, et qui s'est rapidement propagée à Berlin, Augsbourg, Halle et dans le Wurtemberg. Les Piétistes affectent une morale austère, une extrême piété; ils n'admettent d'autre autorité, dans l'interprétation des saintes Écritures, que celle de l'inspiration individuelle. Aux cérémonies publiques de religion ils préfèrent les exercices isolés de piété.

PIETOLA, anc. *Andes*, vge du roy. d'Italie (Vénétie), dans la prov. et à 3 kil. S.-E. de Mantoue, près du Mincio; 950 hab. Patrie de Virgile. Ancien palais des ducs de Mantoue, dit *la Virgiliana*, aujourd'hui abandonné.

PIETRA-DI-VERDE, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Corte; 821 hab. Bains thermaux sulfureux à *Pietra-Pola*.

PIETRAFESA, brg du roy. d'Italie, prov. de Potenza; 2,922.

PIETRA-MALA, vge du roy. d'Italie, prov. de Florence, dans l'Apennin, à 6 kil. N.-N.-O. de Firenzuola. On voit aux environs le *Fuoco di legno*, jet continuel d'un gaz qui s'enflamme au sortir de la terre, et la source de *Buia*, dont l'eau est inflammable comme l'alcool.

PIETRA-SANTA, v. du roy. d'Italie, prov. de Lucques; 14,771 hab. dans la commune. Palais ducal. Belle église du *Duomo*. Mine de plomb.

PIETRI (PIERRE-MARIE), homme politique, né à Sartène en 1810, m. en 1864, se fit inscrire au barreau de Paris, professa des opinions républicaines et participa même à l'insurrection de juin 1832. Nommé, par le gouvernement provisoire de 1848, commissaire général en Corse, il fut élu représentant de cette île à l'Assemblée constituante, et y figura d'abord parmi les démocrates avancés. Puis il se rallia au parti du prince Louis-Napoléon, reçut la préfecture de l'Ariège en 1849, celles du Doubs et de la Haute-Garonne en 1851, revint à Paris, après le coup d'État du 2 décembre, pour remplir les fonctions de préfet de police, et devint sénateur en 1857. Il administra, en 1863, le département de la Gironde.

PIÉTRI (JOACHIM), homme politique, frère du précédent, né à Sartène en 1819, m. en 1884, fut reçu avocat à Paris, puis retourna dans son pays exercer sa profession. En 1848, il fut nommé sous-préfet à Argentan, devint ensuite sous-préfet de Brest, préfet de l'Ariège, du Cher, de l'Hérault et du Nord. En 1866, il fut appelé à la préfecture de police, qu'il occupa jusqu'au 4 septembre 1870. Un décret du 27 juillet 1870 l'éleva à la dignité de sénateur, mais la chute de l'Empire empêcha la promulgation de ce décret. Il se retira à l'étranger jusqu'à la conclusion de la paix. En 1873, il obtint une pension de retraite, comme ancien préfet de police; en 1879, il fut élu sénateur dans le dép. de la Corse. Il était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1864, grand officier depuis 1867.

PIETRO (SAN-), anc. *Accipitrum* ou *Hieracum insula*, île de la Méditerranée, près de la côte S.-O. de la Sardaigne, dont elle dépend; 43 kil. carr.; 4,895 hab. Ch-l. Carlo-Forte. Pêche de corail, sardines, etc. Mine de manganèse, minerais divers.

PIETRO (SAN-), montagne de Corse, sur la limite des arr. de Bastia et de Corte; 1,726 m. de hauteur. Le Fiumalto en descend.

PIETRO-AD-SEPHIM (SAN-), v. du roy. d'Italie, prov. et à 6 kil. N.-O. de Salerne; 3,000 hab.

PIETRO-IN-GALATINA (SAN-), v. du roy. d'Italie, prov. de Lecce; 8,000 hab. Érigée en duché par Ferdinand d'Aragon en faveur de Scanderbeg.

PIEUX (LES), ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Cherbourg; 1,441 hab. Exploitation de kaolin. Monuments préhistoriques. Foires importantes.

PIEVE-DI-CADORE. *V.* CADORE.

PIEVE-DI-SACCO, brg du roy. d'Italie, prov. de Padoue, sur le Po; [illegible] hab. Soie et draps.

PIEVE-PORTO-MORONE, brg du roy. d'Italie, prov. de Pavie, sur la r. [illegible] du Po; 3,[illegible] hab.

PIEVE-SAN-STEFANO, v. du roy. d'Italie, prov. d'Arezzo sur le Tibre; 5,203 hab.

PIGAFETTA (ANTONIO), né à Vicence vers la fin du XV^e siècle, prit part volontairement au voyage de Magellan autour du monde, 1519-22, et fut reçu chevalier de Rhodes en 1524. La relation de son voyage, retrouvée par Amoretti à la bibliothèque Ambroisienne de Milan, a été publiée en français, sous le titre de : *Premier voyage autour du monde pendant les années 1519 à 1522*, Paris, an IX, 21 cartes et fig. C'est le seul ouvrage qui fasse connaître les détails du voyage de Magellan.

PIGALLE (JEAN-BAPTISTE), célèbre sculpteur, né à Paris en 1714, m. en 1785, était fils d'un menuisier-entrepreneur des bâtiments du roi. Il étudia sous Lelorrain et Lemoyne, concourut vainement pour le grand prix de l'Académie, partit presque découragé pour l'Italie, dont il étudia pendant 3 ans les chefs d'œuvre, et, de retour en France, se livra à des travaux continuels qui le firent connaître, mais le laissèrent dans la gêne. M^{me} de Pompadour l'en tira, et, depuis ce moment, il eut la fortune et la gloire. Il entra à l'Académie des beaux-arts, en 1744, et en devint chancelier. Parmi ses ouvrages, on distingue : la statue du *Silence*, et le groupe de *l'Amour et de l'Amitié*, que lui commanda M^{me} de Pompadour, une *Vénus* et un *Mercure*, envoyés par Louis XV en présent au roi de Prusse en 1748 ; le *Tombeau du maréchal de Saxe*, à l'église Saint-Thomas de Strasbourg. Pigalle copie la nature avec une grande finesse ; mais on lui reproche avec raison, surtout dans ses derniers ouvrages, de sentir et d'aimer le vrai plus que le beau et de manquer d'idéal ; il a fait preuve de peu de goût dans la statue de *Voltaire* (à la bibliothèque de l'Institut), qu'il a représenté entièrement nu, avec son extrême maigreur. Pigalle a fait de beaux bustes, tels que ceux de Diderot, de Raynal et de Perronet.

V. Tarbé, *Pigalle sculpteur, sa vie et ses œuvres*, 1859. B.

PIGANIOL DE LA FORCE (JEAN-AYMAR DE), historien compilateur et géographe, né à Aurillac en 1673, m. à Paris en 1753, fut sous-gouverneur des pages du comte de Toulouse. Exact et consciencieux dans ses ouvrages, il n'est qu'un très médiocre écrivain.

Il a laissé : *Description historique et géographique de la France*, Paris, 1715, 5 vol. in-12, et 1752-53, 15 vol. in-12 ; *Description de la ville de Paris et de ses environs*, 2e édit., 1765, 10 vol. in-12 ; *Nouveau Voyage en France*, 1724, 1755, 1770, 2 vol. in-12, etc.

PIGAULT-LEBRUN (GUILL.-CHARLES-ANT.), romancier et poète dramatique, né à Calais en 1753, m. en 1835, après avoir mené une vie fort dissipée et servi quelque temps comme officier dans la gendarmerie d'élite, avant la Révolution, se fit comédien, puis auteur dramatique et romancier. Il avait de l'esprit, de la verve, et obtint plusieurs grands succès au théâtre avec des ouvrages tous oubliés aujourd'hui, entre autre : *le Pessimiste*, en vers, 1789, contre-partie de *l'Optimiste*, de Collin d'Harleville ; *l'Amour et la Raison*, 1791 ; *les Rivaux d'eux-mêmes*, 1798, en prose ; *le Major Palmer*, opéra comique en 3 actes, 1801, etc. Pigault avait 40 ans quand il publia son premier roman, *l'Enfant du carnaval*, in-12 ; il donna successivement *les Barons de Felsheim, Angélique et Jeanneton, Mon oncle Thomas, la Folie Espagnole*, etc., où l'on trouve une imagination sans frein, une morale fort relâchée et un style incorrect et prétentieux. Quelques-uns sont moins mauvais, tels que *M. de Kinglin, ou la Prescience*, 1800 ; *une Macédoine*, 1811 ; *Tableaux de société*, 1813. Il a composé plus de 72 vol. in-12 de romans, dont la plupart eurent, pendant 25 ans, une vogue qui s'évanouit vers 1816. Après la Restauration, voyant son genre usé, et l'un de ses anciens romans saisi comme immoral, il se tourna vers les choses sérieuses, et entreprit une *Histoire de France abrégée*, 1823-28, 8 vol. ; mais cet ouvrage, écrit dans l'esprit philosophique du XVIII^e siècle, obtint peu de succès ; il s'arrête à la mort de Henri IV. Pigault a réuni, sous le titre d'*Œuvres*, ses romans et son théâtre, 1822-24, 20 vol.

PIGEAU (EUSTACHE-NICOLAS), jurisconsulte, né en 1750 à Mont-l'Évêque près de Senlis, d'une famille pauvre, m. en 1818, était destiné à une profession mécanique ; mais reçut quelque instruction d'un ecclésiastique, entra chez un procureur, et se fit recevoir avocat. Secrétaire d'Hérault de Séchelles, puis commis-libraire pendant la Révolution, il ouvrit plus tard des cours de droit, fut nommé par Bonaparte un des rédacteurs du nouveau Code de procédure, et obtint, en 1805, la chaire de procédure civile créée à l'École de Droit de Paris. Tous les ouvrages de Pigeau sont remarquables par la netteté, la clarté et une science solide. Sa *Procédure civile du Châtelet*, 1778, 1780, 1787, 2 vol. in-4°, fut, dès son origine, mise au rang des livres classiques.

On a encore de lui : *Introduction à la procédure civile*, 1784 ; 5e édit., revue par Poncelet, 1822 ; *Procédure civile des Tribunaux de France*, 1808-09, 2 vol. in-4° ; 3e édit., avec notes de Crivelli, 1826 ; *Notions élémentaires de droit civil*, 1804, ouvrage réédité, avec augmentation, sous le titre de *Cours élémentaire de Code civil*, 1818, 2 vol. ; *Commentaires sur le code de procédure civile*, 1827, 2 vol. in-4°.

PIGENAT (FRANÇOIS), un des prédicateurs de la Ligue, né à Autun, signa le décret de déchéance de Henri III, fit l'oraison funèbre des Guises, déclara que le pape même ne pourrait absoudre Henri IV, sous peine d'être excommunié, et mourut en 1590. — Son frère, ODON, membre du conseil des Seize, passe pour être l'auteur du pamphlet intitulé : *Aveuglement des politiques, hérétiques et maheustres, lesquels veulent introduire Henri de Bourbon à la couronne de France*, Paris, 1592.

PIGHIUS (ÉTIENNE **VINAND**, DIT EN LATIN), savant archéologue, né à Kempen en 1520, m. en 1604, passa 8 ans à Rome à étudier les antiquités. Il commença ensuite un grand ouvrage, dont le titre fastueux est : *Annales magistratuum et provinciarum S. P. Q. R. ab urbe condita, incomparabili labore ex auctorum antiquitatumque variis monumentis suppleti*, Anvers, 1599-1615, 3 vol. in-fol. ; il ne publia que le 1^{er} vol., et A. Schott les autres, d'après les manuscrits de l'auteur. Il y a beaucoup d'érudition dans cet ouvrage. Pighius a donné en outre une excellente édition de *Valère-Maxime*, Anvers, 1592, etc. C. N.

PIGNAN, brg (Hérault), arr. et à 11 kil. S.-O. de Montpellier ; 2,081 hab. Distilleries d'eau-de-vie. Aux environs se trouve une belle église ogivale avec un jubé de style mauresque.

PIGNANS, brg (Var), arr. de Brignoles ; 2,447 hab. Martinet hydraulique à cuivre ; distilleries d'eaux-de-vie, huileries.

PIGNATELLI (FRANÇOIS), prince de Strongoli, né en 1732, m. en 1812, s'éleva à la cour du roi de Naples Ferdinand IV en favorisant les intrigues de la reine Caroline avec Acton, fut nommé gouverneur de Naples et chef de la police, n'osa défendre la ville contre les Français commandés par Championnet et s'enfuit en Sicile après avoir brûlé la flotte napolitaine. Le roi le disgracia.

PIGNEAU DE BEHAINE (PIERRE-JOSEPH-GEORGE), missionnaire, né en 1741 à Origny près de Laon, m. en 1799, partit pour la Cochinchine en 1767, fut nommé, en 1770, évêque d'Adran et coadjuteur de l'évêque de Canath, visita Macao en 1774, puis le Cambodge, s'attacha à Nguyen-Anh, roi de la Cochinchine, dut s'enfuir à Siam en 1783 lors d'une révolte contre ce prince, alla solliciter les secours de Louis XVI en 1786, se vit traversé par le comte de Conway, gouverneur des possessions françaises dans l'Inde, n'en réunit pas moins quelques troupes à Pondichéry, aida Nguyen-Anh à remonter sur le trône, 1789, et jouit de la confiance du roi jusqu'à sa mort.

V. H. Gautier, *les Français au Tonkin*, 1884.

PIGNEROL, en italien *Pinerolo*, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. de l'arr. de son nom, dans la prov. de Turin, sur le Clusone, 16,730 hab. Évêché ; collège. Belle cathédrale. Filatures de soie, fabr. de draps, papiers, cuirs. Comm. de grains, vins, eaux-de-vie, bois. Acquise par la maison de Savoie en 1042, cette ville lui fut enlevée par la France de 1536 à 1574, de 1630 à 1696 et de 1801 à 1814. Il ne reste que quelques vestiges du château où furent enfermés l'homme au Masque de fer, Fouquet et Lauzun. — L'arrondissement de Pignerol a 1,500 kil. carr. et 135,000 hab.

PIGNORIA (LORENZO), en latin PIGNORIUS, archéologue et antiquaire, né à Padoue en 1571, m. en 1631.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Mensa Isiaca*, Amst., 1667, in-4° ; *de Servis et eorum apud veteres ministeriis*, 1613, in-4°, plusieurs fois réimprimé ; *Antiquissimæ picturæ quæ Romæ visuntur, de ... nuptiarum, typus explicatus*, 1630, in-4°, réimprimé dans le *Thesaurus antiquitatum Italiæ*, t. I^{er} ; *le Origini di Padova*, 1625, in-4°, etc.

PIGNOTTI (LORENZO), littérateur italien, né en 1739 à Figlini (Toscane), m. en 1812, fut professeur de physique à Florence et à Pise. Il a laissé, outre une médiocre *Histoire de la Toscane*, en italien, Florence, 1813, 9 vol. in-8° ou 10 vol. grand in-18, des *Poésies*, 1812-13, 6 vol. dans lesquelles on remarque des *Fables* publiées pour la première fois en 1779, et très souvent réimprimées depuis ; elles sont habilement dramatisées, et placent Pignotti au premier rang parmi les fabulistes italiens.

PIGRÈS, frère de la première Artémise, est un des auteurs auxquels on attribue, sans fondement, le poème burlesque de la *Batrachomyomachie*.

PIGRUM MARE. *V.* PARESSEUSE (MER).

PIIS (ANT.-PIERRE-AUGUSTIN DE), poète comique et chansonnier, né à Paris en 1755, m. en 1832, écrivit, dès 1776, pour divers théâtres, et, en particulier, pour la Comédie italienne. En 1792, il fonda, avec Barré, le théâtre du Vaudeville. Membre de la réunion du *Caveau*, il fut aussi secrétaire général de la préfecture de police. Il a composé, soit seul, soit en société, un très grand nombre de vaudevilles, tombés aujourd'hui dans un oubli profond ; beaucoup de chansons, des contes, des dialogues et des poésies fugitives.

PIKLER (JEAN-ANTOINE), graveur en pierres fines et en pierres dures, né en 1700 à Brixen (Tyrol), m. en 1779, s'établit à Naples, et depuis 1743, à Rome. Parmi ses productions, on cite deux *Homère*, l'un en cornaline, l'autre en camée. — Son fils JEAN, né à Naples en 1734, m. en 1791, eut un talent aussi distingué.

PILAT (Mont). *V.* Pilate.

PILATE (PONCE-), *Pontius Pilatus*, fut envoyé pour gouverner la Judée, l'an 27 de notre ère. Il essaya de sauver Jésus de la fureur de ses ennemis, et crut les satisfaire en le faisant fouetter. Poursuivi de leurs instances, il voulut le faire profiter de l'usage qui était établi de délivrer un prisonnier le jour de Pâques; ils aimèrent mieux faire grâce au brigand Barabbas. Il donna l'ordre alors de crucifier l'innocent, mais il se lava les mains, comme pour écarter de lui la responsabilité du crime. On ignore ce que devint Pilate : les uns le font mourir à Vienne en Dauphiné, où l'on prétend montrer la place de son tombeau; d'autres disent qu'il se jeta dans le lac de Lucerne, et une légende de ce pays veut qu'il apparaisse une fois par an sur les eaux du lac en habit de juge.

V. le *Mémoire* de Borghesi, *sul Preside della Syria nel tempo della morte di N. S. Gesù Cristo* dans ses *Œuvres*, v, p. 79 et suiv. L—h et G. L.-G.

PILATE, montagne de Suisse, ramification des Alpes bernoises, entre les cantons d'Unterwald et de Lucerne. Sommets principaux : le *Tomlishorn*, 2,505 m.; l'*Esel*, 2,176 m., et le *Windderfeld*, 2,110 m. — ou Pilat, montagne de France, dans les Cévennes, se projetant dans les départements de la Loire et du Rhône, 1,434 m. Le Gier y a sa source.

PILÂTRE DE ROZIER (Jean-François), physicien, né à Metz en 1756, m. en 1785, fut d'abord placé chez un apothicaire de sa ville natale, alla ensuite étudier à Paris les mathématiques, la physique, l'histoire naturelle et la chimie, professa quelque temps cette dernière science à Reims, fut intendant des cabinets d'histoire naturelle et de physique de Monsieur (depuis Louis XVIII), se passionna pour la découverte des frères Montgolfier, fit plusieurs ascensions en aérostat, mais périt, par l'incendie de son ballon, en voulant traverser la Manche, de Boulogne en Angleterre.

PILCOMAYO, riv. de l'Amérique du Sud, sort des Andes au centre de la Bolivie, à peu de distance de Chuquisaca, coule à l'E.-S.-E., puis au S.-E, en traversant le grand Chaco, reçoit le San-Juan, le Cachimayo, la Paspaya, et se jette par 2 branches dans le Paraguay, un peu au-dessous de l'Assomption. Cours de 1,400 kil.

PILENTUM, char à 4 roues, couvert et suspendu, à l'usage des matrones et des Vestales, chez les anc. Romains, et dont elles se servaient pour se rendre aux jeux ou aux sacrifices publics. Sous le Bas-Empire, les matrones s'en servaient aussi dans les pompes nuptiales. C. D—y.

PILES (FORTIA de), anc. famille noble de Provence, dont les membres ont rempli presque sans interruption, de 1660 à 1789, les fonctions de gouverneurs de Marseille. Parmi eux on distingue : Ludovic, baron de Baumes, qui tua en duel le fils de Malherbe en 1628.

PILES (Roger de), peintre, né à Clamecy en 1635, m. en 1709, a laissé des portraits remarquables de Boileau et de Mme Dacier.

Il a publié : *Conversations sur la connaissance de la peinture*, 1677, in-12; *Dissertations sur les ouvrages des plus fameux peintres, avec la Vie de Rubens*, 1681, in-12; *les Premiers éléments de la peinture pratique*, 1684, in-12; *Abrégé de la vie des peintres*, 1699, in-12; *Cours de peinture par principes*, 1708, etc. Tous ses ouvrages ont été réunis sous le titre d'*Œuvres diverses*, 1767, 5 vol. in-12.

PILEUM ou **PILEUS**, bonnet d'affranchi chez les anc. Romains; espèce de petite coiffe unie, hémisphérique ou un peu conique, en laine blanche ou en feutre blanc. L'esclave le recevait le jour de son affranchissement, dont ce bonnet devenait le signe distinctif. Sous les empereurs les citoyens s'en coiffaient quelquefois, en hiver. C. D—y.

PILGRAM, v. d'Autriche-Hongrie (Bohême); 4,850 hab. Fil de laine, fabr. de draps.

PILLAU, v. forte du roy. de Prusse (Prusse Orientale), à 45 kil. O.-S.-O. de Kœnigsberg, sur la langue de terre qui sépare le Frische-Haff de la mer Baltique; 3,225 hab. Construction de navires. Pêche de l'esturgeon, dont les œufs servent à préparer le caviar, objet d'une exportation considérable. — Cette ville fut prise par les Suédois en 1626, et par les Russes en 1758.

PILLEMENT (Victor), graveur français, né à Vienne (Autriche), m. à Paris en 1814, s'adonna au genre du paysage, et sut rendre, par l'alliance de l'eau-forte et du burin, les effets les plus vigoureux et les plus piquants de la peinture. Il était très habile dessinateur. Le nombre de ses eaux-fortes est considérable; on en trouve dans la galerie du *Musée Napoléon*, par Robillard et par Filhol.

PILLNITZ, vge du roy. de Saxe, cercle et à 9 kil. E.-S.-E. de Dresde, sur la rive dr. de l'Elbe; 652 hab. Beau château royal. L'empereur Léopold II et le roi de Prusse Frédéric-Guillaume II s'y réunirent, du 25 au 27 août 1791, pour les affaires de Pologne, et l'on étendit à l'état de la France l'objet de l'entrevue. Le comte d'Artois, de Calonne, Bouillé et divers personnages de l'émigration s'y étaient rendus. On confirma le traité de Vienne du 25 juillet de la même année; on y déclara la situation de Louis XVI un intérêt commun à tous les souverains de l'Europe, et cette déclaration fut regardée comme la base de la coalition contre la France.

PILON (Germain), célèbre sculpteur, né vers 1515 à Paris, au faubourg Saint-Jacques, non à Loué, m. en 1590, vint à Paris en 1550 et fut l'émule de Jean Goujon, avec lequel il contribua à entretenir le goût de l'antique. Parmi ses ouvrages, on cite : le *Mausolée de Guillaume Du Bellay*, dans la cathédrale du Mans, dont on n'a conservé que les bas-reliefs, qui sont d'une pureté antique; les admirables bas-reliefs du beau mausolée de Henri II, dans l'église abbatiale de Saint-Denis; *la Foi, l'Espérance, la Charité, les Bonnes œuvres*, et les statues en bronze de *Catherine de Médicis* et de *Henri II*, sur le monument; le *Mausolée du chancelier de Birague*, au musée des Beaux-Arts, un groupe des *Trois Grâces*, vêtues de robes légères, au Louvre, et l'un des chefs-d'œuvre de la sculpture française. Germain Pilon fut un artiste de génie, et nul ne lui servit de modèle; il sut allier la force et la grâce.

V. De Laborde, *la Renaissance des arts à la cour de France*. B.

PILORI, genre de supplice jadis en usage en France, et consistant en une exposition publique. On l'appliquait aux gens que la justice voulait noter d'infamie, tels que les concussionnaires et les banqueroutiers frauduleux. Tout seigneur haut-justicier avait droit de pilori. L'instrument du supplice était un pilier, muni de chaînes et de carcans pour attacher les exposés. A Paris, il existait plusieurs piloris, un, entre autres, au carrefour devant la place de l'abbaye Saint-Germain. Le plus fameux était celui des Halles : il avait la forme d'une tour octogone, surmontée, à 7 ou 8 m. du sol environ, d'une lanterne de bois, à l'intérieur de laquelle se trouvait un grand cercle de fer percé de place en place de 3 trous, par où l'on faisait passer la tête et les mains des condamnés. La lanterne tournait sur pivot, et, de demi-heure en demi-heure, on lui faisait faire un demi-tour, afin d'offrir les exposés de face à toute la multitude. Les expositions duraient deux heures pendant 3 jours de marché consécutifs. Le pilori fut aboli en 1789 et remplacé par l'exposition publique des condamnés, abolie elle-même par une loi de 1832.

PILPAY ou **BIDPAY**, brahmane et gymnosophiste indien, dont on ignore l'époque de la vie, fut, à ce qu'on croit, gouverneur d'une partie de l'Hindoustan. Quelques-uns le placent 2,000 ans av. J.-C.; d'autres, au IIIe siècle avant l'ère chrétienne. Son nom est attaché à un recueil de Fables ingénieuses et pleines de sagesse. Ces Fables, écrites primitivement en sanscrit, sous les titres de *Pantcha-Tantra* (les Cinq livres), et d'*Hitopadesa*, furent traduites en pehlvi par Burzouyèh, mage du VIe siècle de notre ère, d'après l'ordre du roi Khosrou-Nouschirwan, puis en arabe sous le titre de *Calilah et Dimnah*, en hébreu par le rabbin Joël, et en latin par Jean de Capoue, vers 1262, sous le titre de *Directorium vitæ, parabolæ antiquorum sapientium*. L'*Hitopadesa* a été éditée par Schlegel et Lassen, Bonn, 1829-31. Sylvestre de Sacy a publié la traduction arabe, en 1816. Il en existe des traductions françaises par Galland, 1724, et par l'abbé Dubois, 1826. Des savants modernes pensent que le véritable auteur des *Fables de Pilpay* est un brahmane appelé Vichnou-Sarma.

PILS (Isidore-Alexandre-Augustin), peintre, né à Paris en 1813, m. en 1875, fut élève de Picot, remporta le grand prix en 1838 pour un tableau de *St Pierre guérissant les boiteux*, devint professeur à l'École des beaux-arts en 1863, et remplaça son maître à l'Institut en 1868. Ses meilleures œuvres sont : *le Christ prêchant dans la barque de Simon*, 1846; *la Mort de sainte Madeleine*, 1847; *le Passage de la Bérézina*, et *Bacchantes et Satyres*, 1848; *Rouget de l'Isle chantant la Marseillaise*, 1849; *la Mort d'une sœur de charité*, 1850; *les Athéniens esclaves à Syracuse*, 1852; *la Prière à l'hospice*, 1853; *Une tranchée devant Sébastopol*, 1855; *le Débarquement de l'armée française en Crimée*, 1857; *la Bataille de l'Alma*, 1861.

PILSEN, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), ch.-l. de cercle; 38,883 hab. Gymnase, haute école de sciences et belles-lettres, maison d'éducation pour les enfants de militaires. Fabr. de cuirs, faïences, articles émaillés, 4 grandes foires. Bière estimée. — Le cercle de Pilsen, à l'O. de la Bohême, a 4,941 kil. carr.; 358,617 hab.

PILTEN, v. de l'empire russe en Europe (Courlande). Autrefois évêché, fondé en 1220 par Waldemar II, roi de Danemark, et sécularisé en 1552. — Cette ville passa aux Russes en 1795, lors du 3e partage de la Pologne; 1,496 hab.

PILUM, grand et fort javelot, moitié fer et moitié bois, à l'usage des princes et des hastati, dans la légion romaine. Du temps de Scipion, il avait une hampe longue de 3 coudées (1m,33), sur un palme (0m,07) de diamètre, et un fer long aussi de 3 coudées; le fer était triangulaire et très aigu. L'arme entière, longue de 2m,66, était très lourde, et ne se lançait qu'à petite distance, en allant à la charge. Chaque soldat n'avait qu'un pilum. Sous le Bas-Empire, on allongea la

hampe jusqu'à 5 pieds 1/2 (1m,63), et le fer n'eut plus que 9 pouces (0m,22). Alors on en donna deux à chaque soldat. Le *pilum* servait à rompre la tortue, *testudo*.

J. Quicherat, *le Pilum de l'infanterie romaine*, 1867. G. L.-G.

PILUMNUS, roi de la Daunie et père de Turnus; on le met au rang des dieux, et on lui attribue l'invention du pilon à piler le blé pour le convertir en pain. Il était frère de Picumnus, et, comme lui, présidait aux auspices des noces.

PIMOLIS, v. d'Asie Mineure (Pont), capitale de la *Pimolisène*. Auj. *Osmandjik*.

PIMPLA, montagne de Macédoine, dans la Piérie, sur les confins de la Thessalie. Au pied était une fontaine consacrée aux Muses, dites pour cette raison *Pimpléides*.

PIN-LA-GARENNE (LE), vge (Orne), arr. et à 9 kil. de Mortagne; 986 hab. On élève de beaux chevaux dans les environs, 2 châteaux.

PINA (RUY DE), historiographe de Portugal sous le roi Emmanuel, m. en 1521, écrivit des Chroniques longtemps enfouies aux archives de Torre do Tumbo. On a publié sous le titre de *Cronicas dos seis reis primeiros*, Lisb., 1653, 1727-29, les règnes de Sanche Ier, Alphonse II, Sanche II, Alphonse III, Denis et Alphonse IV; les règnes de Duarte ou Édouard, Alphonse IV et Jean II ont été insérés dans le *Recueil des livres inédits de l'histoire portugaise*, 1790-92, in-4°.

PINA, v. d'Espagne (Aragon), prov. de Saragosse, sur la rive gauche de l'Èbre; 2,900 hab.

PINACOTHÈQUE, du grec *pinax*, tableau, et *thèkè*, dépôt, nom des galeries de tableaux dans l'anc. Grèce. Il y en avait une aux Propylées, sur l'Acropole d'Athènes. On donnait le même nom aux galeries de tableaux dans les maisons des riches Romains. On a ressuscité ce mot dans quelques grandes villes de l'Allemagne, notamment à Munich, pour désigner les musées publics de peinture.

PINAIGRIER (ROBERT), habile peintre sur verre, né vers 1490, on ne sait en quel endroit, se fixa à Tours vers la fin de sa vie. Beaucoup de ses œuvres ont été détruites; on en voit encore d'admirables dans l'église de Saint-Père, à Chartres, et dans l'église Saint-Gervais, à Paris; Saint-Merry, dans la même capitale, possède aussi de cet artiste l'*Histoire de Joseph* en vitraux. Les peintures de Pinaigrier se distinguent par la richesse des couleurs, de belles têtes et des draperies d'un bon style. B.

PINANG ou **PENANG** (POULO-). *V.* GALLES (ILE DU PRINCE-DE-).

PINARA, v. de l'anc. Lycie, au pied du mont Cragus. Belles ruines de temples, théâtres et tombeaux antiques. Restes nombreux d'édifices privés. Inscriptions lyciennes. C'est aujourd'hui le petit village de *Minara*, au S.-O. de Tlos.

Fellows, *Lycia*, p. 137. S. RE.

PINARIUS ET **POTITIUS**, compagnons d'Évandre, sont la tige de deux familles de prêtres d'Hercule en Italie, et particulièrement dans l'ancienne Rome, les *Pinarii* et les *Potitii*. (*V.* POTITII.)

PINARUS, riv. de la Cilicie orientale, affl. du golfe d'Issus. Auj. *Deli-tchaï* (la folle rivière).

PINCERAIS (LE), *Pinciacensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Ile-de-France), où était Poissy (Seine-et-Oise).

PINCHBECK, mécanicien anglais, né à Londres en 1783, inventa un alliage de cuivre et de zinc, imitant l'or, et auquel les Anglais ont donné son nom.

PINCHINAT (PIERRE), homme de couleur de Saint-Domingue, né à Saint-Marc en 1746, m. en 1804, fut élevé en France, revint dans la colonie quand les affranchis réclamèrent des droits politiques, et mérita par ses talents et sa sagesse d'être choisi par eux pour leur président. Arrivé en France, on le calomnia auprès du gouvernement, qui vit en lui un homme dangereux et le fit incarcérer. Il mourut en prison de misère et de chagrin. B. A.

PINCIACUM, nom latin de POISSY.

PINCIANUS (NONNIUS), en espagnol *Fernando Nuñez*, né vers 1473 à Valladolid (*Pintium* en latin), de l'illustre famille des Guzman, m. en 1553, professa le grec à Alcala, puis la rhétorique à Salamanque.

On a de lui : *Annotationes in Senecæ philosophi opera*, Venise, 1536, in-4°; *Observationes in Pomponium Melam*, Salamanque, 1543; — *in Loca obscura et depravata historiæ naturalis C. Plinii*, ibid., 1544; *Commentaire sur les œuvres de Juan de Mena*, Séville, 1520; *Refranos y Proverbios glosados*, Salamanque, 1555, in-4°, etc.

PINCIO (MONTE), *Pincius mons*, *Collis hortorum*, colline de Rome, située en dehors de l'enceinte de Servius Tullius, au N.-E. (*V.* ROME.)

PINÇON ou **PINZON** (MARTIN-ALONZO et VICENTE-YAÑEZ), deux frères qui accompagnèrent Christophe-Colomb dans son 1er voyage, 1492, et qui firent eux-mêmes des découvertes. Vicente fut le premier Espagnol qui passa la ligne, en 1499. L'année suivante, il reconnut le cap Saint-Augustin au Brésil, l'embouchure de la riv. des Amazones et la riv. de Guyane qui a reçu son nom. Il s'attacha ensuite à Diaz de Solis. *V. ce nom.*

PINÇON (PIERRE), bibliographe né à Montauban en 1802, m. en 1873, exerça pendant trente ans la profession de coiffeur. Un rapport sur le plan d'une *Encyclopédie systématique*, lu à l'Académie française par M. Dupin, lui valut, en 1841, une place à la bibliothèque Sainte-Geneviève, où il fut nommé sous-bibliothécaire en 1846 et bibliothécaire en 1850. C'est à lui qu'on doit le choix des noms des écrivains illustres inscrits sur la façade extérieure de ce monument.

Parmi ses écrits nous citerons : *Monographie bibliographique, ou Catalogue des ouvrages, manuscrits et imprimés, relatifs à ... de la bibliothèque Sainte-Geneviève, à son origine*, etc., à insérer dans l'*Histoire de la Bibliothèque Sainte-Geneviève* par A. de Bougy, 1847; *Manuel de la bibliographie universelle*, 1857, avec Denis et de Martonne.

PINCZOW, v. de la Pologne russe (gvt de Kielce); 5,290 hab.

PINDAR (PETER). *V.* WOLCOTT.

PINDARE, le prince des poètes lyriques de la Grèce, né en 521 av. J.-C. à Cynoscéphales, près de Thèbes, en Béotie, vécut peut-être jusque vers 440. Il était d'une famille de musiciens et fut disciple du poète Lasos d'Hermione. Nul poète n'a été comblé de distinctions aussi glorieuses. Les tyrans de Sicile, Gélon, Hiéron Ier et Théron, le tyran de Cyrène Arcésilas, les rois de Macédoine Amyntas Ier et Alexandre Ier, les Scopades et surtout les Aleuades, célèbres familles dynastiques de Thessalie, l'admirent à leur cour et à leur table. Les Athéniens le déclarèrent hôte public de leur cité; les Amphictyons lui décernèrent le droit d'hospitalité dans toutes les villes de la Grèce; la Pythie ordonna, au nom d'Apollon, qu'il recevrait la moitié des prémices qu'on offrait sur les autels du dieu, et ce glorieux privilège fut déclaré héréditaire dans la famille du poète : aux fêtes d'Apollon, il siégeait, couronné de lauriers, sur un trône de fer, et Thèbes lui éleva, de son vivant, une statue, où il était représenté une lyre en main et le front ceint d'un diadème. Après sa mort, des privilèges importants furent accordés à sa famille, et, dans le sac de Thèbes par les Macédoniens, plus d'un siècle après sa mort, sa maison fut épargnée par ordre d'Alexandre. Pindare avait composé un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart sont perdus : des *Odes triomphales*; des *Hymnes*; des *Prosodies*, prières pour les processions; des *Dithyrambes*; des *Parthénies*, odes sacrées chantées par des chœurs de jeunes filles; des *Hyporchèmes*, chants pour les danses religieuses; des *Thrènes*, chants de deuil; des *Péans*, chants d'allégresse; des *Scolies*, chansons de table; des *Éloges*, des *Épigrammes*, et peut-être même des tragédies. Il ne nous reste que les Odes, composées en l'honneur des athlètes vainqueurs aux différents exercices du stade, et rangées en quatre groupes, les *Olympiques*, les *Pythiques*, les *Néméennes* et les *Isthmiques*. Nous n'avons des autres poésies que des fragments dénués d'intérêt. Les Odes ne paraissent pas avoir été les poésies de Pindare les plus goûtées de l'antiquité; malgré de grandes et incontestables beautés, beaucoup nous paraissent froides ou bizarres. Les vainqueurs aux quatre grands jeux solennels étaient souvent des hommes très obscurs; le poète était donc fort embarrassé de la stérilité de son sujet. Lorsqu'il ne trouvait rien à dire du vainqueur, il se rejetait sur l'éloge des dieux protecteurs des jeux et dispensateurs de la victoire, ou sur celui des instituteurs de ces jeux, insérant comme ornements quelque légende mythologique, quelques prières aux dieux, quelquefois l'éloge de son art et de lui-même. Si le vainqueur est un homme connu ou illustre, il fait son éloge, celui de sa famille ou des fondateurs de sa ville, celui des dieux qui protègent cette famille ou cette cité, et termine en revenant au héros, auquel il adresse quelquefois des préceptes de morale pratique, dont la partie épisodique même lui a donné la matière. Le style de Pindare est souvent obscur (et il l'était déjà pour les anciens), parce qu'il parle fréquemment par allusion, que presque jamais il ne développe entièrement sa pensée par l'expression : ajoutez à cela des images très hardies, des métaphores extraordinaires et parfois incohérentes, qui rendent la lecture des odes fort pénible; mais, une fois le sens à peu près élucidé, on reconnaît dans le style une harmonie et un mouvement rapide qui entraîne la voix avec l'esprit. Les poésies de Pindare ont donné lieu chez les modernes à une discussion célèbre entre Perrault et Boileau. *V.*, dans les *Réflexions critiques* de ce dernier, la VIIIe et la conclusion des neuf premières.

Éditions principales : Avec les scolies, par Heyne et Schæfer, Leipzig, 1817; par Bœckh, Leipzig, 1811-21, édition critique avec un admirable commentaire en latin, 2e éd. 1825; par Dissen et Schneidewin, 1847, avec commentaire important; par Donaldson, 1868, avec commentaire en anglais; par Tycho Mommsen, éd. critique très estimée, Berlin 1864; par Christ, le texte seul, 1873; par Fennell, 1883 ... des éd. avec traduction française en regard des *Olympiques*, par Sommer, 1848; des *Pythiques* par le même 1847; des *Néméennes*, 1848; des *Isthmiques*, 1847. Les meilleures traductions françaises sont celles de Poyard, 1853, Boissonade et Egger, 1867. Abel a commencé, en 1884, une éd. critique des scolies. — Croiset, *Pindare*, 1880, avec une intéressante étude sur la métrique de ses odes; Villemain, *Essai sur le génie de*

Pindare, 1859; Bippart, *Pindars Leben und Kunst*, 1848; Bulle, *de Pindari Sapientia*, 1866; G. Hermann, *Dissertationes Pindaricæ*, 1798-1817; Lubbert, *de Elocutione Pindari*, 1853; Mommsen, *Pindaros*, 1845; Peter, *de Dialecto Pindari*, 1866; L. Schmidt, *Pindars Leben und Dichtung*, 1862; Vitet, *Revue des Deux Mondes*, 1860, p. 710. Un excellent lexique de la grécité de Pindare a été donné par Bindseil, Berlin, 1875.

P—T et S. Re.

PINDARE, riv. du Brésil (Maranhão), affl. du Miarim près de son embouchure; cours de 450 kil.

PINDARIS, c.-à-d. *habitants des montagnes*, peuple de l'Hindoustan (Malva), dans les États d'Holkar, de Sindhya et de Bopal, était un ramas de brigands et d'aventuriers qui commencèrent à soutenir les Mahrattes à la bataille de Panipet, 1761, et que les Anglais exterminèrent à peu près complètement en 1817.

PINDE, *Pindus*, auj. *Mezzovo*, chaîne de montagnes de la Grèce, entre l'Épire à l'O. et la Thessalie à l'E., depuis les monts Cambuniens jusqu'à la chaîne de l'Othrys. Le Pinde était consacré à Apollon et aux Muses.

PINDEMONTE (Marc-Antoine), littérateur italien, né à Vérone en 1694, m. en 1744.

Il a publié des *Poesie latine e volgari*, Vérone, 1721, 1776, 2 vol., ainsi qu'une traduction de l'*Argonautique* de Valérius Flaccus, Vérone, 1776, in-4o.

PINDEMONTE (Le marquis Jean), poète tragique, né à Vérone en 1751, m. en 1812, siégea pendant la domination française au corps législatif du roy. d'Italie. Il a publié ses pièces sous le titre de *Componimenti teatrali*, Milan, 1804, 4 vol. Il a plus de grâce et de charme que de génie, néglige la correction du plan, des caractères et du style, vise à la pompe et au bruit de la scène, et cherche l'éclat, l'effet théâtral, plutôt que la profondeur de l'impression.

PINDEMONTE (Le chevalier Hippolyte), poète distingué et bon traducteur, frère du précédent, né à Vérone en 1757, m. en 1828, fit un voyage en France et vécut à Paris de 1788 à 1791.

Il a traduit en vers les deux premiers chants de l'*Odyssée*, 1810; l'*Hymne à Cérès*, 1785; des fragments des *Géorgiques*, et composé une tragédie d'*Arminius*, 1804. On lui doit aussi des *Épîtres en vers*, Vérone, 1805, et Florence, 1809, in-12; des *Poésies champêtres*, 1788.

PINEGA, riv. de la Russie d'Europe, naît dans le gvt de Vologda, arrose celui d'Arkhangel et se jette dans la Dvina. Cours de 450 kil.

PINDENISSE. *V.* Pendenisse.

PINEL (Philippe), célèbre médecin, né en 1745 à Saint-Paul, près de Lavaur (Tarn), m. en 1826, fut reçu docteur à la faculté de Toulouse en 1764, alla se perfectionner dans son art à Montpellier, puis à Paris, 1771, coopéra à la *Gazette de santé* et au recueil intitulé *la Médecine éclairée par les sciences physiques*, et fut nommé médecin en chef de Bicêtre en 1792. Aux châtiments et à la réclusion, qui empiraient l'état des aliénés, il substitua la douceur, l'exercice, le travail, un air salubre et une certaine liberté. De Bicêtre, il passa, en 1794, à la Salpêtrière, qui lui doit aussi d'importantes améliorations. Il fit, à l'École de médecine de Paris, des cours d'hygiène et de pathologie interne qui eurent un très grand succès, et il fut appelé à l'Institut. On lui a élevé une statue en 1885, en face de l'entrée principale de la Salpêtrière.

Il a laissé : *Traité médico-philosophique sur l'aliénation mentale*, 1791 et 1809; *Nosographie philosophique, ou la Méthode de l'analyse appliquée à la médecine*, 1798, 2 vol., et 1818, 3 vol.; *Médecine clinique*, 3e édit., 1815, etc. — V. Son *Éloge* par Cuvier, par Esquirol, par Bricheteau et par Pariset.

PINELLI (Bartolomeo), graveur et dessinateur, né à Rome en 1781, m. en 1835, montra dans ses œuvres beaucoup de force, de vivacité et de grâce. Il a gravé des sujets de bataille tirés de l'histoire romaine, des rixes populaires, et, sous le titre de *Meo-Petacca*, une série de caricatures historiques. Il avait un talent distingué comme aquarelliste.

PINELO (Antonio de **LEON-**), écrivain espagnol du Pérou au XVIIe siècle, fut rapporteur au conseil des Indes.

Il a laissé : *Recopilacion general de las leyes de las Indias*, 1680, 4 vol. in-fol.; *Traité des confirmations royales*, Madrid, 1630, in-4o, important pour la jurisprudence de l'Amérique espagnole; *Abrégé de la Bibliothèque orientale et occidentale, nautique et géographique*, 1738, in-fol., répertoire bibliographique des livres imprimés ou manuscrits sur les voyages, les missions et relations étrangères, etc.

PINEROLO, nom italien de Pignerol.

PINETUS, nom anc. de Pinhel.

PINEY-LUXEMBOURG, ch.-l. de cant. (Aube), arr. de Troyes; 1,533 hab. Corderies, tuileries. Autrefois titre de duché-pairie, érigé en 1581, en faveur de François de Luxembourg.

PINGRÉ (Alexandre-Gui), astronome, né à Paris en 1711, m. en 1796, fit ses études chez les Génovéfains et entra dans leur ordre, où il enseigna la théologie. Les querelles du jansénisme et les conseils du chirurgien Lecat lui firent changer l'objet de ses études, et il s'appliqua à l'astronomie. L'observation du passage de Mercure, en 1753, le fit entrer à l'Académie des sciences comme correspondant, puis associé libre. Bibliothécaire de Sainte-Geneviève, il trouva, dans la collection confiée à sa garde, les éléments du plus important de ses ouvrages : *la Cométographie, ou Traité historique et théorique des comètes*, 1783, 2 vol. in-4o. Cet ouvrage, malgré les travaux postérieurs, n'a pas perdu tout mérite. De 1754 à 1757, il a publié un *État du ciel*, almanach nautique, suivant une méthode sur laquelle celle de Lacaille a prévalu. Le détail de ses observations se trouve dans la *Bibliographie astronomique* de Lalande. On lui doit encore une traduction estimable des *Astronomiques* de Manilius, 1786, 2 vol. Lors de la formation de l'Institut, en 1795, Pingré en fut nommé membre. V.

PINHEIRO-FERREIRA (Sylvestre), publiciste, né à Lisbonne en 1769, m. en 1847, professa la philosophie à Coïmbre, fut ensuite secrétaire de légation à Paris et à La Haye, chargé d'affaires à Berlin et ministre des affaires étrangères de 1821 à 1823. Il était membre correspondant de l'Institut de France.

On lui doit plusieurs ouvrages écrits en français : *Essai sur la psychologie*, 1826; *Cours de droit public*, 1830-35; *Principes du droit constitutionnel*, 1834; une édition du *Précis du droit des gens* et un *Supplément au Guide diplomatique* de Martens.

PINHEL, anc. *Pinetus*, v. de Portugal (Beira), sur une colline près de la Pinhel; 2,763 hab. Évêché. Cathédrale; palais épiscopal; belles fontaines.

PINKAFELD, brg du roy. de Hongrie (Eisenberg), sur la Pinka (affluent g. de la Raab); 2,865 hab. Sources ferrugineuses acidulées. Château des comtes Batthiany.

PINKERTON (Jean), savant Écossais, né à Édimbourg en 1758, m. en 1826, fut destiné au barreau, mais se rendit à Londres en 1780 et renonça au droit. Il publia quelques poésies élégiaques qui eurent du succès, mais se fit des ennemis par ses *Lettres sur la littérature*, 1785. Livré à des recherches historiques et géographiques et à une étude approfondie de la numismatique, il devint membre de la Société des antiquaires de Londres.

On lui doit : *Essai sur les médailles*, 1784, 2 vol., trad. en français avec notes et additions par J.-G. Lipsius, Dresde, 1794, in-4o; *Recherches sur l'origine et les progrès des Scythes ou Goths*, 1787, in-4o, trad. en français par Miol; *Histoire d'Écosse depuis l'avènement de la maison des Stuarts*, 1794, 2 vol. in-4o, ouvrage remarquable; *Géographie moderne, rédigée d'après un nouveau plan*, 1802, 2 vol. in-4o, et 1807, 3 vol. in-4o, ouvrage où la géographie était exposée pour la première fois d'une manière intéressante, et qui obtint un succès européen; *Souvenirs de Paris*, 1805, 2 vol.; *Collection générale des voyages*, 1808-17, 13 vol. in-4o, recueil médiocre, etc. B.

PINNA, v. de l'Italie ancienne (Samnium), chez les Vestins. Auj. *Civita-di-Penne*.

PINNEBERG, v. du roy. de Prusse (Slesvig-Holstein), sur un petit affluent de l'Elbe; 3,074 hab. — Le cercle de Pinneberg a 805 kil. carr. et 67,287 hab.

PINS (Ile des), dépendance de la Nouvelle-Calédonie, au S. de cette île, dans l'Océanie (Mélanésie), par 22° 40' lat. S. et 165° long. E.; environ 750 hab., presque tous convertis par les missionnaires catholiques. C. P.

PINOS, ou **ÎLE DES PINS.** *V.* Filipina-Nueva.

PINSK, v. de la Russie d'Europe, sur le Pripet, affl. de la Pina, dans le gouvernement de Minsk; 17,718 hab. Évêché russe. Fabr. et comm. de cuirs renommés. Cette ville appartint autrefois aux Polonais. Elle se trouve au milieu des marais de Pinsk ou du Pripet, qui ont 500 kil. sur 200, et s'étendent dans les gouvernements de Minsk, de Grodno et de Volhynie.

PINSON. *V.* Pinçon.

PINTE, anc. mesure de capacité pour les liquides, le 8e du setier et le double de la chopine. Elle variait selon les lieux. Celle de Paris équivalait à 93 centilitres.

PINTELLI (Baccio), architecte florentin de la 2e moitié du XVe siècle, fut employé par Sixte IV et construisit l'église et le couvent de Santa-Maria del Popolo, la chapelle Sixtine, le pont Sixte et l'église de San-Pietro in Vincoli, à Rome.

PINTIA ou **PINTIUM**, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise); auj. *Valladolid*.

PINTO (Ferdinand **MENDEZ-**). *V.* Mendez.

PINTO (Isaac), juif portugais, m. en 1784, vécut à Bordeaux, puis en Hollande.

Il a écrit en français : *Essai sur le luxe*, 1762; *Apologie pour la nation juive*, 1762, réfutation des injures adressées par Voltaire à ses coreligionnaires, reproduite par l'abbé Guenée; du *Jeu de cartes*, 1768, lettre à Diderot; *Traité de la circulation et du crédit*, 1771, 1773, 1781; *Précis des arguments contre les matérialistes*, 1774. Les *Œuvres* de Pinto ont été réunies en franç. à Amsterdam, et en allemand à Leipzig, 1777.

PINTO-RIBEIRO (Jean), né d'une famille noble à Amarante, devint, après s'être distingué par sa science comme magistrat, le surintendant des affaires du duc de Bragance. Son esprit ardent et son patriotisme le rendirent, en 1640, l'agent principal et l'habile organisateur de la conjuration qui, en délivrant le Portugal du joug de l'Espagne, donna la couronne à ce prince. *V.* Jean IV, Vasconcellos, Almeida. Nommé plus tard grand trésorier et garde général des archives, il mourut en 1649. Pinto est le héros d'une comédie politique de N. Lemercier.

On a de lui, entre autres ouvrages, un récit italien de la révolution

de 1640 : *Discors odell' usurpazioner, etenzione e ristorazione del regno di Portogallo*, Lisbonne, 1646. Ses écrits politiques ont été réunis et publiés à Coimbre, 1729, in-fol. Il a laissé en manuscrit un *Recueil des lois de Portugal*, et un *Commentaire sur les poésies lyriques de Camoens*. R.

PINTURICCHIO (Bernardino **DI BENEDETTO**, dit **IL**), peintre, né à Pérouse en 1454, m. en 1513, élève du Pérugin suivit ce maître à Rome, l'aida dans ses travaux et s'attacha Raphaël, alors âgé de 19 ans, qu'il emmena à Sienne. Il exécuta diverses peintures au Vatican, au château Saint-Ange à Rome et des fresques dans la même capitale et à Sienne. Son chef-d'œuvre est une suite de 10 fresques dans la bibliothèque de la cathédrale de cette dernière ville, représentant les *Faits mémorables de la vie du pape Pie II;* on voit un autre tableau dans l'église, *le Couronnement de Pie III*. Le musée du Louvre a de lui *la Vierge et l'Enfant Jésus*. Pinturicchio est plein de vivacité dans l'expression de ses figures, et de magnificence dans ses fonds de tableaux. On croit que son surnom, en latin *Pictoricus,* comme il a signé plusieurs fois, vient de son habileté dans l'exécution des fresques.

PINZON, navigateur espagnol. (*V.* Pinçon.)

PIOBERT (Guillaume), général et mathématicien, né en 1793 à la Guillotière, près de Lyon, m. en 1871, sortit de l'École polytechnique dans l'artillerie, et fut bientôt nommé professeur à l'École d'application de Metz. Il remplaça Prony à l'Académie des sciences en 1840, et arriva au grade de général de division en 1852.

Il a publié : *Mémoire sur les effets des poudres*, 2e édit., 1844; *sur la Pénétration des projectiles*, avec Morin, 1836; *Influence de la rotation des mobiles sur leur mouvement de translation dans les milieux résistants*, 1837; *sur les Moulins employés en Algérie*, 1840; *Cours d'artillerie de l'École d'application*, 1841; *Mémoire sur le tirage des voitures*, 1842; *Expériences sur les roues hydrauliques à axe vertical*, 1845; *sur l'Emploi du coton-poudre*, 1846; *Traité d'artillerie théorique et pratique*, 2e édit., 1859, 2 vol.

PIOLENC, vge (Vaucluse), arr. d'Orange sur la rive g. du Rhône; 1,904 hab. Filatures de soie; exploitation de houille. Hospice.

PIOMBINO, anc. *Populonium,* v. forte du roy. d'Italie, prov. et à 90 kil. S. de Pise, sur le canal de Piombino, et en face de l'île d'Elbe; 4,361 hab. Arsenal et hôpital militaire. Anc. palais des grands-ducs de Toscane. C'était le ch.-l. d'une principauté enclavée dans la province de Pise, et qui comptait 21,000 hab. Elle fut fief de l'Empire, puis appartint successivement aux Appiani, aux Ludovisi et aux Buoncompagni, sous la suzeraineté de Naples. Napoléon Ier en forma, avec le duché de Lucques, la principauté de Lucques-et-Piombino, qu'il donna à sa sœur Élisa; en 1815, elle fut rendue aux Buoncompagni, mais placée sous la suzeraineté de la Toscane et annexée avec elle au roy. d'Italie en 1860.

PIOMBINO (Canal de), détroit entre la ville de Piombino et l'île d'Elbe; 8 kil. de large.

PIOMBINO (Lac de), anc. *Vetulonius lacus,* lac de Toscane, à 5 kil. N.-E. de Piombino; 7 kil. sur 5. Il communique au S. avec la mer Tyrrhénienne.

PIOMBO (Sébastien **DEL**). *V.* Sébastien.

PIONNIER. Ce mot, d'abord synonyme de *piéton* ou *fantassin,* fut employé primitivement pour désigner les soldats de l'infanterie chargés de frayer la route aux cavaliers. Il a été réservé depuis à certains corps d'ouvriers militaires, chargés des travaux de terrassement. Il y a dans l'armée française 1 compagnie de pionniers de discipline (en Algérie). — En Amérique on appelle pionniers ceux qui défrichent des terres encore inhabitées et s'y établissent les premiers. E. D—y.

PIORRY (Pierre-Adolphe), médecin, né à Poitiers en 1794, m. en 1879, avait commencé ses études de médecine, lorsqu'il fut atteint par la conscription et partit pour l'Espagne comme chirurgien militaire. De retour à Paris, en 1814, il suivit les leçons de Fouquier et de Roux, fut reçu docteur en 1816 et s'attacha d'abord à l'école de Broussais. Les cours de Magendie modifièrent ses opinions et, le ralliant à l'école des organiciens, tournèrent ses études vers l'anatomie. C'est alors qu'il écrivit un certain nombre de mémoires sur *les Sympathies*, sur *les Vomissements*, sur *l'Influence de l'estomac sur les autres organes*, etc., et des articles dans le *Journal de la Société de médecine*, le *Dictionnaire des sciences médicales*, le *Journal complémentaire*, etc. Reçu agrégé en 1826 et médecin des hôpitaux en 1827, il s'occupa spécialement des altérations des liquides, et recueillit les matériaux de son *Traité des altérations du sang*, 1833. Piorry imagina un nouveau mode de percussion, qu'il fit connaître dans son *Traité sur la percussion médiate*, pour lequel l'Académie des sciences lui décerna le prix Montyon, en 1828. Membre de l'Académie de médecine depuis 1823, professeur de clinique à la Faculté depuis 1840 et à la Charité depuis 1846, il passa comme professeur de clinique interne à l'Hôtel-Dieu en 1864, et fut admis à la retraite 2 ans après. Chevalier de la Légion d'honneur en 1838, il fut promu officier en 1866.

On a de lui, outre les ouvrages déjà cités : *Mémoire sur les irritations encéphaliques des enfants*, 1823; *Procédé opératoire sur la percussion*, 1831; *Traité du diagnostic*; *Traité de séméiologie*, 1836; *Traité de médecine pratique et de pathologie iatrique ou médicale*, 1842, 9 vol.; *de l'Hérédité dans les maladies*, 1843; *Dieu, l'âme, la nature*, poème, 1851; *Mémoire sur la curabilité et le traitement de la phtisie pulmonaire*, etc., 1860; *Discours sur l'organisme, le vitalisme et le psychisme*, etc., 1860; *la Médecine du bon sens*, 1865, 2e édit., 1867; *Traité de plessimétrisme et d'organographisme*, 1866, avec fig.

PIOTRKOW, *Petrikau,* v. de la Pologne russe, ch.-l. de gvt.; 16,949 hab. Collège de Piaristes. — Le gvt de Piotrkow, au S.-O. de la Pologne, touchant à la Silésie prussienne, a 12,249 kil. carr. et 837,928 hab.

PIPE, anc. mesure pour les vins et les esprits, valait 1 muid 1/2. Elle variait, comme le muid, selon les localités.

PIPER (Charles, comte de), homme d'État suédois, né vers 1660 dans une condition obscure, m. en 1716, parvint aux honneurs et aux places par ses talents et la souplesse de son caractère, jouit de la confiance entière de Charles XI, fut élevé par Charles XII au rang de premier ministre, et le suivit dans ses campagnes. Fait prisonnier par les Russes à la bataille de Poltava, il mourut dans la forteresse de Schlüsselbourg. — Son fils, Charles-Frédéric, devint le favori du roi de Suède Adolphe-Frédéric; mais le comte de Brahé, son gendre, ayant été décapité en 1756, il quitta la cour et se retira dans une de ses terres, où il mourut en 1770.

PIPERI, nom moderne de Péparèthe.

PIPERNO, v. du roy. d'Italie, prov. de Rome; 5,176 hab. Évêché. — Aux environs sont les ruines de l'anc. *Privernum.*

PIPLEY, v. de l'Hindoustan anglais (Bengale), à 16 kil. de la mer, sur la Samarinka. Autrefois port considérable, aujourd'hui abandonné.

PIPPI (Giulio). *V.* Jules Romain.

PIQUE, arme que l'on donna à la populace de Paris, en 1792, pour l'opposer à la garde nationale. Ce fut au nom de l'égalité que l'on arma ainsi la plèbe, et comme les fusils manquaient, le journaliste Carra imagina la création des piques. La province applaudit à cette idée; les piques devinrent à la mode, et il y eut à Paris une division de la ville qui prit le nom de *section des Piques,* dans le quartier de la place Vendôme. A la journée du 20 juin, les hommes à piques se mêlèrent pour la première fois à la garde nationale.

PIQUIERS, soldats armés de la pique, étaient au 1er rang lorsqu'ils combattaient contre la cavalerie et au 2me lorsqu'ils étaient engagés avec l'infanterie. Au temps de Louvois, les régiments d'infanterie comptaient encore 1/3 de piquiers et 2/3 d'hommes armés de mousquets. L'invention de la baïonnette à douille les fit disparaître en 1703.

PIQUINIS ou **PIQUICHINIS**, mauvais soldats, sorte de valets d'armée, fort nombreux dans les troupes de Charles VI. Ils étaient presque tous d'origine italienne, méprisés des véritables soldats, détestés pour leur maraude; leur nom devint un terme de dédain.

PIRANESI (Jean-Baptiste), dessinateur, graveur à l'eau-forte et au burin, né à Rome en 1707, m. en 1778, excellait à rendre les monuments d'architecture et les ruines. Son *Œuvre* se compose de 16 vol. gr. in-fol., représentant les édifices remarquables de l'anc. Rome, des bas-reliefs, des vases, des autels, des tombeaux, etc. Nul ne l'a surpassé pour la vérité, le pittoresque, la chaleur et l'animation de ses planches. Piranesi joignait à son talent une vive et belle imagination, qu'il a fait admirer dans un grand nombre de frontispices de son ouvrage, et montrée moins heureusement au point de vue archéologique et historique, dans diverses restaurations de monuments antiques placés à côté de leurs ruines. Il avait fondé à Rome, pour le commerce des estampes, une maison importante. (*V. l'art. suiv.*) C. D—y.

PIRANESI (François), fils du précédent, né à Rome en 1748, m. en 1810, se livra, comme son père, au dessin et à la gravure des monuments antiques de Rome et de l'Italie, prit part à la révolution de Rome lors de l'arrivée des Français, et fut envoyé à Paris en 1798 comme ministre de la nouvelle république romaine. A son retour, il vit changer la face des affaires. Ne se croyant pas en sûreté à Rome, il se rendit à Naples avec sa collection de planches; arrêté par ordre du roi, il fut mis en liberté grâce à l'intervention du 1er consul Bonaparte, et se fixa à Paris. Il y publia une édition complète de ses *Antiquités romaines,* une magnifique collection de dessins coloriés, et fonda une manufacture de vases peints, candélabres, trépieds, etc., en terre cuite, à l'imitation des vases étrusques. L'œuvre de Fr. Piranesi se confond avec celui de son père, dont il fut élève et dont il a la manière. Il se compose de 29 vol. gr. in-fol., contenant 1,594 planches.

Ses principales collections sont : *Antiquités romaines*, [illegible] pl.; *Panthéon, Colonnes Trajane et Antonine, Antiquités d'Albano, Tombeau des Scipions, Champ de Mars*, etc., en tout 303 pl.; *Magnificence de l'architecture romaine*, 57 pl., etc. Toutes ces gravures sont accompagnées d'un texte en italien. Une édition de l'œuvre des Piranesi a été publiée par Didot, 1836, 29 vol. gr. in-fol.

PIRANO, v. de l'Autriche-Hongrie (Illyrie), port sur le

golfe de Trieste; 7,387 hab. Salines considérables. Vins et huiles d'olive.

PIRATES, bandits qui infestaient les mers depuis la Phénicie jusqu'aux Colonnes d'Hercule, rançonnaient les navires, pillaient les villes des côtes d'Italie, et finirent même par couper les approvisionnements de Rome. On les vit se réunir, quand cette ville, après avoir ruiné Carthage, cessa d'entretenir des flottes sur la Méditerranée, et les troubles qui éclatèrent depuis les Gracques favorisèrent leurs entreprises. Leur principal repaire était en Cilicie; mais ils avaient, sur toutes les côtes, des arsenaux et des lieux de retraite. Lorsque Mithridate fut contraint de licencier ses flottes, ses matelots allèrent grossir leur nombre, 84 av. J.-C., et plus tard ils lui amenèrent les envoyés de Sertorius. Plus disciplinés, ils auraient pu, en servant de lien entre ces deux alliés, susciter de graves difficultés à Rome. Servilius et Métellus, envoyés contre eux, méritèrent, l'un le surnom d'*Isauricus*, 78, l'autre celui de *Creticus*, 68. Pompée, armé, par la loi *Gabinia*, de forces immenses et de pouvoirs illimités, 67, n'eut besoin que de 90 jours pour balayer toutes les mers, et détruire les pirates jusque dans leurs repaires. La piraterie reparut du reste à l'époque byzantine et a persisté jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, en particulier sur les côtes barbaresques, dans l'archipel grec et jusqu'à nos jours dans les mers de Chine.

Sestier, *la Piraterie dans l'antiquité*, 1879. O. et S. Re.

PIRATES (Côte des), côte de l'Hindoustan, dans le pays des Dachinabades, à l'O.

PIRATES (Iles des), groupe d'îles au N. du golfe du Tonkin.

PIRÉE, port d'Athènes, à l'embouchure du Céphise et à 10 kil. de la ville, à laquelle il était réuni par deux longs murs que Thémistocle et Périclès avaient bâtis. Il appartenait à la tribu Hippothoontide, et était formé de 3 bassins appelés *Cantharos*, *Aphrodision* et *Zéa*; il pouvait contenir 400 navires. Lysandre, ayant pris Athènes, rasa les murs du Pirée, en 404 av. J.-C. Ils furent en partie relevés par Conon, et de nouveau détruits par Sylla. De l'anc. Pirée, on ne trouve plus que quelques débris des longs murs, les restes d'un aqueduc, d'un égout et de thermes, un tombeau qu'on dit être celui de Thémistocle, les restes de deux théâtres et les ruines d'un temple de Vénus, élevé par Conon, après la bataille de Cnide, sur la colline qui sépare le Pirée de Munychie. — Le Pirée est aujourd'hui une ville florissante de 21,055 hab., possédant un jardin public, un musée, un chantier de construction, une école de génie et d'artillerie, une église catholique, des manufactures de lainage. Son port, bien fortifié du côté de la mer et très profond, est desservi par les paquebots français, italiens, autrichiens et grecs. Les escadres européennes y séjournent souvent. Un chemin de fer, le premier que l'on ait construit en Grèce, relie le Pirée à Athènes (trajet en 20 minutes).

Hanstin, *le Pirée*, 1877; Ulrichs, Οἱ λιμένες τῶν Ἀθηνῶν, 1843; Dyer, *Ancient Athens*, 1873; G. Hirschfeld, *Académie de Saxe*, 1878. B. et S. Re.

PIRÈNE. *V.* Corinthe.

PIRITHOÜS, fils d'Ixion et de la Nue, ou de Jupiter et de Dia, était roi des Lapithes en Thessalie. Ami inséparable de Thésée, il épousa Hippodamie, et invita les dieux à ses noces; Mars, seul oublié, se vengea en y suscitant le combat des Centaures et des Lapithes. Pirithoüs descendit avec Thésée aux Enfers, pour enlever Proserpine; Pluton les enferma dans une étroite prison; Thésée fut délivré par Hercule, mais Pirithoüs fut tué.

PIRMASENS, v. du roy. de Bavière (Palatinat), à 57 kil. O.-S.-O. de Spire; 12,039 hab. Chapeaux de paille. Défaite des Français par les Prussiens en 1793.

PIRNA, v. du roy. de Saxe, sur la rive g. de l'Elbe, à 16 kil. S.-E. de Dresde; 11,680 hab.; belle église; grand hospice d'aliénés dans le château de *Sonnenstein*. Fabr. de lainages, poteries, cotons, bonneterie, cuirs. — Frédéric II y battit les Autrichiens et les Saxons en 1745, et y prit 15,000 Saxons par la famine en 1756. Les Français et les alliés s'y rencontrèrent plusieurs fois en 1813.

PIRNAZZA, nom moderne du Pamisus.

PIRON (Alexis), poète dramatique, né à Dijon en 1689, m. en 1773, était fils d'Aimé Piron, apothicaire et auteur de *Noëls* bourguignons qui n'ont été effacés que par ceux de La Monnoye. Destiné au barreau, il y renonça à la suite d'un revers de fortune, et se voua aux lettres faciles, c.-à-d. au genre des pièces fugitives, des épigrammes et des chansons. Il débuta par des guerres d'esprit avec les Beaunois, et, grâce à une très belle écriture, vécut du métier de copiste. Cependant, ayant perdu la place qui formait sa principale ressource, il partit, en 1719, pour Paris, où il trouva à faire le même métier pour la modique somme de 60 fr. par mois. Il s'en dégoûta promptement, et, comme il avait déjà la réputation méritée d'un homme de beaucoup d'esprit, l'entrepreneur de l'Opéra-Comique lui proposa de travailler pour son théâtre. Piron, pressé par le besoin et d'ailleurs trouvant une occupation analogue à ses goûts, accepta. En 2 jours il écrivit une pièce bouffonne, intitulée *Arlequin-Deucalion*, qui eut beaucoup de succès. Il composa successivement 19 ouvrages pour le théâtre de la Foire. Il faisait ces pièces en se jouant et en courant. Crébillon, jugeant mieux la portée de son esprit, l'engagea à travailler pour le Théâtre-Français; Piron y débuta, en 1728, par *les Fils ingrats, ou l'École des Pères*, comédie en 5 actes, en vers, jouée avec succès. En 1730, il aborda le genre tragique, et donna *Callisthène*, qui échoua; il fit jouer, 3 ans après, une 2^e tragédie, *Gustave Wasa*, en 5 actes, qui réussit, quoiqu'elle soit médiocre pour la composition et le style. Il donna 2 autres comédies, aujourd'hui oubliées, puis, en 1738, *la Métromanie, ou le Poète*, comédie en 5 actes et en vers, dont le principal caractère est un reflet de lui-même. Cet ouvrage est un chef-d'œuvre d'esprit de gaieté et de bons sens; et l'intrigue en est très ingénieusement inventée et tissue. Le style a de l'élégance, de la verve, et on y trouve beaucoup de vers qui sont devenus proverbes. C'est une des meilleures comédies de la scène française, mais de second ordre, parce qu'elle ne peint qu'un ridicule et non un caractère. Là se borne la carrière littéraire sérieuse de Piron, car il ne faut pas compter une tragédie de *Fernand Cortez*, jouée en 1741, sans aucun succès. Homme de plaisir, fondateur du *Caveau* avec Collé, Panard et quelques autres, il travaillait peu, et passa le reste de sa vie dans l'insouciance d'un véritable épicurien. Une autre réputation de Piron est celle qu'il se fit par l'esprit merveilleux, la verve, l'entrain pour l'attaque ou la riposte, qu'il montrait en société. Cet esprit forma plus de la moitié de sa renommée contemporaine. Chez lui, les bons mots et les épigrammes coulaient de source, et l'Académie française fut souvent l'objet de sa gaieté. C'est de cette compagnie qu'il dit un jour, en traversant le Louvre, et montrant le lieu de ses séances : « Ils sont là quarante qui ont de l'esprit comme quatre. » Néanmoins l'Académie ne lui garda pas rancune, et, en 1753, voulut se l'adjoindre. Il fut élu, mais le roi refusa son agrément, à cause d'une ode licencieuse que le poète avait composée dans sa jeunesse. Piron s'est exercé dans tous les genres, odes, satires, contes, épigrammes, et n'a été supérieur en rien, parce qu'il manquait de style, et même d'imagination; ses vers sont durs, martelés, excepté dans *la Métromanie*, où ce défaut ne se montre que très rarement. Rigoley de Javigny a réuni les *Œuvres complètes* de Piron en 7 gros vol., 1776, avec la vie de l'auteur; de tout cela, la postérité ne conservera qu'un mince volume, contenant *la Métromanie*, quelques jolies pièces fugitives, et un petit nombre d'épigrammes très acérées, mais bien tournées; enfin, et c'est beaucoup, « il sera nommé, dit M. Villemain, quand on ne répétera plus que sept ou huit noms de ce XVIII^e siècle, où tant d'hommes furent célèbres. »

V. A. de Mostaing, *les Piron*, 1844.

PIRRO LIGORIO. *V.* Ligorio.

PISAN (Thomas de), astrologue bolonais du XIV^e siècle, se fixa en France en 1370, et jouit de toute la confiance de Charles V. Il est le père de Christine de Pisan. (*V.* Christine.)

PISANDRE, poète antérieur à Homère, et auteur d'une *Héracléide*, où, altérant les mythes grecs par le mélange des traditions étrangères, il peignit, le premier, Hercule armé d'une massue.

PISANDRE, un des généraux qui renversèrent la démocratie à Athènes, et fondèrent l'oligarchie des Cinq-Cents, en 411 av. J.-C.

PISANDRE, commandant de la flotte lacédémonienne, fut défait à Cnide par Conon, en 394 av. J.-C.

PISANI (Nicolas), amiral vénitien, fut vaincu, en 1352, par Paganino Doria, amiral génois, à l'entrée du Bosphore, triompha, à son tour, de Grimaldi, en 1353, à la pointe de Loiera (Sardaigne), se laissa surprendre, en 1354, par Doria à Porto-Longo, près de Modon, fut amené captif à Gênes, et relâché à la paix, 1355.

PISANI (Victor), fils ou neveu du précédent, reçut le commandement de la flotte vénitienne en 1378, battit les Génois à Anzio, les chassa de l'Adriatique, punit les rebelles de Dalmatie, reprit aux Hongrois Cattaro, Sebenico et Arbo; mais, épuisé par toutes ces entreprises, fut battu à Pola par Lucien Doria, en 1379. Jeté en prison par ordre du sénat, il dut la liberté aux succès des Génois et aux murmures des marins de de Venise. Il enferma les ennemis dans la passe de Chiozza, et les contraignit de se rendre, 1380. Il mourut, la même année, à Manfredonia.

PISANO (Giunta), peintre célèbre, né à Pise, florissait dans la 1^{re} moitié du XIII^e siècle et mourut vers 1236. Il traça la route à Cimabué. Ses principaux ouvrages se trouvent à Assise; ce sont un *Christ*, et quelques fresques, parmi lesquelles un *Crucifiement de St Pierre*.

PISANO ou **NICOLAS DE PISE**, sculpteur et architecte, né à Florence au commencement du XIII^e siècle, m. vers 1273, s'adonna d'abord à la sculpture et devint le premier sculpteur de son temps. Comme architecte, il fut habile constructeur, et éleva à Bologne le couvent et l'église des Dominicains; les églises de la Trinité à Florence, de Saint-Antoine à Padoue; le campanile de l'église des Augustins à Pise, avec un escalier en limaçon très ingénieux et très élégant, et la chaire en marbre du Baptistère. Son chef-d'œuvre est le tombeau de St Dominique, à Bologne. — Son fils, JEAN, m. en 1320, fut aussi architecte et sculpteur : il a exécuté le superbe autel de la cathédrale d'Arrezo, la chaire de l'église Saint-André à Pistoia, le mausolée de Benoît XI à Pise et un groupe de la Vierge et de l'enfant Jésus adorés par deux anges, au-dessus de la porte méridionale du Dôme de Florence, et construisit le *Campo Santo* actuel de Pise.

PISANO (VITTORE) ou **PISANELLO**, peintre véronais et graveur en pierres fines et sur métaux au XV^e siècle, excella dans les représentations de la face humaine. Toutes ses effigies sur médailles sont merveilleuses de grandeur, de simplicité et de personnalité. Il excellait par l'invention des sujets qu'il plaçait au revers de ses pièces, et dont l'exécution est toujours naïve et savante. Ses médaillons de François Sforza, de Louis de Gonzague, de Lionel, marquis d'Este, de Malatesta Novelle, sont des chefs-d'œuvre, et surtout sa médaille de Cécile, fille de François Sforza, 1er marquis de Mantoue. Ses peintures ont disparu. Ses médaillons sont restés. Il fit école.

PISATELLO, peut-être l'anc. *Rubicon*, riv. du roy. d'Italie, affl. de la Fiumicina; cours de 25 kil.

PISAURUM, v. de l'Italie anc. (Ombrie), dans le pays des Sénonais, à l'embouch. du Pisaurus, et au S.-E. d'Ariminum. Détruite par Totila, et relevée par Bélisaire. Auj. *Pesaro*.

PISAURUS, riv. de l'anc. Italie, descendait de l'Apennin, et se jetait dans l'Adriatique à Pisaurum. C'est auj. la *Foglia*.

PISCARIA, nom latin de PESCHIERA.

PISCATAQUA, riv. des États-Unis, naît au N.-E. de Wakefield, sépare le Maine du New-Hampshire, et se jette dans l'océan Atlantique en face de Portsmouth. Cours rapide de 480 kil.

PISCATORIENS (JEUX), fête des pêcheurs du Tibre dans l'anc. Rome. Elle revenait tous les ans, le 7 des ides de juin (11 mai), et se célébrait dans la région transtibérine, sous la présidence du préteur urbain.

PISCATORY (THÉOBALD-ÉMILE-ARCAMBAL), homme politique, né à Paris en 1799, m. en 1870, fut député de Chinon de 1832 à 1842, et devint, en 1844, ministre plénipotentiaire en Grèce. Il y balança l'influence anglaise, et favorisa l'établissement de l'École française d'Athènes. Nommé pair de France en 1846, il passa à l'ambassade d'Espagne en 1847. Député d'Indre-et-Loire à l'Assemblée législative de 1849, il appuya la loi sur l'enseignement, la loi électorale du 31 mai et la revision de la Constitution. En 1851, il fut au nombre des représentants qui protestèrent contre le coup d'État.

PISCENNÆ, v. de la Gaule (Narbonnaise I^{re}); auj. *Pézénas*.

PISCHTIAN ou **PUSCHTIN**, en hongrois *Posteny*, brg de Hongrie, près de la Waag (Neutra); 3,468 hab. Aux environs, sources thermales et alcalines renommées.

PISCIA, nom latin de PESCIA.

PISCINE, réservoir d'eau près du temple de Salomon, à Jérusalem; on y lavait les victimes destinées aux sacrifices. — Petit vase plein d'eau, placé d'ordinaire sur l'autel, à côté du tabernacle, et dans lequel le prêtre catholique, après avoir donné la communion, trempe les doigts qui ont touché à la sainte hostie. — Grand bassin plein d'eau, près des mosquées musulmanes, où les fidèles font ablution avant leurs prières.

PISCO, v. et port du Pérou (Lima), par 13° 42′ lat. S., et 78° 31′ long. O.; 2,648 hab. Très bon vin. Chemin de fer pour Ica. Autrefois plus important; ruiné par des pirates au XVII^e siècle, et par un tremblement de terre en 1687.

PISE, *Pisa*, anc. v. de la Grèce (Élide), tirait son nom ou d'une source nommée Pisa, ou de son fondateur Pisos, descendant d'Éolus; sa population était d'origine éolienne. Célèbre dans les âges héroïques par la domination d'Œnomaüs et de Pélops, elle disputa longtemps la présidence des jeux Olympiques aux habitants d'Élis, et fut détruite par ceux-ci, réunis aux Lacédémoniens, 456 av. J.-C. Il n'en restait plus de traces du temps de Strabon; on montrait seulement la place qu'elle avait occupée entre 2 montagnes appelées Ossa et Olympe, à l'E. d'Olympie et à peu de distance de l'Alphée; ce lieu se nomme aujourd'hui Miraka. — La *Pisatide*, ou le pays dont Pise avait été la capitale, était bornée au N. par l'Élide Creuse, au S. par la Triphylie dont la séparait l'Alphée, à l'E. par le mont Pholoë et le fleuve Érymanthe, à l'O. par la mer. Outre Pise, elle renfermait les villes de Salmoné, Héraclée, Harpinna, Cycésion, Dyspontion. C'est maintenant le S. de l'éparchie d'Élide, dans le nome d'Élide-et-Achaïe. C. P.

PISE, *Pisa* et *Pisæ* en latin, *Pisa* en italien, v. de Toscane, sur l'Arno, ch.-l. de province, à 80 kil. O. de Florence, à 11 kil. de la mer; par 43° 43′ lat. N., et 8° 3′ long. E.; [illegible] hab., 53,957 avec la commune (150,000 au moyen âge). Archevêché depuis 1117. Cour d'appel. Consistoire israélite et synagogue. Université célèbre, fondée en 1343, restaurée par les Médicis en 1472 et 1542, avec facultés de droit, de théologie, de médecine et sciences physiques, bibliothèque, jardin botanique et collections diverses. École normale supérieure. Observatoire. Collèges *Ferdinando, Puteano* et *Ricci*. École de théologie hébraïque; école de sourds-muets. Académie des beaux-arts. Arsenal; 2 citadelles. Vieilles murailles, autrefois fortifiées de tours. Pise est une des plus belles villes de l'Italie par le nombre et la magnificence de ses édifices; les principaux sont la cathédrale ou *Dôme*, du XI^e siècle, bâtie par Buschetto; le *Campanile* ou *Tour penchee*, du XII^e siècle, œuvre de Guillaume d'Inspruck et de Bonnano de Pise, de forme cylindrique, à 7 étages de colonnes superposées au nombre de 207, haute de 59 m., inclinée de 5 m. sur sa base, et du haut de laquelle Galilée fit ses expériences sur la pesanteur; le *Baptistère*, commencé en 1153, achevé au XV^e siècle, chef-d'œuvre de Diotisalvi; le *Campo-Santo* (*V. ce mot*), avec des peintures et des sculptures admirables. Ces quatre monuments sont réunis sur une même place. On remarque aussi l'anc. palais grand-ducal, le palais et l'église des chevaliers de Saint-Étienne, les palais Lanfranchi, Lanfreducci, Toscanelli, etc., les hospices de la Miséricorde et de Sainte-Claire, les quais, etc. Aux environs, bains thermaux sulfureux de Saint-Julien et une superbe Chartreuse. Filatures de coton, teintureries, fabriques de lainages, cotonnades, rubans de coton, savons, faïence fine, etc. Chemins de fer pour Rome, Livourne, Gênes et Florence, par Lucques et par Empoli. — Pise fut, dit-on, fondée par des Sicules, sous le nom de *Teuta*, et reçut des Pélasges-Tyrrhéniens le nom qu'elle porte encore. Strabon et Pline en attribuent la fondation à des habitants de Pise en Élide, après la guerre de Troie. Colonie romaine au II^e siècle av. J.-C., appelée sous Auguste *Julia Obsequens*, embellie par Adrien et Antonin le Pieux, elle fut saccagée par les Ostrogoths, puis par les Lombards. Depuis la fin du IX^e siècle, elle se gouverna en république, devint une des grandes puissances commerçantes et maritimes de l'Italie, reçut du pape la Corse en fief, 1092, chassa les Sarrasins de la Sardaigne, 1099, et, étendant ses relations dans le Levant, établit des comptoirs à Ptolémaïs, Tyr, Tripoli, Antioche, Constantinople, etc. La chute des Hohenstauffen, dont elle avait soutenu la cause en Italie, ses longues rivalités avec Gênes, la trahison du comte Ugolin (*V. ce mot*), la ruinèrent : après la destruction de sa marine à la Meloria, 1284, les Génois lui prirent l'île d'Elbe et la Corse, et, en comblant l'entrée de l'Arno, détruisirent le port même de Pise. Cette ville ne se résigna point au joug des Guelfes : elle appela en Italie l'empereur Henri VII, 1313, s'offrit tour à tour à Frédéric I^{er}, roi de Sicile, et au condottiere Uguccione, ressaisit même un instant la domination de Lucques, de Pistoie et de Volterra; mais, déchirée par des discordes intestines, elle eut successivement pour maîtres : Jean Agnello, 1361; l'empereur Charles IV, 1368; Jacques Appiano, 1392, et Jean-Galéas Visconti, 1399. Vendue aux Florentins, 1405, prise par eux après un siège opiniâtre, 1406, elle ne recouvra la liberté qu'au passage de Charles VIII, 1494, mais pour la perdre encore en 1509. Un célèbre concile fut tenu à Pise en 1409, pour mettre un terme au grand schisme d'Occident. Louis XII y convoqua, en 1511, un concile destiné à combattre le pape Jules II, et qui dut se retirer à Milan, puis à Asti et à Lyon : ce dernier concile n'est pas reçu. De 1807 à 1814, Pise fut comprise dans le 1er Empire français, et fut ch.-l. d'arr. du dép. de la Méditerranée. Patrie du pape Eugène III, d'Ugolin, de Giunta et Nicolas Pisano, de Galilée, etc. B.

PISE (PROVINCE DE), division administrative du royaume d'Italie, touchant à la Méditerranée à l'O.; 3,056 kil. carr.; 289,047 hab. Elle correspond à peu près au territoire de l'ancienne république de Pise, et s'étend le long de la Méditerranée depuis l'Arno jusqu'au S. de Piombino; deux arrondissements : Pise et Volterra, et quinze cantons.

PISE (LÉONARD DE). *V.* FIBONACCI.

PISEK, v. d'Autriche-Hongrie (Bohême), ch.-l. de cercle, sur la Wottowa; 10,5[illegible] hab. École pour les enfants de militaires. — Le cercle de Pisek, au S.-O. de la Bohême, a 4,446 kil. carr. et 298,843 hab.

PISIDÈS (GEORGE). *V.* GEORGE PISIDÈS.

PISIDIE, *Pisidia*, anc. contrée du S. de l'Asie Mineure, bornée à l'E. par l'Isaurie et la Cilicie, au S. par la Pamphylie,

au N. par la Phrygie Paroréade ou montagneuse, à l'O. par la Lycie. De ce côté, elle se nommait plus particulièrement *Milyade*. Pays montagneux, traversé par le Taurus, et cependant fertile; on y trouvait d'abondants pâturages, beaucoup d'oliviers, de vignobles renommés, entre autres celui d'*Amblada*, dont le vin était employé comme remède, et des forêts de toutes sortes d'arbres, surtout de storax, dont on retirait une sorte de gomme. — Les Pisidiens, de la même race que les Ciliciens, étaient un peuple de brigands qui surent longtemps se maintenir libres, dans leurs montagnes, entre tous les conquérants auxquels leur pays fut assigné (Perses; Alexandre, auquel ils envoyèrent dire qu'ils recevaient ses ordres en qualité d'amis; successeurs d'Alexandre; Galates, dont le roi Amyntas avait reçu d'Antoine la Pisidie avec la Pamphylie et la Lycaonie). Les Romains seuls parvinrent à les soumettre entièrement. Au IVe siècle, la Pisidie formait une province particulière, dépendant du diocèse d'Asie, de la préfecture et de l'empire d'Orient, et ayant pour capitale Antioche de Pisidie (*Ak-Schehr*). Les autres villes étaient : Selgé, la plus importante sous Auguste; Sagalassus, Termissus, Cibyra, Œnanda, Balbura et Bubon. Ce pays correspond aujourd'hui aux livahs d'*Ak-Schehr*, d'*Hamid* et, au N., au livah de *Beischehr* dans la province de Caraman.

Hamilton, *Researches in Asia Minor*, t. II; Ramsay, *Journal of Hellenic studies*, t. IV. C. P. et S. Re.

PISISTRATE, Athénien, parent de Solon et chef des Hypéracriens, conçut le projet d'usurper le pouvoir suprême. Brave, éloquent, doué d'avantages extérieurs qui imposent à la multitude, il possédait une grande fortune et savait en user à propos. Un jour, il parut sur la place publique couvert de blessures qu'il s'était faites lui-même, et prétendit avoir été ainsi maltraité par les Eupatrides, à cause de son dévouement aux intérêts du peuple. Autorisé à prendre une garde, qu'il augmenta peu à peu, il s'empara de la citadelle, en 561 av. J.-C. Solon essaya vainement de renverser cette tyrannie naissante. Bientôt chassé par Mégaclès et Lycurgue, rappelé en 556 par Mégaclès lui-même, dont il épousa la fille Cæsyra, Pisistrate fut expulsé de nouveau en 552, se retira en Eubée, ne ressaisit l'autorité qu'en 538, avec l'aide de Thèbes, d'Argos et de Naxos, et la conserva jusqu'à sa mort, en 528. Pisistrate ne fut pas un tyran; sa modération égalait son habileté dans les affaires publiques; il se montra insensible aux injures, fit fleurir l'industrie, l'agriculture et les arts; embellit Athènes, bâtit les temples d'Apollon et de Jupiter Olympien, institua une subvention pour les citoyens blessés au service de leur pays, et donna une nouvelle édition des poèmes d'Homère, que l'on chanta désormais dans les Panathénées. Sa fermeté contribua à consolider les lois de Solon, qu'il était le premier à respecter. B.

PISKOPIA, anc. *Telos*, une des Sporades, au N.-O. de Rhodes, 7 kil. sur 5.

PISOGNE, v. du roy. d'Italie, prov. de Brescia, ch.-l. du Val Camonica, sur le lac d'Iseo, à 7 kil. S.-E. de Lovere; 4,026 hab. Forges à fer.

PISON (LUCIUS-CALPURNIUS), surnommé *Frugi*, tribun du peuple l'an 604 de Rome, 149 av. J.-C., proposa l'établissement d'un tribunal permanent pour juger les concussionnaires. Consul l'an 620, il fit lever aux esclaves révoltés le siège de Messine. Il fut encore censeur l'an 632. Habile orateur, jurisconsulte profond, Pison fut aussi historien et composa des Mémoires ou annales de son temps. C'était un adversaire des Gracques. Pison est fréquemment cité par Tite-Live dans ses deux premiers livres, par Denys d'Halicarnasse, par Pline l'Ancien. Les quelques fragments qui nous sont ainsi parvenus sont réunis dans les recueils de Krause ou de Peter, *Histor. rom. reliq.* (V. Teuffel, *Hist. de la litt. rom.*, § 132.)

PISON (LUCIUS-CALPURNIUS PISO CÆSONINUS), nommé consul l'an 695 de Rome, 58 av. J.-C., par le crédit de César, son gendre, se joignit à Claudius pour faire exiler Cicéron, et l'aida ensuite à piller les villas de l'orateur. Proconsul en Macédoine, l'an [illegible], il se signala par ses déprédations, et n'échappa à un châtiment mérité que grâce à César. Il fut censeur l'an 703. Nous avons de Cicéron un discours véhément contre lui.

PISON (LUCIUS-CALPURNIUS), fils du précédent, consul et préfet de Rome sous Auguste, est regardé comme le père des jeunes [illegible] Horace adressa son *Art poétique*, dont le [illegible] est : *[illegible] aux Pisons*.

PISON (CNÉIUS-CALPURNIUS), consul sous Auguste, obtint le gouvernement de la Syrie sous Tibère. Accusé d'avoir empoisonné Germanicus, l'an 772 de Rome, 19 de J.-C., et [illegible] le rôle de [illegible] qu'il avait [illegible] la mort. D'autres ont pen[illegible] [illegible] compromis par ses révélations. Pison [illegible] été.

[illegible], II et III.

PISON (CNÉIUS-CALPURNIUS) fut l'âme d'une conspiration qui se forma contre Néron, l'an 818 de Rome, 65 de J.-C., et dans laquelle furent impliqués Sénèque, Lucain, nombre de sénateurs et de chevaliers. On voulut lui donner l'Empire. Le complot ayant été découvert, il se fit ouvrir les veines dans un bain.

PISON (CALPURNIUS PISO LICINIANUS), issu de la famille des Crassus, dut à sa naissance illustre, à ses mœurs sévères et à ses hautes qualités d'être désigné par Galba pour lui succéder à l'Empire. Mais il trouva un compétiteur dans Othon. Celui-ci souleva les prétoriens, qui massacrèrent le vieil empereur. Pison, blessé, fut arraché du temple de Vesta et décapité, l'an 821 de Rome, 68 de J.-C.

PISON (GUILLAUME), naturaliste hollandais du XVIIe siècle, exerça la médecine à Leyde et à Amsterdam, suivit le prince de Nassau au Brésil, puis entra au service du grand-électeur Frédéric-Guillaume. Ses découvertes et celles de Margraff, jeune Allemand qu'il avait emmené avec lui au Brésil, furent publiées par Laet, sous le titre d'*Historia naturalis Brasiliæ*, Leyde, 1648, in-fol. Pison et Margraff ont fait connaître à l'Europe l'ipécacuanha. Un genre de plantes, de la famille des nyctaginées, porte le nom de Pison.

PISORACA, nom anc. de la PISUERGA.

PISQUETON. *V.* PIZZIGHETTONE.

PISSELEU (ANNE DE). *V.* ÉTAMPES (DUCHESSE D').

PISSOS, ch.-l. de cant. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan; 1,883 hab. Fabr. de térébenthine; forges.

PISSYRE, v. de Thrace, au S. Il y avait là un étang que les troupes de Xerxès mirent à sec sans pouvoir étancher leur soif.

PISTES ou **PITRES**, vge (Eure), arr. de Louviers, près de l'embouchure de l'Andelle dans la Seine; 883 hab. — Un édit y fut rendu par Charles le Chauve en 864. Il ordonne une refonte des monnaies, limite à 10 le nombre des villes qui auront le droit d'en frapper, en établit l'empreinte et le titre, promulgue des peines contre les faux-monnayeurs, prescrit des mesures pour la police des marchés, un recensement des hommes libres obligés au service militaire, certains adoucissements au sort des esclaves et des colons, etc.

PISTOIA ou **PISTOIE**, anc. *Pistoria*, v. de Toscane, sur la Brona, ch.-l. d'arr. de la prov. de Florence; 12,224 hab., 51,552 dans la commune. Évêché. Collège dit de *Forteguerri*. École de chirurgie, bibliothèques, cabinet d'histoire naturelle, jardin botanique. Célèbre fabrique d'orgues. Manuf. de draps, d'armes, quincaillerie. On remarque : la cathédrale de Saint-Jacques, restaurée au XIIe siècle par Nicolas de Pise, un beau baptistère, les églises Sainte-Marie, de l'Humilité, Saint-François et Saint-Dominique; l'hôtel de ville; le palais de la Sapienza. — C'est l'anc. cité d'Étrurie où Catilina fut défait et tué par Pétréius, l'an 690 de Rome, 63 av. J.-C. République au moyen âge, souvent en querelle avec celle de Pise, qui la soumit pendant quelque temps, 1348, elle recouvra son indépendance, pour la perdre encore en passant sous le joug des Florentins vers 1409. Joachim Murat y fut battu par les Autrichiens en 1815. Patrie du pape Clément IX. — L'arr. de Pistoia compte 110,129 hab.

PISTOIA (CINO DA). *V.* CINO.

PISTOIA (LÉONARD DE), peintre, né à Pistoia, bon coloriste, mais faible dessinateur, fut employé dans les travaux que Raphaël était chargé d'exécuter au Vatican, suivit plus tard François Penni à Naples et le remplaça dans la direction de son école. On regarde comme son chef-d'œuvre un tableau représentant *St Pierre et d'autres saints couronnant le trône de la Vierge*, à Castel-Guidi, près de Pistoia.

PISTOIA (FRÈRE PAUL DE), élève et rival de Baccio della Porta, exécuta, d'après les dessins de ce peintre, plusieurs beaux tableaux pour la ville de Pistoia.

PISTOLE, monnaie d'or d'Espagne, qui valut 8 fr. 94 c. sous Philippe II, et jusqu'à 21 fr. 80 sous Philippe IV. En France, où elle fut reçue à la suite du mariage de Louis XIV, ce fut une sorte de louis d'or, qui valut 11 livres 12 sols, puis 12 livres 10 sols en 1690 et 14 livres en 1694. Au XVIIIe siècle, la pistole finit par n'être plus qu'une monnaie de compte exprimant une valeur de 10 livres.

PISTORIA, nom anc. de PISTOIA.

PISTORIUS (JEAN), né en 1544, à Nidda (Hesse), m. en 1607, exerça la médecine, s'occupa ensuite de jurisprudence, devint conseiller du margrave de Bade-Durlach, travailla à répandre la Réformation dans les États de ce prince, puis rentra dans l'Église romaine, se fit prêtre, devint confesseur de Rodolphe II et combattit avec zèle les protestants.

[illegible] *Rerum [illegible]* [illegible] in-fol.; *[illegible]* [illegible] rempr. avec des [illegible] par B. G. Struve [illegible]

PISTRINE, *Pistrina*, établissement [illegible], chez les anc. Romains, où moulait le blé et on faisait le pain pour

vendre au public. Il a été découvert à Pompéi un établissement complet de ce genre, avec ses moulins, son four et tous les accessoires pour pétrir la pâte. Il y avait des pistrines banales, où les *pistores* travaillaient à façon pour le public, et d'autres où l'on vendait aux consommateurs le pain tout fait. Sous Valens et Valentinien, Rome avait 230 pistrines publiques environ. C. D—Y.

PISUERGA, anc. *Pisoraca*, riv. d'Espagne, affl. du Douro au-dessous de Valladolid, a sa source dans le N. de la prov. de Palencia, arrose cette province et celles de Burgos et de Valladolid. Cours de 260 kil. Elle reçoit l'Arlanzon et le Carrion.

PITANE, v. de Mysie, sur l'Événus. Patrie d'Arcésilas. Sous le règne de Titus, elle fut dévastée par un tremblement de terre. Auj. *Tchanderli*. S. Re.

PITAU (Nicolas), graveur en taille-douce, né à Anvers en 1633, m. à Paris en 1676, a exécuté une très belle gravure de la *Sainte-Famille* de Raphaël; une série de 16 portraits, parmi lesquels on distingue ceux de *St François de Sales*, de *Cromwell*, de *Colbert*, etc.

PITCAIRN (Iles), archipel de l'Océanie (Polynésie), par 25° 3′ lat. S. et 132° 26′ long. O., découvert par Carteret en 1767. Les principales sont *Pitcairn, Onso, Henderson, Ducie*, etc., qui ont une étendue d'environ 5 kil. carr. chacune. Les descendants des révoltés du navire anglais le *Bounty*, 1788, avaient fondé une petite colonie à Pitcairn, en 1852; mais ces îles, au sol infertile, sont aujourd'hui inhabitées. G. H.

PITCARN (Archibald), médecin, né à Édimbourg en 1652, m. en 1713, étudia la théologie et le droit, puis la médecine à Montpellier et à Paris, et occupa pendant un an une chaire de médecine à Leyde, 1692-93. Il fut un défenseur opiniâtre des théories iatro-mathématiques.

Ses œuvres complètes ont été publiées à Venise, 1793, et à Leyde, 1797, in-4°.

PITEA, riv. de Suède, naît dans les monts Kolen, coule au S.-E., à travers la Botnie, et se jette dans le golfe de Botnie près de la ville de son nom; cours de 350 kil., environ.

PITEA, v. de Suède, ch.-l. de la Botnie septentrionale, port à l'embouch. de la riv. de son nom dans le golfe de Botnie, à 900 kil. N. de Stockholm; 2,116 hab.

PITHÉCUSA, île du golfe de Naples, sous laquelle, selon la Fable, le géant Typhon gît écrasé, et dont les habitants furent changés en singes (en grec *pithèkoi*) par Jupiter. Auj. *Ischia*.

PITHÉGIES (du grec *pithos*, tonneau, et *oïgein*, ouvrir), fêtes des anc. Grecs en l'honneur de Bacchus, célébrées dans le mois Posidéon. Après les sacrifices, on ouvrait les tonneaux et l'on donnait à boire aux ouvriers et gens de service.

PITHIVIERS, *Pituerium*, s.-préf. (Loiret), sur le ruisseau de l'Œuf, qui prend ensuite le nom d'Essonne; 5,181 hab. Hospice et château. Jolie petite ville, quoique très ancienne; fortifiée au moyen âge, elle fut prise par les Anglais en 1428, par le prince de Condé en 1562 et 1567, par Henri IV en 1589. Vieille abbaye. Patrie du mathématicien Poisson, à qui l'on a élevé une statue en 1851. Fabr. de pâtés d'alouettes et de gâteaux aux amandes très renommés. Centre de commerce de safran du Gâtinais, vins, cire, miel. Exploit. de pierres de taille. Dans les environs, ruines du château d'Yèvre, fontaine minérale de Segray et grotte de St Grégoire.

PITHO ou **PEITHO**, déesse de la persuasion chez les anc. Grecs. On la disait fille de Vénus. Elle avait un temple à Egialée, et une statue faite par Praxitèle dans le temple de Bacchus à Mégare.

V. Jahn, *Peitho*, 1846. S. Re.

PITHOM, v. d'Égypte. (*V.* Heroopolis.)

PITHON, un des généraux d'Alexandre, gouverneur de la Médie après la mort de ce prince, fut chargé par Perdiccas de combattre les Grecs révoltés dans la Haute-Asie, le suivit dans son expédition en Égypte, fut un de ceux qui l'assassinèrent sur les bords du Nil, reçut alors le titre de régent de la famille du conquérant, auquel il ne tarda point à renoncer en faveur d'Antipater, aida Antigone à vaincre Eumène, le trahit et fut mis à mort par ses ordres, 316 av. J.-C.

PITHOU (Pierre), savant magistrat, né à Troyes en 1539, m. en 1596, étudia sous Turnèbe et Cujas, fut reçu avocat à 21 ans, et renonça à la plaidoirie pour donner des consultations, qui lui méritèrent le surnom de *Sage Arbitre*. Forcé de s'expatrier comme calviniste, il alla, sur la demande du duc de Bouillon, rédiger des lois pour la ville de Sedan, puis se retira à Bâle, où il se fit éditeur de l'*Histoire* de Paul Diacre et de la *Vie de Frédéric Barberousse*, par Othon Freisingen. L'édit de pacification de 1570 lui permit de revenir en France; il faillit périr dans la Saint-Barthélemy, abjura en 1573, et fut successivement bailli de Tonnerre et procureur général près la chambre de justice établie en Guyenne. Pendant les troubles de la Ligue, il fut un des auteurs de la *Satire Ménippée*; un savant *Mémoire aux évêques*, où il entreprit de prouver qu'ils pouvaient sans le pape relever Henri IV de l'excommunication, contribua beaucoup au succès de ce prince, qui le chargea temporairement d'exercer, au parlement de Paris, les fonctions de procureur général, dont il était substitut.

Ses principaux ouvrages sont : *Libertés de l'Église gallicane*, 1594 et 1639 dont Dupin aîné a donné deux éditions, en 1824 et 1860, annotées; *Gallicæ Ecclesiæ in schismate status*; *Commentaire sur la Coutume de Troyes*, 1680, in-fol.; *Codex canonum vetus ecclesiasticum*, in-fo.; *Corpus juris canonici*, 1687, 2 vol. in-fol., en collaboration avec son frère, François Pithou; *Observations sur le Code et les Novelles*, 1689, in-fol., édition à laquelle est joint un parallèle des lois de Moïse avec les lois romaines. Pithou est le 1er éditeur du *Pervigilium Veneris*, des *Fables de Phèdre*, etc.; il donna aussi des éditions de Salvien, de Juvénal, de Pétrone. — *V.* sa *Vie* par Grosley et par Loisel. J. T.

PITHOU (François), frère du précédent, né à Troyes en 1543, m. en 1621, étudia le droit sous Cujas, dut s'exiler comme calviniste, se convertit en 1578 au catholicisme, et fut reçu avocat au parlement de Paris en 1580. Il combattit par ses écrits les prétentions ambitieuses de l'Espagne, fut chargé, après le traité de Vervins, de régler les limites de la France septentrionale et des Pays-Bas espagnols, et remplit les fonctions de procureur général près d'une chambre instituée pour poursuivre les malversations financières.

Il a laissé : un *Glossaire* pour l'intelligence de la législation au moyen âge; un *Traité de la grandeur des droits, prééminences et prérogatives des rois et du royaume de France*, 1587; un autre *de l'Excommunication et de l'Interdit*, etc. B.

PITIC, auj. *Hermosillo*, v. du Mexique, sur le fl. et dans l'État de Sonora; 14,000 hab. Comm. de thé, café, chocolat, sucre, etc. Occupée par les Français le 20 août 1865.

PITIGLIANO (Nicolas **Orsini**, comte de), célèbre capitaine italien, né en 1442, m. en 1510, commanda, avec Alviano, les troupes vénitiennes contre la ligue de Cambrai, perdit la bataille d'Agnadel, 1509, et défendit avec succès Padoue contre l'empereur Maximilien Ier.

PITINUM, v. de l'Italie anc. (Samnium), chez les Vestins. Auj. *Torre di Pitino*. — v. de l'Ombrie, près de la ville moderne de *Macerata*. — v. de l'Ombrie, près de *Sasso-Corvaro*.

PITISCUS (Barthélemy), mathématicien, né en 1561 à Schlaune (Silésie), m. en 1613, fut précepteur, puis chapelain de l'électeur palatin Frédéric IV.

On a de lui : *Trigonometriæ libri X, item Problematum... lib. X*, 3e édit., 1612. Il donna une édition corrigée de l'*Opus palatinum de triangulis* de Rheticus, sous le titre de *Canon doctrinæ triangulorum ad decades secundorum scrupulorum*, 1613, et une autre du *Thesaurus mathematicus* du même auteur, 1613.

PITISCUS (Samuel), philologue, petit-neveu du précédent, né à Zutphen en 1637, m. en 1727, fut recteur du collège de Saint-Jérôme à Utrecht en 1682.

On lui doit un *Lexicon antiquitatum romanarum, in quo ritus et antiquitates tum Græcis et Romanis communes, tum Romanis peculiares exponuntur*, Leeuwarden, 1713, 2 vol. in-fol., ouvrage qui lui coûta 40 ans de travail, et dans lequel sont cités les textes originaux; l'abbé Barral en a donné un abrégé en français, 1766, 3 vol. On doit encore à Pitiscus : un *Lexicon latino-belgicum*, Amsterdam, 1704, in-4°; des éditions de *Quinte-Curce*, 1685-93; de *Solin*, 1689; de *Suétone*, 1690; d'*Aurelius Victor*, 1696.

PITOT (Henri), géomètre et ingénieur, né en 1695 à Aramon (Languedoc), m. en 1771, publia, en 1731, une *Théorie de la manœuvre des vaisseaux*, in-4°, que le gouvernement adopta pour l'instruction de la marine, et qui lui valut d'être nommé membre de la Société royale de Londres. Ingénieur en chef du Languedoc en 1740 et inspecteur général du canal des Deux-Mers, il construisit le magnifique aqueduc de la fontaine Saint-Clément à Montpellier. Plusieurs de ses Mémoires se trouvent dans le recueil de l'Académie des Sciences.

PITRES. *V.* Pistes.

PITROU (Robert), inspecteur général des ponts et chaussées, né à Mantes en 1684, m. en 1750, est inventeur des cintres de bois dits *cintres retroussés*, et d'un échafaudage volant, aussi solide qu'ingénieux. Il a laissé des dessins d'architecture et de charpente, publiés par Tardif, son gendre, 1756, in-fol.

PITT (William), *lord Chatham*, un des plus grands hommes d'État de l'Angleterre, né à Westminster en 1708, m. en 1778, fit ses études à Éton et à Oxford, voyagea ensuite en France et en Italie, et, à son retour, acheta une commission de cornette de cavalerie. Mais la goutte, dont il souffrit dès l'âge de 16 ans, le détermina à entrer dans la vie politique : il étudia les lois, se forma à l'éloquence par la lecture des orateurs de l'antiquité et entra au Parlement en 1735. Dès le début, il se posa en adversaire décidé de Robert Walpole, et tel fut le talent qu'il déploya et le succès qu'il obtint, que la duchesse de Marlborough laissa dans son testament un legs de 10,000 livres au jeune orateur. Le gouvernement lui retira son grade de cornette; ses attaques n'en devinrent que plus vives, et elles ne contribuèrent pas peu à la chute du ministère, 1743. Le duc de Newcastle lui fit accepter, en 1746, les places de vice-trésorier de l'Irlande et de payeur général de l'armée; mais un dissentiment s'étant élevé entre le ministère et lui,

1755, il résigna ses fonctions. Nommé, en 1756, secrétaire d'État pour le département du Sud, il refusa de suivre la politique belliqueuse de George II et donna encore sa démission. L'opinion publique se prononça pour lui avec tant de force, que le roi le replaça à la tête des affaires, juin 1757, avec le titre de secrétaire d'État des affaires étrangères. Les finances furent réorganisées; l'Angleterre, dans la guerre de Sept ans, domina presque tous les cabinets de l'Europe, fut absolue sur les mers, et agrandit, aux dépens de la France, ses colonies dans l'Inde et dans l'Amérique. La mort de George II, 1760, fit reparaître l'opposition réduite au silence par de tels services; Pitt, voyant son influence combattue par la jalousie de ses collègues, et ne pouvant faire adopter d'énergiques mesures contre l'Espagne à la suite du *Pacte de Famille* (*V. ce mot*), abandonna le pouvoir, oct. 1761. La paix de 1763 fut mal accueillie en Angleterre. Pitt, malgré ses infirmités, se rendit au Parlement pour la blâmer, et s'éleva aussi contre les *warrants* généraux, sortes de lettres de cachet contre les écrivains. Quand la guerre d'Amérique éclata, Pitt s'attacha à défendre également les droits de la métropole et les libertés des colonies. Sur les instances du gouvernement, qui le nomma pair d'Angleterre et vicomte de Chatham, 1766, il forma un nouveau cabinet; mais il n'y voulut d'autre poste que celui de lord du sceau privé. Vers la fin de 1768, ses souffrances toujours croissantes ne lui permirent plus de supporter les affaires; mais chaque fois qu'il crut sa présence et sa parole nécessaires, il vint protester contre les mesures arbitraires et tyranniques qui devaient amener la perte de l'Amérique; quand le duc de Richmond proposa au Parlement de reconnaître l'indépendance des États-Unis, s'arrachant de son lit de douleur, il vint, presque mourant, élever la voix contre ce démembrement de la monarchie; brisé par ce suprême effort, il s'évanouit et ne survécut qu'un mois à cette séance. Le peuple l'avait surnommé le *grand député des Communes*. On l'inhuma à Westminster, où un monument lui fut élevé aux frais de l'État. Comme orateur, lord Chatham se distinguait par une heureuse réunion de qualités diverses, la véhémence, la sagacité, la correction et la beauté du style. Il a laissé, outre ses discours, quelques essais poétiques, des *Lettres* à son neveu (lord Camelford), publiées par lord Grenville en 1804.

V. Histoire du comte de Chatham, par F. Thackeray, Londres, 1827, 2 vol. in-4°; *Correspondance de lord Chatham*, Londres, 1838; L. de Vielcastel, *Essai historique sur les deux Pitt*, 1846, 2 vol. F—T.

PITT (WILLIAM), 2e fils du précédent, né à Hayes (Kent) le 28 mai 1759, m. le 23 janv. 1806. Élevé jusqu'à l'âge de 14 ans dans la maison paternelle, il continua ses études à l'université de Cambridge, se fit recevoir avocat en 1780, fut député d'Appleby à la Chambre des Communes en 1781, et combattit les ministres North et Rockingham, au sujet de quelques réformes à introduire dans la liste civile. A la chute du ministère North, la place de vice-trésorier d'Irlande lui fut offerte; il la refusa. En 1782, il souleva la question de la réforme parlementaire; mais sa motion fut repoussée, et lui-même, devenu ministre, ne permit pas qu'on la renouvelât. Il entra au minstère à la suite de lord Shelburne, 1782, et remplit les fonctions de chancelier de l'Échiquier. Le ministère voulait s'adjoindre Fox; Pitt fut chargé de négocier un rapprochement; mais les deux rivaux ne purent s'entendre, et de cette entrevue datent ces hostilités sans trêve qui durèrent autant que leur vie. Fox s'unit à lord North, et forma une coalition contre le jeune ministre, qui dut donner sa démission, 1783. Après un court voyage en France, seul moment de repos de sa vie laborieuse, Pitt combattit le bill de Fox sur le gouvernement de l'Inde, renversa le ministère dit *de coalition*, et, à 24 ans, se trouva premier ministre, 18 décembre 1783. Il avait contre lui la majorité des Communes et une opposition redoutable par le nombre et le talent de ses membres. Après trois mois d'une lutte incessante où il ne pouvait prendre le dessus, il tenta un coup hardi, la dissolution du Parlement. La nation sanctionna cet acte de vigueur, et Pitt ouvrit la session avec une majorité très prononcée. Il dirigea alors tous ses efforts vers les finances. Plusieurs bills sur la contrebande furent adoptés; l'adjudication des emprunts, jusqu'alors abandonnés aux amis des ministres, se fit au plus offrant; diverses taxes somptuaires furent établies. De plus, Pitt créa une caisse d'amortissement pour l'extinction de la dette publique, et substitua le papier-monnaie aux espèces dans les payements de la Banque. Grâce à toutes ces mesures, il put réaliser, en 1786, un excédent de 900,000 liv. sterl. Il proposa à son tour un bill sur le gouvernement de l'Inde, qui fut adopté en 1784, modifié par les amendements de Burke et de Fox. Les élections de Westminster, 1784, les relations commerciales à établir entre l'Angleterre et l'Irlande, 1785, le procès d'Hastings, 1786-95, la demande de la révocation du *Test*, faite par les dissidents, 1787, absorbèrent ensuite l'activité du ministre. La menace d'une intervention française dans les affaires de la Hollande alarma Pitt, qui fit des préparatifs de guerre, intimida le cabinet de Versailles et conclut la *triple alliance* de l'Angleterre, de la Prusse et des Provinces-Unies, 1788. La même année, le roi tombait malade, et Pitt gagna une grande popularité en niant les droits du prince de Galles à la régence et en revendiquant ceux du Parlement. La Révolution française, qui éclata bientôt, ne le passionna point au début; il n'en comprit pas d'abord la portée. Ce ne fut qu'après l'exécution de Louis XVI qu'il renvoya l'ambassadeur, le marquis de Chauvelin, et qu'il manifesta à l'égard de la France cette haine qui l'anima jusqu'à la fin de sa vie : dès lors il déclara hautement qu'il lui vouait une *guerre à mort*, et pendant 8 ans, 1793-1800, soudoya contre elle 3 coalitions. A l'intérieur, il supendit l'*habeas corpus*, proclama l'*alien-bill*, étouffa l'opposition dans la Chambre des Communes. Mais 25 emprunts négociés en 15 ans avaient épuisé la nation; la paix était nécessaire. Pitt ne voulut pas la signer et donna sa démission, 1801. Rentré au pouvoir en 1804, il s'occupa de former une 4e coalition; la victoire d'Austerlitz anéantit les espérances de Pitt, et le procès intenté à son ami Melville, premier lord de l'amirauté, lui porta le dernier coup. Déjà souffrant de la goutte, il tomba gravement malade, et mourut dans sa maison de campagne de Pultney. On lui éleva un monument à Westminster, et l'État se chargea du payement de ses dettes. Pitt fut un grand financier et un très habile administrateur. Il avait le sentiment du pouvoir à un haut degré, et l'on a dit de lui qu'*il était né ministre*. Il joignait à ces grandes qualités le don de l'élocution, parlait avec facilité et lucidité, avec un très heureux choix d'expressions, se montrait dialecticien serré et pressant et maniait supérieurement le sarcasme. Généralement calme dans la discussion, il manquait de dignité, quoique son ton fût imposant, et il avait très rarement l'élan, la chaleur, l'animation passionnée du grand orateur.

Ses principaux discours ont été publiés, avec ceux de Fox, par Jussieu et Janvry, 1819-20, 12 vol. — *V.* Gifford, *Histoire de la vie politique de Pitt*, en anglais, 1809, 3 vol. in-4°, et 6 vol.; *Mémoires et Vie de Pitt*, par Tomline, évêque de Winchester, son ancien précepteur et secrétaire, 2 vol. in-4°, et 3 vol. in-8°; Stanhope, *Life of W. Pitt*, 1862; l'art. de Macaulay dans l'*Encyclopædia britannica*; L. de Vielcastel, *Essai histor. sur les deux Pitt*, 1846, 2 vol. F—T.

PITTACUS, un des sept sages de la Grèce, né à Mytilène vers 650 av. J.-C., m. en 579, s'unit aux frères du poète Alcée pour chasser les tyrans de sa patrie, vainquit en combat singulier le général athénien Phrynon en l'enveloppant d'un filet caché sous son bouclier, reçut de ses concitoyens l'autorité souveraine, mais n'en usa que pour rétablir l'ordre et promulguer des lois. Lors de son abdication volontaire, il n'accepta qu'une partie des terres que la reconnaissance publique lui offrait. Pittacus avait composé des *Elégies* et un *Discours sur les lois*; ces écrits sont perdus, mais on trouve sous son nom beaucoup de maximes dans le recueil intitulé *Septem Sapientum dicta*, Paris, 1551-53. (*V.* aussi les *Poetæ lyrici de Bergk*, 1843.)

Bulnen, *Pittakos*, 1858. B. et S. Re.

PITTHÉE, *Pittheus*, fils de Pélops et d'Hippodamie, fut roi de Trézène. Célèbre par sa sagesse, il maria sa fille Ethra avec Égée, roi d'Athènes, éleva Thésée, son petit-fils, et Hippolyte, son arrière-petit-fils.

PITTHEM, v. de Belgique (Flandre occidentale), à 20 kil. S. de Bruges ; 4,760 hab.

PITTORIO (LOUIS **BIGI**, DIT), en latin *Pictorius*, poète latin moderne, né à Ferrare en 1454, m. en 1525.

Il a laissé : *Candida*, Modène, 1491, in-4°; *Tumultuariorum carminum lib. VII*, 1492, in-4°; *Christianorum opusculorum III lib.*, 1496 ou 1498, in-4°; *Epigrammatum in Christi vitam libellus*, Milan 1513, in-4°; *In cælestes proceres hymnorum epitaphiorumque liber*, 1514, in-4°; *Sacra et satyrica epigrammata, elegiæ*, etc., 1514, in-4°; *Hippolytæ epigrammatum per dialogos opus, libri VI*, Venise, 1516, etc.

PITTSBURG, v. des États-Unis (Pennsylvanie), au confl. de l'Alleghany et de la Monongahela, qui y forment l'Ohio; 156,381 hab. (235,071 avec Alleghany.) Siège d'une *Circuit-court*. Évêché catholique, académie, bibliothèque. Fonderie de canons; centre manufacturier très important : fonderies de fer, cuivre, acier; fabr. de machines, taillanderie, quincaillerie, produits chimiques, etc.; verreries, cristalleries; manuf. de laine et de coton. Chantiers de construction; nombreux chemins de fer et canaux; principal entrepôt pour l'O. et l'E. Riches mines de fer, cuivre, plomb, anthracite, houille aux environs. — Cette ville fut fondée en 1760, auprès du fort Duquesne, bâti par les Français.

PITTSFIELD, brg des États-Unis (Massachusetts); 13,367 hab. Lainages.

PITUERIUM, nom latin de PITHIVIERS.

PITYONTE, *Pityus*, anc. v. de Colchide, chez les Lazes, au N.-O., sur le Pont-Euxin. C'était, sous l'empire romain, l'entrepôt du commerce du Nord avec l'Orient.

PITYUSES, îles de la Méditerranée, dans l'archipel des

Baléares, comprenant *Iviça* et *Formentera*. Elles tiraient leur nom des pins dont elles étaient couvertes.

PITZIPIOS (Jacques-Georges), publiciste grec, né à Chio en 1802, m. en 1876, descendait d'une ancienne famille patricienne de l'empire byzantin, qui se réfugia à Gênes après 1453, puis s'établit dans les îles, d'où elle retourna plus tard à Constantinople et fournit des hommes distingués à la diplomatie ottomane. Son père, Georges, périt dans la catastrophe de Chio en 1822. Lui-même étudiait le droit à Paris, lorsque éclata le soulèvement national de la Grèce. Il partit aussitôt et prit une part glorieuse à la guerre de l'indépendance dans les rangs du « bataillon sacré ». Le gouvernement russe lui confia la chaire de rhétorique et de littérature grecque au lycée Richelieu d'Odessa. Rappelé en Grèce par Capo d'Istria, il remplit plusieurs fonctions diplomatiques, dut se retirer en Russie après la mort de cet homme d'État, et revint en Grèce après l'avènement d'Othon. Mais il ne voulut pas se soumettre aux distinctions humiliantes que la Constitution de 1843 établissait entre les *autochtones* (citoyens nés en Grèce même) et les *hétérochtones* (citoyens grecs nés à l'étranger). Il quitta Athènes et entra dans la diplomatie ottomane. En 1849, il fut nommé par le sultan secrétaire de la commission qui dut veiller à l'application du *Tanzimat*. (*V.* Turquie.) Il fonda à Rome, en 1853, sous le patronnage de Pie IX, une société chrétienne orientale.

On a de lui un ouvrage important : *le Romanisme*, ayant pour objet la réunion des Églises d'Occident et d'Orient, publié en français, 1860, ainsi qu'un écrit sur *la Question d'Orient* en 1860.

PIURA, v. du Pérou; 5° 13' lat. S., 82° 55' long. O.; 6,811 hab. Ch.-l. de la province littorale de son nom. — La prov. de Piura, qui touche à l'Équateur au N., a 40,810 kil. carr.; 135,502 hab. C. P.

PIXÉRÉCOURT (René-Charles **Guilbert de**), auteur dramatique, né en 1773 à Nancy, m. en 1844. Après avoir suivi son père dans l'émigration, 1791, il revint à Paris pendant la Terreur, avec l'intention de travailler pour le théâtre. Il attendit pendant 5 ans une 1re représentation, qui n'eut lieu qu'en 1797; fit ensuite jouer, pendant plus de 30 années, sur les théâtres de second ordre, au moins 120 pièces, parmi lesquelles on remarque surtout ses mélodrames. Les principaux sont : *les Mystères d'Udolphe*, 5 actes, 1798; *Cœlina, ou l'Enfant du mystère*, 1800; *le Pèlerin blanc*, 1801; *l'Homme à trois visages*, 1801; *la Femme à deux maris*, 1802; *les Mines de Pologne; Tékéli*, 1803; *la Forteresse du Danube*, 1805; *les Ruines de Babylone*, 1810; *le Chien de Montargis*, 1814, etc. Pixérécourt obtint de très grands succès, qui lui valurent de la part des journalistes les surnoms ironiques de *Shakspeare*, de *Corneille*, de *Crébillon des boulevards*. Ses pièces n'ont aucune valeur littéraire : elles réussirent par une habile conception, une mise en scène pittoresque et un style enflé, ronflant, fort goûté des spectateurs pour lesquels il écrivait. Pixérécourt a publié son *Théâtre choisi*, Nancy, 1841-43, 4 vol. qui contient seulement une vingtaine de mélodrames. Il avait traduit, en 1804, les *Souvenirs de Paris* de Kotzebue. J. T.

PIXODARUS, fils du prince carien Hecatomnus, usurpa le pouvoir et tenta de marier sa fille à Arrhidée, fils de Philippe de Macédoine. Cette combinaison ayant échoué, il la donna au Perse Orontobate, qui lui succéda en 335 av. J.-C. S. Re.

PIZARRE (François), conquérant du Pérou, né en 1475 à Truxillo (Estramadure), m. en 1541, était fils naturel d'un gentilhomme dont il prit le nom. Gardeur de pourceaux dans sa jeunesse, il perdit un de ces animaux, prit la fuite, et s'embarqua pour les Antilles en 1510. Il fut de l'expédition de Balboa, qui découvrit la mer du Sud, 1513. Animé lui-même de la passion des découvertes, il s'associa avec Almagro et De Luque, et, de 1524 à 1527, explora les régions au S. de Panama. Ne pouvant poursuivre sans le secours du gouvernement espagnol, il vint en Espagne demander à Charles-Quint le titre de vice-roi des contrées qu'il avait reconnues, 1528; de retour en Amérique, il équipa 3 vaisseaux, occupa en 1531 l'île de Puna, qui lui facilitait l'entrée du Pérou, alors troublé par une guerre entre les deux prétendants, Huescar et Atahualpa. Ce dernier fit sa soumission, fut arrêté néanmoins dans une entrevue, contraint de payer une rançon énorme et enfin mis à mort. Tandis qu'Almagro parcourait et tentait de subjuguer le Chili, 1533-34, Pizarre occupa Quito et tout le Pérou, et fonda Lima, 1535. Bientôt les deux conquérants se brouillèrent et marchèrent l'un contre l'autre, au moment même où l'inca Manco-Capac soulevait les Péruviens : Almagro fut battu à Cuzco, 1538, et décapité; mais les partisans du fils d'Almagro assassinèrent Pizarre dans son palais de Lima. B.

PIZARRE (Gonzalo), frère du précédent, né à Trujillo en 1502, l'accompagna dans la conquête du Pérou et l'aida à triompher d'Almagro. Nommé gouverneur de Quito, il défendit cette ville à la tête de 970 Espagnols contre 200,000 Péruviens, entreprit ensuite une expédition qui le mena jusqu'à la rivière des Amazones, ne rentra au Pérou qu'après le meurtre de son frère, dont il rallia les partisans, vainquit et tua le vice-roi Nuñez Vela, et réussit à régner en maître absolu, de 1544 à 1547. Attaqué par Pedro de la Gasca, que Charles-Quint avait envoyé au Pérou avec des pouvoirs illimités, 1548, il fut trahi par plusieurs de ses partisans, vaincu à Jaquijaguana, près de Cuzco, fait prisonnier et condamné à mort comme rebelle.

V. Robertson, *History of America*; Prescott, *Hist. de la conquête du Pérou*, trad. en franç., 1861. B.

PIZZIGHETTONE, le *Pisqueton* des anc. auteurs français, brg du roy. d'Italie, situé dans la prov. et à 24 kil. O.-N.-O. de Crémone, au confluent de l'Adda et du Serio; 802 hab. Château fort construit en 1123 par les Crémonais; François Ier y fut retenu quelque temps prisonnier après la bataille de Pavie.

PIZZO, v. du roy. d'Italie, prov. de Catanzaro, à 9 kil. N.-N.-E. de Monteleone, sur le golfe de Sainte-Euphémie; 8,731 hab. Joachim Murat y débarqua le 8 octobre 1815, pour reconquérir le royaume de Naples, fut arrêté immédiatement, condamné et fusillé le 13. Le roi Ferdinand IV donna à cette occasion le titre de *très fidèle* à cette ville et l'exempta d'impôts.

PLACCIUS (Vincent), érudit, né à Hambourg en 1642, m. en 1699, professeur de morale et d'éloquence dans sa ville natale.

Il a laissé : *Theatrum anonymorum et pseudonymorum*, 1674, in-4°, et 1708, in-fol., avec supplément par Mylius, 1740; *Liber de jurisconsulto perito*, 1693, *Carmina juvenilia*, Amst., 1667, in-12; *de Arte excerpendi*, Hamb., 1689, etc.

PLACENCIA. *V.* Plasencia.

PLACENTIA, nom anc. de Plaisance.

PLACENTIUS ou **LE PLAISANT** (Jean-Léon), dominicain, né à Saint-Trond, près de Liège, m. vers 1548.

Il a laissé : *Catalogus omnium antistitum Tungrorum, Trajectensium et Leodiensium*, Anvers, 1529; *Pugna porcorum*, s. d., 1530, poème en 253 vers, dont tous les mots commencent par un P, etc.

PLACERS, nom donné aux gîtes aurifères de la Californie et de l'Australie. (*V. ces mots.*)

PLACIDIE (Gallia Placidia Augusta), fille de Théodose le Grand et sœur d'Arcadius et d'Honorius, née à Constantinople vers 388, m. en 450, fut prise par Alaric au siège de Rome en 410, dut épouser Ataulf, beau-frère du vainqueur, après la mort duquel elle recouvra la liberté, moyennant une forte rançon, et fut ensuite mariée, 417, à un général d'Honorius, Constance, qui fut associé à l'empire et dont elle eut Honoria et Valentinien III. Elle gouverna l'empire d'Occident au nom de ce dernier.

PLAID, en latin du moyen âge *Placitum*, nom donné aux assemblées. Le *Placitum generale* ou *Placitum majus*, appelé aussi *Mallum*, était l'assemblée générale des Francs sous la 1re et surtout sous la 2e race, la même que le *Champ de Mars* et le *Champ de Mai*. (*V. ces mots.*) Il y avait aussi les plaids locaux, *Placita minora*, où l'on ne s'occupait que des affaires d'une certaine division territoriale, sous la présidence du comte ou de son vicaire, et même d'un centenier ou d'un dizainier; c'est là que se rendait la justice, que se faisaient les convocations militaires, les ventes, les affranchissements et la plupart des transactions civiles. Ces plaids locaux, où les hommes libres de la circonscription étaient tenus de se rendre, se tenaient très fréquemment dans l'origine, quelquefois toutes les semaines, au moins une fois par mois. On nommait *plaid du palais* (*Placitum palatii*), le tribunal du roi, présidé par le roi lui-même ou le comte du palais; les grands (évêques, ducs, comtes, etc.) y avaient voix délibérative; ce plaid recevait les appels des rachimbourgs et des juridictions locales, jugeait les réunions illicites, les séditions, les délits et crimes des grands, etc. Après Charlemagne, on nomma aussi *plaids* les assemblées de justice tenues par les seigneurs. — En Angleterre, la *Cour des plaids communs* (*common pleas*), rendue permanente en 1215, jugea les causes civiles, et particulièrement ce qui regardait les francs-fiefs. On appelait de ses décisions aux juges du *Banc du roi*. La cour des plaids communs existe encore en Angleterre, en Irlande et dans plusieurs colonies anglaises. B.

PLAIDS (Chambre des). *V.* Chambre.

PLAIES D'EGYPTE, nom donné aux châtiments dont Dieu, par les mains de Moïse et d'Aaron, punit le Pharaon qui refusait de laisser partir les Hébreux. Ce furent : 1° le changement des eaux du Nil en sang; 2° la quantité de grenouilles dont le pays fut rempli; 3° les moucherons qui tourmentèrent les hommes et les animaux; 4° la multitude de mouches qui infecta la contrée; 5° une peste qui fit périr les troupeaux; 6° des ulcères qui attaquèrent les Égyptiens; 7° une grêle épouvantable; 8° une invasion de sauterelles; 9° des ténèbres épaisses qui couvrirent l'Égypte pendant

3 jours; 10° le passage d'un ange exterminateur sur les premiers-nés des Égyptiens.

PLAIMPIED-GIVAUDINS, vge du dép. du Cher, arr. de Bourges; 1,900 hab. Église romane.

PLAIN-CHANT. *V.* CHANT.

PLAINE (LA), partie de la Convention qui siégeait en bas, au-dessous de *la Montagne*. On la nommait encore *le Marais*. (*V. ces mots.*)

PLAINFAING, brg (Vosges), arr. de Saint-Dié; 4,168 hab. Filature et tissage de coton. Fabr. de papier.

PLAISANCE, anc. *Placentia*, en italien *Piacenza*, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, près de la rive dr. du Pô et de l'embouchure de la Trebbia; 34,987 hab. Évêché; quartier général du IV^e corps d'armée et de la 7^e division militaire. Collège, séminaire. Faculté de droit, de médecine et de chirurgie. Écoles de peinture et de sculpture. Bibliothèques, jardin botanique, musée d'hist. naturelle, etc. On remarque : la maison de ville et la prison, vieilles constructions ogivales; le palais du gouverneur, restauré sous la domination française; le palais Farnèse, inachevé; la cathédrale, du XII^e siècle, avec de belles peintures du Guerchin et des Carraches; l'église Saint-Augustin, œuvre de Vignole; l'église Saint-Sixte, surmontée de deux coupoles; la rue *Stradone* ou *Corso*. La ville a un aspect triste; elle est trop grande pour sa population; les églises et les palais sont en briques. Fabr. de lainages, soieries, céruse. Comm. de vins et de liqueurs. — Plaisance est, avec Crémone, la plus ancienne colonie romaine dans la Gaule Cisalpine. Près de là, à Campo-Morto, Annibal remporta sur les Romains un avantage qui précéda de peu la bataille de Trasimène, 217 av. J.-C. L'an 923 de l'ère chrétienne, Rodolphe II, roi de la Bourgogne transjurane, y remporta aussi sur Bérenger I^er une victoire, qui lui assura la couronne d'Italie. En 1076, un concile des évêques de la Lombardie y prononça la déchéance du pape Grégoire VII; dans un autre concile, 1095, Urbain II prêcha aux Italiens la 1^re croisade. Érigée en république pendant la guerre du Sacerdoce et de l'Empire, Plaisance fut du parti guelfe; après la chute de la maison de Hohenstauffen, 1254, elle subit la domination des Scotti, et de 1332 à 1511 fit partie du duché de Milan. Puis elle passa, avec Parme, aux papes et aux Farnèse. Le 16 juin 1746, le maréchal de Maillebois et l'infant don Philippe furent battus près de Plaisance par le prince de Lichtenstein, commandant de l'armée impériale. Les Français occupèrent Plaisance en 1796 et 1800; elle fut un ch.-l. d'arr. dans le dép. du Taro, de 1802 à 1814. Napoléon I^er donna à Lebrun le titre de *duc de Plaisance*. L'Autriche eut, de 1815 à 1859, le droit de mettre [illegible] cette ville. Patrie du pape Grégoire X, des médecins Salicetti et G. [illegible], de Ferrante Pallavicino.

PLAISANCE (PROV. DE), division du roy. d'Italie, comprenant [illegible] de l'ancien duché de Parme, arrosée par le Pô et ses affluents (Tidone, Trébie, Nure, Arda); montagneuse dans sa partie méridionale, plate au N. et entrecoupée de canaux et de fossés pour des rizières. Exportation de céréales, lin, chanvre, huiles, châtaignes, fromages dits *parmesans*, soie. Ch.-l. Plaisance. Deux arr., Plaisance et Fiorenzuola. Superf., 2,499 kil. carr.; pop., 225,775 hab. C. P.

PLAISANCE, ch.-l. de cant. (Gers), arr. de Mirande, sur l'Adour; 2,055 hab. Tanneries.

PLAISANCE (LE CARDINAL DE). *V.* SEGA.

PLAISIRS DU ROI (MENUS-), nom donné autrefois aux dépenses du roi de France qui n'entraient pas dans les dépenses ordinaires, telles que fêtes, bals, spectacles à la cour. L'administration qui les réglait avait son hôtel et ses magasins à Paris, rue du Faubourg-Poissonnière; les magasins ont été détruits en 1854.

PLAN, v. d'Autriche-Hongrie (Bohême), cercle de Pilsen; 3,591 hab. Exploitation de rubis; fabr. d'acide sulfurique. Eaux minérales.

PLANARD [illegible], auteur dramatique, né à Millau en 1783, m. en 1853, appartenait à une bonne famille du Rouergue. Son père ayant émigré pendant la Révolution, il fut emprisonné lors de la Terreur, recouvra la liberté au 9 thermidor, vint à Paris, entra comme employé aux archives du conseil d'État en 1806 et y devint secrétaire de la section de législation. Ses fonctions ne l'empêchèrent pas de travailler pour les théâtres de Paris, auxquels il donna plus de 50 ouvrages, remarquables par le [illegible], la vérité et une habile entente de la scène. En 1807, il fit jouer au théâtre [illegible] son premier ouvrage, *le* [illegible], 1 acte en vers; au Théâtre-Français, dans la même année, *le Paravent*, 1 acte, en vers, et, en 1813, *la* [illegible], 3 actes, en vers; à l'Opéra-Comique, en 1815, *la* [illegible] [illegible] avec [illegible] *le* [illegible] *et les* [illegible], 1819, *la* [illegible], 1820, [illegible], 1821; avec Boïeldieu, *la Lettre de change*, 1816; avec Onslow, *le Colporteur*, 1828, et *les États de Blois*, 1837; avec Hérold, *l'Auteur mort et vivant*, 1821, *Marie*, 1826, *Emmeline*, 1829, et *le Pré-aux-Clercs*, 1832; avec Caraffa, *le Solitaire*, 1822, *Sangarido*, 1827, *la Violette*, 1828, *le Livre de l'Ermite*, 1831, et *la Prison d'Edimbourg*, 1833; avec Marliani, *le Marchand forain*, 1834; avec Halévy, *l'Éclair*, 1835; avec Ambroise Thomas *la Double Échelle*, 1837, *le Perruquier de la Régence*, 1840; avec Cadaux, *Colette*, 1853. B.

PLANASIA, nom anc. de PIANOSA et de LÉRINS.

PLAN-CARPIN (DU). *V.* CARPIN.

PLANCHE (JOSEPH), savant et laborieux helléniste, né à Ladinhac (Cantal) en 1762, m. en 1853, fit ses études au collège Sainte-Barbe, et consacra presque toute sa vie à l'enseignement. Il fut professeur de rhétorique au lycée Bonaparte, puis bibliothécaire de l'Université à la Sorbonne.

Ses principaux ouvrages sont : *Dictionnaire grec-français*, 1809, réimprimé en dernier lieu, avec la collaboration de MM. Vendel-Heyl et Pilon; *Pensées ou Recueil des plus beaux passages de Démosthènes*, 1818, in-12; *Dictionnaire français de la langue oratoire et poétique*, 1819-22, 2 vol.; *Manuel du versificateur latin*, 1822; *Vocabulaire des latinismes de la langue française*, 1822; *Dictionnaire français-grec* (avec Alexandre et Defauconpret), 1824; *Cours de littérature grecque, ou Recueil des plus beaux passages de tous les auteurs grecs les plus célèbres dans la prose ou dans la poésie*, avec la trad. française en regard, 1827-28, 7 vol.; *Choix de poésies et de lettres de St Grégoire de Nazianze*, avec le texte en regard, etc.

PLANCHE (RÉGNIER DE LA). *V.* LA PLANCHE.

PLANCHE (J.-B.-GUSTAVE), critique, né à Paris en 1808, d'un riche pharmacien, m. en 1857, fit ses études au collège Bourbon, fut destiné à suivre la profession paternelle, mais y renonça pour se livrer à la littérature et à l'étude des œuvres de l'art. Après quelques essais dans le journal *l'Artiste*, il entra, en 1831, à la *Revue des Deux Mondes*, dans laquelle il ne cessa depuis, sauf quelques interruptions, de faire insérer des articles de critique, qui ont contribué, malgré leur extrême sévérité, à éclairer le goût du public et à le ramener quand il s'égarait. Il fut aussi momentanément attaché, en 1832, à la rédaction du *Journal des Débats*, ainsi qu'à la *Chronique de Paris* fondée par Balzac en 1836. Vers 1841, il partit pour l'Italie, et ne reprit la plume qu'en 1846.

Les principaux de ses articles ont été réunis sous les titres de *Portraits littéraires*, 1836-49, 4 vol. in-12; *Portraits d'artistes*, 2 vol. in-12; *Nouveaux Portraits littéraires*, 1854, in-12; *Études sur l'école française*, 1855-56, 2 vol. in-12; *Études sur les arts*, 1855-56, 2 vol. in 12, etc. B.

PLANCHÉ (JAMES-ROBINSON), littérateur et archéologue anglais, né à Londres en 1796, m. en 1880, descendant d'une famille française protestante, se fit connaître par une pièce burlesque : *Amoroso, roi de la petite Bretagne*, jouée à Drury Lane, en 1818, bien qu'il ne l'eût pas destinée à la scène. Il composa ensuite deux opéras : *Maid Marian* pour M. Bishop, et *Oberon* pour Weber. En 1828, il fit représenter son drame populaire de *Charles XII*, et arrangea pour le théâtre plusieurs vieilles pièces anglaises. Mais il s'est surtout distingué comme archéologue et a spécialement étudié les costumes historiques. La reine Victoria le nomma, en 1854, poursuivant d'armes, sous le titre de *Croix-Rouge*, et en 1866, héraut d'armes sous le titre de *Somerset*. Il était membre de la Société des Antiquaires depuis 1830.

Outre les ouvrages cités, on a de lui : *Chants et légendes du Rhin* et *Descente du Danube*, 1826; *le Poursuivant d'armes*, 1852, traité de l'art héraldique; *Mémoires et pensées de J.-R. Planché*, 1872; *le Vainqueur et ses compagnons*, 1874. Il a laissé aussi quelques volumes de contes et de fantaisies.

PLANCHER (DOM URBAIN), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1667 près de Baugé (Anjou), m. en 1750, entra dans l'ordre en 1685 et fut supérieur de divers monastères de Bourgogne. On a de lui une *Histoire générale et particulière du duché de Bourgogne*, Dijon, 1739-48, 3 vol. in-fol.; un 4^e vol. fut composé et publié par Dom Merle, 1781. C'est un ouvrage exact, mais diffus et mal composé. On y trouve de curieuses gravures de monuments.

PLANCHES (LES), ch.-l. de cant. (Jura), arr. de Poligny; [illegible] hab. Tristement célèbre par la désastreuse retraite de l'armée française en janv.-fév. 1871. On visite près de là les cirques de la Saine.

PLANCIADE-FULGENCE (FABIUS FURIUS PLANCIADES FULGENTIUS), évêque de Carthage au commencement du VI^e siècle, a laissé : *Mythologicum*, sommaire de mythologie classique en 3 liv.; *Vocum antiquarum interpretatio*, ou *de Prisco sermone*, espèce de Dictionnaire dans le genre de Nonius Marcellus, et dont on trouve un court fragment dans quelques éditions de cet auteur; *de Expositione* [illegible].

PLANCINE, femme de Pison, fut accusée avec lui d'avoir empoisonné Germanicus, l'an 772 de Rome, 19 de J.-C. La protection de Livie la sauva du supplice. Accusée plus tard d'avoir insulté Agrippine, elle se donna la mort l'an 786. [illegible], II, III et VI.

PLANCIUS (PIERRE), théologien [illegible] en 1552, à [illegible], m. en 1622. [illegible] 1578, s'enfuit en Hollande quand [illegible] par le duc de

Parme en 1585, fut nommé pasteur de l'église d'Amsterdam, et figura au synode de Dordrecht en 1619. Il rendit de grands services au commerce hollandais par ses connaissances astronomiques et nautiques : il traça l'itinéraire des premiers navires qui allèrent aux Indes orientales et conseilla aussi des expéditions pour le pôle Nord, dans l'espoir qu'on trouverait un passage vers la Chine.

PLANCK (Théophile-Jacques), théologien allemand, né en 1751 à Nurtingen (Wurtemberg), m. en 1833, professeur à Gœttingue.

Il a laissé : *Histoire de la naissance, des modifications et des progrès de la dogmatique protestante*, Leipzig, 1781-1800, 6 vol.; *Histoire de la théologie protestante à partir de la formule de Concorde*, Gœttingue, 1831; *Histoire de l'origine et du développement de la constitution de la société chrétienne*, Hanovre, 1803, 5 vol.; *Histoire du christianisme dans la période de son introduction dans le monde par Jésus et les apôtres*, Gœttingue, 1818, 2 vol.

PLANCOET, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Dinan, sur l'Arguenon et à 10 kil. de la mer; 1,188 hab. Petit port d'échouage.

PLANCUS (Janus). *V.* Bianchi (Jean).

PLANCUS (Lucius-Munatius). *V.* Munatius.

PLANCUS PLOTIUS (Caïus), frère de Munatius Plancus, fut proscrit par les triumvirs, l'an 710 de Rome, 43 av. J.-C. Ses esclaves ayant été mis à la torture pour qu'ils révélassent le lieu où il s'était caché, il alla se livrer aux bourreaux.

PLANCY, vge (Aube), sur la rive dr. de l'Aube, arr. d'Arcis-sur-Aube; 1,255 hab. Bonneterie. Château. Anc. marquisat.

PLANINA ou **ALBEN**, anc. *Alpes Juliæ*, brg d'Autriche-Hongrie (Carniole), à 7 kil. N. d'Adelsberg; 1,197 hab. Aux environs, mines de mercure et châteaux de *Hausberg* et de *Kleinhausen* (le dernier en ruine).

PLANQUE (François), médecin, né à Amiens en 1696, m. en 1765.

Il a laissé : *Chirurgie complète selon les modernes*, Paris, 1744, 2 vol. in-12, et 1757, in-8°, ouvrage longtemps classique; *Bibliothèque choisie de médecine, tirée des ouvrages périodiques tant français qu'étrangers*, 1748-70, 10 vol. in-4°, ou 31 vol. in-12.

PLANTADE (Charles-Henri), compositeur de musique, né à Pontoise en 1767, m. en 1839, élève de Langlé, fut professeur de chant au Conservatoire de Paris, maître de chapelle de Louis-Napoléon, roi de Hollande, et plus tard de Louis XVIII. Il a composé plusieurs opéras comiques, entre autres : *Palma, ou le Voyage en Grèce*, 1798; *Zoé*, 1800, etc., qui sont oubliés. Il a laissé beaucoup de romances, une messe de *Requiem* et divers morceaux religieux. B.

PLANTAGENETS, dynastie des rois d'Angleterre, de 1154 à 1485. Elle était d'origine française, et devait son nom au comte d'Anjou, Geoffroy V, dit *Plantagenet*, parce qu'il portait ordinairement une branche de genêt à sa toque. Du mariage de Geoffroy avec Mathilde, veuve de l'empereur Henri V et fille de Henri Ier d'Angleterre, naquit Henri II, le premier des Plantagenets.

PLANTAVIT DE LA PAUSE. *V.* La Pause.

PLANTEUR, nom donné, dans les colonies européennes, aux États-Unis et au Brésil, à celui qui possède ou cultive une *plantation* ou une propriété rurale.

PLANTIN (Christophe), célèbre imprimeur, né en 1514 à Mont-Louis (Indre-et-Loire), m. en 1589, apprit l'art typographique à Caen, visita les principaux ateliers de France, et s'établit à Anvers, où il acquit une grande réputation pour la correction et la beauté des ouvrages sortis de ses presses. Philippe II, roi d'Espagne, le chargea d'une nouvelle édition de la *Bible polyglotte* d'Alcala, que dirigea Montanus, et qui est en 8 vol. in-fol., 1569-72. C'est le chef-d'œuvre de Plantin, homme actif, instruit, qui eut beaucoup de part au *Thesaurus teutonicæ linguæ*, et composa des *Dialogues français et flamands*, 1579, in-8°. Sa marque d'imprimeur est une main qui tient un compas ouvert, autour duquel on lit : *Labore et constantia*. Quand il mourut, il avait des établissements à Leyde et à Paris, indépendamment de son imprimerie d'Anvers.

V. un art. de M. Van Hulst, dans la *Revue de Liège*, 1845, et les *Bulletins de l'Acad. roy. de Belgique*, t. XIX.

PLANUDE (Maxime), moine grec du xive siècle, né à Nicomédie, fut chargé, par l'empereur Andronic, d'une mission à Venise en 1327. C'est tout ce qu'on sait sur sa vie. Il est surtout connu par un recueil des *Fables d'Esope*, précédées d'une *Vie* remplie des contes les plus ridicules; les fables mêmes n'ont rien d'Ésope que le nom; tout au plus retrouvet-on, dans la prose peu correcte de Planude, la pensée du vieux fabuliste. Planude a aussi compilé une *Anthologie grecque*, où il a fondu, en VII livres, les recueils de ses devanciers, sans faire preuve d'un goût bien fin ni bien éclairé; la 1re édition est celle de Florence, 1494, in-4°. Il a traduit en vers grecs les *Distiques moraux* de Dionysius Caton, et, en prose, les *Métamorphoses d'Ovide*, imprimées, pour la première fois, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, 1822; on a encore de lui des traductions d'Ovide, de César, de Donat, de St Augustin. Beaucoup d'œuvres de Planude sont encore manuscrites dans les grandes bibliothèques de l'Europe.

Voici les principales publications auxquelles ses écrits ont donné lieu : Matthaei, *Interpretatio græca locorum ... ad Hermogenem*, 1810; Weber, *Carmina Boethii græce conversa per Planudem*, [illegible]; [illegible], *Metaphrasis epistolarum Ovidii XX et XXI*, [illegible]; Bachmann, *Dialogus περὶ γραμματικῆς et περὶ συντάξεως*, [illegible], t. II des *Anecdota græca*; Boissonade, *Anecdota græca*, t. II, [illegible]; Treu, *Comparatio hiemis et veris*, 1878; Gerhardt, Ψηφοφορία (traité d'arithmétique), 1865, trad. en allem. par Wäschke, 1878; Piccolomini, *Poésies et lettres inédites*, 1881. S. Re.

PLASENCIA, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Cacérès; entourée de murs et défendue par un château fort; 7,090 hab. Détruite pendant les guerres avec les Maures, cette ville fut réédifiée en 1189 par Alphonse VIII, qui lui donna ses Fueros. Son évêché fut érigé en 1190. Belle cathédrale, aqueduc de 80 arches, antiquités romaines.

PLASENCIA, v. d'Espagne (Bilbao), sur la Deva; 1,340 hab. Fabr. d'armes. — Fondée en 1337 par Alphonse XI de Castille.

PLASSAC, vge et petit port (Gironde), sur la Gironde, arr. de Blaye; 1,236 hab. Chapelle de *Montuzet*, fondée, dit-on, par Charlemagne, but de pèlerinage, le 1er dimanche après l'Ascension.

PLASSEY, v. de l'Hindoustan anglais (Calcutta), à 48 kil. S. de Mourchidabad, sur l'Hougly. Victoire de lord Clive sur le nabab du Bengale, en 1757; elle lui valut le titre de *baron de Plassey*.

PLATA (**RIO-DE-LA-**), c.-à-d. *Rivière d'argent*, grand fleuve de l'Amérique du S., formé, vers 34° de lat. S. et 60° 42' long. O., par la réunion du Parana et de l'Uruguay; cours de 300 kil., baignant à droite Buénos-Ayres et à gauche Montevideo, et se jetant dans l'océan Atlantique, entre la Punta-Negra et le cap Saint-Antoine, par un estuaire de 210 kil. de large. A son origine, il a déjà 46 kil. Ses bords, élevés au N., sont bas au S.; il renferme plusieurs îles. Sa navigation est souvent dangereuse, à cause des bancs de sables et de vents impétueux, dits Pamperos. Un de ces vents, en 1793, enleva pendant 3 jours l'eau de son lit naturel et inonda au loin la plaine; on y ramassa alors d'importantes richesses. Diaz de Solis découvrit ce fleuve en 1516, et l'avait appelé *Solis*, mais Sébastien Cabot, qui le visita ensuite, l'appela *Rivière d'argent*, à cause des dépouilles qu'il y fit sur des naturels.

PLATA (États-Unis du **RIO-DE-LA**) ou **RÉPUBLIQUE ARGENTINE**, grand État de l'Amérique du S., entre la Boivie au N., le Brésil, le Paraguay et la république de l'Uruguay à l'E., l'Atlantique au S.-E., la Patagonie au S. et le Chili à l'O.; entre 22°-41° lat. N., 55°-73° long. O.; 2,450 kil. du N. au S., 1,750 de l'E. à l'O.; superf. évaluée à 2,835,970 kil. carr. Pop., 2,942,000 hab., les 3/4 indigènes; 73,000 Espagnols, 69,000 Français, 23,000 Anglais et Irlandais, 12,000 Suisses, 10,000 Allemands, etc. Le catholicisme est la religion du pays. Il y a 1 archevêque et 5 évêques. Cap. Buénos-Ayres. Son territoire, sillonné à l'O. par les Andes, riches en minéraux précieux, est arrosé par le Parana et ses affluents (Paraguay, Pilcomayo, Rio-Vermejo, Salado), l'Uruguay, le Rio-Colorado et le Rio-Negro. Dans la région du S. s'étendent les vastes plaines dites *Pampas*, où se forment, dans la saison des pluies, d'immenses marécages. On y trouve d'innombrables troupeaux de bœufs et de chevaux, d'alpacas, de vigognes, etc. Dans le N. est la plaine de Gran-Chaco, et, entre le Paraguay, le Verméjo et le Salado, le désert de Salinas. L'agriculture est peu avancée, mais très productive; l'industrie manufacturière, presque nulle. — Le gouvernement est réglé par la constitution de 1853, revisée en 1860. Le président et le vice-président de la république sont élus pour 6 ans. Le congrès national se compose d'un sénat de 30 membres et d'une Chambre des représentants de 86 membres. Le vice-président est de droit président du sénat. Il y a 5 ministères : intérieur, affaires étrangères, finances, justice et guerre. Les recettes ont été, en 1882, de 153 millions de fr., et les dépenses, de 261 millions. La dette est évaluée à 620 millions. L'armée, en 1884, comprenait 7,312 hommes, dont 1,088 officiers. La garde nationale compte plus de 300,000 hommes. La flotte se compose de 9 bâtiments cuirassés, 7 torpilleurs, 11 vapeurs et 12 navires à voiles, avec un personnel d'environ 2,000 hommes. — Le territoire est partagé en 14 États et 4 territoires nationaux.

États	*Capitales*
Buénos-Ayres,	Buénos-Ayres.
Entre-Rios,	Parana.
Corrientes,	Corrientes.
Santa-Fé,	Santa-Fé.
Cordova,	Cordova.
Santiago del Estero,	Santiago del Estero.
Tucuman,	Tucuman ou San Miguel de[illegible]
Salta,	Salta ou San Felipe.

États	*Capitales*
Jujuy,	Jujuy.
Catamarca,	Catamarca.
Rioja,	Rioja.
San-Juan,	San-Juan.
San-Luis,	San-Luis.
Mendoza,	Mendoza.

Territoires
Pampas.
Grand Chaco.
Misiones.
Patagonie.

Chacun des États a son gouverneur élu, sa législature et son budget particuliers. — Le commerce de la république s'est élevé, en 1883, à 400 millions de fr. pour l'importation, et à 300 millions pour l'exportation. La France et l'Angleterre tiennent le 1[er] rang pour les relations commerciales avec l'étranger. Le mouvement des ports a été, en 1883, de 7,071 entrées et de 5,436 sorties de navires, avec 2,755,000 tonneaux. Les chemins de fer exploités avaient en 1884 un développement de 3,910 kil. Il y a 15,664 kil. de lignes télégraphiques, dont une ligne *transandine*, entre Buénos-Ayres et le Chili. La république Argentine est reliée par un câble sous-marin au Brésil et à l'Europe. Elle fait partie de l'union postale universelle.

Histoire. Les pays qui composent la Confédération de la Plata, compris d'abord dans la vice-royauté espagnole du Pérou, formèrent, de 1776 à 1810, la vice royauté particulière de Buénos-Ayres ou de La Plata, dont faisaient partie 2 autres États actuels, le Paraguay et l'Uruguay. Insurgés en 1811, ils assurèrent leur indépendance par la victoire de Las Piedras; mais, en proie aux discordes, ils n'eurent une constitution régulière qu'après le congrès de Tucuman, 1816. Cette constitution établissait la république, avec un président, 2 Chambres (la *Junte* et le *Sénat*), une haute cour de justice, des juntes électives et électorales. Néanmoins l'anarchie continua. Malgré le président Rivadadia, qui voulait la paix, la guerre éclata en 1826 avec le Brésil, qui regardait la limite du rio de la Plata comme nécessaire à la sécurité de son territoire; l'Angleterre intervint, et l'on adopta comme moyen terme, en 1828, la séparation et l'indépendance de la partie orientale de la Confédération, qui forma la république de l'Uruguay. Rivadadia ayant donné sa démission, les querelles des unitaires et des fédéralistes, les luttes des villes et des campagnes, favorisèrent les projets ambitieux de Jean-Manuel Rosas, qui exerça une véritable dictature depuis 1835. Des violences exercées sur quelques Français, que Garibaldi vint défendre, furent suivies du blocus de Buénos-Ayres, 1838-40. Contraint de reconnaître l'indépendance de l'Uruguay, 1840, Rosas viola ce traité et attaqua Montevideo; le combat naval d'Obligado, 1845, livré par les Français et les Anglais, rétablit la libre navigation de La Plata. En 1851, le général Urquiza, gouverneur de l'Entre-Rios, souleva toutes les provinces contre le dictateur et fut soutenu par le Brésil. Rosas, vaincu à Monte-Caseros, se réfugia en Angleterre, janv. 1852. Les États de la Plata se constituèrent en république fédérative, 30 mai 1852, avec Urquiza pour président, 1854. Buénos-Ayres repoussa la constitution fédérale et forma une république séparée. Parana la remplaça comme capitale, mais Buénos-Ayres rentra dans l'union en 1860 et reprit son rang de capitale. Urquiza a eu comme successeurs à la présidence MM. Derqui, 1860-62, le général Mitre, 1862-68, qui commença la guerre contre le Paraguay (*V. ce mot*), Sarmiento, 1868-74, Avellaneda, 1874-80, et le général Roca.

PLATA (LA), v. de la Bolivie. (*V.* CHUQUISACA.)

PLATANELLA, anc. *Camicus*, riv. de Sicile, naît près de Termini, arrose les prov. de Palerme, de Caltanisetta et de Girgenti, et se jette dans la Méditerranée, à 35 kil. N.-O. de Girgenti; cours de 110 kil.

PLATÉE ou **PLATÉES**, *Platea*, *Platææ*, v. de Béotie, près du Cithéron et des sources de l'Asopus, au S.-O. de Thèbes. Pausanias et Aristide y remportèrent une célèbre victoire sur Mardonius et les Perses, en 479 av. J.-C. Lors de la guerre du Péloponèse, Platée s'attacha au parti d'Athènes et fut détruite par les Spartiates, en 427. Saccagée encore par les Thébains en 373, Alexandre le Grand, roi de Macédoine, la fit rebâtir. Ruines près de Kokhla.

Leake, *Northern Greece*, II, 323; Münscher, *de Rebus Platæensium*, 1841; Spencer Stanhope, *Topography of the battle of Platea*, 1817.
S. RE.

PLATEL (NICOLAS-JOSEPH), violoncelliste, né à Versailles en 1777, m. en 1835, élève de Duport, fonda au Conservatoire de musique de Bruxelles l'excellente école de basse d'où sont sortis Servais, Batta et Demunck.

PLATER (FÉLIX), célèbre médecin, né à Bâle en 1536, m. en 1614, enseigna pendant 54 ans dans sa ville natale.

On a de lui, entre autres ouvrages : *de Corporis humani structura et usu libri III*, Bâle, 1583 et 1603, in-fol.; *Praxeos medicæ tomi III*, 1602; *Observationum lib. III*, 1614, 1641, 1680, etc.

PLATINA (BARTHÉLEMY **DE' SACCHI**, DIT), né en 1421 à Piadena (en latin *Platina*), près de Crémone, m. en 1481, quitta la carrière des armes pour s'appliquer aux sciences, et, par le crédit du cardinal Bessarion, fit partie du collège des abréviateurs à Rome. Ce collège ayant été supprimé par Paul II, Platina se plaignit d'une manière si violente, que ce pape l'envoya en prison. Mis en liberté sur les sollicitations du cardinal de Gonzague, il devint membre de l'Académie fondée par Pomponius Lætus, et qui fut soupçonnée de complots contre l'Église et son chef; une nouvelle captivité lui fut infligée. Sixte IV le nomma bibliothécaire du Vatican en 1475, et il mourut de la peste. Son ouvrage le plus important est intitulé : *in Vitas summorum pontificum ad Sixtum IV*, Venise, 1479, in-fol. ouvrage écrit avec élégance, mais souvent partial : il a été continué par Panvinio et traduit en français.

On a encore de lui : *Histoire de Mantoue et de la famille des Gonzagues*, en latin, publiée par Lambecius, 1676, in-4°; *Panégyrique du cardinal Bessarion; de Pace Italiæ componenda, et de bello Turcis inferendo*, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies à Cologne, 1529 et 1574, et à Louvain, 1572, in-fol.
B.

PLATNER (JEAN-ZACHARIE), chirurgien, né en 1694 à Chemnitz (Misnie), m. en 1747, étudia à Leipzig, fut reçu docteur à Halle, vint à Paris, où il se voua surtout à l'ophtalmologie, et, en 1719, fut nommé professeur de chirurgie à Leipzig.

Il a laissé : *Opusculorum chirurgicorum et anatomicorum dissertationes*, Leipz., 1749, 2 vol. in-4°; *Institutiones chirurgicæ*, 1745; *Ars medendi singularis morbis accommodata*, 1765.

PLATNER (ERNEST), fils du précédent, médecin et philosophe, né à Leipzig en 1744, m. en 1818, professa la médecine dans sa ville natale et devint doyen de la Faculté en 1796. Il s'occupa aussi de philosophie, adopta d'abord les idées de Leibnitz, combattit Kant, puis tomba dans une sorte de scepticisme.

On a de lui : *Anthropologie*, Leipz., 1771, *Nouvelle anthropologie*, 1790; *Quæstionum physiologicarum lib. II*, 1793, 2 vol.: *Éléments de logique et de métaphysique*, 1795; *Aphorismes philosophiques*, 1796 et 1800.

PLATON, très illustre philosophe grec, né dans l'île d'Égine, alors soumise aux Athéniens, en 429 ou 427 av. J.-C., m. en 347, descendait de Codrus par son père Ariston, et de Solon par sa mère Périctioné. Il porta d'abord le nom d'Aristoclès, reçut à Athènes une éducation brillante, commença par se livrer à la poésie, et, dans son adolescence, connut les sophistes. Cratyle l'initia à la doctrine d'Héraclite. A 20 ans, il se donna tout entier aux leçons de Socrate, dont plus tard il développa et agrandit les doctrines. Déjà, dans quelques dialogues de Platon, composés du vivant de Socrate, celui-ci ne se reconnaissait plus lui-même. Dévoué à son maître accusé, Platon lui conseilla de se soumettre à une amende et s'offrit pour caution. Il ne voulut jouer aucun rôle politique, et eut de bonne heure, comme son maître, de l'éloignement pour la démocratie turbulente d'Athènes. La tyrannie aristocratique des Trente, parmi lesquels il avait des parents et des amis, trompa ses espérances de sages réformes, et il en fut de même du parti libérateur conduit par Thrasybule; car ce fut de ce parti que vint l'accusation contre Socrate. Après la mort de ce philosophe, Platon se retira près du dialecticien Euclide de Mégare. Plus tard, il suivit, à Cyrène, les leçons du mathématicien Théodore. De là, il se rendit en Égypte, puis en Sicile et dans le midi de l'Italie. Il n'est pas vrai qu'il ait voyagé en Asie; mais il visita la Sicile et la Grande-Grèce, où il paraît avoir connu personnellement les Pythagoriciens Archytas et Timée, et où il étudia les doctrines pythagoriciennes dans l'ouvrage de Philolaüs. A Syracuse, des amis le mirent en relation avec Denys l'Ancien, qui bientôt, irrité contre lui, le livra à des ambassadeurs spartiates. Transporté à Égine, alors alliée de Sparte, il n'échappa à l'esclavage que par l'intervention d'Annicéris de Cyrène. Il revint à Athènes et il y fonda son école, à l'âge de 40 ans environ, sous les ombrages de l'Académie; de là le nom d'Académie donné aux écoles qui continuèrent la sienne. Vers 368, peu de temps après la mort de Denys l'Ancien, à la sollicitation de Dion, oncle de Denys le Jeune, il retourna à Syracuse, dans l'espoir de gagner le jeune prince à la philosophie, et peut-être à ses vues politiques. Mais bientôt Dion fut exilé, et Platon revint à Athènes. Il retourna encore à Syracuse vers 361, pour tâcher d'obtenir le rappel de Dion, et n'échappa lui-même à la prison que par l'intervention d'Archytas. Il resta désormais à Athènes, où il reprit la direction de son école. Ce qui dominait dans la forme de l'enseignement de Platon, c'était le dialogue. Pourtant il développait quelquefois dans un discours non interrompu les parties les plus difficiles de sa doctrine. Il partagea son temps entre l'enseignement oral et la rédaction de ses ouvrages, et il mourut, dit-on, en écrivant.

Suivant Platon, comme suivant Socrate, l'objet de l'enseignement est de développer et de diriger l'intelligence, plutôt que de lui imposer une doctrine toute faite; c'est pourquoi,

aucun écrit ne peut remplacer la parole, et même aucun discours suivi, l'échange continuel de pensées, c.-à-d. du dialogue entre le maître et les disciples. Cependant Platon n'a pas voulu, comme Socrate, laisser à ses successeurs le soin de perpétuer son influence d'initiateur : il a composé des ouvrages, mais rapprochés autant que possible de l'enseignement oral tel qu'il l'entendait. Excepté ses Lettres, tous ses écrits sont des dialogues, où sa doctrine n'est pas exposée d'une manière suivie et précise, mais dont le résultat est d'amener à penser dans le sens de cette doctrine, qu'on n'y trouve qu'à la condition d'entrer dans les vues de l'auteur. Parmi les dialogues attribués à Platon par les anciens, ceux qui nous manquent sont peu nombreux, et ils étaient apocryphes ou suspects aux yeux des anciens eux-mêmes. Nous avons donc tout ce que Platon a écrit d'important; mais Aristote nous apprend que, sur quelques points, son enseignement oral dépassait ses écrits. Parmi les ouvrages que nous avons sous son nom, 11 ont été suspectés par les anciens, peut-être avec raison, de venir d'une main autre que la sienne; ce sont dix dialogues : le *Démodocus*, le *Sisyphe*, l'*Eryxias*, l'*Axiochus, sur le Juste, sur la Vertu*, le *Minos*, l'*Hipparque*, le *Théagès*, l'*Epinomis* et le recueil de *Définitions*. L'authenticité du *Clitophon* et des *Amants* paraît aussi très suspecte. Des critiques modernes ont contesté aussi avec quelque vraisemblance, mais pourtant sans motifs convaincants, l'authenticité du 1er *Alcibiade*, du 2e *Alcibiade*, du *Petit Hippias* et de l'*Ion*. Du reste, aucun de ces dix-sept opuscules n'a d'importance pour la doctrine de Platon. Deux des treize *Lettres* qu'on lui attribue, la 2e et la 7e, en ont davantage : Cicéron (*Tusc.*, v, 39; *de Finibus*, II, 14) cite comme authentiques la 7e et la 9e. Ces treize Lettres sont vraisemblablement de Platon, mais publiées après sa mort par ses disciples, qui ont pu y introduire des changements dans une intention d'apologie. Quant aux dialogues importants, l'authenticité en est reconnue presque universellement. Leur objet est la philosophie : pourtant le *Ménexène* est un opuscule surtout littéraire; le *Critias* est surtout historique ou plutôt mythologique. Dans beaucoup d'autres dialogues, les mythes figurent, mais seulement à titre d'épisodes. Le *Phèdre* et le *Gorgias* concernent surtout la rhétorique, et l'*Ion* la poésie; mais ils ont en même temps un but philosophique. Le *Phèdre* est une œuvre brillante de la jeunesse de Platon; cependant on y voit poindre déjà toute sa doctrine. Beaucoup d'autres dialogues paraissent aussi avoir été écrits par Platon avant la fondation de son école : ce sont, d'une part, ceux qui représentent surtout la lutte contre les sophistes et qui ne dépassent guère la doctrine de Socrate; d'autre part, ceux qui ont pour objet principal l'apologie de Socrate mis à mort. Cette première classe de dialogues, formant une sorte d'introduction à la doctrine platonicienne, comprend le *Petit Hippias*, l'*Ion*, le 1er *Alcibiade*, le 2e *Alcibiade*, le *Phèdre*, le *Charmide*, le *Lysis*, le *Lachès*, le *Protagoras*, l'*Euthydème*, le *Grand Hippias*, l'*Apologie*, le *Criton*, l'*Euthyphron*, le *Ménon* et le *Phédon*. Dans une 2e série de dialogues, tous, ou presque tous composés après les précédents, Platon fait sortir de la discussion dialectique sa notion de la science en général et de la philosophie en particulier, les principes de sa théorie des idées, de sa logique et de sa méthode; il y laisse entrevoir l'application de ces principes aux diverses branches de la philosophie spéculative et pratique. Cette 2e série se compose du *Gorgias*, du *Théétète*, du *Sophiste*, du *Politique*, du *Cratyle*, du *Parménide*, du *Philèbe* et du *Banquet*. Enfin une 3e série comprend la *République*, le *Timée*, le *Critias* et les *Lois*.

Dans ces dialogues, excepté le *Critias*, Platon développe d'une manière plus suivie, et presque didactique, sa psychologie, sa morale, sa politique, sa physique et sa théologie. Le *Critias*, resté inachevé, et les *Lois*, publiées après la mort de Platon par Philippe d'Oponte, qui y ajouta l'*Épinomis*, à titre de supplément, datent tout à fait des derniers temps de la vie de Platon. Il n'est pas impossible que la composition du *Timée* et de la *République* soit notablement antérieure, et contemporaine de celle de quelques dialogues de la 2e série. La *République*, le *Timée* et le *Critias* forment 3 actes consécutifs d'un même drame; il en est de même du *Théétète*, du *Sophiste* et du *Politique*. Chacun des autres dialogues a pour objet un entretien isolé. Les dialogues de la 1re série et le *Gorgias* mettent en scène la doctrine de Socrate et celle des sophistes; le *Théétète* combat l'école de Mégare, le *Parménide* met en scène les doctrines de l'école d'Élée, que Platon n'adopte qu'en partie, comme on peut le voir dans le *Sophiste*, où il oppose les unes aux autres les écoles de l'Ionie et de la Grande-Grèce. Le *Timée* présente la fusion des théories pythagoriciennes avec la doctrine de Platon. C'est surtout dans les deux dernières séries, et principalement dans le *Théétète*, le *Philèbe*, le discours de Diotime dans le *Banquet*, le *Timée*, la *République* et les *Lois*, qu'il faut chercher le fond de cette doctrine. Les autres dialogues fournissent quelques traits à y ajouter; mais ils sont surtout des exercices et des exemples de la méthode dialectique. — Suivant Platon, comme suivant Socrate, le point de départ de la philosophie est dans la connaissance de soi-même. Mais, au lieu de se borner aux données du sens commun et à la philosophie pratique, Platon veut que l'homme s'élève méthodiquement à la spéculation par l'analyse de ses pensées. Pour Platon, le but de l'homme, c'est la connaissance rationnelle, qui, suivant lui, a pour conséquence nécessaire la vertu. Cette connaissance est triple, comme son objet; elle comprend : 1° l'*entendement*, qui perçoit avec une certitude absolue les *idées*, types éternels, immuables et parfaits de tout ce qui existe; 2° la *science*, qui perçoit avec une certitude mathématique les notions générales, leurs définitions et les conséquences qui s'en déduisent; 3° l'*opinion*, plus ou moins probable, tantôt vraie, tantôt fausse, qui cherche dans l'ordre des choses sensibles l'application des idées de l'entendement et des notions de la science. En outre, mais en dehors de la connaissance rationnelle, il y a la perception des phénomènes, des choses sensibles et périssables : cette perception est irraisonnable, et elle ne sert à la science qu'à titre d'occasion pour se rappeler les idées, que l'âme a contemplées dans une existence antérieure. La vue de tout ce qui est beau réveille en nous cette *réminiscence*, qui arrive à l'état de conscience parfaite par la méditation et par l'analyse de nos pensées. C'est ainsi que nous pouvons retrouver dans notre esprit l'image des *idées*, les rapprocher par leurs ressemblances, les distinguer par leurs différences, les définir, en établir la classification et la hiérarchie, et nous élever ainsi par la méthode dialectique jusqu'à l'idée d'*être*, et, plus haut encore, jusqu'à l'idée suprême de l'*unité* et du *bien*. De là, nous pouvons redescendre à la science des notions générales, et à l'opinion vraie sur les choses sensibles et périssables, qui n'existent qu'en vertu de leur participation temporaire et imparfaite à la réalité des idées-types. Les idées sont donc le principe de l'essence. L'idée du bien est en même temps le principe suprême de la finalité. Quant à la cause efficiente suprême, Platon y arrive par une autre voie, par la contemplation de l'ordre de l'univers, qui suppose une cause souverainement puissante, intelligente et bonne. C'est pourquoi il se voit conduit à attribuer à l'idée du bien la vie, la force et la pensée, et à en faire une cause efficiente en même temps que finale. Pourtant il y a quelque hésitation dans sa manière de concilier ces deux parties de sa doctrine, et voilà comment il se fait qu'Aristote a pu ne pas prendre au sérieux la théologie de Platon et lui contester la notion de cause efficiente. D'un autre côté, Platon qui attribue aux idées une existence indépendante tant de notre pensée que des êtres individuels, paraît en avoir fait des entités séparées, objets éternels de la pensée divine, et non des actes de cette pensée même. Quoi qu'il en soit, suivant Platon, *Dieu* est la cause du bien, qu'il produit à l'imitation des idées. Le mal vient de la *matière*, être éternel, où domine le principe de l'aveugle nécessité. La matière première est un être incorporel, dont l'unique attribut est l'étendue illimitée. Mais à cette matière indéfinie s'ajoute éternellement une forme désordonnée, et c'est là ce qui constitue la matière seconde : cette matière, composée de corpuscules de diverses formes géométriques, est entièrement inactive par elle-même; mais elle est mue éternellement par une *âme irraisonnable*, principe d'un mouvement confus. Dieu a fait pénétrer l'intelligence dans cette âme, et il a produit ainsi la séparation des corpuscules élémentaires, leur rapprochement harmonieux et le commencement du *monde*, c.-à-d. de l'ordre dans l'univers. Il n'y a qu'un Dieu éternel. Mais, en devenant intelligente, l'*âme du monde* est devenue un dieu immortel par la volonté du Dieu suprême. Elle se subdivise en autant d'âmes qu'il y a, non seulement de corps célestes, mais d'hommes et d'animaux. Chacune de ces âmes participe plus ou moins à l'intelligence, c.-à-d. à la divinité. C'est par l'intermédiaire de ces âmes, et en y faisant pénétrer son intelligence, que Dieu agit sur le monde pour y faire dominer le bien.

L'homme a une âme raisonnable, à laquelle appartiennent l'entendement, la science et l'opinion. Cette âme est capable de bonheur et de malheur; elle est capable de l'amour du beau et du bien, et elle est douée de volonté : elle réside dans la tête, et elle est immortelle. De plus, l'homme a deux âmes mortelles, dont l'une, siège des passions énergiques, réside dans le cœur, et dont l'autre, siège des sensations, des appétits sensuels et de l'imagination, réside dans le foie. Ces deux âmes, irraisonnables mais douées de perception interne et de volonté, sont en relation avec l'âme raisonnable, qui est instruite de ce qui se passe en elles, et qui doit leur commander. L'âme raisonnable est incorporelle et active, mais étendue, et elle participe à la fois de l'unité et de la diversité : dans l'entendement, c'est l'unité qui domine; dans l'opinion, c'est la diversité; dans la science, ces deux principes se font équilibre. — La vertu consiste dans l'assimilation à Dieu, c.-à-d. à l'intelligence su-

prême, qui est en même temps l'idéal du bien : la vertu est donc la tendance constante vers le bien en toutes choses. L'amour du beau dans les choses sensibles doit être pur de vices honteux. Pourtant, lors même qu'il ne l'est pas, cet amour, préférable, suivant le *Phèdre*, à l'indifférence pour la beauté, est considéré par Platon comme un acheminement à la vertu. Un être intelligent ne peut vouloir que le bien, ou ce qu'il croit être le bien. Ainsi toute action mauvaise est le résultat d'une erreur ou d'une ignorance involontaires. Par conséquent, la vertu s'enseigne, puisqu'elle résulte infailliblement de la connaissance de la vérité. Le vice et le crime sont des maladies qui se guérissent par le châtiment et l'enseignement. Pour le vice incurable, la peine de mort est un bienfait. Le vice porte avec lui le malheur, comme conséquence nécessaire, en cette vie et au delà de cette vie. Car l'âme raisonnable survit au corps avec sa personnalité et avec le souvenir du passé : séparée du corps, elle est quelque temps heureuse ou malheureuse, suivant la destinée qu'elle s'est faite en elle-même. Puis, à moins qu'elle n'ait obtenu une félicité sans fin par une vertu transcendante, ou qu'elle ne se soit préparé des tourments sans fin par des crimes affreux, la Providence lui ménage une nouvelle épreuve de la vie corporelle, sans souvenir de son existence antérieure. Ainsi Platon admet la métempsycose, mais seulement entre hommes : ce n'est pas sérieusement qu'il parle du passage des âmes humaines dans des corps d'animaux. Il donne à la morale un but sublime et une sanction, mais sans libre arbitre.

Sa politique se propose l'organisation de la société en vue du bien, c.-à-d. en vue de l'élévation du plus grand nombre possible d'hommes à la science et à la vertu. Elle se fonde sur le dévouement absolu de tous à l'État; elle prépare tous les citoyens à ce dévouement par l'éducation, et, pour obtenir l'unité absolue et la perfection idéale de l'État, elle s'efforce de comprimer les sentiments les plus naturels de l'âme. Platon ne s'aperçoit pas qu'il méconnaît ainsi les devoirs sacrés. Dans la *République* il ne respecte ni la liberté individuelle, ni la famille, ni la propriété. Dans les *Lois*, œuvre de sa vieillesse, il sacrifie quelque chose de ses principes absolus à ce qu'il considère comme les faiblesses de la nature humaine. On est heureux d'y trouver flétris des vices que, dans d'autres dialogues, Platon avait traités avec une étrange indulgence. — L'esthétique de Platon, ses théories sur le beau, sur les arts, sur la poésie, sont admirables, malgré la proscription politique qu'il prononce à regret dans sa *République* contre les fables de l'épopée. Ses vues élevées sur l'éloquence sont comme le programme de la *Rhétorique* d'Aristote. — Quant à la cosmologie, il en a fait une science conjecturale, et il croit qu'elle ne peut être rien de plus. En astronomie, son système est, en général, celui de Pythagore, c.-à-d. qu'il admet l'immobilité absolue de la terre au centre du monde, la révolution diurne du ciel entier d'orient en occident, et les révolutions circulaires de la lune, du soleil et des cinq planètes, d'occident en orient, autour de la terre. Ce système se trouve encore expressément dans le *Timée*, malgré un mot obscur où on a voulu voir, mais à tort, la rotation de la terre. Pourtant Théophraste affirmait que, dans sa vieillesse, Platon avait tiré la terre du centre du monde. En effet, un passage des *Lois* (VII) indique énigmatiquement un système qui paraît n'être autre que celui de Copernic, et auquel Platon avait été conduit en tentant d'expliquer par des mouvements circulaires, tous concentriques et uniformes, les anomalies apparentes des mouvements planétaires; il avait vu sans doute qu'il n'y pouvait réussir qu'en faisant tourner la terre et toutes les planètes autour du soleil immobile. Quant aux causes qui produisent ces mouvements, c'étaient, suivant lui, des âmes intelligentes. Dans le monde sublunaire, il donne au principe de la nécessité une part beaucoup plus grande : il explique hypothétiquement, par la théorie géométrique des corpuscules de terre, d'eau, d'air et de feu, et par la mécanique, tous les phénomènes chimiques, physiques et météorologiques, et la plupart des phénomènes physiologiques de la vie. Ces explications, téméraires *a priori*, présentent, à côté de beaucoup d'erreurs, quelques conjectures heureuses. Par exemple, il faut remarquer la théorie mathématique des sons, empruntée aux pythagoriciens. En outre, à leur exemple, par ses leçons plus encore que par ses écrits, Platon avait imprimé aux mathématiques [illegible]. Il faut lui pardonner d'avoir aussi, comme eux, introduit les nombres dans certaines spéculations où ils jouent un rôle arbitraire, et d'avoir souvent enveloppé sa pensée dans des mythes ingénieux.

Platon est, avec sa prose admirable, un des plus grands poètes de la Grèce. Rien n'est comparable à la grâce, à l'élégance, à la [illegible] de son style. Pascal même n'a pas égalé l'habileté, la [illegible], l'ironie et [illegible] de ses meilleurs dialogues. Sa philosophie est, malgré ses écarts, l'expression la plus élevée de la pensée humaine avant le christianisme. — L'ancienne Académie altéra sa doctrine et la défendit faiblement contre le Péripatétisme; la moyenne et la nouvelle Académie la firent dégénérer en un scepticisme étroit et inconséquent. Le Néoplatonisme la transforma en une doctrine puissante, mais profondément erronée, et qui touchait de près au délire. Quelques Pères de l'Église comprirent mieux le Platonisme, tandis que quelques hérésiarques extravagants le déconsidérèrent en affectant de s'en inspirer. Ce fut par ces sources mêlées que la tradition platonicienne traversa le moyen âge. La Renaissance remit en honneur le Néoplatonisme, plutôt que la doctrine de Platon. L'école cartésienne s'inspira de cette doctrine, sans lui rendre suffisamment justice. L'école sensualiste la décria. Elle a été mieux comprise et mieux appréciée de nos jours par l'école spiritualiste. H. M.

Bibliographie. — Aucun écrivain de l'antiquité, si ce n'est Homère, n'a provoqué autant d'écrits contradictoires, d'éditions et de commentaires de tout genre que Platon. Nous renvoyons pour un exposé détaillé de cette littérature aux ouvrages suivants : Teuffel, *Uebersicht der platonischen Literatur*, Tubingue, 1874; Engelmann-Preuss, *Bibliotheca scriptorum classicorum*, I, 1880; Ueberweg, *Geschichte der Philosophie*, 4e édit., 1885. Dans ce qui suit, nous classerons sous différents chefs les principales publications dont Platon et sa philosophie ont été l'objet :

Manuscrits. — Le plus important est le ms. Bodleien, à Oxford, du IXe siècle. Ensuite le ms. de Venise, le Parisinus A sæc. X, le Coislinianus sæc. XIV, à Paris. — *V.* les différents articles de Schanz sur les mss de Platon dans le *Philologus*, l'*Hermes* et les *Jahrbücher*, 1876-1877.

Scolies. — Les autorités anciennes sur la philosophie de Platon sont, outre Aristote et Diogène Laerce, Apulée, *de Dogmate Platonis*; Albinus, *Introduction aux dialogues de Platon*; Alcinous, *Introduction à la doctrine platonicienne*, et les commentateurs anciens des divers dialogues, Olympiodore, Proclus, Chalcidius, etc. Les scolies ont été imprimées par Ruhnken, *Scholia in Platonem*, 1800, et dans les édit. générales de Beck, Stallbaum, Bekker, Baiter et C. F. Hermann. — *V.* Mettauer, *de Platonis scholiorum fontibus*, Zurich, 1880.

Éditions générales. — *Ed. princeps apud Aldum*, Venise, 1513, in-fol.; édit. H. Stephanus, Paris, 1578, in-fol.; édit. C. D. Beck, Leipzig, 1813 et suiv.; édit. Stallbaum, Leipzig, 1821-25, 10 vol., la plus considérable et la plus estimée; édit. Bekker, Berlin, 1816 et suiv., Londres, 1826 et suiv.; édit. Baiter, Orelli, Winckelman, Zurich, 1839; édit. Hirschig et Schneider, Paris, 1846-56 (collection Didot); édit. C. F. Hermann, Leipzig, 1851-53; édit. Schanz, Leipzig, 1875 et suiv. (édition critique très remarquable). — Éditions de dialogues choisis par J. F. Fischer, 1760-76; Heindorf, 1802-1829; Engelhardt, 1825.

Traductions. — Une traduction française des œuvres complètes de Platon a été publiée par V. Cousin, qui a mis des arguments d'une haute valeur en tête d'une partie des dialogues, 1821-1850, 13 vol. Une autre traduction, en 10 vol., a été publiée sous la direction de Saisset, 1866-78. L'Allemagne possède des traductions remarquables de Schleiermacher, 1804-10; de H. Müller, 1850-73, et une édition grecque avec le texte allemand en regard, 1851-77.

Biographies et ouvrages généraux. — Outre les histoires générales de la philosophie antique par Brandis, Zeller, Schwegler, Ueberweg, Fouillée, Bénard, etc., il faut consulter : Combes-Dounous, *Essai historique sur Platon*, 1809; Tennemann, *System der platonischen Philosophie*, 1792-95; Ast, *Platons Leben und Schriften*, 1816; Steinhart, *Platos Leben*, 1873; Socher, *Ueber Platos Schriften*, 1820; van Heusde, *Initia philosophiæ platonicæ*, 1827; K. F. Hermann, *Geschichte und System der plat. Philosophie*, 1839; Susemihl, *die Genetische Entwicklung der platonischen Philosophie*, 1855-1860; E. Munk, *die Natürliche Ordnung der platonischen Schriften*, 1857; Ueberweg, *Untersuchungen über die Echtheit und Zeitfolge der platonischen Schriften*, 1861; Grote, *Plato and other Companions of Socrates*, 1865, ouvrage capital; Fouillée, *la Philosophie de Platon*, 1869; Chaignet, *de la Psychologie de Platon*, 1862; *la Vie et les écrits de Platon*, 1871; Schaarschmidt, *die Sammlung der platonischen Schriften*, 1866 (n'admet que 9 dialogues authentiques); Zeller, *Platonische Studien*, 1839; Krohn, *der Platonische Staat*, 1876; Janet, *la Dialectique dans Platon et dans Hegel*, 1860; J. Simon, *Théodicée de Platon et d'Aristote*, 1840; Schumann, *de Deo Platonis*, 1835; Lorquet, *an sit Platonis Deus creator*, 1851; Jacques, *de Platonis idearum doctrina*, 1837; E. Burnouf, *Principes de l'art d'après Platon*, 1850; Teichmüller, *Ueber der Reihenfolge der platonischen Dialoge*, 1878. — *V.* aussi plusieurs intéressantes dissertations dans les *Petits écrits* de Boeckh.

Lexique et grammaire. — *Timæi Lexicon vocum Platonis*, édit. Ruhnken, 1754, édit. Koch, 1828, 1833; Ast, *Lexicon Platonicum*, 1835-38; Groen van Prinsterer, *Prosopographia Platonica*, 1823.

Éditions, commentaires et études des différents dialogues. — 1° *Phèdre*, édit. Ast, 1810-1817; Thompson, 1868; Bonitz, *Ueber Platons Phædrus*, Académie de Berlin, mars 1872. 2° *Banquet*, édit. Jahn, 1864, Rettig, 1875; Rettig, *de Conv. Xenoph. et Platon. cat. ave mutua*, 186[illegible]. 3° *Phédon*, édit. Schmidt, 1850-52; Wagner, 1870 (angl.); Archer Hind, 1883 (angl.); Mouron, 1877; Charpentier, 1878; Bonitz, *Preuves de l'immortalité de l'âme dans le Phédon*, dans l'*Hermès*, V, p. 413. 4° *Sophiste*, Ch. Huit, *le Sophiste est-il l'œuvre de Platon?* 1880. 5° *République*, édit. Ast, 1814, Schneider, 1830-33; E. Zeller, *der platonische Staat*, 186[illegible]; Benard, *de Platonis republica*, 1836. 6° *Timée*, avec le commentaire de Chalcidius, édit. Wrobel, 1876; commentaire de Proclus, publié par Schneider, 1846; Th. H. Martin, *Études sur le Timée de Platon*, 1841. 7° *Critias*, édit. Schneider, 18[illegible]. 8° *Les Lois*, édit. Ast, 1814. 9° *Protagoras*, édit. Sauppe, 1873, Jahn, 18[illegible]. 10° *Gorgias*, édit. Thurot, 18[illegible], Thompson 1871, Cron, *Beiträge zur Erklärung des Gorgias*, 1870; F. Cohn, *Gorgias Platonis*, 18[illegible]. 11° *Apologie*, édit. Wolf, 1812, K. F. Hermann, [illegible], 18[illegible]. 12° *Euthyphron*, édit. Wohlrab, 1880, Munscher, [illegible] *Euthyphron*, 18[illegible]. 13° *Cratyle*, Benfey, *Abhandlungen der Göttingischen Gesellschaft der Wissenschaften*, 1866, Deuschle, [illegible], 18[illegible]; H. Schmidt, [illegible], 18[illegible]. 14° [illegible], Trendelenburg, *de [illegible]*, 18[illegible]; Siebeck, [illegible] *in Philebo*, 18[illegible]; Baumgarten-Crusius, *de Philebo Platonis*, 18[illegible]. 15° *Théétète*, édit. Campbell, 18[illegible].

Sur les portraits de Platon, voy. Schuster, *[illegible]*, 18[illegible], et surtout [illegible], 188[illegible]. L'auteur de cet article a rapporté de Smyrne [illegible] un beau buste de Platon encore inédit. S. R.

PLATON, poète de l'ancienne comédie attique, florissait vers 390 av. J.-C. On connaissait de lui [illegible] ; il reste quelques fragments recueillis par [illegible]. Il [illegible] la transition entre le genre de l'ancienne [illegible] et la comédie moyenne, [illegible].

Bergk, *Reliquiæ comœd. Attic.*, 18[illegible], p. [illegible]. S. Br.

PLATONIUS, grammairien grec, dont il reste un fragment *sur la Différence des comédies et des caractères*, publié en dernier lieu par Dübner dans les *Scoliastes d'Aristophane*, 1843, p. XIII. S. Re.

PLATOW ou **PLATOFF** (Le comte), hetman des Cosaques du Don, né vers 1765 dans la Russie méridionale, m. en 1818, fit les campagnes de 1806 et 1807 contre les Français, passa, après la paix de Tilsitt, à l'armée de Moldavie et remporta plusieurs avantages sur les Turcs, 1809. Il fut un des généraux que la Russie opposa à Napoléon I^er^ en 1812, essuya un échec près de Grodno, prit sa revanche en harcelant l'armée française pendant la retraite, figura à la bataille de Leipzig, 1813, et prit part aux invasions de 1814 et 1815 en France, laissant ses Cosaques se livrer au pillage. Il était habile général de cavalerie, et sut donner de l'importance aux opérations des Cosaques.

V. Smirnof, *Vie de Platoff*, St-Petersbourg, 1822. Pl.

PLATTE (La), rivière des États-Unis. (*V.* Nebraska.)

PLATTSBOURG, v. des États-Unis (New-York), sur le lac Champlain ; 6,500 hab. Ch.-l. du comté de Clinton. Comm. actif. En 1814, 2,500 Américains s'y défendirent vaillamment contre 14,000 Anglais, et, peu après, la flotte de l'Union y battit celle de l'Angleterre.

PLAU (**LA**). *V.* Lapleau.

PLAU, v. du grand-duché de Mecklembourg-Schwérin ; 4,114 hab. Le lac de Plau, en allemand *Plauersee*, est un sinus de l'Elde qui a 37 kil. carr.

PLAUEN, v. du roy. de Saxe, sur la rive g. de l'Elster-Blanc, cercle de Zwickau ; 36,775 hab. Gymnase, école normale primaire, séminaire, faculté, etc. Vieux château, dit *Radschin*. Fabr. de coton et de mousselines brodées. Riches mines de houille aux environs. C'est l'ancien ch.-l. du Voigtland. Patrie de Bættcher.

PLAUSTRUM, chez les anc. Romains, gros chariot plat ou à coffre, à 2 ou 4 roues, pour transporter toutes sortes de fardeaux, tels que récoltes des champs, charpentes, pierres, armes et bagages militaires, etc. A la campagne, les roues du plaustrum étaient ordinairement pleines et en bois de pin. C. D—y.

PLAUTE, poète comique latin, appelé communément *Marcus Accius Plautus*. Son vrai nom est T. Maccius Plautus. Ritschl l'a découvert dans un manuscrit de Milan, l'*Ambrosianus*. (*V.* Ritschl, *de Nominibus Plauti*, dans ses *Parerga*.) Il était né à Sarsine (Umbrie) en 227 av. J.-C., et mourut en 183, l'an de Rome 570. Directeur de troupe, acteur jouant ses propres pièces et fournissant ainsi tout un spectacle aux donneurs de jeux, il s'enrichit dans cette triple profession. Cependant il s'en dégoûta, ou du moins lui préféra le négoce, se ruina complètement, et tomba dans une telle détresse qu'il fut réduit à tourner la meule dans une pistrine. Cependant son génie n'était pas perdu ; la muse comique répara ses imprudences passées, et il retrouva cette aisance qu'il avait si follement mise aux hasards de la mer, peut-être. Il est vrai qu'il fut un poète très laborieux : les anciens lui attribuaient 120 comédies ; 23 seulement étaient regardées par Varron comme authentiques, mais de savants grammairiens en comptaient davantage. Il nous en reste 20, toutes varroniennes, à ce qu'on croit. Les principales sont : *Amphitryon*, et l'*Aulularia* (sujet de l'*Avare*), la 1^re^ presque traduite par Rotrou, toutes deux imitées par Molière ; les *Ménechmes*, imitée par Rotrou et par Regnard ; la *Casina* et la *Mostellaire*, imitées par Destouches (le *Retour imprévu*, le *Tambour nocturne*), la *Cistellaire*, le *Curculio* (Charançon), le *Carthaginois*, le *Soldat fanfaron*, le *Trinummus*, imité par Andrieux (le *Trésor*), etc. Plaute est par excellence le poète du peuple ; de là des grossièretés qui ont choqué Horace et beaucoup de modernes ; mais il est plein de gaieté et de verve ; ses intrigues sont vives et piquantes, ses dialogues animés, ses personnages infiniment variés dans leurs nuances, bien observés et bien saisis. Il tombe de temps en temps dans un comique grossier, parce qu'il veut plaire à la foule ; mais à part ces excès d'un goût peu contenu, il est poète comique dans toute l'étendue du terme, et les anciens, venus longtemps après lui, dans le bel âge de la littérature romaine, admiraient généralement la pureté de sa langue. Il a imité les Grecs, Épicharme, Diphile, Philémon, Démophile, etc. ; mais il paraît s'être écarté beaucoup de ses modèles, et sa physionomie est toute romaine, même jusque dans les détails et des anachronismes volontaires.

Les principales éditions de Plaute sont celles de Lambin, Paris, 1576 ; de Taubmann, Francfort, 1605, 1612, 1621 ; *Ad usum Delphini*, Paris, 1679 ; de Gronovius, Amsterdam, 1684 ; de J.-P. Miller, Berlin, 1755, 3 vol. ; de J.-A. Ernesti, Leipzig, 1760, 2 vol. ; de Brunck, Deux-Ponts, 1788, 3 vol. ; de Spon, Vienne, 1792-1802, 7 vol. ; de Schneider, Gœttingue, 1804 ; de Bothe, Berlin, 1809-11, 4 vol. ; de Naudet, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, 1830-32 ; de Weise, Quedlinbourg, 1847-48, 2 vol. ; de Ritschl, Bonn, 1848-52. — Il a été traduit en français par Gueudeville et par Limiers, 1719 ; par Levée, dans le *Théâtre des Latins*, 1820-21, 8 vol. ; par J. Naudet, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 1831-38, 9 vol., et 18[illegible], 2 vol. ; par M. A. François, dans la [illegible] 2 vol. [illegible] avait [illegible] *de Vita Plauti* [illegible] 1842 ; Brix, *de Plauti et Terentii* [illegible], Bonn, 1841 [illegible] Bonn, 18[illegible] M. G. Bossier, *Quomodo Graeci poetae Plautus translaverit*, 1857 ; E. Benoist, *de Personis muliebribus apud Plautum*, 1862 ; Patin, *Études sur la poésie latine*, 18[illegible]. D[illegible] et G. L.-G.

PLAUTIA PAPIRIA (Lex), loi qui fut proposée à Rome en 89 av. J.-C. par les tribuns M. Plautius Silvanus et C. Papirius Carbon ; cette loi accordait le droit de cité romaine, *jus civitatis* (*V. ce mot*), à tous les hommes libres domiciliés en Italie, à condition de se présenter, avant 60 jours après la promulgation de la loi, devant le préteur à Rome. G. L.-G.

PLAUTIEN (Fulvius Plautianus), ministre de l'empereur Septime-Sévère, et Africain comme lui. Homme de basse extraction, il n'usa de l'influence qu'il exerçait que pour conseiller des cruautés, et fut le principal instigateur de la persécution contre les chrétiens, 199. Il était préfet de Rome en 202, et parvint à faire fiancer sa fille Plautilla à Caracalla, fils aîné de l'empereur, 203 ; mais le jeune prince, qui le détestait, l'accusa de conspirer contre son père et le fit mettre à mort. Il fut remplacé par le jurisconsulte Papinien. O.

PLAYFAIR (John), mathématicien et géologue écossais, né près de Dundee en 1749, m. en 1819, fut ministre presbytérien, professeur de mathématiques à Édimbourg et l'un des rédacteurs de l'*Edinburg Review*.

On a de lui : *Eléments de géométrie*, 1795 ; *Eclaircissements sur la théorie de la terre de Hutton*, 1812 ; *Esquisse de philosophie naturelle*, 1812 ; *Système complet de géographie ancienne et moderne*, 1813, 6 vol. in-4°.

PLÉAUX, ch.-l. de cant. (Cantal), arr. de Mauriac ; 2,633 hab. Comm. de bestiaux, bois, cire.

PLÈBE, PLÉBÉIENS, *plebs* (en grec *plêthos*), *plebeii*. — Rome, dès ses commencements, comprit 3 ordres de citoyens : les patriciens, les clients et les plébéiens. La question de l'origine des plébéiens est très controversée : la solution la plus vraisemblable est celle de M. Fustel de Coulanges. D'après lui, les plébéiens sont les populations des villes soumises, transportées à Rome après la conquête, et qui forment à côté du *populus romanus* de nouvelles classes d'hommes étrangères à l'organisation *religieuse* de la famille, et par suite privées de tous les droits civils et politiques. Exclus de la jouissance de ces droits par la classe supérieure, les patriciens, ils entrent en lutte contre elle, dès que leur nombre s'accroît par l'adjonction de nouveaux vaincus et l'introduction des étrangers à Rome, et ils forment alliance avec la royauté. Par la réforme de Servius Tullius ils commencent à recevoir une certaine fixité politique. Puis, dès que la royauté est tombée, ils entreprennent contre les patriciens une lutte acharnée qui dure plus de 2 siècles ; en voici les principales étapes. En 509 ils conquièrent le *jus provocationis* (*V.* Provocatio) ; en 494, la création du tribunat de la plèbe et de l'édilité après la retraite sur le mont Sacré ; en 445, la permission de mariage avec les patriciens par la loi Canuleia (*V. ce mot*) ; en 367, l'accès au consulat par la loi Licinia (*V. ce mot*) ; en 300, l'accès au collège des pontifes et des augures par la loi Ogulnia. La lutte politique entre la plèbe et le patriciat est alors terminée, et la plèbe entre définitivement dans la cité romaine.

Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, passim ; Willems, *Droit public romain*. G. L.-G.

PLÉBÉIENS (Jeux), jeux du cirque, dans l'anc. Rome, célébrés annuellement, le 17 des calendes de décembre (15 novembre), par les édiles plébéiens, et qui duraient 2 ou 3 jours, et, par occasion, jusqu'à 7 jours. Ils furent institués vers l'an 256 de Rome, à la suite d'un vœu fait par le dictateur A. Posthumius, marchant contre les Latins, qui voulaient rétablir Tarquin le Superbe sur le trône. Suivant une autre tradition, ces jeux auraient dû leur origine à la réconciliation du Sénat et des plébéiens, après la retraite de ces derniers sur le mont Aventin. C. D—y.

PLÉBISCITE, *plebiscitum*, décret de la plèbe (*V. ce mot*) à Rome rendu dans ses assemblées (*concilia plebis* ou *comitia tributa*) et n'ayant à l'origine force obligatoire que pour elle seule. En 449 av. J.-C. la loi *Valeria* et *Horatia* accorda aux *plebiscita* force de lois pour tous les citoyens, sous certaines conditions. G. L.-G.

PLÉBISCITE CHEZ LES MODERNES. On a donné ce nom, depuis la Révolution française, à certains votes émis par le suffrage universel, dans lesquels les électeurs, consultés sur une question essentielle de constitution ou de droit international, ne peuvent répondre que par *oui* ou par *non*. Les plébiscistes les plus célèbres sont ceux qui ont ratifié les constitutions républicaines de l'an II (1793), de l'an III (1795), les constitutions consulaires de l'an VIII (1800), de l'an X (1802), la constitution impériale de l'an XII (1804), la constitution de 1852, le rétablissement de l'empire, voté la même année, les réformes constitutionnelles du ministère Ollivier

sous Napoléon III, 8 mai 1870. La Savoie et le comté de Nice ont voté de la même manière leur annexion à la France, en 1860; les États de l'Italie centrale la même année et Rome en 1870, leur annexion au roy. d'Italie. En Suisse les lois importantes et les réformes constitutionnelles sont régulièrement soumises au vote plébiscitaire. E. D—Y.

PLÉCHATEL, brg du dép. d'Ille-et-Vilaine, arr. de Redon, près de la rive g. de la Vilaine; 2,757 hab. Haut fourneau.

PLECTRUDE, femme de Pepin d'Héristal, gouverna, après la mort de son mari, 714, au nom de son fils Théodoald. Les Neustriens se soulevèrent, et donnèrent la mairie à Rainfroi; les Austrasiens prirent pour chef Charles Martel, qu'elle avait fait enfermer à Cologne. On ignore ce qu'elle devint depuis cette époque.

PLECTRUM, espèce de petite corne d'ivoire ou de bois poli, longue de 20 centim. environ, et dont, chez les anc. Grecs et les anc. Romains, les joueurs de lyre se servaient pour attaquer les cordes de leur instrument. Elle avait un côté un peu crochu qu'on appelait le *peigne* (*pecten*) : c'était celui qui tirait la corde. C. D—Y.

PLÉIADE, nom donné à une réunion de 7 poètes grecs renommés du temps de Ptolémée Philadelphe, et dont les plus illustres sont Théocrite, Aratus, Apollonius de Rhodes, Callimaque et Lycophron. Quelques anciens ont compté 13 poètes dans cette pléiade. — Au XVIe siècle, sous Henri III, on fit une pléiade de poètes français; c'étaient Ronsard, Joachim Du Bellay, Remi Belleau, Jodelle, Dorat, Baïf et Pontus de Thiard. — Sous Louis XIII, une autre pléiade fut composée de Rapin, Larue, Commire, Dupérier, Santeuil, Petit et Ménage.

PLÉIADES. *V.* ATLANTIDES.

PLEISSE, riv. d'Allemagne, naît dans le roy. de Saxe qu'elle arrose, traverse le duché de Saxe-Hildburghausen, et se jette dans l'Elster-Blanc, à 4 kil. au-dessus de Leipzig; cours de 100 kil.

PLÉLAN-LE-GRAND, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. de Montfort-sur-Meu; 3,615 hab. Fabr. de fil. Près de là est *Maxant*, anc. prieuré, avec abside, crypte et vitraux remarquables.

PLELO (LOUIS-ROBERT-HIPPOLYTE DE **BRÉHAN**, COMTE DE), diplomate français, né en 1699 d'une anc. famille de Bretagne, m. en 1734, était ambassadeur en Danemark, quand Stanislas Leczinski, élu pour la 2e fois roi de Pologne en 1733, fut assiégé par 30,000 Russes dans Dantzig. Il alla à son secours avec quelques centaines de volontaires français, força 3 retranchements, mais fut accablé par le nombre. On a de lui quelques poésies légères. (*V.* LA PEYROUSE)

PLESCHEN, v. du roy. de Prusse (Posen), à 97 kil. S.-E. de Posen; 6,336 hab.

PLESKOV, v. de Russie. (*V.* PEKOV.)

PLESS, v. de Bohême. (*V.* JOSEPHSTADT.)

PLESS, v. du roy. de Prusse (Silésie); 4,059 hab. Fabr. de draps. Château des princes d'Anhalt-Cœthen-Pless.

PLESSIS, mot dérivé de *plexitium*, qui signifie *haie, enceinte*, dans la basse latinité. D'autres lui donnent le sens de *maison de plaisance*.

PLESSIS (LE), vge (Manche), arr. de Coutances; 633 hab. Exploitation de houille.

PLESSIS-AUX-BOIS (LE), vge (Seine-et-Marne), arr. de Meaux. Château bâti par François Ier et agrandi par Henri IV, avec parc magnifique; 135 hab.

PLESSIS-BOUCHARD (LE), vge (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise; 307 hab. Il appartenait jadis aux Montmorency.

PLESSIS-LEZ-TOURS (LE), vge (Indre-et-Loire), à 1 kil. S. de Tours; 1,100 hab. Ruines du château où résida et mourut Louis XI. Ce n'est plus qu'une ferme; la cheminée de la chambre du roi est encore conservée; on y voit une tourelle presque entière, les caveaux de la chapelle et le souterrain où fut enfermé le cardinal Balue.

PLESSIS-MACÉ (LE), vge (Maine-et-Loire), arr. d'Angers; 433 hab. Ruines d'un anc. château.

PLESSIS-MORNAY (DU). *V.* MORNAY.

PLESSIS-PRASLIN (DU). *V.* CHOISEUL et PRASLIN.

PLESSIS-RICHELIEU (DU). *V.* RICHELIEU.

PLESSIS (COLLÈGE **DU**), anc. collège de Paris, érigé près du collège de Clermont, depuis Louis-le-Grand, en 1317, par Geoffroi du Plessis, notaire apostolique et secrétaire du roi Philippe V le Long. Il fut augmenté au XVIIe siècle par une fondation de Richelieu. Supprimé en 1790, il devint propriété nationale. Ensuite on y plaça l'École normale lors de sa création. En 1820, les Facultés de théologie, des lettres et des sciences l'occupèrent, et il servit aussi de succursale à l'École de droit.

PLÉTHON (GÉMISTE). *V.* GÉMISTE.

PLÈTHRE, mesure athénienne de longueur, valant 100 pieds (38m,864). Six plèthres faisaient un stade olympique. Un plèthre carré (9 ares 53 cent.) était une mesure agraire.

PLETTENBERG, vge du roy. de Prusse (Westphalie), sur l'Else; 2,931 hab. Forges et quincaillerie.

PLETTENBERG (WALTER ou GAUTIER DE), d'abord général de l'Ordre Teutonique en Livonie en 1495, chassa les Russes de la Livonie en 1501, racheta à Albert de Brandebourg, en 1525, les droits de suzeraineté qu'il possédait sur ce pays, et fut grand maître de l'ordre des Porte-Glaive jusqu'en 1535.

PLEUREUSE, *Præfica*, femme à gages qui, chez les anc. Romains, conduisait la pompe funéraire des personnes opulentes. Son office était de chanter, devant la maison mortuaire, où le corps était exposé, des *nénies*, poèmes tristes à la louange du défunt, et, pendant la marche, de pleurer en jetant des cris perçants, et en s'agitant, avec tous les signes extérieurs de la douleur la plus désespérée. La pleureuse était suivie d'autres femmes, pleureuses de profession, comme elle, qui répétaient tout ce qu'elle faisait, auxquelles elle donnait le ton des pleurs et des gémissements. Les pleureuses étaient vêtues d'une *palla* ou mante brun foncé. C. D—Y.

PLEURON, nom de 2 villes de l'Étolie méridionale, l'une à l'O. de Calydon et à peu de distance de l'Évènus et de la mer, l'autre au N.-O. de Calydon.

PLEURTUIT, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. et à 8 kil. S.-S.-O. de Saint-Malo; 5,238 hab. Construction de navires.

PLEYBEN, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. de Châteaulin; 5,227 hab. Belle église ogivale, avec *ossuaire* et *calvaire* très curieux.

PLEYBER-CHRIST, vge (Finistère), arr. de Morlaix; 3,454 hab. Fabr. de toiles.

PLEYEL (IGNACE), compositeur de musique, né à Ruppersthal, près de Vienne, en 1757, m. en 1831, eut pour maître Haydn. Il se lia en Italie avec Cimarosa, Guglielmi, Paisiello et Pugnani. Nommé maître de chapelle de la cathédrale de Strasbourg, 1787, il perdit cet emploi pendant la Révolution. Plus tard, il établit à Paris une maison pour le commerce de la musique, à laquelle il ajouta bientôt une fabrique de pianos. Il a écrit des trios, des quatuors et des sonates, ouvrages fort estimés. B.

PLEYEL (JOSEPH-ÉTIENNE-CAMILLE), fils du précédent, né en 1788, m. en 1855, étudia le piano sous son père et Dussek, et acquit une pureté de style, une élégance, une expression que peu d'artistes possédaient alors. Il composa un grand nombre de fantaisies, nocturnes, mélanges, rondos, sur des motifs de Rossini et d'Auber, ainsi que des quatuors et des trios originaux. En 1825, il abandonna l'art pour l'industrie, et fonda à Paris, avec Kalkbrenner, une maison, devenue célèbre, pour la fabrication des pianos B.

PLIENINGEN, brg du roy. de Wurtemberg, à 7 kil. S. S.-E. de Stuttgard; 2,147 hab. Fabr. de coton et de toiles. Aux environs est l'institut national agricole de Hohenheim.

PLINE (CAIUS PLINIUS SECUNDUS), surnommé *l'Ancien* ou *le Naturaliste*, né à Côme sous le règne de Tibère, l'an 775 de Rome, 23 de J.-C., m. sous le règne de Titus, l'an 831 de Rome, 79 de J.-C., vint à Rome, à l'âge de 11 ans, suivre les leçons du grammairien Apion. A 22 ans, il commanda en Germanie un corps de cavalerie, sous les ordres de L. Pomponius Secundus, écrivit une *Vie* de ce général en 2 liv., et un traité sur l'art de lancer le javelot à cheval. De retour à Rome en 51, il s'adonna à la jurisprudence et plaida plusieurs causes, et en même temps commença une *Histoire des guerres des Romains en Germanie*, en 20 liv., à laquelle il travailla pendant 4 ans. Il entreprit en 55 une *Histoire contemporaine*, en 31 liv., continuation de celle d'Aufidius Bassus. Puis il composa un traité intitulé *Studiosus* (l'Étudiant), en 3 liv., destiné probablement à l'éducation de son neveu Pline le Jeune, et où il prenait l'orateur au berceau et le conduisait jusqu'à la perfection de son art. Il publia, en 67, un *Traité des expressions douteuses*, en 8 liv., qui roulait sur les difficultés de la langue latine. La même année, à l'âge de 45 ans, il commença sa carrière administrative : Néron le nomma procurateur dans l'Espagne citérieure, où il séjourna 4 ans. En revenant à Rome il visita le midi de la Gaule, et fut nommé, en 74, préfet de la flotte de Misène. En 71, il avait commencé la rédaction du seul ouvrage qui nous soit parvenu de lui, une *Histoire naturelle*, en 37 liv., dédiée à Titus. Il l'acheva dans un espace de six ans; mais depuis longtemps il en amassait les matériaux, car Pline était un travailleur infatigable, qui ne perdait jamais un instant et ne lisait rien sans en faire des extraits. Il périt victime de son amour pour l'étude, en voulant aller observer de trop près la grande éruption du Vésuve, de l'an 79, qui engloutit Herculanum et Pompéia. Il entrait dans sa 57e année. L'ouvrage de Pline, auquel l'habitude a fait donner le nom d'*Histoire naturelle*, ne répond pas à ce titre dans le sens moderne : c'est une exposition

historique de l'ensemble de la nature, une sorte d'encyclopédie, qui embrasse l'Astronomie, la Physique, la Géographie, l'Agriculture, le Commerce, la Médecine et les Arts, aussi bien que l'Histoire naturelle proprement dite, avec des traits relatifs à la connaissance morale de l'homme et à l'histoire des peuples. Le premier livre contient une espèce de table des matières et le catalogue des auteurs dont Pline s'est servi. Les quatre suivants renferment la cosmographie et la géographie; les livres VI à X, la zoologie; les livres XI à XIX, la botanique; dans les livres XX à XXXII, il traite des médicaments que fournissaient le règne animal et le règne végétal; dans les cinq derniers il s'occupe des métaux, de la sculpture, de la peinture, ainsi que des principaux artistes et de leurs productions. L'opinion des hommes spéciaux, chez les modernes, est défavorable à Pline: il n'y a guère que Buffon qui lui accorde des éloges. « Pline, dit Cuvier, n'a point été un observateur tel qu'Aristote; encore moins un homme de génie, capable, comme ce grand philosophe, de saisir les lois et les rapports d'après lesquels la nature a coordonné ses productions. Il n'est, en général, qu'un compilateur, et même le plus souvent un compilateur qui, n'ayant point par lui-même d'idée des choses sur lesquelles il rassemble les témoignages des autres, n'a pu apprécier la vérité de ces témoignages, ni même toujours comprendre ce qu'ils avaient voulu dire. C'est, en un mot, un auteur sans critique, qui, après avoir passé beaucoup de temps à faire ses extraits, les a rangés sous certains chapitres, en y joignant des réflexions qui ne se rapportent point à la science proprement dite, mais offrent alternativement les croyances les plus superstitieuses ou les déclamations d'une philosophie chagrine, qui accuse sans cesse l'homme, la nature et les dieux. » L'ouvrage de Pline n'en offre pas moins une des mines les plus curieuses et les plus fécondes, puisqu'il renferme des extraits de plus de 2,000 ouvrages, pris dans des auteurs en tous genres, la plupart perdus aujourd'hui. Le style, souvent obscur et incorrect, n'est pas exempt d'affectation; il cherche la profondeur, l'énergie, la vivacité, et rencontre souvent l'enflure, la subtilité, l'emphase, la déclamation: c'est un écrivain de décadence; cependant, au milieu des tirades d'ornement et d'apparat, brillent beaucoup d'éclairs de talent et une sorte d'éloquence; les tableaux ont quelque chose de majestueux, de grandiose, ce qui probablement a séduit Buffon. L'*Histoire naturelle* de Pline jouit d'une grande autorité au moyen âge; elle paraît avoir inspiré le *Speculum majus* de Vincent de Beauvais.

Les principales éditions sont: celle *Cum notis variorum*, Leyde, 1669, 3 vol.; celles de Hardouin, Paris, 1685, 5 vol. in 4o; de Miller, Berlin, 1766, 7 vol. petit in-8o; de Gronovius, Leyde, 1778; de Brotier, Paris, 1779, 6 vol. in-12; de Franz, Leipzig, 1788-91, 10 vol.; d'Alexandre, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, 1827-28, 13 vol.; de Sillig, Hambourg et Gotha, 1851 et suiv. — En 1831, Louis de Jan, professeur à Schweinfurt, a découvert, dans un manuscrit de Bamberg, la fin de l'ouvrage de Pline. — *V.* Rezzonico, *Disquisitiones Plinianæ*, Parme, 1763-67, 2 vol. in-fol. — La meilleure édit. critique est celle de Detlefsen, Berlin, 1866-1870. Les principaux traducteurs français de Pline ont été: Poinsinet de Sury, 1771-82, 12 vol. in-4o; Guéroult, *Morceaux choisis*, 1802, 3 vol., 1809, 2 vol., 1845; Ajasson de Grandsagne, Parisot et Liskenne, dans la *Biblioth. lat. franc. de Panckoucke*, 1829-33, 20 vol.; Littré, dans la *Collect. Nisard*, 1848, 2 vol. gr. in-8o. — *V.* Teuffel, *Hist. de la littér. romaine*, § 312-313. F. B. et G. L.-G.

PLINE LE JEUNE (Caius Cæcilius Plinius Secundus), né à Côme vers 62 ap. J.-C., m. en 115, neveu et fils adoptif de Pline l'Ancien, qui dirigea son éducation. Il suivit la carrière du barreau et plaida avec éclat; puis celle des honneurs, où il fut successivement préteur urbain, tribun du peuple, préfet du trésor, consul, proconsul en Bithynie et dans le Pont, curateur de la voie Émilienne et augure. Bienfaiteur de Quintilien, son maître, ami de Tacite, protecteur de Suétone et de Martial, il jouissait d'une grande fortune, dont il fit l'emploi le plus honorable, en fondant des écoles et des bibliothèques, en bâtissant des temples, etc. Il est surtout connu de la postérité par un ouvrage intitulé *Panégyrique de Trajan,* et un recueil de *Lettres* en X livres. Le *Panégyrique* est un remerciement que Pline adressa à l'empereur dans le sénat, en prenant possession du consulat, l'an 853 de Rome, 100 de J.-C. L'usage était que les consuls, en remerciant le prince, proposassent au sénat de lui décerner quelque nouvel honneur; Pline préféra raconter et louer les actions de Trajan: c'était innover d'une manière ingénieuse et noble tout à la fois, car il s'acquittait d'un devoir de reconnaissance. Le discours ne fut d'abord qu'un remerciement avec quelques éloges; plus tard, il le développa pour le publier, et lui donna la forme qu'il a maintenant. On a beaucoup accusé Pline de flatterie; cependant son *Panégyrique* est encore plus modeste que l'histoire. Au point de vue littéraire, c'est un ouvrage un peu prétentieux, monotone, sans chaleur, sauf quelques endroits; ses qualités sont l'élégance et la grâce du style, la finesse dans les éloges et de l'éclat dans les pensées. Ces mêmes défauts et ces mêmes qualités se reproduisent en partie dans les *Lettres* de Pline: elles sont ingénieuses, enjouées, toujours pleines des plus nobles sentiments, mais elles manquent de naturel, et l'on y sent trop l'effort de l'esprit. Il les recueillit et les publia lui-même. La lecture en est intéressante et curieuse, par beaucoup de détails sur les mœurs, les coutumes, la législation du temps; mais ce n'est qu'un choix dans lequel malheureusement l'ordre chronologique n'a pas été suivi. Le Xe livre est le plus intéressant, parce qu'il contient la correspondance administrative de Pline et de Trajan pendant le proconsulat du premier. La vie et la carrière de Pline le Jeune ont été fixées dans tous leurs détails, grâce à plusieurs inscriptions, une de Milan en particulier (Orelli, 1172), dans un mémoire très important de Mommsen, traduit dans la *Bibl. de l'Éc. des Hautes Études*, 15e fascic.

Les meilleures éditions de Pline le Jeune sont celles de Deux-Ponts, 1789, de Gierig, Leipz., 1806; de Lemaire, dans sa *Bibliothèque latine*, 1822-23, 2 vol. Il a été traduit en entier par De Sacy, 17[illegible], in-12; nouvelle édition revue par J. Pierrot, 1826-29, 3 vol., dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke; le *Panégyrique seul*, par Burnouf, 1834, in-12. — V. Masson, *Vie de Pline le Jeune*, Amsterdam, 1709; Gierig, *sur la Vie, la Moralité et la Valeur comme écrivain de Pline le Jeune*, Dortmund, 1796; Teuffel, *Hist. de la littér. romaine*, § 339.

PLISSON (Auguste-Arthur), pharmacien, né à Orléans, m. à Paris en 1832, pharmacien en chef de la Pitié. Quoique mort jeune, il a laissé un certain nombre de Mémoires estimés sur l'asparagine, l'acide aspartique et ses sels, l'iodure d'arsenic, l'auradine, les alcaloïdes des quinquinas, l'acide quinique, et sur l'analyse élémentaire des principes organiques, insérés dans les *Annales de chimie et de physique*, et dans le *Journal de pharmacie.* C. L.

PLISTHÈNE, fils d'Atrée, épousa Érope ou Ériphyle, et en eut Agamemnon et Ménélas.

PLISTOANAX, roi de Sparte, de la branche des Eurysthénides, fils du célèbre Pausanias, conclut avec Athènes la paix dite de Nicias, 421 av. J.-C. Accusé d'avoir reçu de l'argent pour retirer ses troupes de l'Attique, il fut exilé, puis rappelé, au bout de 19 ans, par ordre de l'oracle de Delphes.

PLOCK ou **PLOZK,** v. de la Pologne russe, sur la rive dr. de la Vistule, ch.-l. du gvt de son nom; 22,000 hab. Évêché catholique, synagogue. Tribunaux. Gymnase. Comm. de grains, peaux et cuirs. En 1043, Casimir Ier y battit les Mazoviens, qui tentaient d'envahir la Pologne. — Le gvt de Plock est formé de plaines assez fertiles, limité au S.-O. par la Vistule, au S. par le Boug, et arrosé par la Narew; il a 10,877 kil. carr.; 538,141 hab.; v. princ.: Novo-Georgievsk ou Modlin, Pultusk.

PLOEMEUR, brg (Morbihan), arr. et à 6 kil. S.-O. de Lorient; 10,600 hab. dans la commune. Pêche de sardines; verrerie.

PLOEN, v. du roy. de Prusse (Slesvig-Holstein), ch.-l. de cercle, sur un lac de son nom; 3,036 hab. Château royal, jadis résidence des ducs de Holstein-Ploen.

PLOERMEL, s.-préf. (Morbihan), 5,761 hab. Collège, hôpital, prison. Ville jadis importante et bien fortifiée. Église de Saint-Armel, avec beaux vitraux. Belle église des Ursulines. Comm. de bestiaux, laine, chanvre, miel, toiles, étoffes. A 1 kil. de là est l'étang des Grands-Moulins, de 12 kil. de circonférence, alimenté par le Duc, qui s'en échappe en formant une belle cascade. Auprès de Ploermel était la forêt de *Brecéliande,* où les poèmes et les romans du moyen âge placent la résidence de la fée Viviane. B.

PLŒUC, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc; 4,848 hab. Comm. de grains, beurre, fil, chanvre, bestiaux.

PLOGASTEL. *V.* Plougastel.

PLOGOFF, vge (Finistère), arr. de Quimper; 1,843 hab. Il est voisin de la Pointe du Raz, où s'élevait *Is*, anc. cap. de la Cornouaille. L'*enfer de Plogoff* est une côte de rochers granitiques, où la mer vient se briser avec un fracas épouvantable.

PLOMB DU CANTAL. *V.* Cantal.

PLOMBIÈRES, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. et à 16 kil. S.-O. de Remiremont, au milieu des montagnes; 1,966 hab. Fabr. de broderies, coutellerie, quincaillerie, clouterie, ouvrages en acier poli. Hospice. Eaux minérales thermales très fréquentées, et déjà connues des Romains; 43° à 65° centigr. Le roi de Pologne Stanislas créa l'établissement actuel et fonda un hôpital. Sites pittoresques aux environs: le val d'Ajoi, la vallée des Roches et l'abbaye d'Hérival. Plombières fut plusieurs fois ruiné: par un incendie en 1498, par une inondation en 1661, par un tremblement de terre en 1682, par un nouveau débordement de l'Eau-Gronne en 1770.

PLOMBS DE VENISE, prisons situées sous la toiture en plomb du palais ducal de Saint-Marc. Les détenus y souffraient de cruelles douleurs, par la chaleur que le soleil, dardant sur les plombs, donnait à leurs cellules. C'est là que fut enfermé Silvio Pellico.

PLONEVEZ. *V.* Plounevez.

PLOSKIROW, v. de l'empire russe en Europe (Podolie); 3,500 hab.

PLOTIN, un des principaux philosophes de l'école d'Alexandrie, né à Lycopolis (Haute-Égypte) vers 205 après J.-C., m. vers 270. Les détails de sa vie sont peu connus ; on sait seulement qu'à l'âge de 28 ans il éprouva un vif désir d'étudier la philosophie et suivit les leçons du philosophe Ammonius, avec lequel il resta 11 ans. Il voulut ensuite connaître la philosophie des Perses et des Indiens, et suivit l'expédition de l'empereur Gordien en Perse. Ce prince ayant été tué en Mésopotamie, Plotin se rendit d'abord à Antioche, puis, l'année suivante, à Rome, où il se fixa. Il y enseigna avec éclat, et se fit de nombreux disciples, parmi lesquels il faut distinguer Porphyre. Il avait alors 50 ans et jouissait d'une telle considération et d'un tel crédit, qu'il fut sur le point d'obtenir de l'empereur Gallien la reconstruction d'une ville en Campanie où lui-même, Plotin, aurait appliqué les lois de la République de Platon, et qu'on aurait appelée *Platonopolis*. Plotin était très versé dans les sciences exactes, la géométrie, l'arithmétique, la mécanique et la musique. Il cultiva aussi l'astronomie mêlée à l'astrologie, qu'il délaissa après avoir reconnu la vanité de ses prédictions. C'était un penseur original et profond, d'une grande fécondité d'esprit et très éloquent. Après avoir enseigné pendant 10 ans, il commença à écrire. Il a laissé 54 traités rédigés d'une manière peu méthodique et d'un style incorrect, mais qui offrent une exposition pleine d'éclat, de vie et de richesse. Porphyre les recueillit après la mort de son maître, et les publia en 54 livres, divisés en 6 *ennéades* ou neuvaines. C'est, avec les écrits de Proclus, le grand monument de l'école alexandrine. Le système de Plotin est l'*éclectisme*, mais il y domine un élément principal, qui bientôt fait place au *mysticisme* et au *panthéisme*. Parmi les doctrines qu'il s'efforce de concilier, le platonisme joue le principal rôle, et bientôt il est dépassé. La philosophie de Platon est l'idéalisme, et sa méthode la dialectique ; or la dialectique est le mouvement de la raison qui, partant du sensible et du multiple, s'élève graduellement aux idées, et des idées à Dieu, le souverain bien. Plotin suit aussi cette marche ascensionnelle ; mais au lieu de s'arrêter sagement au dernier degré où se repose la raison, à l'idée d'un être souverainement bon, intelligent et actif, il conçoit au delà une unité où s'efface toute division, toute multiplicité, par conséquent sans attributs, qui répond à la notion abstraite de l'*être*. Cet être inaccessible à la raison, c'est l'unité absolue. Or, pour y atteindre la dialectique et la raison ne suffisent plus. Un autre procédé est nécessaire, qui contredit la raison et la complète, savoir, l'*extase*. Ainsi, au-dessus de la raison est la contemplation, l'extase. Telle est la marche du mysticisme en général. Celui des alexandrins a cela de particulier, surtout chez Plotin, que, loin de dédaigner la science et la raison, il la déclare nécessaire pour préparer à la plus haute opération de l'esprit, l'extase. On arrive aussi à l'extase par la volonté et l'amour. La vertu, qui est active, et la prière, qui est une aspiration, conduisent à cet état définitif où l'âme s'unit à Dieu.

Les *Ennéades* ont été publiées en grec, avec la traduction latine de Marsile Ficin, Bâle, 1580, in-fol. ; ibid., 1615. Le VIe livre de la 1re Ennéade (sur *le Beau*) a été donné séparément par Ed. Creuzer, Heidelberg, 1814, qui a ensuite publié l'ouvrage complet, Oxford, 1835, 3 vol. ; Dübner a donné une autre édit. complète dans la collection Didot, 1855. — Il existe une traduction française des *Ennéades*, par Bouillet, Paris, 1857, 3 vol. — V. Festingius, *Dissertatio de Tribus hypostatibus Plotini*, 1809 ; Gerlach, *Disputatio de differentia quæ inter Plotini et Schellingii doctrinam de numine summo intercedit*, 1811 ; la *Physique* de Plotin par Hegel, 1818 ; C. H. Aug. Steinhart, *Quæstiones de Dialectica Plotini*, 1829 ; J. Simon, *Histoire de l'école d'Alexandrie*, 1845 ; E. Vacherot, *Histoire critique de l'école d'Alexandrie*, 1847-51 ; A. Daunas, *Études sur le mysticisme, Plotin et sa doctrine*, 1848 ; Brenning, *die Lehre des Schönen bei Plotin*, 1864 ; Grucker, *de Plotini libris qui inscribuntur περὶ τοῦ καλοῦ*, 1866 ; Kirchner, *die Philosophie des Plotin*, 1854 ; Richter, *die Ethik, die Theologie, die Psychologie des Plotin*, 3 ouvrages, 1867 ; Starke, *Plotini de amore sententia*, 1854. B—D et S. RE.

PLOTINE (PLOTINA POMPEIA), femme de Trajan, entra avec lui dans Rome, à pied, lors de son avènement, l'an 851 de la ville, 98 ap. J.-C., seconda ses vues généreuses et contribua beaucoup à faire diminuer les charges qui pesaient sur les provinciaux. Trajan étant mort sans désigner de successeur, elle déclara que son époux avait, à ses derniers moments, adopté Adrien et rappela celui-ci d'Antioche. Le nouvel empereur lui laissa son influence, et, lorsqu'il apprit sa mort à Nîmes, 129, il y éleva des arènes en son honneur. Une ville de Thrace, près de l'Hèbre, reçut le nom de *Plotinopolis*.

V. la Berge, *Essai sur Trajan*, 1877. O. et G. L.-G.

PLOTIUS ou **PLAUTIUS** (LUCIUS), fameux rhéteur latin, né dans les Gaules, et qui, vers l'an 666, fit à Rome une révolution dans l'enseignement en professant en langue latine, tandis qu'avant lui les Grecs, en possession de l'enseignement, n'avaient jamais professé que dans leur langue. Son innovation parut dangereuse aux censeurs, et ils interdirent l'usage de la langue latine dans l'enseignement.

PLOUARET, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion ; [illegible] hab. Comm. de bestiaux, beurre, peaux.

PLOUARZEL, vge (Finistère), arr. de Brest ; 2,372 hab. Beau menhir. C'est de là qu'on a tiré les blocs de granit qui forment le piédestal et les degrés de l'obélisque de Louqsor à Paris.

PLOUCQUET (GODEFROY), philosophe allemand, né à Stuttgard en 1716, d'une famille de réfugiés protestants français, m. en 1790, fut pasteur à Rothenbourg, professeur de logique et de métaphysique à Tubingue en 1750 et membre de l'Académie de Berlin.

On a de lui : *Fundamenta philosophiæ speculativæ*, 1759 ; *Methodus calculandi in logicis*, 1763 ; *Institutiones philosophiæ theoreticæ*, 1772 ; *Elementa philosophiæ contemplativæ*, 1778 ; *Commentationes philosophicæ selectiores*, 1781 ; *Variæ quæstiones metaphysicæ*, 1782.

PLOUDIRY, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. de Brest ; 1,528 hab. Fabr. de toiles. Foire aux chevaux.

PLOUESCAT, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. de Morlaix ; 3,107 hab. Petit port.

PLOUGASNOU, brg (Finistère), arr. de Morlaix ; 3,786 hab. — Pris par les Anglais en 1522, par les Espagnols en 1593.

PLOUGASTEL ou **PLOGASTEL-DAOULAS**, brg (Finistère), arr. de Brest ; 6,506 hab. Fabr. de [illegible]. Il y a un puits où l'eau monte quand la marée descend, et réciproquement. Très beau calvaire dans le cimetière.

PLOUGONVEN, brg (Finistère), arr. de Morlaix ; 3,688 hab. Clouterie, corderie.

PLOUGOULM (PIERRE-AMBROISE), magistrat, né à Rouen en 1796, m. en 1863, fut reçu avocat à Paris en 1821, défendit un des accusés du complot de La Rochelle en 1822, prit une part active au mouvement libéral qui amena la révolution de 1830, devint avocat général à Paris en 1835, porta la parole devant la Cour des pairs dans le procès d'avril et dans celui de Fieschi, fut nommé procureur général à Amiens et à Toulouse en 1839, à Nîmes en 1842, à Rennes en 1843, premier président de la cour royale de cette ville en 1845 et représenta la ville de Vannes à la Chambre des députés en 1846. Démissionnaire en 1848, il entra, l'année suivante, à la Cour de cassation comme avocat général et y fut nommé conseiller en 1854.

On a de lui des traductions du *Traité de la vieillesse* de Cicéron, 1832, et des discours d'Eschine et de Démosthène *Sur la couronne*, 1834. B.

PLOURIN, vge (Finistère), arr. et à 7 kil. S.-S.-E. de Morlaix ; 2,[illegible] hab. Château de *Tremazon*.

PLOUVIEN, vge (Finistère), arr. de Brest ; 2,316 hab. Poterie et briques.

PLOUVORN, vge (Finistère), arr. de Morlaix ; 3,191 hab. Commerce de chevaux. Ancienne commanderie des Templiers.

PLUCHE (NOEL-ANTOINE), né à Reims en 1688, m. en 1761, professa les humanités, puis la rhétorique au collège de sa ville natale, entra dans les ordres sacrés, reçut la direction du collège de Laon, dut renoncer à cet emploi à cause de son refus d'adhérer à la bulle *Unigenitus*, accepta à la prière de Rollin l'éducation du fils de Gasville, intendant de Normandie, et enfin se fixa à Paris.

On a de lui : *Spectacle de la nature, ou Entretiens sur l'histoire naturelle et les sciences*, 1732, 9 vol. in-12, tableau de l'œuvre de la création, ouvrage diffus, mais ingénieux, qui eut beaucoup de succès et fut traduit en plusieurs langues ; *Histoire du ciel selon les idées des poètes, des philosophes et de Moïse*, 1739, 2 vol. in-12 : la 1re partie est une mythologie, la 2e une histoire des idées philosophiques sur la formation du monde ; *la Mécanique des langues et l'Art de les enseigner*, 1751, in-12 ; ouvrages posthumes : *Harmonie des Psaumes et de l'Évangile*, 1764, in-12, avec de savantes notes sur la Vulgate, les Septante et le texte hébreu ; *la Concorde de la géographie des différents âges*, 1765, in-12, avec cartes et portrait de l'auteur.

PLUKENET (LÉONARD), botaniste anglais, né en 1642, m. en 1706, fut pharmacien à Westminster, surintendant du jardin d'Hamptoncourt et professeur royal de botanique de cet établissement. Il a laissé un herbier de 8,000 plantes, qui est aujourd'hui au British Museum.

On a de lui : *Phytographia, seu plantarum icones*, Londres, 1691-92-96, 3 vol. et 328 pl. in-fol. ; *Almagestum botanicum, sive Phytographiæ onomasticon*, 1696, in-fol. ; *Almagesti botanici Mantissa*, 1700, in-fol. 22 pl. ; *Amaltheum botanicum, id est, stirpium Indicarum cornu copiæ*, 1705. Tous ces ouvrages ont été réunis, avec des additions, en 1769.

PLUMELIAN, brg (Morbihan), arr. de Pontivy ; 4,366 hab. Élégante chapelle ogivale. *Pardon* fréquenté.

PLUMES A ECRIRE. Les anciens écrivaient avec un roseau (V. CALAME) ; au Ve siècle, on commença de se servir de plumes d'oie, prises au bout des ailes ; néanmoins, on n'abandonna pas encore l'usage du roseau : il ne fut supplanté par la plume, en Occident, qu'au Xe siècle. On emploie aussi les plumes de vautour, de cygne et de corbeau, ces dernières surtout pour dessiner. Les plumes d'oie ont été, de nos jours, presque entièrement remplacées par des plumes, ou mieux, des becs de plumes métalliques, en acier ou en laiton ou d'autres métaux. Ces becs qui se mettent au bout d'une légère tige de bois, paraissent avoir été inventés vers le milieu du XVIIIe siècle par un mécanicien français [illegible], mais ils n'ont commencé à devenir d'un usage vulgaire en France

que vers 1828. Ils sont aujourd'hui l'objet d'un commerce considérable, bien qu'on les vende très bon marché. Les principaux centres de fabrication pour les plumes sont Birmingham en Angleterre et Boulogne-sur-mer en France.

PLUMIER (Charles), religieux minime et savant botaniste, né à Marseille en 1646, m. en 1706, fut envoyé par Louis XIV en Amérique pour en rapporter les plantes utiles à la médecine, et reçut le titre de botaniste du roi. Tournefort a donné son nom à un genre de la famille des apocynées.

On lui doit : *Description des plantes de l'Amérique*, Paris, 1693, in-fol., 108 pl.; *Traité des fougères de l'Amérique*, 1705, in-fol., 172 pl.; *Nova plantarum americanarum genera*, 1703, in 4o; *Dissertations sur la cochenille*, dans le *Journal des savants*, 1694, et dans le *Journal de Trévoux*, 1703; *l'Art de tourner*, Lyon, 1701, in-fol., 80 pl., réédité avec augmentation à Paris, 1749.

PLUNKET (Olivier), prélat catholique, né dans le comté de Meath en 1629, m. en 1681, termina ses études ecclésiastiques à Rome, où le pape lui confia une chaire de théologie, fut nommé archevêque d'Armagh et primat d'Irlande en 1669, et, accusé d'avoir voulu soulever les catholiques contre Charles II, subit le dernier supplice. Plus tard sa mémoire fut réhabilitée.

Il a laissé des *Mandements et Instructions pastorales*, Lond., 1686, 2 vol. in-4o.

PLUQUET (François-André-Adrien), né à Bayeux en 1716, m. en 1790, entra dans les ordres, fit quelques éducations particulières, se lia avec Fontenelle, Montesquieu, Helvétius, et fut professeur de philosophie morale au Collège de France de 1776 à 1782.

On a de lui : *Examen du fatalisme*, 1757, 3 vol. in-12 : ouvrage écrit avec beaucoup de sagesse et de savoir, *Dictionnaire des hérésies*, 1762, 2 vol.; *Traité de la sociabilité*, 1767, 2 vol. in-12; *Livres classiques de la Chine*, traduits du latin du P. Noel, 1784-86, 7 vol.; *Essai philosophique et politique sur le luxe*, 1786, 2 vol. in-12; *de la Superstition et de l'enthousiasme*, 1804, in-12.

PLUSCARDINE (Vallée de). *V.* Elgin.

PLUTARQUE, biographe et moraliste grec, né à Chéronée en Béotie vers l'an 50 de J.-C., d'une famille honorable, reçut une brillante éducation, suivit à Delphes les leçons de mathématiques et de philosophie d'Ammonius, en 66 ; puis se mit à voyager, d'abord dans son propre pays, puis en Égypte et en Italie. Il vint plusieurs fois à Rome et y ouvrit une école, où il traitait en grec divers sujets de philosophie, de littérature et d'érudition. Trajan lui donna le gouvernement de l'Illyrie. Après la mort de ce prince, en 117, Plutarque se retira à Chéronée, consacra ses loisirs à de nouvelles études, et fut élu, par ses concitoyens, archonte et prêtre d'Apollon. Il mourut à la fin du règne d'Adrien, 138, ou au commencement de celui d'Antonin, vers 140. Il a composé des *Œuvres morales* et des *Vies parallèles*, et ses œuvres, par leur étendue et leur variété, présentent le plus vaste répertoire de faits et d'idées que nous ait légué l'antiquité. Les leçons publiques, les déclamations de Plutarque à Rome, forment le fond des *Œuvres morales*, qui se composent de 80 traités : la morale y domine, mais il y est aussi traité largement de religion, de philosophie, de littérature, de sciences, d'érudition et d'arts. En religion, Plutarque est le dernier croyant de l'antiquité. En philosophie, il est l'admirateur de Platon et son disciple dans la croyance à l'immortalité de l'âme, à la justice divine et au bien moral; c'est un éclectique de bon sens, et son âme, passionnée pour le bien, se mêle à tout ce qu'il a écrit. La critique littéraire a chez lui quelque chose d'aimable et de familier : sans avoir, sur le beau, des opinions vraiment originales, ses doctrines dénotent un esprit curieux et juste, qui se tient loin de tout excès. Il a un rare talent pour charmer dans les matières les plus ardues. Les plus importants de ses traités sont : *les Propos de table*, en 9 liv.; *les Opinions des philosophes*, en 5 liv.; *les Questions platoniques ; des Contradictions du stoïcisme ; de l'Éducation des enfants ; sur la Démangeaison de parler ; le Démon de Socrate ; sur la Musique ; sur la Manière d'entendre les poètes.* Mais Plutarque doit surtout sa popularité aux *Vies des hommes illustres grecs et romains*, plus exactement aux *Vies parallèles ;* c'est une suite de 44 biographies appariées par 2, celle d'un Grec et celle d'un Romain, et terminées par un résumé où l'auteur met en parallèle les deux personnages. Cette méthode sent un peu les thèses factices des rhéteurs, et ce n'est pas toujours bien naturellement et sans effort que Plutarque établit ses comparaisons ; l'histoire n'a point de ces symétries exactes, que l'imagination d'un écrivain crée le plus souvent entre les caractères et les destinées de deux hommes célèbres. Mais il faut passer quelque chose au patriotisme de Plutarque, qui trouvait une sorte de consolation à montrer que la Grèce, asservie aux Romains, avait produit des héros capables de balancer, sinon de surpasser la gloire de ses vainqueurs. A part ces parallèles, son grand mérite est de peindre à nu l'âme de ses héros ; il les suit partout, dans les places publiques, dans les camps, au sein de leurs familles ; il ne se contente pas de montrer le capitaine, le conquérant, le politique, le magistrat, l'orateur, mais aussi le père, le mari, le maître, l'ami, en un mot tout ce qui peut jeter quelque lumière sur le caractère. Bien qu'il y ait des erreurs de fait, surtout en ce qui concerne Rome et ses institutions, des interprétations erronées des auteurs latins, des faits importants souvent mis dans l'ombre, des contradictions manifestes, bien que la vérité soit quelquefois sacrifiée aux préoccupations morales et à l'effet dramatique, on aimera toujours la lecture des *Vies* de Plutarque, à cause de la nature de son génie, du choix des sujets qu'il a traités, et surtout de l'éternel intérêt qui s'attache au souvenir des grands hommes. Les plus fameuses sont celles de *Lycurgue et Numa ; Alcibiade et Coriolan ; Alexandre et César ; Démosthène et Cicéron.* Outre les 44 Vies parallèles, il y a 5 autres Vies isolées. Plutarque montre un rare talent dans l'esprit général de ses compositions, l'éloquence des harangues, l'énergie des descriptions ; mais sa diction se ressent de l'époque de décadence où il a vécu : il prend ses expressions dans tous les écrivains, dont il emprunte les idées sans songer à les fondre ni à en adoucir les tons ; il abuse des termes abstraits, ce qui donne à son style quelque chose d'obscur. Ses comparaisons sont parfois recherchées, ses périodes longues et embarrassées, et le tour bien souvent sentencieux. Aussi l'épithète de *bonhomme*, appliquée à Plutarque, ne lui convient-elle guère sous le rapport du style. Le texte grec trahit le rhéteur qui a professé à Rome : Plutarque est un homme de bonne foi ; voilà toute sa bonhomie. F. B.

Éditions principales. — Édition *Princeps* avec trad. latine de H. Estienne, Genève, 1572, 13 vol.; Reiske et Hessler, gr.-lat., Leipzig, 1774; Hutten, Tubingue, 1791-1805, 14 vol.; Doehner et Dübner, gr.-lat., 1846-55, 5 vol. (collection Didot). *Vies parallèles*, éd. Coray, 1809-15 ; Schæfer, 1820-21 ; Sintenis, 1873-75 ; Bekker, 1855-57. *Œuvres morales*, éd. Wyttenbach, 1795-1830 (édition capitale) et 1796-1834. On a encore de Wyttenbach un lexique de la grécité de Plutarque, 1835 et 1843. Les éditions des vies et des traités séparés sont extrêmement nombreuses ; citons les *Vies de Démosthène et de Cicéron* publiées par Graux, 1881-82 ; les biographies choisies avec notes en allemand éditées par Sintenis et Hercher, 1865-70 ; par Siefert et Blass, 1859-76. Cf. d'ailleurs Engelmann-Preuss, *Bibliotheca scriptorum classicorum*, I, p. 623 et suiv.

Traduction. — La traduction d'Amyot, quoique remplie de contre-sens et d'erreurs, est écrite dans un style charmant, qui explique la vogue dont elle a joui ; on l'a réimprimée à Paris en 1802. Les meilleures traductions des *Vies* sont celles de Ricard, 1798, 1860, 1877, etc., et de Pierron, 1843, 1877 ; les *Œuvres morales* ont été traduites par Bétolaud, 1870. L'Allemagne possède une remarquable traduction des œuvres complètes de Plutarque, due à différents collaborateurs, en 50 petits volumes, 1827-1861, nouv. éd. 1874.

Travaux divers. — Il n'est guère de *Vie* de Plutarque qui n'ait été l'objet, en Allemagne, d'une étude destinée à reconnaître les sources auxquelles l'auteur a puisé ; on trouvera l'indication de ces travaux dans la *Bibliotheca* d'Engelmann. — Trench, *Plutarch*, 1873 ; Volkmann, *Leben, Schriften und Philosophie des Plutarchs*, 1869 ; Gréard, *de la Morale de Plutarque*, 1866, ouvrage très distingué ; Lennerts, *de Locis Plutarchi ad artem spectantibus*, 1884 ; Michaelis, *de Ordine vitarum parallelarum Plutarchi*, 1880 ; Fabricius, *Zur religiösen Anschauungsweise des Plutarch*, 1880 ; Volgraff, *Greek writers on roman history*, 1880 ; F. Hermann, *de Fontibus vitarum Plutarchearum*, 1836 ; Sintenis, *de Hiatu in Plutarchi vitis*, 1845. S. Re.

PLUTEUM, stylobate continu de la colonnade supérieure d'une basilique, chez les anc. Romains ; il avait environ 2 m. de haut. — caisse de bois ou de marbre dans les entre-colonnements des portiques d'un péristyle, dans la maison romaine, pour y cultiver les fleurs ; — par similitude, mur d'appui autour d'une salle de bain, chez les Romains, ou dans les entre-colonnements de la façade d'un temple. C. D—y.

PLUTEUS, machine de siège chez les Romains, pour protéger l'approche des murailles ; il y en avait 2 sortes : un fixe, composé de claies dressées sur la crête d'un fossé de circumvallation ou rangées comme pavesades sur la plate-forme d'une tour ambulante ; l'autre mobile, ayant la forme d'un bâti de charpente demi-circulaire rempli d'un tissu d'osier et monté sur 3 roulettes, de manière que le soldat qui s'abritait derrière pouvait le pousser devant lui, le faire virer de droite et de gauche. La partie extérieure était couverte de peaux crues, ou de chiffons de laine pendants, pour amortir les traits de l'ennemi et garantir des jets de feu. Le soldat élevait la tête par-dessus son *pluteus* pour tirer sur les assiégés. C. D—y.

PLUTON, dieu des Enfers chez les Grecs et les Romains et identifié par les Romains au dieu Hadès des Grecs. Fils de Saturne et de Rhéa, il échappa à la mort comme ses frères (*V.* Saturne), partagea le monde avec Jupiter et Neptune, devint roi des Enfers, et enleva, dans le vallon d'Enna en Sicile, la fille de Cérès, Proserpine, qui resta sa femme. Il figure dans un petit nombre de mythes. Dans la guerre contre les Titans, il combat couvert d'un casque forgé par les Cyclopes et qui le rend invisible. Lorsque Pirithoüs et Thésée descendent aux Enfers pour lui ravir Proserpine, il tue Pirithoüs et garde Thésée prisonnier ; selon d'autres, il les retient tous deux. Il lutte plusieurs fois contre Hercule, et toujours il est vaincu. Pluton est un dieu inflexible : parmi les épithètes qui le désignent, se trouvent celles d'*indomptable*, de *dieu qui ne rit pas*. En Grèce, on l'honorait à Nysa, Coronée, Pylos, Éleusis, Olympie, Élis, où son temple s'ouvrait une fois l'an ; à Athènes, dans le sanctuaire des Furies ; à Trézène, dans celui de Diane ; en Sicile, à Syracuse, près de la fontaine Cyané, où il

avait enlevé Proserpine. Il est à remarquer que Pluton et Hadès, confondus par la mythologie gréco-romaine, sont à l'origine bien distincts; Hadès est un dieu infernal, tandis que Pluton, comme son nom l'indique (*ploutos*, richesse), est primitivement le dieu de la terre souterraine et de l'abondance agricole. En Italie, il avait aussi des temples à Rome, à Crotone et sur le mont Soracte. Dans le Latium, on lui immola d'abord des victimes humaines; on y substitua plus tard des taureaux et des brebis. Les victimes étaient noires, sacrifiées la nuit, en nombre pair. Les prêtres, la tête nue, brûlaient de l'encens entre les cornes, et, tournant la tête de l'animal vers la terre, répandaient le sang dans une fosse préparée d'avance. Ce sacrifice s'appelait *taurobole*. Les chairs étaient réduites en cendre. Un corps spécial de victimaires, nommés *Cultrarii*, lui était consacré. Les criminels lui étaient dévoués, et pouvaient dès lors être mis à mort par tout citoyen. L'adiante, le narcisse, le cyprès, le buis, lui étaient consacrés. Les monuments anciens le représentent sévère, les cheveux tombant sur le front.

Decharme, *Mythologie de la Grèce*, p. 385; Foucart, *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1883, p. 227; Preller, *Griechische Mythologie*, t. I. P. et S. Re.

PLUTUS, dieu des richesses, fils de Jasion et de Cérès, comptait parmi les dieux infernaux, parce que les métaux précieux se tirent du sein de la terre. Il déclara un jour à Jupiter qu'il ne voulait aller qu'avec des gens de bien; mais ce dieu le rendit aveugle : voilà pourquoi la fortune distribue aveuglément ses faveurs. On voyait à Athènes une statue de la Paix tenant Plutus dans son sein, œuvre de Céphisodote père de Praxitèle. On représente aussi Plutus sous les traits d'un vieillard, les yeux bandés et tenant une bourse à la main. Dans le *Plutus* d'Aristophane, le dieu de la richesse parait sous les traits d'un vieillard sordide.

PLUVIALIA, nom anc. de l'île de Fer.

PLUVINEL (Antoine de), gentilhomme du Dauphiné, premier écuyer de Henri, duc d'Anjou (Henri III), le suivit en Pologne, et aida à sa fuite. Il devint, sous Henri IV, directeur des grandes écuries, gentilhomme de la chambre, sous-gouverneur du dauphin, ambassadeur en Hollande, et mourut en 1620. C'est lui qui fonda en France les écoles de manège, qu'on nomma *Académies*. (*V. ce mot*.)

Il a laissé : *le Manège royal*, 1623, in-fol., réimprimé sous le titre d'*Instruction du roi en l'exercice de monter à cheval*, 1625, in-fol.

PLUVIOSE, 5e mois du calendrier de la 1re République française. Il commençait tantôt le 20 janvier et tantôt le 21, finissait le 18 février ou le 19. Son nom lui venait des pluies, plus fréquentes en ce mois que dans les autres, sous le climat de Paris.

PLYMOUTH, v. d'Angleterre (Devon), au fond d'une baie, à 304 kil. O.-S.-O. de Londres, à l'embouchure de la Plym, par 50° 22' lat. N. et 6° 25' long. O.; 78,794 hab. Port militaire, un des plus beaux de l'Europe; ses chantiers de construction sont à Devonport, dont Plymouth n'est séparé que par l'estuaire de la Tamar et de la Plym. Il se compose des ports du Sound, d'Hamoaze, de Catwater, de Suttonpool, et de Stonehouse, et est défendu par une citadelle sur le Hog, bâtie au temps de Charles II, par le fort Saint-Nicolas, etc. Digue dite *Breakwater*, commencée en 1812, longue de 1,364 m., profonde de 11 à 12, et large de 100 à sa base. La ville est percée de rues étroites et incommodes. Arsenal et magasins de vivres pour la marine royale. Hôpital naval et hôpital militaire. Prisons dites de Millbay, pour 3,000 prisonniers de guerre. Maison de travail pour les indigents. Beau théâtre, bibliothèque, banque. École royale de marine, Athénée, Institut de mécanique, observatoire. Fabr. de toile à voiles, agrès de marine, sucre, chandelles, etc. Nombreux ch. de fer. Importation de bois; pêche de sardines. — Cette ville, appelée *Tamerworth* par les Anglo-Saxons, puis *Sutton*, prit son nom actuel sous Henri VI. Élisabeth l'agrandit. Devonport (*V. ce mot*) en a été séparé en 1827. B.

PLYMOUTH, v. des États-Unis (Massachusetts), port de commerce sur l'océan Atlantique; 6,500 hab. Lainages, ouvrages en fer, horloges. Fondé en 1620, il fut le second des établissements anglais aux États-Unis.

PLYNTERIES (du grec *plunô*, je lave), fêtes athéniennes en l'honneur de Minerve. On lavait alors la statue de la déesse. C'était un jour réputé malheureux; les temples étaient fermés.

PNEUMATOMAQUES, c.-à-d. *adversaires du Saint-Esprit*, hérétiques des premiers siècles, qui soutenaient que le Saint-Esprit n'était pas Dieu, mais seulement un ange du premier ordre.

PNYX, nom d'un emplacement à Athènes, dans le voisinage de l'Acropole, où se tenaient les assemblées du peuple. On l'a identifié, jusque dans ces derniers temps, avec une esplanade située à l'ouest de l'Acropole, sur un terrain en pente douce formant un segment de cercle d'environ 50 m. de diamètre; on donnait le nom de *Bêma* (tribune aux harangues) à un rocher taillé en forme de mur, auquel on accède par des marches, qui est tourné vers le N.-E. et regarde l'agora. Dans le mur, on remarque des niches destinées à contenir des offrandes votives; plusieurs étaient des ex-voto à Jupiter, que l'on y à découverts. Plutarque raconte que l'ancienne tribune regardait la mer et que les Trente Tyrans la déplacèrent pour la tourner vers la terre; mais il se trouve que du prétendu emplacement du Pnyx on ne peut apercevoir la mer et que sa construction remonte certainement à une période bien antérieure à celle des Trente Tyrans. Aussi Curtius, suivi par Milchhoefer, a-t-il soutenu que la prétendue tribune n'est qu'un autel de Jupiter et que le véritable Pnyx reste à découvrir.

Curtius, *Attische Studien*, 1862; Ross, *die Pnyx und das Pelasgikon in Athen*, 1852; Milchhoefer, *Denkmäler des classischen Alterthums*, I, p. 158. S. Re.

PÔ, en latin *Eridanus, Padus*, et, dans la partie supérieure de son cours, *Bodincus*, fleuve de l'Italie septentrionale, qu'il coupe en 2 parties (dites, chez les anciens, *Gaule transpadane* et *Gaule cispadane*), naît au mont Viso, traverse le nord du royaume d'Italie, où il arrose Staffarde, Carignan, Turin, Chivasso, Verrua, Casal, Valenza, Bassignano, Plaisance, Crémone, Casal-Maggiore, Guastalla, Borgoforte, et se jette dans l'Adriatique par 2 branches principales, le Pô-della-Maestra et le Pô-di-Goro, et par 7 autres plus petites, le Pô-di-Levante (Adria), le Pô-del-Pila, le Pô-del-Canarino, le Pô-delle-Tolle, le Pô-del-Guocca, le Pô-di-Volano et le Pô-di-Primaro (Ferrare). Dans son cours de 650 kil., de l'O. à l'E. depuis Turin, il reçoit : à droite, le Tanaro, la Scrivia, la Trebbia, le Taro, la Lenza, le Crostolo, la Secchia, le Panaro, et le Reno; à gauche, la Dora Riparia, la Stura, l'Orco, la Dora Baltea, la Sesia, le Tessin, l'Olona, l'Adda, l'Oglio et le Mincio. Ses débordements fréquents le rendent dangereux pour les pays riverains; aussi, depuis Plaisance, a-t-on resserré son cours entre de fortes digues, dont les plus anciennes remontent, dit-on, aux Étrusques, et les plus modernes sont dues en partie aux Français. Près de son embouchure, il s'épanche dans des marais, où prennent naissance les canaux par lesquels il arrive à la mer. Les terres d'alluvion qu'il charrie exhaussent peu à peu son lit et s'entassent sur l'Adriatique. La navigation du Pô est rendue difficile par des hauts-fonds et des rochers. — Le Pô donna son nom à 3 départements : le *Pô*, ch.-l. Turin, entre ceux du Mont-Blanc et de la Doire au N., de Marengo à l'E., de la Stura au S., des Hautes-Alpes à l'O., formé d'une partie du Piémont, et compris dans la République, puis dans l'empire français, de 1801 à 1814; 2° le *Bas-Pô*, ch.-l. Ferrare, entre ceux de la Brenta et de l'Adriatique au N., et du Reno au S., formé en 1797 d'une partie des États de l'Église, et compris dans la République cisalpine, puis dans le royaume d'Italie; 3° le *Haut-Pô*, ch.-l. Crémone, formé en 1797 d'une partie du duché de Milan, et compris dans la République cisalpine, puis dans le royaume d'Italie. B.

POBLACIONES, nom donné en Espagne aux gens que les rois invitaient à s'établir dans les pays frontières pour y cultiver les terres en friche et les défendre contre les Maures. On leur accordait, entre autres privilèges, celui d'être affranchis de la domination de tous seigneurs et d'élire leurs magistrats.

POCILLATOR, enfant esclave, faisant les fonctions d'échanson dans les grandes maisons, chez les anc. Romains. Il y en avait plusieurs pour le service d'un festin; ils étaient vêtus d'une tunique courte, blanche, serrée avec une ceinture, et ils avaient les cheveux coupés court et frisés en boucles. C. D—y.

POCOCK (Édouard), savant ecclésiastique anglican, zélé partisan des Stuarts, né à Oxford en 1604, m. en 1691, voyagea dans le Levant pour se perfectionner dans les langues orientales, et fut professeur d'arabe au collège de Baliol à Oxford. On a de lui : des traductions latines des *Annales* d'Eutychius, 1659, 2 vol. in-4°, et de l'*Histoire orientale* d'Aboulfaradj, 1672, 2 vol. in-4°; des *Commentaires* sur Michée, Malachie, Osée et Joel, en anglais, 3 vol. in-fol; *Specimen historiæ Arabum*, Oxford, 1650, in-4°, etc. — Son fils Édouard publia avec lui, en 1671, le *Philosophus autodidactus* de Tophaïl, en arabe, et prépara une édition arabe-latine de la *Description de l'Égypte* d'Abdallatif, publiée à Oxford, 1[illegible].

POCOCKE (Richard), célèbre voyageur anglais, né à Southampton en 1704, m. en 1765, visita l'Orient de 1737 à 1742, et fut évêque d'Ossory, puis de Meath. On a de lui : *Description de l'Orient*, Lond., 1742-45, 3 vol. in-fol., avec 179 planches, relation de voyage très estimée, traduite incomplètement en français par F. de La Flotte, 1772-73, 7 vol. in-12; divers Mémoires dans les *Philosophical Transactions*, t. XLII.

PODALIRE. *V.* Machaon.

PODARCES, nom que portait Priam avant qu'il fût racheté par sa sœur Hésione.

PODENSAC, ch.-l. de cant. (Gironde), sur la rive g. de la Garonne, arr. de Bordeaux. Vins blancs estimés. Ruines d'un château féodal et d'une église de Sainte-Portalie ; 1,682 hab.

PODESTATS, magistrats impériaux que Frédéric Ier, au moment de ses victoires en Italie, introduisit à la place des consuls dans les villes italiennes. Celles-ci les avaient d'abord repoussés comme les instruments d'une domination étrangère ; ils devinrent bientôt la principale ressource de ces villes au milieu de leurs luttes intestines. On les appelait *Potestates* ou *Podestats*, parce qu'ils étaient investis de l'autorité de l'empereur. Ils furent rétablis volontairement par Milan et Bologne en 1185, et cet exemple fut suivi. Ils durent être étrangers pour être impartiaux, nobles afin d'exercer le pouvoir du glaive avec vigueur, annuels et soumis à des comptes. Ils arrivaient dans les villes où ils étaient appelés, avec les chevaliers qui leur servaient d'escorte, et des hommes de loi pour rendre la justice. Ils remplirent presque partout, avec une rare équité et la plus grande énergie, la mission de soumettre tout le monde aux lois dans les villes déjà incapables de satisfaire elles-mêmes au double besoin de paix et liberté ; mais ce régime fut, pour la plupart d'entre elles, le passage naturel du régime consulaire au régime seigneurial.

PODIÉBRAD (Georges), roi de Bohême, né en 1420, d'une famille illustre, m. en 1471, fut nommé, en 1444, régent du jeune roi Ladislas, fils d'Albert d'Autriche, et, après la mort de ce prince, se fit proclamer roi en 1458. Son attachement au parti des Hussites le fit excommunier par le pape Paul II. Il essaya vainement de lutter ; le roi de Hongrie, Mathias Corvin, son gendre, s'empara de son royaume, 1469. Podiébrad défendit avec succès sa capitale, et la paix allait être signée, lorsqu'il mourut. Pl.

PODIÉBRAD, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), à 7 kil. S.-E. de Nimbourg ; 3,900 hab. Château servant d'hôtel d'officiers invalides. Patrie de Georges Podiébrad.

PODIUM, soubassement intérieur des théâtres, des amphithéâtres et des cirques, chez les anc. Romains. Dans les théâtres il se profilait avec le *Pulpitum*, entourait l'orchestre, et dans les amphithéâtres et les cirques, l'arène : les gradins commençaient sur le Podium. Il avait environ 1m,50 c. de hauteur dans les théâtres, et 5 mèt. dans les amphithéâtres et les cirques. C. D—y

PODIUM, nom latin du Puy.

PODLACHIE ou **PODLAQUIE**, un des huit anc. gvts de la Pologne russe, avait 13,860 kil. carr. ; 200 kil. sur 160, et 350,000 hab. Ch.-l. Siedlce ; v. princ. : Radzin, Biala, Lukov. Il forme aujourd'hui la plus grande partie du gouvernement de Siedlce.

PODOLIE, *Kamenetz-Podolsk*, gvt de la Russie d'Europe, à l'O., touchant à la Gallicie autrichienne à l'O. ; 42,017 kil. carr. ; 400 kil. sur 180 ; 3,442,614 hab. Ch.-l. Kaminiec. Son territoire, limité au S.-O. par le Dniester, est fertile en céréales, lin, chanvre, tabac, houblon, légumes, fruits, etc. Beaucoup de marais salants et de forêts. Élève de beau bétail. Exploit. de fer, albâtre, salpêtre, etc. — La Podolie, comprise d'abord dans la principauté de Kiev, puis, 1240-1331, dans l'empire du Kaptchak, fut enlevée aux Mongols par Olgierd, et unie au grand-duché de Lithuanie. En 1444, elle passa à la Pologne, forma en 1569 une voïvodie ou palatinat de la Petite-Pologne, fut cédée aux Turcs par la paix de Zuravno, 1676, restituée par celle de Carlowitz, 1699, et, lors du 1er démembrement de la Pologne, 1772, fut gardée par la Russie.

PODOR, comptoir fortifié de la Sénégambie française (Foutatoro), dans l'île de l'Éléphant et sur le Sénégal, à 160 kil. N.-E. de Saint-Louis. Près de là est l'escale du Coq, où se fait une partie de la traite des gommes.

POE (Edgar-Allan), poète et romancier-nouvelliste, né à Baltimore en 1813, m. en 1849, était fils de comédiens, qui le laissèrent orphelin dans la misère. Recueilli et élevé par un riche négociant nommé John Allan, il se livra à toutes sortes d'excès. Un volume de poésies qui obtint un certain succès lui valut la direction du *Southern Literary Messenger*, où il fit paraître ses premiers contes ; il la perdit par ses habitudes d'ivrognerie et finit par mourir à l'hôpital. Son œuvre se compose de poèmes, nouvelles, articles publiés dans divers recueils ; on y remarque un talent bizarre, fiévreux, mais original et distingué.

Un choix de ses Nouvelles a été traduit en français par Ch. Baudelaire, sous le titre d'*Histoires extraordinaires*, 1856, in-18. — V. la *Revue d'Edimbourg*, avril 1858. F—t.

PŒCILE. *V.* Pécile.

PŒLENBURG (Corneille), peintre, né à Utrecht en 1586, m. en 1660, fut élève d'Abraham Bloemaert et d'Elzheimer ; puis, ayant visité l'Italie, s'éprit particulièrement de Raphael. Il dessina de préférence des paysages romains, avec des ruines et des figures pastorales ou mythologiques. Ses tableaux ont souvent un caractère décoratif. Sa couleur est agréable, quoique un peu sèche ; ses compositions ont de la grâce. Le musée d'Amsterdam possède de lui 4 tableaux ; on en voit 2 au musée de La Haye, et 8 au Louvre. Il a aussi gravé à l'eau-forte quelques paysages. A. M.

PŒLITZ (Charles-Henri-Louis), historien et économiste, né en 1772 à Ernsthal, m. en 1842, enseigna aux universités de Dresde, de Wittemberg et de Leipzig.

On lui doit : *Manuel d'histoire naturelle*, ... Leipz., 1830, 4 vol. ; *Histoire et statistique du royaume de Saxe et du duché de Varsovie*, 1808-10, 3 vol. ; *Histoire de la Saxe*, 1817 ; — ... *Autriche*, 1817 ; — *de la Prusse*, 1818 ; *Sciences politiques à la lumière des ... de l'époque actuelle*, 2e édit., 1823-24, 3 vol. ; *Constitutions européennes depuis 1789*, ... édit., 1833-34, 3 vol.

PŒLTEN. *V.* Polten.

PŒSSNECK. *V* Possneck.

POESTE (Homme de). *V.* Homme.

PŒTELIA PAPIRIA (Lex), loi qui, d'après Tite-Live (VIII, 28), fut portée en 326 av. J.-C., et que quelques modernes placent seulement en 313. Elle eut pour effet d'abolir le *nexum* pour dettes. (*V.* Nexum.)

V. Heusde, *de Lege Pœtilia Papiria*, 1842. G. L.-G.

POETZL (Joseph), jurisconsulte allemand, né à Pechtersreuth (Bavière) en 1814, m. en 1881, étudia le droit à Munich et prit ses grades en 1842, à Wurtzbourg. Appelé, en 1847, comme professeur de droit constitutionnel à l'université de Munich, il fit partie, l'année suivante, du Parlement de Francfort. Député à la Chambre bavaroise depuis 1858, il en fut vice-président, puis président en 1867.

Il a publié, en allemand : *Traité de droit constitutionnel bavarois*, Munich, 1851, 5e édit., 1877, ouvrage estimé ; *Traité de droit administratif bavarois*, 1856, 3e édit., 1870 ; *Principes d'un cours sur la police*, 1866. On a encore de lui de savants *Commentaires des* nouveaux codes bavarois, 1873, et un grand nombre d'articles dans la *Revue critique*, qu'il avait fondée en 1853 avec Bluntschli et Arndts, et qui devint en 1859 le *... Vierteljahrschrift*.

POGGE (LE). *V.* Poggio.

POGGIANI (Julio), né en 1522 à Suna, sur le lac Majeur, m. en 1568, fut précepteur d'un neveu du pape Jules III, secrétaire du cardinal Ch. Borromée, revisa le texte du catéchisme dit *ad Parochos*, dont on admire la belle latinité, donna l'édition du *Bréviaire* publiée sous le nom de Pie V, Rome, 1568, in-fol., et traduisit une harangue et 4 lettres inédites d'Eschine.

POGGIO BRACCIOLINI, dit *le Pogge*, savant italien, né en 1380 à Terranuova, petite ville près de Florence, m. en 1459, fut élève d'Emmanuel Chrysoloras, puis secrétaire apostolique sous Boniface IX et les sept papes suivants. Pendant le concile de Constance, il fut envoyé dans cette ville pour y chercher d'anciens manuscrits, et passa ensuite en Angleterre, où il continua ses recherches, puis revint à Florence, où il mourut, secrétaire de cette république. On doit au Pogge la découverte de 8 discours de Cicéron, des ouvrages de *Quintilien*, de *Columelle*, d'une partie de *Lucrèce*, de 3 livres de *Valérius Flaccus*, de *Silius Italicus*, d'*Ammien Marcellin*, de *Tertullien*, de *Vitruve*, de *Manilius*, de *Végèce*, de *Frontin* ; enfin 12 comédies de *Plaute* furent également retrouvées en Allemagne d'après ses instructions. Il fut très savant pour son époque. Comme écrivain surtout, il a fait preuve de beaucoup de jugement, et sa touche est vigoureuse, mais son style manque d'élégance et de correction. On a de lui une *Histoire de Florence* (en latin), de 1350 à 1455, publiée pour la première fois en 1715 par Recanati ; un traité *de Fortunæ varietate Urbis Romæ*, Paris, 1723, in-4°, réimprimé dans Sallengre, t. Ier ; *Facetiæ*, recueil d'historiettes plaisantes ou licencieuses, Strasbourg, 1510, et Bâle, 1538 ; des traductions latines, entre autres celle des cinq premiers livres de *Diodore de Sicile*, etc. — Poggio eut 5 fils : l'un, Gian-Francesco, fut secrétaire de Léon X ; un autre, Giacomo, traduisit en italien l'*Histoire de Florence* de son père, dès 1476, Venise, in-fol., et fut, en 1478, impliqué dans la conspiration des Pazzi et pendu.

V. Vita Poggii, par Thorschmidt, Wittemberg, 1713 ; par Recanati, Venise, 1715 ; *Vie du Pogge*, par Shepherd, Lond., 1802, trad. en français, 1819 ; J. Lenfant, *Poggiana*, 1720. C. N.

POILLY (François de), graveur au burin, né à Abbeville en 1622, m. en 1693, fut graveur ordinaire de Louis XIV. Il se distingue par la correction du dessin et le brillant du burin. Son œuvre comprend plus de 400 planches d'histoire, d'après Raphael, le Guide, Mignard, Le Brun, etc. — Son frère et élève, Nicolas, né en 1626, m. en 1696, s'est fait aussi un nom comme graveur en portraits. — Jean-Baptiste, neveu de François, m. en 1728, a gravé *la Madeleine chez le Pharisien*, d'après Lebrun ; *l'Adoration du veau d'or*, d'après le Poussin, et *le Martyre de Ste Cécile*, d'après le Dominiquin. Il a un dessin correct et une touche moelleuse.

POINSINET (Antoine-Alexandre-Henri), poète comique, né à Fontainebleau en 1735, m. en 1769, se fit une sorte de célébrité par sa crédulité et sa présomption, qui l'avaient rendu le jouet des salons. Parmi ses ouvrages dra-

matiques, on ne peut guère citer que *le Cercle, ou la Soirée à la mode,* comédie en un acte, en prose, 1764, tableau vrai de la plupart des salons de Paris d'alors.

POINSINET DE SIVRY (Louis), poète dramatique et traducteur, cousin du précédent, né à Versailles en 1733, m. en 1804, a laissé : une traduction en vers d'*Anacréon*, de *Bion* et de *Moschus*, 1758 ; 3 tragédies presque oubliées : *Briséis*, 1759 ; *Ajax*, 1762 ; et *Caton d'Utique*, 1789.

On a encore de lui : une traduction médiocre, mais avec beaucoup de notes, de l'*Histoire naturelle* de Pline, 1771-82, 12 vol. in-4° ; une autre du théâtre d'*Aristophane*, partie en vers, partie en prose, avec les *Fragments de Ménandre et de Philémon*, 1784, 4 vol. ; *Traité de la politique privée tirée de Tacite et de divers auteurs*, 1768, in-12 ; *Origine des premières sociétés des peuples, des sciences, des arts, et des idiomes anciens et modernes*, 1769 ; *l'Émulation*, poème, 1756 ; une édition latine d'*Horace*, avec un commentaire français, ce qui était alors une innovation, 1778. P. B.

POINSOT (Louis), illustre mathématicien, né à Paris en 1777, m. en 1859, fut un des élèves de la fondation de l'École polytechnique, en 1794. Il en sortit à 20 ans avec le grade d'élève ingénieur des ponts et chaussées ; mais bientôt il quitta cette carrière pour celle de l'enseignement et professa, en 1804, les mathématiques spéciales au lycée Bonaparte, à Paris. Il fut ensuite examinateur d'admission, puis professeur d'analyse, 1809, à l'École polytechnique, membre du conseil de perfectionnement de cette école et inspecteur général de l'Université. Il avait résigné ces diverses fonctions, lorsqu'en 1840, le roi le nomma membre du conseil royal de l'Université. Dès 1813, Poinsot entra à l'Académie des sciences, où il succéda à Lagrange. En 1843, il fit partie du Bureau des longitudes. En 1852, il fut nommé sénateur. Les ouvrages qui ont fait sa réputation sont : *Éléments de statique*, 1804, souvent réimprimés depuis, travail qui attira aussitôt l'attention des savants, par l'idée entièrement neuve de la *théorie des couples*, à l'aide de laquelle il donne aux problèmes de l'équilibre une solution facile et inattendue ; *Mémoire sur la composition des moments et des aires*, 1806, nouvelle application de sa théorie des couples ; *Théorie et détermination de l'équateur du système solaire*, où il rectifie l'analyse de Laplace sur le même sujet ; *Théorie générale de l'équilibre et du mouvement des systèmes*, 1806, beau travail où l'on voit comment on peut effacer de la mécanique analytique le principe assez obscur et non démontré des vitesses virtuelles. Ces trois Mémoires sont maintenant à la suite des dernières éditions de la *Statique*. Nous citerons encore : *Mémoire sur la géométrie de situation ; Recherches sur l'analyse des angulaires*, 1825 ; *Théorie nouvelle de la rotation des corps*, 1834 ; *Mémoire sur la précession des équinoxes*, l'un des derniers et des plus remarquables ouvrages de Poinsot ; il a été inséré dans la *Connaissance des temps*. Beaucoup de travaux de Poinsot se trouvent disséminés dans la *Correspondance de l'École polytechnique*, les *Mémoires de l'Académie des sciences*, le *Journal de mathématiques appliquées*, le *Bulletin universel des sciences*, etc. Poinsot est plutôt géomètre qu'analyste ; là est le secret de sa netteté et de sa simplicité dans les expositions : il ramène ses conceptions à la forme géométrique pour les rendre plus faciles à étudier ; ainsi, avant lui, la Statique était une science de calcul : il l'a transformée en un problème très simple de géométrie, par l'idée féconde du *couple*, qui représente un système de 2 forces égales et parallèles, mais dirigées en sens contraire et appliquées à 2 points différents d'un corps. Il a transporté cette idée du couple dans ses *Mémoires sur la dynamique*, cités plus haut, et qui forment un appendice si précieux à sa *Statique*. On retrouve dans un de ses Mémoires, celui sur la *rotation des corps*, les qualités de géomètre que Poinsot possédait au suprême degré.

POINTE-DE-GALLE, v. de l'île de Ceylan, par 6° 1' lat. N., 77° 53' long. E., à 110 kil. S.-E. de Colombo. Port très commerçant, défendu par une citadelle. Point de relâche des navires à vapeur. Colonie de Chinois. Forêt de cannelliers aux environs ; 48,000 hab.

POINTE-A-PITRE (LA), ch.-l. d'arr. de la Guadeloupe, sur la côte S.-O. de la Grande-Terre, à l'embouch. de la Rivière-Salée, à 67 kil. de la Basse-Terre par terre, et à 53 par mer, par 16° 14' lat. N., et 63° 51' long. O. ; 17,587 hab. Belle rade, quais magnifiques, mouillage très sûr. Tribunal de 1re instance. Hôpital de la marine, casernes, hospice Saint-Jules et musée L'Herminier. Chambres de comm. et d'agriculture. Forges. Fabr. de sucre, de rhum, etc. Commerce avec l'Europe, l'Amérique et les îles du groupe. La Pointe-à-Pitre ne date que de 1763. Bien qu'elle ait été 2 fois détruite, en 1843 par un tremblement de terre, et en 1871 par un incendie, c'est une ville coquette et animée, respirant l'aisance que donne un mouvement commercial important.

V. [illegible], par L. [illegible], 1886. G. H.

POINTIS (Jean-[illegible] DESJEANS, baron de), célèbre [illegible], né en 1635, m. en 1707, [illegible] pour la 1re fois [illegible] contre [illegible], 1681-86, [illegible] un vaisseau au combat [illegible], où Tourville

défit les Anglais entre l'île de Wight et le cap Beachy, bombarda Carthagène d'Amérique à la tête d'une escadre en 1697, perça une flotte anglaise de 27 vaisseaux à son retour, et échoua en 1705 contre Gibraltar.

On a de lui une *Relation de l'expédition de Carthagène*, Amsterdam, 1698, in-12.

POIRÉ (LE), ch.-l. de cant. (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon ; 3,973 hab. Comm. de grains, bétail.

POIRET (Pierre), écrivain mystique protestant, né à Metz en 1646, m. en 1719, fut pasteur à Heidelberg, Anweil et Hambourg, et se lia avec Antoinette Bourignon. (*V. ce mot.*) Après avoir été partisan de Descartes, il l'attaqua dans un traité *de Eruditione triplici : solida, superficiali et falsa*, Amst., 1707, 2 vol. in-4°. Il a encore laissé, entre autres ouvrages : *Principes de religion, ou Éléments de la vie chrétienne appliqués à l'éducation des enfants*, in-12 ; *la Théologie du cœur*, 2 vol. in-12 ; *Économie divine, ou Système universel des œuvres et des desseins de Dieu envers les hommes*, Amst., 1687, 7 vol., etc. Selon Poiret, le mysticisme a pour fondement : d'une part l'impuissance de la raison, de l'autre la corruption de la volonté ; de là la nécessité de tout recevoir de Dieu, la vérité par la foi et la révélation, la vertu par la grâce. La perfection pratique consiste à être un pur instrument de l'activité divine, *pati Deum Deique actus*.

POIRET (Jean-Louis-Marie), voyageur et naturaliste, né à Saint-Quentin en 1755, m. en 1834, visita le nord de l'Afrique ; il a publié ce voyage sous le titre : *Voyage en Barbarie, ou Lettres écrites de l'ancienne Numidie pendant les années 1785-86, sur la religion, les coutumes, les mœurs des Maures et des Arabes, avec un essai de l'histoire naturelle du pays*, 1789, 2 vol. relation encore estimée.

Il a publié aussi : *Leçons de Flore, cours de botanique*, 1819-21, 3 vol., fig. ; *Histoire philosophique, littéraire, économique des plantes usuelles de l'Europe*, 1825-29, 7 vol., etc. Il a rédigé avec Lamarck le *Dictionnaire de botanique* de l'*Encyclopédie méthodique*.

POIRIER (Dom Germain), bénédictin, né à Paris en 1724, m. en 1803, entra dans la congrégation de Saint-Maur avant l'âge de 15 ans, fut choisi en 1762 pour travailler au *Recueil des historiens de France*, dont il publia le 11e vol. avec Dom Précieux, et fut admis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On a de lui plusieurs Mémoires dans le recueil de cette compagnie. Pendant la Révolution, il fit partie de la commission des monuments, devint sous-bibliothécaire de l'Arsenal en 1796, et membre de l'Institut en 1800. C'était un homme fort savant, d'une vie austère, et très charitable.

V. son *Éloge* par Dacier, 1804.

POIRSON (J.-B.), cartographe, né en 1761 à Vrécourt (Vosges), m. en 1831, élève et collaborateur de Mentelle, a laissé : *Atlas mathématique, physique et politique de toutes les parties du monde* (avec Mentelle), 1804 ; les cartes pour la *Statistique générale de la France*, d'Herbin, et pour les ouvrages de Humboldt ; l'atlas du *Précis de géographie universelle* de Malte-Brun, etc. Il est l'auteur du globe manuscrit qui orne la galerie d'Apollon, au Louvre.

POIRSON (Auguste-Simon-Jean-Chrysostome), historien, né à Paris en 1795, m. en 1871, fut élève de l'École normale en 1812, répétiteur au collège Henri IV en 1816, professeur suppléant de rhétorique en 1817, professeur d'histoire en 1818, devint proviseur du collège Saint-Louis en 1834, puis du collège Charlemagne en 1837. Il résigna ses fonctions en 1853 pour ne pas subir le système de bifurcation des études imposé par le ministre Fortoul.

On a de lui : *Tableau chronologique pour servir à l'étude de l'histoire ancienne*, 1819 ; *Histoire romaine jusqu'à l'établissement de l'Empire*, 1825-26, 2 vol. ; *Précis de l'histoire romaine*, en collaboration avec Cayx, 1827 ; *Précis de l'histoire de France pendant les temps modernes*, 1834 ; *Histoire de Henri IV*, 1857 et suiv., 4 vol.

POISONS (Cour des). *V.* Cour.

POISSENOT (Philibert), moine de Cluny, né à Jouhe, près de Dôle, m. en 1556, fut principal du collège de Dôle, et vice-chancelier de l'université de cette ville. Il a publié, le premier, l'*Histoire* de Guillaume de Tyr, Bâle, 1549, in-fol.

POISSON (Nicolas-Joseph), oratorien, né à Paris en 1637, m. en 1710.

Il a laissé : *Traité de la mécanique de Descartes*, 1668, in-4° ; *Commentaire ou Remarques sur la Méthode du même*, 1671 ; *[illegible] universalis, seu nova Summa [illegible]*, Lyon, 170[illegible], [illegible] in-fol.

POISSON (Raymond), poète et acteur comique, né à Paris, m. en 1690, excellait à jouer les rôles de Crispin, mais n'en fut point l'inventeur, comme on l'a prétendu. [illegible], dont il n'est rien resté au répertoire, a été publ[illegible] Paris, 1743, 2 vol. in-12. On y trouve une comédie, *[illegible]*, petite curiosité littéraire, écrite en vers de 8 syllabes.

POISSON (Philippe), petit-fils du précédent, né à Paris en 16[illegible]2, m. en 1743, fut aussi poète et acteur [illegible]. Il a laissé 10 comédies, entre autres *[illegible]* et *l'Impromptu de campagne*, l'une et l'autre en 1 acte, en vers, où il y a de la gaieté et du naturel ; [illegible] en

1741, 2 vol.; on en a fait une collection avec celles de son aïeul, 1743, 4 vol. in-12.

POISSON (Siméon-Denis), savant géomètre, né en 1781 à Pithiviers, m. en 1840. Destiné à la chirurgie et placé près d'un oncle qui exerçait cet art à Fontainebleau, il trouva sa véritable vocation par le succès qu'il obtint dans la résolution de quelques questions de mathématiques. Il travailla pour l'École polytechnique, où il entra à 17 ans, le premier de sa promotion. A sa sortie, il fut nommé répétiteur, professeur adjoint deux ans plus tard, et, en 1806, professeur titulaire à la place de Fourier. Le premier travail important de Poisson est un Mémoire sur l'élimination (11e cahier du *Journal de l'École polytechnique*); il y détermine, plus simplement que Bezout, le maximum du degré de l'équation finale. Ses Mémoires se succédèrent rapidement, et le nombre de ses écrits a dépassé 300, embrassant toutes les branches des mathématiques pures et appliquées; parmi ces Mémoires, plus de 60 ont une importance capitale. En 1808, Poisson présenta à l'Académie des sciences un Mémoire sur l'invariabilité des grands axes des orbites planétaires. Professeur à la Sorbonne en 1809, à l'École normale en 1811, il remplaça Malus à l'Institut en 1812. Poisson a appliqué les ressources de l'analyse à la physique. Dans la *Nouvelle théorie de l'action capillaire*, 1831, il introduit un élément dont Laplace n'avait pas tenu compte, les variations de densité aux différents points de la masse liquide. Dans l'électricité, il a repris l'hypothèse des deux fluides, et s'est occupé de leur distribution à la surface des corps conducteurs. Dans le traité qui a pour titre : *Théorie mathématique de la chaleur*, 1835, 2 vol. in-4°, il reprend les calculs de Fourier sur la propagation de la chaleur, mais il s'en écarte dans plusieurs questions importantes. En 1811, Poisson publia un *Traité de Mécanique*, réédité en 1833, 2 vol.; cette dernière édition renferme les principes de la physique mathématique. C'est l'ouvrage le plus considérable de Poisson, et il est aussi remarquable par l'exécution que par la conception, la méthode, la clarté et le style. Depuis 1820, Poisson a fait partie du Conseil royal de l'Instruction publique; il dirigeait l'enseignement des mathématiques. En 1838, il donna une *Théorie du calcul des probabilités*. Une statue lui a été érigée à Pithiviers en 1851.

V. son *Éloge* par Arago. V.

POISSON D'AVRIL, plaisanterie qui consiste à faire faire à quelqu'un une démarche inutile, pour le railler ensuite. Parmi plusieurs origines bizarres qu'on donne à cette plaisanterie, une des moins tirées est celle-ci : François de Lorraine était détenu dans le château de Nancy, par ordre de Louis XIII; il parvint à s'évader le 1er avril, ce qui fit dire aux railleurs que les Français avaient gardé un poisson.

POISSONS, ch.-l. de cant. (Haute-Marne), arr. de Vassy; 1,279 hab. Forge, haut fourneau.

POISSONS (Les), 12e signe du zodiaque correspondant en partie au mois de février. Selon la Fable, c'est Vénus et l'Amour, poursuivis en Syrie par Typhon, qui se précipitèrent dans l'Euphrate, métamorphosés en poissons. Selon d'autres, ce sont les dauphins qui amenèrent Amphitrite à Neptune.

POISSY, *Pinciacum*, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, à 27 kil. N.-O. de Paris, et sur la rive g. de la Seine, qu'on y traverse sur un beau pont; 5,063 hab. Belle église paroissiale, fondée par le roi Philippe le Hardi. Les rois de France y eurent un château, où naquit Louis IX. Dans cette ville se tint une assemblée célèbre, dite *Colloque de Poissy*. (*V. l'art. suiv.*) Hôpital. Maison centrale de correction pour hommes. Autrefois marché très important de bestiaux pour l'approvisionnement de Paris. Exploitation de pierres et de moellons. Près de là sont les ruines d'une anc. forteresse, et des grottes curieuses par leurs congélations. Poissy était la capitale du Pincerais. Il eut une charte de commune en 1216. Il fut pris par les Anglais en 1346 et 1419, par Biron en 1589. B.

POISSY (Colloque de), conférence tenue en 1561 à Poissy, entre les théologiens catholiques et les protestants, pour entendre l'exposition des croyances religieuses de ces derniers, particulièrement sur la transsubstantiation, les discuter, et tâcher de ramener les novateurs par la persuasion. Catherine de Médicis, le chancelier de L'Hôpital et le cardinal de Lorraine provoquèrent ce colloque. Il s'ouvrit le 9 septembre, en présence du roi, de la reine mère et de toute la cour. Six cardinaux, 36 évêques et un grand nombre de docteurs en théologie représentaient l'Église catholique; les protestants avaient appelé Théodore de Bèze, ami de Calvin et, après lui, chef de l'Église de Genève, et Pierre-Martyr Vermiglio, chef de l'Église de Zurich, qui furent leurs principaux orateurs. Après plusieurs séances, la controverse dégénéra en aigreur. Le cardinal de Lorraine avait fait venir d'Allemagne des ministres luthériens, qui combattirent avec une grande vivacité les calvinistes sur la question de la présence réelle. Catherine de Médicis essaya, comme dernier moyen de conciliation, de faire dresser, par 5 théologiens, les plus modérés parmi les catholiques, une confession de foi relative à la sainte Cène, qui, par une rédaction ambiguë, concilia les deux partis. En effet, l'assemblée et les docteurs protestants la signèrent, dans une séance tenue le 26 septembre; mais la Sorbonne, l'ayant comdamnée comme hérétique, captieuse et incomplète, l'annula. Ce colloque ne fut plus repris, et il n'eut d'autre résultat que d'envenimer des haines déjà très violentes.

POITIERS, *Limonum*, puis *Pictavi*, ch.-l. du département de la Vienne, à 331 kil. S.-S.-O. de Paris, au confl. du Clain et de la Boivre; 36,210 hab. Cour d'appel; tribunal de commerce; évêché; Académie universitaire. Facultés de droit, des lettres et des sciences; école préparatoire de médecine et de pharmacie; lycée; école normale primaire. Bibliothèque, cabinet de médailles, musée d'histoire naturelle et d'antiquités, jardin botanique. École de dessin et d'architecture. Sociétés d'agriculture, belles-lettres, sciences et arts, des antiquaires de l'Ouest. Cette ville a de vieilles murailles flanquées de tours et percées de 7 portes; vaste, mal bâtie, percée de rues étroites, escarpées et tortueuses, elle possède de curieux monuments. Quelques ruines romaines (amphithéâtre, aqueducs); magnifique cathédrale de Saint-Pierre, fondée, dit-on, en 1152, par Henri II d'Angleterre, et consacrée en 1379; église de Moutier-Neuf, dédiée en 1096; église Sainte-Radegonde, commencée au VIe siècle; Notre-Dame, du Xe siècle, dont l'extérieur est admirable; Saint-Jean, ancien baptistère bâti avec des fragments romains disparates; Saint-Hilaire, restaurée, ainsi que la précédente, en 1856; Palais de justice, dont la façade latérale est due à Jean, duc de Berry (XIVe siècle); magnifique promenade de Blossac. Comm. de pois cassés, graines de trèfle, luzerne et sainfoin, fromages, miel, chanvre, vin, blé, cuirs, peaux de mouton, plumes d'oie. Fabr. de gros lainages, faïence, liqueurs, couleurs, etc. Centre important de chemins de fer vers Paris, Angers, La Rochelle, Bordeaux et Limoges. — Poitiers, capitale des *Pictones*, fut embellie par les Romains. St Hilaire fut son évêque vers 350. Alaric II, roi des Wisigoths, en fit sa résidence habituelle. Clovis l'occupa après la bataille de Vouillé, 507. Vers 550, Ste Radegonde, femme de Clotaire Ier, y fonda le célèbre monastère de Sainte-Croix, où elle vint s'enfermer et dont le poète Fortunat devint le directeur. En 732, entre Tours et Poitiers, Charles-Martel gagna une grande bataille sur les Sarrasins. Les Normands ravagèrent plusieurs fois Poitiers; au IXe siècle, cette ville, qui faisait partie du royaume d'Aquitaine, devint la capitale d'un vaste comté. (*V.* Poitou.) Le 17 sept. 1356, Jean II le Bon perdit contre les Anglais, au vge de Maupertuis, la célèbre bataille dite de Poitiers. Le traité de Brétigny livra la ville aux Anglais, 1360; Du Guesclin la reprit en 1372. En 1418, le Dauphin (Charles VII), fugitif, y établit sa cour; il y transporta le Parlement, 1418-1436, et y fonda une Université, 1432. Jeanne d'Arc y fut interrogée sur sa mission, 1429. Les protestants assiégèrent en vain Poitiers pendant 7 semaines, 1569. Il s'y est tenu 8 conciles. Un tribunal des *Grands-Jours* y siégea à diverses reprises, notamment en 1395, 1579 et 1634.

V. P. Delbarre, *le Guide du voyageur à Poitiers et dans le département de la Vienne*, 1882. B.

POITIERS (Diane de). *V.* Diane.

POITIERS (Édit de), ou de **BERGERAC**, édit de pacification religieuse rendu par Henri III, le 17 septembre 1577. Il assurait aux protestants l'exercice public de leur culte, des juges spéciaux dans chaque Parlement, 9 places de sûreté et des troupes, à condition qu'ils payeraient les dîmes, restitueraient les biens d'Église usurpés, et chômeraient extérieurement les jours des fêtes catholiques. En vertu d'articles secrets, accordés en même temps dans la ville de Bergerac, Saint-Jean-d'Angely était donné comme place de sûreté au prince de Condé; les prêtres et religieux qui avaient contracté mariage ne devaient être ni recherchés ni inquiétés, etc.

POITOU, prov. et gvt de l'anc. France, capitale Poitiers; bornée à l'O. par l'Atlantique, où elle comprenait les îles Dieu et Noirmoutier. Avant César, elle était habitée par les *Pictavi* ou *Pictones*; ville *Limonum*, plus tard *Pictavi* (Poitiers). Auguste la comprit dans l'Aquitaine, et Constantin dans l'Aquitaine IIe. On distingua le *Haut-Poitou*, à l'E.; villes : Poitiers, Melle, Saint-Maixent, Rochechouart, Châtellerault, Richelieu, Niort, Civray, Montmorillon, Loudun, Thouars, Parthenay; et le *Bas-Poitou*, à l'O.; villes : Mortagne, La Roche-sur-Yon, Luçon, Fontenay-le-Comte, Talmont, Les Sables-d'Olonne. Le Poitou eut un sénéchal dès 1204, il ressortissait au parlement de Paris. Poitiers reçut, en 1577, une généralité comprenant 9 élections; il avait une université depuis Charles VII. En 1790, la province forma les départements des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne.

Histoire. — Les *Pictavi* appartenaient, avant Auguste, à la Gaule celtique. Les Vandales pillèrent Poitiers en 410; les Wisigoths prirent le pays aux Romains à une époque dont la date n'est pas précise; la victoire de Vouillé, en 507, le livra à Clovis. Eudes, duc d'Aquitaine, le posséda. Le Poitou, conquis sur Hunald et Waifre, 742-768, par Pépin le Bref, reçut, en 778, un comte, Abbon, dont un des successeurs, Aldebert, prit, en 990, le titre de duc d'Aquitaine. Le duché, transmis à Louis VII en 1137, passa par mariage à Henri II d'Angleterre avec Éléonore, en 1152. En 1204, Philippe-Auguste confisqua et conquit le Poitou sur Jean sans Terre, et le traité d'Abbeville, 1259, confirma cette conquête. Louis IX l'avait donné à son frère Alphonse, à la mort duquel Philippe le Hardi le réunit à la couronne, 1271. Repris par les Anglais en 1356, après la bataille de Poitiers, il leur fut cédé au traité de Brétigny, 1360. Charles V le prit à son tour, 1369, et le donna à son frère Jean, duc de Berry. A la mort de Jean, fils de celui-ci, le Poitou fut réuni définitivement. Cette province souffrit beaucoup des guerres de religion; les soldats catholiques du maréchal de Saint-André égorgèrent dans Poitiers tous les calvinistes, et Coligny ne put pas reprendre la ville. En 1793, 1794, 1795, une longue guerre civile, que les royalistes tentèrent de renouveler en 1815, puis en 1832, désola tout l'O. de la province (*V.* Vendée.) Le sol du Poitou est fertile en blé, vins, fruits et pâturages; on y exploite des marais salants. J.

POITRINAL ou **PÉTRINAL**, arme à feu, à mèche ou à rouet, intermédiaire entre le mousquet et le pistolet, et en usage aux XVIe et XVIIe siècles. On l'appuyait sur la poitrine pour faire feu.

POITRONVILLE. *V.* Belleville.

POIVRE (Pierre), célèbre voyageur, né à Lyon en 1719, m. en 1786, visita la Chine, 1740-42, en apprit la langue, recueillit partout des renseignements sur la géographie du pays, les ressources qu'il offrait, et, à son retour en France, après une traversée périlleuse pendant laquelle il perdit un bras dans un combat où les Anglais attaquèrent le vaisseau qu'il montait, il indiqua à la compagnie des Indes le moyen d'ouvrir un commerce direct de la France avec la Cochinchine, et de doter les îles de France et de Bourbon de la culture des épices. Ses vues furent goûtées, et on le chargea de les exécuter en l'envoyant comme ministre du roi de France près du vice-roi de Cochinchine, dont il gagna la faveur; il obtint la fondation d'un comptoir français à Faï-fo. La décadence de la compagnie des Indes empêcha cette mission d'avoir tous les résultats heureux qui devaient en résulter. Poivre, rentré en France en 1757, y resta pendant 9 ans; en 1767, il accepta les fonctions d'intendant des îles de France et de Bourbon, que son administration rendit florissantes; il parvint à ravir aux Indes et aux îles Moluques des graines et des plants d'épices fines, malgré les précautions dont s'entouraient les Hollandais pour conserver le monopole de cette culture, et les naturalisa à l'île de France et à Bourbon. Il rentra dans la vie privée en 1773, et vécut aux environs de Lyon. Il a lu des Mémoires très intéressants à l'Académie de cette ville; mais, par modestie, il n'a jamais voulu rien faire imprimer. On a publié sous son nom, et à son insu, les *Voyages d'un philosophe*, qui sont un choix de fragments tirés de ses manuscrits, plusieurs fois réimprimés; la meilleure édition est celle de 1797, avec une notice par Dupont de Nemours.

POIX, ch.-l. de cant. (Somme), arr. d'Amiens; 1,353 hab. Jadis titre d'une principauté, qui appartint aux Créqui, puis aux Noailles. L'église offre de curieux bas-reliefs.

POL! ou **EDEPOL!** c.-à-d. *par Pollux!* serment ou jurement familier des femmes et quelquefois des hommes chez les Romains.

POL-DE-LÉON (Saint-), ch.-l. de cant. (Finistère), arr. de Morlaix; 7,005 hab. Petit port sur la Manche. Collège. Tanneries; comm. de chanvre, lin, fil, toiles, cire, miel, chevaux, bestiaux. On remarque la cathédrale et l'église de Kreisker, avec un magnifique clocher. — Autrefois siège d'évêché et ch.-l. du Léonais.

POL-SUR-TERNOISE (Saint-), s.-préf. (Pas-de-Calais), non loin des sources de la Ternoise; 3,949 hab. Érigé en comté en 918, il eut parmi ses seigneurs le célèbre connétable de Saint-Pol, décapité sous Louis XI; il fut réuni à la France par le traité des Pyrénées, 1659. Collège, bibliothèque, musée, sociétés d'agriculture et des antiquaires. Eaux minérales ferrugineuses. Fabr. de basins. Comm. de laine, huile, tabac, porcs, moutons, œufs et volailles. Le chemin de fer de Lille au Tréport y rencontre celui d'Arras à Boulogne. Quelques ruines de deux anc. châteaux. Patrie de Bacler d'Albe.

POLA, anc. *Pola* et *Pietas Julia*, v. forte de l'Autriche-Hongrie (Istrie), beau port militaire sur l'Adriatique, à 110 kil. S. de Trieste; 20,000 hab. avec la garnison. Évêché, théâtres, arsenal. Ruines d'anc. temples d'Auguste et de Diane, de bains, d'un arc de triomphe dit *Porta Aurea* et d'un vaste amphithéâtre romain. Pêche du thon. On trouve aux environs le sable qui sert à la fabrication des glaces de Venise. — Fondée, dit-on, par les *Colchi*, envoyés à la poursuite des Argonautes, Pola devint, par sa position et la sûreté de son port, la ville la plus grande et la plus florissante de l'Istrie. Une flotte vénitienne y fut battue par celle des Génois, en 1379.

POLABES. *V.* Wendes.

POLAIRE (Mer), la même que l'océan Glacial arctique. (*V.* Arctiques [Régions].)

POLAIRES (Cercles), nom de deux cercles, l'un arctique, l'autre antarctique, parallèles à l'équateur et distants du pôle de 28 degrés.

POLAIRES (Régions). *V.* Arctiques (Régions).

POLDERS, nom donné dans les Pays-Bas à des terres d'alluvion formées par la mer, protégées par des digues et rendues susceptibles de culture. (*V.* Pays-Bas.)

POLE (Le cardinal). *V.* Polus.

POLEGANDROS. *V.* Policandro.

POLÉMARQUE, Athénien, frère de l'orateur Lysias, et l'un des personnages de la *République* de Platon. Arrêté comme suspect, sous la tyrannie des Trente, il mourut en prison, par la ciguë.

V. le *Discours de Lysias contre Eratosthène.*

POLÉMARQUE (Archonte). *V.* Archontes.

POLÉMON, philosophe grec, né à Athènes vers 340 av. J.-C., m. vers 272, eut une jeunesse déréglée. Un jour qu'il était ivre, il entra par hasard dans l'école de Xénocrate, qui parlait de la tempérance et le fit rougir de ses excès. Il devint son disciple, lui succéda dans l'enseignement de l'académie, et eut pour élèves Arcésilas, Cratès et Zénon.

POLÉMON *le Périégète*, né vers la fin du IIIe siècle av. J.-C., dans un bourg du territoire de la Nouvelle-Ilion, consacra presque toute sa vie à des voyages. Il avait écrit un *Voyage autour du monde* depuis l'Asie Mineure et le Pont jusqu'à Carthage, des livres de polémique contre Timée et Eratosthène, des Lettres, etc. Sa passion pour les inscriptions antiques, qu'il avait rassemblées avec soin, lui valut le surnom de *Stélocopas*.

Il nous reste de lui des fragments publiés par L. Preller, Leipzig, 1838, et dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de Muller, t. III. — V. Egger, *Polémon Stélocopas*, 1856. S. Re.

POLÉMON (Antonius Polemo), célèbre sophiste, né à Laodicée dans le Ier siècle de l'ère chrétienne, ouvrit une école à Smyrne au temps de Trajan et d'Adrien. Il avait plus de jactance que de talent.

On a de lui 2 *Déclamations*, publiées par J.-C. Orelli, Leipzig, 1819 et par Hinck, 1873.

POLÉMON, écrivain athénien du IIe siècle ap. J.-C., a laissé un *Traité de physiognomonie*, publié, avec une version latine de Nic. Petreius, dans les *Scriptores physiognomoniæ veteres*, Altenbourg, 1780.

POLÉMON Ier, roi de Pont, était originaire de Carie ou de Phrygie, et fils du rhéteur Zénon. Ayant rendu de grands services à Antoine, il reçut de ce triumvir, en 37, avec le titre de roi, la partie du Pont comprise entre l'Iris à l'O. et le Phase à l'E. Trois ans après, Antoine y ajouta la Petite-Arménie. Confirmé par Auguste dans ces possessions, Polémon obtint encore de ce prince, en 14, le royaume de Bosphore, mais fut tué, l'an 1er ou 2 de J.-C., dans une guerre contre les peuples barbares qui envahissaient ce pays. C'est de lui que vint le nom de Pont Polémoniaque donné à une province de l'empire romain. (*V.* Pont.)

V. Meyer, *Geschichte Pontos*, 1880. C. P. et S. Re.

POLÉMON II, roi de Pont, ne commença à régner qu'en 38, à la mort de sa mère, Pythodoris, qui, veuve de Polémon Ier, avait épousé le roi de Cappadoce, Archelaüs. Il abdiqua sous le règne de Néron, et le pays fut réduit en province romaine en 63. C. P.

POLÉMONIAQUE (Pont). *V.* Pont.

POLEMONIUM, nom que prit la ville de *Sidé* sur la côte du Pont-Euxin, à partir du règne de Polémon Ier, quand ce prince en eut fait sa capitale. Auj. *Pouleman*. C. P.

POLENI (Giovanni), antiquaire, physicien et mathématicien, né à Venise en 1683, m. en 1761. A 26 ans, il occupa la chaire d'astronomie de l'université de Padoue. Il s'acquit aussi une solide réputation dans la science de l'architecture.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *de Motu aquæ mixto libri II*, [illegible], 1717, in-4o, traité fort estimé, une bonne édition, avec pl., de Frontin, *de Aquæductibus urbis Romæ*, 1722, in-4o; *Exercitationes Vitruvianæ, seu commentarius criticus de Vitruvii Architectura*, Venise, [illegible], in-4o, ouvrage qui a servi à établir le texte de Vitruve, des [illegible] aux deux recueils de Grævius et de Gronovius, [illegible], 5 vol. in-fol., etc.

POLENTA (Les), famille qui régna à Ravenne de 1275 à 1441, commence avec Guido Novello, père de la célèbre Françoise de Rimini, et qui mourut en 1322. — Ostasio, fils du précédent, 1322-46, poignarda son neveu Renaud, fils de

Rambert, pour régner seul. — BERNARDINO, fils d'Ostasio, 1346-59, fut emprisonné par ses frères Pandolfe et Lambert, parvint ressaisir à le pouvoir et les fit mourir. — GUIDO II, fils de Bernardino, 1359-82, chercha à faire oublier les cruautés de son père, embrassa en 1382 le parti de Louis Ier d'Anjou, et fut dépossédé par ses trois fils, OBIZZO, OSTASIO II et PIERRE, qui régnèrent simultanément. — OSTASIO III, fils d'Obizzo, 1431-41, fut dépossédé par les Vénitiens et mis à mort, avec sa femme et ses enfants, dans l'île de Candie, où ils avaient été transportés.

POLENTA, espèce de gruau d'orge, chez les anc. Romains, mais mêlé de farine. Ordinairement l'orge était rôtie, ensuite pilée dans un mortier ou moulue. On ajoutait d'abord à ce produit 3 liv. de graine de lin, 1/2 liv. de graine de coriandre, et 3 onces de sel par 20 liv. La polenta servait de nourriture à la plèbe et aux soldats.

POLENZA, anc. *Pollentia*, brg du roy. d'Italie, prov. de Coni, près du Tanaro, à 5 kil. N. de Cherasco; 600 hab.

PÔLES, points de la surface terrestre que rencontre, à ses extrémités, l'axe perpendiculaire à l'équateur, et autour duquel on suppose que la terre tourne. On les nomme *pôle arctique, septentrional, boréal* ou *pôle nord*, et pôle *antarctique, méridional, austral* ou *pôle sud*. Ils sont l'un et l'autre à 90° de l'équateur.

POLÉSIE, anc. palatinat du roy. de Pologne (Lithuanie); auj. compris dans le gouvernement russe de Minsk.

POLESINE. V. ROVIGO.

POLÈTES, *pôlètai*, magistrats athéniens, nommés par le sort, au nombre de dix, et chargés de faire valoir les biens de l'État.

Böckh, *Staatshaushaltung*, I, p. 166. S. RE.

POLEVOI (NICOLAS-ALEXIÉVITCH), littérateur russe, né en 1796 à Irkoutsk (Sibérie), m. en 1846, fonda à Moscou, en 1825, une revue dite *le Télégraphe*, qui fut supprimée en 1834 à cause de ses tendances libérales. Il s'établit ensuite à Saint-Pétersbourg, où il publia, de 1836 à 1838, un autre recueil intitulé *le Fils de la patrie*, et composa des romans, des pièces de théâtre, etc.

Ses principaux écrits sont : *Histoire du peuple russe*, Moscou, 1833, 6 vol. in-12, ouvrage qui s'arrête au milieu du XVIe siècle. *Esquisses de littérature russe*, réimpression d'articles de feuilles périodiques, Saint-Pétersb., 1839, 2 vol.; *Vie de Souvaroff*, devenue populaire; *Vie de Pierre le Grand*, 1843, 4 vol.; *Œuvres dramatiques et traductions*, 1842-43, 4 vol.; *Un siècle de la Russie* (de 1745 à 1845), 1845, 2 vol.; *Vie de Napoléon*, 5 vol. B.

POLI (JOSEPH-XAVIER), physicien et naturaliste, né à Molfetta (Pouille) en 1746, m. en 1825. Il est surtout connu par un très bel ouvrage sur les testacés des Deux-Siciles : *Testacea utriusque Siciliæ*, avec fig., Parme, 1790-95, 2 vol. in-fol.

POLI, POL, PLE, dérivés du grec *polis*, ville, sont conservés dans plusieurs dénominations helléniques, russes et turques : *Nico*POLI, ville de la victoire; *Sébasto*POL, ville de l'empereur; *Andrino*PLE, ville d'Adrien, etc. On doit reconnaître une altération de *polis* dans les finales de *Size*BOLI, etc.

POLIADE, c.-à-d. *patronne de la ville*, surnom de Minerve, comme protectrice d'Athènes. On conservait à Tégée, dans le temple de Minerve Poliade, la chevelure de Méduse. Minerve avait aussi un temple à Erythes, où elle était représentée tenant une quenouille.

POLICANDRO, anc. *Polegandros*, une des Cyclades, à l'E. de Milo; 13 kil. sur 10; 200 hab.

POLICASTRO, anc. *Buxentum* ou *Pyxus*, v. du roy. d'Italie (Prov. de Salerne), petit port sur le golfe de son nom, 1,780 hab. Évêché. Elle était dans l'anc. Lucanie, et, encore au moyen âge, une ville importante; mais les Goths, les Sarrasins, les Normands et les Turcs, 1544, l'ont ruinée complètement.

POLICASTRO, anc. *Pétilie*, v. du roy. d'Italie (prov. de Catanzaro); 6,010 hab. Résidence de l'archevêque de Santa-Severina.

POLICE (LIEUTENANT GÉNÉRAL DE). *V.* LIEUTENANT.

POLICE (PRÉFET DE). *V.* PRÉFET.

POLICE (MINISTÈRE DE LA). *V.* MINISTÈRE.

POLICEMAN, homme de police ou surveillant, à Londres. Chaque policeman a sous son inspection un îlot de maisons, et peut donner à qui l'interroge le nom des rues, l'adresse des habitants, l'indication de leur profession, etc. Il parcourt sans cesse l'espace soumis à sa surveillance. La nuit, il porte à sa ceinture une lanterne sourde, dont la lumière est tournée du côté du corps, et qui n'éclaire la voie publique qu'en cas d'accident. Il est muni d'un bâton avec bout d'ivoire, symbole respecté de la loi anglaise, qui, en touchant un individu, le place sous la surveillance de l'autorité.

POLICHINELLE, personnage de la comédie populaire napolitaine, rôle de paysan calabrais très fin sous l'apparence de la balourdise. Il a un demi-masque brunâtre, avec un grand nez en bec de poulet, *pulcino*, qui lui a valu son nom napolitain de *Pulcinella*, dont la prononciation nous a conduits à faire *Polichinelle*. Son costume est une casaque et une longue culotte blanches, un grand chapeau de feutre gris, carré par le haut et sans bords, et il parle une sorte de patois. Son origine date du XVIIe siècle. — Chez nous, Polichinelle est une marionnette à face rubiconde, à grand nez en bec de poulet, au corps démesurément bossu par devant et par derrière, habillé d'une casaque rouge et d'une culotte courte avec des oripeaux, chaussé de bas blancs avec des sabots, et coiffé d'un haut tricorne plus ou moins riche. Dans les farces où il figure, il n'a d'autre langage qu'une sorte de murmure aigre produit à l'aide d'une *pratique* que celui qui le fait agir a dans la bouche. On croit que le Polichinelle napolitain est une tradition du *Macchus*, parasite à grand nez busqué, poltron et gourmand, l'un des personnages des Atellanes.

POLICORO, anc. *Heraclée de Lucanie*, v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza.

POLICZKA, v. d'Autriche-Hongrie (Bohême); 4,632 hab. École pour les enfants de militaires; culture du lin et fabr. de toiles.

POLIER (ANTOINE-LOUIS-HENRI DE), colonel suisse, né à Lausanne en 1741, m. en 1795, servit dans l'Inde sous Hastings, étudia à fond la langue et la religion des Hindous. De retour en Europe, 1792, il se fixa dans une propriété qu'il avait achetée près d'Avignon; il y fut assassiné par des brigands. Une collection de peintures indiennes qu'il avait formée est à la Bibliothèque nationale de Paris. Le British Museum possède de lui une copie complète des *Vedas*

On a publié d'après les manuscrits rapportés par lui : *Mythologie des Hindous*, Paris, 1809, 2 vol.

POLIEUS, c.-à-d. *qui protège la ville*, surnom de Jupiter à Athènes.

POLIGNAC, *Apolliniacum*, brg (Haute-Loire), arr. du Puy, au pied d'une montagne que couronnent les ruines d'un château; 2,553 hab. Jadis titre de vicomté, de comté, de marquisat et de duché. Fabr. de dentelles. Comm. de grains et bestiaux.

POLIGNAC (FAMILLE DE), très ancienne famille du Vélay, que l'on fait remonter jusqu'au grand-père de Sidoine Apollinaire, converti au christianisme vers 400.

POLIGNAC (MELCHIOR DE), cardinal, né au château de Lavoûte, à 12 kil. du Puy, en 1661, m. en 1741, achevait sa théologie quand le cardinal de Bouillon l'emmena au conclave où fut élu Alexandre VIII, 1689, fut chargé de prendre part à la négociation touchant la *Déclaration du clergé* de 1682; envoyé en 1693 ambassadeur en Pologne, il fit élire roi le prince de Conti, 1696. Mais, cette élection n'ayant pas eu son effet, le roi l'exila pendant 4 ans dans son abbaye de Bon-Port. Rappelé en 1702, nommé auditeur de Rote en 1706, il fut plénipotentiaire à Gertruydenberg et à Utrecht, de 1710 à 1713, et reçut, à son retour, le chapeau de cardinal et le titre de maître de la chapelle du roi. Exilé de nouveau pendant la Régence, pour s'être compromis dans la conspiration de Cellamare, il ne fut rappelé à la cour qu'en 1721, alla à Rome en 1724 pour l'élection de Benoît XIII, y resta pendant 8 ans chargé des affaires de France, et termina les différends suscités par la bulle *Unigenitus*. Il remplaça Bossuet à l'Académie française, 1704, et fut aussi de l'Académie des Sciences, 1711, et de celle des Inscriptions, 1717. Il avait été nommé archevêque d'Auch en 1726. Le cardinal de Polignac fut un diplomate très adroit, conciliant et ferme tout à la fois, et d'infiniment d'esprit. Il était brillant orateur dans les langues française et latine, et entreprit de réfuter le poème de *la Nature*, de Lucrèce, dans un autre poème latin qu'il intitula : *Anti-Lucretius* (l'Anti-Lucrèce), *sive de Deo et natura, libri IX*. Cet ouvrage, un peu diffus, mais renfermant beaucoup de morceaux bien écrits, n'ayant pu recevoir la dernière main, fut revu par Lebeau et par l'abbé de Rothelin, et publié en 1745, 2 vol.; il a été traduit en prose française par Bougainville, 1749, 2 vol.; par Bérardier, 1786, 2 vol. in-12, et en vers, par Jeanty-Laurans, 1813.

V. son *Histoire* par C. Faucher, 1777. B.

POLIGNAC (LE COMTE JULES DE) était colonel quand Louis XVI le nomma premier écuyer de la reine. Duc en 1780, surintendant des postes en 1782, il émigra à la Révolution, servit dans l'armée de Condé, reçut de l'impératrice Catherine II une terre dans l'Ukraine, et mourut à Saint-Pétersbourg en 1817. Il avait épousé en 1767 *Yolande-Martine-Gabrielle de* POLASTRON, née vers 1749, qui fut intime amie de la reine Marie-Antoinette, gouvernante des enfants de France en 1782, et mourut à Vienne en 1793. B.

POLIGNAC (ARMAND-JULES-MARIE-HÉRACLIUS, COMTE DE), fils aîné du précédent, né en 1771, m. en 1847, était officier de hussards en 1789. Il émigra avec ses parents, épousa en Italie la fille d'un baron hollandais, fit la campagne des princes sur le Rhin, puis alla rejoindre en Angleterre le comte d'Ar-

tois (Charles X). Complice de la conspiration de Cadoudal et de Pichegru contre le premier consul Bonaparte, 1804, il fut condamné à mort, obtint sa grâce par l'intercession de Joséphine, fut enfermé dans une maison de santé, réussit à s'échapper en 1814 et alla rejoindre le comte d'Artois, à Vesoul. Nommé aide de camp du prince et maréchal de camp, il fit partie de la Chambre des députés en 1815, hérita du titre de duc à la mort de son père, 1817, entra à la Chambre des pairs, puis reçut le titre de premier écuyer du roi. En 1830, il refusa de prêter serment à Louis-Philippe et fut exclu. B.

POLIGNAC (JULES-AUGUSTE-ARMAND-MARIE, PRINCE DE), frère du précédent, né à Versailles en 1780, m. en 1874, fut emmené en émigration par sa famille, et, jeune encore, fut placé auprès du comte d'Artois, qui le prit en affection. Arrêté avec son frère lors du complot de Cadoudal, 1804, et condamné à 2 ans de prison, mais détenu ensuite par mesure de sûreté, il s'échappa en 1814, pénétra l'un des premiers dans Paris avec les alliés, y arbora le drapeau blanc, fut chargé par les Bourbons d'une mission auprès du pape, qui lui conféra le titre de *Prince romain*, et reçut la pairie en 1816. Ambassadeur à Vienne, et, depuis 1823, à Londres, il y signa, en 1827, le traité qui décidait l'expédition de Morée, fut appelé par Charles X au ministère des affaires étrangères, le 8 août 1829, et ne tarda point à être nommé président du conseil. Il provoqua et contresigna les ordonnances de juillet 1830, refusa toute transaction avec les Parisiens soulevés, s'enfuit sous un déguisement après le triomphe de l'insurrection, fut reconnu et arrêté à Granville, au moment où il allait s'embarquer pour l'Angleterre, et ramené à Paris. On le traduisit avec plusieurs de ses collègues devant la Cour des pairs, où Martignac, son ancien adversaire, le défendit. Condamné à la perte de ses titres et ordres, à la mort civile et à une prison perpétuelle, il subit sa sentence au fort de Ham, recouvra la liberté en 1836, vécut quelque temps en Angleterre et vint finir ses jours à Saint-Germain-en-Laye.

Il a laissé des *Études historiques, politiques et morales*, 1845. B.

POLIGNANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Bari, près de l'Adriatique, et au sommet d'un roc élevé qui renferme de curieuses cavernes; 9,409 hab. Évêché. Belle abbaye de San-Vito.

POLIGNY, *Poliniacum*, s.-préfecture (Jura), au pied d'un chaînon du Jura, près des sources de la Glantine; 4,609 hab. Le tribunal de 1re instance est à Arbois; collège, hôpital et orphelinat. Faïenceries, tonnelleries, huileries, teintureries, tanneries, scieries hydrauliques, etc. On remarque l'hôtel de ville et les boucheries. Comm. de vins, grains, chevaux et fromages. Près de là sont les restes d'une voie romaine dite *le Chemin pavé*, une grotte curieuse, et une belle carrière de marbre et d'albâtre. — C'était, sous les Romains, la résidence du gouverneur de la Séquanaise, et, au moyen âge, une des habitations des comtes et ducs de Bourgogne. Poligny fut érigé en commune en 1288; pris par Henri IV en 1595, par le duc de Longueville, qui l'incendia, en 1633, et par Condé en 1674. Patrie de J. Coythier, médecin de Louis XI. B.

POLISTINA, v. du roy. d'Italie, prov. de Reggio; 8,942 hab. — Victoire de Gonsalve de Cordoue sur d'Aubigny, 1503.

POLITIEN (ANGE **AMBROGINI**, DIT), célèbre littérateur et poëte, né d'une famille pauvre, en 1454, à Monte-Pulciano, d'où son nom italien *Poliziano*, m. en 1494, étudia à Florence, et fit de si rapides progrès, qu'il entreprit, bien jeune encore, une traduction d'Homère en vers latins. En 1468, à l'âge de 14 ans, il composa des *Stanze* sur un tournoi où Julien de Médicis avait brillé; c'est un poëme de près de 1,200 vers en octaves, et qui est demeuré l'un des chefs-d'œuvre de la langue italienne. Cet ouvrage obtint un très grand succès et valut à Politien la faveur des chefs de la république. Il reçut un riche canonicat à Florence et devint l'instituteur des deux fils de Laurent de Médicis, dont l'un fut plus tard le pape Léon X. A 29 ans, il fit des cours de littérature grecque et latine, et plus tard de philosophie, et, dans ce triple enseignement, il réunit un grand nombre d'auditeurs avides de l'entendre. Politien a donné une *Histoire de la conjuration des Pazzi*, en latin, Florence, 1478, relation fort instructive; la *Fable d'Orphée*, pièce représentée à Mantoue, 1483, et remarquable par l'élégance du style; 4 poëmes *Bucoliques* latins; des *Commentaires sur les Pandectes*; une traduction latine d'Hérodien; des *Épigrammes* grecques; et un recueil de morceaux choisis de littérature ancienne, sous le titre de *Miscellanea*. Ses *Stanze* ont été imprimées en 1537, in-12. On a aussi de lui un recueil de *Lettres*, en 12 livres, précieuses par l'instruction dont elles sont pleines, et par les documents historiques qu'on y trouve sur la 2e moitié du XVe siècle.

V. M[illegible], *Historia vitæ inque litteras meritorum A. Politiani*, Leipzig, [illegible] de A. P[illegible], 1856.

POLITIQUES (LES), OU LES **MALCONTENTS**, parti qui se forma en France dans les dernières années du règne de Charles IX. Il était composé des mécontents des deux partis catholique et protestant, et se proposait de rétablir la paix par une transaction équitable entre les deux communions religieuses. Ses chefs étaient : François d'Alençon, frère du roi; le roi de Navarre, Henri de Bourbon; le prince de Condé, les Montmorency, etc. Mais la plupart des Politiques étaient de jeunes seigneurs frivoles et ambitieux qui ne songèrent qu'aux intérêts de leur grandeur et s'amusèrent de la guerre civile. Ils formèrent une conspiration contre Charles IX, et deux d'entre eux, La Mole et Coconas, favoris du duc d'Alençon, furent décapités, 1574. Cet exemple n'empêcha pas les Politiques de courir aux armes, et, après la mort du roi, leur armée fut battue à Dormans par Henri de Guise, 1575. Henri III gagna les principaux chefs, en leur accordant les conditions les plus avantageuses au traité de Beaulieu, 1576, et le parti sembla dissous. Il reparut quelques années plus tard, épuré et instruit par l'expérience, et il devint cette grande majorité nationale qui, ne voulant pas d'un roi hérétique, et moins encore d'un roi étranger, repoussa les prétentions du roi d'Espagne Philippe II à la couronne de France, et se rallia à Henri IV, converti au catholicisme. G.

POLIZZI, v. du roy. d'Italie (Sicile), prov. de Palerme; 7,715 hab.

POLK (JAMES-KNOX), homme d'État américain, né en 1795 dans la Caroline du Sud, m. en 1849, fut d'abord ouvrier sellier, puis avocat dans le Tennessee. Député au Congrès en 1825, président de la Chambre des représentants, il fut nommé gouverneur du Tennessee par l'influence du général Jackson, et arriva à la présidence de l'Union en 1845. Pendant son administration, il annexa le Texas aux États-Unis, 1845, termina le différend qui s'était élevé avec l'Angleterre au sujet de l'Orégon, 1846, et, après une courte guerre contre le Mexique, assura à sa patrie le Nouveau-Mexique et la Californie, 1847.

POLL, vote écrit auquel on avait recours, en Angleterre, dans les élections pour la Chambre des communes, quand le scrutin à main levée n'avait pas été décisif. Toutes les élections se font aujourd'hui par le scrutin écrit.

POLLA (LA), v. du roy. d'Italie, prov. de Salerne, sur le Negro; 6,047 hab. Ruinée par un tremblement de terre en 1857.

POLLENTIA, auj. *Polenza*, v. de l'anc. Ligurie, chez les Statiellates, au S.-O. d'Asta et d'Alba Pompeia, était célèbre par ses laines noires. Stilicon y battit Alaric, en 403.

POLLENZA (LA), anc. *Pollentia*, v. forte d'Espagne (Baléares), dans le N.-E. de l'île Majorque, avec un bon port à 4 kil. dans la baie de son nom. Vins renommés. Pop. de la commune : 8,547 hab.

POLLINCTORES, agents des pompes funèbres chez les anc. Romains; ils embaumaient les corps des morts, paraient le cadavre, et, comme on portait les morts au bûcher la face découverte, ils arrangeaient la figure de manière à dissimuler les ravages du trépas. Ils employaient surtout un mélange où entrait le *pollen*, fleur de farine, d'où leur vint le nom de *pollinctores*. C. D—Y.

POLLION (CAIUS-ASINIUS), orateur, poëte et historien romain, né vers l'an 670, m. l'an 756 de Rome, 3 de J.-C., s'attacha d'abord à Pompée, puis à César, qu'il suivit à Pharsale, et servit plus tard Antoine, qui lui donna le commandement des légions campées près de Mantoue. Ce fut là qu'il sauva la fortune et les jours de Virgile, dont il fut le premier protecteur. Consul l'an 713 de Rome, 40 av. J.-C., il enleva Salone aux Dalmates révoltés et obtint le triomphe. Rebuté par l'orgueil d'Antoine, il se retira des affaires publiques. Il entreprit alors d'écrire l'*Histoire des guerres civiles*, en 27 liv., projet dont Horace tenta de le détourner (*Odes*, II, I). Il reparut au barreau sous Auguste, et ouvrit une école de déclamation. Il est le premier qui ait établi dans Rome une bibliothèque publique. Il avait laissé des discours, des tragédies et un livre contre Salluste, écrits d'un style sec, dur et heurté; tout est perdu; il ne reste de lui que 3 *Lettres*, parmi celles de Cicéron. Virgile lui a adressé sa 4e églogue.

V. Hartwig, *de Asinio Pollione*, etc., Ebing, 1798; Thorbecke, *Comment. de C. Asinii Pollionis vita et studiis doctrinæ*, Leyde, 1820. B.

POLLION (TRÉBELLIUS). V. TRÉBELLIUS.

POLLIS, amiral spartiate, fut envoyé en ambassade en Sicile auprès de Denys le Tyran, 389 av. J.-C., et fut chargé d'en ramener le philosophe Platon, qu'il devait livrer au Spartiate ou vendre comme esclave; il le vendit en effet à Égine. En 376, il fut battu par Chabrias à Naxos et mourut en 373, dans un tremblement de terre, à Hélike. S. Rr.

POLLUX, frère de Castor. (V. DIOSCURES.)

POLLUX (JULIUS), rhéteur et sophiste grec, né à Naucratis en Égypte, vers la fin du règne d'Adrien, fut précepteur de Commode. Sous ce prince, il [illegible] la chaire d'éloquence d'Athènes, où il mourut à l'âge de 58 ans. Il

avait composé un assez grand nombre d'ouvrages; on n'a plus de lui, sous le titre d'*Onomasticon*, qu'une espèce de vocabulaire, en 10 liv., de tous les mots de la langue grecque, rangés, non pas dans l'ordre alphabétique, mais par séries d'idées analogues. Il cite quelquefois les auteurs classiques à l'appui de ses assertions relatives au sens des mots et à leur synonymie vraie ou prétendue. Un très grand nombre des mots contenus dans cette compilation ne se retrouvent aujourd'hui dans aucun des auteurs conservés. Pollux ne manque ni de clarté, ni de précision, ni quelquefois même de grâce dans l'indication des nuances délicates qui séparent les synonymes. C'était d'ailleurs un parleur aussi spirituel que disert. L'*Onomasticon* a été imprimé pour la 1re fois à Venise, en 1502; les meilleures éditions sont celles de Lederlin et Hemsterhuys, Amsterdam, 1706; de G. Dindorf, Leipzig, 1824; de Bekker, Berlin, 1846. Boucherie a publié en 1872, sous le nom de Julius Pollux, un curieux manuel de conversation grec-latin. P—T et S. RE.

POLLUX (JULIUS), historien grec du IVe ou du Ve siècle ap. J.-C., est auteur d'une *Chronique* depuis l'origine du monde jusqu'à Valens, imprimée en 1792 à Munich, avec une version latine de de Hardt. Il était chrétien.

Birkenmeier, *Ueber Julien Pollux*, 1861. S. RE.

POLNA, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême); 5,309 hab. Fabr. de draps grossiers.

POLO (GIL-). GIL-POLO.

POLO (MARCO-). *V.* MARCO-POLO.

POLOGNE, anc. État de l'Europe orientale, dont les limites ont beaucoup varié, et qui, dans sa plus grande étendue, embrassa le pays compris entre l'Oder à l'O., le Dniéper à l'E., la Baltique au N. et la mer Noire au S.; de 47° à 58° lat. N. et de 13° à 30° long. E.; 1,200 kil. sur 1,000 environ. C'est une plaine immense, coupée de collines sablonneuses dans plusieurs parties, et abondamment arrosée par la Vistule, grossie de la Wieprz et du Boug, le Niémen, le Dniester, le Dniéper, grossi de la Bérézina et du Pripetz, et une foule de petites rivières. Climat tempéré, assez analogue à celui des régions septentrionales de la France. Le sol est, en général, très fertile, et pourrait nourrir aisément le quadruple de la population actuelle. Les contrées du S.-E. produisent des grains en abondance. Les plateaux de la Podolie et de l'Ukraine donnent, sans aucun engrais, deux moissons dans l'année. Les céréales inférieures croissent en abondance dans la Lithuanie, le lin et le chanvre dans la Samogitie. D'immenses forêts couvrent la Lithuanie, et renferment beaucoup de gros gibier: élans, daims, ours, sangliers, loups, castors, etc. La forêt de Bialowicz, au centre de la Pologne, renferme quelques centaines d'aurochs ou de bisons, uniques en Europe. Les richesses minérales y sont, y ont été surtout très considérables: les mines d'argent d'Olkusz rendaient autrefois 2 millions de florins polonais par an; mais les Suédois les ont inondées en y déversant une rivière; celles de Slawkow ont été détruites également. On trouve encore du cuivre à Miédzianagora, à Miédzanka, des pyrites de cuivre à Chenciny; du zinc, du plomb, du fer limoneux, presque partout et à quelques pieds sous le sol. Les mines de sel gemme de Wieliczka, sur la Vistule, les plus grandes du monde entier, n'ont pas moins de 2 kil. de développement et de 300 mèt. de profondeur: elles produisent annuellement jusqu'à 10 millions de kilog. de sel. La Pologne renferme en outre des carrières de marbre et de granit, du gypse et de l'albâtre. La pop. était de 15 millions d'habitants environ. La cap. était Varsovie.

Histoire. Au VIe siècle, les Slaves furent emportés à la suite des barbares vers le midi et vers l'ouest; la légende raconte que le pays slave fut partagé entre 3 frères dont un, Lekh, fut le patriarche de la Pologne ou plaine. C'est alors que furent fondées les villes de Gnesen, de Posen et de Kalisch; Cracovie fut fondée au VIIe siècle. Cette dynastie des Lekh, dont l'histoire est obscure ou fabuleuse, dura jusque vers 840. La Pologne comprenait alors la Polska proprement dite, c.-à-d. les champs de la Vistule et de la Wartha, la Pologne actuelle et la Posnanie. On comprenait les Polonais sous la dénomination commune de Léchites. (Dans la plaine de la Wartha, entre la Netze et l'Oder, étaient les Polanes ou Slaves avec les villes de Kruszwca, Gnesen, Posen, Kalicz; — sur les bords de la Vistule centrale, les Masoviens avec Plock et Czersk; — aux sources de la Vistule, les Bialochrobates ou Chrobates blancs, avec Cracovie et Lublin; — sur les deux rives de la Vistule, les Silésiens.) — En 840 le paysan Piast est élu duc; sa dynastie dure 546 ans, jusqu'à 1386. Miécislas Ier (964-992) épouse en 965 Dombrovka, fille de Boleslas de Bohême et se convertit au christianisme qui lui parvint par la voie de l'Allemagne, dont la Pologne reconnaissait alors la suprématie. Boleslas Ier, dit le Grand, succède à son père Miécislas et se fait sacrer roi vers l'an 1000. Il fonda la puissance polonaise dans les bassins de la Vistule et de l'Oder, conquit la Silésie. Ses États atteignent alors le Danube et la Theiss; en 1018, par le traité de Bautzen, il y joint la Lusace et une partie de la Moravie et de la Bohême. En face de la Russie, la Pologne est le boulevard de la chrétienté latine à l'E. Les successeurs de Boleslas perdent bientôt presque toutes ses conquêtes: la Moravie et la Croatie au delà des Carpathes sous Miécislas II; mais Boleslas III soumet au baptême, en 1119, les Pomorianiens (Poméraniens) ou Gens du littoral, que séparaient de la Pologne les marais infranchissables de la Netze. En 1139, Boleslas partagea la Pologne entre ses quatre fils: Wladislas II eut la Poméranie, la Lutiquie, la Lusace, la Silésie, le Cracoviat; Boleslas eut la Masovie et sa capitale, Plock; Miécislas, la Grande Pologne avec Gnesen, Posen, Kaliscz; Henri eut le duché de Sandomir et la ville de Lublin. En 1162, la Silésie devint à son tour un duché-fief donné aux fils de Wladislas II, branche aînée des Piast; tous ces partages ne firent qu'affaiblir le royaume. Vers la fin du XIIIe siècle la Pologne perdit la moitié des terres jadis polonaises du bassin de l'Oder; en 1220, la Masovie avait été donnée à la branche cadette des Piast, dont le chef, Conrad, appela à son aide, en 1230, contre les Prussiens idolâtres, les chevaliers de l'ordre teutonique; ceux-ci s'installèrent à l'angle de la Baltique, dans le pays des Prussiens Lithuaniens, d'où ils commandaient tout le Niémen et la basse Vistule. La Pologne se releva avec Wladislas Lokietek ou le Bref qui monta sur le trône en 1306, réunit toutes les anciennes provinces, sauf la Moravie et la Silésie, et se fit couronner solennellement à Cracovie en 1319. Jusqu'alors, le seul conseil existant était le sénat, institué en 1180 et composé des prélats et des magnats; en 1331, Wladislas, après avoir admis ses lieutenants à participer aux privilèges de la noblesse, convoqua une première assemblée nationale ou diète, dans laquelle tous les nobles purent se faire représenter par des délégués ou nonces. Casimir III le Grand succéda en 1333 à son père Wladislas. A l'intérieur il s'occupa de créer un recueil de lois, assurant la propriété aux paysans comme aux nobles et les assujettissant aux mêmes tribunaux; à l'extérieur, par le traité de Kaliscz, il céda aux Teutoniques la Poméranie dantzickoise, renonça pour toujours à la Silésie polonaise qui, en 1322 et en 1327, s'était donnée au roi de Bohême, mais hérita de toute la Russie Rouge ou Ruthénie en 1340, à la mort de Boleslas, dernier duc de Halicz (Gallicie) Avec lui finit la lignée masculine des Piast de Pologne; conformément aux conventions faites de son vivant, Louis d'Anjou, duc de Hongrie, son neveu, monta sur le trône, 1370. — La Pologne semble désormais ne plus regarder que vers l'Orient; et, la diète ayant consenti à ce que Louis d'Anjou transmît la couronne à sa fille cadette Hedwige, celle-ci épousa en 1386 le prince païen Jagellon Olgerdovicz, grand-duc de Lithuanie, qui commandait à tout le pays, depuis les républiques de Novgorod et de Pskov jusqu'aux Tartares de Pérékop: ainsi, les frontières de la Pologne dépassent la Duna et le Dniéper. Jagellon se fit baptiser et devint roi sous le nom de Wladislas II, bien qu'il y eût eu déjà 4 rois de Pologne de ce nom. La dynastie des Jagellons dure 186 ans, jusqu'en 1572. Waldislas II écrasa les Teutoniques à Grunwald, 10 juillet 1410, et à Koronovo, la même année. Par le traité de Thorn, 1411, les Teutoniques durent restituer à la Pologne la terre de Dobrzyn et payer 600,000 florins. Wladislas III se vit offrir en 1440 la couronne de Hongrie, régna sur les deux pays, vainquit les Turcs, mais fut vaincu et tué par eux près de Varna, 1444. Casimir IV lui succéda, mais le pouvoir royal était limité de plus en plus étroitement par les diètes polonaises; en 1454, Casimir dut renoncer au droit de guerre et de paix; les diètes s'assemblaient sans convocation émanant du roi; l'élément guerrier des petits gentilshommes, développé à outrance, n'était plus en rapport avec le nombre des travailleurs; les paysans avaient perdu et leurs terres et leurs droits; tout ce qui n'était pas noble n'était pas citoyen. La Pologne n'était qu'une confédération de milliers de monarchies despotiques, les Juifs servaient d'intermédiaires entre les serfs et les seigneurs. En 1538, on abolit le droit d'aînesse et toutes les distinctions aristocratiques; la loi suprême du pays fut l'égalité entre tous les nobles. Enfin en 1572, à la mort de Sigismond-Auguste avec qui s'éteignit la descendance mâle des Jagellons, la diète rendit la couronne élective et dicta ses conditions aux nouveaux élus, qui devaient signer les fameux *pacta conventa*. Ce fut le commencement de la république de Pologne. Jusque vers la fin du XVIIe siècle la noblesse polonaise préféra choisir des descendants de sa seconde dynastie. Cependant sur 14 candidats polonais ou étrangers, elle choisit Henri de Valois, duc d'Anjou, frère du roi de France Charles IX. Henri s'enfuit 5 mois après: son successeur fut Étienne Bathory, prince de Transylvanie, qui dut s'engager à épouser Anne, sœur du défunt roi Sigismond-Auguste. Depuis 1569, où fut décrétée à Lublin l'union politique définitive de la Pologne et de la Lithuanie, la Pologne, partagée en provinces,

duchés, palatinats, terres et districts, comprenait : 1° la Haute-Pologne, divisée en Petite-Pologne (Cracovie, Sandomir, Lublin), Grande-Pologne (Posnanie, Gnesen, Kalicz), Podlaquie ; 2° la Basse-Pologne comprenant la Cujavie (Brzesc, Dobrzyn), le duché de Masovie (Varsovie), la Prusse polonaise royale (Poméranie, Culm, Malborg) ; 3° le grand-duché de Lithuanie avec le duché-starostie de Samogitie, la Lithuanie proprement dite (Vilna), la Ruthénie (Minsk, Polotsk, Vitebsk, Smolensk), la Russie Noire (Novogrodek, Brzesc-Litovsky), la Russie Rouge (Belz, Chelm) et enfin l'Ukraine (Volhynie, Podolie, Bratslaw). — C'est en 1582 que les Polonais conquirent définitivement la Livonie, et en 1611 le duché de Smolensk. De 1587 à 1668 régnèrent les Vasa catholiques, fils et petits-fils de Catherine Jagellon ; cherchant à reconquérir le royaume de Suède, ils entraînèrent la Pologne dans des guerres qui durèrent plus de 60 ans, compliquées de révoltes dans la Petite-Russie et de guerres civiles en Pologne même. Sous Jean-Casimir est signé le traité de Vehlau, 1657, par lequel l'électeur de Brandebourg devinet souverain de la Prusse ducale, en échange de promesses de secours en hommes et en argent. La paix d'Oliva, 1660, enleva aux Vasa toute prétention à la couronne de Suède, à la Pologne la Livonie, l'Esthonie et l'île d'Œsel. — La Pologne n'avait cessé de lutter contre la Russie ; victoire de Klusyn, 4 juillet 1610, où périssent 13,000 Moscovites ; prise de Moscou, 1610, par Sigismond, dont les czars captifs suivent le char à Varsovie ; enfin paix de 1617, qui donne aux Polonais le palatinat de Smolensk. Nouvelle guerre en 1634, bientôt suivie du traité de Palanov, le czar renonçant à la Livonie, l'Esthonie, la Courlande et Smolensk. La lutte recommença en 1654 et se prolongea jusqu'en 1667 (paix d'Andruszov) : la Moscovie obtint Smolensk, Tchernigov et toute l'Ukraine en deçà du Borysthène, plus Kiev pour 2 ans ; elle restitua le Palatinat de Vitepsk et la Livonie polonaise. En 1672, la diète offrit la couronne à un rejeton de cette même race des Jagellons, Michel Wisnowiecki Koribut, roi sans caractère, mais dont le règne a été rendu glorieux par Jean Sobieski, hetman ou généralissime des troupes polonaises (*V.* Sobieski), qui écrasa les Turcs à Budzacz, 1672, puis à Khotine, 10 nov. 1673. Le roi Michel mourut, et Jean Sobieski, élu roi, jure, le 5 juin 1674, les *pacta conventa*. Après avoir sauvé Vienne assiégée par les Turcs, 1683, Sobieski meurt, 1696, sans avoir pu rendre le trône héréditaire dans sa famille. A sa mort, l'anarchie est partout, et c'est à prix d'argent que Frédéric-Auguste, électeur de Saxe, obtint le trône. Le traité de Carlowitz, 1699, restitue à la Pologne la Podolie et l'Ukraine, prises par la Turquie, qui renonça au tribut payé jusque-là par la Pologne au sultan. Mais peu après, Charles XII de Suède envahit la Pologne, s'empara de Cracovie, prit Thorn, rançonna Dantzig et fit élire roi de Pologne Stanislas Leczinski. Après la défaite de Charles XII à Poltava, le roi détrôné, Auguste II, renverse Leczinski, 1709, et meurt en 1733. Par l'intrigue et la force, la Russie fait nommer roi Auguste III de Saxe contre Stanislas Leczinski ; la Courlande, qui devait revenir à la Pologne à la mort du duc Kettler, est occupée militairement par la Russie. A la mort d'Auguste III, 40,000 Russes entrent en Pologne et imposent à la diète le choix de Stanislas Poniatowski, qui essaya de relever l'autorité royale, mais eut à lutter contre la noblesse polonaise, la Russie et les dissidents qui obtiennent, en 1768, la liberté de conscience. Les patriotes forment la confédération de Bar qui annule cette concession et déclare le trône vacant. Au milieu de la confusion l'Autriche réannexe à la Hongrie le comté de Zips. Le 18 sept. 1772, manifeste de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche, qui se déclarent « décidées à rétablir en Pologne l'ordre et la tranquillité ». Alors eut lieu le premier partage de la Pologne : la Russie s'avança jusqu'à la Duna et au Dniéper (palatinats de Livonie, Polotsk, Meislas, Minsk) ; l'Autriche s'étendit dans la Russie-Rouge sur les deux rives du Dniester et dans les palatinats de Cracovie et de Sandomir, le long de la Haute-Vistule et du San ; la Pologne perdit ainsi sa frontière la plus forte, les Carpathes ; enfin la Prusse s'avança jusqu'à la Netze (partie de la Grande-Pologne, de la Poméranie, de la Warmie). Malgré les menaces de la Russie, les Polonais introduisirent dans la constitution quelques réformes indispensables ; le 3 mai 1791 fut proclamée la nouvelle constitution, contre laquelle protestèrent à Targowicz quelques mécontents suscités par la tzarine. La lutte s'engagea : le prince Poniatowski, neveu du roi, est vaincu à Ziélincé ; Kosciuszko est vaincu à Dubienka. Le deuxième partage est consommé, juillet-sept. 1793 : la Russie prend l'Ukraine, la Podolie, presque toute la Volhynie et la Lithuanie avec la Polésie ; la Prusse prend Dantzig et Thorn et le reste de la Grande-Pologne, plus une partie du palatinat de Cracovie dans la Petite-Pologne. L'année suivante, la Pologne tenta un suprême effort ; mais Kosciuszko fut vaincu, blessé et pris à Macejovice, 10 octobre. Souvarof s'empare de Varsovie, nov. 1794, Stanislas dut abdiquer et la Pologne fut définitivement démembrée, 20 oct. 1798. La Russie s'attribua la plus forte part, c.-à-d. ce qui restait à la Pologne de la Lithuanie et de la Volhynie, et presque toute la Samogitie ; la Prusse obtint la partie de la Samogitie en deçà du Niémen, le district de Bialystok en Lithuanie, une partie de la Masovie et de la Podlaquie avec Varsovie et Praga ; enfin l'Autriche prit la Petite-Pologne (entre le Pilica, le San et le Bug). Voici au point de vue de la population le tableau des pertes successives subies par la Pologne :

	En 1772	En 1793	En 1795
	—	—	—
Pologne.	7,300,000	3,170,000	....
Prusse.	600,000	1,730,000	2,730,000
Russie.	1,800,000	4,800,000	6,000,000
Autriche.	2,580,000	2,580,000	3,580,000

La Pologne cessa d'exister comme État. Lors du démembrement de la Prusse au traité de Tilsitt, 8 juillet 1807, Napoléon Ier créa un grand-duché de Varsovie (*V. ce mot*), qui fut donné au roi de Saxe et agrandi aux dépens de l'Autriche, lors du traité de Vienne, 1809. Alexandre Ier tenta en vain d'arracher à Napoléon la promesse de ne jamais reconstituer le royaume de Pologne. Le refus de l'empereur des Français fut une des causes de la guerre de 1812. Après la chute de Napoléon, les traités de Vienne partagèrent de nouveau la Pologne entre la Russie, la Prusse et l'Autriche. La rép. de Cracovie conserva juqu'en 1846 une ombre d'indépendance. (*V. l'art. suivant.*)

SOUVERAINS DE LA POLOGNE.

TEMPS FABULEUX.

Lekh.................vers	501
Vanda	540
Cracus	600
Przémislas Ier	750
Lekh II	804
Lekh III	810
Popiel I	815
Popiel II	830

INTERRÈGNE, 840-842.

DYNASTIE DES PIAST.

Piast, duc de Pologne	842
Ziemovit	861
Lekh IV	892
Ziémomislas	913
Miécislas Ier, *le Vieux*	962
Boleslas Ier, *le Brave*, 1er roi.	992
Miécislas II	1025-37
Othon, Maslav, etc., *compétiteurs*	1032

ANARCHIE, 1037-42.

Casimir Ier	1042
Boleslas II, *le Hardi*	1058
Vladislas Ier, *Herman*	1081
Boleslas III, *Bouche-de-Travers*	1102
Zbignev	1102-1107
Vladislas II	1138
Boleslas IV	1146
Miécislas III	1173
Casimir II	1177
Lekh V, *le Blanc*	1194-1227
avec Miécislas III	1199
avec Vladislas III	1202
seul	1207
Boleslas V, *le Chaste*	1227
Lekh VI, *le Noir*	1289
Przémislas II	1290
Vladislas IV, *le Nain*	1295
Venceslas de Boheme	1300
Vladislas IV, 2e fois	1364
Casimir III, *le Grand*	1333

DYNASTIE D'ANJOU.

Louis le Grand	1370
Marie et Hedwige	1382
Hedwige *seule*	1384

DYNASTIE DES JAGELLONS.

Vladislas II ou V Jagellon	1386
avec Hedwige	1386-90
Vladislas VI	1434
Casimir IV	1445
Jean-Albert (ou Jean Ier)	1492
Alexandre Ier	1501
Sigismond Ier	1506
Sigismond-Auguste, dit Sigismond II ou Auguste Ier.	1548

PRINCES ÉLECTIFS.

1° *Avant la période saxonne.*

Henri de Valois	1573
Etienne Bathory	1575
Sigismond III (Vasa)	1587
Vladislas VII (Vasa)	1632
Jean-Casimir ou Jean II. (Vasa)	1648
Michel Koributh Wisniowiecki	1669
Jean III, Sobieski	1674

2° *Période saxonne.*

Auguste II	1697
(Stanislas Leczinski).	1704-1712
Auguste II, 2e fois	1709
Auguste III	1733
Stanislas II, Poniatowski.	1764-1795

F—t et M. P—t.

POLOGNE (Nouveau royaume de). Proclamé à Varsovie le 20 juin 1815, et placé sous l'autorité de l'empereur de Russie, Alexandre Ier, il était borné au N. par la Prusse, à l'E. par les provinces lithuaniennes de Russie, au S. par la Gallicie et Cracovie, à l'O. par la Silésie. Il avait 580 kil. du N. au S., sur 432 ; 126,822 kil. carr. ; 5,543, 172 hab. Cap. Varsovie. Sa division politique formait 8 palatinats : Cracovie, Kalisch ou Kalicz, Sandomir, Lublin, Siedlce, Mazovie, Plotsk et Augustovo. Ce royaume reçut une charte de l'empereur, le 24 novembre 1815, et eut une diète. Constantin, frère d'Alexandre, fut nommé vice-roi. Les Polonais se plaignaient du vice-roi et de la charte, qu'ils trouvaient trop peu libérale. Ils réclamèrent la responsabilité des ministres et la liberté de la presse, sans pouvoir les obtenir. Nicolas Ier se montra encore moins disposé qu'Alexandre à leur donner satisfaction. Après la révolution française de 1830, un soulèvement national éclata à Varsovie, 29 nov. 1830. Cette guerre, dite *de l'Indépendance*, fut marquée par de sanglants combats, entre autres celui de Grochow, où l'armée polonaise fut victorieuse. Mais les divisions intestines des Polonais et surtout l'inégalité des forces engagées devaient amener le triomphe de la Russie. Varsovie capitula, 7 sept. 1831. Le royaume constitutionnel de 1815 devint une province russe. Dès lors, et malgré les protestations d'ailleurs assez [illegible] de la France et de l'Angleterre, la Russie s'est appliquée à effacer les dernières traces de la nationalité polonaise. Dès 1831, les ordres natio-

naux et la cocarde sont supprimés; 5,000 familles sont déportées; l'administration est confiée à des ministres russes; la déportation des enfants orphelins devient de droit. L'université de Vilna est abolie, la langue russe est proclamée langue officielle, la moitié des églises romaines est livrée au culte gréco-russe, 1832; la préséance du clergé grec est établie, 1833. En 1834, une ordonnance prive la petite noblesse du droit de propriété territoriale; en 1835, l'enseignement de la langue polonaise est interdit dans les écoles du gouvernement. En 1836, les palatinats deviennent des gouvernements russes. L'union des deux églises est décrétée, 1839, mais non exécutée par suite de la résistance des Polonais. La procédure russe est imposée aux cours de justice, 1840; la monnaie polonaise est abolie, 1841. Pendant les années suivantes, la dénationalisation polonaise est poursuivie avec une rigueur si cruelle que la Russie, touchée de pitié, donne asile aux déserteurs. L'ukase du 24 août 1844 ôta aux provinces polonaises leur ancien nom historique et réduisit à 5 les 8 gouvernements correspondants à ces provinces (Varsovie, Radom, Lublin, Plock et Augustovo. En 1846, l'Autriche supprima, contre le texte même des traités de 1815, la république de Cracovie. En même temps 21,000 familles étaient déportées dans les divers gouvernements moscovites. Rien ne distingua plus dès lors, quant aux institutions, l'ancienne Pologne du reste de la Russie. Les douanes intérieures entre la Pologne et la Russie ont été supprimées depuis le 1er janvier 1851. Depuis le mois de mai 1852, la noblesse polonaise fut tenue de prendre du service dans les armées du tzar. Cependant aucune agitation ne troubla la Pologne jusqu'en 1860. Le comte André Zamoyski, rentré dans le pays après la révolution de 1831, dont il avait été l'un des ministres, avait conçu le projet de régénérer sa patrie en portant d'abord son attention sur les intérêts matériels; il avait créé des écoles de village, répandu l'éducation agricole et industrielle, organisé la navigation à vapeur sur la Vistule, fondé des compagnies de commerce et de crédit et, en 1855, une *Société d'agriculture*, qui donna un grand élan à l'esprit public. Près de 5,000 propriétaires en firent partie et s'attachèrent à constituer la petite propriété, en rendant le paysan maître du terrain qu'il occupait, ou en substituant aux corvées et aux redevances en nature le bail payé en argent. Mais lorsqu'en 1860 les souverains de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche choisirent Varsovie pour une entrevue qui faisait craindre une coalition contre la France, leur présence réveilla le souvenir des partages de la Pologne, et il se répandit une agitation marquée par la célébration d'anniversaires patriotiques, services funèbres pour les victimes de la révolution de 1830, pour les morts de la bataille de Grochow en 1831; lors de cette dernière solennité, 25 février 1861, la foule qui sortait des églises fut chargée par les gendarmes et les Cosaques, les églises furent violées, des citoyens et des prêtres frappés. Le lieutenant de l'empereur en Pologne, prince Gortchakoff, tenta d'apaiser le mouvement en destituant les chefs de la police, en créant une commission de sûreté sous les auspices du comte Zamoyski et en permettant la rédaction d'une adresse pour demander à Alexandre II qu'il rendît à la Pologne ses institutions nationales. L'empereur traita l'adresse de séditieuse; néanmoins l'ukase du 26 mars créa un *Conseil d'État*, formé de Polonais, des *Conseils électifs* dans chaque département et dans chaque district, des *Conseils municipaux* à Varsovie et dans les seize principales villes; le ministère de l'instruction publique et des cultes fut confié à un polonais rallié à la Russie, le marquis Wielopolski; on annonçait une nouvelle organisation des écoles. Mais le 6 avril, on supprimait la Société agricole. Varsovie fut occupée militairement. Le prince Gortchakoff mourut le 30 mai : le général Souchozannett, ministre de la guerre à Saint-Pétersbourg, lui succéda, et exagéra les mesures violentes. La publication des statuts destinés à appliquer l'ukase du 26 mars montra que l'on voulait annuler en fait les concessions. Le mécontentement augmenta et se répandit de Varsovie dans tout le royaume, et, au delà dans les anciennes provinces polonaises, jusqu'à Kiev et au Dniéper et surtout dans la Lithuanie, où, à Vilna, le gouvernement russe réprima violemment l'émeute. Le général Souchozannett fut remplacé par le général Lambert, d'origine française, catholique, et connu par son administration habile dans la Russie méridionale. Mais on l'entourait de partisans de mesures violentes, comme si l'on voulait pousser à un redoublement de rigueur. Un service devant être célébré, le 15 octobre, pour l'anniversaire de la mort de Kosciuszko, l'état de siège fut proclamé, quand tout était calme à Varsovie. On laissa la foule remplir les églises; puis le gouverneur militaire, Gersteinweig, ordonna aux troupes d'y entrer : plus de 20,000 personnes furent arrêtées, d'autres foulées aux pieds, battues, blessées, les objets du culte brisés ou souillés. Une décision de l'autorité ecclésiastique fit fermer les églises profanées et fut imitée par les pasteurs protestants et les rabbins israélites; le gouvernement y répondit par de nouvelles rigueurs : l'administrateur du diocèse de Varsovie, âgé de 80 ans, fut condamné à mort, et sa peine commuée en 10 ans de Sibérie. Les généraux Souchozannett et Luders avaient remplacé Lambert; ils incarcérèrent plus de 14,000 personnes dans l'espace de 14 mois, à Varsovie. — Le gouvernement russe essaya enfin d'une nouvelle tentative de conciliation; le grand-duc Constantin, frère de l'empereur, fut nommé lieutenant du royaume, 8 juin 1862, et on lui adjoignit, comme chef du gouvernement civil, le marquis Wielopolski, qui se flattait de concilier les Polonais avec les Russes. Ses espérances furent trompées; il provoqua même l'insurrection générale en faisant éloigner de Pologne Zamoyski, et en ordonnant une levée de conscrits, mesure suspendue dans tout l'Empire depuis la fin de la guerre de Crimée, en 1856. On exceptait les campagnes, et tout le poids du recrutement tombait sur les villes, où les sentiments patriotiques étaient plus ardents; l'administration, supprimant la garantie du tirage au sort et toute exemption légale, désignait les jeunes gens destinés au service. Le 15 janv. 1863, le recrutement fut opéré à Varsovie pendant la nuit, et les jeunes gens désignés furent emmenés à la citadelle. Le 22, l'insurrection éclatait sur vingt points différents. Le gouvernement russe mit le royaume en état de siège, et prit des otages dans les familles des soldats réfractaires. Dès les premiers jours de février, on se battait partout, à Tamaszow, à Wonchok, à Biala, à Wengrow. Le gouvernement prussien ayant conclu avec la Russie une convention par laquelle il semblait vouloir coopérer à la répression de l'insurrection, la question devint européenne. La France, puis l'Espagne, la Suède, l'Angleterre, l'Autriche, l'Italie, les Pays-Bas, le Danemark, firent des représentations. Mais pendant ce temps la lutte s'agrandissait. Le général Mérolawski, qui s'était proclamé chef de l'insurrection, avait succédé, par le choix du comité central, le général Langiewicz. Des forces supérieures le contraignirent à se jeter dans la Gallicie, où l'Autriche l'interna. Le gouvernement russe proclama une amnistie pour ceux qui déposeraient les armes avant le 13 mai, en promettant de maintenir les institutions administratives précédemment accordées. Mais les rigueurs continuèrent, même contre les membres du conseil d'État, qui refusaient de siéger. Le mouvement insurrectionnel se propagea en Lithuanie et en Ruthénie, dans toutes les parties de l'ancien roy. de Pologne. Le 17 juin, la France, l'Angleterre et l'Autriche présentèrent des notes séparées, où les demandes des trois cours étaient résumées dans les 6 points suivants : 1° amnistie complète et générale; 2° représentation nationale d'après la constitution donnée par Alexandre Ier à la Pologne en 1815; 3° nomination de Polonais aux fonctions publiques; 4° liberté pleine et entière de conscience; 5° usage exclusif de la langue polonaise comme langue officielle; 6° établissement d'un système régulier et légal de recrutement. Le refus que firent l'Angleterre et l'Autriche de s'unir à la France pour régler la question polonaise en cas du refus prévu du gouvernement russe fit échouer cette tentative. Le ministre russe, prince Gortchakoff, repoussa, non sans hauteur, le projet d'une conférence européenne, et la guerre devint sans merci. Le marquis Wielopolski avait été congédié, le grand-duc Constantin rappelé, et le général de Berg nommé lieutenant du royaume et investi de tous les pouvoirs. On en arriva à exciter les paysans contre les propriétaires; on leur confia la police rurale, les chargeant de la surveillance des routes et des arrestations; on promit à ceux qui aideraient à poursuivre les rebelles une partie des terres confisquées sur la petite noblesse et la bourgeoisie. Cependant l'insurrection tenait toujours sous le commandement de Bossak. Au printemps de 1864, la guerre du Danemark attira l'attention ailleurs, et l'Autriche, en mettant la Gallicie en état de siège, enleva aux insurgés leur dernier moyen de ravitaillement. Ils furent alors traqués et la guerre finit : 500 patriotes avaient été exécutés, 20,000 étaient tombés sur les champs de bataille, 25,000 déportés et 10,000 autres avaient formé une nouvelle émigration polonaise. Des ukases du 2 mars 1864 dépossédèrent les anciens propriétaires au profit des paysans, et mirent toutes les fortunes entre les mains des chefs militaires. Un autre ukase règla l'organisation nouvelle des communes, de façon à n'y admettre que des paysans. Furent exclus de l'assemblée générale, des fonctions de maires et d'adjoints, les ecclésiastiques, les instituteurs, les juges de paix et toutes les personnes placées sous la surveillance de la police (tout le monde pouvait y être placé par simple mesure administrative, même sans le savoir), les juifs, etc. Les maires durent être élus par l'assemblée générale; mais le chef du district et le gouverneur de la province eurent le droit de casser l'élection ou purent destituer les élus. De nouveaux ukases du 11 septembre 1865 confièrent à ces assemblées communales la sur-

veillance de l'enseignement primaire et du culte catholique. Cent quatorze couvents catholiques d'hommes et de femmes furent supprimés; il fut interdit aux personnes d'origine polonaise d'acquérir des propriétés dans les 9 gouvernements de l'Ouest, autrefois polonais; les biens de l'Église catholique furent réunis au domaine de l'État, en échange d'un traitement fixe accordé aux ecclésiastiques. L'exécution de toutes ces mesures et le règlement des difficultés auxquelles elles peuvaient donner lieu, furent confiés à un comité central siégeant à Varsovie, sous la présidence du lieutenant du royaume et où n'entra pas un seul Polonais, mais, au contraire, les Russes les plus connus par leur ardeur à dénationaliser la Pologne. Ce comité fut réuni, par ukase du 13 déc. 1866, au Conseil de l'Empire siégeant à Saint-Pétersbourg et chargé d'organiser la fusion complète de la Pologne avec la Russie. Toutes les autorités centrales du royaume de Pologne, Ministères, Conseil d'État, Conseil d'administration, ont été supprimées (ukases du 22 mars et du 21 juillet 1867), et les différentes branches de l'administration réunies aux ministères respectifs à Saint-Pétersbourg. Les cinq anciens gouvernements ont été démembrés en dix gouvernements, entièrement assimilés aux autres de la Russie : Varsovie, Radom, Lublin, Plock, Suwalki, Kalisch, Piotrkow, Kielce, Siedlce et Lomza. En 1868, le nom même de la Pologne a été officiellement aboli et remplacé par le nom de *Gouvernements de la Vistule*. Il n'en a pas moins été conservé par l'usage. Quelques adoucissements ont été apportés aux rigueurs de l'administration russe, surtout en ce qui concerne le clergé catholique, dans les dernières années du règne d'Alexandre II et depuis l'avènement de son successeur. (V. RUSSIE et ALEXANDRE II.) C. P.

POLONCEAU (ANTOINE-REMI), ingénieur, né à Reims en 1778, m. en 1847, fut élève de l'École polytechnique, en sortit pour entrer dans les ponts et chaussées, et fit partie du corps d'ingénieurs chargé par le premier consul Bonaparte d'ouvrir à travers les Alpes la route du Simplon. Il reçut la mission de transporter au couvent du Grand-Saint-Bernard le mausolée du général Desaix, et réussit dans cette œuvre difficile à l'aide de machines ingénieuses. Nommé ingénieur à Saint-Omer, puis dans l'Isère, il fit exécuter la route du Lautaret, qui met Grenoble en communication avec Briançon, et percer la route des Échelles. Il devint ingénieur en chef du département du Mont-Blanc en 1812, et, en 1815, de celui de Seine-et-Oise. Il a introduit en France les routes à la Mac-Adam, et fait, le premier, usage du rouleau de compression qui sert à tasser les pierres sur les chemins. On lui doit l'emploi du béton dans les constructions hydrauliques en remplacement des pilotis, certaines modifications dans le système des ponts à bascule, la création de l'École normale primaire de Versailles et celle de l'Institut agricole de Grignon. En 1830, on l'éleva aux fonctions d'inspecteur divisionnaire des ponts et chaussées, et, en 1832, il commença à Paris le pont de fer du Carrousel. Ce fut lui qui fournit les plans pour le chemin de fer de Paris à Rouen et la traversée de Rouen par un tunnel.

Il a laissé entre autres écrits : *Rapport sur les moulins à vent pour élever l'eau des puits*, 1817 ; *Recherches et travaux sur les constructions hydrauliques*, 1829 ; *Mémoire sur l'amélioration des routes et chaussées en cailloutis*, 1834 ; *Mémoire sur le nouveau système de ponts en fonte suivi dans la construction du pont du Carrousel*, 1839 ; *Considérations sur les causes des ravages produits par les rivières à pentes rapides et par les torrents*, 1847; *de l'Aménagement des eaux en agriculture*, 1846, etc. B.

POLONCEAU (JEAN-BARTHÉLEMY-CAMILLE), ingénieur, fils du précédent, né à Chambéry en 1813, m. en 1859, entra à l'École centrale des arts et manufactures en 1833, fut attaché à la construction du chemin de fer de Versailles (rive gauche), et dirigea successivement l'exploitation de ce chemin, des chemins d'Alsace et du chemin d'Orléans. On lui doit les premiers plans des rotondes à locomotives, et divers perfectionnements dans les machines et le matériel roulant. Il a inventé, pour les halles rectangulaires, un système de combles avec arbalétriers en bois ou en fer et tirants en fer, qui est devenu l'un des plus usités pour la construction des grandes gares.

POLOTSK, *Pelliscum*, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Vitebsk, sur la Duna, à son confluent avec la Polota ; 11,928 hab. Anc. château fort. Évêché russe depuis 1793. — Ch.-l. d'une principauté souveraine au moyen âge, cette ville passa, avec la Lithuanie, sous la domination de la Pologne, fut conquise par le tzar Ivan IV en 1563, reprise par Étienne Bathori en 1579, tomba encore au pouvoir des Russes en 1655, mais ne leur fut définitivement acquise qu'au 1er partage de la Pologne en 1772. Elle fut ch.-l. d'un gouvernement russe jusqu'en 1796. En 1812, Gouvion-Saint-Cyr défit près de là Wittgenstein.

POLOVTSES ou **OUTSES**, *Uzi* en latin du moyen âge, peuple asiatique, qui arriva en Russie au milieu du XIe siècle. Ils battirent Isiaslav Ier sur les bords de l'Aluta en 1067, furent défaits près de la Snove par Sviatoslav de Tchernigov en 1069, aidèrent Oleg, prince de Tmoutarakan, contre Isiaslav, puis contre Usévolod et Sviatopolk, et s'établirent entre l'Aluta et le Don. Ils se rendirent redoutables aux descendants de Rurik, aux Hongrois et à l'empire grec. Lors de l'invasion des Mongols, ils furent exterminés à la bataille de la Kalkha, en 1224.

POLTAVA, PULTAVA ou **PULTAWA**, v. de la Russie d'Europe, capitale du gvt de son nom, sur la Poltavka, à 1,437 kil. S.-S.-E. de Saint-Pétersbourg; 41,035 hab. Évêché; cour d'appel; séminaire; écoles des cadets et de demoiselles nobles. Importante foire aux laines en juillet. La citadelle et la plupart des maisons sont en bois. Monument de de granit en l'honneur de Pierre le Grand, pour la victoire qu'il remporta près de cette ville en 1709 sur Charles XII, roi de Suède. Fondée en 1608, elle a été réunie à la Russie en 1664. — Le gvt de Poltava, dans la Petite-Russie, a 49,895 kil. carr. Sol plat, limité à l'O. par le Dniéper, très fertile et bien cultivé. Beaux pâturages; élève de chevaux; bœufs de la race tcherkasski; culture de tabac.

PÖLTEN (**SANKT-**), c.-à-d. *Saint-Hippolyte*, v. de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), à 61 kil. O. de Vienne, sur la Traisen; 7,779 hab. Évêché, séminaire. Filature de coton, papeteries, forges, faïenceries.

POLTROT DE MÉRÉ (JEAN), gentilhomme protestant de l'Angoumois, né vers 1525, fit le métier d'espion militaire en Espagne, puis s'étant fait protestant et voyant les succès du duc de Guise, commandant de l'armée royale contre ses coreligionnaires, résolut de le tuer. Il l'assassina d'un coup de pistolet, pendant le siège d'Orléans, et fut jugé et écartelé en 1563.

POLUS (RENAUD DE LA **POLE** ou **POOL**, DIT), né en 1500 à Stowerton-Castle (Stafford), m. en 1558, parent du roi Henri VIII, fut cardinal et légat apostolique en Angleterre. Il déplut à Henri VIII en désapprouvant son changement de religion, n'échappa qu'à grand'peine à la mort, faillit succéder au pape Paul III, fut un des présidents du concile de Trente, et devint, sous Marie Tudor, archevêque de Canterbury et président du conseil royal. Il fut employé par le pape Jules III dans diverses missions politiques, où il montra les talents d'un homme d'État.

On a de lui : *Pro unitate Ecclesiæ, ad Henricum VIII*, Rome, in-fol.; *Reformatio Angliæ*, Rome, 1556, et Louvain, 1569 ; *Orazione della pace a Carlo quinto*, ibid., 1558, in-4o ; *de Concilio*, ibid., 1562, in-4o ; *de Summi pontificis officio et potestate*, Louvain, 1569, *Tractatus de justificatione*, ibid., 1569, *Epistola de Eucharistia*, Crémone, 1584, etc. — V. Philips, *Hist. of the life of R. Pole*, Oxford, 1764, et Lond., 1767; et l'*Hist. d'Angleterre* de Lingard. B.

POLUS, célèbre acteur athénien, né à Sunium, et contemporain de Périclès, gagnait, dit-on, un talent (5,216 fr.) par représentation. Sa voix avait une expression qui arrachait des larmes. On dit qu'un jour, jouant le rôle d'Électre portant l'urne où reposent les cendres d'Oreste, il se servit de l'urne renfermant les cendres de son propre fils, qui venait de mourir.

POLUS, sophiste d'Agrigente, élève de Gorgias. Platon le blâmait du soin excessif avec lequel il ornait ses discours. Il était l'auteur d'un traité de rhétorique qui ne nous est point parvenu. — Un autre, philosophe pythagoricien, avait écrit un traité sur la justice, dont Stobée nous a conservé un fragment. S. RE.

POLVÉREL (ÉTIENNE), né dans le Béarn, m. en 1795, était avocat au Parlement de Paris quand la Révolution éclata. Il en embrassa les principes avec chaleur. Après le 10 août 1792, la Convention l'envoya, avec Santhonax, en qualité de commissaire civil à Saint-Domingue, pour y faire exécuter le décret sur l'égalité politique des affranchis. Revêtu de pouvoirs illimités et entraîné par le mouvement révolutionnaire, il proclama la liberté des noirs, qu'il voulait attacher à la conservation de la colonie en les dotant de la propriété. Dénoncé par les colons, il fut mis en accusation, 1793, revint en France et mourut au moment où il allait être jugé. B. A.

POLYANDRION. *V.* ARACHNÉ (MONT) et HYSIES.

POLYBE, *Polybius*, roi de Corinthe, fils de Mercure et époux de Péribée, fut le père adoptif d'Œdipe. Il choisit pour successeur Adraste, chassé d'Argos.

POLYBE DE MÉGALOPOLIS, grand historien grec, fils de Lycortas, né entre 210 et 200 av. J.-C., à Mégalopolis, m. en Arcadie vers 122. Formé à l'école de Philopœmen, il acquit de bonne heure la science des affaires. Aux funérailles de ce grand citoyen, il porta l'urne funéraire. Deux ans après, la république achéenne le nomma membre d'une députation envoyée à Ptolémée Épiphane, pour le remercier des secours qu'il avait envoyés aux Achéens, et pour renouer l'alliance du Péloponèse avec l'Égypte. Dans les délibérations politiques, il combattit vivement Callicrate, chef du parti romain, et plaida avec persévérance pour la neutralité entre Rome et la Macédoine. Après la chute de Persée, Callicrate porta Polybe sur la liste des ennemis de Rome, et, par suite, Paul Émile le comprit dans les mille Achéens suspects qu'il déporta en Ita-

lie. Son exil dura 16 ans, 166-150, mais fut adouci par l'estime et la faveur dont il jouit auprès de Scipion Émilien. Des ambassades des Achéens ayant sollicité du sénat le retour des exilés, et notamment de Polybe, il fut enfin autorisé à rentrer en Achaïe; mais on croit qu'il n'alla pas s'y fixer : il visita les lieux des événements qu'il devait raconter, les Alpes, les Gaules, l'Espagne et même l'Afrique, où il accompagna Scipion dans son expédition contre Carthage, 146. Il fit de vains efforts pour prévenir les provocations des Achéens à l'égard de Rome, et, quand il voulut se rendre auprès d'eux, il trouva Corinthe ruinée et la Grèce asservie; mais il sut adoucir le vainqueur, et, prenant le rôle de modérateur, concilia le maintien de certaines libertés nationales avec la domination étrangère. Polybe avait profité de son séjour forcé en Italie et de sa liaison avec ce que Rome renfermait alors de plus éclairé, pour amasser les matériaux d'un grand ouvrage, l'*Histoire générale* de ce qui s'était passé de son temps, c.-à-d. depuis le commencement de la 2e guerre punique jusqu'à la ruine de Carthage et l'asservissement de la Grèce, 218-146 av. J.-C. Cette histoire formait 40 livres; nous avons les cinq premiers complets, et les fragments plus ou moins importants des autres. Les livres I et II contiennent, comme introduction, le résumé des événements antérieurs à l'an 218; l'auteur y montre en même temps par quels moyens, pour quelles causes, les Romains, maîtres de l'Italie, portèrent leurs vues au dehors, et osèrent disputer la mer aux Carthaginois; il y fait ensuite connaître l'état où se trouvaient Carthage et la Macédoine, avec lesquelles la lutte allait s'engager successivement. Le IIIe livre renferme l'histoire d'Annibal jusqu'à la bataille de Cannes. Le IVe est un tableau de la situation des États formés des débris de l'Empire d'Alexandre (Égypte, Syrie, Cappadoce, Pergame, Macédoine, Grèce). Le Ve présente l'histoire de Philippe III de Macédoine, d'Antiochus le Grand et de Ptolémée V, et le récit des premiers efforts de la Grèce contre la politique envahissante des Romains. Les parties les plus importantes des fragments sont : un précieux morceau relatif à la constitution de Rome et à celle de Carthage (VIe liv.); le texte du traité entre Philipe III et Annibal et une explication du reproche d'avarice et de cruauté fait à Annibal (VIIe liv.); une diatribe contre l'historien Théopompe (VIIIe liv.); les portraits de Scipion et de Philopœmen (Xe liv.); une longue et violente attaque contre l'inexactitude de l'historien Timée (XIIe liv.); la bataille de Cynoscéphales et la comparaison de la phalange avec la légion (XVIIIe liv.); la description d'une superbe fête donnée par Antiochus IV (XXXIe liv.); l'éloge de Paul-Émile et de Scipion Émilien, et le récit de la manière dont se forma l'amitié de Polybe avec ce dernier (XXXIIe liv.); des fragments curieux, conservés par Strabon, sur la géographie d'Homère, sur la Lusitanie, l'Espagne, la Gaule, l'Italie, la Thrace, l'Asie, la Libye (XXXIVe liv., qui était consacré tout entier à la géographie générale du monde au moment de la 3e guerre punique), enfin des détails intéressants sur la déclaration de guerre à Carthage en 149 (XXXVIe liv.). La chute de Carthage remplissait le XXXIXe liv., et celle de la Grèce le XLe, dont la conclusion, qui était celle de tout l'ouvrage, nous est parvenue en partie. — Polybe est un historien très original, en ce sens qu'il est le premier qui ait conçu le plan d'une véritable histoire générale; mais son originalité consiste surtout à avoir voulu donner le modèle d'un ouvrage d'histoire qui fût d'une utilité réelle aux hommes de guerre et aux hommes d'État, et comme un livre d'enseignement, non seulement politique, mais encore moral; aussi il insiste sur la manière dont les hommes d'État et les capitaines habiles ont su conduire les affaires ou profiter des événements, sur les erreurs et les fautes qui ont amené la perte d'une bataille, l'insuccès d'une négociation, la décadence et la chute des États, sur les vertus dignes d'être imitées, et les vices qui ne méritent que flétrissure. Sa passion pour la vérité, son impartialité sévère, son exactitude, ses réflexions judicieuses, son savoir vaste et varié, la justesse de son coup d'œil, intéressent à la lecture de son ouvrage : par lui, mieux que par tout autre écrivain ancien, nous pénétrons dans les secrets de la politique du sénat, nous saisissons l'esprit des institutions de Rome et son admirable organisation militaire; enfin, dans beaucoup de parties, son histoire est une sorte de manuel pratique à l'usage des politiques et des hommes de guerre, et dont il a soigneusement banni ce qu'on pourrait appeler la partie légendaire. Mais, considéré comme écrivain, Polybe est loin de s'élever aussi haut : il entre dans des digressions perpétuelles, où sa personne et son système sont trop souvent étalés; il raconte froidement; ses portraits sont ternes, manquent de vie, et son style est souvent prétentieux, pénible, dépourvu de force et monotone. Ces défauts le placent dans un rang bien inférieur à celui des grands historiens du siècle de Périclès ou des grands historiens romains : il n'est à leur hauteur (et souvent même il les dépasse) que comme penseur et philosophe. Aussi les critiques grecs, si amoureux de la forme, lui ont-ils refusé une place parmi les écrivains classiques; ils lui reprochaient surtout des termes et des tours insolites et une certaine affectation des mots techniques empruntés à l'école du Lycée. La lecture de Polybe faisait les délices de Décimus Brutus, et Tite-Live lui a fait de notables emprunts; Cicéron et Velléius en parlent avec éloge; Bossuet l'appelait *le Sage*, Montesquieu, *le Judicieux* Polybe, et tous deux lui ont emprunté bien des réflexions. Polybe avait encore écrit la *Guerre de Numance*, *la Vie de Philopœmen*, un *Traité de l'habitation sous l'équateur*, ouvrages perdus. Les principales éditions de son *Histoire* sont celles de Casaubon, Paris, 1609; de Gronovius, 1670; de Schweighæuser, Leipzig, 1792; de la *Bibliothèque grecque* de Didot, reproduction, avec quelques corrections et additions, de celle de Schweighæuser, 1840; de Bekker, Berlin, 1844; de Hultsch, 1867-71; de Bühner-Wobst, 1882. Ernesti a donné un *Lexicon Polybianum*. On a une traduction française de dom Thuillier, avec commentaire de Folard, 1727-1730, 6 vol. in4°, fig.; une autre plus complète de M. F. Bouchot, 1847, où l'on trouve tous les fragments habilement reliés entre eux à l'aide de sommaires présentant la suite des faits dont le récit est perdu. Les traductions des œuvres de Polybe, Hérodien et Zozime, se trouvent réunies en un vol. du *Panthéon littéraire*, 1842. Quelques fragments inédits, relatifs au siège de Syracuse, ont été publiés en 1867 par Wescher.

Fustel de Coulanges, *Polybe, ou la Grèce conquise par les Romains*, 1858; Heyd, *Vita Polybii*, 1812; La Roche, *Charakteristik des Polybius*, 1857; Nitzsch, *Polybius*, 1842; Werner, *de Polybii vita et itineribus*, 1877; Stich, *de Polybii dicendi genere*, 1881; Valeton, *de Polybii fontibus et auctoritate*, 1880; Strehl, *die chronologischen Daten bei Polybius*, 1879.
P—T et S. Re.

POLYBE DE COS, médecin, élève et gendre d'Hippocrate, vécut au milieu du Ve siècle av. J.-C., et fut l'un des fondateurs de l'école dite *des Dogmatistes*. On lui attribue quelques ouvrages sur la nature de l'homme, le régime dans les maladies et l'accouchement prématuré.
D—G.

POLYBE DE SARDES, grammairien du XIVe siècle, dont nous avons 4 traités sur le solécisme, les figures du langage, etc., publiés par Iriarte dans le Catalogue des mss de Madrid, t. Ier.
S. Re.

POLYBOTÈS, géant que Neptune poursuivit jusqu'à l'île de Cos, dont il arracha un morceau qui devint l'île de Nisyros.
S. Re.

POLYCARPE (Saint), évêque de Smyrne, disciple de St Jean l'Évangéliste, souffrit le martyre à Smyrne vers l'an 167. Fête, le 26 janvier. Il reste de lui une *Épître* aux Philippiens. Il eut pour disciples St Photin et St Irénée.

POLYCARPE, nom d'un recueil de canons, de constitutions et d'ordonnances touchant les affaires ecclésiastiques, composé par Grégoire, prêtre espagnol, vers 1120.

POLYCHARME, sculpteur grec, auteur d'une Vénus accroupie mentionnée par Pline.
S. Re.

POLYCLÈS, sculpteur grec du IIe siècle av. J.-C., est l'auteur, selon quelques historiens, du modèle de l'*Hermaphrodite Borghèse*. Il avait aussi sculpté une célèbre statue d'Alcibiade. Ses petits-fils Polyclès et Dionysius avaient fait ensemble deux statues de Jupiter et de Junon, que l'on voyait à Rome du temps de Pline.

V. Homolle, *Bulletin de correspondance hellénique*, V, p. 390, et Robert, *Hermes*, 188[illegible].
S. Re.

POLYCLÈTE, le plus illustre sculpteur de l'antiquité après Phidias, auquel il a même été préféré par quelques anciens, naquit à Sicyone ou à Argos vers 480 av. J.-C., et étudia avec Phidias à l'école d'Ageladas. Il exécuta une statue-modèle, dite le *Canon* ou la règle, où il fixa avec une précision parfaite les proportions du corps humain. Ce canon, dont Polyclète avait aussi fait l'objet d'un écrit spécial, resta en vigueur jusqu'à Lysippe, qui lui substitua un modèle plus élancé. Une des innovations les plus fécondes de cet artiste consiste à représenter des personnages portant sur un seul pied, ce qui donnait au mouvement de leur corps plus de souplesse et de grâce. Son chef-d'œuvre était une Junon colossale en or et en ivoire, dans le temple d'Argos; nous possédons peut-être à Rome une réplique en marbre de la tête (*villa Ludovisi*). Les statues d'adolescents, notamment son *Diadumène*, qui se passe un bandeau autour de la tête, et son *Doryphore*, qui tient une épée, nous sont connues par des répliques d'époque romaine. Il avait encore sculpté un *Apoxyomène*, athlète secouant la poussière de la lutte, et une Amazone, faite en concours avec Crésilas, Phradmon et Phidias. Pline admirait de lui, dans l'*atrium* du palais de Titus à Rome, 2 enfants jouant aux dés. Comme architecte, Polyclète est l'auteur de la *Tholos* d'Épidaure, monument circulaire en marbre blanc, et d'un grand théâtre dans la même ville, qui subsistent encore aujourd'hui.
S. Re.

POLYCLÈTE, dit le *Jeune*, statuaire d'Argos, frère et élève de Nancydes, avait exécuté un trépied de bronze en mémoire

de la victoire d'Ægos Potamos et une statue de Jupiter Philios à Mégalopolis. S. Re.

POLYCRATE, tyran de Samos, où il s'empara de l'autorité vers 532 av. J.-C. Il fit périr ses deux frères, avec qui il avait d'abord partagé le pouvoir, soumit plusieurs îles de la mer Égée et même des villes de la côte, et défit les Milésiens venus au secours de ceux de Lesbos. Amasis, roi d'Égypte, et Cambyse, roi de Perse, le trouvèrent assez puissant, l'un pour faire alliance avec lui, l'autre pour lui demander des secours. Protecteur des arts et des sciences, il reçut à sa cour Anacréon et Phérécyde, et rassembla une bibliothèque. Pour prévenir les disgrâces de la Fortune, qui le comblait de ses faveurs, il jeta dans la mer un anneau d'un grand prix : mais l'anneau lui fut rapporté; on l'avait retrouvé dans le corps d'un poisson. La perfidie d'Orœtès, gouverneur de Sardes, mit fin à tant de bonheur : il attira Polycrate chez lui et le fit mettre en croix, 521 av. J.-C. O.

POLYCRATE, sophiste athénien de la fin du v^e siècle av. J.-C., professa d'abord à Athènes, puis à Chypre, où Isocrate lui adressa son *Busiris*. Polycrate avait lui-même composé une déclamation sous le même titre, ainsi qu'une *accusation contre Socrate* à laquelle répondit Lysias. S. Re.

POLYCRITE, de Mendé en Thrace, médecin d'Artaxerxès, avait écrit un ouvrage historique sur la Sicile. S. Re.

POLYDECTE, roi de Sériphe, recueillit Danaé et son fils Persée abandonnés sur les flots. Danaé ayant plus tard été insultée par lui, Persée la vengea en le pétrifiant avec la tête de Méduse.

POLYDECTE, roi de Sparte, de la race des Eurysthénides, fut le père de Charilaüs, dont son frère, le célèbre Lycurgue, fut le tuteur.

POLYDORE, fils de Priam. (*V.* Polymnestor.)

POLYDORE, roi de Sparte, de la race des Eurysthénides, 876-824 av. J.-C., se signala dans la première guerre de Messénie. Son image servit de sceau public aux magistrats de Sparte.

POLYDORE DE CARAVAGE. *V.* Caravage.

POLYDORE VIRGILE, historien. (*V.* Virgile.)

POLYEN, *Polyænus*, écrivain grec, né en Macédoine, fut avocat à Rome sous le règne de Marc-Aurèle. On a de lui : *Stratagèmes*, ou *Ruses de guerre*, en 8 liv., publiés par Casaubon, 1589; par Maasvicius, Leyde, 1690; par S. Mursinna, 1756, par Coray, 1809, par Wöfflin, 1860. Il en existe une traduction française par Dom Lobineau, Paris, 1739. Les *Stratagèmes* sont une compilation faite sans goût, dont le principal mérite est de contenir des fragments de beaucoup d'historiens dont nous n'avons plus les ouvrages.

Malina, *de fide Polyæno habenda*, 1869; *de dictione Polyæna*, 1854.

POLYEUCTE, orateur athénien, contemporain de Démosthènes, fut impliqué dans le procès d'Harpalus. On trouve quelques fragments de ses discours dans les *Oratores attici* de C. Müller. S. Re.

POLYEUCTE (Saint), officier dans les troupes romaines à Mélitène, fut converti par son ami Néarque et souffrit le martyre vers l'an 250. Fête, le 13 février. Il a fourni à P. Corneille le sujet d'une belle tragédie.

POLYGNOTE, le plus grand peintre grec avant Apelles, né à Thasos, fils d'Aglaophon, vint s'établir à Athènes où il fut l'ami de Cimon. Son plus fameux tableau représentait la Prise de Troie, et l'Enfer dans la *Lesché* ou galerie de Delphes (*V.* Lesché), travail commandé par le conseil amphictyonique. On y voyait la descente d'Ulysse aux enfers et sa rencontre avec Tirésias. Dans le portique d'Athènes, il avait peint ou fait peindre sous sa direction des compositions représentant la prise de Troie, la bataille de Marathon, celle d'Œnoe en Argolide, entre les Athéniens et les Spartiates. Ses œuvres, qui se distinguaient par la correction du dessin et la noblesse du sentiment, n'étaient pas encore tout à fait affranchies de la raideur archaïque. On connaissait aussi quelques statues de Polygnote.

Gebhardt, *les Peintures de Polygnote*, 1872. S. Re.

POLYHISTOR (Alexandre), écrivain grec, né à Milet ou en Phrygie, pris dans la guerre de Mithridate, fut affranchi de Corn. Lentulus et disciple de Cratès, et périt vers 75 av. J.-C. dans un incendie de sa maison à Laurentum. Des quarante-deux ouvrages que citent de lui les anciens, il ne nous reste que des fragments d'une *Histoire des peuples de l'Orient* et d'un *Traité sur les Juifs*, conservés par Plutarque, Athénée, Pline, Eusèbe et Suidas. On les trouvera dans le III^e vol. des *Fragmenta historicorum græcorum* de Didot, 1849.

Freudenthal, *Alexander Polyhistor*, 1875; Rauch, *Commentatio de Alexandro Polyhistore vita et scriptis*, 1843. S. Re.

POLYMASTUS, *aux nombreuses mamelles*, surnom de l'Artémis d'Éphèse, nommé *Multimammia* par les Romains. S. Re.

POLYMNESTOR, roi de la Chersonèse de Thrace, épousa Ilioné, fille de Priam et d'Hécube, qui lui confièrent leur fils Polydore et une partie de leurs trésors. Après la chute de Troie, il fit périr l'enfant et s'empara de ses richesses.

POLYMNIE (du grec *polus*, beaucoup et, *umnos*, hymne), muse de la poésie lyrique. On la donnait pour l'inventrice de l'harmonie. Œagre la rendit mère d'Orphée. On la représente ordinairement debout, dans une attitude pensive et un doigt sur la bouche. Ses attributs sont le sceptre, le rouleau de papyrus et le laurier. (*V.* Muses.) La célèbre Polymnie appuyée sur son coude du Musée du Louvre est presque tout entière une restauration du sculpteur italien Agostino Penna. S. Re.

POLYNÉSIE. Une des quatre grandes divisions de l'Océanie, à l'E. de la Mélanésie; comprenant les innombrables petites îles qui composent les archipels compris entre les 160° long. E. et 105° long. O., et les 35° lat. N. et 56° lat. S. Quelques-unes seulement ont été colonisées par les Européens. Possessions anglaises : les îles de la *Nouvelle-Zélande* (*V. ce mot*), l'île *Chatam*, et les îles *Auckland* au S. — Possessions françaises : les îles *Marquises*, les îles *de Taïti* ou *de la Société*, les îles *Tuamotou* (*Pomotou*), *Gambier* et *Toubouaï*, etc. — Archipels indépendants : à l'O. ceux de *Gilbert*, de *Marshall*, d'*Anson* et de *Magellan*; au S. les îles *Tonga* et *Samoa*, où domine l'influence allemande; au centre l'archipel de *Cook* ou d'*Hervey* et les *Sporades* de la Polynésie; à l'E. l'*île de Pâques* ou Whai-hou; au N. les îles *Sandwich* ou *Hawaï* (*V.* Hawaï), etc. — La plupart de ces îles reposent sur des bancs de corail et portent encore les traces des phénomènes volcaniques auxquels elles doivent leur naissance. Plusieurs sont montagneuses, et, parmi leurs sommets les plus élevés, sont les trois montagnes de l'île Hawaï : le Mauna-Roa, qui a 4,157 mèt. d'altitude; le Mauna-Koa, 4,029 mèt.; le Mauna-Vororay, 3,288 mèt.; à Taïti, le Tobronou s'élève à 2,449 mèt.; et, dans les îles Viti, le point culminant de Tabe-Ouni a plus de 1,940 mèt. — Les productions de la Polynésie sont le cocotier, l'arbre à pain ou artocarpe, le bananier, l'igname, la patate, etc. Les brises de mer rendent le climat très agréable. — Quiros, Tasman, Roggeween, Bougainville, Cook, La Pérouse et Dumont d'Urville sont les navigateurs qui ont fait le plus de découvertes dans la Polynésie et fourni sur ce pays les notions les plus exactes. — On a supposé que les Polynésiens avaient dû quitter les îles Moluques aux temps préhistoriques pour s'établir d'abord dans les archipels Samoa, Tonga et les îles voisines, et l'on pense qu'ils se sont répandus vers le xv^e siècle de notre ère dans les îles situées plus à l'E. et au S.-E., et jusque dans la Nouvelle-Zélande. Ils sont plus clairs de peau que les Malais et ont les traits plus réguliers et plus agréables. On les rattache souvent aussi à la race rouge. (*V.* Races.) Ils étaient guerriers et cannibales, quand les Européens abordèrent dans leurs îles. Mais ils ont l'intelligence très vive et font de rapides progrès dans la civilisation. Beaucoup ont été convertis au catholicisme ou au protestantisme par des missionnaires français, anglais ou américains. Ils sont devenus cultivateurs ou commerçants. Malheureusement ils sont décimés par des maladies, qui en font périr un grand nombre et qui ont considérablement diminué depuis un siècle la population de la Polynésie. C. P. et G. H.

POLYNÉSIE AMÉRICAINE, nom donné quelquefois aux divers archipels d'îles à guano, situées au centre de l'océan Pacifique dans la Polynésie, et dont le gouvernement des États-Unis a pris possession en 1856, mais sans y fonder de véritables colonies. Ces îles sont placées entre 13° lat. S. et 10° lat. N., 151° long. O. et 171° long. E., au N. des îles de la Société et des Navigateurs, à l'E. des archipels Ellice, Gilbert et Marshall. Elles comprennent, au N. de l'Équateur : les îles *Makin* ou *Pitt* et *Maraki* ou *Mathieu* dans l'archipel Gilbert, *Barber*, *Samarang* ou *Prospect*, *Palmyre*, *Washington* ou *New-York*, *Walker* et *Christmas*; au S. de l'Équateur : *Jervis* ou *Bunker*, *Maldon*, *Flint*, *Penrhyn* ou *Bennett*, les archipels *Roggewen*, *Union* et *Phénix*.

POLYNICE, né de l'inceste d'Œdipe et de Jocaste, et frère jumeau d'Étéocle. Les deux jeunes princes nourrissaient l'un contre l'autre une haine mortelle, qui avait commencé, disait-on, dans le sein de leur mère. Après la catastrophe d'Œdipe, il fut convenu qu'ils régneraient alternativement sur Thèbes, d'année en année. Étéocle, premier possesseur du trône, refusa d'en descendre lorsque l'année fut expirée. Polynice, aidé d'Adraste, roi d'Argos, dont il avait épousé la fille, et de six autres princes grecs, assiégea Thèbes et commença la guerre dite *des Sept chefs*. Les deux frères s'entre-tuèrent dans un combat, et la mort même n'éteignit pas leur ressentiment; car leurs corps ayant été mis sur le même bûcher, on vit, disaient les poètes, la flamme se diviser en deux langues qui parurent se combattre. Créon recueillit les cendres d'Étéocle, mais défendit de rendre les derniers honneurs à Polynice, et fit périr Antigone (*V. ce mot*) pour avoir désobéi. Étéocle et

Polynice ont fourni à Stace le sujet de sa *Thébaïde,* à Racine le sujet de sa tragédie des *Frères ennemis*. B.

POLYPHÈME, le plus célèbre des Cyclopes, fils de Neptune et de la nymphe Thoosa, habitait une caverne de la Sicile et possédait de grands troupeaux de chèvres et de brebis. Leur lait et la chair humaine étaient sa nourriture. Amoureux, mais vainement, de la nymphe Galatée, il écrasa son rival Acis sous un quartier de roc. Ulysse, jeté par la tempête en Sicile, se réfugia dans la caverne du Cyclope, qui, en revenant avec ses troupeaux, dévora deux Grecs. Ulysse l'enivra, lui creva l'œil avec un pieu énorme et s'enfuit avec ses compagnons, malgré la rage du Cyclope. On trouve les détails de cette aventure dans le IX[e] livre de l'*Odyssée*, et dans Ovide, *Mét.*, XIV, 185; Euripide en a fait le sujet d'un drame satyrique intitulée *le Cyclope*. Selon Servius, Polyphème avait trois yeux. C'est ainsi qu'il est représenté dans les peintures d'Herculanum. B.

POLYPHONTE tua le roi de Messénie Cresphonte, son parent, pour s'emparer du trône, et voulut contraindre Mérope, veuve de ce prince, à l'épouser. Il avait fait périr tous les princes de la famille royale; Téléphonte, fils du roi, qui lui avait seul échappé, le tua plus tard pour venger sa famille. (*V.* la tragédie de *Mérope* de Voltaire.)

POLYPTIQUE, registre plié en plusieurs parties. Ce nom s'appliquait : 1° à des registres où l'on inscrivait les impôts et charges publiques; 2° à des rôles de cens et de dénombrement; 3° aux registres renfermant les corvées et redevances des censitaires et des vassaux; 4° aux états officiels et authentiques des biens et droits d'une abbaye, dressés solennellement et contradictoirement par les parties intéressées. Un des plus anciens polyptiques est celui de l'abbaye de Saint-Germain des Prés de Paris, rédigé au commencement du IX[e] siècle par l'abbé Irminon, et publié en 1836 par Guérard. Polyptique vient de *polus,* plusieurs, et *ptux,* pli.

POLYSPERCHON, général d'Alexandre le Grand, commandait les Stymphéens à la bataille d'Arbelles, et conquit ensuite la Bubacène. Sa franchise le fit disgracier et mettre en prison. En 320 il succéda comme régent à Antipater, fut attaqué par Cassandre, fils de ce général, et bientôt réduit à la possession de quelques villes du Péloponèse, 317. Il chercha à se relever, en appelant Hercule, fils d'Alexandre et de Barcine; mais, trompé par les promesses de Cassandre, il empoisonna le jeune prince, 309. Il ne recouvra point son autorité, et l'on ignore ce qu'il devint.

POLYSTRATUS, un des Quatre-Cents, en faveur duquel Lysias écrivit un plaidoyer. S. Re.

POLYSYNODIE, nom donné par l'abbé de Saint-Pierre au système d'administration adopté par le duc d'Orléans, régent, au début du règne de Louis XV, et qui consistait à remplacer les ministères par des conseils. (*V.* Louis XV.)

POLYTECHNIQUE (École). *V.* École.

POLYTHÉISME, système de religion qui admet la pluralité des dieux. Il comprend le paganisme ou idolâtrie, le sabéisme et le fétichisme.

POLYTIMÈTE, *Polytimetus,* riv. de Sogdiane, passait à Marcanda; auj. Kohik. (*V.* Oxien.)

POLYXÈNE, fille de Priam et d'Hécube, fut aimée d'Achille, qui l'épousa à l'insu des Grecs dans le temple d'Apollon; pendant la cérémonie Achille fut tué en trahison par Pâris. Polyxène se tua, ou, selon d'autres auteurs, fut immolée par Pyrrhus sur le tombeau d'Achille.

POLYXO. *V.* Hélène.

POLYZELUS, poète de l'ancienne comédie attique, dont il ne reste rien. Un autre du même nom avait écrit sur l'histoire de Rhodes. S. Re.

POLZIN, v. du roy. de Prusse (Poméranie) (rég. de Coeslin), sur le Waggerbach; 4,724 hab. Draps, serges, cuirs. Aux environs, bains d'eaux minérales.

POMABAMBA, v. de Bolivie (Chuquisaca), à l'E. de Potosi; 2,084 hab.

POMARD ou **POMMARD**, vge (Côte-d'Or), arr. et à 5 kil. S.-O. de Beaune; 1,252 hab. Vins rouges célèbres.

POMARE I[er], roi de Taïti, 1793-1803, eut recours aux Anglais pour dompter ses sujets révoltés, et, en 1797, ouvrit ses États aux missionnaires anglicans.

POMARÉ II, fils du précédent, né vers 1780, m. en 1821, dut un instant quitter son île à cause d'une insurrection des indigènes soulevés contre les missionnaires anglais, se convertit au christianisme en 1817, fut baptisé en 1819 et introduisit l'imprimerie à Taïti.

POMBAL (Don Sébastien-Joseph de **CARVALHO E MELLO**, comte d'**OEIRAS** en 1759, puis, en 1770, marquis de), fut le vrai roi de Portugal sous Joseph I[er], fils et successeur de Jean V, 1750-77. Né à Lisbonne, d'une famille de petite noblesse, en 1699, m. en 1782, il fut ambassadeur à Londres et à Vienne sous Jean V, ministre des affaires étrangères dès le début du règne nouveau; premier ministre, après que le tremblement de terre de Lisbonne, 1755, lui eut donné l'occasion de montrer son énergie contre les brigands, qui profitaient du désastre, et son habileté à le réparer et à relever la ville de ses ruines. Novateur infatigable, partageant sans les accepter entièrement les idées des philosophes et des économistes du XVIII[e] siècle, il fut, avant tout, un despote impérieux, réformant par l'arbitraire et brisant tout ce qui lui faisait obstacle. Il profita d'un attentat contre la vie du roi pour ruiner la haute noblesse, 1758; jugés par une commission, soumis à la torture, les accusés (le duc d'Aveiro, les Tavora, etc.) périrent, malgré leur rang, dans d'affreux supplices. La résistance qu'opposaient à la domination portugaise les missions de l'Uruguay et du Paraguay, cédées, en 1750, par l'Espagne en échange de la colonie du Sacramento, lui fournirent l'occasion de présenter les jésuites comme des rebelles et de les chasser de la cour, 1757; il les accusa ensuite d'être les instigateurs et les complices du régicide, les expulsa des États portugais, 1759, confisqua leurs biens au profit du Trésor, 1761, et, faisant servir à ses fins le tribunal de l'inquisition, qu'il avait placé plus que jamais sous la dépendance du pouvoir royal, il envoya au bûcher l'un d'entre eux, Malagrida (*V. ce nom*), accusé d'hérésie et de sorcellerie, 1761. Parler mal du gouvernement ou des ministres était un crime; résister à la moindre disposition prise par eux, une trahison, et des récompenses étaient offertes aux dénonciateurs. Le commerce fut protégé par quelques mesures intelligentes; mais les monopoles, dans lesquels on accusait le ministre d'avoir des intérêts, excitèrent des murmures et des soulèvements, qu'il réprima avec violence. Ce despotisme ne doit pas faire oublier les services réels que Pombal a rendus à son pays : l'égalité proclamée de nouveau entre les anciens et les nouveaux chrétiens, la perception des impôts améliorée, l'agriculture encouragée, l'armée soumise à une discipline plus exacte, les fortifications réparées, la marine rétablie, l'instruction facilitée. A l'extérieur, il eut à soutenir, avec l'appui de l'Angleterre, à laquelle il fut toujours moins opposé en fait qu'en paroles, une petite guerre contre l'Espagne et la France, qui voulaient faire adhérer le Portugal au Pacte de famille (*V. ce mot*), 1762-63. Contraint de donner sa démission 8 jours après l'avènement de Marie I[re], 1777, il fut mis en jugement et condamné; la reine se contenta de l'exiler, et il se retira à Pombal, où il mourut. *V.* 2 ouvrages anonymes : *les Mémoires du marquis de Pombal,* 1784, édit. franç., en 4 vol. in-12; c'est un réquisitoire contre le célèbre ministre, avec de nombreux documents; et l'*Administration du marquis de Pombal,* Amst., 1784, 4 vol. in-12. C'est une apologie ou plutôt un panégyrique. R.

POMBAL, v. de Portugal (Estramadure); 4,478 hab. Elle appartenait jadis aux Templiers, qui bâtirent un château que l'on y voit, puis, 1357, à l'ordre du Christ. On y créa une commanderie pour la famille Carvalho-Mello.

POMÈGUE, petite île de France (Bouches-du-Rhône), dans la Méditerranée, au S. de Ratonneau, à 8 kil. et dans la baie de Marseille. Près de là est le lazaret du Frioul.

POMÉRANIE (Prov. de), division administrative du roy. de Prusse, bornée par le Mecklembourg à l'O., le Brandebourg au S., la prov. de Prusse à l'E., la Baltique au N.; 30,108 kil. carr., y compris l'île de Rugen; 1,540,034 hab., protestants, sauf 23,877 catholiques et 13,886 israélites. Ch.-l. Stettin. Elle comprend les trois régences de Stettin, Coeslin, Stralsund, et dépend du II[e] corps d'armée (Stettin). Le sol est sablonneux, excepté celui des côtes, qui est très fertile. La Poméranie est arrosée par l'Oder, qui, en sortant de Stettin, forme le lac de Damm et ensuite tombe dans le Frische-Haff, lagune correspondant avec la Baltique par 3 rivières, la Peene, la Swine et la Divenow. Produits principaux: céréales, chanvre, tabac, bois, bétail, beaucoup d'oies. Sur les côtes on trouve aussi de l'ambre. L'industrie n'est pas considérable, sauf l'industrie linière. Commerce très actif sur l'Oder et sur la Baltique; son centre est à Stettin, avec l'avant-port de Swinemunde. — La Poméranie, dont le nom dérive du slave *Pomarski* (près de la mer), fut d'abord habitée par les Goths, les Rugiens et les Vandales; au VII[e] siècle, les Wendes y dominaient. Depuis 1062, elle eut des ducs particuliers, dont Suantibor est la tige, et Boguslaw *le Grand* un des plus remarquables. Au XII[e] siècle, le christianisme y fut introduit; l'évêque Otto de Bamberg baptisa les premiers convertis en 1124. Avec Boguslaw XIV, m. en 1637, s'éteignit la ligne mâle des ducs wendiques. En vertu d'un pacte antérieur, la succession aurait dû échoir en entier à la maison électorale de Brandebourg; mais la Poméranie étant, au milieu de la guerre de Trente ans, occupée par les Suédois, le Brandebourg ne reçut, par le traité de Westphalie, que la *Poméranie ultérieure,* tandis que la Suède garda la *Poméranie antérieure* (en

deçà de l'Oder), ainsi que l'île de Rugen. Par le traité de Stockholm, 1720, le roi Frédéric-Guillaume Ier de Prusse reçut la plus grande partie de la Poméranie antérieure, de sorte que la Suède ne garda que les pays entre le Mecklembourg, la Baltique et la Peene, plus l'île de Rugen. Cette dernière portion fut cédée par la Suède au Danemark, en échange de la Norvège, 1814; en 1815, le Danemark dut la céder à la Prusse en échange du Lauenbourg et d'une somme de 10 millions de francs. Aujourd'hui la Prusse possède toute la Poméranie. E. S.

POMÉRANIE SUÉDOISE, partie de la Poméranie, qui se composa de la *Poméranie antérieure*, de Stettin et des îles à l'embouchure de l'Oder. Elle fut constituée en faveur de la Suède par le traité de Westphalie, 1648. Le ch.-l. était *Stralsund*. (*V. l'art précédent.*) E. S.

POMÉRELLIE, *Pomerania parva* en latin, nom donné autrefois à la partie de la Prusse proprement dite qui est située entre la rive g. de la Vistule, la Poméranie, le grand-duché de Posen et la Baltique; villes princ. : Schwetz, Konitz, Stargard, Dirschau. Ce pays eut d'abord ses souverains particuliers; il tomba, en 1290, après de longues luttes entre la Pologne, la Poméranie, les margraves de Brandebourg et l'Ordre Teutonique, sous la domination de la première; reconquis, en 1310, par l'Ordre Teutonique, il fut cédé, en 1466, à la Pologne, dont il fit partie jusqu'au partage de 1772. Aujourd'hui il est compris dans la prov. de Prusse. E. S.

POMETIA (SUESSA-). *V.* SUESSA.

POMEY (FRANÇOIS), jésuite, né dans le comtat Venaissin en 1618, fut préfet des études à Lyon, où il mourut en 1673.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Pantheum mysticum*, traité de mythologie, 1659; *Libitina, sive de funeribus*, 1659, in-12, relation des funérailles chez les anciens; *Dictionnaire français-latin*, Lyon, 1664, in-4°, plusieurs fois réimprimé sous le titre de *Dictionnaire royal*; *Flos latinitatis*, 1665, in-12; *Indiculus universalis*, français-latin, 1667, in-12, etc.

POMIGLIANO-D'ARCO, v. du roy. d'Italie, prov. de Naples; 8,758 hab.

POMMARD. *V.* POMARD.

POMMEREUL (FRANÇOIS-RENÉ-JEAN DE), né à Fougères en 1745, m. en 1823, entra au service comme officier d'artillerie, fit la guerre de Corse, reçut de Louis XVI la mission d'aller étudier à Naples l'organisation de son arme, resta peu de temps dans les armées de la République, reprit un commandement après le 18 brumaire, devint général de division, et, sous l'Empire, préfet du département d'Indre-et-Loire, puis du Nord, conseiller d'État et directeur général de la librairie. Il fut compris dans l'ordonnance du 24 juillet 1815, qui l'exila de France, et n'y rentra qu'en 1819.

On a de lui : *Histoire de l'île de Corse*, 1779; *Recherches sur l'origine de l'esclavage religieux et politique du peuple en France*, 1781; *Vues générales sur l'Italie et Malte*, 1797; *Campagne du général Bonaparte en Italie*, 1797, etc. Il a coopéré à l'*Art de vérifier les dates*, à l'*Encyclopédie méthodique*, et à d'autres grands recueils.

POMMERN, nom allemand de la POMÉRANIE.

POMŒRIUM, espèce de grand chemin de 166 pieds de large (49m,18) tracé autour et à l'extérieur des murs de l'anc. Rome. Il formait comme l'enceinte religieuse, et marquait les limites de la ville proprement dite; sur cette enceinte on prenait les auspices qui intéressaient la cité. Le Pomœrium fut reculé plusieurs fois : d'abord par Romulus et Tatius; ensuite par Ancus Martius, Servius Tullius, Sylla, Auguste, Claude et Trajan. D'après les lois sacrées, il ne pouvait être reculé que par le citoyen dont les conquêtes avaient agrandi le territoire de la République. Le Pomœrium fut une invention étrusque. A Rome, comme ailleurs sans doute, il devait demeurer vague et inculte. — Aulu-Gelle donne la définition suivante qu'il a trouvé dans les livres des augures : *Pomœrium est locus intra agrum effatum per totius urbis circuitum pone muros, regionibus certis determinatus, qui facit finem urbani auspicii.* (*Noct. Att.*, XIII, 14.)

Mommsen, *das Begriff des Pomerium*, dans les *Rom. Forschungen*, II.
C. D—Y et G. L.-G.

POMONA ou **MAINLAND**, la plus grande des îles Orcades, au centre; 46 kil. sur 20; 15,000 hab. Ch.-l. Kirkwall. Sol marécageux et couvert de bruyères. Ruines de la *maison des Picts*, et cercle de *Loda*, mentionné dans Ossian.

POMONE, déesse des fruits, particulièrement révérée en Étrurie, d'où son culte passa à Rome. Elle épousa le dieu champêtre Vertumne. On la représente couronnée de pampres et de grappes de raisin, et portant d'une main une corne d'abondance ou une corbeille de fruits.

POMOTOU (ARCHIPEL), ou *Archipel Dangereux* ou *de la mer Mauvaise*, appelé aussi *Tuamotou*, groupe d'îles dans le Grand Océan équinoxial (Polynésie), au S. des Marquises, et à l'E. de Taïti. Ces îles sont basses, petites et peuplées de 5,459 hab., 1879. Les principales sont *Ana* et *Faaite*. Elles appartiennent à la France.

POMPADOUR (JEANNE-ANTOINETTE **POISSON**, MARQUISE DE), née à Paris en 1721, m. en 1764, eut pour père, non, comme on l'a dit, un boucher des Invalides, mais un écuyer du Régent. Sa mère, belle et intrigante, l'éleva pour le monde corrompu du temps, et la maria, dans tout l'éclat de sa beauté, au sous-fermier Le Normand d'Étioles. Produite aux chasses de Louis XV dans la forêt de Sénart, distinguée par le roi, elle osa braver, dès 1742, Mme de Châteauroux; mais ce ne fut qu'après la mort de cette favorite qu'elle lui succéda; elle ne devint maîtresse déclarée qu'en 1745, et fut alors établie à Choisy, avec un appartement à Versailles. Dans la crainte que l'absence ne compromît sa faveur naissante, elle accompagna Louis à l'armée du Nord (campagne de Fontenoy, mai 1745); au retour, elle fut créée *marquise de Pompadour* et prit les armes de l'ancienne maison de ce nom, éteinte en 1722. Habile à amuser le roi, elle organisa, avec le concours de Voltaire et de Bernis, les fêtes les plus brillantes, et fonda son pouvoir sur l'art de distraire un monarque ennuyé. Dès 1746, son influence politique était considérable : d'abord préoccupée des questions de finances, elle imagina les *Croupes* (*V. ce mot*), et fit renvoyer le contrôleur général Orry. Machault, qui le remplaça, ne fit nulle objection à la pension de 200,000 livres accordée à la marquise, et toléra l'usage et l'abus des *acquits au comptant* (billets du roi sur le Trésor, sans indication de motifs). Mme de Pompadour favorisa tour à tour les jansénistes, les écrivains, les philosophes, le Parlement, pour se faire des appuis dans tous les partis. Au début, elle se servit surtout de Voltaire contre le parti religieux, qui provoquait son éloignement. En 1752, elle soutint l'*Encyclopédie*. Par son oncle Le Normand de Tournehem, par son frère le marquis de Marigny, tour à tour directeurs généraux des bâtiments, elle donna une grande impulsion aux constructions et aux embellissements de Paris. Elle contribua à faire établir l'École Militaire, encouragea les premiers essais de Charles Adam, et assura ainsi à la manufacture de Sèvres une nouvelle supériorité. Honorée du tabouret et des prérogatives de duchesse en 1752, nommée en 1756 dame du palais de la reine et installée officiellement à Versailles au moment même où l'amour du roi s'affaiblissait, elle conserva son influence en veillant à tous ses plaisirs, et surtout en lui évitant les fatigues du gouvernement. En effet, elle s'immisça davantage encore dans les affaires, remplaça à la marine Maurepas par Rouillé, bientôt chargé des affaires étrangères, domina complètement Saint-Florentin, et fit la fortune de Bernis. Elle aimait à s'entourer d'hommes médiocres, pour les tenir plus sûrement dans sa dépendance; d'Argenson, Machault et Choiseul firent seuls exception. En 1757, elle fut un instant obligée de quitter la cour après l'attentat de Damiens (*V. ce nom*); elle y reparut bientôt, et fit disgracier d'Argenson et Machault, qui avaient conseillé son départ. Dans la politique extérieure, sa vanité, flattée par Marie-Thérèse et Kaunitz, précipita la France dans la guerre de Sept ans : irritée des sarcasmes de Frédéric II sur la *dynastie des cotillons*, elle fit signer par Bernis le traité de Versailles, mai 1756, ce qui unissait contre le roi de Prusse les deux maisons de France et d'Autriche, et, en nous occupant sur le continent, devait permettre à l'Angleterre de s'emparer des colonies françaises. Elle contribua encore à nos revers en faisant et défaisant les généraux, substituant Richelieu à d'Estrées, vainqueur à Hastenbeck, soutenant Soubise après Rosbach, résistant obstinément à Bernis, qui voulait la paix, et qui donna sa démission, 1758. Elle le remplaça par Choiseul, qui, plus adroit et plus audacieux, la domina bientôt. Elle lui prêta un concours énergique pour l'abolition de l'ordre des jésuites, à qui elle attribuait son exil de 1757, et dont elle voulait enlever l'appui à la famille royale. Elle fit déférer à 40 évêques l'examen de leurs Constitutions, soutint le Parlement qui condamna la société, enfin conseilla longtemps d'avance l'édit par lequel Louis XV l'abolit en France. Troublée par les revers de la guerre de Sept ans, qui lui ont inspiré une belle lettre à d'Aiguillon, affligée de la haine qu'on lui portait, jalouse peut-être du crédit de Choiseul, qui semblait n'avoir plus besoin de son appui auprès du roi, elle termina sa vie à Versailles, à l'âge de 44 ans, sans que Louis XV lui donnât une larme ou un regret. Sa faveur n'avait pas été sans quelques amertumes; déférente envers la reine, elle avait bien su obtenir le respect des princesses; mais le Dauphin lui témoigna toujours une légitime aversion; le prince de Conti l'insulta presque publiquement; Richelieu, s'il ne lui laissa pas voir toute sa répugnance à marier, comme elle le voulait, le duc de Fronsac, son fils, avec la fille qu'elle avait eue de Le Normand, employa tous les moyens pour prévenir cette alliance. Avide et prodigue, elle recevait annuellement près de 1,500,000 livres; elle s'était fait donner successivement le marquisat de Pompadour, les terres de La Celle, Crécy, Saint-Remy, les châteaux d'Aulnay, de Brimborion, de Bellevue; elle possédait des hôtels à Paris, Versailles, Fontainebleau, Compiègne; elle avait réuni à grands frais un mobi-

lier splendide, dont la vente dura plus d'un an, formé un cabinet de pierres gravées, qu'elle laissa au roi, et une collection de livres et d'objets d'art, qui passa à son frère. Elle dotait de pauvres jeunes filles, soulageait des vieillards, réparait des villages, encourageait les artistes et les inventeurs, Carle Vanloo, Cochin, Bouchardon, donnait son nom (*le style Pompadour*) à la recherche du *joli* dans les arts, protégeait les philosophes et les gens de lettres, Quesnay, Crébillon, Marmontel, Diderot (de qui elle avait à se plaindre), cherchait à gagner J.-J. Rousseau, qui l'offensa dans l'*Émile*. Elle soutint surtout Voltaire qu'elle sacrifia, il est vrai, à Crébillon, et força à sortir de France, mais de qui elle assura plus tard la tranquillité dans ses deux retraites près de Genève : il lui dédia, en 1760, sa tragédie de *Tancrède*. Elle dessinait et gravait avec un goût qui lui a valu des louanges délicates de Voltaire ; elle a laissé un petit in-folio (au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale de Paris) : *Suite de soixante-trois estampes (avec frontispice) gravées par Mme de Pompadour, d'après les pierres en creux exécutées par Guay.* Elle imprima de ses mains à Versailles *Rodogune*, 1760, à 20 exemplaires. On a publié des *Mémoires* et des *Lettres* de Mme de Pompadour, qui sont apocryphes. A. C.

POMPADOUR (ARNAC-). *V.* ARNAC.

POMPEDIUS SILO, de la nation des Marses, fut un des promoteurs de la guerre Sociale, l'an 663 de Rome, 90 av. J.-C., tailla en pièces l'armée de Servilius Cépion, prit Bovianum, mais fut tué dans une nouvelle bataille. Il avait fait envoyer une ambassade à Mithridate, roi de Pont, pour l'engager à envahir l'Italie.

POMPÉE, *dit le Grand* (CNEUS POMPEIUS MAGNUS), célèbre Romain, né l'an 646 de Rome, 107 av. J.-C., m. l'an 705 de Rome, 48 av. J.-C., était fils de Pompéius Strabo, sous lequel il fit ses premières armes. A 16 ans, il contint par sa fermeté une révolte que Cinna avait excitée dans le camp de son père, dont 4 ans plus tard il défendit la mémoire avec un succès tel que le juge Antistius lui donna sa fille en mariage. Quand Sylla revint de la guerre contre Mithridate, Pompée, qui, dans les discordes civiles, avait embrassé son parti, leva 3 légions, de son autorité privée, partit pour le rejoindre, et battit 3 armées qui voulaient l'arrêter. Sylla, averti, marchait pour le secourir, et fut tout étonné de le trouver vainqueur. Il descendit de cheval en le recevant, et salua *imperator* ce jeune homme de 23 ans. Il lui fit répudier Antistia, lui donna pour femme Æmilia, sa belle-fille, puis l'envoya dans la Cisalpine au secours de Métellus, en Sicile contre Perpenna, en Afrique contre Domitius : partout il obtint les succès les plus rapides et les plus décisifs. Le dictateur en prit de l'ombrage, et lui ordonna de licencier son armée. Les soldats ne voulaient point obéir ; mais Pompée les apaisa, et revint seul à Rome. Sylla, satisfait, sortit avec tout le peuple à sa rencontre, et le salua du surnom de *Grand*. Pompée demanda le triomphe, menaça Sylla qui le lui refusait, et l'obtint en 81. Malgré Sylla encore, il fit donner le consulat à Lépidus ; quand ce dernier, après la mort du dictateur, voulut renverser ses lois, il se déclara contre lui, et le battit, en 77. Maître d'une armée, il demanda alors la direction de la guerre contre Sertorius, dernier chef du parti de Marius. Il enleva en quelques jours la Gaule Narbonnaise ; mais maltraité au siège de Laurona, battu près du Sucro, où l'arrivée de Métellus sauva seule son armée, il semblait déconcerté, lorsque l'assassinat de Sertorius (*V. ce mot*) le délivra fort à propos de son adversaire, 73. En revenant d'Espagne, il détruisit en Lucanie quelques milliers d'esclaves échappés à Crassus, et s'attribua tout l'honneur de la guerre contre Spartacus. A son arrivée à Rome, il reçut le consulat et le triomphe, 70. Il avait alors 37 ans, et songeait à se perpétuer dans le pouvoir ; afin de s'assurer l'appui du parti populaire, il proposa l'abrogation de la loi de Sylla qui avait enlevé aux tribuns le droit d'initiative ou de proposition des lois. A cette époque, Rome se vit menacée d'être affamée par les pirates, maîtres de la Méditerranée. Il fallait les détruire, et le tribun du peuple Gabinius fit donner cette commission à Pompée, en 67, avec des pouvoirs comme nul général n'en avait encore eu : le proconsulat des mers pour 3 ans, 500 navires, 120,000 hommes, le droit de puiser dans le Trésor. En 40 jours, il purgea la Méditerranée des pirates, et, en 50 autres jours, força leurs ports et leurs châteaux de Cilicie, les amena à se soumettre, les établit à Cyme en Achaïe, à Pompéiopolis, etc. Pompée devint l'idole de Rome. Un autre tribun du peuple, Manilius, proposa de lui confier l'achèvement de la guerre contre Mithridate, et fut appuyé par Cicéron. Aux immenses pouvoirs dont il était déjà investi, Pompée joignit alors le commandement des armées de Lucullus, de Glabrion et de toutes les provinces d'Asie. La bataille de l'Acilisène (mont de la Haute-Arménie), où il enveloppa et détruisit les restes de l'armée de Mithridate, fut suivie de la soumission de Tigrane, qui paya 6,000 talents (13,360,000 fr.) et livra son fils comme otage. Après avoir soumis les tribus albanaises et ibériennes du Caucase, il descendit vers la Syrie, dont il fit une province romaine, en 64, et, intervenant dans les querelles de la Judée, prit Jérusalem et remplaça Aristobule par Hyrcan II. La mort de Mithridate le rappela vers le Bosphore, et ce fut lui qui fit enterrer le vieux roi. Avant de quitter l'Asie, il organisa en province, sous le nom de Bithynie, les trois pays que Mithridate avait longtemps remplis de son nom, la Bithynie, la Paphlagonie et le Pont. De retour en Italie, il licencia son armée sous les murs de Rome, et obtint le triomphe pour ses deux campagnes contre les pirates et contre Mithridate. La pompe en fut admirable et dura 3 jours. Ici commence une 2e phase dans la vie de Pompée, celle des fautes et des revers. Son ambition le brouilla avec le Sénat, qui n'avait pas voulu ratifier les actes de son proconsulat d'Asie, et le jeta entièrement dans le parti populaire, dont il avait déjà tant obtenu. Crassus était son rival et son ennemi ; César, qui avait aussi ses vues, voulut s'appuyer sur l'un et sur l'autre, et les réconcilia. Ils formèrent une alliance d'ambition qu'on a appelée le *Premier Triumvirat*, 61. César donna en mariage sa fille Julia à Pompée. Dans le partage que les triumvirs firent entre eux des provinces, Pompée obtint l'Afrique et l'Espagne ; mais il les fit administrer par des lieutenants, et, resté seul à Rome pendant les campagnes de César dans les Gaules et l'expédition de Crassus contre les Parthes, il chercha à regagner le peuple en lui donnant des jeux magnifiques. Il parvint à se faire nommer seul consul, 52. La mort de Julia acheva de rompre ses liens avec César, dont il fit décréter le rappel. (*V.* CÉSAR.) Quand on lui demandait comment il arrêterait son rival, si celui-ci franchissait les monts avec son armée : « Je n'ai, disait-il, qu'à frapper du pied la terre pour en faire sortir des légions. » Mais lorsque César eut passé le Rubicon, il reconnut son impuissance, s'enfuit à Capoue, et de là passa à Brindes, puis en Épire, où, pendant un an, il rassembla des troupes et de l'argent. César, maître de l'Italie, court en Espagne, défait les Pompéiens, puis marche contre son rival, 48, qui lui fait éprouver un échec à Dyrrachium. César s'étant retiré en Thessalie, Pompée l'y suivit, avec le dessein de le ruiner par une suite de petits combats ; mais il se laissa entraîner à une grande bataille près de Pharsale, la perdit, n'essaya pas même de défendre son camp, et s'enfuit presque seul sur un vaisseau à Lesbos, où l'attendait sa nouvelle épouse Cornélie. De là, il partit pour aller, en Égypte, demander un asile au jeune roi Ptolémée XII, qui était son pupille et lui devait le trône ; mais les ministres de ce prince firent assassiner Pompée en mer, sous les yeux de sa femme et de son fils Sextus. — Pompée ne fut jamais qu'un homme médiocre, imprévoyant par impuissance, par défaut de portée dans l'esprit.

V. Plutarque, *Vie de Pompée* ; Appien, *Guerre de Mithridate* et *Guerres civiles* ; les *Hist. romaines* de Michelet, t. III, de Mommsen, t. VI, de Duruy, t. II. F—T.

POMPÉE (CNEUS), l'aîné des fils du précédent, rallia en Espagne, avec son frère Sextus, les débris du parti pompéien après les défaites de Pharsale et de Thapsus, battit plusieurs lieutenants de César, mais il fut vaincu par celui-ci sous les murs de Munda, et tué dans sa fuite, l'an 708 de Rome, 45 av. J.-C.

POMPÉE (SEXTUS), dit *le Jeune*, frère du précédent, passa en Espagne après la bataille de Thapsus, et, quand ceux de son parti eurent été défaits à Munda, l'an 708 de Rome, 45 av. J.-C., se réfugia dans les Pyrénées, où il commença, à la mort de César, la guerre contre le gouverneur de l'Espagne, Asinius Pollion. Un décret du sénat, qu'il avait sollicité par lettre, lui ayant rendu ses biens et le proconsulat des mers, il réunit des vaisseaux à Marseille. Les Triumvirs, maîtres de Rome, l'ayant porté sur leurs tables de proscription, il partit pour la Sicile, s'en empara, ainsi que de la Sardaigne et de la Corse, se fit le protecteur des proscrits, qui cherchaient un refuge auprès de lui, et affama Rome en interceptant les convois de blé. Octave essaya vainement de le combattre ; Sextus était plus puissant que jamais, et le peuple de Rome, affamé, demandait à grands cris que les Triumvirs fissent la paix avec lui. Ils eurent à Misène, l'an 715 de Rome, 38 av. J.-C., une entrevue avec Sextus, auquel ils reconnurent la possession de la Sicile, de la Corse, de la Sardaigne et de l'Achaïe ; de plus, une indemnité de 70,000,000 de sesterces (14,000,000 de fr.), à valoir sur les biens de son père ; enfin Sextus exigea aussi que les proscrits réfugiés près de lui eussent la vie sauve. Cette paix ne fut qu'une trêve : Octave, dès l'année suivante, se fit livrer par le traître Ménas la Corse et la Sardaigne ; on reprit les armes, et Sextus conserva l'avantage jusqu'à l'arrivée d'Agrippa ; mais alors, vaincu dans une bataille navale entre Myles et Nauloque, 723, il s'enfuit en Orient avec quelques vaisseaux, et s'empara de plusieurs villes de l'Asie Mineure.

Ses négociations avec le roi de Pont et les Parthes le firent abandonner de ses derniers amis, il se livra lui-même et fut tué à Milet par un officier d'Antoine, l'an 718 de Rome, 35 av. J.-C. O.

POMPÉE (**TROGUE-**). *Trogus Pompeius*, historien latin, né dans la Gaule Narbonnaise au Ier siècle de l'ère chrétienne, écrivit une espèce d'Histoire universelle, en 44 liv., depuis la fondation de la monarchie des Assyriens sous Ninus, jusqu'à Auguste; il l'intitula : *Histoires philippiques*, parce que les affaires de la Macédoine, du temps de Philippe, y occupaient une très grande place. Cet ouvrage, que les considéraient comme très exact et très éloquent, est perdu : on n'en a plus qu'un abrégé sous le nom de Justin. (*V. ce nom.*)

V. Heeren, *de Trogi Pompeii ejusque epitomatoris fontibus et auctoritate*, dans les Mémoires de l'académie de Gœttingue, t. XV.

POMPÉE (Pierre-Philibert), écrivain pédagogique, né à Besançon en 1809, m. en 1880, d'abord apprenti à l'imprimerie du Collège de France, fit lui-même son éducation, devint, en 1829, directeur de l'école communale du Ve arrondissement de Paris, et, en 1839, directeur de l'école Turgot, premier établissement d'enseignement primaire supérieur fondé dans la capitale. Membre du comité de l'instruction primaire, en 1833, il contribua à l'amélioration des études et rédigea un *Rapport historique sur les écoles primaires de la ville de Paris, depuis leur origine.* Il avait été, dès 1830, l'un des fondateurs de l'association philotechnique et polytechnique, pour l'organisation de cours pour les adultes. En 1848, il fut secrétaire de la *Société des Amis de la Constitution.* En 1852, il quitta la direction de l'école Turgot pour fonder à Ivry-sur-Seine un grand établissement d'enseignement préparatoire aux professions agricoles, commerciales et industrielles. Chevalier de la Légion d'honneur en 1846, il fut promu officier en juin 1867.

On a encore de lui : *Mémoire sur l'organisation de l'enseignement professionnel en France; Etudes sur la vie et les travaux de J. H. Pestalozzi*, 1850, in-12, couronnées par l'Académie des sciences morales, dès 1847 : *Etudes sur l'éducation professionnelle en France*, 1863, in-18, etc.

POMPÉIA, auj. *Pompéi*, v. forte de l'Italie ancienne, à 24 kil. S.-E. de Naples, par chemin de fer, 10 S.-S.-E. du Vésuve, au fond du golfe Crater (golfe de Naples), à l'embouchure du Sarnus (*V.* Sarno), sur un monticule de lave, et néanmoins descendant jusqu'à la mer, où elle avait un port. Sa fondation était attribuée à Hercule, et remontait à l'époque de la ruine de Troie. Pompéia prit part à la guerre Sociale, et fut assiégée par Sylla. Municipe jusqu'au temps d'Auguste, elle devint ensuite colonie romaine. Là finit son histoire politique; mais l'éruption du Vésuve du 29 août 79, qui l'engloutit sous une pluie de cendres et de pierres, l'a rendue célèbre. A la suite de cette catastrophe, la contrée étant devenue déserte, la ville fut oubliée, et, pendant plus de 17 siècles, elle resta ensevelie sous les cendres. En 1689, quelques débris, ramenés au jour par des laboureurs, donnèrent les premiers indices de cette ville dont on avait oublié même la situation. Les recherches ne commencèrent qu'en 1755. Les fouilles, conduites d'abord très lentement, ne prirent de l'activité que sous les rois Joseph Bonaparte, et surtout Joachim Murat. Ce dernier fit, de 1812 à 1814, déblayer les murs de la ville. Ses murailles, flanquées de hautes tours, avaient 2,600 m. de tour, et elle se trouve aujourd'hui à 2 kil. de la mer, par suite de l'éruption de 79. La ville avait 8 portes, des rues étroites pavées en lave et un grand nombre de fontaines. Les maisons sont encore debout jusqu'à la hauteur du 1er étage, car la pluie de cendre ne s'éleva pas plus haut que 5 ou 6 m., de sorte que le bas des édifices a été conservé dans tout ce que les cendres brûlantes ne pouvaient détruire. Les fouilles de Pompéia ont révélé sur les usages, les coutumes, la vie publique et privée des anciens, sur leur architecture, sur ce qui tient aux arts du dessin, une foule de détails que l'on avait toujours ignorés. Aujourd'hui près de la moitié de la ville a été déblayée; on y a trouvé 3 forums, dont l'un, le *forum civil* est entouré de monuments magnifiques, les temples de Jupiter, d'Auguste, de Mercure, de Vénus, une curie, une basilique, le Trésor, la prison, un grenier public, etc., une caserne, un grand théâtre, l'Odéon, l'amphithéâtre, qui pouvait contenir jusqu'à 20,000 spectateurs, des bains, des boutiques, de curieuses maisons particulières et, hors la ville, des tombeaux. Les murailles présentent de nombreuses et curieuses inscriptions, parmi lesquelles on remarque des phrases satiriques à l'adresse des habitants ou des passants, des annonces de ventes ou de locations, des annonces de théâtre, etc.

Parmi les ouvrages français publiés sur Pompéia, il faut citer ceux de [illegible] et de M. E. Breton, *Pompeia*, 1855, fig., gr. in-8°. — V. [illegible] Overbeck, *Pompeji*, 2 vol., 1876, allemand. G. Boissier, *Promenades* [illegible], 1880, excellent. C. D—y et G. L.-G.

POMPEIOPOLIS, noms que portèrent anciennement les villes [illegible], Soles, Pampelune et Eupatoria.

POMPEIUS STRABON (Cn.), père du grand Pompée, et consul l'an 664 de Rome, 89 av. J.-C., fut un des généraux romains dans la guerre Sociale. Forcé de s'enfermer dans Firmum après avoir été battu sous les murs d'Asculum, il défit bientôt après les Latins, s'empara de cette dernière ville, et obtint le triomphe la même année. Pour tenir en respect les alliés qu'il avait soumis, il conserva ses troupes après son consulat, et fut peut-être l'instigateur du meurtre du consul Pompeius Rufus, son parent, que Sylla avait envoyé pour le remplacer. Quand la guerre civile éclata, craignant que les Syllaniens ne voulussent venger sur lui la mort de Pompéius Rufus, il s'approchait de Rome encore irrésolu, lorsqu'il fut attaqué par Sertorius et Cinna : la bataille fut indécise : Pompéius mourut peu de temps après, tué, dans son camp, par un coup de tonnerre, l'an 666 de Rome, 87 av. J.-C. O.

POMPELO, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), dans le pays des Vascons. Auj. *Pampelune.*

POMPIERS (**SAPEURS-**). *V.* Sapeurs.

POMPIGNAN (Jean-Jacques **LE FRANC**, marquis de), poète, né en 1709 à Montauban, m. en 1784, était fils d'un premier président de la cour des aides de cette ville, fit ses humanités au collège Louis-le-Grand, sous le P. Porée, puis étudia le droit, et fut nommé avocat général à la cour des aides de Montauban, où il s'éleva avec tant de vigueur contre les abus touchant l'assiette et la perception des impôts, qu'il se fit exiler. Il reçut en 1745, par héritage, la charge de premier président, qu'avait occupée son père; plusieurs fois encore il rédigea des remontrances au roi; mais dégoûté de ses fonctions judiciaires, il les résigna, en ne conservant que son titre de premier président. Voulant se livrer tout entier à l'étude et aux lettres, il vint à Paris, s'occupa de traductions et de recherches savantes, et entra à l'Académie française en 1760. Pompignan était économiste et était très attaché aux principes religieux; il saisit l'occasion d'attaquer les philosophes dans son discours de réception à l'Académie. Son entreprise, loyale et courageuse, fut maladroitement conduite, en ce qu'il y mêla des personnalités sous un voile très transparent. Tout le parti des philosophes, et Voltaire à leur tête, lui firent une guerre de satires, d'épigrammes, de facéties, qui mit les rieurs de leur côté. Le poète céda à cette tourmente, et se retira dans sa terre de Pompignan, où il se distingua par sa bienfaisance, et se livra avec ardeur à l'étude et à la composition jusqu'à la fin de ses jours. En 1734, avant d'être président, il avait donné au Théâtre-Français *Énée et Didon*, tragédie médiocre, empruntée à Virgile et à Métastase, mais où l'on trouve un reflet de l'antiquité dans le caractère de Didon, et une sauvage énergie dans celui d'Iarbe. Puis vint *Zoraïde*, autre tragédie qu'il ne fit pas jouer, parce que les acteurs voulaient lui imposer des changements. Après avoir fait représenter quelques pièces au Théâtre-Italien, et publié en 1740 un *Voyage de Languedoc et de Provence*, badinage agréable en prose mêlée de vers, il quitta le théâtre pour s'occuper de *Poésies sacrées*, donna, en 1751, une traduction des Psaumes de David, sous forme d'odes françaises, et, en 1755, une autre des Prophéties et des Cantiques. Il avait étudié l'hébreu pour mieux se pénétrer des beautés de son modèle, et on ne peut nier que parfois il n'en ait rapporté une véritable inspiration lyrique. Le style de ces poésies est très inégal : tour à tour âpre, emphatique ou d'une élégance monotone, terne, puis très coloré, il révèle néanmoins un poète par des qualités vraiment supérieures. Pompignan a composé aussi des *Odes*, des *Épîtres* et des *Poésies familières*, où l'on trouve plus de bon sens que de verve poétique, et une très belle pièce, l'ode sur la mort de J.-B. Rousseau. On lui doit une traduction d'Eschyle, 1770, la première qui ait paru en français. On a publié sa *Correspondance*, qui est un vaste répertoire de littérature, de jurisprudence et d'histoire. Le recueil de ses *Œuvres* a paru en 1784, 6 vol. On croit qu'il le prépara lui-même, car plusieurs de ses ouvrages en sont exclus, entre autres son fameux Discours de réception à l'Académie française.

V. les *Mém.* de Marmontel, le *Cours de Littér.* de Laharpe et le tableau de la *Littér. franç. au dix-huitième siècle* de Villemain. F. B.

POMPIGNAN (Jean-George **LE FRANC** de), frère du précédent, né à Montauban en 1715, m. en 1790, fut archevêque de Vienne, député du Dauphiné aux états généraux de 1789, et se mit à la tête de la partie nombreuse du clergé qui, le 25 juin, se réunit au tiers état. Il fut, après Bailly, président de l'Assemblée nationale, et devint ministre d'Etat ayant la feuille des bénéfices. Il a laissé des mandements, des livres de piété et de controverse. Ses Œuvres ont été pour la 1re fois réunies et publiées avec celles de son frère, par M. l'abbé Émery, 1856, 2 vol. gr. in-8°.

POMPIGNAN-LEFRANC, vge (Tarn-et-Garonne), arr. de Castel-Sarrazin; 700 hab. Château du marquis de Pompignan.

POMPON, riv. des États-Unis. (*V.* Édisto.)

POMPONACE (Pietro **POMPONAZZI**, dit), en latin *Pomponatius*, philosophe et médecin, né à Mantoue en 1462,

m. en 1526, professa la philosophie à Padoue, Ferrare et Bologne, malgré l'attachement qu'il avait pour les doctrines d'Aristote, il discerna les côtés faibles du système péripatéticien et répandit une foule d'idées neuves. Dans un traité *de Immortalitate animæ*, Bologne, 1516, il soutint qu'Aristote n'a point reconnu le dogme de l'immortalité de l'âme, que la raison seule ne peut le prouver, mais que la révélation ne permet pas qu'on le rejette. Un autre traité, *de Incantationibus*, Bâle, 1556, le fit accuser d'hérésie et fut mis à l'index.

Les *Œuvres philosophiques* de Pomponace ont été réunies à Venise, 1525 et 1567, in-fol.

POMPONE. *V.* POMPONNE.

POMPONIANA, nom anc. de la presqu'île de GIENS.

POMPONIUS, nom d'une famille qui faisait remonter son origine à un fils du roi Numa. Titus Pomponius Atticus, l'ami de Cicéron, appartenait à cette famille.

POMPONIUS (SEXTUS), jurisconsulte romain, contemporain d'Adrien et de Marc-Aurèle. Il ne reste de ses livres que quelques fragments insérés dans le *Digeste*. Ils ont été publiés séparément par H.-T. Pagenstecher, Hanau, 1723, et Lemgo, 1750, in-4°.

V. Osann, *Pomponii de origine juris fragmentum*, Giessen, 1848.

POMPONIUS DE BOLOGNE (LUCIUS), auteur d'Atellanes (*V. ce mot*), florissait du temps de Sylla. Le premier, à ce qu'on croit, il écrivit ces farces qui jusque-là s'improvisaient, et il en fit un genre littéraire. Il obtint beaucoup de succès et rivalisait avec Nævius. Ses ouvrages sont perdus et l'on n'en trouve plus que quelques courts fragments dans le grammairien Nonius Marcellus.

V. Munck, *de L. Pomponio*, etc., Glogau, 1827.

POMPONIUS MÉLA. *V.* MÉLA.

POMPONIUS LÆTUS (JULIUS), savant calabrais, né en 1425, m. en 1497, bâtard de la famille San-Severino, renonça à en porter le nom, parce qu'il avait honte de sa naissance. Il reçut une brillante éducation, se rendit à Rome, où son savoir et son éloquence lui valurent de grands succès, mais aussi beaucoup d'envieux, qui l'accusèrent d'avoir trempé dans une conspiration contre le pape Paul II; saisi à Venise et amené à Rome, il y passa quelques années en prison. Paul III, Sixte IV et Innocent VIII l'en dédommagèrent par leur bienveillance, et il fut nommé à l'une des chaires du Collège romain. Écrivant en latin avec une pureté remarquable et très enthousiaste de l'antiquité, il traitait de barbare tout ce qui ne s'y rattachait pas exclusivement.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *de Magistratibus, sacerdotiis et legibus Romanorum*, Rome, 1515, in-4°, précis très abrégé et fort élémentaire; *de Romanæ urbis antiquitate*, ibid., 1515, in-4°; *Compendium historiæ Romanæ ab interitu Gordiani usque ad Justinum III*, Venise, 1498 et 1500, in-4°; *de Arte grammatica*, ibid., 1484, in-4°; des *Commentaires* sur Quintilien, Columelle et Virgile; des éditions de Varron, Pline le Jeune et Salluste. C. N.

POMPONNE (SIMON **ARNAULD**, MARQUIS DE), ou *M. de Briotte*, né en 1618, m. en 1699, fils d'Arnauld d'Andilly et neveu du grand Arnauld, étudia au collège de Lisieux à Paris, fut intendant de Casal en 1642, conseiller d'État en 1644 et intendant des armées de Naples et de Catalogne. Admis à l'hôtel de Rambouillet, à l'hôtel de Nevers et à Vaux, il fut disgracié avec Fouquet et relégué à Verdun, 1662. Il rentra à Paris en 1665 et alla comme ambassadeur extraordinaire à Stockholm en 1666. Il n'empêcha pas l'accession de la Suède à la Triple alliance, fut ambassadeur à La Haye de 1669 à 1671, et retourna en Suède, où il rompit l'alliance avec la Hollande. Le roi le rappela pour remplacer de Lionne, ministre des affaires étrangères, qui venait de mourir. Sous son ministère fut conclue la paix de Nimègue. Louvois et Colbert amenèrent cependant sa disgrâce, 1679. Rappelé au ministère après la mort de Louvois, 1691, il forma Torcy, son gendre. Pomponne fut un très habile ministre, ferme, plein d'adresse, d'une honnêteté et d'une loyauté qu'il puisait dans la piété la plus sincère.

V. Mavidal, *Mémoires du marquis de Pomponne*, 2 vol. A. G.

POMPONNE, vge (Seine-et-Marne), sur la rive dr. de la Marne, en face de Lagny; 499 hab. Château et parc. Jadis titre de marquisat.

PONCE (PAUL **PONZIO**, DIT MAITRE), sculpteur florentin du XVIe siècle, exécuta une partie des sculptures des châteaux de Meudon et de Fontainebleau et le superbe tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne dans l'église abbatiale de Saint-Denis.

PONCE (PIERRE DE), bénédictin, né vers 1520 à Valladolid, m. en 1584, est le premier inventeur connu de l'art d'instruire les sourds-muets.

PONCE DE LÉON (JEAN), capitaine espagnol, né dans la prov. de Léon, prit part à la réduction de la partie S.-E. d'Hispaniola (Saint-Domingue), soumit ensuite Porto-Rico, dont il obtint le gouvernement, découvrit les côtes de la Floride en 1512 et y fonda une colonie.

PONCE DE LÉON (LUIS), célèbre poète lyrique espagnol, né en 1527, vraisemblablement à Grenade, m. en 1591, entra chez les Augustins de Salamanque en 1544, devint professeur de théologie à l'Université de cette ville et se fit une grande réputation comme commentateur de la Bible. Dénoncé au tribunal de l'Inquisition pour une explication du sens mystique du *Cantique des Cantiques*, il subit un emprisonnement de 5 années. A la fin de sa vie, on le nomma provincial de son ordre. La meilleure édition de ses œuvres poétiques est celle de Madrid, 1804-1816, 6 vol. On y remarque des odes religieuses, aussi distinguées par l'élévation de la pensée et de la chaleur des sentiments que par la correction du style et l'harmonie de la versification. Ponce de Léon a aussi laissé des écrits ascétiques.

PONCE PILATE. *V.* PILATE.

PONCE, *Pons Cæsaris*, vge (Sarthe), arr. de Saint-Calais; 800 hab. Antiquités romaines.

PONCELET (JEAN-VICTOR), géomètre, né à Metz en 1788, m. en 1867, fut reçu à l'École polytechnique à 19 ans, et à l'école d'application d'artillerie à 22 ans. Lieutenant du génie en 1812, il fit la campagne de Russie dans le corps du maréchal Ney, fut fait prisonnier pendant la retraite, et envoyé à Saratov, sur le Volga, où, pour tromper les ennuis de la captivité, il travailla, sans livres, sans secours d'aucune sorte, à des recherches sur la géométrie descriptive. Rentré en France à la paix de 1814, il fut nommé professeur de mécanique à l'école d'application d'artillerie de Metz. De 1827 à 1831, Poncelet publia, dans les *Annales de mathématiques* de Gergonne, le résultat des belles recherches qu'il avait faites pendant sa captivité. Il adressa à l'Académie des sciences divers mémoires de géométrie, qui le firent nommer membre de l'Institut en 1834. Alors il quitta Metz et vint professer la mécanique à la faculté des sciences de Paris et au Collège de France. Les sérieux travaux de Poncelet sur l'hydraulique ont rendu de grands services à l'industrie, particulièrement par une roue à aubes courbes qui porte son nom. Ses principaux ouvrages sont : *Traité des propriétés projectives des figures*, 1822, in-4°; dans cet ouvrage, Poncelet a le premier donné la théorie des figures homologiques, et il a étendu aux figures à 3 dimensions la méthode de déformation précédemment généralisée par La Hire et par Newton; *Mémoire sur les centres des moyennes harmoniques*; *Mémoire sur la théorie générale des polaires réciproques* (dans le *Journal de Crelle*, t. III et IV, 1828); *Mémoire sur les roues hydrauliques verticales, à aubes courbes, mues par-dessous*, 1826-27, couronné par l'Académie des sciences en 1825 : par ces roues on obtint un effet utile supérieur à celui obtenu jusqu'alors. Poncelet a donné encore : *Cours de mécanique appliquée aux machines*, Metz, 1826, in-fol.; *Analyse des transversales appliquée à la recherche des propriétés projectives des lignes et surfaces géométriques*, 1831; *Mémoire sur le nouveau système d'écluse à flotteur de M. Girard*, 1835, in-4°; *Examen historique et critique des principales théories concernant l'équilibre des voûtes*, 1852, in-4°; *Hydraulique expérimentale*, 1re partie, en société avec M. Lesbros, 1832, in-4°. La carrière administrative de Poncelet ne fut pas moins bien fournie : nommé colonel du génie en 1845, général de brigade en 1848, il commanda l'École polytechnique de 1848 à 1850. Metz le députa, en 1848, à l'Assemblée constituante. On a dit de Poncelet qu'il fut un des plus éminents représentants de cette école de géométrie que l'on pourrait appeler l'École de Monge.

PONCES (ILES). *V.* PONZA.

PONCET DE LA GRAVE (GUILLAUME), littérateur, né à Carcassonne en 1725, m. vers 1800, fut procureur général au siège de l'amirauté de France.

On a de lui : *Précis historique de la marine de France*, 1780, 2 vol. in-12; *Mémoires intéressants pour servir à l'histoire de France*, tableau historique, civil et militaire des maisons royales, châteaux et parcs des rois de France, 1788-89, 4 vol. in-12; *Histoire générale des descentes faites en Angleterre et en France depuis Jules César*, 1799, 2 vol., etc.

PONCHARD (JEAN-FRÉDÉRIC-AUGUSTE), chanteur et comédien, né à Paris en 1780, m. en 1866, fils d'un maître de chapelle de Saint-Eustache, entra en 1808 au Conservatoire, où il eut pour maître le célèbre Garat. Il réussit dans l'opéra comique et contribua puissamment aux succès des meilleurs ouvrages du temps, le *Petit Chaperon rouge*, *Masaniello*, *Picaros et Diego*, et surtout *la Dame Blanche*. Ponchard fut nommé professeur de chant au Conservatoire en 1819, place qu'il résigna en 1856. Il avait quitté le théâtre en 1834. Avec lui finit l'école de chant fondée par Garat. C. D—Y.

PONCHER (ÉTIENNE), homme d'État, né à Tours en 1446, fut président aux enquêtes en 1498, évêque de Paris en 1503, garde des sceaux en 1512, et archevêque de Sens en 1519. Louis XII et François Ier l'admirent dans leur conseil et dans plusieurs négociations importantes.

On a de lui des *Constitutions synodales*, publiées en 1514.

PONCIN, ch.-l. de cant. (Ain), arr. de Nantua, au pied d'une montagne et d'un vieux château du XIIIe siècle; 2,006 hab.

PONDICHÉRY, v. de l'Hindoustan, cap. de l'Inde française, sur la côte de Coromandel, dans l'anc. prov. de Karnatic; par 11° 55' lat. N. et 77° 29' long. E.; à 168 kil. S.-O. de Madras; 1,600 de Calcutta, 4,100 de l'île de la Réunion. On y va de France en 40 jours par Suez, en 110 par le Cap. Pop. : 48,134 hab., dont 1,334 Européens, 1,361 mulâtres, 40,866 Hindous. La ville est séparée par un canal en *Ville blanche*, à l'E., sur le bord de la mer, et *Ville noire;* elle a 2 rades : la petite sert pour la belle saison, la grande pour l'hivernage. Résidence du gouverneur des établissements français dans l'Inde et des autorités centrales; du supérieur des missions françaises dans l'Inde; cour d'appel, tribunal de 1re instance; justice de paix; collège; bibliothèque; jardin botanique. On y remarque l'hôtel du gouvernement, le bazar, le phare, l'hôtel de ville, le palais de justice, etc. Nombreuses teintureries d'indigo; fabr. de toiles de coton bleu, dites *guinées*, exportées pour la Réunion et le Sénégal en échange de la gomme. Chemins de fer pour Madras et toute l'Inde anglaise; autre ligne pour Negapatam, proche de Karikal. Pondichéry, qui n'était qu'une bourgade, fut acheté et colonisé en 1683 par Fr. Martin; pris par les Hollandais en 1693, rendu en 1697, enlevé par les Anglais en 1761, 1778 et 1793, il fut restitué en 1816. — Le territoire de Pondichéry, qui a une superf. de 291 kil. carr., et 125,992 hab., est fractionné en diverses enclaves disséminées dans le pays anglais. Il se divise en 3 districts : Pondichéry, c.-à-d. la ville, et 11 villages ou aldées hindoues; Villenour, 45 vges; Bahour, 36 vges. Il est fertile en grains, riz, manioc, pavot, indigo, sésame, arachide, ricin, tabac, etc.

Nos [illegible], par F. Hue et G. Haurigot, in-12, 1885.

PONENT (RIVIÈRE DU). *V.* GÊNES (ÉTAT DE).

PONGERVILLE (JEAN-BAPTISTE-ANTOINE-AIMÉ **SANSON** DE), [illegible], né en 1792 à Abbeville, m. en 1870, entra à l'Académie française en 1830, en remplacement de Lally-Tollendal, et fut nommé en 1846 conservateur à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, d'où il passa à la Bibliothèque nationale en 1851.

On a de lui : une traduction en vers du poème de *Lucrèce*, 1823, 2 vol., son meilleur titre littéraire; *Amours mythologiques*, imitation en vers des plus intéressantes *Métamorphoses* d'Ovide, 1827; une traduction de *L[illegible]* en prose, pour la *Bibliothèque latine-française* de [illegible], [illegible] traductions en prose du *Paradis perdu* de Milton, [illegible] et de [illegible] de Virgile 1846; des morceaux détachés, tels que [illegible], au *Roi de Bavière*, 18[illegible]; au *Menuisier-poète* [illegible] *Femme poète*, 1840; *sur la Foi*, 18[illegible]; [illegible]; *les Deux poètes*, [illegible] (Delille, Millevoye, [illegible], Ovide); une *Histoire de l'invasion* [illegible], dont il n'a paru que des fragments.

PONIATOWSKI (STANISLAS, COMTE), noble polonais, né en 167[illegible], m. en 1762, fut le compagnon d'armes du roi de Suède Charles XII, et le suivit en Turquie. Partisan de Stanislas Leczinski, il fit plus tard sa soumission à Auguste II, fut chargé de plusieurs missions à la cour de France, et obtint, en 1752, la dignité de castellan de Cracovie. Son fils a été roi de Pologne sous le nom de Stanislas II. (*V. ce nom.*)

PONIATOWSKI (JOSEPH-CIOLEK, PRINCE), neveu de Stanislas II dernier roi de Pologne, né à Varsovie en 1763, m. en 1813, fit ses premières armes dans les troupes autrichiennes contre les Turcs, rentra dans sa patrie en 1789, fut nommé commandant en chef pendant la guerre de 1792 et remporta des avantages signalés à Zielenka et à Dubienska. Contrarié par la Diète dans ses opérations, il donna sa démission, sortit du pays, et n'y rentra qu'à la nouvelle révolution de 1794. Il servit sous Kosciuszko; mais l'issue désastreuse de cette dernière lutte des Polonais contre les Russes le força encore de s'expatrier. En 1798, il rentra à Varsovie, et il y vivait dans la retraite, lorsque, après la bataille d'Iéna, 1806, la Pologne étant ouverte aux armées françaises, le roi de Prusse le nomma gouverneur militaire de Varsovie. Les généraux français le pressèrent de se rallier à la France; il hésitait : l'arrivée de Napoléon Ier le décida. Il ne prit ce parti qu'après en avoir informé le roi de Prusse. Un gouvernement provisoire ayant été établi à Varsovie, il fut nommé ministre de la guerre. Depuis ce moment, il demeura fidèle à la cause de la France. En 1809, il résista, à Razin, avec 8,000 hommes, à 60,000 Autrichiens commandés par l'archiduc Ferdinand; en 1812 et 1813, il se signala dans les troupes auxiliaires de Napoléon Ier, fut nommé maréchal de France sur le champ de bataille de Leipzig, 16 oct. 1813, mais, chargé de protéger la retraite, pressé par des forces supérieures sur les bords de l'Elster, [illegible] avaient coupé le pont, blessé, [illegible] se rendre et ne pouvant plus combattre, il se jeta dans le fleuve et [illegible], 18 oct. [illegible] et fut [illegible] regretté dans l'empire français.

PONIATOWSKI [illegible], né à [illegible] 181[illegible], m. en 187[illegible] [illegible] français [illegible], il parvint au grade de chef [illegible] dans les chasseurs d'Afrique. Il se fit naturaliser Toscan, fut deux fois membre de la Chambre des députés de Florence, et devint en 1849 ministre plénipotentiaire du grand-duc Léopold II à Paris, à Londres et à Bruxelles. Il fut naturalisé Français en 1854, et nommé sénateur. Grand amateur de musique, il a publié une collection de morceaux d'anciens compositeurs, et écrit la musique de plusieurs opéras : *Jean de Procida*, 1838, *Don Desiderio*, 1839, *Ruy Blas*, 1842, *Bonifazio dei Geremei*, 1844, *I Lambertazzi*, 1845, *Malek-Adel*, 1838, *la Fiancée d'Abydos*, *Esméralda*, 1848, *la Contessina*, *Pierre de Médicis*, 1859, *Au travers du mur*, 1861. On lui doit aussi plusieurs messes.

PONS (ANTOINE), peintre, né à Bexix près de Ségorbe, en 1725, m. en 1792, étudia dans l'atelier d'Antoine Richart à Valence, et alla se perfectionner à Madrid, puis à Rome, où il s'occupa autant d'archéologie que de peinture. De retour dans sa patrie, le roi le chargea de peindre, à l'Escurial, les portraits des écrivains illustres de l'Espagne, pour décorer la bibliothèque : ce travail l'occupa 5 ans; il en profita pour lire une foule de manuscrits et d'ouvrages rares. Envoyé en Andalousie, afin de choisir parmi les tableaux des jésuites ceux qu'il jugerait dignes de servir de modèles aux élèves de l'académie de San-Fernando, il prit des notes le long de la route, et conçut l'idée de publier une description générale de l'Espagne. Charles III lui accorda un bénéfice pour le mettre en état de réaliser son projet. Pons parcourut presque toute la Péninsule, et publia 18 vol. de renseignements sur les arts, les antiquités, l'industrie, l'histoire et l'agriculture. A. M.

PONS (J.-LOUIS), né en 1761 à Peyre (Hautes-Alpes), m. en 1831, d'abord concierge de l'observatoire de Marseille, s'exerça seul aux observations et y acquit une grande habileté. Astronome-adjoint en 1813, il obtint la direction de l'observatoire de Lucques en 1819, et de celui de Florence en 1825. Il a découvert 37 comètes.

PONS, dit *de Verdun*, né en 1757, m. en 1844, fut avocat au Parlement, député à la Convention, où il vota la mort de Louis XVI, puis au conseil des Cinq-Cents, fit partie du comité de législation, devint, sous Napoléon Ier, avocat général à la Cour de cassation et fut exilé par Louis XVIII en 1816. Sous le titre de *Mes loisirs*, 1807, il a publié des contes et des poésies diverses.

PONS, ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes, sur la Seugne, dominé par un vieux château; 4,895 hab. Jadis ch.-l. de seigneurie. Cette ville fut fortifiée par les calvinistes et démantelée par Louis XIII; les sires de Pons étaient barons du royaume. Source d'eau minérale. Fabr. de lainages. Embranchement de la ligne de Saintes à Bordeaux vers Royan et Marennes.

PONS DRUSI, nom latin de BOTZEN ou BOLZANO.

PONS-DE-THOMIÈRES (**SAINT-**), s.-préf. (Hérault); sur le Jaur, dans un vallon entouré de hautes collines; 5,687 hab., collège, petit séminaire. L'église et la plupart des maisons sont en marbre sortant des carrières voisines. Fabr. de draps et de couvertures de laine. Comm. de bestiaux. Mines de fer. — Cette ville se forma autour d'une abbaye de bénédictins fondée en 936. Elle eut un évêché depuis 1318 jusqu'en 1611.

PONSARD (FRANCIS), poète dramatique, né à Vienne (Isère) en 1814, m. en 1867, était fils d'un avoué, qui le destinait à la même carrière et l'envoya à Paris faire son droit, 1833. Le jeune étudiant se délassait par la poésie. Reçu avocat en 1837, il publia, la même année, une traduction en vers du *Manfred* de lord Byron. Rentré dans sa ville natale, il s'y fit porter au tableau des avocats, mais continua de s'occuper de littérature, en écrivant dans une revue littéraire. C'est au théâtre que Ponsard devait se faire un nom, et il y débuta avec éclat par la tragédie de *Lucrèce*, donnée à l'Odéon en 1843; c'était une peinture antique soigneusement étudiée, mais un peu froide, qui cependant obtint un très grand succès. Peu après, l'Académie française s'occupa de cet ouvrage et décerna au poète un de ses prix. Ponsard alors se voua tout à la poésie, et donna en 1846 à l'Odéon *Agnès de Méranie*, tragédie sur un sujet d'histoire moderne. Bien que supérieure à la précédente, elle fut médiocrement accueillie; le public vit le défaut de l'ouvrage, qui est la langueur dans l'action, et ne tint pas assez compte des beautés réelles qu'il renferme. En 1850, Ponsard aborda le Théâtre-Français avec une tragédie qui offrait plus d'écueils que les autres : c'était *Charlotte Corday*, qui réussit faiblement, malgré la fidélité des peintures et la noblesse des idées. Il sembla vouloir se délasser des grands drames par *Horace et Lydie*, 1850, petite comédie en un acte et en vers, [illegible] d'Horace. [illegible] tragédie grecque, en [illegible] Théâtre-Français [illegible] *Ulysse*, 185[illegible] [illegible] l'année suivante, en y [illegible] *l'Honneur et l'Argent*,

comédie en vers, dont le succès fut éclatant. En 1856, il attaqua l'agiotage, dans une autre comédie intitulée *la Bourse*, très applaudie à l'Odéon. En 1860, il donna au théâtre du Vaudeville une sorte de trilogie, partie en vers, partie en prose, jouée avec quelque succès sous le titre de: *Ce qui plaît aux femmes*. Ponsard était en proie au mal qui l'enleva, quand il fit représenter ses deux dernières pièces, *le Lion amoureux* en 1866, et *Galilée* en 1867. Il avait été élu membre de l'Académie française en 1855.

PONSON DU TERRAIL (PIERRE-ALEXIS, VICOMTE DE), romancier, né en 1829 à Montmaur, près de Grenoble, m. en 1871, a publié d'innombrables romans d'aventures, qui ont obtenu un succès populaire, mais peu durable. Il les composait très vite et sans aucune préoccupation littéraire.

PONSONBY (JOHN, LORD), diplomate anglais, né en 1770, m. en 1855, entra à la Chambre haute en 1806, et y fut toujours attaché au parti whig. On le chargea de missions à Buenos-Ayres en 1826, au Brésil en 1828, en Belgique en 1830, à Naples en 1832. Ambassadeur auprès du sultan, il prépara le traité de commerce de 1838. Il représenta l'Angleterre à la cour d'Autriche de 1846 à 1851.

PONT (ROYAUME DE), *Pontus*, contrée du nord de l'Asie Mineure, ne comprenait d'abord que la partie de la Cappadoce voisine du Pont-Euxin, et était appelée pour cette raison *Cappadoce Maritime;* elle s'étendait depuis l'Halys à l'O. jusqu'au Phase à l'E. La côte était occupée par d'importantes colonies grecques, Amisus, Thomiscyra, Œnoé, Sidé, Cotyora, Cérasonte, Cordylé, Hermonassa, Trapezonte, Phasis. Dans l'intérieur vivaient des peuples barbares, Chalybes, Tibaréniens, Mosynèques, Saspires, Mosques, Taoques, Sanni, etc. Le pays fut donné par Darius Ier, comme satrapie héréditaire, au Persan Artabaze, appartenant, dit-on, à la famille royale des Achéménides. Artabaze et ses successeurs se rendirent à peu près indépendants de la Perse, et Mithridate II, s'étant soumis à Alexandre le Grand et l'ayant même suivi dans son expédition contre Darius Codoman, conserva son gouvernement; il le transforma en royaume, quand il eut forcé Antigone, dans le lot duquel étaient tombés ses Etats, de reconnaître son indépendance. Il mérita le surnom de *Ktistès*, ou fondateur, et doit être considéré comme le premier roi de Pont. Ses successeurs luttèrent, avec des alternatives de succès et de revers, contre les rois de Bithynie et de Pergame, pour s'emparer de la Paphlagonie et de la Cappadoce, jusqu'à Mithridate VII, Eupator ou le Grand, le terrible ennemi des Romains. Au royaume de Pont proprement dit il ajouta la Paphlagonie, la Cappadoce jusqu'au Taurus, toute la côte du Pont-Euxin depuis le Phase jusqu'au Bosphore Cimmérien et la plus grande partie de la Chersonèse Taurique. Mais vaincu par Pompée et trahi par son fils Pharnace, il se fit tuer par un Gaulois, 63. Le sénat fit quatre parts de ses Etats. Pharnace reçut, pour récompense de sa trahison, le royaume de Bosphore; Aristarchus, la Colchide; le Galate Déjotarus, la partie voisine de la Galatie, de l'Halys à l'Iris, d'où vint à cette province le nom de *Pont Galatique;* le reste, à l'E. de l'Iris, fut réduit en province. Pharnace voulut profiter de la guerre civile pour reprendre les Etats de son père, et parvint en effet à reconquérir le Pont; mais César le vainquit, en 47, et fit entrer le pays sous la domination romaine. Antoine, maître de l'Orient, confirma à Amyntas, successeur de Déjotarus, la possession du Pont Galatique, et donna la partie romaine à un Grec, Polémon, d'où le pays prit le nom de *Pont Polémoniaque*. A la mort d'Amyntas, 25 av. J.-C., le Pont Galatique fut attaché au gouvernement de Bithynie. Polémon II ayant volontairement cédé son royaume à Néron, le Pont Polémoniaque, après avoir formé pendant peu de temps une province particulière, fut uni, sans doute par Vespasien, au même gouvernement de Bithynie, et administré, sous les ordres du proconsul de cette province, par un officier ayant le titre de *præfectus oræ Ponticæ*. Une partie du Pont Polémoniaque avait été portée en dot par Pythodoris, veuve de Polémon Ier, à Archélaüs, roi de Cappadoce, et avait pris le nom de *Pont Cappadocien*. Enfin, au IVe siècle, le Pont, dans son étendue première, formait deux provinces distinctes: le PONT GALATIQUE, appelé par Constantin HÉLÉNOPONT, du nom de sa mère Hélène, cap. Amasée; le PONT POLÉMONIAQUE, auquel on avait réuni le Pont Cappadocien, cap. Néocésarée (Niksara), avec les villes de Polémonium (l'anc. Sidé), Pharnacie (l'anc. Cérasus), Comana du Pont, Phasis. Ces deux provinces, qui correspondent, la 1re aux livahs d'Amasia et de Tokat dans la prov. de Sivas, la 2e à la prov. de Trébizonde, faisaient partie, au IVe siècle, du diocèse de Pont, de la préfecture et de l'empire d'Orient.

SOUVERAINS DU PONT

SATRAPES HÉRÉDITAIRES

Artabaze.................vers	502
Ariobarzane Ier............	480
Rhodobates................	?
Mithridate Ier	402
Ariobarzane II............	363

ROIS

Mithridate II, Ier comme roi....................	337
Mithridate III..............	302
Mithridate IV..............	[illegible]
Mithridate V...............	222
Pharnace Ier	186
Mithridate VI Evergète..	157
Mithridate VII Eupator ou le Grand.......	120-63

ROIS DU PONT POLÉMONIAQUE

Polémon Ier [illegible]
Pythodoris [illegible] 1 ou 2 av. J.-C.
Polémon II, 38-63.

C. P.

PONT (DIOCÈSE DE), grande division de l'empire romain, formée par Constantin au IVe siècle, et comprenant d'abord 9 provinces : *Bithynie, Paphlagonie, Galatie, Cappadoce Ire, Cappadoce IIe, Hélénopont, Pont Polémoniaque, Arménie Ire, Arménie IIe*; puis 11, lorsque Théodose eut détaché de la Galatie une *Galatie IIe* ou *Salutaire*, et de la Bithynie une *Honoriade*. Ce diocèse dépendait de la préfecture et de l'empire d'Orient.

C. P.

PONT-A-MARCQ, ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Lille; 806 hab. Fabr. de sucre indigène.

PONT-A-MOUSSON, ch.-l. de cant. (Meurthe-et-Moselle), arr. et à 30 kil. N.-O. de Nancy, sur la Moselle, au pied de la montagne de Mousson, que dominent les ruines d'un château fort; 11,065 hab. La ville appartenait aux comtes de Bar, relevait des empereurs d'Allemagne, et fut érigée en marquisat en 1334. Charles III de Lorraine y fonda, en 1572, une université qui, confiée aux jésuites, devint célèbre. Louis XIII prit Pont-à-Mousson en 1635. Belle église ogivale, collège, séminaire dans un ancien couvent de prémontrés, bibliothèque. Fabr. de draps, poterie, broderies; tanneries. Comm. de vins, bois. Patrie de Jean Barclay et de Duroc.

PONT-AUDEMER, *Pons Aldemari*, s.-préf. (Eure), sur la rive g. de la Rille; 6,168 hab. Trib. de comm.; bibliothèque, cabinet d'histoire naturelle et d'archéologie. Fabr. de bonneterie, colle forte; tanneries; corroieries et mégisseries; éperonneries renommées. Fil. de lin et de coton, papeteries, forges. Comm. de lin, grains, bestiaux, cidre, bois, etc. Belle église, avec vitraux. — Duguesclin prit cette ville sur les Anglais en 1378, et en rasa les fortifications. Dunois s'en empara encore en 1449, et les Ligueurs en 1592.

PONT-AVEN, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. de Quimper, sur l'Aven; 1,388 hab. Petit port de commerce. Export. de bois, pierres et terres à ouvrer.

PONT-CROIX, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. de Quimper, sur le Goyen, à 3 kil. de son embouch. dans la baie d'Audierne; 2,656 hab. Petit port.

PONT-D'AIN, ch.-l. de cant. (Ain), arr. de Bourg, sur la rive dr. de l'Ain; 1,404 hab. Construction de bateaux pour le Rhône. Anc. château des ducs de Savoie. Patrie de Louise, mère de François Ier.

PONT-DE-BEAUVOISIN, nom de 2 petites villes, l'une anc. ville française, l'autre, ville sarde jusqu'en 1860, et semblant n'en former qu'une; elles sont séparées par le torrent du Guier, et réunies par un pont d'une seule arche. Auj. la 1re est un ch.-l. de cant. de l'Isère, arr. et à 25 kil. E. de la Tour-du-Pin; 1,883 hab. Collège. Comm. de fers. La seconde, est un ch.-l. de cant. du dép. de la Savoie, arr. de Chambéry; 1,637 hab.

PONT-DE-L'ARCHE, ch.-l. de cant. (Eure), arr. de Louviers, sur la rive g. de la Seine, au-dessous du confluent de l'Eure; 1,711 hab. La marée se fait sentir jusque-là. Il tire son nom d'un pont de 22 arches, bâti sous Charles le Chauve, en 965, détruit en 1856. Fabr. de draps, couvertures et tissus de chanvre. Jadis ville forte. L'église, en style ogival, a des verrières et une contre-table remarquables. — Près de là était l'abbaye bénédictine de *Bonport*, fondée par Richard Cœur de lion, et que posséda le poète Desportes: il en reste le réfectoire et quelques autres parties de l'habitation claustrale.

PONT-DE-ROIDE, ch.-l. de cant. (Doubs), arr. de Montbéliard, sur la rive g. du Doubs; 3,063 hab. Haut fourneau; tanneries, teintureries. Fabr. d'outils.

PONT-DE-VAUX, ch.-l. de cant. (Ain), arr. de Bourg, sur la Reyssouse; 2,853 hab. Il communique avec la Saône par un canal de 4 kil. Bibliothèque publique. Fabr. de toiles, usines à fer, faïenceries, tanneries. On remarque l'hôtel de ville, l'hospice, la halle, la statue érigée en 1852 au général Joubert, né dans cette ville. Comm. de bestiaux, volailles, chanvre, vins, grains. — Pont-de-Vaux fut érigé en duché par Louis XIII, en 1623.

PONT-DE-VEYLE, ch.-l. de cant. (Ain), arr. de Bourg, sur la Veyle; 1,285 hab. Anc. seigneurie.

PONT-DE-VEYLE (ANTOINE DE FERRIOL, COMTE DE), littérateur médiocre, frère aîné du comte d'Argental, né en 1697, m. en 1774, fut lecteur du roi et intendant général des classes de la marine. Il fut très lié avec Mme Du Deffant. Il écrivit un grand nombre de chansons, de pièces fugitives, et

plusieurs comédies, *le Complaisant, le Fat puni, le Somnambule,* auj. justement oubliées.

PONT-DU-CHÂTEAU, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand, sur la rive g. de l'Allier; 3,157 hab. Autrefois fortifié, pris par Louis le Gros en 1126 et réuni à la couronne par Philippe-Auguste. C'est comme le port de Clermont sur l'Allier. Comm. de vins, chanvre, noir animal, houille, pierre de Volvic, bois, grains, fourrages.

PONT-DU-DIABLE. *V.* DIABLE.

PONT-DU-GARD. *V.* GARD.

PONT-EN-ROYANS, ch.-l. de cant. (Isère), arr. de Saint-Marcellin, sur la Bourne; 1,100 hab. Fabr. de draps pour les troupes. Récolte de noix.

PONT-EUXIN, *Pontus Euxinus*, c.-à-d. *mer hospitalière*, nom que les anciens Grecs donnaient par antiphrase à la mer Noire actuelle, soit à cause de ses aspects brumeux et de ses orages et pour conjurer les tempêtes par un nom de bon augure, soit parce que les peuplades qui habitaient ses bords accueillaient mal les étrangers.

PONT-GIBAUD, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom, sur la Sioule; 1,162 hab. Anc. château des Dauphins d'Auvergne. Plomb argentifère; sources minérales. Près de la mine est la fontaine d'*Oule*, dont les eaux sont gelées pendant l'été.

PONT-L'ABBÉ, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. de Quimper, à 7 kil. de l'embouchure de la rivière de son nom dans l'anse de Benodet; 5,110 hab. Petit port de comm. Élève d'abeilles, grains et pommes de terre.

PONT-L'ÉVÊQUE, nommé *Pont-Challier* pendant la Révolution, s.-préf. (Calvados), sur la Touques; 2,933 hab. L'expédition en Angleterre de Guillaume le Conquérant y fut résolue par les États de Normandie. Hôpital, prison. Comm. de bestiaux, bois, cidre, fromage, beurre. Patrie de Thouret.

PONT-LEVOY, vge (Loir-et-Cher), arr. de Blois; 2,427 hab. Ferme-école. Exploit. de pierres. Anc. abbaye de bénédictins, qui y tenaient un collège, transformé en école militaire pendant la Révolution et redevenu collège depuis 1815.

PONT-SAINT-ESPRIT, ch.-l. de cant. (Gard), arr. d'Uzès; 4,720 hab. Pont sur le Rhône, d'une hardiesse remarquable (23 arches et 918 m. de long), construit avec le produit des aumônes recueillies par des moines, commencé en 1265 et fini en 1309. Place forte jusqu'en 1867. Comm. de vins, huile, soie. Les environs de Pont-Saint-Esprit sont très pittoresques, on y remarque le rocher Bidon et les landes de Ruoms.

PONT-SAINTE-MAXENCE, *Litanobriga*, ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Senlis, sur la rive g. de l'Oise; 2,340 hab. Beau pont sur l'Oise, ouvrage de l'ingénieur Perronet. Comm. important de blé pour Paris, vins, laines, cuirs. Près de là sont les ruines de l'abbaye du Moncel.

PONT-SAINT-PIERRE, vge (Eure), arr. des Andelys; 789 hab. Jadis fortifié et titre de baronnie. Filat. de coton et de laine, moulins à foulon et à blé.

PONT-SCORFF, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. et à 16 kil. de Lorient, sur le Scorff; 1,742 hab. Tanneries.

PONT-SUR-SEINE ou **PONT-LE-ROI**, vge (Aube), arr. de Nogent-sur-Seine, sur la rive g. de la Seine; 872 hab. Important sous les Romains, il devint le ch.-l. d'une seigneurie. Il y eut un château élevé au XVII[e] siècle, possédé par Mme Lætitia Bonaparte et détruit par les Russes en 1814.

PONT-SUR-YONNE, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. de Sens; 1,764 hab. Ravagé par une trombe en 1816. Tuileries, taillanderies; vins.

PONT-VALAIN, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. de La Flèche; 1,792 hab. Duguesclin y défit Robert Knolles en 1370; un obélisque, élevé en 1828, rappelle cet événement.

PONTACQ, ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. de Pau; 2,621 hab. Laines, cuirs, salaisons. Patrie du général Barbanègre.

PONTA-DELGADA, v. cap. de l'île Saint-Michel (Açores), par 27° 43' lat. N. et 22° 43' long. O.; 18,000 hab. On a construit un quai et des docks, et le port a été amélioré. Fabr. de soieries, draps, chapeaux. Comm. d'oranges. Ch.-l. du dép. des Açores orientales.

PONTAILLER, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Dijon, [illegible] de la Saône; 1,2[illegible] hab. On y a trouvé des antiquités romaines. Vestiges d'un château fort, rebâti sous Philippe le Hardi. Comm. de grains, vins, bois; élève d'abeilles.

PONTANUS (JEAN-JOVIEN), en italien *Pontano*, né en 142[illegible] [illegible], m. en 150[illegible], s'établit à Naples, devint secrétaire du roi Ferdinand I[er], précepteur du prince Alphonse, duc de Calabre, et, après avoir rempli plusieurs missions diplomatiques, 1[er] ministre du royaume. A l'arrivée de Charles VIII, roi de France, il trahit Ferdinand II, petit-fils de son bienfaiteur, et livra la ville de Naples, 1495. Il a fondé l'Académie napolitaine et découvert les écrits de Donat et de Rhemnius Palémon.

Ses Œuvres ont été publiées à Naples, 1505-12, 6 vol. in-fol., et à Bâle, 1556, 4 vol. in-8°. Elles contiennent des *Poésies*, une *Histoire des guerres de Ferdinand II de Naples avec Pierre d'Anjou*, en latin, etc.

PONTANUS (PIERRE) ou **DA PONTE**, né en 1480 à Bruges (*Brugge* en flamand veut dire *pont*), perdit la vue, d'où le surnom d'*Aveugle de Bruges* qui lui fut donné. Il s'appliqua néanmoins à l'étude, enseigna la grammaire dans plusieurs villes de Flandre, puis vint à Paris, où il ouvrit une école très fréquentée.

On a de lui : *Grammaticæ artis pars I et II*, 1528-29, 2 vol.; *Ars versificatoria*, 1506, etc.

PONTANUS (JACQUES), philologue, né en 1542 à Bruck (Bohême), m. en 1626 à Augsbourg, se fit jésuite en 1563, et professa les langues classiques avec distinction. Il traduisit de l'allemand en latin l'*Histoire de la guerre des Hussites*, par Zacharie Théobald, Francfort, 1621, in-fol.; et du grec en latin les Chroniques de J. Cantacuzène, de Théophylacte Simocatta et de Phrantza.

Il a écrit : *Progymnasmata latinitatis*, Venise, 1590, 4 vol.; *Floridorum lib. VIII*, 4e édit., Ingolstadt, 1602; *Colloquiorum sacrorum libri IV*, Augsbourg, 1609; *Attica bellaria*, 1615-20, 3 part.; *Philocalia, sive Excerpta e sacris et profanis auctoribus*, ibid., 1626, in-fol., etc.

PONTANUS (JEAN-ISAAC), historien et philologue, né à Elseneur en 1571, m. en 1639, fut un des disciples de Tycho-Brahé, alla se faire recevoir docteur en médecine à Bâle en 1601, visita la France et la Hollande, enseigna la physique et les mathématiques au collège de Harderwick, et eut le titre d'historiographe du roi de Danemark et des États de Gueldre.

On a de lui : *Rerum et urbis Amstelodamensium historia* [illegible]; *Itinerarium Galliæ Narbonensis*, Leyde, 1606, in-12; *Historia urbis et rerum Amstelodamensium*, Amst., 1611, in-fol.; *Disceptationes chorographicæ de Rheni divortiis et ostiis*, 1614; *Originum francicarum lib. VI*, Harderwick, 1616, in-4°; *de Pygmæis theoremata*, 1629, in-4°; *Rerum Danicarum historia*, Amst., 1631, in-fol.; *Poematum lib. VI*, 1634, in-12; *Discussionum historicarum libri II*, Harderwick, 1637; *Historiæ Geldricæ lib. XIV*, 1639, in-4°, etc.

PONTARLIER, *Pons Ælii, Pontarlum, Arciola* ou *Ariolica*, s.-préf. (Doubs), 463 kil. S.-S.-E. de Paris, sur le Doubs, et au milieu des montagnes du Jura, sur le chemin de fer de Dijon à Neuchâtel et à Lausanne, passage très fréquenté de France en Suisse, et défendue par le fort de Joux; 6,118 hab. L'une des villes importantes de la Franche-Comté, elle se gouvernait librement sous la protection des ducs de Bourgogne et des sires de Salins ou de Joux. Les Suédois la prirent en 1637; collège, bibliothèque. Comm. actif avec la Suisse : grains, vins, absinthe, kirschwasser, bois de construction, fromages, chevaux de trait et bestiaux. Forges, boissellerie, cuirs travaillés, horlogerie, papeteries.

PONTCHARTRAIN, vge (Seine-et-Oise), arr. de Rambouillet; 1,200 hab. Beau château des comtes de Pontchartrain.

PONTCHARTRAIN (LAC), aux États-Unis (Louisiane), à 8 kil. N. de la Nouvelle-Orléans; 50 kil. sur 40. On trouve sur ses rives de belles maisons de campagne appartenant aux riches habitants de la Nouvelle-Orléans.

PONTCHARTRAIN (COMTES DE), magistrats de bonne noblesse de robe, qui ont donné plusieurs secrétaires d'État à la France : d'abord PAUL PHÉLYPEAUX, seigneur de PONTCHARTRAIN, né à Blois en 1569, m. en 1621, fait secrétaire d'État en 1610 par Marie de Médicis, et dont on a des *Mémoires* avec un *Journal des Conférences de Loudun*, La Haye, 1720, 2 vol.; — LOUIS, comte de PONTCHARTRAIN, petit-fils du précédent, né en 1643, m. en 1727 à l'Oratoire, conseiller au parlement de Paris en 1660, premier président du parlement de Bretagne en 1677, contrôleur général des finances après la retraite de Le Pelletier de 1689 à 1699, ministre de la marine pendant la même époque, après la mort de Seignelay, de 1690 à 1699, chancelier de 1699 à 1714, médiocre dans tous ces emplois, mais estimé pour ses vertus et aimé pour sa douceur; — JÉRÔME, fils du précédent, secrétaire d'État de la marine quand son père fut nommé chancelier, 1699-1715, exclu par le duc d'Orléans à la mort de Louis XIV. G.

PONTE, v. du roy. d'Italie, prov. de Turin; 4,600 hab. Aux environs, carrière de marbre blanc.

PONTE (DA). *V.* BASSAN et PONTANUS.

PONTECORVO, v. du roy. d'Italie (Terre de Labour), ancienne capitale d'une petite principauté appartenant jadis au saint-siège et enclavée dans le roy. de Naples; 10,759 hab. Évêché. Napoléon I[er] donna cette principauté à Bernadotte, qui la posséda jusqu'en 1810; depuis 1860, elle appartient au roy. d'Italie. A peu de distance est l'anc. *Fregellæ*.

PONTECOULANT (LOUIS-GUSTAVE LE DOULCET, COMTE DE), né à Caen en 1764, m. en 1853, fils d'un [illegible] général des gardes du corps, en fut lui-même nommé [illegible] lieutenant en 1785, embrassa néanmoins la cause de la Révolution et fonda le club de Vire. Député du Calvados à la Convention en 1792, il fut envoyé comme commissaire à l'armée du

Nord lors du siège de Lille, vota le bannissement de Louis XVI, protesta contre la journée du 31 mai et fut mis hors la loi. Réfugié à Zurich, où il dut se faire menuisier, il rentra à la Convention en 1794, y défendit Robert Lindet, fut membre du comité des opérations militaires et diplomatiques, et rendit quelques services à Bonaparte alors sans emploi. Membre du conseil des Cinq Cents, menacé par le coup d'État du 18 fructidor, il se retira jusqu'au 18 brumaire, fut préfet de la Dyle sous le Consulat et sénateur en 1805. Il vota la déchéance de Napoléon Ier en 1814, fut nommé pair de France par Louis XVIII, garda ce titre pendant les Cent-Jours, et, après Waterloo, fut un des négociateurs envoyés au-devant des alliés. L'ordonnance de 1819 lui rouvrit la Chambre des pairs, dont il avait été exclu par la seconde Restauration ; il se rangea dans l'opposition libérale. B.

PONTÉCOULANT (Louis Adolphe **LE DOULCET**, comte de), officier et littérateur français, fils du précédent, né à Paris en 1794, m. en 1882. Entré à l'École militaire de Saint-Cyr, il en sortit en 1812, fit la campagne de Russie et fut fait prisonnier. Revenu en France à la fin de 1814, il reprit du service, 1815, et fut chargé, après Waterloo, d'organiser la levée en masse dans le dép. de la Haute-Saône. Il partit pour l'Amérique après la seconde Restauration, prit part au soulèvement de Pernambouc (Brésil) et fut condamné à mort, mais parvint à s'évader et revint à Paris. En 1825, il fut nommé examinateur des livres au ministère de l'intérieur. Après la révolution belge de 1830, il organisa un corps de volontaires sous le nom de *Tirailleurs belges-parisiens,* fut nommé aide de camp du général Van Halen et envoyé à Gand. Il rendit d'importants services dans les deux Flandres, fut blessé au combat de Louvain et rentra en France en 1831. Officier de la Légion d'honneur depuis 1859, il s'est consacré particulièrement à l'étude de l'histoire de la musique dans l'antiquité, de l'acoustique et de la théorie de la construction des instruments.

Il a fourni un certain nombre d'articles sur ces sujets à la *Gazette musicale de Paris,* à la *France musicale* et à l'*Art musical.* Il a publié : un livre intitulé *[illegible] sur la facture instrumentale [illegible] ses rapports [illegible], l'industrie et le commerce,* 1857, reproduit sous le titre d'*Organographie; Essai sur la facture instrumentale, art, industrie, commerce,* 1861 ; *Douze jours à Londres; Voyage d'un mélomane à travers l'Exposition universelle,* 1862 ; *Musée instrumental du Conservatoire de musique ; Histoire et anecdotes,* 1864 ; *la Musique à l'Exposition universelle de 1867,* 1868 ; *les Phénomènes de la musique,* 1868. Il a collaboré à l'*Encyclopédie des gens du monde,* à l'*Encyclopédie nouvelle,* à l'*Encyclopédie catholique,* etc.

PONTÉCOULANT (Gustave **LE DOULCET** de), mathématicien français, frère du précédent, né en 1795, m. en 1874, entra à l'École polytechnique en 1811, en sortit en 1813 comme officier d'artillerie, passa dans l'état-major et prit sa retraite avec le grade de colonel, en 1849. Il s'est fait une réputation méritée comme géomètre. Son principal ouvrage, « digne, a-t-on dit, d'un disciple de Laplace », est une *Théorie analytique du système du monde,* 1829-1846, 4 vol., 2e édit., 1856. On cite en outre un *Traité élémentaire de physique céleste,* 1840, et divers *Mémoires.* Ses travaux lui valurent le titre de membre associé de la Société royale de Londres, de l'Académie des sciences de Berlin, etc.

PONTE-DE-LIMA, anc. *Forum Limiorum,* brg de Portugal (Minho), sur la Lima ; 2,064 hab. Beau pont de 24 arches.

PONTEDERA, v. de Toscane, prov. de Pise, sur l'Éra, à son confluent avec l'Arno ; 6,500 hab. Manuf. de toiles.

PONTEDERA (Jules), botaniste, né à Vicence en 1688, m. en 1757, professeur de botanique et directeur du jardin des plantes de Padoue, a laissé, entre autres ouvrages : *Compendium tabularum botanicarum,* Padoue, 1718, où il décrit 272 plantes nouvelles ; *Anthologia, sive de floris natura lib. III,* 1720. Il combattit vivement le système sexuel de Linné, qui lui a néanmoins consacré un genre de la famille des narcissées.

PONTEFRACT, v. d'Angleterre, comté d'York (West-Riding) ; 5,700 hab. Siège des Quarter-Sessions. Ruines d'un château fort où fut enfermé Richard II. Jardins, pépinières ; fabr. de liqueurs. — Cette ville, appelée d'abord *[illegible],* reçut son nom actuel, qui signifie *pont brisé,* lorsque son pont se rompit au moment où l'archevêque d'York, frère du roi Étienne, y passait.

PONTENAGE, droit autrefois perçu pour la réparation des ponts, ou pour le passage sur les bacs et ponts.

PONTEVEDRA, v. d'Espagne (Galice), cap. de la prov. de son nom, petit port à l'embouchure du Lerez dans l'Atlantique, agréablement située et bien bâtie ; pêche active. Pop. de la commune : 19,000 hab. — La prov. de Pontevedra est bornée à l'O. par l'Atlantique, et limitée au S. par le Portugal : 440,200 hab. ; superf., 4,504 k.l. carr.

PONTHIEU, *Pontivus pagus, Ponticum,* anc. pays de France (Basse-Picardie), depuis la Canche jusqu'à la Somme ; ch.-l. Abbeville. On y distinguait le *Ponthieu* proprement dit ; v. princ. : Abbeville, Montreuil, Saint-Pol, Saint-Riquier ; et le *Vimeux,* v. princ. : Saint-Valery, Crécy, Oisemont, Gamaches. — Le Ponthieu eut des comtes particuliers dès le IXe siècle, et passa, au commencement du XIIe, dans la maison d'[illegible]. Guillaume, 3e comte de cette maison, épousa en 11[illegible] Alix de France, sœur de Philippe-Auguste, et en eut Marie, qui fut mariée en 120[illegible] à Simon de [illegible], comte d'[illegible], puis, en 1240, à Mathieu de [illegible]. [illegible], épousa Ferdinand III, roi de Castille, qui mourut en 127[illegible], laissant une fille, [illegible], qui [illegible] d'Édouard Ier, roi d'Angleterre. Philippe VI de Valois confisqua le Ponthieu sur Édouard III en 13[illegible]; [illegible] pays fut rendu à l'Angleterre en vertu du traité de Brétigny, 1360. Charles V le fit occuper en 1369 ; les Anglais le reprirent en 1417. Réuni de nouveau au domaine [illegible] par Charles VII, il fut encore cédé, par le traité d'Arras, 143[illegible], au duc de Bourgogne, mais revint à la France à la mort de Charles le Téméraire, en 1477. Le Ponthieu fut encore donné, en 15[illegible], à Diane, sœur naturelle de Henri III, et, en 16[illegible], à Charles de Valois, fils naturel de Charles IX, dont la petite-fille, Marie-Françoise, veuve de Louis de Lorraine, duc de Joyeuse, le laissa à la couronne en 1[illegible]. B.

PONTIA, nom anc. de Ponza.

PONTIANAK, v. cap. de l'État de son nom, sur la côte O. de l'île de Bornéo, sur le Pontianak, près de son embouchure, qui est à 0° 1' lat. N., et 1[illegible] long. E. [illegible] est aussi le ch.-l. des établissements hollandais sur cette côte. Pop. de la ville et du district : 19,115 hab., dont 10,0[illegible] Malais et 2,000 Chinois. Commerce important avec la Chine. — L'État de Pontianak, qui occupe le milieu de la côte O. de l'île de Bornéo, est gouverné par un sultan tributaire des Hollandais, qui s'y introduisirent en 1818 sous prétexte d'y réprimer une sédition.

PONTICUM, nom latin du Ponthieu.

PONTIEN (Saint), pape de 230 à 235, fut persécuté sous l'empereur Maximin et relégué en Sardaigne, où il mourut.

PONTIFES (Collège des), corps de prêtres [illegible]. Les Pontifes, ainsi nommés, dit-on, parce qu'ils [illegible] la construction du Pont Sublicius, furent à l'origine recrutés uniquement parmi les patriciens ; la loi *Ogulnia,* en [illegible] av. J.-C., y admit les plébéiens. Leur nombre, de 8 au début, fut porté à 15 depuis Sylla : ce sont les prêtres par excellence à Rome, aussi les appelait-on *sacerdotes [illegible]*. — Ils étaient chargés d'accomplir les actes extérieurs du culte (*sacra [illegible]*), de veiller à ce que les cultes publics et privés fussent célébrés conformément aux lois religieuses, dont ils avaient la garde et l'interprétation dans leurs livres (*[illegible]*, *commentarii pontificum*), d'annoncer les fêtes et de régler le calendrier. — Le collège des pontifes est présidé par un membre qui s'appelle *pontifex maximus;* celui-ci est pris parmi les pontifes et élu aux comices par tribus. Là aussi sont élus les membres du collège sur la présentation des pontifes en exercice. Le *pontifex maximus* est le chef suprême de la religion, le grand prêtre de l'État, ayant droit de surveillance sur tous les dignitaires religieux. Le premier grand pontife plébéien fut nommé en 252 av. J.-C. Depuis Auguste jusqu'à Gratien, tous les empereurs furent grands pontifes : Gratien refusa ce titre en 375, comme incompatible avec la foi chrétienne. — Les municipes avaient aussi des collèges de prêtres analogues, dont le président s'appelait *pontifex sacrorum [illegible]*.

Bouché-Leclercq, *les Pontifes de l'ancienne Rome,* 1871. G. L.-G.

PONTIFES (Frères) ou **PONTIFICES**, ordre de religieux hospitaliers, appelés aussi *faiseurs de ponts,* qui avaient des établissements au bord des fleuves et des rivières, pour passer gratuitement les voyageurs et les secourir au besoin. C'est en Toscane, au XIIe siècle, sur les rives de l'Arno, qu'on trouve la première origine de cette institution, qui rendit de grands services à une époque où les communications étaient si difficiles. Bientôt l'ordre s'occupa de construire partout des ponts, et, en France, il s'illustra surtout par 2 monuments admirables en ce genre : le premier fut le pont d'Avignon, de 18 arches, bâti en 1177, par St Bénézet, sur une longueur de 447 m., et le second, celui du Pont Saint-Esprit, construit aussi sur le Rhône, de 12[illegible] à 1[illegible], et qui, [illegible] 26 arches, a 918 m. de longueur. Les frères pontifes, que la couleur de leurs vêtements avait fait nommer *[illegible],* furent sécularisés en 151[illegible], par suite des abus introduits dans leur ordre. — Les hospitaliers de Saint-Jacques du Haut-Pas ou de Lucques se vouaient aussi à la construction des ponts, et se distinguaient par une grille ou [illegible] de maçon qu'ils portaient sur leurs manteaux. Ils furent [illegible] par le pape Pie II ; on retrouve cependant encore plus tard des traces de cet ordre en France. [illegible]

PONTIGNY, vge (Yonne), arr. et à [illegible] N.-E. d'Auxerre, dans une [illegible] sur le Serein ; [illegible] hab. Il y eut une célèbre abbaye, à la [illegible] St Bernard présida ; elle était la 2e *fille de Cîteaux.* [illegible] Becket et Étienne Langton y cherchèrent un refuge. Son sanctuaire

expose à la vénération des fidèles les restes de St Edmond, archevêque de Canterbury.

V. Caillon des Barres, l'*Abbaye de Pontigny*, 1845.

PONTINS (MARAIS), *Palus Pomptina*, ou *Pomptinæ Paludes*, vaste plaine basse, située dans le royaume d'Italie, à l'extrémité S.-O. de la prov. de Rome, entre la Méditerranée au S.-O et à l'O., les plaines sèches de Sermonetta et de Cisterna au N.-E., et les monts Lepini au N.-O. Le nom de Pomptin ou Pontin vient ou de Pometia, ville principale des Volsques, dans le voisinage, auj. *Sezze*, ou de *Pontus*, la mer : car c'est un ancien golfe comblé par des alluvions, et qui n'est devenu marais que par l'incurie des hommes. Il forme un bassin de 130,000 hect. de superficie, dont la partie habituellement submersible a 42 kil. de long. du N.-E. au S.-O., et 18 de large. Des eaux abondantes, fournies par des sources, de petites rivières, des torrents, et dont le volume annuel est évalué à plus de 2,350,000 m. cubes, courent dans cette plaine et tendent incessamment à la changer en marais : le bassin devient plaine quand on leur procure un facile écoulement vers la mer; lorsqu'on les abandonne à elles-mêmes, la plaine devient marais. L'antiquité parvint, pendant longtemps, à maintenir le premier état, et le pays était si salubre, que 23 villes florissaient dans ce canton, aujourd'hui désert et foyer de fièvres intermittentes de juin à septembre. L'an 311 av. J.-C., Appius put faire passer sa célèbre voie tout à travers ce bassin. Quand les Romains, vers la fin de la République, abandonnèrent le labourage pour les herbages, l'invasion des eaux commença. Il fallut, l'an 159, faire des travaux de dessèchement. La même nécessité se reproduisit du temps d'Auguste, qui ouvrit, le long de la voie Appia, au S., un canal dont Horace parle dans sa V[e] satire. Théodoric exécuta un 3[e] dessèchement. Après lui, et pendant tout le moyen âge, la plaine redevint marais. Plusieurs papes s'occupèrent de l'assainir, surtout Martin V, au XV[e] siècle, en ouvrant, à ce que l'on croit, en travers, un large canal, qui existe encore sous le nom de *Rio Martino*, et Sixte-Quint, en créant, dans toute la longueur du marais, une sorte de canal collecteur dit *Fiume Sisto*, au S. de la voie Appia. Plus tard le mal reprit tout son empire, et, en 1766, la voie Appia était entièrement sous les eaux. Pie VI voulut rendre les marais Pontins à la culture : de 1778 à 1794 il creusa de nouveaux canaux, en fit plusieurs par endiguement, et entre autres la *Linea Pia*, canal dont la côte N. a pour digue la voie Appia, qu'il fit reparaître au jour dans toute sa longueur et rendit à la circulation. La partie submergée qui, avant lui, était de 20,000 hectares, fut réduite à 2,000. L'administration française travailla aussi, de 1810 à 1814, aux Marais Pontins, dont les canaux promptement obstrués par une puissante végétation aquatique, par plusieurs affluents torrentueux et bourbeux, ont besoin d'un entretien perpétuel. L'ingénieur Prony fit une étude générale pour continuer l'entreprise de Pie VI, et déjà le gouvernement avait [illegible] fr. pour ces travaux, quand les événements politiques vinrent tout interrompre. Les travaux ont été repris sous Pie IX. Aujourd'hui le chemin de fer de Rome à Naples traverse les marais Pontins.

V. de Prony, *Dessèchement des marais Pontins*, 1823, in-fol.; de Tournon, *Études statistiques sur Rome et la partie occidentale des États Romains*, [illegible] 2 vol. C. D—Y.

PONTIS (LOUIS DE), gentilhomme provençal, né en 1583 au château de Pontis, m. en 1670, suivit pendant 54 ans la carrière des armes, devint lieutenant général, et finit ses jours dans la maison de Port-Royal. Il a laissé des *Mémoires* intéressants, mais plus romanesques que véridiques, publiés en 1676, 2 vol. in-12, et insérés dans la collection Petitot et Monmerqué. Voltaire les attribue à Thomas Du Fossé.

PONTISARA, nom latin de PONTOISE.

PONTIUS (PAUL DU PONT ou), graveur, né à Anvers dans les premières années du XVII[e] siècle, élève de Lucas Vorsterman, reçut les conseils de Rubens, dont il était l'ami. Peu d'artistes ont serré d'aussi près leurs modèles; il réunit la justesse du dessin au caractère, à la force de l'expression, [illegible] clair-obscur. Dans son œuvre, qui est [illegible], on estime beaucoup les gravures historiques; [illegible] portrait, comme le prouvent les figures qu'il a représentées d'après Van Dyck.

A. M.

PONTIUS COMINIUS, Romain qui, lors du siége de Rome par les [illegible] av. J.-C., [illegible] les Romains, réfugiés à [illegible].

PONTIUS HERENNIUS. *V.* H[illegible].

PONTIVUS PAGUS, nom latin du PONTHIEU.

PONTIVY, [illegible], sur la rive g. du Blavet, [illegible] à Lorient. 6,40[illegible] hab., lycée. Eaux minérales. Fabr. de toiles; comm. de cuirs estimés, grains, bestiaux, chevaux, beurre, fil. Quelques restes d'anciennes murailles. Vieux château des ducs de Rohan. Très belles casernes. — Cette ville a porté, sous Napoléon I[er] et de 1848 à 1870, le nom de *Napoléonville*.

PONTOISE, *Briva Isaræ*, *Pons Isaræ*, *Pontisara*, s.-préf. (Seine-et-Oise), à 29 kil. N.-O. de Paris, au confl. de la Viosne et de l'Oise; 6,675 hab. Collège, bibliothèque. La ville est bâtie en amphithéâtre, au sommet d'une colline rocailleuse, et descend jusque sur la rive dr. de l'Oise. On y remarque l'église Saint-Maclou, le pont sur l'Oise et un bel hospice moderne. Nombreux moulins à farine. Comm. de grains, bestiaux, veaux renommés. Patrie de Philippe le Hardi, de J. Lemercier, de l'orientaliste de Guignes, de Plantade, du général Leclerc, de l'architecte Fontaine. — Anc. capitale du Vexin français. Pontoise était fortifiée, et fut souvent la résidence des rois Capétiens; Louis XI, malade, y fit vœu d'entreprendre une croisade. Les Anglais s'en emparèrent en 1419 et 1437; Charles VII la reprit sur Talbot en 1441; Henri III et Henri IV l'assiégèrent en 1589 : les états généraux y tinrent séance en 1561; Louis XIV s'y réfugia pendant la Fronde, 1652, et le parlement de Paris, exilé, y siégea en 1720 et 1753.

PONTORMO (JACOPO CARRUCCI, DIT IL), peintre né à Pontormo (Toscane), en 1493, m. en 1558, élève d'André del Sarto, acquit à Florence une grande réputation, et ses ouvrages furent admirés par Raphael et Michel-Ange. On cite surtout la *Visitation*, qu'il peignit dans le cloître des Servites. Le musée du Louvre a de lui une *Ste Famille* et un portrait.

PONTORSON, *Pons Ursonis*, ch.-l. de cant. (Manche), arr. d'Avranches, petit port sur le Couesnon, à son embouchure dans la mer à la baie de Cancale; 2,563 hab. Autrefois fortifié. Fabr. de blondes et broderies. Hospice d'aliénés. Une route sur les sables conduit au mont Saint-Michel. Anc. église. Comm. d'œufs avec l'Angleterre. Victoire des Vendéens, 1793.

PONTREMOLI, anc. *Apua*, v. forte du roy. d'Italie, au confluent de la Verde et de la Magra, prov. de Massa; 3,777 hab. Évêché; belle cathédrale. Cette ville appartint à la Toscane de 1650 à 1807, à la France jusqu'en 1814, et de nouveau à la Toscane jusqu'en 1860. Toiles.

PONTRIEUX, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp, sur le Trieux; 2,192 hab. Petit port de comm.

PONTS-DE-CÉ (LES), *Pons Saii*, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. et à 6 kil. S. d'Angers; 3,414 hab. Ce sont 2 communes bâties sur 2 îles de la Loire, et communiquant entre elles et avec les rives par une suite de ponts et de chaussées que soutiennent 109 arches, et qui furent construits en 1849 à peu de distance des anciens ponts. L'armée de Marie de Médicis y fut défaite par Créqui en 1620. Pépinières.

PONTS ET CHAUSSÉES, administration qui dirige les travaux publics en France. Elle ne remonte pas au delà de 1740; à cette époque, le contrôleur des finances, dans les attributions duquel elle se trouvait, en chargea l'intendant Trudaine, qui, avec l'ingénieur Perronet, l'organisa. Une école des ponts et chaussées fut créée. (*V.* ÉCOLE.) En 1790, les ponts et chaussées furent attribués au ministre de l'intérieur, et un décret du 29 décembre 1799 en donna la direction à un conseiller d'État. En 1815, on joignit la direction des mines à celle des ponts et chaussées; lors de la création du ministère des travaux publics, en 1839, l'une et l'autre furent remises à un sous-secrétaire d'État relevant de ce ministère. (*V.* CONSEIL.) Aujourd'hui cette administration a pour chef un directeur général.

PONTUS DE LA GARDIE. *V.* LA GARDIE.

PONTUS DE THIARD. *V.* THIARD.

PONZA (ILES), anc. *Pontiæ Insulæ*, groupe de 6 petites îles de la Méditerranée, appartenant au royaume d'Italie (prov. de Caserta), à 52 kil. de ses côtes. Ponza, Vendotena et Palmarola sont les principales : c'était un lieu d'exil des Romains. Ponza, anc. *Pontia*, a 7 kil. sur 2, un bon port sur la côte E., et 1,800 hab., qui s'occupent de pêche.

PONZIO. *V.* PONCE.

POOL, [illegible] d'Angleterre (Galles), comté de Montgomery, près de la Severn; 3,600 hab. Marchés pour les grains et les flanelles. Château, ancien palais des princes de Powis. Près de là Caractacus fut défait par les Romains, en 50.

POOLE, [illegible] comté d'Angleterre (Dorset), sur une baie de la Manche; 12,2[illegible] hab. Bon port. Pêche [illegible], armements [illegible] de la morue.

POOT (HUBERT), poète hollandais, né [illegible] près de [illegible], m. en 17[illegible] [illegible]

[illegible] *laire* [illegible]

POPAYAN, v. de la rép. de Colombie, ch.-l. de l'État de Cauca, sur un plateau élevé de 1,775 m., au pied des volcans de Sotara et de Puracé, à 368 kil. S.-O. de Bogota; par 2° 26' lat. N. et 79° long. O.; 10,000 hab. Évêché; université, collège, hôtel des monnaies. Ville bâtie régulièrement et dans une belle position. C'était, avant la guerre de l'indépendance, l'entrepôt d'un grand commerce, qui a encore quelque importance, entre Quito et Bogota. Fondée en 1537 par les Espagnols, elle fut, en 1827, dévastée par une triple catastrophe, un tremblement de terre, une éruption du Puracé et le débordement de la Cauca.

POPE (Alexandre), célèbre poète anglais, né à Londres en 1688, m. en 1744, appartenait à une famille fort attachée aux Stuarts et catholique. Après la révolution de 1688, son père, ancien banquier ou commerçant, se retira à Benfield, dans la forêt de Windsor, et c'est là que Pope fut élevé. D'une constitution délicate, il eut un esprit très précoce. Un prêtre catholique l'initia de bonne heure aux langues de l'antiquité. Il compléta son éducation par des lectures, et s'essaya dans la carrière poétique par une *Ode sur la solitude*, adressée à Dryden, 1700, et par une autre pièce, *la Forêt de Windsor*, 1703, chef-d'œuvre d'élégante description. A 16 ans, il écrivait des traductions d'auteurs anciens, des imitations de vieux poètes anglais, et 4 pastorales qui ne furent publiées que plus tard. En 1709, il donna l'*Essai sur la critique*, poème qui rappelle de loin l'*Art poétique* de Boileau. L'églogue sacrée du *Messie*, imitation brillante du *Pollion* de Virgile, le poème de la *Boucle de cheveux enlevée*, en 5 chants, et l'*Épître d'Héloïse à Abeilard*, montrent que Pope, à 25 ans, possédait tous les secrets de son art. La peinture naïve de la passion et la mélancolie mystique de cette dernière pièce en font une des plus heureuses créations de la poésie moderne. Pope entreprit ensuite la traduction de l'*Iliade*, et, après 5 ans de travail, en 1718, dota sa patrie du chef-d'œuvre, peut-être, de la versification anglaise. La gloire et la fortune lui vinrent tout à la fois : il put acheter cette maison de campagne de Twickenham, près de Richmond, où il reçut si souvent Bolingbroke, et qu'il a chantée dans ses vers; les Anglais y montrent encore la grotte de Pope. Il fut moins heureux dans la traduction de l'*Odyssée*, dont il confia la moitié à des poètes subalternes, Fenton et Broome. Pour se venger de nombreuses critiques, dues autant à son caractère irascible et chagrin qu'à ses œuvres, il composa la *Dunciade*, ou *la Guerre des sots*, 1729, poème en 4 chants, plein de verve satirique et de mauvaise humeur, qui souleva une foule de haines contre lui. En 1733, il donna l'*Essai sur l'homme*, série de belles épîtres philosophiques, fruit de ses entretiens avec Bolingbroke; le caractère élevé, le tour des pensées, l'application heureuse et neuve de la poésie à la métaphysique, donnent une grande valeur à cet ouvrage. De 1733 à 1740, il fit paraître 5 *Épîtres morales*, qui devaient embrasser, dans leur série restée incomplète, les plus hautes questions de la morale. Pope a conservé un rang très élevé dans la poésie anglaise, surtout parmi les modèles de style et de goût; la sensibilité de son caractère le rendait irascible, mais il avait l'âme noble et délicate.

Les Œuvres complètes de Pope ont été publiées par Bowles, Lond., 1806, 10 vol., et par Roscoe, 1836. Elles ont été traduites en prose française par Laporte, 1779, 8 vol. Marmontel a donné une traduction en vers de la *Boucle de cheveux enlevée*, et Colardeau une pièce imitée de l'*Épître d'Héloïse à Abeilard*. Delille a traduit l'*Épître au docteur Arbuthnot*, et de Fontanes l'*Essai sur l'homme*. On a aussi de Du Resnel des traductions assez faibles, en vers, de l'*Essai sur la critique* et de l'*Essai sur l'homme*. F. B.

POPE, *Popa*, ministre subalterne des sacrifices chez les anc. Romains. Il conduisait les victimes à l'autel, les assommait d'un grand coup de maillet appliqué sur la tempe, puis tendait leur cou à un victimaire qui les égorgeait. Une part des victimes lui était attribuée. Les popes étaient grands, robustes et n'avaient, dans les sacrifices, d'autre vêtement qu'un *limus*, espèce de cotte tombant de la ceinture jusqu'à mi-jambes : la partie supérieure du corps était entièrement nue. C. D—y.

POPE, prêtre russe. (*V.* Papa.)

POPELINIÈRE (LA). *V.* La Popelinière.

POPERINGHE ou **POPERINGEN**, v. de Belgique (Flandre occident.), à 10 kil. O. d'Ypres; 11,300 hab. Filatures, blanchisseries, tanneries; étoffes, tabac; comm. de grains, houblon.

POPHAM (Sir Home **RIGGS**), amiral anglais, né en 1762 à Gibraltar, d'une famille irlandaise, m. en 1820, étudia à Cambridge, entra au service comme matelot, eut un commandement sous le duc d'York au début de la Révolution française, reçut en 1800 la direction des forces maritimes de la Compagnie des Indes, prit aux Hollandais la colonie du Cap, en 1806, contribua, sous les ordres de Beresford, à une expédition malheureuse contre les Espagnols sur le Rio de La Plata, et, sous ceux de Gambier, à la destruction de la flotte danoise, fut nommé contre-amiral en 1814, eut part à l'attaque infructueuse contre [illegible] et à la guerre d'Espagne, commanda la station de la Jamaïque en 1818, [illegible] des Indes occidentales, tenta vainement [illegible] et Boyer, et mourut peu de temps après son retour en Angleterre. Il perfectionna les signaux télégraphiques.

On a de lui : *Description de l'île du Prince-de-Galles*, 1805; *Règlement [illegible] à observer sur les vaisseaux*, 1[illegible].

POPILIUS LÆNAS (Caius), consul l'an 581 de Rome, 172 av. J.-C., fut député en 170 par le sénat vers Antiochus Épiphane, roi de Syrie, qui avait attaqué Ptolémée VI, roi d'Égypte et allié du peuple romain. Il rencontra Antiochus sur les bords de la mer et lui transmit des tablettes qui portaient simplement ces mots : « Antiochus, tu t'abstiendras de faire la guerre à Ptolémée. » Le roi demanda à réfléchir; mais Popilius, avec une baguette qu'il tenait, traça autour de lui sur le sable un cercle autour du prince : « Avant de sortir de ces limites, dit-il, rends-moi la réponse que je dois rapporter au Sénat. » Antiochus, intimidé, répliqua après un instant d'hésitation : « Je ferai ce qu'exige le Sénat. »

POPILIUS LÆNAS, tribun militaire, tua Cicéron et apporta sa tête à Antoine, l'an 710 de Rome, 43 av. J.-C.

POPMA (Ausone de), jurisconsulte et philologue, né à Alst (Frise) vers 1563, m. en 1613, a laissé, entre autres travaux estimables : *Terentii Varronis fragmenta, cum [illegible] collectaneorum libro*, Franeker, 1589; *de Differentiis verborum lib. IV*, Marbourg, 1635, espèce de dictionnaire des synonymes; *de Usu antiquarum locutionum lib. II*, Leyde, 1608; *de Ordine et usu judiciorum libri III*, Arnheim, 1617; *Fragmenta veterum historicorum latinorum emendata et scholiis illustrata*, Amst., 1620. — Un de ses frères, Tite, est auteur de corrections sur les *Épîtres familières* de Cicéron, Anvers, 1572; de *Notes* sur Asconius Pedianus, Cologne, 1578, etc.

POPOCATEPETL ou **LA PUEBLA**, volcan du Mexique (La Puebla), à l'O. de Cholula, 5,420 m. de hauteur.

POPOLI, v. du roy. d'Italie, prov. d'Aquila; 6,708 hab.

POPPÉE, *Poppæa Augusta*, Romaine célèbre par sa beauté et par son ambition; mariée successivement à Rufus Crispinus, préfet des cohortes prétoriennes, et à Othon, favori de Néron et depuis empereur, elle séduisit Néron, devint sa maîtresse, fit éloigner Othon, et, ambitionnant de se faire épouser, mit tout en œuvre pour perdre Agrippine, dont elle redoutait le pouvoir sur son fils. Ayant réussi, ses vœux furent comblés : Néron l'épousa, après avoir répudié Octavie. Poppée était enceinte, quand un jour elle osa railler Néron; il lui donna dans le ventre un coup de pied dont elle mourut peu de jours après, en 65.

POPPI, v. de Toscane, sur l'Arno, prov. d'Arezzo; 6,711 hab. Palais, bibliothèque.

POPRAD, POPPART ou **POPER**, riv. de l'Autriche-Hongrie, naît dans les Karpathes, sur les confins de la Gallicie et de la Hongrie, sépare les comitats de Lipto et de Zips, arrose celui de Sarosch et se jette dans la Dunajetz; cours de 160 kil.

POPULARES, parti politique qui prit naissance à Rome pour s'opposer à celui des *Optimates*. (*V. ce mot.*) Ce parti se recrutait surtout dans le bas peuple : il avait pour chefs d'habitude les tribuns de la plèbe. (*V.* ce qu'en dit Cicéron dans le *pro Sestio*, 45.) G. L.-G.

POPULIFUGIUM, fête annuelle établie chez les anc. Romains en commémoration de la disparition de Romulus, au marais de la Chèvre (*V.* Marais), événement qui causa tant de désordre et d'effroi, que le peuple prit la fuite. Elle revenait le 3 des Nones de juillet, 5 juillet. Suivant une autre tradition, cette fête était la même que les Nones Caprotines. (*V.* Caprotines.) C. D—y.

POPULONIA ou **POPULONIUM**, une des douze Lucumonies étrusques. Auj. *Piombino*.

PORAS ou **PORATAS**, nom anc. du Pruth.

PORCACCHI (Thomas), littérateur, né vers 1530 à Castiglione-Aretino (Toscane), m. en 1585, surveilla à Venise l'impression d'une collection des historiens grecs et latins, traduits en italien, fit lui-même les traductions de Dictys, Darès, Quinte-Curce, Justin, Pomponius Méla.

On a encore de lui : *le Isole più famose del mondo*, Venise, 1572 et 1590, in-fol., et fig.; *le Attioni d'Arrigo III*, [illegible], 157[illegible], in-[illegible]; *I Funerali antichi di diversi popoli e nazioni*, 1574, in-fol., et fig.

PORCARO (Stefano), noble romain, conspira contre Nicolas V, dans le but d'enlever aux papes la puissance temporelle et de faire de Rome une république, fut arrêté en 1453 et pendu avec 9 de ses complices.

PORCENCIS PAGUS, nom latin du Porcien.

PORC-EPIC (Ordre du). *V.* Camail (Ordre du).

PORCHAIRE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes; 510 hab. Beau château du moyen âge. Aux environs, grottes curieuses.

PORCHERON (Dom Placide), bénédictin, né à Châteauroux en 1652, m. en 1694, fut bibliothécaire de l'abbaye de Saint-Germain des Prés. Il eut part à l'édition des *Œuvres de St Hilaire*, publia, d'après un manuscrit de la Bibliothèque du roi, la géographie de l'*Anonyme de Ravenne*, Paris, 1688, et donna une édition des *Maximes pour l'éducation d'un jeune seigneur, avec les instructions de l'empereur Basile pour Léon, son fils*, 1690, in-12.

PORCHERONS (Les), hameau et pré, à un demi-kil. N.-O. de Paris, au commencement du XVIIIe siècle, et alors fort à la mode parmi les roués de la Régence, comme rendez-vous de débauches et de duels. Les Porcherons étaient vers la place de la Trinité, au coin des rues actuelles de Clichy et Saint-Lazare, quartier alors en pleine campagne.

PORCIA, fille de Caton d'Utique et femme de Junius Brutus, se donna la mort, après la perte de son époux, en avalant, dit-on, des charbons ardents, l'an 42 av. J.-C.

PORCIEN (Le), *Porcensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Champagne, au N.), enclavé dans le Rethélois; ch.-l. Château-Porcien. Aujourd'hui compris dans le dép. des Ardennes.

PORCO, v. de Bolivie, dép. de Potosi; 20,000 hab. Jadis importante pour ses mines d'argent; ch.-l. de district.

PORCUNA, anc. *Obulco*, v. d'Espagne, prov. de Jaen; 5,272 hab. Aux environs se trouve un remarquable château fort, en partie construit par les Romains et ruiné aujourd'hui en quelques parties. Cette ville appartint à l'ordre de Calatrava.

PORDAGE (John), mystique anglais, né vers 1625, m. à Londres en 1698, était médecin. Il prétendit avoir des révélations, et publia une *Théologie mystique*, 1698, où les idées de Bœhme sont rédigées en système. Thomas Bromley et Jeanne Leade furent ses disciples.

PORDENONE, v. du roy. d'Italie, prov. d'Udine, sur le Roncello; 4,591 hab. Papeterie. En 1855, son collège militaire a été transporté à Seravalle.

PORDENONE (Jean-Antoine LICINIO REGILLO, dit IL), peintre d'histoire, né à Pordenone (Frioul), en 1483, m. à Ferrare en 1540, imita d'abord Pellegrino di San-Daniele, puis le Giorgione, devint le rival et l'ennemi du Titien, et fut comblé d'honneurs par Charles-Quint. Il est un des chefs de l'école vénitienne, et se distingue par une conception vigoureuse, pleine de hardiesse et de facilité, et par une belle couleur. Il excella dans la fresque et décora plusieurs édifices publics ou privés, dont les anc. États vénitiens sont encore ornés : on cite surtout 2 chapelles à Vicence. Parmi ses tableaux, le plus célèbre représente *St Laurent Giustiniani environné de plusieurs autres saints*. On cite encore un *St Augustin*, un *Mariage de Ste Catherine*, etc.

PORDENONE (Jules LICINIO, dit), neveu et élève du précédent, né à Venise en 1500, m. à Augsbourg en 1561, peignit des fresques estimées à Venise et à Rome, et fut surnommé *le R[illegible]*.

PORDOSÉLÉNÉ, petite île entre Lesbos et la côte de Mysie. Elle s'appela plus tard *Prosélènè*. Auj. *Moschonisi*.
S. Re.

PORÉE (Charles), célèbre jésuite, né en 1675, à Vendes près de Caen, m. en 1741, fit de brillantes études à Caen, entra dans l'ordre des jésuites en 1692, enseigna la rhétorique à Rennes en 1695, et fut appelé à diriger, à Paris, le collége Louis-le-Grand. Il n'en étudia pas moins la théologie et se livra à la prédication. En 1708, ses supérieurs lui confièrent la rhétorique dans le même collége, et il y obtint un succès complet, en mêlant l'éducation à l'instruction. Voltaire, son élève, préférait sa conversation aux jeux de ses camarades, et conserva toujours pour son savoir et sa personne des sentiments d'estime et de reconnaissance. Porée a laissé 25 *Harangues latines*, sacrées, académiques ou sur divers sujets, 1735, 2 vol. in-12, et 1747, 3 vol. in-12, dont l'Oraison funèbre de Louis XIV est la plus célèbre; son latin est un peu maniéré; l'expression est ingénieuse, l'idée brillante, mais la fréquence des antithèses trahit le rhéteur. On lui doit encore 6 *Tragédies latines*, 1745, dont un *Brutus*, auquel Voltaire, selon La Harpe, aurait emprunté plusieurs traits; 4 *Comédies* de mœurs, en prose latine, 1749, précédées de prologues en vers français qui en expliquent le sujet. Le *Misoponus* (l'ennemi du travail) et le *Philédon* (l'ami du plaisir) furent joués souvent dans les colléges de l'ordre, bien que le P. Porée eut écrit un discours contre les spectacles, *de Theatro oratio*, 1733.

PORENTRUY, en allem. *Brundrut* ou *Pruntrut*, anc. *Amagetobria* (?), v. de Suisse (Berne), sur une éminence, à 40 kil. O. S. O. de Bâle, près de la frontière française; 3,000 hab. Résidence de l'évêque de Bâle; collége (jadis aux jésuites). École normale primaire. Horlogerie, bijouterie, tanneries. On remarque l'église Saint-Étienne, la tour de Réfuge (*Rebfuss*), la tour du Coq, où sont les archives et le château épiscopal. Détruite par les Alamans sous Constantin, et plus tard par Attila, cette ville fut relevée par Théodose le Grand, puis par Charlemagne, et fut, au moyen âge, un sujet de continuelles contestations entre l'Empire, la France, la Bourgogne, les comtes de Ferrette, de Neuchâtel et de Montbéliard; les évêques de Bâle, qui l'avaient acquise en 1271, furent souvent en querelle avec ses bourgeois. La guerre de Trente ans, pendant laquelle elle fut prise tour à tour par les Suédois, les Allemands, les Français et les Espagnols, la peste, des incendies, la firent ensuite beaucoup souffrir. Prise par les Français en 1793, elle devint le ch.-l. du dép. du Mont-Terrible, réuni ensuite au dép. du Haut-Rhin. Les traités de 1815 la donnèrent au canton de Berne. Elle tenta, en 1830, par une sédition sans succès, de se réunir à la France.

PORISTES, magistrats financiers athéniens, chargés du recouvrement de certains impôts.
S. Re.

PORLIER (D. Juan-Di[illegible]), dit *El Marquesito*, né vers 1775 à Carthagène d'Amérique, m. en 1815, entra de bonne heure dans la marine, assista à la bataille de Trafalgar, fit la guerre de partisans contre les Français en 1809, mérita par ses services le grade de maréchal de camp et la capitainerie générale des Asturies; trama un complot, après la restauration de Ferdinand VII, pour rétablir la constitution des Cortès de 1812, organisa une junte insurrectionnelle en Galice, marcha sur Santiago, mais fut livré, traduit devant une commission militaire, condamné à mort et pendu.

PORNEYAH, v. de l'Hindoustan anglais, gvt du Bengale; 16,057 hab.

PORNIC, ch.-l. de cant. et petit port sur l'Océan (Loire-Inférieure), à l'entrée de la baie de Bourgneuf, arr. de Paimbœuf; 1,666 hab. Bains de mer et de sables; eaux ferrugineuses. Pêche de sardines; armements pour la pêche de la morue. Export. de grains du pays de Retz. Bains de mer.

POROS, anc. *Sphæria*, île de l'Archipel (roy. de Grèce), séparée de la Morée à l'O. par un canal assez étroit, et unie par un banc de sable à l'île Calaurie; 9 kil. de tour; 5,000 hab. Elle contient une ville de même nom, port militaire, avec arsenaux, magasins et chantiers.

PORPHYRE, philosophe de l'école d'Alexandrie, né l'an 233 ap. J.-C., à Tyr ou à Batanea, colonie tyrienne, m. en 305, s'appelait *Malchus*, qui, en syriaque, signifie « roi »; d'où son nom grec de Porphyre (*Porphyrios*; lat. *Purpuratus*). Il suivit d'abord les leçons d'Origène, visita Rome et habita quelque temps Athènes, où Longin l'initia à la philosophie de Platon; puis il revint à Rome, et s'attacha à Plotin, dont il embrassa la doctrine avec ardeur, après l'avoir d'abord contredite. Il passa plusieurs années en Sicile, et revint, après la mort de Plotin, se fixer à Rome, où il enseigna avec grand succès jusqu'à la fin de sa vie. Porphyre écrivit la vie de Plotin, dont il développa la doctrine en la modifiant dans certaines parties. Esprit mystique, il garda néanmoins plus de réserve que ses contemporains de la même école, adonnés aux pratiques les plus extravagantes de l'ascétisme et de la théurgie. Il composa un grand nombre d'écrits, dont le plus célèbre était un ouvrage contre les chrétiens, livre que plus tard Théodose II fit brûler. La doctrine philosophique de Porphyre n'a qu'un intérêt secondaire; le plus grand service qu'il ait rendu à la philosophie est une *Introduction aux catégories d'Aristote*, publiée à Paris, 1546, grec-latin, rééditée par Bekker en 1843, et qui a servi de texte à la controverse du réalisme et du nominalisme. Porphyre avait entrepris de concilier Platon et Aristote. C'était un esprit souple et facile, enrichi d'une foule de connaissances, mais peu solide. On a encore de lui une *Vie de Pythagore*, éditée par Holstenius, Rome, 1630, mêlée de fables, fragment d'une *Histoire philosophique* en 4 livres, aujourd'hui perdue. Ses autres ouvrages sont : l'*Exercice* par demandes et par réponses sur les catégories, Venise, 1566; *Traité de l'abstinence de la chair des animaux*, Rome, 1630, réédité par Rhœr, Utrecht, 1767, et trad. en français, avec la *Vie de Plotin*, par Burigny, 1757; *Lettre à Marcella*, sa femme, Milan, 1816; *Lettre à Anébon*, prêtre égyptien, sur la théurgie, dans le Pœmander de Venise, 1483. La *Vie de Pythagore*, le *Traité de l'abstinence* et la *Lettre à Marcella* ont été réédités par Nauck, 1860; le second de ces traités a été donné par Hercher avec le petit écrit allégorique, *de Antro nympharum*, et Élien, 1858. La *Vie de Plotin* a été traduite par Zévort, 1848; la *Lettre à Marcella* et différents fragments par Bouillet, 1864. Kammer a publié des scolies de Porphyre sur Homère, 1863, et Wolf a donné un petit traité de lui *de Philosophia ex oraculis haurienda*, 1856.

Bouillet, *Porphyre*, 1864; Gildersleeve, *de Porphyrii studiis Homericis*, 1853.
B. n et S. Re.

PORPHYRION, roi d'Attique, aurait introduit dans ce pays le culte de Vénus.
S. Re.

PORPHYROGENÈTE, c.-à-d. *né dans la pourpre*, nom que l'on donnait aux enfants des empereurs byzantins, soit parce que les impératrices faisaient leurs couches dans un ap-

partement tendu de pourpre, soit parce qu'ils étaient reçus dans un lieu de pourpre au moment de leur naissance.

PORPORA (Nicolas), célèbre compositeur de musique et professeur de chant, né à Naples en 1687, m. en 1767, élève d'Alex. Scarlatti, devint un des plus savants musiciens de l'école napolitaine. Les grands chanteurs du XVIIIe siècle, Farinelli, Caffarelli, Salimbeni, Hubert, la Mingotti, la Gabrielli, la Molteni, se formèrent à son école. Le compositeur allemand Hasse suivit aussi ses leçons. Porpora fut maître de chapelle de l'électeur de Saxe; s'étant rendu en Angleterre, il se vit préférer Hendel. De retour en Italie, il tomba dans une extrême misère. Il eut peu d'abondance, de nouveauté et de chaleur; il prodiguait les *trilles* et les *mordants*. Son style sévère convenait mieux à l'église qu'au théâtre. Il écrivit plus de 50 opéras, aujourd'hui tombés dans l'oubli, mais dont plusieurs obtinrent beaucoup de succès. B.

PORPORATI (Charles-Antoine), célèbre graveur, né à Volvere près de Turin en 1741, m. en 1816, avait été, avant de se livrer à son art, ingénieur-géographe de l'armée piémontaise. Il vint étudier la gravure à Paris sous différents maîtres, et néanmoins se fit une manière à lui, qui se distingua par la délicatesse du modelé, la grâce et l'expression des têtes. Ses meilleures œuvres sont : le portrait de *Charles-Emmanuel III; la Petite fille au chien*, d'après Greuze ; *Susanne au bain*, d'après Santerre ; le *Bain de Léda*, d'après le Corrège. B.

PORQUEROLLES, une des îles d'Hyères (Var), la plus occidentale, possède 2 forts : ceux de Porquerolles au centre, et du Grand Langoustier à l'O. ; 16 kil. de tour; 300 hab. Sol très boisé.

PORRÉE (GILBERT DE LA). *V.* Gilbert.

PORRENTRUY. *V.* Porentruy.

PORRERAS, v. de l'île Majorque; 4,000 hab.

PORRETANUS, nom latinisé de Gilbert de la Porrée.

PORRUDOS ou **SAN-LORENZO**, rivière du Brésil (Mato-Grosso), affluent de la Cayuba ; cours de 450 kil.

PORSENA, roi de Clusium en Etrurie, fit la guerre aux Romains, en 508 av. J.-C., sous prétexte de rétablir Tarquin. Il les battit sur les bords du Tibre, et serait peut-être entré à leur suite dans Rome, s'il n'eût été arrêté sur le pont Sublicius par Horatius Coclès. (*V. ce nom.*) Il bloqua la ville pour la prendre par famine ; mais effrayé, selon Tite-Live, de l'audacieuse entreprise et des menaces de Mutius Scévola (*V. ce mot*), il traita de la paix et reçut des otages, au nombre desquels était Clélie. (*V. ce nom.*) D'autres témoignages permettent d'affirmer que Porséna prit Rome, que le sénat lui envoya un trône d'or et les insignes royaux comme preuve de soumission, et qu'il interdit aux vaincus d'employer le fer à d'autres usages qu'à l'agriculture. Les Romains s'affranchirent, lorsque Porséna, voulant conquérir le Latium, eut été battu sous les murs d'Aricie. B.

PORSON (Richard), helléniste anglais, laborieux et plein de sagacité, né en 1759 à East-Ruston (Norfolk), m. en 1808, fut professeur de grec au collège de la Trinité à Cambridge, 1792.

Il a laissé : des éditions d'*Eschyle*, Glasgow, 1795 ; de plusieurs pièces d'Euripide (*Hécube*, Lond., 1797 et 1808 ; *Oreste*, 1798 et 1811 ; *les Phéniciennes*, 1799 et 1811 ; *Médée*, Cambridge, 1801 et 1812) ; des *Notes* sur l'*Anabase* de Xénophon, 1786 ; des *Notes* sur les *Commentaires* de Toup sur Suidas, Hésychius et d'autres lexicographes grecs, Oxf., 1790 ; *Adversaria, notæ et emendationes in poetas græcos*, ouvrage édité par Monk et Blomfield, Cambr., 1812 ; *Notæ in Aristophanem*, ibid., 1820 ; une édition du *Lexique* de Photius, Lond., 1822.

PORT, mot employé, dans les Pyrénées, pour désigner un *passage*.

PORT-AU-PRINCE ou **PORT-RÉPUBLICAIN**, capitale de la république d'Haïti, et ch.-l. de la province de l'ouest, sur la côte O. de l'île, et sur la baie de Gonaïves, par 18° 33' lat. N. et 74° 2' long. O., port sûr et commode, le principal port de commerce de l'île ; 35,000 hab. Siège du gouvernement civ. Cour de cassation, Cour des comptes, trib. de commerce. Lycée, école militaire, école de médecine; arsenal, monnaie. Climat malsain par suite des chaleurs excessives de l'été : c'est la ville la plus chaude de l'île. Tanneries. Exportation de café, sucre, cacao, coton, acajou, tabac, bois de teinture, peaux, écailles, gingembre, cire, etc. Paquebots français, anglais, américains, allemands et espagnols. La ville est bien percée ; la plupart des rues sont dirigées du N. au S. et de l'E. à l'O., et larges de 20 à 23 m. Presque toutes les maisons, et même les édifices publics, sont en bois, à cause des tremblements de terre. Port-au-Prince fut fondé en 1745, mais n'eut ses premiers établissements qu'en 1749. Son nom lui vint d'un vaisseau *le Prince* qui mouilla dans cette baie en 1706. Il fut la capitale de l'anc. colonie de Saint-Domingue, et reçut, après l'affranchissement, le nom de *Port-Républicain*. Il éprouva de violents tremblements de terre en 1751, 1770 et 1830. Des incendies le ravagèrent en 1784, 1791, 1820, et 1822. Patrie d'A. Pétion et de Boyer. B. A.

PORT-BAIL, vge et petit port sur la Manche (Manche), à l'embouchure de la Grise, arr. de Valognes ; 2,175 hab. Bains de mer.

PORT-BALTIQUE ou **BALTISCHPORT**, v. de la Russie d'Europe (Esthonie), port sur le golfe de Finlande, à 48 kil. O. de Revel. Près de là est la rade de Rogerwik, qui peut contenir une grande flotte.

PORT-BOURBON, dit aussi *Grand-Port* et *Port-Sud-Est*, v. de l'île Maurice, sur la côte S.-E., le plus ancien établissement formé dans l'île. Les Hollandais y avaient le ch.-l. de leurs colonies en 1598. Victoire de l'amiral Duperré sur les Anglais en 1810.

PORT-CASTRIES ou **LE CARÉNAGE**, ch.-l. de l'île Sainte-Lucie (Petites-Antilles anglaises), côte N.-O. ; 6,656 hab.

PORT-CHOISEUL. *V.* Antongil.

PORT-CLARENCE, établissement anglais dans l'île Fernando-Po ; centre des croisières contre la traite des nègres.

PORT-CROS, une des îles d'Hyères, dans la Méditerranée, près de la côte du département du Var, à 40 kil. E.-S.-E. de Toulon ; 5 kil. sur 3. Port de relâche.

PORT-DALRYMPLE. *V.* Georgetown.

PORT-DE-BOUC, vge (Bouches-du-Rhône), arr. et à 40 kil. O.-S.-O. d'Aix, à 5 kil. de Martigues, à l'embouchure du canal d'Arles dans l'étang de Caronte ; 929 hab. Port de commerce et de pêche.

PORT-D'ESPAGNE ou **PORT-OF-SPAIN.** *V.* Spanish-Town.

PORT-EN-BESSIN, vge (Calvados), arr. de Bayeux ; 1,020 hab. Petit port de commerce et de pêche près de l'embouchure de la Dromme, bains de mer.

PORT-FAMINE, port sur le détroit de Magellan, par 53° 50' lat. S., et 71° 40' long. O. Les Espagnols, qui s'y établirent en 1584, l'avaient nommé *Filipopolis*, en l'honneur de Philippe II. Les Chiliens y ont formé un établissement. (Punta-Arenas.)

PORT-GLASGOW ou **NEWPORT-GLASGOW**, v. d'Écosse (Renfrew), sur l'estuaire de la Clyde, à 30 kil. O. de Glasgow ; 11,000 hab. Comm. de bois de construction; raffineries de sucre, filat. de lin ; fabr. de cordages et toile à voiles, construction de navires. — Fondée en 1668, et réunie en 1775 à Newark, dont le château en ruine existe encore.

PORT-JACKSON (Baie de), sur la côte E. de l'Australie (Nouvelle-Galles du Sud). (*V.* Sydney.)

PORT-LAUNAY, vge (Finistère), arr. et à 3 kil. N. de Châteaulin, sur la rive dr. de l'Aulne, à 35 kil. de son embouchure dans la rade de Brest; 1,115 hab. Petit port de commerce et d'échouage.

PORT-LIBERTÉ. *V.* Port-Louis.

PORT-LOUIS, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. et à 6 kil. S. de Lorient, sur la rive g. et à l'emb. du Blavet dans l'Atlantique ; 3,262 hab. Place forte, avec citadelle ; port de commerce et de relâche. Pêche de sardines. Bains fréquentés. — Fondée en 1635 par Louis XIII, cette ville reçut, pendant la Révolution, le nom de *Port-Liberté*.

PORT-LOUIS ou **PORT-NORD-OUEST**, appelé *Port de la Montagne* sous la 1re République française, et *Port-Napoléon* sous l'Empire, v. forte, ch.-l. de l'île Maurice, port sur la côte N.-O., dans la mer des Indes ; par 20° 9' lat. N. et 55° 9' long. E. ; 35,000 hab. Ville assez bien bâtie ; on remarque l'hôtel du Gouvernement, le théâtre, le champ de Mars, etc. Hôpital militaire ; chantiers de construction. Elle appartient depuis 1810 aux Anglais. Un incendie en 1816 et la peste en 1819 y causèrent de grands ravages.

PORT-LOUIS, ch.-l. de cant. de la Guadeloupe (Grande-Terre), à 22 kil. N. de la Pointe-à-Pitre ; excellent mouillage ; 2 usines à sucre ; 5,159 hab. G. H.

PORT-MAHON. *V.* Mahon.

PORT-MAURICE ou **PORTO-MAURIZIO**, v. du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, sur le golfe de Gênes ; 8,000 hab. Comm. de pâtes, excellente huile d'olives, savon, oranges, citrons, etc. — La prov. de Port-Maurice, créée en 1860, comprend les arr. de Port-Maurice, San-Remo et Oneglia. Superf., 1,209 kil. carr. ; 132,000 hab. C. P.

PORT-NAPOLÉON. *V.* Port-Louis.

PORT-NATAL, v. du Brésil. (*V.* Natal.)

PORT-NICHOLSON. *V.* Nicholson.

PORT-NORD-OUEST. *V.* Port-Louis.

PORT-PATRICK, v. d'Écosse, comté et à 5 kil. N.-O. de Wigton, port sur la mer d'Irlande, à 30 kil. des côtes d'Irlande, et à 175 kil. S.-O. d'Édimbourg ; 2,000 hab. Bains de mer. Il s'y est fait longtemps, pour l'Irlande, comme à Gretna-Green, pour l'Angleterre, beaucoup de mariages clandestins.

PORT-PHILIPPE. *V.* Victoria.

PORT-REPUBLICAIN. *V.* Port-au-Prince.

PORT-ROYAL, célèbre abbaye de femmes, à 24 kil. S.-O. de Paris, près de Chevreuse (Seine-et-Oise). Elle fut fondée

en 1204, de concert avec Eudes de Sully, évêque de Paris, par Mathilde de Garlande, à l'intention du salut et du retour heureux de son mari Mathieu Ier de Montmorency-Marly, parti pour la 4e croisade. On a voulu donner à ce nom un sens illustre en l'attribuant à Philippe-Auguste, qui, égaré dans une chasse, aurait trouvé là un port de refuge; quelques-uns même ont fait à tort de ce monarque le fondateur de Port-Royal. L'abbaye fut soumise à la règle de Saint-Benoît, et passa bientôt sous la juridiction de l'ordre de Cîteaux. De la première abbesse bernardine, nommée Éremberge, à la mère Angélique Arnauld, l'histoire de Port-Royal ne renferme rien qui mérite d'être signalé, et sa célébrité ne date que du commencement du XVIIe siècle. Les guerres des Anglais, puis les guerres de religion, y avaient introduit un re[illegible] on avait apporté de vains remèdes. Angélique, en 1608-09, réforma son abbaye. Le local était étroit et malsain, et, au commencement de 1626, la communauté, composée de 80 religieuses, se transporta à Paris, vers l'extrémité S. du faubourg Saint-Jacques, dans les bâtiments où est aujourd'hui l'hospice de la Maternité. L'année suivante, l'abbaye fut enlevée aux bernardins et passa sous l'ordinaire, c.-à-d. sous la surveillance de l'archevêque de Paris. Un Institut en l'honneur de la sainte Eucharistie, fondé par la première duchesse de Longueville, et dont la mère Angélique avait été la première supérieure, n'ayant pas réussi, les religieuses de Port-Royal en prirent l'habit et les principales pratiques, et ajoutèrent à leur nom celui de *Filles du Saint-Sacrement*, 1647. Ce fut à Port-Royal de Paris que vint en 1636 l'abbé de Saint-Cyran, et il eut bientôt acquis sur l'abbesse et le monastère un pouvoir absolu. Pendant qu'il répandait ses doctrines par le ministère des femmes, il établit dans l'ancien monastère, qui devint alors *Port-Royal des Champs*, les fameux solitaires, dont les plus connus sont : Arnauld d'Andilly et Antoine Arnauld, frères de la mère Angélique, Lemaistre, Sacy et Séricourt, ses neveux; Nicolle, Lancelot, Fontaine, Tillemont, etc. Nourris de littérature et d'ascétisme, ils furent, par leurs ouvrages et par leur enseignement, les apôtres du jansénisme. Pour faire concurrence aux jésuites, maîtres alors de l'éducation, ils fondèrent de *petites écoles*, d'abord à Port-Royal des Champs, puis, après le retour d'une partie des religieuses en 1648, soit aux Granges, qui devinrent leur séjour, soit au château des Trous, vers Chevreuse, soit au Chesnay, près Versailles, soit dans l'impasse Saint-Dominique d'Enfer à Paris. Ces écoles durèrent jusque vers 1660; alors elles furent dispersées, ainsi que les solitaires. Elles eurent pour principaux maîtres : Lancelot, Nicolle, Guyot, Coustel, sous la direction de Wallen de Beaupuis; et pour élèves les plus célèbres : du Fossé, les Bignon, les Harlay, et surtout J. Racine et l'annaliste Tillemont. De cet enseignement sortirent la *Géométrie*, la *Grammaire générale*, la *Logique*, les *Racines grecques*, les *Méthodes grecque et latine*, etc., ouvrages estimés et longtemps classiques. Les religieuses, de leur côté, se livraient à l'éducation des jeunes filles. Cependant l'orage grondait autour de Port-Royal, excité surtout par Antoine Arnauld, dont le *Traité de la fréquente communion* et les deux *Lettres à un duc et pair* furent condamnés comme renfermant l'hérésie janséniste. Port-Royal se défendit par des miracles (sainte Épine) et, ce qui était plus sérieux, par les *Lettres Provinciales*, 1656. On fit de vains efforts pour obtenir des religieuses la signature du *Formulaire* qui condamnait les doctrines de Jansénius. Alors les jeunes pensionnaires furent rendues à leurs familles, les confesseurs jansénistes éloignés, et défense provisoire fut faite de recevoir des novices. Quelques religieuses furent dispersées dans d'autres monastères, et on les remplaça par des religieuses de la Visitation. — Après la *paix de l'Église*, en 1669, les deux monastères de Paris et des Champs, jusqu'alors soumis au même gouvernement, furent séparés l'un de l'autre, et les biens partagés. Le roi nommait à l'abbaye de Paris; mais les religieuses des Champs en regardèrent toujours les abbesses comme intruses. Elles persistèrent dans leur obstination, et désobéirent à la bulle donnée en 1705 par Clément XI, comme à tous les autres décrets pontificaux. Fatigué des [illegible] Louis XIV en demanda la suppression au pape Clément XI accéda à ce vœu en 1708; la bulle fut exécutée l'année suivante, et les religieuses [illegible] dans différents monastères, où [illegible]. Le couvent [illegible] continuant à [illegible] Louis XIV le fit raser en 1710. Les religieuses de la maison de Paris se montrèrent plus dociles, et leur communauté subsista jusqu'en 1790; elle fut [illegible]. La Convention convertit en prison Port-Royal de Paris, sous le nom de *Port-Libre*. [illegible] sous les titres de *Mémoires sur Port-Royal*, [illegible] *Port-Royal*, etc., l'histoire de ce monastère a été écrite par Jean Racine, in-12

publié en 1742; par le bénédictin Dom Clémencet, 10 vol. in-12, 1755-1757; par Besoigne, docteur de Sorbonne, 6 vol. in-12, 1752. Ces ouvrages sont composés dans un sens janséniste ou apologétique.

V. Sainte-Beuve, *Hist. de Port-Royal*, 1840-59, 5 vol. M—n.

PORT-ROYAL, v. forte de l'île de la Jamaïque, port militaire, sur la côte S., à 8 kil. S.-S.-O. de Kingston. Arsenal; hôpital maritime. C'était autrefois l'une des premières villes des Antilles; mais un tremblement de terre en 1692, un incendie en 1702 et un ouragan en 1722 l'ont ruinée; 2,000 hab. environ.

PORT-ROYAL. *V.* ANNAPOLIS.

PORT-SAINTE-MARIE, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen, sur la rive dr. de la Garonne; 2,651 hab. Autrefois fortifié. Comm. de vins, grains, bestiaux.

PORT-SAINTE-MARIE, *Puerto-Santa-Maria*, *Portus Menesthei* des anciens, v. d'Espagne (Andalousie), port [illegible] de la Guadalète, au fond de la baie de Cadix, à 2[illegible] kil. N.-N.-E. de cette ville. Ses fortifications furent détruites en 1810. Comm. de vins, spiritueux, chapeaux, savon, etc.

PORT-SUD-EST. *V.* PORT-BOURBON.

PORT-SUR-SAÔNE, *Portus Abucinus*, ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. de Vesoul, sur la rive g. de la Saône; 2,012 hab. Ruines d'un château fort. Comm. de fer, de bois et de bestiaux; construction de bateaux.

PORT-VENDRES, *Portus Veneris*, petite ville (Pyrénées-Orientales), arr. de Céret; 2,108 hab. Place de guerre; bon port sur la Méditerranée, avec de fort beaux quais; il fut mis en état de recevoir des frégates en 1788, par ordre de Louis XVI, auquel on a élevé un obélisque de 33 m. de hauteur. Aux environs, récolte de vins fins dits *de Rancio*. Comm. de vins, eaux-de-vie, fruits, huiles, grains, laines. Paquebots de la compagnie transatlantique pour l'Algérie. — Cette ville appartint longtemps à l'Espagne, et fut cédée à la France avec le Roussillon en 1659, par le traité des Pyrénées. Les Espagnols tentèrent vainement de la reprendre en 1690; elle leur fut livrée en 1793 et reprise en 1794.

PORT-WELLINGTON. *V.* WELLINGTON.

PORTA (GIUSEPPE LE JEUNE, DIT **SALVIATI**), peintre, né en 1520 à Castelnuovo-di-Garfagnana, m. vers 1574, élève de Salviati, orna de peintures à fresque la voûte de la bibliothèque de Saint-Marc à Venise, et l'une des grandes parois de la salle royale du Vatican. Ses tableaux se distinguent par la science du dessin, un coloris brillant et vigoureux. Le musée du Louvre a de lui : *Adam et Ève après leur péché*. Porta était savant en mathématiques et en architecture, et trouva le premier la véritable manière de tracer la volute ionique.

PORTA (JACOPO **DELLA**), architecte, né à Milan vers 1530, m. en 1595, fit d'abord des bas-reliefs de stuc, étudia ensuite l'architecture sous Vignole, fut nommé architecte de Saint-Pierre de Rome, et choisi pour achever le palais du sénateur au Capitole, que son maître avait continué après Michel-Ange; il disposa l'ornementation de la place telle qu'elle est aujourd'hui. Il fit élever à Rome, sur ses propres dessins, la chapelle Grégorienne, le petit temple des Grecs, l'église Notre-Dame *de Monti*, et une partie de celle des Florentins, et de celle du Jésus. Aidé de Fontana, il acheva, en 1590, la coupole de Saint-Pierre, en la rendant un peu plus elliptique qu'elle n'était dans le plan de Michel-Ange; il bâtit la façade de Saint-Pierre-aux-Liens, celle de Saint-Louis des Français; éleva, à Frascati, la villa Aldobrandini, dite le *Belvédère*, etc.

PORTA (GIAMBATTISTA **DELLA**), parent et élève du précédent, né à Porlizza en 1542, m. en 1597, fut un des plus habiles sculpteurs de son temps. On cite parmi ses œuvres une statue colossale de *St Dominique*, dans l'église de Sainte-Marie-Majeure à Rome, et un groupe de *Jésus donnant les clefs à St Pierre*, dans l'église Sainte-Pudentienne.

PORTA (TOMMASO **DELLA**), sculpteur, frère du précédent, donna les modèles des belles statues de *St Pierre* et de *St Paul*, qui furent coulées en bronze et placées sur les colonnes Antonine et Trajane. On a aussi de lui, dans l'église Saint-Ambroise *al Corso*, à Rome, un groupe représentant *Jésus descendu de la croix et entouré de plusieurs saints personnages*.

PORTA (BACCIO **DELLA**). *V.* BACCIO.

PORTA (GIAMBATTISTA), célèbre physicien, né à Naples en 1540, m. en 1615, voyagea pour s'instruire en Italie, en France et en Espagne, fut un des fondateurs de l'Académie des *Otiosi* à Naples, et institua, pour la recherche des secrets [illegible] à la médecine ou à la philosophie naturelle, celle des *Secreti*, que le pape Paul IV supprima [illegible] l'*arts illicites*. Il a découvert la chambre [illegible] et fait de curieuses expériences d'optique. Au milieu d'un grand nombre de [illegible] et de [illegible], ses ouvrages contiennent [illegible]

[illegible] Naples [illegible] les [illegible] en français [illegible], in-12.

de Furtivis litterarum notis, Naples, 1563, in-4°, traité sur l'écriture en chiffres; [illegible] *de Humana physiognomia*, libri IV, [illegible] *de Refractione*, [illegible] Naples, [illegible] *Pneumaticorum lib. III*, 1601, in-4°; *de Celesti physiognomonia lib. VI*, 1601, in-4°; [illegible] *de Distillatione*, Rome, 1608, in-4°; [illegible] lib. III, Naples, [illegible] in-4°. Traité de la fortification; *de Aeris transmutationibus lib. IV*, 1609, in-4°. [illegible] en italien, 17[illegible], 4 vol. in-12, contenant 14 comédies, 2 tragédies, et une tragi-comédie.

PORTA (LA), ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Bastia, au pied du mont San-Piétro; 728 hab. Patrie du maréchal Sébastiani.

PORTAGE, *Portagium*, droit que prélevait celui qui percevait pour un seigneur les redevances féodales; — droit qu'on payait aux portes des villes pour l'entrée des marchandises.

PORTAL (Antoine), médecin, né à Gaillac (Tarn) en 1742, m. en 1832, étudia à Montpellier, vint à Paris en 1766, fut admis dans la société de Buffon, de Dalembert, de Franklin, entra à l'Académie des sciences en 1769, devint professeur au Collège de France en 1770, et se prépara une brillante clientèle en employant de petites ruses, des ses débuts, pour faire croire qu'il était aussi occupé qu'il le méritait. Il devint médecin de Monsieur, frère du roi, et Louis XVIII, en 1814, le choisit pour son premier médecin. Portal devint alors président de l'Académie de médecine. Il a beaucoup écrit, et sentit, l'un des premiers, l'appui mutuel que la médecine et l'anatomie doivent se prêter. Parmi ses écrits, on estime l'*Histoire de l'anatomie et de la chirurgie*, 1770-73, 7 vol., grand travail, qui contient une exposition de toutes les découvertes importantes de la médecine et de la chirurgie depuis leur origine, et une analyse critique de tous les ouvrages sur la matière, jusqu'aux thèses inclusivement. On cite encore : *Cours d'anatomie médicale*, 1803, 5 vol., travail immense.

PORTAL (Pierre-Barthélemy, baron), homme d'État, né en 1765 à Albarédès, près de Montauban, m. en 1845, perdit à la Révolution une fortune qu'il avait acquise comme armateur à Bordeaux. Il la rétablit après le 9 thermidor, devint membre du conseil de commerce et de la municipalité de Bordeaux, fut nommé, en 1811, maître des requêtes au conseil d'État, prêta serment à Louis XVIII en 1814, et résigna ses fonctions pendant les Cent-jours. Nommé conseiller d'État après la deuxième Restauration, il fut chargé de soutenir à la Chambre des députés, en 1816, le projet de réorganisation de la Caisse des dépôts et consignations. Directeur des colonies au ministère de la marine en 1817, député de Tarn-et-Garonne et ministre de la marine en 1818, il entreprit de relever les forces navales de la France, et obtint un budget plus élevé pour son département. Appelé en 1821 à la Chambre des pairs, avec les titres de baron et de ministre d'État, il prit une part très active à tous les travaux législatifs. Après avoir prêté serment à la monarchie de 1830, il s'éloigna des affaires publiques, par raison de santé, en 1837.

On a publié ses *Mémoires*, 1846. B.

PORTALÈGRE, *Portus alacer*, en portugais *Porto-Alegre*, v. forte du Portugal (Alemtéjo); 6,500 hab. Évêché. Manufactures de draps. Vieux château. Ch.-l. d'un district qui a 6,400 kil. carr. et 105,247 hab.

PORTALÈGRE, port du Brésil, ch.-l. de la prov. de Rio-Grande-do-Sul, à 1,170 kil. S.-O. de Rio-Janeiro, sur la rive g. du Jacuhi; grande et bien bâtie; 20,000 hab. environ. École latine, fondée en 1832; chantiers de construction. Exportation de bœuf salé, cornes, cuirs, suif, crins, etc.

PORTALIS (Jean-Étienne-Marie), né au Beausset (Provence) en 1746, m. en 1807. Avocat au parlement d'Aix à 21 ans, il se fit remarquer par ses plaidoiries et ses Mémoires judiciaires, notamment par une *Consultation sur la validité des mariages des protestants en France*, 1770. Il plaida et gagna une cause célèbre contre Mirabeau. Il fut mis à la tête de l'administration de sa province avant la Révolution, chercha, dès les premiers troubles, un asile à Lyon, vint à Paris en 1793, fut arrêté et ne recouvra la liberté qu'après la chute de Robespierre. Député de Paris au Conseil des Anciens, 1795, proscrit au 18 fructidor (4 septembre 1797), il se réfugia en Allemagne et revint en 1800. Nommé conseiller d'État en 1801, il prit part à la rédaction du Code civil, négocia le Concordat et fut le principal auteur des articles organiques. Directeur des affaires ecclésiastiques, 1801, et ministre des cultes, 1804, il passa, la même année, au ministère de l'intérieur, et, en 1806, fut élu membre de l'Académie française. Il a laissé : *de l'Usage et de l'abus de l'esprit philosophique durant le dix-huitième siècle*, publié après sa mort, 1820, 2 vol.; 3e édit., 1833, ouvrage remarquable par l'impartialité et le véritable esprit philosophique, uni au sentiment chrétien, qui l'ont inspiré : le style a de la clarté et de l'élégance.

V. Notice sur la vie de J.-E.-M. Portalis, par son fils, 1833. — Ses *Discours, rapports et travaux inédits sur le Code civil, sur le Concordat*, etc., ont été publiés par Fréd. Portalis en 2 vol., 1844 et 1845.

PORTALIS (Joseph-Marie, comte), magistrat et homme politique, né à Aix (Provence) en 1778, m. en 1858, était fils du précédent. Il fut [illegible] par son père, [illegible] après la journée du 18 fructidor, [illegible] diplomatique, fut attaché à Joseph Bonaparte lors des négociations de Lunéville et d'Amiens, [illegible] Londres et à Berlin le général Andréossy, et resta quelque temps à Ratisbonne comme ministre plénipotentiaire [illegible] archichancelier de l'Empire. Secrétaire général au ministère des cultes en 1805, maître des requêtes en 1806, conseiller d'État en 1808, directeur de l'imprimerie et de la librairie en 1810, il encourut en 1811 une disgrâce pour ses ménagements envers l'abbé d'Astros (*V. ce nom*), son parent. Premier président de la Cour impériale d'Angers en 1813, conseiller à la Cour de cassation en 1815, envoyé à Rome pour aplanir les difficultés qui s'étaient élevées à l'occasion du Concordat de 1817, pair de France en 1819, sous-secrétaire d'État au ministère de la justice en 1820, président de chambre à la Cour de cassation en 1824, il fit, en 1827, devant la Cour des pairs, un rapport favorable à la pétition de M. de Montlosier contre les jésuites. En 1828, il fit partie du ministère Martignac en qualité de garde des sceaux, contresigna l'ordonnance qui fermait les collèges des jésuites, et, l'année suivante, échangea son portefeuille contre celui des affaires étrangères. A l'avènement du ministère Polignac, on le nomma premier président de la Cour de cassation. Portalis se rallia au gouvernement de Louis-Philippe, conserva ses fonctions de magistrat après la Révolution de 1848, fit partie de la commission exécutive qui fut créée à la suite du coup d'État du 2 décembre 1851, et, lorsqu'il prit sa retraite, en 1852, entra au Sénat. Il faisait partie de l'Académie des sciences morales et politiques depuis 1839. On a de lui : *le Code civil* [illegible] *au Code civil français*, 1844; *Éloge du baron Mounier*, 1844; *Observations snr l'organisation judiciaire*, 1848. — Son *Éloge* a été écrit par Mignet. Un de ses fils, Frédéric, avocat distingué, est mort en 1846, après avoir été élu député du Var; un autre, Ernest, né en 1816, auditeur au conseil d'État en 1842, député de Toulon au moment de la Révolution de 1848, a été nommé maître des requêtes en 1852. — Leur cousin germain, Auguste, né à la Ciotat en 1801, m. en 1855, fut substitut du procureur du roi à Meaux, de 1822 à 1824, puis avocat au barreau de Paris, juge au tribunal civil de la Seine en 1828, vice-président de ce tribunal après la Révolution de 1830, conseiller à la Cour royale de Paris en 1831, député de Toulon, plus tard de Meaux, procureur général en février 1848, et représentant de Seine-et-Marne à l'Assemblée constituante. B.

PORTE DE LA DU THEIL. V. La Porte.

PORTE ou **SUBLIME PORTE**, nom officiel par lequel les Turcs Ottomans désignent la cour du Sultan. Mostasem, dernier khalife abbasside, avait fait, dit-on, enchâsser sur le seuil de la principale porte de son palais un morceau de la *pierre noire* vénérée dans la Caba (*V. ce mot*); ce serait là l'origine du respect dont la *Porte* du souverain est l'objet. Il est cependant certain qu'au IVe siècle de J.-C. on appelait également *Porte* la cour du roi de Perse. *Porte* signifie aussi la résidence du vizir, où tous les bureaux étaient rassemblés et où se tient le conseil des ministres.

PORTE (Gardes de la). V. Gardes.

PORTE-CROIX (Chevaliers), ordre de chevalerie institué, dit-on, par St Étienne, roi de Hongrie, vers l'an 1000, en mémoire de la croix que le pape lui envoya avec permission de la faire porter devant lui.

PORTE-CROIX, CROISIERS ou **CRUCIFÈRES**, religieux établis vers 1160, sous le pontificat d'Alexandre III. Clément IV décida que le monastère de Bologne serait chef d'ordre. Les porte-croix étaient habillés de blanc, et portaient un scapulaire noir avec une croix blanche et rouge par-dessus. Ils furent supprimés en Italie par le pape Alexandre VII en 1656, mais continuèrent de subsister dans les Pays-Bas, en France et en Portugal.

PORTE-GLAIVES (Chevaliers), ordre religieux et militaire, dont les membres furent aussi appelés *Frères de la milice du Christ* et *chevaliers de Livonie*. Il fut fondé en 1204 par Albert de Buxhoff, évêque de Livonie, pour combattre les païens, approuvé par le pape Innocent III, et suivit la règle des Templiers. Le 1er grand maître fut Winno de Rohrbach. Les chevaliers portaient une robe blanche, avec deux glaives rouges brodés sur la poitrine. S'étant emparés d'une partie de la Livonie, ils entreprirent en 1216 la conquête de l'Esthonie, qu'ils soumirent entièrement en 1223. Dans l'origine, ils relevaient de l'évêque de Riga ou de Livonie; mais le 2e grand maître, Wolkin-Schenken de Winterstadt, les réunit, en 1237, avec l'approbation de Grégoire XI, à l'ordre Teutonique, dont ils se reconnurent tributaires. Cette union dura jusqu'en 1525; alors l'indépendance des porte-glaives fut rachetée par le 4e grand maître, Walter de Plettenberg; le 5e et dernier grand maître fut Gothard Kettler, qui embrassa le luthéra-

nisme, et qui, menacé par la Russie, céda la Livonie à la Pologne, en 1561. Il devint, en 1562, duc de Courlande et gouverneur de Livonie; mais son ordre se dispersa. Pl.

PORTENDIK, *Porto d'Addy* des Portugais, port français de la côte O. d'Afrique (Sénégal), à 257 kil. N. de Saint-Louis. Comptoir fondé en 1724, fréquenté seulement à l'époque de la traite des gommes.

PORTES (LES), vge (Charente-Inférieure), dans l'île de Ré, arr. de La Rochelle; 896 hab. Petit port.

PORTES. V. Pyles.

PORTES DE FER, nom donné au défilé par lequel passe le Danube près d'Orsova, parce que les Turcs, quand ils possédaient les deux rives du fleuve, avaient coutume de tendre une longue chaîne de fer d'un bord à l'autre pour intercepter le passage. Ce défilé est aujourd'hui traversé par le chemin de fer de Buda-Pesth à Bukharest. — défilé entre la mer Caspienne et les derniers contreforts du Caucase; il est protégé par des fortifications et par une grande muraille qui va de la montagne à la mer, et dont la construction est attribuée aux Sassanides. Les Turcs l'appelèrent *Demir-Capou* (portes de fer) à cause de la sévérité avec laquelle il était gardé. — défilé d'Algérie. (*V.* Bibans.)

PORTES ET FENÊTRES (Impot des), sur toutes les ouvertures des maisons, usines, etc., prenant du jour extérieurement, établi par la loi du 4 frimaire an VIII (25 nov. 1799), i. [illegible] les contributions directes.

PORTICI, v. du roy. d'Italie, à 6 kil. S.-E. de Naples, au pied du Vésuve et sur le golfe de Naples; 5,500 hab. On y remarque de charmantes villas et un beau palais royal, construit en 1738. Cette ville et le village de Résina s'élèvent sur l'emplacement même de l'anc. *Herculanum* (*V. ce mot*), enfouie sous un banc de lave tendre de 22 ou 23 mètres d'épaisseur.

PORTIER, le dernier des quatre ordres mineurs dans la primitive Église. Les portiers veillaient à ce que rien ne troublât le service divin.

PORTION CONGRUE, pension que payaient aux curés, avant la Révolution, les seigneurs qui percevaient les grosses dîmes des paroisses. Louis XV avait fixé la portion congrue à 300 livres; Louis XVI l'éleva à 700.

PORTIQUE (Le), nom donné à l'école de Zénon, parce que [illegible] de ce maître de la philosophie stoïcienne se réunissaient [illegible] le Pécile, célèbre portique d'Athènes.

PORTLAND, *Vindilis*, île d'Angleterre, dans la Manche, sur la côte du comté de Dorset, à 6 kil. de Weymouth; 9,000 hab. Elle est jointe à la terre ferme par un banc de sable et de cailloux. Belle jetée de 2,400 mètres, construite en 1861, et qui fait de Portland un superbe port militaire. Excellentes pierres de taille.

PORTLAND (Comtes et ducs de). V. Bentinck.

PORTLAND, v. des États-Unis (Maine), bon port de commerce sur la baie de Casco, 33,810 hab. Ville bien bâtie; centre d'un réseau de chemins de fer. Transit considérable. Raffineries de sucre; constructions navales et de machines.

PORTO ou **OPORTO**, anc. *Portus Calle*, v. forte de Portugal, ch.-l. de la prov. du Minho; port de commerce très actif sur la rive dr. du Douro, près de son embouchure dans l'océan Atlantique, à 337 kil. N.-N.-E. de Lisbonne; par 41° 9' lat. N., et 10° 58' long. O.; 105,838 hab. Cour d'appel. Ch.-l. de la 3e div. militaire. Évêché; séminaire; 6 hôpitaux; 4 collèges; écoles de chirurgie, de philosophie, de marine, de commerce. Bibliothèque, musée de peinture. Bourse et trib. de commerce. Porto, la seconde ville du Portugal, est bien bâtie, sur le penchant et le sommet de deux collines; un magnifique pont suspendu en fil de fer l'unit au faubourg de *Villanova de Gaia*, sur la rive g. du Douro. On y remarque la cathédrale, l'église *Dos Clerigos*, le palais épiscopal, le *Senado da Comarca* (hôtel de ville), le théâtre, le collège Notre-Dame de Grâce, l'entrepôt anglais, etc. Le commerce, surtout celui des vins avec l'Angleterre, les huiles, des oranges, des bois de teinture, des cuirs, du liège, y est considérable. Industrie active: ouvrages en fer-blanc, raffineries de sucre, confitures, tanneries, chapelleries, filatures, tissus de laine et de coton, soieries, savons, etc. Bateaux à vapeur sur Lisbonne, Londres, Liverpool, Glasgow. Centre de chemins de fer. — Porto fut la capitale du Portugal jusqu'en 1174. Une révolte, en 1757, lui fit perdre ses privilèges. Les Français l'occupèrent en 1808-09. Elle se déclara pour Don Pedro Ier contre Don Miguel en 1828, et eut à subir un siège en 1832. En 1847 elle se prononça contre la reine Doña Maria II. — Le district de Porto a 2,304 kil. carr. et [illegible] hab.

PORTO-ALEGRE. V. Portalègre.

PORTO-BELLO, en espagnol *Puerto Bello*, c. à-d. *beau port*, v. de la rép. de Colombie, État de Panama sur la mer des Antilles, à 72 kil. N.-N.-O. de Panama; par 9° 32' lat. N., et 81° 58' long. O.; 1,500 hab. C'était, avant le passage par le cap Horn, l'un des grands entrepôts du commerce de l'Amérique avec l'Europe. Climat très malsain, rendu moins redoutable par quelques travaux d'assainissement. Colomb découvrit ce port en 1502; les Espagnols bâtirent la ville en 1584.

PORTO-BELLO, brg d'Écosse (Mid-Lothian), à 3 kil. E. d'Édimbourg, sur la côte S. du golfe du Forth; 5,481 hab. Toiles, briques, papier, poterie, verrerie. Bains de mer.

PORTO-CABELLO, *Puerto Cabello*, v. forte du Vénézuéla, et port sur le golfe Triste, à 110 kil. O. de Caracas: par 10° 19' lat. N., et 70° 20' long. O.; 10,145 hab. Exportation de café, sucre, cacao, coton, indigo, cuirs. Climat malsain.

PORTO D'ANZO ou **ANZIO.** V. Anzo.

PORTO D'ASCOLI, vge du roy. d'Italie, et port à l'embouch. du Tronto, prov. d'Ascoli. Défendu par 2 forts.

PORTO D'ERCOLE, anc. *Herculis Cosani Portus*, vge du roy. d'Italie, prov. de Grosseto; port sur la mer Tyrrhénienne. Bons vins.

PORTO-FARINA ou **FARINA**, v. de la Tunisie, port à l'embouchure de la Medjerdah dans le golfe de Tunis, à 36 kil. N. de Tunis. Salines importantes. L'anc. *Utique* était aux environs.

PORTO-FERRAJO, *Ferrarius Portus*, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. de l'île d'Elbe, sur la côte N.-O. Port militaire, l'un des plus beaux de la Méditerranée; 5,000 hab.; salines, mines de fer, marbres. Elle fut la résidence de Napoléon Ier, souverain de l'île; il l'habita du 4 mai 1814 au 26 février 1815. — Cosme Ier l'acheta aux seigneurs de Piombino en 1537, et lui donna le nom de *Cosmopoli*.

PORTO-GRUARO, v. du roy. d'Italie, prov. de Venise, sur la Lemene; 6,000 hab. Collège, évêché, séminaire. Moulineries de soie.

PORTO-LEGNANO. V. Legnano.

PORTO-LEONE, nom que porta longtemps le Pirée (*V. ce mot*), à cause d'un lion de marbre situé à l'entrée de ce port, et qui semblait prêt à s'élancer sur les navires. Ce lion, enlevé, en 1686, par Morosini, doge de Venise, est aujourd'hui dans cette ville en face de l'arsenal.

PORTO-LONGONE, port sur la côte S. de l'île d'Elbe, roy. d'Italie, à 15 kil. S.-E. de Porto-Ferrajo; 1,000 hab. Ses fortifications furent détruites en 1815.

PORTO-MAURIZIO. V. Port-Maurice.

PORTO-NOVO (Royaume de), petit État d'Afrique, placé en 1863 sous la suzeraineté de la France, et sous son protectorat depuis 1883. Il s'étend sur la côte de Guinée entre les villes de Lagos à l'E. et de Whydah à l'O., et comprend la presqu'île de Lagos, et, au N. de la lagune qu'elle sépare de la mer, quelques plaines sur les bords du lac Denham; 12,000 à 15,000 hab., de la tribu des Nangos. Ch.-l. Porto-Novo, par 6° 18' lat. N. et 0° 17' long. E.; exportation d'huile de palme. Les autres villages sont *Appa*, *Geribe* et *Appy*.

PORTO-NOVO ou **MAHMOUD-BENDER**, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), dans l'anc. Karnatic. Les Français y eurent un comptoir.

PORTO-RICO, en espagnol *Puerto-Rico*, île de la mer et de l'archipel des Antilles (Antilles espagnoles), la plus orientale des Grandes-Antilles; par 17° 51'-18° 28' lat. N., et 67° 57'-69° 50' long. O; 9,315 kil. carr., 150 kil. sur 70 (en forme de rectangle); 754,393 hab., dont 375,000 blancs environ; ch.-l. San-Juan-de-Porto-Rico, sur la côte N. Villes principales: Arécibo, Mayaguez, Ponce et Guyama. L'île forme une capitainerie générale (3,300 hommes de garnison). Climat tempéré et plus salubre que dans les autres Antilles; côtes très découpées. Sol traversé de l'E. à l'O. par une chaîne de montagnes, bien arrosé et très fertile, surtout en sucre, en café et en tabac. Bois de construction et d'ébénisterie. Excellents pâturages servant à l'élève d'un nombreux bétail. Pêche active; commerce florissant: import., 13,757,000 fr.; export., 11,807,000 fr. en 1883. Mouvement des ports: 1,907 entrées et 1,227,000 tonneaux; 1,707 sorties et 1,113,000 tonneaux.; 750 kil. de lignes télégraphiques. — Christophe Colomb découvrit cette île en 1493, les Espagnols s'y établirent en 1509. Ils n'en furent dépossédés que pendant quelques années par les Anglais au commencement du XVIIe siècle. Ducoudray voulut en former, en 1818, la république de Boïqua.

PORTO-SAN-STEFANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Grosseto, sur la mer Tyrrhénienne; 3,315 hab.

PORTO-SANTO, île de l'Afrique portugaise, une des îles Madère; par 33° 2' lat. N., et 18° 39' long. O.; 6,000 hab. Sol volcanique. — Découverte par Jean Gonzalès en 1418.

PORTO-SEGURO, v. du Brésil, port à l'embouchure de la Buranhen dans l'Atlantique; 3,000 hab. Pêche active. Alvarez Cabral y prit possession du Brésil pour le Portugal en 1501.

PORTO-VECCHIO, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Sartène, ville forte, port vaste et sûr; 2,636 hab. Pêche de nacre. Saline aux environs. Récolte de soie.

PORTO-VENERE, anc. *Portus Veneris*, brg du roy. d'Italie,

prov. de Gènes, bon port sur le golfe de Gênes; 953 hab. Pêche.

PORTOIS (LE), *Portensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Franche-Comté), où était Faverney (Haute-Saône). — Petit pays de l'anc. Lorraine, où étaient Saint-Nicolas-du-Port et Blainville (auj. Meurthe).

PORTORIUM, impôt perçu par les anc. Romains sur les marchandises qui entraient dans les villes et dans les ports, analogue à nos douanes, à nos péages, à nos octrois.

Cagnat, *De Portoriis chez les Romains*, 1880. G. L.-G.

PORTS (CINQ-). *V.* CINQ-PORTS.

PORTSMOUTH, *Portus Adurnus, Portus magnus*, v. d'Angleterre (Southampton), sur la Manche, le plus beau port de l'Angleterre, sur la baie de Spithead, à 125 kil. S.-O. de Londres, par 50° 47' lat. N. et 3° 26' long. O. 127,000 hab. y compris ceux de *Portsea*, ville annexée récemment. C'est le premier établissement et le principal arsenal de la marine anglaise; il est à l'abri de tous les vents, défendu par d'immenses fortifications, et peut renfermer toutes les escadres britanniques. Il a de vastes chantiers de construction, des docks spacieux, des usines à fer, de grands ateliers maritimes (bassins de réparation, forges, fonderies, corderies), des magasins de provisions et d'équipement, un immense arsenal d'armes et de munitions. Collège royal de marine, avec école de constructions maritimes. Bel hôpital de la marine, douane, banque, observatoire. On remarque l'hôtel du gouverneur militaire et celui de l'amirauté du port. A Southsea, faubourg de la ville, on remarque la promenade de Clarence et les bains. Comm. important de bois de la Baltique, de volailles et d'œufs de France. Portsmouth communique avec Londres par 3 chemins de fer. — L'importance de Portsmouth ne date que de Henri VIII. B.

PORTSMOUTH, v. des Etats-Unis (New-Hampshire), ch.-l. du comté de Rockingham, à 3 kil. de la mer, à l'embouchure de la Piscataqua, dans la presqu'île du même nom, par 43° 4' lat. N., et 73° 4' long. O.; 12,000 hab. Filat. en tissage de coton, bonneterie, corderie, fabr. de machines. Bon port de guerre, avec arsenal et chantiers de construction de l'Union. Cette ville fut fondée en 1623.

PORTSMOUTH (LOUISE DE **KERHOAZLE**, DUCHESSE DE), maîtresse de Charles II, roi d'Angleterre, avait été amenée de France en 1670 par Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans et sœur de ce prince. Créée successivement baronne de Petersfield, comtesse de Fareham, duchesse de Portsmouth, elle dépensa des sommes immenses, et fut encore pensionnée de Louis XIV pour faire prévaloir auprès de Charles II l'influence française. Son fils aîné fut la tige des comtes de Lennox.

PORTUDAL, v. du Sénégal, à 35 kil. S.-E. de Gorée, sur l'Atlantique. Comm. de peaux, or, ivoire, ambre.

PORTUGAL, royaume de l'Europe méridionale, à l'O. de l'Espagne; cap. Lisbonne; borné au N. par la Galice, à l'E. par la prov. de Léon, l'Estramadure espagnole et l'Andalousie, au S. et à l'O. par l'Atlantique; entre 36° 58' et 42° lat. S., 8° 30' et 11° 51' long. O. Superf., 89,143 kil. carr. sur le continent; 4,306,554 hab. Il faudrait ajouter les Açores et Madère, considérées comme prov. du roy., soit en tout 92,346 kil. carrés, et 4,708,178 hab., les possessions d'Afrique, d'Asie et d'Océanie. Le Portugal occupe le gradin inférieur du versant occidental de la Péninsule hispanique. Plus favorisé que l'Espagne, il la prive des embouchures de ses trois grands fleuves et de la seule portion de leur cours qui soit navigable; il sépare les deux provinces extrêmes, la Galice et l'Andalousie; enfin il jouit d'une frontière naturelle redoutable, quoique contraire aux lois de la géographie physique. Elle ne consiste pas en une seule et même ligne de montagnes; mais les contreforts des chaînes espagnoles forment comme une longue et épaisse muraille, qui ouvre à peine quelques brèches pour livrer passage à des fleuves brisés et torrentueux. La température y est beaucoup plus élevée qu'en Espagne: les chaleurs de l'été sont accablantes, et pendant l'hiver il ne tombe de neige que sur le sommet des montagnes. Les montagnes qui sillonnent le Portugal ne sont que la continuation des trois grandes chaînes centrales de l'Espagne (*Sierra Estrella*, dans le Beira, 2,150 mèt.; *Gavarra*, au N., 2,400 mèt.). Les fleuves y sont nombreux; ce sont: le Tage, le Douro, qui sert de frontière à l'Espagne et au Portugal pendant 80 kil., le Minho, le Mondego et la Vouga, ces deux derniers prenant naissance sur le territoire portugais. Les montagnes sont couvertes de châtaigniers; les vallées produisent en abondance des vins excellents (Porto, Carcavelos, Setubal, etc.); des grenades, des oranges, des olives, des figues. La région des plateaux abonde en céréales (provinces de Minho, Beira, Tras-os-Montes); elle est aussi très riche en moutons mérinos, dont on compte plus de 2,500,000 têtes. La rareté des pâturages ne permet pas l'élève du gros bétail. Les forêts renferment un grand nombre de loups, des daims, des cerfs, des sangliers; les chèvres sauvages errent par bandes dans [illegible]; le petit gibier est rare. Le sol est riche [illegible] et en [illegible], mais les mines ne sont pas exploitées, à l'exception de quelques mines de fer en [illegible]. Le Tage roulait [illegible] de l'or, et la [illegible] de Portugal a été faite avec l'or tiré du [illegible]. — L'industrie est peu développée en Portugal; le manque des matières premières, l'absence de voies de communication à l'intérieur, ont paralysé l'essor du commerce. [illegible] restreint, [illegible] des fleuves. Exportation d'oranges, de figues sèches, de vins, etc. Les Portugais sont braves, actifs, vigoureux, patients, constants dans l'adversité comme dans la bonne; malheureusement ils sont routiniers; les lumières et l'instruction sont encore peu répandues, l'agriculture est arriérée, et l'industrie est surtout dans les mains des Anglais. Des efforts sont faits depuis quelque temps pour faire renaître la prospérité générale du pays. — Le gvt est une monarchie représentative, fondée sur la charte de 1826, revisée en 1852. Il y a 7 ministères: intérieur, guerre, marine et colonies, justice, finances, travaux publics, et affaires étrangères, et un conseil d'État dont les membres sont nommés à vie. Les cortès se composent de 2 chambres: celle des pairs (150 membres), nommés à vie par le roi, et celle des députés (17[illegible] élus). Le territoire continental est divisé en 6 prov., comprenant 17 districts, qui portent les noms de leurs ch.-l.

Provinces.	*Districts.*
Minho	Vianna do Castello. Braga. Porto.
Tras os Montes	Villa Real. Bragança.
Beira	Aveiro. Vizeu. Coïmbre. Guarda. Castello Branco.
Estramadure	Leiria. Santarem. Lisbonne.
Alemtejo	Portalegre. Evora. Beja.
Algarve	Faro.

Les prov. et les districts insulaires sont les suivantes:

Açores	Angra. Horta. Punta-Delgada.
Madère	Funchal.

Les revenus du roy. étaient en 1879 de 162,089,000 fr., et les dépenses de 191,054,000 fr. La dette s'élevait à plus de 2,419 millions de fr. Tous les Portugais sont catholiques, mais la liberté religieuse est accordée par la constitution. Il y a 3 archevêchés: Lisbonne, avec le titre de patriarcat, Braga et Évora, et 16 évêchés. Pour la justice, il y a une cour suprême à Lisbonne, 3 cours d'appel, à Lisbonne, Porto et Angra, et des tribunaux de district. Coïmbre possède une université; Lisbonne et Porto ont des écoles spéciales. L'armée, réorganisée par les lois de 1884 et 1885, compte 35,775 hommes, dont 8 à 9,000 dans les colonies lointaines. Elle pourrait être portée à 120,000 hommes en temps de guerre. Elle se compose de 24 régiments d'infanterie de ligne, 12 de chasseurs à pied, 10 de cavalerie, 3 d'artillerie montée, 1 brigade d'artillerie de montagne, 1 régiment et 4 compagnies d'artillerie de forteresse, 1 régiment du génie. La durée du service est de 12 ans, dont 3 au service actif, 5 dans la 1re réserve et 4 dans la seconde. Il y a 5 divisions militaires: Lisbonne, Vizeu, Porto, Evora et Angra. La marine militaire comprend 32 vapeurs, 12 navires à voiles et environ 3,500 hommes d'équipages. Le commerce a été, en 1882, de 173,431,000 fr. pour l'import., et de 138,577,000 fr. pour l'export. On comptait, la même année, 5,067 entrées de navires au long cours et 5,359 sorties. La marine marchande se composait de 491 bâtiments (dont 82 vapeurs) jaugeant 90,000 tonneaux. Les chemins de fer ont une longueur de 1,610 kil. (1885); il y a 4,670 kil. de lignes télégraphiques. — L'Espagne et le Portugal, bien que limitrophes, vivent d'une vie différente et se connaissent à peine; il n'est point peut-être 2 pays entre lesquels il y ait moins de relations. L'idée d'une fusion politique et nationale des deux pays, rêvée par quelques hommes, est une grande chimère. La langue portugaise est un dialecte du castillan, se rattachant aussi au *gallego*, idiome roman de la Galice. Le Portugal possède un grand nombre de colonies importantes: l'archipel du Cap-Vert, les établissements de Sénégambie, d'Angola et du Congo, les îles Saint-Thomas et du Prince, le district d'Ajuda et la province de Mozambique; en Asie, Goa, Diu, Macao; en Océanie, Dilli dans l'île de Timor, et Kambing au N. de Timor, en tout 1,825,220 kil. carr. et

3,329,000 hab. Le Brésil, indépendant depuis 1821, était autrefois une colonie portugaise. F—T.

Histoire. — *Temps anciens.* Le Portugal correspond à la plus grande partie de la province romaine de Lusitanie, au pays entre Douro et Minho (petite portion de la Tarraconaise d'Auguste, de la Gallécie de Vespasien) et à quelques territoires de la Bétique. Ibères et Celtes d'origine, les habitants de cette contrée eurent, comme le reste de l'Espagne, à défendre leur indépendance contre les Carthaginois, dans l'intervalle des deux premières guerres puniques, et, dès la seconde, contre les Romains, qui ne terminèrent que par de perfides massacres et par l'assassinat de Viriathe, 140, la résistance longue et parfois heureuse des Lusitaniens. (*V.* VIRIATHE, GALBA.) Leur domination dura 5 siècles et demi, jusqu'au moment où les attaques des Barbares commencèrent à démembrer l'empire d'Occident. — *Moyen âge,* jusqu'à la naissance du royaume de Portugal, 409-1139. Les deux invasions, germaine et arabe, firent, l'une après l'autre, tomber cette partie de la péninsule entre les mains de nouveaux maîtres. En même temps que la Gallécie était occupée par les Suèves, 409-585, la Lusitanie passa en 409 aux Alains, qui, dès 417, furent anéantis par les Wisigoths, auxiliaires momentanés de Rome, dont les armes rendirent à l'empire la possession nominale du pays; puis, vers 467, aux Wisigoths, qui, non contents d'en avoir chassé les Suèves, devenus maîtres de la partie nord, asservirent plus tard tout leur royaume, 585; enfin aux Arabes, auxquels la bataille de Xérès livra, en 711, la péninsule presque entière. Dans les trois siècles suivants, les progrès des chrétiens des Asturies enlevèrent peu à peu aux Musulmans et rattachèrent au royaume d'Oviédo ou de Léon la Galice et l'ancienne Lusitanie jusqu'au Tage; et en 1094 ou 1095, Alphonse VI, roi de Léon et de Castille, détacha de ses États et donna à Henri de Bourgogne, devenu son gendre, le pays entre le Minho et le Tage. Ce fut le Portugal, nom qui de la ville de Porto (*Portus calle*) s'était étendu aux provinces, et qui embrassa bientôt un territoire plus considérable encore. D'abord comté vassal de la Castille, il devint un État indépendant, quand Alphonse VI, fils d'Henri, eut repoussé cette suzeraineté et reçu de ses soldats, à Ourique, le titre de roi, 1139. — *Dynastie de Bourgogne, branche directe,* 1139 à 1383. Les Portugais, dans cette période de formation, prirent une grande part à la croisade permanente de la péninsule contre l'islamisme : seuls contre les Almohades à la victoire de Santarem, 1184, ils contribuèrent à celles de las Navas de Tolosa, qui ruina leur puissance, 1212, et du Salado, qui repoussa les Mérinides, 1340. Déjà agrandi, sous Alphonse Ier, de l'Estramadure, de l'Alemtéjo, de Lisbonne, le royaume acquit les Algarves sous Alphonse III, 1249-53, et eut dès lors les limites qu'il a encore. En même temps, sa constitution se formait. Dès 1143, les cortès de Lamégo, composées du clergé, de la noblesse et des députés des villes et des bourgades, qui reçurent beaucoup de chartes dans ces premiers temps, proclamèrent l'[illegible] du Portugal et le déclarèrent royaume héréditaire même pour les femmes; mais celles-ci devaient épouser un seigneur portugais, qui pourrait prendre le titre de roi après la naissance d'un enfant mâle. Irrégulièrement convoquées, ces assemblées continuèrent d'intervenir dans les grandes questions de gouvernement. — *Branche d'Aviz,* 1385-1580. C'est l'époque la plus brillante du Portugal. Au dehors, ses armées conquirent plusieurs points importants de la côte nord d'Afrique (Ceuta, Tanger, etc.). Excités par l'infant don Henri, par Jean II, par Emmanuel le Fortuné, ses navigateurs, Diaz, Gama, Cabral et tant d'autres, découvrirent les côtes occidentales et orientales de cette vaste contrée, une nouvelle route vers l'Inde et le Brésil; à leur suite, les Almeida, les Albuquerque, allèrent fonder au delà des mers, en Afrique, et surtout en Asie, une vaste domination qui, s'étendant bientôt sur le Brésil dans le Nouveau Monde, donna au commerce portugais un immense développement et aux négociants des richesses considérables. Mais les richesses de l'Orient faisaient oublier celles du sol portugais, et l'agriculture, si florissante au [illegible] plus [illegible] et [illegible] péril. Au dedans, la royauté, grandissant aux dépens de l'aristocratie et des cortès, rarement assemblées, s'entoura d'un éclat nouveau, et les noms de Gil-Vicente, de Camoëns, de Barros et [illegible] donnèrent au Portugal une belle part dans la gloire littéraire du XVIe siècle. — *Domination espagnole et branche de Bragance*, de 1580 à nos jours. Soumis aux Espagnols après la mort du roi cardinal Henri, le Portugal, réduit presque au rang de province pendant 60 ans, perdit, avec sa marine, la plupart de ses colonies mal défendues par l'Espagne et envahies par les Hollandais. Si, avec son indépendance, 1640, il recouvra, sous la maison de Bragance, les colonies d'Afrique et du Brésil, 1654, 1661, il ne retrouva ni grandeur au dehors ni prospérité au dedans. Après l'abandon de Bombay, 1660, et des deux dernières places de Mauritanie, Tanger et Ceuta, 1668, il n'eut plus tard, avec le Brésil, que quelques positions en Asie et des comptoirs mal protégés sur les côtes orientale et occidentale de l'Afrique. A l'intérieur, après le traité de Méthuen, 1703, recevant de l'Angleterre les objets de première nécessité et négligeant de plus en plus son agriculture et son industrie, il se plaça dans une dépendance complète, et tomba dans une profonde décadence, d'où Pombal essaya de le tirer violemment. Forcé à 2 reprises par Napoléon Ier, 1801, 1806, de fermer ses ports aux Anglais, le Portugal fut enfin enlevé à la maison de Bragance, 27 oct. 1807, par le traité de Fontainebleau, où la France, d'accord avec l'Espagne, le partageait en 3 ; mais ce traité ne fut jamais exécuté. Occupé aussitôt par les Français, pendant que la cour se retirait au Brésil, il se souleva dès le mois de juin 1808, s'entendit avec l'Espagne, envahie à son tour, fut soutenu par l'Angleterre, et, malgré les efforts des généraux Junot en 1808, Soult en 1809, Masséna en 1810, reconquit son indépendance. Ce ne fut que pour retomber sous l'influence anglaise, plus puissante que jamais. En 1820, fatigué de ces asservissements, las de voir le premier rang passer en quelque sorte à sa colonie du Brésil par l'absence prolongée de la cour, excité par la révolution ultra-libérale qui s'accomplissait alors en Espagne, le Portugal se souleva tout entier à l'imitation de Porto, 24 août 1820; les cortès, qui n'avaient pas été convoquées depuis 1697, reparurent; elles calquèrent sur celle des cortès espagnoles une constitution, qu'à son retour en Europe, févr. 1821, Jean VI, placé entre le radicalisme de l'assemblée et le parti absolutiste de la reine et de son fils Dom Miguel (*V.* CHARLOTTE), accepta à 2 reprises, 1821-22, mais pour la détruire en 1823, en promettant une charte. Pendant ces agitations, le Brésil s'était détaché de sa métropole, 1822, et le fils du roi, Dom Pedro, était devenu empereur. La mort de Jean, la promulgation d'une charte libérale par Dom Pedro, qui lui succédait, la cession du trône de Portugal à sa fille Doña Maria, furent, en 1826, le signal de luttes nouvelles : d'abord entre le parti de la jeune reine ou les chartistes et les absolutistes de Dom Miguel, qui se fit nommer roi en 1828, et ne quitta le trône et le pays, 1833-34, que lorsque Dom Pedro, après avoir abdiqué aussi la couronne du Brésil, 1831, fut venu rétablir sa fille; puis entre les radicaux, qui, en sept. 1836, parvinrent à remplacer la charte octroyée par une constitution nouvelle, sorte de compromis entre le libéralisme avancé et le radicalisme proprement dit, et les chartistes, qui, en 1842, rétablirent la charte de Dom Pedro. L'ordre commençait à se rétablir et la prospérité à renaître sous l'administration du comte de Thomar (Costa-Cabral, ministre dès 1838 et président du conseil depuis 1849), lorsque en avril 1851, une révolution militaire, excitée par le maréchal Saldanha, est venue, sous prétexte de réformer la charte de 1826, à laquelle un acte additionnel a été ajouté en 1852, relever les *septembristes,* dont beaucoup, arrivés aux fonctions publiques, devinrent, avec les chartistes avancés, les appuis du gouvernement. — Un savant portugais, Herculano (*V. ce nom*), a publié une histoire de son pays; Schæfer en a fait une en allemand, Hambourg, 1836-40, 2 vol., traduite par M. Soulange-Bodin. (*V.* le résumé historique de M. Ferdinand Denis, en français, dans l'*Univers pittoresque,* Paris, 1846.)

ROIS DE PORTUGAL

(Une seule dynastie, la maison de Bourgogne.)

1° BRANCHE DIRECTE

Henri de Bourgogne, comte en 1094 ou	1095
Alphonse le Conquérant, comte en 1112, roi en	1139
Sanche Ier, le Colonisateur et Populador	1185
Alphonse II, le Gros	1211
Sanche II Capello (au capuchon)	1223
Alphonse III, régent en 1245, roi en	1248
Denis le Laboureur, le Père de la patrie	1279
Alphonse IV le Brave	1325
Pierre Ier, le Justicier ou le Cruel	1357
Ferdinand	1367-83

2° BRANCHE D'AVIZ

Jean Ier, le Grand, gouverneur et défenseur du royaume en 1383, roi en	1385
Édouard	1433
Alphonse V, l'Africain	1438
Jean II le Parfait	1481
Emmanuel, le Fortuné	1495
Jean III	1521
Sébastien	1557
Henri, le Cardinal	1578

3° SOUMISSION A L'ESPAGNE SOUS

Philippe II d'Espagne	1580
Philippe III	1598
Philippe IV	1621-1640

4° BRANCHE DE BRAGANCE

Jean IV	1640
Alphonse VI	1656
Pierre II, régent en 1667, roi en	1683
Jean V	1706
Joseph	1750
Marie Ire avec Pierre III, son époux, jusqu'en 1786	1777
Jean VI, régent en 1799, roi en	1816

Pierre IV (Dom Pedro), roi le 10 mars 1826, abdique le 2 mai.
Marie II (Doña Maria), reine une 1re fois le 2 mai 1826.
Dom Miguel, roi le 30 juin 1828.
Marie II, 2e fois (septembre 1833).
Pierre V, roi en 1853, sous la régence de son père [illegible] de Saxe-Cobourg-Gotha, jusqu'en 1855.
Louis Ier, nov. 1861.

R.

PORTUGALETE, v. d'Espagne (Biscaye), port sur l'Atlantique, prov. de Bilbao, à laquelle elle sert de port. 1,1[illegible] hab. Laines, mines de fer. Vainement assiégée par les carlistes en 1834.

PORTUGUESA, riv. du Vénézuéla, naît dans la prov. de [illegible], reçoit à l'E. et au S. E., reçoit le Guanare, le Co[illegible] dans l'Apure; cours de 500 kil.

PORTULAN, *de port*, nom donné jadis aux cartes marines [illegible], où les ports de mer, les fleuves où les navires peuvent remonter, les rumbs des vents, etc. On donne encore maintenant ce nom aux guides dont se servent les pilotes côtiers. Parmi les plus anciens portulans, on cite ceux du Génois P. Visconti, 1318, conservés à Vienne, et de Marino Sanudo, 1320, à Paris.

PORTUMNALES, fête de Portumnus (*V. ce mot*), chez les anc. Romains. On la célébrait le 16 des calendes de Sextilis (17 juillet).

PORTUMNUS, dieu des ports, chez les anc. Romains. On croit que ce dieu était le même que Mélicerte ou Palémon des Grecs.

PORTUS (François), philologue, né à Candie en 1511, m. en 1581, professa le grec à Modène, Ferrare et Genève. On a de lui : des corrections ou commentaires sur Pindare et les autres lyriques grecs, sur Xénophon, Thucydide et l'Anthologie, des traductions latines des *Hymnes* et des *Lettres* de Synésius, des *Odes* de St Grégoire de Nazianze, etc.

PORTUS (Émile), fils du précédent, né à Ferrare en 1550, m. en 1610, accepta, en 1581, la chaire de grec de Lausanne. En 1592, il fut appelé à l'académie d'Heidelberg. Il a donné des éditions annotées et corrigées de l'*Iliade*, d'Euripide, Pindare, Aristophane, Thucydide, Xénophon, de la *Rhétorique* d'Aristote; des traductions latines de Thucydide, des *Antiquités romaines* de Denys d'Halicarnasse, du *Commentaire* de Proclus sur la théologie de Platon et du *Dictionnaire* de Suidas; des *Notes* sur Onosander; un *Dictionnaire ionien-latin*, avec l'index de tous les mots employés par Hérodote, Francfort, 1603; un *Dictionnaire dorien-latin*, pour Théocrite, Moschus, Bion, etc., Ferrare, 1604; un *Lexique de Pindare*, Hanau, 1604. D—R.

PORTUS ABUCINI, v. de Gaule, chez les Séquanes; auj. *Port-sur-Saône*.

PORTUS ALACER, nom latin de Portalègre.

PORTUS AQUÆ PULCHRÆ, nom latin d'Acapulco.

PORTUS CALLE, nom anc. de Porto.

PORTUS DEORUM ou **PORTUS DIVINUS**, v. de la Mauritanie Tingitane, sur la Méditerranée, au S.-O. d'Iol; auj. *Arzew* ou *Mers-el-Kebir*.

PORTUS DIVES, nom latin de Porto-Rico.

PORTUS ERICIS, nom anc. de Lerici.

PORTUS FERRARIUS, nom latin de Porto-Ferrajo.

PORTUS GRATIÆ, nom latin du Havre de Grace.

PORTUS HERCULIS COSANI, nom anc. de Porto-d'Ercole.

PORTUS HERCULIS MONŒCI, nom anc. de Monaco.

PORTUS ICCIUS ou **ITIUS**. *V.* Itius.

PORTUS LIBURNICUS, nom latin de Livourne.

PORTUS LONGUS, nom latin de Porto-Longone.

PORTUS LUNÆ, nom latin de La Spezzia.

PORTUS MAGNUS, v. de la Mauritanie Tingitane, près de Portus Deorum. Auj. *Oran* (?).

PORTUS MAGNUS, v. de l'anc. Espagne (Bétique); auj. *Almeria*.

PORTUS MAGNUS, nom latin de La Corogne et de Portsmouth.

PORTUS MAGONIS, nom anc. de Mahon.

PORTUS TRAJANUS, nom anc. de Civita-Vecchia.

PORTUS VENERIS, nom latin de Porto Venere. — v. de la Gaule (Narbonnaise Ire), chez les Sardons; auj. *Port-Vendres*.

PORUS, roi indien, régnait à l'E. de l'Hydaspe. Battu sur les bords de ce fleuve par Alexandre le Grand, 327 av. J.-C., il fut pris et mené devant le vainqueur, qui lui demanda comment il voulait être traité: « En roi, » répondit-il. Alexandre, frappé de la magnanimité de cette réponse, rendit à Porus ses États augmentés de ceux d'un autre prince indien.

POSADA-HERRERA (José de), homme politique espagnol, né à Llarès (Oviédo) en 1815, m. en 1885, fut d'abord professeur d'économie politique à l'université d'Oviédo. Élu député aux cortès en 1840, il siégea parmi les libéraux modérés, désapprouva la violence et les excès des partis extrêmes, ne prit aucune part à leurs querelles, et resta pendant 10 ans en dehors des affaires publiques. Il fut réélu aux cortès en 1853, devint vice-président de cette assemblée, mais se retira quand le parti conservateur voulut modifier la constitution. En 1858, il fut appelé par Isturitz au ministère de l'intérieur, qu'il conserva 5 ans sous l'administration d'O'Donnell. La modération dont il fit preuve et les réformes qu'il accomplit lui valurent les sympathies des libéraux modérés. Il rentra dans l'opposition sous le ministère Narvaez, reprit un instant son ministère dans le cabinet Narvaez, en 1865; fut, après la révolution de 1868, nommé ambassadeur à Rome, mais donna sa démission pour venir siéger aux cortès [illegible] en 1876 [illegible]. Réélu député après [illegible] Alphonse XII, il devint président des cortès en 1877, et président du conseil, d'oct. 1883 à janv. 1884. L. D—s.

POSCA, [illegible] l'eau et de vinaigre formant la boisson du [illegible] romain. On l'employait aussi en médecine.

POSCHIAVO. *V.* Puschlaf.

POSEGA, v. de l'Autriche-Hongrie (Croatie-Esclavonie), sur l'Orljava, 5,000 hab. Ch.-l. du comitat de son nom. Gymnase catholique. Récolte de vins, fruits, tabac; élève de vers à soie. Ruines d'un château fort. Les Impériaux la prirent aux Turcs en 1687. Le comitat de Poséga a 2,473 kil. carr. de superf., et environ 77,500 hab. Sol montueux, très boisé et fertile.

POSEN, en polonais *Poznan*, v. forte du roy. de Prusse, cap. de la prov. et ch.-l. de la régence de son nom, à 275 kil. E. de Berlin, sur la Wartha. [illegible], dont 17 [illegible] protestants et 10,000 juifs. Forteresse de premier rang depuis 1832, siège du président supérieur de la province et de l'archevêque de Gnesen et Posen. Cour supérieure de justice, école des arts et métiers, gymnase, séminaire. Fabr. de draps, toiles, tabac, huile, eaux-de-vie, armes, bijouterie; produits chimiques. Foires aux laines. Belle cathédrale, avec les statues en bronze des rois Miecislas et Boleslas; hôtel de ville, avec archives; bibliothèque; beau palais de l'archevêque. — Autrefois ce lieu s'appelait *Stragon*; en 968, Miecislas y réunit les grands du pays, leur persuada de se faire baptiser, et fonda un évêché dépendant de l'archevêché de Magdebourg. En 1122, l'évêque de Posen fut subordonné à l'archevêque de Gnesen; en 1253, le droit allemand y fut introduit. En 1331, Posen résista victorieusement au roi Jean de Bohême. Elle fut prise par les Suédois en 1703, et reprise par les Polonais en 1716. Les Français y entrèrent en 1806, et la paix y fut conclue entre la France et la Saxe. En 1815, Posen, avec toute la province, passa sous la domination prussienne. En 1846, une conspiration polonaise y fut découverte. Des incendies, en 1764 et 1803, causèrent de grands ravages dans la ville. E. S.

POSEN (Grand-Duché de) ou **POSNANIE**, prov. du roy. de Prusse, à l'E.; entre la Prusse proprement dite au N., la Pologne russe à l'E., la Silésie au S., et le Brandebourg à l'O. Superf., 28,954 kil. carr.; pop., 1,703,997 hab. Ch.-l. Posen. Elle est divisée en 2 régences, Posen et Bromberg. Sol plat et en général fertile. La Wartha, affluent de l'Oder, le traverse du S.-E. au N.-O. Agriculture très productive; forêts considérables. Industrie des draps, des toiles, du papier et des verreries. — Le grand-duché de Posen appartenait autrefois à la Pologne, et faisait partie de la Grande-Pologne; il formait les palatinats de Posnanie, de Gnesen et d'Inowraclaw. Au 1er démembrement, 1772, le district de la Netze échut à la Prusse; le reste lui fut donné au 2e démembrement, 1793, et le tout, réuni à la région méridionale située entre la Vistule et Varsovie, s'appela, après le 3e démembrement, Prusse méridionale. En 1807, Posen fit partie du grand-duché de Varsovie; en 1815, il retomba sous la domination de la Prusse. En 1848, une insurrection y éclata et fut réprimée. Le projet de réorganisation nationale, tenté alors par le gouvernement, échoua devant l'animosité réciproque des populations allemande et polonaise. E. S.

POSEN (Régence de), l'une des deux divisions administratives du grand-duché de Posen; 17,506 kil. carr., et 1,095,873 hab. Ch.-l. Posen.

POSIDEON, 6e mois de l'année athénienne. Le 1er jour de ce mois, répondant à novembre, était consacré à Neptune, en grec *Poseidon*.

POSIDIPPE, poète de la nouvelle comédie athénienne, avait écrit 40 pièces, dont 17 nous sont connues de nom. Il est possible qu'une de ses pièces ait été imitée par Plaute dans ses *Menæchmes*. *V.* G. Meineke, *Fragmenta Comicorum*, I, 482, IV, 513. — Un autre, qui vivait vers 260 av. J.-C., a laissé 21 épigrammes dans l'Anthologie. S. Re.

POSIDIUM PROMONTORIUM, nom anc. du cap Licosa (*V. ce mot*); — cap sur la côte O. de la presqu'île de Pallène, près de Menda; auj. *Possidhi* ou *Cassandrea*.

POSIDONIA. *V.* Pæstum.

POSIDONIUS, mécanicien, accompagna Alexandre le Grand en Asie et inventa la machine nommée hélépole (preneuse de villes).

POSIDONIUS D'ALEXANDRIE, stoïcien, fut disciple de Zénon de Citium, et vivait par conséquent vers 300 av. J.-C. Les ouvrages que Suidas lui attribue ne sont pas de lui.

POSIDONIUS, philosophe stoïcien, natif d'Apamée en Syrie, et plus tard citoyen de Rhodes, naquit l'an 133 av. J.-C., et mourut l'an 49. Dans sa jeunesse, il suivit les leçons de Panætius à Athènes. Après la mort de son maître, 110 av.

J.-C., il voyagea en Espagne, en Italie, en Sicile, en Dalmatie, en Illyrie, puis, vers 102, à Marseille, ensuite dans la Gaule Narbonnaise et en Ligurie. Il alla ensuite fonder une école à Rhodes. Il y devint l'un des premiers magistrats, et alla à Rome comme ambassadeur des Rhodiens, en 84. Cicéron suivit ses leçons à Rhodes en 76. D'autres illustres Romains, Velleius, Balbus, Cotta, le grand Pompée, s'honorèrent de ses leçons et de son amitié. Il eut des disciples grecs distingués, tels que Phanias, Asclépiodote et Jason. Il vint une seconde fois à Rome en l'an 49, l'année même de sa mort. — Sur la division de la philosophie en physique, morale et dialectique, sur les dieux, les génies, les héros, le destin, la divination, l'âme, le monde, ses embrasements et ses renaissances, la nature ignée et intelligente des astres, etc., sur la morale, sur la dialectique, les doctrines de Posidonius furent, avec quelques nuances particulières, celles de Zénon de Citium et de l'école stoïcienne, et son mérite est de les avoir exposées et défendues. Mais en astronomie, en météorologie et en géographie mathématique et physique, il eut des doctrines à lui, fruit de ses observations et de ses longs voyages, autant que de ses méditations et de ses calculs. Par une erreur contraire à celle d'Eratosthène, il fit la terre trop petite, en lui attribuant 180,000 stades de circonférence ; car ces mesures grecques de la terre diffèrent entre elles réellement, et non, comme on l'a prétendu, par la valeur des stades employés. Il assigna à la région des nuages et des vents une hauteur de plus de 40 stades, à la lune une distance de 2 millions de stades, au soleil une distance de 500 millions de stades. Il remarqua que la période diurne et la période mensuelle des marées étaient en rapport avec les positions de la lune, et il traita la question des marées avec d'amples développements. Il fut aussi historien, tacticien, grammairien et épistolographe. Ses ouvrages, perdus, mais dont les titres et des citations plus ou moins étendues nous restent, sont : *sur les Dieux ; sur la Divination ; sur le Destin ; sur les Héros et les Génies ; Discours physique ; sur le Monde ; Interprétation du Timée de Platon ; sur le Vide ; sur les Météores ; Éléments de météorologie ; sur la Grandeur du Soleil ; sur l'Océan ; sur l'Ame ;* un traité, surtout mathématique, *contre Zénon de Sidon*, philosophe épicurien ; *Discours moral ; Exhortations ; sur le Devoir ; sur les Passions ; sur les Vertus ; sur le Critérium ; Histoire*, embrassant, en 49 livres au moins, l'histoire des successeurs d'Alexandre jusqu'au temps de l'auteur ; *Vie de Cnéus Pompée ; Art de la Tactique ; Introduction sur la diction ; Lettres*. Les fragments historiques de Posidonius de Rhodes se trouvent, avec ceux de Posidonius d'Olbiopolis, dans le t. III des *Historicorum græcorum fragmenta* de Didot.

Scheppig, *De Posidonio rerum, gentium, terrarum, scriptore*, 1869 ; Tœpelmann, *De Posidonio Rhodio*, 1867. H. M. et S–Re.

POSIDONIUS D'OLBIOPOLIS, en Scythie, historien et sophiste, est probablement l'auteur d'une continuation, aujourd'hui perdue, de l'*Histoire* de Polybe, en 52 livres. Il avait écrit aussi 4 livres *sur l'histoire de l'Attique* ; un livre *sur la contrée de Tyriæum* (en Lycaonie) ; 11 livres *sur la Libye* ; des *Exercices de rhétorique* ; des *Arguments pour les discours de Démosthènes*, etc. (*V. l'art. précédent.*) H. M.

POSING, v. de Hongrie, comitat et à 20 kil. N.-E. de Presbourg ; 4,500 hab. Bon vins. Exploit. d'antimoine sulfuré aurifère ; source sulfureuse et bains.

POSITANO, v. du roy. d'Italie. (*V.* PASITANO.)

POSNANIE, palatinat de l'anc. roy. de Pologne (Grande-Pologne), à l'O. ; ch.-l. Posen. Il était divisé en 9 districts : Posen, Koscian, Vehova, Valetch, Friedland, Filehn, Neuhof, Tcharnikov, Krojanki. Au partage de 1772, les cinq derniers et une partie du 4e furent donnés à la Prusse, qui en forma le grand-duché de Posen. (*V. ce mot.*)

POSONIUM, nom latin de PRESBOURG.

POSPOLITE, en polonais *rech pospolita*, la république, mot désignant, dans l'anc. royaume de Pologne, toute la noblesse servant à cheval, ayant droit d'élection et de *liberum veto*, parce que c'était elle qui composait proprement l'État. — On appelait aussi *pospolite* un ordre en vertu duquel, dans l'anc. roy. de Pologne, tous les citoyens en âge de porter les armes, nobles et roturiers, devaient se rendre en un lieu marqué pour défendre l'État, et servir à leurs frais pendant 6 semaines. C'était comme un décret de levée en masse.

POSSAGNO, vge du roy. d'Italie, prov. de Trévise ; 1,500 hab. Patrie de Canova. Près de là, au milieu d'un bois et dans un site sauvage, se trouve l'église de la Trinité, élevée de 1819 à 1830 par Canova et à ses frais ; elle est en marbre blanc, et rappelle les temples antiques ; le tombeau de Canova y a été placé. Dans le village on montre la maison qu'il habita, changée en une sorte de musée, où sont les modèles en plâtre de toutes ses œuvres.

POSSEGA. *V.* POSEGA.

POSSELT (ERNEST-LOUIS), historien et publiciste allemand, né à Durlach (Bade) en 1763, m. en 1804, embrassa avec chaleur le parti de la Révolution française, dont il se fit l'apologiste, et fut lié avec le général Moreau.

On a de lui : *sur les Harangues des illustres Romains, insérées dans les œuvres de leurs historiens*, 1786 ; *Histoire des ligues des princes allemands*, Leipzig, 1787 ; *Histoire des Allemands*, 1789-90-1805, 3 vol., ouvrage inachevé ; *Archives de l'histoire, de la politique et de la géographie ancienne et moderne, surtout de l'Allemagne*, Memmingen, 1790-92, 2 vol. ; *Histoire de Gustave III, roi de Suède*, Carlsruhe, 1792 ; *Bellum populi Gallici adversus Hungariæ Borussiæque reges*, Gœttingue, 1793 ; *Histoire de Charles XII*, Carlsruhe, 1794 ; *Almanach de l'histoire moderne*, Tubingue, 1792-1800 ; *Histoire du procès de Louis XVI*, 2 vol. ; *Annales européennes*, 1795-1804 ; *Dictionnaire de la Révolution française, ou Recueil de notices biographiques*, Nuremberg, 1802, etc. B.

POSSESSION, état d'une personne que l'on croit au pouvoir du démon. Elle diffère de l'*Obsession* : pour l'obsédé, le démon, agissant du dehors, l'effraye par des images terribles ; pour le possédé, il agit du dedans, il est maître de son âme.

POSSESSION, *Possessio*. Ce mot, en droit romain, ne signifie pas du tout la propriété : la *possessio* consiste simplement dans le fait de détenir une chose avec l'intention de la garder. Au contraire de la propriété quiritaire, la *possessio* n'est pas protégée par la loi.

Savigny, *Traité de la possession*, trad. franç., 1870. G. L.-G.

POSSEVIN (ANTOINE), jésuite, né à Mantoue en 1534, m. en 1611, entra dans la compagnie de Jésus en 1559. Ses supérieurs, appréciant ses qualités, abrégèrent son noviciat et l'envoyèrent à la cour du duc de Savoie, en l'autorisant à tenir secrets ses nouveaux liens. Il y garda le titre, qu'il avait porté naguère, de commandeur de Fossan, et obtint d'Emmanuel-Philibert l'admission des jésuites dans ses États, et des mesures sévères contre les Vaudois. Il étendit l'influence de la Société dans le midi de la France et en Normandie. Recteur du collège d'Avignon, puis de celui de Lyon, il devint secrétaire du général de l'ordre en 1573. Chargé de rétablir le catholicisme en Suède, il échoua, 1577, mais fonda dans le Nord des séminaires et des écoles. Il fit conclure entre la Pologne et la Russie, qui avait invoqué Grégoire XIII, la paix de Kieverova-Horca, 1582. De retour à Padoue, en 1587, il y écrivit et prêcha. St François de Sales le consultait. La direction du collège de Bologne fut son dernier poste.

On lui doit : *Moscovia, seu de rebus Moscoviticis*, Vilna, 1586, un des premiers ouvrages qui aient paru sur la Russie ; *Judicium de IV scriptoribus* (Lanoue, Bodin, Mornay, Machiavel), Rome, 1592, in-12 ; *Bibliotheca selecta de ratione studiorum*, Rome, 1593, et Cologne, 1607, 2 vol. in-fol. ; *Apparatus sacer*, Cologne, 1607, 2 vol. in-fol., revue de plus de 6,000 écrivains ecclésiastiques, etc. B.

POSSIDONIUS. *V.* POSIDONIUS.

POSSNECK, v. du duché de Saxe-Meiningen ; 5,000 hab. Draps, porcelaines, etc.

POSTDAM. *V.* POTSDAM.

POSTE, administration publique pour transporter les voyageurs et les dépêches. Son nom vint de ce que les chevaux furent placés (*positi*) en certains lieux marqués. Ce mode de communication fut connu de plusieurs peuples de l'antiquité, notamment dans l'anc. empire des Perses.

POSTES A ROME. L'invention des postes à Rome est antérieure à Auguste : il y est fait allusion dans un passage de Caton conservé par Fronton. On sait par une inscription qu'en 122 av. J.-C. ce service était organisé dans toute l'Italie. Dans les provinces il y avait aussi des postes privées établies par des compagnies de publicains. La création d'Auguste consista dans l'organisation de ce service dans tout l'empire au compte de l'État. Pour avoir des nouvelles des provinces, Auguste fit disposer sur les grandes voies militaires d'abord des messagers portant les dépêches officielles, *tabellarii*, puis des stations de voiture de distance en distance : cette institution fut complétée et améliorée par Trajan. C'était d'ailleurs uniquement un service gouvernemental à l'usage des courriers, des employés, des soldats en congé et de quelques rares privilégiés qui avaient obtenu de l'empereur ou des gouverneurs de province une permission spéciale par un *diploma*. Les provinciaux et, même en Italie, les municipes établis près des grandes routes n'en devaient pas moins fournir les chevaux, les mulets, les bœufs, entretenir les relais et les stations, faire, en un mot, toutes les dépenses nécessaires pour une institution dont le seul bénéfice était pour eux le fumier des écuries des relais, qui leur fut concédé dans la suite. Aussi trouve-t-on pendant toute la durée de l'empire de nombreuses plaintes contre le service des postes, *vehiculatio* ou *cursus publicus* ; quelques empereurs seulement y firent droit, comme Adrien, Antonin le Pieux et surtout Alexandre Sévère, qui mit la poste au service du fisc. — Ce service était sous la direction d'un officier appelé *præfectus vehiculorum*. (*V.* PREFET DES VOITURES.) — Il y avait aussi un service postal maritime, confié à un *procurator* qui résidait à Ostie, et qui faisait porter les dépêches de l'État à toutes les parties de la Méditerranée par des bâtiments légers et rapides, appelés *naves [illegible]*.

Naudet, *De la poste chez les Romains*, [illegible]; Hudemann, *Hist. de la poste rom.*, 1878 ; Desjardins, *Étude sur les tabellarii*, 1874. G. L.-G.

POSTES AU MOYEN ÂGE ET DANS LES TEMPS MODERNES. L'organisation des postes, conservée et perfectionnée dans l'empire de Byzance, disparut en Occident lors de l'invasion des Barbares; Charlemagne la fit revivre en partie, [illegible] elle tomba en désuétude sous ses successeurs. Louis XI reconstitua les postes par un édit de 1464; il fit établir, sur tous les grands chemins du royaume, de 4 lieues en 4 lieues, des dépôts de 4 ou 5 chevaux au moins, propres à la course, et, à la tête de chaque dépôt, « un maître tenant les chevaux courants pour le service du roi. » Nul ne pouvait user de ces chevaux sans une permission du *grand maître des coureurs de France*, et l'on payait 10 sols par poste. — Vers 1550, on permit aux particuliers de se servir de la poste, en payant 20 sols par cheval; elle devint un service public, mais dont le roi avait le monopole. Les charges de maîtres de postes étaient des offices, transmissibles par héritage; en 1673 les offices furent supprimés, les maîtres furent nommés par le surintendant des postes, et, en 1692, directement par le roi. A la Révolution, la loi du 27 août 1790 conserva le monopole des postes à l'État, pour le transport des dépêches, mais l'abolit pour celui des voyageurs: il fut permis aux citoyens d'établir aussi des voitures publiques pour ce dernier service. Néanmoins la poste aux chevaux resta encore assez importante jusqu'à l'établissement des chemins de fer (*V. ce mot*), qui a fini peu à peu par la faire disparaître tout à fait.

Poste aux lettres. Elle était une des attributions de la poste aux chevaux, mais seulement pour le service du roi. Henri III créa, en 1576, des messagers royaux qui prenaient les paquets des particuliers; mais ce service était accidentel et se réglait sur les besoins du roi. En 1627, des courriers, partant à jours fixes, furent institués; plus tard, une ordonnance royale arrêta un tarif de transport, dont les courriers royaux avaient jusqu'alors arbitrairement fixé le prix. En 1673, la taxation fut établie d'après les distances parcourues. La loi du 15 mars 1827 régla la taxe, pour une lettre du poids de 7 gramm. 1/2, à 2 décimes par 40 kil.; à 3 décimes pour 80; à 9 décimes pour 600, etc. Tout excédant de poids était taxé à 1/2 port en sus par 5 grammes. Voici les taxes sur divers points importants: Bourges, Tours, Lille, 50 c.; Moulins, 60 c.; Lyon, Nantes, Strasbourg, 70 c.; Bordeaux, Grenoble, 80 c.; Toulouse, Montpellier, Nîmes, 90 c.; Marseille, Perpignan 1 fr., etc. Dans la banlieue de Paris, la lettre payait 20 c. La loi du 24 août 1848 fixa, à partir de 1849, une taxe unique de 20 c. pour les lettres circulant de bureau à bureau sur le territoire de la France, et du poids de 7 gramm. 1/2; en 1862, le poids fut porté à 10 grammes, et, en 1878, à 15 grammes. De 1849 date la création des timbres-poste pour l'affranchissement. Une loi de mai 1850 éleva la taxe à 25 c.; une autre loi du 20 mai 1854 réduisit à 20 c. la taxe de toute lettre affranchie, taxe relevée à 25 c. par une loi d'août 1871, et abaissée à 15 c. en 1878. Le nombre des lettres transportées, qui était, en 1847, de 126 millions, a toujours été croissant; il a été, en 1855, de 233 millions; en 1869, de 341 millions; en 1874, de 350 millions, de 393 millions en 1877, de 605,761,089 en 1883, plus 34,564,536 cartes postales. Le nombre des lettres recommandées avec déclaration de valeur était de 14,918,724, celui des journaux, imprimés et échantillons, de 728,534,985. C'est que l'accroissement des correspondances tient à la baisse de prix, et l'on en a fait profiter aussi les lettres de ou pour l'étranger. (*V.* UNION POSTALE UNIVERSELLE.) La loi du 25 juin 1856 fixait à 4 c. le port des journaux politiques pesant 40 grammes, à 2 c. pour les autres recueils non politiques ne pesant pas plus de 20 grammes. Les journaux politiques payent aujourd'hui 2 c. par 25 grammes. — Les postes rapportaient au Trésor royal: en 1773, 6,000,000 de livres; en 1788, 12,000,000 de livres. Les recettes furent, en 1855, de 54,040,756 fr., et les dépenses, de 36,043,269 fr.; produit net, 17,997,487 fr. En 1883, les recettes se sont élevées à 128,582,045 fr., et les dépenses à 113,577,052 fr.; le produit net a été de 15,004,993 fr. Le nombre des bureaux était, à la même époque, de 6,186. — Depuis 1879 le service des postes a été réuni à celui des télégraphes.

Petite poste de Paris. Créée vers le milieu du XVIII[e] siècle, sur un plan de Chamousset (*V. ce nom*), elle a, depuis, reçu de nombreuses améliorations, notamment pour multiplier et hâter les distributions. Auj. (1886) il y en a 9 par jour. Les distributions commencent à 7 heures 30 du matin en toute saison, et finissent à 7 heures 30 minutes du soir. En 1837, l'administration a établi un service d'omnibus, qui partent du bureau central et transportent les facteurs jusqu'à l'extrémité de la circonscription de chaque arrondissement postal. La loi du 7 mai 1853 réduit la taxe de toute lettre circulant dans Paris, enceinte des fortifications, et ne pesant pas plus de 15 grammes, à 15 c., et quand elle est affranchie, à 10 c. En 1872, cette taxe a été élevée à 15 cent. — L'idée de la petite poste et de l'affranchissement date de 1653, et vient d'un M. Velayer, maître des requêtes. [illegible] pour [illegible] Paris, au coin des [illegible], des boîtes où le public pouvait jeter des [illegible] l'avance, et [illegible] trois fois le jour, à [illegible] du matin, des commis venaient lever et porter à [illegible] se faisait avec un billet imprimé [illegible] : *port payé*, et où il y avait des blancs pour écrire la date du jour et du mois. On mettait ce billet [illegible] de sa lettre. Velayer avait établi au Palais de justice un [illegible] pour la vente de ces billets, qui coûtaient un sol pièce. Cette poste aux billets fut abandonnée au bout de peu de temps. [illegible]

POSTEL (GUILLAUME), né en 1510 à Barenton (Manche), m. en 1581, [illegible] sans maître le grec et l'hébreu, et fut envoyé par François I[er] en Orient, d'où il rapporta des manuscrits [illegible] mathématiques et de [illegible] ses ouvrages, on ne cite plus que les *[illegible] histoires des femmes*, 1553, fruit de visions ascétiques; 4 livres *de Orbis terrarum concordia*, Bâle, 1544, in-fol., [illegible] comme le plus raisonnable de ses travaux; *[illegible] characteribus [illegible] alphabetum*, Paris, 1538, in-4°, le 1[er] essai connu de grammaire comparée; *Concordance de l'Alcoran et des Évangiles*, 1543. B.

POSTENY. *V.* PISCHTIAN.

POSTLIMINII (*Jus*), notion juridique dans l'anc. Rome, en vertu de laquelle le citoyen devenu esclave de l'ennemi après avoir été fait prisonnier de guerre était réintégré dans ses droits de citoyen du moment qu'il rentrait dans les frontières (*limina*) du territoire romain. *Postliminium fingit eum, qui captus est, semper in civitate fuisse*, disent les Institutes. G. L.-G.

POSTPOLITE. *V.* POSPOLITE.

POSTUMIUS ou **POSTHUMIUS** (AULUS), consul romain et bientôt dictateur, l'an 257 de Rome, 496 av. J.-C., remporta sur les Latins, alliés des Tarquins, [illegible] Regille [illegible] phe, et le surnom de *Regillensis*, que portèrent aussi ses descendants.

POSTUMIUS ALBINUS REGILLENSIS (SPURIUS), consul l'an 432 de Rome, 321 av. J.-C., se laissa enfermer par les Samnites dans le défilé des Fourches Caudines, et fut contraint de conclure un traité honteux et de passer sous le joug avec son armée. Le sénat, sur sa demande, refusa de ratifier le traité, et il alla se livrer au général ennemi, Pontius Hérennius, qui lui rendit la liberté.

POSTUMIUS ALBINUS (LUCIUS), consul l'an 454 de Rome, 229 av. J.-C., [illegible] Teuta, reine d'Illyrie, [illegible] la paix. Envoyé contre les Boïens, il perdit une bataille et la vie dans la forêt Latina.

POSTUMIUS ALBINUS (SPURIUS), consul l'an 643 de Rome, 110 av. J.-C., fut envoyé contre Jugurtha, et se laissa corrompre par l'or de ce prince. — Son frère, Aulus, cerné par les Numides, passa sous le joug.

POSTUMUS ou **POSTHUMUS** (MARCUS CASSIANUS LATINUS), [illegible] romain du temps de Gallien, se fit proclamer empereur par les légions de la Gaule qu'il commandait, en 257, [illegible] à Cologne la mort de Salonius, fils de Gallien, [illegible] au delà du Rhin, étendit son autorité sur une partie de l'Espagne, [illegible] son lieutenant Lælius, qui avait pris la pourpre à Mayence; mais, pour avoir refusé à ses soldats le pillage de cette ville, fut égorgé par eux en 267. Son fils, Postumus le Jeune, périt avec lui. B.

POT (PHILIPPE), [illegible] et favori de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, né en 1428, m. en 1494, fut chargé de diverses missions par son maître; s'attacha, après la mort de Charles le Téméraire, au roi Louis XI, [illegible] conseiller et son chambellan, puis grand sénéchal de Bourgogne. Son éloquence le fit [illegible] *la Bouche de Cicéron*, et il joua un rôle important aux états généraux de 1484. Il [illegible] pour [illegible] assemblée [illegible] les régents du royaume en cas de minorité ou d'incapacité du roi. B.

POT, anc. mesure française de capacité pour les liquides, valant généralement 2 pintes, ou 1 litre 83 centilitres. Le pot variait néanmoins de 0 l., 98 à 2 l., 12.

POT, espèce de casque d'infanterie, qui ne couvrait que le haut de la tête. Il était encore en usage dans les armées françaises au temps de Louis XIV.

POTAMON, rhéteur de Mytilène, fils de Lesbonax, enseigna à Rome sous Tibère, qui le [illegible]. On voit encore à Lesbos le fauteuil [illegible] qui jouissait de la *proédrie* au théâtre, c'est-à-dire du droit d'occuper le premier rang. S. RE.

POTAMON D'ALEXANDRIE, philosophe éclectique, contemporain d'Auguste selon les uns, vivant au II[e] siècle selon

les autres. Il donna, le premier, à l'éclectisme philosophique une forme régulière, en choisissant dans chaque secte ce qui lui semblait le meilleur. Il reconnut 2 critériums, dont l'un résidait dans la faculté qui juge (l'*Hégémonique*), et l'autre dans les perceptions qui servent de moyens ou d'instruments pour les connaissances. Sa métaphysique reposait sur la distinction de 4 principes : la matière, la cause efficiente, la qualité et le lieu. Sa morale, en rapportant les actions à la vertu, n'excluait ni les biens extérieurs ni les jouissances physiques, et corrigeait ainsi ce qu'il y avait d'exagéré dans le stoïcisme. Cette doctrine eut beaucoup de prosélytes à Rome, comme en Grèce et dans Alexandrie.

V. Gloeckner, *de Potamonis philosophia eclectica*, Leipzig, 1745, in-4°.
A. G.

POTAMON (Saint), évêque d'Héraclée en Égypte, eut l'œil crevé dans la persécution de Maximin Daïa, assista au concile de Nicée en 325, défendit St Athanase à celui de Tyr en 335, et fut tué à coups de bâton par les Ariens en 342. Fête, le 18 mai.

POTEMKIN (Grégoire-Alexandrovitch) (on prononce *Patiomkine*), le plus célèbre des favoris de la tzarine Catherine II, né en 1736 près de Smolensk, d'une anc. famille polonaise, m. en 1791, obtint, jeune encore, le grade d'enseigne dans les gardes à cheval. Lors de l'avènement de Catherine au trône, il se fit remarquer de cette princesse, qui le nomma colonel et gentilhomme de la chambre. Employé sous les ordres de Romanzow dans la guerre contre les Turcs, il mérita le grade de lieutenant général; il gagna l'entière confiance de sa souveraine en montrant pour elle une admiration passionnée, devint son favori déclaré et prit une grande influence dans les affaires de l'État. Il provoqua le partage de la Pologne, et prépara la conquête de la Crimée, qu'il accomplit en massacrant 30,000 Tartares, 1783. Pour en assurer la possession, il créa l'armée la plus importante que la Russie eût eue juqu'alors, décida Catherine à visiter sa nouvelle conquête, et déploya, pendant ce voyage, des prodiges de flatterie, pour faire croire à la tzarine qu'elle avait acquis une province couverte de riches villages et une population empressée de vivre sous son sceptre. Potemkin, qui aspirait à chasser les Turcs d'Europe, provoqua une nouvelle guerre, 1787, pendant laquelle, à la tête de la principale armée, il emporta d'assaut Oczakov. Cependant la Turquie, ayant encore perdu Bender, souhaitait la paix; Catherine, dont les finances étaient épuisées, la désirait aussi; mais Potemkin, qui voulait conquérir Constantinople, s'opposait à ce que l'on traitât. Voyant ses vues contrariées, il part pour Saint-Pétersbourg, comptant par sa présence amener la tzarine à son opinion. Catherine profite de ce voyage, et envoie secrètement des pleins pouvoirs au prince Repnin, lieutenant de son favori, qui bat les Turcs et leur [illegible] une paix dont il signe les préliminaires. Potemkin l'apprend, repart aussitôt, accable Repnin de reproches [illegible], jure de détruire son ouvrage et, [illegible] que l'[illegible], se met en route pour Nicolaïew. Avant d'y arriver, il est subitement saisi d'un violent mal, et meurt peu d'heures après. Potemkin était remarquable par la noblesse et la beauté de sa figure. Ces avantages commencèrent sa fortune. Les uns n'ont vu en lui qu'un homme ordinaire, un courtisan heureux, dépourvu des qualités du [illegible] et de l'homme d'État; d'autres le jugent comme un homme de génie, qui fit ou prépara une partie des grandes choses qui ont illustré le règne de Catherine. Deux faits en tout cas prouvent sa haute intelligence : l'ascendant qu'il exerça sur l'esprit éclairé et ferme de sa bienfaitrice, et la faveur qu'elle lui conserva jusqu'à la fin, bien que ce favori lui montrât un orgueil outré, dont elle eut plus d'une fois à se plaindre. Catherine ne l'avait pas seulement comblé d'honneurs et de [illegible], mais aussi de richesses, car il laissa une [illegible] à 175 millions de francs.

POTENCE, instrument de pendaison, différent du gibet en ce [illegible] ne servait qu'à accrocher les corps des suppliciés. Il était réservé aux bourgeois et manants. Le droit de [illegible] potence était, au moyen âge, une marque de [illegible] *potentia*). Le supplice de la potence fut aboli en France en 1790.

POTENZA, anc. *Potentia*, v. du roy. d'Italie sur le Basento, [illegible] de la prov. de Basilicate; 17,978 hab., 20,281 dans la commune. Évêché. La province de Potenza, touchant [illegible] [illegible]. [illegible] d'Italie prov. de Macerata, dite [illegible]; [illegible] hab.

POTHIER [illegible], illustre jurisconsulte, né à [illegible], m. en 1772, [illegible] [illegible] 1720 [illegible], [illegible] 1749, [illegible], [illegible], [illegible], d'une charité inépuisable, il encourageait ses élèves par des récompenses honorifiques ou des secours pécuniaires, leur faisait des conférences dans sa maison, apportait dans l'examen des affaires la patience la plus minutieuse et donnait à tout le monde les plus précieuses consolations. Dans ses ouvrages, il a constamment recherché le bon et le juste; c'est des lois divines et naturelles qu'il fait dériver toute législation: on peut dire de lui qu'il est moraliste en même temps que jurisconsulte. Il fut magistrat intègre et professeur éminent. On a de lui : *Pandectæ Justinianeæ in novum ordinem digestæ*, Paris et Chartres, 1748-49-52, 3 vol. in-fol.; Lyon, 1782, 3 vol. in-fol., et, avec traduction française par Bréard-Neuville, Paris, 1818-24, 24 vol. in-8° : Pothier a classé méthodiquement tous les textes du Digeste, entassés pêle-mêle dans l'ouvrage original; il a éclairci les décisions contradictoires par de savantes notes, et l'ensemble par des paratitles qui facilitent les recherches et l'étude. Ce travail, auquel il consacra 12 années consécutives, a rendu un éminent service à la science du droit; et partout, même à l'étranger, le Digeste n'est plus imprimé que dans la classification que lui a donnée Pothier; *Coutumes d'Orléans*, avec notes, 1760, 3 vol. in-12, et 1762, 1 vol. in-4°; *Traité des obligations*, 1761, 2 vol. in-12, et, avec augmentations, 1764, 2 vol. in-12, etc. Ses *Œuvres* ont été publiées par Siffrein, Paris, 1820-24, 20 vol.; par Dupin aîné, 1825, 11 vol.; par Rogron et Firbach, 1826, gr. in-8°; par Buguet, 1845-47, 11 vol. Les ouvrages de Pothier sont remarquables par la science exacte et profonde et la justesse du raisonnement. Ils ont beaucoup servi aux rédacteurs de nos Codes modernes, qui les ont quelquefois copiés textuellement, surtout dans le Code civil.
B.

POTHIÈRES, vge (Côte-d'Or), arr. de Châtillon-sur-Seine; 470 hab. Avait une célèbre abbaye de bénédictins, sous la juridiction immédiate du pape, et que consacra le pape Jean VIII en 878.

POTHIN ou **PHOTIN**, eunuque qui gouverna l'Égypte pendant la minorité de Ptolémée XII Dyonisos, dont il avait été le maître, fut un des auteurs du meurtre de Pompée, en 48 av. J.-C., et périt par ordre de César, contre qui il avait excité un soulèvement dans Alexandrie, en 47.

POTHIN (Saint), né vers l'an 87, apôtre des Gaules, premier évêque de Lyon sous Marc-Aurèle, fut martyrisé à l'âge de 90 ans; beaucoup d'autres chrétiens, connus sous le nom de *martyrs de Lyon*, souffrirent le martyre avec lui. Leur fête se célèbre le 2 juin.

POTHUAU (Louis-Pierre-Alexis), marin et homme d'État français, né à la Martinique en 1815, m. en 1882. Entré au service dès 1831, il prit part au bombardement de Tanger et de Mogador en 1845. Sa belle conduite pendant la guerre de Crimée, surtout devant Odessa et au siège de Sébastopol, lui valut le grade de capitaine de vaisseau. Il était contre-amiral depuis 1864 et membre du conseil d'amirauté, lorsqu'il fut appelé à Paris en 1870 et chargé de la défense des forts du Sud. Le brillant combat du 29 novembre, dans lequel il enleva aux Allemands la gare aux bœufs de Choisy-le-Roi, rendit son nom populaire. Le 8 février 1871, 139,000 électeurs parisiens l'envoyèrent siéger à l'assemblée de Versailles. Le gouvernement de la Défense nationale l'avait nommé vice-amiral. Thiers, dont il partageait les idées politiques, lui confia le ministère de la marine, qu'il garda jusqu'au 24 mai 1873. Sénateur depuis 1875, l'amiral Pothuau fut encore deux fois ministre de la marine dans les cabinets présidés par MM. Jules Simon, en 1876, et Dufaure, de 1877 à 1879. Il a représenté la France à Londres de 1879 à 1880.

POTI, v. forte de la lieutenance générale du Caucase (Koutaïs), port peu sûr à l'embouchure du Rioni, à 4 kil. de la mer Noire; les Turcs l'ont cédé aux Russes en 1829; 5,300 hab. Commerce de transit entre la Russie et la Perse, chemin de fer pour Tiflis et Bakou.

POTIDEE, *Potidæa*, v. grecque, fondée par les Corinthiens sur l'isthme qui rattache la presqu'île de Pallène à la Chalcidique, fut prise par Xerxès lors de son invasion en Grèce. S'étant révoltée après Salamine, elle fut en vain attaquée par le général persan Artabaze; le flux de la mer la sauva, en noyant le camp des Perses. Elle était devenue l'alliée et la tributaire d'Athènes, qui, craignant, au commencement de la guerre du Péloponèse, que les Potidéates ne se soulevassent à la sollicitation des Corinthiens, leur ordonna de démolir leurs murailles, de donner des otages et de renvoyer les *Épidémiurges* que Corinthe leur envoyait tous les ans. Potidée ayant refusé et s'étant déclarée pour les Péloponésiens, fut assiégée par une armée athénienne, 432, et prise après [illegible] de siège, 429. On y envoya une colonie [illegible] [illegible] par Philippe, qui la détruisit et donna son [illegible] aux Olynthiens pour le leur reprendre peu après. [illegible] de Macédoine, la rétablit et lui donna son nom. C'est auj. [illegible].

Leake, *Northern Greece*, III, p. 152.
C. P.

POTIER DE BLANCMESNIL (NICOLAS), né à Paris en 1541, m. en 1635, président au parlement de Paris, demeura fidèle à Henri IV, fut condamné à mort par les Ligueurs, échappa par l'intervention de Mayenne et devint plus tard chancelier de Marie de Médicis.

POTIER DE GESVRES (LOUIS), frère du précédent, fut secrétaire des finances en 1567, secrétaire du conseil en 1578, secrétaire d'État en 1589, contribua beaucoup à réconcilier Henri III avec Henri de Navarre, rendit de grands services à ce dernier, fut un des juges de Biron, et mourut en 1630.

POTIER DE NOVION (NICOLAS), de la même famille que les précédents, né en 1618, m. en 1693, fut conseiller au Parlement en 1637, puis président en 1645, soutint les droits de sa compagnie contre la cour; proposa d'appliquer à Mazarin un arrêt qui interdisait, sous peine de mort, le ministère à tout étranger. Il se réconcilia plus tard avec le cardinal, présida les *Grands Jours* de Clermont, 1665-66, devint premier président en 1678, mais fut contraint de donner sa démission pour abus d'autorité en 1689. Il était de l'Académie française.

V. P. Clément, *Portraits historiques*, 1855.

POTIER (CHARLES), célèbre acteur comique, était, dit-on, de la même famille que les précédents. Né à Paris en 1774, m. en 1838, il débuta à 20 ans; il joua d'abord les premiers comiques, puis vint à Paris en 1809, au théâtre des Variétés, où il fit sa réputation dans le genre du vaudeville. Il y joua toujours les comiques avec beaucoup de souplesse, de goût, d'originalité et de naturel. Parmi une foule de rôles qu'il créa, on cite *le Ci-devant jeune homme*, *le Solliciteur*, *le Bénéficiaire*, etc. Il passa, en 1817, au théâtre de la Porte-Saint-Martin, où il joua *les Petites Danaïdes* et *le Bourgmestre de Saardam*, revint aux Variétés en 1824, et prit sa retraite en 1827.

POTITIENS ET PINARIENS, *Potitii* et *Pinarii*, flamines d'Hercule à Rome, desservant l'*ara maxima*, qui lui était consacrée dans le forum Boarium. Ils avaient été institués par le roi Évandre, et devaient conserver ce culte à perpétuité dans leurs familles. Après 4 siècles et demi, leurs descendants l'ayant confié à des esclaves publics, moururent tous dans l'année.

POTNIADES, surnom des Bacchantes.

POTNIES, c.-à-d. les *Vénérables*, surnom des Euménides, de Cérès et de Proserpine. S. RE.

POTNIES, v. de Béotie, près de Thèbes. Il s'y trouvait un bois où l'on adorait les Bacchantes sous le nom de *Potniades*, et une fontaine dont l'eau avait la propriété de rendre furieux les animaux qui en buvaient.

POTOCKI (STANISLAS-FÉLIX, COMTE), noble polonais, né en 1750, m. en 1805, embrassa le parti de la maison de Saxe lors des troubles qui désolèrent son pays, se retira en Gallicie, fit bâtir plusieurs ouvrages en Ukraine, fut rappelé à Varsovie, nommé grand maître de l'artillerie, et jouit d'une grande popularité. Sa fidélité ayant été soupçonnée à la cour, il s'éloigna de nouveau et prit du service dans l'armée russe. En 1792, il rédigea le manifeste de Tergovitz, auquel Stanislas-Auguste accéda, et dont le 2e partage de la Pologne fut la suite. Nommé maréchal de la Diète convoquée sous l'influence russe, il fut proscrit lors de la révolution de 1794, se retira en Amérique, puis redemanda du service à Catherine II, qui le nomma lieutenant général. B.

POTOCKI (IGNACE, COMTE), cousin du précédent, né en 1751, m. en 1809, fut membre de la commission de l'instruction publique en Pologne, réforma les modes d'enseignement et traduisit lui-même en polonais la *Logique* de Condillac. Ardent patriote, il fut persécuté par les Russes, privé de ses biens et dignités et contraint de se retirer en Saxe. Il revint lors de la révolution de 1794, fut chargé d'organiser le gouvernement à Varsovie et se réserva le ministère des affaires étrangères. Captif des Russes à la prise de Varsovie, enfermé à Schlusselbourg, il recouvra la liberté à la mort de Catherine II, 1796, subit encore quelques mois de détention à Cracovie, en 1798, et acheva sa vie dans la retraite. B.

POTOCKI (STANISLAS, COMTE), de la famille des précédents, né à Varsovie en 1757 m. en 1821, fut nonce aux Diètes de 1776, 1786 et 1788, quitta la Pologne après le démembrement de 1793, fut arrêté à Carlsbad lors du soulèvement provoqué par Kosciuszko, subit une captivité de 8 mois à Josephstadt, et, quand le grand-duché de Varsovie fut créé, devint sénateur-palatin, chef du conseil d'État et des ministres. Plus tard, il eut le ministère des cultes et de l'instruction, et la présidence du sénat en 1818. Il consacra sa fortune à encourager les lettres, les sciences et les arts, forma dans son habitation de Willanow, près de Varsovie, une belle collection de tableaux, de vases étrusques et d'estampes, et écrivit, entre autres ouvrages: *de l'Éloquence et du style*, Varsovie, 1815, 4 vol.; *Voyage à Ciemnogrod*, 4 vol., roman satirique; une traduction polonaise du grand travail de Winckelmann sur l'art antique. B.

POTOCKI (JEAN), historien, né en 1761, m. en 1816, étudia les langues orientales et visita tous les pays habités par les Slaves depuis la Poméranie jusqu'à Kokhta.

On a de lui : *Voyage en Turquie et en Égypte*, [illegible] *Essai sur* [illegible] vol.; *Histoire primitive des peuples de la Russie*, Saint-Pétersbourg, 1802.

POTOCKI (ILES), archipel de la mer Jaune, appartenant à la Chine et s'étendant près de la côte S. de la prov. de Schin-king, entre 39° et 40° lat. N., 120° et 121° long. E. On compte environ 20 îles.

POTOMAC, fleuve des États-Unis, formé par la réunion de 2 cours d'eau qui viennent des monts Alleghany; il arrose la Virginie occidentale et sépare ensuite la Virginie du Maryland; cours de 590 kil., à l'E. et au S.-E., par Cumberland, Georgetown, Washington et Alexandria; embouch. de 12 kil. de large, dans la baie de Chesapeake, entre les caps Lookout et Smith. La navigation, gênée par quelques chutes, est possible sur 250 kil. pour bâtiments de toute grandeur.

POTOSI, v. de la rép. de Bolivie, ch.-l. du dép. de son nom, sur le versant N. du Cerro de Potosi, et près de la source du Pilcomayo, 220 kil. S.-O. de Chuquisaca, par 19° 35' lat. S. et 67° 54' long. O.; 22,500 hab. (150,000 au XVIIe siècle). Ville triste, avec un climat variable et un air très subtil, à cause de son élévation (4,061 m. au-dessus du niveau de la mer). Le mont Cerro de Potosi, sur lequel elle est bâtie, possède les plus riches mines d'argent du monde; elles ont fourni, selon M. de Humboldt, depuis la découverte jusqu'en 1789, un total de 107,736,299 marcs d'argent. On y compte plus de 5,000 ouvertures; mais quelques-unes sont seules maintenant en exploitation. — Le dép. de Potosi a 500 kil. sur 750, et environ 281,000 hab. Sol montagneux et stérile, mais riche par ses mines à l'O., fertile dans les autres parties.

POTOSI, v. des États-Unis (Wisconsin). Près de là sont de riches mines de plomb, qui en fournissent annuellement plus de 500,000 kilog.

POTOSI (SAN-LUIS DE), v. du Mexique, ch.-l. d'une division militaire et de l'État de son nom, à 300 kil. N.-N.-O. de Mexico; 34,300 hab. Collège. Évêché. Comm. de transit: bestiaux, cuirs et suifs. Sellerie, corderie. Riches mines d'argent aux environs. — L'État de Potosi a 66,510 kil. carr. et 648,837 hab. La prov. de Potosi sous la domination espagnole, comprenait, en outre, le Cohahuila, le Texas, etc.

POTSDAM, v. forte du roy. de Prusse, cap. de la prov. de Brandebourg, ch.-l. de la régence et du cercle de son nom, sur la Havel, à 30 kil. S.-O. de Berlin; 48,447 hab. Seconde résidence royale. Cour des comptes de l'Empire allemand; tribunaux. Consistoire évangélique. Direction des postes. Écoles des cadets, de sous-officiers, d'orphelins militaires, d'arts et métiers, d'horticulture; gymnase; société économique de la Marche, société des arts de la paix; bibliothèque, collection d'histoire naturelle. Potsdam, le Versailles de la Prusse, divisé par un canal en ville vieille et ville neuve, renferme, dans ses murs et aux environs, de nombreux et remarquables édifices: le château royal, bâti de 1660 à 1701; le Nouveau Palais, construit de 1763 à 1769; celui de Marbre, élevé de 1786 à 1794; les châteaux de Sans-Souci, de Paretz, de l'Ile des Paons, de Charlottenhoff, etc.; l'église de la Garnison, où est le tombeau de Frédéric II; la maison de ville, l'école des cadets, les églises Saint-Nicolas, de la Paix, le Casino, le Théâtre, etc. On a aussi appelé Potsdam une *belle caserne*, à cause de sa nombreuse garnison. Manufacture royale d'armes; raffineries de sucre; fabr. d'étoffes, rubans, toiles cirées, quincaillerie, tabac, etc. Patrie de C.-G. de Humboldt. Potsdam n'était qu'un village de pêcheurs au commencement du XVIIe siècle. L'électeur Frédéric-Guillaume y bâtit le grand château, 1660-73. Le roi Frédéric-Guillaume Ier l'entoura de murs, et Frédéric II l'embellit de monuments. — La régence de Potsdam, formée des parties N. et O. de la prov. de Brandebourg, et entourant le gouvernement de Berlin, a 20,627 kil. carr. et 1,161,232 hab. Elle est divisée en 14 cercles. Sol peu fertile.

POTSDAM, v. des États-Unis (New-York); 4,500 hab.

POTT (JEAN-HENRI), chimiste et médecin, né en 1692 à Halberstadt, m. en 1777, pratiqua son art dans sa ville natale et à Halle, fut professeur de chimie au collège médico-chirurgical de Berlin, fit des expériences nombreuses pour connaître les effets que la chaleur exerce sur un grand nombre de terres ou de pierres; ses recherches ne se recommandent ni par la précision des expériences ni par l'exactitude de ses vues. Il améliora le procédé pour la rectification de l'éther sulfurique.

Ses principaux ouvrages sont : *Exercitationes chymicæ, de* [illegible] *bus metallorum, de* [illegible], etc., Berlin, 1738 [illegible] 2 vol. in-4°; *Animadversiones* [illegible] *circa varias hypotheses et experimenta* [illegible], 1756, in-4°.

POTT (PERCIVAL), célèbre chirurgien, né à Londres en 1713, m. en 1788, fut un des plus grands praticiens de l'Angleterre. Les tumeurs avec ramollissement des os, le cancer

du scrotum, la paralysie des membres inférieurs dans les maladies du rachis, sont autant de sujets auxquels il a apporté une vive lumière; il a attaché son nom à la carie des vertèbres, qu'on appelle *mal de Pott*. Il perfectionna le traitement des fractures. On lui doit des remarques intéressantes sur les hernies, les plaies de tête, la fistule lacrymale, l'hydrocèle, la cataracte, les amputations des membres, etc.

Ses *Œuvres chirurgicales*, réunies en 1790, 3 vol., ont été trad. en franç., 1792, 3 vol.

POTTENDORF, v. de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), à 32 kil. S. de Vienne; 3,057 hab. Filature de coton. Château des princes Esterhazy.

POTTENSTEIN ou **BODENSTEIN**, brg de la Basse-Autriche, à 28 kil. S.-O. de Vienne; 711 hab. Usine à cuivre considérable, dans une anc. manufacture d'armes blanches; fabr. de poix et térébenthine.

POTTER (PAUL), peintre d'animaux, né à Enkhuyzen (Hollande) en 1625, m. en 1654, descendait, par sa mère, de l'illustre famille des Egmont. Son père, artiste insignifiant, fut son seul maitre et ne put guère lui enseigner que les éléments de la peinture. Il se forma tout seul par l'étude des objets réels, et cette méthode le conduisit à une haute perfection. Il est vrai qu'à force de vouloir copier la nature avec exactitude il est tombé parfois dans la sécheresse; néanmoins nul n'a saisi aussi bien que lui l'expression et la physionomie des bœufs, des vaches et des moutons. Les fonds de ses tableaux sont exécutés avec infiniment de soin et composés avec beaucoup d'art. Peu d'hommes ont été aussi laborieux : il assistait au lever, au coucher du soleil, travaillait tout le jour à la peinture, et, le soir, gravait à l'eau-forte ou dessinait. Ses gravures et ses dessins sont fort recherchés. Le Louvre possède de lui 2 morceaux, le musée d'Amsterdam en renferme 4. Le musée de La Haye possède le *Taureau*, regardé comme son chef-d'œuvre. Paul Potter a gravé 18 sujets à l'eau-forte avec une rare habileté. A. M.

POTTER (JEAN), théologien et antiquaire, né en 1674 à Wakefield (York), m. à Lambeth en 1747, fut professeur de théologie à Oxford, puis archevêque de Canterbury.

On lui doit de bonnes éditions de *Lycophron*, Oxford, 1697 et 1702, in-fol., et de *Clément d'Alexandrie*, grec-latin, 1715, 2 vol. in-fol.; *Archæologia græca*, 1698 [illegible], 2 vol., en angl., ouvrage souvent réimprimé, et dont Gronovius a inséré une trad. latine dans son *Thesaurus*; il y en a aussi une trad. allemande, augmentée d'un 3e volume; *The theological works*, 1753, 3 vol. B.

POTTER (ROBERT), helléniste et poète anglais, né 1721, m. en 1804.

Il a donné les traductions estimées d'*Eschyle*, 1777, 2 vol.; d'*Euripide*, 1781 et 1814, 2 vol., et de *Sophocle*, 1788.

POTTER (LOUIS-JOSEPH-ANTOINE DE), publiciste et historien belge, né à Bruges en 1786, m. en 1859, fut d'abord, en 1815, attaché à la légation des Pays-Bas à Rome, revint à Bruxelles en 1824, s'attira plusieurs procès pour des articles insérés dans le *Courrier des Pays-Bas* et finit par être condamné à 8 années de bannissement. La révolution de 1830 le rappela : nommé membre du gouvernement provisoire, il proposa de proclamer la République; mais ses idées n'ayant point prévalu, il se retira à Paris, d'où il fit une guerre très vive à la politique du roi Léopold. De retour dans son pays, en 1838, il continua d'écrire des brochures et de se livrer à des recherches historiques ou philosophiques. De Potter était un des chefs du parti libéral et très ardent ennemi du clergé.

Parmi ses écrits, on distingue : les *Considérations sur l'histoire des* [illegible] *conciles*, Bruxelles, 1816, 2 vol., et l'*Esprit de l'Église*, Paris, 1821, 8 vol., ouvrages refondus sous le titre d'*Histoire philosophique, politique et critique du christianisme et des églises chrétiennes*, [illegible], 8 vol.; *Vie de Scipion Ricci*, 18[illegible], 3 vol.; *la Révolution belge de 1828 à* [illegible], 18[illegible], 2 vol. B.

POTTSVILLE, v. des États-Unis (Pennsylvanie), à 150 kil. N.-O. de Philadelphie; 10,000 hab. Exploitation importante de houille et de minerai de fer. Construction de machines, filatures de laine, fabriques de tapis; brasseries, tanneries, etc. Cette ville fut fondée vers 1825; on en fit le centre de l'exploitation des mines du bassin supérieur du Schuylkill.

POUANCE, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. de Segré; [illegible] hab. Anc. baronnie. Vieux château. Forges, hauts fourneaux, fonderies.

POUCE, anc. mesure française, le 12e du pied, valant 0m,027 07. — POUCE D'EAU FONTAINIER, anc. mesure française [illegible], en 24 heures, 19,195 litres, soit environ 20 [illegible].

POUCHET (LOUIS-EZÉCHIEL), négociant, né en 1748 à [illegible], m. à Rouen en 1809, a introduit de [illegible] dans plusieurs branches de l'industrie [illegible] la filature du coton. On a de lui : [illegible], Rouen, 1788; *Métrologie terrestre, ou Tables des nouveaux poids, mesures et monnaies de France*, [illegible], 179[illegible], [illegible] les anc. [illegible] de France [illegible], en poids, [illegible], *Nouvel âge des colons*, [illegible], etc.

POUCHET (FÉLIX-ARCHIMÈDE), naturaliste, fils du précédent, né en 1800, m. en 1873, étudia la médecine, se fit recevoir docteur à Paris en 1827, fut nommé, en 1833, professeur de zoologie aux cours municipaux de Rouen et directeur du musée d'histoire naturelle, qu'il rendit un des plus beaux de France, et obtint en 1838 la chaire d'histoire naturelle à l'École préparatoire de médecine. Lors de la transformation des cours municipaux en École préparatoire à l'enseignement supérieur des sciences et des lettres, 1855, il fut attaché à cette École. Il était correspondant de l'Institut.

On a de lui : *Histoire naturelle de la famille des solanées*, 1829; *Flore de la Seine-Inférieure*, 1834; *Notice zoologique et historique sur les éléphants*, 1835; *Traité élémentaire de botanique appliquée*, 1835, 2 vol.; *Zoologie classique, ou Histoire naturelle du règne animal*, 1841, 2 vol., avec atlas; *Recherches sur l'anatomie et la physiologie des mollusques*, 1842; *Théorie positive de l'ovulation spontanée et de la fécondation des mammifères et de l'espèce humaine*, 1847, avec atlas, ouvrage couronné par l'Académie des sciences; *Monographie du genre Nérite*, 1847; *Recherches sur les organes de la circulation, de la digestion et de la respiration des animaux infusoires*, 1849; *Histoire naturelle et agricole du hanneton et de sa larve*, 1853; *Histoire des sciences naturelles au moyen âge, ou Albert le Grand et son époque*, 1853; *Hétérogénie, ou Traité de la génération spontanée*, 1859, livre qui a provoqué les plus vives controverses dans le monde savant; *Recherches et expériences sur les animaux pseudo-ressuscitants*, 1859; *Corps organisés recueillis dans l'air par les flocons de neige*, 1860; *de la Nature et de la Genèse de la levure dans la fermentation alcoolique*, 1861; *Lettres sur les créations successives et les soulèvements du globe*, 1862, etc.

POUDRE À CANON. On ne sait pas d'une manière précise à quelle époque remonte l'invention de la poudre, ni à qui il faut l'attribuer. On trouve dans un traité du Grec Marcus la description détaillée de plusieurs pièces d'artifice, qui ont dû précéder l'usage des canons de toute sorte. Mais c'est aux Arabes qu'appartient vraisemblablement la découverte : un manuscrit arabe du XIVe siècle décrit un instrument appelé *madfaa* (nom dont les Arabes se servent quelquefois pour désigner le fusil), qui semble la première application faite de la force explosive de la poudre; le *madfaa* ne servait qu'à lancer des flèches; mais la composition de la poudre, salpêtre, soufre, charbon, était trouvée : les proportions ont seules changé depuis. Cette poudre primitive était très imparfaite. Aussi les bouches à feu ou *bombardes* n'étaient-elles guère employées qu'à lancer de grosses pierres contre les remparts des villes ou à jeter le feu grégeois. Les Arabes sont peut-être aussi les premiers qui aient employé le canon en Europe. Mais les textes qui semblent leur en attribuer l'usage dès 1259 et 1323 ne sont pas assez explicites, et on ne sait s'il s'agit réellement de canons ou simplement de balistes, de mangonneaux ou de machines à fronde. L'existence des bouches à feu est constatée en Italie dès l'année 1325, et, à partir de cette époque, les historiens italiens mentionnent assez souvent l'emploi des armes à feu. La poudre à canon fut employée en 1339, au siège de Cambrai, par Édouard III, et, dès 1345, on fabriquait des canons à Cahors. Les boulets et les balles de plomb étaient en usage à la même époque. Les Anglais furent, dit-on, les premiers à se servir de l'artillerie en rase campagne; mais à Crécy, en 1346, ils n'avaient encore que 12 pièces d'un très petit calibre, qui ne purent exercer aucune influence sur le succès de la journée. L'usage des armes à feu se généralisa alors en France et se répandit bientôt dans toute l'Europe. Les communes ne manquèrent pas de s'emparer de ce puissant moyen de défense, et chaque ville libre voulut avoir à sa solde son *maître d'artillerie et ses artillers*. C'est vers 1370 que la marine adopta l'usage de l'artillerie. Les premiers canons se composaient de pièces de fer reliées entre elles par des cercles de fer : Berthold Schwartz, cordelier de Fribourg, imagina, vers la fin du XIVe siècle, d'y substituer des pièces obtenues par la fusion d'un alliage métallique capable de résister à l'action du tir. L'artillerie, grâce à ce perfectionnement, fit de grands progrès, et Charles VIII lui dut ses rapides triomphes dans sa campagne de Naples. François Ier établit en France un grand nombre de fonderies et d'arsenaux et institua l'administration des poudres. Au commencement du XVe siècle, les Français inventèrent les canons à main ou mousquets, qui, bien qu'inférieurs aux fusils actuels, présageaient une révolution complète dans l'art militaire. F—T.

POUDRE POUR LES CHEVEUX. Dans l'antiquité, et notamment chez les Romains, les femmes se servaient de poudres pour changer la couleur de leurs cheveux, surtout de poudres blondes ou rousses. — En France, les cheveux blancs étant une mode, on imagina de les simuler avec une poudre d'amidon pulvérisé très fin. Hommes et femmes, jeunes et vieux, adoptèrent cette mode. Le premier exemple en fut donné par des religieuses, en 1593, puis l'usage s'en répandit peu à peu. Sous Louis XIV, la mode de porter de la poudre n'était pas obligatoire : tel qu'on avait vu un jour avec des cheveux blancs de poudre se montrait le lendemain avec des cheveux noirs. Cependant, vers la fin du règne, l'usage de la poudre fut du [illegible] à la cour et dans la [illegible] portât pas; mais la mode [illegible] vigueur que sous les règnes de Louis XV et de Louis XVI : alors

tout le monde en portait, au moins les hommes. La poudre se [illegible] une houppe, et tombait en frimas sur la tête. Les [illegible] de bas étage, qui, par économie, mêlaient beaucoup de farine à l'amidon, étaient tout blanchis de leur métier, [illegible] leur valut le sobriquet de *merlans*, de leur quasi-ressemblance avec ce poisson roulé dans la farine pour être frit. La mode de la poudre dura jusqu'aux premières années de la Révolution. (V. PERRUQUES.)

POUDRES (CONSPIRATION DES), complot formé en 1605, par Robert Catesby, Guy Fawkes, Winter, Thomas Percy, Digby, J. Wright, Rookwood et Grant, dans le but d'opérer une réaction catholique en Angleterre; ils n'avaient pas plus de 80 complices. Les conjurés, acquéreurs d'une maison voisine de Westminster, avaient pénétré dans les caves de cette abbaye, et y avaient placé 36 barils de poudre pour faire sauter le roi Jacques Ier, les ministres et tous les membres du parlement, le jour de l'ouverture de la session, 5 nov. 1605. Une lettre anonyme, écrite par Percy, et dans laquelle il avertissait un pair de n'aller pas à la séance s'il aimait la vie, mit sur la trace de l'affaire; les principaux coupables furent arrêtés; les deux chefs, Catesby et Percy, se firent tuer les armes à la main; les autres furent décapités.

POUGATCHEFF (YMILCA ou YÉHELMAN), fameux Cosaque, né à Simonisk sur le Don, en 1726, m. en 1775, servit d'abord la Russie contre la Prusse et la Turquie, puis déserta et se mit, dans quelques provinces de la Petite-Russie et principalement dans les gouvernements d'Astrakhan et d'Orembourg, à la tête d'une troupe de Cosaques vagabonds, avec laquelle il excita de grands troubles. Il prétendit être Pierre III, le dernier empereur, assassiné dans une prison. Catherine II envoya contre lui le général Bibikoff, qui ne put arrêter ses dévastations; mais Pougatcheff négligea de prendre Moscou, où l'attendaient 100,000 serfs. Il fut livré par quelques-uns de ses compagnons moyennant 100,000 roubles, et conduit dans une cage de fer à Moscou, où l'on l'exécuta. L'*Histoire de Pougatcheff*, par Mlle Hordé, Paris, 2 vol. in-12, 1809, est un roman. PL.

POUGENS (MARIE-CHARLES-JOSEPH), fils naturel du prince de Conti, né à Paris en 1755, m. en 1833, perdit la vue en 1779 et sa fortune par la Révolution. Il se fit libraire et imprimeur.

On a de lui, entre autres ouvrages : [illegible] ouvrage inachevé; *Archéologie française, ou Vocabulaire des mots anciens* [illegible], 1821-25, 2 vol.; [illegible]

POUGHKEEPSIE, v. des États-Unis, dans l'État de New-York, sur l'Hudson; 20,080 hab. Armements pour la pêche de la baleine. Chantiers de construction.

POUGUES, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. et à 11 kil. N.-N.-O. de Nevers, sur la Loire; 1,319 hab. Eaux minérales froides; établissement de bains. Beaux sites.

POUILLE, en italien *Puglia*, en latin *Apulia*, anc. division du roy. de Naples, comprend les prov. de la *Capitanate* ou de Foggia, de la *Terre de Bari* et de la *Terre d'Otrante*, dans le roy. d'Italie.

POUILLÉ (du latin *puletum, poleticum*, pour *polypticum*), livre qui contenait le tableau des bénéfices dépendant d'une abbaye, et quelquefois aussi le revenu de la population de chaque paroisse.

POUILLET (CLAUDE-SERVAIS-MATHIAS), physicien, né à Cuzance (Doubs), en 1791, m. en 1868, entra à l'École normale, où il fut ensuite répétiteur et maître de conférences, tout en occupant une chaire au collège de Bourbon. Nommé en 1829 professeur de physique et sous-directeur au Conservatoire des arts et métiers, il remplaça Dulong à l'École polytechnique en 1831, devint directeur du Conservatoire en 1832, membre de l'Académie des sciences en 1837, professeur à la Sorbonne en 1838, et fut député de Poligny de 1837 à 1848. Lors de l'émeute du 13 juin 1849, accusé de n'avoir pas opposé une résistance assez énergique aux envahisseurs du Conservatoire, il fut révoqué de ses fonctions de directeur. Après le coup d'État de 1851, il cessa d'appartenir à l'Université.

On a de lui : [illegible]

POUILLON, ch.-l. de cant. (Landes), arr. de Dax; 3,41[illegible] hab. [illegible] et bonnes [illegible] établissement de bains. [illegible]

POUILLY-EN-AUXOIS ou **EN-MONTAGNE**, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Beaune, sur le canal de Bourgogne; 1,100 hab. Fabr. de chaux hydraulique et de ciment romain. Comm. de [illegible]

POUILLY-SUR-LOIRE, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. de Cosne; 3,[illegible] hab. Comm. de vins [illegible]

POUILLY LEVESQUE DE [illegible] V. LÉVESQUE.

POUJOULAT (JEAN-JOSEPH-FRANÇOIS), littérateur et [illegible], né à la Fare (Bouches-du-Rhône) en 1808, m. en 1880, fit ses études à Aix et vint à Paris en 1826, se lia avec Michaud et fut son collaborateur pour la *Bibliothèque des Croisades*. V. MICHAUD. Au mois d'août 1830, il accompagna Michaud en Orient, visita avec lui la Grèce, Constantinople, l'Asie Mineure et Jérusalem. A leur retour ils firent paraître la *Correspondance d'Orient*, 1833-1835, 7 vol., et publièrent ensemble une *Nouvelle collection des Mémoires pour servir à l'Histoire de France depuis le XIIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe*, 1836-1839, 32 vol. Poujoulat avait publié en 1835 *la Bédouine*, 2 vol. in-18, [illegible]. A la suite d'un voyage en Italie, où il avait encore accompagné Michaud, il publia : *Toscane et Rome, correspondance d'Italie*, 1839. Il donna d'après les derniers travaux de son ami et d'après son désir une nouvelle édition de l'*Histoire des Croisades*, 1840-1848, 6 vol., qu'il a fait précéder d'une *Notice* sur la vie de l'auteur. Après la révolution de 1848, Poujoulat fut nommé représentant à la Constituante et ensuite à la Législative par le département des Bouches-du-Rhône, et vota avec la droite dont il défendit [illegible] brochure : *la Droite et sa mission*. [illegible] publia encore un certain nombre d'écrits sur la situation politique et religieuse; *le Pape et la liberté*, 1860; *Lettre à M. de Persigny*, 1861; *Réponse à la brochure de M. de la Guéronnière*, 1861; *Examen de la Vie de Jésus de M. Renan*, 1863, etc.

On a [illegible]

POULAIN-DUPARC (AUGUSTIN-MARIE), jurisconsulte, frère de Saint-Foix, né à Rennes en 1701, m. en 1782, fut professeur de droit civil dans sa ville natale.

On a de lui : *Coutumes* [illegible], Rennes, 1745 et suiv. 3 vol. [illegible]

POULAINE (SOULIERS A LA), chaussures du moyen âge, inventées par Foulques le Réchin, comte d'Anjou, pour dissimuler ses pieds contrefaits. Ces souliers se terminaient en pointes garnies de fer, [illegible] droites, tantôt recourbées, longues d'abord de 22 centimètres, et que la mode [illegible] jusqu'à 49 centimètres. Une pointe de 11 à 15 centimètres [illegible] aussi du talon, en forme d'éperon. Le nom de *poulaine* vient de ce que l'extrémité de la chaussure ressemblait à un bec de poule. — On trouve [illegible] dans les statues [illegible] Philippe et [illegible] C. N. S. RY.

POULANGY, vge de France (Haute-Marne), arr. de Chaumont, 7[illegible] hab. [illegible] fondée au VIIe siècle.

POULETS SACRÉS, *Pulli* ou *Gallinacei*, coqs que les anc. Romains [illegible] pour prendre les auspices au moment [illegible]. L'auspice se prenait en leur jetant [illegible]; s'ils la [illegible] avidement, en laissant tomber quelques miettes de leur bec, l'auspice [illegible]; au contraire, ils refusaient de manger, l'auspice était contraire. C. D—Y.

POULLAOUEN, vge (Finistère), arr. de Châteaulin; 3,17[illegible] Mines de plomb [illegible]

POULLE (LOUIS), abbé, né à Avignon en 1702, m. en 1781, vint à Paris en 1735, [illegible] à la prédication. Ses [illegible] sermons [illegible] Nommé [illegible] de Notre-Dame de Nogent, [illegible] en 1748, il Pa[illegible] le style [illegible] pas [illegible] en 1776, [illegible] à [illegible] 11 de ses Sermons [illegible] de Sermons, 2 vol. in-12 [illegible] assez bien pour pouvoir les dicter. F. B.

POULO-CONDOR. *V.* CONDOR.

POULO-PENANG. *V.* GALLES (ILE DU PRINCE-DE-).

POUL-SERRHA ou **POUL-SERRO**, pont que les âmes des morts, dans la théologie musulmane, doivent passer et sous lequel brûle un feu éternel. Là, au jour du jugement dernier, doit se faire la séparation des bons et des méchants : ceux qui auront été persécutés pendant leur vie s'attacheront à leurs persécuteurs et les jetteront dans l'abîme. Cette croyance a été empruntée par Mahomet aux doctrines religieuses des Persans.

POUNAH ou **POONA**, v. de l'Hindoustan anglais, présidence de Bombay, dans l'anc. Aurengabad; 129,751 hab. Collège hindou établi en 1821. Imprimerie lithographique pour les langues indiennes. Jadis résidence du chef de la confédération des Mahrattes, elle appartient aux Anglais depuis 1818.

POUPART (FRANÇOIS), anatomiste, né au Mans, m. en 170[illegible]. On lui doit plusieurs observations anatomiques intéressantes, un Mémoire sur le scorbut; son nom est resté attaché au ligament qui forme l'arcade crurale, quoiqu'il ne l'ait pas découvert et qu'il l'ait même assez mal décrit. D—G.

POUQUEVILLE (FRANÇOIS-CHARLES-HUGUES-LAURENT), [illegible], né en 1770 à Merlerault (Orne), m. en 1838, fit ses études à Caen, alla suivre à Paris les cours de médecine de [illegible], qu'il accompagna dans l'expédition d'Égypte, fut pris à son retour par les Turcs, retenu 10 mois à Tripolitza et 2 ans au château des Sept-Tours à Constantinople, et revint à Paris en 1801. En 1805, il publia un *Voyage en Morée et à Constantinople*, 3 vol. Nommé consul général à Janina, il résida près du fameux Ali-Pacha jusqu'en 1815, puis occupa le même poste à Patras jusqu'en 1817. De retour en France, il publia un *Voyage en Grèce*, 1820-22, 5 vol., fig., ouvrage intéressant, où l'auteur a mêlé à ses propres recherches celles des voyageurs les plus accrédités. Il refondit en partie ce Voyage dans son *Histoire de la régénération de la Grèce, comprenant le précis des événements depuis 1740 jusqu'à 1824*, Paris, 1825, 4 vol. Cette Histoire, très curieuse, est écrite d'un ton un peu oratoire. On lui doit encore l'*Histoire de la Grèce*, dans la collection de l'*Univers pittoresque*, de Didot et divers Mémoires dans le recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, dont il fut membre en 1827.

POUR, POURA, signifie *ville* en sanscrit; c'est la finale d'un grand nombre de noms dans l'Inde, en deçà et au delà du Gange [illegible], ville [illegible].

POURBUS ou **PORBUS** (PIERRE), peintre, né à Gouda (Hollande) [illegible] 1510 [illegible], m. en [illegible] à Bruges. Il [illegible] bien le portrait que l'histoire. Ce fut le dernier [illegible]. [illegible] la *Légende de St Hubert*, [illegible] le Gouda; les églises de [illegible] beaucoup de ses tableaux. Le musée du [illegible] une *résurrection du Christ.* Pourbus était un [illegible] chargé de lever le plan des environs de [illegible] sur une grande toile, une sorte de [illegible] les hameaux, les [illegible], les dunes et les grèves de l'Océan : cette immense carte existe encore à l'hôtel de ville.

POURBUS (FRANÇOIS), peintre, fils du précédent, né à Bruges [illegible], élève de Frans Floris, dont il [illegible] nièce, fut reçu à l'académie d'Anvers en 1564. Il [illegible] et le portrait [illegible]. On a [illegible] dans [illegible] grands éloges. Il manque, en [illegible]; mais sa couleur est belle, son dessin [illegible] animaux. A. M.

POURBUS [illegible] un peu timide [illegible] d'Amsterdam [illegible]. A. M.

POURÇAIN SAINT-, ch.-l. de cant. (Allier), arr. de [illegible] d'un [illegible].

POURCHOT [illegible].

POURI, v. de l'Inde. (*V.* DJAGUERNAT.)

POUROUS ou **PURUS**, riv. de l'Amérique du S., sort des Andes du Pérou, entre dans le Brésil et se jette dans l'Amazone; cours, au N.-E., de 1,800 kil.

POURPOINT, anc. vêtement des hommes en France; il couvrait la partie supérieure du corps depuis le cou jusqu'à la ceinture.

POURPRE DES ANCIENS. Il y en avait deux sortes : l'*améthyste* et la *tyrienne*. L'améthyste était foncée, tirant sur le violet : on l'extrayait du *murex trunculus*, mollusque à coquille; la tyrienne était claire rutilante, et le *murex brandaris* ou le *buccinum* la produisait. Le murex est commun dans la Méditerranée. Les Romains avaient fait de la pourpre l'insigne de l'autorité pour leurs grands magistrats et leurs prêtres, qui portaient une toge bordée d'une large bande de pourpre. (*V.* TOGE PRÉTEXTE.) Les enfants, jusqu'à l'âge de l'adolescence, portaient aussi une toge de ce genre. A la guerre, les consuls, proconsuls, préteurs ou propréteurs, s'habillaient avec un *paludamentum* (*V. ce mot*) entièrement de pourpre. Ce vêtement devint ensuite l'insigne distinctif des empereurs, et, sous le Bas-Empire, il leur était exclusivement réservé. Dans l'intérieur de leurs maisons, les riches Romains faisaient un grand usage de la pourpre pour couvrir des coussins, pour servir de housses, de portières, et même de voiles d'atrium; c'était une étoffe fort chère : la livre de liqueur pour teindre en pourpre tyrienne coûtait 1,000 deniers du temps de Pline, et il y avait des étoffes de pourpre double, c.-à-d. teintes deux fois. On tirait d'Orient les étoffes de pourpre; on en faisait aussi à Tarente; et les teinturiers d'Aquinum, dans le Latium, fabriquaient une fausse pourpre qui imitait assez bien la véritable. C. D—Y.

POURRIÈRES, brg (Var), arr. de Brignoles 1,549 hab. Il s'élève dans la plaine où Marius vainquit les Teutons (102 av. J.-C.), et à laquelle les corps laissés sans sépulture firent donner le nom de *Campi putridi*.

POURSUIVANT D'ARMES, aspirant à l'office de héraut d'armes. Il lui fallait 7 années d'apprentissage.

POURTALÈS (JACQUES-LOUIS DE), célèbre négociant, né à Neuchâtel (Suisse) en 1722, m. en 1814, fonda, dès l'âge de 31 ans, dans sa ville natale, une maison de commerce qui étendit ses relations dans toutes les parties du monde, et lui acquit une opulence colossale, dont il fit le plus noble usage.

POURVOIRIE (DROIT DE), droit qu'avaient les officiers de la maison du roi de prendre tout ce qui était à leur convenance, chevaux, voitures, meubles, etc. Les états généraux de 13[illegible] en demandèrent la suppression. Il continua cependant d'exister, et on le retrouve au XVIII[e] siècle sous le nom de [illegible].

POU-SA, nom donné aux figures à gros ventre faites en porcelaine de Chine, et qu'on appelle vulgairement des *magots*. Pou-sa est en Chine le dieu de la porcelaine, et la légende chinoise le présente comme martyr de son art. Un jour que le feu qui devait cuire ses poteries s'était ralenti et presque éteint, il vit son œuvre compromise et se précipita dans le foyer, dont les flammes se ranimèrent aussitôt. On ne saurait assigner de date précise à ce personnage mythologique. Son origine doit se confondre avec celle de la porcelaine chinoise, qui fut inventée par Kouen-Ou, sous l'empereur Hoang-ti, 2,[illegible] ans av. J.-C. Pou-sa naquit sans doute à King-te-tching, dans le Kiang-si, bourgade où paraît s'être concentrée toute la fabrication de la porcelaine chinoise, et dans laquelle le P. d'[illegible] a compté plus de 3,000 fours. [illegible]

POUSCHKINE (ALEXANDRE, COMTE), poète russe, né à Saint-Pétersbourg en 1799, m. en 18[illegible], remplit quelques emplois administratifs, fut protégé par les empereurs Alexandre I[er] et Nicolas I[er] et mourut des suites d'un duel, en laissant la réputation d'un grand poète. Sa muse [illegible] tour à tour une inspiration de Byron, d'André Chénier et de Parny; [illegible] 1820, in-12; [illegible] 1827, [illegible] *chef*. [illegible]

[illegible]

le destinait aux lettres, il vint à Paris pour y étudier la peinture [illegible] 11 années, il y vécut pauvre et [illegible] [illegible] sous Ferdinand Elle de Malines, puis sous [illegible] et fut initié aux merveilles de l'art par une collection de gravures d'après Raphael. Duchesne l'employa à décorer le Luxembourg avec Philippe de Champaigne. En relation avec le cavalier Marini (*V. ce nom*), il refusa, en 1622, de l'accompagner à Rome, retenu par un concours ouvert chez les jésuites pour la peinture des miracles de leurs fondateurs et par l'obligation de terminer pour Notre-Dame de Paris une *Mort de la Vierge*, commandée par la corporation des orfèvres; mais il l'y rejoignit en 1624. Présenté au cardinal Barberini, qui quitta bientôt Rome, il resta longtemps pauvre, vivant avec le sculpteur Du Quesnoi, vendant ses ouvrages à vil prix, mais s'occupant avec passion de modeler d'après l'antique plutôt que de peindre d'après nature ou de copier les tableaux des grands maîtres. Toutefois il contemplait assidument leurs œuvres, celles surtout de Raphael, du Titien et du Dominiquin, étudiait l'anatomie, la perspective, les ouvrages de Durer, Alberti, Vinci sur la peinture; il se nourrissait de la Bible, des historiens et des poètes. Vers 1627, il connut le chevalier del Pozzo, dont l'amitié tint une grande place dans sa vie, et fut de nouveau présenté à Barberini, qui lui commanda la *Mort de Germanicus* (auj. au Palais Barberini). Blessé, à titre de Français, par des soldats des Légations, plus tard gravement malade de fatigues, 1628, il fut sauvé par les soins du Français Dughet et de sa fille Anna-Maria, qu'il épousa en 1629. Il s'établit sur le Monte-Pincio, près de Salvator Rosa et du Lorrain, et commença cette suite de chefs-d'œuvre qui l'ont placé à la tête de l'École française : la *Peste des Philistins* (au Louvre), les deux *Bacchanales* (à Londres), le *Repos dans le désert*, la *Mort de Germanicus* (Palais Barberini), la *Prise de Jérusalem* (musée de Vienne), le *Frappement du rocher*, la *Première suite des Sacrements* (en Angleterre), la *Manne* (au Louvre), l'*Enlèvement des Sabines* (ibid.), l'*Image de la vie humaine*. Toutefois, sa réputation fut lente à s'établir; on le regardait plutôt comme un penseur que comme un peintre. Enfin, comparé par les Italiens eux-mêmes à Raphael, il fut vivement désiré en France. Dès 1637, Richelieu le rappela à Paris : il refusa longtemps, malgré sa nomination de peintre ordinaire du roi et une lettre pressante de Louis XIII. Il fallut que M. de Chantelou allât lui-même le chercher à Rome. Attendu à Fontainebleau par un carrosse du roi, logé dans un pavillon du jardin des Tuileries avec une pension de 1,000 écus, il fut chargé de la décoration de la grande galerie du Louvre et s'attira, à son insu, la haine de l'architecte Le Mercier, du peintre flamand Feuquière et de Vouet, qu'il remplaça peut-être, mars 1641, dans la charge de premier peintre du roi, ou avec qui il la partagea à tout le moins. Obligé de faire des Mémoires pour défendre ses ouvrages contre l'envie, il se lassa de ces luttes et obtint de retourner à Rome, sous prétexte d'en ramener sa femme. Bientôt la mort de Richelieu et celle de Louis XIII lui rendirent sa liberté. Il avait fait, à Paris, des frontispices, qui sont des chefs-d'œuvre pour une *Bible* et pour un *Virgile*, des cartons pour la galerie du Louvre (les *Travaux d'Hercule*), les tableaux de la *Cène* (au Louvre), du *Miracle de St François Xavier* (idem), du *Baptême du Christ*, enfin le *Triomphe de la Vérité* (au Louvre). Il avait de plus exercé une grande influence sur Lesueur, qu'il eût voulu emmener à Rome, et à qui il ne cessa d'envoyer des conseils et des dessins. Il emmena à Rome Lebrun et influa beaucoup sur sa première manière. Il se remit au travail; les critiques considèrent comme une deuxième manière celle de ses œuvres postérieures; à l'exactitude, à la sévérité de son dessin, il ajouta le moelleux et la grâce; à l'étude de l'antique, le sentiment plus vif de la vie; aux sujets moraux, le cadre d'admirables paysages. Ce furent : le *Ravissement de St Paul* (en Angleterre; répétition au Louvre), la *Deuxième suite des Sacrements* (en Angleterre), le *Testament d'Eudamidas*, 1645 (chef-d'œuvre auj. perdu), le *Massacre des Innocents*, les *Jeunes Filles à la Fontaine*, les *Aveugles de Jéricho* (Louvre), le *Moïse sauvé*, le *Moïse Enfant*, les *Verges changées en serpents*, la *Femme adultère* (Louvre), etc. Parmi les paysages, les plus célèbres sont : les *Quatre Saisons* du Louvre, 1660-64, c.-à-d. *Adam et Ève* (printemps), *Ruth et Booz* (été), la *Grappe de la Terre promise* (automne), le *Déluge* (hiver); les huit grands paysages gravés en collection, parmi lesquels le *Diogène* du Louvre, 1648, la *Mort de Phocion*, *Polyphème*, la *Campagne d'Athènes* (Londres), le *Jérémie* de la galerie Sciarra, le *Moïse sur les eaux*, 1654, etc. Poussin, déjà atteint d'un tremblement douloureux, perdit successivement del Pozzo, 1657, et sa femme, 1664; il languit pendant ses huit dernières années, et mourut à Rome, âgé de 71 ans et dans les sentiments d'une sincère piété. Ses qualités sont surtout la belle ordonnance du sujet, l'art de la composition, l'élévation de la pensée empreinte dans la noblesse du style, la pureté du dessin, l'entente de la perspective aérienne et du clair-obscur. Des fonds mal préparés expliquent les [illegible] de ses tableaux. Dans [illegible] trop [illegible] de la statuaire ou la recherche de [illegible] à la beauté idéale; cette beauté [illegible] On peut aussi lui reprocher que [illegible] et les expressions; mais s'il répéta souvent les mêmes [illegible], il en modifia toujours la composition, [illegible] et justifiant le mot de Marini, qu'il avait [illegible]. La profondeur unie à la plus vive [illegible] grande exactitude historique et morale, l'ont fait [illegible] à juste titre, le *philosophe de la peinture*, le *peintre* [illegible] *et des gens d'esprit*. Il fait penser. Dans le paysage, il est resté sans rivaux. Sa fécondité fut remarquable : John Smith a compté 342 œuvres, ainsi décomposées : 3 portraits du maître; 40 sujets de l'Ancien Testament, 110 du Nouveau; 8 saints; 92 de la mythologie; 11 allégories; 20 sujets de l'histoire ancienne; 6 de l'histoire romaine; 5 de fantaisie; 47 paysages. Le musée du Louvre renferme 39 tableaux, dont les plus importants, outre ceux cités plus haut, sont le *Triomphe de Flore*, les *Bergers d'Arcadie*; le musée de Toulouse en possède 9, entre autres une répétition des *Sacrements*; celui de Montpellier, 15; Berlin, 4; Munich, 15; Dresde, 8; Madrid, 21, en tête desquels est l'admirable *Départ pour la chasse au sanglier de Calydon*; Londres, 8; les galeries particulières des lords ou amateurs anglais, 30, dont les *Sept Sacrements* chez lord Bridgewater, qui les a payés 1,225,000 fr.; Saint-Pétersbourg, 23. La Normandie, dont les deux grands musées (Caen et Rouen) ne possèdent aucune de ses œuvres, lui a élevé une statue, inaugurée aux Andelys le 10 juin 1851. La *Correspondance* de Poussin a été publiée à Paris en 1824; elle est, en général, diffuse, écrite d'une manière peu intéressante, sauf quelques détails sur ses propres travaux. On lui attribue, à tort, un Traité sur la perspective et quelques autres écrits sur la peinture, qui ne sont que des traductions manuscrites d'ouvrages italiens. — Poussin était un esprit méditatif et contemplateur. Il causait avec beaucoup d'agrément et de netteté sur la philosophie et l'histoire. Sa conversation, pleine de tact, avait une certaine gravité mêlée d'enjouement. Il était d'un caractère doux, indulgent, désintéressé, aimait l'art pour l'art même et ne profita pas de ses grands talents pour aller à la fortune : toute sa succession se monta à 15,000 écus romains (75,000 fr. environ). Jamais il ne fixa d'avance le prix d'un tableau; quand il l'avait terminé, il écrivait derrière la valeur qu'il y mettait, toujours très modérée, et jamais il n'acceptait rien de plus, quelque instance qu'on pût lui faire. Les Italiens réclamant Poussin comme un des leurs, à cause du long séjour qu'il fit en Italie, Séroux d'Agincourt fit placer son buste dans le Panthéon de Rome, avec cette inscription : *Nic. Poussin, pictori Gallo*. Poussin fut enterré dans l'église Saint-Laurent-in-Lucina, où aucun monument ne rappelait son souvenir; Chateaubriand, ambassadeur à Rome en 1828, fit élever, à ses frais, un mausolée sur cette glorieuse tombe jusqu'alors muette, et, en 1851, on lui a élevé une statue de bronze, par M. Brian, sur la place du marché du Grand-Andelys.

V. Maria Graham, *Mémoires sur la vie de Poussin*, [illegible] Paris, 1821; Cambry, *Essai sur la vie* [illegible] Gault de Saint-Germain, *Vie de Poussin*, 18[illegible] *sa vie et son œuvre*, 18[illegible]; John Smith, *Catalogue* [illegible] *ges*, etc., 18[illegible]; P. Clément, *N. Poussin* [illegible] 18[illegible]; Ch. Blanc, *Hist. des peintres* [illegible] et de Poussin a été gravé en taille-douce par Massard, 18[illegible], et a trait par Landon, 1811, 2 vol. gr. in-4°. A. C.

POUSSIN (LE GUASPRE). *V.* DUGHET.

POUSSINES (PIERRE), en latin *Possinus*, jésuite, né en 1609 près de Narbonne, m. en 1686, fut appelé à Rome en 1654 pour y continuer l'*Histoire de la Société de Jésus*, et occupa la chaire d'Écriture sainte au Collège romain.

On lui doit la traduction latine de [illegible] byzantins, des Vies de saints dans le recueil des Bollandistes, un *Thesaurus asceticus*, Paris, 16[illegible], etc.

POUTEAU (CLAUDE), chirurgien, né à Lyon en 1725, m. en 1775, devint chirurgien-major de l'Hôtel-Dieu de Lyon en 1745, puis membre de l'académie de Lyon. L'opération de la taille, la réduction des luxations, lui doivent des améliorations. Grand partisan de la cautérisation par le feu, il recommande l'usage dans la pourriture d'hôpital.

On a de lui [illegible], Paris, 17[illegible], 3 vol., contenant ses *Mélanges* [illegible]

POUTIVL, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Koursk, sur la Seïm; 9,000 hab.

POUTRA, signifie *fils*, en sanscrit : *Brahma*POUTRA, fils de Brahma.

POUTROYE (LA), brg de l'Alsace-Lorraine (Haute-Alsace), cercle de Colmar, sur la W[illegible]; 2,[illegible] hab. Calicots, toiles, teintureries.

POUY ou **POY**, vge Landes, arr. et à 7 k. N.-E. de Dax, près de la rive dr. de l'Adour. Patrie de St Vincent de Paul.

POUZAUGES-LA-VILLE, ch.-l. de cant. (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte, près d'une belle forêt; 2,934 hab. Église protestante. Aux environs, ruines d'un château féodal. Teintureries, tanneries. A 1 kil. au S. est *Pouzauges le Vieux;* 1,200 hab.

POUZZOLES, anc. *Puteoli* et *Dicæarchia*, en italien *Pozzuoli*, v. du roy. d'Italie, prov. et à 11 kil. O. de Naples, port sur la côte orientale de la baie de Pouzzoles, à l'entrée N. du golfe de Naples; 8,000 hab. Evêché. Fondée par les habitants de Cumes, en 522 av. J.-C., cette ville devint colonie romaine, puis municipe; sa position charmante, la douceur de son climat et des bains d'eaux thermales en firent l'un des séjours de plaisance des Romains; elle était alors grande, florissante et très commerçante. Mais les tremblements de terre, les éruptions de volcans, les invasions des Goths, des Vandales, des Normands et des Turcs l'ont ruinée. Elle possède de magnifiques ruines antiques : celles du môle, en arcades, vulgairement dit *Pont de Caligula*, qui avait 16 piles, dont 14 sont encore apparentes aujourd'hui; un très beau temple de Sérapis; un amphithéâtre; une immense piscine voûtée, dite *le Labyrinthe*, etc.; enfin, auprès de la ville, les ruines informes de la villa que Cicéron appelait son *Academie*. (V. PUTEOLI.)

POWELL (ÉDOUARD), prêtre anglais, fut chargé par Henri VIII d'écrire contre Luther, et publia un ouvrage intitulé : *Pr[illegible] summi sacerdotii evangelici ac septenarii sacramentorum numeri*, Lond., 1523. Mais il écrivit plus tard en faveur de la reine Catherine d'Aragon et de la suprématie du siège de Rome; le roi le fit pendre et écarteler, en 1540.

POWELL (BADEN), savant anglais, né à Londres vers 1798, m. en 1860, fut professeur de géométrie à l'université d'Oxford depuis 1827, membre de la Société royale de Londres.

Il a laissé, indépendamment d'un grand nombre de *Mémoires* insérés dans [illegible] : *Traité élémentaire d'optique*, Oxford, [illegible] *progrès des sciences physiques et mathématiques* [illegible] *de la théorie des ondulations*, 1841; *l'Unité des* [illegible] *nature*, 1856.

POWELL (GEORGE), peintre américain, né à New-York, en 1823, m. en 1879, commença ses études artistiques à Cincinnati (Ohio) et les compléta dans un voyage en Italie. De retour en Amérique, où il s'exerça presque exclusivement à la peinture historique, il obtint, en 1849, la commande du grand tableau de *la Découverte du Mississipi*, sujet mis au concours et disputé par 60 concurrents. Il vint à Paris, où il termina en 3 ans cette toile importante, qui a été placée dans la salle des [illegible] du Capitole à Washingtou.

POWELL (ILES). V. ORCADES AUSTRALES.

POWERS (HIRAM), sculpteur américain, né à Woodstock en 1805, m. à Florence en 1873. Sa famille était pauvre : il fut [illegible] garçon d'hôtel, commis, apprenti horloger à Cincinnati. Un artiste allemand, venu pour faire le buste du général Jackson, lui apprit à modeler, et Powers ne s'occupa plus que de sculpture. En peu de temps, il exécuta des bustes remarquables et d'une grande ressemblance. Encouragé par ce premier succès, il s'établit à Washington, d'où il partit, en 1837, pour Florence. Sans cesser de modeler des bustes, il [illegible] œuvre [illegible], *Eve*, 1838, qui lui valut [illegible] de Thorwaldsen. Puis [illegible] de [illegible] citerons ceux de *Jackson*, *Webster*, *Adams*, *Calhoun*, *M[illegible]*, une *Tête idéale de Proserpine*. La plus estimée de toutes ses œuvres est l'*Esclave grecque*, 1838; elle fut [illegible] par un spéculateur dans les divers États de l'Union [illegible] Angleterre. On en a fait plusieurs copies.

POWIS (PRINCIPAUTÉ DE). V. MONTGOMERY.

POWNALL (THOMAS), né à Lincoln en 1722, m. en 1805, fut nommé en 1745 secrétaire de la commission pour le commerce [illegible] colonies britanniques, passa en Amérique, y devint gouverneur du Massachusetts en 1757 et du New-Jersey en 17[illegible], capitaine général et vice-amiral de la Caroline du S. en 1760, fut rappelé en Angleterre l'année suivante, reçut l'emploi de payeur général de l'armée, et, étant entré au Parlement, combattit les mesures qui amenèrent la guerre avec les colonies d'Amérique.

On a [illegible] *des colonies anglaises*, 3e édit., Lond., 17[illegible] *de* [illegible] *du centre de l'Amé*[illegible] *de la* [illegible], etc., [illegible] et in-[illegible]

POY. V. [illegible]

POYAS (MONTS). V. OURALS.

POYET (GUILLAUME), né à Saint-Remi-la-Varenne (M[illegible]) vers 1474, m. en 1548, avocat renommé, fut ch[illegible] par Louise de Savoie, mère de François Ier, pour soutenir [illegible] le connétable de Bourbon. Av[illegible] en 1531, président à mortier en 1534, chancelier [illegible] en 15[illegible], il entra au [illegible] servile à la [illegible] d'obtenir le chapeau de cardinal, il se fit [illegible] le connétable de Montmorency contre l'amiral Chabot. Accusé à son tour de malversation, il fut mis à la Bastille en 1542; un arrêt du Parlement, en 1545, le priva de ses dignités, le déclara inhabile à exercer aucune charge et le condamna à une amende de 100,000 livres. B.

POYET (BERNARD), architecte, né à Dijon en 1742, m. en 1824, élève de De Wailly, fit le voyage de Rome comme pensionnaire du gouvernement, devint à son retour architecte du duc d'Orléans, de la ville de Paris, de l'archevêché, de l'Université et du corps législatif, membre du conseil des bâtiments civils et de l'architecture, eut un talent distingué, mais tomba dans la bizarrerie en voulant paraître original. Il a élevé la façade du Palais-Bourbon, du côté du pont de la Concorde.

On a de lui un grand nombre de projets avec Mémoires à l'appui : *Mémoire sur la nécessité de transférer et de reconstruire l'Hôtel-Dieu de Paris*, 1785, in-4o; *Projet d'un monument à ériger à la gloire de Napoléon Ier*, 1806; *Mémoire sur le projet d'un édifice à construire au centre du grand carré des Champs-Élysées*, 1816, in-4o, etc. B.

POZNAN, nom polonais de POSEN.

POZZO (CASSIEN DEL), né à Turin vers 1590, m. vers 1657, s'est rendu célèbre par une riche collection d'antiquités romaines et par la protection qu'il accorda aux artistes, notamment au Poussin. Le détail de sa collection forme 23 vol. in-fol. Le P. de Bruyn en a publié le tableau synoptique, Florence, 1664, in-4o.

POZZO (ANDRÉ), peintre de paysages, d'histoire, de marines, de fruits et de fleurs, né à Trente en 1642, m. en 1709, entra dans l'ordre des jésuites en 1665. Il peignait les plafonds des églises jusqu'à produire l'illusion de feintes coupoles. Les couleurs de ses tableaux sont devenues noires.

Il a publié un *Traité de perspective*, Rome, 1693-1700, 2 vol.

POZZO DI BORGO (CHARLES-ANDRÉ, COMTE DE), né en 1764 à Pozzo di Borgo, près d'Ajaccio, m. à Paris en 1842, étudia le droit chez un oncle notaire à Ajaccio, se fit recevoir avocat à Pise, devint secrétaire intime de Paoli, membre du Directoire de la Corse en 1791, député à l'Assemblée législative en 1791, se déclara, à son retour, l'ennemi de la famille Bonaparte, et agit de concert avec Paoli pour livrer l'île aux Anglais. Il se mit au service du vice-roi lord Elliot, fut cause du rappel de Paoli à Londres, mais dut lui-même s'éloigner devant la haine de ses compatriotes. Il servit, en qualité d'agent diplomatique secret, l'Angleterre, la Prusse, l'Autriche et la Russie; au traité de Tilsitt, 1807, Napoléon Ier ayant exigé son expulsion, il dut se retirer à Constantinople. En 1813, l'empereur Alexandre Ier l'appela auprès de lui, et, après le rétablissement de Louis XVIII, le nomma ambassadeur à Paris. Pozzo di Borgo assista à tous les congrès de la Sainte-Alliance; en 1823, il fut envoyé en Espagne, pour surveiller l'armée française. En 1835, il passa à l'ambassade de Londres, et se retira des affaires en 1839.

V. une Notice sur sa Vie par Vuhrer, Paris, 1842. B.

POZZUOLI, nom italien de POUZZOLES.

PRACHIN (CERCLE DE), anc. division administrative de la Bohême; 255,000 hab. Aujourd'hui compris dans le cercle de Pisek. (V. *ce mot*.)

PRACRIT, anc. idiome de l'Inde, parlé dans le peuple lorsque le sanscrit était la langue des classes élevées.

PRACTORES, fonctionnaires de l'administration des finances à Athènes, chargés de faire rentrer les amendes.

S. RE.

PRADEL (PIERRE-MARIE-MICHEL-EUGÈNE **COUTRAY** DE), improvisateur français, né à Paris en 1787, m. en 1857, se fit connaître dans les dernières années de Napoléon Ier par des poésies de circonstance et des vaudevilles, prit part à la guerre de chansons qui fut faite au gouvernement de la Restauration, fut condamné à la prison en 1822 pour un volume intitulé *les Étincelles*, et se consacra depuis 1824 à l'improvisation poétique : tragédies, comédies, vaudevilles, impromptus, bouts-rimés, acrostiches, il improvisa tout. Il y avait du talent dans ces improvisations, mais on n'en a presque rien recueilli.

PRADELLES, ch.-l. de cant. (Hte-Loire), arr. du Puy, sur un rocher escarpé; 1,971 hab. Fabr. de fromages dits *de Saugues*.

PRADES (L'ABBÉ JEAN-MARTIN DE), né en 1720 à Castel-Sarrasin, m. en 1782, soutint en Sorbonne, en 1751, une thèse dont les propositions, contraires à la doctrine de l'Église, [illegible] scandale; dut se réfugier en Hollande, où il publia une *Apologie*, 1752, in-12, puis se rendit à Berlin, où Voltaire lui fit obtenir la place de lecteur du roi de Prusse. Accusé, pendant la guerre de Sept ans, d'avoir été en correspondance avec un secrétaire du duc de Broglie, à qui il aurait rendu compte des mouvements de l'armée prussienne, il fut [illegible] à Glogau. A la fin de sa vie il rétracta ses erreurs [illegible]ses, et devint archidiacre du chapitre de Glogau. On a de lui un *Abrégé de l'Histoire ecclésiastique de Fleury*, dont la préface est de Frédéric II, Berne (Berlin), 1767, 2 vol. B.

PRADES, s.-préf. (Pyrénées-Orientales), sur la Têt, dans une plaine fertile, 3,877 hab. Collège. Comm. de draps, lai-

nages, [illegible], VINS, [illegible] et [illegible]. Belle [illegible]. Près de là sont les ruines de l'abbaye de [illegible] *Gata*.

PRADIER ([illegible]-Jacques), célèbre sculpteur, né à Genève en 17[illegible], d'une famille de réfugiés [illegible], m. en 18[illegible]2, vint de [illegible] à Paris, entra dans l'atelier de Lemot, sur la recommandation de Denon, qui avait remarqué ses premiers essais, et reçut de Napoléon Ier une pension pour tout le temps de ses études. En 1813, il remporta le 1er grand prix de sculpture sur le sujet de *Philoctète à Lemnos* et fit le voyage de Rome. A son retour, il ne tarda point à acquérir une grande popularité, obtint une médaille d'or à l'exposition de 1819, et entra à l'Institut en 1827. Son imagination [illegible], son goût pur, son talent facile, plus gracieux qu'[illegible]; il excella surtout à rendre la beauté féminine et emprunta la plupart de ses sujets à la mythologie. Parmi ses œuvres on distingue : un *Fils de Niobé*, une *Psyché* (en marbre grec, provenant d'une colonne d'un temple de Vénus à Véïes) et une *Vénus*, à la galerie du Luxembourg; *[illegible]*, aux Tuileries; les *Trois Grâces*, à Versailles; une *Bacchante* et un *Centaure*, au musée de Rouen; les bustes de *Charles Bonnet*, de *Louis XVIII* et de *Charles X*; *Phryné*, la *Poésie légère*, *Flore*, le *Printemps*, la *Toilette d'Atalante*, une *Odalisque* et une *Sapho*, sa dernière composition. D'autres ouvrages lui furent commandés pour les monuments publics : *St Pierre*, à l'église Saint-Sulpice de Paris; *St André* et *St Augustin*, à l'église Saint-Roch; *le [illegible] de Berry mourant dans les bras de la Religion*, les villes de *Lille* et de *Strasbourg*, sur la place de la Concorde; l'*Industrie*, au palais de la Bourse; la *Liberté*, à la Chambre des députés; un bas-relief, à l'arc de triomphe du Carrousel; les 4 *Renommées* colossales à l'arc de tromphe de l'Etoile; les deux *Muses* de la fontaine Molière; la belle fontaine de Nîmes; la statue de *J.-J. Rousseau*, à Genève.

PRADO, v. du Portugal (Minho), à 5 kil. N.-O. de Braga; 6,000 hab. Faïence; pêche.

PRADO, brg d'Espagne (Nouv.-Castille), prov. de Madrid; 4,000 hab. Distilleries.

PRADO, promenade de Madrid. (*V. ce mot.*)

PRADON, poète tragique, né à Rouen vers 1632, m. en 1698, vint assez jeune à Paris; il y fit jouer en 1674 sa première tragédie, *Pyrame et Thisbé*, qui obtint un grand succès, quoiqu'elle soit très mauvaise. Il serait tombé dans un oubli complet, s'il ne fût devenu un moment, par le fait d'une intrigue, l'antagoniste heureux de Racine : le grand poète venait de donner sa *Phèdre*, 1677; une cabale, à la tête de laquelle étaient la duchesse de Bouillon et le duc de Nevers, son frère, lui opposèrent une *Phèdre et Hippolyte* de Pradon, et, pendant les six premières représentations des deux pièces, ils louèrent toutes les premières loges, donnant à l'une les spectateurs qu'ils refusaient à l'autre. Pradon n'était pas seulement un très mauvais poète, il était aussi d'une profonde ignorance. Il a composé 11 tragédies; 7 ont été recueillies en 1 vol. in-12, en 1700; ce sont, outre les deux déjà nommées : *Tamerlan, ou la Mort de Bajazet*, *la Troade*, *Statira*, *Regulus* et *Scipion l'Africain*. Toutes sont d'une affreuse médiocrité, et le style est remarquable par sa platitude. On a encore de lui : *le Jugement d'Apollon sur Phèdre*, et contre Boileau un pamphlet, *le Triomphe de Pradon*, 1684.

V. [illegible], *les Ennemis de Racine*. F. B.

PRADT (Dominique DUFOUR, abbé de), né en 1759, à Allanches (Auvergne), m. en 1837, était grand vicaire à Rouen quand la Révolution éclata. Député du clergé de la province de Normandie aux états généraux, il prit parti pour la cour, émigra en 1791, ne revint en France qu'en 1801, et, par la protection du général Duroc, son parent, devint tour à tour aumônier de Napoléon Ier, baron de l'Empire, évêque de Poitiers et archevêque de Malines. Chargé de négociations en Espagne, 1808, il prépara l'abdication de Charles IV. Ambassadeur à Varsovie en 1812, il ne répondit pas aux intentions de l'empereur, qui, après la campagne de Russie, le priva du titre d'aumônier et le renvoya dans son diocèse. De Pradt, devenu dès lors l'ennemi acharné de Napoléon, se déclara des premiers contre lui et prit part aux [illegible] conduites par Talleyrand. Les Bourbons, malgré l'enthousiasme qu'il fit éclater pour leur cause, l'accueillirent assez mal; il dut résigner son archevêché, parce qu'il n'avait point été accepté par le pape; mais il reçut en dédommagement une rente viagère et se retira dans ses propriétés de l'Auvergne. Élu, en 1827, député par le département du Puy-de-Dôme, il résigna son mandat dès les premiers jours de la session. De Pradt fut un des écrivains [illegible] de son temps; ses écrits sont [illegible]. [illegible] des prédictions politi[illegible] démentis, [illegible] de l'Amérique, [illegible].

Ses principaux ouvrages sont : *[illegible] du congrès de Rastadt*, ou [illegible] de [illegible] de W[illegible] de [illegible] *M[illegible]* [illegible] 1819, 2 vol.; *le Congrès de Carlsbad*, 1819 [illegible] 1825 [illegible] *Congrès* 1821 [illegible] *l'Europe*, [illegible] *l'Europe et l'Amérique en 1822 et 1823*, 2 vol. [illegible] E.

PRÆCIDANEE (Victime), nom donné par les anc. Romains à toute victime sacrifiée la veille d'une fête.

PRÆFÉRICULE, *Præfericulum*, [illegible] vase de sacrifices chez les anc. Romains, servant à [illegible] pour les libations. Il avait [illegible] 2 [illegible] de forme ovoïde à pied, avec un col assez [illegible], une embouchure très étroite à [illegible], et, sur le côté, une anse [illegible] plus haut que l'embouchure. C. D—Y.

PRÆMUNIRE, nom par lequel les Anglais [illegible] depuis le règne de Richard II, [illegible] gouvernement du roi, qui [illegible] pays une puissance étrangère, et à [illegible] en accordant aux ordres du pape l'obéissance qui n'est due constitutionnellement qu'au roi seul. Ce délit a pris son nom de la corruption des premiers mots du writ ou [illegible] le prévenu de comparaître pour répondre à [illegible] *præmoneri facias...*). Les cas de *Præmunire*, bornés à [illegible] que nous venons d'indiquer, sont devenus [illegible] nombreux depuis le règne de Henri VIII, et on [illegible] maintenant sous ce nom des délits qui n'ont aucun [illegible] avec la soumission à l'autorité du pape, comme [illegible] méchamment et à dessein que les deux Chambres [illegible] l'autorité législative sans le concours du roi, [illegible] un sujet anglais prisonnier au delà des mers, etc.

PRÆNESTE, *Civitas Prænestina*, auj. *Palestrina*, anc. v. forte du vieux Latium, à 34 kil. E. de Rome, sur la voie Prænestine, et au S. de Tibur, sur les confins du pays des Èques. Elle fut fondée, selon la tradition, par Cæculus, fils de Vulcain, et nommée d'abord *Polystephanos* [illegible] située au pied d'une montagne couronnée par une forteresse; à mi-côte était un magnifique temple de la Fortune, avec un oracle célèbre. Præneste fit partie de la confédération latine, devint municipe après la guerre Sociale, et fut ruinée par Sylla, qui en distribua le territoire à ses soldats. Patrie d'Élien. Le jeune Marius, battu devant Præneste, s'y enferma, y fut assiégé par Lucrétius Ofella, lieutenant de Sylla, et s'y donna la mort en 82 avant J.-C. V. P[illegible].

PRÆPENISSUS, localité de l'anc. Phrygie qui fut le siège d'un évêché à l'époque chrétienne. S. Re.

PRÆTENTURA, première partie d'un camp romain à l'époque d'Adrien, partie comprise entre la porte Prétorienne et la voie Principale. (V. Castramétation.) C. D—y.

PRÆTUTIENS, *Prætutii*, anc. peuple de l'Italie centrale, sur l'Adriatique, entre le Picénum et les Vestins; v. princ. : Adria, Interamna.

PRAGA, v. de Pologne, sur la rive dr. de la Vistule, en face de Varsovie, dont elle est regardée [illegible] comme un faubourg; 3,000 hab. Souwaroff y fit un grand massacre en 1794. Victoire des Suédois sur les Polonais en 1656, et des Polonais sur les Russes en 18[illegible].

PRAGMATIQUE-SANCTION, c.-à-d. *ordonnance sur les affaires*, nom donné en général aux [illegible] des rois de France et aux résolutions de la Diète [illegible], dans les XIIe, XIIIe, XIVe et XVe siècles, etc., et spécialement appliqué aux actes suivants :

1° *Pragmatique-Sanction de Louis IX*, rendue, dit-on, en 1268 ou 1269 pour [illegible], dans 6 articles, les relations de la France avec le saint-siège. D'après la version [illegible] dans la *Bibliothèque des conciles*, Louis IX déclare que [illegible] relève de Dieu seul, pose en droit la liberté des élections canoniques et dénie au pape les promotions et collations; mais il n'y est question qu'en termes très généraux des libertés et franchises de l'Église gallicane, que la Pragmatique aurait [illegible] ordonnance [illegible] nance ont un article [illegible] les taxes d'argent imposées par la cour de Rome, et [illegible] un peu aigres ne sont nullement en harmonie avec le caractère du pieux roi ni avec les lettres que lui [illegible] Clément IV. La critique moderne a prouvé [illegible] Pragmatique est l'œuvre d'un [illegible] du XV[illegible] des historiens [illegible] de Louis IX [illegible] acte [illegible] Philippe le Bel avec le pape Boniface VIII [illegible] n'a fait mention d'une [illegible] que cette Pragmatique est mentionnée pour la première fois au XVe siècle, c.-à-d. à l'époque où l'on commençait à discu-

ter sur les points qui y sont traités; qu'en 1491 on soutenait déjà devant le parlement de Paris la fausseté de cette pièce; qu'enfin le style ni les formules n'appartiennent pas au XIIIe siècle, et que les officiers royaux y sont désignés sous des noms qu'ils ne portaient pas au temps de Louis IX.

V. Pasquier, *Recherches de la France*; Thomassy, *de la Pragmatique-Sanction attribuée à St Louis*, 1844; Berleur, *Études sur la Pragmatique-Sanction de St Louis*, Louvain, 1848; Rosen, *la Pragmatique-Sanction qui porte le nom de Louis IX, roi de France*, en allem., Munster, 1853; Wallon, *Saint Louis et son temps*.

2° *Pragmatique-Sanction de Bourges*, rendue par Charles VII en 1438, et fondée sur les décrets du concile de Bâle. Elle proclame la nécessité des conciles œcuméniques, leur supériorité sur les papes, enlève à ces derniers la nomination aux évêchés et aux abbayes, qui doit appartenir au chapitre et aux moines, abolit les *réserves*, les *grâces expectatives* et les *annates* (*V. ces mots*), limite les appels en cour de Rome, restreint les effets de l'excommunication et de l'interdit, etc. Enregistrée au parlement et accueillie avec joie par l'Église de France, mais regardée par les souverains pontifes comme une atteinte aux droits du saint-siège, cette Pragmatique fut supprimée par Louis XI, en 1461, pour complaire au pape Pie II. Mais comme le pape n'accorda pas à la maison d'Anjou le concours qui devait être le prix de cette concession, le roi la fit exécuter selon les besoins de sa politique; Charles VIII et Louis XII la maintinrent, et François Ier la remplaça, en 1516, par le Concordat. (*V. ce mot.*)

3° *Pragmatique-Sanction de l'empereur Charles VI*, rendue en 1713, pour assurer à Marie-Thérèse, fille aînée de ce prince, l'hérédité de ses États. Les puissances européennes qui l'avaient garantie n'en tinrent aucun compte à la mort de Charles VI, 1740, et ce fut l'origine de la guerre dite *de la succession d'Autriche*.

4° *Pragmatique-Sanction de Charles III*, rendue le 2 avril 1767, pour la suppression des jésuites en Espagne. B.

PRAGUE, en allemand *Prag*, en bohémien *Praha*, v. forte de l'Autriche-Hongrie, capitale de la Bohême, ch.-l. d'un cercle qui a 5,819 kil. carr. et 655,614 hab., sur la Moldau, à 394 kil. N.-O. de Vienne; 1,234 E. de Paris; par 50° 5' lat. N., et 12° 5' long. E.; 162,323 hab., 190,000 avec les faubourgs Carolinenthal et Smichow. Archevêché primatial; tribunal d'appel de la Bohême; trib. de commerce; siège d'un grand commandement militaire; résidence du grand maître de l'ordre autrichien des chevaliers Porte-Croix, du grand rabbin de la Bohême et d'un surintendant des réformés. Abbaye de prémontrés, chapitre collégial de Wisscherad. Abbaye de bénédictins, dite de Brewniow. Université impériale, dite *Carolinum*, fondée en 1348 par Charles IV, avec facultés de théologie, de droit, de médecine et de sciences et lettres. Institut polytechnique, collège de jésuites (*Clementinum*), 3 gymnases, [illegible], école normale primaire, écoles d'aveugles et de sourds-muets, école vétérinaire, conservatoire de musique, maison militaire d'éducation. Société royale des sciences, Société patriotique d'économie rurale, Société pomologique possédant de belles pépinières aux environs. Bibliothèque royale de l'Université; bibliothèque du collège Clementinum, observatoire royal, cabinet d'histoire naturelle, jardin botanique, musée. Arsenal principal de la Bohême, hôtel d'invalides, monnaie, direction de douanes, maison de force, maison de travail pour les pauvres; hospice d'aliénés, d'enfants trouvés, d'incurables, etc. Prague, bâtie sur 7 collines, se divise en 4 parties: la *vieille ville*, fondée vers 759; la *ville juive*, appelée *Josephstadt* depuis 1850; la *nouvelle ville*, fondée en 1348, par Charles IV, sous le nom de *Karlstadt*, toutes trois sur la rive dr. de la Moldau, et, sur la rive g., le *Schlossberg* ou *Kleinseite* (petit côté), le plus beau quartier de la ville, réuni aux autres par un beau pont de 16 arches, long de 497 mètres et que décorent des tours aux extrémités et des statues [illegible]. Il y a encore 2 autres ponts, un suspendu, en fer, et un beau pont-viaduc du chemin de fer de Dresde. Prague est [illegible] et bien bâtie. Ses principaux monuments sont: le *Hradschin*, château royal, ancien et très vaste, [illegible] la cathédrale [illegible] Saint-Guy, commencée en 1344, sous la direction de Mathieu d'Arras et de Pierre Arler [illegible] la *Teynkirche* avec le tombeau de Tycho-Brahé [illegible] de l'Assomption avec le tombeau [illegible] Saint-Georges, de [illegible] [illegible] soie, lainages, toiles, cuirs, savon, gants, chicorée-café,

verrerie, rosoglio, raffineries de sucre, produits chimiques, machines, quincaillerie, orfèvrerie, etc. Transit très important; réseau de chemins de fer vers tous les points de l'Autriche et de l'Allemagne. — Prague paraît être sur l'emplacement du *Boviasmum* de Strabon, du *Marobodum* de Ptolémée. Au XVe siècle, Jean Huss y fit naître par ses doctrines des troubles religieux; la guerre des Hussites fut suspendue, en 1433, par un traité dit *Compactata de Prague*. La *Defenestration* (*V. ce mot*) de Prague, en 1618, fut le signal de la guerre de Trente ans. En 1620, l'électeur palatin Frédéric V, proclamé roi de Bohême, fut défait par l'armée de la ligue catholique à la *Montagne blanche*, près de Prague. La prise de cette ville par le Suédois Kœnigsmark, 1648, hâta la conclusion des traités de Westphalie. Dans la guerre de la Succession d'Autriche, Prague fut prise par Charles-Albert, duc de Bavière, 1741; les Français, ses alliés, sous les ordres de Chevert, y soutinrent, en 1742, un siège mémorable, que suivit la belle retraite du maréchal de Belle-Ile. En 1757, les Prussiens battirent les Autrichiens à Prague, mais ne purent prendre la ville. Un congrès se tint dans cette capitale en 1813, et l'empereur d'Autriche, François Ier, s'y déclara contre la France. En 1833, la branche aînée des Bourbons vint habiter le château de Hradschin. En 1848, une insurrection contre l'Autriche fut réprimée par le prince de Windischgrætz. Par le traité qui y fut signé en 1866, l'Autriche reconnaissait la Confédération du Nord de l'Allemagne. (*V.* ALLEMAGNE et AUTRICHE.)

V. J. M. Schotky, *Prag wie es war und wie es ist*, Prague, 1831-32, 2 vol. gr. in-8°, avec plan et grav. B. et E. D—Y.

PRAGUE (JÉRÔME DE). *V.* JÉRÔME.

PRAGUERIE, nom donné, en souvenir du soulèvement des Hussites dans Prague, à la révolte des seigneurs et du dauphin (Louis XI) contre Charles VII, avril-août 1440. Irrités des efforts faits par le roi pour le rétablissement du bon ordre, et surtout de l'*ordonnance d'Orléans* sur les gens de guerre, 2 nov. 1439, les ducs Charles Ier de Bourbon et Jean II d'Alençon, les comtes de Vendôme et de Dunois, prétendirent chasser les conseillers du roi, le connétable de Richemont et le comte du Maine. Ils se réunirent dans Blois à La Trémoille. Alexandre, bâtard de Bourbon, Blanchefort, Chabannes, les autres chefs de routiers se mirent en campagne, 1440, et leurs conseils décidèrent, à Loches, le dauphin à prendre parti contre son père et à chasser le comte de la Marche, son gouverneur. Charles VII fit arrêter Blanchefort, sauva Saint-Maixent, à demi occupé déjà par la Praguerie, gagna Dunois, prit Chambon, Évaux, Montaigu, Ébreuille, Aigueperse, et ramena à lui les routiers du Languedoc. Le dauphin ayant refusé d'accéder aux promesses de soumission faites par d'Alençon et Bourbon, la guerre continua: Charles VII prit Vichy, La Palisse, Roanne, Charlieu. Le duc d'Alençon fit sa paix à part, et le dauphin, peu à peu abandonné, vint s'humilier à Cusset, 19 juillet 1440, avec le duc de Bourbon, qui rendit les forteresses de Beauté, Vincennes, Corbeil, Brie-Comte-Robert, les villes de Loches et de Sancerre, occupées pendant la guerre. Louis fut privé de tous ses offices, mais chargé du gouvernement du Dauphiné, avec cette réserve que ses actes seraient scellés par le chancelier de France. Le bâtard de Bourbon, dont les crimes de tous genres faisaient horreur, fut arrêté, cousu dans un sac et jeté dans l'Aube. La *Praguerie*, quoique promptement étouffée, eut deux funestes conséquences: elle retarda l'application de l'ordonnance du 2 nov. 1439, et permit aux Anglais de reprendre une dernière fois l'offensive. A. C.

PRAIRIAL, 9e mois du calendrier républicain en France, commençant le 20 ou 21 mai suivant les années et finissant le 18 ou le 19 juin. C'est le temps où l'on fauche les prairies, dans le climat de Paris.

PRAIRIAL (JOURNÉES DE). Nom de 2 journées restées fameuses dans l'histoire de la Révolution française. La première, le 1er prairial an III (20 mai 1795), fut un suprême effort du parti jacobin contre la réaction thermidorienne. L'insurrection, prenant prétexte de la disette, réclama la mise en vigueur de la constitution de 1793, afficha un arrêté portant [illegible] du gouvernement conventionnel, destitution des autorités actuelles, convocation d'une nouvelle assemblée [illegible], etc., le tout au nom des sections de Paris. La Convention répondit par une proclamation; mais à peine [illegible], que les émeutiers envahissaient le Carrousel et [illegible] la salle des séances, dans le palais des Tuileries, [illegible] et reprise. A. Dumont, Boissy d'Anglas et [illegible] [illegible] Montagnards, fit voter tout ce qu'[illegible] [illegible] Convention du peuple souverain [illegible]

à combattre, dans le faubourg Saint-Antoine. Le 4, ils se rendirent à discrétion, et les chefs furent livrés à la sévérité d'une commission militaire. — La 2e journée, le 30 prairial an VII (18 juin 1799), fut une violence morale exercée par les conseils des Anciens et des Cinq-Cents sur le Directoire pour en modifier la composition. Le gouvernement, après avoir échoué dans plusieurs tentatives pour influencer les élections de l'an VI, avait fait annuler arbitrairement par le Corps législatif celles d'un grand nombre d'assemblées électorales; nos armées avaient éprouvé des revers; la Vendée donnait de nouvelles inquiétudes; le gouvernement était complètement déconsidéré; le Conseil des Cinq-Cents profita de cette défaveur pour mutiler le Directoire : l'élection de Treilhard fut annulée; La Réveillère et Merlin se soumirent à une demande impérieuse de leur démission; alors le nouveau Directoire se trouva composé de Barras, Sieyès, Roger-Ducos, Moulin et Gohier. J. T.

PRAIRIE, riv. des États-Unis, affl. de le Great-River; cours de [illegible] kil.

PRAIRIE-DU-CHIEN (LA), v. des États-Unis (Wisconsin), sur la rive g. du Mississipi, près et au-dessus de son confluent avec le Wisconsin; 2,700 hab.

PRAISSAS. *V.* PRAYSSAS.

PRAKRIT. *V.* PRACRIT.

PRAM (CHRISTIAN), poète danois, né en Norvège en 1765, m. à Saint-Thomas (Antilles), en 1821. On a de lui : des odes, des contes en prose, des opéras; un poème épique sur le *Starkodder* des *Sagas*, Copenh., 1785, premier essai de ce genre en Danemark, mais maladroite imitation de l'*Oberon* de Wieland; des dissertations de statistique et de finances. Dans ses contes, il imita Voltaire. Il fonda, avec Rahbek, la *Minerve*, journal littéraire.

PRANGINS, vge de Suisse (Vaud), sur le lac de Genève, à 1 kil. N.-E. de Nyon. Joseph Bonaparte, exilé, résida dans son château, qui est devenu la propriété du prince Jérôme-Napoléon.

PRASAPA. *V.* PHRAATA.

PRASIENS (du sanscrit *Prachinas*, hommes de l'Est), nom du peuple le plus puissant de l'Inde septentrionale, à l'époque gréco-romaine. Leur empire s'étendait au loin sur les deux rives du Gange, et ils étaient aussi appelés *Palibothres*, du nom de Palibothra (*V. ce mot*), leur capitale. A l'époque d'Alexandre, leur roi pouvait mettre en campagne 200,000 fantassins, 20,000 cavaliers et 3,000 éléphants. Mégasthène, ambassadeur de Séleucus, trouva leur roi Sandrocottus (le *Tchandra-Goupta* des Indiens), à la tête de 400,000 soldats; et Pline parle même d'une armée permanente de 600,000 fantassins, 30,000 cavaliers et 9,000 éléphants. Leur puissance paraît s'être écroulée vers le commencement du IIe siècle de l'ère chrétienne; car, dans Ptolémée, le nom de pays des Prasiens est restreint à la partie septentrionale de leurs anciennes possessions, sur le fleuve Soa. C. P.

PRASIES, v. de Laconie, au N. de la côte orientale, se nommait aussi *Oriatæ*; elle fut saccagée par les Athéniens la 2e année de la guerre du Péloponèse. Ruines auprès du village actuel d'*Hagios Andreas*. — brg de l'Attique, sur la côte E., dans la tribu Pandionide, au S. de Brauron, dans une baie commode et vaste; ce port servait aux communications d'Athènes avec Délos. C. P.

PRASINI, c.-à-d. *les verts*, faction du cirque à Byzance opposée aux *Beneti* ou *Veneti*. S. RE.

PRASLIN (FAMILLE DE), une des branches de la famille Choiseul, tirait son nom d'un village de Champagne, près de Bar-sur-Seine (Aube).

PRASLIN (CÉSAR-GABRIEL DE **CHOISEUL**, DUC DE), né à Paris en 1712, m. en 1785, porta jusqu'en 1762 le nom de comte de Choiseul, remplaça son cousin, le duc de Choiseul, dans l'ambassade de Vienne, signa en 1763 le traité qui mit fin à la guerre de Sept ans, fut nommé duc et pair, ministre des affaires étrangères en 1761, puis de la marine en 1766, agrandit et fortifia le port de Brest, développa l'instruction parmi les officiers, éleva la flotte à 70 vaisseaux de ligne et 50 frégates, et partagea la disgrâce de son cousin en 1770. Il était membre honoraire de l'Académie des science.

PRASLIN (LE DUC ET LE COMTE DE **CHOISEUL-**), fils et petit-fils du précédent, tous 2 députés de la noblesse, l'un de l'Anjou, l'autre du Maine, aux états généraux de 1789, furent favorables aux idées de réforme. Lors de la formation du sénat, en 1799, le comte en fut nommé membre; il mourut en 1808, à 52 ans.

PRASLIN (ANTOINE-CÉSAR-FÉLIX DE **CHOISEUL-**), fils du sénateur de ce nom, m. en 1839, fut chambellan de Napoléon Ier, colonel d'une légion de la garde nationale de Paris en 1814, créé pair de France la même année, et vota avec le parti constitutionnel.

PRASLIN, beau port dans l'île Sainte-Isabelle (archipel Salomon), par 7° 25' lat. S. et 152° 30' long. E.; — [illegible] dans la Nouvelle-Irlande, par 4° [illegible] lat. S. et 150° 28' long. E.

PRASLIN (VAUX-). *V.* MAI[illegible]

PRASUM PROMONTORIUM, nom anc. du cap *Delgado* [illegible] cap *Brava* en Afrique.

PRATEOLUS, nom [illegible] de Dupréau.

PRATILLI (FRANÇOIS-MARIE), antiquaire et archéologue, né à Naples vers 1710, m. en 1770, a publié, entre autres ouvrages : *Della via Appia riconosciuta e descritta da Roma a Brindisi*, Naples, 1745, in fol., ouvrage plein de recherches utiles, un peu diffus et non sans erreurs.

PRATINAS DE PHLIONTE, rival de Phrynichus et d'Eschyle, est cité par quelques auteurs comme inventeur du drame satyrique. Ses fragments ont été recueillis dans les *Poetæ tragici* de Nauck, 1856. S. RE.

PRATO, v. forte du roy. d'Italie, sur le Bisenzio, prov. et à 17 kil. N.-O. de Florence; 12,854 hab. Évêché, collège *Cicognini*, bibliothèque. Ville bien bâtie; cathédrale en marbre blanc. Fabr. de tissus de laine, chapeaux de paille, papier, quincaillerie. — République au moyen âge, elle fut soumise par les Florentins en 1353. Patrie de Cast[illegible].

PRATS-DE-MOLLO ou **MOULIOU**, ch.-l. de cant. (Pyrénées-Orientales), arr. de Céret, sur la rive g. du Tech; 2,658 hab. Place de guerre commandant le col des Aires et défendue à l'O. par le fort La Garde, construit par Vauban en 1679. Espadrilles, marbres et eaux minérales de la Preste. Grottes calcaires.

PRATT (SAMUEL-JACKSON), littérateur et poète anglais, né en 1749 à Saint-Yves (Huntingdon), m. en 1814, a laissé de nombreux ouvrages pleins d'imagination et de sentiment.

On cite de lui : *Pensées libres sur l'homme, les animaux et sur la Providence*, contenant l'*Histoire de Benignus*, 1776-77, 6 vol. in-12; *le Sublime et la beauté de l'Écriture*, 1777, 2 vol. in-12; *le Voyage de Shenstone, ou le Nouveau Pèlerin* [illegible], 1781, 3 vol. in-1[illegible]; *Emma Corbett*, roman, 1781, 3 vol. in-1[illegible], trad. en franç.; *Glanures* [illegible] *dans le pays de Galles, en Hollande et en Westphalie*, [illegible] 17[illegible], [illegible] vol.; *Glanures faites en Angleterre*, 17[illegible], [illegible] vol.; divers poèmes et quelques pièces de théâtre.

PRAUTHOY, ch.-l. de cant. (Haute-Marne), arr. de Langres; 800 hab. Il y avait, au lieu dit *La C*[illegible], un château très fort, aujourd'hui en ruine.

PRAVADI ou **PARAVADI**, v. de la principauté de Bulgarie, prov. et à 6[illegible] kil. de Varna, sur le Pravadi, [illegible] chemin de fer de Routschouk à Varna; 5,000 hab. Victoire des Russes sur les Turcs, en 1829.

PRAXAGORAS, médecin grec, né dans l'île de Cos, fut l'un des derniers Asclépiades. Il est le premier qui ait observé les fièvres intermittentes pernicieuses, et qui ait reconnu que le pouls indique les variations de la force vitale dans les maladies.

V. Kuhn, *de Praxagora Coo*, 1820. S. RE.

PRAXAGORAS, historien athénien du IVe siècle de J.-C., écrivit sur les rois de l'Attique, sur Alexandre et sur Constantin le Grand. Photius nous en a conservé quelques extraits dans le *Myriobiblion*, LXII. S. RE.

PRAXIAS, sculpteur d'Athènes, élève de Calamis, travailla aux frontons du temple d'Apollon à Delphes, mais mourut trop tôt pour les achever. S. RE.

PRAXIDICE, surnom de Minerve dans l'anc. Grèce, considérée comme la déesse de la justice. Chez les Orphiques c'est un surnom de Proserpine. Au pluriel, ce nom désigne les déesses béotiennes qui avaient un sanctuaire près d'Haliarte et qu'on attestait par des serments solennels. Elles s'appelaient Alalcomenia, Aulis et Thelxinoia, et étaient filles d'Ogygos. S. RE.

PRAXILLA, femme poète, née à Sicyone au Ve siècle av. J.-C., excella dans la composition des *Scolies* et s'exerça aussi dans le genre lyrique et dithyrambique. Il ne reste d'elle que quelques vers, insérés dans les *Fragm. poetarum lyricorum* de Bergk, 1843.

PRAXIPHANE DE MYTILÈNE ou **DE RHODES**, philosophe péripatéticien, élève de Théophraste. Il tint une école à Athènes et eut pour disciple Epicure. Dans ses ouvrages il s'était occupé particulièrement de poésie, de rhétorique et de grammaire.

Preller, *de Praxiphane inter antiquissimos grammaticos nobili*, 1842. S. RE.

PRAXITÈLE, le plus célèbre sculpteur grec après Phidias, né à Athènes vers 360 av. J.-C., m. vers 280, travailla surtout le marbre de Paros. Les anciens vantent dans ses ouvrages la grâce, la perfection du dessin, la délicatesse des contours et surtout la vérité avec laquelle il savait représenter les affections douces de l'âme : ses statues semblaient animées; les deux plus parfaites étaient, au jugement de Praxitèle lui-même, un *Satyre* ivre, que les Grecs appelaient *Periboetos* (le célèbre), et un *Cupidon*, que la courtisane Phryné, à laquelle il en avait fait présent, consacra dans un temple de Thespies; deux autres Cupidons de Praxitèle se trouvaient, l'un à Parium, l'autre en

Sicile, où il fut volé par Verrès : on citait aussi deux *Vénus*, l'une drapée, pour l'île de Cos, l'autre nue, la célèbre Vénus de Cnide; un *Bacchus* en bronze, à Élis; la *Proserpine* du temple de Cérès à Athènes; l'*Apollon Sauroctone* ou tueur de lézards; les statues colossales de *Diane* à Anticyre et de *Junon* à Platée; les *Travaux d'Hercule* à Thèbes; les *Douze grands dieux* à Mégare; la statue de *Phryné* à Delphes, entre celles d'*Archidamos*, roi de Sparte, et de *Philippe* de Macédoine; enfin une statue équestre pour un tombeau à Athènes. On a découvert à Olympie, en 1877, un groupe admirable représentant *Mercure et le jeune Bacchus*, que Pausanias attribue à Praxitèle et qui paraît bien être de lui, malgré les doutes qui se sont élevés à cet égard. En outre, nous possédons un assez grand nombre de répliques romaines des œuvres de Praxitèle, notamment de la *Vénus de Cnide* (Vatican, Munich), de la *Vénus de Cos* (Vénus dite *Genitrix* du Louvre), de l'*Apollon Sauroctone* (Louvre), du *Faune au repos* (Saint-Pétersbourg, Florence, Paris), du *Cupidon* (Vatican), de la *Diane de Brauron* (Diane de Gabies au Louvre), etc. On [illegible]tait déjà dans l'antiquité pour savoir si le groupe des Niobides (copies à Florence, Paris et Rome) était de Praxitèle ou de Scopas.

[illegible] *Arte Praxitelis*, 1858; Gebhardt, *Praxitèle*, 1864; Treu, *Hermes mit dem Dionysosknaben*, 1878. C. P. et S. Re.

PRAXITÈLE, sculpteur grec, vivait à Rome du temps de Pompée et cisela en argent une statue de l'acteur Roscius. C. P.

PRAY (George), historien, né en 1723 dans le comté de Neutra (Hongrie), m. en 1801, entra dans l'ordre des jésuites, enseigna les belles-lettres, la philosophie et la théologie dans divers collèges, et devint, après la suppression de sa compagnie, bibliothécaire royal à Bude et historiographe de Hongrie.

On a de lui : *Annales veterum Hunnorum, Avarum et Hungarorum*, de 210 av. J.-C. à 997 ap. J.-C., Vienne, 1761, in-fol.; *Dissertationes historico-criticæ in annales veteres Hungarorum*, 1774, in-fol.; *Annales regum Hungariæ*, de 997 à 1564, 1764-70, 5 vol. in-fol.; *Specimen hierarchiæ Hungaricæ*, 1776-79, 2 vol. in-4o; *Historia regum Hungariæ stirpis Austriacæ*, [illegible]; *Historia regum Hungariæ cum notis præviis*, 1801, 3 vol.; *de Sigillis regum et reginarum Hungariæ*, 1805, in-4o, etc.

PRAYA ou **PORTO-PRAYA**, v. et port sur la côte S.-E. de l'île Santiago, ch.-l. du gouv. des îles du Cap-Vert, par 14° 54' lat. N. et 25° 51' long. O. En 1864 une terrible famine a fait périr presque toute la population de Santiago.

PRAYSSAC ou **PREISSAC**, vge (Lot), arr. de Cahors, sur la rive dr. du Lot; 1,920 hab. Patrie du maréchal Bessières, à qui l'on a élevé une statue en 1845.

PRÉADAMISME, doctrine imaginée par La Peyrère (V. ce nom), et d'après laquelle il aurait existé des races humaines avant Adam. Il soutint cette opinion, qui fut condamnée comme une hérésie, dans un ouvrage intitulé : *Præadamitæ*, 1655, in-4o; 1656, in-12.

PREAULT (Antoine-Augustin), sculpteur, né à Paris en 1809, m. en 1879. Fils d'un artisan, il fut destiné au commerce, [illegible] à 16 ans chez un sculpteur d'ornements et ensuite [illegible] David d'Angers. Entraîné dans le mouvement romantique, [illegible] se signala dans ses travaux par la fougue de son imagination. Il débuta au salon de 1833, par *la Famine* et *Gilbert mourant à l'hôpital*, bas-reliefs; *la Misère*, groupe, et plusieurs médailles. Bien que ses œuvres aient été refusées aux salons suivants de 1833 à 1848, il n'en a pas moins produit pendant cette période des œuvres nombreuses : *la Tuerie*, *les Parias*, [illegible] énormes d'*Empereurs romains*, *Tête de Juif [illegible]*, 1834; *l'Ondine*, *la Rivière des Amazones*, *la Reine de Saba*, deux grands bas-reliefs; *Hécube*, statue couchée, 1835; *Charlemagne*, statue colossale, 1836; *Carthage*, statue, 1838; *Adoration des Mages*, bas-relief; un *Christ* à l'église Saint-Gervais, 1839; *l'Abbé de l'Épée* pour la façade de l'hôtel de ville, 1844; *la Douleur*, au cimetière des Juifs, 1847. A partir de 1849, les œuvres de Preault ont figuré à presque toutes les expositions. Il a donné : *[illegible]*, au Luxembourg; *St Gervais et St Protais*, à l'église Saint-Gervais, 1848; *Ophélie*, 1849; *l'Abbé [illegible]*, buste; *Tombeau de l'abbé de l'Épée*, à Saint-Roch, 1849; *le Général Marceau*, à Chartres, 1850; *la [illegible]*, statuette; *Dante et Virgile*, médaillons; *Cavalier gaulois*, sur le pont d'Iéna; *Ste Valérie*, à l'église Sainte-Clotilde, [illegible]; *Arc de Olivier*, avec un bas-relief représentant *la Mort [illegible]*, 1855; *Mansard* et *Le Nôtre*, à Versailles, [illegible]; *André Chénier*, *la Paix*, *la Guerre*, *Génies ailés*, pour le Louvre, [illegible]; *Hécube*, *la Parque*, *le Meurtre d'Ibycus*, et *Ste Catherine*, à l'église Saint-Paul, 1863; *Portrait de femme*, [illegible]; *la Vierge aux cannes*, *Espérance*, 1866; *Adam Mickiewicz*, [illegible]; *Portrait d'enfant*, 1869; *Aulus Vitellius*, *Paul Huet*, [illegible]; *[illegible]*, 1874; *Jacques Cœur*, statue en marbre, l'une des œuvres les plus remarquables de l'artiste; *Jean [illegible]*, médaillon en bronze, 1875; *Ophélie*, bas-relief en bronze, 1876; *Bas-relief funéraire*, 1877. Il a obtenu une 2e médaille en 1849 et a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en mai 1870. Préault n'était pas moins célèbre par sa verve de causeur et de critique que par la franchise et l'originalité de son talent.

PRÉ-AUX-CLERCS, vaste prairie à l'O. et près des murs de Paris, sur la rive gauche de la Seine, et qui dès le XIIe siècle s'étendait de la rue Mazarine actuelle à la rue de Bourgogne, sur une longueur de 1,400 mètres environ, et depuis la Seine au N. jusqu'à la rue Saint-Dominique au S., sur une largeur de 400 à 450 mèt. Elle était partagée en *grand* et *petit pré*. Le petit pré s'étendait seulement de la rue Mazarine jusqu'à un canal ouvert sur l'emplacement de la rue Bonaparte à l'O., et, au S., jusqu'à la rue Jacob. En 1368, il fut cédé à l'Université, et servit, ainsi que le grand pré, de promenade aux *clercs* ou écoliers, d'où le nom de cette prairie. De nombreuses guinguettes y attiraient aussi les jeunes seigneurs et les militaires. C'était encore le rendez-vous des duellistes. Sous Henri II, les calvinistes s'y réunissaient, et y chantaient les psaumes de Marot. Le petit Pré-aux-Clercs commença de se bâtir vers la fin du règne de Henri IV, et le grand Pré vers 1640.

PRÉBENDE, portion des biens d'une église cathédrale ou collégiale, assignée à un ecclésiastique, à charge par lui de remplir certaines fonctions. Elle n'était pas toujours accompagnée d'un canonicat. Les bénéfices assignés, en vertu d'un règlement du concile de Latran, 1179, à ceux qui enseignaient aux enfants les principes de la religion et des sciences, furent les premières prébendes. La Pragmatique-Sanction de Charles VII confirma cette institution. Les prébendes étaient irrévocables ou amovibles, selon l'usage des chapitres. Elles pouvaient être conférées à des laïques. Ainsi, le comte d'Armagnac en possédait une dans l'église d'Auch, dont il était premier chanoine; le seigneur de Chastellux, une dans l'église d'Auxerre; les rois de France étaient prébendiers d'Aix, d'Angers, d'Auxerre, de Lyon, du Mans, de Tours, etc. La réunion des biens du clergé aux domaines de l'État entraîna la suppression des prébendes. — Il y a encore dans l'Église anglicane des chanoines prébendiers. B.

PRÉCAIRE, *Precarium*, bénéfice temporaire, accordé par par l'Église à un séculier, sur les biens mêmes de l'Église. Le détenteur était astreint à une redevance, dont les conditions ne sont pas nettement déterminées. L'usage des précaires paraît s'être perdu en France à partir de la dynastie capétienne.

PRÉCEPTEUR, *Præceptor*, homme instruit que les anc. Romains riches plaçaient auprès de leurs enfants, pour leur enseigner les arts et les sciences. Ils étaient ordinairement Grecs, et, la plupart du temps, affranchis ou esclaves.

PRÉCEPTIONS, nom donné, dans l'anc. France, à des lettres, à des édits que le roi envoyait aux juges, pour laisser faire certaines choses réprouvées par la loi, telles que mariages illicites, transport des héritages, etc.

PRÉCEPTORIALE, prébende affectée à un ecclésiastique chargé d'instruire les jeunes clercs.

PRÉCHAC, vge (Gironde), arr. de Bazas; 2,466 hab. Comm. de résine. — vge (Landes), près de l'Adour, arr. de Dax; 660 hab. Eaux et boues thermales.

PRÉCHANTRE, *Præcentor*, chanoine qui, dans beaucoup d'églises, remplissait les fonctions de grand chantre et en avait la prébende.

PRÊCHEUR (LE), brg de la Martinique, à 11 kil. N.-O. de Saint-Pierre; 3,685 hab. Plantations de café et de cannes à sucre.

PRÊCHEURS (Frères). *V.* Dominicains.

PRECHTLER (Jean-Othon), poète allemand, né à Grieskirchen (Haute-Autriche) en 1813, m. en 1881, fut employé à la chancellerie de la cour, devint archiviste du ministère des finances, en remplacement du poète Grillparzer, prit sa retraite en 1866 et se retira à Inspruck. Il s'est fait connaître comme poète lyrique et dramatique.

On a de lui plusieurs volumes de poésies : *le Cloître sur le Traunsee*, 1844; *une Année en chansons*, [illegible], 1865; *Été et Automne*, 1870; *la Marche du temps*, 1873; *Accords du chemin de Gastein*, 1877, etc. Parmi ses œuvres dramatiques on cite : *les Gardiens de la couronne*, *les Inconnus*, *Adrienne*, *la Rose de Sorrente*, *Il cherche sa fiancée*, *Jeanne de Naples*, *les Enfants du roi*. Il a écrit en outre environ [illegible] libretti d'opéras, dont le plus connu est *Diane de Solange*, mis en musique par le prince Ernest de Saxe-Cobourg-Gotha.

PRÉCIEUSES. *V.* Rambouillet (Hôtel de).

PRÉCIGNÉ, brg (Sarthe), arr. de La Flèche; 2,097 hab. Petit séminaire. Fabr. de draps communs. Eaux minérales.

PRÉCINCTION, *Præcinctio*, palier de [illegible], et suivant la circonférence des gradins, dans les théâtres, amphithéâtres et cirques des anc. Romains. [illegible] gradin plus haut et plus large que les autres. Dans les théâtres, la première [illegible] après les quatorze premiers gradins derrière l'orchestre, et séparant les places des chevaliers de

[illegible] du peuple. Dans les grands amphithéâtres, il y avait quelquefois 2 et 3 précinctions. C. D[illegible]

PRÉCOPLIE [illegible] **ORKOUP**, v. du roy. de Serbie, sur la [illegible] 18 kil. O. [illegible] de Nisch; 2.513 hab.

PRECY (Louis-François **PERRIN**, comte de), né à Semur en [illegible], m. en 1820, servit dans la [illegible] puis en Corse, devint en 178[illegible] commandant du bataillon de chasseurs des Vosges, entra comme lieutenant [illegible] dans la garde constitutionnelle de Louis XVI en 1791, [illegible] dans les rangs des Suisses à la journée du 10 août 1792, se retira à Semur après la mort du roi [illegible] commandement des fédéralistes de Lyon soulevés contre la Convention, en 1793, soutint un siège de 2 mois, [illegible] après la prise de la ville, sortit de France [illegible] missions diplomatiques pour les Bourbons, n'obtint qu'en 1810 la permission de rentrer en France, et, à la 1re Restauration, nommé lieutenant général, commanda la garde nationale de Lyon. B.

PRÉCY-SOUS-THIL, ch.-l. de cant. Côte-d'Or, arr. de Semur, au pied d'une colline que domine le vieux château de Thil, bâti par les ducs de Bourgogne de la première race; 875 hab. [illegible]

PREETZ, v[illegible] roy. de Prusse (Slesvig-Holstein), sur la Schwentine; 4,720 hab. Communauté de dames nobles.

PREFECTURE, *Præfectura*. Ce mot, chez les Romains, s'appliquait [illegible] l'époque républicaine, selon l'opinion la plus vraisemblable, aux municipes qui n'avaient pas reçu le droit de suffrage, *municipia sine suffragio* (*V. ce mot*), et où la juridiction appartenait à un délégué du préteur de Rome, *præfectus juri dicundo*. — Sous l'empire, les préfectures furent les quatre grandes divisions établies par Constantin, et qui étaient les préfectures : d'*Orient*, contenant tous les pays à l'E. de la Méditerranée et au bord du Pont-Euxin; d'*Illyrie*, entre la mer Adriatique et le Danube, embrassant jusqu'à la Grèce et l'île de Crète; d'*Italie*, comprenant toute l'Italie jusqu'aux Alpes, les îles de Sicile, de Corse, de Sardaigne et la côte d'Afrique depuis la Pentapole à l'E. jusqu'à la Mauritanie césarienne inclusivement à l'O.; enfin des *Gaules*, commençant, en Afrique, à la Mauritanie Tingitane, continuant dans toute l'Espagne, dans toute la Gaule jusqu'au Rhin, et embrassant jusqu'à la Grande-Bretagne, moins la Calédonie. (*V. Provinces.*) — En France, la préfecture est la circonscription administrée par un préfet de département. G. L.-G.

PREFET, *Præfectus*, titre générique d'une foule de chefs civils, militaires ou financiers, chez les anc. Romains, mais qui, dans tous les cas, n'indiquait qu'un préposé relevant d'une plus haute autorité. Les principaux sont énumérés en suivant l'ordre alphabétique de leurs fonctions sur la hiérarchie des préfets dans la carrière équestre. (*V.* Cursus honorum.) G. L.-G.

PRÉFET AUGUSTALE, *Præfectus Augustalis*, nom du préfet de l'Égypte dans le Bas-Empire. (*V. l'art. suivant.*)

PRÉFET DE L'ÉGYPTE, *Præfectus Ægypto*. L'Égypte fut toujours considérée comme un pays conquis et administrée par un chevalier romain, nommé par l'empereur, qui, sous le titre de *præfectus Augusti*, était un véritable vice-roi, *loco regum*, dit Tacite. (*Hist.*, I, 11. Cette préfecture prenait rang immédiatement après celle du prétoire, la plus haute dignité pour un chevalier romain. (*V. Corpus inscr. græc.*, III, p. 281-326, où l'on a étudié en détail cette administration et donné une liste de tous les préfets connus.) G. L.-G.

PRÉFET DE L'ÆRARIUM ou **TRESOR DE SATURNE**, *Præfectus ærarii Saturni*, préfet du trésor public. Auguste confia d'abord l'administration du trésor public à 2 *præfecti ærarii Saturni*, élus pour un an par le sénat parmi les sénateurs prétoriens; ils furent remplacés ensuite par 2 *prætores ærarii*, puis par 2 *quæstores ærarii*; enfin à partir de 56 ap. J.-C. il y eut désormais 2 *præfecti ærarii* nommés par l'empereur pour 3 ans parmi les sénateurs prétoriens. G. L.-G.

PRÉFET D'UNE AILE, D'UNE COHORTE, *Præfectus alæ* [illegible] cavalerie, *cohortis* pour l'infanterie, titres de [illegible] chevaliers pour le début de leur carrière. (*V.* Milices équestres.) G. L.-G.

PRÉFET DE L'ANNONE, *Præfectus Annonæ*, la 4e des préfectures dans la hiérarchie équestre. (*V.* Annona.) G. L.-G.

PRÉFET DU CAMP, *Præfectus castrorum*, en grec *stratopedarches*, titre qui n'exista ni avant Auguste ni après Septime Sévère; il était réservé, non pas aux jeunes nobles, mais aux vieux centurions. Le préfet du camp était nommé par l'empereur et dépendait du légat de la province. Son rôle était de disposer les sentinelles dans les camps, de régler les sonneries, de surveiller les services des transports, les travaux de retranchement et l'infirmerie [illegible] c'était donc une sorte de commandant de place. En Égypte, la *præfectura castrorum* était le plus grand des honneurs militaires après la préfecture [illegible] homme d'ordre non sénatorial; il y remplaçait le [illegible].

[illegible] *Præfectus castrorum et Præfectus legionis*, dans [illegible] G. L.-G.

PREFET DE LA CHAMBRE SACRÉE, *Præpositus sacri cubiculi*, [illegible] de l'empereur [illegible] tant pour le service du palais que pour [illegible] domaines impériaux dans la Cappadoce [illegible] Cette fonction fut créée par [illegible] Constantin, qui peut-être ne fit que changer [illegible] et son nom [illegible] *Præpositus* [illegible]

PRÉFET DES FÉRIES LATINES, *Præfectus feriarum Latinarum*, [illegible] des [illegible] à Rome pendant [illegible] les Féries Latines. (*V. ce mot.*) [illegible] par centuries et sa charge ne durait que [illegible] Comme c'était une [illegible] les empereurs la donnèrent [illegible] à leurs jeunes enfants. (*V.* [illegible])

PRÉFET DE LA FLOTTE, *Præfectus classis*, commandant d'une flotte. Cette fonction [illegible] que du temps d'Auguste et fut conservée par ses successeurs.

PRÉFET D'UNE LEGION, *Præfectus legionis*, titre, qui n'exista qu'après Septime Sévère. [illegible] aux vieux centurions. Cet officier sorti des rangs avait le 1er rang après le légat [illegible] (*V.* Légat), qu'il pouvait remplacer au besoin. Il était chargé de la discipline [illegible] intendance, comme le *præfectus castrorum* [illegible] dans ses attributions et dans son titre. Quand [illegible] supprimé les [illegible], les préfets [illegible] les chefs des légions; plus tard, lors de l'institution des *duces provinciarum*, ils furent placés sous les ordres de ceux-ci. — Pour la [illegible] *V.* Préfet du camp. G. L.-G.

PRÉFET DES MŒURS. *V.* Censeur.

PRÉFETS MUNICIPAUX. Dans les municipes, où l'on copiait l'administration de Rome, beaucoup de [illegible] inférieurs portaient le titre de *præfecti*. [illegible] *præfecti armorum*, *præfecti* [illegible] des travaux publics, *præfecti oræ maritimæ*, à Tarragone; *præfecti vigilum et armorum*, à Nîmes, etc.

V. Henzen, *Magistrats municipaux*, dans les *Annali* [illegible] 1859. G. L.-G.

PRÉFET DES OUVRIERS, *Præfectus fabrorum*, chef des ouvriers d'une légion.

PRÉFET DU PRÉTOIRE, *Præfectus prætorio*, le 1er personnage de l'ordre équestre. En 2 av. J.-C., Auguste confia le commandement des cohortes prétoriennes qu'il venait de créer à 2 chevaliers, appelés *præfecti prætorio*, en grec [illegible]. Lorsque Séjan eut concentré toute la garde prétorienne à Rome, ces préfets, en général au nombre de deux, devinrent les premiers personnages de l'empire après l'empereur. Ils avaient le commandement de toutes les troupes stationnées à Rome et en Italie, sauf des cohortes [illegible] (*V.* Préfet de la ville), et, dès [illegible] au IIIe siècle, la juridiction criminelle en Italie [illegible] en partant de Rome. Alexandre Sévère leur [illegible] le droit de publier des édits et les fit entrer au Sénat. [illegible] Bas-Empire, c'est une des quatre préfectures (*V.* [illegible]) par un préfet du prétoire dont les pouvoirs s'étendaient à toutes les branches de l'administration, même à la haute administration des fabriques d'armes et de l'intendance militaire : ainsi le *præfectus prætorio Galliarum*, qui eut d'abord pour capitale Trèves, puis Arles, et dont les pouvoirs s'étendaient sur les Gaules, l'Espagne, la Bretagne et la Mauritanie Tingitane. Dans la hiérarchie impériale ce haut fonctionnaire porte le titre de *vir eminentissimus*.

Hirschfeld, [illegible] Müller [illegible] II, p. 267. G. L.-G.

PRÉFET DES VIGILES, *Præfectus vigilum*, le 3e personnage de l'ordre équestre; nommé par l'empereur pour un temps indéterminé [illegible] qui veillaient à la [illegible] service des incendies à Rome. Ce préfet tenait le titre de [illegible] G. L.-G.

PRÉFET DE LA VILLE, *Præfectus Urbi* [illegible] — 1° Pendant la période royale, [illegible] chargé de garder Rome pendant son absence. Sous la République, jusqu'à l'institution de la préture, le préfet de la ville était un sénateur, [illegible] en cas d'absence [illegible] pour garder la ville, présider le sénat, rendre la justice et pourvoir à [illegible] — 2° Sous l'Empire, la préfecture de la ville [illegible] sous Auguste et devenue permanente à partir de Tibère, était une préfecture

de police chargée de maintenir le repos public et de veiller à la sûreté politique de Rome. L'empereur nommait le préfet parmi les consulaires pour un temps indéterminé. Il avait sous ses ordres les cohortes urbaines pour faire exécuter ses ordres, était magistrat curule, et son pouvoir s'étendait à 100 milles (148 kil.) autour de Rome. **Préfet de Constantinople.** Il avait les mêmes attributions et le même rang que le préfet de Rome et fut établi par Constance. C. D—y et G. L.-G.

Franke, *de Praefectura urbis*, 1850; Corsini, *Serie de' prefetti di Roma*; Hirschfeld, *Recherches sur l'hist. de l'administration romaine.* G. L.-G.

PRÉFET DES VOITURES, *Praefectus vehiculorum*, directeur des postes à Rome. (V. POSTE.) C'était un officier de rang équestre, le plus souvent un ancien militaire qui, après avoir eu la préfecture d'un régiment de cavalerie, entrait dans la carrière des procurateurs, où il occupait un rang élevé. (V. POSTES.) G. L.-G.

PRÉFET APOSTOLIQUE, nom donné, dans l'Église romaine, au supérieur des missions envoyées pour convertir les infidèles. Il y avait, en 1884, 34 préfectures apostoliques.

PRÉFET DE DÉPARTEMENT, en France, administrateur en chef d'un département, résidant au chef-lieu et chargé de faire exécuter les lois, décrets et arrêtés du gouvernement, de surveiller toutes les parties de l'administration publique, pouvant suspendre de leurs fonctions les maires et les adjoints, nommer et révoquer les instituteurs primaires. Il est secondé dans ses fonctions par un *Conseil général du département* (V. CONSEIL GÉNÉRAL), et par un *Conseil de préfecture*, espèce de tribunal de 1re instance de la justice administrative chargé de prononcer en matière de répartition ou d'exonération de contributions directes, sur les contestations relatives aux travaux publics, les indemnités dues à l'occasion de travaux de ce genre, la voirie, en un mot, et sur toutes les affaires contentieuses. Ce conseil se compose de 3 à 5 membres, nommés par le gouvernement et révocables; le préfet en est président de droit. Dans les délibérations, en cas de partage, sa voix ou celle du conseiller qui le remplace est prépondérante. Les préfets furent institués par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 fév. 1800), pour remplacer les Directoires de département. (V. DIRECTOIRE.) Ils sont nommés par le gouvernement et révocables. Dans chaque arrondissement il y a un *sous-préfet* chargé de prendre les arrêtés dans certains cas, le plus souvent d'instruire les affaires administratives et de les transmettre, avec son avis, au préfet qui décide.

PRÉFET MARITIME, amiral ou vice-amiral chef d'une préfecture ou arrondissement maritime. (V. FRANCE.) Il a sous ses ordres tout le personnel et toutes les branches de service de l'arrondissement. Les chefs de service forment auprès de lui un *Conseil d'administration*, qui statue sur toutes les questions importantes, sauf l'approbation du ministre. Il y a pour toute la France 5 préfets maritimes, dont les ch.-l. de préfecture, leur résidence, sont : Cherbourg, Brest, Lorient, Rochefort et Toulon.

PRÉFET DE POLICE, magistrat chargé de la police municipale et de certaines parties de la police générale à Paris, dans tout le département de la Seine et dans les communes de Saint-Cloud, Sèvres, Meudon, Enghien et Poissy, du département de Seine-et-Oise. Ses attributions comprennent : délivrance des passeports, permis de séjour à Paris, autorisation de port d'armes; surveillance des théâtres, des fêtes, de tous les lieux publics, des chemins de fer, des marchés, de la vente des poudres et salpêtres; de celle des ouvrages de typographie, de gravure et d'imagerie; établissement de mercuriales pour le pain et la viande, répression des incendies, sûreté et salubrité de la voie publique; régime administratif et économique des prisons et des maisons d'arrêt; arrestation et extradition des individus étrangers, poursuite des prévenus de délits du ressort [illegible]. Le préfet de police a été institué par la loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800). Il est nommé par le gouvernement et révocable. Il exerce ses fonctions sous l'autorité immédiate des ministres et correspond directement avec eux pour [illegible] de leurs départements respectifs.

PREGADI [illegible], conseil de [illegible] citoyens, institués [illegible] pour surveiller les doges. Ils étaient [illegible] sur les affaires importantes. [illegible]

PREGEL [illegible]

PREIGNAC [illegible], sur la rive g. [illegible] de Graves.

PREISSAC [illegible]

PRÉLAT, mot employé pour désigner les hauts dignitaires de l'Église, cardinaux, archevêques et évêques. On s'en servit aussi pour les abbés et même plusieurs conciles appelèrent les curés *prélats de 2e ordre*. La prélature indique juridiction sur des inférieurs. Prélat vient de *Prae*, devant, et *latus*, porté, placé.

PREMARAY (JULES-MARTIAL REGNAULT, DIT DE), auteur dramatique, né en 1819 à Pont-d'Armes (Loire-Inférieure), m. en 1868. Parmi ses pièces on distingue : le *Docteur Robin*, 1842; *Part à deux*, 1844; *les Droits de l'homme*, 1849; *les Cœurs d'or* (avec Laya), 1854; *la Boulangère a des écus*, 1855.

PRÉMARÉ (JOSEPH-HENRI), jésuite, savant sinologue, partit comme missionnaire pour la Chine en 1698, et y mourut vers 1735. On a de lui : *Recherches sur les temps antérieurs à ceux dont parle le Chou-King et sur la mythologie chinoise*, insérées en tête de la traduction du *Chou-King* par le P. Gaubil; *Notitia linguæ sinicæ*, ouvrage imprimé d'après ses manuscrits à Malacca, 1831; une traduction du *Tchao chi kou-eul* l'Orphelin de la maison de Tchao, pièce de théâtre imitée par Voltaire dans *l'Orphelin de la Chine*. Il écrivit aussi en chinois une *Vie de St Joseph*, un *Traité sur les attributs de Dieu*. On a de lui une *Grammatica sinica*, en manuscrit, à la Bibliothèque nationale de Paris, 3 vol. petit in-4°, etc. B.

PREMERY, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. de Cosne, sur un bras de la Nièvre; 2,401 hab. Il appartenait aux évêques de Nevers, qui y avaient un château et qui lui octroyèrent une commune en 1225. Forges; comm. de fers et de bois; briques, tuiles, chaux.

PREMIER (M. LE), pris absolument et comme nom propre, servit à désigner, à la cour de France, depuis la fin du XVIe siècle, le premier écuyer du roi, chargé, sous la surveillance de *M. le Grand* (c.-à-d. le grand écuyer), du soin de la petite écurie. Parmi ceux qui l'ont porté, on connaît surtout Claude, duc de Saint-Simon, père du célèbre historien, sous Louis XIII; et Béringhen, qui lui succéda sous Louis XIV, au prix de 400,000 livres. Le titre de *M. le Premier* suivi du nom de certaines villes, désignait aussi le premier président du Parlement : ainsi M. le Premier de Paris, M. le Premier de Rennes. G.

PREMNIS PARVA ou **PRIMIS PARVA**, v. de l'Éthiopie; auj. *Vieux-Dongolah*.

PREMONTRE, vge (Aisne), arr. et à 23 kil. O. de Laon; 862 hab. Le village a pris son nom d'un monastère fondé auprès, en 1120, par St Norbert pour un ordre nouveau de chanoines réguliers de Saint Augustin. L'abbaye fut saccagée en 1567 par les calvinistes et reconstruite au XVIIIe siècle; une portion a été démolie, et, depuis 1802, une verrerie importante est installée dans le reste. Les Prémontrés, dans l'origine, s'abstenaient entièrement de viande. Ils fondèrent de nombreux couvents en France et en Allemagne. Ils portaient une soutane et un scapulaire blancs. Il y eut des couvents de femmes du même ordre. — Il existe un asile d'aliénés à Prémontré. B.

PREMYSL. *V.* PRZÉMYSL.

PRENESTE. *V.* PRÆNESTE.

PRENOM A ROME. *V.* NOM.

PRENY, vge (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy, 385 hab. Ruines du château de Preny, Prigny ou Prenny, forteresse importante, dont le nom était le cri de guerre des ducs de Lorraine.

PRENZLOW, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), régence de Potsdam, sur l'Ucker; 16,935 hab., dont beaucoup descendent de réfugiés protestants français. Gymnase évangélique, dépôt de mendicité. Fabr. de tabac et de toiles. Comm. de grains et de bétail. — Fondée en 1138. Prise par Murat en 1806. Le cercle de Prenzlow a 1133 kil. carr., et 56,180 hab.

PREPOSE, *præpositus*, titre commun, dans l'empire romain, des officiers chargés du commandement des corps détachés appelés *vexillationes*. (V. *ce mot*.) G. L.-G.

PRERAU, *Preravia*, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), cercle d'Olmutz, sur la rive g. de la Betschwa; 10,[illegible] hab. Anc. château. Cette ville donna son nom à un cercle de la Moravie, aujourd'hui compris pour la plus grande partie de son territoire dans le cercle de Neu-Titschein, et une petite partie dans celui d'Olmutz.

PREROGATIVE (CENTURIE). *V.* CENTURIE.

PRESBOURG, en allemand *Pressburg*, en [illegible] *Posonium*, en latin *Posonium*, [illegible], v. du roy. de Hongrie, ch.-l. du comitat de [illegible], sur la rive g. du Danube, [illegible] hab. Archevêché [illegible]. Académie [illegible], gymnase de bénédictins, lycée évangélique, [illegible];

séminaire archiépiscopal; bibliothèque publique, appartenant au comte d'Appony. Entrepôt royal des sels. Presbourg est une des plus belles villes de la Hongrie; on y remarque le palais primatial, la halle aux blés, le château royal et l'église des franciscains de Saint-Martin où a eu lieu souvent le couronnement des rois de Hongrie. Manuf. royale de tabac. Fabr. de miroirs, draps, soieries, liqueurs; tréfilerie d'argent, tanneries, mégisseries. Comm. de vins et de grains. Sources ferrugineuses et sulfureuses de l'*Eisenbrünnel*, avec bains. — On attribue la fondation de Presbourg aux Iazyges. Jusqu'en 1784, cette ville fut la capitale de la Hongrie et, depuis 1611, le siège de la Diète hongroise. Un traité de paix, qui y fut signé en 1491, assura la Hongrie à l'Autriche. Un autre traité y fut conclu, le 26 déc. 1805, entre Napoléon Ier et l'empereur François II : l'Autriche abandonnait à la France Venise et ses dépendances de terre ferme, à la Bavière une partie du Tyrol.

PRESBYTÉRIENS, membres d'une Église protestante, qui tirent leur nom de ce que cette église, rejetant toute hiérarchie ecclésiastique, n'admet que de simples ministres du culte parfaitement égaux entre eux (du latin *Presbyteri*, prêtres). Fondée en Écosse, vers 1560, par John Knox sur le modèle de l'église calviniste, la secte presbytérienne se mit, sous le rapport de l'organisation et de la discipline, en opposition complète avec l'Église anglicane, qui avait conservé la hiérarchie épiscopale. Après avoir été adopté, en 1580, par le roi Jacques et la majorité du peuple écossais, le presbytérianisme, attaqué et proscrit sous les Stuarts, s'en vengea en prenant une part active à leur double chute et vit son indépendance tout à fait assurée par l'avènement de Guillaume d'Orange. Depuis cette époque, tous les souverains de la Grande-Bretagne, en prenant possession de la couronne, s'engagent à maintenir les droit set privilèges de l'Église presbytérienne, reconnue comme nationale en Écosse. Le gouvernement spirituel de cette Église, ainsi que le pouvoir d'ordination, appartient aux assemblées nommées *Presbytères* et composées des membres du clergé et des anciens. Les députés des presbytères forment la *Kirk session* ou assemblée ecclésiastique qui choisit son président ou *Modérateur*. Le souverain y est représenté par un *lord haut-commissaire*. Une discussion soulevée en 1834, au sujet du mode d'élection des ministres, amena, en 1843, au sein du presbytérianisme une scission qui fut suivie de l'établissement de l'*Église libre* d'Écosse, sous la conduite d'un chef appelé *Modérateur*. — Outre les presbytériens écossais, on trouve aussi en Angleterre, en Irlande et aux États-Unis un certain nombre de *dissidents* portant également ce nom et dont l'organisation est à peu près la même que celle des presbytériens d'Écosse. Le nombre des presbytériens de toute dénomination est évalué à 10,250,000.

D—T—R et E. D—Y.

PRESCOT, v. d'Angleterre, comté à 61 kil. S. de Lancastre, à 13 kil. E.-N.-E. de Liverpool; 6,418 hab. Horlogerie renommée; poteries et filatures. Riches mines de houille, exploitées pour l'approvisionnement de Liverpool.

PRESCOTT (WILLIAM-HICKLING), historien américain, né à Salem (Massachusetts) en 1796, m. en 1859. Des biographies, des articles de critique, réunis sous le titre de *Mélanges biographiques et critiques*, 1843, 2 vol.; des *Essais critiques*, 1852; 4 grands ouvrages sur l'Espagne du XVe et du XVIe siècle : *Histoire de Ferdinand et d'Isabelle*, Boston et Londres, 1838, 3 vol.; *Histoire de la conquête du Mexique*, Boston, 1843, 3 vol.; *Histoire de la conquête du Pérou*, Boston, 1847, 3 vol.; *Histoire de Philippe II*, Boston, 1855, 2 vol., inachevée : tels sont les titres qui le placèrent au rang des premiers historiens de notre siècle. On y remarque une longue et consciencieuse recherche des documents, une exposition large et intelligente des faits, des descriptions pittoresques, des portraits pleins de vie, un style souvent énergique et coloré. Citoyen d'une république, petit-fils du colonel Prescott, l'un des fondateurs de la liberté américaine, l'historien montre dans ses écrits tout son dégoût pour ce despotisme qui, depuis Charles-Quint et Philippe II, enlevait à l'Espagne toute vie politique. Il se laisse parfois entraîner par les préjugés de sa religion à des appréciations inexactes; en même temps qu'il croit voir dans la Réformation un progrès d'où ont découlé toutes les grandes découvertes scientifiques, il méconnaît la nature du catholicisme, « qui fait appel, dit-il, aux passions et aux yeux, tandis que le protestantisme ne s'adresse qu'à la raison ». Il attribue la décadence de l'Espagne au malheur qu'elle a eu d'être soustraite à « cette grande lumière du XVIe siècle ».

L'*Histoire de la conquête du Mexique* a été trad. en français par M. Amédée Pichot, 1846, 3 vol.; celle de *Philippe II*, par MM. Renson et Ithier, 1860, 5 vol. R.

PRESEANCE, droit de se placer dans un rang ou un ordre plus honorable qu'un autre. Dans l'anc. France, après le roi et les princes du sang, le clergé précédait tous les autres corps de l'État : il occupait le 1er rang dans les états généraux au-dessus de la noblesse et du tiers état. Parmi les [illegible] le 1er des ordres [illegible] la profession des armes. Dans [illegible] avait la préséance sur toutes les compagnies. [illegible] passaient avant [illegible] militaire, la Maison du roi avait la préséance sur [illegible] corps de l'armée, comme plus tard la garde [illegible] le pas sur les régiments. Dans les cours étrangères les ambassadeurs de Napoléon Ier avaient partout le premier rang. L'ordre des préséances dans les cérémonies publiques fut réglé par le titre Ier du décret du 24 messidor an XII. Il fut de nouveau déterminé dans le procès-verbal du couronnement de Charles X à Reims, et on le trouve dans le compte rendu des réceptions que publie le *Moniteur universel*. — En Angleterre, l'ordre des préséances est très compliqué et très rigoureusement observé : le 1er rang, après les princes du sang, appartient à l'archevêque de Canterbury, puis viennent le lord chancelier, l'archevêque d'York, le président du conseil privé, le lord du sceau privé, le grand chambellan, le comte maréchal, le grand maître de la maison royale (steward), le lord chambellan, selon le rang qu'ils occupent dans la pairie, les ducs, les marquis, les comtes, les vicomtes, les évêques, les barons, etc. A Londres et dans toutes les villes où il existe des corporations municipales, le maire occupe toujours le 1er rang. B. et E. D—Y.

PRÉSENTATION DE LA VIERGE, fête célébrée le 21 novembre, en mémoire du jour où la Vierge, nouvellement née, fut présentée au Temple par ses parents. Les Grecs la célébraient dès le XIIe siècle; le pape Grégoire XI l'introduisit dans l'Église romaine vers 1372. Elle tomba en désuétude et fut rétablie par Sixte-Quint en 1585.

PRÉSENTATION (DAMES DE LA), ordre de religieuses établi en France, vers 1627, par Nicolas Sanguin, évêque de Senlis. — ordre institué en 1664, sous la règle de St Augustin, par Frédéric Borromée, visiteur apostolique de la Valteline.

PRÉSENTINES, ou **DEMOISELLES CANONIQUES DE SAXIN**, ordre religieux de femmes vouées à l'éducation des enfants pauvres. Un ancien couvent de cet ordre, établi à Marseille, fut supprimé pendant la révolution. Un seul existe actuellement en Europe; c'est celui de Cracovie, inauguré en 1851.

PRESIDENT, *Præses*, signifie au sens propre, dans l'empire romain, un gouverneur de province qui n'est pas sénateur, c.-à-d. un *procurator*; mais dans un sens général, il s'applique à toute espèce de gouverneur, même aux gouverneurs de rang sénatorial. G. L.-G.

PRESIDES, en espagnol *Presidios* (garnisons), nom donné : 1° à 4 forteresses espagnoles sur la côte du Maroc : Ceuta, Peñon de Velez, Alhucemas, Melilla, servant de lieu de déportation; ce sont les restes des conquêtes faites en Afrique par le cardinal Ximénès, qui y avait ajouté Oran, Bougie et Tripoli; Oran est même resté à l'Espagne jusqu'en 1792. Ceuta, où résident l'évêque et le gouverneur, a le titre de *Préside majeur* et dépend de la capitainerie générale d'Andalousie; les autres, appelés *Presides mineurs*, de celle de Grenade; — 2° à une partie de la côte de Toscane appartenant, au XVIe siècle, à la république de Sienne, et que Philippe II, roi d'Espagne, se réserva, quand il abandonna Sienne aux Florentins par la paix du Câteau-Cambrésis, 1559. Cette côte, où l'Espagne entretenait garnison (d'où vint le nom d'*État des Présides* ou des garnisons, *Stato delli Presidii*), comprenait, entre l'embouchure de l'Ombrone et la frontière romaine, Orbitello, Porto-Ercole, Monte-Filippo, Monte-Argentaro, Porto-San-Stefano, Telamone, et dépendait administrativement du royaume de Naples. On y joignait la principauté de Piombino et l'île d'Elbe, appartenant à un prince napolitain sous la suzeraineté du roi de Naples, qui entretenait garnison dans les ports de terre ferme et de l'île, excepté, dans l'île, à Porto-Ferrajo où ce droit appartenait au grand-duc de Toscane. En 1801, les Présides proprement dits furent cédés à la France, qui les donna au roi d'Étrurie; puis on les comprit dans le département de l'Ombrone, quand la Toscane fut devenue française; l'île d'Elbe fut réunie à la France et Piombino donné par Napoléon, en 1805, à titre de principauté, à sa sœur Élisa. La Toscane reçut les places du continent en 1814 et l'île d'Elbe en 1815. Cette île et les présides font aujourd'hui partie du royaume d'Italie. C. P.

PRESIDIAL, nom donné à des tribunaux d'appel institués par Henri II en 1551, et dont les magistrats s'appelèrent *juges présidiaux*. Il devait y avoir un présidial au moins dans chaque bailliage et sénéchaussée, et il se composait de 9 magistrats y compris les lieutenants généraux et particuliers, de manière qu'il y eût toujours 7 conseillers. Le présidial jugeait

en dernier ressort les procès dont l'objet en litige n'excédait pas une valeur de 250 liv. en principal, ou 10 liv. de rente. Jusqu'à 500 liv. en principal, ou 20 liv. de rente, ses sentences étaient exécutables par provision, nonobstant appel. L'ordonnance de Moulins, 1566, ne conserva de présidial que dans la ville capitale de chaque bailliage et sénéchaussée, et supprima ceux qui avaient été établis dans des sièges particuliers. L'autorité des présidiaux varia beaucoup, selon les temps : des édits de 1774, 1777 et 1778 limitèrent leur juridiction aux causes qui n'excédaient pas la somme de 2,000 liv., principal et intérêts. Le présidial de Paris était uni au Châtelet. Dans les cérémonies, les juges présidiaux avaient rang au-dessus des maires, gouverneurs et échevins des villes, au-dessus des simples gentilshommes et du chapitre des cathédrales. En plusieurs lieux ils portaient la robe rouge. Les présidiaux, qui étaient au nombre de 118, furent supprimés en 1790. B.

PRESLAV, v. de la Russie d'Europe. (*V.* PEREIASLAVL.)

PRESLES, vge (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise; 1,180 hab. Passementerie.

PRESLES (RAOUL DE), appelé aussi PAUL DE PRAYÈRES, né à Laon, avocat, puis secrétaire de Philippe le Bel, fut accusé d'avoir voulu, avec Pierre de Latilly, empoisonner ce prince, jeté en prison et dépouillé de ses biens; mais il prouva son innocence et devint, en 1319, conseiller au Parlement. Il fonda à Paris un collège qui porta son nom jusqu'à la Révolution.

PRESLES (RAOUL DE), fils du précédent, né en 1316, m. en 1381, fut maître des requêtes sous Charles V. Par l'ordre de ce prince il traduisit en français la *Cité de Dieu* de St Augustin, Abbeville, 1486, et Paris, 1531. On lui doit aussi un *Traité de la puissance ecclésiastique et séculière* et il a été regardé comme l'auteur du *Songe du Vergier*. (*V.* CH. LOUVIERS.)

PRESSE, levée arbitraire de gens de mer, ou d'hommes que l'on suppose aptes à faire partie de l'équipage d'un bâtiment de guerre. Elle se fait par ruse et souvent par violence. C'est, en Angleterre, un des moyens employés pour recruter la marine royale, et il y a un service organisé pour faire la presse. Cette levée odieuse était en usage en France du temps de Louis XIV; Colbert la supprima en y substituant le système des classes. (*V.* INSCRIPTION MARITIME.)

PRESSIGNY-LE-GRAND, ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr. de Loches, au confluent de la Claise et de l'Aigronne; 1,792 hab. Vieux château. — Pressigny-le-Petit est à 2 kil. E.; 918 hab.

PRESTON, brg d'Angleterre, comté de Lancastre, sur la Ribble et sur le canal de Lancastre; 97,656 hab. Pénitencier sur le plan d'Howard; bibliothèque. Filat. de coton, lin, chanvre; const. de machines. Avant la réforme politique de 1832, l'habitation dans cette ville rendait électeur. Patrie d'Arkwright.

PRESTON-PANS, v. d'Écosse (Haddington), sur l'estuaire du Forth, à 13 kil. E. d'Édimbourg; 3,000 hab. Bains de mer; pêche d'huîtres; fabr. de produits chimiques et poteries. Brasseries d'ale. Son importance commerciale a cessé. Son port *Morrison's-Haven* est à 1 kil. à l'O. Le prétendant Charles-Édouard y battit les royalistes le 22 sept. 1745.

PRÉTENDANT (LE), nom donné spécialement au fils de Jacques II, le chevalier de Saint-George (Jacques III), et à Charles-Édouard, fils de ce dernier, qui *prétendirent* au trône d'Angleterre, d'où les Stuarts, leurs ancêtres, avaient été renversés.

PRÉTEUR, *Prætor*, nom donné originairement aux grands magistrats de l'anc. Rome. Il signifiait proprement magistrat chef, et quand les consuls des premiers temps de la république siégeaient comme juges, on les appelait *Préteurs*. Après l'année 366 av. J.-C., ce nom devint exclusivement celui d'un magistrat [illegible] de Rome (*V.* PRÉTEUR URBAIN), puis successivement [illegible] autres dont nous allons parler dans la nomenclature alphabétique suivante :

PRÉTEURS CÉRÉALS, *Prætores Cereales*. C'étaient 2 préteurs créés par J. César, pour juger sommairement toutes les affaires [illegible] relatives à l'approvisionnement de l'Annone. Ils étaient pris parmi [illegible].

PRÉTEURS FIDÉICOMMISSAIRES, *Prætores fideicommissarii*, [illegible] à Rome, en nombre de 2, par l'empereur [illegible] qui ne [illegible] une certaine somme. Titus supprima un de ces [illegible].

PRÉTEUR FISCAL, *Prætor fiscalis*, institué par Nerva pour juger [illegible] et les particuliers.

PRÉTEUR ÉTRANGER, [illegible] magistrat chargé de [illegible] Rome [illegible] et les [illegible] J.-C., pour [illegible] les attributions du préteur urbain (*V. plus bas*), qui étaient devenues trop nombreuses. Ces deux préteurs étaient élus dans les comices par centuries, et, après l'élection, le sort décidait de leur département. Le préteur étranger portait la toge prétexte, avait 2 licteurs et un *accensus*. Ses fonctions duraient un an.

PRÉTEURS LATINS, *Prætores latini*, grands magistrats des villes latines.

PRÉTEURS PROVINCIAUX, *Prætores provinciales*, anciens préteurs que l'on envoyait, sous ce titre, gouverner les provinces. Il n'y en eut d'abord que 2, créés pour la 1^{re} fois l'an 227 av. J.-C., pour la Sicile et la Sardaigne : puis, 50 ans plus tard, 2 autres pour l'Espagne et la Gaule Narbonnaise. Quand le nombre des provinces conquises se fut augmenté, on créa jusqu'à 6 préteurs, on prorogea les anciens dans leurs fonctions de gouverneurs, et, dans un cas urgent, on ne garda qu'un seul préteur à Rome. Enfin, ce dernier expédient ne suffisant plus, on créa des propréteurs. (*V. ce mot.*) Les préteurs, magistrats justiciers, n'étaient d'abord envoyés que dans les provinces pacifiées, tandis que les proconsuls allaient dans les provinces où ils avaient des armées à commander; mais, à la fin de la République, la nécessité ne permit plus ces distinctions, et l'on fit ce qui n'avait eu lieu auparavant que par exception, que par la force des circonstances et sans autorisation préalable, on donna aux préteurs l'*imperium*, et le droit de commander les armées, quand on les envoyait dans une province non pacifiée.

PRÉTEUR DU TRÉSOR, *Prætores ærarii*. *V.* PRÉFET DU TRÉSOR.

PRÉTEUR URBAIN, *Prætor urbanus*. Il fut institué l'an 389 de la ville, 364 av. J.-C., pour être chargé exclusivement de l'administration de la justice dans Rome, à la place des consuls, trop souvent occupés au dehors. Le sénat, qui proposa son institution, imagina de lui donner le nom de *préteur* que prenaient les consuls quand ils rendaient la justice, et d'en faire un magistrat annuel, élu dans les comices par centuries, et dont l'âge d'éligibilité serait 35 ans, c.-à-d. au-dessous de l'âge consulaire. Le peuple ratifia cette proposition, et consentit même à ce que la préture urbaine fût une magistrature patricienne; mais, 29 ans plus tard, les plébéiens y furent admis aussi. La qualification d'*urbain* ne fut donnée à ce magistrat qu'après la création du préteur *étranger*. Il avait une prééminence nominale sur ce dernier, car on l'appelait aussi *prætor major*. Du reste, ses insignes d'autorité étaient les mêmes, la toge prétexte, 2 licteurs et un *accensus*. Le préteur urbain, qui fut le premier institué de tous les préteurs, était considéré, en raison de son origine, comme le lieutenant des consuls; il les remplaçait au besoin et ne devait jamais s'absenter de Rome plus de 10 jours consécutifs. En entrant en charge, il publiait un édit pour faire connaître la jurisprudence dont il userait. (*V.* ÉDIT PERPÉTUEL.)

Labatut, *Hist. de la préture*, 1868. C. D—Y.

PRÉTEXTAT (SAINT), *Prætextatus*, évêque de Rouen en 549, ayant, malgré l'opposition du roi Chilpéric, marié en 576 Mérovée, fils de ce prince, à sa tante Brunehaut, fut accusé par Frédégonde, dans un concile tenu à Paris, 577, d'avoir violé ainsi les canons de l'Église, et, malgré les efforts de Grégoire de Tours, fut exilé à Jersey. Il ne revint dans son évêché qu'en 584 et mourut assassiné dans sa cathédrale, en 588, par les ordres de Frédégonde. Fête, le 24 février.

PRETEXTE. *V.* TOGE.

PRETI (MATTIA), dit *il Calabrese* ou *le Chevalier calabrois*, peintre, né en 1613 à Taverna (Calabre), m. en 1699, fut élève de Lanfranc, puis du Guerchin. Il obtint, dans l'ordre de Malte, la commanderie de Syracuse. Beaucoup de villes d'Italie, d'Espagne et d'Allemagne possèdent des tableaux ou des fresques de cet artiste. On voit au musée du Louvre le *Martyre de St André*, et *St Paul et St Antoine dans le désert*. Preti peignait avec un feu et une rapidité extraordinaires; son dessin est savant et vigoureux, mais il manque de correction. Sa couleur, généralement terne, a de beaux effets dans le clair-obscur.

PRETOIRE, *Prætorium*, tente du général dans un camp romain, ainsi nommée de ce que jadis tout commandant d'armée était nommé préteur. — Nom de l'habitation du maître, dans une grande villa d'exploitation. — Habitation du préteur ou gouverneur, et lieu où il rendait la justice dans les provinces romaines. C. D—Y.

PRETORIENNE (COHORTE). *V.* COHORTE.

PRETORIENNE (PORTE). *V.* CASTRAMÉTATION.

PRÊTRE (GRAND), chef du corps sacerdotal, chez les Hébreux. C'était le premier né dans la descendance [illegible] d'Aaron; il devait être exempt de défauts physiques. Seul il avait le privilège de pénétrer, une fois l'an, dans le *Saint des Saints*, et seul aussi il offrait les [illegible]. Le grand prêtre fut le chef du gouvernement [illegible]

tique, depuis le retour de la captivité de Babylone jusqu'au [illegible] la royauté, en 107 av. J. C.

PRÊTRE-JEAN, nom sous lequel on désigne aux XII[e] et XIII[e] [illegible], certains rois de la Tartarie ou de [illegible] [illegible] du Tibet; ou enfin le negus d'Abyssinie. [illegible] V. Marco Polo.

PRÊTRES DE LA MISSION. V. Lazaristes.

PRETUTIENS. V. [illegible].

PREUILLY, ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr. de Loches [illegible] et près du bois de son nom; 1,800 hab.

PREUNY. V. Parny.

PREUSCHEN [illegible] [illegible] en 17[illegible], m. en 1804, est l'inventeur de la typ[illegible] l'art d'imprimer des cartes géo[illegible].

[illegible]

PREVAL (Claude-Antoine, vicomte de), né à Salins en 1772, m. en 1853, entra dès l'âge de 13 ans dans le régiment d'Enghien-infanterie, et était sous-lieutenant en 1789. Sous la République, il se distingua à l'armée du Rhin. Envoyé à celle d'Italie en 1797, il combattit à Magnano et à Novi, devint en 1801 colonel de cuirassiers, combattit à Austerlitz en 1805; [illegible] à Iéna et à Pultusk le grade de général de brigade, 180[illegible], et, remarqué pour ses talents administratifs, entra comme maître des requêtes au conseil d'État, où il s'occupa de la [illegible] de l'armée de terre. En 1813, il commanda un corps de troupes entre Fulda et Marbourg, puis les dépôts de cavalerie à Versailles, [illegible] général de division en 1814, fut chargé pendant les Cent-jours de la réorganisation de la cavalerie, coopéra, sous la Restauration aux réformes de Gouvion-Saint-Cyr, entra à la Chambre des pairs en 1837, et au sénat en 1852.

[illegible] B.

PRÉVALAYE (LA), hameau (Ile-et-Vilaine), arr. de Rennes, sur la Vilaine. Château et ferme où l'on prépare du beurre excellent et renommé.

PRÉVALITANE, *Praevalitana*, prov. de l'Empire romain, dans le diocèse de Dacie, au S.; ch.-l. Scodra. Elle correspond à l'Herzégovine, au Monténégro et à l'Albanie septentrionale de nos jours.

PREVESA, v. de la Turquie d'Europe (Épire), dans la prov. de Janina, beau port à l'entrée du golfe d'Arta, à 29 kil. S.-O. d'Arta; 9,000 hab. Comm. d'huiles, de fruits, laines, grains, tabac. Aux environs sont les ruines d'*Actium* et de *Nicopolis*. Les Turcs en 15[illegible], les Vénitiens en 1684, les Français en 1797, prirent Prevesa; ces derniers y tinrent, l'année suivante, 600 contre 11,000; mais la ville fut reprise et saccagée, cette année même, par Ali, pacha de Janina.

PRÉVILLE (Pierre-Louis **DUBUS**, dit), célèbre acteur comique, né à Paris en 1721, m. en 1799, joua d'abord en province, à Dijon, Rouen, Strasbourg, devint ensuite directeur du théâtre de Lyon et fut appelé à Paris en 1753 pour débuter à la Comédie française. Il excellait dans les rôles de Sosie, de Turcaret, de la Rissole (du *Mercure galant*), du Bourru bienfaisant et de Figaro. Il prit sa retraite en 1786 et ne reparut plus que 2 fois sur le théâtre, en 1791 et en 1794. On a publié sous son nom des *Mémoires*, rédigés d'après les notes qu'il avait laissées, 1813; elles se trouvent aussi dans la collection des *Mémoires sur l'art dramatique*, 1823. [illegible], jugeait ainsi Préville : « Il réunissait au naturel la chaleur, l'esprit, la [illegible] et la verve; jamais comédien n'est mieux entré dans la [illegible]. »

PRÉVOST D'EXILES (L'abbé Antoine-François), [illegible] (Artois) en 1697, m. en 1763, était fils [illegible] procureur du roi au bailliage d'Hesdin, fit de brillantes [illegible] et se laissait destiner à l'état [illegible] [illegible] de son caractère et la vivacité de [illegible] dans l'état militaire dès l'âge de [illegible] par la [illegible], il [illegible]. Son [illegible] la profession [illegible] 4 ou 5 ans il mena une vie [illegible]. A 22 ans, las de sa folle existence, il chercha un [illegible] de Saint-Maur, [illegible] prêtre [illegible]. Envoyé à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, il prit part aux travaux [illegible], et un jour [illegible] se réveilla si vivement en lui, qu'il [illegible] en Hollande, 1729. Ce fut là que la nécessité le fit [illegible]. Il publia son premier roman, les *Mémoires d'un homme de qualité*, 1728, 6 vol. [illegible] [illegible], et qui obtint un grand succès [illegible] et *Histoire de Manon Lescaut et du chevalier Desgrieux*, 1733, in-12, qui ne [illegible] pas moins [illegible]. [illegible] [illegible] qui est le chef-d'œuvre [illegible] [illegible] de nos jours. En 17[illegible] rentrer en France [illegible]. Continuant sa vie [illegible] 17[illegible], 9 vol. in-12, et [illegible] 17[illegible] vol. in-12, [illegible] et *Cléveland*, [illegible] 1745. L'abbé Prévost revint [illegible] vers la fin de sa vie. Il s'était retiré [illegible] près de Chantilly, lorsque, [illegible] il tomba frappé d'apoplexie. La justice, ayant [illegible] cette mort n'était pas la suite d'un crime, [illegible] la vie n'était que suspendue : le fer de l'opérateur [illegible] un grand cri au prétendu mort, mais il était [illegible] et succomba [illegible]. Prévost avait [illegible] la composition de ses romans est [illegible] mais on y trouve des scènes d'un [illegible] vivre, il travaillait à la hâte et [illegible]; cependant il sent [illegible] les qualités [illegible]; sa traduction des *Lettres de Cicéron*, entre autres, est écrite d'un style élégant, facile et pur; mais on y rencontre beaucoup de fautes d'interprétation.

[illegible] B.

PRÉVOST [illegible] en 17[illegible], m. [illegible] près de Ch[illegible], m. en 1823, [illegible] et cultiva le paysage dans le genre [illegible]. Mais il s'est rendu plus célèbre par les tableaux en *Panoramas*, dont il passe pour être l'inventeur. Ils furent exposés à Paris avec le plus grand succès. Peints à l'huile [illegible] dans la forme et dans les [illegible], ils produisent une illusion complète. [illegible] développement circulaire [illegible] que l'on eût encore donnée à la peinture [illegible] et même à la peinture murale. Il représenta successivement *Paris*, *Rome*, *Naples*, *Amsterdam*, *Boulogne*, au moment du camp pour l'invasion de Angleterre, *Tilsitt*, *la Bataille de Wagram*, *Anvers*, *Londres*, *Jérusalem* et *Athènes*. Prévost porta aussi la gouache et atteignit presque à la perfection du genre.

PRÉVOST (Pierre), littérateur, né à Genève en 1751, m. en 1839, fut appelé à Berlin en 17[illegible] pour enseigner la philosophie à l'Académie noble, [illegible] en 1784, y professa les belles-lettres, devint membre du grand conseil, en 17[illegible] la philosophie, qu'il changea en 1809 [illegible].

[illegible]

PRÉVOST (Constant), naturaliste, né à Paris en 1787, m. en 1856, manifesta de bonne heure un goût très vif pour les sciences naturelles; il se consacra à l'étude de la géologie, professa à l'Athénée royal et à l'École [illegible] des arts et manufactures, fut appelé, en 1831, à la Faculté des sciences de Paris, dans la chaire de géologie qui venait d'être créée, et nommé membre de l'Institut (Académie des sciences) en 1848. Il démontra le premier [illegible] des phénomènes qui se manifestent actuellement sur notre globe est utile pour l'explication de ceux qui se sont produits autrefois, et soutint que les changements qui s'opèrent de nos jours à la face de la terre [illegible] la formation des grands [illegible] qu'il soutint dans une foule d'[illegible] vivement contestée; mais [illegible] de Normandie pour [illegible] et les caractères des terrains [illegible] [illegible] posa les bases d'une [illegible] et les formations [illegible] classification de ces terrains [illegible] généralement [illegible] l'explication qu'il a donnée [illegible] les mélanges [illegible] des alternations de couches [illegible] dans un même bassin par des affluents [illegible] les retours successifs de la mer, et sa [illegible] des montagnes. En 1831, l'Académie des sciences le choisit pour aller observer l'île Julia. V. [illegible].

[illegible] sur la formation des terrains de [illegible] de la

Société philomathique), 1825 et 1827, avec plusieurs coupes théoriques du bassin de Paris; Examen géologique de cette question : *les Continents qu'[illegible] ils [illegible] plusieurs reprises submergés par la mer?* (Mémoires de la Société d'histoire naturelle de Paris, t. IV, 1828), reproduit avec le Mémoire sur Vienne et plusieurs autres, dans un vol. [illegible] sous le titre de *Documents pour l'histoire des terrains tertiaires*, [illegible]; *Vues sur [illegible] pour servir à l'histoire des montagnes* [illegible] Mémoires de la Société géologique, 1840; [illegible] Bulletin de la Société géologique [illegible] *des terrains et le synchronisme des formations* [illegible] des sciences, 1850. On lui doit aussi de nombreux [illegible] dans le *Dictionnaire classique* et dans le *Dictionnaire* [illegible], ainsi que dans les *Bulletins de la Société* [illegible] *géologique* et dans les *Comptes rendus de* [illegible].

PREVOST [illegible], graveur, né à Paris en 1797, m. en 18[illegible], [illegible] dessin sous Regnault, la gravure sous Ingouf [illegible] un sentiment très vif de la couleur et de l'effet. Ses principales planches en taille-douce sont : *Corinne au cap Misène*, d'après Gérard; *St Vincent de Paul à la cour de Louis XIII* [illegible] *à Rome*, d'après Paul Delaroche; le *St Jérôme* de [illegible]; *les Noces de Cana* et *le Repas de Jésus chez Simon le Pharisien*, d'après Paul Véronèse. Prévost grava aussi à l'aquatinte les quatre tableaux de Léopold Robert, *les Moissonneurs*, *le Retour de la fête de la Madone*, *les Pêcheurs* et *l'Improvisateur*.

PRÉVOST (Eugène-Prosper), compositeur de musique, né à Paris en 1809, m. en 1873, fut élève du Conservatoire. [illegible] composition sous Lesueur et remporta le grand prix [illegible]. Avant de partir pour l'Italie il fit jouer deux petits [illegible], *l'Hôtel des princes* et *le Grenadier de Wagram*. [illegible] en France, il donna *Cosimo*, 1834, et *le Bon Garçon*, 1837. Puis il alla se fixer comme professeur et chef d'orchestre à la Nouvelle-Orléans, où il mourut.

PRÉVOST (Jean-Marie), sténographe, né à Toulouse en 180[illegible], m. en 187[illegible], devint à 1[illegible] ans secrétaire du préfet de l'Aveyron. Exercé déjà à la sténographie, il vint en 1827 à Paris [illegible]. Après la révolution de 1830, il entra au *Moniteur* [illegible] les comptes rendus de la Chambre des pairs du 4 [illegible] au 24 février 1848. Appelé de nouveau à organiser le service sténographique de l'Assemblée constituante, il remplit les mêmes fonctions à la Législative et devint en 1852 [illegible] les procès-verbaux du Sénat. Chevalier de la Légion d'honneur en 18[illegible], il fut promu officier en 1858. [illegible]

PREVOST-PARADOL (Lucien-Anatole), littérateur, né à Paris en 1829, [illegible] d'un chef de bataillon au génie [illegible] et de M[illegible] Paradol, sociétaire de la Comédie-Française. Après [illegible] au collège Bourbon, il entra à l'École normale, et quand il en sortit, il resta à Paris pour [illegible]. Un *Éloge de Bernardin de Saint-Pierre* [illegible] de l'Académie française, et il publia [illegible] 2 thèses sur *E[illegible]* et *Henri IV* et *Jeanne* [illegible] la chaire de littérature française [illegible] l'année suivante pour entrer [illegible], il se montra polémiste [illegible], habile, [illegible]. Il donna [illegible], *la Revue* [illegible], 1857, ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques; [illegible] *en France*, 1858; *Essais de politique et de littérature*, 1859; [illegible], 1860; [illegible], 1862; *la France nouvelle*, 1868. Il entra à l'Académie française en 1866. Rallié à l'empire libéral en 1870, [illegible] de France aux États-Unis, il s'y donna la mort peu de temps après son arrivée à la nouvelle de la déclaration de guerre à l'Allemagne.

PREVOT, [illegible], servant dans l'artillerie [illegible], en 17[illegible], inventa les fusées [illegible] *à la Congreve*.

PREVÔT, [illegible]

[illegible] B.

PRÉVÔT GRAND. [illegible]

PREVOT DE LA CONNÉTABLIE (GRAND), [illegible] chargé [illegible]. Il accompagnait l'armée commandée par le connétable ou par les maréchaux qui le remplaçaient, taxait les vivres destinés aux troupes et jugeait les crimes des soldats en marche. Il avait 4 lieutenants et des archers sous ses ordres. B.

PRÉVÔT FORAIN. V. Forain.

PREVÔT DE L'HÔTEL, officier qui avait juridiction sur le Louvre et sur toute la maison du roi, en quelque lieu que celle-ci se transportât. Il porta le titre de *grand prévôt de France* depuis la seconde moitié du XVIe siècle. Son tribunal était composé de deux lieutenants généraux de robe courte et d'épée, de deux lieutenants généraux de robe longue ou de magistrature, d'un procureur du roi, d'un greffier, d'un trésorier et de douze procureurs. Il avait sous lui une compagnie de 100 gardes. Il connaissait en 1re instance des causes civiles (l'appel était porté au Grand Conseil) et, en dernier ressort, des causes criminelles et de police en ce qui touchait les personnes de la suite de la cour. Il taxait les denrées nécessaires pour la cour. Un règlement de 1762 détermina sa juridiction, qui donnait lieu à de nombreux conflits avec les autres tribunaux. B.

PRÉVÔT DE L'ÎLE, nom donné au prévôt des maréchaux qui était chargé de maintenir la police dans toute l'étendue de l'Île-de-France.

PRÉVÔT DES MARCHANDS, 1er magistrat de Paris sous l'anc. monarchie, n'était originairement que le chef de la confrérie des *marchands de l'eau* ou *hanse parisienne*, qui devint, vers le XIIe siècle, la plus puissante des associations de commerce dans la capitale. (V. Hanse.) Philippe-Auguste lui donna, dit-on, droit de juridiction sur les autres corporations, un conseil d'échevins et 10 sergents, dont 6 portèrent le titre de *sergents du parloir aux bourgeois*, et 4 celui de *sergents de la marchandise*. Il était nommé par le roi pour 2 ans, et ordinairement continué pendant 4 prévôtés, c'est-à-dire 8 ans; mais il y eut plusieurs dérogations à cet usage dans le XVIIIe siècle. Le prévôt était presque toujours un magistrat, le plus souvent un conseiller d'État. Il présidait le bureau de la ville; assisté des échevins, il jugeait toutes les causes de commerce pour les marchandises expédiées par eau, celles des officiers de la ville pour faits de leur charge, les procès entre marchands et commis, les contestations relatives aux rentes de l'hôtel de ville; il fixait le prix des marchandises arrivées dans les ports; il avait la police de la navigation de la Seine; il ordonnait les dépenses relatives à la construction et à l'entretien des ponts, des fontaines, des remparts et de tous les édifices publics; il réglait les cérémonies publiques, répartissait l'impôt de la capitation; en un mot, il était le chef de l'administration municipale, qu'on nommait *maire* ailleurs, et ajoutant à cette fonction d'importantes attributions judiciaires. Le prévôt des marchands et les échevins portaient, dans les circonstances solennelles, des robes mi-parties rouge cramoisi et violet [illegible], et avec l'appui du peuple qui les avait élus, être des adversaires [illegible] du pouvoir héréditaire; quelques-uns exercèrent une véritable dictature. (V. Marcel.) Aussi les rois cherchèrent-ils à diminuer l'étendue de leurs attributions : le chancelier de L'Hôpital leur enleva la connaissance des procès de marchands, en instituant les juges consuls ou tribunaux de commerce; Louis XIV donna leurs plus importantes fonctions au lieutenant général de police. Parmi les prévôts des marchands, on distingue : Étienne Marcel, 1354; Jean Juvénal des Ursins, 1388; Guillaume Budé, 1522; Augustin de Thou, 1538; Christophe de Thou, 1552; Augustin de Thou, 1580; Jean Lhuillier, 1592; François Miron, 1604; Robert Miron, 1614; Henri de Mesmes, 1618; Jérôme Le Féron, 1646; Claude Lepelletier, 1668; Jérôme Bignon, 17[illegible]; Charles Trudaine, 1716; Michel-Étienne Turgot, 1729; [illegible] de Pontcarré, 1758; J.-B. de la Michodière, 1772; Le Febvre de Caumartin, 1778; [illegible], 1784; [illegible], 1787, [illegible] assassiné le 14 juillet 1789. — Il y avait [illegible] prévôt des marchands, qui avait à peu près les mêmes attributions que celui de Paris. B.

PRÉVÔTS DES MARÉCHAUX, juges d'épée établis par François Ier [illegible] sans appel sur les crimes [illegible] guerre, les vols de grand chemin, [illegible] port d'armes, la levée de troupes sans [illegible]. Ils étaient [illegible] du roi, [illegible] les [illegible] B.

PRÉVÔTS MILITAIRES, officiers chargés de la police des

troupes. Ils répriment les crimes ou délits commis par les soldats en campagne, arrêtent ceux qui portent atteinte à la discipline, protègent les habitants contre le pillage et les violences, et fournissent tous les documents aux rapporteurs des conseils de guerre. D'après une ordonnance du 3 mai 1832, le commandant de la gendarmerie d'une armée a le titre de *grand prévôt*, et est escorté de 2 brigades de gendarmerie; le commandant de la gendarmerie d'une division est dit simplement *prévôt*, et a sous ses ordres une brigade. B.

PRÉVÔT DE PARIS, magistrat d'épée, institué par Hugues Capet. Il était le chef du Châtelet (V. *ce mot*), était chargé du gouvernement politique et des finances dans la ville, vicomté et prévôté de Paris, y représentait le roi pour le fait de justice, connaissait des privilèges des bourgeois et était conservateur-né de ceux de l'Université. Il pouvait appeler devant lui les procès de toutes les parties de la France, pour les actes qui avaient été scellés de son sceau. Par privilège spécial, l'ordre de Malte, l'évêque et le chapitre de Meaux, le chapitre de Beauvais, les Célestins de Paris, de Soissons, d'Amiens, de Marcoussis, les Chartreux de Morfontaine, l'abbaye de Saint-Cyr, celles de Faremoutiers, de Saint-Martin à Pontoise, etc., ne reconnurent pour juge que le prévôt de Paris. Les arrêts de ce magistrat furent exécutoires dans toute la France pour ce qui regardait l'approvisionnement de la capitale. Pendant la minorité de Louis IX, les fonctions de prévôt de Paris furent données à ferme; mais ce prince supprima cet abus en 1254, et, depuis cette époque, le prévôt prit le titre de *Garde de la prévôté de Paris*. Le prévôt devait d'abord rendre la justice en personne; mais Charles VIII, en 1493, et Louis XII, en 1498, ayant ordonné que les prévôts de Paris fussent docteurs ou licenciés en droit, ceux-ci laissèrent l'administration de la justice à un lieutenant civil et ne gardèrent que le gouvernement de la ville et des armes. Ils jugèrent en dernier ressort jusqu'à la création des présidiaux par Henri II, 1551. Le prévôt de Paris était le premier dans la ville après le roi et les membres du parlement; il était toujours escorté de gardes et avait sous lui, dans les derniers temps, 3 lieutenants, savoir : le lieutenant civil, chef ordinaire du Châtelet, le lieutenant criminel et le lieutenant de police; plus 2 lieutenants particuliers. Il y avait en outre un lieutenant criminel *de robe courte* au Châtelet, qui commandait une compagnie chargée de la garde des prisons, de la sûreté de Paris et de l'arrestation des vagabonds et gens suspects. Son costume était l'habit court, le manteau et le collet, l'épée au côté, un bouquet de plumes au chapeau; il tenait à la main un bâton de commandement. Quand on ouvrait le rôle de Paris à la grand'chambre du parlement, il avait le droit de rester couvert, comme les princes, ducs et pairs et envoyés du roi. Parmi les prévôts de Paris les plus célèbres furent : Étienne Boileau, 1255-45, 1258-60 et 1261-70; Hugues Aubriot, 1367-81, Pierre des Essarts, 1408-10 et 1411-12; Tanneguy-Duchâtel, 1413 et 1414; Jean d'Estouteville, 1436-46; Robert d'Estouteville, 1446-61 et 1465-79; Jacques d'Estouteville, 1479-1509; Jean d'Estouteville 1533-40; Jacques d'Aumont, 1593-1611; Louis Séguier, 1611-53; Pierre Séguier, 1653-70; Ch.-Denis de Bullion, 1685-1723; Gabr.-Jérôme de Bullion, 1723-55; Alexandre de Ségur, 1755-66; De Boulainvilliers, 1766-90. B.

PRÉVÔT GÉNÉRAL DES MONNAIES, officier institué en 1635 et chargé de poursuivre les délits relatifs aux monnaies, d'arrêter les faux-monnayeurs, d'exécuter les arrêts de la Cour des monnaies. Il avait un lieutenant, 3 exempts, un greffier, 40 archers et un archer-trompette.

PRÉVÔT GÉNÉRAL DE LA MARINE ET DES ARMÉES NAVALES. Magistrat militaire, créé par Richelieu en 1627 et chargé de la police de la marine : il ordonnait l'arrestation des prévenus, les jugeait, connaissait des crimes de piraterie et autres.

PRÉVÔT MARINIER. Agent chargé de la police sur chaque navire de l'État, dans l'anc. monarchie française; il punissait les délinquants du fouet, de la prison ou des fers. Pendant le combat il veillait à l'incendie qui pouvait se déclarer et semait du sel sur le pont du navire pour empêcher les gens de l'équipage de glisser dans le sang.

PREVOTALES (Cours). *V.* Cours prévotales.

PREVÔTE, dignité de prévôt, juridiction d'un prévôt et circonscription territoriale dans laquelle elle s'exerçait. Du temps de Philippe-Auguste on appelait prévôtés, dans le domaine royal, les subdivisions territoriales des comtés et bailliages administrées par des prévôts qui, de même que les baillis, cumulaient les fonctions civiles, militaires et judiciaires. Même quand on eut enlevé à ces prévôts l'autorité militaire et la gestion financière, ils conservèrent un droit de juridiction en première instance dans les matières civiles, personnelles, réelles et mixtes entre roturiers, et pour les délits qui n'étaient pas réservés aux baillis et sénéchaux. Les prévôtés, qu'on nommait *châtellenies, vicomtés* ou *vigueries* dans certaines provinces, furent érigées en titres d'offices en 1690. Louis XV les supprima en 1749, et leurs attributions furent réunies à celles des bailliages, sénéchaussées et présidiaux; quelques prévôtés subsistèrent néanmoins en Lorraine et en Alsace (à Bruyères, Lagny, Sainte-Marie-aux-Mines, Rambervillers, etc.). B.

PREXASPE, un des courtisans de Cambyse, roi des Perses, tua Smerdis, frère de ce prince, par son ordre. Lors de la conjuration contre Smerdis le Mage, il se déclara publiquement l'auteur de la mort du vrai Smerdis et se précipita du haut d'une tour.

PRIAM, c.-à-d. *racheté*, dernier roi de Troie, fils de Laomédon, fut emmené captif dans sa jeunesse par Hercule, puis racheté et mis sur le trône. Son premier nom était *Podarcès*. Il eut 50 enfants; Hécube seule lui en donna 19, entre autres Hector, Pâris, Hélénus, Déiphobe, Polyxène, Cassandre, Créuse. L'enlèvement d'Hélène par Pâris amena les Grecs devant Troie; quand la ville fut prise, Pyrrhus égorgea Priam au pied des autels.

PRIANSUS, ville de Crète, sur la côte méridionale; il en reste d'assez nombreuses inscriptions.

Pashley, *Crete*, t. p. 289. S. Re.

PRIAPE, *Priapus*, fils de Bacchus et de Vénus, était le dieu de la fécondité des champs et présidait à la prospérité des troupeaux, à l'éducation des abeilles, à la culture des vignes et même à la pêche. On lui offrait les prémices des jardins, des vignes et des champs, ainsi que du lait, du miel et des gâteaux; on lui sacrifiait des boucs et des ânes, quelquefois des hommes. Il était souvent représenté sous la forme d'un hermès peint en rouge, portant des fruits, tenant une serpette, une baguette ou une corne d'abondance. On l'honorait particulièrement à Lampsaque. Ses fêtes s'appelaient *Priapées*. B.

PRIAPUS, v. de Mysie, près de Lampsaque, avec un port sur la Propontide, tirait son nom du dieu Priape.

PRIBYLOV (Îles), dans la mer de Behring, à 250 kil. N.-O. de la presqu'île d'Alaska; 2 îles princ. : Saint-Paul au N. et Saint-George au S. Découverte par le navigateur russe Pribylov en 1786; vendues par les Russes aux États-Unis en 1867. Les indigènes sont de race aléoute; environ 340 hab.

PRICE (Richard), ministre dissident et écrivain anglais, né en 1723 à Tynton (pays de Galles), m. en 1791, fut secrétaire particulier de lord Shelburne. On a de lui, entre autres ouvrages : *Revue des principes et difficultés en morale*, 1757; *Discussion des doctrines du matérialisme et de la nécessité philosophique*, où il combat les doctrines de Priestley.

PRIDEAUX (Humphrey), historien et antiquaire anglais, né à Padstow en 1648, m. en 1724, fut doyen de Norwich.

Il a laissé : *Marmora oxoniensia ex Arundellianis, Seldenianis aliisque conflata*, Oxford, 1676, in-fol.; *Vie de Mahomet*, 1697, trad. en franç. par Daniel de Larroque, Amst., 1698; *Traité des dîmes*, 1710; *Histoire des Juifs et des peuples voisins depuis la décadence du royaume d'Israël et de Juda jusqu'à la mort de J.-C.*, Lond., 1715-16, 2 vol., trad. en franç., Amst., 1722, 5 vol. in-12, ouvrage capital.

PRIE (Berthelot de **Pléneuf**, marquise de), née à Paris en 1698 d'un riche traitant, m. en 1727, eut une mère intrigante et galante, et montra de bonne heure les mêmes défauts et les mêmes vices. Elle était fort jolie et fut mariée au marquis de Prie, ambassadeur à Turin, qui supporta ses désordres. Mme de Prie, dévorée d'ambition, rechercha la conquête du duc de Bourbon, alors 1er ministre de Louis XV, et prit sur lui un empire absolu, dont elle usa de la manière la plus funeste pour les affaires de l'État. Après la disgrâce du duc, elle fut exilée de la Cour; au bout de 3 ans, s'ennuyant de n'avoir plus ni pouvoir, ni crédit, ni beauté, bien qu'elle n'eût que 29 ans, elle mourut de chagrin ou s'empoisonna.

PRIEGNITZ ou **MARCHE-ANTÉRIEURE**, en allemand *Vormarck*, partie de l'anc. Marche-Électorale de Brandebourg, entre le Hanovre, le Mecklembourg, la Marche-Centrale, le duché de Magdebourg et la Vieille-Marche; ch.-l. Perleberg. Elle est aujourd'hui divisée en 2 cercles : Westpriegnitz ou Priegnitz occidental (1,463 kil. carr.; 72,950 hab., ch.-l. Perleberg) et Ostpriegnitz ou Priegnitz oriental (1,833 kil. carr.; 67,535 hab., ch.-l. Kyritz) et fait partie de la régence de Potsdam. G. H.

PRIEGO, v. d'Espagne, ch.-l. de parti judiciaire dans la prov. et à 50 kil. de Cordoue, sur la sierra d'Alcaudete; 15,674 hab. Récolte d'huile et de fruits; fabr. de soieries et de toiles. G. H.

PRIENE, v. d'Ionie, sur la côte O. de l'Asie Mineure, en face de Samos, entre le mont Mycale et l'embouchure du Méandre, fut fondée par Æpytus, fils de Nélée; une partie reçut le nom de *Cadmé*, parce qu'elle reçut une colonie conduite par Philotas, originaire de Thèbes. Priène était sur le bord de la mer, et y avait 2 ports à l'époque de Strabon, les atterisse-

ments du Méandre l'avaient reportée à 40 stades dans les terres. Priène était la patrie de Bias : c'était toujours un de ses citoyens qui était chargé de l'intendance des jeux du Panionium. (*V. ce mot.*) Il en reste de vastes ruines, notamment celles d'un temple ionique, qui portent le nom de *Samsoun*.

Rayet, *Milet et le golfe Latmique*, 1878; *Ionian antiquities*, I, ch. II. C. P. et S. Re.

PRIÈRES (Les), *Litai*, déesses allégoriques des Grecs, filles de Jupiter. Homère les représente boiteuses, humbles et ridées.

PRIESSNITZ (Vincent), fondateur de l'hydrothérapie, né en 1799 à Græfenberg (Silésie), m. en 1851, créa, vers 1826, un établissement dans son pays natal pour le traitement des maladies par l'eau froide, et publia, depuis 1837, un journal destiné aux personnes qui le consultaient. Sa doctrine repose sur 3 principes hygiéniques : l'eau, l'exercice et le régime. Il a inventé surtout l'enveloppement dans un drap mouillé pour provoquer ensuite la transpiration.

PRIESTLEY (Joseph), physicien et théologien, membre correspondant de l'Institut de France, né à Fieldhead près Bristol, en 1733, m. à Philadelphie en 1804. Comme savant il partage avec Scheel et Lavoisier la gloire d'avoir créé la chimie moderne. Sa grande découverte fut celle de l'*oxygène*, 1774, qu'il nomma *air déphlogistique*. Il vit, le premier, le lien nécessaire qui unit le règne animal au règne végétal, et donna des notions exactes sur la respiration, la combustion, la calcination. Cependant ses travaux renversaient la doctrine du phlogistique, et il combattit pour elle jusqu'à sa mort. Il isola quelques gaz : azote, bioxyde d'azote, acide chlorhydrique, ammoniac, protoxyde d'azote, acide sulfureux, oxygène, acide fluosilicique, oxyde de carbone. Sa modestie lui faisait attribuer au hasard toutes ses découvertes, qu'il publiait sans ordre et à mesure qu'il les faisait. Aussi ses écrits participent-ils du désordre de ses pensées. Quant au théologien, il fut successivement presbytérien, arminien, arien et socinien. Ses croyances métaphysiques ne furent pas plus orthodoxes : il faisait l'âme matérielle jusqu'au jour du jugement et n'admettait pas l'éternité des peines. La France le nomma citoyen français et membre de la Convention, en récompense de la réfutation qu'il fit des Lettres où Burke prédisait les malheurs futurs de notre Révolution. Mais les haines qu'il souleva en Angleterre furent telles, qu'après avoir vu brûler et piller sa maison de Birmingham, il dut se retirer près de Londres au collège dissident de Hackney, où il succéda comme ministre au docteur Price dont il avait été l'adversaire et l'ami. La persécution l'ayant encore forcé dans cette retraite, il se réfugia en Amérique, où la protection du président Jefferson lui procura quelques années de repos. Il mourut des suites d'un empoisonnement accidentel. Ses œuvres forment plus de 100 vol.; il écrivit sur la grammaire, l'histoire, la philosophie (où il fut le partisan de Hartley), la théologie et les sciences.

Ses principaux ouvrages sont : *Expériences sur les différentes espèces d'air*, 1774, 3 vol., trad. en franç. par Gibelin, 1777, 9 vol. in-12; *Histoire de l'électricité*, 1767, trad. par Nollet et Brisson, 1771, 3 vol. in-12; *Histoire des découvertes relatives à la vision*, 1772, in-4°; *Examen de la doctrine du sens commun*, 1775, où il combat Reid; *Recherches sur la matière et l'esprit*, 1777; *Institutions de la religion naturelle et révélée*, 1771-73, 3 vol.; *Expériences sur les différentes branches de la philosophie naturelle*, 3 vol.; *Essai sur le phlogistique*, trad. en français par Adet, 1798, etc. Les *Mémoires* de Priestley, continués par son fils, ont été publiés en 1806, en angl., 3 vol. — Sa Vie, en angl., a été écrite par Corry, Birmingham, 1807. — V. son *Eloge* par Cuvier. G—R.

PRIEUR, dit *de la Marne*, né vers 1760 à Châlons-sur-Marne, m. à Bruxelles en 1827, fut avocat dans sa ville natale, député aux états généraux de 1789 par le tiers état de son bailliage, se montra fougueux adversaire du clergé, provoqua de sévères mesures contre les émigrants, attaqua l'inviolabilité de Louis XVI après la fuite de Varennes et siégea plus tard à la Convention. Il vota la mort du roi sans appel ni sursis, fut membre des comités de défense générale et de salut public, remplit plusieurs missions aux armées du Nord, des Ardennes, de la Moselle, du Rhin et de l'Ouest, fut accusé de participation aux troubles du 12 germinal an III (1er avril 1795), dut se cacher pendant quelques mois et ne reparut qu'après la loi d'amnistie pour reprendre sa profession d'avocat. Il fut exilé par l'ordonnance royale du 12 janv. 1816. B.

PRIEUR-DUVERNOIS, dit *de la Côte-d'Or* (Claude-Antoine), né à Auxonne en 1763, m. en 1832, officier du génie avant la Révolution et fort occupé de l'application des sciences à l'agriculture et à l'industrie, adopta les idées nouvelles, fut élu à l'Assemblée législative et à la Convention, vota la mort du roi sans appel ni sursis, et entra dans le Comité de salut public, où il fut le collaborateur de Carnot. Il surveilla la fabrication des armes, de la poudre et de tout le matériel de guerre, eut part à la fondation de l'École polytechnique, de l'Institut, du Bureau des longitudes, du Conservatoire des arts et métiers, etc., fut député au Conseil des Cinq-Cents, publia une *Instruction* sur le calcul décimal et contribua beaucoup à établir l'uniformité des poids et mesures. Rentré dans la vie privée en 1798, il établit en Bourgogne une fabrique de papiers peints qui prospéra.

Outre beaucoup de Rapports et Mémoires, on a de lui un grand nombre d'articles dans les *Annales de chimie* et le *Journal de l'Ecole Polytechnique*. J. T.

PRIEUR (Barthélemy), sculpteur, m. à Paris en 1611, fut, dit-on, l'élève de Germain Pilon. Il était protestant et fut néanmoins protégé par le connétable de Montmorency qui l'employait au château d'Ecouen. Ses meilleurs ouvrages sont les statues du connétable et de Madeleine de Savoie, sa femme.

PRIEUR (du latin *Prior*, le premier), nom donné : 1° au supérieur d'un prieuré (*V. ce mot*); les abbés commendataires de certains grands bénéfices avaient le titre honorifique de *grands prieurs*; — 2° au commandant d'un grand prieuré militaire dans les ordres de Malte, Teutonique, etc.; 3° au président annuel de la maison et société de Sorbonne; — 4° au président du consulat des marchands à Rouen, Toulouse, Montpellier, etc.; — 5° à 6 magistrats électifs de Florence, dits *prieurs des arts et de la liberté*, institués en 1282, et qui, sous la présidence du *capitaine du peuple*, formaient le conseil de gouvernement; — 6° au magistrat municipal de Rome, dit *prieur du peuple romain*, nommé par le pape et renouvelé chaque trimestre. — On appelait *prieur claustral* celui qui gouvernait les religieux dans les prieurés ou abbayes qui étaient en commende; *prieur conventuel*, celui qui ne reconnaissait pas de supérieur dans le couvent où il était; *prieur séculier*, celui qui n'était point engagé dans l'ordre monacal et qui possédait un bénéfice simple avec titre de prieuré. Il y a également des prieures dans les monastères de religieuses. B.

PRIEURÉ, monastère dépendant d'une abbaye. Il y avait cependant des *prieurés chefs d'ordre*. On appelait *prieuré-cure* celui dans lequel une cure ou un vicariat perpétuel étaient annexés au monastère. Dans l'ordre de Malte chaque *langue* comprenait plusieurs *grands prieurés*, à chacun desquels étaient annexées et soumises les commanderies.

PRIGNANO (Barthélemy de). *V.* Urbain VI.

PRIGNY. *V.* Preny.

PRIM (Don Juan), né à Reuss (Catalogne) en 1814, m. en 1871, fils d'un colonel d'infanterie, fit ses premières armes dans la guerre civile qui suivit l'avènement d'Isabelle II au trône d'Espagne en 1833, montra un grand dévouement à la régente Marie-Christine et arriva au grade de colonel en 1837. Adversaire de la dictature d'Espartero, il fut décrété d'arrestation à propos du soulèvement de Saragosse en 1842 et se réfugia en France. En 1843, élu député aux Cortès par la ville de Barcelone, il revint en Espagne, entra dans la coalition formée contre Espartero par les Christinos et les progressistes, souleva Reuss, en fut chassé par Zurbano, lieutenant du régent; mais trouva un asile à Barcelone, d'où il propagea le soulèvement. Après la chute d'Espartero, il fut nommé *comte de Reuss*, général et gouverneur de Madrid. La réaction qui s'opéra sous le ministère Narvaez le rejeta dans l'opposition; ayant refusé le gouvernement de Ceuta, on l'impliqua dans un procès de conspiration et il fut condamné à six ans de prison. Gracié au bout de six mois, il sortit du royaume et, même après l'amnistie de 1847, ne songea plus qu'à voyager en Angleterre et en Italie. En 1853, il se rendit en Turquie, afin de prendre part à la guerre contre les Russes. Rappelé par son élection aux Cortès après la révolution de 1854 et nommé capitaine général de Grenade, il soutint le ministère O'Donnell et fut récompensé en 1856 par le grade de lieutenant général. Lorsque la guerre éclata entre l'Espagne et le Maroc, 1858, Prim reçut le commandement de l'armée de réserve : il protégea les travaux de la route de Tétuan contre les attaques de Marocains, passa ensuite à l'avant-garde, mérita par sa conduite à la journée du Marabout les titres de *marquis de los Castilléjos* et de grand d'Espagne, et combattit encore glorieusement aux affaires del Cabo Negro, de Guad al Gelu, de los Campamentos, qui amenèrent la chute de Tétuan, 1860. Il était directeur du corps royal du génie, quand il reçut le commandement de l'expédition que l'Espagne, en commun avec la France et l'Angleterre, envoya contre le Mexique en 1861; après avoir eu la plus grande part à la convention de la Soledad en 1862, il se sépara de la politique française, protesta en faveur de l'indépendance du Mexique et fit rembarquer ses troupes. Mal reçu par les ministres, il alla vivre en Belgique, d'où il fut expulsé, puis en Angleterre. En 1868, il rejoignit à Barcelone l'amiral Topete et le maréchal Serrano, et accomplit avec eux la révolution qui mit fin au règne d'Isabelle. Il devint maréchal et premier ministre du régent Serrano, offrit successivement la couronne au prince Léopold de Hohenzollern et au duc d'Aoste, fils de Victor-Emmanuel, qui fut élu roi par les Cortès le 16 novembre 1870. Prim mourut assassiné. B.

PRIMAIRES (Écoles). *V.* Écoles.

PRIMAT, titre des prélats qui avaient une certaine juridiction sur plusieurs archevêchés ou évêchés. Il fut porté d'abord par tous ceux dont les sièges étaient placés dans des capitales. L'archevêque de Lyon reçut de *Grégoire VII*, en 1079, le titre de *primat des Gaules*, avec juridiction sur les primats de Lyon, de Sens, de Tours et de Rouen; mais cette décision fut vivement combattue. Les archevêques de Bourges prirent le titre de *primats d'Aquitaine*, qui leur fut confirmé par Eugène III et Grégoire IX, mais que leur disputèrent ceux de Bordeaux, en vertu d'un privilége accordé par Clément V en 1306. L'archevêque de Rouen est *primat de Normandie*. Jadis le titre de *primat de Germanie* était porté par l'archevêque de Sens; celui de *primat de la Gaule Narbonnaise*, par ceux d'Arles et de Narbonne. Le pouvoir des primats se réduisait d'ailleurs à juger les appels interjetés devant eux, les refus de *visa*, les ordonnances que les évêques du ressort leur soumettaient, à les suppléer en cas de déni de justice, à conférer les bénéfices auxquels leurs subordonnés auraient négligé de pourvoir dans le temps prescrit par les lois canoniques. — En Angleterre, l'archevêque anglican de Canterbury est *primat de toute l'Angleterre;* l'archevêque d'York, *primat d'Angleterre;* les archevêques anglican et catholique d'Armagh prennent le titre de *primat d'Irlande*. Celui de Mayence était *primat de Germanie*. En Espagne, Séville, Tarragone et Tolède se sont disputé le titre primatial. L'archevêque de Gran est *primat de Hongrie;* l'archevêque luthérien d'Upsal est *primat de Suède*. L'archevêque de Gnesen, primat de Pologne, était légat-né du saint-siége, chef du sénat, censeur du roi et, après la mort du monarque, interroi. B.

PRIMATICE (FRANCESCO **PRIMATICCIO**, DIT **LE**), célèbre peintre, sculpteur et architecte, né en 1504 à Bologne, m. en 1570, se fit connaître par les beaux ouvrages en stuc qu'il exécuta dans le château du T, à Mantoue, sous la direction de Jules Romain. En 1531, François I^er^ l'appela en France, où il exécuta, tant pour le roi que pour plusieurs grands personnages, une foule de travaux d'architecture et de peinture, entre autres les embellissements du château de Fontainebleau et l'anc. château de Meudon. C'est à tort qu'on lui a attribué les dessins du tombeau de François I^er^ dans l'église abbatiale de Saint-Denis; ils sont de Philibert Delorme; mais le Primatice en termina la sculpture en 1559. L'année suivante, il fit le projet du tombeau d'Henri II dans la même église. Primatice fut comblé d'honneurs et de biens par François I^er^, par François II, qui le nomma surintendant des bâtiments royaux, en 1559, et par Charles IX. Aidé de nombreux élèves, il donna une grande impulsion aux arts du dessin et fonda, avec Rosso, une école dite *École de Fontainebleau* qui eut sur l'art français une grande influence jusqu'à l'époque du Poussin, de Lebrun et de Lesueur. Le musée du Louvre possède un tableau du Primatice, *la Continence de Scipion;* il n'existe plus de lui, comme peinture décorative, que la galerie de Henri II à Fontainebleau. La *Galerie d'Ulysse*, dans le même palais, un de ses plus beaux ouvrages, n'a pas été respectée par le temps; on ne la connaît plus que par les gravures qui en ont été faites.

V. Vatout, *Hist. du château de Fontainebleau;* Bauchal, *le Louvre et les Tuileries*, 1882.

PRIMAUGUET. V. HERVÉ.

PRIME, la 1^re^ des heures canoniales, se dit immédiatement après Laudes. Elle était déjà connue du temps de St Basile.

PRIMEROSE (JACQUES), médecin, né à Bordeaux, m. dans le comté d'York en 1660, fils d'un Écossais protestant réfugié en France, dut à la libéralité de Jacques I^er^ de pouvoir faire ses études à Montpellier; reçu docteur en 1617, il s'établit en Angleterre et fut agrégé au collége d'Oxford. Il se montra adversaire acharné des découvertes d'Harvey sur la circulation du sang.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Exercitationes et animadversiones in librum de motu cordis*, ..., 1630, in-4°; *De vulgi erroribus in medicina*, ..., 1638, in-12; *de Morbis mulierum et symptomatis*, ..., 1655, in-4°; *de Febribus*, ..., 1658, in-4°; *de Morbis puerorum*, ..., 1659, in-12. D—G.

PRIMICIER, *Primicerius*, premier fonctionnaire dans un service quelconque, près des empereurs de Constantinople. Ce nom signifiait : le premier sur les tablettes de cire, *primus in cera*, où l'on inscrivait la liste générale des officiers. — Dans les églises cathédrales, le Primicier présidait au chœur et était chargé de maintenir l'ordre de l'office public. Ce nom fut aussi donné, sous la Restauration, au premier dignitaire du chapitre royal de Saint-Denis. C. D—Y.

PRIMIPILAIRE et **PRIMIPILE**, *Primipilaris*, ou *Primipilus*, ou *Primopilus*, centurion du premier manipule d'une cohorte, chez les Romains, et commandant de la cohorte. Il assistait au conseil de guerre, veillait sur le champ de bataille à la garde de l'aigle légionnaire. Le général et les tribuns nommaient les primipilaires. Le primipilat était l'une des quatre milices équestres. V. MILICES ÉQUESTRES, CENTURIONS. C. D—Y et G. L.—G.

PRIMIS ou **PREMNIS PARVA**, anc. v. d'Éthiopie; auj. Ibrim ou Dongolah.

PRIMORIE (LA), nom donné autrefois à une étroite bande au littoral de l'Adriatique, comprenant la péninsule d'Istrie, Cattaro et l'ancienne république de Raguse, qui faisait autrefois partie de la province de Dalmatie, entre la Croatie, l'Herzégovine et le Monténégro au N., l'Adriatique au S. et à l'O. G. H.

PRIMUS (ANTONIUS). V. ANTONIUS PRIMUS.

PRINCE, *Princeps*, espèce d'ancien titre créé, dit-on, par Romulus et qui désignait parmi les sénateurs, celui qui devait représenter le sénat quand il s'adressait au Rome. Après la suppression de la royauté, les patriciens conservèrent ce titre pour le sénateur inscrit le premier sur l'*album* ou tableau du sénat; il était purement honorifique; on ne le perdait pas avec la qualité de sénateur et il ne donnait d'autre privilége que d'être interrogé le premier dans les délibérations du sénat. A dater d'Auguste, le titre de *Prince du Sénat* fut toujours conféré à l'Empereur, et de là vint l'usage de désigner souvent le maître de l'Empire par le simple mot de *prince*, et la période des empereurs par celui de *Principat*. Sous la République, c'étaient les censeurs qui conféraient ce titre en dressant la liste du Sénat et, lorsque la place était vacante, choisissaient toujours un consulaire distingué par ses talents et par ses vertus; aussi, avant les empereurs, le titre de *Prince du Sénat* attirait toujours une très grande considération sur celui qui en était revêtu. C. D—Y.

PRINCE DE LA JEUNESSE, *Princeps juventutis*, titre que les chevaliers romains imaginèrent de donner à Lucius et à Caius, fils adoptifs d'Auguste, le jour où ces jeunes gens reçurent la toge virile. Ce titre fut donné aux enfants des empereurs, qui furent ainsi reconnus chefs des chevaliers. C. D—Y.

PRINCE DU SÉNAT, *Princeps senatus* ou *in senatu*. V. PRINCE.

PRINCES, *Principes*, soldats légionnaires de grosse infanterie, placés à la première ligne de bataille : d'où leur vint le nom de *Principes*, premiers. On en attribuait la formation à Romulus, qui en fit un corps de 1,000 hommes que Servius porta à 1,200. Ils avaient pour armure un casque d'airain, un *scutum* (V. *ce mot*), une cuirasse, une ocrea (V. *ce mot*) à la jambe droite, une épée, une javeline et deux javelots. Les changements introduits dans la tactique les firent mettre au deuxième rang, surtout quand Marius eut établi l'ordre de bataille sur deux lignes. C. D—Y.

PRINCE (**MONSIEUR LE**), titre qui, pris absolument et comme nom propre, servit à désigner, depuis le XVI^e^ siècle, le chef de la maison de Bourbon-Condé. Le premier qui l'ait porté est Louis de Condé, frère d'Antoine de Navarre et oncle de Henri IV. A la mort de Henri-Jules, dit le grand Condé, 1709, Louis XIV ne voulut pas que son fils, Louis, duc de Bourbon, prît le titre de Monsieur le Prince, comme c'était l'usage dans sa famille, et il le réduisit au titre de *Monsieur le duc*. (V. *ce mot*.) G.

PRINCE DES PRÊTRES, mot désignant, chez les Juifs : 1° le grand prêtre; 2° le chef d'une famille sacerdotale.

PRINCE DES SOTS. V. SOTIE.

PRINCE NOIR (LE). V. ÉDOUARD, prince de Galles.

PRINCE (ILE DU), ou **POULO-SEILAN**, une des îles de l'archipel Malais, au S. du détroit de la Sonde, par 6° 35' lat. S. et 102° 54' long. E.; ch.-l. Samadang. Fertile et bien boisée.

PRINCE (ILE DU), *Ilha do Principe*, île de l'Afrique portugaise, dans la baie de Biafra au N.-E. de l'île Saint-Thomas, à 220 kil. S.-S.-E. de Fernando-Po, par 1° 40' lat. N. et 5° 7' long. E. Ch.-l. San-Antão, qui a 2,438 hab.

PRINCE EDOUARD (ILE DU). V. ÉDOUARD (ILE DU PRINCE-).

PRINCE-DE-GALLES (ILE DU). V. GALLES (ILE DU PRINCE-DE-).

PRINCE-DE-GALLES (ARCHIPEL DU), archipel dépendant du territ. d'Alaska (États-Unis), dans l'océan Pacifique, sur la côte N.-O. de l'Amérique du Nord.

PRINCE-GUILLAUME-HENRI (ILE DU) ou **MATHIAS**, île de la Polynésie, au N.-O. du Nouv.-Hanovre, par 1° 32' lat. N. et 147° 10' long. E.; 99 kil. de tour. Très montagneuse et très boisée.

PRINCE-RÉGENT (PASSE DU), bras de mer, dans la partie N. de la mer Polaire, au S. du détroit de Barrow, par 73° lat. N. et 93° long. O., communiquant au golfe de Boothia. Découverte en 1819.

PRINCES (ILES DES), *Dardanelles*, petit archipel de la mer de Marmara, sur la côte asiatique à 21 kil. S. de Constantinople, par 40° 50' lat. N. et 26° 47' long. E., 9 îles, dont 4 habitées. Les plus grandes sont *Prinkipo* et *Chalki*: vallées fertiles en blé, fruits, vins. G. H.

PRINCES DU SANG, c.-à-d. *du sang royal*, titre que prirent,

à partir du xv^e siècle, les parents du roi de France. Dès le même temps, leur prééminence à la cour sur les pairs et sur tous les ordres de l'État était généralement reconnue, bien qu'aucune loi ne l'eût établie. Les rangs étaient réglés entre eux sur la proximité du lignage. Cette matière fut réglementée par une ordonnance de Henri III, déc. 1576, et par un édit de Louis XIV, mai 1711. Les princes du sang portaient le titre d'*altesse ;* ceux qui descendaient directement et par les mâles du roi régnant y ajoutaient l'épithète de *royale,* et les autres celle de *sérénissime.* B.

PRINCESSE-ROYALE (Iles de la), archipel sur la côte N.-O. de l'Amérique du N., par 51° 20'-53° lat. N.; 125 kil. sur 32. Il dépend de la Colombie anglaise (Dominion of Canada).

PRINCETON, v. des États-Unis (Illinois); 6,500 hab. Collège fondé en 1746. — Mines de houille. Victoire de Washington sur les Anglais en 1778.

PRINCEZA-DA-BEIRA. *V.* Campanha.

PRINCIPAL, nom donné aux chefs de la plupart des collèges dans l'anc. université de Paris. Un principal est aujourd'hui le chef d'un collège communal.

PRINCIPAT. *V.* Prince.

PRINCIPAUTÉ CITÉRIEURE, prov. du roy. d'Italie, baignée à l'O. et au S. par la mer Tyrrhénienne; 5,506 kil. carr.; 550,000 hab. Ch.-l. Salerne. On la nomme aussi *Province de Salerne.* Elle est divisée en 4 districts. Climat très doux, malsain dans quelques endroits où l'on cultive le riz. Sol montagneux, très fertile, mais mal cultivé; vins et fruits renommés. Elève de bétail. Elle est formée des parties de la Campanie, de la Lucanie et du Samnium des anciens.

PRINCIPAUTÉ ULTÉRIEURE, prov. du roy. d'Italie, 3,649 kil. carr.; 3[illegible],000 hab. On l'appelle aussi prov. d'Avellino, du nom de son ch.-l. Elle est divisée en 3 districts. Sol montagneux, coupé par de profondes et fertiles vallées. Bons vins; beaucoup de céréales, de maïs, d'olives et de châtaignes. Elle comprend une partie de l'anc. Samnium.

PRINCIPIA. *V.* Castramétation.

PRINGLE (Jean), médecin célèbre, né en 1707 à Stikel-House (Roxburgh), m. à Londres en 1782. Issu d'une famille noble et très considérée, il fit ses études à Leyde sous S'Gravesande, Albinus et Boerhaave, revint à Édimbourg en 1730 et y [illegible] philosophie. Il fut nommé en 1742 médecin ordinaire d'armée et, bientôt après, médecin en chef des armées britanniques, fit les campagnes de Flandre et d'Allemagne jusqu'en 1749 et revint alors à Londres en qualité de [illegible] du duc de Cumberland. En 1763, George III le [illegible] de la maison de la reine; il fut associé à [illegible] académies de l'Europe, et reçut les titres de [illegible] du roi et de président de la Société royale de Londres en 1772. Il s'est illustré par ses travaux sur les [illegible] des prisons et la dysenterie; il a soutenu que [illegible].

[illegible] *sur les maladies des* [illegible], Londres, 17[illegible], trad. [illegible] par Vicq d'Azyr [illegible]. B.

PRINTEMPS SACRÉ, *Ver sacrum,* nom donné, dans l'anc. [illegible] de certains guerriers qui, nés pendant [illegible] d'un printemps et voués à la divinité dont on [illegible], n'avaient point été immolés sur les autels, mais réservés pour former plus tard des colonies lointaines. Les Picentins, les Samnites et les Lucaniens devaient leur origine aux printemps sacrés des Sabins. (*V.* Mamertins.)

PRIOLO (Benjamin), historien, né en 1602 à Saint-Jean-d'Angély [illegible], était [illegible] d'une noble famille vénitienne. [illegible] de Mazarin, 1644, [illegible] secrétaire [illegible] de la Fronde. [illegible] *Libri VIII de rebus Gallicis* [illegible]; Paris, 1662, in-4°, 2e édit., *Libri VII,* [illegible] Leipzig, 1686. [illegible] qu'il avait vus; il a cherché à [illegible].

[illegible]

PRIOR [illegible] anglais, né en 1664 [illegible] à W[illegible], m. en 1721, [illegible] de Londres [illegible] Saint-[illegible] à la cour de [illegible] III [illegible], en [illegible] à La Haye [illegible] de Ryswick, 1697 [illegible] à Louis XIV. En 1712, il [illegible]

chevalier de Saint-Georges, et se retira ensuite à sa terre de Downhall. Il est enterré à Westminster. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Londres, 1733, 5 vol. in-12; on y remarque des odes en mémoire des victoires de Hochstædt et de Ramillies, un poème de *Salomon,* etc. Il y a peu d'imagination, mais de l'esprit, de la facilité, une grande correction et beaucoup d'art. Les poésies de Prior ont été traduites en français par l'abbé Yart. B.

PRIPET, riv. de la Russie d'Europe qui naît dans la Volhynie, coule au N.-E., puis à l'E., sépare les gouvernements de Grodno et de Minsk, traverse les marais de Pinsk où elle devient navigable et, se dirigeant ensuite au S.-E. à travers le gouvernement de Kiev, se jette dans le Dniéper, rive dr. à 70 kil. N. de Kiev, après un cours de 560 kil. Elle reçoit à droite la Wisowka, le Styr, l'Uy; à gauche la Pina, la Jaselda, le Morotsch et le Plitsch.

PRISCIEN, *Priscianus,* grammairien latin, né à Césarée dans la dernière moitié du v^e siècle, tint une école fameuse à Constantinople. On a de lui une *Grammaire* en 18 livres, publiée pour la première fois à Venise, 1470, travail très estimable, souvent mis à contribution par les grammairiens du moyen âge, et 7 autres ouvrages insérés par Putschius dans les *Grammaticæ latinæ auctores antiqui,* Hanau, 1605, in-4°. On lui attribue un traité intitulé : *Expositio in Theophrastum de sensu, phantasia et intellectu.* Il traduisit aussi en vers hexamètres le poème de Denys le Périégète (*V. ce nom*) et écrivit en vers : *de Ponderibus et mensuris; Anastasii laudes.* Ces trois derniers ouvrages ont été traduits pour la première fois en français par M. Corpet, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 2^e série, 1845. Tout ce qui reste de Priscien a été réuni par Krehl, Leipzig, 1819-20, 2 vol.

PRISCILLIEN, chef d'une secte qui se forma en Espagne vers la fin du iv^e siècle, et qui alliait les erreurs des gnostiques à celle des manichéens. Illustre par sa naissance, par sa fortune et par son éloquence, Priscillien convertit à sa doctrine l'évêque Hygin qui, le premier, lui avait déclaré la guerre. Condamné avec ses partisans au concile de Saragosse, 380, et chassé du pays, il y rentra pourtant, grâce à la protection intéressée de Macédonius. Mais quand Maxime eut usurpé la pourpre, les deux principaux adversaires du priscillianisme, Itace et Idace, firent traîner Priscillien à Bordeaux, puis à Trèves : là, le préfet du prétoire Évodius le condamna à mort, malgré les efforts de St Martin, qui conjurait Maxime d'épargner le sang des coupables. Le supplice de Priscillien et de quelques-uns de ses sectateurs, en 384, n'étouffa point l'hérésie. Persécutés par Honorius et par Théodose le Jeune, les priscillianistes existaient encore au vi^e siècle. M.

PRISCINIACUM, nom anc. de Brignais.

PRISCUS DE PANION, en Thrace, sophiste et historien grec, que Théodose II envoya comme ambassadeur à Attila. Ce qu'il avait écrit sur cette ambassade nous est parvenu et a été imprimé dans la *Byzantine* de Rome, 1829. C'est un modèle de clarté et, à ce qu'il semble, d'exactitude. Quelques nouveaux fragments relatifs au siège de Noviodunum et à la prise de Naissus ont été publiés par Wescher sous le nom de Priscus. (*Revue archéologique,* 1868, p. 86-94.) S. Re.

PRISCUS. *V.* Helvidius.

PRISE (Droit de), droit que les seigneurs féodaux s'attribuaient de prendre pour leur usage, chez leurs vassaux, les vivres, denrées et ustensiles dont ils avaient besoin. Ce droit était aussi exercé par les rois. Il fut aboli par les ordonnances de 13[illegible]5 et de 1357.

PRISES (Conseil des). *V.* Conseil.

PRISON DE L'ANCIENNE ROME, *Carcer.* Elle était sur la pente inférieure du mont Capitolin, au N.-E., au coin du Clivus de l'Asyle. Sa façade, tournée vers le Forum, se composait d'un grand mur lisse avec une porte au milieu. A l'intérieur, on trouvait une chambre quadrangulaire de 6 m. sur 6m,50 environ, haute de 4m,50 et voûtée en arc d'ogive. Sous cette chambre, il y avait un cachot circulaire de 5 m. de diamètre environ, sur 2 m. de hauteur, et couvert d'une voûte plate. Il était entièrement obscur, et n'avait d'autre entrée que par un trou circulaire percé dans le pavé de la prison supérieure, et où l'on mettait une échelle quand on voulait y descendre. La prison du haut s'appelait *Mamertine,* du roi Ancus Martius ou Mamercus, qui l'avait bâtie, et le cachot était nommé *Tullianum,* de Servius Tullius qui l'établit. Cette double prison ne servait qu'à l'exécution des criminels; on les amenait dans la Mamertine, puis on les jetait dans le Tullianum, où des bourreaux les mettaient à mort [illegible] Les cadavres étaient [illegible] et traînés jusque sur les degrés [illegible] [illegible] *Carcer* [illegible]

étage est aujourd'hui une église : la Mamertine, sous le vocable de *St Joseph*, le Tullianum, sous celui de *St Pierre dans la prison*, parce que, suivant la tradition, les apôtres Pierre et Paul furent détenus dans ce cachot avant de subir le martyre, et y baptisèrent les compagnons de leur captivité avec l'eau d'une source que leur prière y fit jaillir. Ces deux églises furent consacrées en 1539. C. D—Y.

PRISSE (Albert-Joseph-Florent, baron), né en 1788 à Maubeuge, d'une famille anglaise que les persécutions du règne de Charles II avaient contrainte de se réfugier dans le Hainaut, m. en 1856, fit ses études au lycée de Bruxelles, entra à l'École militaire de Fontainebleau et fit, depuis 1809, plusieurs campagnes dans les chasseurs à pied de la garde impériale. Il devint capitaine au corps des ingénieurs topographes en 1813, quitta le service à la chute de l'Empire, le reprit, en 1817, dans l'armée des Pays-Bas et y renonça encore en 1828 pour prendre à Namur la direction des mines du Luxembourg. Il participa à la révolution belge, fut nommé, sous le gouvernement provisoire, lieutenant-colonel, puis colonel d'état-major, et chargé de la première organisation du dépôt de la guerre. Le roi Léopold le prit pour aide de camp, le nomma général-major en 1834, puis gouverneur militaire de la province d'Anvers. Prisse signa, en 1842, le traité qui a établi les délimitations de la Belgique et des pays limitrophes, ainsi que la convention qui régla la navigation intérieure avec la Hollande. Lieutenant général et ministre de la guerre en 1845, il réorganisa le personnel du service sanitaire, établit un service médical gratuit pour les officiers pensionnés, etc., et créa la section d'état-major chargée de dresser la carte de la Belgique. Enfin, depuis 1847, il fut gouverneur de la résidence royale, commandant de la 2e division territoriale et directeur des études des princes fils du roi. B.

PRISREND. *V.* Perserin.

PRISTINA ou **PIRISTINA,** *Vicianum*, v. de Bosnie, prov. ottomane occupée par les Autrichiens, à 160 kil. N.-E. de Scutari, sur un affluent de l'Ibar; environ 10,000 hab., dont beaucoup de Turcs. Évêché catholique oriental.

PRIVAS, *Privatum*, ch.-l. du dép. de l'Ardèche, à 667 kil. S.-S.-E. de Paris, sur un coteau près de l'Ouvèze; 7,921 hab., église protestante, collège, bibliothèque, école normale primaire. Mal bâtie, sauf quelques constructions modernes; fabr. de soie ouvrée, couvertures, lainages; distilleries d'eau-de-vie; commerce de soie, cuirs, houille, tanneries; châtaignes, truffes, porcs gras, beurre, fromages, gibier. Les environs sont très beaux; culture de la vigne et du mûrier. — Privas, capitale du pays des Boutières, au moyen âge, se forma vers le XIIe siècle autour d'un château fort. Louis XIII l'assiégea en 1629, la prit aux calvinistes et rasa ses fortifications.

PRIVERNUM, auj. *Piperno Vecchio*, ville du pays des Volsques, dans l'anc. Latium, prise de bonne heure et colonisée par les Romains, avait des vins renommés.

PRIVILÈGES, *Privilegium*, nom que les anc. Romains donnaient à une loi qui n'était pas d'un intérêt général, mais ne concernait que des individus; par exception, la loi qui conféra à Pompée un pouvoir si étendu pour la guerre des Pirates, était un privilège. C. D—Y.

PRIVILEGIO GENERAL, grande charte de l'Aragon, accordée par Pierre II, 1283, qui dut céder à *l'union solennelle* des nobles et des bourgeois. C'est moins une charte nouvelle que la confirmation de coutumes et de privilèges déjà anciens dans le pays. Par elle, l'inviolabilité du citoyen devant la loi s'établit en même temps que l'indépendance de la nation devant le monarque; le droit privé se fonde avec le droit politique, et les souverains, cédant à la nécessité ou à la force, confirment à chaque règne ces bases de toute constitution libre. Le grand Justiza d'Aragon, aidé d'un conseil de nobles de tous degrés et de bourgeois et députés des villes, prononcera sur tous les procès au terme des *fueros* d'Aragon; des représentants de tous les ordres de l'État siégeront dans les conseils du roi et décideront avec lui de la guerre ou de la paix et des intérêts généraux du pays; l'Aragon n'aura que des juges indigènes : toute juridiction royale, haute et basse, sera proscrite hors des domaines royaux; aucun fief ne sera retiré par le roi sans jugement du Justiza et de son conseil. Les nobles ne sont pas tenus à servir hors du royaume ni au delà de la mer pour les fiefs qu'ils tiennent du roi. Aucun péage nouveau ne sera établi et toutes les prohibitions de sortie seront abolies. Enfin les Cortès générales d'Aragon s'assemblent une fois chaque année à Saragosse, et les membres de l'Union se réservent de présenter au roi, en temps et lieu, les autres demandes qu'ils pourraient avoir à lui faire. H.

PRIX DÉCENNAUX, prix institués, en 1804, par Napoléon Ier pour les savants, les littérateurs, les artistes, les industriels et les agriculteurs qui se seraient le plus distingués pendant une période de dix ans. Les juges étaient choisis [illegible]. Ces prix ne furent [illegible] en 1810.

PRIZZI, v. de Sicile, prov. de Palerme; [illegible] hab.

PROBALINTHE, dème de l'Attique, au N.-E. de Marathon et près de la côte orientale, auj. *Vrana*. Avec Marathon, Œnoé et Tricorythos, il formait la Tétrapole marathonienne. C. P.

PROBOLINGO, v. hollandaise fortifiée sur la côte N. de de l'île de Java, à 25 kil. O.-S.-O. de Passarouang. Très importante par sa situation au centre de la culture du sucre. Nombreuses ruines. Cette ville fut le refuge du bouddhisme, après l'introduction de l'islamisme dans la Malaisie. G. H.

PROBOULEUMA, nom que portait, dans le droit politique de l'anc. Athènes, l'approbation préalable donnée par le Sénat à un projet de loi qui devait ensuite être porté devant l'assemblée du peuple. S. Re.

PROBOULOI, magistrats d'un caractère oligarchique institués dans certaines cités grecques, entre autres à Athènes après l'expédition en Sicile, à titre de comité exécutif ou de défense nationale. S. Re.

PROBUS (Marcus-Aurelius-Valerius), empereur romain, 276-282, né vers 232 à Sirmium (Illyrie) d'une famille obscure, servit avec distinction dans les armées sous les règnes d'Aurélien et de Tacite et fut proclamé Auguste par les soldats. Il refoula les Sarmates dans leurs déserts, vainquit les Isauriens, apaisa des troubles dans la Haute-Egypte, délivra la Gaule des ravages des Germains, transporta sur les bords du Pont-Euxin plusieurs milliers de Francs et défit les usurpateurs Saturninus en Orient, Bonosus et Proculus dans les Gaules. L'Empire étant pacifié, il fit travailler ses soldats à couvrir de vignes les coteaux de la Gaule, à creuser des canaux de desséchement en Pannonie. L'intention qu'il manifesta de licencier une partie des armées, et surtout sa sévérité, mécontentèrent les légions, qui le massacrèrent à Sirmium.

PROBUS (Valerius), grammairien latin du IIe siècle de notre ère. On a de lui : des *Commentaires sur Virgile*, souvent cités par Servius, publiés par Keil, Leipzig, 1848 et des *Grammaticæ institutiones*, dans *le Corpus grammatic. latin.* de Lindemanum, Leipzig, 1831.

PROCACCINI (Ercole), dit *l'Ancien*, peintre d'histoire, né à Bologne en 1520, m. en 1591, ouvrit à Parme une école de peinture devenue célèbre. Il avait peu de perspective et de dessin, mais une couleur facile.

PROCACCINI (Camille), fils aîné du précédent, né à Bologne en 1547, m. en 1625, eut une étonnante fécondité d'invention et fut le rival des Carrache. Parmi ses œuvres, on cite *David jouant de la harpe*, à la cathédrale de Milan ; le *Jugement dernier*, fresque dans l'église Saint-Procolo à Reggio; *l'Adoration des Mages; St Roch guérissant les pestiférés*, au dôme de Florence; *le Couronnement de la Vierge*, etc.

PROCACCINI (Giulio-Cesare), frère du précédent, né en 1548 à Bologne, m. en 1626, étudia spécialement les ouvrages du Corrège. On estime de lui un *Passage de la mer Rouge*, dans l'église Saint-Victor à Milan. Le musée du Louvre possède le tableau où il a le mieux imité la manière du Corrège, *la Vierge et l'enfant Jésus adoré par St François d'Assise, St Jean-Baptiste et Ste Catherine*.

PROCACCINI (Carlo-Antonio), frère des deux précédents, s'est fait un nom comme paysagiste et peintre de fleurs et de fruits.

PROCACCINI (Ercole), dit *le Jeune*, neveu des deux précédents, né à Milan en 1596, m. en 1676, élève de son oncle Jules-César, ouvrit une académie qui fut très fréquentée.

PROCACCINI (Andrea), peintre, élève de Carlo Maratta et graveur à l'eau-forte, né à Rome en 1667, m. en 1734, peignit un *Daniel* dans l'église Saint-Jean-de-Latran à Rome, fut appelé en Espagne, où il obtint le titre de peintre du cabinet du roi, et orna les palais royaux d'un grand nombre d'ouvrages estimés.

PROCAS, roi d'Albe-la-Longue, fut père de Numitor et d'Amulius.

PROCESSION, marche solennelle faite, soit dans l'intérieur, soit au dehors de l'église, par le clergé et le peuple, en chantant des prières. Les processions étaient en usage chez les païens. On croit qu'elles furent introduites dans l'Église chrétienne au temps de Constantin. St Mamert, évêque de Vienne (Dauphiné), établit les processions des Rogations (*V. ce mot*) en 474. Le pape Agapet institua celles des dimanches en 530. On attribue celles de St Marc, des Rameaux et de la Chandeleur à St Grégoire le Grand; celle du St Sacrement doit son origine à Jean XXII; Louis XIII institua en France celle de l'Assomption en 1638.

PROCIDA (Jean de), gentilhomme salernitain, né dans l'île de Procida, près de Naples, vers 1225, m. après 1302. Médecin et ami de l'empereur Frédéric II et de son fils Manfred, il fut banni de Naples par Charles d'Anjou, 1268, se re-

tira en Sicile, et, témoin de l'oppression de ses compatriotes, résolut de les délivrer. Il fit entrer dans ses projets Pierre III d'Aragon, qui avait épousé Constance, fille de Manfred, et l'empereur grec Michel Paléologue, menacé par les armements du roi de Naples. On raconte qu'il parcourut la Sicile, déguisé en moine, pour ourdir une conspiration contre les Français. Il ne paraît pas cependant qu'il ait provoqué ou prémédité le massacre des *Vêpres siciliennes*, 30 mars 1282; mais il sut en profiter. La Sicile, soulevée contre Charles d'Anjou, se donna à Pierre III, et Procida conserva jusqu'à sa mort la confiance des princes aragonais. G.

PROCIDA, anc. *Prochyta*, île du royaume d'Italie, dans la mer Tyrrhénienne, entre l'île d'Ischia et le cap Misène; 4 kil. 800 de long, et un peu plus de 1 kil. 600 de large; 14,709 hab. Sol très fertile. Ch.-l. Procida, v. fortifiée et très commerçante sur la côte S.-E. Patrie de Jean de Procida.

PROCLÈS, roi de Sparte, fils d'Aristodème, régna conjointement avec son frère Eurysthène. Ses descendants sont appelés *Proclides*, ou encore *Eurypontides*, d'Eurypon, un des successeurs de Proclès.

PROCLUS, philosophe de l'école d'Alexandrie, né à Constantinople l'an 412 après J.-C., m. l'an 485, était Lycien d'origine. Après avoir reçu sa première éducation dans la maison paternelle, il alla étudier à Alexandrie. De là il se rendit à Athènes, où enseignaient Plutarque, fils de Nestorius, et Syrianus. Il apprit le néoplatonisme de la bouche de ces maîtres, adopta le genre de vie des pythagoriciens et se fit initier aux secrets de la magie et de la théurgie. Son zèle mystique le porta à étudier les vers orphiques, les oracles chaldéens, les cérémonies et les rites de toutes les religions anciennes. Doué d'une grande mémoire, d'une imagination vive et d'un esprit pénétrant, il se fit bientôt un nom illustre, et succéda à Syrianus dans la direction de l'école d'Athènes; de là lui vint le surnom de *diadochos*, successeur. Son enseignement eut un grand succès, et l'école d'Alexandrie lui dut son dernier éclat. Interprète et défenseur des fables du paganisme et des traditions anciennes, il cherchait à les expliquer et à les fondre ensemble dans un vaste éclectisme. Sa maxime était qu'un philosophe doit embrasser toutes les religions en se pénétrant de leur esprit. Il pratiquait lui-même les cérémonies païennes et s'intitulait l'hiérophante universel. Il composa des hymnes à la louange des dieux; aussi se disait-il honoré de leur apparition et de leur protection spéciale, ce qui ne le garantit pas des infirmités de la vieillesse. Proclus, malgré les écarts de son esprit et les mauvais côtés de sa doctrine, n'en est pas moins un des grands philosophes de l'antiquité; il représente, avec Plotin, la philosophie d'Alexandrie à sa plus haute puissance. Son mérite supérieur est d'avoir donné au système alexandrin, c.-à-d. au mysticisme et au panthéisme de cette école, sa forme méthodique et définitive. Ses principaux ouvrages, qui sont des commentaires de Platon, contiennent toute une [illegible] nouvelle et complète. Son système, qui [illegible] en beaucoup de points à celui de Plotin, en diffère cependant en d'autres et lui est supérieur : ainsi sa Trinité, base de sa [illegible] et sur laquelle repose également toute sa philosophie, se compose aussi de 3 hypothèses, *l'un, l'esprit, l'âme*. Mais le premier de ces principes, au lieu d'être une unité vide, contient virtuellement les deux autres et leur communique l'intelligence, le mouvement, la vie. Les autres parties de sa philosophie, la psychologie et la morale, renferment des analyses d'une haute valeur et des préceptes d'une grande pureté à côté de beaucoup d'erreurs et des conséquences qu'entraîne le mysticisme. Proclus avait composé de nombreux écrits mathématiques, astrologiques, [illegible]iques, [illegible]; la plupart sont perdus ou ensevelis dans les bibliothèques. Plusieurs de ses écrits philosophiques ont été publiés par V. Cousin, sous le titre de : *[illegible]*..., 1820-27, 6 vol., avec trad. latine, et par Creuzer, sous celui de : *[illegible] philosophiae ac theologiae [illegible] doctrina, seu Procli Diadochi et Olympiodori [illegible]*, [illegible], 1821-25, 4 vol. Auparavant, quelques œuvres avaient paru dans le recueil de [illegible] Portus : *in Theologiam Platonis libri VI, una cum Marini [illegible] Procli et Procli [illegible] theologica*, [illegible], Hamb., 1618, in-fol.; *Commentariorum in Platonis [illegible]* libri V, [illegible], Bâle, 1542; Raph. Maffei, *Commentarii [illegible] moralis [illegible] et partes facultatesque animi*, Rome, 1542; [illegible], *Compendiaria de motu disputatio*, [illegible], Bâle, 1545; *Liber de Causis*, *cum commentario Thomæ Aquinatis*, [illegible], 14[illegible], in-fol.; *de [illegible] Daemone, de Sacrificio et Magia*, Venise, 1497-1516. [illegible] [illegible]-Preuss, [illegible], I, p. [illegible]

[illegible] *Platon*, 18[illegible]. A. Berger, *Proclus, Exposition de sa doctrine*, 18[illegible].

B[illegible] et S. RE.

PROCLUS (SAINT), patriarche de Constantinople de 434 à 446, fut disciple de St Jean Chrysostome, dont il fit transporter les restes à Constantinople, combattit Nestorius et jouit d'un grand crédit auprès de Théodose II. Fête, le 24 octobre.

On a de lui des Homélies, des Épîtres, etc., publiées à Rome, 1630, in-4°, insérées en latin dans la *Bibliothèques des Pères*, et trad. en français par Fontaine, à la suite de Clément d'Alexandrie, Paris, 1696.

PROCLUS, physicien grec. Quand Anastase Ier fut assiégé dans Constantinople par Vitalien, en 515, il se servit, pour brûler la flotte de ce dernier, d'une composition chimique dont les effets étaient analogues à ceux du feu grégeois employé plus tard.

PROCNÉ, fille de Pandion, roi d'Athènes, épousa Térée, roi de Thrace, et en eut Itys. Térée fit violence à Philomèle, sœur de Procné et lui coupa la langue. Philomèle fut transformée en rossignol, Procné en hirondelle, Térée en huppe et Itys en faisan. Les tragiques grecs ont souvent traité cette histoire. S. RE.

PROCONÈSE, *Proconesus*, île de la Propontide, tirait son nom de la multitude de daims (*Prox*) qu'elle renfermait. Les Milésiens, ou, selon d'autres, les habitants de Cyzique y avaient fondé une ville du même nom que l'île. Elle était célèbre par ses marbres blancs, qui lui ont fait donner son nom actuel de *Marmara*, étendu aujourd'hui à toute la mer appelée par les anciens Propontide. C. P.

PROCONSUL, *Proconsul*, en grec *anthypatos*, gouverneur de province chez les anc. Romains. Pendant plusieurs siècles, les deux consuls suffirent au gouvernement de la République, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur; mais lorsque Rome commença d'étendre son pouvoir au loin, et que les conquêtes engendrèrent les guerres, il fallut créer des lieutenants des consuls pour commander les armées dans les provinces éloignées, en même temps que les consuls faisaient la guerre sur d'autres points; ces nouveaux magistrats furent appelés *proconsuls* (de *pro consule*), parce qu'ils représentaient en quelque sorte les consuls dans leurs missions et avaient la même puissance. Vers la fin de la République, les consuls restèrent à Rome, et le sénat n'envoya plus au dehors que des proconsuls ou des préteurs ou propréteurs investis du pouvoir proconsulaire. Les consuls, en sortant de charge, devenaient de droit proconsuls, et le sénat leur assignait une province non pacifiée. La République donnait aux proconsuls 2 ou 3 légats ou lieutenants, une suite nombreuse d'officiers, une forte somme pour frais de mission et le droit de prélever partout sur leur passage des prestations en nature. Un proconsul avait dans sa province, outre le pouvoir militaire, le pouvoir civil et judiciaire; c'était un véritable roi, et presque toujours un tyran qui abusait de sa puissance pour s'enrichir par des spoliations. Sa charge durait 1 an, à dater du jour où il en prenait possession dans la province; quelquefois il était prorogé pour une 2e année. Soixante jours après l'expiration de sa mission, il devait apporter à Rome, au Trésor public, ses comptes de dépenses. Sous les empereurs il n'y eut plus de proconsuls que pour une partie des provinces. (V. PROVINCES.) Au temps où fut rédigée la *Notitia dignitatum* (V. *ce mot*), c'est-à-dire sous Honorius, il n'y avait plus que 2 proconsuls, à Pergame et à Carthage, pour les deux prov. d'Asie et d'Afrique propres.

Waddington, *Fastes des prov. asiatiques*; Klein, *les Fonction. provinciaux de l'État rom. jusqu'à Dioclétien*, 1878. C. D—Y et G. L. G.

PROCOPE, historien grec, né à Césarée (Palestine) vers le commencement du VIe siècle, m. vers 565, fut d'abord rhéteur et sophiste à Constantinople; suivit, dès 526, Bélisaire dans presque toutes ses campagnes comme secrétaire et devint préfet de Constantinople en 562. Il a laissé une grande *Histoire*, contenant en 8 livres le récit des guerres de Justinien contre les Perses (liv. I et II), les Vandales (III et IV) et les Goths (V, VI et VII; le VIIIe, mêlé); les 7 premiers livres ont paru sans doute en 555; l'ouvrage d'Agathias le continue. Procope se montre exact et parfois judicieux; souvent il a été témoin oculaire. Écrivant sous le despotisme, il ne dit pas tout, il est vrai, mais il respecte assez bien la vérité. Il imite de loin Hérodote, non seulement par ses digressions et ses fréquents discours, mais par le style même. On lui doit aussi un ouvrage *des Édifices*, en 6 liv., composé vers 560 et contenant une énumération, quelquefois très sèche, des monuments publics élevés sous Justinien. Enfin, dans des [illegible] ou *Histoire secrète*, ouvrage posthume, il s'abandonne [illegible] rancune longtemps contenue contre les puissants de son temps; il le fait avec colère, amertume, [illegible]; mais il nous donne, sur les plus secrets [illegible] de son époque, des lumières inappréciables; [illegible] dans l'interprétation des actions [illegible] et des caractères, mais exact, selon toutes les apparences, [illegible] sition des détails. Une *Histoire des affaires de l'[illegible] sous Jus-*

tinien, annoncée à plusieurs reprises dans cet ouvrage, n'a pas encore été découverte.

[illegible]

PROCOPE, parent de Julien l'Apostat et d'une illustre famille de Cilicie, se révolta contre Valens à Constantinople en 365, prit le titre d'empereur, mais fut défait dans la Phrygie Salutaire, abandonné de ses soldats et décapité en 366.

PROCOPE DE GAZA, rhéteur et théologien grec du VIe siècle, a laissé : *Explication des Proverbes de Salomon*, en manuscrit, à la Bibliothèque nationale de Paris ; *Commentaire sur Isaïe*, publié en grec et en latin par J. Curterius, Paris, 1580 ; *Scolies sur les Rois et sur les Paralipomènes*, grec lat., Leyde, 1620 ; *Panégyrique d'Anastase*, dans la *Byzantine* de Bonn, 1829 ; *Lettres*, dans les *Épistolographi* de Hercher, 1873, etc.

PROCOPE *le Grand* ou *le Ras*, et PROCOPE *le Petit*, de la secte des Hussites, commandaient l'un aux Thaborites et l'autre aux orphelins. Æneas Sylvius et Balbinus font de ces deux guerriers un portrait effrayant. Procope le Grand avait été aide de camp de Ziska, qui l'avait surnommé *l'Hercule de la Bohême* ; il battit les troupes de l'empereur Sigismond à Tauss, 1431. Il se rendit au concile de Bâle en 1433. L'un et l'autre périrent l'année suivante, dans la défaite de Bœhmisch-brod. M.

PROCOPE-COUTEAU (MICHEL COLTELLI, DIT), médecin, né à Paris en 1684, d'un noble de Palerme, m. en 1753, écrivit des poésies fugitives et quelques pièces de théâtre (*Arlequin balourd*, 1719 ; *l'Assemblée des Comédiens*, 1724 ; *les Fées*, 1736 ; *Pygmalion*, 1741, etc.). — Son père avait ouvert à Paris, dans la rue de l'Ancienne-Comédie, le *café Procope*, qui existe encore, où se réunissaient les littérateurs et les nouvellistes, et qui eut sous ce rapport une véritable célébrité au XVIIIe siècle.

PROCRIS. V. CÉPHALE.

PROCRUSTE ou PROCUSTE, brigand de l'Attique, étendait ses victimes sur un lit de fer, leur coupait l'extrémité des jambes lorsqu'elles dépassaient ce lit, ou les tirait, à l'aide de cordes, lorsqu'elles étaient plus courtes. Thésée le mit à mort en lui infligeant le même supplice.

PROCULUS, jurisconsulte romain, contemporain de l'empereur Néron, était élève de Labéon. Ses disciples, dits *Proculéiens*, formèrent une école rivale des *Sabiniens* ou *Cassiens*. Partageant les idées stoïciennes, ils n'admettaient comme base du droit que les principes éternels de la raison, et inclinaient à regarder comme égales toutes les infractions à la règle.

PROCURADORES, nom donné, pendant le moyen âge, aux députés des villes dans les Cortès espagnoles.

PROCURATEUR, *Procurator*, homme de condition libre, chargé, chez les anc. Romains, de tenir les comptes d'une grande villa d'exploitation et de l'administrer. Il y demeurait et avait sous ses ordres le *Villicus*. (*V. ce mot.*) C. D—Y.

PROCURATEUR, *procurator*, en grec *épitropos*, fonctionnaire de l'empire romain qui était toujours ou un chevalier ou un affranchi de l'empereur. Les procuratèles formaient le second échelon dans la carrière équestre. (V. CURSUS HONORUM.) Elles étaient très nombreuses ; les principales peuvent se répartir en 4 catégories.

1° Pour le service de la maison impériale ; — confiées le plus souvent à des affranchis : *Procurator castrensis*, intendant général du palais à partir de Claude ; *a libellis*, secrétaire particulier de l'empereur ; *munerum*, chargé de la distribution des cadeaux faits par le prince ;

2° Pour l'administration des finances : *Procurator vigesimæ hereditatium*. (V. VICESIMA, *Vicesima hereditatium*.) — *Procurator*, chargé de percevoir l'impôt direct dans les provinces impériales, comme les questeurs dans les provinces du Sénat. — *Quadragesimæ*, chargé de percevoir un impôt de douane antérieure ;

3° Pour les services publics : *Procurator ad alimenta*, pour le service de la loi alimentaire de Nerva et de Trajan. — *Annonæ* à Ostie, pour le service des approvisionnements de Rome. (V. ANNONE.) — *Aquarum*, ou *operum publicorum*, etc. [illegible], sous les ordres des différents curateurs (V. *ce mot*) chargés des ces services ;

Entre tous ces procurateurs il n'y avait aucune hiérarchie ; on pouvait exercer indifféremment l'une ou l'autre de ces procuratèles ;

4° Pour l'administration de quelques provinces. Certaines provinces impériales, sans légions, étaient gouvernées par des membres de l'ordre équestre, comme en Judée jusqu'en 70 ap. J.-C., dans le Norique [illegible], les Alpes Cottiennes, la Thrace, jusqu'à Trajan, et la Mauritanie. G. L.-G.

PROCURATEURS DE SAINT-MARC, anc. magistrats de Venise [illegible] ; ils avaient [illegible] les biens de l'église de Saint-Marc, [illegible] des orphelins et des hommes qui mouraient *ab intestat* ; ils étaient les gardiens des archives de la République. Cette fonction était [illegible].

PROCURATION (Droit de), droit qu'avaient autrefois les évêques, archidiacres et doyens ruraux, de [illegible], eux et leur suite, chez les curés dont ils inspectaient les paroisses. Il fut réglementé par un concile de Latran en 1179. On finit par le convertir en une taxe pécuniaire.

PROCUREURS (du latin *Procurator*, qui prend soin des intérêts d'un autre), officiers publics dont la fonction était de comparaître en jugement pour les parties, [illegible] leurs causes et de [illegible]. [illegible] procureurs n'avaient point de caractère officiel [illegible] de simples mandataires ; et devant les [illegible], il fallait une autorisation spéciale pour plaider par procureur. Une ordonnance de 1290 dispensa les évêques, [illegible], chapitres, cités et villes de comparaître en personne au Parlement. En 1298, Boniface VIII demanda la même dispense pour les religieux, abbesses et prieures. La dispense se [illegible] peu à peu s'étendre à tout le monde, et il y eut auprès des cours de justice des procureurs en titre. Il y en avait au Châtelet de Paris en 1327. En 1342, les procureurs au parlement de Paris, au nombre de 27, formèrent une confrérie. Comme ils se multiplièrent à l'excès, Charles V les révoqua tous et en fixa le nombre à 40 pour le Châtelet, 1378. Cette ordonnance ne fut guère respectée, et Charles VI, Louis XII, François Ier, Charles IX, Henri IV, durent mettre aussi des limites aux réceptions de procureurs. En 1580, les charges de procureurs, dans les juridictions royales, furent déclarées héréditaires et à la collation du roi, tandis qu'auparavant les juges pouvaient instituer des procureurs. Un édit de Louis XIII, 1620, déclara qu'au roi seul appartiendrait désormais le droit d'établir des procureurs dans les cours et juridictions royales. À partir de 1620, les procureurs furent établis en titre d'offices, excepté dans les juridictions consulaires, où il n'y avait que des *postulants*, et dans les juridictions seigneuriales, où les procureurs étaient révocables et où l'on n'était pas tenu de les employer. Il y en eut 400 pour les diverses juridictions de Paris. Pour être procureur, il fallait être laïque, âgé de 25 ans accomplis, avoir travaillé pendant 10 ans en qualité de clerc chez un procureur et être inscrit sur les rôles de la basoche du Palais. Les procureurs prenaient le titre de *maître*, et portaient au Palais la robe noire à grandes manches, le rabat et le bonnet carré. Ils jouissaient du privilège de *committimus* (V. *ce mot*), et avaient rang dans les cérémonies après les avocats. Supprimés à la Révolution, ils furent remplacés ensuite par les *avoués*. (V. *ce mot.*) — Pendant la Révolution, on établit, dans chaque ch.-l. de département un *procureur général syndic* ; dans chaque district, un *procureur syndic* ; dans chaque municipalité, un *procureur de la commune*. — Le nom de *procureur* est donné, depuis Philippe le Bel, à des magistrats du parquet qui exercent les fonctions du ministère public près les cours et tribunaux. Il y avait avant 1789 un *procureur général* pour chaque cour souveraine, un *procureur du roi* dans la plupart des tribunaux inférieurs. La Révolution supprima ce titre, qui reparut définitivement sous le premier empire : il y a aujourd'hui un *procureur général* à la Cour de cassation, à la cour des comptes et dans les cours d'appel, un *procureur de la république* (*procureur impérial* ou *procureur du roi*) dans les tribunaux de 1re instance. B. et E. D—Y.

PROCUREUR FISCAL. V. FISCAL.

PROCUSTE. V. PROCRUSTE.

PRODICTATEUR, *Prodictator*, magistrat qui fut nommé une seule fois, à ce que l'on conjecture, l'an de Rome 536, après la bataille de Trasimène, pour tenir lieu d'un dictateur. Les consuls pouvaient seuls nommer le dictateur ; or, l'un était tué, l'autre était absent de Rome ; [illegible] ; le sénat tourna la difficulté en faisant [illegible] un prodictateur qui eût tous les pouvoirs d'un dictateur. Ce personnage, mentionné par Tite-Live, avec le titre de *prodictator* (XXII, 31), ne porte que celui de *dictator* sur les Fastes capitolins. C. D—Y et G. L.-G.

PRODICUS, sophiste grec, né à Iulis dans l'île de Céos, disciple de Protagoras, [illegible] à Athènes vers 430 av. J.-C. [illegible] d'Aristophane, il fut traduit en justice [illegible]. On a mis Socrate au nombre de ses disciples. Prodicus partagea avec Protagoras et Gorgias [illegible] mis en ordre et [illegible]. Xénophon nous a conservé [illegible] le *Choix d'Hercule* [illegible] la fois par le Vice et la Vertu. Il nous reste encore, dans l'*Axiochus* de Platon, l'extrait ou l'analyse d'une harangue de

Prodicus contre la crainte de la mort. Il avait composé un *Traité des synonymes* et divers ouvrages sur la rhétorique.

V. Cobbens, *Xenophontis Herculis Prodicius*, etc., Leipz., 1797; Bœttiger, *Hercules in bivio*, Leipz., 1829.

PRODROME (Théodore). *V.* Théodore.

PROÈDRES. *V.* Prytanes.

PROEISPHORA, avance que les riches citoyens d'Athènes étaient tenus de faire dans la perception de l'impôt sur le capital; ils se faisaient rembourser ensuite par les contribuables au nom desquels ils avaient consenti l'avance. S. Re.

PROERESIUS ou **PROER**, philosophe et rhéteur arménien, fut appelé à Athènes pour succéder au rhéteur Julien, vers l'an 343, et eut pour élèves St Basile, St Grégoire de Nazianze, Julien l'Apostat, Eunape, etc. Sa renommée parvint à Constance Chlore, qui l'appela dans les Gaules, puis l'envoya à Rome, où le peuple lui éleva une statue avec cette inscription : *Regina rerum Roma regi eloquentiæ*. De Rome il retourna à Athènes où il occupa de nouveau sa chaire jusqu'à l'âge de 85 ans. Il existe en grec une épigramme de St Grégoire de Nazianze, dédiée à Proéresius. C—a.

PROEROSIES (du grec *prô*, avant, et *aroô*, je laboure), fêtes des anciens Athéniens en l'honneur de Cérès, ainsi nommées parce qu'elles précédaient le temps des semailles.

PRŒTIDES, filles de Prœtus, se comparèrent à Junon, furent frappées de démence et se crurent changées en génisses. Mélampe, pour les guérir, exigea les deux tiers du royaume d'Argos.

PRŒTUS, roi d'Argos, fils d'Abas, enleva le trône à son frère aîné Acrisius. Il en fut bientôt chassé, se retira auprès d'Iobatès, roi de Lycie, dont il épousa la fille Sthénobée, revint combattre Acrisius et se saisit de Tyrinthe, où il régna jusqu'à sa mort.

PROFÈS, religieux qui a prononcé ses vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Il a dès lors voix au chapitre.

PROGNÉ. *V.* Procné.

PROLETAIRE, citoyen romain de la dernière classe du peuple, ainsi nommé parce qu'il ne contribuait à la force de l'État que par ses enfants (*proles*). Il était exempt de la milice, excepté dans les cas de levées tumultuaires. (*V.* Levées.) C. D—y.

PROMACHOS, surnom d'Hercule à Thèbes, de Mercure à Tanagre et peut-être de Minerve sur l'Acropole d'Athènes. Une statue de Minerve par Phidias, sur l'Acropole d'Athènes, est généralement appelée par les modernes *Athena Promachos*; mais ce nom ne se rencontre que chez un auteur byzantin sans autorité. S. Re.

PROME ou **ROME**, v. de la Birmanie anglaise, territ. de Pegu, sur la rive g. de l'Irraouaddy; environ 3[illegible],000 hab. Autrefois fortifiée et importante. Comm. de bois de tek, grains, huile, [illegible], fer, ivoire. Riz et coton. Les Anglais la prirent en 1825, puis en 1852, et l'ont gardée depuis. On projette de la relier à Rangoun par un chemin de fer. G.H.

PROMETHEE, fils de Japet et de Clymène, une des Océanides, combattit pour Jupiter dans la guerre contre les Titans. Quand le roi des dieux porta Minerve dans son cerveau, ce fut Prométhée qui lui ouvrit la tête d'un coup de hache. Malgré ces services, il encourut sa colère. Selon les uns, il ravit le feu céleste pour animer l'homme formé par ses mains du limon de la terre; selon d'autres, il immola deux taureaux, enleva leurs peaux avec adresse, plaça dans l'une les os, dans l'autre les chairs, et dit à Jupiter de choisir; le dieu se trompa et prit les os. Pour se venger, Jupiter retira le feu aux mortels, mais Prométhée le déroba au ciel et rendit aux hommes ce principe de leur industrie. Irrité de nouveau, Jupiter ordonna à Vulcain de former une femme du limon de la terre. Vénus, Minerve, Mercure, les Grâces, la [illegible] lui donnèrent des présents, d'où son nom de Pandore [illegible]. Jupiter lui donna une boîte mystérieuse [illegible] Prométhée (*prévoyant*) [illegible]. Épiméthée (*repentant*) [illegible] la boîte [illegible] la terre. L'Espérance [illegible]. Cependant Jupiter, [illegible] à Vulcain [illegible] Prométhée [illegible] *Pro-* [illegible] [illegible]

qui désigne un mouvement physique, a été détournée de son sens pour marquer le mouvement de l'esprit, et Prométhée est devenu ainsi celui qui connaît l'avenir, le Titan prophète d'Eschyle.

Welcker, *Prometheus*, 1852; Lasaulx, *Ueber den Prometheus mythos*, 1853; Mehlhoffer, *die Befreiung des Prometheus*, 1882. S. Re.

PROMOTEUR, officier ecclésiastique qui, dans les assemblées du clergé, dans les conciles, dans les chambres de décimes, dans les officialités, était la partie publique et requérait dans l'intérêt public.

PRONAPIDES, personnage légendaire dont on a fait le maître d'Homère et auquel d'autres ont attribué la manière d'écrire de gauche à droite, usitée chez les Grecs depuis le VIe siècle. S. Re.

PRÔNE, instruction qui se fait chaque dimanche, dans les églises paroissiales, à la messe, entre l'Évangile et le Credo. C'est à ce moment aussi qu'on annonce aux fidèles l'ordre des offices, les fêtes et jeûnes qui peuvent se trouver dans la semaine, qu'on publie les bans de mariage, qu'on lit les mandements épiscopaux. Souvent aussi le prêtre lit en français l'évangile du jour. Dans beaucoup de localités, on recommande encore nominativement les défunts aux prières des assistants.

PRONECTUS, v. de Bithynie; auj. *Karamoussal*.

PRONIA, riv. de la Russie d'Europe, naît dans le gvt de Riazan, au S. de Michaïlov, près de Groznoé, entre dans le gouv. de Toula, revient dans celui de Riazan, passe à Michaïlov et à Pronsk, et se jette dans l'Oka, rive dr., près de Spask. Cours de 225 kil.

PRONOMUS, musicien d'Athènes, inventeur d'une flûte nouvelle et maître d'Alcibiade. S. Re.

PRONUBA, surnom de Junon présidant aux mariages. Les nouveaux époux lui offraient une oie crue, dont on avait enlevé le fiel.

PRONUNCIAMENTO, c.-à-d. *déclaration*, acte insurrectionnel par lequel, en Espagne et dans l'Amérique méridionale, un chef militaire se déclare indépendant.

PRONY (Gaspard-Clair-François-Marie **Riche**, baron de), illustre ingénieur, né à Chamelet (Rhône) en 1755, d'une des meilleures familles bourgeoises du pays, m. en 1839, fut admis à l'école des ponts et chaussées, puis, après diverses missions, attaché à Perronnet et chargé, en 1787, de suivre la construction du pont de la Concorde à Paris; ce travail lui valut le titre d'ingénieur en chef, 1791. La même année, nommé directeur du cadastre, il présida à la confection de nouvelles tables trigonométriques et les réunit en 17 vol. gr. in-fol., conservés en manuscrit à la bibliothèque de l'Observatoire de Paris. En 1798, il devint directeur de l'École des ponts et chaussées, place qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours. Napoléon Ier, qui, lorsqu'il n'était encore que général, avait inutilement tenté de l'emmener en Égypte, le chargea de diverses missions en Italie, pour des études et des travaux sur le dessèchement des Marais Pontins, sur la régularisation du cours du Pô, sur l'amélioration des ports de Gênes, d'Ancône, de Venise. La confiance que l'empereur avait en lui était telle, qu'aucune question touchant au domaine de l'ingénieur civil n'était décidée avant son avis. En 1827 il s'occupa d'études pour prévenir les débordements du Rhône. Charles X le créa baron en 1828. De Prony enseigna la mécanique à l'école polytechnique; le *Journal* de cette école renferme de lui différents Mémoires d'analyse et de mécanique. La mécanique industrielle lui doit le *frein* qui porte son nom. De Prony a beaucoup écrit sur son art. On a de lui entre autres ouvrages : *Architecture hydraulique*, 1790-96, 2 vol. in-4°; *Notice sur les grandes tables logarithmiques et trigonométriques adaptées au nouveau système métrique et décimal*, 1824, in-4°; *Leçons de mécanique analytique*, 2 vol. in-4°; *Mémoire sur un moyen de convertir les mouvements circulaires continus en mouvements [illegible]*, broch. in-4°; *Mécanique philosophique, ou Analyse de diverses parties de la science de l'équilibre et du mouvement*, 1800, in-4°; *Analyse de l'exposition du système du monde par Laplace*, 1801; *Nouvelle méthode de nivellement trigonométrique*, 1823, in-4°; *Recherches sur la poussée des terres*, 1802, in-4°; *Recherches physico-mécaniques sur la théorie des eaux courantes*, 1804, in-4°; *Description hydrographique et historique des Marais Pontins*, 1822, in-4°, et atlas in-fol., travail très beau et très complet, qui valut, 9 ans plus tard, à de Prony une lettre [illegible] du pape Léon XII et [illegible] [illegible] V.

PROPAGANDE [illegible] *fide*, [illegible] 1622 [illegible] [illegible] Urbain VIII [illegible]

PROPERCE [illegible] latin,

né à Mevania (Ombrie) vers l'an 701 de Rome, 52 av. J.-C., m. vers l'an 739, perdit, dans les proscriptions d'Octave et d'Antoine, son père et sa fortune, vint à Rome et se destina au barreau; mais la poésie l'entraina. Il devint le favori de Mécène et l'ami de Gallus, d'Ovide et de Virgile, dont il annonça l'*Énéide* par un distique célèbre. Nous avons de lui 4 livres d'élégies, où il a beaucoup imité les poètes alexandrins Callimaque et Philétas; mais on y trouve souvent une érudition froide, recherchée, fatigante; son style, rempli d'allusions mythologiques, semble trop savant, et manque un peu de naturel. Inférieur à Tibulle par le sentiment et le mol abandon qui font le charme de l'élégie, il le surpasse par la variété de ses compositions, la vivacité et quelquefois le lyrisme de son style. Sa versification n'est pas exempte de tout reproche, et les gens délicats y trouvent une certaine rudesse. Néanmoins il occupe, avec Tibulle, la 1re place parmi les élégiaques latins. Les principales éditions de Properce sont celles de Broukhusius, 1702; de Burmann, 1780; de Barth, Leipzig, 1805; de Kuinœl, 1805; de Lachmann, 1816; de Hertzberg, Halle, 1843. Il a été traduit en prose française par Delongchamps, 1772 et 1801, traduction très estimable; par La Houssaye, 1785, qui n'a pas égalé son prédécesseur; par J. Genouille, dans la *Bibliothèque latine-franç.* de Panckoucke, 1834; Denne-Baron, dans la collection Nisard; en vers, par Mollevaut, 1821, et par Denne-Baron, 1825 (choix des plus belles élégies).

V. Teuffel, *Hist. de la littér. romaine.*

PROPÉTIDES, jeunes filles d'Amathus, à Chypre, qui nièrent la divinité de Vénus et furent métamorphosées en pierres. (*V.* Ovide, *Met.*, X, 221 et suiv.) S. Re.

PROPHÈTES, c.-à-d. en grec *hommes qui prédisent l'avenir*. Ce mot peut s'appliquer à tous les auteurs des livres canoniques de l'Ancien et du Nouveau Testament. Mais on ne compte, en général, que 16 prophètes, dont 4 grands et 12 petits. Les quatre grands sont : Isaïe, Jérémie, Ezéchiel et Daniel. Les douze petits sont : Osée, Joel, Amos, Abdias, Michée, Jonas, Nahum, Habacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie et Malachie. Les prophètes vivaient dans la retraite, et presque tous gardèrent le célibat. Leur vie était austère et exercée par mille épreuves que Dieu leur suscitait. Il y eut aussi 2 prophétesses, Débora et Holda.

PROPHTHASIE, v. de la Drangiane, sur l'Etymander. Philotas y fut mis à mort par l'ordre d'Alexandre le Grand.

PROPIAC (Catherine-Joseph-Ferdinand **GIRARD**, chevalier de), littérateur, né vers 1760, d'une famille noble de la Bourgogne, m. en 1823, quitta la France à l'époque de la Révolution, servit dans l'armée des princes, puis se retira à Hambourg. Rentré en France après le 18 brumaire, il fut nommé archiviste du département de la Seine. Il a publié un grand nombre d'ouvrages élémentaires, qui ne sont guère, que des compilations ou des traductions médiocres.

On cite de lui : *le Plutarque des demoiselles, ou Abrégé des vies des femmes illustres de tous les pays*, 3e édit., 1821, 2 vol. in-12; *le Plutarque* [illegible], 1813, 2 vol. in-12; *Beautés de l'histoire de la Suisse*, 1817, in-12; *Beautés historiques, chronologiques*, [illegible] *de la* [illegible] *de Paris*, 1821, 2 vol. in-12; [illegible], 1820, in-12; des traductions françaises des *Nouveaux* [illegible] d'Aug. Lafontaine, de l'*Histoire de Gustave Wasa* par Archenholtz, etc.

PROPITIATION, sacrifice qu'offraient les Hébreux pour se rendre Dieu propice et apaiser sa colère. Si l'on avait péché par ignorance, la victime était un agneau ou un chevreau; si la faute était volontaire, c'était un mouton. Les pauvres offraient 2 tourterelles. Il y avait une fête solennelle de Propitiation en mémoire du pardon que Dieu accorda aux Hébreux qui avaient adoré le veau d'or.

PROPITIATOIRE. *V.* Arche d'alliance.

PROPONTIDE, *Propontis*, auj. *mer de Marmara*, tirait son nom de sa position en avant du Pont-Euxin; elle communiquait avec lui par le Bosphore de Thrace (canal de Constantinople) et avec la mer Égée par l'Hellespont (Dardanelles). Elle avait, sur ses côtes occidentales, 2 golfes assez profonds : ceux de Cius (*Moudania*) et d'Astakos ou d'Olbia (*Isnik-Mid*). Ses côtes étaient couvertes de colonies grecques : au N., Périnthe, Byzance, Chalcédoine, Astakos ou Olbia; au S., Parium, Priapos, Cyzique, Cius. Ses îles principales étaient : Cyzique, qui ne fut une presqu'île que lorsqu'Alexandre l'eut unie au continent par une chaussée, Elaphonèse, Besbikos, Proconèse : c'est de cette dernière île, appelée aujourd'hui Marmara, que toute la mer a pris le nom qu'elle porte maintenant. C. P.

PROPOSITION (Pains de). *V.* Pain.

PROPRÉTEURS, [illegible] les provinces, chez les anc. Romains, [illegible] aux [illegible] et aux mêmes attributions que les préteurs. Ils avaient 6 licteurs comme insignes d'autorité. *V.* Préteur.

PROPYLÆOS, surnom de Mercure.

PROPYLÉES (du grec *pro*, devant, et *pulai*, les portes), nom donné en général au vestibule de plusieurs édifices de la Grèce, et en particulier au vestibule de l'Acropole d'Athènes. Les Propylées de l'Acropole étaient à la fois un ouvrage de défense et d'armement, destiné à fermer le seul endroit de la colline qui ne fut pas inaccessible. On avait élevé là un ensemble de constructions dont le corps principal, placé au milieu, consistait en un portique de 6 colonnes doriques, surmonté d'un entablement et d'un fronton. Il conduisait à un grand vestibule divisé en 3 allées par 2 rangées de colonnes ioniques, au nombre de 3 dans chaque rangée, et terminé par un mur percé de 5 portes inégales, correspondant aux 5 entre-colonnements du portique et aboutissant à un second portique dorique composé également de 6 colonnes, qui atteignait au niveau de la plate-forme de l'Acropole. A droite et à gauche de la façade principale, tournée à l'occident, les Propylées étaient flanquées de 2 bâtiments ou ailes, qui présentaient l'un et l'autre en un portique ouvert de 3 colonnes doriques, faisant retour sur la façade. En arrière de l'aile droite était la Pinacothèque; devant l'aile gauche, le temple de la Victoire Aptère. Un magnifique escalier de 40 degrés, large de 24 m., montait aux Propylées et remplissait tout l'espace compris entre les ailes. Cet escalier, découvert par Beulé, date probablement du commencement de l'Empire. L'édifice entier était du plus beau marbre pentélique, et les plafonds en dalles monolithes du même marbre. Sa hauteur était de 18 m., sa profondeur de 24 m. Commencé en 437 av. J.-C., il fut achevé en 5 ans, eut pour architecte l'Athénien Mnésiclès et coûta 2,012 talents (10,696,000 fr.), somme supérieure au revenu annuel de la république. Sous la domination turque, les Propylées furent converties en un magasin à poudre et ses entre-colonnements furent murés. Un incendie de ce magasin, en 1656, amena la chute de l'entablement du portique oriental. Dans le siècle suivant, et par le fait de mutilations successives, les Propylées disparurent sous un amas de constructions barbares; on les dégagea en 1835.

Beulé, *l'Acropole d'Athènes*, 1853; Burnouf, *l'Acropole*, 1877; Bohn, *die Propyläen*, 1882. F. T. et S. Re.

PROQUESTEUR, *Proquæstor*, fonctionnaire élu par un gouverneur de province, pour remplacer son questeur, mort dans l'exercice de sa charge et dans la province même.

PROSCENIUM, avant-scène du théâtre des anc. Romains. Cette avant-scène était proprement tout ce qu'en termes modernes on appelle *théâtre*. (*V.* Scène.)

PROSCLÉSIS. Dans l'anc. droit attique, on appelait ainsi la citation devant le tribunal faite par le plaignant S. Re.

PROSE, hymne composée de vers sans mesure, consistant en un certain nombre de syllabes et rimée comme les vers français. On la chante à la messe de certaines fêtes et à la messe des morts, après le graduel; de là lui est venu le nom de *séquence*. C'est au IXe siècle que l'on commença à chanter des proses. Parmi les proses les plus [illegible] le *Stabat mater*, le *Dies iræ*, le *Lauda Sion Salvatorem*.

PROSÉLYTES, du grec *proselthein*, s'approcher, nom donné aux étrangers qui souhaitaient d'être admis à la célébration des fêtes des Juifs et de jouir de leurs privilèges. On distinguait les *Prosélytes de la porte*, qui avaient seulement renoncé à l'idolâtrie, reconnu l'unité de Dieu, et que l'on employait aux travaux serviles; et les *Prosélytes de justice*, qui, après un examen rigoureux devant trois juges, recevaient la circoncision, acceptaient les lois de Moïse et étaient incorporés à la nation juive. — Le nom de prosélytes est appliqué par analogie aux païens nouvellement convertis au christianisme.

PROSERPINE ou **PERSÉPHONÉ**, reine des Enfers et fille de Jupiter et de Cérès. [illegible] Pluton, qui l'enleva, soit dans l'Attique à Éleusis, soit dans la Mégaride, dans la Crète, soit à Enna en Sicile, selon la tradition la plus ordinaire. Jupiter, sollicité par Cérès, avait décidé qu'elle [illegible] aux Enfers; mais Ascalaphe révéla qu'elle avait [illegible] pépins de grenade. Jupiter la condamna à passer un tiers de l'année aux enfers et le reste du temps sur la terre auprès de Cérès. Thésée et Pirithoüs essayèrent vainement de [illegible]. Son culte était très célèbre dans la Grèce, [illegible] peu d'endroits. On la révérait surtout à Éleusis, à Samos, à Mégalopolis, dans la Sicile, [illegible] était consacrée, à Rome et à [illegible] caractère mystérieux; quelques [illegible]. La chauve-souris, la grenade, le narcisse [illegible] consacrés. On lui sacrifiait des génisses stériles. [illegible] l'emblème, dont le retour à la lumière symbolise le printemps, elle perdit peu à peu ce caractère pour prendre celui d'une divinité infernale. On voit dans les [illegible] avait mourir avant que Proserpine eût coupé le cheveu fatal auquel la vie était attachée. Elle est appelée *mère des Euménides*.

la jeune fille, la souveraine; Virgile la nomme *Junon infernale.* On la représente assise près de son époux sur un trône d'ébène, l'air morne et tenant à la main un pavot. L'enlèvement de Proserpine a souvent été figuré par les sculpteurs et les peintres anciens. Il est le sujet d'un poème épique de Claudien.

Preller, *Demeter und Persephone*, 1837; Eckermann, *Persephone*, dans l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber, 1842; Förster, *Raub und Ruckkehr der Persephone*, 1877; Zimmermann, *de Proserpinæ raptu et reditu*, 1882. P. et S. Re.

PROSEUQUÉ. *V.* Synagogue.

PROSNA. *V.* Proszna.

PROSPER (Saint), né dans l'Aquitaine en 403, m. vers 465, fit partie du clergé de Marseille et entra en correspondance avec St Augustin pour combattre l'erreur des semi-pélagiens; il écrivit à ce sujet un *Poème contre les Ingrats* (ceux qui ne reconnaissent pas la *grâce* divine). Sous le pontificat de Léon le Grand, il se rendit à Rome et, par son zèle et son savoir, contribua à éteindre l'hérésie de Pélage. Il écrivit aussi une *Chronique*. Fête, le 25 juin. Les meilleures éditions des œuvres complètes de St Prosper sont celles de Paris, 1711, in-fol., et de Rome, 1752; une traduction en a été imprimée à Paris, 1762. Le *Poème contre les Ingrats* a été traduit en français par Lequeux, Paris, 1762; en vers, par Le Maistre de Sacy, 1646.

PROSPER TIRO, Gaulois et peut-être Aquitain, né vers la fin du ɪᴠᵉ siècle, est auteur d'une *Chronique* qui n'est guère qu'un abrégé de celle de St Prosper, et qu'on a imprimée avec elle. On y trouve des traces de semi-pélagianisme.

PROSSNITZ ou **PROSTIEGOW**, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), cercle d'Olmütz, sur la Rumza; 18,417 hab. Fabr. de draps, toiles, eau-de-vie.

PROSTATE, patron que devaient avoir à Athènes tous ceux qui n'étaient pas citoyens, pour les représenter dans les affaires publiques et privées. Dans d'autres villes, comme à Corcyre, les *prostates du peuple* étaient des magistrats. S. Re.

PROSZNA, riv. d'Allemagne, prend sa source à 13 kil. N.-E. de Rosenberg (Silésie prussienne), sépare la prov. de Posen et la Pologne russe et se jette dans la Wartha, à 60 kil. S.-E. de Posen; cours de 165 kil. environ.

PROTADE (Saint), évêque de Besançon, m. en 624, jouit d'un grand crédit auprès de Clotaire II. Fête, le 10 février. On a de lui un rituel.

PROTAGORAS, sophiste grec, né à Abdère en 489 av. J.-C., m. vers 420, fut portefaix dans sa jeunesse, reçut les leçons de Démocrite, enseigna à son tour la rhétorique, la poésie et la grammaire, d'abord près d'Abdère, puis à Athènes, où P[illegible] même vint l'entendre, et, après avoir amassé une fortune considérable, visita les principales villes de la Grèce, de la Sicile, et de l'Italie méridionale. Il donna des lois aux habitants de Thurium. Revenu à Athènes, il fut accusé d'impiété, s'enfuit sur une barque et périt en mer. Il avait écrit [illegible] ouvrages que les magistrats athéniens firent brûler sur la place publique. La doctrine de Protagoras est réfutée dans le *Théétète* de Platon, qui a aussi donné le nom de ce sophiste à un autre de ses dialogues. Il soutenait que l'homme est la mesure de toute chose; qu'on peut, sur toute question, plaider également le pour et le contre; que les lois, la vertu, la vérité, sont choses qui dépendent de l'arbitraire et du caprice des hommes; qu'on ne peut savoir s'il y a des dieux, etc.

V. [illegible] *Quæstiones Protagoreæ*, 18[illegible]; [illegible] *de Protagoræ vita*, 182[illegible]; W[illegible], *[illegible] Protagoræ*, 18[illegible]; [illegible], *de Protagora rhetore*, 18[illegible]; [illegible] *de Protagoræ [illegible] et philosophia*, 1853. S. Re.

PROTAGORAS LE PÉRIÉGÈTE, auteur d'une *Géométrie de la terre*, dont Photius a conservé quelques fragments.

Fa[illegible], *[illegible] museum*, II, p. 572. S. Re.

PROTAIS (Saint). *V.* Gervais (Saint).

PROTE, la plus occidentale des îles Stéchades; auj. *Porquerolles*, une des îles d'Hyères.

PROTECTEUR, ancien titre officiel du régent en Angleterre, il fut porté par Richard d'York sous Henri VI, par Glocester sous Edouard V, par Somerset sous Edouard VI. Ce fut aussi celui que prirent Olivier et Richard Cromwell, 1653-59.

PROTECTEUR DE FRANCE, nom donné jadis à un cardinal chargé de veiller à la défense des intérêts de la France à Rome.

PROTÉE, *Proteus*, dieu marin, fils de l'Océan et de Téthys, ou de Neptune et de Phénicé, gardait les troupeaux marins de [illegible]. Il savait l'avenir, mais prenait toutes sortes de formes pour échapper à ceux qui venaient le consulter, et il fallait lutter de persévérance et de force avec lui pour lui arracher [illegible].

PROTÉE, nom que les Grecs donnaient à un ancien roi d'Égypte. Suivant une tradition [illegible] celle d'Homère, il [illegible] par une tempête dans ses États, [illegible] la princesse et ne la rendit qu'à Ménélas après le siège de Troie.

V. Hérodote, II, 112-116, et l'*Hélène* d'Euripide.

PROTÉLIES, sacrifices qu'on offrait à Diane, à Junon, à Vénus et aux Grâces, avant la célébration du mariage. Chez les Athéniens, on offrait le sacrifice à Minerve, et la jeune vierge lui consacrait sa chevelure.

PROTÉSILAS, fils d'Iphiclus et oncle de Jason, régna sur une partie de la Thessalie. Le lendemain de ses noces, il quitta sa femme Laodamie, pour prendre part à la guerre de Troie. Il descendit le premier sur le rivage asiatique, mais fut tué presque aussitôt. Les Grecs célébraient en son honneur des fêtes dites *Protésilées*.

PROTESTANTS, nom primitivement donné aux sectateurs de la réformation luthérienne, parce qu'ils *protestèrent* contre la décision de la 2ᵉ diète de Spire, qui, en 1529, avait défendu toute espèce d'innovation à l'égard du culte jusqu'à la réunion d'un concile national tenu en présence de l'Empereur. Cette décision souleva une opposition fort vive dans la minorité des États germaniques, à la tête de laquelle se trouvait l'électeur Jean de Saxe, et c'est alors que fut rédigée la protestation renfermant les principes suivants : « L'Église catholique ne doit pas se poser en juge de l'Église évangélique; l'autorité de la Bible est supérieure à celle des conciles; la Bible ne doit pas s'interpréter par la tradition, mais par elle-même. » A ces principes se rallièrent tour à tour les réformés de la Suisse, de la France, de l'Angleterre et des autres contrées de l'Europe, et c'est ainsi que le nom de protestants finit par s'appliquer indistinctement à tous les sectateurs de la Réformation, quelle que soit la communion à laquelle ils se rattachent. Malgré la diversité d'opinions qui les séparent sur certains points, tels que, par exemple, les dogmes de la Trinité et du péché originel, les protestants, en général, s'accordent à ne reconnaître d'autre autorité en matière de foi que celle de la Bible; ils croient que la religion chrétienne est fondée sur une révélation divine renfermée dans les saintes Écritures; mais ils prétendent que cette révélation s'arrête aux apôtres, tandis que le catholicisme enseigne qu'elle a été, en outre, continuée par une tradition, par les Pères et les conciles divinement inspirés. Rejetant le principe de l'autorité, sur lequel s'appuie l'Église catholique, le protestantisme prit d'abord pour base fondamentale la liberté d'examen, contre laquelle il fut bientôt contraint de réagir avec violence, pour arrêter les divisions qui déchiraient son sein. Mais le principe qu'il avait posé devait être suivi d'inévitables conséquences, et l'esprit de controverse ne tarda pas à faire naître, parmi les protestants, une foule de sectes dissidentes, dans lesquelles il est difficile de retrouver aujourd'hui la Réforme telle que l'avaient prêchée Luther, Zwingli et Calvin. Outre les différentes communions protestantes les plus anciennes (*V.* Luthériens, Calvinistes, Anglicans, Quakers, Anabaptistes, Moraves, etc.), il s'est formé, sous l'influence de l'interprétation libre de la Bible, plusieurs partis religieux ou philosophiques, dont les principaux sont les partis rationaliste, symbolique, piétiste et panthéiste. Si la destinée du protestantisme a été de se diviser comme doctrine religieuse, on peut dire également que, comme système politique, il n'était pas moins opposé au principe de l'unité. Accepté par l'esprit froid et raisonneur des peuples du N. et du N.-O. de l'Europe, il se répandit et domina dans une grande partie de l'Allemagne, dans les Provinces-Unies de la Hollande, les cantons suisses, les pays scandinaves. Plus tard, importé par les colons anglais dans le Nouveau-Monde, il devait aboutir à la révolution et au fédéralisme des États-Unis d'Amérique. Repoussé, au contraire, dans l'Europe méridionale par le génie tout catholique des peuples de race latine, le protestantisme n'a jeté que de faibles racines en France, où, après avoir donné lieu à de longues guerres civiles, il eût peut-être aussi amené le gouvernement fédératif, si la prise de La Rochelle par Richelieu n'eût assuré le triomphe de l'unité politique. (*V.* Nantes [Édit de].)

V. le *Bulletin de la Soc. de l'hist. du Protestantisme français.* D—T—R.

PROTHESMIA, délai légal de la prescription à Athènes. Ce délai variait suivant les cas de 1 à 5 ans.

Caillemer, *La Prescription à Athènes*, 1870. S. Re.

PROTHYRUM, vestibule devant la porte d'une maison, chez les anc. Grecs. — Couloir qui, dans la maison romaine, conduisait de la porte de la rue à l'atrium.

PROTI, *Elea* de Pline, une des îles des Princes, dans la mer de Marmara; ainsi nommée parce qu'elle est la première qu'on aperçoit en venant de Constantinople.

PROTOCOLE, nom que l'on donnait, dans les [illegible] du Bas-Empire, à une [illegible] en [illegible] on l'appliquait [illegible] à un [illegible] les [illegible] des actes publics. [illegible] le registre où sont inscrits les actes [illegible], d'une conférence, et, par suite, les procès-verbaux eux-mêmes.

PROTOGÈNE, peintre grec, né à Caunes en Carie, dans la Pérée des Rhodiens, florissait à l'époque d'Alexandre et de ses successeurs. Il fut longtemps obscur, au point de peindre des vaisseaux jusqu'à l'âge de 50 ans. Apelle fit connaître son mérite aux Rhodiens et disait de lui qu'il pouvait lui être égale et même préféré pour tout le reste, mais qu'il ne savait pas quitter le pinceau, oubliant la grâce à force de [illegible] l'exactitude. Protogène était, en effet, célèbre par le soin extrême qu'il apportait à ses tableaux ; son chef-d'œuvre était le portrait du chasseur Ialysos, un des héros de l'île de Rhodes : pendant qu'il y travaillait, Démétrius Poliorcète vint assiéger Rhodes et ordonna d'épargner la partie de la ville où était l'atelier du peintre. On admirait surtout dans ce tableau l'écume qui sortait de la gueule du chien, et l'on raconte que l'artiste, désespérant de représenter cette écume avec vérité, avait lancé de dépit, sur le tableau, l'éponge qui servait à essuyer ses pinceaux ; elle forma elle-même cette écume que le peintre ne pouvait imiter. Un autre de ses tableaux représentait une perdrix avec tant de vérité, que des perdrix apprivoisées chantaient à sa vue, comme si elle eût été vivante. Protogène fit les portraits d'Alexandre et de la mère d'Aristote. C. P.

PROTONOTAIRES APOSTOLIQUES, secrétaires de la chancellerie romaine, au nombre de 12, institués par Clément Ier pour écrire la vie des martyrs, assister aux canonisations, dresser les procès-verbaux, etc.

PROTOPAPA ET **PROTOPOPE**. *V.* Papa.

PROTOSYNCELLE, c.-à-d. *le premier des syncelles*, dignitaire ecclésiastique de Constantinople, était comme le vicaire du patriarche, le premier *domestique* de son palais.

PROUDHON (J.-B.-Victor), jurisconsulte, né en 1758 à Chanans (Doubs), d'une famille de cultivateurs, m. en 1838, fut, pendant la Révolution, juge au tribunal de Pontarlier, député suppléant à l'Assemblée législative, puis juge au tribunal civil de Besançon. En 1802 il fit, gratuitement, sur toutes les parties de la législation, des cours auxquels sa réputation attirait jusqu'à des étrangers; enfin, en 1806, il fut investi de la 1re chaire du Code civil à l'École de Dijon, et, en 1809, devint doyen de la Faculté.

On a de lui : *Cours de législation et de jurisprudence françaises sur l'état des personnes*, Besançon, an VII (1799), 2 vol., ouvrage inachevé, mais qui contient de très belles parties; *Cours de droit français sur l'état des personnes*, Dijon, 1810, 2 vol.; *Traité des droits d'usufruit, d'usage, d'habitude et de superficie*, 1823-27, 9 vol., grand ouvrage que les jurisconsultes regardent comme un des chefs-d'œuvre de la science du droit; *du Domaine public, ou de la distinction des biens considérés principalement par rapport au domaine public*, 1833, 5 vol.; *du Domaine de propriété, ou de la distinction des biens considérés principalement par rapport au domaine privé*, 1839, 3 vol. — *V.* son *Éloge* par Lorain, Dijon, 1839.

PROUDHON (Pierre-Joseph), publiciste révolutionnaire, né à Besançon en 1809, m. en 1865, appartenait à la famille du précédent. Après avoir fait ses études au collège de sa ville natale, il travailla dans diverses imprimeries, enrichit de notes une édition de la Bible et ajouta aux *Éléments primitifs des langues* de l'abbé Bergier un *Essai de grammaire générale*, 1838. Il fournit, en 1839, quelques articles à l'*Encyclopédie catholique*. L'année suivante il écrivit, pour un concours de l'académie de Besançon, une défense de la *Célébration du dimanche*. Initié, par la lecture des œuvres de Rossi, à l'étude de l'économie politique, il écrivit aussi un mémoire intitulé : *Qu'est-ce que la propriété ?* où il développait cet axiome devenu célèbre : « La propriété, c'est le vol. » A ses yeux, le travail seul était la justification de la propriété, et celle-ci était, non un droit naturel et imprescriptible, mais une sorte de possession s'agrandissant selon la mesure du travail. Cette idée inspira un second mémoire en 1841, puis un *Avertissement aux propriétaires*, qui attira des poursuites sur son auteur. En 1843 Proudhon prit la direction d'une entreprise de transports sur la Saône et le Rhône, et n'en publia pas moins deux ouvrages : *de la Création de l'ordre dans l'humanité*, 1843, système d'organisation politique; et les *Contradictions économiques*, 1846, où les réformateurs utopistes, aussi bien que les économistes de l'école anglaise, sont vigoureusement combattus. Après la révolution de 1848, il prit à Paris la rédaction du journal *le Représentant du peuple*, que l'autorité ne tarda pas à supprimer, et gagna une popularité qui le fit nommer représentant de la Seine à l'Assemblée constituante. Là, il se posa en chef de secte, repoussant l'abolition de la peine de mort, le droit au travail et la Constitution elle-même, mais échouant misérablement dans sa proposition d'impôt sur le revenu. Les idées qu'il ne pouvait faire prévaloir à la tribune, il les soutint dans plusieurs brochures, *le Droit au travail*, *les Malthusiens*, *Démonstration [illegible]*, *Idées révolutionnaires*, et dans trois journaux successifs, *le Peuple*, *la Voix du Peuple* et *le Peuple de [illegible]*. Sa polémique passionnée contre tous les partis, et particulièrement [illegible] les chefs des diverses écoles socialistes, le fit déférer plusieurs fois aux tribunaux. En 1849 il créa une *Banque du peuple*, dans le but d'arriver à l'abolition de l'intérêt, à la circulation gratuite des valeurs, et par suite à la suppression du capital : cette institution avorta. Condamné à 3 ans de prison pour délit de presse, Proudhon écrivit, pendant sa captivité, divers ouvrages : *Confessions d'un révolutionnaire*, 1849; *Idée de la Révolution*, 1851; *Intérêt et principal*, 1850, [illegible] crédit, 1850, résumé de ses discussions avec Bastiat; *la Révolution sociale démontrée par le coup d'État*, 1852. Depuis 1852, Proudhon rentra dans la vie privée. Il publia encore : *Manuel du spéculateur à la Bourse*, 1856; *de la Justice dans la Révolution et dans l'Église*, 1858, ouvrage dont la condamnation judiciaire l'obligea de fuir pour quelque temps en Belgique; *la Guerre et la Paix*, 1860, recherches sur le droit de la force; *Théorie de l'impôt*, 1861; *les Majorats littéraires*, 1862. Après sa mort on a imprimé de lui : *du Principe de l'art*, 1865; *de la Capacité politique des classes ouvrières*, 1865; *Théorie de la propriété*, 1865. B.

PROUILLE, monastère de religieuses, fondé en 1206 par St Dominique, dans le diocèse de Saint-Papoul, à 20 kil. de Carcassonne. Il exista jusqu'à la fin du XVIIIe siècle.

PROUST, chimiste, élève de Rouelle, né à Angers en 1755, m. à Paris en 1826. Son père était pharmacien; il le fut aussi et obtint au concours la place de pharmacien en chef de la Salpêtrière, à Paris. En 1784, il fit avec Pilâtre de Rozier une ascension dans un ballon à air chaud. Il passa ensuite en Espagne, professa à Ségovie, puis à Madrid, où il exécuta ses travaux les plus remarquables. Ruiné par la guerre d'Espagne, il revint en France, entra à l'Académie des sciences en 1816 et reçut de Louis XVIII une pension de 1,000 fr. Il vit, le premier, qu'il existe une constance dans l'oxydation des métaux, et contrairement à Berthollet, il admit que partout en chimie les composés distincts étaient invariables dans leurs proportions. Il donna la composition des hydrates et des sulfures, découvrit le sucre de raisin et prépara les voies aux belles applications que les chimistes actuels ont faites des sulfites à la fabrication du sucre.

Ses *Mémoires* sont dans le *Journal de physique* de 1798 à 1805. G—r.

PROVÉDITEURS, gouverneurs des provinces dans l'anc. république de Venise. Il y avait, à Venise même, un *Provéditeur commun*, chargé du soin des bâtiments et d'une partie de la police, et un *Provéditeur de la mer*, caissier et payeur de la flotte.

PROVENCE, *Provincia*, anc. prov. et grand gouvernement de la France, au S.-E., entre le Dauphiné et le comtat Venaissin au N., les Alpes à l'E., qui la séparaient du Piémont et du comté de Nice, la Méditerranée au S., et le Languedoc à l'O., ch.-l. Aix. On la divisait en *Basse-Provence*, comprenant les huit sénéchaussées d'Aix, Arles, Marseille, Brignoles, Hyères, Grasse, Draguignan et Toulon; et *Haute-Provence*, où étaient les quatres sénéchaussées de Digne, Sisteron, Forcalquier et Castellane. Elle a été célèbre de tout temps par son climat délicieux et ses fruits exquis; le ciel y est toujours bleu, mais la terre est généralement aride, entrecoupée de montagnes nues et décharnées. Le Rhône, la Durance, la Sorgues, l'Argens, l'Arc, le Verdon et le Var l'arrosent. Elle est exposée à un vent terrible, le *mistral*. Les Provençaux, vifs, ingénieux, ont une langue à part dans laquelle écrivirent les Troubadours du moyen âge et qui a été ressuscitée de nos jours comme langue littéraire. — La Provence tire son nom du latin *Provincia*, qui désignait le premier établissement des Romains dans les Gaules, entre les Alpes, la Méditerranée, les Pyrénées, la Garonne, les Cévennes et la Celtique. Avant leur arrivée, les principales tribus gauloises étaient les *Anatilii*, les *Salyentes*, les *Saliens*, les *Deciates*, les *Suetrii*, les *Carari*, etc., et des Phocéens avaient fondé, vers 600 av. J.-C., *Massilia* (Marseille), métropole à son tour de nombreuses colonies dans les contrées voisines (Agde, Antibes, Nice, etc.). Ce fut Marseille qui ouvrit le chemin de la Gaule aux Romains, en les appelant à son secours, en 125 : ils y fondèrent Aix et Narbonne. Sous l'empire romain, le territoire de la Provence fut réparti entre la Viennoise, la Narbonnaise et les Alpes Maritimes. Au Ve siècle, Euric, roi des Wisigoths, s'empara de la Provence, que ses successeurs gardèrent jusqu'en 507. A cette époque, Gondebaud, roi des Bourguignons, allié et tributaire de Clovis, s'en empara; mais en 509, par le traité d'Arles, qui suivit l'échec de Thierry, fils aîné de Clovis, devant cette place, [illegible] entre Clovis et Gondebaud d'une part, et [illegible], roi des Ostrogoths de l'autre, le pays fut cédé à [illegible]. L'empereur Justinien et Vitigès, roi des Ostrogoths, [illegible] de [illegible], roi d'Austrasie, [illegible] leurs droits sur la Provence. Après la mort de Clotaire Ier, qui réunit les différents royaumes [illegible], la Provence échut à Gontran; puis, en vertu du traité d'Andelot, 587, à l'Austrasie, 593. Depuis Dagobert [illegible] à la [illegible] et [illegible] la Neustrie. [illegible] l'empire carolingien au traité de Verdun, 843, elle échut à Lo-

thaire, qui la laissa à l'un de ses fils, Charles, avec le titre de roi, 855. Quand ce prince mourut, 863, Charles le Chauve s'appropria la Provence. En 879, Boson, gendre de Charles le Chauve, se fit proclamer roi de Bourgogne cisjurane à Mantaille; la Provence, qui composait ce royaume avec une partie de la Bourgogne et du Languedoc, le Dauphiné et la Savoie, fut jointe, en 933, à celui de Bourgogne transjurane, qui prit le nom de royaume d'Arles. Dans ces diverses situations, elle eut des comtes particuliers. Envahie et saccagée par les pirates sarrasins, elle en fut délivrée par Guillaume Ier, qui détruisit leur repaire de Fraxinet et mérita pour ce service le titre de *Père de la Patrie*. La réunion du royaume d'Arles au royaume de Germanie ne fut en réalité que nominale; les comtes de Provence, sous la suzeraineté éloignée et impuissante des empereurs d'Allemagne, jouirent d'une véritable indépendance. Le comté devint héréditaire sous Guillaume III, vers le milieu du XIe siècle, et passa, en 1112, par le mariage de Douce avec Raymond-Bérenger, dans la maison des comtes de Barcelone. Il fut démembré en 1125. Raymond-Bérenger ayant été forcé d'en céder au comte de Toulouse la partie septentrionale, que l'on appela *Marquisat de Provence*. En 1245 il passa à la maison d'Anjou par le mariage de Beatrix, une des filles de Raymond-Bérenger IV, avec Charles d'Anjou, frère de St Louis. En 1481, la Provence fut léguée à Louis XI par Charles du Maine, héritier de René d'Anjou, et réunie au domaine sous Charles VIII, en 1487. Les rois de France, jusqu'à Louis XVI, ajoutèrent à leurs titres, dans leurs relations avec le Parlement d'Aix, celui de comte de Provence, qui désigna spécialement un des frères de ce prince (plus tard Louis XVIII). Quant au marquisat de Provence, il fut enlevé à Raymond VI de Toulouse pendant la guerre des Albigeois, restitué à Raymond VII par le concile de Latran, 1215, cédé au Saint-Siège par le traité de Meaux en 1229, et, après diverses vicissitudes, revint à Alphonse de Poitiers, époux de Jeanne, héritière de Raymond VII. A la mort de Jeanne, il fut cédé à Charles d'Anjou et réuni au comté de Provence, à l'exception du comtat Venaissin que Philippe III le Hardi donna aux papes. La Provence fut envahie par le connétable de Bourbon à la tête des Impériaux en 1524, par Charles-Quint lui-même en 1536, par le prince Eugène de Savoie en 1707. Quand la France fut divisée en départements, la Provence forma ceux des Bouches-du-Rhône, du Var, des Basses-Alpes, la partie E. de celui de Vaucluse et une petite portion de celui de la Drôme.

SOUVERAINS DE LA PROVENCE

- Boson, gouverneur puis roi 879
- Louis l'Aveugle ..... 888 ou 889
- Hugues de Provence 923

COMTES BÉNÉFICIAIRES

- Boson Ier 926
- Boson II 948
- Guillaume Ier 968
- Rotbold 992
- Guillaume II [illegible] 1008
- Geoffroi Ier, Bertrand Ier et Guillaume III 1018

COMTES HÉRÉDITAIRES

- Bertrand II 1063
- Étiennette ..... [illegible]
- Gerberge et [illegible] 1100
- Douce et Raymond-Bérenger Ier, comte de Barcelone 1112
- Bérenger ..... 11[illegible]
- Raymond-Bérenger II ..... 11[illegible]
- Douce II, Alphonse Ier, Raymond-Bérenger III et Sanche 1166
- Alphonse II ..... 11[illegible]
- Raymond Bérenger IV 1209
- Beatrix et Charles d'Anjou, *frère de St Louis, depuis roi de Sicile* 1245
- Charles II, *le Boiteux, roi [illegible]* ..... 128[illegible]
- Robert, *roi de Naples* 1309
- Jeanne Ire, *reine de Naples* 1343
- Louis Ier, *duc d'Anjou, fils de Jean II, roi de France, adopté par Jeanne* 1382
- Louis II 1384
- Louis III 1417
- René, dit *le Bon, duc de Lorraine, puis roi de Naples* 1434
- Charles III, *comte du Maine* 1480
- Louis XI, *roi de France* 1481
- *Réunion à la France* 1487

B.

PROVERBES (Les), un des livres de l'Ancien Testament, en 31 chapitres; les vingt-neuf premiers sont de Salomon; le 30e d'Agur, et le 31e de Samuel. La simplicité et la finesse forment le fonds de ce recueil de sentences morales et [illegible]. L.—R.

PROVIDENCE, v. des États-Unis, une des capitales de l'État de Rhode-Island (l'autre est Newport), sur la rivière Providence, près de la baie de Narragansett, par 41° 49' lat. N. et 73° [illegible] long. O.; [illegible] hab. Université, bibliothèque. [illegible] pour les [illegible]. Bon port où arrivent les navires de [illegible]. Nombreuses filatures de laine et de coton, [illegible]; construction de machines, [illegible], etc. Armements [illegible]. Comm. [illegible]. Providence fut fondée en 16[illegible] par R[illegible].

PROVIDENCE (Canal de la), détroit qui sépare le *Grand Bahama* [illegible].

PROVIDENCE NOUVELLE-, [illegible] 40 kil. [illegible], etc., 8,[illegible].

PROVIDENCE VIEILLE-, [illegible] la république de [illegible] séparée par un [illegible]

Santa-Catalina. Pop., 342 hab. — Collines fertiles; 17 kil. sur 8.

PROVIDENCE (Filles de la), congrégation instituée, vers 1630, par Marie Lumague, veuve de François Polaillon, résident de France à Raguse.

PROVINCE, *provincia*, ce mot désignait à l'origine, à Rome, un commandement militaire dans un pays déterminé; il prit ensuite un sens géographique et s'appliqua à un territoire en dehors de l'Italie, soumis par la guerre et gouverné par un magistrat romain. Pendant la République on compta ainsi 17 provinces : 1° *Sicile*, réduite après la 1re guerre punique, en 241, à l'exception de la partie orientale, laissée à Hiéron et qui fut réunie en 210 au reste de la province; 2° *Sardaigne et Corse*, cédées par Carthage après la révolte des mercenaires de Sardaigne, 238, conquises au bout de 9 ans de guerre et réunies sous le gouvernement du même préteur; 3° et 4° *Espagne citérieure* et *Espagne ultérieure*, formées en 197, mais complètement soumises après la prise de Numance seulement en 133, à l'exception encore des montagnards des Pyrénées, Vascons, Astures et Cantabres, qui ne furent réduits que par Auguste; 5° *Macédoine*, réduite par Métellus Macédonicus, 147, et comprenant, outre la Macédoine, l'Épire, la Thessalie, l'Acarnanie, l'Étolie, l'Illyrie méridionale ou grecque, enfin, pendant environ 50 ans, la Grèce même ou Achaïe; 6° *Afrique*, anc. territoire de Carthage, réduite après la prise de cette ville, 146, et agrandie, après la ruine de Jugurtha, d'une partie de la Numidie orientale ou Massylie, 106; 7° *Asie*, anc. roy. de Pergame, réduit après la défaite d'Aristonic, 129, et comprenant la Petite-Phrygie, la Mysie, l'Éolide, la Lydie, l'Ionie, la Doride (moins Rhodes), la Carie (moins la Pérée des Rhodiens); la Grande-Phrygie et la Pisidie furent attribuées, tantôt à la province d'Asie, tantôt à celle de Cilicie; 8° *Province* proprement dite, partie S.-E. de la Gaule Transalpine, conquise des Alpes au Rhône par Sextius, 123, étendue jusqu'à l'Aude par la fondation de Narbonne, 118, et jusqu'à la Garonne et aux Pyrénées par les conquêtes de Pompée, 76; 9° *Gaule Cisalpine*, soumise une 1re fois en 222, une 2e en 190, mais qui ne paraît avoir été véritablement réduite en province qu'après les guerres des Cimbres et des Teutons, vers 101, et à laquelle furent jointes, jusqu'à Auguste, l'Illyrie septentrionale et l'Istrie; 10° *Achaïe*, c.-à-d. la Grèce continentale au S. de l'Œta et à l'E. du Parnasse, le Péloponèse et les îles. Soumise en 146, elle n'eut pas d'abord un gouverneur particulier, mais fut jointe à la Macédoine et l'était encore, au témoignage de Plutarque, lors du passage de Lucullus en Grèce; elle paraît en avoir été séparée en 89, époque où elle était administrée par un préteur indépendant, de même qu'en 75; mais on la retrouve réunie, en 56, à la Macédoine, sous l'autorité de Calpurnius Pison; Auguste la sépara définitivement; 11° *Cilicie*, enlevée par Sylla au roi de Cappadoce en 92, avait un propréteur en 80; mais n'appartint véritablement aux Romains qu'après l'extermination des Pirates, 67; elle comprenait, outre la Cilicie, la Grande-Phrygie et la Pisidie détachées de la province d'Asie, la Pamphylie, la Lycaonie, la Myliade, l'Isaurie, conquise de 78 à 75, et Chypre en 58; 12° *Bithynie*, léguée aux Romains par Nicomède III, 75, et augmentée, après la défaite de Mithridate, de la Paphlagonie et d'une partie du Pont, 65; 13° *Syrie et Phénicie*, réduite par Pompée en 64 av. J.-C.; 14° *Crète*, en 67, par Métellus Créticus; on y réunit la Cyrénaïque, léguée au peuple romain depuis 96; 15° *Gaule Transalpine*, soumise par César de 58 à 50; 16° *Numidie*, anc. partie de la Numidie Massylienne, laissée en 106 à Hiempsal II et Mandrestal, réduite par César en 46, lorsque Juba eut fait alliance avec les Pompéiens; 17° *Égypte*, réduite par Octave après la mort de Cléopâtre, 30.

Chaque province, après sa conquête, recevait du Sénat une organisation spéciale, appelée *lex provinciæ*; cette loi fixait les conditions propres de chaque ville de la province. Les villes étaient divisées en 3 catégories : 1° celles qui avaient le droit de cité romaine; 2° celles qui avaient le droit latin; 3° les *civitates peregrinæ*, qui sont ou fédérées (V. *ce mot*), ou libres, ou tributaires. Ce sont ces dernières (*stipendiariæ*, *dedititiæ*), de beaucoup les plus nombreuses, qui constituent vraiment la province. A partir de Sylla les gouverneurs de province, anciens consuls ou anciens préteurs, s'appellent proconsuls et propréteurs. Les 1ers ont 12 licteurs, les 2es n'en ont que 6. Leurs pouvoirs d'ailleurs sont égaux, comme [illegible], comme administrateurs et comme juges. [illegible] province était divisée en ressorts judiciaires, [illegible] les chefs-lieux des[illegible] le gouverneur [illegible] principales. Outre le gouverneur, il y avait [illegible] [illegible] pour [illegible] les [illegible] peines qu'ils [illegible] Rome [illegible] ou voulant acheter à leur retour une plus haute magistrature

les gouverneurs pressuraient les provinces, et il était rare que les provinciaux qui avaient à se plaindre d'un proconsul, effrayés par les menaces de son successeur, osassent porter leur plainte au sénat : à Rome, le magistrat prévaricateur était défendu, et par l'argent volé à la province, qu'il répandait pour se faire absoudre, et par les publicains, complices de ses déprédations et devenus ses juges, enfin par les plus nobles citoyens, qui, devenus, sous des prête-noms, les créanciers des provinces et des rois alliés, exigeaient de leurs débiteurs des intérêts énormes. Pour faire condamner un gouverneur, il fallait, comme dans le procès de Verrès, que les juges voulussent frapper un ennemi politique. Cette intolérable servitude explique la fréquence des révoltes, la facilité que rencontrèrent à soulever les provinces tous les ennemis de Rome, Sertorius en Espagne, les esclaves en Sicile, Mithridate en Asie, enfin l'empressement avec lequel les provinciaux accueillirent, en haine de l'autorité du sénat et du peuple, le despotisme des empereurs, qui surveillaient avec jalousie les gouverneurs et défendaient les provinces de l'oppression.

Sous l'empire. En 27 av. J.-C. Auguste divisa les provinces en 2 catégories, les *provinciæ senatus* ou *populi* et les *provinciæ Cæsaris* ou *principis*. Au sénat et au peuple étaient assignées : 1° la *Sicile;* 2° la *Sardaigne*, avec la Corse; 3° la *Bétique* (26 av. J.-C.), comprenant le S. de l'anc. Espagne Ultérieure; 4° la *Narbonnaise*, anc. Prov. proprement dite de Gaule; 5° l'*Afrique*, comprenant aussi la Numidie; 6° la *Crète*, avec la Cyrénaïque; 7° l'*Achaïe*, comprenant le Péloponèse, les Cyclades, l'Hellade propre, la Thessalie et l'Épire; 8° la *Macédoine;* 9° l'*Asie;* 10° la *Bithynie*, comprenant la Paphlagonie et le Pont; 11° *Chypre*. L'empereur garda les provinces qui, situées sur les frontières ou habitées par des peuples turbulents, avaient besoin d'être maintenues par une force militaire imposante : 1° la *Lusitanie*, le N.-O. de l'anc. Espagne Ultérieure; 2° la *Tarraconnaise*, anc. Espagne Citérieure; 3° l'*Aquitaine;* 4° la *Celtique* ou *Lyonnaise;* 5° la *Belgique*, formées toutes trois (27 av. J.-C.) de la Gaule Transalpine conquise par César; 6° la *Dalmatie* ou *Illyrie;* 7° la *Syrie*, comprenant la Phénicie et la Judée, qui y fut annexée (6 ap. J.-C.); 8° la *Cilicie;* 9° l'*Égypte*. Des provinces anciennes non comprises dans ce partage, la Numidie avait été réunie à l'Afrique, puis en fut séparée par Caligula; la Cisalpine avait été assimilée à l'Italie, étendue alors jusqu'aux Alpes et formait trois des douze régions entre lesquelles Auguste avait divisé toute la péninsule restée en dehors du partage. Cette organisation persista jusqu'à Dioclétien, mais non sans que les besoins de l'Empire ou le caprice d'un prince fissent passer quelquefois des provinces d'un ordre dans l'autre : ainsi la Sardaigne fut rendue par Néron au sénat, ce qui prouve qu'un des empereurs entre Auguste et Néron l'avait rangée parmi les provinces impériales. Les pays que les Romains soumirent après ce partage devinrent toujours des provinces impériales; ce furent : 1° la *Galatie* avec la *Lycaonie*, à la mort d'Amyntas, 25; 2° les *Alpes maritimes*, vers 14 av. J.-C.; 3° la *Pamphylie*, qui eut un gouvernement spécial en 10 av. J.-C.; 4° la *Rétie*, avec la *Vindélicie;* 5° le *Norique;* 6° la *Pannonie;* 7° la *Mœsie;* 8° la *Germanie supérieure;* 9° la *Germanie inférieure*, séparées de la Belgique dans les dernières années de l'ère ancienne. Ainsi, 29 provinces, dont 11 sénatoriales et 18 impériales, formaient l'empire romain à la mort d'Auguste (14 ap. J.-C.). — L'époque de la plus grande extension de l'Empire fut à la mort de Trajan; de nouvelles provinces avaient été formées; c'étaient : 1° sous Tibère, la *Cappadoce*, après la mort du roi Archélaüs, 17; 2° sous Caligula, la *Numidie*, 39, séparée de l'Afrique à laquelle Auguste l'avait réunie; 3° et 4° sous Claude, 43, la *Mauritanie Césarienne* et la *Mauritanie Tingitane;* 5° sous Claude, la *Thrace*, 46, réduite en province à la mort de son dernier roi Rhémétalcès II, et qui paraît avoir été rattachée à la Mésie jusqu'au règne de Vespasien, qui lui donna une organisation propre; 6° la *Bretagne*, dont la côte S.-E. fut d'abord seule réduite : l'île entière ne le fut que par Agricola, sous Domitien; 7° la *Judée*, donnée par Claude à Agrippa, petit-fils d'Hérode, enlevée par le même empereur à son fils Agrippa II, annexée, sous l'autorité d'un chevalier, au gouvernement de Syrie, comme elle l'avait été sous Auguste 47, et séparée définitivement de la Syrie par Vespasien; 8° la *Lycie*, enlevée aux Rhodiens, 42, mais bientôt unie à la Pamphylie; 9° sous Néron, le *Pont Polémoniaque*, par la cession du roi Polémon II, 63; mais il ne forma que peu de temps une province séparée, et, dès le règne de Vespasien, paraît être réuni à la Bithynie; 10° les *Alpes Cottiennes*, à la mort du roi Cottius, 65; 11° sous Vespasien, la Thrace, renfermant les Thraces d'Europe et ceux d'Asie, sous le nom d'*Hellespont :* elle paraît avoir duré peu de temps; car sous les premiers successeurs de Vespasien, les villes asiatiques de l'Hellespont appartenaient, comme jadis, à la province d'Asie, tandis que la Thrace d'Europe fut maintenue comme province; 12° les *Iles*, province formée de Rhodes, Samos et autres îles de ces parages, 73; 13° la *Comagène*, enlevée au roi Antiochus vers 71; 14° la *Cilicie-Trachée*, 71, dont une partie avait été donnée par Caligula au roi Antiochus de Comagène, une autre par Claude à Polémon II, roi de Pont, fut rattachée à la Cilicie; 15° *Gallicie et Asturie*, détachée de l'Espagne citérieure; 16° sous Trajan, la *Dacie*, après la défaite de Décébale, 104; 17° l'*Arménie Mineure*, 106; 18° l'*Arménie Majeure*, 19° l'*Assyrie;* 20° la *Mésopotamie*, 21° l'*Arabie*, 22° la *Pannonie*, bientôt divisée en *Pannonie Supérieure*, et *Pannonie Inférieure*, 23° l'*Italie Transpadane*. Ainsi il y avait 48 provinces, dont 11 sénatoriales et 37 impériales, en ne tenant compte ni de l'Hellespont, qui ne subsista pas, ni de la Cilicie-Trachée, du Pont Polémoniaque et de la Lycie, réunies à des provinces voisines.

Administration. I. *Provinces sénatoriales.* Leurs gouverneurs s'appellent tous proconsuls; aussi sont-elles dites proconsulaires. L'Asie et l'Afrique sont réservées à d'anciens consuls, les autres à d'anciens préteurs. En général, entre le consulat ou la préture et le proconsulat s'écoule un intervalle de 13 ans. Chaque proconsul a avec lui un questeur pour les finances et des légats pour la justice. — II. *Provinces impériales.* Leurs gouverneurs, nommés par l'empereur, sont les *legati Augusti pro prætore*, chefs militaires en même temps qu'administrateurs. Tous ces fonctionnaires relevaient de l'empereur soit directement par leur nomination dans les provinces impériales, soit indirectement dans les autres par le droit qu'on avait d'appeler de toutes leurs sentences à l'empereur. Malgré sa centralisation très puissante, l'empire respecta certaines libertés provinciales en conservant les *concilia provinciæ*. Ces assemblées, composées de députés provinciaux se réunissaient en général une fois par mois au chef-lieu près du temple de Rome et d'Auguste comme à Lyon : elles s'occupaient de régler le budget de ce culte et elle pouvait aussi voter des remerciements ou des plaintes au gouvernement de la province.

Sous le Bas-Empire. A partir de Constantin, l'empire fut divisé en préfectures, diocèses et provinces. A la fin du IVe siècle, on compta 118 provinces. Les gouverneurs de province portent le nom générique de *rectores :* ils dirigent toutes les branches de l'administration, sauf le commandement militaire. (V. OCCIDENT (EMPIRE D') et ORIENT (EMPIRE D').)

E. Person, *De l'Admin. des prov. rom. sous la république*, 1878; [illegible], *[illegible]*, 1856; S. [illegible], *[illegible]*, Bonn, 1878; Fustel de Coulanges, *Hist. des instit. polit. de l'anc. France;* Willems, *Droit public romain*. C. P. et G. L.

PROVINCE, nom que porta, jusqu'à Auguste, la partie de la Gaule Transalpine conquise par les Romains avant César. C'est de ce nom que nous avons fait le mot *Provence*. (V. NARBONNAISE et PROVENCE.)

PROVINCE, nom donné, dans les ordres religieux, à la réunion des couvents d'un même pays ou d'une même langue.

PROVINCES-UNIES, État fédératif formé en 1579, par l'acte d'Utrecht, entre les cinq provinces de Hollande, de Zélande, d'Utrecht, de Gueldre et de Frise, auxquelles s'ajoutèrent celle d'Over-Yssel, la même année, et celle de Groningue en 1594. La république des Provinces-Unies dura jusqu'en 1795. (V. PAYS-BAS (ROYAUME DES).)

PROVINCES-UNIES DE L'AMÉRIQUE CENTRALE. V. GUATEMALA.

PROVINCES-UNIES DU RIO DE LA PLATA. V. PLATA.

PROVINCIAL, supérieur d'un ordre religieux, dans une province, établi au-dessus des supérieurs particuliers des monastères, mais subordonné au général de l'ordre.

PROVINCIAL, nom donné aux registres tenus par les rois d'armes, les hérauts et les poursuivants d'armes, chacun dans la province qui lui donnait son nom, pour y inscrire les familles nobles et y conserver leurs armoiries blasonnées.

PROVINS, *Provinum*, s.-préf. (Seine-et-Marne), à 95 kil. S.-E. de Paris, dans un vallon qu'arrosent le Durtain et la Voulzie; 7,728 hab. Trib. de commerce, collège, bibliothèque, société d'agriculture. On remarque la collégiale de Saint-Quiriace, du XIIe siècle, bâtie, dit-on, sur les ruines d'un temple d'Isis, l'église Saint-Ayoul, l'Hôtel-Dieu, l'hôpital général, fondé par les comtes de Champagne, la tour de César, la porte Saint-Jean, quelques restes de vieilles murailles. Eaux ferrugineuses froides. Fabr. de cuirs et de grosses étoffes. Comm. de grains, farines, laines, conserves de roses dites de Provins, employées en médecine, conserves de violettes, etc. Fours à chaux et à plâtre. — Cette ville qu'on a identifiée avec l'anc. *Agedincum* (V. *ce mot*), est du moins mentionnée dans un capitulaire de Charlemagne, en 802. Elle fut possédée successivement par les comtes de Vermandois, de Blois, de Chartres et de Champagne. Ses foires étaient importantes au moyen âge, et les marchands s'y rendaient de toute la France et des pays étrangers. Elle fut prise par Charles le Mauvais en 1361, par les Bourguignons en 1417, par les Anglais en 1432, par

Henri IV en 1592. Il y eut un atelier monétaire. Patrie d'Hégésippe Moreau. B.

PROVINS (GUYOT DE). *V.* GUYOT.

PROVISEUR (du latin *providere*, pourvoir), nom donné, dans l'ancienne Université de France : 1° au supérieur de la Sorbonne, choisi toujours parmi les hauts dignitaires du clergé ; 2° à celui du collège d'Harcourt, pris dans la faculté des Arts, et ayant charge de nommer les professeurs et les boursiers, en même temps que de diriger les études et d'administrer les biens; 3° à l'économe du collège de Navarre. Dans l'Université actuelle, les proviseurs sont les chefs et administrateurs des lycées.

PROVISEURS (STATUT DES), acte promulgué en 1350 par Édouard III, roi d'Angleterre, déclarant les élections aux évêchés et aux autres dignités de l'Église d'Angleterre, ainsi que toutes collations et présentations, libres et indépendantes de la cour de Rome. Il fut mal exécuté. Divers parlements l'étendirent et le confirmèrent, ceux de 1390 et 1393 surtout.

PROVISIONS, lettres par lesquelles un collateur déclarait conférer à tel ecclésiastique un bénéfice vacant; — lettres patentes ou lettres de chancellerie que l'on obtenait pour posséder une charge de judicature ou de finance.

PROVISIONS D'OXFORD. *V.* OXFORD.

PROVOCATION (DROIT DE), *Provocationis jus*, chez les Romains droit d'appeler aux comices centuriates des sentences capitales et aux assemblées tributes des amendes. (*V.* CITÉ [DROIT DE].) G. L.-G.

PROVOST (JEAN-BAPTISTE-FRANÇOIS), né à Paris en 1798, m. en 1865, comédien français dans le haut comique, joignait à une intelligence profonde de son art un naturel parfait. Il entra au Théâtre-Français en 1835 et y devint sociétaire en 1839, en même temps que professeur de déclamation tragique au Conservatoire. Il jouait l'anc. répertoire avec un grand respect de la tradition et beaucoup d'habileté, notamment dans *l'Avare* de Molière, et ne se montra pas moins remarquable dans le répertoire moderne, surtout dans les comédies *le Bonhomme Jadis, Mademoiselle de La Seiglière, les Effrontés, le Gendre de M. Poirier, le Duc Job*, etc.

PROXENES, *proxenoi*, citoyens des différentes villes grecques chargés de représenter dans ces villes, à la manière de nos agents consulaires, les intérêts des cités qui leur avaient conféré leur titre. Le proxène, à la différence de nos consuls, était citoyen de l'État dans lequel il exerçait ses fonctions; il se servait d'un sceau où étaient gravées les armes du pays qui lui avait donné sa confiance. Les devoirs du proxène étaient à la fois d'ordre diplomatique et d'ordre consulaire; les citoyens de l'État qui l'avait nommé pouvaient réclamer de lui l'hospitalité, faire appel à sa protection dans les litiges judiciaires. Il payait la rançon des prisonniers de guerre, assurait une sépulture convenable aux morts, et, en cas de décès, administrait les biens du défunt et les transmettait à ses héritiers. Comme agent diplomatique, il présentait aux autorités et à l'assemblée du peuple de sa ville natale les députés envoyés de temps en temps par l'État qui l'avait nommé proxène; il facilitait l'accomplissement de leurs missions par son influence personnelle sur ses concitoyens. En dédommagement de ces charges, souvent très coûteuses, le proxène recevait des privilèges et des immunités considérables, qui nous sont connus par une longue série d'inscriptions appelées *décrets de proxénie*, dont on a retrouvé plus d'un millier. Il a le droit de libre accès auprès du sénat et de l'assemblée, la protection assurée à sa vie et à ses biens en temps de paix et en temps de guerre, la liberté de transit, d'importation et d'exportation, l'immunité de certains impôts, le droit d'acquérir des terres, les droits des citoyens à l'exception des droits politiques. Le proxénie était souvent conférée à titre héréditaire.

Tissot, *des Proxénies grecques*, 1863; Meier, *de Proxenia*, 1843; Schubert, *de Proxenis atticis*; Monceaux, *des Proxénies*, 1886. S. RE.

PROYART (L'ABBÉ LIÉVIN-BONAVENTURE), né en Artois vers 1743, m. en 1808, se distingua de bonne heure dans l'enseignement, devint principal du collège du Puy, émigra à la Révolution, fut conseiller ecclésiastique du prince de Hohenlohe-Bartenstein, rentra en France en 1801, mais fut arrêté et détenu à Bicêtre pour avoir écrit en faveur des Bourbons.

[illegible] 1772, in-12; *Histoire de* [illegible] *d'Afrique*, 1776, in-12; [illegible] sur les Mémoires [illegible] *Vie du Dauphin, père de Louis XVI*, 1782 [illegible], 2 vol. in-12; *Histoire de* [illegible] *Louis XV*, *Histoire de* [illegible] *reine de France* [illegible] *XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de* [illegible], etc.

PRUDENCE (AURELIUS PRUDENTIUS CLEMENS), poète latin chrétien, né en 348 en Espagne (Tarraconaise), à Calahorra, fut successivement avocat, juge, gouverneur de quelques villes, soldat, et vint à la cour d'Honorius, qui lui donna une charge honorable. Il paraît qu'il tomba en disgrâce et perdit sa fortune, on le retrouve, vers 410, dans une solitude d'Espagne, où il acheva sa vie au milieu des actes de la piété et de la culture des lettres. Il a laissé des poésies (cantiques, hymnes, etc.) destinées à être chantées dans les réunions des fidèles; on y trouve de l'esprit, de l'imagination, de l'énergie, mais un style souvent incorrect. On a surnommé Prudence le *premier poète chrétien*.

Les meilleures éditions sont celles de Hanau, 1613; d'Amsterdam, 1667, in-12, avec notes de Nic. Heinsius; de Paris, *ad Usum Delphini*, 1687, in-4°; de Cologne *Cum notis variorum*, 1701; de Parme, 1788, 2 vol.; de Théod. Obbarius, Tubingue, 1845. — V. Delavigne, *de Lyrica apud Prudentium poesi*, 1840; l'abbé Bayle, *Étude sur Prudence*, 1860. B.

PRUDENCE (SAINT), évêque de Troyes en 840 ou 845, né en Espagne, m. en 861, combattit le semi-pélagianisme et réfuta la doctrine de Scot Erigène. Fête, le 6 avril.

PRUDENT (ÉMILE), pianiste et compositeur, né à Angoulême en 1817, m. en 1863, élève de Zimmermann, se plaça à la tête des exécutants français par la science du mécanisme et de la sonorité. Il réunissait aux formes pures des anciens maîtres le mouvement et l'expression de l'école moderne. On a de lui beaucoup d'œuvres pour piano seul ou avec orchestre, entre autres une *Fantaisie sur Lucie, l'Hirondelle, la Ronde de nuit, la Danse des Fées, les Naïades*, etc., un concerto d'une grande richesse intitulé *la Prairie*, etc.

PRUDHOMME (LOUIS-MARIE), journaliste et littérateur révolutionnaire, né à Lyon en 1752, m. en 1830, fut d'abord commis libraire, puis relieur, vint à Paris vers 1787, écrivit des pamphlets en faveur de la Révolution, fonda un journal démagogique hebdomadaire, intitulé *les Révolutions de Paris*, fut néanmoins incarcéré comme royaliste pendant la Terreur, et, après sa mise en liberté, s'établit libraire. On lui doit : *Géographie de la république française*, 1795; *Dictionnaire universel de la France*, 1805; *Histoire des crimes de la Révolution*, 1798. Il édita la trad. française de *Lavater*, 1809, 10 vol. in-4°, et fit de nouvelles éditions des *Cérémonies religieuses de toutes les nations* (de Bernard et La Martinière), 1810, 13 vol. in-fol., du *Dictionnaire historique* de Chaudon et Delandine, 1810-20, 20 vol. *Les Révolutions de Paris*, qu'il publia du 12 juillet 1789 au 24 février 1794, forment 17 vol., qui renferment beaucoup d'accusations hasardées, de calomnies, mais aussi une foule de curieux détails sur la Révolution. B.

PRUD'HOMMES (du latin *prudentes homines*), nom d'acceptions bien diverses au moyen âge, et signifiant : tantôt des officiers municipaux, comme à Bourges; tantôt des jurés, comme à Laon; tantôt des notables assistant les échevins; ici, ceux qui étaient préposés à l'inspection des gens d'une même profession; là, des experts nommés par les juges pour faire la visite, le rapport, la prisée d'une chose quelconque; ailleurs, les juges eux-mêmes; quelquefois, les arbitres de certaines contestations. C'est ce dernier sens qu'il conserve aujourd'hui : les conseils de prud'hommes, réinstitués par un décret de 1806, dans les villes de commerce ou de fabrique, jugent les différends entre fabricants et ouvriers. Ils se composent de fabricants, de contre-maîtres et d'ouvriers élus par leurs pairs. Toutes les affaires y sont exposées ou défendues par les parties en personne. B.

PRUDHON (PIERRE-PAUL), célèbre peintre d'histoire, né à Cluny (Bourgogne), en 1758, m. en 1823, était le 13e et dernier enfant d'un pauvre maître maçon. Sa mère, veuve de bonne heure, obtint qu'il fît gratuitement ses études chez les moines de Cluny; on y remarqua son goût pour le dessin, et l'évêque de Mâcon l'envoya à ses frais à l'école des beaux-arts de Dijon, 1776. En 1783, il remporta le prix de peinture des États de Bourgogne, étudia à Rome de 1783 à 1789 et fit longtemps des portraits après son retour; il composa, pour Didot l'aîné, les dessins des gravures de l'édition in-4° du *Daphnis et Chloé* et de Gentil-Bernard. Il obtint un atelier et un logement à la Sorbonne, peignit *la Vérité descendant des cieux, conduite par la Sagesse*, puis, en 1803, le plafond du Musée qui représente *Diane implorant Jupiter*, et reçut la croix d'honneur en 1808, pour *la Justice et la Vengeance divines poursuivant le Crime* (auj. au Louvre). Il donna, la même année, *Psyché enlevée par les Zéphyrs*, *Zéphyre se balançant dans un bocage*, en 1810, *le Portrait du roi de Rome*, puis *l'Innocence séduite par l'Amour*; *Vénus et Adonis*, *l'Assomption*, 1819; *la Famille désolée*, 1822; *le Christ mourant sur la croix*, 1822, etc. Le chef-d'œuvre de Prudhon est *la Justice et la Vengeance divines*. Ce tableau le fit nommer membre de l'Institut et maître de peinture de l'impératrice Marie-Louise. L'envie, et surtout des chagrins de famille, permirent peu à Prudhon de jouir de sa gloire. On lui reproche de l'incorrection dans le dessin et trop peu de variété dans ses airs de tête; mais il se distingue par le charme de la composition, la beauté du coloris et une grâce qui l'a fait surnommer le *Corrège français*.

V. *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Prudhon*, par Voïart, 1825; une *Notice lue à l'Académie des beaux-arts* par Quatremère de Quincy, 1824; Ch. Blanc, *Hist. des peintres français*, et aussi un art. d'E. Delécluze dans la *Revue des Deux Mondes*, [illegible] 1846. B.

PRUM ou **PRUYM**, v. du roy. de Prusse (prov. du

Rhin), sur la Prum, affl. de la Sure; 2,176 hab. Ch.-l. d'un cercle qui a 918 kil. carr. et 35,485 hab. — Fabr. de semelles de cuir. Célèbre abbaye de bénédictins, fondée en 721, agrandie en 761 par Pepin le Bref et où Lothaire Ier, après son abdication, se retira et mourut, 6 jours après avoir pris l'habit de religieux, 855. Les abbés de Prum étaient princes du Saint-Empire.

PRUNTRUT, nom allemand de PORENTRUY.

PRUSA AD OLYMPUM, v. de l'anc. Bithynie, auj. *Brousse*, fondée, suivant Pline, au pied de l'Olympe Mysien par Annibal, et, suivant Strabon, par le roi Prusias Ier.

PRUSA AD HYPIUM, v. de Bithynie, à l'E. de la précédente, sur la côte, entre Héraclée et Nicomédie.

PRUSIAS Ier, *le Boiteux*, roi de Bithynie de 237 à 192, vainquit les Gaulois qui ravageaient les côtes de l'Hellespont, et força Attale Ier, roi de Pergame, à abandonner l'Éolide.

PRUSIAS II, *le Chasseur*, roi de Bithynie de 192 à 148 avant J.-C., est célèbre pour son dévouement servile aux Romains. Il fit avec succès la guerre à Eumène, roi de Pergame, grâce aux conseils d'Annibal, qui s'était réfugié à sa cour; mais, pour plaire aux Romains, il consentit à faire périr ce grand homme, qui le prévint en s'empoisonnant, 183. En 167, il vint solliciter à Rome l'alliance de la République, et se déshonora par ses basses flatteries au sénat. En 156, il s'empara du royaume de Pergame; les Romains l'obligèrent à abandonner sa conquête. Il périt dans une révolte que suscita contre lui son fils Nicomède II.

PRUSSE (ROYAUME DE), *Borussia* en latin, *Preussen* en Allemand, un des grands États de l'Europe, forme à lui seul les 3/5 du territoire et comprend les 3/5 de la population du nouvel empire d'Allemagne. Il est borné au N. par la mer du Nord, le Jutland danois et la mer Baltique; au N.-E et à l'E. par la Russie et la Pologne russe, au S.-E. par les prov. autrichiennes de Gallicie, de Moravie, de Silésie et de Bohême; au S. par le roy. de Saxe et les duchés saxons; au S.-O. par le roy. de Bavière et le grand-duché de Hesse; à l'O. par la Bavière Rhénane, la Lorraine allemande, le grand-duché de Luxembourg, les roy. de Belgique et des Pays-Bas. Les grands-duchés de Mecklembourg et d'Oldenbourg, les duchés d'Anhalt, de Brunswick, les principautés de Schwarzbourg-Sondershausen, de Schaumbourg, de Lippe, de Waldeck, et la partie N. du grand-duché de Hesse sont enclavés dans le territoire prussien, qui s'étend entre 50° et 55° 30′ lat. N. et 3° 40′ et 20° 30′ long. E. Le territoire de Hohenzollern, qui appartient à la Prusse, est situé en dehors de ces limites et enclavé entre le roy. de Wurtemberg et le grand-duché de Bade. Le roy. de Prusse a 348,257 kil. carr. et 27,279,111 hab. (1880). La cap. est Berlin.

La plus grande partie de la Prusse est une plaine; le S. et l'O. seulement sont couverts de montagnes, savoir : les Sudètes et le Riesengebirge, ou monts des Géants en Silésie; le Harz et le Thuringerwald, en Saxe; le Teutoburgerwald et le Wesergebirge, en Westphalie; le Westerwald, le Sauerlandgebirge, le Siebengebirge, le Hundsruck, la Hohenveen (partie des Ardennes) et l'Eifel, dans la province Rhénane; le Taunus dans la Hesse-Nassau; la Rauhe-Alp, dans le Hohenzollern. Les fleuves sont distribués en deux versants maritimes : les principaux fleuves sont le Niémen, la Prégel, la Vistule, l'Oder, appartenant au versant de la Baltique; l'Elbe, le Weser, l'Eider, l'Ems, le Rhin, la Moselle, qui sont dans le versant de la mer du Nord. Le territoire de Hohenzollern, arrosé par le Neckar et par le Danube, est partagé entre les versants de la mer du Nord et de la mer Noire. Dans l'E. il y a beaucoup de lacs; la mer baigne environ 900 kil. de côte; il y a aussi des golfes et de grandes lagunes nommées *Haff*, savoir : le Kurische-Haff, le Frische-Haff, le Stettiner-Haff, etc. Le système de canalisation est très développé (canaux de Kiel, unissant l'Eider à la Baltique, de Haff-et-Vistule, de Bromberg, entre l'Oder et la Vistule, de Finow-et-Plauen, de Frédéric-Guillaume, etc.). Climat froid et nébuleux le long de la Baltique, doux dans les vallées du Rhin et de la Moselle; chaleurs parfois très fortes dans le Brandebourg.

Depuis 1866, le roy. de Prusse comprend, outre le territoire de sa capitale, 13 provinces, divisées en 27 régences, subdivisées en [illegible] cercles.

Provinces.	*Chefs-lieux.*	*Régences.*
Prusse orientale	Kœnigsberg	Kœnigsberg. Gumbinnen.
Prusse occidentale	Dantzig	Dantzig. Marienwerder.
Brandebourg	Potsdam	Potsdam. Francfort-sur-l'Oder.
Poméranie	Stettin	Stettin. Kœslin. Stralsund.
Posnanie	Posen	Posen. Bromberg.
Silésie	Breslau	Breslau. [illegible]
Saxe	Magdebourg	Magdebourg. Merseburg. [illegible]
Sleswig-Holstein	Sleswig.	
Hanovre	Hanovre	Hanovre. [illegible]
Westphalie	Munster	Munster. [illegible]
Hesse-Nassau	Cassel	Cassel. Wiesbaden.
Prusse Rhénane	Coblentz	Coblentz. [illegible] Aix-la-Chapelle. Trèves.
Hohenzollern	Sigmaringen.	

La population moyenne du roy. de Prusse est de 78 hab. par kil. [illegible] Poméranie (51 hab. par kil. carr.) et [illegible] (52), les plus peuplées sont la Prusse Rhénane (151), la Westphalie (101), la Silésie (100), la Hesse-Nassau [illegible] et la Saxe (92). Toute la partie occidentale du royaume est habitée par la race germanique; l'E. et le N.-E. par des Slaves *germanisés* (Brandebourg, Silésie, Prusse) et par les Slaves Polonais (Posen). La religion dominante est le protestantisme (Églises évangélique et luthérienne) qui compte 17,633,000 adhérents, avec 14 consistoires; il y a en outre 52,000 protestants répartis entre plusieurs sectes dissidentes. Les catholiques (9,200,000) sont surtout nombreux dans la Prusse Rhénane, la Posnanie, la Westphalie et la Silésie, où ils forment la majorité, et dans la Prusse occidentale. Ils ont 2 archevêques, à Cologne et à Posen, et 10 évêques, à Breslau, Culm (Pelplin), Ermeland (Frauenbourg), Munster, Paderborn, Trèves, Hildesheim, Osnabruck, Fulda, Limbourg. Il y a 363,000 israélites.

Le gouvernement est une monarchie constitutionnelle entièrement distincte du gouvernement [illegible] d'Allemagne. La constitution du 31 janv. 18[illegible] [illegible], 30 avril 1851, 21 mai et 5 juin 1852, 7 et 24 mai 1853, 10 juin 1854, 30 mai 1855 et 15 mai 1857. Elle a été étendue le 1er oct. 1867 aux provinces annexées en 1866. L'*Allgemeinerlandtag*, ou Diète générale prussienne, est formé de 2 Chambres : la Chambre des seigneurs (*Herrenhaus*) comprend les membres de la haute noblesse, qui y siègent par droit héréditaire, des membres nommés à vie par le roi et des membres nommés par le roi sur la présentation de certaines corporations : universités, chapitres, municipalités, etc. : la Chambre des députés (*Haus der Abgeordneten*), de 433 membres, est élue par le suffrage restreint et à 2 degrés. Pour être électeur primaire il faut être âgé de 25 ans et habiter depuis un an dans la commune. Les électeurs primaires sont divisés, selon le montant des impôts qu'ils payent, en 3 classes, dont chacune élit un tiers des électeurs du 2e degré. Tout Prussien âgé de 30 ans est éligible. Les pouvoirs de ces Chambres sont d'ailleurs assez restreints. Le gouvernement peut, dans beaucoup de cas, se passer de leur concours, et les ministres ne se considèrent pas comme responsables [illegible]. [illegible] d'État, créé en 1817, réformé en 1848, [illegible] du 11 juin 1884 et investi d'une aut[illegible], se compose des princes de la famille royale qui ont atteint l'âge de 18 ans, d'une partie des ministres, des feld-maréchaux généraux et d'autres hauts fonctionnaires, qui en sont membres de droit, enfin des fonctionnaires et des membres de la diète désignés par le roi, en tout plus de 100 membres (1885). Il y a 8 départements ministériels, dont l'ensemble forme le *ministère d'État* : affaires étrangères et commerce, intérieur, travaux publics, agriculture avec les domaines et les forêts, justice, affaires ecclésiastiques avec l'instruction publique et les affaires médicales, finances et guerre. Le ministère de la maison du roi est indépendant du ministère d'État. — Chaque province est administrée par un *pr[illegible]*, assisté d'un conseil, dont les attributions sont à peu près les mêmes que celles de nos conseils de préfecture, [illegible] provinciale élective, analogue à nos conseils généraux. [illegible] un *président* (excepté dans le Hanovre, où l'on a [illegible] ancien nom de *drossart*) et un [illegible] membres sont nommés par le roi. Chaque cercle a un directeur ou *Landrath*, qui l'administre avec [illegible] locale (*Kreistag*) élue par les pr[illegible]. Le Kreistag désigne, avec l'approbation du président [illegible], un bailli, qui dirige l'administration du [illegible] avec un conseil électif. Enfin l'administration des [illegible] d'une province à l'autre : les villes ont [illegible] élective présidée le plus souvent par un *[illegible]*. Les communa-

nes rurales sont administrées par un maire, ou *Schulze*, élu pour 10 ans et agréé par le Landrath. Les tribunaux administratifs sont : le *Tribunal des conflits*, la *Cour disciplinaire*, la *Cour royale des affaires ecclésiastiques*, la *Cour royale supérieure d'administration*. Les cours supérieures de justice (*Oberlandsgerichte*) siègent à Berlin, Kœnigsberg, Marienwerder, Stettin, Posen, Breslau, Naumbourg, Kiel, Celle, Hamm, Cassel, Francfort-sur-le-Mein et Cologne. Il n'y a pas de Cour de cassation; mais la cour de Berlin, qui porte spécialement le nom de *Chambre de justice*, est chargée de juger les crimes d'État. Elle fournit aussi les membres du *Conseil privé de justice*, tribunal particulier pour les princes de la maison de Hohenzollern. Il y a en outre des tribunaux de 1re instance et des magistrats analogues à nos juges de paix, mais dont la compétence est plus étendue. — Les universités prussiennes comptent parmi les plus célèbres et les plus fréquentées de l'Allemagne. Elles sont au nombre de 10, avec 9,000 étudiants, à Berlin, Kiel, Greifswald, Kœnigsberg, Breslau, Gœttingue, Halle, Munster, Marbourg et Bonn. L'enseignement secondaire classique est donné dans les gymnases, et l'enseignement professionnel dans les *Realschülen* (environ 300 établissements et 115,000 élèves). L'instruction primaire est obligatoire à partir de l'âge de 7 ans. Outre les séminaires théologiques et les écoles normales d'instituteurs, il y a un grand nombre d'écoles spéciales : Académie militaire, écoles militaires, de l'artillerie et du génie, de chirurgie et de médecine militaires, écoles vétérinaires, forestières, des arts et métiers, des beaux-arts à Berlin, et beaucoup d'établissements scientifiques et artistiques célèbres; bibliothèques, musées, collections d'antiquités et d'histoire naturelle, observatoires, jardins botaniques, etc. (Pour l'armée et la marine, *V.* ALLEMAGNE [EMPIRE D'].) — Le projet du budget pour 1884-85 évaluait les recettes à 1,417,020,000 fr., et les dépenses à une somme égale. La dette, qui s'est beaucoup accrue par des emprunts récents, montait à 4,181,346,000 fr. Ces chiffres s'appliquent, bien entendu, au royaume de Prusse et non à l'empire d'Allemagne.

Industrie, commerce, voies de communication. La Prusse a de riches mines de zinc, de cuivre, de fer, d'argent, de plomb, d'alun, de houille, ainsi que des salines. On y trouve en outre du chrysopras, des améthystes, des agates, de l'albâtre, des marbres, des pierres lithographiques, des pierres meulières, de la terre à porcelaine, de la tourbe, enfin de l'ambre jaune. On compte plus de 110 sources minérales (Aix-la-Chapelle, Warmbrunn, Salzbrunn, Hombourg, Wiesbaden, Ems, etc.). Le sol est en général fertile, excepté dans les provinces de Brandebourg, de Posen et une partie de la Prusse orientale; il produit toutes sortes de céréales et de légumes, du chanvre, [illegible], des vignobles dans la province rhénane et [illegible] de la Silésie. On élève beaucoup [illegible] pour la France, de chevaux et [illegible]. [illegible] abonde dans les contrées forestières [illegible] de l'Europe. Les [illegible] [illegible]; fils, [illegible], objets en [illegible], serrurerie, appareils de [illegible], produits chimiques, etc. Les principaux centres [illegible] se trouvent dans la Prusse Rhénane et la Westphalie (Dusseldorf, Elberfeld, Barmen, Crefeld, Dortmund, [illegible], Essen, Bochum, Iserlohn, Bielefeld), le Hanovre [illegible] du Harz, la Saxe (Magdebourg), le Brandebourg (Berlin), la Silésie (Breslau). Le commerce est très actif; tout le territoire prussien fait partie du *Zollverein* (*V.* ce mot), excepté le port franc d'Altona. En 1882-83, les douanes [illegible] ont perçu pour 155,903,000 fr. de droits sur les [illegible] d'importation. Les villes les plus commerçantes à l'intérieur sont : Berlin, Breslau, Cologne, Magdebourg, Hanovre, Francfort-sur-le-Mein. Elles communiquent entre elles par de belles routes, par les fleuves et les canaux (*V.* ALLEMAGNE), où la circulation est très active. Il y a 22,240 kil. de chemins de fer, dont 19,661 appartiennent à l'État. Le mouvement des ports prussiens a été en 1882 de 39,470 entrées de navires avec 3,[illegible] tonneaux, et de 39,518 sorties [illegible]. La marine marchande comprend 2,[illegible] navires, dont [illegible] vapeurs, jaugeant [illegible] tonneaux, avec 17,315 hommes d'équipage. Les ports les plus fréquentés sont ceux de [illegible], Dantzig, Stettin, [illegible], Kiel et [illegible], sur la mer Baltique, de [illegible], Altona, sur l'Elbe inférieur, d'Emden, sur [illegible].

Histoire. — 1° *Jusqu'en 1786.* Le royaume de Prusse étant un État [illegible] moderne, son histoire [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. Le comte [illegible] de Hohenzollern [illegible] [illegible] [illegible], en 1191 [illegible] [illegible] [illegible], de 1248 à 1331, [illegible] Anspach, Culmbach et Bayreuth. En 1411 le burgrave Frédéric VI reçut la Marche de Brandebourg de l'empereur Sigismond en gage d'une dette de 150,000 ducats, et en 1415, l'empereur lui ayant emprunté encore 250,000 ducats, le burgrave acheta le pays à ce prix de 400,000 ducats et prit le titre d'électeur sous le nom de Frédéric Ier. Son successeur Frédéric II, dit *Dent de Fer*, ajouta à ses possessions la Nouvelle-Marche, en 1445. En 1471, sous Albert l'Achille, les possessions partagées par Frédéric Ier entre ses fils furent réunies. Jean-Sigismond acquit, par le traité de Xanten, en 1614, Clèves, La Mark et Ravensberg, composant la moitié de la succession de Juliers. Il obtint aussi le duché de Prusse à la mort du duc Albert II, 1618, affecté depuis longtemps d'aliénation mentale. Le duché de Prusse, jusqu'alors fief polonais, fut déclaré souverain par le traité de Labiau, 1656, conclu par l'électeur Frédéric-Guillaume, dit *le Grand*, avec le roi de Pologne. Le même prince, au traité de Westphalie, 1648, acquit la Poméranie Ultérieure, l'archevêché de Magdebourg, les évêchés de Halberstadt, Minden, Kamin et le comté de Hohenstein. Frédéric III reçut en 1701 de l'empereur d'Allemagne, Léopold Ier, le titre de roi, sous le nom de Frédéric Ier. Il acheta les villes de Quedlinbourg et de Nordhausen en Saxe, le comté de Tecklembourg en Westphalie, réunit la ville d'Elbing, 1698, à ses États, et entra en possession de la succession d'Orange, savoir : la principauté de Neuchâtel et le comté de Valengin en Suisse, 1694, et plus tard, 1707, les comtés de Lingen et de Mœrs. Frédéric-Guillaume Ier acquit, par le traité de Rastadt, 1714, les Gueldres Supérieures, puis, quelques années plus tard, par droit de succession, le comté de Limbourg; enfin, par le traité de Stockholm, 1720, la Poméranie Antérieure jusqu'au fleuve Peene, avec les îles d'Usedom et de Wollin. Frédéric II obtint, dans la première guerre de Silésie, par le traité de Breslau, 1740-1742, les Silésies Supérieure et Inférieure, ainsi que le comté de Glatz. Ces conquêtes lui furent confirmées par le traité de Dresde, à la suite de la deuxième guerre de Silésie, 1744 et 1745. En 1749, il hérita de la Frise Orientale. En 1763, le traité de Hubertsbourg, qui mit fin à la guerre de Sept ans, confirma toutes les acquisitions faites par Frédéric. Au premier démembrement de la Pologne, 1772, Frédéric obtint la Prusse polonaise (plus tard dite Prusse Occidentale) et une partie de la Grande-Pologne jusqu'au fleuve Netze, moins Dantzig et Thorn, que Frédéric-Guillaume II reçut, au deuxième démembrement, 1793, avec le reste de la Grande-Pologne, dite Prusse Méridionale; au troisième démembrement, 1795, le même prince eut les districts de Bialystock, Plock, etc., sous le nom de Nouvelle-Prusse Orientale. En outre, le margrave d'Anspach et Baireuth lui céda ses principautés, 1791. Par le traité de Bâle, 1795, la Prusse perdit ses possessions au delà du Rhin; mais lors du recès de la diète de Ratisbonne, qui suivit la paix de Lunéville, 1802, elle compensa ses pertes par des acquisitions de territoires en Westphalie et en Saxe. En 1806, la Prusse dut céder à Napoléon Ier Clèves, Wesel, la principauté de Neuchâtel, et à la Bavière la principauté d'Anspach; en échange, elle reçut le Hanovre, mais cette possession fut de très courte durée. La paix de Tilsitt ôta à la Prusse toutes ses possessions entre le Rhin et l'Elbe, toute la Prusse Méridionale et la Nouvelle-Prusse Orientale, ainsi que la ville de Dantzig, en tout 2,700 milles carrés avec 5 millions d'habitants. Les traités de Vienne, en 1815, lui restituèrent tout ce qu'elle avait perdu en Allemagne; de plus, elle reçut une grande partie de la Saxe, le grand-duché du Bas-Rhin, la partie suédoise de la Poméranie, enfin une partie de la Pologne, formant le grand-duché de Posen. De son côté, elle dut céder Anspach et Baireuth à la Bavière, ainsi que Hildesheim et la Frise Orientale au Hanovre. En 1849, les princes souverains de Hohenzollern-Hechingen et de Hohenzollern-Sigmaringen cédèrent leur pays au roi Frédéric-Guillaume IV et ses successeurs, moyennant un revenu annuel, et avec réserve de leurs droits à la succession en Prusse.

Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les progrès continus et la grandeur du royaume de Prusse doivent être attribués au génie de ses souverains. La lutte du margrave Albert l'Ours contre les Wendes établit le christianisme, 1143. Les électeurs Frédéric Ier et Frédéric II mirent fin au brigandage de la noblesse. Le premier prêta déjà un secours efficace à la guerre de l'Empereur contre les Hussites, 1427. Joachim II, par sa conversion au luthéranisme, 1539, affermit la Réformation dans le N. de l'Allemagne. Ce prince établit aussi l'influence de sa maison sur le duché de Prusse, dont son troisième successeur, Jean-Sigismond, fut proclamé maître. La guerre de Trente ans [illegible] le pays; mais l'électeur Frédéric-Guillaume [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] l'Édit de Nantes. L'électeur Frédéric III y ajouta la

splendeur du titre royal, 1701 ; les rois de Prusse devinrent dès lors les rivaux des empereurs autrichiens. Frédéric II éleva la Prusse au rang d'une grande puissance ; il fonda, en 1785, contre l'Autriche, une ligue dite *Union des Princes* et sauva la Bavière des mains de l'Autriche. Cette grandeur fut menacée par la prodigalité de Frédéric-Guillaume II, ainsi que par l'entrée de ce prince et de son successeur, Frédéric-Guillaume III, dans les coalitions contre la France. La Prusse, humiliée et morcelée par Napoléon Ier, était devenue la vassale de l'empereur français. Mais ses hommes d'État (V. STEIN, HARDENBERG, SCHARNHORST) opérèrent une révolution administrative ; les abus féodaux furent abolis, l'esprit national fut réveillé, et le soulèvement contre la domination étrangère préparé. Dans les guerres de l'Indépendance, de 1813 à 1815, le génie de la nation sauva les créations de Frédéric le Grand. Mais depuis ce temps la nation demanda son émancipation du régime absolu. Le roi lui avait bien promis, en 1815, une constitution représentative, mais l'influence de l'Autriche et de la Russie empêcha l'exécution de cette promesse. Des assemblées provinciales représentant les trois ordres, de la noblesse, des villes et des paysans, et n'ayant qu'une voix consultative, voilà tout ce qui fut accordé par la loi de 1820. Toutefois, cette loi ordonna qu'à l'avenir le gouvernement ne pourrait contracter aucune nouvelle dette sans le consentement de la future assemblée des états généraux. Le règne de Frédéric-Guillaume III est signalé encore par la création du *Zollverein*. (*V. ce mot.*) A l'avènement de Frédéric-Guillaume IV, 1840, la nation espéra voir enfin réalisée la promesse faite en 1815. En effet, le nouveau roi développa l'institution des États provinciaux, en créant d'abord un comité général des États de toutes les provinces, 1841, et en convoquant plus régulièrement les assemblées provinciales. Cependant il refusa une constitution représentative, et, en 1847, il créa, comme dernière concession, la *Diète réunie*, assemblée composée des membres des assemblées provinciales. Elle donnait son avis sur les affaires générales du pays et n'avait voix décisive que pour l'établissement de nouveaux impôts et les emprunts. La Diète réunie, convoquée en avril 1847, déclara qu'elle ne regardait comme exécutées ni les promesses de 1815 ni la loi de 1820, et repoussa tous les projets financiers soumis à ses délibérations. La Révolution française de 1848 trouva en Prusse les esprits en fermentation. Le roi refusant toujours d'adhérer aux vœux de la diète, des mouvements insurrectionnels éclatèrent à Berlin, du 14 au 17 mars. Enfin, le 18, le roi signa un décret jetant les bases d'une constitution très libérale. Mais le peuple demandait en vain que les troupes fussent retirées des rues ; la lutte s'engagea sérieusement, et le roi dut céder. La Diète générale, convoquée à l'effet de préparer la voie des nouvelles réformes, adopta toutes les propositions du gouvernement. Peu de temps après, une Assemblée constituante se réunit pour élaborer la constitution. Dans le courant de l'été, des conflits s'élevèrent entre le roi et l'Assemblée. Celle-ci tendant à restreindre le pouvoir royal et délibérant sous la pression de la population agitée de la capitale, le roi transféra le siège des délibérations à Brandebourg, et comme la majorité refusa de s'y rendre, l'Assemblée fut dissoute le 6 décembre, et en même temps le roi octroya une constitution. Les nouvelles Chambres chargées de reviser cette constitution se réunirent au mois de février 1849, sans réussir davantage à s'entendre avec le gouvernement. La seconde Chambre ayant blâmé plusieurs actes du ministère, et ayant demandé surtout que le roi acceptât la couronne impériale d'Allemagne offerte par le Parlement de Francfort, elle fut encore une fois dissoute. Quelques troubles qui éclatèrent dans la Prusse rhénane furent promptement réprimés. Après avoir modifié la loi électorale, le gouvernement convoqua de nouvelles Chambres au mois d'août. Celles-ci terminèrent enfin la revision de la constitution, et, après quelques hésitations, le 6 février 1850, le roi prêta serment à la charte. D'un autre côté, les efforts du gouvernement pour l'établissement d'un nouvel État fédératif allemand échouaient (*V.* ALLEMAGNE), et le gouvernement se réconcilia avec l'Autriche. Dans l'été de 1851, les anciennes Diètes provinciales furent convoquées pour délibérer sur les modifications apportées dans la nouvelle organisation municipale. L'ordre de la noblesse, qui était en majorité dans ces assemblées, alla plus loin que le gouvernement, en demandant le rétablissement de ses anciens droits. Les Chambres firent échouer ces tentatives. Suivant la charte de 1850, le pouvoir législatif était partagé entre le roi et 2 Chambres, ayant également l'initiative pour toutes les lois. En 1854, une nouvelle revision donna à la représentation nationale la forme qu'elle a conservée depuis, et organisa les deux Chambres des seigneurs et des députés. Mais les ministres, appuyés par le souverain, tinrent en général fort peu de compte de l'opposition parlementaire. Les conflits devinrent presque continuels après l'avènement de Guillaume Ier, en 1861, et surtout après l'arrivée aux affaires du comte de Bismarck, en sept. 1862. — A cette époque le royaume de Prusse, tel que l'avaient constitué les traités de 1815, comprenait 2 parties séparées par les territoires du duché de Brunswick, du royaume de Hanovre et de l'électorat de Hesse-Cassel. La partie orientale, la plus grande, était bornée au N. par la Baltique, à l'E. par la Russie et la Pologne russe, au S. par la Galicie, la Silésie autrichienne, la Moravie, la Bohême, le royaume de Saxe, les duchés saxons, les principautés de Reuss et de Schwarzbourg ; à l'O. par la Hesse Électorale, le Hanovre, le Brunswick et les grands-duchés de Mecklembourg. La partie occidentale, appelée aussi *grand-duché du Bas-Rhin*, était bornée au N. par le Hanovre et les Pays-Bas, à l'O. par la Belgique et le Luxembourg, au S. par le département français de la Moselle et la Bavière Rhénane ; à l'E. par le landgraviat de Hesse-Hombourg, le duché de Nassau, la Hesse-Darmstadt, la principauté de Waldeck, les principautés de Lippe, le Hanovre et le Brunswick. Le royaume comprenait seulement les huit provinces actuelles de Brandebourg, Prusse (orient. et occident.), Poméranie, Posnanie, Silésie, Saxe, Westphalie, Prusse rhénane, plus les principautés de Hohenzollern. Il faisait partie de la Confédération germanique pour tout son territoire, excepté la Posnanie et la Prusse, qui y furent admises cependant en 1848, mais en furent détachées dès 1850. La Prusse occupait le 2e rang après l'Autriche, dans la diète de Francfort. Elle formait à elle seule la 2e curie dans l'Assemblée ordinaire et avait 4 voix dans le *plenum* ou Assemblée plénière. Son contingent fédéral se composait de 149,170 hommes, qui formaient les IVe, Ve et VIe corps d'armée et fournissaient une partie des garnisons fédérales de Luxembourg, de Rastadt, de Mayence, de Francfort et, en temps de guerre seulement, de Landau.

2° Depuis 1864. La guerre contre le Danemark au sujet des duchés de Slesvig et de Holstein (*V.* SLESVIG-HOLSTEIN) amena une rupture entre la Prusse et l'Autriche, puis entre la Prusse et la Confédération germanique, 1864-66. (Pour le détail des événements, *V.* ALLEMAGNE [Histoire].) La guerre de 1866, dans laquelle les armées prussiennes eurent partout l'avantage, eut 4 résultats principaux : 1° l'annexion des anc. États de Lauenbourg, Slesvig-Holstein, Hanovre, Hesse-Cassel, Nassau, Francfort, et de quelques districts de Bavière et de Hesse-Darmstadt, annexion qui a donné à la Prusse le port de Kiel, tout le cours de l'Elbe, du Wéser et de l'Ems, un territoire continu depuis Tilsitt jusqu'à Trèves ; 2° l'Autriche était exclue de l'Allemagne, où la prépondérance passait à la Prusse ; 3° l'ancienne confédération germanique était dissoute ; 4° la Prusse obtenait la présidence de la nouvelle *confédération du Nord de l'Allemagne,* dans laquelle entraient tous les États allemands situés au N. du Mein, y compris le grand-duché de Hesse pour la partie de son territoire située sur la rive dr. de cette rivière. Le grand-duché de Bade, le Wurtemberg et la Bavière, restés en dehors de la confédération, ne tardèrent pas à signer avec elle des conventions militaires, qui étaient de véritables traités d'alliance offensive et défensive. L'histoire de la Prusse se confond désormais avec celle de l'Allemagne (*V. ce mot.*) La guerre, en 1870-71, et la réorganisation politique et militaire de l'Allemagne ont singulièrement accru l'influence de la Prusse ; le titre d'empereur d'Allemagne décerné au roi de Prusse (18 janvier 1871) et la nouvelle constitution fédérale de l'Empire la rendent maîtresse absolue de l'Allemagne, dont les autres États, excepté la Bavière très dévouée cependant à la politique prussienne, n'ont gardé qu'une ombre d'indépendance.

SOUVERAINS DU BRANDEBOURG ET DE LA PRUSSE

MARGRAVES DE BRANDEBOURG

1° Maison d'Anhalt :	
Albert l'Ours	1133
Othon Ier	1168
Othon II	1184
Jean Ier, Othon III, en commun	1220
Othon IV	1267
Waldemar	1304
2° Maison de Bavière :	
Louis Ier	1324
Louis II (électeur en 1356)	1351

ÉLECTEURS

1° Maison de Bavière :	
Louis II	1356
Othon le Paresseux	1365
2° Maison de Luxembourg :	
Sigismond	1373
3° Maison de Hohenzollern.	
Frédéric VI, comme électeur Frédéric Ier	1415
Frédéric II, *Dent de fer*	1440
Albert *l'Achille*	1470
Jean *le Cicéron*	1486
Joachim Ier *le Nestor*	1499
Joachim II *l'Hector*	1535
Jean-Georges	1571
Joachim-Frédéric	1598
Jean Sigismond	1608
Georges-Guillaume	1619
Frédéric-Guillaume, dit *le Grand-Électeur*	1640
Frédéric III, comme roi Frédéric Ier	1688

ROIS

Frédéric Ier	1701
Frédéric-Guillaume Ier	1713
Frédéric II *le Grand*	1740
Frédéric-Guillaume II	1786
Frédéric-Guillaume III	1797
Frédéric-Guillaume IV	1840
Guillaume Ier	1861

Bonnal, *le Royaume de Prusse*, 1883 ; Narjoux, *la Prusse et ses annexes*, 1884, in-18 ; De Laveleye, *la Prusse et l'Allemagne depuis Sadowa*, 2 vol. in-18 ; Himly, *Formation territoriale des États de l'Europe centrale* ; Manso, *Hist. de Prusse* ; Lavisse, *Études sur l'histoire de Prusse*. — *V.* aussi ALLEMAGNE.

C. P. et E. D—Y.

PRUSSE proprement dite, nom de 2 prov. du royaume de Prusse, situées au N.-E. du royaume et séparées en 1877. 1° *Prusse orientale*, 36,977 kil. carrés et 1,933,936 hab., en grande majorité protestants, cap. Kœnigsberg, et div. en 2 rég. : Kœnigsberg et Gumbinnen; 2° *Prusse occidentale*, 25,502 kil. carr., et 1,405,898 hab., catholiques et protestants, cap. Dantzig, et divisée en 2 régences : Dantzig et Marienwerder. Elle forme le 1er corps d'armée allemand. Sol peu fertile, sauf les parties basses de la Vistule. Beaucoup de marais, de lacs et de forêts; de l'ambre sur les côtes; navigation très animée sur la Vistule, sur les canaux et sur la Baltique; ports de commerce principaux : Kœnigsberg, Dantzig, Elbing. La Prusse, dans les anciens temps, était habitée par les Guttones et les Estyens, peuplades agricoles. Plus tard, elle fit partie de l'empire des Goths, qui, au commencement du IIIe siècle, quittèrent le pays pour se diriger vers le sud. Les habitants de la Prusse sont mentionnés au Xe siècle sous les noms de *Porusses, Prussiens*, composés de *Po* (derrière) et de *Russ*, affluent de la Memel. L'évêque Adalbert de Prague, qui y était allé prêcher le christianisme, y fut assassiné en 997; le bénédictin Bruno eut le même sort, 1008. En 1015, le duc de Pologne, Boleslas Chrobry, dévasta la Prusse, força les habitants à se convertir et leur imposa un tribut. Après le départ des Polonais, les Prussiens, sous Maslaw de Masovie, se soulevèrent; mais ils furent réduits par Casimir Ier. D'autres tentatives furent réprimées par Boleslas II et Wladislas Ier. En 1164, Boleslas IV fut attiré avec son armée dans les forêts, où les Prussiens les détruisirent. Casimir II, en commun avec les ducs de Silésie, les attaqua de nouveau avec succès, 1192; mais après sa mort, les Prussiens profitèrent des discordes intestines de la Pologne pour imposer à leur tour un tribut aux Polonais. Une croisade organisée contre eux en Allemagne, en 1219, ne fut pas heureuse; les chevaliers Porte-Glaive furent battus à leur tour, et les Prussiens, poursuivant leur victoire, dévastèrent même une partie de la Hongrie. Alors Conrad de Masovie appela à son secours, 1230, les chevaliers Teutoniques de Palestine. Ceux-ci finirent, après 53 ans de luttes, 1283, par conquérir la Prusse, dont la possession leur avait été garantie d'avance. La Prusse fut alors divisée en commanderies et prévôtés. Le siège du grand maître fut établi à Marienbourg, 1309. Sous cette domination, le pays s'éleva bientôt à un haut degré de bien-être; des colons allemands cultivèrent le sol. Mais la décadence morale de l'ordre eut pour conséquence le soulèvement des villes et de la noblesse, 1454, qui se mirent sous la protection du roi de Pologne; ces luttes, 1454 à 1466, finirent par la paix de Thorn, 1466, qui donna la Prusse occidentale et l'Ermeland à la Pologne et forma du reste un fief de cette même couronne. Afin de se délivrer du joug, l'ordre nomma, en 1511, le margrave Albert de Brandebourg pour grand maître. Celui-ci, après avoir attendu en vain le secours de l'Empire, conclut avec le roi Sigismond de Pologne la paix de Cracovie, 1525, en vertu de laquelle il convertit, sur l'avis de Luther, la Prusse en duché séculier, qu'il garda comme fief de la Pologne. En 1522, George de Polentz, évêque de Samland, avait introduit en Prusse la Réformation; Albert aussi embrassa, avec la plupart des chevaliers, la nouvelle religion, se maria avec une princesse danoise, et, après la mort de celle-ci, avec Marie-Anne de Brunswick. Il protégea aussi les sciences et fonda, en 1544, l'université de Kœnigsberg. Son fils Albert-Frédéric, affecté plus tard d'aliénation mentale, reçut pour tuteur d'abord le margrave Georges-Frédéric de Brandebourg, puis, après la mort de celui-ci, 1603, l'électeur Joachim-Frédéric, et enfin l'électeur Jean-Sigismond, 1608. Ce dernier hérita de la Prusse après la mort d'Albert, 1618. Depuis ce temps, la Prusse est restée à la maison électorale de Brandebourg, d'abord comme fief polonais, plus tard comme possession indépendante. (*V. l'art. précédent.*) E. S.

PRUSSE RHÉNANE. V. RHIN. (PROVINCE DU).

PRUTH, anc. *Hierasus, Poras*, riv. qui sort des Karpathes, en Gallicie, au-dessus de Kolomea, qu'elle arrose, court d'abord à l'E. à travers la Gallicie et la Bukovine, puis au S.-S.-E. où elle sépare la Moldavie (Roumanie) du gouv. russe de Bessarabie; se jette dans le Danube à Reni, à 120 kil. de la mer Noire, après un cours de 550 kil. Limite de la Russie et de la Moldavie de 1812 à 1856. La paix de Paris donna le bassin inférieur du Pruth à la Moldavie. Il a été repris par la Russie en 1878. Pierre le Grand, en 1711, vit son armée cernée sur ses bords par 150,000 Turcs, position critique dont il sortit par un traité dû, dit-on, à sa femme Catherine; il y perdit ses nouveaux établissements sur la mer d'Azov et la mer Noire.

PRUYM, v. de Prusse. (V. PRUM.)

PRYMNESSUS, ville de la Phrygie du Nord; auj. *Sid-[illegible]*. S. RE.

PRYNNE (WILLIAM), jurisconsulte anglais, né en 1600 à Swainswick, près de Bath, m. en 1669, se jeta dans le parti puritain et attaqua avec tant de violence l'anglicanisme et l'arminianisme, que la *Chambre étoilée* le condamna, en 1633, à une amende de 5,000 liv., au pilori, à la perte des oreilles et à la prison. De nouveaux pamphlets lui attirèrent une 2e condamnation : il fut marqué sur chaque joue des lettres S. L. (séditieux libelliste). Mis en liberté en 1640, il fut élu membre du Parlement; mais il prit bientôt la défense de Charles Ier et fut jeté dans une prison, où il osa braver Cromwell. A la restauration des Stuarts, il devint gardien des archives de la Tour de Londres.

On lui doit, entre autres écrits : *Exact chronological vindication*, Londres, 1666-68, 3 vol. in-fol.; *Edits parlementaires*, 4 vol. in-4°; *Observations sur la 4e partie des Institutes des lois anglaises par Coke*, in-fol.; une édition améliorée de l'*Abrégé des archives de la Tour* de Cotton, in-fol.

PRYTANÉE, palais où siégeaient les prytanes dans les villes de l'anc. Grèce où ces magistrats étaient institués. A Athènes, particulièrement, ils étaient entretenus aux frais de l'État pendant la durée de leur prytanie; c'était aussi dans le Prytanée que l'on recevait les ambassadeurs étrangers et que l'on accordait une retraite honorable pour le reste de leur vie aux citoyens qui avaient bien mérité de la République. On y conservait encore le feu sacré confié à la garde de veuves appelées *Prytanitides*, et l'on y déposait des blés en réserve. — Le nom de *Prytanée* fut donné sous la 1re République française au collège Louis-le-Grand, à Paris, et, en 1803, à la maison de Saint-Cyr, parce qu'on y mettait des boursiers de l'État. On l'applique aujourd'hui au collège national militaire de La Flèche. C. P.

PRYTANES, PRYTANIE. Le sénat d'Athènes, composé de 500 membres, choisis à raison de 50 dans chacune des 10 tribus, était chargé de la préparation des lois à porter devant le peuple, et aussi de l'administration suprême de l'État, conjointement avec les archontes. Mais le pouvoir exécutif demandant à être resserré en un plus petit nombre de mains, le sénat se divisait en 10 sections, et chacune, composée de 50 membres appelés *Prytanes*, exerçait successivement ce pouvoir et représentait le corps tout entier. Cet office, comme la durée des fonctions des Prytanes, était appelé *Prytanie*. Le sort désignait l'ordre dans lequel les 50 membres de chaque tribu devaient être Prytanes. L'année lunaire des Athéniens étant de 354 jours, la Prytanie des quatre premières tribus durait 36 jours; celle des six autres, 35. Lorsque le nombre des tribus fut porté à 12, en l'honneur d'Antigone et de Démétrius, son fils, la durée de chaque Prytanie fut fixée à un mois. On disait que la tribu dont faisaient partie les Prytanes en exercice *avait le prytanée*. Chaque jour, les Prytanes tiraient au sort un président nommé *epistate*, qui avait la garde des clefs et des sceaux et présidait anciennement les assemblées plénières et l'*ecclesia*; plus tard, entre 378 et 379, chacune des neuf sections en non-activité choisissait par le sort un *proèdre* (9 en tout), dont l'un présidait l'assemblée, l'épistate des Prytanes conservant la garde des sceaux. Les Prytanes s'assemblaient en un lieu appelé *Prytanée*, et, après y avoir offert un sacrifice, du succès duquel ils devaient rendre compte au peuple, ils prenaient les mesures que l'intérêt public exigeait immédiatement, puis assemblaient le sénat. L'épistate ou un autre proèdre exposait les questions à traiter, recevait les votes et rédigeait le projet de loi à porter devant le peuple. C'étaient aussi les Prytanes qui, au nom du sénat, convoquaient les assemblées extraordinaires. — On nommait encore Prytanes, dans différentes villes grecques, des magistrats chargés d'abord, après l'abolition de la royauté, des fonctions religieuses qu'avaient exercées les rois; mais, dans quelques autres États, ce nom désigna bientôt une autorité politique, et les Prytanes étaient, par exemple à Rhodes et à Milet, les premiers magistrats de la cité. On trouve encore des Prytanes à Corinthe, Sparte, Corcyre, Eresos, Mytilène, Amorgos, Ténos, Astypalée, Cos, Lébédos, Téos, Smyrne, Phocée, Cyme, Iasos, Pergame, Cyzique, Crotone, etc.

Hagemann, *de Græcorum Prytaneis*, 1880; Schöll, *Speisung in Prytaneion*, dans l'*Hermès*, 1871, p. 15; Caillemer, *Revue critique*, V, p. 197.

C. P. et S. RE.

PRYTANIES, somme que les deux parties, dans l'anc. droit attique, devaient déposer comme frais de justice dès le le commencement d'une action. Le perdant remboursait au gagnant la somme déposée par lui. S. RE.

PRZASZNYSZ, v. de la Pologne russe, gvt de Plock; 3,350 hab.; 3 églises, 2 vieux monastères; comm. actif.

PRZEDBORZ, v. de la Pologne russe, gvt de Radom, sur la Pilica; 4,350 hab.

PRZEMYSL, roi de Bohême, fils d'un paysan bohémien, dut la royauté à un singulier hasard. Les Bohémiens, livrés à l'anarchie en 632, décidèrent qu'on lâcherait dans une plaine un cheval sans bride et sans frein, et qu'on reconnaîtrait pour monarque celui près duquel le cheval s'arrêterait. Przemysl cultivait son champ; l'animal va droit à lui, il est proclamé roi, et la terre qu'il labourait est encore appelée *le Champ du roi*. Il épousa la princesse Libussa, destinée à celui qui devait

monter sur le trône, rendit de bonnes lois, fortifia Prague et mourut en laissant un fils qui lui succéda. P.

PRZÉMYSL Ier, roi de Pologne, avait été orfèvre. Les Hongrois ayant fait une irruption en Pologne, 751, il sut les attirer dans une forêt, où il les défit. Il régna jusqu'en 800.

PRZÉMYSL II, d'abord duc de Posen, succéda en 1290 à Wladislas, son compétiteur au trône de Pologne après la mort de Leszek le Noir; mais l'année suivante, il fut chassé par Wenceslas de Bohême. Il remonta sur le trône en 1295, reconquit Cracovie, hérita de la Poméranie, et fut assassiné en 1296 à Rogozno (grand-duché de Posen).

PRZÉMYSL, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie), sur le San; 9,244 hab. Ch.-l. de cercle. Evêchés catholique et grec-uni; séminaire; gymnase. Nombreuses églises. Quincaillerie. — Le cercle de Przémysl a 3,890 kil. carr., 89,274 hab.

PRZEWORSK, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie), 2,920 hab. Toiles.

PRZIBRAM, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur la Littawa; 11,020 hab. Riches mines de plomb argentifère; usines royales pour la fonte du minerai et l'affinage de l'argent.

PSALMANAZAR (GEORGE), nom supposé d'un aventurier qui naquit en 1679 dans le midi de la France et mourut à Londres en 1763. Après avoir fait de bonnes études, il exerça la profession de précepteur dans une famille riche; puis il la quitta, vécut dans l'oisiveté et le vagabondage, se fit mendiant et se donna pour un indigène de l'île Formose, dont il composa une fausse histoire avec un dictionnaire de la langue formosane; il fit aussi des poèmes épiques dans le même idiome, le tout pour aboutir à une conversion au christianisme, qui lui fut payée très cher. Vers l'âge de 32 ans, il renonça à sa vie aventureuse, apprit l'hébreu et vécut désormais en chrétien repentant. Il travailla beaucoup à l'*Histoire universelle* publiée en Angleterre, ouvrage considérable, dont il fit le succès en lui donnant une couleur orthodoxe.

Il a laissé en anglais des *Mémoires* sur sa vie, publiés en 1764.

PSALTÉRION, instrument de musique portatif, en bois, à cordes et en forme de triangle tronqué. On le touchait avec un plectrum.

PSAMMÉNIT, dernier roi de la 26e dynastie égyptienne, 526-525 av. J.-C., fils d'Amasis, fut battu par Cambyse, roi des Perses, sur la branche Pélusiaque du Nil, se réfugia dans Memphis, où il fut assiégé et pris, perdit son trône et eut la douleur de voir son fils conduit au supplice, un mors à la bouche, et sa fille contrainte de porter de l'eau pour les soldats perses. Accusé plus tard d'avoir ourdi un complot pour soulever les Égyptiens, on lui fit boire du sang de taureau, et il en mourut.

V. Hérodote, II. B.

PSAMMÉTIQUE, PSAMETIK ou **PSAMMITIQUE** (*Psammouthis* en égyptien), roi d'Égypte de la 26e dynastie. Suivant le récit d'Hérodote, à la mort de Séthos, les Égyptiens eurent 12 rois, qui se partagèrent le pays; Psammétique était du nombre. Ils offraient des sacrifices en commun dans le temple de Phtha, lorsque Psammétique, n'ayant pas de coupe d'or pour faire les libations, se servit de son casque; ses collègues se rappelant qu'un oracle avait prédit que celui d'entre eux qui ferait des libations avec un vase d'airain deviendrait seul roi de toute l'Egypte, le forcèrent à s'enfuir dans les marais voisins de la mer. L'oracle de Buto lui apprit alors qu'il serait vengé par des hommes d'airain sortis de la mer : peu de temps après, des pirates ioniens et cariens, revêtus d'armes d'airain, étant venus débarquer en Égypte, il les prit à son service, défit les onze rois et resta seul maître du pouvoir. Son règne dura 39 ans, de 656 à 617 av. J.-C. Il ouvrit aux étrangers les ports de l'Égypte, au lieu de mettre à mort, comme autrefois, ceux que la tempête jetait sur le rivage. Il établit ses Ioniens et ses Cariens près de Bubastis, leur donna les fonctions les plus élevées et la place dans son armée au poste d'honneur, au point de mécontenter les guerriers indigènes, dont 240,000 se retirèrent en Éthiopie. Il forma avec de jeunes Égyptiens, dont il confia l'éducation à des Grecs, une classe d'interprètes destinés à faciliter le commerce; il créa une marine, et, l'Égypte manquant de forêts, il s'attacha à conquérir la Phénicie et la Syrie, qui lui fourniraient les bois précieux du Liban; mais il fut arrêté pendant 29 ans, dit-on, au siège d'Azoth. Psammétique transporta la capitale à Saïs. Il s'efforça de faire oublier ses innovations politiques, en flattant les idées nationales au point de vue religieux : ainsi il fit achever à Memphis le temple de Phtha, et construire pour le bœuf Apis un palais soutenu par des colosses de 12 coudées (6m,30). Une partie des monuments de Karnak, sur les ruines de Thèbes, porte son nom, ainsi que l'obélisque de Monte-Citorio, à Rome.

Hérodote, II; Lenormant, *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, I; Maspero, *Hist. ancienne des peuples de l'Orient*, p. 491 et suiv. G. P.

PSAMMIS, roi d'Égypte de la 26e dynastie, 601-595 av. J.-C., fils de Néchao, est appelé *Psammutis* dans Eusèbe. Il périt dans une expédition contre les Éthiopiens.

PSAPHIS, dème de l'Attique, dans l'Oropie; auj. *Kalamo*. Sur son territoire était l'oracle d'Amphiaraüs.

PSAPHON, Libyen qui obtint, après sa mort, les honneurs divins. Selon Élien, il avait dressé des oiseaux à répéter ces mots : « Psaphon est un grand dieu. »

PSARI. *V.* IPSARA.

PSAUMES (LE LIVRE DES), du mot grec *psalmos*, *poème chanté sur la harpe*, contient 150 hymnes, dont 72 sont du roi David; plusieurs sont attribués à Moïse. Parmi ces chants sacrés il y en a de prophétiques, où le Messie est annoncé, de dogmatiques, où Dieu et ses commandements sont célébrés; d'historiques, où se retrouvent les traditions du peuple hébreu. Dans tous, la profondeur et l'élévation des pensées le disputent au lyrisme et à la majesté du style. Plusieurs poètes, notamment Racine, J.-B. Rousseau, Lefranc de Pompignan, ont puisé dans les Psaumes heureux de fréquentes inspirations. Ces Psaumes ont été traduits en vers français par Clément Marot et par J. Giffard, 1841.

V. Frédéric Arnould, *le Livre des Psaumes*, thèse, 1823, in-4o. L—s.

PSECES *V.* PSEQUES.

PSELLUS (MICHEL), écrivain byzantin du XIe siècle, né à Constantinople, d'une famille patricienne, m. vers 1079, fut créé sénateur par l'empereur Michel Stratiotique, conserva son crédit à la cour sous Isaac Comnène et Constantin Ducas, et fit l'éducation de Michel Parapinace, fils de ce dernier. Disgracié par Nicéphore Botoniate, il fut relégué dans un couvent où il mourut. Il était également instruit dans la philosophie, la théologie, les mathématiques, la médecine, etc. On a de lui, entre autres ouvrages : *Paraphrase sur le traité de l'Interprétation d'Aristote*, en grec, Venise, 1503, à la suite du commentaire d'Ammonius sur le même ouvrage; *Commentaires sur les huit livres de l'Acroasique d'Aristote*, ibid., 1554, traduction latine par Camoz, le texte grec est encore inédit; des *Quatre Sciences mathématiques*, arithmétique, musique, géométrie, astronomie), avec version latine par G. Xylander, Bâle, 1556; *Dialogue sur l'opération des démons*, grec-latin, Paris, 1615; une *Chronographie*, de 975 à 1059, publiées, avec la plupart de ses œuvres, dans la *Patrologie* de Migne. *V.* encore Sathas, *Bibliothèque du moyen âge*, t. IV, V; Boissonade, *Anecdota*, t. I; Ideler, *Scriptores medici*, t. I, etc. Un autre Psellus, plus ancien que le précédent, a laissé un écrit sur les propriétés des pierres, publié dans les *Scriptores medici* d'Ideler.

Allatius, *de Psellis*, 1634; Rambaud, *Michel Psellos*, dans la *Revue historique*, 1877. S. RE.

PSILORITI (MONT). *V.* IDA.

PSIOL ou **PSLA**, riv. de la Russie d'Europe, naît dans le gvt de Koursk, traverse du N.-E. au S.-O. ceux de Kharkov et de Poltava et se jette dans le Dnieper, à 16 kil. E.-S.-E. de Krementchug. Cours de 480 kil.

PSKOV ou **PLESKOV**, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gvt de son nom, sur la Vélikaïa, qui va se jeter dans le lac de Pskov; 20,714 hab. Évêché russe; cour criminelle et civile; gymnase, école théologique. Riches églises. La ville est bâtie en bois et divisée en *grande ville*, *ville du centre* et *Kremlin*. Export. de lin et graine de lin, suif, poisson; tanneries. — Pskov, fondée au Xe siècle, forma, vers la fin du XIIe, une république rivale de celle de Novgorod; elle fit partie de la ligue hanséatique aux XIVe et XVe siècles et fut réunie à la Russie par Vasili IV, en 1509. — Le gvt de Pskov a 44,208 kil. carr.; 895,713 hab. Il est divisé en 8 districts. Sol peu fertile, céréales et lin, peaux, grandes forêts.

PSOPHIS, v. du N.-O. de l'Arcadie, séparée de l'Achaïe par le mont Érymanthe, de l'Élide par le mont Lampeia, était une des plus fortes places du Péloponèse. Alliée des Éléens dans la guerre des Deux-Ligues, elle fut prise par Philippe, qui la donna en garde aux Achéens, 219. Ses ruines subsistent encore près du village actuel de *Tripotamo*, nome d'Élide-et-Achaïe, éparchie de Cyllène. — L'Acropole de la ville de Zacynthe, dans l'île de ce nom, s'appelait aussi *Psophis*. C. P.

PSYCHÉ, jeune fille d'une si rare beauté, selon la Fable, que l'Amour même en fut épris et voulut l'épouser. Exposée, d'après l'ordre de l'oracle d'Apollon, sur une montagne où elle devait être la proie d'un monstre inconnu, elle fut enlevée par Zéphyre et transportée dans une magnifique demeure. L'Amour vint l'y visiter chaque nuit et dans l'ombre, lui recommandant de ne pas chercher à le voir. Mais, entraînée par la curiosité, elle alluma une lampe : une goutte d'huile tomba sur son amant qui dormait; il se réveilla et s'enfuit pour ne plus revenir. Psyché se recommanda à Vénus, qui la soumit à de rudes épreuves. Enfin l'Amour, ayant obtenu d'une manière secrète l'assentiment de Jupiter, le pria de lui permettre d'épouser Psyché, qui fut mise au nombre des déesses. Cette allégorie, contée par Apulée et La Fontaine, semble indiquer

que l'amour vit de mystère et d'illusion. Psyché est un mot grec qui signifie âme ou papillon, symbole de l'âme chez les anciens. Les artistes grecs ont représenté Psyché avec des ailes de papillon.

Collignon, *Essai sur le mythe de Psyché*, 1877. B. et S. Re.

PSYCHOMANCIE, espèce de divination ou de magie, art d'évoquer les morts. Ceux qui la pratiquaient s'appelaient *Psychomanques*.

PSYLLES, *Psylli*, peuple ancien, habitant, suivant Hérodote, l'intérieur de la Cyrénaïque. Il fut, d'après lui, englouti par le sable du désert, et les Nasamons, ses voisins, occupèrent son pays. Les Psylles combattaient, dit-on, les serpents sans craindre leur venin, et même les mangeaient. Ils guérissaient les morsures de vipère en suçant la plaie et même par le simple attouchement de la main. On en trouvait aussi en Asie Mineure, près de Parium, sur la Propontide. On attribuait la même faculté aux Marses, en Italie. Il existe encore, en Égypte, en Tunisie et en Algérie des charlatans de la secte des aïssaouas, qui prétendent pouvoir subir impunément les morsures des serpents et guérir ceux qui ont été mordus.

T[illegible], *Géographie de l'Afrique romaine*, t. I, 1884, p. 438. S. Re.

PSYRA, nom anc. d'Ipsara.

PSYTTALIE, petite île de la mer Égée, près de Salamine ; auj. *L[illegible]*. Elle est célèbre par le massacre que les Grecs sous Aristide y firent des Perses pendant la bataille de Salamine. S. Re

PTELÉE, anc. v. de Thessalie, entre le golfe de Pagase et le [illegible]aque. — ancien nom d'Éphèse.

PTERIUM, v. forte de la Cappadoce, près de laquelle Crésus fut vaincu par Cyrus ; auj. *Boghas-Koï*. Les ruines de Ptérium sont encore importantes ; dans le voisinage sont des bas-reliefs taillés dans le roc antérieur à l'époque grecque.

V. Perrot et G[illegible], *Exploration de la Galatie*, 1861-7[illegible]. S. Re.

PTEROPHORES, c.-à-d. *qui portent des ailes*, peuple fabuleux habitant la Scythie, selon Pline, la Chalcidique selon Ovide.

PTOLEMAÏS, v. de la Pamphylie, sur la frontière de Cilicie ; auj. *Alara*. — v. de Phénicie, d'abord nommée *Acco* ou *Acca*, auj. *Saint-Jean-d'Acre*. (V. Acre.) — v. d'Égypte, sur le canal qui portait les eaux du Nil dans le lac Mœris ; auj. *El-Lahoun* ; on l'appelait aussi *Ptolémaïdon Arsinoïton*, parce qu'elle était [illegible] dans le nome Arsinoïte (Fayoum). — v. d'Égypte, dans la Thébaïde, sur la rive g. du Nil, au N. d'Abydos ; on la surnommait *Ptolemaïs d'Hermias* ; auj. *Menschie*. — v. sur la [illegible] de l'Éthiopie, surnommée *Théron* ou *Epitheras*, fut [illegible] de Ptolémée Philadelphe pour faciliter la chasse aux éléphants. On croit que c'est auj. *Mersa-Mubarak*, sur la côte d'Abyssinie. — v. de Cyrénaïque, servant de port à *Barce*, dont elle portait aussi le nom ; aujourd'hui elle est encore importante et s'appelle *Tolemeta*. Les ruines [illegible] de circuit : plusieurs colonnes colossales sont encore debout, et les monuments présentent plutôt dans leur architecture le style égyptien que le style grec.

C. P.

PTOLÉMÉE Ier, dit *Soter* (sauveur) ou *Lagus* du nom de [illegible], né en [illegible] en Macédoine, m. en 283, peut être fils de [illegible], [illegible] la dynastie royale des Lagides, qui gouverna l'Égypte de 301 à 29 av. J.-C. Aimé d'Alexandre, il lui [illegible] la vie chez les Oxydraques. En 323, il reçut l'Égypte en partage, s'unit aux autres généraux contre Perdiccas, qui trouva la mort en envahissant l'Égypte, 320, puis contre Antigone, dont il battit à Gaza le fils Démétrius, 313, et [illegible] le S. de la Syrie et de la Palestine. En 306, il se proclama roi, à l'exemple de ses collègues. En 301, il contribua à la bataille d'Ipsus et unit [illegible]ivement à ses États d'Égypte la Cyrénaïque, la Libye, la Célésyrie et la Palestine. Dès lors, [illegible] quelques guerres contre Démétrius Poliorcète, à qui il prit Tyr et S[illegible], 28[illegible], et la conquête de la Cyrénaïque et [illegible] de la prospérité de l'Égypte. Il [illegible] Alexandrie, [illegible] la tour de Phare avec l'architecte S[illegible], fit venir de Sinope le dieu Sérapis, [illegible], le Musée, origine de [illegible] d'Alexandrie [illegible]. Il abdiqua, 28[illegible], en faveur du second [illegible], afin d'assurer par sa présence l'exécution de [illegible]. Il vécut encore 2 ans.

[illegible] A. G.

PTOLÉMÉE II, [illegible] par dérision *Philadelphe* (ami de sa [illegible]), [illegible]-247, né [illegible] [illegible]

construisit des routes pour les caravanes, creusa des ports, fonda beaucoup de villes nommées Philadelphie, Bérénice, Arsinoé (de sa femme et de sa sœur) et fit explorer la Nubie et le Nil supérieur par Timosthène et Aristocréon. Enfin, en 275, il fit faire par 72 Juifs la traduction grecque de la Bible dite *des Septante*. Il s'allia aux Romains vainqueurs de Pyrrhus et protégea la Grèce contre Antigone de Goni. A. G.

PTOLÉMÉE III, dit *Évergète* (bienfaisant), 247-222, né vers 283, fils du précédent, a inscrit ses conquêtes en Babylonie, en Susiane, en Perside jusqu'à Bactres et au S. de l'Égypte, sur le monument d'Adulis en Éthiopie, inscription trouvée et copiée au VIe siècle par Cosmas Indicopleustès, et publiée en 1631. Il mérita son surnom en rapportant de Perse 500 images de dieux égyptiens enlevées par Darius et 60 par Cambyse. Bérénice, sa sœur et sa femme, à son retour de la guerre contre Séleucus II de Syrie, qui avait répudié sa sœur, fit offrande de sa chevelure au temple élevé dans Chypre par Philadelphe. La chevelure disparut, et l'astronome Conon de Samos la découvrit dans le ciel et en donna le nom aux 7 étoiles de la queue du Lion. C'est le sujet d'un poème de Callimaque traduit par Catulle. Évergète secourut en Grèce Aratus, et accueillit Cléomène, roi de Sparte, chassé par les Macédoniens.

A. G.

PTOLÉMÉE IV, nommé ironiquement *Philopator* (ami de son père, qu'il empoisonna), 222-205, fils d'Évergète, laissa le pouvoir à Sosibe et à Agathocle, accepta de Cléomène, roi de Sparte, son hôte, le conseil de laisser égorger sa mère par Sosibe, et fit massacrer Cléomène lui-même. La victoire de Raphia le sauva dans sa guerre contre Antiochus le Grand, 216. Il secourut généreusement Rhodes ruinée par un tremblement de terre. Il fit mourir Arsinoé, sa sœur et sa femme. A. G.

PTOLÉMÉE V, dit *Épiphane* (l'illustre), 205-181, né en 210, fils de Philopator. Enfant, il eut pour tuteur Agathocle, qui, massacré par le peuple, fut remplacé par Sosibe le Jeune et Tlépolème, qui se combattirent, puis Aristomène. Les révoltes de Scopas, de Dicéarque, etc., à Lycopolis, à Saïs, à Naucratis, réprimées avec peine à l'aide des Grecs mercenaires, favorisèrent les entreprises et les espérances de la Syrie et de l'Égypte ; mais les régents confièrent la tutelle du roi au sénat romain, qui devint l'arbitre de l'Égypte. Épiphane mourut empoisonné. A. G.

PTOLÉMÉE VI, dit *Philométor* (ami de sa mère), 181-146 av. J.-C., fils du précédent, fut d'abord sous la tutelle de sa mère Cléopâtre de Syrie, ne prit la direction des affaires que pour voir l'Égypte envahie par les Syriens, et fut prisonnier d'Antiochus IV Épiphane de 176 à 166. Mis en liberté, il partagea pendant 2 ans le pouvoir avec son frère Ptolémée Évergète, qui avait administré en son absence. Attaqué de nouveau par Antiochus, il dut son salut à l'intervention de Popilius Laenas. (*V. ce nom.*) Ayant voulu dépouiller son frère, il dut sur l'ordre du sénat romain, lui abandonner, comme royaume particulier, la Libye, la Cyrénaïque et Chypre. Puis, intervenant dans les affaires de Syrie, il soutint tour à tour Démétrius Ier et Alexandre Bala et périt de blessures qu'il avait reçues dans une bataille sur les bords de l'Oronte. B.

PTOLÉMÉE *Eupator* (né d'un père illustre), fils et successeur de Ptolémée VI, régna à peine un an sous la tutelle de sa mère. Son règne est confondu dans celui de Ptolémée VII. (*V. l'art. suivant.*)

PTOLÉMÉE VII ou **ÉVERGÈTE II**, frère de Philométor, le remplaça pendant qu'il était prisonnier des Syriens, 170-166, partagea ensuite le pouvoir avec lui pendant 2 ans, se fit céder, avec l'aide du sénat romain, la Libye, la Cyrénaïque et Chypre, prit possession de tout le royaume d'Égypte, en 146, par le meurtre de son jeune neveu Ptolémée *Eupator*, se rendit odieux par ses vices et ses cruautés, que les mérites de son ministre Hiérax ne purent faire oublier, et dut fuir d'Alexandrie devant une insurrection, 131. Il y rentra avec des troupes et régna jusqu'en 117. Il aimait et cultivait les lettres. Ses sujets le surnommèrent *Kakergète* (malfaisant) et *Physcon* (ventru). B.

PTOLÉMÉE VIII ou **SOTER II**, 117-81 av. J.-C., fils du précédent, fut pendant 10 ans sous la tutelle de sa mère Cléopâtre, soutint en Syrie Antiochus de Cyzique contre Antiochus Grypus, s'enfuit devant une insurrection excitée par sa mère qui [illegible] le pouvoir, passa quelque temps à Chypre, [illegible] [illegible] les désordres de la Syrie, [illegible] royaume en Phénicie et en Judée, [illegible] bout de 18 ans, à la mort de son frère Ptolémée Alexandre, 88, et soumit Thèbes, [illegible] [illegible] *Lathyre* (pois chiche). [illegible] fille, B[illegible]. B.

PTOLÉMÉE IX [illegible] **ALEXANDRE I**, [illegible] VII, [illegible] Cléopâtre, en 116 [illegible] [illegible] l'expédition de Ptolémée VIII, [illegible] [illegible]

à se brouiller avec sa mère, la fit mourir en 89 pour n'être pas sa victime, viola le tombeau d'Alexandre le Grand afin de s'en approprier les trésors, fut chassé par les Alexandrins en 88, essaya vainement de ressaisir le trône où était monté Ptolémée VIII, et périt dans un combat naval. B.

PTOLÉMÉE X ou **ALEXANDRE II**, fils du précédent, avait été pris dans l'île de Cos par Mithridate le Grand, roi de Pont, en 87, et s'était enfui dans le camp de Sylla en 84. Il réclama le trône d'Égypte à la mort de son oncle Ptolémée VIII en 81, avec l'appui de Sylla, l'obtint en épousant la fille du dernier roi, Bérénice, qu'il fit bientôt assassiner, et fut lui-même égorgé par les soldats dans le gymnase d'Alexandrie, en 80. B.

PTOLÉMÉE XI, dit *Aulètès* (joueur de flûte), fils naturel de Ptolémée VIII, né en 89, fut proclamé roi par les Égyptiens en 80, après le meurtre de Ptolémée X, dernier descendant légitime des Lagides. Les Romains, alléguant un testament réel ou supposé de Ptolémée X, ne reconnurent Ptolémée Aulètès qu'en 59. Encore avait-il dû acheter la protection de Pompée. Il laissa prendre par les Romains, en 58, l'île de Chypre, où son frère régnait, et fut chassé par ses sujets, qui placèrent sur le trône 2 de ses filles, Cléopâtre-Tryphène et Bérénice. La 1re mourut au bout d'un an; la 2e fut renversée par les armes de Gabinius, gouverneur de Syrie, en 55, et Aulètès, rétabli, la fit périr. Il mourut en 52, après avoir écrasé d'impôts l'Égypte pour payer son protecteur. Le surnom d'*Aulètès* lui fut donné à cause de sa passion pour la flûte, dont il disputait le prix en public avec des musiciens de profession. B.

PTOLÉMÉE XII, dit *Dionysos* (Bacchus), fils aîné du précédent, lui succéda à l'âge de 13 ans, en 52, et épousa sa propre sœur, la fameuse Cléopâtre, âgée de 17 ans. Comme elle voulut gouverner seule, les tuteurs du jeune prince excitèrent dans Alexandrie une sédition qui la contraignit de se retirer en Syrie. Pompée, vaincu à Pharsale, étant venu aborder en Égypte en 48, Ptolémée XII consentit à ce qu'il fût massacré. César, arrivant à son tour, voulut juger les différends de Cléopâtre et de son frère, fut séduit par la beauté de la princesse et prononça en sa faveur. Ptolémée XII souleva le peuple d'Alexandrie, fut battu et périt dans le Nil en fuyant. B.

PTOLÉMÉE XIII, dit *l'Enfant*, frère du précédent, fut, d'après la volonté de César, associé à sa sœur Cléopâtre comme époux et comme roi, en 48, bien qu'il n'eût que 12 ans. Il mourut en 43 empoisonné, dit-on, par elle.

PTOLÉMÉE XIV, nom donné quelquefois à Césarion, né de César et de Cléopâtre en 47, déclaré roi d'Égypte par Antoine en 42 et tué par l'ordre d'Octave en 30.

PTOLÉMÉE, dit *Philadelphe*, fils d'Antoine et de Cléopâtre, fut déclaré par son père, en 32, souverain de la Syrie, de la Phénicie, de la Cilicie et de toutes les régions comprises entre l'Euphrate et l'Hellespont, servit au triomphe d'Octave, avec son frère Alexandre et sa sœur Cléopâtre, et alla vivre ensuite auprès du roi de Mauritanie, Juba II, devenu son beau-frère. B.

PTOLÉMÉE, roi de Mauritanie, fils de Juba II et de Cléopâtre (fille d'Antoine et de la fameuse Cléopâtre), régna de 20 à 40 ap. J.-C. Il se fit remarquer par son goût pour les plaisirs et par son attachement aux Romains, qu'il aida à combattre Tacfarinas. En 26, il reçut du sénat les ornements triomphaux. Étant venu à Rome, il excita par son luxe la cupidité de Caligula, qui le fit assassiner. B.

PTOLÉMÉE, fils illégitime de Ptolémée VIII et frère de Ptolémée Aulètès, se fit proclamer roi de Chypre à la mort de son père, 80 av. J.-C., affecta un grand dédain pour les Romains, et fut dépossédé en vertu d'un sénatus-consulte réclamant Chypre comme un legs fait au peuple romain. Il s'empoisonna, en 58, lorsque Caton vint pour exécuter les ordres du sénat.

PTOLÉMÉE, dit *Apion* (le maigre), fils de Ptolémée VII et de sa maîtresse Irène, régna sur la Cyrénaïque et la Libye, de 116 à 96 av. J.-C., et, en mourant, légua ses États aux Romains, qui n'en prirent possession que 30 ans après.

PTOLÉMÉE, dit *Aloritès* (né à Alore en Piérie), fils naturel d'Amyntas III, roi de Macédoine, dont il épousa la fille Euryone, inspira une violente passion à sa belle-mère Eurydice, qui entreprit de le placer sur le trône. Un complot, ourdi par elle contre Amyntas, fut dévoilé par Euryone. Quand la mort de ce prince eut fait passer la couronne à Alexandre II, en 372, Ptolémée chercha de nouveau à se créer un parti, mais échoua encore dans ses desseins. Ce ne fut qu'après l'assassinat d'Alexandre, en 372, qu'il enleva à Perdiccas une portion du royaume. Trois ans après, l'intervention de Pélopidas et des Thébains le renversa : on ignore ce qu'il devint; son fils Philoxène fut un des otages qu'emmena le général thébain. B.

PTOLÉMÉE, dit *Céraunus* (le foudre), fils aîné de Ptolémée Ier Soter et d'Eurydice, quitta l'Égypte quand son frère Philadelphe eut été reconnu héritier du trône, 285, et se rendit en Thrace auprès de Lysimaque, dont le fils Agathocle, était son beau-frère. Arsinoé, belle-mère de ce prince, l'ayant fait mettre à mort par d'odieuses calomnies, Ptolémée passa en Syrie avec sa sœur Lysandra; Séleucus Nicator lui promit de soutenir ses droits en Égypte. Comme il tardait à tenir sa parole, Céraunus l'assassina, en 281, se fit proclamer roi de Thrace et de Macédoine, battit son compétiteur Antigone Gonatas, et égorgea les fils de Lysimaque. Il périt en 280, dans une bataille contre les Gaulois, qui, sous les ordres de Belgius, avaient envahi la Macédoine. B.

PTOLÉMÉE (Claude), astronome, inférieur à Hipparque comme observateur, mais organisateur et représentant le plus complet de l'astronomie grecque, était né, dit-on, à Ptolémaïs d'Hermias, dans la Thébaïde. Il paraît que Canobe, ville située tout près d'Alexandrie, fut son séjour habituel. La date précise de sa naissance est inconnue; ses travaux astronomiques ont commencé vers 128 ap. J.-C., date de la plus ancienne de ses observations qu'il cite; ils ont duré 40 ans. Un grand ouvrage, intitulé *Composition mathématique*, en 13 livres, appartient à sa jeunesse, ou tout au plus à son âge mûr. Il y rend hommage à Hipparque, dont il y emploie perpétuellement les données; seulement il prétend les avoir vérifiées lui-même, et il indique ce que ses propres observations y ont ajouté. Il emploie aussi quelques observations grecques antérieures à Hipparque et quelques observations chaldéennes, dont aucune ne remonte au delà du commencement de l'ère de Nabonassar. Pour fixer chaque point de sa théorie, au lieu de comparer toutes les observations dignes de confiance et de prendre une moyenne entre leurs résultats, il prend le nombre d'observations qui serait strictement nécessaire s'il était sûr de la parfaite exactitude de chacune d'elles : il choisit arbitrairement celles qui conviennent à ses vues; il est même plus que suspect de les y adapter par de légers changements. Les observations qu'il s'attribue sont plus suspectes encore, malgré la description intéressante et utile de ses instruments, qu'il compare à ceux d'Hipparque. Ptolémée *observe* toujours ce que sa théorie demande. Il veut que la longitude de l'apogée du soleil soit invariable : il conclut de ses *observations* que cet apogée est resté tout juste à la place marquée environ 300 ans auparavant par Hipparque, tandis qu'il en était déjà éloigné de 5° 1/2. Il adopte comme valeur exacte de la précession des équinoxes celle qu'Hipparque avait donnée comme un *minimum* certainement trop faible, et en conséquence il *trouve* toutes les étoiles tout juste à 3° de longitude des positions plus ou moins inexactes marquées par Hipparque. Sa trigonométrie est empruntée à Hipparque. Son argumentation contre les partisans de la rotation et de la révolution de la terre est d'une grande faiblesse. Son hypothèse astronomique est celle d'Hipparque complétée et développée. Pour la théorie du soleil, Ptolémée suit Hipparque pas à pas. Pour la théorie de la lune Hipparque avait vu que la première inégalité, qui seule affecte les syzygies, pouvait être expliquée soit par l'épicycle, soit par l'excentrique, mais qu'il restait d'autres inégalités à expliquer: Ptolémée a eu le mérite de découvrir dans les observations d'Hipparque et dans les siennes propres une 2e inégalité, sensible dans les quadratures, et d'en rendre compte en employant à la fois l'épicycle et l'excentrique; il n'a pas connu la 3e inégalité, qu'il ne faut pas confondre avec la *prosneuse*. Pour les planètes, Hipparque avait bien entrevu qu'il fallait réunir l'épicycle et l'excentrique; mais il s'était contenté de laisser des matériaux pour cette théorie. Ptolémée les néglige, pour construire plus aisément, avec des observations moins nombreuses et choisies à dessein, sa théorie très ingénieuse, mais très compliquée, très inexacte et assez arbitraire. Sa théorie des levers et des couchers d'étoiles suivant la diversité des climats est d'une exactitude suffisante pour l'usage qu'on en pouvait faire. Sa gloire est d'avoir, le premier, systématisé complètement l'astronomie grecque, au moment où elle allait bientôt tomber en décadence; mais il l'a fait trop souvent aux dépens de la vérité. — Ses *Hypothèses*, en 1 livre, sont un résumé de son grand ouvrage astronomique; ses *Tables manuelles*, et l'*Inscription de Canobe*, consacrée par lui en la dixième année d'Antonin, en sont des extraits; le *Planisphère* et l'*Analemme*, dont nous n'avons que des traductions latines, en sont 2 compléments, l'un pour la projection stéréographique de la sphère céleste, l'autre pour la gnomonique. Le *Canon des rois*, table chronologique continuée par lui jusqu'à la fin de sa vie et par d'autres après sa mort, est comme une annexe du même ouvrage pour l'explication des dates; ce canon chronologique est joint aux *Tables manuelles*, avec lesquelles Ptolémée en avait sans doute publié une première rédaction. Tous ces ouvrages ont été écrits après sa *Composition mathématique*. Il en est de même de sa *Géographie*, en 8 livres, qui est promise dans cet ouvrage et qui en est aussi un complément. Ptolémée y suit surtout Marin de Tyr. Une projection défectueuse, de graves erreurs sur les longitudes et les latitudes des

lieux et quelques fausses hypothèses, n'ôtent pas à cet ouvrage justement célèbre le mérite d'être le meilleur et le plus complet résumé de la géographie mathématique, très imparfaite, il est vrai, des Grecs anciens. C'est à tort qu'on a voulu prêter aux données de cet ouvrage une origine phénicienne. Les *Apparitions des fixes* sont un calendrier contenant, outre les levers et les couchers héliaques des étoiles, des prédictions météorologiques où la superstition a une grande part. La superstition emprunte le secours impuissant des mathématiques dans la *Composition en quatre livres* et dans les *Cent aphorismes* ou *Fruits*, ouvrages astrologiques qu'on a eu tort de vouloir ôter à Ptolémée comme indignes de lui. Les *Harmoniques* sont un traité en 3 livres sur la théorie mathématique des sons employés dans la musique grecque : cet ouvrage se rattache à l'astronomie par la théorie superstitieuse de la musique des sphères célestes, à l'astrologie par quelques principes de cette prétendue science qui s'y trouvent invoqués, et à la philosophie par certains aperçus métaphysiques, par certaines vues générales sur les sciences et sur leurs méthodes, enfin par des rapprochements entre les nombres musicaux et la psychologie; le dernier livre, inachevé, a été, dit-on, interrompu par la mort de l'auteur. Le texte de son *Optique*, en 5 livres, est perdu; mais les quatre derniers livres existent dans une traduction latine, faite sur une traduction arabe. Le 1er livre contenait la théorie générale de la vision; le 2e contient la théorie des aspects des objets vus directement; le 3e, la théorie des miroirs plans et des miroirs convexes; le 4e la théorie des miroirs concaves et des miroirs composés; le 5e, la théorie de la réfraction de la lumière : dans ce dernier livre, l'auteur détermine par des expériences la quantité de la réfraction de la lumière à son passage d'un milieu dans un autre milieu de densité différente, séparé du premier par une surface plane. L'influence de la courbure des surfaces sur la réfraction n'y est pas définie. Il y est question de la réfraction astronomique, entièrement omise dans la *Composition mathématique*. Enfin, nous avons le texte imprimé d'un ouvrage philosophique de Ptolémée *sur le Criterium et la Faculté dirigeante*. Son système éclectique de philosophie, qu'il faut compléter par quelques passages de la *Composition mathématique* et des *Harmoniques*, offre une curieuse combinaison des doctrines d'Aristote, des stoïciens, d'Hippocrate et de Platon : le rationalisme et des vues élevées sur la méthode et l'organisation des sciences s'y allient avec une doctrine matérialiste sur la nature de l'âme et avec une sorte de scepticisme sur la nature divine. — Ptolémée avait écrit en outre un livre *sur l'Étendue* et ses trois dimensions; un livre consacré à prouver que « deux droites qui font avec une troisième deux angles valant moins de deux angles droits se rencontrent si on les prolonge »; un livre *sur les Éléments et leurs propriétés*; un livre *sur la Pesanteur* et un traité de *Mécanique* en 3 livres, ouvrages qui nous sont connus seulement par des citations d'Eutocius, de Simplicius, de Philoponus et de Suidas. Simplicius emprunte au *Second Livre des hypothèses* de Ptolémée un raisonnement destiné à prouver la rotation des corps célestes, tandis qu'on ne trouve rien de semblable dans les *Hypothèses* de Ptolémée en 1 livre, telles que nous les avons. Enfin l'astrologue Paul d'Alexandrie cite de lui un traité probablement astrologique *sur les Époques de la vie*. Tzetzès et Étienne de Byzance citent, l'un la *Périégèse*, et l'autre le *Périple* de Ptolémée; mais sous ces noms, c'est la *Géographie* qu'ils ont citée.
H. M.

Éditions. — *Géographie*, publiée par Wilberg, 1838-1845; Nobbe, 18[illegible]; C. Müller, 18[illegible] et suiv., collection Didot. Cette dernière édition [illegible] les précédentes; elle est pourvue d'un admirable commentaire. [illegible] a donné une mauvaise traduction de la *Géographie*, 1828, et [illegible] de la Géographie qui se trouve au [illegible] — *Sur le C[illegible]*, éd. Hanow, 1871, et avec trad. latine [illegible] *Composition mathématique*, texte et trad. française par Halma, 1813 [illegible] le même a publié avec de médiocres traductions, les *Hypothèses* et l'*Inscription de Canobe*, 1820; les *Tables manuelles* [illegible] commentaire de Théon, 18[illegible]; le *Canon des rois* et les *Apparitions des fixes*, 1819. La trad. latine de l'*Analemme* a été donnée par Commandin, Rome, 1562; celle du *Planisphère* par le même, 15[illegible]. La *Composition astrologique* et les *Cent aphorismes* ou *Fruits* [illegible] données avec trad. latine à Bâle, 1553. Les *Harmoniques* [illegible] avec trad. latine et le commentaire grec de Porphyre, par [illegible] 16[illegible]. Un ms. de la trad. latine de l'*Optique* existe à la Bibliothèque nationale de Paris [illegible] fonds des mss latins.
Commentateurs [illegible] — Th. H. Martin [illegible] *Ptolémée*, dans le *Dict[illegible]* [illegible] très remarquable. Biot, *sur le C[illegible]*, dans le *Journal des Savants*, 1847; [illegible] 18[illegible]; [illegible] *Ptolémée* [illegible] *Mémoires de l'Académie des inscriptions* [illegible] *Ptolémée* [illegible] de la géographie [illegible] 18[illegible].
S. Re.

PTOLIPORTHOS, *le destructeur de villes*, surnom de M[illegible] d'Ulysse.
S. Re.

PTOUS, [illegible] de Béotie, à l'E. du lac Copaïs. Apollon [illegible]

PUBLICAINS, [illegible] des impôts publics [illegible], qui désignait tout ce dont la République tirait du revenu, et particulièrement les impôts. Les publicains étaient chevaliers romains et formaient des compagnies qui, moyennant une somme fixe versée par quarts au Trésor public à Rome, affermaient, aux enchères, et pour 5 ans, les impôts par sorte et par province. Ils en opéraient la perception à leurs frais, risques et périls. Chaque compagnie se distinguait par un nom spécial, emprunté de son fermages : *Decumani*, pour les dîmes; *Portitores*, pour les douanes; *Pecuarii*, pour les pâturages, etc. Elle avait à Rome son administration centrale, et dans les provinces, des sous-directeurs et des agents de tous les degrés. Les publicains étaient fort puissants : leur crédit allait quelquefois jusqu'à obtenir du sénat une remise sur leur bail, quand il était désavantageux, ou même l'annulation de ce bail. C'était une grande faveur : car l'exécution en était toujours assurée par des cautions et des hypothèques fournies par les adjudicataires lors de la conclusion du marché. Les publicains abusaient souvent de leurs droits de perception, en exigeant des contribuables plus qu'ils ne devaient légalement. (V. Chevaliers romains.)
C. D—y.

PUBLICOLA. *V.* Valerius Publicola.

PUBLILIUS PHILO, illustre plébéien de Rome, se distingua dans la guerre du Samnium. Nommé dictateur l'an 414 de Rome, 339 av. J.-C., il fit passer les propositions suivantes : « Les plébiscites seront obligatoires pour tous; toute loi présentée à l'acceptation des comices par centuries sera d'avance approuvée par les curies (dont le vote se trouva ainsi annulé) et par le Sénat; les tribuns pourront prendre les auspices; un des censeurs sera toujours plébéien, et les deux consuls pourront être de cet ordre. » La plèbe conquit presque entièrement ainsi l'égalité politique. Publilius Philo fut aussi le 1er préteur plébéien.

PUBLIUS SYRUS, poète latin, dont le véritable nom est Publilius Syrus. (*V.* l'édition de Wölfflin, Leipzig, 1869.) Il vivait à Rome vers l'an 709 de la ville, 44 av. J.-C. Esclave, puis affranchi, il se distingua dans la composition des mimes, petites comédies burlesques où le geste et la grimace tenaient beaucoup de place et qui présentaient la caricature fidèle des petits détails de la vie privée. Dans un concours provoqué par César, il l'emporta sur le chevalier Labérius. On a extrait de ses mimes des sentences morales, qui prouvent qu'il y avait dans ces pièces plus que des bouffonneries; ce sont, du reste, de ces proverbes que les personnages les moins sages mêlent à leur langage, et tels qu'on en trouverait beaucoup dans Plaute. Ces pensées ont été imprimées à la suite de Sénèque et de Phèdre.

Les meilleures éditions séparées sont celles d'Erasme, Bâle, 1502, et d'Orelli, Leipzig, 1822. Elles ont été trad. en français par Levasseur, Paris 1811, et par Chenu, dans la *Bibliothèque française-latine* de Panckoucke, 1835. — V. Teuffel, *Hist. de la littér. romaine*.
D.-R.

PUCELLE D'ORLÉANS (La). *V.* Jeanne d'Arc.

PUCINUM, v. du pays des Carnes, entre Aquilée et Tergeste, produisait d'excellent vin.

PUCKLER-MUSKAU (Hermann-Louis-Henri, prince de), voyageur et écrivain allemand, né en 1785 à Muskau (Saxe), m. en 1871, étudia le droit à l'université de Leipzig, servit ensuite dans les gardes du corps du roi de Saxe, entra en 1813, dans l'armée russe, prit part aux opérations en Belgique et fut nommé gouverneur de Bruges. Après la paix, il partagea son temps entre l'exploitation de son domaine de Muskau, les lettres et les voyages. On cite surtout de lui : les *Lettres d'un trépassé*, 1830, 4 vol., sorte de journal cosmopolite où l'on trouve d'intéressantes peintures de mœurs.

Il a encore donné : *Indications sur l'horticulture des campagnes*, 183[illegible]; *Tutti frutti*, 1835, 3 vol.; *Excursions de jeunesse*, 183[illegible]; *Avant-dernier voyage de Semilasso autour du monde*, 1835, 3 vol.; *Semilasso en Afrique*, 1836, 5 vol., *Galerie du Sud et de l'Orient*, 1840, 3 vol.; *le Royaume de Méhémet Ali*, 1844, 3 vol.; *le Retour*, 1846-48, 3 vol.

PUEBLA-DE-LOS-ANGELES (LA), v. du Mexique, vers le centre du pays, ch.-l. de l'État de son nom, sur un embranch. du chemin de fer de Mexico à la Vera-Cruz; par 19° 0' lat. N. et 100° 22' long. O., à 2,194 m. d'altitude; 72,029 hab. Évêché; séminaire; nombreux collèges. C'est une des plus belles villes de l'Amérique; il y a 60 églises, dont la principale, celle de Notre-Dame de Guadalupe, possède d'immenses richesses. Commerce très étendu; nombreuses manufactures de coton et lainages; minoteries importantes. Fondée en 1533; occupée par les Américains en 1847, elle fut assiégée inutilement en 1862, et prise par les Français le 17 mai 1863. — L'État de la Puebla a 32,371 kil. carr. et 704,946 hab. Sol montagneux au centre, où sont les sommets les plus élevés du Mexique (le Popocatepetl, l'Iztaccihuatl, etc.). Culture peu répandue, quoique productive. Ce pays est l'ancienne république de Tlascala, qui sut se maintenir indépendante du Mexique, et dont l'alliance fut d'un grand secours à Fernand Cortez pour la conquête de cet empire.

PUEBLA-DE-ALCOCER, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Badajoz, 2,807 hab.

PUEBLA-DE-ALMORADIER, v. d'Espagne (Tolède), sur la Guadiana; 2,863 hab.

PUEBLA-DE-CAZALLA, *Corula*, v. d'Espagne (Séville); 5,161 hab.

PUEBLA-DE-DON-FADRIQUE, v. d'Espagne (Grenade); 6,724 hab. — v. d'Espagne (Tolède); 2,720 hab.

PUEBLA-DE-GUZMAN, *Præsidium*, v. d'Espagne (Huelva); 3,855 hab.

PUEBLA-DE-VARZIM, v. de Portugal (Minho), à 4 kil. N.-O. de Porto; 5,800 hab.

PUEBLA (LA), v. de l'île de Majorque, près de la baie d'Alcudia, à 47 kil. N.-E. de Palma par chemin de fer; 4,861 hab.

PUEBLO-NUEVO-DEL-MAR, brg d'Espagne, prov. et à 3 kil. de Valence, sur la Méditerranée, s'est formé depuis quelques années et est très fréquenté par les habitants de Valence, qui y viennent prendre les bains de mer. Pop., 10,493 hab.

PUELCHES, peuple indigène de l'Amérique du Sud, répandu dans le S. de l'État de Buénos-Ayres, le S.-E. du Chili et le N. de la Patagonie. Les guerres contre les Araucans l'ont considérablement diminué.

PUELLE (LA). V. PEVELE.

PUELLEMONTIER, jadis *Mansvilliers*, vge de France (Haute-Marne), arr. et à 22 kil. O. de Vassy; 482 hab. Il y eut jadis une abbaye de femmes et plus tard une d'hommes, dite *de la Chapelle aux Planches*.

PUENTE-LA-REINA, v. d'Espagne (Pampelune). Elle appartint à l'ordre des Templiers. Elle fut vainement assiégée par les carlistes en 1835. Pop. de la commune : 3,306 hab.

PUENTE-DEL-ARZOBISPO, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. de Tolède, près du Tage; 1,520 hab. Victoire du maréchal Soult sur les Espagnols en 1809.

PUENTE-DE-UME, v. d'Espagne (Galice), prov. de la Corogne, à l'embouchure de l'Ume; 8,501 hab. Pêche de la sardine.

PUENTE-JENIL ou **DE-DON-GONZALE**, v. d'Espagne (Cordoue), sur le Jenil; 10,904 hab. Fabriques d'huile, manuf. de draps.

PUERS, brg de Belgique (Anvers); 3,615 hab. Filatures de coton, fab. de draps et de toiles.

PUERTO, mot espagnol qui veut dire *Port* et qui entre dans la composition de beaucoup de noms géographiques.

PUERTO-BELLO. V. PORTO-BELLO.

PUERTO-CABELLO. V. PORTO-CABELLO.

PUERTO-DE-LA-MAR ou **COBIJA**, port et v. du Chili (prov. d'Antofagasta), enlevé à la Bolivie pendant la dernière guerre, par 22° 32' lat. S. et 72° 36' long. O.; à l'embouchure du Rio-Salado dans l'océan Pacifique; 2,400 hab. environ. Riches gisements de guano.

PUERTO-DE-SANTA-MARIA. V. PORT-SAINTE-MARIE.

PUERTO-LLANO, v. d'Espagne (Ciudad-Réal), à 6 kil. d'Almodovar; 3,545 hab. Eaux minérales et bains. Manuf. de faïences.

PUERTO-PRINCIPE ou **SANTA-MARIA-DEL-PUERTO-PRINCIPE**, v. de l'île de Cuba, ch.-l. de la prov. du même nom, bon port sur la côte N., et à 600 kil. E.-S.-E. de la Havane; 30,685 hab. Cour d'appel des Antilles espagnoles; lieutenance civile et militaire. Climat malsain. Culture importante du sucre et du café.

PUERTO-REAL, v. d'Espagne (Andalousie), prov. et à 10 kil. N.-N.-E. de Cadix, sur la baie de Cadix, près de l'embouchure du Guadalète; 10,632 hab.

PUERTO-RICO. V. PORTO-RICO.

PUFENDORF (SAMUEL), célèbre publiciste et historien, né en 1632 à Chemnitz (Misnie), d'un ministre luthérien, m. à Berlin en 1694, fit de fortes études, lut avec avidité Descartes et Grotius, et, ne trouvant pas d'emploi dans sa patrie, accepta, à 26 ans, une éducation particulière à Copenhague. Il composa, dans cette capitale, son premier ouvrage, écrit en latin, langue dont il se servit toujours : *Éléments de jurisprudence universelle par la méthode mathématique*, le fit imprimer à La Haye, 1660, et le dédia à l'électeur palatin Charles-Louis. C'est un traité où il envisage la constitution de la société humaine sous toutes ses faces, et les rapports des hommes entre eux. Le prince électeur l'appela à une chaire de droit naturel et des gens à l'université d'Heidelberg, la 1re qui fut créée en Allemagne, 1661. En 1667, Pufendorf publia, sous le voile de l'anonyme : *de l'État de l'Empire germanique*, où il examine l'origine et les usurpations de toutes les petites puissances de l'Allemagne; ce livre causa de grandes rumeurs et lui inspira des craintes qui le déterminèrent à passer en Suède, où le roi Charles XI lui offrait la chaire de droit naturel à l'université de Lund, nouvellement fondée, 1670. Deux ans après, il donna l'ouvrage sur lequel repose principalement sa réputation, *le Droit de la nature et des gens*, Lund, 1672, in-4°, divisé en 8 livres, qui traitent : du rapport de la raison à la moralité; du rapport de la nature humaine à la légalité; des principes du droit des hommes entre eux; des principes du droit sur le rapport de la manifestation de nos sentiments; du prix des choses, et des conventions; de l'origine du droit de domination et des relations dans la famille; du droit politique; des droits du souverain, du droit de paix et de guerre, etc. Ce traité fut traduit et commenté dans toutes les langues de l'Europe, et valut à Pufendorf les déchaînements de la haine et de l'envie, mais en même temps lui fit une si grande réputation que Charles XI le créa baron, secrétaire d'État et historiographe de Suède. Il composa alors une histoire de ce pays depuis la guerre de Gustave-Adolphe jusqu'à l'abdication de Christine. L'électeur de Brandebourg, Frédéric-Guillaume, voulut aussi l'avoir pour historien, et, sur son invitation, il vint se fixer à Berlin, 1686. Comme publiciste, Pufendorf est inférieur à Grotius, mais il sait mieux se mettre à la portée du grand nombre, quoique son style ait souvent une sécheresse géométrique : Burlamaqui a moins de profondeur, et lui a fait de fréquents emprunts. Comme historien, il manque de chaleur, d'animation, et n'est guère qu'un sec et monotone annaliste. Il se montre, en général, impartial dans tous ses livres, excepté envers l'Église romaine; néanmoins, il affirme que la suppression de l'autorité du pape est la cause des interminables querelles religieuses des protestants, parce que, dit-il, il n'y a plus d'autorité souveraine pour décider les questions et mettre fin aux disputes. Pufendorf était de mœurs sévères et très laborieux; voici la liste de ses principaux ouvrages, dans leurs titres originaux : *Elementa jurisprudentiæ universalis methodo mathematica*, La Haye, 1660; *de Statu Imperii Germanici*, Vérone, 1667, trad. en français, Amsterdam, 1669, in-12; *de Jure naturæ et gentium, libri VIII*, Lund, 1672, in-4°, trad. en français par Barbeyrac, Amsterdam, 1720-40, 3 vol. in-4°; 1734, 2 vol. in-4°; *de Officio hominis ac civis, libri II*, Lund, 1673, abrégé de l'ouvrage précédent, trad. aussi en français par Barbeyrac; *de Fœderibus inter Sueciam et Galliam*, La Haye, 1708, trad. en français, ibid., 1709; *Georgii Castriotæ Scanderbegi historia*, Stade, 1684, in-12, *Commentarii de rebus Suecicis, ab expeditione Gustavi Adolphi usque ad abdicationem Christinæ*, Utrecht, 1686, in-fol.; *de Rebus gestis Caroli Gustavi, Sueciæ regis*, Nuremberg, 1695, 1729, 2 vol. in-fol.; *de Rebus gestis Frederici II, electoris, postea regis, commentariorum lib. III*, Berlin, 1784; *Introduction à l'histoire des États européens*, en allemand, Francfort, 1682, trad. en français par Rouxel, 1710, continuée en allemand par Œhlenschläger, et en français par La Martinière; l'ouvrage et la continuation en français ont été réunis sous le titre d'*Introduction à l'histoire générale et politique de l'univers*, 1753, in-4°, etc.

PUGANZ, v. de Hongrie (Honth), 2,500 hab. Mines d'or et d'argent, aujourd'hui peu importantes.

PUGATSCHEF. V. POUGATCHEV.

PUGET (PIERRE), célèbre sculpteur, peintre et architecte, né à Marseille en 1622, m. en 1694, s'appliqua de bonne heure aux beaux-arts, et se signala, dès l'âge de 16 ans, par la construction d'une galère. Il parcourut ensuite l'Italie, séjourna à Florence et à Rome, travailla avec le Cortone et revint dans sa patrie à 21 ans. Ce fut alors qu'il inventa ces poupes colossales, ornées d'un double rang de galeries saillantes et de figures en bas-relief et en ronde-bosse, qui ont fait longtemps l'ornement des vaisseaux en Europe. Il peignit aussi des tableaux d'église à Marseille, Aix, Toulon, La Ciotat, etc. Une grave maladie lui fit abandonner la peinture en 1655, pour se livrer exclusivement à la sculpture en marbre. La porte et le balcon de l'hôtel de ville de Toulon furent son premier ouvrage; il en fut l'architecte et le sculpteur. Fouquet voulant lui confier les embellissements de son château de Vaux, il alla choisir des marbres en Italie, 1660; la nouvelle de la disgrâce du surintendant et le bon accueil des Génois le déterminèrent à se fixer dans leur ville, où il exécuta la statue colossale d'*Alexandre Sauli*, celles de *St Sébastien* (dans l'église de Carignan) et de *St Philippe Neri*, un groupe de l'*Assomption* pour l'hospice, une *Vierge* pour le palais Balbi, une autre pour le palais Carréga, le tabernacle et les anges en bronze doré de l'église Saint-Cyr, l'autel de Notre-Dame des Vignes, le groupe de l'*Enlèvement d'Hélène* pour le palais Sauli(?), etc. Il fit aussi pour le duc de Mantoue un magnifique bas-relief représentant l'*Assomption*. Rappelé en France par Colbert, il fut nommé directeur de la décoration des vaisseaux à Toulon. Ce fut dans cette ville qu'il exécuta les groupes de *Milon de Crotone*, un des chefs-d'œuvre de la sculpture française, et de *Persée et Andromède* (tous deux au Louvre), le grand bas-relief d'*Alexandre et Diogène* (au Louvre), et celui qui représente *la Peste de Milan*, un de ses plus beaux ouvrages (à Marseille). Puget, entre autres édifices, a élevé, à Marseille, plusieurs des plus belles maisons de la rue d'Aix, la halle au poisson, dite *Halle-Puget*, et la chapelle de l'hospice de la Charité. En architecture, il avait le sentiment du grandiose; dans ses sculptures, il a du feu,

de la souplesse, manque un peu de style, sacrifie souvent l'élégance à la force, mais excelle à rendre le pathétique : alors son style s'élève avec la pensée. Comme peintre, il compose sagement : dans beaucoup de ses tableaux, il y a des beautés de 1er ordre. La ville de Marseille lui a élevé en 1807 une colonne surmontée d'un buste.

V. un excellent art. de M. E. Breton, dans la *Biogr. générale de Didot.* B.

PUGET-THÉNIERS, sous-préfecture des Alpes-Maritimes, sur le Var, à 45 kil. N.-O. de Nice ; 1,240 hab.

PUGILAT, combat en usage dans les jeux publics de l'anc. Grèce et dans les jeux du cirque de l'anc. Rome. Il consistait en combat à coups de poings entre athlètes, nus, sauf une ceinture au bas des reins, et qui avaient les mains armées de cestes. (*V. ce mot.*) Le combat était meurtrier, et rarement les athlètes en sortaient sans être gravement blessés, les vainqueurs comme les vaincus. Les principes du pugilat étaient de viser au visage et de tenir, autant que possible, la tête en arrière, les bras en avant, et, dans l'occasion, de faire le moulinet avec les poings pour frapper l'adversaire, l'étourdir et, à la fin, l'achever par un violent coup asséné des deux cestes à la fois. C. D—Y.

PUGIN (AUGUSTIN-WELBY-NORTHMORE), architecte, né à Londres en 1811, m. en 1852, travailla d'abord aux décors des grands théâtres et à l'ameublement du château de Windsor, puis publia plusieurs recueils d'ornements, de meubles et et d'accessoires relatifs au moyen âge, qui contribuèrent à ranimer en Angleterre le goût de l'art ogival. S'étant fait catholique, il éleva au culte romain une foule d'églises, de chapelles et de couvents ; parmi ces constructions, on distingue la cathédrale de Saint-George à Southwark (Londres) la cathédrale de Sainte-Marie à Derby, les églises de Saint-Chad à Birmingham et de Saint-Wilfrid à Manchester, l'église de Cheadle, etc. Il a dirigé les travaux d'ornementation du nouveau palais de Westminster.

On a de lui : *True principles of pointed or christian architecture*, 1841 ; *Glossary of ecclesiastical ornaments*, 1844 ; *Treatise on floriated ornaments*, 1849 ; *Treatise of chancel screens*, 1851. B.

PUGLIA, nom italien de la POUILLE.

PUGNANI (GAETAN), chef d'une école de violon, né à Turin en 1727, m. en 1803, fut élève de Somis et forma à son tour Bruni et Viotti.

PUGNI (CESARE), compositeur de musique, né vers 1810, m. en 1869, fut élève du Conservatoire de Milan. Comme auteur d'operas, il écrivit avec trop de hâte et de négligence ; le *Contrebandier* et le *Deserteur suisse*, 1833, furent les seuls qui réussirent. Mais, attaché pendant plus de trente ans à la direction des théâtres impériaux de Saint-Pétersbourg, il eut de grands succès dans la musique de ballet. Il a donné à l'Opéra de Paris : *la Fille de marbre*, 1847 ; *la Vivandière*, 1848 ; *le Violon du Diable*, 1849 ; *Stella, ou les Contrebandiers*, 1850 ; *le Marche des Innocents*, 1861 ; *Diavolina*, 1863 ; et au Théâtre-Italien : *Gli Elementi*, 1867.

PUIBUSQUE (ADOLPHE-LOUIS DE), littérateur, né à Paris en 1801, m. en 1863, étudia le droit, exerça sous la Restauration les fonctions de sous-préfet, puis se consacra aux lettres. Sans parler de quelques poèmes couronnés dans les concours académiques, il a laissé : *Dictionnaire municipal*, 1838, 2 vol. ; et 3e édit., 1844, 2 vol. ; *Manuel analytique d'administration communale, Code municipal annoté* (avec Leber), 1839 ; *Histoire comparée des littératures espagnole et française*, 1843, 2 vol. ; *le Comte Lucanor*, 1854, apologues et fabliaux du XIVe siècle, traduits de l'espagnol, etc.

PUISAYE (JOSEPH, COMTE DE), né en 1755 à Mortagne (Perche), m. en 1827, étudia au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, mais renonça à l'état ecclésiastique pour suivre la carrière des armes. Il entra comme sous-lieutenant dans le régiment de Conti-cavalerie, passa capitaine dans les dragons, puis acheta le même grade dans les Cent-Suisses. Député de la noblesse du Perche aux États généraux de 1789, il y défendit les idées nouvelles. Maréchal de camp en 1791, puis [illegible] d'Évreux, il se déclara [illegible] Wimpfen, prit la [illegible], mais fut battu à Pacy-sur-Eure, [illegible] 1793. Il se retira en Bretagne, y réorganisa la chouannerie [illegible] du comte d'Artois, alla préparer à Londres l'expédition de Quiberon, et, après qu'elle eut échoué, [illegible] et accusé de trahison par les [illegible] un [illegible] au Canada, [illegible] en 1802, [illegible] [illegible] ; il [illegible]th, près de [illegible], qui ont une [illegible] de [illegible], 1803, 6 vol. B.

PUISAYE, [illegible] petite province de l'ancienne [illegible], le Berry et le Nivernais [illegible] Saint-[illegible], v. princ. : Saint-Fargeau, Bléneau et Bonny. Jadis couverte de forêts, elle passait pour le centre de la Gaule.

PUISEAUX, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. de Pithiviers, sur un petit affluent de l'Essonne ; 1,886 hab. Comm. de miel, safran, vin.

PUISET (LE), vge (Eure-et-Loir), arr. de Chartres ; 551 hab. C'était jadis une sirerie. La prise de son château fort, dont il reste encore quelques ruines, coûta trois ans de guerre à Louis VI. Église du Xe siècle.

PUISSANT (LOUIS), savant mathématicien, né au Châtelet (Champagne) en 1769, m. en 1843, fut placé fort jeune chez un arpenteur, sentit le besoin des études mathématiques pour comprendre les principes qu'il appliquait, et y fit des progrès rapides. Il devint successivement ingénieur géographe à l'armée des Pyrénées-Orientales, professeur à l'École centrale de Lot-et-Garonne, 1795, puis à l'École militaire de Fontainebleau, 1804, enfin à l'École d'état-major, où il enseigna pendant 20 ans. Admis, en 1828, à l'Académie des sciences, il y souleva, en 1836, une vive discussion au sujet d'une inexactitude dans la mesure de la méridienne qui sert de base au système métrique français. Il a coopéré à des opérations géodésiques de la plus grande importance, notamment à celles qui servirent à la construction de la nouvelle carte de France.

Ses principaux ouvrages sont : *Traité de géodésie*, 1805, 2 vol. in-4o, 3e édit., 1842 ; *Traité de topographie*, 1807, in-4o ; *Recueil de diverses propositions de géométrie* ; *Méthode pour obtenir le résultat moyen dans une série d'observations faites avec le cercle*, in-4o ; *Instruction sur l'usage des tables de projection*, in-4o ; *Nouvelle détermination de la distance méridienne de Montjouy à Formentera*, in-4o, 1836 et 1838, etc. V.

PUJOL (ABEL DE). *V.* ABEL.

PUJOLS, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Libourne ; 770 hab. Bons vins. Église dont plusieurs détails remontent au XIe siècle. Les créneaux et le fossé sont du XVe siècle. Ruines du vieux château féodal qui appartint aux seigneurs de Duras. Près de là est un dolmen.

PULAWSKI (JOSEPH), gentilhomme et patriote polonais, né en 1705, m. en 1769, fut d'abord avocat devant les grands tribunaux, et gagna, dans plusieurs affaires, une fortune considérable. Il prit une part très active aux efforts du parti qui voulait délivrer la Pologne de l'influence russe, et fut le premier auteur de la confédération de Bar. (*V.* POLOGNE.) Après avoir soutenu avec une énergie et un dévouement exemplaires une lutte désespérée contre les Russes et le parti du roi Stanislas Poniatowski, il dut se réfugier en Moldavie, où il préparait tout pour renouveler la guerre ; mais il fut livré, en trahison, par un général tartare, à un parti polonais dissident, qui l'incarcéra et le fit mourir en prison.

PULAWSKI (CASIMIR), fils du précédent, né en 1748, m. en 1778, marcha sur les traces de son père pour affranchir la Pologne, montra beaucoup de résolution, s'acquit une grande réputation par ses talents militaires et son intrépidité, et prit part à la conjuration qui eut pour but l'enlèvement de Stanislas. (*V. ce nom.*) Lorsque le parti patriote fut vaincu, Casimir se réfugia en France ; puis, au moment de la guerre d'Amérique alla prendre du service parmi les insurgents et fut tué au siége de Savannah.

PULAWY, v. de Pologne, sur la Vistule, gvt de Lublin ; 3,000 hab. En 1831, les Russes y saccagèrent le château du prince Czartoryski, qui avait une très riche bibliothèque et une collection d'antiquités polonaises.

PULCHÉRIE (ÆLIA PULCHERIA), impératrice d'Orient, 414-453. Née en 399, 2e fille d'Arcadius et d'Ælia Eudoxia, déclarée *Augusta*, en 414, par Théodose II, son frère, elle prit dès lors la direction des affaires. Elle usa de son crédit en faveur de la foi orthodoxe ; on loue sa sagesse et sa piété. A la mort de son frère, 450, elle crut nécessaire de prendre pour appui et pour époux le Thrace Marcien : elle régna encore avec lui 3 ans. L'Église grecque la vénère comme sainte, le 10 septembre.

PULCI (LOUIS), poète, né à Florence en 1432, m. vers 1487, est regardé comme le créateur d'un genre que perfectionna Berni, et qui a gardé le nom de ce dernier, le genre *bernesque*. On a de Pulci un poème intitulé *Morgante maggiore*, en rimes octaves et en 28 chants, qui est un mélange bizarre de sérieux et de comique, mais dans lequel les Italiens, et principalement les Toscans, sont heureux de retrouver l'idiome florentin dans sa pureté primitive. Le *Morgante* est une caricature des romans poétiques ; il fut aux romans de chevalerie en vers ce que *Don Quichotte* fut aux romans en prose. La 1re édition est de Venise, 1481, et la [illegible] de [illegible], 1768, 3 vol. in-12. Pulci était l'ami de [illegible] et [illegible] part comme [illegible] de [illegible]. [illegible] N.

PULGAR [illegible] D. [illegible] Castille [illegible] de Tolède en 1[illegible], m. en 14[illegible] [illegible] et

Pline, sont de véritables Mémoires, curieux pour l'histoire du temps. Sa *Chronique des rois catholiques*, Saragosse, 1567, in-fol., et Valence, 1780, in-fol., ne va que jusqu'en 1492. Il a été surnommé *le Plutarque espagnol*, pour avoir publié 26 biographies des *Hommes illustres de la Castille*, Alcala, 1524, in-4°. B.

PULLAIRES, *Pullarii*, gardes des poulets sacrés portés à la suite des armées romaines, pour prendre les auspices. On ignore leur nombre. Ils portaient les poules dans une cage, et faisaient les fonctions d'augures, quand le général le leur ordonnait. (*V.* POULETS SACRÉS.) C. D—Y.

PULLNA, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), près de Brux. Sources minérales alcalines renommées; 234 hab.

PULMENTUM, mot qui, chez les anc. Romains, désignait toute espèce de mets, communs ou recherchés, de viandes, de poisson ou de fruits, découpés en petits morceaux, mais souvent servis entiers. C. D—Y.

PULPITUM, partie de l'avant-scène dans les théâtres des anc. Romains (*V.* PROSCENIUM), sur laquelle les acteurs se plaçaient souvent pour être mieux entendus. C. D—Y.

PULS, espèce de bouillie en usage chez les anc. Romains, et faite de farine de froment délayée dans de l'eau, avec du fromage nouveau, du miel et des œufs. Elle fut la nourriture des premiers Romains; l'usage s'en conserva chez les campagnards et même à Rome, du temps des empereurs, où, dans les repas modestes, on servait de la *puls* avec des boudins dessus. C. D—Y.

PULSNITZ, v. du roy. de Saxe, cercle de Bautzen, sur une riv. de son nom; 2,984 hab. Rubans en fil et en laine, toiles.

PULTAVA ou **PULTAWA**. *V.* POLTAVA.

PULTENEY (WILLIAM), comte de Bath, né en 1682, d'une anc. famille du comté de Leicester, m. en 1764, débuta en 1710 à la Chambre des Communes par une forte opposition au ministère tory de la reine Anne. A l'avènement de George Ier, 1714, il entra au conseil privé, fut secrétaire d'Etat de la guerre, puis trésorier de l'épargne, sortit du ministère par suite de son hostilité contre Robert Walpole, y rentra à la chute de ce dernier, 1742, et garda son crédit jusqu'à sa mort. Il a laissé des écrits politiques et des poésies fugitives assez spirituelles. B.

PULTUSK, v. de la Russie d'Europe (Pologne), gvt de Lomska, sur la Narew; 7,689 hab. Jadis résidence des évêques de Plock. Victoires de Charles XII, roi de Suède, sur les Saxons, en 1703, et du maréchal Lannes sur Benningsen, en 1807.

PULVINAR, sorte de lit que l'on mettait dans les temples, et sur lequel les prêtres couchaient les statues des dieux quand on célébrait un lectisterne. (*V. ce mot.*) C. D—Y.

PUNDJAB. *V.* PENDJAB.

PUNIQUES (GUERRES), nom de 3 mémorables luttes entre Rome et Carthage et dont le nom vient de *punicus*, adjectif de *pœnus*, carthaginois. Elles eurent pour causes : l'antagonisme des deux républiques, rapprochées par leurs conquêtes respectives; l'hostilité naturelle d'un peuple de soldats contre un peuple de marchands; l'ardeur conquérante des Romains, parvenus à la mer, domaine des Carthaginois; enfin les prétentions des deux peuples sur la Sicile.

1re GUERRE PUNIQUE, 489-512 de Rome, 264-241 av. J.-C. La Sicile était partagée entre les Carthaginois, Hiéron, tyran de Syracuse, et les Mamertins, anciens mercenaires d'Agathocle. Maîtres de Messine par trahison, ces derniers y furent assiégés, et par Hiéron et par le Carthaginois Hannon. Ils invoquèrent, à titre d'Italiens, la protection de Rome; les comices obligèrent le Sénat à les secourir. Le consul Appius Claudius *Caudex* passa le détroit, battit successivement les deux armées assiégeantes, 264, et poursuivit Hiéron sous les murs de Syracuse. M. Valérius Maximus et M. Otacilius Crassus, 263, soumirent 67 villes, assiégèrent Syracuse et forcèrent Hiéron à entrer dans l'alliance du peuple romain. Rome conçut alors la pensée de chasser de l'île les Carthaginois : L. Posthumius Megellus et Q. Mamilius Vitulus prirent Agrigente, 262, après 7 mois de siège et une victoire remportée sur 50,000 Carthaginois. Ceux-ci n'avaient plus que quelques villes maritimes; mais leurs flottes ravageaient les côtes de l'Italie. Le Sénat ordonna, 261, la création d'une flotte de 120 *quinquérèmes* ou *liburnes*, sur le modèle d'une galère carthaginoise échouée; elle fut prête en 2 mois. Cn. Cornélius Scipion Asina se laissa d'abord surprendre par Annibal, 260, près des îles Lipari, et fut fait prisonnier; l'autre consul, C. Duilius Népos, grâce aux *corbeaux* (ponts mobiles avec crampons), battit à son tour Annibal à Myles, 1re victoire navale des Romains, qui lui valut une colonne rostrale dont la base et l'inscription subsistent. L. Corn. Scipion commença, 259, la conquête de la Sardaigne et de la Corse, terminée, 258, par C. Sulpicius Paterculus, pendant que A. Atilius Calatinus, après la prise de Mysistrate, était tiré du défilé de Camarine par le dévouement de Calpurnius Flamma et prenait Camarine, Sitane, Erbesse. Le Sénat, inaugurant une politique nouvelle, résolut d'attaquer l'ennemi chez lui : 2 victoires navales, celle des îles Lipari, 257, due à C. Atilius Régulus Serranus, et surtout celle d'Ecnome, 256, gagnée par M. Atilius Régulus et Manlius Vulso, ouvrirent la route de l'Afrique. On prit Aspis ou Clypea; Régulus, resté seul, passa le Bagradas, battit une armée près d'Adys, prit cette ville, reçut la soumission de 300 places, occupa Tunis, menaça Carthage qui demanda la paix, mais lui imposa des conditions trop dures; le mercenaire Xanthippe les fit repousser, attaqua les Romains et fit Régulus prisonnier. Bientôt, malgré 2 nouvelles victoires de Fulv. Pætinus Nobilior et M. Æmilius Paulus, l'une sur mer, au cap Hermée, l'autre sur terre, près de Clypéa, 255, les tempêtes, en détruisant successivement 3 flottes considérables, 255-253, éloignèrent les Romains de la côte d'Afrique. Le Sénat renonça à la guerre maritime. La lutte ne fut que plus opiniâtre en Sicile : les Carthaginois y reprirent Agrigente, 254. Les Romains s'emparèrent de Panorme, d'Himère et de Lipari, 254, maintinrent énergiquement la discipline par le supplice d'un tribun légionnaire et la dégradation de 400 chevaliers coupables de désobéissance envers Aurélius Cotta, 252, enfin, sous L. Cécilius Métellus, vainquirent Asdrubal près de Panorme, 251. Carthage demanda la paix (*V.* RÉGULUS) sans pouvoir l'obtenir. Elle concentra ses forces, sous Carthalon, dans Lilybée, bientôt investie, 250, par 4 légions et 200 vaisseaux de guerre; sous Adherbal, dans Drépane, dont P. Claudius Pulcher voulut vainement forcer le port, 249. Il y perdit 93 vaisseaux; un naufrage en enleva davantage à son collègue Junius Pullus. Il fallut s'en tenir aux opérations stratégiques dans l'O. de la Sicile. A la suite de courses heureuses sur les côtes de Campanie, Amilcar Barca, maître du mont Ercté, entre Panorme et Eryx, occupées par les Romains, leur enleva le mont Éryx, et, de ses deux positions inexpugnables, pendant 6 ans rendit vains tous leurs efforts pour prendre Drépane et Lilybée, 247-241. Mais l'énergie romaine créa une nouvelle flotte : Lutatius Catulus vint assiéger Drépane avec 200 quinquérèmes, vainquit la flotte d'Hannon auprès des îles Ægates, 241, bataille décisive qui termina la guerre. Coupée de la Sicile, Carthage traita précipitamment pour sauver Amilcar, et surtout pour retrouver les jouissances de la paix. Elle s'engagea à évacuer la Sicile et les petites îles voisines, à payer en 10 ans 2,200 talents (11,120,000 fr.), à ne point faire la guerre à Hiéron. — Ainsi le résultat de cette 1re guerre, qui dura 23 ans, fut pour Rome la conquête de la Sicile.

2e GUERRE PUNIQUE, 534-552 de Rome, 219-201 av. J.-C. Les causes de cette nouvelle lutte furent la prépondérance de Rome sur les grandes îles, et celle de Carthage sur l'Espagne; l'occasion fut la ruine de Sagonte, 219, assiégée à dessein par Annibal comme protégée de Rome. Carthage n'avait osé ni désavouer Annibal ni prendre l'initiative de la guerre; Fabius la lui déclara, 219. Sempronius et P. Cornélius Scipion firent, à Lilybée et en Ligurie, des préparatifs pour passer, l'un en Afrique, l'autre en Espagne; des colonies furent envoyées à Plaisance et à Crémone; mais elles en furent chassées par les Boïens et les Insubres, alliés d'Annibal, et le préteur Manlius faillit périr dans la forêt Litana. Avec 60,000 hommes, Annibal franchit les Pyrénées, 218, battit les Volkes sur le Rhône, gravit les Alpes malgré les montagnards et arriva par le val d'Aoste chez les Insubres, n'ayant plus que 20,000 fantassins et 6,000 cavaliers. Rome rappela Sempronius, déjà vainqueur sur mer, près de Malte; P. Scipion envoya son frère Cnéus en Espagne, revint précipitamment de Marseille à Pise, arriva trop tard pour fermer les Alpes à Annibal ou pour exterminer au pied des monts son armée épuisée, fut battu et blessé au Tésin, 218, et défait de nouveau avec Sempronius, son collègue, près de la Trébie. La Cisalpine était perdue pour Rome, sauf Plaisance et Modène; les Gaulois accouraient en foule dans l'armée d'Annibal; mais 60 galères romaines l'isolaient de Carthage, et Cn. Scipion, en Espagne, battait Hannon à Scissis, brûlait à l'embouchure de l'Èbre la flotte d'Asdrubal, fermant à ce général et à Magon la route de l'Italie. Annibal passa l'hiver en Cisalpine, pénétra, 217, en Étrurie par les marais de l'Arno, où il perdit une partie de son armée, défit et tua au lac Trasimène le consul Flaminius, échoua devant Spolète, fit reposer dans le Picénum ses Africains et ses Espagnols, ménagés aux dépens des Gaulois auxiliaires, essaya vainement de détacher de Rome ses alliés de l'E. et punit leur fidélité en dévastant l'Ombrie, le Picénum, les pays des Marses, des Marrucins, des Péligniens, les territoires d'Arpi et de Lucérie. Nommé prodictateur, Fabius Maximus Verrucosus justifia son surnom de *Cunctator* (le Temporiseur) en évitant de combattre Annibal; il le suivit dans l'Apulie, le laissa s'user à ravager la Daunie, le Samnium, la Campanie, faillit l'enfermer dans le défilé de Casilinum, fut

soupçonné de trahison parce que l'ennemi, échappé à ce danger, épargnait ses terres, sauva généreusement d'une défaite complète Minucius (*V. ce nom*), à qui un succès léger, près de Larinum, avait fait donner une part égale du commandement, et, surnommé le *Bouclier de Rome*, obtint, au sortir de charge, que les consuls Servilius Géminus et M. Atilius Régulus suivissent sa prudente et heureuse tactique. Annibal était affaibli; une partie des Gaulois l'abandonnaient; les flottes de Sicile et d'Ostie écartaient les vaisseaux carthaginois; Otacilius se préparait à passer en Afrique; Posthumius Albinus contenait les Cisalpins; Cn. Scipion, parcourant toutes les côtes de l'Espagne orientale, avait reçu la soumission de 120 peuplades, consolidé, avec P. Scipion, la domination romaine dans la Tarraconaise et fait battre Asdrubal par les Tartessiens. L'imprudence de Térentius Varron, imposé pour collègue à Paul-Emile, compromit ces résultats heureux pour Rome : Annibal gagna la sanglante bataille de Cannes, 216. Ce fut son dernier succès éclatant; le sénat de Carthage faillit l'abandonner; la faction des Barcas fit toutefois décréter un renfort de 4,000 Numides, et Asdrubal reçut l'ordre de passer d'Espagne en Italie; mais il n'y put parvenir. Maherbal, chef des Numides, voulait qu'Annibal marchât sur Rome; le repos nécessaire à ses troupes l'en empêcha. Soutenu par les Brutiens, les Lucaniens, quelques places d'Apulie et de Campanie, il dut se contenter d'être reçu à Capoue, dont les délices ne l'ont pas amolli, comme on l'a prétendu. A Rome, d'ailleurs, on remerciait Varron « de n'avoir pas désespéré du salut de la République »; les lamentations étaient interdites; Marcellus, l'*épée de Rome*, fermait la route du Latium en plaçant une légion à Téanum Sidicinum, et campait à Casilinum avec 21,000 hommes; Varron couvrait l'Apulie; M. Junius Péra appelait les contingents des alliés, levait 4 légions, 2,000 chevaux, armait 8,000 esclaves avec les trophées des temples et des portiques; le sénat refusait de racheter les 10,000 légionnaires prisonniers d'Annibal, et envoyait les fuyards de Venouse servir sans solde et sans honneurs en Sicile; enfin les Scipions, en Espagne, rejetaient une 2e fois Asdrubal dans la Bétique. Annibal échoua devant Naples, 216, et devant Nole, où Marcellus le vainquit. Privé de Magon, que Carthage envoyait en Espagne, il forma un vaste plan pour ruiner Rome : il traita avec Philippe V de Macédoine (*V. ce nom*), fit écraser Posthumius Albinus en Gaule Cisalpine, 215, attaquer la Sardaigne et soulever la Sicile. Mais Fabius Maximus fit passer Rome de la défensive à l'offensive, leva 9 armées, équipa 4 flottes, fit chasser par Manlius les Carthaginois de la Sardaigne, brûler par Lævinus, 214, la flotte de Philippe, repousser par Marcellus, son collègue, Annibal de Cumes et de Nole, 215-214, battre Hannon à Grumentum par Sempronius Longus, 215, à Bénévent par Gracchus, 214, enfin marcha lui-même contre Capoue, d'où Annibal s'enfuit à Arpi sur l'Adriatique, pour y trouver la flotte de Philippe. Ici se place une série de marches et contre-marches d'Annibal, rentrant en Campanie, 214, manœuvrant audacieusement entre les généraux romains, perdant avec Arpi 1,000 cavaliers numides, attaquant Pouzzoles, Naples, Nole, puis courant vers Tarente pour y entraîner Marcellus. Mais Tarente lui échappa; Fabius reprit toutes les villes du Samnium; Annibal ne dut plus compter que sur la Sicile et l'Espagne. En Sicile, Syracuse résista 2 ans, 214-212, à Marcellus, grâce au génie d'Archimède; mais la prise de la ville amena, malgré 2 victoires de Mutine sur Marcellus près d'Himère, la reddition d'Agrigente, ouverte, 210, à Valérius Lævinus par Mutine lui-même fatigué des hauteurs d'Hannon, et la soumission de l'île entière, définitivement réduite en province. En Espagne, les Scipions avaient secouru, 215, Illiturgis contre 3 armées carthaginoises, sauvé la ville d'Intibili, pris Castulon, 215, battu dans 4 rencontres, 214, Asdrubal, Magon et les Gaulois, chassé les Carthaginois de Sagonte, 213, préparé à Rome l'alliance de Syphax, roi de Numidie et décidé les Celtibériens à servir sous les aigles. Vainqueurs ensemble, ils se séparèrent malheureusement, pour hâter la soumission de la Péninsule. Publius, marchant seul contre Magon et Asdrubal Giscon, eut à lutter contre les deux armées jointes à celles du Numide Masinissa et de l'Espagnol Indibilis; il périt dans l'action, et, quelques jours plus tard, Cneus fut écrasé par ces 4 armées victorieuses et celle d'Asdrubal contre laquelle il marchait. L'Espagne eût été perdue pour Rome sans l'héroïsme d'un chevalier, Cneus Marcius, qui, ralliant ses compagnons, remporta quelques succès, et sans l'audace du jeune P. Cornélius Scipion, qui, nommé préteur avant l'âge, 211, vengea son père et son oncle par la prise de Carthagène, 210, par les victoires de Betula, 209, d'Ilipa, 208, etc., etc.; en 4 ans, 210-206, à force d'activité, de modération envers les Espagnols, de fermeté et de clémence envers ses troupes révoltées, grâce aussi à ses habiles alliances, il reconquit l'Espagne. Annibal avait profité de la division des forces romaines pour tâcher de faire lever le siège de Capoue; il battit, 212, Appius Claudius et Fulvius devant cette ville, surprit Tarente, dispersa en Lucanie l'armée d'esclaves de Sempronius Gracchus, qui périt dans une embuscade, tua 15,000 hommes au centurion Pénula, 16,000 près d'Herdonée au préteur Cn. Fulvius, enfin tenta sur Rome, 211, un coup de main, que le sénat et le peuple méprisèrent, vendant le champ sur lequel il campait et dégarnissant la ville de troupes. Enfin Capoue, reprise par les proconsuls Q. Fulvius Flaccus et Appius Claudius Pulcher, 211, fut traitée avec la dernière rigueur, et Annibal dut se réfugier dans le Brutium. Réduit à une guerre purement défensive, il la fit avec une vigueur et des retours admirables. Il vainquit à Herdonée, 210, le proconsul Cn. Fulvius Centumalus, se laissa enlever Salapie et Maronée par Marcellus, le battit, fut battu par lui près de Capoue, 209, ne put empêcher Fabius de reprendre Tarente, 209, attira Marcellus dans une embuscade et le tua, 208, obligea les Romains à lever le siège de Locres, et, renforcé par une foule de transfuges italiens, attendit son frère Asdrubal, qui, échappé à Scipion, 208, lui amenait des Pyrénées et des Alpes 52,000 Espagnols et Gaulois, 207. Mais, vaincu lui-même en Lucanie par le préteur Hostilius, 207, il apprit bientôt qu'Asdrubal avait péri sur les bords du Métaure, battu par Livius Salinator et C. Claudius Néron. Il se retira de nouveau dans le Brutium et s'y maintint 4 années encore. A ce moment, la Sicile et l'Espagne étaient reconquises, les Numides devenus les alliés de Rome : Scipion proposa de porter la guerre en Afrique, pour y attirer Annibal. Consul, 205, malgré l'opposition de Fabius, il prépara son expédition en Sicile, pendant que Lélius y préludait par des incursions sur les côtes de Carthage; il subit, à cause des iniquités de Pléminius dans Locres et de ses loisirs en Sicile, l'enquête de 10 commissaires romains, qui donnèrent tort à Caton, son rigide questeur, passa en Afrique, 204, y trouva Syphax allié aux Carthaginois, Masinissa détrôné, ravagea le pays, tua Hannon et 2,000 Carthaginois, incendia devant Utique, 203, les deux camps d'Asdrubal et de Syphax, les battit tous deux aux *Grandes-Plaines*, fit poursuivre et prendre le second par Masinissa, et, assuré d'une excellente cavalerie par le rétablissement de celui-ci en Numidie, maître d'Utique et de Tunis, menaça de si près Carthage qu'elle rappela Annibal et Magon du S. et du N. de l'Italie. Annibal avait défait près de Crotone le consul Sempronius, 204, et comptait sur l'arrivée de Magon, débarqué en Ligurie, 205. Mais Magon avait été battu chez les Insubres, 203, et, regagnant Carthage, mourut de ses blessures en mer. Annibal égorgea tous les mercenaires italiens qui refusèrent de le suivre, aborda sur la terre d'Afrique, proposa, mais en vain, la paix à Scipion, pour ne pas combattre avec des recrues contre des troupes aguerries, et perdit, 202, la bataille de Zama. Rentré dans Carthage après 36 ans d'absence, il força le sénat à accepter les conditions de Scipion. Par le traité de 201, Carthage s'engageait à ne conserver que son territoire propre, à livrer ses éléphants et tous ses vaisseaux (Scipion en brûla 500), moins 10 trirèmes, à payer en 50 ans 10,000 talents (55,609,000 fr.), à ne point faire de guerre sans la permission de Rome, à rendre à Masinissa tout ce que ses ancêtres ou lui avaient possédé. — La 2e guerre Punique est de beaucoup la plus célèbre des trois, et l'une des plus fameuses guerres du monde, tant à cause de sa durée, qui fut de 18 ans, et de ses importantes péripéties, que du spectacle qu'offrirent la constance, l'énergie du sénat romain d'une part, et de l'autre le génie d'Annibal. Son résultat fut, en résumé, pour Rome, l'empire des mers arraché au seul peuple qui le lui disputait, et la suprématie absolue sur la côte d'Afrique.

3e Guerre punique, 604-607 de Rome, 149-146 av. J.-C. Elle eut pour causes les empiétements de Masinissa sur le territoire de Carthage, les plaintes de celle-ci au sénat romain, l'enquête de Caton qui, irrité, 174, de la retrouver peuplée, riche et prospère, termina désormais tous ses discours par le *delenda Carthago* (il faut détruire Carthage). L'occasion fut fournie par la résistance de Carthage (bataille d'*Oroscope*) à une nouvelle entreprise des Numides; elle fut accusée d'avoir violé le traité de 201, proposa en vain de donner satisfaction au peuple romain et fut attaquée, 149, par les consuls L. Marcius Censorinus et M. Manilius Népos, qui garantirent la conservation de tous les biens, si les habitants livraient leurs armes et machines de guerre; ils les livrèrent; ordre leur fut alors donné de s'établir à 80 stades (15 kil.) dans les terres, Carthage devant être rasée. Le désespoir les révolta. Asdrubal forma à Néphéris un camp de 70,000 hommes; on fit des armes et des vaisseaux avec les ferrements et les poutres des maisons; avec les cheveux des femmes, des cordages. Les consuls échouèrent dans 3 attaques; leurs machines et leurs flottes furent incendiées en partie; une colonne d'attaque aurait été détruite, le camp de Manilius forcé, l'armée anéantie, sans Scipion Émilien qui se trouva toujours à propos

aux endroits périlleux, gagna 2,200 cavaliers carthaginois, sut reconquérir la confiance de Masinissa, et, après sa mort, ramena devant la ville un de ses fils, Gulussa, avec toutes ses forces. Aussi le consul de l'an 148, L. Calpurnius Pison Cæsoninus, n'ayant su ni maintenir la discipline dans ses troupes ni faire avancer le siège, Scipion, au lieu de l'édilité qu'il demandait, 147, obtint le consulat; il rétablit la discipline, coupa toute communication entre la ville et le continent, ferma par une digue l'entrée du port, repoussa une nouvelle flotte carthaginoise sortie tout à coup d'un second port secrètement creusé dans le roc par les assiégés, força pendant l'hiver le camp de Néphéris, et, continuant, en 146, dans le commandement en qualité de proconsul, s'empara du port Cothon, dont la possession lui livrait la ville. Il lui fallut cependant 6 jours entiers pour atteindre la citadelle (*Byrsa*) à travers les rues étroites et vaillamment défendues. Il obligea enfin à capituler 50,000 hommes, commandés par Asdrubal. Carthage fut détruite de fond en comble. — La 3e guerre Punique, qui ne dura que 3 ans, ne fut pas la moins glorieuse pour les Carthaginois; ils combattirent en héros contre leurs injustes agresseurs.

V. Tite Live, XXI à XXX; Polybe, I III, VII-XI, XIV-XV; Appien, *de Bello hannibalico*, Plutarque, *Vies de Fabius et de Marcellus*, Hennebert, *Hist. d'Hannibal*, les *Hist. rom.* de Michelet, II; Mommsen, III; Duruy, I. A. C.

PUNO, v. du Pérou, à 350 kil. S.-E. du Cuzco, sur la rive occidentale du lac Titicaca; 2,729 hab.; ch.-l. d'un département de son nom. La ville a été détruite par le tremblement de terre de 1868. C. P.

PUNO (DÉPARTEMENT DE), division politique du Pérou, au S.-E. de la république, touchant à la Bolivie au S., au lac Titicaca et à la Bolivie à l'E. Il forme, entre deux ramifications des Andes, une longue vallée arrosée par des cours d'eau qui se jettent au N. dans les Amazones, au S. dans le lac Titicaca. Climat chaud et humide; on y cultive le cacao, le café, le tabac, la canne à sucre; exploitation de quinquina; quelques mines d'or et d'argent aujourd'hui négligées. Ch.-l. Puno; sup., 52,301 kil. carr.; pop., 256,594 hab. Ce département forme 5 provinces : Carabaya, Azangaro, Lampa, Guancane et Chuquito; il renferme, à 30 kil. de Puno, le bourg de *Vilqué*, où se tient tous les ans, à la Pentecôte, la foire la plus considérable du Pérou. C. P.

PUNTA ARENAS, v. du Chili, ch.-l. du territoire de Magellan, sur le détroit de ce nom, au N.; 1,000 hab.

PUNTA-ARENAS, v. la rép. de de Costa-Rica, sur le golfe de Nicoya; 8,000 hab. Comm. actif. Exportation de café, cuirs, sucre. Fondée en 1840, reliée à San-José par une route carrossable; chemin de fer pour Esparta.

PUNTIDO, couvent entre Milan et Bergame, où fut signée la 1re *Ligue Lombarde*. (*V. ce mot.*)

PUPIEN. V. MAXIME.

PUPILLES DE LA GARDE IMPÉRIALE, régiment composé d'enfants trouvés et d'enfants de troupe de 12 à 15 ans, organisé par décret de Napoléon Ier du 30 août 1811, et formant 8 bataillons de 800 hommes chacun, plus un bataillon de dépôt. En déc. 1811, les *pupilles* furent commandés par des officiers de la vieille garde; les sous-officiers étaient des engagés volontaires de 16 à 20 ans, qui n'avaient d'abord que le nom d'*appointés*, jusqu'à ce qu'ils eussent l'âge de caporal, c.-à-d. 19 ans. En mars 1813, les *pupilles de la garde*, qui formaient un corps de 8,000 hommes environ, fournirent un régiment de tirailleurs, en donnant leurs sujets de 17 et 18 ans; ce fut un excellent régiment. Les pupilles trop jeunes, restés à Versailles, accoururent à Paris en mars 1814 et combattirent à la barrière de Clichy. Les pupilles furent licenciés la même année. Dans la pensée de Napoléon, ce régiment des pupilles devait être le dépôt de recrutement de la *jeune garde*. L'uniforme des pupilles était l'habit-veste, en drap vert, avec collet et passepoils jaunes, pour les quatre premiers bataillons; et les quatre derniers, habit-veste blanc, avec collets, parements, passepoils et retroussis verts; l'arme fut le fusil de dragons. — Les pupilles eurent pour origine un corps de vélites que Louis Bonaparte trouva organisés en Hollande. Lors de la réunion de la Hollande à l'Empire ces vélites furent envoyés en France. — Napoléon III essaya sans succès, en 1860, de faire revivre cette institution. C. D—Y.

PUPILLES DE LA MARINE, institution fondée par décret du 15 novembre 1862, en faveur des orphelins de la marine, et réglementée par décret du 8 avril 1863, déclarant aptes à devenir pupilles : 1° les orphelins de père et de mère, ou seulement de mère, fils d'officiers mariniers ou marins morts au service ou en jouissance d'une pension de retraite ou de demi-solde, ou morts victimes d'événements de mer à bord de navires de commerce ou de bateaux de pêche; 2° les orphelins de père et les orphelins de mère dont le père est en activité de service. L'âge d'admission est 7 ans pour les orphelins de père et de mère, et 9 ans pour les autres. Les candidats sont présentés par les préfets des 5 arrondissements maritimes et jugés par une commission permanente d'examen siégeant à Brest; le ministre de la marine prononce sur leur admission. Les pupilles entrent à l'école des mousses dès l'âge de 13 ans, ou sont rayés du contrôle et rendus à leurs familles, si on ne les juge pas propres au service de mer. — L'établissement est placé à Brest, sous la direction immédiate du préfet maritime, et la comptabilité y est tenue par le trésorier des Invalides de la marine.

PURA, v. de l'anc. Gédrosie; auj. *Paregh*.

PURACE ou **PUSAMBIO**, vge de la rép. de Colombie (Cauca), au pied d'un volcan du même nom et sur le Pusambio, à 17 kil. S.-E. de Popayan. C'était autrefois une jolie ville, remarquable par le nombre et la beauté de ses jardins et de ses fontaines; mais elle fut entièrement détruite par une éruption en 1827. G. H.

PURBACHIUS, astronome. (*V.* PEURBACH.)

PURBECK, presqu'île d'Angleterre (Dorset), au S. du havre de Poole; 16 kil. sur 11. Carrières de marbres, de pierres de taille et de pierres à chaux.

PURCELL (HENRI), compositeur de musique, né à Londres en 1658, m. en 1695, organiste de l'abbaye de Westminster et de la chapelle royale, introduisit le premier en Angleterre l'orchestre dans la musique d'église. Il s'est exercé dans tous les genres. Ses œuvres sacrées ont été recueillies et publiées par Novello, Lond., 1826-1836. B.

PURCHAS (SAMUEL), chapelain de l'archevêque de Canterbury, né en 1577 dans le comté d'Essex, m. en 1628, est connu par un recueil très précieux de Voyages, qu'il publia en 5 vol. in-fol. Le Ier a pour titre : *Purchas, his pilgrimages or Relations of the world*, etc., 1613 et 1626; les 4 autres sont intitulés : *Hakluytus posthumus*, 1625, où il a fait entrer les mss laissés par Hackluyt.

PURE (MICHEL, ABBÉ DE), né à Lyon en 1634, m. en 1680, n'a pas d'autre célébrité que celle que Boileau lui a infligée dans ses satires, pour se venger d'un pamphlet qu'il avait fait contre lui.

On a de lui, entre autres ouvrages, des traductions de *Quintilien*, 1663, 2 vol. in-4°; de l'*Histoire des Indes*, par Maffée, 1665, in-4°; de la *Vie de Léon X*, par Paul Jove, 1675, in-12; une *Vie du maréchal de Gassion*, 1673, 3 vol. in-12, etc. E. B.

PURGATION, nom donné, pendant le moyen âge, aux preuves judiciaires. On distinguait la *Purgation vulgaire*, qui se faisait par l'eau froide, l'eau bouillante, le feu, le fer rouge, le combat en champ clos, la croix, etc.; et la *Purification canonique*, qui se faisait par le serment. B.

PURGATOIRE, lieu de douleur, où, d'après l'enseignement catholique, les justes morts en état de grâce, mais sans avoir cependant satisfait pleinement en ce monde à la justice divine pour leurs péchés, souffrent la peine qui est due à ces péchés, jusqu'à ce que, entièrement purifiés, ils soient admis dans le Paradis. Les protestants nient l'existence du Purgatoire. Les Musulmans ont un lieu intermédiaire entre le Paradis et l'enfer et le nomment *Araf*.

PURGATORIO, île située dans le golfe de Naples, et où l'on fait quarantaine; 14,000 hab. Fertile et bien cultivée.

PURIFICATION DE LA VIERGE. *V.* CHANDELEUR.

PURIFICATION, acte religieux des païens, consistant à se laver les mains, quelquefois aussi la tête, les pieds et même tout le corps jusqu'aux vêtements, avec de l'eau commune ou de l'eau lustrale, avant d'entrer dans un temple ou d'offrir un sacrifice. Il fallait aussi des purifications, mais par la main des prêtres, quand on avait commis un crime. (*V.* LUSTRATION.)

PURIM (FÊTE DES), c.-à-d. *fête des sorts*, fête des Juifs, célébrée dans le mois d'adar, instituée en mémoire du péril dont Aman les menaçait et dont Esther les sauva. On la nomma ainsi, parce qu'Aman avait arrêté de les décimer d'après les désignations du sort.

PURITAINS, sectaires d'Écosse et d'Angleterre, faisant profession du presbytérianisme le plus rigide, et ainsi nommés parce qu'ils prétendent suivre la parole de Dieu dans toute sa *pureté*, sans l'intervention d'aucune autorité humaine. Cette secte, désignée d'abord, sous le règne d'Édouard VI, par le titre de *non-conformistes*, grandit et se développa surtout parmi les protestants anglais réfugiés en Allemagne à cause des persécutions exercées par la reine Marie Tudor. Également poursuivis sous Élisabeth, les puritains se séparèrent tout à fait de l'Église anglicane, et plus tard, frappés de nouveau par les mesures rigoureuses de Jacques Ier, ils commencèrent, vers 1620, à émigrer, pour la plupart, dans l'Amérique du Nord, où ils peuplèrent surtout le Massachusetts. Ces colonies de puritains, dont l'esprit démocratique s'était déjà révélé en Angleterre, exercèrent une grande influence sur les mœurs comme sur les destinées politiques des États-

Unis. Après avoir été persécutés sous les Stuarts, les puritains profitèrent, comme les autres non-conformistes, de l'*acte de tolérance* publié par Guillaume III en 1689. Le nom de puritains n'est plus en usage aujourd'hui. — V. l'*Histoire des Puritains*, par Neale, et le roman (*les Puritains d'Écosse*) dans lequel Walter Scott a si bien dépeint la secte de ce nom. D—T—R.

PUSCHLAF ou **POSCHIAVO**, brg de Suisse (Grisons), sur le versant italien des Alpes, à 60 kil. S.-E. de Coire; à 26 kil. S.-O. de Bormio (Valteline); 2,981 hab. parlant italien. Belle église; commerce avec l'Italie.

PUSCHTIN, brg de Hongrie. (*V.* PISCHTIAN.)

PUSEYISME, doctrine religieuse répandue depuis 50 ans en Angleterre par le docteur Pusey, chanoine de l'église du Christ et professeur d'hébreu à Oxford depuis 1828. Les Puseyistes dégagent les doctrines de l'Église anglicane des éléments que le presbytérianisme et le puritanisme y ont introduits, et ramènent la Réformation à ce qu'elle était au temps d'Henri VIII. (*V.* RITUALISTES.)

PUSSORT (HENRI), conseiller d'État, né en 1615, m. en 1697, était oncle de Colbert. Il partagea sa haine contre Fouquet, dont il fut l'un des juges, se conduisit dans ce procès avec la passion la plus révoltante contre l'accusé et opina pour la mort. Il travailla à la rédaction des *Ordonnances* de 1667 et 1670.

PUSTERTHAL, ancien cercle du Tyrol, traversé par les Alpes Rétiques, entre l'archiduché d'Autriche et le Bas-Innthal au N., le cercle de l'Adige à l'O., le royaume Lombard-Vénitien au S. et le royaume d'Illyrie à l'E.; 568 kil. carr.; 104,000 hab. Ch.-l. Brünecken, arrosé par la Drave et l'Adige. Il forme aujourd'hui le Nord-Est du cercle de Brixen.

PUTANGES, ch.-l. de cant. (Orne).

PUTBUS (PRINCES ET COMTES DE), anc. famille de la Poméranie, ligne collatérale des princes de l'île de Rugen. Le fondateur de la maison de Putbus est Borante, qui obtint, en 1249, le château de Podebusk ou Putbus, avec la péninsule de Jasmund. En 1483 se formèrent les lignes de Danemark et de Rugen. La dernière s'étant éteinte en 1704, ses possessions échurent à la première, créée princière en 1727 par l'empereur et en 1731 par le roi de Suède. En 1815, le comte Guillaume-Malte de Putbus fut créé prince par le roi de Suède, et son petit-fils a reçu, en 1861, du roi de Prusse le titre d'altesse sérénissime. Le hameau de *Putbus*, avec le château et le parc princier, est très fréquenté à l'époque des bains de mer. E. S.

PUTEAL, lieu frappé de la foudre chez les anciens Romains, et qui, après avoir été purifié par les prêtres, était entouré d'une margelle de puits, afin que personne ne marchât sur ce lieu devenu sacré, comme dépositaire du feu céleste. Il y avait à Rome 2 Puteals célèbres sur le Forum romain, celui d'*Attus Navius*, dans le Comitium, et celui de *Libon*, à l'extrémité E. de la place. C. D—Y.

PUTEANUS (ERYCIUS), érudit. (*V.* DUPUY.)

PUTEAUX, vge (Seine), arr. de Saint-Denis, à 10 kil. O. de Paris, sur la rive g. de la Seine; 12,181 hab. Teintureries. Fabr. d'[illegible], impressions sur reps, pour tapisseries et tentures collées imitant le point d'Aubusson. Pépinières. Culture de rosiers. Port pour le débarquement des bois, charbons de terre, vins, etc.

PUTEOLI, v. de l'Italie anc., sur la côte de Campanie et le golfe de Naples, entre cette ville et Cumes, fut d'abord l'arsenal des Cuméens. Sa position sur une hauteur la rendit importante aux yeux des Romains, qui y envoyèrent une colonie pendant la 2e guerre Punique; ils changèrent le nom de *Dicæarchie*, qu'elle avait porté jusqu'alors, en celui de *Puteoli*, à cause des puits nombreux (*putei*) qu'ils y creusaient pour extraire du soufre et ce sable qui, mêlé avec la chaux, fait corps avec elle et forme la pouzzolane. Puteoli reçut de nouvelles colonies sous Auguste, Néron et Vespasien, qui lui donna le nom de *Colonia Flavia Augusta*; elle devint sous l'Empire le principal entrepôt du commerce de l'Italie, surtout avec l'Espagne et l'Égypte. Les eaux minérales de ses environs y attiraient beaucoup de riches Romains, qui y avaient leurs villas, entre autres Lucullus. Prise par Alaric en 410, Genséric en [illegible], Totila en 545, elle se releva toujours de ses [illegible]; c'est auj. *Pouzzoles*. (*V. ce mot.*) C. P.

PUTIGNANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Bari; 11,[illegible] hab. [illegible] de coton et de laine.

PUTIPHAR. [illegible]

PUTNEY, [illegible] Surrey, sur la Tamise, en face de [illegible], à [illegible] de Londres, à [illegible] kil. de la [illegible] de [illegible]. Patrie de Th. Cromwell, du comte d'[illegible].

PUTRIDE [illegible] *Putridum mare*, [illegible] de la Palus-Méotide [illegible] ses eaux [illegible] dans [illegible] vaseux. On recueille [illegible] grande quantité de sel.

PUTSCH (ÉLIE VAN), *Putschius*, philologue, né à Anvers en 1580, m. à Stade en 1605, a publié, sous le titre de *Grammaticæ latinæ auctores antiqui*, Hanau, 1605, 2 vol. in-4°, les écrits de 33 grammairiens anciens. On lui doit aussi une édition de *Salluste*, avec notes, Leyde, 1603, travail estimé.

PUTTELANGE, en allemand *Puttlingen*, vge d'Alsace-Lorraine, cercle de Forbach; 2,304 hab. Peluches de soie, cuirs.

PUTTER (JEAN-ÉTIENNE), publiciste, né en 1725 dans la Westphalie, m. en 1807, étudia à Marbourg, Halle et Iéna, fut appelé comme professeur à Gœttingue en 1746, y fit, pendant plus de 50 ans, des cours sur la procédure des tribunaux suprêmes, sur le droit public et l'histoire de l'Empire, et devint doyen de la Faculté de droit en 1797.

On a de lui : *Institutiones juris publici germanici*, 6e édit., Gœttingue, 1802; *Nova epitome processus imperii supremorum tribunalium*, 1796; *Manuel de l'histoire d'Allemagne*, en allem., 2e édit., 1772, 2 vol.; *Développement historique de la Constitution de l'empire germanique*, 1798, 3 vol.; *Essai d'une histoire académique des savants de l'Université de Gœttingue*, 1768-88, 2 vol.; *Littérature du droit public allemand*, 1781-83, 3 vol. B.

PUTUMAJO, riv. de l'Amérique du Sud. (*V.* ICA.)

PUY, en latin *podium*, en celtique *puich* ou *puech*, en italien *poggio*, signifie hauteur, colline et entre dans la composition de beaucoup de noms géographiques.

PUY, nom donné, pendant le moyen âge, au lieu élevé où siégeaient les juges des concours de poésie, et par suite à ces concours eux-mêmes. Tel était le *Puy de la Conception*, établi à Rouen, en 1486, en l'honneur de l'Immaculée Conception de la Ste Vierge. (*V.* PALINOD.)

PUY (LE), dit aussi *le Puy-en-Velay* et *le Puy Notre-Dame*, *Podium* et *Anicium* en latin du moyen âge, anc. *Civitas Vellavorum*, ch.-l. du dép. de la Haute-Loire, bâti en amphithéâtre sur le versant méridional du mont Anis, à 566 kil. S.-S.-E. de Paris; 18,825 hab. Évêché. Tribunal de commerce, lycée, école normale primaire, bibliothèque, musée de tableaux et d'antiquités, cabinet d'histoire naturelle. Société d'agriculture, commerce, sciences et arts. On remarque : la promenade du Breuil; la cathédrale, bâtie au sommet du mont Anis et contenant des peintures murales du XVIe siècle; l'église Saint-Laurent, avec le tombeau de Duguesclin; un prétendu temple de Diane, anc. chapelle des templiers; les ruines romaines de la place du For. Fabr. importante de dentelles de soie, fil, coton ou laine; tanneries. Commerce de bestiaux, bois de construction, marrons dits de Lyon. Le Puy était la capitale de l'ancienne province du Velay. — A 100 m. de la ville est le mont Saint-Michel, en roches basaltiques découpées comme des colonnes et couronné d'une belle chapelle romane, où l'on arrive par des marches taillées dans le roc. — Sur le mont Anis, terminé par un rocher noir, dit *Mont-Corneille*, est une statue de la sainte Vierge, dite de *Notre-Dame de France*, haute de 16 m. et en fer fondu provenant de canons conquis à Sébastopol en 1855.

PUY (CHARLES DU). *V.* MONTBRUN.

PUY (HENRI DU). *V.* DUPUY.

PUY (RAIMOND DU), 2e chef des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, d'une famille noble du Dauphiné, succéda vers 1121 à Gérard de Martigues, établit la division de l'Ordre en chevaliers, servants et chapelains, prit Ascalon en 1143 et mourut en 1160.

PUYCERDA ou **PUIGCERDA**, *Julia Livia, Podium Cerelanum*, v. d'Espagne (Catalogne), prov. de Girone, à 2 kil. de la frontière de France; 2,936 hab. Tissus de coton et de laine. Autrefois capitale de la Cerdagne et place forte; prise par le maréchal de Navailles en 1678, et encore par les Français en 1707 et 1793; reprise par les Espagnols en 1795; elle souffrit plusieurs sièges pendant l'invasion française en Espagne, 1808-1814, et passa plusieurs fois d'un parti à l'autre.

PUY DE DÔME, montagne de France, dans les monts d'Auvergne, rattachée par le S. au mont Dore. Le principal sommet, près de Clermont-Ferrand, a 1,465 m. de hauteur; c'est là que Pascal fit faire par son beau-frère Périer sa première expérience barométrique.

PUY-DE-DÔME, dép. du centre de la France formé de l'Auvergne, du Bourbonnais et du Lyonnais; Superf., 7,950 kil. carr. Pop., 566,064 hab. Ch.-l. Clermont-Ferrand. Cinq arr.; s.-préf. : Riom, Thiers, Ambert et Issoire. Arrosé par l'Allier, la Dore et la Dordogne; traversé par les monts du Forez à l'E., et à l'O. par les monts Dore, avec le Puy ou Pic de Sancy, point culminant du centre de la France (1,886 m.), et les monts Dômes, avec le Puy de Dôme (1,465 m.). Il comprend, au N. de Clermont, la fertile Limagne. Au S. le sol, couvert de volcans éteints, dont les cratères sont encore béants, offre la houille, la pouzzolane, le [illegible], le granit, etc., des eaux minérales [illegible]. [illegible] La [illegible], etc. [illegible] récolte les [illegible], grains, pommes de terre, chanvre et [illegible]. Élève de bœufs,

porcs, chevaux. Fabr. de coutellerie, papiers, toile, dentelles et blondes. Fruits secs et confits. Pâtes d'abricots, fromages. Ce département dépend de l'évêché et de l'académie de Clermont, de la cour d'appel de Riom et du XIII^e corps d'armée (Clermont). A. C.

PUY-GUILLAUME, vge (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers; 1,840 hab. Exploit. de bois de sapin; scieries hydrauliques de planches.

PUY-LA-ROQUE, brg (Tarn-et-Garonne), arr. de Montauban; 2,037 hab. Tanneries.

PUYLAURENS, *Podium Laurentii*, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. de Lavaur, près de la source du Girou et sur une colline qui domine la belle plaine du Sud; 5,141 hab. Cette petite ville fut fortifiée par les protestants qui y fondèrent une académie, démantelée en 1629 et érigée en duché par Louis XIII.

PUYLAURENS (Guillaume de), chapelain de Raymond le Jeune, comte de Toulouse, écrivit, vers 1245, une *Histoire des Albigeois*, fort estimée.

PUYLAURENS (Antoine de Lage, duc de), d'une famille noble du Languedoc, fut le favori de Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, le suivit dans ses deux retraites à Bruxelles et en Lorraine, et, gagné par Richelieu, travailla à réconcilier les deux frères. En récompense, il reçut la seigneurie d'Aiguillon, érigée en duché-pairie sous le nom de Puylaurens, et la main de Marguerite-Philippine de Coislin, cousine du cardinal, en 1634. L'année suivante, il fut enfermé à Vincennes pour de nouvelles intrigues, et y mourut. B.

PUY-L'ÉVÊQUE, ch.-l. de cant. (Lot), arr. de Cahors, sur la rive dr. du Lot; 2,482 hab. Autrefois fortifié.

PUYMIROL, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. d'Agen; 1,430 hab. Ruines d'un château des comtes de Toulouse.

PUY-NORMAND (Le), petit pays de l'anc. France (Bordelais), compris aujourd'hui dans l'arrondissement. de Libourne.

PUYSÉGUR (Jacques de Chastenet, vicomte de), né vers 1600, d'une anc. famille de l'Armagnac, qui fut très en faveur à la cour des rois de Navarre, m. en 1682, fit ses premières armes en 1617, dut un avancement rapide à son parent, le duc d'Épernon, devint lieutenant général et prit part, pendant 41 ans de service, à 30 combats et à 120 sièges, sans être jamais blessé.

Il a laissé des *Mémoires* qui s'étendent de 1617 à 1658, publiés en 1747, et sont compris dans la collection de *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, par Petitot. B.

PUYSÉGUR (Jacques-François de Chastenet, marquis de), fils du précédent, né à Paris en 1655, m. en 1743, entra au service en 1677, fut un excellent officier, parvint au grade de maréchal général des logis en 1690, fut chargé par Louis XIV de diverses missions diplomatiques, fit partie du conseil de la guerre pendant la minorité de Louis XV et reçut le bâton de maréchal de France en 1734.

On a de lui un *Art de la guerre*, rédigé pour l'instruction du duc de Bourgogne, 1748, in-fol. B.

PUYSÉGUR (Pierre-Louis de Chastenet, comte de), 2^e fils du précédent, né en 1727, m. en 1807, lieutenant général, fut appelé au ministère de la guerre en 1788, donna sa démission l'année suivante, défendit Louis XVI le 10 août 1792 et n'émigra qu'après la mort du roi. B.

PUYSÉGUR (Antoine-Hyacinthe-Anne de Chastenet, comte de), longtemps connu sous le nom de *comte de Chastenet*, né en 1752, m. en 1809, petit-fils du maréchal de Puységur (par son fils aîné), entra de bonne heure dans la marine, visita en 1772 les cavernes des Guanches à Ténériffe, en rapporta des momies bien conservées que l'on voit encore à Madrid et à Paris, dressa par ordre du gouvernement les cartes de tous les débouquements de Saint-Domingue, émigra en 1791, combattit dans l'armée de Condé, servit ensuite l'Angleterre et le Portugal, devint contre-amiral de la flotte portugaise, reçut à son bord le roi de Naples Ferdinand IV et sa famille, qu'il conduisit en Sicile, 1799, et ne rentra en France qu'en 1803.

PUYSÉGUR (Armand-Marie-Jacques de Chastenet, marquis de), fils du comte Pierre-Louis, né en 1752, m. en 1825, entra à 16 ans dans l'artillerie, obtint à 27 ans le grade de colonel, remplit au siège de Gibraltar, en 1782, les fonctions de major de tranchée, adopta avec modération les idées nouvelles, passa alors du régiment d'artillerie de Strasbourg au commandement de l'école de La Fère avec le grade de maréchal de camp, donna sa démission en 1792, subit à Soissons une détention de 2 années pour avoir correspondu avec ses frères émigrés, se retira dans sa terre de Buzancy et fut maire de Soissons de 1800 à 1805. Zélé et infatigable défenseur du système de Mesmer, il prit part, de 1814 à 1825, à la rédaction des *Annales du magnétisme*, de la *Bibliothèque magnétique* et des *Archives du magnétisme*.

Il donna lui-même : *Mémoires pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme animal*, 1788; *du Magnétisme animal considéré dans ses rapports avec diverses branches de la physique*, 18[illegible]; *Recherches, expériences et observations physiologiques sur l'homme dans l'état de somnambulisme provoqué par l'acte magnétique*, 1811, etc. B.

PUZOL, v. d'Espagne (Valence); 2,924 hab. Palais des archevêques de Valence.

PYANEPSIES (du grec *puanon*, fève, et *epsein*, faire cuire), fêtes des anc. Athéniens en l'honneur d'Apollon. Elles furent instituées, dit-on, par Thésée : après sa victoire sur le Minotaure, il offrit à Apollon tout ce qui restait des fèves, le fit cuire et le mangea avec ses compagnons. Le 5^e mois de l'année athénienne, pendant lequel on célébrait ces fêtes, s'appelait *Pyanepsion*.

PYDNA, v. de la Macédoine (Piérie), sur le golfe Thermaïque, appartenait déjà aux rois de Macédoine au commencement de la guerre du Péloponèse, mais parait s'être révoltée fréquemment contre eux; car elle fut prise vers la fin de la même guerre par Archélaüs, et, dans le siècle suivant, par Philippe, qui la fortifia. Olympias y soutint un siège contre Cassandre en 316, fut forcée de se rendre et mise à mort. Sous ses murs, Paul-Émile gagna sur Persée la bataille qui décida du sort de la Macédoine, 168; Métellus Macédonicus y battit aussi Andriscus, 147. Pydna fut aussi appelée *Citrum* ou *Citinon*; auj. *Kitro*. C. P.

PYGMALION, sculpteur fameux de l'île de Chypre, s'éprit, selon la Fable, d'une statue de Galatée qu'il avait modelée, obtint de Vénus que cette statue s'animât, l'épousa et en eut un fils nommé Paphus.

PYGMALION, roi de Tyr, 874-827 av. J.-C., frère de Didon, tua son beau-frère Sichée pour s'emparer de ses trésors, mais fut déçu par la fuite de Didon. Il fut empoisonné par sa femme Astarbé.

PYGME, sorte de pied des anc. Grecs valant 0^m,312.

PYGMÉES, peuple fabuleux, dont les individus avaient la taille d'une pygme, d'où leur nom, et que les anciens plaçaient dans diverses contrées, en Afrique vers les sources du Nil, dans l'Inde, en Carie et aux environs de Thulé. C'est sur ceux d'Afrique qu'ils ont débité le plus de fables : les Pygmées étaient en guerre continuelle avec les Grues et abattaient les blés avec une cognée, comme s'il se fût agi d'une forêt. Hercule étant arrivé dans leur pays, après avoir vaincu Antée, et s'étant endormi, ils entreprirent contre lui un siège en règle avec une armée entière; le héros se réveilla, les mit dans sa peau de lion et les porta à Eurysthée. On trouve sur plusieurs vases grecs des combats des Pygmées et des Grues.

Berger, *Pygmalion et les Pygmées*, 1880. Stephani, *Compte rendu de la commission impériale de Saint-Pétersbourg*, 1866, p. 121 et suiv. C. P. et S. Re.

PYLADE, célèbre acteur-pantomime, contemporain d'Auguste, était originaire de Cilicie; il introduisit, avec Bathylle, la pantomime à Rome. Son talent était profondément pathétique et passionnait le peuple. Il en résulta des troubles sérieux; à cette occasion, Auguste le chassa de Rome et de l'Italie; mais les murmures du peuple forcèrent l'empereur de le rappeler.

PYLADE, ami d'Oreste. (*V. ce mot*.)

PYLAGORE, surnom de Cérès, tiré du sacrifice que les Amphictyons lui offraient à la porte de la ville avant de s'assembler.

PYLAGORES, nom des députés que les villes grecques envoyaient aux Thermopyles, à l'assemblée des Amphictyons.

PYLÉE, v. de Thessalie, au S., près des Thermopyles, où s'assemblaient les Amphictyons.

PYLÉMÈNE, nom de plusieurs rois de Paphlagonie. (*V. ce mot*.)

PYLES ou **PORTES**, *Pyles*, nom donné par les anciens à différents défilés. (*V.* Albanicæ pylæ, Amanicæ pylæ, Caspiennes (Portes), Caucase, Cilicie.)

PYLOS, nom de 3 villes dans l'O. du Péloponèse : 1° *Pylos d'Élide*, sur le Ladon, non loin du confluent de cette rivière avec le Pénée et sur la route d'Élis à Olympie; 2° *Pylos de Triphylie*, dite aussi *Arcadique* et *Lépréatique*, parce qu'elle était voisine de l'Arcadie et de la ville de Lépréon; 3° *Pylos de Messénie*, sur la mer voisine de l'île Sphactérie. Chacune de ces trois villes prétendait être la cap. de Nestor : Strabon prouve que Pylos de Triphylie avait seule droit à ce titre. Du reste, les deux premières avaient disparu à l'époque de ce géographe. La Pylos de Messénie, dont les Athéniens s'étaient emparés pendant la guerre du Péloponèse comme d'un point stratégique important contre les Lacédémoniens et d'un port qui facilitait leur expédition de Sicile, est auj. *Zonchio* ou *Vieux-Navarin*. C. P.

PYM (John), homme d'État anglais, né en 1584 dans le comté de Somerset, m. en 1643, fut membre de l'opposition dans la Chambre des Communes sous le règne de Jacques I^{er}; concourut, sous Charles I^{er}, en 1626, à la rédaction de l'acte d'accusation contre Buckingham; voulut, dit-on, passer en

Amérique avec Cromwell et fut retenu avec lui par un ordre du conseil, fit partie du Court-Parlement et du Long-Parlement, mais perdit un peu de sa popularité en montrant quelque intérêt pour le roi.

PYNACKER (Adam), paysagiste hollandais, né en 1621 à Pynacker, entre Delft et Schiedam, m. en 1673, passa 3 ans en Italie et sut reproduire la nature de cette belle contrée. Personne n'a mieux rendu les différentes sortes d'arbres, leurs nuances et leur feuillage. Dans tout le paysage, on remarque le scintillement que produit l'abondance de la lumière, effet qu'un homme d'une habileté supérieure pouvait seul retracer. Pynacker exécutait les personnages de ses tableaux avec une adresse peu commune. Le Louvre possède trois tableaux de sa main ; la Pinacothèque du Munich en renferme deux, le musée d'Amsterdam un seul et le musée de La Haye un autre. A. M.

PYRAME, Babylonien, amant de Thisbé, lui donna rendez-vous dans une plaine près de Babylone, sous un mûrier. Thisbé, arrivée la première, s'enfuit à l'aspect d'une lionne ; son voile qu'elle perdit, déchiré et ensanglanté par la lionne, parut à Pyrame un indice de sa mort. Désespéré, il se perça de son épée. Thisbé, de retour, se tua près de lui. Les fruits du mûrier, qui avaient été blancs jusque-là, devinrent noirs.

PYRAMIDE, tombe monumentale des rois de l'ancienne Égypte, hermétiquement close, construite sur plan carré ou rectangulaire, à 4 faces inclinées et opposées 2 à 2. Les pyramides les plus célèbres sont celles de Gizèh construites par les rois de la IV^e dynastie (memphite). La première en date, celle de Choufou (Chéops), est aussi la plus grande, et sa base n'a pas moins de 248 m. de côté, sa hauteur 137 m. Selon Hérodote, Choufou, ayant fait fermer les temples, obligea ses sujets à élever son tombeau, à raison de 100,000 hab. par trimestre, et, malgré ce concours énorme d'ouvriers, il fallut 30 ans pour transporter les matériaux et pour les édifier. A l'intérieur du monument, une galerie étroite, dont l'entrée se trouvait au N., conduisait à des chambres sépulcrales, dans l'une desquelles était le sarcophage du pharaon. Au-dessus de cette chambre, située à 43^m,50 au-dessus du sol, se trouvaient 5 autres chambres superposées dont le but paraît être d'alléger la pression de la maçonnerie supérieure sur le caveau royal. La seconde est celle de Chéphrên : elle a 135 m. d'élévation verticale, tandis que la troisième, celle de Menkaourâ, n'en a que 66. A chaque pyramide était joint un temple où le défunt recevait les offrandes du peuple et les hommages de prêtres spécialement chargés de son culte. — L'architecture funéraire débuta en Égypte par le tertre, par le tumulus, et la pyramide n'est autre que le tertre dans lequel la pierre a remplacé la terre. (*V.* Tombe.) M. P—t.

PYRAMIDE (Lac de la), lac de l'Amérique septentrionale (États-Unis, État de Nevada), sur le revers oriental de la Sierra-Nevada, à 1,630 mèt. au-dessus du niveau de la mer. Il a la forme d'un quadrilatère allongé du N. au S., et, à son extrémité méridionale, s'élance une pyramide naturelle, haute de [illegible] m. et ayant une ressemblance frappante avec celles d'Égypte. Ses eaux sont légèrement salées. Il reçoit, par la *Rivière de la Truite saumonée,* les eaux du lac Bigler. C. P.

PYRAMUS, auj. *Djihoun,* riv. de Cilicie, naissait en Lycaonie, à l'E. de Comana, arrosait une ville de Pyramus, puis Mopsueste, et se jetait dans le golfe d'Issus, au-dessous de Mallos.

PYRARD (François), voyageur, né à Laval vers 1575, s'embarqua à Saint-Malo en 1601 sur un navire qui allait chercher un chemin aux Indes orientales, fit naufrage sur les Maldives, vécut 5 ans à la cour du roi de Malé, servit deux autres années dans les troupes portugaises et revint en France en 1610. Il publia la relation de ses voyages sous le titre de : *Voyage des Français aux Indes orientales*, Paris, 1611, rééditée par Jérôme Bignon et Bergeron, avec de nouveaux renseignements de l'auteur, sous le titre de : *Voyage des Français aux Indes orientales, Maldives, Moluques et au Brésil, depuis 1601 jusqu'en 1611*, 1615, 2 vol., relation exacte et intéressante.

PYREE (du grec *pur*, feu), nom donné par les Perses au lieu où ils renfermaient le feu sacré. Il y avait 7 pyrées à Bactres, en l'honneur des sept planètes.

PYREICUS, peintre grec d'une époque inconnue, célèbre par ses tableaux de genre. S. Re.

PYRENEES, chaine de montagnes au N. de l'Espagne, entre le cap Creus sur la Méditerranée et le cap Finistère sur l'Océan ; longueur, 840 kil. ; épaisseur moyenne, 120 kil. Elle se divise en *Pyrénées françaises*, ou *continentales*, ou *isthmiques*, à l'E., entre le cap Creus et le col de Goritty, et *Pyrénées espagnoles* ou *océaniques*, à l'O., du col de Goritty au cap Finisterre.

PYRÉNÉES FRANÇAISES. Cette partie de la chaîne, qui forme généralement la frontière entre la France et l'Espagne, a une longueur de 450 kil. ; sa plus grande largeur, vers le centre, est de 120 kil. ; elle n'est plus que de 50 à 55 aux extrémités. Sa direction générale est du S.-E. au N.-O. ; mais elle ne s'étend pas sur une seule et même ligne droite, et l'on distingue 2 chaînes parallèles : l'une, du col de Goritty au pic de la Maladetta ; l'autre, du cap Creus au Mont-Vallier, toutes deux reliées vers le milieu de la chaîne par un coude presque rectangulaire, qui renferme le val d'Aran et les sources de la Garonne. Les pentes septentrionales descendent en croupes de montagnes parallèles, superposées comme des terrasses ; les pentes méridionales, beaucoup plus raides et renfermant les pics les plus hauts de la chaîne, se terminent par d'effrayants précipices et des escarpements énormes. Les Pyrénées françaises se subdivisent en 3 sections : Pyrénées orientales, centrales et occidentales. Les *Pyrénées orientales* s'étendent du cap Creus au pic de Carlitte, point de départ du chaînon des Corbières, entre les sources de l'Aude et de l'Ariège en France, de la Sègre en Espagne ; c'est la partie la plus basse de la chaîne. Elles s'appellent *Albères,* du cap Creus à Bellegarde, n'ont ni sommets neigeux ni vallées alpestres et présentent, outre le passage du chemin de fer de Perpignan à Barcelone, les cols ou passages de la Massane, 795 m., de Pertus, 290 m. et de la Jonquera, le pic de Llobregat, 924 m., des Trois-Termes, 1129 m., le pic Noulos, 1,257 m., des Quatre-Termes, 1,150 m. De Bellegarde au pic de Costabona, source du Tech, ce sont les montagnes *des Salines* et *de la Manère,* avec les cols de la Creu et des Aires et une altitude moyenne de 1,400 à 1,650 m., et le contrefort septentrional du Canigou, qui a 2,785 m. Entre le pic de Costabona, 2,464 m., et le Puygmal, 2,909 m., au puy de Carlitte, 2,920 m., la chaîne se dirige presque directement du S. au N., projetant au N. les contreforts des Corbières orientales et occidentales, au S. celui des monts de la Sègre, et donnant naissance au S. à la Sègre et au Llobrégat, au N. à la Tet et à l'Aude. Dans le milieu, elle s'affaisse jusqu'à 1,622 m., au col de la Perche, où passe la grande route d'Urgel à Perpignan par Puycerda et Mont-Louis, et forme la vallée de la Sègre ou de Carol, dont la partie supérieure appartient à la France. (*V.* Cerdagne.) — Les *Pyrénées centrales* vont du pic de Carlitte au massif du Mont-Perdu, point de départ du chaînon septentrional des monts de Bigorre. C'est la partie où se trouvent les plus hauts sommets : les deux pics de Pedrous, 2,831 et 2,828 m., les monts de la Mène, 2,940 m., et de Framiguel, entre la vallée d'Andorre et celle de l'Ariège, avec les cols de Puymorens, 1,931 m., de Saldeou ou Méringue de Siguier ; le Mont-Calm, 3,080 m. ; le Mont-Vallier, 2,839 m., entre les vallées de Vic-Dessos et du Salat en France, les deux Noguera en Espagne. Au Mont-Vallier, la chaîne décrit les trois quarts d'une circonférence de 30 kil. de diamètre, enferme dans une espèce d'entonnoir le val d'Aran et la source de la Garonne, et continue par le massif de la Maladetta, avec le pic de Néthou ou d'Aneto, 3,404 m., de Baroude, 2,983 m., de Troumouse, 3,086 m., sur la crête ; de Posets, 3,367 m., du Mont-Perdu, 3,352 m., et du Cylindre de Marboré, 3,327 m., sur le versant méridional ; dans les chaînons du N., le pic du Midi de Genos, 2,912 m., le pic de Campbiel, 3,175 m., le pic du Midi de Bigorre, 2,877 m. On y remarque les ports ou passages du Plan de Rioumajou, 2,457 m., et de la Pez, 3,300 m., entre les vallées de Gistain (Espagne) et d'Aure (France), ceux de Vénasque, 2,417 m., et d'Oo, 3,114 m., entre Vénasque et Bagnères de Luchon. — Les *Pyrénées occidentales* vont du Mont-Perdu au col de Goritty par la Vignemale, 3,298 m., la plus haute montagne des Pyrénées en France, et le port de Gavarnie, 2,282 m., avec la vallée de Cauterets au N. et la Sierra de Guara au S., entre l'Ara et le Gallégo ; les pics de Bat-Laetouse, 3,175 m., et le pic Ariel, 2,823 m., au fond du val d'Azun ; le pic du Midi d'Ossau, 2,885 m., avec le col de Canfranc, 2,046 m., projetant au N. la vallée d'Ossau, au S. les monts d'Orolat, entre le Gallégo et l'Aragon ; puis le pic d'Anie, 2,504 m., entre les vallées d'Aspe et de Roncal ; les monts d'Arlas et le pic d'Arlas, 2,062 m., le mont Hargaray, 1,201 m., les Échelles de Mendibelsa, 1,138 m., avec le col d'Ibañetta et le val Carlos ; le pic d'Ahady, 1,452 m., le port de Roncevaux, 1,100 m., le port d'Arraiz, 1,325 m., au fond de la vallée de Baigorry. Là se détachent au N. les monts de la Basse-Navarre, dont une branche court entre la Nive et la Nivelle, l'autre entre la Nivelle et la Bidassoa, et s'appelle à son extrémité la montagne de Rhune, 900 m. La vallée de Bastan, entre ce chaînon et la Bidassoa, forme le col de Bélate, un des principaux passages de France en Espagne. Enfin du col même de Goritty part un dernier rameau, qui enferme au S. la Bidassoa, et se termine à la pointe du Figuier. Son extrémité septentrionale est la montagne de Haya ou des Quatre-Couronnes, [illegible] m.

PYRÉNÉES ESPAGNOLES. Cette partie de la chaîne a une longueur de 600 kil. ; sa direction générale est de l'E. à l'O., parallèlement à la côte du golfe de Biscaye, dont elle est

très peu éloignée. Il résulte de là que, tout au contraire de la partie continentale, les contreforts septentrionaux y sont courts et abrupts, tandis que ceux du midi se prolongent en terrasses. Les Pyrénées espagnoles se partagent en 3 sections : Pyrénées Cantabriques, Asturiennes, et de Galice. *Les Pyrénées Cantabriques* ou Monts Cantabres, du col de Goritz au plateau de Reynosa, vers les frontières de la Vieille-Castille et de Léon, sur une longueur de 200 kil., portent les noms de : Sierra d'Aralar, 2,144 m., entre la Navarre et le Guipuzcoa ; Sierra-Salinas, avec le col du même nom, 520 m., où passent la grande route et le ch. de fer de Bayonne à Madrid par Bayonne et Vittoria ; Sierra de Salvadas, 1,949 m., où l'on remarque la Peña de Orduña ; Sierra de Reynosa, où les Pyrénées se rattachent par la Sierra d'Oca aux monts Ibériques. De la Sierra d'Aralar se détache au S. la Sierra d'Andia, entre l'Alava et la Navarre. Des Pyrénées cantabriques descendent, au S., l'Èbre et ses affluents ; au N., quelques petits fleuves côtiers, l'Orio, le Deva, le Nervion, la Pas. *Les Pyrénées Asturiennes*, de la Sierra de Reynosa au mont Oribio, sont la partie la plus élevée ; elles s'appellent successivement : Sierra de Sejos, 1,754 m. ; Sierra Albo, 2,144 m., Sierra de Covadonga ; Peñas de Europa, 2,234 m. ; Peña de Peñaranda, 3,362 m. ; Sierra de Somiedo ; Sierra de Peñamarella, 2,885 m. ; Pic de Pietra Fida ; du Ceredo ; et vers le S., mont Oribio, 2,285 m., sur la limite de Léon et de la Galice. Cette chaine est presque impraticable : elle lance, au N., des contreforts très confus, qui séparent les petits fleuves côtiers Sella, Jalon, Navia ; au S., le principal est la Sierra d'Elstredo, dont un sommet atteint, 2,924 m., et qui, sous divers noms, sépare les affluents du Douro de ceux du Minho. — Les *Pyrénées de Galice*, du mont Oribio au cap Finisterre, perdent la direction presque rectiligne qu'a jusqu'alors suivie la chaine, pour se contourner dans tous les sens. Elles remontent des sources de la Nacra à celles du Minho, c.-à-d. du S. au N., sous les noms de Sierra de Cabrera ; Sierra de Mondonedo, 879 m., et monts Quadramos, de l'E. à l'O. ; Sierra de Loba, du N. au S. jusqu'aux sources du Tambre ; Sierra de Tegra et de Tormana, du S.-E. au N.-O., jusqu'au cap Finisterre. Des monts Quadramos se détachent, vers le S., la Sierra de Mellil, entre le Tambre et l'Ulla ; les monts Faro et Testeyro, entre l'Ulla et le Minho. Cette partie s'abaisse considérablement vers la mer, et forme de nombreuses vallées rendues fertiles par les cours d'eau qui descendent des montagnes : le principal est le Minho. Les passages entre les deux versants sont en petit nombre et souvent peu praticables. — La température des Pyrénées n'est pas uniforme : elle est beaucoup plus basse dans la partie centrale des deux chaines qu'aux extrémités : les neiges perpétuelles commencent à la hauteur de 2,700 m., et les glaciers permanents à 500 ou 600 m. plus haut : ils ne se rencontrent que dans les masses les plus élevées du versant septentrional, du Marboré à la Maladetta. C'est dans cet intervalle que se trouvent aussi les lacs les plus remarquables des Pyrénées, le Sehl de la Baque, les quatre lacs étagés du Portillon de Saousa, d'Espingo et d'Oo : le 1er à 2,650 m. ; le dernier à 1,497 m. d'altitude ; les étangs du port de Vénasque, 2,216 m. ; le Seculejo, 1,399 m., occupant une surface de 800,000 m. carr., et alimenté par une cascade dont la chute est de près de 300 m. ; une autre cascade, celle de Gavarnie, tombe de 405 m. La végétation finit, dans les Pyrénées centrales, à 2,200 m., où l'on ne trouve plus que des mousses. Du côté de l'Espagne on trouve de vastes forêts de chênes-liège. Les animaux pyrénéens sont : l'ours, l'isard, devenu rare, le chien des Pyrénées ; les chevaux navarréens et ceux de la Cerdagne, le bœuf, qui pait l'été sur les hauts sommets ; des vautours et des aigles de grande taille. Les métaux et les minéraux abondent : le fer, le cuivre, le plomb, l'étain, l'argent, le cobalt, l'alun, le sel gemme, les marbres, etc. Enfin les eaux minérales sont innombrables.

V. le *Guide des Pyrénées* dans la collect. Joanne. C. P. et G. H.

PYRÉNÉES (TRAITÉ DES), négocié d'abord par Hugues de Lyonne et don Antonio Pimentel, puis signé le 7 novembre 1659, dans l'île des Faisans, sur la Bidassoa, par Mazarin et Louis de Haro, ministres de Louis XIV et de Philippe IV d'Espagne. Il réglait au N. et au S. la limite de la France, en lui donnant le Roussillon avec le versant N. de la Cerdagne, l'Artois (sauf Aire et Saint-Omer) et 14 villes dans la partie S. de la Flandre, du Hainaut et du Luxembourg (Gravelines, Saint-Venant ; — Landrecies, Le Quesnoy, Avesnes, Mariembourg, Philippeville ; — Montmédy, Thionville, etc.). Mais, sauf l'abandon du Barrois et de quelques villes à l'O. des Trois-Évêchés, la Lorraine, confisquée en 1662, devait être restituée à son duc Charles III. Le prince de Condé, rentré en grâce, recouvrait le gouvernement de la Bourgogne, et recevait 1 million de l'Espagne. Marie-Thérèse, fille de Philippe IV, en épousant Louis XIV, renonçait, pour elle et ses descendants, à toute prétention sur la succession d'Espagne ; mais la validité de sa renonciation était formellement subordonnée au payement de sa dot.

V. Mignet, *Introd. aux négoc. relatives à la Succession d'Espagne*. R.

PYRÉNÉES BASSES-, dép. du sud-ouest de la France, formé dans les anc. provinces de Béarn, Navarre et Gascogne ; touchant à l'Espagne (Aragon, Navarre et Guipuzcoa) au S.-O., au golfe de Gascogne à l'O. Superf., 7,623 kil. carr. ; pop., 434,366 hab. Ch.-l. Pau. Cinq arr. ; sous-préfectures : Bayonne, Orthez, Oloron-Sainte-Marie et Mauléon. Arrosé par l'Adour, la Nive, la Bidouze, le Gave de Pau, le Gave d'Oloron et par la Bidassoa, limite de la France et de l'Espagne. Couvert par les montagnes des Pyrénées. Vallées fertiles ; belles forêts ; peu de céréales, maïs, vins fins et ordinaires, lin. Élève de mulets, gros bétail, porcs, petits chevaux estimés. Exploit. de fer, cuivre, houille, [illegible], sel, beaux marbres, granit, albâtre, ardoise, etc. Usines à fer, scieries de planches ; fabr. de lainages, toiles, tapis, chocolat et charcuterie *de Bayonne*. Comm. d'exportation par le port de Bayonne et avec l'Espagne. Sources thermales très fréquentées aux Eaux-Bonnes et aux Eaux-Chaudes. Ce département forme le diocèse de l'évêché de Bayonne, dépend de la cour d'appel de Pau, de l'académie de Bordeaux et du XVIIIe corps d'armée (Bordeaux).

PYRÉNÉES HAUTES-, dép. du sud-ouest de la France, situé dans l'anc. Gascogne (Bigorre, Nébouzan, Quatre-Vallées, parties de l'Astarac et de l'Armagnac) ; touchant à la frontière d'Espagne au S. Superf., 4,529 kil. carr. ; pop., 2[illegible],474 hab. Ch.-l. Tarbes. Trois arr. ; sous-préfectures, Bagnères-de-Bigorre et Argelès. Arrosé par un grand nombre de cours d'eau torrentiels, dont les principaux sont : l'Adour, le Gave de Pau, qui commence à la cascade de Gavarnie, l'Arros, la Baïse, le Gers et la Neste. Couvert par les montagnes et les vallées pittoresques des Pyrénées. Beaux pâturages et forêts ; peu de céréales, vins abondants, [illegible]. Élève de chevaux assez estimés, [illegible]. de beaux marbres, cuivre, fer, zinc, plomb. Scieries de planches, forges. Comm. de sangsues. Eaux minérales très célèbres à Barèges, Cauterets, Saint-Sauveur, Bagnères-de-Bigorre, etc. Ce département forme le diocèse de l'évêché de Tarbes, dépend de la cour d'appel de Pau, de l'académie de Toulouse et du XVIIIe corps d'armée à Bordeaux.

PYRÉNÉES-ORIENTALES, dép. du sud de la France, situé dans les anc. prov. de Roussillon et de Languedoc ; touchant à l'Espagne au S., à la Méditerranée à l'E. Superf. 4,122 kil. carr. ; pop. : 208,855 hab. Ch.-l. Perpignan. Sous-préfectures : Prades et Céret. Séparé de l'Espagne par les Pyrénées, du département de l'Aude par les Corbières, et traversé par les monts Canigou, contrefort des Pyrénées (point culminant : 2,785 m.). Arrosé par l'Ariège, l'Aude et trois riv. torrentielles, la Tet, le Tech et l'Agly ; plusieurs étangs, dont le principal est celui de Leucate. Sol pierreux ; peu de céréales ; vin ordinaire pour les mélanges, et vins fins de liqueurs (Rivesaltes, Grenache) ; fruits, oranges, grenades, oliviers, mûriers. Exploit. de fer, cuivre, plomb, granit, marbre ; usines à fer ; comm. d'exportation en vins, laines, eaux-de-vie, fers ; pêche de thons, d'anchois, etc. Ce département forme le diocèse de l'évêché de Perpignan, dépend de la cour d'appel et de l'académie de Montpellier, et du XVIe corps d'armée à Montpellier.

PYRGI, v. de Triphylie, près du fleuve Néda et de la frontière de Messénie ; — v. d'Étrurie, servait de port à Cæré. C'était une ville pélasgique, comme l'indiquent et l'histoire et les restes de ses murailles gigantesques ; les Pélasges y avaient fondé un temple d'Ilithyia (Junon-Lucine), temple très riche, avant que Denys l'Ancien, tyran de Syracuse, l'eût pillé en allant en Corse, vers 384. Les ruines de ce temple et celles d'un tombeau très ancien se voient avec les murs pélasgiques au village actuel de San-Severo, près de Civita-Vecchia. C. P.

PYRGOTÈLE, graveur en pierres fines, contemporain d'Alexandre le Grand. Quelques pierres portent son nom, mais sont contestées ; [illegible] et de *Phocion*, et un *Hercule* [illegible].

PYRITZ, anc. *[illegible]*, v. du roy. de Prusse (Poméranie), régence de Stettin ; 8,123 hab. Grand comm. de grains et [illegible].

PYRMONT, v. de la principauté de Waldeck, sur l'Emmer, à 52 kil. S.-O. de Hanovre ; 1,401 hab. Château princier. Sources minérales salines, acidules et ferrugineuses ; bains très fréquentés.

PYROMANCIE ou **PYROSCOPIE**, divination par le moyen du feu, soit en jetant de la poix [illegible] flammes, soit en examinant le nombre et la direction des [illegible] que forment les flammes d'un flambeau, etc.

PYROPHORES, [illegible] chez les anc. Grecs, mar-

chaient à la tête des armées, tenant des vases remplis de feu. Avant l'usage des trompettes, ils donnaient le signal du combat en lançant contre l'ennemi des torches allumées.

PYRRHA. *V.* DEUCALION.

PYRRHICONTE, *Pyrrhicus*, v. de la Laconie, au S., vers les sources du Scyras.

PYRRHIQUE, danse militaire des Grecs, exécutée sur un mode vif, au son des flûtes, avec l'épée et la lance. Elle simulait tous les accidents d'un combat véritable. On en attribuait l'institution à Pyrrhus, fils d'Achille, et elle fut surtout usitée à Sparte et en Crète.

PYRRHON, célèbre philosophe, né à Élis (Péloponèse), florissait vers 340 av. J.-C.; sa vie est peu connue : on sait seulement qu'il voyagea en Asie à la suite de l'expédition d'Alexandre le Grand, qu'il connut les brahmanes de l'Inde, et qu'à son retour dans sa patrie il fut honoré de la dignité de grand prêtre par ses concitoyens. Sa biographie est pleine de fables, sortes d'épigrammes composées dans l'esprit de sa doctrine; ainsi on raconte que comme il doutait de l'existence des corps, il ne sortait qu'accompagné de ses disciples, qui le préservaient des conséquences de sa folie. On dit aussi qu'un jour qu'il était en mer, une tempête étant survenue, comme ses compagnons étaient saisis de frayeur, il leur montra un pourceau qui mangeait paisiblement et leur dit : « Voilà quelle doit être la sécurité du sage. » Quoiqu'il n'ait rien écrit, sa doctrine n'en est pas moins célèbre; il a donné son nom au scepticisme ou système du doute universel. Ce qui le distingue de ses prédécesseurs et des sophistes en particulier, c'est que lui seul proclama le doute comme véritable conséquence de la diversité et de la contradiction des opinions humaines, tandis que les sophistes niaient l'existence de la vérité, ce qui est encore affirmer quelque chose. L'abstention du jugement (époché), tel est le vrai scepticisme, et c'est celui de Pyrrhon. Aussi pyrrhonisme est-il devenu le synonyme de scepticisme. Pyrrhon ne niait rien, n'affirmait rien; ses maximes étaient : « Je ne définis rien, plus plus ceci que cela. » Dans la pratique, ce système conduit à l'indifférence absolue; en cela consiste sa sagesse. L'*impassibilité* d'où naît l'*imperturbabilité*, est la qualité du sage. Ce sont, en effet, les conséquences rigoureuses du système. Le scepticisme a gardé cette forme, et y revient sans cesse. Voilà pourquoi Pyrrhon est devenu le représentant du scepticisme.

E. Saisset, [illegible] 1865; Waddington, *Pyrrhon et le pyrrhonisme*, 1877 [illegible] 1878. B—D et S. RE.

PYRRHUS, fils d'Éacide, roi d'Épire, était encore enfant lorsque son père fut détrôné par les Molosses, 313 av. J.-C. Il fut élevé à la cour de Glaucias, roi d'Illyrie, qui le rétablit dans ses États. Chassé par une nouvelle révolte, il se retira auprès de son beau-frère Démétrius Poliorcète. Après la bataille d'Ipsus, [illegible] de 18 ans, il se signala par son courage, [illegible] en otage en Égypte, épousa Antigone, fille de Ptolémée, et obtint de son beau-père une flotte et des trésors, avec lesquels il reconquit ses États sur Néoptolème, son grand-oncle, 295. Il les agrandit aux dépens de la Macédoine, où il intervint comme médiateur entre les deux fils de Cassandre, et s'empara bientôt après de ce royaume sur Démétrius, à la faveur de l'enthousiasme que sa valeur brillante excitait parmi les Macédoniens qui croyaient retrouver en lui Alexandre le Grand, 287. Il partagea cette conquête avec Lysimaque; mais, dépouillé par lui de la moitié de ce pays, il renonça à ses prétentions en faveur de Ptolémée Céraunus, qui lui fournissait des troupes pour une expédition en Italie, où l'appelaient les Tarentins. Vainqueur des Romains à Héraclée, 280, et à Asculum, 279, il alla délivrer Syracuse assiégée par les Carthaginois et revint en Italie se faire battre à Bénévent par Curius Dentatus, 275. De retour en Épire, il reconquit la Macédoine sur Antigone Gonatas, et, tout en s'an[illegible] à Argos de la main d'une vieille femme, 272. — Pyrrhus fut le meilleur capitaine de son temps, il aimait la guerre avec passion et composa des [illegible]. Le premier, il eut l'idée de représenter les [illegible] au moyen de petites pièces de bois ou de [illegible], depuis, a été généralement suivie dans [illegible] purement théorique.

[illegible] *Pyrrhus*, 1870. O.

PYTHAGORE, philosophe grec, chef de l'école italique, [illegible] entre les années 584 et 572 av. J.-C. Polycrate [illegible] tyran de sa patrie, [illegible] en Italie, vers [illegible] [illegible] ses voyages en Orient [illegible] dans l'Inde [illegible]

de thaumaturge que l'antiquité lui attribue. Il établit à Crotone un Institut de 300 personnes astreintes à un genre de vie austère; il encouragea la formation d'instituts semblables dans d'autres villes de la Grande-Grèce et de la Sicile; il fut opposé aux partis démocratiques et aux démagogues qui aspiraient à la tyrannie; il fit alliance contre eux avec l'aristocratie dorienne, à condition qu'elle entrerait dans ses vues; il entreprit de réformer les mœurs et d'épurer les croyances populaires, en même temps qu'il s'efforçait d'élever à la science les esprits d'élite, qu'il initiait peu à peu et par degrés à ses doctrines philosophiques. Passionné pour les mathématiques, il leur fit faire de remarquables progrès; mais il crut y trouver les principes et l'explication de toutes choses. Cette théorie philosophique des nombres et leur application universelle à la théologie, à la cosmologie, à la psychologie et à la morale furent développées pendant un siècle par son école avant d'être fixées par l'écriture; de sorte qu'il est impossible d'y faire la part du maître et celle de ses successeurs. (*V.* PYTHAGORICIENS.) Pythagore lui-même n'écrivit rien : les *Vers dorés* ne sont pas de lui, mais probablement de Lysis. On doit à Pythagore, en mathématiques, la découverte de diverses propriétés des nombres, la démonstration de la valeur du carré de l'hypoténuse et de quelques autres théorèmes géométriques; en physique, la théorie mathématique des sons musicaux, et quelques expériences sur lesquelles elle s'appuie; en astronomie, quelques notions élémentaires sur les mouvements du soleil, de la lune et des cinq planètes, et un système astronomique qui n'est pas celui de Philolaüs, et encore moins celui de Copernic, mais qui était un grand progrès sur les opinions cosmographiques antérieures des Grecs. D'après le témoignage unanime des anciens, Chalcidius excepté, les données fondamentales de ce système sont la sphéricité de la terre, son immobilité complète au centre du monde, la révolution diurne de la sphère des fixes d'orient en occident, et les révolutions d'occident en orient de la lune, du soleil et des cinq planètes autour de la terre, dans des cercles plus grands pour ceux de ces corps dont la révolution est de plus longue durée. On ignore s'il avait essayé d'expliquer les stations et les rétrogradations des cinq planètes. Suivant lui, ces huit révolutions produisaient des sons musicaux et une merveilleuse harmonie. Il n'est pas douteux non plus que la doctrine des migrations des âmes ne remonte jusqu'à lui : cette doctrine, originaire de l'Inde, avait peut-être été trouvée par lui en Égypte. Tout en admettant des dieux subalternes, il reconnaissait un Dieu suprême, qu'il identifiait avec l'unité et avec l'âme du monde. Ce fut lui, dit-on, qui, le premier, créa le nom modeste de *philosophie* pour remplacer le nom plus prétentieux de *sagesse*, et qui donna à l'univers le nom de *monde* (en grec *cosmos*) pour exprimer l'ordre qui y règne. Les partis démocratiques et les tyrans se coalisèrent contre les Institutions de Pythagore, qui périrent au milieu des guerres civiles. Il paraît que ce désastre eut lieu de son vivant : on ne sait s'il y périt, ou s'il y échappa; au milieu des récits contradictoires, on ignore quand et comment il mourut. H. M.

V. Diogène de Laërte, VIII, 1-50; les Biographies de Pythagore par Porphyre, par Jamblique et par un anonyme, édition de Kiessling, 1815-1816, 2 vol. Les *Vers dorés* ont été publiés par Rhodius, 1720 [illegible] 1813 Gaisford, [illegible] et en dernier [illegible] dans le *Fragmenta philosophorum* de Mullach, 1860. — V. Chaignet, *Pythagore et la philosophie pythagoricienne*, 1873; Baltzer, *Pythagoras*, 1868; [illegible] *Pythagoreische Studien*, 1854; Schuster, *Das Pythagoreische System*, 1873; Zeller, *Philosophie der Griechen*, 1875. S. RE.

PYTHAGORICIENS. L'école de Pythagore, dite *italique* ou *pythagoricienne*, ou quelquefois *mathématique*, survécut dans les villes de la Grande-Grèce à la dissolution violente de son Institut; elle s'y maintint, malgré diverses persécutions, jusqu'au temps d'Aristote. A l'époque de Socrate, Lysis et Philolaüs l'avaient propagée dans la Grèce proprement dite, où elle s'éteignit au temps des premiers péripatéticiens. Dès le principe, elle avait fait alliance avec la secte des orphiques [illegible] entourée d'obscurité et de merveilleux, fut, depuis l'époque d'Aristote jusqu'aux derniers temps de l'école néoplatonicienne, l'objet d'un grand nombre de recherches, mais peu critiques pour la plupart. On fabriqua beaucoup d'ouvrages [illegible] sous les noms de Pythagore et des pythagoriciens [illegible]. Le [illegible] qui nous reste sous le nom d'[illegible] de Locres est très suspect; celui qui porte le nom de [illegible] est apocryphe, aussi bien que les *Lettres* et les [illegible], à l'exception de ceux de Philolaüs [illegible]

postérieurs à Aristote. Des divergences s'étaient produites de bonne heure dans l'école pythagoricienne, non seulement sur les applications, mais sur les principes mêmes. Les disciples d'Hippasus, nommés plus spécialement *mathematiciens*, étaient hétérodoxes : les pythagoriciens, en général, considéraient les nombres comme les seuls principes stables et intelligibles, comme les essences immanentes des choses; mais Hippasus et ses sectateurs les considéraient comme des entités supérieures et séparées, dont les essences des choses étaient seulement une imitation. Du reste, tous les pythagoriciens voyaient dans les nombres, non pas un moyen d'exprimer les lois du monde physique et moral, mais le principe nécessaire de ces lois que par conséquent, suivant eux, on pouvait trouver *a priori* par la considération des nombres et de leurs propriétés. Ils réalisaient cette construction de la science à l'aide d'un symbolisme illusoire. Suivant eux, le pair était le principe de l'indéterminé, du vide, de la matière, du temps et de l'espace; l'impair était le principe de la détermination, et avait lui-même pour principe l'unité, origine commune du pair et de l'impair. Toutes choses résultaient de l'indéterminé et de la détermination, unis par l'harmonie, qui elle-même était l'octave musicale, résultant de l'union de la quarte et de la quinte. Tel était le point de départ de leur théorie des nombres musicaux, théorie justifiée par l'expérience, mais appliquée ensuite arbitrairement à l'ordre général de l'univers. C'était sur la considération des nombres 8 et 7, réalisés musicalement dans l'octochorde et dans l'heptachorde, que Pythagore avait fondé son système astronomique des huit révolutions célestes, savoir, de la sphère des fixes et des 7 planètes tournant autour de la terre immobile au centre du monde. La considération du nombre 4, et, par suite, celle du nombre 10, qui en sort par l'addition des quatre premiers nombres, motiva le système astronomique qui dominait dans l'école pythagoricienne à l'époque d'Aristote, et qui avait été celui de Philolaüs et d'Hicétas. La comparaison de l'arithmétique avec la géométrie produisit la théorie pythagoricienne des nombres linéaires, plans et solides, d'où se déduisit la théorie géométrique de l'éther et des quatre espèces de corpuscules des éléments sublunaires, la théorie des transformations et des mélanges de ces éléments et par suite toute la physique pythagoricienne, à laquelle Platon a fait de grands emprunts. Les nombres jouaient aussi un grand rôle dans la physiologie et dans la médecine, cultivées avec ardeur par les pythagoriciens. Sous le nom d'*unité* ils entendaient en même temps Dieu, principe du bien, et, sous le nom de *dyade indéfinie*, la matière, principe du mal. Parmi les pythagoriciens, les uns faisaient le monde réellement postérieur à la matière et aux nombres éternels; suivant d'autres, cette postériorité n'était que logique, et le monde était éternel lui-même. Dans le monde, l'ordre et le mouvement étaient produits par une âme, dont l'intelligence était Dieu, l'unité suprême. Le feu pur, ou éther, était le principe divin pénétrant le monde par la chaleur : il enveloppait la surface sphérique du monde, et il résidait en même temps au centre. Ce feu central du monde formait une masse distincte, centre des révolutions de la terre et des autres corps célestes, suivant le système astronomique d'Hicétas et de Philolaüs; c'était le feu central de la terre immobile, suivant le système de Pythagore, d'une partie des pythagoriciens et des orphiques; c'était le feu central de la terre tournant sur elle-même au centre du monde, suivant le pythagoricien Ecphantus. Les pythagoriciens reconnaissaient des dieux subalternes, qui étaient des émanations de l'âme du monde, de même que les âmes des hommes et des animaux. Dans ces âmes, ils distinguaient une partie vitale, sensitive et passionnée, et une partie raisonnable : celle-ci était inactive dans les animaux. On ne sait comment ils conciliaient cette division de l'âme avec la métempsycose. Leur morale, symbolisée par les nombres et par diverses pratiques, était pure et élevée : elle avait pour but de faire dominer l'intelligence et l'ordre sur les appétits et les passions. Ils recommandaient, comme moyens auxiliaires, l'emploi de la musique, la méditation silencieuse, la contemplation et l'imitation de l'ordre divin du monde. L'ordre et la hiérarchie étaient aussi les principes de leur politique aristocratique. Pour eux, la vie actuelle était une punition et une épreuve : il était défendu de s'y soustraire par le suicide. Les âmes, dans une série de migrations et d'épreuves, s'élevaient graduellement par la vertu ou s'abaissaient par le vice, et elles pouvaient arriver enfin, soit à la vie parfaite des âmes séparées du corps, soit aux supplices de l'enfer. Tels paraissent avoir été les principaux traits de la doctrine pythagoricienne. Après avoir été pendant des siècles un objet de recherches historiques, elle fut ressuscitée, avec un étrange cortège de superstitions, par Sextius, Sotion, Anaxilas, Thrasylle, Apollonius de Tyane et Moderatus au Ier siècle de notre ère, par Secundus et Nicomaque au IIe. Enfin, elle fut absorbée par le néoplatonisme. Elle reparut avec lui à la Renaissance. Kepler, par quelques spéculations de son *Harmonie du monde*, se [illegible] risme dans ce qu'il a de plus étrange. Boèce attribue aux pythagoriciens l'usage de l'*abacus*, [illegible] 9 chiffres, analogues aux nôtres, avec une [illegible] de position, exprimant les nombres. Mais cette invention [illegible] n'a été introduite dans l'arithmétique [illegible] que peu de temps avant Boèce, et ce sont les nouveaux pythagoriciens des premiers siècles de notre ère qui y ont imprimé le cachet de leur secte. L'abacus est probablement d'origine indienne.

V., outre les ouvrages cités à l'art. PYTHAGORE, Boeckh, *Doctrine du pythagoricien Philolaüs*, [illegible] 1819; les *Vers dorés*, avec le commentaire [illegible], éd. de [illegible] 1829; Gruppe, *sur les Fragments d'Archytas et des anciens pythagoriciens*, en allemand 1840; [illegible] Timée de Locres, dans les éditions de Platon [illegible] mentionnées plus haut; les [illegible]; les fragments apocryphes des [illegible] et les fragments des néopythagoriciens, dans le recueil d'Orelli (*Opera veterum græcorum* [illegible], 1819-1821; [illegible] *de la philosophie grecque et romaine*, en [illegible] 1835; [illegible] *de* [illegible] *a Pythagoreis* [illegible] 1830; Meiners, *Histoire des sciences dans la Grèce*, trad. française de Laveaux, t. I et II; les Remarques de Wyttenbach dans sa *Bibliotheca critica*, II. VIII, p. 103 et suiv.; Jaeger, *de Pythagoræ methodo philosophiam docendi*, 1761; Wendt, *de Rerum principiis secundum Pythagoreos*, 1827; Beckmann, *de Pythagoreorum* [illegible]; Chasles, *Aperçu historique sur l'origine et le développement des méthodes en géométrie*, note 12, 1837; et l'auteur de cet article, *Recherches nouvelles sur les origines de notre système de numération écrite* (*Revue archéologique*, année 1857). H. M.

PYTHÉAS, navigateur et astronome, né à Marseille, florissait vers le milieu du IVe siècle av. J.-C. Il entreprit un voyage vers l'O. et le N. de l'Europe; nous en avons perdu la relation, qui était consignée dans 2 ouvrages : *Description de l'Océan*, et *Voyage autour de la terre* ou *Périple*. Nous n'avons que des extraits faits par les auteurs anciens, surtout Strabon et Pline. Dès l'antiquité, Pythéas fut traité d'imposteur et comparé à Evhémère par les géographes systématiques, comme Polybe et Strabon, qui ne pouvaient faire concorder ses latitudes septentrionales avec leurs idées préconçues sur le peu d'étendue de la terre habitable vers le N.; au contraire, Dicéarque, Ératosthène, Hipparque, croyaient à la réalité de son voyage, et les découvertes modernes, en permettant de contrôler ses observations et ses mesures, lui donnent raison contre ses détracteurs. Parti de Marseille, il se dirigea au S. vers les colonnes d'Hercule, puis à l'O. vers le promontoire Sacré (cap Saint-Vincent), observa qu'entre ces deux points, vers Gadès, finissaient le flux et le reflux de la mer, c.-à-d. que les marées s'arrêtaient près du détroit; longea les côtes de l'Ibérie et de la Gaule, reconnut qu'entre ces deux pays l'Océan creusait un golfe profond, et que la côte s'avançait ensuite vers l'O. pour former une péninsule terminée par les cap Calbium ou des Ostidamnii (Pointe du Raz); découvrit plusieurs îles, entre autres Usizama (Ouessant); entra ensuite dans la Manche, longea les côtes méridionales et orientales de l'île de Bretagne, détermina la latitude de l'extrémité N. de l'île, en observant que le jour y était, au solstice d'été, de 18 heures et en plaçant ce lieu à 10,[illegible] stades de Marseille, ce qui correspond à 58° lat. N.; se dirigea vers le N., et, après 6 jours de navigation, arriva à Thulé (*V. ce mot*), au delà de laquelle il ne put naviguer, repoussé par d'épais brouillards. Dans un deuxième voyage, il reconnut les côtes de l'océan Germanique jusqu'à l'embouchure de l'Elbe, et paraît même avoir pénétré dans l'archipel danois et la Baltique. D'après Pline, il a connu les îles *Basilia* ou *Baltia*, *Abalus* ou *Abalcia*, dans le voisinage desquelles habitaient les Guttones. Les Guttones sont sans doute les Goths, qui habitaient alors la Scandinavie, l'archipel danois et le N. du Danemark; le nom de Baltia rappelle ceux de la Baltique et des Belt. On a cru reconnaître les habitants d'Abalus dans l'île *Æbel*, située au N. de Fionie. Les détails que donne Pythéas et que Pline nous a conservés sur les peuples riverains de la Baltique, sont conformes à ce que nous ont appris les auteurs des siècles suivants; mais on ne peut déterminer quel est le fleuve jusqu'auquel il se serait avancé vers l'E., et auquel il donna le nom de Tanaïs. On y a vu l'Oder, la Vistule et même la Duna. Pythéas n'était pas moins remarquable comme astronome. En observant, à Marseille, l'ombre d'un gnomon à midi, le jour du solstice, il avait déterminé l'obliquité de l'écliptique et la latitude de Marseille, et cette mesure ne diffère que de 11' 43" des observations modernes. Il avait aussi cherché la hauteur du pôle et remarqué que l'étoile polaire n'était pas au pôle même, mais qu'avec 3 autres étoiles voisines elle formait un quadrilatère dont le pôle était le centre. Enfin il avait découvert la cause des marées, en reconnaissant que le flux de la mer était causé par l'élévation de la lune au méridien, et le reflux par son abaissement.

Les fragments de Pythéas ont été recueillis et publiés par Arwedson, Upsal, 1824, et par Schmeckel, Merseburg, 1848. — V. Bougainville, *Éclaircissements sur la vie et les ouvrages de Pythéas* (dans les Mém. de

l'Acad. des inscript., t. XIX); J. P. Murray, *de Pythea Massiliensi* (dans les *Commentarii Societatis Gœtting.*, 1775, t. IV); Fuhr, *de Pythea Massiliensi*, 1835; J. Lelewel, *Pythéas de Marseille*, Paris, 1837; Ziegler, *die Reise des Pytheas nach Thule*, 1861. C. P. et S. Re.

PYTHIADE, espace de 4 ans révolus depuis une célébration des jeux Pythiques jusqu'à l'autre. Les Pythiades commencèrent l'an 580 av. J.-C.

PYTHIAS, ami de Damon. (*V.* Damon.)

PYTHIE, *Pythia*, prêtresse d'Apollon à Delphes. Dans l'origine, elle devait être vierge; plus tard, on voulut qu'elle eût 50 ans. On la prenait d'ordinaire parmi les pauvres Delphiennes, de la condition la plus obscure, sans éducation et d'un esprit très borné. Pour rendre ses oracles, la Pythie mâchait des feuilles de laurier, et montait sur un trépied placé au-dessus d'une crevasse de la terre, d'où sortaient des vapeurs épaisses d'encens et de parfums. Elle tombait alors dans une agitation violente, qu'on regardait comme produite par l'esprit divin, et les paroles qu'elle prononçait étaient précieusement recueillies par les prêtres du temple, qui ne cessaient de l'entourer et employaient contre elle les menaces et la violence, quand l'esprit prophétique tardait trop à se manifester en elle. On faisait, avec ces paroles, des réponses en vers assez mauvais et toujours ambigus. Originairement, la Pythie ne rendait des oracles que pendant un mois; dans la suite elle prophétisa un jour par mois. Quand l'oracle de Delphes fut très accrédité le nombre des consultants devint si considérable, qu'il y eut 3 Pythies, servant à tour de rôle.

PYTHIOI ou **POITHIOI**, commissaires de l'anc. Sparte, choisis par les rois et chargés des rapports de l'État lacédémonien avec le sanctuaire de Delphes, d'où ils rapportaient des oracles. S. Re.

PYTHIQUES (Jeux), jeux célébrés à Delphes, d'abord tous les neuf ans, puis tous les quatre ans, pour rappeler le combat d'Apollon contre le serpent Python et la fondation de l'oracle. C'était primitivement une lutte de poésie: les joueurs de flûte y furent ensuite admis; puis les athlètes et les chars. L'hippodrome fut construit sur l'ancien territoire de Crissa. Pindare a conservé dans ses vers le souvenir de ces jeux.

PYTHIUS, riche Lydien, donna l'hospitalité aux troupes de Xerxès, lors de leur passage en Lydie, et offrit même au roi de Perse toutes ses richesses; mais celui-ci, dans un accès de folie, fit tuer l'aîné des cinq fils de Pythius, qui demandait qu'il fût exempté du service militaire. S. Re.

PYTHO, un des noms de Delphes.

PYTHODORIS, reine de Pont, fille de Pythodore de Tralles, épousa Polémon Ier, roi de Pont, et, après sa mort, Archélaüs, roi de Cappadoce. Ce pays ayant été réuni à l'empire par Tibère, elle gouverna le Pont pendant la minorité de son fils Polémon II, et ensuite conjointement avec lui, jusqu'en 38 ap. J.-C., époque où elle mourut. Elle régnait aussi sur la Colchide et le Bosphore Cimmérien. C. P.

PYTHON, serpent ou dragon monstrueux, né des eaux du déluge de Deucalion et père de la Gorgone, de Géryon, de Cerbère, de l'hydre de Lerne, du vautour qui dévora Prométhée, du Sphinx, avait 100 têtes, et, de ses cent bouches, vomissait des flammes. Il habitait sur le Parnasse, près de Delphes (qui en prit le nom de *Pytho*), et fut tué à coups de flèches par Apollon, qui, en l'honneur de cette victoire, institua les jeux Pythiques. Il entoura de la peau du monstre le trépied de son temple à Delphes

PYTHONISSE, nom employé comme synonyme de Pythie, et appliqué aussi dans l'antiquité aux devineresses. (*V.* Endor.)

PYXUS, v. de Lucanie. (*V.* Policastro.)

PYZDRY ou **PEISERN**, v. de la Pologne russe (gvt de Kalisch), sur la Warta, près de la frontière de Prusse; 2,700 hab. Draps, cuirs.

Q

QALABCHÈH (EL-), *Talmis*, vge de Nubie, sur le Nil, à 65 kil. S. d'Assouan; 1,000 hab. Ruines magnifiques d'un temple de Sérapis.

QAZWYN. *V.* Kazbin.

QENÈH. *V.* Kéneh.

QOBAYLS. *V.* Kabyles.

QOUA ou **QUA**, roy. de la Guinée Supérieure, sur la côte N. du golfe de Biafra, traversé par le Bongo ou Calabar. Habitants noirs et sauvages.

QUADES, *Quadi*, peuple germain, de la famille des Suèves, toujours allié avec les Marcomans, et habitant, depuis que ceux-ci s'étaient établis en Bohême à la place des Boïens, le pays borné à l'E. par le Granuas (Gran), au S. par le Danube, à l'O. par les monts Gabreta (monts de Moravie), au N. par les monts Sarmatiques (Karpathes), c.-à-d. la Moravie, la partie de l'Autriche au N. du Danube et celle de la Hongrie à l'O. du Gran. Après la chute de Marbod, roi des Marcomans, ils tombèrent sous l'influence romaine, et reçurent de Tibère, 19 ap. J.-C., un roi de leur nation, Vannius; quand ce prince eut été renversé par ses neveux, Vangio et Lido, 50, les Quades n'en restèrent pas moins alliés des Romains. Sous Marc-Aurèle, ils s'unirent aux Marcomans contre l'Empire, et ravagèrent la Pannonie, 166. Chassés par Marc-Aurèle, ils furent forcés de demander la paix, après une guerre de 10 ans. Ils recommencèrent leurs attaques sous Caracalla, qui leur acheta la paix. Valentinien, en 373, les repoussa d'Aquilée, où ils avaient pénétré, et les refoula pour jamais hors de la Pannonie. Dès lors ils disparaissent de l'histoire, et semblent s'être confondus avec les Suèves; on trouve les Quades cités au nombre des tribus suéviques qui envahirent l'Empire au commencement du ve siècle. C. P.

QUADRA-ET-VANCOUVER (Île), *Vancouver island*, île du Grand Océan, sur la côte N.-O. de l'Amérique septentrionale, séparée du continent par un étroit bras de mer, qui communique au S.-E. avec le détroit de Juan de Fuca, entre 48° 2[illegible] et 50° [illegible] lat. N., et entre 125° [illegible] et 130° 41' long. O.; environ [illegible] kil. sur [illegible]. Cette île, peuplée de 10,000 hab. environ, a été occupée par les Anglais en 1859, et est rattachée depuis [illegible] à la Colombie britannique, qui est entrée en 1871 dans la Confédération du Dominion of Canada. Ch.-l. Victoria. La plus grande partie de l'île est occupée par des montagnes et des rochers stériles. On trouve pourtant de belles forêts dans l'intérieur. Mines de houille considérables et gisements aurifères, dont l'exploitation est devenue assez importante. Elle tire son nom des deux capitaines, l'un Espagnol et l'autre Anglais, qui s'y rencontrèrent lors de la remise qui en fut faite par les Espagnols aux Anglais; ceux-ci avaient déjà tenté de s'y établir en 1786. E. D—y.

QUADRAGESIME (du latin *Quadragesimus*, quarantième), nom donné par les chrétiens au 1er dimanche de Carême, parce que ce jeûne dure 40 jours.

QUADRAGÉSIME, *Quadragesima*, impôt de douane chez les anc. Romains, quarantième du prix de la marchandise.

QUADRANS, monnaie d'airain des anc. Romains. Elle valait un quart d'as, ou 2 centimes 3/4 environ.

QUADRANTAL, nom que l'on donnait quelquefois à l'amphore des anc. Romains, parce qu'elle cubait un pied. (*V.* Amphore.)

QUADRAT (Saint), *Quadratus*, disciple des apôtres et évêque d'Athènes vers l'an 126, présenta à l'empereur Adrien, en 131, une *Apologie*, aujourd'hui perdue, du christianisme, mais dont Eusèbe a rapporté un fragment important, quoique très court. Fête, le 26 mai.

QUADRATUS, c.-à-d. *carré*, surnom donné à Mercure, soit à cause de la forme carrée de quelques-unes de ses statues, soit parce que le nombre 4 lui était consacré. C'était aussi un surnom du dieu Terme.

QUADRIFRONS, c.-à-d. *qui a quatre visages*, surnom de Janus, qui présidait aux quatre saisons.

QUADRIGARIUS (Q.-Claudius), historien latin, contemporain de Sylla, florissait vers l'an 80 av. J.-C. Il fut un des premiers, chez les Romains, qui considéra l'histoire comme une composition littéraire: il avait écrit des Annales commençant à la prise de Rome par les Gaulois. Elles existaient encore vers la fin du XIIe siècle; on les a perdues depuis, et il n'en reste que des fragments cités par Aulu-Gelle. Havercamp les a réunis et publiés à la suite de son édition de Salluste, Amst., 1742. D—R.

QUADRIGARIUS, cocher de quadrige dans les jeux du cirque, chez les anc. Romains.

QUADRIGAT, *Quadrigatus*, denier d'argent des anc. Romains. On le nommait ainsi de ce qu'il y avait un quadrige au revers.

QUADRIGE, *Quadriga*, char attelé de 4 chevaux de front, pour les courses curules dans les jeux du cirque des anc. Romains.

QUADRIGELLENSIS PAGUS, nom latin du CHAROLAIS.

QUADRIO (FRANÇ.-XAVIER), littérateur italien, né en 1695 à Ponte (Valteline), m. en 1756, entra chez les jésuites, se distingua dans l'enseignement et la prédication, abandonna son ordre, se rendit en Suisse, puis à Paris, où il fut lié avec le cardinal de Tencin et Voltaire, retourna en Italie en 1748 et obtint du pape Benoît XIV la permission de se retirer chez les barnabites de Milan. On lui doit, entre autres ouvrages : *Della poesia italiana*, Venise, 1734, livre publié sous le nom d'Andrucci; *Della storia e della ragione d'ogni poesia*, dont le 1er vol. parut à Venise, 1739, et les six autres à Milan, 1741-59; ce recueil est généralement préféré à celui de Crescimbeni. B.

QUADRIRÈME, *Quadriremis*, vaisseau de guerre des anciens, à 4 rangs de rames superposés, 2 rangs dans le bas du navire et 2 sur le pont : le 2e rang était assis sur des bancs un peu plus élevés.

Jal, *la Flotte de César*, 1861, in-12. C. D—Y.

QUADRIVIUM. V. TRIVIUM.

QUADRUPLE, monnaie d'or en Espagne, égale à 4 écus ou 2 pistoles, et valant 81 fr. 56 c. — Il y eut en France, sous Louis XIII, des quadruples valant 4 écus de 6 livres : ils portaient, d'un côté l'effigie du roi, et de l'autre une croix surmontée de 4 couronnes et cantonnée de fleurs de lis.

QUADRUPLE ALLIANCE. *V.* ALLIANCE.

QUÆSTORIUM, place où était dressée la tente du questeur dans un camp romain, et qui servait en même temps de dépôt pour les munitions. Le Quæstorium fut, depuis Scipion le premier Africain, à l'un des côtés du Prætorium (*V. ce mot*); auparavant, il était au fond du camp, près de la porte Décumane. C. D—Y.

QUAKENBRUCH, v. du roy. de Prusse (Hanovre), sur la Hase, 2,545 hab. Toiles, bonneterie de laine. Comm. de bétail, grains, sel.

QUAKERS, TREMBLEURS ou **AMIS**, secte religieuse fondée en Angleterre en 1647, par George Fox (*V. ce nom*), propagée par William Penn, Robert Barclay et Samuel Fisher, et aujourd'hui encore assez répandue dans la Grande-Bretagne et aux États-Unis. Les Quakers, malgré leur foi en J.-C., rejettent les sacrements, le culte extérieur, la hiérarchie ecclésiastique. Selon eux, le *Christ intérieur* donne seul la vraie foi; tout homme peut être inspiré de l'esprit divin; quand il sent le *tremblement* de l'inspiré, il se lève, prend la parole, et tous l'écoutent. L'autorité civile, disent les Quakers, ne peut exercer aucun droit sur la croyance religieuse; les serments exigés par cette autorité devant les tribunaux sont illicites, et on doit se borner à une simple déclaration affirmative ou négative. Dieu défend de verser le sang; aussi la guerre est une chose illégitime : les Quakers refusent de porter les armes, de faire des réjouissances à l'occasion d'une victoire. Ils tutoient tout le monde, et ne se découvrent jamais, même devant les magistrats, même devant le souverain. Quelques-uns poussèrent ce fanatisme de l'égalité jusqu'à imprimer des livres sans majuscules. Certains Quakers rappelèrent aussi, par leurs étranges exaltations, les Convulsionnaires français. Longtemps persécutés en Angleterre, emprisonnés comme fous, vagabonds ou perturbateurs, frappés d'amendes énormes pour absence aux offices anglicans, les Quakers n'eurent de repos qu'après la révolution de 1688. Ils ont obtenu la dispense de tout serment juridique. Ils se refusent encore à payer les dîmes, ce qui amène chez eux de fréquentes saisies. Leur costume est resté longtemps bizarre : les hommes portaient des chapeaux à larges bords, des habits de couleur sombre, sans boutons; les femmes avaient une mantille noire et un tablier vert. Du reste, ils se distinguent, en général, par des mœurs irréprochables; ils ont compté parmi les plus ardents adversaires de la traite des noirs. Les Quakers de l'Amérique du Nord ont donné l'impulsion aux affranchissements des nègres par des actes de charité individuelle; mais, en 1751, la secte tout entière accorda la liberté à ses esclaves par une mesure générale, et refusa d'admettre à sa communion ceux qui n'auraient pas entièrement banni l'esclavage de leurs maisons. Depuis 1658 il y a quelques Quakers en Hollande. Il y en a 300,000 environ aux États-Unis, surtout dans le Rhode-Island, le Maryland et la Pennsylvanie. Ils forment plusieurs sectes, telles que les *Nicolites* ou *les Nouveaux Quakers*, dans le Maryland, les *Shakers* (depuis 1774), qui sont millénaires, etc.

V. Th. Clarkson, *Portraiture of Quakerism*, New-York, 1806, 3 vol. B.

QUANTOVICUS. *V.* ÉTAPLES.

QUANTZ (JEAN-JOACHIM), flûtiste, né en 1697 à Oberscheden (Hanovre), m. à Potsdam en 1773, fut attaché aux cours de Dresde et de Berlin, et donna des leçons à Frédéric II. Il perfectionna la flûte en y ajoutant une 2e clef, et l'améliora par l'invention de la pompe d'allonge pour sa pièce supérieure. La plupart de ses œuvres sont demeurées manuscrites.

QUARANTAINE-LE-ROI, défense faite par Philippe-Auguste et renouvelée par Louis IX, en 1245, d'entreprendre une guerre privée pour se venger d'une injure, avant 40 jours révolus depuis l'injure commise. Si dans cet intervalle la défense du roi était enfreinte et un meurtre commis sur l'un des [illegible]

QUARANTANIA, [illegible], entre Jérusalem et [illegible] J.-C. y est lieu.

QUARANTE HEURES (PRIÈRES DES). *V.* HEURES.

QUARANTIE, tribunal de la République vénitienne, composé de 40 membres. Il y avait 3 Quaranties : l'une, tribunal d'appel des sentences rendues par les magistrats de la ville; la 2e, tribunal d'appel des sentences des magistrats *extra muros*; la 3e, dite *criminelle*, connaissant de tous les crimes, excepté celui d'État, réservé au conseil des Dix.

V. Daru, *Hist. de Venise*.

QUARÉGNON, brg de Belgique (Hainaut), sur la Haisne, à 6 kil. O. de Mons; 11,494 hab. Exploit. importante de houille, fonderies de fer, forges.

QUARENTOLA, v. du roy. d'Italie, au N. de la Mirandole, appartenait aux Pic de la Mirandole.

QUARIN (JOSEPH), premier médecin de l'empereur Joseph II, né à Vienne en 1733, m. en 1814, ouvrit des écoles de clinique qui servirent de modèles à celles qu'on forma depuis en France et en Italie, améliora le système des hôpitaux, et remplit 6 fois les fonctions de recteur de l'université.

On lui doit : *Tentamina de cicuta*, 1761; *Methodus medendarum febrium*, 1772; *Methodus medendarum inflammationum*, 1774; *Observations sur les hôpitaux de Vienne*, 1784; *Observations pratiques sur les maladies chroniques*, [illegible] Sainte-Marie, 1807, etc.

QUARNERO ou **QUARNEROLO** (GOLFE DE), *Flanaticus sinus*, golfe formé par l'Adriatique, entre l'Istrie à l'O., la Croatie à l'E. et au N., et la Dalmatie au S. Il est presque fermé du côté de la mer par les îles Cherso et Veglia, et communique avec l'Adriatique par 3 canaux. Il renferme aussi la petite île de Lussin. Les vents violents y sont fréquents.

QUARRÉ-LES-TOMBES, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. d'Avallon, sur la Cure; 2,149 hab. Il doit son nom à un grand nombre de tombes antiques dispersées aux environs, et particulièrement sur les rives du Cousin.

QUARTARIUS, mesure de capacité chez les anc. Romains. Elle valait la moitié de l'hémine ou le quart du sextarius, et, en mesures métriques, 13 centilitres environ.

QUARTAUT ou **QUART**, anc. mesure française de capacité pour les liquides, égale à la 4e partie d'un muid. Le quartaut de vin était de 67 litres à Paris, de 91 en Champagne, de 101 à Reims, de 102 à Bordeaux, de 105 à Pouilly, de 105 à Mâcon, de 112 à Orléans, de 113 à Beaune et à Nuits, de 125 en Anjou, de 137 à 145 en Auvergne.

QUART-BOUILLON (PAYS DE). *V.* GABELLE.

QUARTENIER ou **QUARTINIER**, commandant de quartier dans l'ancien Paris. C'était un officier royal et municipal, chargé de faire exécuter les ordres du bureau municipal et d'exercer certaines fonctions de police pour la sûreté et la tranquillité de la ville. Il commandait la milice bourgeoise du quartier et gardait une des entrées de la ville. Il eut de 100 à 160 hommes sous ses ordres. Les quarteniers furent supprimés après l'insurrection des Maillotins, en 1382, et rétablis en 1411. Ils étaient nommés à vie par le bureau de ville, sous le bon plaisir du roi, et suivant élection faite par les 2 cinquanteniers, les 5 dizainiers et 2 notables bourgeois de chaque [illegible]. Leurs charges [illegible] en [illegible]. En 1702, Louis XIV supprima les commissions militaires des quarteniers, qui devinrent de simples magistrats de police. Les quarteniers devenaient nobles, étaient exempts des impôts extraordinaires, du logement des troupes, jouissaient du droit de franc-salé et de la provision de 3 lits à l'Hôtel-Dieu. Il y avait 4 quarteniers à l'origine, 8 sous Philippe-Auguste, 16 sous Charles VI, 20 depuis 1702 jusqu'à la Révolution.

QUARTER, mesure anglaise et américaine de capacité pour les céréales, la farine et le sel; elle est de 8 bushels, et équivaut à 2 hectolitres 90 décilitres.

QUARTIERS DE PARIS (ANCIENS). En 1788, les 16 quartiers de Paris étaient représentés dans le Corps de ville par 16 *quarteniers*; leurs noms, pris de leur situation topographique, étaient :

1. Cité.
2. Louvre.

3. Saints-Innocents.
4. Saint-Eustache.
5. Palais-Royal.
6. Halle.
7. Saint-Denis.
8. Saint-Martin.
9. Hôtel-de-Ville.
10. Marais.
11. Place-Royale.
12. Ile Notre-Dame (aujourd'hui Saint-Louis).
13. Sainte-Geneviève.
14. Sorbonne.
15. Luxembourg.
16. Saint-Germain des Prés.

La ville avait encore depuis 1703 une autre répartition en 20 quartiers pour les commissaires de police au Châtelet. On la suivait le plus ordinairement dans les descriptions de Paris. La voici :

1. La Cité.
2. Saint-Jacques de la Boucherie.
3. Sainte-Opportune.
4. Le Louvre ou Saint-Germain-l'Auxerrois.
5. Le Palais-Royal.
6. Montmartre.
7. Saint-Eustache.
8. Les Halles.
9. Saint-Denis.
10. Saint-Martin.
11. La Grève.
12. Saint-Paul ou la Mortellerie.
13. Sainte-Avoye ou la Verrerie.
14. Le Temple ou le Marais.
15. Saint-Antoine.
16. La place Maubert.
17. Saint-Benoît.
18. Saint-André.
19. Luxembourg.
20. Saint-Germain des Prés.

Un 21e quartier, dit *Faubourg Saint-Antoine*, avait été créé vers 1750.

En 1789, on divisa Paris en 60 districts, pour l'élection aux états généraux. En 1790, un décret du 27 juin, de l'Assemblée constituante, partagea la ville en 48 sections.

Après la Terreur, un décret du 14 fructidor an II (31 août 1794) réduisit à 12 le nombre des 48 comités révolutionnaires de Paris, en groupant les sections 4 à 4. La loi du 19 vendémiaire an IV (10 octobre 1795) adopta cette division pour le partage de la ville en 12 arrondissements, sièges d'autant de mairies, qui remplacèrent la mairie unique de Paris. La loi du 28 pluviôse an VIII (17 février 1800) substitua le nom de *division* à celui de *sections*. Enfin, un arrêté préfectoral remplaça les *divisions* par des *quartiers*, dont Paris continua d'avoir 48, jusqu'à la fin de l'année 1859.

La connaissance des *sections, lieux d'assemblées, arrondissements* et *quartiers* de Paris, ainsi que les divers noms qui leur furent imposés depuis la Révolution, suivant les époques, étant utile pour l'intelligence parfaite d'une foule de récits historiques et de scènes du Paris révolutionnaire, nous en donnons ici le tableau. Les lieux d'assemblée étaient presque toujours une église ou une chapelle de la circonscription, surtout après l'abolition du culte, en nov. 1793.

NOMS DES SECTIONS DE PARIS (1790-1793)	(1793-1794)	LIEUX D'ASSEMBLÉE	ARRONDISSEMENTS (1795-1859)	QUARTIERS (1810-1859)
1. des Tuileries		Église des Feuillants[1]	1er	des Tuileries.
2. des Champs-Elysées		Chapelle Saint-Nicolas[2]		des Champs-Élysées.
3. de la Place-Vendôme	des Piques	E. des Capucines[3]		de la Place-Vendôme.
4. du Roule	de la République	E. des Capucins[4]		du Roule.
5. des Filles-Saint-Thomas, ou de la Bibliothèque.	de Mil-sept-cent-quatre-vingt-douze ; puis, Lepelletier.	E. des Filles-Saint-Thomas[5]	2e	Feydeau.
6. Grange-Batelière	des Capucins ; puis, Mirabeau, puis du Mont-Blanc.	Dépôt des Gardes-Françaises[6]		de la Chaussée-d'Antin.
7. du Palais-Royal, ou Saint-Roch.	de la Butte-des-Moulins ; puis, de la Montagne.	E. Saint-Roch[7]		du Palais-Royal.
8. du Faub.-Montmartre		E. Saint-Joseph[8]		du Faub.-Montmartre.
9. des Postes	du Contrat-Social	E. Saint-Eustache[9]	3e	Saint-Eustache.
10. de la Fontaine-Montmorency.	de la Fontaine-Molière ; puis, de Brutus.	E. Saint-Joseph[10]		Montmartre.
11. Place Louis XIV, ou des Victoires, puis des Pet.-Pères.	du Mail ; puis, Guillaume-Tell.	E. N.-D. des Victoires[11]		du Mail.
12. [illegible]		E. Saint-Lazare[12]		du Faub.-Poissonnière.
13. de [illegible]	des Gardes-Françaises	E. de l'Oratoire[13]	4e	Saint-Honoré.
14. de [illegible]pportune ; puis, [illegible] des-Innocents.	des [illegible]	E. Sainte-Opportune[14]		du Marché des Innocents.
15. du [illegible]	du Museum	E. Saint-Germain-l'Auxerrois[15]		du Louvre.
16. de la [illegible]-Blé ; puis, de Grenelle.		E. Saint-Honoré[16]		de la Banque de France.
17. de Bonne-Nouvelle		E. Bonne-Nouvelle[17]	5e	de Bonne-Nouvelle.
18. [illegible]	[illegible]	E. Saint-Jacques de l'Hôpital[18]		[illegible]
19. du [illegible]-Saint-Denis ; puis, [illegible]	du Faub. du Nord	E. Saint-Laurent[19]		du Faub.-Saint-Denis.
20. des [illegible] puis, de Bondi		E. des Récollets[20]		de la Porte-Saint-Martin.
21. des Lombards		E. Saint-Jacques de la Boucherie[21]	6e	des Lombards.
22. des Gravilliers		E. Saint-Martin des Champs[22]		de [illegible]-Saint-Martin des [illegible]
23. du Temple		E. des PP. de Nazareth[23]		du [illegible]
24. de la Trinité, puis, du Ponceau	des Amis de la Patrie	E. de la Trinité[24]		de la Porte-Saint-Denis.

1. Rue Saint-Honoré [illegible]
2. Rue de [illegible] Saint-Honoré.
3. [illegible]
4. Rue du Faub.-Saint-Honoré, près de l'As-[illegible]
5. [illegible] Démolie en 1[illegible]
6. [illegible] la rue de la Chaussée-d'Antin et du [illegible] Capucines.
7. Rue Saint-Honoré.
8. Rue du Faub. Montmartre. Démolie.
9. Entre la place de ce nom à l'O., la rue Montmartre à l'E., et les Halles centrales [illegible] démolie en 1817.
10. Rue Montmartre, sur l'emplacement du [illegible] Démolie en 1793.
11. Place des Petits-Pères.
12. Rue du Faub.-Saint-Denis. Démolie en [illegible]
13. Rue Saint-Honoré, au coin de la rue de l'Oratoire [illegible]
14. Rue de la [illegible]erie ; démolie en 17[illegible]
15. Sur la place du Louvre, vis-à-vis de la [illegible]
16. [illegible] Honoré, au droit du vieux Louvre [illegible]
17. Ou Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, rue [illegible] Démolie en 1817.
18. [illegible] de la rue Mau[illegible] Démolie en 1[illegible]
19. Sur le boulevard de Strasbourg.
20. Au coin de la [illegible] Saint-Laurent, a[illegible] rue du [illegible]
21. Démolie en 1797. La tour [illegible]
22. Rue Saint-Martin.
23. [illegible] de Nazareth, rue du Temple [illegible]
24. [illegible] rue Saint-Denis et Greneta [illegible]

Noms des sections de Paris (1790-1793)	(1793-1794)	Lieux d'assemblée	Arrondissements (1795-1859)	Quartiers (1810-1859)
25. de Beaubourg	de la Réunion	É. Saint-Merry [25]		Sainte-Avoye.
26. des Enfants-Rouges	des Marais; puis, de l'Homme-Armé.	É. des Enfants-Rouges [26]	7e	du Mont-de-Piété.
27. du Roi-de-Sicile	des Droits-de-l'Homme	É. du Petit-Saint-Antoine [27]		du Marché-Saint-Jean.
28. des Arcis		É. Saint-Jean-en-Grève [28]		des Arcis.
29. des Quinze-Vingts		É. des Enfants-Trouvés [29]		des Quinze-vingts.
30. de la Place-Royale	des Fédérés; puis, de l'Indivisibilité.	É. des Minimes [30]	8e	du Marais.
31. de Popincourt		É. de Trainel [31]		de Popincourt.
32. de Montreuil		É. Sainte-Marguerite [32]		du Faub.-Saint-Antoine.
33. de l'Ile-Saint-Louis	de la Fraternité	É. Saint-Louis-en-l'Ile [33]		de l'Ile-Saint-Louis.
34. de l'Hôtel-de-Ville	de la Maison-Commune; puis, de la Fidelité.	É. Saint-Gervais [34]	9e	de l'Hôtel-de-Ville.
35. de l'Arsenal		É. Saint-Paul [35]		de l'Arsenal.
36. de l'Ile-Notre-Dame	de la Cité	É. Notre-Dame [36]		de la Cité.
37. des Quatre-Nations	de l'Unité	É. Saint-Germain des Prés [37]		de la Monnaie.
38. de la Fontaine de Grenelle.		É. Saint-Thomas-d'Aquin [38]		du Faub.-Saint-Germain.
39. de la Croix-Rouge	du Bonnet-Rouge; puis, de l'Ouest.	É. des Prémontrés [39]	10e	de Saint-Thomas-d'Aquin.
40. des Invalides		É. des Invalides [40]		des Invalides.
41. des Thermes de Julien	de Beaurepaire; puis, Régénérée; puis, Chalier.	É. des Mathurins [41]		du Luxembourg.
42. du Luxembourg	de Mucius-Scévola	É. des Carmes [42]		de la Sorbonne.
43. du Théâtre-Français (alors au faub. Saint-Germain).	des Cordeliers; puis, des Marseillais; puis, de Marat.	É. Saint-André des Arts [43]	11e	de l'École de Médecine.
44. de Henri IV	du Pont-Neuf; puis, Révolutionnaire.	É. des Barnabites, et la Sainte-Chapelle [44]		du Palais de Justice.
45. du Jardin du Roi	des Sans-Culottes	É. Saint-Nicolas du Chardonnet [45].		du Jardin des Plantes.
46. de l'Observatoire		É. du Val-de-Grâce [46]	12e	de l'Observatoire.
47. des Gobelins	du Finistère; puis, de Lazouski.	É. Saint-Marcel [47]		Saint-Marcel.
48. de Sainte-Geneviève	du Panthéon-Français	Chap. du Collège de Navarre [48].		Saint-Jacques.

25. Rue Saint-Martin.

26. Rue Portefoin, près du Temple. Démolie en 1796.

27. Rue Saint-Antoine. Transformée en maison d'habitation en 1804.

28. Derrière l'Hôtel de Ville, vers Saint-Gervais. Démolie pendant la Révolution; sur une partie de son emplacement on éleva l'anc. salle Saint-Jean de cet hôtel.

29. Rue du Faub.-Saint-Antoine, à l'hôpital de ce nom.

30. Rue des Minimes. Démolie en 1798.

31. Anc. couvent des religieuses de la Madeleine de Trainel, rue de Charonne.

32. Rue Saint-Bernard.

33. Rue Saint-Louis-en-l'Ile, vers l'extrémité E. de cette rue, qui, en 1793, était appelée de la *Fraternité*.

34. Derrière l'Hôtel de Ville, à l'E.

35. Rue Saint-Paul. Démolie en 1796.

36. Cathédrale, sur la place de son nom, à l'extrémité orientale de l'Ile Notre-Dame ou de la Cité.

37. Sur la place de ce nom et sur le boulevard Saint-Germain.

38. Sur la place de ce nom, devant le boulevard Saint-Germain.

39. A l'angle des rues de Sèvres et du Cherche-Midi. Démolie en 1797.

40. Dans l'intérieur de l'hôtel des Invalides.

41. Rue des Mathurins-Saint-Jacques, presque au coin de la rue Saint-Jacques. Démolie après 1790.

42. Rue de Vaugirard, près la rue d'Assas.

43. Place Saint-André des Arts. Démolie en 1797.

44. Les Barnabites étaient près de l'anc. place du Palais de Justice. Supprimée en 1790, démolie en 1862. — La Sainte-Chapelle est celle du Palais, enclavée dans l'aile du S. de cet édifice.

45. Rue des Bernardins, entre le boulevard Saint-Germain et la rue Monge.

46. Rue Saint-Jacques.

47. Place de la Collégiale, faub. Saint-Marceau. Démolie en 1806.

48. Rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, où est maintenant l'École polytechnique.

QUARTO, brg de Sardaigne, prov. et à 6 kil. E. de Cagliari; 6,925 hab. Vins excellents. Saline.

QUATRE ARTICLES. *V.* Déclaration du clergé.

QUATRE-BRAS (LES), hameau de Belgique (Brabant), à 9 kil. S.-E. de Nivelle, 4 de Genappe, à l'intersection de deux routes. Célèbre par une bataille sanglante entre les Français et les Anglais, le 16 juin 1815, deux jours avant Waterloo. (*V. ce mot.*)

QUATRE-CANTONS (Lac des), en allemand *Vierwaldstadtersee*, lac de Suisse (Schwytz, Uri, Unterwalden, Lucerne), formé par la Reuss au-dessus de Lucerne; 113 kil. carr. de superf.; 38 kil. sur 5; plus grande profondeur, 360 m. Il est divisé par deux rétrécissements en 3 parties : lac d'*Uri* ou de *Brunnen*, au S.-E.; lac de *Buochs*, au milieu; lac de *Lucerne*, au N.-O., formant, au S., les golfes d'*Alpnach*, d'*Uri*, au N. ceux de *Kussnacht* et de *Lucerne*. Des rochers perpendiculaires lui forment une ceinture presque complète. Il ne gèle jamais dans toute son étendue. Violentes tempêtes. Navigation active en été.

QUATRE-CENTS (Conseil des), conseil institué à Athènes, en 411 av. J.-C., par l'entremise de Pisandre, de Théramène, d'Antiphon, et dans l'intérêt d'Alcibiade exilé, pour remplacer l'assemblée du peuple, dont ce général voulait se venger. Les Quatre-Cents devinrent bientôt des tyrans, s'entourèrent de satellites, supprimèrent le sénat et se refusèrent au rappel d'Alcibiade et des autres bannis. Leur flotte fut battue par les Lacédémoniens près d'Érétrie, et l'on perdit l'Eubée. L'armée qui stationnait à Samos se révolta alors, prit pour chef Alcibiade, et le peuple d'Athènes chassa les Quatre-Cents, après 4 mois de pouvoir.

QUATRE-NATIONS (Collège des). *V.* Nations.

QUATRE-TEMPS, jeûne de 3 jours, dans chaque saison de l'année, observé le mercredi, le vendredi et le samedi par les catholiques. Ce jeûne, prescrit en 460 par le pape St Léon, a commencé d'être en usage en France vers l'an 806; il a pour but d'appeler sur chaque saison la bénédiction du ciel. Grégoire VII a fixé ainsi les Quatre-Temps : le premier mercredi après la Pentecôte; la mercredi après l'Exaltation de la Ste Croix; le mercredi de la troisième semaine de l'Avent; enfin le premier mercredi après les Cendres.

QUATRE-TERRES. *V.* Bergedorf.

QUATRE-VALLÉES, partie de l'anc. Gascogne, comprenant le val d'Aure, le val de Barousse, le val de Magnoac et le val de Neste.

QUATREMÈRE DE QUINCY (Antoine-Chrysostome), savant archéologue, né à Paris en 1755, m. en 1849. D'une ancienne et honorable famille, il s'adonna de bonne heure à l'étude de l'antiquité et à la pratique des arts. Un *Mémoire sur l'architecture égyptienne*, couronné par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en 1786, fut le prélude d'un ouvrage plus considérable, *Dictionnaire d'architecture*, qu'il composa pour l'*Encyclopédie méthodique*. Il plaida chaudement, en 1790, devant les représentants de la Commune, la cause de la liberté des théâtres, et refusa, 30 ans plus tard, les fonctions de censeur théâtral. Député de Paris à l'Assemblée législative en 1791, il y soutint la royauté constitutionnelle,

défendit les ministres Bertrand de Molleville, Terrier de Montciel et Duport-Dutertre, et, le 8 août 1792, Lafayette, dont on demandait la mise en accusation. En 1793, il subit un emprisonnement de 13 mois. Membre du conseil des Cinq-Cents en 1797, il figura sur la liste des déportés du 18 fructidor, reparut sous le Consulat, et devint membre du conseil municipal de Paris. Intendant des arts et monuments en 1815, professeur d'archéologie à la Bibliothèque royale en 1818, il fut encore membre de l'Académie des inscriptions et de celle des beaux-arts. Quatremère avait profondément étudié tout ce qui tient aux arts du dessin, et surtout à l'architecture et à la sculpture; il en dissertait savamment avec beaucoup de goût, de justesse, de sagacité; mais son style manque d'élégance, et, la plupart du temps, est d'une diffusion fatigante.

On a de lui : *de l'Architecture égyptienne comparée à l'architecture grecque*, 1785-1803, in-4°; *Considérations sur l'Art du dessin en France*, 1791; *Dictionnaire d'architecture*, 1795-1825, 3 vol. in-4°; *le Jupiter Olympien, ou l'Art de la sculpture antique en or et en ivoire*, pl. et fig. color., 1815, in-fol.; *Essai sur la nature, le but et les moyens de l'imitation dans les beaux-arts*, 1823; *Histoire de la vie et des ouvrages de Raphael*, 1824; *Monuments et ouvrages d'art antique restitués d'après les descriptions des écrivains grecs et latins*, pl. et fig. color., 1826-28, 2 vol. petit in-fol.; *Histoire de la vie et des ouvrages des plus célèbres architectes du onzième siècle jusqu'à la fin du dix-huitième siècle*, 1830, 2 vol. in-4°, 47 pl. représentant des vues de leurs principaux monuments; *Histoire de la vie et des ouvrages de Michel-Ange*, 1835; *Histoire de la vie et des ouvrages de Canova*; *Notices historiques*, lues à l'Académie des beaux-arts, dont il fut secrétaire de 1816 à 1839, 1834-37, 2 vol.; des dissertations dans le *Journal des Savants* et dans les recueils de l'Institut.

QUATREMÈRE-DISJONVAL, frère aîné du précédent, né en 1754, m. en 1830, s'adonna d'abord aux sciences physiques, découvrit les sels triples, fut admis à l'Académie des sciences, et perdit sa fortune en expériences ruineuses. Il suivit alors la carrière militaire, devint chef d'état-major, et rendit des services lors du passage du Simplon, 1802. On lui doit une *Aranéologie*, 1775 et 1797, étude sur le travail des araignées et son rapport avec les variations du temps.

QUATREMÈRE DE ROISSY, cousin germain des précédents, né en 1754, m. en 1834, ancien conseiller au Châtelet, a laissé : *Histoire de Mme de la Vallière*, 1823; — *de Ninon de Lenclos*, 1824; — *d'Agnès Sorel*, 1825.

QUATREMÈRE (Étienne-Marc), savant orientaliste, neveu du précédent, né à Paris en 1782, m. en 1857, fut élève de Sylvestre de Sacy, professeur de littérature grecque à la faculté des lettres de Rouen en 1809, admis à l'Académie des inscriptions et belles-lettres en 1815, professeur des langues hébraïque, chaldaïque et syriaque au Collège de France en 1819, et de persan à l'Ecole des langues orientales en 1832.

Il a composé, entre autres ouvrages : *Recherches critiques et historiques sur la langue et la littérature de l'Égypte*, *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte et sur quelques contrées voisines*, 1812; *Observations sur quelques points de la géographie de l'Égypte*, 1812; *Traité des crues du Nil*, et *Notices sur la version copte de Daniel et des douze petits prophètes*, dans les *Notices et extraits des mss. de la Bibliothèque du roi*; les traductions de l'*Histoire des Mongols de Perse*, par Raschid-Eldin, de l'*Histoire des sultans Mamlouks d'Égypte*, par Makrizi, des *Prolégomènes historiques* d'Ibn-Khaldoun, une foule de Mémoires, dans le recueil de l'Institut et dans le journal de la Société asiatique. B.

QUATRIENNAUX. *V.* Triennaux.

QUATUORVIRS, *Quatuorviri* ou *IV viri*. On désignait ainsi à Rome et dans l'empire différents magistrats, au nombre de 4, tels que : 1° *IV viri juri dicundo Capuam, Cumas*, etc., représentants envoyés en Italie par le préteur urbain. A partir de 124, ils furent nommés par le peuple. Auguste les supprima. — 2° *IV viri viis in Urbe purgandis*, préposés au nettoyage des voies urbaines. — 3° *IV viri juri dicundo*. Ce collège composait en province la magistrature suprême du municipe, chargée de toutes les branches de l'administration. (*V. ci-après.*) — 4° *IV viri juri dicundo quinquennales*. L'une des attributions des quatuorvirs municipaux était de faire le cens tous les cinq ans; ceux qui se trouvaient élus pour l'année du cens ajoutaient le titre de *quinquennales* ou même ne se désignaient que par ce mot. G. L.-G.

QUÉBEC, v. forte du Dominion of Canada, cap. de la prov. de son nom sur le cap Diamant, au confl. du Saint-Laurent et du Saint-Charles et à 545 kil. de son embouch.; par 46° 48' lat. N. et 73° 32' long O.; 62,447 hab., en grande majorité catholiques. Très forte citadelle. Résidence du lieutenant gouverneur de la prov. de Québec. Archevêché catholique, évêché anglican. Université Laval, séminaire de Saint-Sulpice. Collège français, école classique anglaise, bibliothèque. Société d'agriculture, société de littérature et d'histoire, Institut canadien. Arsenal. La ville est divisée en *haute ville*, mal bâtie, avec des rues étroites et irrégulières, et *basse ville*, bien percée et bien construite. On remarque l'anc. château de Saint-Louis, la cathédrale de Notre-Dame, l'église des ursulines avec le tombeau de Montcalm, le palais du Parlement, etc. Industrie peu importante : brasseries, distilleries, tanneries, fabr. de tabac, savon, chandelles, carrosserie, viande salée et fumée. Vaste port de commerce très fréquenté. Le Saint-Laurent, réduit à une largeur de 1 kil., a 50 m. de profondeur : exportation de sucre d'érable, farines, bois de construction, potasse. — La prov. de Québec a 500,769 kil. carr. et 1,359,027 hab. Québec, fondé par les Français en 1608, pris par les Anglais en 1629, restitué en 1632, assiégé vainement par eux en 1690 et 1711, mais pris en 1759, leur fut assuré par la paix de 1763. En 1775, les Américains tentèrent vainement de s'en emparer. Québec est encore aujourd'hui la ville la plus française du Canada.

QUÉDAH. *V.* Kédah.

QUEDLINBOURG, v. murée du roy. de Saxe sur la Bode, affl. de la Saale, à 93 kil. S.-O. de Magdebourg; 18,400 hab. Tribunaux, gymnase évangélique. École de sourds-muets, bibliothèque. Anc. abbaye de religieuses, et plus tard de dames luthériennes, décorées du titre de princesses, et dont l'abbesse prenait rang parmi les princes ecclésiastiques. Elle possède un château et une belle église, où l'on voit le tombeau de Henri l'Oiseleur. Fabr. de lainages, liqueurs, sucre de betterave; distilleries d'eau-de-vie, brasseries. Patrie de Klopstock, à qui l'on a élevé un monument, et du géographe Karl Ritter.

QUEEN'S COUNTY, c.-à-d. *Comté de la reine*, au centre de l'Irlande, dans le Leinster, 1,719 kil. carr.; 72,598 hab. Pays très plat; monts Slieve Bloom au N.-O. Riv. : Barrow et Nore. Sol fertile, malgré de larges marais. Agriculture florissante. Houille, fer, cuivre et manganèse. Quelques manuf. de laine et de coton. Exportation de produits agricoles et de bestiaux pour Dublin et l'Angleterre. Traversé par le Grand-Canal. Cap. Maryborough; v. princ. Mountmellick et Mountrath. Il doit son nom à la reine Marie.

QUEENSBURY, brg des États-Unis (New-York); 3,250 hab.

QUEEN'S-FERRY, v. d'Écosse (Linlithgow), à 15 kil. O. d'Édimbourg, sur le golfe de Forth que l'on traverse sur un bac ou *ferry*; 1,680 hab. Bains de mer. Fabr. de savon.

QUEENSLAND, c.-à-d. *Terre de la Reine*, colonie anglaise de l'Australie qui forma, de 1843 à 1859, le district de Moreton-bay dans la Nouvelle-Galles du Sud, et en fut détachée en 1859. Elle comprend la côte du N.-E. de l'Australie, depuis le détroit de Torrès jusqu'à la pointe Danger; elle est bornée au S. par une ligne quittant la côte à ce dernier point, coupant les montagnes Bleues au mont Lindsay, suivant le Barwan jusqu'au 146° long. E., et de là le 29° lat. S. jusqu'au 138° 40' long. E., qui forme sa limite occidentale jusqu'au golfe de Carpentarie, à l'embouch. du Flinders. La côte offre une chaîne de montagnes parallèles, dont quelques pics (le Hay, le Lindsay) atteignent 1,500 à 1,800 m.; elles divisent le pays en 2 bassins : au S. sont les cours supérieurs du Victoria ou Barcoo, du Warrego, et des bras septentrionaux du Darling, du Maranoa, du Condamine, du Barwan; à l'E., descendent à la mer des fleuves de peu d'étendue, mais formant de beaux ports, Brisbane, Burnett, Fitzroy, Burdekin. La superf. est de 1,730,630 kil. carr. Les côtes orientales renferment de riches pâturages; on comptait en 1879 plus de 163,000 chevaux, 2,800,000 bêtes à cornes, 6,000,000 moutons et 65,000 porcs; on cultive avec succès le coton, qui fournit des variétés *longue soie* plus fines que celui de la Géorgie, et la canne à sucre. Des explorations ont déjà fait reconnaître dans les montagnes de riches mines de houille, de cuivre et d'or, et, en 1876, on a exporté plus de 22,000,000 de livres de laine. Les chemins de fer ont un développement de 1,395 kil. La colonie est administrée par un gouverneur, assisté de ministres responsables, formant le conseil exécutif. Le Parlement comprend le conseil législatif de 23 membres, dont 10 nommés pour 5 ans, et 13 à vie par le gouverneur, et une assemblée législative de 33 membres, élus pour 5 ans par des électeurs censitaires. La colonie est divisée en 16 districts; la population était, en 1882, de 248,255 hab. d'origine européenne, dont 140,000 protestants, 54,000 catholiques, et environ 17,000 indigènes. La cap. est Brisbane, v. de 36,000 hab. V. princ. : Bowen, Ipswick, Maryborough, Rockhampton, Toowomba, Warwick et Gladstone. (*V.* Australie.) C. P. et E. D—y.

QUEICH, riv. de Prusse (Silésie), affl. g. de la Bober à 10 kil. O. de Sprottau; cours de 105 kil.

QUELEN (Hyacinthe-Louis, comte de), né à Paris en 1778, d'une famille noble de Bretagne, m. en 1839, fut, lorsqu'il n'était encore que simple abbé, distingué par le cardinal Fesch, qui se l'attacha comme secrétaire et le conserva toujours pour lui la plus tendre amitié. Sous la Restauration, il devint grand vicaire de l'évêque de Saint-Brieuc, évêque *in partibus* de Samosate, 1817, coadjuteur de Talleyrand de Périgord, archevêque de Paris, 1819, puis successeur de ce prélat en 1821. Peu sympathique au gouvernement de 1830, il fut menacé, en février 1831, par une insurrection du peuple, qui saccagea l'archevêché. Lors du choléra de 1832, il montra le

plus admirable dévouement, offrit un asile aux malades dans son château de Conflans, et créa un établissement des *Orphelins du choléra*. Il a laissé des mandements, des oraisons funèbres de Louis XVI et du duc de Berry, écrites avec élégance, bien qu'un peu froides, et qui lui ouvrirent l'entrée de l'Académie française, en 1824.

V. Hennion, *Vie et travaux apostoliques de Mgr de Quélen.*

QUELLYN (Erasme), dit *le Vieux*, peintre, né à Anvers en 1607, m. en 1678, étudia d'abord la littérature et les sciences, et occupait une chaire de philosophie, lorsque la fréquentation de Rubens lui fit préférer la peinture. L'académie de Saint-Luc, à Anvers, le reçut maître dès l'âge de 26 ans. On admire les paysages qui occupent souvent le fond de ses toiles. Il peignait fort bien le portrait, et nous a laissé les images de presque tous les artistes contemporains. Il imita Rubens, mais avec indépendance et originalité. Une délicatesse charmante distingue ses conceptions, ses formes et le mélange harmonieux de ses couleurs. Bolswert, Pierre de Jode, Vosterman, Pontius et d'autres ont reproduit 80 de ses toiles. Il a gravé lui-même de petites planches d'après ses tableaux ou ceux de son maître. A. M.

QUELLYN (Jean-Erasme), dit *le Jeune*, fils du précédent, né à Anvers en 1629, m. en 1715, étudia sous la direction de son père, puis alla en Italie. Avant son départ, Rubens était son modèle : en Italie, ce fut Paul Véronèse qui eut sur lui le plus d'influence. Il procède de tous les deux, mais il avait pour le dernier une secrète prédilection. Il aimait les vastes monuments, les somptueux festins, les scènes compliquées, l'abondance des personnages. Sa *Piscine de Bethsaïde*, que l'on voit au musée d'Anvers, est sans doute une des plus grandes toiles qui existent. Les *Noces de Cana*, dont il avait orné le réfectoire du monastère de Tongerloo, n'étaient pas moins colossales. Il vit mourir l'un après l'autre les disciples de Rubens, et finit par n'avoir plus de concurrents. A. M.

QUÉLUS (Jacques de Levis, comte de), mignon de Henri III, mourut entre ses bras, en 1578, d'une blessure qu'il avait reçue en se battant en duel avec d'Entragues.

QUELUZ, château royal de Portugal (Estramadure), à 12 kil. N.-O. de Lisbonne.

QUENAST, brg de Belgique, à 6 kil. du canal de Charleroi. Grande exploitation de porphyre pour pavés; 1,144 hab.

QUENTIN (Saint), martyr en 287, fut l'apôtre d'Amiens et du Vermandois. La ville qui porte son nom possède ses reliques. Fête, le 31 octobre.

QUENTIN (SAINT-), s.-préf. (Aisne), à 154 kil. N. de Paris, au sommet et sur le penchant d'une colline sur la rive dr. de la Somme, à la tête du canal de Saint-Quentin et de plusieurs chemins de fer; 45,838 hab. Tribunal et chambre de commerce, lycée, école de dessin, bibliothèque. Église calviniste. Chambre consultative des arts et manufactures. Sociétés académique et industrielle. Musée; jardin botanique. Saint-Quentin est une des premières villes manufacturières de France; le canal qui joint l'Escaut à la Somme y amène les houilles du Hainaut. Filatures de coton et de laine; fabr. de tissus dits *de Saint-Quentin*, de broderies, dentelles, tuiles, mousselines pour rideaux, châles, etc. Construction de machines. La fabrique occupe plus de 25,000 ouvriers, tant dans la ville qu'aux alentours. Église collégiale, au point le plus haut de la ville, commencée au XIIe siècle, achevé au XVIIe, et qui renferme un beau buffet d'orgues; hôtel de ville, d'architecture ogivale, admirable monument achevé en 1509, qui a un carillon remarquable, et sur la place duquel est un vaste puits; palais de justice, Hôtel-Dieu, théâtre, promenades plantées sur le canal de Picardie, à l'E. de la ville. Patrie d'Omer Talon, de d'Achery, de Charlevoix, du peintre Maurice Quentin de Latour, à qui l'on a érigé une statue en 1856, du naturaliste Poiret, de Babœuf et d'Henri Martin. — Cette ville est peut-être l'antique *Augusta Veromanduorum*, que d'autres auteurs cependant placent au village de Vermand, à 8 kil. O. de Saint-Quentin. A la fin du IIIe siècle, St Quentin y prêcha la foi et y fut martyrisé. Au IXe, les comtes de Vermandois en firent leur capitale; ils lui accordèrent, au commencement du XIIe, une charte de commune, qui ne fit que confirmer des droits et des franchises antérieurs. Le Vermandois fut réuni à la couronne en 1215. Saint-Quentin fut cédé, parmi les villes de la Somme, au duc de Bourgogne par le traité d'Arras, en 1435, et revint à la couronne en 1477. En 1557, un siège mémorable livra la ville aux Impériaux, commandés par Philibert-Emmanuel de Savoie. Montmorency, ayant voulu secourir la place, perdit sous ses murs, le jour de la Saint-Laurent, 10 août, une bataille décisive. La création des premières fabriques de linon, l'introduction de la culture du lin, dues à Crommelin, datent de 1579. Les fortifications de Saint-Quentin ont été rasées en 1820. La ville n'en a pas moins été énergiquement défendue contre les Allemands en 1870 par M. Anatole de La Forge. Défaite de l'armée française du Nord, le 19 janv. 1871. E.

QUENTIN (Canal de SAINT-), canal qui joint la Somme à l'Escaut et va de Saint-Quentin à Cambrai; 93,[illegible] m. de parcours. On y remarque 2 parties souterraines, l'une de 1,100 m., et l'autre de de 5,720, sur 8 m. de largeur. Ce canal est à point de partage, et alimenté par la Somme et l'Escaut. Il fut commencé en 1800 et livré à la navigation à la fin de 1810. Le canal de Crozat le met en communication avec l'Oise à Chauny.

QUENTIN (SAINT-), vge (Gard), arr. et à 5 kil. N.-E. d'Uzès; 2,17[illegible] hab. Argile à poterie.

QUER Y MARTINEZ (Joseph), botaniste espagnol, né à Perpignan en 1695, m. en 1764, fut d'abord chirurgien-major dans les armées, et profita des voyages qu'il fit avec son régiment, en Espagne et sur la côte d'Afrique, pour recueillir un grand nombre de plantes et de graines. Il forma un jardin botanique, qui donna l'idée à Charles III d'en créer un dans le Prado. Professeur au jardin du roi sous Ferdinand VI, il publia une *Flore espagnole*, Madrid, 1762, 4 vol., qui fut achevée en 3 autres vol. par Ortega, 1784.

QUÉRARD (Joseph-Marie), né à Rennes en 1797, m. en 1865, a publié, entre autres ouvrages : *la France littéraire*, 1826-42, 10 vol., dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de France, ainsi que des littérateurs étrangers qui ont écrit en français; *la Littérature française contemporaine*, ouvrage destiné à compléter le précédent, mais dont il ne donna que 2 vol., 1839-44.

On a encore de lui : *les Auteurs déguisés de la littérature contemporaine*, 1845; *les Supercheries littéraires dévoilées*, 1845-56, 5 vol., galerie des auteurs apocryphes, supposés, déguisés, plagiaires, etc.; *Dictionnaire des ouvrages polyonymes et anonymes de la littérature française*, 1846-47; *les Écrivains pseudonymes*, 18[illegible], 2 vol.; *le Quérard, Archives d'histoire littéraire, de biographie et de bibliographie françaises*, 1855-1856, 2 vol.

QUERASQUE. *V* Cherasco.

QUERBŒUF (Yves-Mathurin-Marie de), jésuite, né à Landerneau en 1726, m. en Allemagne en 179[illegible], enseigna la rhétorique dans plusieurs collèges et émigra en 1792.

Il a publié : une édition des *Lettres édifiantes et curieuses écrites des missions étrangères*, Paris, 1780-83, 26 vol. in-12; les *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis, Dauphin de France*, 1777, 2 vol. in-12; les *Observations sur le Contrat social de J.-J. Rousseau*, par le P. Berthier, 1789, in-12; les *Sermons* du P. Neuville, 177[illegible], [illegible] vol. in-12; une édition non terminée de Fénelon, 1787-92, 9 vol. in-4°.

QUERCETANUS, nom latinisé de Duchesne.

QUERCETUM, nom latin du Quesnoy.

QUERCY, *Cadurcensis pagus*, anc. pays de France (Guyenne), formant auj. les dép. du Lot et de Tarn-et-Garonne, divisé en Haut-Quercy, cap. Cahors, et Bas-Quercy, cap. Montauban, fit partie de l'Aquitaine jusqu'au Xe siècle. Les comtes de Toulouse s'en emparèrent alors; après avoir souffert de la croisade contre les Albigeois, il fut confisqué par Louis IX, 1228; ce prince le céda à l'Angleterre par le traité d'Abbeville, 1259; il fut repris par Philippe le Bel, rendu par le traité de Brétigny, 1360, et suivit depuis lors les destinées de la Guyenne.

QUERETARO, v. du Mexique, ch.-l. de l'État de son nom, à 75 kil. N.-O. de Mexico; 27,[illegible]0 hab. Évêché. C'est la plus belle ville de la région après Mexico; on y remarque de grandes places et un magnifique aqueduc. Collège, bibliothèque. Fabriques de draps, cigares, papier. L'empereur Maximilien y a été fusillé le 19 juin 1867. L'État de Queretaro, au centre du Mexique, a 9,416 kil. carr.; 179, 915 hab.; il possède de riches mines.

QUERFURT, v. du roy. de Prusse, Saxe, rég. de Mersebourg, sur le Quern, affl. de la Saale; 4,900 hab. Fabr. de coton; foire aux chevaux.

QUERIGUT, ch.-l. de cant. (Ariège), arr. de Foix; 679 hab. Anc. château fort. C'était la capitale du Donnezan.

QUERIMBES (Iles), groupes d'îles de la côte orientale d'Afrique, dans le canal de Querimbe, par 10° 35 lat. S. et 40° long. E. Elles font partie du territoire portugais de Mozambique et du district de Cabo Delgado. Les principales sont : Aswatada, Ibo, où il y a une ville et un fort, Matemmo, Tavno et Quérimba, qui possède quelques maisons et une église.

QUERINI (Angelo-Maria), savant italien, né à Venise en 1680, m. en 1759, entra en 1698 chez les bénédictins de Florence, visita l'Allemagne et la Hollande, passa 2 ans à l'abbaye de Saint-Germain des Prés à Paris, devint archevêque de Corfou, évêque de Brescia, cardinal en 1727 et bibliothécaire du Vatican en 1730. Il était membre correspondant de l'Académie des inscriptions de France.

Ses principaux ouvrages sont : [illegible]

QUERLON (Anne-Gabriel MEUSNIER de), littérateur,

né à Nantes en 1702, m. en 1780, travailla au *Mercure* et à la *Gazette de France*, au *Journal étranger*, au *Journal encyclopédique*, obtint en 1752 le privilège des *Petites-Affiches de province*, dont il fit le succès par des articles de critique littéraire, donna des éditions d'Anacréon, de Lucrèce et de Phèdre, et publia, entre autres ouvrages : *Collection historique, ou Mémoires pour servir à l'histoire de la guerre terminée par le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748*, 1758 ; une *Continuation de l'histoire des Voyages* (de l'abbé Prévost), etc.

QUERQUEVILLE, vge (Manche), arr. et à 6 kil. O.-N.-O. de Cherbourg, sur la rade de Cherbourg ; 870 hab. Fort.

QUESADA, v. d'Espagne, prov. de Jaen, près de la rivière de son nom ; plusieurs fois assiégée pendant les guerres avec les Maures, elle revint définitivement aux chrétiens en 1309. Pop. de la commune ; 6,879 hab.

QUESALTENANGO-DEL-ESPIRITU, v. de la rép. de Guatémala, sur un plateau élevé au pied d'une rangée de montagnes que couronne un volcan ; 36,000 hab., surtout Indiens. Manuf. de coton, commerce actif. Aux environs, nombreuses antiquités. — Ch.-l. d'un dép. du même nom, à la [illegible] de l'État mexicain de Chiapas ; env. 90,000 hab.

QUESITEURS ou **QUESTEURS DU PARRICIDE**, *Quaesitores* ou *Quaestores parricidii*, magistrats créés au nombre de 2, dans les premiers temps de la république romaine, pour connaître du crime de parricide, de perduellion, et, en général, de tous les crimes entraînant une condamnation capitale. *Quesiteur* était le nom de tous les juges des tribunaux dits *Quaestiones perpetuelles*. (*V. ce mot.*)

QUESNAY (François), médecin, chef de l'école des Physiocrates (*V. ce mot*) et l'un des principaux fondateurs de l'économie politique, né à Méry, près de Montfort-l'Amaury (Seine-et-Oise), en 1694, m. en 1774, était fils d'un avocat au Parlement. Sa mère dirigeait un petit domaine rural ; de là la connaissance précoce qu'il eut des ressources de l'agriculture. Il ne sut lire qu'à 11 ans, avec le secours du jardinier, qui le faisait étudier dans la *Maison rustique* de Liébault. Initié aux premières notions du grec, du latin et des sciences par le chirurgien de l'endroit, passionné pour la lecture, il fit par lui-même un grand nombre d'observations sur les sciences médicales, étudia à Paris pendant 5 ou 6 ans la médecine, la chirurgie, la botanique, obtint de fréquenter, comme élève, l'Hôtel-Dieu et joignit à ces occupations l'étude de la philosophie, les mathématiques, enfin les arts du dessin et de la gravure, dans lesquels il dut aux leçons de Cochin une grande habileté. Fixé à Mantes, où il obtint la place de chirurgien-major à l'Hôtel-Dieu, il fit la connaissance du maréchal de Noailles, et fut présenté par lui à la reine Marie Leczinska. Bientôt célèbre par une *Réfutation du livre sur la saignée* du [illegible] Silva, 1727, il céda aux instances de La Peyronnie, vint à Paris, y fut nommé, en 1737, chirurgien du roi, secrétaire perpétuel de l'Académie de chirurgie récemment fondée, et s'établit chez le duc de Villeroy, dont il devint le médecin. Il écrivit pour le premier volume des Mémoires de l'Académie de chirurgie une *Préface* considérée comme [illegible], soutint pendant 7 ans, 1737-44, la lutte [illegible] contre la Faculté de [illegible], et, [illegible] habile aux opérations [illegible], se fit recevoir, 1744, [illegible] au retour de la campagne de Flandre, où il avait accompagné le roi. Il acheta la survivance de la charge de premier médecin ordinaire du roi, et obtint celle de premier médecin consultant de S. M., qui lui [illegible]. Louis XV l'aimait et l'appelait familièrement *le Penseur*. Il fut également protégé par M[me] de Pompadour. Quesnay s'occupa constamment d'études économiques. En 1750, il avait fait la connaissance de Gournay (*V. ce nom*), et tous deux s'étaient rencontrés sur le principe de la *liberté du travail et du commerce*. En 1756, il publia ses idées dans les articles *Fermiers*, *Grains*, etc., de l'*Encyclopédie* ; en 1758, il les exposa d'une manière plus précise dans 2 ouvrages [illegible] : *Tableau économique* et *Maximes*, où les principes sont [illegible] en axiomes sous une forme sèche et parfois obscure. Son système a reçu de Dupont de Nemours, son éditeur, 17[illegible], le nom de Physiocratie, gouvernement de la nature [illegible] lois naturelles, supérieures et antérieures à la [illegible] est que le monde économique [illegible] le monde physique, que les [illegible] ; il faut donc les étudier [illegible] deux espèces : *physiques* et *économiques*. [illegible] les progrès [illegible] dans les [illegible], dans le [illegible] ; [illegible], il se prononçait pour le *gouvernement d'un seul*, [illegible] système des *contre-forces* [illegible] entre les grands et l'[illegible] des petits ». Toutefois, il mettait au-dessus du pouvoir unique la *propriété* et la *liberté* des *citoyens*, réputées *lois de nature*, et, comme telles, toutes-puissantes ; il concluait qu'il importe « de ne pas trop gouverner, de ne point réglementer », et aboutissait à la suppression des corporations, maîtrises, jurandes, corvées. Au point de vue de l'*économie politique* ou *sociale*, il croyait, à tort, que *l'agriculture seule est productive*, en tant qu'elle ajoute à ce qui a été confié à la terre, et réputait *stériles* (non pas inutiles) l'*industrie* et le *commerce*, qui, selon lui, ne font que transformer et transporter les objets, sans y rien ajouter. — Cette doctrine devint, chez Quesnay, l'origine du caractère exclusif d'une *théorie de l'impôt*, dans laquelle il prétend que « la terre seule donnant lieu à valeur, doit porter seule le poids de l'impôt, unique et direct dès lors » ; elle exerça une grande influence sur l'Assemblée constituante de 1789, qui exagéra l'impôt territorial et abolit les impôts indirects. Une autre conséquence, c'était l'importance accordée, dans l'État, aux propriétaires fonciers. Quoi qu'il en soit, il a vivement défendu la liberté de l'industrie et du commerce, n'attaquant pas moins les jurandes et les maîtrises que les corvées, par la suppression desquelles il voulait surtout soulager l'agriculture ; en thèse générale, il soutenait « que cette liberté n'est que le résultat de la propriété naturelle que tout homme a et doit avoir de ses facultés et de leur libre exercice ». Quesnay a laissé, indépendamment de ses ouvrages d'économie, un certain nombre d'œuvres médicales, entre autres un *Essai physique sur l'Économie animale*, 1736 et 1747, 3 vol. in-12 ; *Histoire de l'origine et des progrès de la chirurgie en France*, 1749 ; *Traité des fièvres continues*, 1753, 2 vol. in-12.

V. son *Éloge* par Grandjean de Fouchy ; Blanqui, *Hist. de l'Économie politique*, t. II. A. C.

QUESNEL (Pasquier), théologien, né à Paris en 1634, m. en 1719, fit de brillantes études en Sorbonne, puis entra, en 1657, dans la congrégation de l'Oratoire, dont il fut directeur pour l'établissement de Paris. En 1671, il publia des *Réflexions morales sur le Nouveau Testament*, 1 vol. in-12, qui devaient ranimer la querelle du jansénisme apaisée par la *Paix de l'Église* de 1669. Enveloppé dans la disgrâce du P. Abel de Sainte-Marthe, général de l'Oratoire, frappé comme partisan d'Arnauld, il se retira à Orléans, 1681, refusa de signer un formulaire qui proscrivait l'enseignement de la philosophie de Descartes et des doctrines de Jansénius, 1684, et alla rejoindre Arnauld à Bruxelles. Quand il eut complété ses *Réflexions morales*, il les publia en 4 vol. in-4°, 1693, avec l'approbation de M. de Noailles, évêque de Châlons. Ce prélat, transféré sur le siège de Paris, ayant condamné, en 1696, l'*Exposition de la Foi de l'Église touchant la grâce et la prédestination*, par l'abbé de Barcos, neveu de Saint-Cyran, le bénédictin Dom Thierry de Viaixne prétendit, dans le *Problème ecclésiastique*, 1698, que la doctrine condamnée par l'archevêque de Paris était la même que celle qu'il avait approuvée dans les *Réflexions morales*. Bossuet repoussa cette prétendue contradiction, en montrant la différence des deux doctrines. Le *Problème ecclésiastique* avait ranimé la querelle du jansénisme, dont le P. Quesnel était devenu le chef après la mort d'Arnauld, 1694. Poursuivi en Belgique, mis en prison à Malines, il s'évada et se réfugia en Hollande. En 1708, Clément XI condamna les *Réflexions morales*, dont une édition avait été donnée en 1699, sans l'approbation de M. de Noailles. Louis XIV sollicita alors une décision du pape, qui la donna dans la bulle *Unigenitus*, 1713, où l'ouvrage est condamné, ainsi que 101 propositions qui en sont extraites.

On a encore du P. Quesnel : une édition des *Œuvres du pape St Léon*, Paris, 1675, 2 vol. in-4° ; *Tradition de l'Église romaine sur la prédestination des saints et sur la grâce efficace*, sous le pseudonyme de Germain, Cologne, 1687, 4 vol. in-12 ; *Discipline de l'Église*, Lyon, 1689, 2 vol. in-4° ; *Causa Arnaldina*, 1699, in-8° ; *Histoire abrégée de la vie et des ouvrages de M. Arnauld*, Cologne, in-12, 1695 ; *la Souveraineté des rois défendue*, 17[illegible], in-12, etc. [illegible]

QUESNOY (LE), *Quercetum*, ch.-l. de cant. (Nord), arr. d'Avesnes sur l'Ecaillon et près de la Rhonelle ; 3,692 hab. Place forte. Collège. Hôtel de ville, église et hôpital remarquables. Sucre indigène, savon, huile. Comm. de lin, chanvre, bois ; entrepôt de houille. — Cette ville, dont la fondation est antérieure au XI[e] siècle, fut entourée de murailles, en 1150, par Baudouin V, comte de Flandre. Prise par Louis XI aux Bourguignons en 1477, mais reprise par Maximilien d'Autriche, elle tomba au pouvoir de Henri II en 15[illegible], de Turenne en 1654, du prince Eugène, puis de Villars en 1712, des Autrichiens en 1792, et fut reconquise par les Français en 1794.

QUESNOY-SUR-DEÛLE, ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Lille, sur la [illegible] ; 5,014 hab. [illegible] d'huile, de [illegible], de genièvre ; moulins à farine et à foulon ; comm. de [illegible].

QUESTEMBERT, ch.-l. de cant. [illegible], arr. de Vannes ; 4,114 hab. [illegible] Notre-Dame (XV[e] siècle), Saint-Vincent [illegible]

des XVI^e et XVII^e siècles. Halle de 1675. — Victoire d'Alain sur les N[illegible].

QUESTEURS, *quæstores*, magistrats de l'anc. Rome, institués [illegible] en même temps que le consulat, et qui eurent pour origine les *quæstores parricidii* (V. QUESTEURS DE PARRICIDE) :

1° *Sous la République.* Les questeurs étaient nommés aux comices tributes; 2 à l'origine, puis 4, puis 8, [illegible] 20 depuis Sylla. La questure était le premier degré dans la carrière sénatoriale. V. CURSUS HONORUM. Les plébéiens à partir de 421 purent y parvenir comme les pat[illegible].

QUESTEURS URBAINS. Deux questeurs restaient à Rome pour garder l'*ærarium* ou trésor du temple de Saturne, surveiller l'encaissement des fonds dus à l'État et les dépenses des services publics. Ils avaient aussi la garde des lois et recevaient les princes et les députés étrangers.

QUESTEURS PROVINCIAUX. Dans chaque province, outre le gouverneur, il y avait un questeur, chargé du service finannancier, à la fois trésorier, payeur et receveur; il pouvait être chargé par le gouverneur des procès civils. En cas d'absence du gouverneur, le questeur recevait de lui la délégation de ses pouvoirs avec ce titre *quæstor pro prætore.*

2° *Sous l'empire. A Rome.* Sous l'empire, il y eut 20 questeurs. Auguste d'abord, puis Néron leur enlevèrent leurs attributions financières. Il y avait alors les

QUÆSTORES CONSULUM (?), QUÆSTORES AUGUSTI, qui étaient attachés à la personne des deux consuls et de l'empereur pour leurs rapports avec le sénat. On appelait aussi les derniers :

QUÆSTORES CANDIDATI PRINCIPIS : ils avaient la charge de donner des jeux de gladiateurs; mais en revanche ils étaient dispensés de l'obligation de passer par l'édilité et le tribunat de la plèbe pour arriver à la préture.

3° *Dans les provinces.* Chaque proconsul dans les provinces sénatoriales était accompagné d'un questeur, *quæstor pro prætore;* ce questeur était chargé d'une certaine juridiction et de l'administration de la caisse provinciale.

4° *Dans le Bas-Empire.* — QUÆSTOR SACRI PALATII. Ce ministre du cabinet impérial, datant de Dioclétien, était chargé de préparer les projets de lois, de recevoir les requêtes et de contresigner toutes les lois qui sortaient du cabinet impérial.

Willems, *Droit public romain.* G. L.-G.

QUESTEUR DU TRÉSOR. V. PRÉFET DU TRÉSOR PUBLIC.

QUESTEURS, en France, membres des Assemblées législatives, chargés de surveiller et de diriger la comptabilité financière concernant le service de l'Assemblée. La Chambre des députés sous la Restauration avait 2 questeurs, élus par l'Assemblée : le Corps législatif avait 2 questeurs aussi, nommés par l'Empereur, et pour une année seulement. Depuis 1876, le Sénat et la Chambre des députés nomment pour chaque assemblée 3 questeurs, dont les pouvoirs durent autant que la session. C. D—Y.

QUESTION, moyen de procédure autrefois employé pour obtenir des révélations des accusés, et consistant en tortures atroces. On distinguait la *question préparatoire*, appliquée à l'accusé pour lui arracher l'aveu de son crime; et la *question préalable*, qu'on lui faisait subir après sa condamnation, pour obtenir la révélation de ses complices. La 1^re fut abolie en 1780, la 2^e en 1789. Pour qu'il y eût lieu à question préparatoire, il fallait que le crime imputé méritât la mort. Si elle était ordonnée sans réserve de preuves, l'accusé qui avait supporté la torture et n'avait rien avoué, était absous. S'il y avait eu réserve de preuves, le fait de n'avoir point avoué au milieu des tourments empêchait qu'il y eût sentence de mort, à moins que d'autres preuves, survenues après la question, ne confirmassent celles qu'on avait déjà. Si, après la question, l'accusé persistait dans les aveux que la douleur lui avait arrachés, la preuve était complète; s'il rétractait ces aveux, comme étant l'effet de la souffrance, ils faisaient peu de preuve. La manière de donner la question variait selon les parlements. A Paris, on tiraillait les membres du patient, ou on lui froissait les jambes avec des brodequins (V. *ce mot*); en Bretagne, on l'attachait sur une chaise de fer, et on lui faisait présenter les jambes à un feu de plus en plus vif; en Franche-Comté, on l'élevait en l'air avec une corde attachée aux bras liés derrière son dos, et l'on suspendait à ses pieds un poids considérable. B.

QUESTIONS PERPÉTUELLES, *Quæstiones perpetuæ*, tribunaux permanents établis dans l'anc. Rome, pour connaître des affaires criminelles. Le 1^er fut institué l'an 604 de Rome, contre la *concussion;* 5 ans après, on en créa 3 autres contre les crimes de *majesté*, de *brigue* et de *péculat.* Sylla créa 3 nouvelles *quæstiones* pour connaître des *assassinats*, des *empoisonnements* et des *faux.* Plus tard, d'autres furent encore établies pour la *corruption des juges*, pour les *parricides*, pour les *violences publiques ou privées.* Les *quæstiones* étaient présidées par des préteurs désignés, et au besoin par les deux préteurs en place, ou même par d'anciens édiles, qui prenaient [illegible] la liste des juges de la question [illegible] *quæstio* [illegible]. La juridiction de chaque question [illegible] de ses juges, ou *judices*, [illegible] assez [illegible], étaient réglés par sa loi d'institution. Chaque [illegible] préteur urbain dressait la liste des juges, qui [illegible] parmi les patriciens, puis dans [illegible] l'ordre équestre [illegible]; [illegible] cette liste la répartition des juges dans chaque *quæstio* pour le service de l'année. Ce corps judiciaire fut d'abord [illegible] membres, puis de 360, de 600, de 900, et, sous les empereurs, de 4,000. Il fallait d'abord être âgé de 30 ans pour en faire partie; Auguste abaissa cet âge à 25 ans. Les Questions perpétuelles n'empêchèrent pas, du temps de la République, de créer quelquefois des tribunaux extraordinaires pour des affaires de grand criminel, comme cela eut lieu, par exemple, dans le procès de Milon, accusé du meurtre de Clodius; mais les juges de ces tribunaux exceptionnels étaient toujours pris sur la liste du corps judiciaire. C. D—Y.

QUÉTELET (LAMBERT-ADOLPHE-JACQUES), astronome et statisticien, né à Gand en 1796, m. en 1874, devint à 18 ans professeur de mathématiques au collège de sa ville natale, passa en 1819 à l'Athénée de Bruxelles, fut envoyé en 1824 par le roi Guillaume à Paris pour compléter ses études astronomiques, et devint directeur de l'observatoire de Bruxelles en 1828, professeur d'astronomie et de géodésie à l'École militaire en 1836, président de la commission centrale de statistique en 1841. Il était membre de l'Académie royale de Bruxelles, correspondant de l'Académie des sciences morales et politiques de France et associé de la Société royale de Londres. Il a collaboré aux journaux scientifiques de Belgique, de France et de Suisse.

On a de lui : *Correspondance mathématique et physique*, 1825-39, 11 vol.; *Astronomie* [illegible]; *Éléments d'astronomie*, *Recherches sur la population*, [illegible] *de mortalité*, etc., *dans le royaume des Pays-Bas*, 1827; *Résumé d'un cours de physique générale*, 1827-3[illegible], 3 vol. [illegible] *Recherches sur la reproduction et la mortalité, et sur la* [illegible], 1832; *Statistique criminelle de la Belgique*, 1832; *Mémoire sur les variations diurnes et annuelles de la température*, [illegible] *développement de ses facultés, ou Essai de physique sociale*, [illegible], 2 vol.; *de l'Influence des saisons sur la mortalité aux différents âges*, 1838; *Lettres sur la théorie des probabilités appliquées aux sciences morales et politiques*, 1846; *du Système social et des lois* [illegible], 18[illegible]; *Théorie des probabilités*, 185[illegible]; *Physique* [illegible], 18[illegible], [illegible] vol.; *Histoire des sciences mathématiques et physiques chez les Belges*, 18[illegible]; *Statistique internationale* (avec Heuschling), 18[illegible]; *Sciences mathématiques et physiques chez les Belges au commencement du quatorzième siècle*, 18[illegible]; *Météorologie de la Belgique comparée à celle du globe*, 18[illegible]; l'*Annuaire de l'Observatoire royal de Bruxelles*, depuis 1833; *Annales de l'Observatoire royal de Bruxelles*, 18[illegible], 1[illegible] vol. in-4°.

QUETIF (JACQUES), né à Paris en 1618, m. en 1698, bibliothécaire de la maison des dominicains de la rue Saint-Honoré, à Paris, donna des éditions de la *Somme* de St Thomas et des *Lettres* de Savonarole, et commença une *Bibliothèque* des auteurs de son ordre, terminée par Échard, sous le titre de : *Scriptores ordinis Prædicatorum*, Paris, 1719-21, 2 vol. in-fol., ouvrage très utile pour l'histoire littéraire des XIII^e, XIV^e et XV^e siècles.

QUETTEHOU, ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Valognes; 1,380 hab. Beaux pâturages.

QUEUE, anc. mesure de capacité pour les vins. Elle valait : 266 litres en Champagne, 396 à Reims, 402 à Bordeaux, 442 en Anjou, 436 en Touraine, 494 en Languedoc, 426 à Mâcon, 456 à Orléans, Beaune et Pouilly, 530, 560 et même 594 en Auvergne. On la divisait souvent en demi-queues.

QUEUE-EN-BRIE (LA), vge (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil; 629 hab. Tour d'un anc. château fort.

QUEUES, mode d'arrangement des cheveux pour les hommes. (*V.* PERRUQUES.) — nom donné, en 1793, pendant la disette, à de longues files de personnes qui se mettaient à la porte des boulangers pour obtenir, moyennant payement, quelques onces de pain. Les Parisiens riaient de ces tristes rassemblements, et les appelaient des *queues.* Comme alors on manquait de tout, on allait à la queue de tout, à la queue de la viande, à celle du sucre, du savon, de la chandelle, etc. — On a vu reparaître les queues à la porte des boulangers, des bouchers, etc., pendant le siège de Paris en 1870-71.

C. D—Y.

QUEUX (GRAND-), surintendant des cuisines du roi, dans l'anc. monarchie (du latin *coquus*, cuisinier). Il avait juridiction sur les cuisiniers, charcutiers et rôtisseurs. Cette charge, établie dès le XI^e siècle, fut supprimée à la fin du XV^e.

QUEVEDO Y VILLEGAS (FRANCISCO DE), satirique espagnol, né à Madrid en 1580, m. à la Torre de Juan Abad en 1645, fit ses études à l'université d'Alcala : il posséda le latin, le grec, l'hébreu, l'arabe, l'italien et le français, et se distingua dans la théologie, le droit, les belles-lettres, la physique et la médecine. Un duel l'obligea de passer en Sicile à la suite du duc d'Ossuña, vice-roi de Naples, qui le chargea de missions diplomatiques à Rome. Il prit part à la conspiration

des Espagnols contre Venise, 1618, et faillit périr avec ses complices. De retour en Espagne, impliqué dans la disgrâce du duc d'Ossuña, il passa 3 ans en prison, 1620-22. En 1622, il fut rappelé à la cour et nommé secrétaire du roi; mais on le soupçonna d'être l'auteur d'un libelle contre Olivarès, et il subit encore une dure captivité, 1641. Quevedo, d'un esprit juste et d'un jugement solide, s'est souvent moqué de l'école de Gongora. Il a écrit 11 gros vol., dont 8 de prose et 3 de vers, publiés à Madrid, 1791-94. Son meilleur genre est la satire; par l'originalité de sa verve, par ses saillies, tantôt fines, tantôt burlesques, il ressemble à Scarron. Il a excellé aussi dans les romances populaires et dans les odes anacréontiques. Ses ouvrages les plus estimés sont : *los Sueños* (les Visions), ouvrage satirique où il prit Lucien pour modèle, trad. en français par La Geneste et Berault, Rouen, 1627; la *Vie de Tacanno Pablos de Buscon*, roman burlesque, trad. en français par Restif de la Bretonne et d'Hermilly, sous le titre de : *le Fin matois, ou Histoire du grand Taquin*, 1776. Les pièces satiriques ou burlesques en prose ont été trad. en français par Raclotz, Bruxelles, 1698-99, 2 vol. in-12. On reproche à Quevedo l'abus des sentences, le goût des antithèses et les inégalités de son style. Son livre *de la Politique de Dieu*, dédié à Philippe IV, est un traité complet sur l'art de régner.

Une édition des œuvres de Quevedo a été donnée à Madrid, en 1852, 3 vol., par M. Guerra y Orbe, avec une *Notice* sur la vie de l'auteur. B.

QUEYRAS, hameau, commune de Château-Ville-Vieille (Hautes-Alpes), arr. et à 22 kil. S.-S.-E. de Briançon; 250 hab. Château-fort sur un rocher escarpé, au milieu des Alpes. Place de guerre.

QUEZALTENANGO. *V.* QUESALTENANGO.

QUIBDO, v. de la rép. de Colombie, dans l'État de Cauca, sur l'Atrato: 6,856 hab. Mines d'or aux environs.

QUIBERON, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. de Lorient, dans une presqu'île de son nom, qui forme avec plusieurs petites îles la baie de Quiberon; 2,379 hab. Les Anglais y débarquèrent en 1747, et en furent repoussés avec une grande perte. En 1795, ils protégèrent, avec des chaloupes canonnières, une descente d'émigrés français, qui furent battus par Hoche. Tous les prisonniers, qui ne purent être sauvés par le général et ses officiers, furent fusillés par ordre du Comité de salut public. Dans la prairie où l'exécution a eu lieu, on a élevé, sous la Restauration, en 1824, un tombeau en marbre blanc, où sont gravés les noms des victimes de Quiberon. — La presqu'île de Quiberon a environ 12 kil. de long sur 2 de large; au milieu, et sur un isthme étroit, est le fort Penthièvre.

QUIBO ou **COIBA**, île de l'Amérique du Sud, dépendant de la rép. de Colombie, État de Panama, dans l'océan Pacifique, à l'entrée de la baie de Montigo, sur la côte S.-O. de l'isthme.

QUICHERAT (JULES-ÉTIENNE-JOSEPH), érudit et archéologue français, né à Paris en 1814, m. en 1882. Après de brillantes études classiques, il fréquenta l'atelier de Charlet, et se présenta en même temps à l'École des chartes, où il fut admis le premier, en 1835. Attaché à la Bibliothèque royale, il entreprit la publication de toutes les pièces et documents concernant la condamnation et la réhabilitation de Jeanne d'Arc, et donna le premier vol. de ce travail sous les auspices de la Société de l'histoire de France, en 1841. L'ouvrage a formé depuis 5 vol. in-8°. Lors de la réorganisation de l'École des chartes, en 1847, il y rentra comme répétiteur, fut nommé professeur en 1849, chargé du cours d'archéologie, et devint directeur de l'école en 1871. Chevalier de la Légion d'honneur en 1857, il fut promu officier en 1880. Jules Quicherat fut l'un des principaux fondateurs de la Société de l'École des chartes, et il a publié dans son recueil (*Bibliothèque de l'École des chartes*) un grand nombre de Mémoires estimés sur l'histoire de France, la littérature latine et française au moyen âge et l'archéologie.

Ses principaux ouvrages sont : *Fragment inédit d'un versificateur latin sur les* [illegible] *Thomas Basin, sa vie et ses écrits* [illegible] *Rodrigue de Villandrando, l'un des combattants pour l'indépendance française au quinzième siècle*, [illegible], 2e édit. refondue, [illegible] *d'histoire de Jeanne d'Arc, d'après une chronique inédite du quinzième siècle*, [illegible] *Henri Baude, poète ignoré du temps de Louis XI*, [illegible] *de la formation des anciens noms de lieux*, [illegible] Mémoires dans le recueil de la Société des Antiquaires de France [illegible] *entre La*-[illegible], t. XXI [illegible] plusieurs dissertations dans la *Revue archéologique*, [illegible] *pour Alaise dans la question d'Alesia*, [illegible] *Histoire de Sainte-Barbe, collège, communauté, institution*, [illegible], t. I-III; *Histoire du costume en France*, 1875. — La [illegible] complète de ses ouvrages a été publiée par M. [illegible] dans la *Biblioth. de l'École des Chartes*, t. XLIII, 1882, p. 31[illegible].

QUICHERAT (LOUIS-MARIE), philologue français, frère aîné du précédent, membre de l'Institut, né à Paris en 1799, m. en 1884, fit ses études à Sainte-Barbe, entra à l'École normale en 1819 et en sortit en 1822. Agrégé des classes de lettres en 1826, il professa d'abord la rhétorique, et devint, en 1847, conservateur des manuscrits à la bibliothèque Sainte-Geneviève. Chevalier de la Légion d'honneur en 1844, il fut promu officier en 1876. Il était membre de l'Académie des inscriptions depuis 1864. Il s'était fait connaître dès 1826 par un excellent *Traité de versification latine*, souvent réimprimé, et par un *Traité élémentaire de musique*, 1833, lorsqu'il publia son *Thesaurus poeticus linguæ latinæ*, 1836, qui fit oublier les *Gradus ad Parnassum*, si longtemps conservés dans nos classes, malgré les erreurs grossières et les contre-sens dont ils étaient remplis. Il lui a donné pour suite et complément, avec Daveluy : le *Dictionnaire latin-français*, 1844, et, depuis, le *Dictionnaire français-latin*, 1858, ouvrages qui lui coûtèrent 20 années de travail.

On a encore de lui un grand nombre de *Traités*, *Exercices*, etc., à l'usage des classes, entre autres : *Traité de versification française*, 1838; *Polymnie*, 1839, recueil classique de morceaux de chant avec H. Sonnet; *Nouvelle prosodie latine*, 1839, 21e édit., 1872; *Premiers Exercices de traduction grecque*, 1848; *Addenda lexicis latinis*, 1862; *Nonii Marcelli peripatetici Opera*, 1871; un grand nombre d'éditions annotées dont les plus estimées sont celles d'*Horace*, de *Virgile*, de *Quinte-Curce*, d'*Homère*, etc.; quelques *Notices* et [illegible], et des articles dans la *Revue de l'instruction publique* et d'autres recueils. Il faut citer à part un important travail biographique : *Adolphe Nourrit, sa vie, son talent, son caractère*, 1867, 3 vol., et un recueil d'études sous le titre de *Mélanges de philologie*, 1879.

QUIÉRASQUE. *V.* CHERASCO.

QUIERS. *V.* CHIERI.

QUIERSY-SUR-OISE. *V.* KIERSY.

QUIETISME, système de mysticité tendant à l'union avec Dieu par l'anéantissement de soi-même; plaçant la perfection de l'amour divin dans une contemplation passive, une inaction complète des facultés de l'âme, une indifférence entière pour tout ce qui peut arriver en cet état, en un mot dans un repos absolu (*quies*), ce qui a fait donner à ses partisans le nom de *Quiétistes*. Après diverses apparitions dans l'histoire, le Quiétisme fut renouvelé au XVIIe siècle par Michel Molinos (*V. ce nom*); en 1675, il publia un *Guide spirituel*, dont la doctrine peut se réduire à ces maximes : la *Contemplation parfaite* est un état où l'âme ne désire rien, pas même le salut; ne craint rien, pas même l'enfer; où elle ne réfléchit ni sur Dieu ni sur elle-même, mais reçoit passivement l'impression de la lumière céleste, sans exercer aucun acte d'amour, d'adoration, de piété chrétienne; n'est astreinte ni à l'usage des sacrements ni à la pratique des bonnes œuvres; où les imaginations les plus criminelles n'affectent que la partie sensitive, sans atteindre la partie supérieure; où les actions même les plus monstrueuses ne sont que l'opération du démon sur le corps, sans que l'âme, intimement unie à Dieu, éprouve la plus légère altération du désordre des sens. Cette doctrine, qui conduit à la négation des devoirs de l'homme et du chrétien, à la justification des plus horribles excès, fut condamnée, avec les écrits de Molinos, en 1687, par une bulle d'Innocent XI. Vers la même époque, le Quiétisme, un peu mitigé, fut introduit en France par la célèbre Mme Guyon; elle vint à Paris en 1687, et, avec des livres à titre bizarre, *Moyen court*, *les Torrents*, etc., y répandit ses erreurs et se fit des partisans. Introduite à Saint-Cyr, elle y connut Fénelon, et par sa dévotion et sa vertu, sincères, paraît-il, lui inspira estime et affection et lui communiqua ses doctrines. Fénelon, craignant d'abord de se tromper, la renvoya à Bossuet, qui jugea ses écrits répréhensibles. Ni elle ni Fénelon ne se rendirent à cette sentence, et Mme Guyon demanda des commissaires. Bossuet, le cardinal de Noailles et l'abbé Tronson tinrent à Issy, près Paris, des conférences auxquelles Fénelon finit par prendre part. Il y eut un accord, mais qui n'était qu'apparent. Bossuet, pour combattre l'erreur toujours vivante, composa son *Instruction sur les états d'oraison*; mais Fénelon le prévint par la publication des *Maximes des saints*, 1697. Quoique les écrits de Mme Guyon fussent condamnés de toutes parts, Fénelon se faisait illusion à lui-même, parce qu'il n'allait pas aussi loin qu'elle. Mme Guyon avait entrepris de tracer une méthode par laquelle on pouvait conduire les âmes les plus communes à cet état de perfection où un acte continuel et immuable de contemplation et d'amour les dispensait pour toujours de tous les autres actes de religion, ainsi que des pratiques les plus indispensables selon la doctrine catholique. Fénelon soutenait seulement la possibilité d'un état habituel de pur amour, d'où étaient exclus, comme autant d'imperfections, tous les actes explicites des autres vertus, même le désir du salut et la crainte de l'enfer. Il protesta toujours qu'il rejetait cette doctrine, et, en effet, elle ne se trouve pas ou même est combattue dans les écrits qu'il publia pour sa défense; mais, quelle que fût son intention, elle était exprimée dans son livre. Cependant *l'amour pur* ou *désintéressé*, sans aucun retour personnel, n'a pas été condamné; les actes en sont même obligatoires plusieurs fois dans la vie. C'est ce que Bossuet ne vit pas bien au commencement de la dispute lorsqu'il en nia la possibilité. L'état habituel est seul chimérique dans la doctrine du pur amour. Voyant le mauvais accueil que son livre recevait presque par-

tout. Fénelon le soumit au jugement du pape. L'examen dura plus d'une année. Bossuet fit prévenir par la Sorbonne le jugement pontifical, et se servit de Louis XIV pour hâter la sentence; mais la cour de Rome ne cessa de procéder avec une sage lenteur. Les consulteurs étaient partagés; Innocent XII, par estime pour Fénelon, hésitait tantôt sur le fond, tantôt sur la forme de la condamnation. Enfin, par un bref du 12 mars 1699, il condamna, *in globo*, 23 propositions comme respectivement téméraires, pernicieuses et erronées, sans infliger à aucune la note d'hérésie. Fénelon monta en chaire pour condamner son livre, publia un mandement où le pasteur se montrait plus docile que la dernière brebis du troupeau, assembla les évêques de sa province pour souscrire avec eux le bref pontifical, et donna à sa cathédrale un magnifique ostensoir comme monument de sa condamnation. — (V. sur le Quiétisme, outre les écrits de Bossuet et de Fénelon, les Histoires de ces deux grands hommes par M. de Bausset.) Phélippeaux, dans sa *Relation du quiétisme*, se montre acharné contre Fénelon. M—d.

QUIETUS (Fulvius), 2e fils de l'usurpateur Macrien. Son père, proclamé empereur en 261 par l'armée d'Orient, lui donna le titre d'Auguste et partagea avec lui le pouvoir. Abandonné des troupes, pendant que Macrien allait se faire reconnaître en Occident et périssait en Illyrie, Quietus fut assiégé par Odénat dans Émèse, dont les habitants le tuèrent à l'instigation de Baliste, en 262.

QUIÉVRAIN, brg de Belgique (Hainaut); 3,007 hab. Mines de houille; fabr. de tabac. Il fut pris en 1792 (29 avril) par les Français. Station frontière du chemin de fer de Paris à Bruxelles par Valenciennes.

QUIÉVY, vge (Nord), arr. de Cambrai; 3,517 hab. Fabrique de toiles fines.

QUILIMANCY, riv. de l'Afrique orientale (Zanguebar), afil. de la mer des Indes à Mélinde.

QUILIMANE, v. et port de la capitainerie générale portugaise de Mozambique, par 17° 51' lat. S. et 34° 31' long. E., sur le Quilimané, branche N. du Zambèze, à 25 kil. de son embouchure dans le canal de Mozambique. Popul., y compris celle des territoires environnants : environ 15,000 hab. Popul. de la ville : 3,000 hab. Exportation d'ivoire, écaille de tortue, cornes de rhinocéros, dents d'hippopotame, cire, tabac, riz, etc. G. H.

QUILLAN, ch.-l. de cant. (Aude), arr. de Limoux; entouré de bois; 2,481 hab. Forges, fabrique de draps.

QUILLEBŒUF, ch.-l. de cant. (Eure), arr. de Pont-Audemer, sur la rive g. de l'estuaire de la Seine; 1,402 hab. Petit port de commerce, magasin de sauvetage; station de pilotes. Autrefois ch.-l. du Roumois, Quillebœuf dut en partie son existence à Henri IV, qui le fit fortifier en 1592, et le nomma *Henriqueville;* Louis XIII le démantela.

QUILLOTA ou **SAN-MARTIN-DE-LA-CONCHA**, cité commerçante du Chili, prov. de Valparaiso, sur le rio Aconcagua. Mine de cuivre. Principale station intermédiaire de la ligne de Valparaiso à Santiago. Cette ville fut fondée en 1726.

QUILOA, v. de l'Afrique orientale, sur une île près de la côte de Zanguebar, dans la baie de son nom, par 8° 57' lat. S. et 37° 10' long. E.; 3,000 hab. environ. Capitale du roy. de Quiloa, aujourd'hui déchue. Le roy. de Quiloa, entre celui de Zanzibar au N. et la capitainerie générale de Mozambique au S., a environ 100,000 hab. Occupé par les Portugais aux XVIIe et XVIIIe siècles, il relève aujourd'hui du sultan de Zanzibar; commerce de riz, d'ivoire, d'esclaves.

QUIMPER ou **QUIMPER-CORENTIN** (des deux mots celtiques *Kim-per*, confluent), ch.-l. du département du Finistère, au confluent de l'Odet et du Steyr, et à 17 kil. de l'Océan, à 623 kil. O. de Paris; 15,228 hab. Évêché. Tribunal de comm., lycée, bibliothèque de 25,000 vol., société d'agriculture; fabr. de faïence et de poterie de terre, tanneries, brasseries. Entrepôt des fabr. des environs. Comm. de sel, céréales, farines, cire, miel, beurre, toiles, sardines, chevaux, bestiaux, poissons secs et salés, verres et cristaux. Chantiers de construction pour la marine marchande. Port assez fréquenté. Patrie des jésuites Hardouin et Bougeant, et du critique Fréron. — Cette ville, généralement mal bâtie, était le ch.-l. des *Corisopites*, et doit son nom actuel à son premier évêque, St Corentin. Elle fut souvent assiégée par les Anglais. En 1345, Charles de Blois la saccagea. Après la mort de Henri III, Quimper prit parti pour le duc de Mercœur; elle se soumit à Henri IV en 1595. Pendant la Révolution, on la nomma *Montagne-sur-Odet*. La cathédrale, dont la première pierre fut posée par l'évêque Bertrand de Rosmadec, en 1424, est dédiée à Notre-Dame et à St Corentin; les flèches du portail n'ont été achevées qu'en 1856. Près de la ville sont les ruines du château de *Poulguinant*.

QUIMPERLÉ, jadis *Quimper-Ellé*, s.-préf. (Finistère), au confl. de l'Isole et de l'Ellé; 6,821 hab.; petit port, collège, [illegible], église Sainte-Croix, [illegible], avec crypte; église Saint-Michel. Comm. de grains, vins, bestiaux, beurre, cire, miel, cuirs. — Autrefois fortifiée, prise sur les Anglais par Clisson en 1373, sur le duc de Mercœur par Henri IV en 1595. A 4 kil. de là, sur la lisière de la forêt de Clohars-Carnoët, est la chapelle *Lothea*, dédiée à Ste Thée, et près de la chapelle se tient, le jour de la Pentecôte, un *Pardon* très fréquenté.

QUINAIRE, *Quinarius*, monnaie d'argent des anc. Romains. Il valait un demi-denier, ou 5 as, quand le denier était de 10 deniers, d'où son nom, et plus tard 8 as, quand la valeur du denier eut été portée à 16 as. V. Denier. C. D—y.

QUINAULT (Philippe), célèbre poète dramatique, né à Paris en 1635, m. en 1688, était fils d'un boulanger. Après avoir fait quelques études, il s'attacha au poète Tristan, qui encouragea ses dispositions, et, dès l'âge de 18 ans, il débuta sur la scène française par une comédie en 5 actes et en vers, *les Rivales*, qui eut un grand succès. Il n'en fut pas ébloui, et chercha des ressources plus sûres en entrant chez un avocat; mais l'étude du droit ne lui fit pas abandonner les lettres, et il écrivit de nouvelles pièces, *l'Amant indiscret*, 1654, comédie en 5 actes et en vers, *les Coups de l'Amour et de la Fortune*, tragi-comédie en 5 actes et en vers, ainsi que deux tragédies, *la Mort de Cyrus*, et *Agrippa, ou le Faux Tibérinus*, 1661. Vers le même temps, Quinault se maria, prit le titre d'avocat au Parlement, et acheta une charge d'auditeur en la Chambre des comptes, puis de valet de chambre du roi. Une nouvelle tragédie, *Astrate*, 1663, fut encore accueillie avec faveur, et *la Mère coquette, ou les Amants brouillés*, 1665, 5 actes en vers, la meilleure comédie de Quinault, raffermit sa réputation, compromise par la chute de la tragédie de *Bellérophon*. *Pausanias*, 1666, fut sa dernière tragédie. Jusque-là, Quinault, malgré ses succès, n'avait réellement rien produit de [illegible] rable. Mais, distingué par Lulli, qui avait obtenu le privilège de l'Opéra, il devint le créateur d'un nouveau genre dramatique, la tragédie lyrique, et, tandis que la musique du compositeur a passé de mode, les vers du poète sont encore goûtés aujourd'hui. Boileau les a trop dépréciés. En revanche, Voltaire et surtout La Harpe les ont trop admirés. Le style de Quinault a une douceur, une harmonie particulières, qui le rendent éminemment propre à la musique, et que nul n'a su, depuis, rencontrer aussi bien que lui; il joint à ces qualités l'énergie, la noblesse, l'élévation, quand la situation le demande, et l'on trouve, dans ses opéras, des morceaux de premier ordre comme poésie. Ses principaux ouvrages en ce genre sont : *Cadmus*, 1672; *Alceste*, 1674; *Thésée*, 1675; *Atys*, 1676; *Isis*, 1677; *Proserpine*, 1680; *Persée*, 1682; *Phaéton*, 1683; *Amadis*, 1684; *Roland*, 1685, et *Armide*, 1686. Tous ces opéras sont en 5 actes, et le dernier est son chef-d'œuvre. Il travailla aussi avec Molière et P. Corneille à *Psyché*, tragédie-ballet, dont il fit toute la partie chantée. Sur la fin de sa vie, Quinault, cédant aux sentiments religieux que sa femme lui avait inspirés, cessa d'écrire pour le théâtre et ne composa plus que des poésies sacrées. Il recevait de Louis XIV une pension de 2,000 liv., et était de l'Académie française depuis 1670.

Ses *Œuvres* ont été imprimées avec sa Vie, Paris, [illegible] et 1778, 5 vol. in-12, et ses *Œuvres choisies*, Paris, [illegible], 2 vol. B.

QUINAULT (Abraham-Alexis), dit *Dufresne*, acteur tragique, m. en 1767, débuta au Théâtre-Français en 1712, et rétablit le vrai goût de la déclamation, qui s'était perdu depuis la retraite de Baron. Il se rendit fameux par son orgueil démesuré.

QUINAULT (Jeanne-Françoise), sœur du précédent, née à Paris à la fin du XVIIe siècle, m. en 1783, débuta au Théâtre-Français en 1718 dans le rôle de Phèdre, mais, se reconnaissant plus de vocation pour la comédie, prit les rôles de soubrette, où elle réussit. Elle recevait les gens du monde et les hommes de lettres, qui la consultaient sur leurs ouvrages, et fut particulièrement liée avec d'Alembert, d'Argenson et Duclos. Elle quitta le théâtre en 1741.

QUINCTIUS CAPITOLINUS (Titus), six fois consul à Rome, battit les Volsques, prit Antium, leur capitale, en 468 av. J.-C., et y conduisit une colonie.

QUINCTIUS CINCINNATUS. V. Cincinnatus.

QUINCUNX. V. As.

QUINCUPEDAL, mesure de longueur des anc. Romains. Elle était à l'usage des [illegible] pour les travaux de maçonnerie, et valait 5 pieds ($1^m,480$), d'où son nom. C. D—y.

QUINCY (Charles **SÉVIN**, marquis de), né en 1666 près de Meaux, m. en 1728, entra au service en 1678, parvint au grade de lieutenant général dans l'arme de l'artillerie, se distingua et fut grièvement blessé à la 2e bataille d'Hochstædt,

1704, commanda toute l'artillerie de l'armée en 1707, et fut nommé, après la paix d'Utrecht, gouverneur de l'Auvergne.

On lui doit une *Histoire militaire du règne de Louis le Grand*, 1726, 8 vol. in-4°, avec cartes et plans.

QUINCY, brg (Seine-et-Marne), arr. et à 8 kil. S. de Meaux ; 1,573 hab. Plâtre, fours à chaux.

QUINCY, v. des États-Unis (Illinois); 27,268 hab. Fabr. de chaussures. Grande exportation de porcs. Carrière de magnifique granit.

QUINDECEMVIRS DES SACRIFICES, *Quindecemviri sacris faciundis*, collège de 15 prêtres chargés, chez les anc. Romains, de garder les livres Sibyllins. (*V.* SIBYLLINS [LIVRES].) Tarquin le Superbe institua ce collège, et le composa de 2 membres (*duumvirs*) choisis parmi les patriciens. L'an 388 de Rome, leur nombre fut porté à dix (Décemvirs), dont la moitié pris parmi les plébéiens. Du temps de Sylla, ou peut-être avant, une nouvelle augmentation de 5 membres changea les Décemvirs en Quindécemvirs. Pendant les guerres civiles, le collège eut jusqu'à 60 membres, sans que le nom changeât, puis il revint à 15. Les Quindécemvirs étaient élus à vie, dans les comices par tribus ; ils avaient un chef appelé *Maître du collège*, et tous portaient la toge prétexte. Leurs fonctions consistaient à consulter les livres Sibyllins, et, par suite de cette consultation, à ordonner les expiations et les sacrifices nécessaires pour apaiser ou prévenir la colère des dieux. Ils présidaient aussi à la célébration des Jeux Séculaires. (*V. ce mot.*) C. D—Y.

QUINET (EDGARD), naquit à Bourg-en-Bresse le 17 février 1803. Son père était alors commissaire des guerres à l'armée du Rhin ; sa mère était protestante. Les premières années de Quinet ont été racontées par lui dans un livre inachevé intitulé : *Histoire de mes idées*, et qui n'est que celle de sa jeunesse, 1858. Ses études, terminées au collège de Lyon, furent très libres et assez irrégulières. Toutefois il n'abusa pas de la liberté que lui laissait l'administration du collège, et il n'en profita que pour lire seul et sans maître toutes les œuvres de la littérature latine. « Je ne voulais pas, a-t-il écrit plus tard, qu'une seule ligne de l'antiquité romaine m'échappât, et je crois, en effet, que j'y réussis. » Cette curiosité passionnée pour la littérature d'un peuple si positif et si peu rêveur ne paraît pas avoir eu grande influence sur la tournure de son esprit : ses premiers écrits semblent s'être ressentis davantage de ses études allemandes et du séjour qu'il fit un peu plus tard à Heidelberg. A l'âge de 20 ans il publia les *Tablettes du Juif errant*. Quatre ans plus tard, il publiait un *Essai sur les œuvres de Herder*, daté de Heidelberg, 1827 ; cet ouvrage, qui le signalait à l'attention publique en France, et que, dans son ouvrage *Arts et Antiquité*, Gœthe recommandait à ses lecteurs allemands, marquait son premier pas dans cette carrière un peu indécise qu'on appelle la philosophie de l'histoire. *La Grèce moderne*, 1830, appartient à une double inspiration, admiration pour la Grèce antique, sympathie profonde pour la Grèce moderne, qui venait de s'affranchir : ce livre fut le résultat d'un voyage entrepris par Quinet comme membre de l'expédition scientifique de Morée. De retour en France, il devint un des collaborateurs assidus de la *Revue des Deux Mondes* : il y publia divers ouvrages, réunis plus tard en volumes. Le plus considérable par l'étendue est *Ahasverus*, espèce de mystère ou de poème dialogué en prose, œuvre étrange qui séduit et qui choque, parce qu'on y voit, à côté du talent sincère et vrai, une naïveté factice, une simplicité artificielle, et aussi parce que les défauts comme les qualités de ce poème ne sont pas ceux de notre nation. On retrouve le même caractère dans 2 poèmes en vers publiés le premier en 1835, *Napoléon*, et le second en 1838, *Prométhée*. On éprouve une sorte de malaise devant ces entreprises auxquelles le plus puissant génie suffirait à peine et qui n'attestent que beaucoup de talent. C'est à une inspiration du même genre qu'est dû *Merlin l'enchanteur*, publié en 1860. En 1831, Quinet avait publié un *Rapport sur les épopées françaises du douzième siècle, restées jusqu'à ce jour manuscrites*. Il signalait tout ce qu'elles avaient d'intéressant [illegible], et en demandait la publication. Cependant la carrière de Quinet allait prendre un [illegible] nouvelle. Nommé professeur de littérature étrangère à la faculté de Lyon, il y ébaucha dans son cours l'ouvrage publié 2 ans plus tard sous ce titre : *le Génie des religions*. Comme il le dit lui-même, « il se proposait d'y [illegible] politique et civile ». Il rattacha [illegible] *et la Révolution française*, publié [illegible] par un [illegible] *et 1845*. [illegible] **au pays**, **etc.**, ne [illegible] pas d'être nommé en 1842 à une chaire du Collège de France, [illegible] *de la littérature de l'Europe* [illegible] montrer la [illegible], quand, au [illegible] la politique du jour, Quinet eut publié son livre, *les Jésuites*, qu'il avait souvent attaqués dans ses cours ; il fut suspendu en 1846. Élu député de Bourg l'année suivante, il siégea sur les bancs de l'opposition. La révolution de Février lui rendit sa chaire du Collège de France. Nommé colonel de la 11e légion de la garde nationale, représentant à la Constituante et à la Législative, il exprima son opinion sur les incidents de cette époque par plusieurs brochures qui provoquèrent une vive polémique. Après le coup d'État, il fut expulsé de France par le décret du 9 janvier 1852. Il se retira d'abord en Belgique, et y épousa une jeune veuve moldave, qui plus tard a publié sur ces années d'exil et sur les exilés des pages pleines d'émotion et d'intérêt. Il se fixa ensuite en Suisse, à Veytaux, au bord du lac de Genève. Un article de lui, publié dans la *Revue des Deux Mondes*, *Philosophie de l'histoire de France*, fut alors très remarqué. Il donna ensuite un drame dont Spartacus est le héros, *les Esclaves*, une histoire de la fondation de la république de Hollande, et enfin un livre qui suscita beaucoup de dissensions au sein même du parti auquel appartenait Quinet, *la Révolution*. 1870 lui rendit la patrie, mais dans des circonstances si cruelles, que cette rare intelligence, irrévocablement attristée et désormais presque fermée à l'espérance, eut peine à reconnaître en France les Français d'autrefois. Il n'en fit pas moins son devoir. Dès les premiers jours de septembre 1870, il quitta la Suisse pour venir s'enfermer dans Paris menacé du siège. L'année suivante, nommé député par son département, il siégea à l'extrême gauche de l'Assemblée nationale. Ses derniers ouvrages, *la Création*, *l'Esprit nouveau*, portent l'empreinte de cette préoccupation mystique, si dominante en lui à toute époque. Il mourut en 1875. Ses œuvres ont été réunies et publiées en 2 éditions, 11 volumes, Pagnerre, 1858 ; mais depuis cette date, d'autres ouvrages (*Correspondance*, etc.) sont venus rendre ces éditions bien incomplètes. M. Chassin a publié chez le même éditeur un livre intitulé : *Edgar Quinet, sa vie et ses œuvres*. E. DESPOIS.

QUINETTE DE ROCHEMONT (NICOLAS-MARIE, BARON), né à Soissons en 1762, m. en 1821, était procureur ou notaire dans sa ville natale en 1789. Député de l'Aisne à l'Assemblée législative, il demanda, en 1792, le séquestre des biens des émigrés, la mise en accusation du duc de Brissac, commandant de la garde constitutionnelle de Louis XVI, et fit partie de la commission gouvernementale après la journée du 10 août 1792. Réélu à la Convention, il vota la mort du roi, devint membre du comité de salut public, et fut un des quatre commissaires chargés d'arrêter Dumouriez, qui les livra à l'Autriche. Échangé avec ses collègues contre Madame, fille de Louis XVI, en 1795, il fut nommé au conseil des Cinq-Cents en 1796, en sortit l'année suivante, prit le ministère de l'intérieur en 1799, fut préfet de la Somme en 1800, puis conseiller d'État et directeur général de la comptabilité des communes et des hospices. Il adhéra en 1814 à la déchéance de Napoléon Ier, reçut néanmoins la pairie pendant les Cent-jours, fit partie du gouvernement provisoire après la 2e abdication de l'empereur, et fut exilé comme régicide en 1816. B.

QUINETTE DE ROCHEMONT (THÉODORE-MARTIN, BARON), homme politique, fils du précédent, né à Amiens en 1802, m. en 1881. Emmené, en 1816, à Bruxelles, par son père, qui venait d'être exilé, il rentra en France 5 ans après. Maire de Soissons en 1832, il représenta de 1835 à 1848 l'arr. de Vervins à la Chambre des députés, vota constamment avec la gauche et traita à la tribune les questions administratives. Les électeurs de l'Aisne l'envoyèrent siéger à la Constituante de 1848. Il fut bientôt après nommé ministre plénipotentiaire en Belgique et remplit ces fonctions jusqu'à la fin de 1851. Il resta quelque temps à l'écart, mais entra au Conseil d'État en 1854. Officier de la Légion d'honneur depuis 1850, il fut promu commandeur en 1867.

QUINEVILLE, vge (Manche), arr. de Valognes ; 4,331 hab. Il y a une tour dite *Cheminée de Quineville*, haute de 5 m., creuse à l'intérieur, sans aucune trace de plancher ni de séparation ; on y a vu une cheminée du XIIe siècle, un phare ou une [illegible].

QUINGEY, ch.-l. de cant. (Doubs), arr. de Besançon, sur la Loue ; 1,042 hab. Tréfilerie, tanneries. Aux environs sont les curieuses grottes d'Osselle. Patrie du pape Calixte II. Quingey était fortifié au XIIe siècle, et obtint une [illegible] de commune en 1300. Il y eut, jusqu'à la fin du XVIIIe [illegible], un [illegible], vivant du revenu d'un petit [illegible], et [illegible] *le pape de Quingey*.

QUINHON, v. de l'Annam, occupée par les Français [illegible], de [illegible] son nom, sur un golfe de la mer de [illegible] hab. Export. de riz et de soie. Le port a reçu, en 1881, [illegible] navires [illegible] 72,737 tonneaux.

QUINI-SEXTE, nom [illegible] au concile tenu à Constantinople en 692, parce qu'il suppléa aux [illegible]

sixième (*sextus*) conciles, qui n'avaient point laissé de canons. On l'appelle aussi *in trullo*, parce qu'il se tint sous le dôme impérial (*trullus*). Les *Constitutions apostoliques* y furent rejetées.

QUIÑONES (François de), cardinal espagnol, né dans le roy. de Léon vers 1485, m. en 1540, fils d'un comte de Luna, entra fort jeune dans l'ordre des Cordeliers, en devint général en 1522, fit partie du conseil de conscience de Charles-Quint, s'employa, en 1527, pour obtenir la liberté du pape Clément VII, que les troupes impériales retenaient prisonnier au château Saint-Ange, fut protecteur des franciscains en 1534, évêque de Coria en 1539 et de Palestrina en 1540. On a de lui : *Compilatio omnium privilegiorum Minoribus concessorum*, Séville, 1530, in-fol.; *Breviarium romanum*, Rome, 1535, approuvé par Clément VII, Paul III, Jules III et Paul IV, censuré néanmoins par la Sorbonne, et interdit par Pie V en 1588. Colbert le fit réimprimer en 1679 pour son usage personnel. B.

QUINQUAGÉSIME (en latin *quinquagesimus*, cinquantième), nom donné, dans l'Église romaine, au dimanche qui tombe 50 jours avant Pâques, et qu'on appelle vulgairement *Dimanche gras*.

QUINQUARBOREUS. *V.* Cinq-Arbres.

QUINQUATRIES, *Quinquatria* ou *Quinquatrus*, fêtes de Minerve, dans l'anc. Rome. Il y avait les *grandes* et les *petites Quinquatries :* les premières, instituées pour célébrer l'anniversaire de la naissance de Minerve, revenaient le 14 avant les calendes d'avril (19 mars), et duraient 5 jours, pendant lesquels tous les gens de professions qui exigent plus ou moins l'exercice de l'esprit, allaient adorer la déesse dans un temple qu'elle avait au bas du mont Célius; les trois jours suivants étaient consacrés à des combats de gladiateurs et à des chasses du Cirque, pour célébrer Minerve comme déesse guerrière; enfin, le cinquième jour, on terminait la fête par la lustration ou purification des trompettes, et par un dernier sacrifice à la déesse. Les grandes Quinquatries étaient aussi une époque de vacance pour les écoliers. — Les *petites Quinquatries* se célébraient aux ides de juin (13 juin), et duraient 3 jours. C'était la fête des joueurs de flûte des sacrifices, qui reconnaissaient Minerve pour leur déesse, et, après lui avoir sacrifié, faisaient par la ville de véritables mascarades; chaque journée finissait par de joyeux festins. C. D—y.

QUINQUEFASCALIS, nom que portaient parfois dans l'empire romain les gouverneurs des provinces impériales, qu'ils fussent consulaires ou prétoriens, parce qu'ils avaient tous 5 licteurs. (*V.* Provinces.) G. L.-G.

QUINQUEGENTIANI, ligue de 5 peuples d'Afrique et de Numidie qui soutinrent l'usurpateur Julien, et que vainquit Maximien Hercule en 286.

QUINQUENNALES, magistrats municipaux dans l'empire Romain. (*V.* Quatuorviri.) G. L.-G.

QUINQUENNAUX (Jeux), *Quinquennales ludi*, jeux institués dans l'anc. Rome pour remercier les dieux de ce que l'empire était régi par Auguste. Un quindécemvir les présidait ; c'étaient probablement des jeux du Cirque. — jeux institués par Domitien, en l'honneur de Jupiter Capitolin, et qui étaient un concours de vers et de prose, en grec et en latin. L'empereur donnait des prix aux vainqueurs.

QUINQUÉVIRS, *Quinqueviri;* c'étaient 5 officiers subalternes de l'anc. Rome, chargés, avec les édiles, de la police de la ville; ils furent créés vers le commencement du VIe siècle.

QUINQUÉVIRS MENSAIRES, *Quinqueviri mensarii*, commissaires extraordinaires créés par les consuls, l'an 403 de Rome, pour arranger les affaires des débiteurs peu solvables.

QUINT, droit du 5e qu'on payait jadis, pour l'acquisition d'un fief, au seigneur dont ce fief était mouvant. Dans certaines localités, on payait en outre le *Requint*, qui était le 5e du Quint.

QUINTAL, anc. poids français de 100 livres (48 kil. 95). Le quintal métrique est de 100 kilog. — En Espagne et en Portugal, le quintal vaut 4 arrobes. (*V. ce mot.*)

QUINTANA (Manuel-José), poète espagnol, né à Madrid en 1772, m. en 1857. Tout en remplissant l'emploi d'agent fiscal de la junte du commerce et de la monnaie, il se fit connaître par des poésies détachées, que l'on réunit en 1802, et par 2 drames, *le Duc de Viseu*, 1801, dont le sujet est emprunté à l'histoire du Portugal, et *Pélage*, 1805, tragédie nationale. Nommé censeur des théâtres, il collabora à un journal intitulé *Variétés de science, de littérature et de beaux-arts*, et publia, en 1807, une suite d'excellentes biographies sous le titre de *Vidas de los Españoles celebres*. En 1808, il donna une précieuse *Collection de poésies espagnoles depuis Juan de Mena jusqu'à nos jours*, 3 vol., ainsi que des *Odes à l'Espagne libre*, et entreprit un journal, le *Semenario patriotico*. Pendant la guerre contre les Français, il fut employé supérieur de la secrétairerie générale de la junte centrale, secrétaire-rédacteur des décrets royaux, secrétaire chargé de l'interprétation des langues et membre de la junte supérieure de censure. Enfermé dans la forteresse de Pampelune après le retour de Ferdinand VII, il ne recouvra la liberté que sous le gouvernement constitutionnel de 1820. On lui rendit alors la place de secrétaire-interprète, et celle de membre consultatif de la junte de censure; en 1821, il reçut la présidence du conseil des études. Après la réaction de 1823, il se retira dans l'Estramadure, et ce ne fut qu'en 1829 qu'on l'appela à la junte du Muséum des sciences naturelles de Madrid. En 1830, il fit paraître un 2e vol. de ses *Biographies des Espagnols célèbres*. Il reprit en 1833 l'emploi de secrétaire-interprète, en 1836 la présidence de la direction des études, fut nommé sénateur, fut gouverneur de la reine Isabelle II de 1840 à 1843, et en 1855 fut solennellement couronné par cette reine, comme poète lauréat de l'Espagne. Quintana a continué avec éclat la tradition des anciens poètes espagnols. Son calme inaltérable au milieu des vicissitudes de la fortune le fit surnommer *le Chantre philosophe*.

V. Ticknor, *Hist. of the spanish literature*, t. III. B.

QUINTANA, v. d'Espagne (Badajoz); 4,627 hab.

QUINTANA, voie d'un camp romain, tirée transversalement après le campement de la 5e cohorte, d'où son nom.

QUINTANAR-DE-LA-ORDEN, v. d'Espagne, sur la Gijuela, prov. de Tolède; 7,299 hab. Lainages et savons.

QUINTE-CURCE (Q.-Curtius Rufus), historien ou plutôt rhéteur latin, écrivit, sous le règne de Claude, une histoire d'Alexandre le Grand en 10 livres, dont nous ne possédons que les huit derniers. C'est un ouvrage où l'auteur s'est plus préoccupé de faire briller son esprit que de démêler le faux d'avec le vrai; son but est tout littéraire; mais sa narration est pleine d'erreurs en géographie, en histoire et en stratégie; il parle d'une manière vague des saisons dans lesquelles sont arrivés les événements qu'il raconte, ne fait pas mention des années, ne les désigne même pas; cependant son style est élégant, ses peintures sont vives et vraies, et les caractères sont reproduits avec beaucoup de talent dans ses discours; c'est un mauvais historien, mais un narrateur plein de charme et d'intérêt. Quinte-Curce avoue lui-même dans les mots suivants n'avoir aucune prétention à la critique historique : *Utcumque sunt tradita incorrupta perferemus* (VII, 8, 11); et *Equidem plura transcribo quam credo* (IX, 1, 34).

Consulter surtout l'édit. de Hedicke, Berlin, 1867, et la trad. franç. de Vaugelas, 1653. — V. Teuffel, *Hist. de la litt. rom.*, § 252. G. L.-G.

QUINTIANUS STOA. *V.* Quinzano.

QUINTIENS (Prêtres). *V.* Luperques.

QUINTILIEN (Marcus-Fabius Quintilianus), célèbre rhéteur et critique latin, né à Calagurris (Espagne Tarraconaise) vers le commencement du règne de Claude, l'an 795 de Rome, 42 de J.-C., m. pendant le règne d'Adrien, vers l'an 120, fut conduit fort jeune à Rome, où il étudia sous les plus célèbres rhéteurs. Galba, nommé proconsul d'Espagne par Néron, emmena avec lui Quintilien, qu'il avait pris en amitié, et, devenu empereur, le nomma professeur public d'éloquence à Rome, avec appointements de 100,000 sesterces (25,000 fr.). Il avait alors environ 26 ans, sut donner à son enseignement un caractère d'utilité et vit la jeunesse se presser à ses leçons; il compta parmi ses auditeurs Pline le Jeune, et Adrien, qui plus tard le combla de faveurs et lui donna les ornements consulaires. Quintilien plaidait aussi au barreau, et n'y réussissait pas moins que dans l'enseignement. Sa réputation était si grande, que Domitien le choisit pour précepteur de ses petits-neveux. Il venait alors de quitter l'enseignement, après 20 ans d'exercice, et, sur les instances d'un libraire, s'était mis à rédiger le cours qu'il avait professé. Il en fit, sous le titre d'*Institution oratoire* (*Institutiones oratoriæ*), l'ouvrage auquel il doit aujourd'hui sa célébrité. C'est un traité en 12 livres, qui renferme un plan d'études complet pour former un orateur, depuis les premiers éléments de la grammaire jusqu'à l'art proprement dit, l'invention, la disposition, l'élocution, la prononciation, la mémoire, l'action, enfin les mœurs. La partie la plus précieuse de l'*Institutio oratoria* est le livre X, où l'auteur donne un catalogue de tous les écrivains dont la connaissance est indispensable au futur orateur. Le grand modèle de Quintilien, c'est toujours Cicéron; il dit à ce sujet : *Ille se profecisse sciat, cui Cicero valde placebit* (X, 1, 112). (*V.* Teuffel, *Hist. de la litt. rom.*, § 325.) Le style de Quintilien a une élégance remarquable, mais il est gâté par un peu d'affectation, de l'obscurité, une certaine froideur, et de temps en temps par les plus basses flatteries pour Domitien. Néanmoins l'ensemble de l'ouvrage conserve encore tant d'agrément, on y trouve de si bons préceptes, une critique si judicieuse, que Rollin, souhaitant que ce livre fût entre les mains de la jeunesse, en fit un abrégé pour les collèges. On doit encore à Quintilien, ou plutôt on lui attribue

64 *Déclamations,* qui sont plus probablement des exercices de ses élèves; les sujets en sont fort bizarres, et quelques morceaux brillants y sont comme étouffés sous une foule de défauts signalés par Quintilien lui-même dans son *Institution.* Beaucoup de critiques ont encore attribué à Quintilien le *Dialogue des orateurs,* regardé généralement aujourd'hui comme étant de Tacite. (*V. ce nom.*) Le *de Institutione oratoria* fut trouvé en 1419, par Poggio, dans l'abbaye de Saint-Gall.

Les principales éditions de Quintilien sont celles de Rome, 1470; des Alde, Venise, 1514; de Patisson, avec notes de Pithou, Paris, 1580; de Schrevelius et Gronovius, *cum notis variorum,* Leyde, 1665; de Rollin, 1715; de Burmann, Leyde, 1720, avec les *Annales Quintiliani* de Dodwell; de Capperonnier, Paris, 1725; de J.-M. Gesner, Gottingue, 1738; de Spalding et Zumpt, Leipz., 1798, 6 vol.; de Wolf, ibid., 1816; de Dussault, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, 1821-25, 7 vol., de Bonnell; de Halm (livre X), dans la collect. Teubner, etc. Il y a des trad. françaises: celle de Gedoyn, 1718, in-4°, souvent réimprimées en 4 ou 6 vol. in-12; de Ouisille, 1829-33, 6 vol., dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke; de L. Bauet, dans la collection Nisard.

C. D—Y et G. L.-G.

QUINTILIUS, nom d'une famille romaine dont la branche la plus connue est celle des Varus.

QUINTILLUS (MARCUS-AURELIUS-CLAUDIUS), commandait un corps de troupes près d'Aquilée; quand l'empereur Claude II, son frère, mourut en 270; il prit le titre d'Auguste, mais les légions l'abandonnèrent pour Aurélien. Il se fit ouvrir les veines, après 17 jours de règne.

QUINTIN, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Saint-Brieuc, près d'un étang qui alimente le Gouet; 3,331 hab. Trib. de commerce. Excellentes toiles, chapellerie, cuirs, cire, miel, bestiaux. — Érigé en duché en 1681 en faveur du maréchal de Lorges, dont il porta quelque temps le nom.

QUINTINIE (LA). *V.* LA QUINTINIE.

QUINTO, riv. de la république de La Plata, arrose les États de San-Luis et de Cordova et se perd dans un lac; cours de 320 kil.

QUINTUS DE SMYRNE, poète grec, né à Smyrne à une époque incertaine (on varie du Iᵉʳ au Vᵉ siècle ap. J.-C.), est auteur d'un poème épique en 14 chants, intitulé *la Suite d'Homère,* où sont racontés les événements qui se sont passés depuis la rançon d'Hector. Le poème se termine à la mort d'Ajax, fils d'Oïlée, expirant au sein des flots, victime du courroux de Minerve. Le XIIᵉ et le XIIIᵉ liv. racontent les événements qui font le sujet du IIᵉ liv. de l'*Énéide,* mais n'offrent guère d'autres qualités qu'une élégance assez commune; cependant la douleur de la femme de Laocoon est décrite en vers assez gracieux. La mort de Priam est racontée froidement. Les discours d'Ulysse et d'Ajax (Vᵉ liv.), au sujet des armes d'Achille, dont la mort est racontée au début du IIIᵉ liv., n'ont ni la force ni l'originalité qu'ils offrent dans Ovide. En général, ce poème, dont quelques parties ne sont pas sans mérite, pèche par la monotonie du style; la composition en est froide et peu originale. On croit que beaucoup de parties sont un abrégé des poèmes cycliques. Il a été découvert en Calabre, au XVᵉ siècle, par le cardinal Bessarion, ce qui a fait appeler l'auteur assez longtemps, mais improprement, Quintus *Calaber.*

Les meilleures éditions sont celles de Corn. de Pauw, Leyde, 1734, avec une version latine de Rhodomann; de Tychsen, 1807; de Lehrs, dans la collection Didot, 1840; de Koechly, 1850 et 1853. Il en existe une trad. française par Bouchaud, 1884, précédée d'une notice intéressante. — V. Sainte-Beuve, *Étude sur Virgile,* 1857, p. 371. P—T et S. RE.

QUINZANO (JEAN-FRANÇOIS CONTI, DIT), en latin *Quintianus,* poète latin moderne, né en [illegible] au village de Quinzano (Brescian), m. en 1557, fit ses études à Brescia, enseigna la jurisprudence à Padoue, passa en France, où il devint, par le crédit du cardinal d'Amboise, précepteur du duc d'Angoulême (depuis François Iᵉʳ), retourna occuper la chaire de belles-lettres de Padoue, qu'il échangea bientôt contre celle de Pavie, et fut couronné comme poète des mains de Louis XII à Milan. Il a laissé des *Poésies* variées, des *Dissertations* grammaticales et littéraires et des *Suppléments* à Quinte-Curce, Venise, 1537. Ses contemporains lui avaient donné le surnom grec de *Stoa* (Portique des Muses), à cause de sa facilité à versifier.

V. sa *Vie* par L. Cozzando, Brescia, 1694, et des *Mémoires anecdotiques et critiques sur sa vie et ses écrits,* par J. [illegible], 1777. B.

QUINZE-VINGTS, hôpital fondé par Louis IX à Paris, en 1254, pour 300 (15 fois 20) gentilshommes à qui les Sarrasins avaient crevé les yeux, et que le roi avait ramenés de la Palestine. Il fut bâti par Eudes de Montreuil entre le Louvre et le Palais-Royal, à l'endroit où étaient encore en 1852 les rues Saint-Nicaise, de Rohan et de Valois, remplacées aujourd'hui, en partie, par l'aile septentrionale du Louvre. Louis XVI le transféra, en 1779, dans l'anc. hôtel des Mousquetaires noirs, rue de Charenton. On y admit de [illegible] d'aveugles. La communauté [illegible] des Quinze-Vingts fut placée en 1412 [illegible] en France; elle fut supprimée en 1793. L'administration de l'hôpital fut donnée alors au département de la Seine; le Directoire le plaça, en 1797, dans les attributions du ministre de l'intérieur; la grande aumônerie en reprit la tutelle sous la Restauration. En 1830, il fut rendu au ministère de l'intérieur. (*V. l'Histoire des Quinze-Vingts,* par l'abbé J.-H. Prompsault, publiée par son frère, l'abbé J.-L. Prompsault.) — Pendant longtemps, en vertu d'un décret de l'Assemblée constituante, l'*Institution des jeunes aveugles* élevés par Valentin Haüy (*V. ce nom*) fut jointe aux Quinze-Vingts; une ordonnance royale de 1815 en fit un établissement à part, qui, en 1843, a été transféré sur le boulevard des Invalides; les jeunes garçons et les jeunes filles, dont la moitié, au moins, payent une pension annuelle de 1,000 fr., reçoivent dans cette institution une éducation technologique, musicale et intellectuelle, suivant leur condition et leurs aptitudes. B.

QUIPUS, instrument dont les anc. Péruviens se servaient pour fixer, comme avec l'écriture, la mémoire des faits et des événements, et en même temps pour supputer arithmétiquement. C'était une corde nattée, d'où partaient des fils plus ou moins fins, avec lesquels on faisait des nœuds simples et doubles. La longueur variait de 0ᵐ,30 à 2 m., et les fils ajoutés étaient de 0ᵐ,90, quelquefois moins. Des missionnaires trouvèrent à Lurin, sur la côte du Pérou, un *quipu* du poids de 6 kilog., orné de fils de différentes couleurs : un rouge, signifiant un guerrier ou la guerre; un jaune, de l'or; un blanc, la paix ou de l'argent, etc. En arithmétique, un nœud simple signifie 10; un double, 100; un triple, 1,000, et ainsi de suite. Les combinaisons roulaient sur les couleurs et la quantité de nœuds, ainsi que sur la longueur des fils et la manière dont ils étaient distancés entre eux. Dans les premiers âges, cette méthode ne servait qu'aux nombres; plus tard, les initiés purent, par ce moyen, raconter des histoires, faire connaître des décrets et transmettre à la postérité les événements importants arrivés dans l'empire. Alors le *quipu* servit de chronique, d'archives nationales, de registres de recensement de la population, des armes, des soldats, des comptes, et, dans chaque province, un *quipu camayoc* était chargé de cette manière de raconter les faits. B.

QUIQUENGROGNE, hameau (Aisne), arr. et à 15 kil. N.-E. de Vervins; env. 2,000 hab. Verrerie célèbre, datant de 1290.

QUIRIN (SAINT-), vge de l'Alsace-Lorraine, cercle et à 17 kil. S. de Sarrebourg; 1,182 hab. Célèbre manuf. de glaces coulées dans les plus grandes dimensions, verres de table et à vitres, cylindres, etc.

QUIRINAL (MONT). *V.* COLLINES DE ROME.

QUIRINUS, dieu des Sabins, analogue à l'Arès des Grecs, et représenté sous la forme d'une lance (*queir* en sabin). Romulus fut identifié avec lui, quand il eut été enlevé, dit-on, au milieu d'un orage, par Mars, son père. Quirinus était encore un surnom de Mars, de Jupiter et de Janus.

QUIRITES, titre officiel par lequel à Rome on s'adressait aux citoyens à l'intérieur de la ville. Les anciens tiraient ce mot soit de la ville sabine de *Cures,* soit du mot sabin *quiris* (lance) : ce titre n'aurait appartenu d'abord qu'aux membres de la tribu sabine des *Tatics* ou *Tatienses.* On regarde ce mot comme un substantif dérivé du mot *curia,* s'appliquant aux citoyens en tant qu'ils exercent leurs droits politiques. — Le droit civil romain se désigne par les mots *jus Quiritium;* ainsi la propriété légitime s'appelait *dominium ex jure Quiritium.*

G. L.-G.

QUIROGA (JOSEPH), missionnaire espagnol, né en 1707 à Lugo, m. en 1784, entra à l'École de la marine, fit plusieurs voyages sur mer, puis se fit jésuite et obtint d'aller prêcher l'Évangile en Amérique. Il reçut en même temps de Philippe V la mission de visiter les terres Magellaniques, afin de déterminer les points convenables à l'établissement d'un port. A son retour, il alla exposer à Rome l'état des missions dans le Paraguay. Le *Journal* de son voyage, rédigé sur ses observations et celles de ses compagnons par le P. Loçano, a été imprimé à la suite de l'*Histoire du Paraguay* de Charlevoix. B.

QUIROGA (ANTOINE), général espagnol, né en 1784 à Betanzos (Galice), m. en 1841, servit d'abord sur mer, entra dans l'armée de terre en 1808, fut colonel en 1811, comparut en 1815 devant un conseil de guerre comme complice de Porlier (*V. ce nom*), fut acquitté, trempa aussi dans le complot de l'Abisbal, prit part à l'insurrection de l'île de Léon en 1820, reçut le gouvernement de la Galice, défendit la Corogne contre les Français en 1823, s'enfuit en Angleterre, ne reparut qu'après la mort de Ferdinand VII, en 1833, et fut alors abandonné par les progressistes qui le jugeaient trop modéré; il mourut dans l'oubli.

QUIROS (PEDRO-FERNANDEZ DE), navigateur espagnol, né vers le milieu du XVIᵉ siècle, m. en [illegible] pour le commerce, accompagna [illegible] entreprise en qualité de pilote. [illegible] le commandement à sa mort et conduisit les restes de l'escadre

à Manille, au Mexique et au Pérou. Le vice-roi de ce pays lui ayant refusé son aide, il retourna en Espagne. Philippe III lui accorda de faire construire 2 vaisseaux à Callao, pour aller à la recherche des Terres australes. Il partit en 1605, et découvrit l'île *Dezana* (l'*Osnabrugh* de Wallis), le *Boudoir* de Bougainville, la *Maitea* de Cook), les îles *Otahiti*, *Sagittaria*, *Gente-Hermosa*, *Taumaco*, *Tucopia*, *Nuestra-Senora de la Luz*, et la *Terre australe du Saint-Esprit* (Nouvelles-Hébrides). Un Mémoire qu'il adressa sur ses découvertes à Philippe III parut à Séville, 1610, fut publié en latin à Amsterdam sous le titre de *P.-F. Quiros narratio de Terra australi incognita*, 1613, et traduit en français sous celui de : *Copie de la requête présentée au roi d'Espagne par le capitaine P.-F. de Quiros sur la 5e partie du monde, appelée Terre australe incognue*.

QUIROS (ARCHIPEL DE), nom donné par quelques géographes aux Nouvelles-Hébrides. (*V. ce mot.*)

QUISISANA, brg du roy. d'Italie, au S. de Castellamare, prov. de Naples. Chantier de la marine royale. Château royal.

QUISSAC, ch.-l. de cant. (Gard), arr. du Vigan, sur la rive g. de la Vidourle; 1,531 hab. Hospice. Bonneterie et fleurets.

QUITA (DOMINGO DOS REIS), poète portugais, né en 1728, m. en 1770, n'avait eu encore d'autre instruction que la lecture du Camoëns et de Lobo, quand la mort de son père l'obligea de se mettre en apprentissage chez un barbier; il apprit seul le français, l'italien, l'espagnol, et cultiva en secret la poésie. Le comte de Sao-Lorenzo le tira de l'obscurité. Quita a composé des sonnets, des élégies, des idylles, et 5 tragédies (en collaboration avec Pedegache), dont la meilleure est *Inez de Castro*. Sa versification, élégante et facile, est sans originalité. Le recueil de ses Œuvres forme 2 vol.

QUITO, cap. de la république de l'Équateur (jadis du roy. de Quito), dans la Cordillère des Andes, près et à l'E. du volcan de Pichincha, et près de ceux de Cotopaxi et de Cayambé, à 1,200 kil. N. de Lima, à 2,908 m. d'altitude, au pied du Pichincha dont les derniers ravins s'étendent dans la ville, par 0° 14' lat. S., et 81° 5' long. O.; 80,000 hab. Ch.-l. du dép. de l'Équateur. Archevêché, cour suprême, université, collége, séminaire, bibliothèque. Palais du gvt de la Plaza Mayor. Ville mal bâtie et sur un terrain très inégal; on remarque pourtant ses places, ses églises, ses couvents, ses hôpitaux. Industrie en progrès; fabr. de gros draps, flanelles, dentelles, tapis, manteaux, coussins, matelas en caoutchouc. Le commerce est assez actif. Climat délicieux oscillant entre 11° et 13°. Les Espagnols prirent Quito en 1533; elle fut comprise d'abord dans le Pérou, puis en 1718 dans la Nouvelle-Grenade, en 1819 dans la république de Colombie, et en 1831 dans celle de l'Équateur. Le 4 février 1797, un violent tremblement de terre et une éruption du Pichincha, dont toute la campagne voisine fut bouleversée, épargnèrent Quito, qui célèbre annuellement 2 fêtes à la Ste Vierge en souvenir de son salut.

QUITO (ROYAUME DE), anc. audience de la Nouvelle-Grenade. Comprise dans la partie S.-O. de la Colombie, elle y forma les départements de l'Assuay, de Guayaquil et de l'Équateur, c.-à-d. à peu près toute la république actuelle de l'Équateur. (*V. ce mot.*)

QUIXAMA, district de la Basse-Guinée, entre les riv. Coanza et Donga. Sol très montagneux. Produits : sel, cire.

QUIXOS-ET-MACAS, anc. région de la Nouvelle-Grenade, ainsi nommée des deux peuplades indigènes qui l'habitent, ch.-l. Macas ou Sevilla-del-Oro. Elle est aujourd'hui comprise dans la république de l'Équateur, et répartie entre les départements de l'Équateur et de l'Assuay.

QOUARAH. *V.* NIGER.

QVALOE, c.-à-d. *île des Baleines*, île de la mer Glaciale, sur les côtes de la Norvége; 24 kil. sur 12. Ch.-l. Hammerfest, sur la côte O. — Le soleil y demeure 2 mois au-dessus de l'horizon.

QVARKEN, détroit du golfe de Botnie, formé par le rapprochement des côtes de la Suède et de la Finlande, entre l'île Holmoe au N.-O., et l'île Bioerkoe au S.-O.

R

RAAB, anc. *Arrabona*, *Javarinum* ou *Jaurinum* en latin moderne, *Gyor* en hongrois, v. forte de Hongrie, ch.-l. du comitat de son nom, au confluent de la Raab, de la Rabnitz et du Danube; 20,981 hab. Évêché; Académie; séminaire; plusieurs gymnases. C'est une ville bien bâtie; cathédrale et palais épiscopal remarquables; antiquités romaines. Navigation et commerce considérable avec l'Autriche, l'Italie, etc., notamment en vins et en grains. Raab était déjà un poste militaire sous les Romains; les Turcs l'occupèrent de 1591 à 1598. Les Français, commandés par Eugène de Beauharnais, y battirent l'archiduc Jean, le 14 juin 1809. — Le comitat de Raab a 1,381 kil. carr., et 109,493 hab. L'agriculture est sa principale richesse.

RAAB, *Arabo*, *Arrabona*, en hongrois *Raba*, riv. de l'Autriche-Hongrie. Elle prend sa source en Styrie, à 5 kil. N.-O. de Passail (Grætz); cours de 255 kil., par les comitats d'Eisenburg, d'Œdenburg, et de Raab (Hongrie), où elle se jette dans le Danube à Raab. Elle reçoit la Pinka, la Guns, la Rabnitz à g., la Marczal à dr.

RAAZA, île d'Écosse, une des Hébrides, à l'O. de Skye; 648 hect. Sol montagneux. Élève de bétail.

RABAN MAUR (RABANUS MAURUS ou MAGNENTIUS), né à Mayence en 776, m. en 856, fit ses premières études à l'abbaye de Fulda, alla les compléter sous Alcuin à celles de Saint-Martin de Tours, où il professa lui-même la grammaire et la philosophie, fut ordonné prêtre à son retour à Fulda en 814, et y ouvrit une école qui devint la plus célèbre de la Germanie. Élu abbé en 822, il s'était démis de son titre pour aller vivre dans la solitude, lorsque, 5 ans après, en 827, il fut appelé à l'évêché de Mayence. Il tint plusieurs synodes pour remédier aux abus qui s'étaient glissés dans son diocèse, s'interposa entre Louis le Débonnaire et ses fils rebelles, déploya une grande sévérité contre Gotteschalk (*V. ce nom*), et fit preuve d'une charité sans bornes pendant une famine qui désola Mayence en 850. Ses Œuvres, publiées à Cologne, 1627, 3 vol. in-fol., contiennent des *Commentaires sur l'Écriture sainte*, des traités de l'*Institution des clercs et des cérémonies de l'Église*, le plus utile et le plus intéressant de ses ouvrages, le *Calendrier ecclésiastique*, la *Vue de Dieu*, des *Homélies*, un livre d'*Étymologies*, une *Grammaire*, un traité de l'*Invention des langues*, enfin des poésies. On lui a attribué le *Veni Creator*, etc. Vienne et Munich ont de lui, en manuscrit, un *Glossaire théotistique*.

V. J.-F. Dahlens, *de Vita ac doctrina Rabani*, Iena, 1724, et l'*Hist. littér. de la France*, t. V. B.

RABASTENS, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. de Gaillac, sur la rive dr. du Tarn; 5,161 hab. Fabr. de toiles de chanvre, chapeaux, poterie. Comm. de grains. Antiquités gauloises et romaines aux environs.

RABATH, v. forte de l'anc. roy de Fez, aujourd'hui empire du Maroc, sur la rive g. et à l'embouchure du Bouregreb dans l'océan Atlantique, vis-à-vis Salé; par 34° 5' lat. N., et 9° 3' long. O.; environ 30,000 hab., dont beaucoup de Juifs. Fabr. de tapis, lainages, cotonnades, maroquin, babouches, etc. Export. de laines, céréales, bestiaux, cire, écorces, planches de thuya, etc. Son commerce diminue depuis que les Européens se sont établis à Casablanca.

RABAUT (PAUL), pasteur de l'Église protestante de Nîmes, né à Bédarieux en 1718, m. en 1795, montra un zèle ardent pour sa croyance et un dévouement sans bornes à ses coreligionnaires. Sa tête était mise à prix, il osa se présenter au marquis de Paulmy, et lui remettre, en se nommant, un Mémoire qu'il adressait au roi en faveur des protestants. Cet acte de courage lui valut un adoucissement à leur sort. D'après les papiers qu'il laissa, M. Ch. Coquerel a composé une *Histoire des Églises du désert*, où l'on trouve une correspondance avec les ministres de Louis XVI sur la restitution de l'état civil aux protestants. B.

RABAUT-SAINT-ÉTIENNE (JEAN-PAUL), fils du précédent, né à Nîmes en 1743, m. en 1793, fut, comme son père, ministre protestant, et adopta avec ardeur les principes de la Révolution. Député du tiers état de Nîmes à l'Assemblée constituante, il eut une grande part à l'acte constitutionnel, fit décréter l'établissement d'un seul corps législatif, vota pour le *veto suspensif*, et s'occupa surtout des lois sur la garde nationale, la gendarmerie, les assignats, etc. Envoyé à la Convention par le département de l'Aube, il combattit la mise en

jugement de Louis XVI, vota pour l'appel au peuple, pour la détention jusqu'à la paix et en faveur du sursis, fut membre de la commission girondine des Douze chargée de surveiller le tribunal révolutionnaire, se vit enveloppé dans la proscription de son parti, se cacha, fut découvert et périt sur l'échafaud, le 5 déc. 1793.

On lui doit : *Lettres à Bailly sur l'histoire primitive de la Grèce*, 1787 ; *Considérations sur les intérêts du tiers état*, 1788 ; *Précis de l'histoire de la Révolution française*, 1791, depuis 1789 jusqu'à la fin de l'Assemblée constituante, etc. B.

RABAUT-POMMIER (Jacques-Antoine), frère du précédent, né à Nîmes en 1744, m. en 1820, ministre protestant, fut député du Gard à la Convention, vota la mort de Louis XVI avec sursis, attaqua vivement les Montagnards, fut un des 73 députés arrêtés par Robespierre et relâchés après sa chute, devint sous-préfet du Vigan, puis pasteur à Paris en 1803, fut exilé en 1816 comme régicide et obtint de rentrer en France 2 ans après. On a prétendu qu'il connaissait la vaccine dès 1784, avant que les Anglais eussent rien écrit sur cette découverte. B.

RABAUT-DUPUIS, frère des deux précédents, négociant à Nîmes, fut proscrit, en 1793, comme fédéraliste, parvint à sortir de France, siégea au conseil des Anciens en 1797, au Corps législatif en 1799, était président de cette assemblée quand elle vota le consulat à vie, en 1802, fut conseiller de préfecture dans le département du Gard en 1803, et mourut en 1808. B.

RABBATH-AMMON, v. des Ammonites. (*V.* Ammon.)

RABBATH-MOAB, cap. des Moabites, à l'E. de la mer Morte, près de la rive g. de l'Arnon ; auj. *Rabbah*, à 100 kil. S.-E. de Jérusalem.

RABBE (Alphonse), littérateur, né en 1786 à Riez (Basses-Pyrénées), m. en 1830, entra dans l'administration de l'armée d'Espagne sous Napoléon Ier, fut ensuite avocat à Aix, et subit, pour ses opinions libérales, plusieurs emprisonnements sous la Restauration. On a de lui des *Résumés de l'histoire de Russie*, — *du Portugal*, — *de l'Espagne*, et une *Histoire d'Alexandre Ier, empereur de Russie*, 1826. Il commença, en 1829, la *Biographie des contemporains*, avec Boisjolin et Sainte-Preuve, 4 vol., et 1 vol. de Supplément, 1834.

RABBIN (en hébreu et en arabe *rabbi*, seigneur), titre donné par les Juifs aux savants, et surtout à ceux qui sont versés dans la connaissance et l'interprétation de la loi. On appelle *rabbinique* ou hébreu moderne la langue établie par les rabbins d'Espagne, et qui fut bientôt étudiée en Italie, en France et en Allemagne. Les caractères de l'écriture rabbinique sont beaucoup plus arrondis et plus cursifs que ceux de l'ancien hébreu ; on y rencontre aussi plusieurs abréviations. D.

RABBINISTES. *V.* Talmud.

RABDOMANCIE, divination au moyen de baguettes, pour découvrir soit les sources d'eau, soit des trésors enfouis, soit des mines de métaux précieux.

RABELAIS (François), né à Chinon, en 1495 et non en 1483, m. en 1553, était fils d'un apothicaire ou d'un aubergiste à l'enseigne de *la Lamproie*. Par la volonté de son père, il entra chez les cordeliers à Fontenay-le-Comte, fut ordonné prêtre vers 1519, étudia les langues anciennes avec ardeur, se rendit suspect à ses confrères par son ardeur à l'étude, vit ses livres confisqués, fut même emprisonné dans le monastère, d'où il réussit à s'enfuir avec son compagnon d'études, P. Lamy. Rien ne confirme l'authenticité des anecdotes burlesques dont ses biographes ont rempli cette partie de son histoire. Ce qui est certain, c'est que l'on demanda pour lui et qu'il obtint de Clément VII un indult qui lui permit de passer dans l'ordre de Saint-Benoît à Maillezais ; mais, ne s'accommodant pas mieux là de la vie claustrale, il quitta le couvent sans autorisation, trouva un asile au château de Ligugé, près de Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezais, passa probablement quelques années dans les universités de Paris et de [illegible] entre 1524 et 1530, alla étudier la médecine à Montpellier en 1530, fut, de 1532 à 1534, médecin de l'Hôtel-Dieu à Lyon, [illegible] *Aphorismes d'Hippocrate* et d'autres [illegible]. Le cardinal Jean du Bellay se l'attacha [illegible], et l'emmena 2 fois à Rome, en 1534 et en 1536. C'est alors qu'il adressa au pape Paul III une très humble supplique pour être absous des censures canoniques qu'il avait encourues. Le pape y consentit et l'autorisa, le 17 janv. 1536, à [illegible] de bénédictin, sans [illegible] à l'exercice de la médecine. Revenu à Montpellier, [illegible] en 1537, fut député [illegible] [illegible] de ce [illegible] qui s'est perpétué jusqu'à notre époque. Ce fut alors sans doute

que Rabelais composa et commença de publier *les Faits et Dits du géant Gargantua et de son fils Pantagruel*, roman satirique et allégorique en 5 livres, dirigé contre les moines, les princes, les rois, et toute espèce d'autorité politique ou religieuse. L'auteur, qui connaissait le monde ancien par les livres, et le monde contemporain par ses voyages, génie d'une trempe et d'une originalité extraordinaires, se joue de la science et s'attaque aux abus par d'intarissables railleries. Les deux premiers livres parurent sous le nom d'*Alcofribas Nasier*, anagramme de François Rabelais. Il publia le 3e sous son nom véritable, avec privilège du roi, en 1545. Le cardinal Du Bellay lui avait donné un canonicat dans l'abbaye de Saint-Maur-les-Fossés. La mort de François Ier enleva tout crédit à son protecteur ; et Rabelais, qui pouvait craindre le sort de son ami Dolet, se réfugia d'abord à Metz, peut-être à Grenoble, et certainement à Rome, où il se trouvait en 1550. De retour en France, il sut se concilier les Guises et le roi Henri II, obtint, le 18 janv. 1551, la cure de Meudon près de Paris, qu'il administra, paraît-il, d'une manière irréprochable et à la grande satisfaction de ses paroissiens. Il la résigna, ainsi qu'un autre bénéfice qu'il possédait dans le diocèse du Mans, le 9 fév. 1553, quelques jours avant de publier le 4e livre de Pantagruel, dédié au cardinal de Châtillon. Il mourut la même année à Paris, rue des Jardins-Saint-Paul, dans les sentiments d'une piété sincère, selon le témoignage de Colletet, et fut enterré dans le cimetière de la paroisse Saint-Paul, au pied d'un grand arbre que l'on montrait encore un siècle plus tard. Au milieu du chaos des fantaisies et des allusions, du bon sens et des folies, des pensées délicates et des obscurités qui foisonnent dans *Gargantua* et dans *Pantagruel*, les commentateurs se sont mis l'esprit à la torture pour retrouver les personnages contemporains sous les noms de fantaisie dont l'auteur les affuble ; ils ont fait de *Gargantua* François Ier, de *Grandgousier* Louis XII, de *Pantagruel* Henri II, de *Picrochole* Maximilien Sforza, de *Gargamelle* Anne de Bretagne, de *Badebec* la reine Claude, de *Grande Jument de Gargantua* Diane de Poitiers, de *Panurge* le cardinal de Lorraine, etc. Le jugement de La Bruyère sur Rabelais a été dicté par la raison : « Où Rabelais est mauvais, il passe bien loin au delà du pire ; c'est le charme de la canaille. Où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent, et il peut être un mets des plus délicats. » Rabelais lui-même recommande à ceux qui le lisent « d'ouvrir la boîte pour en tirer la drogue, et de briser l'os pour en sucer la moelle. » Si Rabelais est digne d'être étudié, c'est surtout sous le rapport philosophique et comme l'un des pères de notre idiome. Une statue lui a été élevée à Chinon.

On a plus de 60 éditions de son roman. La 1re connue avec date est celle de Lyon, 1533, et ne contient que le 1er livre. Les quatre furent imprimés ensemble en 1553. Le 5e vit le jour avec les précédents en 1558, Lyon. Parmi les éditions postérieures, on peut citer celles d'Amsterdam, 1711 et 1741, avec remarques de Le Duchat et de La Monnoye, 3 vol. in-4o ; de Paris, par De l'Aulnay, 1833, 3 vol. ; l'édition dite *Variorum*, par Esmangart et Johanneau, 1823-26, 9 vol. ; celles du bibliophile Jacob (Lacroix), 1842, in-12 ; Burgaud des Marets et Rathery, 1857, 2 vol. in-18 ; la magnifique édit. illustrée par Gustave Doré, 2 vol. in-fol. On doit encore citer de Rabelais le recueil de ses *Lettres* latines et françaises, 1651, in-12, et 1710. On a conservé sa trad. latine des *Aphorismes d'Hippocrate*, quelques autres écrits scientifiques et en latin la *Sciomachie*, récit des fêtes données à Rome en 1549. — Sur la vie et les écrits de Rabelais, V. Delécluze, *F. Rabelais*, 1841 ; E. Noel, *Rabelais*, *légendes françaises*, 1859, in-18 ; P. Lacroix, *Rabelais, sa vie et ses œuvres*, 1859, in-16, *Notice biographique*, en tête de l'édition Burgaud des Marets et Rathery. — V. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III. J. T. et X.

RABENER (Gottlieb-Guill.), satirique allemand, né à Wachau près de Leipzig en 1714, m. en 1771, étudia à Meissen et à Leipzig, et occupa divers emplois dans les finances. Ses Œuvres, réunies à Leipzig, 1777, 6 vol., et à Stuttgard, 1840, 4 vol., attestent une grande connaissance des hommes et de leurs travers ; sans amertume et sans misanthropie, il a une richesse d'idées et une variété de tons et de tournures qui l'ont fait comparer à La Bruyère. Quelques-unes de ses œuvres ont été traduites en français : *Satires*, par Boispreaux (Dujardin), 1754, 2 vol. in-12 ; ces satires, à l'exception d'une seule, ont été écrites en prose ; *Mémoires amusants, récréatifs et satiriques*, 1776, 4 vol. in-12, *Oseries, ou le Nouvel Abélard*, comédie, par Cailleau, 1761, in-12, diverses *Lettres satiriques*, dans *le Choix de poésies allemandes* par Hubert, t. IV.

V. Gervinus, *Histoire de la littér. nationale*, t. IV.

RABIRIUS (Caïus), chevalier romain, accusé par Labiénus d'avoir assassiné le tribun du peuple Saturninus, l'an 653 de Rome, fut défendu par Cicéron, consul, l'an 690, et sauvé, parce que le préteur qui présidait leva la séance, sous prétexte d'augures défavorables. Nous avons le plaidoyer de Cicéron *Pro Rabirio*.

RABIRIUS (Caïus), surnommé *Postumus*, fut accusé de concussion comme détenteur de [illegible] Gabinius s'était fait donner par le roi [illegible], pour le rétablir sur le trône. Cicéron [illegible] de Rome, et le fit absoudre ; nous avons son plaidoyer.

RABIRIUS (CAÏUS), poète épique latin, du siècle d'Auguste, que [illegible] nomme à côté de Virgile. On croit qu'il avait chanté la bataille d'Actium. On regarde comme faisant partie de ce poème un morceau d'un ouvrage *de Bello Actiaco* ou *Alexandrino*, trouvé dans les papyrus d'Herculanum; d'autres ont rapporté, avec moins de vraisemblance, ce fragment à un panégyrique d'Auguste par Varius. Il a été publié par Kreyssig, Schneeberg, 1814, et, avec traduction et commentaires italiens, par Montanari, Forli, 1830-34. Rabirius a aussi été rangé parmi les satiriques, sur la foi de Fulgence (*de Prisco sermone*). D—R.

RABIRIUS, architecte de Domitien, passa pour un des plus habiles de son temps, bâtit sur le mont Palatin la magnifique maison de cet empereur, réédifia peut-être le Capitole, et éleva sans doute beaucoup d'autres monuments.

RABOU (CHARLES-FÉLIX-HENRI), romancier, né à Paris en 1803, m. en 1870, quitta le barreau pour la presse quotidienne et le roman-feuilleton, et fut un des fondateurs de la *Revue de Paris*. Il a publié : *l'Histoire de tout le monde*, sous le pseudonyme d'Émile de Palman, 1829, 3 vol.; *Contes bruns pour une tête à l'envers*, en collaboration avec Balzac et Philarète Chasles, 1831; *Louison d'Arquien*, 1840; *le Pauvre de Montlhéry*, 1842; *le Capitaine Lambert*, 1843, 2 vol.; *la Reine d'un jour*, 1845, 3 vol.; *l'Allée des veuves*, 1846; *le Cabinet noir*, 1856, 5 vol.; *la Fille sanglante*, 1857, 4 vol.; *le Marquis de Lupiano*, 1858, 5 vol.; *les Tribulations et Métamorphoses posthumes de maître Fabricius*, 1860, etc. Balzac le chargea d'achever un certain nombre de ses romans : *le Député d'Arcis*, 1854, 4 vol.; *le Comte de Sallenave*, 1855, 5 vol.; *la Famille Beauvisage*, 1855, 4 vol.; *les Petits Bourgeois de Paris*, 1856-57, 8 vol.

RABUTIN. V. BUSSY.

RACALMUTO, v. de Sicile, prov. de Girgenti; 13,265 hab. Sel, soufre, mercure, plâtre. Château bâti au XIVe siècle.

RACAN (HONORÉ DE **BUEIL**, MARQUIS DE), poète, né à la Roche-Racan (Touraine) en 1589, m. en 1670, donna à la langue poétique une harmonie et une grâce naturelle qu'on ne connaissait pas alors. Fils d'un maréchal de camp, il le devint lui-même, après avoir débuté comme page d'Henri IV, et servit contre La Rochelle en 1628. Sa liaison avec Malherbe éveilla son talent; il composa des *Bergeries* et des *Odes*, où la vérité du sentiment s'empreint souvent d'une teinte mélancolique. Toutefois l'admiration de ses contemporains alla un peu trop loin. Racan fit partie de l'Académie française dès sa création, en 1635, et sa harangue de réception fut un ingénieux discours contre les sciences. Sur la fin de sa vie, il paraphrasa les *Psaumes*; mais ses *Poésies chrétiennes* et ses *Odes sacrées* sont très faibles. On a de lui d'intéressants *Mémoires pour la vie de Malherbe*, 1651, et des *Lettres diverses*.

Ses *Œuvres* ont été publiées en 1724, 2 vol. in-12; et en 1857 par M. T. de Latour, avec une *Notice* sur l'auteur par M. A. de Latour, 2 vol. in-12. G. L.

RACCA, *Nicephorium*, v. de la Turquie d'Asie (Al-Djézirèh), dans la prov. d'Alep, sur l'Euphrate; 8,000 hab. Fondée par Alexandre le Grand et embellie par Haroun-al-Raschid, qui s'y bâtit un palais aujourd'hui ruiné.

RACCONIGI, v. du roy. d'Italie, prov. de Coni, sur la Maira; 9,675 hab. Château et parc royal. Collège militaire. Filature et tisseries de soie.

RACE (CAP). V. TERRE-NEUVE.

RACES HUMAINES. Indépendamment de la division la plus commune en 5 races (division adoptée pour la première fois par Blumenbach : *de Generis humani varietate nativa dissertatio inauguralis*, Gœttingue, 1775), la race noire ou éthiopienne, la race cuivrée ou américaine, la race olivâtre ou malaie, la race jaune ou mongolique, la race blanche ou caucasique, bien d'autres subdivisions ont été proposées. Cuvier et Lacépède n'admettent que 3 races et rattachent à la race jaune les races américaine et malaie. Hæckel, jugeant que l'hérédité conserve bien mieux la nature des cheveux, choisit ce signe de race, moins trompeur que la forme du crâne et que les langues même, et divise le genre humain en 12 espèces, qui se subdivisent en 36 races. De ces douze espèces il y en a 4 inférieures, à cheveux laineux (Papous, Hottentots, Cafres et Nègres proprement dits) et 8 supérieures à barbe touffue, dont 5 à chevelure lisse et droite (Dravidiens de Ceylan et du Dekhan, Nubiens, Méditerranéens, ces derniers se subdivisant en Caucasiens, Basques, Sémites et Indo-Germains).

La division en 5 races nous semblant la plus simple et se basant d'ailleurs sur des caractères extérieurs très dissemblables et très saisissables, c'est celle là que nous adopterons en faisant remarquer toutefois qu'il y a bien des nuances intermédiaires et que les caractères de races sont souvent effacés, fondus les uns dans les autres, au point qu'une délimitation rigoureuse n'est plus possible.

Les caractères extérieurs qui distinguent chaque race sont les suivants : 1° *race blanche ou caucasique* (ainsi dénommée par Cuvier, qui lui attribuait pour berceau la région du Caucase). [illegible] de l'Asie, presque toute l'Europe, le nord et le nord-est de l'Afrique. Elle offre un type principal et diverses sous-types. Ce qui caractérise ce type principal, c'est le teint toujours blanc chez les enfants, des cheveux longs, lisses et souples, noirs, châtains ou blonds, rarement roux, une face ovale à contour régulier, un front haut et bombé, des yeux bien ouverts, les paupières fendues horizontalement, un nez plus saillant que large, une bouche moyenne, des lèvres vermeilles peu épaisses, des dents droites, serrées, le menton petit et un peu saillant. La taille est généralement assez élevée, les membres bien proportionnés. — Parmi les sous-types nous signalerons : l'Hindou, faiblement représenté aujourd'hui par les brahmanes des bords du Gange (front haut, face ovale, yeux horizontaux, nez saillant, [illegible], teint blanc mais bronzé par le soleil); le Tzigane (teint [illegible], cheveux noir de jais, visage allongé, front étroit et fuyant, bouche petite, dents blanches); l'Iranien, représenté par les Tadjicks de la Perse, les Parsis, les Arméniens, les Kourdes, les Géorgiens (taille moyenne, visage ovale, traits réguliers, bouche grande, teint blanc rosé); le Berber, dans l'Afrique septentrionale (taille élevée, cheveux noirs et droits assez abondants, visage moins allongé que celui de l'Arabe, oreilles écartées de la tête); le Sémite (front droit peu élevé, yeux en amande, nez aquilin, bouche grande, lèvres épaisses, chevelure et barbe abondantes).

2° *Race jaune ou mongolique*, qui couvre une vaste partie du nord de l'Europe, l'est, le centre et le nord de l'Asie, sauf quelques régions occupées par la race boréale. Ce type offre un crâne qui vu de haut semble presque carré, et de côté presque pyramidal; visage aplati, plus large à la hauteur des pommettes; yeux petits, très écartés, paupières bridées et obliques; bouche grande, lèvres épaisses, menton court. Le teint est d'un blanc jaunâtre, couleur de blé tirant plus ou moins sur le brun; le corps est trapu, la taille ordinairement courte.

3° *Race olivâtre ou malaie*. C'est une race secondaire formée d'un mélange d'éléments sémitiques et mongols avec des noirs. Aussi est-il difficile de dégager le type malai au milieu des mélanges qui différencient les individus. On admet 3 types principaux : 1° le Malais, 2° le Battak, 3° le Polynésien ou Kanak (dans les îles Sandwich, *kanak* veut dire homme). — Le Malais a la peau d'un brun clair, quelquefois cuivrée; le crâne rappelle le crâne caucasien, un peu aplati inférieurement. Cheveux abondants, noirs, souples et bouclés, front assez haut, un peu en saillie, yeux noirs, bien fendus, assez ouverts mais non obliques, nez un peu élargi aux narines, lèvres grosses et saillantes. La taille est petite, les membres sont grêles. — Le Battak est mieux bâti, plus grand et plus musclé; cheveux lisses, fins et noirs, nez droit et mince, visage allongé, bouche petite, lèvres assez fines. — Le Polynésien a les cheveux d'un noir bleuâtre qui deviennent bouclés par le croisement; le teint est basané, jaunâtre, la taille très élevée. La face, dans son ensemble, n'est pas aplatie, mais ovale. Il y aurait aussi à signaler dans la Mélanésie, sauf l'Australie, la race papoue : cheveux noirs, secs et crépus, barbe et système pileux très développés, peau de couleur noire ou chocolat foncé, front étroit à la base, yeux enfoncés; nez large et gros avec pointe qui dépasse les narines, bouche grande, lèvres épaisses. La taille est petite, mais le corps est robuste sauf aux extrémités.

4° *Race cuivrée ou américaine*, qui peuple les deux Amériques, sauf l'extrême nord et les pays peuplés par les Européens. Elle ressemble à la race mongole par la couleur de la peau variant du jaune sale au brun olivâtre et au rouge cuivré, par les cheveux longs, lisses et d'un noir mat, par les pommettes très saillantes et par les yeux obliques. La barbe et les poils sont rares, le nez est fort, proéminent, aquilin; les mâchoires sont lourdes, la bouche grande, le corps musculeux et bien proportionné, la taille élevée.

5° *Race noire ou éthiopienne*, très nombreuse en Afrique et aussi en Amérique, où elle a été transportée par force. Le crâne est osseux, épais, fortement comprimé des deux côtés, le front est étroit et fuyant, les yeux à fleur de tête, les paupières peu fendues, le nez large, la bouche grande, les lèvres épaisses. Le teint varie du gris cendré au noir de jais. La taille est variable, mais généralement assez élevée. C'est là le type nègre entendu dans son acception la plus générale; il faut y rattacher la race foulbe, la race cafre ou bantou et la race hottentote. — Le Foulbe (au sud du Sahara, du Sénégal au Darfour) a les cheveux noirs crépus, mais non laineux, la barbe fournie, précoce; la peau rouge couleur cuivre, le front élevé, les yeux grands et noirs, le nez long, la bouche moyenne, la taille élevée, les membres bien proportionnés. — Le Cafre (du Zambèze au pays des Hottentots) a la peau très foncée, le visage étroit et allongé, la barbe épaisse, le front haut, le nez saillant,

le menton moyen et pointu. Les membres sont mieux développés que chez le Nègre. — Enfin le Hottentot (au sud de l'Afrique) a des cheveux noirs, laineux, insérés par petites touffes, la peau d'un jaune brun ou gris, la mâchoire très proéminente, le front étroit et bombé, la face plate, le nez affreusement épaté, les lèvres fortes et saillantes. La taille est élevée, les extrémités sont faibles. Nous devons citer enfin la *race boréale* ou *ougro-sibérienne* (nord-est de l'Asie, nord-ouest et nord de l'Amérique septentrionale). Le type le plus pur se rencontre au Groënland : cheveux noir de jais, durs, rares, barbe à peu près nulle, peau gris clair, foncée ou rougâtre. La face est plate, creusée même près des narines, pommettes saillantes, yeux noirs, enfoncés, paupières à peine fendues, nez large, petit, bouche large et béante. Le corps est trapu, les épaules larges, les membres épais, les mains et les pieds petits.

Race blanche ou caucasique. L'importance historique et géographique des races ne dépend pas seulement du nombre, mais encore et surtout de leurs qualités respectives et de leur génie; la race blanche ou caucasique est incontestablement la mieux douée, et l'on ne saurait limiter ses progrès dans la marche qu'elle poursuit par instinct et par éducation. Elle a été de bonne heure partagée en deux grandes familles qui subsistent encore : la famille sémitique ou *syro-arabe*, la famille *japhétique* ou *indo-européenne*. — Les Sémites comprenaient dans l'ancien monde les Hébreux, les Arabes, et bien d'autres populations issues sans doute du mélange de la famille sémitique avec des races étrangères, les Chananéens, les Phéniciens venus en Syrie des bords de la mer Rouge, les Amalécites, toutes ces tribus que la Bible nous montre en guerre perpétuelle contre Israël, leur voisin; l'Égypte elle-même ne fut qu'un mélange de populations sémitiques et chamitiques. Nous retrouvons encore les Sémites dans les grandes monarchies de Ninive et de Babylone, mais sans que leur part d'influence puisse être exactement fixée. Ce sont des tribus sémitiques que l'on désigne en Afrique sous le nom de *Bédouins* ou nomades; d'autres, en sens inverse, allèrent dans le Béloutchistan se croiser avec les Afghans. Aujourd'hui les Juifs et les Arabes composent toute la famille sémitique. En Europe les Juifs forment quelques groupes compacts en Russie, en Pologne, dans le nord-est de l'Allemagne, en Galicie, en Hongrie et en Roumanie. Les Juifs d'Europe sont au nombre de 5 millions environ (Allemagne, 560,000 ; — Autriche, 1,643,000 ; — France, 50,000 ; — Grande-Bretagne, 46,000 ; — Russie d'Europe, 2,227,000 ; — Italie, 38,000 ; — Suisse, 7,500 ; — Belgique, 3,000 ; — Hollande, 81,000 ; — Luxembourg, 777 ; — Danemark, 4,000 ; — Suède, 3,000 ; — Norvège, 34; — Grèce, 5,800; — Roumanie, 400,000 ; — Serbie, 3,500; — Turquie d'Europe, 75,000). — En Asie nous trouvons 200,000 Juifs, dont 25,000 en Palestine (population de Jérusalem : 7,000 mahométans, 5,000 chrétiens, 13,500 juifs). En Afrique, 80,000 Juifs, la plupart dans la province d'Alger, mais il y en a aussi en Abyssinie, le long des côtes et jusque dans le Sahara, où ils servent d'intermédiaires entre musulmans et chrétiens. En Amérique, il y a de 1,000,000 à 1,500,000 Juifs, et en Australie 10,000.

Les Arabes se sont établis en Afrique à diverses époques et par des routes différentes; les plus anciens probablement suivirent les côtes de la mer Rouge à Zanzibar; d'autres, vers le VIIe siècle, franchirent le Nil et s'enfoncèrent dans le Soudan oriental jusqu'au lac Tchad. Les conquêtes musulmanes du VIIIe siècle dans le nord-ouest de l'Afrique laissèrent bien des tribus au milieu des Berbères de l'Atlas. Enfin, au XIe siècle, la grande migration arabe couvre l'ancienne Cyrénaïque, la Tripolitaine, la Tunisie, l'Algérie, le Maroc et le Sahara jusqu'au Sénégal.

Aux races japhétiques ou indo-européennes appartiennent presque tous les peuples de l'Europe moderne, et en Asie les descendants de trois grandes familles (indienne, persane, caucasique). La famille d'où sont sortis les peuples indo-européens occupait la région de l'Asie qui s'étend du Caucase à la Bactriane, dans les hautes vallées du Belour-tad. De là sortirent les Aryas qui allèrent d'une part dans l'Inde jusque sur les bords du Gange, d'autre part dans l'Iran et le pays situé entre la mer Caspienne et le Tigre. Ainsi, dès la plus haute antiquité, l'on trouve deux rameaux, les Aryas et les Iraniens. — Les Iraniens constituèrent la souche des Mèdes et des Perses, et leur civilisation devança la civilisation aryenne; aujourd'hui la Perse ou Iran n'est plus l'empire florissant des Sophis, encore moins le grand empire des grands rois, et on se tromperait même si on persistait à voir dans les Perses modernes une race indo-européenne. Les Sémites du Farsistan ont tout absorbé, et le sang iranien ne se conserve que dans les Kurdes qui, au nombre de 1,600,000 environ, habitent les montagnes de l'ouest. On peut rattacher à la souche iranienne les Arméniens, race jadis pastorale, aujourd'hui commerçante. — Comme véritables descendant des Aryens dans l'Inde on ne peut guère compter que les brahmanes, surtout dans l'Himalaya ; partout ailleurs se trouvent des populations croisées avec les races dravidiennes. On compte dans l'Inde environ 180 millions d'Hindous. — Quant au Caucase, les peuples qui l'habitent appartiennent en grande majorité à la race indo-européenne. Klaproth compte 7 grandes nationalités, dont les 5 suivantes sont d'origine aryenne : 1° les *Tcherkesses* (316,000 hab.); 2° les *Abazes*, entre les Tcherkesses et la Mingrélie (145,000 hab.); 3° les *Ossètes* dans le haut bassin du Térek (27,000 hab.); 4° les *Lesghiz* (650,000 hab.) et 5° les peuples de langue géorgienne, en russe *Grousiens*, Géorgiens, Isméréthiens, Mingréliens, etc. (830,000 hab.).

Europe. On compte en Europe 8 groupes de peuples qui constituent autant de races; 3 dominent, ce sont les Latins, les Germains et les Slaves; 5 sont absolument inférieurs aux premiers comme nombre et comme puissance politique, ce sont les Celtes, les Grecs, les Finnois, les Turcs, les Basques. Selon toute probabilité, les ancêtres des Grecs et des Latins arrivèrent les premiers en Europe, puis les Celtes, qui occupèrent une grande partie de notre continent et des îles adjacentes, suivis par les Germains et les Slaves. Quant aux dernières immigrations, elles commencent en 375 après J.-C. : immigrations finnoises, tartares et mongoles. En dernier lieu vinrent les Turcs. — La race latine est constituée par la langue plus que par le sang; le latin faisait partie de tout un groupe de langues aujourd'hui disparues, sabin, volsque, ombrien, messapien, étrusque; par la conquête romaine il fut porté en Étrurie, en Ombrie, en Sardaigne, en Espagne, en Lusitanie, et même en Afrique. La famille néo-latine comprend aujourd'hui les Italiens, soit presque tous les habitants de l'Italie (28,459,628 en 1881), sauf 134,435 parlant français (districts d'Aoste, Pignerol, Suse), 20,392 Allemands et 113,383 parlant diverses langues. (Dans le sud de l'Italie et en Sicile on compte 55,453 Albanais, 20,268 Grecs, 27,000 Slaves.) On compte environ 527,000 Italiens en pays étrangers (168,000 en France, 18,000 en Suisse, 11,000 dans la Turquie d'Europe, 6,400 en Autriche-Hongrie, 4,000 en Allemagne, 18,000 en Algérie, 217,000 en Amérique dont 68,000 dans la république Argentine et 70,000 aux États-Unis). — Les Français, les Irlandais, les Écossais, les Gallois descendent incontestablement d'une même souche, la souche celtique, à laquelle appartenaient les Gaulois. Les Celtes envahirent la Gaule plusieurs siècles avant notre ère, et seule l'Aquitaine garda sa population primitive. Le type celtique se croisa avec les types ligure et germain ; et successivement les Romains, les Francs, les Burgundes, les Goths, lui infusèrent un peu de leur sang. — Sur 37,672,048 hab. (recensement de 1881) on compte environ 33 millions 1/2 de Français, 1,800,000 Flamands, 1,100,000 Celtes, 350,000 Italiens (Corse, Nice), 160,000 Basques, 100,000 Espagnols, 50,000 Juifs, 3,000 Bohémiens et plus de 800,000 étrangers. Aux 33,500,000 Français il faut joindre les 1,400,000 Français du Canada, sans compter les 5 ou 600,000 Franco-Canadiens passés aux États-Unis, 150,000 Louisianais, 50,000 Français dans l'Amérique du Sud (35,000 dans la république Argentine), 200,000 en Algérie. En Europe, il faut rattacher à la race française 300,000 Alsaciens-Lorrains, une partie des 90,000 hab. des îles anglo-normandes, 2,300,000 Wallons en Belgique, 608,000 Suisses (Vaudois, Génevois, Neuchâtelois, Fribourgeois, Valaisans), 140,000 Italiens (Aoste, Suse, Pignerol).

Les Espagnols et les Portugais actuels sont issus du croisement des populations ibère, celtibère, lusitanienne avec des Latins, puis avec des populations germaniques, Goths et Vandales. On doit y joindre l'élément maure dont on retrouve les traces en Andalousie et en Portugal. Sur les 16,342,996 Espagnols, on n'a à déduire que 435,000 Basques, 45,000 gitanos et 40,000 étrangers. — Les Grisons, au nombre de 95,000, habitent l'ancienne Rétie. — Les Roumains sont, en Roumanie, au nombre de 5 millions, plus 200,000 établis sur la rive dr. du Danube en Bulgarie et en Serbie; ils forment les 7/8 de la population de la Roumanie, qu'habitent encore 200,000 Tsiganes, 85,000 Slaves (Bulgares, Serbes, Russes), 40,000 Allemands, 40,000 Hongrois, etc. Leur origine remonte à la conquête romaine de la Dacie par Trajan, depuis la Theiss jusqu'au Dniester. Les Roumains se rencontrent encore en Bessarabie et en Bukovine (Valaques noirs), en Bulgarie, en Macédoine, en Serbie, en Épire (Macédo-Valaques) et Grands Valaques.

Les races néo-latines comprennent donc en Europe environ 90 millions d'individus; les races germaniques en comprennent à peu près 95 millions et les slaves 94. — Dans la famille germanique, les trois principales divisions sont les Allemands, les Anglais ou Anglo-Saxons et les Scandinaves. Les Allemands proprement dits, sortis du mélange des diverses

populations germaniques, sont au nombre de 50 millions. Ces 50 millions sont repartis : 1° en Allemagne (des 45,234,000 hab. il faut retrancher 2.500,000 Polonais, 150,000 Wendes, 60,000 Tchèques, 150,000 Lithuaniens, 150,000 Danois, 300,000 Français et 200,000 étrangers) ; 2° en Autriche-Hongrie (sur 9,180,000 Allemands, il faut en compter 7,370,000 dans les provinces autrefois comprises dans la confédération germanique, 1,765,000 en Hongrie, et 45,000 dans les anc. Confins militaires) ; 3° en Suisse (2,000,000) ; 4° dans les provinces Baltiques (125 à 150,000) et 5° en Russie (830,000 hab.). On en compte 7 millions (Hollandais, Frisons et Flamands) dans les Pays-Bas (3,800,000), en Belgique (2,800,000), en France (dans le département du Nord 165,000). — Il faut subdiviser les Allemands en 2 branches : 1° celle des montagnes ou du Midi qui comprend Suisse, Souabe et Alsace, Bavière, États Autrichiens, Silésie non polonaise, une partie de la Transylvanie ; 2° la branche des plaines ou du Nord qui comprend les Hollandais, les Flamands, les Frisons, etc.

Les Scandinaves sont au nombre de 8,200,000 : en Danemark (2,000,000), en Suède (4,500,000), en Norvège (1,650,000). On les divise en Suédois, Goths (habitants de la Gothie), Norvégiens, Islandais, Danois et Jutlandais.

Les Slaves se partagent en 3 grands groupes : les Slaves Occidentaux, les Slaves Orientaux, les Slaves de la Baltique. Les Slaves Occidentaux se composent des Polonais (4,900,000 en Russie, 3,238,000 en Autriche, 2,500,000 en Allemagne), des Tchèques de Bohême et de Moravie, dont les Slovaques de la Hongrie sont une branche (673,000). Les Slaves orientaux comprennent les Russes proprement dits, un peu mêlés d'éléments finnois, et qu'on divise en Grands Russiens ou Véliko-Russes (40,000,000) au centre et dans les gouvernements principaux de la Russie orientale ; Blancs Russiens ou Bélo-Russes (3,600,000) dans le pays qui s'étend sur les bords supérieurs du Niémen, de la Duna et du Dniéper ; Malo-Russes, ou Petits-Russiens, ou Russniaques (16,400,000) dans toute l'Ukraine, la Volhynie, la Russie méridionale, les bords de la mer Noire et de la mer d'Azof. Viennent ensuite les populations slaves du Danube et de l'Autriche-Hongrie, réunies sous le nom de Tongo-Slaves ou Slaves du Sud : en Autriche, au nombre de 7,500,000, soit 3,100,000 Ruthènes ou Petits-Russiens, 1,260,000 Slovènes, 1,425,000 Croates, 1,520,000 Serbes et 26,000 Bulgares ; en Serbie, 1,650,000 Serbes ; en Roumanie 85,000 Slaves ; 180,000 Monténégrins ; en Turquie, 2,676,000 Slaves et en Bulgarie 1,500,000. Les Slaves de la Baltique qui jadis occupaient tout le pays de l'Elbe au Niémen (les Wendes de Poméranie et les Prutzi qui ont donné leur nom aux Prussiens étaient des tribus slaves) ne comprennent aujourd'hui que ce qu'on nomme le groupe lettique, 1,900,000 Lithuaniens (province du Niémen au nord de la Pologne) et 1,100,000 Lettons (province de Courlande et de Livonie). Le nombre des Slaves en Asie est de 5,500,000. — La race celtique pure n'existe plus que sur 4 points du nord-ouest de l'Europe, dans la Basse-Bretagne, l'ancienne Armorique (1,200,000), dans le pays de Galles (1,000,000) et dans l'île de Man (12,500), dans les hautes terres ou Highlands de l'Écosse (310,000) et en Irlande (870,000). — Les Hellènes dans la Grèce continentale, les îles de l'archipel, plusieurs cantons de l'ancienne Thrace, de la Macédoine et de l'Épire en Turquie sont au nombre de 2,800,000. La race, bien que mêlée de nombreux éléments étrangers, a survécu grâce à la langue. Telles sont les races qui constituent la grande famille des peuples aryens ou indo-européens. Nous signalerons ici les Basques ou Escualdunac, dont la science n'a pu découvrir l'origine. La seule chose certaine, vu les anciennes dénominations géographiques, c'est que jadis cette race a peuplé toute l'Espagne et le sud-ouest de la France. Ils sont aujourd'hui au nombre de 550,000 (115,000 dans les Basses-Pyrénées, en France, et 435,000 en Espagne (Biscaye, Guipuzcoa, Alava, Navarre).

Race jaune. Elle comprend les Mongols, les Chinois, les Indo-Chinois, les Tibétains, les Dravidiens et les Turcs. Elle couvre ainsi tout le centre, le nord et le sud-est de l'Asie (Sibérie, bassin Aralo-Caspien, tout le grand Plateau, la Chine et l'Indo-Chine), c'est-à-dire plus des deux tiers de l'étendue totale. C'est de là que sont venues ces hordes nomades qui ont joué un si grand rôle dans l'histoire, rôle de destruction, de pression et de barbarie ; refoulant les populations devant elles, elles ont causé ces invasions germaniques qui anéantirent Rome et son empire ; plus tard, les hordes de la haute Asie, Turcs et Mongols, envahirent les régions de la Caspienne et s'[illegible], où elles sont encore. — Les Mongols et les Chinois représentent le type par excellence de la race jaune. On comprend sous le nom générique de Mongols (altération du nom de Mo-Kho, un de leurs anciens chefs) des peuplades qui occupaient au commencement de notre ère le nord et le nord-ouest de la Chine ; un conquérant a pu les réunir en armées ; mais revenus dans leurs steppes, ils se sont de nouveau fractionnés en tribus. Le rameau mongol se partage en 2 familles : les Toungouses dont sont sortis les Mandchoux, et les Mongols proprement dits (Bouriates ou Mongols Sibériens près du lac Baïkal ; Khalkhas ou Mongols orientaux, aujourd'hui sujets de la Russie ; Eleuts ou Mongols occidentaux). — Le rameau chinois embrasse les Chinois proprement dits, les Japonais et les Coréens. — Les Indo-Chinois comprennent les Annamites, les Siamois ou Tchai, les Barmans ou Birmans et les Khmer ou Khom (Cambodgiens) ; de plus, dans l'Assam, des tribus sauvages (Akas, Bors, Khassias, etc.). — Les Tibétains comprennent les Bothias ou Tibétains proprement dits (dans le Boutan et le Kumaon) ; les Lepchas-Tibétains ou Kampas (dans le Sikkim) et les principales tribus du Népaul (Lhopas, Serpas, Tchepangs). Les Tibétains tiennent plus des Mongols que des Indo-Chinois. — Les Dravidiens, arrivés dans l'Inde avant les Aryens, s'étendaient évidemment, dans les temps reculés, sur une grande partie de l'Inde du Nord. On les divise en 2 branches : 1° les peuples de souche munda réduits à l'état sauvage (Sonthals à l'ouest du Bengale, Parias ou Paharias des monts Satpoura, Gonds, qui ont donné leur nom à la province de Gondwana, Kôles de la province de Kolhan, etc.) ; 2° les peuplades parlant les cinq grandes langues dravidiennes : tamoul, télougou, kanara, malayalim, toulou (peuplades qui ont adopté la civilisation hindoue et se sont mêlées à diverses populations conquérantes). — Les Turcs comprennent les Turcomans ou Turkmènes au sud de l'Oxus, en Asie Mineure et au Khorassan ; les Uzbeks, dans le Ferghana et le Khanat de Khiva ; les Karakalpaks au sud de la mer d'Aral et le long du Syr-Daria ; les Tartares ou Turcs de Kazan et diverses tribus de la Russie d'Europe. Les Turcs apparaissent en Mandchourie plusieurs siècles avant notre ère sous le nom de Hiong-nou, puis ils se fixèrent dans l'Altaï sous le nom de Toukiou, d'où leur nom de Turcs. Quant aux Turcs ottomans ou osmanlis, durant 700 ans de séjour en Anatolie et en Europe, ils ont perdu le type primordial que l'on retrouve chez les Turcomans. Les vrais Turcs en Europe sont tout au plus un million ; ils sont éparpillés autour de Constantinople et d'Andrinople, dans différentes parties de la Thrace et des deux Bulgaries, en Macédoine, en Thessalie, à l'ouest de l'Olympe.

Race américaine ou race rouge. Cette race des Indiens d'Amérique s'est énormement divisée ; mais toutes les populations, des montagnes Rocheuses et des lacs du Canada au détroit de Magellan, ont entre elles une ressemblance de physionomie et de coloration. Molton cependant admet un partage entre 2 souches capitales, les Toltèques et les Américains proprement dits ; la famille des premiers comprendrait les populations plus civilisées du Mexique, de la Colombie, du Pérou ; dans les seconds, on distinguerait 2 branches : les Apalaches (Indiens des deux Amériques, jusqu'à l'Amazone au sud) et la branche brésilienne (Indiens entre l'Amazone et le Rio de la Plata jusqu'à l'Atlantique), les Patagons ne formant qu'un rameau insignifiant de quelques milliers d'hommes. Voici le nombre approximatif des Indiens autochthones subsistant encore en Amérique : au Canada, 23,[illegible] ; aux États-Unis, 383,712, dont 70,000 dans le territoire d'Alaska ; au Mexique, 4,800,000 Indiens purs, et 1,190,000 métis ; dans l'Amérique centrale, de 1,000,000 à 1,500,000, qu'on divise en Ladinos ou Quiche (ceux convertis au catholicisme) et en Bravos ou Barbaros (indépendants) ; en Colombie, 126,000 ; au Vénézuéla, 160,000 convertis et 60,000 indépendants ; dans l'Équateur, 200,000 ; au Pérou, 350,000 ; en Bolivie, 600,000 dont beaucoup de convertis ; au Chili, 50,000 ; dans la république Argentine, 60,000 ; au Paraguay, 40,000 ; au Brésil, 387,000 ; aux Guyanes, 10,000, et enfin 30,000 Patagons.

Race boréale ou ougro-sibérienne. Elle s'étendait jadis bien plus vers le sud qu'aujourd'hui, dans le centre de la Russie au xe siècle, et 10 siècles plus tôt jusque dans le Turkestan et le Caucase. Cette race a une remarquable unité dans tout le nord de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique. A l'extrémité boréale de l'Europe sont les Lapons ; en Asie, les Samoyèdes, les Jakouts et les Tchoudes ; en Amérique, du détroit de Béring au Groenland, les Esquimaux, au nombre de 11,600 dans l'Alaska, 3,500 dans le Labrador et 1[illegible],000 en Groenland. On les divise en 5 branches bien caractérisées : 1° la branche ouralienne (Ostiaks, Vogoules, Tchérémisses, Mordvines), à laquelle on pourrait peut-être rattacher les Hongrois primitifs ou Ougours ; 2° la branche permienne (Permiens, Zyrianes, Votiaks) ; 3° la branche finnoise (Lapons, Finlandais, Esthoniens, Tchoudes) ; 4° les Samoyèdes, 5° les Esquimaux.

Race nègre. C'est moins une race qu'une grande famille de races très distinctes, dont beaucoup sont encore fort peu connues. On peut cependant y distinguer les races nègres pro-

prement dites (guinéennes et soudaniennes); la race éthiopienne et égypto-berbère; la race hottentote, la race papoue, la race australienne. Les peuples nègres proprement dits habitent le Soudan, la Sénégambie, la Guinée, le Gabon, le Congo; leur limite au N. est le fleuve Sénégal, le cours moyen du Djoliba et la lisière sud du grand désert; au S., ils vont qu'au 20e degré, et encore faut-il distinguer d'eux les races demi-nègres issues du mélange des nègres et des races blanches du nord de l'Afrique (Berbers et Gallas) que l'on rencontre dans les deux zones tropicales : ce sont, au S., les Cafres, au N. les Saouhélis, dans le Haut-Nil les Founghis, dans le Soudan les Foulab. La race éthiopienne et égypto-berbère est sans doute celle que les Hébreux et les anc. Égyptiens appelaient Kouschite (de Kousch, fils de Cham). On peut dire que dans le nord de l'Afrique tout ce qui n'est pas nègre est Berber; ce groupe comprend les Égyptiens, les Barabras de la Basse-Nubie, les Abyssins, les Berbers, descendants des Numides, comprenant les Kabyles d'Algérie, les Chellouks du Maroc, les Touaregs du désert et les Berbers de Tunis et de Tripoli. Il semble que cette race soit née de la triple alliance des souches noire, sémitique et indo-européenne.

La race hottentote occupe la moitié occidentale du sud de l'Afrique, la moitié orientale étant habitée par les Cafres; la plupart des tribus vivent dans un état d'abjection indescriptible. Les Hottentots proprement dits se désignent entre eux sous le nom de Quaiqua, ou hommes; ils habitent dans des huttes basses où l'on ne pénètre qu'en rampant. Les plus misérables sont les Zaab que les Hollandais nomment Boschimans ou hommes des buissons; les plus puissants sont les Namaquas qui vont jusqu'à la rivière Orange. Les Koras (entre les rivières Orange et Vaal) se sont mêlés avec des Boschimans. Les Damas, sur les collines, sont un croisement de sang nègre et de sang hottentot.

La race papoue-australienne se divise en deux grandes branches, les Papous et les Nègres australiens. — Les Papous habitent la Nouvelle-Guinée et les îles avoisinantes (Arrou, Key, Mysol, Salwaty, Waigiou); leur nom est dérivé du malais et signifie cheveux frisés. Le type papou existe encore dans la péninsule malaise, chez les Mawas, dans les provinces de Kalatan et de Pérak. Il faut y rattacher aussi les tribus sauvages des îles Philippines et Soulou (Negritos del Monte), les peuplades de la grande Nicobar et les Mincopies ou indigènes des îles Andaman. — Les Nègres australiens habitent la Nouvelle-Hollande, la Nouvelle-Irlande, la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Bretagne, la Nouvelle-Guinée; ceux de la Tasmanie ont disparu. Leur nombre est aujourd'hui de 55,000; rebelles à toute civilisation, ils disparaîtront tous rapidement.

Race malayo-polynésienne. C'est une race secondaire où se sont mêlés [illegible] le sang jaune et le sang noir; ses représentants sont dispersés de Madagascar jusqu'en Océanie, et l'on n'a pu découvrir s'ils sont venus du continent asiatique, ou bien si leurs ancêtres sont nés dans ces archipels où se trouve aujourd'hui le gros de la race. Ils ne sont probablement pas issus de la presqu'île de Malacca, puisqu'ils y [illegible] aux peuplades qu'ils ont refoulées le nom d'« Hommes [illegible] ». Ils sont répandus dans la presqu'île et l'île de Sumatra, dans l'Océanie occidentale ou Malaisie, dans quelques îles de la Polynésie et de la Mélanésie. Cette famille malayo-polynésienne se divise en deux branches : 1° la branche [illegible] (Madagascar, Philippines, Mariannes, presqu'île de Malacca, Java, Célèbes, îles Nicobar, Bornéo); 2° la branche [illegible] (Marquises, Sandwich, Nouvelle-Zélande, Samoa, îles Gambier). Tous ces Malais, plus déliés mais aussi plus perfides et non moins irascibles que les noirs, n'ont pu être [illegible] réduits à la sujétion que dans une partie de [illegible] et des Philippines. — En dehors des États les [illegible] Il est [illegible] de fixer [illegible] [illegible] des diverses parties du monde [illegible] de représentants compte chacune des races que nous venons de [illegible]. En prenant un manuel de statistique, nous admettons 31[illegible] d'habitants pour l'Europe, 86 pour l'Amérique, 7[illegible] pour l'Asie, 12[illegible] pour l'Afrique, 3 [illegible] 1/2 pour l'Australie et [illegible] (sans la Malaisie), soit un total 1,[illegible] [illegible] que nous répartissons [illegible] [illegible] des races : [illegible] de Mongols, 25[illegible], 2[illegible] [illegible] d'[illegible], 2 de nègres australiens, 21 d'[illegible] sang [illegible], etc. [illegible]

RACHEL, [illegible]

RACHEL (ÉLISABETH-RACHEL FÉLIX, connue sous le nom de M[lle]), tragédienne, née en 1821 au vge de Munf, cant. d'Argovie (Suisse), d'une famille de colporteurs israélites, m. en 1858. Elle avait 10 ans quand ses parents se rendirent à Lyon pour y exercer leur industrie avec leurs enfants. Elle allait vendre des oranges et chanter dans les rues et dans les cafés. La famille vint à Paris en 1831, et Rachel fut présentée à Choron, qui l'admit dans son école de chant, mais lui conseilla bientôt de se vouer à la tragédie et la fit entrer chez Saint-Aulaire, ancien comédien du Théâtre-Français, qui tenait une école de déclamation. Rachel, admise au Conservatoire en 1833, débuta au théâtre du Gymnase en 1837, dans un vaudeville intitulé *la Vendéenne*. Son succès ayant été médiocre, elle reprit ses études sous la direction de Samson. En 1838, elle débuta au Théâtre-Français, et joua Camille dans l'*Horace* de Corneille : ses rares qualités, que J. Janin signala le premier, frappèrent les spectateurs, et elle devint à la mode; on l'appelait dans les salons du faubourg Saint-Germain pour l'entendre réciter quelques scènes tragiques, et les plus illustres personnages, Chateaubriand entre autres, lui donnaient la réplique. Rachel obtint ses plus beaux triomphes dans les tragédies de Corneille et de Racine : Émilie de *Cinna,* Pauline de *Polyeucte,* Hermione d'*Andromaque,* Roxane de *Bajazet,* Phèdre, furent ses principaux rôles de prédilection. Elle joua aussi, dans le répertoire moderne, le drame et quelquefois la comédie : *Adrienne Lecouvreur* de Scribe et Legouvé, *Horace et Lydie* de Ponsard, *M[lle] de Belle-Isle* d'Alexandre Dumas, etc. Elle alla jouer en Russie, 1853, et en 1855 entreprit, dans les États de l'Union américaine, une campagne dramatique pendant laquelle elle ruina sa santé, que le climat de l'Égypte ne put rétablir. Elle revint en Provence et mourut peu après au Cannet (Var). C. D—Y.

RACHGOUN. *V.* RASCHGOUN.

RACHID-BILLAH, 30e khalife abbasside, succéda à son père Mostarchid en 1135. Ayant refusé de payer au sultan seljoukide Mas'oud un tribut annuel que lui avait promis Mostarchid, Mas'oud le chassa de Bagdad. Il fut tué en cherchant à gagner Ispahan, 1136. D.

RACHIMBOURGS (de *racha,* affaire, procès; ou de *recht,* droit, justice; ou bien de *rek,* grand, puissant), nom donné, chez les Francs Mérovingiens, aux hommes libres en général (*boni homines* des écrivains latins), qui assistaient aux plaids et rendaient la justice. Ils siégeaient au nombre de 7.

V. Fustel de Coulanges, *Hist. des Institutions de l'anc. France.*

RACHOTIS ou **RAKOTIS,** quartier de l'anc. Alexandrie d'Égypte. (*V. ce mot.*)

RACIBORZ, nom polonais de RATIBOR.

RACINE (JEAN), l'un de nos deux plus grands poètes tragiques, né à La Ferté-Milon le 21 déc. 1639, m. le 26 avril 1699, était fils d'un contrôleur du grenier à sel. Orphelin de père et de mère dès sa 4e année, recueilli par son aïeul maternel, il fut envoyé au collège de Beauvais et y resta jusqu'à 16 ans. Sa grand'mère et sa tante, toutes deux religieuses de Port-Royal, le placèrent ensuite près d'elles, dans l'école ouverte par de pieux et savants solitaires à un petit nombre de disciples. Ce fut à Port-Royal qu'il puisa le goût de la littérature classique et les principes religieux qui ne l'abandonnèrent jamais. Son ardeur pour l'étude, surtout pour celle de la langue grecque, égalait sa docilité envers ses maîtres. Une curiosité inquiète, une activité passionnée d'imagination, lui faisaient chercher des plaisirs littéraires proscrits par les solitaires; on le surprenait faisant des vers, et Lancelot jeta 2 fois au feu le roman grec des *Amours de Théagène et de Chariclée,* qu'il lisait en cachette. Après un séjour de 3 ans à Port-Royal, Racine acheva ses études à Paris, au collège d'Harcourt, où il fit sa logique. Sa famille aurait voulu qu'il étudiât le droit ou prît les ordres sacrés; mais il ne montra aucune vocation. Son début poétique fut une ode [illegible] *de la Seine,* à l'occasion du mariage de Louis XIV, 1659; Chapelain la fit valoir auprès de Colbert, et obtint pour l'auteur une pension de 600 livres. Un séjour de près d'une année auprès d'un oncle maternel, chanoine à Uzès, qui lui promettait un bénéfice, fut tout aussi impuissant que les sollicitations de sa tante et les prières de ses maîtres [illegible] de la carrière poétique; on a conservé 23 lettres [illegible] du Languedoc, et où il raconte, avec beaucoup d'esprit et de naturel, les [illegible] de sa nouvelle vie; il [illegible] pour l'Amasie ou Seplasie [illegible], il [illegible], vers la fin de 1663, [illegible] [illegible]

senter *Alexandre*, qui réussit complètement. Cependant rien n'annonçait encore, dans ces deux ouvrages, un poète tragique de premier ordre; on dit même que Corneille, après la lecture d'*Alexandre*, avait conseillé à Racine de ne pas faire de tragédies; les deux premières pièces de Racine sont, en effet, assez médiocres. Mais heureusement il ne céda pas au conseil de Corneille, et trouva enfin sa véritable voie dans le sujet d'*Andromaque*, qu'il fit jouer avec un grand succès en 1667. La supériorité éclatante de Racine éveilla la jalousie et les cabales des versificateurs qui se croyaient ses rivaux. La comédie des *Plaideurs*, en 3 actes et en vers, imitée des *Guêpes* d'Aristophane, et qui est la plus spirituelle et la plus charmante critique des mœurs du Palais d'alors, fut d'abord mal accueillie, 1668, mais sauvée par le bon goût de Louis XIV, qui la trouva excellente. Racine tenta ensuite de rivaliser avec Tacite, dans un sujet d'histoire romaine, et donna *Britannicus*, 1669, une de ses plus belles tragédies; néanmoins elle fut froidement reçue, et Boileau presque seul en reconnut les beautés. Henriette d'Angleterre, duchesse d'Orléans, avait le désir de voir représenter sur le théâtre l'histoire de son cœur; séparée de Louis XIV, qu'elle aimait, elle sollicita Corneille et Racine, à l'insu l'un de l'autre, de traiter le sujet de Bérénice et de Titus, où elle retrouvait l'image de ses propres infortunes. Les deux *Bérénice* furent représentées vers la fin de 1670 : Racine avait su déguiser l'extrême faiblesse du sujet par un style enchanteur et des beautés de détail inimitables; sa pièce fit verser des larmes, et le grand Corneille fut vaincu. Racine était dans toute la force de son génie lorsqu'il donna coup sur coup 3 grandes tragédies : ***Bajazet***, 1672, sujet tiré de l'histoire ottomane; *Mithridate*, 1673, dont le héros est Mithridate Eupator; *Iphigénie en Aulide*, 1674, imitée d'Euripide et proclamée par Voltaire l'un des chefs-d'œuvre de la scène française, enfin ***Phèdre***, 1677, autre imitation d'Euripide. Ces ouvrages valurent au poète de nouveaux succès, mais en même temps d'indignes attaques : M^me^ Deshoulières et le duc de Nevers se liguèrent contre lui en faveur de Pradon, qui donna aussi une ***Phèdre*** sur un autre théâtre; à force de cabales et d'argent, ils firent réussir la mauvaise tragédie de Pradon, et tomber celle de Racine, qui éprouva un dégoût si profond de cette injustice, qu'il abandonna le théâtre. Son âme tendre chercha des consolations dans la religion : il venait de se marier; les exemples de sa pieuse compagne, qui poussa l'indifférence des choses mondaines jusqu'à ne jamais vouloir lire les chefs-d'œuvre de son mari, le fortifièrent dans sa résolution. Nommé historiographe du roi, il ne s'occupa plus qu'à remplir ses devoirs de chrétien, à lire la Bible, à visiter les religieux de Port-Royal, à surveiller l'éducation de ses enfants, à jouir du commerce de Boileau et à préparer les matériaux d'une *Histoire du règne de Louis XIV*. Ce livre a péri dans un incendie, en 1726, sauf un fragment qui embrasse 6 années, 1672-1678. Après un silence de 12 ans, Racine, à la prière de M^me^ de Maintenon, composa pour les demoiselles de Saint-Cyr la tragédie d'*Esther*, 1689, qui fut jouée devant la cour au milieu des transports de l'admiration universelle. Cet ouvrage, entièrement inspiré de la Bible, était d'un caractère nouveau, non seulement par son étendue (3 actes), mais parce que Racine y introduisit des chœurs, à la manière de la tragédie grecque. L'année suivante, il reçut du roi l'ordre de composer pour le même théâtre une nouvelle pièce tirée des livres saints, et il fit ***Athalie***, en 5 actes, et aussi avec des chœurs. Ce « chef-d'œuvre de l'esprit humain », ainsi que le nomme Voltaire, fut joué seulement 2 fois à Versailles, en 1691, sans théâtre et sans costumes, par les demoiselles de Saint-Cyr : livré au public par l'impression, il fut complètement méconnu, et la pièce n'a été représentée sur le Théâtre-Français qu'en 1716. Racine, nommé trésorier de la généralité de Moulins et gentilhomme ordinaire de la Chambre, comblé de faveurs par Louis XIV, admis même dans sa familiarité, eut le chagrin de lui déplaire par un Mémoire sur la misère du peuple, qu'il rédigea à la sollicitation de M^me^ de Maintenon, 1697; un abcès au foie, dont il souffrait depuis longtemps, s'aggrava; il ne fit plus que languir, et mourut 2 ans après. Il avait été admis à l'Académie française en 1673. Il fut enterré dans le cimetière de Port-Royal; après la destruction de cette abbaye, 1711, ses restes furent transportés dans l'église de Saint-Étienne du Mont à Paris, où ils sont encore. — Le génie de Racine offre un merveilleux équilibre de l'imitation savante et de la création originale : initié par ses études à l'intelligence des chefs-d'œuvre de l'antiquité, doué d'une grande force de travail et d'un goût du beau qui ne se démentit jamais, lié intimement avec Boileau, Molière et La Fontaine, qu'il consultait souvent, il chercha avec ardeur cette perfection suprême qui l'a placé si haut. D'une autre part, l'influence d'un siècle qui vit le triomphe de l'unité dans l'administration, dans la politique, dans les arts et dans les lettres, le séjour d'une cour élégante et magnifique, l'usage d'une langue ennoblie déjà par de grands écrivains, communiquèrent à ses œuvres un caractère tout particulier de grandeur et de politesse. Il faut s'en souvenir pour bien comprendre son théâtre. Avant lui, Corneille, génie héroïque, avait pris pour ressort de ses drames l'héroïsme; Racine ouvrit une voie nouvelle : la tendresse fut son secret et sa force. Acceptant toutes les règles qu'on imposait au théâtre et toutes celles de l'étiquette de Versailles, il unit, avec une souplesse étonnante, les délicatesses et les convenances de la cour à la peinture la plus vive des passions. C'est en raison même de cette harmonie de qualités que Racine, devant l'école romantique de nos jours, a paru trop tempéré : on l'a trouvé surtout peu original. Cependant Racine, qu'il s'inspire d'Euripide, de Tacite ou de l'Écriture sainte, apporte toujours dans le sujet qu'il a choisi une conception idéale qui n'appartient qu'à lui; il [illegible] les figures de femmes : quand il agite la conscience de Phèdre, quand il fait parler le chaste amour d'Iphigénie ou le cœur maternel d'Andromaque, ces créations païennes se purifient et se transfigurent sous sa plume. La variété de ses pièces est remarquable : tantôt grecques, tantôt romaines, elles nous montrent tour à tour les souffrances de l'amour, comme dans ***Andromaque***, les tableaux de l'histoire et les ressorts de la politique, comme dans *Britannicus* et *Mithridate*. Mais où Racine sut être neuf, surtout, c'est dans ***Esther*** et dans ***Athalie*** : affranchi de la mode, des habitudes, de certaines convenances de la scène et des exigences des comédiens, il conçut un genre de tragédie dont on n'avait pas d'exemple avant lui, et qu'il anima de toute la poésie et de tout l'enthousiasme des livres saints. Le style de Racine n'est pas seulement d'une élégance singulière; mais encore, en vers comme en prose, on y trouve un novateur aussi hardi qu'habile : ellipses, rejets, suspensions, dissonances prévues, Racine emploie toutes les ressources du langage avec tant d'art qu'il frappe sans choquer. Les chœurs d'***Esther*** et d'***Athalie*** sont les plus beaux modèles de poésie lyrique que nous ayons dans notre langue, et nulle comédie n'est mieux écrite que les *Plaideurs*, chef-d'œuvre de style en son genre. Mais ce que l'étude de Racine doit surtout nous apprendre, c'est que la force de l'art dramatique est puisée dans le sentiment spiritualiste qui a inspiré la tragédie du XVII^e^ siècle : Racine et Corneille, au lieu de chercher l'intérêt violent et la surprise des yeux, s'adressaient à l'âme des spectateurs en peignant l'âme humaine. Outre ses tragédies, Racine a composé quelques ***Odes***, quelques excellentes *Épigrammes*, des *Cantiques spirituels*, 1694; un *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*, 1693; des *Discours académiques*, et laissé des *Lettres familières*. — Les principales éditions de ses *Œuvres complètes* sont celles de P. Didot l'aîné, Paris, 1801-1805, dans les ***éditions*** dites ***du Louvre***, 3 vol. in-fol., avec 57 grav., composées par les premiers artistes du temps, véritable chef-d'œuvre de typographie; de Bodoni, Parme, 1813, 3 vol. in-fol.; de La Harpe, avec un bon commentaire, 1807, 7 vol.; de Geoffroy, avec un commentaire estimé, 1808, 7 vol.; d'Aimé Martin, avec un choix de notes de tous les commentateurs, 1820, 6 vol., et 1825, 7 vol.; de Tissot, 1826-27, 5 vol.; d'Auger, 1827, 2 vol.; de P. Mesnard dans la ***Collect. des grands écrivains français***, 8 vol., avec un vol. de musique et un album.

V. La Harpe, *Éloge de Racine*, 1772, et *Cours de littér.*; Sainte-Beuve, *Portraits littér.*, Racine; Villemain, *Cours de littér.*; Saint-Marc Girardin, *Cours de littér. dramat.*; Deltour, *les Ennemis de Racine*; G. Merlet, *Études sur le théâtre de Racine*. E. C.

RACINE (LOUIS), poète didactique, fils du précédent, né en 1692 à Paris, m. en 1763. D'abord avocat, il entra ensuite à l'Oratoire. L'Académie des inscriptions l'admit dans son sein en 1719. Trois ans plus tard, 1722, il alla occuper une place d'inspecteur des fermes de la Provence, et donna sa démission en 1750. Il se rattache, par ses études et par son maître Rollin, à l'école janséniste du XVII^e^ siècle; par son talent descriptif, au XVIII^e^. Il composa 2 poèmes dans ce double esprit : ***la Grâce***, 1722 ou 1726, et ***la Religion***, 1742. Le premier est en 4 chants, et il s'efforce d'y démontrer que la grâce est un don de Jésus-Christ nécessaire à l'homme, mais auquel il peut résister; que ce don est purement gratuit, et sans qu'aucun mérite le précède. Dans *la Religion*, en 6 chants, il démontre l'existence de Dieu, la nécessité de la révélation, ses caractères dans la religion chrétienne, et réfute les objections des sophistes et des incrédules. Ces poèmes sont remarquables par une versification élégante et correcte, mais on y désirerait plus d'animation, d'invention, de poésie et moins de dissertations jansénistes. L. Racine a composé des ***Odes sacrées***, et des *Poésies diverses*, qui ont les mêmes qualités; mais l'ardeur lyrique manque aux unes et la verve aux autres; on y trouve néanmoins d'excellents morceaux de poésie didactique. On a encore de L. Racine un *Traité de la poésie dramatique ancienne et moderne*, 1752; des ***Remarques sur les tragédies de J. Ra-***

cine, 1751, ouvrages médiocres; des *Réflexions sur la poésie,* qui sont à la fois une défense et un traité de cet art; enfin une traduction en prose du *Paradis perdu* de Milton, suivie d'un *Discours sur le poème épique,* 1755. Cette même année il perdit son fils unique, qui périt dans le tremblement de terre de Lisbonne; alors il cessa d'écrire, et s'enferma avec le souvenir de son illustre père et de ce fils chéri, si profondément regretté. L'amour de la famille avait chez lui une vivacité qu'on retrouve entière dans des *Mémoires* qu'il a écrits *sur la vie et les ouvrages de Jean Racine,* 1747, 3 vol. in-12, pages charmantes, qui contiennent néanmoins plusieurs erreurs. La meilleure édition des *Œuvres de L. Racine* est celle de Lenormant, 1808, 6 vol.

V. Son *Éloge* par Le Beau, 1763; Villemain, *Tableau de la littér. franç. au dix-huitième siècle.* E. C.

RACINE (L'ABBÉ BONAVENTURE), né en 1708 à Channy, m. en 1755, fut principal du collège de Rabastens, dut renoncer à ses fonctions à cause de son attachement au jansénisme, et devint plus tard chanoine d'Auxerre, où l'appela M. de Caylus.

On a de lui un *Abrégé de l'histoire ecclésiastique,* 1748-56, 13 vol. in-12.

RACLE (LÉONARD), architecte, né à Dijon en 1736, m. en 1791, fut architecte de Voltaire à Ferney, établit près de Versoix, puis à Pont-de-Vaux, une manufacture de faïence, dirigea ensuite les travaux du canal de Pont-de-Vaux, qui joint la Reyssouse à la Saône et y fit construire un pont de fer, le premier qu'on ait vu en France. On lui doit aussi le secret de l'enduit dit *argile-marbre.*

RACLET (BENOÎT), né à Romanèche vers 1778, m. en 1841, greffier au tribunal civil de Roanne sous le 1er empire français, et du tribunal de commerce depuis 1830, découvrit qu'en échaudant les souches et les échalas on pouvait préserver la vigne de la pyrale. On lui a élevé un monument à Romanèche.

RACOLEURS (de l'italien *raccogliere,* rassembler, recueillir), espèce de recruteurs marrons dans l'anc. monarchie française. Au XVIIe siècle, et probablement avant, les capitaines chargés de recruter les régiments faisaient des traités avec des exempts, archers ou autres, pour leur livrer des hommes. Les racoleurs attiraient à eux des étudiants, des ouvriers, des commissionnaires, sous prétexte de leur trouver une condition ou de leur donner de l'ouvrage, les détenaient de force en des lieux écartés, dans des maisons appelées *fours,* d'où ils les faisaient sortir, la nuit, pour les livrer, moyennant une prime par tête, aux capitaines recruteurs. En 1695, des soldats et même des gardes du corps du roi racolaient à Paris et aux environs. La police fermait les yeux sur le racolage, qui était une sorte de *presse;* il avait même, tacitement, une existence officielle : car on en vint là que les racoleurs étaient des sous-officiers ou des soldats tenus à gages dans les grandes villes, par les régiments, pour y *faire des hommes,* comme on disait en argot du métier. En tout temps, la tromperie, la débauche, la dépravation, l'ivresse et la violence furent leurs moyens. Aux jeunes gens ils garantissaient des grades promptement obtenus; ils assuraient à l'élève en médecine qu'il serait chirurgien; au séminariste, aumônier, etc. Ces ruses étaient nécessaires, parce qu'il fallait, de gré ou de force, que le racolé signât un engagement. Ceux qui, parmi ces victimes, avaient quelque ressource, se rachetaient aisément des mains des racoleurs. Le quai de la Ferraille était surtout célèbre par les exploits des racoleurs. Louvois s'efforça, sans y réussir complètement, de faire disparaître les abus scandaleux du racolage. Ils persistèrent ou reparurent après sa mort, et ne furent définitivement supprimés que par la Révolution. (V. RECRUTEMENT.)

V. [illegible] *Hist. de Louvois,* t. I. C. D—Y.

RACONIGI. *V.* RACCONIGI.

RACOW. *V.* RAKOW.

RACZKEVI, bg de Hongrie, dans l'île de Csépel, sur le Danube, [illegible] de Pesth; [illegible] hab. Beau château de la famille [illegible], construit par le prince Eugène de Savoie.

RACZYNSKI (ÉDOUARD, COMTE DE), savant polonais, né à Posen en [illegible], m. en 1845, entra, en 1807, dans la légion polonaise [illegible] par Napoléon Ier, et, après les événements de 1815, fit un voyage en Turquie et dans l'Asie Mineure. Il forma une riche bibliothèque, qu'il a laissée à sa ville natale, [illegible] en 21 vol. des meilleurs ouvrages [illegible] : *Voyage [illegible] dans quelques provinces [illegible],* Berlin, 18[illegible]; *Histoire du règne de Jean [illegible],* [illegible], 1820; *le Médaillier de Pologne,* [illegible], 1838-4[illegible], [illegible] vol.; [illegible], Breslau, 1845, in-[illegible]; [illegible], Posen, 1840, etc. — Son frère ATHANASE, né en 1788, a été ambassadeur de Prusse à Copenhague, à [illegible] et à Madrid, et est auteur des ouvrages suivants : *Histoire de l'art moderne en Allemagne,* Paris, 1836-42, 3 vol.; *les Arts en Portugal,* 1846.

RADAGAISE OU **RODOGASTE,** chef de Germains, envahit l'Italie avec 200,000 hommes, en saccagea la partie septentrionale, pénétra en Étrurie, fut battu près des rochers de Fésules par Stilicon, général de l'empereur Honorius, tomba entre ses mains et eut la tête tranchée, en 405.

RADAMA Ier ET **RADAMA II.** *V.* MADAGASCAR.

RADBERT (PASCHASE), abbé de Corbie, m. vers 865, se distingua par une vaste érudition. Ses Œuvres ont été recueillies par le P. Sirmond, Paris, 1618, in-fol. On y remarque un *Commentaire sur l'Évangile de St Mathieu,* 5 livres sur les *Lamentations* de Jérémie, un livre *sur le Sacrement de l'Eucharistie,* des *Vies* de Wala et d'Adalhard, abbés de Corbie, ouvrages d'une grande importance historique, un traité *sur la Foi, l'Espérance et la Charité,* etc.

V. l'*Hist. littér. de la France,* t. VI.

RADCLIFFE (JEAN), médecin, né en 1650 à Wakefield (York), m. en 1714, élève de l'université d'Oxford, pratiqua d'abord la médecine dans cette ville, s'établit à Londres en 1684, et se fit une grande réputation par sa science et par son esprit malicieux et enjoué.

On a de lui : *Practical disquisitions,* etc., Lond., 1718. D—G.

RADCLIFFE (ANNE), née **WARD,** romancière, née à Londres en 1764, m. en 1823, épousa le propriétaire et éditeur de l'*English Chronicle,* et, se livrant dès lors à la culture des lettres, écrivit des romans; la terreur, le mystère et le merveilleux en sont les ressorts ordinaires, amènent des situations fortes, effrayantes; mais au dénouement tout s'explique par des moyens naturels. Ces romans furent traduits en français et dans les principales langues de l'Europe. Les principaux sont : *les Châteaux d'Athlin et de Dunbayne,* Lond., 1789, 2 vol. in-12; *Julia, ou les Souterrains du château de Mazzini,* 2 vol. in-12; *la Forêt, ou l'Abbaye de Saint-Clair,* 1791, 3 vol. in-12; *les Mystères d'Udolphe,* 1794, 4 vol. in-12; *l'Italien, ou le Confessionnal des Pénitents noirs,* 1795, 3 vol. in-12. *Les Mystères d'Udolphe* sont le meilleur des romans de l'auteur, qui jouissait alors d'une telle réputation, que l'éditeur paya le manuscrit 1,000 liv. sterling. Anne Radcliffe publia aussi un *Voyage en Hollande et sur les bords du Rhin,* 1794, in-12. On a prétendu à tort qu'elle était devenue folle sur la fin de ses jours.

RADEBERG, v. du roy. de Saxe, cercle de Dresde, sur la Röder; 6,610 hab. Rubans, gants, passementerie, bonneterie de laine et de soie. Près de là, eaux ferrugineuses et bains d'*Augustabad.*

RADEGAST, dieu slave, était représenté la poitrine couverte d'une égide, où était figurée la tête d'un bœuf; il tenait à la main gauche une lance, et son casque était surmonté d'un coq aux ailes éployées. On lui immolait des victimes humaines.

RADEGONDE (SAINTE), reine de France, née vers 521, m. en 587, était fille de Berthaire, roi d'une partie de la Thuringe. Élevée dans le paganisme, elle embrassa ensuite la foi chrétienne, épousa en 538 le roi Clotaire Ier, qui l'avait emmenée captive en 529, et six années après obtint de ce prince la permission de quitter le monde. Ayant reçu à Noyon la consécration religieuse des mains de St Médard, elle se retira au monastère de Sainte-Croix, qu'elle avait fondé à Poitiers, et y passa le reste de ses jours dans des exercices de piété entremêlés parfois de délassements littéraires. L'Église célèbre sa fête le 13 août. Le *Testament* et la *Vie* de Ste Radegonde se trouvent dans le recueil des conciles, Poitiers, 1527; le P. Monteil a publié en 1627 une nouvelle Vie de Ste Radegonde. Aug. Thierry a consacré des pages pleines d'intérêt au récit des relations de cette princesse avec le poète Fortunat, qui était devenu évêque de Poitiers.

D—T—R.

RADEGONDE (**SAINTE-**), vge (Charente), arr. de Barbezieux; 2,227 hab. Fabr. d'huiles, poteries.

RADELGISE Ier, prince de Bénévent, 839-851, soutint pendant 10 ans, avec le secours des Sarrasins de Sicile et d'Afrique, une guerre désastreuse contre Siconolfe, frère de son prédécesseur, et Landolfe, prince de Capoue. Il ne garda que les districts situés le long de l'Adriatique.

RADELGISE II, prince de Bénévent en 879, fut expulsé par ses sujets en 881, rétabli en 896 et renversé en 900 par Atenolfe, prince de Capoue.

RADELLE (CANAL DE LA), canal qui fait suite à celui de Beaucaire à Aigues-Mortes; il rejoint le canal latéral à l'étang de Mauguio. Longueur : 8,900 m.

RADEMAKER (GHERARD), peintre, né à Amsterdam en 1672, m. en 1711, alla se perfectionner à Rome. On cite parmi ses tableaux, tous de grandes dimensions, une vue perspective de *Saint Pierre de Rome,* et *la* [illegible], peinture allégorique à l'hôtel de ville de cette [illegible].

RADEPONT, vge (Eure), arr. des Andelys, sur l'Andelle; [illegible] hab. Très beau parc, au milieu duquel sont des vestiges d'un manoir féodal.

RADET (Étienne, baron), général, né dans la Lorraine en 1762, m. en 1825, reçut en 1809, sous Napoléon Ier, la mission d'enlever le pape Pie VII, conduisit à Cette, en 1815, le duc d'Angoulême fait prisonnier, fut inspecteur général de la gendarmerie et grand prévôt de l'armée pendant les Cent-Jours, et subit, en 1816, une condamnation à 9 ans de détention pour avoir coopéré au retour de Napoléon Ier. La liberté lui fut rendue en 1818.

RADET (J.-B.), vaudevilliste, né à Dijon en 1751, m. en 1830, s'occupa de peinture, puis se donna à la littérature et fut secrétaire-bibliothécaire de la duchesse de Villeroy. Il fit jouer au théâtre d'Audinot (Ambigu-Comique) et au Théâtre-Italien (Opéra-Comique) quelques pièces qui réussirent. De 1792 à 1820, il travailla pour le théâtre du Vaudeville, fondé par Barré, son ami. Il composa, soit seul, soit avec Barré, Desfontaines, Gouffé, etc., un très grand nombre de vaudevilles; on a conservé le souvenir de quelques-uns : *Honorine, ou la Femme difficile à vivre*, 1795; *les Deux Edmond*, 1811; *Gaspard l'avisé*, 1811; *la Maison en loterie*, 1820, etc.

RADETZKY (Jean-Joseph-Wenzel-Antoine-François-Charles, comte de **RADETZ-**), général autrichien, né en 1766 à Trzebnitz (Bohême), m. en 1858, entra en 1784, en qualité de cadet, dans un régiment de cavalerie hongroise, fit la guerre des Turcs en 1788-89, servit dans les Pays-Bas et sur les bords du Rhin de 1792 à 1795, et, envoyé en Italie comme capitaine et aide de camp de Beaulieu, fut nommé major et commandant du corps des pionniers, 1796-97. Aide de camp de Mélas en 1800, il se distingua à Marengo et devint lieutenant-colonel; placé comme colonel à la tête des cuirassiers de l'archiduc Albert, il prit part à la bataille de Hohenlinden. Pendant la guerre de 1805, promu au grade de major général, il servit dans le corps de Davidovitch. En 1809, il se signala à Wagram, et fut récompensé par le grade de feld-maréchal-lieutenant. Bientôt chef de l'état-major général, il contribua à la réorganisation de l'armée autrichienne. En 1813, il assista aux batailles de Kulm et de Leipzig, et, durant la campagne de France, en 1814, au combat de La Rothière. Après la paix de Vienne, il fut général divisionnaire à Œdenburg, puis à Ofen, et commanda la place d'Olmütz de 1821 à 1831. Nommé général en chef des troupes autrichiennes en Italie, il fut élevé au rang de feld-maréchal en 1836. Lorsque éclata la Révolution italienne de 1848, il évacua Milan pour n'être pas coupé de ses communications par l'insurrection de la Lombardie et de Venise, et se replia dans le quadrilatère marqué par les villes fortes de Peschiera, Mantoue, Legnago et Vérone, où il se tint sur la défensive. Renforcé par l'armée que lui amena Nugent, il attaqua et vainquit les Toscans à Curtatone; battu à Goïto par Charles-Albert, roi de Sardaigne, il prit une éclatante revanche à Custozza et put rentrer dans Milan. L'année suivante, après un armistice que le roi rompit le premier, Radetzky envahit le Piémont, et ruina la cause italienne à la bataille de Novare. Charles-Albert ayant abdiqué, son fils et successeur Victor-Emmanuel dut accepter la paix qu'on lui dictait. Radetzky se porta ensuite contre Venise avec son lieutenant Haynau, et la réduisit par un long bombardement. Nommé gouverneur général et commandant militaire de tout le royaume Lombard-Vénitien, il conserva ces fonctions jusqu'en 1856, époque où il prit sa retraite.

On a de lui : *sur le But des champs de manœuvres pendant la paix*, 1816; *Considérations sur la situation militaire de l'Autriche*, 1828; *Considérations sur les forteresses*, 1827. — V. *le Feld-Maréchal Radetzky*, par le général Ambert, dans le *Correspondant* du 10 juillet 1876. B.

RADHI-BILLAH (Aboul-Abbas-Mohammed **AL-**), 20e khalife abbasside, succéda à son oncle Kaher en 934. Il aimait la justice et la bienfaisance; mais son pouvoir fut absorbé par Raïk, qu'il avait revêtu de la charge d'*Émir-al-Omara* (commandant des commandants). Le khalifat ne fut plus dès lors qu'une sorte de dignité pontificale. Radhi mourut d'hydropisie en 940. D.

RADICOFANI, v. d'Italie, prov. de Sienne, au pied d'une roche basaltique dominée par les ruines d'un château fort; 3,032 hab. Foires importantes.

RADJAHMOUNDRY, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), sur le Godavery. Place de garnison. Cour de district; environ 20,000 hab. — Le district du même nom en a 1,012,036.

RADJAHS ou **RAJAHS**, nom des princes appartenant à la religion brahmanique, qui gouvernent les diverses contrées de l'Hindoustan; ils sont généralement de la caste des Kchatryas. Tous indépendants avant la conquête des Mongols, ils sont aujourd'hui tributaires des Anglais.

RADJEMAL ou **RADJEMAHAL**, c.-à-d. *résidence royale*, v. de l'Hindoustan anglais (Bengale), à 355 kil. de Calcutta, sur la rive dr. du Gange; environ 30,000 hab. Anc. cap. musulmane du Bengale. Belle mosquée.

RADJEPOUTANA, c.-à-d. *pays des Radjepoutes*, contrée de l'Hindoustan, au N.-O., entre le Pendjab et le Sindhy au N., les provinces Nord-Ouest à l'E., le Goudjerate au S., et le Sindhy à l'O. Les Anglais y possèdent directement le territoire et la ville d'Adjemir. Il comprend 18 petits États tributaires des Anglais; les plus importants sont : Djoudhpour, Djesselmère, Djeypour, Odeypour, Kotah, Bikanir. Superf., 337,100 kil. carr.; pop., 9,260,207 hab. Sol généralement uni, sablonneux, surtout au N., souvent désert, couvert de lacs salés. Dans ces sables le phénomène du mirage se produit fréquemment. La population se compose de *Djats*, petits, noirs et laids, et de *Radjepoutes*, grands, beaux, forts, mais indolents.

RADKERSBURG, v. de l'Autriche-Hongrie (Styrie), sur une île de la Muhr, vis-à-vis l'embouch. de la Stanzbach; 2,255 hab. Comm. de grains, vins, fer.

RADNITZ, en bohémien *Radnice*, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur une riv. de son nom; 3,021 hab. Riche houillère; forges et fonderies de fer.

RADNOR, comté d'Angleterre (Galles), 53 kil. sur 50; 1,118 kil. carr.; 23,539 hab. Cap. Presteign; v. princ. : New-Radnor, Knighton. Riv. : Wye, Teme, Ithon. Sol montueux sauf au S.-E., bons pâturages. Moutons estimés. Comm. de laines. Donne le titre de comte à la famille Bouverie.

RADNOR (NEW-), v. d'Angleterre, au centre du pays de Galles, dans le comté de Radnor; 2,262 hab.

RADOM, v. de la Pologne russe, ch.-l. du gvt de son nom, sur la Radomka; 10,339 hab. — Le gvt de Radom a 12,352 kil. carr.; 633,715 hab.

RADONVILLIERS (Claude-François **LYSARDE**, abbé de), né à Decize (Nièvre) en 1709, m. en 1789, entra chez les jésuites, professa dans différents collèges, fut secrétaire de l'archevêque de Bourges (La Rochefoucauld), puis sous-précepteur des enfants de France, conseiller d'État et membre de l'Académie française.

On a de lui : *Traité sur la manière d'apprendre les langues*, 1768, in-12; une trad. de *Cornelius Nepos*, etc. Ses *Œuvres diverses* ont été recueillies et publiées par Noël, 1807, 3 vol.

RADOVICE, v. de la Turquie d'Europe (Roumélie), à 80 kil. S.-O. de Giustendil, sur la riv. Radovitz, affl. du Kara-Sou, et sur la grande route de Roumélie en Albanie; 2,000 hab. — Comm. de blé et de vin.

RADOWITZ (Joseph de), général et homme d'État prussien, né en 1797 à Blankenbourg, m. en 1853, fit ses études à Paris, puis à l'école militaire fondée par le roi Jérôme Bonaparte à Cassel, et entra en 1813 dans l'artillerie westphalienne. En 1813 il passa au service de l'électeur de Hesse, et fit la campagne de 1814 contre la France. Il professa ensuite les mathématiques à l'école de Cadets de Cassel, et entra comme capitaine, en 1823, dans l'état-major prussien. Major en 1828, chef de l'état-major général de l'artillerie en 1830, lieutenant-colonel en 1838, colonel en 1840, ministre près les cours de Wurtemberg, de Darmstadt et de Nassau en 1842, général-major en 1845, il se mit à la tête du parti contre-révolutionnaire, et exerça une grande influence sur Frédéric-Guillaume IV, avec lequel il était uni par la conformité des idées politiques et religieuses. Les lettres patentes du 3 février 1847, par lesquelles le roi accordait à ses sujets une *Constitution d'États*, avaient été inspirées par Radowitz, qui exposa encore ses plans dans des *Dialogues d'actualité sur l'État et l'Église*, 1846. Mais on ne vit que des utopies dans ce livre, écrit d'ailleurs avec talent. Quand la Révolution française de 1848 eut son contre-coup à Berlin, Radowitz se démit de tous ses emplois. Élu néanmoins député au Parlement de Francfort, il y siégea à la droite, prit la défense du principe de l'unité allemande, et demanda qu'on secourût l'Autriche menacée en Italie. Appelé au ministère des affaires étrangères en 1850, il combattit avec une extrême énergie les prétentions de l'Autriche. En 1852, il fut nommé inspecteur général des écoles militaires.

On a de lui : *Manuel des mathématiques pures et appliquées*, 1827; *Essai sur la théorie, au degré de connaissance actuel, dans les observations et les expériences*, 1828; *Théorie du ricochet*, 1835. B.

RADSTADT, v. de l'Autriche-Hongrie, sur l'Enns; 953 hab. Victoire de Moreau sur les Autrichiens, le 5 juillet 1800.

RADSTADT, v. du grand-duché de Bade. (V. Rastadt.)

RADVANY, brg de Hongrie (Sohl), sur le Gran, à 2 kil. S.-O. de Neu-Sohl; 1,418 hab. Draps estimés; foires importantes.

RADZIWIL, anc. famille polonaise, tire son nom du bourg de Radziwilmonty (Lithuanie), et son origine de Nicolas Radziwil, qui reçut le baptême, en 1386, avec Jagellon, grand-duc de Lithuanie, et devint palatin de Vilna. Élevés au rang de princes de l'Empire en 1515, les Radziwil possèdent de vastes domaines. Ils se divisent en deux branches, dont les plus connues sont celles de Kleck et de Birze. A cette famille appartenait Barbe Radziwil, que Sigismond-Auguste, roi de Pologne, épousa.

RADZIWIL (Nicolas IV), palatin de Vilna, né vers 1500, m. en 1567, se distingua dans la guerre contre les chevaliers Teutoniques, en 1557, et fut nommé gouverneur de la Livonie. En 1565, il chassa les Russes de la Lithuanie. Il se fit protestant, et établit à Brzesc une imprimerie, d'où sortit la Bible en langue polonaise.

RADZIWIL (Nicolas-Christophe), fils du précédent, duc d'Olica et de Nieswitz, né en 1549, m. en 1616, abjura le luthéranisme, fit vœu, pendant une maladie, d'aller en pèlerinage en Terre Sainte, et, de retour dans sa patrie, devint maréchal de la cour, puis woïwode de Trozka et de Wida. Il publia un *Voyage à Jérusalem*, dont on a une traduction latine, Braunsberg, 1601, et Anvers, 1614, in-fol.

RADZIWIL (Charles), palatin de Vilna, m. en 1790, fut nommé gouverneur de la Lithuanie en 1762, combattit de tout son pouvoir l'influence russe, ne put empêcher l'avènement de Poniatowski, protégé de Catherine II, vit ses biens confisqués, devint néanmoins chef de la confédération générale de Pologne en 1767, fut impuissant à prévenir le partage de 1772, abandonna son pays et n'y revint que pour terminer ses jours dans la retraite. B.

RADZIWILOW, v. de l'empire russe en Europe (Volhynie), près de la frontière de Gallicie. Grand comm. de laines avec l'Autriche : 2,650 hab.

RAFFAELLI (Giuseppe), jurisconsulte, né en 1750 à Catanzaro (Calabre), m. en 1826, fut avocat distingué à Naples, puis procureur général près la Cour de cassation en 1808. Il prit sa retraite en 1819, pour ne s'occuper que du grand ouvrage qu'il avait entrepris, la *Nomotesia penale*, ou la science de faire de bonnes lois pénales. Il en a publié les trois premières parties, Naples, 1820-25, 5 vol. C'est un ouvrage de bon sens, et très méthodique, plutôt qu'un ouvrage original.

RAFFENEL (Claude-Denis), né dans le Jura vers 1797, d'un officier de marine, m. en 1827, fit ses études à Clermont-Ferrand, voyagea pour des spéculations commerciales dans le Levant et en Afrique, fut attaché à l'un des consulats français aux Échelles du Levant, fonda à Smyrne le journal *l'Observateur oriental*, assista aux débuts de la révolution hellénique, revint pour cause de maladie en France, où La Fayette lui confia l'éducation de ses petits-fils, alla combattre les Turcs en Grèce avec Fabvier, et fut tué par un boulet dans le château d'Athènes.

Il a laissé : *Histoire des Grecs modernes depuis la prise de Constantinople par Mahomet II jusqu'à nos jours*, 1825, in-12 ; *Histoire complète des événements de la Grèce depuis les premiers troubles jusqu'à ce jour*, 1822-25-2[illegible] vol. ; *Résumé de l'histoire du Bas-Empire*, 1826, in-18.

RAFFENEL (Anne-Jean-Baptiste), voyageur, né à Versailles en 1809, m. en 1858, visita, de 1826 à 1842, les Antilles, le Brésil, les États-Unis, Madagascar, Bourbon et les côtes d'Afrique, et fit partie, en 1843, d'une commission chargée d'explorer la Falémé, affluent du Sénégal, ainsi que les pays du Bondou et du Bambouk. Cette exploration a été retracée dans le *Voyage dans l'Afrique occidentale*, qu'il publia en 1846. Chargé la même année d'une nouvelle mission, il entreprit de traverser l'Afrique depuis le Sénégal jusqu'au bassin du Nil ; il ne put pénétrer que jusqu'aux limites du Ségo, où les Kaartans le retinrent plusieurs mois prisonnier. La relation de ce voyage a été publiée sous le titre de *Nouveau Voyage dans le pays des Nègres*, 1856, 2 vol. Raffenel occupait le poste de sous-commissaire de la marine à Dinan, lorsqu'en 1855 il fut nommé gouverneur de Sainte-Marie de Madagascar, où il mourut. B.

RAFFET (Denis-Auguste-Marie), peintre de genre et dessinateur, né à Paris en 1804, m. en 1860, fut élève de Charlet, puis de Gros en 1827. Il essaya de la peinture d'histoire, où il réussit médiocrement, vit qu'il faisait fausse route, et se contenta désormais d'être un dessinateur de premier ordre, un peintre au crayon lithographique et un charmant aquarelliste. On cite parmi ses grands dessins lithographiés la *Revue des morts*, composition fantastique, sorte de résurrection des morts des armées de Napoléon se pressant devant l'ombre du grand capitaine. Raffet a composé beaucoup de dessins pour plusieurs grandes publications de librairie, telles que les *Chansons* de Béranger, les œuvres de Walter Scott et de [illegible], l'*Histoire de la Révolution française* et l'*Histoire* [illegible] de M. Thiers, le poème de *Napoléon en Égypte* et les [illegible] de *la Némésis* de Barthélemy, le *Voyage en Crimée et dans l'Asie Mineure* du comte Anatole Demidoff.

[illegible] par P. Mantz, dans la *Gazette des Beaux-Arts* du 1er juillet 1[illegible].

RAFFINÉS, nom qu'[illegible] Henri III et [illegible] [illegible] [illegible] le point d'honneur et s'appelaient eux-mêmes [illegible] d'honneur. J. T.

RAFN (Charles-Christian), archéologue danois, né en 1795 à Brahesborg (Fionie), m. en 1864, prit une grande part, en 1825, à la fondation de la Société des antiquaires du Nord. On lui doit : *Traditions héroïques du Nord*, 1825-30, 3 vol. ; une édit. du *Chant de mort de Regnar Lodbrog*, 1826 ; *Sagas du Nord*, 1829-30, 3 vol. ; *Fareyinga saga*, histoire des premiers temps des îles Feroë, 1832 ; *Antiquitates americanæ, seu Scriptores septentrionales rerum ante-Columbianarum in America*, 1837 ; *Monuments historiques du Groënland* (avec Finn Magnussen), 1838-45, 3 vol. Il a travaillé aux *Antiquités russes*, 1850-52, 2 vol., où sont réunis les détails fournis sur la Russie par les sources islandaises. B.

RAGAU, grande plaine d'Asie, près du Tigre et de l'Euphrate, célèbre par la victoire de Nabuchodonosor Ier, roi d'Assyrie, sur Phraorte, roi des Mèdes, qui fut tué, 655 av. J.-C.

RAGENFRED. V. Rainfroi.

RAGÈS ou **RHAGÈS**, v. de l'anc. Médie, au N.-E. d'Ecbatane, fut appelée plus tard *Europus* ou *Arsacia*. Tobie y alla chercher les dix talents que Gabélus devait à son père. C'est auj. *Razi* ou *Réi*, patrie du médecin Razi.

RAGGI (Nicolas-Bernard), statuaire, né à Carrare en 1791, m. en 1862, étudia à Milan sous la direction de Bartolini, prit des leçons de Bosio à Paris, et se fit naturaliser Français en 1828. On cite de lui : *Un jeune discobole*, 1817 ; *Henri IV*, en bronze, pour la ville de Nérac ; *Montesquieu méditant l'Esprit des lois*, dans le palais de justice de Bordeaux ; *l'Amour s'approchant du lit de Psyché*, 1819 ; *Bayard mourant*, en bronze, à Grenoble ; *Hercule pleurant sur Icare*, 1824, au Louvre ; *Métabus, roi des Volsques, tenant sur ses genoux sa fille endormie*, 1830 ; les statues de *Hugues Capet* et de *Boucicaut*, au musée de Versailles ; celles de *St Michel* et de *St Vincent de Paul*, à l'église de la Madeleine de Paris ; une *Ste Vierge*, à l'église Saint-Étienne du Mont ; un *Henri IV*, à Pau, 1842, etc. B.

RAGHIB (Mohammed), né vers 1702, m. en 1768, montra de bonne heure un goût prononcé pour l'étude, fut nommé secrétaire général du grand vizir en 1736, plénipotentiaire au congrès de Niemirov en 1737, où il signa un traité avec l'Autriche, devint successivement pacha, gouverneur d'Aïdin, d'Alep, de l'Égypte, et grand vizir en 1757. Il fit entreprendre une histoire de la Chine en langue turque, fonda à Constantinople la bibliothèque qui porte son nom, et composa des poésies, des maximes, des traités théologiques et philosophiques. B.

RAGLAN (James-Henry Fitzroy-Somerset, lord), général anglais, né en 1788, m. en 1855, entra au service comme cornette de dragons en 1804, fut nommé lieutenant en 1805 et capitaine en 1808, servit en Espagne sous Wellington, qui le prit pour aide de camp et secrétaire, et dont il épousa une nièce en 1814, assista, en qualité de lieutenant-colonel, à la bataille de Toulouse et à celle de Waterloo, où il perdit un bras. Ami de Wellington, il devint colonel, membre de la Chambre des communes en 1818, puis secrétaire de la direction de l'artillerie, major général en 1825, lieutenant général en 1838, pair d'Angleterre avec le titre de baron en 1852. Il fut choisi, en 1854, comme général en chef de l'armée anglaise envoyée en Crimée. Il prit part à la victoire de l'Alma, au siège de Sébastopol, à la bataille d'Inkermann, après laquelle il reçut la dignité de feld-maréchal, mais fut enlevé par le choléra avant la fin de l'expédition. B.

RAGON (Félix), historien et littérateur, né en 1795 à Avallon, m. en 1872, fit de brillantes études à Paris, au lycée Bonaparte, où, après avoir passé par l'École normale, il professa successivement la rhétorique et l'histoire. Il devint inspecteur de l'Académie de Paris, et, de 1849 à 1852, inspecteur général de l'Université.

On lui doit : *Précis élémentaire de l'histoire de France*, 1835, in-12 ; *Histoire générale des temps modernes*, 1836, 3 vol. ; des trad. en vers d'*Horace*, 1831, du *Pèlerinage de Childe-Harold* de Byron, 1833, des *Lusiades* de Camoëns, 1842, et du *Roland furieux* d'Arioste, 1872 ; *Essai de [illegible]*, 1849.

RAGOTZKI ou **RAGOCZI** (Sigismond), magnat hongrois, m. en 1613, élu malgré lui prince de Transylvanie en 1607, se sentant trop vieux, ne garda cette dignité qu'un an, et fit nommer à sa place Gabriel Bathori.

RAGOTZKI (Georges Ier), dit *l'Ancien*, fils du précédent, fut élu en 1631, par les États, prince de Transylvanie, força le sultan Amurat IV et l'empereur Ferdinand III à le reconnaître en 164[illegible], ambitionna vainement la couronne de Pologne en 164[illegible], et mourut la même année, après avoir ajouté la [illegible] États.

RAGOTZKI (Georges II), dit *le Jeune*, prince de Transylvanie, [illegible], m. en 1660, [illegible]

RAGOTZKI (François Ier), [illegible] du précédent,

né en 1676, m. en 1735, orphelin de père en bas âge, fut pris par les Autrichiens, élevé en Bohême, se retira en Hongrie à sa majorité, et, accusé de pousser les paysans à la révolte, fut incarcéré à Neustadt. Il s'évada sous un déguisement, se fit le chef des mécontents de la Hongrie en 1703, et fut proclamé prince de Transylvanie en 1707. Proscrit après la soumission des Hongrois, il s'enfuit en France, 1713, où Louis XIV lui donna une généreuse hospitalité, fut forcé de s'éloigner en 1717, passa en Turquie et mourut à Rodosto. Il écrivit des *Méditations sur l'Écriture sainte*, des *Confessions*, des *Mémoires* publiés par l'abbé Brenner dans l'*Histoire des révolutions de Hongrie*, etc. On a publié sous son nom un ouvrage apocryphe : *Testament politique et moral du prince Ragotski*. B.

RAGUENET (L'ABBÉ FRANÇOIS), littérateur médiocre, né à Rouen en 1660, m. en 1720, remporta le prix d'éloquence à l'Académie française en 1689, pour un discours *sur le Mérite et l'Utilité du martyre*, et fut précepteur des neveux du cardinal de Bouillon.

On a de lui : *Histoire d'Olivier Cromwell*, 1691, in-4, ou 2 vol. in-12; *Monuments de Rome*, 1700, in-12; *Histoire abrégée de l'Ancien Testament*, 1708; *Vie de Turenne*, 1738, 2 vol. in-12.

RAGUSE, en latin *Rhausium*, en slave *Dubrovnik*, en turc *Paprovnik*, v. forte de l'Autriche-Hongrie (Dalmatie), port sur l'Adriatique, au pied du Sergio, que couronne le fort Impérial; par 42° 38′ lat. N., 15° 46′ long. E.; 10,936 hab., dont 7,000 dans la ville et 4,000 dans les faubourgs. Ch.-l. de district. Évêché; gymnase; collège de Piaristes; 4 bibliothèques. Rues étroites, sauf le large Corso, et belles maisons; on remarque le palais ogival du rectorat, la cathédrale, l'église Saint-Blaise. Elle a 2 ports, dont le mieux abrité est celui de la baie de Gravosa, où se trouvent les chantiers de construction; comm. de transport; fabr. de liqueurs, lainages, savon, cuirs, tabac, élève de vers à soie. — Raguse a appartenu aux Romains, puis aux empereurs grecs, et forma ensuite une petite république aristocratique, qui, sous la protection des Hongrois, 1356-1525, puis des Turcs, des Vénitiens, de l'empereur et du pape, subsista jusqu'en 1806. Les Français s'en emparèrent alors, y battirent les Russes et les Monténégrins, qui étaient venus les y assiéger, et la joignirent en 1810 aux provinces Illyriennes. Les traités de 1815 la donnèrent à l'Autriche. Elle a beaucoup souffert de fréquents tremblements de terre; on cite ceux de 1634 et de 1667; ce dernier la détruisit entièrement. Napoléon I^er^ l'avait érigée en duché en faveur de Marmont, 1809. Patrie de Baglivi, Banduri et Boscovich.

RAGUSE (DUC DE). V. MARMONT.

RAGUSE (VIEUX-), en italien *Ragusa Vecchia*, brg d'Autriche-Hongrie (Dalmatie), à 25 kil. S.-E. de Raguse, sur l'Adriatique. — 9,304 hab. C'est l'ancienne *Epidaure*, détruite par les Slaves au VII^e^ siècle.

RAGUSE, v. de Sicile, prov. de Noto, sur la riv. Ragusa (anc. *flumen Hirminium*), à 48 kil. O.-S.-O. de Syracuse; 25,185 hab. Soieries, draps. Comm. de grains, huile, vin, etc. Détruite en 1693 par un tremblement de terre. G. H.

RAH, un des noms de la ville de Jéricho.

RAHAB, habitante de Jéricho, reçut et cacha chez elle les espions de Josué. Elle fut épargnée avec sa famille après la prise de la ville. Elle épousa Salmon, prince de Juda, et fut mère de Booz.

RAHAD ou **SHIMFA**, riv. d'Afrique, naît en Abyssinie (Amhara), coule au N.-O., et se jette dans le Bahr-el-Azrek (Nil bleu), à 110 kil. N. de Sennaar. Cours de 450 kil.

RAHBEK, littérateur danois, né en 1760, m. en 1830, fils d'un bourgeois de Copenhague, débuta par des articles de critique dramatique, recueillis plus tard sous le titre de *Lettres d'un vieux comédien*. A 25 ans, il visita l'Allemagne et Paris, mais n'observa que les théâtres. De retour à Copenhague, il obtint la chaire d'esthétique à l'université, écrivit des contes et des poésies dans *la Minerve*, et fonda *le Spectateur danois*, qu'il rédigea plus de 15 ans. Directeur du théâtre, il y fit dominer l'école de Lessing et de Diderot. Il publia une foule de notices, biographies et dissertations, traduisit plusieurs ouvrages étrangers, amassa avec Nyerup les matériaux d'une histoire littéraire du Danemark et se fit l'éditeur de Holberg. D'un jugement net, d'un talent aimable et enjoué, d'une grande honnêteté d'âme, Rahbek ne s'éleva jamais au premier rang. A. G.

RAHMANIEH, v. de la Basse-Égypte, à 19 kil. N.-E. de Damanhour, sur la branche de Rosette, dans le delta du Nil. Elle est construite en briques de terre noire. Prise par les Français en 1801.

RAHOVA ou **ORAVA**, v. de Bulgarie, sur la rive dr. du Danube, à 90 kil. E.-S.-E. de Widdin, 3,830 hab., la plupart pêcheurs.

RAIAS. V. RAYAS.

RAIATEA (la *Ulitea* de Cook), une des îles de la Société, à 210 kil. N.-O. de Tahiti. 194 kil. carr. — Surface montagneuse, bien arrosée. Des récifs de coraux l'entourent. Pop. : environ 1,000 hab. *Hamanino* en est le port principal. G. H.

RAIBOLINI. V. FRANCIA.

RAIKES (ROBERT), imprimeur de Gloucester, né en 1735, m. en 1811, a fondé, en 1781, les *Écoles du dimanche*.

RAIMOND (JEAN-ARNAUD), architecte, né à Toulouse en 1742, m. en 1811, remporta le grand prix d'architecture en 1767, passa 8 années en Italie, et devint membre de l'Institut. Il fut chargé de réparer les châteaux de Saint-Cloud, Meudon, Saint-Germain, etc., et dirigea les travaux de la belle place du Peyrou à Montpellier. B.

RAIMOND. V. aussi RAYMOND.

RAIMONDI (MARC-ANTOINE), célèbre graveur, né à Bologne en 1488, m. assassiné en 1546, fut d'abord orfèvre, reçut les leçons de F. Francia, et commença par contrefaire avec une rare perfection les estampes d'Albert Durer. Étant venu à Rome, il y connut Raphaël, qui le chargea de graver ses plus beaux ouvrages. Réduit à l'indigence par la prise de Rome en 1527, il reçut des secours du pape Clément VII, dont il avait d'abord encouru la disgrâce pour avoir gravé les dessins dont Jules Romain avait orné les œuvres de l'Arétin. Raimondi s'attacha à reproduire dans sa pureté le dessin et le caractère de Raphaël; il est correct et précis, mais ses planches ont de la sécheresse, peu de variété et point d'entente du clair-obscur. Son œuvre se compose d'environ 305 pièces, parmi lesquelles on cite surtout une *Ste Cécile*, le *Massacre des Innocents*, le *Martyre de St Laurent*.

V. B. Delessert, *Notice sur la vie de Marc-Antoine Raimondi*.
M. V—I

RAIMONDI (JEAN-BAPTISTE), orientaliste, né à Crémone vers 1540, passa plusieurs années en Asie, où il apprit l'arabe, l'arménien, le syriaque et l'hébreu, fut chargé ensuite par le cardinal Ferdinand de Médicis de la direction d'un atelier de typographie orientale à Florence, mit en ordre à Rome les livres orientaux recueillis dans le Levant pour le pape, et publia, en 1610, une *Grammaire arabe*.

RAINALDI (GIROLAMO), architecte italien, né en 1570, m. en 1655, élève de Fontana, exécuta, entre autres travaux, l'église de Montalto, le port de Fano, des palais à Parme, à Plaisance et à Modène, le pont de Terni, et, à Rome, le beau palais Pamphili. — CARLO, son fils et son élève, né en 1611, m. en 1641, éleva à Rome l'église Sainte-Agnès, les deux églises de la place del Popolo, le palais du duc de Nevers, dans le Corso, près du palais Doria, la cathédrale de Ronciglione, la jolie église de Monteporzio, etc. Les Rainaldi appartiennent à l'école qui commença la décadence de l'art.

RAINALDO, architecte du IX^e^ siècle, éleva le portail de la magnifique cathédrale de Pise.

RAINFROI ou **RAGENFRED**, maire du palais de Neustrie sous Dagobert III et Chilpéric II, chercha à secouer le joug de l'Austrasie, avec le secours d'Eudes, duc d'Aquitaine, mais perdit contre Charles-Martel les batailles de Vincy et de Soissons, 717-719, et se retira à Angers, où il mourut en 731.

RAINOLFE. V. RAINULF.

RAINSSANT (PIERRE), numismate, né à Reims vers 1640, m. en 1689, fut directeur du cabinet des médailles du roi, 1664, et l'un des premiers membres de l'Académie des inscriptions.

On a de lui : *Dissertation sur l'origine de la figure des fleurs de lys*, Paris, 1678, in-4°; *Dissertation sur 12 médailles des jeux séculaires de l'empereur Domitien*, 1684, in-4°; *Explication des tableaux de la galerie de Versailles*, 1687, in-4°.

RAINULF ou **RAINOLFE**, premier comte normand d'Aversa. Débarqué dans l'Italie méridionale avec Drengot, Osmond et une troupe d'aventuriers normands, 1017, il se mit successivement à la solde de Mélo de Bari, de Pandolfe IV, prince de Capoue, de Sergius IV, duc de Naples, et il obtint de ce dernier, en 1029, le territoire d'Aversa, avec le titre de comte, qui lui fut confirmé par Conrad le Salique, 1037. Il mourut en 1059. G.

RAINY, lac appelé par les Français *lac des Pluies*, à 270 kil. O. du lac Supérieur, sur la frontière des États-Unis. Les bords sont couverts de forêts de pins.

RAISMES, brg (Nord), arr. de Valenciennes, et près d'une forêt de son nom : 4,702 hab. Forges, fonderies de fer et de cuivre, fabr. de quincaillerie, sucre indigène. Houille aux environs.

RAISON (CULTE DE LA). En 1793, à une époque où tous les cultes étaient abolis comme des superstitions, la commune de Paris prétendit remplacer les cérémonies religieuses en élevant des autels à la déesse Raison. On lui dédia l'église Notre-Dame, le 20 brumaire an II (10 nov. 1793), sur la proposition de Chaumette. Après une fête dans son temple, la déesse, figurée par une actrice de l'Opéra, M^lle^ Maillard

(*V. ce nom*), ayant les cheveux épars, coiffée d'un bonnet de liberté, portant une tunique blanche, un manteau bleu sur les épaules, appuyant sa main droite sur une pique, et siégeant dans un fauteuil de forme antique enlacé de guirlandes de chêne et porté à l'épaule par 4 hommes, alla visiter la Convention, au milieu d'un cortège de citoyens en bonnet rouge, qui la précédaient, et de 2 files de jeunes femmes vêtues de blanc, ceintes d'un ruban tricolore et la tête ornée de roses, qui l'escortaient. Conduite au bureau, la déesse reçut le baiser fraternel du président et des secrétaires; puis, après cette réception, la Convention marcha en corps au temple de la Raison, pour y chanter avec le peuple l'hymne de la Liberté. Le 20 janvier suivant, le conseil général de la Commune de Paris arrêta qu'un bâtiment serait assigné à chaque section pour son temple de la Raison. Le 12 mai 1794, le Comité de salut public, inspiré par Robespierre, arrêta qu'on substituerait partout à ces mots : *Temple de la Raison*, ces autres mots du décret de la Convention, du 7 mai : ***Le peuple français reconnaît l'Être suprême et l'immortalité de l'âme.*** J. T.

RAJAHS. *V.* RADJAHS.

RAJANO, brg du roy. d'Italie, prov. d'Aquila; 3,463 hab. C'est l'anc. *Corfinium*. Bel aqueduc.

RAJECZ, v. de Hongrie, comitat de Trencsin; 5,500 hab. Lin, chanvre, cordouan, maroquins. Sources thermales alcalines et bains.

RAKKA, v. de la Turquie d'Asie. (*V.* RACCA.)

RAKONITZ, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême); 5,245 hab. Exploit. de houille, usines à fer et verreries aux environs. — L'anc. cercle de Rakonitz, ch.-l. Schlan, est compris aujourd'hui dans le cercle de Prague.

RAKOW, brg de la Pologne russe, gvt de Radom, à 42 kil. de [illegible], sur la Czarna. Grande fabr. de papier. C'était autrefois une résidence de sociniens; 2,089 hab.

RALEIGH (WALTER), célèbre favori de la reine Élisabeth d'Angleterre, né en 1552 à Hayes près de Bodley (Devonshire), d'une ancienne et noble famille, m. en 1618, entra au service vers 1569, combattit avec les insurgés des Pays-Bas contre l'Espagne, 1578, gagna par sa bravoure sur terre et sur mer l'estime de la reine Élisabeth, et fut employé dans diverses négociations. Ayant projeté de coloniser l'Amérique du Nord, il découvrit la Virginie en 1584 et y introduisit le tabac. Les combats qu'il livra ensuite aux Espagnols avec des navires équipés à ses frais, et les services qu'il rendit dans le Parlement, dont il avait été élu membre, achevèrent de lui gagner la faveur de la reine, qui le nomma successivement grand sénéchal de Cornouailles et d'Exeter, surintendant des mines d'étain du Devonshire et du Cornouailles, lieutenant général de cette dernière province et enfin capitaine de ses gardes. Son élévation suscita des envieux, surtout les comtes de Leicester et d'Essex; celui-ci le fit un instant disgracier, pour [illegible] une des filles d'honneur d'Élisabeth. Mais les succès de Raleigh sur l'*Invincible Armada* de Philippe II, ses travaux pour la découverte et la conquête de la Guyane, et ses services dans l'expédition contre Cadix, lui rendirent toute sa faveur, et on l'accuse d'avoir hâté la perte du comte d'Essex. Disgracié sous Jacques Ier, dépouillé de ses emplois, accusé de haute trahison, condamné à mort par une commission composée de ses ennemis, il dut la vie aux protestations de l'opinion publique, mais il subit à la Tour de Londres une captivité de 12 ans, 1604-16, qu'il employa à l'éducation de ses enfants et à la culture des lettres et des sciences. En 1617, le roi lui confia une expédition vers la Guyane, où il espérait découvrir des mines d'or; mais ayant détruit quelques établissements espagnols, il fut arrêté de nouveau sur la plainte de l'Espagne; on fit revivre contre lui l'ancienne accusation de trahison; il fut condamné à mort et décapité. Raleigh se montra insatiable de places, de dignités et de richesses, mais en même temps il avait le génie et les sentiments d'un héros. Sa mort fut une lâcheté du roi Jacques. Il est auteur d'une *Histoire du monde*, 11e édition, 1736, in-fol.; c'est une histoire universelle, qu'il commença de publier en 1614, et qui [illegible] écrivain très érudit et correct; on a encore de lui des *Œuvres diverses*, publiées en 1751, 2 vol. On lui doit [illegible] l'introduction de la pomme de terre en Angleterre.

[illegible], par A. Cayley, Lond., 1805, 2 vol. in-4o, et par [illegible]. B.

RALEIGH, v. des États-Unis, ch.-l. de la Caroline du Nord, [illegible]; 14,110 hab. [illegible] Washington [illegible]. Elle fut fondée en [illegible] Walter Raleigh.

RAM [illegible], littérateur belge, né à [illegible] 18[illegible], fut professeur d'histoire ecclésiastique [illegible] de Malines et recteur de l'[illegible] Louvain.

[illegible] *Vie des Saints des Pays-Bas*, en flamand, 1837, 4 vol.; *Historia philosophiæ*, 1832; *Synodicon belgicum, sive Acta omnium ecclesiarum Belgii, a concilio Tridentino usque ad 1801*, 1828-58, 4 vol. in-4o; *le Nouveau Conservateur belge*, recueil historique et littéraire, 183[illegible]-55, 11 vol.; *Annuaire de l'Université de Louvain*, 1837-62, 26 vol.; *Recherches sur l'histoire des comtes de Louvain*, 1851, etc.

RAMA, v. de Palestine. (*V.* ARIMATHIE.)

RAMA, 7e incarnation de Vichnou, naquit à Aoude, de Daçaratha et de Kaouçalia, et eut 3 frères. Un serpent, issu du front de Ravana, l'ayant enlacé dans son berceau, fut mis en pièces par l'aigle Garoudha. Rama suivit dans la solitude le brahmine Viçouamitra, qui fit son éducation et lui donna des armes enchantées. Puis il parcourut le monde avec lui, faisant périr plusieurs démons et génies malfaisants. Une armée envoyée contre lui par Ravana fut détruite. S'étant rendu à la cour de Djanaka, qui avait promis sa fille Sita à celui qui tendrait un arc magique, il remplit aisément la condition imposée et rentra en triomphe au palais d'Aoude. Mais bientôt Daçaratha, trompé par les intrigues d'une nouvelle femme, le bannit pour 12 ans. Rama, obligé de céder le trône à son plus jeune frère, Bharata, recommença avec l'autre, Lakchmana, sa vie de glorieuses aventures, fit alliance avec Sougriva, roi des singes, et avec Djambouvan, roi des ours, vainquit Ravana, qui lui avait enlevé Sita, et éleva dans l'île de Ceylan un temple à Siva. Puis il fonda un royaume dans l'Inde, en face de cette île, initia ses peuples à la civilisation, et leur enseigna à adorer les dieux et à obéir aux lois. Laissant l'empire à son fils Koucha, il remonta au ciel avec Sita, et de là il veille toujours au bonheur de la terre. L'histoire de Rama fait le sujet du Ramayana. (*V. ce mot.*) B.

RAMA (PONT DE). *V.* RAMISSERAM.

RAMADAN ou **RAMAZAN**, mois de la grande chaleur, le 9e de l'année musulmane (de l'arabe *ramidâ*, être échauffé). On l'appelle ainsi parce qu'il arrivait primitivement à l'époque où le soleil est dans toute sa force. Comme l'année musulmane est lunaire, et par conséquent plus courte de 11 jours que la nôtre, le Ramadan se trouve, au bout de 33 ans, avoir parcouru toutes les saisons de l'année. Pendant ce mois, les musulmans ne doivent prendre aucune espèce de nourriture ni de boisson après le lever du soleil ni avant son coucher, annoncé, dans les grandes villes par un coup de canon, dans les petites villes et dans les villages par le cri des muezzins appelant le peuple à la prière. Le Ramadan est le carême des musulmans, et dure juste 30 jours. D.

RAMALIES, fêtes romaines en l'honneur de Bacchus et d'Ariane. On y portait des ceps de vigne chargés de leurs fruits.

RAMAPO, v. des États-Unis, État de New-York; 4,649 hab. Importantes usines de fer.

RAMAYANA, c.-à-d. *course de Rama*, épopée indienne, en langue sanscrite et en 50,000 vers, célèbre les aventures de Rama, et est attribuée au poète Valmiki. Elle a été publiée en anglais par Carey et Marshman, Serampour, 1806-10; en latin par G. Schlegel, Bonn, 1820-26; en français, par Hipp. Fauche, Paris, 1854-55, 4 vol. in-18. (*V.* notre *Dictionn. des Lettres.*)

RAMAZZINI (BERNARDIN), médecin, né en 1633 à Carpi, m. à Padoue en 1714, étudia son art à Parme et à Rome, alla le pratiquer à Modène et y fut nommé professeur de médecine théorique. En 1700, il quitta Modène pour Padoue, où il enseigna la médecine pratique. Il fut membre de l'Académie des *Curieux de la nature* et de celle des *Arcades*. Patricien zélé et instruit, il cultivait les lettres et les sciences. Plusieurs de ses ouvrages sont devenus classiques; on remarque, entre autres : ***Traité des maladies des ouvriers***, en latin, Modène, 1701, trad. en français par Fourcroy, Paris 1777, in-12.

Les Œuvres de Ramazzini ont été réunies sous le titre de : *Opera omnia medica et physica*, Lond., 1716, in-4o. D—G.

RAMBERT (SAINT-), ch.-l. de cant. (Ain), arr. de Belley, dans un étroit vallon, sur l'Albarine; 2,620 hab. Vins rouges, linge de table, toiles communes. Grotte curieuse aux environs.

RAMBERT-SUR-LOIRE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Loire), arr. de Montbrison; 2,432 hab. Belle église. Construction de bateaux de transport pour les houilles de Saint-Étienne et de Rive-de-Gier.

RAMBERVILLERS, ch.l. de cant. (Vosges), arr. d'Épinal, sur la Mortagne; 5,281 hab. Collège, bibliothèque. Industrie active : filatures de laine, fabr. de draps, lainages, toiles, coutils, faïence, poterie, etc.; tanneries, scieries hydrauliques. Commerce de blé, lin, chanvre, vins, houblon, papier, etc. Eaux ferrugineuses et source pétrifiante.

RAMBLA (LA), v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Cordoue, [illegible]; 6,160 hab.

RAMBOUILLET, *Rambolietum*, *Rambolitum*, s.-préf. (Seine-et-Oise), à [illegible] kil. S.-O. de Paris, [illegible] de la vaste forêt de Rambouillet, [illegible] et propre; 4,750 hab. École des enfants de troupe, hôpital.

société archéologique; bibliothèque publique. Château royal, bâti en fer à cheval, et, en grande partie, de briques, environné de canaux et flanqué de 5 tours, dans l'une desquelles mourut François Ier; beaux jardins, dessinés par Le Nôtre; magnifique parc communiquant avec la forêt, coupé de pièces d'eau, et au milieu duquel est une ferme-modèle établie par Louis XVI en 1786, et qui devint, en 1811, le dépôt des mérinos importés d'Espagne par Napoléon Ier. Comm. de moutons, laines, grains, farines, bois. — La seigneurie de Rambouillet appartenait, dès le XIVe siècle, à une branche de la famille d'Angennes, et passa depuis aux maisons de Sainte-Maure-Montausier et d'Uzès. Achetée, en 1711, au garde des sceaux Fleuriau, par le comte de Toulouse, duc de Penthièvre, elle fut érigée en duché-pairie par Louis XIV en faveur de ce prince, en 1714. Louis XVI l'acquit en 1778 de la maison de Penthièvre. Charles X s'y retira avec une partie de la garde royale après la révolution de Juillet 1830. (*V.* JUILLET [JOURNÉES DE].) B.

RAMBOUILLET (JACQUES D'**ANGENNES**, SEIGNEUR DE), favori de François Ier, capitaine des gardes de ce prince, d'Henri II, de François II et de Charles IX, lieutenant général de leurs armées, gouverneur de Metz, fut chargé d'une mission, en 1561, auprès des princes protestants d'Allemagne, et mourut l'année suivante.

RAMBOUILLET (CHARLES D'**ANGENNES**, CARDINAL DE), un des fils du précédent, né en 1530, m. en 1587, évêque du Mans en 1560, assista au concile de Trente, et fut ambassadeur de France auprès du Pape Grégoire XIII. Il a laissé des *Mémoires*.

RAMBOUILLET (CHARLES D'**ANGENNES**, MARQUIS DE), petit-fils de Jacques, né en 1577, m. en 1652, maréchal de camp, ambassadeur en Piémont et en Espagne, épousa, en 1600, Catherine de Vivonne, et en eut la célèbre Julie. (*V.* MONTAUSIER.) Il fonda la société dite l'*Hôtel de Rambouillet*. (*V. l'art. suivant.*)

RAMBOUILLET (HÔTEL DE), hôtel où se réunit, dans la 1re moitié du XVIIe siècle, une société choisie de grands seigneurs, de gens de lettres et de femmes distinguées par la vertu autant que par l'esprit, et qui exerça une grande influence sur les mœurs et sur la littérature de la France. Le nom passa du lieu à la société. L'hôtel de Rambouillet (anc. hôtel Pisani), résidence de Charles d'Angennes, marquis de Rambouillet, et de Catherine de Vivonne-Pisani, qui le lui avait apporté, était situé entre les places du Palais-Cardinal (Palais-Royal) et du Carrousel dans la rue Saint-Thomas-du-Louvre, qui débouchait à peu près sur la place actuelle du Palais-Royal. Madeleine de Scudéry l'a décrit dans le *Cyrus* sous le nom de *Palais Cléonyme*. Mme de Rambouillet l'avait, sinon fait construire sur ses propres plans, comme il est dit partout, du moins modifié et embelli : elle substitua, la première peut-être, aux immenses salles des anciens hôtels les appartements de moyenne grandeur, plus favorables à la conversation. La célèbre *chambre bleue d'Arthénice* (anagramme de Catherine) était un grand salon du rez-de-chaussée, éclairé sur le jardin par des fenêtres ouvertes dans toute la hauteur : l'ameublement était de velours bleu rehaussé d'or et d'argent; des paravents pouvaient y être développés selon le nombre de personnes présentes; quand l'affluence était considérable, on ouvrait une suite de *cabinets* de plain-pied, réservés aux causeries plus intimes ou plus graves. Distinguée par toutes les qualités du cœur et de l'esprit, mariée en 1600 à Charles d'Angennes de Rambouillet, qui joignait à un esprit noble une afféterie souvent puérile et un caractère intraitable dans la discussion, Mme de Rambouillet s'éloigna de la cour, où régnaient une familiarité sans noblesse, une dépravation sans voile et sans décence; elle groupa autour d'elle les âmes honnêtes, charmées de retrouver, sous Henri IV, le culte du devoir, la délicatesse des sentiments, l'exercice de l'esprit, et plus tard, sous Richelieu, un reste de liberté banni de tout autre commerce. De 1608 à 1624, la société se forma; « elle fit profession solennelle de sagesse, de science, de vers et de vertu. » et, longtemps avant la société de Conrart, d'où sortit l'Académie française, s'éleva presque à la hauteur d'une institution : le goût d'une conversation tour à tour noble, aisée, profonde, se développa entre quelques grands seigneurs : le marquis lui-même; M. de Chaudebonne, protecteur de Voiture; peut-être les Nogaret de La Valette; Richelieu, évêque de Luçon; des femmes vertueuses et spirituelles, et des gens de lettres, qui avaient presque tous une grande valeur, Malherbe, Ogier de Gombauld, Vaugelas, Racan, Balzac, Chapelain, Voiture. Dans cette période, les premiers volumes de l'*Astrée* durent occuper la société, et lui plaire par l'opposition des mœurs platoniques avec celles que l'on fuyait. Mais il ne paraît pas que d'Urfé ait lui-même été reçu à l'hôtel. De 1624 à 1645, la société, étrangère aux conspirations et aux trames contre Richelieu, se compléta par l'accession de grands seigneurs et de femmes, dames, qui venaient y oublier la politique et les intrigues de la cour : c'étaient le duc d'Enghien, le marquis de la Salle, plus tard duc de Montausier, La Rochefoucauld, La Calprenède et G. de Scudéry, qui se vantaient d'être à la fois hommes d'épée et hommes de plume; puis, autour de la marquise et de sa fille, la célèbre *Julie*, la princesse de Condé et sa fille Mlle de Bourbon, plus tard duchesse de Longueville, Mlle de [illegible], qui devint Mme d'Addington et comtesse de la Suze, Mlle d'Aiguillon, Mme d'Estrades, Mme de Sablé, Mlle Paulet, [illegible] la lionne de l'hôtel de Rambouillet, Madeleine de Scudéry, qui ne publia rien tant que dura cette compagnie, et, beaucoup plus tard, sa belle-sœur, Mme G. de Scudéry, Mme de Saint-Ange et la première présidente Aubry. Il y faut joindre un grand nombre d'écrivains de génie ou de mérite : P. Corneille, Sarrazin, Costar, Cotelet, Conrart, Mairet, Patru, Cotin, Godeau, Rotrou, Charleval, Scarron, Ménage, Saint-Évremond, Esprit, etc. L'hôtel de Rambouillet jeta alors son plus vif éclat : Malherbe y finit sa carrière, respecté et chéri; Corneille y lut ses chefs-d'œuvre depuis le *Cid* jusqu'à *Rodogune*; le *Cid* y fut soutenu contre l'Académie, Scudéry, Richelieu; et si le jugement sur *Polyeucte*, dont « le christianisme fut condamné » par l'illustre société, n'a point été ratifié par les contemporains et la postérité, Voltaire en a expliqué assez judicieusement les raisons. Bossuet, âgé de 16 ans, y prêcha, dit-on, pour la 1re fois sur un sujet d'improvisation; la *Méthode* de Descartes y fut dès l'abord étudiée, admirée. Enfin la grâce délicate et légère de la société se révéla dans le célèbre hommage de Montausier à Julie dont il recherchait la main. (*V.* MONTAUSIER). Tout en répandant le goût des lettres italiennes et espagnoles, l'hôtel imprimait une vraie impulsion à la littérature française, méprisant, au fond, les *concetti* italiens plus que l'influence espagnole. Port-Royal donnait à la langue la logique, la vigueur, la concision; l'hôtel de Rambouillet lui donnait la noblesse, la pureté, la délicatesse et la grâce. On s'y appliquait à débarrasser les mots des lettres dites parasites (ainsi : retranchement de l's dans *teste*, *meschant*, *esclat*, etc.), à trouver d'heureuses alliances de mots (ainsi : *revêtir ses pensées d'expressions nobles*...; *laisser mourir la conversation*, *le mot me manque*, etc.), enfin à traiter immédiatement, ou après préparation, des sujets ingénieux ou sérieux. L'affectation guindée, qui déshonora le *genre précieux*, ne vint qu'après la dispersion des membres de l'hôtel de Rambouillet. C'était l'époque de la vraie *préciosité* (le mot semble postérieur à 1645), définie par Huet une *galanterie honnête* dans le sens qu'on donne au mot *galant homme*; elle consistait, littérairement parlant, dans la finesse et la pureté du langage; elle provoquait le respect, sans avoir rien à craindre des comédies dirigées plus tard par l'abbé de Pure, 1656, et par Molière, 1659, contre les *Précieuses* des ruelles, devenues ridicules en imitant grossièrement les délicats procédés de la fierté, de la galanterie platonique et de l'esprit finement trempé. La dernière période de l'hôtel de Rambouillet, 1645-65, fut celle, sinon de la décadence, du moins de l'obscurité. Julie d'Angennes, mariée en 1645 à Montausier, ne fit d'abord à Paris que des séjours passagers; Pisani, son frère, avait été tué à Nordlingen, 1645; la marquise était triste, souffrante; le marquis, vieux et maladif, mourut en 1652, et déjà la mort de Voiture, 1648, avait privé la société de celui qui en était l'âme. Les deux Frondes achevèrent d'en disperser les membres. L'hôtel ne fut plus fréquenté que par de vieux et sérieux amis, auxquels se joignirent successivement Mme de La Fayette, Mme de Sévigné, qui y parut en 1651, le comte de Grignan, son futur gendre, Bossuet, alors chanoine de Metz, Fléchier enfin, le protégé de Montausier. Les faits saillants de cette période furent : la grande guerre des *Uranistes* et des *Jobelins*, 1649, à propos du dernier sonnet de Voiture et de celui de Benserade; la lecture par Boileau de ses premières satires, qui furent peu goûtées, peut-être à cause du genre, et sévèrement traitées par Montausier, Chapelain et Cotin; les applaudissements donnés par Mme de Rambouillet et ses amis, 1659, aux *Précieuses ridicules* de Molière, par lesquelles l'illustre hôtel ne se sentait pas plus atteint que Molière n'avait eu l'intention de l'attaquer. La mort de la marquise, 1665, la suppression des réunions, remplacées, dans la société polie, par celles de quelques maisons distinguées, les hôtels d'Albret, de Longueville, de La Rochefoucauld, etc., à un échelon inférieur par les *ruelles*, *réduits*, *alcôves*, [illegible] également de voir dans *les Femmes savantes*, 1672, [illegible] après la mort même de Mme de Montausier, 1671, [illegible] des femmes qu'avait [illegible] des réunions se [illegible] par des noms en [illegible] vogue : ainsi [illegible], Mme de Rambouillet, [illegible] d'Angennes, [illegible] Montausier, [illegible]; Sapho ou [illegible] de [illegible]. Suze; [illegible] Conrart, etc. Les [illegible] tantôt

le chant de M^lle^ Paulet et de M^me^ Aubry, tantôt la conversation sur les affaires du temps et surtout sur les questions littéraires, tantôt la lecture des lettres des absents, écrites pour être lues en public, et les commentaires auxquels pouvaient donner naissance la recherche de l'expression polie et le raffinement de la pensée, tantôt enfin la lecture et l'appréciation des romans. Puis on écoutait et on jugeait les œuvres nouvelles; on s'exerçait surtout à bien parler, témoin *la Rhétorique* de René Barry et son *Esprit de cour*, témoin les dialogues mêmes des romans, les scènes de tragédie et de comédie qui reproduisent le langage usité, témoin la conversation postérieure du chevalier de Méré et du maréchal de Clérambault, les *Entretiens* de M^lle^ de Scudéry, les *Maximes* et les *Portraits*, dont le goût dura longtemps, et qui firent l'occupation des sociétés de M^me^ de Sablé, de M^lle^ de Montpensier, d'écrivains comme La Rochefoucauld et La Bruyère. En somme, l'hôtel de Rambouillet rendit de grands services, ne devint pas un objet de ridicule, et protégea l'affectation beaucoup moins qu'on ne le répète en confondant deux époques distinctes. Il ne saurait être responsable des travers des *Précieuses*, génération nouvelle dont le nom, d'abord pris en bonne part, est postérieur aux beaux temps de l'hôtel de Rambouillet. On a trop confondu avec lui les cercles des hôtels de Nevers, de Bouillon, de M^lle^ de Scudéry et des *Précieuses* inférieures, dont les *ruelles* ne s'ouvrirent que dans la 2^e^ moitié du XVII^e^ siècle.

V. F. Brunetière, *la Société précieuse au dix-septième siècle*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 avr. 1882. *Nouvelles études critiques sur l'hist. et la litt. franç.* (par le même), 1882. A. C.

RAMBOUR ou **RAMBURES**, vge (Somme), arr. d'Abbeville; 733 hab. Il a donné son nom à un genre de pommes cultivé dans ses environs.

RAMBUTEAU (Claude-Philibert **BARTHELOT**, comte de), né à Mâcon en 1781, m. en 1869. Nommé, en 1809, chambellan du palais par Napoléon I^er^, qu'il était allé féliciter, au nom du département de Saône-et-Loire, de ses victoires sur l'Autriche, chargé en 1811 d'une mission en Westphalie, il reçut à son retour la préfecture du Simplon. Contraint de se retirer par l'invasion de 1814, il devint préfet de la Loire, fut maintenu à son poste pendant la première Restauration, fut député de son département à la Chambre. Durant les Cent-jours, il administra l'Allier, l'Aude et le Tarn-et-Garonne, mais fut mis à l'écart après la seconde Restauration. Député de Mâcon en 1827, il vota avec l'opposition libérale. Son dévouement au gouvernement de 1830 le fit appeler à la préfecture de la Seine en 1833. Dans l'espace de 15 années, il entreprit de grands travaux à Paris, rendit les vieilles rues plus praticables, remania 120 kil. d'égouts, établit presque partout l'éclairage au gaz, continua la ligne des quais, déblaya les abords de l'hôtel de ville et une partie des halles, traça les places de la Concorde et de la Bastille, couvrit de belles constructions les Champs-Élysées, fit élever les églises Notre-Dame de Lorette, Saint-Vincent de Paul et Sainte-Clotilde, l'École normale, la bibliothèque Sainte-Geneviève, le Collège de France, l'hôpital La Riboisière, les prisons de la Roquette et de Mazas, les ponts Louis-Philippe et du Carrousel, les fontaines Molière et Saint-Sulpice, etc., et transforma en quartiers populeux les terrains incultes et marécageux du clos Saint-Lazare et des faubourgs du Temple, Saint-Martin et Montmartre. Dès 1835, Rambuteau avait reçu la pairie; en 1843, il fut élu membre libre de l'Académie des beaux-arts. B.

RAMEAU (Jean-Philippe), célèbre compositeur de musique, né à Dijon en 1683, m. en 1764, était fils d'un organiste, et acquit, dès sa première jeunesse, une grande habileté sur le clavecin. Destiné à la magistrature, et mis au collège des jésuites, il s'en fit presque chasser. A 18 ans, il partit pour visiter l'Italie; mais, à peine arrivé à Milan, il fut enrôlé comme 1^er^ violon par un directeur de spectacle, qu'il suivit dans plusieurs villes du midi de la France. En 1717, il se rendit à Paris; l'organiste Marchand l'accueillit d'abord avec faveur et le prit pour suppléant aux orgues des jésuites et des [illegible], mais conçut de la jalousie contre lui, après avoir vu ses pièces d'orgue, et contribua à lui faire [illegible] qui lui disputait Daquin. Rameau, [illegible], accepta une place d'organiste à l'église Saint-[illegible], puis à la cathédrale de Clermont, et [illegible], des cantates, des pièces de clavecin, [illegible] de la pensée et la nouveauté [illegible] 1721, [illegible] 1722, et [illegible] [illegible] Après avoir [illegible] pour des [illegible] [illegible] *d'Arlequin*, etc. Il obtint, par [illegible] La Poupelinière, que Voltaire lui confiât son opéra de *Samson*, 1732, et l'abbé Pellegrin celui d'*Hippolyte et Aricie*, 1733. Vivement applaudi, il sembla vouloir racheter par la rapidité de ses productions le temps qu'il avait dépensé pour se produire au théâtre; bien qu'il n'eût donné son 1^er^ opéra qu'à l'âge de 50 ans, il fit représenter à l'Académie Royale 22 grands opéras ou opéras-ballets, parmi lesquels on distingue *les Indes galantes*, 1735; *Castor et Pollux*, 1737; *Dardanus*, 1739; *la Princesse de Navarre*, 1745; *Pygmalion*, 1748; et *Anacréon*, 1754. Sa musique a vieilli; mais on y trouve encore des scènes qui ont conservé leur fraîcheur, leur grâce ou leur énergie. Rameau occupe un rang distingué comme théoricien; il trouva les lois de l'harmonie, et son système de la *basse fondamentale*, bien que reconnu imparfait aujourd'hui, n'en fut pas moins une grande découverte.

Les principaux écrits où il a traité de son art sont : *Traité de l'harmonie*, 1722, in-4°; *Nouveau système de musique théorique*, 1726, in-4°; *Génération harmonique*, 1737; *Démonstration du principe de l'harmonie*, 1750; *Erreurs sur la musique pratique de l'Encyclopédie*, 1756; *Code de musique pratique, et Nouvelles réflexions sur le [illegible] sonore*, 1760, in-4°. — V. son *Éloge* par Maret, 1766; Ad. Adam, *Souvenirs d'un musicien*, 1859; L. Bussler, *Geschichte der Musik*, Berlin, 1882. B.

RAMEAUX (Dimanche des), *dominica in Palmis*, dimanche qui précède la fête de Pâques dans l'Église catholique, et ainsi nommé des rameaux que l'on porte ce jour-là à la procession, en mémoire de l'entrée triomphante de Jésus à Jérusalem avant la Passion. On l'appelle aussi *Pâques fleuries*. L'Église grecque célèbre aussi la fête des Rameaux.

RAMÉE (La). *V.* Ramus.

RAMEL DE NOGARET (Jacques), né à Carcassonne vers 1760, m. en 1819, était avocat lorsque ses concitoyens le députèrent aux états généraux de 1789. Il fit partie de la Convention, vota dans le procès de Louis XVI pour l'appel au peuple et contre le sursis, prit une part active à la discussion de la Constitution de 93, entra en 1795 au conseil des Cinq-Cents, fut appelé par le Directoire, en 1796, au ministère des finances, occupa ce poste après les désordres de la tourmente révolutionnaire et, lors du passage des assignats au numéraire, il encourut la responsabilité de tous les maux. Il vécut dans l'obscurité pendant le Consulat et l'Empire, géra la préfecture du Calvados en 1815, durant les Cent-jours, fut exilé par la 2^e^ Restauration et mourut à Bruxelles.

RAMEL (Jean-Pierre), né à Cahors en 1770, m. en 1815, chef de bataillon à l'armée des Pyrénées sous Dugommier en 1794, adjudant général à l'armée du Rhin sous Moreau en 1796, prit part à la défense de Kehl. Appelé, en 1797, au commandement de la garde des Conseils des Anciens et des Cinq-Cents, il fut proscrit comme royaliste au 18 fructidor et déporté à Sinnamary, s'évada, rentra en France après le 18 brumaire, fit plusieurs campagnes sous l'Empire, devint maréchal de camp en 1814, commandant de Toulouse en 1815, et, après la 2^e^ Restauration, ayant voulu désarmer les *Verdets* (*V. ce mot*), fut assassiné par ces fanatiques, bien qu'il fût alors ardent royaliste.

On a de lui un *Journal sur les faits relatifs à la journée du 18 fructidor*, etc., 1799. — V. E. Daudet, *la Terreur blanche*, 1878.

RAMENGHI (Barthélemy), dit *le Bagnacavallo*, du nom de son pays natal, peintre célèbre, né en 1484, m. en 1542, fut élève de Raphaël. Il se distingua par une manière souple et ferme, un dessin pur, une composition savante. Parmi ses œuvres, on cite : *la Vierge et l'Enfant Jésus entourés de saints*, à Dresde; une *Ste Famille*, à Naples; *Ste Catherine*, à Berlin; divers tableaux dans les églises de Bologne. — Il eut un fils, Jean-Baptiste, qui aida le Primatice en France et Vasari à Rome. M. V—l.

RAMESSÈS, v. de la Basse-Égypte. (*V.* Ramsès.)

RAMESSEUM. *V.* Thèbes d'Égypte.

RAMEY (Claude), statuaire, né à Dijon en 1754, m. en 1838, élève de Gois, remporta le grand prix de sculpture en 1782, passa 3 années à Rome, et fut admis à l'Institut en 1817. Ses principales œuvres sont : *Napoléon en costume impérial*; *Sapho assise*; *le cardinal de Richelieu*, dans la cour d'honneur du palais de Versailles; *Pascal*, à Clermont-Ferrand; *Scipion l'Africain*, au Sénat; *Eugène de Beauharnais*, plusieurs bas-reliefs à l'arc de triomphe du Carrousel, au palais du Luxembourg, au Panthéon, etc.

RAMEY (Étienne), sculpteur, fils du précédent, né à Paris en 1796, m. en 1852, élève de son père, remporta le grand prix de Rome en 1815, et entra à l'Institut en 1829. Ses principaux ouvrages sont : *l'Innocence pleurant un serpent mort*; *Jésus-Christ attaché à la colonne*; *Thésée combattant le Minotaure*; *la France et la Gloire*, bas-relief dans la cour du Louvre; le [illegible] de Saint-Germain-en-Laye, etc.

RAMGANGA, riv. de l'Hindoustan, [illegible], naît dans [illegible], [illegible] et d'A[illegible] et la vallée de Mouradabad, et [illegible] dans le Gange, rive g., à 9 kil. N. E. de Kanoudj [illegible]. Cours de 600 kil.

RAMILLIES, vge de Belgique (Brabant méridional), à 23 kil. S.-E. de Louvain; 744 hab. Défaite de Villeroi par Marlborough, le 23 mai 1706.

RAMI-MÉHEMET, homme d'État turc, fut successivement secrétaire du divan et reïs-effendi, travailla avec succès à la paix de Carlowitz en 1699, reçut de Mustapha II le poste de grand vizir, gouverna l'Égypte sous Achmet III, et fut condamné à mort.

RAMIRE Ier, roi de Léon et des Asturies, 842-850, fils de Bermude Ier et successeur désigné (dès 835) d'Alphonse II, son cousin, renversa Népotien, qui, en son absence, s'était emparé du trône à la mort d'Alphonse, chassa, en 844, les Normands de la Galice, tailla en pièces à Logroño, 846, l'armée d'Abdérame II, khalife de Cordoue, occupa sur l'Èbre les territoires d'Alréda et de Calahorra, et imposa une contribution de blé et de vin « en l'honneur de St Jacques, auteur de la victoire ». Il punit de mort, 848, Piniola et ses sept fils, qui avaient conspiré contre lui. A. C.

RAMIRE II, roi de Léon et des Asturies, 927-950, 2e fils d'Ordoño II, succéda à son frère Alphonse IV, qui avait abdiqué, l'empêcha, 928, de remonter sur le trône, et le jeta en prison, après lui avoir fait crever les yeux, ainsi qu'aux 3 fils de Froïla II, ses cousins. Adversaire du khalife Abdérame III le Grand, il s'avança jusqu'à Talavera, qu'il mit à feu et à sang, ne put empêcher les Musulmans de dévaster, en représailles, les villes ouvertes de Léon et de la Galice, et fut battu sur le Douro, 929. Mais il profita des révoltes des Musulmans contre Abdérame pour s'allier avec le wali rebelle de Santarem, poussa en Lusitanie jusqu'à Badajoz et à Lisbonne, revint par la Castille, prit et détruisit Madrid, 922, battit les Musulmans à Osma, et obligea peut-être l'émir de Saragosse à reconnaître sa suzeraineté. Il rétrograda devant des forces supérieures, fut attaqué, en 938, par Abdérame, qui avait proclamé la guerre sainte, livra la bataille indécise de Simancas, ne put empêcher la prise de Zamora, la reprit, 939, et la perdit de nouveau, 940, après avoir été vaincu à Saint-Estévan-de-Gormas. Il proposa alors, 941, une trêve de 5 ans, qui fut prolongée au delà de son règne. A l'intérieur, il remit sous son autorité, par la captivité des comtes Gonzalès et Nuguès, le comté de Castille, qui avait presque secoué la suzeraineté d'Alphonse IV. Il fonda un grand nombre d'églises et de monastères, et c'est à partir de son règne, disent les traditions espagnoles, que le nom de *St Jacques* serait devenu le cri de guerre des Espagnols. A. C.

RAMIRE III, roi de Léon et des Asturies, 967-982, petit-fils du précédent, fils de Sanche Ier le Gros et de doña Taréja, fut roi à 5 ans, passa de la tutelle de sa mère, avec qui Al-Hakem renouvela les trêves antérieures, sous celle de sa tante Elvire, religieuse de Saint-Sauveur, et, majeur, subit le joug de doña Urraca, sa femme. Il indigna les seigneurs de la Galice par ses débauches et ses cruautés : ils choisirent pour roi, 982, et lui opposèrent Bermude II, son cousin. Ramire perdit presque toute sa noblesse à la bataille de Monterosa, dut abandonner la Galice, et, n'ayant pas d'enfants, laissa à Bermude II le royaume ruiné par les incursions d'Almanzor depuis 978. A. C.

RAMIRE Ier, 1035-1063, 4e fils de Sanche III le Grand, de Navarre, reçut à la mort de son père, 1035, le comté de Jacca ou d'Aragon érigé en royaume, et passe pour y avoir établi les Cortès. Il épousa, 1036, la fille du comte Roger-Bernard de Bigorre, Foix et Carcassonne, origine de l'influence aragonaise dans le midi de la France, réunit, 1038, à la mort de son frère Gonzalès, les comtés de Sobrarve ou Soprarbe et de Ribagorce, d'abord attribués à ce prince, voulut en outre, 1042, avec le secours des émirs musulmans de Saragosse, de Huesca et de Tudéla, enlever la Navarre à son frère Garcias IV, mais fut battu par lui et ne dut qu'à sa générosité la restitution de ses États envahis. Il se brouilla avec l'émir de Saragosse, pénétra dans ses États, et périt à Graos, 1063, dans une bataille que lui livrèrent, avec Al-Moktader, l'infant Sanche de Castille et le jeune Rodrigue de Bivar (le Cid), qui soutenait dans l'émir un tributaire récent de la Castille. Selon une chronique française du XIIe siècle, Ramire (appelé Milon) aurait été écorché vif par les Musulmans; les chroniqueurs espagnols n'en disent rien. A. C.

RAMIRE II, *le Moine*, 5e roi d'Aragon, 1134-1137, petit-fils du précédent et 3e fils de Sanche Ramirez, fut tiré du monastère de Saint-Pons de Thomières (diocèse de Narbonne) pour succéder à ses deux frères Pèdre Ier et Alphonse Ier. Marié, par dispense d'Innocent II ou d'Anaclet, avec Agnès, fille de Guillaume IX d'Aquitaine, et veuve du vicomte de Thouars (tante d'Éléonore, femme de Louis VII de France), il eut d'elle une fille, Pétronille, en faveur de qui il abdiqua, 1137, et qui fut la tige de tous les rois d'Aragon. Élu évêque de Tarragone et de Barcelone, 1137, il renonça à son titre et rentra dans son monastère : il y mourut en 1147. A. C.

RAMISSERAM, *Rameshwaram*, île de l'Hindoustan anglais (Madras), dans le détroit de Palk et le golfe de Manaar, à 2 kil. du continent; 18 kil. sur 10; 13,765 hect. — 4,500 hab. Principal port, *Paumben*, sur la côte O. Il y a un célèbre temple où les astronomes hindous font passer leur 1er méridien, par 79° 1' 55" long. E. L'île est jointe à celles de Ceylan et de Manaar par des récifs, que les Portugais appelaient *Pont d'Adam*, et les indigènes *Pont de Rama*, parce que Rama aurait suivi cette route pour conquérir Lanka ou Ceylan; 30,000 pèlerins visitent ce pays chaque année.

RAMLEH ou **RAMLA**, v. de Syrie (Saïda), à 36 kil. O.-N.-O. de Jérusalem; 3,000 hab. Hospice russe, couvents. Belle mosquée, jardins délicieux, beaux oliviers aux environs. C'est l'anc. *Rama* ou *Arimathie*.

RAMLER (CHARLES-GUILLAUME), poète lyrique allemand, né à Colberg en 1725, m. en 1798, élevé dans les maisons d'orphelins de Stettin et de Halle, fut professeur de logique et de belles-lettres à l'école militaire de Berlin en 1748, et codirecteur du théâtre national de cette ville, de 1787 à 1796. Ses poésies sont remarquables par une diction élégante et correcte. Il fut moins heureux dans ses traductions d'Horace, Martial, Anacréon, Sapho, Catulle. On a de lui des *Odes* et des *Cantates*, dont l'une, *la Mort de Jésus-Christ*, a été mise en musique par Graun. Il a laissé, en outre : *Abrégé de mythologie*, 6e édition, Berlin, 1833; un abrégé du *Cours de belles-lettres* de Batteux, 4 vol., Leipzig, 1807. Un recueil de ses œuvres poétiques a été publié par Gœckingk, 2 vol., Berlin, 1800 et 1801; une autre édit. a paru en 1825, 2 vol. E. S.

RAMNES, l'une des trois tribus primitives de Rome avec les *Tities* et les *Luceres*. (*V. ces mots.*) Cette tribu, d'origine latine, semble s'être fixée la première sur le territoire romain; elle occupait le Palatin et avait bâti une citadelle sur le Capitole (*arx capitolina*). Au mot *Ramnes* se rattachent les mots *Roma, Romulus, Remus*, etc. G. L.-G.

RAMON DE LA CRUZ. *V.* LA CRUZ.

RAMONCHAMP-LE-THILLOT, vge (Vosges), arr. et à 21 kil. de Remiremont; 1,5[illegible] hab. Fabr. de tissus.

RAMOND DE CARBONNIÈRES (LOUIS-FRANÇOIS-ÉLISABETH), né à Strasbourg en 1755, m. en 1827, fut d'abord conseiller intime du cardinal de Rohan, puis attaché à la Maison militaire de Louis XVI. Député de Paris à l'Assemblée législative, 1791, il défendit la monarchie constitutionnelle, se prononça avec chaleur contre la saisie des biens des émigrés et contre la proscription des prêtres réfractaires, appuya les démarches de La Fayette contre les attentats du 20 juin 1792, fut réduit à fuir après le 10 août; incarcéré en 1793, on l'oublia dans les prisons; il reparut après la chute de Robespierre, fut nommé professeur d'histoire naturelle à l'École centrale des Hautes-Pyrénées, 1796, député au Corps législatif de 1800 à 1806, préfet du Puy-de-Dôme, baron d'Empire, maître des requêtes en 1815 et conseiller d'État en 1818. C'était un homme instruit dans la physique et la géologie; il fut membre de l'Académie des sciences.

On lui doit : *Observations faites dans les Pyrénées*, 1789, 2 vol.; *Opinions sur les lois constitutionnelles*, 1791; *Voyages au mont Perdu*, 1801; *Mémoire sur la formule barométrique de la Mécanique céleste*, 1811, in-4°.

RAMOTH, v. de Palestine, dans le pays de Galaad, près du torrent de Jabok. Achab y fut tué en combattant contre les Syriens. Auj. *Zarca*.

RAMPALLE, littérateur médiocre, m. en 1663, plus connu par un vers de Boileau (*Art poétique*, chant IV) que par ses œuvres. Il porta les armes, et se trouva au siège de Philippsbourg, 1644. On lui attribue *Bélinde*, tragi-comédie, 1630; il est auteur de l'*Hermaphrodite*, poème, 1639, in-4°; de *Discours académiques*, 1647; des *Idylles*, 1648, in-12, etc.

RAMPON (ANTOINE-GUILLAUME, COMTE), né à Saint-Fortunat (Vivarais) en 1759, m. en 1842, s'engagea à 16 ans, était sous-lieutenant en 1791, et fit toutes les campagnes de Napoléon. A Montenotte, chargé de la défense d'une redoute avec 1,500 hommes, il résista aux assauts réitérés de 15,000 Autrichiens conduits par Beaulieu. Général de division en Égypte après la bataille du Mont-Thabor, il devint sénateur, puis pair de France en 1814, et en 1815, pendant les Cent-jours. La 2e Restauration le raya de la liste des pairs, et l'y réintégra en 1819.

RAMPON (JOACHIM-ACHILLE, COMTE), homme politique, fils du précédent, né à Paris en 1806, m. en 1883. Après avoir servi dans la cavalerie, il devint député de l'Ardèche en 1836, et fut plusieurs fois réélu jusqu'à la révolution de Février. Il se tint à l'écart jusqu'à la chute du second Empire; mais il prit une part active à la guerre de 1870, en qualité de colonel des mobilisés de l'Ardèche. Ce département le choisit pour représentant à l'Assemblée nationale, où il siégea au centre gauche, et soutint la politique de Thiers. Sénateur de l'Ardèche et vice-président du Sénat en 1876, il fut maintenu dans cette dignité jusqu'à sa mort. E. D—Y.

RAMPONNEAU, fameux cabaretier de la Basse-Courtille à l'enseigne du *Tambour royal*, né à Argenteuil, eut une vogue extraordinaire vers 1758 et 1760, en vendant du vin à 3 sous 1/2 la pinte. Ses bouffonneries et sa verve grossière contribuèrent beaucoup à son succès. Le beau monde de Paris allait, par curiosité, voir et entendre Ramponneau.

RAMPOOR, v. de l'Hindoustan anglais (prov. Nord-Ouest), sur la Kosila; 22,291 hab. Comprise dans les possessions médiates de la Compagnie anglaise des Indes dès 1774, mais occupée seulement depuis 1802. — L'état tributaire de Rampoor a 2,447 kil. carr., et 507,013 hab.

RAMPSINIT. V. RHAMPSINIT.

RAMSAY (LE CHEVALIER ANDRÉ-MICHEL DE), littérateur, né en 1686 à Ayr (Écosse), d'une ancienne et illustre famille, m. en 1743, étudia avec goût et succès les mathématiques et la théologie, et, ayant conçu des doutes sur la vérité de la religion protestante, dans laquelle il avait été élevé, se rendit en Hollande, où le ministre Poiret ne put les dissiper, puis en France, où Fénelon le convertit au catholicisme, 1709. Successivement gouverneur du duc de Château-Thierry, du prince de Turenne et des fils de Jacques III (le Prétendant), il retourna en Angleterre en 1730, fut reçu membre de la Société royale de Londres et docteur à l'université d'Oxford, et accepta enfin la place d'intendant du prince de Turenne (devenu duc de Bouillon). Il propagea en France la franc-maçonnerie, dont il avait écrit l'histoire. On a de lui : *Discours sur le poème épique*, imprimé en tête de l'édition du *Télémaque* de 1717; *Essai philosophique sur le gouvernement civil*, Lond., 1721, in-12; *Vie de Fénelon*, La Haye, 1723, in-12; *Voyages de Cyrus*, Paris et Lond., 1727, 2 vol., espèce de traité d'éducation, moitié romanesque, moitié historique; *Histoire de Turenne*, Paris, 1735, 2 vol. in-4° ou 4 vol. in-12; *Principes philosophiques de la religion naturelle et révélée*, Glasgow, 1749, 2 vol. in-4°, ouvrage posthume; divers *Poèmes*, en anglais, Édimbourg, 1738, in-4°, etc. Tous ces ouvrages sont écrits en français avec une facilité et une élégance rares dans un étranger. B.

RAMSAY (ALLAN), dit *le Théocrite écossais*, né en 1685, m. en 1758, fils d'un paysan et d'abord garçon coiffeur à Edimbourg, se fit connaitre par un recueil de poésies en 1721, devint libraire et homme de lettres, et publia, sous le titre d'*Evergreen* (toujours vert), une collection de poèmes et de chants écossais, dont il retouchait le style.

RAMSAY (DAVID), médecin à Charlestown (Caroline du S.), fut membre du Congrès des Etats-Unis de 1782 à 1785, et périt assassiné en 1814 par un aliéné qu'il était allé visiter dans un hospice.

Histoire de la révolution d'Amérique, en ce qui concerne la [illegible], trad. en franç., 17[illegible], 2 vol., *Revue des [illegible]* [illegible] *la [illegible] siècle*, 18[illegible]; [illegible]

RAMSBURY, [illegible] (Wilts); 1,742 hab. Autrefois [illegible] transféré à Salisbury.

RAMSDEN (JESSE), célèbre opticien, né en 1735 à Halifax (York), membre de la Société royale de Londres en 1786, m. en 1800, trouva un moyen d'apprécier la dilatation des corps solides, inventa une machine pour la division des instruments de mathématiques, et perfectionna surtout les instruments astronomiques. Ses quarts de cercle muraux sont très recherchés.

RAMSÈS ou **RAMESSÈS**, en égyptien *Ramessou*, nom porté par plusieurs rois d'Égypte des XIX^{e} et XX^{e} dynasties. On en compte 13 au moins et plus probablement 16. Les plus célèbres sont :

RAMSÈS I^{er}, fondateur de la XIX^{e} dynastie et père de Séti I^{er}.

RAMSÈS II MÉIAMOUN, le *Sésostris* des Grecs, fils et successeur de Séti I^{er}, se rattachait par sa mère à la XVIII^{e} dynastie, qui avait donné à l'Égypte ses plus grands rois. Associé au trône du vivant de son père, il [illegible] des Tyr[illegible] de l'Asie Mineure alliés aux Libyens, et fit plusieurs campagnes [illegible] contre les Éthiopiens. Après la mort de Séti, il [illegible] une grande guerre contre les Khétas, qui dominaient [illegible] du Nord, et qui s'étaient ligués avec les [illegible] pour envahir l'Égypte. Une bataille sanglante de deux jours [illegible] près de Kadesch, sur les bords de l'Oronte, obligea les Khétas à demander la paix. Ils reprirent bientôt les armes, [illegible] ne les soutinrent pas. Les Khétas durent [illegible] encore une fois devant Ramsès, et signèrent avec lui, dans la 21^{e} année de son règne, un traité d'alliance qui a été [illegible] par Champollion, [illegible]. Ramsès régna encore 46 ans et construisit une [illegible] de monuments [illegible], à Thèbes, à Memphis, à Tanis, à Bubastis, à [illegible] (V. ÉGYPTE et THÈBES). C'est lui qui avait érigé [illegible] l'obélisque placé aujourd'hui sur la place de la Concorde. Le règne de Ramsès II, [illegible] connu par un très grand nombre d'inscriptions, semble avoir été une des époques les plus brillantes de la littérature égyptienne. On cite les noms et les œuvres de 2 poètes de ce temps, les scribes Amenemapt et Pentaour. (*V. ce nom.*) Ce dernier est l'auteur d'un poème célèbre, dont on a conservé plusieurs exemplaires, sur la victoire de Kadesch et le retour triomphal de Ramsès.

V. Brugsch, *Hist. royale de l'Égypte*; Rawlinson, *the Five great monarchies*; Lenormant, *Hist. de l'Orient*, t. I; Maspero, *Hist. anc.*, p. 216 et suiv.; Perrot et Chipiez, *l'Art dans l'antiquité*, t. I. E. D—Y.

RAMSÈS III, 2^{e} roi de la XX^{e} dynastie, succéda à son père Nekt-Séti, qui descendait, dit-on, de Ramsès II et régna 32 ans. Vainqueur des Bédouins et des Libyens qui avaient envahi le Delta, il eut à repousser, dans la 8^{e} année de son règne, une coalition des Tyrrhéniens, des Lyciens, des Troyens, des Philistins et des Khétas, qui attaquèrent l'Egypte par terre et par mer, mais furent exterminés par la flotte et l'armée de Ramsès, à l'entrée de la bouche Pélusiaque du Nil. Les débris de l'armée vaincue se joignirent aux Libyens et tentèrent une nouvelle invasion 3 ans plus tard. Ils furent encore repoussés avec des pertes énormes, la domination égyptienne fut rétablie dans les anciennes provinces syriennes, et Ramsès, s'embarquant sur la mer Rouge, força les chefs du pays de Pount (l'Arabie) à lui payer tribut. Une conspiration tramée par les grands fut découverte : les coupables furent jugés et punis. De nouveaux monuments s'élevèrent à Thèbes et dans les villes du Delta; l'Égypte redevint riche et florissante. Ramsès III fut le dernier des grands rois égyptiens. La décadence définitive du royaume commence avant la fin de la XX^{e} dynastie, vers le temps de Ramsès XI.

V. les ouvrages cités à la fin de l'article précédent : Maspéro, *Hist anc.*, p. 262 et suiv. E. D—Y.

RAMSÈS ou **RAMESSÈS**, v. de la Basse-Égypte, dans le pays de Gessen, bâtie et habitée par les Hébreux.

RAMSEY, v. d'Angleterre, comté d'Huntingdon.; 4,617 hab. Anc. abbaye de bénédictins.

RAMSGATE, v. d'Angleterre (Kent), beau port sur la côte E. de l'île de Thanet au S. de l'emb. de la Tamise, près du cap North Foreland; 22,605 hab. Commerce peu important. Bains de mer très fréquentés. Ramsgate est le but de nombreuses excursions pour les habitants de Londres pendant la belle saison. Son port, commencé par Smeaton en 1750, achevé par Rennie, est formé par 2 jetées en pierre.

RAMUS (PIERRE), en français *La Ramée*, célèbre philosophe, né dans le Vermandois vers 1502, m. en 1572, vint très jeune à Paris, où la misère le réduisit à servir comme domestique au collège de Navarre. Il passait les nuits à étudier; bientôt il fut en état de suivre un cours de philosophie dans les écoles, et, au bout de 3 ans et demi, il fut reçu maître ès arts. Il combattit vigoureusement la doctrine d'Aristote. Les deux premiers livres qu'il publia, en 1543, l'un intitulé : *Institutiones dialecticæ*, l'autre *Animadversiones in dialecticam Aristotelis*, excitèrent de grands troubles dans l'université de Paris. On le traita d'impie et de séditieux; le Parlement informa; mais François I^{er} évoqua l'affaire à son conseil. Ramus repoussa victorieusement les reproches de Govea, fut néanmoins condamné, son enseignement philosophique supprimé, ses livres interdits. L'année suivante, Ramus s'étant laissé persuader d'enseigner au collège de Presles, la Sorbonne voulut l'en faire chasser; le Parlement l'y maintint. D'un autre côté, le cardinal de Lorraine fit annuler l'arrêt de condamnation de 1543, et obtenir à Ramus la chaire de philosophie et d'éloquence au Collège de France, en 1551. Les persécutions l'y suivirent également. On alla jusqu'à lui faire un crime de la façon dont il prononçait les mots *quisquis* et *quanquam*. Il fallut qu'un arrêt du parlement justifiât l'orthodoxie de sa prononciation. En 1562, Ramus présenta à Charles IX un plan pour la réforme de l'Université. En 1567, il quitta Paris à cause de ses opinions religieuses, et se réfugia dans le camp du prince de Condé; il assista à la bataille de Saint-Denis. Après la paix, il voyagea en Allemagne, avec la permission de Charles IX, et revint en France en 1571. A la Saint-Barthélemy, des assassins l'égorgèrent dans son logement du collège de Presles. On a attribué sa mort à l'un de ses antagonistes en philosophie, Charpentier, professeur de mathématiques au Collège de France. Ramus ne s'attacha guère qu'à perfectionner la logique; mais on lui doit d'importantes améliorations dans la rhétorique, les mathématiques et la grammaire. On l'a accusé d'avoir dérobé à Vives quelques-unes de ses inventions, d'avoir prodigué les divisions dans ses écrits et abusé de la méthode dichotomique. Ses principaux ouvrages, outre ceux déjà cités, sont : *Arithmeticæ libri III*, Paris, 15[illegible], in-4°; *Rhetoricæ [illegible]*, 154[illegible]; *In IV libros Georgicorum et in [illegible] Virg[illegible] prælectiones*, 155[illegible]-56; *Ciceronianus*, 1556, biographie de l'orateur romain; *Scholæ grammaticæ libri II*, 15[illegible]; *Liber de moribus veterum Gallorum*, 1559 ou 1562, trad. en français par Michel

de Castelnau; *Liber de militia C.-J. Cæsaris*, 1559; *Grammatica latina*, 1558; *Grammatica græca*, 1560; *Grammaire française*, 1562, où il propose quelques réformes orthographiques qui ont été conservées, entre autres la distinction de l'*u* et du *v*, de l'*i* et du *j*, et celle des trois sortes d'*e* (*e*, *é*, *è*); *Commentarius de religione christiana libri IV*, Francf., 1576; *Prælectiones, Epistolæ, Orationes*, Paris, 1577. Ses *Œuvres complètes* n'ont jamais été recueillies; la Bibliothèque nationale de Paris en possède environ les deux tiers.

V. Ch. Waddington, *Ramus, sa vie, ses écrits et ses opinions*, Paris 1855. G. N.

RAMUSIO ou **RAMNUSIO** (Jean-Baptiste), né à Venise en 1485, d'une anc. famille originaire de Rimini, m. en 1557, fut chargé par la République de missions en France, en Suisse et à Rome et devint secrétaire du Conseil des Dix. Il a publié : *Raccolta delle navigazioni e viaggi*, Venise, 1550-59, 3 vol. in-fol., collection bien faite, et encore estimée des géographes, et qui comprend des voyages en Afrique, en Asie et au Nouveau Monde. On l'a réimprimée plusieurs fois, et une grande partie a été traduite en français dans la *Description de l'Afrique* de J. Temporal, Lyon, 1566, 2 vol. in-fol.

RANAI, une des îles Sandwich.

RANCE, riv. de France, prend sa source dans le département des Côtes-du-Nord, aux collines du Mené, coule au S.-E., à l'E., puis au N., en passant à Dinan, Saint-Servan et Saint-Malo; elle se jette dans la Manche, entre la pointe du Décolé et le Petit-Bé. Cours de 110 kil., navigable sur 18 kil., un peu en aval de Dinan et avec la marée jusqu'à Dinan (24 kil.). Elle communique avec la Vilaine par le canal d'Ille-et-Rance.

RANCÉ (Armand-Jean **LE BOUTHILLIER** de), réformateur de la Trappe, né à Paris en 1626, d'une famille illustre de Bretagne, m. en 1700, eut pour parrain le cardinal de Richelieu. La mort d'un frère aîné, abbé commendataire de la Trappe, lui donna cette abbaye. A l'âge de 12 ans, il publia une édition d'*Anacréon*, avec des scolies sur chaque ode, et fut reçu docteur en 1653. Il fréquenta l'hôtel de Rambouillet, où il connut Mme de Montbazon, pour laquelle il conçut l'affection la plus vive. Jeune, riche, doué d'une figure agréable, il menait une vie fort dissipée : tantôt à Paris, tantôt à Véretz, belle terre qu'il possédait en Touraine, passionné pour les chevaux et la chasse, il vivait au sein des plaisirs, bien que tonsuré dès 1635 et ordonné prêtre en 1651. Député en 1645 à l'assemblée du clergé, il devint premier aumônier de Gaston d'Orléans. On a prétendu que la mort subite de la duchesse de Montbazon lui avait fait faire un retour sur sa vie peu régulière. Ce qui est certain, c'est qu'il renonça au monde, à l'ambition et aux plaisirs à l'âge de 32 ans, en 1657; il prit un directeur, donna ses biens aux pauvres, et, de tous ses bénéfices, ne gardant que la Trappe, comme simple abbé régulier, il s'y retira en 1662. Nommé par l'assemblée générale des communautés réformées pour aller plaider à Rome la cause de l'*Etroite observance de Cîteaux*, il échoua dans 2 voyages successifs, en 1665, mais n'en établit pas moins à la Trappe la réforme dont il publia les sévères *Constitutions* en 1671. Cinq ou six années se passèrent obscurément; mais enfin les religieux affluèrent, et la Trappe attira l'attention du siècle; on en dénonça la doctrine, et, en 1673, le roi lui donna des juges, qui ne décidèrent rien. De 1676 à 1689, de Rancé fut en proie à la maladie, suite de ses austérités, et composa le traité *de la Sainteté et des Devoirs de la vie monastique*, Paris, 1683, in-4°. En 1690, il se chargea de la conduite spirituelle de l'abbaye des Clairets, monastère de femmes dépendant de la Trappe, et, presque mourant, il composa des *Réflexions sur les quatre Évangélistes*. Cinq ans après, ses infirmités ne lui permettant plus d'administrer son abbaye, il donna sa démission; mais il resta dans la maison comme simple religieux, sans se relâcher de ses austérités, et y mourut sur la paille et sur la cendre, à l'âge de 75 ans.

On a encore de lui : *Lettres de piété, écrites à différentes personnes*, 1701-1702, 2 vol. in-12; *Lettres de Rancé*, [illegible] par Gonod, 1846; *Maximes chrétiennes et morales*, 1698. [illegible] a été composée par Maupeou, Marsollier, [illegible] ses contemporains, et par Chateaubriand, 1844, [illegible] de nombreux retranchements. L. B.

RANCÉ (Alexandre-Nicolas **POLANGIE** de), officier français, né à Nonancourt (Eure), en 1790, m. 1850, fit les dernières campagnes de l'Empire, entra en 1818 dans l'état-major, et prit sa retraite comme chef d'escadron. Nommé député en 1830, il accompagna ensuite le maréchal Clauzel en Algérie en qualité d'aide de camp, et fut chargé par lui de réclamer du gouvernement les renforts nécessaires à la première expédition de Constantine. Il ne put les obtenir et partagea la disgrâce de son chef. Partisan de l'assimilation complète de l'Algérie à la France, il fut envoyé à l'Assemblée constituante de 1848 par les colons, défendit son système qui ne prévalut pas, vota contre les deux Chambres, contre la présidence et le remplacement militaire, mais approuva l'expédition de Rome. Reçu à la Législative il vota avec la majorité, [illegible] lors du coup d'Etat de décembre, fit partie de la commission consultative et renonça ensuite à la politique. Il était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1849.

RANCÉ, hameau (Meurthe-et-Moselle), arr. de Briey, a donné son nom à l'abbé de Rancé.

RANCOGNE, vge (Charente), arr. d'Angoulême; 421 hab. Grottes à stalactites. Mines de fer, forges.

RANDAN-JUSSAT, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. de Riom; 1,792 hab. Château et vastes domaines de la famille d'Orléans.

RANDAZZO, *Tissa*, v. de Sicile sur l'Etna, prov. de Catane; 8,929 hab. Grains, vins, soie, huile. Un cratère s'y est ouvert en 1879.

RANDERS, v. de Danemark (Jutland), dans le stift d'Aarhuus, à l'embouchure de la Gudenaa dans le Randersfjord; 13,400 hab. Arsenal, école classique, maison de correction. Distilleries, tanneries, fabr. de gants et bonneterie. Export. de grains, saumons fumés et salés, suif, etc.

RANDOLPH, v. des États-Unis (Massachusets); 5,700 hab. — brg des États-Unis (Vermont); 2,829 hab. Usines à fer.

RANDON (Jacques-Louis-César-Alexandre, comte), né à Grenoble en 1795, m. en 1871. Neveu du général Marchand, il gagna le grade de sous-lieutenant par sa belle conduite à la Moskova, fut blessé à Lutzen et prit part à la campagne de France et aux événements militaires des Cent-jours. Il n'eut aucun avancement sous la Restauration, mais en 1838 le gouvernement de 1830 l'envoya en Algérie, où il fut nommé maréchal de camp en 1841, commanda la subdivision de Bône, et arriva au grade de lieutenant général en 1847. Rentré en France en 1848, il dirigea [illegible] au ministère de la guerre, puis commanda la division de Metz. Il fut ministre de la guerre en 1851, mais retourna bientôt en Algérie en qualité de gouverneur général. Pendant son administration, les populations riveraines de l'Oued-el-Kébir et de l'Oued-Guebli furent soumises au tribut, le massif des Babors emporté, Laghouat et Tuggurt pris d'assaut, la domination française établie dans la région du Sebaou, la grande Kabylie conquise. Le régime civil fut étendu; on fonda un collège arabe, des écoles de médecine et de mousses pour les jeunes indigènes; on traça près de 6,000 kil. de routes, on creusa des puits artésiens dans le Sahara. Randon, sénateur depuis 1852, reçut la dignité de maréchal de France en 1856. Nommé major général au début de la guerre d'Italie en 1859, il reprit bientôt le ministère de la guerre, qu'il conserva jusqu'en 1866. B.

RANDON. V. Chateauneuf-de-Randon.

RANES, vge (Orne), arr. d'Argentan; 1,917 hab. Forges et haut fourneau.

RANGOUN, cap. du Burma ou Birmanie britannique, et de la prov. de Pégu, port sur la rive g. de l'Iraouaddy, à 35 kil. de son embouchure, par 16° 47' lat. N., et 94° 4' long. E.; 98,745 hab. Chantiers de construction. Les navires de 800 tonneaux peuvent y remonter. Principal entrepôt du commerce de la Birmanie : ivoire, coton, laque, bois de tek, cachou, cire, piment, pierres et métaux précieux. — Fondée en 1753 par Alompra. Les Anglais, qui la prirent en 1824, la rendirent aux Birmans en 1826 et la reprirent en 1852. Le district de Rangoun a 25,381 kil. carr. et 131,069 hab.

RANGPOUR, v. de l'Hindoustan anglais, dans l'Assam. — v. de l'Hindoustan anglais (Bengale); 6,279 hab. Comm. de riz, [illegible], tabac.

RANNEKIN. V. Rennekin.

RANTZAU (Jean, comte de), illustre général danois, né dans le Holstein en 1492, m. en 1565, aida Frédéric Ier, duc de Holstein, à monter sur le trône de Danemark lorsque Christian II fut déposé, 1523, [illegible] sant de le reconnaître et fut son conseiller [illegible]. Souvent aux prises avec des armées supérieures en nombre, il sortit toujours victorieux, et mérita d'être surnommé [illegible]. Il [illegible] aussi d'un grand crédit sous les rois Christian III, et Frédéric II.

RANTZAU (Henri de), fils du précédent, né en 1526, m. en 1598, passa 7 ans à la cour de Charles-Quint, l'accompagna au siège de Metz, et succéda à son père [illegible] gouvernement du Slesvig et du Holstein. Il [illegible] et les lettres, qu'il aimait avec passion. [illegible]

[illegible] etc.

RANTZAU (Daniel de), général danois, né en 1529, fit ses premières armes dans l'armée de Charles-Quint, rentra dans sa patrie, servit dans la guerre contre les Suédois, les battit à Svarteraar en 1565, et s'illustra en Scanie, 1568, par une retraite exécutée avec une rare habileté. Il périt au siège de Warberg.

RANTZAU (Josias, comte de), né dans le Holstein au commencement du XVIIe siècle, m. en 1650, servit jeune dans les armées suédoises, parut avec honneur au siège d'Andernach, 1633, conduisit l'aile gauche de l'armée du prince de Birkenfeld au combat de Pfaffenhoffen ou de Paquenaw gagné sur le duc de Lorraine, 10 août 1633, assista, octobre 1633, au siège de Brisach, vint en France, 1635, avec Axel Oxenstiern, séduisit Louis XIII par ses dehors brillants et sa connaissance des langues européennes, fut nommé maréchal de camp et colonel de deux régiments, prit part sous le prince Henri II de Condé à l'invasion de la Franche-Comté, 1636, perdit un œil au siège de Dôle, protégea la retraite et fit lever à Gallas le siège de Saint-Jean-de-Losne. Il passa en Flandre, perdit une jambe et une main au siège d'Arras, 1640, se distingua au siège et dans la retraite d'Aire, 1641, et, en 1642, fut fait prisonnier à Honnecourt. Échangé, il servit, au début du règne de Louis XIV, sous le duc d'Enghien, prit ensuite en Allemagne, après la mort de Guébriant, le commandement des troupes weymariennes, perdit, par leur indiscipline et ses fautes, la bataille de Dutlingen ou Tutlingen contre Charles III de Lorraine, Mercy et J. de Werth, et fut fait prisonnier. Il servit en Flandre sous Gaston d'Orléans et Gassion, prit Gravelines, 1644, en fut nommé gouverneur, reçut, 1645, le bâton de maréchal des mains de Gaston et abjura le protestantisme. Maître et gouverneur de Dunkerque, 1646, il s'empara de Dixmude, 1647, prit Lens après la mort de Gassion, enfin soumit, 1647-48, toutes les villes du littoral, Béthune, Bourbourg, Courtray, Bergues, Mardick et Furnes. Suspect à Mazarin, arrêté à Saint-Germain, 1649, il passa 11 mois à la Bastille, et, peu après en être sorti, mourut d'une hydropisie contractée en prison. Il était plein de cœur, d'esprit, d'une éloquence naturelle, qui entraînait même ses contradicteurs dans les conseils de guerre; mais il aimait le vin avec excès. Il avait été complètement mutilé sur les champs de bataille, où il reçut 60 blessures, et l'on put dire « qu'il n'avait rien d'entier que le cœur ». A. C.

RAON-L'ÉTAPE, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. de Saint-Dié, sur la rive dr. de la Meurthe; 3,951 hab. Ruines d'un château fort du XIIIe siècle. Comm. de grains et de bois de construction. Fabr. de calicots et de toiles, bonneterie, potasse, alènes et poinçons.

RAOUL ou **RODOLPHE** (Saint), archevêque de Bourges de 840 à 866, était fils d'un comte de Quercy, issu de sang royal. Fête, le 21 juin.

RAOUL ou **RODOLPHE** de Bourgogne, roi de France, 923-936, et le second qui ait interrompu la suite régulière des Carolingiens, élu roi pendant la captivité de Charles le Simple et la retraite en Angleterre de Louis d'*Outre-mer*, était fils de Raoul, duc de Bourgogne, et d'Adélaïde de Paris, et neveu de Boson. Il épousa Emma, fille de Robert, duc de France, et nièce du roi Eudes, marcha, en 922, au secours de son beau-frère reconnu roi après la déposition de Charles le Simple, combattit auprès de lui à Soissons, où périt Robert, et fixa la victoire avec ses deux beaux-frères, Hugues le Grand, duc de France, et Herbert II, comte de Vermandois, 923. Il dut la couronne à la décision d'Emma, consultée par Hugues. Plusieurs fois attaqué, en Bourgogne même, par les Normands de la Loire, il les isola des Normands de Rollon, en cédant à ce duc une partie du Maine et le Bessin, 924, acheta, 923 et 927, la retraite des premiers, les repoussa vigoureusement, 925, alla avec Herbert II et Arnoul de Flandre attaquer Rollon, à qui il enleva Eu, poursuivit en Artois, 926, les Normands aventuriers, y eut son camp incendié par eux, fut reporté blessé à Laon, écrasa, 930, les Normands de la Loire dans le Limousin, enfin obtint, 933, l'hommage de Guillaume Longue-Épée, [illegible] il accorda Coutances et [illegible] [illegible]

ples du S.-O., qui affectaient la fidélité à Charles le Simple pour demeurer indépendants, il n'obtint, 924, qu'au prix du comté de Bourges la soumission apparente de Guillaume II d'Aquitaine, ne fut réellement reconnu (malgré 3 expéditions) ni par lui ni par son frère Acfred, dernier duc de la maison d'Auvergne, soumit, en 930, la province disputée entre les comtes de Toulouse et de Poitiers, et ne reçut qu'en 932 l'hommage de Raymond III, comte de Toulouse, duc d'Aquitaine, comte d'Auvergne et marquis de Gothie. Il obtint en même temps celui de Lope-Aznar, duc de Gascogne. Au N.-E., il perdit la Lorraine, placée par Gislebert sous la suzeraineté du roi de Germanie. Son plus formidable ennemi fut son beau-frère et ancien allié, Herbert, qui, mécontent de son exclusion du trône et gardant Charles le Simple comme un épouvantail pour Raoul, lui arracha ainsi Péronne et Reims. Herbert ne put occuper Laon, qu'Emma défendit contre lui, mais fit reconnaître Charles, 928, par Gislebert, Guillaume Longue-Épée, le pape Jean X et Hugues le Grand lui-même. La cession de Laon conjura le péril : Charles fut rejeté en prison et y mourut, 929. Délivré de toute crainte, Raoul soutint Hugues contre Herbert, à qui il enleva, 931, Arras, Douai, Doullens, Amiens, Saint-Quentin, Ham, les sièges de Reims et de Châlons, où il plaça de nouveaux prélats, dont l'intronisation divisa l'Église pendant 10 ans; enfin il contraignit Herbert à fuir en Germanie, et ne lui accorda la paix de Soissons, 935, qu'à la sollicitation de Henri Ier d'Allemagne et de Gislebert. Raoul mourut l'année suivante, 936.

RAOUL, dit *l'Ardent*, à cause de la vivacité de son zèle ou du genre de son éloquence, archidiacre du diocèse de Poitiers, suivit, en 1101, Guillaume IX, comte de Poitiers, en Palestine, et l'on croit qu'il mourut pendant ce voyage. Il a laissé des *Homélies* latines, Paris, 1567, 2 vol. in-8°, traduites en français par Jean Robert et Fremin Capitis.

RAOUL DE CAEN, suivit Tancrède en Palestine en 1096, et écrivit les *Faits et gestes du prince Tancrède pendant l'expédition de Jérusalem*. Cette Histoire, en latin, a été publiée par D. Martène dans le t. III de ses *Anecdota*, et par Muratori dans les *Scriptores rerum italicarum medii ævi*. Elle est traduite en français dans la collection de *Mémoires relatifs à l'histoire de France* par M. Guizot.

RAOUL DE COUCY. *V.* Coucy.

RAOUL GLABER. *V.* Glaber.

RAOUL DE PRESLE. *V.* Presle.

RAOUL-ROCHETTE. *V.* Rochette.

RAPALLO, v. du roy. d'Italie, port sur le golfe de son nom, prov. de Gênes; 11,204 hab. Comm. d'huile d'olive.

RAPES, nom donné, dans l'anc. monarchie française, aux officiers des ordres du roi qui vendaient leurs charges en conservant le droit de se parer de l'ordre.

RAPETTI (Louis-Nicolas), jurisconsulte et historien français, né à Bergame en 1812, m. en 1885, appartenait à une famille du Montferrat qui avait embrassé le parti de la France. Fils d'un chirurgien militaire, il fut élevé au collège de Toulon, commença son droit à Paris et le termina à Rennes où il fut reçu docteur, avec une thèse sur *la Condition des étrangers en France*. Il suppléa Lerminier au Collège de France dans la chaire de législation comparée, de 1841 à 1848. Ses cours sur l'histoire du droit romain et l'histoire du droit canonique n'ont pas été publiés. Il prit part à la rédaction de divers recueils juridiques et de plusieurs journaux de l'opposition. En 1848, il fut nommé maître de conférences à l'École d'administration supprimée l'année suivante. Il joua un rôle actif dans la propagande napoléonienne, et fut chargé de mettre en ordre le *Recueil des adhésions*, 1852-53, 4 vol., adressées au président à l'occasion du coup d'État. Membre de la commission du colportage depuis 1853, il remplit ensuite au ministère de la maison de l'empereur les fonctions de secrétaire de la commission qui s'occupa de réunir la *Correspondance de Napoléon Ier*, 1854-69. Il a publié la *Réfutation des Mémoires du duc de Raguse*, 1857; une édit. du *Livre de justice et de plet*, 1840, 4 vol., préparée par H. Klimrath, avec glossaire par P. Chabaille; la *Défection de Marmont en 1814*; *Antoine Lecestre*; *Quelques mots sur les origines des Bonaparte*, 1858. Son art. *Napoléon Bonaparte*, dans la *Biogr. générale* de Didot, est un remarquable résumé, que complètent de précieuses indications bibliographiques. En 1870, il avait fondé un journal, *la France d'outre-mer*, consacré à la défense des intérêts coloniaux.

RAPHAËL, c.-à-d. *Remède de Dieu*, [illegible]

RAPHAËL SANZIO, [illegible]

de son père, Jean Sanzio, artiste médiocre, mais qui, jugeant sagement ses propres forces et les dispositions d'un tel élève, l'envoya de bonne heure à Pérouse, auprès du Pérugin. Raphael, qui allait aussi étudier à Florence, ne tarda point à surpasser son maître. A 17 ans, il peignit, pour l'église Saint-Dominique, à Città-di-Castello, un *St Nicolas de Tolentino* et un *Christ en croix* qui commencèrent sa réputation. Le *Sposalizio* ou ***Mariage de la Vierge*** (auj. à Milan) est daté de 1504. Ce fut vers ce temps que le Pinturicchio lui transmit la direction d'une grande entreprise, la peinture des faits mémorables de la vie de Pie II, dans la bibliothèque (depuis sacristie) de la cathédrale de Sienne. Avant que ces travaux, auxquels il eut la principale part, fussent achevés, Raphael se rendit à Florence, pour étudier encore les chefs-d'œuvre que possédait le palais des Médicis. Les ouvrages qu'il exécuta depuis cette époque se rapportent à la seconde période de son talent, encore loin de son apogée : à l'entente parfaite de la perspective, à une grande pureté de lignes, qu'il avait acquises à l'école du Pérugin, s'ajoutèrent une touche plus large, plus de grâce dans le coloris, plus de vigueur dans les teintes, qualités dont il fut surtout redevable à l'étude des peintures de Masaccio, ainsi qu'aux conseils de Fra Bartolomeo. Son génie était puissamment excité par l'ambition d'égaler l'élégance et le style de Léonard de Vinci, l'énergie savante et l'ampleur de Michel-Ange, dont les cartons faisaient alors l'admiration de Florence. Il disait, avec candeur et modestie, qu'il rendait grâces au ciel d'être venu au monde du temps de ce grand artiste. Comme types de la nouvelle manière de Raphaël, on peut citer ***la Vierge au chardonneret***, la ***Déposition du Christ dans le tombeau*** (auj. au palais Borghèse, à Rome), une ***Vierge*** dite ***la Belle Jardinière*** (au Louvre), et une ***Assomption***, peinte pour le monastère de Monte-Lucci. En 1508, Raphaël fut appelé à Rome par son oncle, Bramante, architecte de Jules II, et chargé d'orner de peintures à fresque les salles du Vatican. En 3 années, il peignit, dans la salle ***della Segnatura***, 4 grandes compositions qui montrent un nouveau progrès de son talent : la ***Dispute du Saint-Sacrement***, l'***École d'Athènes***, le ***Parnasse*** et la ***Jurisprudence***. Puis il entra en lice avec Michel-Ange, en s'exerçant sur les mêmes sujets que ce grand artiste venait de peindre à la grande voûte de la chapelle Sixtine : de cette lutte sortirent les ***Sibylles*** et les ***Prophètes*** qui décorent l'église Santa-Maria della Pace, œuvres égales à celles de Michel-Ange pour le grandiose de la composition, supérieures pour la beauté et la grâce des figures, pour la noblesse aisée et naturelle des poses. Raphaël s'éleva plus haut encore dans la ***Galatée***, qu'il peignit pour Augustin Chigi, et dans sa fameuse ***Vierge de Foligno*** (auj. à Rome). Reprenant ensuite ses travaux du Vatican, il en peignit la seconde salle : là, dans une série de peintures, telles qu'***Héliodore chassé du Temple, Attila arrêté par le pape Léon le Grand***, le *Miracle de Bolsena* et ***l'Ange délivrant St Pierre***, il représenta allégoriquement certains faits contemporains par des scènes antiques, et l'on reconnait aux figures, qui sont d'admirables portraits, des allusions adroites et flatteuses à de grands personnages, ses protecteurs. A la mort du Bramante, 1514, commence la 3e manière de Raphaël. Il devient le véritable chef de l'école romaine et le directeur de la plupart des travaux que Léon X faisait exécuter. Aussi habile dans l'architecture que dans la peinture, il donne, pour la basilique de Saint-Pierre, des plans magnifiques, qui, malheureusement, ne furent pas exécutés ; il fait construire au Vatican la ***Cour des Loges***, à 3 étages ou rangs de galeries, qu'il devait orner de 52 sujets sacrés, d'arabesques et de sculptures en stuc. Il élève les palais Berti et Vidoni, à Rome, et donne les dessins des palais Gandolfini et Uguccioni, à Florence. Au milieu de tant de travaux, Raphaël se fit aider par ses élèves ; parmi les dernières peintures du Vatican, on ne cite guère comme étant totalement de lui que l'***Incendie du Borgo-Vecchio***. Il fit encore les portraits de Jules II, de Léon X, des cardinaux de Rossi et de Médicis, de Castiglione, de Jeanne d'Aragon, et le sien propre. Appelé à la cour de François Ier, il n'accepta pas les offres brillantes de ce prince, mais peignit pour lui une ***Ste Famille*** et un ***St Michel terrassant l'ange des ténèbres*** (auj. au Louvre). Au nombre des dernières œuvres de Raphaël, on cite l'***Histoire de Psyché*** dans le palais Chigi, le tableau ***del Spasimo di Sicilia***, la ***Vierge à la perle***, la ***Vierge au*** *poisson*, tous trois en Espagne, *la Vierge aux quatre Pères de l'Église*, ***St Jean dans le désert***. Il travaillait à son chef-d'œuvre, au chef-d'œuvre de la peinture, ***la Transfiguration de J.-C.*** (au Vatican), lorsqu'une courte et violente maladie, résultat de l'abus des plaisirs, l'enleva à l'âge de 37 ans ; sa fin fut hâtée, dit-on, par la maladresse des médecins, qui, mal instruits des causes de son mal, achevèrent de l'épuiser en le saignant. Jules Romain, son élève, acheva le tableau de la *Transfiguration*. Les restes de Raphael furent déposés à l'église de Sainte-Marie de la Rotonde (le Panthéon), sous l'autel de la Madonna del Sasso, dont il prescrivit la fondation par son testament. Son corps a été retrouvé en 1833 et replacé au même endroit par ordre de Grégoire XVI, dans un sarcophage antique. Raphaël avait des manières nobles, un esprit vif et élevé, un grand fond de modestie. Son vrai portrait est dans ses traits jeunes à côté du Pérugin ; on le voit dans l'*École d'Athènes*, à l'extrême droite ; sa figure a de la grâce, bien qu'il ait le nez fort, la lèvre hors ligne, le teint olivâtre, le cou long et grêle ; sa taille est un peu courte. La maîtresse dont l'amour l'inspira, et qui est appelée la *Fornarina* (la boulangère), figure dans l'***Héliodore*** et dans le ***Parnasse*** sous les traits de [illegible] ; dans la ***Transfiguration***, c'est la femme agenouillée qui tourne la tête. Les compositions de Raphaël se distinguent par la richesse de la pensée, la noblesse de l'ordonnance, une majesté qui n'exclut point la grâce, par l'heureuse disposition des groupes, la variété des attitudes, la beauté des draperies, une vigueur sans exagération, une naïveté exempte de froideur. Ses Vierges surtout ont une expression de beauté céleste que l'on n'a jamais égalée. D'autres peintres ont pu posséder certaine qualité plus complète, mais aucun ne réunit comme lui toutes les qualités. « La grâce de Raphaël, dit Girodet, est noble et divine : elle ravit, on l'adore... Il a élevé l'art de la peinture au plus haut degré qu'il ait pu atteindre depuis le siècle d'Alexandre. » Raimondi a popularisé les œuvres de Raphael par la gravure. Raphael avait fait 12 cartons ou dessins coloriés qui devaient être exécutés en tapisserie à Bruxelles ; 7 de ces cartons décorent aujourd'hui une galerie du château d'Hamptoncourt; les cinq autres ont été perdus. Les cartons d'Hamptoncourt représentent ***la Pêche miraculeuse, Jésus donnant les clefs à St Pierre, St Jean guérissant un boiteux à la porte du Temple, la Mort d'Ananie, St Paul frappant Elymas de cécité; St Paul et St Barnabé à Lystres***, et ***St Paul prêchant à Athènes***. La cathédrale de Meaux possède la copie de ces tableaux, et celle de la ***Lapidation de St Étienne*** et de la ***Conversion de St Paul***, dont les originaux n'existent plus ; il y a à la bibliothèque Sainte-Geneviève de Paris une belle copie de l'***École d'Athènes***, par M. P. Balze. Citons encore, parmi les œuvres de Raphaël : *Ste Cécile* à Bologne ; *la Madone de St Sixte*, à Dresde ; ***la Vierge à la chaise***, à Florence ; ***la Vierge au candélabre***, à Londres ; ***la Vierge au voile***, à Paris ; ***la Vierge d'Albe***, à Saint-Pétersbourg ; ***Ste Marguerite***, à Paris.

La *Vie de Raphaël* a été écrite en français par Quatremère de Quincy 1824 ; en allemand, par Passavant, [illegible], trad. par Lunteschütz avec notes de P. Lacroix. — V. aussi les *Vite de' pittori* de Vasari. Braun, *Raphael Sanzio's Leben und Werke* ; Nagler, *Raphael als Mensch und Künstler*, Perse, *Essai sur la vie et les ouvrages de Raphaël*, etc. ; E. Breton, art. *Raphaël*, dans la *Biogr. générale* de Didot. B.

RAPHAEL (SAINT-), vge (Var), arr. de Draguignan, à 4 kil. E. de Fréjus ; 1,508 hab. Petit port de pêche; station d'hiver très fréquentée. Bonaparte y débarqua à son retour d'Égypte, et, en 1814, s'y embarqua pour l'île d'Elbe.

RAPHELENG (FRANÇOIS **RAVLENGHIEN**, DIT), né en 1539 à Lannoy près de Lille, m. en 1597, fut d'abord commerçant à Nuremberg, professeur de grec à Cambridge, puis devint correcteur de Plantin, dont il épousa la fille en 1565 ; il lui succéda dans son imprimerie. Les éditions publiées par lui sont fort belles, mais moins pures que celles de son beau-père. Il est auteur d'un ***Lexique*** arabe, Leyde, 1613, in-4°, et d'un ***Dictionnaire chaldaïque***, inséré dans l'***Apparat de la Bible polyglotte***, 1751. C.

RAPHIA, v. et port de la Palestine, au S. de Gaza, près de la frontière d'Égypte. Victoire de Ptolémée IV sur Antiochus le Grand, 216 av. J.-C. Auj. ***Réfah*** ou ***Refha***.

RAPHIDIM, lieu de l'Arabie Pétrée, près du mont Horeb. Selon la Bible, ce fut le 11e campement des Hébreux; Moïse y fit jaillir l'eau d'un rocher, et Josué y vainquit les Amalécites.

RAPHŒ, ***Rapotum***, brg d'Irlande, comté de Donegal ; 1,021 hab. Evêché catholique ; bibliothèque. On remarque la cathédrale et le palais épiscopal.

RAPIDA CASTRA, nom anc. de COLÉAH.

RAPIDE, riv. des États-Unis (Nebraska). Sources dans les Black-Hills; cours de 730 kil., à l'E., après lequel il se jette dans le Missouri. Navigation difficile.

RAPIN (NICOLAS), né vers 1540 à Fontenay-le-Comte, m. à Poitiers en 1608, fut avocat au Parlement de Paris, remplit successivement les charges de vice-sénéchal de Fontenay, de lieutenant de robe courte et de grand prévôt de la connétablie. Il servit avec zèle Henri IV, signala son courage à la bataille d'Ivry, et eut une large part dans la composition de la *Satire Ménippée*. On a publié les *Œuvres latines et françaises de N. Rapin*, 1620, in-4°, qui contiennent 2 livres d'épigrammes latines, des vers français mesurés à la manière des Grecs et des Latins, des traductions ou imitations (*Satires* et *Épîtres* d'Horace, *Art d'aimer* d'Ovide, *Psaumes de la Pénitence*, le 28e chant du *Roland furieux*), etc. J. T.

RAPIN (RENÉ), né à Tours en 1621, m. en 1687, entra chez

les jésuites en 1639, professa les belles-lettres, et publia alternativement des écrits de piété et de littérature, qui ont fait dire qu'il servait Dieu et le monde par semestre. On a de lui des *Églogues sacrées* (*Eclogæ sacræ*), 1654, in-4°, et un poème des *Jardins* (*Hortorum libri IV*), 1665, in-4°, ou 1780, in-12, qui lui valurent un rang distingué parmi les poètes latins modernes. Malgré l'abus de la mythologie, son poème des *Jardins* est aussi ingénieux qu'élégant. Il a été traduit en vers anglais, en vers italiens, et en prose française, par Dourxigné, 1773, in-12, et par Voiron et Gabiot, 1782. Les poésies latines de Rapin, parmi lesquelles se trouvent un poème héroïque, *Christus patiens*, des *Odes*, etc., furent réunies en 1681, 2 vol. in-12.

On a encore de Rapin : *de la Perfection du christianisme, de l'Importance du salut*, etc., publié en 1725, 3 vol. in-12 ; *Comparaisons d'Homère et de Virgile*, 1668 ; — *de Démosthène et de Cicéron*, 1670 ; — *de Platon et d'Aristote*, 1671 ; *Réflexions sur l'Éloquence*, 1672 ; — *sur la Poétique d'Aristote*, 1674 ; — *sur la Philosophie ancienne et moderne*, 1674.— V. sa *Vie* par le P. Bouhours, dans les *Poemata*, t. II ; V. Dejob, *de Renato Rapino*, 1882. J. T.

RAPIN-THOYRAS (PAUL DE), historien protestant, neveu de Pellisson, né à Castres en 1661, m. en 1725, fut d'abord avocat; mais, craignant de se voir fermer la magistrature comme calviniste, il embrassa la profession des armes. Forcé de quitter la France par la révocation de l'édit de Nantes, il passa en Hollande, suivit le prince d'Orange (Guillaume III) en Angletere, fut blessé au siège de Limerick, puis appelé en Angleterre pour être gouverneur du jeune duc de Portland. On a de lui une *Histoire d'Angleterre*, La Haye, 1724, 8 vol., souvent réimprimée, et dont l'édition la plus complète est celle de La Haye (Paris), 1749 et suiv., 16 vol. in-4° ; une *Dissertation sur les whigs et les torys*, La Haye, 1717, in-4°. Rapin est un historien savant, mais souvent partial, diffus et froid.

RAPOLLA, v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza; 3,349 hab. Jadis évêché, transféré à Melfi en 1528. Belle cathédrale.

RAPOTUM, nom latin de RAPHŒ.

RAPP (JEAN, COMTE), né à Colmar en 1772, m. en 1821, servit sous Custine, Pichegru, Moreau et Desaix, et suivit ce dernier en Égypte comme aide de camp. Desaix ayant été tué à Marengo, Rapp devint aide de camp de Bonaparte, et, en 1802, fut chargé d'aller annoncer aux Suisses l'intervention de la France dans leurs troubles politiques. Sa conduite à Austerlitz lui valut le grade de général de division. Il se fit admirer à Iéna, et surtout à Golymin, 1806, où il reçut 9 blessures dans la même journée. Gouverneur de Thorn, puis de Dantzig, il combattit à Essling et fit la campagne de Russie, en 1812, après laquelle il soutint héroïquement, pendant une année, le siège de Dantzig. Retenu prisonnier malgré la capitulation qui stipulait qu'il pourrait rentrer en France avec ses troupes, il fut conduit à Kiev, et ne revit la France qu'en juillet 1814. Pendant les Cent-jours, Napoléon le prit pour aide de camp, le nomma pair, et l'envoya en Alsace, où Rapp défendit Strasbourg, et vit éclater une sédition quand il dut licencier la garnison. Il se retira en Suisse, rentra en France après l'ordonnance royale du 5 septembre 1816, fut rétabli dans les cadres de l'armée, rendu à la pairie et nommé premier chambellan de Louis XVIII. Il manifesta la plus vive douleur à la mort de Napoléon. Le roi lui fit dire qu'il l'en estimait davantage. Rapp a laissé une *Relation de la défense de Dantzick*. On a publié sous son nom des *Mémoires*, 1833, qui semblent rédigés d'après les notes de ses amis. Une statue lui a été érigée à Colmar en 1856. J. T.

RAPPAHANOCK, riv. des États-Unis (Virginie), sort des montagnes Bleues, coule au S.-E., et se jette dans la baie de Chesapeake par un large estuaire, après un cours de 200 kil., dont 175 navigables, depuis Fredericksburg jusqu'à l'embouchure. G. H.

RAPPEL. *V.* ACTE D'UNION.

RAPPERSWEIL OU **RAPPERSWYL**, v. de Suisse (Saint-Gall), sur la rive dr. du lac de Zurich ; 1,878 hab. Fabr. de mousselines et broderies. Pont de bois de 1,600 m. sur le lac, soutenu par 180 triples piliers en bois. — Fondée en 1091, prise par les Zurichois en 1350, assiégée par ceux de Schwytz en 1444 [illegible] souffrit encore les guerres civiles de 1636 et de 1712.

RAPPOTSWEILER, nom allemand de RIBEAUVILLÉ.

RAPSODOMANCIE, divination qui se faisait en tirant au sort quelques vers d'Homère et de Virgile.

RAPTA, anc. v. d'Éthiopie, près de la mer des Indes et du cap Raptum (auj. *Brava*).

RAPTUS, riv. de l'anc. Éthiopie, affluent de la mer des Indes. [illegible] *Brava*.

RAPTY, riv. de l'Hindoustan (Bengale), se jette dans le Gange dans le district de Gornekpoor, après un cours tortueux de 600 kil. G. H.

RAROTONGA, île de la Polynésie méridionale, dans l'archipel [illegible] [illegible] kil. carr. ; 7,933 hab. convertis au protestantisme.

RAS, c.-à-d. *tête* en arabe, préfixe des noms de caps ou promontoires : *Ras-el-Abiad* (le cap Blanc), etc.

RASCHE (JEAN-CHRISTOPHE), numismate et antiquaire, né en 1733 à Schorbda près d'Eisenach, m. en 1805.

Il a laissé : *Charlemagne, grand par ses efforts en faveur des écoles allemandes*, Meiningen, 1760, in-4° ; *Lexicon abruptionum quæ in numismatibus Romanorum occurrunt*, Nuremberg, 1777 ; *Numismata rarissima Romanorum a J. Cæsare ad Heraclium usque*, ibid., 1777 ; *l'Ancienne Constitution de Rome*, ibid., 1778 ; *la Connaissance des médailles antiques*, ibid., 1778-79, 3 vol. ; *Lexicon universæ rei nummariæ veterum*, Leipzig, 1785-94, 6 t. en 12 vol., avec un *Supplém.* inachevé, 1802-05, 2 vol., etc. B.

RASCHID-BILLAH. *V.* RACHID-BILLAH.

RASCHGOUN OU **CARACOLES**, anc. *Acra*, île du golfe de son nom en Algérie, près de l'embouchure de la Tafna ; 800 m. sur 200. Elle a un petit port et renferme de la pouzzolane.

RASCIE, partie occidentale de la Serbie, entre la Rasca et la Bosna; v. princ. Novi-Bazar. Elle fit d'abord partie de la Dalmatie, et passa, au XIV^e^ siècle, sous la domination des princes de Serbie. Mahomet II la conquit; les Turcs la gardèrent, et elle forma le sandjak de Novi-Bazar, aujourd'hui occupé par les Autrichiens.

RAS-EL-AÏN, anc. *Resena*, puis *Theodosiopolis*, v. de la Turquie d'Asie (Diarbékir), à 110 kil. S. de Reha, près des sources de Khabour, d'où elle a pris le nom de *Ville aux 300 fontaines*.

RAS-EL-ENF, nom arabe du cap NOSE. (*V. ce mot.*)

RAS-EL-HAD, anc. *Didymi montes*, cap d'Arabie à l'E., par 22° 5' lat. N., et 57° 31' long. E.

RAS-EL-KHIMA, v. d'Arabie (Lahsa), port sur le golfe Persique, à 450 kil. S.-E. d'El-Katyf. Ses habitants étaient de dangereux pirates : une expédition anglaise, partie de Bombay, détruisit en 1825 leurs chantiers de construction et leurs forces navales.

RASENES. *V.* ÉTRURIE.

RASÈS (LE). *V.* RAZÈS.

RASGRAD, v. de la Bulgarie (district de Nikopoli), à 17 kil. de Routchouk sur l'Aklom, et sur le chemin de fer de Routchouk à Varna; 11,034 hab. Comm. assez important. Céréales.

RASIS, médecin arabe. (*V.* RHAZÈS.)

RASK (RASMUS-CHRISTIAN), philologue danois, né en 1787 dans l'île de Fionie, m. en 1832, étudia à l'université de Copenhague, vécut d'abord dans la misère, obtint un emploi à la bibliothèque de l'Université, saisit, en 1813, une occasion d'aller en Islande, et y composa une *Introduction à la connaissance de la langue islandaise et des anciennes langues du Nord, avec des recherches sur l'origine de ces mêmes langues*, Copenhague, 1811, ouvrage couronné par la Société des sciences de Danemark, et suivi d'un *Supplément*, Copenhague, 1818. En 1816, grâce au conseiller Bulow et au roi, il alla en Russie, en Géorgie et en Perse, puis à Bombay, à Calcutta et à Ceylan; il revint à Copenhague en 1823, et y fut nommé professeur d'histoire et de littérature. Rask possédait le génie des langues; il s'en est servi pour exploiter les sources les plus anciennes de l'histoire de l'Europe septentrionale. Outre de nombreuses dissertations dans les *Annales littéraires* de Vienne, dans les Mémoires de la société de Bombay, dans ceux de Colombo (Ceylan), etc. ; outre des *Grammaires anglo-saxonne*, Stockholm, 1817, in-4°, *frisonne*, Copenhague, 1825, *espagnole*, 1824, et une édition du *Dictionnaire islandais* de Björn Haldorsen, Copenhague, 1814, on a de lui : *Edda sæmundar hins froda, collectio veterum Scaldorum sæmundiana dicta*, Stockholm, 1808, in-4°, édité par Afzelius ; *Snorra-Edda a-samt Skalda*, ibid., 1819. Il avait rapporté d'Orient 113 mss fort anciens, dont 30 environ sur le Zend-Avesta, 19 écrits en zend, les autres en pehlvi ; 24 appartenaient à une partie de l'ancienne littérature persane qui est presque inconnue. A l'aide de ces documents, il a réfuté ce qu'a dit Anquetil-Duperron au sujet de l'Enfer indien. A. G.

RASORI (JEAN), célèbre médecin, né à Parme en 1767, m. à Milan en 1837, était fils du directeur de la pharmacie de l'hôpital de Parme. Le duc de Parme lui fournit, pendant 7 ans, les moyens d'aller étudier à Florence, Pavie, Londres, Milan. Rasori vint à Paris au commencement de la Révolution, et en rapporta dans sa patrie les principes démocratiques. Professeur de pathologie à Pavie, 1796, il chercha à propager la doctrine médicale de Brown, qu'il avait étudiée en Angleterre ; fut obligé, par la polémique violente qu'il souleva, de quitter sa chaire ; alla fonder à Milan un journal politique sous le titre de *l'Amico della liberta e dell' uguaglianza*, devint secrétaire du ministre de l'intérieur de la république cisalpine, où il montra une grande exaltation politique, retourna à Pavie en 1797, pour y professer la clinique interne et la médecine pratique, dut encore se retirer à cause de ses diatribes contre les autres médecins, [illegible] ses soins aux ha-

bitants de Gênes et aux soldats français pendant le siège que Masséna soutint contre les Autrichiens, et, après la bataille de Marengo, fut nommé premier médecin du gouvernement à Milan, médecin en chef de l'hôpital militaire et professeur de clinique à l'hospice de Santa-Corona. Il perdit ses emplois en 1814, fut impliqué par l'Autriche dans une conspiration de carbonari en 1816, subit une captivité de 2 ans dans la citadelle de Mantoue, et ne s'occupa plus dès lors que de sa profession. La doctrine médicale de Rasori, issue de celle de Brown, et dont celle de Broussais semble tirer son origine, est que le plus grand nombre des maladies dépendent d'une cause stimulante, et qu'un petit nombre se rapportent à une cause débilitante; que ces causes qui produisent un état appelé diathèse, sténique ou asténique, peuvent avoir divers degrés d'intensité; que pour les combattre il faut des moyens contre-stimulants dans le 1er cas, et stimulants dans le 2e. Il divise ainsi la matière médicale en 2 classes.

On a de Rasori : *Compendio della nuova dottrina medica di Brown*, trad. dall' inglese, 1795-1805, 2 vol.; [illegible]; *Zoonomia*, [illegible] *dal prof. Darwin*, trad. de l'anglais, 1803, 6 vol.; *Storia della febbre petecchiale di Genova*, 1803, trad. en franç. par Fontaneilles, 1822, etc. B.

RASPAIL (François-Vincent), grand chimiste et homme politique français, né à Carpentras en 1794, m. en 1878. Né d'une famille monarchiste, il fit ses études au séminaire d'Avignon et fut chargé en 1812 d'un cours de théologie. Les événements de 1815 le rendirent républicain. Il refusa d'entrer dans les ordres et vint à Paris étudier les sciences physiques en vivant du produit de ses leçons. Il se fit connaître en 1824 par une classification nouvelle des graminées, fondée sur leur constitution anatomique et physiologique. Il renouvela l'étude de la physiologie végétale par l'emploi du microscope, et fut un des créateurs de la chimie organique. Mais les luttes politiques vinrent bientôt troubler sa carrière scientifique. Blessé aux journées de juillet 1830, il se jeta au premier rang du parti avancé, et, président de la Société des Amis du peuple, rédacteur du *Réformateur*, il eut en 15 mois une vingtaine de condamnations et 100,000 francs d'amende. C'est en prison qu'il composa la plupart de ses ouvrages scientifiques. Vers 1840, il inaugura un système nouveau de médication, fondé sur les propriétés antiseptiques du camphre et sur l'hypothèse que la plupart des maladies sont dues à une décomposition des tissus, amenée par l'invasion de parasites internes ou externes. En 1848, il se jeta de nouveau dans la politique, proclama le premier la République à l'hôtel de ville, et, accusant de tiédeur le gouvernement provisoire, prit part aux diverses manifestations organisées par le parti révolutionnaire. Impliqué dans l'affaire du 15 mai, il fut condamné à 5 ans de prison et se retira en Belgique à l'expiration de sa peine. Il ne reparut qu'en 1869; Lyon l'envoya à la Chambre, où il joua un rôle effacé. Réélu en 1876 à Marseille, il dut au privilège de l'âge de représenter la Chambre dans la transmission des pouvoirs.

RASPE (Rodolphe-Eric), antiquaire, né à Hanovre en 1737, m. en 1794, professa l'archéologie à Cassel, et y devint inspecteur du cabinet des antiques et médailles et membre du Conseil. Ayant commis un vol dans la collection commise à ses soins, il s'enfuit en Angleterre.

On a de lui une édition des *Œuvres philosophiques de Leibnitz*, Amst. et Leipz., 1765, in-4; *Mémoire pour servir à la plus ancienne histoire de Hesse*, Cassel, 1774; *Voyage en Angleterre*, [illegible]; *Essai critique sur la peinture à l'huile*, en anglais, Lond., 1781, in-4°; *Catalogue d'une collection générale de pierres gravées antiques et modernes, tirées des plus beaux cabinets de l'Europe*, en franç., Lond., 1791, 2 vol. in-4° et 57 pl., etc.

RASPON (Henri). V. Henri.

RASSOVA, v. forte du roy. de Roumanie (Dobroudscha), sur la rive dr. du Danube, à 65 kil. O. de Kustendjé, au S. de Hirsova. Entre Rassova et Kustendjé, restes du mur de Trajan; 4,000 hab.

RASTADT, v. du gr.-duché de Bade, sur la Murg, cercle et à 24 kil. S.-S.-O. de Carlsruhe; 12,356 hab.; cour d'appel; gymnase; école normale primaire. Beau château. Bains. Industrie active : acier, machines, voitures, toiles, tabatières de papier mâché, etc. Anc. résidence des margraves de Bade. Les préliminaires de la paix de Bade, qui mit fin à la guerre de la Succession d'Espagne, y furent signés, en 1713 et 1714. Moreau défit les Autrichiens à Rastadt, le 5 juillet 1796. Des conférences pour amener la paix entre la France et l'Allemagne s'y tinrent de 1797 à 1799; mais, à leur rupture, les commissaires français, Roberjot et Bonnier, furent assassinés, 9 floréal an VII (28 avril 1799). En 1849, les insurgés badois occupèrent Rastadt. Cette ville a été forteresse fédérale de 1815 à 1866.

RASTENBURG, v. du roy. de Prusse (Prusse Orientale), sur la [illegible]; [illegible] hab. Gymnase luthérien. Tanneries.

RASTIGNAC (Aymeri Chapt de), d'une anc. famille noble du Périgord, m. en 1390, fut trésorier de l'Église romaine, évêque de Volterra, archevêque et gouverneur de Bologne, chancelier de l'université de cette ville, y établit les célestins et les camaldules, donna aux moines du mont Olivet l'église de Saint-Michel del Bosco, bâtit en 1367 une partie de la Chartreuse, fut créé prince de l'Empire, passa à l'évêché de Limoges et fut nommé gouverneur de la vicomté de ce nom.

RASTIGNAC (Raymond Chapt de), lieutenant général de la Haute-Auvergne, resta fidèle au roi pendant les troubles de la Ligue, défit les Ligueurs à Issoire en 1590, battit Joyeuse à Villemur en 1592, dispersa près de Limoges les *Tard-Venus*, et fut tué à La Fère en 1596.

RASTRUM ou **RASTELLUM**, outil d'agriculture chez les anc. Romains, râteau à 4 dents de bois, servant à recouvrir la semence immédiatement après les semailles, ainsi qu'à sarcler les plantes levées.

RATÆ CORITANORUM, nom anc. de Leicester.

RATBOD (Saint), évêque d'Utrecht en 900, transféra son siège épiscopal à Deventer, où il mourut en 918. On a de lui une *Chronique*, des *Homélies*, des *Hymnes*, etc.

RATCHIS, duc de Frioul en 737, roi des Lombards en 744, abdiqua en 749 en faveur de son frère Astolfe, pour s'enfermer au couvent du mont Cassin, sortit de sa retraite en 756, afin de défendre le royaume lombard contre Pepin le Bref après la mort d'Astolfe, mais y retourna à la voix du pape Étienne II.

RATDOLT (Ehrard), célèbre typographe, né à Augsbourg vers le milieu du XVe siècle, m. vers 1516, s'établit à Venise. Le premier il imprima avec le texte, les figures de mathématiques, les lettres grises, les fleurons et les vignettes, qu'on n'exécutait auparavant qu'avec le pinceau. Il a imprimé le *Kalendarium*, 1476, in-fol., et l'édition princeps des *Elementa geometrica* d'Euclide. C—s.

RATHAUSBERG, mont. du Tyrol, dans les Alpes Noriques. Elle est percée d'une galerie de 2,600 m., qui fait communiquer le Salzbourg et la Carinthie.

RATHENOW, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), sur le Havel; 11,394 hab. Nombreuses tuileries, [illegible]; brasseries. Instruments d'optique. Comm. de bois. — Victoire du grand électeur Frédéric-Guillaume sur les Suédois, en 1675.

RATHERY (Edme-Jacques-Benoît), littérateur, né à Paris en 1807, m. en 1875, fut reçu avocat à la Cour royale en 1830, et étudia l'ancien droit public et privé de la France, l'histoire de ses institutions judiciaires, la biographie des magistrats et des jurisconsultes. Il a fourni des articles au *Droit*, à la *Gazette des Tribunaux*, à la *Revue de législation et de jurisprudence*, collaboré à la *Revue française*, à l'*Encyclopédie des gens du monde*, à la *Nouvelle Revue encyclopédique*, à la *Revue contemporaine*, à la *Revue des Deux Mondes*, au *Journal général de l'instruction publique*, au *Moniteur universel*, à la *Nouvelle Biographie générale*, à l'*Athenæum français*, au *Bulletin du Bibliophile*, etc. Attaché en 1844 à la Bibliothèque du Louvre, il y devint bibliothécaire en 1849, et passa, en 1859, à la Bibliothèque impériale.

On a de lui : *Recherches sur l'histoire* [illegible] *femmes*, 1843; *Histoire des états généraux de France*, [illegible]. [illegible]

RATHKEALE, brg d'Irlande, comté de Limerick, sur la Deel, affl. du Shannon; 4,200 hab.

RATIARIA, auj. Artcher, v. de l'anc. Mésie, métropole de la Dacie [illegible], sur l'Ister.

RATIATUM, v. de la Gaule (Aquitaine IIe), au N.-O. des Pictaves, a donné son nom au pays de Retz. Auj. *Machecoul*.

RATIBOR, en polonais *Raciborz*, v. de Prusse (Silésie), sur l'Oder; 18,500 hab. Ch.-l. de cercle; cour d'appel de la Silésie supérieure; école de sourds-muets; gymnase. Château des princes de Hohenlohe-Schillingsfürst; [illegible]. Fabr. de toiles, bonneterie, draps communs, [illegible]. Entrepôt de sel et de fer. Foires aux laines et au chanvre. [illegible] le ch.-l. d'un duché. (V. Hohenlohe.) Prise par les Suédois en 1642, par les Prussiens en 1745. Le cercle de Ratibor a 857 kil. carr., et 126,000 hab.

RATINGEN, v. du roy. de Prusse (Prusse rhénane), régence de Dusseldorf; 5,120 hab. [illegible] chapellerie. Célèbre autrefois par ses fabriques d'armes, de quincaillerie et de [illegible].

RATIONAL, morceau carré d'étoffe précieuse que le grand prêtre des Hébreux portait sur la poitrine par-dessus l'éphod. Il était attaché par de petites chaînes d'or, et avec des

rubans de couleur hyacinthe, et portait 12 pierres précieuses, sur chacune desquelles était gravé le nom d'une des douze tribus.

RATIONALIS, nom des officiers de finances auxquels étaient confiés dans chaque province, à l'époque du Bas-Empire, les intérêts du Trésor de l'État. Leur titre complet est *rationalis summarum*. Ils étaient sous les ordres du *comes sacrarum largitionum*. G. L.-G.

RATISBONNE, *Regensburg* en allem., v. du roy. de Bavière (cercle du Haut-Palatinat et Ratisbonne), à 136 kil. N.-E. de Munich, sur la rive dr. du Danube, qui y reçoit le Regen; 34,516 hab., dont 7,000 protestants environ. Évêché, synagogue; gymnase, bibliothèque, musée de peinture et d'antiquités, jardin botanique. On remarque le monument de Képler, la cathédrale ogivale de Saint-Pierre, avec le tombeau du prince de Dalberg, l'église et les cloîtres de Saint-Emmeran, fondée en 652, avec des tombeaux de rois et de princes des IXe et Xe siècles, le palais du prince de Tour-et-Taxis, le pont sur le Danube, bâti de 1135 à 1146, l'hôtel de ville, où se tenaient jadis les Diètes. Société historique (pour les antiquités romaines et germaniques). Observatoire. Fabr. de tabac, papier, sucre de betterave, porcelaine, crayons; brasseries, distilleries d'eau-de-vie, teintureries, etc. Commerce de bois, sel, etc. Chantiers de construction pour les bateaux du Danube. Aux environs est la Walhalla. (*V. ce mot.*) — Ratisbonne fut fondée par Tibère sous le nom d'*Augusta Tiberii*. On la nomma aussi *Reginum*, *Regina Castra*, plus tard *Ratisbona*. Au VIe siècle elle fut la résidence des ducs Agilolfinges, et en 642 le siège d'un évêché. Au VIIIe siècle, elle fit partie du royaume franc. En 1152 elle fut dévastée par un incendie. En 1183 elle devint ville libre. En 1524 s'y forma la *Ligue de Ratisbonne*, pour s'opposer au progrès de la Réformation. En 1541 y eut lieu, entre Mélanchthon, Bucer, Pistorius d'une part, et les frères Pflugk d'autre part, un colloque de religion, préliminaire de l'*Interim*. De 1632 à 1641 elle eut à soutenir plusieurs sièges. En 1682 il y eut un congrès, d'où sortit, en 1684, la trêve de Ratisbonne avec Louis XIV. De 1663 à 1806 les Diètes de l'Empire s'y sont tenues. De 1703 à 1704, occupée par l'électeur de Bavière; de 1800 à 1806, par les Français; elle fut érigée en électorat, 1803, et donnée au prince de Dalberg en dédommagement de Mayence. En 1809, Napoléon Ier la prit, après une bataille de 5 jours où il fut légèrement blessé. En 1810, il la céda à la Bavière, qui l'a gardée. E. S.

RATNAPOURA, *la ville aux perles*. V. Ava.

RATONNEAU, petite île de la Méditerranée, dans le golfe [illegible] kil. S.-O. de Marseille. Elle a un fort et une batterie [illegible] défense du port de cette ville.

RATRAMNE, moine de l'abbaye de Corbie, né en Picardie [illegible], a écrit 2 livres *sur la Prédestination*, un autre *de l'Enfantement de J.-C.*, un *de l'Âme*, un *Traité contre les Grecs* et un *Traité du corps et du sang de J.-C.* Ce dernier a été publié, texte et traduction française, Amst., 1727, in-12; il a donné lieu à de vives discussions entre les catholiques et les protestants.

RATTAZZI (URBAIN), homme d'État italien, né à Alexandrie en 18[illegible], m. en 1873, fut avocat au barreau de Turin, puis à la cour [illegible] de Casal. Député de sa ville natale en 1848, il [illegible] à l'union de la Lombardie au Piémont. Appelé au ministère de l'instruction publique, il n'y resta que 8 jours, la défaite de Custozza obligeant le roi Charles-Albert à prendre un ministère conservateur. Il rentra aux affaires avec Gioberti, qui lui donna le ministère de l'intérieur, [illegible] de grâce et de justice; mais il se sépara de son chef à propos du projet d'une expédition pour ramener le Pape à Rome, et, quand cette proposition eut été repoussée, devint chef du cabinet. La reprise des hostilités contre l'Autriche, le désastre de Novare et l'abdication du roi entraînèrent sa chute. [illegible], puis président de la Chambre en 1852. [illegible] en 1854, et proposa les lois [illegible] la séparation de l'État et de l'[illegible] les attaques des conserva-[illegible]

[illegible]

RATZEBURG, v. du roy. de Prusse (Slesvig-Holstein), au milieu d'un lac de son nom formé par la Wackenitz (affl. de la Trave), à 19 kil. S.-E. de Lubeck; 3,720 hab. Jadis évêché. — Elle donnait son nom à une principauté qui fut évêché souverain jusqu'en 1748. La partie N. appartient au Mecklembourg-Strélitz; ch.-l. Schœnberg. Le S. appartient à la Prusse.

RAU (CHRISTIAN), en latin *Ravius*, orientaliste, né en 1603, à Berlin, fils d'un pasteur de cette capitale, m. en 1677, voyagea longtemps en Orient, d'où il rapporta plus de 2,000 manuscrits, dont plusieurs rares et précieux. Il professa successivement en Angleterre, à Kiel et à Francfort-sur-l'Oder.

On a de lui: *Plan d'orthographe et d'étymologies hébraïques*, Amst., 1646 (en latin); *Grammaire générale des langues hébraïque, samaritaine, chaldaïque, syriaque, arabe et éthiopienne*, Lond., 1650 (en anglais); une traduction latine des 5e, 6e et 7e livres des *Sections coniques* d'Apollonius de Perga, d'après une version arabe, 1669, etc.

RAU (JEAN-JACQUES), chirurgien et anatomiste, né en 1668 à Baden en Souabe, m. en 1719, parcourut une partie de l'Europe, exerça ensuite son art à Amsterdam, fut appelé à la chaire d'anatomie et de chirurgie à Leyde en 1713, et devint recteur de l'académie de cette ville. Il était très habile dans l'opération de la taille et dans les dissections. Il a laissé quelques écrits.

RAU (SÉBALD-FOULQUES-JEAN), orientaliste, né à Utrecht en 1765, m. en 1807, fut professeur à l'université de Leyde, et pasteur de l'église wallonne de cette ville.

Il a laissé: *de Poeseos hebraicæ præ Arabum præstantia*, Leyde, 1800; *de Poeticæ facultatis excellentia et perfectione, spectata in tribus poetarum principibus, scriptore Jobi, Homero et Ossiano*, 1800; *de Natura optima eloquentiæ sacræ magistra*, 1806; 3 vol. de *Sermons*, etc.

RAUCH (CHRISTIAN-DANIEL), célèbre sculpteur, né en 1777 à Arolsen (principauté de Waldeck), m. en 1857, élève de Ruhl, se lia en Italie avec Canova et Thorwaldsen. Appelé à Berlin en 1811, il fut chargé, après un concours, d'élever un monument à la reine Louise; cette œuvre est aujourd'hui à Charlottenbourg; l'artiste lui-même en a fait une copie pour Potsdam. En 1822, Rauch exposa les statues des généraux Scharnhorst et Bulow. En 1827, il éleva à Breslau une statue colossale de Blücher, en bronze. On doit encore à Rauch: plusieurs des statues qui ornent le monument national élevé sur le Kreuzberg, aux portes de Berlin; la statue colossale en bronze du roi Maximilien de Bavière, à Munich, 1829; le monument d'Albert Dürer, à Nuremberg; les statues des rois de Pologne Miecislas et Boleslas Chrobry, dans la cathédrale de Posen, 1840; la statue de la Paix qui surmonte la colonne de la place de la Belle-Alliance, à Berlin; le monument de Frédéric II, 1840-1851, dont une réduction en plâtre figura à l'Exposition universelle de Paris en 1855; six Victoires colossales pour la Walhalla de Ratisbonne; une *Danaïde*, fort estimée, etc. Rauch était professeur à l'Académie des beaux-arts de Berlin. B.

RAUCOURT (FRANÇOISE-MARIE-ANTOINETTE SAUCEROTTE), née à Paris en 1756, m. en 1815, fille du comédien Saucerotte, suivit son père en Espagne, et fit à Rouen, en 1770, le succès de *Gaston et Bayard*. En 1773, elle débuta au Théâtre-Français par le rôle de *Didon*; la perfection de son jeu et sa beauté portèrent au comble l'enthousiasme du public. Mais l'actrice, forcée de se dérober aux cabales et aux créanciers, s'enfuit en Russie, 1776, et ne rentra au Théâtre-Français qu'en 1779. Dès lors sa supériorité ne fut plus contestée. On reconnut que, si la puissance de son organe se refusait à l'expression de la sensibilité, elle avait au plus haut degré la noblesse, la dignité, l'ironie, la véhémence; qu'elle excellait dans les rôles où dominent les fortes passions, dans *Cléopâtre*, *Cornélie*, *Agrippine*, *Athalie*, *Médée*, *Sémiramis*. Emprisonnée sous la Terreur, elle rallia ensuite les meilleurs comédiens à l'Odéon, vit fermer son théâtre transporté dans la salle de la rue de Louvois, rentra dans celle de la rue Richelieu en 1799, reçut de Napoléon le privilège de la direction des théâtres français dans le royaume d'Italie, et revint en France en 1814. Ses funérailles donnèrent lieu à une émeute. La foule envahit l'église de Saint-Roch, dont le clergé avait refusé de recevoir son corps. J. T.

RAUCOURT, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. de Sedan; 1,500 hab. Fabr. importante de boucles, éperons, mors, etc. C'était autrefois une petite seigneurie.

RAUCOUX ou **ROCOUX**, vge de Belgique, prov. et à 5 kil. N.-O. de Liège; [illegible] hab. Victoire du [illegible] sur les alliés commandés par Charles de Lorraine, le 11 [illegible] 174[illegible]

RAUDIENS (CHAMPS), *Raudii campi*, [illegible]

[illegible]

RAUDNITZ, [illegible]

[illegible]

RAUGRAVE, *Raugraf* en allemand, c.-à-d. *comte des pays après ou montagneux*, titre porté par plusieurs familles du moyen âge. Il y avait des raugraves de *Dassel*, du *Rhin*, ainsi que dans les pays de Trèves, de Kreuznach et d'Alzey. Ces territoires ayant été, à l'extinction des familles seigneuriales, incorporés au Palatinat, l'électeur palatin Charles-Louis renouvela le titre de raugrave, en 1667, en faveur de son épouse morganatique, Louise de Degenfeld, appelée dès lors *la Raugravine*. Aucune possession ne fut attachée à son titre. E. S.

RAULIN (JEAN), prédicateur, né à Toul en 1443, m. en 1514, fut principal du collège de Navarre à Paris, puis, par piété, entra, en 1497, dans l'ordre de Cluny, que le cardinal d'Amboise le chargea de réformer en 1501. On a de lui un Commentaire sur les ouvrages de *Logique* d'Aristote, des *Lettres* et des *Sermons* en latin, publiés à Paris, 1542, et où se trouve un singulier mélange de gravité et de comique. La Fontaine a emprunté à Raulin le sujet de sa fable des *Animaux malades de la peste*, et Rabelais a tiré parti d'une historiette de cet auteur dans les chap. IX et XXVII de son *Pantagruel*.

Les Œuvres de Raulin ont été réunies à Anvers, 1612, 6 vol. in-4°.

RAUMER (CHARLES-GEORGES DE), naturaliste et géographe allemand, né en 1783 à Wœrlitz, près de Dessau, m. en 1865, fit ses études aux Universités de Gœttingue et de Halle, puis suivit les cours de Werner à l'École des mines de Freiberg. Professeur de minéralogie à Breslau en 1811, il fit comme volontaire les campagnes de 1813 et 1814 contre la France. Il enseigna la minéralogie depuis 1819 à Halle, et depuis 1827 à Erlangen.

On a de lui : *Fragments géognostiques*, Nuremberg, 1811 ; *les Granits du Riesengebirge*, Berlin, 1813 ; *Éléments de cristallographie*, 1817, 2 vol. ; *les Montagnes de la Basse Silésie*, 1819 ; *Mélanges*, 1819-22, 2 vol. ; *Palestine*, 1835 ; *Voyages dans toutes les directions*, Stuttgard, 1840 ; *Documents pour la géographie biblique*, Leipz., 1843 ; *Histoire de la Pédagogie depuis la Renaissance jusqu'à nos jours*, Stuttgard, 1846-57, 4 vol. ; *Souvenirs de 1813 et 1814*, 1850 ; *Manuel de géographie générale*, Leipz., 3e édit., 1848 ; *l'Éducation des filles*, Stuttgard, 1853, etc.

RAUMER (FRÉDÉRIC DE), célèbre historien, frère du précédent, né en 1781 à Wœrlitz, près de Dessau, m. en 1873, étudia au Joachimsthal de Berlin, puis aux universités de Halle et de Gœttingue, entra en 1801 dans la magistrature prussienne, fut nommé en 1809 conseiller de régence à Potsdam, et eut, en 1810, un emploi à la chancellerie d'État sous le ministre Hardenberg. Il avait déjà publié *Six dialogues sur la guerre et le commerce*, Berlin, 1806, et *le Système d'impôts en Angleterre*, 1810. Un autre ouvrage, *CCI Emendationes ad tabulas genealogicas Arabum et Turcarum*, Heidelberg, 1811, lui ouvrit la carrière de l'enseignement : il obtint une chaire d'histoire à l'université de Breslau. De ses nouvelles études sortit un *Manuel des passages remarquables des historiens latins du moyen âge*, Breslau, 1813. En 1815, chargé d'une mission scientifique, il visita l'Allemagne, la Suisse et l'Italie, et donna un *Voyage d'automne à Venise*, Berlin, 1816, 2 vol. On le nomma, en 1819, professeur d'économie politique et d'histoire à l'université de Berlin, et il fut jusqu'en 1831 membre du comité supérieur de censure. Membre de l'académie de Berlin, il en devint secrétaire, mais se retira en 1847, à propos d'un *Éloge de Frédéric II* qui reçut mauvais accueil. Député au parlement de Francfort en 1848, il fut envoyé à Paris en qualité d'ambassadeur de l'archiduc Jean, vicaire de l'Empire. Plus tard il entra à la Chambre des seigneurs de Prusse.

Les ouvrages de Raumer, tous en allem., sont : *Cours sur l'histoire ancienne*, 1821, 2 vol. ; *Histoire des Hohenstaufen et de leur temps*, 1823-25, 3e édit., 1857-58, 6 vol. ; *sur l'Administration municipale en Prusse*, 1828 ; *sur le Développement historique des idées de droit, d'État et de politique*, 1831 ; *Lettres écrites de Paris et de France*, 1831, 2 vol. ; *Lettres de Paris pour servir à l'histoire du XVIe et du XVIIe siècle*, 1831, 2 vol. ; *l'Angleterre*, 1836-41, 3 vol. ; *Élisabeth et Marie Stuart*, 1836, 2 vol. ; *Documents pour l'histoire moderne tirés du British Museum*, 1836-39, 5 vol. ; *Lettres archéologiques*, 1837 ; *l'Italie*, 1840, 2 vol. ; *les États-Unis d'Amérique*, 1845, 2 vol. ; *Lettres de Francfort et de Paris*, 1849, 2 vol. ; *Œuvres mêlées*, 1852 et suiv., 5 vol. ; *du quinzième siècle*, 1852, 9 vol. ; *Souvenirs et Correspondance*, 1861, 2 vol. ; *Manuel d'histoire littéraire*, 1866, 6 vol. Depuis 1840, Raumer a publié à Leipzig le *Historisches Taschenbuch*.

RAURACIE (RÉPUBLIQUE DE). V. BALE (ÉVÊCHÉ DE).

RAURAQUES, *Rauraci*, peuple gaulois, dépendait, au temps de César, des Séquanes, et faisait, comme eux, partie de la Celtique. Auguste, en envoyant une colonie romaine s'établir dans leur pays, à *Augusta Rauracorum* (Augst, à l'E. de Bâle), en fit un peuple distinct. Ses bornes étaient : à l'O., les Vosges et la chaîne qui les relie, par le mont Terrible, au Jura septentrional ; au S. le mont Vocetius (auj. *Jura helvétique*), jusqu'au confluent de l'Aare et du Rhin ; à l'E., le Rhin ; au N., le pays des Triboci. Les Rauraques occupèrent donc la plus grande partie de la Haute-Alsace ; en Suisse, le canton de Bâle et la partie de ceux d'Argovie, de Soleure et de Berne qui est à l'O. du Jura helvétique. Au IVe siècle, ils furent rangés dans la province de Grande-Séquanaise : leurs villes étaient, outre Augusta Rauracorum, Basilia (Bâle) et Argentuaria (Artzenheim). C. P.

RAUSCHENBERG, v. du roy. de Prusse, prov. de Hesse-Nassau, régence de Cassel, sur la Wohra, à 15 kil. N.-N.-E. de Marbourg ; 1,201 hab. Anc. château des landgraves.

RAUZAN, vge (Gironde), arr. de Libourne ; 1,055 hab. Ruines considérables d'un château du XIVe siècle.

RAVAILLAC (FRANÇOIS), né à Angoulême en 1578 ou 1579, fut successivement clerc, valet de chambre, maître d'école et solliciteur de procès dans sa ville natale, puis il entra de frère convers chez les Feuillants pendant un voyage à Paris, fut renvoyé, six semaines après, comme visionnaire, revint à Angoulême, où il aurait entendu dire que le roi Henri IV allait faire la guerre au pape. Il crut faire acte méritoire en l'assassinant dans la rue de la Ferronnerie, au milieu d'un embarras de voitures, le 14 mai 1610. Arrêté sur-le-champ, il déclara n'avoir point de complices ; le 27, il fut tenaillé et écartelé.

RAVAISSON (FRANÇOIS), né à Namur en 1811, m. en 1884, étudia d'abord le droit, mais se consacra bientôt entièrement à la littérature et à l'histoire. M. de Salvandy le nomma secrétaire-trésorier de la bibliothèque de l'Arsenal, dont il devint plus tard un des conservateurs. On lui doit la très intéressante publication des *Archives de la Bastille*, 1866-82, 13 vol. gr. in-8°, qui fournissent des documents inédits sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV.

RAVANA, célèbre géant hindou à 10 têtes, enleva Lanka (Ceylan) à son frère Couvéra, fut précipité par Siva dans un gouffre, où il passa 20,000 ans, combattit Rama (*V. ce mot*) et périt de la main de Vichnou.

RAVELLO, v. du roy. d'Italie, prov. de Salerne ; 1,888 hab. Évêché. La cathédrale de Saint-Pantaléon a une magnifique chaire en mosaïque.

RAVENNE, *Ravenna*, v. du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, à 346 kil. N. de Rome, sur le Montone et à 6 kil. de son embouch. dans la mer Adriatique ; 18,571 hab., 60,573 dans la commune. Archevêché. Trib. de commerce. Quartier général de la 12e div. militaire. Bibliothèque, galerie de tableaux, musée d'antiquités. Cette ville, entourée de vieux remparts, a des rues étroites, des maisons anciennes et un aspect sombre. On y remarque la cathédrale, le Baptistère, les églises de Saint-Vital, de Saint-Nazaire et Saint-Celse, de Saint-Apollinaire, celle des Franciscains, où est le tombeau de Dante, Sainte-Marie de la Rotonde ou tombeau de Théodoric, les ruines du palais de Théodoric, la Porte d'Or, etc. Fabr. peu importante de soieries. — Ravenne, fondée, dit-on, par des Thessaliens, occupée successivement par les Étrusques et les Gaulois Sénonais, tomba au pouvoir des Romains, l'an 234 av. J.-C., et eut rang de municipe. Elle avait, au temps d'Auguste, un port magnifique (*classis*), que des atterrissements ont peu à peu comblé. Résidence des empereurs romains d'Occident depuis 404 ap. J.-C., puis d'Odoacre et des rois ostrogoths, elle devint, en 568, la capitale d'un exarchat. Pepin le Bref l'enleva, en 754, à Astolphe, roi des Lombards, qui s'en était emparé deux ans auparavant, et en fit don au saint-siège. Pendant le moyen âge, elle recouvra quelque temps sa liberté, fut soumise à la famille des Polenta, et, de 1440 à 1509, appartint à Venise, qui la restitua au pape après la bataille d'Agnadel. Les Français y remportèrent, le lundi de Pâques 1512, une brillante victoire sur les Espagnols et les troupes du pape Jules II, mais perdirent leur général Gaston de Foix. B.

RAVENNE (PROVINCE DE), division administrative du royaume d'Italie ; 2,133 kil. carr. ; 80 kil. sur 35 ; 232,928 hab. Elle est formée de la partie N. de l'anc. Romagne, et divisée en 3 arr., Ravenne, Lugo, Faenza.

RAVENNE (EXARCHAT DE). V. EXARQUE.

RAVENNE (L'ANONYME DE), auteur inconnu d'un traité de géographie en 5 livres, dont le manuscrit fut trouvé à Ravenne, et publié par Dom Porcheron, Paris, 1688. On présume qu'il vivait au VIIe siècle.

RAVENNE (JEAN DE), né vers 1350 près de Ravenne, m. vers 1420, fut l'élève de Pétrarque et l'un des restaurateurs des lettres en Italie. Il enseigna à Bellune, Udine et Florence. — On l'a confondu avec un autre Jean de Ravenne, chancelier de François de Carrare, et dont les bibliothèques du Vatican, d'Oxford et de Paris possèdent plusieurs manuscrits.

RAVENSBERG, anc. comté d'Allemagne, dans le cercle de Westphalie, ch.-l. Bielefeld ; fait aujourd'hui partie de la province prussienne de Westphalie (régence de Minden) ; superf., 810 kil. carr. ; 90,000 hab. La maison des comtes de Ravensberg s'éteignit en 1346, et le comté échut alors au duché de Juliers, et, avec ce duché, en 1666, à la Prusse. E. S.

RAVENSBURG, v. du roy. de Wurtemberg (cercle du Danube), sur le Schussen ; 9,383 hab. Gymnase, école polytechnique élémentaire. Industrie active : tissus, bonneterie, papeterie. Anc. ville libre impériale. Aux environs, sur le

mont du Veitsberg ou Schlossberg, ruines d'une forteresse des Guelfes.

RAVENSTEIN ou **RAVESTEIN**, v. du roy. des Pays-Bas (Brabant septent.), sur la rive g. de la Meuse, à 9 kil. N.-O. de Grave; 3,905 hab. Anc. château fort. Elle a été le ch.-l. d'une seigneurie, annexée, en 1397, au comté de Clèves, donnée en 1624, par le traité de Düsseldorf, aux palatins de Neubourg, et que le traité de Lunéville fit passer, en 1801, à la Hollande.

RAVEZ (SIMON), homme politique, né à Rive-de-Gier en 1770, m. en 1849, fut avocat à Lyon dès 1791 et alla s'établir à Bordeaux en 1793. Partisan de la Restauration, il refusa en 1815 de défendre les frères Faucher (*V. ce nom*), fut envoyé en 1816 à la Chambre des députés par les électeurs de la Gironde, en fut le président de 1819 à 1827. Ce fut lui qui prononça l'exclusion de Manuel, en 1823, après un vote de la chambre. Il fut nommé premier président de la Cour royale de Bordeaux, et appelé à la Chambre des pairs en 1829. Ravez refusa le serment à la royauté de 1830, et vécut dans la retraite, d'où il ne sortit qu'en 1849 pour siéger à l'Assemblée législative.

RAVI ou **RAVEE**, anc. *Hydraotes*, une des *cinq rivières* du Pendjab (Hindoustan), sort de l'Himalaya près de Chamba baigne Lahore, Meeance, et se jette dans le Tchennab, au N.-O. de Multan. Cours de 700 kil.

RAVIGNAN (GUSTAVE-XAVIER DE LACROIX DE), célèbre prédicateur jésuite, né à Bayonne en 1795, était issu d'une noble famille de l'Armagnac. A l'âge de 10 ans, conduit à Paris, il fut mis dans une petite pension tenue par un ecclésiastique, acheva ses études dans une grande institution, au lycée Bonaparte, passa ensuite à l'École de droit. Se trouvant à Bordeaux en mars 1814, il y vit l'arrivée du duc d'Angoulême et fut entraîné dans le mouvement royaliste. En 1815, lorsque Napoléon eut quitté l'île d'Elbe, Ravignan s'engagea dans le corps des volontaires royaux improvisé pour défendre la royauté menacée. Il avait toujours manifesté de l'éloignement pour la carrière militaire; aussi, après la 2e Restauration, il s'empressa de reprendre ses études de droit, et tourna ses vues vers la magistrature. Il y débuta par le poste de conseiller auditeur à la Cour royale de Paris, 1817, et fut, suivant l'usage, chargé des fonctions de substitut du procureur du roi à la chambre des mises en accusation. Ses débuts furent si brillants, que le procureur général Bellart appela le jeune auditeur au service des assises, ce qui ne s'était jamais fait. Ses succès dans cette nouvelle fonction lui valurent d'être nommé, en 1821, substitut du procureur du roi près le tribunal de 1re instance de la Seine. Ravignan conservait une profonde piété: quand il fut sûr de lui-même, il quitta, à 27 ans, le monde et la brillante carrière ouverte devant lui, fit 2 ans de noviciat dans la maison des jésuites de Montrouge, et, en 1828, reçut la prêtrise. Destiné à la prédication par ses supérieurs, il débuta, l'année suivante, par une retraite donnée au grand séminaire d'Amiens. En 1835, il prêcha la station de l'Avent dans la cathédrale d'Amiens, puis le carême de 1836 à Saint-Thomas d'Aquin à Paris. La chaire comptait un grand orateur de plus. Mgr de Quélen, archevêque de Paris, ayant à remplacer le P. Lacordaire pour prêcher à Notre-Dame le carême de 1837, désigna le P. de Ravignan. Dès le premier jour, le nouvel orateur subjugua son auditoire, et pendant 10 ans l'empressement fut toujours égal pour suivre ses conférences du dimanche. Elles étaient réservées aux hommes, et les personnages les plus illustres se pressaient pour entendre sa parole. Sa réputation d'éloquence et de piété le fit inviter à se faire entendre dans un grand nombre de diocèses de France, et jusque dans l'église de Saint-Louis des Français, à Rome. Son zèle finit par altérer sa santé assez gravement pour qu'en 1846 un repos presque absolu lui fut prescrit. Le mal s'arrêta; il reparut en chaire en 1849, 1850, 1851, à Amiens, à Orléans, à Paris; en 1855, il prêcha le carême à la chapelle des Tuileries. Vers la fin de 1857, il perdit ses forces, et mourut le 26 février 1858 à Vaugirard. On a publié les ouvrages suivants du P. de Ravignan: *Conférences*, 4 vol., ce sont celles de Notre-Dame; *Entretiens spirituels*, suivis d'un choix de ses pensées, in-18; *Dernière retraite donnée* aux carmélites de la rue de Messine, à Paris, in-12; *Clément XIII et Clément XIV*, 1854, 2 vol., apologie de ces deux papes; *de l'Existence et de l'Institut des jésuites*, 1844, in-12.

V. Poujoulat, *le P. de Ravignan, sa vie, ses œuvres*, 1859; le P. de Ponlevoy, *Vie du R. P. Xavier de Ravignan*, 1860, 2 vol. C. D—y.

RAVISIUS TEXTOR (JEAN TIXIER DE RAVISI, en latin), savant français, né en 1480 à Saint-Saulge (Nivernais), m. en 1524, fut professeur au collège de Navarre, puis recteur de l'Université de Paris en 1520. Il a composé plusieurs ouvrages d'enseignement, entre autres: *Specimen epithetorum*, Paris, 1518, in-4°; *de Prodigiis libri IV*, *Officina, vel Naturæ historia*, etc., 1522; *de Memorabilibus et claris mulieribus aliquot diversorum scriptorum opera*, 1521; *Epistolæ*, Berlin, 1681; *Dialogi aliquot et Epigrammata*, Paris, 1536. Ces ouvrages ont été longtemps en usage dans les classes.

RAVIUS, nom latinisé de RAU.

RAVRIO (ANTOINE-ANDRÉ), ciseleur en bronze, né à Paris en 1759, m. en 1814, porta à une grande perfection l'art de fabriquer les bronzes dorés. Il fonda par testament un prix de 3,000 fr. pour celui qui trouverait un moyen de dorer sans recourir à l'emploi du mercure; ce prix fut gagné par D'Arcet.

RAWA, v. forte de la Pologne russe, gvt de Piotrkow, sur la Rawka; 5,527 hab.

RAWITSCH ou **RAWICZ**, v. du roy. de Prusse (Posen), ch.-l. du cercle de Kroben; 12,500 hab. Tribunaux. Fabr. de draps, toiles, cuirs, poterie. — Fondée par des réfugiés allemands après la guerre de Trente ans, elle fut brûlée en 1707 et 1802.

RAWLINSON (RICHARD), antiquaire, né vers 1700, m. en 1755, fonda une chaire d'anglo-saxon dans l'université d'Oxford et laissa à cette université ses manuscrits, ses médailles et sa bibliothèque. On a de lui: *the English Topographer*, 1720. Il amassa des matériaux pour la continuation de l'*Athenæ Oxonienses* de Wood, et prit part à divers ouvrages sur l'histoire et les antiquités de Winchester, de Hereford, de Rochester, de Salisbury, etc.

RAY ou **WRAY** (JOHN), en latin *Raius*, naturaliste, né dans le comté d'Essex en 1628, m. en 1705, fils d'un forgeron, étudia au collège de la Trinité à Cambridge, fut professeur de grec à 23 ans, occupa des chaires d'humanités et de mathématiques, prit les ordres en 1660, refusa son adhésion à l'acte d'uniformité en 1662, fit avec le jeune Ch. Willoughby, son élève, des voyages scientifiques en Angleterre, en France, en Allemagne et en Italie, et, de retour en Angleterre, fut nommé membre de la Société royale de Londres, 1667. Diverses espèces de plantes et de poissons portent le nom de Ray, comme ayant été découvertes par lui.

On a de lui: *Catalogue des plantes des environs de Cambridge*, 1660, avec suppléments en 1663 et 1685; *Catalogue des plantes de l'Angleterre*, 1677, réimprimé sous le titre de *Synopsis*, etc., 1690, 1696 et 1724; *Methodus plantarum nova*, Londres, 1682; *Stirpium europæarum extra Britannias nascentium sylloge*, 1694; *Historia plantarum*, 1686-1688-1704, 3 vol. in-fol.; *Synopsis methodica animalium quadrupedum et serpentini generis*, 1693; *Synopsis methodica avium*, 1713; *Synopsis methodica piscium*, 1713; *Historia insectorum*, 1710, in-4°; *de la sagesse de Dieu, manifestée dans les œuvres de la création*, en anglais 1691. B.

RAY DE SAINT-GENIEZ (JACQUES-MARIE), écrivain militaire, né à Saint-Geniez (Rouergue) en 1712, m. en 1777, servit avec distinction dans les guerres d'Italie et d'Allemagne.

On a de lui *l'Art de la guerre pratique*, 1754, 2 vol. in-12; *Histoire militaire de Louis XIII*, 1755, 2 vol. in-12; *Histoire militaire de Louis le Grand*, 1755, 3 vol. in-12; *l'Officier partisan*, 1763-66, 2 vol. in-12; *Stratagèmes de guerre des Français, ou leurs plus belles actions militaires depuis le commencement de la monarchie*, 1769, 6 vol. in-12. B.

RAYAS ou **RAÏAS**, c.-à-d. en arabe *troupeau*, terme de mépris par lequel sont désignés les chrétiens qui habitent l'empire ottoman. Ils étaient autrefois soumis à la capitation et enduraient toutes sortes de mauvais traitements. Leur sort a été grandement amélioré depuis 1855 et 1856, par l'influence de la France, de l'Angleterre et de la Russie.

RAYER (PIERRE-FRANÇOIS-OLIVE), médecin, né à Saint-Sylvain (Calvados) en 1793, m. en 1867, fit ses études médicales à Paris, fut écarté du professorat parce qu'il était marié avec une protestante, entra à l'Académie de médecine en 1823, devint médecin de l'hôpital Saint-Antoine en 1825, de la Charité en 1832, membre de l'Académie des sciences en 1843, et fut attaché au service médical de la maison de Louis-Philippe, puis de celle de Napoléon III. Il a fondé la Société de biologie. On le nomma doyen de la Faculté de médecine en 1863.

Il a publié: *Sommaire d'une histoire abrégée de l'anatomie pathologique*, 1818; *Mémoire sur le delirium tremens*, 1819; *Histoire de l'épidémie de suette miliaire en 1821*, 1822; *Traité théorique et pratique des maladies de la peau*, 2e édit., 1835, 3 vol. et atlas; *de la Morve et du Farcin chez l'homme*, 1837; *Traité des maladies des reins*, 1839-41, 3 vol. et atlas, etc.

RAYMOND (SAINT), né au château de Peñafort (Catalogne), d'une famille ancienne et illustre, m. en 1275, fit des progrès si rapides dans les sciences, qu'à 20 ans il enseigna un cours de philosophie. Il alla se perfectionner dans la connaissance du droit en Italie, occupa une chaire à Bologne, et, à son retour en Espagne, devint chanoine de Barcelone. En 1222, il entra dans l'ordre des dominicains, et en fut général en 1238. Il contribua à établir l'inquisition en Aragon et dans le midi de la France. Fête, le 23 janvier. On a de lui un important recueil de *Décrétales* en 5 livres, Mayence, 1473, in-fol.

RAYMOND, nom de plusieurs comtes de Toulouse. Les plus connus sont:

RAYMOND IV, dit *de Saint-Gilles*, comte de Toulouse, duc de Narbonne, marquis de Provence, né vers 1042, m. en 1105,

fut un des principaux chefs de la 1re croisade, 1096. Il refusa la couronne après la prise de Jérusalem, et, après la mort de Godefroy de Bouillon. Il mourut dans le château de Châtel-Pèlerin qu'il avait fait bâtir près de Tripoli. B.

RAYMOND V, comte de Toulouse, né en 1134, m. en 1194, petit-fils du précédent, épousa Constance, fille de Louis le Gros, la répudia, et soutint avec succès la guerre contre Henri II d'Angleterre et Alphonse II d'Aragon. Il aima les lettres et protégea les troubadours.

RAYMOND VI, comte de Toulouse, né en 1156, m. en 1222, protégea les Albigeois et fut excommunié par Innocent III après le meurtre du légat Pierre de Castelnau, qu'on lui imputa, 1208; une croisade fut alors prêchée contre lui, et, attaqué par Simon de Montfort, il s'humilia à Avignon. Dépouillé néanmoins de ses États, adjugés au chef de la croisade, il appela à son secours Pierre III d'Aragon, qui fut vaincu et tué à Muret, 1213. Appelé par les Toulousains, il vint assiéger Montfort dans sa capitale, 1218; ce prince fut tué, la croisade abandonnée, et Raymond ressaisit une partie du comté de Toulouse, malgré Amaury de Montfort, fils de Simon. B.

RAYMOND VII, fils du précédent, né à Beaucaire en 1197, m. en 1249, partagea la fortune de son père, remporta des avantages sur Amaury de Montfort, entra dans la coalition féodale contre Blanche de Castille, régente du royaume, fut réduit à signer le traité de Paris en 1229, maria sa fille unique, Jeanne, avec Alphonse de Poitiers, frère de Louis IX, 1237, et consentit à leur abandonner ses États après sa mort.

V. Dom Vaissete, *Hist. de Languedoc*. B.

RAYMOND (JOACHIM-MARIE), général, né en 1755 à Sérignac (Tarn), m. en 1798, s'embarqua en 1775 pour les Indes orientales, obtint la faveur de Nizam-Ali, souverain du Dekkan, lui forma une armée à l'européenne, employa son crédit pour établir la prépondérance des Français dans cette partie de l'Hindoustan, voulut détacher Nizam-Ali de l'alliance anglaise pour le coaliser avec Tippoo-Sahib, sous les auspices de la France, et était sur le point d'y réussir lorsqu'il mourut. Raymond était un militaire distingué et connaissait très bien l'Inde.

RAYMOND (JEAN-MICHEL), chimiste, né en 1756 à Saint-Vallier (Drôme), m. en 1837, fonda dans son pays natal un établissement pour le blanchiment des toiles et une fabrique de produits chimiques; devint, en 1795, préparateur de chimie à l'École polytechnique, et professa à l'École centrale de l'Ardèche, 1802, puis à Lyon. En 1812, il eut un prix de 8,000 fr. pour la découverte d'une couleur dite *bleu Raymond*.

RAYMOND-BÉRENGER, comte de Barcelone et roi d'Aragon, épousa Pétronille, fille de Ramire IV, dernier roi de la dynastie d'Aznar, et administra glorieusement l'Aragon de 1137 à 1162. Par la réunion de la Catalogne, il prépara la puissance maritime de ce royaume. Les comtés de Cerdagne, de Carcassonne et de Forcalquier, la Provence, cédée à la maison de Barcelone, en 1125, étendirent l'influence de l'Aragon. H.

RAYMOND D'AGILES, chanoine du Puy, suivit en 1096, à la 1re croisade son évêque Adhémar de Monteil, et devint pendant l'expédition chapelain de Raymond IV, comte de Toulouse. Il a écrit un récit de la croisade, inséré dans les *Gesta Dei per Francos* de Bongars, et trad. en français dans les *Mémoires sur l'histoire de France*, par Guizot t. XXI.

RAYMOND DE SÉBONDE. V. SÉBONDE.

RAYMOND DU PUY. V. PUY.

RAYMOND DU TEMPLE, sergent d'armes et architecte de Charles V, m. après 1394, reconstruisit le Louvre en 1365.

RAYMOND LULLE. V. LULLE.

RAYNAL (GUILLAUME-THOMAS-FRANÇOIS), né à Saint-Geniez (Rouergue) en 1713, m. en 1796, étudia chez les jésuites, reçut les ordres sacrés, professa la théologie, se livra à la prédication, vint en 1747 à Paris, où il fut attaché à la paroisse Saint-Sulpice en fut, dit-on, renvoyé, renonça au ministère ecclésiastique, s'attacha au parti des philosophes, et gagna la faveur de quelques hommes puissants, qui lui firent donner le privilège du *Mercure de France*. Dans le même temps, il publia : *Histoire du stathoudérat*, 1748; *Histoire du Parlement d'Angleterre*, 1748; *Anecdotes littéraires*, 1750; *Anecdotes historiques, militaires et politiques de l'Europe, depuis l'élévation de Charles-Quint à l'Empire jusqu'à la paix d'Aix-la-Chapelle*, 1753, 3 vol. in-12, augmentées et publiées en 1762 sous le titre de *Mémoires politiques de l'Europe*; *Histoire du divorce de Henri VIII*, 1763; ouvrages très médiocres, à l'exception du dernier. Aidé par Diderot, par Pechmeja et d'autres écrivains amis du baron d'Holbach et d'Helvétius, il rédigea et fit paraître, en 1770, l'*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, 4 vol., qui obtint un grand succès, mais à laquelle il ne mit pas d'abord son nom : il ne signa que l'édition de Genève, 1780, 10 vol. in-8° ou 5 vol. in-4°, avec atlas. L'auteur avait amélioré son œuvre : mais le livre manque de méthode; il est plein de hors-d'œuvre, de digressions, de lieux communs contre le despotisme et la religion, de déclamations fatigantes qui sont de Diderot; le style en est très inégal, diffus, souvent boursouflé; au milieu de tous ces défauts on trouve des pages éloquentes : elles font un singulier contraste avec les détails du commerce et les chiffres de la statistique dont l'ouvrage abonde. Cette Histoire, après avoir circulé librement pendant 10 ans, fut déférée en 1779, l'auteur, depuis l'accession en 1781, dut quitter la France, et son livre fut brûlé par arrêt du Parlement. Raynal avait encore publié : *Tableau et révolutions des colonies anglaises dans l'Amérique septentrionale*, 1781, 2 vol. in-12. En 1788, il put rentrer en France, et, lors de la convocation des états généraux, Marseille le nomma député du tiers état; mais il n'accepta pas, à cause de son âge, et fit passer les suffrages sur Malouet, qui, en 1790, obtint l'annulation de l'arrêt du parlement contre l'auteur de l'*Histoire philosophique*. Raynal, voyant la marche des événements et les tendances des législateurs, adressa, le 31 mai 1791, une *Lettre au président de l'Assemblée nationale*, dans laquelle, signalant le danger qui résulterait pour la France de l'abaissement du pouvoir royal, il reniait, en fait, les principes qu'il avait suivis toute sa vie. Cette lettre produisit une grande sensation, et valut à l'auteur l'animadversion de la plupart des journaux d'alors. Raynal resta en France pendant la crise révolutionnaire. Il venait en 1795 d'être nommé membre de l'Institut (classe d'histoire), lorsqu'il mourut à Chaillot. L'*Histoire philosophique des deux Indes*, seul ouvrage qui ait réellement fait à Raynal une grande réputation contemporaine, est aujourd'hui complètement tombée. Les documents statistiques ont perdu leur exactitude. Cependant l'esprit de parti ne fit pas seul son succès : le livre, avec tous ses défauts, offrait alors, dans beaucoup de parties, une lecture attachante et amusante; c'est le sentiment de La Harpe, qui dit qu'en 1774 on en avait fait en Europe plus de 40 contrefaçons. En 1826, on a publié un prétendu ouvrage posthume de Raynal : *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans l'Afrique septentrionale*, 2 vol.

RAYNAUD (THÉOPHILE), savant jésuite, né en 1583 à Sospello (comté de Nice), m. à Lyon en 1663, écrivit un nombre considérable de traités, dont quelques-uns furent mis à l'index par la cour de Rome. Il avait l'esprit piquant, satirique, une imagination vive, une mémoire prodigieuse. Le plus remarquable de ses ouvrages est : *Quæstiones de malis et bonis libris*, Lyon, 1653, in-4°, où il examine s'il est juste ou injuste de censurer et condamner les livres. L'édition complète de ses *Œuvres* parut à Lyon, 1665, 19 vol. in-fol.; le 2e vol. est de 1669. Il a eu de vifs démêlés avec les dominicains. C. N.

RAYNEVAL (JOSEPH-MATHIAS GÉRARD DE), diplomate, né en 1736 à Massevaux (Haute-Alsace), d'une famille parlementaire d'Alsace, m. en 1812, fut attaché pendant 20 ans au ministère des affaires étrangères, et prit part au traité de commerce conclu avec l'Angleterre en 1786.

On lui doit : *Institutions au droit de la nature et des gens*, 1803 et 1832.

RAYNEVAL (FRANÇOIS-MAXIMILIEN GÉRARD, COMTE DE), fils du précédent, né à Versailles en 1778, m. en 1836, fut secrétaire d'ambassade à Lisbonne et à Saint-Pétersbourg, accompagna le duc de Vicence aux congrès de Dresde, 1813, et de Châtillon, 1814, reçut de la Restauration le poste de premier secrétaire d'ambassade et de consul général à Londres, devint en 1820 sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, et, après avoir été ambassadeur à Berlin, en Suisse, à Vienne et à Madrid, entra à la Chambre des pairs.

RAYNEVAL (ALPHONSE GÉRARD, COMTE DE), diplomate, fils du précédent, né à Paris en 1813, m. en 1858, fut chef du cabinet du comte Molé de 1836 à 1839, secrétaire d'ambassade à Rome et à Saint-Pétersbourg, ministre plénipotentiaire à Naples en 1848, accompagna Pie IX lors de son retour de Gaëte à Rome en 1849, reçut le titre d'ambassadeur en 1851, s'employa à la réforme politique et administrative des États de l'Église et fut appelé à l'ambassade de Russie en 1857.

RAYNOUARD (FRANÇOIS-JUST-MARIE), poète, littérateur et philologue, né en 1761 à Brignoles (Var), m. en 1836, avocat au parlement d'Aix, fut nommé, en 1791, député suppléant à l'Assemblée législative. S'étant prononcé contre les actes du 31 mai 1793, il fut mis en arrestation et ne recouvra la liberté qu'après le 9 thermidor. Il reprit sa profession d'avocat, puis vint à Paris pour s'y livrer à la littérature. Il s'essaya dans le genre dramatique par une tragédie de *Caton d'Utique*, en 3 actes, 1794; remporta à l'Institut, en 1804, un prix pour un poème intitulé *Socrate dans le temple d'Aglaure*, et obtint, l'année suivante, un magnifique succès au théâtre avec une tragédie en 5 actes, *les Templiers*. Une nouvelle œuvre, *les États de Blois*, jouée en 1810, fut moins heureuse. Député du Var au Corps législatif depuis 1806, Raynouard

fit partie de la commission extraordinaire nommée en 1813 pour présenter un rapport sur l'état de la France. Napoléon Ier, pendant les Cent-jours, le nomma cependant conseiller de l'Université; mais il n'accepta pas, et refusa également le ministère de la justice, que lui offrit Carnot. Membre de l'Académie française dès 1807, il en devint secrétaire perpétuel en 1817, et fit aussi partie de celle des inscriptions depuis 1816.

On a de lui : *Monuments relatifs à la condamnation des chevaliers du Temple et à l'abolition de leur ordre*, 1813; *Choix de poésies originales des troubadours*, 1816-21, 6 vol.; *Histoire du droit municipal en France sous la domination romaine et sous les trois dynasties*, 1829, 2 vol.; *Lexique roman, ou Dictionnaire de la langue des troubadours, comparée avec les autres langues de l'Europe latine*, précédé de *Nouvelles recherches historiques et philologiques*, d'un *Résumé de grammaire romane*, d'un *Nouveau choix de poésies originales des troubadours et d'extraits de poëmes divers*, 1838-44, 6 vol. gr. in-8°. B.

RAZ (Le), *Calbium promontorium*, cap de France, sur l'océan Atlantique, à l'extrémité O. du département du Finistère, en face de l'île de Sein; à 40 kil. S.-S.-O. de Brest, par 48° 2' lat. N., et 7° 4' long. O. La navigation y est dangereuse.

RAZELM, *Halmyris*, lac de la Roumanie (Dobroudscha), au S. et près de l'embouchure du Danube, communique avec ce fleuve et avec la mer Noire; 60 kil. sur 50.

RAZÈS (Le), petit pays de l'anc. France (Bas-Languedoc), ch.-l. Limoux; compris auj. dans le département de l'Aude et le N.-O. de celui des Pyrénées-Orientales. Ce fut un comté, donné par Charles le Chauve, en 871, à Bernard II, comte de Toulouse, et qui, après avoir passé aux comtes de Carcassonne et à Simon de Montfort, revint à la couronne en 1258.

RAZI, médecin arabe. (*V.* Rhazès).

RAZZI (Jean-Antoine), peintre, connu sous le nom d'*il cavaliere Sodoma*, né en 1479 à Vergelli près de Sienne, m. en 1554, forma d'habiles élèves et a laissé, entre autres ouvrages : *l'Épiphanie*, dans l'église de Saint-Augustin à Sienne; *la Flagellation du Christ*, dans l'église Saint-François; *l'Évanouissement de Ste Catherine de Sienne*, fresque dans une des chapelles de Saint-Dominique; *le Sacrifice d'Abraham*, etc. Il avait étudié surtout Léonard de Vinci et Michel-Ange, et se recommande par une grande variété d'airs de tête, où il est tout à fait original. B.

RAZZIA, expédition guerrière (du mot arabe *râza*, faire une incursion, une campagne). Les Français, en Algérie, appellent *razzia* un combat livré par eux aux tribus, dont ils enlèvent souvent les biens et les troupeaux. Ce mot est devenu synonyme de butin, capture. D.

RE ou **RHE**, en latin *Cracina, Rea, Reacus*, sous la 1re République *Ile de la République*, île de France (Charente-Infér.), dans l'océan Atlantique, entre le Pertuis Breton et le Pertuis d'Antioche, à 4 kil. de la côte et à 15 kil. de La Rochelle; par 46° 14' lat. N. et 3° 53' long O. Superf., 73 kil. carr.; 22 kil. sur 27; 66 kil. de tour; 15,370 hab. Elle forme 2 cantons, dont les ch.-l. sont Saint-Martin et Ars. Le premier, ainsi que la Flotte, est un port pour les navires de 400 tonneaux; le second, ainsi que Loix, reçoit des navires de 200 tonneaux. Elle est défendue par 4 forts. En 1627, les Anglais, voulant secourir La Rochelle, tentèrent vainement de s'emparer de Ré. Cette île pittoresque et très fertile renferme d'excellents vignobles et des salines importantes. G. H.

RÉ (Le comte Philippe de), agronome, né à Reggio en 1763, m. en 1817, fut professeur d'agriculture et de botanique à l'université de sa ville natale, recteur de cette université, et membre de la régence de Modène lors de l'invasion des Français en Italie.

On a de lui : *Elementi di agricoltura*, 3e édit., Venise, 1816, 4 vol. *Elementi [illegible]*, 1818; *Dizionario ragionato de' libri d'agricoltura [illegible] altri rami d'economia campestre*, Venise, 18[illegible], [illegible], etc.

READ (Charles), littérateur et érudit, né à Paris en 1819, m. en 1881, entra dans la magistrature en 1842, fut, de 1849 à 1857, chef du service des cultes non catholiques au ministère de l'instruction publique et des cultes; puis il fut nommé, à la préfecture de la Seine, chef du contentieux de la ville de Paris. Devenu, en 1867, chef de la section des archives, il prit une part active à la publication de l'*Histoire générale de Paris*, ainsi qu'à l'organisation du musée municipal projeté. Membre de la Société des antiquaires de France et chevalier de la Légion d'honneur, il fut l'un des fondateurs, en 1852, de la Société de l'histoire du protestantisme français, et dirigea la publication de plusieurs volumes de son *Bulletin*. On a de lui [illegible] : *Daniel Chamier*, journal [illegible] de Henri IV, etc., 18[illegible]; [illegible] *Recueil [illegible] par un [illegible] son* [illegible], 18[illegible]; [illegible], 18[illegible]; *les [illegible]* [illegible] d'Aubigné, 1872; [illegible], 1873, in-18; [illegible], 1874, in-12; *le [illegible]* de Fr. Hotman, 18[illegible], in-18; *le Texte primitif de la Satire Ménippée*, 1878, in-16. Il a fondé en 1864, sous le pseudonyme de *Carle de Rash*, l'*Intermédiaire des chercheurs et curieux*, qui, à l'exemple des *Notes and Queries* anglais, sert de moyen de communication entre les hommes d'étude. Enfin il a été l'un des éditeurs des *Mémoires* de P. de l'Estoile, 1875-81 (t. I-X).

READING, v. d'Angleterre, capitale du comté de Berks, sur la Kennet, près de sa jonction avec la Tamise, 68 kil. O. de Londres; 42,050 hab. Musée, théâtre, bains; ruines d'une magnifique abbaye fondée par Henri Ier et contenant la promenade appelée Forbery. Manuf. de soie, velours, gaze, toile à voiles, épingles. Exportation de blé, bois, laines, fromages, etc. Elle fut le siège de plusieurs parlements aux XIIIe et XVe siècles. Patrie de Laud.

READING, v. des États-Unis (Pennsylvanie), sur la Schuylkill; 43,280 hab. Chapellerie. Grandes manufactures. Ville fondée en 1748.

REAL (Guillaume-André), né en 1752 à Grenoble, m. en 1832, avocat distingué au parlement de sa ville natale, montra beaucoup de zèle pour les idées de la Révolution et fut député de l'Isère à la Convention. Dans le procès de Louis XVI, il soutint que l'Assemblée ne pouvait juger le roi, puis vota pour l'appel au peuple du jugement à intervenir, et, quand la mort fut prononcée, contre tout sursis à l'exécution. Il remplit diverses missions à l'armée des Alpes, à Toulon, Aix, Marseille, fut membre du Conseil des Cinq-Cents jusqu'en 1797, nommé en 1800 juge au tribunal d'appel de l'Isère, puis président de chambre à la Cour d'appel de Grenoble, place dont il se démit en 1815. J. T.

RÉAL (Pierre-François, comte), né vers 1765 à Chatou près de Paris, d'un garde-chasse, m. en 1834, était, avant la Révolution, procureur au Châtelet. Il se lia avec Danton, fut substitut du procureur de la Commune (le fameux Chaumette), accusateur public près le tribunal révolutionnaire après le 10 août 1792, subit un emprisonnement comme dantoniste jusqu'à la mort de Robespierre, fut défenseur officieux de Carrier et du comité révolutionnaire de Nantes, de Babœuf et de ses complices, rédigea le *Journal de l'Opposition*, puis le *Journal des Patriotes de 1789*, remplit les fonctions de commissaire du Directoire près le département de la Seine, et seconda le coup d'État du 18 brumaire, après lequel il fut nommé conseiller d'État. Attaché au ministère de la police générale, ayant Paris dans ses attributions, il découvrit la conspiration de Cadoudal en 1804. Préfet de police dans les Cent-jours, proscrit par la 2e Restauration, il alla dans les Pays-Bas et en Amérique, revint en 1818, aida le préfet de police Bavoux, en 1830, et vécut dans la retraite jusqu'à sa mort. Parmi ses brochures politiques, on cite son *Essai sur les journées du 13 et du 14 vendémiaire*, Paris, an IV. J. T.

RÉAL, riv. du Brésil, sépare les prov. de Bahia et de Sergipe-do-Rey, et se jette dans l'océan Atlantique, à 31 kil. S.-O. de Sergipe-do-Rey. Cours de 310 kil.

REAL, anc. monnaie d'Espagne valant 24 centimes; c'était le 20e de la piastre; 19 réaux font 5 fr. Il y avait, outre le réal de billon, un réal d'argent qui était le 10e de la piastre.

REALEJO, v. de la rép. de Nicaragua, à 32 kil. O.-N.-O. de Léon. Très beau port sur le Grand Océan. Chantiers de construction : env. 5,000 hab.

RÉALISTES, philosophes scolastiques qui formaient une école opposée à celle des *nominalistes*. Les premiers, confondant les notions absolues avec les idées généralisées et abstraites, soutenaient que toutes, sans distinction, représentaient une réalité subsistante en elle-même en dehors de l'esprit et des objets; les nominalistes, par suite de la même confusion, ne voyaient dans toutes ces notions que de pures abstractions, des noms, *flatus vocis*. Roscelin fut le chef de cette dernière école. Condamné au concile de Soissons, le nominalisme se maintint sous le nom de *conceptualisme*; mais comme il avait touché au dogme de la Trinité et qu'Abailard avait encouru deux condamnations, il succomba pour un temps sous le réalisme, qui eut pour chef Guillaume de Champeaux et qui compte parmi ses principaux représentants St Anselme, Gilbert de la Porée, Jean de Salisbury, les thomistes et les scotistes; mais ces derniers poussèrent si loin la manie des *entités*, qu'ils contribuèrent, plus que tous les autres sectes, au décri du réalisme et de la scolastique. (*V.* Nominalistes.) R[illegible].

REALMONT, *Realis mons*, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. d'Albi; 3,011 hab. Jolie petite ville [illegible] entourée de belles promenades. [illegible] aux environs. — Fondée en 1272, [illegible]

REALVILLE, *[illegible]*, [illegible], arr. de [illegible], sur l'Aveyron; 1,[illegible] [illegible]

REATE, anc. v. [illegible] fondée, selon la tradition, par les [illegible] de la Sabine. Elle [illegible]

contre les Italiens, devint préfecture, et, sous Vespasien, municipe. Son territoire (*Ager Reatinus*) nourrissait des mulets renommés. Auj. *Rieti*. C. P.

REAUMUR (RENÉ-ANTOINE **FERCHAULT** DE), physicien et naturaliste, né en 1683 à La Rochelle, d'un conseiller au présidial de cette ville, m. en 1757, vint à Paris en 1703 et entra à l'Académie des sciences dès 1708. Ses recherches le conduisirent au perfectionnement de plusieurs industries : il dota la France de l'art de faire l'acier et le fer-blanc ; moins heureux pour la porcelaine, il prépara du moins la voie à D'Arcet et à Macquer ; il découvrit le moyen de fabriquer une sorte de verre blanc opaque, encore connu sous le nom de *porcelaine de Reaumur* ; le premier en France, il fit des essais sur l'incubation artificielle et donna un moyen de conserver les œufs. Son nom est resté attaché à un thermomètre, dans lequel les points extrêmes sont la température de congélation de l'eau et celle de son ébullition ; l'intervalle était divisé par lui en 80 parties égales.

Parmi les écrits de Réaumur, il faut citer : *Traité sur l'art de convertir le fer en acier, et d'adoucir le fer fondu*, 1722 ; *Mémoires pour servir à l'histoire naturelle des insectes*, 1734-1742, 6 vol. in-4°, et des *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des sciences. V.

REAUX (TALLEMANT DES). *V.* TALLEMANT.

REBAIS, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. de Coulommiers ; 1,219 hab. Il y eut une école royale militaire fondée en 1755, supprimée en 1792. Ruines d'une abbaye de bénédictins fondée en 634.

REBAPTISANTS, nom donné : 1° dans l'Église primitive, à ceux qui soutenaient qu'on devait rebaptiser les hérétiques, quand ils revenaient de leurs erreurs ; doctrine que le concile de Nicée condamna ; 2° aux anabaptistes. (*V. ce mot.*)

REBECCA, fille de Bathuel, épousa Isaac et en eut 2 fils, Ésaü et Jacob, et aida ce dernier à surprendre la bénédiction d'Isaac, au préjudice de son aîné.

REBOLLEDO (BERNARDINO, COMTE DE), né à Léon en 1596, d'une famille illustre, m. en 1676, fut créé successivement comte de l'Empire, gouverneur du Bas-Palatinat, capitaine général de l'artillerie en Allemagne et ambassadeur d'Espagne en Danemark. On a de lui : *Selvas militares y politicas*, Copenhague, 1652, in-16, préceptes versifiés sur la guerre et le gouvernement ; *Selvas danicas*, ibid., 1655, in-4°, donnant en prose rimée l'histoire et la géographie du Danemark, etc.

La meilleure édition de ses *Poésies* est celle de Madrid, 1778, 4 vol. B.

REBOUL (JEAN), poète, né à Nîmes en 1796, m. en 1864, exerça la profession de boulanger et fut représentant du Gard à l'Assemblée constituante de 1848, où il vota avec les légitimistes.

On a de lui : *Poésies*, 1836, in-12 ; *le Dernier Jour*, poème biblique en 10 chants, 1840, in-12 ; *Poésies nouvelles et inédites*, 1846, in-12 ; *les Traditionnelles*, 1857, in-12.

REBOULET (SIMON), né à Avignon en 1687, m. en 1752, fut avocat et primicier de l'université de sa ville natale.

Il a laissé : *Histoire de la congrégation des Filles de l'Enfance*, 1734, 2 vol. in-12 ; *Mémoires du chevalier de Forbin*, rédigés sur les manuscrits de ce célèbre marin ; *Histoire du règne de Louis XIV*, Avignon, 1742-44, 3 vol. in-4°, ou 9 vol. in-12 ; *Histoire de Clément XI*, 2 vol. in-4°.

RECAMIER (JOSEPH-CLAUDE-ANTHELME), médecin, né en 1774 à Rochefort (Ain), m. en 1852, était fils d'un notaire, et commença la médecine, avec Bichat, à l'hôpital de Bourg. Atteint par la réquisition, il fut attaché au service de santé de l'armée des Alpes, assista au siège de Lyon révolté contre la Convention, passa ensuite sur la flotte de la Méditerranée, se fit inscrire, après son retour, à l'École de santé de Paris au nombre des *Élèves de la patrie*, fut nommé médecin ordinaire de l'Hôtel-Dieu en 1806, fonctions qu'il conserva pendant 40 ans, puis professeur à la Faculté de médecine et au Collège de France. Il renonça à l'enseignement en 1830, par refus de serment. Récamier était un praticien fécond en ressources, étonnant par l'élévation et l'incohérence de ses théories, la singularité et l'audace souvent heureuse de ses médications.

On a de lui : *Recherches sur le traitement du cancer*, 1829 ; *du Choléra-morbus*, 1832. — V. son *Éloge* par Dubois d'Amiens, dans les *Mém. de l'Acad. de méd.*, t. ..., 1856. B.

RÉCAMIER (JULIE-ADÉLAÏDE **BERNARD**, Mme), née à Lyon en 1777 d'un notaire de cette ville, m. en 1849, fut mariée, ayant 16 ans à peine, à un riche banquier de Paris, Récamier. Elle réunit dans ses salons, sous le Consulat et le 1er Empire, une foule de personnages distingués, Lucien Bonaparte, Moreau, Bernadotte, La Harpe, Benjamin Constant, David, etc. Cette société prit un caractère d'opposition qui déplut au gouvernement impérial ; Mme Récamier dut s'éloigner de Paris, résida quelque temps à Lyon, où elle se lia avec Camille Jordan et Ballanche, passa bientôt en Italie, où elle reçut de Murat un excellent accueil, et ne rentra en France qu'après la chute de Napoléon 1er. D'une superbe beauté, elle inspira de nombreuses passions, n'en partagea aucune, [illegible], et, [illegible], l'amitié à l'amour qu'on lui offrait [illegible] compliment de Montmorency : « Vous pouviez dire, comme le Cid : Cinq cents de mes amis. » A la suite de revers de fortune, qu'elle supporta avec dignité, elle se retira, en 1819, à l'Abbaye-au-Bois, à Paris. Là, son salon fut le rendez-vous d'une élite de la société lettrée et polie. Chateaubriand, à dater de 1824, en était le héros. Dans ses relations, Mme Récamier régnait avec la bienveillance la plus charmante. Ayant de l'esprit sans en montrer beaucoup, son tact extrêmement délicat la rendait sympathique à tout le monde.

V. *Souvenirs et Correspondance tirés des papiers de Mme Récamier*, par Mme Lenormant, [illegible] édit., 2 vol. — V. [illegible], *Mém. d'outre-tombe*, t. VIII, IX et X.

RECANATI, *Recanatum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Macerata, sur le Musone, près de l'Adriatique ; 20,702 hab. dans la commune. Tout auprès sont les ruines de Potentia.

RECARÈDE Ier, *le Catholique*, 586-601, 17e roi des Wisigoths depuis Ataulph et leur 7e roi électif, 2e fils de Léovigilde, fut associé au trône de son père avec son frère Herménégilde, qui fut mis à mort, 585, comme catholique et rebelle, dut épouser une fille de Chilpéric et de Frédégonde, Rigonthe, que la mort de Chilpéric, 584, empêcha d'arriver en Espagne, et battit les Burgundes de Gontran en Provence et en Septimanie. Roi en 586, il se distingua des autres Goths en portant les vêtements royaux, le sceptre et la couronne, plaça le premier devant son nom le prénom de *Flavius*, déclara *ville royale* Tolède, sa résidence, et s'efforça de restreindre les privilèges des charges royales (ducs, comtes, gouverneurs des places fortes) rendues héréditaires. Le fait capital de son règne fut la conversion des Wisigoths au catholicisme : il assembla, 587, un concile d'évêques catholiques et ariens, assista aux discussions qui s'y engagèrent, abjura l'arianisme et entraîna la conversion des évêques et du peuple. Il fit approuver par le pape St Grégoire le Grand les décrets du 3e concile de Tolède et du concile de Narbonne, 589, lui envoya des présents magnifiques, et reçut de lui des reliques précieuses. Cette conduite provoqua quelques soulèvements encouragés par Goisvinthe, veuve de Léovigilde : il les réprima avec modération, obligea 8 évêques ariens à abjurer et brûla tous ses livres de théologie arienne. Enfin il fit périr Argimond, son chambellan, qui avait tenté de le détrôner. En Gaule, il continua la guerre contre Gontran, fit battre par le duc Claude, Boson, général des Burgundes, 589, reprit définitivement Carcassonne et fit la paix avec Gontran, assurant aux Wisigoths la possession de la Septimanie jusqu'à la conquête des Arabes. Après quelques hostilités contre les Grecs et contre les Wascons, qui, sortis d'Espagne sous Léovigilde, revenaient en ravager les frontières, il mourut à Tolède en 601. Récarède Ier avait épousé une fille de Sigebert et de Brunehaut. Il est le héros d'un poème de P.-J. Mayre. A partir de son règne, les conciles de Tolède furent substitués aux anciennes assemblées des Wisigoths. A. C.

RÉCARÈDE II, 12e roi électif des Wisigoths d'Espagne, en 620, fils et successeur de Sisebut, ne survécut que 3 mois à son père. A. C.

RECCO, v. du roy. d'Italie, prov. de Gênes, sur la Méditerranée ; 5,680 hab. Comm. d'huile et de fruits.

RECENSEMENT (CONSEIL DE). *V.* CONSEIL.

RECEVEUR (L'ABBÉ FRANÇOIS-JOSEPH-XAVIER), né en 1800 à Longeville (Doubs), m. en 1854, occupa, de 1824 à 1829, divers emplois au ministère de l'instruction publique et des cultes, et, après avoir été chargé, en 1831, du cours de dogme à la faculté de théologie de Paris, devint professeur de morale en 1841, puis doyen de la Faculté en 1850.

On a de lui : *Recherches philosophiques sur le fondement de la certitude*, 1821, in-12 ; *Accord de la Foi avec la Raison*, 18.., in-12 ; *Essai sur la nature de l'âme, sur l'origine des idées et le fondement de la certitude*, 1834 ; *Introduction à la théologie*, Besançon, 18.. ; *Histoire de l'Église depuis son établissement jusqu'au pontificat de Grégoire XVI*, Paris, 18..-47, 8 vol., etc.

RECEY-SUR-OURCE, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Châtillon-sur-Seine ; 959 hab. Comm. de toiles de chanvre et de tonneaux.

RECEZ, terme de droit public germanique, tiré du latin *recessus* (de *recedere*, se retirer). On appelait ainsi les recueils ou cahiers des délibérations d'une Diète. A la fin des Diètes, et avant de se retirer, on rassemblait toutes les décisions qui avaient été prises et on les rédigeait par écrit.

RECHABITES, secte juive, fondée sous le règne de Jéhu par Jonadab, fils de Réchab. Ils prétendaient observer strictement la loi de Moïse, s'abstenaient de vin, vivaient sous des tentes, ne cultivaient pas la terre et ne possédaient rien en propre.

RECHICOURT-LE-CHÂTEAU, en allem. *Rexingen*, vge d'Alsace-Lorraine, cercle de Sarrebourg ; 1,887 hab. On

y voit un château qui lui donna naissance, et qui est peut-être du VIIIe siècle. Après avoir appartenu à différents maîtres, il devint fief d'Empire. Les Suédois le ravagèrent au XVIIe siècle. Il fut réuni à la France avec la Lorraine. Il existe une légende de Conon, comte de Réchicourt, qui, prisonnier des infidèles, fut miraculeusement transporté en une nuit devant le portail de l'église de Saint-Nicolas du Port.

RÉCHID-PACHA (Mustapha-Méhémet), homme d'État turc, né en 1802 à Constantinople, m. en 1858, accompagna comme secrétaire les négociateurs du traité d'Andrinople en 1829. En 1833, on le chargea de discuter les conditions de l'armistice qui suivit la victoire des Égyptiens à Koniéh. Élevé à la dignité de pacha en 1834, il reçut l'ambassade de Paris, puis celle de Londres, et put ainsi se pénétrer des idées et de la civilisation des nations occidentales. Ministre des affaires étrangères en 1837, il devint l'âme des réformes par lesquelles le sultan Mahmoud espérait régénérer l'Empire ottoman. Mais les intrigues du vieux parti turc le renversèrent en 1838; il se chargea alors de nouvelles ambassades à Vienne, à Berlin, à Londres, à Paris, et mit tout en œuvre pour défendre, auprès des diverses cours, le sultan contre le vice-roi d'Égypte. Rappelé en Orient par la défaite des Turcs à Nezib et la mort de Mahmoud, 1839, il reprit la direction des affaires étrangères au nom d'Abdul-Medjid, poussa ce prince à publier le hatti-chérif de Gulhané, qui fondait en Turquie un droit nouveau favorable aux chrétiens et réussit à faire conclure, en 1840, la quadruple alliance de Londres contre l'Égypte. En butte aux résistances des Turcs, traversé par les menées des agents russes, mal soutenu par le sultan, Réchid succomba encore en 1841. Il retourna à Paris en qualité d'ambassadeur, fut nommé gouverneur d'Andrinople en 1843, reprit ensuite son ambassade, reçut en 1845 la direction des affaires étrangères, et devint grand vizir et président du conseil du sultan en 1846. Des intrigues le firent congédier, puis rappeler plusieurs fois en 1848 : il resta au pouvoir jusqu'en 1852. Remplacé de nouveau, il fallut la menace d'une guerre avec la Russie pour que le sultan lui rendit l'autorité en 1853 : Réchid résista aux menaces du prince Menschikoff et répondit avec habileté aux notes du comte de Nesselrode. La guerre d'Orient assura son triomphe sur le vieux parti turc. Un de ses fils, Méhémet-Djemil-Bey, obtint l'ambassade de Paris, et l'autre, Ali-Ghalib, épousa la fille aînée du sultan Abdul-Medjid. B.

RECHNITZ, en hongrois *Rohonc*, v. de Hongrie (Eisenburg); [illegible] hab. Beau château des comtes de Batthiany. Fabr. de tabatières.

RECHT, v. de Perse (Ghilan), à 30 kil. de la mer Caspienne, où elle a le port d'Inzéli; par 37° 17' lat. N. et 47° 22' long. E.; 27,000 hab. Nombreuses fabriques de soieries. Principal marché de la Perse pour les soies grèges et les cocons. Comm. actif avec Astrakhan.

RECIFE. *V.* Pernambouc.

RECINATUM, nom latin de Recanati.

RECITATION, *Recitatio*, nom que les anc. Romains donnaient à la lecture, faite en public, de toute espèce d'écrit; ainsi la lecture faite au peuple, sur les Rostres, d'un projet de loi proposé à ses suffrages était une récitation. Sous les empereurs, on donna plus particulièrement ce nom à des lectures que les poètes faisaient de leurs œuvres inédites, devant leurs amis et leurs connaissances convoqués à l'avance dans une salle publique, louée à cet effet par le poète lui-même. La première salle construite pour les lectures publiques dont il soit parlé est l'*Athenée*, construit sous le règne d'Adrien.

Helwig, *de Recitatione poetarum apud Romanos*; Gast. Boissier, *Rev. de Philol.*, [illegible] C. D—y et G. L.-G.

RECKEM, v. de Belgique (Flandre occidentale), sur la Lys, près de la frontière de France; 2,608 hab. Contrebande de café, sucre et tabac.

RECKENITZ, riv. d'Allemagne, entre le grand-duché de Mecklembourg-Schwérin et la régence prussienne de Stralsund, afflue à la Baltique dans la lagune de Ribnitz. Cours de 82 kil.

RECKHEIM, vge de Belgique (Limbourg), à 6 kil. de Maestricht; 1,339 hab. Dépôt de mendicité pour les provinces de Liége et de Limbourg.

RECKLINGHAUSEN, v. du roy. de Prusse (Westphalie), régence de Munster; 7,206 hab. Brasseries, distilleries, fabr. de toiles.

RECOGNITIONS. *V.* Clémentines.

RECOLLETS, *Recollecti* (les recueillis), frères mineurs de la Stricte Observance de Saint-François. C'est une réforme de franciscains, commencée en Espagne en 1484 par Juan de la Puebla y Sotomayor, comte de Belalcazar, introduite en Italie, 1525, puis en France, à Nevers, en 1592, par le duc Louis de Gonzague, et à Paris en 1603. Les Recollets avaient, en 1789, 168 couvents dans le royaume, où ils étaient répartis en 7 provinces sous la juridiction du général des cordeliers; ils fournissaient des missionnaires pour les Indes, et des aumôniers pour les régiments. — Il y eut des religieuses *récollettes*, établies à Tolède en 1484 par Béatrix de Sylva, approuvées par le saint-siège en 1489, sous la règle de Sainte-Claire. B.

RECOMMANDATION, acte par lequel, sous les deux premières races des rois de France, on acceptait la tutelle d'un homme puissant, dont on devenait le vassal. (*V.* Féodalité.)

RÉCOMPENSES MILITAIRES chez les Romains. Elles se divisaient en 2 classes principales, suivant le grade des soldats. La 1re classe comprenait les bracelets, les phalères, les colliers donnés aux soldats inférieurs jusqu'au grade de centurion; la 2e, les couronnes, les *hastæ puræ*; les *vexilla*, accordés en nombre différent aux officiers supérieurs depuis le grade de tribun et de préfet jusqu'à celui de légat consulaire, commandant en chef l'armée entière.

Henzen, *Ann. dell' instituto*, 1860, p. 205. G. L.-G.

RECORD. D'après les usages des cours féodales, l'existence d'un arrêt se prouvait, non par la production de la copie de cet arrêt, mais par l'attestation de ceux qui l'avaient rendu ou qui en avaient conservé authentiquement le souvenir. Cette attestation s'appelait un *Record*.

RECORDER, magistrat anglais, chargé, dans les villes qui sont le siège d'une *Court of record* (*Cour à registre*, c.-à-d. dont les actes sont inscrits sur un registre), de veiller à l'observation des lois. A Londres, le recorder de la Cité remplit les fonctions de juge de paix, soumet au souverain les condamnations à mort et publie les arrêts de la cour de justice. Il reçoit un traitement de 75,000 fr.

RECRUTEMENT, mode employé pour entretenir l'effectif des armées en France, depuis que l'établissement de la paye (*V.* Paye) eut fait supprimer le pillage, qui attirait un grand nombre d'enrôlés volontaires. Charles VII et Louis XI furent contraints, pour avoir des armées suffisamment nombreuses, d'employer, outre la milice (*V. ce mot*), le recrutement vénal, c.-à-d. avec de grosses primes pour les enrôlés. C'est ainsi qu'ils se formèrent des compagnies suisses ou écossaises. Le recrutement vénal donna naissance, en France, au racolage (*V.* Racoleur), abus qui dura jusqu'à la Révolution. Un décret du 16 mars 1789 ne reconnut que les enrôlements volontaires; deux autres décrets, du 4 août suivant et du 4 mars 1791, abolirent la milice. Pendant les premières guerres de la Révolution, la France, avec de telles lois, aurait été presque sans armée si la Convention n'avait usé de son pouvoir pour provoquer d'abord de nombreux engagements volontaires et gratuits en déclarant « la patrie en danger », ensuite en ordonnant une *réquisition* générale de tous les jeunes hommes en état de porter les armes. Les décrets des 16-23 août 1793, provoqués par Carnot, établirent véritablement en France le service militaire obligatoire. Mais ils ne devaient être appliqués que pendant la guerre actuelle. Sous le Directoire, une loi de 1798, votée sur le rapport de Jourdan, établit la *conscription* (*V. ce mot*), qui fut maintenue sous le consulat et sous le 1er Empire. Elle fournit des soldats pour toutes les guerres de cette période; mais l'abus qu'on en fit, et les vexations dont elle fut accompagnée, la rendirent odieuse aux familles. En 1814, le comte d'Artois, accourant inaugurer la Restauration comme lieutenant général du royaume, profita de cette disposition des esprits pour se concilier l'opinion des masses en s'écriant : « Plus de conscription! » Sa promesse dut être réalisée, surtout dans les premiers temps, et l'on remplaça la conscription par le recrutement d'enrôlés volontaires, avec prime, comme avant la Révolution. Le mode ne fut pas moins insuffisant qu'autrefois. Gouvion Saint-Cyr, ministre de la guerre, remédia au mal en faisant rendre la loi du 10 mars 1818 qui rétablit la conscription, mais sous le nom de *recrutement*, afin de ne paraître pas démentir l'engagement pris par les Bourbons. Le recrutement s'opère aujourd'hui dans tous les grands États de l'Europe, sauf l'Angleterre, par le tirage au sort et les engagements volontaires. (*V. les noms des différents États*. *V.* aussi notre *Dictionn. des Lettres*.) C. D—y.

RECTEUR, chef d'une Université en France avant la Révolution. Il y en avait 8 à la fin du XIVe siècle, et 22 en 1789 (*V.* Université); le plus célèbre était le recteur de l'université de Paris, que l'on prenait toujours parmi les maîtres de la Faculté des arts (des lettres et des sciences actuelles). Il était élu par 4 *intrants* ou électeurs, élus eux-mêmes à cet effet par chacune des quatre nations de l'Université. Sa charge ne durait qu'un mois ou un mois et demi; en 1266, un statut, renouvelé en 1278, fixa cette durée à 3 mois, et très rarement on dépassait ce terme; vers la fin du XVIe siècle, l'usage s'introduisit de proroger le recteur pendant un an, quelquefois 2 ans, mais toujours par des élections trimestrielles. Le rectorat ne donnait qu'un pouvoir indirect et très restreint, borné

à peu près au droit de convoquer et de présider l'assemblée de l'Université ; en se conformant à ses décisions, il avait la haute autorité sur les collèges du ressort, le droit de juridiction sur les membres et suppôts de l'Université, le droit de réglementer souverainement la librairie et les industries qui s'y rattachaient, parcheminerie, reliure, enluminure. Le recteur devait défendre les privilèges de l'Université ; visiter une fois par mois les collèges, ce qu'il ne faisait pas, hors dans les cas graves d'indiscipline ; ouvrir, en grande pompe, la foire du Landit (*V. ce mot*) ; enfin, dans les occasions solennelles, haranguer le roi en français. Le recteur de Paris n'eut d'abord d'autre traitement qu'un droit de sceau sur les lettres de scolarité, des droits de présence aux assemblées, et un droit sur la vente du parchemin dans Paris ; tout cela produisait annuellement 1,000 ou 1,200 livres. En 1766, ces bénéfices éventuels furent convertis en appointements fixes de 1,200 livres par an. A la fin du XVIIIe siècle, le costume du recteur était ainsi composé : une robe écarlate violette ; une ceinture de soie de même couleur, avec glands soie et or ; un large ruban passé en bandoulière de gauche à droite, et d'où pendait une escarcelle de velours violet, avec galons et boutons d'or ; une pèlerine d'hermine blanche ; un bonnet carré violet. Dans les processions, qui avaient lieu tous les trois mois, le recteur marchait accompagné du doyen de la Faculté de théologie et des quatre grands bedeaux des nations ; il était précédé des ordres religieux, des maîtres ès arts, des procureurs des nations, des docteurs des trois Facultés supérieures, des deux doyens de droit et de médecine, et suivi des grands officiers et des suppôts de l'Université, tels que le syndic, le greffier, le receveur, les procureurs et les avocats au Châtelet et au Parlement, les imprimeurs et libraires-jurés et les grands messagers. Quand un recteur mourait dans l'exercice de ses fonctions, on lui rendait les mêmes honneurs qu'aux princes du sang. — Auj. le titre et les fonctions de recteur existent encore dans un grand nombre d'universités étrangères, notamment en Allemagne. (*V.* UNIVERSITÉS.)

RECTEURS D'ACADÉMIE dans l'Université moderne. Lorsque Napoléon Ier institua l'Université de France (*V.* UNIVERSITÉ), on appela recteurs les chefs des Académies, chargés de les diriger et de les administrer, sous l'autorité du grand maître de l'Université, puis, depuis 1824, sous celle du ministre de l'Instruction publique. (*V.* MINISTÈRE.) Il y eut d'abord 26 recteurs ; en 1848, ce nombre fut réduit à 20 ; la loi du 15 mars 1850 le porta à 86 ; celle du 14 juin 1854 le fixa à 16. En 1860, l'annexion de la Savoie porta ce nombre à 17 ; mais en 1871 la perte de l'Alsace le réduisit à 16. Le chef de l'État nomme et révoque les recteurs sur la proposition du ministre ; leurs attributions embrassent tout ce qui concerne l'instruction supérieure, l'instruction secondaire, et pour l'instruction primaire elles s'étendent à tout ce qui concerne les méthodes et le personnel de l'inspection primaire et des écoles normales. Ils sont assistés par autant d'inspecteurs au moins que leur Académie comprend de départements, et par un conseil académique qu'ils président. (*V.* FRANCE et UNIVERSITÉ.) C. D—Y et H—T.

RECUPÉRATEUR, *recuperator*, juge à Rome qui n'était d'abord chargé que des procès entre Romains et étrangers. Comme leur procédure était plus rapide, on les employa plus tard dans les procès civils. Pour chaque procès, le préteur tirait au sort un certain nombre de *recuperatores* : chaque partie pouvait en récuser ; il en restait en général 3 ou 5 qui jugeaient de la cause en commun.

Willems, *Droit public romain.* G. L.-G.

RECURT (ADRIEN-BARNABÉ-ATHANASE), médecin, né en 1797 à Lassalle (Hautes-Pyrénées), m. en 1861, étudia son art à Montpellier, et l'exerça à Paris, depuis 1822, dans le faubourg Saint-Antoine, où il soigna surtout les pauvres. Affilié au parti républicain, compromis dans plusieurs complots sous Louis-Philippe, il fut nommé, au début de la Révolution de 1848, adjoint au maire de Paris. Les électeurs de la Seine et des Hautes-Pyrénées l'envoyèrent à l'Assemblée constituante, dont il fut vice-président. Ministre de l'intérieur sous le gouvernement provisoire, il fit cesser les pouvoirs des commissaires envoyés dans les départements. Après les Journées de Juin, il fut ministre des travaux publics, puis préfet de la Seine, mais renonça à la vie politique dès la fin de 1848. B.

REDDITCH, v. d'Angleterre (Worcester), à 20 kil. S.-S.-O. de Birmingham ; 9,964 hab. Fabr. d'aiguilles, passe-lacets, hameçons, ustensiles de pêche.

REDEMPTION (ORDRE DE LA). *V.* TRINITAIRES.

REDEMPTORISTES. *V.* LIGORI.

REDEN (FRÉD.-GUILL.-OTTON-LOUIS, BARON DE), statisticien allemand, né en 1804 dans la principauté de Lippe-Detmold, m. en 1857. Il fut député en 1832, par les électeurs du comté de Hoya, à la première Chambre du Hanovre, en devint le secrétaire général et [illegible] de la Constitution de 1833. Nommé, [illegible], secrétaire général du ministère des finances, il [illegible] la Société industrielle du Hanovre. Lorsque, en 1837, la Constitution eut été renversée par le roi Ernest-Auguste, il [illegible] de ses emplois. Directeur du chemin de fer [illegible] en 1841, puis professeur de sciences [illegible] et administratives à l'Université de Berlin, attaché au [illegible] des affaires étrangères de Prusse en 1843, député d'un district hanovrien au parlement de Francfort en 1848 et aux États de Hanovre en 1849, il perdit, à cause de ses opinions, ses fonctions à Berlin. Il vécut à Francfort, et, depuis 1854, à Vienne.

Il a laissé un grand nombre d'ouvrages [illegible], entre autres : *Statistique du royaume de Hanovre*, 1839, 2 vol. ; *les Chemins de fer* [illegible] ; *les Chemins de fer fr*[illegible] ; [illegible] *Géographie comparée des grandes puissances de l'Europe*, [illegible] vol. ; *du Paupérisme, de ses causes et de ses remèdes*, 1847 ; *Statistique hanovrienne, générale et comparée*, Darmstadt, 1851-54, [illegible] ; *les Forces de la Plata et leur importance pour l'Europe*, 1852 ; *les Finances et les forces militaires françaises sous les quatre derniers gouvernements*, 1853 ; *Statistique commerciale et industrielle de la Prusse*, 1853-54 ; [illegible] *l'Europe orientale*, Francf., 1854 ; *la Puissance de la Russie, son passé et son avenir*, 1854 ; *l'Allemagne et le reste de l'Europe*, Wiesbaden, 1854. B.

REDI (FRANÇOIS), naturaliste célèbre, né en 1626 à Arezzo, m. en 1697, exerça la médecine à Florence, et devint médecin des ducs de Toscane Ferdinand II et Cosme III. Il fit une étude approfondie des insectes, prouva qu'aucune espèce n'est engendrée par la pourriture, et fit d'intéressantes remarques sur la vipère, sur les vers intestinaux, etc. Un des plus grands observateurs de son siècle, il ne fut point cependant exempt d'erreurs, et, dans ses mémorables expériences sur la génération des hexapodes, il soutint cette théorie inadmissible, que les espèces dont il n'avait point découvert les organes de la reproduction étaient douées d'une âme sensitive chargée de cette fonction. Parmi ses ouvrages, on distingue : *Osservazioni intorno alla vipera*, Florence, 1664, in-4° ; *Esperienze intorno alla generazione degli insetti*, 1668, in-4° ; *Esperienze intorno a quell' acqua che si dice di stagno*, 1673, in-4° ; *Osservazioni intorno agli animali viventi che si trovano negli animali viventi*, 1684, in-4°. Cultivant aussi les lettres, il écrivit des sonnets, des chants dithyrambiques, des traités philosophiques, etc.

Ses Œuvres complètes ont été publiées à Venise, 1712, à Naples, 1741-42, 6 vol., et à Milan, 1809, 9 vol.

REDICULUS (CHAMP et TEMPLE DE) ; le champ était situé sur la voie Appia, à 2 milles de Rome (2 kil. 960) : Annibal s'était avancé jusque-là pendant la 2e guerre Punique ; après sa retraite, on éleva dans ce champ, où il avait campé, un temple au dieu du Retour ou du Recul. C. D—Y.

REDIMES (PAYS). *V.* GABELLE.

REDJANG, roy. de l'île de Sumatra, sur la côte S.-O. ; vassal des Hollandais.

REDJEB-PACHA, né en Anatolie, fut d'abord chef de voleurs, servit ensuite dans l'armée, s'éleva, par l'intrigue plus que par ses talents, jusqu'au rang de séraskier de Roumélie, 1689, fut battu par Louis de Bade à Passarowitz et à Nissa, et fut étranglé par ordre du sultan Soliman III.

REDNITZ ou **REGNITZ**, *Radantia*, riv. de Bavière, naît à 7 kil. N.-O. de Pappenheim, reçoit la Roth à droite et la Rézat à gauche, prend le nom de *Regnitz* après avoir reçu la Pegnitz à Furth, et se jette dans le Mein ; cours de 80 kil. Elle est jointe à l'Altmühl par le canal du Mein au Danube. G. H.

REDON, *Roto*, s.-préf. (Ille-et-Vilaine), sur la rive dr. de la Vilaine, au pied de la colline de Beaumont ; 6,537 hab. Bon et vaste port, où se joignent les deux branches du canal de Nantes à Brest. On remarque le chœur de l'église et sa tour de 57 m. Exportation de châtaignes et d'ardoises ; entrepôt de sel, de vins de Bordeaux. Centre important de chemins de fer vers Nantes, Brest, Rennes, Le Mans et Paris. Construction de navires. Ancienne abbaye de bénédictins, fondée en 848, et occupée auj. par une institution ecclésiastique.

REDONS, *Redones*, peuple de la Gaule Lyonnaise IIIe, à l'O. des *Diablintes*, des *Arvii* et des *Andecavi*, au N. des *Veneti* et des *Namnetes* ; ch.-l. Redones ou Condate Redonum (Rennes).

REDOUTÉ (P.-JOSEPH), célèbre peintre de fleurs, né en 1759 à Saint-Hubert, bourg du pays de Liège, m. à Paris en 1840, était d'une famille de peintres obscurs, dessina dès son enfance, et commença par faire des tableaux d'église et des portraits à l'huile ou à fresque. La vue des tableaux de Van Huysum lui révéla sa vocation ; il se prit de passion pour la peinture des fleurs, et introduisit [illegible] dans l'aquarelle [illegible] de la gouache jusqu'alors en usage. Ce procédé obtint le plus grand succès. Redouté vint à Paris en 1784, travailla pour le cabinet de Louis XVI, fut en 1792 dessinateur de l'Académie des sciences ; en 1805, peintre de fleurs de l'impéra-

trice Joséphine ; en 1822, professeur d'iconographie végétale au Jardin des Plantes. La perfection du talent de Redouté le fit surnommer *le Raphael des fleurs*. Il a publié : les *Liliacées*, 8 vol. in-fol. (486 pl.) ; les *Roses* (228 pl.) ; la *Flora Atlantica* de Desfontaines ; la *Flora borealis Americana ;* les *Plantes de la Malmaison ;* la *Flore de Navarre*, l'*Histoire des champignons*, l'*Histoire des plantes grasses*, etc.

REDOUT-KALEH, port et forteresse importante de la lieutenance générale du Caucase (gvt de Koutaïs), sur la côte E. de la mer Noire, à l'embouch. du Kopi, à 373 kil. de Tiflis, 128 de Koutaïs. Garnison de 6 à 700 hommes. Exportation de soie grège, cuir, laines, peaux, bois, etc. Bombardé et pris par les Anglais le 19 mai 1854.

RED-RIVER. V. Rouge (Rivière).

REDRUTH, brg d'Angleterre (Cornouailles), à 16 kil. N.-O. de Falmouth ; 9,335 hab. Riches mines d'étain et de cuivre aux environs.

REES (Abraham), né en 1743 dans le N. du pays de Galles, d'un ministre dissident, m. en 1825, fut 20 ans professeur de mathématiques à l'institut d'Hoxton, près de Londres, puis enseigna la théologie et les sciences naturelles au collège d'Hackney. Après avoir refondu la *Cyclopædia* de Chambers, il entreprit un ouvrage d'une immense érudition : *The new Cyclopædia, or universal Dictionary of arts, sciences and literature*, Lond., 1803 et suiv., 44 vol. in-8°.

REES, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), régence de Dusseldorf, sur la rive dr. du Rhin, ch.-l. du cercle ; 3,742 hab. Autrefois place forte. Filatures de coton.

REFERENDAIRE, *Referendarius*, officier du palais impérial sous le Bas-Empire, chargé de présenter à l'empereur les requêtes des suppliants, et de leur en faire connaître la réponse. Il y en eut jusqu'à 19 sous Justinien. — Sous l'anc. monarchie française, jusqu'au xe siècle, il y eut un *grand référendaire*, chargé d'apposer aux actes le sceau royal ; il fut remplacé par le chancelier. (*V. ce mot.*) On continua de donner le nom de référendaire à certains officiers de chancellerie, rapporteurs des lettres de justice qu'on y expédiait. Le titre de *grand référendaire* appartenait, dans la Chambre des pairs, à celui des membres qui apposait le sceau de la Chambre aux actes émanés d'elle, et qui avait la garde de ses archives et de son palais. Il y eut aussi un grand référendaire du Sénat impérial sous Napoléon III. — A la Cour des Comptes, il y a des conseillers-référendaires, qui examinent les affaires et les rapportent devant les Chambres qui les doivent juger. On appelle *Référendaires au sceau* 12 officiers ministériels chargés, auprès du ministre de la justice, de poursuivre les demandes relatives aux titres et dotations, aux remises ou réductions des droits de sceau.

REFORMATION ou **RÉFORME**, nom consacré pour désigner [illegible] qui fut opérée, au xvie siècle, par Luther en Allemagne, Zwingli en Suisse, Calvin à Genève et en France, Knox en Écosse, Henri VIII en Angleterre, etc. Les calvinistes prirent plus particulièrement la qualification de *Réformés*, que l'on donne aussi aux membres des diverses communions protestantes. La Réformation, préparée par les hérésies antérieures (Abélard, Arnaud de Brescia, Albigeois, Vaudois, Wiclef, Jean Huss, etc.), trouva ses origines dans les abus qui avaient altéré la discipline de l'Église, et dans le grand schisme d'Occident ; l'esprit d'examen, développé par la Renaissance et appliqué aux saintes Écritures comme aux lettres profanes, lui vint en aide, ainsi que l'ambition des princes qui, surtout en Allemagne, convoitaient les biens du clergé. (V. Protestants.) B.

REFRACTAIRES (Prêtres). V. Constitution civile du [illegible].

REFRACTAIRES (Soldats), nom donné, sous le Consulat et le 1er empire français, aux jeunes gens qui, appelés par le [illegible], refusaient de se [illegible] ou désertaient avant d'arriver au corps. Quand ils étaient saisis, on les employait, sans solde, aux corvées dans les arsenaux, aux travaux de fortifications, de routes, etc.

REFUGE (Villes de). V. [illegible].

REFUGIES, nom donné aux protestants qui émigrèrent de France [illegible] de l'édit de Nantes, 1685. — Le même nom [illegible] aux proscrits politiques qui [illegible].

REFUGIO (EL-), [illegible] Mexique. (V. Matamoras.)

REFUGIO ([illegible]. V. Gata (cap de).

REGALE, droit qu'avait le roi de France de percevoir les revenus [illegible], et de pourvoir [illegible] du siège [illegible] qui étaient à la [illegible] et les [illegible] III [illegible] dans [illegible] 1610. Il fut, de 1673 à 1682, l'occasion [illegible] débats entre Innocent XI et Louis XIV, qui voulait l'étendre aux provinces du royaume où ce droit n'existait pas. Les questions relatives à la Régale se jugeaient à la grand'chambre du parlement de Paris. Cette espèce de main-mise sur un évêché ne cessait que du jour où le nouvel évêque avait fait enregistrer à la Chambre des comptes son serment de fidélité au roi. B.

REGALIENS (Droits). V. Droits.

REGEMORTES, nom de plusieurs ingénieurs, dont la famille était d'origine hollandaise. Louis de Régemortes travailla sous Vauban aux fortifications de Neuf-Brisach, exécuta le canal du Loing de 1719 à 1723, et fut directeur du canal d'Orléans en 1726. De ses deux fils, l'un, Noël, lui succéda dans la direction des canaux d'Orléans et du Loing, et, amateur de botanique, introduisit le premier en France des boutures de peupliers d'Italie ; l'autre, Louis, m. en 1776, entreprit en 1753 la construction du pont de Moulins, sur l'Allier.

REGEN, brg du roy. de Bavière (Haut-Palatinat), sur la Regen ; 2,153 hab. Mines d'étain. Fab. d'allumettes.

REGEN, riv. de Bavière, sort du Bœhmerwald, à 22 kil. N.-E. du brg de Regen, coule au S.-O., et se jette dans le Danube, rive g., vis-à-vis de Ratisbonne (en allemand *Regensburg*), après un cours de 165 kil. — Elle donna son nom à un cercle de la Bavière (ch.-l. Ratisbonne), aujourd'hui remplacé par celui du Haut-Palatinat.

RÉGENCE (La), nom donné spécialement, dans l'histoire de France, à la période de la minorité de Louis XV, 1715-22, durant laquelle Philippe, duc d'Orléans, administra avec le titre de régent.

REGENCES BARBARESQUES, nom par lequel on désignait souvent les États de l'Afrique septentrionale : Tunis, Tripoli et Alger.

RÉGENSBURG, nom allemand de Ratisbonne.

REGENT, titre de celui qui exerce le pouvoir souverain à la place du prince mineur, absent ou incapable. En France, ce titre, lorsqu'il n'est suivi d'aucun nom propre, désigne Philippe d'Orléans, qui gouverna pendant la minorité de Louis XV, et, en Angleterre, le prince de Galles (depuis Georges IV), qui gouverna pendant la démence de son père.

REGENWALDE, v. du roy. de Prusse (Poméranie), ch.-l. de cercle, rég. de Stettin, sur la Réga ; 3,370 hab. Moulins à foulon, à tan, à huile. Institut agronomique.

REGGIO D'EMILIE, anc. *Rhegium Lepidi*, v. forte du roy. d'Italie, communique avec le Pô par le Crostolo et le canal du Tassone ; 50,717 hab. Ch.-l. de la prov. de son nom. Évêché. Faculté de droit, collège, école de beaux-arts, bibliothèque, cabinet d'histoire naturelle de Spallanzani. On remarque la cathédrale ou Dôme, l'église Notre-Dame de la Ghiara, le théâtre. Fabr. de toiles, soieries, ouvrages en ivoire. Patrie de l'Arioste et de Panciroli. — La prov. de Reggio d'Émilie a 2,269 kil. carr. et 255,817 hab. C. P.

REGGIO DE CALABRE ou **SANTA-AGATA-DELLE-GALLINE**, anc. *Rhegium Julii*, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. de la province de son nom, appelée aussi *Calabre Ultérieure Ire*, port sur le Phare de Messine, vis-à-vis de la Sicile, à 1 heure de Messine par bateau à vapeur et à 703 kil. S.-S.-E. de Naples par chemin de fer ; 23,853 hab., 39,296 dans la commune. Archevêché ; tribunaux ; collège ; bibliothèque. Ville riche et bien bâtie. Fabr. de soieries, damas, parfumerie, essences, etc. Comm. de fruits, huile, grains. Napoléon Ier conféra le titre de *duc de Reggio* au maréchal Oudinot. — De la domination des Romains, Reggio passa sous celle des Goths, puis sous celle des Normands, dont le chef, Robert Guiscard, y fut élu duc de Pouille et de Calabre, 1059. Gonsalve de Cordoue la réunit au royaume de Naples au commencement du xvie siècle. En 1544 Barberousse et en 1558 Mustapha la saccagèrent ; un tremblement de terre la renversa entièrement en 1783 ; un autre la fit souffrir encore en 1841. — La province de Reggio de Calabre a 3,176 kil. carr. et 378,354 hab. (V. Calabre.)

REGIA, maison du Roi des sacrifices, dans l'anc. Rome ; elle était située sur la voie Sacrée, dans la partie de cette voie qui bordait le Forum romain au S., et contiguë au temple de Vesta. C'était une maison appartenant à l'État, où le pontife Maxime habita aussi, jusqu'au temps où Auguste prit cette dernière charge. C. D—y.

REGIA, nom ancien d'Armagh.

REGIFUGE, *Regifugium*, fête commémorative de l'affranchissement du peuple romain, et de la fuite de Tarquin le Superbe. Elle revenait tous les ans, le 6 des calendes de mars, 24 février, et durait un jour.

REGILLE, petit lac du Latium, à l'E. et à 12 milles de Rome (18 kil.), près de la voie Prénestine. Sur ses bords le dictateur Posthumius défit les Latins, commandés par les

Tarquins, l'an 257 de Rome, 496 av. J.-C. — Le lac Régille était le même que le lac de Gabies ; il n'existe plus, mais on reconnaît son emplacement près des ruines de Gabies ; il a été desséché en 1855 ; déjà, dès l'époque impériale, les Romains avaient écoulé une partie de ses eaux dans l'Anio. C. D—Y.

REGILLIEN (Quintus-Nonius Regillianus), Dace d'origine et parent de Décébale, servit dans les troupes romaines, s'éleva sous Valérien aux premiers emplois militaires, et avait vaincu plusieurs fois les Sarmates quand il prit la pourpre en Mœsie, 261. Selon Aurélius Victor, il périt dans un combat contre Gallien, 263 ; selon Trébellius Pollion, il fut tué par ses légionnaires, qui voulaient gagner le pardon de l'empereur. Regillien est un des Trente Tyrans. (V. *ce mot*.)

REGIMENT (du latin *regimentum, regimen*, gouvernement, administration), corps de troupes commandé par un colonel. L'organisation de l'infanterie par régiments date, en France, de Henri II ; il y en eut d'abord 4 : *Picardie*, formé après la bataille de Saint-Quentin, en 1557 ; *Champagne, Navarre* et *Piémont*, en 1558 ; Charles IX créa les *Gardes-françaises*, 1563, et les *Gardes-suisses*, 1573, ces derniers formés en régiment en 1616 seulement. Henri IV créa 9 régiments : *Nerestan*, 1584, devenu *Bourbonnais* en 1672 ; *Balagny* (devenu *Richelieu*), 1595 ; *Dubourg*, 1597 (devenu *Auvergne* en 1635) ; *Graville*, 1598 ; *Nelmond*, 1604 (devenu *Anjou* en 1670) ; *Lemont*, 1604 (devenu *du Maine* en 1675) ; *De Rozan*, 1609 (devenu *Tallard* en 1627) ; *Baudeville* (devenu *Pons*), 1610 ; *Castel-Bayard*, 1610, qui prit successivement les noms de ses colonels. — Sous Louis XIII furent établis les régiments suivants : *Normandie*, 1616 ; *Royal*, 1622 ; *D'Estaing*, 1633 ; *la Marine, la Reine, Limosin, Royal des vaisseaux, Artois, Alsace* (allemand), 1635 ; *du Perche*, 1636 ; *Meuse*, 1640. Ces régiments étaient divisés en plusieurs bataillons formés sur 6 rangs ; le tiers des hommes était armé de piques et formait le centre du bataillon ; les autres portaient le mousquet ou l'arquebuse. — Louis XIV institua, dans chaque régiment, une compagnie de grenadiers. De 1643 à 1709, on établit 94 régiments : *Anjou 2e* (devenu *Orléans*), *la Couronne*, 1643 ; *Mazarin 1er* (devenu *Bretagne*), 1644 ; *Clérembourg* (devenu *Louvigny*), 1648 ; *Vendôme* (devenu *d'Auroy*), *la Ferté-Senneterre* (devenu *la Sarre* en 1685), *Mazarin 2e* (devenu *la Fère* en 1657), 1651 ; *Catalan-Mazarini* (devenu *Royal-Roussillon*), 1655 ; *Duplessis-Praslin* (devenu *Poitou* en 1662), *Lyonnais*, 1660 ; *Chambelé* (devenu *Touraine* en 1760), *du Roi, Condé*, 1661 ; *Saxe* (allemand), 1665 ; *Dauphin, Enghien* (devenu *Bourbon*), *Beauvoisis, Montpeyroux* (devenu *Rouergue*, 1667), *Bourgogne*, 1668 ; *Royal-Marine, l'Amiral* (devenu *Vermandois*), *Fusiliers du roi* (devenu *Royal-artillerie* en 1693), *Royal-Italien*, 1670 ; *d'Herlach* (suisse) (devenu *May*), 1671 ; *Vieux-Stoppa* (suisse) (devenu *Brendelée*) 1672 ; *Salis* (suisse) (devenu *Bettens*), 1672 ; *Languedoc*, 1672 ; *Phistre* (suisse) (devenu *Bourguy*), 1672 ; *d'Huxelles* (devenu *Saint-Simon*), *Médoc*, 1673 ; *d'Albret* (devenu *Gensac*), *Castres* (devenu *la Trémouille*), *Listenois* (devenu *Royal-Comtois*), 1674 ; *Schomberg* (devenu *Mont-Conseil*), *Grignan* (devenu *Provence*), 1675 ; *Greder* (suisse), devenu *d'Affry*, 1675 ; *Stoppa jeune* (suisse) (devenu *Bezenval*) 1675 ; *Vivonne* (devenu *Rochechouart*), 1676 ; *Mailly* (wallon), 1677 ; *Saint-Laurent* (devenu *Nice*), 1678 ; *La Marck* (allemand), 1680 ; *Toulouse, Guienne, Lorraine, Flandre, Berry, Béarn, Hainaut, Boulonais, Angoumois, Périgord, Fontanges, Bigorre, Forez, Cambrésis, Tournaisis, Foix, Bresse, la Marche, Quercy, Nivernois, Brie, Soissonnais, Ile-de-France, Vexin, Aunis, Beauce, Dauphiné, Vivarais, Luxembourg, Bassigny*, 1684 ; *Beaujolais, Ponthieu*, 1685 ; *Sobre* (devenu *la Vallière*), 1688 ; *Tessé* (devenu *Montmorency*), 1689 ; *Salis jeune* (suisse) (devenu *Diesbach*), 1689 ; *Courtin* (suisse), 1689 ; *Lees, Clare, Dillon*, tous 3 irlandais, 1690 ; *Laisser* (allemand) (devenu *Lenck*), 1690 ; *Picquigny* (devenu *Noailles*), 1691 ; *Chartres* (devenu *Étampes* en 1724), *Blaisois, Gâtinois, Barrois* (devenu *Conti* en 1713), *Auxerrois, Agénois, Santerre, Deslandes*, 1692 ; *Rooth* (irlandais), 1692 ; *Fitz-James* (irlandais) (devenu *Berwick*), 1692 ; *Enghien*, 1706 ; *Royal-Bavière* (allemand), 1709. Le nombre des régiments d'infanterie s'était élevé à 264 en 1714, y compris les gardes-françaises, les gardes-suisses, le régiment d'artillerie et celui des bombardiers. A l'avènement de Louis XV, on les réduisit à 118. Le nombre des bataillons était de 1 à 4 par régiment. En 1734, la France comptait 175 régiments, savoir : 2 de gardes-françaises et suisses, 100 français, 9 suisses, 5 allemands, 1 italien, 5 irlandais et 53 de milices. En 1762, il n'y en avait plus que 89, savoir : 66 français, 7 allemands, 10 suisses ou grisons, 5 irlandais et 1 italien. A l'avènement de Louis XVI, on en comptait 93 ; tous furent composés de 2 bataillons, chaque bataillon de 4 compagnies de fusiliers, plus une compagnie de grenadiers pour le 1er bataillon, et une compagnie de chasseurs pour le 2e. On avait créé, en 1744, 7 régiments de *grenadiers royaux*, qui furent portés à 13 de 1771 à 1779, et supprimés en 1789 ; en 1749, un régiment de *grenadiers de France*, supprimé en 1771 ; en 1771, 47 *régiments provinciaux*, bientôt portés à 54, et supprimés en 1775. En 1791, les régiments quittèrent leurs noms pour ne porter que des numéros d'ordre ; ils continuèrent d'avoir 2 bataillons, mais le bataillon fut porté à 9 compagnies, dont une de grenadiers. En 1793, les régiments furent remplacés par des *demi-brigades*, et ce changement de dénomination ne dura que jusqu'à un arrêté des Consuls, en date du 1er vendémiaire an XII (23 sept. 1803), qui rétablit les régiments. Quant au nombre de ces corps, il a beaucoup varié depuis la 1re République française. De 1815 à 1820, l'armée fut organisée en 86 *légions départementales* ; puis on rétablit les régiments. (V. France, *Armée*.)

La cavalerie française n'est organisée en régiments que depuis Louis XIII. Ce prince forma 12 régiments de *carabiniers* en 1635, un régiment de *mousquetaires à cheval* en 1636, et 2 régiments de *fusiliers à cheval* en 1640 et 1643. Ces corps entrèrent dans la composition des régiments définitivement institués. En 1730, on comptait 59 régiments de cavalerie : *Mestre-de-camp général, du Roi, Royal-étranger de la Reine*, 1635 ; *Colonel-général*, 1636 ; *Rozen* (allemand), 1639 ; *Royal*, 1642 ; *Commissaire général*, 1654 ; [illegible] ; *Royal-Cravate*, 1664 ; [illegible] (devenu *Bourgogne*), *Condé, Bourbon, Clermont, Conti* (devenu *Villeroi*), *du Maine* (devenu *Saint-Simon*), *du Chayla*, *Beaucaire, Gèvres* (devenu *Clermont-Tonnerre*), *Beaurilliers, Turenne, Vogué* (devenu *Saint-Jal*), *Lenoncourt*, 1666 ; *Royal-Roussillon*, 1667 ; *Villars*, 1668 ; *Royal-Piémont*, 1670 ; *Royal-Allemand*, 1671 ; *Royal-Pologne* ou *Stanislas-Roi, Chevreuse, Talleyrand, Lorraine, Peyre* (devenu *Vintimille*), *Daumont, Vassé* (devenu *Broglie*), *La Ferronnais, Chépy*, 1672 ; *Randan, Cossé*, 1673 ; *Toulouse* (devenu *Penthièvre*), *Châtelleraull, Beuvron, Sassenage* (devenu *Maugiron*), *Lévy, Ruffec* (devenu *Brabançon*), 1674 ; *Anjou, Latour*, 1676 ; *Puysieux* (devenu *Saluces*), 1678 ; *Brissac*, 1682 ; *Berry*, 1684 ; *Noailles*, 1688 ; *Béthune*, 1689 ; *Orléans*, 1690 ; *Royal-carabiniers*, 1693 ; *Fitz-James* (irlandais), 1698 ; *Rattky* (hussards), 1701 ; *Mouchy* (devenu *d'Asfeld*), 1707 ; *Bercheny* (hussards), 1719. Il y avait, en outre, 15 régiments de dragons : *Royal* ou *du Roi*, 1667 ; *Colonel-général*, 1668 ; *de la Reine, Dauphin, Beaufremont, Armenonville*, 1673 ; *Mestre-de-camp général, Vibraye, Vitry, Hautefeuil*, [illegible], 1674 ; *Languedoc*, 1675 ; *Condé* (devenu *d'Egmont*, puis *Marbœuf*), *La Suze*, 1676 ; *Orléans*, 1718. La plupart des régiments avaient 4 escadrons de 4 compagnies chacun ; plusieurs n'étaient formés que de 2 ou 3 escadrons. De 1734 à 1745, on créa 8 nouveaux régiments de cavalerie, qui furent supprimés quelques années après. Deux régiments de dragons *du Roi* et de *Septimanie* furent institués en 1743 et 1744. Une ordonnance de 1764 fixa à 4 le nombre des escadrons par régiment, et réduisit l'escadron à 2 compagnies. En 1779, on créa 6 régiments de *chevau-légers* et 6 régiments de *chasseurs à cheval*. Depuis 1791, les régiments de cavalerie ne portent plus que des numéros d'ordre. Leur nombre a varié beaucoup depuis la Révolution (V. Carabiniers, Cuirassiers, Dragons, Hussards, Lanciers, Chasseurs, France, *Armée*.)

L'artillerie fut tardivement organisée. Originairement, pour servir les canons on formait des compagnies à la guerre, et on les licenciait à la paix. En 1668, on forma 6 compagnies régulières de canonniers. En 1671, fut créé le 1er régiment d'artillerie, sous le nom de *fusiliers du roi*, parce que les hommes qui le composaient furent les premiers à qui l'on donna des fusils : il comprenait 4 compagnies de 100 hommes chacune. En 1672, il fut augmenté de 22 compagnies, et divisé en 2 bataillons de 12 compagnies de fusiliers et d'une compagnie de grenadiers chacun. On y ajouta 4 bataillons de 15 compagnies en 1677 ; le 6e bataillon, supprimé 2 ans après, fut rétabli en 1791. En 1684, Louis XIV institua 10 compagnies de bombardiers, qui, jointes à 2 anciennes, formèrent le régiment *Royal-bombardiers* ; on l'augmenta de 2 autres compagnies en 1686, et d'un 2e bataillon en 1705. 6 nouvelles compagnies de canonniers, ajoutées aux 6 anciennes en 1689, furent incorporées, en 1695, au régiment des fusiliers, qui portait, depuis 1693, le nom de *Royal-artillerie*. Une compagnie de canonniers garde-côtes fut levée en 1702. Il y eut enfin 4 compagnies d'ouvriers mineurs, instituées en 1679, 1695, 1705 et 1706. — En 1720, Louis XV incorpora les bombardiers, les mineurs et les garde-côtes dans le régiment Royal-artillerie, qui fut composé de 5 bataillons à 8 compagnies chacun ; un 6e bataillon fut créé en 1755. En 1758, les bataillons prirent le nom de *brigades*, et à chacune d'elles on ajouta, en 1760, une compagnie de sapeurs. En 1762, les mineurs furent détachés, et formèrent une 7e brigade. En 1761, l'artillerie de la marine, réunie à celle de l'armée de terre, forma 3 brigades, dont une fut supprimée en 1764. En 1765, les brigades reprirent le nom de régiments ; on eut alors les régiments de *La Fère, Metz, Strasbourg, Grenoble, Besançon, Auxonne* et *Toul*. Un régiment d'*artillerie des colonies* fut créé en 1784. Depuis 1791, les régiments d'artil-

lerie n'ont plus que des numéros d'ordre, et leur nombre a souvent varié. (V. France, *Armée*.)

L'organisation actuelle des régiments du génie date de 1814. (V. Génie, France, *Armée*.

La division des troupes en régiments se retrouve, au moins pour l'infanterie et la cavalerie, dans toutes les armées des grands États de l'Europe et de l'Amérique. On appelle *régiments de marche* des régiments formés en temps de guerre de bataillons ou de compagnies empruntés à des corps différents.
B.

RÉGIMENT DE LA CALOTTE. V. Calotte.

REGINA CASTRA ou **REGINUM**, v. de la Vindélicie; auj. *Ratisbonne*.

REGINON, chroniqueur, né à Altrepium sur le Rhin, d'une famille noble, entra au couvent de Prüm, en fut abbé de 892 à 899, et passa au couvent de Saint-Maximin, à Trèves, où il mourut en 915. Il a laissé : 1° une *Chronique*, de la naissance de J.-C. à l'an 907, continuée par un moine du couvent de Trèves jusqu'à 977, publiée à Mayence, 1521, in-fol., puis par Pistorius dans les *Rerum germanicarum scriptores*, Francf., 1583, et par Pertz dans les *Monumenta Germaniæ historica*, Hanovre, 1826; 2° un recueil de *Canons*, publié par Baluze sous le titre de *de Ecclesiasticis disciplinis et religione christiana*, Paris, 1671, et de nouveau par Wasserschleben, Leipzig, 1840; c'est un manuel du droit canonique en vigueur dans les Gaules au IXe siècle et destiné à guider les évêques dans l'exercice de leur juridiction.

REGINUM. V. Regina Castra.

REGIODUNUM, nom latin de Dun-le-Roi et de Dun-sur-Meuse.

REGIOMONTANUS (Jean **MULLER**, dit), astronome, né en 1436 près de Kœnigsberg (Saxe-Hildburghausen), dont le nom signifie *mont royal* (*regius mons*), m. en 1476, élève et ami de Purbach, fit un cours de mathématiques à Vienne, se rendit en Italie, à la suite du cardinal Bessarion, 1461, pour se fortifier dans la langue grecque, enseigna avec grand succès l'astronomie à Padoue en 1462, fut appelé à Bude par Mathias Corvin, fonda une imprimerie à Nuremberg, 1471, et fut attiré à Rome par le pape Sixte IV. Il y mourut de la peste, ou, suivant d'autres, assassiné par le fils de Georges de Trébizonde, dont il avait critiqué les ouvrages. Il est, avec Purbach, un des régénérateurs de l'astronomie; tous deux ont reconnu les invraisemblances du système de Ptolémée. Ils publièrent ensemble, à la demande de Bessarion, un abrégé, en langue latine, de l'*Almageste* de Ptolémée, Venise, 1496, in-fol.

On a en outre de Regiomontanus : *Ephemerides astronomicæ*, Nuremberg, 1475; [illegible] *la magna primi mobilis*, [illegible], 1475, in-4°; [illegible], Venise, [illegible]; *Tabulæ* [illegible] *profectionum*, [illegible]; [illegible] *XVI de cometæ* [illegible], *magnitudine* [illegible]; *de Triangulis planis et sphæricis libri V*, [illegible], 1561, etc. V.

REGIS (Saint-Jean-François), né en 1597 au village de Foncouverte, diocèse de Narbonne, m. en 1640, jésuite célèbre par sa piété, son dévouement et son zèle. Clément XI le béatifia en 1716, et Clément XII le canonisa en 1737. Fête, le 16 juin.

V. sa *Vie* par Daubenton, et par Mme la comtesse de Charpin-Feugerolles, [illegible].

RÉGIS (Pierre-Sylvain **LEROY**, dit), philosophe cartésien, né en 1632 à Salvetat-de-Blanquefort (Agenois), m. en 1707, étudia la théologie à Cahors et à Paris, fut initié par Rohault à la philosophie de Descartes, et alla en 1665 la propager à Toulouse et à Montpellier. Il revint à Paris en 1680; mais l'archevêque de cette ville, Harlay, attaché à l'ancienne philosophie, fit fermer son école. On a de lui : *Système de philosophie*, Paris, 1690, 3 vol. in-4°; *l'Usage de la raison et de la foi*, 1704, in-4°; *Discursus philosophicus in quo historia philosophiæ antiquæ et recentioris recensetur*, 1705, in-12. Régis était membre de l'Académie des sciences.

V. son *Éloge* par Fontenelle.

RÉGIS (J.-B., père), jésuite né à Istres (Provence) en 1665, [illegible] en Chine et géographe habile, dressa, de concert avec les PP. Bouvet, Jartoux, Fridelli, Cardoso, la carte générale des États de l'empereur Khang-Hi, 1708-15. Cette œuvre fut achevée en 8 années, et, malgré les travaux et les [illegible] qu'elle nécessita, le P. Régis recueillit encore un grand nombre d'observations curieuses sur les pays qu'il avait parcourus. En 1724, il prit part aux discussions que les missionnaires [illegible] devant l'empereur Young-Tching pour [illegible] la proscription du christianisme en Chine. Il mourut en 1738, à Pékin. Il a fait une traduction latine de l'*Y-king*, [illegible], publiée par J. Mohl, Stuttgard, 1834-39, 2 vol.

REGIUM. V. Rhegium.

REGIUS (Henri **LEROY** ou **DUROY**, dit), né à Utrecht en [illegible], m. en 1679, professeur de médecine dans sa ville natale, fut un des premiers à soutenir la circulation du sang. D'abord partisan des doctrines de Descartes, il s'en écarta ensuite, et fut publiquement désavoué par ce philosophe en 1647.

On a de lui : *Physiologia*, 1641; *Fundamenta physices*, 1647; *Explicatio mentis humanæ*, 1648; *Philosophia naturalis*, 1661.

REGMALARD. V. Remalard.

REGNARD (Jean-François), célèbre poète comique, né à Paris en février 1655, d'une famille de riches bourgeois, m. le 4 sept. 1709, faisait des vers avant 12 ans, et fut élevé avec distinction. Comme il finissait son éducation, à l'âge de 20 ans, il perdit son père, se trouva maître d'une belle fortune, put se livrer à son goût pour les voyages et les plaisirs, visita 2 fois l'Italie, 1676 et 1678, mena grand train, s'adonna au jeu, y fut heureux, et s'éprit d'une dame provençale, qui consentit à le suivre en France. S'étant embarqué, il tomba avec elle, entre les mains de pirates, qui l'emmenèrent à Alger, où il fut vendu comme esclave, puis conduit à Constantinople. Il demeura 2 ans en captivité, et put enfin se racheter pour 12,000 francs. Cette aventure ne le guérit pas de sa passion pour les voyages, et, en 1681, il partit pour le Nord et s'avança jusqu'en Laponie. De là il revint en Pologne, en Allemagne, rentra en France vers 1683, et se fixa à Paris, où il acheta une charge de Trésorier de France. Sa maison, séjour des plaisirs et de la bonne chère, fut fréquentée par le petit-fils du grand Condé et par le prince de Conti. Il occupa ses loisirs à la culture des lettres, répondit à la *Satire* de Boileau *contre les Femmes* par une *Satire contre les Maris*, 1694, et vengea son nom, malignement placé dans l'*Épître X*, par le *tombeau de M. Boileau-Despréaux*, 1695, ouvrages, du reste, assez faibles. Plus tard, les deux poètes se réconcilièrent. Regnard rencontra mieux sa vocation en travaillant pour la scène comique. Il donna ses premières pièces au Théâtre-Italien : *Attendez-moi sous l'orme* et *la Sérénade*, 1694; *la Foire de Saint-Germain*, 1695; *les Momies d'Égypte* et *le Bal*, 1696; et les fit, pour la plupart, en collaboration avec Dufresny; elles sont médiocres. Celles qu'il fit seul pour le Théâtre-Français sont bien supérieures; les principales sont : *le Joueur*, en 5 actes, 1696, son chef-d'œuvre; *le Distrait*, en 5 actes; 1696; *Democrite*, en 5 actes, 1700; *le Retour imprévu*, 1 acte, en prose, 1700; *les Folies amoureuses*, en 3 actes, 1704; *les Ménechmes, ou les Jumeaux*, en 5 actes, 1705, dédiée à Boileau, et *le Légataire universel*, en 5 actes, 1708 : toutes sont en vers. Au point de vue de l'action, elles sont mieux montées peut-être, plus intriguées et mieux dénouées que celles de Molière; la liaison et la rapidité des scènes ne laissent pas un instant de trêve. Toujours gai, plaisant et aisé, Regnard provoque un rire franc et naturel, en peignant au vif les mœurs de la fin du règne de Louis XIV, le jeu effréné, l'amour du vin. Il cherche à s'amuser lui-même en amusant les autres, et toujours il laisse au spectateur à tirer la morale de ses pièces. Le style, à la hauteur des plus grands comiques, est gai, franc, plein de naturel sans trivialité; les images en sont vives, les expressions puisées au vrai fond de la langue. Boileau a dit de lui « qu'il n'était pas médiocrement gai », et Voltaire : « qui ne se plaît pas à Regnard, n'est pas digne d'admirer Molière. » C'est notre plus grand poète comique après lui. Outre ses nombreuses pièces, imprimées pour la plupart de son vivant, on a de lui : *Voyage en Flandre*, etc., 1731; *la Provençale*, 1731; *Voyage en Normandie*, en prose et en vers.

Les *Œuvres de Regnard* ont été publiées par G. Garnier, 1789-90, 6 vol., réimprimées en 1816 et 1820 par Crapelet, 1823, 6 vol.; par M. Alfred Michiels, [illegible], avec un *Essai sur le talent de Regnard et le talent comique en général*. — V. l'*Éloge de Regnard* par M. Gilbert, 185[illegible]; La Harpe, *Cours de littér.*, ch. VII; Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, 2 vol. F. B.

REGNAUD DE SAINT-JEAN D'ANGELY (Michel-Louis-Étienne, comte), homme politique, né en 1762 à Saint-Fargeau (Yonne), m. en 1819, fit ses études et son droit à Paris, fut lieutenant de la prévôté de la marine à Rochefort, rédigea en 1789 les cahiers du tiers état de la sénéchaussée de Saint-Jean-d'Angély, et fut député de l'Aunis aux états généraux, où il se montra sagement libéral. Pendant l'Assemblée législative, il écrit dans le *Journal de Paris* et dans l'*Ami des patriotes*. Il se tint à l'écart après la journée du 6 octobre, et courut néanmoins des dangers pendant la Terreur. Nommé plus tard administrateur des hôpitaux de l'armée d'Italie, il s'attacha à Bonaparte, dont il servit les projets au 18 brumaire, et fut nommé conseiller d'État, procureur [illegible] près la haute cour impériale en 1804, secrétaire d'État de la famille impériale en 1807. Député de la Charente-Inférieure à la Chambre des Cent-jours, il fit tous ses efforts, après l'abdication de l'empereur, pour [illegible] Napoléon II [illegible]. La Restauration l'exila en 1816, il [illegible] et mourut le lendemain de son retour à Paris, en 1819.

REGNAUD DE SAINT-JEAN D'ANGELY ([illegible] Michel [illegible], comte), [illegible], né en 1794, m. en 1870, fut élevé au Prytanée de Saint-Cyr, entra à

l'École militaire de Saint-Germain, fit les campagnes de Russie, de Saxe et de France, devint officier d'ordonnance de l'empereur pendant les Cent jours et fut blessé à Waterloo. Mis de côté par la Restauration, il alla combattre en 1825 pour la Grèce avec le colonel Fabvier, et fit, comme volontaire, l'expédition de Morée en 1828. Rentré dans l'armée française en 1829, il fit la campagne de Belgique en qualité de colonel de lanciers, devint maréchal de camp en 1841, général de division en 1848. Député de la Charente-Inférieure à l'Assemblée constituante et à l'Assemblée législative, il seconda le mouvement qui devait aboutir au rétablissement de l'Empire, fut un instant ministre de la guerre en 1851, entra au Sénat en 1852, reçut en 1854 le commandement de la garde impériale, prit part à la victoire de Magenta, 4 juin 1859, et fut nommé maréchal de France le lendemain. B.

REGNAULT (JEAN-BAPTISTE, BARON), peintre d'histoire, né à Paris en 1754, d'une famille pauvre, m. en 1829, s'engagea comme mousse, fit plusieurs voyages au long cours, et, même dans cette position, montra beaucoup de goût pour le dessin. Rentré en France et ayant quitté le service de la mer, un peintre obscur, Bardin, l'emmena à Rome, où il se livra avec ardeur à l'étude. Il revint à Paris, où il remporta, à l'âge de 22 ans, le grand prix par un tableau d'*Alexandre et Diogène*, fut agréé à l'Académie de peinture en 1782 sur la présentation du tableau d'*Andromède et Persée*, et, en 1783, élu membre de l'Académie avec un tableau de l'*Éducation d'Achille*, œuvre d'un haut style et l'une de ses meilleures productions. Regnault fit partie de l'Institut dès sa création. Parmi ses œuvres, qui ont plus de grâce que d'énergie, on cite *le Déluge, Mars désarmé par Vénus, Socrate et Alcibiade chez Aspasie, la Mort d'Adonis, les Trois Grâces, l'Amour endormi, Jupiter enlevant Io, le Triomphe de la Paix*, etc. Il eut pour élèves Guérin, Hersent, Blondel, Richomme.

REGNAULT (ÉLIAS-GEORGES-SOULANGE-OLIVE), littérateur, né à Londres en 1801, m. en 1868, fut avocat à la Cour royale de Paris, et, après la Révolution de 1848, chef du cabinet au ministère de l'intérieur et des finances.

On a de lui : *Histoire criminelle du gouvernement anglais*, 1841; *Histoire d[illegible]*, 1846; *Histoire d'Angleterre*, 1846, 2 vol.; *Histoire de Napoléon*, 1846-47, 4 vol.; *Histoire du Gouvernement provisoire*, 1850; *Histoire de huit ans*, 1851 et suiv., 3 vol., etc.

REGNAULT (HENRI-VICTOR), célèbre physicien et chimiste français, né à Aix-la-Chapelle en 1810, m. en 1878, était employé dans un magasin de nouveautés, lorsqu'il fut admis à l'école polytechnique en 1830. Il fut désigné pour le service des mines, et se fit connaître par un savant *Mémoire sur l'action du chlore sur l'éther chlorhydrique*. Membre de l'Académie des sciences en 1840, ingénieur en chef des mines depuis 1847, directeur de la manufacture de Sèvres en 1854, il porta dans l'expérimentation une précision nouvelle, rectifia la loi de Mariotte, fit un grand nombre de recherches sur la densité des gaz et des vapeurs, leur compressibilité, leur force élastique, l'hygrométrie, la chaleur latente. Il a publié un *Cours de chimie*, 4 vol. in-12, longtemps classique. A la manufacture de Sèvres, il fit reparaître le vieux Sèvres, introduisit le moulage par le vide et par la compression de l'air, et enrichit la gamme des couleurs vitrifiables. Il mourut le jour anniversaire de la mort de son fils. (*V. l'art. suivant.*)

Ses travaux sont insérés dans les *Annales de chimie et de physique*, et dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*. — V. surtout les t. XXI et XXVI.

REGNAULT (ALEXANDRE-GEORGES-HENRI), peintre distingué, fils du précédent, né à Paris en 1843. Élève de Cabanel, il remporta le grand prix de Rome, en 1866, sur le sujet de *Thétis offrant à Achille les armes forgées par Vulcain*, où il montrait déjà un vif sentiment de la couleur et de l'effet. Il peignit ensuite, outre des portraits, *Automédon retenant ses chevaux*, le portrait équestre de *Prim, Judith au moment où elle vient de tuer Holopherne* (au musée de Marseille), *Salomé, Une Exécution à Grenade sous les rois Maures*. Son talent vigoureux et original donnait les plus belles espérances, lorsqu'il fut tué à la bataille de Montretout, le 19 janvier 1871.

REGNEVILLE, vge (Manche), arr. de Coutances; 1,888 hab. Entrepôt de sel. Exploit. de marbres.

REGNIER (MATHURIN), poëte satirique, né à Chartres en 1573, d'une bonne famille de bourgeoisie, m. à Rouen en 1613, était, par sa mère, neveu du poëte Desportes, qui lui donna les premiers principes de versification. On le destinait à l'état ecclésiastique, et il fut tonsuré dès l'âge de 9 ans. En 1593, il suivit à Rome le cardinal de Joyeuse, passa 10 ans près de lui, puis s'attacha au comte Philippe de Béthune, ambassadeur à Rome de 1601 à 1605. Il dut à ces circonstances de connaître la langue et la littérature italiennes. Après une longue attente, il obtint par dévolu un canonicat dans l'église Notre-Dame de Chartres, 1604. Le maréchal d'Estrées lui fit accorder une abbaye de 5,000 livres de rente, et Henri IV lui donna, en 1606, une pension de 2,000 livres sur l'abbaye des Vaux-de-Cernay. [illegible], il s'abandonna à son goût pour les lettres et les plaisirs, ou plutôt embrassa ce genre de vie ; car, dès sa jeunesse, il avait été [illegible], et, dans son enfance, [illegible] mourut à 40 ans. Ses Œuvres se composent de 16 *Satires*, 3 *Épîtres*, 5 *Élégies*, de *Poésies mêlées* et de *Poésies spirituelles*. Il ne doit rien à un labeur profond et assidu, [illegible] d'inspiration. Il excelle à saisir le ridicule, et à le peindre en traits ineffaçables; c'est un observateur plein de finesse, de sagacité, de bon sens, d'une malice exquise et presque sans art. Outre de fréquentes imitations des [illegible], il a fait de larges emprunts aux satiriques italiens, ce qui diminue le mérite d'originalité qu'on lui accorde d'ordinaire; mais si l'on songe qu'à cette époque la satire, comme genre, était presque inconnue en France, le goût encore imparfait, la langue informe, on devra lui tenir grand compte de la vigueur et de l'agrément de ses saillies. Par sa [illegible] et son abondance, son style est bien supérieur à celui de tous ses devanciers; il est plein de sens, d'énergie, de vigueur, et très agréable encore. On peut reprocher parfois à ses satires et à ses épîtres le manque de clarté, de proportion, et une extrême liberté de langage, qui était le défaut de son siècle. Les principales éditions de Régnier sont celles de Brossette, avec un bon commentaire, Londres, 1729, réimprimée à Paris en 1822; de Lenglet du Fresnoy, Londres, 1733, in-4°; de Viollet-Leduc, précédée de l'*Histoire de la Satire en France*, Paris, 1822, in-18 et gr. in-8°, et 1853, in-16; de M. E. de Barthélemy, avec une *Notice* et des pièces, dont plusieurs ne paraissent pas être authentiques, 1862, in-12.

V. Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au seizième siècle*; Demogeot, *Tableau de la littér. franç. au dix-septième siècle avant Corneille*. F. L.

RÉGNIER-DESMARAIS (JEAN-SÉRAPHIN), grammairien et littérateur, né à Paris en 1632, m. en 1713, commença par traduire la *Batrachomyomachie* en vers burlesques. En 1662, il suivit à Rome le duc de Créqui comme secrétaire d'ambassade, composa en italien des vers [illegible], qui le firent admettre à l'Académie della Crusca, revint en France en 1668, fut pourvu du prieuré de Grandmont, prit les ordres et entra, en 1670, à l'Académie française, dont il devint secrétaire en 1684. Il publia la 1re édition du *Dictionnaire* de cette Compagnie, 1694, 2 vol. in-fol., tint la plume dans les démêlés avec Furetière, et, par sa ténacité dans ses opinions, mérita le surnom d'*abbé Pertinax*. Il a traduit en français la *Pratique de la perfection chrétienne*, par Rodriguez, 1676, 3 vol. in-4°; le traité *de la Divination*, 1720, et celui *des Vrais biens et des vrais maux*, de Cicéron, 1721, travaux estimables, malgré des fautes nombreuses. Il donna la 1re partie d'une *Grammaire française* qui devait contenir les doctrines de l'Académie, 1705, in-4°, et 1706, in-12: ouvrage qui n'est pas sans mérite, car Régnier connaissait bien les délicatesses de la langue. On a de lui encore : *Histoire des démêlés de la cour de France avec celle de Rome au sujet de l'affaire des Corses*, 1707, in-4°; *Poésies françaises, italiennes, latines et espagnoles*, 1707-08, 2 vol. in-12. Ses vers italiens, notamment sa traduction d'*Anacréon*, 1693, valent mieux que ses vers français, qui sont médiocres. J. T.

RÉGNIER (CLAUDE-ANTOINE), *duc de Massa*, né à Blamont (Meurthe) en 1746, m. en 1814, était avocat à Nancy à l'époque de la Révolution. Député aux états généraux de 1789, il ne s'y occupa guère que de questions administratives, combattit l'introduction du jury dans les tribunaux civils, mais défendit Bouillé lors du soulèvement des Suisses de Nancy. Il vécut ignoré pendant la Terreur, fut envoyé par la Meurthe au conseil des Anciens, 1795-99, contribua au coup d'État du 18 brumaire, travailla à la Constitution consulaire, entra au conseil d'État (section des finances), et [illegible] de la marque pour les crimes de faux. Nommé en 1802 grand juge et ministre de la justice, il fut chargé en même temps de la police générale. C'est lui qui dirigea, en 1804, les poursuites contre Cadoudal et Pichegru. [illegible] le ministère de la police fut distrait de ses attributions. En 1813, il rendit aussi le portefeuille de la justice, et fut nommé président du Corps législatif. Frappé de la chute de Napoléon Ier et de ses propres disgrâces, il n'y survécut que trois mois. B.

REGNIER (EDME), mécanicien, né en 1751 à Semur, m. en 1825, fut d'abord ouvrier arquebusier. La première production de son esprit inventif fut une *éprouvette* pour essayer la force des poudres de chasse, machine qui le conduisit à imaginer le *dynamomètre*. On lui dut aussi les paratonnerres à *conducteurs mobiles*, [illegible], une *serrure à combinaisons*, une [illegible], un [illegible] pour la taille des arbustes, etc. Il [illegible] du musée d'artillerie à Paris, et devint conservateur de cet

établissenent, membre du comité consultatif des arts, contrôleur en chef des armes de la garde nationale. V.

RÉGNIER (Jacques-Auguste-Adolphe), philologue et littérateur français, né à Mayence en 1804, où son père était en garnison, m. en 1884, entra de bonne heure dans l'enseignement. Reçu agrégé pour les classes supérieures des lettres au concours de 1829, il enseigna au collège Saint-Louis, fut ensuite nommé professeur de rhétorique au collège Charlemagne et maître de conférences de langue et de littérature allemandes à l'École normale supérieure. La Société asiatique de Paris le chargea d'un cours élémentaire de sanscrit, et, en 1838, il suppléa Burnouf dans la chaire d'éloquence latine au collège de France. Le 7 avril 1843, il fut choisi par Louis-Philippe et la duchesse d'Orléans pour être le précepteur du comte de Paris. Il accompagna son élève à la dernière séance de la Chambre des députés, le 24 février 1848, et le conduisit en Belgique, d'où il passa avec lui en Angleterre. En 1853, l'éducation littéraire du prince étant terminée, Adolphe Régnier revint en France. Il fut nommé membre de l'Académie des inscriptions en 1855. L'assemblée des professeurs du Collège de France le proposa en 1862 pour la chaire de langue et de littérature sanscrites, et en 1864 pour la chaire de philologie comparée. Mais l'attachement respectueux qu'il conservait pour la famille d'Orléans le fit alors écarter par le gouvernement impérial. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1841, il fut promu officier en 1875.

On lui doit : une excellente *Grammaire allemande*, 1830, in-12, (10e édit. 1857), publiée ainsi que plusieurs ouvrages du même genre, *Exercices*, *Cours de littérature allemande*, etc., en collaboration avec Ph. Le Bas ; un *Dictionnaire [illegible]*, 1841, avec M. Schuster ; deux *Mémoires sur l'histoire des langues [illegible] et sur les modifications qu'elles ont éprouvées depuis le quatrième siècle jusqu'à nos jours* (Recueil de l'Académie des inscriptions, 1848 et 1850 ; *Traité de la formation et de la composition des mots dans la langue grecque avec des notions comparatives sur la dérivation et la composition en sanscrit, en latin et dans les idiomes germaniques*, 1855 ; ce travail avait paru en 1841, en tête d'une édition des *Racines grecques*, in-12 ; *Études sur l'idiome des Védas et les origines de la langue sanscrite*, 1855 ; *le Prâtiçâkhya du Rig-Veda*, texte sanscrit publié, pour la première fois, sur un manuscrit de la Bibliothèque nationale, traduit en français avec un commentaire perpétuel et des études sur la grammaire védique, 1856-1859, 3 vol. Il a publié en outre plusieurs éditions de classiques grecs, latins et allemands accompagnées de notes : *Lucrèce*, 1835 ; *Hécube* d'Euripide, 1838 ; *[illegible]*, 1841 ; *Iphigénie en Tauride* de Gœthe, [illegible] une trad. complète des *Œuvres de Schiller*, 1860-62. — Il a attaché son nom à la *Collection des grands écrivains de la France*, publication couronnée par l'Académie française et comprenant 63 vol., [illegible] et 1 vol. de musique, en janv. 188[illegible]. Il a donné lui-même, dans cette collection, d'après les travaux préparatoires de [illegible] Monmerqué, les *Lettres de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis*, 14 vol. avec Lexique et Album. En [illegible], il a revisé pour l'Imprimerie nationale une édition des *Œuvres complètes de M[illegible]*, d'après les textes originaux, 187[illegible], [illegible] vol. in-4o.

RÉGNIER (François-Joseph), acteur et professeur, né à Paris en 18[illegible]7, m. en 1885. Après avoir étudié la peinture et l'architecture, il entra au théâtre et prit le nom de sa mère, Mme [illegible], née Régnier de la Brière. Il débuta au théâtre de Montmartre en 1826, joua ensuite à Metz, à Nantes, fut engagé au théâtre du Palais-Royal, et, en 1831, au Théâtre-Français, où il fut très applaudi dans le *Mariage de Figaro*. Reçu sociétaire en 1834, il tint à côté de Monrose et de Samson les premiers rôles comiques, et réussit également dans le répertoire classique et dans la comédie moderne. Parmi ses nombreuses créations nous citerons : *Une Chaîne*, et beaucoup d'autres ouvrages de Scribe ; *Gabrielle*, *l'Aventurière*, *la Joie fait peur*, *[illegible]*, *le Supplice d'une femme*, etc. Il prit sa retraite en 1872, et reçut la même année [illegible] Légion d'honneur. Il resta encore 2 ans directeur de la scène au Théâtre-Français et devint ensuite inspecteur des études à l'Opéra. Nommé professeur au Conservatoire en 1854, il y forma d'[illegible] élèves. Régnier a donné, avec P. Foucher, *la Joconde*, [illegible] au Théâtre-Français en 185[illegible], et, avec L. Leroy, *le [illegible] retrouvé* (Gymnase, 18[illegible]). Il a rédigé l'histoire du théâtre dans *Patria*.

RÉGNIER DE LA PLANCHE. V. La Planche.

REGNITZ. V. Rednitz.

REGNUM, station romaine en Grande-Bretagne ; auj. *Chichester*.

REGNUM, nom anc. de R[illegible].

REGULA, nom latin de La Réole.

RÉGULIER (Clergé). V. Clergé et Religieux (Ordres.)

RÉGULUS (Marcus Atilius), consul romain l'an 498 de Rome, [illegible] av. J.-C., et l'an [illegible] av. J.-C., remporta près d'[illegible], avec son collègue Manlius Vulso, une victoire [illegible] Amilcar [illegible] en Afrique [illegible] ar[illegible] Carthage. [illegible] les Carthaginois [illegible] Xanthippe [illegible] [illegible] Rome [illegible] [illegible] parole, retourna à Carthage, [illegible], le sénat et sa propre famille. Cette histoire paraît devoir être rangée au nombre des légendes. Suivant une tradition encore plus contestée, les Carthaginois, après lui avoir coupé les paupières, et l'avoir ainsi exposé aux ardeurs du soleil, l'auraient enfermé dans un tonneau rempli de clous, qu'ils auraient ensuite fait rouler du haut d'une montagne. Sa femme Marcia se vengea en faisant périr du même supplice deux prisonniers carthaginois.

RÉGULUS SERRANUS (C. Atilius), consul romain l'an 496 de la ville, 257 av. J.-C., remporta une victoire navale sur les Carthaginois aux îles Lipari. Il eut un nouveau consulat en 250.

REHA, v. de la Turquie d'Asie, la même que Racca. (V. *ce mot*.)

REI ou **RAZI**, nom actuel des ruines de l'anc. *Rages*, en Perse (Irak-Adjémi), à 5 kil. S.-E. de Téhéran. Haroun-al-Raschid et le médecin Razi y naquirent.

REICH, RIK, signifie *riche* dans les langues germaniques, et, par extension *royaume*. Reichs*tadt*, ville riche ; *Oster*reich (Autriche), royaume de l'Est.

REICHA (Antoine-Joseph), musicien, né à Prague en 1770, m. en 1836, vint à Paris en 180[illegible], se livra à l'enseignement de la composition, et succéda à Méhul, en 1817, comme professeur au Conservatoire de musique. Il remplaça Boïeldieu à l'Institut en 1835. On a de lui : un *Traité de mélodie*, 1814 ; un *Traité complet et raisonné d'harmonie*, 1819 ; un *Traité de haute composition musicale*, 1825 ; d'excellentes œuvres instrumentales et plusieurs opéras qui n'eurent pas de succès. Il est le créateur des *Quintetti* d'instruments à vent.

REICHARD (Henri-Auguste-Ottocar), né à Gotha en 1751, m. en 1828, directeur du théâtre ducal, conseiller de guerre, inspecteur de la bibliothèque ducale, fut le fondateur de la *Gazette scientifique de Gotha*. Les voyages qu'il avait faits lui permirent de publier plusieurs ouvrages estimés : *Guide des voyageurs en Italie et en Suisse*, Weimar, 1819 ; *Guide des voyageurs en France*, Paris, 1823 ; *Manuel du voyageur en Allemagne*, 1836.

REICHARDT (Jean-Frédéric), compositeur de musique, né à Kœnigsberg en 1752, m. en 1814, obtint, en 1775, après la mort de Graun, la place de maître de chapelle à la cour de Prusse, et forma le plus brillant orchestre de l'Europe. Il dirigea aussi l'opéra italien de Berlin et le théâtre de Cassel. Il a laissé des écrits sur la musique, des compositions instrumentales et religieuses et des opéras, entre autres *Andromède*, 1778 ; *Tamerlan*, 1785 ; *Brennus*, 1787 ; *l'Île sonnante*, 1799, et *Rosemonde*, 1801.

REICHENAU, île du lac de Constance, appartenant au grand-duché de Bade, à 6 kil. N.-O. de Constance ; 5 kil. sur 3 ; 1,580 hab. dans un village du même nom. Elle produit beaucoup de vins. Célèbre abbaye, fondée par St Firmin en 724. Charles le Gros y fut enterré ; elle prétend aussi, comme les Vénitiens, posséder le corps de St Marc. Jusqu'à la réunion de cette abbaye à la mense épiscopale de Constance en 1536, ses abbés comptèrent parmi les princes de l'Empire.

REICHENAU, hameau de Suisse (Grisons), au confluent du Rhin antérieur et du Rhin postérieur, à 10 kil. S.-O. de Coire : c'est dans son anc. château, transformé en école, qu'en 17[illegible]3 Louis-Philippe, alors duc de Chartres et exilé, remplit les fonctions de professeur.

REICHENAU, en bohémien *Sankenic[illegible]ku*, en latin *Augia dives*, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), à [illegible] kil. E. de K[illegible]tz ; 4,[illegible]2 hab. Gymnase de Piaristes. Fabr. de draps et de toiles. Beau château des comtes de Kolowrat-Liebsteinsky.

REICHENBACH, v. du roy. de Prusse (Silésie), sur la Peila, ch.-l. de cercle ; 7,255 hab. Fabr. de tissus de coton, toiles, canevas. Les Prussiens y battirent les Autrichiens en 17[illegible] ; un traité y fut signé, en juillet 1790, entre la Prusse et l'Autriche.

REICHENBACH, v. du roy. de Saxe (cercle de Zwickau) ; 14,[illegible] hab. Fabr. de draps, casimirs, mérinos, mousselines, bonneterie. Un incendie la détruisit presque entièrement en 1[illegible].

REICHENBERG, en tchèque *Liberk*, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), cercle de Prague, sur la Neisse ; 2[illegible] hab. Industrie très active, fabr. de draps, [illegible], toiles, tissus de coton ; construction de machines, [illegible], teintureries, bonneterie, gants, orfèvrerie, armes à feu, instruments de musique, etc.

REICHENHALL, v. du roy. de Bavière (Haute-Bavière), à 13 kil. S.-O. de Salzbourg, sur la [illegible], [illegible] hab. Salines donnant 200,000 quintaux par an. Fabr. de [illegible] à vapeur. [illegible] en 18[illegible].

REICHENSTEIN, v. du roy. de Prusse [illegible] de [illegible] ; [illegible] hab. [illegible]

REICHENWEYER. V. [illegible].

REICHSHOFFEN, brg (Alsace-Lorraine), [illegible]

30 kil. N.-O. de Haguenau; 3,084 hab. Défaite des Français, par les Allemands, le 6 août 1870.

REICHSTADT, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), cercle de Jung-Bunzlau; 2,044 hab. Fabr. de cotons et de toiles [illegible]. C'était autrefois le ch.-l. d'une riche seigneurie [illegible] de Bavière, et, de 1818 à 1831, d'un duché érigé par l'empereur d'Autriche, François Ier, en faveur du jeune fils de Napoléon Ier, son petit-fils. (*V.* NAPOLÉON.)

REID (THOMAS), né à Strachan (Kincardine) en 1710, m. en 1796, est le chef de l'école philosophique écossaise. Il fit ses études à l'université d'Aberdeen, puis y obtint la place de bibliothécaire, et cultiva d'abord les sciences exactes. Il visita l'Angleterre, surtout Cambridge, Oxford et Londres, et, à son retour, fut nommé pasteur à New-Machar, près d'Aberdeen, 1737. La publication du traité de Hume *sur la Nature humaine* décida de sa vocation; il forma dès lors le projet de combattre les principes et les résultats de la philosophie de Locke, point de départ du scepticisme de Hume. En 1748, il publia un *Essai sur l'application des mathématiques à la morale*; en 1752, une *Analyse de la Logique d'Aristote*. Nommé alors professeur dans l'université d'Aberdeen, il y passa 11 ans; concurremment avec la philosophie, il enseignait les mathématiques et la physique. En 1763, il accepta une chaire de philosophie morale à Glasgow. Il donna, la même année, son premier ouvrage, *Recherches sur l'entendement humain d'après les principes du sens commun*, dont le titre seul annonce l'esprit et la doctrine de l'école écossaise. En 1785 il fit paraître : *Essais sur les facultés intellectuelles*, et en 1788 : *Essais sur les facultés actives*. Son caractère et sa vie offrent comme traits principaux la gravité tempérée par la bienveillance, la modestie, l'attachement sincère et désintéressé, à la vérité, le travail assidu, un zèle constant dans la pratique de tous les devoirs. Reid n'est pas un penseur de premier ordre comme Descartes, Kant ou Leibnitz; il n'en a pas moins rendu un vrai service à la philosophie, en lui rappelant qu'elle ne doit jamais contredire les principes du sens commun, et que son point de départ est l'étude impartiale et complète des faits de la nature humaine. On peut opposer ses écrits aux analyses les mieux dirigées sur les faits de la nature dans les sciences physiques. La science de l'homme intellectuel et moral, ou la psychologie prend ainsi rang à côté des sciences positives. C'est dans cet esprit que sont composés tous les travaux de l'école écossaise, ceux de Reid en particulier. On peut reprocher à cette école et à son chef la timidité de ses aperçus spéculatifs, le défaut de profondeur, l'impuissance à résoudre les grands problèmes de la philosophie; mais ses analyses n'en ont pas moins une incontestable valeur: c'est une base solide et positive, un contre poids à l'esprit de spéculation aventureuse. Les faits survivent aux systèmes. La doctrine morale est aussi saine et aussi pure que la science est dégagée d'hypothèses. Au mérite du fond se joint celui de la forme: un style constamment clair, net et ferme, nullement dépourvu d'élégance, tel qu'il convient à la description des faits de la nature humaine, recommande les ouvrages de Reid, qui, sous ces rapports, est peut-être le meilleur guide au début des études philosophiques.

Les *Œuvres* de Reid ont été trad. en français par Jouffroy, 6 vol., 1828-1836. — V. Cousin, *Cours d'hist. de la philosophie morale au dix-huitième siècle*, 1840, leçons 7, 8 et 9. B-D.

REID (MAYNE), littérateur anglais, né en 1818 en Irlande, m. en 1883, fut destiné à l'état ecclésiastique; mais, n'ayant aucune vocation, il s'embarqua, en 1838, pour le Mexique, passa aux États-Unis et s'établit au milieu des grandes plaines, sur les bords de la rivière Rouge, trafiquant et chassant avec les Indiens. Il venait d'arriver à Philadelphie, où il comptait écrire dans les journaux, lorsque la guerre éclata entre les États-Unis et le Mexique, en 1845 : Mayne Reid s'engagea dans l'armée de l'Union, fut nommé capitaine et prit part à plusieurs combats. En 1849, il leva une compagnie de volontaires pour aller au secours de la Hongrie soulevée contre l'Autriche, mais il apprit en France la capitulation de Gœrgey. Il s'établit définitivement à Londres, où il ne s'occupa plus que de travaux littéraires. Il s'est acquis une grande réputation de conteur. Beaucoup de ses romans ont été traduits en français et en allemand.

On a de lui : *le Corps franc des rifles*, Lond., 1849; *les Chasseurs de chevelures*, 1851; *le Chef blanc*, 1855; *la Piste de guerre*, 1857; *la Quarteronne*, *les Montagnes de l'Himalaya*; *Bruin, ou le chasseur d'ours*, 186[illegible]; *les Chasseurs de girafes*, 18[illegible]; *le Castaways*, [illegible] *de* [illegible], scènes des montagnes Rocheuses, 18[illegible]; *le Doigt du destin*, 1872; *un Mariage dans les montagnes*, 1876; *Gwen Wynn*, 1877. — Outre de nombreux articles fournis à plusieurs recueils périodiques, il a publié une série de livres destinés à la jeunesse, tels que : *la Maison du désert*, 1851; *les petits Chasseurs*, 1852; *les Enfants dans la forêt*, 1857; *Zoologie pour les chasseurs*, 1867; *les Forêts* [illegible], 18[illegible], etc. La plupart ont été trad. en français dans la *Bibliothèque illustrée*, la *Bibliothèque rose*, etc.

REIENS, *Reii*, peuple de la Gaule (Narbonnaise IIe), fraction des Albices, dont le ch.-l., qui portait le même nom, est aujourd'hui Riez.

REIF, nom allemand de la ville de RIVA (Tyrol).

REIFFENBERG (FRÉDÉRIC-AUGUSTE-FERDINAND-THOMAS, baron DE), littérateur belge, né à Mons en 1795, m. en 1850, combattit à Waterloo, fut professeur à l'Athénée de Bruxelles en 1818, puis à celui de Bruxelles, professeur de philosophie à l'Université de Louvain en 1822, [illegible] de [illegible], et devint en 1837 conservateur à la bibliothèque royale de Bruxelles.

Parmi ses nombreux écrits, on remarque : *Archives philologiques*, Bruxelles, 1825-26, 2 vol.; *Archives pour l'histoire* [illegible] *des Pays-Bas*, Louvain, 182[illegible], 2 vol.; [illegible] *des Pays-Bas*, Bruxelles, 18[illegible], 2 vol.; *Histoire de l'ordre* [illegible] [illegible] Pays-Bas par [illegible] [illegible] *Marguerite d'Autriche avec Philippe II*, etc. B.

REIFNITZ ou **RIBENZA**, brg de l'Autriche-Hongrie. (Carniole). Fabr. de [illegible]; 1,525 hab.

REIGATE. *V.* RYEGATE.

REIKEVIG ou **REYKIAVIK**, capitale de l'Islande, sur la côte O. de cette île, et sur le Faxe-fjord; par 64° 8' lat. N., et 24° 15' long. O.; 1,360 hab. Siège du gouvernement, de l'évêque luthérien et du tribunal suprême de l'Islande, gymnase, bibliothèque, observatoire. Port de pêche et de commerce. Manufacture de laine.

REIL (JEAN-CHRISTIAN), médecin et physiologiste célèbre, né en 1759 à Rhaude (Frise-orientale), m. en 1813. Fils d'un prédicateur protestant, étudia la médecine à Gœttingue, à Halle, où il fut nommé professeur en 1787, médecin de la ville en 1789, s'établit à Berlin en 1810 et y devint professeur de médecine à l'université. Chargé d'inspecter les grands hôpitaux de Leipzig lors de la guerre de 1813, il succomba au typhus. Il a fait faire des progrès à l'anatomie du système nerveux; son nom est resté attaché à une portion du cerveau humain, l'*insula de Reil*. Ses théories physiologiques sur le mécanisme des fonctions nerveuses, qu'il comparait à celui de la pile électrique, sont oubliées.

Parmi ses ouvrages, on remarque : [illegible] *fièvres*, Halle, 17[illegible]; [illegible] 1[illegible], 5 vol. [illegible] 179[illegible]. [illegible] ont été réunis à Vienne, 1811, 2 vol., et à Halle, 1817. D—G.

REILLE (HONORÉ-CHARLES-MICHEL-JOSEPH, COMTE), né à Antibes en 1775, m. en 1860, servit en Belgique sous Dumouriez en 1792, et fit comme aide de camp de Masséna la campagne d'Italie. Il fut nommé capitaine sur le champ de bataille de Lodi, et chef de bataillon à Rivoli. En 1799, il suivit Masséna à l'armée d'Helvétie, et obtint, par sa conduite brillante à Zurich, le grade d'adjudant général. En 1800, porteur d'ordres du premier consul pour Masséna, que les Anglais bloquaient dans Gênes, il réussit à pénétrer dans la place. L'année suivante, il fut renvoyé en Italie avec Murat, et reçut le commandement de Florence. Général de brigade en 1803, il fut chargé du commandement en second du corps de débarquement envoyé aux Antilles sur l'escadre de Villeneuve, et assista au combat naval de Trafalgar. Il fit la campagne de 1805 en Autriche, celle de Prusse en 1806, et reçut le grade de général de division, 1807. Le combat d'Ostrolenka lui valut le titre d'aide de camp de l'empereur, et, après la paix de Tilsitt, il participa à la prise de Stralsund. Dans la guerre d'Espagne, il dégagea Figuières cernée par les Catalans, et s'empara de Rosas. En 1809, il commanda une division de la garde impériale à Wagram. Renvoyé en Espagne comme gouverneur de la Navarre, il aida Suchet à prendre Valence en 1811, et, chargé en 1812 du commandement de l'armée du Portugal, il sut pourvoir à ses besoins et renouveler sa confiance. Lors de l'invasion de la France, il combattit sur la Bidassoa, à Orthez et à Toulouse, sous les ordres de Soult. Au rétablissement de la paix, il épousa la fille de Masséna. Nommé pair de France et commandant d'un corps à l'armée du Nord pendant les Cent-jours, il prit part à la bataille de Waterloo, couvrit Paris du côté de Gonesse, puis se retira sur la Loire. Mis en demi-solde à la 2e Restauration, rappelé à l'activité en 1818, il entra à la Chambre des pairs en 1819, devint gentilhomme de la Chambre du roi en 1820, se rallia au gouvernement de 1830, fut président du Comité supérieur de l'infanterie en 1836, maréchal de France en 1847, et sénateur depuis 1852. B.

REIMANN (JACQUES-FRÉDÉRIC), bibliographe, né à Groningue en 1668, m. en 1743, fut recteur de divers gymnases, premier pasteur de la province d'[illegible], bibliothécaire de Magdebourg, 1714, pasteur de Hildesheim, 1717, et inspecteur des églises luthériennes de cet arrondissement.

Il a publié : *Exercitatio de* [illegible] *studii* [illegible] *Græcos, Romanos et Germanos*, Halberstadt, 1[illegible]; [illegible] *de la* [illegible], en allemand, Francf., 1[illegible]; *Essai* [illegible] *à l'histoire littéraire* [illegible] Halle, 17[illegible], 6 vol.; *Catalogue des* [illegible] *bibliothèque de* [illegible], 1712; [illegible], 1725, etc. D—G.

REIMARUS (HERMANN-SAMUEL), dit en français REIMAR,

philologue et naturaliste, né à Hambourg en 1694, m. en 1768, obtint dans sa ville natale, en 1727, une chaire de philosophie qu'il conserva 41 ans. Il avait épousé une fille de J.-Alb. Fabricius, qu'il seconda dans ses travaux philologiques.

On lui doit : une bonne édition de *Dion Cassius*, Hambourg, 1750-52, 2 vol. in-fol., avec traduction latine; *Primitia Wismariensia*, Weimar, 1723, in-4°; *de Vita et scriptis Jo.-Alb. Fabricii commentarius*, Hambourg, 1737, in-4°; *Dissertatio de assessoribus synedrii magni LXX linguarum peritis*, 1751, in-4°; *Traité des principales vérités de la religion naturelle*, en allemand, 1755, in-8°. *Theorie de la raison*, 1756; *Observations physiques et morales sur l'instinct des animaux, leur industrie et leurs mœurs*, en allemand, 1760, 2 vol. in-12, trad. en franç. par Reneaume de la Tache, Amsterdam, 1770, 2 vol. in-12.

REIMERSBERG, nom allemand de REMIREMONT.

REIMS, AUTREFOIS **RHEIMS**, *Durocortorum, Civitas Remorum*, s.-préf. (Marne), à 160 kil. N.-E. de Paris par Soissons, 172 par Épernay, sur la Vesle et le canal de jonction de la Marne à l'Aisne, dans une plaine entourée de collines qui produisent de bons vins; 93,823 hab. Archevêché, cour d'assises, trib., bourse et chambre de comm.; école secondaire de médecine et de pharmacie, lycée, bibliothèque, musée de tableaux, Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres. Ville bien bâtie, rues larges et bien percées; boulevards et promenades. On remarque : la cathédrale, admirable monument ogival du XIIIe siècle, la plus belle de France; l'extérieur, surtout le portail, surmonté de 2 belles tours et orné de plus de 600 statues, est d'un luxe étonnant. Elle possède aussi un Trésor curieux; l'église Saint-Remi, commencée en 1015, achevée en 1039, en style roman, avec portail de 1172, où l'on gardait la Sainte-Ampoule, et, avant la Révolution, des richesses inouïes, mais qui est maintenant pauvre et dépouillée : on y voit le tombeau de St Remi, détruit en 1793, reconstruit en 1847; les églises Saint-Jacques et Saint-Maurice; l'Hôtel-Dieu, l'Hôpital Général; l'archevêché; l'hôtel de ville; magnifique théâtre; cirque; place Royale, avec une statue de Louis XV, en bronze, œuvre de Cartellier, érigée en 1819, et les statues du *Commerce* et de la *Force*, par Pigalle, 1765; statues de Colbert et de Drouet-d'Erlon; arc de triomphe romain, dit *porte de Mars;* tombeau de Jovin, autrefois dans la cathédrale. Il ne reste plus aucun vestige de l'amphithéâtre romain. Reims est un centre industriel des plus actifs : filatures de laine, construction de machines; célèbres manufact. de draps, casimirs, flanelles, mérinos, châles, bonneterie, savons; fabr. de pain d'épice, biscuits, fruits séchés, jambons; grand commerce de laines et de vins de Champagne. Centre très important de chemins de fer vers Soissons, Épernay, Châlons, Mézières et Laon. Depuis la guerre de 1870, la ville est protégée par des forts construits sur les hauteurs environnantes. — Cap. des *Remi*, cette ville était une des plus florissantes cités des Gaules lors de l'invasion de Jules César; elle fit alliance avec les Romains, leur resta toujours fidèle et devint le ch.-l. de la Belgique IIe. La foi chrétienne y fut probablement apportée au IVe siècle; au Ve, les Barbares l'envahirent; elle fut pillée dans l'invasion de 406 et par Attila en 451. Mais St Remi, son évêque, se fit l'ami de Clovis, aida à sa conversion, et le baptisa à Reims, en 496. Depuis Philippe-Auguste jusqu'à Charles X, tous les souverains de France y furent sacrés, excepté Henri IV, Napoléon Ier et Louis XVIII. Chilpéric Ier en 577, Charles-Martel en 719, Charles de Lorraine en 990, prirent Reims d'assaut. Les archevêques de cette ville, acquérant successivement de nouveaux privilèges, devinrent seigneurs du diocèse et de la ville, ducs et premiers pairs du royaume, légats-nés du saint-siége, primats de la Gaule Belgique, etc. Vers 1138, les bourgeois obtinrent du roi Louis VII une charte de commune, dont les privilèges devinrent, pendant 2 siècles, l'objet de luttes sanglantes avec le clergé. En 1359, Reims fut vainement assiégé par Édouard III, roi d'Angleterre; occupé par les Anglais en 1421, il leur fut repris par Jeanne d'Arc en 1429. Une université y fut fondée en 1547. Napoléon Ier battit les Russes sous les murs de Reims en 1814. Les Allemands ont occupé cette ville en 1870. Patrie de [illegible], Colbert, Gobelin, Pluche, Dom Ruinart, Linguet, Levesque de Pouilly, Lévesque de Burigny, [illegible], Macquart, [illegible]-Ducoudray, Nanteuil, J.-B. de La Salle, Drouet-d'Erlon. Parmi les prélats qui occupèrent le siége de Reims, on cite St Sixte, St Nicaise, St Remi, Hincmar, Foulques, Turpin, Adalbéron, Gerbert, le cardinal de Lorraine, Le Tellier. Les membres du chapitre [illegible], comme les évêques, et portent les insignes [illegible] de Saint-Remi créé par Pie IX en 1851.

V. [illegible], *la [illegible] France*, [illegible] *archéologiques*; et [illegible] *de l'Académie nationale de Reims*. B.

REINAUD (JOSEPH-TOUSSAINT), orientaliste, né à Lambesc [illegible] du Rhône, en 1795, m. en 1867, fut attaché à la Bibliothèque royale de Paris en 1824, devint membre de l'Académie des inscriptions en 1832, en même temps conservateur-adjoint des manuscrits orientaux, professeur d'arabe à l'École des langues orientales en 1838, président de la Société asiatique en 1847, et conservateur-administrateur à la Bibliothèque nationale en 1855.

Il a publié : *Monuments arabes, persans et turcs du cabinet du duc de Blacas*, 1829; *Extraits des historiens arabes relatifs aux Croisades*, formant le t. IV de la *Bibliothèque des Croisades* de Michaud, 1829; *Invasion des Sarrasins en France*, 1836; une édit. de la *Géographie* d'Aboulféda (avec M. de Slane, 1837); *Notice sur Sylvestre de Sacy*, 1839; *Histoire de l'artillerie* avec M. Favé), 1845; *Relation des voyages faits par les Arabes et les Persans dans l'Inde et à la Chine dans le neuvième siècle* (avec M. Dulaurier), 1845, 2 vol.; *Fragments arabes et persans inédits relatifs à l'Inde antérieurement au neuvième siècle*, 1845; *Mémoire sur l'Inde antérieurement au milieu du neuvième siècle*, 1845; une traduction de la *Géographie d'Aboulféda*, 1848-52, 2 vol.; *Notice sur Mahomet*, 1860, etc.

REINE DES SACRIFICES, *Regina sacrorum*, femme du Roi des sacrifices, chez les anc. Romains. Tous les mois, aux calendes, elle offrait à Junon, dans la *Regia* (*V. ce mot*), le sacrifice d'une truie ou d'une brebis. C. D—Y.

REINE BLANCHE, nom que l'on donnait jadis en France aux reines veuves, parce qu'elles portaient le deuil en blanc.

REINE (COMTÉ DE LA). *V.* QUEEN'S COUNTY.

REINE (SAINTE-). *V.* ALISE.

REINE (JARDIN DE LA), nom que donna Christophe Colomb au groupe de petites îles qu'il découvrit en longeant la côte S.-O. de Cuba.

REINE CHARLOTTE (ILE DE LA). *V.* CRUZ (SANTA-),

REINECCIUS, en allem. *Reineck*, né en 1541 près de Paderborn, m. en 1595, fut professeur de littérature et d'histoire à Francfort et à Helmstædt.

Il a laissé : *Methodus legendi historiam*, Helmstædt, 1583, in-fol.; *Historia Julia*, 1594-95-97, 3 vol. in-fol., histoire des Chaldéens et des Assyriens; *la Chronique des margraves de Brandebourg, burgraves de Nuremberg*, en allemand, Wittemberg, 1580, in-4; *Origines stirpis brandenburgicæ*, Francfort, 1581, in-fol.; *Annalium de gestis Caroli Magni, imperatoris, libri V, opus auctoris incerti*, Helmstædt, 1594, in-4°; *Historia orientalis*, Francfort, 1595, in-fol., etc.

REINECCIUS (CHRÉTIEN), philologue et théologien, né à Grossmühlingen (Saxe) en 1668, m. en 1752, fut recteur du gymnase de Weissenfels.

Il a laissé : *Disputatio de septem dormientibus*, Leipzig, 1702, in-4°; *Concordia germanico-latina*, 1718 et 1735, in-4°; *Biblia quadrilinguis Novi Testamenti*, 1713, in-fol.; *Biblia hebraica... cum notis [illegible] ethicis et numeris distinctionum*, 1739, in-4°; *Augustana Confessio germanica et latina*, 1730; *Biblia sacra quadrilinguis Veteris Testamenti*, 1748, 3 vol. in-fol.; etc.

REINERZ, en bohémien *Durnik*, v. du roy. de Prusse (Silésie), rég. de Breslau, sur la Weistritz; 3,326 hab. Draps, toiles, papier. Sources acidulées et bains.

REINESIUS (THOMAS), né à Gotha en 1587, m. en 1667, médecin du margrave de Baireuth, puis conseiller de l'électeur de Saxe, fut pensionné par Louis XIV.

On a de lui : *de Deis Syris, sive de numinibus in Veteri Testamento memoratis syntagma*, Leipzig, 1623, in-4°; *Historoumena linguæ punicæ*, 1637, in-4°; *Variarum lectionum lib. III*, 1640, in-4°, *Syntagma inscriptionum antiquarum*, 1682, in-fol., suppl. au recueil des inscriptions latines de Gruter, etc.

REINHARD (FRANÇOIS-VOLKMAR), théologien protestant, né en 1753 dans la principauté de Sulzbach, m. en 1812, fut professeur de philosophie et de théologie à Wittemberg, ensuite prédicateur de la cour de Dresde.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Essai sur le plan projeté par le fondateur de la religion chrétienne pour le salut de l'humanité*, Wittemberg, 1781, *des Miracles*, 1782, *Système de la morale chrétienne*, 5 vol., Wittemberg, 1788-1815; *Confessions relativement à mes sermons et à ma vocation de prédicateur*, 3e édit., Sulzbach, 1811, trad. en franç. par Monod, 1816; *Pyrrho et Philalèthe*, 2e édit., 1813; *Leçons de théologie dogmatique*, 4e édit., 1801-18; *Sermons*, 35 vol., Sulzbach, 1795-1813; *Sermons sur l'éducation domestique*, 1813, 4 vol.; *Opuscula academica*, 2 vol., Leipzig, 1808-1809. E. S.

REINHARD (CHARLES-FRÉDÉRIC, COMTE), né en 1761 à Balingen (Wurtemberg), m. en 1838, vint à Bordeaux en 1787 et à Paris en 1791, obtint en 1792 la place de 1er secrétaire d'ambassade à Londres, passa à Naples en la même qualité l'année suivante, et fut chef de division au ministère des affaires étrangères en 1794. Après le 9 thermidor, attaché à la commission des relations extérieures du Comité de salut public, il devint ministre résident à Hambourg en 1795, ministre plénipotentiaire à Florence et en Suisse en 1799, eut pendant quelques mois le portefeuille des relations extérieures, fut ministre de France près le cercle de la Basse-Saxe en 1802, consul général à Jassy en 1805, ministre plénipotentiaire en Westphalie de 1807 à 1813, directeur de la chancellerie du ministère des affaires étrangères pendant la 1re Restauration, et ministre de France près de la Diète germanique de 1815 à 1829. Il fut appelé à la Chambre des pairs après la révolution de 1830. Il était membre de l'Institut depuis 1795.

V. son *Éloge* par Talleyrand, 1838. B.

REINHOLD (CHARLES-LÉONARD), philosophe, né à Vienne en 1758, m. en 1823, fit ses études au [illegible] de Vienne, et devint professeur de philosophie au collège des barnabites. Dégoûté de l'état ecclésiastique, il prit la fuite, se rendit à Leipzig, 1783, où il suivit les leçons de Platner, puis, en 1784, à Weimar, où il se lia avec Wieland, dont il épousa

a fille en 1785. En 1787, il devint professeur à Iéna, et, en 1794, à Kiel.

On a de lui : *Essai d'une nouvelle théorie de la faculté représentative* (la [illegible] 1789, 2e édit., [illegible] 1795 ; [illegible] ; *la Vieille Question : Qu'est-ce que la vérité ?* [illegible] 1829. E. S.

REINKIRIK. *V.* SKALHOLT.

REINMAR, dit *l'Ancien*, minnesinger allemand, vécut à la cour de Léopold VII, duc d'Autriche, et l'accompagna en 1217 à la croisade en Palestine. Les poésies qui restent de lui sont dans le recueil de Manesse, manuscrit à la Bibliothèque nationale de Paris. — Il existe dans le même recueil quelques poésies d'un Reinmar, dit *le Jeune*, qu'on croit fils du précédent.

REINOSA (MONTAGNES DE), au N. de l'Espagne, entre les prov. de Burgos et de Santander ; très élevées et presque toujours couvertes de neiges. L'Èbre y prend sa source.

REIS, c.-à-d. *chef* en arabe ; titre de plusieurs dignitaires de l'empire ottoman. Le principal est le *Reis-Effendi*, ministre des affaires étrangères.

REIS, monnaie de compte du Portugal et du Brésil. En Portugal, 1 reis vaut 56 centièmes de 1 centime ; 1 milreis vaut 5 fr. 60. Au Brésil, 1 reis vaut 284 millièmes de 1 centime ; 1 milreis, 2 fr. 84. Il existe au Brésil des pièces d'or de 20,000, 10,000 et 5,000 reis, valant 56 fr. 31, 28 fr. 15, et 14 fr. 07 ; et des pièces d'argent de 2,000, 1,000 et 500 reis, valant 5 fr. 15, 2 fr. 57, et 1 fr. 25. E. D—Y.

REISET (MARIE-ANTOINE, VICOMTE DE), général, né à Colmar en 1775, m. en 1836, s'enrôla en 1793 et servit sous Kléber dans la Vendée. Il se signala à Schwandstadt pendant la campagne de 1800 ; à Iéna, 1806, il fit prisonnier le prince Auguste de Prusse ; à Rosas, 1812, il arrêta avec un seul régiment l'avant-garde de Wellington ; à Dresde, 1813, il fit mettre bas les armes à plusieurs régiments. Il commanda, de 1823 à 1828, l'armée d'occupation en Catalogne.

REISKE (JEAN-JACQUES), célèbre philologue, né en 1716 à Zœrbig (Saxe), m. en 1774, étudia à Halle et à Leipzig, alla ensuite apprendre l'arabe à l'université de Leyde, 1738, vécut longtemps dans la gêne, se fit correcteur d'épreuves, étudia la médecine et fut reçu docteur en 1746. Il revint à Leipzig, obtint une chaire de philosophie en 1747, et d'arabe en 1748, et fut recteur de l'école de Saint-Nicolas en 1758. Sa bibliothèque orientale fait partie depuis sa mort de la bibliothèque royale de Copenhague.

On a de lui : une édition des *Séances* d'Hariri, avec traduction latine Leipz., 1737, in-4° ; *Tharaphæ moallakah*, Leyde, 1742, in-4° ; *de Principibus Muhammedanis, qui aut ab eruditione, aut ab amore litterarum et litteratorum claruerunt*, 1747, in-4° ; *de Arabum epocha vetustissima*, ibid., 1748, in-4° ; *Abulfedæ annales Moslemici*, 1754, in-4° ; [illegible] *quelques proverbes arabes*, 1758, in-4° ; *Conjecturæ in Jobum et Proverbia Salomonis*, 1779 ; une édit. des *Cérémonies de la cour de Byzance* par Constantin Porphyrogénète, grec-latin, 1751-54, 2 vol. in-f° ; *Animadversiones in græcos auctores*, 6 vol., Leipz., 1759-66 ; des éditions de l'*Anthologie*, 1754 ; de *Théocrite*, 1766, 2 vol. in-4° ; des *Orateurs grecs*, 1770-75, 12 vol. ; de *Plutarque*, 1774-82, 12 vol., avec traduction latine ; de *Denys d'Halicarnasse*, avec traduction latine, 1774-77, 6 vol. ; de *Maxime de Tyr*, 1774-75, 2 vol. ; de *Libanius*, Altenbourg, 1783-87, 4 vol. ; de *Dion Chrysostome*, 1784, 2 vol. ; *Apparatus critici ad Demosthenem*, 1775 ; *Indices operum Demosthenis*, 1775, etc. B.

REISMARKT ou **REUSSMARKT**, v. de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie), ch.-l. d'un cercle ; 2,000 hab. — Ce cercle, situé dans le *pays des Saxons*, a 219 kil. carr., et 16,000 hab.

REISSIGER (CARL-GOTTLIEB), compositeur de musique, né en 1798 à Belzig près Wittemberg, m. en 1859, fut élève de Schicht à Leipzig et de Winter à Munich. Après avoir écrit 2 opéras, *la Petite Fileuse*, 1821, et *Didon*, 1822, il fut chargé par le roi de Prusse, en 1824, d'aller étudier les institutions musicales de la France. A son retour, 1826, il fit jouer à Dresde *le Trésor des cœurs*, opéra dont le sujet avait une grande ressemblance avec celui du *Freischütz* de Weber. Il professa à l'institution musicale de Berlin, et fut chargé d'organiser à La Haye un Conservatoire de musique. A son retour, on le nomma directeur de la musique à l'Opéra de Dresde, à la place de Marschner et maître de la chapelle royale après la mort de Weber. Reissiger a écrit de nombreux opéras, *Yelva*, 1827 ; *Libella*, 1828 ; *le Naufrage de la Méduse*, 1846, etc., des messes, un oratorio de *David*, des pièces instrumentales, et beaucoup de romances et de mélodies ; celle qui est intitulée *la Dernière pensée de Weber* est de lui et non de Weber. Il fut un excellent chef d'orchestre. B.

REÎTRES, de l'allemand *reiter*, cavalier, cavalerie régulière [illegible] par l'empereur Maximilien Ier. Pendant les guerres de religion en France, les calvinistes soudoyèrent des Reîtres. On en vit encore dans les armées françaises sous Louis XIII et au commencement de Louis XIV. B.

REIZ (GUILLAUME-OTHON), né à [illegible] en 1702, m. en 1769, fut professeur d'histoire à Middelbourg.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Lectiones in Institutiones Justinianas*, 1743-45 ; *Theophili paraphrasis græca Institutionum*, La Haye, 1751 ; [illegible]

REIZ (FRÉDÉRIC-WOLFGANG), fils du précédent, philologue, né à Windsheim (Franconie) en 1733, m. en 1790, fut professeur de philosophie et de langues anciennes à Leipzig, bibliothécaire de l'université de cette ville.

[illegible] *de Temporibus et modis verbi græci et latini*, Leipz., 1766 ; *de Prosodiæ græcæ accentus inclinatione*, [illegible] 1791 ; des éditions de la *Rhétorique* [illegible] ; *Hérodote*, 1778 ; *de Perse*, 1785 ; [illegible] on a publié ses leçons sur les *Antiquités romaines*, Leipz., 1796. E. S.

RELAND (ADRIEN), orientaliste, né en 1676 à Ryp (Hollande septentrionale), m. en 1718, professeur de philosophie à Harderwyck, de langues orientales et d'antiquités ecclésiastiques à Utrecht, a laissé : *Palestina ex monumentis veteribus illustrata*, Utrecht, 1714, 2 vol. ; *Introductio ad grammaticam hebraicam*, 1710 ; *Antiquitates sacræ veterum Hebræorum*, 5e édit., 1717 ; *de Religione Mahometica*, 2e édit., 1717, trad. en franç. par David Durand ; *de Spoliis Templi hierosolymitani in arcu Titiano Romæ conspicuis*, 1716, etc. — Son frère, PIERRE, avocat à Harlem, m. en 1715, a publié une édit. des *Fastes consulaires*, Utrecht, 1715.

RELAPS (du latin *relapsus*, retombé), nom donné dans l'Église à celui qui retombe dans le même péché, à l'idolâtre ou à l'hérétique qui retourne à ses anciennes erreurs.

RELEGATION. *V.* EXIL.

RELIEF, *Relevium*, en [illegible] du moyen âge, droit que payait au seigneur suzerain l'héritier d'un fief. Le fief étant, pour ainsi dire, *tombé* par la mort du possesseur, il fallait le *relever*. Le relief était quelquefois le revenu d'une année.

RELIGIEUX (ORDRES). Le tableau suivant donne la liste des ordres religieux et des congrégations les plus célèbres de l'Église catholique, avec la date de leur fondation, les noms des fondateurs et le pays où chaque ordre s'est d'abord constitué.

RELIGIEUX

Ordres.	Date de la fondation.	Fondateurs.	Pays d'origine.
Bénédictins	vie siècle	St Benoît	Italie.
Cluny	910	[illegible]	France.
Camaldules	101[illegible]	St R[illegible]	Italie.
Valombreuse	10[illegible]0	St Jean Gualbert	Italie.
Chanoines réguliers de Saint-Augustin	1059	Nicolas II	Italie.
Cîteaux	1075	Robert de Molesme	France.
Chartreux	1084	St Bruno	France.
Grandmontains ou Bons-hommes	vers 1100	Étienne de Thiers	France.
Saint-Victor	1113	...	France.
Bernardins	1115	St Bernard	France.
Prémontrés	1120	St N[illegible]	France.
Guillemites	1157	G[illegible] de Mala-v[illegible]	Italie.
Carmes	xiie siècle	B[illegible]	Palestine.
Mathurins ou Trinitaires	1198	St Jean de Matha et St Félix de Valois	France.
Franciscains ou Mineurs	1208	St François d'Assise	Italie.
Dominicains ou Prêcheurs	1216	St Dominique	Espagne.
Servites	1232	...	Italie.
Ermites de Saint-Augustin	1256	Alexandre IV	Italie.
Célestins	fin du xiiie siècle	Célestin V	Italie.
Mineurs Observantins	1363	Paul de F[illegible] et St Bernardin de Sienne	Italie
Minimes ou Bons-hommes	1473	St François de Paule	Italie.
Mineurs Récollets	fin du xve siècle	...	Espagne.
Théatins	1[illegible]	le cardinal Ca[illegible]a	Italie.
Mineurs Capucins	1[illegible]	M[illegible]	Italie.
Barnabites	15[illegible]	[illegible] Ferrari et [illegible]	Italie.
Jésuites	1[illegible]	St Ignace de Loyola	Italie.
Frères de la Charité	1[illegible]	St J[illegible]	Portugal.
Oratoriens	1[illegible]	St [illegible]	Italie.
Carmes déchaussés	1[illegible]	[illegible]	[illegible]
Feuillants	1[illegible]	Jean de [illegible]	France.
Augustins déchaussés	15[illegible]	Thomas de Jésus	Portugal.
Pères de la Doctrine chrétienne	1593	César de Bus	Comtat d'Avignon.
Congrégation bénédictine de Saint-Vannes de Verdun	1600	...	France.
Oratoriens	1611	P. de B[illegible]	France.
Réforme de Cluny	1621	[illegible]	France.
Génovéfains réformés	1621	L[illegible] La R[illegible]	France.
Congrégation bénédictine de Saint-Maur	1627	...	France.
Lazaristes	16[illegible]	St Vincent de Paul	France.
Sulpiciens	1[illegible]	[illegible]	[illegible]
Eudistes	1[illegible]	[illegible]	France.
Frères des Écoles chrétiennes	1[illegible]	J.-B. de la Salle	France.
Maristes	18[illegible]	L'abbé Colin	France

[illegible]

Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem	10[illegible]-111[illegible]	Gérard de Martigues	Palestine.
Chevaliers du Saint-Sépulcre	vers 1100	...	Palestine.

Ordres.	Date de la fondation.	Fondateurs.	Pays d'origine.
Templiers	1118	Hugues de Payens	Palestine.
Calatrava	1158	Sanche III	Castille.
Saint-Benoît d'Aviz	1162	Alphonse Ier	Portugal.
Saint-Jacques de l'Épée	1175	Alexandre III	Espagne.
Alcantara	1177	Alexandre III	Espagne.
Chevaliers Teutoniques	1190	Frédéric de Souabe	Palestine.
Ordre du Saint-Esprit de Montpellier	1198	Innocent III	France.
Porte-Glaives	1204	Albert de Buschof	Livonie.
Saint-Lazare	1255	Alexandre IV	France.
Saint-Antoine	1370	....	France.
Saint-Maurice (réuni à l'ordre de Saint-Lazare par Grégoire XIII en 1572)	1434	Amédée VIII	Savoie.
Notre-Dame du Mont-Carmel, confirmé	1608	Paul V	France.
RELIGIEUSES			
Bénédictines	VIe siècle	....	....
Fontevrault	1099	Robert d'Arbrissel	France.
Bernardines	XIIe siècle	....	France.
Clarisses	XIIIe siècle	Ste Claire d'Assise	Italie.
Dominicaines	XIIIe siècle	....	France.
Filles de l'Assomption	XIIIe siècle	Et. Haudri	France.
Filles repenties	1492	....	France.
Annonciades	1500	La reine Jeanne	France.
Ursulines	1537	Angèle Merici	Italie.
Capucines	1538	....	....
Réforme des Carmélites	1568	Ste Thérèse	Espagne.
Augustines déchaussées	1580	....	Portugal.
Feuillantines	1590	....	France.
Visitation	1610	St François de Sales et Ste Jeanne de Chantal	Savoie.
Congrégation de Notre-Dame	1615	....	France.
Madelonnettes	1620	....	France.
Sœurs de la Charité	1633	St Vincent de Paul	France.
Sœurs de Saint-Joseph	1642	....	France.
Bénédictines du Saint-Sacrement	1652	Anne d'Autriche	France.
Hospitalières de Saint-Thomas de Villeneuve	1661	P.-Ange Proust	France.
Petites sœurs des pauvres	1838	Sœurs Marie-Augustine et Marie-Thérèse.	France.

RELIGION (GUERRES DE), nom par lequel on désigne spécialement, dans l'histoire de France, les luttes entre les catholiques et les protestants pendant la 2e moitié du XVIe siècle. On distingue 8 guerres de religion. La 1re, 1562-63, dont le massacre de Vassy fut le signal, comprend la prise de Rouen par les catholiques, leur victoire à Dreux, le siège d'Orléans, l'assassinat de François de Guise devant cette ville, et est terminée par la paix d'Amboise. — La 2e, 1567-68, provoquée par les conférences de Catherine de Médicis avec les représentants des puissances catholiques et par l'augmentation des troupes suisses à la cour, est marquée par la bataille de Saint-Denis, et finit au traité de Longjumeau. — Dans la 3e, dont un ordre d'arrestation contre Condé et Coligny fut le prétexte, 1569-70, les catholiques sont victorieux à Jarnac et à Moncontour, les calvinistes à la Roche-Abeille, à Arnay-le-Duc ; la paix de Saint-Germain met fin aux hostilités. — La 4e, 1572-73, suite du massacre de la Saint-Barthélemy, ne comprend que les sièges de la Rochelle et de Sancerre. — Dans la 5e, 1574-76, les protestants et leurs auxiliaires allemands, défaits à Dormans par Henri de Guise, obtiennent néanmoins la paix avantageuse de Beaulieu. — La 6e, 1576-77, éclate après la formation de la Ligue et finit aux édits de Poitiers et de Bergerac. — La 7e, dite *Guerre des amoureux*, 1580, n'a d'événement mémorable que la prise de Cahors par Henri de Navarre ; le traité de Fleix la termine en 1581. — La 8e, dite *Guerre des trois Henri*, suit le traité de Nemours, conclu par Henri III avec les Ligueurs, 1585 ; la victoire de Henri de Navarre sur le duc de Joyeuse à Coutras, 1587 ; celles de Henri de Guise sur les auxiliaires allemands à Vimory et à Auneau, la journée des Barricades, 1588, le meurtre du duc de Guise à Blois, l'union de Henri de Navarre et de Henri III, [illegible] Paris, alors au pouvoir des Ligueurs, [illegible] de Henri III, les victoires de Henri IV à Arques, 1589, et à Ivry, 1590, [illegible] de Paris et de Rouen, [illegible] de Henri IV, [illegible] de Paris, 1594, [illegible] Nantes, 1598, mit fin aux guerres de religion. [illegible] aux guerres de 1621-22 et de [illegible], sous Louis XIII, et à la guerre des Cévennes ou des Camisards, sous Louis XIV.

RELIGION [illegible]. V. PASSAU.

RELIGIONNAIRES, [illegible], du temps de Louis XIV, [illegible]

RELY [illegible] Arras en 1430, m. en 1499, fut [illegible] Paris, [illegible] rectour de l'Université, [illegible] en 1461 les remontrances du Parlement à Louis XI pour le maintien de la Pragmatique sanction de Bourges, fut député du clergé de Paris aux états généraux de Tours en 1484, présenta à Charles VIII le résultat des délibérations de cette assemblée, devint aumônier du roi, dont il bénit l'union avec Anne de Bretagne, le suivit dans son expédition contre Naples, fut chargé de négociations auprès du pape Alexandre VI et devint évêque d'Angers en 1499. Il retoucha la traduction des *Livres historiaux de la Bible* par Guyart de Moulins, Paris, 1495.

REMACLE ou **RIMAIL** (SAINT), né dans l'Aquitaine, fut évêque de Tongres en 650, fonda le monastère de Stavelot dans les Ardennes, et mourut en 675. Fête, le 3 septembre.

REMANCIPATION, *Remancipatio*, formalité juridique en usage dans les adoptions, chez les Romains (V. ADOPTION); elle consistait en une revente de l'enfant adopté, faite par le père naturel, représentant un tiers étranger. Le but était de faire sortir l'adopté de la condition légale d'esclave où l'avait mis la première vente ou *mancipation* et de lui assurer près de son père adoptif le droit d'agnation. C. D—Y.

REMBANG, v. de l'île de Java, sur la côte N., à 60 kil. N.-E. de Samarang ; 10,000 hab. Ch.-l. d'une prov. hollandaise, qui a 162,000 hab.

REMBRANDT (HERMANSZOON **VAN RHYN**), célèbre peintre et graveur hollandais, né en 1606, 1607 ou 1608, dans un moulin, près de Leyde, m. en 1669, était le 6e enfant du meunier Van Herman Gerritoszoon Van Rhyn. Il étudia le latin à Leyde, mais montra bientôt plus de goût pour le dessin que pour la littérature ; ses parents le mirent dans l'atelier d'Isaakzoon Van Swanenburg, peintre peu connu. Pieter Lastman et Jacob Pinas furent ensuite ses maîtres. Au bout de 4 ans, il revint habiter le moulin paternel, et n'eut désormais d'autre guide que la nature. Les amateurs ne tardèrent pas à l'apprécier, et comme on l'appelait souvent à Amsterdam pour faire des portraits, il alla s'établir dans cette ville en 1630, et y resta jusqu'à sa mort. Il compta parmi ses disciples Gérard Dow, Gerbrand Van Den Eeckhout, Ferdinand Bol, Govart Flink, Aart de Gelder, Philippe de Koning, Samuel Van Hoogstraeten et Heiman Dullaert. Rembrandt excelle à rendre le relief des objets par le jeu de la lumière. Sa couleur est épaisse, sa touche heurtée, et cependant harmonieuse quand on la voit à distance. Il a laissé beaucoup de tableaux d'histoire, entre autres : *Tobie et sa famille prosternés devant l'ange du Seigneur*, l'une de ses plus belles compositions ; *le Samaritain ; Jésus à Emmaüs*, au musée du Louvre. Il réussissait aussi dans le portrait par la vérité étonnante avec laquelle il saisissait la nature ; 3 de ses tableaux qui sont en Hollande, ont une réputation européenne : *la Leçon d'anatomie du docteur Tulp*, à La Haye, *la Ronde de nuit* et *les Syndics des drapiers*, à Amsterdam. Rembrandt a eu 2 manières successives : durant sa jeunesse il peignait avec plus de soin et de patience ; par la suite, il exécuta plus largement et chercha surtout l'effet général. Il s'est aussi rendu célèbre comme graveur ; il a une manière à lui tout à fait originale, et qui est dans le goût de ses tableaux : c'est une vive opposition d'ombres et de lumières, et un travail de pointe sèche qui ne s'astreint à aucune règle et ne s'occupe que de l'effet. Son œuvre se compose de 376 eaux-fortes, dont les premières portent la date de 1628, et les dernières celle de 1661. Une statue lui a été élevée à Amsterdam en 1852.

V. Ch. Blanc, *l'Œuvre de Rembrandt décrit et commenté*. A. M.

REMEDIOS. V. JUAN-DE-LOS-REMEDIOS (SAN-).

REMENSIS AGER, nom latin du RÉMOIS.

REMER (JULES-AUGUSTE), né à Brunswick en 1736, m. en 1803, professeur d'histoire à l'université d'Helmstædt, depuis 1787 jusqu'à sa mort, a laissé, en allemand : *Manuel de l'histoire universelle*, Brunswick, 1783-84, 3 vol. ; *Aperçu de la vie sociale en Europe jusqu'au seizième siècle*, 1792 ; *Archives américaines*, 1777, 3 vol. ; *Manuel de la politique des principaux États de l'Europe*, 1786, etc. Ces livres sont des résumés judicieux, où l'on trouve beaucoup de détails archéologiques et géographiques et des renvois aux sources. Il donna, en 1802, le 6e et le 7e vol. de l'*Histoire des principaux événements de l'Europe moderne* par Krause.

REMES, *Remi*, peuple de la Gaule Belgique IIe, au S. des Veromandui et à l'E. des Suessones ; v. princ. : *Durocortorum* ou *Remi* (Reims), *Duronum* [illegible], *Laudunum* (Laon). Son territoire répondait à peu près aux dép. de l'Aisne, de la Marne et au S. à ceux de [illegible]. Les Rèmes furent le seul peuple de la Gaule qui resta fidèle de César, lors du soulèvement général de 52.

REMI (SAINT), *Remigius*, archevêque de Reims en 461, né vers [illegible] de Laon, m. en 533, après les [illegible] de Clovis, auquel il donna [illegible]. Il reste de lui 4 lettres, dont 2 sont adressées à Clovis. Fête, le 1er octobre.

REMI (SAINT), archevêque de Rouen, m. en 771, fils naturel de Charles Martel, introduisit le chant grégorien dans son église. Fêtes, le 19 janvier et le 15 mai.

REMI (SAINT), archevêque de Lyon en 852, m. en 875, jouit de la faveur de Lothaire et de Charles le Chauve, se fit remarquer par son zèle pour la discipline de l'Église, et assista aux conciles de Valence, 855, de Douzy, 871, de Chalon-sur-Saône, 873 et 875. Il a laissé plusieurs ouvrages insérés en partie dans le 15e vol de la *Biblioth. magna Patrum.* Son nom ne se trouve pas dans tous les martyrologes. Fête, le 28 octobre.

REMI (ABRAHAM DE), en latin *Remmius,* poète latin, dont le vrai nom était *Ravaud,* né à Remi (Beauvaisis) en 1600, m. en 1646, professeur d'éloquence au Collège de France, fut un des bons poètes latins de son temps. Ses poésies les plus remarquables sont : un poème en 4 livres sur les guerres de Louis XIII, intitulé *la Bourbonide,* et sur le *Château de Maisons,* près de Saint-Germain-en-Laye. On a un recueil de quelques-unes, imprimé à Paris en 1645, in-12. C. N.

REMI (SAINT-), *Glanum,* ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles, près des Alpines et du canal Réal ; 6,000 hab. Clovis donna, dit-on, cette ville au célèbre archevêque de Reims, dont elle a pris le nom. On y remarque un arc de triomphe et un mausolée romain bien conservés. Maison pour les aliénés. Comm. d'huile, soie, grains. Patrie de Nostradamus et d'Expilly.

REMI (SAINT-), ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers ; 5,572 hab. Coutellerie.

REMIREMONT, en allemand, *Reimersberg,* en latin *Avendi castrum,* s.-préf. (Vosges), sur la rive g. de la Moselle ; 8,126 hab., collège, bibliothèque, cabinet d'histoire naturelle. On y remarque l'anc. église de l'abbaye, le palais abbatial, les promenades, l'hôpital. Fabr. importante de tissus de coton, mousselines, siamoises. Comm. de fromages de Gérardmer et de Vachelin, bestiaux, toiles de lin, chanvre, bonneterie, broderies, papiers peints, quincaillerie, bois, planches de sapin, pâtés de truites, kirschwasser. L'abbaye de Remiremont, fondée en 620 par St Romaric, fut rebâtie par Anne de Lorraine en 1752 ; l'abbesse était princesse d'Empire. Aux environs, on remarque la cascade du Bouchot.

RÉMISSION (LETTRES DE). *V.* LETTRES.

REMMIUS. *V.* REMI (ABRAHAM DE).

REMMON, v. lévitique de la tribu de Zabulon. — v. de Palestine, qui appartint d'abord à la tribu de Juda, puis à celle de Siméon.

REMO (SAN-). *Fanum Sancti Remuli* ou *Remogii,* v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. d'arr. de la prov. de Porto-Maurizio, port sur la Méditerranée ; 11,379 hab. Fabr. de vermicelle, tanneries ; comm. d'huile, oranges, citrons. Les Anglais la bombardèrent en 1745. Climat délicieux. Station d'hiver très fréquentée.

REMOIS, *Remensis ager,* petit pays de l'anc. France (Champagne), entre le Laonnais, le Soissonnais, le Châlonnais et la Brie ; cap. Reims ; v. princ. : Sainte-Menehould, Épernay. C'est aujourd'hui la partie N.-O. du dép. de la Marne.

REMOND (FLORIMOND DE), conseiller au parlement de Bordeaux, né à Agen, m. en 1602, étudia, sous Ramus, au collège de Presle à Paris. Protestant dans sa jeunesse, il se convertit à la religion catholique. Depuis, il se signala par des écrits violents contre ses anciens coreligionnaires : *Erreur populaire de la papesse Jeanne,* Lyon, 1595 ; *l'Antechrist,* Paris, 1599 ; *Histoire de la naissance, progrez et décadence de l'hérésie de ce siècle, divisé en 8 livres,* dont le tome Ier, Paris, 1605, est seul de lui ; les 2 autres, 1624, sont de Claude Mallingre, historiographe de France. C. N.

REMONTRANCES, réclamations adressées au roi par les Parlements ou les autres Cours souveraines, pour signaler les inconvénients d'une mesure. Le parlement de Paris s'empara du droit de remontrances dès le xve siècle ; l'ordonnance de Moulins, 1566, et celle de 1667 le lui confirmèrent ; mais le sursis à l'exécution des édits ne fut plus que de 8 jours, ou de 6 semaines en dehors de la ville où résidait le roi. D'après une déclaration du 24 février 1673, le Parlement ne conserva le droit de Remontrances que pour les actes concernant les particuliers ; cette restriction fut supprimée par une autre déclaration du 15 sept. 1715. Des lettres patentes du 26 août 1718 réglèrent l'usage de ce droit pour tous les Parlements et cours du royaume. (*V.* PARLEMENTS.) B

REMONTRANTS. *V.* ARMINIENS et ARMINIUS.

REMSCHEID, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), rég. de Dusseldorf ; 30,029 hab. Grandes fabriques d'outils en fer et en acier, de scies qu'on envoie en Russie et en Amérique.

REMURIES, *Remuria,* endroit de Rome, sur le mont Palatin, où Rémus prit les auspices et où il fut enterré. — Fête funèbre, célébrée à Rome le 3 des ides de mai (13 mai), pour apaiser les mânes de Rémus.

REMUS. *V.* ROMULUS.

RÉMUSAT (JEAN-PIERRE-ABEL), orientaliste et sinologue, né à Paris en 1788, m. en 1832. Commença ses études sous la direction de son père, qui le destinait à la médecine, y apporta une intelligence précoce et [illegible], auprès de sa mère restée veuve, 1805, les cours de la Faculté de Paris, fut reçu docteur, 1813, après soutenance d'une thèse sur *la Médecine des Chinois,* dut son exemption [illegible] des conscrits libérés, 1813, au baron Percy, [illegible] à son service des hôpitaux, et, chirurgien [illegible] l'hôpital de Montaigu, soigna avec dévouement, 1814, [illegible] blessés réunis dans les abattoirs de Paris. La [illegible] lui permit de se livrer exclusivement à ses études favorites, celles des langues orientales et spécialement du chinois, du tibétain et du tartare-mandchou. — Tout jeune, il en avait puisé le goût dans la curiosité qu'éveillaient en lui les étiquettes chinoises des pièces de nankin : aidé de la seule grammaire de Fourmont, à l'insu de son père, il copia tous les alphabets qu'il put se procurer, et se fit une grammaire et un vocabulaire à son usage. Plus tard, [illegible], il vit à l'Abbaye-aux-Bois le magnifique herbier chinois de l'abbé de Tersan, et sentit croître le désir d'arriver à une connaissance complète de la langue chinoise. Encouragé par l'abbé, qui lui prêta des livres, par Sylvestre de Sacy, qui lui en faisait venir de Berlin et de Saint-Pétersbourg, mais privé des dictionnaires chinois de la Bibliothèque royale, alors entre les mains de De Guignes fils, il suppléa par des prodiges d'énergie aux secours qui lui manquaient. En 1811, il publia un *Essai sur la langue et la littérature chinoises,* puis divers articles d'érudition dans des recueils périodiques. Il fut nommé, en 1814, à la chaire de [illegible] de France, se chargea de cataloguer les livres chinois de la Bibliothèque royale, entra en 1816 à l'Académie des inscriptions, fut admis au *Journal des Savants,* 1818, et anobli, 1824. A la mort de Langlès, 1824, il devint conservateur-administrateur des manuscrits orientaux de la Bibliothèque, et plus tard membre du conseil de perfectionnement de l'institution des sourds-muets, de la commission des impressions orientales à l'Imprimerie royale, et de la commission littéraire pour l'examen des œuvres et des demandes des gens de lettres, 1828. Dévoué à la Restauration, il fonda avec Saint-Martin le journal *l'Universel,* 1829, destiné à soutenir le ministère Polignac ; mais il cessa d'y collaborer en 1830, dès qu'il fut question d'un coup d'État. Maintenu dans ses fonctions par le gouvernement de 1830, administrateur de fait de la Bibliothèque sous le nom de Van-Praët, il mourut du choléra. Il avait, en 1825, concouru avec Chézy, Sylvestre de Sacy, Saint-Martin, etc., à la fondation de la *Société asiatique ;* il en fut le secrétaire jusqu'en 1829, et alors le président. Ses ouvrages révèlent un rare talent de philologue orientaliste ; sa principale préoccupation fut de rendre plus accessible l'étude des langues chinoise, tibétaine, tartare-mandchoue ; il y réussit par des traductions, des commentaires, surtout la méthode et l'intérêt qu'il savait parfaitement allier. Tel fut aussi le caractère de ses leçons du Collège de France, dont on trouve un résumé dans sa *Grammaire chinoise.* Ses traductions et ses dissertations ont augmenté les notions sur l'histoire et la littérature de la Chine, constamment étudiées depuis lui.

Ses principaux ouvrages sont : *Essai sur la langue et la littérature chinoises,* 1811 ; *de l'Étude des langues étrangères chez les Chinois* (dans le *Magasin encyclopédique*), [illegible] sur la nature monosyllabique [illegible] *dictionnaire* [illegible], 1815 ; *le Livre des récompenses et des peines,* trad. du chinois, avec notes et éclaircissements, 1816 ; [illegible], trad. du chinois et du mandchou en latin et en français, 1817 ; *Mémoires sur les livres chinois de la Bibliothèque,* 1817 et 1818 ; [illegible] du Cambodge au treizième siècle, trad. du chinois, 1819 ; [illegible] sur les langues tartares, le plus important ouvrage [illegible] le 1er vol. seul a paru, 1820 ; [illegible] de la grammaire chinoise, 1822 ; *Mémoire sur L*[illegible] les empereurs mongols, 1824 ; [illegible], 1825 ; *Mémoire sur* [illegible] asiatiques, 1826 ; [illegible], 182[illegible] ; [illegible], 1826 ; *Mélanges d'histoire et de littérature orientales,* 1843. — V. son *Éloge* par Sylvestre de Sacy. A. C.

RÉMUSAT (CLAIRE-ÉLISABETH-JEANNE **GRAVIER DE VERGENNES,** COMTESSE DE), nièce du ministre de Vergennes, née en 1780, m. en 1821, épousa à 16 ans M. de Rémusat, successivement préfet de plusieurs départements et chambellan de Napoléon Ier, et fut elle-même dame du palais auprès de l'impératrice Joséphine. Elle a laissé un *Essai sur l'éducation des femmes,* publié par son fils en 1824, et de très curieux *Mémoires* sur la cour de Napoléon, de 1802 à 1808, publiés par son petit-fils, 1879.

RÉMUSAT (CHARLES-FRANÇOIS-MARIE, COMTE DE), écrivain philosophe et homme d'État, né à Paris le 14 mars 1797, m. le 6 juin 1875. Son père avait été chambellan sous le 1er Empire, et préfet à Toulouse sous la Restauration ; sa mère,

nièce de M. de Vergennes, le ministre de Louis XVI, était dame du palais et amie intime de l'impératrice Joséphine. Charles de Rémusat fit ses études à Paris, et en particulier sa philosophie sous le professeur Fercot, ami de Laromiguière et disciple de Condillac. Il se montra d'abord assez hostile aux tentatives de rénovation de la nouvelle école philosophique; ce ne fut guère qu'à l'âge de 25 ans qu'il entra en relation avec Victor Cousin dans le salon de Royer-Collard. A partir de ce moment, il subit le charme de ce grand esprit, et devint lui-même un des maîtres de la réforme philosophique. Ce fut un article à propos des *Considérations sur la Révolution française* de Mme de Staël qui le mit en rapport avec Royer-Collard et Guizot; celui-ci l'avait inséré dans un recueil intitulé *les Archives,* dont il était directeur. Rémusat, après cette entrée dans le monde littéraire, s'essaya dans la jurisprudence, et publia en 1820 un livre sur la *Procédure par jurés en matière criminelle ;* mais il abandonna cette direction pour se consacrer exclusivement à la littérature, à la philosophie et à la politique. Il collabora, de 1820 à 1830, à plusieurs recueils, tels que le *Lycée français,* le *Courrier français,* la *Revue encyclopédique.* Il dirigea les *Tablettes universelles* avec Thiers, et ce fut alors que commencèrent avec cet homme illustre des relations qui durèrent toute sa vie. Mais la publication à laquelle il coopéra le plus activement, et qui répondit le mieux à la nature de son esprit, ce fut le *Globe,* fondé en 1824 par Dubois (de la Loire-Inférieure), et dans lequel écrivirent Jouffroy, Sainte-Beuve, Duchâtel, Vitet, etc. Le *Globe* eut la plus grande influence sous la Restauration ; il représentait le jeune libéralisme, plus ouvert, plus tolérant que l'ancien libéralisme voltairien : Rémusat en conserva toujours l'esprit et les traditions; il en était en quelque sorte le représentant vivant. Enfin il travailla à la *Revue française,* fondée par le duc de Broglie et Guizot. Rémusat signa la protestation des journalistes contre les ordonnances de juillet 1830, et entra dans la vie politique active. Il avait récemment épousé en secondes noces Mlle de Lasteyrie, petite-fille du général Lafayette; il servit plus d'une fois d'intermédiaire entre cet illustre personnage et les amis du nouveau gouvernement. Elu député de la Haute-Garonne, il appartint d'abord à la majorité conservatrice, et ses relations connues avec Royer-Collard, le duc de Broglie, Guizot, le firent ranger dans l'*Ecole doctrinaire,* quoique rien ne fût moins doctrinaire que l'esprit de Rémusat; mais il croyait alors, avec ses amis libéraux, Thiers, Duvergier de Hauranne, Jouffroy, qu'il fallait soutenir le pouvoir encore faible du roi, et qu'il n'était pas temps d'entrer dans la politique d'innovation et de mouvement. Mais sous le ministère Molé, il entra dans les rangs de la coalition; et, depuis cette époque, il appartint définitivement au parti libéral. Il entra au ministère du 1er mars 1840 avec Thiers, comme ministre de l'intérieur. Après la chute de ce ministère, il se rangea dans l'opposition constitutionnelle contre le ministère du 29 oct. présidé par Guizot. Il fut, en 1847, l'auteur d'une proposition sur la question des incompatibilités contre le trop grand nombre de fonctionnaires à la Chambre. Cette proposition ne fut pas admise par la Chambre des députés. Après la révolution de février 1848, Rémusat, représentant de la Haute-Garonne à l'Assemblée nationale, accepta le gouvernement républicain, et adhéra à la candidature du général Cavaignac à la présidence de la République. A la suite de l'élection du prince Louis-Napoléon, il continua à faire partie de la majorité modérée, hostile aux partis démagogiques aussi bien qu'aux tentatives de restauration impériale. Proscrit lors du coup d'Etat du 2 déc. 1851, il trouva un refuge en Angleterre, et plus tard en Suisse, où il était lors du décret qui lui permit de rentrer en France. Il retourna dès lors à la vie privée, exclusivement livré aux études littéraires et philosophiques, et ne rentra dans la vie politique qu'après 1870. Thiers, appelé à la tête du gouvernement, le nomma à l'ambassade de Londres, puis à celle de Vienne. Rémusat refusa; il aimait mieux le rôle de conseiller désintéressé. Cependant, Jules Favre, ministre des affaires étrangères, ayant été obligé de se retirer, Thiers fit de nouvelles instances auprès de Rémusat, et obtint qu'il accepterait le portefeuille des affaires étrangères. Quoique ami de la majorité parlementaire, Rémusat se déclara pour la politique de Thiers et pour la République conservatrice. Comme ministre, il eut la plus grande part au traité de libération et à l'évacuation du territoire. A la suite de ce grand événement, le gouvernement crut pouvoir demander à l'opinion publique la consécration de sa politique; Rémusat se présenta aux élections parisiennes pour entrer à l'Assemblée, car il n'était pas député. La majorité parisienne lui préféra un candidat radical, M. Barodet. Cette élection eut pour conséquence la chute de Thiers, et Rémusat le suivit dans sa retraite. On lui offrit une candidature républicaine dans la Haute-Garonne, et il rentra ainsi, comme député, à l'Assemblée, où il n'avait paru encore que comme ministre. Il vota avec le parti libéral et fut président d'une des commissions qui préparèrent la constitution du 25 fév. 1875. Ce fut le dernier acte important de sa vie politique.

Sous la Restauration, Rémusat s'était fait connaître surtout par ses écrits dans les recueils de tout genre; il a toujours été un *rewiewster* éminent : il fut et demeura jusqu'à la fin de sa vie un des collaborateurs les plus assidus, les plus variés, les plus attachants de la *Revue des Deux Mondes.* Il s'est aussi essayé dans la littérature dramatique ; mais ses travaux en ce genre n'ont pas été livrés au public. Il avait écrit un drame d'*Abélard,* où il mettait en scène la vie des écoles au moyen âge, et deux autres drames également historiques, dans le goût des *Scènes de la Ligue* de Vitet, *le Fief,* tableau des mœurs féodales, et *la Saint-Barthélemy.* Mais c'est surtout la philosophie, l'histoire de la philosophie, l'histoire proprement dite et la politique qui ont inspiré à Rémusat de nombreux ouvrages : *Essais de philosophie,* 1842, recueil de mémoires, déjà publiés dans les recueils littéraires du temps (*Descartes; Reid; Kant; de l'idéologie; de la physiologie intellectuelle; du jugement; de la matière; de l'esprit*); — *Abélard,* 2 vol., 1845. Le récit de la vie de ce personnage forme une introduction des plus attachantes; quant à sa philosophie, Rémusat en fait une étude très approfondie : c'est un des ouvrages les plus importants que nous possédions sur la philosophie du moyen âge; — *de la Philosophie allemande,* 1845, rapport lu à l'Académie des sciences morales et politiques à l'occasion d'un concours ouvert sur l'histoire de la philosophie allemande; — *Passé et Présent,* 2 vol. in-12, 1847, recueil de travaux divers, particulièrement de littérature et de politique; — *Saint Anselme de Cantorbéry,* 1854; 2e édit., in-18, 1865, ouvrage à la fois historique et philosophique sur la vie et le système d'un des plus grands penseurs du moyen âge; les luttes politiques que St Anselme eut à subir sont décrites avec vivacité; — *l'Angleterre au dix-huitième siècle,* 1856; 2e édit., 2 vol. in-18, 1865; ce livre est le fruit du séjour que Rémusat fit en Angleterre pendant son exil; il profita de ce temps pour étudier l'histoire politique de l'Angleterre au XVIIIe siècle. Bolingbroke, Junius, Walpole, Burke, etc., sont les titres des différents chapitres de cet ouvrage; — *Bacon, sa vie, son temps, sa philosophie,* in-12, 1858, le livre le plus complet et le plus impartial consacré à la philosophie de Bacon; — *la Politique libérale,* 1860; 2e édit., 1875, recueil de travaux publiés pour la plupart dans la *Revue des Deux Mondes* pendant le second Empire. Citons encore: *Philosophie religieuse, de la Théologie en France et en Angleterre,* in-18, 1867, petit écrit où Rémusat a résumé les principes de sa doctrine religieuse; *Lord Herbert de Cherbury, sa vie et ses œuvres,* in-18, 1874, développement d'un des chapitres de l'ouvrage suivant : *Histoire de la philosophie en Angleterre, depuis Bacon jusqu'à Locke,* 2 vol., 1875, l'une des œuvres les plus importantes de l'auteur. Ces travaux avaient ouvert à leur auteur les portes de l'Institut : il entra à l'Académie des sciences morales en 1842, en remplacement de Jouffroy, et en 1846 à l'Académie française, en remplacement de Royer-Collard.

V. J. Simon, *Notice sur la vie et les travaux de M. de Rémusat,* dans le *Recueil de l'Acad. des sciences morales,* t. CXVIII, 1882, p. 256 et suiv. P. Janet.

RÉMUSAT, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. de Nyons, sur l'Eygues; 616 hab. Toiles de chanvre, tuiles.

REMY (Joseph), né à La Bresse (arr. de Remiremont), en 1804, m. en 1855. C'était un simple pêcheur très ignorant, mais doué du génie de l'observation. Il consacra sa vie à la recherche des secrets de la fécondation des poissons, et fut le premier qui réussit dans la pratique de la pisciculture.

REMY. *V.* Remi.

RENAISSANCE, nom que l'on donne à l'époque comprise entre l'année 1453 et la seconde moitié du XVIe siècle. La Renaissance, abréviation de *Renaissance des arts et des lettres,* fut commencée par les savants et les artistes byzantins, continuateurs des traditions de l'anc. Grèce, qui, après la prise de Constantinople par Mahomet II, émigrèrent en Italie, puis en France. Elle fut l'aurore des temps modernes, et brilla de tout son éclat, en Italie sous les Médicis, en France sous François Ier, en Angleterre sous Henri VIII et Elisabeth, en Espagne sous Charles-Quint et Philippe II. En Allemagne le mouvement de la Renaissance se confondit le plus souvent avec celui de la Réforme. (*V. ce mot.*)

RENAIX, en flamand *Ronse,* v. de Belgique (Flandre-Orientale), ch.-l. d'arr.; 13,643 hab. Fabr. de tissus de coton, flanelles, toiles de lin, faïence, tuiles, briques; blanchisseries, brasseries, tanneries, teintureries.

RENARD (Simon), célèbre diplomate, né à Vesoul, m. en 157[illegible], parvint aux premiers emplois sous Charles-Quint et Philippe II, roi d'Espagne, et fut chargé de négociations importantes. S'étant montré ingrat envers le cardinal Granvelle, son protecteur, il fut disgracié, et mourut à Madrid dans un

état voisin de l'indigence. Ses *Ambassades* forment 3 vol. in-fol. mss à la bibliothèque de Besançon.

V. [illegible] *Renard*, Besançon, 1882.

RENARDS (Iles des). V. Aleoutes.

RENAU D'ELIÇAGARAY (Bernard), dit le *Petit Renau* à cause de sa petite taille, ingénieur et officier de marine, né dans le Béarn en 1652, m. en 1719, imagina un modèle nouveau de construction maritime, inventa des galiotes à bombes, avec lesquelles on bombarda Alger en 1682, coopéra aussi au bombardement de Gênes, rejoignit Vauban en [illegible] en 1687, dirigea les sièges de Philippsbourg, Mannheim et Frankenthal en 1688, accompagna Louis XIV à ceux de Mons et de Namur, sauva Saint-Malo et 30 vaisseaux échappés du combat de la Hogue, alla en Amérique organiser des chantiers et pourvoir à la sûreté des colonies, rendit de grands services à l'Espagne en inspectant et réparant ses places fortes, sauva des mains des Anglais les galions d'Amérique réfugiés dans le port de Vigo, mais échoua devant Gibraltar en 1704. Il avait été nommé membre honoraire de l'Académie des sciences en 1699.

On a de lui une *Théorie de la manœuvre des vaisseaux*, Paris, 1689. — V. son *Éloge* par Fontenelle.

RENAUD (Charles), sculpteur, né à Spoix (Côte-d'Or) en 1765, est auteur, avec Beauvallet, des trois beaux bas-reliefs du piédestal de la colonne Vendôme, à Paris, sur les faces du N., de l'E. et de l'O., d'après les dessins de Ziz. Il a exécuté 12 bas-reliefs de la spirale du fût de la colonne, d'après les dessins de Bergeret.

RENAUD DE MONTAUBAN. V. Aymon.

RENAUDIE (LA). V. La Renaudie.

RENAUDIÈRE (LA). V. La Renaudière.

RENAUDOT (Théophraste), médecin, né à Loudun en 1584, m. en 1653, étudia à Paris et à Montpellier, où il fut reçu docteur, exerça son art dans sa ville natale jusqu'en 1612, vint ensuite à Paris, obtint du cardinal de Richelieu l'office de commissaire général des pauvres du royaume, et, en cette qualité, établit une maison de prêt ou mont-de-piété; il fut aussi nommé maître général du bureau d'adresses, et obtint un privilège pour l'établissement de la *Gazette de France*, qu'il fonda en 1631. Malgré ses nombreuses occupations, il continua d'exercer son art et donna aux indigents des consultations gratuites; il employait des remèdes chimiques tirés de l'antimoine, malgré l'opposition de la Faculté de médecine, qui obtint, en 1643, de la Cour du Châtelet une sentence interdisant à Renaudot et à ses partisans l'exercice de la médecine à Paris. On lui doit: la *Gazette de France* depuis 1631 jusqu'à sa mort, journal continué par ses deux fils Isaac et Eusèbe, médecins comme lui; *la Continuation du Mercure François*, 1635; *Abrégé de la vie et de la mort du prince de Condé* (Henri II), 1647, in-4°; *la Vie et la mort du maréchal de Gassion*, 1647, in-4°; *la Vie de Michel Mazarin*, 1648, in-4°.

V. F. Roubaud, *T. Renaudot*, 1856; Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VIII.

RENAUDOT (Eusèbe), savant abbé, petit-fils du précédent, né à Paris en 1648, m. en 1720, fit ses études chez les jésuites, entra chez les oratoriens, mais ne tarda pas à les quitter pour se livrer à l'étude de la théologie et des langues orientales. Il fut nommé, en 1689, membre de l'Académie française, et, 2 ans plus tard, de celle des inscriptions.

On a de lui: *Gennadii patriarchæ Constantinopolitani Homeliæ de Eucharistia, Meletii Alexandrini, Nectarii Hierosolymitani, Meletii Syrigi et aliorum de eodem argumento opuscula*, græc.-latin, Paris, 1709, in-4°; *la Perpétuité de la foi de l'Église catholique touchant l'Eucharistie*, 1711, in-4°; *la Perpétuité de la foi de l'Église sur les Sacrements*, 1713, in-4°; *Historia patriarcharum Alexandrinorum jacobitarum*, 1713, in-4°; *Liturgiarum orientalium collectio*, 1716, 2 vol. in-4°; *Jugement du public sur le Dictionnaire de Bayle*, Rotterdam, 1697, in-4°.

RENAULT (Pierre-Hippolyte-Publius), général, né en 1807, m. en 1870, fut élève de l'École de Saint-Cyr, servit dans l'infanterie, passa capitaine dans la légion étrangère en 1835, combattit en Algérie de 1839 à 1848, arriva au grade de maréchal de camp en 1846, fit partie de l'armée d'observation des Alpes en 1848, devint général de division en 1851, prit part aux mouvements militaires du coup d'État, puis retourna en Algérie, où il exerça plusieurs fois par intérim les fonctions de gouverneur général. A la suite de la campagne d'Italie en 1859, il fut nommé sénateur, et reçut le commandement de la division de Rouen. Après la chute de Napoléon III, il concourut à la défense de Paris, et, à la tête d'une des armées de sortie, fut blessé mortellement.

RENCHEN, v. du grand-duché de Bade (cercle de Carlsruhe), sur la Rench; 2,000 hab. Près de [illegible] *Renchen* [illegible] Turenne en 1675, et où Moreau battit les Autrichiens en 1796.

RENDE, *Arintha*, v. du roy. d'Italie, dans la prov. de Cosenza; [illegible] hab.

RENDSBOURG, v. du roy. de Prusse (Slesvig-Holstein), dans une [illegible], à 35 kil. O. de [illegible]; 13,000 hab. Un canal l'unit à la mer Baltique d'un côté, et à la mer du Nord de l'autre. Fabr. de tabac, [illegible], cuir, miel. Fonderies de cloches. Fortifications [illegible].

RENDU (Ambroise-Marie-Modeste), né à Paris en 1778, m. en 1860, élève de l'École polytechnique, [illegible] pour avoir refusé le serment [illegible]. Il écrivit dans le *Mercure de France*. Lors de la création de l'Université impériale, en 1808, il en devint un des inspecteurs généraux, et travailla surtout à l'organisation du personnel. En 1817, il fut nommé membre du Conseil royal de l'instruction publique, et s'occupa beaucoup de l'instruction primaire. Il prit sa retraite en 1850.

On lui doit: *Système de l'Université de France*, 1816; *Essai sur l'instruction publique*, [illegible], 1819, 3 vol.; [illegible]; *Code universitaire*, [illegible]; [illegible] *l'Université de France*, 1841.

RENÉ (Saint), patron d'Angers, dont il fut évêque au Ve siècle. Fête le 12 novembre.

RENÉ D'ANJOU, dit *le bon roi René*, né au château d'Angers en 1408, m. en 1480, 2e fils de Louis II d'Anjou, et d'Yolande, fille de Jean Ier d'Aragon, fut élevé par le cardinal de Bar, son grand-oncle maternel, qui lui légua le duché de Bar en 1430 et porta d'abord les titres de comte de Piémont et de Guise. En 1420, il avait épousé Isabelle, fille de Charles II, duc de Lorraine; mais Antoine de Vaudemont, frère de ce prince, lui disputa la Lorraine, le fit prisonnier à Bulgnéville, 1431, et le retint 5 ans captif. En 1434, René, par la mort de son frère Louis III d'Anjou, devint maître de l'Anjou et de la Provence. Un testament de Jeanne II, reine de Naples, l'appela en Italie en 1438; mais il manqua d'argent et dut céder la place à son compétiteur Alphonse d'Aragon, 1442. Il revint vivre heureux en France, composa des chansons provençales, cultiva la peinture avec succès, propagea le goût des lettres et des arts dans ses domaines, fonda l'ordre des chevaliers du Croissant en 1448, donna des tournois, et fit bâtir à Saumur le château de *la reine* [illegible] de Sicile. Les ambassadeurs catalans lui offrirent la couronne d'Aragon, sur laquelle il avait des droits du chef de sa mère; il renonça à ses prétentions en faveur de son fils Jean de Calabre. Ce prince était entré dans la ligue du Bien public: Louis XI s'en vengea en dénonçant René au Parlement, et, n'ayant pu obtenir une condamnation, occupa néanmoins Angers en 1474. René, qui habitait alors le château de Baugé, se retira à Aix; il voulait faire le duc de Bourgogne son héritier; mais le roi alla le trouver à Lyon, le gagna par des présents de livres, de tableaux, de médailles, et Palamède de Forbin, conseiller de René, lui fit faire un testament en faveur de son neveu Charles du Maine, après lequel les possessions de la maison d'Anjou devaient retourner à la couronne. René organisa en 1471 le tribunal des prud'hommes-pêcheurs de Marseille; il établit près d'Apt la première verrerie connue, et s'occupa de la culture du mûrier, des raisins et des fleurs. Un de ses tableaux, *le Buisson ardent*, est conservé dans la cathédrale d'Aix. Ses *Œuvres*, contenant les *Statuts de l'ordre du Croissant*, un *Traité sur la chevalerie*, etc., ont été publiées par M. de Quatrebarbes, 1844-45, 4 vol. in-4°, fig. Une sœur de René, Marie d'Anjou, épousa le roi Charles VII; sa fille, Marguerite, fut mariée à Henri IV d'Angleterre.

V. [illegible]-Bargemont, *Histoire de René d'Anjou*, 1825, 3 vol. B.

RENÉ II, né en 1451 de Ferry II, comte de Vaudemont, et d'Yolande d'Anjou, m. en 1508, devint duc de Lorraine en 1473, du chef de sa mère, fut dépouillé par Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, et se réfugia chez les Suisses. Après les défaites de Charles à Granson et à Morat, il revint en Lorraine, fut assiégé par Charles dans Nancy, mais sortit de la ville, alla chercher des secours en Suisse avec l'argent qu'il avait reçu de Louis XI, et sauva sa capitale en livrant la bataille où périt le duc de Bourgogne, 5 janvier 1477. En 1480, les Vénitiens le nommèrent capitaine général de leurs troupes. A la mort de Charles du Maine, 1481, il tenta en vain de s'emparer de la Provence. Quelques seigneurs napolitains lui offrirent la couronne de Naples en 1485. B.

RENÉE DE FRANCE, 2e fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne, née à Blois en 1510, m. en 1575, épousa, en 1528, Hercule II, duc de Ferrare et lui porta en dot les duchés de Chartres et de Montargis. Elle protégea et cultiva les sciences et les lettres, réunit autour d'elle une foule d'hommes distingués, donna un asile à Calvin et à Clément Marot persécutés pour leurs idées religieuses, et, de retour en France après la mort de son époux, en 1560, se déclara protestante; [illegible] son château de Montargis [illegible] vinrent s'y réfugier. François de Guise avait épousé une de ses filles. B.

RENÉE (Amédée), littérateur, né à Caen en 1807, m. en

1859, commença par être professeur libre, puis vint à Paris près d'Augustin Thierry, qui le prit pour secrétaire. Après avoir publié un recueil de vers intitulé : *Heures de poésies*, 1841, in-18, il rencontra mieux sa vocation en écrivant pour l'*Encyclopédie des gens du monde* les biographies de Cromwell, Henri IV, Louis XIV, Napoléon Ier. Ces travaux lui valurent d'être attaché, de 1835 à 1840, à la rédaction de l'*Institut historique* et de la *Revue de Paris*, puis en 1842 au *Constitutionnel*. Dans ce même temps, Sismondi étant mort avant d'avoir terminé les deux derniers vol. de son *Histoire des Français*, les éditeurs confièrent à Renée l'achèvement du 29e vol., et la composition du 30e, qu'il donna en 1843. Nommé bibliothécaire du palais de Meudon en 1847, il conçut l'idée d'un ouvrage sur *les Princes militaires de la maison de France*. C'est une suite de biographies qui ne parurent qu'en 1848, gr. in-8°. En 1853, il devint secrétaire du grand maréchal du palais, sans renoncer à ses travaux littéraires ; il donna : *Histoire de cent ans* (*1750-1850*), traduite de l'italien, de Cantu, 1852-53, 4 vol. in-12, avec des additions ; *les Nièces de Mazarin*, Paris, 1856, 3e édit., gr. in-8° ; 5e édit., 1858, in-8°, et gr. in-8°. En 1857, Renée, député du Calvados au Corps législatif, fut appelé à la direction politique du journal *le Constitutionnel* ; mais toujours fidèle à ses études, il donna, en 1858, *Madame de Montmorency*, puis *Louis XIV et sa cour*, ouvrage qui est le 30e vol. de l'*Histoire* de Sismondi, revisé d'après de nouveaux documents. Enfin, en 1859, il publia la *Grande Italienne* (Mathilde de Toscane). C. D—y.

RENFREW, v. d'Écosse, cap. du comté de ce nom, près de la rive g. de la Clyde, à 8 kil. O.-N.-O. de Glasgow ; 5,004 hab. Un canal, construit en 1786, la joint à la Clyde. Quai spacieux, bâti en 1835. Tissage de soieries et mousselines pour les manufactures de Glasgow. — Le comté de Renfrew, autrefois *Strathgrufe*, est au S.-O. de l'Écosse, baigné par le golfe de la Clyde à l'O., 657 kil. carr. ; 45 kil. sur 20 ; 262,981 hab. Sol plat, excepté à l'O. Houille, chaux et pierres de taille. Manuf. d'étoffes de coton et de châles à Paisley, Pollockshaws, Neilston. Autres villes : Greenock, Port-Glasgow. Au XIIe siècle, ce comté était l'apanage de la famille Stuart ou Stewart, ainsi nommée de son office de Steward d'Écosse, et plus tard en possession de la couronne. Il donne aujourd'hui le titre de baron à l'héritier présomptif de la couronne.

RENI (GUIDO), peintre. (*V.* GUIDE [LE].)

RENI, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Bessarabie, sur la rive g. du Pruth et à son embouch. dans le Danube ; 2,800 hab. Château crénelé et muni de tours. Exportation de grains par la mer Noire. Cette ville, cédée par les Russes à la Moldavie en 1856, à la paix de Paris, leur a fait retour en 1878. Victoire des Russes sur les Turcs en 1877.

RENIER (CHARLES-ALPHONSE-LÉON), savant épigraphiste et archéologue, né à Charleville (Ardennes) en 1809, m. en 1885. D'abord principal du collège de Nesle (Somme), il vint, en 1830, se fixer à Paris, où il s'occupa d'enseignement privé, et collabora au *Dictionnaire encyclopédique de la France*, 14 vol. in-4°, sous la direction de Ph. Le Bas. Il fut ensuite chargé par MM. Firmin Didot de diriger la nouvelle édition, entièrement refondue, de l'*Encyclopédie moderne* de Courtin, 1845-51, 27 vol. in-8°, et 3 vol. de planches, avec un *Complément* en 12 vol. in-8° et 2 vol. de planches. Cet immense travail ne l'empêcha pas de se livrer aux études épigraphiques, pour lesquelles il montrait dès lors une préférence marquée. Membre de la Société des Antiquaires de France en 1845, et attaché comme sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université, il fonda, en 1847, la *Revue de philologie, de littérature et d'histoire anciennes*, et fut chargé de 2 missions en Algérie, 1851 et 1854, pour aller recueillir les inscriptions romaines de ce pays. A son retour, il fut nommé membre du comité des travaux historiques, qui [illegible] pour préparer la publication d'un *Corpus* [illegible] romaines de la Gaule. Il fut élu, en 1856, membre de l'Académie des inscriptions, et devint en [illegible] de la bibliothèque de l'Université. En 1861, [illegible] fut créée pour lui au Collège de France, dont il fut plus tard administrateur [illegible] à la [illegible] l'armée [illegible] de [illegible] [illegible]

[illegible]

Comptes rendus de l'Académie des inscriptions ; une édition avec trad. de la *Géographie de Ptolémée qui concerne la Gaule*, 1848 ; des *Itinéraires romains*, 1850. On a aussi de lui une trad. de *Théocrite*.

RENN. V. RINN.

RENNEL (LE MAJOR JACQUES), savant géographe, né en 1742 à Chudleigh (Devonshire), m. en 1830, servit longtemps dans l'Inde comme ingénieur et devint membre de la Société royale de Londres et associé de l'Institut de France. Son nom a été donné à l'une des branches du Gulf-Stream. (*V. ce mot.*)

On lui doit, entre autres ouvrages : *Mémoire sur la géographie de l'Hindoustan*, 1782 ; *Memoires sur la géographie de l'Afrique*, 1790-98, in-4° ; *Explication du système géographique d'Hérodote*, 1800, in-4° ; *Observations sur la topographie de la plaine de Troie*, 1814, in-4° ; *Éclaircissements sur l'histoire de l'expédition de Cyrus et la retraite des Dix mille*, 1816 ; *Recherches sur les courants de l'Océan dans la mer Atlantique et dans l'océan Indien*, 1832, in-4°.

RENNEQUIN-SUALEM, dont le vrai nom était *Swalin Renkin*, fils d'un charpentier de Liège, né en 1644, m. en 1708, n'eut d'autre éducation que l'exercice pratique de la profession de son père. Il seconda le baron de Ville, en 1681, dans l'exécution de la fameuse machine qui montait des eaux de la Seine au château royal de Marly, puis à Versailles ; mais il n'en fut pas l'inventeur, comme on l'a dit sur l'autorité douteuse d'une épitaphe. (*V.* notre *Dictionnaire des Lettres* au mot MARLY.)

RENNES, *Condate, Redones*, ch.-l. du dép. d'Ille-et-Vilaine, sur la croupe et au pied d'une colline, au confl. de l'Ille et de la Vilaine, sur le canal d'Ille-et-Rance, à 374 kil. O.-S.-O. de Paris ; par 48° 6' lat. N. et 4° 0' long. O. ; 60,974 hab. Le siège épiscopal de Rennes a été érigé en archevêché en 1859. Cour d'appel et tribunal de commerce. Quartier général du Xe corps d'armée ; école d'artillerie et de pyrotechnie. Académie universitaire, Facultés de droit, des sciences et des lettres ; école préparatoire de médecine et de pharmacie ; lycée ; écoles normales primaires ; écoles de peinture et de sculpture, de dessin. Sociétés d'agriculture et d'industrie, des sciences et arts. Bibliothèque, musée de tableaux, cabinet d'histoire naturelle, jardin botanique, entrepôt de tabacs et des poudres. Maison centrale de force et de correction. Cette ville, en partie consumée par un incendie qui dura 8 jours, en 1720, est généralement bien bâtie ; elle a de belles et vastes places, des rues larges et droites. On y remarque : la façade de l'église cathédrale de Saint-Pierre ; la tour de l'église Notre-Dame ; l'hôtel de ville ; le palais de justice ; la salle de spectacle ; la porte Mordelaise ; l'ancienne abbaye de Saint-Georges, transformée en caserne ; les promenades du Mail et du Thabor. Fabr. de toile à voiles, fils retors, bonneterie, tabatières, blanchisseries de cire, tanneries importantes, corroieries. Comm. de toiles, fils, lins, papiers, cuirs, amidons, marrons, miel roux, volailles de *Janzé*, beurre de *la Prévalaye*, de *Bréquigny* et de *Pacé*. Patrie de La Bletterie, La Chalotais, Gerbier, La Motte-Piquet, Tournemine, Lobineau, Toullier, Lanjuinais, Carré, Kératry, Alexandre et Amaury Duval, Ginguené, du critique Geofroy, Poulain-Duparc, Robiquet, Elleviou. — Ville des *Redones*, dans l'Armorique, avant l'invasion romaine, puis capitale de la Bretagne et de l'un des comtés que formait ce duché, Rennes repoussa une attaque de Charles le Chauve en 843 ; les Anglais s'en emparèrent en 1355, mais Duguesclin les en éloigna en 1356. Elle fut réunie à la France, en 1532, par suite du mariage d'Anne de Bretagne avec Charles VIII, 1491. Le parlement qu'Henri II y fonda en 1553 devint célèbre par l'esprit d'indépendance dont il fit preuve, surtout au XVIIe et au XVIIIe siècles. B.

RENNES-LES-BAINS, vge (Aude), arr. de Limoux ; 502 hab. Eaux minérales.

RENNEVILLE (RENÉ-AUGUSTE-CONSTANTIN DE), né à Caen en 1650, m. en 1723, se fit protestant, se retira en Hollande en 1699, revint en France où il fut d'abord protégé par Chamillart, mais s'attira de vifs reproches pour quelques bouts-rimés, qui le firent accuser d'être un agent des Hollandais, fut enfermé à la Bastille de 1702 à 1713, puis exilé, et se retira chez le landgrave de Hesse-Cassel.

On cite de lui : *Recueil des voyages* [illegible] *de la Compagnie hollandaise des Indes orientales*, [illegible] 1702-17[illegible], in-12 ; *l'Inquisition française, ou l'Histoire de la Bastille*, 171[illegible].

RENNEVILLE (SOPHIE DE **SENNETERRE**, VICOMTESSE DE), née à Caen en 1772, m. en 18[illegible], a publié, pour l'éducation de la jeunesse, plusieurs ouvrages [illegible]

On cite d'elle : *Lettres d'O*[illegible] 1818 [illegible] [illegible], 1835, 4 vol. ; *Contes pour les* [illegible]

RENN[illegible] 1741 [illegible]

[illegible]

ingénieur, il exécuta, entre autres travaux magnifiques, la jetée ou *breakwater*, ou brise-lame de Plymouth, le pont de Southwark en fonte de fer, à Londres celui de Waterloo, en granit, et les docks; il exécuta d'importants canaux de navigation sur divers points de l'Angleterre, les arsenaux de Portsmouth, Chatham et Sheerness. Rennie fut un des plus grands ingénieurs que l'Angleterre ait produits.

RENO, *Rhenus*, rivière d'Italie, sort des Apennins en Toscane, à 5 kil. S. de San-Marcellino, traverse du S.-O. au N.-E. les prov. de Bologne et de Ferrare, et se jette dans la branche méridionale du Pô, dite *Po-di-Primaro* à 20 kil. S. de Ferrare. Cours de 120 kil., navigable sur 40 en hiver. C'est dans une île du Reno que fut formé le 2e Triumvirat, en 43 av. J.-C.

RENOMMÉE (LA), divinité allégorique des anciens, messagère des dieux. On la représentait sous la figure d'une jeune fille sonnant de la trompette, et avec des ailes garnies d'yeux, d'oreilles et de bouches.

RENOU (ANTOINE), peintre et littérateur, né à Paris en 1731, m. en 1806, élève de Vien et peintre du roi Stanislas, fut secrétaire perpétuel de l'ancienne Académie de peinture. On cite de lui : *Jésus parmi les docteurs, l'Aurore, Agrippine débarquant à Brindes avec l'urne de Germanicus*, une *Annonciation*, un plafond à l'hôtel des Monnaies de Paris. Il a traduit en vers français le poème latin de Dufresnoy sur la peinture.

RENOUARD (ANTOINE-AUGUSTE), libraire et bibliographe distingué, né à Paris en 1765, m. en 1853, publia, depuis 1792, des éditions d'ouvrages latins et français, toutes remarquables par l'élégance et la correction, et dont plusieurs ont été ornées de gravures par Moreau, Desenne, Prudhon, etc. Sa marque est une ancre surmontée d'un coq. On lui doit aussi : *Catalogue de la bibliothèque d'un amateur*, 1819; *Annales de l'imprimerie des Estienne*, 1837 et 1843. Après la révolution de Juillet 1830, Renouard fut maire du XIe arrondissement de Paris.

RENOUARD (AUGUSTIN-CHARLES), magistrat français, fils du précédent né à Paris en 1794, m. en 1878. Il entra à l'École normale en 1812, fut chargé d'une conférence de philosophie en 1815, mais donna bientôt sa démission et se livra à l'étude du droit. Il se distingua au barreau, surtout dans les procès politiques, et défendit avec éclat le journal *le Globe*, dont il était un des collaborateurs. La réputation qu'il avait acquise dans le parti libéral lui valut en 1830 le titre de conseiller d'État. Il devint conseiller à la Cour de cassation en 1837, pair de France en 1846. Il exerçait lors du coup d'État les fonctions de procureur général près la Cour de cassation, et requit en cette qualité, de la haute cour de justice, la déchéance et l'arrestation du prince-président. Il quitta la cour de cassation en 1869 : Thiers l'y rappela en qualité de procureur général et il fut nommé sénateur inamovible en 1877. Renouard était membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

Ses principaux ouvrages sont : *Traité sur les faillites et les banqueroutes*, et *Traité sur la propriété littéraire*.

RENTY, vge (Pas-de-Calais), arr. et à 25 kil. S.-O. de Saint-Omer sur l'Aa; 776 hab. Érigé en marquisat par Charles-Quint, en 1533. Ce prince y fut battu par les troupes de Henri II, le 13 août 1554.

RENWEZ, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. de Mézières; 1774 hab. Bonneterie commune, brosses de bruyère.

RÉOLE (LA), *Regula*, s.-préf. (Gironde), bâtie en amphithéâtre sur le flanc d'une colline, sur la rive dr. de la Garonne; 4,156 hab., collège, société d'agriculture. Comm. de grains, graines, vins, eaux-de-vie, vinaigres, coutellerie, peignes, chapeaux. Marché d'approvisionnement pour les chevaux, ânes, porcs, tonneaux, bois de chauffage et de construction. Château, dit *des Quatre-Sœurs*, bâti par les Wisigoths. Église Saint-Pierre, en partie du XIIIe siècle. — Cette ville s'éleva sur l'emplacement d'une villa romaine, et autour d'une abbaye fondée au VIIe siècle, reconstruite au Xe, et qui prit le nom de *la Règle* (la Réoule, la Réole). Soumis d'abord au pouvoir de l'abbaye, les habitants obtinrent une charte de commune au XIIIe siècle. La Réole fut prise par les Anglais en 1225, par les Français en 1296, par le comte de Derby en 1345, par Du Guesclin en 1374, par les Anglais en 1420. Elle souffrit des guerres religieuses du XVIe siècle; ses fortifications furent rasées en 1629. Le parlement de Bordeaux y siégea, de 1678 à 1690, dans un couvent de cordeliers. Patrie des frères Faucher. B.

REPAS CHEZ LES GRECS. Les Grecs ou plutôt les Athéniens, qui furent toujours le type de la civilisation grecque, faisaient trois repas par jour, le *déjeuner*, le *diner* et le *souper* (*Ariston, Deipnon, Dorpon*). Le déjeuner était une collation légère, composée de pain avec du vin pur, et se prenait de grand matin; le diner avait lieu vers le milieu du jour; et le souper, à la fin de la journée, avant le coucher du soleil. Ces deux derniers repas étaient solides. Le peuple et les soldats faisaient les trois repas; les gens dont les occupations étaient libérales, déjeunaient, puis se contentaient de diner ou de souper. Le souper était, pour tout le monde, le principal repas. Les Grecs mangeaient à demi couchés sur des lits disposés autour d'une table qui servait à poser les mets, que des esclaves servaient et présentaient aux convives. Un repas se composait ordinairement de 2 services, les viandes et les légumes, puis les fruits et les pâtisseries. Au dernier service, quelque convive chantait en s'accompagnant de la lyre, et les autres lui répondaient en chœur. On finissait par des libations en l'honneur du bon Génie et de Jupiter-Sauveur; puis, au moment où les convives allaient se lever, des esclaves leur lavaient les mains avec des eaux odoriférantes. Dans les festins, on faisait quelquefois paraître des danseurs et des baladins. C. D—Y.

REPAS CHEZ LES ROMAINS. Les Romains avant l'introduction des mœurs grecques faisaient deux repas, le déjeuner, *jentaculum*, et le diner vers midi. Puis on recula l'heure du diner, et l'on plaça vers midi un deuxième déjeuner, *prandium*. Le diner *cœna*, se plaça alors vers 1 h. 1/2 en hiver et 2 h. 1/2 en été : il se composait ordinairement du plat national romain, *pulmentum*, la purée de froment. (Sur la façon dont les Romains se tenaient à table, V. LITS.) Le repas principal comprenait 3 services, les entrées, *gustus*; le diner, *cœna*, et le dessert, fruits ou pâtisseries, *mensæ secundæ*. La *commissatio* avait un tout autre caractère; on s'y réunissait pour boire, et l'on introduisait pour se récréer des danseurs, des bouffons, des danseuses, etc. — (Sur le caractère religieux des repas à l'origine, V. Fustel de Coulanges, *la Cité antique*. Friedlænder, *Mœurs romaines sous l'empire*, 1865, Dezobry, *Rome au siècle d'Auguste*. G. L.-G.

REPAS EN FRANCE. Il y en eut 4, le *déjeuner*, le *diner*, le *goûter* et le *souper*. Le déjeuner et le goûter ne furent d'abord que des repas légers, pour les enfants et les vieillards : les personnes d'un âge fait se contentaient du diner et du souper; les heures de ces deux derniers repas expliquent pourquoi les autres n'étaient pas généralement en usage : au commencement du XVIe siècle, on dinait à 10 heures du matin, d'où vint le nom, qui s'écrivait *disner*, et l'on soupait (le repas de la soupe) à 5 heures après midi; au XVIIe siècle, le diner était à 11 heures, et le souper à 6 : les repas priés avaient souvent lieu à midi, après l'heure du diner de la Cour. Mais vers la fin de ce siècle, à la Cour on dinait à 2 heures. Au XVIIIe siècle, l'heure générale du diner fut d'abord 1 heure; vers 1750, la toilette des dames le fit reculer jusqu'à 2 heures dans un grand nombre de maisons, et même jusqu'à 3 heures; cette dernière heure était généralement adoptée en 1782, et, dans quelques maisons, on allait jusqu'à 4 heures. Il n'y avait plus, au commencement du XIXe siècle, que les vieillards qui dinassent à 2 et à 3 heures; l'heure générale était 4 heures; puis ce fut 5 heures jusqu'en 1815 : l'établissement du régime constitutionnel ne fut pas sans influence sur l'heure du diner : les séances des Chambres se prolongeant souvent jusqu'à 5 heures et au delà, on ne dina plus qu'à 6 heures et demie et à 7 heures, à Paris, dans beaucoup de grandes maisons, et cette habitude gagna la province. Au milieu du XVIIIe siècle, le diner était terminé avant 5 heures, qui était l'heure de la comédie, et le souper était à 9 heures et demie environ, le spectacle finissant à 9 heures. L'heure du diner est la même aujourd'hui qu'en 1815. La classe ouvrière fait 3 repas, déjeune ordinairement à 9 heures, dîne à 1 ou 2 heures, soupe à 7 ou 8 heures; mais ces heures varient suivant celle de la suspension des travaux. Le diner n'est souvent pour les ouvriers qu'une sorte de collation; les repas les plus solides sont le déjeuner et le souper. Les heures et le nombre des repas, dans les lycées, collèges, pensions, etc., sont comme une tradition du XVIIe siècle : déjeuner entre 7 et 8 heures, diner à midi, goûter (très légère collation) à 4 heures ou 4 heures et demie, souper à 7 ou 8 heures. Ces heures sont encore généralement adoptées dans les dép. du nord de la France, en Belgique, dans les Pays-Bas et en Allemagne. C. D—Y.

REPNIN (NICOLAS-VASILIEVITCH), général russe, né en 1734, m. en 1801, était fils du prince Repnin, qui, sous Pierre le Grand, commanda un corps d'armée contre Charles XII, et neveu du ministre Panin. Il fit ses premières armes sous les drapeaux français en qualité de volontaire pendant la guerre de Sept ans. Entrant ensuite dans la carrière diplomatique, il fut envoyé en Pologne, 1764, pour aider à l'élection de Stanislas-Auguste Poniatowski, y demeura comme ambassadeur jusqu'en 1768, excitant l'animadversion générale par son orgueil et ses violences et fomentant la discorde pour affaiblir la Pologne. Il fut récompensé de cette conduite par le brevet de lieutenant général et une gratification de 50,000 roubles (200,000 fr.). Puis il passa à l'ambassade de Constantinople, commandait une armée sur les frontières de la Galicie lors du différend survenu entre Frédéric II et Marie-Thérèse au sujet de la Bavière, eut part à la paix de Teschen en 1779, et, après

les campagnes de 1789-91, contre les Turcs, remporta en 1791, sur le grand vizir Youssouf, une victoire suivie de la paix de Jassy. Potemkin le fit disgracier. Repnin forma alors une société de mécontents, dont les principaux membres furent exilés en Sibérie. Nommé néanmoins gouverneur général de Livonie, puis de Lithuanie, commandant de l'armée d'invasion en Pologne avant Souwaroff, il négocia l'abdication de Poniatowski, et reçut, en 1796, à l'avènement de Paul I^er^, le titre de feld-maréchal. Envoyé à Berlin pour faire entrer la Prusse dans la 2^e^ coalition contre la République française, il échoua, et fut disgracié pour avoir pris comme secrétaire un Français, qui s'enfuit en emportant une partie des papiers de la légation. PL.

REPOTIA (du latin *rursus potare*, recommencer à boire), repas de lendemain de noces, chez les anc. Romains. C'était un souper donné par les nouveaux mariés à leurs parents.

REPPEN, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), à 18 kil. E. de Francfort-sur-l'Oder; 4,258 hab. Draps, toiles, cuirs.

REPS, v. de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie), sur le Rossbach à 80 kil. N.-E. d'Hermanstadt; 2,708 hab. Anc. château fort. Sources sulfureuses et sources salées.

REPTON (HUMPHREY), architecte et jardinier paysagiste estimé, né à Saint-Edmund's Bury (Suffolk), en 1752, m. en 1818, a dessiné la plupart des plus beaux parcs d'Angleterre.

Il a publié, entre autres ouvrages : *Esquisses et idées sur l'art des jardins*, 1795 : *Fragments sur la théorie et la pratique des jardins pittoresques*, 1816, in-4°, 52 pl.

REPTON, v. d'Angleterre, comté et à 10 kil. S.-O. de Derby; 1,902 hab. Autrefois capitale du royaume de Mercie. Belle église ogivale.

REPUBLICAN-FORK, riv. des États-Unis (Missouri), se joint à d'autres rivières pour former le Kansas; cours de 650 kil.

RÉPUBLIQUE (ILE DE LA). *V.* RÉ.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE. *V.* PLATA (RÉPUBLIQUE DU RIO DE LA).

RÉPUBLIQUE BATAVE. *V.* BATAVE (RÉPUBLIQUE).

RÉPUBLIQUE CISALPINE. *V.* CISALPINE (RÉPUBLIQUE).

RÉPUBLIQUE CISPADANE. *V.* CISPADANE (RÉPUBLIQUE).

RÉPUBLIQUE CISPLATINE. *V.* URUGUAY.

RÉPUBLIQUE CISRHÉNANE. *V.* CISRHÉNANE (RÉPUBLIQUE).

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE. *V.* DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE (PREMIÈRE), période de l'histoire de France qui commence au 22 septembre 1792 et finit au 18 mai 1804. Elle embrasse la *Convention*, le *Directoire* et le *Consulat*. (*V. ces mots.*) — SECONDE RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, période qui commence le 24 février 1848, et finit le 2 décembre 1852. — TROISIÈME RÉPUBLIQUE, période qui commence le 4 septembre 1870.

RÉPUBLIQUE HELVÉTIQUE. *V.* SUISSE.

RÉPUBLIQUE LIGURIENNE. *V.* GÊNES.

RÉPUBLIQUE PARTHÉNOPÉENNE. *V.* PARTHÉNOPÉENNE.

RÉPUBLIQUE ROMAINE. *V.* ROME.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE. *V.* TRANSVAAL (RÉPUBLIQUE DU).

RÉPUDIATION. *V.* DIVORCE.

REPULSE, baie de la mer Polaire, sur la côte S. de la presqu'île Melville.

REQUEÑA, anc. *Lobetum*, v. d'Espagne, prov. de Valence, au confl. de l'Olianar et du Jucar; autrefois fortifiée. Fabr. de soieries; 13,527 hab.

REQUEÑO Y VIVES (VINCENT), savant jésuite, né à Calatraho (Aragon), m. en 1811, fut un archéologue et un numismate distingué.

Il a publié, entre autres ouvrages estimés : *Saggio sul ristabilimento dell' antica arte de' greci e de' romani pittori*, Venise, 178[illegible], in-4°; traité [illegible] et de la [illegible] chez les anciens, *Medallas ineditas antiguas* [illegible] *en el museo de la real sociedad Aragonesa*, Saragosse, [illegible]

REQUESENS (DON LOUIS DE ZUNIGA Y), grand commandeur de Castille, [illegible] sa valeur à la journée de Lépante, où il était lieutenant général de don Juan, 1571, et, en novembre 1573, remplaça le duc d'Albe dans le gouvernement des Pays-Bas. Ayant à lutter tout ensemble contre un pays [illegible], qu'il voulut en vain ramener par la douceur, et contre [illegible] de ses troupes mal payées, il n'eut pas [illegible] que son prédécesseur. Louis et Henri de Nassau, frères de Guillaume d'Orange, furent vaincus et tués à Mooker, 1574; mais [illegible] de la Zélande, où Requesens [illegible] Middelbourg, et de la Hollande, où il vint [illegible] Leyde, [illegible] : sa flotte fut complètement détruite, et [illegible] aux mains des révoltés, qui, [illegible], parvinrent à conserver l'autre, 1575. [illegible] de fatigue et de chagrin, en mars 1576.

REQUÊTES (MAÎTRES DES), rapporteurs au conseil d'État. Ils sont attachés aux diverses sections du conseil, ont voix délibérative sur toutes les affaires dont ils font le rapport, et consultative sur les autres. L'institution des maîtres des requêtes est une des plus vieilles de l'anc. monarchie française. A l'époque où le latin était encore très usité dans les actes, on les appelait *magistri libellorum supplicum*; en effet, ils étaient alors chargés de recevoir les plaintes et requêtes adressées au roi, et de lui en faire le rapport. Quand les rois ne pouvaient rendre la justice eux-mêmes, ils déléguaient des maîtres des requêtes choisis parmi des jurisconsultes; ils les envoyaient en province faire des tournées appelées *chevauchées*, parce que, dans ce temps, on voyageait à cheval, et n'en gardaient qu'un petit nombre auprès d'eux. Vers le milieu du XIV^e^ siècle, il y avait 8 maîtres des requêtes; plus tard, on en créa jusqu'à 60 et même 88; mais alors ils ne servaient que par quartier. Ce service, partie sédentaire, partie ambulant, était encore en pleine vigueur sous Louis XIII. Le roi choisissait habituellement dans ce corps les intendants des provinces et les juges des commissions extraordinaires. Louis XIV rendit les maîtres des requêtes encore plus utiles : il leur fit exercer tour à tour les *chevauchées*; les fonctions de rapporteurs au conseil du roi, pendant 3 mois; celles de juges au tribunal des requêtes de l'hôtel, pendant 3 autres mois; enfin, celles de rapporteurs au sceau, où ils formaient près du chancelier une espèce de conseil consultatif. Les maîtres des requêtes pouvaient siéger, au nombre de 4, à la grand'chambre du Parlement de Paris, où ils prenaient rang immédiatement après les présidents. Cette institution fut supprimée en 1791; la loi qui rétablit le conseil d'État, en 1799, les réinstitua aussi, mais avec des attributions moins complexes et moins importantes, telles que celles qu'ils ont aujourd'hui.

REQUÊTES (CHAMBRE DES). *V.* PARLEMENT.

REQUIN (ACHILLE-PIERRE), médecin, né à Lyon en 1803, m. en 1854, fut reçu docteur en 1829, professa l'hygiène et la physiologie à l'Athénée de Paris de 1829 à 1832, montra un grand dévouement pendant le choléra de Vaucluse en 1835, devint médecin de la Pitié, professeur de pathologie interne à la Faculté de médecine en 1851 et membre de l'Académie de médecine en 1853.

Outre des travaux dans divers recueils, on lui doit : *Eléments de pathologie médicale*, 1843-52, 3 vol.

REQUIN (BAIE DU). *V.* CHIENS MARINS (BAIE DES).

REQUINT (DROIT DE). *V.* QUINT.

RÉQUISITION, levée d'hommes ordonnée par décret de la Convention, les 16 et 23 août 1793, qui, dès ce jour, jusqu'à ce que l'étranger fût chassé de France, mit en réquisition permanente pour le service des armées tous les citoyens français non mariés, depuis 18 ans jusqu'à 25. Cette levée, suivant les rapports officiels du temps, aurait produit 1,400,000 hommes; mais d'autres rapports faits au Conseil des Anciens, en novembre 1799, n'accusent que 350,000 à 400,000 hommes sous les armes, en évaluant à moins de 50,000 hommes les réquisitionnaires rentrés dans leurs foyers. D'après les documents publiés depuis, on évalue à 4,216,000 hommes le nombre des soldats fournis par la réquisition et la conscription jusqu'en 1815.

RESCRIT, *Rescriptum*, décision des empereurs romains, par lettre adressée aux gouverneurs de province, ou même à de simples citoyens, sur des matières de jurisprudence ou d'administration non prévues ou mal expliquées dans l'Édit perpétuel. (*V. ce mot.*) Adrien introduisit l'usage des rescrits; ces décisions n'avaient pas force de loi, mais elles prenaient l'autorité des réponses des jurisconsultes : Justinien, les considérant comme telles, en a inséré plusieurs dans son Code. C. D—Y.

RESENA, auj. *Ras-el-Aïn*, v. de Mésopotamie, sur le Chaboras. Gordien III y battit Sapor, en 243.

RESENDE (GARCIA DE), auteur d'un *Cancionero* portugais, publié en 1516 et très rare aujourd'hui. Dans ce recueil de chants populaires, analogues à ceux de nos troubadours, figurent 300 poètes environ.

RESENDE (LUCIUS-ANDRÉ DE), dominicain portugais, né à Evora en 1498, m. en 1573, fut gouverneur des enfants de Jean III.

Il a laissé des poésies latines, un traité *de Verborum conjugatione*, Lisbonne, 1540, in-4°, et 2 ouvrages érudits, *de Antiquitatibus Lusitaniæ* [illegible]

RESENIUS (PIERRE), né en 1625 à Copenhague, fut professeur de morale et de jurisprudence dans sa ville natale, devint maire de Copenhague, puis conseiller d'État et mourut en 1688.

Il a laissé : une édition de l'*Edda*, en islandais, danois et latin, Copenhague, 1665-73, 3 parties in-4°, [illegible] [illegible] 1668, [illegible] la [illegible] *de* [illegible] *II*, [illegible] fol. [illegible] et *ecclésiastiques de Christian II*, [illegible] in-4°.

RÉSERVE, faculté que le pape prétendait avoir de retenir à sa collation les bénéfices ecclésiastiques, au préjudice des collateurs ordinaires. Clément IV est le premier qui ait introduit les Réserves. Le concile de Bâle en 1431, la Pragmatique-Sanction de Bourges en 1438 et le Concordat de 1516 les supprimèrent. — Dans l'Empire d'Allemagne, on appelait *Réserves* certains droits particuliers à l'empereur : par exemple, en matière ecclésiastique, le droit de nommer aux premiers bénéfices vacants après son avénement, de convoquer un concile, etc. ; en matière politique, le droit de légitimer les bâtards, de réhabiliter, de donner des dispenses d'âge, des privilèges, des titres et dignités, d'établir des tribunaux, d'envoyer et recevoir des ambassadeurs au nom de l'Empire, etc.

RESINA, anc. *Retina*, vge du roy. d'Italie, à 7 kil. S.-E. de Naples, sur le golfe de Naples, et contigu à Portici, couvre une partie de l'antique Herculanum ; 11,132 hab. On y remarque le beau palais de *la Favorite*, appartenant au prince de Salerne.

RESINAR ou **ROSSINAR**, en allem. *Stadterdorf*, v. de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie), sur le Sibes, à 13 kil. S.-O. d'Hermannstadt ; 5,232 hab. Évêché grec oriental. Comm. de bestiaux et de bois.

RESTAURANT, RESTAURATEUR. On appelait *restaurant* au XVI^e^ siècle un aliment ou un liquide qui avait la propriété de réparer les forces, et spécialement des bouillons succulents et des consommés ; on les faisait en distillant de la viande de boucherie, de la volaille, mêlées avec de l'orge mondé, de la cannelle, de la coriandre, des raisins de Damas et des roses sèches. En 1765, un nommé Boulanger eut l'idée d'établir un débit public de *restaurants ;* il l'ouvrit à Paris, rue des Poulies, et mit sur sa porte la devise suivante, espèce de parodie des inscriptions publiques, dans un temps où elles étaient toutes en latin : *Venite ad me, qui stomacho laboratis, et ego restaurabo vos :* « Venez à moi, vous qui avez mal à l'estomac, et je vous restaurerai. » Boulanger accompagnait ses *restaurants* de volailles au gros sel et d'œufs frais, et le tout était servi à la minute, sur de petites tables de marbre. Son succès fit élever beaucoup d'autres établissements du même genre, que l'on appelait vulgairement des restaurants. Le mot *restaurateur* est beaucoup plus moderne ; le Dictionnaire de Trévoux, de 1771, ne donne pas encore l'acception de restaurateur comme chef de restaurant. Aujourd'hui le nombre des restaurants est très considérable, à Paris et dans toutes les grandes villes de l'Europe. C. D—Y.

RESTAURATION, nom donné au rétablissement de la maison de Bourbon en 1814 et 1815, et à son histoire jusqu'à la révolution de juillet 1830. On distingue la 1^re^ *Restauration*, du 6 avril 1814 au 20 mars 1815 ; et la 2^e^ *Restauration*, du 24 juin 1815 jusqu'en 1830. Cette période est remplie par les règnes de Louis XVIII et de Charles X. — On donne aussi le nom de Restauration au rétablissement des Stuarts sur le trône d'Angleterre, 1660, et à la période qui embrasse les règnes de Charles II et de Jacques II jusqu'à la révolution de 1688.

RESTAUT (Pierre), grammairien, né à Beauvais en 1696, m. en 1764, professa au collège de Louis-le-Grand, se fit ensuite recevoir avocat au parlement et aux conseils du roi, et donna, en 1730, une *Grammaire française*, à laquelle il ajouta, en 1732, un *Traité de versification française*. Ce fut le premier ouvrage élémentaire pour l'étude de notre langue, et l'Université l'adopta immédiatement comme classique. Restaut fit un *Abrégé* de sa grammaire, en 1732, pour les commençants. Il revit la 4^e^ édition du *Traité de l'orthographe française en forme de dictionnaire*, Poitiers, 1764, plus connu sous le nom de *Dictionnaire de Poitiers*, dont l'auteur est le prote Charles Leroy. F. B.

RESTIF ou **RÉTIF DE LA BRETONNE** (Nicolas-Edme), romancier, dramaturge, pamphlétaire, et toujours mauvais écrivain, souvent bizarre, immoral et ennuyeux, né à Sacy près d'Auxerre en 1734, d'une famille de cultivateurs, m. en 1806. Envoyé à Paris vers l'âge de 15 ans, il y fit toutes sortes de métiers, puis entra comme compositeur dans une imprimerie. Il débuta dans la carrière de romancier en 1767, obtint quelques succès, et, comme il avait un orgueil démesuré, se crut un génie et le premier écrivain du siècle. Il écrivit sur toutes sortes de sujets, y compris les réformes politiques, l'éducation des [illegible] et celle du genre humain. Il avait une imagination [illegible], et quelquefois composait typographiquement des pages entières sans les avoir écrites. Dénué de goût, n'ayant ni frein ni retenue d'aucun genre, pas même pour la [illegible], [illegible] des mots pour ses idées, il fut d'une fécondité prodigieuse : il se vantait, en 1791, d'avoir livré à la presse 1,652 histoires. Ses œuvres forment plus de [illegible] vol., parmi lesquels on se rappelle à peine quelques romans, et ce qu'il appelait des tableaux de mœurs, tels que : *le Paysan perverti*, 1776, 4 vol. in-12, son meilleur ouvrage, où, au milieu d'un vrai chaos, on trouve des [illegible] empreints de sensibilité et d'une heureuse imagination ; *la Vie de mon père*, 1779, 2 vol. in-12, etc.

V. [illegible], *Rétif de la Bretonne*, 1853.

RESTOUT (Jean), peintre, né à Rouen en 1692, m. en 1768, était neveu de Jouvenet, dont il suivit les leçons. Ses principaux ouvrages, où il a quelquefois outré les défauts de son maître, c.-à-d. un dessin maniéré, une touche vague, une couleur terne, mais où il a aussi déployé une imagination féconde et un talent remarquable, sont : *Ananie imposant les mains à St Paul*, vaste composition ; *la Présentation de la Vierge ; la Confiance d'Alexandre dans son médecin Philippe*, au Grand Trianon ; *Flore* et *Bacchus*, au château de Fontainebleau ; le plafond de la rotonde de l'ancienne bibliothèque de l'abbaye de Sainte-Geneviève à Paris, aujourd'hui lycée Henri VI. B.

RETENTURA, troisième partie d'un camp romain du temps d'Adrien ; elle était comprise entre la voie Quintana et la porte Décumane. (V. Castramétation.)

RETFORD, brg d'Angleterre, comté de Nottingham, sur l'Idle ; 3,194 hab. Maison de travail pour les indigents. Fabr. de chapeaux, souliers, toile à voiles, etc.

RETHEL (Alfred), peintre allemand, né à Aix-la-Chapelle en 1816, m. en 1862, fit d'abord partie de l'école de Dusseldorf, et fonda sa réputation par d'importants tableaux, tels que l'*Établissement du christianisme dans les Gaules*, *Daniel dans la fosse aux lions*, *St Martin partageant son manteau*, *Némésis poursuivant un meurtrier*, et *Gustave-Adolphe retrouvé sur le champ de bataille de Lutzen*. L'hostilité que lui témoignaient les autres peintres le détermina à se retirer, en 1841, à Francfort, où il se plaça sous les auspices de Philippe Veit. Bientôt il obtint par concours la décoration à fresque de la grande salle du Conseil à Aix-la-Chapelle, où il peignit un grand nombre de scènes empruntées à la vie de Charlemagne. En dehors de cette série, il représenta encore un *Charlemagne au milieu des peuples*, l'*Ouverture du tombeau de Charlemagne par Othon III*, le *Concile de Francfort*, la *Réconciliation d'Othon I^er^ avec son frère Henri*, un portrait de *Charles-Quint*, etc. Dans ses dernières années, Rethel résida à Rome, occupé de représenter, dans une suite de dessins, la campagne d'Annibal en Italie. B.

RETHEL, s.-préf. (Ardennes), sur la rive dr. de l'Aisne ; 6,946 hab. Collège. Hôpital ; hospice pour les vieillards et les enfants trouvés. Filat. de laine ; fabr. de châles-cachemires, tissus mérinos, flanelles, mousselines-laine, bonneterie ; construction de machines. Cette ville, anc. cap. du Réthelois, s'éleva près d'un fort romain (*Castrum Retectum*). Elle devint un ch.-l. de comté, et fut érigée en duché par Henri III en faveur de Charles de Gonzague, duc de Nevers, en 1581. Mazarin l'acheta et la fit ériger en duché-pairie. Le 15 déc. 1650, le maréchal du Plessis-Praslin battit, près de Rethel, Turenne, alors lié aux Espagnols. En 1654, la ville se rendit aux Espagnols, commandés par le prince de Condé ; Turenne la reprit pour Louis XIV en 1653.

RETHELOIS, petit pays de l'anc. France (Champagne), ch.-l. Rethel. Il comprenait le [illegible], et [illegible] aujourd'hui au S.-O du dép. des Ardennes. Il appartint à l'abbaye de Saint-Remi, et fut administré par des avoués, qui l'usurpèrent et prirent le titre de comtes. Le 1^er^ comte fut Manassès, 974, dont les héritiers mâles s'éteignirent à la fin du XIII^e^ siècle. Le Réthelois échut alors à Louis de Crécy, comte de Flandre. En 1384, il passa à la maison de Bourgogne, dont les branches s'en disputèrent longtemps la possession. Des mariages le portèrent dans la maison de Clèves, puis dans celle de Gonzague ; Charles de Gonzague, duc de Mantoue, le vendit, en 1659, à Mazarin, qui le légua par testament au mari d'Hortense Mancini. S—L.

RETHIERS ou **RETIERS.** V. Rhetiers.

RETIAIRE. *V.* Gladiateur.

RETICULAIRE, *Reticulatum opus*, maçonnerie en usage chez les anc. Romains, et [illegible] carrés, posés d'angle les uns au-dessus [illegible] la paroi d'un mur ainsi construit imitait [illegible] d'un réseau (*reticulum*) ; d'où son nom. C. D—Y.

RETICULE, petit sac en filet ou en étoffe, à l'usage des dames françaises vers le temps du Directoire et pendant le 1^er^ empire français. Il leur servait à [illegible] et quelque petit ouvrage de [illegible], et se [illegible], pendu à de longs rubans qui serv[illegible], estropiant le nom de ce sac, [illegible], et ce nom lui resta. En 1811, [illegible] Napoléon I^er^, les dames donnèrent à ce sac le nom [illegible] de *petit roi de Rome*. C. [illegible].

RETIE et non **RHETIE**, *Rætia*, nom qui désignait soit

la contrée habitée par les Rètes, sur les deux versants des Alpes centrales, soit, dans un sens plus étendu, la province qui s'étendait jusqu'au Danube et comprenait la Vindélicie. La Rétie propre s'étendait du mont Adula (Saint-Gothard) au mont Ocra (Terglou); à l'E., elle était bornée par le Norique; au S., sa limite, du côté de la Cisalpine, était une ligne passant au S. des lacs de l'Italie septentrionale et allant rejoindre le mont Ocra; elle comprenait ainsi l'E. de la Suisse (les Grisons), le Vorarlberg, le Tyrol et le N. de la Lombardie. — Les premiers habitants connus de la Rétie furent les *Raséna*, qui, vers le x^e^ siècle av. J.-C., envahirent l'Italie centrale et s'y rendirent si célèbres sous le nom d'Étrusques. Ils semblent avoir été remplacés en Rétie par des Gaulois. Les principales tribus étaient, de l'O. à l'E. : les *Viberi*, dans le Valais; les *Lepontii*, au N. du royaume d'Italie; les *Calucones* et les *Rugusci*, dans le pays des Grisons; les *Brixentes* ou *Brigantini*, près du lac Brigantinus (lac de Constance); les *Vennones* ou *Vennonetes*, dans la Valteline; les *Suanetes*, dans la vallée supérieure du Serio; les *Camuni*, dans la vallée supérieure de l'Oglio, au N. du lac d'Iseo; les *Venostes*, les *Stœni*, les *Stunici*, les *Bechuni*, les *Triumpilini*, les *Benacenses*, entre les lacs Sebinus (Iseo) et Benacus (Garda); les *Brenni*, *Breuni* ou *Preuni*, dans les vallées supérieures de l'Eisach et de l'Inn; les *Genaunes* ou *Senones*, dans le Nord du Tyrol; les *Isarii* et les *Tridentini*, au N. du lac de Garda; les *Feltrini* et les *Beruneuses* ou *Belunenses*, entre l'Adige et les Alpes Carniques. Ces peuples, quoique Munatius Plancus eût pénétré en 44 dans leur pays et remporté sur eux une victoire, ne furent soumis que par Tibère et Drusus, sous le règne d'Auguste (15 av. J.-C.), qui réduisit leur pays en province romaine, en y joignant la Vindélicie. Infestant auparavant toute l'Italie septentrionale, ils furent forcés de vivre en paix, soumis à des tributs fixes, et des routes furent percées à travers leurs montagnes. La Rétie, devenue partie de l'empire romain et province impériale, s'étendit jusqu'au Danube au N., jusqu'à l'Inn à l'E., et *Augusta Vindelicorum* (Augsbourg), fondée par Auguste sur le Lech, devint la ville la plus importante. Elle fut divisée par Marc-Aurèle en *Rétie première* (anc. Rétie propre), capitale *Curia* (Coire), et *Rétie seconde* (anc. Vindélicie), capitale *Augusta Vindelicorum*. Toutes deux firent partie, dans les divisions subséquentes, de la préfecture et du vicariat d'Italie, et de l'Empire d'Occident. La Rétie produisait un vin renommé, comparé par les anciens aux crus les plus célèbres de l'Italie. C. P.

RETIF DE LA BRETONNE. V. Restif.

RETIMO, anc. *Rithymna*, v. forte de la Turquie d'Europe, dans l'île de Crète, petit port sur la côte N., à 80 kil. S.-O. de Candie; environ 10,000 hab. Ch.-l. de livah; évêché grec. Comm. d'huile. Les Turcs qui la dévastèrent en 1572, n'en devinrent les maîtres qu'en 1647.

RETINA, anc. v. de Campanie, qui servait de port à Herculanum, et qui fut engloutie avec cette ville, dans l'éruption du Vésuve de l'an 79. C'est auj. le vge de *Resina*.

RETRAIT, droit qu'avait le seigneur féodal de reprendre, dans le délai de 40 jours, le fief vendu par son vassal, en remboursant le prix à l'acquéreur.

RETRAITE DES DIX MILLE. V. Dix mille.

RETZ, [illegible] (Bretagne méridionale); ch.-l. Machecoul; v. principales : Pornic, Paimbœuf. Il fit partie de l'Aquitaine, puis du Poitou, appartint à la maison de Laval, fut érigé en duché-pairie en faveur d'Albert de Gondi en 1581, et passa, en 1676, dans la maison de Villeroy. Il fait aujourd'hui partie du département de la Loire-Inférieure.

RETZ (Gilles de LAVAL, maréchal de). V. Laval.

RETZ (Albert de GONDI, maréchal de). V. Gondi.

RETZ (Pierre de GONDI, cardinal de), frère du maréchal Albert de Gondi, né à Lyon en 1533, m. en 1616, embrassa l'état ecclésiastique au sortir de ses études, et dut à Catherine de [illegible] évêque de Langres en 15[illegible], de Paris en 1570, chancelier et grand aumônier d'Élisabeth d'Autriche, femme de Charles IX [illegible] Henri III et Henri IV. Il [illegible]

RETZ (Jean-François-Paul de GONDI, cardinal de), petit-neveu du précédent et fils de Philippe-Emmanuel de Gondi [illegible] XIII [illegible] en 161[illegible] [illegible]

d'Italie, à 22 ans, il prêcha son premier sermon devant la cour, et se trouva bientôt parmi les ennemis de Richelieu. Nommé coadjuteur de l'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, son oncle, en 1643, il prêcha l'Avent dans une des paroisses de Paris, commença de devenir populaire, et augmenta sa popularité par d'abondantes largesses, répandues en aumônes. Mazarin en prit ombrage, et Gondi se mêla aux mille intrigues de la Fronde; au début des troubles, il voulut servir d'abord les intérêts d'Anne d'Autriche; mais ayant été mal accueilli par elle, parce qu'il cherchait avant tout à supplanter Mazarin, il se jeta parmi les ennemis de la cour, et put, pendant quelque temps, disposer des destinées de Paris et de la France. Il eut la plus grande part à l'organisation de la journée des barricades. (V. Fronde.) Nommé cardinal malgré Mazarin, il connut l'inconstance de la popularité : après avoir joué tous les partis, il fut mis à la Bastille, 1652, sans que le peuple intervînt en sa faveur. Son oncle mourut en 1654. Retz prit aussitôt possession de l'archevêché par procureur, promit cependant de se démettre si le pape y consentait, et fut alors transféré au château de Nantes. Après 7 mois de captivité, il s'échappa, révoqua sa démission que le pape Innocent X avait d'ailleurs refusé d'accepter, alla en Espagne, puis à Rome, où il contribua à l'élection d'Alexandre VII, parcourut la Hollande et les Pays-Bas, revint en France après la mort de Mazarin, reçut le titre d'abbé de Saint-Denis en échange de son archevêché, 1662, et, pour dernier acte de sa vie politique, fut envoyé à Rome pour siéger au conclave où fut élu Clément IX. A son retour, en 1676, il paya ses dettes (plus de 4 millions de notre monnaie), se retira à Saint-Mihiel, et revint édifier le monde par ses actes de piété et de bienfaisance dans Paris même, témoin de sa jeunesse orageuse; il y mourut. Le cardinal de Retz, esprit fin, génie brillant, mais n'ayant en politique ni vue, ni esprit de conduite, ni but déterminé, serait peut-être confondu avec les intrigants vulgaires qui se mêlèrent à la Fronde, s'il n'avait laissé, sur sa vie et les événements de son temps, des *Mémoires* qui sont un des chefs-d'œuvre de notre langue, pour l'intérêt du récit, le feu des peintures et l'appréciation des événements. « Ils sont écrits, dit Voltaire, avec un air de grandeur, une impétuosité de génie et une inégalité qui sont l'image de sa conduite. » La 1^re^ édition parut à Nancy en 1717, 3 vol. in-12. On les a souvent réimprimés en les faisant suivre de ceux de Guy-Joly et de la duchesse de Nemours. Ils sont insérés dans les collections de *Mémoires sur l'histoire de France*. Géruzez en a donné une édition d'après le manuscrit original, conservé à la Bibliothèque nationale, 1844, 2 vol. in-12. Une autre, préparée par A. Champollion-Figeac, a été publiée dans la *Biblioth. Charpentier*, 4 vol. in-12, 1873. La plus récente et la meilleure est celle de M. R. Chantelauze, dans la *Collect. des grands écrivains*.

V. Musset-Pathay, *Recherches historiques sur le cardinal de Retz*, 1807; Caton [illegible], *Essai sur le cardinal de Retz*, [illegible] *Société française au XVII^e^ siècle*; R. Chantelauze, *Saint Vincent de Paul et les Gondi*; Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, et surtout les édit. de Champollion-Figeac et de M. R. Chantelauze. J. T.

REUCHLIN (Jean), autrement dit *Capnion*, mot grec dont la signification correspond à celle de *Rauch* (fumée), philologue allemand, né à Pforzheim en 1455, m. en 1522, était, à la fin du xv^e^ siècle l'homme le plus remarquable par la connaissance qu'il avait du grec et de l'hébreu. Il étudia à Tubingue, Leyde, Paris et Rome, enseigna le grec à Orléans et à Poitiers, fut employé par Eberhard I^er^, duc de Souabe, dans différentes négociations importantes, obtint le titre de comte palatin et fut un des triumvirs de la ligue de Souabe. Le premier il fit jouer des pièces de théâtre latines dans les collèges. Ayant offensé les moines d'Allemagne dans une de ces pièces, imprimée en 1506, l'un d'eux, Hochstrat, suscita contre lui un juif converti, qui le dénonça comme fauteur du judaïsme. L'inquisition de Cologne intenta un procès à Reuchlin; mais Léon X évoqua l'affaire, et ordonna de surseoir aux procédures. Cet événement causa un tel chagrin à Reuchlin, qu'il se retira à Tubingue, où il enseigna le grec et l'hébreu. Mais [illegible] par les mêmes erreurs qui avaient séduit Pic de la Mirandole, il [illegible] ses travaux classiques à l'étude de la [illegible] cabalistique.

[illegible]

REUILLY, [illegible] arr. d'Issoudun [illegible]. Vins [illegible]

REUNION (Ile de la), ci-devant **BOURBON**. [illegible]

Sol volcanique. Vers le centre de l'île sont les plateaux dits : *la Plaine des Palmistes,* haute de 1,100 m. : superf., 500 hect. d'un sol fertile, mais inculte ; et la *Plaine des Cafres*, haute de 1,600 m. : superf., 4,000 hect. de pâtures naturelles. Le Gros-Morne, au N., est un volcan éteint ; le Piton de Fournaise, 2,625 m., au S., est toujours en activité. Le point culminant est le Piton des Neiges 3,069 m. Le massif des montagnes est entouré d'une bande de terres basses [illegible]. De 1827 à 1854, on a exécuté une *route de ceinture*, de 232 kil. L'île a auj. 125 kil. de chemins de fer, de Saint-Denis à Saint-Benoît, et de Saint-Denis à la Pointe-des-Galets, Saint-Paul et Saint-Pierre (1882). Climat sain ; chaleurs de 22° à 28° centig.; ouragans terribles. Il n'y a point de ports naturels, seulement quelques rades. Depuis 1874 un port profond et bien abrité a été creusé à la Pointe-des-Galets, au N.-O. de l'île. Les cours d'eau sont nombreux, mais torrentiels. Récolte importante de sucre, de café, de cacao, maïs, manioc, dattes, patates, muscade, vanille, cannelle, tabac, coton. L'île tire en grande partie de l'extérieur ses aliments : le riz, de l'Inde ; le bétail de boucherie, de Madagascar ou de la côte orientale d'Afrique. Les habitants divisent le pays en *Partie du Vent* à l'E., et *Partie sous le Vent* à l'O. Cette île fut découverte en 1545 par le Portugais Mascarenhas, et fut appelée *Mascareigne.* Les Français l'occupèrent en 1642 ; M. de Flacourt, qui prit de nouveau possession de l'île en 1649, lui donna le nom d'*Ile Bourbon.* En 1717, quelques plants de café y furent apportés de Moka. Sous la 1re République française, on la nomma *la Réunion ;* sous l'Empire, *Ile Bonaparte.* Les Anglais la possédèrent de 1810 à 1815 ; elle reprit le nom de *Bourbon* en avril 1815, celui de *la Réunion* en 1848, et l'esclavage y fut aboli. Elle forme un gouvernement colonial, et est divisée en 2 arrondissements (Saint-Denis et Saint-Pierre). Il y a une cour d'appel, 2 cours d'assises, 2 tribunaux de 1re instance, un évêché, un lycée, une école normale primaire à Saint-Denis, et 1,300 hommes environ de garnison.

V. Rambosson, *les Colonies françaises*, 1881 ; Vélain, *l'Ile de la Réunion*, dans *l'Explorateur*, 1876 ; Pelagaud, *l'Ile de la Réunion ; Nouv. Revue*, sept. 1883 ; et le *Bulletin de la Soc. des sciences et arts de l'île de la Réunion.*

RÉUNION (Ordre de la), ordre civil et militaire créé par Napoléon Ier en 1811, pour remplacer un *ordre de l'Union,* créé par le roi Louis Bonaparte, et les ordres des autres pays annexés. Les membres de cet ordre formèrent le noyau de celui de la Réunion, qui se donnait aussi à des Français. C'était une étoile d'argent à 12 branches, sur un soleil d'or, surmontée d'une couronne impériale et suspendue à un ruban uni bleu de ciel.

RÉUNION (Chambre de). *V.* Chambres.

REUS, v. d'Espagne, ch.-l. de parti judiciaire, prov. et à 16 kil. O. de Tarragone, à 4 kil. de la Méditerranée ; 27,257 hab. Fabr. de soieries, toiles peintes, passementeries, etc. Grand commerce d'exportation et d'importation en vins, eaux-de-vie, fruits, etc. Un canal la réunit au port de Salou.

REUSS, *Rusa* ou *Ursa,* riv. de Suisse sort du lac de Lacendro (Uri) sur le flanc S. du mont Saint-Gothard. Cours de 146 kil., rapide et coupé par de nombreuses cascades, par Andermatt, Amsteg, Lucerne, Mellingen et Bruck, au-dessous de laquelle elle se jette dans l'Aare, rive dr. La Reuss forme le lac des Quatre-Cantons, où commence sa navigation.

REUSS, principautés de l'Allemagne, enclavées dans les duchés de Saxe, forment une partie des possessions des anciens prévôts (*Voigt*) de l'empire germanique. (*V.* Voigtland.) Elles se divisent en 2 parties, la plus grande sur la Saale et l'Elster, au N.-O. du Voigtland saxon, l'autre sur l'Elster, à l'O. du duché d'Altenbourg. La principauté de Reuss de la ligne aînée, ou de *Reuss-Greiz,* a une superf. de 316 kil. carr.; avec 50,782 hab. Cap. Greiz ; v. princ. Zeulenroda. Revenu public : 901,000 fr. ; dette : 1,250,000 fr. Les possessions de la ligne cadette ou de *Reuss-Schleiz* ont une superf. de 825 kil. carr. avec 101,330 hab. ; cap. Gera ; v. princ. Schleiz et Lobenstein. Revenu public : 1,640,000 fr. ; dette : 1,600,000 fr. Ces deux principautés sont gouvernées par les lignes de Reuss-Schleiz et de Reuss-Lobenstein-Ebersdorf. Monarchie constitutionnelle : dans la Reuss-Greiz, constitution de 1867 : diète de 12 députés nommés pour 6 ans, 3 par le prince, 2 par les nobles, 3 par les villes de Greiz et de Zeulenroda, 4 par les campagnes ; dans Reuss-Schleiz, constitution de 1852, revisée en 1856 : diète de 16 membres, 12 élus par le suffrage à 2 degrés, 3 par les plus imposés, et le seigneur de Reuss-Köstritz. La cour d'appel d'Iena est la cour suprême des principautés de Reuss. Il y a un tribunal de 1re instance à [illegible] le 19e et le 20e rang à la diète du nouvel Empire allemand. Les troupes des 2 principautés font partie du IVe corps d'armée (Magdebourg). — On fait remonter l'origine de la maison de Reuss jusqu'à Henri II de Gleisberg, au XIe siècle. Ce seigneur posséda le Voigtland entier, et s'appela, d'une ville qu'il avait fondée, *le noble prévôt de Weida.* Ses petits-fils fondèrent les lignes de *Weida, Plauen, Greiz* et *Gera.* Celle de Greiz s'éteignit en 1236, celle de Weida en 1532, celle de Gera en 1550. La ligne de Plauen se divisa, en 1307, en ligne aînée et ligne cadette. La 1re [illegible] en 1[illegible] la Misnie en héritage et s'éteignit en 1572 ; la 2e [illegible] le nom de *Reuss-Plauen.* Celle-ci, en 1535, se partagea en lignes aînée, moyenne et cadette ; la moyenne s'éteignit en 1616 ; l'aînée forma la ligne de *Greiz-Supérieur* et *Greiz-Inférieur,* et quand la dernière s'éteignit, 1763, l'autre s'appela *Reuss-Greiz ;* la cadette forma en 1647 les lignes de *Gera, Schleiz, Saalburg* et *Lobenstein ;* celle de Saalburg se fondit en 1666 avec celle de Schleiz sous le nom de *Reuss-Schleiz.* De cette dernière est issue la ligne de *Reuss-Köstritz.* La ligne de Gera s'éteignit en 1802, et celle de Lobenstein hérita de ses possessions. La ligne de Reuss-Greiz fut créée princière en 1773, les autres furent élevées à ce rang en 1806. A l'extinction de la ligne de Lobenstein, 1824, ses possessions échurent à celle d'*Ebersdorf,* rameau latéral de cette maison. La maison d'Ebersdorf s'appela dès lors *Reuss-Lobenstein-Ebersdorf.* Les rapports dynastiques de la maison de Reuss sont réglés par les traités de famille de 1668, 1681 et 1690. Tous les descendants mâles ont le nom de Henri, et ne se distinguent que par le chiffre apposé à ce nom. Les princes de la ligne aînée comptent jusqu'à cent (C) et recommencent avec un (I). Dans la ligne cadette, le premier prince né en chaque siècle compte avec I, et la numération est ensuite continuée jusqu'à la fin du siècle. Les affaires communes de la famille sont gérées par le prince régnant, doyen qui a pour adjoint le doyen de l'autre ligne.

E. S., G. H. et E. D—y.

REUSSMARKT, *V.* Reismarkt.

REUTLINGEN, v. du roy. de Wurtemberg, sur l'Échaz ; 16,515 hab. Ch.-l. du cercle de la Forêt-Noire, [illegible] générale évangélique. Fabr. de draps fins [illegible], tanneries, papeteries, dentelles, bonneterie, [illegible], coutellerie, broderies. Bains sulfureux très [illegible]. Belle église Sainte-Marie, construite en 1273 à 1343. Aux environs, domaine royal d'*Achalm.* Anc. ville libre impériale, [illegible] gèrent vainement Henri de Thuringe en 1247 et Ulrich de Wurtemberg en 1377. Ce fut la première ville de Souabe qui embrassa la réforme. Patrie de Sébastien Gryphe.

REVA, riv. de l'Inde. *V.* Nerbuddah.

REVEILLE-PARISE (J.-H.), médecin né à Nevers en 1782, m. en 1852, [illegible] aux écoles centrales, entra au service en 1802, fit, jusqu'en 1815, 13 campagnes, revint à Paris soutenir sa thèse (*Réflexions médicales sur le siège de Saragosse en 1808 et 1809*, 1816, in-4°), devint docteur en médecine et obtint, dans la garde royale, un poste qu'il perdit en 1830. Dès lors il se voua à l'étude. Il a publié : *H[illegible]*, 1816, in-2 ; 3e édit., 1845, in-18 ; *Examen de [illegible]*, 1817 ; *Physiologie et hygiène des hommes livrés aux travaux de l'esprit, ou Recherches sur le physique et le moral, les habitudes, les maladies et le régime des gens de lettres, artistes, savants, hommes d'État, jurisconsultes, administrateurs*, etc., 1843, 4e édit., 2 vol. ; *[illegible] de l'homme dans l'état de santé et l'état de maladie*, 1844, 2 vol. ; 1845, 2e édit. 2 vol. ; *Guide pratique des goutteux et des rhumatisants*, 1847, 3e édit. ; une édition des *Lettres de Gui Patin.* (*V.* Patin.) La mort l'a surpris au moment où il terminait un *Traité de la vieillesse [illegible], médicale et philosophique, ou recherches sur l'état physiologique, les facultés morales, les maladies de l'âge avancé, et sur les [illegible], les mieux expérimentés, de soutenir et de prolonger l'activité vitale à cette époque de l'existence*, 1852. Reveillé-Parise fut élu membre de l'Académie royale de médecine en 1831. Il a écrit d'une manière agréable ; son érudition est sobre et pleine de goût.

REVEILLÈRE-LEPEAUX (LA), *V.* La Reveillère.

REVEL, en Russe *Kolyvan,* v. très forte de la Russie d'Europe, ch.-l. du gouvernement de son nom ou d'Esthonie, port militaire et de commerce sur la côte E. et à l'entrée du golfe de Finlande, à 325 kil. O.-S.-O. de Saint-Pétersbourg : par 59° 26' lat. N. et 22° 24' long. E.; 50,[illegible] hab. Consistoire luthérien, tribunal d'appel, gymnase, 2 bibliothèques. Chantiers de construction, arsenal de la marine, fonderie de canons. Station de la flotte impériale russe. Revel est divisé en haute ville (*Domberg*) et basse ville, habitée l'une par la noblesse, l'autre par le commun de la population. Cathédrale ogivale. Aux environs, maison de plaisance et jardin impérial de *Catherinenthal* du temps de Pierre le Grand. Bains de mer. Comm. actif en grains, poissons salés, cuirs, bois, lin, chanvre, etc. — Fondé par Waldemar II, roi de Danemark, en 1218, Revel devint une des florissantes villes de la Hanse, le grand entrepôt pour le trafic avec Novgorod, et fut vendu en 1345 par l'ordre Teutonique ; il fut en vain assiégé en 1470 et 1577 par les Russes, qui ne le prirent qu'en 1710.

REVEL (Gouvernement de). *V.* Esthonie.

REVEL, autrefois *la Bastide de Lavaur*, *Rebellum* en latin, ch.-l. de cant. (Haute-Garonne), arr. de Villefranche-de-Lauraguais; 5,477 hab. Hospice, orphelinat, collège. Fortifié par Philippe de Valois, il devint, au XVI^e siècle, une des places de guerre des protestants, et fut démantelé en 1629. Fabr. de lainages, bonneterie, liqueurs. Comm. de grains.

REVELLO, vge du roy. d'Italie (Piémont), prov. de Coni, sur une colline, près du Pô; 5,878 hab. Patrie de Denina.

REVELLO, v. du roy. d'Italie, à 4 kil. S. de Lago-Negro, prov. de Potenza; 2,961 hab. Beaucoup d'antiquités romaines.

REVERE, bourg du roy. d'Italie, prov. de Mantoue, ch.-l. d'arr., sur la rive dr. du Pô; 4,163 hab. Fabr. de cordages.

REVERENCE, titre honorifique dont on qualifie les religieux et religieuses. On appelle *Révérendissimes* les généraux d'ordre, les supérieurs de certaines abbayes et les prélats. Les Anglais donnent le titre de *révérend* aux ecclésiastiques appartenant à toutes les communions chrétiennes, quelquefois même aux rabbins israélites.

REVERIEN (SAINT-), vge (Nièvre), arr. de Clamecy; 872 hab. Ruines d'une anc. abbaye.

REVETT (NICOLAS), architecte, né dans le comté de Suffolk en 1721, m. en 1804, fut le collaborateur de James Stuart dans l'ouvrage des *Antiquités d'Athènes*. (*V.* STUART.) Il a publié, avec Chandler et Pars, les *Antiquités ioniennes*, Londres, 1769, 1800. 2 vol. in-fol.

REVIGNY-SUR-L'ORNAIN, ch.-l. de cant. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc entre l'Ornain et le canal de Révigny, 1,810 hab.; truites renommées; centre important pour les phosphates et engrais. Centre de 4 chemins de fer.

REVILLA-GIGEDO, groupe de 3 îles désertes dans le Grand Océan, à 420 kil. S. de la côte du Mexique. La plus grande, nommée *Socorro*, a un pic assez élevé. Ces îles ont 800 kil. carr. environ et dépendent nominalement de l'État de Colima.

REVOIL (PIERRE-HENRI), peintre de genre, né à Lyon en 1776, m. en 1842, fut élève de David, et, l'un des premiers, eut l'idée de traiter le genre de l'histoire dans les proportions d'un tableau de chevalet. Il a presque toujours choisi ses sujets dans des scènes de chevalerie. Ses principaux tableaux sont : l'*Anneau de Charles-Quint*, 1814; *la Convalescence de Bayard*, 1817; *Marie Stuart conduite au supplice*, 1822; *François I^er armant chevalier son petit-fils François II*, etc.

REVOIL (BÉNÉDICT-HENRI), littérateur, fils du précédent, né à Aix en 1816, m. en 1882. Il fut d'abord employé au ministère de l'instruction publique, puis attaché au dépôt des Manuscrits de la Bibliothèque nationale. En 1842, il passa aux États-Unis et y fit représenter 3 comédies écrites en anglais. De retour en France, il collabora à divers journaux, publia des romans et de nombreuses traductions.

Ouvrages de lui : *Recherches [illegible] sur l'histoire des ports d'armes*, [illegible]; *[illegible]*, [illegible]; *Histoire [illegible]*, 1867; *Souvenirs d'un chasseur en Amérique*, 1872; *[illegible] d'un voyageur*, 1877.

REVOLUTION (LA), mot qui, employé seul, désigne toujours la Révolution française de 1789. (*V.* FRANCE, ASSEMBLÉE NATIONALE, ASSEMBLÉE CONSTITUANTE, ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE, CONVENTION, DIRECTOIRE.)

REVOLUTION (ILES DE LA). *V.* MARQUISES.

REVOLUTION D'ANGLETERRE. *V.* ANGLETERRE.

REVOLUTION DE FÉVRIER. *V.* LOUIS-PHILIPPE.

REVOLUTION DE JUILLET. *V.* JUILLET.

REVUE DES CHEVALIERS, DU SÉNAT ET DU PEUPLE (Antiquité). Rome. — *Revue des chevaliers, recognitio equitum*. C'était un recensement et une épuration de l'ordre équestre, faits tous les cinq ans par les censeurs. La Revue avait lieu aux ides de quintilis (15 juillet). Les chevaliers se réunissaient à un temple de Mars, sur la voie Appia, à 1 mille environ (1,481 m.) de Rome, puis se rendaient à Rome en cavalcade rangée par tribus et par centuries; ils venaient défiler devant les censeurs siégeant sur le Forum. En débouchant sur cette place, chaque chevalier mettait pied à terre, prenait son cheval à la bride et, sans les passer, s'arrêtait devant les magistrats. Un nomenclateur l'appelait, et si les censeurs le croyaient irréprochable : « Emmène ton cheval, » lui disaient-ils. Dans le cas contraire, ils l'interrogeaient, provoquaient les dépositions des assistants; si l'enquête n'était pas satisfaisante, ils ordonnaient à l'accusé de vendre son cheval, le dégradaient en le chassant de sa centurie et l'inscrivant parmi les Cérites. (*V.* *ce mot.*) — *Revue du sénat.* Elle se faisait aussi tous les cinq ans dans un temple : un des censeurs lisait à haute voix la liste alors existante des membres du sénat; il omettait ceux qu'il jugeait indignes, et qui, par cela seul, se trouvaient exclus de ce corps illustre. (*V.* *Sénat.*) — *Revue du peuple*. On nommait ainsi une revision générale des classes du peuple, faite à chaque lustre, pour établir la répartition des citoyens dans les tribus, curies et centuries. Elle avait lieu à Rome dans le Champ de Mars; les censeurs y présidaient, et on la terminait par une lustration. (*V.* LUSTRE et SUOVETAURILIES.) C. D—Y

REWBELL (J.-B.), né à Colmar en 1746, m. en 1810, était bâtonnier du barreau de sa ville natale, lorsqu'il fut député aux états généraux de 1789. Après avoir été procureur-syndic du Haut-Rhin, il devint membre de la Convention, et eut des missions à Mayence, où il seconda Kléber et Aubert-Dubayet pendant le siège de la ville, et les suivit en Vendée. Bien qu'il eût siégé jusque-là parmi les modérés, il se signala par son animosité contre Louis XVI, et, se trouvant à Mayence pendant qu'on faisait le procès de ce prince, il écrivit pour presser la condamnation. Pendant la Terreur il se fit donner des missions qui le tinrent éloigné de Paris. La chute de Robespierre le trouva dans le parti thermidorien, et il fut un des accusateurs de Carrier. C'est sur son rapport que le club des jacobins fut fermé. Son talent et beaucoup d'opiniâtreté au travail le firent remarquer dans les comités de la Convention après thermidor. Lors de l'établissement de la Constitution de l'an III, il fut nommé l'un des cinq directeurs et le 1^er président du Directoire; chargé des relations extérieures, de la justice et des finances. Éliminé par le sort en 1799, il entra au Conseil des Anciens, disparut de la vie politique après le 18 brumaire, et mourut dans le Haut-Rhin. Rude et blessant par la vivacité et l'âpreté de son langage, il passait pour avare, et fut accusé à tort de s'être enrichi en participant aux fraudes des fournisseurs. J. T.

REY (JEAN), chimiste-médecin, né vers la fin du XVI^e siècle au Bugue (Périgord), m. en 1645, a démontré scientifiquement le fait de l'augmentation du poids des métaux par la calcination, dans un livre intitulé : *Essays sur la recherche de la cause pour laquelle l'estain et le plomb augmentent de poids quand on les calcine*, Bazas, 1630, et Paris, 1777. Il inventa un thermomètre à eau et fut l'un des précurseurs de la chimie pneumatique. Il était en correspondance avec beaucoup de savants et surtout avec le P. Mersenne. G—R.

REYBAUD (FANNY ARNAUD, M^me CHARLES), romancière, née à Aix en 1803, m. en 1871, a publié entre autres ouvrages : *les Aventures d'un renégat*, *Pierre*, et *le Château de Saint-Germain*, 1836; *Mézélie*, et *Valdepeyras*, 1839; *M^lle de Chazeuil*, *Rose*, et *Géraldine*, 1844; *Sans dot*, et *les Deux Marguerites*, 1845; *les Anciens Couvents de Paris*, 1848; *M^lle de Malepeire*, 1854; *Faustine et Sydonie*, et *le Cadet de Colobrières*, 1857; *Hélène*, *Misé Brun*, et *le Cabaret de Gaubert*, 1858; *l'Oncle César*, 1859, etc.

REYES (VILLA DE LOS). *V.* LIMA.

REYES (LOS), v. de la rép. de Colombie (Magdalena), sur le Guatapori et le San Sébastian. Fondée en 1550. Aux environs mines d'argent et de cuivre.

REYES (SAN-SEBASTIAN DE LOS), v. du Vénézuéla (État de Guzman Blanco); à 80 kil. S.-O. de Caracas. Fondée en 1584.

REYKIAVIK. *V.* REIKEVIG.

REYNAUD (JEAN), philosophe et publiciste, né à Lyon en 1806, m. en 1863, eut pour tuteur Merlin de Thionville, fut élève de l'École polytechnique, en sortit ingénieur des mines en 1824, se mit en 1830 dans la communauté des Saint-Simoniens; puis, en 1836, entreprit avec Pierre Leroux une *Encyclopédie nouvelle*, ouvrage qui a été abandonné à moitié, environ, et qui devait avoir 12 ou 15 vol. gr. in-8°. Reynaud en a tiré l'article *Druidisme*, qu'il fit réimprimer à part sous le titre de *Considérations sur l'esprit de la Gaule*, 1847. Bien qu'attaché aux idées républicaines, il ne fit pas d'opposition active au gouvernement de Louis-Philippe, mais il se fit pourtant condamner à la prison pour avoir défendu avec trop d'ardeur devant la chambre des pairs M. Guinard, qui appartenait à la *Société des droits de l'homme*, 1833. En 1836, il donna un traité de *Minéralogie à l'usage des gens du monde*, in-18. A la révolution de 1848, Reynaud se démit de ses fonctions d'ingénieur, fut député à l'Assemblée constituante par le département de la Moselle, et devint, au ministère de l'instruction publique, président du comité des hautes études. Dans l'Assemblée il vota avec la gauche modérée, mais résigna son mandat après l'élection du prince Louis-Napoléon à la présidence de la République. Quatre ans après, il publia *Terre et Ciel*, 1854, gr. in-8°, ouvrage de philosophie religieuse et son principal titre littéraire. L'idée fondamentale est la continuité de la vie humaine à travers des épreuves successives, par la transmigration des âmes, d'astre en astre, dans des corps d'espèces différentes. *Terre et Ciel* a été réfuté par divers écrivains, entre autres par Th.-Henri Martin, dans *la Vie future suivant la Foi et suivant la Raison*, 1858.

C. D—Y.

REYNAUD (FRANÇOIS-LÉONCE), ingénieur, né à Lyon en 1803, m. en 1880, entra à l'École polytechnique en 1821, en sortit à la suite d'une manifestation politique et se tourna

vers l'architecture, suivit les cours de l'École des beaux-arts, puis alla étudier en Italie. Après la révolution de Juillet, il fut rappelé selon son rang à l'École des ponts et chaussées, fut nommé ingénieur en 1835 et s'occupa spécialement de la construction des phares. Celui de Bréhat, sur la côte de Bretagne, fut élevé sous sa direction. Il fut nommé en 1840 professeur d'architecture à l'École des ponts et chaussées, et peu après directeur des phares. Il fut attaché au service des édifices diocésains de 1853 à 1857 ; inspecteur général des ponts et chaussées en 1856, et en 1857 directeur de l'École des ponts et chaussées. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1839, il fut promu officier en 1851 et commandeur en 1864. Il a publié de 1852 à 1856 les deux parties d'un *Traité d'architecture* accompagné d'un *Atlas*, 2e édit. 1875. L'Institut décerna un prix, en 1861, à cet important travail. Il a donné, en outre, *Mémoire sur l'éclairage et le balisage des côtes de France*, 1865, in-4°, avec atlas.

REYNEL, vge (Haute-Marne), arr. de Chaumont ; 511 hab. Ch.-l., dès 1127, d'un comté, érigé en marquisat au XVIe siècle.

REYNIER (LE COMTE JEAN-LOUIS-ÉBÉNEZER), né à Lausanne en 1771, m. en 1814, se destinait au génie civil. Il s'enrôla comme canonnier en 1792, était déjà adjudant général en 1793, et servit en cette qualité sous Pichegru en 1794. Général de brigade dans la campagne de la Hollande, chef d'état-major sous Moreau à l'armée du Rhin en 1796, il partit pour l'expédition d'Égypte en 1798, contribua à la victoire des Pyramides, juillet 1798, commanda au siège de Saint-Jean-d'Acre, 1799, pendant que Bonaparte se portait sur le Mont-Thabor ; à la bataille d'Héliopolis, mars 1800, il enfonça l'élite des janissaires, puis fit le siège d'El-Arisch et, sous ses murs, défit 20,000 Turcs avec 4 bataillons français. Par suite de démêlés avec le général Menou, il dut repartir pour la France, où il publia : *de l'Égypte après la bataille d'Héliopolis, et Considérations générales sur l'organisation physique et politique de ce pays*, 1802, avec carte, livre réédité en 1828 sous le titre de *Mémoires de Reynier*. La franchise de l'auteur fit saisir l'ouvrage, et Reynier ne fut remis en activité qu'en 1805. Il eut un commandement dans l'armée qui prit Naples, fut battu à Maida en 1806, se distingua à Wagram, couvrit la droite de la grande armée en Pologne, pendant la campagne de Russie, fut fait prisonnier à la bataille de Leipzig et mourut à Paris peu de temps après avoir recouvré la liberté.

On a de lui : *sur les Sphinx qui accompagnent les Pyramides d'Égypte*, 1805. J. T.

REYNIER (JEAN-LOUIS-ANTOINE), frère du précédent, né à Lausanne en 1762, m. en 1824, se livra à l'étude des sciences naturelles, fut employé dans l'administration de l'armée d'Égypte, 1798, devint au Caire directeur général des finances. Il tomba en disgrâce comme son frère ; Joseph Bonaparte l'appela à Naples en 1809 ; Reynier lui rendit les plus grands services, ainsi qu'à Murat. En 1815, il se retira dans le canton de Vaud, où il fonda la *Société littéraire* et la *Société centrale des sciences naturelles*.

On a de lui : *du Feu et de quelques-uns de ses principaux effets*, 1787 et 1790 ; *Mémoires pour servir à l'histoire physique et naturelle de la Suisse* (avec Struve), 1788 ; *de l'Égypte sous la domination des Romains*, 1807 ; *de l'Économie publique et rurale des Celtes, des Germains, etc.*, 1818 ; — *des Perses et des Phéniciens*, 1819 ; — *des Arabes et des Juifs*, 1820 ; — *des Égyptiens et des Carthaginois*, 1823 ; — *des Grecs*, 1825. Reynier a aussi fourni des articles à la *Revue philosophique* et à quelques autres recueils. J. T.

REYNOLDS (JOSUÉ), célèbre peintre d'histoire et de portraits, né en 1723 à Plympton (Devonshire), m. en 1792, passa 3 années en Italie, puis s'établit à Londres, où il devint, en 1769, président de l'Académie royale des beaux-arts. Comme peintre d'histoire, il n'a rien de remarquable ; son meilleur tableau est *la Mort du cardinal Beaufort ;* mais il excella dans le portrait : au mérite de l'invention, à un goût exquis, à une facilité heureuse, mais qui manque de fermeté et de chaleur, il joignait une richesse et une harmonie de couleur qui lui donnent le premier rang parmi les peintres de sa nation. Son œuvre s'élève à plus de 250 tableaux, et lui valut une fortune évaluée à 1,500,000 fr. environ. Reynolds s'est aussi distingué comme théoricien. Il a laissé des *Discours sur la peinture*, lus devant l'Académie, 1769-90, et qui sont remarquables par une critique judicieuse et d'excellents conseils didactiques ; Janssen les a traduits en français, 1788 et 1806, 2 vol.

V. sa *Vie* en angl. [illegible] Ch. Reynolds, Lond., [illegible], 2 vol. ; Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*, liv. 191 et 192.

REYNOSA. *V.* REINOSA.

REYRAC (FRANÇOIS-PHILIPPE **DULAURENS** DE), poète et littérateur, né en 1734 dans le Limousin, m. en 1782, entra à 16 ans dans les chanoines réguliers de Chancelade, obtint quelques succès comme prédicateur, renonça à la chaire et vint résider à Orléans en 1765.

On a de lui : *Lettres sur l'éloquence de la chaire*, 1760 ; *Discours sur la poésie des Hébreux*, 1770 ; *Poésies tirées des saintes Écritures*, 1770 ; *l'Hymne au soleil*, 1777, etc.

REYRE (JOSEPH), littérateur, né en 1735 à [illegible] (Provence), m. en 1812, entra dans l'ordre des jésuites, prêcha à N.-D. de Paris le carême de 1788, fut emprisonné pendant la Terreur et passa les dernières années de sa vie à Avignon.

[illegible], entre autres ouvrages destinés à la jeunesse : *le Mentor des enfants* [illegible] ; *l'École des jeunes demoiselles, ou Lettres d'une mère vertueuse à sa fille* [illegible] ; [illegible], 1811, [illegible].

REYSSOUSE, riv. de France (Ain), [illegible], arrose Pont-de-Vaux, Bourg, et se jette dans la Saône. Cours de 84 kil.

REZAT, riv. de Bavière, prend sa source près de celle de l'Altmühl, arrose Anspach et [illegible], et se jette dans la Rednitz ; cours de 60 kil. On l'appelle souvent *Haute-Rezat* ou *Rezat de Souabe*, pour la distinguer du cours supérieur de la Rednitz, qu'on nomme *Basse-Rezat* ou *Rezat de Franconie*. — Elle donnait son nom à un cercle de la Bavière, ch.-l. Anspach, aujourd'hui remplacé par celui de Franconie Moyenne.

REZÉ, brg (Loire-Inférieure), arr. et à 5 kil. S.-O. de Nantes, près de la Loire ; 7,377 hab. Fabr. de savons. On croit que c'est l'anc. *Ratiastum*, placé par d'autres à Machecoul. Château.

REZZONICO (ANTOINE-JOSEPH), comte della Torre, né à Côme en 1709, m. en 1785, embrassa la carrière militaire, se distingua en Espagne et en Italie, devint maréchal de camp, chambellan du duc de Parme, gouverneur de la citadelle de cette ville. Passionné pour les lettres, il conserva ce goût dans les camps et en occupa tous ses loisirs.

On a de lui : *Vers* [illegible] ; *Disquisitiones Plinianæ, in quibus de utriusque Plinii* [illegible], *scriptis, codicibus, editionibus atque interpretibus agitur*, 17[illegible], 2 vol. in-fol.

REZZONICO (CH.). *V.* CLÉMENT XIII.

RHA, nom anc. du Volga.

RHA, dieu des Égyptiens. (*V.* RA.)

RHAEDOMANCIE. *V.* RABDOMANCIE.

RHACOTIS, anc. v. de la Basse-Égypte, fut comprise dans Alexandrie, dont elle forma un quartier.

RHADAMANTE, fils de Jupiter et d'Europe, selon la Fable, conduisit en Lycie une colonie de Crétois, et épousa Alcmène, veuve d'Amphitryon. Après sa mort il fut placé comme juge aux Enfers, avec son frère Minos et Éaque.

RHADAMISTE, fils de Pharasmane, roi d'Ibérie, épousa Zénobie, fille de son oncle Mithridate, roi d'Arménie. Cette alliance ne l'empêcha point d'attaquer son beau-père et de le faire périr par trahison pour s'emparer de ses États. Chassé à son tour par Vologèse, roi des Parthes, il se réfugia auprès de Pharasmane : celui-ci le fit assassiner l'an 54 ap. J.-C., sous prétexte d'une conspiration. En fuyant d'Arménie, Rhadamiste, sur le point de tomber avec Zénobie au pouvoir des Parthes, l'avait poignardée et jetée dans l'Araxe : c'est le sujet d'une tragédie de Crébillon.

RHADÈS. *V.* ADIS.

RHADI. *V.* RADHI.

RHAMNÈS ou **RHAMNENSES.** *V.* RAMNÈS.

RHAMNONTE, *Rhamnus*, v. de l'Attique, dans la tribu Éantide, à l'E. de Marathon, sur la mer Égée. Elle avait un temple d'Amphiaraüs et une statue célèbre de Némésis, haute de 10 coudées (4m,63), et d'un seul bloc de marbre. Auj. *Starro-Castro.*

V. [illegible] *of Attica*, chap. v.

RHAMSÈS. *V.* RAMSÈS.

RHAMPSINIT, dit aussi *Ramsès*, [illegible] d'Égypte, au XIIe siècle av. J.-C., possédait d'immenses trésors, et bâtit à Memphis un temple au dieu Phtha. Les traditions grecques lui attribuent une descente aux Enfers.

RHAPSODES, chanteurs grecs, dont le nom signifie *chanteurs de vers cousus*, [illegible] des récits partiels qui avaient de la suite entre eux et formaient un ensemble, et dont la réunion s'appelait [illegible]. Ainsi la supplication de Chrysès et son renvoi, la dispute d'Achille et d'Agamemnon, le voyage de Chrysès, [illegible] d'Achille à Thétis, la prière de Thétis à [illegible] des Dieux, forment une *rhapsodie*, [illegible] les trois premières parties de cette [illegible], formant un tout, pouvaient [illegible] une rhapsodie. C'étaient prin[illegible] fêtes des [illegible] grecques et dans [illegible] par les rhapsodes, chanteurs vagabonds, [illegible]. Souvent, lorsqu'ils étaient réunis dans ces solennités, ils [illegible] les rhapsodies [illegible] savaient [illegible] précédent ou [illegible] qui contraignit les rhapsodes [illegible] le travail des copistes [illegible] les

poésies homériques. Du temps de Platon, ceux de ces chanteurs qui disaient l'*Iliade* s'habillaient en rouge, et ceux qui disaient l'*Odyssée*, en bleu de mer, ce poème étant maritime. — Le nom de rhapsodie s'appliquait également à la récitation chantée de toute espèce de vers comme ceux d'Hésiode, d'Empédocle, d'Archiloque, de Mimnerme, de Phocylide, etc. L'usage de plus en plus répandu de l'écriture à partir du VIe siècle av. J.-C. et la création des bibliothèques au IIIe siècle firent perdre peu à peu aux rhapsodes leur importance, et dès le IVe siècle, ils étaient tombés dans un tel discrédit, qu'on ne les regardait plus que comme des jongleurs ou de mauvais acteurs ambulants, dont la niaiserie ou la stupidité devenaient proverbiales. P—T.

RHAPSODOMANCIE. V. Rapsodomancie.

RHAT (Oasis de). V. Ghat.

RHAUSIUM, nom latin de Raguse.

RHAZÈS ou **RAZI** (Mohammed-Ebn-Secharjah-Abou-Bekr **ARRASI**, dit), célèbre médecin arabe, né vers 850 à Ray ou Razi, dans l'Irak, m. vers 923, étudia la musique, la philosophie et la médecine, devint médecin de l'hôpital de Bagdad et y fit des leçons très suivies. C'est surtout comme praticien qu'il s'est distingué : on l'a surnommé l'*Observateur*. Il fit de grands voyages, et profita beaucoup des écrits de Paul d'Égine et de Galien. Rhazès est le premier auteur qui distingue les deux branches du nerf nasal ; il décrit le muscle cricothyroïdien ; il a observé les fièvres avec beaucoup de soin, entre autres les fièvres pernicieuses. Il employait la saignée répétée, et s'est élevé contre l'abus des purgatifs. Ses écrits ont servi de base à l'enseignement dans les écoles européennes jusqu'au XVIIe siècle.

On cite de lui : *Hawi, seu Continens*, Brescia, 1486, 2 vol. in-fol., et Venise, 1509, 2 vol. in-fol. ; *Ad Almanzorem libri X*, Venise, 1510, in-fol. ; *de Pestilentia*, publié en latin par G. Valla, Plaisance, 1498, in-4° ; par J. Channing, avec le texte arabe, Londres, 1766, in-fol. ; en français par Paulet, dans son *Histoire de la petite vérole*. D—G.

RHE (Ile de). V. Ré.

RHEA. V. Rhée.

RHEA SYLVIA, fille de Numitor, fut contrainte par son oncle Amulius, qui avait tué à la chasse le frère de Rhéa, de se faire vestale. Étant devenue enceinte, elle mit au monde 2 jumeaux, qui furent Romulus et Remus, et déclara que Mars était leur père. Amulius la fit condamner à mort, selon la rigueur des lois du culte de Vesta.

RHEDA, voiture à 4 roues, chez les anc. Romains, qui l'avaient imitée des Gaulois. C'était tantôt un *chariot* pour les travaux rustiques ou le transport des fardeaux ; tantôt un *char* de voyage garni de coussins et attelé de 2 chevaux ou de 2 mules. Il faisait partie des objets mobiliers d'une grande maison. Sous le Bas-Empire, la rheda fut une des voitures de la course publique ; on l'attelait de 8 mules en été et de 10 en hiver. C. D—Y.

RHÉE, *Rhea*, déesse qu'on identifia avec Cybèle. Fille d'Uranus et de la Terre, et femme de Saturne, elle fut mère de Jupiter, Neptune, Pluton, Vesta et Cérès. A la naissance de chaque enfant elle donnait à son époux un bétyle ou pierre enveloppée de [illegible] qu'il dévorait ; car, sachant qu'un de ses fils devait le détrôner, il voulait les tuer tous. Saturne ayant été chassé par Jupiter, Rhée le suivit en Italie et l'aida à y faire fleurir l'agriculture et les bonnes mœurs. Les Athéniens avaient élevé un temple à Rhée, en commun avec Saturne, dans le Péribole de l'Olympium, et un temple spécial, dit *Métroon*, où était sa statue par Phidias. Rhée avait un Métroon dans le bois sacré d'Altis en Élide. Dans les œuvres d'art Rhée est généralement représentée assise sur un trône, avec une couronne de tours, un tambourin à la main, parfois [illegible]. S. Re.

RHEEDE (Henri-Adrien **DRAAKENSTEIN VAN**), gouverneur [illegible] du Malabar dans le XVIIe siècle, fit dessiner et [illegible] les plantes de la contrée qu'il administrait, et [illegible] sous le titre d'*Hortus malabaricus*, Amsterdam, 1678-1703, 12 vol. in-fol., et 794 planches.

RHEGIUM, anc. ville de l'Italie méridionale, sur le détroit de Messine, tirait son nom de la révolution physique [illegible] unie jadis à la Sicile, et séparée violemment par un tremblement de terre. Elle fut fondée, vers [illegible] et des [illegible] de [illegible] 461, [illegible] le nom de [illegible]

chassé de Syracuse. Elle fut rendue à la liberté par les généraux syracusains Leptine et Callipe, 351. Dans la guerre de Pyrrhus, une garnison de 4,000 Campaniens, envoyée par les Romains, égorgea par trahison tous les habitants qui tenaient pour le sénat, prit leur place et se donna à Pyrrhus. Mais la ville fut reprise en 271 par les Romains. En 91, un tremblement de terre renversa la plupart des maisons. Auguste la repeupla après la défaite de Sextus Pompée, 36, en y établissant une partie des marins de sa flotte. Elle prit alors le nom de *Rhegium Julium*, auj. *Reggio* de Calabre. C. P.

RHEGIUM LEPIDI, v. de l'anc. Gaule Cisalpine ; auj. *Reggio* d'Émilie ou de Modène.

RHEIMS. V. Reims.

RHEINA-WOLBECK, seigneurie médiatisée d'Allemagne, anc. bailliage de l'évêché de Munster ; comprise en partie dans la prov. prussienne de Westphalie, et en partie dans l'arr. d'Osnabruck (prov. prussienne de Hanovre) ; 10,000 hab.

RHEINAU, vge de Suisse (Zurich), à 9 kil. N.-O. d'Andelfingen, sur une presqu'île formée par le Rhin ; 1,250 hab. Dans une île du fleuve est une célèbre abbaye de bénédictins, fondée en 778. Bibliothèque.

RHEINBERG ou **RHINBERG**, v. de Prusse (prov. du Rhin), à 40 kil. N. de Dusseldorf, sur un canal communiquant avec le Rhin ; 2,661 hab. Autrefois place forte. Elle fut vainement assiégée par le duc de Parme en 1586 ; prise par le comte de Mansfeld en 1590, par Maurice de Nassau en 1597, par Mendoza en 1598, par Maurice en 1601, par Spinola en 1606, par Louis XIV en 1672, les Impériaux la démantelèrent en 1703. Près de là les Français battirent le prince de Brunswick et les Hanovriens, en 1760.

RHEINECK, vge de Suisse (Saint-Gall), sur le Rhin ; 1,707 hab. Fabr. de mousselines et broderies. Vins renommés.

RHEINFELD ou **RHINFELD**, v. de Suisse (Argovie), sur la rive g. du Rhin, à 27 kil. N.-O. d'Aarau ; 2,343 hab., plus 15 à 1800 baigneurs par an. Ch.-l. de district et de cercle. Pont sur le Rhin au tournant dangereux de Hallenhaken. Château de *Stein*, en ruine. Elle fut comprise jusqu'en 1802 dans le Brisgau autrichien. Les Français, sous Bernard de Weimar, y rencontrèrent deux fois les Autrichiens en 1638 ; défaits au premier combat, où périt le duc de Rohan, ils furent victorieux au second et remportèrent au même lieu une 2e victoire en 1678 ; en 1744, ils s'emparèrent de la ville et la démantelèrent.

RHEINFELS, forteresse du roy. de Prusse (prov. du Rhin), dans la régence de Coblentz, sur une île du Rhin, près de Saint-Goar. Assiégée en vain par les Français en 1692, mais prise en 1794.

RHEINGAU, vallée du Rhin, qui s'étend, dans le pays de Nassau, depuis Biberich jusqu'à Rudesheim. Vins excellents.

RHEINGRAVE. V. Rhingrave.

RHEINSBERG, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), sur le Rhin ; 2,211 hab. Beau château, où Frédéric II passa une partie de sa jeunesse.

RHEINTHAL, vallée de Suisse, entre le Rhin à l'E. et le cant. d'Appenzell à l'O. Elle s'étend, sur 25 kil., depuis la baronnie de Sax jusqu'au lac de Constance. Fertile en blé et en vin.

RHÉMÉTALCÈS Ier, roi de Thrace, frère de Cotys IV, succéda, en l'an 7 av. J.-C. à son neveu Rhescuporis II, dont il avait eu la tutelle, et qui périt en combattant les Besses, se joignit aux Romains contre les Dalmates et les Pannoniens révoltés, et mourut vers l'an 10 de J.-C.

RHÉMÉTALCÈS II, roi de Thrace, obtint, en l'an 19 de J.-C., la couronne dont son père Rhescuporis III avait été privé par l'empereur Tibère en punition du meurtre de Cotys V. A sa mort, en 46, la Thrace fut réunie à l'Empire.

RHENANE (Bavière). V. Rhin (Cercle du).

RHENANE (Hesse). V. Hesse (Grand-duché de).

RHENANE (Prusse). V. Rhin (Province du).

RHENANUS (Beatus), philologue, né en 1485 à Schlestadt, m. en 1547, appartenait à une famille de Rhenanus ou Rhenau en Suisse (canton de Zurich), d'où il prit son nom. Il fut correcteur d'imprimerie à Paris chez H. Estienne, à Bâle chez Amerbach, et un des promoteurs les plus [illegible] des études classiques en Allemagne. Ami d'Érasme, il [illegible] approuva pas la réforme de Luther. Il légua sa bibliothèque à sa ville natale.

[illegible], de [illegible], de [illegible]

RHÉNÉE, *Rhena* ou *Rheneia*, [illegible] des Cyclades, [illegible] de Délos, parce que le [illegible] regardé comme [illegible] *Mégale Délos*, [illegible] un lazaret qui [illegible] S. Re.

RHENUS, nom anc. du Reno et du RHIN.

RHESCUPORIS Ier, roi de Thrace, servit Pompée contre César, puis Brutus et Cassius contre les triumvirs.

RHESCUPORIS II, fils de Cotys IV, régna de l'an 16 à l'an 7 av. J.-C., sous la tutelle de son oncle Rhémétalcès, avec un de ses frères dont le nom est resté inconnu, et périt dans une guerre contre les Besses.

RHESCUPORIS III, frère de Rhémétalcès Ier, se joignit avec lui aux troupes romaines contre les Dalmates et les Pannoniens, et, quand il mourut, vers l'an 10 de J.-C., reçut la moitié de son royaume. Bientôt il fit assassiner son neveu Cotys V, possesseur de l'autre moitié. Tibère le dépouilla de ses États, en 19, puis donna l'ordre de le tuer dans la prison d'Alexandrie.

RHESUS, roi de Thrace, fils du fleuve Strymon, avait des chevaux plus blancs que la neige et aussi rapides que les vents. Troie ne devait pas succomber si ces animaux buvaient des eaux du Xanthe. Priam appela Rhésus à son secours; mais Ulysse et Diomède l'égorgèrent et lui enlevèrent ses coursiers.

RHETICUS. *V.* JOACHIM (GEORGE).

RHETIE. *V.* RÉTIE.

RHETIERS, RETHIERS ou **RETIERS**, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. de Vitré; 3,202 hab. Haut fourneau et fonderie.

RHETORIQUE (CHAMBRES DE). *V.* CHAMBRES.

RHIANUS DE CRÈTE, poète grec, contemporain d'Ératosthènes, avait écrit une épopée sur Hercule, une autre sur l'histoire de Messénie et les luttes d'Aristomène, et différents autres poèmes mythologiques. Nous possédons, grâce à Stobée, un fragment assez considérable qui nous permet de nous faire une idée de sa manière. C'était un imitateur d'Homère, qui n'était pas exempt de la pompe et de la prétention à l'érudition particulières à la poésie alexandrine. Il existe encore quelques épigrammes de Rhianus dans l'Anthologie. Comme grammairien, il avait donné une édition très estimée des poèmes homériques. Ce qui reste de lui a été recueilli par Saal, Bonn, 1831, et dans les *Analecta alexandrina* de Meineke, 1843.

Couat, *Poésie alexandrine*, 1882. S. RE.

RHIGAS, riche négociant, un des promoteurs de l'insurrection nationale de la Grèce, né vers 1760 ou 1762, à Velestina (Thessalie), m. en 1798, s'établit à Bukharest, où, tout en se livrant à des opérations commerciales, il cultiva les lettres, les sciences et les arts. Révolté de l'oppression que souffrait la Grèce, il forma, dans le but de l'en délivrer, une société secrète dans laquelle entrèrent des Turcs même, entre autres Passwan-Oglou. Il alla se fixer à Vienne, d'où il entretenait une correspondance secrète avec ses compatriotes. En même temps il publiait un journal grec pour l'instruction de ses compatriotes, des poésies qui devinrent bientôt populaires, un *Traité de la tactique militaire* et une traduction en grec moderne du *Voyage du jeune Anacharsis*. Dénoncé comme auteur d'écrits séditieux, il fut livré aux Turcs par le gouvernement autrichien, avec 8 autres Grecs; l'escorte qui les emmenait à Constantinople eut ordre de les noyer dans le Danube. Rhigas se défendit et fut tué d'un coup de pistolet.

RHIN, *Rhenus*, en allemand *Rhein*, formé du celtique *Reu-ain*, riv. rapide, fleuve qui prend sa source dans les Alpes centrales, entre le mont Saint-Gothard et le mont Septimer. Sa principale source est le Hinter-Rhein, ou Rhin postérieur, qui descend du massif de l'Adula, le Hinter-Rein et le Vorder-Rhein s'unissent à Reichenau. Le Rhin coule d'abord au N., passe près de Coire et de Mayenfeld, sépare la Suisse du Vorarlberg (Autriche), entre, au-dessous de Reineck, dans le lac de Constance, en sort à Stein, et de cette ville jusqu'à Bâle coule à l'O., séparant en général la Suisse du pays de Bade et arrosant Schaffouse, Lauffen et le village de Neuhausen, où il a une chute de 25 m. A Bâle, il devient navigable, tourne au N., et sert de limite entre l'Alsace et le grand-duché de Bade; les villes qu'il arrose ou près desquelles il passe sont: Huningue, Neuf-Brisach et Strasbourg en Alsace; Vieux-Brisach, Kehl et Rastadt dans le grand-duché de Bade. Le Rhin traverse ensuite l'ancien Palatinat, et sépare le grand-duché de Bade de la Bavière rhénane, jusqu'un peu au-dessous du confluent du Neckar; il arrose Spire à gauche, Philippsbourg et Mannheim à droite. Au-dessous de cette ville, il traverse la Hesse-Darmstadt, passant à Worms, Mayence et Bingen. A Mayence, le Rhin se dirige au N.-O.; sa vallée, qui, depuis Bâle, a été très large, se resserre et forme jusqu'à Bonn un étroit défilé d'une navigation difficile; c'est la partie la plus pittoresque de tout son cours. Entre Mayence et Bacharach se trouvent les vignobles qui produisent les *vins du Rhin*; celui de Johannisberg est à 16 kil. O. de Mayence. Après Bingen, le Rhin sépare la prov. de Hesse-Nassau de la Prusse rhénane; puis, au-dessous de Coblentz, il coule à travers la Prusse rhénane, arrosant Andernach, Bonn et Cologne à gauche, Dusseldorf, Wesel et Emmerich à droite. Il entre en Hollande au-dessous de cette dernière ville, passe à Arnheim, Utrecht, Leyde, et, sous le nom de Vieux Rhin, se jette dans la mer du Nord à Katwyk. Le Rhin forme plusieurs bras avant d'arriver à son embouchure : à droite, l'Yssel et le Vecht, qui se jettent dans le Zuyderzée, le premier à Kampen et le second à Muyden; à gauche, le Leck, qui forme lui-même le [illegible], et le Wahal, qui passe à Nimègue et rejoint la Meuse. Le cours du Rhin est de 1,125 kil. environ, dont 900 navigables. La superficie de son bassin est de 251,700 kil. carr. Ses affluents sont : à droite, l'Ill, la Kinzig, le Neckar, le Mein, la Lahn, le Sieg, la Ruhr, la Lippe; à gauche, la Thur, l'Aar, grossi de la Reuss, de la Limmat et de l'Orbe, la Birse, l'Ill, la Zorn, la Moder, la Lauter, la Queich, la Speierbach, la Nahe, la Moselle et l'Erft. Le grand canal du Nord l'unit à la Meuse et à la Nèthe, affluent de l'Escaut. Le canal de l'Est le joint au Rhône; le Mein, le canal Louis et l'Altmühl au Danube; il y a aussi un canal du Rhin à la Marne. De Bâle à Strasbourg, la profondeur moyenne du Rhin est de 4 m.; elle s'élève au double dans les grandes eaux (en juillet). Sa rapidité varie en raison de la pente et du resserrement de son lit : de Bâle à Cologne, elle est, en moyenne, de 5 kil. à l'heure; au-dessous de Cologne, son cours devient très lent. La largeur du fleuve, de 80 m. vers le lac de Constance, est de 250 m. à Bâle, de 400 m. à Mannheim, de 630 m. à Mayence et à Bingen, de 430 m. à Cologne, de 715 m. entre Clèves et Nimègue. Il est très poissonneux, et l'on trouve dans ses sables quelques paillettes d'or. Navigation très active et commerce important. La ceinture du bassin du Rhin, à partir du Saint-Gothard, est formée, à gauche, par les Alpes Bernoises, le Jorat, le Jura, les Vosges méridionales, les monts Faucilles, les Ardennes et l'Eifel; à droite, par les Alpes centrales, les Alpes d'Algau et de Constance, une partie de la Forêt-Noire, les Alpes de Souabe, le Fichtelgebirge, le Frankenwald, le Vogelsgebirge, l'Eggegebirge et le Teutoburgerwald. M.

RHIN (**BAS-**), anc. dép. du N.-E. de la France, ch.-l. Strasbourg; formé de l'Alsace, entre la Bavière Rhénane au N., le grand-duché de Bade à l'E. et les départements du Haut-Rhin au S., des Vosges et de la Meurthe à l'O., de la Moselle au N. Il avait 4,553 kil. carr. et 588,970 hab. en 1870. Ce département, perdu en 1870, a été cédé à l'Allemagne par la paix de Francfort en 1871 et forme le district de Basse-Alsace.

RHIN (**HAUT-**), anc. dép. du N.-E. de la France, ch.-l. Colmar; formé de l'anc. Alsace, et augmenté, en 1798, de la république de Mulhouse; situé entre le grand-duché de Bade à l'E., la Suisse au S.-E. et les départements du Doubs au S.-O., de la Haute-Saône et des Vosges à l'O., du Bas-Rhin au N. Il avait 4,107 kil. carr. et 530,285 hab. en 1870. Ce département a été cédé à l'Allemagne en 1871, moins Belfort et ses environs. Il forme aujourd'hui le district de la Haute-Alsace.

RHIN (DÉPARTEMENT DES **BOUCHES-DU-**). *V.* BOUCHES-DU-RHIN.

RHIN-ET-MOSELLE, dép. français, formé, après la paix de Lunéville, 1801, d'une partie des électorats de Trèves et de Cologne et du duché de Simmern; entre ceux de la Roer au N., de la Sarre à l'O., du Mont-Tonnerre au S., et le Rhin à l'E.; ch.-l. Coblentz. Longé du S. au N. par le Rhin, traversé de l'O. à l'E. par la Moselle, il formait 3 arrondissements : Coblentz, ch.-l.; Bonn et Simmern, s.-préf. Il a été repris à la France en 1814, et fait aujourd'hui partie de la province prussienne du Rhin.

RHIN (CONFÉDÉRATION DU). *V.* ALLEMAGNE.

RHIN (LIGUE DU), conclue par Mazarin et Hugues de Lionne, le 15 août 1658, à Mayence, entre la France et les princes du Rhin (les électeurs ecclésiastiques, l'évêque de Munster, le duc de Brunswick, le landgrave de Hesse, le duc de Bavière, etc.). Les confédérés s'engageaient à maintenir les conditions de la paix de Westphalie, à se défendre réciproquement contre leurs ennemis, et à prendre la France pour médiatrice dans tous leurs différends. Ce traité plaçait véritablement l'Allemagne occidentale sous le protectorat de Louis XIV, et il contribua puissamment au succès de ses premières guerres. G.

RHIN (LIGUE DES VILLES DU), confédération de 60 villes des bords du Rhin, formée, en 1247, dans le but de se protéger contre les seigneurs et approuvée par Guillaume de Hollande en 1255. Elles s'engageaient à équiper 600 navires sur le Rhin, pour assurer la liberté du commerce; des assemblées devaient se tenir tous les trois mois. Les archevêques de Trèves, de Mayence et de Cologne y accédèrent.

RHIN (CERCLE DU **BAS**), appelé aussi *Cercle électoral* ou *Cercle des quatre électeurs du Rhin*, grande division de l'empire d'Allemagne, depuis le commencement du XVIe siècle jusqu'à la fin du XVIIIe, était situé le long du Rhin, depuis la frontière

de France jusqu'à celle de Hollande, mais comprenant aussi des pays plus éloignés de ce fleuve et séparés par des enclaves appartenant à d'autres cercles. Il renfermait 10 principautés d'Empire : 1° l'archevêché électoral de Mayence, comprenant, outre cette ville et le territoire voisin du Rhin et du Mein, la principauté d'Aschaffenbourg, enclavée entre la Franconie et le Haut-Rhin, celles d'Eichsfeld et d'Erfurt en Thuringe; 2° l'archevêché électoral de Trèves, s'étendant à l'O. du Rhin dans le bassin de la Moselle jusqu'à la frontière de France, et à l'E. du fleuve jusqu'à la Lahn ; 3° l'archevêché électoral de Cologne, composé d'une bande étroite à l'O. du Rhin, depuis la Nette jusqu'à la Lippe, du comté de Recklinghausen sur la Lippe moyenne, et du duché de Westphalie, entre la Lippe supérieure et la source de la Sieg; 4° le Palatinat électoral du Rhin, situé sur les deux rives du fleuve et dans la vallée inférieure du Neckar; 5° le duché d'Arenberg, entre les États de Cologne et de Juliers; 6° la principauté de Tour-et-Taxis, dont le titulaire ne possédait pas de terres dans le cercle, mais jouissait d'une voix aux diètes en sa qualité de grand maître héréditaire des postes de l'Empire; 7° le bailliage de l'Ordre Teutonique de Coblentz; 8° la seigneurie de Beilstein, près de la Lahn; enclavée entre les cercles du Haut-Rhin et de Westphalie; 9° le bas-comté d'Isenburg; 10° le burgraviat de Rheineck, sur le Rhin, au N. d'Andernach. Ce cercle correspond à une partie de la Prusse, de la Hesse et de la Bavière rhénanes, avec quelques cantons du royaume de Bavière à l'E. du Rhin et de la Saxe prusssienne. L'archevêque de Mayence était prince convoquant et directeur de ce cercle : les diètes se tenaient à Francfort, dans le cercle du Haut-Rhin. Les traités de Campo-Formio, 1797, et de Lunéville, 1801, et, à la suite, le recez de Ratisbonne, 1803, abandonnèrent à la France toute la partie du cercle située sur la rive gauche du Rhin ; le cercle lui-même cessa d'exister en 1806, lors de la formation de la Confédération du Rhin. C. P.

RHIN (Cercle du **HAUT-**), sur les deux rives du Rhin depuis les frontières de France jusqu'au Wéser, et séparé en 2 parties par le cercle du Bas-Rhin, était, au XVIe siècle, très étendu, comprenant l'Alsace, la Lorraine, les Trois-Évêchés, l'archevêché de Besançon et même la Savoie. A la fin du XVIIIe siècle, il comprenait 57 États, dont 9 ecclésiastiques : les évêchés de Worms, Spire, Strasbourg, Bâle en Suisse, Fulda, le grand prieuré d'Heitersheim (à l'ordre de Malte), l'abbaye de Prüm, les prévôtés de Weissembourg et de Bruchsal ou Odenheim ; et 46 États séculiers : les principautés de Simmern, Lautern, Weldenz, Hirschfeld, Salm-Salm, Salm-Kyrbourg, Nassau-Weilbourg, Nassau-Usingen, Nassau-Saarbrück, Waldeck, Solms-Braunfels, Isenburg-Birstein, les landgraviats de Hesse-Cassel et de Hesse-Darmstadt, les comtés de Sponheim, Hanau-Munzenberg, Hanau-Lichtenberg, Solms-Rœdetheim, Solms-Hohensolms, Solms-Raubach, Kœnigstein (divisé en 2 parties formant chacune un État), [illegible]sbach, Meerholtz, Greeweiler, Grumbach, Dhaun, [illegible]n-Hartenbourg, Leiningen-Westerbourg, Munz[illegible], W[illegible]n-stein, Wittgenstein-Berlebourg, Falkenstein, [illegible] ou Creange, Wartemberg, les seigneuries d'[illegible], [illegible]iler, Reipolzkirchen, Bretzenheim, Dachstuhl, Ollbruck, les villes impériales de Worms, Spire, Francfort, [illegible] et Wetzlar. Il correspond à une partie de Hesse-Nassau, Hesse-Darmstadt, Waldeck, Bavière rhénane et grand-duché de Bade. L'électeur palatin, comme prince de Simmern, et l'évêque de Worms en étaient les princes convoquants ; le dernier seul était directeur du cercle. Les diètes se tenaient à Worms, puis à Francfort. Le recez de Ratisbonne et la Confédération du Rhin amenèrent dans ce cercle les mêmes changements que dans le précédent. C. P.

RHIN (Cercle du **HAUT-**), anc. division du grand-duché de Bade, ch.-l. Fribourg a formé en 1864 les trois cercles de Fribourg, Lorrach et W[illegible].

RHIN-MOYEN (Cercle du), anc. division du grand-duché de Bade, ch.-l. Carlsruhe, a formé en 1864 le cercle de Carlsruhe.

RHIN (Cercle du **BAS-**), anc. division du grand-duché de Bade, ch.-l. [illegible], a formé en 1864 le cercle de Mannheim.

RHIN ([illegible]), **BAVIÈRE RHÉNANE** ou **PALATINAT** (*Pfalz*), partie du royaume de Bavière [illegible] à l'O. [illegible] S. par l'Alsace-Lorraine [illegible] de Weissembourg [illegible], à l'E. par le grand-duché de Bade, [illegible] du Rhin, à l'O. [illegible] du Rhin; c'est un des plus [illegible] de l'Allemagne, ayant une superficie de 5,92[illegible] kil. carr. [illegible] kil. sur 85; 677,2[illegible] hab. Traversé du N. au S. par [illegible] des Vosges appelés [illegible] et [illegible]; arrosé par divers affluents du Rhin, [illegible] Lauter, [illegible], et [illegible] du Selz et de l'Alsenz, affluent de la Nahe. Plus de 253,000 hectares de forêts. Sol bien cultivé et fertile en vin (vins estimés de Durckheim, Forst et Derdesheim), céréales, chanvre, lin, tabac, garance. Exploit. de houille (100,000 quintaux par an), plomb (33,000), mercure (près de 1,000); quelques mines de cuivre et de cobalt. Industrie prospère : distilleries d'eau-de-vie, papeteries, fabr. de potasse. Ce cercle, formé du territoire de l'évêché de Spire et du Palatinat à l'O. du Rhin, d'une partie de l'Alsace (Landau) et des duchés de Lautern et de Deux-Ponts, forma, de 1797 à 1814, la plus grande partie du département français du Mont-Tonnerre ; en 1815, il fut attribué à l'Autriche, qui, l'année suivante, le donna à la Bavière. Son ch.-l. est Spire ; il est divisé en 4 districts : Spire, Deux-Ponts, Landau, Kaiserslautern. C. P.

RHIN (Province du) ou **HESSE RHÉNANE**, partie du grand-duché de Hesse à l'O. du Rhin, bornée au N. et à l'O. par les provinces prussiennes de Hesse-Nassau et du Rhin, au S. par la Bavière Rhénane, à l'E. par la prov. hessoise de Starkenbourg; 1,374 kil. carr.; 50 kil. sur 35; 277,152 hab. Traversée par les dernières ramifications de la chaine des Vosges; arrosée par divers affluents du Rhin, le Pfrimm, le Selz, l'Alsey, la Nahe. Sol très fertile en vins renommés, céréales, fruits ; élève de bœufs et de brebis. Cette province a pour ch.-l. Mayence; v. princ. : Bingen, Ottenheim, Worms, Alzey. Trois parcelles, enclavées dans le territoire de Bade, sur la rive g. du Neckar, en dépendent; la principale est Wimpfen. Ce pays forma anciennement une partie du Palatinat du Rhin et de l'Électorat de Mayence, puis, sous le 1er empire français, le N. du département du Mont-Tonnerre. En 1815, il fut donné à la Hesse-Darmstadt. C. P. et G. H.

RHIN (Grand-duché du **BAS-**), nom donné en 1815 aux pays situés à l'O. du Weser qui furent assignés à la Prusse. Il comprit 3 provinces : Westphalie, Clèves-Berg et Bas-Rhin. Depuis 1824, il n'en forma plus que 2, la Westphalie et la province du Rhin ; ce nom a cessé d'être en usage.

RHIN (Province du), partie la plus occidentale des possessions prusiennes à l'O. du Weser, bornée au N. et au N.-O. par la Hollande, à l'O. par la Belgique, au S.-O. par l'Alsace-Lorraine, à l'E. par la Bavière Rhénane, la prov. de Hesse-Nassau et la prov. de Westphalie, fut formée, en 1814 et 1815, de pays appartenant à la Prusse avant 1789 (duchés de Clèves, de Gueldre, et principauté de Meurs), ou enlevés en 1815 aux princes de l'ancienne Confédération du Rhin et à la France (duché de Berg, duché de Juliers, comté de Saarbruck, anciens départements français de la Roer, de la Sarre et de Rhin-et-Moselle. On y a joint en 1834 la principauté de Lichtenberg, cédée par le duc de Saxe-Cobourg, et en 1866 la principauté de Messenheim qui relevait du landgrave de Hesse-Hombourg. Ces pays furent d'abord divisés en 2 provinces : Clèves-Berg, au N.; Bas-Rhin, au S. Ils n'en forment plus aujourd'hui qu'une seule, ayant 26,980 kil. carr., et 4,074,000 hab., dont 2,944,000 catholiques, 1,077,000 protestants et 43,000 israélites. Cap. Coblentz. La prov. du Rhin se divise en 5 régences : Coblentz, Cologne, Dusseldorf, Aix-la-Chapelle et Trèves. Elle forme le VIIIe corps d'armée. Ce pays est arrosé par le Rhin et ses affluents, à droite : la Wied, la Sieg, la Wipper, la Dussel, la Rühr, la Lippe ; à gauche : la Moselle, grossie de la Sarre, l'Ahr, l'Erft ; et par la Roer et la Niers, affluents de la Meuse. Traversé par plusieurs chaînes de collines peu élevées, les Ardennes Orientales et l'Eifel à l'O. entre la Moselle et la Meuse, les Sieben-Gebirge entre la Wied et la Sieg. Les principales richesses métalliques sont le fer, le cuivre, le mercure, le plomb, le zinc ; les richesses minérales : les grès, l'argile plastique, la roche volcanique appelée *duckstein*, servant à faire un ciment hydraulique. Eaux thermales à Aix-la-Chapelle, Burtscheid, Gerolstein et Bertrich ; salines à Bilchingen et Theodorshalle. Sol très fertile en lin, tabac, colza, houblon, seigle, avoine ; vignobles renommés. Industrie très active : fabr. de glaces à Dusseldorf, de dentelles et de soieries à Elberfeld, d'armes blanches à Solingen, d'eaux de senteur à Cologne, d'horlogerie et d'orfèvrerie à Aix-la-Chapelle, de draps à Eupen. Le territoire prussien, situé sur la rive g. du Rhin, était sous le régime du Code français, et avait une cour de cassation et une cour d'appel à Cologne. La constitution de 1850 et la promulgation des nouveaux codes ont assimilé la législation et l'organisation judiciaire de la province du Rhin à celles des autres prov. du royaume.

C. P. et G. H.

RHIN, riv. de Prusse (Brandebourg), naît sur la limite du Mecklembourg, coule au S., traverse plusieurs petits lacs et se jette dans le Havel. Cours de 110 kil.

RHINBERG, RHINFELD, REINFELS, RHINGAU
V. [illegible], [illegible], [illegible], [illegible].

RHINGRAVE, en allemand *[illegible]*, comte du Rhin ; titre [illegible] dans les pays du Rhin. [illegible] se fondèrent, au XIVe siècle, dans le Palatinat du Rhin. — Haut-

[illegible] très ample, attaché aux bas, à la hauteur du genou, [illegible], et qui était fort à la mode chez les grands seigneurs de la cour de Louis XIV, en 1660. Il avait été apporté en France par un Rhingrave, et de là lui vint son nom.

RHINOCOLURA ou **RHINOCORURA**, v. d'Égypte, sur la Méditerranée et près de la frontière de Palestine; ainsi nommée, suivant les Grecs, parce que ses premiers habitants étaient des malfaiteurs qu'un roi égyptien avait établis dans ce lieu, après leur avoir fait couper le nez. Sa position à l'entrée de l'Égypte la fit souvent changer de maître et appartenir tantôt à l'Égypte, tantôt à la Syrie. Sous les Romains, elle fut attribuée à la Phénicie, et devint un entrepôt important pour les marchandises, qui, par Pétra, venaient de l'intérieur de l'Arabie. C'est auj. *El-Arisch*. C. P.

RHINOZIQUE (Golfe), nom ancien des Bouches-de-Cattaro.

RHINSBERG, RHINTHAL. *V.* Rheinsberg, Rheinthal.

RHINTON, poète syracusain du IIIe siècle av. J.-C., inventeur d'un genre dramatique qu'il appela *hilaro-tragédie* (tragédie gaie). Les savants ont cru retrouver quelque chose de ce genre dans le *Tragodopodagre* (goutteux tragique) et dans l'*Ocypode* (pied léger), petites scènes en vers iambiques, de Lucien (88e et 89e pièces dans l'édit. Didot). P—T.

RHIPHEES (Monts). *V.* Riphées.

RHIUM, promontoire de l'Achaïe orientale, en face de l'Antirrhium, à l'entrée de la mer Crissa. Là était le tombeau d'Hésiode.

RHIZANA ou **RHIZIUM**, anc. v. de Dalmatie; auj. *Risano*.

RHODA ou **RHODEPOLIS**, comptoir fondé par les Rhodiens au N.-E. de l'Espagne, sur la Méditerranée et près de l'extrémité orientale des Pyrénées, tomba ensuite au pouvoir de Marseille. Auj. *Rosas*. — Une autre ville de *Rhoda* ou *Rhodanusia* avait été également fondée par les Rhodiens et occupée par les Marseillais, entre Agde et Marseille, sur une des branches du Rhône; elle était déjà détruite du temps de Pline. Les indications des auteurs anciens portent à croire qu'elle occupait l'emplacement de la ville actuelle d'*Aigues-Mortes*.

RHODANUS, nom anc. du Rhône.

RHODE-ISLAND, un des États-Unis de l'Amérique du N., baigné par l'Atlantique au S.; 3,237 kil. carr.; 276,531 hab. Ch.-l. Providence et Newport; v. princ.: Bristol, Warwick et Coventry. L'île de Rhode, dans la baie de Narragansett, lui donne son nom. Très beau climat. Sol plat, excepté au N.-O., arrosé par le Pawtucket et le Pawtuxet, assez fertile en céréales et en pommes de terre. Élève de chevaux et de bétail. Exploit. de houille, fer, cuivre, marbre. Industrie des lainages, des cotons et des cuirs. — Cet État fut colonisé par les Anglais en 1636, prit une grande part à la guerre de l'Indépendance, mais ne fut admis dans l'Union qu'en 1790. Il a conservé à peu près la même forme de gouvernement que celle établie par une charte de Charles II en 1663. Le pouvoir exécutif appartient à un gouverneur élu pour un an par le peuple, qui nomme aussi le lieutenant gouverneur, le trésorier et l'attorney général. L'assemblée législative se compose d'un sénat de 3[illegible] membres nommés [illegible], et d'une Chambre des représentants, composée de 72 députés élus pour un an. L'État envoie 2 sénateurs et 2 représentants au congrès de Washington.

RHODES, île et ville de la Turquie d'Asie, dans l'Archipel grec. L'île, située sous le 36° de lat. N. et entre 25° et 26° de long. E., a une forme ovale, allongée du S.-O. au N.-E., sur une longueur de 70 kil. et une largeur moyenne de 23; superf.: 1,460 kil. carr. Pop. 30,000 hab. dont 26,550 Grecs, 2,500 musulmans, 750 Juifs et 200 catholiques. Un canal d'environ 12 kil. de largeur la sépare du continent, à sa pointe septentrionale. Elle est traversée, dans le sens de son plus grand diamètre, par une chaîne de montagnes, dont le sommet le plus élevé est l'Atabyrius (auj. *Atairo* ou *Artemira*). Le sol n'est arrosé que par des ruisseaux, dont le plus important est la *Gradura* ou la *Fisca* (anc. Physcus). Rhodes fut autrefois et est encore célèbre par la beauté et la douceur de son climat, par la richesse de sa végétation; elle produit des vins estimés, des fruits excellents, abricots, figues noires, raisins. Elle avait encore 80,000 hab. au XVIIIe siècle: la fiscalité du gouvernement des Turcs a réduit cette population. Les habitants ne cultivent pas assez de terre de ce sol fertile pour y récolter le blé et le maïs nécessaires à leur nourriture; Importation: céréales, produits manufacturés, quincaillerie etc. Exportation: citrons, oranges, olives, fruits secs et frais, vins, etc., éponges pour une valeur de 2,500,000 fr., mais la pêche des éponges est en décroissance. Dans ces dernières années on a planté beaucoup d'oliviers. Rhodes semble avoir été le produit d'une révolution volcanique. Une légende ancienne racontait que les hommes avaient vu naître cette île du sein des flots; et le sol des environs de la ville de Rhodes n'est qu'un amas de coquillages marins incrustés dans du sable fin; l'histoire a gardé le souvenir de plusieurs tremblements de terre violents, ceux de 222 av. J.-C., d'autres sous Antonin, Constance, Anastase Ier, et ceux de février 1851, d'automne 1856, et surtout celui de mai 1863, qui a renversé 3,000 maisons. Une inondation détruisit une partie de la ville et causa la mort de 500 personnes, en 316 av. J.-C. Enfin, un dernier fléau auquel Rhodes est exposée, ce sont les sauterelles. — Rhodes fut d'abord appelée *Ophiusa*, à cause des serpents qui l'infestaient; puis *Telchinis*, de ses premiers habitants, les Telchines; *Macaria*, la [illegible]; *Atabyria*, de sa principale montagne; enfin *Rhodos*, à cause de la grande quantité de rosiers qui naissent naturellement dans ses campagnes. Les traditions lui donnent pour premiers habitants les Telchines, ouvriers et navigateurs habiles, sans doute des Phéniciens, à qui les populations alors ignorantes de la Grèce firent une réputation d'enchanteurs et de sorciers; puis les Héliades ou fils du Soleil, autre population qui [illegible] également phénicienne, et qui fonda les villes d'Ialysos, Camiros et Lindos; ensuite des Pélasges, venus, les uns de Lesbos sous la conduite de Leucippos, les autres de Thessalie sous celle de Phorbas; des Crétois, sous Althémène; des Argiens-Achéens, sous Tlépolème; enfin des Doriens d'Argos, commandés par un autre Althémène, petit-fils de l'héraclide Téménos. Les Doriens se rendirent maîtres de l'île, et, avec les Doriens de Cos, de Cnide et d'Halicarnasse, formèrent une confédération appelée *Hexapole Dorique*. Ils devinrent puissants par leur marine et leur commerce, et fondèrent de nombreuses colonies: Salapie, en Apulie; Parthénope, qui devint Naples; Rhoda ou Rhodanusia, aux embouchures du Rhône; Rhoda, en Hespérie; en Sicile, Gela, de concert avec des Crétois; Soli, en Cilicie; enfin dans les petites îles voisines de Rhodes, Carpathos, Nisyros, Casos, Syme, Chalcia. A l'intérieur, le gouvernement [illegible] remplaça la monarchie héroïque. [illegible] les Rhodiens furent délivrés du joug des Perses à la [illegible] de Cnide, 41[illegible], mais [illegible] passèrent en 412 dans [illegible], dans celle d'Athènes, [illegible] par la guerre sociale la pleine jouissance de leur liberté, 358-355. Ils furent soumis par Artémise, reine de Carie, 354, mais délivrés peu de temps après, 351, grâce à la mort d'Artémise et à l'intervention des Athéniens, entraînés par un éloquent discours de Démosthène. Rhodes se soumit à Alexandre, qui la traita avec ménagement, et, dès ce moment, elle devint, par l'abaissement définitif d'Athènes, la première puissance maritime de la Grèce. Ayant chassé la garnison macédonienne à la mort d'Alexandre, elle s'allia avec Ptolémée, roi d'Égypte, et s'attira par là l'inimitié d'Antigone, dont le fils, Démétrius Poliorcète, entreprit en vain contre elle un siège célèbre dans l'antiquité, 305-304. Unis à Rome contre Philippe de Macédoine, 200, et Antiochus de Syrie, 191, les Rhodiens gagnèrent, à la défaite de ces princes, la ruine des deux marines rivales et la possession de la Lycie et d'une partie de la Carie; mais ils devinrent suspects au sénat dans la guerre contre Persée, et se virent privés de leurs possessions du continent, 167. Ils résistèrent courageusement à Mithridate, furent bien traités par Sylla et César. Mais Cassius prit Rhodes, qui lui avait refusé des vaisseaux, 42, et la pilla. Antoine l'exempta de tout tribut et la replaça sur le pied d'État autonome; elle fut enfin privée de sa liberté une première fois par Claude, 44 ap. J.-C., et définitivement par Vespasien, qui, la réunissant à Samos et aux autres îles voisines, en forma la province des Îles, avec la ville de Rhodes pour capitale. Elle fut ensuite rangée dans le diocèse d'Asie, la préfecture et l'empire d'Orient, et fit partie du thème de Cibyrrha, quand les thèmes furent substitués aux provinces. Le christianisme s'y était introduit, et Rhodes était devenue la métropole des 17 évêchés des Cyclades, relevant elle-même du patriarchat de Constantinople. Dévastée par les Arabes en 656, 713 et 807, elle était, au commencement du XIVe siècle, partagée entre des seigneurs grecs et des Turcs, et ne reconnaissait plus que nominalement la souveraineté d'Andronic II, empereur de Constantinople, lorsque les chevaliers de Saint-Jean de Jérusalem s'en emparèrent, 1309. Ils repoussèrent les attaques des Turcs en 14[illegible] et 14[illegible], mais furent forcés en 1522 d'abandonner l'île à Soliman II. Depuis, elle est restée aux Turcs. Aujourd'hui elle forme, avec Patmos, Nicaria, Leros, Calymno, Nisyros, Stampalia, Episcopi, Khalki, Symi, Castel-Rosso, Scarpanto et Casso, un [illegible] du vilayet des Îles. — La ville de Rhodes, [illegible] et les habitants des trois autres villes de l'île, à [illegible] septentrionale, était célèbre dans l'antiquité par la belle disposition de ses rues, la grandeur de ses ports, la beauté de ses édifices publics, ornés de plus de 3,000 statues: le plus remarquable

était un fameux Colosse d'Apollon. (*V.* Colosse.) Le gouvernement de Rhodes se composait d'une assemblée du peuple, d'un sénat et de prytanes, à la fois magistrats politiques et chefs militaires. Rhodes fut le centre d'un grand mouvement artistique et intellectuel, et le siège d'une célèbre école d'éloquence, où enseignèrent Eschine et Milon. La ville actuelle, construite sur l'emplacement de l'ancienne, mais moins étendue, ne conserve plus rien de l'antiquité. Elle a été bâtie par les chevaliers, et c'est encore aujourd'hui une ville tout entière du moyen âge, avec fortifications à créneaux, murailles à meurtrières, maisons à tourelles, percées d'ogives et ornées d'armoiries. On y remarque les ruines de l'ancienne cathédrale Saint-Jean, détruite en 1856 par l'explosion d'un magasin à poudre placé dans ses caveaux, et celles du palais des chevaliers. Pop., 15,000 hab., dont 8,000 Turcs et 3,000 Juifs. Elle fait partie de la province des Iles. Deux ports, dont le plus petit est bon. Les bateaux à vapeur des messageries maritimes et ceux du Lloyd austro-hongrois entre Marseille, Constantinople et Alexandrie, touchent à Rhodes. Au S. de la ville, les faubourgs grecs ont 3,000 hab. environ. C. P. et G. H.

[illegible] *Rhodus*, 1675; Paulsen, *Descriptio Rhodi Macedonum ætate*, 18[illegible] [illegible] *Rhodos*, 1823; Th. Menge, *Vorgeschichte von Rhodus*, 1827; [illegible] *Description des monuments de Rhodes*, 1828; Heffter, *Geographie [illegible]*, 1828; *die Götterdienste auf Rhodus*, 1827-33; Prokesch, *Denkwürdigkeiten aus dem Orient*, III, p. 430; Fellows, *Inscriptions [illegible]*, p. 2[illegible]3; Ross, *Reisen auf den Inseln*, III, p. 7[illegible]; Guérin, *[illegible]*, 2e éd., 1880; Salzmann, *[illegible]*, 1871; Berg, *die Insel Rhodos*, 1862; Walsberg, *Homerische Landschaften*, 18[illegible]4; Biliotti, *Rhodes*, 1881 ([illegible] à Rhodes); Schneiderwirth, *Geschichte Rhodus*, 1868; [illegible], *Rhodes in ancient times*, 1[illegible]; *Rhodes under the Byzantines*, 1886. S. Rz.

Rhodes (Chevaliers de). *V.* Malte.

Rhodes extérieures et intérieures. *V.* Appendice.

RHODEZ. *V.* **RODEZ.**

RHODIGIUM, nom latin de Rovigo.

RHODOGUNE. *V.* Rodogune.

RHODOMANN (Laurent), recteur de l'académie de Wittemberg, né à Sassowerf (Haute-Saxe) en 1546, m. en 1606, est regardé comme un des restaurateurs de la langue grecque en Allemagne. Il faisait des vers grecs qui sont encore aujourd'hui un objet d'étonnement pour les connaisseurs. Ses vers latins sont [illegible]. Il était poète-lauréat. Il a laissé : une *Vie de Luther*, en vers grecs, avec la traduction latine, Ursel, 1579; une *Histoire du peuple de Dieu*, traitée de la même manière, Francfort, 1581; d'autres poésies grecques et latines; [illegible] *Bellum Troicum ... de Smyrne*, Hanovre, 1604, [illegible] *Paralipomenôn ab Homero libri XIV*, grec-latin, avec [illegible]. C. N.

RHODOPE, chaîne de montagnes de la Thrace, auj. *Despoto-dagh* [illegible], au S. de [illegible], entre les sources de l'Hèbre (Maritza) et du Nestos [illegible] [illegible] ces deux rivières. La [illegible] [illegible]

[illegible]

RHODOPE, [illegible] Thrace, fut esclave [illegible] [illegible] tant d'argent qu'elle [illegible] pyramide.

RHODOSTO. *V.* [illegible].

RHODUSSÆ. *V.* [illegible].

RHŒCUS, [illegible], passait pour avoir [illegible]

[illegible]

RH[illegible] [illegible] *Rheng[illegible]* [illegible]

[illegible]

RH[illegible] [illegible]

[illegible]

RHONASZEK, v. de Hongrie (Marmaros), à 9 kil. E. de Szigeth. Mine de sel produisant 500,000 quintaux par an.

RHÔNE, nom formé du celtique *Ren-au*, rivière rapide (?), en latin *Rhodanus*, fleuve de Suisse et de France, prend naissance dans le massif du Saint-Gothard, à 24 kil. S.-O. de la source du Rhin au glacier du Rhône, entre les monts Furca et Grimsel, traverse de l'E. à l'O. le Valais, passe à Sion, puis s'engage dans une gorge étroite près de Martigny, tourne au N., arrose Saint-Maurice et se jette dans le lac de Genève, dont il exhausse incessamment le lit par des dépôts de limon, et d'où il sort à Genève même. A peu de distance de cette ville, il sépare l'Ain de la Haute-Savoie, et traverse une vallée étroite et encaissée, où il n'a plus que 16 à 25 m. de largeur, au lieu de 78 à 117. Au village de Coupy, il passait sous une arche de 60 pas de longueur; c'est ce qu'on appelait la *perte du Rhône;* on a fait sauter ce barrage; mais le Rhône est encore très tourmenté. Son lit devient ensuite très profond, encaissé dans des berges à pic de 50 m. de hauteur, et le fleuve ne devient navigable qu'au Parc. Il coule ensuite de l'E. à l'O., arrose Lyon, où il reçoit la Saône, et tourne au S.; il arrose ensuite Givors et Vienne; là, sa vallée, qui jusqu'alors a été large, est resserrée par des collines jusqu'à Avignon, où ses rives deviennent plates, basses et marécageuses jusqu'à la mer. Après Vienne, le Rhône passe à Tournon, Valence, Montélimar, Pont-Saint-Esprit, Avignon, Beaucaire, Tarascon, Fourques, où il se divise en 2 bras; le plus grand, le Grand Rhône, passe à Arles et se divise lui-même en 2 branches, le Rhône et le Vieux Rhône; l'autre bras, le Petit Rhône, se jette dans la Méditerranée par 2 canaux, le Petit Rhône et le Rhône Vieux. Entre le Grand et le Petit Rhône est l'île de la Camargue; une barre dangereuse rend la navigation impossible jusqu'à Arles. Le Rhône, qui prend sa source à 1,753 m. d'altitude et coule sur une pente fort rapide (406 m. à Genève), a un cours de 821 kil., dont 520 en France. Sa vitesse, entre Lyon et Avignon, est, en moyenne, de 1m,5 à 2m,5 par seconde; de 4 m. pendant les hautes eaux. Ses affluents sont, en Suisse, la Visp, la Lanza, la Navissanche, la Borgne et la Dranse du Valais; en France, à droite : le London, la Valserine, l'Ain, la Saône, le Gier, le Doux, l'Érieux, l'Ouvèze, l'Ardèche, la Cèze, le Gard; à gauche : la Dranse de Savoie, l'Arve, le Fier, la Laisse, le Guiers, la Bourbre, l'Isère, la Drôme, le Roubion, l'Aygues, l'Ouvèze, la Sorgues, la Durance. Les inondations du Rhône portent assez fréquemment la désolation dans les pays riverains. La ceinture du bassin du Rhône est formée, depuis le Saint-Gothard, par les Alpes Bernoises, le Jorat, le Jura, les Vosges méridionales, les monts Faucilles, le plateau de Langres, la Côte d'Or et les Cévennes; sur l'autre rive, on trouve, depuis le Saint-Gothard, les Alpes Pennines, les Alpes Grées, les Alpes Cottiennes et les Alpes Maritimes. Ce bassin communique avec celui du Rhin par le canal du Rhône au Rhin; avec celui de la Seine par le canal de Bourgogne; avec celui de la Loire par le canal du Centre; avec celui de la Garonne par les canaux de Beaucaire, des Étangs et du Languedoc. M. et G. H.

RHÔNE, dép. de l'E. de la France, ch.-l. Lyon. Formé, en 17[illegible], d'une partie du dép. de Rhône-et-Loire, et compris, avant 1790, dans le Lyonnais. Superf., 2,790 kil. carr.; pop., 7[illegible] hab. (2[illegible] par kil. carr.). C'est le plus petit des dép. français après la Seine. Arrosé par la Saône et le Rhône; traversé à l'O. par les montagnes du Lyonnais. Sol assez fertile : peu de céréales, vins abondants, dont quelques-uns fins et très estimés (Côte Rôtie, Beaujolais), [illegible] de pores, belles [illegible], [illegible] environs de Lyon. [illegible] de cuivre et de [illegible]. Industrie très importante; [illegible], dont le centre est à Lyon, est une des grandes richesses [illegible] de France; [illegible] de coton, verres à vitres, chapeaux, fromages du Mont-[illegible]. Ce département dépend de l'[illegible] de Lyon. Il est [illegible] VIIe corps [illegible], le VIIIe (Bourges), le XIIIe (Clermont), et le XIVe (Lyon). Le commandant du XIVe corps est en même temps gouverneur militaire de Lyon.

RHÔNE (Département des **BOUCHES-DU-**). *V.* Bouches-du-Rhône.

RHÔNE-ET-LOIRE, dép. formé en 17[illegible] [illegible] gouvernement du Lyonnais. Ayant pour ch.-l. Lyon [illegible]

[illegible]

RHÔNE AU RHIN [illegible]

[illegible]

à la Saône, à Saint-Symphorien, à 219 kil. de Lyon, un peu en amont de Saint-Jean-de-Losne, et finit dans l'Ill, en amont et à 900 m. de Strasbourg. Cette grande ligne de navigation, dont le développement est de 321,925 m., plus une branche qui part de Mulhouse, se jette dans le Rhin près de Huningue et qui a 28,100 m., traverse les dép. de la Côte-d'Or, du Jura, du Doubs, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Les villes où passe le canal sont Dôle, Besançon, Baume-les-Dames, Montbéliard, Neuf-Brisach. La dernière partie du canal, à partir de la trouée de Belfort, est aujourd'hui dans l'Alsace-Lorraine. On commença en 1784 l'exécution de la partie du canal comprise entre Dôle et la Saône, et qui fut ouverte avant 1790; les travaux repris sous le Consulat, n'ont été achevés qu'en 1833. Ils ont coûté 28,191,803 fr. B.

RHOUPEN, roi d'Arménie. (*V.* ROUPEN.)

RHUIS. *V.* GILDAS-DE-RHUIS (SAINT-).

RHYMNUS, riv. de l'anc. Sarmatie, qu'on rapporte aujourd'hui à l'*Oural*.

RHYNDACUS, fleuve de l'Asie Mineure, appelé d'abord *Lycus*, prend sa source au pied de l'Olympe de Mysie, traverse le lac Artynia ou Apolloniatis (*Abulliont*), reçoit, à sa sortie du lac, le Macestos (*Sousoughirli*), près de la ville de Milétopolis, et se jette dans la Propontide en face de l'île de Besbicos (*Kalolimni*). Il formait en cet endroit la limite entre la Bithynie et la Mysie. Aujourd'hui on l'appelle *Ouloubad* ou *Adranas-Tschai* dans la partie supérieure de son cours, et *Mohalidsch-Tschai* ou *Mohalitza*, depuis sa réunion avec le Sousoughirli. Lucullus gagna sur ses bords, en 73, une bataille sur l'armée de Mithridate. C. P.

RHYTON, sorte de vase à boire, en usage chez les anc. Grecs. Il avait généralement la forme d'une corne ornée à une extrémité d'une tête humaine ou d'une tête d'animal. Il en existe de très nombreux spécimens dans la galerie Campana au musée du Louvre. S. RE.

RIAILLE, ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. d'Ancenis, sur l'Erdre; 2,380 hab. Forges à fer. Source d'eau minérale, dont les eaux forment une cascade de 20 m. de haut.

RIANCEY (HENRI-LÉON CAMUSAT DE), publiciste, né à Paris en 1816, m. en 1870, fit ses études au collège Henri IV, s'inscrivit au barreau en 1844, travailla à divers journaux catholiques et légitimistes, et eut, depuis 1852, la rédaction en chef de l'*Union*. Il fut représentant de la Sarthe à l'Assemblée législative de 1849.

On a de lui : *Histoire du monde depuis la création jusqu'à nos jours*, 1838-41, 4 vol.; *Histoire résumée du moyen âge*, 1841; *Histoire critique et législative de l'instruction publique et de la liberté d'enseignement en France*, 1844, 2 vol.; *la Loi et les Jésuites*, 1845; *Mgr Affre*, 1848; *Recueil des actes de Pie IX*, 1852-54, 3 vol., etc.

RIANS, ch.-l. de cant. (Var), arr. de Brignoles; 2,387 hab. Fabr. d'huile. Hospice.

RIARIO (PIERRE), neveu du pape Sixte IV, m. en 1474, fut nommé successivement, par son oncle, cardinal de Saint-Sixte, patriarche de Constantinople, archevêque de Florence et légat du saint-siège pour toute l'Italie. Il acquit d'immenses richesses, se signala par une magnificence fastueuse, et acquit au prix de 40,000 ducats la ville et la principauté d'Imola, qu'il donna à son frère Jérôme.

RIARIO (JÉRÔME), frère du précédent, reçut de lui en 1473, la principauté d'Imola, commanda les troupes du saint-siège, fut un des chefs de la conjuration des Pazzi (*V. ce mot*) en 1478, fit la guerre à Laurent de Médicis, se rendit maître de la principauté de Forli en 1480, attaqua ensuite le duc de Ferrare, Hercule I^er^ d'Este, défit le duc de Calabre, qui était venu au secours de ce prince et enleva plusieurs forteresses aux Colonna. La mort de son oncle Sixte IV le livra sans défense à la haine des Romains; il périt assassiné en 1488.

RIAZA, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Ségovie, sur une riv. de son nom, affluent du Douro; 2,260 hab.

RIAZAN, autrefois *Pereiaslavl-Riaizanskoi*, v. de la Russie d'Europe (Grande-Russie), capitale du gvt de son nom, à 888 kil. S.-E. de Saint-Pétersbourg, 190 de Moscou sur le Troubesch (bras de l'Oka); 19,990 hab. Évêché russe, cour criminelle et cour civile d'appel. Gymnase. Fabrique de draps, toiles, verreries, forges. Culture de fleurs. A 50 kil. S.-E. est le *Vieux-Riazan*, sur l'Oka capitale d'un des duchés souverains de la Russie au moyen âge, détruite par les Tartares en 1568. — Le gouvernement de Riazan a 42,098 kil. carr., 300 kil. sur 200, et 1,693,527 hab. Divisé en 12 districts. Sol plat et marécageux, mais fertile. Belles forêts. Fabr. de toiles, cordages, verrerie, coutellerie, tanneries.

RIBADENEIRA (PIERRE), jésuite, né à Tolède en 1527, m. en 1611, fut un des premiers compagnons d'Ignace de Loyola, dont il propagea l'Institut en France, dans les Pays-Bas, en Italie et en Espagne.

On a de lui : *Vies de St Ignace, de Laynez, de Salmeron et de St François de Borgia*, Madrid, 1605, in-fol.; *Histoire du schisme d'Angleterre*, Valence, 1588; *Fleur des Vies des Saints*, Madrid, 1599-1610, 2 vol. in-fol.; *Bibliotheca scriptorum Societatis*, Anvers, 1608, continuée par Schott, [illegible] et Sotwel, [illegible].

RIBAGORZA (LA), petit pays d'Espagne (Aragon), dans la province d'Huesca, formant autrefois un comté avec Sobrarbe; capitale, *Benabarre* et *Benaverre*. Séparé, à l'E., de la Catalogne par la riv. Noguera-Ribagorzana, et borné au N. par la frontière de France.

RIBALTA (FRANÇOIS), peintre espagnol, né à Castellon de la Plana vers 1551, m. en 1628, alla très jeune étudier à Valence et se perfectionna en Italie. Il dessinait avec pureté, composait habilement, et donnait à ses figures beaucoup de noblesse; sa couleur est un peu dure, mais ses nus dénotent une grande science anatomique. On trouve surtout ses ouvrages en Espagne. A. M.

RIBALTA (JEAN), peintre, né en 1597 à Valence, fils et élève du précédent, auquel il ne survécut que peu de mois, fit, à 18 ans, le magnifique *Calvaire de San-Miguel de los Reyes*, exécuta 31 portraits d'hommes illustres de Valence et des tableaux pour les églises de la ville. Le père et le fils travaillaient d'une manière tellement semblable que l'on confond souvent leurs productions : le coloris de Jean est plus léger, son exécution moins soignée. A. M.

RIBAUDS, *Ribaldi*, sergents d'une armée instituée, selon le P. Daniel, par Philippe-Auguste à son avènement; leur chef avait le nom de *roi des ribauds*. Armés de massues d'airain, et de carquois toujours pleins de carreaux, ils gardaient le prince et ne laissaient approcher de lui aucun inconnu. On les employa par la suite à porter les ordres du souverain, à garder les châteaux des frontières; pendant la guerre, ils servaient aux reconnaissances, aux assauts, à toutes les entreprises qui exigeaient de la hardiesse et de la vigueur. Les ribauds se rendirent redoutables par leurs violences, et méprisables par leurs excès; au XIII^e^ siècle, leur nom était déjà une injure, et s'appliquait aux gens perdus de crimes et de débauches, aux brigands des Grandes Compagnies. On ne tarda point à les supprimer. Mais le roi des ribauds continua d'exister comme officier domestique : il était chargé de maintenir la police dans les maisons royales, de surveiller les maisons de jeu et de prostitution, de livrer les condamnés au bourreau et même de remplir les fonctions d'exécuteur. Quand le *Prévôt de l'hôtel* eut été institué sous Charles V, il passa sous sa juridiction et parmi ses archers, mais disparut au siècle suivant. Les ducs de Bourgogne, de Normandie, de Bretagne, certaines villes même, eurent, comme le roi, des officiers appelés rois des ribauds. B.

RIBAULT (JEAN DE), navigateur, né à Dieppe, fut chargé par l'amiral Coligny d'aller fonder une colonie dans la Floride. Pendant ce voyage qui dura 3 ans, 1562-65, il fit bâtir le fort Charles. Au début d'une nouvelle expédition, il fut attaqué par une escadre espagnole, fait prisonnier et mis à mort avec ses compagnons.

V. Laudonnière, *Hist. de la Floride*.

RIBE, en allemand *Riven*, v. du Danemark (Jutland), ch.-l. de bailliage (*amt*), à 2 kil. de la mer du Nord; a beaucoup perdu de son importance et manque de port; 3,[illegible] hab. Évêché luthérien; collège, bibliothèque, cathédrale du XII^e^ siècle. Fabr. de toiles rayées. — Le bailliage de Ribe a 3,047 kil. carr., et 73,255 hab.

RIBEAUVILLÉ, en allemand *Rappoltsweiler*, v. de l'Alsace-Lorraine, ch.-l. du cercle de son nom, sur le Strengbach, à 16 kil. N.-N.-O. de Colmar, à l'entrée d'une vallée pittoresque et au pied d'une montagne, le Tœnchel, que couronnent les ruines de trois châteaux forts, Ribeaupierre, Ghirsperg et Saint-Ulrich ou Niederbourg; 6,013 hab. On remarque l'église de Saint-Grégoire et l'hôtel de ville; aux environs la promenade du Herrengarten et le pèlerinage de Notre-Dame-de-Tusenbach. Bon vin rouge et vin blanc fin estimé. Nombreuses fabr. de cotonnades siamoises, mouchoirs, cravates, bonneterie; teinturerie, poterie de terre.

RIBEIRA-BRAVA, v. et port de l'Afrique portugaise (Cap-Vert); 3,927 hab.

RIBEIRA-GRANDE, v. de l'île San-Miguel (Açores), dans la partie N.; [illegible] hab. Sources thermales.

RIBEMONT, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Saint-Quentin, sur la rive g. de l'Oise; 3,164 hab. Lainages, calicots; tanneries. Autrefois fortifié. Patrie de l'architecte Blondel et de Condorcet.

RIBENZA. *V.* REIFNITZ.

RIBERA (JOSEPH), célèbre peintre, surnommé *l'Espagnolet*, né à Jativa ou Saint-Philippe, près de Valence, en 1588, m. à Naples en 1656, étudia, à Valence, dans l'atelier de Jean Ribalta, puis partit pour Rome. Il y fut d'abord si misérable, qu'il portait des haillons et mangeait les croûtes de pain que lui donnaient ses compagnons. Un cardinal vint à son aide. Ribera admirait tellement les œuvres du Caravage qu'il voulut devenir son disciple. Après avoir été à Parme copier les

tableaux du Corrège, il finit par se rendre à Naples, pour tenter la fortune. Un riche négociant lui donna en mariage sa fille unique; le vice-roi le combla de faveurs et les églises se disputèrent ses productions. Sa renommée pénétra bientôt en Espagne : Philippe IV ordonna au comte de Monterey, son représentant en Italie, de lui envoyer quelques-uns de ses tableaux. Le clergé imita son exemple, de sorte que Ribera ne pouvait suffire aux commandes. Il se distingua par la violence de sa manière; le dessin, le clair-obscur, l'expression, tout est rude, fougueux, heurté dans ses tableaux. Il aime les sujets terribles, les actions sanguinaires, les tortures, l'image des crimes et des souffrances. On trouve de ses œuvres dans la plupart des collections publiques ou privées de l'Europe. Le Louvre n'en possède qu'une seule, *l'Adoration des bergers*. On remarque, à Madrid, *Ixion sur la roue* et une *Mater dolorosa;* à Naples, une *Descente de croix, St Jérôme, St Janvier sortant de la fournaise*. Ribera a gravé environ 25 pièces d'eau-forte.

V. L. Viardot, *Notice sur les principaux peintres de l'Espagne*. A. M.

RIBERAC, s.-préf. (Dordogne), sur la rive g. de la Dronne; 3,856 hab. Église calviniste. Ville anc., assez bien bâtie. Vins de basse qualité, eaux-de-vie, lainages, lins, minoteries, tanneries, fabr. de chapeaux. Comm. de grains, toiles, porcs. Ruines d'un château fort des comtes de Turenne.

RIBEYRO (BERNARDIN), poète portugais du XVIe siècle, né à Torrao (Alemtéjo), fut gentilhomme de la chambre du roi Emmanuel. Créateur du genre pastoral dans son pays, il a laissé des églogues tendres et gracieuses, que gâtent les jeux d'esprit. Camoëns l'appelait son Ennius. Nous avons de Ribeyro un roman moitié pastoral moitié chevaleresque, *Menina e Moça, ou l'Innocente Jeune Fille,* remarquable pour le style et le premier modèle de la bonne prose portugaise.

RIBEYROLLES. *V.* BORT.

RIBIERS, ch.-l. de cant. (Hautes-Alpes), arr. de Gap, sur le Buech; 1,091 hab. Fabr. de cadis.

RIBNITZ, v. du grand-duché de Mecklembourg-Schwérin, près de l'embouch. de la Reckenitz dans la Baltique; 4,195 hab. Brasseries, distilleries; comm. de poissons.

RIBOUTTE (FRANÇOIS-LOUIS), né à Lyon en 1770, m. en 1834, fut quelque temps agent de change, puis écrivit pour le Théâtre-Français plusieurs comédies médiocres, qui eurent cependant du succès : *l'Assemblée de famille,* 1808; *le Ministère anglais,* 1812; *le Spéculateur, ou l'Ecole de la jeunesse,* 1826, toutes en vers.

RICA, espèce de voile carré en laine teinte en pourpre, orné de franges, à l'usage des matrones chez les anc. Romains, et particulièrement de la Flaminica dialis. On le mettait sur les épaules en le ramenant sur la tête jusqu'au front. C. D—Y.

RICARD (DOMINIQUE), helléniste et traducteur, né à Toulouse en 1741, m. en 1803, embrassa l'état ecclésiastique, professa la rhétorique au collège d'Auxerre, puis devint précepteur des fils du président de Mesnay. On a de lui : *Œuvres morales* de Plutarque, 1795, 17 vol. in-12, et *Vies des hommes illustres* du même auteur, 1798-1803, 13 vol. in-12, traductions qu'il entreprit avec passion et dont il s'occupa avec persévérance pendant de longues années. Elles sont estimées et ont été plusieurs fois réimprimées.

RICARDI, riv. d'Italie, dans le territoire de Bologne. Sur ses bords Laurent le Magnifique battit les exilés de Florence, en 1467. C'est là, dit-on, que, pour la première fois, on se servit d'artillerie légère montée sur des roues.

RICARDO (DAVID), économiste, né à Londres en 1772, m. en 1823, fils d'un juif qui était venu de Lisbonne s'établir en Angleterre, reçut une éducation libérale, fut courtier de change, comme son père, et amassa une fortune considérable. Il s'était livré dès sa jeunesse à l'étude de l'économie politique. Son premier écrit fut : *le Haut Prix du lingot, preuve de la dépréciation des billets de banque,* Lond., 1809. Il y attribuait la hausse du prix des marchandises à la dépréciation des billets de la banque, suite d'escomptes exagérés qui permettaient aux fabricants de produire au delà des débouchés. Ce livre lui valut de vives attaques. En 1817, Ricardo publia son principal ouvrage, les *Principes de l'économie politique et de l'impôt,* qui fut trad. en français par Constancio, avec notes de J.-B. Say, Paris, 1819, 2 vol. Il y établit que la valeur des marchandises dépend principalement du travail nécessaire à leur production. On y trouve des idées ingénieuses, mais plus spéculatives que pratiques, sur la hausse des salaires. Ricardo se convertit à la foi anglicane, et fut élu membre de la Chambre des Communes en 1817. Il s'y montra zélé partisan de la réforme parlementaire. Il s'occupait surtout des questions économiques, et travaillait, au moment de sa mort, à un *Essai sur la* [illegible] *d'une banque nationale*. Il a laissé, en outre : *Essai sur l'influence du bas prix du blé sur les profits, ou le cours des fonds publics,* 1815; *sur les Prohibitions en agriculture,* 1822, où il combat les obstacles mis à l'importation des blés étrangers; *Projet de papier-monnaie économique et sûr,* 1815, 1818, où l'on trouve quelques idées curieuses sur l'usage et la nature des monnaies. Il propose la création d'un papier remboursable en lingots d'or, certain que ces lingots ne pouvant servir de monnaie courante, personne ne demandera le remboursement.

Ses *Œuvres complètes,* trad. en français, ont été publiées par Fonteyraud, 1836. Br.

RICARDOS-Y-CARRILLO (ANTOINE), général espagnol, né à Séville en 1728, m. en 1795, entra dans le corps des gardes espagnoles dès l'âge de 15 ans, se distingua aux expéditions d'Alger et de Gibraltar, et était parvenu au grade de capitaine général de la Catalogne, lorsque la guerre éclata contre la France en 1793. Avec des troupes réunies à la hâte, il entra sur le territoire français, prit le fort des Bains et celui de Bellegarde, se signala au combat de Trullas et poussa jusqu'à Perpignan. La campagne ne fut pourtant pas décisive. Ricardos se rendit à Madrid pour faire accepter un nouveau plan d'opérations. Il était en route pour revenir à son quartier général, lorsqu'il mourut. On crut qu'il avait été empoisonné. B.

RICASOLI (BETTINO, BARON) homme d'État italien, né en 1809 à Florence, m. en 1880, descendait d'une famille illustre du Milanais. Il s'occupa d'abord d'agriculture et d'agronomie, mais il se lia de bonne heure avec des exilés politiques connus pour leur attachement aux principes constitutionnels, entre autres Guill. Pepe, Colletta et de Potter. En 1847, il présenta au grand-duc de Toscane un mémoire très hardi sur les réformes jugées par lui les plus urgentes, et il fut nommé gonfalonier de Florence. Lors des événements de 1848, il refusa son concours au gouvernement républicain, fit partie de la commission exécutive nommée après la chute de Guerrazzi et Montanelli, contribua à la restauration du grand-duc; mais rentra dans la vie privée, quand l'influence autrichienne prévalut. Il revint à ses études agronomiques, fertilisa une partie de la Maremme, donna une grande extension à l'éducation des vers à soie, etc. Il obtint même une médaille et la croix de la Légion d'honneur à l'exposition de Paris en 1855 pour ses vins de Chianti. En 1859, Ricasoli devint ministre de l'intérieur dans le gouvernement provisoire formé en Toscane par Boncompagni, et dictateur après la retraite de celui-ci. D'accord avec Cavour, il prépara et conduisit à bonne fin l'annexion de la Toscane au royaume de Victor-Emmanuel, fut élu par 3 collèges député au parlement italien et fut regardé comme le chef de la majorité qui soutenait le ministère Cavour. Quand celui-ci mourut, Ricasoli se trouva désigné pour le remplacer et continuer sa politique. Mais il était trop peu mesuré dans son langage et trop inflexible dans ses résolutions pour faire un bon diplomate. Préoccupé avant tout de compléter l'unité italienne, il voulait enlever Rome au pape et Venise aux Autrichiens. En avouant ses projets avec une franchise imprudente, il mécontenta la France et fut accusé de négliger l'administration intérieure des anciennes provinces napolitaines, alors désolées par le brigandage. Le ministère se retira le 2 mars 1862 et Ricasoli refusa la présidence de la chambre des députés. Quand la guerre fut sur le point d'éclater, en 1866, entre l'Italie et l'Autriche, Victor-Emmanuel l'appela au ministère de l'intérieur et le nomma président du conseil. Ce fut lui qui annonça au Parlement la déclaration de guerre, 20 juin. Il revendiquait au nom de l'Italie toutes les provinces italiennes occupées par l'Autriche. Les défaites de Custozza et de Lissa le forcèrent à renoncer à la conquête du Tyrol; il dut se contenter de l'acquisition de la Vénétie, juillet-octobre. Dans le même temps une insurrection éclatait en Sicile. Ricasoli la réprima avec beaucoup de vigueur et réussit à calmer l'agitation qui s'était répandue dans toutes les provinces du royaume. Il permit et même enjoignit aux évêques qui se trouvaient éloignés de leurs diocèses de rentrer dans leurs villes épiscopales, signa avec la France la convention du 7 déc., qui mettait à la charge du gouvernement italien une partie de la dette pontificale, et tenta même sans beaucoup de succès de négocier directement avec Pie IX au sujet des affaires ecclésiastiques du royaume (mission du conseiller d'État Tonello, déc. 1866-avril 1867). Reprenant alors le principe fameux de Cavour : « l'Église libre dans l'État libre », Ricasoli présenta aux chambres un projet de loi qui supprimait toute intervention de l'État dans la nomination des évêques et dans l'exercice du culte. Il y joignit un projet de traité signé par le ministre des finances Scialoja avec le banquier Langrand-Dumonceau pour la liquidation des biens ecclésiastiques que le Parlement avait déclarés propriété de l'État, [illegible] 1867. Cette convention fut rejetée par les bureaux de la chambre. Ricasoli donna sa démission, mais le roi refusa de l'accepter et prononça la dissolution de la chambre. Bien que les élections eussent été favorables au gouvernement, et le ministère remanié, Ricasoli ne crut pas disposer d'une majorité [illegible]

sante, et se retira définitivement le 4 avril. Il continua de siéger à la chambre comme député de Florence jusqu'à sa mort et prit part à un grand nombre de débats importants. Lors de la discussion de la loi sur les congrégations religieuses, il fit adopter en mai 1873 un amendement permettant aux généraux des ordres d'avoir leur logement et leurs bureaux à Rome avec une rente suffisante.

RICAUT (PAUL), diplomate anglais, m. en 1700, fut secrétaire du comte Winchelsea, envoyé extraordinaire de Charles II à Constantinople, consul à Smyrne, secrétaire des provinces de Leinster et de Connaught en Irlande, juge de l'Amirauté et résident près des villes hanséatiques.

On lui doit une traduction anglaise de l'*Histoire du Pérou* par Garcilaso de la Vega, 1688, in-fol.; *Histoire de l'état présent de l'empire ottoman*, Lond., 1682, trad. en français par Briot, Paris, 1670, in-4°, et par Bespier, Rouen, 1677, 2 vol. in-12, ouvrage intéressant, et qui fait bien connaître les mœurs et la politique des Turcs; *Hist. des trois derniers empereurs turcs*, Lond., 1680, in-fol., trad. en français par Briot, Paris, 1683, 4 vol. in-12; *Hist. des Turcs*, 1709, 3 vol. in-12; *Hist. de l'état présent de l'Église grecque et de l'Église arménienne*, Lond., 1678, in-12, trad. en français par Rosemond, Middelbourg, 1692, in-12. B.

RICCATI (VINCENT DE), jésuite, habile géomètre, né en 1707 à Castel-Franco, m. en 1775. Fils du comte Jacques de Riccati, qui a laissé son nom à une équation importante, il enseigna pendant 35 ans les mathématiques à Bologne et fit exécuter des travaux considérables pour empêcher les débordements du Reno, du Pô, de l'Adige et de la Brenta. On a de lui : *de Usu motus tractorii in constructione æquationum differentialium*, Bologne, 1752, in-4°; *Opuscula ad res physicas et mathematicas pertinentia*, Lucques, 1757-72, 2 vol. in-4°; *Institutiones analyticæ collectæ*, Bologne, 1765-67, 3 vol. in-4°. — Son frère, le comte JORDAIN, né à Trévise en 1709, m. en 1790, est auteur d'un *Traité des cordes vibrantes*. V.

RICCI (MATHIEU), jésuite et missionnaire célèbre, né à Macerata en 1552, m. à Pékin en 1610, fut choisi avec les PP. Roger et Pasio pour fonder une mission en Chine, prêcha d'abord dans la province de Canton, parvint à se faire présenter à la cour de Pékin, en 1600, gagna les bonnes grâces de l'empereur et opéra de nombreuses conversions. Les annales chinoises l'appellent *Li-ma-teou*, et font de lui le plus grand éloge. Outre des ouvrages de géométrie et de morale religieuse, écrits en chinois, il a laissé des *Mémoires*, d'après lesquels le P. Trigault a rédigé, sous le titre de *de Christiana Expeditione apud Sinas*, Augsb., 1615, in-4°, l'histoire de l'établissement et des premières années de la mission de la Chine. B.

RICCI (SÉBASTIEN), peintre, né en 1660 à Cividale-di-Belluno, m. en 1734, voyagea en France, en Allemagne, en Angleterre et en Flandre, et se rendit ainsi familier le style des plus habiles maîtres. Ses principaux tableaux sont : le *Massacre des Innocents*, à l'école de la Charité à Venise, l'*Enlèvement des Sabines*, à Rome; *St Grégoire priant la Vierge en faveur des âmes du Purgatoire*, à Bergame; l'*Assomption de la Vierge*, dans l'église Saint-Charles à Vienne. Ses compositions sont pleines de vérité; le dessin est bon et le coloris brillant. B.

RICCI (LAURENT), né à Florence en 1703, m. en 1775, entra chez les jésuites à 15 ans, sortit de la maison professe de Rome pour aller enseigner la rhétorique et la philosophie à Sienne, devint directeur spirituel au séminaire de Rome, professeur de théologie au Collège romain, secrétaire, puis général de son ordre en 1758. Ce fut pendant son généralat que les jésuites furent expulsés successivement de tous les grands États de l'Europe. Pressé de modifier leurs constitutions pour prévenir des catastrophes, il s'y refusa, et répondit : *Sint ut sunt, aut non sint*. Quand l'Ordre eut été supprimé par le pape, 1773, Ricci fut enfermé au château Saint-Ange, où il mourut, au moment où Pie VI venait d'ordonner sa mise en liberté. B.

RICCI (SCIPION), neveu du précédent, né à Florence en 1741, m. en 1810, fut évêque de Pistoia et de Prato. Partisan des réformes du grand-duc Léopold en Toscane et de Joseph II en Autriche, il tint à Pistoia, en 1786, un synode pour les faire sanctionner. Il s'éleva contre la dévotion au Sacré-Cœur, la doctrine qui soumet le pouvoir temporel au spirituel, et prêcha l'abolition des couvents. Les censures du pape, la désapprobation de la majorité du clergé et des émeutes populaires le contraignirent de renoncer à l'épiscopat, 1790. En 1799, il subit un emprisonnement, pour avoir approuvé les décrets de l'Assemblée constituante de France et l'occupation de la Toscane par les troupes de la République. En 1805, il se soumit sans réserve et fit sa paix avec la cour de Rome.

V. ses *Mémoires*, [illegible], 1865; *Histoire de Scipion Ricci*, abrégée par Grégoire et Lanjuinais, Paris, 1822. B.

RICCI (LOUIS), compositeur de musique, né à Naples en 1805, m. en 1859, élève du conservatoire de sa ville natale, puis reçut les leçons de Zingarelli. Plusieurs de ses opéras réussirent sur les théâtres d'Italie, particulièrement l'*Orfanella di Ginevra*, 1829; *Chiara di Rosenberg*, 1831; *il Nuovo Figaro*, 1832; *il Nuovo condannato a prender moglie*, 1832; *il Nuovo Figaro*, ouvrage qui fut joué aussi sous le titre de *le Nozze di Figaro*, 1832; *Un' Avventura di Scaramuccia*, œuvre remarquable par le charme des mélodies et la verve comique, et *Eran due, or son tre*, 1834; *la Dama colonello*, 1835; *Chi dura vince*, 1837. Il écrivit aussi quelques pièces en collaboration avec son frère Frédéric, entre autres *il Disertore svizzero*, et *Crispino e la Comare*, 1850. Son meilleur ouvrage, *Festa di Piedigrotta*, 1852. Il était maître de chapelle de la cathédrale et directeur de la musique du théâtre. — Son frère, FRÉDÉRIC, né en 1809, a eu également quelques succès au théâtre : *Monsieur de Chalumeaux*, 1835; *la Prigione d'Edimburgo*, 1838; *Corrado d'Altamura*, 1842. B.

RICCIA, v. du roy. d'Italie, prov. de Campo-Basso; 8,523 hab. Source sulfureuse.

RICCIA (LA), vge du roy. d'Italie, prov. de Rome, à 9 kil. O. de Velletri, près de l'emplacement de l'anc. Aricie. Beau palais. Grand viaduc monumental de construction récente.

RICCIO. *V.* RIZZIO.

RICCIOLI (J.-B.), savant jésuite, né à Ferrare en 1598, m. en 1671. Ses connaissances en astronomie le firent charger par ses supérieurs d'une réfutation du système de Copernic. Il sentait sans doute que sa cause était mauvaise; car il reconnaît que, considéré comme hypothèse, le système de Copernic est le plus beau qu'on puisse imaginer. Cependant il proposa un système nouveau dans l'*Almagestum novum*, *astronomiam veterem novamque complectens*, Bologne, 1651, 2 vol. in-fol.

On a encore de lui : *Astronomia reformata*, 1665, 2 vol., ouvrage qui complète le précédent; *Geographiæ et hydrographiæ reformatæ libri XII*, 1661, in-fol.; [illegible]. V.

RICCOBONI (LOUIS), comédien et auteur dramatique, connu sous le nom de *Lelio*, né en 1675 à Modène, m. en 1753, essaya d'établir en Italie le système de la comédie française, puis, n'ayant pas réussi, vint en France et dirigea la Comédie italienne à Paris.

On lui doit : des traductions en prose italienne de *Mérope* et de *Britannicus*, et, en vers, *l'Amor vince tutto*, *Histoire du Théâtre italien*, Paris, 1728, 2 vol., réflexions sur ses comédies, [illegible], Londres, Paris, 1738; [illegible]; *Observations sur la comédie et sur le génie de Molière*, 1736; *Pensées sur la déclamation*, 1738; *Réflexions historiques et critiques sur les différents théâtres de l'Europe*, 1738; *de la Réformation du théâtre*, 1743.

RICCOBONI (MARIE-JEANNE DE HEURLES DE LABORAS, Mme), née à Paris en 1714, m. en 1792, fut d'abord comédienne, épousa en 1735 Antoine Riccoboni, auteur et acteur médiocre, fils du précédent, obtint elle-même peu de succès à la scène, et, plus malheureuse encore dans son ménage, demanda des consolations aux lettres. Dès son début, elle se plaça au premier rang parmi nos romanciers : l'*Histoire du marquis de Cressy*, 1758, et les *Lettres de Julie de Catesby*, 1759, obtinrent un tel succès, que l'on douta d'abord qu'une femme pût en être l'auteur. Elle donna ensuite : *Lettres de miss Fanny Butler*, où l'on a prétendu voir l'histoire de ses propres chagrins; *Ernestine*, que l'on regarde comme son chef-d'œuvre; *Amélie*, traduite librement et abrégée du roman de Fielding; *la Suite de Marianne*; *Histoire de miss Jenny Lesley*, 1764; *Lettres d'Adélaïde de Dammartin... à M. le comte de Rancé*, 1766; *Lettres d'Élisabeth-Sophie de Vallière à Louise-Hortense de Canteleu*, 1772; *Lettres de milord Rivers à sir Charles Cardigan*, etc.

Ses *Œuvres* ont été publiées à Paris, 1786, 1818, 6 vol. in-8°, et 1826, 9 vol. in-18. — V. Le *Cours de littér.* de La Harpe. B.

RICEYS (LES), ch.-l. de cant. (Aube) sur la Laignes, arr. de Bar-sur-Seine, composé de 3 bourgs contigus : Haut-Ricey, Bas-Ricey, Ricey-Haute-Rive; 2,725 hab. Vins rouges et blancs très estimés; fabr. d'eaux-de-vie, chapellerie, taillanderie. Près de là est l'ermitage de l'abbaye de Champsecon.

RICHARD (SAINT), évêque de Chichester en 1244, m. en 1253. Henri III voulut s'opposer à son élection, mais elle fut confirmée par le pape Innocent IV. Fête, le 3 avril.

RICHARD Ier, *sans Peur*, duc de Normandie, né en 933, fils et successeur de Guillaume Longue-Épée, 943-996. Sa minorité fut troublée par les querelles des deux partis scandinave et neustrien. Louis IV d'Outre-mer intervint et obtint du peuple la garde du jeune duc, 943; mais il voulut l'emprisonner; le peuple redemanda son duc, qu'un guerrier fidèle, Osmond, emporta dans une botte de paille. Louis IV assiégea alors Rouen, 944. Il fut battu par Harold, roi de Danemark, et forcé de donner au duc la suzeraineté de la Bretagne, 945. Louis appela Othon le Grand pour venger sa honte; mais le roi de Germanie fut aussi vaincu à Rouen, 946. Richard favorisa le clergé, attira à sa cour Dudon de Saint-Quentin, résista aux entreprises du roi de France Lothaire et des comtes de Flandre et de Chartres, et contribua à l'élévation de Hugues Capet, qui devait son beau-frère. A. G.

RICHARD II, *le Bon*, duc de Normandie, fils et successeur

du précédent, 996-1026, comprima une révolte des paysans, fit la guerre à Guillaume de Hiesmes, son frère naturel, au roi d'Angleterre, à Eudes, comte de Blois et de Chartres, et triompha avec l'aide de Lagman et d'Olaüs, roi de Suède et de Danemark. Il fut le père de Richard III, 1026-28, et de Robert le Magnifique, 1028-35. A. G.

RICHARD Ier, comte d'Aversa, succéda en 1059 à son père Rainolf, reçut du pape Nicolas II l'investiture de la principauté de Capoue, enleva cette ville à Landolfe VI, en 1062, prit Gaëte en 1063, aida Robert Guiscard dans la conquête de Salerne, et mourut en 1068, au moment où il allait prendre Naples.

RICHARD II, prince de Capoue, 1091-1105, fils de Jordan Ier, fut chassé par ses sujets, rétabli en 1098 par Roger, grand-comte de Sicile, à qui il fit hommage, et mourut sans postérité.

RICHARD Ier, dit *Cœur de lion*, roi d'Angleterre, 1189-99, 2e fils de Henri II et d'Éléonore de Guienne, né à Oxford en 1157, annonça dès son enfance ce courage héroïque, ce caractère altier, turbulent, impétueux, qui, joints à une force extraordinaire, devaient inspirer l'admiration ou la terreur à ses contemporains. Fils ingrat et rebelle, il prit 3 fois les armes contre son père, 1173, 1183, 1189; devenu roi, il entreprit la 3e croisade, de concert avec le roi de France Philippe-Auguste et l'empereur Frédéric Ier Barberousse, s'embarqua à Marseille pour la Terre Sainte, 1090, et se brouilla avec Philippe dès la Sicile, en voulant s'emparer de Messine, puis en dédaignant la sœur du roi, Alix de France, sa fiancée, pour épouser Bérengère de Navarre. Puis il enleva l'île de Chypre aux Comnènes, 1191, et en donna la suzeraineté à la maison de Lusignan. Au siège de Saint-Jean d'Acre, il fit traîner dans la boue l'étendard du duc d'Autriche Léopold, et ordonna d'égorger 2.500 musulmans prisonniers. Abandonné par Philippe-Auguste après la prise de la ville, 1192, il continua seul la lutte contre Saladin, le battit à Césarée ou Antipatride, prit Jaffa, Ramla, Ascalon, gagna une seconde bataille près d'Ascalon, mais ne put s'emparer de Jérusalem. Arrivé sur une colline d'où l'on apercevait cette ville, il détourna la tête en disant : « Ceux-là ne sont pas dignes de voir la ville sainte, qui n'ont pas su la conquérir. » Après un dernier engagement devant Jaffa, il conclut avec le sultan une trêve, qui continuait aux chrétiens la possession de la côte de Palestine depuis Jaffa jusqu'à Tyr et leur permettait de visiter les lieux saints sans être soumis à un tribut. Le souvenir de Richard subsista chez les Musulmans; quand les enfants criaient, les mères les menaçaient du roi Richard; et le cavalier disait à son cheval effrayé et qui [illegible] : « Crois-tu voir le roi Richard ? » A son retour [illegible], Richard fut jeté par une tempête sur [illegible] croit pouvoir, sous un déguisement, traverser les terres de Léopold, qu'il avait insulté, fut [illegible] quelque temps dans la forteresse de [illegible] par le duc à l'empereur Henri VI [illegible] Mayence, à Worms et au château de [illegible] la tradition, Blondel (*V. ce nom*) [illegible] captivité, il fallut payer pour sa délivrance [illegible] d'argent, 1194. Pendant l'absence de Richard [illegible] s'était emparé du pouvoir en Angleterre [illegible] Philippe-Auguste avait envahi la Normandie [illegible] à l'aide des *Outlaws* de l'Angleterre [illegible] pardonna à Jean, qui lui livra la garnison [illegible] eux, puis attaqua et battit le roi, son suzerain [illegible]. Il interrompit ses succès, pour aller attaquer le château de Chalus, en Limousin, où le [illegible], trouvé un grand trésor; il y périt d'un coup de [illegible].

V. [illegible], Oxford, 1780; et les *Hist*[illegible] B.

RICHARD II, roi d'Angleterre, 1377-1399, fils du célèbre Édouard, [illegible] *Prince Noir*, était né en 1366. Sa [illegible] gouvernement les oncles, les ducs de Lancastre, d'York et de Glocester, fut troublée par les [illegible] de Wat Tyler. Devenu [illegible] Vere, comte [illegible] de Glocester [illegible] avec les barons [illegible] à [illegible] Richard à une [illegible] 11 [illegible] avec la France [illegible] Charles VI. Il fit [illegible] à Calais [illegible] son cousin [illegible] il avait [illegible] A. G.

RICHARD III, [illegible] 1483-85 [illegible] Richard, duc d'York, né en 1452, porta d'abord le titre de duc de Glocester. Il soutint de tout son pouvoir, pendant la guerre des Deux-Roses, son frère Édouard IV, contre la maison de Lancastre, massacra, de concert avec son autre frère le duc de Clarence, après la bataille de Tewkesbury, 1471, le jeune fils d'Henri VI et de Marguerite d'Anjou, et épousa sa veuve, fille de Warwick. Il perdit Clarence par ses calomnies. A la mort d'Édouard, qu'on l'accuse d'avoir empoisonné, 1483, il se fit nommer régent au nom de ses enfants, Édouard V et Richard d'York, les sépara d'Élisabeth Woodville, leur mère, tua le comte Rivers, leur oncle maternel, et le grand chambellan Hastings, et fit égorger les jeunes princes eux-mêmes par Tyrrel dans la Tour de Londres, pour s'emparer du pouvoir. Henri Tudor, comte de Richmond (depuis Henri VII), le lui disputa : Richard, après avoir châtié une conspiration du duc de Buckingham en faveur de ce prince, fut trahi, vaincu et tué à la bataille de Bosworth. C'était un monstre, au physique comme au moral : il était boiteux, bossu, paralysé d'un bras. Walpole a essayé vainement de réhabiliter sa mémoire, dans ses *Historic doubts on Richard III*, 1768 et 1800, ainsi que Rey, dans des *Essais historiques et critiques sur Richard III*, Paris, 1818.

V. Beale, *Richard III and his times*, Lond., 1844. B.

RICHARD DE CORNOUAILLES, né à Winchester en 1209, fils de Jean sans Terre et d'Isabelle d'Angoulême, m. en 1272, se distingua d'abord en Guienne, où il avait été envoyé par Henri III, son frère, et alla en 1240 guerroyer en Palestine. En 1257, une partie des électeurs allemands le proclama empereur, tandis que les autres nommaient Alphonse X de Castille. Après s'être fait couronner roi de Germanie à Aix-la-Chapelle, il investit le roi de Bohême, Ottocar, des duchés d'Autriche et de Styrie, 1262, et abolit les péages établis sur Rhin, 1269. En 1264, il était revenu en Angleterre pour défendre Henri III contre les barons rebelles, et, fait prisonnier par Simon de Montfort, avait subi une captivité de 14 mois. B.

RICHARD D'YORK. V. YORK.

RICHARD LE PÈLERIN, croisé sous la bannière du duc de Flandre en 1095, est auteur de la *Chanson d'Antioche*, la partie la plus ancienne et la seule réellement historique de cette réunion de poèmes qui forme la légende du *Chevalier au Cygne*.

RICHARD DE FOURNIVAL, chancelier de l'église d'Amiens, m. en 1260. On a de lui : 7 chansons; *Puissance d'amour*, dialogue en prose; *Conseils d'amour*, et *Bestiaire d'amour*, petits traités d'un badinage fort érudit.

RICHARD DE CIRENCESTER, bénédictin du monastère de Saint-Pierre à Westminster, m. en 1401, est auteur d'un *État ancien de la Grande-Bretagne*, publié par Bertram, avec ce qui reste de Gildas et de Nennius, dans le *Britannicarum gentium historici antiqui tres*, Copenhague, 1757. On lui attribue l'*Historia ab Hengisto ad annum* 1348.

RICHARD (CLAUDE), jésuite, né à Ornans en 1589, m. en 1664, enseigna pendant 40 ans les mathématiques au collège de Madrid. On lui doit : une édition des *Œuvres d'Archimède*, avec notes, Paris, 1626 et 1646, in-fol.; *Commentarius in omnes libros Euclidis*, Anvers, 1645, in-4°; *Comment. in Apollonii Pergæi Conicorum libros IV*, 1655, in-fol., etc. Il inventa une montre magnétique, au moyen de laquelle on connaissait l'heure qu'il était dans toutes les parties de la terre.

RICHARD (CHARLES-LOUIS), dominicain, né en 1711 à Blainville-sur-l'Eau (Meurthe), m. en 1794, refusa le serment à la Constitution civile du clergé, dut se réfugier en Belgique, et fut condamné à être fusillé à Mons, comme auteur d'un écrit intitulé : *Parallèle des Juifs qui ont crucifié Jésus-Christ, avec les Français qui ont tué leur roi.*

RICHARD (LOUIS-CLAUDE-MARIE), botaniste, né à Versailles en 1754, m. en 1821, fils d'un jardinier du roi à Auteuil, et neveu d'un directeur des jardins de Trianon, refusa d'embrasser l'état ecclésiastique, malgré la protection que lui promettait l'archevêque de Paris, et se voua tout entier à l'étude de la botanique. De 1781 à 1789, sur la proposition de l'Académie des sciences, il visita, aux frais de Louis XVI, la Guyane, la Martinique, la Guadeloupe, la Jamaïque, Saint-Thomas, la plupart des îles [illegible] du golfe du Mexique, et recueillit de précieuses collections. Ruiné par la Révolution, il obtint enfin une chaire de botanique et une place à l'Institut. Outre des articles dans les *Mémoires de l'Institut*, dans les *Annales du Muséum* [illegible], on a de lui : [illegible] 17[illegible]; *Démonstrations botaniques* [illegible] en général, Paris, 1808. Richard était [illegible] exact.

RICHARD (ACHILLE), botaniste, fils du précédent, né à Paris en 1794, m. en 18[illegible] [illegible]

publié les Mémoires de son père, composé d'excellents ouvrages élémentaires sur la botanique médicale et l'agriculture, une description de la Flore de l'Abyssinie et de celle de Cuba.

RICHARD-LENOIR (FRANÇOIS **RICHARD**, DIT), célèbre manufacturier, né en 1765 à Épinay-sur-Odon (Calvados), d'une famille de pauvres cultivateurs, m. en 1840, quitta sa famille à 17 ans et se plaça comme porte-balle chez un marchand de Rouen. A 20 ans, il vint chercher fortune à Paris, et se trouva réduit à se faire garçon de café. Mais le génie du commerce se développait déjà en lui, et en même temps il faisait un petit trafic sur les basins anglais. Ayant acquis une modique aisance, il s'associa, en 1797, avec un négociant de Paris, Lenoir, dont le nom est resté inséparable du sien. Ils montèrent à Paris les premiers métiers pour le filage et le tissage du coton. Leur succès fut tel, qu'ils eurent bientôt plusieurs manufactures considérables sur divers points de la France. Lenoir mourut en 1806; Richard continua sa fabrication avec tant d'habileté, qu'il gagna une fortune de 14 millions de francs. Napoléon Ier encouragea le manufacturier qui rivalisait avec l'Angleterre. Les droits mis en 1810 sur l'importation du coton, les événements de 1814 et la suppression des droits sur les marchandises anglaises ruinèrent Richard-Lenoir, qui mourut dans un état voisin de la misère. En 1862, son nom a été donné à un boulevard de Paris.

RICHARD-TOLL, poste militaire français dans le Sénégal (Oualo), sur la rive g. du Sénégal, à 130 kil. N.-E. de Saint-Louis; 16° 38′ lat. N., 18° 1′ long. O.; 400 hab.

RICHARDOT (FRANÇOIS), né en 1507 à Morey près de Vesoul, m. en 1574, entra chez les augustins de Champlitte, professa la théologie à Tournai et à Paris, visita l'Italie, fut accueilli avec distinction à Ferrare par Renée de France, et se fit relever à Rome de ses vœux monastiques. C'était un des premiers orateurs de son temps. Marie de Hongrie, gouvernante des Pays-Bas, le choisit pour prononcer, en présence de Philippe II et de sa cour, l'éloge funèbre de Charles-Quint. Successeur de Granvelle sur le siège épiscopal d'Arras, il donna tous ses soins à l'organisation de l'université de Douai, et fut député par le roi d'Espagne au concile de Trente.

On a de lui : les *Oraisons funèbres* de Charles-Quint, de Marie de Hongrie et de Marie, reine d'Angleterre, Anvers, 1558, in-fol ; celles d'Élisabeth de France, reine d'Espagne, et de l'infant don Carlos, 1569, divers *Sermons* et *Discours* en latin, Douai, 1608, in-4°. B.

RICHARDSON (JONATHAN), peintre, né à Londres en 1665, m. en 1745, obtint dans son pays une grande réputation comme portraitiste; ses portraits sont remarquables par la force et le relief, mais manquent d'élégance et de style. Il voyagea en Italie, où il forma une riche collection de tableaux, dessins et objets d'art.

Il a laissé un *Traité de peinture et de sculpture*, Londres, 1719, trad. en français par A. Rutgers, Amsterdam, 1728, 4 vol.; et des notes *sur le Paradis perdu de Milton*, 1734. B.

RICHARDSON (SAMUEL), célèbre romancier anglais, né en 1689 dans le comté de Derby, m. en 1761. Fils d'un menuisier, il fut placé en apprentissage chez un imprimeur, dont il devint plus tard le gendre, et finit par avoir lui-même une imprimerie considérable. A 52 ans, il se fit auteur, et publia *Paméla*, 1741, roman qui eut une vogue extraordinaire, et qui devint ensuite l'objet des plus amères critiques; il essaya d'y répondre par un autre ouvrage, *Pamela in high life* (Paméla mariée), qui ne réussit point. Mais *Clarisse Harlowe*, 1748, et *Sir Charles Grandison*, 1753, eurent le plus grand succès. L'abbé Prévost et Letourneur ont traduit en français les trois romans de Richardson. *Clarisse Harlowe* est, dans le genre du roman, un ouvrage de premier ordre, aussi remarquable par la variété du style que par l'imagination, mais rempli de longueurs; on le lit peu aujourd'hui, même en Angleterre. M. Barré en a donné une traduction nouvelle, 1845, 4 vol., et Jules Janin en a fait un livre presque nouveau, en l'abrégeant beaucoup, l'arrangeant et y ajoutant une foule de détails pour compléter les scènes ou les caractères; il a fait, pour ainsi dire, de la critique en action, 1846, 2 vol. in-12. Richardson a encore publié les *Négociations* de Thomas Roe, une édition des *Fables* d'Ésope avec un commentaire, des *Lettres familières*, etc. Mistress Barbauld a donné, en 1804, la *Correspondance* de Richardson; W. Scott lui a consacré une notice dans sa *Bibliographie littéraire des romanciers célèbres*.

V. Villemain, *Tableau de la littér. au dix-huitième siècle*; et l'*Éloge de Richardson* par Diderot, 1762. B.

RICHARDSON (JAMES), voyageur anglais, né en 1806 dans le comté de Lincoln, m. en 1851. Voulant explorer l'Afrique centrale, il chercha d'abord à y pénétrer par le Maroc; mais l'exiguïté de ses ressources ne lui permit pas de sortir de ce pays. En 1845, il partit de Tripoli, visita Ghadamès et Ghat, et opéra son retour par le Fezzan. En 1850, il parcourut le royaume d'Asben et le Damergou; il mourut avant d'atteindre le lac Tchad. Les relations de ses voyages ont été publiées par sa veuve et par M. Bayle Saint-John, 1853 et 1860.

RICHARDSON (JOHN), naturaliste écossais, né en 1787 à Dumfries, m. en 1865, [illegible] assista au bombardement de Copenhague en 1807, [illegible] au Canada, accompagna J. Franklin dans ses voyages de découvertes au pôle Nord, en 1819 et 1825, fut nommé médecin de la flotte en 1838 et inspecteur des hôpitaux en 1840.

On a de lui : *Fauna boreali-americana*, 1829, in-4°, *Zoologie de l'ex-* [illegible]

RICHBOROUGH, hameau d'Angleterre (Kent), à 3 kil. N.-N.-O. de Sandwich; ruines importantes de l'anc. *Rutupiæ*.

RICHE (CLAUDE-ANTOINE-GASPARD), naturaliste, frère de l'ingénieur Prony, né en 1762 à Chamelet près Lyon, m. en 1797, vint à Paris en 1788, fut associé aux travaux de Vicq-d'Azyr, concourut à la création de la Société philomathique et à la rédaction de l'*Encyclopédie méthodique*, accompagna d'Entrecasteaux dans son voyage à la recherche de La Pérouse en 1791, et recueillit de précieuses collections, qui lui furent enlevées par les Hollandais. Cette perte acheva de ruiner sa santé; il mourut bientôt après son retour en France. Ses papiers et ses observations ont été utiles pour les relations du voyage de d'Entrecasteaux. B.

RICHE (J.-B.), noir affranchi, président de la république d'Haïti, né au Cap-Français en 1777, m. en 1847, prit les armes lors de la révolte des affranchis, devint un des chefs de la garde dans les rangs des insurgés. Il servit Boyer, qui l'employa dans divers commandements, devint président en 1843, étouffa l'anarchie et gouverna d'une manière intelligente et ferme. B. A

RICHELET (CÉSAR-PIERRE), grammairien, né en 1631 à Cheminon (Champagne), m. en 1698, fut quelque temps régent au collège de Vitry-le-François, se fit recevoir avocat à Paris, et quitta la jurisprudence pour les lettres. Versé dans la connaissance des langues anciennes et modernes, il publia un *Dictionnaire françois, contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise; ses expressions propres, figurées et burlesques; la prononciation des mots les plus difficiles; le genre des noms; le régime des verbes; avec les termes les plus communs des arts et des sciences; le tout tiré de l'usage et des bons auteurs de la langue françoise*, Genève, 1680, in-4°. C'est le premier dictionnaire français exécuté sur un plan philosophique. L'orthographe y subit une de ses premières mutilations par le retranchement de certaines lettres étymologiques, et l'auteur s'y montra railleur dans les exemples et peu réservé dans les définitions. On doit encore à Richelet : *la Versification françoise, ou l'Art de bien faire et tourner les vers*, 1671, in-12; *les Commencements de la langue françoise, ou Grammaire tirée de l'usage et des bons auteurs*, Paris, 1694, in-12. Frémont d'Ablancourt est le véritable auteur du *Dictionnaire des rimes*, 1667, in-12, généralement attribué à Richelet, qui ne fit que le mettre dans un nouvel ordre. F. B.

RICHELIEU (ARMAND-JEAN **DU PLESSIS**, CARDINAL ET DUC DE), ministre de Louis XIII, né à Paris, le 5 sept. 1585, de François Du Plessis, chevalier du Saint-Esprit, grand prévôt de l'hôtel, et de Susanne de La Porte, m. le 4 décembre 1642. Destiné d'abord à la carrière des armes, il fit ses études au collège de Navarre, entra ensuite dans les ordres, fut nommé évêque de Luçon par Henri IV en 1606, et fut sacré à Rome l'année suivante, en présence de Paul V. Il parut aux états généraux de 1614 comme député du clergé de Poitou, fut remarqué par Marie de Médicis, qui le nomma premier aumônier d'Anne d'Autriche, en 1615, et le fit entrer au Conseil, le 25 nov. 1616, comme secrétaire d'État pour la guerre et les relations extérieures, 31 oct. Cinq mois après, 24 avril 1617, à la suite de l'assassinat du maréchal d'Ancre, il fut exilé de la cour en même temps que la reine; mais il ne tarda pas à se rapprocher du roi, et ménagea 2 fois un accommodement entre la mère et le fils, traités d'Angoulême, 1619, et d'Angers, 1621. La reine mère, rentrée en grâce à la mort du connétable de Luynes, récompensa Richelieu par le chapeau de cardinal, 1623, et le rappela au conseil l'année suivante, malgré les répugnances du roi lui-même. Il exerça, dès 1624, le pouvoir de 1er ministre, bien qu'il n'en reçût le titre officiellement qu'en 1629. Il y joignit celui de surintendant du commerce et de la navigation. En ce temps, les calvinistes étaient une seconde puissance dans l'État, les grands se conduisaient comme s'ils n'eussent pas été sujets du roi, les puissances étrangères faisaient peu de cas de la France. Richelieu embrassa cette situation d'un œil ferme, et conçut dès cet instant 3 grands projets, qui l'occupèrent pendant toute sa vie : affaiblissement du protestantisme, soumission des grands à la puissance royale, prépondérance de la France en Europe. Il en poursuivit la réalisation avec une volonté inébranlable, rompant les liens d'affection ou de reconnaissance qu'il avait contractés, faisant fléchir devant son but jusqu'aux intérêts mêmes de la religion dont il était le ministre. Le prince de l'Église s'ef-

façа en lui devant l'homme d'État. — I. *Protestantisme.* Après une guerre peu importante, 1626, durant laquelle il reprit aux huguenots l'île de Ré, il assiégea La Rochelle, capitale du parti ou plutôt de la république calviniste, ferma l'entrée du port aux flottes anglaises par une digue de 100 m., s'empara de la ville au bout de 14 mois, 1628 : la pacification d'Alais, 1629, enleva aux protestants tous leurs privilèges politiques, mais en respectant leurs croyances religieuses, l'exercice de leur culte, et en leur laissant libre accès à toutes les charges, suivant leur mérite. — II. *Lutte contre les grands.* Jusqu'à la veille de sa mort, Richelieu eut à combattre les désirs d'indépendance, les cabales, les complots, les soulèvements des seigneurs et des gouverneurs des provinces : il les réprima avec une sévérité impitoyable, mais sans observer toujours les formes protectrices de la justice, et l'échafaud devint trop souvent, entre ses mains terribles, un instrument de gouvernement. La 1re conspiration fut celle du jeune et frivole Chalais (*V. ce nom*), 1626, que suivit l'exécution des comtes de Bouteville et de Chapelle, coupables d'avoir enfreint un édit contre les duels, 1627. La reine mère entra elle-même dans la 2e conspiration, qui amena la *Journée des Dupes* (*V. ce mot*), 1630. La 3e fut une véritable révolte, concertée entre Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, le duc de Lorraine et Montmorency, gouverneur du Languedoc : la Lorraine fut occupée par une armée royale, et Montmorency, vaincu à Castelnaudary, fut décapité à Toulouse, 1632. En 1636, Richelieu courut risque de la vie à Amiens : Gaston d'Orléans n'osa donner le signal aux assassins apostés pour le tuer. Quelques années plus tard, le comte de Soissons et le duc de Bouillon se soulevèrent avec l'appui des Espagnols, et remportèrent même à la Marfée (Ardennes), 1641, une victoire rendue inutile par la mort du comte de Soissons. Cinq-Mars, favori de Louis XIII, essaya encore de renverser le premier ministre ; mais Richelieu ayant saisi la copie d'un traité que le grand écuyer avait conclu avec la cour de Madrid, le fit condamner à mort, avec son ami De Thou, dont la culpabilité n'est plus douteuse, 1642. Toutes ces exécutions et ces supplices réduisirent enfin la noblesse à la loi commune, et [illegible] la [illegible]. Des réformes judicieuses et des institutions nouvelles [illegible] concoururent puissamment au même but : Richelieu abolit les charges de grand amiral et de connétable, qu'il jugeait avec raison trop dangereuses, confirma et multiplia les *intendants* des provinces pour surveiller les gouverneurs et diminuer leurs attributions, brisa les résistances du parlement de Paris, et fit prévaloir dans tout le *royaume* les volontés du *roi*, c'est-à-dire les siennes, « faisant de son maître son esclave, et [illegible] esclave un des plus grands monarques du monde », dit Mme de Motteville. — III. *Politique étrangère.* Les premières années de son ministère ne furent qu'une [illegible] à de plus grandes choses : il commence par [illegible] de la France avec les protestants de [illegible], restitue aux Grisons calvinistes la Valteline catholique, que les Espagnols voulaient réunir au Milanais, 1626, [illegible], par 2 expéditions brillantes, à un prince français, le duc de Nevers, l'héritage contesté du Mantouan et du Montferrat, 1629-1630. Par l'intermédiaire du P. Joseph (Leclerc du Tremblay, *l'Éminence grise*), il trompe Ferdinand II à la diète de Ratisbonne, et oblige l'Autriche à licencier l'armée de Wallenstein ; il pousse contre l'Empire Gustave-Adolphe, et, par ses subsides, contribue aux victoires des Suédois, 1630-1632. Après la mort de Gustave à Lutzen, il intervient lui-même directement dans la guerre de Trente ans, 1635. D'abord les succès sont balancés, et les Impériaux s'avancent même jusqu'à Corbie, 1636 ; mais à partir de 1638 tout change : Bernard de Saxe-Weimar, à la solde de la France, s'empare de l'Alsace, et meurt à propos pour Richelieu qui achète son armée et garde sa conquête, 1639 ; l'année suivante, le Portugal recouvre son indépendance ; le Roussillon et la Catalogne se révoltent ; l'Artois est soumis, 1641, et Richelieu laisse en mourant les troupes françaises partout victorieuses, 1642. — IV. *Administration intérieure.* Richelieu fut aussi grand administrateur que politique habile : il rétablit l'ordre dans les finances, et put suffire, sans trop de peine, aux dépenses extraordinaires de son ministère ; il porta l'armée à [illegible] de 180,000 hommes, équipa 100 vaisseaux de guerre, institua une compagnie de navigation des Indes et d'Amérique, qui eut son siège au Morbihan, et donna une extension [illegible] aux établissements coloniaux de la France par l'occupation partielle ou totale du Canada, de Terre-Neuve, des Petites-Antilles, de Saint-Domingue, de la Guyane, de la Sénégambie, de Madagascar, etc. Il introduisait dans la [illegible] les [illegible] réformes qui formèrent le *Code Michau*, 1629, du garde des sceaux *Michel* de Marillac. Il protégea les lettres sacrées et profanes, régularisa l'institution des grands [illegible], fonda l'Académie française en 1635, bâtit le collège Du Plessis et le Palais Cardinal (depuis Palais-Royal), agrandit la Sorbonne (où est son mausolée par Girardon), la Bibliothèque et l'Imprimerie royales, commença le Jardin des Plantes, pensionna les poètes et les artistes, P. Corneille, Vouet, Poussin, etc. Lui-même était un écrivain supérieur ; il composa un grand nombre d'ouvrages théologiques, fort estimés alors : *les Principaux Points de la foi catholique défendus contre l'écrit adressé au roi par les ministres de Charenton*, Poitiers, 1617 ; *Instruction du chrétien*, ibid., 1621 ; *la Méthode la plus facile et assurée de convertir ceux qui sont séparés de l'Église*, Paris, 1651, in-fol. ; *la Perfection du chrétien*, ibid., 1646, in-4o. Il a aussi laissé de volumineux *Mémoires*, écrits quelquefois avec emphase, mais souvent aussi avec une énergie pleine d'éclat. Ces Mémoires, publiés d'abord partiellement sous le titre d'*Histoire de la mère et du fils*, font partie des collections de *Mémoires relatifs à l'histoire de France*. On a publié à Amsterdam, 1664, un *Journal de M. le cardinal de Richelieu durant le grand orage de la cour en 1630 et 1631, tiré des Mémoires de sa main*. Le *Testament politique du cardinal de Richelieu*, 1764, est un ouvrage contesté, mais dont le fond, sinon la forme, paraît authentique. (*V.* TESTAMENT POLITIQUE.) Enfin Richelieu, protecteur trop jaloux de Corneille, voulut écrire pour le théâtre ; *Mirame*, tragédie, et la *Grande Pastorale* sont des œuvres très médiocres de tout point. En résumé, Richelieu est un des plus grands hommes d'État de la France. Son ministère, où, en 18 ans seulement, il accomplit tant de grandes choses, continua la pensée politique d'Henri IV et prépara le règne de Louis XIV. On doit lui reprocher de n'avoir pas toujours respecté les formes de la justice à l'égard de ses ennemis, de s'être servi d'hommes tels que Laubardemont et Laffemas pour satisfaire des vengeances particulières (*V.* GRANDIER.) — Richelieu avait eu 2 frères : l'aîné, le marquis de Richelieu, fut tué en duel en 1618, et n'eut pas de postérité ; l'autre, Alphonse-Louis Du Plessis de Richelieu, né à Paris en 1582, m. en 1653, se démit de l'évêché de Luçon pour se faire chartreux, 1606, fut archevêque d'Aix, 1626, archevêque de Lyon en 1628, cardinal en 1629, grand aumônier de France. Il avait eu aussi 2 sœurs : l'une Nicole, épousa le comte Urbain de Maillé, seigneur de Brézé ; l'autre, Françoise, épousa René de Vignerod, seigneur de Pontcourlay : ce sont ses descendants qui ont hérité du nom et des armes de Richelieu.

La *Vie de Richelieu* a été écrite par Aubery, J. Leclerc et René Richard. — V. A. Jay, *Histoire du ministère de Richelieu*, 1815, 2 vol. ; Capefigue, *Richelieu et Mazarin*, [illegible], 8 vol. ; Bazin, *Histoire de France sous Louis XIII et sous le ministère de Mazarin*, 1837-42, 4 vol. ; B. Zeller, *Richelieu et les ministres de Louis XIII, de 1621 à 16[illegible]* ; *Richelieu* ; *Marie de Médicis, Louis XIII et Richelieu* ; D. Avenel, *Lettres, instructions diplomatiques et papiers d'État du cardinal de Richelieu*, 5 vol. in-4o, [illegible] *documents inédits sur l'histoire de France* ; [illegible], *Histoire de l'Administration du cardinal de Richelieu* ; D'Avenel, *Richelieu et la monarchie absolue* ; De Carné, *les Fondateurs de l'unité française*. G.

RICHELIEU (LOUIS-FRANÇOIS-ARMAND DE **VIGNEROD DU PLESSIS**, DUC DE), arrière-petit-neveu du cardinal par les femmes, né à Paris le 13 mars 1696, m. le 8 août 1788, porta jusqu'à la mort de son père, 1715, le nom de *duc de Fronsac*. A 15 ans, il parut aussitôt à la cour, où il obtint un grand succès par sa belle figure, la distinction de ses manières et la finesse de son esprit ; il était filleul de Louis XIV et de la duchesse de Bourgogne, et cette princesse ne l'appelait que sa *jolie poupée*. En 1711 il fut marié malgré lui à Mlle de Noailles, pour laquelle il ne témoigna jamais qu'une injuste aversion. Son père le fit bientôt mettre à la Bastille pour cause de galanterie et de séduction, espérant qu'une réclusion momentanée pourrait développer la raison du jeune duc. Au bout de 14 mois, protégé par Mme de Maintenon contre la sévérité paternelle, Richelieu fut remis en liberté, et alla faire ses premières armes sous Villars, dont il fut aide de camp pendant la campagne de 1712. Sous la Régence, il se fit remarquer par l'éclat et la multiplicité de ses aventures galantes, par le nombre de ses duels, et fut envoyé deux fois à la Bastille par le duc d'Orléans, l'une pour un duel, 1716, l'autre pour avoir trempé dans la conspiration de Cellamare, 1719. Délivré par le dévouement de Mlle de Valois, il vit disparaître, par la mort de Dubois et celle du Régent, tous les obstacles à son ambition, dut au crédit de la marquise de Prie l'ambassade de Vienne en 1725, eut l'habileté d'opérer, malgré l'Espagne, un rapprochement entre la France et l'Autriche, servit sous Berwick en 1733, se distingua aux sièges de Kehl et de Philippsbourg, se remaria vers la même époque avec Mlle de Guise, princesse de Lorraine, fut fait maréchal de camp en 1738, puis lieutenant général du roi en Languedoc, se signala de nouveau à la malheureuse journée de Dettingen, 1743, et, nommé premier gentilhomme de la Chambre, 1744, exerça désormais un grand ascendant sur l'esprit de Louis XV, dont il servit les passions. Il contribua puissamment au gain de la bataille de Fontenoy, 1745, combattit encore à Raucoux, 1746, reçut l'ambassade de Dresde,

puis fut envoyé à Gênes pour commander les troupes chargées de défendre la ville contre les Autrichiens, et honoré d'une statue pour l'avoir délivrée, 1748. De retour en France, il obtint, avec le bâton de maréchal, le gouvernement de la Guyenne et de la Gascogne. Au début de la guerre de Sept ans, en 1756, il conseilla l'expédition de Minorque et prit Port-Mahon. L'année suivante, successeur de d'Estrées à l'armée du Rhin, il fit mettre bas les armes aux troupes du duc de Cumberland près de Closterseven, entra dans le Hanovre en un mois et pilla le pays. La haine de ... militaire et politique, Mme de Pompadour à laquelle il ... avait refusé d'unir son fils, le duc de Fronsac, le fit rappeler. Alors âgé de 61 ans, mais ayant conservé tous les vices de sa jeunesse, il ne se montra plus occupé que de plaisirs et d'intrigues. A 84 ans, il épousa en troisièmes noces Mme de Lavaux, veuve de M. de Rooth. Il était entré à l'Académie française dès 1720, bien qu'il sût à peine l'orthographe, et était aussi membre honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il fut toute sa vie lié avec Voltaire. On a publié : *Mémoires du maréchal de Richelieu*, 1790, 4 vol., et 1793, 9 vol., désavoués par son fils, l'abbé Soulavie ; *Vie privée du maréchal de Richelieu*, 1791-1793, 3 vol., où un peu de vrai se trouve mêlé à beaucoup de fables. B.

RICHELIEU (Armand-Emmanuel-Sophie-Septimanie de **VIGNEROD DU PLESSIS**, duc de), petit-fils du précédent, né à Paris en 1766, m. en 1822, porta d'abord le nom de *comte de Chinon*, puis celui de *duc de Fronsac* jusqu'à la mort de son père, 1791. Élevé au collège du Plessis, où il fit de brillantes études, il voyagea en Italie, fut premier gentilhomme de la chambre de Louis XVI, émigra en 1789, fut accueilli avec distinction par l'empereur Joseph II, prit du service dans les armées de la tzarine Catherine II, se signala sous les ordres de Souwarow au siège d'Ismaïl en 1790, puis commanda un corps de l'armée de Condé devant Valenciennes en 1793. Il retourna bientôt en Russie, tomba en disgrâce sous Paul Ier, mais jouit de toute la faveur d'Alexandre Ier. La paix de 1801 lui permit de revoir la France. Le 1er consul exigeant qu'il renonçât au service de l'étranger, il s'éloigna de nouveau, fut nommé, en 1803, gouverneur d'Odessa, dont il fit une ville importante, et ajouta bientôt à ses pouvoirs l'administration de toute la Nouvelle-Russie. De retour en France en 1814, il fut appelé à la Chambre des pairs, reprit ses fonctions de premier gentilhomme de la Chambre auprès de Louis XVIII, suivit ce prince à Gand pendant les Cent-jours, et, après la 2e Restauration, fut nommé ministre des affaires étrangères et président du conseil des ministres, 25 sept. 1815. D'accord avec M. Decazes, il fit signer au roi la célèbre ordonnance du 5 sept. 1816, qui dissolvait la *chambre introuvable*, et usa de son crédit auprès du tzar pour faire réduire à 3 ans, au lieu de 5, le temps de l'occupation de la France par l'étranger, et alléger autant que possible la contribution de guerre dont l'Europe coalisée avait frappé le royaume. (Convention d'Aix-la-Chapelle, 15 nov. 1818.) Mais il s'était engagé à modifier la loi électorale de 1817, jugée trop libérale par Alexandre et par Wellington. Ses collègues ne partagèrent pas son avis, et il céda la place à M. Decazes, 15 déc. 1818. Les Chambres lui votèrent à titre de récompense nationale une rente de 50,000 fr., qu'il voulait refuser, ne pouvant se résoudre, dit-il, à voir ajouter, à cause de lui, quelque chose aux charges qui pesaient sur la nation ; mais, par déférence pour le roi et pour les Chambres, il accepta le don, et le consacra tout entier à la fondation d'un hospice dans la ville de Bordeaux. Il employa ses loisirs à visiter l'Italie, la Suisse et la Hollande. Après l'assassinat du duc de Berry, 1820, il fut rappelé à la présidence du conseil, mais sans portefeuille. Sa politique ferme et prudente au milieu des troubles qui avaient éclaté dans l'Europe méridionale, ne l'empêcha pas d'être attaqué par les partis extrêmes qui lui reprochaient sa neutralité. Il fut obligé de donner sa démission, 21 déc. 1821. Il emporta, en mourant, l'estime et les regrets universels. Il était simple de mœurs, désintéressé, loyal, et Wellington disait de lui : « La parole du duc de Richelieu vaut un traité. » Son *Éloge* fut prononcé à l'Académie française, dont il était membre depuis 1816, par Dacier et Villemain ; à la Chambre des Pairs, par le cardinal de Bausset.

V. les *Histoires de la Restauration* de Vaulabelle, t. IV et V, et de M. Viel-Castel, t. IV et V ; ... t. I, les Études de M. Rousseau-Dandier ... de la Restauration, etc. L.

RICHELIEU, ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr. et à 19 kil. S.-E. de Chinon ; 2,423 hab. Le cardinal de Richelieu le bâtit sur l'emplacement d'un pauvre village qui ... reçu duché-pairie, le village dépendait d'un magnifique château détruit pendant la Révolution. Comm. de grains, huile, vins, eau-de-vie, fruits, sucre.

RICHELIEU, riv. d'Amérique. (V. Sorel.)

RICHEMONT (Arthur de Bretagne, comte de), 2e fils de Jean V, duc de Bretagne, né en 1393, m. en 1458, fut ... d'abord dans ... à la bataille d'Azincourt ... Charles VII ... connétable ... contribua ... de la France ... les exploits de Jeanne d'Arc ... dans l'armée par les ordonnances ... la Praguerie ... sur les Anglais ... Formigny ... duc de Bretagne en 1457. ... B.

RICHEMONT DESBASSYNS ... V. Desbassyns.

RICHEMONT, ... à 9 kil. S. de ... 815 hab. ...

RICHEPANSE (Antoine), né en 1770 à Metz, d'un officier au régiment de Conti, m. en 1802, se distingua dès les premières campagnes de la Révolution, passa par tous les grades, fut nommé général de brigade en 1794, général de division en 1796 après ... sous ... et à Altenkirchen, servit sous Hoche à l'armée de Sambre-et-Meuse, où il eut une part à la victoire de Neuwied, 1797, et, passant sous Moreau à l'armée du Rhin, 1800, combattit à Engen, ... avec une seule division il résista à 10,000 Autrichiens, et à Mœsskirch, et décida par une manœuvre habile et hardie le gain de la bataille de Hohenlinden. Nommé, en 1802, commandant de la Guadeloupe, qu'une insurrection des noirs avait soustraite au pouvoir de la métropole, il la fit rentrer dans le devoir, mais fut emporté par la fièvre jaune à la Basse-Terre. B.

RICHER, moine de Saint-Remi de Reims, m. vers 1010, fils d'un conseiller de Louis d'Outre-mer, étudia sous Gerbert, qui, devenu archevêque de Reims, le chargea d'écrire l'histoire de son temps. Il est auteur d'une *Chronique*, découverte par Pertz dans la bibliothèque de Bamberg en 1833. Elle s'étend de 882 à 995. L'auteur a pu bien voir et bien juger la chute de la dynastie Carolingienne et la naissance des Capétiens ; il a été en relation avec les principaux personnages de son temps. Il donne des renseignements précieux sur les irruptions normandes de 885 à ..., sur la lutte de Louis d'Outre-mer et de Lothaire avec Hugues le Grand. Malgré sa crédulité et des préjugés de son ordre ou de son temps, ... pas exempt de partialité, il écrit avec sagesse et ... en latin.

La *Chronique* de Richer a été publiée ... Pertz avec une traduction et une *Introduction* par M. Guadet, 1845, 2 vol., et par M. Poinsignon, Reims, 1855. B.

RICHER (Edmond), syndic de la Faculté de théologie de Paris, né en 1560 à Chaource (Aube), m. en 1631, fut d'abord un ardent ligueur, mais ne tarda pas à changer de sentiments. Il attaqua vivement les jésuites, défendit avec ardeur les maximes gallicanes, et publia, en 1611, un écrit intitulé : *De Ecclesiastica et politica potestate*, où il professe des doctrines contraires à l'enseignement de l'Église, et qui suscita de vives discussions. On lui doit aussi une édition des Œuvres de Gerson, Paris, 1607, et une *Apologie* de ce célèbre chancelier de l'Université, Leyde, 1616.

V. Baillet, *Vie de Richer*.

RICHER (Jean), astronome français, membre de l'Académie des sciences en 1666, fut envoyé en 1671 à Cayenne pour faire des observations sur les parallaxes du soleil et de la lune. Il mourut en 1696.

RICHER (Henri), littérateur, né en 1685 à ..., pays de Caux, m. en 1748, fut avocat au parlement de Rouen. On lui doit : 2 tragédies, *Sabinus et Éponine* et *Coriolan* ; des traductions en vers des *Églogues* de Virgile, 1717, in-12, et des huit premières *Héroïdes* d'Ovide, 1724, in-12 ; 12 livres de *Fables*, 1729-44, assez estimées ; *Vie de Mécénas*, avec notes curieuses, 17.., in-12, etc.

RICHER D'AUBE (François), neveu de Fontenelle, né à Rouen en 1686, m. en 1752. D'abord conseiller au parlement de Normandie, il devint maître des requêtes, membre du conseil de commerce et intendant de Soissons et de Caen. Il a laissé un *Essai sur les principes du droit et de la morale*, Paris, 1743, in-4°, ouvrage médiocre, dont on prétend que Montesquieu avait tiré une partie de l'*Esprit des Lois*. Honnête homme, mais dur, grondeur et contredisant, c'est lui que Rulhière a peint dans son *Discours en vers sur les disputes*. D—s.

RICHER (François), jurisconsulte, né à Avranches en 1718, fut avocat au parlement de Paris, et mourut en 1790.

... *Causes célèbres* ...

RICHER (Adrien), frère du précédent, né à Avranches en 1720, m. en 1798.

...

RICHERAND (Anthelme, baron), célèbre chirurgien,

né à Belley en 1779, m. en 1840, alla étudier la médecine à Paris en 1796, et commença, dès 1799, à ouvrir dans cette ville des cours de physiologie. Chirurgien adjoint à l'hôpital Saint-Louis en 1800, professeur de pathologie externe à l'École de Médecine en 1807, anobli en 1815, enfin membre de l'Académie de médecine, il a laissé des ouvrages remarquables par l'élégance du style, la clarté et l'enchaînement des idées, mais qui ne sont plus à la hauteur de la science : *Nouveaux éléments de physiologie*, 1801, ouvrage qui obtint un succès européen, 9e édition, 1824, 2 vol ; *Nosographie et thérapeutique chirurgicales*, 1805, et 5e édition, 1821, 4 vol. ; *des Erreurs populaires relatives à la médecine*, 1810 et 1812 ; *Histoire des progrès récents de la chirurgie*, 1825. En physiologie, il puisa sans réserve dans les œuvres de Haller, Bordeu, Bichat, Chaussier, etc. ; en chirurgie, il mit à contribution Desault, Sabatier, Boyer, etc. Son plus grand mérite a été celui de propagateur. Lié avec Cabanis et la société d'Auteuil, il ne professa pas cependant les doctrines matérialistes.

V. son *Éloge* par Cloquet et Dubois (d'Amiens). B.

RICHIER (Ligier), sculpteur du XVIe siècle, né en 1500, ou en 1506, à Saint-Mihiel, m. vers 1572, étudia, dit-on, sous Michel-Ange, et, à en juger par le petit nombre d'ouvrages qui restent de lui, ne fut pas indigne d'un tel maître. Son morceau capital est le *Sépulcre du Christ*, dans l'église Saint-Étienne de sa ville natale, où la passion du Sauveur est représentée dans 13 figures de grandes proportions. On cite aussi la statue funéraire de *René de Nassau, prince d'Orange*, représenté sous la forme d'un cadavre dont les chairs tombent en lambeaux, dans l'église de Saint-Pierre à Bar-le-Duc, une *Ste Vierge*, un *Crucifix* et une *Notre-Dame de Pitié*, en bois, dans l'église Saint-Michel, un plafond richement sculpté dans une maison qui fut, dit-on, la sienne, et une cheminée sculptée au presbytère de Ham, village voisin de Saint-Mihiel.

V. un art. de M. V. Fournel dans l'*Artiste* du 16 nov. 1856. B.

RICHLAND, v. des États-Unis (New-York), ch.-l. du comté d'Oswego, à l'extrémité E. du lac Ontario ; 4,000 hab.

RICHMANN (Georges-Guillaume), physicien, né en Livonie en 1711, m. en 1753, fut précepteur des enfants du comte Ostermann en Russie, obtint en 1745 la chaire d'histoire naturelle à Saint-Pétersbourg, et périt frappé de la foudre en répétant les essais de Franklin.

RICHMOND (Charles LENNOX, duc de), né en 1735, m. en 1806, était petit-fils de Charles Lennox, fils naturel de Charles II et de la duchesse de Portsmouth. Il entra à la Chambre des lords en 1756, commanda un régiment d'infanterie à [illegible] en 1759, fit une vive opposition au ministère [illegible] celui de G. Grenville, 1763, devint secrétaire d'État dans le cabinet Rockingham, fut nommé en [illegible] qui demandaient la [illegible] grand maître de l'artillerie en 1782 [illegible] de la garde à cheval en 1795. [illegible] à Whitehall, l'orna d'une collection de [illegible] d'après les statues et les bustes antiques [illegible] y entretint de bons maîtres et dis[illegible]. B.

RICHMOND (Henri TUDOR, comte de). V. Henri VII d'[illegible].

RICHMOND, v. d'Angleterre (Surrey), sur la rive dr. de la [illegible], à 15 kil. O.-S.-O. de Londres ; [illegible] hab. Richmond, dit le *Montpellier*, le *Tivoli* de l'Angleterre, à cause de la beauté de sa situation, a un parc magnifique et une belle [illegible] d'où l'on jouit d'une vue magnifique. De l'anc. château royal, il ne reste aujourd'hui qu'une porte [illegible]. Son église contient les tombeaux de Thomson et de [illegible] à Henri VII, [illegible] le comté d'York, et qui y [illegible].

RICHMOND, v. d'Angleterre, dans le comté d'York, sur la [illegible] d'un prieuré de Saint-Martin et [illegible] que la [illegible]. Le comté de Richmond [illegible] de Henri VIII. Il [illegible] de Richmond, [illegible] de bon[illegible].

RICHMOND, v. [illegible] Virginie, [illegible] kil. [illegible]

Centre de chemins de fer. Deux ponts la relient à Manchester, située sur l'autre rive du James-River, et un à Spring-Hill. — Les navires calant 10 pieds remontent jusqu'à 1 kil 1/2 de la ville ; en amont, grâce à un canal, la riv. est navigable sur 355 kil. Riches mines de houille aux environs. — Richmond a été de 1861 à 1865, pendant la guerre de la Sécession, la capitale des États Confédérés. (V. États-Unis.)

RICHNOW. V. Reichenau.

RICHOMME (Joseph-Théodore), graveur, né en 1785, m. en 1849, étudia le dessin sous Regnault, remporta, en 1806, le grand prix de gravure, étudia à Rome les œuvres de Raphaël, à la reproduction desquelles il consacra la plus grande partie de sa vie. Il devint membre de l'Institut en 1826. On a de lui : *la Vierge de Lorette*, 1813 ; *Adam et Ève*, 1820-22 ; *la Vierge au livre*, d'après Raphaël, et un portrait de ce peintre, 1840 ; *Neptune et Amphitrite*, 1817, d'après Jules Romain ; *Thétis portant les armes d'Achille*, *Daphnis et Chloé*, et un portrait de Bonaparte, d'après Gérard ; *Andromaque et Pyrrhus*, d'après Guérin, 1824 ; *Henri IV et ses enfants*, et *François Ier recevant les derniers soupirs de Léonard de Vinci*, d'après Ingres.

RICHTER (Georges-Gottlob), médecin, né en 1694 à Schneeberg (Misnie), m. en 1773, professa à Gœttingue.

On lui doit un grand nombre de *Dissertations*, recueillies par Ackermann sous le titre de : *Opuscula medica*, Francfort et Leipzig, 1780-1781, 3 vol. in-4°. D—G.

RICHTER (Auguste-Gottlob), chirurgien célèbre, né en 1742 à Zœrbig (Saxe), m. en 1812, fit ses études à Gœttingue. Reçu docteur en 1764, il voyagea en Angleterre et en France, revint à Gœttingue, et fut nommé professeur en 1766. Les ouvrages de Richter sont riches d'observations chirurgicales intéressantes, et sont devenus classiques. Les plus remarquables sont : *Bibliothèque chirurgicale*, Gœttingue, 1771-1797, 15 vol. in-8° ; *Traité des hernies*, 1777-1779, 2 vol. trad. en franç., Bonn, 1788, in-4° ; *Principes de chirurgie*, 1782-1804, 7 vol. D—G.

RICHTER (Mathieu). V. Judex.

RICHTER (Jérémie-Benjamin), chimiste, né en 1762 à Hirschberg (Silésie), m. en 1807, étudia à Kœnigsberg et à Breslau, et fut attaché à la fabrique de porcelaine de Berlin. En 1780, il publia : *Dissertatio de usu matheseos in chimia* ; on y trouve le germe de la loi des proportions chimiques, déjà entrevue par Wenzel, et formulée depuis par Berzélius, Dalton et Gay-Lussac. Pendant toute sa vie, Richter chercha des lois mathématiques pour la chimie ; mais de toutes ses expériences, dont l'exactitude est souvent incontestable, il n'est resté dans la science que celles qui ont trait à la précipitation des métaux les uns par les autres dans des rapports simples et proportionnels. C'est dans le journal allemand créé par lui en 1792, sous le nom de *Considérations sur les nouveaux objets de la chimie*, qu'il enseigna le résultat de ses [illegible] de ses [illegible]. On trouve aussi de curieux documents sur les [illegible] chimiques dans ses *Rudiments de Stœchiométrie*, [illegible], 1792-94, 4 vol. On doit encore à Richter un grand nombre d'écrits sur la chimie pratique et industrielle. Il coopéra, avec Gehlen, à la rédaction du *Nouveau Journal universel de chimie et de physique*, et rédigea seul les vol. 3, 4, 5 et 6, avec le Supplément, du *Dictionnaire de chimie* de Bourguet. J. G.

RICHTER (Guillaume-Michel de), médecin, né à Moscou en 1767, m. en 1819, alla perfectionner ses études en Allemagne, en France, en Angleterre et en Hollande, fut reçu docteur à Erlangen en 1788, et enseigna à l'université de sa ville natale de 1790 à 1819. Son plus remarquable ouvrage est une *Histoire de la médecine en Russie*, Moscou, 1814-15, 3 vol. (en allemand).

RICHTER (Jean-Paul-Frédéric), dit communément *Jean Paul*, littérateur et romancier [illegible], né en [illegible] à Wunsiedel (Franconie), m. en 1825, [illegible], et étudia à Leipzig la théologie, qu'il abandonna [illegible] pour les sciences et les lettres. [illegible] de Saxe-Hildburghausen, [illegible] Berlin, [illegible] à Weimar en 1798, [illegible] une pension [illegible] [illegible]

on à l'esthétique, Hambourg, 1804, 3 vol.; *Levana, ou Leçons d'éducation*, Brunswick, 1807.

V. sa Vie, en allem., par Döring, Leipzig, 1830, et par Funck, Schlesinger, 18[illegible]. B.

RICHTER (Charles-Frédéric), pasteur à Schneeberg (Saxe), né en 1773, m. en 1806.

Il a publié : *Essai historique et critique sur les Arsacides et les Sassanides*, Leipzig, 1804; *Exposition des passages de l'Ancien Testament qui ont été allégués comme* [illegible], 1805-08, 2 vol.

RICHTER (Otto-Frédéric), voyageur russe, né en Livonie en 1792 d'une famille allemande, m. en 1816. En 1815, il visita la vallée du Nil jusqu'à Ibrim, Jérusalem, la Galilée, le Liban, Damas et le Haouran; la partie la plus neuve de ce voyage fut une excursion à Palmyre, et sur la route d'Alep à Latakiéh. De là il se rendit dans l'île de Chypre, dont il visita plusieurs points, et aborda au port d'Alaya, sur la côte de l'anc. Pamphylie, avec l'intention de regagner Constantinople à travers l'Asie Mineure. En 1816, il visita la Pamphylie, le Taurus central, et il parcourait la vallée du Méandre, lorsqu'une maladie le força de revenir à Smyrne, où il mourut. La relation de son voyage fut écrite par G. Evers sous ce titre : *Excursions dans le Levant, d'O.-F. Richter, d'après ses journaux et ses lettres*, Berlin, 1822 (en allemand). C. P.

RICHTERSCHWYL, brg de Suisse (Zurich), à 4 kil. S.-E. de Wadenschweil, sur la rive S. du lac de Zurich; 3,826 hab. Eaux minérales. Fabr. de cotonnades et toiles de lin.

RICIMER, général romain, Suève d'origine et petit-fils de Wallia par sa mère, parvint par sa valeur aux premiers grades militaires, disposa pendant 18 ans de la pourpre impériale en Occident, faisant et défaisant des empereurs à son gré. Après une expédition glorieuse contre les Vandales en Corse, 456, il contraignit Avitus à abdiquer, et mit à sa place Majorien, 457, qu'il fit tuer ensuite, par jalousie de gloire, pour placer sur le trône Libius Severus, 461. Celui-ci étant mort, Ricimer reconnut Anthémius, qui lui donna sa fille en mariage, 467. Il ne l'en fit pas moins égorger, en 472, pour revêtir de la pourpre le sénateur Olybrius. Il mourut la même année, ainsi que son nouvel empereur.

V. Aug. Thierry, *Récits d'histoire rom. au cinquième siècle.*

O. et G. L.-G.

RICINIUM, vêtement à l'usage des matrones romaines. C'était une espèce de demi-tunique sans manches, composée de deux pièces d'étoffe carrées, jointes par des agrafes sur les épaules : elles descendaient librement jusqu'aux hanches. Le Ricinium était de laine ou de lin, et se mettait par-dessus la tunique. Cette sorte de voile, qui est déjà mentionnée dans la loi des XII Tables, était employée comme signe de deuil dans les cérémonies religieuses. C. D—y et G. L.-G.

RICKMANSWORTH, brg d'Angleterre, comté de Hertford, sur la Colne et le grand canal de jonction; 5,337 hab. Soieries, cotons, articles en paille tressée, papier.

RICLA, anc. *Nertobriga*, v. d'Espagne (Saragosse), sur le Jalon; 2,262 hab.

RICOMAGUS, RICOMUM, noms latins de Riom.

RICOS HOMBRES, c.-à-d. *hommes puissants* (du germain *rik*, fort, puissant, riche.) Ces mots désignaient, au moyen âge, les grands seigneurs féodaux de l'Espagne, par opposition aux *hidalgos*, qui formaient la noblesse inférieure. Puissants et fiers, *les ricos hombres* ne se rattachaient aux rois que par le faible lien d'un vasselage volontaire, qu'il leur était permis de briser, en abandonnant ce qu'ils tenaient d'eux : c'est ce qu'on appelait *se dénaturaliser*. — Ces mots, qui correspondaient aux mots latins *proceres* et *magnates* du code primitif des Wisigoths, ont été remplacés au XVIe siècle par ceux de *grandesses* et de *grands d'Espagne*. R.

RICQUIER (Saint). *V.* Riquier.

RIDEAU, riv. de l'Amérique du Nord (Bas-Canada), prov. d'Ontario, sort d'un lac de même nom, et tombe dans l'Ottawa, après une chute de 29 m. de haut. Cours de 160 kil.

RIDGEFIELD, brg des États-Unis (Connecticut); 2,700 hab.

RIDICULE. *V.* Réticule.

RIDING, mot anglais désignant, en général, un espace qu'on peut parcourir à cheval, et, en particulier, les divisions territoriales du comté d'York : East-Riding, West-Riding, North-Riding.

RIDLEY (Nicolas), prélat anglais, né en 1500 dans le Northumberland, m. en 1555, était évêque de Londres quand Henri VIII se sépara de l'Église romaine; il prêta le serment de suprématie exigé par le roi, adopta sous Édouard VI les doctrines de la Réforme, refusa de se rétracter sous Marie Tudor et fut brûlé vif à Oxford sous le règne de Marie Tudor, avec l'évêque de Worcester, Latimer.

RIDOLFI (Charles), peintre et biographe, né en 1602 à Lonigo près de Vicence, m. en 1660, peignit, entre autres tableaux estimés, une *Visitation* pour l'église de Tous-les-Saints à Venise; toutes les figures y [illegible]. Il a écrit : *Vie de Jacques Robusti, surnommé le Tintoret*, Venise, 1642, in-4°; *Vie de Charles Cagliari* (fils de Paul Véronèse), 1646; *Vies des peintres vénitiens*, 1648, 2 vol. in-4°, excellent ouvrage en ce genre. B.

RIDOLFI (Côme, marquis de), agronome et homme d'État italien, né à Florence en 1794, m. en 1865. Directeur de la Monnaie en 1825, il essaya vainement d'introduire en Toscane le système décimal. Après avoir dirigé, de 1828 à 1830, la maison de travail des condamnés, il fonda dans sa propriété de Meleto, un *Institut agronomique* et publia depuis 1827 un *Journal d'agriculture*. Il créa à Pise un Institut d'agriculture. Chargé de l'éducation des fils du grand-duc Léopold II, il devint ministre de l'intérieur en 1847, et, l'année suivante, président du Conseil des ministres, puis ministre plénipotentiaire à Paris, à Londres et à Bruxelles. En 1849, il renonça aux affaires politiques. L'Institut de France l'admit parmi ses correspondants en 1859.

RIDUNA, nom anc. d'Aurigny.

RIEC, vge (Finistère), arr. de Quimperlé; 3,403 hab. Comm. de grains.

RIED, brg de l'Autriche-Hongrie, près de la frontière bavaroise; 3,[illegible] hab. Toiles et draps. Comm. de transit.

RIEDENGER (Jean-Élie), peintre, né à Ulm en 1695, m. en 1767, a rendu d'une manière supérieure, non seulement la forme exacte, mais la physionomie et le caractère des animaux. Ses tableaux se distinguent à la fois par la vigueur et par le fini de l'exécution. Il a gravé dans le même genre, et a laissé une collection volumineuse très estimée.

RIEGO Y NUNEZ (Raphael **DEL**), général espagnol, né en 1785 à Tuña (Asturies), m. en 1823, prit les armes en 1808 contre les Français et tomba en leur pouvoir. Rendu à la liberté en 1814, il visita l'Allemagne et Londres, reprit du service, devint lieutenant-colonel du régiment des Asturies et fut un des conjurés de la conspiration de Cadix en 1819; après l'arrestation de Quiroga, d'Arco-Arguero et de Lopez-Baños, dénoncés par le comte de l'Abisbal, il proclama, le 1er janv. 1820, la constitution des Cortès de 1812; puis délivrant Quiroga, il parcourut l'Andalousie, contraignit Ferdinand VII à accepter la constitution, fut nommé maréchal de camp et capitaine général de l'Aragon. Il improuva hautement la réaction qui ne tarda pas à se faire sentir dans la marche du gouvernement, fut destitué et relégué à Lérida. Les élections de 1822 le portèrent aux Cortès, dont il fut nommé président. Quand le roi fit appel à l'intervention française, Riégo fut chargé par les Cortès contitutionnelles, du commandement des troupes réunies à Malaga. Il arrêta Ballesteros, mais dut battre en retraite devant les Français; grièvement blessé entre Jaën et Andujar, obligé de fuir, déguisé, des paysans le reconnurent, l'arrêtèrent et le livrèrent aux autorités. Conduit à Madrid, il y fut jugé, condamné à la potence et conduit au supplice sur un claie trainée par un âne. Il mourut avec beaucoup de courage. Un *Hymne* patriotique, qu'il composa en 1820, a conservé son nom. B.

RIENZI ou **RIENZO** (Cola ou Nicolas, dit), appelé aussi *Gabrino* par quelques historiens, né à Rome vers 1310 d'un cabaretier nommé Lorenzo, m. en 1354, reçut une éducation distinguée. Il s'était placé au rang des premiers orateurs de son temps, lorsque Pétrarque fut couronné à Rome en 1340. Il se lia d'amitié avec ce poète, et tous deux échauffèrent par l'étude de l'antiquité leurs sentiments républicains. Rienzi était notaire apostolique, et avait fait partie d'une députation chargée de solliciter le retour de Clément VI à Rome, quand il résolut d'arracher cette ville à l'anarchie causée par le séjour des papes à Avignon. Il s'empara de l'esprit du peuple, lui montra avec énergie les maux dont il était accablé, lui en indiqua le remède, et, le 20 mai 1347, se faisant décerner le titre de tribun, proclama une constitution nouvelle. Il rétablit l'*ancien et bon État*, c.-à-d. la république. Son plan était de réunir tous les États italiens en une république unique, avec Rome pour capitale. Les barons furent chassés de Rome; le châtiment de quelques bandits assura l'ordre public : Pérouse et Arezzo se soumirent au tribun; Jeanne, reine de Naples, et son ennemi Louis de Hongrie le prirent pour arbitre de leurs différends; la Lombardie fit bon accueil à ses ambassadeurs. Mais la prospérité frappa Rienzi de vertige : arrogant et présomptueux, il devint l'oppresseur de Rome, après en avoir été le libérateur. Vêtu des ornements impériaux, il disait en montrant tour à tour les points cardinaux : « Ceci est à moi. » Attaqué par les nobles, abandonné du peuple, il s'enfuit à Prague auprès de l'empereur Charles IV, 1348. Ce dernier le livra à Clément VI, qui le retint dans les prisons d'Avignon, et il n'échappa au supplice que par la mort du pontife et le crédit de Pétrarque. Bientôt il consentit à retourner dans les États romains, avec le titre de sénateur et sous la direction du

cardinal Albornoz, pour y rétablir l'autorité d'Innocent VI, 1354. Après avoir fait décapiter le brigand Montréal, qui infestait le pays, il abusa encore du pouvoir, satisfit ses ressentiments, multiplia les impôts et fut tué dans une émeute par un serviteur de la famille des Colonna.

La *Vie de Rienzi* a été écrite en français par le P. Ducerceau, Paris, 1733, in-12; par Dujardin, dit Boispréaux, 1743, in-12; en allem. par Papencordt, Hambourg, 1841; trad. en franç., 1846. — V. Zeller, *Épisodes de l'histoire d'Italie*, 1856, in-18. B.

RIES (Ferdinand), pianiste et compositeur de musique, né à Bonn en 1784, m. à Francfort en 1838, élève de Beethoven et d'Albrechtsberger, a écrit de nombreuses symphonies et un bel oratorio de l'*Adoration des rois*.

RIESENBURG, en polonais *Prabutha*, v. du roy. de Prusse (Prusse occidentale); 3,718 hab. Son château, bâti par les chevaliers Teutoniques, fut, jusqu'en 1587, la résidence des évêques de Poméranie.

RIESEN-GEBIRGE, c.-à-d. *montagne des Géants*, anc. *Mons Asciburgius*, chaîne de montagnes de l'Allemagne orientale, entre la Bohême et la Silésie. Elle continue au N.-O. les monts Sudètes, et se joint vers l'O. aux monts de la Lusace; 38 kil. de long sur 23. Elle sépare les bassins de l'Elbe et l'Oder; les deux Neisse, affl. de l'Oder, l'Iser et la Metau, affl. de l'Elbe, en descendent. Sommets principaux : le *Schneekoppe* (1,601 m. d'altitude); le *Sturmhaube* (1,482 m.); le *Koppenplan* (1,432 m.).

RIETI, anc. *Reate*, v. du roy. d'Italie (Pérouse), ch.-l. d'arr., sur le Velino, à 65 kil. N.-E. de Rome; 16,851 hab. Évêché. Tanneries; soieries, draps. Succès des Français en 1798, et des Autrichiens en 1821, sur les Napolitains. C. P.

RIETSCHEL (Ernest), sculpteur, né en 1804 à Pulsnitz (Saxe), m. en 1861, étudia à Dresde, se fit connaître par un *Neptune* destiné à une fontaine de Nordhausen, alla suivre à Berlin, en 1826, les leçons de Rauch, partit l'année suivante pour l'Italie, exécuta à son retour la statue colossale du roi de Saxe Frédéric-Auguste, et fut nommé en 1832 professeur à l'Académie des beaux-arts de Dresde. Parmi ses travaux ultérieurs, on remarque : le fronton du Musée Auguste à Leipzig, et divers bas-reliefs de ce musée, où il a représenté les diverses époques de la vie humaine; les deux frontons du théâtre de Dresde; le modèle en terre du fronton de l'Opéra de Berlin, une *Cérès*; *Marie pleurant sur le cadavre du Christ*; les statues de Lessing à Brunswick, de Schiller et de Gœthe à Weimar, de Weber à Dresde; les bustes de Luther et du prince de Saxe Auguste II, au Walhalla; *l'Amour domptant une panthère, l'Amour emporté par une panthère, les Quatre heures du jour, Pietà*, sujets envoyés à l'exposition universelle de Paris en 1855. B.

RIEUX, *Rivensis, Rivi*, ch.-l. de cant. (Haute-Garonne), arr. de Muret, sur l'Arize; 2,051 hab. Évêché érigé par Jean XXII en 1318, supprimé en 1790. Cathédrale ogivale; ancien palais épiscopal.

RIEUX (Jean de), maréchal de France, né vers 1342, m. en 1417, servit sous le *Prince Noir*, puis passa au service de Charles VI, et fit les Anglais qui ravageaient la Bretagne en 1404.

RIEUX (Pierre de), seigneur de Rochefort, fils du précédent, né en 1389, m. en 1439, succéda à son père comme maréchal de France en 1417, fut destitué de cette dignité par la faction bourguignonne, se jeta dans le parti du dauphin (Charles VII), défendit Saint-Denis contre les Anglais en 1435, leur reprit Dieppe, leur fit lever le siège d'Harfleur en 1437, mais tomba au pouvoir du commandant de Compiègne, Guillaume Flavy, qui le laissa mourir de misère en prison. B.

RIEUX (Jean de), petit-neveu du précédent, né en 1437, m. en 1518, prit part à la ligue du Bien public contre Louis XI, devint maréchal de Bretagne et lieutenant général des armées du duc, eut la tutelle d'Anne de Bretagne, suivit Charles VIII dans l'expédition de Naples, fut nommé par Louis XII commandant du Roussillon, et chargé par ce prince de défendre la Bretagne contre une descente des Anglais. Il laissa la réputation [illegible] général et d'un bon politique. B.

RIEUX, [illegible] ligueur, se rendit fameux par ses brigandages [illegible] dans le château de Pierrefonds, [illegible] 1591, [illegible] par le maréchal de Biron, [illegible] Noyon, [illegible] par Henri IV, faillit surprendre ce prince [illegible] à la forêt de Compiègne, tomba enfin au pouvoir des [illegible] et fut jugé et pendu à Compiègne, 1593.

RIEW. V. Rieux.

RIEZ, *Reii*, *Alba Rejorum*, *Apollinaris*, [illegible] de cant. (B.-Alpes), [illegible] de Digne; 2,577 hab. Évêché érigé au Ve siècle, supprimé en 1790. Il s'y tint 2 conciles, en 439 et en 1285. [illegible] Comm. de vins, amandes, [illegible], huiles. Tanneries, [illegible], poterie [illegible] encore à Riez, au [illegible] du XIXe [illegible] le *Guet de Saint-Maxime*, [illegible].

RIFF [illegible], région montagneuse du Maroc, entre l'Atlas et la Méditerranée, le Garet à l'E. et l'Hasbat à l'O. Séparé de l'Algérie par le désert d'Angad. Il comprend 16 grands villages habités surtout par des pillards. G. H.

RIFORMATI. V. Franciscains.

RIGA, en esthonien *Riolin*, en lithuanien *Righo*, v. forte de l'empire russe en Europe, ch.-l. du gouvernement de son nom ou de Livonie (jadis du duché de Livonie), port (le second de l'Empire pour le commerce de la Baltique) sur la rive dr. de la Duna, à 15 kil. de son embouchure dans le golfe de Livonie, à 747 kil. S.-O. de Saint-Pétersbourg; par 56° 56' lat. N. et 21° 48' long. E.; 169,329 hab., dont la moitié sont luthériens et d'origine allemande. Évêché russe, consistoire luthérien; Cour d'appel. Quartier général du IIIe corps d'armée. Bibliothèque. Société de l'histoire et des antiquités des provinces Baltiques. On y remarque la cathédrale, l'église de Saint-Pierre, le palais du gouverneur, le musée, l'hôtel de ville, l'ancien château des grands maîtres de l'ordre Teutonique, la bourse, l'arsenal, les hôpitaux Saint-Georges et de la marine, l'hôtel de la compagnie des Têtes-Noires, où sont les portraits des souverains russes et suédois, la colonne de la Victoire élevée en 1817, un magnifique pont de bateaux, long de 870 m., etc. Exportation considérable de chanvre, lin, graines de lin et de chènevis, céréales, bois de construction, suif, tabacs, peaux, etc. Foire aux laines. Fabr. de savon, draps, toiles, soieries, verres, fonderies de fer, tanneries, etc. — Riga fut fondée en 1200 par une colonie allemande, qui entra dans la ligue hanséatique. En 1522, elle adopta la Réformation; appartint ensuite à la Pologne, 1561; à la Suède, 1621. Pierre Ier la conquit sur les Suédois en 1710, et la paix de Nystadt, 1721, l'assura définitivement à la Russie.

RIGA (Gouvernement de), ou de Livonie, division administrative de la Russie d'Europe, entre l'Esthonie au N., le golfe de Riga à l'O., la Courlande au S., les gouvernements de Vitebsk et de Pskov et le lac Peïpous à l'E.; 47,028 kil. carr.; 1,173,951 hab. Ch.-l. Riga; v. princ. Dorpat. Sol plat assez fertile en céréales, lin, chanvre, légumes, et bien arrosé. Belles forêts. Distilleries, raffineries de sucre, fabr. de tabac, lainages, coton, toiles. L'île d'Œsel en dépend.

RIGA (Golfe de) ou de **LIVONIE**, formé par la mer Baltique sur les côtes de l'Esthonie, de la Livonie et de la Courlande; 180 kil. sur 110. L'île d'Œsel le ferme au N.

RIGAUD (Hyacinthe), célèbre peintre de portraits, né à Perpignan en 1659, m. en 1743, fils d'un tailleur d'habits, cultiva de bonne heure la peinture; en 1681, il vint à Paris pour se perfectionner, et, l'année suivante, remporta le grand prix. Il devait aller à Rome; mais déjà son talent était si remarquable, que Le Brun le retint à Paris. Rigaud se voua au genre du portrait, et particulièrement du portrait d'homme. Il a une manière ample et noble, un dessin correct, une couleur harmonieuse et vraie, et joint à ces mérites celui d'une parfaite ressemblance dans la physionomie et dans l'habitude du corps. On l'a justement surnommé le *Van Dyck français*. Apprécié comme il le méritait, les plus illustres personnages de son temps, même à l'étranger, voulurent être peints par lui. En France, il fut le portraitiste de la cour et peignit successivement *Monseigneur* (fils de Louis XIV) *devant Philippsbourg*, *Philippe V*, *Louis XIV* et *Louis XV*. Rigaud fut nommé recteur, puis directeur de l'Académie. Il a peint plus de 200 portraits répandus dans les principales contrées de l'Europe; le musée du Louvre possède ceux de Lebrun, de Mignard et de Bossuet. Les plus habiles graveurs, et entre autres Edelinck, les Drevet et Audran, ont gravé son *Œuvre*.

RIGAUD (André), homme de couleur, général du sud de Saint-Domingue, né à Cayes en 1761, m. en 1811, élevé en France, embrassa les principes de la Révolution, et contribua à faire obtenir à sa classe l'égalité des droits politiques. Le premier, il adopta la mesure de liberté générale proclamée par les commissaires de la France, et donna la liberté à plusieurs centaines de noirs esclaves dans le Sud. La politique du Directoire lui ayant opposé Toussaint-Louverture, la guerre civile éclata entre eux; il fut vaincu, passa en France, et revint à Saint-Domingue avec le général Leclerc, qui le déporta ensuite. Détenu au fort de Joux avec Toussaint, puis mis en liberté sous surveillance, il s'évada, revint en Haïti, fut accueilli par Pétion, se fit chef d'une faction opposée à [illegible], et sépara le Sud de l'île de l'autorité du président. Il mourut peu après. [illegible]

RIGAULT (Nicolas), en latin *Rigaltius*, philologue, né à Paris en 1577, m. en 1654, fut conseiller [illegible] de Metz, puis procureur général près la chambre [illegible] de Nancy et intendant de la prov. de Toul. [illegible] l'empêchèrent pas de publier des éditions [illegible] tes, de Phèdre, Martial, Juvénal, Tertullien, M[illegible], St Cyprien, etc., de continuer l'Histoire de [illegible] à 1610.

Il a donné en outre : *Vita sancti* [illegible], [illegible] et 1[illegible]2, [illegible]

scriptores, Paris, 1612, in-4. *Rerum ... scriptores*, 1613-14, in-4. *Observatio de populis ...*, ... *Vita Petri Puteani* ...

RIGAULT (HIPPOLYTE-ANGE), littérateur et critique, né en 1821 à Saint-Germain en Laye, m. en 1858, fut élève de l'École normale supérieure et professeur au collège Charlemagne en 1841. En 1847, chargé par le duc de Nemours, fils du roi Louis-Philippe, de l'éducation du comte d'Eu, son fils aîné, il quitta le professorat dans l'Université. A la révolution de 1848, il suivit en Angleterre la famille d'Orléans, qui ne voulut pas accepter plus de 6 mois le sacrifice que Rigault lui offrait. Rentré dans l'Université en 1849, il fut nommé professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand en 1853. Il avait déjà montré par une étude sur les poésies lyriques d'Horace ce qu'on pouvait attendre de ... qui devint l'un des principaux rédacteurs de la *Revue de l'Instruction publique*, 1852, et du *Journal des Débats*, 1853. Il soutint dans l'une, sur la question des classiques *grecs et latins*, qu'un parti exagéré voulait remplacer par les Pères de l'Église, une vive polémique. Dans l'autre, on goûta et l'on admira bientôt ses articles intitulés : *les Jouets d'enfants, l'Exposition des sauvages*, etc. Rigault conquit brillamment le titre de docteur par une *Histoire de la querelle des anciens et des modernes*, et une thèse latine sur *la Critique littéraire chez Lucien*, 1856. Deux mois après, il ouvrit au Collège de France, comme suppléant, un cours sur les Pères de l'Église. Forcé en 1857 d'opter entre la chaire d'éloquence française à la Sorbonne et sa collaboration au *Journal des Débats*, il resta fidèle à son journal. Ses *Œuvres complètes* ont été réunies en 4 vol., 1859, avec une notice de M. Saint-Marc Girardin. On a publié à part, avec une notice de M. Paul Mesnard, les Revues de Quinzaine et quelques autres articles, sous le titre de *Conversations morales et littéraires*, 1859. R.

RIGAULT DE GENOUILLY (CHARLES), marin français, né à Rochefort en 1807, m. en 1873, fut élève de l'École polytechnique. Il arriva au grade de capitaine de vaisseau en 1848, siégea en 1853 au Conseil des travaux de la marine, fut nommé contre-amiral en 1854, commanda un détachement de marins au siège de Sébastopol, et, mis à la tête de la division navale de l'Indo-Chine, coopéra avec les Anglais à la prise de Canton en 1857. Vice-amiral en 1858, commandant de l'escadre d'évolutions de la Méditerranée en 1862, sénateur en 1860, amiral en 1864, il fut ministre de la marine de 1867 à 1870. R.

Il a donné des éditions du *Routier des Antilles*, de Chaucheprat, 1852, 2 vol., et du *Dictionnaire universel et raisonné de marine* de M. de Montferrier, 1846, in-4°.

RIGEL (HENRI-JOSEPH), compositeur de musique, né en 1741 à Wertheim (Franconie), m. en 1799, eut pour maîtres Richter et Jomelli. Il s'établit à Paris en 1768, et se livra à l'enseignement du clavecin. Il écrivit beaucoup de musique d'église, des oratorios, quelques œuvres instrumentales, *le Savetier et le Financier* et autres opéras comiques, et devint professeur au Conservatoire.

RIGEL (HENRI-JEAN), fils du précédent, né à Paris en 1772, m. en 1852, s'était fait connaître comme professeur de piano et par quelques cantates religieuses (*Gédéon, Judith, le Retour de Tobie*), lorsqu'il suivit Bonaparte en Égypte, en 1798. Il fut un membre de l'Institut du Caire, et directeur de la musique du théâtre français qu'on établit en cette ville. De retour à Paris en 1800, il reprit son enseignement et devint pianiste de l'empereur. Il a laissé d'assez nombreuses compositions.

RIGI ou **RIGHI**, *Mons Regius*, montagne de Suisse (Schwytz), entre les lacs de Zoug, de Zug, de Lowerz et des Quatre-Cantons. C'est une masse de près de 40 kil. de circonférence. 2 chemins de fer à forte rampe conduisent au sommet. Le Kulm ou faîte du Rigi a 1,850 m. G. H.

RIGNAC, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. et à 30 kil. N.-O. de Rodez ; 1,950 hab. Fabr. de lainages.

RIGNY (HENRI GAUTHIER, comte DE), amiral, né à Toul en 1783, d'une bonne famille de ..., m. en 1835, entra dans la marine en 1798, fut enseigne de vaisseau en 1803 ; appelé en 1806 à la grande armée avec les marins de la garde impériale, il fit la campagne de Prusse et de Pologne, assista aux batailles d'Iéna et de Pultusk, au siège de Stralsund, fut aide de camp de Berthier en Espagne, fut blessé à Somo-Sierra, et prit part à la bataille de Wagram, 1809. Lieutenant de vaisseau en 1809, capitaine de frégate en 1811, capitaine de vaisseau en 1816, il prit, en 1822, le commandement de l'escadre du Levant, fut élevé au grade de contre-amiral en 1825, gagna, par sa brillante conduite à Navarin, celui de vice-amiral, 1827, et reçut, avec la dignité de comte, la préfecture maritime de Toulon, 1829. Il refusa d'entrer dans le ministère Polignac, devint membre du conseil d'amirauté après la révolution de 1830, ministre de la marine de 1831 à 1834, puis ministre des affaires étrangères et ambassadeur à Naples. B.

RIGOLEY DE JUVIGNY (JEAN-ANTOINE), littérateur médiocre, né à Dijon, m. en 1788, fut avocat, puis conseiller au parlement de Metz, attaqua souvent les philosophes et Voltaire, qui ne fit jamais attention à lui. Il a laissé : *Mémoire historique sur la vie et les ouvrages de La Monnoye*, en tête des *Œuvres choisies* de cet auteur, 1769 ; une nouvelle édition des *Bibliothèques françaises* de La Croix du Maine et Duverdier, 1772, 6 vol. in-4° ; une édition des *Œuvres de Piron*, 1776, 7 vol. ... qu'il donna lui-même au ... dans l'... *De la décadence des lettres et des mœurs depuis les Grecs et les Romains jusqu'à nos jours*, 1787, in-4° et in-8°.

RIGORD, en latin *Rigordus*, *Rigottus* ou *Rigotus*, moine de Saint-Denis, né dans la Gothie (partie du Languedoc), m. vers 1207, a écrit la vie de Philippe-Auguste, auquel il donna le premier le surnom d'*Auguste*, la Vie du ... de ce prince ; elle commence en 1179, a été continuée par Guillaume le Breton et publiée par Pithou dans ses *Historiae Francorum scriptores*, Franf., 1596, in-fol. ; par André Duchesne, dans le t. V des *Scriptores Francorum coaetanei* ; par Dom Bouquet, dans le t. XVII du *Recueil des historiens de France*. On en trouve une traduction française dans le t. IX des *Mémoires sur l'histoire de France*, publiés par Guizot. B.

RIL, v. du Darfour, à 110 kil. S.-S.-O. de Cobbeh ; passage des caravanes. Elle a été autrefois la capitale de la province.

RILLE ou **RISLE**, riv. de France, prend sa source à l'étang de Saint-Wandrille (Orne), coule au N.-E., puis au N. et au N.-O., passe à Laigle, Rugles, Beaumont-le-Roger, Brionne, Pont-Audemer, reçoit la Charentonne, et se jette dans la Seine, rive g., au-dessous de Quillebeuf. Cours de 140 kil., navigable sur 19 ; en partie souterrain, près de Beaumont-le-Roger.

RIMINI, anc. *Ariminum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Forli, près de l'embouchure de la Marecchia dans l'Adriatique ; 36,856 hab. dans la commune. Archevêché. Trib. de commerce. Palais Malatesta et bibliothèque. Restes d'un pont antique ; arc de triomphe d'Auguste, parfaitement conservé ; église de Saint-François, élevée au XVe siècle par S.-P. Malatesta, sur les dessins d'Alberti et qui renferme les tombeaux des Malatesti ; forteresse qui domine la ville ; beau théâtre moderne. Fabr. de soieries, liqueurs, acides sulfurique et nitrique. Exploit. de soufre. Comm. d'excellent poisson. Aux environs, belle villa *Delle Grazie*. — César prit cette ville, après avoir passé le Rubicon, en 49 av. J.-C. Elle appartint aux Lombards, auxquels Pepin le Bref l'enleva : il la donna au pape. Au Xe siècle, l'empereur Othon III en fit don aux Malatesti, qui s'y maintinrent jusqu'au XVIe siècle. En 1528, elle revint au pape. Un tremblement de terre combla son port en 1671. Elle a été réunie au roy. d'Italie en 1860.

RIMINI (Françoise de). V. FRANCESCA.

RIMNIK, v. de Roumanie, sur la riv. de son nom, à 135 kil. N.-E. de Bukharest ; 8,000 hab. Ch.-l. de district. Évêché. Les Turcs y furent défaits en 1789 par les Autrichiens et les Russes commandés par Souwarow. Aux environs, riches mines de sel gemme d'Okna-Mare.

RIMOGNE, vge (Ardennes), arr. de Rocroy ; 2,000 hab. Ardoisières importantes.

RINALDI ou **RAYNALDI** (ODORIC), savant historien ecclésiastique, né à Trévise en 1595, m. en 1671, entra chez les oratoriens de Turin en 1618, et devint supérieur général de son ordre. Continuant les *Annales ecclésiastiques* de Baronius, depuis l'an 1198 jusqu'à 1565, il en fit les vol. XIII à XXII, mais sans égaler son prédécesseur. Il publia un *Abrégé* de cet ouvrage, Rome, 1659, in-fol., et 1670, 3 vol. in-4°.

V. la *Notice* de Mansi, en tête du t. I de son édition des *Annales de Baronius*.

RINCON (ANTONIO DEL), peintre de portraits et d'histoire, né à Guadalajara (Nouvelle-Castille) en 1446, m. en 1500. Nommé peintre des rois Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, il exécuta leurs portraits pour l'église San Juan de los Reyes, à Tolède. En 1483, il fit les peintures du maître-autel de la cathédrale de cette ville, avec Pedro Berruguete. Les 17 panneaux qui ornent le maître-autel, dans l'église de Robledo de Chavela, passent pour son œuvre capitale. Sa manière a encore la raideur du XVe siècle, quoiqu'on y remarque de grands efforts pour atteindre à la liberté du style moderne. Ses tableaux se distinguent par un dessin pur et de belles draperies. A. M.

RINGKJŒBING, v. de Danemark (Jutland), ch.-l. d'amt ou bailliage, sur une lagune de son nom ; 2,605 hab. Pêche, lainages, savon. Export. de produits agricoles. — L'amt a 4,502 kil. carr. et 87,161 hab.

RINGSTED, v. de Danemark (Seeland) ; 2,127 hab. C'était, dès le XIIIe siècle, le lieu de sépulture des rois de Danemark. On voit encore dans son église quelques tombeaux.

RINGWOOD, *Regnum*, brg d'Angleterre (Hants), sur l'Avon; 3,782 hab. Fabr. d'étoffes de laine et de bas.

RINMANN (Sven), minéralogiste suédois, né à Upsal en 1720, m. en 1792, fut directeur des mines d'argent d'Hellefors, puis professeur au collège des mines.

Il a laissé (en suédois) : *Instruction dans l'art de perfectionner l'acier et le fer*, Stockholm, 1772; *Essai de l'histoire du fer*, 1781, 2 vol.; *Dictionnaire* [illegible], 1788, 2 vol. in-4°.

RINN, RENN ou **RUNN** (Marais de), vaste étendue de sable durci et aplati, imprégné de sel, entre la prov. anglaise de Sindhy et le Kotch, et qui est tantôt un désert aride, tantôt un lac bourbeux. Elle est divisée par l'île de Tchokar en deux parties : celle de l'E., communiquant avec le lac de Kotch; celle de l'O., traversée par les bras orientaux de l'Indus. Superf., 16,000 kil. carr. Le mirage y est fréquent.

RINTELN, v. du roy. de Prusse (prov. de Hesse-Nassau), sur la rive g. du Weser; 4,334 hab. Ch.-l. de cercle; gymnase (jadis université, supprimée en 1809); bibliothèque. Belle église; anc. château. Comm. de toiles et de grains. Prise par les [illegible] en 1633; démantelée en 1807.

RINUCCINI (Ottavio), poète florentin, m. en 1621, fut amené en France par Marie de Médicis et nommé gentilhomme de la chambre d'Henri IV. Il écrivit des odes anacréontiques. On le regarde comme l'un des créateurs du drame musical; ses pièces de *Daphné*, *Eurydice*, *Ariane à Naxos*, furent mises en musique par Peri, Corsi et Caccini; dans *Eurydice*, représentée à Paris en 1600, la déclamation fut notée, à la manière des anciens; on l'appela *recitation*, et c'est depuis ce temps que le mot *récitatif* est resté à la déclamation notée. Les *Œuvres* de Rinuccini ont été imprimées à Florence, 1622; on n'y trouve que l'*Ariane*. B.

RIO, c.-à-d. *rivière* en espagnol et en portugais, entre dans la composition d'un grand nombre de noms de villes et de rivières, surtout en Amérique, où les Espagnols et les Portugais avaient jadis d'immenses possessions.

RIO, *Rirus*, brg du roy. d'Italie, sur la côte E. de l'île d'Elbe, à [illegible] de Porto-Ferrajo; 5,224 hab. Riches mines de fer, [illegible].

RIO-BAMBA (NUEVO), v. de la république de l'Equateur, [illegible] Chimborazo, à 190 kil. S. de Quito; [illegible]. — [illegible] à 15 kil. de [illegible] de même nom, qui était au pied de Chimborazo, détruite en 1797 par un tremblement de terre, [illegible] périrent.

RIO-BRAVO ou **RIO-DEL-NORTE**, riv. des États-Unis, naît dans la Sierra-Mojada (État du Colorado), coule [illegible] Texas [illegible] États mexicains de Chihuahua, [illegible], se jette dans le golfe du Mexique. [illegible].

RIO-COLORADO. *V.* Colorado.

RIO-DAS-MORTES, comarca du Brésil (Minas-Geraes), [illegible]; 210,000 hab. [illegible]

RIO-DAS-PALMAS, RIO-SELBODA ou **CHERBRO**, [illegible] 3 bras [illegible] et se jette dans l'Atlantique vis-à-vis [illegible].

RIO-DAS-VELHAS, comarca du Brésil (Minas-Geraes), [illegible].

RIO-DE-HACHA ou **NUESTRA SEÑORA DE REMEDIOS**, [illegible] prov. [illegible] 170 kil. N. E. de [illegible] [illegible] 3,5[illegible] hab. [illegible] — La prov. de [illegible] l'une des cinq qui composent [illegible].

RIO-DE-LA-PLATA. [illegible]

RIO-DEL-NORTE. [illegible]

RIO-DEL-[illegible]. [illegible]

RIO-DE-MACHADO. [illegible]

RIO-GRANDE ou **RIVIÈRE DES NALOUS**, riv. de [illegible]

RIO-[illegible] [illegible]

RIO-GRANDE, riv. de Bolivie. (*V.* Guapey.)

RIO-GRANDE, affl. du Rio-Verméjo. (*V.* Jujuy.)

RIO-GRANDE, v. du Brésil, cap. de la prov. de Rio-Grande-do-Sul, à l'extrémité S. du lac dos Patos; 3,590 hab. Beau port. Commerce de blé, peaux et suifs.

RIO-GRANDE-DO-NORTE, prov. du Brésil, au N.-E.; baignée par l'Atlantique à l'E. et au N.; 57,485 kil. carr., 400 kil. sur 200; 269,051 hab., dont 10,000 esclaves. Ch.-l. Natal; v. princ. : Villa Flor, Portalegre, Villa Nova de Princeza. Sol assez fertile qui produit les meilleurs bois du Brésil, du coton, du sucre, du riz, etc. G. H.

RIO-GRANDE-DO-SUL (Riv. et prov. de). *V.* Pedro (San-).

RIO-HACHA. *V.* Rio-de-Hacha.

RIOJA (LA), v. de la rép. du Rio de La Plata, cap. d'un État de son nom, à 1,200 kil. N.-O. de Buénos-Ayres, sur l'Angualasta, près des Andes; 4,489 hab. Fondée en 1596. — L'État de Rioja a 89,685 kil. et 87,000 hab. Il a une importante mine d'argent à Famatina; v. princ. : Chilecito, Guandacal. G. H.

RIOJA (LA), contrée d'Espagne (Vieille-Castille), entre l'Èbre et la Sierra de Moncayo, forme la plus grande partie de la prov. de Logroño et le N.-E. de celle de Soria. Elle prend son nom du Rio-Oja qui l'arrose et qui est un affluent de l'Èbre.

RIOJA (Francisco de), poète espagnol, né à Séville vers 1600, m. à Madrid en 1659, remplit la charge d'inquisiteur au tribunal du Saint-Office. Il a composé des *Silvas* d'une exquise pureté.

RIO-JANEIRO ou **SAN-SEBASTIÃO**, cap. du Brésil dans le *Municipio Neutro*, au milieu de la prov. de son nom, par 22° 54' lat. S., et 45° 30' long. O., sur le bord occidental de la baie de Rio-Janeiro; plage basse, environnée de granit. Port naturel militaire et de commerce, l'un des plus vastes, des plus beaux du monde, dont l'entrée, large de 1,350 m., environ, est défendue par des forts (Santa-Cruz, Villegagnon, Ilha das Cobras, San-João, etc.) et des batteries. Siège du gouvernement, résidence de l'empereur et des chambres; tribunal suprême; Cour d'appel et tribunal de commerce; évêché, université de dom Pedro, collèges, séminaire; faculté de médecine, de chirurgie et de pharmacie; écoles des mines, des beaux-arts et des arts et métiers, observatoire, académie militaire et de marine; institut géographique et historique; bibliothèque nationale; galerie de tableaux; cabinet de minéralogie et de zoologie; très beau jardin botanique. Hôpital [illegible] de Sainte-Isabelle, créé en 1853. Rio-Janeiro est partagé en 2 villes, la vieille et la neuve, par une place immense, dite Campo do Honra ou de Santa-Anna, décorée d'une belle fontaine. La ville neuve, fondée à l'O. de la vieille, en 1808, contient les plus beaux édifices : le palais impérial, bâti le long du rivage avec une belle place en avant; le palais épiscopal au N., les églises de Nossa-Senhora-da-Candellaria, de San-Francisco-de-Paula, et la cathédrale de San-Sebastião, sur les hauteurs du S. Il y a encore la monnaie, la bourse, les arsenaux de terre et de mer, le couvent des bénédictins, l'ancien couvent des jésuites, le théâtre de San-Pedro, l'aqueduc de Carioca, magnifique construction à double rang d'arcades superposées. Les rues sont étroites, rectilignes, pavées en granit, et bordées de trottoirs; les maisons, bâties en briques et en pierre de taille, ont 2 étages pour la plupart; les faubourgs neufs sont remplis de jardins et de jolies maisons; 350,000 hab. dont 2/3 noirs ou mulâtres, 228,743 sans ses huit faubourgs. Fabr. de cotonnades, savon, produits chimiques, distilleries, [illegible]; fonderies de fer, construction de machines. Exportation de café, sucre, tabac, bois de construction, [illegible], de teinture, cuirs, suifs, diamants bruts, etc.; [illegible] cotonnades, laine, draps, [illegible], peaux ouvrées, [illegible], farine, [illegible], etc. Le commerce [illegible] avec [illegible], les Indes [illegible], la Chine, l'Amérique et les [illegible] port d'importation et l'entrepôt de la partie S. du Brésil. Il y a [illegible] Recettes de la douane : 48 millions de fr. environ. Climat généralement sain; chaleur très [illegible] tempérée le jour par un vent de mer qui s'élève régulièrement vers 11 heures du matin, et dure [illegible] soir, et la nuit par une brise de terre. — Les Portugais fondèrent Rio-Janeiro en 1566; la v. tomba au pouvoir des [illegible] en 1640, [illegible] [illegible] la [illegible] en 1711. En 1763, [illegible] la [illegible] [illegible] nt la [illegible].

RIO-JANEIRO (Prov. de), division [illegible] de

l'Empire du Brésil. Superf., 68,982 kil. carr.; pop., 975,000 hab., dont 2 ...,000 esclaves. Cap. Nictheroy; v. princ., Campos, São João da Barro, Lorena. Sol montagneux. La Parahyba la traverse dans presque toute sa longueur et forme une partie de la frontière N. Lac de Rodrigo de Freitas. Climat sain; sol très fertile; agriculture négligée. Récolte de café, sucre, tabac, coton, etc. Élève de bétail. Carrières de granit et de pierre calcaire. C. D—y et G. H.

RIOLAN (Jean), médecin, né à Amiens en 1539, m. en 1605, enseigna la philosophie à Paris, étudia la médecine en 1574 et devint docteur de la faculté et doyen en 1586.

Parmi ses ouvrages, on remarque : *Commentarii in sex posteriores* ... , 1577 ... ; *Tractatus de febribus*, 16... D—g.

RIOLAN (Jean), fils du précédent, né à Paris en 1577, m. en 1657, docteur de la faculté en 1604, devint professeur royal d'anatomie et de botanique en 1613, et fit établir le jardin de botanique (Jardin du roi) en 1627. Médecin de Marie de Médicis, il l'accompagna dans l'exil. Riolan était habile anatomiste, et la science lui doit plusieurs découvertes; c'est lui qui a, le premier, bien décrit l'insertion de 3 muscles et d'un ligament à l'apophyse styloïde du temporal (*bouquet de Riolan*). Grand admirateur des anciens, il fut l'adversaire constant de la doctrine de la circulation du sang, et s'opposa à ce qu'on l'enseignât dans les écoles.

Parmi ses ouvrages, on remarque : *Osteologia*, 1614; *Anthropographia*, 1618; *Encheiridium anatomicum et pathologicum*, Paris, 1648, et Leyde, 1649, avec les planches de Vesling; *Opuscula anatomica*, contre les découvertes de Harvey et de Bartholin, Londres, 1649, in-8°, Paris, 1652, in-12, 1653, etc. D—g.

RIOLS, brg (Hérault), arr. et à 5 kil. N.-E. de Saint-Pons, sur le Jaur; 1,214 hab. Fabr. de draps; filatures de coton.

RIOM, *Ricomagus, Ricomum*, s. préf. (Puy-de-Dôme), à 407 kil. de Paris, sur la rive g. de l'Ambène; 10,801 hab. Siège d'un bailli royal depuis Philippe-Auguste, cap. du comté d'Auvergne depuis 1360, Riom fut la rivale de Clermont, la ville de l'évêque. Manuf. de tabacs; Cour d'appel et tribunal de commerce; collège, bibliothèque. Patrie des premiers Arnaud, d'Anne Dubourg, de G.-M. Chabrol, de Sirmond, de Malouet. La pierre ou lave noirâtre de Volvic, dont les maisons sont bâties, donne à Riom un aspect propre, mais triste. On remarque l'église Saint-Amable, l'église Notre-Dame du Marthuret, l'hôpital général, la chapelle de l'ancien château ducal, la colonne de Desaix. Maison centrale de détention. Peu d'industrie. Comm. de blé, vins, chanvre, toiles communes, pâtes et fécules, pâtes d'abricots, huile de noix, etc.

RIOM-ÈS-MONTAGNE, ch.-l. de cant. (Cantal), arr. de Mauriac, sur la Véronne; 3,787 hab. Comm. de bestiaux, chevaux et fromages.

RIO-NAPO. *V.* Napo.

RIO-NEGRO, v. de la rép. de Colombie (Antioquia), sur le Rio-Negro, affluent de la Magdalena; 12,500 hab. Comm. de cire.

RIO-NEGRO, anc. prov. du Brésil, n'est plus aujourd'hui qu'une comarca de la prov. de Para; cap. *Barra-do-Rio-Negro*, au confluent du Rio-Negro et de l'Amazone. Les Portugais la nommaient *Solimões*, parce que l'Amazone y porte ce nom.

RIO-NEGRO, nom de plusieurs rivières. (*V.* Negro.)

RIONERO, v. du roy. d'Italie (Prov. de Potenza), sur une colline, district et à 7 kil. S. de Melfi; 11,513 hab. Tabatières de bois, comm. d'huile et de vin.

RIONI ou **RION**, anc. *Phasis*, riv. de la Russie d'Asie (lieutenance générale du Caucase) qu'on considérait jadis comme la frontière entre l'Europe et l'Asie, source dans le Caucase; cours de 260 kil., par l'Iméréthie, la Mingrélie et la limite de la Gourie, où il se jette dans la mer Noire près de Poti (gvt de Koutaïs). Son cours est en partie longé par le chemin de fer de Tiflis à Poti.

RIO-SALADO. *V.* Salado.

RIO-SAN-FRANCISCO. *V.* Francisco.

RIO-SECO (**MEDINA-DE-**). *V.* Medina.

RIO-SELBODA. *V.* Rio-das-Palmas.

RIOS Y ROSAS (Antoine de **LOS**), homme d'État espagnol, né en 1812 à Ronda (Andalousie), m. en 1873, était avocat, lorsqu'il fut nommé député aux Cortès en 1837, il devint conseiller d'État en 1843, mais fut destitué pour s'être mis dans le parti de l'opposition. Quand O'Donnell fut arrivé au pouvoir en 1854, il le soutint aux Cortès, contre Espartero, et reçut en 1856 le portefeuille de l'Intérieur. Élu président du Congrès espagnol en 1863, il fut nommé en 1868 président du conseil d'État et donna sa démission un peu après la chute d'Isabelle.

RIOT-ACT, statut promulgué en Angleterre, lors de l'avènement de la maison de Hanovre, pour la répression des actes violents et illicites (*riots*), et spécialement des rassemblements tumultueux.

RIO-TERCERO. *V.* Tercero.

RIOUV, RIEW ou **RHIO**, v. forte de la Malaisie ..., dans ... , port franc sur la côte S.-O. de l'île de Bintang et le détroit de son nom, à 72 kil. S.-E. de Singapour ... Pop. : 20,000 hab. environ, Chinois et Malais.

RIO-VERDE, riv. du Brésil, coule entre les provinces de Minas-Geraes et de Pernambuco, et se jette dans le São Francisco; cours de 300 kil. — riv. du Mexique, naît dans l'état d'Oaxaca, qu'il traverse jusqu'à son embouchure dans l'Océan. — riv. des États-Unis. *V.* Colorado).

RIO-VERMEJO. *V.* Vermejo.

RIPAILLE, vge (Haute-Savoie), arr. et à 2 kil. N.-E. de Thonon. Amédée VIII, duc de Savoie, y établit la principale commanderie de l'ordre de Saint-Maurice, qu'il venait de fonder, s'y retira après son abdication, 1434-40, et de nouveau, en 1449, quand il eut renoncé à la papauté que le concile de Bâle lui avait déférée sous le nom de Félix V. La vie de plaisirs qu'il y mena a donné naissance à l'expression proverbiale *faire ripaille*.

RIPA-TRANSONE, anc. *Cupra Montana*, v. du roy. d'Italie, prov. d'Ascoli; 6,52. hab. Évêché.

RIPAULT (Louis-Madeleine), orientaliste et antiquaire, né à Orléans en 1775, m. en 1823, abandonna l'état ecclésiastique, lors de la Révolution, pour faire le commerce de la librairie; vint à Paris, où il prit part à la rédaction de la *Gazette de France*; fut attaché à l'expédition scientifique d'Égypte, 1798, et nommé, au retour, bibliothécaire du général Bonaparte.

Il a laissé : *Description abrégée des principaux monuments de la Haute-Égypte*, 1800; *Marc-Aurèle, ou Histoire philosophique de l'empereur Marc-Antonin*, 1820, 4 vol., etc.

RIPAULT (**LE**), hameau (Indre-et-Loire), arr. de Tours sur l'Indre. Poudrerie et raffinerie de salpêtre, créées en 1786.

RIPEN. *V.* Ribe.

RIPERDA. *V.* Ripperda.

RIPERT-MONCLAR (Jean-Pierre-François, marquis de), magistrat, né à Apt en 1711, m. en 1773, fut procureur général au parlement de Provence dès l'âge de 22 ans. Savant jurisconsulte, il composa de remarquables Mémoires sur les secours dus aux véritables indigents, l'administration des maisons de dépôt, la police des collèges, la marine, la maréchaussée, la liberté du commerce des grains, les finances, etc.; le contrôleur général Machault le consultait souvent. Monclar combattit l'impôt du 20e, prit la défense des protestants en publiant : *Mémoire théologique et politique au sujet des mariages clandestins des protestants de France*, 1755. En 1768, il fut chargé par Louis XV, avec le comte de Rochechouart, de prendre possession du comtat Venaissin. Dans les remontrances faites au nom de son parlement, il sut parler au roi un langage digne et ferme. Il se rendit encore célèbre par son animosité contre les jésuites, en publiant un *Compte rendu des constitutions de la Société*, 1762. Daguesseau l'appelait Ripert-Monclar, l'*ami du bien*.

RIPHÉES (Monts), montagnes que les anciens plaçaient au N. de la Scythie; ce sont peut-être les Karpathes. Virgile les nomme *Monts Hyperboréens*.

RIPOLL, v. d'Espagne (Catalogne), prov. de Girone, sur le Ter; 2,680 hab. Manuf. d'armes.

RIPON, *Rhidogunum*, v. d'Angleterre, comté d'York (West-Riding), sur l'Ure; 7,390 hab. Évêché anglican depuis 1836. Pont de 17 arches. On remarque l'église de Saint-Pierre et Saint-Wilfrid des XIVe et XVe siècles, récemment restaurée. Cette ville donne depuis 1871 le titre de marquis à la famille Robinson. Fabrique de toiles. Marché aux laines.

RIPPERDA (Jean-Guillaume, duc de), aventurier, né à Groningue en 1690, m. à Tétuan en 1737. Il servit : 1° la Hollande, comme officier, puis comme ambassadeur en Espagne, 1715; 2° l'Espagne depuis 1718 : avec la faveur de Philippe V il y obtint la surintendance des manufactures dont il voulait doter la Péninsule, une ambassade à Vienne où un traité d'alliance remplaça l'ancienne inimitié des deux cours, 1725, le titre de duc, les ministères des affaires étrangères, de la guerre et des finances. Détesté des grands comme étranger, incapable de réaliser ses vastes desseins, il fut disgracié, puis arrêté en 1726, s'évada, 1728, et se réfugia en Angleterre et de là en Hollande; 3° le Maroc, où il commanda une armée contre l'Espagne : une défaite devant Ceuta le fit encore emprisonner, puis chasser de la cour, 1734. Changeant de religion comme de pays, il fut d'abord protestant, se fit catholique en Espagne, redevint protestant en Hollande et mourut au Maroc, où il s'était fait, dit-on, musulman sous le nom d'Osman pacha.

V. Moore, *Lives of cardinal Alberoni and the Duke of Ripperda*, Lond., 1806, 2 v. R.

RIPUAIRES FRANCS. *V.* Francs.

RIPULA, nom latin de Rivoli.

RIQUET (Pierre-Paul de), auteur du canal du Languedoc, né à Béziers en 1604, m. en 1680, était issu de Gérard Arrighetti ou Riquetti, Florentin proscrit au XIIIe siècle, et qui vint s'établir en Provence. Bien qu'étranger aux sciences de l'ingénieur, il aperçut, le premier, le moyen de joindre par un canal l'Océan à la Méditerranée. Il lui fallut toute la protection de Colbert pour faire accepter son projet, 1666. Il en dirigea lui-même l'exécution, qui fut tout entière à ses frais (V. Languedoc [Canal de].) Usé par le travail et les contrariétés, il mourut 6 mois avant l'achèvement de cette immense entreprise, qui fut continuée par ses deux fils, J.-Mathias de Riquet de Bonrepos, maître des requêtes et président à mortier au parlement de Toulouse, et P.-Paul de Riquet, comte de Caraman. En 1853, on a élevé à Riquet une statue dans la ville de Béziers.

V. son *Éloge*, par Drcampe, 1812; Andréossy, *Hist. du canal du Midi.*

RIQUEWIHR ou **REICHENWEYER**, vge d'Alsace-Lorraine (Haute-Alsace); 1,077 hab. Église consistoriale protestante. Excellents vins blancs.

RIQUIER (Saint), *Richarius*, abbé de Centule dans le Ponthieu, m. vers 645. Fête, le 26 avril et le 9 octobre.

RIQUIER (Saint-), vge (Somme), arr. et à 10 kil. E.-N.-E. d'Abbeville; 1,691 hab. Petit séminaire. On le nommait primitivement *Centule*, à cause des cent tours qui flanquaient ses murailles. Il possédait une riche abbaye fondée en 640 par St Riquier et enrichie par Charlemagne; l'abbé était comte de la ville, qui eut jusqu'à 14,000 hab. Église du XVe siècle, avec de belles sculptures, un beau *Christ* de Girardon et des peintures à fresque représentant une Danse des morts.

RIR (Oued), oasis du Sahara algérien, s'étend du 33° au 34° lat. N. et vers 3° 30' long. E.; entre le Chott-el-Melghir au N., les oasis de Mzab à l'O., de Ouargla au S. et de l'Oued-Souf à l'E. Les principales localités sont: Tuggurt, cap.; Temacin, Tamerna, Tebesbest, Durlana. Les Français s'en emparèrent en 1854-55, et les comprirent dans la province de Constantine. C. P.

RIS-ORANGIS, vge (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil, sur la rive g. de la Seine; 1,021 hab. Beau château, avec jardin botanique. Manufacture de porcelaine.

RIS (Clément de). V. Clément.

RISANO, anc. *Rhizana* ou *Rhizium*, v. de l'Autriche-Hongrie (Dalmatie), petit port sur l'Adriatique, à 12 kil. N.-N.-O. de Cattaro; 3,943 hab.

RISBECK (Gaspard), littérateur, né en 1750, d'un riche négociant, à Hœchst, près de Francfort, m. en 1786, fut destiné d'abord à la carrière du droit; mais son penchant pour les lettres la lui fit bientôt abandonner. Il avait aussi le goût des voyages, et s'y livra avec tant d'ardeur qu'il y consuma tout son patrimoine. Ce fut alors que, dans le but de se créer des ressources, il se mit à écrire pour les libraires. On a de lui: *Lettres sur les moines*, t. II et III, ouvrage commencé par La Roche et dirigé contre les catholiques; *Voyage en Allemagne*, 17[illegible] [illegible] de ses voyages; *Histoire de l'Allemagne*, Zurich, 1787, continuée par Milbiller, 1788-89, 2 vol.

V. [illegible] *Portrait historique de Risbeck* (en allem.), Vienne, 1786.

RISDALE. V. Rixdale.

RISLE. V. Rille.

RITHYMNA, nom anc. de Retimo.

RITES (Congrégation des). V. Congrégation.

RITTER (Jean-Guillaume), physicien, né en 1776 à Samitz (Silésie), m. en 1810, étudia la médecine, soupçonna, en 1798, qu'une action galvanique accompagnait toujours les phénomènes vitaux, publia de nombreuses expériences dans les *Annales de physique* de Gilbert, le *Journal de chimie* de Gehlen et le *Magasin pour l'histoire naturelle* de Voigt, et fut nommé, en 1804, membre de l'académie de Munich. Il eut des idées neuves, mais se laissa trop souvent entraîner par son imagination. Il crut à la baguette divinatoire. Il admit et soutint la doctrine du magnétisme animal.

Il a laissé: *Preuve que l'action de la vie est toujours accompagnée de galvanisme*, Weimar, 1798; *Contribution à la connaissance plus par*[illegible]; *Mémoires physico-chimiques*, [illegible] *[illegible] de la succession d'un jeune physicien*, [illegible] 1810, 2 [illegible]

RITTER (Carl), célèbre géographe allemand, né à Quedlinbourg en 1779, m. en 1859, enseigna d'abord à Schnepfenthal et au gymnase de Francfort-sur-le-Mein, avant d'être professeur de géographie à l'Université de Berlin. Il débuta par publier: *Esquisses de l'histoire des peuples de l'Europe avant Hérodote*, et *Histoire de l'Arabie Pétrée*, puis il fit paraître, en 1817, une *Géographie générale comparée, ou Étude de la terre dans ses rapports avec la nature et avec l'histoire de l'homme*. Cet essai, [illegible], devint en 1822, sous le même titre, [illegible] l'Afrique [illegible] [illegible] [illegible] grandes chaînes de montagnes ou des principaux fleuves, il chercha à déterminer les lois de la formation du globe, et ramena à un petit nombre d'idées générales l'infinie variété des notions géographiques. Ritter a quelquefois porté dans ses ouvrages l'exagération de ses grandes qualités, et l'on peut lui reprocher des développements prolixes, des pensées obscures et subtiles. Le premier volume de sa géographie, qui contient l'Afrique, a seul été traduit en français par Buret et Desor, 1835, et fait 3 vol. dans cette traduction. Outre son grand ouvrage, Ritter a laissé une foule de Mémoires et d'articles insérés dans les journaux scientifiques de Berlin, principalement dans la *Zeitschrift Erdkunde* (Revue de Géographie). C. P.

RITTER (Henri), philosophe allemand, né à Zerbst (Anhalt) en 1791, m. en 1869, étudia aux universités de Halle et de Gœttingue, fit comme volontaire la campagne de France en 1814, et fut professeur à Berlin, 1824, à Kiel, 1835, et à Gœttingue, 1837.

Il a publié: *Mémoire sur la doctrine philosophique d'Empédocle*, 1820; *Histoire de la philosophie ionienne*, 1821; *Introduction à la [illegible]*, 1823; *Précis de Logique*, 1824; *Remarques sur la philosophie de l'école de Mégare*, et *Histoire de la philosophie pythagoricienne*, 1826; *les Demi-Kantiens et le Panthéisme*, 1827; *la Connaissance de Dieu dans le monde*, 1836; *Traité du mal*, 1839; *Petits écrits philosophiques*, 18[illegible]-40, 2 vol.; *Histoire de la philosophie*, 1829-53, 12 vol., ouvrage capital, dont 2 parties ont été trad. en français: l'*Histoire de la philosophie ancienne*, par Tissot, 1836-37, 4 vol., et l'*Histoire de la philosophie chrétienne*, par Trullard, 1843-44, 2 vol.; *Essai sur la philosophie allemande depuis Kant*, 1853.

RITTERSHUYS (Conrad), né à Brunswick en 1560, m. en 1613, professeur de droit à Altdorf, a donné une bonne édition d'*Oppien*, avec trad. latine, Leyde, 1597. — Son fils, Nicolas, né en 1597, m. en 1670, est auteur, entre autres ouvrages, des ***Genealogiæ imperatorum, ducum, orbis totius..., ab anno Christi 1400 ad annum 1664***, Tubingue, 1664-84, 4 vol. in-fol.

RITUALISTES, nom donné dans l'Église anglicane à un parti qui compte un grand nombre d'adhérents parmi les ecclésiastiques et les fidèles, bien qu'il soit ouvertement combattu par les évêques et qu'il ait trouvé peu de faveur auprès du gouvernement et des Chambres. Les fondateurs du ritualisme, Newman, Palmer, Oakley, Ward, Pusey, Keeble et Froude étaient des membres distingués de l'université d'Oxford, qui entreprirent, en 1833, de ranimer la foi, le zèle et la piété dans l'Église d'Angleterre, en y rétablissant un grand nombre de cérémonies, de pratiques et même de dogmes que la Réforme protestante avait condamnés. Un sermon prêché par Keeble dans l'église Sainte-Marie d'Oxford donna le signal du mouvement. La doctrine et les projets des ritualistes furent exposés dans une série de Traités ***pour le temps présent*** (***Tracts for the times.***) « L'objet de cette publication, disait Newman, est de contribuer au réveil pratique des doctrines professées par les théologiens de notre Église, mais devenues lettre morte pour la majorité de ses membres... Le méthodisme et le papisme sont le refuge de ceux que l'Église a sevrés des dons de la grâce, et ils deviennent les nourriciers des enfants abandonnés. » Les ritualistes protestaient de leur attachement à l'Église nationale, mais par le dogme, comme par les cérémonies extérieures, ils se rapprochaient sensiblement de l'Église romaine. Ils admettaient l'institution divine et l'efficacité des sept Sacrements, la présence réelle, le sacrifice de l'Eucharistie, la confession auriculaire, le culte de la Ste Vierge. Les croix, les cierges, les ornements sacerdotaux reparurent dans leurs chapelles. Newman soutenait même, en 1840, que les 39 articles d'Élisabeth n'étaient pas inconciliables avec les décrets du concile de Trente et le docteur Wackerbath alla jusqu'à prétendre, dans le ***Tuba concordiæ***, que le seul moyen de rétablir l'unité religieuse était de se réunir à l'Église romaine. Les évêques anglicans interdirent la publication des ***Tracts***, mais la guerre n'en devint que plus vive entre les ritualistes et les ***évangéliques***, gardiens jaloux de la tradition protestante. Les premiers ont fondé, en 1859, l'***English Church Union***, qui comptait en 1875 11,831 membres *communiants*; les seconds ont formé, en 1865, la ***Church association***, dont le but principal est de provoquer des poursuites judiciaires contre les ritualistes. Le *Public Worship regulation act*, voté par le Parlement en 1875, a institué contre eux une procédure spéciale et des pénalités exceptionnelles, sans réussir du reste à les intimider. Les évangéliques ne cessent de répéter que le ritualisme n'est que le papisme déguisé, et que « les papistes doivent aller à Rome ». Quelques-uns du moins y sont allés, notamment Newman, créé cardinal par Léon XIII en 1879, Oakley, Palmer et Ward. Le docteur Pusey, chanoine d'Oxford et professeur à l'Université, est resté le chef de ceux qui n'ont pas voulu se séparer de l'Église anglicane et qu'on a souvent appelés, de son nom, ***Puseyistes***. E. D—y.

RIVA, vge du roy. d'Italie, prov. de Sondrio, sur la rive N. du lac de Chiavenna, [illegible]; [illegible] du lac de Côme [illegible] l'Italie et la Suisse. 1,7[illegible] hab.

RIVA, en allemand *Reif*, v. de l'Autriche-Hongrie (Tyrol et

Vorarlberg, à 13 kil. O.-S.-O. de Roveredo, à l'extrémité N. du lac de Garda; 6,016 hab. Commerce avec l'Italie. [illegible] Pêcheries. L'église *all' Inviolata* est riche en objets d'art. Vieux château de *Rocca*.

RIVA-DI-CHIERI, brg du roy. d'Italie, prov. de Turin; 3,30[illegible] hab.

RIVAIL (Aymar **DU**), en latin *Rivallius*, né vers 1490 à Saint-Marcellin (Dauphiné), m. avant 1560, fut conseiller au parlement de Grenoble, et appliqua l'un des premiers, à la composition historique les procédés de l'antiquité. On a de lui : *Civilis historiæ juris, sive in XII Tabularum leges commentariorum libri V*; *Historia juris pontificii*, Mayence, 1527, 1530; *de Allobrogibus libri IX*, description et histoire du Dauphiné jusqu'à l'année 1535, éditée par A. de Terrebasse, 1845.

RIVARD (Dominique-François), mathématicien, né en 1697 à Neufchâteau (Lorraine), m. en 1778, professeur de philosophie pendant 40 ans au collège de Beauvais, à Paris, contribua à faire introduire l'enseignement des mathématiques dans l'Université.

On lui doit : *Éléments de mathématiques*, 1740, in-4°, ouvrage souvent réimprimé; *Traité de la sphère*, 1743 [illegible] donna une édition en 1768; *Nouveau traité de gnomonique*, 1742; *Trigonométrie rectiligne et sphérique*, 1743; *Traité* [illegible] 1747; *Éléments de géométrie*, 1750. *Institutions* [illegible] 1770, 5 vol. in-12, etc.

RIVAROL (Antoine, comte de), l'un des plus brillants représentants de l'esprit français au XVIIIe siècle, né à Bagnols (Languedoc) en 1754, m. en 1801, se prétendait issu d'une illustre famille italienne, tandis que d'autres le font fils d'un aubergiste. Son éducation fut assez incomplète, mais les dons de la nature lui en tinrent lieu. A 20 ans, il vint à Versailles et à Paris, fut bien accueilli par les gens de lettres les plus influents, et bientôt introduit dans la société titrée, où il parut à peu près comme un parasite de haute volée recherché, et auquel on faisait les avances. Un esprit caustique, prodigue de bons mots, un art séduisant de causer et de raconter, firent son succès. Homme de plaisir plus encore qu'homme de lettres, il écrivit peu, et presque toujours des ouvrages légers, courts et éphémères. Son titre le plus sérieux est un *Discours sur l'universalité de la langue française*, couronné, en 1784, par l'académie de Berlin, qui avait mis ce sujet au concours. C'est une sorte de panégyrique plein d'esprit et de finesse, dans lequel il prouve que la langue française a conquis l'empire par les livres, par l'humeur et l'heureuse position du peuple qui la parle, et qu'elle le conserve par son propre génie, qui est l'ordre, la clarté, la simplicité et la facilité de sa prononciation. Le style est rapide, brillant, correct et rempli d'images qui développent la pensée en la colorant. La même année, Rivarol donna l'*Enfer* de Dante, traduction [illegible], où l'on trouve dans les principaux morceaux une reproduction assez fidèle de la sombre énergie de l'original. Parmi les ouvrages légers de Rivarol, on cite *le Chou et le Navet*, satire médiocre contre Delille, à propos de son poème des *Jardins*, où il n'a rien dit du potager, et le *Petit Almanach de nos grands hommes*, 1788, in-16, avec cette épigraphe : *Diis ignotis*, « Aux Dieux inconnus ». C'est, à commencer par le titre, qui est une contre-vérité, un persiflage perpétuel; on y trouve, par ordre alphabétique, la nomenclature de tous les mauvais écrivains vivants, et chaque nom est accompagné d'un éloge ironique, tourné souvent avec esprit et gaieté. On ne s'était jamais moqué de tant de gens à la fois, et ce petit volume eut un succès prodigieux. Rivarol attaqua les révolutionnaires dans le *Journal politique national*, et dans les *Actes des Apôtres*. (V. Peltier.) Réfugié en Angleterre, puis en Allemagne, il habita successivement Hambourg et Berlin. Il mourut dans cette dernière ville, avant d'avoir pu obtenir l'autorisation de rentrer en France. Les *Œuvres* de Rivarol ont été recueillies en 1808, Paris, 5 vol. On y trouve, sous le titre de *Mémoires*, un récit [illegible] des travaux de l'Assemblée constituante; cette partie a été publiée aussi dans les *Mémoires relatifs à l'histoire de France*. On a donné l'*Esprit de Rivarol*, 1802 et 1808, 2 vol. in-12. Un *Dictionnaire de la langue française*, édité en 1828 sous son nom, n'est point de lui. M. de Lescure a publié en 1862 les *Œuvres choisies de Rivarol*, avec une *Notice* sur sa vie, in-18.

V. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. V.

RIVAROLO, v. du roy. d'Italie, prov. de Turin; sur l'Orco; 7,23[illegible] hab. — v. du roy. d'Italie, prov. et à 3 kil. N.-O. de Gênes; 7,049 hab.

RIVAS (Angel de **SAAVEDRA**, duc de), poète et homme d'État espagnol, né à [illegible] 179[illegible], [illegible] entra dans un régiment de cavalerie de la garde royale en 1807. Lors de l'invasion française, il se battit sous les [illegible] Castanos et reçut une grave blessure à la bataille d'[illegible]. Quand quitta le service en 1814 avec le grade de [illegible]. Quand éclata la révolution de 1820, il compta parmi les chefs du parti libéral et fut député aux Cortès par la province de Cordoue. La contre-révolution de 1823 l'obligea de s'expatrier. De retour en Espagne après la mort de Ferdinand VII, il devint, en 1835, pair du royaume. Ministre de l'intérieur dans le cabinet Isturiz en 1836, [illegible] la régence d'Espartero, il rentra avec Marie-Christine en 1843, et fut ambassadeur à Naples jusqu'en 1848. Il fut encore pendant quelque temps l'ambassade de Paris en 1857.

[illegible] Madrid, 1813, 2 vol. [illegible] *El moro expósito*, Paris, 1834, 2 vol. [illegible]

RIVE-DE-GIER, ch.-l. de cant. (Loire), arr. de Saint-Étienne, sur le Gier, à la tête du canal de Givors qui rejoint le Rhône; 15,004 hab. Beau bassin du Canal. Grande exploitation de houille, forges, fonderies de fer et de cuivre, verreries, manuf. de glaces, fabr. d'acier, de machines à vapeur; filatures de laine, moulinage de soie, etc. C'était autrefois une place forte.

RIVELLO, v. du roy. d'Italie. (V. Revello.)

RIVENSIS, nom latin de Rieux.

RIVES, ch.-l. de cant. (Isère), arr. de Saint-Marcellin, sur la Fure; 2,541 hab. Fabr. d'acier [illegible] de toiles dites *de Voiron*; papeteries; crêpes et foulards. [illegible] beau viaduc du Pas-[illegible].

RIVESALTES, ch.-l. de cant. (Pyrénées-Orientales), sur l'Agly, arr. et à 10 kil. N. de Perpignan; 6,329 hab. Excellent vin muscat. Comm. de laines et de farines, distilleries d'eaux-de-vie.

RIVET DE LA GRANGE (Dom Antoine), né à Confolens en 1683, m. en 1749, [illegible] bénédictin en 1704, et montra un goût prononcé pour les grands travaux littéraires : il voulait faire la *Bibliothèque des auteurs du Poitou*, qui a été exécutée par Dreux du Radier. Il [illegible] en 1716, au monastère de Saint-Cyprien de Poitiers [illegible] ses supérieurs l'appelèrent à Paris en 17[illegible] à une histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Benoît; il avait commencé d'en rassembler les matériaux [illegible] discussions théologiques du temps [illegible] firent reléguer au monastère de Saint-Vincent du Mans, où il passa le reste de sa vie. Dans cette retraite, il conçut le plan général de l'*Histoire littéraire de la France*, et il composa les neuf premiers volumes, Paris, 1733-1750, in-4°; cet ouvrage fut continué par Dom Clémencet et Dom Clément, et l'est maintenant par une commission de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On [illegible] dans ces volumes de Dom Rivet, d'excellents discours généraux sur la littérature de chaque siècle. Dom Rivet appelant de la bulle *Unigenitus*, revit, acheva et fit imprimer le *Nécrologe de Port-Royal*, Amsterdam, 1723, in-4°.

V. une *Notice* sur dom Rivet en tête du IXe vol. de l'*Hist. littéraire*.

RIVI, nom latin de Rieux.

RIVIÈRE (Lazare), médecin, né en 1589 à Montpellier, m. en 1655, reçu docteur en 1610, devint professeur de médecine en 1622. Appelé à l'université de B[illegible] [illegible] il acquit une grande [illegible] Il faisait grand cas des ouvrages de [illegible] temps servi de texte à l'enseignement [illegible] principalement ses *Institutiones medicæ*, Leipzig, 1655, in-12. Un autre ouvrage, *Praxis medica*, Paris, 1640, [illegible] beaucoup d'indications thérapeutiques; on y trouve la formule de la potion antiémétique nommée encore *potion de Rivière*.

Ses [illegible] complètes ont été [illegible] sous le titre de *Riverii Opera*, Lyon, 1663, in-fol. [illegible] D—G.

RIVIÈRE (Charles-François de **RIFFARDEAU**, marquis, puis duc de), né en 1763 à La Ferté-sur-Cher, d'une ancienne et noble famille du Berry, m. en 1828, était sous-lieutenant dans les gardes-françaises quand la Révolution éclata; attaché au comte d'Artois pendant l'émigration, se [illegible] durant une mission en Vendée, [illegible] Nantes, entra dans le complot de Cadoudal en 1804, fut condamné à mort et dut à l'intervention de Joséphine et de Murat la commutation de sa peine en une détention au fort de [illegible]. Nommé maréchal de camp à la 1re Restauration, [illegible] en Espagne pendant les Cent-jours, il obtint, après Waterloo, le [illegible] commandement de la VIIIe division militaire, resta à Toulon lors de l'assassinat du maréchal Brune. [illegible] en 1816. [illegible] en 1820, [illegible]

RIVIÈRE (Henri-Laurent), officier de marine [illegible], né à Paris en 1827, m. le 19 mai 1883, entra à l'École navale en 1843, devint aspirant de marine en 1845,

enseigne en 1849, lieutenant de vaisseau en 1856, capitaine de frégate en 1870. Il était attaché à la division navale de la Nouvelle-Calédonie, lors de l'insurrection des Canaques en 1878, et parvint à la réprimer à la tête de quelques marins et d'un détachement de déportés. Il était capitaine de vaisseau, lorsqu'il fut envoyé au Tonkin en 1882. Il arriva le 2 avril à Hanoï, où se trouvait déjà le commandant Berthe de Villers, bombarda la citadelle occupée par les Annamites, 25 avril, et en prit possession, enleva Nam-Dinh le 27 mars 1883, mais fut tué à Hanoï, après avoir repoussé une attaque des Pavillons-Noirs. — Henri Rivière, écrivain distingué, s'était acquis une réputation méritée par ses romans d'un caractère original. Il avait même abordé le théâtre, sans grand succès. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1855, il avait été promu officier en 1878.

On a de lui : *Pierrot*, *Caïn*, nouvelles fantastiques, 1860, 2e édit., 1870; *la Main coupée*, 1862; *la Possédée*, *le Colonel Pierre*, 1863; *les Méprises du cœur*, 1865; *le Cacique*, journal d'un marin, 1867; *le Meurtrier d'Albertine Renouf*, *les Derniers Jours de don Juan*, 1867; *Mademoiselle d'Avremont*, *Monsieur Margerie*, 1872; *la Faute du mari*, 1874; *Aventures de trois amis*, 1875; *Lamer*, *le Châtiment*, *Flavien*, 1877, etc. — Il a donné encore : *la Marine française sous Louis XV*, 1859; *la Nouvelle Calédonie*, 1880.

RIVIÈRE (LA). V. La Rivière.

RIVIÈRE (Pays de), petit pays de l'anc. France (Armagnac); ch.-l. l'Isle-Jourdain.

RIVIÈRE (GRANDE-). V. Grande-Rivière.

RIVIÈRE DE GÊNES, DU LEVANT, DU PONENT. V. Gênes (Rivière).

RIVIÈRE-ROUGE. V. Rouge (Rivière-).

RIVINUS, traduction latine de son vrai nom *Bachmann* (Auguste-Quirinus), médecin et botaniste, né à Leipzig en 1652, m. en 1723, professeur de physiologie dans sa ville natale en 1691, cultiva surtout les sciences naturelles. L'anatomie lui doit la découverte des conduits excréteurs de la glande sublinguale (*conduits de Rivinus*). Il est le premier botaniste qui ait établi un système de classification des végétaux fondé sur la forme de la corolle; il simplifia la nomenclature des genres et des espèces par des lois que Linné a consacrées.

[illegible] un grand nombre de dissertations [illegible] et les ouvrages suivants : *Introductio generalis ad rem herbariam*, Leipzig, 1690, 2 vol. in-fol.; *Ordo plantarum*, ibid., [illegible]. D—s.

RIVOLI, *Ripula*, brg du roy. d'Italie, sur un plateau qui domine l'Adige et le lac de Garda, prov. de Vérone; 1,143 hab. Victoire de Bonaparte sur les Autrichiens, le 14 janvier 1797, due en partie à Masséna, qui y contribua vaillamment, [illegible] *duc de Rivoli*. — v. du roy. d'Italie, prov. de Turin, [illegible] la Doire-Ripaire; 6,165 hab. Château royal. Fabr. de [illegible].

RIVUS, nom latin de Rio.

RIXDALE ou **RISDALE**, corruption du mot *Reichsthaler*, [illegible] monnaie d'argent ou de compte, valant : [illegible] Saxe, 5 fr. [illegible] c. [illegible]; en Danemark, 2 fr. 83 c.; à Hambourg, 5 fr. 78 c.; en Hollande, 5 fr. 48 c. [illegible].

RIXHEIM, brg d'Alsace (Haute-Alsace), cercle et à 5 kil. E. de [illegible]; [illegible] hab. Papiers peints [illegible].

RIZEH, *Rhizœum*, v. de la Turquie d'Asie, sur la mer Noire, prov. de Trébizonde; 30,000 hab. Citadelle en ruine. [illegible].

RIZI (François), peintre, né à Madrid en 1608, m. en 1685, eut pour maître Vincent Carducho, et montra dès ses débuts [illegible]. Mais il eut des défauts de [illegible] : ses œuvres [illegible] et légères, manquent de correction et de [illegible]. En 1656, Philippe IV le nomma peintre [illegible] ses travaux [illegible] la chapelle [illegible] ses [illegible] d'une [illegible] et [illegible] sur les [illegible]. A. M.

RIZZIO ou **RICCIO** (David), né à Turin [illegible]

RJEV VOLODIMIROV, [illegible] 18,733 [illegible]

ROANNE, [illegible]

celui de Briare; 22,797 hab. Tribunal et chambre de commerce, collège, bibliothèque, société d'agriculture. Vins estimés, dits de *Renaison* et de *Saint-André*. Fabr. de draps, mousselines, calicots, indiennes; filat. de lin et de coton, teintureries, tanneries. Mines d'anthracite et de plomb. Centre important de chemins de fer. — Roanne était une des cités des Ségusiens; elle devint la capitale du Roannez, mais n'acquit quelque importance qu'au XVe siècle, et fut érigée en duché en 1566 en faveur de Claude Gouffier; le duc de la Feuillade acheta ce duché, qui fut érigé en pairie en 1716 et revint à la couronne en 1725. Roanne a beaucoup souffert de l'inondation de la Loire en 1846. Patrie de Pernety, et de Champagny, duc de Cadore. B.

ROANOKE, rivière des États-Unis, naît en Virginie, près de Christiansbourg; formée par la réunion du Staunton et du Dan, elle coule à l'E.-S.-E., traverse la Caroline du Nord et afflue à l'Atlantique dans le golfe d'Albemarle. Cours de 450 kil.

ROATAN ou **RUATAN**, île de la baie de Honduras, à 40 kil. de la côte N. de l'État de Honduras; par 16° 20' lat. N. et 89° long. O.; 45 kil. sur 13. Surface élevée, bien boisée; à l'O. riches plaines; 8,810 kil. carr.; 2,000 hab. Occupée par les Anglais en 1742. G. H.

ROBBERECHTS (André), violoniste et compositeur, né à Bruxelles en 1797, m. en 1860, étudia au Conservatoire de Paris, et prit ensuite des leçons de Baillot et de Viotti. A cette école il acquit un beau son et une justesse parfaite. Attaché à la musique du roi Guillaume Ier vers 1820, il perdit son emploi en 1830, et alla se fixer à Paris.

ROBBIA (Luca **DELLA**), sculpteur florentin, s'est rendu célèbre comme inventeur des bas-reliefs en terre cuite émaillée. On le compte aussi parmi les artistes qui secondèrent Donatello et Ghiberti dans le renouvellement de la sculpture au XVe siècle. Il travailla, dit-on, aux bas-reliefs des portes du baptistère de Florence. On voit de lui, à San-Miniato, un médaillon en terre cuite émaillée, représentant une Vierge à mi-corps tenant l'enfant Jésus. Les figures d'enfants en demi-relief en terre cuite semblable, sous le portique de l'hôpital des Innocents à Florence, appartiennent à André, son neveu.

V. Barbet de Jouy, *les Della Robbia, étude sur leurs travaux, suivie d'un catalogue de leurs œuvres*, 1855. M. V—r.

ROBERJOT (Claude), né à Mâcon en 1753, m. en 1799, était curé dans sa ville natale en 1789; il adopta les principes de la Révolution, se maria, et fut député à la Convention après le 31 mai. Envoyé comme commissaire à l'armée de Pichegru, il s'y conduisit avec modération. Membre du Conseil des Cinq-Cents, ministre plénipotentiaire près des villes hanséatiques en 1797, il assista, en 1798, au congrès de Rastadt, à la suite duquel il périt assassiné par des hussards autrichiens. (V. Rastadt.)

ROBERT, dit *le Fort*, regardé comme l'ancêtre des Capétiens, descendant du saxon Witikind, ou selon d'autres, de Childebrand, frère de Charles-Martel. Il reçut de Charles le Chauve le duché de Paris en 861, puis, en 864, la portion de l'Anjou connue sous le nom d'*Outre-Maine*. Il préserva cette province des ravages des Normands, avec une vigueur qui lui mérita le surnom de *le Fort*; il les attaqua à Brissarthe, en 866, les vainquit et les enferma dans l'église, mais fut tué d'un coup de flèche. Son fils aîné, Eudes, fut roi de France avant Charles III le Simple.

ROBERT Ier, roi de France, 922-923, 2e fils du précédent, fut élu roi dans une assemblée tenue à Soissons par des seigneurs qui méconnaissaient l'autorité de Charles le Simple, mais périt dans une bataille que lui livra ce prince. Il est le père de Hugues le Grand et l'aïeul de Hugues Capet.

ROBERT II, dit *le Pieux*, roi de France, 996-1031, né à Orléans, vers 970, de Hugues Capet et d'Adélaïde, fut associé à la royauté par son père en 988. Il épousa, en 995, Berthe, veuve d'Eudes Ier, comte de Blois, dont il avait tenu un des enfants sur les fonts baptismaux. Cette parenté spirituelle était un empêchement au mariage : le pape Grégoire V voulut [illegible] excommunia et mit le royaume en interdit. [illegible] que, abandonné de tout le monde, fit sa soumission, et, en 1000, épousa Constance, fille du comte de [illegible]

Il aimait à chanter avec les moines de Saint-Denis, à diriger le chœur. Il composa même la prose du Saint Esprit *Adsit nobis gratia*, les hymnes *Judæa et Jerusalem*, *O constantia martyrum*, *Cornelius Centurio*, etc. Son règne fut signalé par d'horribles famines; elles résultaient de la continuité des guerres féodales, et ce fut alors que, pour y mettre un terme, on publia pour la première fois la *Trêve de Dieu*. (*V. ce mot.*) B.

ROBERT *le Vieux*, 3e fils du roi de France Robert II, se révolta deux fois contre son père, essaya vainement, avec l'appui de sa mère Constance, de supplanter son frère Henri Ier, de qui il reçut la Bourgogne en 1032. Il fut le chef de la première branche royale des ducs de Bourgogne, qui dura jusqu'en 1361, tua son beau-père dans un accès de colère, et mourut en 1075, dans un âge fort avancé, d'où lui vint le surnom de *Vieux*.

ROBERT Ier, *le Magnifique* ou *le Diable*, 6e duc de Normandie, 1028-1035, succéda à son frère Richard III, qu'il empoisonna, dit-on. Il sut imposer l'obéissance à ses vassaux, intervint dans les affaires du duché de France en 1031, et contribua à assurer le trône à Henri Ier, malgré la reine Constance, obtint en récompense le Vexin français de l'Epte à l'Oise, et tenta vainement, en 1033, de rétablir en Angleterre les deux fils du roi saxon Ethelred II. Après avoir contraint Alain, duc de Bretagne, à se reconnaitre son vassal, il partit, en 1034, pour la Terre sainte, et mourut à Nicée, en Bithynie, au retour de Jérusalem. Il laissa qu'un fils naturel, qui fut Guillaume le Bâtard ou le Conquérant.

V. *Les Origines de Falaise, suivies d'une étude sur la légende de Robert le Diable*, par Florent Richomme, 1851. A. G.

ROBERT II, *Courte-Heuse* (courte cuisse ou courte botte), fils aîné de Guillaume le Conquérant, prit les armes contre son père pour le contraindre à lui abandonner la Normandie, le blessa sans le connaître dans un combat corps à corps sous les murs du château de Gerberoy, et, n'ayant point obtenu le pardon de son crime, fut obligé de fuir. Il prit possession de la Normandie à la mort de Guillaume, 1087, et voulut disputer la couronne d'Angleterre à son frère Guillaume le Roux; mais ses vassaux refusèrent de le seconder. En 1096, il engagea son duché au roi d'Angleterre pour participer à la première Croisade, se couvrit de gloire à la prise d'Antioche, 1098, et monta l'un des premiers à l'assaut de Jérusalem, 1099. Pendant son absence, son troisième frère, Henri Ier Beauclerc, succéda à Guillaume le Roux. De retour en Normandie, Robert revendiqua ses droits; battu et pris à Tinchebray, 1106, il fut enfermé au château de Cardiff, où il mourut en 1134. Il laissa un fils, Guillaume Cliton. (*V. ce nom.*)

V. sur ce prince une *Étude* de M. G. Le Hardy, dans le *Bullet. de la Soc. des antiquaires de Normandie*, t. X, 1882. B.

ROBERT, surnommé *Guiscard* ou *Wiscard* (du mot normand *wise*, prudent, avisé), duc de Pouille, de Calabre et de Sicile, l'un des 12 fils de Tancrède de Hauteville, né vers 1015, m. en 1085. Il vint, dès 1046, s'associer aux exploits de sa famille dans l'Italie méridionale, se jeta avec quelques aventuriers au milieu de la Calabre, qui appartenait aux Grecs, décida par sa valeur la victoire de Civitella, remportée sur le pape Léon IX, 1053, et succéda à son frère Humfroi dans le comté de Pouille, 1057. Il acheva la conquête de la Calabre par la prise de Reggio, et reçut de ses compagnons le titre de duc de Pouille et de Calabre, qui lui fut confirmé par Nicolas II, 1059. Il enleva la Sicile aux Sarrasins, avec l'aide de son frère Roger, qu'il nomma grand-comte de Sicile, 1071, s'empara, sur la terre ferme, de Salerne, d'Amalfi, de Bénévent et des dernières possessions grecques en Apulie, fit hommage de ses Etats à Grégoire VII, qui lui promit, dit-on, la couronne d'Italie, 1080, et bientôt osa attaquer l'empire d'Orient au delà de l'Adriatique, 1081. Il prit Corfou et Durazzo, 1082, revint en toute hâte pour délivrer Grégoire VII assiégé dans Rome par l'empereur Henri IV, et mourut dans une deuxième expédition à Céphalonie, 1085. Au courage et à l'ambition héréditaires dans sa famille, Robert Guiscard joignait une adresse remarquable, une politique prévoyante, et même le goût des lettres. Il avait pour secrétaire un des fondateurs de la célèbre école de Salerne. Il laissa deux fils, Bohémond, qui fut prince de Tarente, et Roger, qui lui succéda. (*V.* BOHÉMOND et ROGER.) G.

ROBERT, nom de deux comtes normands d'Aversa, princes de Capoue, au XIIe siècle. Robert Ier régna de 1116 à 1120. Son neveu, Robert II, 1127-1156, défendit la cour de Rome contre Roger II, roi des Deux-Siciles, fut vaincu en plusieurs rencontres et perdit Capoue et Aversa, 1135. Après la mort de Roger, il reprit Capoue à Guillaume Ier son fils, 1155, mais fut fait prisonnier l'année suivante et condamné à perdre la vue. G.

ROBERT Ier D'ARTOIS, dit *le Bon* et *le Vaillant*, 3e fils du roi de France Louis VIII, né en 1216, m. en 1250. Son frère Louis IX érigea pour lui l'Artois en comté-pairie, 1237, et Grégoire IX, lui offrant la couronne impériale, voulut l'opposer à Frédéric II. Robert suivit Louis IX en Égypte, engagea imprudemment la bataille de Mansourah, et y fut tué. B.

ROBERT II D'ARTOIS, dit *le Bon* et *le Noble*, fils posthume du précédent, accompagna Louis IX dans sa croisade contre Tunis, 1270, conduisit, après les Vêpres Siciliennes, des secours à son oncle Charles d'Anjou, roi de Naples, fut régent de ce royaume pendant la captivité de Charles II et défit les Aragonais en Sicile. Il battit ensuite les Anglais près de Bayonne, 1296, et les Flamands à Furnes, 1297, mais périt à la bataille de Courtrai, 1302. Il ne laissa qu'une fille, Mahaut ou Mathilde, qui porta en dot le comté d'Artois à Othon, duc de Bourgogne. B.

ROBERT III D'ARTOIS, petit-fils du précédent, né en 1287 de Philippe d'Artois, m. en 1342, disputa à sa tante Mahaut le comté d'Artois et perdit son procès par 3 arrêts rendus en 1302, 1309 et 1318. Il reçut en dédommagement la terre de Beaumont-le-Roger, érigée en pairie. Sous Philippe VI de Valois, son beau-frère, à l'élévation duquel il avait contribué, il renouvela ses prétentions sur l'Artois, produisit de faux titres, fut accusé, non seulement d'avoir empoisonné Mahaut, qui mourut pendant les débats, mais encore d'avoir voulu faire assassiner le roi, et fut banni en 1331. Réfugié à Bruxelles, où il eut recours à l'envoûtement (*V. ce mot*), puis en Angleterre, il engagea Édouard III à prendre le titre de roi de France, reçut lui-même du monarque anglais celui de comte de Richmond, porta les armes contre son pays au début de la guerre de Cent ans, essuya un échec près de Saint-Omer et fut mortellement blessé devant Vannes.

V. *l'Hist. de Robert d'Artois*, par Lancelot, dans les *Mémoires de l'Acad. des inscript.*, t. X.

ROBERT D'ANJOU, *le Sage*, roi de Naples, 1309-1343, 3e fils de Charles II le Boiteux, lui succéda par suite d'un arbitrage du pape, seigneur suzerain de Naples, à l'exclusion de Charobert, fils de son frère aîné et roi de Hongrie. Ambitieux, mais adroit dans sa politique, il eut peu recours aux armes, car il n'était pas guerrier, mais profita des [illegible] sions de ses voisins. Défenseur de l'Eglise contre l'empereur Henri VII, il reçut de Clément V, en 1313, le titre de vicaire de l'Empire en Italie quant au temporel. Gênes s'étant donnée à lui, 1318, il la défendit contre les Gibelins de la Lombardie. Deux fois il tenta de reconquérir la Sicile, 1314, 1325, mais toujours sans succès. Pétrarque et Boccace trouvèrent protection à sa cour. B.

ROBERT DE COURTENAY, empereur latin de Constantinople, 1219-1228, succéda à son père Pierre de Courtenay. Il précipita la ruine de l'Empire, laissa le despote d'Épire usurper le royaume de Thessalonique, prendre le titre d'empereur, 1222, et s'emparer d'Andrinople, 1224, tandis que Jean Vatace chassait les Français de l'Asie Mineure, 1224, et acheva de se perdre en enlevant la fiancée d'un chevalier bourguignon qui lui fit un outrage sanglant. Il quitta Constantinople pour aller implorer le pape, et mourut en Achaïe. S.

ROBERT, dit *le Bref* et *le Débonnaire*, empereur d'Allemagne, 1400-1410, né en 1352 de Robert le Tenace, comte palatin de Bavière, fut proclamé après la déposition de Wenceslas. Il échoua dans une tentative pour reprendre le Milanais aux Visconti, et, intervenant dans le Grand Schisme, soutint le pape de Rome Grégoire XII.

ROBERT Ier BRUCE, roi d'Écosse. *V.* BRUCE.

ROBERT II STUART, né en 1316, m. en 1390, gouverna l'Écosse pendant la captivité de son oncle David Bruce, lui succéda en 1370, dompta l'opposition de William Douglas, et, fortifié par l'alliance de la France, gagna sur les Anglais la bataille d'Otterburn, 1388.

ROBERT III STUART, fils du précédent, lui succéda en 1390, et eut à se défendre contre Henri IV, roi d'Angleterre, qui exigeait de lui l'hommage. Il fit emprisonner, à cause de ses excès, son fils aîné David; ce prince ayant péri victime des intrigues de son oncle le duc d'Albany, Robert, désespéré, se retira dans l'île de Bute; son 2e fils, Jacques, qu'il envoyait en France pour le soustraire au duc, ayant été pris par les Anglais, il mourut de chagrin, 1406.

V. Robertson, *Hist. d'Écosse*.

ROBERT DE BAVIÈRE. *V.* ROBERT dit le *Bref* et RUPERT.

ROBERT (SAINT), né dans la Champagne en 1024, m. en 1110, fonda l'abbaye de Molesmes en 1075, et l'ordre de Cîteaux en 1098. Fête, le 29 avril. Quelques-uns lui attribuent les premiers chapitres d'une *Chronique de Cîteaux*, publiée à Cologne en 1614.

ROBERT D'ARBRISSEL (SAINT), né à Arbrissel en 1047, m. en 1117, avait déjà fondé dans la forêt de Craon l'abbaye de la Roë, lorsque, nommé prédicateur apostolique par le pape Urbain II, il prêcha la croisade en Anjou. Il établit un nouveau monastère à Fontevrault (*V. ce mot*), résigna bientôt son pou-

voir à Pétronille de Chemillé, une de ses religieuses, donna l'exemple d'une entière soumission à ce nouveau chef, et mourut au prieuré d'Orsan (Berry). Fête, le 24 avril. B.

ROBERT DE LINCOLN, surnommé *Grosse-Tête*, en angl. *Great-Head*, en lat. *Capito*, né vers 1175 dans le comté de Lincoln, m. en 1253, étudia à Cambridge, Oxford et Paris, entra dans les ordres, devint évêque de Lincoln en 1235, réprima vigoureusement les désordres de son clergé, et eut quelques démêlés avec Innocent IV.

On a de lui : *Testamentum XII patriarcharum... e græco in lat. versum*, Augsbourg, 1483, et Paris, 1549, in-12; *Commentarii in libros Analyticorum Aristotelis*, Venise, 1494, in-fol.; *Summa super libros physicorum*, 1500, in-fol.; *Compendium sphæræ mundi*, 1508, etc.

ROBERT D'AUXERRE, chanoine à la cathédrale d'Auxerre, entra vers 1205 dans l'abbaye de Saint-Marien, de l'ordre des Prémontrés, et mourut en 1212. Sa Chronique fort estimée a été publiée avec une continuation sous le titre de : *Chronologia... ab orbis origine ad annum Christi 1212, cum appendice ad annum 1223*, Troyes, 1608, in-4°.

ROBERT DE GENÈVE. *V.* CLÉMENT VII, anti-pape.

ROBERT DE LUZARCHES. *V.* LUZARCHES.

ROBERT (NICOLAS), peintre en miniature et graveur à la pointe, né à Langres en 1614, m. en 1685, excella dans la peinture des plantes, des fleurs et des insectes, et fit pour Gaston d'Orléans une magnifique collection en ce genre, qu'on voit encore à Paris. Il a laissé des recueils d'excellents dessins.

ROBERT DE VAUGONDY (GILLES), géographe de Louis XV, né à Paris en 1688, m. en 1766, petit-fils de Nicolas Sanson, a contribué aux progrès de la géographie en France.

On lui doit : *Géographie sacrée et historique de l'Ancien et du Nouveau Testament*, 1747, 3 tomes en 2 vol. in-12; *Petit Atlas*, contenant 2[illegible]3 cartes, 1748; *Atlas portatif*, 54 cartes; *Grand Atlas universel*, 108 cartes, 17[illegible].

ROBERT DE VAUGONDY (DIDIER), fils du précédent, né à Paris en 1723, m. en 1786, géographe de Louis XV et du roi Stanislas, puis censeur royal, a laissé : des *Mémoires* lus à l'Académie des sciences sur diverses questions géographiques, 2 grands globes, l'un céleste et l'autre terrestre; *Essai sur l'histoire de la géographie*, Paris, 1755, in-12, qui servit de préface au *Grand Atlas universel* de son père; *Tablettes parisiennes*, 1760, contenant le plan de Paris et ses faubourgs, avec une dissertation sur ses agrandissements; *les Promenades des environs de Paris*, avec cartes, 1761; *Cosmographie*, 1764, in-4°; *Institutions géographiques*, 1766; *Description et usage de la sphère armillaire, suivant le système de Copernic*, 1771, in-4°; *Mémoire sur les pays de l'Asie et de l'Amérique situés au nord de la mer du Sud*, 1775, in-4°; des cartes pour divers ouvrages, etc. B.

ROBERT (HUBERT), peintre d'architecture et de paysages et graveur, né à Paris en 1733, m. en 1808, passa 12 années en Italie, fut reçu à l'Académie de peinture en 1767, devint garde des tableaux du roi et dessinateur des jardins royaux, perdit ces places à la Révolution, et fut emprisonné pendant la Terreur. Le 1er consul le nomma, en 1801, conservateur du musée du Louvre. Ses compositions se recommandent par la majesté et la variété des sites. On distingue une *Vue du pont du Gard, le Tombeau de Marius, le Temple de Vesta, la Maison carrée de Nîmes, l'Incendie de l'Hôtel-Dieu de Paris, l'Escalier du Bernin au Vatican, les Ruines du château de Meudon, les Catacombes de Rome*, où il s'est représenté perdu et au moment d'y mourir de désespoir, etc. Dans une des galeries de l'anc. hôtel de ville de Paris, on voyait 8 tableaux de Robert, représentant chacun une statue antique avec un paysage. Robert a dessiné le plan du bosquet de Versailles dit les bains d'Apollon, et du magnifique parc paysagiste de Méréville, près d'Essonne. Comme graveur, on a de lui, entre autres sujets, *les Soirées de Rome*, suite de 10 paysages avec monuments antiques, gravés d'une pointe facile et spirituelle. B.

ROBERT (FRANÇOIS), géographe, né en 1737 à la Charmèle, près de Chalon-sur-Saône, m. en 1819, géographe du roi en 1780, fut administrateur du département de la Côte-d'Or pendant la Révolution et membre du conseil des Cinq-Cents en 1797 jusqu'au 18 fructidor.

On a de lui : *Géographie élémentaire*, 12e édit., 1817; *Mémoire sur la* [illegible] *les machines aérostatiques*, 178[illegible]; *Voyage* [illegible], 2 vol. in-12; [illegible] *de géographie moderne*, faisant [illegible], 3 vol. in-[illegible]. B.

ROBERT (LOUIS-LÉOPOLD), peintre célèbre, né en 1794 à la Chaux-de-Fonds (Suisse), m. en 1835, vint à Paris en 1810, prit des leçons de Gérard et de David, et alla perfectionner son talent en Italie. Il avait commencé par la gravure; mais il abandonna le burin pour le pinceau, et l'on n'a de lui qu'un petit nombre de pièces gravées. Il tomba dans une mélancolie profonde et se coupa la gorge à Venise. On croit qu'un amour sans espoir pour la princesse Charlotte Bonaparte le poussa au suicide. Ses principaux tableaux sont : *l'Improvisateur napolitain, le Chevrier des Apennins*, 1824; *l'Ermite de St Nicolas, Filles d'Ischia au rendez-vous, Pèlerine avec son enfant mourant, le Retour de la fête de la Madone de l'Arc*, 1827; *la Femme napolitaine pleurant sur les débris de son habitation, les Pifferari à Rome, l'Enterrement d'un fils aîné de paysans romains, l'Arrivée des moissonneurs dans les Marais Pontins*, 1831, un de ses plus beaux ouvrages, popularisé par la gravure de Mercuri; *le Départ des pêcheurs de l'Adriatique*, 1836, etc. *L'Improvisateur, la Madone, les Moissonneurs* et *les Pêcheurs* sont au Louvre. Léopold Robert travaillait lentement, et son génie fut une longue patience; ses personnages, et, en particulier, ses bandits et ses paysans italiens sont des types de majesté et de grandeur, et, dans l'exécution des détails, en copiant la nature, il atteint la vérité absolue. On reproche à ses tableaux l'absence d'unité de plan.

V. Delécluze, *Notice sur la vie et les ouvrages de Léopold Robert*, 1838; Feuillet de Conches, *Léopold Robert, sa vie, ses œuvres et sa correspondance*, 1848. B.

ROBERT (ANTOINETTE-HENRIETTE-CLÉMENCE), romancière née à Mâcon vers 1802, m. en 1873. Elle a publié, entre autres ouvrages : *René l'ouvrier*, 1841; *William Shakespeare, la Duchesse de Chevreuse*, 1845; *le Marquis de Pombal*, 1846; *le Capitaine Mandrin*, 1846; *les Quatre Sergents de la Rochelle*, 1849; *les Mendiants de Paris*, 1851; *Héloïse et Abélard*, 1856; *la Tour Saint-Jacques*, 1858; *Daniel le laboureur*, 1860, etc.

ROBERTET (FLORIMOND), homme d'État, né à Montbrison, m. à Blois, en 1522, servit successivement Charles VIII, Louis XII et François Ier, et obtint sous Louis XII le titre de secrétaire d'État.

ROBERTS (DAVID), peintre, né à Édimbourg en 1796, m. en 1864. Il a exécuté plusieurs paysages, remarquables par la facilité du dessin et par de beaux effets de lumière. Ses croquis, esquisses, aquarelles et lithographies, ses illustrations de livres, lui ont fait aussi une belle réputation.

ROBERTSAU. *V.* RUPRECHTSAU.

ROBERTSON (WILLIAM), historien anglais, né à Borthwick (Écosse) en 1721, d'un ministre presbytérien, m. en 1793, embrassa la carrière ecclésiastique au sortir de l'université d'Édimbourg, se livra à la prédication, fut longtemps dans un état voisin de l'indigence, étant ministre d'une petite paroisse et ayant recueilli chez lui un frère et six sœurs que la mort de son père et de sa mère laissa à sa charge. Passionné pour l'étude et la culture des lettres, il s'essaya dans la critique et fut un des fondateurs de la *Revue d'Édimbourg*. Mais savant jusqu'à l'érudition, doué de l'esprit de méthode, de recherche et d'examen, il s'essaya dans le genre historique, et composa l'*Histoire d'Écosse sous les règnes de Marie Stuart et de Jacques VI*, Londres, 1759, in-4°; l'ouvrage est fortement empreint de l'esprit de la Réformation. Le succès fut grand, et commença la fortune en même temps que la réputation de Robertson, qui devint successivement chapelain ordinaire du roi pour l'Écosse, principal de l'université d'Édimbourg et historiographe d'Écosse. Dix ans après, il donna l'*Histoire du règne de Charles-Quint*, 1769, 3 vol. in-4°, où il retrace les grands événements du règne de ce prince, qui ont contribué à changer les mœurs, les lois, la politique de l'Europe. L'*Introduction*, qui fait le quart de l'ouvrage, est un très bon tableau de la situation de l'Europe depuis l'empire romain jusqu'au XVIe siècle, et de la marche de la civilisation, favorisée par les progrès du christianisme. En 1777 et 1780, il publia l'*Histoire de l'Amérique*, 2 vol. in-4°, récit très impartial de la découverte du Nouveau Monde, mais qui s'arrête à la conquête du Mexique et du Pérou par les Espagnols. Il a encore publié : *Recherches historiques sur l'Inde*, 1790, in-4°, trad. en français, 1792, in-8°. Robertson est un historien sage, élégant, impartial : en écrivant ses histoires, il se croyait toujours, disait-il, comme déposant devant une cour de justice. Son style a la gravité du genre; sa narration est claire, précise, et sa critique judicieuse : on lui souhaiterait plus d'énergie dans les idées, plus d'imagination dans les peintures. Ses œuvres complètes ont été publiées à Londres, 1794, 8 vol. in-4° ou 10 vol. in-8°, et en français, à Paris, 1822 et suiv., 12 vol. in-8°. L'*Histoire d'Écosse* a été traduite en français par Besset de la Chapelle, 1772, 4 vol. in-12; et par Campenon, 1821, 3 vol.; l'*Histoire de Charles-Quint*, par Suard, 1771, 2 vol. in-4°; 1778, 6 vol. in-12, et 1822, 4 vol.; l'*Histoire de l'Amérique*, par Suard et Morellet, 1778, 2 vol. in-4°, et 1827, 4 vol.

V. Dugald Stewart, *Essai historique sur la vie et les ouvrages de Robertson*, 1801, trad. en français par Imbert, Paris, 1[illegible].

ROBERTSON (ÉTIENNE-GASPARD), physicien, né à Liège en 1762, m. en 1837, professeur dans sa ville natale, [illegible] le miroir d'Archimède, et fit, dans plusieurs [illegible] aérostatiques, d'utiles observations [illegible].

Il a laissé des *Mémoires récréatifs, scientifiques*, [illegible], 2 vol.

ROBERVAL (GILLES PERSONE ou PERSONIER DE),

géomètre, né en 1602 à Roberval (Beauvaisis), m. en 1675, fut nommé en 1631 professeur de philosophie au collège de *Maître-Gervais* à Paris, et, en 1632, professeur de mathématiques au Collège de France. Ses études ont préparé le calcul différentiel. Il avait une méthode qu'il appliquait à la résolution de problèmes alors difficiles ; mais en la gardant secrète, afin de se réserver une supériorité sur ses rivaux, il se laissa ravir en partie l'honneur de la découverte par Cavalieri, qui publia sa méthode des indivisibles. Il avait aussi une méthode pour la construction des tangentes aux courbes ; elle a, dans son idée première, au moins quelque affinité avec celle des fluxions ; c'est la notion de vitesse introduite dans la géométrie. Roberval a résolu plusieurs problèmes sur la cycloïde. Il est aussi l'inventeur d'une classe de lignes courbes qui portent son nom. Ce savant fut constamment l'adversaire obstiné et injuste de Descartes, aussi bien pour les mathématiques que pour la philosophie ; cependant les principes philosophiques de Roberval sont au fond ceux de la philosophie cartésienne. On a de lui : *Observations sur la composition des mouvements et sur le moyen de trouver les tangentes des lignes courbes ; Projet d'une Mécanique traitant des mouvements composés ; de Recognitione æquationum, de geometrica planarum et cubicarum æquationum resolutione ; Traité des indivisibles ; de Trochoïde ejusque spatio ; Epistolæ ad Mersennum et Torricellium* ; écrits qui se trouvent tous dans le *Recueil des divers ouvrages de mathématiques et de physique des membres de l'Académie des sciences*, 1690, in-fol. ; *Traité de mécanique de poids soutenus par des puissances sur les plans inclinés ; Aristarchi Samii de mundi systemate*, 1644, in-12 ; *Nouvelle manière de balance inventée par M. de Roberval*, dans le *Journal des Savants*, 1670 ; le paradoxe apparent que présente la balance de Roberval a été expliqué depuis longtemps.

V. Cousin, *Roberval philosophe*, dans le *Journal des Savants*, 1845.
V.

ROBESPIERRE (François-Joseph-Maximilien-Isidore), né à Arras en 1759, m. en 1794, fils d'un avocat au conseil supérieur de l'Artois, fit de bonnes études comme boursier au collège Louis-le-Grand, à Paris, fut reçu avocat, plaida quelques causes, composa de petits vers et concourut avec succès pour des couronnes académiques. L'ouverture des états généraux en 1789 donna un libre champ à son ambition inquiète. Député d'Arras, il fut peu remarqué dans la Constituante, il y prit cependant la parole dans une foule de circonstances. Dès le 14 juillet 1789, il demandait l'arrestation immédiate de tous les gens suspects ; le 27, il provoquait la violation du secret des lettres ; au mois de mai 1790, il excusa les paysans qui incendiaient les châteaux, et soutint que les victimes de ces désordres en étaient les provocateurs. Il proposa l'abolition de la peine de mort. Le 23 juin 1791, il soutint que Louis XVI et Marie-Antoinette devaient être soumis aux formes de la justice ordinaire, la reine n'étant qu'une *simple citoyenne*, et le roi qu'un *fonctionnaire public responsable envers la nation*. Le 13 sept., il eut une ovation du peuple, ainsi que le *vertueux* Pétion. Il était du petit nombre de ceux qui osaient dès cette époque se dire républicains, et il avait reçu le surnom d'incorruptible. Robespierre publia 12 numéros du *Défenseur de la constitution*, resta dans l'ombre aux fameuses journées du 20 juin et du 10 août, mais courut ensuite à la Commune prendre la direction des affaires. Son nom sortit le premier de l'urne électorale dans les scrutins ouverts à Paris pour les élections de la Convention. Dès la fin de septembre, il fut attaqué à la tribune par les girondins, comme aspirant à la dictature ; le 29 octobre, Louvet renouvela l'attaque avec énergie ; Robespierre se défendit assez faiblement, mais on passa à l'ordre du jour. Le procès de Louis XVI interrompit la lutte des girondins et des montagnards. Robespierre se montra parmi les ennemis les plus acharnés du roi, fit rejeter l'appel au peuple et refuser les sursis demandés par les défenseurs. Le roi mort, la guerre recommença, et les girondins ne purent empêcher l'établissement d'un tribunal révolutionnaire, que Robespierre fit décréter le 10 mars. Bientôt après, les girondins succombèrent dans la journée du 31 mai, à laquelle il prit une grande part. Dès ce moment son pouvoir fut immense : il entre au Comité de salut public, août 1793, où, chargé de la police intérieure et des affaires étrangères, il en devint le membre le plus influent, imposa le joug de la force et de la terreur, sacrifia la vie des hommes aux calculs de sa politique, dressa la liste des victimes envoyées journellement au tribunal révolutionnaire, poursuivit les chefs des cordeliers comme *enragés*, les dantonistes comme *indulgents*, fit de la morale et du déisme, et s'attribua le rôle de grand prêtre dans la fête de l'Être suprême, le 8 juin 1794. Mais ses collègues l'accablèrent de leurs sarcasmes. Le surlendemain, 22 prairial, une loi affreuse réorganisa le tribunal révolutionnaire et permit d'accélérer assez son action pour faire 1,400 victimes, à Paris, en 47 jours. Quand les amis du tyran, les complices même de ses crimes, se virent à leur tour menacés de l'échafaud, ils profitèrent d'une faute de Robespierre, qui, mécontent de quelques membres dans le Comité de salut public, avait cessé d'y venir depuis 40 jours. Lorsqu'il parut à la Convention, le 8 thermidor (26 juillet), ils s'opposèrent à l'impression d'un discours qu'il avait préparé avec soin pendant sa retraite, et dont il attendait un grand effet sur l'opinion publique. Le lendemain fut le jour de la lutte. L'assaut fut livré par Tallien, et Robespierre ne put obtenir la parole. Mis hors la loi avec Saint-Just, Couthon, Lebas, etc., il trouva moyen de se réfugier à l'hôtel de ville, au milieu de ses partisans ; mais la Convention fit marcher des troupes contre eux. Robespierre, arrêté dans la grande salle de l'hôtel, se tira ou plutôt reçut un coup de pistolet dans la mâchoire (*V.* Méda), et le lendemain, 10 thermidor (28 juillet 1794), périt sur l'échafaud. On a de Robespierre des discours académiques, des journaux et des discours de tribune. Ses *Œuvres choisies* ont été publiées en 1832, 4 vol. Le plus curieux document sur ses relations est dans le *Rapport de l'examen des papiers trouvés chez Robespierre*, par Courtois, réimprimé en 3 vol. dans les *Mémoires sur la Révolution*.
J. T.

ROBESPIERRE (Augustin-Bon-Joseph), frère du précédent, né à Arras en 1764, m. en 1794, fut avocat sans talent dans sa ville natale. L'influence de son frère le fit nommer à Paris membre de la Convention. Il eut des missions dans les départements, et fut commissaire au siège de Toulon, à l'armée d'Italie, où il devint l'ami de Bonaparte. Rappelé par Maximilien pour seconder ses projets, il voulut partager son sort et périt, comme lui sur l'échafaud, le 10 thermidor (28 juillet 1794).
J. T.

ROBIAC, vge (Gard), arr. et à 29 kil. N. d'Alais ; 4,692 hab. Hauts fourneaux, gîte de calamine, forges.

ROBIGALES, *Robigalia*, fête célébrée par les anciens Romains en l'honneur de la déesse Robigo, pour préserver les blés de la nielle ou rouille. Elle revenait tous les ans le 6 des calendes de mai (25 avril). On immolait à Robigo une brebis et une chienne rousses.
C. D—y.

ROBILANT (Esprit-Benoît **NICOLIS** de), né à Turin en 1724, m. en 1801, servit comme officier d'artillerie dans la guerre de 1742 contre les Espagnols en Lombardie, alla ensuite recueillir en Allemagne les connaissances nécessaires à l'exploitation des mines du Piémont, devint lieutenant général d'infanterie, inspecteur général des mines, commandant en chef du génie militaire, organisa, à la prière de Clément XIV, l'exploitation des mines dans les États de l'Église, et donna, en 1786, un nouveau système monétaire au Piémont. Il a laissé des Mémoires dans le recueil de l'académie de Turin, dont il était membre.
B.

ROBIN (Charles-Philippe), médecin et homme politique, né à Jasseron (Ain) en 1821, m. en 1885, fut reçu interne des hôpitaux de Paris en 1843, obtint en 1844 le prix de l'École pratique de médecine, fut envoyé en 1845 avec Lebert sur les côtes de Normandie et à Jersey, pour recueillir des pièces d'histoire naturelle et d'anatomie comparée pour le musée fondé par Orfila. Reçu docteur en 1847, il fut l'un des promoteurs de l'application du microscope à l'anatomie. Docteur ès sciences en 1847, il devint la même année professeur agrégé à la Faculté de médecine. Son cours d'anatomie générale lui valut sa nomination de professeur d'histologie, en 1862. Membre de l'Académie de médecine depuis 1858, des sociétés de biologie et d'un grand nombre d'autres sociétés savantes, correspondant de l'Académie médico-chirurgicale de Stockholm, il entra en 1866 à l'Académie des sciences (section d'anatomie et de zoologie) en remplacement de Valenciennes. Lors des élections sénatoriales du 30 janvier 1876, il fut élu par le département de l'Ain, et siégea dans les rangs de la gauche républicaine.

Depuis sa thèse pour l'agrégation : *des Fermentations*, il a publié un curieux *Mémoire sur l'existence d'un œuf ou ovule chez les mâles comme chez les femelles des végétaux et des animaux*, lu à l'Institut et reproduit dans les recueils étrangers ; *Observations sur le développement de la substance et du tissu des os*, 1851 [illegible] *leur application à l'anatomie et à la pathologie*, ouvrage suivi d'une classification des sciences fondamentales, 1851, fig. et pl. ; *Tableaux d'anatomie*, 1851, in-4° ; *Traité de chimie anatomique et physiologique, normale ou pathologique*, 1852, 3 vol., 45 pl. d'après nature, avec M. Verdeil ; *Mémoire sur l'anatomie des tumeurs érectiles*, 1854, dans les *Comptes rendus de la Société de biologie* ; *Mémoire sur l'examen à l'aide du microscope de la matière cérébrale* [illegible] ; *Mémoire sur le tissu hétéradénique*, 1855, lu à l'Académie des sciences, 17 avril 1855 ; *Histoire naturelle des végétaux parasites qui croissent sur l'homme et les animaux vivants*, 1853, atlas, 15 pl. ; *Leçons sur les substances amorphes et les blastèmes*, 1866 ; *Leçons sur les humeurs normales ou morbides du corps de l'homme*, 1867, 2e édit., 1874 ; *Leçons sur les vaisseaux capillaires et l'inflammation*, 1867 ; *Anatomie* [illegible], 1868 ; *Programme du cours d'histologie*, 1870 ; *Traité du microscope*, 1871 ; *Anatomie et physiologie cellulaires* [illegible], 1873 ; *Mémoire sur le développement embryogénique des hirudinées*, 1875 [illegible], et un grand nombre d'articles dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* et autres recueils. Avec Littré il a refondu la 10e et la 11e édit. du *Dictionnaire de médecine*, etc., de P. H. Nysten, 1855 et 1858 [illegible]. Enfin il a publié, dans un ordre d'idées tout différent : *l'Instruction et l'éducation*, 1877, in-18.

ROBIN-HOOD, célèbre chef d'Outlaws (*V. ce mot*), vivait sous Richard Cœur de lion; son asile était la forêt de Sherwood (Nottingham). Il a inspiré un grand nombre de ballades populaires. Il mourut, en 1247, des mains d'une religieuse, à qui, dit-on, il s'était adressé pour se faire saigner, et qui lui ouvrit à dessein l'artère radiale. Le roman d'*Ivanhoe* de Walter Scott a surtout fait connaître Robin-Hood en France.

V. Barry, *sur le Cycle populaire de Robin-Hood*, Paris, 18[illegible]; Étienne, *Robin-Hood et les ballades du cycle du franc-archer*, dans la *Revue des Deux Mondes*, oct. 18[illegible]. B.

ROBINET (Stéphane), chimiste, né à Paris en 1796, m. en 1869, élève de Vauquelin et de Pelletier, admis à l'Académie de médecine en 1825, a fait des cours publics sur l'industrie de la soie de 1838 à 1847. Il a inventé un système de claies pour l'élève des vers à soie, le séricimètre et une éprouvette métrique et décimale pour le titrage des soies.

On a de lui : une traduction des *Travaux chimiques du règne animal* par Fr. John, 1816; *Essai sur l'affinité organique*, 1823; *Manuel de l'éducateur des vers à soie*, 1848; et divers mémoires et articles insérés dans le *Journal de pharmacie*, les *Annales de chimie et de physique*, le *Journal [illegible]*, les *Annales de l'agriculture*, le *Journal d'agriculture pratique*, etc.

ROBINS (Benjamin), mathématicien, né à Bath en 1707, m. en 1751, membre de la société royale de Londres et ingénieur général de la compagnie des Indes orientales, s'est surtout livré aux applications utiles des mathématiques, à l'art des fortifications et à la balistique. Il est l'inventeur du *pendule balistique*, qui, avec de notables perfectionnements, est encore employé pour l'épreuve des poudres. On a de lui : *Nouveaux Principes d'artillerie*, Londres, 1742, ouvrage qui fut traduit dans plusieurs langues; et divers écrits mathématiques publiés par Wilson, Londres, 1761, 2 vol. V.

ROBINSON (Marie DARBY, dame), née en 1758 à Bristol, m. en 1800, épousa à 15 ans un avocat qu'elle ruina par ses dépenses frivoles, entra au théâtre pour se soustraire à la pauvreté, s'y fit une grande réputation de beauté, d'esprit et de talent, devint la maîtresse du prince de Galles (Georges IV), puis du célèbre Fox, et finit par se consacrer à la culture des lettres. Elle a laissé : des *Poésies*, 1775, 2 vol.; des pièces de théâtre; beaucoup de romans (*Vicenza, la Veuve, Hubert de Sevrac, Angelina*, etc.), dont plusieurs ont été traduits en français; des *Mémoires*, traduits en français par Bertin, Paris, 1802.

ROBIQUET (Pierre), chimiste, né à Rennes en 1780, m. en 1840, entra dans une pharmacie de Lorient, et ne tarda point à venir chercher à Paris l'instruction scientifique que la province ne pouvait alors donner. La conscription l'enleva du laboratoire de Fourcroy et de Vauquelin; il fit, comme pharmacien militaire, les premières campagnes d'Italie. De retour à Paris, il reprit ses travaux de laboratoire, et, pendant plusieurs années, prépara les leçons de Vauquelin. Son premier travail [illegible], en 1805, eut pour objet l'analyse du suc de l'asperge, dans lequel Vauquelin et lui signalèrent, un an après, l'existence d'un nouveau principe qui, plus tard, reçut le nom d'*asparagine*. D'autres recherches chimiques sur le soufre liquide de Lampadius, sur la baryte caustique, sur la purification du nickel, sur l'analyse de la réglisse, sur les cantharides, sur la nature du kermès, etc., attirèrent sur lui les regards de l'Institut, qui, en 1812, le présenta pour une chaire à l'École de pharmacie. Il professa successivement dans cette école la matière médicale et la chimie, et, lorsque la faiblesse de sa santé l'obligea de renoncer au professorat, il reçut de ses collègues la charge d'administrateur-trésorier. Depuis 1815, il publia de curieuses recherches sur les matières colorantes de la garance et de l'orseille, des considérations sur l'orcine et le bleu de Prusse, des expériences sur l'opium et les amandes amères, des réflexions sur la constitution des corps organiques, sur les eaux thermales de Néris, etc. Tous ces travaux portent le cachet d'une habileté d'expérimentation peu commune, [illegible] et d'un talent d'observation [illegible]. Le nom de Robiquet se trouve mêlé aux découvertes les plus importantes de la chimie organique faites de 1828 à 1840. L'étude des radicaux [illegible], de ses recherches sur l'huile [illegible]; on a [illegible] son Mémoire sur l'acide [illegible] de l'opium, le germe de la loi remarquable [illegible] des acides pyrogénés, etc. En 1833, Robiquet fut [illegible] de Chaptal, et [illegible] le [illegible]. [illegible] en 18[illegible] [illegible]. J. G.

ROBITHOS et **ANTIROBITHOS**, [illegible] *Rhodes*, îles d[illegible]. (*V. [illegible]*).

ROBLEDO, [illegible] (Manche), à 2 kil. N.-E. d'Alca[illegible].

ROBOAM, fils et successeur de Salomon, [illegible] av. J.-C., [illegible], [illegible] qui en [illegible] et prirent pour roi Jéroboam. Il ne conserva que les tribus de Juda et de Benjamin, qui formèrent le royaume de Juda, ennemi de celui d'Israël. Son impiété et ses débauches furent punies par la prise de Jérusalem, contre laquelle Dieu avait suscité Sésac, roi d'Égypte.

ROBODGIUM PROMONTORIUM, nom ancien du cap Fair-Head.

ROBORTELLO (François), philologue, né à Udine en 1516, m. en 1567, professa les belles-lettres à Lucques, Pise, Venise, Padoue et Bologne. Il se fit des querelles avec P. Manuce, Érasme, Muret, H. Estienne et Sigonius. On lui doit de bonnes éditions de la *Poétique* d'Aristote, des *Tragédies* d'Eschyle, de la *Tactique* d'Élien et de Léon, avec version latine et des planches tirées des mss; du *Traité du sublime* de Longin, etc., et de plus : *de Historica Facultate*, etc., Florence, 1548, recueil de petits traités d'archéologie et de philologie; *de Vita et Victu populi romani sub imperatoribus*, Bologne, 1559, in-fol., recueil de 9 dissertations reproduites dans le *Thesaurus* de Grævius. C. N.

ROB-ROY (Robert-Mac-Grégor CAMPBELL, dit), c.-à-d. *Robert le Rouge*, né vers 1660 d'une bonne famille, m. vers 1743, fut d'abord *drover* (conducteur de bestiaux), acheta, avec ses profits dans le commerce des bœufs, une terre sur les bords du Loch Lomond, s'associa, puis se brouilla avec le duc de Montrose, par qui il fut dépouillé, et, à la tête d'une bande recrutée parmi les membres de son clan, dévasta les domaines de ce seigneur et de beaucoup d'autres. Pour qu'il épargnât leurs bestiaux, les propriétaires lui payaient le *blaken-mail* (tribut du voleur). Rob-Roy est le héros d'un roman de W. Scott.

ROBUSTI (Jacques), peintre. (*V.* Tintoret [Le].)

ROCA (Cap de), *Magnum promontorium*, cap de Portugal, le plus occidental de l'Europe, à l'extrémité des monts de Cintra, au N.-O. de Lisbonne, par 38° 46' lat. N. et 11° 60' long. O. Il forme, avec le cap d'Espichel, la baie où se jette le Tage.

ROCABERTI (Jean-Thomas), né en 1624 à Peselada, sur les confins du Roussillon et de la Catalogne, m. en 1699, entra de bonne heure dans l'ordre de Saint-Dominique, y enseigna la théologie, devint provincial d'Aragon en 1666, général de l'ordre en 1670, archevêque de Valence en 1676 et inquisiteur général en 1695. On a de lui, entre autres ouvrages : *de Romani Pontificis auctoritate*, Valence, 1693-94, 3 vol. in-fol., traité condamné par le parlement de Paris en 1695; *Bibliotheca pontificia maxima*, 1700 et suiv., 21 vol. in-fol., recueil des traités en faveur de l'autorité et de l'infaillibilité du pape. B.

ROCADILLO. *V.* Cartéja.

ROCAMADOUR, v. de France (Lot), arr. de Gourdon, au bord de l'Alzou; 1,[illegible]07 hab. Il y a, au sommet d'un rocher qui la domine, un oratoire formé de deux chapelles superposées et dédiées à la Vierge et à saint Amadour; on y arrive par un escalier de 217 marches, taillé dans le granit, et que les pèlerins doivent monter à genoux. On y conserve une épée, qu'on dit être la Durandal du paladin Roland. Pèlerinage célèbre au moyen âge et encore fréquenté aujourd'hui.

ROCCA-D'ARAZZO, v. du roy. d'Italie, arr. d'Asti, près du Tanaro; 2,5[illegible] hab.

ROCCA-D'ASPIDE, v. du roy. d'Italie, prov. de Salerne; 6,3[illegible] hab.

ROCCA-DI-PAPA, anc. *Fabia*, vge du roy. d'Italie, prov. de Rome, à 4 kil. S. de Frascati; 3,19[illegible] hab.

ROCCA-IMPERIALE, brg du roy. d'Italie, prov. de Cosenza, près du golfe de Tarente; 2,577 hab.

ROCCA-MANDOLFI, v. du roy. d'Italie, prov. de Molise; 3,02[illegible] hab.

ROCCA-MONFINA, v. du roy. d'Italie, prov. de Caserta; 4,922 hab.

ROCCA-SAN-CASCIANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Florence, sur le Montone; [illegible],129 hab.

ROCCA-SAN-FELICE, v. du roy. d'Italie, prov. d'Avellino, près du lac Amsanto; 1,622 hab. Plâtre, houille.

ROCCA-SECCA, v. du roy. d'Italie, prov. de Caserta, près de la Melfa; 5,821 hab. Patrie de St Thomas d'Aquin. Résidence de l'évêque d'Aquino. Tout auprès, Louis II d'Anjou vainquit Ladislas, roi de Naples en mai 1411.

ROCCHETTA, v. du roy. d'Italie, prov. d'Avellino; 4,1[illegible] hab.

ROCH (Saint), né à Montpellier vers 1295, d'une famille riche, m. en 1327. On rapporte qu'orphelin à l'âge de [illegible] ans, il distribua ses biens aux pauvres, [illegible], en [illegible], dans l'Italie, pour y soigner les [illegible] de 1315, suivant le [illegible], il abandonna [illegible] et se retira [illegible] une solitude [illegible]. Il [illegible] [illegible] [illegible], il fut

pris pour un espion et enfermé dans une prison, où il mourut. Il est particulièrement invoqué contre la peste. Fête, le 16 août.

ROCHAMBEAU (J.-B.-DONATIEN DE **VIMEUR**, COMTE DE), né à Vendôme en 1725, m. en 1807, entra au service en 1742, fit la campagne de 1744 sous le maréchal de Coigny, servit comme aide de camp dans celle de 1746 et aida le comte de Clermont à prendre Namur. Colonel en 1747, blessé à Laufeld, il se signala encore en 1748 au siége de Maestricht, devint gouverneur de Vendôme en 1749, brigadier après la prise de Mahon en 1756, reçut plusieurs blessures à Closterоamp en 1760, et fut fait maréchal de camp en 1761. Nommé lieutenant général en 1780, il fut envoyé en Amérique à la tête de 6,000 hommes, et, de concert avec Washington et La Fayette, fit capituler Cornwallis dans York-Town, 1781. Après la paix de 1783, il fut comblé de faveurs, reçut le cordon bleu, le commandement de la Picardie et de l'Artois, devint maréchal de France et commandant de l'armée du Nord en 1791; mais, ne pouvant y maintenir la discipline, donna sa démission l'année suivante. Condamné à mort sous la Terreur, il allait monter dans la charrette des condamnés, lorsque le bourreau, la trouvant pleine, lui cria : « Retire-toi, vieux maréchal; ton tour viendra plus tard. » La chute de Robespierre le sauva. Les *Mémoires* de Rochambeau ont été imprimés en 1809, 2 vol. B.

ROCHAMBEAU (DONATIEN-MARIE-JOSEPH DE **VIMEUR**, VICOMTE DE), fils du précédent, né en 1750, m. en 1813, embrassa l'état militaire dès l'âge de 12 ans, fut nommé colonel du régiment de Royal-Auvergne (infanterie) en 1779, et, l'année suivante, accompagna son père en Amérique. Maréchal de camp en 1791, lieutenant général en 1792, il alla à Saint-Domingue soumettre les noirs révoltés, se rendit à la Martinique en 1793, en chassa les Anglais et y fit reconnaître le gouvernement de la république. En 1794, assiégé au Fort de France par des forces supérieures, il fut contraint de capituler après une défense de 49 jours. Employé à l'armée d'Italie en 1800, il fit la campagne du Tyrol en 1801, puis accompagna le général Leclerc à Saint-Domingue, où il remporta une victoire sur Toussaint-Louverture, 1802. Devenu chef de l'expédition après la mort de Leclerc, il exaspéra par sa cruauté toutes les classes d'hommes de couleur. En 1803, son armée étant réduite à une faible troupe, il fut obligé de capituler avec les insurgés; puis, après sa retraite, se rendit aux Anglais, ne recouvra la liberté qu'en 1811, se signala à Bautzen et à Wolfsberg, 1813, et fut tué à Leipzig. B.

ROCHDALE, brg d'Angleterre (Lancastre), sur un canal de son nom et sur la Roch, affluent de l'Irwell; 68,865 hab. Fabr. de draps, flanelles, lainages; filatures et manuf. de coton. Marchés aux grains et aux laines. Exploitation d'ardoises, pierre, houille.

ROCHE TARPÉIENNE. *V.* TARPÉIENNE (ROCHE).

ROCHECHOUART, s.-préf. (Haute-Vienne), sur le penchant d'un rocher que baigne la Grenne; 4,084 hab. Fabr. de porcelaine, verreries, tuileries. Elle avait jadis un prieuré fondé sous Louis le Débonnaire. Château flanqué de tours, dont une sert de prison, et berceau des Mortemart. Aux environs, mine d'antimoine peu exploitée; carrière de kaolin et de pétunzé.

ROCHECHOUART (FRANÇOIS DE). *V.* JARS (LE CHEVALIER DE).

ROCHECHOUART (GABRIEL DE). *V.* MORTEMART.

ROCHECHOUART (VICTOR DE). *V.* VIVONNE.

ROCHECHOUART-MORTEMART (MARIE-MADELEINE-GABRIELLE-ADÉLAÏDE DE), née à Paris en 1645, m. en 1704, fille du duc Gabriel de Mortemart, et sœur de M^mes^ de Montespan et de Thianges, fut nommée abbesse de Fontevrault en 1670. Instruite et spirituelle, elle traduisit avec J. Racine le *Banquet* de Platon.

ROCHE-CORBON, vge (Indre-et-Loire), arr. de Tours; 1,539 hab. Il ne reste plus de son ancien château qu'un pilier élevé, dit *Lanterne de Roche-Corbon*. Grottes curieuses, avec congélations et pétrifications. Récolte de bons vins blancs.

ROCHECOTTE (FORTUNÉ **GUYON**, COMTE DE), né en 1769 dans la Basse-Touraine, m. en 1798, fut élevé à l'École militaire de Paris, entra comme officier dans le régiment du Roi, quitta la France, en 1791, pour servir dans l'armée de Condé, ne rentra qu'en 1795, se fit le chef des insurgés royalistes dans le Maine, fut découvert dans un de ses voyages secrets à Paris, condamné à mort et fusillé. A. Beauchamp a rédigé et publié les *Mémoires* de Rochecotte, Paris, 1819. B.

ROCHEFORT (GUILLAUME DE), né en 1433 au château de Rochefort, près de Dôle, m. en 1492, était d'une noble et ancienne famille de la comté de Bourgogne. Admis dans les conseils du duc Philippe le Bon, il accompagna le fils de ce prince, Charles de Charolais, dans ses premières expéditions, se trouva à la journée de Montlhéry, 1465, et, quand Charles fut devenu duc de Bourgogne, remplit diverses missions auprès du saint-siége, de Venise et des princes d'Italie. Il passa vers Louis XI, après la mort de son maître, pour traiter du mariage de Marie de Bourgogne avec le Dauphin, et se laissa attirer au service du roi, fut nommé gouverneur du pays de Blois, et, en 1483, chancelier de France, office dans lequel Charles VIII le confirma. Il présida les états généraux de Tours en 1484, et, plus tard, arrêta les bases du traité en vertu duquel le roi épousa Anne de Bretagne. B.

ROCHEFORT (GUY DE), frère puîné du précédent, servit, comme lui, Charles le Téméraire, fut chargé par Marie de Bourgogne, héritière de ce prince, de recevoir le serment de fidélité des Flamands, fut nommé par Louis XI conseiller au parlement de Dijon, en devint 1^er^ président en 1482, succéda à Briçonnet comme chancelier de France en 1497, organisa le Grand-Conseil, prit courageusement, sous Louis XII, la défense du maréchal de Gié contre Anne de Bretagne et mourut en 1507. B.

ROCHEFORT (GUILLAUME DE), littérateur, né à Lyon en 1731, m. en 1788, fit ses études à Paris, obtint, à 19 ans, une place dans les fermes à Cette, employa ses loisirs à apprendre à fond le grec, l'anglais et l'italien, donna sa démission pour revenir à Paris en 1762, et ne s'occupa plus que de la culture des lettres. Une traduction en vers de l'*Iliade*, 1766, lui ouvrit les portes de l'Académie des inscriptions; elle est médiocre, ainsi que celle de l'*Odyssée*, qui suivit d'assez près. S'essayant ensuite dans le genre dramatique, Rochefort composa des tragédies d'*Ulysse*, 1781, et d'*Electre*, 1782, puis *Chimène*, tragédie-opéra, 1783, et *les Deux Frères*, comédie, 1786. Son meilleur ouvrage est une traduction en prose du *Théâtre de Sophocle*, 1788, 2 vol.

On lui doit encore : *Pensées diverses contre le système des matérialistes*, 1771, in-12, réfutation du *Système de la nature* du baron d'Holbach; *Histoire critique des opinions des anciens et des systèmes des philosophes sur le bonheur*, 1778, divers *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des inscriptions.

ROCHEFORT, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand, sur un affluent de la Sioule et à la base du Puy-d'Ébert (1,052 m.); 1,430 hab. Comm. de bestiaux et de fromages. Autrefois titre de comté. Ruines d'un château des comtes d'Auvergne.

ROCHEFORT-SUR-LOIRE, vge (Maine-et-Loire), arr. d'Angers, sur le Loiret et non loin de la Loire; 2,145 hab. Vins blancs renommés, chanvres, houille.

ROCHEFORT-SUR-MER, *Rupefortium*, s.-préf. (Charente-Inférieure, à 33 kil. S.-E. de La Rochelle, sur la rive dr. de la Charente, à 15 kil. de son embouchure; par 45° 56' lat. N., et 3° 18' long. O.; 27,012 hab. Place de guerre et ch.-l. du 4^e^ arr. maritime; arsenal. Trib. de commerce, collége, bibliothèque; écoles d'hydrographie, de médecine navale, la 1^re^ fondée en France, de dessin et d'architecture; bibliothèques publiques, cabinet d'histoire naturelle, jardin botanique. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres, société de géographie. On remarque le port militaire et le port marchand, les casernes, la place Colbert, l'hôtel de la préfecture maritime et son superbe jardin, l'hôpital de la marine, un des plus beaux de l'Europe, la corderie, longue de 380 m., le château d'eau, les bassins de carénage, le moulin à vent pour draguer et laminer, le grand moulin, à vent aussi, pour scier le bois, le magasin des vivres, les chantiers de construction. Ville très régulièrement bâtie. Comm. de grains, sel, eau-de-vie, vins, bœufs, beurre, fromages, farines, poissons salés, bois du Nord, denrées coloniales. Fonderies de fer et de cuivre, construction de machines. Chemins de fer sur Niort, La Rochelle et Saintes. — Rochefort n'était qu'une châtellenie de peu d'importance, lorsque Colbert choisit ce lieu pour en faire un des grands ports de la France; vers 1666, le port fut creusé, et la ville fondée et fortifiée par Vauban. C'est à Rochefort que Napoléon I^er^ s'embarqua pour l'Angleterre en 1815. Patrie de La Galissonnière, Latouche-Tréville, Audebert. B.

ROCHEFOUCAULD (LA). *V.* LA ROCHEFOUCAULD.

ROCHEJAQUELEIN (LA). *V.* LA ROCHEJAQUELEIN.

ROCHELLE (LA), *Rupella*, *Santonum portus*, ch.-l. du dép. de la Charente-Inférieure, à 477 kil. S.-O. de Paris, port sur l'Océan; par 46° 9' lat. N., et 3° 29' long. O.; 19,583 hab. Place de guerre, directions d'artillerie et du génie. Évêché. Église consistoriale calviniste. Trib. de comm., lycée, séminaire, école d'hydrographie. Académie des belles-lettres, sciences et arts, bibliothèque, cabinet d'histoire naturelle, jardin botanique. Ville bien bâtie et bien percée; on y remarque l'hôtel de ville (du temps de la Renaissance), la place d'armes, les bains de mer, le cours du Mail, l'abattoir, la porte de l'Horloge, l'arsenal, les chantiers de construction. Deux beaux bassins à flot. Comm. actif de bois du Nord, vins, eaux-de-vie,

sel, fers, denrées coloniales, fromages, beurre, sardines. Armements pour la pêche de la morue. Fabr. de toile à voiles, filat. de chanvre et de lin, corroieries, etc. — Anc. cap. de l'Aunis, La Rochelle appartenait aux ducs d'Aquitaine. Éléonore d'Aquitaine confirma sa commune en 1199. Louis VIII la prit en 1224 aux Anglais; le traité de Brétigny la leur rendit, en 1360. En 1371, elle se révolta contre eux, et ouvrit ses portes à Du Guesclin. Le protestantisme y parut dès l'an 1534, et, vers 1568, Condé et Coligny en firent le centre de leurs opérations et une des places les plus fortes des calvinistes. Le duc d'Anjou l'assiégea en 1572-73; la vigoureuse défense de Lanoue l'obligea d'accorder une capitulation favorable aux habitants. Après la mort d'Henri IV, La Rochelle voulut se constituer en république indépendante; Louis XIII n'osa l'assiéger en 1622; en 1627, le cardinal de Richelieu se décida à l'attaquer et fit élever une digue qui ferma le port aux Anglais, et dont on voit encore les restes à la marée basse; après un siège de 13 mois, pendant lequel 2 flottes anglaises essayèrent de la secourir, la ville, réduite à une affreuse famine, ouvrit ses portes. Un édit du 10 nov. 1628 accorda aux habitants une amnistie pleine et entière, leur permit l'exercice du culte calviniste dans un édifice déterminé, ordonna la démolition des fortifications, sauf celles qui regardaient la mer, prohiba les armes et munitions de guerre, éloigna les étrangers qui n'auraient pas l'autorisation du roi, etc. L'évêché de Maillezais fut transféré à La Rochelle en 1648. Louis XIV releva les fortifications détruites par Richelieu. On appelle *conspiration de La Rochelle* le complot libéral qui éclata en 1822, et qui comptait parmi ses chefs 4 sergents du 45e, Raoulx, Bories, Goubin et Pomiers; ils furent arrêtés à La Rochelle, jugés, condamnés à mort et exécutés à Paris. La Rochelle est la patrie de Tallemant des Réaux, de Réaumur, de Billaud-Varennes, du président Dupaty, de l'amiral Duperré, du marquis de Beauharnais. B.

ROCHEMAURE, *Rupemorus*, ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. de Privas, sur la rive dr. du Rhône; 1,200 hab. Ruines d'un château fort au sommet d'un rocher basaltique. Aux environs est l'anc. volcan de Chenavari, colonnade de prismes basaltiques dite *Pavé des Géants*.

ROCHERS (LES), anc. château (Ille-et-Vilaine), à 6 kil. S.-E. de Vitré. Il fut longtemps le séjour de Mme de Sévigné.

ROCHESTER, *Durobrevis*, *Roffa*, v. d'Angleterre (Kent), à l'embouchure de la Medway, vis-à-vis Chatham; 21,590 hab. Place forte. Évêché (anglican) créé en 604. Belle cathédrale; hôtel de ville; pont de 11 arches; ruines d'un château fort. Pêche d'huîtres.

ROCHESTER, v. des États-Unis (New-York), sur le canal Érié et sur la Genesee; 89,366 hab. Nombreux moulins à farine, mus par plusieurs chutes de la Genesee. Comm. de farine et [illegible]. Fabr. de machines, d'étoffes de laine et coton.

ROCHESTER, v. des États-Unis (New-Hampshire), sur le Cocheco; [illegible] hab. Fabr. de coton.

ROCHESTER, v. des États-Unis (Massachusetts), sur la baie de Buzzard, 4,250 hab.

ROCHESTER (JOHN **WILMOT**, COMTE DE), né en 1648 à Ditchley (Oxford), m. en 1680, fit un voyage en Italie au sortir de ses études, parut dès l'âge de 18 ans à la cour de Charles II et s'y fit remarquer par les agréments de sa personne et de son esprit. Il montra une grande intrépidité sur mer pendant la guerre de Hollande, 1665-67. Mais sa causticité et ses satires, qui n'épargnaient personne, le firent plusieurs fois tomber en disgrâce; il était aussi de mœurs très dissolues, et mourut prématurément de ses débauches. Il a laissé des Poésies, surtout dans le genre satirique, où il imita avec talent Horace et Boileau; elles ont été publiées à Londres, avec celles de Dorset, Roscommon, etc., 1739, 1771, 1774, 1821, 2 vol. in-12. B.

ROCHE-SUR-LOIRE. *V.* LUYNES.

ROCHETTE (DÉSIRÉ-RAOUL), archéologue et antiquaire, né en 1789 à Saint-Amand (Cher), d'un médecin de campagne, m. en 1854, fit ses études au lycée de Bourges, vint chercher fortune à Paris, et fut nommé, en 1810, professeur d'une classe de grammaire au lycée Impérial, auj. Louis-le-Grand. En même temps il s'occupait d'études historiques et archéologiques, et remporta, en 1813, un prix à l'Institut pour un Mémoire sur l'histoire des colonies grecques; ce Mémoire lui valut, 2 ans après, la suppléance de Guizot dans la chaire d'histoire à la faculté des lettres de Paris, puis la place de maître de conférences à l'École normale. En 1816, il entra à l'Académie des inscriptions par ordonnance royale, et devint un des rédacteurs du *Journal des Savants*, succéda à Millin en 1818 dans la place de conservateur du cabinet des médailles et antiques à la Bibliothèque royale, accepta en 1820 la place de censeur royal pour les journaux, et devint suppléant de Quatremère de Quincy dans la chaire d'archéologie de la Bibliothèque royale en 1824, titulaire de cette chaire en 1826; il fit encore partie de la commission scientifique envoyée en Morée, 1828, entra en 1838 à l'Académie des beaux-arts, et en devint secrétaire perpétuel en 1839. Le gouvernement de 1848 lui enleva le cabinet des antiques. Il avait épousé, en 1810, la fille du sculpteur Houdon. On lui doit, entre autres ouvrages: *Histoire critique de l'établissement des colonies grecques*, 1815, 4 vol., développement du Mémoire couronné en 1813; *Lettres à Milord comte d'Aberdeen sur l'authenticité des inscriptions de Fourmont*, 1819, in-4°; une édit. du *Théâtre des Grecs* par le P. Brumoy, 1820-25, 16 vol.; *Antiquités grecques du Bosphore Cimmérien, publiées et expliquées*, 1822; *Lettres sur la Suisse*, 1822; *Histoire de la révolution helvétique* (de 1797 à 1803), 1821; une traduction des *Fragments de Ménandre et de Philémon*; une revision, avec notes et éclaircissements, d'une traduction de l'*Histoire de l'Italie avant les Romains* par Micali, 1824, 4 vol. et atlas in-fol.; *Monuments inédits d'antiquité figurée grecque, étrusque et romaine*, 1828, in-fol.; *Pompéi, choix d'édifices inédits, 1re partie, maison du poète tragique*, 1828-30, in-fol.; *Cours d'archéologie*, publié, d'après ses leçons, par la sténographie, 1828-35; *Peintures antiques inédites, précédées de recherches sur l'emploi de la peinture dans la décoration des édifices sacrés et publics chez les Grecs et les Romains*, 1836, in-4°; un grand nombre de *Mémoires* dans le recueil de l'Institut, et d'articles dans le *Journal des savants*, les *Annales de la littérature et des arts*, les *Nouvelles Annales de l'Institut archéologique*, la *Biographie universelle*, etc.; des *Notices* sur plusieurs membres de l'Académie des beaux-arts. B.

ROCHEUSES (MONTAGNES), en angl. *Rocky-Mountains*, grande chaine de montagnes de l'Amérique du Nord, s'étend depuis les plateaux et les cordillères de l'Amérique centrale, où des vallées les séparent des Andes, jusqu'au promontoire d'Alaska, dans le N.-O. Le nom de montagnes Rocheuses s'applique cependant de préférence aux montagnes situées dans les États-Unis et la Colombie anglaise. — Environ 8,000 kil. de longueur. On a les mesures exactes du long Peak (4,350 m.), du mont Harward (4,384 m.), du Blanca Peak (4,409 m.); au N. d'un de ces pics passe le chemin de fer transcontinental. Plus au N., le Wind-River-Range, avec le pic Frémont (volcan éteint de 4,150 m.). De là coulent le Missouri vers l'Atlantique, l'Orégon et le Rio Colorado vers le Pacifique. Plus au N. est la ligne de partage des eaux de la Colombie et du Saskatchewan qui coule à l'Atlantique. A côté sont le pic du mont Hooker (4,784 m.) et le mont Brown (4,876 m.). Du versant oriental coulent encore l'Yellow-Stone, la Plate; du versant occidental, le Sewio, le Clark, etc. — D'après les explorations de Dall, vers 61° lat. N., la chaine principale fait une courbe vers l'est, pour former la chaine de l'Alaska qui va jusqu'à l'extrémité de la presqu'île de ce nom où l'on trouve le mont Iljaminsk (3,678 m.). (*V.* AMÉRIQUE et ÉTATS-UNIS.) G. H.

ROCHFORD, vge d'Angleterre (Essex), sur le Broomhill; 1,[illegible] hab. Patrie d'Anne de Boleyn.

ROCHLITZ, v. du roy. de Saxe, sur la rive g. de la Mulde, cercle de Leipzig; 5,760 hab. Fabr. de draps, toiles de lin et de coton.

ROCHON (ALEXIS-MARIE), astronome et navigateur, né à Brest en 1741, m. en 1817, fut destiné à l'état ecclésiastique; mais il fut entraîné par sa passion pour les sciences exactes et les voyages. Il se fit d'abord connaître par des études sur les instruments dioptriques et sur la détermination des longitudes. Nommé bibliothécaire de l'Académie royale de marine de Brest en 1765, astronome de la marine en 1766, il alla reconnaître en 1768 les îles et les écueils qui se trouvent entre l'Inde et les îles de France et de Bourbon. En 1774, il fut nommé garde du cabinet de physique et d'optique du roi, établi au château de la Muette, près Paris, et, en 1787, astronome opticien de la marine. On l'envoya à Londres, en 1790, au sujet du nouveau système de poids et mesures qu'on voulait introduire en France, et il fit partie, la même année, de la commission des monnaies. Dépouillé de ses places par la Révolution, il se retira dans sa ville natale, et s'y livra à des travaux utiles: il inventa des gazes métalliques, en fil de laiton et de fer, recouvertes d'un enduit solide et transparent, pour la construction des fanaux de soute dans les navires; il forma un atelier pour la fabrication des lunettes nécessaires à la marine; il s'occupa de l'emploi du platine dans les miroirs de télescopes et d'autres instruments nautiques. Ses études sur la double réfraction dans le cristal de roche l'avaient conduit, en 1777, à la découverte du *micromètre à double image* ou *lunette de Rochon*; le *diasporamètre* est aussi de son invention. Rochon entra à l'Institut en 1795.

On a de lui: *Opuscules mathématiques*, Brest, 1768; *Recueil de Mémoires sur la mécanique et la physique*, 1783; [illegible] *la mer du Sud*, 1791; *Voyages à Madagascar et aux Indes orientales*, 1791; *Essai sur les monnaies anciennes et modernes*, [illegible]; *Mémoires lus à l'Institut sur la construction des verres lenticulaires* [illegible].

tiques, — *sur le gaz* [illegible], — *sur l'art de multiplier les* [illegible] — [illegible] *des* [illegible], — [illegible] *fut* [illegible] 1818. V.

ROCHON DE CHABANNES, auteur comique, né à Paris en 1730, m. en 1800, doit sa réputation à 3 comédies : *Heureusement* (1762 ; *la Manie des arts*, 1763 ; *le Jaloux*, 1784. La 1re, en un acte et en vers, est de beaucoup la [illegible] — V.

ROCKINGHAM (CHARLES **WATSON-WENTWORTH**, MARQUIS DE), homme d'État anglais, né en 17[illegible], m. en 1782, exerça, par son immense fortune et par ses qualités [illegible], une grande influence dans le parti whig, entra au [illegible] en 1765 comme premier lord de la trésorerie, eut à s'y occuper des troubles d'Amérique, mécontenta tout le monde en proposant des transactions, donna sa démission en 17[illegible], s'unit en 1770 à lord Chatham pour lutter contre lord North, et, après la retraite de ce ministre, 1782, ressaisit le pouvoir, mais il mourut peu de temps après. B.

ROCKINGHAM, vge d'Angleterre, comté de Northampton, sur la Welland et au milieu de la forêt de Rockingham ; 24[illegible] hab. Restes d'un château fort bâti par Guillaume le Conquérant, et où se tint, en 1094, un concile pour prononcer entre Guillaume le Roux et St Anselme. Belle église Saint-Léonard.

ROCKY-MOUNTAINS. *V.* ROCHEUSES (MONTAGNES).

ROCKY-RIVER, nom que porte aussi le Miami. (*V. ce mot.*)

ROCOUX. *V.* RAUCOUX.

ROCROI, s.-préf. (Ardennes), place de guerre, à 30 kil. N.-O. de Mézières, et à 20 kil. de la frontière de Belgique, dans une vaste plaine, sur un plateau très élevé, et entourée par la forêt des Ardennes, à 9 kil. de la rive g. de la Meuse ; 2,381 hab.; collège, Société d'agriculture. Rocroi fut fortifié par François Ier et par Louis XIII. Le grand Condé, alors duc d'Enghien, remporta entre cette ville et le village de Maubert-Fontaine, le 19 mai 1643, une célèbre victoire sur les Espagnols, commandés par le comte de Fuentès. Condé, qui, lors de la *Fronde*, avait d'abord suivi le parti royal, puis s'était allié à l'Espagne, avant envahi la France avec une armée espagnole, assiégea et prit Rocroi en 1653. La ville resta à l'Espagne, qui ne la restitua à la France qu'en 1659, après la paix des Pyrénées.

RODA, v. du duché de Saxe-Altenbourg, sur une riv. de son nom, affl. de la Saale ; 3,465 hab. Papeterie.

RODAGE ou **ROUAGE**, droit exigé au moyen âge par les seigneurs pour une charrette transportant du vin sur la voie publique. Il était distinct de celui dont la marchandise était passible, et se payait avant que les roues eussent tourné. B.

RODE (CHRISTIAN-BERNARD), peintre et graveur, né à Berlin en 1725, m. en 1797, étudia à Paris sous Carle Vanloo et Restout, passa quelque temps en Italie, se livra au genre de l'histoire et du portrait et devint directeur de l'académie des arts de Berlin. On a de lui des tableaux dans les églises de cette ville, des fresques dans le palais de Sans-Souci, etc. Il a de l'originalité, de l'invention ; il entend bien le clair-obscur et la perspective, mais il manque de style et d'expression. Il a gravé à l'eau-forte avec beaucoup de facilité. Son œuvre se compose d'environ 150 pièces. B.

RODE (PIERRE), violoniste et compositeur de musique, né à Bordeaux en 1762, m. en 1830, élève de Viotti et rival de Baillot, eut le jeu le plus pur et le plus gracieux. Il occupe une place distinguée comme compositeur de concertos et de quatuors. Dès la fondation du Conservatoire de musique de Paris, on l'y nomma professeur de violon. En 1800, il fut attaché à la musique du 1er consul, et, en 1803, alla occuper une place semblable dans la musique de l'empereur de Russie, Alexandre Ier. Il écrivit avec Baillot une méthode de violon pour le Conservatoire.

RODEMACHERN, vge de l'Alsace-Lorraine, cercle de Thionville ; 820 hab. Autrefois place forte, prise par les Français en 1552 et 1669, réunie à la France par le traité de Nimègue, 1678, perdue en 1871.

RODENBERG, vge du roy. de Prusse (Hesse-Nassau) ; 1,720 hab. Tabac et cuirs. Château fort du XVe siècle. Près de là, bains d'eaux salées et sources sulfureuses de *Neundorf*.

RODERIC. *V.* RODRIGUE.

RODERICUM, nom latin de CIUDAD-RODRIGO.

RODEZ ou **RHODEZ**, *Segodunum*, *Civitas Ruthenorum*, ch.-l. du dép. de l'Aveyron, à 607 kil. S. de Paris, sur la rive dr. de l'Aveyron ; par 44° 21' lat. N., et 0° 14' long. E. ; 15,333 hab. Évêché, trib. de commerce, lycée, école normale primaire, institut de sourds-muets, cabinet d'histoire naturelle, de physique et d'antiquités, bibliothèque. Sociétés d'agriculture, des sciences, lettres et arts. Dépôt d'étalons. Ancienne capitale des Ruthènes, puis capitale du Rouergue et du comté de Rodez, dont on trouve le premier comte vers 820. Belle cathédrale construite sur les ruines d'une antique mé- tropole du VIIe siècle, commencée au XIIIe et terminée au XVIe. [illegible] des [illegible], du XVe siècle. [illegible] [illegible] est entourée de [illegible] [illegible] [illegible], couvertures de laine, [illegible] [illegible] [illegible], [illegible], fromages, [illegible] [illegible] [illegible] Mende, Béziers et Montpellier. Patrie d'[illegible].

RODION CHRISTIANOVITCH. *V.* [illegible].

RODNEY (GEORGE **BRIDGE**, [illegible]), né à Londres en 1717, m. en 17[illegible], [illegible] vaisseau à 25 ans, capitaine en 1747, [illegible] de Terre-Neuve en 17[illegible], contre-amiral en 17[illegible] [illegible] alors pour bombarder le Havre, et, en 17[illegible], [illegible] à la France les îles de Saint-Pierre, de la Grenade, de [illegible] et de Saint-Vincent. [illegible] 1770, d'amiral en 1771. Il passa [illegible] en France pour réparer le désordre que ses [illegible] avaient mis dans sa fortune, reçut un commandement [illegible] la guerre d'Amérique en 1779, défit l'amiral espagnol [illegible] en 1780, et se distingua dans un combat [illegible] contre le comte de Grasse, en 1782. [illegible] dans sa patrie, [illegible] le titre de baron, et une pension de 2,000 l. st., reversible à ses héritiers. B.

RODOGASTE. *V.* RADAGAISE.

RODOGUNE, fille de Mithridate, roi des Parthes, fut mariée, en 1[illegible] avant J.-C., au roi de Syrie, Démétrius II Nicator, prisonnier de ce peuple. Elle eut, avec Cléopâtre, fille de Ptolémée Philométor et 1re femme de Démétrius, des démêlés [illegible]. P. Corneille a puisé les éléments de sa tragédie de *Rodogune*.

RODOLPHE Ier, fils de Conrad II, comte d'Auxerre, profita des troubles qui suivirent la mort de l'empereur Charles le Gros, pour se faire couronner roi de Bourgogne Transjurane, en 888, à Saint-Maurice-en-Valais. Après une guerre contre Arnoul, roi de Germanie, il vit son indépendance reconnue en 8[illegible] et mourut en 912.

RODOLPHE II, fils et successeur du précédent, fut battu à Winterthur, en 919, par Burchard, duc de Souabe, passa en 922 en Italie, où l'appelaient les [illegible] de Bérenger Ier, se fit couronner roi à Pavie, gagna une bataille à Firenzuola, conserva néanmoins la Haute-Italie, grâce à la mort de son rival, 924, mais dut se retirer en 926 devant un autre compétiteur, Hugues de Provence. En 9[illegible], il se fit céder Bâle et son territoire par Henri l'Oiseleur. En 933, les seigneurs lombards le rappelant, il céda à Hugues, pour sa renonciation à l'Italie, le royaume de Bourgogne Cisjurane. Il prit alors le titre de roi d'Arles ou des Deux-Bourgognes, et mourut en 937.

RODOLPHE III, dit *le Pieux* ou *le Fainéant*, petit-fils du précédent et fils de Conrad III le Pacifique, fut le dernier roi d'Arles, 994-1032. Son règne n'offre qu'une suite de troubles et de révoltes. Il légua le royaume d'Arles à Conrad II le Salique, roi de Germanie.

RODOLPHE ou **RAOUL**, roi de France. (*V.* RAOUL.)

RODOLPHE DE SOUABE, fils du comte Kuno de Rheinfelden, reçut, en 1058, de l'impératrice Agnès le duché de Souabe. Dans la guerre de l'empereur Henri IV contre les Saxons et les Thuringiens, il soutint d'abord la cause du premier, dont il épousa la sœur Mathilde ; mais bientôt, à cause de ses prétentions à l'indépendance, il tomba en disgrâce. Lorsqu'une bulle d'excommunication eut été lancée par Grégoire VII contre Henri, les princes de l'empire, sur l'instigation du légat du pape, l'élurent roi de Germanie, à la condition que cette dignité ne serait pas héréditaire, 1077. Le pape confirma l'élection ; mais Henri, qui s'était humilié en Italie, trouva, à son retour, assez de partisans pour remporter 3 victoires, à Melrichstadt (Bavière), 1078, à Fladenheim et à Mœlsen ou Volksheim, 1080. Dans la dernière, Rodolphe eut la main droite coupée, et reçut dans le ventre, de Godefroy de Bouillon, un coup de lance porté avec l'étendard de l'empire. Il mourut, le lendemain, de ses blessures, et fut enterré dans la cathédrale de Mersebourg, où se trouve encore sa main embaumée. F. S.

RODOLPHE Ier DE HABSBOURG, empereur d'Allemagne, 1273-91, né en 1218, fils aîné d'Albert IV le Sage, comte de Habsbourg et landgrave d'Alsace. Il combattit en 1236 sous Frédéric II en Italie, en 1255 sous Przemysl-Ottocar II contre les Prussiens, succéda en 1240 à son père, et agrandit ses possessions peu à peu par l'acquisition des comtés de Kybourg, Bade et Lenzbourg. Sa bravoure et ses sentiments de justice lui firent une telle renommée, qu'en 1257 les cantons d'Uri, de Schwytz et d'Unterwalden le nommèrent protecteur de leur territoire. En 1264, les bourgeois de Zurich le prirent pour capitaine en chef. Cette position le mit en conflit continuel avec la ville et l'évêque de Bâle. Après un armistice de trois ans, la lutte fut renouvelée en 1273. Ce fut pendant le siège de Bâle que

le burgrave Frédéric de Nuremberg vint lui apporter la nouvelle de son élection au trône d'Allemagne. Il gagna le pape Grégoire X en lui cédant, avec les allodiaux de Mathilde, l'exarchat de Ravenne. Après son couronnement, il marcha contre Ottocar de Bohême et Henri de Bavière, qui refusaient de lui prêter hommage. Par une prompte invasion en Bavière, il réduisit Henri à l'obéissance, alla ensuite occuper l'Autriche et la ville de Vienne, et força Ottocar de demander la paix. Ottocar dut céder l'Autriche, la Styrie, la Carinthie et la Carniole, reconnaître Rodolphe comme empereur, et reçut la Bohême et la Moravie en fiefs, 1276. Mais dès 1277 il rompit la paix et fut vaincu par Rodolphe à Marchfeld. Rodolphe donna l'Autriche, la Styrie et la Carniole à son propre fils Albert; la Carinthie au comte Meinhard de Tyrol. Rodolphe se tourna ensuite contre les derniers partisans d'Alphonse de Castille, qu'on lui opposait; ce prince, menacé par le pape d'une excommunication, renonça à ses prétentions. Dès lors Rodolphe donna toute son attention aux affaires intérieures de l'Empire. Il déclara la Souabe pays immédiat, sévit contre les perturbateurs de la paix publique, détruisit un grand nombre de châteaux des seigneurs, etc. Il sauvegarda aussi les droits de l'Empire vis-à-vis de l'étranger. Après avoir forcé le comte de Savoie de restituer plusieurs fiefs qu'il avait usurpés en Suisse, il réduisit le comte de la Haute-Bourgogne à l'obéissance, et termina la lutte entre Wenceslas de Bohême et Othon de Brandebourg, en délivrant le premier de sa captivité. Par le mariage de Wenceslas avec sa fille, il espéra acquérir la Bohême pour sa maison; mais ce vœu ne s'accomplit point, et il ne put faire élire son fils Albert roi des Romains. A l'âge de 64 ans, il épousa une princesse de la Bourgogne, qui en avait 14. Rodolphe était un prince actif, de mœurs simples, plein de justice et de bonté. Il est le fondateur de la puissance de l'Autriche. Il a aussi introduit l'usage de la langue allemande pour les actes publics.

V., outre les hist. générales de l'Allemagne et l'*Hist. de l'Autriche-Hongrie* de M. L. Leger, Fischer, *Biographie Rudolphi I von Habsburg*, [illegible], 1784; Schönhuth, *Geschichte Rudolphs von Habsburg*, Leipz., [illegible], 2 vol. Un choix des Lettres de Rodolphe a été publié à Leipzig, [illegible]. E. S.

RODOLPHE II, empereur, 1576-1611, fils de Maximilien II et de Marie d'Autriche, fille de Charles-Quint, né à Vienne en 1552, fut élevé par les jésuites à la cour de Philippe II, et couronné roi de Hongrie en 1572, roi de Bohême et roi des Romains en 1575. Parvenu au trône impérial, il exerça des rigueurs contre les protestants, soutint une guerre malheureuse contre les Turcs en Hongrie, se laissa enlever par son frère Mathias, en 1608, la Hongrie, l'Autriche et la Bohême, et, au milieu des calamités qui fondirent sur lui, ne s'occupa que d'alchimie et d'astronomie. Il attira à sa cour Tycho-Brahé et Kepler, travailla aux *Table Rudolphines* que rédigèrent ces astronomes, et forma de belles collections en antiquités, en tableaux, en pierres précieuses.

RODOLPHE (Jean-Joseph), musicien, né à Strasbourg en 1730, m. en 1812, fut attaché au Conservatoire de musique de Paris, en [illegible], comme professeur de solfège. Il a écrit la musique de plusieurs ballets de Noverre, quelques opéras comiques, et des études pour le violon. Il a publié un *Solfège*, qui a obtenu un grand succès.

RODONENSIS PAGUS, nom anc. du Roannais.

RODOSTO, en turc *Tek'ar-Dagh*, anc. *Rhœdestus* et *Bisanthe*, v. de la Turquie d'Europe (Roumélie), prov. d'Andrinople. Port de commerce sur la mer de Marmara. Transit actif. Export. de céréales, sésame, laines; 25,000 hab. Archevêché grec. — Prise par les Russes en 1829.

RODRIGUE ou **RODERIC**, dernier roi des Wisigoths d'Espagne, était fils d'un duc de Cordoue qui eut les yeux crevés par ordre de Witiza. Il arma contre ce prince et le renversa en 710. Mais les fils et les parents de Witiza, unis au comte Julien, gouverneur de Ceuta, appelèrent les Arabes d'Afrique. Rodrigue fut vaincu et tué à la bataille de Jérès de la Frontera, 711.

RODRIGUE DE BIVAR. V. Cid.

RODRIGUEZ ou **SANCHEZ DE AREVALO**, en latin *Rodericus Sancius*, né en [illegible] dans le diocèse de Ségovie, m. en [illegible], [illegible] droit à Salamanque, devint successivement archidiacre de Treviño, doyen du chapitre de Léon et de celui de Séville, évêque d'Oviedo, chapelain du roi Jean II de Castille, gouverneur du château Saint-Ange à Rome, évêque de Zamora, de Calahorra et de Placentia.

[illegible], trad. en [illegible] [illegible]

RODRIGUEZ (A[illegible]), jésuite, né à Valladolid en 1526, [illegible], entra à [illegible] ans dans l'ordre [illegible] [illegible] *la Pratique de la perfection chrétienne*, il en existe une

traduction française attribuée aux solitaires de Port-Royal, et une autre par Régnier-Desmarais, Paris, 1688, 3 vol. in-4°.

RODRIGUEZ (Jean), dit *Giram*, missionnaire jésuite, né en 1559, à Alcouche, près de Lisbonne, m. en 1633, se rendit au Japon, obtint de se fixer à Nagasaki et fut interprète de l'empereur Taïkosama. Il est auteur d'une *Grammaire japonaise*, publiée en français par Landresse, 1825.

RODRIGUEZ ou **DIÉGO-RUYZ**, île de l'Afrique anglaise, une des Mascareignes, par 19° 40' lat. S. et 61° 4' long. E., à 530 kil. E.-N.-E. de l'île Maurice, dont elle dépend; 30 kil. sur 6; 110 kil. carr.; 500 hab. Sol montueux, mais fertile. Vaste caverne remplie de superbes stalactites. — Prise par les Anglais à la France en 1810.

RODUMNA, nom latin de Roanne.

RŒBLING, ingénieur américain, né en 1806 à Mulhausen (Thuringe), m. en 1869, se fixa aux États-Unis en [illegible], où il se fit un nom par la construction de l'aqueduc suspendu qui, venant des monts Alleghany, arrive à Pittsburg. Après avoir fondé, en 1851, à Trenton, la plus grande [illegible] de fil de fer qui existe, il entreprit le magnifique pont de câble au-dessus de la chute du Niagara, en haut pour le chemin de fer, en dessous pour les piétons. Puis vint le pont sur l'Ohio, à Cincinnati. Enfin il commença, en 1869, son œuvre la plus gigantesque, le pont entre New-York et Brooklyn, continué par son fils W. A. Rœbling et solennellement inauguré le 24 mai 1883.

RŒDERER (Le comte Pierre-Louis), né en 1754 à Metz, où son père était substitut du procureur général au Parlement, m. en 1835, se fit remarquer comme avocat, acheta à 25 ans une charge de conseiller au parlement de Metz, fut chargé par cette Cour de rédiger les remontrances, et publia, en 1787, un livre remarquable *sur la Suppression des douanes intérieures*, dont il conseillait l'abolition, vrai traité sur le commerce intérieur et sur la théorie des douanes. Il s'occupa, en 1788, de la réorganisation future du pays, dans un autre ouvrage : *de la Députation aux états généraux*, livre hardi pour l'époque, et fut député par le tiers état de Metz à l'Assemblée constituante. Ses connaissances en économie politique l'y firent nommer au comité des contributions; il prépara le nouveau système d'impôts, rédigea la loi sur les patentes et fit abandonner le projet d'imposer les rentes. Elu procureur-syndic du département de la Seine, où il montra une grande habileté administrative, il accompagna la famille royale des Tuileries à l'Assemblée, le 10 août 1792, la défendit ensuite dans le *Journal de Paris*, dut se cacher après la proscription des Girondins, et ne reparut qu'après le 9 thermidor. Il entra à l'Institut (classe des sciences morales), fut nommé professeur d'économie politique aux Écoles centrales en 1797, échappa, grâce à Talleyrand, à la déportation lors du 18 fructidor, seconda Bonaparte au 18 brumaire, fit partie du conseil d'État, où il présida la section de l'intérieur, et, en 1803, rédigea l'acte de médiation qui modifia la constitution de la république Helvétique. Sénateur en 1802, ministre des finances de Joseph Bonaparte à Naples en 1806, administrateur du grand-duché de Berg en 1810, commissaire impérial dans le midi de la France et membre de la Chambre des pairs pendant les Cent-jours, il vécut dans la retraite durant la Restauration, et recouvra la pairie en 1832. On a de lui : *Journal d'économie publique*, 1796 et suiv.; *la Première et la Deuxième année du Consulat de Bonaparte*, 1802; *Mémoires pour servir à une nouvelle histoire de Louis XII*, 1820, réimprimés sous le titre de *Louis XII et François Ier*, 1825, 2 vol.; *Comédies historiques*; *Esprit de la Révolution de 1789*, 1831; *Mémoire pour servir à l'histoire de la société polie en France*, 1835, espèce d'histoire ou de réhabilitation de l'hôtel de Rambouillet, écrit avec beaucoup d'esprit et de finesse. Le baron de Rœderer, fils de P.-L. Rœderer, a réuni les *Œuvres* de son père, 1853-59, 8 vol. gr. in-8°.

V. M. Mignet, *Notices historiques*, t. Ier, 1853. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VIII. B.

RŒLANDT (Louis), architecte belge, né en 1786 à Nieuport, m. en 1864, étudia à Paris sous la direction de Percier et de Fontaine, et devint professeur à l'École des beaux-arts de Gand, où il construisit l'Université, le Palais de justice, le théâtre, le Casino, etc. On lui doit encore l'entrepôt d'Anvers.

ROELAS (Juan de LAS), peintre, né à Séville en 1560, d'une famille distinguée, m. en 1625, fit le voyage d'Italie et étudia particulièrement les œuvres du Titien. Peu d'[illegible] les espagnols ont traité l'histoire avec un succès égal. Il dessinait bien, peignait d'une façon harmonieuse, et donnait à ses personnages une grande noblesse de formes et d'expressions. Séville renferme ses chefs-d'œuvre : le *St Jacques* [illegible] cathédrale passe pour un morceau de premier ordre. On [illegible] l'*Apothéose de St Isidore*, *St Jean* [illegible], *St* [illegible], *St Ignace de Loyola*, [illegible] des Mages, [illegible] travailla [illegible]

uis fut nommé chanoine d'Olivarès, en 1624. Il eut pour élève le célèbre Zurbaran. A. M.

RŒMER (OLAUS), astronome, né à Copenhague en 1644, m. en 1710, fut amené en France par Picard en 1672, placé auprès du Dauphin pour lui enseigner les mathématiques, et entra à l'Académie des sciences. On lui doit la *grande découverte* de la vitesse de la lumière, obtenue par l'observation du premier satellite de Jupiter. On lui attribue une idée réalisée par Lahire, le tracé en épicycloïde du profil des dents d'engrenage. Rœmer a encore imaginé la lunette méridienne qui se trouve aujourd'hui dans tous les observatoires. Il eut beaucoup de part aux nivellements des environs de Versailles pour y amener les eaux. En 1681, Rœmer fut rappelé en Danemark pour y professer les mathématiques à l'université de Copenhague, et devint directeur des monnaies, inspecteur des arsenaux et des ports, conseiller d'État en 1707.

V. son *Éloge* par Condorcet. V.

ROENNE, v. du Danemark, ch.-l. de l'île de Bornholm. (V. RŒNNE.)

ROER ou **RHUR**, *Rura*, riv. du roy. de Prusse (prov. Rhénane), naît à 10 kil. N.-E. de Malmédy, passe à Duren et à Juliers, entre dans le Limbourg hollandais, et se jette dans la Meuse, rive dr., à Ruremonde; cours de 108 kil. — De 1801 à 1814, la Roer donna son nom à un département français, comprenant une partie de l'électorat de Cologne, du duché de Clèves et de la Gueldre méridionale, le duché de Juliers et le comté de Mœrs; ch.-l. Aix-la-Chapelle. Il formait 4 arrondissements : Aix-la-Chapelle, Cologne, Crevelt et Clèves.

RŒRAAS, v. de Norvège (Sœndre-Drontheim), dans une plaine des monts Dovrefjeld, à 105 kil. S.-E. de Drontheim; 3,538 hab. Très riches mines de cuivre aux environs.

RŒRMOND, nom hollandais de RUREMONDE.

RŒSKILDE, en allemand *Rothschild*, v. de Danemark (Seeland), à 35 kil. S.-O. de Copenhague; 5,895 hab. Belle cathédrale de la fin du XI^e siècle et du commencement du XII^e; elle contient les sépultures des rois. Château royal. — Un traité de paix fut signé dans cette ville, en 1658, entre le Danemark et la Suède; celle-ci se fit restituer la Scanie, le Halland et la Blekingie.

RŒULX, *Riodium*, brg de Belgique (Hainaut), à 13 kil. N.-E. de Mons; 2,815 hab. Beau château du prince de Croï-Solre.

ROFFA, nom latin de ROCHESTER.

ROGASEN ou **ROGOSNO**, v. du roy. de Prusse, prov. de Posen, sur le Wetna; 5,235 hab.

ROGATEURS, *Rogatores*, agents chargés, dans les comices de l'anc. Rome, de se tenir auprès de la corbeille où les citoyens venaient déposer leur tablette de vote, et de veiller à ce qu'ils n'en missent qu'une seule. Ils procédaient au dépouillement du scrutin en tirant les tablettes de la corbeille. — *Rogateur à la scène, rogator ab scæna*; ce devait être un avertisseur pour prévenir les acteurs, afin qu'ils ne manquassent pas leurs entrées. C. D—Y.

ROGATION, *Rogatio*, projet de loi chez les anc. Romains. On l'appelait ainsi, parce que c'était véritablement une demande (*rogatio*) que l'on faisait aux comices assemblés. Les tablettes de vote des citoyens portaient U. R., c.-à-d. *uti rogas*, comme tu demandes. C. D—Y.

ROGATIONS (du latin *rogare*, prier), fête instituée en 474 par St Mamert, évêque de Vienne en Dauphiné, pour attirer la protection de Dieu sur les biens de la terre. Le concile d'Orléans, en 511, ordonna qu'elle se ferait par toute la France. On la célèbre pendant les trois jours qui précèdent l'Ascension, et elle consiste principalement en processions dans les champs.

ROGER (SAINT), évêque et patron de Cannes en Italie, au X^e siècle, était Normand d'origine. Fête, le 15 octobre et le 30 décembre.

ROGER I^er, *grand-comte* de Sicile, 12^e fils de Tancrède de Hauteville, né en 1031, m. en 1101. Arrivé le dernier de sa famille dans l'Italie méridionale, 1058, il entreprit, avec son frère Robert Guiscard, la conquête de la Calabre, et, plus tard, celle de la Sicile, qui appartenait depuis deux siècles aux Sarrasins, 1061. La prise de leurs capitales, Catane et Palerme, 1074, amena la soumission de l'île entière, qui fut complétée par celle du rocher de Malte, 1090. Nommé par son frère comte de Sicile dès 1071, il prit lui-même, après sa mort, le titre de grand-comte, 1096, soumit les Arabes qui s'y étaient établis en grand nombre, et rétablit partout la religion chrétienne. On a prétendu sans aucune preuve que le pape Urbain II lui avait accordé, pour lui et ses successeurs, le titre de *légat-né* du saint-siège, 1098. Son fils Roger II lui succéda.

ROGER II, premier roi normand des Deux-Siciles, né en 1093, m. en 1154, succéda à son père Roger I^er, grand-comte de Sicile, sous la tutelle de sa mère Adélaïde de Montferrat, 1101. Après une minorité orageuse, il attaqua son cousin Guillaume II, duc de Pouille et de Calabre, 1121, et par sa mort, hérita de l'Italie méridionale, 1127. Il soutint l'antipape Anaclet, son beau-frère, qui lui conféra le titre de roi, 1130, fut vaincu par l'empereur Lothaire, défenseur du pape légitime, 1137, et se réconcilia avec Innocent II, qui confirma sa nouvelle royauté, 1139. Il enleva Naples au duc Serge VII, Capoue et Aversa au prince Robert II, fit la guerre contre les Grecs et leur prit Corfou, 1146, envoya 2 expéditions en Afrique contre les corsaires de Tripoli, et prit plusieurs villes, 1147-1152. Roger protégea les savants et encouragea l'industrie. G.

ROGER, dit *Bursa* (la Bourse), duc de Pouille et de Calabre, succéda à son père Robert Guiscard, par l'influence de sa mère Sikelgaïse, qui fit exclure un fils aîné, mais d'un autre lit, Bohémond, célèbre dans l'histoire des Croisades, 1085. Bohémond réclama, les armes à la main, contre un partage inique, et obtint, par la médiation de son oncle Roger I^er, grand-comte de Sicile, la principauté de Tarente. Roger eut pour successeur son fils Guillaume II, en 1111. G.

ROGER DE COLLERYE, dit *Roger Bontemps*, prêtre, né à Paris vers 1470, m. après 1536, secrétaire de l'évêque d'Auxerre, fut président d'une société facétieuse établie dans cette ville, et dont le chef prenait le titre d'*Abbé des fous*.

Ses *Œuvres*, en prose et en vers, ont été rééditées par M. Ch. d'Héricault, 1855.

ROGER DE HOVEDEN. *V.* HOVEDEN.

ROGER-DUCOS. *V.* DUCOS.

ROGER (FRANÇOIS), poète comique, né à Langres en 1776, d'un receveur général des dîmes du diocèse, m. en 1842, étudia d'abord pour être avocat, puis quitta le droit pour la carrière dramatique. En 1798, il donna au Théâtre-Français *l'Épreuve délicate*, en un acte et en vers, et, en 1799, *la Dupe de soi-même*, en 3 actes et en vers, qui n'eurent qu'un succès d'estime. *Caroline*, en un acte et en vers, fut fort applaudie; *l'Avocat*, en 3 actes et en vers, 1806, réussit encore mieux; c'est le chef-d'œuvre de l'auteur, qui lui dut son admission à l'Académie française en 1816. En 1809, il donna, avec Creuzé de Lesser, *la Revanche*, jolie comédie d'intrigue, en 3 actes et en prose. L'Opéra-Comique lui dut *le Valet de deux maîtres*, *le Billet de loterie*, *le Magicien sans magie*, etc. Roger fut membre du Corps législatif en 1807, conseiller de l'Université en 1809; sous la Restauration, secrétaire général des postes, et deux fois député. La *Société des Bonnes-Lettres* le compta parmi ses fondateurs. En 1835, il fit imprimer ses *Œuvres diverses*, 2 vol. Ses pièces de théâtre y sont précédées de préfaces, où de piquants souvenirs sont spirituellement racontés. Roger occupe un rang distingué parmi les poètes comiques du second ordre; mais son style en vers manque d'élégance et de force. J. T.

ROGER (GUSTAVE-HIPPOLYTE), chanteur et professeur au Conservatoire, né en 1815 à la Chapelle-Saint-Denis, m. en 1879. Élève de Martin (*V. ce nom*), il obtint le premier prix de chant en 1837 et débuta en 1838 à l'Opéra-Comique dans *l'Éclair*. Il fut appelé à l'Opéra, où il créa *le Prophète*, en 1849. Un accident de chasse lui fit perdre un bras en 1859. Il reparut sur la scène avec un bras artificiel, mais il avait perdu sa voix, et, malgré le naturel et l'aisance de son jeu, il dut renoncer au théâtre.

ROGER DU NORD (ÉDOUARD-LÉON, COMTE), homme politique, né à Paris en 1803, m. en 1881. Il débuta dans la diplomatie sous la Restauration, comme secrétaire d'ambassade à Constantinople. Député de Dunkerque en 1834 et réélu jusqu'à la révolution de Février 1848, il soutint d'abord la politique doctrinaire et les ministres conservateurs, mais se rapprocha du centre gauche à l'époque de la coalition contre M. Molé, 1839, suivit la même ligne politique que M. Thiers, son ami, et vota avec l'opposition contre le ministère Guizot. Après la révolution de 1848, il se signala par son courage lors de l'insurrection de juin, fut élu député à la Législative, où il fit partie de la majorité monarchiste, protesta contre le coup d'État du 2 décembre et fut emprisonné pendant quelques jours. Il se tint à l'écart, sous l'empire, fut nommé pendant le siège de Paris lieutenant-colonel dans la garde nationale et se distingua dans les combats des 29 et 30 nov. 1870. Les électeurs du Nord l'envoyèrent siéger à l'Assemblée nationale, (8 février 1871), où il siégea d'abord au centre droit, mais soutint ensuite la politique de Thiers et passa au centre gauche après le 24 mai 1873. Élu sénateur inamovible lors de la création du sénat, déc. 1875, il vota contre la dissolution de la chambre après le 16 mai. Il était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1871.

ROGERS (SAMUEL), poète anglais, né à Londres en 1763, m. en 1855, était fils d'un banquier de la Cité. Sa fortune lui permit de voyager et de cultiver les lettres à loisir. Il excella dans le genre didactique. On a de lui : *les Plaisirs de la mémoire*, 1792, trad. en vers français par Albert Montémont; *Épître à M^me Siddons*, 1795; *Épître à un ami*, 1798; *Colombus*, 1818; *Jacqueline*; *la Vie humaine*, 1820; *l'Italie*, 1822, son

chef-d'œuvre. Ses vers ont de l'élégance, de l'harmonie, de la correction, mais une verve contenue et une inspiration bornée. Rogers joignait la bonté de cœur et la générosité à des habitudes de sarcasme qui n'épargnaient personne.

ROGGEWEEN (Jacob), navigateur hollandais, né en 1669 dans la Zélande, m. en 1733, partit du Texel en 1721 pour un voyage autour du monde, toucha aux îles Malouines, traversa le détroit de Lemaire, longea les côtes du Chili, toucha aux îles Mocha et Juan-Fernandez, découvrit l'île de Pâques, parvint dans la mer Mauvaise, atteignit les côtes de la Nouvelle-Bretagne, et arriva enfin à Batavia, où il fut emprisonné par les officiers de la Compagnie des Indes Orientales, qui l'accusait d'avoir navigué dans des mers faisant partie de son domaine. Conduit en Hollande, 1723, il se justifia, en prouvant que son voyage n'avait été qu'une expédition de découvertes. B.

ROGGEWEEN (Archipel), nom donné à la réunion des îles Penrhyn, Peregrino, Rearson, Humphrey, etc., dans le Grand Océan équinoxial, au N.-O. de l'archipel de Taïti, au N.-E. de celui des Navigateurs. — Découvert par Roggeween en 1722.

ROGLIANO, ch.-l. de cant. (Corse), à l'extrémité du cap Corse, arr. de Bastia; 1,786 hab. On y remarque la tour dite *de Sénèque*.

ROGLIANO, *Rublanum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Cosenza; 5,585 hab. Comm. de porcs, jambons, etc. Patrie du jurisconsulte Gravina. Tremblement de terre en 1638.

ROGNIAT (Joseph, vicomte), général et écrivain militaire, né en 1777 à Vienne (Dauphiné), m. en 1840, étudia à l'École du génie militaire de Metz, fut nommé capitaine en 1795, fit la campagne de 1800 sous les ordres de Moreau, et se distingua à la bataille de Neubourg. Il fit encore les campagnes de 1805, 1806 et 1807, prit part au siège de Dantzig comme chef de bataillon, alla en Espagne avec le grade de colonel, contribua à la prise de Saragosse, de Tortose, de Tarragone et de Valence, fut nommé général de division en 1811, fortifia Dresde en 1813 et commanda le génie à Metz en 1814. La Restauration le nomma membre du comité de la guerre en 1815, inspecteur général du génie, membre du conseil de perfectionnement de l'École polytechnique en 1820. Après 1830, il devint pair de France.

[illegible] *des sièges de Saragosse et de Tortose*, 1814; *Considérations* [illegible], 1816, in-8; *Situation de la France en* 1817; *des* [illegible], 1819, ouvrage dont le 1er volume seul a paru. B.

ROGOSNO. *V.* Rogasen.

ROGRON (Joseph-Adrien), jurisconsulte, né en 1793 à La Fontaine-Guyon, m. en 1871, fut avocat au barreau de Paris, puis au Conseil d'État et à la Cour de cassation de 1823 à 1836, et secrétaire en chef du parquet de cette Cour depuis 1840.

[illegible] *et jurisprudence sur les domaines* [illegible], 1826; *les Codes français expliqués par leurs motifs, par des* [illegible] *et par la jurisprudence*, 1838.

ROGUET (Le comte François), né à Toulouse en 1770, m. en 1846, entra au service comme simple soldat en 1789, passa par tous les grades inférieurs, fut nommé, par Moreau, chef de la [illegible] demi-brigade pour avoir rétabli les communications de [illegible] avec l'armée française en 1799, devint général de brigade en 1803, se distingua sous le maréchal Ney à Elchingen et à Ulm, à Iéna et à Eylau, tomba au pouvoir des Russes dans un combat d'arrière-garde livré sur la Passarge, reçut, après la paix de Tilsitt, le commandement de l'infanterie de la garnison de Paris, alla protéger l'île de [illegible] contre les Anglais, partit en 1808 pour l'Espagne, où il prit part aux sièges de Bilbao et de Santander, combattit à Essling et à Wagram, retourna en Espagne en 1810, et, par ses succès en Galice, mérita le grade de général de division, 1811. Il fut ensuite appelé à l'armée de Russie, et sa division forma la garnison de Moscou. Pendant la retraite, il contribua à la victoire de Krasnoë. En 1813, on le retrouve à Dresde, Wachau, Hanau, Leipzig. Il couvre les Pays-Bas contre les Prussiens et les Anglais en 1814, et se signale à Hoch-stræten et à [illegible]. En 1815, nommé colonel en second des grenadiers à pied de la garde impériale, il combattit à Fleurus et à Waterloo. Il réprima l'insurrection de Lyon en 1831, et entra à la Chambre des pairs en 1834. — Son fils, qui a servi en Algérie, a été depuis général de division, sénateur et premier [illegible] de camp de Napoléon III. B.

ROHAB, v. lévitique de Palestine, dans la tribu d'Aser, [illegible] à un canton de la Syrie.

ROHAN, ch.-l. de cant. (Morbihan), arr. de Ploërmel, sur [illegible]; [illegible] hab. Château ruiné. [illegible] de vicomté, qui fut [illegible] en duché-pairie par Henri IV en 1603.

ROHAN ROHAN. *V.* Frontenay.

ROHAN, ancienne et illustre maison de France, tire son [illegible] de Léon, [illegible] et de [illegible] Léon [illegible], s'est divisée en branches de *Guéménée*, de *Montbazon*, de *Soubise*, de *Gié* et de *Chabot*. Les Rohan avaient rang de princes à raison de leur alliance avec les maisons royales d'Écosse et de Navarre et les ducs de Bretagne. La branche aînée de cette famille, celle des princes de Rohan-Guéménée-Rochefort et Montbazon s'est établie en Autriche à l'époque de la Révolution, et ses membres ont reçu en 1808, avec des lettres de naturalisation, le titre d'altesse sérénissime. — La famille de Rohan-Chabot, qui réside en France et qui a conservé le titre de prince de Léon, descend de Henri de Chabot, marié en 1645 à Marguerite de Rohan, fille de Henri Ier de Rohan. (*V. ce nom.*)

ROHAN (Pierre, vicomte de). *V.* Gié (Maréchal de).

ROHAN (Henri, vicomte, puis duc de), prince de Léon, né en 1579 au château de Blein (Bretagne), de René II, vicomte de Rohan et de Catherine de Parthenay, m. en 1638, fut élevé dans les principes de la Réformation; à l'âge de 16 ans, présenté à la cour de Henri IV, dont il était proche parent, il fit ses premières armes au siège d'Amiens, et, après la paix de Vervins, voyagea à l'étranger. Nommé duc et pair en 1603, il épousa Marie de Béthune, fille de Sully, en 1605, et obtint la charge de colonel des Suisses et des Grisons. Après la mort du roi, les protestants se voyant menacés de perdre les garanties que leur avait concédées l'édit de Nantes, Rohan se rendit, en 1611, à l'assemblée qu'ils tinrent à Saumur, s'y fit remarquer par son zèle et son éloquence et devint le chef du parti calviniste. Il embrassa la cause de Condé en 1614, par dépit de n'avoir pas obtenu la survivance du gouvernement du Poitou, reparut à la cour après le traité de Loudun en 1616, et, quand Louis XIII voulut rétablir la religion catholique dans le Béarn, 1620, engagea une nouvelle guerre civile, qu'il avait essayé de prévenir. Il força les troupes royales de lever le siège de Montauban et de Montpellier, et obtint, en 1622, la confirmation de l'édit de Nantes. L'inexécution du traité amena d'autres hostilités, 1625-26, durant lesquelles la duchesse de Rohan se défendit avec succès dans Castres contre le maréchal de Thémines. Lors de la guerre de Richelieu contre La Rochelle, Rohan se fortifia dans le Vivarais et les Cévennes; à la paix d'Alais, 1629, il obtint une indemnité de 300,000 livres, qu'il distribua à ses coreligionnaires, et se retira à Venise, où il écrivit des *Mémoires sur les choses arrivées en France depuis 1610 jusqu'en 1629*, et des *Discours politiques sur les affaires d'État*. Ces ouvrages sont remarquables par la science militaire, les vues politiques et l'énergique concision du style. Venise choisit Rohan pour général contre l'Espagne; mais le traité de Cherasco rétablit la paix, 1631. Puis il habita Padoue, et y composa le *Parfait Capitaine*, 1636, in-4°, étude comparée des tactiques ancienne et moderne, à propos des *Commentaires* de César, ainsi qu'un *Traité de la corruption de la milice ancienne*. En 1632, Richelieu l'envoya dans la Valteline pour défendre les Ligues Grises contre l'Autriche. Après un nouveau séjour à Venise, où il écrivit un ouvrage *sur les Intérêts des princes*, il fut rappelé en Valteline, 1635; mais la jalousie des courtisans l'obligea de se réfugier dans le camp de Bernard de Saxe-Weimar et il reçut une blessure mortelle à la bataille de Rheinfeld. Outre les ouvrages déjà cités, on a de lui : *Traité du gouvernement des treize cantons*; *Voyage fait en 1600 en Italie, Allemagne, Angleterre, Pays-Bas*, etc., 1646, in-12; *Mémoires et Lettres sur la guerre de la Valteline*, Genève (Paris), 1758, 3 vol. in-12. B.

ROHAN (Benjamin de), *seigneur de Soubise*. *V.* Soubise.

ROHAN (Anne de), sœur des deux précédents, née vers 1584, m. en 1646, montra le plus grand courage pour la défense du calvinisme, soutint avec sa mère, Catherine de Parthenay, toutes les calamités du siège de La Rochelle, refusa d'être comprise dans la capitulation, 1628, et subit une [illegible] captivité au château de Niort. Elle savait l'hébreu et cultivait la poésie.

ROHAN (Tancrède de), fils prétendu du duc Henri de Rohan, né à Paris en 1630, m. en 1649, fut élevé secrètement en Hollande, eut à soutenir contre sa sœur Marguerite, duchesse de Rohan-Chabot, un procès fort long, relatif à la possession d'état, le perdit devant le parlement de Paris en 1646, prit parti contre la cour pendant la Fronde, et périt dans une embuscade au milieu du bois de Vincennes.

V. H. Martin, *Tancrède de Rohan*, 1855, in-12.

ROHAN-MONTBAZON (Marie de). *V.* Chevreuse (Duchesse de).

ROHAN (Louis de), dit *le chevalier de Rohan*, fils de Louis de Rohan-Guéménée, né vers 1635, m. en 1674, [illegible] par un luxe excessif et des aventures scandaleuses [illegible] de son illustre maison, fut l'amant de Mme de [illegible] (*V. ce nom*), et enleva Hortense Mancini à son époux, le duc de Mazarin. D'une grande bravoure, il se [illegible] à l'attaque des [illegible] d'Arras en 1654, au siège de [illegible], fut nommé en [illegible] grand veneur [illegible] Louis XIV dans ses campagnes de Flandre, 1667, et de Hollande, 1672;

enfin, privé de ses charges à cause des scandales de sa conduite, il ourdit, avec Latréaumont, officier subalterne, un complot pour livrer Quillebeuf aux Hollandais. Il fut découvert, condamné à mort et décapité à Paris. B.

ROHAN (Marie-Éléonore de), tante du précédent, née vers 1628, d'Hercule de Rohan-Guéménée, duc de Montbazon, prit l'habit de religieuse chez les bénédictines de Montargis en 1645, devint, en 1651, abbesse de la Trinité à Caen, puis de Malnoue, près de Paris, et mourut au monastère de Saint-Joseph de cette ville, en 1681. Elle composa : *Morale du sage, ou les Proverbes; les Sept Psaumes de la pénitence, en forme de paraphrase*, etc.

ROHAN (Armand-Gaston de), 5e fils du premier prince de Soubise, de la branche de Rohan-Guéménée, né à Paris en 1674, m. en 1749, prit les ordres, fut nommé en 1701 coadjuteur du cardinal de Furstemberg, évêque de Strasbourg, lui succéda en 1704, devint cardinal en 1712, grand aumônier de France en 1713, sacra Dubois archevêque de Cambrai et entra au conseil de régence en 1722. Il était membre de l'Académie française depuis 1704.

ROHAN (Armand de), *cardinal de Soubise*. V. Soubise.

ROHAN (Charles de), *prince de Soubise*. V. Soubise.

ROHAN (Louis-René-Édouard, cardinal de), né en 1734, m. en 1803, connu d'abord sous le nom de *prince Louis*, fut voué à l'état ecclésiastique, devint dès 1760 évêque *in partibus* de Canope et coadjuteur de son oncle, Louis-Constantin de Rohan, évêque de Strasbourg. Nommé ambassadeur à Vienne, en 1772, il scandalisa par son luxe, sa conduite peu édifiante et ses libertés de parole l'impératrice Marie-Thérèse, qui demanda et obtint son rappel, 1774. Mal accueilli à son retour par Louis XVI et Marie-Antoinette, il n'en fut pas moins pourvu de riches bénéfices, et nommé grand aumônier de France, cardinal, abbé de Saint-Waast d'Arras, proviseur de la Sorbonne, administrateur de l'hôpital des Quinze-Vingts, enfin évêque de Strasbourg en 1779. La scandaleuse affaire du *Collier* (*V. ce mot*) le perdit : arrêté à Versailles, jeté à la Bastille, absous par le parlement, 1785, il perdit néanmoins ce qu'il tenait de la cour, et fut relégué à l'abbaye de la Chaise-Dieu, en Auvergne. On lui permit bientôt de rentrer dans son diocèse. Le clergé du bailliage de Haguenau le députa aux états généraux de 1789; mais il ne tarda point à donner sa démission, fut accusé d'entretenir des correspondances avec les émigrés, d'exciter ses diocésains à désobéir aux lois nouvelles, et, ayant refusé son assentiment à la Constitution civile du clergé, alla vivre dans la partie de son évêché située sur la rive dr. du Rhin, 1791. Il y leva des troupes, qui grossirent l'armée de Condé. Lors du Concordat de 1801, il se démit de son évêché et mourut à Ettenheim. B.

ROHAN-GUÉMENÉE (Henri-Louis-Mériadec, prince de), neveu du précédent, né vers 1745, m. après 1807, fut grand chambellan de France, et épousa la fille du maréchal de Soubise. Il se fit remarquer, ainsi que sa femme, par des prodigalités qui aboutirent, en 1782, à une banqueroute de 33 millions de livres. Ils durent renoncer à leurs charges et quitter la cour. Le prince vécut, dit-on, en Allemagne, d'une profession manuelle, qu'il exerçait sous un nom emprunté.

ROHAN-CHABOT (Louis-François-Auguste, duc de), prince de Léon, né à Paris en 1788, m. en 1833, fut élevé en Angleterre, où sa famille avait émigré, rentra de bonne heure en France, devint chambellan de Napoléon Ier, puis, à la Restauration, officier de mousquetaires de Louis XVIII. Ayant perdu sa femme, il prit les ordres, fut grand vicaire de Paris, archevêque d'Auch, puis de Besançon, 1829, et cardinal, 1830. Il quitta la France après la révolution de Juillet, mais revint dans son diocèse pendant le choléra de 1832.

ROHAULT (Jacques), physicien, né à Amiens en 1620, m. en 1672, vint étudier la philosophie à Paris, s'attacha particulièrement à la partie démonstrative et mécanique de la physique, et fut éclairé par la doctrine de Descartes sur la méthode à suivre dans l'application des principes de ses démonstrations. Il fit des leçons publiques, et composa un *Traité de physique*, 1671, in-4°, et 1682, 2 vol. in-12, qui fut longtemps classique. Accusé de nier la transsubstantiation, il se justifia par des *Entretiens sur la philosophie*, 1671, 1673 et 1675. On a encore de lui les *Œuvres posthumes*, 1682, in-12.

ROHAULT DE FLEURY (Hubert, baron), général, né à Paris en 1779, m. en 1866, fut élève du collège de Juilly et de l'École polytechnique, et entra dans l'arme du génie. Il était capitaine à Austerlitz. Il fit les campagnes de Prusse et de Pologne, passa en Espagne en 1808, fut nommé chef de bataillon après la défense de Barcelone, et reçut une grave blessure à l'assaut de Girone en 1809. Colonel en 1816, maréchal de camp en 1823, il fit la guerre d'Espagne dans le corps de Moncey. Après 1830, il travailla aux fortifications de Lyon; sa conduite lors de l'insurrection de cette ville en 1831 lui valut le grade de lieutenant général. Il dirigea les travaux du siège de Constantine en 1837, et reçut bientôt après le titre de pair de France.

ROHAULT DE FLEURY (Charles), architecte, neveu du précédent, né à Paris en 1801, m. en 1875, travailla, avec son père Hubert Rohault de Fleury, le premier, au Salon de Charge des constructions du Muséum d'histoire naturelle en 1837, il édifia les cabinets de minéralogie, les serres du Jardin des plantes et la cage des singes.

ROHILLAS (Les), tribu d'Afghans qui abandonna le Kaboul à la fin du XVIIe siècle et s'établit entre le Gange et la Gogra, dans la partie E. du Delhi, qui en a pris le nom de *Rohilcund*.

ROHITSCH ou **ROGATEC**, brg de l'Autriche-Hongrie (Styrie), 755 hab. Bains fréquentés d'eaux minérales acidulées, dites *Eaux de Cilly*, et qu'on exporte au loin.

ROHRAU, brg de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), sur la Leitha. Patrie de Haydn.

ROHRBACH. V. Rorbach.

ROHRBACHER (René-François, abbé), savant historien ecclésiastique, né au vge de Langatte (Meurthe), en 1789, m. en 1856, était fils d'un régent d'école de sa paroisse, fut ordonné prêtre en 1812, devint curé de Lunéville, puis missionnaire diocésain. Il s'est illustré par un grand ouvrage qui lui a coûté plus de 30 ans de travaux, l'*Histoire universelle de l'Église catholique*, Paris, 1842-49, 29 vol. 3e édit., 1857-60, 29 vol. Cette histoire, écrite au point de vue des prérogatives du saint-siège, montre Dieu gouvernant le genre humain, depuis l'origine jusqu'à la fin des temps, par le moyen de son Église divinement inspirée. On y trouve une science solide et profonde. Le style laisse à désirer : il est rude, négligé et manque d'élégance.

L'abbé Rohrbacher a publié encore : *Lettre d'un membre du jeune clergé* [illegible] *de Chartres*; [illegible] 2 vol. in-18; [illegible] *Catéchisme* [illegible] *des conversions; Vie des saints pour tous les jours de l'année*, 1852, [illegible] vol., etc.

ROI (Comté du). V. King's county.

ROI (Conseil du). V. Conseil.

ROI D'ARMES, chef des hérauts d'armes dans l'anc. monarchie française. Il avait juridiction sur eux, admettait les candidats dans le corps après avoir constaté leurs connaissances (*V.* Héraut), et remplissait souvent en personne les principales fonctions confiées à ces officiers. Dans les grandes missions, il représentait le roi. Tous les trois ans, il tenait une assemblée de hérauts d'armes, où ces derniers lui soumettaient les généalogies et les blasons des familles nobles ou anoblies des provinces. On croit que le roi d'armes fut créé au Xe siècle, sous le roi Robert. Plus tard, les hérauts, assemblés en chapitre à Paris, dans l'église du Petit-Saint-Antoine, choisissaient un candidat, le plus savant en blason, et le présentaient au roi; s'il l'agréait, il venait à l'église, un jour de fête, avec le connétable et les maréchaux, pour l'installer : le candidat s'agenouillait devant le roi, qui, après avoir reçu son serment, lui revêtait la tunique; les maréchaux lui posaient une couronne d'or sur la tête et lui remettaient un sceptre; puis il était baptisé des noms de *Montjoie Saint-Denis*, et toute l'assistance le proclamait. Le roi d'armes avait pour costume une tunique de velours violet, ornée, devant et derrière, de 3 fleurs de lis plus grandes que celles des hérauts, de l'écu royal de France sur la poitrine et au dos, et portait, brodés à l'extrémité de la manche droite, les mots : *Montjoie Saint-Denis*, et à la manche gauche, *Roi d'armes de France*. En Angleterre, il y a encore 3 rois d'armes, qui portent les noms de *Garter*, *Clarenceux* et *Norroy*. C. D—y.

ROI DE LA BASOCHE. V. Basoche.

ROI DE ROME, titre que porta Napoléon II aussitôt après sa naissance.

ROI DES FESTINS, chez les Grecs et les Romains. C'était un convive qui avait autorité sur les autres, pour ordonner la gaieté du festin. On n'en créait que dans les repas de fête, et cette royauté se tirait au sort avec des dés. Les attributions de ce roi consistaient à [illegible], de chanter, de réciter ou d'improviser des vers, de jouer à tel jeu. C. D—y.

ROI DES MERCIERS. V. Merciers.

ROI DES RIBAUDS. V. Ribauds.

ROI DES ROIS, titre que prenaient les anc. rois de Perse.

ROI DES ROMAINS, titre donné dans l'anc. empire d'Allemagne : 1° à l'empereur élu, tant qu'il n'avait pas été couronné par le pape; 2° au prince élu successeur, du vivant même d'un empereur, avant l'élection pour succéder.

ROI DES SACRIFICES, *rex sacrificulus* ou *rex sacrorum*, prêtre qui, chez les anc. Romains, fut créé, après l'expulsion des rois, pour faire les sacrifices dont la royauté avait toujours été chargée. Il devait, en outre, annoncer au peuple les féries du mois. Toute magistrature, toute fonction civile ou

militaire, lui demeuraient interdites. Le roi des sacrifices était élu à vie par les collèges des augures et des pontifes, et choisi parmi les patriciens. Il habitait une maison dite *Regia*. (*V. ce mot.*) C. D—y

ROI TRÈS CHRÉTIEN. *V.* Chrétien.

ROIBON. *V.* Roybon.

ROI-GEORGE (Ile du). *V.* Géorgie méridionale.

ROI-GEORGE (Iles du), deux îles de la Polynésie, par 14° 35′ lat. S., et 146° 42′ long. E. — Découvertes par Cook en 1765.

ROI-GEORGE (Terre du). *V.* George.

ROI-GEORGE III (Archipel du), sur la côte O. de l'Amérique du N., par 56° 10′-58° 18′ lat. N., et 134° 23′-136° 15′ long. O. ; 200 kil. sur 80. — Exploré par Vancouver.

ROI GEORGE III (Baie du), sur la côte S. de l'Australie, par [illegible] lat. S. et 115° 41′ long. E.

ROI-GUILLAUME (Mer du), nom donné par le capitaine Ross à la partie de l'océan Arctique comprise entre le groupe de Boothia-Félix et la Terre du roi Guillaume en Amérique.

ROIS (Livres des), au nombre de 4, dans l'Ancien Testament, forment 2 parties distinctes, et contiennent l'histoire des Juifs depuis la naissance de Samuel jusqu'à la 45e année de la captivité de Babylone. Les deux premiers livres, attribués sans fondement à Samuel, sont d'un auteur inconnu et d'une époque incertaine; les deux derniers paraissent avoir été écrits par Esdras.

ROIS (Fête des) ou du **ROI BOIT**, festin donné la veille de l'Épiphanie. (*V. ce mot.*) Les premiers fidèles célébraient ce jour-là par un jeûne; au XIe siècle on l'adoucit, au XIIe on le supprima, au XIVe on fit un festin : une coutume de l'Église de Besançon, et sans doute de beaucoup d'autres encore, était que les chanoines élisaient, à l'avance, l'un d'entre eux pour officier le jour de l'Épiphanie. Ils l'appelaient *roi*, parce qu'il devait tenir la place du Roi des rois, et, au moment de l'Évangile, assis sur un trône dressé dans le chœur, une palme à la main, en guise de sceptre, recevoir les adorations de 3 chanoines figurant les rois mages. Après l'office, il offrait une collation à ses confrères, qui, pendant cette réjouissance, le traitaient comme roi de la compagnie. Les séculiers, imitant les ecclésiastiques, firent aussi un roi dans le repas de famille de la veille de l'Épiphanie, et le sort décidait son choix. [illegible] gâteaux dans les festins; on en fit un exprès, dans lequel on mettait une fève, et le convive qui la trouvait dans sa part était proclamé roi, quel que fût son âge. Le [illegible] de la compagnie passait sous la table; le [illegible] les parts les unes après les autres, lui disait de désigner au hasard les convives auxquels il fallait [illegible], une part, dite *part du bon Dieu* ou *de la Vierge*, était réservée pour les pauvres. Le [illegible], et lorsqu'il buvait, on [illegible] *Le roi boit ! vive le roi !* Tous les convives devaient crier, [illegible] de suie. Dès son origine, [illegible] du *Roi boit* se célébra à la cour. On [illegible], et, le jour de [illegible] à la messe à son côté gauche, [illegible] à son côté droit. Cela avait lieu sous [illegible] IX, Henri III, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV. Sous [illegible], on servait plusieurs tables; une pour le roi, [illegible] et [illegible] les plus favorisés; les autres pour les dames; la [illegible] se tirait à chaque table, de sorte qu'il y avait des rois et des reines souveraines : la loi salique n'étant pas [illegible]. Chaque souverain choisissait des ministres [illegible] son royaume, dont les frontières ne s'étendaient pas au [illegible] de sa table. Le roi et les reines s'envoyaient des ambassadeurs pour se [illegible] sur leur avènement, se proposer des [illegible]. Ces ambassades étaient l'occasion de [illegible] flatterie pour celui qui, ce soir-là, n'était [illegible] de la fève. A l'une de ces fêtes, en [illegible], Louis XIV fit, [illegible] de son grand écuyer, [illegible] les fonctions d'orateur d'une ambassade [illegible] la fête des Rois. Quand Napoléon Ier eut [illegible] et le culte, la fête reparut dans les familles. [illegible], Besançon, 1852. C. D—y

ROIS PASTEURS. *V.* [illegible]

ROISEL, [illegible] (Somme), arr. de Péronne; [illegible].

ROJAS [illegible] du XVIe siècle, pu[illegible] *Calixte et Mélibée* ou *la Célestine* [illegible] : [illegible] *la Célestine* [illegible] traduction française [illegible] 1841. B.

ROJAS ou **ROXAS** (Francisco de), poète dramatique espagnol, né à Tolède en 1601, a été opposé à Calderon par une coterie littéraire. Il ne manque pas de nerf et de verve; son style est précis. Les auteurs français lui ont emprunté quelques drames : Rotrou lui doit *Venceslas*, et *Don Bertrand de Cigarral*, par Thomas Corneille, est traduit de l'*Entre bobos anda el juego* (l'Intrigue est parmi les sots). B.

ROKELLE ou **SALE**, riv. de l'Afrique occidentale (Sénégambie), sort des monts Kong, coule au S.-O. et à l'O., en arrosant le Falaba, le Limba, le Timani, le Bulam, et se jette dans l'océan Atlantique à Freetown; cours de 400 kil. On la nomme encore rivière de *Sierra-Leone*. (*V. ce mot.*)

ROKN-EDDAULAH, c.-à-d. *soutien de l'Empire*, surnom du 2e fils de Bouiah, établit le pouvoir des Bouides dans l'Irak-Adjémi. Ce fut le 1er des sultans bouides d'Ispahan, 935-976. Il eut plusieurs guerres à soutenir contre les sultans Samanides, qui possédaient le Khorassan. Ce prince fut juste et humain. D.

ROKN-EDDYN-SOLEIMAN ou **SOLIMAN II**, 7e sultan de Konieh, fils de Kilidje-Arslan II, partagea l'empire avec ses frères, finit par le gouverner tout entier et mourut en 1204. — Un autre Rokn-Eddyn régna à Konieh de 1261 à 1267.

ROKN-EDDYN-KHOURCHAH, 8e et dernier cheik des Ismaélites de Perse, fut dépossédé par Houlagou, chef des Mongols, et tué sur les bords du Djihoun en 1257.

ROKOSZ. *V.* Pologne.

ROLAMPONT, vge (Haute-Marne), arr. de Langres; 1,389 hab. On a trouvé aux environs des vestiges d'une villa romaine.

ROLAND, l'un des guerriers de Charlemagne, celui que la poésie du moyen âge a le plus grandi et dont l'histoire a le moins parlé. Eginhard dit seulement qu'après une expédition au delà des Pyrénées, l'arrière-garde de Charlemagne, repassant les monts, fut assaillie par les Gascons dans la vallée de Roncevaux, l'an 778, et cite parmi les morts Roland, préfet des Marches de Bretagne. De ce Roland les poètes romanciers ont fait un neveu de Charlemagne; ils lui ont donné une taille et une force extraordinaires, et se sont évertués à multiplier ses aventures et ses exploits. Le plus ancien poème connu sur ce paladin est *la Chanson de Roland*, en vers français de 10 syllabes et en 5 chants. On ne connaît pas l'auteur de ce poème, qui a été attribué à tort à Téroulde ou Turold. Le Pulci, le Boiardo et surtout Arioste ont tiré grand parti de Roland dans leurs poèmes. (*V.* Roland, dans notre *Dictionn. des Lettres*.)

V. Monin, *le Roman de Roncevaux*, 1832 ; Francisque Michel, *la Chanson de Roland*, 1837 ; Génin, *la Chanson de Roland*, avec traduction et notes, 1851. La meilleure édition est celle de M. Léon Gautier. J. T.

ROLAND (Brèche de). *V.* Brèche.

ROLAND, un des chefs des Camisards (*V. ce mot*), né dans le diocèse d'Alais, servit d'abord dans un régiment de dragons; puis, lors de l'insurrection des calvinistes dans les Cévennes, se mit à la tête d'une troupe intrépide. Il s'attribuait les titres de comte et de généralissime des protestants. Trahi par un de ses officiers, qui le fit surprendre [illegible] à Castelnau, [illegible] sa tête, en 1704. Son corps fut brûlé sur la place de Nîmes, et ses cendres jetées au vent.

V. N. Peyrat, *Hist. des pasteurs du désert*. B.

ROLAND DE LA PLATIÈRE (Jean-Marie), né d'une famille de magistrature, à Villefranche (Rhône), en 1732, m. en 1793, fut inspecteur général du commerce et des manufactures à Rouen et à Amiens. De 1776 à 1778, il voyagea pour étudier le système manufacturier du midi de l'Europe, et publia sur ce sujet des *Lettres*, imprimées en 1782, 6 vol. in-12 ; 2e édition, 1801. Elles étaient adressées à Mlle Phlipon, qu'il épousa en 1780, et avec laquelle il fit, en 1784, de nouvelles études dans la Grande-Bretagne. Il avait aussi publié : *Mémoire sur l'éducation des troupeaux*, 1779 et 1783, in-4° ; *l'Art du fabricant d'étoffes de laine*, 1780-83 ; *l'Art du tourbier*, 1783. Ces trois derniers ouvrages font partie de la collection des *Arts et métiers* publiée par l'Académie des sciences. En 1785, Roland donna à l'*Encyclopédie méthodique* le *Dictionnaire des manufactures*, 3 vol. in-4°, l'un des ouvrages les plus estimés de la collection. Il était à Lyon lorsque la Révolution de 1789 vint tourner vers la politique ses idées d'amélioration. Membre de la municipalité de Lyon, puis envoyé vers l'Assemblée constituante, en 1791, pour lui faire connaître la situation [illegible] des ouvriers de la ville, il [illegible] avait obtenu, et, peu de mois après, vint se fixer à Paris. [illegible] avec les chefs du parti [illegible] [illegible] dine, entra au ministère [illegible] dans une lettre [illegible] blique [illegible] par l'Assemblée [illegible] Convention les massacres de septembre [illegible] pu empê-

cher, et donna sa démission le 23 janvier 1793. Les Montagnards l'emportèrent, Roland fut décrété d'accusation avec les 22 Girondins, et se réfugia à Rouen. Il y était caché depuis plusieurs mois, lorsqu'il apprit que sa femme avait péri sur l'échafaud. Il partit le 15 novembre 1793, à l'entrée de la nuit; il voulait aller dire à la Convention des vérités qu'il croyait utiles, puis se livrer au supplice; mais, réfléchissant que sa condamnation entraînerait la confiscation de ses biens et ruinerait sa fille, il abandonna son projet, et se donna la mort à Bourgthéroulde, près de Rouen. J. T.

ROLAND (MARIE-JEANNE **PHLIPON**, DAME), femme du précédent, née à Paris en 1754, m. en 1793, était fille d'un graveur. Elle faisait ses délices de Plutarque dès l'âge de 9 ans, et se montra avide de toutes les connaissances. A 11 ans, elle demanda qu'on la mît au couvent; elle s'y lia avec Sophie Canet, d'Amiens, et entretint avec elle une *Correspondance*, qui forme 2 vol. publiés en 1841. Cette lecture révèle tout ce qu'il y avait de tendre et de brillant, de solide et d'élevé dans l'âme de Marie Phlipon. En 1780, elle accepta la main de Roland, malgré la disproportion d'âge, et le philosophe austère se laissa guider par les lumières supérieures de sa femme. La Révolution exalta leurs idées. Mme Roland fut la rédactrice principale d'un nouveau journal, le *Courrier de Lyon*. Pendant le ministère de son mari, elle fut son conseil et son guide, et souvent rédigea des pièces officielles d'une haute importance. C'est elle qui écrivit la fameuse lettre du 10 juin, adressée par Roland à Louis XVI, et dont la publication prépara la chute du trône. Les Girondins allaient s'inspirer près de cette femme, d'un caractère antique, qui fut entraînée dans la ruine de ce parti. Au 31 mai, elle refusa de fuir, et se laissa arrêter, le 2 juin. Pendant sa captivité, elle écrivit, tant sur sa vie privée que sur sa vie politique, des *Mémoires* du plus haut intérêt et d'un style énergique et vif. Le 8 novembre, traduite devant le tribunal révolutionnaire, elle se défendit avec calme et dignité, fut condamnée, et, le lendemain, alla à la mort avec le plus grand courage.

Ses *Œuvres* ont été réunies an l'an VIII, 3 vol. Les deux premiers renferment ses *Mémoires*, le troisième des *Œuvres de loisir et réflexions diverses*, plus ses *Voyages à Soucis, en Angleterre et en Suisse*. Outre sa *Correspondance avec Mlle Canet*, on a publié : *Lettres autographes de Mme Roland, adressées à Bancal des Issarts*, 1835, avec une *Introduction* de Sainte-Beuve; les *Mémoires* ont été réédités par M. Dauban. J. T.

ROLAND (PHILIPPE-LAURENT), statuaire, né en 1746, à Pont-à-Marcq près de Lille, m. en 1816, vint à Paris à l'âge de 15 ans, fut employé par Pajou dans les travaux d'ornement du palais de Versailles, fit ensuite le voyage d'Italie et résida 5 ans à Rome. De retour en France, il fit un *Caton d'Utique*, si beau que, s'il n'eût pas été plus grand que nature, on aurait cru qu'il en avait pris les empreintes sur le modèle vivant, et un *Samson* d'un caractère ferme et sévère, qui lui valut son admission à l'Académie de peinture et de sculpture, 1781. Puis il exécuta une statue de *Condé*, donna en 1792 le modèle en plâtre d'une statue colossale de la *Loi*, qui fut placée sous le portique du Panthéon, entra à l'Institut dès sa création, travailla de 1799 à 1804 aux sculptures intérieures du Luxembourg et des Tuileries, fit des statues de *Bonaparte*, de *Tronchet*, un des bas-reliefs de la cour du Louvre, où il soutient, sans désavantage, le parallèle avec Paul Ponzie et Jean Goujon, une *Minerve*, sur le perron du palais du Corps législatif, une charmante *Bacchante* en bronze, etc. Son chef-d'œuvre est *Homère chantant sur la lyre*, statue de marbre au musée du Louvre. David d'Angers fut élève de Roland. B.

ROLEWINCK (WERNER), chartreux, né en 1425 à Laer (Westphalie), m. en 1502, prit l'habit de Saint-Bruno à 22 ans, et se livra à l'étude avec ardeur. Son plus important ouvrage est intitulé : *Fasciculus temporum*, Cologne, 1474, in-fol., abrégé de chronologie universelle, continué jusqu'en 1514 par Lintorius. Ce livre a servi de manuel historique pendant un demi-siècle.

ROLLA (ALEXANDRE), musicien, né à Paris en 1757, m. en 18[illegible], eut un talent remarquable sur le violon et l'alto. Ses trios pour violon, alto et basse jouissent d'une estime méritée.

ROLLAND (AMÉDÉE), littérateur, né à Paris en 1829, m. en 1868, débuta en 1846 par un volume de vers, *Matutina*, dont il détruisit plus tard l'édition. Il a publié d'autres recueils poétiques, *Au fond du verre*, 1854, et *le Poème de la mort*, 1866. Il donna au théâtre, mais sans grand succès : *le Château des tilleuls* (avec Decourcelle et Deslandes), drame, 1857; *le Marchand malgré lui* (avec J. Du Boys), comédie en vers, 1858; *l'Usurier de village* (avec Ch. Bataille), drame, 1859; *Un Parvenu*, comédie en vers, 1860; *les Vacances du docteur*, drame en vers, 1861; *le Mariage de Vadé* (avec Du Boys), comédie en vers, 1862; *Cadet Roussel* (avec Anicet Bourgeois et Du Boys), drame, 1862; *les Marionnettes de l'Amour* (avec Moineaux), comédie, 1864; *les Flibustiers de la Sonore* (avec G. Aymard), drame, 1864; *les Chanteurs ambulants*, drame, 1866; *les Turlutaines* (avec Dubreuil), comédie, 1866; *Nos Ancêtres*, en vers, 1868. On lui doit aussi quelques romans, *les Martyrs du foyer*, *la Foire aux mariages*, *les Fous de Paris*, etc.

ROLLAND D'ERCEVILLE (BARTHÉLEMY-GABRIEL), président au parlement de Paris, né en cette ville, d'une famille de magistrats, en 1734, m. en 1794, fut un adversaire ardent et passionné des jésuites. Après leur expulsion, il fut chargé d'administrer quelques-uns de leurs collèges, et publia, en 1770, un *Plan d'études*, refondu sous le titre de *Plan d'éducation*, 1784, dans lequel on trouve la première idée de l'Université de France, de l'inspection générale et de l'École normale. Il donna encore en 1782 : *Recherches sur les prérogatives des dames chez les Gaulois, sur les cours d'amour...*, in-12. En 1790 il protesta contre les actes de l'Assemblée constituante, et périt sur l'échafaud pendant la Terreur.

ROLLE (PIERRE-NICOLAS), né en 1770 à Châtillon (Côte-d'Or), m. en 1855, fit, en 1792, les premières guerres de la Révolution, puis fut secrétaire de l'École normale, substitut du directeur de l'École polytechnique, administrateur du département de la Côte-d'Or avant l'organisation des préfectures, bibliothécaire de la ville de Paris en 1810, et publia : *Recherches sur le culte de Bacchus*, 3 vol., 1827; *Histoire des religions de la Grèce*, 1829.

ROLLI (PAUL-ANTOINE), littérateur italien, né en 1687 à Todi, m. en 1764, élève de Gravina, résida longtemps à Londres, et finit ses jours à Rome. On lui doit de bonnes éditions des *Satires* d'Arioste, des *Poésies burlesques* de Berni, du *Decameron* de Boccace; des traductions en vers italiens du *Paradis perdu* de Milton, des *Bucoliques* de Virgile, des *Odes* d'Anacréon; des *Poésies*, Venise, 1753; un *Examen de l'Essai sur la poésie épique par Voltaire*, trad. en franç. par l'abbé Antonini, Paris, 1728, etc.

ROLLIN (CHARLES), né à Paris en 1661, m. en 1741, était fils d'un coutelier. Un bénédictin des Blancs-Manteaux, dont il servait la messe, frappé de ses heureuses dispositions, lui fit obtenir une bourse au collège des Dix-Huit, dont les élèves suivaient les leçons du collège du Plessis. Après de brillantes études, il consacra 3 ans à la théologie, mais ne prit jamais que la tonsure. A 22 ans, il remplaça son ancien professeur, Hersan, dans la classe de seconde, au collège du Plessis, fut nommé professeur de rhétorique en 1687 et professeur d'éloquence au Collège de France en 1688, recteur de l'Université en 1694 et principal du collège de Beauvais en 1696. Dans ce dernier établissement, il groupa autour de lui les maîtres les plus instruits : Duguet, Guérin, Coffin, Crevier, etc. Ses succès éveillèrent la jalousie du collège Louis-le-Grand. Ami de Port-Royal, Rollin avait soutenu les solitaires, de sa bourse et de ses écrits, après la destruction de leur asile; accusé de jansénisme en 1712, il reçut l'ordre de quitter le collège de Beauvais. Il continua néanmoins de professer au Collège de France, et se livra à la composition d'ouvrages utiles à la jeunesse. Ainsi il donna, en 1715, une édition classique des *Institutions oratoires* de Quintilien, dont il avait élagué les obscurités et les longueurs, pour ne conserver que les principes éternellement vrais; il y joignit des sommaires raisonnés en tête des chapitres, des notes substantielles et choisies, une préface latine, qui en font un excellent traité de rhétorique. Il publia ensuite un *Traité des études*, « monument de raison et de goût, dit M. Villemain, livre l'un des mieux écrits dans notre langue, après les livres de génie »; les deux premiers volumes parurent en 1726, et les deux autres en 1728. L'ouvrage se compose d'un Discours préliminaire et de 8 livres traitant *de la Manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres* : les langues, la poésie, la rhétorique, l'éloquence, l'histoire, la philosophie, le gouvernement intérieur des classes et des collèges, y sont successivement passés en revue. Continuateur de Port-Royal, Rollin voulait que l'enseignement du grec et du latin se fît avec des méthodes écrites en français; novateur heureux, il réclamait pour que la langue maternelle entrât dans l'éducation publique et devînt, non plus l'auxiliaire et comme l'accessoire, mais le fond et l'objet même des études de la jeunesse; l'histoire nationale ne devait pas être négligée, bien que Rollin ne crût pas pouvoir l'insérer dans les programmes réguliers de l'enseignement classique, non plus que la géographie moderne. Il est impossible d'exposer avec plus de clarté les vrais principes de l'éloquence et de l'art d'écrire, et d'apprécier avec plus de solidité et de goût les chefs-d'œuvre de l'antiquité, dont il rapproche perpétuellement ceux de la France, le tout dans un français d'une pureté inconnue jusqu'alors aux écrivains de l'Université, pour qui le latin était en quelque sorte la langue naturelle. Pour compléter sa tâche et donner à l'enseignement historique un ouvrage écrit en français, Rollin composa son *Histoire ancienne*, dont les deux premiers volumes furent publiés en 1730, et les onze autres suivirent jusqu'en 1738; c'est une traduction presque perpétuelle des auteurs anciens. En 1738, il donna une *Histoire romaine*, dont il publia 5 volumes en 3 ans, et en laissa 4 autres

prêts à paraître. Elle fut continuée jusqu'à la bataille d'Actium par Crevier, son disciple. Rollin avait été admis à l'Académie des inscriptions en 1701 ; mais son attachement au jansénisme lui ferma les portes de l'Académie française. En 1739, pour avoir protesté trop énergiquement contre la rétractation faite par la faculté des Arts de son appel au futur concile, il fut exclu des assemblées de l'Université. A sa mort, on interdit au corps enseignant tout hommage public de sa reconnaissance et de ses regrets. *V.* l'*Éloge* de Rollin par Berville, 1818. Les *Œuvres complètes* de Rollin, avec des observations et des éclaircissements historiques par Letronne, ont été publiées, 1821-25, 30 vol., et atlas in-4°, 1827. Il y en a une autre édition par Guizot, 1821-1827, 30 vol. Le dernier volume comprend les *Œuvres diverses,* réunies une première fois antérieurement sous le titre d'*Opuscules,* et contenant des discours, des allocutions, des vers en latin et plusieurs lettres, tant en français qu'en latin.

V. Villemain, *Tableau de la littér. franç. au dix-huitième siècle ;* Sainte-Beuve, *Causeries du lundi,* t. I. F. B.

ROLLON ou **HROLF**, 1er duc de Normandie, 912-931, était fils de Rogwald, seigneur de la Norvège septentrionale. Remarquable par sa stature colossale, sa force et son audace, il fut banni par Harald Haarfager, 875, rassembla une troupe de Danois et de Norvégiens, et, après quelques descentes en Angleterre et dans la Frise, aborda sur les côtes de la Neustrie, 876. Il remonta la Seine, reçut la soumission de Rouen, dont il releva les murailles, défit sur les bords de l'Eure Renaud, duc d'Orléans, s'empara de Meulan, tua Renaud dans une nouvelle rencontre, prit part au siège de Paris en 886, alla ensuite saccager Bayeux, le pays Bessin, Évreux, et passa en Angleterre pour secourir le roi Alfred, son allié. De retour au bout de trois ans, il réunit des bandes plus nombreuses, prit Nantes, Angers, le Mans, et, malgré un échec devant Tours, parcourut l'Orléanais et même la Bourgogne. Il vint ensuite s'établir à Rouen, dont il promit de ne pas maltraiter les habitants, et il tint sa promesse. Charles le Simple lui acheta la paix : en vertu du traité de Saint-Clair-sur-Epte, 911, Rollon se fit baptiser à Rouen par l'archevêque Francon, épousa Gisèle, fille du roi, et reçut, à la condition de l'hommage, la partie de la Neustrie appelée depuis Normandie, et la suzeraineté sur la Bretagne. Depuis ce moment, il s'occupa d'administrer le pays conquis, releva les églises détruites, fonda des monastères, établit le règne de la justice, et assura la sécurité publique au point que des bracelets d'or abandonnés au milieu des bois étaient, dit-on, respectés. Son nom fut vénéré dans la suite. (*V.* Haro.)

V. les *Chroniques* de [illegible] et d'*Orderic Vital.* B.

ROMAGNE ou **ROMANDIOLE**, *Romania* en latin moderne, [illegible] province des États de l'Église, entre la province de Ferrare et celle d'Urbin ; ch.-l. Ravenne ; v. princ. : Cervia, Cesena, Faenza, Forli, Forlimpopoli, Imola, Rimini. — Sous l'empire romain, elle fit partie de la Flaminie, et, au VIe siècle, après l'invasion des Lombards, forma le centre de l'exarchat de Ravenne. Conquise par Astolphe en 752, donnée en 754 par Pépin le Bref au pape Étienne II, érigée en comté par Charlemagne, l'empereur Frédéric II la donna, en 1221, à 2 comtes de Hohenlohe. Profitant de la chute des Hohenstauffen, la maison de la Polenta se l'appropria, en 1275 ; Venise en ravit une partie, 1421. César Borgia envahit tout le pays en 1501, et prit le titre de duc de Romagne ; le pape Jules II s'en empara en 1503 ; elle resta aux papes jusqu'en 1797, leur revint en 1814 ; se souleva en 1831 et en 1848, et, en 1859-60, fit partie du royaume d'Italie.

ROMAGNESI (Jean-Antoine), acteur et auteur italien, né à Namur en 1690, m. en 1742, excellait dans les rôles d'ivrogne, de Suisse et d'Allemand. Il a écrit, soit seul, soit avec Riccoboni, des parodies et des pièces bouffonnes, dont un choix fut publié en 1774, 2 vol.

ROMAGNESI (Antoine-Joseph-Michel), petit-neveu du précédent, né à Paris en 1781, m. en 1850, éditeur et compositeur de musique, s'est fait un nom par ses romances.

ROMAGNESI (Joseph-Antoine), cousin germain du précédent, né en 1776, fut un sculpteur de mérite. On a de lui : *la Paix,* 1808 ; *Minerve protégeant le fils de Napoléon,* 1812 ; les bustes de *Louis XVIII,* 1814 ; le *Pothier,* de *Fénelon,* 1819 ; *Orphée chantant la guerre des dieux,* etc. Il a inventé le *carton-pierre.*

ROMAGNESE, v. du roy. d'Italie, prov. de Pavie ; 2,0[illegible] hab.

ROMAGNOSI (Jean-Dominique), célèbre jurisconsulte, né en 1761 à Salso, près de Plaisance, m. en 1835, professeur de droit aux universités de Parme, 1802, de Pise, 1807, et de Milan, 1809 ; [illegible] 1814. On a de lui : *Origine du droit pénal,* Pavie, in-4°, 1791 ; 3e édition, Florence, 1832, 3 vol. ; cet ouvrage est un bon résumé [illegible] ; il [illegible] sur ce principe, que le droit est fondé sur la nécessité. On a encore de lui : *Introduction à l'histoire du droit public universel,* Parme, 1805, 2 vol. ; 5e édition, Milan, 1836, 2 vol. in-16 ; *Projet du Code de procédure du royaume d'Italie,* Milan, 1807 ; *Journal de jurisprudence universelle,* 1812-14 ; *de la Conduite et de la distribution des eaux selon les législations anciennes et modernes...,* Milan, 1822-24, 6 vol. in-16.

ROMAIN (Empire), nom par lequel on désigne l'Empire constitué par Auguste (*V. ce mot* et Rome), et qui, après la mort de Théodose en 395 ap. J.-C., fut partagé en Empires d'Occident et d'Orient. (*V.* Occident, Orient.) Ses divisions ont souvent varié. (*V.* Provinces.) — L'Empire d'Allemagne, depuis Othon le Grand, a aussi porté le nom de *saint empire romain germanique.* (*V.* Allemagne.)

ROMAIN (Saint), *Romanus,* martyr, était soldat dans l'armée romaine, se convertit à la vue du martyre de St Laurent et souffrit lui-même pour la foi à Rome, en 258. Fête, le 9 août.

ROMAIN (Saint), solitaire, né vers 390 à Isernore (Bugey), m. en 460, entra au monastère d'Ainay à Lyon, puis se retira au milieu des gorges du Jura, et, vers 425, fonda, avec l'aide de son frère St Lupicin, le monastère de *Condat* (auj. Saint-Claude), et celui de Baume pour les femmes. Fête, le 28 février.

ROMAIN (Saint), évêque de Rouen en 626, m. en 639, était issu des rois francs. Suivant la légende, il délivra la campagne de Rouen d'un dragon monstrueux, appelé la *Gargouille.* Autrefois on célébrait dans la ville, le jour de l'Ascension, une procession en mémoire de cet événement. (*V.* Gargouille et Fierte.) Fête, le 23 octobre.

ROMAIN (Saint), martyr en Russie en 1001, est honoré, avec St David, comme patron des Moscovites. Fête, le 29 juillet.

ROMAIN (**GALLESIN**, pape sous le nom de), successeur d'Étienne VI, en 898, n'occupa le siège pontifical que 10 mois.

ROMAIN Ier, *Lécapène,* empereur d'Orient, 919-944. Fils d'un soldat arménien qui avait sauvé la vie à l'empereur Basile Ier, il s'était élevé au grade de grand amiral. L'amour de Zoé, veuve de Léon VI, lui permit d'aspirer plus haut. En 919, il se fit associer au jeune Constantin VII, qui avait épousé sa fille Hélène, et annonça le dessein de mettre sa famille à la place de celle de Basile Ier. Il s'associa ses 3 fils, Christophe, 920, Étienne et Constantin, 926 ; Constantin VII fut relégué au dernier rang. Mais Romain fut puni de son ambition par ses propres enfants : Étienne et Constantin le jetèrent dans un monastère, 944. Il y mourut en 948. Pendant son règne, les Bulgares, 922-926, les Hongrois, 934-943 et les Russes, 941, ravagèrent l'Empire. S.

ROMAIN II, *le Jeune,* petit-fils du précédent et fils de Constantin VII et d'Hélène, né en 939, empoisonna son père afin de régner, 959, passa son temps à la chasse et dans les plaisirs, et mourut, en 963, peut-être empoisonné par sa femme Théophano.

ROMAIN III, dit *Argyre,* empereur grec, 1028-1034, succéda à Constantin VIII, qui, sur le point de mourir, lui fit choisir d'avoir les yeux crevés ou d'épouser sa fille Zoé. Il accepta Zoé, et se fit aimer d'abord par sa générosité. Mais des revers qu'il éprouva en Syrie contre les Turcs changèrent son caractère, et Zoé le fit étouffer dans un bain, pour mettre à sa place Michel le Paphlagonien.

ROMAIN IV, dit *Diogène,* empereur grec, 1068-1071, était petit-neveu de Romain III, et s'était élevé par son mérite à la dignité de patrice et de duc de Sardique. A la mort de Michel VI, il essaya d'ôter le pouvoir à Eudoxie, qui, au lieu de le faire périr, lui donna sa main. Romain justifia sa confiance par ses succès contre les Turcs, qu'il repoussa dans 3 campagnes brillantes ; mais, dans une quatrième, il se fit battre et prendre à Manzicert par Alp-Arslan. Celui-ci lui rendit la liberté, moyennant rançon. Romain, sorti de captivité, trouva sa place occupée par son beau-fils Michel VII ; n'ayant pu la reprendre les armes à la main, il se livra à son rival, qui lui fit crever les yeux ; il ne survécut pas à ce supplice. S.

ROMAIN (Jules). *V.* Jules Romain.

ROMAIN-DESFOSSÉS (Joseph), amiral français, né en 1798, m. en 1864, entra au service dès 1807. Nommé, en 1844, commandant de la station navale de Bourbon et Madagascar, il fit, en 1845, une expédition contre Tamatave. Contre-amiral en 1847 et major de la marine à Brest, il fut député du Finistère à l'Assemblée législative de 1849, [illegible] portefeuille de la marine et des colonies, commanda la division navale du Levant en 1851, devint vice-amiral en 1853, entra au Sénat en 1855, présida le Conseil des travaux de la marine, et, après avoir dirigé l'escadre d'évolutions de la Méditerranée, fut promu amiral en 1860. [illegible]

ROMAIN-DE-COLBOSC (Saint-), ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. du Havre, 1,732 hab. Fabr. de calicots et de toiles.

ROMAINS JEUX ou **GRANDS JEUX**, jeux de l'anc. Rome, les plus anciens de tous, [illegible] en l'honneur des grands dieux de l'Olympe. Ils revenaient annuellement le 17

des calendes d'octobre (15 septembre), duraient 5 jours, se composaient de courses en chars et à pied, de la lutte et du pugilat donnés pendant 4 jours dans le Cirque Maxime, et d'une représentation scénique, dans un théâtre, le cinquième jour. Un des édiles curules présidait à ces jeux, qui commençaient par une procession, dans laquelle paraissaient les magistrats, le sénat, tous les acteurs des jeux en costume, à cheval et sur des chars, et les colléges sacerdotaux escortaient les statues des dieux transportées au Cirque pour assister aux jeux. La procession partait du Capitole, et suivait les principales rues de la ville, décorées de tableaux, de tentures, et souvent couvertes de voiles. A la fin des jeux, les prêtres, le sénat et les magistrats reconduisaient processionnellement les dieux au Capitole. — Les grands jeux furent institués, selon les uns, par Romulus, qui les célébra en l'honneur de Consus, pour avoir l'occasion d'enlever les Sabines ; selon les autres, par Tarquin l'Ancien, à l'occasion de la prise d'Apioles sur les Latins. On les appela *Romains*, parce qu'ils furent les premiers que Rome connut, et *Grands Jeux*, de ce qu'ils étaient consacrés aux grands dieux. On les célébrait aux frais du Trésor public. Ils duraient originairement 1, 2 ou 3 jours ; le sénat en porta la durée à 4 jours l'an 263. On y ajouta plus tard un cinquième jour en l'honneur de Jules César. C. D—Y.

ROMAINS (ÉTATS). *V.* ÉGLISE (ÉTATS DE L').

ROMAINS (ROI DES). *V.* ROI.

ROMAINVILLE, vge (Seine), arr. et à 12 kil. de Saint-Denis ; 2,025 hab. Auprès est un joli bois, peu étendu. Carrières à plâtre. Fort construit sous Louis-Philippe. Le 30 mars 1814, il y eut à Romainville un combat entre les Français et les alliés ; les Russes y établirent leur quartier général avant d'entrer dans Paris.

ROMAN, v. forte du roy. de Roumanie (Moldavie), au confluent de la Moldava et du Sereth, ch.-l. de dép. ; évêché roumain ; quartier général de la 7e division militaire. Un chemin de fer pour Jassy et Odessa se détache à Roman de la ligne de Bukharest à Lemberg et Cracovie ; 17,000 hab. E. D—Y.

ROMAN (JEAN-BAPTISTE-LOUIS), statuaire, né à Paris en 1792, m. en 1835, élève de Cartellier, remporta le grand prix de sculpture en 1816. Ses principales œuvres sont : *l'Entrée du duc d'Angoulême à Madrid*, bas-relief destiné à l'arc du Carrousel ; *la Terre et l'Eau*, bas-relief en pierre pour la cour du Louvre ; *la Mort de Nisus et d'Euryale*, groupe en marbre, et *l'Innocence*, au musée du Louvre ; *la Prudence*, figure colossale destinée au palais de la Bourse ; *Caton d'Utique*, statue achevée par Rude, dans le jardin des Tuileries. Roman fut admis à l'Institut en 1831. B.

ROMANA (LA). *V.* LA ROMANA.

ROMANDIOLE. *V.* ROMAGNE.

ROMANE (LANGUE), nom donné à la langue qui se forma de la décomposition du latin par les idiomes parlés en Gaule. (*V.* LANGUES.)

ROMANÈCHE, brg (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon ; 2,684 hab. Mine de manganèse, la seule qui existe en France. Excellents vins rouges du cru de *Thorins* et surtout du clos dit *Moulin-à-vent*. On y a élevé un monument à Benoît Raclet, destructeur de la pyrale de la vigne.

ROMANÉE-CONTI, vge (Côte-d'Or), arr. et à 20 kil. N.-E. de Beaune, sur la côte de Nuits. Excellents vins.

ROMANELLI (FRANCESCO), peintre, né à Viterbe en 1617, m. en 1662, élève du Dominiquin et de Pierre de Cortone, fut protégé par le cardinal Barberini, qui l'employa et le recommanda à Mazarin. Pendant un séjour qu'il fit à Naples, il modifia sa manière d'après les conseils du Bernin. Appelé en France, il exécuta des peintures au palais Mazarin et au Louvre ; sa santé l'obligea bientôt de retourner en Italie. On cite, parmi ses œuvres, une *Descente de croix*, les tableaux qui décorent 4 salles du rez-de-chaussée du Louvre, un *St Laurent* à Viterbe et une *Présentation au Temple* à la Chartreuse de Rome. Les compositions de Romanelli sont ordonnées avec sagesse ; mais le dessin, la couleur et l'expression manquent de vigueur. B.

ROMANI (GIOVANNI DE'), médecin et chirurgien de Crémone au commencement du XVIe siècle, passe pour avoir, le premier, pratiqué le mode d'extraction de la pierre dit *taille au grand appareil*.

ROMANIE. *V.* ROUMÉLIE.

ROMANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Bergame, sur un affluent de l'Oglio ; 4,793 hab. Fileries de soie, tanneries.

ROMANO CANAVESE, vge du roy. d'Italie, prov. de Turin, à 9 kil. S.-O. d'Ivrée ; 1,[illegible] hab. Succès de Bonaparte sur le général autrichien Salfi, qui fut tué, en 1800.

ROMANO (CAYO), île de l'Amérique septentrionale, dans le vieux canal de Bahama, sur la côte N.-E. de Cuba ; 100 kil. sur 10, divisée en 2 parties par un canal étroit.

ROMANO (EZZELINO ou ECCELINO DA), dit *le Bègue*, né au commencement du XIIe siècle, accompagna l'empereur Conrad III à la 2e croisade, obtint le pouvoir souverain dans Vicence, entra dans la ligue lombarde contre Frédéric Ier Barberousse, et mourut vers 1180.

ROMANO (ECCELINO II DA), dit *le Moine*, fils du précédent, lui succéda dans le gouvernement de Vicence, fut chassé de cette ville par les Guelfes en 1194, y rentra avec l'appui des Gibelins de Vérone et de Padoue et celui de l'empereur Othon IV, qui lui donna le titre de vicaire impérial, et, en 1215, partageant ses États entre ses fils Eccelin et Albéric, se retira dans un cloître, où il mourut vers 1235.

ROMANO (ECCELINO III DA), dit *le Féroce*, fils aîné du précédent, lui succéda en 1215, se mit à la tête des Gibelins, fit alliance avec l'empereur Frédéric II, exerça la charge de podestat à Vicence, Vérone, Padoue et Brescia, commit partout d'horribles cruautés, et obtint le titre de vicaire impérial pour les pays situés à l'E. de l'Oglio. En 1256, le pape Alexandre IV prêcha contre lui une croisade, dans laquelle entrèrent Venise, Bologne, Mantoue, le marquis d'Este et le comte de Boniface. La lutte, qui dura 2 ans, fut atroce : enfin Eccelino fut blessé mortellement à Cassano, 1259.

ROMANO (ALBÉRIC DA), frère du précédent, fut podestat de Trévise, s'attacha au parti gibelin, perdit son pouvoir à la mort de l'empereur Frédéric II, et, quand Eccelino II le Féroce eut péri, fut assiégé par les Guelfes dans le château de San-Zeno, obligé de se rendre et massacré avec sa famille.

ROMANOV ou **ROMANOFF** (FAMILLE DES), famille qui occupe le trône de Russie depuis le commencement du XVIIe siècle. Elle descend de Rurik en ligne féminine et doit son origine à Fédor Nikititch Romanov, époux d'Axinia Fédorovna, fille du tzar Fédor Ier. Le fils de Fédor Romanov, nommé Michel, fut élu tzar par les Russes en 1613. Depuis l'avénement de Pierre III en 1762, c'est une branche cadette, celle des Holstein-Gottorp, qui règne sur la Russie.

ROMANOV (MICHEL), empereur de Russie, 1613-45, né en 1596, commença la dynastie des Romanov, eut à repousser les prétentions rivales de la Suède et de la Pologne, conclut avec la 1re, 1617, la paix de Stolbova, par laquelle il cédait à Gustave-Adolphe l'Ingrie et la Carélie russe, et avec la 2e, 1618, une trêve de 14 ans, confirmée en 1634 par la paix de Viazma, qui abandonnait aux Polonais les duchés de Smolensk, de Sévérie et de Tchernigov. Il laissa le trône à son fils Alexis.

ROMANOV, v. de l'empire russe en Europe (gvt de Minsk), à 22 kil. O. de Sloutsk. Berceau de la famille des Romanov.

ROMANOV-BORISSOGLEBSK, v. de l'empire russe en Europe, gvt d'Iaroslav, sur le Volga ; 5,571 hab. Soieries, lainages, toiles.

ROMANS, *Romanum*, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. de Valence, à 638 kil. de Paris, sur la rive dr. de l'Isère ; 12,923 hab. Trib. de commerce, collège. Cette ville doit son origine à un couvent fondé en 837 par St Barnard, archevêque de Vienne, et placé sous la protection immédiate du saint-siège (*Abbatia Romana*). Son commerce de draps, qui s'étendait jusqu'en Orient, la rendait très importante. Elle fait aujourd'hui un commerce actif de soies, draps, toiles, bestiaux, huile de noix, liqueurs, cuirs, chapeaux, pâtes d'Italie ; possède une belle église ogivale de Saint-Antoine, et est entourée de vieilles fortifications. Patrie de Servan et de Lally-Tollendal. Sur son territoire on cultive en grand le mûrier. A 12 kil. de la ville est le fameux vignoble de l'*Ermitage*.

ROMANUS. Ce mot désigne dans le texte de la loi salique un esclave affranchi suivant le mode romain. (V. Fustel de Coulanges, *Inst. polit. de l'anc. France*.) G. L.-G.

ROMANZOFF (PIERRE-ALEXANDROVITCH, COMTE DE), feld-maréchal, né à Saint-Pétersbourg vers 1730, m. en 1796, débuta dans la carrière militaire par la prise de Colberg, 1761. Après avoir eu sous ses ordres une division de l'armée destinée à envahir la Bessarabie, 1769, il remplaça Galitzin dans le commandement en chef, remporta 2 victoires sur les Turcs et les Tartares en 1770, prit Ismaïl, Kilia, Akermann, Bender, Braïla, puis Giurgevo en 1771, passa le Danube, bloqua le grand vizir dans le camp de Choumla, et le força d'accepter la paix de Kaïnardji, 1774. Catherine II conféra à Romanzoff le gouvernement de l'Ukraine et le titre de *Zadounaïski* (transdanubien). En 1787, il reçut le commandement de la 2e armée contre les Turcs ; mais l'envie de Potemkin, qui commandait la 1re, l'obligea à se démettre de son commandement, 1789.

ROMANZOFF (NICOLAS, COMTE DE), homme d'État russe, fils du précédent, né vers 1750, m. en 1826, débuta dans la diplomatie en 1791 ; puis, à l'avénement d'Alexandre Ier, fut chambellan, sénateur, ministre du commerce et des affaires étrangères, et se montra toujours favorable à Napoléon Ier. Lorsqu'en 1812 ce dernier envahit la Russie, Romanzoff quitta les affaires. Il consacra ses loisirs aux sciences et à la littérature, fit exécuter à ses frais le voyage de Krusenstern

autour du monde, acheta et fit imprimer en 1813 le manuscrit du *Codex diplomaticus* de Mathias Dogial, ainsi que plusieurs autres manuscrits utiles aux progrès des sciences, qu'il fit transcrire en Russie et à l'étranger, et dont il commença une collection.

ROMAS (De), physicien du XVIIIe siècle, m. en 1776, était assesseur au présidial de Nérac, sa ville natale. Il répéta en France l'expérience du cerf-volant imaginée par Franklin pour prouver l'identité de la foudre et de l'électricité ; il obtint, en 1757, en mettant sur toute la longueur de la corde un fil métallique, des étincelles de plus de 10 pieds de longueur et d'un pouce de grosseur. Ses études sur ce sujet se trouvent dans le recueil de l'Académie des sciences, t. II des ouvrages des savants étrangers. V.

ROMBERG (André), compositeur de musique, né en 1767, près d'Osnabrück, m. en 1821, devint habile exécutant sur le violon, voyagea pour compléter ses études, vint à Paris en 1784, y reçut les leçons et les conseils de Viotti, se fixa à Hambourg en 1802, et fut nommé maître de chapelle du duc de Saxe-Gotha en 1815. On a de lui beaucoup de musique instrumentale, des opéras, des cantates et autres morceaux de chant, diverses œuvres de musique d'église. Le caractère de sa musique est la grâce et l'harmonie. — Son cousin, Bernard, chef d'une école de violoncelle en Allemagne, n'a point été égalé pour la puissance de l'exécution, et a écrit de remarquables concertos. B.

ROMBOUTS (Théodore), peintre, né en 1597 à Anvers, suivant l'opinion la plus générale, m. en 1637, fut disciple d'Abraham Janssens, qui lui apprit à détester Rubens. A 20 ans il fit le voyage d'Italie, obtint de grands succès à Rome et à Florence; mais, quoi qu'on fit pour le retenir, voulut revenir en Flandre. Son style rappelle la manière de Caravage et celle de l'Espagnolet. Outre des productions religieuses et historiques, parmi lesquelles on remarque *St François recevant les stigmates, le Sacrifice d'Abraham, Themis avec ses attributs,* et une *Descente de croix* (dans l'église Saint-Bavon à Gand), Rombouts a exécuté une foule de morceaux de genre. Les kermesses, les parades de charlatans, les scènes d'ivrognerie, étaient ses sujets de prédilection. On a prétendu, sans aucune preuve, qu'il avait voulu se bâtir un hôtel aussi beau que celui de Rubens, mais que, s'étant ruiné sans pouvoir le finir, il mourut de chagrin. A. M.

ROME, *Roma*, grande et belle ville, la plus célèbre du monde, résidence du pape, cap. du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, par 10° 9′ de long. E., et 41° 53′ de lat. N., à 1,452 kil. S.-E. de Paris par Turin, Gênes et Pise, 1,554 par Bâle, Lucerne, le Saint-Gothard et Gênes, 1,571 par Turin, Bologne et Florence, à 25 N.-O. de la Méditerranée, sur le Tibre, qui la traverse du N. au S.; 273,268 hab., 30[illegible] dans la commune. Siège du gouvernement et de l'administration suprême de l'église catholique; siège du gouvernement et des chambres du royaume d'Italie; cour des comptes; cour de cassation; cour d'appel; tribunal de commerce; quartier général du VIIIe corps d'armée et de la 17e division militaire. Université [illegible] collèges ecclésiastiques; 6 séminaires [illegible] celles d'Archéologie, des Arcades, des Lincei, de Religion catholique, de Théologie, Tibérine, Phi[illegible]; Académie de Saint-Luc pour [illegible] d'études de France, d'Autriche, d'Espagne, etc.; [illegible] d'archéologie, Institut [illegible]; 11 bibliothèques publiques, presque toutes importantes, et dont la plus remarquable est la célèbre Vaticane; [illegible] musées : au Vatican, la galerie de peinture, les musées [illegible] et Chiaramonti (art antique), égyptien, étrusque, [illegible]; au Capitole, [illegible], de peinture; musée du palais des Conservateurs [illegible], musée Kircher [illegible] de [illegible]; observatoire; beaucoup de [illegible]; 7 [illegible] magnifiques [illegible] Saint-[illegible], San-[illegible] de refuge; hôtel des [illegible]. — Industrie [illegible]: draps, [illegible], soieries, [illegible]

ares. Le sol, très accidenté, contient 10 collines naturelles (Palatin, Capitolin, Quirinal, Viminal, Esquilin, Célius, Aventin, Janicule, Vatican et Pincio), et 5 artificielles (Testaccio, Citorio, Giordano, Savelli et Cenci). La ville forme 2 parties bien distinctes, la cité moderne et la cité antique; la première occupe un peu plus du tiers de la superficie totale dans la partie N.-O.; la seconde remplit les deux autres tiers, sans rien conserver de son ancien tracé : on y voit, au milieu de quelques belles voies modernes, des villas, des jardins, des vignes; de place en place, des couvents, quelques églises, et, au milieu de tout cela, de nombreuses ruines antiques. Rome moderne a 15 portes, dont les principales sont, sur la rive g. : celles du Peuple (*del Popolo*) au N.; Salaria et Pia (auj. du *Venti di Settembre*) au N.-E.; Saint-Laurent et Majeure à l'E.; Saint-Jean, Latine, Saint-Sébastien au S.-E., et Saint-Paul au S.; sur la rive dr. : les portes Portese au S.; Saint-Pancrace et Cavallegieri à l'O., et Angelica au N.; les autres ont été murées. Les deux rives du fleuve communiquent entre elles par 6 ponts de pierre : 3 en amont, les ponts Saint-Ange, Sisto et Leonino; 2 à travers la petite île de Saint-Barthélemy, qui divise le fleuve en 2 bras, et nommés, l'un du nom de l'île, sur le bras droit du Tibre, l'autre des Quatre-Têtes (*de' Quattro capi*), sur le bras gauche; le 5e, au-dessous de l'île, partie en maçonnerie, partie en chaînes de fer, est le *Ponte-Rotto,* vieux surnom qu'il dut à ce qu'il demeura longtemps ruiné. — Les rues de la ville sont étroites pour la plupart, dénuées de trottoirs et tortueuses : leur ensemble offre l'aspect d'une espèce de dédale; on ne peut excepter que 4 ou 5 belles voies tirées en ligne droite, principalement celles du Corso, des Quattro-Fontane, Ripetta, Giulia et Longara. Chacune mesure de 1,100 à 1,300 m. de long : le Corso, la plus belle et la principale, a 1,600 m. sur 10 environ de large, avec des trottoirs, et traverse toute la partie vivante de la cité, depuis la place du Peuple jusqu'au palais de Venise. De grands travaux ont été entrepris depuis quelques années par la municipalité romaine pour le percement de nouvelles rues (la *via Nazionale*) et l'assainissement des anciens quartiers. Rome est remarquable par le nombre de ses édifices publics : il y a 400 églises, parmi lesquelles on distingue Saint-Pierre, l'une des merveilles de l'architecture moderne, monument unique au monde par ses immenses proportions; Sainte-Marie-Majeure, Saint-Jean de Latran, Saint-Laurent et Saint-Paul-hors-des-Murs, Sainte-Croix-de-Jérusalem, Sainte-Agnès, Saint-Charles-au-Corso, le Jésus, Saint-Louis des Français, Sainte-Marie de la Rotonde ou du Panthéon, Sainte-Marie d'Ara-Cœli, la Trinité des Monts, Saint-Laurent in Miranda, Saint-Pierre in Montorio, etc. On comptait 64 couvents d'hommes, 50 de femmes. Il y a plus de 75 palais, dont un grand nombre remarquables par leur architecture et la richesse de leurs peintures décoratives, tels que : les palais apostoliques du Vatican et de Latran; les palais du Quirinal, résidence du roi d'Italie; de la Consulte, aujourd'hui ministère des affaires étrangères; Madama, où siège le sénat; de Monte-Citorio, où siège la Chambre des députés; Farnèse, des Conservateurs, Doria, de Venise, Panfili, Torlonia, Colonna, où est l'ambassade de France près le saint-siège; Sciarra, Barberini, Chigi, Borghèse, Braschi, Massimi, Spada, Altieri, Corsini, Farnèse, où sont l'ambassade de France près le roi d'Italie et l'école française; Médicis, où est l'académie de France, etc. On y remarque encore : 30 villas, dont chacune renferme un palais; 13 obélisques, 3 aqueducs, 50 fontaines monumentales, parmi lesquelles celles de Termini, de la place Navone, de Trévi et Pauline sont vraiment magnifiques, et par le grandiose de leur architecture, et par l'abondance prodigieuse de leurs eaux. Le nombre des places est de 1[illegible]; les plus belles sont celles du Peuple, du Capitole, Colonne, Navone, Saint-Pierre, de Venise, Farnèse, des Saints-Apôtres, Quirinale, Monte-Citorio, Madama, Saint-Louis des Français, etc. La ville est divisée administrativement en 14 quartiers. Rome est le point de départ de 4 grandes lignes de chemins de fer : vers Civita-Vecchia, Pise et Gênes; vers Arezzo et Florence; vers Ancône; vers Albano et Naples. — *Climat.* [illegible] variations fréquentes dans l'état de l'atmosphère, et cependant climat [illegible] avec quelques [illegible] on se garantit aisément de cette intempérie, qui règne surtout en hiver. Le temps le plus agréable [illegible]; le plus beau mois, celui d'octobre. La moyenne des plus fortes chaleurs est de 2[illegible]; celle des plus grands froids, de [illegible] en ne

trouve partout qu'un désert, sauf un faubourg hors de la porte del Popolo ; ni maisons de plaisance, ni prés, ni jardins, ni pâturages. C'est la campagne romaine bordée, au N. par le [illegible], à l'O. par la mer, au S. par les monts Albains, à l'E. par les monts Sabins, dépeuplée par la malaria, conséquence des eaux stagnantes sur un sol volcanique et fortement raviné.

Rome ancienne. — Sa fondation. — Ses enceintes. — L'origine de Rome est fabuleuse, même suivant les traditions romaines : Numitor, roi d'Albe, ayant été détrôné par son frère Amulius, ce dernier envoya exposer deux jumeaux que Rhea Sylvia, fille de Numitor, venait de mettre au monde et dont la naissance était mystérieuse ; plus tard, on les dit fils de Mars. Ils furent abandonnés sur le haut Tibre, et le courant porta leur berceau dans un lieu marécageux et sauvage, au pied d'une colline dite Pallantée ou Palatin. Une louve vint les allaiter. Un berger du voisinage, Faustulus, touché de ce prodige, recueillit les enfants, les éleva et les nomma Romulus et Rémus. Devenus grands, ils apprirent le secret de leur naissance, et rétablirent leur aïeul sur le trône. Numitor leur persuada d'aller fonder une ville au lieu où ils avaient été exposés. L'emplacement choisi fut le mont Palatin, et l'époque, la 4e année de la 6e olympiade, cependant, suivant la chronologie généralement adoptée, à l'an 753 av. J.-C. 754, 751, 749, 747, suivant d'autres calculs. A la suite d'une querelle dans laquelle Rémus fut tué, Romulus demeura seul chef de la colonie. Rome primitive occupa tout le Palatin et forma la *Roma quadrata ;* elle eut pour limites un retranchement tracé autour de la colline, formant un carré de 400 m. de côté environ, et s'ouvrant par 3 portes, Capena, Mugonia, Romana ou Vetus. Ce n'était qu'une espèce de camp, avec des chaumières, logeant une population de 3,000 hommes. Bientôt la ville s'augmenta d'un nouveau quartier, le mont Saturnien (depuis Capitolin). Romulus y ouvrit un asile à tous les bandits des environs. Après la réunion des Sabins aux Romains, à la suite de l'enlèvement des Sabines (*V.* ROMULUS), la ville fut agrandie au N. par l'adjonction de la moitié environ d'une colline, qui prit le nom de Quirinal, de Cures, capitale des Sabins. La vallée entre le Palatin et le Quirinal servit de lieu d'assemblée, et fut le Forum. (*V. ce mot.*) Numa Pompilius renferma dans une seule enceinte les trois quartiers. Tullus Hostilius, ayant transporté la population d'Albe sur le mont Célius, le comprit dans l'enceinte de Rome ; Ancus Martius fit la même chose pour le mont Aventin, qu'il peupla des habitants de Tellène et de Politorium, et, de plus, il fonda une forteresse au sommet du Janicule. Les enceintes, construites à diverses époques, avaient peu de solidité ; Servius Tullius en fit une nouvelle en pierres de taille, dans laquelle il comprit les monts Viminal, Esquilin et la partie N. du mont Quirinal. Des traces nombreuses de cette enceinte existent encore : elle avait la forme d'un polygone irrégulier, mesurant environ 3,500 m. du N.-E. au S.-O., et 1,500 de l'E. à l'O., sans compter une partie de longs murs qui reliait, à l'O., la forteresse du Janicule à la ville ; sa circonférence égalait 12,597 m., et sa superficie 638 hectares 72ares. Elle avait 23 portes. Les inégalités de son sol valurent à Rome le surnom de *Ville aux sept collines.*

Monuments. — Les rois commencèrent la série des grands monuments qui ont rendu Rome la Ville éternelle : Tarquin l'Ancien fit la Cloaque et le Cirque Maxime, et commença le Capitole ; Servius éleva la Prison publique (*V. ces mots*), et le temple de la Fortune virile (auj. Sainte-Marie-Egyptienne) ; la République acheva le Capitole, bâtit le Tabularium (*V. ce mot*), le temple de Saturne et beaucoup d'autres encore. — Mais c'est surtout de la fin de cette époque et du temps des empereurs que date la splendeur des monuments ; jusqu'alors on les avait faits de pierre, on commença de les faire de marbre et de granit. Vers le temps de César, de magnifiques basiliques s'élevèrent autour du Forum (*V.* BASILIQUES) ; on bâtit aussi des Forums nouveaux non moins somptueux (*V.* FORUM) ; ce mouvement se continua sous les empereurs, jusqu'à Constantin : les colonnes Trajane et Antonine faisaient partie de ces deux Forums. (*V.* COLONNES.) — Sur le mont Palatin, la maison des empereurs, d'abord élégante et modeste sous Auguste, plus somptueuse sous Tibère, Caligula, Néron, finit par occuper toute la colline ; Néron la rebâtit avec une magnificence extravagante sous le nom de *Maison dorée*, et l'étendit, en constructions et en jardins, sur le Célius et l'Esquilin, jusqu'au Viminal. Des fouilles considérables et fructueuses ont été faites de nos jours par les archéologues dans presque tous les quartiers de l'anc. Rome, surtout dans le Forum romain, sur le Palatin (maison des Césars) et sur les bords du Tibre (l'emporium.)

Il y avait autour de la ville d'immenses faubourgs, et, sous ses murs, en dehors, le *Champ de Mars*, lieu d'assemblée du peuple, et vaste promenade publique, ornée de superbes monuments. (*V.* CHAMP DE MARS.) — Depuis Servius, Rome ne [illegible] ; cependant, sous Auguste, Rome était au [illegible] de vastes faubourgs. — On peut évaluer sa population à 1,300,000 hab., dont 28,000 environ [illegible] ; cette estimation, [illegible] des chiffres de quelques archéologues, qui supposent 4 millions et même 8 et 9 millions, est [illegible] de l'Ancône. (*V. ce mot.*) Auguste se vantait d'avoir pris Rome de briques et de la laisser de marbre : cela ne doit s'entendre que des monuments : car, même après lui, la ville proprement dite avait la même physionomie : la masse des maisons était mal bâtie, et les rues toujours étroites, tortueuses, souvent escarpées. La plus belle ligne était la Voie Sacrée. (*V.* SACRÉE (Voie).) Auguste divisa la ville en 14 régions, dont voici les noms :

I. Porta Capena.	VIII. Forum romanum.
II. Cœlius.	IX. Le Cirque Flaminius.
III. Isis et Sérapis.	X. Le Palatin.
IV. La Voie Sacrée.	XI. Le Cirque Maxime.
V. L'Esquilin.	XII. La Piscine publique.
VI. Alta Semita.	XIII. L'Aventin.
VII. Via Lata.	XIV. Au delà du Tibre.

Il y organisa une bonne police pour les incendies et pour la garde de nuit. (*V.* VIGILES.)

Aurélien entreprit, l'an 271, de refaire l'enceinte de Rome, sans agrandir la ville et seulement en reculant ses murs jusqu'aux limites du dernier Pomœrium de Trajan ; il ne put la terminer, et Probus l'acheva. Elle comprit le Champ de Mars et la colline des Jardins (auj. le Pincio), qui avait toujours été hors de la ville. Son étendue fut de 18,201 m., et sa superficie de 1,396 hectares 46 ares. Les murs, qui sont ceux de la ville actuelle, moins le Vatican, étaient percés de 16 portes.

La décadence de Rome commença à la fondation de Constantinople et à la création des empires d'Orient et d'Occident. Les barbares profitèrent de la discorde des deux Empires pour envahir l'Italie : Rome fut saccagée successivement par Alaric, 409 ; Genséric, 455 ; Ricimer, 472 ; et déshéritée de son rang de capitale quand Odoacre, après avoir renversé l'empire romain, 476, fixa sa résidence à Ravenne. Les Goths s'en emparèrent sous la conduite de Théodoric, 493 ; Bélisaire les en chassa, 536, et y fut assiégé vainement pendant 1 an et 9 mois par Vitigès. Totila la reprit et la saccagea, 546 ; après son départ, Bélisaire l'occupa de nouveau ; Totila y rentra, 549, et Narsès la lui enleva, 552. Bien que délivrée de la domination des Goths, Rome n'en était pas moins misérable : réduite à n'être plus que le ch.-l. d'un petit duché de son nom, gouvernée par un duc relevant de l'exarque de Ravenne, elle était abandonnée aux vexations des lieutenants de l'Empereur et aux invasions des Lombards. Dans cette triste position, les papes usèrent de l'influence de leur caractère sacré pour épargner au peuple des [illegible] et [illegible] invasions des Lombards, 570, 578, 593. Ce patronage leur donna une autorité de fait dans le duché. Enfin le peuple et le sénat de Rome, las d'être opprimés et jamais protégés par le pouvoir impérial, secouèrent le joug et se donnèrent au pape Grégoire II, l'an 730. Cependant Rome n'était pas au terme de ses épreuves : Astolphe, roi des Lombards, l'assiégea en 755, et l'aurait prise, si Pépin le Bref, n'avait envoyé une armée au secours du pape. Au IXe siècle, elle eut à redouter les Sarrasins de Sicile : pour la défendre contre leurs incursions, Léon IV fit l'enceinte fortifiée du Trastevere, 848-52, et c'est du nom de ce pape que le nouveau quartier fut appelé *Cité Léonine*. En 1081, l'empereur Henri IV assiégea Rome ; Robert Guiscard, chef normand, vint au secours de la ville ; mais ses troupes y allumèrent un incendie qui causa la plus horrible dévastation qu'elle eût jamais soufferte. La malheureuse cité fut encore prise par l'empereur Frédéric Ier, 1167 ; par le duc de Bourbon, 1527 ; par les troupes de la 1re République française, 1798. En 1848, le parti démocratique y proclama la République romaine ; la France envoya une armée au secours du pape, prit Rome et rétablit Pie IX dans son autorité temporelle. En 1870, les troupes italiennes y rentrèrent après un bombardement de quelques heures. — Dès le VIIe siècle, et même auparavant, le patronage, puis l'autorité des papes furent aussi très utiles aux monuments de la ville antique ; ils en sauvèrent beaucoup en les consacrant au culte catholique, tels que : le temple d'Antonin et Faustine, près du Forum, à Saint-Laurent in Miranda, dès les premiers siècles ; le Panthéon (*V. ce mot*), à Sainte-Marie aux Martyrs, 610 ; le temple de la Fortune virile, à Sainte-Marie-Egyptienne, 872 ; les Thermes de Dioclétien, à Sainte-Marie des Anges, 1560, etc. Une foule d'autres monuments furent encores sauvés par eux sans recevoir de nouvelle destination, tels que les arcs de triomphe de Titus, de Septime-Sévère,

de Constantin, le Colisée (*V.* Arcs et Colisée); les ruines de divers temples ou basiliques, entre autres celle d'Antonin, dont un portique est devenu la façade de la douane; les colonnes Trajane et Antonine (*V.* Colonnes); ce sont aussi les papes qui ont relevé tous les obélisques, etc. (*V.* Obélisques.)

C. D—y.

Histoire. — L'histoire romaine est presque exclusivement celle de la ville de Rome, successivement en rapport elle-même avec les peuples de l'Italie et avec ceux du bassin méditerranéen, qu'elle finit par soumettre à son empire. Cette histoire embrasse une durée de 1,200 ans, et se divise en 3 périodes : — I° Rome sous les rois, 753-509 av. J.-C., période de 244 ans; — II° Rome pendant la République, 509-29 av. J.-C., période de 480 ans; — III° Rome sous les empereurs, 29 av. J.-C.-476 ap. J.-C., période de 505 ans.

I° *Rome sous les rois.* — Asile ouvert par Romulus aux bandits du Latium, Rome compta 7 rois (*Romulus,* 753-715 av. J.-C.; *Numa Pompilius,* 714-671; *Tullus Hostilius,* 671-640; *Ancus Martius,* 640-617; *Tarquin l'Ancien,* 617-578; *Servius Tullius,* 578-534; *Tarquin le Superbe,* 534-509); le 1er et le 3e, rois latins et guerriers; le 2e et le 4e, rois sabins et organisateurs; les trois derniers, dits rois étrusques. Ceux-ci ont le plus contribué à la grandeur et au développement de la primitive puissance romaine, étendue sur une moitié du Latium et sur une grande partie de la Sabine et de l'Étrurie. La réforme de Servius Tullius, la tyrannie de Tarquin le Superbe, l'attentat de Sextus contre Lucrèce, amenèrent la substitution de la république à la royauté, 509. (*V.* les noms des sept rois et les mots : Tribus, Curies, Patriciens, Plébéiens, Sénat, Celeres, Chevaliers, Clients, Patrons, Cens, Centuries, Comices, Classes, etc.)

II° *République romaine.* — L'histoire de la république romaine se divise en 3 parties : 1° de 509 à 264, Rome, à *l'intérieur,* forme sa *constitution* par les *luttes du Forum,* et, à *l'extérieur,* plusieurs fois menacée de ruine par *les peuples de l'Italie,* parvient à les soumettre; 2° de 264 à 133, par l'union des deux ordres et sous la *direction du sénat,* dont l'habile politique jette alors l'éclat le plus vif, elle détruit la puissance carthaginoise, et soumet presque tous les peuples du bassin méditerranéen; 3° de 133 à 29 av. J.-C., la tentative démocratique des Gracques ouvre la carrière aux 3 *guerres civiles,* à peine interrompues par les dernières guerres d'Afrique, d'Espagne, de Gaule et d'Orient. La République disparaît à la suite de la 3e guerre civile.

1° A l'intérieur, l'expulsion des rois profita d'abord au seul part[illegible]; la dureté des patriciens et des riches, le [illegible] aux plébéiens, les propositions de *Lois agraires* (*V.* Agraires, Cassius, Licinius Stolon), les demandes de partage au consulat, provoquèrent les querelles des deux ordres et donnèrent lieu à des modifications de la constitution, marquées par la création successive de nouvelles magistratures : la Dictature, 498; le Tribunat de la plèbe, 493; le Décemvirat, 451-449; la Censure et le Tribunat consulaire [illegible]; la Préture et l'Édilité curule, créées, 366, après le partage du consulat entre les deux ordres. (*V.* Dictature, [illegible], Décemvirs, [illegible], Ediles, Censeur, Préteur, [illegible].) La retraite du peuple sur le mont Sacré, 493; [illegible] de Coriolan, 492; la loi Publilia, due à l'énergique Voléro (*V. ce nom*), 471; le procès de Cæson, 459; la [illegible] 461-451; la mort de Virginie, l'abolition du décemvirat et le rétablissement des anciennes magistratures, 449; le tribunat de Canuléius, qui obtint pour les plébéiens le droit de mariage avec les familles patriciennes, 445; [illegible] par Sp. Mælius, 437, et la 2e dictature de [illegible] (*V. ces noms* et Servilius Ahala); la réduction à [illegible] 431, des fonctions d'abord quinquennales [illegible], 420, les plébéiens à la questure (*V.* [illegible]) [illegible] pour le partage [illegible] entre les deux ordres; la mort, 383, de Manlius Capitolinus (*V. ce nom*), les trois propositions de C. [illegible] et de L. Sextius (*V.* Licinius), [illegible] avec [illegible] 10 ans, 376-366; la cérémonie du *Clou sacré* [illegible] Manlius dans le temple de Jupiter, [illegible] d'un plébéien à la dictature, 356, puis à la [illegible] pour tous dominé aux [illegible] 339, par l'[illegible] (*V. ce nom*); la [illegible] (*V.* [illegible] Claudius), 312; la [illegible] du droit [illegible] par Flavius, [illegible] Décius Mus, [illegible] 312, et [illegible] la revue [illegible] 304; le [illegible] 301; [illegible] 7[illegible] 271, des [illegible] de Capoue qui s'étaient emparés de Rhégium : tels sont les principaux faits de l'histoire intérieure de Rome pendant cette période. Les mœurs étaient alors simples et frugales; l'égalité entre les deux ordres était établie, et la vraie liberté, celle qui naît de l'équilibre des pouvoirs, était sortie des luttes agitées du Forum. — A l'extérieur, des guerres continuelles contre les peuples voisins et contre ceux de l'Italie « formèrent la robuste jeunesse du peuple romain ». Ce furent, dans l'ordre chronologique : les *Guerres royales,* 509-496, fomentées par les Tarquins bannis, et marquées par la mort de Brutus et d'Aruns, par l'intervention de Porsena (*V. ce nom,* Horatius, Scævola, Clélie), enfin par la défaite des Latins au lac Régille; les guerres des Volsques, 495-406 (*V.* Coriolan, Quinctius Capitolinus, Anxur), des Véiens (*V.* Fabius, Crémère, Véies, Camille), des Èques, 468-457 (*V.* Cincinnatus) et des Sabins, 457 (*V.* Herdonius), pendant lesquelles, sauf la conquête d'Antium, Rome resta généralement sur la défensive; — les guerres offensives en Étrurie, où Corn. Cossus remporta, 436, les deuxièmes dépouilles opimes sur le Lars Tolumnius, roi des Véiens, et où Camille, faisant instituer la solde militaire, 405, s'illustra par les sièges de Véies, 405-395, et de Faléries, 394; — les cinq *Guerres gauloises,* 390-349, commencées par le désastre de l'Allia, 390, et la prise de Rome, compliquées par la révolte des peuples déjà soumis à Rome (Herniques, Étrusques, Latins), et illustrées par les succès de Camille, de Manlius Torquatus, de Valérius Corvus (*V. ces noms*); — les *guerres des Samnites,* 343-290 (*V.* Samnium); — enfin les guerres de Tarente et de Pyrrhus, 282-275 (*V. ces noms,* Fabricius, Héraclée, Asculum, Bénévent, Curius Dentatus), suivies de la soumission de la Grande-Grèce, de la reprise de Rhégium, 271, de l'établissement des colonies romaines dans le Picénum et le Samnium, 268, et de l'occupation de la Messapie, 267-264. — En 264, toute l'Italie centrale et méridionale, couverte de municipes et de colonies (*V. ces mots*), était soumise aux Romains; leur organisation militaire était à peu près complète, et leurs dernières guerres leur avaient appris la tactique des Grecs.

2° De 264 à 133, peu de faits se rapportent à l'histoire intérieure; ce sont : les premiers combats de gladiateurs donnés à Rome, 264; la création, 243, du préteur *peregrinus;* la formation, 241, de 2 nouvelles tribus, qui portèrent le nombre des tribus de l'*Ager Romanus* à 35 (4 de la ville, 31 de la campagne); la représentation, 240, des pièces de Livius Andronicus; la seconde fermeture du temple de Janus, 235; la création, 227, de 2 nouveaux préteurs pour la Sicile, la Corse et la Sardaigne; la *loi Oppia,* réprimant le luxe des femmes, 215; la loi de Porcius Léca, 198, défendant de battre de verges un citoyen; l'abrogation de la loi Oppia, 195, sous le consulat de M. Porcius Caton et de Val. Flaccus; la séparation du sénat et du peuple dans les représentations scéniques des *Jeux Megalésiens,* 194; le tracé, 187, des deux voies Flaminienne et Émilienne conduisant dans la Cisalpine; l'exil et l'amende, 187, des Scipions en butte aux attaques des Pétilius et de Caton; l'interdiction, 186, des Bacchanales à la suite d'immoralités sanglantes; les premiers combats d'athlètes, 186; la sévère censure de Caton et de Valérius, et la construction de la Basilique Porcia, 184; la loi contre la brigue, et la *loi Orchia* sur les festins, 181; la *loi Villia* ou *Annalis,* sur l'âge nécessaire pour arriver aux charges, 179; la *loi Voconia,* 169, contre l'accumulation des legs ou héritages dans les mains des femmes; la *loi Fannia,* contre le luxe de la table, 161; la création, 149, de la 1re *question perpétuelle* pour le jugement des crimes de concussion, et celle, 143, des trois *questions perpétuelles* pour les crimes de majesté, de brigue, de péculat; la *loi Gabinia,* établissant l'élection au scrutin, 139. — A l'extérieur, l'importance de cette période est beaucoup plus grande; elle est surtout dans l'habile politique du Sénat romain (*V. ce mot*), et dans l'enchaînement des guerres par lesquelles Rome, sortant de l'Italie, étend rapidement sa domination sur les côtes de la Méditerranée. Ce sont, dans l'ordre chronologique : — La 1re *guerre Punique* (*V.* Puniques), 264-241, terminée par la conquête de la Sicile; la 1re guerre contre les Gaulois Boïens et les Ligures, 238-222, marquée par de perpétuelles escarmouches, par la lutte contre les Gésates dans la [illegible] du Pô, 225, par les victoires de Flaminius sur les Insubres au N. du Pô, 223, et surtout par les *troisièmes dépouilles opimes,* [illegible] 222, à Marcellus (*V. ce nom*), la soumission de [illegible] et de la Sardaigne, 236-231; la 1re guerre d'Illyrie, [illegible], la conquête de l'Istrie, 221; la 2e guerre Punique, [illegible] (*V.* Puniques (Guerres)), terminée par [illegible] Carthage, l'établissement [illegible] des Romains [illegible] leur [illegible] [illegible] 143, [illegible] 174, [illegible] donie, [illegible] à deux reprises, 214 [illegible] 2[illegible] 167, de ses rapports

avec Annibal (V. Philippe V); à la suite du système d'équilibre appliqué par Flamininus à la Grèce, la guerre, 191-190, contre Antiochus III de Syrie, qui avait répondu à l'appel des Étoliens mécontents de Rome, et qui, méconnaissant la prudence d'Annibal, fut battu en Grèce (V. Thermopyles, Cynos), sur mer, enfin à Magnésie par L. Scipion, 190, et subit un traité onéreux, au profit des alliés de Rome, Eumène II de Pergame et Rhodes; la soumission des Étoliens, 189, par M. Fulvius Nobilior, et celle des Galates, 189, par Cn. Manlius Vulso; la 2e guerre de Macédoine, destinée à prévenir l'ébranlement du monde oriental par Persée (V. *ce mot*), 172-168, terminée par l'occupation de l'Illyrie, la bataille de Pydna (V. Paul-Émile), la destruction de 70 villes d'Épire favorables à Persée, et suivie du partage en districts de la Macédoine et de l'Illyrie, qui perdirent le titre de royaumes; les pénibles campagnes contre les Dalmates, 156-154; la 2e guerre d'Espagne, 153-140, prolongée par la cruauté de Servius Galba, marquée par les exploits de Viriathe (V. *ce nom*), et terminée par la réduction de la Lusitanie, 139-136; la 3e guerre Punique, 149-146; la réduction définitive de la Macédoine, 148, soumise au tribut après la guerre d'Andriscus (V. *ce nom* et Métellus), et de la Grèce, 146 (V. Métellus, Scarphée, Mummius, Leucopetra), transformée en *province d'Achaïe*; les premières interventions des Romains en Gaule, d'abord, 154, pour protéger Marseille contre les Oxybiens et les Décéates, puis, 143, pour combattre dans les Alpes occidentales la remuante nation des Salasses; enfin la 3e guerre d'Espagne, 139-133, marquée par l'héroïque résistance de Numance et par la ruine, 133, de cette ville (V. Scipion Émilien). — A ce moment, Rome a triomphé de tous ses ennemis; l'Égypte, sauvée d'Antiochus Épiphane par Popilius Lænas, 168, est dans sa dépendance; la Syrie renouvelle sans cesse ses traités d'alliance avec elle, et s'épuise par ses propres dissensions; les princes de Pergame ne vivent que par sa volonté, et le dernier, Attale III, lui lègue en mourant tous ses biens. Mais Rome a perdu sa classe moyenne sur les champs de bataille; l'égalité et l'équilibre sont de nouveau rompus au profit exclusif des nobles, seuls détenteurs des terres. Les nobles, c.-à-d. ceux dont les ancêtres, patriciens ou plébéiens, avaient rempli des charges importantes et siégé au sénat, sont maîtres des élections et arrivent presque seuls aux honneurs. De là les lois agraires et les guerres civiles de la 3e période.

3° De 133 à 29 av. J.-C., les discordes civiles attirent surtout l'attention; les faits extérieurs même s'y rapportent pour la plupart; il faut en excepter seulement : la guerre d'Aristonic de Pergame, 131-129, suivie de la formation de la *Province d'Asie*, 129, et du remaniement des territoires asiatiques; la lutte heureuse contre les Dalmates, 129; celle contre les Baléares, 123; la nouvelle intervention en Gaule, marquée par les défaites des Ligures transalpins, 125, des Salyes, des Allobroges et des Arvernes, 122-121, par la fondation d'Aquæ Sextiæ (Aix), 122, et celle de Narbo-Martius, 118; enfin les luttes, pleines de retours, soutenues contre les Scordiques, 114, et les grandes guerres des Cimbres et des Teutons, 112-101. (V. Marius.) En dehors de ces guerres, en effet, ou bien il s'agit de *guerres serviles*, 134-132, 102-99, 73-71, qui témoignent assez du danger que fait courir à Rome la substitution des esclaves aux hommes libres (V. Esclaves, Eunus, Salvius, Tryphon, Spartacus, Crassus), ou bien les généraux jouent dans les guerres de conquêtes un rôle essentiellement personnel, et subordonnent aux leurs les intérêts de la république. Les événements importants sont les suivants : le tribunat de Tibérius Gracchus, 133-132, et celui de Caïus Gracchus, 123-121, marqués par le renouvellement de la loi agraire de Licinius, et par de vains efforts pour créer de nouvelles classes politiques, chevaliers, Italiens ou affranchis; l'opposition violente des patriciens, dépossédés pour un temps de l'administration de la justice au profit des chevaliers (V. Gracchus, Octavius, Drusus, Scipion Nasica, Opimius, etc.); la *guerre de Jugurtha*, 118-106, pendant laquelle Marius relève le parti populaire, supplante Métellus, et, avec le concours, bientôt odieux, de Sylla, réduit la Numidie; la *guerre des Cimbres et des Teutons*, qui fournit à Marius l'occasion de 5 consulats successifs et de 2 victoires (Verceil, Aix, 102-101), dont la seconde laisse de nouveaux ferments de discorde entre lui et Sylla; l'agitation causée dans Rome par la loi agraire de L. Apuléius Saturninus, d'abord secrètement soutenu, puis renversé avec Glaucia par Marius, 100; l'intervention de Rome dans les affaires de la Cappadoce, qui reçoit d'elle un roi, 93; le tribunat de M. Livius Drusus, 91, et la *guerre sociale*, 90-88, dans laquelle Sylla s'illustre par des victoires dont s'irrite Marius (V. Guerre sociale); la concession du droit de cité aux Italiens vaincus, 88; la *rivalité de Marius et de Sylla*, qui éclate à propos de la guerre contre Mithridate, 88, 1re *guerre civile*, marquée par les premières violences de Marius dans Rome, par le retour précipité de Sylla, par la chute sanglante du tribun Sulpicius, par la fuite de Marius à Minturnes, puis à Carthage, par les luttes de Cinna et d'Octavius au sujet des Italiens, 87, par le retour à Rome de Marius et de Cinna, par leurs proscriptions, 87-86; la 1re *guerre contre Mithridate* (V. *ce nom*, Archélaüs, Sylla, etc.), la *dictature de Sylla*, 82-79, remplie par un retour aux anciennes traditions aristocratiques et par des proscriptions régulières; les premiers commandements de Pompée, de Cicéron et de César, 80-...; la tentative démocratique de Lépidus, 78, et son expulsion de l'Italie par son collègue Catulus et par Pompée, chef d'une armée à son compte; la guerre de Sertorius, 82-71, terminée par Pompée; la guerre de Spartacus, 73-71, terminée par Pompée; la guerre des Pirates, 77-67, terminée par Pompée, en vertu de la loi Gabinia, et suivie de la réduction de la Cilicie en province romaine; la 2e guerre de Mithridate, 74-67, heureusement conduite par Lucullus (V. *ce nom*) et compromise par Glabrion; la 3e guerre de Mithridate, 66-64, terminée, en vertu de la loi Manilia, par Pompée, qui réduit en province romaine la Syrie et la Phénicie, 64; le rétablissement de la puissance tribunitienne par Pompée, et une part des fonctions judiciaires rendue aux chevaliers, 70; le procès de Verrès, 70, la 1re conspiration de Catilina et d'Autronius, secrètement encouragée par César, le favori du parti populaire, 65; le *consulat de Cicéron*, 64-63, et la conspiration de Catilina, 63-62; le retour de Pompée et son triomphe, 61; le *premier triumvirat*, 60; le consulat de César, 59; la conquête des Gaules, 58-50 (V. Gaule, César, Vercingétorix, etc.); pendant ces 9 années, les troubles de Rome, l'exil de Cicéron, 58, son retour, 57, l'anarchie causée par les luttes de Clodius et de Milon, 58-52, et la mort du premier; la mort de Crassus chez les Parthes, 53; la toute-puissance de Pompée, seul consul en 52; la *rivalité de César et de Pompée*, 52-48; la 2e *guerre civile* éclatant sur 4 théâtres à la fois (Espagne, Italie, Îles, Grèce); la défaite de Pompée à Pharsale, 48; la soumission du monde méditerranéen par César, vainqueur des Égyptiens à Alexandrie, 48-47, de Pharnace en Asie Mineure, 47, des Pompéiens à Thapsus, 46, et à Munda, 45, dictateur à vie et consul pour 10 ans, 44, assassiné au moment où il conçoit les plus vastes projets; la 3e *guerre civile*, 44-41, commencée dans Rome, et malgré les efforts du sénat, entre les meurtriers de César et Antoine, continuée dans Rome et hors de Rome entre Antoine et le sénat, qui protège Octave (*guerre de Modène*, 43), suspendue un moment par le *second triumvirat*, 43, reprise contre les meurtriers de César, 42 (V. Brutus, Cassius, Philippes), et compliquée, après leur défaite, par l'intervention de Sextus Pompée, dominateur des mers; la *rivalité d'Antoine et d'Octave*, 42-31, aboutissant, à travers la guerre de Pérouse, 41-40, la paix momentanée avec Sext. Pompée, 39, défait, 36, par Agrippa (V. Nauloque), les guerres de Parthiène et d'Arménie, 39-33, le renouvellement du triumvirat, 37, les premières guerres d'Agrippa contre les Germains, 35, et les grands travaux du second consulat d'Octave, 33, à la rupture définitive des deux triumvirs, 32, et à la *bataille d'Actium*, sept. 31, qui met fin à la république. Le nom subsiste encore, mais la forme politique disparaît après la mort d'Antoine et de Cléopâtre, 30, la soumission des îles de la mer Égée, 31, la réduction de l'Égypte en province romaine, 30, et le triomphe célébré à Rome, 29, par Octave, qui ferme le temple de Janus et devient prince du sénat, investi des puissances consulaire, proconsulaire, tribunitienne, préfet des mœurs, grand pontife, *Imperator* et *Auguste*. L'Empire commence.

III° *Rome sous l'Empire*. — Le nom commun d'*Empire*, que l'histoire a donné aux diverses formes de gouvernement qui remplacèrent à Rome la république, leur convient parfaitement. L'Empire fut un despotisme militaire, mais fondé sur le consentement exprimé ou tacite du sénat et du peuple, une monarchie non héréditaire, légale dans son principe, illimitée dans ses pouvoirs, et qui dut changer de caractère suivant les vertus ou les vices de ceux qui gouvernaient. L'histoire de l'Empire romain peut se diviser en 3 grandes périodes : dans la première, qui porte quelquefois le nom de *Principat*, 29 av. J.-C.-284 ap. J.-C., la constitution impériale se forme lentement, au milieu des essais de gouvernement les plus multiples et souvent les plus opposés. Les empereurs syriens, 193, assurent la prépondérance du pouvoir militaire. Les armées font et défont les empereurs, et l'empire, livré aux guerres civiles, est sur le point de disparaître. — Dans la seconde période, 284-395 ap. J.-C., l'Empire, définitivement constitué, reçoit de Dioclétien et de ses successeurs sa hiérarchie administrative et ses grandes divisions, dont les noms seuls varieront. Alors est fondé le système politique dont les éléments sont : la toute-puissance du prince, la division des pouvoirs administratifs, la subordination régulière des fonctionnaires, la classification des personnes, l'uniformité de la législation pour toute l'étendue de la domination romaine. — Dans la troisième période, 395-476 et 1453, l'Empire partagé forme

2 monarchies : 1° l'*Empire d'Occident*, 395-476, qui succombe promptement sous les coups des barbares germains ; 2° l'*Empire d'Orient*, qui prolonge obscurément, pendant près de 11 siècles, 395-1453, une existence de plus en plus misérable, et qui, réduit à quelques lambeaux de provinces, perd son existence et son nom le jour de la prise de Constantinople par les Turcs Ottomans.

1° Le *Principat*, 29 av. J.-C.-284 ap. J.-C. — Pendant cette période de plus de 300 ans, on distingue 7 groupes d'empereurs : 1° les *Princes de la famille d'Auguste*, terminés par Néron, 29 av. J.-C.-68 ap. J.-C. ; — 2° les trois *premiers usurpateurs militaires*, 68-69 ; — 3° la 1re *famille Flavienne*, 69-96 ; 4° les *Antonins* ou les *Princes adoptifs*, de Nerva à Commode, 96-192 : c'est l'*âge d'or de l'Empire ;* — 5° après deux princes, Pertinax et Didius, dont les règnes attestent le pouvoir des prétoriens, les *Princes syriens*, de Septime-Sévère à Alexandre Sévère, 193-235 ; — 6° la seconde série des princes portés au trône par les armées, ou l'*Anarchie militaire*, 235-268, de Maximin à Gallien, sous qui l'Empire est en proie aux *Trente tyrans ;* — 7° les *Princes illyriens*, 268-284, qui, de Claude II le Gothique à Numérien, restaurent l'Empire et sauvent l'unité romaine. — Le *Principat* s'établit sous Auguste et Tibère. Avec Auguste, 29 av. J.-C., la République disparait de fait, par la concentration de tous les pouvoirs dans les mains d'un seul homme (*V.* Auguste) : les comices sont conservés, mais l'élection des candidats, désignés par l'Empereur, n'est plus qu'une vaine formalité. Investi pour la durée de sa vie du pouvoir consulaire, il nomme à son gré, pour un mois ou pour deux, des consuls substitués (*Consules suffecti*) ; le sénat subsiste, mais épuré, annulé ; le *Consistorium Principis* (Conseil du prince) en usurpe les fonctions importantes, pendant que l'Empereur se substitue aux magistratures, aux lois ; *à l'intérieur*, le temple de Janus est trois fois fermé, et Auguste, avec le concours de Mécène et d'Agrippa, inaugure l'Empire par l'âge d'or de la littérature latine, et ouvre au commerce romain l'Ethiopie et l'Inde ; *à l'extérieur*, rarement pour reculer les frontières, toujours pour les assurer et les fixer, il soutient avec plus ou moins de bonheur, par lui-même, par Agrippa, par ses beaux-fils Tibère et Drusus, des guerres offensives ou défensives : en Espagne, 25-19 av. J.-C. (*V.* Cantabres) ; en Ethiopie, 22 av. J.-C. (*V.* Candace) ; en Afrique, 19 av. J.-C. (*V.* Garamantes) ; en Rétie, 15 av. J.-C. ; en Pannonie, 12 av. J.-C. ; sur le Rhin inférieur, d'où Drusus (*V. ce nom*) fit 4 campagnes sur l'Ems, le Wéser, l'Elbe, 12-9 av. J.-C., et que Tibère assura contre les Germains, 8 av. J.-C.-5 ap. J.-C. ; sur le Danube, en Pannonie et en Dalmatie, 6-10 ap. J.-C. ; en Germanie enfin, où Tibère contint les Chérusques, sans venger le désastre de Varus, 9. Les provinces, au nombre de 20 lors du partage administratif de l'an 26 av. J.-C. (10, puis 11 provinces sénatoriales ; 10, puis 9 provinces impériales), avaient été, pendant le règne d'Auguste, portées à 29, dont 11 sénatoriales, 18 impériales. (*V.* Provinces.) Aux revenus du temps de la République (capitation, impôt foncier des provinces, produit du domaine public, héritage par l'Etat des citoyens morts sans héritiers, amendes et confiscations, douanes, vingtième des affranchissements), Auguste avait ajouté : 1° l'impôt du centième sur les marchandises vendues aux enchères ; 2° celui du vingtième sur les héritages ; 3° celui du cinquantième sur le prix des esclaves. L'argent arrivait dans 2 caisses distinctes, celle de l'Empereur, *fiscus*, celle de l'Etat, *ærarium*, dont il disposait par le sénat, et que la première absorba plus tard. L'armée, pierre angulaire de l'édifice, était devenue permanente, divisée en 9 *cohortes prétoriennes*, 3 *cohortes urbaines*, en tout 16,000 hommes affectés à la garde de l'Empereur et à celle de la ville ; 25 légions de 12,500 hommes campées aux frontières dans les camps permanents, et 3 flottes stationnant à Misène, Fréjus, Ravenne, dans l'Océan et dans le Pont Euxin. Enfin, la splendeur des constructions publiques, opposée à la simplicité de la demeure du maître, attestait une fois de plus le changement produit dans les mœurs et dans les institutions. — [illegible] gouvernement monarchique [illegible], par la mort des principaux princes de la famille d'Auguste [illegible] et [illegible] succession [illegible] au profit de [illegible] 37 [illegible] des [illegible] [illegible] 37-41, l'avènement [illegible] de Claude, 41-54, le premier

donativum payé par lui aux prétoriens ; le gouvernement d'obscurs affranchis (*V.* Polybe, Narcisse, Pallas) et d'impures impératrices (*V.* Messaline, Agrippine) ; la substitution de Néron, 54-68, à Britannicus ; les crimes, la démence et la mort même de cet empereur, le dernier de la maison d'Auguste, sont autant de faits qui témoignent de la puissance croissante des prétoriens et de l'armée, de l'abaissement des caractères, de la corruption et de l'abjection universelles. A peine quelques sénateurs luttaient-ils contre la tyrannie : aux conspirations ou au mépris des premiers (*V.* Scribonius, Pætus, Thraséas, Pison et Lucain, 65), la seconde opposait les délateurs et les bourreaux. Seules, les provinces, partout défendues (*V.* Corbulon, Vologèse, Vespasien), parfois dotées de privilèges importants (*V.* Claude, Gaule, Sénat romain), jouissaient de la *Paix romaine* et de l'ordre nouveau sorti pour elles de la servitude des maîtres du monde. En même temps, le christianisme naissait ; Jésus-Christ, venu au monde sous Auguste, était crucifié sous Tibère ; les apôtres (*V. ce mot et leurs noms*) jetaient les fondements de l'Eglise sous les derniers princes de la famille d'Auguste, et les *persécutions* commençaient, sous Néron, par le martyre de St Pierre et de St Paul. Le monde romain présente désormais ce double caractère : le christianisme grandit à travers les persécutions : la société païenne dégénère de plus en plus, au milieu des vicissitudes de l'Empire. — A la fin du règne de Néron éclate le soulèvement des armées et des provinces contre un empereur déshonoré et couvert de crimes. De ce mouvement sortirent 4 empereurs en 2 ans. Sous les trois usurpateurs militaires, Galba, 68-69, Othon, 69, Vitellius, 69, Rome avait été l'enjeu des légions et des prétoriens. (*V.* Galba, Vindex, Othon, Vitellius, Vespasien.) L'armée de Judée porte au trône la première famille qui ait fait prévaloir un instant l'hérédité, mais en la combinant avec un système d'élection mal défini, le vote du sénat, le consentement du peuple et des soldats, 69-96. Les trois *Flaviens* relèvent l'autorité monarchique compromise par les guerres civiles, rendent la paix à Rome, y réparent ou y construisent d'importants monuments, le Capitole deux fois incendié, le temple de la Paix, le temple de Jupiter Tonnant, le Colisée, les Thermes de Titus, le Portique Claudien, le temple du Génie de Rome. Sous Vespasien, 69-79, la loi royale, *Lex Regia*, arme légalement l'empereur de tous les pouvoirs qui avaient été autrefois conférés à Auguste, le sénat et l'ordre équestre sont épurés, mais les jugements de *majesté* sont supprimés ; la discipline est rétablie dans les armées, l'administration de la justice améliorée, le luxe contenu, l'ordre rétabli dans les finances par de nouveaux impôts et par une sévère économie ; enfin de nouvelles provinces sont organisées, et la paix est rétablie dans toutes, après que Jérusalem a été détruite, Sabinus accablé en Gaule et le Batave Civilis gagné par un traité honorable, 70. Sous Titus, 79-81, les intérêts de l'Empire passent avant ceux du prince (*V.* Bérénice), et de nombreuses calamités (incendies du Capitole et du Panthéon, débordement du Tibre, peste de Rome, 1re éruption du Vésuve) fournissent aux *délices du genre humain* les occasions de justifier ce surnom. Avec Domitien, 81-96, la tyrannie reparait plus soupçonneuse et plus odieuse ; l'avilissement devient général, mais l'Empire s'accroît de la Bretagne. (*V.* Agricola.) — Après lui commence, avec les Antonins, l'*âge d'or de l'Empire*. A l'hérédité absolue qui n'a pu s'établir, et qu'a ruinée la mort violente de Domitien, succède une sorte d'hérédité mitigée, l'*adoption*, toujours soumise à l'approbation du sénat et des armées : de là le nom de *Princes adoptifs* que portent aussi les Antonins. Sous les deux premiers, Nerva, 96-98, Trajan, 98-117, le principat militaire arrive à son apogée, pour faire place à la monarchie administrative du troisième, Adrien, et de ses successeurs. L'Espagnol Nerva, le premier des princes d'origine étrangère, rend la sécurité aux personnes par la suppression des jugements de majesté rétablis sous Domitien, et par les lois contre les délateurs. L'Espagnol Trajan, dont Pline le Jeune fait le panégyrique, gouverne Rome et l'empire avec un éclat que tempère seul le souvenir de la 3e persécution contre les chrétiens. A l'intérieur, son règne est signalé par de grandes mesures : rétablissement de l'autorité sénatoriale, diminution des impôts, amélioration de l'administration, [illegible] de ports (Ancône et Centum Cellæ), et d'une voie [illegible] joignant le Pont Euxin et la Gaule, protection [illegible] accordée aux lettres, monuments élevés dans Rome ; à l'extérieur, par 2 guerres heureuses, il [illegible] l'Empire au N. du Danube [illegible] [illegible] 114 [illegible] 117 [illegible] [illegible] 48 [illegible] à sa mort [illegible] en 11 [illegible]

riales et 37 impériales. (*V.* PROVINCES.) Le troisième prince adoptif, l'Espagnol Adrien, 117-138, à l'extérieur, abandonne les conquêtes orientales de Trajan, bâtit en Écosse le retranchement qui porte son nom (*Vallum Hadriani*), et disperse les Juifs, 133-136; à l'intérieur, il inaugure la *Monarchie administrative*, en substituant définitivement le *consistorium* au sénat, les *édits* et *rescrits* impériaux aux sénatus-consultes; il subordonne, à Rome et dans les provinces qu'il parcourt pendant 15 ans, le pouvoir militaire au pouvoir civil, substitue enfin au droit prétorien, sans stabilité, le fameux *édit perpétuel*. (*V.* ÉDIT, SALVIUS, JULIANUS.) Il relève Jérusalem sous son propre nom (*Ælia Capitolina*), rétablit en Égypte le canal du Nil à la mer Rouge, bâtit en Gaule les Arènes et la Maison Carrée de Nîmes, en Espagne le temple de Tarragone, relève enfin à Rome le Panthéon et y construit le fameux mausolée qu'il se préparait (Môle d'Adrien, auj. château Saint-Ange). Rien d'important sous Antonin, 138-161, à qui l'Empire dut une rare tranquillité. Mais Marc-Aurèle, 161-180, continue à la fois : 1° l'œuvre militaire de Trajan, en refoulant ou battant à 3 reprises, 169-180, au delà du Danube les premiers envahisseurs Sarmates ou Germains, Roxolans, Iazyges, Quades, Marcomans, Vandales, Goths, Bastarnes, et en faisant contenir les Parthes (*V.* VERUS et AVIDIUS CASSIUS); 2° l'œuvre politique et administrative d'Adrien, en étendant aux provinces par l'*édit provincial* le bénéfice des dispositions de l'*édit perpétuel*. Philosophe stoïcien, plus humain et plus charitable que ses maîtres, il souille sa gloire par la 4e persécution contre les chrétiens et par sa faiblesse à l'égard de Faustine et de Commode. Commode, 180-192, ferme la suite et le siècle des Antonins par d'effroyables cruautés, une paix honteuse et des vices ignobles. L'histoire n'en a pas moins consacré par ses éloges ce siècle tout entier, pendant lequel la loi, plus équitable, est devenue commune à tout l'Empire, les relations se sont multipliées par le développement des *voies romaines*, les arts, les sciences et les lettres ont jeté, non seulement à Rome, mais dans les provinces, un dernier éclat, et le commerce a fait affluer dans Rome les richesses du monde alors connu. A ce moment, Rome « a réuni les États dispersés et donné au monde une vie nouvelle ». — Entre les Antonins et les princes syriens, se place une époque d'anarchie dont les hontes sont restées fameuses : les meurtriers de Commode ont donné la pourpre au préfet de Rome, le vertueux Helvius Pertinax, 193; les prétoriens l'égorgent au bout de 88 jours, en haine de ses réformes financières; ils mettent l'Empire à l'encan et l'adjugent à Didius Julianus, 193, sur la promesse d'un don de 6,250 drachmes (5,430 fr.) à chaque prétorien. Les armées d'Asie, de Bretagne, d'Illyrie, proclament simultanément leurs chefs, Pescennius Niger, Albinus, Septime-Sévère. Ce dernier entre dans Rome, où le sénat, informé de sa marche, a fait périr Didius : il brise les prétoriens pour les reconstituer bientôt, compose d'abord avec Albinus, va battre en 3 rencontres, 194, Pescennius Niger, enfin défait et tue, 197, Albinus. Seul maître de l'Empire, où il a démantelé Byzance, 196, et brûlé Lyon, 197, il célèbre son retour par des proscriptions, va battre, 197-199, les Parthes sans les soumettre, et, avec le concours successif de Plautien et de Papinien (*V. ces noms*), réforme l'Empire et organise le despotisme militaire, compensé du moins par la discipline de l'armée, la bonne administration des provinces et la prévoyance de l'empereur. Appelé en Bretagne par des révoltes, il y élève le retranchement qui porte son nom (*vallum Severi*), et y meurt, 211, considéré comme le premier des *princes syriens*, à cause de son mariage avec Julia Domna (*V. ce nom*), dont les fils et les petits-neveux vont se succéder presque sans interruption. Sous ces princes, 193-235, Rome est envahie par les superstitions orientales et le culte des dieux d'Asie, nouveau principe de dissolution pour une société déjà en voie de rapide décomposition. Sous Caracalla, 211-217, et Géta, 211-212, à côté de violences odieuses et de monstruosités sanglantes, se place la grave modification apportée à la condition des sujets de l'Empire par la fameuse *Constitution Antonine* (*de Civitate*), mesure fiscale ou résultat de l'influence heureuse des grands jurisconsultes qui vivaient alors (*V.* PAPINIEN, ULPIEN, PAUL, GAÏUS, MODESTIN), et dont les nobles principes ont prévalu dans les sociétés modernes; elle éleva au droit de cité tous les habitants libres de l'Empire. Le meurtrier de Caracalla, Macrin, 217-218, avec son fils Diadumène, ne suspend qu'un instant la succession des princes syriens, et, odieux aux soldats dont il a voulu réprimer l'indiscipline, meurt en combattant le jeune cousin de Caracalla, Bassien (fils de Julia Soemis), porté au trône par l'intrigue de sa grand'mère, Julia Mœsa, sœur de Julia Domna. Bassien, appelé Antonin, puis Élagabal ou Héliogabale (du nom du dieu qu'il servait), fait régner dans Rome, pendant 4 ans, 218-222, les plus infâmes débauches, le luxe le plus effréné et toutes les superstitions orientales. Assassiné par les prétoriens, il a pour successeur son cousin Alexandre Sévère, 222-235, véritable réformateur qui subit l'influence d'une mère peut-être chrétienne, Julia Mammée, autre fille de Julia Mœsa. Alexandre Sévère s'entoure des grands jurisconsultes, améliore avec eux l'administration générale, rétablit autant qu'il dépend de lui les *Collèges* ou *Corporations d'arts et métiers*, précédemment détruits par Trajan et Adrien, qui avaient craint d'y voir des foyers de conspirations, échoue dans l'œuvre du rétablissement de la discipline militaire qu'avaient de nouveau corrompue Caracalla, Macrin et Héliogabale, suspend les persécutions contre les chrétiens et associe dans un culte domestique Abraham, Orphée, Jésus-Christ, Apollonius de Tyane; à l'extérieur, en face du nouvel et redoutable empire persan (*V.* SASSANIDES, ARDSCHIR), qui prétend reconquérir les anciennes provinces de Cyrus, il réussit avec peine à couvrir les frontières orientales, 231-233, mais en Occident il est peut-être obligé d'acheter la paix des Germains. De là la sédition de Mayence et le meurtre du dernier prince syrien. — Alors éclate l'effroyable *anarchie militaire* de 33 ans, pendant laquelle l'Empire est en proie aux nouveaux usurpateurs [illegible], 235-268. Chaque armée voulait son César; plusieurs étaient des Barbares, au moment même où les grandes tribus germaniques battaient les frontières de l'Empire. Le géant Maximin, 235-238, ne parut jamais à Rome; sa cruauté amena l'avènement des deux Gordiens en Afrique, 237, et, après leur mort, la proclamation à Rome des deux élus du sénat, Maxime Pupien et Claude Balbin, 237-238, à qui le peuple adjoignit Gordien III, 238-244 : ce dernier reste seul, après le meurtre de Maximin, tué par ses soldats, et l'assassinat de Pupien et de Balbin par les prétoriens. Heureux contre les Perses, 242, sur le Rhin (où Aurélien vainquit les Francs à Mayence, 241), et à l'intérieur tant que vécut Misithée (*V. ce nom*), Gordien III est assassiné par Philippe l'Arabe, 244-249, dont le règne est surtout marqué par la célébration des *Jeux séculaires*, 247, pour le millième anniversaire de la fondation de Rome. Dèce, 249-251, d'abord son lieutenant en Mœsie, puis son vainqueur à Vérone, n'est connu que par sa persécution contre les chrétiens, sa guerre contre les Goths de Mœsie et le rétablissement de la censure. Tué par les Goths, il a pour successeur son fils Hostilien, 251-253, associé à Gallus. Gallus traite avec les Goths, devient odieux aux soldats, est tué par eux avec Volusien, son fils, au moment de combattre Émilien, qui, proclamé en Mœsie, 253, subit bientôt le même sort. Valérien est enfin porté à l'Empire, 253-260 : bien qu'il s'associe son fils Gallien, il ne peut tenir tête à tous les Barbares (Francs, Alamans, Goths, Perses); pendant que les Francs et les Alamans inondent l'Empire jusqu'en Afrique et en Italie; pendant que Gallien, traitant avec les derniers, organise sur le Danube les *Barbares fédérés*, Valérien succombe lui-même à Orfa, 260, laissant la Cilicie, la Cappadoce, la Syrie, ouvertes aux conquêtes et aux dévastations de Sapor : Odénath seul peut forcer le roi des Perses à repasser l'Euphrate. Sous Gallien, 260-268, les provinces sont de nouveau envahies par les Barbares ou occupées par des usurpateurs au nombre de 19, dont on a fait les *Trente Tyrans* en souvenir de ceux d'Athènes : plusieurs sont victimes de l'anarchie militaire à laquelle ils ont dû la pourpre; seuls, Odénath et Zénobie fondent le royaume de Palmyre et se font associer à l'Empire par Gallien, tué bientôt, 268, en assiégeant Auréolus dans Milan. Ici finit l'anarchie militaire par le choix de l'Illyrien Claude, que Gallien a choisi pour son successeur. — Les *Princes Illyriens* sont les empereurs nés dans les provinces danubiennes et portés au trône par la désignation de leurs prédécesseurs, ou par le choix des armées : soldats dès l'enfance, formés à la fatigue et à la discipline, ils rétablissent l'unité romaine en battant les Barbares et les Trente Tyrans. Claude II *le Gothique*, 268-270, écrase les Goths en Macédoine, 269, et à Naïssus, faisant servir les vaincus à la défense de l'Empire. Aurélien, *manus ad ferrum*, 270-275, désigné par lui, abandonne la Dacie Trajane et y substitue, pour conserver le nom, la Dacie Ripuaire ou Aurélienne, formée en Illyrie. Il détruit en Italie les Alamans qui ont menacé Rome même, donne à cette ville une nouvelle enceinte, et, s'attaquant aux usurpateurs, détruit en Gaule, en Espagne et en Bretagne, le pouvoir de Victoria et de Tetricus, 271 (bataille de Châlons-sur-Marne), en Orient, 272-274, celui de Zénobie (batailles d'Antioche, d'Émèse, siège de Palmyre); il meurt assassiné au moment où l'Empire est rétabli dans son intégrité. Après 8 mois d'un interrègne causé par les refus réciproques du sénat et de l'armée de nommer un empereur, Tacite, 275-276, est nommé par le sénat, donne la paix à l'Empire, bat les Alains à la fin de son règne et laisse un frère, Florianus, obligé de se tuer après quelques mois de lutte contre le nouvel élu de l'armée, Probus. Probus, 276-282, continuateur de l'œuvre de Claude II et d'Aurélien, repoussant de la Gaule sur l'Elbe, 277, les Francs et les Alamans; au delà du Danube, 279, les

Sarmates et les Goths ; en Éthiopie les Blemmyes ; au delà du Tigre, les Perses, réprimant les révoltes de Saturnin en Orient, de Proculus et de Bonose dans les Gaules, élevant un rempart du Danube au Neckar, enfin faisant concourir les Barbares à la défense de l'Empire, soit par leur introduction dans les armées romaines, soit par l'établissement de colonies militaires. Dur, dédaigneux pour les soldats, il est assassiné par eux près de Sirmium. Un dernier élu de l'armée, Carus, 282-283, s'associe ses deux fils et prend aux Perses Séleucie et Ctésiphon. Tué par la foudre ou par son gendre Arrius Aper, il laisse Carin et Numérien, 283-284, maîtres, le premier de l'Occident, le second de l'Orient, où il est assassiné par Aper, bientôt mis à mort lui-même par Dioclétien, à qui l'assassinat de Carin, son vainqueur, en Mœsie, assure enfin la pourpre. L'Empire sort intact des mains des princes Illyriens et va recevoir une organisation nouvelle.

2° *L'Empire organisé ou la Tétrarchie*, 284-395. — A la période du despotisme militaire qui, pendant le IIIe siècle, a flotté de la forme militaire inaugurée par Auguste à la forme administrative due à Dioclétien, succède la période des *partages* de la *Monarchie, administrative* au fond, *orientale* dans la forme. Cette période présente 3 caractères saillants : 1° la constitution hiérarchique de l'Empire ; 2° la séparation définitive des fonctions civiles et militaires et la décadence lente et progressive de l'armée ; 3° la prépondérance du christianisme, enfin protégé par les empereurs. Elle peut se subdiviser en 4 parties bien distinctes : 1° le règne de Dioclétien, 284-305, ou l'établissement de la Tétrarchie ; 2° l'Heptarchie ou la nouvelle période d'anarchie militaire, 305-323 ; 3° la seconde *famille Flavienne*, 323-363 ; 4° les derniers princes élus ou désignés qui disputent l'Empire aux Barbares. L'Empire est complètement organisé avec sa Tétrarchie, sa hiérarchie et son système d'administration régulière ; mais cette constitution, résultat naturel des efforts faits antérieurement pour fonder la monarchie absolue, sinon héréditaire, semble n'avoir été appliquée que pour disparaître aussitôt, emportée par le flot des invasions germaniques. — Sous Dioclétien, 284-305, l'association double, mais au détriment de l'unité impériale, la force du chef militaire de l'Empire, obligé de défendre à la fois les frontières de l'Ouest et de l'Est. Les deux empereurs n'attendent pas l'apothéose décernée, après la mort, à la plupart de leurs prédécesseurs ; déifiés de leur vivant, sous les noms, Dioclétien de *Jupiter*, Maximien d'*Hercule*, ils sont adorés suivant l'usage oriental, appelés seigneurs et dieux ; tout ce qui les entoure est *sacré* ; ils sont eux-mêmes la loi vivante. Leur séjour à Nicomédie (Dioclétien) et à Milan (Maximien) affaiblit le lien moral que maintenaient les souvenirs de Rome. La garde prétorienne fait place à des corps [illegible] Joviens, Herculiens ; l'Empire est dans les [illegible]. De nombreuses révoltes et la marche menaçante des Barbares les déterminent, 292, à s'adjoindre chacun un auxiliaire sous le nom de *César*, en gardant eux-mêmes le nom d'*Auguste* ; la *Tétrarchie* est fondée. Maximien, déjà victorieux, 287, des *Bagaudes* de Gaule (*V. ce mot*), gouverne et défend [illegible] l'Afrique, où succombe le rebelle Julianus ; son *César*, Constance Chlore (*V. ce nom*), chargé des provinces d'Occident (Mauritanie, Espagne, Gaule, Bretagne), reprend, 296, la Grande-Bretagne, indépendante depuis 7 ans, 287-294, sous Carausius et Allectus, et, de Trèves, administre avec une grande sagesse, 292-306. Dioclétien, qui s'est réservé toutes les provinces orientales, a réprimé la révolte d'Achillée en Égypte et fait battre, 297, les Perses par son César, Galérius, qui leur impose le traité de Nisibe ; enfin, ce même Galérius est chargé de la défense de la Thrace et des contrées danubiennes ; il réside à Sirmium après les grands succès qui ont réparé son premier échec dans les guerres des Perses, bat les Alamans, et assure les frontières du Danube en armant les Germains les uns contre les autres. La Tétrarchie [illegible] à l'intérieur : au-dessous des *Augustes* et des *Césars* [illegible] les préfets du prétoire, chargés de l'autorité [illegible] ; puis des comtes et des ducs, commandant les [illegible] des frontières ; au-dessous encore, et [illegible] les uns aux autres, des fonctions [illegible] l'autorité centrale jusque dans les [illegible] des provinces ; [illegible] [illegible]

l'Afrique et l'Italie ; Maximin Daia, qui gouverne l'Orient, la Syrie et l'Égypte. — Mais cette *Tétrarchie* aboutit bientôt à une *Heptarchie* : Constantin, fils de Constance-Chlore, est proclamé Auguste après l'expédition de Calédonie et la mort de son père, 306 ; Sévère prend le même titre en Italie ; Rome proclame Auguste à son tour Maxence, fils de Maximien-Hercule, qui, lui-même, reprend la pourpre ; Maximin Daia, devient également Auguste, malgré Galérius et le nouveau César de celui-ci. Licinius est adjoint, comme Auguste, à Sévère, pour la défense du Danube. La mort de Sévère près de Ravenne réduit le nombre des Augustes à 6 : 3 en Orient (Galérius, Maximin Daia et Licinius) ; 3 en Occident (Constantin, Maxence et Maximien-Hercule). Constantin, 306-337, rétablit l'unité, en faisant périr Maximien, son beau-père, 310 ; en battant Maxence, 312-313, à Turin, à Vérone, au pont Milvius ; enfin, en accablant dans 2 guerres, 315,322-323, Licinius resté seul en Orient après la mort de Galérius, 311, et la défaite, 313, de Maximin Daia. — Seul maître de l'Empire, 323-337, fondateur de la *seconde famille Flavienne*, 323-363, Constantin, déjà tolérant à l'égard du christianisme (édit de Milan, 313), lui accorde, 321-323, les plus grands privilèges (tribunal particulier des évêques ; pouvoir d'affranchir des esclaves, de recevoir des legs, de tenir des conciles, etc.) ; il assure la tenue du premier concile œcuménique, celui de Nicée, 325, pour la condamnation d'Arius et l'établissement de l'unité catholique ; il transfère la capitale, 330-336, de Rome à Byzance, qui devient *Constantinople* et reçoit la même administration (préfet de la ville), la même division, en 14 régions, les mêmes privilèges que Rome ; l'Égypte est désignée pour en être le grenier. Alors s'achève le système administratif inauguré par Dioclétien. (*V.* CONSTANTIN.) — La manière dont Constantin dispose de l'Empire, comme d'un bien qu'il peut partager entre ses fils et ses neveux, dénature le principe de la Tétrarchie de Dioclétien, et menace de nouveau l'unité impériale. Après lui, plusieurs partages successifs sont faits entre ses fils Constantin II, 337-340, Constant Ier, 337-350, Constance, 337-361, et ses neveux Dalmace et Annibalien. Par la mort des deux premiers, par le meurtre des deux derniers princes et la défaite de 2 soldats de fortune, Magnence et Vétranion (*V. ces noms*), enfin par la mort de Gallus et la retraite studieuse imposée à Julien, l'unité est rétablie au profit de Constance, 353-361, dont l'arianisme intolérant compromet l'œuvre religieuse de Constantin, en même temps que les Perses et les Germains menacent de part et d'autre les frontières. Le *César* Julien (*V. ce nom*) conjure du moins le danger du côté de l'Ouest, en repoussant partout les Alamans et les Francs au delà du Rhin, 356-360. Ses succès le rendent cher aux troupes : elles le proclament *Auguste*, quand Constance les rappelle contre les Perses victorieux. La mort de Constance en Cilicie, 361, prévient une nouvelle lutte. Sous Julien, 361-363, neveu de Constantin et dernier Flavien, l'orthodoxie souffre une persécution d'un nouveau genre : les études sont interdites aux chrétiens ; l'empereur rétablit le paganisme en le transformant par des allégories néoplatoniciennes : réaction maladroite que ne peuvent assurer, ni le gouvernement équitable, ni les réformes utiles, ni les écrits du prince. Il meurt dans la retraite de la guerre des Perses ; avec lui disparaît encore une fois l'hérédité ou le choix dans une même famille. — L'élection militaire donne un nouvel empereur, Jovien, 363-364, qui sauve l'armée au prix d'un traité humiliant : l'Arménie passe aux Perses ; pendant qu'en Gaule un chef d'armée, Jovin, contient lui-même les légions qui veulent lui donner l'Empire, Jovien répare les maux faits par Constance et Julien au catholicisme, en publiant, 364, l'édit de tolérance de Tarse. Dernier élu des soldats et chef d'une maison nouvelle, Valentinien Ier, 364-375, s'associe son frère Valens, 364-378, à qui il laisse l'Orient, chasse lui-même les Alamans de la Gaule, 366, fortifie les stations du Rhin, fait dompter les Calédoniens par Théodose qui crée la province de *Valentia*, comprimer par le même général la révolte de Firmus en Afrique, et meurt, en guerre avec les Quades. Ses fils, Gratien, 375-383, et Valentinien II, 375-392, lui succèdent en Occident, pendant qu'à Andrinople, 378, Valens (*V. ce nom*) est tué par les Wisigoths, enfin entrés dans l'Empire. De là l'appel fait par Gratien à Théodose le Grand, 378-395, d'abord donné pour empereur à l'Orient, et plus tard maître des deux Empires, après la révolte de Maxime, le meurtre de Gratien, 383, la défaite et la mort de Maxime, 388 ; Théodose séjourne deux ans en Occident, porte des coups mortels au [illegible] le christianisme avec une violence [illegible] [illegible] impériale,

réorganisant les préfectures, les diocèses, les provinces, les métropoles et les cités (V. THÉODOSE), consacrant la victoire du christianisme, et multipliant les garanties apparentes de la durée de l'Empire. Le véritable Empire finit avec lui, 395.

3° *L'empire romain d'Occident*, 395-476. — Après la mort de Théodose, ses deux fils s'étaient partagé l'Empire romain; la séparation des deux Empires, d'Orient (Arcadius) et d'Occident (Honorius), ne devait point être complète; l'antagonisme des ministres la consomma. — Quoique, jusqu'aux derniers temps de leur histoire, les Grecs du Bas-Empire ou Empire d'Orient aient revendiqué le nom de Romains, l'histoire de cet Empire n'appartient pas à Rome. (V. ORIENT.) Au contraire, l'Empire d'Occident continua d'avoir son centre en Italie; Rome en resta la capitale officielle ou morale. — Au début, 395, l'Empire d'Occident, assailli par les invasions barbares et défendu par les généraux barbares qu'il a formés, est bornée au N. par le mur de Sévère (*Vallum Severi*), la mer Germanique, le Rhin, le Danube supérieur et central; à l'E., par la Save inférieure, le Drin, la Barbana, l'Adriatique, la mer Ionienne, la Méditerranée centrale et le fond de la grande Syrte; au S. par le Sahara; à l'O. par l'Atlantique. (V. OCCIDENT.) Honorius, 395-424, est d'abord admirablement défendu contre Alaric à Pollentia et à Vérone, 403, et contre Radagaise à Fésules, 406, par son tuteur et beau-père, le barbare Stilicon, qui organise, pour couvrir l'Italie, des corps de Barbares *fédérés*; Honorius le fait assassiner, 408; le démembrement de l'Empire commence aussitôt. Apportés par le courant de la grande invasion, les Vandales s'établissent au S., et les Suèves au N.-O. de l'Espagne, les Burgondes en Gaule, dans la vallée du Rhône; la Bretagne est abandonnée par les Romains; les usurpateurs se multiplient en Gaule : Constantin, Gérontius Jovin, Sébastien (*V. ces noms*); l'Italie est dévastée par les Wisigoths, qui, après la prise de Rome, 410, et la mort de leur chef Alaric, se sont mis au service d'Honorius par Ataulf (*V. ce nom*), vont détruire les usurpateurs de la Gaule, et, malgré le général Constance (*V. ce nom*), fondent un nouveau royaume barbare, 419, sur les deux versants des Pyrénées. (V. WALLIA.) L'Illyrie a été ravagée en tous sens; à la mort d'Honorius, 424, l'Empire n'a plus que 3 diocèses intacts, ceux d'Italie, de Rome et d'Afrique; Rome, déjà dépossédée plusieurs fois du titre de capitale au profit de Milan et de Constantinople, a été de nouveau abandonnée pour l'inexpugnable Ravenne. Sous Valentinien III, 424-455, une intrigue de cour (*V.* PLACIDIE, AÉTIUS, BONIFACE) ouvre l'Afrique aux Vandales, dont le chef, Genséric, fonde, 429-477, le nouvel Empire maritime de Carthage; la Gaule et l'Italie sont dévastées par Attila, 450-453; la Bretagne, complètement délaissée, 448, devient la proie des Saxons, bientôt des Angles. Après la mort de Valentinien III, Eudoxie, sa veuve, remariée violemment au meurtrier, Pétrone-Maxime, 455, appelle les Vandales d'Afrique, et Rome subit, 455, un sac qui a tristement immortalisé leur nom. Depuis ce moment, l'anarchie est à son comble : un chef de Barbares fédérés, le Suève Ricimer (*V. ce nom*) fait et défait des empereurs éphémères : Avitus, 455-457; Majorien, 457-461, célèbre par sa lutte contre les Vandales; Sévère, 461-467; Anthémius, 467-472; Olybrius, 472. — Après la mort de Ricimer, la confusion devient inextricable : Julien-Népos, 472-475, trouve un compétiteur dans l'élu des soldats mercenaires, Glycérius, 473, et se voit renversé par le patrice Oreste, qui proclame son fils, Romulus-Augustule, 475. A ce moment l'Empire d'Occident ne comprend plus que l'Italie : les Hérules y demandent des terres; on les leur refuse; Odoacre, leur chef, prend Rome et dépose Romulus-Augustule, dont le double nom semble alors une ironie du destin. Ainsi une révolution inaperçue mit fin au plus puissant Empire qui eût encore existé; lui aussi, dit Montesquieu, « il finit comme le Rhin, qui n'est plus qu'un ruisseau quand il se perd dans l'Océan... — Rome s'était agrandie, parce qu'elle n'avait eu que des guerres successives;... Rome fut détruite, parce que toutes les nations l'attaquèrent à la fois et pénétrèrent partout. » — Pour l'histoire de Rome au moyen âge et dans les temps modernes, V. ÉGLISE (ÉTATS DE L') et PAPAUTÉ. V. aussi pour les monuments l'art. ROME dans notre *Dictionn. des Lettres*. A. C.

Nibby, *Roma nell' anno 1838*, 3 vol.; Platner, Bunsen, Gerhard, etc., *Beschreibung der Stadt Rom*, 3 vol. en 6 parties, 1830-42, œuvre capitale; Jordan, *Topographie der Stadt Rom*; [illegible] 1872 [illegible]; [illegible], *Rome au siècle d'Auguste*; F. Wey, *Rome, descriptions et souvenirs*, 1872; Gregorovius, *Geschichte der Stadt Rom im Mittelalter*, 1858-72, 8 vol.; de Reumont, *Geschichte der Stadt Rom*, 1867, 3 vol. (hist. religieuse). G. L.-B.

ROME (COMARCA DE), nom donné à l'anc. délég. des États de l'Église qui comprenait une partie de la Campagne de Rome et du patrimoine de Saint-Pierre, touchant à la Méditerranée à l'O.; villes principales : Rome, Ostie, Albano, Velletri, Frascati, Palestrina; 326,500 hab.

ROME (PROVINCE DE) ou **LATIO**, division politique du roy. d'Italie, créée en 1870 après l'annexion des États Pontificaux, et composée de ces États dans l'étendue qu'ils avaient depuis 1860 (prov. de Rome, Viterbe, Orvieto, Campagne, Velletri, Frosinone) : 11.717 kil. carr., et 836.704 hab. Ch.-l. Rome; 5 arrondissements : Rome, Viterbe, Civita-Vecchia, Frosinone et Velletri.

ROME (CAMPAGNE DE). V. CAMPAGNE.

ROME (DÉPARTEMENT DE), V. TIBRE.

ROME (ROI DE). V. NAPOLÉON II.

ROME, v. des États-Unis (New-York), sur le lac Érié; 12.045 hab.

ROME-DE-TARN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. de Saint-Affrique, sur la rive g. du Tarn; 1.761 hab. Entourée de fortifications en ruine. Comm. de vins et d'amandes.

ROME DE LISLE (J.-B.-LOUIS), physicien et minéralogiste, né à Gray (Haute-Saône) en 1736, m. en 1790, visita l'Inde, fut fait prisonnier à la prise de Pondichéry par les Anglais, et revint en France en 1764. Il avait pris dans ses voyages le goût de l'histoire naturelle, et, après quelques essais dans différentes branches de cette science, il se livra à la minéralogie. Il ouvrit un cours, et compta Haüy parmi ses élèves. On a de lui : *Essai de cristallographie*, Paris, 1772, in-12; ***Description méthodique d'une collection de minéraux*, 1773**; *Cristallographie, ou Description des formes propres à tous les corps du règne minéral dans l'état de combinaison saline, pierreuse ou métallique*, 1783, 4 vol.; *des Caractères extérieurs des minéraux*, 1785; *Métrologie, ou Tables pour servir à l'intelligence des poids et mesures des anciens*, etc., 1789, in-4°, où il établit que la livre romaine équivalait à 10 onces et demie de la nôtre, et part de là pour donner les rapports des mesures romaines et grecques avec les nôtres. V.

ROMEGAS (MATHURIN D'AUX-LESCOUT), de la famille d'Aux ou Aulx, une des branches cadettes de la maison d'Armagnac, entra dans l'ordre de Malte en 1547, se signala par ses exploits contre les Turcs sur la Méditerranée, prit une part brillante à la défense de Malte assiégée par les troupes de Soliman II en 1565, seconda Montluc, son parent, contre les protestants de la Guyenne, fut élu grand maître général des galères de l'Ordre, puis lieutenant général du magistère, et mourut à Rome en 1581. B.

ROMÉLIE. V. ROUMÉLIE.

ROMEN, v. de Russie. (V. ROMNY.)

ROMESCOT. V. DENIER DE SAINT-PIERRE.

ROMEY (LOUIS-CHARLES-REPARAT-GENEVIÈVE-OCTAVE), littérateur, né à Paris en 1804, m. en 1874, a collaboré à un grand nombre de publications périodiques. Ses principaux titres sont : une *Histoire d'Espagne*, 1838-48, 10 vol., inachevée, et *la Russie ancienne et moderne*, ouvrage fait en société avec Alfred Jacobs.

ROMILLY (SAMUEL), jurisconsulte, né à Londres vers 1758, m. en 1818, descendait d'une famille protestante sortie de France à la révocation de l'édit de Nantes et établie à Genève. Son père exerçait à Londres la profession de joaillier. Il obtint de brillants succès au barreau, et, dans un voyage en France, se lia avec Mirabeau. Quand Fox et lord Grenville furent mis à la tête du ministère, en 1806, il fut nommé *solicitor* général, entra à la Chambre des communes, passa dans l'opposition à la dissolution du ministère, réclama la réforme parlementaire, l'émancipation des catholiques d'Irlande, le rejet de l'*alien-bill*, l'abolition de la traite des noirs, la réforme du code criminel. Ayant perdu sa femme, il se tua de désespoir.

On a de lui, en anglais : *Observations sur les lois criminelles en ce qui concerne les peines capitales*, 1810; *Discours*, 1820. — V. son *Éloge*, par Benjamin Constant, 1819. B.

ROMILLY-SUR-ANDELLE, vge (Eure), arr. des Andelys, au pied de la *Côte-des-deux-Amants*; 1,380 hab. Fonderie très importante et laminage de cuivre et de zinc, tréfilerie de laiton, martinets, filat. de laine et de coton.

ROMILLY-SUR-SEINE, ch.-l. de cant. (Aube), arr. de Nogent-sur-Seine; 5.190 hab. Fabr. de bonneterie, d'aiguilles, de vinaigre. Élève d'abeilles. Beau château, avec parc. Embranchement du chemin de fer de Paris à Belfort sur Sézanne et Épernay. On voit à 2 kil. O.-N.-O. les ruines de l'abbaye de Sellières, où Voltaire fut inhumé en 1778 et reposa jusqu'en 1791.

ROMME (CHARLES), géomètre, né à Riom vers 1744, m. en 1805, étudia l'astronomie sous Lalande, fut nommé professeur de navigation à Rochefort, et devint correspondant de l'Académie des sciences en 1778.

On a de lui : [illegible] 1781 [illegible] 1806 [illegible]. V.

ROMME (GILBERT), frère du précédent, né à Riom en 1750,

m. en 1795, s'appliqua à l'étude des mathématiques, se rendit en Russie, où il devint instituteur du jeune comte Strogonoff, adopta avec chaleur, à son retour en France, les principes de la Révolution et fut nommé député à l'Assemblée législative, puis à la Convention, par le département du Puy-de Dôme; il siégeait à la Montagne. Il fit supprimer la place de directeur de l'Académie de France à Rome et la maison d'éducation de Saint-Cyr, rédigea le rapport sur l'invention du télégraphe aérien, et contribua à faire décerner à Marat les honneurs du Panthéon, puis à faire adopter le nouveau calendrier républicain, dont Lalande lui avait fourni le plan et auquel il avait travaillé avec Fabre d'Eglantine. En 1794, il fut rapporteur de la commission chargée d'examiner la conduite de Carrier, et chercha à atténuer ses crimes. Un des chefs de l'insurrection parisienne du 1er prairial an III (20 mai 1795), il fut arrêté, traduit devant une commission militaire, condamné à mort, et se poignarda sur-le-champ. On a de lui : *Annuaire du cultivateur*, 1795, espèce de commentaire apologétique sur les noms de plantes et d'animaux substitués, dans le calendrier républicain, aux noms de saints de l'ancien calendrier. B.

ROMMEL, riv. d'Afrique. (V. RUMMEL.)

ROMN. V. RUM.

ROMNEY (GEORGE), peintre anglais, né en 1734 à Dalton dans le comté de Lancastre, m. en 1802, était fils d'un fermier, devint un des plus habiles peintres de portraits de l'Angleterre, et partagea la vogue avec Gainsborough et Reynolds. Il s'exerça aussi dans la peinture d'histoire; on voit de lui, dans la galerie Boydell, à Londres, un *Naufrage* tiré de la *Tempête* de Shakspeare, une *Cassandre* d'après le *Troïlus et Cresside* du même poète et le portrait de *Shakspeare enfant*. B.

ROMNEY (NEW-), brg d'Angleterre (Kent), l'un des Cinq-Ports, [illegible] sur la Manche, 2,919 hab.

ROMNY ou **ROMEN**, v. de l'empire russe en Europe, gouvernement et à 145 kil. N.-N.-O. de Poltava, au confluent de la Romen avec la Soula; 5,799 hab. Trois foires importantes par an, à la fin du carnaval, à l'Ascension et à la fin de juin[illegible].

ROMONT, en allemand *Remund*, vge de Suisse, cant. de Fribourg, [illegible] Glane; 1,876 hab. catholiques. Foires à bétail[illegible]. Anc. fortifications.

ROMORANTIN, s.-préf. (Loir-et-Cher), au confluent de la [illegible]; 7,826 hab. Tribunal de commerce, collège[illegible] draps, cardes, huile. — Ancienne cap. de la [illegible], et seigneurie appartenant au XIIe siècle aux comtes de [illegible], cette ville fut prise par le prince Noir en 135[illegible], passa, au XVe siècle, aux ducs d'Orléans, puis aux ducs d'Angoulême. François Ier la réunit à la couronne. Le chancelier de l'Hôpital y fit rendre, en 1560, le célèbre *édit de Romorantin*, qui empêcha l'établissement de l'Inquisition. Patrie de [illegible] Claude, femme de François Ier.

ROMSDAL, Amt ou division administrative de la Norvège, [illegible] de Bergen et Drontheim; 14,634 kil. carr.; 11[illegible] hab. Ch.-l. Christiansund.

ROMSEY, brg d'Angleterre (Hants), sur la Test; 4,204 hab. Tanneries, papeteries, manuf. de toiles fortes. Belle église [illegible] abbaye de bénédictins fondée au Xe siècle.

ROMUALD (SAINT), fondateur de l'ordre des camaldules, né à [illegible] vers 956, de la famille des Onesti, m. en 1027, passa presque toute sa vie dans la retraite. Il fut honoré de l'estime [illegible] empereurs Othon III et Henri II. Fête, le 7 février.

ROMUALD Ier, duc de Bénévent, 662-677, succéda à son père [illegible], lorsque celui-ci se fut emparé de la Lombardie[illegible] contre une attaque de l'empereur grec Constant[illegible] par Grimoald, et, en 668, enleva aux [illegible] Tarente et Brindes.

ROMUALD II, fils et successeur de Gisolfe, 702-731, prit [illegible] en 717. Ceux-ci recouvrèrent la ville avec [illegible] II.

ROMULUS, [illegible], ainsi que Rémus, de Mars et de Rhéa [illegible] Vestale et fille de Numitor, [illegible] [illegible] les nourrit de son lait. [illegible]

L'enlèvement des Sabines, attirées à des jeux, l'engagea dans une guerre contre les Sabins : Romulus vainquit les Crustuмériens, puis les Céniniens, dont il tua le roi Acron (premières dépouilles opimes); mais Tatius, roi de Cures, pénétra dans Rome, grâce à la trahison de Tarpéia : les Sabines séparèrent les combattants, les Sabins de Cures se transportèrent à Rome, et, pendant 6 ans, la royauté fut partagée entre Romulus et Tatius. Après la mort de son collègue, Romulus fit la guerre aux Véiens et aux Fidénates, et leur enleva quelque territoire. Il mourut, dit-on, emporté par Mars dans un orage, ou assassiné par les sénateurs, jaloux de son autorité, 715. C'est à lui qu'on fait remonter la division des Romains en tribus, curies, décuries et *gentes*, la distinction des patriciens et des plébéiens, les rapports entre clients et patrons, l'institution du sénat, des chevaliers et des comices par curies. B.

ROMULUS-AUGUSTULE. V. AUGUSTULE.

RONCAGLIA, vge du roy. d'Italie, sur le Pô, à 12 kil. de Plaisance. L'empereur Frédéric Ier Barberousse y réunit une diète en 1158, où 4 jurisconsultes de Bologne déclarèrent que la domination de l'Italie appartenait aux empereurs, dont le pouvoir devait être absolu.

RONCAL, vallée d'Espagne (Navarre). Elle se gouverne démocratiquement par ses propres lois, et d'une manière presque indépendante.

RONCEVAUX, en espagnol *Roncevalles*, vge d'Espagne (Navarre), situé à 31 kil. N.-E. de Pampelune, dans une vallée de son nom, célèbre par la défaite de l'arrière-garde de Charlemagne et la mort de Roland. Dans ce lieu est un sanctuaire de la Vierge, but de pèlerinage, et une abbaye dont le prieur ne relevait que du pape; à ses moines appartint même pendant quelque temps la garde des châteaux qui défendaient les défilés de la frontière. Quelques manuscrits précieux sont conservés dans la sacristie de ce sanctuaire, ainsi que des objets qui auraient appartenu aux paladins de Charlemagne; une chapelle a été bâtie à l'endroit où l'on croit que reposèrent leurs corps.

RONCHAMP, vge (Haute-Saône), arr. de Lure; 3,553 hab. Tissage de coton, cretonnes pour les troupes; fabr. de scies et de ressorts. Houillère.

RONCIGLIONE, v. du roy. d'Italie, prov. de Rome, arr. de Viterbe, 18 kil., près du lac de Vico, à l'entrée de la campagne de Rome; 6,292 hab. Papeteries, usines à fer. Ruines d'un château.

RONCQ, vge (Nord), arr. de Lille; 5,825 hab. Fabr. d'huile, toiles, tissus à la Jacquart. Comm. de lin.

RONDA, anc. *Arunda* et *Acinipum*, v. forte d'Espagne (Andalousie), prov. de Malaga; pop. de la commune, 19,181 hab. Fabr. d'armes, lainages, chapeaux, cuirs. Ronda est bâtie sur un rocher, et divisée en 2 parties par le Guadiaro ou Guadalvin, qui y coule dans un précipice d'environ 70 m. de profondeur, dit *le Tajo*, au-dessus duquel on a bâti 2 ponts très hardis. Un escalier, creusé dans le roc pour descendre au Guadiaro, n'a pas moins de 400 marches. Ferdinand le Catholique prit Ronda aux Maures en 1485. Elle sert de résidence aux riches familles de Séville et de Malaga, pendant les chaleurs de l'été. Grande foire en mai, très fréquentée.

RONDACHE, anc. bouclier en acier ou en airain poli, à l'usage de la cavalerie; elle était de forme ronde, légèrement concave du côté du corps et des attaches, et convexe au dehors. On fit des rondaches de grande dimension en jonc natté, semées de rosettes de fer, et couvertes, au centre, d'une plaque ronde du même métal, terminée par une rosace saillante. On cessa de s'en servir en France vers la fin du XVIe siècle.

RONDELET (GUILLAUME), médecin et naturaliste, né à Montpellier en 1507, m. en 1566, ne commença ses études qu'à 18 ans, alla exercer la médecine au Pertuis (Provence) et à Maringues (Auvergne), revint prendre le [illegible] dans sa ville natale en 1537, et y obtint une chaire de médecine. Il accompagna le cardinal de Tournon dans ses voyages en France, aux Pays-Bas et en Italie, et acquit ainsi de grandes connaissances en histoire naturelle. Il revint en 1551 à Montpellier, où il fonda, 5 ans après, un amphithéâtre d'anatomie. Rondelet, son condisciple et son ami, [illegible] dans son *Pantagruel*, sous le nom de *Rondibilis*. On a de Rondelet : *de Piscibus marinis libri XVIII*, Lyon, 1554, et *Universæ aquatilium historiæ pars altera*, ibid., 1555, in-fol., ouvrages qui [illegible] [illegible]

RONDELET [illegible]

à organiser, dans l'École polytechnique, la partie relative aux travaux civils et aux écoles d'application. En 1796, les pendentifs du Panthéon s'étant écrasés dans leurs joints, Rondelet dut refaire toute la construction, et imagina un système de charpente qui supporta l'immense coupole de l'édifice. Rondelet était un habile et savant constructeur; il fut professeur à l'École des beaux-arts et membre de l'Institut. On lui doit : *Mémoire historique sur le dôme du Panthéon français*, 1797, in-4°; *Traité théorique et pratique de l'art de bâtir*, 1802-1817, 5 vol. in-4°, pl., 6e édit. 1832, ouvrage estimé; *Commentaire de Frontin sur les aqueducs de Rome*, trad. en français pour la première fois, avec une description des principaux aqueducs construits jusqu'à nos jours, 1820, in-4° et atlas in-fol.; *Mémoire sur la marine des anciens et sur les navires à plusieurs rangs de rames*, 1820, in-4°, etc.

RONDELLE, anc. bouclier à l'usage des gens de pied et de la cavalerie légère, plus petit, plus convexe et moins ancien que la rondache, et d'une forme demi-sphérique.

RONNE, v. de Danemark, ch.-l. de l'amt et de l'île de Bornholm, sur la côte O. de cette île; 6,471 hab. Poterie et horlogerie. Comm. de grains. Pêche active.

RONNEBURG, v. du duché de Saxe-Altenbourg; 5,485 hab. Lainages, porcelaines, poteries. Comm. de grains et de laine. Eaux minérales aux environs.

RONSARD (Pierre de), poète fameux, né le 11 sept. 1524 au château de la Poissonnière (Vendômois), d'une famille noble, originaire de Hongrie, m. le 27 déc. 1585. Son père était maître d'hôtel de François Ier. Il étudia fort peu de temps au collège de Navarre à Paris, fut attaché comme page au duc d'Orléans, fils de François Ier, puis passa dans la maison de Jacques V, roi d'Écosse. Après 3 ans de séjour dans ce pays, il revint en France, rentra au service du duc d'Orléans, fut employé dans quelques affaires secrètes en Irlande, en Zélande et en Écosse, accompagna Lazare de Baïf, envoyé par François Ier à la diète de Spire, puis le capitaine Langey en Piémont, et acquit, dans ses voyages, la connaissance de plusieurs langues. Une surdité, dont il fut atteint, le détermina à se vouer aux lettres : après avoir suivi pendant 5 ans les leçons de Daurat et de Turnèbe, il conçut, avec Baïf, Remi Belleau et quelques autres amis, le projet de régénérer la langue française, de l'assouplir à des genres de poésie jusque-là négligés ou tentés sans succès, de l'enrichir par des tournures et des mots empruntés aux langues grecque et latine. Joachim Dubellay lança le manifeste de cette nouvelle école, *la Défense et illustration de la langue françoise;* puis les odes, les épopées, les sonnets, les tragédies, les essais de tout genre annoncés par ce manifeste, parurent coup sur coup. Ronsard fut le chef de l'école : il traduisit en vers français le *Plutus* d'Aristophane, fut couronné aux Jeux Floraux, où les magistrats de Toulouse lui décernèrent, au lieu de l'églantine, une Minerve d'argent massif, et reçut le nom de *Poète français* par excellence. Charles IX, qui lui montra une affection toute particulière, ne voyageait point sans lui, voulait qu'il logeât sous le même toit et lui prodiguait les pensions et les bénéfices. Diane de Poitiers le déclarait son poète; De Thou et Du Perron trouvaient dans sa naissance une compensation au désastre de Pavie; Élisabeth d'Angleterre lui envoya un diamant de grand prix; en le lisant, Marie Stuart se consola de sa captivité et lui envoya de magnifiques présents. Quand le Tasse vint à Paris, 1571, il demanda les conseils du poète français. Pendant les guerres de religion, Ronsard, fervent catholique, se prononça énergiquement contre les huguenots. Ceux-ci racontèrent faussement qu'il s'était fait prêtre. Cette erreur a été accréditée par plusieurs de ses historiens, parce que Ronsard avait reçu de Charles IX plusieurs bénéfices, entre autres le prieuré de Saint-Cosme de l'Isle en Touraine, où il mourut. Il fut vain de sa naissance, de ses bonnes fortunes et de ses vers, « gourmand de gloire » et « glouton de louange », comme il disait lui-même, comblé d'honneurs et de distinctions par ses contemporains; mais son œuvre tomba, sous Louis XIII, dans le discrédit. Malherbe, avant Boileau, fut son ennemi le plus intraitable. L'abandon fut aussi injuste que l'admiration avait été exagérée. C'était une noble entreprise que cette réforme du langage, cette inauguration de nouveaux genres, de nouvelles formes poétiques, au détriment de l'école de Marot. Mais l'œuvre fut trop hâtée, et souvent maladroite. Ronsard écrivit des odes sur le modèle de celles de Pindare, entreprit une épopée, *la Franciade*, qu'il tailla sur le patron de l'*Énéide* et de la *Pharsale*, et qu'il ne put ou ne voulut achever, fit passer dans la littérature française l'hymne et l'épithalame; mais en tous ces genres, imités de l'antiquité, mélangea les mœurs anciennes et les mœurs modernes, étouffa la poésie sous l'érudition, dénatura la langue par une foule d'inversions, de désinences, de mots nouveaux. Néanmoins il a une imagination riche et variée, de la fécondité, une véritable élévation qui était un progrès dans la poésie française; il est surtout poète dans le genre lyrique et dans la satire. Novateur hardi et souvent téméraire, il a élevé la poésie française à une hauteur où elle ne s'était jamais élevée auparavant et que ses imitateurs ne devaient pas atteindre.

Les Œuvres de Ronsard ont été publiées, 1 vol. in-fol., 1609, et 1 t. en 5 vol. in-12, [illegible]. *Œuvres* [illegible] *Ronsard* [illegible] *d'Homère et de Pindare*, [illegible]

RONSDORF, v. du roy. de Prusse (Prov. du Rhin), sur la Morsbach; 10,100 hab. Fabr. de toiles, soieries, cotonnades, lainages, quincaillerie.

RONSE. *V.* Renaix.

RONSIN (Charles-Philippe), né à Soissons en 1752, m. en 1794, cultiva d'abord la littérature, et, au début de la Révolution, dont il fut un des plus fougueux partisans, fit jouer à Paris une tragédie en 3 actes, *la Ligue des fanatiques et des tyrans*. Assidu au club des Cordeliers, il fut choisi, en avril 1793, par le ministre de la guerre Bouchotte pour un de ses adjoints. Nommé général de l'armée révolutionnaire en Vendée, il remplit sa mission en dévastateur; ses violences furent telles, qu'on le mit en arrestation. Collot-d'Herbois, Carnot et Danton le sauvèrent; mais il fut saisi de nouveau comme hébertiste par ordre de Robespierre, et condamné sans retard par le tribunal révolutionnaire. On a publié le *Théâtre de Ronsin*, 1786, in-12. B.

ROOKE (Laurent), astronome et géomètre, né en 1623 à Deptfort (Kent), m. en 1662, professa l'astronomie au collège Wadham à Oxford, la géométrie au collège Gresham, et forma, en 1660, le premier noyau de la Société royale de Londres.

Il a composé : *Observations sur la comète de 1652*, en latin, *Leçons sur les comètes de Seth Ward*, [illegible] *vont aux Indes*, en anglais, [illegible] *Manière d'observer les éclipses de lune*, [illegible] *observation des satellites de Jupiter*, [illegible]

ROOKE (Sir George), amiral anglais, né à Saint-Laurent (Kent) en 1650, m. en 1709, entra de bonne heure dans la marine, s'y distingua par son habileté autant que par sa valeur, prit part au combat de La Hogue en 1692, s'empara de plusieurs vaisseaux espagnols dans le port de Vigo en 1702, et commanda en 1704 l'expédition dans le cours de laquelle Gibraltar fut pris.

ROOS (Jean-Henri), peintre d'animaux, né à Otterburg (Palatinat) en 1631, m. en 1685 à Francfort-sur-le-Mein, dans un incendie. Peintre officiel de Charles-Louis, électeur palatin, il exécutait assez bien le portrait et l'histoire, mais traitait avec une adresse supérieure le paysage et surtout les animaux : il unissait la vérité à l'expression. Ses eaux-fortes, représentant des quadrupèdes entourés d'arbres, de ruines, de huttes et de plantes diverses, sont aussi très remarquables. A. M.

ROOS (Philippe), peintre et graveur, fils du précédent, né en 1655 à Francfort-sur-le-Mein, m. en 1705, alla étudier en Italie. Il observait bien la nature, peignait avec promptitude, et néanmoins avec beaucoup de fini. Sa touche est franche, et ses groupes disposés avec beaucoup d'art et d'intelligence. C'était un homme de mauvaises mœurs, qui montra une complète ingratitude envers son protecteur, le landgrave de Hesse. Il ne retourna jamais en Allemagne et se fixa à Tivoli, ce qui l'a fait surnommer par les Italiens *Rosa di Tivoli*. Il a peint, comme son père, des sites agrestes avec des bergers, des moutons, des chèvres et des vaches, et même avec des animaux féroces. La plupart de ses tableaux sont en Italie; le Louvre en possède un seul. Roos a gravé quelques estampes avec beaucoup de délicatesse. A. M.

ROOS (Jean-Melchior), peintre de paysages et d'animaux, frère du précédent, né à Francfort en 1659, m. en 1731, voyagea en Italie, puis se fixa à Nuremberg, où il peignait d'abord le portrait et l'histoire.

ROOS (Joseph), peintre, petit-fils de Philippe, né à Vienne en 1728, m. en 1790, exécuta un grand nombre de tableaux à Dresde, obtint la direction de la galerie impériale de Vienne, et peignit plusieurs paysages dans le château de Schœnbrunn. Il fit aussi de bonnes eaux-fortes.

ROOSEBEKE. *V.* Rosbecque.

ROOSENDAAL, v. du roy. des Pays-Bas (Brabant septentrional), près de la frontière de Belgique; 8,816 hab. Comm. de grains. Le chemin de fer venant de Paris et de Bruxelles s'y partage en 2 branches vers Rotterdam et vers Utrecht, pour aboutir par les 2 routes à Amsterdam. Embranch. sur Flessingue. E. D—y.

ROQUE (LA). *V.* La Roque.

ROQUE (SAN) ou **SAINT-ROCH**, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Cadix, sur une hauteur, [illegible] de l'Espagne et du [illegible] 1704, après la perte de Gibraltar. Pop. de la commune : 8,729 hab.

ROQUEBROU (LA), ch.-l. de cant. (Cantal), arr. d'Aurillac, sur la Cère; 1,474 hab. Poteries et tanneries. Bel hôpital. Ruines d'un anc. château.

ROQUEBRUNE, brg (Alpes Maritimes), arr. et à 23 kil. de Nice; 817 hab. Rocher qui a plus de 650 m. de hauteur. Cédé à la France en 1860 par le prince de Monaco.

ROQUECOURBE, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. de Castres, sur l'Agout; 1,145 hab. Grandes fabr. de bonneterie à l'aiguille.

ROQUEFAVOUR, vge (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix. Magnifique aqueduc du canal d'irrigation de la Durance à Marseille.

ROQUEFORT, vge (Aveyron), arr. de Saint-Affrique; 771 hab. Comm. de fromages secs de brebis très estimés (50,000 quintaux métriques par an); ils acquièrent leur excellence en séjournant dans des grottes ou caves creusées dans le rocher de Combalou, sur lequel s'élève le village.

ROQUEFORT-DE-MARSAN, ch.-l. de cant. (Landes), arr. de Mont-de-Marsan, sur la Douze; 1,680 hab. Ruines d'un anc. château fort. Chaux et poterie. Comm. de bestiaux.

ROQUEFORT-DE-SAULT, vge (Aude), arr. de Limoux; 633 hab. Forges.

ROQUEFORT (J.-B.-Bonaventure), dit *Flamericourt*, littérateur, né à Saint-Domingue en 1777, m. en 1834, fit ses études au collège de Lyon, entra, en 1790, dans une école militaire, d'où il sortit, 2 ans après, avec le grade de lieutenant d'artillerie, fit plusieurs campagnes, puis se retira du service pour cultiver les lettres. Il aida Ginguené et Millin dans leurs recherches, et publia un *Glossaire de la langue romane*, contenant l'étymologie et la signification des mots usités dans les XIe, XIIe, XIIIe, XIVe, XVe et XVIe siècles, 1808, 2 vol., et un *Supplément*, 1820; *Dictionnaire historique et critique des monuments religieux, civils et militaires de Paris, où l'on trouve l'indication des objets d'art qu'ils renferment*, 1826; *Dictionnaire étymologique de la langue française, où les mots sont classés par familles*, 1829, 2 vol.; *de l'État de la poésie française dans les douzième et treizième siècles*, 1814, Mémoire couronné par l'Institut. Les désordres de sa vie lui fermèrent l'entrée de l'Académie des inscriptions, où son savoir l'aurait fait admettre.

Roquefort a publié, comme éditeur: *Vie privée des Français*, par Legrand d'Aussy, 1815, 3 vol., avec notes et additions; *Poésies de Marie de France*, 1820, 2 vol.; *Dictionnaire biographique et bibliographique des prédicateurs et sermonnaires français, depuis le XVe siècle jusqu'à nos jours*, par l'abbé de la P..., précédé d'un *Essai historique sur l'éloquence de la chaire*, par Roquefort, 1823; *des Sépultures nationales, et particulièrement de celles des rois de France*, par Legrand d'Aussy, suivi des *Funérailles des rois, reines, princes et princesses de la monarchie française jusques et y compris celles de Louis XVIII*, par Roquefort, 182[illegible], etc. B.

ROQUELAURE (Antoine, baron de), né en 1560, m. en 1625, fut destiné d'abord à l'état ecclésiastique; mais, à la mort de son frère aîné, on lui fit adopter la profession des armes. Il s'attacha à Henri de Navarre, devint le lieutenant de ses gardes, se montra un des plus braves et des plus dévoués, fut récompensé de ses services pendant la guerre civile par les charges de grand maître de la garde-robe en 1590, puis de gouverneur de la Guyenne, et osa, l'un des premiers, conseiller à son maître de se séparer de Gabrielle d'Estrées. Il était dans le carrosse d'Henri IV, quand ce prince fut assassiné. Louis XIII le nomma maréchal de France en 1615. B.

ROQUELAURE (Gaston-Jean-Baptiste, marquis, puis duc de), fils du précédent, né en 1617, m. en 1683, se distingua aux combats de la Marfée, 1641, et de Honnecourt, 1642, fut nommé maréchal de camp, passa lieutenant général après les sièges de Gravelines, de Bourbourg et de Courtrai, reçut une blessure à l'attaque de Bordeaux pendant la Fronde, fut créé duc et pair en 1652, figura dans les campagnes de Franche-Comté et de Hollande, et prit le gouvernement de la Guyenne en 167[illegible]. Il avait, ainsi que son père, un caractère jovial et un esprit fécond en saillies. On a publié: *le Momus français, ou les Aventures divertissantes du duc de Roquelaure*, Cologne, 1727, in-12, recueil de bouffonneries, la plupart du temps grossières, qu'on lui attribue. B.

ROQUELAURE (Antoine-Gaston-Jean-Baptiste, duc de), fils du précédent, né en 1656, m. en 1738, servit dans presque toutes les guerres du règne de Louis XIV, devint gouverneur du Languedoc, où il combattit les protestants, repoussa les Anglais à Cette en 1710, et reçut, en 1724, le bâton de maréchal de France. Il se rendit célèbre, comme son père, par ses bouffonneries. Avec lui s'éteignit la maison de Roquelaure. B.

ROQUELAURE, vge (Gers), arr. d'Auch; 660 hab. La famille de Roquelaure en a tiré son nom.

ROQUEMAURE, ch.-l. de cant. (Gard), arr. d'Uzès, sur la rive dr. du Rhône; 3,008 hab. Le pape Clément V y mourut en 1314. Bons vins, soies; fabr. d'[illegible], distilleries d'eaux-de-vie. Beaucoup de plants de mûriers aux environs.

ROQUEPLAN (Camille-Joseph-Étienne), peintre, né en 1803 à Malemort (Bouches-du-Rhône), m. en 1855, élève d'Abel de Pujol et de Gros, dont il abandonna bientôt les traditions, obtint une médaille d'or au Salon de 1822 pour 2 tableaux remarquables, un *Paysage au coucher du soleil*, et un *Roulier dans une écurie*, mais ne commença à être remarqué qu'à partir de 1827. La marine, le genre, le paysage, le portrait, lui étaient familiers. Il a reproduit les sites les plus pittoresques des environs de Dieppe, de Gisors et de Sassenage, des Vosges, de la Bretagne et de l'Italie. Il a emprunté à W. Scott une scène tirée de *Quentin Durward*, la *Marée de l'équinoxe* (de *l'Antiquaire*), et la *Mort de l'espion Morris* (de *Rob-Roy*); à La Fontaine, *le Lion amoureux*; à J. J. Rousseau, *le Passage du ruisseau* et *les Cerises*. On cite encore *l'Antiquaire, la Madeleine dans le désert, Van Dyck à Londres, les Hollandais souscrivant au profit des inondés en 1658, le Payeur de rentes, la Lecture défendue*, une *Promenade dans un parc, la Balançoire, la Confidence, Deux Sœurs, l'Attente, l'Heureuse mère, le Violon du diable, la Fidélité jouant avec l'Innocence*, une *Vue du parc de Saint-Cloud*, une *Ferme béarnaise*, une *Scène de la Saint-Barthélemy*, la *Bataille d'Elchingen*. Roqueplan est un des chefs de l'école romantique en peinture. Vers la fin de sa vie, il modifia sa manière et adopta des tons moins vifs, plus rapprochés de la nature; à cette période appartiennent *les Espagnols des environs de Penticosa, le Visa des passeports, les Paysans de la vallée d'Ossau, le Ravin, la Fontaine du grand figuier*, une *Vue de Biarritz, les Filles d'Ève*. Roqueplan a exécuté quelques plafonds au palais du Luxembourg et beaucoup d'aquarelles. B.

ROQUEPLAN (Louis-Victor-Nestor), littérateur, frère du précédent, né à Malemort (Bouches-du-Rhône) en 1804, m. en 1870, fit son droit à Paris, prit la rédaction en chef du *Figaro* vers la fin de la Restauration jusqu'en 1832, écrivit sous Louis-Philippe dans les journaux ministériels, reçut la direction du théâtre des Variétés en 1840, celle de l'Opéra de 1847 à 1854, et celle de l'Opéra-Comique de 1857 à 1860. Il a écrit de spirituels articles dans divers journaux, et publié, outre les *Nouvelles à la main*: *Histoire de Napoléon racontée par une grand'mère à ses enfants*, 1835; *Regain de la vie parisienne*, 1853; *les Coulisses de l'Opéra*, 1855.

ROQUES (Pierre), théologien protestant, né en 1685 à La Caune (Languedoc), m. en 1748, étudia à Lausanne et à Genève, fut nommé pasteur de l'église française à Bâle en 1710.

On lui doit: *le Pasteur évangélique*, Bâle, 1723, in-4o; *Éléments des vérités historiques, dogmatiques et morales*, 1728, in-12; *le Vrai Piétisme*, 1731, in-4o; *Sermons*, 1734, etc.

ROQUETAILLADE (Château de). *V.* Mazères.

ROQUETTE (Gabriel de), prélat français, né à Toulouse en 1623, m. en 1707, s'attacha au cardinal Mazarin et devint évêque d'Autun en 1666. Fort maltraité par Tallemant des Réaux et par Saint-Simon, il est surtout connu aujourd'hui par une épigramme de Boileau. E. D-y.

ROQUEVAIRE, ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. de Marseille; 3,558 hab. On remarque l'église paroissiale et l'hôtel de ville. Comm. de fruits secs, vins, soie, huile; exploit. de houille et de plâtre. Aux environs se trouvent les ruines des deux villes romaines de *Lucretus Pagus* et *Gargaria*.

V. *l'Hist. de la ville de Roquevaire*, par M. l'abbé Albanès, 1881.

RORAAS. *V.* Rœraas.

RORAIRES, *Rorarii*, troupes légères, dans la légion romaine; elles commençaient le combat, en voltigeant sur les flancs de l'ennemi et lançant une grêle de traits. A l'époque de la 2e guerre punique, les roraires furent supprimés. *V.* Vélites. C. D-y.

RORARIO (Jérôme), né en 1485 à Pordenone (Frioul), m. en 1556, étudia le droit à Padoue, l'abandonna pour la littérature, prit les ordres, fut légat de Clément VII en Hongrie et de Paul III en Pologne. On lui doit: *Plaidoyer pour les rats*, en latin, Coire, 1548; *Quod animalia bruta sæpe ratione utantur melius homine*, Paris, 1648, dont Bayle a tiré son article sur l'âme des bêtes.

RORBACH ou **ROHRBACH**, vge d'Alsace-Lorraine, cercle de Sarreguemines; 960 hab. Hauts fourneaux.

ROSA (Salvator), célèbre peintre, en même temps graveur, poète et musicien, né en 1615 à la Renella, près de Naples, d'un pauvre arpenteur, m. en 1673, fut placé chez les PP. Somasques et destiné au barreau. Un penchant irrésistible l'entraîna vers la peinture; il prit des leçons chez Fracanzano, son beau-frère, élève de Ribera. A 17 ans, se trouvant orphelin et sans ressources, il peignit, pour vivre, des marines, des paysages, des batailles, en petites proportions, qui se vendaient à vil prix sur la place publique; Lanfranc admira la vigueur de ces peintures, ainsi que le tableau d'*Agar dans le désert*, et encouragea Salvator, qui finit par entrer dans l'atelier de Ribera. En 1635, il alla à Rome, y tomba malade et revint à Naples. Quelques années s'écoulèrent avant qu'une

occasion lui fût offerte de partir de nouveau. Enfin le cardinal Brancaccio l'appela à Rome, puis l'emmena à Viterbe. Ce fut là que Salvator Rosa peignit un de ses chefs-d'œuvre, *St Thomas mettant le doigt dans la plaie du Sauveur*, et qu'il se lia avec un poète caustique, Antoine Abati, dont le commerce lui inspira le goût des vers. Cependant, il demeurait toujours inconnu. Pour attirer l'attention, il se rendit à Rome, au carnaval de l'an 1639, prit part aux divertissements et aux mascarades, composa et joua, sur un théâtre de société, quelques pièces satiriques, et acquit par ses saillies la réputation que n'avaient pu lui faire ses pinceaux. Depuis ce moment, on rechercha ses œuvres. Vers la fin de 1646, il fit un nouveau voyage à Naples, seconda l'insurrection de Masaniello en 1647, et put regagner Rome après le triomphe des Espagnols. Les ennemis qu'il s'était faits par ses satires l'obligèrent, quelques années après, de se réfugier à Florence, où il fut accueilli par le cardinal Jean-Charles de Médicis; il ne revint à Rome que dans ses dernières années. Les tableaux de Salvator Rosa se distinguent moins par la grâce et la correction que par une entente parfaite des grands effets de couleur, beaucoup d'art dans la disposition des groupes, une hardiesse singulière, une rare énergie de touche; il peignait avec une extrême rapidité. Il excella à rendre les batailles, les scènes de brigands, les sites sauvages et désolés. On remarque : *la Fortune distribuant aveuglement ses faveurs*, *Jonas prêchant dans Ninive*, *la Pythonisse d'Endor évoquant l'ombre de Samuel*, *le Jeune Tobie tirant à lui le poisson monstrueux* (ces deux derniers tableaux sont au Louvre), *l'Ombre de Pythagore apparaissant à ses disciples*, *l'Ombre de Catilina redemandant le serment à ses complices*. Salvator a lui-même gravé à l'eau-forte plusieurs de ses tableaux; C. Antonini en a gravé une collection publiée sous le titre de *Seri di 85 disegni in varie grandezze*, Rome, 1780, in-fol. Les *Satires* de Salvator Rosa, parmi lesquelles on distingue *Babylone*, *la Musique*, *la Poésie*, *la Peinture*, *la Guerre*, *l'Envie*, ont été publiées à Amsterdam, 1719, et à Florence, 1770; elles respirent dans leur négligence une rudesse originale qui rappelle la touche de son pinceau. Quelques morceaux de musique de Salvator Rosa ont été publiés par Burney, dans son *Histoire de la musique*.

V. Lady Montague, *Life of Salvator Rosa*, Lond., 1824, 2 vol.; C. Cantù, *S. Rosa* (ital.), Milan, 1844; Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*, livr. 175-76. B.

ROSA, montagne de Suisse, dans les Alpes Pennines, entre le Valais et le royaume d'Italie, 4,638 m. de hauteur. C'est le plus haut sommet de l'Europe après le mont Blanc.

ROSA (SANTA-), v. de la rép. de Colombie dans l'État d'Antioquia; 8,130 hab. Lavages d'or. Il y eut jadis un temple du Soleil, très fréquenté par les indigènes.

ROSAIRE (du latin *rosarium*, couronne de roses), grand chapelet, institué par St Dominique. Il équivaut à 3 chapelets ordinaires. (*V.* CHAPELET, et ROSAIRE dans notre *Dictionn. des Lettres*.)

ROSAIRE (CONFRÉRIE DU), institution due à St Dominique, pendant la guerre des Albigeois. La fête du Rosaire, établie par le pape Pie V, fixée par Grégoire XIII au 1er dimanche d'octobre après la victoire de Lépante, 1571, fut rendue générale par Clément XI après celle de Peterwardein, 1716.

ROSALBA CARRIERA, femme peintre au pastel, née à Venise en 1671, m. en 1757. Élève d'Antonio Lazzari, elle eut un coloris si vigoureux, que ses tableaux avaient l'effet de peintures à l'huile, avec beaucoup de douceur et de pureté. Elle a fait des madones pleines de grâce et de majesté, des sujets de sainteté, et des portraits remarquables de vérité et de finesse. La galerie de Dresde possède une suite de 157 portraits, de 60 centimètres sur 43, par Rosalba; Larmessin et Lépicié ont gravé plusieurs de ses œuvres. C. D—Y.

ROSALIE (SAINTE), vierge, patronne de Palerme, m. en 1160, se retira dans une grotte du mont Pellegrino près de Palerme, où elle vécut dans la pénitence. Ses reliques furent retrouvées en 1625, et on attribua à sa protection la cessation d'une peste qui ravageait alors la Sicile. Fête, le 4 septembre. On l'honore à Palerme en juillet, avec de grandes solennités.

ROSAMEL (CLAUDE-CHARLES-MARIE DUCAMPE DE), amiral, né en 1774 à Frencq (Pas-de-Calais), m. en 1848, entra à 13 ans dans la marine, fit les guerres de la Révolution et de l'Empire, devint capitaine de frégate en 1808, lorsqu'en 1811, après un combat acharné sur la *Pomone*, il tomba au pouvoir des Anglais à la hauteur de l'île Pelagosa (golfe de Venise). Rendu à la liberté en 1814 et nommé capitaine de vaisseau, il commanda un des [illegible] de marins [illegible] en 1815 dans les ports, fut major de la marine à Cherbourg en 1816, passa contre-amiral en 1823, commanda la station française dans l'Amérique du Sud, fut envoyé dans le Levant en 18[illegible] sous les ordres du vice-amiral de Rigny, [illegible] avec l'amiral anglais Malcolm, à l'entrée des Dardanelles pour protéger Constantinople menacée par les Russes, et remplit en 1830 les fonctions de major général de la flotte dirigée contre Alger. Puis il commanda une escadre envoyée contre [illegible], obtint réparation d'une insulte à notre consul, devint préfet maritime à Toulon, vice-amiral en 1831, membre du conseil d'amirauté en 1833, représentant de Toulon à la Chambre des députés, ministre de la marine de 1836 à 1839, enfin pair de France.

ROSAMONDE. *V.* ROSEMONDE.

ROSARIO ou **SAN-JOSE DE CUCUTA**, ou simplement **CUCUTA**, v. de la rép. de Colombie (Santander), sur le Rio de-Oro; 5,000 hab. Siège du congrès qui donna la première constitution à la Colombie, en 1821.

ROSARIO (EL), v. de la rép. du Rio de la Plata (Santa-Fé), sur la rive dr. du Parana, 500 kil. de l'Océan, avec un port de comm. très fréquenté; 32,204 hab. Chemin de fer pour Cordova et Tucuman.

ROSARIO (EL), v. du Mexique (Cinaloa), sur une riv. de son nom, à 240 kil. S. de Culiacan; 14,259 hab. Mines d'or et d'argent aux environs.

ROSAS ou **ROSES**, en espagnol *Roda*, v. forte d'Espagne (Catalogne), au pied des Pyrénées, dans la prov. et à 45 kil. N.-N.-E. de Girone, port sur le golfe de son nom dans la Méditerranée; pop. de la commune : 3,219 hab. On croit que cette ville fut fondée au Xe siècle av. J.-C. par une colonie rhodienne. Elle fut très florissante sous les Romains; prise par les Arabes en 713, elle leur fut enlevée en 797. Les Français s'en emparèrent en 1645, et la gardèrent jusqu'en 1693; ils l'occupèrent encore de 1695 à 1697, et de 1808 à 1814.

ROSAY. *V.* ROSOY.

ROSBACH, vge du roy. de Prusse (Saxe), entre Naumbourg et Mersebourg. Victoire de Frédéric II sur le prince de Hildburghausen, commandant l'armée allemande, et sur un corps de 20,000 Français commandé par le prince de Soubise, le 5 nov. 1757. Les Allemands et le général en chef prirent la fuite dès le commencement de la bataille. Les 20,000 Français, avec quelques régiments autrichiens, soutinrent seuls l'effort de l'armée prussienne et perdirent presque tous leurs officiers. Une colonne élevée en mémoire de cet événement fut abattue par Napoléon Ier, vainqueur à Iéna, en 1806.

ROSBECQUE ou **ROOSEBEKE**, bg de Belgique (Flandre occidentale); 4,005 hab. Charles VI y défit les Flamands révoltés contre leur comte Louis de Mâle et conduits par Philippe Arteveld, qui y fut tué, le 27 novembre 1382.

ROSCELIN (JEAN), philosophe scolastique, né en Bretagne au milieu du XIe siècle, m. après 1121, fut chanoine et professeur de théologie à Compiègne. Il est le chef des *nominalistes*. (*V.* RÉALISTES.) Sa doctrine conduisait à la négation de la Trinité; elle fut combattue par St Anselme, et condamnée au concile de Soissons en 1092. Il dut se réfugier momentanément en Angleterre, mais obtint la permission de revenir en France et se fixa à Loches, où il recommença à enseigner.

ROSCHER (ALBERT), voyageur allemand, né à Hambourg en 1836, m. en 1860, se fit connaître en 1857 par un ouvrage d'une érudition un peu superficielle : *Ptolémée et les routes du commerce dans l'Afrique centrale*. Il forma ensuite le projet d'un voyage aux grands lacs de l'Afrique orientale, explora en 1859 une partie de la rivière [illegible], partit de Quiloa avec la caravane qui se rendait au lac Nyassa, où il parvint en septembre. Mais, abandonné par les Arabes de la caravane, presque mourant de la fièvre, il fut tué par les indigènes dans une excursion vers la rivière Rovuma. Il n'est parvenu en Europe que quelques notes sur son premier voyage, et des lettres laconiques sur le second. C. P.

ROSCIUS (Q.), célèbre acteur romain, né, à ce qu'on croit, sur le territoire de Lanuvium, vers l'an 624 de Rome, 129 av. J.-C., m. vers 62, eut un admirable talent dans la comédie, et dut à ce talent une grande fortune. Sylla le fit chevalier romain.

V. [illegible], *Vie de l'acteur Q. Roscius*, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. IX, p. 1[illegible].

ROSCIUS D'AMÉRIE, proscrit par Sylla, et accusé de la mort de son père assassiné, fut défendu par Cicéron contre Chrysogonus, affranchi du dictateur.

ROSCOE (WILLIAM), historien anglais, né à Liverpool en 1753, m. en 1831, [illegible] dès l'âge de 1[illegible] ans, et sans avoir presque reçu d'éducation, [illegible]. Il fut [illegible] procureur, avocat, [illegible]. Député de Liverpool à la Chambre des communes en 18[illegible], [illegible] la traite des nègres et soutint l'émancipation des catholiques.

[illegible]

ROSCOFF, brg (Finistère), arr. de Morlaix ; 4,402 hab. Port sur la Manche, formé par un môle long de 312 m. Commerce actif de cabotage ; entrepôt de genièvre, rhum, thé, salaisons, bois du Nord, culture maraichère considérable, favorisée par la douceur du climat.

ROSCOMMON, v. du centre de l'Irlande, cap. du comté de son nom ; 2,800 hab. Pauvre et mal bâtie. Ruines d'une abbaye et d'un château du XIIIe siècle. Manuf. de grosses laines, flanelles, souliers, etc. Comm. de blé. Donne le titre de comte à la famille Dillon. — Le comté est à l'E. du Connaught; 2,369 kil. carr., 100 kil. sur 60; 131,755 hab. Sol montagneux au N., plat à l'E., très fertile ; beaucoup de marais. Pommes de terre. Élève de bestiaux. La fabr. de toiles a décliné. V. princ. : Boyle, Castlereagh, Strokestown, Athlone (en partie).

ROSCOMMON (WENTWORTH DILLON, COMTE DE), poète, né en Irlande vers 1633, m. en 1684, était neveu de Thomas Wentworth, comte de Strafford et gouverneur de l'Irlande. En 1642, il alla compléter ses études en France, suivit les leçons de Bochart, voyagea en Italie et ne rentra en Angleterre qu'après la restauration des Stuarts. Après avoir occupé un emploi à la cour de Charles II, il fut capitaine des gardes du duc d'Ormond en Irlande, puis s'attacha à la duchesse d'York. Jusqu'alors homme de plaisir, il commença de s'occuper de poésie. Il a laissé un petit nombre de poèmes, parmi lesquels une traduction de l'*Art poétique* d'Horace ; ils sont ordinairement publiés avec les œuvres de Rochester, et se distinguent par la correction.

ROSCREA, brg d'Irlande (Tipperary) ; 2,992 hab. Distilleries. Ancien château fort. Jadis évêché.

ROSE (SAINTE), vierge, née à Lima en 1586, d'une famille originaire d'Espagne, m. en 1617, tomba dans la pauvreté, fut réduite à se faire servante et entra dans le tiers ordre de Saint-Dominique. Elle fut canonisée par Clément X en 1671. Fête, le 30 août.

ROSE (GUILLAUME), prélat français, né 1542 à Chaumont-en-Bassigny, d'une famille noble, m. à Senlis en 1602, eut de grands succès dans la chaire, devint prédicateur et aumônier de Henri III, grand maître du collège de Navarre en 1583, évêque de Senlis en 1584, montra envers le roi la plus odieuse ingratitude, mêla aux invectives qu'il proférait contre Henri IV l'apologie de Jacques Clément, contribua par ses déclamations à entretenir la révolte des Parisiens, mais se prononça énergiquement contre le projet d'appeler une princesse espagnole au trône de France. Banni de Paris quand Henri IV y entra, il s'attira par de nouvelles attaques, une condamnation du Parlement. On lui attribue à tort le libelle *de Justa reipublicæ christianæ in reges impios Auctoritate*, 1590.

V. [illegible] *la Ligue*. B.

ROSE (TOUSSAINT), né en 1611, m. en 1711 secrétaire particulier de Mazarin, puis secrétaire du cabinet de Louis XIV, devint président à la Cour des comptes en 1661, et membre de l'Académie française. Il fit rendre, en 1667, la déclaration en vertu de laquelle cette compagnie fut admise à haranguer le roi dans les occasions solennelles. Il imitait parfaitement l'écriture de Louis XIV, et plusieurs Lettres, qui passent pour être de la main de ce monarque, sont l'œuvre du secrétaire.

ROSE (JEAN-BAPTISTE), littérateur, né en 1714 à Quingey (Franche-Comté), m. en 1805, prit les ordres, et embrassa dans ses études l'histoire, la minéralogie, les mathématiques et l'astronomie.

On a de lui : *Traité élémentaire de morale*, Besançon, 1767, 2 vol. in-12 ; *la Morale évangélique comparée à* [illegible] ; [illegible] *France et des Bourguignons*, 17[illegible] ; [illegible]

ROSE (HENRI), chimiste allemand, né à Berlin en 1795, m. en 1864, étudia à Stockholm avec Berzelius et revint professer dans sa ville natale. Il a fait connaître la composition d'un grand nombre de corps.

[illegible] dans les *Annales* de Poggendorf, on lui doit [illegible], 1851, 2 vol. [illegible] existe deux [illegible] 1852 [illegible] 1859.

ROSE [illegible]

ROSE [illegible] du Brésil, fondé le 17 oct. 1824 [illegible] P. A. *Pedro et Amélie*, avec [illegible]

ROSE D'OR, [illegible]

ROSEAU (LE) ou **CHARLOTTE-TOWN**, v. des Antilles anglaises, ch.-l. de la Dominique, sur la côte S.-O., où elle a un bon port et un arsenal. Evêché catholique ; 5,000 hab.

ROSEBECQUE. *V.* ROSBECQUE.

ROSE-CROIX (FRÈRES DE LA), secte d'illuminés qui croyaient pénétrer les mystères de la nature à l'aide d'une lumière intérieure, et qui tombèrent dans les erreurs de la magie et de l'alchimie. Répandus surtout en Allemagne, ils se donnaient pour fondateur un certain Rosenkreutz (c.-à-d. *rose-croix*), qui aurait vécu plus de 100 ans, 1378-1484, et rapporté de Turquie et d'Arabie une foule de secrets merveilleux. Leur véritable chef paraît être Jean-Valentin Andreæ ou André. (*V. ce mot.*) On n'en rencontre plus aujourd'hui.

V. Andreæ, *Confessio Roseæ-Crucis*, 1615.

ROSELLEN (LOUIS-HENRI), pianiste, né à Paris en 1811, m. en 1876, fut élève de Pradher, Dourlen, Fétis et Halévy, et se consacra à l'enseignement. Il a laissé environ 200 morceaux, qui sont presque tous des airs variés.

ROSELLINI (HIPPOLYTE), antiquaire, né à Pise en 1800, m. en 1843, professeur de langues orientales, puis d'archéologie à l'université de Pise, prit dans ses relations avec Champollion le goût des études égyptologiques, reçut du grand-duc de Toscane, en 1828, la direction d'une expédition scientifique qui visita l'Égypte de concert avec le savant français, et publia, toujours avec lui, les *Monuments d'Égypte et de Nubie*, 1832-45, 10 vol. et atlas, ouvrage terminé par ses amis après sa mort. Ses *Elementa linguæ ægyptiacæ, vulgo copticæ*, ont été publiés par le P. Ungarelli.

V. sa *Biographie* (en ital.) par Bardelli, Florence, 1843.

ROSEMONDE, ROSAMONDE ou **ROSMONDE**, fille de Cunimond, roi des Gépides, fut contrainte d'épouser le roi des Lombards, Alboin, vainqueur et meurtrier de son père, 567. Elle ne pardonna point à Alboin de l'avoir obligée de boire dans le crâne de Cunimond ; après l'avoir fait tuer (*V.* ALBOIN) en 573, elle se retira dans Ravenne avec Hémilchide, qu'elle épousa. Mais elle le trahit pour l'exarque Longin, et lui donna, au sortir d'un bain, un poison qu'Hémilchide, averti, la força d'achever elle-même, 573. Alfieri a écrit une tragédie de *Rosmunda*.

ROSEMONDE, maîtresse du roi d'Angleterre Henri II, était fille de lord Walter Clifford, d'une illustre maison. Pour la garantir des ressentiments jaloux de la reine Éléonore de Guyenne, Henri lui fit construire à Woodstock un asile mystérieux ; il eut d'elle 2 fils, Richard Longue-Épée et Geoffroi, qui devint archevêque d'York. Rosemonde mourut en 1173 ou 1177, empoisonnée, dit-on, par Éléonore. Addison a fait des amours de Henri II et de Rosemonde le sujet d'un opéra. Brifaut a publié un poème de *Rosemonde*, en 3 chants, et E. de Bonnechose, une tragédie de *Rosemonde*, jouée au Théâtre-Français en 1826.

ROSEN (CONRAD, MARQUIS DE), né en Alsace en 1628, m. en 1715, s'engagea à 13 ans dans les troupes saxonnes, alla ensuite rejoindre un de ses oncles, lieutenant général au service de la Suède, et, condamné à mort pour un duel, s'enfuit en France, où il servit dans la cavalerie. Il se distingua à l'attaque des lignes d'Arras, en 1654, devint colonel d'un régiment de son nom, combattit vaillamment à Senef en 1674, fut nommé brigadier en 1675, maréchal de camp en 1678, défit les troupes brandebourgeoises à Minden et au passage du Weser, 1679, et passa lieutenant général en 1688. Commandant d'une expédition tentée en faveur de Jacques II, il reçut de ce prince le titre de maréchal d'Irlande. Après s'être signalé encore à Nerwinden, aux sièges de Charleroi et de Nimègue, il fut nommé maréchal de France en 1703. B.

ROSEN DE ROSENSTEIN (NICOLAS), médecin suédois, né en 170[illegible], m. en 177[illegible], étudia à Lund et à Upsal, voyagea en Allemagne, en France et en Hollande, fut adjoint à la faculté de médecine d'Upsal en 1731, nommé médecin du roi en 1734, professeur d'anatomie en 1740, contribua à propager en Suède la pratique de l'inoculation.

Il a écrit entre autres ouvrages : *Traité des maladies des enfants*, [illegible] trad. en français par Lefebvre de Villebrune, Paris, [illegible]

ROSENAU, *Rosnavia*, en hongrois, *Rosnyo-Banya*, v. du roy. de Hongrie, sur le Sajo, dans le comitat de Gömör ; [illegible] hab. Évêché ; séminaire ; gymnase évangélique et [illegible] [illegible]

ROSENAU, v. de l'Autriche-Hongrie [illegible], à 11 kil. S.-O. de [illegible] hab. [illegible], avec un [illegible]

ROSENBERG, [illegible]

[illegible] *Leipzig.*

ROSENBERG, en polonais *Olezno*, v. du roy. de Prusse (Silésie), à [illegible] kil. N.-E. d'Oppeln, sur la Stober; 3,570 hab. Comm. de bestiaux.

ROSENHEIM, v. de Bavière (Haute-Bavière), au confl. de l'Inn et du Mangfall, à 52 kil. S.-E. de Munich; [illegible] hab. Mines de sel et de cuivre. Source minérale et bains. Bifurcation des chemins de fer de Munich à Salzbourg et de Munich à Vérone.

ROSENMULLER (JEAN-GEORGE), théologien luthérien, né en 1736 à Ummerstadt, près d'Hildburghausen, m. en 1815, professa la théologie à Erlangen, Giessen et Leipzig.

On lui doit : *Scholia in Novum Testamentum*, Nuremberg, 1777-82, 6 vol.

ROSENMULLER (ERNEST-FRÉDÉRIC-CHARLES), orientaliste, fils du précédent, né en 1768 à Hessberg, près d'Hildburghausen, m. en 1835, fut nommé en 1795 professeur extraordinaire de langue arabe à l'université de Leipzig, et obtint la chaire de littérature orientale en 1813. Depuis 1820, il prit une part importante à la rédaction de la *Gazette littéraire* de Leipzig.

On a de lui : *Scholia in Vetus Testamentum*, Leipz., 1788-1835, 25 vol.; *Manuel bibliographique de la critique biblique et de l'exégèse*, Gœttingue, 1797-1800, 4 vol.; *Manuel d'archéologie biblique*, Leipz., 1823, 4 vol.; *Analectes arabes*, 1825-26, 2 vol. in-4°; *Grammaire arabe*, 1818, in-4°, etc.

ROSENMULLER (JEAN-CHRISTIAN), anatomiste, né à Hessberg, près d'Hildburghausen, en 1771, m. en 1820, élève de l'université d'Erlangen, devint prosecteur à Leipzig en 1794 et professeur d'anatomie en 1803. L'anatomie lui doit plusieurs découvertes, entre autres celle de l'appareil situé dans les ligaments larges, et que l'on nommé *Organe de Rosenmuller*. Habile dessinateur, il a fait lui-même la plupart des planches que l'on trouve dans ses ouvrages.

On a de lui : *de Ossibus fossilibus animalis cujusdam*, Leipz., 1794, in-4°; *Organorum lacrymalium partiumque externarum oculi descriptio anatomica*, 1797, in-4°; *Planches d'anatomie chirurgicale*, en allem. et en latin, Weimar, 1805-1812, 3 part., in-fol.; *Compendium anatomicum*, 1819. D—G.

ROSENTHAL, vge du roy. de Prusse (prov. de Hesse-Nassau, rég. de Cassel), à 12 kil. S.-S.-E. de Frankenberg; 1,103 hab. Anc. château de Schaumbourg.

ROSES, v. d'Espagne. (*V.* ROSAS.)

ROSES (GUERRE DES DEUX-), guerre civile qui désola l'Angleterre pendant le 2e moitié du XVe siècle, et qui eut pour cause la rivalité des maisons de Lancastre et d'York. Henri VI, qui représentait la première, portait dans son écu une *rose rouge*, et le duc Richard d'York une *rose blanche*. La maison de Lancastre, issue de Jean de Gand, 3e fils d'Édouard III, possédait le trône depuis la mort de Richard II, 1399, et avait donné 3 rois à l'Angleterre, Henri IV, Henri V et Henri VI. La maison d'York descendait d'Edmond de Langley, duc d'York, qui n'était que le 4e fils d'Édouard III; mais un mariage lui avait transmis les droits de la maison de Clarence, issue du 2e fils du même prince et éteinte quant aux mâles. Quand le gouvernement d'Henri VI fut devenu impopulaire par les revers des dernières années de la guerre de Cent ans et par la mort du duc de Glocester, Richard d'York songea à faire valoir les droits de sa famille. De là la guerre des Deux-Roses, 1454. Les succès furent longtemps partagés : le parti de Lancastre, vaincu à Saint-Albans, 1455, et à Northampton, 1459, se releva à Wakefield, 1460, mais succomba à Towton, 1461. Édouard IV, fils de Richard, fut reconnu roi, grâce à l'appui du comte de Warwick, et triompha encore à Barnet et à Tewkesbury, 1470-71. A sa mort, 1483, son frère, Glocester, usurpa le trône et prit le nom de Richard III. (*V.* HENRI VI, MARGUERITE D'ANJOU, ÉDOUARD IV, ÉDOUARD V, RICHARD III, WARWICK.) La bataille de Bosworth, 1485, où périt Richard III, rendit le trône à un prince issu des Lancastre, Henri Tudor (*V.* HENRI VII), dont le mariage avec Élisabeth d'York, fille d'Édouard IV, devait confondre les droits des deux maisons rivales. La guerre des Deux-Roses ruina l'aristocratie anglaise : décimés sur les champs de bataille, épuisés par la lutte, les nobles laissèrent le despotisme des Tudors s'établir et se consolider; la nation entière l'accepta pour échapper à l'anarchie.

ROSES (BAILLÉE DES). *V.* BAILLÉE.

ROSETTE, anc. *Bolbitinum*, en arabe *Rachid*, v. de la Basse-Égypte, sur la rive g. de la branche occidentale du Nil, à 10 kil. de son embouch., à 75 kil. N.-E. d'Alexandrie par chemin de fer; 16,666 hab., dont 111 étrangers. Ch.-l. d'un gvt. Fabr. de coton, lainages, soieries, maroquins. Comm. de transit assez important, quoique déchu. Environs délicieux. — Elle fut fondée en 870 par les Arabes. Les Français l'occupèrent de 1798 à 1801 : les Anglais tentèrent vainement de s'en emparer en 1807 et l'occupèrent en 1882. On y a trouvé, pendant l'expédition française d'Égypte, 1799, un bloc de granit, dit *Pierre de Rosette*, et transporté depuis à Londres : il porte sur l'une de ses faces trois inscriptions superposées, dont deux en égyptien (l'une en caractères hiéroglyphiques ou sacrés, l'autre en caractères [illegible]), et la 3e en grec. Chacune de ces [illegible] rendu à Memphis par les prêtres [illegible] Ptolémée V Épiphane; c'est en les comparant que Champollion a trouvé la clef des hiéroglyphes. Lepsius en a trouvé un nouvel exemplaire à Philæ, en 1844. On trouve l'inscription de Rosette, avec un commentaire de Letronne, dans les *Fragmenta historicorum græcorum* de Didot, 1848.

V. de Saulcy, *Analyse grammaticale du texte démotique du traité de Rosette*, [illegible], in-4°. B.

ROSETTI (CONSTANTIN), littérateur et homme politique roumain, né en 1816 à Bukharest, m. en 1885, débuta par les traductions de Byron, de Voltaire et de Lamartine et publia, en 1840, les *Chants de bonheur*, qui eurent un succès populaire. Chef de la police à Pitesci, 1842, puis procureur du tribunal civil de Bukharest, il donna sa démission en 1845, séjourna quelque temps à Paris et épousa à son retour miss Mary Grant, née à Guernsey. Pour répandre les idées libérales, il se fit libraire en 1846, fit partie en 1848 du comité révolutionnaire roumain, mais sauva la vie au prince Bibesco, qu'il fit échapper. Chef de la police à Bukharest, puis secrétaire du gouvernement provisoire et directeur au ministère de l'intérieur, il fonda alors le *Nourrisson roumain*, journal démocratique. Envoyé auprès de Fuad-effendi, il fut retenu prisonnier et transporté à Orsova. Sa femme réussit à le délivrer. Réfugié à Paris, Rosetti y fonda, en 1850, *la Roumanie future*, revue politique et littéraire, et la *République roumaine*; la même année il publia son *Appel à tous les partis*; en 1852, 2 *Lettres* au prince Stirbey et le *Catéchisme des villageois*, en collaboration avec J. Bratiano. Rentré dans son pays après le traité de Paris, 1856, il fut ministre de l'instruction publique et des cultes à Jassy, 1861, et fut élu député à l'assemblée roumaine, où il devint le chef du parti libéral. Il fut appelé à la présidence de la Chambre, en nov. 1876, et de concert avec M. Bratiano, il poussa le prince Charles à proclamer son indépendance et à s'allier à la Russie contre les Turcs. En 1878, il fut nommé ministre de l'intérieur et conserva ces fonctions jusqu'en août 1880.

ROSHEIM, v. de l'Alsace-Lorraine, cercle de Molsheim; 3,602 hab. Bâti au XIIe siècle, et jadis l'une des 10 villes libres impériales d'Alsace. Belle église. Eaux minérales. Tissage de coton. Comm. de bestiaux et de grains. Rosheim fut dévasté par un incendie en 1835.

ROSIÈRE, nom donné à une jeune fille renommée pour sa sagesse, et qui, dans une fête annuelle instituée à Salency, en 535, par St Médard, évêque de Noyon, recevait des mains du saint évêque une couronne de roses blanches et une dot de 25 livres. La fête se perpétua, et le seigneur de Salency remplaça l'évêque. Le village lui présentait 3 jeunes filles, parmi lesquelles il choisissait la rosière. Il faisait annoncer son choix au prône, un mois à l'avance, afin que chacun pût le contrôler. La rosière devait non seulement être irréprochable de tous points; mais il fallait que tous ses parents, en remontant jusqu'à la 4e génération, le fussent aussi. Le 8 juin, jour de la Saint-Médard, le seigneur conduisait la jeune fille à l'église, où elle entendait les vêpres; au sortir des vêpres, on se rendait processionnellement à la chapelle de Saint-Médard, où la couronne de roses était déposée sur l'autel. L'officiant, après l'avoir bénite, la posait sur la tête de la rosière agenouillée, et lui remettait les 25 livres. On revenait processionnellement à la paroisse, où l'on chantait un *Te Deum* et une antienne à St Médard. Louis XIII, ayant une fois présidé, par procuration, au couronnement de la rosière, joignit à la couronne un ruban bleu et un anneau d'argent. Des fêtes semblables furent établies dans plusieurs localités par des seigneurs de paroisse, et subsistèrent jusqu'à la Révolution. Dans les premières années du XIXe siècle, quelques communes rétablirent cette fête, en dotant de jeunes filles vertueuses à la condition de choisir un mari qui eût été militaire dans les armées françaises. Cette condition n'existe plus, mais la coutume de couronner des rosières existe encore à Nanterre, à Saint-Denis, à Enghien, etc.

ROSIÈRES-AUX-SALINES, vge du dép. de Meurthe-et-Moselle, arr. de Nancy, sur la rive g. de la Meurthe, 2,221 hab. Dépôt d'étalons. L'exploitation des salines a cessé en 1760.

ROSIÈRES-EN-SANTERRE, ch.-l. de cant. (Somme), arr. de Montdidier; 2,437 hab. Filatures de laine, fabr. de calicots.

ROSIERS (LES), brg (Maine-et-Loire), arr. de Saumur, sur la rive dr. de la Loire; 2,430 hab. Magnanerie.

ROSILY-MESROS (FRANÇOIS-ÉTIENNE, COMTE DE), né à Brest en 1748, m. en 1832, entra tout jeune dans la marine, fut nommé lieutenant de vaisseau en 1778, commanda en 1781 la frégate *la Cléopâtre*, sur laquelle Suffren fit la guerre des Indes, obtint à son retour le grade de capitaine, et, après

diverses missions politiques et commerciales dans les mers de l'Inde et de la Chine, reçut, en 1790, le commandement de la station de l'Inde. Contre-amiral en 1793, puis directeur des cartes et plans de la marine, vice-amiral en 1796, commandant de l'armée navale de Cadix en 1805, il ne put arriver à temps pour empêcher le désastre de Trafalgar, resta bloqué 2 ans par les Anglais dans le port de Cadix, et devint en 1811 président du conseil des constructions navales. C'est à lui qu'on doit l'organisation du corps des ingénieurs-hydrographes de la marine. B.

ROSIN (Jean), *Rosinus*, en allemand *Roszfeld*, antiquaire, né à Eisenach en 1551, m. en 1626, renonça à l'enseignement pour la carrière évangélique, et fut attaché depuis 1592 à la cathédrale de Naumbourg comme prédicateur.

On a de lui : une édition de la *Chronique* de W. Drechsler, continuée depuis 1[illegible]; un recueil de divers opuscules allemands de Luther, Leipz., 15[illegible]; *[illegible] romanarum corpus*, Bâle, 1583, in-fol.

ROSINI (Giovanni), poète et littérateur, né en 1776 à Lucignano (Toscane), m. en 1855, occupa, depuis 1803, la chaire de littérature italienne à l'université de Pise. On a de lui : *Nozze di Giove et di Latona*, poème écrit à l'occasion du mariage de Napoléon Ier avec Marie-Louise, 1810; *Poésies*, 1819; une bonne édition de l'*Histoire d'Italie* de Guichardin; 1819, 10 vol.; une édition du Tasse, 1821-32; *l'Abbesse de Monza*, 1829, 3 vol., et *Luisa Strozzi*, 1833, 4 vol., romans historiques; *Essai sur les amours du Tasse et les causes de son emprisonnement*, 1832; *Torquato Tasso*, drame, 1835; *Histoire de la peinture italienne*, 1838, 4 vol.; *le Comte Ugolin et les Gibelins*, 1843, 3 vol.

ROSKILDE. V. Rœskilde.

ROSLAU, v. du duché d'Anhalt, située à 4 kil. N.-N.-E. de Dessau, sur la rive dr. de l'Elbe; 5,385 hab. Château et haras ducal.

ROSLAVL, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 122 kil. S. de Smolensk; 6,638 hab.

ROSLIN, vge d'Écosse, comté et à 12 kil. S.-O. d'Edimbourg, sur la North-Esk; 511 hab. Célèbre chapelle de Roslin fondée en 1445 par W. Sinclair, roi des Orcades. Ruines d'un château fort détruit par les Anglais en 1544. Les Anglais y furent battus par les Écossais en 1302.

ROSMINI (Charles de), historien italien, né en 1758 à Roveredo, m. en 1827 à Milan, consacra sa vie et sa fortune à des recherches historiques et biographiques.

Il a [illegible] 1792 et 1821; [illegible] de Sénèque, 1793; — de Vittorino [illegible], 1801; [illegible], 1803; [illegible] de Vérone, 18[illegible]; [illegible] Histoire de Milan jusqu'en 1535, 1820.

ROSMINI-SERBATI (Antonio), philosophe, né en 1797 à Roveredo, dans le Tyrol italien, m. en 1855, eut de bonne heure la vocation de l'état ecclésiastique. Il alla s'y préparer à [illegible] et fut ordonné prêtre en 1821. Déjà, à cette époque, il avait publié [illegible] opuscules religieux et littéraires; il continua d'écrire presque sans relâche, principalement sur la philosophie, [illegible] de ramener les savants à la religion. [illegible] à la science; aussi s'attacha-t-il à ne jamais sortir de la foi orthodoxe, et, 2 opuscules de lui ayant été mis à l'index, il se soumit humblement. Rosmini eut pour adversaire Gioberti, ainsi que Lamennais, qu'il avait [illegible] essayé de ramener à ses premiers sentiments. Dès 18[illegible], il fonda à Domo d'Ossola un ordre nouveau, l'*Institut de la charité*, comprenant des laïques et des prêtres, qui font vœu de pauvreté, mais conservent l'existence légale et le droit de posséder; cet ordre fut approuvé, 11 ans plus tard, par Grégoire XVI, qui en nomma général le fondateur lui-même. Cette création fut complétée par celle de l'ordre des *Sœurs de la Providence*. Il exerça, par soumission à l'autorité ecclésiastique, les fonctions d'archiprêtre dans son pays natal. En 1848, il se rendit à Rome avec une mission du ministère sarde. Nommé cardinal, il refusa cette dignité, mais demeura au service du pape, qui le nomma son ministre de l'instruction publique, dans le ministère présidé par Rossi. Après l'assassinat de ce dernier, il suivit Pie IX à Gaëte, et il ne le quitta, en 1849, que pour se retirer à Stresa, où il est mort. [illegible] *[illegible] sur la félicité, de l'Éducation, [illegible] sur la divine Providence, Principes de la science morale, [illegible], Histoire comparative des [illegible], Philosophie [illegible], Traité de la [illegible], Anthropologie, Philosophie [illegible], Opuscules moraux, Théodicée, Psychologie, R[illegible] de la philosophie, Introduction à la Philosophie, Logique* [illegible] ne forment pas moins de 30 volumes. Le [illegible] de cette période [illegible] est la préface d'un [illegible] dans la *[illegible] contemporanea* de T[illegible]. *[illegible] Exposition et [illegible] de la doctrine d'Aristote* [illegible] et à [illegible] de la [illegible], qui [illegible] langue [illegible], les [illegible] font de lui un des plus [illegible]. P—s.

ROSMONDE. V. Rosemonde.

ROSNAVIA, nom latin de Rosenau.

ROSNAY, vge (Aube), arr. de Bar-sur-Aube; 482 hab. Le 2 février 1814, beau combat de Marmont, qui, avec 4,000 ou 5,000 hommes, passa sur le corps de 25,000 Bavarois.

ROSNY, vge (Seine-et-Oise), arr. de Mantes, sur la rive g. de la Seine et le chemin de fer de Paris à Rouen, 675 hab. Beau château où naquit Sully, et où Henri IV se retira après la bataille d'Ivry; il a appartenu à la duchesse de Berry, qui y fonda un hospice (auj. salle d'asile).

ROSNY-SOUS-BOIS, vge (Seine), arr. de Sceaux, à 10 kil. E. de Paris; 1,924 hab.; fort construit en 1842.

ROSPORDEN, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. de Quimper, sur le bord d'un vaste étang formé par l'Aven; 1,325 hab. Château de *Coat-Canton* aux environs.

ROSS (John), capitaine de la marine royale anglaise, né en 1777, m. en 1856, s'est rendu célèbre par 2 expéditions dans les mers polaires arctiques, en 1818 et en 1829. Il était chargé de chercher un passage entre l'Atlantique et l'océan Pacifique par le N.-O. de l'Amérique. Dans son 1er voyage, où il avait 2 navires, il explora le littoral occidental du Groenland entre 74° 30' et 77° 40' lat. N., puis le littoral septentrional, dans l'angle N.-E. de la mer de Baffin, mais ne put reconnaître qu'imparfaitement le Lancaster-Sund et le détroit de Cumberland au N. de la mer d'Hudson. La relation qu'il publia à Londres en 1819, a été trad. en français par Defauconpret, sous le titre de *Voyage vers le pôle arctique*, 1819, Il entreprit sa 2e expédition à ses frais, avec un bateau à vapeur pourvu de vivres pour 3 ans, pénétra au S.-O. du Lancaster-Sund, dans la passe du Prince-Régent, où il découvrit le golfe de Boothia, et trouva sur l'île principale de l'archipel du même nom le pôle magnétique boréal. Il passa 3 hivers dans ces climats glacés, perdit son navire dans la troisième année, et continua son voyage sur des chaloupes, en luttant avec une constance et une énergie que rien ne put vaincre, contre des périls et des souffrances inouïs. Ce ne fut qu'après le 4e hiver qu'un navire de Hull vint le délivrer, lui et ses compagnons, et les ramena en Angleterre en 1833. Ross a donné de cette expédition un récit intéressant, qui a été encore trad. par Defauconpret, sous le titre de *Relation du second voyage fait à la recherche d'un passage N.-O. vers le pôle par sir John Ross*, 1835, 2 vol. B.

ROSS (James-Clark), navigateur anglais, neveu du précédent, né à Londres en 1800, m. en 1862, accompagna son oncle dans son premier voyage aux mers arctiques en 1818, y retourna 4 fois de 1819 à 1827 sous les ordres de Parry, fut chargé par John Ross de la direction de la partie scientifique dans les expéditions de 1829 à 1833 au nord de l'Amérique septentrionale, et parvint alors à explorer la côte occidentale du détroit du Prince-Régent, presque toute la terre Boothia-Félix, ainsi qu'à déterminer la position du pôle magnétique boréal. Nommé capitaine à son retour, il fut envoyé en 1835 à la recherche de quelques bâtiments baleiniers surpris par les banquises dans la mer de Baffin. De 1836 à 1838, l'Amirauté l'employa à fixer les points d'inclinaison et de déclinaison magnétique pour la Grande-Bretagne et l'Irlande. De 1839 à 1844, il fit 3 voyages dans les parages du pôle antarctique, s'avança jusqu'au 78° 10' lat. S., découvrit la terre Victoria et un vaste golfe au S. de la terre de Parma, et recueillit de précieuses observations relatives au magnétisme terrestre et à la météorologie. La relation de ces voyages fut publiée en 1846. En 1848, le capitaine Ross fut envoyé à la recherche de Franklin dans la mer de Baffin, mais il ne put rien découvrir concernant ce navigateur. B.

ROSS, brg d'Angleterre, comté de Hereford, sur la Wye; 3,724 hab.; célèbre par Pope. Belle église. Cidre renommé.

ROSS, vge d'Irlande, comté de Cork, sur une baie de son nom; 714 hab. Évêché catholique fondé au VIe siècle.

ROSS, brg d'Irlande, comté et à 20 kil. O. de Wexford, sur le Barow; 6,630 hab. Les navires de 600 tonnes peuvent y remonter. Comm. considérable en blé, bois, poisson, etc. Comm. de laine, beurre, lard, grains.

ROSS ET CROMARTY, Comté [illegible], cap. Tain; comprenant l'extrémité N. de l'Écosse, d'une mer à l'autre, entre le détroit de Minsh à l'O. et le golfe de Murray à l'E., et les îles Skye, Lewis, etc., dans les Hébrides. Sa partie continentale est entre les comtés de Sutherland au N. et d'Inverness au S. Le comté de Cromarty y est enclavé. Superf., 8,15[illegible] kil. carr. pour les deux comtés, pop., 78,539 hab. Beaucoup de golfes et de baies. Riv. : Conon, Orin, Beauly. Le N. et le centre sont granitiques. Climat humide à l'O. Contrée sauvage au centre, montagneuse : Ben Wyvis, 1,150 m., Ben [illegible], 1,[illegible] m. Élève de bestiaux. Agriculture en progrès depuis [illegible] années [illegible]ment.

ROSSANO, anc. *R[illegible]*, v. du [illegible] d'Italie, [illegible] de C[illegible] [illegible]. Archevêché. Elle fut fondée par les [illegible], [illegible] par

les Romains, et reçut une colonie de Totila, roi des Ostrogoths. Patrie des papes Jean VII et Jean XVII.

ROSSBACH. V. Rosbach.

ROSSEL, v. du roy. de Prusse (Prusse orientale), sur la Zaine; 3,000 hab. Draps et toiles. Fondée en 1337.

ROSSELLI (Cosme), peintre, né à Florence en 1438, m. en 1507, fut employé par Sixte IV aux décorations de la chapelle Sixtine à Rome. Il est surtout connu par son tableau du *Miracle du Saint Sacrement*, dans l'église Saint-Ambroise, à Florence. On voit de lui au musée du Louvre un tableau peint sur bois, *la Vierge présentant son Fils à l'adoration des Anges, de Ste Madeleine et de St Bernard.*

ROSSELLI (Matteo), peintre, né à Florence en 1578, m. en 1650, élève de Pagani et de Cresti, exécuta beaucoup de fresques dans les palais du duc de Modène et du grand-duc de Toscane Cosme II, et ouvrit une école qui fut très fréquentée. On cite comme ses chefs-d'œuvre *la Naissance de J.-C.* et le *Crucifiement de St André*. Le musée du Louvre possède de lui *le Triomphe de David sur Goliath*, et *la Vierge et les Anges apportant des fleurs et des fruits à l'enfant Jésus assis sur les genoux de St Joseph.*

ROSSET (Joseph), sculpteur, né à Saint-Claude en 1706, m. en 1786, se forma sans maître. Un buste de Voltaire commença sa réputation. Il a surtout exécuté en ivoire beaucoup de vierges et de sujets religieux.

ROSSET (Pierre-Fulcrand), poète, né à Montpellier en 1708, m. en 1788, était conseiller à la cour des aides de sa ville natale et consacra ses loisirs à la culture de la poésie. Il a laissé un poëme didactique intitulé *l'Agriculture*; l'ouvrage parut en 6 chants, Paris, 1774, in-4°; puis, en 1782, l'auteur y en ajouta 3 autres. Les sujets sont : les champs, les vignes, les bois, les prairies, les troupeaux, la basse-cour, les plantes et le jardin potager, les étangs, les viviers et les jardins chinois ou anglais. Ce poème est froid et monotone; la versification, assez pure.

ROSSI, nom d'une famille illustre qui, après avoir été longtemps à la tête du parti guelfe à Parme, fut poussée par les persécutions du cardinal-légat Bertrand du Poyet à faire cause commune avec les Gibelins. Pierre de Rossi, qui en était le chef, fut chassé de Parme, y rentra en 1333 avec l'appui du roi Jean de Bohême, fut encore dépossédé en 1335 par Mastino de la Scala, servit contre ce seigneur dans les troupes de Florence, lui prit Padoue en 1337, mais fut tué au siége de Monselice, 1338. Sa famille rentra à Parme peu de temps après.

ROSSI (Antonio), peintre de l'école vénitienne, né vers la fin du XIVe siècle à Zoldo, dans le Padouan, fut le 1er maître du Titien. On n'a de lui que quelques tableaux en détrempe.

ROSSI (Properzia de'), née à Bologne vers 1490, m. en 1530, s'appliqua avec succès à la sculpture. Elle exécutait, sur des noyaux de fruits, de petits sujets d'une extrême délicatesse : on cite une *Passion de J.-C.*, sculptée sur un noyau de pêche. Elle fit aussi 2 statues en marbre pour la façade de l'église Saint-Pétrone. Dédaignée par un jeune homme dont elle était éprise, elle voulut éterniser son malheur dans un bas-relief en marbre, qui est son chef-d'œuvre, *Joseph repoussant la femme de Putiphar.*

ROSSI (Jérôme), en latin *Rubeus* ou *De Rubeis*, né à Ravenne en 1539, m. en 1607, se livra simultanément à la médecine et aux travaux littéraires, fut chargé en 1604 d'une mission par ses concitoyens auprès de Clément VIII, et refusa la place de médecin de ce pontife.

On a de lui : *Historiarum Ravennatum libri X*, Venise, 1572, in-fol.; *Vita Nicolai papæ IV*, Pise, 1761; *de Distillatione liber*, Ravenne, 1582, in-4°, etc.

ROSSI (Bastiano de'), dit *l'Inferrigno*, en latin *Ferreus*, un des fondateurs et le premier secrétaire de l'Académie della Crusca à Florence, est connu par son animosité contre le Tasse. Il a publié plusieurs éditions du *Dictionnaire de la Crusca*, Venise, 1612 et 1613.

ROSSI (Jean-Victor), dit *Janus Nicius Erythræus*, biographe et philologue, né à Rome en 1577, m. en 1647, étudia les lettres chez les jésuites et le droit sous Lucas de Penna[illegible]. Il écrivait bien en latin, mais n'avait pas beaucoup de science et encore moins de jugement. On a de lui, entre autres ouvrages : *Pinacotheca imaginum illustrium*, Cologne, 1645, 3 parties, panégyrique sans mesure comme sans impartialité, non-seulement des hommes illustres dont il écrit la vie, mais d'une foule de personnages du monde le plus contestable; *Dialogi*, Rome, 1603; *Eudemiæ libri VIII*, Leyde ou Amsterdam, 1637, in-12, satire contre la cour de Rome; *Dialogi*, Paris, 1642, et Amsterdam, 1645-49, 2 vol. C. N.

ROSSI (Jean-Antoine de), architecte, né à Rome en 1616, m. en 1695, se forma sans maître, par la seule étude des chefs-d'œuvre qu'offre sa patrie. Il a construit le palais d'Este [illegible], Rinuccini, celui d'Altieri au Jésus, l'hôpital *delle Donne* à Saint-Jean-de-Latran et l'église Saint-Pantaléon. B.

ROSSI (Mathias), né à Rome en 1637, m. en 1695, remplaça le Bernin, son maître, comme architecte de Saint-Pierre de Rome. Ses principaux ouvrages sont le mausolée de Clément X et la façade de l'église Sainte-Galla.

ROSSI (Pascal de), dit *Pasqualino*, peintre, né à Vicence en 1641, excella à représenter des scènes de jeux, des concerts, des conversations et autres petits sujets dans le genre flamand.

ROSSI (le comte Pellegrino), économiste et homme d'État, né à Carrare en 1787, m. en 1848, eut fort jeune de grands succès au barreau de Bologne, et, à l'âge de 27 ans, fut chargé du double enseignement de la procédure civile et du droit pénal à l'université de cette ville. Obligé de s'expatrier en 1815 à cause de son attachement au parti français, il s'établit à Genève, y ouvrit des cours libres, que l'on suivit avec ardeur, et reçut, en 1819, avec le droit de bourgeoisie, une chaire de droit romain. Dès l'année suivante, il entra au conseil représentatif de Genève, où il prit part à la discussion des lois sur la liberté de la presse, la publicité des hypothèques, les règles du contentieux administratif, la distinction du mariage civil et du mariage religieux. L'éclat de son enseignement se reflèta en même temps dans une publication périodique, les *Annales de législation et d'économie politique*, 1820-21. En 1832, Rossi fut député du canton de Genève à la Diète chargée de reviser le pacte fédéral; le projet de constitution qu'il proposa fut adopté par l'assemblée; mais la majorité des communes ne l'ayant pas sanctionné, par défiance contre les idées françaises qui l'avaient inspiré, il quitta la Suisse, 1833, accepta la chaire d'économie politique au Collége de France, se fit naturaliser Français, et fut nommé professeur de droit constitutionnel à la faculté de Paris en 1834. Son cours fut d'abord troublé par des manifestations tumultueuses, qui ne l'ébranlèrent pas. Il devint membre de l'Académie des sciences morales en 1836, pair de France en 1839, membre du Conseil royal de l'instruction publique en 1840, et doyen de la Faculté de droit en 1843. Comme professeur, il savait saisir les principes généraux, les exposait avec clarté, les soumettait d'abord à une analyse profonde. Il conservait et jugeait avec respect le passé, trouvait dans l'histoire et la philosophie les raisons du présent, et avait les théories exactes dans leurs principes, exactes et sûres dans tous les détails d'application. A la Chambre des Pairs, il prit part aux lois sur le renouvellement du privilége de la Banque en 1840, sur l'organisation du régime [illegible] des [illegible] en 1841, sur la réforme du système hypothécaire en 1842, sur les chemins de fer, sur le travail des enfants dans les manufactures, sur l'instruction secondaire en 1844, etc. En 1845, Rossi fut envoyé à Rome, d'abord comme ministre plénipotentiaire, puis comme ambassadeur pour négocier avec le saint-siége au sujet des jésuites. La révolution de Février 1848 le rendit à la vie privée. Nommé député à l'assemblée romaine par la ville de Bologne, il accepta, le 14 sept., la direction du ministère du pape Pie IX, et, le 15 novembre, fut assassiné par des révolutionnaires fanatiques. Outre un grand nombre d'articles insérés dans les recueils périodiques, on a de Rossi : *Traité de droit pénal*, 1829, 3 vol., où il concilie le principe d'utilité de Bentham avec celui de la justice absolue, et ouvrage remarquable surtout en ce qui concerne la complicité; *Cours de droit constitutionnel*, 1835-36, recueilli par la sténographie et [illegible]; *Cours d'économie politique*, 1840-54, 4 vol., où il résume, éclaircit et combat les théories antérieures. Son style a de l'élégance, de la finesse et de la fermeté. On a aussi de lui des *Mélanges*, 1857, 2 vol.

V. Mignet, *Notices historiques*, t. II; J. Garnier, *Notice sur la vie et les travaux de Rossi*, 1849. B.

ROSSI (la comtesse). V. Sontag.

ROSSIANUM, nom anc. de Rossano.

ROSSIENY, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Kovno; 10,700 hab. Anc. cap. de la Samogitie. Collége de Piaristes.

ROSSIGNOL (Jean-Antoine), né à Paris en 1759, m. en 1802, ouvrier orfévre à l'époque de la Révolution, se fit un des vainqueurs de la Bastille, prit une part active aux émeutes des faubourgs, fut nommé en 1793 lieutenant-colonel d'une légion de gendarmerie en Vendée, s'y signala par ses excès, devint général de l'armée de la Vendée, où il n'éprouva que des échecs, fut plusieurs fois destitué et réintégré par le crédit de Robespierre, perdit tout crédit et emploi à la chute de ce protecteur, fut incarcéré à Ham, recouvra sa liberté lors de l'amnistie du 4 brumaire an IV (1795), fut traduit devant la haute cour de Vendôme en 1797 comme complice de Babeuf, s'échappa de prison, fut arrêté après le 3 nivôse an IX et fut envoyé par le premier consul aux îles Seychelles comme complice de l'attentat de la machine infernale. Il mourut sur la terre de déportation, transféré aux îles Seychelles, et mourut à Anjouan. B.

ROSSINI (Gioachino), célèbre compositeur de musique, né le 29 février 1792 à Pesaro (Romagne), m. en 1868, était fils d'un *tubatore* ou trompette de la ville, qui cumulait sa profession avec l'emploi d'inspecteur de la boucherie, et d'une chanteuse de troupes ambulantes. Dès l'âge de dix ans, il les suivait dans les théâtres forains, jouait du cor à l'orchestre ou faisait chanter les choristes. Confié à un certain Tesei, de Bologne, qui lui enseigna le chant et le piano, il se fit remarquer dans les églises par sa belle voix de soprano, et au théâtre comme accompagnateur. En 1807, il entra au lycée de Bologne, et étudia le contrepoint avec l'abbé Mattei; mais les préceptes, les formules, les exercices, eurent peu d'attrait pour un jeune homme impatient d'écrire et poussé d'instinct vers la carrière dramatique, et il devait suppléer aux travaux de l'école par l'étude des œuvres d'Haydn et de Mozart et par la pratique du théâtre. En 1808, Rossini fit exécuter une symphonie à grand orchestre, des quatuors et une cantate intitulée *il Pianto d'Armonia*. Son premier essai théâtral fut la *Cambiale di matrimonio*, opéra-bouffe en 1 acte, joué à Venise avec un succès d'estime en 1810. L'année suivante, *l'Equivoco stravagante* réussit encore moins à Bologne. Rossini se releva à Rome en 1812 par le *Demetrio e Polibio*, dont un quatuor a été depuis intercalé dans d'autres ouvrages de l'auteur, et sa fécondité se manifesta par la représentation de 5 pièces en différentes villes d'Italie : *l'Inganno felice*, dont un beau trio a survécu; *Ciro in Babilonia*, où l'on cite avec éloge 2 airs, et surtout un chœur dont la cantilène est devenue plus tard la fameuse cavatine du *Barbier de Séville*; *la Scala di seta*, *l'Occasione fa il ladroe*, et *il Figlio per azzardo*, ouvrages oubliés aujourd'hui. *la Pietra del paragone*, remarquable par la cavatine et la finale du premier acte. Mais l'œuvre qui établit véritablement la réputation de Rossini et le fit saluer comme le premier des compositeurs italiens de son temps, fut *Tancredi*, opéra sérieux, dont le sujet est emprunté à la tragédie de Voltaire, 1813. *L'Aureliano in Palmira* eut moins de bonheur en 1814, mais *il Turco in Italia* et *l'Italiana in Algieri* sont de charmants opéras-bouffes. En 1815, Rossini n'écrivit qu'*Elisabeth regina d'Inghilterra* pour une cantatrice du théâtre de Naples, Mlle Colbran, qu'il devait épouser en 1821. Une faible composition, *Torvaldo e Dorliska*, 1816, fut immédiatement suivie du *Barbier de Séville*, auquel le succès de Paisiello qui avait traité le même sujet, nuisit un peu d'abord aux yeux des Italiens, mais qui est devenu l'une des œuvres les plus populaires du monde. Après le petit acte de la *Gazzetta*, Rossini, dont on connaissait surtout l'esprit et la finesse, montra dans *Otello* qu'il savait trouver aussi des accents pathétiques et passionnés. *La Cenerentola* (Cendrillon) et la *Gazza ladra* (la Pie voleuse), jouées en 1817, comptent aussi parmi ses bons ouvrages. A partir de ce temps, si on laisse de côté quelques productions [illegible], *Armide di Borgogna* et *Riccardo e Zoraide*, 1818; *Ermione* et *Edoardo e Cristina*, 1819; *Bianca e Faliero*, 1820; *Matilde di Sabran*, 1821, où il y a cependant de [illegible], on remarque chez Rossini, non plus seulement [illegible], mais [illegible] de la couleur [illegible] et de l'expression vraie. Ainsi, on trouve dans *Armide*, 1817, [illegible]; dans *Mosè*, 1818, le sentiment religieux; dans *la Donna del lago*, 1819, le caractère romantique [illegible]; dans *Maometto II in Egitto*, 1820, la [illegible] du dévouement patriotique. *Zelmira*, [illegible] Vienne en 1822, eut un succès d'enthousiasme. *La Semiramide* ayant peu réussi à Venise en 1823, Rossini [illegible] abandonna l'Italie, se rendit à Londres, où il donna des leçons de chant, puis à Paris, où ses œuvres avaient [illegible] peine à s'acclimater. Il eut pendant 2 ans la direction du Théâtre-Italien. En 1825, il écrivit une pièce de circonstance pour le sacre de Charles X, *il Viaggio a Reims*, et reçut [illegible], la place d'intendant général de la musique du roi et d'inspecteur du chant en France. En 1826, il arrangea pour le grand opéra son *Maometto*, qui devint *le Siège de Corinthe*, [illegible] disparaître [illegible], et fut remplacé par des morceaux nouveaux. *Mosè* obtint un remaniement semblable en 1827. [illegible], Rossini écrivit *le Comte Ory*, chef-d'œuvre de finesse, d'esprit et d'élégance, où l'on retrouve des emprunts faits au *Viaggio a Reims*, en 1829. *Guillaume Tell* mit le comble à sa gloire. [illegible]

[illegible] œuvres délaissées en Italie et méconnues en Allemagne; ou bien il se laissait aller à une insouciance, à une paresse de nature. En 1836, il retourna en Italie; il y devint veuf en 1845, et contracta un second mariage en 1847. Les mouvements révolutionnaires de Bologne le contraignirent à gagner Florence, d'où il revint à Paris en 1855. Le dernier ouvrage qu'il ait fait entendre au public, c'est l'*Hymne* exécuté au palais de l'Industrie en 1867, pour la distribution des récompenses de l'Exposition universelle. Il était associé de l'Académie des beaux-arts depuis 1823. Outre ses opéras, Rossini a composé des cantates, *Didone abbandonata*, 1811; *Egle e Irene*, 1814; *Teti e Peleo*, 1816; *la Riconoscenza*, 1821; *il Vero Omaggio*, 1822; un recueil de mélodies à une et deux voix sous le titre de *Soirées musicales*; 3 chœurs religieux, la *Foi*, l'*Espérance* et la *Charité*; des *Stances à Pie IX*. Rossini a opéré une révolution dans la musique italienne. Les compositeurs donnaient tout à la mélodie, au chant, et n'admettaient l'harmonie que comme un simple accompagnement, les instruments que comme soutien : il introduisit et fit goûter une harmonie pleine de dissonances et modulant sans cesse, donna de l'importance aux combinaisons instrumentales, et employa au théâtre jusqu'aux instruments militaires. C'était la mode d'écrire à la hâte, sur des pièces sans plan et sans ordre, pour des artistes qui imposaient leurs exigences, et on ne faisait nulle difficulté d'appliquer à des situations fortes et terribles une musique sereine, gaie, ornementée de traits de convention : Rossini n'échappa point complètement, dans ses premiers ouvrages, à l'influence de ce faux goût, et son inspiration ne se dégagea que plus tard, libre et pure, des fioritures consacrées par l'usage. Les critiques ont pu lui reprocher des négligences ou des défauts de facture, l'abus du *crescendo*, des cabalettes, du rythme à temps ternaires, d'un mouvement rapide et autres moyens à effet. Il a dû subir aussi, jusqu'à sa venue en France, l'emploi des sopranistes, si contraire à la vérité dramatique, et écrire pour mezzo-soprano des rôles d'homme qui appartenaient au ténor ou à la basse. Mais par une innovation qui fit disparaître la langueur de l'opéra sérieux, il remplaça le récitatif libre par un récitatif accompagné, où l'instrumentation pittoresque donne un caractère plus décidé à chaque situation, une expression plus vive à toutes les passions. *Guillaume Tell* marque le point culminant où atteignit Rossini en s'éloignant de l'ancienne école italienne, quand il voulut substituer le chant à la vocalisation, et faire de la déclamation ou de l'expression le fond de la mélodie : là se montre la vérité, la beauté des récitatifs, l'élégance, la noblesse de l'idée, la puissance de l'expression dramatique, la hardiesse des modulations, soutenues par l'instrumentation la plus riche. Ad. Adam a dit de lui : « Rossini est le génie musical le plus complet qui ait jamais existé. »

V. Stendhal, *Vie de Rossini*, 18[illegible], 2 vol.; Escudier, *Rossini, sa vie et ses œuvres*, 18[illegible]; Ad. Adam, *Souvenirs d'un musicien*, 185[illegible]; La Mara, *M*[illegible], t. II. B.

ROSSO (Giovanni-Batista), dit communément *maître Roux*, peintre célèbre, né à Florence en 149[illegible], m. à Paris, en 1541, se forma en étudiant les grands maîtres, notamment Michel-Ange, le Parmesan et André del Sarto. Pris par les Allemands au sac de Rome en 1527, dépouillé de ce qu'il possédait, il se réfugia successivement à Borgo-San-Sepolcro, à Arezzo et à Venise. François Ier l'appela en France, et lui confia la direction de tous les travaux d'art au château de Fontainebleau. La grande galerie de ce château fut construite sur ses dessins, et ornée par lui de peintures, de frises et de riches ornements en stuc, ouvrages détruits aujourd'hui pour la plupart. Le Primatice, son rival, devait en faire détruire plusieurs après sa mort, sous prétexte d'agrandir les bâtiments. Le Rosso fut récompensé de ses travaux par un canonicat à la Sainte-Chapelle. Désespéré d'avoir accusé son ami Pellegrino de lui avoir volé une somme considérable, et l'innocence de Pellegrino ayant été reconnue après qu'il eut subi la torture, le Rosso s'empoisonna. Un grand [illegible] clair-obscur, beaucoup de hardiesse et de variété dans la disposition des groupes, une couleur brillante, mais peu de vérité dans l'imitation de la nature, tels sont les principaux traits de sa manière. On cite, parmi ses compositions : [illegible] *de la Vierge*, dans le cloître de l'Annunziata à Florence; *la Transfiguration*, à Città-di-Castello; *la Vierge* [illegible] *plusieurs saints*, au palais Pitti de Florence; une *Descente de croix*, dans l'église de Sainte-Croix [illegible]; *la Vierge* [illegible] *de Ste Elisabeth*, et un *Christ au tombeau*, au musée du Louvre. B.

ROSSWEIN, v. du roy. de Saxe, [illegible]; [illegible] de draps, teintureries, [illegible] à foulon.

ROST ([illegible]), [illegible] remand, né à [illegible] 179[illegible], [illegible] langues anciennes depuis 18[illegible] [illegible]

nommé directeur de cet établissement en 1842. Editeur, avec Frédéric Jacobs, de la *Bibliothèque grecque*, 1816, et des *Dictionnaires grec-allemand et allemand-grec*. Il commença en 1840 un *Dictionnaire complet de la grécité classique*.

ROSTAM ou **ROSTAN.** *V.* Roustam.

ROSTAMIDES. *V.* Roustamides.

ROSTAN (Louis-Léon), médecin, né en 1790, à Saint-Maximin (Var), m. en 1866, fut nommé membre de l'Académie de médecine de Paris en 1823, et professeur à la Faculté en 1833.

Il a publié : *Recherches sur le ramollissement du cerveau*, [illegible] *Traité élémentaire de diagnostic*, ou *Cours* [illegible] *Cours de médecine clinique*, [illegible] des *Mémoires* importants [illegible] *pharmacie*, et dans le *Dictionnaire de* [illegible]

ROSTOCK, v. forte du grand-duché de Mecklembourg-Schwérin, à 66 kil. N.-E. de Schwérin, port au fond d'un estuaire de la Baltique formé par l'embouch. de la Warnow; 36,967 hab. Tribunaux; université fondée en 1419 (239 étudiants, et 36 chaires) avec bibliothèque de 120,000 volumes, jardin botanique et collections scientifiques. Gymnase; Bourse, hôtel des monnaies, école de commerce. Hospice d'aliénés. On remarque l'église Sainte-Marie et le palais ducal. Industrie importante des lainages; brasseries, distilleries d'eau-de-vie, fabr. de vinaigre, savon, couleurs, etc. Chantiers et ateliers de construction. Armements pour la pêche. Export. de grains, eaux-de-vie, laines, draps, chevaux. D'origine fort ancienne, mais longtemps sans importance, Rostock devint un des comptoirs de la ligue hanséatique et obtint des franchises qu'elle conserva sous les ducs de Mecklembourg. Patrie de Blücher.

ROSTOFF. *V.* Rostov.

ROSTOPCHIN (Le comte **FÉDOR**), général russe, né en 1765 près de Tver, m. en 1826, était, à 21 ans, lieutenant dans la garde impériale. Gentilhomme de la Chambre sous Catherine II, aide de camp général, ministre des affaires étrangères et directeur général des postes sous Paul I^er^, il fut disgracié par ce prince à cause de la hardiesse de ses opinions, puis rappelé par Alexandre I^er^. Gouverneur de Moscou en 1812, il fit mettre le feu à cette ville lors de l'entrée des Français. Ce fait a été nié par lui dans une brochure : *la Vérité sur l'incendie de Moscou*, Paris, 1823; les raisons qu'il allègue sont peu vraisemblables.

V. un art. de M. de Ségur, sur ses *Lettres et notes de voyage*, dans le *Corresp.* des 10 janv. et 10 fév. 1882.

ROSTOV, v. de l'empire russe en Europe, gvt d'Iaroslav, sur le lac Nero; 9,683 hab. Evêché russe uni à celui de Iaroslav. Fabr. de toiles, vermillon, vitriol; fonderies de suif, tanneries. Comm. de grains, cuirs, cire, miel. Foire très importante. — Rostov fut jadis capitale d'une principauté indépendante occupée par des descendants de Rurik, dont les princes Labanoff-Rostovsky sont issus.

ROSTOV-SUR-LE-DON, autrefois *Dmitria-Rostofskaïa*, v. et port de l'empire russe en Europe (Iékatérinoslav), sur le Don; 70,669 hab. Comm. de céréales, graine de lin, suif, peaux, salaisons. Lavoirs de laines. Chantiers de construction. Cabotage important. C'est le principal entrepôt de commerce pour la contrée qu'arrose le Don.

ROSTRALE. *V.* Colonnes et Couronnes.

ROSTRENEN, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Guingamp; 1,858 hab. Comm. de miel.

ROSTRES, *Rostra*, célèbre tribune au milieu du Forum romain, dans le Comitium, et du haut de laquelle on parlait au peuple dans ses assemblées. C'était un grand piédestal en pierre, haut de 2 m. environ et sur lequel 5 ou 6 personnes pouvaient tenir. Le nom de Rostres lui fut donné l'an 416 de Rome, 337 av. J.-C., parce qu'alors le consul Mænius l'orna, à sa base, de rostres de navires, trophées d'une victoire navale gagnée par lui sur les Antiates. César transporta les Rostres à l'extrémité occidentale du Forum, au pied du mont Capitolin. C. D—y.

ROSTRES (Nouveaux) ou **ROSTRES JULIENS,** décoration de rostres, trophées de la bataille d'Actium, placés par Auguste à la base du temple de J. César, sur le Forum romain. C. D—y.

ROSWEYDE (Héribert), hagiographe, né à Utrecht en 1569, m. en 1629, entra chez les jésuites, et enseigna la philosophie et la théologie à Douai, puis à Anvers. On a de lui : une édition des *Œuvres de St Paulin*; *Fasti sanctorum*, Anvers, 1607, ouvrage qui a fourni à Bollandus le plan des *Acta sanctorum*; *Vitæ Patrum*, ibid., 1615, 1617, 1618, in-fol.; *Vindex Kempensis*, 1617, écrit de controverse sur le véritable auteur de l'*Imitation de J.-C.*, etc. B.

ROTA (Bernardino), poète napolitain, né en 1509, d'une illustre famille, m. en 1575, est le premier qui ait écrit en italien des églogues de pêcheurs, Naples, 1560; de là son surnom de créateur du genre *piscatorial* [illegible] [illegible] On y trouve un peu d'affectation et [illegible]

La [illegible] édition de ses *Œuvres* a été donnée par Mazza, Naples, 172[illegible]

ROTA, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Séville, en face de Cadix; 8,004 hab. Port sur l'Océan Atlantique. Vins estimés.

ROTALGENSIS, nom latin de Rueil.

ROTARI (Pietro), peintre, né à Vérone en 1707, m. en 1762, fut attaché à la cour de Russie. [illegible] par un coloris grisâtre, [illegible] et l'harmonie. On cite *le Repos en Égypte*, à Dresde; [illegible] à Vienne; une *Annonciation*, à Guastalla; un *St* [illegible] *Nativité de la Vierge*, à Padoue. Il a gravé à l'eau-forte avec succès. B.

ROTE (de *rota, ruota*, roue), nom donné autrefois à plusieurs tribunaux en Italie, soit parce que les juges y siégeaient tour à tour ou étaient assis en cercle, soit parce que les affaires y passaient à tour de rôle, soit enfin parce que le pavé de la chambre de justice représentait une mosaïque en forme de cercle, ou était composé de pièces de porphyre taillées en forme de roues. On appelle aujourd'hui *auditeurs de la Rote*, les douze docteurs ecclésiastiques qui forment le tribunal de la Rote à Rome, institué par Jean XXII pour juger des matières bénéficiales. B.

ROTE, anc. instrument de musique, paraît avoir eu de l'analogie avec la vielle moderne.

ROTELLO, v. du roy. d'Italie, prov. de Campo-Basso; 2,153 hab. Bâtie dit-on, avec les ruines de *Cliternium* et de *Teanum Apulum*.

ROTH, c.-à-d. *rouge* en allemand, entre dans la composition de beaucoup de noms géographiques.

ROTHARIS, 8^e^ roi des Lombards, 636-52, était duc de Brescia quand Gondeberge, veuve d'Ariovald, l'éleva au trône en l'épousant. Il enleva la Ligurie à l'empire grec, 640, et publia le Code lombard, 643, amélioré ensuite par Grimoald et Luitprand. Arien, il laissa dans chaque diocèse un évêque catholique avec un évêque arien.

ROTHEHUTTE. *V.* Elbingerode.

ROTHELIN (Charles d'**ORLÉANS** de), littérateur, descendant de Dunois, né à Paris en 1691, m. en 1744, prit les ordres, devint l'ami du cardinal de Polignac, qu'il accompagna à Rome en qualité de conclaviste, et rapporta d'Italie une collection de médailles, que sa passion pour la numismatique lui fit augmenter au point d'en former un très beau cabinet, qui est aujourd'hui à l'Escurial. Il fut reçut à l'Académie française en 1728, et à celle des inscriptions en 1732. Le cardinal de Polignac le chargea, en mourant, de reviser son poème de l'*Anti-Lucrèce*; Rothelin y mit tous ses soins, et n'eut pas lui-même le temps de le publier : il confia ce soin à Lebeau.

V. son *Éloge* par Fréret dans les *Mém. de l'Acad. des inscript.* [illegible]

ROTHENBERG, vge du roy. de Wurtemberg [illegible], sur la montagne de son nom, à 8 kil. E. de Stuttgard; [illegible] Aux environs, ruines du château de Wurtemberg, berceau de la famille royale de ce pays.

ROTHENEBERG. *V.* aussi Rougemont.

ROTHENBOURG, v. du roy. de Prusse (prov. de Hesse-Nassau), sur la Fulda, rég. de Cassel; 3,183 hab.; anc. château des landgraves de Hesse-Rothenbourg. Récolte de vins. Fabr. de sucre de betteraves, tanneries.

ROTHENBOURG, v. du roy. de Bavière (Franconie-Moyenne), sur la Tauber; 6,504 hab. Gymnase. Fabr. de draps et flanelles, teinturerie. Comm. de grains et de vin. Eaux minérales. Autrefois ville impériale.

ROTHENBOURG ou **ROTTENBOURG,** v. du Wurtemberg (Forêt-Noire), à 11 kil. S.-O. de Tubingue, sur le Neckar; 7,018 hab. Evêché catholique. On remarque le palais épiscopal (anc. collège des jésuites), et le château des comtes de Hohenberg. Manuf. de papier.

ROTHERHAM, brg d'Angleterre (York), dans le West-Reading, sur le Don; 34,782 hab. Beau pont, belles églises ogivales. Usines à fer, fabr. de quincaillerie, corderies, huileries, brasseries. Exploit. de houille.

ROTHERHITHE, brg d'Angleterre (Surrey), sur la rive dr. de la Tamise, faisant partie de Londres, à 4 kil. E.-S.-E. de la cathédrale de Saint-Paul; 27,096 hab. Chantiers de construction. Tombeau de Li-Bou, prince des îles Pelew, qui y mourut en 1784. En face de Rotherhithe, s'ouvre le tunnel de la Tamise qui conduit à Wapping sur la rive g. (V. Tunnel).

ROTHESAY. *V.* Rothsay.

ROTHETHURM, défilé des Karpathes, à 352 m. d'altitude, entre la Transylvanie et la Valachie, à 2 kil. S.-O.

d'Hermannstadt. Il est défendu pas un château fort et traversé par l'Aluta.

ROTHFELD, c.-à-d. *Champ rouge,* lieu près de Colmar, changea son nom, au temps de Louis le Débonnaire, en celui de Lugenfeld. (*V. ce mot.*)

ROTHIÈRE (LA), vge (Aube), arr. et à 18 kil. N.-O. de Bar-sur-Aube; 200 hab. Combat sanglant entre Napoléon Ier et les alliés, le 1er février 1814. L'armée française avait 36,000 hommes et les alliés 106,000. Napoléon dut se replier sur Troyes.

ROTHOUMA, île de la Polynésie, dans les Sporades océaniennes; 32 kil. de tour; 4,000 hab. Végétation très riche: ignames, patates, bananes.

ROTHSAY, v. d'Écosse, cap. du comté de Bute, sur la côte E. de l'île de Bute, à 50 kil. O. de Glasgow; 7,800 hab. Température douce, favorable aux malades; station de bains. Vieux château, anc. résidence des rois d'Écosse, dont l'héritier présomptif était nommé duc de Rothsay. Ce titre appartient aujourd'hui à l'héritier de la couronne d'Angleterre. Patrie de Jean, comte de Bute, favori de Georges III, et du mathématicien Mathieu Stewart.

ROTHSCHEN-SALM, v. forte de la Russie d'Europe (Finlande), sur une île à l'embouchure de la Kymène dans le golfe de Finlande, à 15 kil. S.-O. de Friedrichshamn. Beau port militaire, arsenal défendu par des forts, chantiers de construction, casernes pour 14,000 hommes. Victoire navale des Suédois sur les Russes en 1790.

ROTHSCHILD (MAYER-ANSELME), célèbre banquier, né en 1743 à Francfort-sur-le-Mein, d'une famille israélite sans fortune, mais d'une grande piété et d'une extrême probité, m. en 1812, fut destiné à la carrière des lettres et reçut une bonne éducation. Ayant appris la comptabilité commerciale, il entra chez un banquier de Hanovre, dont il géra la maison pendant plusieurs années, revint ensuite à Francfort, et, de ses modiques économies, y fonda une maison de banque, qui s'accrut rapidement, grâce à son activité infatigable et à sa probité. De 1802 à 1804, il devint le banquier de plusieurs cours, entre autres de l'électeur de Hesse, dont, en 1806, lors de l'invasion française, il administra et sauva la fortune. Il mourut à l'âge de 69 ans, entouré de la considération générale et laissant une famille de 10 enfants, dont 5 fils, auxquels il donna le sage conseil de ne jamais séparer leurs intérêts. L'aîné, ANSELME, fut le chef de la maison de Francfort; SALOMON, de la maison de Vienne; NATHAN, de celle de Manchester, puis de Londres; CHARLES s'établit à Naples (cette maison n'existe plus); JAMES (1792-1868), à Paris. Cette quintuple association, dirigée aujourd'hui par les petits-fils et les arrière-petits-fils du fondateur, constitue la plus forte maison de banque de l'Europe. Son immense prospérité date surtout de 1813 et de 1814, et elle a été bien souvent utile aux divers gouvernements de l'Europe en soumissionnant les emprunts les plus importants. MM. de Rothschild ont reçu des marques de distinction de presque tous les souverains de l'Europe; en 1815, l'empereur d'Autriche leur a conféré la noblesse héréditaire, et, en 1822, les a élevés à la dignité de barons. Le gouvernement anglais leur a conféré le titre de baronnet en 1846 et la pairie en 1885. On ne doit pas non plus passer sous silence le concours financier qu'ils donnèrent en 1871 à l'opération de change qui devait hâter la libération, si impatiemment attendue, du territoire, par laquelle, dit M. Léon Say, « la transmission, sans crise, d'un capital de 5 milliards de francs, en Allemagne, est un fait qui ne devient, en quelque sorte, *probable que par sa réalisation.* » — Cette famille, en tout temps, a su faire un noble usage de sa grande fortune; toujours prête à encourager tout ce qui peut avoir droit à l'être, et répandant ses bienfaits sans distinction de personne, de parti ou de religion.

ROTHWEIL, *Aræ Flaviæ, Rottweila,* v. du Wurtemberg (Forêt-Noire), sur le Neckar; 5,002 hab. Gymnase, école polytechnique. Fabr. de soieries, cotons, chicorée. Importantes foires à bétail. Comm. de grains.

ROTO, nom latin de [illegible].

ROTOMAGUS, v. de la Gaule, métropole de la Lyonnaise IIe, ch.-l. des Velocasses; auj. *Rouen.*

ROTONDO, montagne de l'île de Corse, à 12 kil. S.-O. de Corte; 2,625 m. de hauteur.

ROTOUMA. *V.* ROTHOUMA.

ROTROU (JEAN), poète tragique et comique, né à Dreux en 1609, d'une famille bourgeoise, m. en 1650, se livra fort jeune à la composition de tragi-comédies, de comédies et de tragédies, et devint un des hôtes assidus de l'hôtel de Rambouillet. Associé aux auteurs qui travaillaient aux pièces de Richelieu, il se lia avec P. Corneille, qui [illegible] ses idées de réforme [illegible] qu'il lui de-[illegible] *père.* La tragédie de *Venceslas,* 1647, est le chef-d'œuvre de Rotrou; il est peu de rôles plus beaux et plus dramatiques que celui de Ladislas; l'ouvrage est intéressant, le style plein de franchise, de force et de passion, bien que quelquefois âpre. Rotrou étudia beaucoup les tragiques grecs, et donna *Antigone,* 1638; *Iphigénie en Aulide,* 1640, calquées sur les tragédies de Sophocle et d'Euripide; on trouve dans ces imitations des scènes remarquables, surtout dans *Iphigénie,* et Racine seul a pu le surpasser. *Le Véritable saint Genest,* 1646, est, malgré ses défauts, la plus belle de nos tragédies chrétiennes après Polyeucte. La tragédie de *Cosroès,* 1649, a des beautés de 1er ordre, entre autres l'exposition. Dans le genre comique, Rotrou a souvent imité le théâtre espagnol, et trois fois Plaute dans les *Ménechmes,* 1632, *les Sosies,* 1636, et *les Captifs,* 1638. Molière ne le dédaignait pas et lui a emprunté plus d'un trait. Il est douteux que Rotrou ait donné toute sa mesure; pensionné de Louis XIII, vivant en province dans la force de l'âge, lieutenant criminel et civil au bailliage de Dreux, il consacrait beaucoup de temps à ses fonctions. Son dévouement à ses concitoyens lui coûta la vie; une épidémie ravageait Dreux; il était à Paris: il partit pour se rendre à son poste, au milieu du danger, et périt victime du fléau. Sa mort fut proposée pour sujet d'un prix de poésie, qui fut décerné par l'Institut, en 1811, à Millevoye. Viollet-le-Duc a publié les *Œuvres de Rotrou,* 1820, 5 vol. Cette édition, à peu près complète, renferme 17 tragi-comédies, 7 tragédies et 12 comédies, toutes en 5 actes et en vers.

V. l'édit. publiée par M. Larroumet; la *thèse* de M. Jarry sur Rotrou, l'art. de M. A.-Firmin Didot dans la *Biogr. générale,* et l'*Étude sur Rotrou* de M. Hémon, couronnée par l'Acad. franç., en tête de son édit. du *Théâtre choisi* de ce poète. J. T.

ROTSCHILD. *V.* RŒSKILDE.

ROTTA ou **ROTTI**, une des îles de la Sonde, au S.-O. de Timor; 70 kil. sur 25; 985 kil. carr. Comptoir hollandais. Productions: riz, maïs, millet, coton, ébène. A l'extrémité N., village de Rangong avec un bon port.

ROTTECK (CHARLES-VENCESLAS DE), historien et homme d'État, né en 1775 à Fribourg (Bade), m. en 1840. Sa mère était française; son père, Charles Rodecker, directeur de la faculté de médecine, changea son nom en devenant noble. De Rotteck fut nommé, en 1798, professeur d'histoire à Fribourg, voyagea, devint conseiller de cour en 1816, professeur de droit et d'économie politique en 1818, et député de l'Université à la 1re Chambre du grand-duché en 1819. Avec Welcker, il fonda, en 1831, le journal *der Freisinnige* (le Libéral), qui fut supprimé, ainsi que sa chaire, dès 1832. Il venait d'être réintégré quand il mourut.

On a de lui: *Histoire universelle,* Fribourg, 1813-27, 9 vol., qui a eu plus de 12 éditions, et dont un *Abrégé* a été trad. en français par [illegible], Carlsruhe et Paris, 18[illegible], 4 vol.; *[illegible] pour tous les [illegible],* Stuttgard, 18[illegible], 3 vol.; *Manuel du droit naturel et des sciences politiques,* 1829-30, 2 vol.; *Recueil d'opuscules historiques et politiques,* 1829-3[illegible], 4 vol.; *Manuel d'économie politique,* 1835. PL.

ROTTENBERG. *V.* ROTHENBERG.

ROTTENBOURG. *V.* ROTHENBOURG.

ROTTENHAMMER (JEAN), peintre, né à Munich en 1564, m. en 1604, alla étudier à Rome et à Venise, suivit particulièrement le Tintoret, dont il imita le coloris et la manière, et se fixa à Augsbourg. Son chef-d'œuvre est *la Gloire des saints,* dans l'église Sainte-Croix d'Augsbourg. Le musée du Louvre possède de lui *la Mort d'Adonis.* Rottenhammer peignit beaucoup de petits tableaux sur cuivre; il confiait ordinairement l'exécution des fonds et des paysages à Breughel de Velours et à Paul Brill. B.

ROTTERDAM, v. du roy. des Pays-Bas (Hollande méridionale), port grand et magnifique au confluent de la Rotte et de la Meuse, grossie du Wahal, à 56 kil. S.-S.-O. d'Amsterdam, 22 S. de La Haye; par 51° 55' lat. N. et 2° 8' long. E.; 169,477 hab. (1/3 catholiques). Ch.-l. d'arr., administration de la navigation de la Meuse. Cour royale; Académie des sciences, fondée en 1771; école latine; prison centrale du royaume pour les jeunes détenus. Bibliothèque; musées d'antiquités et d'histoire naturelle. Musée Boymans en partie détruit par un incendie en 1864. Ville bien bâtie et coupée par plusieurs canaux bordés de quais et de belles plantations; on y remarque l'église Saint-Laurent, avec une tour de 94 m., l'hôtel de ville, la Bourse, les hôtels des deux Compagnies des Indes, le palais du Grand-Conseil, les arsenaux, le théâtre, l'hospice pour les vieillards, la statue d'Érasme, etc. Industrie très active: aiguilles, épingles, verreries, produits chimiques, tabac, raffineries de sucre, distilleries d'eau-de-vie. Commerce considérable, facilité par des communications régulières avec le Havre, Londres, Hambourg et les ports de la Baltique. Chantiers de construction. Export. de [illegible] et de garance; import. de vins, café, sucre, coton, [illegible], tabac, thé, etc. Centre important de 3 chemins de fer vers Anvers et Paris, vers la Haye et Amsterdam, et vers Utrecht et Cologne. — Rotterdam, érigé en ville vers 1270, [illegible], 1297, au pouvoir des Flamands. Les Français le prirent en

1794. Les inondations de la Meuse, 1775, 1825, lui ont causé de grandes pertes. Patrie d'Erasme et de Van der Werf.

ROTTI. V. Rotta.

ROTTWEIL. V. Rothweil.

ROTURIER, nom donné autrefois à quiconque n'était pas compris dans la classe nobiliaire. Ce nom vient de *ruptarius*, mot de basse latinité, signifiant un laboureur qui rompt et cultive la terre, et originairement les roturiers étaient les serfs attachés à la glèbe. La roture s'étendit aussi jusqu'aux citadins. Dans l'ancienne monarchie, les roturiers payaient la taille, supportaient seuls les charges publiques et étaient obligés, pour leurs biens, à l'impôt, à la corvée, à toutes sortes de redevances et de services. Soumis à la milice, ils recrutaient les armées et ne pouvaient que rarement devenir officiers.

ROUAD. V. Ruad.

ROUAGE. V. Rodage.

ROUAULT. V. Gamaches.

ROUBAIX, ch.-l. de cant. (Nord), arr. et à 8 kil. N.-E. de Lille, sur le canal de son nom, une des principales villes manufacturières de France; 91,757 hab. (8,724 en 1806). On remarque l'hôtel de ville, le théâtre et l'hôpital. Collège; trib. de commerce. Chambre consultative des arts et manufactures. Nombreuses filatures de laine et de coton; peignage mécanique de la laine. Fabr. d'étoffes de laine dites *de Roubaix*, draps, tapis, étoffes pour gilets, pantalons, robes, manteaux; tissus de coton-laine et coton-soie; linge de table, etc.; fabr. de rots, de peignes, de cardes; fonderies de cuivre; teintureries, tanneries et corroieries.

ROUBAUD (Pierre-Joseph-André), économiste et littérateur, né à Avignon en 1730, m. en 1792, prit les ordres, vint à Paris, s'attacha au parti des économistes, fut exilé en 1775, pour avoir trop hardiment censuré les abus, fut rappelé, l'année suivante, par Necker, et reçut une pension sur les économats. Il collabora au *Journal du Commerce*, de 1759 à 1762, au *Journal de l'agriculture, du commerce et des finances*, de 1764 à 1774, au *Journal d'agriculture, commerce, arts et finances*, de 1779 à 1783.

On a de lui : *le Politique indien, ou Considérations sur les colonies des Indes occidentales*, 1768; *Représentations aux magistrats sur la liberté du commerce des grains*, 1769; *Récréations économiques*, [illegible]; [illegible] *sur le commerce des blés* de l'abbé Galiani, 1770; *Histoire de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique*, 1770-75, 15 vol. in-12 ou 5 vol. in-4°; *Nouveaux synonymes français*, 1785 et 1796, 4 vol., recueil couronné par l'Académie française.

ROUBLE, monnaie d'argent en Russie. Elle pèse 24g,01, et vaut 4 fr. — Il y a des roubles d'or : celui de 1756 vaut 5 fr. 02 c.; celui de 1799, 3 fr. 81 c. On frappe des pièces de 5 et de 10 roubles. — Il y a aussi des roubles-papier.

ROUCHER (Jean-Antoine), poète et littérateur, né à Montpellier en 1745, m. en 1794, étudia chez les jésuites, vint à Paris, où quelques poésies fugitives le firent connaître, obtint, en écrivant un poème à l'occasion du mariage du Dauphin (Louis XVI) avec Marie-Antoinette d'Autriche, la protection de Turgot, qui le nomma receveur des gabelles à Montfort-l'Amaury, et put consacrer aux lettres les loisirs de cette profession. Il adopta d'abord les principes de la Révolution; puis il en condamna hautement les excès, fut arrêté sous la Terreur et périt sur l'échafaud. Son principal titre est un poème didactique en 12 chants, *les Mois*, 1779, 2 vol in-4°, ouvrage sans aucun plan : le poète consacre à chaque mois un chant, où il s'efforce de peindre le climat, les travaux, les phénomènes de la nature, les fêtes ou coutumes de ce mois, le tout mêlé d'épisodes descriptifs ou historiques et de déclamations philosophiques. L'ouvrage est long et très inégalement écrit; mais il y a de fort beaux morceaux. On doit aussi à Roucher une traduction du livre *de la Richesse des nations* par Adam Smith, 1790, 4 vol. Son gendre Guillois a publié : *Consolations de ma captivité, ou Correspondance de Roucher*..., 1797, 2 part., etc.

ROUDAH ou **RODAH**, v. de la Moyenne-Égypte, sur le Nil, vis-à-vis de Fostât. A son extrémité S.-O. est un nilomètre. (V. *ce mot*.) Salpêtrière établie par ordre de Méhémet-Ali en 1815. Chemin de fer pour Siout et pour le Caire.

ROUDAIRE (François-Élie), officier et hydrographe, né à Guéret en 1836, m. en 1885, élève de l'école de Saint-Cyr et de l'école d'état-major, était capitaine lorsqu'il fut chargé, en 1872, de travaux géodésiques dans les environs de Biskra, avec le capitaine de Villars. Ces travaux, qui se prolongèrent jusqu'en 1875, leur permirent de constater dans le Sahara algérien l'existence d'une dépression très sensible au-dessous du niveau de la mer, à l'endroit où se trouvent les chotts Melrir et Selliem. Roudaire était convaincu que cette dépression devait se prolonger jusqu'à la Méditerranée, à travers la Tunisie, par les chotts Kharsa, Djerid et El-Fedjedj. La région des chotts répondait, selon lui, à l'ancien lac Triton, mentionné par Hérodote, Scylax et Pomponius Méla, et qui communiquait autrefois avec le golfe des Syrtes par un canal naturel aboutissant près de Gabès. Dans une seconde exp[illegible], entreprise en 187[illegible] [illegible] de l'association publique. M. [illegible] [illegible] conn[illegible] de l'existence de [illegible] qu'il était possible de rétablir l'anc[illegible] en perçant l'isthme de Gabès, de [illegible] y faisant entrer les eaux de la M[illegible] à l'[illegible] une mer intérieure, [illegible] moins brûlant et plus humide, ouvrirait au [illegible] péen une voie nouvelle et plus courte vers [illegible] de l'Afrique centrale, et permettrait à une armée française, en cas de révolte des indigènes, de débarquer au S. du massif de l'Aurès. Ce projet, appuyé par MM. de Lesseps, Duveyrier, Jurien de la Gravière, fut vivement combattu par MM. Dumas, Daubrée, Fuchs, Pomel et d'autres savants. Une commission envoyée sur les lieux par le gouvernement français, en 1882, se prononça contre le projet, dont elle jugeait l'exécution difficile, coûteuse et sans utilité pratique. Roudaire n'accepta pas cette décision et fit appel, sans grand succès, à l'initiative privée. L'importance scientifique de ses travaux, reconnue par ses adversaires eux-mêmes, le courage et la persévérance qu'il avait apportés dans ses explorations et dans la défense de ses idées, lui avaient valu la croix d'officier de la Légion d'honneur et le grade de lieutenant-colonel.

Il a publié plusieurs mémoires et brochures relatives à son projet : *une Mer intérieure en Algérie*, 187[illegible]; *Rapport sur la mission des Chotts en Algérie*, 1876; *la Dernière Expédition des Chotts*, dans les *Archives des Missions scientifiques*, etc.

ROUDBAR, v. forte de Perse (Ghilan), près de l'étroit défilé du même nom, à 60 kil. S.-O. de Recht, sur le Kizil-Ousen. Export. d'olives, d'huiles pour l'Asie Russe. Ce fut une résidence du chef des Assassins. — v. de l'Afghanistan (Sedjestan), à 110 kil. S.-E. de Djelalabad.

ROUDRA, nom donné, dans la religion des Hindous, aux demi-dieux, manifestations inférieures de Siva.

ROUE (Supplice de la), supplice importé au XVIe siècle d'Allemagne en France, et infligé pour assassinat, meurtre d'un maître par son valet, vol de grand chemin, viol, etc. On attachait le condamné, les jambes écartées et les bras étendus, sur 2 morceaux de bois disposés en croix de Saint-André et taillés de manière que chaque membre portât à faux sur un espace vide; on lui brisait, à coups de barre de fer, les bras, les jambes et la poitrine; puis on le mettait, les bras et les jambes ramenés derrière le dos, la face tournée vers le ciel, sur une petite roue de carrosse soutenue en l'air par un poteau, et il expirait en cet état. Ce supplice, aboli à la Révolution, n'était pas infligé aux femmes.

ROUELLE (Guillaume-François), chimiste, né en 1703 à Mathieu près de Caen, m. en 1770. Après avoir fait ses premiers essais au feu de la forge d'un maréchal, son voisin, il vint à Paris, fonda une pharmacie et des cours où il obtint de grands succès, fut nommé, en 1742, démonstrateur au Jardin des Plantes, et, 2 ans après, entra à l'Académie des sciences. Le premier il eut des idées nettes sur les sels et distingua des sels neutres, acides et basiques; mais la balance lui manqua pour tirer de ses travaux toutes les conséquences que Wenzel et Lavoisier en tirèrent plus tard. Sa manière de professer était toute spéciale : il arrivait à l'amphithéâtre, [illegible] dans le costume classique de son temps, commençait posément, puis, à mesure qu'il s'animait, jetait son bonnet, sa perruque, sa robe, sa cravate, et alors seulement paraissait le vrai Rouelle, le savant manipulateur, le démonstrateur entraînant. Les principaux chimistes de cette époque, Macquer, Darcet, Cadet, etc., se formèrent à son école. Ses écrits, très peu nombreux, se résument en notes qu'il communiquait à l'Académie. — Son frère Hilaire-Marie, né en 1718, m. en 1779, [illegible] au Jardin des Plantes, écrivit des *Mémoires*, insérés dans divers recueils, et un *Tableau de l'analyse chimique*, 1775. G—R.

ROUEN, *[illegible]*, *Ratomagus*, ch.-l. du dép. de la Seine-Inférieure, sur la rive dr. de la Seine, à 1[illegible] kil. N.-O. de Paris, à 92 kil. du Havre, par 49° 26' lat. N., et 1° 14' long. O.; 105,906 hab. Archevêché, fondé en 260, et dont le siège fut occupé par St Mellon, St Romain, St Ouen, les deux cardinaux d'Amboise, le cardinal de Bourbon, François de Joyeuse, François de Harlay, les cardinaux [illegible] et de Bonnechose, etc.; le titulaire a le titre de primat de Normandie. Église consistoriale calviniste; synagogue. Cour d'appel; tribunal de commerce. Quartier général du IIIe corps d'armée, direction des subsistances militaires. École préparatoire de médecine et pharmacie, de sciences et lettres; [illegible]; lycée Corneille; école normale primaire; cours publics de physique, de chimie, d'histoire naturelle, de [illegible], de mécanique, d'arboriculture et d'agriculture, [illegible] graphie, de sourds-muets; Académie de peinture et de dessin. Académie des sciences, belles-lettres et arts; société d'ému-

lation, du commerce et de l'industrie; sociétés d'agriculture, d'horticulture, de médecine, société normande de géographie, etc. Bibliothèque publique de 110,000 vol, musée de tableaux, d'antiquités et d'histoire naturelle, jardin botanique. Les anc. rues de Rouen sont généralement mal bâties, les maisons sont en bois, les rues étroites et tortueuses; mais la ville a subi de nos jours une véritable transformation par l'ouverture des rues de la République, de Jeanne-d'Arc, Thiers, etc., du square Solférino, et la construction du quartier neuf de la Madeleine. Le quartier Martainville, habité par une portion de la classe ouvrière, était sale et repoussant. Il est aujourd'hui traversé par une voie large et bien construite, la rue d'Amiens. Le faubourg Saint-Sever, sur la rive g. de la Seine, tient à la ville par 2 ponts; au rond-point du second s'élève une statue en bronze de Pierre Corneille, érigée en 1834; belle promenade, dite *Cours-la-Reine*. Des boulevards plantés d'arbres décrivent, autour de la ville même, un arc de cercle, dont la corde est un quai magnifique. Plus loin est une ceinture de collines (Sainte-Catherine, mont Riboudet) d'où l'on jouit de points de vue fort pittoresques. Rouen est remarquable par le nombre et la beauté de ses monuments. La cathédrale, en style ogival, bâtie du XIII^e au XVI^e siècle, est surmontée de deux tours au portail, dont l'une contenait jadis une cloche dite *de Georges d'Amboise*, du poids de 18,000 kilog.; la flèche du transept, incendiée par la foudre en 1822, a été remplacée par une flèche en fonte, récemment terminée, qui a plus de 150 m. de hauteur; les portails sont richement sculptés; à l'intérieur, sont de curieuses verrières, des stalles de chœur intéressantes, et, dans la chapelle de la Vierge, les tombeaux de Brézé et des cardinaux d'Amboise, ce dernier, une des plus belles œuvres de la Renaissance. L'église de Saint-Ouen, commencée en 1318, est un admirable vaisseau du style ogival fleuri, que domine une tour richement dentelée, et dont le portail n'a été achevé qu'en 1852; elle est attenante à l'hôtel de ville. Citons encore: l'église Saint-Maclou, beau spécimen de l'architecture fleurie du XV^e siècle, où l'on remarque l'élégant escalier de l'orgue, et dont les portes en bois sculpté sont attribuées à Jean Goujon; les églises Saint-Patrice, Saint-Vincent et Saint-Godard, riches en vitraux; la tour de l'anc. église Saint-Laurent; l'église Saint-Gervais, où l'on voit une crypte très curieuse; les églises modernes de Saint-Romain et de la Madeleine; l'hôtel du Bourgtheroulde, près du lieu où Jeanne d'Arc fut brûlée, orné de sculptures, qui représentent l'entrevue du camp du Drap d'or; la tour de la Grosse Horloge, élevée en 13[illegible]; le palais de justice, superbe édifice, de la dernière époque du style ogival, achevé et complété en 1856; l'anc. hôtel des Aides, en face de la cathédrale; le *Beffroi* de la Vieille-Tour ou chapelle de Saint-Romain; de vieilles églises, converties en magasins; plusieurs fontaines, celles de l'hôtel [illegible] et de la Croix-de-Pierre; la Douane, l'Hôtel-Dieu, l'Hospice général, l'asile des aliénés et sa succursale de Quatremares, [illegible], etc., le théâtre des Arts, récemment reconstruit à la suite d'un incendie. Manuf. importantes de tissus de coton dits *rouenneries*; fabr. d'indiennes, mouchoirs, calicots, [illegible] et coutils, bonneterie, cardes, colle-forte, savon, produits chimiques; filature de coton, de lin et de laine, teintureries renommées dans la petite riv. de Robec; distilleries, brasseries, blanchisseries de cire; fonderies de fer, de cuivre et de plomb; fabr. de quincaillerie, machines à vapeur, instruments de filature; tanneries, corroieries. Raffineries de sucre, confiseries (sucre et gelée de pommes). Chantiers de construction maritime. Le port, où la marée se fait sentir, reçoit d'assez gros bâtiments, et de grands travaux ont été entrepris pour l'améliorer. Comm. d'importation et d'exportation avec l'Algérie, le Sénégal, l'Espagne, le Portugal, l'Italie, l'Angleterre, les pays du Nord et l'Amérique. Grand et petit cabotage. Foire importante le 23 octobre. Marchés aux bestiaux et aux chevaux. Centre important de chemins de fer (4 gares) pour Paris, Orléans, Caen, Le Havre, Dieppe et Amiens. — Rouen, ville très anc., cap. des Véliocasses avant la conquête de J. César, devint, sous la domination romaine, la métropole de la Lyonnaise II^e. Le christianisme y fut prêché au III^e siècle. Chilpéric I^{er} y épousa Galswinthe en 570, et, en 576, Mérovée, son fils, y prit pour femme Brunehaut; l'archevêque Prétextat, qui avait béni cette union, fut assassiné dans la cathédrale par ordre de Frédégonde. Les Normands, qui prirent Rouen en 841 et en 8[illegible], en firent une de leurs stations, et les ducs de Normandie y fixèrent leur résidence. [illegible] le Grand, [illegible] de Louis IV d'Outre-mer [illegible] Richard sans Peur, fut battu sous ses murs en 9[illegible], à [illegible] dit *la* [illegible]. Les marchands de Rouen [illegible] Confesseur, [illegible] en Angleterre. [illegible] d'Irlande. La ville [illegible] par un [illegible] en 112[illegible]. A [illegible] Jean sans Terre y assassina son neveu Arthur de Bretagne, 1203. Philippe-Auguste s'en empara en 1204. Une insurrection y éclata contre Charles VI en 1382. Rouen, malgré l'héroïque défense d'Alain Blanchard, tomba, en 1419, au pouvoir des Anglais, qui s'en laissèrent chasser en 1449. Pendant leur domination, ils avaient fait juger et brûler Jeanne d'Arc, 1431. Le parlement de Rouen fut établi par Louis XII en 1499. La ville eut beaucoup à souffrir des guerres de religion: après un siège durant lequel Antoine de Bourbon, roi de Navarre, fut tué, le duc François de Guise la prit sur Montgommery, 1562. Charles IX y fut déclaré majeur en 1564, et Henri III y signa le *pacte d'union* en 1588. Henri IV, qui n'avait pu la prendre en 1591, y tint, en 1596, une assemblée de notables. La révocation de l'édit de Nantes fut fatale au commerce de Rouen, qui ne se releva que sous Louis XV, et surtout sous Napoléon I^{er}. Rouen a été occupé par l'armée allemande en 1870-71. Cette ville a vu naître les deux Corneille, Benserade, Saint-Amant, Pradon, Fontenelle, Daniel, Bochart, les Basnage, Sanadon, Berruyer, Paul Lucas, Brumoy, Boisguillebert, M^{mes} du Bocage et Leprince de Beaumont, la Champmêlé, Lémery, Jouvenet, Restout, Géricault (qui a un monument au bas de l'escalier du musée), Boïeldieu (dont la statue, sur le quai, a été érigée en 1839), le financier Mollien, le physicien Dulong, J.-Édouard Adam, Armand Carrel, le général Duvivier.

V. les *Archives* et les *Mémoires histor.* de l'Académie de Rouen.

B. et E. D—y.

ROUERGUE, *Rutenicus pagus*, anc. pays de France, qui formait l'extrémité N.-O. du gouv. de Guyenne-et-Gascogne; ch.-l. Rodez. Borné de trois côtés par le Languedoc, au N.-O. par l'Auvergne et le Quercy, au S.-E. par les Cévennes, il se divisait, en trois parties: le *Comté de Rouergue*, v. princ.: Rodez, Saint-Geniez, Entraygues; la *Haute-Marche*, v. princ. Milhau, Espalion, Saint-Affrique; la *Basse Marche*, v. princ.: Villefranche, Saint-Antonin, Najac, Sauveterre. — Le Rouergue, habité d'abord par les Rutènes, compris ensuite dans l'Aquitaine I^{re}, suivit les destinées de ce pays, et forma, depuis Charlemagne, un comté particulier, qui fut réuni en 1066 à celui de Toulouse. En 1147, Alphonse I^{er}, ayant besoin d'argent pour aller à la 2^e croisade, vendit le pays de Rodez à Richard, comte de Carlat et de Lodève. La postérité mâle de ce seigneur s'éteignit en 1302; un mariage porta le domaine à Bernard VI d'Armagnac. Le Rouergue fut réuni à la couronne par Henri IV, en 1589. Il forme aujourd'hui le département de l'Aveyron et quelques parcelles de celui de Tarn-et-Garonne. B.

ROUÉS, nom donné aux courtisans débauchés du Régent, pendant la minorité de Louis XV, parce qu'ils eussent été dignes de la *roue*.

ROUFFACH, en allem. *Ruffach*, *Aquæ Rubeæ*, *Rubiacus*, v. de l'Alsace-Lorraine, cercle et à 6 kil. N.-E. de Guebwiller, sur la Lauch; 3,6[illegible] hab. Érigé en ville impériale au XIII^e siècle; pris par les Impériaux en 1635, et par Turenne en 1675. Église remarquable. Collège. Fabr. de tissus de coton, bonneterie, peluche. Patrie du maréchal Lefebvre. Ruines du château d'Isenbourg.

ROUFIA, anc. *Alphée*, riv. de Grèce (Arcadie et Elide), descend du plateau central de la Morée et tombe dans le golfe d'Arcadie. Cours de 130 kil.

ROUGE (MER) ou **GOLFE ARABIQUE**, anc. *Sinus arabicus*, *Mare Rubrum*, en Arabe *Bahr-souph*, golfe formé par la mer des Indes entre l'Arabie à l'E., l'isthme de Suez qui le sépare de la Méditerranée au N. et l'Afrique à l'O., s'étend du S.-E. au N.-O. sur une longueur de 2,250 kil.; sa plus grande largeur est de 320 kil. Il se termine à son extrémité septentrionale par les petits golfes de Suez à l'O., et d'Akaba à l'E., que sépare la presqu'île du Sinaï. Le niveau de ses eaux est de 0^m,85 au-dessus de celui de la Méditerranée; elle communique avec la mer des Indes par le détroit de Bab-el-Mandeb, avec la Méditerranée par le canal de Suez. La navigation de cette mer est difficile et dangereuse, à cause des vents qui y règnent et des récifs de madrépores; très active dans l'antiquité et au moyen âge, fort déchue depuis la découverte du Cap de Bonne-Espérance, elle a repris une grande importance depuis le percement de l'isthme de Suez. Yambo, Djeddah, Hodeidah et Moka, sur la côte d'Arabie, Suez, Cosseir, Souakim et Massouah, sur la côte d'Afrique, sont les principaux ports du golfe Arabique. Ces ports sont desservis régulièrement par des paquebots égyptiens. Il y a peu de les considérables; nul fleuve important ne s'y jette. Les [illegible] donnèrent à la mer Rouge le nom de mer [illegible]. [illegible] de [illegible] microscopiques [illegible] pareillement [illegible]. [illegible] dans la mer de [illegible] Vermeille, et on l'observa en 1[illegible] de Morat en Suisse.

B.

ROUGE (RIVIÈRE-), ou *Rio Rojo*, en anglais *Red-River*, riv. de l'Amérique du Nord, naît dans le Llano Estacado partie N.-O. du Texas, sépare le territoire Indien et l'Arkansas du Texas, arrose la Louisiane, passe à Natchitochez, et se jette dans le Mississipi au-dessous de Natchez, à 200 kil. N.-O. de la Nouv.-Orléans; cours de 1,950 kil. Elle reçoit la Washita, la False-Washita, la Rivière-Bleue, la Petite-Rivière-du-Sud, la Cagamichi, etc.

ROUGE (RIVIÈRE-), en anglais *Red Fork*, riv. des États-Unis de l'Amérique du Nord, prend sa source dans l'État de de Colorado, arrose la partie S.-O. du Kansas et entre dans le territoire Indien, où elle se jette à dr. dans l'Arkansas; cours de 400 kil.

ROUGE DU NORD (RIVIÈRE-), riv. de l'Amérique du Nord, prend sa source dans l'État de Minnesota (États-Unis), qu'elle sépare du Dakota en coulant du S. au N., pénètre au-dessous de Pembina dans la prov. de Manitoba (Dominion of Canada), arrose Dufferin, Saint-Norbert, Saint-Boniface, Winnipeg, Selkirk, et finit dans le lac Winnipeg, au S. Elle reçoit à g. la Shyenne, la Pembina et l'Assiniboine; à dr. la rivière du Lac Rouge, la rivière aux Roseaux, la rivière aux Rats et la Seine. Elle est navigable, et les bateaux à vapeur la remontent jusqu'au-dessus de Pembina. E. D—y.

ROUGÉ (Olivier-Charles-Camille-Emmanuel, vicomte de), archéologue, né à Paris en 1811, m. en 1872, étudia d'abord l'hébreu et l'arabe, puis s'occupa de la langue copte et des hiéroglyphes égyptiens. Il donna à la *Revue archéologique*, depuis 1844, des articles qui furent remarqués, et fut nommé, en 1849, conservateur du Musée égyptien du Louvre, dont il a publié le catalogue raisonné. Les Mémoires dans lesquels il expliqua deux inscriptions funéraires, le firent admettre à l'Académie des inscriptions en 1853. Il fut appelé au conseil d'État en 1854, et on lui donna, en 1860, la chaire de philologie et d'archéologie égyptienne au Collège de France.

Les *Mémoires* de M. de Rougé se trouvent pour la plupart dans le *Recueil de l'Acad. des inscript.*, *dans les Mélanges d'archéologie*, etc. On peut citer parmi ceux qui ont été publiés à part *Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*; *Notice de quelques textes hiéroglyphiques*; *Lettres à M. A. Maury sur les Sésostris de la douzième dynastie*; *Inscriptions des rochers de Semneh*. Plusieurs des cours de M. de Rougé au Collège de France ont été résumés par M. Robiou dans la *Revue contemporaine*. — V. son *Éloge* par M. Wallon.

ROUGEMONT, ch.-l. de cant. (Doubs), arr. de Baume-les-Dames; 1,267 hab. Usine à fer.

ROUGEMONT, en allemand *Rothenberg*, vge du territoire et à 15 kil. N.-E. de Belfort; 1,874 hab. Ruines de deux châteaux forts. Fabr. de quincaillerie.

ROUGET (Georges), peintre, né à Paris en 1781, m. en 1869, fut élève de David, qu'il aida dans l'exécution de ses tableaux. On a de lui: *Œdipe et Antigone*, 1814; *la Mort de St Louis*, au musée du Luxembourg, 1817; un *Ecce homo*, dans l'église de Saint-Gervais, 1819; *François Ier pardonnant aux révoltés de la Rochelle*, 1822; *Henri IV au siège de Paris*, et *le Christ aux Oliviers*, 1824; l'*Abjuration de Henri IV*, 1832; *Napoléon recevant l'acte constitutif de l'Empire*, 1835, et le *Mariage de Napoléon et de Marie-Louise*, 1838, au musée de Versailles; *les Chrétiens aux bêtes*, 1847; *Henri IV et ses enfants*, 1850, etc. Il a peint aussi des portraits et des cartons pour la manufacture des Gobelins.

ROUGET DE L'ISLE (Claude-Joseph), né à Montaigut, près de Lons-le-Saulnier, en 1760, m. en 1836. Officier du génie en 1789, il adopta avec enthousiasme les principes de la Révolution. Lors de la déclaration de guerre à l'Autriche, 1792, se trouvant en garnison à Strasbourg, il composa, en une nuit, pour l'armée du Rhin, dont il faisait partie, les paroles et la musique d'un hymne qu'il appela *Chant de guerre*. Cet hymne, chanté pour la première fois dans le salon du maire de Strasbourg, Dietrich, entonné par les volontaires marseillais à l'attaque des Tuileries, reçut le nom de *Marseillaise*, par lequel on l'a désigné depuis et sous lequel il est devenu célèbre. Les paroles et la musique en sont d'une énergie pleine de la plus heureuse inspiration. Rouget de l'Isle, arrêté en 1793, pour avoir protesté contre le 10 août, remis en liberté après le 9 thermidor, combattit sous Hoche en Vendée et fut blessé à Quiberon. Oublié depuis cette époque, il reçut, non de Louis XVIII, mais du roi Louis-Philippe, une pension de 3,500 fr. et la croix de la Légion d'honneur et se retira à Choisy-le-Roi, où il mourut. Il a laissé, outre la *Marseillaise*: *Essais en vers et en prose*, 1796; la musique de *Cinquante chants français* (de divers auteurs), 1825, in-4o; *Macbeth*, tragédie lyrique, 1827; une *Relation du désastre de Quiberon*, dans le t. II des *Mémoires de tous*.

V. Rouget de Lisle et la Marseillaise, par A. Dietrich, Paris, 1882; et la *Revue Alsacienne* de la même année, p. 473-76.

ROUHER (Eugène), homme politique, né à Riom en 1814, m. en 1884, d'abord destiné à la marine, vint étudier le droit à Paris et se fit inscrire en 1836 au barreau de sa ville natale. Il plaida dans plusieurs procès politiques pour des journaux du parti libéral, se présenta comme candidat du ministère Guizot aux élections législatives de 1846, mais ne fut pas élu. Après la révolution de février 1848 il se présenta comme candidat républicain et fut élu représentant du Puy-de-Dôme à la Constituante, où il vota avec la droite et ne s'en sépara que pour appuyer l'abolition de l'impôt du sel. Réélu à la Législative, Rouher entra dans le 2e ministère formé par Louis Napoléon, reçut le portefeuille de la justice, le 31 octobre 1849, défendit la loi du 31 mai 1850, qui restreignait le suffrage universel, et, dans la discussion de la loi sur la presse, il déclara que la révolution de février n'avait été qu'une catastrophe. Démissionnaire le 18 janv. 1851 avec tout le cabinet dont il faisait partie, il reprit le ministère le 10 avril, se retira le 26 oct.; mais, après le coup d'État du 2 décembre, Louis Napoléon le rappela au ministère de la justice. Il donna sa démission avec 3 de ses collègues à la suite du décret sur les biens de la famille d'Orléans, 22 janvier 1852, et reçut, 3 jours après, la vice-présidence du Conseil d'État. Sous l'empire, il reçut en février 1855 le ministère de l'agriculture, des travaux publics et du commerce, où il resta jusqu'au 23 juin 1863. Son administration fut signalée par les négociations qui aboutirent aux traités de commerce signés avec l'Angleterre, 22 janv. 1860, avec la Belgique, 1861, et l'Italie, 1863. Partisan déclaré du libre échange, il eut à soutenir une lutte des plus vives pour faire triompher un système économique auquel l'opinion était généralement hostile. Les départements industriels de l'Est, du Nord et du Nord-Ouest se prononçaient avec énergie contre tout abaissement des tarifs douaniers, et Rouher trouvait des contradicteurs acharnés parmi les membres du Corps législatif les plus dévoués au gouvernement impérial. Mais il fut constamment soutenu par Napoléon III, qui l'avait appelé au sénat dès 1856, et qui le nomma grand'croix de la Légion d'honneur en 1860, ministre présidant le conseil d'État en juin 1863, et ministre d'État, à la place de Billault, le 18 oct. de la même année. Il devint en cette qualité le principal orateur du gouvernement devant le Corps législatif. La question romaine, l'expédition du Mexique, qu'il appelait « la grande pensée du règne », l'inaction de la France lors de la guerre de 1866 entre l'Autriche, la Prusse et l'Italie, l'affaire du Luxembourg à l'extérieur, les candidatures officielles, les dépenses excessives et non autorisées de l'administration parisienne, le régime de la presse, les lois sur les coalitions ouvrières à l'intérieur, provoquèrent des discussions ardentes et passionnées, dans lesquelles le ministre d'État se trouvait à chaque instant forcé d'intervenir. Habile à tout plaider, même les mauvaises causes, toujours prêt à prendre la parole sur les sujets les plus divers, il lutta pendant 6 ans contre une opposition peu nombreuse, mais redoutable par le talent et la popularité de ses orateurs, Jules Favre, Jules Simon, Ernest Picard, Jules Ferry, Émile Ollivier et Thiers. Mais la majorité elle-même commençait à se lasser de l'« empire autoritaire ». Les élections de 1869 et l'interpellation des 116 démontrèrent le progrès qu'avaient fait depuis quelques années les idées libérales. Il se forma dans la Chambre un tiers parti qui, restant fidèle à l'empire, refusait de soutenir le ministère. Rouher donna sa démission et fut nommé président du sénat, 20 juillet. Sans faire une opposition ouverte à ses successeurs, il ne se rallia pas à l'« empire libéral », se prononça contre le retour aux institutions parlementaires tenté par le ministère Ollivier, approuva publiquement au nom du sénat la déclaration de guerre à la Prusse, et dut se réfugier à Londres après le 4 septembre. Il se présenta sans succès aux élections du 2 juillet 1871 dans la Gironde et dans la Charente-Inférieure, mais il fut élu à Ajaccio en février 1872, contre MM. Pozzo di Borgo et Savelli. Il prit plusieurs fois la parole dans l'assemblée de Versailles, où son intervention provoqua des interruptions et les protestations les plus vives. Les tentatives de restauration royaliste trouvèrent en lui un adversaire déclaré: il soutint dans une lettre rendue publique la nécessité d'un plébiscite ou d'un appel au peuple, qui pouvait seul, suivant lui, déterminer la forme du gouvernement. D'abord hostile au septennat, il l'accepta ensuite comme une trêve entre les partis. En 1876, après le vote de la constitution républicaine, il fut élu député à Riom, à Bastia et à Ajaccio, où il se présentait contre le prince Jérôme-Napoléon; mais cette dernière élection fut invalidée par la Chambre. Il soutint le ministère du duc de Broglie, après le 16 mai, fut réélu à Riom et resta, jusqu'à la mort du prince impérial, en juin 1879, le chef reconnu du parti de l'appel au peuple et l'intermédiaire officiel entre l'impératrice, son fils et les comités bonapartistes. Il s'efforça, sans beaucoup de succès, de faire reconnaître le prince Jérôme-Napoléon comme chef de la famille, mais ne prit aucune part aux querelles de son parti. Il continua de siéger à la Chambre, où il défendit avec beaucoup de vigueur et d'éclat les principes du

libre échange. Il ne se représenta pas aux élections de 1881 et an[illegible] dans une lettre à ses électeurs qu'il renonçait à la vie p[illegible]tique. (V. France et Napoléon III.)

ROUILLAC, ch.-l. de cant. (Charente), arr. d'Angoulème, pr[illegible] de la source de la Nouère; 2,198 hab. Comm. de grain[illegible] eaux-de-vie.

ROUILLE, vge (Vienne), arr. de Poitiers; 2,631 hab. Églis[illegible] calviniste.

ROUILLÉ (Antoine-Louis), comte de Jouy, né en 1689, d'une anc. famille de robe, m. en 1761, fut conseiller au parlement de Paris, maître d[illegible] requêtes en 1717, intend[illegible]nt du commerce en 1725, dire[illegible]teur de la librairie, ministre de la marin[illegible] en 1749, des affaires étrangères en 1754 et surintend[illegible]nt général des postes en 1757. Il essaya de relever la marine française, affaiblie dans la guerre de la succession d'Autriche. L'Académie des sciences le nomma membre honoraire en 1751.

ROUILLÉ DU MESLAY, de la famille du précédent, conseiller au parlement de Paris, m. en 1715, laissa par testament, à l'Académie des sciences, une somme de 125,000 livres, dont le revenu devait être employé à récompenser les savants qui s'occuperaient de la recherche de la quadrature du cercle et d'autres découvertes dans les mathématiques.

ROUJAN, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Béziers; 2,011 hab. Eaux minérales froides. Exploit. de houille.

ROUJOUX (Prudence-Guillaume, baron de), né à Landerneau en 1779, m. en 1836, fut attaché en 1800 à l'état-major du contre-amiral Lacrosse et le suivit à la Guadeloupe, dont il dressa la carte militaire. A son retour, 1806, il devint sous-préfet de [illegible], puis de Saint-Pol, préfet du Ter (Catalogne) en 1812, des Pyrénées-Orientales pendant les Cent-jours, rentra dans la vie privée à la Restauration, et ne s'occupa plus que de journalisme et de littérature. Il fonda le *Journal général de France*, puis fut un instant préfet du Lot après 1830. [illegible] *histoire des r[illegible] et [illegible] arrivées dans les [illegible] jusqu'à nos jours*, [illegible] de 1688, par Lingard, 1826-27. [illegible] *Histoire des rois et ducs de Bretagne*, 1828-29, 4 vol.; [illegible] *français*, 1835, 2 vol. B.

ROULAND (Gustave), magistrat et homme politique, né à Yvet[illegible] en 1806, m. en 1878, débuta comme substitut à Louviers, d'où il passa à Evreux, à Dieppe, puis à Rouen, devint en 1835 substitut du procureur général, et en 18[illegible] avocat général à la cour de cette ville; fut appelé à Douai en 18[illegible] comme procureur général, et à Paris en 1847 comme avocat général à la Cour de cassation. Il représentait la 1re circonscription de Dieppe à la Chambre des députés depuis 184[illegible]. A[illegible] la révolution de Février, il se démit de ses fonctions [illegible] et fut nommé en 18[illegible] procureur général près la cour impériale de Paris. Il reçut en 18[illegible] le ministère de l'instruction publique et des cultes. [illegible] plusieurs des [illegible] de son prédécesseur, supprima le système de la *bifurcation*, qui séparait l'enseignement [illegible] à partir de la classe de [illegible] situation des membres du corps [illegible] à tous les degrés. Comme ministre des cultes, il réprima avec quelque sévérité l'agitation provoquée dans le monde religieux par la question romaine, et blâma dans une lettre rendue publique les évêques qui avaient cru devoir intervenir dans les élections de 1863. Il donna sa démission en [illegible] de la même année, devint quelques mois après ministre présidant le conseil d'État en remplacement de Rouher, fut nommé en sept. 1864 gouverneur de la Banque de France, et conserva ces fonctions jusqu'à sa mort. Napoléon III l'avait nommé sénateur en 1859. Après la chute de l'empire, il se tint en dehors de la politique jusqu'aux élections sénatoriales de janvier 1876. Il se présenta alors comme candidat [illegible]vateur dans le département de la Seine-Inférieure [illegible] pour la dissolution de [illegible]. Rouland était grand'croix de la Légion d'honneur depuis 1861.

ROULERS, en flamand *Rousselaer*, v. de Belgique (Flandre occidentale), ch.-l. d'arr., sur le Mandelbeke, affl. de la Lys, 16,9[illegible] hab. [illegible] rubans; bière brune renommée; tanneries, [illegible]. On remarque l'hôtel de ville, la [illegible] et le collège.

ROUM. V. Roumélie et Sivas.

ROUMANIE ([illegible]), en roumain *Tsara Roumanesca*, [illegible] des Balkans, dont les limites sont ainsi [illegible] 1878 : au N. [illegible] et à l'O. les Carpathes le long de la Bukovine, de la Transylvanie et du Banat; au S. le [illegible] la Roumanie de la Serbie et de la Bulgarie [illegible] la frontière est marquée par le tracé conventionnel d'une ligne droite qui atteint la mer Noire au S. du port de Mangalia. Au N. la Roumanie est séparée de la Bessarabie russe par la branche N. du Danube, ou branche de Kilia, puis par le Pruth jusqu'à sa sortie de la Bukovine, d'où la frontière suit la vallée du Sereth et la haute Bistritza jusqu'à sa source dans les Karpathes : entre 20° 20' et 37° 16' long. E.; et 43° 40' et 48° 50' lat. N. Superf., 129,947 kil. carr.; pop., 5,376,000 hab. Sol montagneux à l'O., traversé par les Karpathes (Butchetch, 2,515 m.; Negoï, 2,543 m.); principaux passages : col de Vulcan sur le Jyul (944 m.), col de la Tour Rouge sur l'Olt (352 m.), col de Timesch, où passe le chemin de fer de Cronstadt à Bucharest (1,028 m.). Sur la frontière de la Moldavie : mont de la Piatra (2,530 m.), cols d'Oitouz, de Ghimesch et de Toulghesch. Principales riv. : le Pruth, qui a 400 kil.; le Séreth et ses affluents, la Soutchava et la Moldava; la Bistritza et le Buzéo; l'Olt, la Dombovitza et la Prahova, qui se jettent dans le Danube; la plaine qui va du pied des Karpathes vers le Danube a 600 kil. de long et 100 à 150 kil. de large. En Moldavie le pays est accidenté par les monts qui séparent le Pruth du Séreth; en Valachie 3 régions : d'abord montagnes boisées avec le châtaignier, le chêne, le hêtre, l'érable; puis coteaux riants avec vignobles et vergers; enfin pays plat de grande culture et de pâturages. La Dobroudscha, à l'E. du Danube, est une région marécageuse et malsaine. — *Climat* : les vallées des Karpathes sont abritées, mais la plaine n'est pas protégée contre les vents froids de la Russsie; en hiver, neiges, gelées, brouillards; printemps précoce, mais très boueux, été chaud et sec. Air salubre, sauf dans les plaines où les exhalaisons du delta ou des marais amènent les fièvres. — *Productions naturelles* : ressources minérales peu exploitées, argiles, marne, grès, gypse, soufre, sel, sources minérales; houille et lignite à fleur de terre; puits de pétrole; ambre dans la vallée du Buzéo; or dans l'Olt et l'Ardjis; argent, plomb, cuivre, fer, mercure. Abondance de céréales et de fourrages, maïs, tabac, houblon, betterave, lin, chanvre, mûrier, figuier, amandier. *Faune* : loups, buffles, pélicans. Les lacs sont très poissonneux.

La population de la Roumanie appartient à la race roumaine pour les 5/7 environ (332,000 étrangers, dont 200,000 Tziganes, 85,000 Slaves, 39,000 Allemands et 29,000 Madgyars) et à l'Église orthodoxe nationale. On compte 114,000 catholiques romains et 400,000 israélites. La constitution de 18[illegible] a établi la séparation des pouvoirs et la responsabilité des ministres. Le Parlement est formé de 2 Assemblées électives : un Sénat de 70 membres élus pour 8 ans par les plus imposés, et une Chambre des députés de 145 membres, nommés pour 4 ans par les citoyens payant 2[illegible] fr. de contributions directes et ceux qui exercent des professions libérales. La capitale est Bukharest. Le pays est divisé en 32 districts administrés par des préfets, dont 18 pour la Valachie, 12 pour la Moldavie et 2 pour la Dobroudscha. Chaque district est partagé en arrondissements et en communes. Il y a une Cour des comptes et une Cour de cassation à Bukharest, 4 Cours d'appel à Bukharest, Craiova, Jassy et Fokchani; un métropolitain primat de Roumanie à Bukharest; un métropolitain à Jassy et 6 évêques de l'Église nationale à Rimnik, Buzéo, Curte d'Ardjes, Husi, Roman et dans la Dobroudscha; un archevêque catholique romain à Bukharest. Le budget de 1884 était de 130,000,000 de *lei* ou francs, et la dette de 683,847,000 fr. (1885). D'après la loi du 11 juin 1868, tous les Roumains doivent le service militaire de 21 à 46 ans. Les jeunes gens désignés par le tirage au sort servent 3 ans dans l'*armée permanente* et 5 dans la *réserve*. Les autres sont incorporés dans l'armée *territoriale*. Les hommes des deux catégories passent ensuite pour 8 ans dans la *milice*, et de 36 à 46 ans ils font partie de la *garde civique* ou garde nationale dans les villes, et de la *levée en masse* dans les campagnes. L'effectif de l'armée permanente est, en temps de paix, de 33,000 hommes, répartis entre 4 corps d'armée : à Craiova, Bukharest, Galatz et Jassy; et 8 divisions militaires; plus une division active dans la Dobroudscha. La marine militaire comprend 3 torpilleurs et 3 chaloupes de transport, 1 navire-école et 826 hommes d'équipage. — Le commerce s'est élevé, en 1884, à 2[illegible] millions de fr. pour l'importation (tissus, métaux travaillés, bois, cuirs, houille), et à 184 millions pour l'exportation (céréales, bétail). Les ports les plus fréquentés sont : [illegible], Braïla, Galatz sur le Danube, et Kustendjé sur la mer Noire, [illegible] reçu, en 1884, plus de 20,000 bâtiments, jaugeant 3,711,0[illegible] tonneaux. L'Autriche-Hongrie tient le 1er rang dans les relations commerciales de la Roumanie; l'Angleterre vient ensuite, puis, à une grande distance, l'Allemagne, la France, la Turquie et la Russie. La Roumanie comptait, en 1885, 1,[illegible] kil. de chemins de fer, dont 224 pour la ligne [illegible] à la mer Noire, de Tchernavoda à Kustendjé. [illegible] heures de Paris, 29 de Vienne, 25 de [illegible]. Les lignes télégraphiques [illegible].

Histoire. Le royaume de Roumanie est formé des deux princi-

pautés de *Valachie* et de *Moldavie*, autrefois vassales de la Porte, du territoire de la Dobroudscha et du delta du Danube. Il [illegible] son nom des colons romains que Trajan avait [illegible] chez les Daces, et dont les Roumains actuels prétendent être les descendants. La double élection du prince Alexandre-Jean Couza, en 1861, amena l'union des deux principautés de Valachie et de Moldavie (V. *ces mots*) sous le nom de *Roumanie*. La nouvelle principauté fut reconnue par les puissances signataires du traité de Paris, qui obtinrent non sans peine le consentement de la Turquie. Une révolution éclata à Bukharest le 23 fév. 1866; Couza fut renversé. Le vote de l'Assemblée nationale, confirmé par le plébiscite du 20 avril, appela au trône Charles de Hohenzollern, qui accepta la nouvelle constitution roumaine, et fut reconnu par la Porte en qualité de prince héréditaire, moyennant la promesse d'un tribut de 900,000 fr. En 1877, le prince Charles s'allia à la Russie contre les Turcs. Les traités de San-Stefano, 3 mars, et de Berlin, 13 juillet 1878, proclamèrent l'indépendance de la Roumanie; mais la Russie l'obligea à échanger la partie de la Bessarabie qui lui avait été attribuée en 1856 contre la presqu'île de la Dobroudscha et le delta du Danube. La Roumanie a été érigée en royaume par un vote des deux Chambres le 26 mars 1881; le roi et la reine ont été couronnés à Bukharest le 22 avril, et reconnus par toute l'Europe. Le gouvernement roumain a obtenu une rectification de frontières avantageuse du côté de la Bulgarie. Mais il s'est plaint avec raison d'avoir vu ses intérêts sacrifiés à ceux de l'Autriche et de la Russie dans la Conférence qui s'est réunie à Londres en 1883 pour régler la question des bouches du Danube. — En dehors du royaume de Roumanie, on compte environ 2,900,000 Roumains dans les provinces orientales de l'Autriche-Hongrie, surtout dans la Bukovine, 600,000 sur le territoire russe, 160,000 en Serbie, 275,000 dans la Turquie d'Europe.

V. Vogel, *le Nouvel État roumain*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 mars 1875; [illegible], *la Roumanie*, dans l'*Économiste français*, 1878; Beaure et Mathorel, *la Roumanie*, 1878; De Fontpertuis, même titre et même recueil, 1882; É. Marbeau, *un Nouveau Royaume : la Roumanie*, 1881. G. H., M. P—T et E. D—Y.

ROUMÉLIE. Sous cette dénomination, les géographes orientaux comprenaient toute la partie européenne de l'empire ottoman, mais dans un sens plus restreint on nomme ainsi le pays compris entre la Bulgarie et la Serbie au N., l'Albanie à l'O., la Thessalie, l'Archipel, le détroit des Dardanelles, la mer de Marmara au S., la mer Noire à l'E. On divise la Roumélie en Roumélie turque et en Roumélie orientale. Le traité de Berlin (1878) a érigé cette dernière en gouvernement particulier. (*V. l'art. suivant.*) La Roumélie turque est limitée au N. par le Despoto-dagh. Elle correspond à la Macédoine et à une partie de la Thrace des anciens, et comprend dans cette étendue le gouvernement particulier de Constantinople, les vilayets d'Andrinople, Salonique et Perserin. Depuis les nouvelles divisions de l'empire ottoman, le nom de Roumélie été plus particulièrement appliqué au vilayet de Monastir ou Bitolia, comprenant le S.-O. de la Macédoine, le N. et le centre de l'Albanie. — On donnait autrefois le nom de Roumélie à la partie centrale de l'Asie Mineure, correspondant à peu près à l'ancienne Cappadoce, aujourd'hui les vilayets de Sivas et d'Angora. — Le nom de Roumélie signifie *pays de Roum* ou de Rome. Les Turcs l'employèrent d'abord pour désigner le territoire qui appartenait aux empereurs d'Orient. C. P. et M. P—T.

ROUMÉLIE ORIENTALE, province autonome de l'empire ottoman, située entre le Despoto-dagh qui la sépare de la Roumélie turque au S., la mer Noire, à l'E., la principauté de Bulgarie au N. et à l'O. Sol montagneux, sillonné au N. par les Balkans, arrosé par le cours supérieur de la Maritza et son affl. de g., la Toundja, 35,900 kil. carr.; 815,946 hab., de race bulgare, en majorité chrétiens orientaux. Ch.-l. Philippopoli; v. princ. : Bourgas, Yamboli, Tatar-Bazardjik, Bellova, Kazanlik, Eski-Sagra, Slivno. — Le traité de San-Stefano (3 mars 1878) avait stipulé la formation d'une principauté de Bulgarie, comprenant les deux versants des Balkans, vassale de l'empire ottoman. Le traité de Berlin, 3 juillet, divisa ce territoire en 2 parties : principauté de Bulgarie, au N. des Balkans; province autonome de Roumélie orientale au S. La Porte devait nommer tous les 5 ans un gouverneur général avec l'assentiment des puissances; l'ordre intérieur devait être maintenu par 5,000 hommes de gendarmerie indigène dont le sultan nommerait les officiers et par une nombreuse milice locale; de plus, le sultan avait le droit de pourvoir à la défense des frontières de terre et de mer et d'y élever des fortifications. La Porte devait recevoir chaque année un tribut de 125,000 livres turques. — Le 18 septembre 1885, une insurrection éclata à Philippopoli. Le gouverneur fut renversé, l'union de la Roumélie et de la Bulgarie proclamée par les Rouméliotes, et acceptée par le prince de Bulgarie, Alexandre de Battenberg. Cette révolution provoqua une guerre entre les Serbes et les Bulgares, soutenus par les Rouméliotes, nov.-déc. 1885. [illegible] Constantinople [illegible] des deux [illegible] traité de Berlin, 7 déc. [illegible] prince bulgare, la [illegible] disposée à accepter une [illegible] militaire organisée par [illegible] Alexandre, 22 août 1886. Il fut rétabli [illegible] jours après par les Rouméliotes, à l'instigation de l'Angleterre; mais les menaces de la Russie le forcèrent à abdiquer, 5 sept. Les Rouméliotes [illegible] unis aux Bulgares. V. [illegible] et [illegible]. C. P., M. P—T et E. D—Y.

ROUMIS, *Romains*, nom donné aux chrétiens par les Arabes de l'Algérie.

ROUMOIS (LE), *Rotomagensis ager*, petit pays de l'ancienne France (Normandie), [illegible] dans les départements de la Seine-Inférieure et de l'Eure. Il [illegible] nom de la ville de Rouen, qui n'en faisait cependant point partie. Lieux principaux : Quillebeuf, Bourgachard, [illegible], Elbeuf.

ROUMYAH, v. de la Turquie d'Asie (Bagdad), sur la rive S. d'un lac de son nom. Ch.-l. de liwah.

ROUPEN Ier, prince arménien, fondateur de la dynastie des Roupéniens, parent de Kakig II, [illegible] Profitant des troubles de l'empire grec, il releva, en 1080, dans la Cilicie, la dynastie qui fut appelée de son nom *Roupénienne*. Il l'affermit pendant un règne de 15 ans, et laissa pour successeur son fils Constantin Ier, 1095. C—A.

ROUPEN II, roi d'Arménie, 1174-85, abdiqua en faveur de son frère Léon, et se retira au couvent de [illegible].

ROUPEN, fils de Raymond, comte de Tripoli, et d'Alix, fille de Roupen II, fut chassé du trône d'Antioche par Bohémond, le recouvra avec l'appui du roi d'Arménie, Léon, son grand-oncle, essaya en vain de détrôner ce prince, fut attaqué de nouveau par Bohémond et tué en 1221.

ROUPHIA. V. [illegible].

ROUPIE, monnaie d'or ou d'argent en Asie, et surtout dans l'Inde. La roupie d'argent dans l'Hindoustan anglais vaut, suivant le cours du change, de 2 fr. 25 à 2 fr. [illegible]. Il y a des pièces d'argent d'une demi-roupie ou 8 *annas*, d'un quart de roupie ou 4 annas, et d'un huitième de roupie ou 2 annas. L'anna est une monnaie de cuivre qui vaut 4 [illegible] ou 12 *pies*. La roupie d'or vaut aujourd'hui un peu plus de 10 roupies d'argent. E. D—Y.

ROURE (DU). V. DU ROURE.

ROUSKOINAN. V. [illegible].

ROUSSALKIS, nymphes des forêts et des rivières, dans la mythologie slave.

ROUSSE (LA CROIX-). V. LYON.

ROUSSE (L'ÎLE). V. ILE ROUSSE.

ROUSSEAU (JACQUES), peintre, né à Paris en 1630, m. en 1693, étudia tous les genres. Après un voyage en Italie, il fut chargé par Lebrun de peindre plusieurs [illegible] l'architecture dans l'hôtel Lambert, à Paris, les décorations de la salle consacrée aux représentations des opéras de Lulli dans le château de Saint-Germain, et de grands tableaux de perspective d'architecture au château de Versailles. Il entra à l'Académie de peinture en 1682. Il était protestant, et la révocation de l'édit de Nantes l'obligea de se retirer en Angleterre; s'étant converti au catholicisme en 1688, il revint en France, peignit encore à Versailles des tableaux d'architecture dans la salle de Vénus, puis retourna en Angleterre pour exécuter quelques peintures dans l'hôtel de lord Montaigu, et y mourut. Il a fait plusieurs gravures à l'eau-forte. B.

ROUSSEAU (JEAN-BAPTISTE), poète lyrique, né à Paris en 1671, m. en 1741, était fils d'un cordonnier, et eut, dit-on, la faiblesse de rougir de cette origine. Son père lui fit donner une instruction libérale. Jean-Baptiste manifesta de bonne heure d'heureuses dispositions pour la poésie, reçut de Boileau même la tradition du XVIIe siècle, et fit espérer au vieux poète un digne héritier. Un esprit vif et brillant et le talent de tourner facilement les vers sur n'importe quel sujet, lui ouvrirent les salons de la plus agréable compagnie du temps, mais non pas de la plus sévère ni de la plus pure. Après avoir fait un voyage à Londres avec le maréchal de Tallard, en qualité de secrétaire, il revint à Paris et s'essaya au théâtre. Sa première comédie, *le Café*, fut représentée avec peu de succès en 1694. Il donna ensuite : *le Flatteur*, 1696, comédie en 5 actes et en vers; *Jason, ou la Toison d'or*, 1696, et *Vénus et Adonis*, 1697, l'un et l'autre opéras en 5 actes. Ces ouvrages sont oubliés. La chute d'une dernière comédie, *le Capricieux*, 1700, lui fit comprendre que son esprit se prêtait mal à ce genre de littérature; il y renonça non sans aigreur, en se plaignant des cabales préparées contre lui; il s'était fait des ennemis; on ne l'estimait pas. Son goût le portait vers l'épigramme libertine et la satire en style marotique; c'est

par là qu'il s'était fait redouter dans le cercle littéraire du café Laurent, et qu'il plaisait aux habitués du Temple, grands seigneurs dissolus et poètes érotiques. En même temps il paraphrasait les Psaumes sur l'invitation du maréchal de Noailles, mais il n'en continuait pas moins à faire de son talent un tout autre usage. En 1700, au moment où il paraissait le plus aigri, il fit, sur un air de l'opéra d'*Hésione*, alors fort en vogue, et en parodiant les paroles de l'air, 5 couplets grossièrement injurieux contre ses ennemis, et les répandit, sous le voile de l'anonyme, dans le café Laurent; on le reconnut et on lui riposta. D'autres couplets, plus outrageants encore, furent ajoutés aux premiers. On n'est pas certain qu'ils soient de Rousseau. Les hostilités cessèrent pendant 10 ans; mais alors parurent de nouveaux couplets, plus infâmes que tous les autres, et où le style, le ton, la rime si riche de Rousseau, étaient habilement imités. L'indignation fut générale; mais il ne paraît pas que Rousseau fût coupable; pour se défendre, il accusa Saurin, son ennemi, membre de l'Académie des sciences, savant illustre et fort appuyé. C'est par là qu'il se perdit : il fut condamné comme diffamateur, déclaré lui-même auteur des couplets et banni de France à perpétuité par un arrêt du Parlement, 7 avril 1712. Il avait déjà pris la fuite, et trouvé un asile en Suisse chez le comte du Luc, ambassadeur de France, dont il a immortalisé l'hospitalité par une ode fameuse. Une vie nouvelle, inquiète, aventureuse, commença pour Rousseau; il vécut dans une sorte de domesticité auprès de protecteurs étrangers, s'attacha quelque temps à la fortune du prince Eugène de Savoie, puis se brouilla avec lui en prenant parti pour le comte de Bonneval, resta quelquefois plusieurs années sans rien produire, ou rima péniblement des odes pour honorer les princes ou les grands qui l'accueillaient. Il s'établit à Bruxelles, où il s'attira, après tant d'autres inimitiés, l'animosité de Voltaire. Revenu à Paris secrètement sous le nom de Richer, en 1738, il fit de vaines démarches pour obtenir des lettres de rappel, qu'il avait lui-même dignement refusées quelques années auparavant, et mourut à Bruxelles, accablé de tristesse, de dégoûts, de regrets et d'infirmités. Outre ses comédies, auxquelles il faut joindre les *Aïeux chimériques*, l'*Hypocondre*, en vers, *la Ceinture magique*, non moins médiocres que les précédentes, et ses opéras, Rousseau a laissé un livre d'*Odes sacrées*, 3 livres d'*Odes profanes*, des *Cantates*, des *Epîtres*, des *Allégories*, des *Épigrammes*, et quelques volumes de *Correspondance*. Ses odes surtout l'ont rendu célèbre, et il a passé longtemps à tort pour le plus grand lyrique français; depuis il a été trop déprécié. On doit lui reconnaître une certaine ampleur de style, de la noblesse, de l'harmonie, de la magnificence; mais il lui manque la véritable inspiration, la sensibilité, la grâce, l'abondance des images, la délicatesse, la souplesse et cette souveraine qualité du poète, l'émotion, qui fait oublier l'artiste pour ne plus laisser voir que l'homme avec ses joies et ses tristesses, [illegible]. C'est dans quelques-unes de ses dernières odes, et non dans celles qu'on cite ordinairement [illegible], qu'il faudrait chercher les traces d'une émotion plus [illegible] et d'une certaine personnalité poétique. Les *Cantates* furent l'essai heureux d'un genre nouveau en France, et plusieurs de ces petites pièces sont des chefs-d'œuvre; les *Lettres*, longues et diffuses, n'ont plus de lecteurs, les *Allégories* sont d'obscures divagations, écrites d'un style [illegible]; les *Épigrammes* seraient excellentes, si l'on pouvait [illegible] des œuvres où le cynisme s'étale effrontément. La 1re édition de ses odes parut à Soleure en 1712; des contrefaçons furent publiées dans le même temps en Hollande. Les éditions des Œuvres de J.-B. Rousseau furent nombreuses de son vivant et après sa mort : les meilleures sont celle de 1743, in-4°, et celle dite du Dauphin, Didot, 1790. La *Correspondance* fut imprimée pour la 1re fois à Genève, 1749, 3 vol. [illegible] 18. Amar a publié la 1re édition dite *complète* [illegible] de Jean-Baptiste, avec un commentaire [illegible], 1820, 5 vol. [illegible] qu'un [illegible]. Rousseau a été annoté aussi par Lebrun, [illegible]. M. Manuel a donné une [illegible] *Œuvres* [illegible], avec un commentaire historique, [illegible] 1852, in-12.

V. [illegible], et [illegible], *Portraits littéraires*.

M[illegible].

ROUSSEAU [illegible], né le 28 juin 1712 à Genève, [illegible] 1778. [illegible] son père [illegible] Rousseau [illegible]. [illegible] ses [illegible] de [illegible] vour, [illegible] à Annecy par une dame catholique, Mme de Warens, qui commença de le convertir, catéchumène au séminaire de Turin, où il abjura le protestantisme, laquais chez la comtesse de Vercellis, puis chez le comte de Gouvon, premier écuyer de la reine de Sardaigne, enfin professeur de musique à Lausanne, il trouva toujours auprès de Mme de Warens, soit à Chambéry, soit aux Charmettes, les mêmes soins affectueux. Dans un voyage qu'il fit à Paris en 1732, les lettres de recommandation ne lui avaient valu que des témoignages de bonne volonté stériles. Pendant 8 années, il ne quitta point Mme de Warens, à qui il avait inspiré une vive passion, et son ardeur pour l'étude devenant plus vive, il lut tout à la fois Virgile et Descartes, Racine et Newton, Fénelon et le P. Lamy. Ainsi jeté hors des voies ordinaires, longtemps dominé par des vices contractés dès l'enfance, il n'avait cependant perdu ni le goût de la nature, qu'il puisa en Suisse, ni l'amour du bien et du beau, dont il fut doué en naissant; la vie aventureuse avait développé en lui l'habitude d'une réflexion profonde; il s'observait lui-même, et refit sa propre éducation. Mme de Warens lui procura, en 1740, une place de précepteur chez M. de Mably, grand prévôt de Lyon; il n'y resta qu'une année, retourna à Paris, où il espérait se faire connaître par une nouvelle méthode de notation musicale en chiffres, et, découragé par les critiques de Rameau, suivit comme secrétaire le comte de Montaigu, ambassadeur à Venise. Son orgueil intraitable le fit congédier. De retour à Paris, il fut présenté chez Mme d'Épinay et le financier La Popelinière, se lia avec Diderot et Grimm, ne put faire admettre aux honneurs de la représentation un opéra des *Muses galantes*, et dut entrer comme commis chez le fermier général Dupin, 1748. — L'état de la société étonnait et blessait le regard de Rousseau; la vie sociale de ce temps, mêlée de plaisirs et de misères, l'irritait. Voltaire l'avait acceptée; son génie caustique s'attaquait seulement au mauvais goût des écrivains, ou, en général, à la crédulité et à l'injustice des hommes. Rousseau exerça par l'enthousiasme l'action que Voltaire exerçait par l'ironie; mais il se proposa un autre but, et voulut, en combattant les excès d'une société vieillie, ramener les hommes à la nature. Il quitta son poste de commis, et se mit à écrire, résolu à vivre pauvre en copiant de la musique, et prenant pour devise cette maxime : *Vitam impendere vero*, « consacrer sa vie à la vérité. » L'occasion se présenta bientôt de déclarer son opposition radicale à la corruption de son temps. En 1749, l'Académie de Dijon reçut de lui un Mémoire sur cette question qu'elle avait proposée : « *Le progrès des arts et des sciences a-t-il contribué à corrompre ou à épurer les mœurs ?* » La hardiesse de Rousseau, qui attaquait les arts et les spectacles, c.-à-d. la société qui les aimait, fit d'autant plus de bruit que l'auteur avait tout ce qu'il fallait pour frapper les esprits. Son génie ému et sévère, qui mêlait la passion au raisonnement, les études qu'il venait de faire, l'indépendance d'un homme qui renonçait à occuper une position dans le monde, lui donnaient une grande force. Il étonna par des paradoxes, il séduisit par l'accent extraordinaire de ses sentiments; au fond des thèses qu'il soutenait, on trouvait d'ailleurs un amour de la liberté et de la nature qui communiquait à ses écrits une éloquence entraînante. — Rousseau n'avait pas renoncé au théâtre; en 1752, il écrivit la musique de l'opéra du *Devin de village*, dont il avait fait les paroles, et qui fut représenté avec succès à Fontainebleau, une comédie, *Narcisse*, qui tomba, et une célèbre *Lettre sur la musique française*, où il donnait une préférence marquée à la musique italienne. Un nouveau discours qu'il envoya, l'année suivante, à l'Académie de Dijon, *sur l'Origine de l'inégalité parmi les hommes*, n'obtint pas le prix, à cause des protestations hardies qu'il contenait contre le despotisme. Peu de temps après la publication de ce discours, il alla à Genève, et, pour recouvrer le titre de citoyen de cette république, retourna au protestantisme. Mécontent des encyclopédistes qui raillaient son genre de vie, impatient d'échapper aux politesses fastueuses des grands seigneurs et aux avances des femmes à la mode, affectant la sauvagerie, avide peut-être de l'orgueilleux plaisir de dédaigner les hommages, ou dans le secret espoir d'occuper d'autant plus ce monde qu'il fuyait, il ne voulut plus vivre à Paris. En 1756, Mme d'Épinay fit disposer pour lui l'*Ermitage*, dans la vallée de Montmorency : ce fut là qu'il [illegible] presque entièrement la *Nouvelle Héloïse*, roman en [illegible] de lettres, qui parut en 1759. Livre sans invention, [illegible], mais où l'on trouve des morceaux de passion et [illegible] plus [illegible] éloquents. Rousseau puisa [illegible] roman dans l'amour qu'il avait conçu pour Mme d'[illegible], belle-sœur de Mme d'Épinay, [illegible] amour qui le [illegible]. Les [illegible] de [illegible] Montmorency. [illegible] romans et ses [illegible] de réforme [illegible].

une *Lettre à Dalembert sur les spectacles*, c.-à-d. contre les spectacles; du *Contrat social, ou Principes du droit politique*, traité des gouvernements; enfin *Émile, ou de l'Éducation*, 1762. Il disait : « Tout est bien en sortant des mains de Dieu; l'homme naît bon, la société le déprave; il faut donc revenir à la nature, reconstruire la société, qui n'existe qu'en vertu d'un pacte des hommes entre eux, et donner une éducation nouvelle aux générations. » Dans le *Contrat social* et l'*Émile*, les principes sont faux et les vues exclusives; mais un sentiment vrai et généreux les a dictés. Au milieu d'exagérations et de contradictions manifestes, on trouve dans l'*Émile* d'excellents préceptes sur la manière d'élever et d'instruire les enfants. Le *Contrat social*, interprété et commenté par Robespierre et ses amis, a été le programme et le code politique de la Convention nationale. Ces écrits firent condamner Rousseau à Paris et à Genève. Décrété de prise de corps par le parlement, il se réfugia à Motiers-Travers, dans la principauté de Neuchâtel, où il vécut d'une façon bizarre, affublé du costume d'Arménien. De là il dirigea contre le conseil de Genève les *Lettres écrites de la montagne*, 1764, et défendit son *Émile* par une *Lettre à Mgr de Beaumont*, archevêque de Paris, en réponse au mandement de ce prélat. Forcé de quitter la Suisse, il alla s'établir en Angleterre, à Wootton (Derby), chez le philosophe Hume, 1766, qu'il s'aliéna bientôt par son caractère ombrageux et défiant. Il rentra en France, fut accueilli par le prince de Conti au château de Trye, près de Gisors; puis habita Lyon, Grenoble et plusieurs autres villes, revint à Paris en 1770 et accepta enfin la retraite que lui offrait M. de Girardin dans son beau domaine d'Ermenonville. Une maladie noire, une santé ruinée et des chagrins domestiques lui rendirent la vie insupportable : il mourut subitement le 3 juillet. On a dit à tort que le poison abrégea ses jours; suivant une autre tradition, dont la fausseté paraît aujourd'hui démontrée, il se serait tué d'un coup de pistolet dans la tête. Son corps fut enseveli dans l'île des Peupliers, au milieu du lac du parc, et il y resta jusqu'en 1794; à cette époque, il fut, par suite d'un décret de la Convention, transporté au Panthéon, à Paris. La persécution avait développé chez Rousseau une maladie morale qui troubla la fin de sa vie : il croyait voir partout des conspirations contre sa personne; lui qui avait trouvé tant d'amis, il se plaignait amèrement de la dureté des hommes à son égard. Le livre des *Confessions*, dont le manuscrit fut trouvé à sa mort dans ses papiers, le fait connaître tout entier. Là sont résumées les contradictions qui forment le tissu de sa vie, et il y dit de lui-même beaucoup de bien et beaucoup de mal. Plein de sentiments honnêtes, il cédait aux entraînements coupables; il abjura la foi de ses pères, pour y revenir ensuite et passer bientôt au déisme; il prit pour compagne une pauvre servante, Thérèse Levasseur, qu'il déclara solennellement son épouse, en 1768, et il livra aux hospices les 5 enfants qu'il avait d'elle. Sa morale est fondée seulement sur la conscience : on doit pourtant reconnaître que la *Profession de foi du vicaire savoyard* fut une protestation contre le scepticisme du XVIII[e] siècle; il attaqua avec la même énergie l'égoïsme d'une société frivole, entreprit de ramener ses contemporains à la vie de famille, trop oubliée pour la vie de salon. En politique, il proclama le principe de la souveraineté du peuple qu'il poussa d'ailleurs jusqu'à ses conséquences extrêmes, au point de sacrifier entièrement l'individu à l'État. Rousseau est encore un très grand écrivain. Poète en prose, il rendit à la poésie française le sentiment de la nature, dont s'éloignait si fort la versification didactique de cette époque. On ne dépassera jamais la majesté simple et forte de son style, qui se plie à tous les genres; le rythme de sa phrase, la variété et la propriété des expressions, la clarté parfaite de l'exposition, en font un modèle accompli. Outre les ouvrages déjà mentionnés, Rousseau a laissé un *Dictionnaire de musique*, ouvrage superficiel, un *Dictionnaire de botanique*, des *Considérations sur le gouvernement de la Pologne*, des *Lettres*, etc. — L'édition la plus importante de ses Œuvres est celle de Musset-Pathay, 1823-1826, 23 vol., comprenant une *Histoire de la vie et des ouvrages de J.-J. Rousseau*. D'autres ont été données par Villenave et Depping, 1817, 8 vol.; par Petitain, 1819-20, 22 vol., par Auguis, 1825 et suiv., etc.

V. A. Barbier, *Notice des principaux écrits relatifs à la personne et aux ouvrages de J.-J. Rousseau*, dans les *Annales encyclopédiques* de Millin, 1818, t. IV; Saint-Marc Girardin, *J.-J. Rousseau, sa vie et ses ouvrages*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1852 et s.; Eug. Esteinne, *Essais sur les Confessions de J.-J. Rousseau*, 1855, in-12; Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*. M. Jansen a publié en 1882 des *Fragments inédits* de J.-J. Rousseau, avec des *Recherches biogr. et littéraires*. E. C.

ROUSSEAU (JEAN-FRANÇOIS-XAVIER), né en 1738 à Ispahan, d'un joaillier genevois qui était passé en Asie, m. en 1808, était cousin germain de J.-J. Rousseau. Élevé par les jésuites d'Ispahan et converti au catholicisme, il se familiarisa de bonne heure avec les langues de l'Orient, fit fortune dans le commerce, fut chargé des affaires de France en Perse et dans le pachalik de Bagdad en 1773, protégea et [illegible] la vie des Français, rendit [illegible] dans un voyage qu'il fit en France en 1780, et [illegible] en 1782 les deux consulats de Bassora et de Bagdad. Le Directoire lui [illegible] le titre de consul général, et Bonaparte le chargea d'une mission en Perse. On a de lui divers Mémoires sur le commerce et l'histoire de la Perse.

ROUSSEAU (JEAN-BAPTISTE-LOUIS-XAVIER), fils du précédent, né en 1780, m. en 1831, fut nommé consul de France à Bassora en 1805, second [illegible] de l'ambassade française à Téhéran en 1807, consul général à Alep en 1808, à Bagdad en 1814, à Tripoli en 1824.

Il a laissé : *Description du pachalik de Bagdad*, Paris, 1809, suivie d'une *Notice sur les Wahabis*, [illegible], 1813; *Notice historique sur la Perse*, [illegible], 1818; *Mémoire sur les trois plus fameuses sectes des musulmans*, [illegible] 1818.

ROUSSEAU (THÉODORE), un de nos meilleurs paysagistes français, né à Paris en 1812, m. en 1867. [illegible] fantaisie puissante, le sentiment de la lumière et l'entente de la couleur. Mal compris à ses débuts, il vit ses premières œuvres refusées par le jury du Salon, et cette [illegible] fut maintenue pendant 12 ans, jusqu'en 1849. On cite parmi ses tableaux, que les amateurs se disputent aujourd'hui, après l'avoir méconnu pendant sa vie : *Côtes de Granville*, 1833; *Lisière d'un bois*, 1834; *Fête de Barbison*, 1839; [illegible], *Terrains secs en automne*, 1849; *Effet de soleil, Après la pluie*, 1852; *Marais dans les Landes*, 1853; *Sortie de forêt, Plaine de Barbison, le Petit Marais, Coteau près de Melun, Groupe de chênes*, 1855; *Matinée orageuse, Bords de la Loire au printemps, au Coucher, Prairie boisée*, 1857; *Gorges d'Apremont, Allée de [illegible]*, 1859, etc.

V. un article de M. Ph. Burty [illegible] 1882.

ROUSSEL (GÉRARD), [illegible], un des premiers apôtres du protestantisme, né en Picardie, m. en 1550, fut ami de Le Fèvre d'Étaples, protégé par Briçonnet, évêque de Meaux, et par Marguerite de Navarre, qui lui donna en 1536 l'évêché de Mauléon. Sans se séparer ouvertement de l'Église catholique, il propagea la Réforme dans son diocèse, excita par ses prédications une émeute à Mauléon, et fut jeté en bas de sa chaire par les catholiques. Il mourut des suites de sa chute.

V. *Gérard Roussel*, par C. Schmidt, Strasb., 18[illegible]. E. D-y.

ROUSSEL (PIERRE), médecin, né en 1742 à Ax (Ariège), m. en 1802, fit ses premières études à [illegible], fut l'élève de Venel et de Barthez, vint à Paris, où il se lia avec Bordeu, devint journaliste et se livra à l'analyse des ouvrages de médecine. Homme de mœurs simples, aimant la retraite et la société des femmes, il se livra peu à la pratique et s'occupa de sciences physiques.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Système physique et moral de la femme*, 1775, in-12. *Éloge de Bordeu*, etc. D-G.

ROUSSEL (PIERRE-JOSEPH-ALEXIS), né à Épinal vers le milieu du XVIII[e] siècle, m. en 1815, fut d'abord avocat, puis commis principal de la grande chancellerie de la Légion d'honneur.

Il a laissé : *Politique de tous les cabinets de l'Europe, pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI*, 1793, 2 vol.; [illegible]

ROUSSELAER. V. ROULERS.

ROUSSELET (GILLES), graveur au burin, né à Paris en 1610, m. en 1686, se forma sur la manière de Corneille Bloemaert, et le surpassa quelquefois. Son œuvre se compose de plus de 300 pièces; on remarque : une *Sainte Famille* et la *Victoire de St Michel sur Satan*, d'après Raphaël; *Enée portant Anchise*, *Moïse échappé à la mort*, d'après le Poussin; une *Annonciation*, *Quatre travaux d'Hercule*, et *David terrassant Goliath*, d'après le Guide; *le Christ au tombeau*, d'après le Titien; un *Christ*, d'après Lebrun.

ROUSSES (LES), vge fortifié (Jura), arr. de Saint-Claude, sur la frontière suisse; 2.518 hab. Fabr. d'horlogerie; comm. de bestiaux et de fromages de Gruyère.

ROUSSET DE MISSY (JEAN), publiciste, né à Laon en 1686, m. en 1762, était d'une famille que la révocation de l'édit de Nantes fit sortir de France. Il prit du service en Hollande, combattit à Malplaquet, puis ouvrit à La Haye une école pour la jeune noblesse, devint propriétaire du *Mercure historique et politique*, qui eut une grande vogue par ses traits satiriques contre Louis XIV, et fut nommé membre des académies de Berlin et de Saint-Pétersbourg.

On a de lui : *Description géographique, historique et politique du royaume de Sardaigne*, Cologne, 1718, in-12; [illegible]; *Histoire du prince Eugène, du duc de Marlborough* [illegible], La Haye, 1729-1747, 3 vol. in-fol. [illegible] 1725; *Mémoires du règne de Pierre le Grand*, Amst., 1728, 5 vol. in-12, *Mémoires du règne de l'impératrice Catherine*, 1728; *Recueil*

historique d'actes, négociations, mémoires et traités de paix, depuis la paix d'Utrecht jusqu'au 2e congrès de Cambrai, La Haye, 1728-52, 25 vol. in-12; *les Intérêts présents des puissances de l'Europe*, 1733-36, 4 vol. in-4°, et 1734 et suiv., 17 vol. in-12; *Histoire de la succession aux duchés de Clèves, Berg et Juliers*, Amst., 1738, 2 vol.; *Supplément au Corps diplomatique de Dumont*, 1739, 3 vol. in-fol., etc. B.

ROUSSILLON, anc. prov. et gr. gvt de France, au S., borné par les Pyrénées au S., et la Méditerranée à l'E.; cap. Perpignan. Divisé en *Roussillon propre* et *Cerdagne française*; c'est aujourd'hui le dép. des Pyrénées-Orientales. — Occupé, avant la conquête romaine par les *Sardones*, les *Consuarani* et les *Ceretani*, le Roussillon fit partie de la Narbonaise Ire, passa en 462 sous la domination des Wisigoths, puis en 720 sous celle des Arabes d'Espagne, fut délivré par Pépin le Bref en 759, et eut dès lors des comtes qui se rendirent héréditaires. Le dernier d'entre eux le légua, en 1172, à Alphonse II d'Aragon. Louis IX, roi de France, renonça à ses droits de suzeraineté. Jean II d'Aragon engagea le Roussillon à Louis XI pour 300,000 écus d'or, 1462; Charles VIII le restitua à Ferdinand le Catholique en 1492. Louis XIII et Richelieu le conquirent, 1640-42, et le traité des Pyrénées en assura la possession à la France en 1659. B.

ROUSSILLON (Conseil du). *V.* Conseil.

ROUSSILLON, ch.-l. de cant. (Isère), arr. de Vienne; 1,000 hab. C'est de là qu'est datée l'ordonnance de Charles IX, en 1564, qui fixa le commencement de l'année au 1er janvier.

ROUSSIN (Albin-Reine), amiral, né à Dijon en 1781, d'un avocat au Parlement, m. en 1854, entra comme mousse dans la marine à 12 ans, pour sauver son père détenu comme suspect d'aristocratie, acquit sans maîtres les connaissances nécessaires pour arriver aux grades, servit comme enseigne sur la frégate *la Semillante*, dans les mers de l'Inde de 1803 à 1808, devint capitaine en second sur la corvette *l'Iéna*, passa sur la frégate *la Minerve*, et, après le combat du Grand-Port (île de France), fut nommé capitaine de frégate, 1810. Commandant de *la Gloire*, il fit, de 1811 à 1814, plusieurs captures sur les Anglais. Capitaine de vaisseau en 1814, éliminé un instant de la marine par la 2e Restauration, il rectifia, de 1816 à 1820, les cartes des côtes de l'Afrique et du Brésil, reçut, en 1821, le commandement de la station française dans la mer du Sud, en 1822 le grade de contre-amiral, fit partie du conseil d'amirauté en 1824, dirigea en 1828 l'escadre qui obtint du Brésil la réparation des dommages causés au commerce français par le blocus de Buénos-Ayres, devint en 1830 préfet maritime à Brest et membre de l'Académie des sciences, reçut en 1831 le commandement de l'escadre chargée d'exiger de dom Miguel, usurpateur du trône de Portugal, la réparation d'insultes faites à des résidents français, força l'entrée du Tage, réputée inexpugnable, et obtint tout ce qu'il demandait et 800,000 fr. pour les frais de la guerre. Louis-Philippe l'éleva au grade de vice-amiral, et, en 1832, à la pairie, avec le titre de baron; il fut aussi membre du Bureau des longitudes. Ambassadeur à Constantinople de 1832 à 1834, il eut à surveiller l'Égypte et la Russie, qui menaçaient l'empire ottoman. En 1840, il accepta le portefeuille de la marine, et fut nommé amiral [illegible] chute du cabinet, il reparut un instant au ministère en 1843, mais sa santé l'obligea de vivre dans la retraite; en 1852 il fut nommé sénateur. B.

ROUSTAM, ROSTAM ou **ROUSTEM**, héros légendaire de la Perse, à qui l'on paraît avoir attribué les actes de plusieurs personnages, vécut, selon l'opinion généralement adoptée, au VIe siècle av. J.-C., dans le Sedjestan, dont il était prince. Il descendait de Djemchid. Il avait délivré le roi Kaïkaous II [illegible], prisonnier des Arabes, et repoussé une invasion de Touraniens, quand il tomba en disgrâce pour avoir refusé d'embrasser la doctrine de Zoroastre. Vainqueur d'Isfendiar ou Asfendiar, fils du roi, dans un combat singulier qui dura 2 jours, il périt à son tour, pendant une expédition contre l'Inde, par la trahison de Scheghad, un de ses frères.

ROUSTAM, général persan, gouverneur de l'Atropatène, [illegible] de son père en détrônant et en faisant périr la [illegible] de Chosroès II, plaça sur le trône Yezdegerd III en 632, et périt à la bataille de Kadésiah, 636, perdue contre les Arabes.

ROUSTAM-BEYG, 5e prince de la dynastie turcomane du Mouton Noir, chassa du trône de Perse, en 1[illegible], son cousin [illegible], et fut renversé à son tour par Ahmed, un de ses [illegible] 1[illegible]7.

ROUSTAM-PACHA, fils d'un paysan, parvint par son mérite [illegible] grand vizir de Soliman II, dont il épousa la [illegible]. Il [illegible] la seconde guerre du sultan contre la Perse [illegible] Roxelane, sa [illegible], pour faire [illegible] Mustapha, [illegible] de toutes ses forces à la [illegible] Hongrie et mourut en 1560.

ROUSTAMIDES, [illegible] sur la côte d'Afrique, depuis Tunis jusqu'au détroit de Gibraltar, et qui fut détruite au commencement du xe siècle par Aboul-Cacem-Mohammed-ben-Abdallah.

ROUTIERS (du vieux mot *route*, bande de soldats), bandes d'aventuriers et de pillards qui se formèrent en France après le départ de Louis VII pour la 2e croisade, en 1147. Une société dite *de la Paix* ou du *Capuchon* s'organisa en 1182 pour les détruire, et fut à son tour écrasée par les nobles, auxquels elle n'obéissait plus. Les Routiers étaient des troupes mercenaires, qui figurèrent dans les guerres des XIIIe et XIVe siècles, et ne disparurent que du temps de Charles VII, quand ce prince eut établi une armée régulière.

ROUTOT, ch.-l. de cant. (Eure), arr. de Pont-Audemer; 900 hab. Marché important pour la vente des bestiaux.

ROUTSCHOUK, v. forte de la principauté de Bulgarie, sur la rive dr. du Danube, à 66 kil. S. de Bukharest, en face de la ville roumaine de Giurgewo; 26,163 hab. Évêché bulgare. Fabr. de lainages, soieries, coton. Ville sale et mal bâtie. Entrepôt d'un commerce important des marchandises d'Allemagne amenées par le Danube. Fabr. de cuir, de sellerie, chaussures, lainages, tissus communs. Point de départ du chemin de fer de Routschouk à Varna, où vont s'embarquer les voyageurs qui se rendent à Constantinople. Les Russes, qui y avaient échoué en 1811, la prirent en 1812 et l'occupèrent en 1828 et en 1877.

ROUVET (Jean), né à Clamecy (Nièvre), inventa, en 1549, le flottage du bois à bûches perdues. On lui a érigé, en 1828, un buste dans sa ville natale.

ROUVRAY, vge (Eure-et-Loir), arr. de Chartres; 700 hab. Dunois y fut battu par les Anglais à la *journée des Harengs* le 12 févr. 1429.

ROUVRAY, anc. forêt près et à l'O. de Paris. Le bois de Boulogne en est un reste.

ROUVRES, vge (Côte-d'Or), près de l'Ouche, arr. de Dijon; 655 hab. Il a donné son nom à Philippe, dernier duc de la 1re maison capétienne de Bourgogne.

ROUX (Maître). *V.* Rosso.

ROUX (Augustin), médecin, né à Bordeaux en 1726, m. en 1776, vint à Paris, où il coopéra à la traduction des *Philosophical Transactions* et à la rédaction des *Annales typographiques*, fut reçu docteur en 1760, rédigea depuis 1762 le *Journal de médecine*, fut attaché, par le crédit du baron d'Holbach, à la manufacture de glaces de Saint-Gobain, et obtint en 1771 la chaire de chimie à la Faculté de médecine de Paris.

Outre des traductions d'ouvrages anglais et allemands, il a laissé: *Recueil de Mémoires de chimie et d'histoire naturelle*, avec d'Holbach, 1764, 2 vol. in-12; *Nouvelle Encyclopédie portative*, 1766, 2 vol.

ROUX (Philibert-Joseph), célèbre chirurgien, né en 1780, à Auxerre, d'un chirurgien de cette ville, qui fut son premier maître, m. en 1854, avait 16 ans à peine lorsqu'il reçut un ordre de réquisition pour l'armée de Sambre-et-Meuse, où il resta 2 ans. Il obtint bientôt d'être attaché, en qualité de chirurgien auxiliaire, aux hôpitaux militaires établis sur les bords du Rhin. Ce fut à Andernach et à Aix-la-Chapelle qu'il acquit la justesse du coup d'œil, la fermeté de la main, si nécessaires aux grandes opérations de la chirurgie, et apprit l'art des pansements, dans lequel il devait exceller un jour. En 1797, il se rendit à Paris, fut distingué par Bichat, devint son élève et son ami; le seconda dans la rédaction de son *Anatomie descriptive*, et quand ce savant mourut, 1802, l'élève, malgré sa grande jeunesse, termina l'ouvrage de son maître et continua son cours. Chirurgien en chef de l'hôpital Beaujon en 1806, puis chirurgien en chef adjoint à l'hôpital de la Charité dès 1810, il enseigna la clinique externe de concert avec Boyer, son beau-père. Il fut plus tard nommé chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Paris, professeur à la faculté de médecine depuis 1819, membre de l'Académie de médecine dès la fondation, et remplaça Boyer à l'Académie des sciences en 1834.

On a de lui: *Mélanges de chirurgie et de physiologie*, 1809; *Éléments de médecine opératoire*, 1813, 2 vol., ouvrage inachevé; *Mémoire sur la* [illegible] 1816; *Mémoires sur la staphyloraphie* [illegible], 1825 et 1830. On a publié de lui, après sa mort, [illegible] *chirurgicale*, 1855, 2 vol. — V. Malgaigne, [illegible] Roux, lu à la faculté de médecine, et Marjolin, *Notice* lue à la Société de chirurgie en 1855.

ROUZA ou **RUSA**, v. de l'empire russe en Europe, [illegible] de Moscou, sur la Rouza (affl. de la Moskova); 3,[illegible] hab. Citadelle. Ce fut un apanage pour les grands-ducs de [illegible].

ROVATO, v. du roy. d'Italie prov. de Brescia, à 6 kil. N. E. de Chiari; 7,815 hab.

ROVÈRE (LA), maison célèbre de l'Italie, paraît issue d'une famille de pêcheurs de Savone.

ROVÈRE (François de **LA**). *V.* Sixte IV.

ROVÈRE (Jules de **LA**). *V.* Jules II.

ROVÈRE (Jean de **LA**), [illegible] IV, et frère de Jules II, fut [illegible], par Sixte [illegible] préfet de Rome, et [illegible].

ROVÈRE (FRANÇOIS-MARIE Ier DE **LA**), fils du précédent, succéda en 1508 à Gui Ubaldo Ier, son oncle maternel, dans le duché d'Urbin, commanda l'armée que son oncle, le pape Jules II, envoyait contre les Vénitiens, éprouva quelques revers, encourut la disgrâce de son oncle, et poignarda François de' Alidosi, cardinal de Pavie, qu'il accusait de l'avoir perdu auprès du pape; puis, en 1512, rentré en faveur, soumit toute la Romagne et une partie des États de Ferrare, fut dépossédé de ses domaines par Léon X en 1516, se retira auprès du marquis de Mantoue, son beau-père, recouvra ses biens à la mort du pontife, 1522, et fut empoisonné, dit-on, 1538, à l'instigation de P.-L. Farnèse, fils du pape Paul III. B.

ROVÈRE (GUID' UBALDO DE **LA**), duc d'Urbin, 1538-74, fils du précédent, ne se signala que par ses prodigalités, ses débauches, sa sévérité envers ses sujets rebelles. Le saint-siège lui enleva le duché de Camerino, dot de sa femme.

ROVÈRE (FRANÇOIS-MARIE II DE **LA**), dernier duc d'Urbin, fils du précédent, né vers 1541, m. en 1631, monta sur le trône en 1574, protégea les lettres et les sciences, et donna à Aldrovandi les moyens de former son magnifique musée. Son fils unique, Frédéric-Ubaldo, se déshonora par ses débauches et laissa une fille qui épousa Ferdinand de Médicis.

ROVÈRE (GUID' UBALDO **BONARELLI** DE **LA**), littérateur et diplomate, né à Urbin en 1563, m. en 1608, fut chargé de plusieurs négociations par les ducs de Ferrare et de Modène, prit part à la fondation de l'Académie des *Intrepidi* à Florence, et devint majordome du cardinal d'Este. Il a laissé une pastorale, *Filli di Sciro,* Ferrare, 1607, qui eut une grande réputation : on peut louer la douceur et l'harmonie du langage; mais il y a beaucoup de mauvais goût; la diction est polie à l'excès. Cette pastorale a été traduite en français par Dubois de Saint-Gelais, Bruxelles, 1707. B.

ROVÈRE (PROSPER **BONARELLI** DE **LA**), frère du précédent, né à Ancône en 1590, m. en 1659, s'attacha au duc de Toscane et fut le fondateur de l'Académie des *Caliginosi* en 1624. Il a laissé des *Poésies diverses,* 9 *Drames* en musique, Anvers, 1647, des *Comédies* en prose, Macerata, 1645, et des *Lettres.* Sa tragédie de *Soliman,* 1620, eut un grand succès. B.

ROVÈRE (JOSEPH-STANISLAS), né en 1748 à Bonnieux (Comtat Venaissin), m. en 1798, était fils d'un aubergiste qui lui fit donner une belle éducation, se présenta à Aix sous le nom de marquis de Fonvielle, acheta la charge de capitaine des gardes-suisses du vice-légat d'Avignon, essaya en 1789 de se faire nommer député de la noblesse de Provence aux états généraux, et, ayant échoué, passa dans le parti révolutionnaire. Lieutenant de Jourdan, dit *Coupe-tête,* dans le département de Vaucluse, il vint à l'Assemblée législative faire l'apologie des massacres de la Glacière (Avignon), et obtint l'amnistie des assassins. Député des Bouches-du-Rhône à la Convention, il vota constamment avec Marat, fit partie du Comité de la sûreté générale, alla organiser dans son pays le régime de la Terreur, fut néanmoins dénoncé comme persécuteur des patriotes, prit une part des plus actives à la réaction thermidorienne, figura au Conseil des Anciens parmi les adversaires du Directoire, fut compris dans les proscriptions du 18 fructidor et mourut à Sinnamary. B.

ROVEREDO, en allem. *Rovereith,* anc. *Roboretum,* v. de l'Autriche-Hongrie (Tyrol et Vorarlberg), sur le Leno, près de son confluent avec l'Adige, à 20 kil. S.-O. de Trente; 9,063 hab. — Ch.-l. de cercle, tribunal, gymnase, académie, séminaire, bibliothèque publique. — Importantes moulineries et filatures de soie. Comm. de blé, chanvre, lin, vins. Manuf. de tabac. — Des Vénitiens, qui la possédaient depuis 1416, elle passa, en 1509, à la maison d'Autriche. Bonaparte la prit en sept. 1796, après une victoire. Elle fut comprise dans le royaume français d'Italie (dép. du Haut-Adige).

ROVEREDO, brg de Suisse (Grisons), 1,171 hab. Anc. château [illegible].

ROVIGNO, ou **TREVIGNO,** ou **TREBINJE,** *Rivonium,* v. de l'Autriche-Hongrie (Littoral), vaste et bon port sur l'Adriatique, à 85 kil. S.-S.-O. de Trieste; 9,522 hab. Belle cathédrale ogivale. Chantiers de construction; pêche active. Export. de vins muscats, huile, poisson salé.

ROVIGO, *Rhodigium,* v. du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de même nom, sur l'Adigetto, à 60 kil. S.-S.-O. de Venise; 10,455 hab. Résidence de l'évêque d'Adria. Collège, bibliothèque de 40,000 vol. Ville bien bâtie. Grand commerce de grains. Napoléon Ier fit le général Savary *duc de Rovigo.* La province de Rovigo a 1,164 kil. carr., et 221,134 hab. On la nommait autrefois *Polesine.* Sous Napoléon Ier, elle était répartie entre les départements du Mincio, de la Brenta, de l'Adriatique et du Bas-Pô. Climat malsain. Sol arrosé par le Pô, l'Adige, le Tartaro, l'Adigetto et de nombreux canaux. Récolte de riz et élève de bétail.

ROVILLE, vge (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy, près de la Moselle; 304 hab. Belle ferme modèle et école d'agriculture, [illegible] en 1822 par Mathieu de Dombasle.

ROVIRA DE BROCANDEL (HIPPOLYTE), peintre et graveur espagnol, né à Valence en 1693, m. en 1765. On ne sait qui lui enseigna la peinture; comme graveur, il eut pour maître Evariste Muñoz. A l'âge de 30 ans, il alla à Rome, où il vécut dans un enthousiasme excessif, ne vivant que de pain et d'eau, n'ayant d'autre plaisir que de copier les tableaux des grands maîtres. La continuité du travail ruina ses forces : il finit par perdre la raison. Il exécuta cependant d'assez beaux ouvrages dans ses moments lucides; on cite le *Martyre de St François Regis,* pour l'église Saint-Étienne à [illegible]. Les copies d'Annibal Carrache et d'autres maîtres, qu'il avait exécutées à Rome, sont des chefs-d'œuvre d'exactitude. A. M.

ROVNO, v. de l'empire russe en Europe (Volhynie), ch.-l. de [illegible]; 6,[illegible] hab.

ROWE (NICOLAS), poète dramatique anglais, né en 1673 à Little Berkford (Bedford), m. en 1718, renonça au barreau pour la littérature, fut créé poète lauréat à l'avènement de Georges Ier, puis secrétaire du conseil du prince de Galles. Ses Œuvres ont été réunies à Londres, 1736, 3 vol. in-12; elles comprennent une traduction de la *Pharsale* de Lucain, et plusieurs tragédies qui eurent un grand succès, telles que *la Belle-Mère ambitieuse, Tamerlan, la Belle Pénitente, Ulysse, Jeanne Grey, Jeanne Shore.* On trouve dans ces tragédies des situations attachantes et fortes, et un style harmonieux. *Jeanne Shore* a été traduite en français par Andrieux dans la collection des *Chefs-d'œuvre du théâtre étranger.* On doit à Rowe une traduction du *Lutrin* de Boileau et une édition de Shakspeare. B.

ROWE (THOMAS), littérateur, né à Londres en 1687, m. en 1715, entreprit une suite aux *Vies des hommes illustres* de Plutarque. Les Vies qu'il composa parurent à Londres, 1728 : ce sont celles d'Énée, Tullus Hostilius, Aristomène, Tarquin l'Ancien, Junius Brutus, Gélon, Cyrus, Jason; elles ont été traduites en français par l'abbé Bellenger, et jointes à la version de Plutarque par Dacier, et à quelques éditions de celle d'Amyot. — Sa femme, ELISABETH SINGER, née en 1674 à Ilchester (Somerset), m. en 1737, a laissé une *Histoire de Joseph,* en vers anglais, des *Lettres morales et amusantes,* en prose et en vers, 1729-33, trad. en français, Amst., 1740, 2 vol. in-12, et des *Œuvres choisies,* 173[illegible], 2 vol.

ROWLEY (LE MOINE). V. CHATTERTON.

ROXANE, fille d'Oxyarte, satrape de Perse, était une merveille de beauté. Alexandre le Grand l'épousa après la défaite de Darius III, et la laissa, en mourant, enceinte de 6 mois. Craignant que Statira, veuve comme elle du conquérant, ne fût un obstacle à son ambition, elle s'entendit avec Perdiccas pour la faire mourir, ainsi que sa sœur, veuve d'Héphestion. Le fils qu'elle mit au monde reçut le nom d'Alexandre Aigus, et fut reconnu héritier du trône. Alliée d'Olympias contre Arrhidée et Eurydice, elle fut prise dans Pydna par Cassandre, et mise à mort dans Amphipolis avec son fils, 311 av. J.-C.

ROXAS. *V.* ROJAS et VILLANDRANDO.

ROXAS ou **ROJAS,** vge d'Espagne, prov. de Burgos; 500 hab. Château des ducs de Lerme.

ROXBURGH (COMTÉ DE) ou **TEVIOTDALE,** c.-à-d. *vallée du Teviot,* au S. de l'Écosse, sur la frontière de l'Angleterre; 1,733 kil. carr.; 52,595 hab. Sol montagneux au S. et à l'O. Rivières : le Teviot et la Tweed. Mines de [illegible]; houille et pierres de taille. Élève de moutons. Ch.-l. Jedburgh; v. princ. : Kelso, Hawick, Melrose et Galashiels (en partie). Il faisait partie sous les Romains de la Valentia, et sous les Saxons du royaume de Northumbrie.

ROXBURGH, vge d'Écosse, dans le comté de ce nom, un peu à l'O. de l'emplacement de l'anc. Roxburgh, détruite en 1550 par suite d'un traité avec l'Angleterre; 1,053 hab. Jacques II y fut tué en 1460.

ROXBURY, brg des États-Unis (Massachusetts), à 3 kil. S.-O. de Boston, dont il est un faubourg; 25,137 hab. Fabr. de tapis, produits chimiques, corderies, [illegible].

ROXELANE, favorite du sultan Soliman II, était née dans la Russie-Rouge, et fut d'abord esclave. Douée d'une rare beauté, de beaucoup d'esprit et d'ambition, elle séduisit Soliman, au point qu'il l'épousa et la déclara sultane. Mère de Bajazet, de Sélim II et de la sultane Mihrmah, qui devint l'épouse de Roustam-Pacha, elle causa la perte du grand vizir Ibrahim, obtint par ses intrigues la mort de Mustapha, fils de Soliman et d'une première femme, et forma une conspiration pour assurer le trône à son fils Bajazet; ses complices furent découverts sans qu'elle fût compromise, et elle mourut en 1557, conservant son empire sur son époux.

ROXOLANS, *Roxolani,* peuple puissant de la Sarmatie européenne, de race scythique d'après Strabon, sarmate d'après Tacite, habitaient les bords du Palus Méotide, entre le Borysthène jusqu'au Tanaïs. Ils marchèrent avec 50,000

hommes contre Mithridate; mais n'ayant pour armes défensives que des cuirasses et des casques de peau de bœuf et des boucliers d'osier recouverts de cuir, ils furent aisément vaincus par les 6,000 soldats du roi de Pont. On les voit ensuite attaquer la province romaine de Mésie sous le règne d'Othon, et forcer Adrien, par leurs invasions multipliées, à leur payer un tribut annuel déguisé sous le nom de solde militaire. Ils entrèrent, en effet, au service de l'Empire, mais le pillèrent plus souvent qu'ils ne le défendirent : leurs invasions sont encore mentionnées au XI^e^ siècle. Leurs armes offensives étaient des arcs, des lances et de longues épées qu'ils maniaient à deux mains : leur infanterie lâchait aisément pied; leur cavalerie était redoutable. On a voulu voir en eux les ancêtres des Russes. C. P.

ROY (ANTOINE, COMTE), né en 1765 à Savigny (Champagne), m. en 1847, se fit recevoir avocat au parlement de Paris en 1785, et, pendant la Révolution, se contenta de plaider quelques affaires, entre autres pour plusieurs contumaces condamnés à mort après le 13 vendémiaire, et qui furent acquittés. Par la création d'un grand établissement industriel dans le département de l'Eure et par l'acquisition du domaine de Navarre, qu'il acheta au dernier duc de Bouillon, moyennant une rente viagère de 300,000 fr., qui s'éteignit peu d'années après, il fondait sa fortune, qui devint colossale. Napoléon I^er^ le contraignit de lui vendre à bas prix le domaine de Navarre. Député de la Seine pendant les Cent-jours, il se montra hostile à Napoléon. Les électeurs lui continuèrent son mandat sous la Restauration, et, 3 années de suite, il fut rapporteur des lois de finances. Ministre des finances de 1819 à 1821, il signala son administration par un dégrèvement de l'impôt foncier et par la libération définitive des acquéreurs de biens nationaux, des engagistes et échangistes. En abandonnant le ministère, il fut nommé comte et pair de France. Adversaire du ministère Villèle, il fit rejeter le projet de loi pour la conversion des rentes 5 0/0 en 3 0/0, et reprit le portefeuille des finances dans le ministère Martignac, 1829. Après 1830, il continua de siéger à la Chambre des pairs. B.

ROYAL D'OR, anc. monnaie d'or de France valant 11 sous parisis. Il en est question pour la première fois au temps de Philippe le Bel, et on en battait alors 70 au marc. Philippe le Long fit frapper de *petits royaux*, qui valaient la moitié des grands. Sous Charles le Bel et Philippe de Valois, il y eut des royaux d'or fin et de 58 au marc. Ceux de Jean le Bon, appelés aussi *deniers d'or* ou *deniers royaux*, étaient de 66 et de [illegible] au marc. On cessa d'en frapper sous Charles VII.

ROYAL [illegible]. V. PALAIS.

ROYALE (PLACE), à Paris, située quartier du Marais, près du boulevard Beaumarchais et de la rue Saint-Antoine. [illegible] bâtiments réguliers, élevés [illegible] de 140 m. de côté, et [illegible] en briques appareillées [illegible] rampantes en pierre de taille. Ils [illegible] sur une suite de 144 arcades en [illegible] formant une galerie [illegible] pour les promeneurs. Au centre de la place est un [illegible] entouré d'une grille et orné à son centre d'une statue équestre en marbre blanc de Louis XIII, œuvre de Dupaty et de Cortot, et, à ses quatre coins, d'un parterre avec fontaine. — Henri IV ordonna l'ouverture et la construction de la place Royale sur une partie de l'emplacement de l'ancien hôtel des Tournelles. Les travaux, commencés en 1605, furent achevés en 1612. Henri IV employa un quart de ces bâtiments à loger les manufactures de draps et de soie. Peu d'années après, les manufactures disparurent et la noblesse vint occuper cette place, qui fut alors le quartier le plus à la mode de Paris. En 1639, [illegible] éleva au centre une statue équestre en bronze de Louis XIII, que la Révolution renversa; la grille fut abattue en 1792 [illegible] des barrières de bois, et le jardin planté en [illegible] Napoléon I^er^, on avait construit un bassin [illegible] sur [illegible] de l'ancienne statue de Louis XIII [illegible] en 1816. Pendant la Révolution, la place Royale fut appelée place des *Fédérés*, puis de l'*Indivisibilité*; sous le Consulat et le 1^er^ Empire, *Place des Vosges*; [illegible] en 1814 le nom de *Place Royale*, et devint *Place de la République*, puis *Place des Vosges* [illegible]. C. D—Y.

ROYAN, [illegible], Charente-Inférieure, arr. de Marennes [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] par [illegible].

ROYANEZ ou **ROYANS**, petit pays de l'anc. France [illegible] [illegible] entre les de[illegible].

ROYAT, vge (Puy-de-Dôme), sur la Tiretaine, arr. et à 4 kil. S.-O. de Clermont-Ferrand; 1,220 hab. Eaux minérales. Bains construits en 1855. La grotte de Royat, d'où jaillit par 5 sources le ruisseau du même nom, est célèbre parmi les beautés naturelles de l'Auvergne.

ROYAUMONT, vge (Seine-et-Oise), arr. et à 28 kil. N.-E. de Pontoise; 400 hab. Anc. abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée par Louis IX en 1227.

ROYAUMONT, prieur de Sombreval; c'est un pseudonyme sous lequel Nicolas Fontaine publia, en 1694, une *Bible*, recueil de figures de l'Ancien et du Nouveau Testament, avec explications. D'autres l'attribuent à Lemaistre de Sacy.

ROYE, ch.-l. de cant. (Somme), arr. de Montdidier, sur l'Avre; 3,973 hab. Autrefois fortifié, il soutint de nombreux sièges. Marché très considérable de grains et de farines pour Paris. Fabr. de flanelles, bonneterie, sucre de betteraves. Beaux vitraux dans l'église Saint-Pierre.

ROYE (GUY DE), d'une illustre maison de Picardie, fut, au XIV^e^ siècle, chanoine de Noyon, doyen de Saint-Quentin, auditeur de Rote, s'attacha aux antipapes Clément VII et Benoît XIII, devint successivement évêque de Verdun, de Castres, de Dol, archevêque de Tours, de Sens, de Reims, fonda à Paris le collège dit *de Reims*, et, se rendant au concile de Pise, 1409, fut tué à Voltri, près de Gênes, dans une émeute qu'un de ses gens avait causée par un meurtre.

ROYER (LOUIS), sculpteur, né à Malines en 1793, m. en 1868, étudia à Paris dans l'atelier de J.-B. Debay, puis à l'académie de Bruxelles, passa 4 ans en Italie, se fixa à La Haye, et devint directeur de l'académie royale d'Amsterdam. Parmi ses œuvres on remarque : *Civilis, Hébé, Diane au bain, Paul et Virginie*; les statues de *Ruyter*, de *Rembrandt*, d'*Erasme*, de *Coster*; les bustes de *Rubens*, de *Guillaume le Taciturne*, de *Léon XII*, de *Guillaume I^er^*, de *Guillaume II*, etc.

ROYER-COLLARD (ANTOINE-ATHANASE), médecin, né en 1768 à Sompuis, près de Vitry-le-François, m. en 1825, étudia chez les oratoriens de Lyon, fonda dans cette ville, lors de la Révolution, un journal royaliste modéré, eut ensuite un modique emploi dans l'administration des vivres à l'armée des Alpes, vint après la Terreur suivre des cours de médecine à Paris, fut reçu docteur en 1802, et, l'année suivante, créa la *Bibliothèque médicale*, recueil périodique estimé. Médecin en chef de la maison d'aliénés de Charenton en 1806, il fit des cours très suivis sur les maladies mentales, devint inspecteur général des écoles de médecine en 1810, et professeur de médecine légale à la faculté de Paris en 1816.

On a de lui : *Rapport sur les ouvrages envoyés au concours sur le croup*, 1812, in-4°, beaucoup d'articles dans le *Bulletin de l'Athénée de médecine* et le *Dictionnaire des sciences médicales*.

ROYER-COLLARD (PIERRE-PAUL), philosophe et homme d'État, frère du précédent, né en 1763 à Sompuis, près de Vitry-le-François (Marne), m. en 1845, fut avocat, dès l'âge de 20 ans, au barreau de Paris. Il salua la Révolution avec enthousiasme, devint secrétaire de la 1^re^ Commune de Paris, se retira au 10 août 1792 et se sépara de la Révolution. Député de la Marne au conseil des Cinq-Cents, en 1797, il défendit à la tribune les émigrés, les proscrits et les prêtres, et fut exclu de l'Assemblée au 18 fructidor. Il se lia vers cette époque avec les membres d'un conseil secret que Louis XVIII entretenait à Paris. Après la proclamation de l'Empire, Royer-Collard renonça à la politique pour s'occuper d'études philosophiques; nommé, en 1811, professeur d'histoire de la philosophie moderne à la faculté des lettres et à l'École normale, il montra un rare talent de parole, une dialectique puissante, une conviction profonde, dans l'exposition des doctrines de l'école écossaise. La 1^re^ Restauration lui confia la direction de l'imprimerie et de la librairie; la 2^e^ le nomma conseiller d'État et président du Conseil royal de l'Université, et, en outre, il fut envoyé à la Chambre des députés par [illegible] de la Marne. Royaliste libéral, et chef des *doctrinaires* (V. ce mot), il crut au triomphe de ses idées sous le ministère Decazes. Les excès des ultra-royalistes le portèrent à la tête de l'opposition; en combattant la loi du sacrilège, la loi du droit d'aînesse et la loi sur la presse, il acquit une si grande popularité, qu'en 1827 il fut reçu dans 7 collèges électoraux à la fois. Nommé par le roi président de la Chambre en 1828, il eut volontiers répondu aux avances de Charles X; prévoyant les dangers de la situation, il alla, dit-on, jusqu'à conseiller au roi la formation d'un ministère qui aurait résulté aux [illegible] de la Chambre, et [illegible] [illegible] ne [illegible] plus [illegible] l'*Adresse des 221*, sans en [illegible] au roi, qui [illegible]. La révolution de 1830 [illegible] il [illegible] [illegible] de [illegible] la révolution et de l'avoir

comprimée. Plus tard, il remonta à la tribune pour combattre les [illegible] de Septembre, contre la presse périodique. Royer-Collard a été le maître de ce double éclectisme philosophique et politique, qui, d'une part ramena le spiritualisme dans la société démoralisée, de l'autre lui donna le régime constitutionnel. Il fut reçu à l'Académie française en 1827. A part ses nombreux discours politiques, il ne reste de lui que quelques discours académiques et des fragments philosophiques ; ils sont joints à la traduction de Th. Reid par Jouffroy (son disciple avec V. Cousin et Damiron). La ville de Vitry lui a élevé une statue.

V. de Barante, *la Vie politique de M. Royer-Collard, ses discours et ses écrits*, 2e édit., 1861, 2 vol. in-12 ; M. de Lacombe, *Vie de Royer-Collard*, 1863, et son *Éloge* par M. de Rémusat. G. L.

ROYER-COLLARD (Albert-Paul), jurisconsulte, fils aîné d'Antoine-Athanase (*V. plus haut*), né à Paris en 1797, m. en 1865, occupa la chaire de droit des gens à la faculté depuis 1829 jusqu'à sa mort, et exerça le décanat de 1845 à 1847. Collaborateur de la *Revue de droit français et étranger*, de l'*Encyclopédie des gens du monde* et de l'*Encyclopédie du dix-neuvième siècle*, il a donné des éditions du *Droit des gens* de Vatel, et des *Codes français* de Bourguignon.

ROYER-COLLARD (Hippolyte-Louis), médecin, frère du précédent, né à Paris en 1802, m. en 1850, fut chef de division des sciences et des lettres au ministère de l'intérieur en 1830 et au ministère de l'instruction publique en 1832, obtint la chaire d'hygiène à la faculté en 1838, et entra à l'académie de médecine en 1842. Fondateur du *Journal hebdomadaire de médecine*, il écrivit dans le *Recueil de médecine vétérinaire*, le *Journal de médecine vétérinaire et comparée*, le *Dictionnaire de médecine usuelle*, etc.

ROYOU (Thomas-Maurice, abbé), né à Quimper vers 1741, m. en 1792, vint à Paris après avoir pris les ordres, fut professeur au collège Louis-le-Grand, collabora à l'*Année littéraire* de Fréron, et fonda en 1790, un journal royaliste, l'*Ami du roi*, où il combattit avec ardeur les idées de la Révolution. Ce journal fut supprimé en 1792 par un décret de l'Assemblée législative, et Royou était menacé d'une poursuite devant la haute cour, lorsqu'il mourut.

ROYOU (Jacques-Corentin), frère du précédent, né à Quimper vers 1745, m. en 1828, fut journaliste, avocat, puis censeur dramatique sous la Restauration. Il a laissé : 2 médiocres tragédies, *Phocion*, 1817, et *la Mort de César*, 1825; *Précis de l'histoire ancienne d'après Rollin*, 1802, 4 vol.; *Histoire romaine jusqu'à Auguste*, 1808, 4 vol.; *Histoire des empereurs romains*, 1808, 4 vol.; *Histoire du Bas-Empire*, 1813, 4 vol.; *Histoire de France depuis Pharamond*, 1819, 6 vol. Tous ces ouvrages sont aujourd'hui profondément oubliés.

ROZANS. *V.* Rosans.

ROZE (Nicolas, dit le chevalier), né à Marseille en 1671, m. en 1733, combattit en Espagne pour Philippe V avec deux compagnies levées à ses frais, et fut ensuite consul à Modon. Lors de la terrible peste de Marseille en 1720-21, montrant le même dévouement que l'évêque Belzunce, il éleva un hôpital, y recueillit les malades, enterra lui-même les morts et rendit le courage à ses compatriotes ; bien qu'il s'exposât aux plus grands dangers, il eut le bonheur d'échapper au fléau.

ROZE (L'abbé Nicolas), né à Bourgneuf près de Chalon-sur-Saône en 1745, m. en 1819, se fit une réputation distinguée comme compositeur de musique, présenta à l'Institut en 1814 une méthode de plain-chant qui fut adoptée dans les écoles, devint bibliothécaire du Conservatoire en 1807. Il a laissé des messes, des motets, etc.

ROZENDAEL. *V.* Roosendaal.

ROZIER (L'abbé Jean-François), agronome, né à Lyon en 1734, m. en 1793, succéda à Bourgelat comme professeur à l'école vétérinaire de sa ville natale, obtint le prieuré de Nanteuil-le-Haudouin, revint à Lyon en 1788, fut nommé directeur de la pépinière de la province, devint curé constitutionnel de la paroisse des Feuillants et fut tué par une bombe pendant le siège de la ville. On a de lui : *Démonstrations élémentaires de la botanique*, 1766, 2 vol.; *Mémoire sur la manière de se procurer les différentes espèces d'animaux*, 1774, in-4°; divers *Mémoires* sur la manière de brûler et de distiller les vins, la culture de la navette et du colza, les moulins et les pressoirs à huile d'olive, le rouissage du chanvre ; *Cours complet d'agriculture*, 1781-98, 10 vol. in-4°, dont 9 seulement lui appartiennent.

ROZNAU, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie) ; 3,215 hab.

ROZOY-EN-BRIE ou **ROSAY**, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. de Coulommiers, sur l'Yerres ; 1,412 hab. Société d'agriculture. Bibliothèque. Belle église ogivale. Anc. remparts. Comm. de blé, laines, huile de graines.

RUAD, anc. *Aradus*, île de la Turquie d'Asie, dans la Méditerranée, sur la côte de Syrie.

RUBEÆ AQUÆ, nom latin de Rouxgach.

RUBEN, fils aîné de Jacob, empêcha ses frères de tuer Joseph, et leur conseilla de le jeter dans une citerne, d'où il se proposait de venir le tirer. — Son territoire [illegible] tribu des Hébreux en Palestine. Cette tribu, à l'E. de la mer Morte et du Jourdain, [illegible] entre celles de Gad au N., de Benjamin à l'O., les Moabites au S., les Ammonites à l'E., renfermait les monts Nébo et Abarim, était arrosée par les torrents de Jabok et d'Arnon, et avait pour villes principales Adom, Sébon, Carathaïm, Bosor et Jazer.

RUBENACH, vge du roy. de Prusse, prov. du Rhin, à 3 kil. N. de Coblentz ; 1,581 hab. C'est là que le duc de Brunswick lança son fameux manifeste contre la France, août 1792.

RUBENS (Pierre-Paul), célèbre peintre flamand, né en mai ou en juin 1577. On ne connaît pas exactement le lieu de sa naissance, et l'on hésite entre Siegen (Nassau), Anvers, Cologne et Hasselt. Il appartenait à une famille noble et aisée des Pays-Bas, qui avait fui les persécutions de l'Espagne vers 1568. Après 20 ans d'exil, sa mère, devenue veuve, obtint la permission de rentrer avec ses enfants dans Anvers, sa ville natale. Le jeune Rubens fit de bonnes études classiques, et montra une intelligence peu commune. Après avoir été quelque temps page chez la comtesse de Lalaing, il entra dans l'atelier de Tobie Verhaegt, puis reçut des leçons d'Adam Van Oort et enfin celles d'Otto Vœnius. Ce maître, nommé peintre officiel de la cour, obtint pour Rubens la protection de l'archiduc Albert et de l'infante Isabelle, qui lui donnèrent des lettres de recommandation lorsqu'il partit pour l'Italie, 1600. Il séjourna successivement à Venise, Mantoue, Rome, Florence, Bologne, Milan et Gênes, pendant un espace de 8 ans et demi. La mort de sa mère l'ayant rappelé à Anvers, Albert et Isabelle réussirent à le retenir près d'eux, puis le chargèrent de plusieurs missions diplomatiques, dont il s'acquitta avec honneur, en Espagne, en Hollande et en Angleterre. Marie de Médicis lui commanda, pour son palais du Luxembourg, une suite de 21 tableaux représentant allégoriquement son histoire depuis sa naissance jusqu'à sa [illegible] avec son fils Louis XIII. Il fut anobli en 16[illegible], et mourut à Anvers le 30 mai 1640, comblé d'honneurs et de richesses. Rubens avait une figure et des manières distinguées, une conversation brillante, et faisait un noble usage de sa fortune. Il avait été marié 2 fois, avec Isabelle Brandt en 1609, et avec Hélène Fourment en 1630. La ville d'Anvers lui a érigé une statue en bronze. On évalue à 1,300 le nombre de ses tableaux : quelques-uns ont 100 pieds de surface, et même davantage. Tous les genres y sont traités, depuis les scènes religieuses jusqu'aux scènes champêtres et aux épisodes bouffons. La verve, l'énergie du dessin, la puissance d'une imagination féconde et poétique, l'éclat du coloris, distinguent la manière de Rubens. C'est le plus vigoureux de tous les peintres. Il était aussi très habile graveur. Parmi ses tableaux, on cite surtout : *la Descente de croix* de la cathédrale d'Anvers ; les *Quatre Évangélistes*, aux dominicains de la même ville ; le *Crucifiement de St Pierre* à Cologne ; une *Assomption*, *le Christ mort sur les genoux de la Vierge*, *le Christ foudroyant l'hérésie*. Van Dyck, Diepenbeek, Jacques Jordaens, Quellyn, Téniers, etc., furent ses élèves. Outre ses peintures, Rubens a laissé : *Palazzi antichi e moderni di Genova raccolti e designati*, Anvers, 1622, in-fol., 139 pl.; *Traité de la peinture*, ibid., 1622; *l'Architecture italienne*, Amst., 1754, in-fol.

V. Smith, *Catalogue raisonné of the works of P.-P. Rubens*, 1830; Reiffenberg, *Recherches sur Rubens*, 18[illegible]; Van Hasselt, *Hist. de Rubens*, 18[illegible]; Michiels, *Rubens et l'École d'Anvers*, 18[illegible]; Gachet, *Lettres de Rubens*, sa Vie [illegible] ses Œuvres, 18[illegible]; Sainsbury, [illegible] of the [illegible] P.-P. Rubens as an artist and a diplomatist, Lond., 1858 ; Cartault, *l'Œuvre de Rubens au Louvre*, dans *l'Art*, t. XXXI, 1882. A. M.

RUBENS (Albert), un des fils du précédent, né à Anvers en 1614, m. en 1657, fut secrétaire d'État à Bruxelles, et s'occupa d'antiquités et de numismatique.

On a de lui : *Regum et imperatorum romanorum numismata*, Anvers 16[illegible], in-4°; *de Re vestiaria veterum*, [illegible], 1665, in-4°, divers morceaux dans le *Trésor des antiquités romaines* de Graevius.

RUBI ou **RUBIA**, nom latin de Ruvo.

RUBIACUS, nom latin de Rouffach.

RUBICON, *Rubico*, petite rivière de l'anc. Italie, affl. de l'Adriatique, peut-être auj. le *Pisatello* ou *Fiumicino*, formait la limite N.-E. entre la Gaule Cisalpine et l'Italie. César, malgré la défense faite aux généraux d'entrer avec leur armée dans l'Italie, le franchit avec ses troupes, dans les premiers jours de janv., l'an 704 de Rome, 49 ans av. J.-C. Alors éclata la guerre civile qui se termina à Pharsale.

RUBINI (Jean-Baptiste), célèbre chanteur, né en 1795 à Romano, près de Bergame, m. en 1854, fut d'abord violoniste au théâtre de sa ville natale ; puis débuta, à l'âge de 12 ans, dans un rôle de femme, et [illegible] Bergame. Il fit partie d'une troupe ambulante [illegible] concerts peu fructueux à Alexandrie, à Novi et à Valenza,

chanta à Pavie, Brescia, Florence, mais ne fut apprécié qu'après avoir joué la *Gazza ladra* de Rossini. Il se fit entendre à Paris en 1825 dans la *Cenerentola*, et dès lors son existence artistique ne fut plus qu'une suite de triomphes. Les opéras de Bellini lui durent une grande part de leurs succès. Rubini avait une magnifique voix de ténor, à la fois agile et puissante, et possédait l'art du chant dans sa perfection.

RUBRAS (AD. *V.* AD RUBRAS.

RUBRICATUS, riv. de l'anc. Espagne (Tarraconaise); auj. *Llobrégat*. — riv. de la Mauritanie Sitifienne; auj. *Seybouse.*

RUBRUQUIS (GUILLAUME DE **RUYSBROECK**, DIT), cordelier, né dans le Brabant vers 1230, fut envoyé en 1253 par Louis IX en Tartarie, avec Barthélemy de Crémone, pour y prêcher l'Évangile. Mal reçu dans le camp de Batou, il se rendit à Karakoroum auprès de Mangou, discuta en sa présence avec des prêtres nestoriens et des imans, et, en revenant en Terre Sainte, visita encore Sartak, gendre de Batou. Il entra au couvent d'Acre, d'où il adressa à Louis IX la relation de son voyage. Cette lettre a été traduite du latin en anglais dans les recueils d'Hakluyt et de Purchas, puis de l'anglais en français par Bergeron, Paris, 1629. Elle est exacte, écrite de bonne foi et pleine de détails curieux sur les mœurs des Mongols. Rubruquis a trouvé en Crimée les restes des anciens Goths, dont il comprit la langue; il a recueilli des renseignements certains sur le Cathay ou la Chine septentrionale; le premier, au moyen âge, il a représenté la mer Caspienne comme un grand lac isolé. Comme Plan-Carpin, il parle du Prêtre-Jean (*V. ce mot*); c'est pour lui Unkchan, prince mongol, chrétien nestorien.

V. A. Rémusat, *Mém. sur les relations des princes chrétiens avec les empereurs mongols.* B.

RUCELLAÏ ou **RUCCELLAÏ** (BERNARDO), en latin *Oricellarius*, savant florentin, né en 1449, m. en 1514, épousa la sœur de Laurent de Médicis, fut gonfalonier de justice et ambassadeur à Gênes, à Naples, en France. L'Académie néoplatonicienne se réunissait dans ses jardins, dits encore aujourd'hui *Orti oricellarii*. On doit à Rucellaï : *de Urbe Roma*, ouvrage d'érudition sur les monuments de Rome, imprimé dans les *Rerum italicarum scriptores florentini*, t. II; *de Bello italico*, histoire de l'expédition de Charles VIII, en Italie, Lond., 1724, in-4°; *de Magistratibus romanis*, Leipzig, 1752; et quelques poésies italiennes. B.

RUCELLAÏ ou **RUCCELLAÏ** (GIOVANNI), fils du précédent, né à Florence en 1475, m. en 1525, parent et ami de Léon X, fut nonce en France, protonotaire apostolique et gouverneur du château Saint-Ange. Il a laissé en italien : *Rosmonde*, 1525, et *Oreste*, 1723, [illegible] l'une de l'*Antigone* de Sophocle, l'autre de l'*Iphigénie en Tauride* d'Euripide, mais dont [illegible] n'ont aucun développement; *les Abeilles*, [illegible] lactique, tiré du 4e chant des *Géorgiques* [illegible] 1770, et Cagnon, 1786. Ce [illegible] sont pleines de vie et de [illegible] douceur.

[illegible] publiées à Padoue, 1772. [illegible] t. VI et IX. B.

RUCHAT (ABRAHAM), théologien protestant, historien et littérateur, né vers 1680 dans le canton de Berne, m. en 1750, fut pasteur d'Aubonne et professeur de littérature, puis de théologie à Lausanne.

On a de lui : *Grammatica hebraica*, Leyde, 1707; *Abrégé de l'histoire* [illegible] *du pays de Vaud*, Berne, 1707; *les Délices de la Suisse*, Leyde, 1714, [illegible] in-12 et 75 pl., ouvrage souvent réimprimé; *Histoire de la réformation de la Suisse de 1516 à 1556*, Genève, 1728, [illegible] vol. in-12; *Histoire* [illegible] *de la Suisse depuis l'origine de la nation helvétique* [illegible] en 1516, manuscrit à la bibliothèque de Berne, etc.

RUCHDI-PACHA (MÉHÉMET), surnommé *Muterdjim* (le Traducteur), homme d'État ottoman, né à Constantinople, en 1809, m. en 1882, servit comme simple soldat dans les troupes régulières instituées par Mahmoud en 1825. Il apprit seul l'histoire, la géographie, les mathématiques et la physique, s'appliqua avec ardeur à l'étude de la langue française et la posséda assez bien au bout de 2 ans pour traduire les ouvrages nécessaires à ses études. Mahmoud ayant entendu parler du *petit traducteur*, se le fit présenter et le nomma chef de bataillon [illegible] 1839, [illegible] en qualité d'aide de camp Moustapha-pacha, chargé de la pacification du Liban, 1840 à 1843. A son retour à Constantinople, il prit part à la réorganisation de l'armée ottomane. Nommé général de division, ministre de la guerre, en 1853, il combattit avec [illegible] le divan les prétentions du prince Menschikoff. [illegible] de guerre, [illegible] commandant en [illegible] garde impériale. En 1855, il fut remis à la tête du ministère de la guerre, et, à la mort d'Aali-pacha, lui succéda [illegible] grand vizir. Depuis cette époque il a occupé presque [illegible] les plus hautes fonctions [illegible] Il représenta la Turquie comme ambassadeur à Berlin et comme plénipotentiaire à la conférence de Londres, en 1871, et fut remplacé en 1873, comme grand vizir, par Essad-pacha. Méhémet Ruchdi-pacha a traduit du français en turc un assez grand nombre d'ouvrages : ce sont pour la plupart des traités concernant la tactique et l'art militaire, le recueil des ordonnances, le Code militaire français, etc.

RUCKERT (FRÉDÉRIC), poète allemand, né à Schweinfurth (Bavière), en 1789, m. en 1866, se livrait à l'enseignement à Iéna, lorsqu'il seconda le mouvement national de 1813 par des chants patriotiques, *l'Allemagne géante, le Manteau de fête de l'Allemagne, le Chant du Cosaque en hiver*, etc. Le recueil de ces chants parut avec le titre de *Poésies allemandes* à Heidelberg, 1814, et sous le pseudonyme de Freimund Reinmar (le poète à la bouche libre). De 1815 à 1817, Rückert fut un des rédacteurs du *Morgenblatt* à Stuttgard, puis publia *Couronne du temps*. Il professa les langues orientales à Erlangen depuis 1826, à Berlin de 1830 à 1849, et l'on retrouve l'influence des littératures de l'Orient dans les œuvres suivantes : *les Roses orientales*, Leipzig, 1822; *Contes et récits d'Orient*, 1837, 2 vol.; *Prières et méditations orientales*, Berlin, 1837, 2 vol.; *Rostem et Surah*, histoire héroïque, Erlangen, 1838; *la Sagesse des Brahmanes*, Leipzig, 1839. On doit à Rückert plusieurs traductions allemandes d'ouvrages arabes, persans et indiens, et quelques ouvrages dramatiques : *Saül et David*, 1843; *Hérode le Grand*, 1844; *l'Empereur Henri IV, Christophe Colomb*, 1845, etc.

RUCKERT (HENRI), fils du précédent, né à Cobourg en 1823, m. en 1875, a été professeur d'histoire à Breslau.

Il a publié, entre autres ouvrages : *Annales de l'histoire allemande*, Leipzig, 1850, 3 vol.; *Histoire du moyen âge*, Stuttgard, 1852; *Histoire de la civilisation allemande à l'époque de transition des temps héroïques aux temps chrétiens*, Leipz., 1853-54, 2 vol.

RUDBECK (OLAUS), anatomiste suédois, né à Westeras en 1620, m. en 1702. Fils de l'évêque Rudbeck, aumônier de Gustave-Adolphe et auteur de la *Bible* dite *de Gustave-Adolphe*, il reçut une bonne éducation; la reine Christine l'envoya à Leyde, où il étudia la médecine. C'est dans cette ville qu'il découvrit les vaisseaux lymphatiques auxquels il donna le nom de *conduits hépatico-aqueux*. Il plaçait l'origine de ces vaisseaux dans le foie, et les faisait aboutir au pancréas et au canal thoracique. Bartholin et Jolyff lui contestèrent la priorité de cette grande découverte, qu'ils firent chacun de leur côté. Rudbeck devint professeur à Upsal en 1657; il fit établir dans cette ville un jardin botanique.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Exercitatio anatomica exhibens novos ductus hepaticos aquosos*, Westeras, 1653, in-4°, et Leyde, 1654, in-12; *Catalogus plantarum horti Academiæ Upsaliensis*, Upsal, 1658; *Atlantica, sive Manheim vera Japheti posterorum sedes*, Upsal, 1675-1698, 3 vol. in-fol., ouvrage sur les antiquités de la Suède. D—G.

RUDBECK (OLAUS), médecin et philologue, fils du précédent, né à Upsal en 1670, m. en 1740, fut reçu docteur en médecine à 19 ans; en 1659, le roi Charles XI le chargea de visiter la Laponie, où il recueillit des minéraux et 50 espèces nouvelles de plantes; il parcourut l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre, et prit part, en 1720, à la fondation de la Société des sciences d'Upsal.

[illegible] 12 vol. in-fol. de dessins de plantes, conservés au musée de [illegible] de Stockholm, on a de lui : *Nova Samolandia, sive Lagonia* [illegible] Upsal, 1701, in-4°, fig.; *Campi Elysii liber* [illegible] in-fol., 140 pl.; — *liber secundus* [illegible] publié avant le précédent, 1701; *Specimen usus linguæ* [illegible] *illustrandis...* [illegible] 1717, in-4°; *Thesauri linguarum Asiæ et Europæ harmonici prodromus*, in-4°, etc.

RUDE (FRANÇOIS), sculpteur, né à Dijon en 1784, m. en 1855, était fils d'un poêlier. Jusqu'à 16 ans, il suivit la profession de son père. Ayant révélé des dispositions à l'école des beaux-arts de Dijon, il fut envoyé à Paris en 1809, fut bien accueilli par Denon, entra dans l'atelier de Gau et de Cartellier, et remporta en 1812 le grand prix de Rome. En 1815, il alla vivre à Bruxelles, où il trouva les conseils et la protection de David, qui lui fit obtenir la décoration de la salle des Peintures et le fronton du théâtre de la Monnaie. Il exécuta aussi le buste du roi Guillaume, et 8 bas-reliefs pour le palais de Tervueren. De retour à Paris en 1827, il fit une statue de la Vierge pour l'église Saint-Gervais, exposa au salon de 1832 un *Jeune Pêcheur napolitain jouant avec une tortue*, ouvrage plein de sève et d'originalité, où le sentiment de la grâce et de l'élégance s'unit à une habileté de praticien consommé, puis s'occupa d'un groupe grandiose, remarquable de verve et d'énergie, *le Départ*, sur la façade orientale de l'arc de triomphe de l'Étoile. En 1834, il donna un *Mercure rattachant ses talonnières*, en bronze, aujourd'hui placé, avec le *Jeune Pêcheur*, au musée du Luxembourg. Il fit un [illegible] en marbre pour l'église de la Madeleine, un [illegible] en bronze pour Saint-Vincent-de-Paul, une statue en argent de *Louis XIII* pour le château de Dampierre (au duc de Luynes), [illegible] *Jeanne d'Arc* en marbre pour le jardin du Luxembourg, le tombeau de *Godefroy Cavaignac* au cimetière Montmartre, les bustes de *David* et de *La Pérouse* au Louvre, ceux du *Maréchal de Saxe*, de *Poussin*, de *Houdon*, un *Caton d'Utique* (commencé par Ro-

ment), au jardin des Tuileries; les statues colossales de *Monge* à Beaune, du général *Bertrand* à Châteauroux, du maréchal *Ney* sur la place de l'Observatoire à Paris, le *Monument de Napoléon* à Fixin près de Dijon, etc.

V. L'article de M. Guédriez et M. J. Pingalle, dans *l'Art*, t. XXV, 1881, et XXX, 1882. B.

RUDEL (Geoffroy), troubadour, né à Blaye au XIIe siècle. Attaché à la suite de Geoffroy, comte de Bretagne, fils de Henri II, roi d'Angleterre, il se rendit en Syrie et mourut à son arrivée à Tripoli. Ses poésies ont été recueillies et publiées par Raynouard.

RUDESHEIM, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), port sur le Rhin, en face de Bingen; 3,000 hab. Château des comtes de Bassenheim. Vins renommés.

RUDIAIRES, *Rudiarii*, gladiateurs qui avaient reçu leur congé. (V. Rudis.) Quand ils s'étaient illustrés dans leur profession, quelquefois le peuple les redemandait; alors ils reparaissaient sur l'arène, mais moyennant un gros salaire.
C. D—y.

RUDIES, *Rudiæ*, v. d'Apulie (Iapygie), chez les Salentins, entre Brindes et Otrante. Grecque d'origine, elle devint municipe. Patrie d'Ennius. Auj. *Rugge* ou *Rotigliano*.

RUDIS, baguette avec laquelle les gladiateurs apprenaient, dans des écoles, la pratique de leur art, et s'exerçaient sur l'arène en attendant qu'on leur distribuât les armes véritables pour le combat. Quand on libérait un gladiateur, en public, à la suite d'un combat, on lui donnait un *Rudis*, avec le bonnet d'affranchi. C. D—y.

RUDKJŒBING, v. de Danemark, ch.-l. de l'île Langeland, sur la côte O.; 3,179 hab. Petit port de commerce.

RUDOLPHI (Ch.-Asmond), naturaliste, né à Stockholm en 1771, m. en 1832, directeur d'une école vétérinaire fondée en Poméranie par le roi de Suède en 1803, professeur à Berlin depuis 1810.

Il a laissé: *Entozoa, seu Historia vermium intestinalium*, Amst., 1808, avec un supplément, 1820.

RUDOLPHINES (Tables). *V.* Rodolphe II.

RUDOLPHSWERTH. *V.* Neustædtl.

RUDOLSTADT, cap. de la principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt, sur la rive g. de la Saale; 8,747 hab. Fabr. de porcelaine, tanneries. Château d'*Heidecksburg* aux environs, avec bibliothèque de 40,000 volumes.

RUE, ch.-l. de cant. (Somme), sur la Maye, arr. d'Abbeville; 2,476 hab. Ruines d'un anc. château. Chapelle du Saint-Esprit.

RUEDA (Lope de), poète espagnol, né à Séville vers 1500, m. en 1567 à Cordoue, était batteur d'or. Il réunit quelques amis et parcourut le pays avec eux, composant et jouant des comédies. Quatre de ces pièces ont été publiées, Valence, 1567. Rueda est un des créateurs de l'art dramatique en Espagne.

V. Ticknor, *Hist. de la littér. espagnole*, t. II, 7.

RUEDA-DEL-AMIRANTE, v. d'Espagne, prov. de Léon, sur l'Esla; 2,950 hab.

RUEDA-MEDINA, v. d'Espagne, prov. de Valladolid; 4,520 hab. Grand commerce de vins du pays.

RUEIL ou **RUEL**, brg (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, à 17 kil. O. de Paris, près de la Seine; 8,087 hab. C'est peut-être l'anc. *Rotalgensis*, une des résidences des rois francs; Charles le Chauve en fit présent à l'abbaye de Saint-Denis, 870. Richelieu y fit construire, vers 1635, un château encore existant, où fut condamné le maréchal de Marillac, et où la cour se retira en 1648, pendant la Fronde. L'église renferme les tombeaux de l'impératrice Joséphine et de la reine Hortense. Le domaine de la *Malmaison* dépend de cette commune.

RUELLE, vge (Charente), arr. et à 7 kil. N.-E. d'Angoulême, sur la Touvre; 2,039 hab. — Usines à fer, papeterie. Fonderie nationale de canons pour la marine, créée en 1750 par le marquis de Montalembert, occupée par le gouvernement de 1755 à 1772 et achetée en 1774 par le comte d'Artois, qui l'échangea 2 ans après, avec Louis XVI, contre des terrels.

RUELLES, nom donné, pendant le XVIIe siècle, aux alcôves dans lesquelles on plaçait les lits. C'était là que les *Précieuses* recevaient les beaux-esprits; elles étaient assises sur leur lit. (V. Précieuses.)

RUF (Chanoines réguliers de **SAINT-**), ordre fondé en 1038, et dont le chef-d'ordre était une abbaye près d'Avignon. Cette abbaye ayant été détruite au milieu du XIIe siècle, le chef-lieu fut transféré dans l'île d'Éparvière, en face de Valence.

RUFFACH. *V.* Rouffach.

RUFFEC, s.-préf. (Charente), près de la Charente; 3,385 hab. Collège. Ruines d'un anc. château. [illegible] en style roman fleuri. Distilleries, fabr. de [illegible] tanneries. Comm. de truffes, terrines de perdreaux et de foie gras, grains, marrons, bétail, [illegible]. Il s'y tint des conciles en 1258, 1304 et 1327. Anc. baronnie érigée en vicomté, puis en marquisat en 1588, et cédée en 1762 à la famille de Broglie.

RUFFI (Antoine de), historien, né à Marseille en 1607, m. en 1689, fut en 1654 conseiller d'État.

On a de lui: *Histoire de Marseille*, 1642, in-fol., et avec augmentations, 1696, 2 vol. in-fo.; *Histoire des comtes de Provence*, [illegible]; *Histoire des généraux des galères*, [illegible] par le P. Anselme, dans l'*Histoire des grands officiers de la couronne*.

RUFFI (Louis-Antoine de), fils du précédent, né à Marseille en 1657, m. en 1724, fournit au P. [illegible] des notes et des renseignements pour la *Bibliothèque historique de la France*, et à Sainte-Marthe pour la *Gallia christiana*.

On a de lui: *Dissertations historiques et critiques sur l'origine des comtes de Provence, du Venaissin, de Forcalquier et des vicomtes de Marseille*, 1712, in-4°.

RUFFO (Don Fabricio), *comte de Castelcicala*, né à Naples en 1745, m. à Paris en 1832, s'attacha au ministre napolitain Acton, qui l'envoya en mission en Angleterre, devint, de 1795 à 1798, chef du tribunal d'inquisition politique, suivit la cour de Naples à Palerme en 1799, remplaça Acton comme ministre, fit déclarer la guerre à la France après la bataille d'Aboukir, prit le poste d'ambassadeur à Londres en 1802 et à Paris en 1815.

RUFFO (Denis-Fabricio), dit *le général-cardinal*, né à Naples en 1744, d'une illustre famille, m. en 1827, fut trésorier général de Pie VI, qui le créa cardinal, bien qu'il ne fût que diacre. Mais ayant perdu la faveur du pape, il revint dans sa patrie, où il se déclara l'adversaire d'Acton; à la tête d'une armée ramassée à la hâte, il souleva la Calabre contre les Français en 1799, leur reprit Naples avec l'aide des Russes, des Turcs et des Anglais, et laissa exercer les plus cruelles vengeances. Il fut disgracié pour s'être opposé, en 1805, à une nouvelle guerre contre la France, fut appelé à Paris par Napoléon en 1809 et rentra dans le conseil du roi de Naples en 1821.

RUFFO (Louis), parent du précédent, cardinal et archevêque de Naples, né à Saint-Onuphre en 1750, m. en 1832, fit de l'opposition au roi Joseph Bonaparte, soutint un instant la constitution de 1820, puis se déclara pour la politique absolutiste de Ferdinand Ier.

RUFIN, ministre de Théodose Ier et d'Arcadius. C'était un Gallo-Romain né vers 350 à Elusa (Aquitaine), m. en 395; il se fit un nom comme jurisconsulte, et sut gagner la faveur de Théodose Ier, qui le porta en 384 à la préfecture d'Orient, et en 390 au rang de maître des offices. Ce fut lui qui conseilla le massacre de Thessalonique en 390. En 392, il fit périr Tatien, préfet du prétoire et s'empara de sa charge. En 394, lorsque Théodose marcha contre Eugène, Rufin resta à Constantinople avec un pouvoir absolu. En 395, il prit la tutelle d'Arcadius, mais trouva dans Stilicon un rival qui aspirait à diriger les deux Empires d'Orient et d'Occident. Rufin succomba dans cette lutte, assassiné par le Goth Gaïnas, à l'instigation de Stilicon. On a du poète Claudien une violente invective contre Rufin.

V. Am. Thierry, *Trois ministres des fils de Théodose, Rufin, Eutrope et Stilicon*. [illegible]

RUFIN Tyrannius ou Toranius Rufinus, [illegible], né à Concordia (Frioul) vers 360, m. en 410, fit une partie de ses études avec St Jérôme dans un couvent d'Aquilée, alla le rejoindre en Orient en 374, fut envoyé [illegible] persécution des catholiques par les Ariens, fonda sous Théodose le Grand un couvent sur le mont des Oliviers à Jérusalem, se brouilla avec St Jérôme pour des dissentiments théologiques, et vint résider à Rome, puis en Sicile.

On a de lui, entre autres ouvrages, des traductions latines de l'*Histoire* [illegible] et des *Homélies* [illegible]

RUFUS, c.-à-d. *roux*, surnom de plusieurs familles de l'anc. Rome, telles que les Rutilius, les Minucius, les Curtius.

RUFUS (Musonius). *V.* Musonius.

RUFUS (Rutilius). *V.* Rutilius.

RUFUS, d'Éphèse, médecin grec, vivait probablement sous le règne de Trajan. Il avait écrit un poème [illegible], dont il reste quelques fragments [illegible] des Alde. Nous avons de lui un [illegible] et un traité d'anatomie, où les [illegible] l'étude du corps du singe; Rufus [illegible], ceux de mouvement et ceux de sentiment. Il est le premier qui ait décrit le chiasma des [illegible].

[illegible]

RUFUS, de l'Ombrie, [illegible] J.-C. [illegible] de Wais, t. III, [illegible]. S. Re.

RUFUS FESTUS, appelé aussi Sextus Rufus, historien latin,

qui florissait l'an 370 de J.-C., est qualifié de personnage consulaire; mais on n'a aucun renseignement sur sa vie. Il a laissé : *de Historia Romana libellus*, ou *Breviarium rerum gestarum populi Romani*, commençant à l'origine de Rome et allant jusqu'à Jovien; c'est un précis des victoires des Romains, et un tableau des provinces de l'Empire, faible imitation de Florus et d'Eutrope, et qui n'est exempt ni d'erreurs ni d'anachronismes; *de Regionibus urbis Romæ*, catalogue très incomplet des édifices et des principales localités de Rome.

La meilleure édition du *Breviarium* est celle de Guill. Münnich, Hanovre, 1815; M. A. Dubois en a donné une traduction, 1843, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 2e série. — V. D.-G. Moller, *Dissertatio de Sexto Rufo*, Altdorf, 1687, in-4°.

RUGBY, brg d'Angleterre (Warwick), sur l'Avon; 9,890 hab. École classique renommée.

RUGELEY, brg d'Angleterre, comté de Stafford, sur la Trent; 4,249 hab. Beau pont-aqueduc du canal Grand-Trunk. Usines à fer; commerce de chapeaux.

RUGEN, *Rugia*, île du roy. de Prusse, dans la Baltique, à l'O. de l'embouchure de l'Oder, séparée de la côte de la prov. de Poméranie par un détroit de 2 à 3 kil. de large; 967 kil. carr., 55 kil. sur 42; 46,115 hab. Ch.-l. Bergen. Côtes découpées, d'accès difficile et sans bons ports. Sol fertile, blé exporté à Stralsund. Pêcheries importantes. Le sol rappelle celui de la Scandinavie : on y trouve des lacs, des bois de hêtres et de sapins, des tertres funèbres que le peuple appelle *tombeaux des Huns*. On y trouve beaucoup d'antiquités germaniques. — Rugen fut le berceau des Rugiens et le siège principal du culte d'Hertha et de Svantovit. Ses habitants, redoutables par leur intrépidité et leurs pirateries, furent écrasés au XIIe siècle par les Danois et les Poméraniens réunis, et ce fut alors seulement que Waldemar Ier, roi de Danemark, put y faire triompher le christianisme. Rugen passa aux ducs de Poméranie en 1478, aux Suédois en 1648. Les Français la prirent en 1807, et la donnèrent au Danemark, qui la céda à la Prusse en 1814, en échange de Lauenbourg. Une statue colossale y a été élevée en 1855 au grand-électeur. B.

RUGENWALDE, v. du roy. de Prusse (Poméranie), petit port sur la rive dr. de la Wipper et à 4 kil. de la mer; 5,442 hab. Fabr. de toiles et lainages, tanneries. Pêche du saumon. [illegible]. Bains de mer.

RUGGIERI (Cosme), astrologue florentin, m. en 1615, confident et auxiliaire dévoué de Catherine de Médicis, fut amené par elle à la cour de France, et reçut l'abbaye de Saint-Mahé [illegible] Bretagne. Accusé de complicité dans la conspiration de La Môle et Coconas contre Charles IX, 1574, il fut condamné aux galères, mais obtint sa grâce par le crédit de la reine mère. [illegible] Henri IV pour un motif semblable, [illegible] De 1604 jusqu'à sa mort, il publia [illegible] beaucoup de vogue. [illegible] par Bullant un observatoire, [illegible] est la colonne astrologique de la Halle au blé. [illegible] M. V—I.

RUGIA, nom latin de Rugen.

RUGIENS, [illegible] germanique, semblent avoir habité [illegible] Rugen et les bords de l'Oder. Chassés [illegible], formèrent, de 450 à 487, un État nommé [illegible] Moravie et partie N. de l'Autriche. [illegible] par les Hérules vers 487, ils se réfugièrent chez les Ostrogoths, leur [illegible] les Hérules eux-mêmes, chassés d'[illegible] 493, puis les Lombards avant 500.

RUGILAND. V. Rugiens.

RUGLES, [illegible] (Eure), arr. d'Évreux, sur la Risle; 1,7[illegible] hab. Importante fabrication d'épingles, aiguilles, [illegible] de quincaillerie; fonderie, laminoir et [illegible] cuivre.

RUHE, [illegible] *lieu de repos* en allemand : *Carlsruhe*, [illegible].

RUHLA, [illegible] d'Allemagne, à 9 kil. S.-S.-E. d'Eisenach, est [illegible] en 2 [illegible] l'une [illegible] Saxe-Weimar, (2,154 hab.), et [illegible] de Saxe-Cobourg-Gotha [illegible] hab. [illegible].

RUHNKENIUS [illegible] **RUHNKEN**, en latin, célèbre [illegible]

gica, critica, 1797 et 1823, 2 vol. — V. sa *Vie* par Wyttenbach, Leyde 1799.

RUHR, riv. du roy. de Prusse, affl. de la Meuse. (V. Roer.)

RUHR, riv. du roy. de Prusse, naît en Westphalie, coule au N.-O., arrose Arnsberg, Neheim, Hattingen, reçoit la Lenne, la Mœhne, la Wolme, et se jette dans le Rhin à Ruhrort; cours de 232 kil.

RUHRORT, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), au confluent de la Ruhr et du Rhin, à 25 kil. N. de Dusseldorf; 9,130 hab. Construction de bateaux. Houille aux environs. Manuf. de coton.

RUINART (Thierry Dom), bénédictin, né à Reims en 1657, m. en 1709, prit l'habit religieux en 1674, et fut le collaborateur de Mabillon. Il a publié seul : *Acta primorum martyrum sincera et selecta...*, Paris, 1689, in-4°, trad. en français par Drouet de Maupertuy, 1708, et où il réfute les opinions de Dodwell sur le petit nombre des martyrs; *Historia persecutionis vandalicæ...*, 1694; une édition de *Grégoire de Tours et Frédégaire*, 1699, in-fol., avec une très bonne préface sur les deux auteurs; *Apologie de la mission de Saint-Maur...*, 1702; *Vie de Mabillon*, 1709, in-12, etc.

V. sa *Vie* dans le t. V. des *Annales ord. S. Benedicti*.

RUINES, ch.-l. de cant. (Cantal), arr. de Saint-Flour, 895 hab. Scieries de planches de sapin.

RUISCH (Rachel), peintre de fleurs, née à Amsterdam en 1664, m. en 1750, apprit son art dans l'atelier de Guillaume van Aalst, et, en 1695, épousa le portraitiste Jurriaan Pool. Elle dessinait vivement, et imaginait de riches combinaisons : sa couleur est à la fois brillante et douce. A. M.

RUISDAËL (Jacques), paysagiste hollandais, né à Harlem vers 1630, m. en 1681, obtint le titre de docteur en médecine, et exerça quelque temps cette profession. La peinture, dont il n'avait d'abord fait qu'un amusement, devint sa passion dominante, et il s'y livra exclusivement. Il ne paraît pas avoir eu de maître; toutefois, comme il était l'ami de Berchem, l'exemple et les conseils de cet artiste ne lui furent sans doute pas inutiles. Adrien van de Velde, Philippe Wouverman et Lingelbach durent aussi exercer quelque influence sur lui. Son style n'en est pas moins complètement original. Aucun paysagiste néerlandais ne sut mieux rendre la nature en général, les chutes d'eau, les forêts sauvages et la mélancolie de certains sites éclairés par une funèbre lumière. On ne peut douter qu'il ait vu l'Allemagne, la Suisse ou la Norvège. Le Louvre possède 6 tableaux de sa main, entre autres *le Coup de vent*. On admire à Dresde une *Chasse au cerf*.

V. A. Michiels, *Hist. de la peinture flamande et hollandaise*. A. M.

RUIZ (Jean). V. Hita (L'archiprêtre de).

RULHIÈRE (Claude-Carloman de), historien et poète, né en 1735 à Bondy près de Paris, m. en 1791, fit de brillantes études au collège Louis-le-Grand, fut quelque temps aide de camp du maréchal de Richelieu en Guyenne, puis secrétaire et ami du baron de Breteuil, qui l'emmena dans son ambassade à Saint-Pétersbourg en 1760. Il y vit la révolution de 1762, qu'il retraça plus tard. De retour en France, 1765, il fixa ses souvenirs sur le papier, mais ne les publia point. En 1768, on le chargea d'écrire, pour l'instruction du Dauphin (Louis XVI), une histoire des troubles de la Pologne, travail qui lui valut en 1771 une pension de 6,000 livres, et pour lequel il puisa dans les dépôts des affaires étrangères et visita en 1776 l'Allemagne, la Prusse et la Pologne. En 1787, il entra à l'Académie française. On a de lui : *Éclaircissements historiques sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes et sur l'état des protestants en France depuis le commencement du règne de Louis XIV jusqu'à nos jours*, 1788, 2 vol.; *Anecdotes sur la révolution de Russie en 1762*, 1797, ouvrage curieux, rapide et plein de mouvement; *Histoire de l'anarchie de Pologne et du démembrement de cette république*, 1807, 4 vol., et 1819, avec notice sur l'auteur par Daunou; c'est l'ouvrage capital de Rulhière, et il porte l'empreinte d'un talent [illegible]. Il [illegible] 15 liv. [illegible] 1772-73; l'auteur n'a fini que les onze premiers livres, des [illegible] jusqu'à la fin de 1770, et de [illegible] sommaires [illegible] quinzième. Rulhière fut un historien [illegible] [illegible]

[illegible]

diers de la garde impériale, passa sous-lieutenant en 1809, fit les guerres d'Allemagne et d'Espagne, et était chef de bataillon quand il fut pris pendant la retraite de Russie. Il prit part à la campagne de 1815. Lieutenant-colonel en 1821, colonel lors de l'expédition d'Espagne en 1823, il alla aussi en Morée, 1828-29 et à la conquête d'Alger en 1830. Maréchal de camp en 1832, il commanda une brigade au siége d'Anvers. Appelé à faire partie de la seconde expédition contre Constantine, 1837, il y gagna le grade de lieutenant général. Puis, jusqu'en 1840, il commanda la division d'Alger; en 1841, on l'envoya à Toulouse, et, en 1845, il fut nommé pair de France. Mis à la retraite en 1848, il parut à l'Assemblée constituante, ensuite à l'Assemblée législative, comme député de la Haute-Loire, devint ministre de la guerre du 20 déc. 1848 au 31 oct. 1849, fit passer la loi qui releva de la retraite les officiers généraux frappés par la révolution de Février et passa au cadre d'inactivité à la fin de 1851. B.

RULLUS (P.-Servilius), tribun du peuple, né l'an 690 de Rome, 63 av. J.-C., proposa une loi agraire qui investissait pour 5 ans d'un pouvoir absolu des commissaires chargés de vendre toutes les terres du domaine public dans les provinces, et d'acheter avec cet argent, en Italie, des champs pour les distribuer aux pauvres. Cicéron, alors consul, attaqua cette loi dans 4 discours, dont 3 nous sont restés, et la fit rejeter.

V. Macé, *des Lois agraires chez les Romains*.

RUM ou **ROMN** (Ile), une des Hébrides, au S. de Skye; 20 kil. sur 10; 600 hab., ch.-l. Kinloch. Ile montagneuse (Haskeval, 880 m.). Sol peu cultivé, élevage de moutons. Port de Kinloch assez fréquenté par les caboteurs. G. H.

RUMBEKE, v. de Belgique (Flandre Occidentale), à 13 kil. N.-E. de Courtrai; 6,800 hab. Fabr. de tabac, chicorée, huile, toiles.

RUMBOURG, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), cercle de Leitmeritz; 10,142 hab. Fabr. de toiles, d'ouvrages en ivoire, etc.

RUMFORD (Benjamin **THOMSON**, comte de), physicien et philanthrope, né en 1753 à Rumford ou Concord (New-Hampshire), m. en 1814, prit part, dans les rangs de l'armée anglaise, à la guerre des États-Unis, fut chargé d'aller porter à Londres la nouvelle de la perte de Boston, reçut un poste de sous-secrétaire d'État en 1780, et, 2 ans après, retourna combattre les insurgés. Puis il entra au service de la Bavière, où il introduisit des améliorations dans l'armée et l'administration, et devint lieutenant général, ministre de la guerre, directeur de la police. C'est alors qu'il commença à appliquer ses connaissances scientifiques au soulagement des malheureux. Ses recherches sur le pouvoir nutritif de diverses substances alimentaires et sur les moyens d'économiser le combustible en produisant le plus de chaleur possible, furent utilisées par lui dans la fondation d'un établissement de soupes économiques et de foyers qui portent son nom. Rumford a fait des expériences sur la conductibilité; il a donné à la physique un thermoscope, et un calorimètre qu'il a employé pour mesurer la chaleur développée dans la combustion de diverses substances. Il a publié divers *Mémoires sur la chaleur*, Paris, 1804; — *sur la combustion*, 1812; des *Essais politiques, économiques et philosophiques*, Genève, 1799-1806, 4 vol. Fixé en France depuis 1802, il y épousa la veuve de Lavoisier en 1804. Il était membre de la Société royale de Londres et associé étranger de l'Institut de France.

V. son *Éloge* par Cuvier. V.

RUMIGNY (Marie-Théodore de **GUEULLUY**, comte de), né en Picardie en 1789, m. en 1860, entra en 1805 à l'École militaire de Fontainebleau, fit la campagne de Prusse, se distingua à Wagram et à Smolensk, et arriva en 1814 au grade de capitaine de cavalerie. Mis en demi-solde à la 1re Restauration, il reprit du service durant les Cent-jours, et combattit à Ligny. Par l'intermédiaire du maréchal Gérard, il fut attaché en 1818, en qualité d'aide de camp, au duc d'Orléans Louis-Philippe. Maréchal de camp et député de la Somme après 1830, commissaire général en Vendée en 1831, député de la Mayenne de 1831 à 1837, il fut un des principaux membres du parti conservateur et un ardent soutien de la politique personnelle du roi. Il assista au siége d'Anvers en 1832, et fut chargé de réprimer l'émeute parisienne du 14 avril de la même année. En 1848, il suivit Louis-Philippe en exil, fut mis à la retraite par le gouvernement provisoire, et ne profita pas du décret de 1852 qui réintégrait dans la réserve un grand nombre d'officiers généraux. — Son frère, le marquis Marie-Hippolyte, né en 1784, m. en 1871, entra en 1805 dans les bureaux du ministère des affaires étrangères, occupa sous Louis-Philippe plusieurs postes dans la diplomatie et fut pair de France depuis 1832. B.

RUMIGNY, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. de Rocroi; 798 hab. Patrie de Lacaille.

RUMILLY, ch.-l. de cant. (Haute-Savoie), arr. d'Annecy; 4,10[illegible] hab. [illegible] démantelée par Louis XIII en 1630. Tanneries; commerce de grains, vins.

RUMINAL (Figuier). V. Figuier.

RUMMEL ou **OUED-RUMMEL**, rivière de sable, **OUED-EL-KEBIR** dans son cours inférieur, l'*Ampsaga*, riv. d'Algérie (Constantine), sort du Grand-Atlas, entoure le rocher de Constantine qu'elle arrose, passe à [illegible] et se jette dans la Méditerranée au cap Boujaroun, à l'E. de [illegible]. Cours de 150 kil. Elle était, dans l'antiquité, la limite de la Numidie et de la Mauritanie.

RUMMELSBURG, v. du roy. de Prusse (Poméranie), régence de Koeslin; 5,304 hab. Draps et lainages.

RUMP (Le). V. Parlement-Croupion.

RUNAMO, rocher de Suède, dans la prov. de Bleking. Finn Magnusen y a déchiffré, en 1834, une célèbre inscription en caractères runiques.

RUNES (du gothique *runâ*, secret), caractères d'écriture jadis employés dans les pays scandinaves (Danemark, Suède, Norvège) et dans l'Allemagne septentrionale, antérieurs à J.-C. selon les uns, et, selon les autres, ne datant que du IXe siècle de l'ère chrétienne. Les prêtres s'en réservèrent la connaissance. On en fit aussi usage dans les opérations de magie et de sorcellerie. L'alphabet runique n'a que 16 caractères.

RUNDJET-SINGH, roi de Lahore, né en 1782, m. en 1839, commença de régner sur les Seikhs en 1799, montra une grande intrépidité et beaucoup d'adresse dans sa conduite, parvint à affranchir de toute domination étrangère le Pendjab, le Moultan, le Kachmir, le Peischawer et une partie de l'Afghanistan. Dans ses idées de conquêtes, il conçut le projet d'avoir un corps d'armée organisé à l'européenne, et y parvint surtout avec l'aide des généraux français Allard et Ventura. Rundjet fut actif et doué d'un esprit plein de ressources, mais dissimulé, rapace et cruel.

RUNN. V. Rinn.

RUNNYMEAD ou **RUNNEMEDE**, vge d'Angleterre (Surrey), à 8 kil. S.-O. de Windsor. Jean sans Terre y eut avec ses barons une conférence, à la suite de laquelle il signa la Grande Charte, en 1215.

RUOTSINSALMI, appelé aussi *Kotka* et *Svensksund*, place de guerre de la Russie d'Europe (Finlande), à l'embouchure de la Kymène, à 42 kil. O. de Friedrikshamn. Elle se compose de 19 ouvrages détachés.

RUPEL, riv. de Belgique (Anvers), formée à Rumpst, à 7 kil. N.-O. de Malines, par la réunion de la Dyle, de la Senne et de la Nèthe, se jette dans l'Escaut, en face de Rupelmonde, à 14 kil. S.-O. d'Anvers. Cours de 10 kil.

RUPELLA, nom latinisé de La Rochelle.

RUPELMONDE, v. de Belgique (Flandre Orient.), sur la rive g. de l'Escaut, vis-à-vis l'embouchure du Rupel; 3,108 hab. Port sûr et commode. Tanneries. Ruines d'un château fort qui servait de prison d'État et de dépôt d'archives, aux souverains de la Flandre. On pense que Mercator y est né.

RUPEN. V. Roupen.

RUPERT (Robert de **BAVIÈRE**, dit le prince), né en 1619, m. en 1682, fils de l'électeur palatin Frédéric V, et d'Élisabeth, fille aînée de Jacques Ier d'Angleterre, défendit la cause de son oncle Charles Ier contre le Long Parlement, fut créé pair et chevalier de la Jarretière, eut part à la bataille d'Edge-Hill, 1642, fit lever le siége d'York, 1644, perdit les batailles de Marston-Moor, 1644, et de Naseby, 1645, rendit Bristol à Fairfax, essaya en vain, après la mort du roi, de soulever l'Irlande, fut comblé d'honneurs par Charles II à la Restauration, commanda, sous le duc d'York, la flotte anglaise dans la guerre contre la Hollande, et fut nommé amiral avec Monk en 1666. Membre du conseil privé en 1679, il ne s'occupa plus que de sciences physiques et de mécanique. On lui attribue l'invention de la gravure à l'*aqua-tinta*.

RUPPIN (**ALT-**), v. du roy. de Prusse (Brandebourg), sur la riv. N. du lac de son nom; 2,1[illegible] hab. Château de *Rheinsberg*. Le canal de Ruppin unit le [illegible].

RUPPIN (**NEU-**), v. du roy. de Prusse (Brandebourg), sur la riv. N. du lac de son nom; 13,985 hab. Gymnase évangélique. Maison d'aliénés. Fabr. de draps, lainages, chicorée, tabac, cuirs. — Fondée en 1194.

RUPRECHTSAU ou **ROBERTSAU**, hameau d'Alsace-Lorraine, dépendant de Strasbourg, dans une île formée par l'Ill et le Rhin. Des obélisques y ont été élevés en l'honneur de Kléber et de Desaix. Promenade fréquentée.

RUPT, brg (Vosges), arr. de Remiremont; 4,129 hab. Filature de coton. Environs très pittoresques.

RURA, nom latin de la Roer.

RUREMONDE, en flamand *Roermunde*, v. forte du roy. des Pays-Bas (Limbourg), au confluent de la Roer et de la Meuse; 10,470 hab. Évêché érigé en 1561 par Pie V, réuni

à celui de Liège en 1801, rétabli par Pie IX en 1853; collège. Fabr. de draps, toiles, pipes, papier, etc. Commerce considérable de transit. — Érigée en ville par Othon III, comte de Gueldre vers 1290; prise par le prince d'Orange en 1572, par les Hollandais en 1632, elle fut chaque fois rendue à l'Espagne. Reprise par les Hollandais en 1702, ils la cédèrent en 1716 aux Impériaux qui la démantelèrent et en firent le ch.-l. de la Gueldre autrichienne. Les Français s'en emparèrent en 1792 et 1793, et la comprirent jusqu'en 1814 dans le département de la Meuse-Inférieure, où elle était chef-lieu d'arrondissement. Quelques auteurs croient que Mercator y est né.

RURIK, fondateur de la monarchie russe, était probablement un chef de Varègues. Appelé, avec ses frères Sinéous et Trouwor, par des Slaves qui occupaient quelques provinces au S. du golfe de Finlande, il reçut d'eux le pouvoir souverain en 862, donna au pays le nom de Russie et prit le titre de grand-duc. Rurik régnait à Novgorod, Sinéous à Biélo-Ozero et Trouwor à Izborsk. Sinéous et Trouwor étant morts deux ans après, Rurik s'empara de leurs États, régna seul pendant 15 ans et mourut en 879, laissant à Oleg la tutelle de son fils Igor. Pl.

RUSA, nom latin de la Reuss.

RUSADIR. *V.* Melilla.

RUSCELLI (Jérôme), critique italien, né à Viterbe vers le commencement du XVIe siècle, m. en 1566, fut le fondateur de l'Académie *dello Sdegno* à Rome.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Del Modo di comporre in versi nella lingua italiana*, Venise, 1559; une traduction italienne de la *Géographie* de Ptolémée, 1561, in-4o; *Commentari della lingua italiana*, 1581, in-4o.

RUSCINO, nom anc. du Tet.

RUSCINO, v. de la Gaule (Narbonnaise Ire), chez les Sardons, fut érigée, après la conquête romaine, en colonie latine. Auj. *Castell-Roussillon*.

RUSELLANS, peuple étrusque, dont la capitale était Rusellæ (auj. *Rosella*).

RUSH (Benjamin), célèbre médecin, né en 1745 à Bristol (Pensylvanie), d'une famille de quakers, m. en 1813, prit le grade de docteur à Édimbourg en 1768, enseigna avec éclat à l'université de Philadelphie, fut représentant de sa province au Congrès où fut proclamée l'indépendance des États-Unis en 1776, et nommé en 1777 chirurgien général de l'hôpital militaire central.

On a de lui : *an Inquiry into the effects of public punishments upon criminals and upon society*, Philadelphie, 1787; *Medical inquiries and observations*, 1789-1806, 5 vol.; *an Inquiry into the effects of spirituous liquors on the human body*, 1790; *Essays literary, moral and philosophical*, 1798; *Inquiries upon the diseases of the mind*, 1812, etc.

RUSHWORTH (John), né vers 1607 dans le Northumberland, m. en 1690, fut adjoint du secrétaire-greffier de la Chambre des communes en 1640, secrétaire de Fairfax et membre du parlement sous Richard Cromwell en 1658-59. On a de lui une importante compilation : *Historical collections of private passages in state, weighty matters in law, and remarkable proceedings in parliament*, 7 vol. in-fol. en 4 parties, qui parurent en 1659, 1680, 1692 et 1701, et furent réimpr. avec un 8e vol. en 1721.

RUSICADA, v. de Numidie, à l'emplacement où est aujourd'hui Philippeville. (*V. ce mot.*)

RUSSELL ou **RUSSEL** (William), 5e comte de Bedford, né en 1614, m. en 1700, fut membre du Long-Parlement en 1640, se déclara contre Charles Ier, sauva l'armée parlementaire à Edge-Hill, où il commandait la réserve de la cavalerie, entra au service du roi après avoir vainement parlé de paix dans la Chambre haute; mais, offensé par les courtisans, revint à son ancien parti et fut incarcéré par ordre du parlement. Il ne prit aucune part aux affaires jusqu'en 1660. Lors du couronnement de Charles II, en 1661, ce fut lui qui porta le sceptre de St Édouard. Sous Guillaume III, il fut nommé membre du conseil privé, lord-lieutenant du comté de Middlesex, marquis de Tavistock et duc de Bedford.

RUSSELL (William), fils du précédent, né en 1639, m. en 1683, [illegible] à Cambridge, compléta son éducation par des voyages sur le continent, fut nommé membre de la Chambre des communes dès 1661, mais y garda longtemps le silence. A la tête de l'opposition qui renversa le misérable ministère dit la *Cabal* (*V. ce mot*), puis adversaire de lord Danby, il crut à la conspiration papiste dénoncée par Titus Oates, et proposa le *bill d'exclusion*, 1680, contre le duc d'York, frère du roi, [illegible] de tous les emplois et de toutes les [illegible]. Charles II ayant résolu de gouverner sans parlement, [illegible] contre sa vie; Russell y fut [illegible] qui [illegible], où l'on viola toutes les formes [illegible] Guillaume III, un acte du parlement cassa la condamnation de Russell, et la Chambre des pairs proclama son innocence. — On a publié des *Lettres* très remarquables de lady Russell à son mari, Londres, 1853, 2 vol. in-12.

V. John Russell, *Life of W. lord Russell, Lond.*, 1853, 4e édit., 2 vol. B.

RUSSELL (Edward), parent du précédent, né en 1651, m. en 1727, fut gentilhomme de la Chambre du duc d'York (Jacques II), seconda la révolution de 1688, entra au Conseil privé sous Guillaume III, et reçut le commandement de la flotte chargée de s'opposer au retour de Jacques II. Il gagna sur Tourville la bataille de la Hogue, 1692. Nommé amiral en chef dans les mers fermées et dans la Méditerranée, il délivra Barcelone, assiégée par les Français, mais bombarda inutilement Palamos. En 1697, on le créa pair d'Angleterre, baron de Shingey, vicomte de Harfleur et comte d'Oxford. Sous la reine Anne, accusé devant le Parlement d'avoir reçu des dons exorbitants de la couronne, et de s'être rendu coupable de détournement dans les approvisionnements de la flotte, il n'en fut pas moins mis à la tête de l'Amirauté par le crédit de Marlborough, dont il partagea ensuite la disgrâce. B.

RUSSELL (Lord John, 1er comte), homme d'État anglais, né à Londres en 1792, m. en 1878, était le plus jeune fils du 6e duc de Bedford. Élève de l'école de Westminster et de l'université d'Édimbourg, où il eut pour maître le philosophe Dugad-Stewart, il visita le Portugal, en 1813, et fut, à son retour, élu député du bourg de Tavistock, s'attacha dès lors au parti whig, dont il devait être un des chefs les plus illustres, combattit le projet d'abandonner la Norvège au roi de Suède et blâma la guerre faite à Napoléon pendant les Cent-jours. Il représenta successivement à la Chambre des communes le comté de Huntingdon, le bourg de Bandon, le comté de Devon, le bourg de Stroud, et, de 1841 à 1861, la cité de Londres. Les whigs durent à son éloquence, à sa ténacité et à son habileté dans la direction des débats parlementaires 2 des victoires les plus éclatantes qu'ils aient jamais remportées : l'abolition du *test* et l'émancipation des catholiques en 1829, la réforme parlementaire et la suppression des *bourgs-pourris* en 1832. Le chef du 1er cabinet whig, sous Guillaume IV, lord Grey, l'avait nommé en 1830 payeur général de l'armée. Il se retira quand les tories arrivèrent au pouvoir, en 1834; mais il devint, l'année suivante, secrétaire d'État de l'intérieur, dans le ministère de lord Melbourne, soutint et fit voter la réforme des corporations municipales, de la législation criminelle, de la taxe des pauvres, et la conversion des dîmes. Ministre des colonies en 1839, il réussit à pacifier le Canada, où des troubles graves avaient éclaté. En 1841, devant l'opposition soulevée contre la loi sur les céréales, il proposa d'établir un droit fixe de 8 schillings par quarter. Cette mesure ne donnait satisfaction ni aux protectionnistes ni aux libre-échangistes de l'école de Manchester. Elle fut repoussée, et cet échec entraîna la chute du ministère. Pendant 5 ans, John Russell, qui s'était déclaré libre-échangiste dans sa *Lettre d'Édimbourg*, fut le chef de l'opposition whig contre le ministère de Robert Peel, réussit à le renverser, en faisant repousser par la chambre un bill de *coercicion* contre l'Irlande, et fut appelé, en 1846, au poste de premier lord de la trésorerie. La famine qui désolait l'Irlande et les troubles qui en furent la suite causèrent de sérieux embarras au ministère. Il fallut revenir aux mesures de rigueur que les whigs avaient repoussées sous l'administration précédente. Mais une nouvelle révision des tarifs douaniers, l'abolition définitive de l'Acte de navigation, 1849, l'autonomie administrative concédée à un grand nombre de colonies, 1850, un projet de loi qui ouvrait aux juifs l'entrée du parlement, prouvèrent que John Russell restait fidèle aux traditions et à l'esprit du parti libéral. Il sembla pourtant s'en écarter, lorsqu'en 1850, pour donner satisfaction aux évêques anglicans qui protestaient contre le rétablissement de la hiérarchie catholique en Angleterre, il fit voter une loi pour interdire aux évêques catholiques romains de porter le titre de leurs diocèses. Plutôt hostile que sympathique au coup d'État du 2 décembre en France, il fit renvoyer du cabinet lord Palmerston, qui avait adressé ses félicitations à l'ambassadeur français, Walewski. Il est vrai que peu de temps après, fév. 1852, lord Palmerston prit sa revanche en le faisant tomber devant la Chambre. John Russell revint aux affaires en déc. de la même année, essaya de faire adopter un bill sur la réforme électorale, mais, peu soutenu par ses collègues, fut bientôt contraint de donner sa démission. Il rentra dans le ministère Palmerston comme ministre des colonies, puis, en 1855, alla représenter l'Angleterre aux conférences de Vienne; il réussit mal dans sa mission et se retira de nouveau. Opposé à l'expédition de Chine, il combattit les ministères Palmerston et Derby, et prit enfin le portefeuille des affaires étrangères dans le cabinet du 5 juillet 1859. C'est lui qui signa le traité de commerce entre la France et l'Angleterre, en janv. 1860. Il se déclara [illegible] pour Victor-Emmanuel, qu'il fit reconnaître comme roi d'Italie par le gouvernement anglais, en 1861. La même année, il reçut la pairie,

avec le titre de comte, refusa de s'associer à la médiation proposée par Napoléon III pour arrêter la guerre civile aux États-Unis, intervint faiblement en faveur de la Pologne, consentit à restituer les îles Ioniennes au royaume de Grèce, 1863, et maintint la neutralité absolue de l'Angleterre dans la guerre du Slesvig-Holstein, 1864. Devenu premier ministre à la mort de lord Palmerston, il forma, en 1865, un nouveau cabinet, échoua encore, en juillet 1866, sur la question de la réforme électorale et céda la place à lord Derby. Depuis cette époque, il n'a plus fait partie du gouvernement : son grand âge et l'affaiblissement de sa voix ne lui permettaient plus que difficilement de prendre part aux débats publics. A partir de 1866 jusqu'à la fin de sa vie, il s'est toujours montré favorable à la politique allemande et s'est déclaré partisan de la paix à tout prix sur le continent. Il avait épousé en 1835 la veuve de lord Ribblesdale; devenu veuf à son tour, il s'était remarié en 1841 avec une fille de lord Minto.

On a de cet homme d'État : *Vie de William, lord Russel*, 1819; *Essais par un gentleman*, 1820; *don Carlos*, tragédie, 1822; *Essai sur l'histoire du gouvernement et de la constitution anglaise*, 1823; *Mémoire sur les affaires de l'Europe depuis la paix d'Utrecht*, 1824-1829; *Établissement des Turcs en Europe*, 1827; *Causes de la Révolution française*, 1832; *Mémoires de Th. Fox*, 1853-1857; *Mémoires de Thomas Moore*, 1854; *Essai sur les progrès du Christianisme en Occident depuis J.-C. jusqu'au concile de Trente*, 1873; enfin *Recollections and suggestions*, 1875. — V. de Loménie, *Galerie des contemporains illustres*; la *Revue Britannique*, t. III, IV, V et VI, 2e série; XV, 3e série, etc.; et les Revues anglaises *Edinburgh Review*, *Quarterly Review*, etc. G. H.

RUSSELL (ODO-WILLIAM-LEOPOLD), diplomate anglais, né à Florence en 1829, m. en 1884, neveu du 7e duc de Bedford, qui était le frère aîné du précédent. Elevé en Allemagne, il voyagea longtemps, devint attaché d'ambassade à Vienne et échangea ce poste contre celui de Paris. Envoyé à Constantinople en 1854, il y resta pendant la guerre de Crimée, passa à Washington en 1857, et fut nommé secrétaire de légation à Naples en novembre 1858. Il remplit une mission auprès du Vatican et y resta comme représentant diplomatique de l'Angleterre après la chute du royaume de Naples. Au commencement de la guerre de 1870, il fut rappelé à Londres comme sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères, reçut la mission d'aller à Versailles pour faciliter la conclusion d'un armistice entre les belligérants et resta près du roi Guillaume jusqu'en mars 1871. En octobre de la même année, il fut nommé ambassadeur près le nouvel empire d'Allemagne, en remplacement de lord Loftus, dont les sympathies pour la France avaient provoqué le rappel. Membre du conseil privé, en février 1872, il fut un des plénipotentiaires de la Grande-Bretagne au congrès de Berlin en 1878.

RUSSELL (WILLIAM), littérateur, né en 1746 dans le comté de Mid-Lothian (Écosse), m. en 1794.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Histoire d'Amérique*, Lond., 1779; *Histoire de l'Europe moderne*, 1779-84, 5 vol., continuée par Coote depuis 1763 jusqu'à la paix d'Amiens; *Histoire de l'Europe ancienne*, 1793, 2 vol.

RUSSELLÆ. V. RUSELLANS.

RUSSIE (EMPIRE DE), le plus vaste État du globe, s'étend en Europe et dans l'Asie septentrionale, de 15° 10' long. E. à 172° long. O., et de 38° 40' à 81° lat. N.; 5,186 kil. du N. au S., depuis les confins de la Laponie norvégienne jusqu'à ceux de la Perse; 15,375 kil. de l'O. à l'E., depuis la frontière extérieure du royaume de Pologne jusqu'au Kamtchatka. C'est un territoire 4 fois plus vaste que l'Empire romain sous Auguste, et beaucoup plus étendu que les États réunis de France, d'Angleterre, d'Autriche et de Prusse, embrassant, comme la domination britannique, un sixième environ des terres du globe. Considéré dans son ensemble, cet Empire est borné, au N., par l'océan Glacial Arctique; au N.-O., par la Tornéa, qui le sépare des royaumes de Norvège et de Suède; à l'O., par la mer Baltique, par la Prusse, la province autrichienne de Gallicie et la Roumanie; au S., par la mer Noire, la Turquie d'Asie, la Perse, l'Afghanistan et les annexes (Dzoungarie, pays des Khalkas, Daourie) de l'empire chinois; à l'E., par l'Argoun, l'Amour, l'Oussouri, le Grand Océan et le détroit de Béring, qui le sépare de l'Amérique du N. Dans ces vastes limites, il comprend les pays connus sous les noms de Russie d'Europe, Pologne, Finlande, lieutenance générale du Caucase, Sibérie, Asie centrale ou Turkestan. Il possède en outre : dans l'océan Glacial, les îles Kalgouev, Waigatz, la Nouvelle-Zemble, la Nouvelle-Sibérie, et toutes les îles situées au N. de la Russie d'Asie; dans la Baltique, les îles Œsel, Dago, Abo, l'archipel d'Aland; dans le Grand océan, toute l'île de Tarrakaï. La capitale de l'Empire est Saint-Pétersbourg. La superficie et la population, 1882-83, des grandes divisions de l'empire sont indiquées dans le tableau suivant.

Divisions.	*Superficie.*	*Population.*
Russie d'Europe	4,888,[illegible] kil. carr.	77,[illegible] hab.
Pologne	[illegible]	[illegible]
Finlande	373,[illegible]	[illegible]
A reporter	5,389,626 kil. carr.	87,[illegible] hab.

Report	5,3[illegible] kil. carr.	87,[illegible] hab.
Lieutenance générale du Caucase	472,666	[illegible]
Asie centrale (Territoire Transcaspien)	[illegible]	[illegible]
Sibérie	12,[illegible]	[illegible]
Mer Caspienne	[illegible]	....
Mer d'Aral	[illegible]	....
Empire russe	22,[illegible]	[illegible]

Mers. — La mer Glaciale s'étend au N. le long de l'Empire russe, forme la mer de Kara sur les limites de l'Europe et de l'Asie, au S.-E. de la Nouvelle-Zemble. Les côtes septentrionales de la Russie d'Europe sont très découpées, alternativement basses et élevées; la mer Blanche forme les golfes de Mézen, d'Arkhangel, de l'Onéga et de Kandalakskaïa. A l'O., la mer Baltique forme les golfes de Bothnie, de Finlande et de Livonie ou de Riga : entre ces deux derniers s'avance l'Esthonie. Ce littoral offre des points pittoresques, surtout sur les côtes de la Finlande, bordées d'une ceinture de rochers à pic. La mer Noire baigne la Russie au S., et communique avec la mer d'Azov par le détroit d'Iénikaleh; entre les bouches du Dniéper et du Don, s'avance la presqu'île quadrangulaire de Crimée; la mer Caspienne baigne 2,200 kil. de côtes russes et sépare la Russie de la Perse : la navigation de cette mer est la propriété des Russes; enfin la mer d'Aral qui est aujourd'hui un lac russe. — En Asie, l'océan Glacial arctique baigne les côtes N. de la Sibérie, où elle forme le vaste golfe de l'Obi et du Iénisseï, baigne le cap Tcheliouskine, la pointe la plus septentrionale du continent asiatique et renferme les terres inhabitées de la Nouvelle-Sibérie ou Liakhov et du Wrangel. Le Grand Océan forme sur la côte N.-E., après le détroit de Béring, la mer de Béring, séparée de la mer d'Okhotsk par la presqu'île du Kamtchatka; plus au S. la mer du Japon, avec la grande île de Tarrakaï.

Relief du sol. — La Russie d'Europe renferme peu de montagnes : les seules qui soient dignes de ce nom se trouvent sur ses frontières S. et S.-E.; ainsi, la chaîne du Caucase (*V. ce mot*), le Tchadyr-dagh sur la côte S.-E. de la Crimée, les monts Ourals ou Poyas, qui séparent la Russie d'Europe et la Russie d'Asie. La ligne de partage des eaux de l'Europe, qui traverse la Russie du N.-E. au S.-O., n'y est marquée que par des ondulations confuses et peu saillantes. Elle prend naissance dans l'Oural, au mont Deneskin, comprend les monts Chemokonski (300 m.), qui sont comme le dernier gradin de la grande chaîne asiatique, les Uvalli, collines basses et tortueuses, qui la continuent jusqu'au lac Onéga, puis, descendant vers le S., atteint le plateau de Valdaï, dont le point culminant n'atteint pas 300 m. Au delà elle se confond quelque temps avec les plaines, se relève peu à peu en se dirigeant vers le S.-O., et va se rattacher à la chaîne des Karpathes. Les monts Olonetz, qui se détachent de la ligne de partage entre les lacs Ladoga et Onéga, forment un plateau de 200 m., hérissé de petites collines granitiques, traversent la Finlande et se dirigent vers les Alpes scandinaves aux sources du Muonio. Du plateau de Valdaï part une longue suite d'ondulations, qui, sous les noms de Jépivanof, Boglovi, collines du Volga, Irgeni, Rynpeski, Beshtau, séparent les eaux de la Caspienne de celles de la mer Noire. — En Asie, les monts Stanovoï, Iablonoï, Sayansk, Altaï (3,552 m. au mont Biélouka), Ala-tau, Thian-Chan, forment une longue chaîne orientée du N.-E. au S.-O., depuis la mer d'Okhotsk jusqu'au plateau de Pamir, et séparent le grand plateau asiatique de la plaine basse qui descend vers l'océan Glacial.

Fleuves et lacs. — La Russie est dotée d'un magnifique ensemble de voies fluviales. Sur ce sol sans relief et sans pentes rapides, ils ont un cours généralement lent et sinueux, et s'élargissent considérablement vers leur embouchure. Tous sont navigables; couverts d'embarcations pendant l'été, ils deviennent, pendant l'hiver, de véritables routes de glaces, sur lesquelles glissent et se croisent les voitures et les traîneaux. Les principaux sont : dans la Russie d'Europe, pour le versant du Nord (océan Glacial et mer Blanche) : la Petchora, le Mezen, la Dvina du Nord, l'Onéga, le Pasvig, la Tana. — Versant de l'Ouest (mer Baltique) : la Tornéa, entre la Suède et la Russie, le Kumo, la Kymmène, la Neva, la Narva, la Dvina du Sud ou Duna, le Niemen qui finit en Prusse, de même que la Vistule qui a sa source en Autriche. — Sur le versant du Sud (mers Noire et d'Azov) : le Danube, le Dniester, le Boug, le Dnieper, le Don, le Kouban et le Rioni. Dans le versant du Sud-Est (mer Caspienne) : l'Oural, le Volga, la Kouma, le Terek et le Kour. Outre ces fleuves et leurs nombreux affluents, la Russie possède un nombre infini de lacs, qui multiplient encore les voies navigables. Le plus grand dans la Russie d'Europe est le Ladoga, près de Saint-Pétersbourg. On remarque ensuite : l'Onéga, dans le gouvernement d'Olonetz; les lacs réunis de Peïpous et Pskov en Livonie; l'Ilmen et le Biélo-Osero (Novgorod); le Seliger, tout parsemé d'îles; l'Imandra, en Laponie; l'Enara et le Saïma, aux

deux extrémités de la Finlande; le Peno, berceau du Volga; le Dvinetz, d'où découle la Dvina du Sud. Les marais et les tourbières ne sont guère moins nombreux : le grand marais de Pinsk, en Lithuanie, paraît n'être lui-même que le reste d'un vaste lac. — En Asie, le versant de l'océan Glacial est arrosé par l'Obi, grossi de l'Irtych, qui reçoit lui-même l'Ichim et le Tobol; l'Iénisseï, qui sort du grand lac Baïkal sous le nom d'Angara; la Léna et la Kolyma. Malheureusement les glaces suspendent la navigation sur ces fleuves pendant la plus grande partie de l'année. L'Anadyr se jette dans la mer de Béring, et l'Amour dans la mer d'Okhotsk. Au S.-O., on trouve les bassins intérieurs du lac Balkach, qui reçoit l'Ili; et de la mer d'Aral, qui reçoit le Sir-Daria et l'Amou-Daria.

Aspect général et régions naturelles. — Malgré sa vaste étendue, la Russie d'Europe est, en général, peu variée d'aspect, et n'offre presque partout que d'immenses plaines monotones et tristes. Près d'un tiers du pays consiste en forêts impénétrables, lacs, marais et terres stériles. Le sol est sans relief et souvent sans végétation. Les faibles hauteurs que nous avons indiquées partagent cependant la Russie en 5 régions naturelles assez tranchées et parallèles entre elles du N. au S. : 1° la région du N., qui comprend les provinces Baltiques, entre les Uvalli et la mer Glaciale; ce n'est qu'une plaine inclinée, couverte de forêts, de marais, de tourbières et de déserts glacés; on y sème et moissonne en 60 jours; point de villes, point de routes; à peine 4 hab. par 10 kil. carr.; la Laponie (*V. ce mot*) présente à peu près les mêmes caractères; la Finlande (*V. ce mot*) est plus marécageuse, et renferme un grand nombre de vastes lacs; 2° le versant de la mer Baltique, succession de collines, de tourbières et de lacs, au milieu de vastes plaines hérissées de rochers de granit; l'air y est humide et malsain, le climat plus rigoureux qu'il n'est ailleurs à cette latitude. Des forêts d'arbres conifères couvrent çà et là le pays, où le lin est cultivé avec succès et où l'industrie est relativement florissante. Le bassin de la Duna, cependant, offre un pays plat, boisé, marécageux, misérable, où, à l'exception des villes situées sur le cours du fleuve, on ne rencontre que des cabanes isolées et une population chétive, qui végète au milieu de maigres pâturages; 3° le plateau central, terrain calcaire, pays froid, peu fertile, bien peuplé; c'est la région industrielle par excellence; 4° le versant de la mer Caspienne, vastes plaines froides et peu fertiles, souvent imprégnées de sel; 5° le versant de la mer Noire, divisé lui-même en 2 étages ou régions bien distinctes : la région des terres noires (*Tschernozem*) ou des céréales, haute plaine bien arrosée, traversée de collines boisées, pittoresque en certains points, d'une fertilité prodigieuse, abondant en bestiaux, salubre, bien peuplée; et la région des steppes, séparée de la précédente par un escarpement, et ne présentant que des plaines [illegible], arides, sans culture et sans routes. En Asie, la Sibérie présente au N. de vastes plaines basses et à peine inclinées vers la mer, les *toundras*, couvertes de neige et de glace pendant la plus grande partie de l'année, sans végétation, et presque sans habitants; au S. des forêts, des terrains [illegible] de culture et même fertiles sur quelques points, notamment dans les vallées moyennes de l'Obi et du Iénisseï, enfin une région montagneuse où abondent les richesses minérales. L'Asie centrale est un pays de steppes et de pâturages. La Transcaucasie a des vallées bien abritées et fertiles, de magnifiques pâturages. Elle est beaucoup plus riche [illegible] que le reste de l'Asie russe.

Climat. — La température d'un pays aussi vaste présente une grande variété selon les lieux. Le climat est cependant partout plus rigoureux que ne le comporte la latitude. Les contrées méridionales qui se trouvent sous le parallèle de Naples, sont loin de jouir du même ciel. On a établi la division suivante : région de la glace, jusqu'au 70e degré de latitude; marécages et mousses, jusqu'au 65e; bois et fourrages, jusqu'au delà du 60e; au 55e commence la culture de l'orge; au 50e, seigle et lin; au 45e, froment et fruits; au 40e, maïs et vigne. [illegible] la région, fort restreinte d'ailleurs, de [illegible] et de la [illegible], sur le littoral de la mer Noire, de la [illegible] de la Crimée, que protègent les montagnes [illegible]. La température moyenne de l'année est de 3°,[illegible] à Saint-Pétersbourg, [illegible] à Moscou, 7°,38 à Varsovie, 6°,[illegible] à [illegible], [illegible] à Kharkov, 8° à Iékatérinoslav, 9°,11 à [illegible], [illegible].

[illegible]. — La faune présente peu de quelques [illegible] à l'[illegible], telles que l'yak [illegible] [illegible] [illegible] La [illegible] [illegible] les rennes au N. [illegible] dans le gouvernement d'Arkhangel); les bœufs et les moutons sont médiocres (23,836,000 bêtes à cornes — 49,021,000 bêtes à laine). On compte aussi 10,332,000 porcs. Les ours blancs, les phoques, les morses, abondent sur les côtes septentrionales. On rencontre quelquefois le tigre dans le Caucase. Le gibier de grosse et de petite race est abondant. Les fleuves sont poissonneux; la pêche est très productive et d'une grande ressource pour les habitants que la religion oblige à de longues abstinences. — La grande richesse végétale de la Russie est le blé, 653 millions d'hectolitres pour 96 millions d'hectares; les céréales de toute sorte abondent, surtout dans l'Ukraine; la Courlande et la Livonie fournissent du chanvre et un lin vivace magnifique (250,000 tonnes de lin teillé, soit autant que la production de toute l'Europe). D'immenses forêts donnent de superbes bois de construction et tous les produits résineux nécessaires à la marine. Bien que diminuées par un gaspillage énorme, elles couvrent encore plus de 190 millions d'hectares. La forêt Volkonskienne (gvt de Novgorod) est une des plus grandes que l'on connaisse; celle de Bialvèje (Grodno) a 160,000 hect. On les trouve surtout nombreuses et étendues dans les gouvernements de Vologda, Olonetz, Perm, Kazan, etc. La Kiovie fournit à elle seule un quart de la production de la betterave, qui est de 2,800,000 tonnes, valant 48 millions. Le houblon croît dans le N.; la vigne réussit très bien sur les bords de la mer Noire (585,000 hectol., servant à fabriquer des vins mousseux). La flore de la Russie d'Europe n'offre d'ailleurs rien de particulier. — Les métaux précieux sont rares dans la Russie d'Europe; mais il y a en Sibérie des mines d'une grande richesse. La production de l'or en Russie est en moyenne de 34,000 kilogr.; celle de l'argent est descendue de 17,000 à 14,000 kilogr. Les mines de fer sont très abondantes; les principales se trouvent dans les gouvernements de l'Oural; Perm, Orenbourg, Viatka, fournissent plus des 4/5 de la production totale, production de 311 mines : 1,112,000 tonnes dont on a extrait 443,000 tonnes de fonte). Cette exploitation est encore insuffisante. On parcourt souvent de longues distances sans trouver de chevaux ferrés, et les roues des voitures ne le sont pas davantage. Le gouvernement d'Irkoutsk renferme une belle mine d'étain. Le sel s'exploite surtout près des lacs salés des steppes d'Astrakhan et de Crimée, dans les sources salées des gouvernements de Perm et de Simbirsk, — sur la rive g. de l'Oural sont les mines inépuisables de sel gemme d'Ilezk. Production annuelle : de 518,000 à 634,000 tonnes. La Russie a peu de carrières : on bâtit en briques et surtout en bois; on pave avec des cailloux. Les argiles à poterie ne manquent pas. La houille est peu exploitée (Iékatérinoslav, Toula, Kalouga, vallée du Donetz). Notons aussi les sources de naphte (mer Noire et surtout mer Caspienne) : en 1882, 190,000 tonnes dans le district de Bakou.

Ethnographie et population. — La population de la Russie se compose de 112 peuplades, appartenant à 7 races principales : 1° la race *Slave*, qui domine (55,150,000, plus environ 5,500,000 en Asie), elle habite le centre de la Russie d'Europe, et comprend : les *Grands-Russes*, au centre et au N.; les *Petits-Russes* ou *Malo-Russes* (Petits-Russes, Russniaques et Cosaques); les *Polonais*, mêlés de Lithuaniens, à l'O.; les *Serbes*, *Bulgares*, et autres Slaves; à l'O. sont les *Lettes* ou *Lithuaniens* (3,000,000), composés des *Lithuaniens*, des *Lettes*, des *Coures* et des *Samogitiens*, au S. de la Livonie, dans la Courlande, la Russie-Rouge, etc.; 2° la race *Finnoise* (*Tchoudes* des Russes), comptant 4,800,000 âmes, habite le N. de la Russie d'Europe et une grande partie de la Sibérie, et comprend une vingtaine de peuplades diverses, Finlandais, Caréliens, Lapons, Tchoudes, Estoniens et Livoniens de l'O. et du N.-O.; Zianes, Permiens, Vogoules, Votiaques de l'Oural; Tchérémisses et Mordouins du Volga; 3° la race *Allemande*, qui ne se compose guère que de la noblesse de Livonie, d'Esthonie et de Courlande (1,000,000); 4° la race *Turque*, comprenant les Tatares de Kazan et de Crimée, Baschkirs et Tchouvaches; Kirghiz, Sakoutes, Turcomans et Boukhares d'Asie; 5° les *Caucasiens*, comprenant les Géorgiens, les Lezghiens, les Tcherkesses et les Kistes (3,000,000); 6° la race *Juive* (2,2[illegible]0,000); 7° la race *Mongole* ou *Mantchoue* (400,000, dont 280,000 en Asie), comprenant les Kalmouks du bas Volga, les Bouriates et les Mongols. Ajoutons encore les Samoyèdes et Ostiaques (27,000, dont 23,000 en Asie), les peuples toungouses (70,000 en Sibérie) et les peuplades de la Sibérie orientale (Koriaques, Tchouktchis, Kamtchadales, Ghiliaques de l'embouchure de l'Amour, Aïnos de Tarrakaï).

La population de l'Empire russe s'accroît avec une grande rapidité, ainsi qu'on en peut juger par le tableau suivant :

1[illegible]	[illegible] hab.	1[illegible]	[illegible] hab.
1[illegible]	[illegible]	1[illegible]	[illegible] —
1[illegible]	[illegible]	1[illegible]	[illegible] —
1[illegible]	[illegible]	1[illegible]	[illegible]

L'Empire russe a en moyenne 4,6 hab. par kil. carr. La

population est très inégalement répartie, comme le montre le tableau suivant :

Russie d'Europe	18	hab. par kil. carr.
Pologne	66	—
Finlande	6	—
Lieutenance générale du Caucase	14	—
Asie centrale	1,5	—
Sibérie	0,3	—

Dans la Russie d'Europe, le gouvernement de Moscou a 64 hab. par kil. carr. ; les gouvernements de Novgorod, du Don, de Perm, d'Orenbourg, d'Astrakhan, de Vologda, d'Olonetz ont moins de 10 hab. par kil., et celui d'Arkhangel n'en a que 4 par 10 kil. carr. En Pologne, le gouvernement de Varsovie en a 90 par kil. carr. En Asie, les gouvernements relativement les plus peuplés sont ceux de Koutaïs et d'Érivan (Caucase), qui ont 34 et 21 hab. par kil. Ceux de l'Amour et du Littoral en Sibérie n'ont que 9 et 4 hab. par kil. carr. La population des villes forme à peu près le 12e de la population totale.

Au point de vue des éléments dont elle se compose, la population de la Russie d'Europe se divisait ainsi en 1871 (sans la Pologne, ni la Finlande) :

Clergé	environ	650.000	personnes
Noblesse. héréditaire	—	60[illegible]000	—
Noblesse. personnelle	—	360.000	—
Etrangers	—	2[illegible]0.000	—
Bourgeois, marchands, artisans	—	7,11[illegible].000	—
Paysans	—	58,00[illegible].000	—
Cosaques, Baschkirs, etc., astreints au service militaire	—	4,692.000	—
Peuples nomades	—	8[illegible].000	—

Noblesse. — La noblesse possède presque exclusivement des propriétés territoriales ; avant l'abolition du servage, en 1861, elle disposait à sa volonté des paysans, imposait des taxes sur ses serfs, leur infligeait des peines corporelles, excepté la mort, les vendait ou les cédait à son gré, mais avec la partie du terrain auquel était attaché le serf vendu ou cédé. Les titres de noblesse sont ceux de prince, comte et baron. La noblesse simple est héréditaire ou personnelle. La dernière ne jouit pas de tous les privilèges de la première. Tous les trois ans, les nobles s'assemblèrent, jusqu'en 1864, au ch.-l. de leurs gouvernements respectifs, sur la convocation des autorités, pour entendre les propositions ou les ordres du monarque, pour élire les nobles des tribunaux et pour choisir leur *maréchal de la noblesse du district* et leur *maréchal de la noblesse gouvernementale*. (*V. plus loin* ADMINISTRATION LOCALE.) Tout noble doit à l'État un service personnel, sous peine de déchéance de noblesse, si 3 générations se passent sans que cette condition soit remplie. C'est là une mesure prise par l'empereur Nicolas Ier. Dans chaque chef-lieu de gouvernement, il est tenu un livre généalogique, où la noblesse est divisée en 8 classes, égales en droits. Une personne parvenue, dans le service civil, au rang de conseiller d'État actuel (5e classe), et, dans le service militaire, au grade de colonel (6e classe), devient noble par ce seul fait et transmet sa noblesse à ses enfants. Une personne qui n'atteint que des rangs inférieurs aux susmentionnés n'acquiert que la noblesse personnelle.

Bourgeoisie. — Les bourgeois ou habitants des villes forment plusieurs catégories, qui ont des privilèges plus ou moins étendus. Ces catégories sont : 1° les roturiers (*rasnotchinntsi*) ayant rempli un emploi dans les services militaires ou civils ; 2° les négociants des *trois Guildes*, où l'on classe tous ceux qui font le commerce et qui payent l'impôt suivant leur capital ; 3° le corps des métiers ; 4° les particuliers étrangers à une ville, mais qui y sont domiciliés ; 5° les habitants (*mechtchané*) domiciliés dans une ville et y gagnant leur vie par le travail.

Paysans. — Les paysans (*moujiks*) se divisaient, avant 1861, en 3 catégories principales : 1° les *paysans libres*, jouissant de la liberté civile des *mechtchane*, mais à des degrés différents. On distinguait : les colons ou fermiers étrangers, classe alimentée par l'émigration étrangère ; les *Odnodvortsi*, possesseurs de biens-fonds ruraux sans redevance féodale, mais payant la capitation (*obrok*), tenus au service militaire et entièrement à la disposition de la couronne ; les *Wolnicllèbopachtsi*, qu'on ne pouvait priver de leur liberté individuelle, exemptés de la dîme, mais attachés à la glèbe ; 2° les paysans serfs de la couronne, payant l'obrok par chaque tête mâle, et soumis, dans quelques districts, aux corvées ; 3° les paysans serfs des seigneurs, presque à la discrétion de ces derniers, quoiqu'il y eût des lois réglant les rapports des maîtres et des serviteurs. Le serf devait à son seigneur 3 jours de corvée par semaine ; il pouvait employer les trois autres jours ouvrables à mettre en produit la portion de terrain, dont les fruits lui étaient abandonnés pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille. — Le servage fut aboli sur les domaines de l'empereur et de la famille impériale le 6 août 1858. Les paysans obtinrent le droit d'acquérir des terres en toute propriété, de contracter toute espèce d'obligation légale ou judiciaire, et de passer dans les classes des bourgeois ou dans celle des marchands moyennant payement de 15 ou de 40 roubles (60 ou 160 fr.). Après avoir subi une longue discussion devant le conseil de l'empire, l'acte d'émancipation des serfs de la noblesse fut proclamé par un manifeste impérial du 19 février (3 mars, nouveau style) 1861, et promulgué officiellement le 5/17 mars. Il fut suivi d'une série de règlements destinés à pourvoir à toutes les nécessités de cette situation nouvelle de 24,000,000 de personnes. Pour acclimater les paysans à la liberté et résoudre à loisir toutes les difficultés, on établit une combinaison de clauses à travers lesquelles le serf, se rachetant graduellement, dut arriver au bout de 9 ans à la pleine jouissance de ses droits nouveaux et de la propriété. La première période devait être de 2 ans (1861-63), pendant laquelle le paysan, dès lors libre de sa personne, était appelé *temporairement obligé*, et recevait la jouissance de son enclos et d'une quantité déterminée de terre arable ; les serfs domestiques échangeaient le travail obligatoire contre une redevance pécuniaire ; dans cet espace transitoire de 2 ans, les uns et les autres pouvaient racheter définitivement les terres et cette redevance, en s'arrangeant avec les seigneurs devant des *médiateurs* ou *juges de paix* créés à cet effet, et avec l'assistance d'un comité spécial, institué au chef-lieu de chaque gouvernement et formé de fonctionnaires et de propriétaires.

Religions et organisation ecclésiastique. — La religion de l'Église orientale russe, dite *Église orthodoxe*, est la religion de l'État. La liberté des cultes n'est pas reconnue par la loi : les *cultes étrangers* sont l'objet d'une tolérance plus ou moins étendue, mais qui a été souvent restreinte par mesure administrative, notamment pour les catholiques en Pologne et pour les israélites dans tout l'empire. Leurs clergés ont cependant une existence légale, puisqu'ils sont subordonnés à une direction spéciale du ministère de l'intérieur. La population était ainsi divisée au point de vue religieux en 1876 :

1° EN EUROPE.

	Russie.	*Pologne.*	*Finlande.*
Orthodoxes	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sectes de l'Église russe	[illegible]	[illegible]	....
Arméniens	[illegible]	....	....
Catholiques romains	[illegible]	[illegible]	830
Grecs unis	....	[illegible]	....
Protestants	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Israélites	[illegible]	[illegible]	....
Musulmans	[illegible]	[illegible]	....
Païens	[illegible]	[illegible]	....

2° EN ASIE.

	Caucasie.	*Sibérie.*	*Asie centrale.*
Orthodoxes	2,072.000	2,936,800	274,000
Sectes de l'Église russe	47.600	[illegible],300	46,400
Catholiques romains et Arméniens unis	25,[illegible]00	24,300	1,400
Protestants	7,[illegible]00	5,500	418
Israélites	22,7[illegible]0	11,[illegible]00	3,400
Musulmans	1,987,[illegible]00	[illegible]	3.016,300
Païens	4,600	256,000	14,700

L'Église russe ne diffère de l'Église grecque que par quelques points de discipline. Elle a pour chef le tzar, qui délègue l'exercice du pouvoir spirituel et le gouvernement de l'Église au *très saint-synode*, institué par Pierre le Grand en 1721, et qui est un des grands corps de l'État. Il siège à Saint-Pétersbourg et se compose d'un petit nombre de membres, tous évêques, à la nomination du tzar. Un procureur laïque transmet à l'assemblée la volonté du souverain, il possède le droit de veto et nul acte n'est valable sans sa confirmation. Le synode est le pouvoir exécutif de l'Église nationale. A défaut d'état civil, il a la haute juridiction en matière de mariage et de divorce. Pour les places vacantes dans l'Eglise, il dresse une liste de 3 candidats. Il a la surveillance et la haute direction des séminaires et des écoles ecclésiastiques. — Au-dessous du synode sont les 57 évêques, dont les sièges, diocèses ou éparchies, ont été, jusqu'en 1869, divisés en 3 ordres légalement superposés dans une hiérarchie plus apparente que réelle : les métropolitains, les archevêques et les évêques. Les métropoles sont au nombre de 3 : Pétersbourg-Novgorod et Finlande, Kiev, Moscou. Il y a 19 archevêques et 38 évêques. Tous ces prélats sont d'ailleurs égaux devant le synode, et la différence de leurs titres n'est considérée que comme une distinction honorifique conférée par le pouvoir civil. Le clergé inférieur se divise en 2 classes : le clergé séculier ou *clergé blanc*, comprenant les archiprêtres (*protopresbytres*), les curés (*protopopes*), les desservants des paroisses des villes et des campagnes (*popes*), les diacres, les chantres, les sacristains, et le clergé régulier ou *clergé noir*, qui se compose des moines. Tous les religieux appartiennent au même ordre et obéissent à la même règle, celle de St Basile, la seule autorisée dans l'Empire. Il y a deux sortes de couvents reconnus par l'État : les couvents ordinaires ou salariés, et les couvents extraordinaires, qui ne vivent que des dons volontaires des fidèles.

Il y a de plus 4 *laures* (galeries circulaires) à Kiev, à Troïtza, à Saint-Pétersbourg, à Vitebsk, et 7 *stavropigies* ou couvents supérieurs. On compte 463 couvents d'hommes et 118 de femmes, renfermant plus de 10,000 moines ou religieuses gouvernés par des abbés ou *archimandrites*, et des *igoumènes* ou prieurs. Les couvents offrent aujourd'hui la partie la plus saine et la plus éclairée du clergé russe. On y trouve souvent une solide instruction et une véritable érudition théologique. Les évêques et les moines se distinguent par des manières nobles, une grande urbanité, une remarquable activité d'esprit et beaucoup de zèle et de sollicitude pour les fonctions pastorales. Le haut clergé compte dans son sein des prédicateurs de beaucoup de talent, et plusieurs d'une grande éloquence; leurs sermons ont supporté avec succès l'épreuve de l'impression et sont toujours lus et recherchés. On cite, entre autres, ceux du métropolitain Philarète, de Moscou, et de l'archevêque Innocent, de Kiev. (*V. ces noms.*) Le célibat est imposé au clergé noir; c'est dans son sein que l'on choisit les évêques et tous les autres dignitaires ecclésiastiques. Le prêtre séculier est marié et obligé au mariage; s'il devient veuf, il ne peut plus se remarier. Le clergé jouit d'un certain nombre de privilèges, tels que l'exemption des taxes, des punitions corporelles et du service militaire; mais le prêtre russe ne jouit pas de la considération des hautes classes, et il n'a aucune autorité morale sur les masses. Sans biens, n'ayant qu'une faible subvention de l'État, il est réduit aux offrandes volontaires et aux quêtes. En 1884, le produit de toutes les branches de revenus du clergé, administrées par le saint-synode, ne s'élevait qu'au chiffre de 44 millions. Aussi le clergé séculier est-il relativement peu nombreux dans les campagnes, et les églises ne manquent pas moins que les prêtres. Cette situation précaire rend aussi difficile le bon recrutement du clergé paroissial, et les évêques sont souvent obligés de sévir contre des prêtres ignorants ou indignes. Elle favorise enfin la propagation des sectes dissidentes, qui recrutent surtout leurs adhérents dans les classes inférieures. Les plus importantes de ces sectes sont : les *Starovers* ou vieux croyants, attachés aux vieilles traditions de l'Église grecque; les *Skoptzi* ou mutilés, les *Molokans* ou buveurs de lait, et les *Doukhovortsi* ou lutteurs de l'esprit. — Les Arméniens ont 40 évêques et un millier d'églises. — L'Église catholique romaine compte actuellement dans la Russie d'Europe un archevêché à Mohilev, et 4 évêchés à Telsze, Vilna, Loutzk-Jitomir et Tiraspol; en Pologne, un archevêque à Varsovie et 7 évêques. — Les luthériens ont un consistoire général à Saint-Pétersbourg, un archevêque à Riga, un autre à Abo et 2 évêques à Borgo et à Kuopio en Finlande. — Les juifs ont environ 600 synagogues; un grand rabbin réside à Varsovie. Les musulmans ont un grand mufti à Orenbourg, 4,800 mosquées, et environ 20,000 personnes attachées au service du culte.

Gouvernement, administration centrale. — Le gouvernement est monarchique absolu. Le trône est héréditaire de mâle en mâle, les femmes n'y sont appelées que dans le cas d'extinction de la branche masculine. Le souverain se nomme *tzar* ou *empereur*; on l'appelle aussi *autocrate* (*samoderjetz*), pour marquer la plénitude de sa puissance. L'autorité du tzar, en effet, s'exerce sans contrôle : elle n'est ni définie ni limitée par aucune loi fondamentale. Le tzar est censé tenir de Dieu son autorité d'essence patriarcale. Les privilèges des citoyens et ceux des castes, classes, catégories ou tribus sont la seule barrière opposée au pouvoir de la couronne, et encore cette barrière s'abaisse, non seulement devant la volonté de l'empereur, mais encore devant le caprice des fonctionnaires publics. La double qualité de chef politique et de chef religieux donne d'ailleurs au tzar une autorité morale toute particulière. Dans la personne de l'empereur réside le pouvoir législatif. Le conseil de l'empire, le sénat dirigeant, le saint-synode, les ministres, les magistrats provinciaux, peuvent faire des ordonnances, mais elles doivent être revêtues de la sanction impériale. Le tzar est la source de tous les titres, de toutes les dignités, aussi bien que de tous les pouvoirs exécutifs qu'il confère à son gré. — Le conseil de l'Empire a la direction suprême de l'Empire, et exerce une haute inspection sur toutes les branches de l'administration. Il se compose de 50 à 60 membres, sans les princes de la famille impériale qui en font partie de droit, des ministres et d'un nombre illimité de hauts fonctionnaires civils et militaires, appelés à y siéger par la confiance du souverain. Il se compose de 3 sections : législation, affaires civiles et [illegible]. — Au cabinet de l'empereur appartient le soin de ses affaires privées : il reçoit les pétitions, examine les dépenses, vérifie les comptes, prend connaissance du produit des [illegible] et [illegible] des décisions du sénat. La 3e section, [illegible], a été supprimée par Alexandre III. Le cabinet de l'empereur a pour chef direct et immédiat le ministre de la cour impériale. — Le sénat dirigeant, créé en 1711 par Pierre le Grand, est divisé en 8 départements. Ses attributions sont aujourd'hui presque exclusivement judiciaires. C'est la haute cour de cassation au civil et au criminel; il enregistre les ordonnances impériales, les publie, revise certains comptes, connaît des questions héraldiques et de contestations territoriales. Le sénat a la garde des archives de l'Empire. C'est de lui que dépendent le trésorier impérial, la Chambre des hérauts d'armes, le bureau du maître général des requêtes et différents bureaux et chancelleries. — Après le sénat, vient le saint-synode, cour suprême spirituelle de l'Église orthodoxe russe. (*V. plus haut.*) — Dix ministères se partagent l'administration de l'Empire; ce sont : la maison de l'Empereur, la justice, les affaires étrangères que dirige le chancelier de l'empire, la guerre, la marine, l'intérieur, l'instruction publique, les finances, les domaines impériaux et les travaux publics. Le secrétaire d'État, directeur du contrôle général (autrefois le chef de la fameuse 3e section, qui avait sous ses ordres l'état-major de la gendarmerie), et, à Saint-Pétersbourg, le préfet de la ville et de la police urbaine ont rang de ministres ainsi que les chefs de la 2e et 3e section de la même chancellerie et les présidents des trois départements du Conseil de l'empire. Les ministres ne forment pas un cabinet solidaire; ils se réunissent sous la présidence d'un personnage désigné par l'empereur.

Administration provinciale. — Toute la Russie est divisée en gouvernements, lesquels se subdivisent, suivant l'étendue de leur territoire, en plusieurs cercles (*ouyèzde*); chaque cercle contient de 3 à 400,000 hab. mâles. Les gouvernements présentent d'énormes disproportions sous le rapport de leur étendue territoriale. Celui d'Arkhangel a 858, 560 kil. carr.; il est à lui seul plus grand qu'aucun des États du reste de l'Europe; la Courlande (27,285) et l'Esthonie (20,247 kil. carr.), les plus petits de tous, égalent l'étendue moyenne de 4 ou 5 des départements français. Les gouvernements de la Pologne sont beaucoup moins étendus. Ceux de la lieutenance du Caucase et de l'Asie centrale sont très inégaux. Ceux de la Sibérie sont immenses : Iakoutsk a 3,929,193 kil. carr., et Iénisséisk 2,571,428.

Voici la liste des gouvernements de l'empire avec leurs chefs-lieux. Les noms en italique indiquent les anciennes divisions historiques, qui n'ont plus d'existence légale aujourd'hui.

I. Russie d'Europe.

Gouvernements.	*Chefs-lieux.*
Russie septentrionale. (3 gvts.)	
Arkhangel	Arkhangel.
Olonetz	Petrozavodsk.
Vologda	Vologda.
Grande Russie. (16 gvts.)	
Novgorod	Novgorod.
Pskov	Pskov.
Smolensk	Smolensk.
Moscou	Moscou.
Tver	Tver.
Iaroslav	Iaroslav.
Kostroma	Kostroma.
Nijni-Novgorod	Nijni-Novgorod.
Vladimir	Vladimir.
Riazan	Riazan.
Tambov	Tambov.
Toula	Toula.
Kalouga	Kalouga.
Orel	Orel.
Koursk	Koursk.
Voronèje	Voronèje.
Provinces Baltiques. (4 gvts.)	
Saint-Pétersbourg	Saint-Pétersbourg.
Esthonie	Revel.
Livonie	Riga.
Courlande	Mitau.
Russie Occidentale. (8 gvts.)	
Vitepsk	Vitepsk.
Mohilev	Mohilev.
Minsk	Minsk.
Vilna	Vilna.
Kovno	Kovno.
Grodno	Grodno.
Volhynie	Jitomir.
Podolie	Kaminiec.
Petite Russie. (4 gvts.)	
Kiev	Kiev.
Tchernigov	Tchernigov.
Poltava	Poltava.
Kharkov	Kharkov.
Russie Méridionale. (5 gvts.)	
Bessarabie	Kichenev.
Kherson	Kherson.
Tauride	Simferopol.
Iekaterinoslav	Iekaterinoslav.
Prov. de l'armée du Don	Novo-Tcherkask.
Tzarstvo de Kazan. (5 gvts.)	
Viatka	Viatka.
Perm	[illegible]
Kazan	[illegible]
Penza	[illegible]
Simbirsk	Simbirsk.
[illegible]	
Orenbourg	Orenbourg.
Samara	Samara.

Saratov	Saratov.
Astrakhan	Astrakhan.
Oufa	Oufa.

Royaume de Pologne. (10 gvts.)

Varsovie	Varsovie.
Kalisch	Kalisch.
Petrokow	Petrokow.
Radom	Radom.
Kielce	Kielce.
Lublin	Lublin.
Siedlce	Siedlce.
Plock	Plock.
Lomza	Lomza.
Suwalki	Suwalki.

II. Grand-Duché de Finlande. (V. *ce mot.*)

III. Lieutenance générale du Caucase. (14 gvts.)

Territoire du Kouban	Iekaterinodar.
Territoire du Terek	Vladikavkas.
Stavropol (Caucase)	Stavropol.
Territoire du Daghestan	Derbent.
Koutaïs	Koutaïs.
Tiflis (Géorgie)	Tiflis.
Bakou	Bakou.
Erivan	Erivan.
Elisabethpol	Elisabethpol.
Sakatal	Sakatal.
Tchernomorie (district de la mer Noire) / Soukhoum Kaleh	Soukhoum-Kaleh.
Batoum	Batoum.
Territoire de Kars	Kars.

IV. Sibérie. (8 gvts.)

Tobolsk	Tobolsk.
Tomsk	Tomsk.
Ienisseisk	Krasnoiarsk.
Irkoutsk	Irkoutsk.
Iakoutsk	Iakoutsk.
Transbaïkalie	Tchita.
Prov. de l'Amour	Blagovtchensk.
Prov. du Littoral	Nicolaievsk.

V. Asie centrale. (11 gvts.)

Akmolinsk	Akmolinsk.
Semipolatinsk	Semipolatinsk.
Territoire de l'Irtych noir	
Tourgaï	Tourgaï.
Ouralsk	Ouralsk.
Semiretchinsk	Vernoïe.
Territoire de l'Ili, partie conservée par les Russes	
Syr-Daria	Taschkend.
Sarefchan	Samarcande.
Amou-Daria	Koungrad.
Fergana	Marghilan.

VI. Territoire transcaspien.

Pays des Turcomans et territoire de Merv.

L'ancienne Amérique russe, continent et îles, a été vendue en 1867 aux États-Unis d'Amérique.

L'administration provinciale est dirigée par le ministre de l'intérieur. Il a sous ses ordres : 1° les gouverneurs généraux militaires de Varsovie (pour tout l'anc. roy. de Pologne), de Moscou, de Kiev (pour la Podolie et la Volhynie), de Vilna, Grodno et Kovno, de la Finlande, de la Sibérie orientale, de la steppe des Kirghiz et du Turkestan ; 2° les gouverneurs et les sous-gouverneurs civils des provinces, excepté ceux du Caucase, qui relèvent du lieutenant général nommé par le tzar, et ceux de la Finlande, qui a une administration distincte (*V.* Finlande) ; 3° les gouverneurs militaires des villes de Cronstadt, de Nicolaiev et de Vladivostok ; 4° les préfets des villes de Saint-Pétersbourg, Moscou, Odessa, Sébastopol, Kertch et Taganrog. Les gouvernements sont divisés en cercles ou districts, chaque district a aussi son chef-lieu, où demeurent les officiers du cercle avec leurs chancelleries. Le gouverneur est le chef de tous les officiers civils, et, bien qu'il ne soit pas juge, préside aux délibérations des magistrats et pourvoit à l'exécution de leurs sentences ; mais il ne peut lever les impôts ni se substituer à la loi en matière de punitions. Ces fonctions, soumises au contrôle du sénat, sont ordinairement confiées à un lieutenant général conseiller d'État actuel (3e classe), ou à un général-major conseiller d'État (4e classe). Leurs ordres sont exécutoires, nonobstant l'avis contraire du conseil provincial. Le sous-gouverneur s'occupe des affaires administratives ; il préside le conseil du gouvernement et remplace le gouverneur en cas d'absence. — Au-dessous des hauts fonctionnaires se groupent les employés, dont les attributions mal définies et le nombre trop considérable ont été la cause des vices profonds de l'administration en Russie.

Pour donner aux provinces une participation plus directe à leurs propres affaires et développer pour les questions locales l'élément représentatif, Alexandre II, par un ukase du 1er (13) janv. 1864, a établi des assemblées de district et des assemblées de province. Les premières sont composées de représentants élus par les propriétaires du district, par les communautés ou corporations des villes et par celles des villages ; les secondes sont composées de représentants élus pour 3 ans par les assemblées de district. Les assemblées nouvelles se réunissent chaque année ; celles de district siègent 10 jours, celles de province 20 ; mais les sessions peuvent être prolongées, et le ministre de l'intérieur peut convoquer des assemblées extraordinaires. Les assemblées de district sont présidées par le maréchal de la noblesse du district ; les assemblées provinciales par le maréchal de la noblesse de la province, à moins que l'empereur ne juge convenable de nommer un autre président. Les assemblées provinciales traitent les affaires économiques de la province : entretien et construction des édifices et des routes, gestion des impôts locaux, mesures à prendre pour prévenir les prestations de la famine, institutions de bienfaisance, assurances mutuelles, perception et répartition des taxes, etc. Les assemblées de district jouissent des mêmes prérogatives, mais sur une échelle réduite. Cette réforme, sans supprimer la distinction des classes, a donné aux nobles, aux bourgeois, aux paysans mêmes le droit de discuter les affaires du district et de la province. L'élection pour l'assemblée de district se fait dans 3 réunions spéciales des 3 classes : celles des propriétaires fonciers du district, celle des communautés ou corporations des villes, enfin celle des villages. Les paysans qui ont acquis en toute propriété des immeubles d'une certaine étendue peuvent prendre part à la réunion électorale des propriétaires fonciers.

Justice. — L'organisation judiciaire de la Russie a été complètement transformée sous le règne d'Alexandre II. (*V. ce nom.*) Les tribunaux *de cercle* ou *d'arrondissement*, dont le ressort comprend toujours plusieurs districts, quelquefois même tout un gouvernement, jugent en 1re instance les causes civiles. Au-dessus viennent les Cours d'appel ou *Cours judiciaires*, dont le ressort est d'une immense étendue. La justice criminelle est rendue par les tribunaux de cercle, assistés depuis 1864 d'un jury dont la décision est souveraine. Le sénat remplit l'office de Cour de cassation. Les juges nommés par le tzar sont légalement inamovibles.

Finances. — Les principales sources des revenus de l'empire russe sont les contributions directes, les patentes, les droits sur les boissons, le tabac, le sucre de betteraves, le timbre, l'enregistrement, le droit sur les successions, les taxes sur les transports à grande vitesse, sur les assurances, sur l'exploitation des mines, les postes et les télégraphes, les revenus des domaines impériaux, etc. La capitation payée par les paysans affranchis doit cesser d'être perçue le 1er janv. 1887, en vertu d'un ukase de 1885. L'insuffisance des ressources financières a rendu nécessaire une émission considérable de papier-monnaie. La valeur des *billets de crédit* en circulation était en 1885 de 2 milliards 856 millions de fr. ; en 1883 les recettes se sont évaluées à 3 milliards 126 millions de fr., et les dépenses à 3 milliards 216 millions. Le capital de la dette consolidée, en y comprenant la dette de l'ancien royaume de Pologne et les obligations de chemin de fer émises et garanties par l'État, dépasse 13 milliards, et donne lieu à une dépense annuelle de plus de 800 millions. La Finlande a son budget spécial et sa dette particulière. Dans chaque canton ou subdivision du district il y a un juge de paix, dont les attributions sont à la fois civiles et correctionnelles. Le recueil des lois russes (plus de 30,000 ukases de toutes les époques) a été publié par ordre de Nicolas. Ce recueil a servi de base au *Code des lois* (*Svod Jackonor*), qui a paru en 1832, et qui se compose de 15 parties : la 10e règle la procédure civile, et la 15e la procédure criminelle. Les réformes d'Alexandre II ont modifié cette législation, mais sans l'abroger.

Instruction publique. — Elle est encore peu développée. L'empire est divisé en 11 arrondissements d'instruction, administrés chacun par un curateur : Saint-Pétersbourg, Dorpat ou Derpt, Vilna, Varsovie, Moscou, Kiev, Odessa, Kharkov, Kazan, Orenbourg et le Caucase. On comptait, en 1880, 24,156 écoles primaires, avec 1,019,188 élèves. Le nombre des conscrits sachant lire et écrire n'était que de 11 % 0,0 en 1870. L'enseignement secondaire est donné dans les lycées, les gymnases, les progymnases et les *realschulen* : 88,000 élèves en 1880. Les écoles normales comptaient à la même époque 4,596 élèves. L'enseignement supérieur est donné dans les universités de Moscou, Dorpat, Kiev, Kazan et Kharkov. La Finlande a son université à Helsingfors. Les écoles spéciales sont nombreuses : écoles militaires, de marine, des mines, des arts et métiers, d'agriculture, vétérinaires, forestières, de commerce, des beaux-arts, des langues orientales, etc. ; 6,250 étudiants en 1884.

Armée. — Au point de vue militaire, l'empire russe est partagé en 14 *circonscriptions*, dont chacune a un commandant en chef, un intendant et un inspecteur du service sanitaire :

I. Saint-Pétersbourg.	VIII. Moscou.
II. Finlande.	IX. Kazan.
III. Vilna.	X. Caucase.
IV. Varsovie.	XI. Omsk.
V. Kiev.	XII. Irkoutsk.
VI. Odessa.	XIII. Turkestan.
VII. Kharkov.	XIV. Amour.

Outre la garde impériale, il y a dans la Russie d'Europe 15 corps d'armée ainsi répartis : 1er, Saint-Pétersbourg ; 2e, Vilna ; 3e, Riga ; 4e, Minsk ; 5e et 6e, Varsovie ; 7e, Sébastopol ; 8e, Odessa ; 9e, Orel ; 10e, Kharkov ; 11e, Jitomir ; 12e, Kiev ; 13e, Moscou ; 14e, Lublin ; 15e, Kazan. Les 2 corps d'armée du Caucase ont leur quartier général à Tiflis.

La loi du 1er/13 janv. 1874 a introduit dans l'empire le service militaire obligatoire pour tout sujet russe âgé de 21 ans accomplis. La durée du service est, en Europe, de 6 ans dans l'armée active, de 9 ans dans la réserve ; en Asie, de 7 ans dans l'armée active, de 3 ans dans la réserve. Les hommes libérés passent ensuite dans l'armée territoriale (*opoltcheniié*), où ils restent jusqu'à l'âge de 40 ans. Les ecclésiastiques chrétiens et, autant que possible, les soutiens de famille sont exemptés de tout service. Les instituteurs, les médecins, les pharmaciens, les vétérinaires sont dispensés en temps de paix. Un certain degré d'instruction abrège la durée du service actif, et permet de contracter des engagements volontaires qui réduisent la présence sous les drapeaux à 2 ans, 6 mois ou même 3 mois. — Le recrutement se fait par le tirage au sort, suivant le chiffre du contingent fixé par le ministre de la guerre : en 1874, sur 693,000 conscrits, 144,000 ont été incorporés à l'armée active. Ceux que le sort n'a pas désignés pour en faire partie restent à la disposition de l'autorité militaire. Les Cosaques, qui ont pour *ataman* ou général en chef le grand-duc héritier, sont également soumis au service obligatoire pendant 20 ans, mais ils conservent une organisation particulière. Il y a enfin des corps irréguliers fournis par les Tartares de Crimée, les Géorgiens, les Gouriens, les Baschkirs, etc. — L'effectif total de l'armée russe peut être ainsi évalué, en chiffres ronds : en temps de paix, 757,000 hommes et 130,000 chevaux ; en temps de guerre 2,000,000 hommes et 360,000 chevaux. L'appel de l'armée territoriale permettrait à la Russie de mettre sur pied 3,000,000 d'hommes. En temps de paix, l'armée comprend (sans les Cosaques, etc.) : 192 régiments d'infanterie, 54 bataillons de chasseurs, 56 régiments de cavalerie, 51 brigades d'artillerie et 30 batteries à cheval, 6 brigades du génie.

Marine. — La marine russe, en 1885, se partageait en 6 divisions : Baltique, mer Noire, Méditerranée, mer Caspienne, mer d'Okhotsk, Pacifique. Elle comprenait : 38 bâtiments cuirassés, 86 navires de guerre à vapeur, 141 transports à vapeur, 8 bâtiments à voiles et 117 torpilleurs, en tout 391 bâtiments ; 942 canons, 285,000 tonneaux et 48,850 chevaux-vapeur.

Agriculture, industrie et commerce. — Au point de vue de l'agriculture, le sol de la Russie se divise ainsi qu'il suit : forêts, 193,500 [illegible] hectares ; terres labourées 103,350,000 hect. ; prairies 58,150,000 hect. ; terres incultes, pâturages, 150,000,000 hect. La production du blé est, il est vrai, année moyenne, de 650,000,000 hectolitres ; mais cette richesse doit être attribuée plutôt à la vaste étendue et à la fertilité naturelle de la zone de terre noire, qui produit pour ainsi dire d'elle-même, qu'aux travaux ignorants des paysans agriculteurs. La science agricole, les instruments, les machines, les découvertes modernes, les procédés et les perfectionnements de la grande agriculture de l'Europe occidentale, sont inconnus ou négligés. Cependant les grands propriétaires font de notables efforts pour faire profiter la Russie des progrès faits par les pays étrangers dans l'agriculture et l'élève des bestiaux. L'empire russe compte, en gros bétail, 23,836,000 têtes ; en moutons, 49,021,000 ; en chevaux, 16,295,000 ; en porcs, 10,335,080. — L'industrie est très peu développée. Le gouvernement d'Alexandre II a cherché à y remédier, en 1857, par un nouveau tarif de douanes, qui a diminué beaucoup et quelquefois aboli les droits sur un grand nombre de produits étrangers. Moscou a des fabriques d'étoffes, et est le centre de l'activité industrielle. L'industrie sucrière, d'origine récente, compte environ 400 usines, et produit par an 225,000 tonnes de sucre. L'industrie cotonnière emploie au moins 125,000 tonnes de coton. L'industrie du lin et du chanvre produit pour 52 millions de fr., et les laines pour 200 millions. Nijni-Novgorod et Toula ont des forges importantes. Le cuir de Russie, remarquable par son arome particulier, est travaillé dans 15,000 petites tanneries qui livrent au commerce pour 40 millions par an. Le produit des manufactures russes est évalué à 1 [illegible] fr. par an. — Le commerce intérieur [illegible] grâce au grand nombre des [illegible] on compte 121 foires importantes. Le mouvement des ports russes en 1883 a été de 13 1[illegible] entrées de navires, dont 7 [illegible]. La marine marchande comptait 2 1[illegible] et 204 vapeurs [illegible]. Le commerce extérieur [illegible] fr. pour l'importation et à 2,[illegible] Les principaux articles de l'exportation, qui consiste presque exclusivement en matières premières, sont : pour la Russie d'Europe, les grains (1 milliard 384 millions de fr. en 1883), le lin, le chanvre, les cuirs et les peaux, le bétail, les huiles, les graisses et les résines, les bois de construction, etc. ; pour l'Asie, les tissus de coton, les céréales, etc. A l'importation figurent le vin, les tissus de coton, de soie et de laine, les métaux travaillés, les machines, les denrées coloniales et le thé (86 millions). — Les comptes se font en *roubles argent* (V. MONNAIES) ou en *roubles papier*, au cours du jour. La valeur réelle de ces derniers est bien au-dessous de leur valeur nominale.

Routes, canaux, chemins de fer. — Les routes de l'empire russe, commencées sous Pierre le Grand, sont encore bien insuffisantes. Elles avaient pourtant en 1875 une longueur totale de 100,000 kil. Une chaussée traverse l'Oural, une autre le Caucase au défilé de Dariel. Dans la Sibérie et dans l'Asie centrale, quelques routes stratégiques ont été ouvertes. — Les nombreux canaux qui relient entre eux les divers bassins de la Russie suppléent jusqu'à un certain point à l'insuffisance des autres voies de communication : le canal de Vychni-Volotschok, complété par des canaux secondaires, réunit le Volga à la Néva, et, par suite, la Baltique à la Caspienne. Il entre dans ce système 76 lacs et 106 cours d'eau, grands et petits. D'autres canaux, ceux du Nord, de Koubinski, font communiquer l'Onéga avec la Dvina, c.-à-d. la Caspienne avec la mer Blanche. Les canaux de la Bérézina, d'Oginski, le canal Royal, joignent la Baltique à la mer Noire. Le canal d'Ivanoff, entre le Don et le Volga, unit la mer Noire à la mer Caspienne. (V. CANAUX.) — Les chemins de fer de la Russie avaient en janv. 1885 un développement de 26,565 kil. Les lignes télégraphiques ont 109,778 kil. de longueur.

Langues. — La langue russe, et, à plus forte raison, la langue slavone de la liturgie et des livres d'église, dont elle est une simple modification, sont des langues aryennes. Procope, le premier, au VIe siècle, en fait mention ; mais il parle comme d'un patois barbare de cet *idiome des Slavènoï*. En 863 seulement, on voit un livre écrit en russe : c'est la traduction des Évangiles par Méthodius et Cyrille, qui d'abord formèrent un alphabet de 40 lettres, en partie empruntées à l'alphabet grec. Dès lors il y eut 2 langues : la langue ancienne ou *langue de la liturgie*, et la langue russe ordinaire, que les invasions et les guerres mélangèrent de mots tartares, mongols, turcs, polonais et allemands. Sous Pierre le Grand, l'alphabet de Cyrille fut simplifié. La grammaire de Lomonosoff, qui parut en 1755, a fixé d'une manière définitive les formes de la langue russe. Cette langue a, d'ailleurs, une grande quantité de dialectes. Elle n'est pas non plus la seule en usage, et on évalue à 40, outre la langue polonaise, le nombre des idiomes qui ont cours dans l'Empire : le français est depuis longtemps la langue favorite de la noblesse. L'allemand est parlé dans les provinces baltiques, le suédois en Finlande, etc.

Histoire. — L'histoire ancienne de la Russie est peu connue. Les contrées qui s'étendent sur les deux rives de la mer Caspienne portaient encore, au temps des Romains, le nom de Scythie. Au N. de la Scythie était la Sarmatie européenne, habitée par des peuples d'origine slave, qui, à l'époque de Marc-Aurèle, étaient divisés en 2 branches, les Roxolans et les Iazyges, et faisaient de fréquentes incursions sur le territoire de l'Empire. Au N., dans les contrées marécageuses situées entre la mer Glaciale et la mer Baltique, étaient les Finnois, peuplades misérables. Vers le IIIe siècle de l'ère chrétienne, les Goths, venus de la Scandinavie, traversèrent les déserts de la Russie méridionale, et vinrent s'établir dans les plaines des bords de la mer Noire, entre le Danube et le Dniester, où il ont laissé des souvenirs de leur passage et des débris de leur langue. Ils furent chassés au siècle suivant par les Huns, qui subjuguèrent à leur tour les Sarmates. Ceux-ci, désignés, à partir de cette époque, sous le nom de *Slaves*, s'affranchirent à la mort d'Attila et couvrirent sans obstacle les vastes plaines qui s'étendent de l'Elbe au Borysthène. Quelques tribus se multiplièrent sur le sol natal, ou furent comprimées par la race germanique. Celle des Tchoudes inclina vers l'Orient, envahit les forêts incultes des Finnois, et y fonda plusieurs villes : Slavensk, Novgorod, Moscou, etc. C'est à Novgorod que la tribu des Varègues ou Russes (*Ross-Lagen*, province suédoise, patrie des Varègues [illegible]) jeta les fondements de l'empire russe, dont Rurik, leur chef, fut le 1er *grand-prince*, 862. Rurik soumit sans peine les [illegible] de l'intérieur, distribua leurs terres à ses guerriers et fonda la noblesse des boïards. Askold et Dir, compagnons de Rurik, surprirent Kiev, ville tributaire des Khazars [illegible] tartare entre le Volga et la mer Noire, et leurs flottilles de bateaux se précipitèrent sur Constantinople [illegible], et Igor, fils de Rurik, 913-945, [illegible] la conquête par la réunion de K[illegible] par la soumission des tribus voisines de ces deux [illegible], par la défaite des

Khazares et des Petchenègues et par de soudaines attaques contre les Césars de Byzance. Sviatoslaf, fils d'Igor, 945, soumit les Viatitches, les Khazares, les Ossiens, les Tcherkesses, et conquit la Bulgarie; mais Jean Zimiscès la lui fit évacuer. A sa mort, 973, une guerre civile éclata entre ses trois fils : elle dura 7 ans. Le trône resta enfin à Vladimir Ier, 980, que les Russes comparent à Charlemagne, et que l'Église grecque vénère comme un saint. Il se convertit au christianisme, et une partie de ses sujets suivit son exemple. La Russie commençait à former une nation; elle était alors partagée en 3 classes : 1° les boïards (fils des conquérants), qui remplissaient, à l'exclusion des vaincus (les Slaves primitifs), les hautes fonctions dans l'État; 2° les marchands et les hommes libres; 3° les esclaves achetés par-devant témoins, débiteurs insolvables, etc. Vladimir avait 12 fils : il leur distribua ses provinces à gouverner. Mais ces apanages étaient une source incessante de guerres civiles, et morcelaient le territoire. L'Empire se trouvait divisé en plusieurs États, dont le principal était le grand-duché de Kiev, alors capitale de l'Empire et résidence du grand-prince. Les autres principautés étaient au pouvoir de princes du sang de Rurik (Novgorod, Polotsk, Smolensk, Tchernigov, Péréiaslav, Tmoutorkan, Galitch, Tver, Vladimir, Souzdal, Moscou). Iaroslaf, 1018, dont les filles épousèrent les rois de Norvège, de Hongrie et de France, donna à ses sujets une législation complète; son code est connu sous le nom de *Rouskia Pravda* (vérité russe). Le règne d'Iaroslaf est suivi d'une longue période de décadence, 1054-1462, pendant laquelle l'histoire de Russie ne présente qu'une confusion inextricable de guerres civiles, d'usurpations, d'assassinats, mêlés de guerres étrangères et d'invasions successives et répétées des Polonais, des Bulgares et des Polovtzi. En 1223, les Mongols, sous la conduite de Batou, petit-fils de Gengis-Khan, envahirent la Russie méridionale, et le duché de Vladimir tomba dans la plus humiliante sujétion. En même temps, celui de Kiev devenait la proie des Lithuaniens, les pays de la Baltique étaient soumis par l'Ordre Teutonique, et la Finlande conquise par les Suédois. Pendant 200 ans, les princes russes payèrent tribut aux khans de la Horde d'or. C'est pendant cette période que Moscou devint la résidence des grands-princes et la capitale de l'Empire, 1328. Le grand-duché de Vladimir était alors réduit au pays qui est encore aujourd'hui le noyau de la nationalité russe et le centre de l'Empire, c'est-à-dire au pays compris entre Vologda, Tver, Voronèje et Makariev. La Russie ne fut affranchie du joug que par Ivan III, 1462-1505. Du règne de ce prince date le commencement de la grandeur russe. Ivan s'empara de Novgorod, 1471, chassa les Mongols, 1482, rétablit l'indépendance et l'intégrité de son territoire, épousa Sophie Paléologue, nièce du dernier empereur grec, qui le mit en relation avec les cours de l'Occident, fit venir à grands frais des artistes italiens, etc. La conquête de Tver, de Véréia, de Rostov et de Kazan, la fondation d'Ivangorod sur l'emplacement où devait plus tard s'élever Saint-Pétersbourg, remplirent les dernières années d'Ivan III. Vasili IV, son fils, 1505, acheva la soumission de Pskov, 1509, enleva Smolensk aux Lithuaniens, entretint d'honorables relations avec Charles-Quint, Léon X, Soliman II, Gustave Vasa, et encouragea les arts. Après une minorité orageuse, 1534-1547, durant laquelle le pouvoir passa des mains de la régente Hélène à plusieurs grands qui se supplantèrent tour à tour, Ivan IV le Terrible, législateur et guerrier, réforma le code russe, compléta l'abaissement des Tartares par la réunion définitive de Kazan et la conquête d'Astrakhan, envahit la Livonie, 1558, mais dut l'abandonner à la Pologne; une bande d'aventuriers fit pour lui la conquête de la Sibérie, 1582, qui ne fut définitive que sous Fédor Ier, 1584-1598, fondateur d'Arkhangel et créateur du patriarcat de Moscou. Avec ce prince s'éteignit la descendance directe de Rurik, qui avait donné 52 souverains à la Russie. L'usurpation de Boris-Goudounoff, 1598-1605, oncle maternel de Fédor, l'apparition du plusieurs faux Dmitri, 1605-1613, qui se portaient héritiers au trône de Moscou, firent vainement espérer aux Polonais et aux Suédois de démembrer la Russie ou de lui donner pour maître un de leurs princes. Michel Fédorovitch, 1613-1645, dont l'origine remontait par les femmes à Rurik, fonda la maison de Romanov. Il dut sacrifier à l'ambition de ses voisins une partie de ses États : à la Suède, l'Ingrie, le Kexholm, et la Carélie; à la Pologne, la Livonie, les provinces de Smolensk, de Tchernigov et de Novgorod-Seversko. Le traité de Vilna, 1656, les rendit à Alexis Mikhaïlovitch. Sous les règnes d'Alexis, 1645-1676, et de Fédor III, 1676-1682, la Russie noua des relations commerciales et politiques avec les États de l'Europe. A la mort de Fédor, la princesse Sophie souleva les strelitz, et se fit remettre l'autorité au nom de son frère Ivan, incapable de régner; mais, en 1689, Pierre, né d'un second mariage du tzar Alexis, dépouilla sa sœur du pouvoir, et devint maître absolu de la Russie. — A l'avénement de Pierre le Grand (V. Pierre Ier), l'étendue de la Russie n'était encore que de 9,627,000 kil. carr., environ. Elle avait pour limites : à l'O., les monts de Valdaï, les lacs Onéga et Ladoga; au S.-O., le Dniéper et le Dniester; au S., [illegible]; elle était séparée de la Chine par le fleuve Amour. Pierre le Grand étendit considérablement ce territoire, et inaugura cette politique de conquêtes et d'extension à tout prix que les tzars n'ont cessé depuis de pratiquer. En 1696, il s'empare d'Azov, et y fait creuser un port; puis, se dirigeant vers la Baltique, il occupe l'Ingrie, la Carélie, la Livonie, et jette les fondements de Saint-Pétersbourg, 1703. La victoire de Poltava consolida son œuvre. Il s'assure de l'Ukraine, achève la conquête de la Sibérie, colonise le S. du Kamtchatka, 1706, obtient la soumission des Cosaques de l'Ukraine, 1709, prend possession des Kouriles, 1711, et des bords de la mer Caspienne, 1724. Il ajouta ainsi 36,000 kil. carr. environ. De plus, il traça à ses successeurs le plan de conduite qui, en les mêlant de plus en plus aux affaires de l'Europe, devait préparer leur rapide accroissement de ce côté. Deux cents villages tartares du Kouban se donnèrent à Catherine Ire, 1725-1727. Pierre II dut rendre à la Perse les provinces de Mazendéran et d'Astérabad; mais il s'étendit en Chine jusqu'au Nazym. Sous ces deux règnes, on s'occupa peu en Russie de la politique extérieure et des affaires de l'Europe; les Menzikoff et les Dolgorouki, qui gouvernèrent successivement l'Empire, mirent tous leurs soins à satisfaire leur ambition et celle de leur famille. Le règne d'Anne Ivanovna fut le règne des étrangers. Le chancelier Ostermann, le général Munnich, le favori Biren, reprirent l'œuvre de Pierre le Grand et intervinrent en Pologne; en 1735, un corps russe arrivait jusqu'au Rhin, et déterminait la signature des préliminaires de la paix de Vienne. Anne ajouta aux possessions russes les Khirghiz, quelques parties de la Crimée, en tout 3,170,000 kil. carr. Elisabeth fit d'autres acquisitions : en 1743 (traité d'Abo), Frédriksham, Viborg, Nystadt; la même année, le pays des Turkomans; 1748, pays des Ossètes; 1750, îles Aléoutiennes et le reste du Kamtchatka. Pierre III, duc de Holstein-Gottorp, inaugura une nouvelle dynastie. Catherine II ranima l'effort incessant de la conquête, et porta la Russie au plus haut point de splendeur. La France et l'Angleterre se disputaient son alliance. Le traité de paix de Paris, 1763, fut conclu sous ses auspices. Aux conférences de Teschen, 1779, elle fut choisie pour arbitre entre l'empereur d'Allemagne et Frédéric II. Catherine intervint de nouveau en Pologne, prit part aux trois partages, 1772, 1793, 1795 (*V.* Pologne), se fit céder la Courlande par le duc Pierre, 1795, entama les premières hostilités avec la Porte, et conclut avec le sultan le traité de Koutchouk Kaïnardji, 10 juillet 1774 : il assurait aux Russes la libre navigation de la mer Noire et de la mer de Marmara, la possession d'Azov, de Taganrog et d'Iénikalèh; la Crimée était reconnue indépendante de la Porte. La Russie s'augmenta, sous ce règne, des gouvernements actuels de Vitebsk, Mohilev, Minsk, Kovno, Vilna, Grodno, Volhynie, Podolie, Courlande, Tauride, Kherson, Iékatérinoslav, d'une partie de la mer Noire le long du Caucase, et enfin d'un vaste territoire dans l'Amérique du Nord, 1789. Paul Ier se déclara d'abord l'ennemi de la France : il s'unit avec Naples et même avec la Turquie. Souwaroff, à la tête des Austro-Russes, tenta de pénétrer en France, Masséna l'arrêta à Zurich. En même temps le tzar enlevait Corfou, et fondait la république des îles Ioniennes. Devenu l'allié de Bonaparte, premier consul, il se mit à la tête de la *ligue des neutres*, 1800, et sa mort prévint seule une rupture entre la Russie et l'Angleterre. — Alexandre Ier suivit d'abord la 1re politique de son père. En 1805, il s'allia avec l'Autriche; en 1807, avec la Prusse. La Russie seule semblait pouvoir faire contre-poids à la fortune de Napoléon Ier, qui, vainqueur des coalitions, dicta la paix de Tilsitt, 1807. La Russie y gagna le cercle de Bialystok. La paix de Fredricksham, lui donna toute la Finlande, avec les îles d'Aland, et celle de Vienne, 1809, lui procura une portion de la Gallicie, qu'elle rendit plus tard à l'Autriche. La campagne de 1813 donna à la Russie une prépondérance marquée en Europe. Toutes ses conquêtes précédentes lui furent assurées : elle obtint de plus la plus grande partie de l'ancienne Pologne sous le titre de royaume constitutionnel. Ce fut Alexandre Ier qui organisa le pacte de la Sainte-Alliance, et il en demeura l'âme jusqu'à sa mort. En même temps il entamait les possessions de la Porte, et se faisait céder, par le traité de Bukharest, 1812, toute la Bessarabie et une partie de la Moldavie, avec le Pruth et le Danube pour limites. En 1813, la Géorgie tombait au pouvoir de la Russie; en 1825, elle prenait possession des îles du Prince-de-Galles en Amérique. Sous Nicolas Ier une invasion des Persans sur le territoire russe permit au général Paskiévitch de porter la guerre dans la Perse même, et, à la paix de Tourkmantchaï, la Russie ob-

tint les provinces d'Érivan et de Nakhitchèvan, la concession de grands avantages commerciaux et une influence durable sur les affaires intérieures de la Perse. Sur le refus de la Porte de remplir les engagements pris à Akerman, 1826, la guerre fut déclarée en 1828; en 1829, les Russes s'avancèrent jusqu'à Andrinople, et s'emparèrent d'Erzeroum; la paix d'Andrinople donna à la Russie la ville et une partie du pachalik d'Akhaltsik, et les bouches méridionales du Danube. La Russie secourut la Porte contre Ibrahim-Pacha, fils de Méhémet-Ali, et, le 8 juillet 1833, fut conclu le traité d'Unkiar-Skélessi, qui assura l'influence de la Russie sur la Turquie. La révolution de Juillet 1830 rompit les relations amicales de la Russie et de la France. La même année, la Pologne, soulevée et soumise par la force, fut incorporée à l'Empire. La révolution de Hongrie, 1848-49, donna aux Russes l'occasion d'augmenter leur influence par une intervention en faveur de l'Autriche. En 1851, la Russie, sous prétexte de protéger les intérêts des chrétiens de l'Église grecque, sujets du sultan, intervint de nouveau dans les affaires de la Turquie, et chercha à s'ouvrir le chemin de Constantinople; mais les efforts combinés de la France et de l'Angleterre firent échouer ce dessein. Les armées alliées débarquèrent en Crimée, et la mort de Nicolas fut bientôt suivie de la chute de Sébastopol, 8 sept. 1855. Alexandre II dut signer le traité de Paris, 1856, qui enlevait à la Russie la Bessarabie riveraine du Danube. La soumission définitive des Tcherkesses du Caucase, 1859, la conquête du Turkestan, 1864-76, les traités avantageux conclus avec la Chine, 1858, avec le Japon, 1877, dédommagèrent amplement la Russie. La conférence de Londres, 1871, annula l'article du traité de Paris qui interdisait la reconstruction de Sébastopol et l'armement d'une flotte russe dans la mer Noire. Les troubles qui éclatèrent dans la Bosnie, l'Herzégovine et la Bulgarie, et la défaite des Serbes par les Turcs, fournirent au tzar l'occasion d'intervenir. La guerre de 1877 fut marquée par de sanglantes batailles dans les défilés des Balkans, la prise de Plevna et l'occupation d'Andrinople par les Russes. Ils étaient arrivés aux portes de Constantinople, quand le sultan signa le traité de San-Stefano, 3 mars 1878, modifié au désavantage de la Russie par le traité de Berlin, 13 juillet. A l'intérieur, Alexandre II affranchit les serfs, 1861, réprima avec une rigueur impitoyable le soulèvement de la Pologne, 1863, réforma l'administration et l'organisation judiciaire, 1864; mais il n'accorda pas de libertés politiques et s'arrêta même [illegible] dans la voie des réformes, en présence de l'agitation qui se traduisait surtout dans les universités. Le parti [illegible] révolutionnaire s'organisa; les nihilistes [illegible] la Russie par leurs attentats, et Alexandre II [illegible] le 13 mars 1881. — [illegible] III [illegible] le point que de son père [illegible] comme il l'avait [illegible] 14 mars [illegible] 11 mai 1881. [illegible] dans le pays [illegible] toujours [illegible] les juifs [illegible] à Varsovie, à Balta et dans tout le S. de la R[illegible] qui en a été la conséquence, ont causé de [illegible] times inquiétudes et entretenu pendant les années 1881 et 1882 une agitation funeste. A l'extérieur, la politique russe s'est montrée pacifique, du moins en Europe. Les provocations du parti panslaviste, les harangues belliqueuses du général Skobeleff à Saint-Pétersbourg, à Paris et à Varsovie, février-mars 1882, les réponses plus virulentes encore de la presse allemande n'ont pas amené de changement appréciable dans les relations de la Russie et de l'Allemagne. Avec l'Autriche, les rapports ont été et sont encore plus difficiles. Les deux empires ont dans la basse vallée du Danube et surtout aux bouches du fleuve des intérêts politiques et commerciaux [illegible] opposés. En avril 1882, le prince Gortchakov [illegible] ministère des affaires étrangères, dont il avait [illegible] après le traité de Paris de 1856. Dans les affaires [illegible], la Russie a marché d'accord avec l'Allemagne, [illegible] et l'Italie. Elle n'a cependant rien fait pour empêcher [illegible] Anglais d'occuper l'Égypte. En Asie, le tzar a ratifié [illegible] par son père avec la Chine pour le partage du [illegible] de Kouldja, août 1881. Mais une brillante [illegible] du général Skobeleff, de juillet 1880 à mai 1881, [illegible] l'influence russe tout le pays des Turcomans-Tekkés. Les Russes ont occupé Merv en 1885, malgré les protestations [illegible] de l'Angleterre. La guerre a été sur le point [illegible], à la suite d'une rencontre entre les avant-postes [illegible] Russes et les Afghans. Des [illegible] [illegible] la capture et a éteint le conflit. Mais la [illegible] sur cette frontière et dans la péninsule [illegible] l'union de la Roumélie orientale et de la B[illegible] guerre entre les Serbes et les Bulgares, l'attitude belliqueuse de la Grèce, le renversement du prince Alexandre de Battenberg en Bulgarie et la mission du général Kaulbars ont fait craindre en 1885 et 1886 de nouvelles et redoutables complications.

SOUVERAINS OU TZARS DE RUSSIE

1° DYNASTIE DE RURIK.

A Kiev (sauf Rurik Ier).

Rurik Ier, d'abord avec Sinéous et Trouwor, puis seul	862	Vsevolod Ier	1078
Oleg, régent	879	Sviatopolk II	1093
Igor, fils de Rurik	913	Vladimir II	1113
Olga, sa veuve	945	Mstislav Ier	1125
Sviatoslav Ier	964	Iaropolk II	1132
Iaropolk Ier	973	Viatcheslav	1137
Vladimir Ier	980	Vsevolod II	1138
Sviatopolk Ier	1015	Igor II	1146
Iaroslav Ier	1019	Isiaslav II	1146 54
Isiaslav Ier (deux fois chassé	1054-78	Ioury (ou George Ier Dolgorouki, duc de Souzdal en 1125, de Moscou en 1147, enfin de Kiev	1149-57
Vseslav	1067		
Sviatoslav II	1073-76		

Schisme de 86 ans.

A Kiev.		*A Moscou.*	
Rostislav Ier	1154-62	André Ier Bogolioubski	1154-75
Isiaslav III Davidovitch	1156-67		
Mstislav II	1167-70		
Gleb Iourievitch	1168-72		
Iaroslav II Isiaslavitch	1172-75	Michel Ier	1175-77
Roman Ier	1173		
Sviatoslav III	1173-93	Vsévolod III	1177-1212
Rurik II	1193-1209		
Roman II, de Galitch	1193-1206		
Vsevolod III	1206-12		
Mstislav III	1212-24	Ioury II	1213-38
Vladimir III	1230-39	(Constantin)	1217-18
Michel Ier Vsevolodovitch	1239-40	Iaroslav II Vsévolodovitch	1238-40

A Vladimir jusqu'en 1339 et ensuite à Moscou.

Iaroslav II Vsévolodovitch continue à régner	1240	Dmitri II, de Tver	1323
Sviatoslav III Vsévolodovitch	1247	Alexandre II, de Tver	1326
André Iaroslavitch	1249	Ivan Ier Kalita	1328
Saint Alexandre Ier Newski	1252	Siméon l'Orgueilleux	1340
Iaroslav III Iaroslavitch	1263	Ivan II	1353
Vasili (ou Basile) Ier	1272	Dmitri III, de Souzdal	1359
Dmitri Ier	1276-94	Dmitri IV (ou III bis) Donski	1362
André II	1294-1304	Vasili II	1389
Daniel	12[illegible]	Vasili III, l'Aveugle	1425
Vasili de Souzdal	1304	Ivan III, le Grand	1462
Michel II, de Tver	1304-19	Vasili IV	1505
Ioury III	1319	Ivan IV, le Terrible (il prend le titre de tzar)	1533
		Fédor Ier	1584

2° TRANSITION AUX ROMANOV.

Boris Goudounoff	1598	Otrepiev, sous le faux nom de Dmitri)	1605
Fedor II	1605	Vasili V Chouiski	1606
Dmitri V ou IV (Grégoire		Vladislas de Pologne	1610

3° DYNASTIE DES ROMANOV.

Michel III	16[illegible]	Catherine Ire, veuve de Pierre	1725
Alexis Ier	[illegible]	Pierre II, petit-fils de Pierre	1727
Feodor III	[illegible]	Anne Ivanovna	1730
Ivan V et Pierre Ier, le Grand	[illegible]	Ivan VI	1740
Sophie, régente	[illegible]	Élisabeth Petrovna	1741
Pierre Ier, le Grand, seul	[illegible]		

4° DYNASTIE DE HOLSTEIN-GOTTORP.

Pierre III, de Holstein-Gottorp, neveu d'É[illegible]	1762	Alexandre III (vulgairement Ier)	1801
Catherine II, d'Anhalt-Zerbst, sa veuve	1762	Nicolas Ier	1825
Paul Ier, leur fils	1796	Alexandre II	1855
		Alexandre III	1881

V. [illegible], *Russie et Sibérie*, dans l'*Univ. pittor.* de Didot; Schnitzler, *la Russie* [illegible], 18[illegible]; Tourgueneff, *la Russie et les Russes*, 1847, 3 vol.; Th. Gautier, *Voyage en Russie*, éd. in-18, 18[illegible]; Tissot, *la Russie et les Russes*, 1883; Mackenzie Wallace, *la Russie*, trad. franç. de Bellenger, 1879, 2 vol.; Hepworth Dixon, *la Russie libre*, trad. franç. de Jonveaux, 1880; Leroy-Beaulieu, *l'Empire des tzars et les Russes*, 1881 8°, 3 vol.; Hippeau, *l'Instruction publique en Russie*, 1878, in-18; Weil, *les Forces militaires de la Russie*, 1880, in-18; [illegible], *la Marine militaire de la Russie*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er juin 1876; Leroy-Beaulieu, *la Colonisation russe*, dans l'[illegible] 1879; Rambaud, *Hist. de la Russie*, et les *Historiens russes* [illegible]; Glinka, Polewoy, [illegible] — V. la *Carte de la Russie* [illegible] *du Caucase*, [illegible] par la Soc. impér. russe de géogr. (en 12 feuilles), les cartes de Kiepert, A. Petermann, Vivien de Saint-Martin, etc.

F. -T. C. P., G. H. et E. D. -Y.

RUSSIE GRANDE-, région qui occupe le N. et le milieu de la Russie d'Europe; on la nommait jadis *Moscovie*, de sa capitale Moscou.

RUSSIE (PETITE-), nom donné à la région S.-O. de la Russie d'Europe.

RUSSIE NOUVELLE-, région méridionale de la Russie d'Europe, comprenant les gouvernements de Kherson, d'Iekaterinoslav, de Tauride, la Bessarabie, les territoires des Cosaques du Don et de la mer Noire.

RUSSIE BALTIQUE, nom donné à la portion de la Russie d'Europe qui comprend les gouvernements voisins de la mer Baltique.

RUSSIE BLANCHE, nom vague employé par les géographes après 1772, pour désigner la partie de la Lithuanie [illegible] alors de la Pologne en faveur de la Russie, et [illegible] les gouvernements actuels de Smolensk, Mohilev [illegible] Vitebsk.

RUSSIE NOIRE, partie occidentale de la Lithuanie, qui a formé les gouvernements actuels de [illegible] etc.

RUSSIE ROUGE, contrée qu'occupaient les trois palatinats

polonais de Lemberg, de Chelm et de Belcz; auj. partagée entre l'Autriche (Galicie) et la Russie (Pologne).

RUSSWYL, bg de Suisse (Lucerne); 4,106 hab., catholiques.

RUSTAN (Le), petit pays de l'anc. France (Bigorre), où était Saint-Sever (Hautes-Pyrénées).

RUSTAUDS (Guerre des), insurrection des paysans de la Basse-Allemagne, au XVIe siècle, contre les seigneurs et les monastères. Elle eut pour causes les abus du régime féodal et surtout la réformation de Luther. Les insurgés publièrent un manifeste, élurent un chef et prirent, comme symbole, une bannière à l'image du Christ. L'insurrection éclata, en avril 1525, depuis Bâle jusqu'à Wissembourg, et réunit de nombreux adhérents, les uns attirés par le manifeste, qui était assez modéré, les autres entraînés par la menace et la terreur. Ils envahirent l'Alsace, en pillant et tuant tout ce qui leur résistait, incendiant ou démolissant les châteaux et les monastères. Peu de jours après, à Pâques, les Rustauds se trouvèrent réunis au nombre de 30,000 environ dans la plaine d'Altorf, près de Molsheim. Une partie se dirigea sur Heiligenstein et donna le commandement suprême à un bourgeois de Molsheim, Erasme Gerber, qui se distinguait par son fanatisme. L'invasion réussit surtout dans la Basse-Alsace, où, après s'être beaucoup grossie, elle détacha 20,000 hommes pour opérer en Lorraine. Mais Antoine, duc de cette province, marcha au-devant de leurs bandes, les joignit à Saverne le 16 mai, et, en 20 jours, détruisit plus de 30,000 insurgés et refoula le reste au delà du Rhin. Sa victoire sauva l'ordre social : car ces hordes féroces, non seulement procédaient par le pillage et la destruction, mais aussi se partageaient les biens dont elles s'emparaient, même ceux des bourgeois. Le nom de *Rustauds* vient du latin *rusticus*; ils sont appelés quelquefois *Bourres* ou *Burres*, corruption de l'allemand *bauer*, paysan. Chrestien de Chatenoy, poète du temps, a célébré la guerre des Rustauds dans un poème intitulé la *Rusticiade*.

V. Henri Lepage, *Documents inédits sur la guerre des Rustauds*, Nancy, 1861. C. D—x.

RUSTICIEN DE PISE ou **RUSTICHELLO**, auteur italien de la fin du XIIIe siècle, était enfermé dans la même prison que Marco-Polo, qui lui dicta en français le récit de ses voyages, 1299. On lui attribue la trad. en prose française de plusieurs des Romans de la Table ronde. E. D—y.

RUSTIQUE (Saint), martyr au IIIe siècle, compagnon de St Denis. Fête, le 9 octobre.

RUSUCURRU, v. de la Mauritanie Césarienne, à l'O. d'Iol ou Césarée; auj. *Dellys*.

RUTE, anc. *Arialdunum*, v. d'Espagne, prov. de Cordoue, sur un affluent du Jenil; pop. de la commune : 9,657 hab.

RUTEBEUF, célèbre trouvère, qui florissait dans la 2e moitié du XIIIe siècle. Ses poésies contiennent des complaintes, des dits sur les croisades, des satires, des contes, des légendes religieuses, le *Mystère* ou *Miracle de Théophile*, la *Vie de Ste Marie l'Égyptienne*, celle de *Ste Élisabeth de Hongrie*. Elles parurent de 1255 à 1270.

A. Jubinal a publié les *Œuvres complètes de Rutebeuf*, 1839, 2 vol., et 1875, 3 vol. in-12. — V. l'*Histoire littér. de la France*, t. XX.

RUTÈNES, *Ruteni*, peuple de la Gaule Transalpine, au S. des Arvernes et à l'E. des Cadurques, occupaient, dans la Celtique, avec le pays qui prit d'eux au moyen âge le nom de Rouergue, et qui forme aujourd'hui le département de l'Aveyron, la partie N. du Tarn jusqu'à l'Agout au S. S'étant alliés avec les Arvernes et les Allobroges contre les Romains, ils furent vaincus par Fabius Maximus Allobrogicus, en 121 av. J.-C., et punis par la confiscation de la partie de leur territoire enfermée aujourd'hui dans le département du Tarn; les habitants, avec leur ville *Albiga* (Albi), furent réunis à la province romaine sous le nom de *Ruteni provinciales*. Les autres, qui avaient pour capitale *Segodunum*, appelée plus tard *Ruteni* (auj. Rodez), furent soumis par César, compris avec les précédents dans l'Aquitaine, lors de la division faite par Auguste, et plus tard dans la partie de cette province appelée Aquitaine Ire, où ils formèrent 2 cités : *Civitas Rutenorum* (Rodez), *Civitas Albiensium* (Albi). C. P.

RUTGERS (Jean), poète latin et philologue, né à Dordrecht en 1589, de parents nobles, m. en 1625, fut élève de Vossius, termina ses études en France, suivit à Stockholm, en 1614, l'ambassadeur de Suède, accompagna en Livonie le chancelier Oxenstiern, reçut de Gustave-Adolphe le titre de conseiller d'État, et représenta la Suède auprès des États-Généraux de Hollande. Au milieu de ses fonctions politiques, il cultiva toujours les lettres. Outre des *Notes* sur plusieurs classiques latins, il a laissé : *Variarum lectionum libri VI*, Leyde, 1618, in-4°, recueil de remarques et d'observations sur divers auteurs grecs et latins; *Poemata*, 1653, in-12, à la suite des *Poésies* de N. Heinsius, son neveu; *Lectiones Venusinæ*, remarques sur Horace, nommées ainsi de Venusia, patrie du poète, et publiées dans l'édition d'Horace de Burmann, Utrecht, 1699; *Glossarium græcum*, publié par F. Strum, Wittemberg, 1729.

RUTH, femme moabite, accompagna, après la mort de son époux, Mahalon, sa belle-mère Noémi, de Moab à Bethléem; se trouvant dans l'indigence, elle alla glaner sur les terres de Booz, parent de Noémi, qui, touché de sa piété, l'accueillit avec bienveillance et finit par l'épouser. Elle lui donna un fils, Obed, père d'Isaï, de qui devait naître le roi David. Le *livre de Ruth*, le 4e de l'Ancien Testament, et postérieur au règne de David, raconte cette histoire, arrivée au temps de Jephté. L'auteur en est inconnu. L—h.

RUTHENIENS, peuple de race slave. (V. Races.)

RUTHERGLEN, bg d'Écosse (Lanark), sur la Clyde à 4 kil. S.-S.-E. de Glasgow; 13,700 hab. Foires importantes pour les chevaux. Ville fort ancienne dont l'importance commerciale a été absorbée par Glasgow. Fer et houille aux environs.

RUTHVEN (William), comte de Gowrie, m. en 1582, fils aîné du lord Ruthven qui figura parmi les meurtriers de Rizzio, avait été lui-même engagé dans ce complot et fut au nombre des seigneurs qui, ligués contre Bothwell et Marie Stuart, contraignirent cette reine de signer, au château de Lochleven, une abdication en faveur de Jacques VI et de désigner le comte de Murray pour régent du royaume. Quand le supplice de Morton, successeur de Murray, eut fait tomber le pouvoir aux mains du comte d'Arran, il se mit à la tête des mécontents, dans le but de s'emparer de la personne du jeune roi, l'attira et le retint prisonnier dans son château de Ruthven, 1582. Jacques parvint à s'échapper, réunit des troupes, battit les rebelles, et Ruthven fut mis à mort. — Les fils de ce seigneur, John et Alexandre, essayèrent de le venger en attirant le roi au château de Gowrie, en 1600; ils n'eurent pas le temps de consommer leur trahison, et furent massacrés par ordre de Jacques VI.

RUTIGLIANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Bari; 7,845 hab.

RUTILIUS LUPUS (Publius), rhéteur latin, contemporain d'Auguste ou de Tibère, a composé un traité en 2 livres, *de Figuris sententiarum et elocutionis*, traduit ou imité du grec de Gorgias d'Athènes, et dont le style a été comparé, pour l'élégance, à celui de Cicéron. Ce traité a été édité par Robert Estienne, Paris, 1530; par Ruhnkenius, Leyde, 1768; par Frotscher, Leipzig, 1841. D—r.

RUTILIUS NUMATIANUS (Claudius), poète latin du Ve siècle, né à Toulouse ou à Poitiers, fut maître des offices, puis préfet de Rome sous Honorius, en 417. Nous avons de lui, sous le titre d'*Itinerarium*, un récit en vers élégiaques d'un voyage de Rome dans les Gaules. Cet ouvrage, dont il ne reste que le 1er livre et 68 vers du 2e, respire l'amour de la vieille Rome et la haine contenue du christianisme. Le style en est assez pur; il y a de l'esprit et de gracieuses descriptions. Il a été édité par Burmann dans ses *Poetæ minores*; par Damm, Brandebourg, 1760; par Kapp, Erlangen, 1786; par Gruber, Nuremberg, 1804; par Wernsdorf, dans ses *Poetæ latini minores*; par Lemaire, dans sa *Bibliothèque latine*, t. IV des *Poetæ minores*; par Zumpt, Berlin, 1840, et par Müller, Leipz.; paraphrasé en français par Lefranc de Pompignan; trad. avec élégance par M. E. Despois, 1843, dans la *Bibliothèque latine française* de Panckoucke, 2e série.

V. Roux, *de Rutilio Numatiano* [illegible], 1841. D—r.

RUTILIUS RUFUS (Publius), né vers 150 av. J.-C., fut très habile dans la langue grecque et la jurisprudence, cultiva aussi avec succès l'éloquence et la philosophie stoïcienne, gagna l'amitié de Scipion Émilien au siège de Numance, fut tribun du peuple, puis lieutenant de Métellus dans la guerre de Numidie, où il contribua à la ruine de Jugurtha, et consul l'an 648 de Rome, 105 av. J.-C., répara les fautes de Cn. Mallius, défait par les Cimbres, et leva une armée pour s'opposer à ces barbares. En 92, il suivit, en qualité de lieutenant, Q. Mucius Scévola, proconsul d'Asie, fut révolté des concussions que les publicains commettaient dans cette province, les réprima sévèrement, et, à son retour à Rome, fut accusé injustement lui-même de spoliation et condamné à la perte de ses biens, par les chevaliers qui avaient [illegible]. Rutilius, indigné, se retira dans son ancienne [illegible], où on l'accueillit triomphalement. Il termina ses jours à Smyrne. B.

RUTLAND, c.-à-d. *terre rouge*, le plus petit comté de l'Angleterre, 380 kil. carr.; 22,073 hab. Ch.-l. Oakham, qu'un canal fait communiquer avec le [illegible]. V. pr. Uppingham. Sol montagneux au N.-O., [illegible]. Produits principaux : froment et fromage. Donne le titre de duc à la famille Manners.

RUTLAND, v. des États-Unis (Vermont); 80 kil. S.-S.-O. de [illegible]; [illegible] hab.

RUTLI. V. Grutli.

RUTULES, *Rutuli*, peuple du Latium, au S. de Rome; cap. Ardée. Ils prétendaient être aborigènes. Turnus, leur roi, fit la guerre à Énée. — Silius Italicus applique le nom de Rutules aux Sagontins, originaires d'Ardée.

RUTUPIES, *Rutupiæ*, v. de Grande-Bretagne, sur la côte S.-O., au S. du cap Cantium, servait de port aux Cantiens, et était célèbre par l'excellence de ses huîtres; on s'y embarquait pour passer de l'île dans la Gaule. Auj. *Richborough*.
C. P.

RUVIGNY (Henri de), gentilhomme protestant, né en 1647, m. en 1720, passa en Angleterre lors de la révocation de l'édit de Nantes, y obtint, avec des lettres de naturalisation, le titre de *comte de Galloway*, combattit à Nerwinden contre Luxembourg à la tête d'un régiment de réfugiés français, reçut le commandement en chef des troupes britanniques en Piémont et le titre d'ambassadeur près du duc de Savoie, fut envoyé en Portugal lors de la guerre de la succession d'Espagne, perdit la bataille d'Almanza en 1707, fut rappelé, publia des Mémoires justificatifs qui reportaient le blâme sur le ministre Sunderland, gendre de Marlborough, perdit néanmoins sa charge de colonel des gardes à cheval hollandaises, mais, sous George Ier, fut nommé lord-justicier d'Irlande. B.

RUVO DI PUGLIA, *Rubi*, *Rubia*, v. du roy. d'Italie (prov. de Bari); 17,837 hab. — Célèbre par les tombeaux et les vases grecs qu'on y a découverts. Évêché.

RUVO DEL MONTE, v. du roy. d'Italie (prov. de Potenza); 2,710 hab.

RUYSBROECK (Jean), mystique flamand, né en 1294, m. en 1381, fut longtemps vicaire de l'église Sainte-Gudule à Bruxelles, puis prieur d'un monastère de chanoines réguliers à Groenendal (Vauvert). Sa science théologique se borne à St Augustin et à St Denis l'Aréopagite; Gerson et Bossuet lui sont défavorables. Ses ouvrages sont écrits en flamand; une collection en a été donnée en latin par Surius, Cologne, 1552, 16[illegible] et 1692.

RUYSBROECK. V. Rubruquis.

RUYSCH (Frédéric), célèbre anatomiste, né à La Haye en 16[illegible], m. en 1731, appartenait à une famille de magistrature et étudia la médecine à La Haye et à Leyde. Il se fit connaître de bonne heure par un ouvrage *sur les Valvules des vaisseaux lymphatiques*. Professeur d'anatomie à Amsterdam en 1665, il porta à un haut degré de perfection l'art des injections, soit pour conserver les corps, soit pour suivre les dernières ramifications des vaisseaux dans les tissus. Pierre le Grand, qui avait suivi ses leçons, acheta, en 1717, son musée d'anatomie. Ruysch a démontré le premier les valvules des vaisseaux lymphatiques. Au sujet de la structure des glandes, il combattit les idées de Malpighi, qui y décrivait un tissu spécial, tandis que Ruysch les croyait uniquement formées de vaisseaux, opinion que les modernes n'ont pas adoptée. On doit à Ruysch des observations remarquables de kystes [illegible] de l'ovaire, de calculs vésicaux, etc. Une membrane [illegible] de l'œil a conservé son nom. Il était aussi célèbre comme médecin que comme anatomiste, et enrichit la science de beaucoup de faits.

[illegible] *Observationum anatomicarum rariorum centuria*, Amsterdam, 1691, in-4; *Thesaurus anatomicus*, [illegible], 10 vol. [illegible]. Ses œuvres ont été réunies à Amsterdam, [illegible].

RUYSDAEL. V. Ruisdael.

RUYSSELEDE, v. de Belgique (Flandre occidentale), à 2[illegible] de Bruges; 6,[illegible] hab. Fabr. de toiles de lin; [illegible].

RUYTER (Michel Adrien), célèbre amiral hollandais, né à [illegible] en 1607, m. en 1676, s'embarqua comme [illegible] à l'âge de 11 ans, s'éleva bientôt, par ses connaissances et son activité, au rang d'officier, fut nommé capitaine de vaisseau en 16[illegible], fit dans ce grade 8 campagnes aux Indes et, en 16[illegible], commanda, en qualité de contre-amiral, un [illegible] au secours des Portugais contre les Espagnols. En 1647, il [illegible] 5 grands corsaires [illegible]. Pendant la guerre contre l'Angleterre (1652-5[illegible]) [illegible] [illegible]

nombre de navires, et répandit la terreur jusque dans Londres. Élevé au grade de lieutenant-amiral général en 1671, il se signala de nouveau dans la guerre contre Louis XIV, battit, en 1672, à Soults-Bay, une escadre des Anglais, alliés de ce prince, se maintint avec autant de prudence que de bravoure pendant la campagne de 1673 contre les Anglais et les Français réunis, échoua dans une attaque contre la Martinique en 1674; puis, envoyé au secours de Messine, livra bataille à Duquesne en vue de Catane; il fut vaincu, grièvement blessé, et mourut peu de temps après de ses blessures à Syracuse, où il s'était réfugié avec les débris de sa flotte. Les états généraux de Hollande lui firent élever un magnifique mausolée dans l'église Neuve d'Amsterdam. B.

RYBINSK, v. de l'empire russe en Europe, gvt d'Iaroslav sur le Volga, à son confluent avec la Scheksna; 15,047 hab. Entrepôt du commerce intérieur, qui se fait par le Volga. Des canaux l'unissent aux grands lacs du nord-ouest et à la Dvina septentrionale. Pendant la foire d'été, la population se trouve portée à 130,000 âmes.

RYBNIK, v. du roy. de Prusse (Silésie); 3,994 hab. Maison royale d'invalides. Fabr. de cuirs, toiles, tabac, poterie, papier. Aux environs sont des usines royales pour le fer et le zinc.

RYE, brg d'Angleterre (Sussex), l'un des Cinq-Ports, à 3 kil. de l'embouchure de la Rother dans la Manche; 4,220 hab. Chaudronnerie. Pêche du hareng. Comm. de grains, houblon, bois, tan et laine.

RYEGATE ou **REIGATE**, brg d'Angleterre (Surrey), à 34 kil. S.-E. de Londres; 16,656 hab. Comm. de terre et de sable employés dans les fabriques de verrerie et de glaces. Ruines d'un château fort; église antique. C'est un titre de baronnie.

RYE-HOUSE (Complot de), nom donné à un complot formé, en 1683, par un colonel Rumsay et des hommes obscurs pour tuer Charles II et son frère le duc d'York (Jacques II). Le crime devait être commis à Rye-House, une maison de campagne d'un des conjurés; mais les coupables furent découverts avant l'exécution de leur projet.

RYLSK, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Koursk, sur le Sein, à son confluent avec le Ryls; 9,445 hab. Elle eut des princes particuliers jusqu'au XIIIe siècle.

RYMER (Thomas), célèbre historien anglais, né vers 1650 dans le comté d'York, m. en 1713, étudia à Cambridge, et publia d'abord des Remarques sur le théâtre anglais au XVIIe siècle, sous le titre de : *the Tragedia of the last age considered and examined*, Londres, 1678. Nommé historiographe de la couronne en 1692, il s'occupa dès lors de classer les archives de la Tour de Londres, fit un choix des pièces conservées dans ce dépôt, et les publia dans leur ordre. Ce précieux recueil, dit *Actes de Rymer*, est intitulé : *Fœdera, conventiones, litteræ et cujuscumque generis acta publica inter reges Angliæ et alios quosvis imperatores, reges, pontifices,... ab anno 1101 ad nostra usque tempora*, Londres, 1704-35, 20 vol. in-fol. Une autre édition a été donnée par J. Neaulme, La Haye, 1739-45, 20 vol. in-4° ou 10 vol. in-fol., et une à Londres, 1816. Rapin Thoyras a donné un *Abrégé des Actes de Rymer*.

RYSWYCK, vge du roy. des Pays-Bas (Hollande méridionale), près du canal de La Haye à Delft, à 3 kil. S.-E. de La Haye; 2,761 hab. Après un congrès qui dura du 9 mars au 20 septembre 1697, un traité y fut signé, sous la médiation du roi de Suède, entre Louis XIV d'une part, les Provinces-Unies, l'Angleterre, l'Espagne et l'Empire de l'autre. Louis rendait à l'Espagne ce qu'il lui avait pris vers les Pyrénées, et, en Flandre, Luxembourg, Mons, Ath, Courtrai; il reconnaissait Guillaume III pour roi légitime d'Angleterre, au détriment de Jacques II, qu'il avait soutenu jusque là; il rendait à l'Empire Fribourg, Brisach, Philippsbourg, Kehl et tous les pays que les *Chambres de réunion* (V. ce mot) lui avaient adjugés, moins Strasbourg et Sarrelouis; il restituait enfin au duc de Lorraine ses États. Sur l'emplacement du château où se tinrent les négociations, le stathouder Guillaume V a fait élever un obélisque en 1792. B.

RZESZOW, v. de l'Autriche-Hongrie (Galicie), ch.-l. de cercle, sur la Wysloka; 11,1[illegible] hab., dont la [illegible]. Gymnase. [illegible]. — Le cercle de Rzeszow a 4,9[illegible] [illegible]

RZEWUSKI (Wenceslas), [illegible] [illegible]

craignant son influence, le fit arrêter et conduire à Smolensk, puis à Kalouga, où il le [illegible] prisonnier 6 ans. Avant [illegible], de retour en Pologne, il renonça aux affaires publiques et ne garda que la dignité de castellan de Cracovie. Rzewuski était savant et lettré et cultivait plusieurs arts. Il a fait preuve d'un véritable talent poétique dans 2 tragédies tirées de l'histoire de Pologne, *Wladislas à Varna*, et *Zotheuwska*; on a encore de lui un grand nombre de pièces de vers, 7 *Discours sur la religion*, un *Cours de rhétorique*, un *Nouvel art poétique*, etc. B.

RZEWUSKI (Séverin), fils du précédent, né vers 1745, [illegible] grand maréchal de Pologne, [illegible] 1767, à [illegible] Stanislas Poniatowski. [illegible] 177[illegible] le parti de l'indépendance nationale, [illegible] 1776 et signa l'acte de Targowica en 1792. [illegible] quand il vit le 2e démembrement de la Pologne, [illegible] patriotes insurgés confisquèrent ses biens et le pendirent en effigie, après le dernier partage de sa patrie. B.

S

SA ou **SAA** (Emmanuel), célèbre casuiste portugais, né en 1530 à Villa-de-Conde, m. à Milan en 1596, entra dans l'ordre des jésuites à 15 ans, travailla, par les ordres de Paul V, à l'édition de la Bible Vulgate et fonda le séminaire de Milan. Il a écrit plusieurs ouvrages de théologie, dont le plus fameux est l'*Aphorismi confessariorum*, Barcelone, 1609, Douai, 1627, où sont émises les propositions les plus audacieuses, principalement contre l'autorité des rois. Plus de 80 de ces propositions furent censurées par le Maître du Sacré-Palais, comme faussant les principes de l'Écriture et les règles de morale, de discipline, consacrées par les Pères et les conciles. C. N.

SAA DE MIRANDA (Francisco), poète portugais, né à Coïmbre en 1495, d'une famille noble et riche, m. en 1558, enseigna d'abord le droit dans sa ville natale, puis voyagea en Espagne, en Italie et en Sicile. A son retour, il jouit de la faveur de Jean III. A son goût pour la poésie il joignait celui de la philosophie et des lettres grecques et latines. Chef de l'école classique en Portugal, il perfectionna la langue et le rythme, et donna à la poésie un caractère d'élévation inconnu jusqu'alors : il joua le même rôle que Garcilaso de la Vega et Boscan en Espagne. Comme Montemayor, il écrivit à la fois en portugais et en castillan. On a de lui des sonnets, des églogues, des *cartas* ou épîtres, des hymnes à la Vierge, des chansons populaires et 2 comédies érudites, imitées de Plaute et de Térence, *les Étrangers* et les *Villalpandios*, qui sont médiocres. Les œuvres de Saa ont été réunies à Lisbonne, 1595. B.

SAA DE MÉNÉZÈS (Francisco), poète épique, neveu du précédent, né à Porto, m. en 1664, a laissé la *Conquête de Malacca*, dont Albuquerque est le héros. B.

SAAD-EDDYN-MOHAMMED, dit *Khodjah-Effendi*, historien turc, m. en 1600, est auteur du *Tadj-al-Tawarikh* (la Couronne des histoires), qui comprend les règnes des douze premiers sultans turcs. Cet ouvrage a été traduit en italien par Vincent Bratuti, sous le titre de *Chronique de l'origine et des progrès des Ottomans*, 1re partie, Vienne, 1646; 2e partie, Madrid, 1652.

SAADI, poète persan. (*V.* Sadi.)

SAADO. *V.* Sadao.

SAALE (La), dite *Saale saxonne* ou *thuringienne*, riv. d'Allemagne; source dans le Fichtelgebirge, en Bavière, à 22 kil. S.-O. de Hof (Haute-Franconie); cours d'environ 400 kil., large et profond, par les principautés de Reuss et de Schwarzbourg-Rudolstadt, les duchés de Saxe-Altenbourg, Saxe-Weimar, Anhalt, Saxe-Meiningen, Schwarzbourg-Rudolstadt, la prov. prussienne de Saxe, où elle afflue à l'Elbe, à 11 kil. S.-O. de Zerbst. Elle passe à Hof, Saalfeld, Iéna, Naumbourg, Mersebourg, Halle, Bernbourg, reçoit l'Elster, l'Unstrutt, l'Ilm, la Wipper, l'Orla, la Boda et la Fuhne. Elle est navigable pour les gros navires à partir de Halle. Elle donne son nom à un cercle de la régence de Mersebourg; ch.-l. Wettin; elle l'a donné, sous le 1er Empire français, à un département du royaume de Westphalie, ch.-l. Halberstadt.

SAALE, dite *Saale franconienne*, riv. d'Allemagne, naît en Bavière (Basse-Franconie) et se jette dans le Mein près de Gemünden; cours de 110 kil.

SAALE, dite *Saale autrichienne*, affluent de la Salza à 7 kil. N.-O. de Salzbourg après avoir baigné Sofer et Reichenhall; cours de 100 kil.

SAALFELD, v. murée du duché de Saxe-Meiningen-Hildburghausen, sur la Saale saxonne, à 77 kil. E. de Meiningen, 9 kil. S.-E. de Rudolstadt; 7,460 hab. Hôtel de ville et église ogivale; château ducal, avec beaux jardins; ruines du fort de la *Sorbenburg*, forteresse élevée au VIe siècle contre les Sorabes. École d'arts et métiers; anc. château ducal, aujourd'hui hôtel des monnaies; administration des mines. Fabr. de tabac, potasse, lainages, cuirs, couleurs. Exploit. de fer aux environs. — Elle fut le ch.-l. d'une principauté indépendante, réunie en 1749 au duché de Saxe-Cobourg-Gotha et qui passa en 1826 à la maison de Saxe-Meiningen. Les Français y battirent, le 10 octobre 1806, le prince Louis de Prusse, qui y fut tué; un monument lui a été érigé.

SAALFELD, en polonais *Zelwald*, v. du roy. de Prusse (Prusse orientale), sur la Maringsee; 2,832 hab. École latine, fondée en 1587. Industrie agricole; tanneries.

SAANE, SANE, SARN ou **SARINE**, en latin *Sarna*, riv. de Suisse, naît au glacier de Sanetsch (Berne), arrose les cantons de Vaud et de Fribourg, passe à Gessenai, Gruyères, Fribourg, reçoit la Sanse, la Glane et se jette dans l'Aar, rive g. à 16 kil. O.-N.-O. de Berne, cours de 105 kil. navigable pour bateaux depuis Fribourg.

SAANEN. *V.* Gessenai.

SAARBOURG. *V.* Sarrebourg.

SAARBRUCK. *V.* Sarrebruck.

SAARDAM (le nom hollandais est *Zaandam*), v. du roy. des Pays-Bas (Hollande septentrionale), à 10 kil. N.-O. d'Amsterdam, sur le Zaan, affl. de l'Y, qui partage la ville en Saardam oriental et occidental; 13,171 hab. Les maisons y sont de bois et peintes en vert, ce qui lui donne un aspect pittoresque. On voit encore la maison, dite *Vorstenborg*, où Pierre Michaïlov vint habiter, quand il voulut, en 1697, apprendre dans les chantiers la construction des navires; Alexandre Ier l'a fait réparer. Comm. de bois; navigation et pêche actives. Chantiers de construction, fabr. de toiles à voiles, goudron. On compte près de 1,000 moulins à vent, donnant la force motrice à des scieries de bois, à des fabr. de papier, de cinabre, d'huile, de poudre. Manuf. de tabac et de moutarde.

SAAR-GEMUND, nom allemand de Sarreguemines.

SAARLUIS. *V.* Sarrelouis.

SAAR-UNION, v. d'Alsace-Lorraine, sur la Sarre, cercle de Saverne; 14,300 hab. Formée de deux villes, *Saarwerden*, bâtie après la révocation de l'édit de Nantes, et *Saar-Bockenheim* ou *Bouquenom*. Tissage d'étoffes en soie et paille; fleurs en paille, chapeaux de palmier dits brésiliens, chapeaux de paille d'Italie; tanneries, tuileries, fonderie de métaux.

SAAS (Jean), savant bibliographe, né en 1703 à Saint-Pierre de Franqueville (Normandie), m. en 1774, successivement secrétaire de l'archevêché de Rouen, curé de Saint-Jacques-sur-Darnétal, etc., a publié beaucoup d'opuscules, entre autres une *Notice des mss de la Bibliothèque de l'église métropolitaine de Rouen*, 1746, in-12. C—s.

SAATZ, en bohémien *Zatecz*, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), ch.-l. de cercle, sur la rive dr. de l'Eger, 10,425 hab. Trib. criminel. Gymnase de Prémontrés. Bel hôtel de ville. Culture de houblon renommé. Commerce de vins. — Le cercle de Saatz a 3,132 kil. carr. et [illegible] hab.

SAATZIG, cercle du roy. de Prusse (Poméranie), rég. de Stettin; 1,219 kil. carr.; 68,811 hab.; ch.-l. Stargard.

SAAVEDRA. *V.* Cervantes.

SAAVEDRA (Angel de). *V.* Rivas.

SAAVEDRA-FAXARDO. *V.* Faxardo.

SABA (île), une des Petites-Antilles hollandaises, dans le gvt. et à 24 kil. N.-O. de Saint-Eustache dont elle dépend, par 17° 41' lat. N. et 65° 38' long. O.; 12 kil. carrés; 2,000 hab. Fertile en indigo et en coton. — Les Anglais la prirent en 1781 et en 1801.

SABA, anc. v. d'Arabie, fondée, d'après la Genèse, par des descendants de Chus, c.-à-d. des Éthiopiens, était, au temps

des Ptolémées et sous l'Empire romain, une place importante de commerce entre l'Éthiopie et la Syrie. Elle s'appelait aussi *Mariaba* ou *Mara*, titre que portait toute la ville qui servait de résidence au roi et de capitale au pays. Les Sabéens (*V. ce mot*) étaient le peuple le plus riche de l'Arabie : le commerce de la myrrhe, de l'encens, du cinnamome, du baume, du vin de palmier, avait accumulé chez eux une telle quantité d'or et d'argent, que la description de leur magnificence, dans Diodore et Strabon, est fabuleuse. Saba est auj. *Sabbea*, bâtie sur une éminence, près de la côte O. de l'Arabie, en face des îles Farsan; le canton où elle est située porte le nom de *Sabièh*, et fait partie de la côte de Tehama (Hedjaz). C. P.

SABA, ET MIEUX SHÉBA, anc. v. d'Arabie, fondée, d'après la Genèse, par des Arabes Jectanides, c.-à-d. par des Sémites, est auj. *Sheba-Mareb*, dans l'Yémen. C'est de cette ville que vint, d'après les traditions arabes, la reine Belcis, qui visita Salomon. C. P.

SABA OU SHÉBA, anc. v. d'Arabie, fondée par des Éthiopiens, à l'E. de l'Arabie, vers la pointe qui sépare le golfe Persique de la mer d'Oman; auj. *Sehar*, dans le pays d'Oman. C. P.

SABA, anc. v. d'Éthiopie, port sur la mer Rouge, au N. duquel se jetait, d'après les anciens, un bras de l'Astaboras, parait avoir occupé la position du port appelé auj. *Port-Mornington*, par 18° environ de lat. N. et 36° de long. E. Au N. de cette ville vient aboutir, en se perdant dans les sables avant d'atteindre la mer, le Mareb, cru longtemps un affluent de l'Atbara (anc. *Astaboras*), mais qui est indépendant du bassin du Nil. C. P.

SABACON, prince éthiopien, conquit l'Égypte vers 737 av. J.-C., fonda la 25e dynastie, dite Éthiopienne, qui n'a donné que 3 rois au pays et a subsisté moins de 40 ans. Sabacon mourut en 726.

SABADELL, v. d'Espagne (Catalogne), prov. de Barcelone, sur le Llobregat; 18,121 hab. Fabr. de draps et de papier.

SABÆ, v. d'Éthiopie. (*V.* SABÉ.)

SABAOTH, OU PLUTÔT ZABAOTH, mot hébreu indéclinable, qui signifie *armées*. Joint au nom de Dieu, il signifie le *Dieu des armées*. Il se dit aussi des anges et du peuple saint.

SABARA (VILLA-REAL-DO-), v. du Brésil (Minas-Geraes), ch.-l. de la comarca de Rio-das-Velhas, au confluent du Sabara et du Rio-das-Velhas; 15,000 hab. Lavages d'or. Elle a été élevée au rang de cité en 1843.

SABARIA OU SAVARIA, v. de la Pannonie Supérieure, fondée par les Boïens. L'empereur Claude y envoya une colonie romaine, d'où la ville prit le nom de *Colonia Sabaria Claudiana Augusta*. Centre d'un grand nombre de voies romaines, elle acquit de l'importance dans les derniers siècles de l'Empire, comme le prouvent ses nombreuses antiquités, temples, aqueducs, statues, inscriptions, médailles. C'est auj. *Stein-am-Anger*. C. P.

SABARICUS SINUS. *V.* SARABACUS.

SABART, anc. [illegible], au moyen âge *Tripoli-Vecchio*, v. du vilayet de Tripoli, à 60 kil. de Tripoli, était la capitale du pays avant l'invasion arabe.

SABAS (SAINT), abbé et fondateur de plusieurs monastères en Palestine, né en 439, m. vers 532. Fête, le 5 décembre dans l'Église romaine et dans l'Église grecque.

SABAT, v. d'Éthiopie. (*V.* SABÉ.)

SABATA OU SABATIA, nom anc. de SAVONE.

SABATHAI-SEVI, faux Messie des juifs, né à Smyrne en 1625, d'un courtier de commerce, m. en 1676, séduisit un certain nombre de ses coreligionnaires, faillit causer une révolution sérieuse en Orient, fut jeté en prison par ordre de Kiuperli, ministre de Mahomet IV, avoua devant ce sultan tous ses stratagèmes et embrassa l'islamisme pour échapper au supplice.

SABATIER (RAPHAEL-BIENVENU), chirurgien, né à Paris en 1732, m. en 1811, fut l'élève de son père Pierre Sabatier, chirurgien à l'hôpital de la Charité, et se distingua tellement que les chirurgiens le reçurent dans leur collège 2 ans avant l'âge exigé par les règlements. Membre de l'Académie de chirurgie, il fut nommé professeur au Collège royal en 1756, [illegible] de Morand, devint chirurgien-major de l'Hôtel des Invalides et membre de l'Académie des sciences en 17[illegible]. Pendant la Révolution, il fut chargé de l'[illegible] du [illegible] professeur à l'École de santé et [illegible]. Napoléon Ier le mit au nombre de ses chirurgiens [illegible]. Sabatier fut un grand [illegible], [illegible] de Desault et se montra [illegible].

[illegible] *Mémoire* sur la circulation [illegible] [illegible] par Bégin et Sanson, 1821-1824, [illegible] *Éloge* par Percy, 1812. D—a.

SABATIER (ANTOINE), dit de *Castres*, compilateur et critique, né à Castres en 1742, m. en 1817, écrivit sans conscience. Clerc tonsuré, il crut d'abord avantageux de s'enrôler dans le camp des philosophes, puis le déserta, croyant qu'il serait plus utile pour lui de les attaquer. A la Révolution il émigra, et, soit en Angleterre soit en Allemagne, il mit sa plume à prix pour écrire le pour et le contre. Il flatta sans succès Napoléon Ier. Rentré en France en 1814, il obtint de la Restauration 3,500 fr. de pension, dénigra ceux qui la lui avaient fait obtenir, et mourut dans la misère. Il avait de l'esprit et de la facilité; mais son style est incorrect, et ses jugements sont d'une partialité choquante.

On a de lui : *les Trois siècles de la littérature française, ou Tableau de l'esprit de nos écrivains depuis François Ier jusqu'en 1772*, 1779, 3 vol. in-8°; 6e édit., 1801, 4 vol. in-12; *Dictionnaire des passions, des vertus et des vices*, 1769, 2 vol. in-12; *Dictionnaire de littérature*, 1770, 3 vol.; *les Siècles païens, ou Dictionnaire mythologique, héraldique, politique, littéraire et géographique de l'antiquité païenne*, 1784, 9 vol. in-12; *Pensées et observations morales et politiques*, Vienne, 1794. C. N.

SABAUDIA, nom de la SAVOIE au moyen âge.

SABAZIUS, divinité asiatique admise dans le Panthéon gréco-romain et identifiée à Jupiter; on donne également ce nom comme épithète à Bacchus. Suivant Diodore, Sabazius est fils de Jupiter et de Proserpine; il aurait le premier attelé des taureaux à un joug, et par cette raison on le représentait avec des cornes. D'autres font de lui le fils de Bacchus. Le culte de Sabazius se rencontre surtout en Phrygie et en Thrace; à l'origine, il parait identique avec Attis.

Foucart, *Associations religieuses chez les Grecs*, 1873; Lenormant, *Revue archéologique*, 1874. S. RE.

SABBAT, c.-à-d. en hébreu *repos*, le 7e jour de la semaine chez les Hébreux; ils le placent le samedi. Il commence le vendredi soir au coucher du soleil, et finit le lendemain à pareille heure. Ce jour-là, les juifs s'abstiennent de tout travail, en mémoire du repos de Dieu après la création. Celui qui n'observait point le sabbat devait être puni de mort. — Dans les croyances populaires du moyen âge, on donnait le nom de *Sabbat* à une réunion de sorciers et de sorcières tenue à minuit sur les montagnes et dans les bois, sous la présidence du diable, et où l'on mangeait la chair des suppliciés et celle des enfants morts sans baptême. C'est en chevauchant sur un bouc, un âne ou un manche à balai, que l'on se rendait à la réunion; le chant du coq dispersait les danses formées par les initiés et faisait taire leurs chants.

SABBAT, nom que le club des jacobins donna, en 1789, à un comité organisé dans tous les clubs de Paris, et qui aboutissait aux frères Lameth, chefs alors du club des Jacobins. C'était un groupe de 10 hommes qui, chaque jour, venaient prendre l'ordre chez les Lameth, et le donnaient ensuite à 10 hommes appartenant aux divers bataillons de la garde nationale, de manière que tous les bataillons et toutes les sections recevaient à la fois la même proposition d'émeute, la même dénonciation contre les autorités constituées, le président du département, le maire et le commandant de la garde nationale.

SABBATA. *V.* SABÉ.

SABBATHIER (FRANÇOIS), compilateur, né à Condom en 1732, m. en 1807, fut associé de l'Institut. En 1763, l'académie de Berlin le couronna pour un Mémoire *sur l'Origine de la puissance temporelle des papes*. On lui doit en outre : *Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques grecs et latins, tant sacrés que profanes*, Paris, 1766-1815, 37 vol., avec 200 planches (le 37e, qui part de la lettre S, est de Sérieys), espèce d'encyclopédie un peu diffuse, et faite d'après des livres de seconde main; il ne cite ses autorités qu'en bloc; *Recueil de dissertations sur divers sujets de l'histoire de France*, Châlons, 1778, in-12; *les Mœurs, Coutumes et Usages des anciens peuples*, 1770, in-4°; *les Exercices du corps chez les anciens*, 1772, 2 vol. C. N.

SABBATINI (LOUIS-ANTOINE), franciscain, musicographe et maître de chapelle, né à Padoue, m. à Rome en 1809, fut élève du P. Martini.

Il a laissé d'importants écrits sur la musique : *Vera idea delle musicali numeriche segnature*, Venise, 1799, in-4°; *Elementi teorici e pratici di musica*, Rome, 1789, in-4°; *Trattato delle fughe musicali*, Venise, [illegible].

SABBATIQUE (ANNÉE). *V.* ANNÉE.

SABE, *Sabe*, appelée par Ptolémée *Sabat* et *Sabbata*, anc. v. d'Éthiopie, sur la mer Rouge, était importante sous les Ptolémées et à l'époque romaine. On pense que c'est auj. *Assab*, en Abyssinie, près du détroit de Bab-el-Mandeb. C. P.

SABEA REGIA, anc. v. d'Arabie. (*V.* [illegible].)

SABEENS, anc. peuple arabe à qui l'on donne le plus [illegible] [illegible] Strabon, Pline, Diodore de Sicile, fixent leur séjour sur le

golfe élamitique, jusque dans l'Arabie Pétrée. Pompée, gouverneur de Syrie, envoya contre eux une armée et les soumit. — La religion des Sabéens, c'est le culte des astres répandu en Orient (Syrie, Arabie, Chaldée, Perse). Le *sabéisme* se décompose en 2 croyances. L'une, populaire, rendait un culte au Soleil, à la Lune et à 5 planètes, Mercure, Vénus, Mars, Jupiter, Saturne. Le Soleil, dieu suprême, gouvernait l'univers entier, le ciel et notre terre. Mais les philosophes sabéens distinguaient l'âme et le corps des astres, l'âme universelle, l'âme du monde. Ce sabéisme philosophique, qui nous est connu par Maimonide, remonte tout au plus aux premiers siècles de l'ère chrétienne. Le sabéisme populaire, au contraire, ou le culte des astres, quel que soit son nom, remonte à la plus haute antiquité ; presque toutes les divinités de la Chaldée, de la Syrie, ne sont guère que des personnifications mythologiques des planètes et des constellations. De cette astrolâtrie, il n'est guère venu à nous, en outre des préjugés populaires touchant l'influence de la lune sur les végétaux, que l'institution de la semaine et la division en 7 jours. M. P—T.

SABELLIANISME. *V.* SABELLIUS.

SABELLICO (MARC-ANTOINE **COCCIO**), historien, né à Rome en 1436, m. en 1506, enseigna l'éloquence à Udine et à Venise. Il écrivit une *Histoire de Venise*, en latin, Venise, 1487, in-fol. On lui doit une *Description de Venise*, 2 poèmes en l'honneur de cette république, un Dialogue sur les magistrats vénitiens, quelques traités moraux et philosophiques, des commentaires sur Tite-Live, Horace, Florus, Valère-Maxime, Justin et Pline le Naturaliste. B.

SABELLIENS, *Sabelli*, nom générique donné par les Romains aux peuples montagnards de l'Apennin, qui, avec les Osques de la plaine, furent une des plus anciennes populations de l'Italie. Cantonnés d'abord dans le haut pays des Abruzzes, ils descendirent dans la vallée de l'Anio et du Vulturne, et, à l'époque de la fondation de Rome, ils formaient avec les Étrusques le plus puissant peuple de la Péninsule. Ils étaient divisés en 14 peuples : les *Sabins*, qui paraissent la souche commune de la nation ; les *Picenins*, dont les *Prétutiens* étaient une branche, et, dans la grande confédération samnite, les *Vestins*, les *Marrucins*, les *Péligniens*, les *Marses* au N., les *Pentriens*, les *Hirpins*, les *Caudiniens*, les *Caraceniens*, les *Frentans*, les *Picentins*, les *Lucaniens*. Leur domination s'étendait sur tout l'Apennin central et méridional. Pasteurs et agriculteurs, ils avaient pour caractères communs une vie frugale et laborieuse et l'usage du *Printemps sacré*. (*V. ce mot.*) C. P.

SABELLIUS, hérésiarque du IIIe siècle, suivit l'erreur de Noet et de Praxée, et fut condamné au synode d'Alexandrie, en 261. Il ne mettait point, entre les personnes de la Trinité, d'autre différence que celle qui existe entre les différentes opérations d'un même être. Ainsi les titres de Père, de Fils et de St-Esprit n'étaient pour lui que des dénominations empruntées aux actions diverses que Dieu avait produites pour le salut des hommes. Les sabelliens avaient un corps de communion en 281 : St Épiphane dit qu'ils étaient répandus en assez grand nombre autour de Rome et dans la Mésopotamie. St Augustin a cru que cette secte était anéantie au commencement du Ve siècle. M.

SABERMUTTI, riv. de l'Hindoustan (Goudjérate), naît à 20 kil. N. de Polobi, et se jette dans le golfe de Cambaye, à 20 kil. O. de Cambaye, après avoir arrosé Ahmednuggur et Ahmedabad. Affl. : Hatmutty, Kavy, Vatrok. — Cours de 325 kil.

SABIA, riv. de l'Afrique australe, affl. du canal de Mozambique.

SABIANS ou **SABIENS**, sectaires appelés aussi *Chrétiens de Saint-Jean*. (*V.* CHRÉTIENS.)

SABINA (JULIA), petite-nièce de Trajan, fut mariée par l'impératrice Plotine au jeune Adrien, l'an 100 de J.-C. Très belle, d'un esprit cultivé, néanmoins son mari ne l'aima jamais et la traita durement ; après 38 ans de mariage, il la força de s'empoisonner, puis lui fit rendre les honneurs divins.

V. La Berge, *Essai sur Trajan*, Appendice, 1877. G. L.-G.

SABINE, anc. pays de l'Italie centrale, entre le Picénum au N., l'Ombrie et l'Étrurie à l'O., le Latium au S. et le Samnium à l'E., comprenait les pays montagneux où coulent la Néra et son affluent le Velino, de l'Anio aux Apennins, c.-à-d., dans le royaume d'Italie actuel, l'arrondissement de Riéti (appelé encore aujourd'hui Sabine) dans la province de Pérouse et le nord de la province d'Aquila. C'était une terre peu favorable à l'agriculture, mais très fertile en oliviers, en vignes et en chênes. On y nourrissait une grande quantité de bétail, et les mulets de Reate étaient particulièrement renommés. Villes principales : Amiternum, Crustumerium, Nomentum, Eretum, Fidenes, Reate, Cures. C. P.

SABINE, anc. prov. des États de l'Église ; ch.-l. Rieti. Aujourd'hui comprise dans la province de Rome et les arrondissements de Spoleto et de Rieti [illegible].

SABINE (SAINTE), dame de l'Ombrie, souffrit le martyre à Rome en 125. Fête, le 29 août.

SABINE, riv. de l'Amérique du Nord, naît dans le N.-E. du Texas, sépare ce pays de la Louisiane [illegible], reçoit le Natchez et se jette dans le golfe du Mexique [illegible] de 400 kil. La rivière est navigable [illegible] pendant une grande partie de son cours. Il y a une barre à son embouchure.

SABINES (ENLÈVEMENT DES). *V.* ROMULUS.

SABINIEN, pape de 604 à 606, ordonna le premier que l'on [illegible] et que le peuple fût appelé à l'église par le son des cloches.

SABINS, *Sabini*, anc. peuple de l'Italie, passaient pour être autochthones et former la souche primitive de toutes les populations sabelliennes, dont ils avaient les mœurs austères et rudes. Leurs divinités étaient guerrières, entre autres, leur dieu national *Medius Fidius* ou *Sancus*, le dieu Mars, qu'ils adoraient sous la forme d'une lance (*quiris*) plantée en terre. De bonne heure en rapport avec Rome naissante, à la suite de l'enlèvement des Sabines, les Sabins habitèrent la ville conjointement avec les Romains, mais en gardant leur roi Tatius et leur sénat particulier. S'ils se soumirent, après la mort de leur chef, au gouvernement de Romulus, les rois suivants, qui sont Sabins d'origine (Numa, Ancus), le nom de *Quirites* (hommes de la lance) donné à tout le peuple romain, la religion tout agricole et guerrière des premiers Romains, montrent combien l'influence des Sabins fut puissante. Ceux des Sabins qui ne s'étaient pas associés à la fortune de Rome furent soumis en une seule campagne par Curius Dentatus, en 290 av. J.-C. C. P.

SABINUS (AULUS), poète latin du temps d'Auguste, fut l'ami et l'émule d'Ovide, mais resta bien loin de ce modèle. Il ne reste de lui que 3 *Épîtres ou Héroïdes*, qu'on trouve à la suite de celles d'Ovide, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire.

SABINUS (MASSURIUS), jurisconsulte romain qui florissait du temps de Tibère, fut disciple d'Ateius Capito. Le premier, il obtint de l'empereur la permission de donner des consultations publiques, et fut le chef de l'école des sabiniens, opposée à celle des proculéiens. Il écrivit, entre autres ouvrages, 12 livres intitulés *Memorabilia*, 5 de commentaires sur [illegible] et 1 *de Furtis*. On trouve dans le *Digeste* beaucoup de fragments de ses écrits ; A. Riccoboni les a réunis dans son livre *de Historia*, Venise, 1568.

SABINUS (JULIUS), Gaulois du pays des Lingons, tenta, avec Civilis, d'affranchir les Gaules de la domination romaine, prit le titre de César au début du règne de Vespasien, marcha contre les Séquanais, qui ne voulurent point prendre part à l'insurrection, fut vaincu, et, après avoir mis le feu à sa maison, se cacha dans un souterrain en faisant répandre le bruit de sa mort. Sa femme Éponine joua le rôle d'une veuve désespérée, ne vécut avec lui que pendant la nuit et eut 2 jumeaux, qu'elle allaita secrètement. La retraite de Sabinus fut découverte au bout de 9 ans : conduit à Rome avec sa femme et ses enfants, il subit le dernier supplice ; Éponine, dont les larmes n'avaient pu toucher Vespasien, partagea le sort de son époux, l'an 78 de J.-C.

SABIONCELLO ou **SABIONERO**, presqu'île de l'Autriche-Hongrie (Dalmatie), sur la côte E. de l'Adriatique, en face des îles Lesna et Curzola ; 80 kil. sur 12 ; ch.-l. Stagno. Pop., 3,300 hab. Sur la côte S.-O. est un vge de *Sabioncello*, à 100 kil. N.-O. de Raguse.

SABIONETTA ou **SABBIONETTA**, v. du roy. d'Italie, dans la prov. de Crémone ; 7,517 hab. Ancienne principauté donnée par Napoléon Ier à sa sœur Pauline en 1806.

SABIRES, *Sabiri*, peuple de la Sarmatie méridionale, habitait, au Ve siècle, entre le Kouban et le Caucase, et, vers le milieu du VIIe, vint s'établir sur les bords de la Desna et du Dnieper, dans le pays qui prit de là le nom de *Severie* ou *Sévérie*.

SABIS, nom anc. de la SAMBRE.

SABLÉ, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. de La Flèche, au confl. de l'Erve et de la Sarthe ; 7,047 hab. Autrefois défendu par un château très fort et souvent assiégé [illegible] marquisat en 1602. Jolie ville, dominée par son château bâti par Mansart pour le marquis de Torcy, [illegible] belles promenades. Collège. Beau pont en marbre [illegible]. Fabr. de [illegible] ; exploit. de marbres et d'anthracite. Marchés aux [illegible], foire importante pour les bestiaux. [illegible] près de là. — Un traité y fut conclu, le 21 août 1488, entre Anne de Beaujeu et le duc de Bretagne, François II.

SABLÉ (MADELEINE DE **SOUVRÉ**, MARQUISE DE), une des femmes les plus spirituelles du XVIIe siècle, [illegible] de Souvré, née en 1598, m. en 1678. Elle ne [illegible] au-

cune sympathie pour son mari, et vécut d'une manière peu régulière. Son salon était le rendez-vous des beaux esprits du temps, et les *Maximes* de La Rochefoucauld y furent élaborées.

On a publié d'elle : *Maximes de Mme la marquise de Sablé*, 1678, in-12. — V. Cousin, *Mme de Sablé*, 1855.

SABLES-D'OLONNE (LES), *Arenæ Olonenses*, s.-préf. (Vendée) et port de commerce, sur une presqu'île de l'Océan; 9,437 hab. Collège, école d'hydrographie, magnifique plage et bains de mer. Belle église. Pêche de sardines. Commerce considérable de grains, sel, brai, goudron, bestiaux, bois du Nord, etc. Chantiers de construction. Cette ville est située au milieu des marais salants desséchés, excepté le faubourg de Chaume, bâti sur un rocher; des batteries la protègent du côté de la mer. On la dit fondée par des pêcheurs basques et espagnols; elle fut fortifiée au XIe siècle, et dépendait de la vicomté de Thouars; Louis XI fit creuser son port, puis la donna à Philippe de Comines. Les protestants la prirent en 1577 et 1578; une flotte anglo-hollandaise la ruina en 1696. Les Vendéens l'assiégèrent 2 fois vainement en 1793.

SABLIÈRE (ANTOINE **RAMBOUILLET** DE **LA**), né en 1615, m. en 1680, fils d'un financier et administrateur des domaines du roi, partagea sa vie entre les affaires, les plaisirs et la poésie. Il composa pour une jeune Hollandaise (*Iris*), qui lui fut enlevée par une mort prématurée, des madrigaux où il y a de la finesse et du naturel. Ils ont été publiés en 1680, 1687, 1758, et dans les *Petits Classiques français* de Ch. Nodier, 1825. G. L.

SABLIÈRE (Mme DE **LA**), femme du précédent, née en 163[illegible], m. en 1693, fut une des femmes charmantes, douées de beauté et d'esprit, qui exercèrent une si grande influence sur la littérature et les arts au siècle de Louis XIV. Elle est célèbre par son amitié pour La Fontaine et par les éloges qu'elle a reçus de lui. Aussi savante que modeste, elle possédait le latin et n'était étrangère à aucune des connaissances cultivées de son temps. Les grands seigneurs, les hommes éminents en tous genres, les femmes les plus remarquables par leurs attraits et leur esprit, aimaient à se réunir chez elle. Ce fut vers 1672 qu'elle accueillit La Fontaine. Trompée par le marquis de La Fare, qui avait su se faire aimer d'elle, délaissée à son tour par son mari, elle se réfugia dans le repentir et la piété. Elle a écrit une centaine de *Pensées chrétiennes*, courtes sentences qui, après sa mort, ont été plusieurs fois réimprimées à la suite des *Maximes* de La Rochefoucauld, ou même dans le corps de l'ouvrage. On lui a quelquefois attribué [illegible] de son mari. F. B.

SABLON (LE), vge d'Alsace-Lorraine, sur la Seille, cercle et [illegible] hab. Sépultures romaines.

SABLONVILLE, quartier de la commune de Neuilly (Seine), [illegible] aux murs de l'enceinte fortifiée de Paris, à l'O., [illegible] bois de Boulogne. Il occupe l'emplacement de [illegible] des Sablons.

SABOLTSCH, comitat de Hongrie. (*V.* SZABOLCS.)

SA[illegible]NDE [illegible]. *V.* S[illegible]BONDE.

SABOU, [illegible]. *V.* S[illegible].

SABRACES, [illegible], anc. peuple de l'Inde en deçà du Gange, au S. des Malliens, à l'O. des Oxydraques, entre l'Indus et [illegible].

SABRAO, une des îles de la Sonde (Malaisie), dans le groupe de Sumbava-Timor, à l'E. de Florès, dont elle est séparée par un détroit, par 8° 15' lat. S. et 121° 5' long. E.; [illegible] kil. sur 20. Le rajah réside dans la partie de [illegible]. Presque tous les habitants ont été convertis par les missionnaires portugais.

SABRATA. *V.* SABART.

SABRES, ch.-l. de cant. (Landes), sur la Leyre, arr. de Mont-de-Marsan; 2,554 hab. Belle église. Fabr. d'essences, [illegible] de fer.

SABRINA, nom ancien de la SEVERN.

SABRINA, une des [illegible], découverte par le [illegible] anglais [illegible] en 18[illegible] à [illegible] de la terre [illegible] Wales.

SABRINÆ ÆSTUARIUM, nom ancien du *Canal de* [illegible].

SACADAS D'ARGOS, [illegible] joueur de [illegible] lui-[illegible] aux jeux pythiques et y [illegible] la pre-[illegible] le [illegible] fragments qui restent de lui dans [illegible] *Poetæ lyrici*, [illegible]

[illegible] *der Aulet*, dans le *Rhein[illegible]* *Museum*, 1[illegible], p. 76. [illegible]

SACALA, v. d'A[illegible], à [illegible] S.-O. [illegible]

SACA[illegible], [illegible] terri-[illegible].

SACARIA. *V.* SAKARIA.

SACARTIÈNE, anc. contrée de l'Asie, à l'E. de la Carmanie, comprenant la Drangiane et quelques pays voisins. Auj. *Sédjestan*.

SACATEPEQUEZ (SAN-JUAN DE), v. de la république de Guatémala (Amérique centrale). Volcans et sources d'eaux chaudes aux environs; 8,600 hab.

SACCAS (AMMONIUS). *V.* AMMONIUS.

SACCHETTI (FRANCO), littérateur italien, né à Florence vers 1335, m. vers 1402, fit des vers pendant 26 ans et mit lui-même en musique ses ballades et ses madrigaux. Il devint plus tard magistrat et homme d'État. Il écrivit 300 *Nouvelles* à l'imitation de Boccace, imprimées pour la première fois à Naples (Florence), 1724, 2 vol. Ses poésies lyriques, où il imita Pétrarque, n'ont pas été imprimées. B.

SACCHETTI (GIAN-BATTISTA), architecte italien, qui florissait vers le milieu du XVIIIe siècle, est surtout connu pour avoir édifié le magnifique Palais du roi, à Madrid.

SACCHI (ANDRÉ), peintre, né à Netturo, près d'Albano, en 1598, m. en 1661, fut le dernier élève de l'Albane et le rival de Pierre de Cortone et du Bernin. Excellent coloriste, bon dessinateur, on le cite encore pour la simplicité et le naturel de ses compositions. Parmi ses tableaux, ceux de *St Romuald assis au milieu de ses religieux*, *Visite de la Vierge à Ste Élisabeth*, l'*Ivresse de Noé* et *St Grégoire donnant des reliques* ont une réputation méritée. M. V—L.

SACCHI (JUVÉNAL), barnabite, né à Milan en 1726, m. en 1789, étudia à fond le système des anciens sur la musique et publia, outre des *Vies* de Farinelli et de Marcello, en italien, plusieurs travaux d'érudition et de critique musicales : *Del numero e delle misure delle corde musiche e loro corrispondenze*, Milan, 1761; *Della divisione del tempo nella musica, nel ballo e nella poesia*, 1770; *Della natura e perfezione dell' antica musica de' Greci*, 1778; *Delle quinte successive nel contrappunto*, 1780. B.

SACCHINI (ANTOINE-MARIE-GASPARD), célèbre compositeur de musique, né à Pouzzoles en 1734, m. à Paris en 1786, étudia sous Durante au Conservatoire de Santo-Onofrio, à Naples. Après de grands succès sur les principales scènes de l'Italie, il parcourut l'Allemagne et l'Angleterre et se rendit à Paris en 1782. Joseph II l'avait recommandé à Marie-Antoinette, qui lui fit ouvrir les portes de l'Opéra. Sacchini a mis beaucoup de charme dans ses airs, son instrumentation produit de beaux effets par des moyens fort simples. Ceux de ses ouvrages qui ont le plus de valeur sont : *Alessandro nell' Indie*, 17[illegible]; *Scipione in Cartagine*, 1770; *Andromacca*; *l'Isola d'amore*, traduit en français sous le titre de *la Colonie*; *Renaud*, 1783; *Chimène*, *Dardanus*, 1784, et *Œdipe à Colone*, 1785. Il a écrit des messes, des vêpres et des motets qui se distinguent par un style élégant, pur et gracieux.

SACEDON, anc. *Thermida*, v. d'Espagne (Nouv.-Castille), dans la prov. de Guadalajara, à 4 kil. du Tage; 1,903 hab. Château royal, avec jardins. Bains thermaux fréquentés de juin à septembre.

SACELLAIRE, officier de l'empire grec chargé du soin du trésor impérial. — Les papes et les monastères ont eu aussi leurs sacellaires.

SACES, *Sacæ*, peuple de la Scythie Asiatique, habitaient entre l'Iaxarte, qui les séparait de la Sogdiane au S., et l'Imaüs, qui les séparait de l'Inde à l'E., c.-à.-d. dans le Turkestan d'aujourd'hui. Le nom de Saces était donné à tous les Scythes par les Perses, ce qui fait présumer qu'ils en étaient la principale tribu et avaient gardé le nom générique de la race. Ils firent des invasions au S. de l'Iaxarte, dans la Bactriane et même jusqu'en Asie Mineure, dans la Cappadoce maritime et dans l'Arménie, où une province s'appela la *Sacasène*. Cyrus institua, en mémoire d'une victoire qu'il remporta sur eux, des fêtes appelées *Sacæa*, célébrées encore en Asie à l'époque romaine. Les Saces furent subjugués et compris par Darius Ier dans la 15e satrapie. Ils comptaient parmi les meilleures troupes des rois de Perse; quoique soumis aux Perses, ils avaient conservé leurs rois particuliers, et les femmes pouvaient régner chez eux : la résidence du souverain s'appelait *R*[illegible] C. P.

SACHETS, *Saccati*, c.-à-d. *porte-sacs*, communauté de moines de l'ordre de Saint-Augustin, vêtus d'[illegible] en forme de sac. Il y eut aussi [illegible] Sachettes. L'ordre, qu'on appelait aussi *Ordre de la pénitence de J.-C.*, fut supprimé en 1[illegible].

SACHEVERELL (HENRI), théologien anglais, né à M[illegible] vers 1672, m. en 172[illegible] l'université d'Oxford, et [illegible] en 17[illegible] de [illegible] et s'[illegible] non-conformistes. Arrêté par ordre de la C[illegible]

et traduit devant la Chambre des lords, en 1710, il fut interdit pour 3 ans. Mais la reine Anne, qui avait assisté au procès et entendu la défense de Sacheverell, lui donna bientôt un plus important bénéfice. Il paraît qu'il était en correspondance avec le prétendant et qu'il agissait à Londres en sa faveur.

SACHS (HANS). *V.* HANS SACHSE.

SACHSEN, nom allemand de la SAXE.

SACHSENLAND. *V.* SAXONS (PAYS DES).

SACI. *V.* SACY.

SACILE, v. du roy. d'Italie, prov. d'Udine, près de la Livenza; 5,038 hab. Vieux château. Succès de l'archiduc Jean sur Eugène de Beauharnais en 1809.

SACK, riv. de l'Afrique australe (pays des Hottentots), coule au N.-O., puis au N., et se jette dans l'Orange; cours de 500 kil.

SACKATOU. *V.* SAKATOU.

SACKEN (LE BARON OSTEN), général russe, né en 1750, dans la Livonie, d'une famille noble, m. en 1837, servit d'abord contre les Turcs et les Polonais sous Romanzoff, puis dans l'armée de Korsakoff, envoyée contre la France, en 1799, et que Masséna défit à Zurich. Il fut pris à cette bataille. Rendu à la liberté peu de temps après, il servit encore, en 1806, contre la France et la Turquie. Nommé, en 1814, gouverneur de Paris après la capitulation, il se fit estimer par sa modération.

SACKET'S-HARBOUR, v. forte des États-Unis (New-York), sur la baie de la Rivière Noire à l'extrémité E. du lac Ontario; 7,000 hab. Port militaire; arsenal; construction de bâtiments de guerre. Ce fut la station navale des États-Unis durant la guerre de 1812.

SACKVILLE (THOMAS, ÉDOUARD et CHARLES). *V.* DORSET.

SACKVILLE (GEORGE, VICOMTE DE), né en 1715, m. en 1785, 5e enfant de Lionel Cranfield (1er duc de Dorset), suivit la carrière militaire, fut un des adjudants de George II dans la campagne de 1743, se distingua à Dettingen et à Fontenoy, fit les campagnes suivantes sous le duc de Cumberland, entra à la Chambre des communes après la paix d'Aix-la-Chapelle, y devint l'un des chefs de l'opposition, prit part à l'expédition contre Saint-Malo en 1759, commanda en Allemagne sous le prince Ferdinand de Brunswick, fut disgracié pour son insubordination à la bataille de Minden, recouvra ses emplois à l'avènement de George III, rentra au Parlement en 1774 et y défendit l'administration de lord North, qui le créa pair d'Angleterre et qu'il suivit dans sa chute, en 1782.

SACLAVES. *V.* SAKALAVES.

SACO, v. des États-Unis (Maine), sur une riv. de son nom; 6,000 hab. Commerce de bois; moulins.

SACRAMENTAIRES, nom donné à ceux des protestants qui, se séparant de Luther sur la question de l'Eucharistie, rejetèrent la présence réelle de J.-C. dans ce sacrement; tels furent Zwingli, Carlostadt, Œcolampade, Munzer, Storck, Martin Bucer, etc.

SACRAMENTO (COLONIA DEL) ou **COLONIE DU SAINT-SACREMENT**, v. forte de la république de l'Uruguay, avec un port sur le Rio-de-la-Plata, vis-à-vis de Buénos-Ayres, par 34° 28' lat. S. et 60° 10' long. E.; ch.-l. de dép. Popul., 2,500 hab. — Fondée par les Portugais en 1678, cédée à l'Espagne en 1750, avec le reste de l'Uruguay, en échange du Paraguay, elle fut prise par la flotte franco-anglaise en 1845.

SACRAMENTO (PAMPAS DU). *V.* PAMPAS.

SACRAMENTO (RIO-), riv. des États-Unis (Californie), prend sa source au pic de Shasta (Sierra-Nevada), coule du N. au S. entre la Sierra-Nevada et la chaîne de la côte, passe à Sacramento, et se joint au San-Joaquim dans un delta marécageux, avant de se jeter dans la baie de San-Francisco. — Il roule de l'or. Cours de 564 kil., dont 296 navigables pour les bateaux, et 80 pour les grands navires. G. H.

SACRAMENTO, v. des États-Unis, cap. de l'État de Californie sur le Sacramento, près de son confluent avec l'Américan-River, à 209 kil. N.-E. de San-Francisco; 21,420 hab. Beau capitole. Dans son voisinage, à Placerville, furent exploitées les premières mines d'or découvertes en 1848. C. P.

SACRE DES ROIS, cérémonie religieuse du couronnement. Il était en usage chez les Hébreux, dont les rois recevaient une onction sainte. Sous la loi chrétienne, les princes imitèrent cet exemple, pour marquer que leur pouvoir vient de Dieu même. En France, le sacre ne date que de la 2e dynastie : Pépin le Bref, pour imprimer à son autorité nouvelle un caractère religieux, se fit sacrer à Soissons par St Boniface, 752, et cette cérémonie fut renouvelée, pour lui et ses deux fils, par le pape Étienne II, 754. Depuis cette époque, tous les princes qui régnèrent en France, jusqu'à la Révolution, demandèrent cette consécration religieuse. De Hugues Capet à Philippe-Auguste, afin d'assurer le trône au fils qui devait hériter, ils le firent sacrer de leur vivant. Un règlement de Charles V, en 1365, résumant ce qui se pratiquait antérieurement, institua le cérémonial du sacre. Le roi devait être sacré un dimanche, dans la cathédrale de Reims, [illegible] l'archevêque de cette ville, en présence [illegible], des pairs et des grands dignitaires. [illegible] conserver aux églises et aux prélats [illegible] canoniques, de maintenir les droits [illegible], de respecter les lois et de rendre la [illegible], d'expulser enfin, *exterminare*, des [illegible] nation les hérétiques dénoncés par l'Église. [illegible] sait l'épée, les habillements, le sceptre, [illegible] et la couronne du roi; on lui faisait, avec [illegible] de la Ste Ampoule (*V. ce mot*), 7 onctions [illegible]. Il [illegible] l'autel, offrait un pain, du vin et [illegible] sous les deux espèces. De nouvelles [illegible] la cérémonie. Napoléon Ier fut sacré par Pie VII à Notre-Dame de Paris, en 1804. Charles X se fit sacrer à Reims en 1825. — Les empereurs d'Allemagne devaient être sacrés par le pape ou par un légat. Charles-Quint est le dernier empereur qui ait été sacré, en 1529, à Bologne.

V. René Benoist, *L'Ordre et les Cérémonies du sacre et couronnement du très chrétien roi de France*, 1[illegible]; [illegible], *[illegible] et chronologie du sacre et couronnement des rois et reines de France*, 17[illegible]; Alletz, *Cérémonial du sacre des rois de France*, 17[illegible]; C. Leber, *des Cérémonies du sacre*, 1825; Clausel de Coussergues, *du Sacre des rois de France*, 1825. B.

SACRÉ (PROMONTOIRE), nom donné par les anciens : 1° à la pointe S.-O. de l'anc. Espagne, auj. cap *Saint-Vincent*, en Portugal; 2° à la pointe S.-E. de l'Hibernie, auj. *Carnsore-Point*, en Irlande; 3° à la pointe N. de la Corse, auj. cap *Corse;* 4° à l'extrémité du mont Cragos en Lycie, auj. cap *Iria;* 5° à une autre pointe de Lycie, sur la frontière de Pamphylie, en face des îles Chélidoniennes, d'où ce cap s'appelait aussi Chélidonien, auj. cap *Chelidoni;* 6° à l'extrémité de la langue de terre appelée *Course d'Achille*, auj. *Pointe de Kinburn*, près du liman du Dniéper. C. P.

SACRÉ (MONT), *Sacer mons*, petite colline à 3 milles (4 kil. 1/2) N.-O. de Rome, sur la rive dr. de l'Anio, près de la voie Nomentane, est célèbre par la retraite des plébéiens, écrasés de dettes, l'an 260 de Rome, 493 av. J.-C., insurrection qui amena la création des tribuns du peuple. — Une partie de l'armée et du peuple se retira encore sur le mont Sacré, l'an 304 de Rome, 449 av. J.-C., après la mort de Virginie. (*V. ce mot.*)

SACRÉ-CŒUR, nom de 2 fêtes dans l'Église catholique : 1° celle du *Sacré-Cœur de Jésus*, instituée vers 1697, à la suite des révélations de Marie Alacoque, et approuvée par Clément XIII; célébrée d'abord le 3e dimanche après la Pentecôte, on l'a transférée en 1822 au 2e dimanche de juillet; 2° celle du *Sacré-Cœur de Marie*, connue dès 1661, approuvée par Clément X en 1676, et qui se célèbre le 8 février, mais pas uniformément.

SACRÉE (VOIE), *Via Sacra*, la plus célèbre des voies de Rome. Elle commençait près de l'angle N.-E. du Palatin et aboutissait à l'O., en ligne droite, au bas du mont Capitolin, devant le temple de la Concorde; là, elle se joignait au Clivus Capitolin. Sa longueur était de 500 m. environ, et sa largeur, de 9 m. Elle formait toute la lisière septentrionale du Forum, et c'était par cette voie que les triomphateurs gagnaient le Capitole. Elle datait du temps de Romulus. C. D—Y.

SACRÉES (GUERRES). *V.* GUERRES SACRÉES.

SACREMENT (COLONIE DU **SAINT-**). *V.* SACRAMENTO (COLONIA DEL).

SACREMENT (FÊTE DU **SAINT-**). *V.* FÊTE-DIEU.

SACREMENTS, signes visibles des grâces spirituelles, institués par J.-C. pour la sanctification des hommes. Le concile de Trente a déclaré, comme article de foi, qu'il n'y en a pas moins et pas plus de 7, qui sont : le *Baptême*, qui régénère l'homme; la *Confirmation*, qui le rend parfait chrétien; l'*Eucharistie*, qui le nourrit de la chair et du sang de J.-C.; la *Pénitence*, qui lui obtient le pardon de ses péchés; l'*Extrême-Onction*, qui le fortifie contre la douleur; l'*Ordre*, qui lui donne des pasteurs et des médecins, et le *Mariage*, qui sanctifie l'union de l'homme et de la femme.

SACRILÈGE, nom qui désignait, dans le droit romain, le vol des choses sacrées. Les empereurs Gratien et Valentinien l'étendirent à tout crime commis contre la loi de Dieu. Suivant le droit canon, il y a sacrilège quand on vole ou profane les choses saintes. Sous l'anc. législation, se rendaient aussi coupables de sacrilège ceux qui fabriquaient ou falsifiaient des lettres de prêtrise, ou qui commettaient des violences contre les personnes consacrées à Dieu. D'après les lois romaines, la peine du sacrilège était la mort par le fer, par le feu ou par les bêtes féroces. En France, elle dépendait des circonstances du crime, du temps, du lieu et de la qualité de l'accusé : c'était tantôt la mort par le feu, le fer ou la corde, tantôt la langue ou la main droite coupées, tantôt les galères perpétuelles ou le bannissement à vie. Cette législation dispa-

rut à la Révolution. Sous Charles X, en 1825, la *loi du sacrilège* condamna les profanateurs des hosties consacrées au supplice du parricide, punit de mort le vol avec effraction dans les églises, et des travaux forcés le vol simple. Cette loi, qui ne fut jamais appliquée par les tribunaux, fut abrogée après la révolution de 1830. B.

SACRIPORTUS, lieu du Latium, dans le pays des Volsques, près de Signia; célèbre par une victoire de Sylla sur le jeune Marius, en 82 av. J.-C.

SACROVIR (Julius), Éduen, d'une naissance illustre, souleva l'ouest et le sud de la Gaule contre l'empereur Tibère, pendant que Florus soulevait le nord. Il réunit 40,000 hommes, dont 8,000 seulement étaient armés, fut défait par C. Silius près d'Autun et se tua, l'an 21 de J.-C.

SACY (Louis-Isaac **LEMAISTRE**, dit de), l'un des savants solitaires de Port-Royal, né à Paris en 1613, m. en 1684, était frère puîné de l'avocat Antoine Lemaistre, et neveu du grand Arnauld. Son nom de *Saci* n'est, dit-on, que l'anagramme d'*Isac*, pour *Isaac*. Après avoir fait ses études au collège de Beauvais, Sacy embrassa l'état ecclésiastique, mais ne voulut recevoir la prêtrise qu'à 35 ans. Appelé alors à la direction des religieuses de Port-Royal, il donna tout son bien à ce monastère. De bonne heure il avait adopté les doctrines de Saint-Cyran et d'Arnauld; lors des persécutions dirigées contre les jansénistes, 1661, il dut se cacher, fut découvert en 1666, et souffrit une captivité de 3 ans à la Bastille, où il commença sa traduction de la *Bible*. Après avoir voyagé quelques années, il retourna à Port-Royal, 1675, en fut encore chassé, 1679, et se retira chez le marquis de Pomponne, son cousin. Il a laissé des traductions du *Poème de St Prosper contre les ingrats*, en vers, 1646, et en prose, 1650; de *Phèdre*, 1647, in-12; de l'*Andrienne*, des *Adelphes* et du *Phormion* de Térence, 1647, in-12; de l'*Office de l'Église*, 1650, in-12; de l'*Imitation de J.-C.*, 1662 (sous le nom de Beuil); de l'*Ancien Testament*, avec des explications, 1672, 30 vol.; du *Nouveau Testament*, Mons, 1667, 2 vol., cette dernière condamnée par Clément IX en 1668. Arnauld, Nicole, le duc de Luynes, Antoine Lemaistre, ont travaillé à ces traductions de la Bible.

V. Sainte-Beuve, *Port-Royal*. B.

SACY (Louis de), avocat au parlement de Paris, né à Paris en 1654, m. en 1727, cultiva les lettres tout en suivant le barreau. On a de lui : des traductions des *Lettres* de Pline le Jeune, 1699-1701, in-12, et du *Panégyrique de Trajan*, 1709, souvent réimprimées; elles sont écrites avec élégance, bien qu'elles manquent assez souvent d'exactitude. L'une et l'autre obtinrent beaucoup de succès, et la 1re fit admettre de Sacy à l'Académie française, en 1701.

On a encore de lui un *Traité de l'amitié*, en 3 liv., 1703; un *Traité de la gloire*, 1715; des *Mémoires, factums et harangues*, 1724, 2 vol. in-4°. — V. Dalembert, *Hist. de l'Acad. française*. B.

SACY (Antoine-Isaac **SYLVESTRE** de), célèbre orientaliste, né à Paris en 1758, d'un notaire, m. en 1838, connut le bénédictin Dom Berthereau, qui lui inspira le goût des langues orientales. Il commença par l'étude de l'hébreu, passa au syriaque, au chaldéen, au samaritain, à l'arabe, à l'éthiopien, puis au persan et au turc; il acquit de l'arabe et du persan une connaissance jusque-là sans exemple en Europe. Il savait, de plus, l'italien, l'espagnol, l'anglais et l'allemand. Il considéra l'Orient sous toutes ses faces : archéologie, géographie, histoire, littérature, croyances. Dès 1781, conseiller à la cour des monnaies, il devint, en 1791, un des commissaires généraux des monnaies. Associé libre de l'Académie des inscriptions dès 1785, membre ordinaire en 1792, il en devint secrétaire perpétuel en 1833. A la création de l'École des langues orientales, 1795, il fut professeur d'arabe, et, en 1806, professeur de persan au Collège de France. La réputation de ses cours se répandit par toute l'Europe. De 1808 à 1814, il siégea au Corps législatif, fut nommé de 1815 à 1820 membre de la Commission de l'instruction publique et administrateur de l'académie de Paris, puis, en 1822, du Collège de France et de l'École des langues orientales; il fonda, la même année, la Société asiatique, dont il fut élu président, et, en 1832, devint pair de France, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque royale et inspecteur des types orientaux de l'Imprimerie royale. Il publia un nombre considérable de Mémoires, quelques-uns d'une grande importance : dans le *Magasin encyclopédique*, les *Mines de l'Orient*, les *Annales des voyages*, le *Journal des savants*, les *Notices et Extraits des manuscrits*, etc. Ses principaux ouvrages sont : *Principes de grammaire générale*, 1799, plusieurs fois réimprimés; *Grammaire arabe*, 1810 et 1831, 2 vol.; *Chrestomathie arabe*, 3 vol., 1806 et 1826; *Relation de l'Égypte*, trad. de l'arabe d'Abdallatif, chef-d'œuvre d'érudition; des trad. de *Calila et Dimna* (fables de Bidpaï), 1816, et du *Pend Nameh* (livre des conseils) de Férid-Eddyn Attar, 1819; *Anthologie grammaticale arabe*, 1829; *Séances de Hariri*, publiées en arabe, avec un commentaire; *Exposé de la religion des Druses*, 1838, 2 vol.; une traduction de l'*Histoire des Sassanides* de Mirkhond. De Sacy avait un caractère ferme, décidé : c'était un homme profondément religieux. Il a exercé une influence considérable sur toutes les branches de la littérature arabe.

V. une *Notice* de Reinaud, 1838, et les *Eloges* de S. de Sacy par Daunou et par le duc de Broglie, 1839. D.

SACY (Samuel-Ustazade **SYLVESTRE** de), littérateur et critique, fils du précédent, né à Paris en 1801, m. en 1879. Après de très fortes études au collège Louis-le-Grand, il consacra quelque temps au barreau et fit ses débuts comme écrivain au *Journal des Débats* en 1828. Pendant plus de 20 années, il fournit à cette feuille un grand nombre d'articles politiques, qui lui valurent d'être nommé, en 1836, conservateur, et, en 1848, administrateur de la bibliothèque Mazarine. A la suite du coup d'État du 2 décembre 1851, il écrivit plus spécialement des articles littéraires. Il accepta en 1864 d'entrer au Conseil supérieur de l'instruction publique, et eut un siège au Sénat en 1865. Il était membre de l'Académie française depuis 1854, en remplacement de Jay. De Sacy a publié sous le titre de *Variétés littéraires, morales et historiques*, 1858 et 1861, 2 vol., un recueil de ses articles de critique dans les *Débats*. Il a écrit en outre, en 1865, 2 articles remarqués sur l'*Histoire de Jules César*, de Napoléon III; il a travaillé, en 1868, avec Théophile Gautier, Paul Féval et Édouard Thierry, au *Rapport sur l'État des lettres et des sciences*, et donné des éditions de l'*Imitation de Jésus-Christ*, 1855, de l'*Introduction à la vie dévote*, par St François de Sales, 1855, des *Lettres spirituelles* de Fénelon, 1856, des *Lettres* de Mme de Sévigné, 1861-1864, une *Notice* sur Montaigne, en tête de l'édit. Jouaust, etc.

SACY-LE-GRAND, vge (Oise), arr. de Clermont; 819 hab. Traces d'un camp romain.

SADAO ou **SAADO**, c.-à-d. *Salé*, riv. de Portugal, naît dans la Sierra de Monchique, à 26 kil. S. d'Ourique, coule au N., puis au N.-O. et à l'O., à travers les provinces d'Alemtéjo et d'Estramadure, arrose Albala et Alcacer do Sal, et se jette dans l'océan Atlantique près de Sétubal; cours de 210 kil., dont 70 navigables. Ses eaux, chargées de sel, lui ont fait donner son nom.

SADDUCEENS. V. Saducéens.

SADE (Hugues de), dit *le Vieux*, chef d'une anc. famille de Provence, fut le mari de la célèbre Laure de Noves, aimée de Pétrarque. Il fit réparer à ses frais, en 1355, le pont que St Bénézet avait bâti à Avignon en 1177. Son 3e fils fut la souche de 3 branches de la maison de Sade, celles de Mazan, d'Eyguières et de Tarascon.

SADE (Jean-Baptiste-François-Joseph, comte de), né en 1701, m. en 1767, fut gouverneur des ville et château de Vaison pour le pape, prit du service en France, remplit diverses missions diplomatiques sous le ministère du cardinal de Fleury et devint lieutenant général des provinces de Bresse, Bugey, Gex, etc. Il a laissé, en manuscrit : *Recueil d'anecdotes et documents sur la guerre de 1741 à 1746*.

SADE (Jacques-François-Paul-Alphonse de), frère du précédent, né en 1705, m. en 1778, fut vicaire général des diocèses de Toulouse et de Narbonne, cultiva les lettres et publia : *Remarques sur les premiers poètes français et les troubadours*; *Œuvres choisies de Pétrarque, traduites de l'italien et du latin, avec des Mémoires sur sa vie*, Amsterdam, 1764, 3 vol. in-4°, ouvrage intéressant et consciencieux.

SADELER (Hans), graveur au burin, né à Bruxelles en 1550, m. à Venise en 1610, fut le chef d'une famille de graveurs distingués, son frère et 2 neveux. L'un de ces derniers surtout, Égidius ou Gilles Sadeler, né à Anvers en 1570, m. en 1629, eut un mérite supérieur et fut surnommé *le Phénix de la gravure*. Il grava avec une égale habileté le portrait et le paysage.

SÂDI, célèbre poète persan, né à Chiraz en 1193, m. en 1291, reçut le nom de Sâdi, parce que son père avait été attaché au service du prince Saâd, père de l'Atabek Aboubekr. Il passa sa vie dans l'étude, les voyages et la retraite, fit 14 fois le pèlerinage de la Mecque, parcourut l'Asie Mineure, l'Égypte et l'Inde, fut pris en Syrie par les Francs, forcé de travailler comme esclave aux fortifications de Tripoli, racheté par un marchand d'Alep qui lui donna sa fille en mariage, et, vers la fin de sa vie, se retira dans un ermitage, près de Chiraz; il avait embrassé la doctrine des sofis. Sa science était profonde et variée; outre les langues de l'Orient, il connaissait le latin et méditait les œuvres de Sénèque. Les poésies de Sâdi sont appelées par les Persans *la Salière des poètes*. La collection complète de ses œuvres est connue sous le titre de *Koulliat*. Deux de ses ouvrages ont fondé sa gloire littéraire. L'un, le *Gulistan* (Pays des roses), est écrit en vers et en prose, d'un style clair, plein de grâce et d'éclat; les vers ont toujours une belle pensée, et jamais la raison n'est sacrifiée à la rime, comme

il arrive fréquemment chez les poëtes persans. L'auteur y traite des mœurs des rois et des hommes religieux, de la modération dans les désirs, des avantages du silence, de l'amour et de la jeunesse, de la vieillesse, etc. Dans l'autre, le *Bostan* (Jardin), entièrement en vers, l'auteur se livre à son penchant pour le mysticisme; il y traite de la justice, du gouvernement, de la crainte et de l'amour de Dieu, etc. Le *Gulistan* a été traduit en latin par Gentius; en français par Duryer, Paris, 1634; par D'Alègre, 1704; par Gaudin, 1791; par Semelet, 1834. Le *Bostan* a été traduit en allemand, Hambourg, 1696. On a aussi de Sâdi le *Pend Nameh* (Livre des conseils), traduit en anglais, Calcutta, 1788; en français par Garcin de Tassy, 1832.

V. les *Notices* de Sylvestre de Sacy. D.

SADO, île du Japon, près de la côte O. de Niphon. Exploit. d'or. Ile fertile, populeuse; 860 kil. carr.; 105,[illegible]41 hab.

SADOC, docteur juif, disciple d'Antigone de Socho, vivait probablement au milieu du IIIe siècle av. J.-C. Il fut le fondateur de la secte des saducéens. (*V. ce mot.*)

SADOLET (Jacques), en italien *Sadoleto*, né à Modène en 1477, m. en 1547, fut un des écrivains latins les plus distingués du XVIe siècle. D'abord secrétaire du cardinal Olivier Carafa, puis secrétaire apostolique pour les lettres latines sous Léon X et Clément VII, il fut nommé par le premier évêque de Carpentras, 1517, puis élevé par Paul III au cardinalat, 1536. Il fit de vains efforts pour empêcher Clément VII d'accéder à la ligue contre Charles-Quint; la prise et le sac de Rome, en 1527, par les Impériaux justifièrent, bientôt après, son opposition. Il contribua beaucoup à la trêve qui fut conclue à Nice, 1538, entre Charles-Quint et François Ier, et lorsqu'il fut envoyé vers celui-ci, en 1542, pour l'engager à la paix, ce prince lui ayant proposé de demeurer en France, aux conditions les plus honorables, Sadolet refusa, revint à Rome et y mourut. Écrivain d'une pureté et d'une clarté remarquables, il appartient à l'école cicéronienne, mais il n'en a pas l'affectation. Il était d'une bonté, d'une équité singulières, et son courage à demander que les ecclésiastiques réformassent leurs mœurs, dans un temps où l'Église romaine était si violemment attaquée, l'honore au plus haut degré. Il refusa d'employer la force pour ramener au catholicisme les protestants de son diocèse, et intercéda en faveur des vaudois. Ses principaux ouvrages sont: *de Liberis recte instituendis*, Venise, 1533, traduit en français par P. Charpenne, Paris, 1855; *Phædrus, sive de laudibus philosophiæ*, Lyon, 1538; *Philosophiæ consolationes*, 1502; des *Poésies latines*, parmi lesquelles on remarque le *Curtius* et le *Laocoon*; des *Lettres latines*, Lyon, 1560, plus intéressantes par la forme que par le fond.

Ses *Œuvres* ont été publiées à Vérone, 1537, 4 vol. in-4o. — V. Perrin, *de J. Sadoleto... disquisitio historica*, Lyon, 1847; A. Joly, *Étude sur Sadolet*, Caen, 1857. C. N.

SADOWA, vge des États Autrichiens (Bohême), cercle et à 5 kil. N.-O. de Kœniggrætz. Célèbre bataille remportée en ce lieu par les Prussiens sur les Autrichiens, le 3 juillet 1866. Les Prussiens durent une partie de leur succès au fusil à aiguille, en usage dans leur armée depuis 2 ans. On appelle aussi cette journée, en Allemagne, *bataille de Kœniggrætz*.

SADRAS, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), dans le district de Chingleput, sur le golfe du Bengale, près de l'embouch. du Palaur. Jadis très florissante, elle appartenait aux Hollandais.

SADUCÉENS, secte juive, fondée par Sadoc. (*V. ce mot.*) Ils s'en tenaient au texte des livres de Moïse, sans interprétation, et aux livres des Prophètes; repoussaient les traditions, la croyance aux anges et aux démons, l'immortalité de l'âme, la résurrection des corps, les récompenses futures, croyaient cependant à la Providence et au libre arbitre, mais ne servaient Dieu qu'en vue des récompenses terrestres. Ils formèrent un parti opposé à celui des Pharisiens, et furent très puissants sous les règnes d'Hyrcan Ier et d'Aristobule Ier.

SADYATTES, roi de Lydie et 3e prince de la dynastie des Mermnades, 621-610 av. J.-C., père d'Alyatte et grand-père de Crésus, entreprit contre les Milésiens une guerre qu'il poursuivit pendant 6 ans, et que son fils termina.

SAENS (SAINT-), ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. de Neufchâtel, sur l'Arques; 2,475 hab. Autrefois seigneurie, il possédait un prieuré de bénédictins, fondé en 670. Fabr. de toiles, tanneries, tuileries, filatures de coton.

SÆTABIS, v. de l'anc. Espagne (Bétique), renommée pour son lin et ses toiles; auj. *Jativa* ou *San-Felipe*. — v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise); auj. *Alcoy*.

SAFET, v. de la Turquie d'Asie, dans le vilayet de Syrie, autrefois importante, mais aujourd'hui déchue. Selon quelques auteurs, c'est l'anc. *Bethulie*.

SAFFARIDES. *V.* Soffarides.

SAFFELAERE, brg de Belgique (Flandre orientale), arr. de Gand; 3,110 hab. Toiles de lin et de coton.

SAFFI, AZAFFI ou **ASFI**, anc. *Safa*, v. du Maroc, prov. de Maroc, au S.-S.-O. du cap Cantin, sur un rocher élevé, près de l'Atlantique; environ 12,000 hab. Port, jadis florissant, entrepôt pour le commerce avec l'Europe, avant que les négociants européens eussent été [illegible] à Mogador. — Fondée, dit-on, par les Carthaginois. Les Portugais l'occupèrent de 1508 à 1641.

SAFFRE, brg (Loire-Inférieure), arr. de Châteaubriant; 3,5[illegible]2 hab. [illegible]

SAGALASSUS, v. de l'Asie Mineure (Pisidie), brûlée par Alexandre le Grand. On voit [illegible], dans le lieu appelé *Boudroum*, les restes d'une ville superbe, 7 ou 8 temples, 3 grands édifices avec colonnes, un théâtre magnifique.

SAGAN, v. du roy. de Prusse (Silésie), sur la Bober; 11,373 hab.; progymnase catholique; [illegible]. Beau château, avec bibliothèque et collection d'objets d'arts. Fabr. de toiles, draps, rubans de fil, [illegible], à foulon. — Ch.-l. d'une principauté qui a passé par alliance, avec le titre de duché, de la maison de Biron-Courlande dans celle de Talleyrand-Périgord. Les Russes y battirent les Prussiens en 1759.

SAGARIDE, hache à 2 tranchants, dont se servaient les Amazones, les Massagètes et les Perses.

SAGAS, récits poétiques composés par les scaldes ou bardes scandinaves, du XIe au XVIe siècle, et où sont consignées les traditions mythologiques et historiques du Danemark, de la Suède, de la Norvège et de l'Islande. On a publié des recueils dans la langue originale et en latin.

SAGE (Balthasar-Georges), chimiste, né à Paris en 1740, m. en 1824, remplaça Rouelle à l'Académie des sciences en 1770, fut nommé professeur de minéralogie expérimentale à la Monnaie, 1778, et directeur de l'École des mines, 1783. Adversaire de la Révolution, il perdit ces deux places, qu'il réoccupa sous le Directoire; mais le dédain qu'il manifesta pour les théories de Lavoisier et de Haüy [illegible] fois de l'enseignement; il devint aveugle en 1805. Sage était membre de l'Institut.

Ses principaux ouvrages sont: *Examen chimique des différentes substances minérales*, 1769, in-12; *Éléments de minéralogie docimastique*, 1772 et 1777, 2 vol. [illegible] *l'alcali volatil fluor ammoniacal est le remède le plus efficace dans les asphyxies*, 3e éd., 1778; [illegible] *faites dans les cours de 50 ans*, 1813; [illegible] *minérales* [illegible] *de 60 ans*, 1813. Plusieurs Mémoires et articles de Sage sont insérés dans le *Journal de physique* et dans le recueil de l'Académie des sciences. C. L.

SAGÈNE, mesure russe de longueur, est la 500e partie de la verste; elle vaut 2m,133,56 et se subdivise en 3 archines.

SAGES (Les sept), nom donné à 7 Grecs du VIe siècle av. J.-C. dont l'unique objet avait pour étude l'homme, ce qu'il est, ce qu'il doit être, comment il faut l'instruire et le gouverner; c'étaient: Thalès de Milet, Pittacus de Mytilène, Bias de Priène, Cléobule de Lindos, Myson de Chen, Chilon de Lacédémone et Solon d'Athènes. Liés d'amitié, ils se réunissaient quelquefois pour se communiquer leurs lumières. Ils formulaient dans des maximes claires et précises le petit nombre des vérités de la morale et de la politique, telles que: « Connais-toi toi-même. — Rien de trop. — L'infortune te suit de près. »

V. Plutarque, *le Banquet des sept Sages*. Bode, *Dicta illustriora septem Græciæ sapientum exposita*, H[illegible], 1[illegible].

SAGESSE (Livre de la), un des livres de l'Ancien Testament, attribué à tort à Salomon; il est d'une époque moins ancienne. C'est en grec qu'il a été écrit. Il contient des exhortations à la sagesse spécialement adressées aux rois.

SAGH, v. de Hongrie. (*V.* Ipoly-Sagh.)

SAGHALA ou **SIGHLA**, sandjakat de la Turquie d'Asie, prov. d'Aïdin, entre ceux de Saroukhan au N.-E., d'Aïdin au S.-E., et la Méditerranée; ch.-l. Smyrne.

SAGHALIEN ou **SAKHALIAN**, fl. et île d'Asie. (*V.* Amour et Tarrakaï.)

SAGIBARONS, hommes recommandables par leurs lumières et leur probité, désignés par le comte, peut-être même par le choix des hommes libres, pour tenir la place du comte dans le plaid judiciaire du comté; ce qui, plus tard, donna lieu aux *vicarii*. Ils disparurent avec les Mérovingiens.

SAGII, SAII ou **ESSUI**, peuple gaulois, qui fit partie, sous l'empire romain, de la Lyonnaise IIe; entre les Cenomanes à l'E. et les Viducasses à l'O.; son territoire devint plus tard le diocèse de Séez, aujourd'hui la plus grande partie du département de l'Orne.

SAGITTAIRE (Le), constellation qui forme le 9e signe du Zodiaque, est, selon la Fable, le centaure Chiron divinisé. On le représente sous la forme d'un monstre, moitié homme, moitié cheval, tenant un arc et tirant une flèche.

SAGITTAIRE, *Sagittarius*, soldat auxiliaire des troupes légères de la légion romaine. Les Sagittaires étaient, comme leur nom l'indique, armés d'un arc et de flèches. On les met-

tait sur les ailes, et ils engageaient le combat. S'ils étaient poursuivis, ils se retiraient entre les premiers rangs des légionnaires. C. D—y.

SAGITTARIA, nom donné par Quiros à une île qu'il découvrit en 1606 dans l'océan Pacifique. On croit que c'est *Taïti*.

SAGITTARIUS (Gaspard **SCHUTZE**, dit), né en 1643 à Lunebourg, m. en 1694 à Iéna, où il fut professeur d'histoire, obtint en 1674 la charge d'historiographe des ducs de Saxe.

On a de lui : *de Præcipuis scriptoribus historiæ germanicæ*, Iéna, 1675; *Nucleus historiæ germanicæ*, 1682, in-12, trad. en français par Rocoles; *Introductio in historiam ecclesiasticam*, 1694, in-4°.

SAGITTARIUS (Paul-Martin), de la famille du précédent, né en 1645, m. en 1694, a laissé 6 dissertations *de Nummis Saxoniæ ducum*, Altenbourg, 1769 et suiv., in-4°.

SAGONE, golfe de la Corse, sur la côte O., au N. d'Ajaccio. Sur ses bords il y eut jadis une ville de même nom, avec évêché.

SAGONTE, *Saguntus* ou *Saguntum*, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), chez les Édétans, près de l'embouchure du Pallantias (*Palancia*), avait été fondée par des Grecs de Zacynthe, mêlés à des Rutules d'Ardée. Située dans un pays fertile, produisant des figues renommées, et centre d'un grand commerce, elle était devenue importante et alliée des Romains, lorsque Annibal l'assiégea et la prit, en 219 av. J.-C. Les Romains la reprirent en 210, et y envoyèrent une colonie. On trouve encore ses ruines (un théâtre, un cirque, un temple de Bacchus et des inscriptions) près de la ville actuelle de *Murviedro*. Le maréchal Suchet y gagna une bataille en 1811 sur les Espagnols. C. P.

SAGONTIA, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), sur les confins des Celtibériens et des Arévaques; auj. *Ségovie*.

SAGRA (Ramon de **LA**), économiste espagnol, né à la Corogne en 1798, m. en 1871. Après avoir fait ses études à Madrid, il fut nommé, en 1820, directeur du jardin botanique de la Havane et professeur de botanique agricole. En 1832, il fit un voyage aux États-Unis, revint en 1835 en Europe, et, à partir de 1840, se livra à l'économie politique. Il enseigna cette science à l'Athénée de Madrid, fonda avec Rufino une revue hebdomadaire sous le titre de *Guide du commerce*, et dirigea une *Revue des intérêts matériels et moraux*. En 1848, il vint à Paris prendre part à la discussion des questions sociales, et adopta une partie des idées de Proudhon. Il fut député aux Cortès de 1854 à 1856. L'Académie des sciences morales de Paris l'admit parmi ses membres correspondants.

On a de lui : *Histoire physique, politique et naturelle de l'île de Cuba*, 1842-[illegible], trad. en franç. par A. d'Orbigny et A. Lefebvre; [illegible] *Amérique du Nord* [illegible], 1837; [illegible] 1839, 2 vol.; *Leçons d'économie* [illegible] 1840 [illegible] 1842; *de l'Industrie belge*, 1842; [illegible] 1848 [illegible] 1849, *sur les Conditions de l'ordre et des* [illegible] 1849, etc.

SAGRA, riv. de l'Italie anc. (Brutium), affluent de la mer Ionienne. Sur ses bords, 130,000 Crotoniates furent défaits par [illegible] Locriens et Rhégiens.

SAGREDO (Jean), né à Venise vers 1616, d'une famille patricienne, [illegible] sa patrie comme ambassadeur auprès de Cromwell et de Louis XIV; en 1676, il fut élu doge, mais son élection fut annulée. Il accepta, en 1691, les fonctions de provéditeur général des mers du Levant.

On a de lui un [illegible] historique qui obtint un grand succès : *Memorie istoriche de' monarchi ottomani*, Venise, 1677, in-4, trad. en franç., [illegible]

SAGRES, v. forte du Portugal (Algarve), port sur l'Océan, à [illegible] kil. S.-E. du cap Saint-Vincent; 3,000 hab. Fondée en 1416 par l'infant Don Henri, fils de Jean Ier, qui y établit une école de navigation, et fit partir de là les navigateurs cherchant un nouveau passage vers les Indes par le S. de l'Afrique.

SAGUM, [illegible] manteau [illegible] forme [illegible] l'usage des centurions et des soldats [illegible] chez les anciens Romains. [illegible] s'agrafait sur l'épaule droite, tombait à gauche, [illegible] le mouvement du bras droit. [illegible] roulant un sagum autour de son bras gauche pour s'en faire un bouclier. C. D—y.

SAGUNTUM. V. Sagonte.

SAHAGUN [illegible] moine franciscain, né en Espagne [illegible] [illegible] pour le Mexique en 1529 [illegible] Santa Cruz [illegible] parla [illegible] Mexique [illegible] [illegible] dant 2 [illegible] dans

le 6e volume des *Antiquités mexicaines*, Londres, 1830. On n'a rien de plus complet sur le Mexique avant la conquête espagnole.

SAHARA, vaste contrée de l'Afrique, entre l'Atlas au N., l'océan Atlantique à l'O., la Sénégambie et le Soudan au S., la Nubie et l'Égypte à l'E.; par 16°-30° lat. N. et 19° 27' long. O., 27° long. E.; 5,000 kil. de l'E. à l'O., 2,000 du N. au S.; 9,159,500 kil. carr. La partie orientale est montueuse; le nord reçoit les prolongements de la chaîne de l'Atlas; on voit des dunes de sable mobiles sur la côte occidentale, où se trouvent les caps Agadir, Bojador et Blanc. La chaleur est insupportable dans le Sahara, mais en hiver la température est souvent fraîche le matin et froide pendant la nuit; l'atmosphère, continuellement échauffée par les rayons du soleil que réfléchit le sable, et souvent remplie de particules sablonneuses qui donnent à l'air l'aspect d'une vapeur rougeâtre, est d'une ardeur extrême; le thermomètre monte à 50° et même à 60° centigr. Le phénomène du mirage s'y observe fréquemment. Souvent le simoun, qui souffle du S. et de l'E. durant 10 à 12 heures, soulève des tourmentes, déplace les collines de sable, tarit les sources. La végétation est à peu près nulle, sinon dans la partie S., où sont de riches forêts de gommiers. Les lions, les panthères, les antilopes, les autruches et d'énormes boas sont les seuls animaux qu'on rencontre fréquemment sur la lisière du Sahara. La population de ce pays se compose de tribus plus ou moins barbares, nomades pour la plupart et se rattachant aux 3 groupes des *Maures*, des *Touaregs* et des *Tibbous*. Ces tribus connaissent seules les oasis, magnifiques îles de verdure qui se trouvent dans cet océan de sable, et où elles viennent abreuver leurs chameaux. Les principales oasis sont dans l'O., où dominent les Maures, *Adrar*, *Tiris*, *Tagant*, *Oualata* et *El-Hodh*; au centre, où sont répandus les Touaregs, les oasis du *Fezzan*, de *Ghât*, du *Djebel Hoggar* au N., d'*Aïr* au S., d'*Azaouad* au S.-O. Dans le Sahara oriental où vivent les Tibbous, presque noirs, l'oasis d'*Aschenouma*, de *Koufara* et de *Borgou*. On estime la population à environ 1,000,000 hab. Les caravanes seules traversent le Sahara. Il a pourtant été question de construire à travers ce désert une voie ferrée qui unirait l'Algérie au Niger et au Sénégal. (V. Flatters et Afrique.) B.

SAHEL, c.-à-d. en arabe *côte, rivage*, nom appliqué à la partie de l'Algérie située au N. de la plaine de la Mitidja, de chaque côté d'Alger.

SAH-EL-HAGGAR, vge de la Basse Égypte, à 32 kil. O. de Méhallet-el-Kébir, sur la rive g. du Nil. Près de là sont les ruines de l'anc. *Saïs*.

SAHUGUET. V. Espagne (D').

SAIANIENS (Monts). V. Sayansk.

SAID, nom arabe de la Haute-Égypte.

SAID-PACHA (Mohammed), vice-roi d'Égypte, 4e fils de Méhémet-Ali, né en 1822, m. en 1863, reçut, après son éducation turque, les leçons de quelques maîtres français, notamment de Kœnig-Bey, et fut destiné à la marine. Il était grand amiral de la flotte égyptienne, quand il succéda à son neveu Abbas-Pacha, en 1854. Il fournit presque aussitôt au sultan, son suzerain, un contingent de 10,000 hommes pour l'expédition de Crimée. Dans son administration intérieure, il réforma les finances, mais contracta des emprunts onéreux, protégea les écoles et les établissements scientifiques, fit continuer les travaux du barrage du Nil et favorisa de tous ses moyens la grande entreprise du percement de l'isthme de Suez. Il fit un voyage à Paris en 1862. Saïd parlait la langue française avec une remarquable facilité. (V. Égypte.) B.

SAIDA ou **SEIDE**, anc. *Sidon*, v. de la Turquie d'Asie (Syrie), port en partie comblé sur la Méditerranée, dans la prov. de Syrie, à 32 kil. S.-S.-O. de Beirouth; 10,000 hab. Ville sale et mal bâtie; nombreuses ruines antiques. Export. de sucre, café, cochenille, indigo, soie, huile et fruits. Les pestes et les tremblements de terre y sont fréquents. — La province de Saïda, ch.-l. Beirouth, est auj. une portion de celle de Syrie.

SAIDSCHUTZ, vge de Bohême, à 7 kil. S.-O. de Bilin; 144 hab. Célèbres sources d'eaux alcalines purgatives, dont on expédie annuellement 500,000 cruchons.

SAIGON, la *Giadinh* des Annamites, auj. cap. de la Cochinchine française et la principale ville de l'Indo-Chine, entre Bangkok et Hanoï, port sur une riv. de son nom, à [illegible] kil. de la mer de Chine, par 10° 50' lat. N. et 104° 20' long. E.; 115,000 hab. Elle communique par un canal avec le Mé-Kong. Bel arsenal maritime [illegible] [illegible] construit par le [illegible] [illegible] [illegible] Station des paquebots français [illegible]

Chemin de fer pour Mytho. — Occupé par les Français unis aux Espagnols, en 1858. G. H.

SAII, peuple de la Gaule. (V. Sagii.)

SAIL-LES-BAINS, vge (Loire), arr. de Roanne ; 660 hab. Établissement d'eaux minérales sulfureuses.

SAILLANS, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. de Die, sur la rive dr. de la Drôme ; 1,753 hab. Fabr. et filature de soie grège et ouvrée. Vins estimés, fruits.

SAILLY-SUR-LA-LYS, vge (Pas-de-Calais), arr. de Béthune ; 2,585 hab. Comm. important de toiles.

SAIMA, grand lac de la Russie d'Europe (Finlande) ; 70 kil. sur 40. Il s'épanche en cascade vers le lac Ladoga par le Vuoxen dont les deux rapides, connus sous le nom d'Imatra, attirent les touristes. G. H.

SAINCTES (Claude de), théologien et controversiste, né dans le Perche en 1525, m. en 1591, entra à 15 ans dans l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin, fut reçu docteur en théologie, attaqua avec véhémence les disciples de Calvin, assista au colloque de Poissy, 1561, et au concile de Trente, devint évêque d'Évreux en 1575, embrassa le parti de la Ligue contre Henri III, fut arrêté par ordre d'Henri IV comme ayant approuvé le crime de Jacques Clément, condamné à mort par le parlement royaliste de Normandie, et, par commutation de peine, alla finir ses jours dans le château de Crèvecœur, près Lisieux.

On a de lui, entre autres ouvrages : *de Ritu Missæ et Eucharistiæ*, Paris, 1560, in-fol., en grec et en latin ; *Déclaration d'aucuns athéismes de la doctrine de Calvin et de Bèze*, etc., 1567 ; *Traité de l'ancien naturel des Français en la religion chrétienne*, 1567 ; *de Rebus Eucharistiæ controversis lib. X*, 1575, in-12.

SAINS, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Vervins ; 2,188 hab. Tissage de laine et de coton, fabr. de batiste et de linon.

SAINT-... *V.* au second mot tous les noms géographiques composés qui commencent ainsi.

SAINT (Le), nom donné, chez les Hébreux, à la partie du Tabernacle située entre le vestibule et le sanctuaire, et où se trouvaient le chandelier à 7 branches, l'autel des parfums et celui des pains de proposition. — Ils appelaient *Saint des Saints* la partie la plus intérieure et la plus sacrée du Tabernacle, celle qui contenait l'Arche d'alliance, et où le grand prêtre pouvait seul entrer une fois l'an.

SAINT-AIGNAN (Le duc de). V. Beauvilliers.

SAINT-ALBIN (Alexandre **ROUSSELIN-CORBEAU**, comte de), publiciste, né en 1773, d'un lieutenant-colonel d'artillerie, m. en 1847, adopta avec ardeur les principes de la Révolution, s'attacha à Danton et à Camille Desmoulins, fut commissaire du gouvernement à Troyes en 1794, puis commissaire aux armées, secrétaire général du ministère de la guerre sous Bernadotte en 1799, du ministère de l'intérieur sous Carnot pendant les Cent-Jours, et prit part, en 1815, à la fondation de *l'Indépendant*, appelé ensuite *le Constitutionnel*, à la rédaction duquel il fut attaché jusqu'en 1838.

On a de lui une *Vie de Hoche*, 1798, et une *Vie de Championnet*, publiée par son fils en 1860.

SAINT-ALLAIS (**VITON**, dit de), généalogiste, né à Langres en 1773, m. en 1842, fils d'un épicier, s'enrôla en 1792, quitta bientôt le service, s'occupa de recherches historiques et fonda à Paris un *cabinet généalogique*.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Histoire générale des ordres de chevalerie civile et militaire existant en Europe*, 1811, in-4° ; le t. Ier, seul a paru ; *Tablettes chronologiques, généalogiques et historiques des maisons souveraines de l'Europe*, 1812, in-18 ; *Histoire généalogique des maisons souveraines de l'Europe*, 1812, 2 vol. ; *Nobiliaire universel de France*, 1814-20, 18 vol. ; *Dictionnaire de la noblesse*, 1816 ; *Armorial des familles nobles de France*, 1817, in-8° et in-4° ; *Annuaire historique, critique, généalogique, de l'ancienne noblesse de France, contenant le détail des services que les familles nobles ont rendus à l'État*, 1835-36, 2 vol., etc. Il commença en 1819 une nouvelle édition de l'*Art de vérifier les dates*, qui fut achevé par Fortia d'Urban.

SAINT-AMANT (Marc-Antoine **GÉRARD** de), poète, né à Rouen en 1594, m. en 1661. Attaché au comte d'Harcourt, il parcourut l'Europe en soldat et en voyageur, résida quelque temps à la cour de Pologne comme gentilhomme de la chambre de la reine, fut un des premiers membres de l'Académie française, et rédigea les mots burlesques de son *Dictionnaire*. Dans ses poésies (odes, sonnets, satires, etc.) il a rencontré souvent la verve et l'énergie de Régnier, mais dans ce qu'elle a de plus bas. En 1653, il fit *Moïse sauvé*, idylle héroïque, petit vol. in-12, dont Boileau s'est justement moqué. Ses *Œuvres* furent publiées avec succès de 1627 à 1656. La dernière édition, avec une notice et des notes, a été donnée par Ch. Livet, 1855, 2 vol. in-16.

V. la *Notice* de M. Ch. Livet, en tête de son édition. G. L.

SAINT-AMOUR (Guillaume de). V. Guillaume.

SAINT-ANDRÉ (Jacques **D'ALBON**, maréchal de), né en 1524 au château d'Albon (Bas-Dauphiné), servit sous François Ier et ses successeurs, fut créé maréchal de France en 1547, tomba au pouvoir des Espagnols à la bataille de Saint-Quentin en 1557, poussa, pour obtenir sa liberté, à la conclusion de la paix du Cateau-Cambrésis en 1559, et, adversaire déclaré des calvinistes, forma, avec le connétable de Montmorency et le duc de Guise, l'association connue sous le nom de *Triumvirat* (V. *ce mot*), en 1562. La même année, il fut fait prisonnier à la bataille de Dreux et assassiné par un catholique nommé Aubigny, son ennemi personnel, en 1562. B.

SAINT-ANDRÉ (Jean-Bon, dit), né en 1749 à Montauban, de parents calvinistes, m. en 1813, exerça le ministère évangélique dans sa ville natale, embrassa avec ardeur les principes de la Révolution, fut député du Lot à la Convention, approuva et défendit les actes de la Commune de Paris, vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, se montra l'un des plus fougueux adversaires des Girondins, fit entrer Robespierre au comité de salut public, et, chargé de diriger l'administration de la marine, alla à Brest surveiller les constructions navales et se montra terroriste impitoyable. Il parvint en peu de temps à organiser une flotte et assista au combat naval du 1er juin 1794 contre les Anglais. Arrêté après le 9 thermidor, rendu à la liberté par l'amnistie du 4 brumaire an IV, il devint modéré et fut envoyé à Smyrne par le Directoire en qualité de consul général. Lors de l'expédition française en Égypte, les Turcs le jetèrent en prison. Il en sortit à la paix, 1801, fut chargé par le 1er consul Bonaparte de l'organisation des quatre nouveaux départements formés sur la rive g. du Rhin, devint baron de l'empire et préfet à Mayence. B.

SAINT-ANGE (Ange-François **FARIAU**, dit de), poète-traducteur, né à Blois en 1747, m. en 1810, obtint la protection de Turgot, qui lui donna un emploi dans les finances, et, après avoir repoussé les principes de la Révolution, accepta, en 1794, une place subalterne dans l'agence de l'habillement des troupes. A la réorganisation de l'instruction publique, il fut nommé professeur de grammaire et de belles-lettres dans l'une des écoles centrales de Paris. Il entra à l'Institut en 1810.

Ses Œuvres complètes ont été réunies en [illegible] in-12 ; on y remarque des traductions en vers des *Métamorphoses*, des *Fastes*, de l'*Art d'aimer*, du *Remède d'amour*, de quelques *Élégies* et *Héroïdes* d'Ovide.

SAINT-ARNAUD (Jacques **LEROY** de), né à Paris en 1798, m. en 1854, était fils d'un ancien avocat au Parlement, qui fut membre du Tribunat et préfet de l'Aude. Après avoir fait ses études au lycée Napoléon, il entra, en 1816, dans les gardes du corps, passa sous-lieutenant dans la légion départementale de la Corse, dans celle des Bouches-du-Rhône et au 49e de ligne, quitta le service régulier pour aller, en 1822, combattre comme volontaire pour la cause hellénique, voyagea à l'étranger pendant quelques années, et, en 1831, reprit son grade dans le 64e de ligne. Promu lieutenant, il prit part à la guerre de Vendée, fut officier d'ordonnance du général Bugeaud et l'accompagna à Blaye. En 1836, envoyé en Afrique dans la légion étrangère, il y fut nommé capitaine en 1837, et prit une part héroïque à l'assaut de Constantine. Après la prise de Djidjelli, il fut mis à l'ordre du jour de l'armée. Il devint chef de bataillon au 18e léger en 1840, au corps des zouaves en 1841, lieutenant-colonel en 1842, colonel en 1844. Son avancement était le prix de la valeur qu'il avait déployée à l'assaut de Constantine, à l'attaque du col de Mouzaïa et à la prise de Mascara. Après avoir commandé les subdivisions de Milianah et d'Orléansville, il comprima l'insurrection du Dahra, 1845-1847, réduisit Bou-Maza à se constituer prisonnier, fut récompensé par le grade de maréchal de camp en 1847, commanda la subdivision de Mostaganem après la révolution de février 1848, celle d'Alger en 1849, dirigea une expédition brillante dans la Kabylie de Bougie, fut élevé en 1850 au commandement supérieur de la division de Constantine, subjugua en 1851 la petite Kabylie après 26 combats, puis, nommé général de division, fut mis à la tête de la 2e division de l'armée de Paris. Bientôt appelé au ministère de la guerre, en nov. 1851, il dirigea les mesures militaires du coup d'État et, lors du rétablissement de l'Empire en 1852, devint maréchal de France et grand écuyer de l'empereur. Son administration a été signalée par la reconstitution du cadre d'état-major général de l'armée, l'augmentation de la solde des sous-officiers, la réorganisation de la gendarmerie, de l'artillerie, du corps de santé de l'armée de terre, de l'école de cavalerie de Saumur, la création d'une section de cavalerie à l'École militaire de Saint-Cyr, la formation du régiment des guides, de 2 nouveaux régiments de zouaves, de 10 nouveaux bataillons de chasseurs à pied et d'un régiment de tirailleurs algériens. Au début de la guerre d'Orient, 1854, Saint-Arnaud reçut le commandement en chef de l'armée française, débarqua en Crimée avec lord Raglan, gagna la bataille de l'Alma, et, au moment d'attaquer Sébastopol, succomba à la maladie qui le minait depuis longtemps. Son corps a été déposé aux Invalides. Il a laissé des *Lettres*, 1855, 2 vol., qui sont écrites avec beaucoup d'esprit et de naturel, et curieuses par leurs détails sur la conquête de l'Algérie.

SAINT-AUBIN (Le marquis de). *V.* Legendre.

SAINT-AUBIN, graveur au burin, né à Paris en 1736, m. en 1807, a gravé plusieurs belles estampes, beaucoup de portraits et un grand nombre de vignettes, remarquables par le goût, l'esprit et la facilité.

SAINT-AULAIRE. *V.* Sainte-Aulaire.

SAINT-BONNET. *V.* Toiras (Maréchal de).

SAINT-CHARLES (Jacob de). *V.* Jacob.

SAINT-CLOST (**PERROS** de) ou **PIERRE DE SAINT-CLOUD**, poète du XIIIe siècle, est auteur du célèbre *Roman du Renard*, poème allégorique et satirique, continué par Jacquemart Giélée. La traduction française la plus récente a été publiée à Bruxelles en 1739, réimprimée sous le titre d'*Intrigues du cabinet des rats*, Paris, 1786, et de nouveau par Méon, 1825.

SAINT-CYR (**GOUVION-**). *V.* Gouvion.

SAINT-CYRAN (Jean **DUVERGIER** de **HAURANNE**, abbé de), né à Bayonne en 1581, m. en 1643, fit sa théologie à Louvain, où étudiait en même temps Jansénius. Ces deux jeunes gens se lièrent d'amitié et de doctrines, se revirent à Paris, à Bayonne, et convinrent des idées qui devaient faire la base d'un nouveau système sur la grâce. Pendant que Jansénius travaillait à l'*Augustinus*, germe d'une longue querelle dans l'Église, l'évêque de Poitiers résigna en 1620 l'abbaye de Saint-Cyran à Duvergier (Indre). Celui-ci, à l'extérieur humble, sincèrement pieux, mais d'un caractère absolu et dominateur, revint à Paris, dirigea les consciences et se fit de nombreux disciples dans toutes les classes de la société. Il refusa un évêché, pour rester l'âme d'un parti qu'attaquèrent vivement les jésuites. Saint-Cyran composa des livres pour se défendre et pour propager son système ; des plaintes furent portées à Richelieu, qui le fit enfermer à Vincennes, 1638. Le ministre étant mort, Saint-Cyran fut bientôt mis en liberté. Écrivain médiocre, il n'a fait de bruit que par ses amis et par ses ennemis.

Ses principaux ouvrages sont : *Question royale et sa décision*, 1609, in-12 ; *la Somme des fautes et faussetés contenues en la Somme théologique du P. Garasse*, 1626, in-4o ; *Petrus Aurelius*, 1631, in-fol. ; *Vie de la Ste Vierge*, 1664, in-12 ; *Lettres spirituelles*, etc. — V. Sainte-Beuve, *Port-Royal*. J. T.

SAINT-ELME (Ida), dite *la Contemporaine*, aventurière, née vers 1778, m. en 1845, eut une conduite déréglée, changea plusieurs fois de nom, et dut surtout sa notoriété au livre qu'elle publia sous le titre de *Mémoires d'une contemporaine*, Paris, 1827, récits mensongers, sur l'époque de la Révolution et de l'Empire. Elle mourut à l'hospice des Ursulines de Bruxelles.

SAINT-EVREMOND (Charles **MARGUETEL** de **SAINT-DENYS**, seigneur de), né en 1613 à Saint-Denis-le-Guast, près de Coutances (Manche), m. à Londres en 1703. Cadet de famille, élevé par les jésuites, il entra au service à l'âge de 16 ans, vécut d'abord de son épée, mais en soldat lettré, tour à tour lieutenant des gardes et lecteur du prince de Condé, tantôt se battant bravement à Rocroi, à Fribourg, à Nordlingen ; tantôt philosophant sous la tente et préludant à sa renommée de merveilleux causeur. Entre 2 campagnes, il se donna le passe-temps de railler la nouvelle Académie, avec ses décrets et ses réformes, dans une assez médiocre satire dialoguée, la comédie des *Academistes*, 1644. Brouillé avec Condé pour s'être permis de parler des défauts du prince, il s'aventura, avec sa plume et son épée, dans la Fronde pour la cause royale, écrivit la *Retraite du duc de Longueville*, et gagna le brevet de maréchal de camp, avec une pension de 3,000 livres, 1652. Puis il alla servir en Flandre. Saint-Evremond s'abandonnait à ses libres allures de gentilhomme esprit fort, et fréquentait la célèbre Ninon, dont plus tard il resta toujours l'ami ; il jouissait, dans les ruelles, du succès de ses madrigaux, qui ne valaient pas mieux que ceux de Voiture ; épicurien, il professait aux petits soupers des *Trois coteaux* cette morale complaisante qui fait de la sagesse l'art de ménager nos plaisirs, lorsqu'une lettre satirique sur la paix des Pyrénées et son négociateur Mazarin, lettre surprise par Louis XIV lors de l'arrestation de Fouquet, vint tout à coup troubler une vie si variée et si pleine d'espérances. Pour éviter la Bastille, Saint-Evremond dut s'exiler, 1661, et son exil dura jusqu'à sa mort. L'Angleterre l'accueillit ; après avoir oublié Versailles et Paris auprès de Charles II, de Guillaume III et surtout de la duchesse de Mazarin, il refusa de rentrer en France, quand Louis XIV le lui permit, en 1702, et eut l'honneur d'une sépulture dans l'abbaye de Westminster. Les écrits de Saint-Evremond ne furent publiés que furtivement de son vivant ; la plupart circulèrent manuscrits ; leur mérite devait survivre à l'attrait de la nouveauté et du mystère, surtout pour les *Observations sur Salluste et Tacite*, les *Réflexions sur la tragédie et la comédie*, les *Discours sur les belles-lettres*, les *Réflexions sur l'usage de la vie*, — *sur les divers génies du peuple romain*, le *Parallèle de Turenne et de Condé*, enfin pour ses *Lettres*, qui sont souvent de petits chefs-d'œuvre d'une fine et élégante causerie. Il rappelle parfois Voiture, avec moins d'afféterie ; parfois Voltaire ou Montesquieu, avec moins d'esprit ou de profondeur.

Ses *Œuvres* ont été publiées à Londres, 1705, 3 vol. in-4o. En 1761, Deleyre a donné l'*Esprit de Saint-Evremond*, in-12. M. Giraud a publié les *Œuvres choisies de Saint-Evremond*, avec une introduction critique. — *V.* Rigault, *Querelle des anciens et des modernes*, 2e partie. G. L.

SAINT-FLORENTIN (Louis **PHÉLYPEAUX**, comte de), fils du marquis de La Vrillière, né en 1705, m. en 1777, fut adjoint, en 1722, à son père, secrétaire d'État, pour les affaires administratives d'un grand nombre de provinces. Il y réunit, 1749, les affaires de la maison du Roi, puis l'administration de Paris, 1757, qui comprenait la police. Il fut créé duc de la Vrillière en 1770. On l'accusait de prodigalité, de trop de complaisance pour le monarque, et surtout d'abuser des lettres de cachet. Louis XVI le congédia en 1775. B.

SAINT-FOIX (Germain-François **POULLAIN** de), littérateur, né à Rennes en 1698, m. en 1776, fut d'abord mousquetaire, puis lieutenant de cavalerie, alla en Turquie, où il apprit l'arabe, et, de retour en France, se fit homme de lettres. D'un caractère caustique et querelleur, il fut le plus célèbre bretteur de son temps. Écrivain fécond et spirituel, mais peu soumis aux règles consacrées, il donna au théâtre une vingtaine de comédies, dont une seule, *l'Oracle*, en 1 acte en prose, 1740, s'est jouée assez longtemps au Théâtre-Français. On a de lui encore : *Lettres de Nedim Koggia, ou Lettres turques*, 1732, in-12, qui ont eu quelque vogue ; *Essais sur Paris*, 1754, 2 vol. in-12, et 1763, 4 vol. in-12, que l'on consulte encore, bien que ce soit un ouvrage trop superficiel ; *Histoire de l'ordre du Saint-Esprit*, dont il était historiographe, 1767, 2 vol. in-12.

Ses *Œuvres complètes* ont été recueillies en 1778, 6 vol. B.

SAINT-GELAIS (Octavien de), poète, né à Cognac vers 1466, m. en 1502, fut nommé évêque d'Angoulême en 1494, abandonna la cour en 1497 et ne s'occupa plus que de l'administration de son diocèse. On a de lui des traductions en vers de l'*Énéide* de Virgile et des *Épîtres* d'Ovide, et divers poèmes, tels que *la Chasse d'Amours*, 1509, in-fol. ; *le Séjour d'honneur*, 1526, in-4o, son chef-d'œuvre ; *le Trésor de la noblesse*, in-4o, ouvrages presque oubliés, qui eurent une grande réputation.

SAINT-GELAIS (Jean de), frère du précédent, a écrit une *Histoire de France*, depuis 1270 jusqu'à 1510, publiée par Th. Godefroy, Paris, 1622, in-4o.

SAINT-GELAIS (Mellin de), poète et musicien, neveu d'Octavien, né à Angoulême en 1491, m. en 1558, entra dans les ordres sacrés, fut homme de cour, jouit de la faveur de François Ier, qui lui donna l'abbaye de Reclus (diocèse de Troyes), devint aumônier du Dauphin, et, en 1544, garde de la bibliothèque de Fontainebleau. Ami de Clément Marot, il écrivit des contes où il y a de la grâce et de la naïveté, des épigrammes, des sonnets, des madrigaux, etc. On lui attribue l'introduction dans la poésie française du sonnet et du madrigal, imités des Italiens. La *Sophonisbe* du Trissin, traduite par lui, fut représentée à Blois en 1559. Son *Histoire de Genièvre*, imitée d'Arioste et terminée par Baïf, ne parut qu'en 1572. La meilleure édition de ses *Poésies* latines et françaises est celle de Paris, 1719, in-12.

V. Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au seizième siècle* ; Castaigne, *Notice sur les Saint-Gelais*. B.

SAINT-GEORGE (Le chevalier de). *V.* Stuart (Jacques-Édouard).

SAINT-GEORGES (Le chevalier de), mulâtre, né en 1745 à la Guadeloupe, du fermier général de Boulogne et d'une femme de couleur, m. en 1801, fut amené fort jeune en France, entra dans les mousquetaires, fut attaché à la personne du duc de Chartres (duc d'Orléans), adopta les principes de la Révolution, et leva un corps de chasseurs à cheval, à la tête duquel il servit sous Dumouriez. Arrêté comme suspect en 1794, il recouvra la liberté après le 9 thermidor. Une taille avantageuse, une belle figure, une force peu commune, la grâce et la vivacité de son esprit, la bonté et la générosité de son caractère, lui valurent de brillants succès dans le monde. Habile dans tous les arts d'agrément, danse, musique, équitation, il fut sans rival pour l'escrime ; il écrivit les partitions de quelques opéras comiques. B.

SAINT-GEORGES (Jules-Henri **VERNOY** de), auteur dramatique, né à Paris en 1801, m. en 1875, débuta dans les lettres par un roman, *les Nuits terribles*, 1821, puis se tourna vers le théâtre, et donna, soit seul, soit en collaboration avec Scribe, de Leuven, Mazillier, etc., un grand nombre de ballets, d'opéras et d'opéras comiques. On remarque parmi ses pièces personnelles : *l'Artisan*, 1827 ; *l'Illusion de Jeunesse*, 1829 ; *Ludovic*, 1833 ; *le Planteur*, 1839 ; *l'Esclave de Camoëns*, 1843 ; *le Lazzarone*, 1844 ; *l'Ame en peine*, 1846 ; *les Mousquetaires de la reine*, 1846 ; *le Val d'Andorre*, 1848 ; *le Carillonneur de Bruges*, 1852 ; *les Amours du Diable*, 1852 ; *Jaguarita* 1854 ; *la Bohémienne*, 1862, etc. Parmi ses romans, on cite : *le Livre*

d'hiver, 1840; *le Mariage du prince*, 1849; *l'Evasion du grand monde*, 1851. Il a laissé un drame représenté en 1855.

SAINT GERAN (LE MARÉCHAL DE). V. LA GUICHE.

SAINT-GERMAIN (CLAUDE-LOUIS, COMTE DE), né en 1707 près de Lons-le-Saulnier, m. en 1778, suivit d'abord la carrière de l'enseignement chez les jésuites, l'abandonna pour entrer comme sous-lieutenant dans un régiment dont son père était colonel, et alla prendre du service en Autriche, où, distingué par le prince Eugène, il devint feld-maréchal-lieutenant. Rentré en France, nommé lieutenant général par la protection du maréchal de Saxe, il se signala dans la guerre de Sept ans, rallia l'armée française après la défaite de Rosbach, protégea la retraite à Minden et eut une grande part à la victoire de Corbach. S'étant fait des ennemis par son caractère ombrageux, il quitta de nouveau la France, demanda du service au Danemark, et y fut nommé feld-maréchal-général, chargé de réorganiser l'armée. Sa sévérité déplut; il se retira en Alsace, où il s'occupait de travaux agricoles, quand la faillite d'un banquier de Hambourg le ruina. Pensionné de 10,000 livres sur la cassette du roi, il fut appelé par le crédit de Turgot au ministère de la guerre, en 1775. Pendant son administration de 2 années, il montra des vues droites et élevées, supprima la peine de mort contre les déserteurs, mais mécontenta la noblesse par ses réformes et son austérité, et blessa l'honneur français en essayant d'introduire dans l'armée la discipline allemande et les coups de plat de sabre. Il dut donner sa démission et reçut une pension de 40,000 livres.

Il a laissé des *Mémoires*, Amst., 1779, et une *Correspondance avec Pâris Duverney*, Lond., 1789, 2 vol. B.

SAINT-GERMAIN (LE COMTE DE), aventurier fameux du XVIII^e siècle, dont on ignore le véritable nom et l'origine, fut amené d'Allemagne en France, vers 1740, par le maréchal de Belle-Isle et présenté à la cour. Il avait beaucoup d'esprit, un vaste savoir, de la faconde, prétendait avoir vécu dans les siècles reculés, parlait de Charles-Quint et de François Ier comme s'il eût existé de leur temps, et se disait possesseur de tous les secrets possibles; sa fortune mystérieuse consistait en pierreries et en argent comptant. Mme de Pompadour et Louis XV l'admirent dans leur intimité. Il mourut à Slesvig en 1784. On a conjecturé qu'il était fils d'un juif portugais, ou même, suivant Mme du Hausset, fils naturel du roi de Portugal, et que différents ministres l'employèrent comme espion. B.

SAINT-HILAIRE (LOUIS-VINCENT-JOSEPH), né en 1766 à Ribemont (Aisne), m. en 1809, entra comme sous-lieutenant dans le régiment d'Aquitaine (infanterie), commanda en 1793 l'avant-garde de l'aile gauche au siège de Toulon, fut fait adjudant général chef de brigade après la prise de la ville, se distingua sous Masséna aux bataillons de Cairo et de Dégo, obtint le grade de général de division en 1800, fit avec éclat la campagne de 1805 en Allemagne, celles de 1807 en Pologne, de 1809 en Autriche, et fut tué à Wagram. Son corps fut déposé au Panthéon. B.

SAINT-HILAIRE (**GEOFFROY**). *V.* GEOFFROY.

SAINT-HUBERTY (ANTOINETTE-ANNE **CLAVEL**, DITE), cantatrice, née à Toul vers 1756, assassinée près de Londres en 1812 avec son mari le comte d'Antraigues, débuta à l'Académie royale de musique en 1777. Jamais jusqu'à elle l'expression des sentiments tendres et passionnés n'avait été portée si loin sur la scène française. Elle contribua aux succès des opéras de Glück, de Piccini et de Sacchini et ramena le costume à la vérité historique. B.

SAINT-HURUGE (LE MARQUIS DE), né à Mâcon vers 1750, m. après 1810, suivit d'abord la carrière militaire, voyagea ensuite dans diverses parties de l'Europe, dissipant son patrimoine, fut enfermé au château de Dijon, pour une affaire d'honneur, puis à Charenton sur la demande de sa famille, recouvra la liberté en 1784, alla se livrer à de nouveaux désordres en Angleterre, reparut à Paris en 1789, se fit orateur populaire et agent de Danton, prit part aux insurrections du 20 juin et du 10 août 1792, fut emprisonné au Luxembourg lors du procès des dantonistes, en sortit au 9 thermidor et acheva sa vie dans l'obscurité. B.

SAINT-HYACINTHE (HYACINTHE **CORDONNIER**, DIT **THEMISEUL** DE), littérateur, né à Orléans en 1684, m. en 1746, servit comme officier de cavalerie, fut fait prisonnier à Hochstædt et conduit en Hollande, 1704, passa une partie de sa vie dans ce pays, étudiant les langues anciennes, l'anglais, l'italien et l'espagnol. Il alla aussi à Londres, où il se fit protestant et fut admis à la Société royale, et finit ses jours aux environs de Bréda. Il travailla au *Journal littéraire* de La Haye, 1713 et suiv., 24 vol. in-12, dont il fut un des fondateurs avec S'Gravesande, et à *l'Europe savante*, ibid., 1718-20, 12 vol. On a de lui, entre autres opuscules : *le Chef-d'œuvre d'un inconnu, poème heureusement découvert et mis au jour* par le docteur *Mathanasius*, La Haye, 1714, in-12, ou Paris, 1806, 2 vol.; c'est une chanson populaire, accompagnée d'un commentaire ironique et pédantesque, qui forme une critique de l'abus de l'érudition, [illegible] beaucoup [illegible] d'un goût assez [illegible]; *Lettre critique sur la Henriade*, Londres, 1728, qui lui attira les sarcasmes de Voltaire. B.

SAINT-JEAN (SIMON), peintre de fleurs, né à Lyon en 1812, m. en 1860, étudia à l'École de sa ville natale sous la direction de François Lepage. Ses tableaux sont des chefs-d'œuvre : la composition est intéressante et variée, le dessin irréprochable; mais son coloris a été taxé [illegible] qui [illegible] du brillant aux reflets. Le musée du Luxembourg possède de lui une *Notre-Dame des roses*.

SAINT-JOHN, nom d'une famille noble d'Angleterre, qui [illegible] Oliver Saint-John, [illegible] d'Oxford, créé baron par la reine [illegible]. A cette famille appartient le fameux Bolingbroke. V. ce nom.

SAINT-JUST (ANTOINE LOUIS-LÉON **FLORELLE DE**), fameux révolutionnaire, né à Decize (Nièvre) en 1767, m. en 1794, adopta la Révolution avec enthousiasme, fut député de l'Aisne à la Convention, et y débuta par un discours où il prétendit que tout Français avait sur Louis XVI le droit que Brutus avait eu sur César. Ami de Robespierre, il contribua à la chute des Girondins, parut souvent à la tribune, déploya une grande activité, eut des missions dans les départements et aux armées du Rhin et de Sambre-et-Meuse, vota et fit exécuter avec la plus furieuse énergie les mesures les plus terribles, devint président de l'Assemblée, fit les rapports contre Danton, Hérault de Séchelles et Camille Desmoulins, et, membre du Comité du salut public, défendit Robespierre, le 9 thermidor, et monta, le 10, sur le même échafaud. En d'autres circonstances, toute son ardeur se fût consumée dans la composition de poèmes de 3e ordre, tels qu'*Organt*, en 20 chants, 1789, 2 vol. On a encore de Saint-Just : *L'esprit de la Révolution et de la constitution de France*, 1791; des *Rapports* faits à la Convention; des *Fragments sur les institutions républicaines*, 1800, in-12, et un *Essai de constitution*, imprimé dans ses *Œuvres politiques*, 1833-34.

V. Ern. Hamel, *Histoire de Saint-Just*, 1859; Cuvillier-Fleury, *Portraits*. J.T.

SAINT-LAMBERT (JEAN-FRANÇOIS DE, poète), né en 1716 à Nancy (Lorraine), m. en 1803, servit d'abord dans les gardes lorraines; puis, après la paix d'Aix-la-Chapelle, 1748, s'attacha à la cour du roi Stanislas. Ce fut à Nancy qu'il connut la marquise Du Châtelet, à laquelle il inspira une vive passion. Après la mort de cette dame, il reprit du service, fit la campagne de Hanovre en 1756, renonça, l'année suivante, au métier des armes et vint à Paris, où il se lia avec Duclos, Grimm, Diderot, J.-J. Rousseau et Mme d'Houdetot. Collaborateur de l'*Encyclopédie*, il excita l'enthousiasme du parti des philosophes par la publication d'un poème descriptif en 4 chants, *les Saisons*, 1769, qui lui valut son admission à l'Académie française en 1770; ce poème offre quelques beautés, mais il n'y a nulle invention, et le style en est d'une élégance froide et monotone. Saint-Lambert écrivit aussi des *Poésies fugitives*, un petit poème intitulé *le Matin et le Soir*, des *Fables orientales*, des *Contes* en prose, un *Essai sur la vie et les ouvrages d'Helvétius*, des *Mémoires sur la vie de Bolingbroke*, 1796, et enfin les *Principes des mœurs chez toutes les nations, ou Catéchisme universel*, 1798-1801, 5 vol., ouvrage qui obtint le grand prix de morale en 1806, bien que l'auteur y soutienne les doctrines matérialistes et la morale de l'égoïsme. Pendant les orages révolutionnaires, Saint-Lambert s'était retiré près de Mme d'Houdetot, à Eaubonne, dans la vallée de Montmorency. B.

SAINT-LÉON (CHARLES-VICTOR-ARTHUR), danseur, chorégraphe et musicien, né vers 1815, m. en 1870, parut à l'Opéra de Paris en 1846, et y donna, entre autres ballets : *la Fille de marbre*, où débuta sa femme, la Cerrito, 1847; *la Vivandière*, *le Violon du diable*, 1849; *Stella, ou les Contrebandiers*, 1850; *Pâquerette*, *le Lutin de la vallée* et *le Danseur du roi*. En 1853, il voyagea en Angleterre et en Allemagne, revint à Paris en 1855, et régla encore le ballet de *Meneca* au Théâtre-Lyrique. Il donna enfin *Diavolina*, 1863; *Néméa*, 1864; *la Source*, 1866; *Coppélia*, 1870.

SAINT-LUC (TIMOLÉON D'**ESPINAY** DE), né vers 1580, m. en 1644, gouverneur de Brouage, accompagna Sully dans son ambassade en Angleterre, entra ensuite dans la marine, se signala pendant la guerre contre La Rochelle, fut nommé vice-amiral, lieutenant général en Guienne et maréchal de France en 1628.

SAINT-MARC (CHARLES-HUGUES **LEFEBVRE** DE), littérateur, né à Paris en 1698, m. en 1769, après avoir fait de bonnes études, fut sous-lieutenant d'infanterie et finit par se charger de quelques éducations particulières.

Il a donné des éditions annotées de [illegible] *Mémoires de Feuquières*, 1750; *Mémoires des [illegible]*, [illegible]; *Histoire d'Angleterre* [illegible]

terre, par Rapin-Thoyras, 1745-49, 16 vol. in-4°; *Œuvres de Boileau*, 1747, 5 vol.; — *de Pa*[illegible], 1750; — *de Chaulieu*, 1751; *Voyage de Chapelle et Bachaumont*, 1755; *Poésies de Malherbe*, 1757; — *de Lalanne, de Montplaisir, de Saint-Pavin et de Charleval*, 1759, 4 part. en 2 vol. in-12. Il rédigea aussi un *Abrégé chronologique de l'histoire d'Italie, depuis la chute de l'Empire d'Occident*, 1761-70, 6 vol., et un supplem. au *Nécrologe* de Port-Royal. B.

SAINT-MARC GIRARDIN (MARC GIRARDIN, DIT), professeur et homme politique, né à Paris en 1801, d'une famille de négociants, m. en 1873. Après de brillantes études au collège Henri IV, il suivit à la fois les cours de la faculté des lettres et ceux de la faculté de droit, et, en 1823, il fut reçu licencié en droit et agrégé des classes supérieures. L'année précédente, étant encore sur les bancs de l'école, il avait obtenu de l'Académie française le 1er accessit d'éloquence pour un *Éloge de Le Sage*. Ce n'était, du reste, pas sa première œuvre; car, en 1821, nous le trouvons déjà rendant compte de l'Opéra dans l'*Écho du soir*, où M. de Sacy, son futur collaborateur au *Journal des Débats* et confrère à l'Institut, rédigeait des esquisses judiciaires. Il fut, pendant plusieurs années, chargé de quelques suppléances dans divers collèges de Paris, le gouvernement de la Restauration l'éloignant du professorat à cause de ses opinions libérales. Il fit alors en Italie, en Belgique, en Suisse et sur les bords du Rhin de rapides excursions, dont on trouve de nombreuses traces dans ses ouvrages. En 1826, l'évêque d'Hermopolis, Mgr Frayssinous, grand maître de l'Université sous le ministère de Villèle, lui confia la chaire de seconde au collège Louis-le-Grand, qu'il échangea l'année suivante contre celle de rhétorique. En 1824, il avait partagé avec Patin, qui devait être son collègue à la Sorbonne et à l'Académie, le prix d'éloquence pour l'éloge de Bossuet. En même temps, il débutait avec éclat au *Journal des Débats*, dont il fut, depuis cette époque jusqu'au mois de juin 1872, l'un des collaborateurs les plus assidus et les plus éminents. En 1828, il partagea un nouveau prix académique avec Philarète Chasles, pour un *Tableau de la marche et des progrès de la littérature française au seizième siècle*, dans lequel il définit l'esprit français « une sagacité malicieuse et pénétrante ». Lorsque arriva la révolution de Juillet, le jeune professeur fut comblé de faveurs par le nouveau gouvernement, qui le nomma maître des requêtes au Conseil d'État, suppléant de Guizot dans sa chaire d'histoire, et, en 1833, titulaire de celle de poésie française en remplacement de Laya. C'est autour de cette chaire, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, que, pendant 30 ans, Saint-Marc Girardin sut attirer et retenir au milieu de la foule des étudiants des hommes de tout âge et de tout rang qui venaient goûter son éloquence aisée et naturelle, son érudition sans pédantisme, sa familiarité qui n'était jamais vulgaire, ses aperçus ingénieux et fins, ses saillies pleines d'imprévu, dans lesquelles les allusions politiques se mêlaient souvent aux leçons purement littéraires. Le succès de ces leçons réunies depuis en volumes sous le titre de *Cours de littérature dramatique, ou de l'Usage des passions dans le drame*, 1842 et suiv., 5 vol., sans compter les articles du *Journal des Débats* et de nombreux travaux insérés dans de nombreux recueils, décidèrent l'Académie française à lui ouvrir ses portes, en 1844; il fut reçu l'année suivante par Victor Hugo. Saint-Marc Girardin avait alors publié, outre les ouvrages que nous avons mentionnés : *de l'Instruction intermédiaire dans le midi de l'Allemagne*, rapport au ministre à la suite d'une mission qui lui avait été confiée, 1835-1838, 2 vol.; une *Notice* en tête des œuvres complètes de Beaumarchais, 1836, une *Préface* à la *Vieille Pologne* de [illegible], 1839. Il avait collaboré à l'*Histoire et description des principales villes d'Europe*, au *Journal des connaissances utiles*, au *Livre des Cent-et-un*, où il a donné, dans le tome V, un article intitulé *Paris il y a mille ans*, à la *Revue française*, à la *Revue de Paris*, etc. Nous avons signalé son entrée au *Journal des Débats*, où Armand Bertin l'avait appelé, sur la recommandation de Feletz. Le jeune professeur y débuta en août 1827, par des articles sur Beaumarchais. Son premier article politique ne fut inséré que le 27 novembre de la même année. C'était au lendemain des troubles de la rue Saint-Denis, que les Parisiens attribuaient à la police de M. de Villèle. Cet article, qui semble aujourd'hui bien modéré, eut un succès immense; l'audace de l'écrivain fut heureuse, du reste, et le gouvernement, après des velléités de répression, n'osa ni saisir le journal ni révoquer le professeur. Sous la monarchie de Juillet, Saint-Marc Girardin devint le défenseur du gouvernement. En 1834, le collège de Saint-Yrieix l'envoya à la Chambre des députés, où il siégea jusqu'à la révolution de Février. [illegible] en service extraordinaire [illegible] au Conseil royal de l'Université, à partir de [illegible] qui inmontrent [illegible] l'Adresse en réponse au discours de la couronne. Louis-Philippe le nomma, en février 1848, ministre de l'instruction publique dans un cabinet auquel la Révolution ne donna pas le temps de se constituer. La chute de la maison d'Orléans, qu'il avait aimée et servie pendant 18 années, l'affecta douloureusement; durant la République et le second Empire, il se tint à l'écart des affaires, ne conservant de ses fonctions que celles qui avaient un caractère universitaire, sa place dans le Conseil supérieur de l'instruction publique et sa chaire de la Sorbonne. Là, comme dans le *Journal des Débats*, il fit au nouveau régime une opposition modérée, mais constante. C'est pendant cette période qu'il publia des *Souvenirs de voyages et d'études*, 1852-1853, 2 vol.; *Souvenirs et réflexions politiques d'un journaliste*, recueil de ses principaux articles du *Journal des Débats*, 1859, et plusieurs brochures d'actualités, parmi lesquelles nous citerons : *de la Constitution de 1852, de la Situation de la papauté au 1er janvier 1860, des Traités de commerce selon la Constitution de 1852*, 1860. Il s'était constitué l'avocat officieux des chrétiens de Syrie, des Grecs et des Roumains contre les Turcs, et, au retour d'un voyage dans lequel il avait été étudier la question d'Orient sur les lieux mêmes, il consigna ses observations dans un opuscule intitulé : *La Syrie en 1861 : Condition des chrétiens en Orient*, 1862, in-18. A la fin du second Empire, il organisa et propagea, avec M. Legouvé, les conférences libres. En 1869, il se présenta sans succès comme candidat de l'opposition lors des élections générales. En revanche, le département de la Haute-Vienne, qui l'avait élu en 1834, se souvint de lui lors des élections du 8 février 1871, et l'envoya à l'Assemblée nationale sans qu'il eût sollicité cet honneur. Ses collègues le nommèrent l'un des quinze commissaires qui durent aller, avec M. Thiers, au quartier général allemand négocier les préliminaires de paix. A son retour, l'Assemblée le choisit pour vice-président, et le centre droit pour son président. Il présida aussi la commission d'enquête sur les actes du gouvernement de M. Thiers, mais se sépara de lui après la démarche qu'il fit avec plusieurs de ses collègues, pour demander au Président de la République d'adopter une politique plus conforme aux vues de la majorité. Cette démarche échoua complètement, et Saint-Marc Girardin quitta le *Journal des Débats*. Il travailla dès lors activement au renversement de Thiers, présida la Chambre le jour où M. Buffet fut élu en remplacement de M. Grévy, mais n'eut pas le temps de voir le triomphe de son parti au 24 mai 1873; il mourut frappé d'apoplexie le 11 avril.

A la liste des ouvrages de Saint-Marc Girardin que nous avons cités, il faut ajouter une *Étude sur la poésie chrétienne* publiée dans la *Revue des Deux Mondes*, ainsi qu'une *Étude sur la vie et les ouvrages de J.-J. Rousseau*, réunie plus tard en volumes, 1870, 2 vol.; une *Notice sur la vie et les ouvrages de Gans*, 1845, in-12; une *Notice sur Hipp. Rigault*, 1859, in-18; *La Fontaine et les fabulistes*, 1867, in-18. DOUTAIS.

SAINT-MARTIN (LOUIS-CLAUDE DE), dit *le Philosophe inconnu*, célèbre théosophe, né à Amboise en 1743, d'une famille noble, m. en 1803, fut destiné par ses parents à la magistrature et étudia le droit; mais bientôt, préférant la profession des armes, il entra comme lieutenant dans le régiment de Foix en 1765. Il puisa de bonne heure dans l'*Art de se connaître soi-même*, du protestant J. Abbadie, les principes de philosophie et de religion qu'il professa toute sa vie, sans chercher à faire des prosélytes ou plutôt sans pouvoir en rencontrer. Étant en garnison à Bordeaux, il se lia avec quelques mystiques; il s'attacha tour à tour aux doctrines de Martinez Pasqualis et de Swedenborg; puis quittant le service pour se livrer à la méditation, il se créa un système à lui, qu'il appelait *le Spiritualisme pur*. Il publia, sans nom d'auteur : *des Erreurs et de la Vérité*, Édimbourg (Lyon), 1775; *Tableau naturel des rapports qui existent entre Dieu, l'homme et l'univers*, 1782; *l'Homme de désir*, 1790; *le Nouvel Homme*, 1796; *de l'Esprit des choses, ou Coup d'œil philosophique sur la nature des êtres*, 1800, 2 vol.; *le Ministère de l'homme-esprit*, 1802, etc.; *Œuvres posthumes*, Tours, 1807, 2 vol. Il est assez difficile de comprendre toute cette philosophie d'illuminé, écrite en style énigmatique.

V. Moreau, *le Philosophe inconnu, ou Réflexions sur les idées de Saint-Martin*, 1850, in-1[illegible]; Caro, *Essai sur la vie et la doctrine de Saint-Martin*, 1852; Matter, *Saint-Martin et ses écrits, son maître Martinez et leurs groupes*, Paris, 1862. B.

SAINT-MARTIN (JEAN-ANTOINE), savant orientaliste et chronologiste, né à Paris en 1791, d'un marchand tailleur, m. en 1832, suivit les cours du collège des Quatre-Nations, étudia l'histoire et la géographie, et, pour acquérir de nouvelles lumières dans ces deux sciences, apprit l'arménien, l'arabe, le persan, le turc, le syriaque, le zend et le [illegible]. Membre de l'Académie celtique en 1810, il en devint secrétaire en 1814, quand elle fut reconstituée sous le nom de Société des antiquaires de France. En 1818-19, il publia des *Mémoires sur l'histoire et la géographie de l'Arménie*, 2 vol., qui le firent entrer à l'Académie des inscriptions en [illegible]. La même année, il donna des *Recherches sur l'époque de la mort*

d'Alexandre et sur la chronologie des Ptolémées. L'un des fondateurs de la Société asiatique en 1822, chargé de la direction du journal mensuel de cette Société, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal en 1824, inspecteur des types orientaux à l'Imprimerie royale en 1825, il fit paraître un *Choix des Fables de Vartan*, texte arménien et traduction française, traduisit de l'arménien la *Relation d'un voyage fait en Europe et dans l'océan Atlantique à la fin du quinzième siècle par Martyre, évêque d'Arzendjan*, 1827, se mit à la tête d'un journal quotidien, *l'Universel*, rédigé dans un sens absolutiste, fut attaché au ministère des affaires étrangères pour classer les pièces diplomatiques écrites en langues orientales, et contribua, dit-on, par les notes qu'il rédigea, à déterminer l'expédition contre Alger. Très dévoué à la branche aînée des Bourbons, il perdit à la révolution de Juillet 1830 sa place de conservateur à l'Arsenal, et se vit refuser en 1831 une chaire d'histoire au Collège de France à cause de ses opinions. Outre les ouvrages déjà cités, et un grand nombre de Mémoires ou Notices insérés dans le recueil de l'Académie des inscriptions, dans le *Journal des savants*, le *Journal asiatique* et la *Biographie universelle* de Michaud, Saint-Martin a annoté les treize premiers vol. d'une nouvelle édition de l'*Histoire du Bas-Empire* par Lebeau, 1829-33, et a beaucoup amélioré cet ouvrage. Depuis sa mort, on a publié de lui : *Recherches sur l'histoire et la géographie de la Mésène et de la Characène*, 1838 ; une traduction de l'*Histoire d'Arménie du patriarche Jean VI*, 1841 ; *Fragments d'une histoire des Arsacides*, 1850, 2 vol.

V. la *Notice* de S. de Sacy, dans le *Recueil de l'Acad. des inscriptions*. B.

SAINT-MAURIS (Jean de), jurisconsulte, né à Dôle vers la fin du XIVe siècle, m. en 1555, professa le droit dans sa ville natale. Il était beau-frère de Perrenot de Granvelle, chancelier de Charles-Quint. En 1544, il fut nommé ambassadeur en France, pour surveiller l'exécution du traité de Crespy. Les Mémoires de cette ambassade sont en manuscrit à la bibliothèque de Besançon. B.

SAINT-NON (Jean-Claude Richard, abbé de), né à Paris en 1727, d'un receveur général des finances, m. en 1791, embrassa l'état ecclésiastique, acquit une charge de conseiller-clerc au Parlement, fut exilé à Poitiers pour son opposition à la bulle *Unigenitus*, se démit de ses fonctions, et voyagea en Italie avec Robert et Fragonard. Il grava lui-même les dessins qu'il avait recueillis, publia une suite de *Vues de Rome*, en 60 planches, et, après un nouveau voyage, donna un *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile*, 1777-86, 5 vol. in-fol. et 417 planches dessinées par divers artistes sous la direction de Denon, ouvrage intéressant, curieux et bien exécuté ; 2e édit., augmentée par Charrin, 1828 et suiv., 4 vol. et atlas in-fol. de 558 pl. On a encore de Saint-Non un *Recueil de griffonis, vues, paysages, fragments antiques*, gravés par lui-même en 294 planches. B.

SAINT-PAVIN (Denis Sanguin de), poète, né à Paris vers 1600, m. en 1670, était fils d'un président au Parlement et parent du chancelier Séguier. Il fut pourvu de l'abbaye de Livry, dont il fit un lieu de plaisir et où il se livra au libertinage d'esprit et de mœurs. Il se convertit vers la fin de sa vie. On a de lui des sonnets, des épigrammes, des épîtres et des rondeaux, qui n'ont guère plus de valeur que des vers de société. Ils furent publiés dans le recueil intitulé *Poésies choisies de MM. Corneille, Boisrobert*, etc., 1655, puis dans le *Recueil des plus belles pièces des poètes français*, 1692, 6 vol. in-12. Saint-Marc a édité ensemble Saint-Pavin et Charleval, 1759.

V. Sainte-Beuve, *une Ruelle poétique au dix-septième siècle*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 oct. 1839. B.

SAINT-PIERRE (Eustache de), bourgeois de Calais, s'offrit, selon Froissart, avec Jean d'Aire, Jacques et Pierre de Wissant, Jean de Fiennes et André d'Ardres, pour le salut de toute la ville, réduite à se rendre au roi d'Angleterre Édouard III, 1347. Il se rendit au camp de ce prince, pieds nus, en chemise, la corde au cou, et lui remit les clefs de la place. Les six bourgeois ne durent leur salut qu'aux prières de la reine Philippa de Hainaut. Bréquigny (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. XXXVII) a contesté le trait de dévouement d'Eustache de Saint-Pierre. Quoi qu'il en soit, Eustache, dont l'existence ne peut être mise en doute, devint fidèle sujet des Anglais et fut comblé de faveurs par Édouard III. Il mourut en 1371.

V. Ed. Fournier, *l'Esprit dans l'histoire*. B.

SAINT-PIERRE (Charles-Irénée Castel, abbé de), publiciste-utopiste et philanthrope, né en 1658 à Saint-Pierre-Église, près de Barfleur (Basse-Normandie), m. en 1743, était fils d'un bailli du Cotentin, gouverneur de Valognes et cousin germain du maréchal de Villars. Il entra dans les ordres, devint, en 1702, aumônier de la duchesse d'Orléans, qui lui fit donner l'abbaye de Tiron, et suivit le cardinal de Polignac au congrès d'Utrecht en 1712, où, témoin des difficultés que l'on avait à conclure la paix, il conçut un projet de rendre la paix perpétuelle. En 1718, ayant porté un jugement sévère sur le gouvernement de Louis XIV, il fut exclu de l'Académie française, où il avait été admis en 1695. Il passa toute sa vie à faire des projets de réforme, tendant à la perfectibilité humaine, et fréquenta les grands pour tâcher de s'en faire aimer et de les rendre favorables à ses projets. L'un des plus ardents apôtres de l'humanité, il était très bienfaisant : toutes ses spéculations ont été qualifiées avec justesse par le ministre Dubois *les Rêves d'un homme de bien*. Il vit du moins adopter un de ses projets dans quelques provinces, celui qui remplaçait la taille arbitraire par la taille tarifée. La langue française lui doit les mots *bienfaisance* et *gloriole*. On a de lui : *Projet de paix perpétuelle*, Utrecht, 1713, 3 vol. in-12 ; *Mémoire pour perfectionner la police contre les duels*, 1715, in-4° ; *Discours sur la Polysynodie*, Amsterdam, 1718, in-4° ; c'est dans ce discours qu'il jugea le gouvernement de Louis XIV ; *Mémoire pour les pauvres mendiants*, 1724 ; *Projet pour perfectionner l'éducation*, 1728, in-12 ; *Projet pour perfectionner l'orthographe des langues d'Europe*, 1730 ; *Annales politiques*, 1757, 2 vol., etc. Le recueil de ses principaux opuscules a été publié sous le titre d'*Ouvrages de politique et de morale*, 1738-41, 18 vol. in-12.

V. Goumy, *Étude sur la vie et les écrits de l'abbé de Saint-Pierre*, 1859 ; De Molinari, *l'Abbé de Saint-Pierre*, 1861 ; Prévost-Paradol, *Éloge de l'abbé de Saint-Pierre*, couronné par l'Acad. française, le même sujet avait été traité par D'Alembert, 1775 ; Baudrillart, *Études de philos. morale et d'écon. polit.*, 1858, 2 vol. in-12. B.

SAINT-PIERRE (Jacques-Henri-Bernardin de), célèbre écrivain, né au Havre en 1737, m. en 1814, appartenait à une famille qui prétendait descendre d'Eustache de Saint-Pierre. Sa vie fut aventureuse : à 12 ans, il rêve la destinée de Robinson Crusoé, et fait un voyage à la Martinique ; à 18, élève des jésuites de Caen, il veut être missionnaire et martyr. Il entra, en 1757, à l'École des ponts et chaussées, et, en 1760, partit pour Dusseldorf avec un brevet d'officier ingénieur. Destitué pour insubordination, il promena à travers le monde sa mélancolie sauvage, son esprit inquiet et ses utopies philanthropiques de république platonicienne, tantôt misérable, donnant des leçons de mathématiques à Paris, puis journaliste à Amsterdam, tantôt sur le chemin de la fortune, bien accueilli du maréchal Munnich, capitaine au service de Catherine II, puis défenseur de la Pologne et amant d'une princesse polonaise. De 1767 à 1770, il fut ingénieur à l'île de France. En 1771, on le retrouve dans le salon de Mlle de l'Espinasse avec les encyclopédistes, et, dès lors, il a embrassé la carrière des lettres. Mais il n'était pas fait pour les succès de salon et de coterie littéraire. Il publia, en 1773, un *Voyage à l'île de France*, qui eut quelque succès ; mais aigri par la pauvreté et par les tracasseries du monde, il voulut vivre dans la retraite, n'ayant d'autre intimité que celle de J.-J. Rousseau, dont il recueillait avec enthousiasme le déisme, les rêves et toute la chaleur de cœur. Cette vie, ce maître, ces impressions, lui inspirèrent un livre qui fut presque une révolution, les *Études de la nature*, 1784, 5 vol. : l'originalité de cet ouvrage, qui laissait de côté les lois et les divisions de la science et refaisait la science par le sentiment, les raisonnements éloquents par lesquels l'auteur prouvait la Providence, les tableaux enchanteurs où il peignait les beautés de la création, la poésie et la grâce des détails, un style simple et animé qui rappelait la douceur harmonieuse de Fénelon et l'ingénieuse abondance de Plutarque, donnèrent à Bernardin une brillante renommée. Un succès plus grand encore était réservé à un autre ouvrage, *Paul et Virginie*, 1788, roman du genre le plus pur, conception neuve, tout à fait originale, églogue ravissante et sublime élégie « qu'on admire avec le cœur et qu'on applaudit en pleurant » ; c'est, au sein d'une nature riche et imposante, une simple et heureuse création, qui résume toute l'âme, tout l'idéal religieux, moral et poétique de l'auteur ; elle émeut vivement, tout en n'intéressant qu'à l'innocence. Bientôt Bernardin salua avec bonheur l'aurore de la Révolution, et publia alors les *Vœux d'un solitaire*, 1789, dont le but était de concilier les idées nouvelles avec les anciennes. A cette époque, B. de Saint-Pierre commença d'arriver à la fortune et aux honneurs : en 1792, Louis XVI le nomma intendant du Jardin des Plantes ; en 1794, on lui confia la chaire de morale à l'École normale, où il eut peu de succès ; en 1795, il entra à l'Institut, où il défendit contre ses collègues les doctrines spiritualistes et eut souvent de rudes querelles à soutenir ; un peu plus tard, il fut logé au Louvre, richement pensionné par Napoléon Ier et Joseph Bonaparte ; il passa sa vie à Essonne, dans une île délicieuse, au milieu des affections domestiques ; il aurait dû être heureux, si l'homme avait été à la hauteur de l'écrivain. Outre les ouvrages déjà mentionnés, on a de lui : *l'Arcadie*, sorte de poème en prose, inachevé, description de la république parfaite que concevait l'auteur ; *la Chaumière indienne*, 1791, proclamée par M.-J. Chénier le meilleur, le plus

moral et le plus court des romans; les *Harmonies de la nature,* 1796, 3 vol., qui sont comme les *Études,* l'œuvre d'un poète et non d'un naturaliste; le *Café de Surate,* conte satirique à la façon de Voltaire; des *Récits de Voyage*; un *Essai sur J.-J. Rousseau,* narration intéressante, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Aimé Martin, avec une notice sur sa vie et ses ouvrages, 1818-20, 12 vol.; sa *Correspondance* a été ajoutée en 1826, 4 vol.

V. Patin, *Éloge de Bernardin de Saint-Pierre,* 1816; Sainte-Beuve, *Portraits littéraires.* G. L.

SAINT-POL (WALERAN DE **LUXEMBOURG-LIGNY,** COMTE DE), né en 1355 au château de Saint-Pol, fils de Guy de Luxembourg et de Mahaut, fille de Guy V de Saint-Pol, m. en 1415, entra au service du roi de France Charles V, tomba entre les mains des Anglais, et, pendant sa captivité, épousa Mathilde de Courtenay, sœur utérine de Richard II. Charles VI le chargea de négocier la paix à Londres en 1396, et le nomma gouverneur de Gênes, 1397. Pendant la démence du roi, le duc de Bourgogne, dont il était partisan dévoué, lui fit donner la grande maîtrise des eaux et forêts puis en 1410 le gouvernement de Paris, et en 1412 la place de connétable. Saint-Pol établit à Paris la milice des *Écorcheurs,* et battit plusieurs fois les Armagnacs en Normandie. Il quitta Paris avec les Bourguignons en 1413, et alla mourir au château d'Ivoy. B.

SAINT-POL (JEAN DE **LUXEMBOURG-LIGNY,** COMTE DE), neveu du précédent, se montra très attaché aux Anglais et aux ducs de Bourgogne, gouverna Paris au nom de Henri V, 1418-20, fit Jeanne d'Arc prisonnière à Compiègne, 1430, la livra aux Anglais moyennant 10,000 liv., refusa de signer le traité d'Arras, 1435, et allait être attaqué par Charles VII, quand il mourut, 1440. B.

SAINT-POL (LOUIS DE **LUXEMBOURG,** COMTE DE), né en 1418, m. en 1475, neveu du précédent, qui l'éleva dans la haine de la France, se rapprocha néanmoins de Charles VII, contracta amitié avec le Dauphin et combattit les Anglais en Flandre et en Normandie. Sous Louis XI, il entra dans la ligue du Bien public, 1465, commanda l'avant-garde du comte de Charolais au combat de Montlhéry, obtint au traité de Conflans le titre de connétable, épousa Louise de Savoie, sœur de la reine, et se fit encore donner le comté de Guines et la seigneurie de Novion. Malgré des marques apparentes d'hostilité envers le duc de Bourgogne (prise de Saint-Quentin, 1470), il avait des intelligences secrètes avec lui; lors de l'invasion du roi d'Angleterre Édouard IV en France, 1475, sa conduite ne fut pas moins équivoque. Aux conférences de Picquigny, Édouard remit à Louis XI la correspondance du connétable, et Charles le Téméraire, après la trêve de Soleure, l'abandonna à la vengeance du roi. Saint-Pol fut condamné à mort par le parlement de Paris et décapité sur la place de l'Hôtel-de-Ville. B.

SAINT-PREST (JEAN-YVES DE), diplomate, m. en 1720, directeur des [illegible] aux affaires étrangères, fut l'un des fondateurs et le chef de l'Académie politique créée dans ce ministère en 1710.

On a de lui : *Histoire des traités faits entre les diverses puissances de l'Europe depuis le règne de Henri IV jusqu'à la paix de Nimègue* [illegible], in-fol.

SAINT-PRIEST (FRANÇOIS-EMMANUEL **GUIGNARD,** COMTE DE), né à Grenoble en 1735, m. en 1821, entra fort jeune dans la Maison militaire du roi, servit en Allemagne à partir de 1760, sous les maréchaux de Broglie et de Soubise, alla en Espagne avec le prince de Beauvau, fut ministre plénipotentiaire à Lisbonne, ambassadeur à Constantinople de 17[illegible] à 178[illegible], conçut, rédigea et envoya en France le projet d'une expédition en Égypte, qui, dit-on, ne fut pas inutile plus tard au Directoire et au général Bonaparte. On le chargea [illegible] quelque temps de l'ambassade de Hollande. Au [illegible] de la Révolution, après la prise de la Bastille, il fut appelé au ministère de l'[illegible], et, dans les journées des 5 et 6 oct., donna à Louis XVI le conseil de repousser la force par la force. Il quitta le ministère en déc. 1790, émigra, sollicita des secours pour les Bourbons en Prusse, en Suède, en Russie, en Autriche, accompagna Louis XVIII à Vérone, à Blankenburg, à Mittau. Il demanda en vain la permission de rentrer en France, ne revint qu'en 1814 et fut créé pair de France [illegible]. On a de lui : *E*[illegible] *provinciales,* Paris, 17[illegible]. Il a laissé, dit-on, des *Mémoires* manuscrits. B.

SAINT-PRIEST ([illegible] DE), fils aîné du précédent, [illegible] en 1776, m. en 1814, émigra avec son père, combattit dans l'armée de Condé, prit du service en Russie, assista à la bataille d'Austerlitz, perdit une jambe dans la campagne de 18[illegible], et la guerre contre les Turcs en 1810, reprit du service dans la guerre contre Napoléon Ier en Russie, en Allemagne et en France et [illegible] blessure [illegible] au combat de Reims. — Il eut 2 frères :

ARMAND-EMMANUEL-CHARLES, qui épousa en Russie une princesse Galitzin, fut gouverneur de Kherson, de la Podolie et d'Odessa, pair de France en 1821, et m. en 1863; et EMMANUEL-LOUIS-MARIE. (*V. plus bas.*) B.

SAINT-PRIEST (ALEXIS, COMTE DE), fils d'Armand de Saint-Priest, né à Saint-Pétersbourg en 1805, m. à Moscou en 1851, fit ses études au collège français d'Odessa, vint en France après la Restauration des Bourbons, fut nommé gentilhomme de la Chambre de Charles X, remplit sous Louis-Philippe diverses missions au Brésil, en Portugal et en Danemark, et entra à la Chambre des pairs. On a de lui : *Histoire de la royauté,* 1842; *Histoire de la suppression de l'ordre des jésuites,* 1844; *Histoire de la conquête de Naples par Charles d'Anjou,* 1847, 4 vol., ouvrage qui lui ouvrit les portes de l'Académie française; *Études diplomatiques et littéraires,* recueil d'articles publiés dans différentes Revues.

V. De Barante, *Notice sur le comte de Saint-Priest.* B.

SAINT-PRIEST (EMMANUEL-LOUIS-MARIE DE **GUIGNARD,** VICOMTE DE), né à Paris en 1789, m. en 1880, 3e fils de l'ancien ministre de Louis XVI, filleul de ce prince et de Marie-Antoinette, émigra avec son père, et, élevé à Saint-Pétersbourg, servit dans la garde impériale russe, à Austerlitz, à Lutzen, où il fut blessé, et venait d'être nommé colonel, lorsqu'en 1814 il tomba aux mains des Français et faillit être fusillé. Attaché à la personne du duc d'Angoulême, il tenta, en 1815, de soulever le Dauphiné, rejoignit, après quelques semaines de captivité à Tunis, le prince en Espagne et fut promu maréchal de camp. A son retour il reçut de Louis XVIII la charge de cornette blanche de la couronne, combattit dans la la guerre d'Espagne de 1823, et fut nommé lieutenant général. Ambassadeur à Berlin de 1823 à 1825, il fut chargé des mêmes fonctions à Madrid en 1827, négocia le traité en vertu duquel l'Espagne s'engageait vis-à-vis de la France à une restitution annuelle de 4 millions de francs, donna sa démission après la révolution de 1830 et reçut de Ferdinand VII le titre de grand d'Espagne. Il passa en Italie auprès de la duchesse de Berry et fréta, en 1832, le *Carlo Alberto* qui amena cette princesse à Marseille. Peu après le débarquement, Saint-Priest fut arrêté, mais la cour d'assises de Montbrison l'acquitta en 1833. Il alla visiter Charles X à Prague, puis rentra en France, où il resta un des chefs du parti légitimiste. En 1849, il fut élu représentant de l'Hérault, à la Législative, mais rendu à la vie privée par le coup d'État du 2 décembre. Il était depuis 1825 commandeur de la Légion d'honneur; et depuis 1829, commandeur de l'ordre de Saint-Louis, dont il a été le dernier survivant.

SAINT-REAL (CÉSAR **VICHARD,** ABBÉ DE), historien, né à Chambéry en 1639, d'une famille distinguée dans la magistrature de Savoie, m. en 1692, fut envoyé jeune à Paris, où il étudia chez les jésuites. Distingué par son esprit, il brilla dans le monde, s'attacha à Hortense Mancini, duchesse de Mazarin, la suivit à Londres, mais n'y resta que quelques mois. Puis il entra dans les ordres, fut nommé historiographe de Savoie, eut quelques négociations à conduire pour le duc et soutint des controverses contre Arnauld, dont les partisans l'accusèrent de socinianisme. Ses ouvrages, estimés pour l'élégance et la pureté du style, sont : *de l'Usage de l'histoire,* 1671; *Don Carlos,* nouvelle historique, 1672, in-12; *Histoire de la conjuration des Espagnols contre la République de Venise,* 1674, qui n'est guère qu'un roman; *Discours sur la valeur,* 1688, in-12; *la Conjuration des Gracques,* 1674; *Traité de la critique,* 1691; une traduction des *Lettres de Cicéron à Atticus,* avec des remarques, etc.

Les meilleures éditions de ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Amsterdam, 1740, 6 vol. in-12, et à Paris, 1745, 3 vol. in-4°, fig.; ses *Œuvres choisies,* 1783, 4 vol. in-24; 1804, 2 vol. in-12; 1819, in-8°, et 1826, 2 vol. in-[illegible] B.

SAINT-SIMON (CLAUDE DE **ROUVROY,** DUC DE), lieutenant général, né en 1607 d'une anc. famille de Picardie, m. en 1693, fut attaché comme page au roi Louis XIII, qui lui témoigna une affection des plus vives, le nomma 1er gentilhomme de la Chambre, 1er écuyer, gouverneur de Blaye en 1630, duc et pair en 1635. Saint-Simon contribua plus que tout autre à sauver Richelieu d'une disgrâce, lors de la *Journée des Dupes,* en 16[illegible]; mais son crédit auprès du roi inquiéta le cardinal, qui l'éloigna de la cour en 1637. Il y revint après la mort de Louis XIII, mais vendit sa charge d'écuyer et ne prit aucune part aux affaires. [illegible]

SAINT-SIMON (LOUIS DE **ROUVROY,** DUC DE), né en 1675 du précédent et de Charlotte de l'Aubespine, sa seconde femme, m. en 1755, fut tenu sur les fonts [illegible] Louis XIV et Marie-Thérèse, 1677, porta d'abord le titre de vidame de Chartres, connut dès l'enfance le [illegible] de Chartres, qui fut depuis le régent, et [illegible] la plus vive [illegible], entra à 17 ans dans les [illegible] gna, parut avec [illegible] au siège de Namur, 1692, reçut

une compagnie au régiment de Royal-Roussillon, perdit presque aussitôt son père, 1693, lui succéda dans ses gouvernements de Blaye et de Senlis et son titre de duc et pair, se distingua à la bataille de Nerwinden, acheta ensuite un régiment de cavalerie, devint mestre-de-camp, et commença, en juillet 1694, servant dans l'armée du maréchal de Lorges, les *Mémoires* célèbres auxquels il travailla 60 années, et dont il soumit le plan à l'abbé de Rancé. Il épousa en 1695 la petite-nièce de Turenne, Mlle de Durfort, fille du maréchal de Lorges. Mortifié, en 1702, de n'être pas compris dans une promotion de brigadiers de cavalerie, il quitta le service au grand mécontentement de Louis XIV, qu'irritaient son austérité frondeuse et la liberté avec laquelle il attaquait la situation faite aux *princes légitimés*. Il fut deux fois désigné pour l'ambassade de Rome; mais quoiqu'il eût contribué à rapprocher le duc d'Orléans de la duchesse et travaillé au mariage du duc de Berry avec une princesse d'Orléans, il resta à la cour sans position officielle, écoutant, observant, méditant, avec Chevreuse et Beauvilliers, des plans de réformes, et en grande faveur auprès du duc de Bourgogne. A la mort de ce prince, il défendit le duc d'Orléans contre d'odieuses imputations d'empoisonnement. Il aida aussi, en 1715, à lui faire déférer la régence, fut lui-même appelé au conseil de régence, et, favori du prince dont il fuyait les orgies, conseilla la banqueroute ou la convocation immédiate des états généraux, sur qui retomberait la responsabilité des difficultés financières. Il s'opposa au système de Law, refusa de tremper dans les spéculations qui enrichirent tant de grands seigneurs, montra contre le Parlement une hostilité souvent violente et injuste, s'efforça vainement de maintenir le Régent dans la politique de l'union avec l'Espagne, et, après l'accession de cette puissance au traité de la quadruple alliance, accepta avec joie, 1721, l'ambassade d'Espagne, pendant laquelle il négocia le mariage de l'infante avec Louis XV, et celui du prince des Asturies avec une fille du Régent. Il perdit, à la mort du Régent, toute son influence, fut invité, en 1726, à résider moins continuellement à Versailles, reçut pourtant le cordon bleu en 1728, mais se retira à Paris ou dans ses terres. Esprit impétueux et droit, mais nourri de chimères, cœur fier et orgueilleux, Saint-Simon sembla souvent « ne voir dans la nation que la noblesse, dans la noblesse que la pairie, dans la pairie que lui-même ». De là ces nombreux procès de préséance, ces Mémoires continuels sur les *rangs*, dont il se complaît à détailler les motifs. Toutefois, il dut à ce sentiment de hauteur souvent exagéré une grande élévation morale; il flétrit avec énergie les actions basses et immorales, atteignant d'un trait acéré même les plus hautes têtes. Mais ses haines contre les princes légitimés, par exemple, en le rendant injuste pour Mme de Maintenon, ne l'ont pas empêché de faire l'éloge des grandes qualités du comte de Toulouse. Sévère dans ses mœurs et sincèrement religieux, Saint-Simon fut l'ami et souvent le protecteur des jansénistes; il se montra en général peu favorable à la cour de Rome et grand ennemi des jésuites. Dans ses *Mémoires*, on trouve « le style de cour dans un homme de génie, le style sans frein dans un homme plein d'honneur et de vertu, une âme mise à nu ». Versé dans la connaissance de la politique, des finances et de la guerre, initié à tout le « manège » des courtisans, mêlé aux événements les plus divers, tout à la fois moraliste profond, observateur pénétrant et peintre de génie, Saint-Simon excelle dans les grands tableaux (la cour d'Espagne au moment de la mort de Charles II; la mort de Monseigneur; la séance du Parlement tenue contre les princes légitimés), dans les portraits, dans les *crayons* même: partout l'empreinte de l'énergie, l'impétuosité de la passion, et jusque dans l'incorrection du style, l'effrayante propriété de l'expression. Les jugements de Saint-Simon doivent être acceptés avec défiance, contrôlés par les autres témoignages du temps; mais ses *Mémoires*, plus complets, plus variés, plus intéressants, plus entraînants que nul autre ouvrage, placent le lecteur dans la société même qu'il décrit: à défaut de la vérité de détail, de l'impartialité sur tel ou tel personnage, ils offrent la vérité morale, la fidélité générale. Il les avait écrits avec la volonté qu'ils ne fussent publiés que longtemps après lui; le pouvoir en empêcha longtemps la révélation; Voltaire, Duclos et Marmontel en eurent connaissance; mais ce ne fut qu'en 1788 que parut un 1er abrégé en 3 vol., suivis, 1789, de 4 vol. de suppléments. Soulavie en donna une nouvelle édition, avec additions, notes, etc., Strasbourg, 1791, renouvelée en 1818 et en 1826. Ce n'étaient que des fragments. La 1re édition complète fut donnée à Paris, 1829-1831, par le duc de Saint-Simon, descendant de l'auteur, 21 vol. in-8°; elle a été reproduite, en 1842, en 40 vol. in-12. D'autres éditions ont été publiées par E. de La Bédollière, 1856, 20 vol. in-8°; par M. Chéruel, revisée sur le texte original, avec une préface de Sainte-Beuve, 1856-58, 20 vol. in-8°, ou 1873, 13 vol. in-12. M. de Boislisle a entrepris une nouvelle édition des *Mémoires*, qui doit comprendre 30 vol. dans la *Collection des grands écrivains de la France* ([illegible] vol. parus en 18[illegible]). Le *Journal du marquis de Dangeau* a été publié, avec les curieuses remarques de Saint-Simon, par MM. E. Soulié, Dussieux et de Chennevières, etc., en 19 vol. in-8°. — M. Faugère a commencé en 18[illegible] la publication des *Écrits inédits de Saint-Simon publiés sur les manuscrits conservés au dépôt des affaires étrangères*: le 1er vol. contient un intéressant *Parallèle des trois premiers rois Bourbons*, daté de 1746. On trouve dans le 2e vol. les *Vues sur l'avenir de la France*, sorte de programme politique rédigé en 17[illegible], les *Notes* sur Bossuet, sur le P. Annat, le P. de La Chaise, le P. [illegible], etc.; un curieux *Mémoire sur les maisons de Lorraine, de Rohan et de La Tour*, etc.

V. Lefèvre-Pontalis, *Discours sur* [illegible] *Saint-Simon*, 185[illegible]; Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, [illegible] M. de Boislisle [illegible] *Correspondant*, de 18[illegible]. Taine, *Essais*, [illegible] A. C.

SAINT-SIMON (Maximilien-Henri, marquis de), parent du précédent, né vers 1720, m. en 17[illegible], appartenait à la branche des marquis de Sandricourt. Il fut aide de camp du prince de Conti dans les guerres d'Italie, puis se livra à son goût pour les voyages et la littérature.

On a de lui : *des Jacinthes, de leur anatomie, reproduction et culture*, Amst., 1768, in-4°; *Histoire de la guerre des Alpes, ou Campagnes de* [illegible], 1770, in-fol.; *Histoire de la guerre des* [illegible], 1770, in-fol.; [illegible] *sur les troubles actuels de la France*, Londres, 1788; *Essai sur le despotisme et les révolutions de la Russie*, 17[illegible], etc. B.

SAINT-SIMON (Claude-Henri, comte de), économiste et chef de secte, neveu du précédent, né à Paris en 1760, m. en 1825, suivit d'abord la carrière militaire, partit en 1779 pour la guerre d'Amérique, où il servit sous Bouillé et Washington, fut fait prisonnier avec le comte de Grasse en 1782, et, de retour en France, devint colonel du régiment d'Aquitaine, 178[illegible]. Il quitta la carrière des armes en 1789 pour se jeter dans des spéculations sur l'achat des biens nationaux, opération qui lui fut très lucrative. Désormais il ne s'occupa plus que d'études philosophiques et économiques, consacra 10 années à se mettre au courant de diverses branches de la science, à voyager en Allemagne, en Angleterre, en Suisse et en Italie, à nouer des relations avec les savants les plus renommés, et, en 1807, exposa, dans une *Introduction aux travaux scientifiques du dix-neuvième siècle*, 2 vol. in-4°, les idées fondamentales d'un système qu'il avait conçu pour la réorganisation des sciences et la reconstitution de l'ordre social. Il les développa dans une suite d'ouvrages : *de la Réorganisation de la société européenne*, 1814, où il fut aidé par Aug. Thierry, son élève et son fils adoptif; *l'Industrie, ou Discussions politiques, morales et philosophiques, dans l'intérêt de tous les hommes livrés à des travaux utiles et indépendants*, 1817 et 1818, 4 vol., dont quelques parties sont l'œuvre de ses élèves; *l'Organisateur*, 1820, journal social; *du Système industriel*, 1821-22, 3 parties; *Catéchisme des industriels*, 1824, opinions littéraires, philosophiques et industrielles, 1825; *le Nouveau christianisme*, 182[illegible]. Saint-Simon finit par se ruiner dans une multitude d'expériences scientifiques ou industrielles; tombé dans la misère, le désespoir le prit et il tenta de se tuer d'un coup de pistolet, en 182[illegible]; mais le coup ne lui fit perdre qu'un œil, et il vécut encore 2 ans au milieu de ses disciples, dont les principaux furent Auguste Comte, Olinde Rodrigue, Bazard, Enfantin, Léon Halévy, Buchez, H. Carnot, Talabot, Pierre Leroux, Michel Chevalier, Félicien David, Jean Reynaud, Émile Pereire, A. [illegible], etc. La doctrine de Saint-Simon, fondée sur cette croyance que la destinée de l'homme ici-bas est de produire par le travail, est nécessairement circonscrite à l'*utile*; elle proclame l'*industrie* comme but de la société humaine; les savants, les artistes, les producteurs de toute espèce, forment la seule aristocratie légitime; tous les travailleurs doivent s'associer pour atteindre le but commun; les *oisifs* sont proscrits. Les sectateurs de cette école, dite *industrialiste*, ont pris le nom de *Saint-Simoniens* : après la mort du maître, ils s'exposèrent au ridicule en voulant passer de la théorie à la pratique, créèrent une nouvelle hiérarchie sociale, proclamèrent l'égalité absolue de l'homme et de la femme, voulurent réformer le mariage, abolir toute espèce d'hérédité pour substituer entre les hommes une filiation conventionnelle, et créer un culte nouveau. En 1833, leur association fut dissoute par autorité judiciaire.

V. De Loménie, *Galerie des contemporains illustres*; Hubbard, *Saint-Simon, sa vie et ses travaux*, 1857; L. Reybaud, *Étude sur les Réformateurs ou socialistes modernes*.

SAINT-SORLIN (V. Desmarets).

SAINT-VALLIER (Charles-Raymond de **La Croix de Chevrières**, comte de), diplomate et homme politique, né à Coucy-lès-Eppes (Aisne), en 18[illegible], m. en 1886, fut attaché aux ambassades de Lisbonne en 1852, de Munich en 1856, de Vienne en 1857, secrétaire à l'ambassade de Constantinople en 1860, chef du cabinet du marquis de Moustier, au mi-

nistère des affaires étrangères en 1863, ministre plénipotentiaire à Stuttgard en 1868. Après la guerre de 1870, Thiers le nomma commissaire général auprès de l'armée allemande d'occupation. L'habileté avec laquelle il s'acquitta de cette mission délicate lui valut le grade de ministre plénipotentiaire. Élu sénateur de l'Aisne en 1876, il siégea au centre gauche, vota contre la dissolution de la Chambre après le 16 mai, et fut choisi par Dufaure pour représenter la France à Berlin, déc. 1877; prit part, l'année suivante, au congrès réuni dans cette ville, et donna sa démission, lorsque Gambetta arriva au ministère, nov. 1881. Il fut réélu sénateur de l'Aisne en 1885. Il était grand'croix de la Légion d'honneur depuis 1880.

SAINT-VICTOR (J.-B. **BINS**, COMTE DE), littérateur et poète, né au Cap-Français (Saint-Domingue) en 1772, m. en 1858, fut attaché pendant plusieurs années à la rédaction du *Journal des Débats*. Il se fit connaître par 2 poèmes descriptifs, *l'Espérance*, 1804, et *le Voyage du poète*, 1806. Il donna, en 1804, *l'Habit du chevalier de Grammont*, opéra comique, qui est resté longtemps au répertoire. Saint-Victor était helléniste, et il a traduit en vers français les *Odes d'Anacréon*, d'après le texte de Brunck, 1811. Ses *Œuvres poétiques* ont été recueillies, Paris, 1822, dans la *Collection des poètes français du dix-neuvième siècle*.

On doit encore à Saint-Victor : *Tableau historique et pittoresque de Paris, depuis les Gaulois jusqu'à nos jours*, 2e édit., 1822-27, 4 vol. et atlas.

SAINT-VICTOR (PAUL-JACQUES-RAYMOND **BINS**, COMTE DE), littérateur, fils du précédent, né à Paris en 1827, m. en 1881, fit ses études chez les jésuites, d'abord au collège de Fribourg, en Suisse, puis à Rome. Chargé du feuilleton dramatique du journal *le Pays*, dès 1851, il fut appelé par E. de Girardin à rédiger celui de *la Presse*, où il remplaça Th. Gautier, en 1855. Ses comptes rendus dramatiques furent très remarqués. Dans la suite, il fut aussi chargé des Salons et inséra dans le même journal des études sur la peinture et la sculpture modernes. Il fut aussi collaborateur de *l'Artiste* et du *Moniteur universel*. En 1868, E. de Girardin le chargea du feuilleton théâtral de son nouveau journal *la Liberté*. En fév. 1870, Paul de Saint-Victor fut nommé inspecteur général des beaux-arts. Chevalier de la Légion d'honneur en 1860, il fut promu officier en 1879.

Il a publié en volumes : *Hommes et dieux*, 1867, 3e édit., 1872; *les Femmes de Goethe*, 1869; *Barbares et Bandits, la Prusse et la Commune*, 1871; *les Deux Masques*, 1880, comprenant *l'Histoire du théâtre*, [illegible].

SAINT-VINCENT (GRÉGOIRE DE), géomètre, né à Bruges en 1584, m. en 1667, compléta ses études en Italie, entra chez les jésuites à Rome, succéda au P. Clavius, son maître, dans la chaire de mathématiques, et acquit une telle réputation qu'il fut appelé à Prague par l'empereur Ferdinand II. Blessé pendant le siège de la ville par les Suédois, il perdit encore tous ses manuscrits. De là il passa en Espagne, à la demande de Philippe IV, pour donner des leçons à don Juan d'Autriche, et mourut bibliothécaire de la ville de Gand.

On a de lui : *Theses de cometis*, 1619, in-4o; *Theses mechanicae* [illegible]; *Opus geometricum quadraturae circuli et sectionum coni*, Anvers, 1647, in-fol.; *Opus geometricum ad mesolabium* [illegible] *qualitatumque novas proprietates*, Gand, 1668, in-4o. — V. Montucla, *Hist. des mathématiques*, t. II. V.

SAINT-VINCENT (PIERRE-AUGUSTIN **ROBERT** DE), magistrat, né à Paris, en 1725, m. en 1799, fut conseiller au Parlement en 1748, se montra le défenseur constant des jansénistes et l'ennemi de la cour. Il contribua à faire acquitter le cardinal de Rohan dans l'*affaire du Collier* (V. *ce mot*) et fut exilé par Brienne. Il émigra lors de la Révolution, vécut en Allemagne, à Genève, en Savoie, et mourut à Brunswick.

E. D—Y.

SAINT-VINCENT (JOHN **JERVIS**, LORD), marin anglais, né en 1734 à Meaford, m. en 1823, entra à 10 ans au service de mer, qu'il quitta après la paix de 1748 pour venir passer quelque temps à Paris. A la reprise des hostilités, 1756, il retourna dans sa patrie, fut fait capitaine de vaisseau, et employé dans les Indes occidentales. Il se distingua au combat d'Ouessant, en 1778, fut promu contre-amiral en 1787, entra en 1790 au Parlement, où il prit rang dans l'opposition, s'empara de la Martinique en 1793, remporta en 1797, sur l'amiral espagnol don Juan Cordova, une grande victoire près du cap Saint-Vincent (d'où lui vint son titre), fut nommé [illegible] et continua de commander, soit dans la Méditerranée, soit dans l'Océan, jusqu'en 1805. En 1814, [illegible], et, en 1821, [illegible].

B.

SAINTE-... V. le mot qui suit celui-ci, pour les noms [illegible].

SAINTE-ALLIANCE. V. ALLIANCE.

SAINTE-AULAIRE ([illegible] BEAUPOIL, [illegible] [illegible] général. Dans sa vieillesse il [illegible] pas

aimables du salon de Mme de Lambert et de celui de la duchesse du Maine à Sceaux. Jusqu'alors il avait cultivé la poésie en secret; à l'âge de 60 ans, il publia quelques vers dans le genre anacréontique qui lui firent une réputation, méritée sans doute à huis clos, mais qui ne justifiaient guère son entrée à l'Académie française, qui le reçut en dépit de Boileau, 1706. On ne trouve ses œuvres qu'éparses dans les recueils du temps.

SAINTE-AULAIRE (LOUIS DE **BEAUPOIL**, COMTE DE), né en 1778 au château de la Mancelière près de Dol (Bretagne), m. en 1854, entra à l'école des ponts et chaussées en 1794, puis à l'École polytechnique, obtint, en 1796, une des six places d'élève-géographe, et vivait dans la retraite à Versailles, quand Napoléon Ier le nomma chambellan en 1811 et préfet de la Meuse en 1812. La 1re Restauration l'envoya à la préfecture de la Haute-Garonne; il donna sa démission au moment des Cent-Jours, fut envoyé à la Chambre par les électeurs de la Meuse en 1815, se rangea parmi les partisans de la royauté constitutionnelle, suivit la ligne politique de M. Decazes, son gendre, s'attacha au gouvernement de 1830, fut ambassadeur à Rome, à Vienne et à Londres, et pair de France. Il a laissé une bonne *Histoire de la Fronde*, 1827, 3 vol., qui lui ouvrit l'Académie française, et des *Mémoires* encore inédits.

V. de Barante, *Notice sur le comte de Sainte-Aulaire*, dans les *Études histor. et biogr.*, 1856, et une autre *Notice* de Saint-Marc Girardin. B.

SAINTE-BEUVE (JACQUES DE), théologien, né à Paris en 1613, m. en 1677, remplit une des chaires de théologie de la Sorbonne, et la perdit pour avoir refusé de souscrire à la censure du fameux Arnauld. Ayant souscrit au formulaire d'Alexandre VII, en 1665, il fut nommé théologien du clergé de France. Il avait une grande réputation comme casuiste. On a publié ses *Décisions* en 1689-1692-1704, 3 vol. in-4o.

SAINTE-BEUVE (CHARLES-AUGUSTIN DE), critique et poète, né à Boulogne-sur-Mer en 1804, m. en 1869. Son père, contrôleur principal des droits réunis, était mort 2 mois avant sa naissance. Sa mère, originaire d'Angleterre, l'initia aux beautés de la littérature anglaise, pendant qu'il suivait ses études classiques dans une pension de sa ville natale. Dès 13 ans et demi, il avait terminé sa rhétorique; il vint à Paris, et recommença ses classes supérieures, d'abord au collège Charlemagne, puis au collège Bourbon. Puis il étudia la médecine; mais la littérature l'attirait invinciblement : Voltaire, Diderot, d'Holbach, Helvétius, étaient devenus ses maîtres. Malheureusement leurs leçons ruinèrent en lui les croyances qu'il tenait de l'éducation maternelle, et le jetèrent dans un scepticisme religieux, moral et philosophique, qui l'accompagna jusque dans la mort. Sa critique, sans doute, devait y gagner plus tard en indépendance, mais elle en garda je ne sais quoi d'indolent et pour les esprits les plus opposés, de vacillant, de mobile, qui lui fut à plusieurs reprises cruellement reproché. Dégoûté de la médecine par le culte même des lettres, Sainte-Beuve accepta l'offre que lui fit son ancien professeur de rhétorique, Dubois, de collaborer au journal *le Globe*, 1824; il y écrivit plusieurs articles d'histoire et de critique qui lui valurent l'amitié du philosophe Jouffroy. Le poète cependant n'avait pas encore percé, lorsque parurent les *Odes et Ballades* de V. Hugo. Elles exercèrent sur Sainte-Beuve une influence extraordinaire : il céda à son enthousiasme, et devint l'un des champions du romantisme; il il fut un élu du *Cénacle*. Cette effervescence se calma avec les années; la critique rentra dans la suite en possession de lui-même, et, au nom des règles éternelles du goût, signala le fort et le faible de la nouvelle École et même de son chef; mais d'abord il suivit la même voie que les frères Deschamps, Alfred de Vigny, Alfred de Musset et tant d'autres, et publia, en 1828, à l'honneur du romantisme, un *Tableau historique et critique de la poésie française et du théâtre français au seizième siècle*, ouvrage intéressant et durable, où, non content de réhabiliter Ronsard, trop sévèrement traité par Malherbe et Boileau, il établissait, un peu systématiquement toutefois, un lien entre les réformateurs du XVIe siècle et ceux du XIXe. Puis, toujours fidèle à la même inspiration, il publia ses premiers vers, les *Poésies de Joseph Delorme*, qu'il donnait comme l'œuvre d'un étudiant en médecine, mort d'une phtisie pulmonaire. On cria à la bizarrerie, on attaqua l'excentricité des sujets et du style, on releva des enjambements [illegible], des inversions audacieuses, des [illegible], on [illegible] Joseph Delorme du nom peu [illegible] de *Werther* [illegible]. Mais Béranger, et surtout le Cénacle, [illegible] des éloges non moins vifs : on [illegible] poésie familière, simple, toute [illegible], [illegible] encore méthode [illegible] les lettres [illegible] prouver qu'il n'était pas [illegible] dans le même temps, un [illegible] lyriques, derniers souvenirs [illegible], *les Consolations*, 1830.

puis les *Pensées d'Août*, 1837. La révolution de 1830 ayant dispersé le Cénacle, Sainte-Beuve, par suite de la curiosité extrême de son esprit et de sa facilité à s'éprendre de toute doctrine quelque peu originale, se fourvoya un instant dans le camp des Saint-Simoniens sous la direction de Pierre Leroux. Mais la nouvelle religion ne le satisfit pas longtemps; il passa à la *Revue des Deux Mondes*; il en rédigea le premier article littéraire, 1831, et y continua les *Portraits* qu'il avait commencés dès l'année 1827 dans la *Revue de Paris*. Cédant à l'offre d'Armand Carrel, il se laissa enrôler pour quelque temps parmi les collaborateurs du *National*, et enfin, cherchant toujours *quelque grande âme à épouser*, lia connaissance en 1832 avec Lamennais, l'abbé Gerbet et l'abbé Lacordaire; sous l'influence de cet entourage et de ses réminiscences d'étudiant, il imagina le singulier roman de *Volupté*, où il prétendait décrire le combat de *la chair et de l'esprit*, le tableau des faiblesses de l'un et des révoltes de l'autre. L'étrange, voilà un autre caractère tout personnel du goût critique chez Sainte-Beuve : *Joseph Delorme* au début de sa vie publique, *Volupté* dans son âge mûr, l'éloge de *Mme Bovary*, 1857, et de *Fanny*, 1858, vers la fin de sa carrière, en sont les marques les plus frappantes; on dirait que rien ne l'effraye ni ne le surprend de la nature humaine, et que l'extraordinaire et le difforme sont aussi intéressants à ses yeux d'observateur minutieux que le naturel et le simple. Était-il encore sous l'influence de ses amis chrétiens, lorsqu'il entreprit son œuvre la plus étendue, celle qu'on a pu sans exagération nommer un *monument*, et qui lui prit 8 années, *l'Histoire de Port-Royal ?* Il l'avait commencée en 1837, dans un cours public à Lausanne, et il profita, pour l'écrire, des loisirs que lui procura une place à la bibliothèque Mazarine, qu'il avait acceptée en 1840. Il n'avait pas achevé son œuvre, lorsque l'Académie française lui ouvrit ses portes. Il venait prendre le fauteuil de Casimir Delavigne, le dernier des Classiques, et fut reçu par le chef de l'École opposée, par V. Hugo lui-même, qui, pour se venger du refroidissement de son ancien admirateur, se donna le malicieux plaisir de louer tout le monde, même Casimir Delavigne, en n'oubliant que le récipiendaire, 1845. Lors de la révolution de 1848, malgré ses anciennes relations avec Armand Carrel et son peu de goût pour la maison d'Orléans, Sainte-Beuve s'effraya d'un gouvernement que discréditèrent les émeutes d'avril et de mai, suivies des journées de juin, et il quitta la France pour aller faire un cours de littérature française à l'université de Liège. De retour à Paris, 1850, il entra au journal *le Constitutionnel*, et, sous le titre de *Causeries du lundi*, reprit ses *Portraits littéraires* d'autrefois. En 1852, il passa au *Moniteur*, et fut nommé professeur de poésie latine au Collège de France; mais une manifestation de la jeunesse, qui prétendait le punir de sa complaisance envers l'empire, lui ferma la bouche dès sa première leçon; il publia en 1857 l'*Étude sur Virgile*, qui devait être le fonds de son cours. La même année, il fut nommé maître de conférences à l'École normale; il y demeura 4 ans, puis revint au *Constitutionnel*, pour y reprendre une nouvelle série de *Causeries du lundi*. En 1865, il fut élevé à la dignité de sénateur.

Poète, Sainte-Beuve se recommande par une simplicité familière et pénétrante; il est l'homme des nuances, et veut pour lecteurs des délicats; il lui manque la force, la verve et l'éclat qui gagnent le grand public. Critique, il a mieux qu'une place à part parmi les critiques de nos jours : avec son imagination vive, qui saisissait les beautés des arts autant que celles des lettres, avec son universalité de connaissances, avec sa sympathie pour toutes les sortes d'esprits, avec sa merveilleuse sagacité psychologique qui sait pénétrer jusque dans les replis les plus cachés des âmes; avec sa plume flexible, savante, qui sait dire tout ce qu'il veut et comme il veut, d'où résulte une prose çà et là précieuse à la vérité, peu classique, tourmentée, bizarre même, mais toujours colorée, piquante, fine et singulièrement nuancée; quoique l'on ait pu lui reprocher un penchant à conclure trop facilement du petit au grand, et même à négliger le grand pour le petit; quoiqu'il manque parfois de sérieux et de gravité, enfin malgré son scepticisme et sa morale relâchée, il mérite, en somme, d'être mis au-dessus de ses émules contemporains et considéré comme une des plus belles intelligences de son siècle.

Les œuvres de Sainte-Beuve ont paru dans l'ordre suivant : *Tableau de la poésie française au seizième siècle, et Œuvres choisies de Ronsard, avec une notice, des notes et commentaires*, 1828, 2 vol. ; *Vie, Poésies et Pensées de Joseph Delorme*, 1829, gr. in-16, et 1860, in-18, avec des *Poésies inédites ; les Consolations*, poésies, 1830, in-18 ; *Portraits littéraires*, 1832, formant aujourd'hui 3 vol. in-18 ; *Volupté*, 1834, 2 vol. ; *Pensées d'Août*, poésies, 1837, in-18 ; *Poésies complètes*, 1840, in-18 ; *Histoire de Port-Royal*, 1840-1862, 6 vol. ; *Portraits de femmes*, 1844, in-18 ; *Portraits contemporains*, 1846, 2 vol. in-18 ; *Causeries du lundi*, 1851-62, 15 vol. in-18 ; *Étude sur Virgile*, 1857, 2 vol. ; *Nouveaux Lundis*, 1864-71, 13 vol. in-18. Sainte-Beuve a collaboré au *Dictionnaire de la Conversation*, à l'*Athenæum français*, etc. Il a écrit aussi un grand nombre de *Préfaces* et de *Notices*, en tête d'œuvres littéraires. La seule œuvre importante qu'il ait laissée inachevée est un travail sur Proudhon. On a publié depuis sa mort les *Cahiers Sainte-Beuve*, des *Causeries parisiennes*, 1876 ; enfin sa *Correspondance*.

V. d'Haussonville, *Sainte-Beuve, sa vie et ses œuvres*, 1875, in-18.

A. H.

SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Charles), géologue et météorologiste, né à Saint-Thomas (Antilles danoises), de parents français, en 1814, m. en 1876, vint suivre à Paris les cours de l'école des Mines. Il entreprit à ses frais, en 1839, une exploration scientifique aux Antilles, où il fut témoin du tremblement de terre de La Guadeloupe, en 1843 aux îles des Canaries et aux îles du Cap Vert. En 1855 il étudia une éruption du Vésuve, suppléa Élie de Beaumont dans la chaire de géologie du Collège de France et lui succéda. Membre de l'Académie des sciences, pour la section de minéralogie, depuis 1857, il contribua plus que tout autre à l'établissement de stations météorologiques en France et en Algérie. Il était officier de la Légion d'honneur depuis 1862.

On a de lui : *Voyage aux Antilles*, etc., [illegible], in-4°, cartes ; *Lettres à M. Élie de Beaumont sur l'éruption du Vésuve*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, *Mémoire* [illegible] *le soufre sous l'influence de* [illegible] *et ses dissolvants*, dans les *Annales de chimie et de physique*, 1852, *Éruption actuelle du volcan de Stromboli*, *Recherches sur les principaux phénomènes de météorologie*, etc. aux *Antilles*, 1861, in-4° ; sur les *Variations périodiques de la température*, 1866 ; *Coup d'œil histor. sur la géologie et sur les travaux d'Élie de Beaumont*, 1878, etc.

SAINTE-CLAIRE-DEVILLE (Henri-Étienne), célèbre chimiste, frère du précédent, né en 1818 à Saint-Thomas (Antilles danoises), de parents français, m. en 1881, fit ses études littéraires en France. À la sortie du collège, il se fit construire un laboratoire de chimie et s'y livra pendant 9 ans, sans maître et sans élèves, à de savantes recherches. En 1844, comme il venait de se faire recevoir docteur ès sciences physiques et docteur en médecine, il fut chargé d'organiser la faculté des sciences de Besançon, dont il fut nommé doyen l'année suivante. En 1851, il succéda à Balard comme maître de conférences de chimie de l'École normale, où il devint directeur du laboratoire. Il suppléa Dumas à la Faculté des sciences de Paris à partir de 1858, et fut élu membre de l'Académie des sciences, en nov. 1861, dans la section de minéralogie. Il était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1868. Ses principaux travaux sont du domaine de la chimie minérale. En 1849, il fit connaître la préparation et les propriétés de l'acide nitrique anhydre, composé dont on avait jusqu'alors ignoré l'existence (*Comptes rendus de l'Académie des sciences* t. XXVIII) ; en 1852, il publia, dans les *Annales de chimie et de physique*, un important *Mémoire sur les carbonates métalliques et leurs combinaisons*, et, en 1853, il fit connaître une nouvelle méthode d'analyse minérale, dite par la *voie moyenne*, proposant l'emploi exclusif des gaz et des réactifs volatils contre les erreurs auxquelles donne lieu l'usage du filtre. Vers la même époque, il entreprit ses recherches sur l'*aluminium*, découvert, en 1827, par Wœhler de Gœttingue et encore imparfaitement connu. Il en fit connaître par de remarquables expériences les propriétés spéciales. Chargé par Napoléon III de rechercher les moyens de produire l'aluminium à bon marché, il exécuta avec M. Debray de nombreux essais dans l'usine de Javel, et parvint à obtenir plusieurs lingots métalliques qui ont figuré à l'exposition universelle de 1855. Il publia le résultat de ces travaux dans les *Annales de chimie et de physique*, t. XLIII et XLVI. On a encore de lui plusieurs *Notes* présentées à l'Académie des sciences : *sur les trois états moléculaires du Silicium* ; *Mémoire sur la production des températures élevées*, 1856 ; *de l'Aluminium, ses propriétés, sa fabrication*, 1859 ; *Métallurgie du platine et des métaux qui l'accompagnent*, 1863, 2 vol. ; des *Mémoires* sur la combustion du pétrole et des huiles minérales dans les machines à vapeur, 1863, etc.

SAINTE-CROIX (Guillaume-Emmanuel-Joseph **GUILHEM** de **CLERMONT-LODÈVE**, baron de), né en 1746 à Mormoiron (Comtat Venaissin), m. en 1809, suivit la carrière militaire, servit comme capitaine au corps des grenadiers de France, puis se retira dans son pays natal pour se consacrer aux lettres, remporta plusieurs prix dans les concours ouverts par l'Académie des inscriptions, devint associé libre de cette compagnie en 1777, s'établit à Paris pendant la Révolution, et entra à l'Institut en 1802. On a de lui : *Examen critique des anciens historiens d'Alexandre le Grand*, ouvrage couronné en 1772 par l'Académie des inscriptions, publié en 1775, refondu en 1804, in-4°, principal monument de l'érudition de l'auteur, véritable trésor de l'histoire d'Alexandre; *Recherche des noms et des attributs de Minerve*, 1773 ; *Recherche des noms et des attributs de Cérès et de Proserpine*, 1777 ; l'*Ezour-Védam*, ou

Ancien commentaire du Vedam, revu et publié avec des observations préliminaires, des notes et des éclaircissements, Yverdun, 1778, 2 vol. in-12, où l'on trouve une exposition des doctrines religieuses et philosophiques des Indiens brahmanistes; *de l'État et du sort des colonies des anciens peuples,* Philadelphie (Paris), 1779; *Observations sur le traité de paix conclu à Paris le 10 février 1763 entre la France, l'Espagne et l'Angleterre,* Amst., 1780, in-12; *Histoire des progrès de la puissance navale de l'Angleterre,* 1783; *Recherches historiques et critiques sur les mystères du paganisme,* Paris, 1784 et 1817, 2 vol.; *des Anciens Gouvernements fédératifs et de la législation de la Crète,* 1799; *Réfutation d'un paradoxe littéraire de F.-A. Wolf sur les poésies d'Homère,* 1798; des *Dissertations* et *Mémoire* dans le recueil de l'Académie des inscriptions. Il a aussi publié les *Œuvres diverses de J.-B. Barthélemy,* 1798, 2 vol.

V. la *Notice* de S. de Sacy en tête du catalogue des livres de la bibliothèque de Sainte-Croix. B.

SAINTE-CROIX. V. aussi SANTA-CROCE et SANTA-CRUZ.

SAINTE-FOIX. *V.* SAINT-FOIX.

SAINTE-MARIE (LE P. HONORÉ DE). V. HONORÉ.

SAINTE-MARTHE (SCÉVOLE DE), en latin *Sammarthanus,* poète latin, né à Loudun en 1536, m. à Londres en 1623. Son nom patronymique était *Gaucher;* il l'échangea contre celui de *Scévole,* qui a le même sens en latin. D'abord contrôleur général des finances en Poitou, 1571, puis président des trésoriers de France et député aux États de Blois, il fut très royaliste et résista courageusement aux Ligueurs. Ses poésies latines sont fort élégantes, et ses vers français méritent de ne pas être oubliés. On estime principalement sa *Pædotrophia,* 1580, poème sur l'allaitement des enfants. Il a composé aussi des *Odes,* des *Silves,* des *Élégies,* des *Épigrammes,* de nombreuses versions des Psaumes. Ses *Œuvres* ont paru à Paris, 1579. On lui doit en outre: *Gallorum doctrina illustrium elogia,* en prose, 1598.

V. Sainte-Beuve, *Tableau de la poésie française au seizième siècle.* C. N.

SAINTE-MARTHE (ABEL ou SCÉVOLE II DE), fils aîné du précédent, né à Loudun en 1566, m. en 1652, fut avocat, conseiller d'État, puis garde de la bibliothèque de Fontainebleau sous Louis XIII. Il a écrit des poésies latines du même genre que celles de son père, et quelques poésies sacrées. *Daphné* et *la Loi salique* sont les poèmes dont on fait le plus de cas. Abel est partout inférieur à son père. C. N.

SAINTE-MARTHE (SCÉVOLE III et LOUIS DE), frères jumeaux du précédent, nés à Loudun en 1571, m. le premier en 1650, le second en 1656, furent nommés conseillers et historiographes du roi en 1620. Ils rédigèrent en commun l'*Histoire généalogique de la maison de France,* Paris, 1619, 1647, 2 vol. in-fol.; l'*Histoire généalogique de la maison de Beauvau,* 1626, in-fol., et la *Gallia Christiana,* 1656, 4 vol. in-fol. L'assemblée générale du clergé les ayant obligés, par un décret, de supprimer, dans tous les exemplaires de ce dernier ouvrage, l'éloge de l'abbé de Saint-Cyran, ils y substituèrent, au moyen d'un carton, celui de La Roche-Pozay, évêque de Poitiers. C. N.

SAINTE-MARTHE (ABEL-LOUIS DE), fils de Scévole II, né à Paris en 1621, m. en 1697, entra à l'Oratoire, devint général de l'ordre de 1672 à 1696, et fut forcé de se démettre, comme suspect de jansénisme. Cette accusation a été réfutée dans un ouvrage du P. Ingold, *le Prétendu Jansénisme du P. de Sainte-Marthe,* Paris, 1882. Il recueillit de nouveaux matériaux pour la *Gallia Christiana,* lesquels furent ajoutés à l'édition de cet ouvrage publiée dans la suite par Denis de Sainte-Marthe. C. N.

SAINTE-MARTHE (DENIS DE), né à Paris en 1650, m. en 1725, appartenait à une autre branche de la même famille, entra chez les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, et fut élu général en 1720. Il donna, 1715-1728, une nouvelle édition de la *Gallia Christiana,* revue, refondue et augmentée, et à laquelle ses confrères avaient mis la main. On lui doit aussi une *Vie de Cassiodore,* 1694, et une *Histoire de St Grégoire le Grand,* 1697. C. N.

SAINTE-PALAYE (JEAN-BAPTISTE DE **LA CURNE** DE), archéologue érudit, né à Auxerre en 1697, m. en 1781, membre de l'Académie des inscriptions en 1724 et de l'Académie française en 1758, se livra spécialement à des recherches sur l'histoire de France, lut les vieux romanciers afin d'y chercher les traces des mœurs anciennes, visita les plus riches dépôts littéraires de la France, recueillit 4,000 *notices* de manuscrits, [illegible] des plus anciens monuments de la langue, et fit 2 voyages en Italie pour accroître encore ses connaissances. On a de lui: *Mémoire sur l'ancienne chevalerie considérée comme un établissement politique et militaire,* Paris, 1759-81, 3 vol. in-12, et 1826, 2 vol. in-8°; divers autres *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des inscriptions; plus de 100 vol. in-fol. de manuscrits, dont 40 seulement furent ac-

quis par la Bibliothèque royale, et où l'on trouve un *Dictionnaire des antiquités françaises,* utilisé par M. Chéruel dans son *Dictionnaire historique des institutions, mœurs et coutumes de la France.*

V. son *Éloge* par Dupuy, dans les *Mémoires* de l'Acad. des inscriptions, t. XLV. B.

SAINTES, *Santones, Mediolanum Santonum,* s.-préf. (Charente-Inférieure), sur le penchant d'une montagne et la rive g. de la Charente; 13,725 hab. Siège de la cour d'assises; tribunal de commerce, société agricole, société archéologique. Église calviniste, collège, bibliothèque, musée d'antiquités. On remarque, dans cette ville aux rues étroites et escarpées, les restes d'un amphithéâtre romain, un arc de triomphe de Germanicus, fils de Drusus, construit sur l'ancien pont et reporté sur la route de Poitiers en 1847; la cathédrale de Saint-Pierre, avec un beau portail du XVIe siècle, l'église romane de Saint-Eutrope, avec une crypte curieuse, où l'on a retrouvé, en 1843, le tombeau de ce saint; le Cours, belle promenade aboutissant à un pont sur la Charente; la statue de Bernard Palissy. Dépôt d'étalons. Comm. de grains, esprits, eaux-de-vie dites de Cognac; fabr. d'étamines, faïence commune, taillanderie; tanneries, mégisseries. — Capitale des *Santones,* puis de la Saintonge, les Wisigoths la prirent; les Normands la saccagèrent en 850. Louis IX y battit Henri III d'Angleterre en 1242. Il y eut autrefois un évêché et il s'y tint plusieurs conciles. Saintes fut ch.-l. du département jusqu'en 1810. Aux environs, belles sources du Vénérand et du Douhet.

V. le *Recueil de la Commission des arts et monum. histor. de la Charente-Inférieure et Soc. archéol. de Saintes.*

SAINTES (CLAUDE DE). *V.* SAINCTES.

SAINTES (LES), groupe de 8 îlots volcaniques et sans sources des Antilles françaises, à 19 kil. S.-O. de la Guadeloupe, dont elles dépendent; par 15° 51' lat. N. et 63° 56' long. E.; 1,256 hect.; 1,500 hab. Deux îlots principaux: la *Terre de haut* à l'E., et la *Terre de bas* à l'O. Café, maïs, patates, coton, tabac, moutons, coqs d'Inde. Dans l'Ilet-à-Cabris, le fort Joséphine sert de maison de force et de correction. Depuis 1861, on a essayé de transférer aux Saintes une partie des compagnies disciplinaires de l'Algérie. — Christophe Colomb les découvrit en 1493; les Français les occupèrent en 1648. Le comte de Grasse fut battu par Rodney en vue des Saintes, 1782.

SAINTETÉ, titre d'honneur et de respect que les catholiques emploient pour désigner le pape.

SAINTINE (JOSEPH-XAVIER **BONIFACE,** DIT), littérateur, né à Paris en 1798, m. en 1865, débuta par un volume de *Poèmes, odes et épîtres,* 1823, où il faisait preuve de goût et de talent; puis il s'adonna au théâtre, et écrivit sous son prénom de Xavier, une foule de vaudevilles, en collaboration avec Scribe, Ancelot, Duvert, Carmouche, Varin, etc., telles que *l'Ours et le Pacha, le Bouffon du prince, les Carnets particuliers, un Monsieur et une Dame, Riche d'amour, Henriette et Charlot,* etc. On lui doit aussi divers romans: *Jonathan le visionnaire,* 1825, 2 vol. in-12; *Une Maîtresse de Louis XIII,* 1834, 2 vol.; *Antoine, les Récits dans la tourelle, les Métamorphoses de la femme, le Chemin des Écoliers,* etc. Mais son principal titre est la touchante histoire d'une fleur et d'un prisonnier, qu'il a racontée sous le titre de *Picciola,* 1836. Ce petit livre a été souvent réimprimé. B.

SAINTOIS (LE). *V.* XAINTOIS.

SAINTONGE, *Santonia, Santonensis tractus,* anc. prov. de France, dépendant du gouvernement de Saintonge-et-Angoumois, borné au N. par le Poitou et l'Aunis, à l'O. par l'Océan, au S. par la Guyenne, à l'E. par l'Angoumois et le Périgord, forme aujourd'hui la partie S. du département de la Charente-Inférieure. La Charente la divisait en 2 parties: la Haute-Saintonge, cap. Saintes; villes princ.: Marennes, Saujon, Royan, Pons, Barbezieux; et la Basse-Saintonge, cap. Saint-Jean-d'Angély; villes princ.: Tonnay-Charente, Taillebourg. — La Saintonge dépendait du territoire des *Santones,* compris sous Auguste dans l'Aquitaine. Les Wisigoths en 419, les Francs en 507, s'en emparèrent; au IXe siècle, elle devint un comté dépendant du duché d'Aquitaine. Éléonore d'Aquitaine le porta d'abord à la France par son mariage avec Louis VII, ensuite à l'Angleterre par son mariage avec Henri II. Après le meurtre d'Arthur de Bretagne, Philippe-Auguste confisqua cette province sur Jean sans Terre, mais il ne put s'emparer que de la Haute-Saintonge. Aux XIVe et XVe siècles, la Saintonge souffrit cruellement des guerres avec l'Angleterre. Le traité de Brétigny, 1360, la céda [illegible] ce pays. Du Guesclin la reconquit, 1371, et, pendant les désastres du règne de Charles VI, elle resta fidèle au [illegible] Charles VII. Les guerres de religion y furent [illegible]; la Réformation et la Ligue y trouvèrent de [illegible] partisans.

V. les *Archives historiques* [illegible] *et de l'Aunis,* revue annuelle publiée à Saintes et à [illegible] 1875.

SAINTONGE-ET-ANGOUMOIS, gouvernement de l'anc. France, formé de la Saintonge et de l'Angoumois; ch.-l. Saintes; il ressortissait au parlement de Paris.

SAINTRAILLES. V. XAINTRAILLES.

SAIS, anc. ville de la Basse-Égypte, ch.-l. du nome saïte et de toute la Basse-Égypte avant Alexandre, était renommée par le culte de Neth, à qui Amasis avait élevé un temple dont Hérodote parle avec admiration. On y célébrait, en l'honneur de cette déesse, une fête solennelle, à l'occasion de laquelle toutes les villes d'Égypte étaient illuminées. Des obélisques, des colosses, des sphinx, un édifice monolithe, décoraient ce temple. On croit retrouver les ruines de Saïs près du village actuel de *Sah-el-Haggar*. Les 24e, 26e et 28e dynasties avaient choisi cette ville pour capitale.

V. Perrot et Chipiez, *l'Art dans l'antiquité*, t. I. C. P.

SAISONS (LES), divinités allégoriques au nombre de 4, et qu'on représentait comme des Génies mâles ou femelles. On caractérisait aussi le Printemps par Mercure, l'Été par Apollon, l'Automne par Bacchus, et l'Hiver par Hercule.

SAISSAC, ch.-l. de cant. (Aude), arr. de Carcassonne, 1,513 hab. Comm. de laine, bois, bestiaux. Martinet à fer.

SAISSET (BERNARD). V. PHILIPPE IV, *le Bel*.

SAISSET (ÉMILE-EDMOND), philosophe, né à Montpellier en 1814, m. en 1863, élève de l'École normale, suppléa Damiron dans la chaire d'histoire de la philosophie à la Sorbonne de 1849 à 1852, fit des cours de philosophie grecque et latine au Collège de France de 1853 à 1857, devint professeur titulaire à la Sorbonne en 1862, et, bientôt après, membre de l'Académie des sciences morales.

On a de lui: *Ænésidème*, 1840; *Manuel de philosophie* avec MM. Jacques et J. Simon, 1841; une traduction de *Spinoza*, 1843, 2 vol.; une édition des *Lettres à une princesse d'Allemagne* par Euler, 1843; *Essais sur la philosophie et la religion au dix-neuvième siècle*, 1845; *Mélanges d'histoire, de morale et de critique*, 1859; une traduction de la *Cité de Dieu* de St Augustin; *Essai de philosophie religieuse*, 1860; *Précurseurs et disciples de Descartes*, 1862; *l'Ame et la Vie*, 1864.

SAÏTIQUE (BRANCHE), petit bras du Nil, qui allait de la branche Agathodæmon au lac Bouto en passant par Saïs.

SAKALAVES, peuple de l'île de Madagascar, sur le versant O. de cette île, depuis le cap d'Amboine jusqu'à la Mansiatre; au nombre de 500,000, de race nègre. Ils sont placés sous la protection spéciale de la France. (*V.* MADAGASCAR.)

SAKARIA, anc. *Sangarius*, riv. de la Turquie d'Asie, prov. de Bozoq et de Khodavendiguiar), naît au S. du livah d'Angora, traverse celle de Koutayeh, de Brousse, et se jette dans la mer Noire à 155 kil. E.-N.-E. de Constantinople; cours de 400 kil.

SAKATAL (DISTRICT DE), division politique de l'empire russe (lieutenance de la Caucasie), partie de l'anc. Géorgie ou gouvernement de Tiflis, entre ce gouvernement à l'O., celui d'Iélisavetpol au S. et à l'E., et le Daghestan dont le sépare le Caucase au N. Il est formé d'une vallée fertile arrosée par l'Alasan, affluent du Kour. Ch.-l. Sakatal. Sup., 4,168 kil. carrés; pop. 75,000 hab.

SAKATOU ou **SOKOTO**, v. de l'Afrique centrale, cap. du roy. du même nom, qui forme une partie du royaume d'Haoussa, env. 20,000 hab., sur le Sokoto ou Rima, qui coule à l'O. vers Quorra et se jette dans le Niger; à 225 kil. O. de Cachena. Elle a des murailles, deux grandes mosquées, un vaste marché et un palais qui forme à lui seul une petite ville. Fabr. de cuirs ouvrés. — Comm. avec tous les pays, de Tripoli jusque chez les Aschantee. Fondée en 1805 par le chef fellatah Othman Danfodio. Clapperton la visita en 1823 et 1826, et y mourut en 1827. G. H.

SAKHALIAN. V. AMOUR et TARRAKAÏ.

SAKKARAH, v. de la Basse-Égypte, à 20 kil. S. de Gizèh, sur la rive g. du Nil, près de l'emplacement de l'anc. Memphis. On y voit un sphinx, 11 pyramides et des caveaux remplis de momies; exploré par Mariette depuis 1854. (V. MARIETTE et MEMPHIS.)

SAKMARA, riv. de la Russie d'Asie (Orenbourg), sort des monts Ourals, coule au S.-O., reçoit l'Ik et le Salmych, et se jette dans l'Oural à 16 kil. d'Orenbourg; cours de 350 kil.

SAKTI, divinité indienne, la même que Maya.

SAL (ILHA-DO-), île de l'Afrique portugaise, dans l'archipel du Cap-Vert, au N. de Boavista; 70 kil. de tour. Peu peuplée, médiocrement fertile, tire son nom du sel qui y abonde,

SALA (ANGE), médecin, né à Vicence dans le XVIe siècle, florissait encore en 1639 à Gustrow, où il était attaché au duc de Mecklembourg. Il avait quitté sa patrie pour cause de religion, et pratiqué successivement son art à Zurich, La Haye et Hambourg. Bien qu'il crût au grand œuvre, il a fait en chimie quelques découvertes, qui donnent de l'intérêt à ses ouvrages, recueillis sous le titre d'*Opera medico-chymica*, Francfort, 1647, et Rouen, 1650, in-4°. Dans ce recueil on remarque l'*Anatomia vitrioli*, Genève, 1609-13, in-12, et 2 traités *de variis tum chemicorum, tum galenicorum erroribus in preparatione medicamentorum commissis*, Francfort, 1602, in-4°.

SALA (NICOLAS), compositeur de musique, né près de Bénévent en 1701, m. en 1800, élève d'Alex. Scarlatti et de Léo, fut maître de chapelle à Naples. Il eut peu de succès au théâtre, et sa musique d'église est restée manuscrite. Il doit sa renommée de savant musicien à un ouvrage théorique, *Regole del contrappunto prattico*.

SALA, nom anc. de l'Yssel. C'est de là que venait peut-être le nom des Francs Saliens.

SALA, v. de Suède, dans le lan de Westmanland, à 35 kil. N. de Westeras; 4,836 hab. Mine d'argent. Eaux minérales.

SALA (LA), v. du roy. d'Italie, dans la prov. et à 104 kil. S.-E. de Salerne; 8,214 hab. Elle s'éleva sur les ruines de *Marcelliana*, détruite vers 543 par Totila, roi des Goths. Aux environs se trouve la Chartreuse de Padula.

SALA-DE-PARTINICO, v. du roy. d'Italie, en Sicile (Trapani), au S. et près d'Alcamo; 3,479 hab.

SALACIA, nom anc. d'ALCACER-DO-SAL.

SALAD, comitat de Hongrie. (*V.* SZALAD.)

SALADE, casque rond et léger, sans visière, que portait, au moyen âge, la cavalerie des communes. Dans l'infanterie on l'appelait *Bourguignote* ou *Morion*.

SALADIN (NASER-YOUSOUF-BEN-AYOUB-SALAH-EDDYN), 1er sultan ayoubite d'Égypte, né à Tacrit (Mésopotamie), en 1137, m. en 1193, Kurde d'origine, se mit au service de Noureddin, atabek de Syrie. Adhed-Ledinillah, khalife fatimite d'Égypte, attaqué par les Francs, demanda du secours à Noureddin, qui lui envoya une armée commandée par Saladin, 1164. Adhed donna à Saladin la charge de vizir et de général de ses armées, avec le titre de *Melik-ennaçer* (prince victorieux). Saladin, par ordre de Noureddin, fit proclamer Mosthadi, khalife abbasside, à la place d'Adhed, 1171. Noureddin étant mort, 1173, il fit d'abord publier son nom dans les mosquées; puis il attaqua Ismaël-al-Malek-Saleh, fils et successeur de Noureddin, 1175, s'empara de Damas et d'Alep, et assiégea Mossoul, dont il ne put se rendre maître. Les chrétiens l'attaquèrent et le vainquirent à Ramla, 1178; mais il fut victorieux à Tibériade, 1187, et fit prisonnier Guy de Lusignan, roi de Jérusalem. La même année il prit Jérusalem, Ascalon et Saint-Jean-d'Acre. La prise de Jérusalem détermina la 3e croisade. Saladin se vit enlever Saint-Jean-d'Acre, Césarée et Jaffa. Richard Cœur de lion conclut une trêve avec lui, 1192. Saladin mourut à Damas, laissant un frère, Malek-Adhel, et 17 fils qui se partagèrent son vaste royaume. Il fut regretté des musulmans. Saladin était courageux, actif, juste et généreux.

V. Reinaud, *Notice sur la vie de Saladin*, 1824. D.

SALADIN II (MÉLIK-EL-NACER-YOUÇOUF), arrière-petit-fils du précédent, né en 1229, m. en 1261, tenta en vain de reconquérir l'Égypte sur les Mameloucks et fut assassiné par des officiers tartares. Avec lui finit la dynastie ayoubite.

SALADINE (DÎME). V. DÎME.

SALADO (RIO-), riv. de la république du Rio de la Plata, naît dans les Andes, porte d'abord les noms de Rio-Valbuena et de Rio-del-Passage, traverse les provinces de Salta, Tucuman, Santiago-del-Estero et Santa-Fé, et se jette, sous le nom de San-Thomé, dans le Parana, près de Santa-Fé; à 340 kil. N.-O. de Buenos-Ayres; cours d'environ 1,000 kil.

SALADO (RIO-), riv. de la République du Rio de la Plata, naît dans la partie N.-O. de l'État de Buenos-Ayres, coule au S.-E., reçoit le Florès, et se jette dans le Rio de la Plata par la baie de Samborombon, à 150 kil. S.-E. de Buénos-Ayres; cours de 550 kil.

SALADO, nom de 2 riv. d'Espagne, affluents de la baie de Cadix; ce sont le *Salado-de-Arjona* et le *Salado-de-Porcuna*.

SALAGNAC (GRAND-BOURG DE). *V.* GRAND-BOURG.

SALAMANDRE, être fantastique, ayant la forme d'un lézard, et qu'on se représentait comme vivant au milieu des flammes, exerçant sur le feu un empire souverain et pouvant l'éteindre. François Ier la prit pour symbole.

SALAMANQUE, en espagnol *Salamanca*, anc. *Salamantica*, et, au moyen âge, *Elmantica*, v. d'Espagne (Vieille-Castille), cap. de la prov. de son nom, sur la Tormes, à 277 kil. O.-N.-O. de Madrid; 18,007 hab. Évêché. Université célèbre autrefois dans toute l'Europe, fondée à Palencia en 1208 par le roi de Léon Alphonse IX, transférée à Salamanque en 1239, et qui compta jusqu'à 14,000 étudiants; Christophe Colomb la consulta sur ses projets, Henri VIII sur son divorce avec Catherine d'Aragon; sa décadence commença au XVIIe siècle. Presque toutes les constructions de Salamanque sont anciennes; les plus remarquables monuments sont: la cathédrale ogivale, commencée en 1513, achevée en 1734; l'anc. palais épiscopal; le collège de Saint-Barthélemy ou collège

vieux; le couvent et l'église de Saint-Dominique; le couvent des Carmes; un beau pont de 27 arches construit sur des fondations romaines. — L'origine de Salamanque est très ancienne; importante sous les Carthaginois, les Romains et les Goths, sous lesquels elle devint siège d'évêché, ruinée pendant la domination arabe, cette ville fut relevée au XIIe siècle. Le 22 juillet 1812, les Français perdirent, dans les plaines de Salamanque, une bataille connue aussi sous le nom de bataille des Arapiles.

SALAMANQUE (PROVINCE DE), formée de la partie méridionale de l'ancien royaume de Léon, touchant au Portugal (Tras-os-Montes et Haut-Beira) à l'O.; 12,793 kil. carr.; 290,901 hab. Sol montagneux au N.-E. et au S., bordé à l'O. par le Douro.

SALAMANQUE, v. du Mexique (Guanajuato), près du Rio-Grande, sur un plateau à 1,800 m. au-dessus du niveau de la mer.; 2,399 hab.

SALAMAS, v. de Perse (Aderbaïdjan), à l'embouchure d'une riv. de même nom dans le lac d'Ourmiah, à l'O. de Tauris; 6,000 hab. Céréales et vins.

SALAMINE, *Salamis*, auj. *Colouri*, île du golfe Saronique, en face d'Éleusis, entre les rivages de l'Attique et de la Mégaride, dont elle n'est séparée que par des détroits fort resserrés, fut d'abord appelée *Scyras*, *Cychreia* (de son héros Cychreius), et *Pityusa*, à cause des pins qui y croissaient en abondance; elle garda celui de Salamine, nom de la nymphe, mère de Cychreius. Colonisée d'abord par des habitants de Phlionte, elle passa à Télamon, gendre de Cychreius, et, après l'extinction de la famille des Eacides, fut disputée entre Mégare et Athènes; grâce aux efforts de Solon, elle resta à cette dernière ville. Les Grecs y remportèrent, 480 av. J.-C., 1re année de la 75e olympiade, le 20 de boédromion (23 sept.), une célèbre victoire navale sur la flotte de Xerxès. Elle suivit dès lors toutes les vicissitudes d'Athènes : soumise aux Turcs en 1456, elle fait aujourd'hui partie du nome d'Attique-et-Béotie dans le royaume de Grèce. — La ville de Salamine, résidence de Télamon, était située à la pointe S. de l'île, en face d'Egine; la nouvelle Salamine, à l'E., en face du Pirée, possède un arsenal militaire.

Lolling, *le Détroit de Salamine*, dans les *Mélanges offerts à Curtius*, 1884; Loschke, *Neue Jahrbücher*, 1877 (étude sur la bataille).

C. P. et S. RE.

SALAMINE, v. de l'île de Chypre, sur la côte E., fondée par Teucer, que son père Télamon avait banni de l'île de Salamine, occupait l'emplacement du village actuel de *Haï-Sergui*. Conquise, avec l'île entière, par l'Égyptien Amasis vers 550, puis par Cambyse en 525, elle conserva ses rois nationaux et sa liberté intérieure, à condition de mettre sa marine et ses soldats à la disposition du roi de Perse. La paix de Citium lui rendit la liberté, 449. Détrônée un instant par un Phénicien partisan des Perses, Abdémon, la race de Teucer remonta sur le trône de Salamine avec Évagoras, 411, qui s'empara de toute l'île, à l'exception d'Amathonte, Soli et Citium. Ces villes implorèrent le secours d'Artaxerxès II, dont l'armée força Évagoras de se contenter de Salamine en payant tribut au roi, 385. Ses successeurs reconnurent aux mêmes conditions l'autorité d'Alexandre, 330, de Ptolémée, 311, de Démétrius Poliorcète, 307. Lorsque Ptolémée reprit l'île en 295, il abolit toutes les petites royautés locales; Salamine devint la capitale de toute l'île, et la résidence de l'officier qui gouvernait au nom du roi d'Egypte, puis du préteur romain, lorsque l'île fut réunie, sur la proposition du tribun Clodius, au domaine de la république. Détruite par un tremblement de terre sous Constantin, elle fut rebâtie par ce prince, qui l'appela *Constantia*. Renversée par les Arabes sous le règne d'Héraclius, elle n'a plus été relevée.

A [illegible] 1882.

C. P. et S. RE.

SALAMINIENNE (GALÈRE), vaisseau sacré des Athéniens, qui [illegible] nation les officiers de la république, et les ramenait quand ils avaient été destitués. Elle tirait son nom de [illegible] Salamine où elle avait figuré, ou, selon d'autres, de son premier pilote, natif de Salamine. On la nommait aussi *[illegible]*, parce qu'elle servait à porter [illegible] Athéniens.

SALANDRA, brg [illegible], prov. de Potenza, sur la [illegible], *[illegible]*, qui se jette dans le golfe de Tarente; 2 [illegible] hab.

SALANDRELLA. V. SALANDRA.

SALANGA. V. [illegible].

SALANGOR, V. SALENGORE.

SALANKEMEN, [illegible], *Salancena*, brg de l'Autriche-Hongrie [illegible], près du confluent de la Theiss et du Danube, à 26 kil. [illegible] de Carlowitz. Victoire du prince [illegible] 1691.

SALAOUATY, [illegible] Malaisie, à l'O. de la Nouvelle-Guinée, dépend du sultan de [illegible].

SALAPIE, *Salapia*, auj. *Torre delle Saline*, v. d'Apulie près de l'embouchure de l'Aufidus dans l'Adriatique, était le port d'Arpi. Aux environs étaient des marais salants. — Prise par Annibal, qui y résida après la victoire de Cannes; reprise par Marcellus.

SALARIA (VOIE), grande voie qui partait de Rome, de la porte Colline, traversait le Latium, la Sabine, etc., et s'étendait jusqu'à Hadria. Du temps de Théodose, elle fut prolongée jusqu'à Fortuna Fanestris. Son nom lui vint de ce que c'était par cette voie que les Sabins apportaient à Rome le sel qu'ils tiraient de la mer Adriatique. C. D—Y.

SALARS. V. PONT-DE-SALARS.

SALAS-DE-LOS-INFANTES, brg d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Burgos, sur l'Arlanza; 1,121 hab. Berceau des infants de Lara.

SALASSES, peuple celto-ligurien des Alpes, habitait la haute vallée de la Doire-Baltée (auj. l'arr. d'Ivrée dans le Piémont), et exploitait les mines d'or de ces parages, en détournant pour le lavage du minerai les eaux de la Doire, dont il privait les habitants des plaines; ceux-ci appelèrent les Romains, qui vainquirent les Salasses vers 143 av. J.-C., s'emparèrent de leurs mines, les forcèrent de se réfugier dans les montagnes et fondèrent sur le territoire la colonie d'*Eporredia* (Ivrée). Mais, toujours maîtres des passages du Grand (*Saltus Penninus*) et du Petit Saint-Bernard (*Saltus Graius*), les Salasses taxèrent plusieurs fois les armées romaines qui passaient d'Italie en Gaule. Enfin, sous Auguste, Terentius Varron les vainquit, et en fit vendre 44,000 comme esclaves; 3,000 Romains fondèrent la colonie d'*Augusta Prætoria* (Aoste), au débouché des montagnes, pour assurer la tranquillité du pays. C. P.

SALAT, riv. de France, naît dans les Pyrénées de 9 sources « les neuf Fontaines », près du ham. de Salau dans le dép. de l'Ariège, coule au N., entre dans le dép. de la Haute-Garonne, et, après avoir reçu le Lez, se jette dans la Garonne, riv. dr., à 4 kil. au-dessous de Saint-Martory; cours de 90 kil., dont 30 navigables, arrose Saint-Girons et Saint-Lizier. Eaux poissonneuses.

SALAYER ou **SALEIJER**, île de la Malaisie néerlandaise, dans l'archipel de la Sonde, au S. de Célèbes, 65 kil. sur 25; 771 kil. carr.; environ 30,000 hab.

SALBRIS, ch.-l. de cant. (Loir-et-Cher), arr. de Romorantin, sur la Sauldre; 1,923 hab. Près de là, forges de Belleville.

SALCES, anc. *Salsulæ*, brg (Pyrénées-Orientales), arr. et à 18 kil. N. de Perpignan; 2,150 hab. Eaux minérales salines froides. Excellent vin blanc, dit *de Macabeu* et *de Grenache*. — Autrefois place forte, prise par les Français sur les Espagnols en 1639 et 1642. Il reste un château fort, bâti par Charles-Quint et converti en magasin à poudre.

SALCETTE. V. SALSETTE.

SALDÆ, v. de la Maur. [illegible], auj. *Bougie*.

SALDANA, *Eldana*, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Palencia, sur le Carrion; 1,5[illegible] hab. Titre d'un comté, qui appartint aux ducs de l'Infantado.

SALDANHA OLIVEIRA E DAUN (JOAO-CARLOS, DUC DE), homme d'État et général portugais, né en 1791 à Arinhaga, m. en 1861, petit-fils du célèbre marquis de Pombal, fit ses études à Lisbonne et à Coïmbre, devint membre du conseil d'administration des colonies, accepta la domination française en 1808, fut pris en 1810 par les soldats de Wellington et envoyé en Angleterre, passa au Brésil, d'où il revint après les événements de 1815, et fut appelé par Jean VI, en 1825, au ministère des affaires étrangères. L'année suivante, pendant la régence de l'infante Isabelle, il fut nommé gouverneur d'Oporto; puis, après l'établissement de la Constitution de Dom Pedro, ministre de la guerre. Il réclama en vain le renvoi de quelques fonctionnaires suspects, donna sa démission en 1827, et se retira en Angleterre; mais, lors de l'usurpation de Dom Miguel, il revint à Oporto, pour se mettre à la tête de l'armée constitutionnelle. L'abandon de ses troupes l'obligea de fuir de nouveau. Pendant un séjour qu'il fit en France, il se lia avec La Fayette et ne reparut en Portugal qu'en 1833, où il battit les miguélistes dans les Algarves et emporta leurs retranchements devant Lisbonne. Nommé maréchal, il figura quelque temps dans l'opposition, par suite de ses mésintelligences avec le duc de Terceira; appelé, en 1835, au ministère de la guerre et à la présidence du conseil, il succomba en 1836 devant l'hostilité des Chambres, alla passer 10 années en Angleterre et en France, fut rappelé en 1846 pour comprimer l'insurrection démocratique d'Oporto, et dirigea les affaires jusqu'en 1849. Le dépit d'avoir été renversé par Costa-Cabral le poussa à rentrer dans [illegible] et à [illegible] 1851. Il [illegible] 1856 [illegible] de la cour suprême militaire. B.

SALDANHA ou **SALDAGNE** (BAIE DE), baie de l'Afrique du Sud, colonie du Cap, entre Sainte-Hélène au N. et la Table au S. à 100 kil. N.-O. de Cape-Town. Les Anglais y capturèrent une flotte hollandaise, le 16 août 1796.

SALDUBA, puis *Cæsaraugusta*, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), cap. des Edétans; auj. *Saragosse*.

SALDUBA, riv. de l'anc. Espagne (Bétique); auj. *Rio-Verde*.

SALE, riv. de Guinée. (V. ROKELLE.)

SALE, SALLEE ou **SLA**, v. du Maroc (Fez), à l'embouchure du Bouregreb ou Burargag dans l'océan Atlantique, à 165 kil. O. de Fez, par 34° 4' lat. N. et 8° 41' long. O.; en face de Rabat; env. 12,000 hab. dont 3,000 juifs. Son port, aujourd'hui presque ensablé, était autrefois un repaire de pirates. Salé forme un centre commercial avec Rabat. (V. *ce mot*.) Aux environs était l'anc. *Sala*.

SALÉ (NOUVEAU-). V. RABAT.

SALÉ (GRAND LAC), *Great Salt lake*, dans l'Amérique du Nord (Utah), sur la pente O. des monts Wahsatch. Les Mormons se sont établis sur ses bords. Près de là est un volcan de boue, qui lance de la vapeur et de l'eau. Il reçoit au N. la riv. Bear, au S. le Jourdain. Ses eaux contiennent 20 p. 0/0 de sel. A l'O. la contrée est un désert. G. H.

SALÉ, patriarche, fils ou petit-fils d'Arphaxad, fut le père d'Héber, de qui descendent les Hébreux.

SALEBIA, nom anc. de SELBY.

SALEM, nom primitif de JÉRUSALEM.

SALEM, v. des États-Unis (Massachusetts), port sur l'océan Atlantique; 27,598 hab. Athénée, bibliothèque, musée. Ville bien bâtie. Fabr. de tissus, cordages, produits chimiques, machines; filatures de coton, tanneries; chantiers de construction. Pêche de la baleine et de la morue. — v. des États-Unis (New-York), à 74 kil. N.-E. d'Albany; 3,556 hab. — v. des États-Unis (New-Jersey), près de la baie de la Delaware; 4,750 hab. — v. des États-Unis (Caroline du Nord), à 160 kil. O. de Raleigh. Établissement de Moraves. — v. des États-Unis, cap. de l'État d'Orégon, sur la Willsmette, affl. de g. de l'Orégon.

SALEM ou **TCHELAM**, v. de l'Hindoustan anglais (présidence de Madras; 50,012 hab. ch.-l. d'un district (19,380 kil. carr. et 1,966,955 hab.). Comm. de coton et de salpêtre. — Prise par les Anglais en 1768, annexée en 1792.

SALEMBRIA ou **SALYMPRIA**, anc. *Pénée*, riv. du roy. de Grèce, dans la Thessalie, passe à Larisse et se jette dans l'Archipel, au golfe de Salonique, à 20 kil. N.-O. du cap Kissovo. — Cours de 175 kil., la moitié navigables. G. H.

SALEMI, anc. *Halycia*, v. forte du roy. d'Italie en Sicile, prov. de Trapani; 15,635 hab. dans la commune.

SALENCY, vge (Oise), arr. de Compiègne, sur la rive dr. de l'Oise; 808 hab. Célèbre par le couronnement annuel d'une rosière. (V. *ce mot*.)

SALENGORE ou **SALANGOR**, v. de l'Indo-Chine, à l'embouchure d'une rivière de même nom, avec un petit port à 170 kil. N.-O. de Malacca. Ch.-l. d'un petit État indépendant, entre ceux de Pérak au N., de Pahang à l'E., de Rumbowe au S. et la mer à l'O. Pop. env. 12,000 hab. On en tire de la poudre d'or, de l'étain, de l'ivoire, du camphre, etc.

SALENTE, cap. supposée des Salentins, fondée par Idoménée. On la place où est auj. *Soleto*.

SALENTINS, *Salentini*, anc. peuple de la Grande-Grèce (Iapygie, au S.-O.); v. princ. : Hydruntum, Brundusium. — Soumis par les Romains en 267 av. J.-C.

SALERNE, en italien *Salerno*, en latin *Salernum*, v. du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, dite aussi *Principauté citérieure*, port ensablé sur le golfe de Salerne dans la mer Tyrrhénienne, à 54 kil. S.-S.-E. de Naples; 22,328 hab.; 31,245 dans la commune. Archevêché, lycée. Quartier général de la 20e division militaire. Filat. et fabr. de coton; forges à fer. On remarque la cathédrale, qui renferme une multitude de colonnes et de bas-reliefs enlevés aux ruines de Pæstum, et le tombeau de Grégoire VII qui y mourut. — Anc. ville tyrrhénienne, Salerne devint romaine en 195 av. J.-C., fut prise par les Goths, puis par les Lombards; devint la résidence des ducs de Bénévent, puis s'érigea en principauté en 840. En 1016, des chevaliers normands, revenant de la Terre sainte, gagnèrent près de là une victoire sur les Sarrasins. Les Normands s'emparèrent de Salerne en 1075, et Robert Guiscard y fonda une école de médecine, qui devint en peu d'années la plus célèbre de l'Europe; elle a encore quelque importance. Salerne fut prise et saccagée par l'empereur Henri IV en 1096. Le titre de *prince de Salerne* fut porté jusqu'en 1309 par le prince héritier du royaume de Naples, qui prit, depuis, celui de *prince de Calabre*; le titre de *prince de Salerne* fut conféré par Ferdinand Ier à la maison de San-Severino. (Pour la province de Salerne, V. PRINCIPAUTÉ CITÉRIEURE.)

SALERS, ch.-l. de cant. (Cantal), arr. de Mauriac, à l'entrée des trois vallées de Fontanges, [illegible]; 1,020 hab. Bailliage royal avant la Révolution, [illegible] anciennes fortifications. Comm. de chevaux, [illegible] més et de fromages. Église ogivale, av[illegible].

SALES, anc. château de Savoie (Chablais), près d'Annecy. Berceau de l'illustre famille de Sales.

SALES (SAINT FRANÇOIS DE). V. FRANÇOIS.

SALES (LOUIS, COMTE DE), frère aîné du précédent, né en 1577 dans le Chablais, m. en 1654, accompagna en Italie le président Ant. Favre, chargé d'une mission auprès du saint-siège, protégea la Savoie contre les agressions [illegible] de la Franche-Comté, négocia le traité de [illegible], qui [illegible] cette lutte et défendit Annecy contre Louis XIII, en 1630.

Sa Vie a été publiée par le P. Buffier, 1718, in-12.

SALES (CHARLES DE), fils du précédent, né en 1625, m. en 1666, entra dans l'ordre de Malte en 1643, se signala contre les Turcs, contribua à la défense de Candie en 1650, et périt en défendant contre les Anglais l'île de Saint-Christophe, qu'il gouvernait, au nom de Louis XIV, avec le titre de vice-roi, depuis 1665.

SALFI (FRANÇOIS), littérateur, né en 1759 à Cosenza, m. en 1832, adopta les principes de la Révolution française, et fut secrétaire général du gouvernement de Naples, puis professeur d'histoire et de philosophie, 1801, de diplomatie et de droit public, 1807, à Milan. Il vécut en France depuis 1815.

On lui doit, en italien, quelques tragédies (*[illegible]*), un *Discours sur l'histoire des Grecs*, 1817, et, en français, [illegible] *de l'histoire de la littérature italienne*, 1826, [illegible] *Histoire littéraire de l'Italie* par Ginguené, 1834 et suiv., 4 vol.

SALFORD, v. d'Angleterre (Lancastre), sur l'Irwell; 176,235 hab. Elle est souvent considérée comme faisant partie de Manchester, bien qu'elle ait une administration séparée. Évêché catholique.

SALGAR ou **SANKAR** (MODHAFFER-EDDYN), fondateur de la dynastie turcomane des Salgarides ou Salgouriens, en Perse, enleva le Farsistan aux Seldjoukides vers 1148, et mourut en 1161. Son 5e successeur, Togrul, fit encore la conquête du Kerman en 1187. Les Salgarides furent renversés par Houlagou en 1264.

SALGARIDES ou **SALGOURIENS**. V. SALGAR.

SALGHIR, riv. de l'empire russe (Crimée), prend sa source sur la pente S. du Tchatyr-Dagh, partage la Crimée de l'O. à l'E., traverse Simféropol, reçoit dans son cours le Hangard, le Bechterek, la Zouya et le Bouroultscha, fait sa jonction avec le grand Kara-sou, à 26 kil. de son embouchure dans la Sivache ou mer Putride. Il arrose de belles vallées, des contrées fertiles et pittoresques. Cours de 145 kil.

SALGUES (JACQUES-BARTHÉLEMY), littérateur et journaliste, né à Sens (Yonne) en 1760, m. en 1830, professa la rhétorique au collège de sa ville natale, resta royaliste pendant la Révolution, vint à Paris vers la fin du Directoire, et [illegible] le *Journal des Spectacles*; sous l'Empire et sous la Restauration, il travailla à divers journaux.

Ses principaux ouvrages sont : *des Erreurs et des préjugés [illegible] dans la société*, 1810, 3e édit., 1818, 3 vol. [illegible], 1820; [illegible] *les Erreurs et les Préjugés répandus dans le dix-neuvième siècle*, 1828, 2 vol., etc.

SALHIEH, v. de la Basse-Égypte, à 56 kil. N.-E de Belbeïs; 6,000 hab. Elle couvre l'Égypte du côté de la Syrie. — Bâtie par Saladin. Le général Bonaparte y défit Ibrahim-Pacha en 1798; Kléber la prit en 1800.

SALIA ou **ZARYIA**, v. murée de l'Afrique centrale (Soudan), dans le roy. de Sakatou; 30,000 hab. (?). Elle a environ 16 kil. de tour; une partie, à l'intérieur, est occupée par des champs cultivés. Elle fut conquise en 1807 par les Fellatahs; elle s'appelait auparavant *Zeg-Zeg* ou *Sansan*. C. P.

SALIANE, île de l'Asie Russe (lieutenance générale du Caucase), formée par l'écartement de deux bras du Kour, à 24 kil. de la mer Caspienne; 750 kil. carr. Sol très fertile. Pêcheries.

SALIBABO ou **TULOUR**, groupe d'îles du Grand Océan équinoxial, dans la Malaisie, entre les Philippines et les Moluques (entre Gilolo et Mindanao), par 3° 30'-4° 25' lat. N. et 123° 39'-124° 37' long. E. Il se compose de 3 îles : Tanalabu, Kabruang et Salibabo (qui a 27 kil. sur 10 et 3,000 hab.), bien cultivées et bien peuplées.

SALICE, ch.-l. de cant. (Corse), arr. d'Ajaccio; 491 hab. Élève d'abeilles, tabac.

SALICETI (GUILLAUME), en latin *de Saliceto* et *Placentinus*, médecin, né à Plaisance au commencement du XIIIe siècle, m. en 1280, embrassa l'état ecclésiastique sans renoncer à son art qu'il pratiqua à Bologne et à Vérone. A l'exemple des Grecs et des Arabes, il employa le fer et le feu dans les cas

de chirurgie, au lieu des topiques usités de son temps. Il trouva une méthode pour l'extraction de la pierre, et découvrit, le premier, la maladie des enfants dite *lactescence* ou *croûtes lactées*.

On a de lui : *Liber in scientia medicinali, seu Summa conservationis*, Plaisance, 1475, in-fol.; *Cyrurgia*, 1476, in-fol., trad. en français par Nic. Prévost, Lyon, 1492, et Paris, 1506, in-4°.

SALICETI (Christophe), né à Bastia en 1757, d'une famille originaire de Plaisance, m. en 1809, étudia le droit en Toscane, et fut avocat au conseil supérieur de la Corse. Député du tiers état aux états généraux de 1789, il fit décréter que la Corse ferait partie intégrante du territoire français. Membre de la Convention, il vota la mort de Louis XVI sans appel ni sursis, et fut chargé, avec Barras et Fréron, de plusieurs missions dans le Midi, entre autres près de l'armée chargée de réduire Toulon révolté contre le gouvernement. Arrêté après le 9 thermidor, il devint, sous le Directoire, commissaire à l'armée d'Italie s'attacha à Bonaparte et négocia l'armistice avec le pape. Il reparut au conseil des Cinq-Cents comme député de la Corse, seconda le coup d'État du 18 fructidor, voulut s'opposer à celui du 18 brumaire, fut un instant menacé, mais rentra en faveur. Après avoir rempli diverses missions en Corse, à Lucques, à Gênes, il eut à Naples, 1806, sous le roi Joseph Bonaparte, le ministère de la police générale et celui de la guerre : il montra une grande énergie et une rare habileté, mais s'attira beaucoup d'ennemis ; des conjurés firent sauter son hôtel, et il n'échappa que par hasard à l'explosion. Murat restreignit son influence. On a cru, mais à tort, qu'il mourut empoisonné.

V. les *Mém.* de Miot de Melito. B.

SALICETTO, vge du roy. d'Italie, prov. de Coni; 1,838 hab.

SALIENS (FRANCS). *V.* Francs.

SALIENS, *Salii*, prêtres de Mars dans l'anc. Rome, au nombre de 12. Leurs fonctions étaient de garder les anciles. (*V. ce mot.*) Tous les ans, au mois de mars, ils faisaient par la ville une procession qui durait 14 jours de suite, et dans laquelle ils portaient les fameux boucliers, en dansant d'un mouvement vif et prompt, ce qui leur avait valu le nom de Saliens (Sauteurs). La danse guerrière des Saliens s'appelait *tripudiatio*. Pendant leur procession solennelle, les Saliens chantaient en l'honneur de Mars des hymnes nommés *Axamenta*. On fait remonter ces chants à Numa : *saliare Numæ carmen*, dit Horace. (*Ep.* II, I, 85.) Ces chants étaient déjà inintelligibles du temps de Cicéron; déjà les archéologues s'occupaient de les commenter. Les fragments, parvenus jusqu'à nous, de ces *axamenta* ont été réunis entre autres par Egger, *Lat. serm. vet. reliquiæ*, p. 72. C. D—y et G. L.-G.

SALIERI (Antoine), célèbre compositeur de musique, né à Legnago en 1750, m. à Vienne en 1825, élève de Gassmann, qu'il remplaça, en 1775, comme maître de chapelle de la cour impériale, s'est exercé dans la musique d'église, et a écrit des ouvrages dramatiques d'un grand mérite, entre autres : *Armida*, 1771 ; *les Danaïdes*, à l'opéra de Paris, 1784 ; *Sémiramide ; Tarare*, 1787, qui se retrouve presque en entier dans *Assur re d'Ormus*, et *Cesare in Farmacusa*, 1800.

V. sa *Vie*, en allem., par De Mosel, Vienne, 1827.

SALIES, ch.-l. de cant. (Haute-Garonne), sur le Salat, arr. de Saint-Gaudens; 834 hab. Sources salées, d'où l'on extrait de très beau sel blanc.

SALIES-DE-BÉARN, ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. d'Orthez ; 5,140 hab. Sources salées, établissement de bains. Grand comm. de sel servant à préparer les jambons dits de Bayonne.

SALIGNAC, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Sarlat; 1,302 hab. Mine de charbon de terre, lignite terreux, et cendres sulfuriques et végétatives. Comm. de truffes. — Berceau de la famille de Fénelon.

SALIMBENI (Félix), célèbre sopraniste, né à Milan vers 1712, m. à Laybach en 1751, élève de Porpora, fut un des chanteurs les plus parfaits de l'Italie ; son action dramatique [illegible].

SALINA ou **SALINI**, anc. *Didyma*, une des îles Lipari, au N.-O. de Lipari ; 4,907 hab. Sol volcanique. Exploit. de sel. Récolte de fruits, huile, vin.

SALINA, v. des États-Unis (New-York), sur le bord oriental du lac Onondaga ; 12,000 hab. Exploit. importante de sources salées.

SALINÆ, nom latin de Castellane, de Salins et de [illegible].

SALINAS, brg d'Espagne (Guipuzcoa), à 15 kil. N.-E. de [illegible], sur la Deba. Près de là un convoi de Français malades et blessés fut massacré par les Espagnols en 1810.

SALINATOR (Livius). *V.* Livius.

SALINE, riv. des États-Unis (Nebraska), affl. de la Platte; cours de 250 kil. ; — riv. des États-Unis (Kansas), affl. du Républican-Fork ; cours de 450 kil.

SALINES (Pays de). *V.* Gabelle.

SALINS, *Salinæ*, ch.-l. de cant. (Jura), arr. de Poligny, sur la Forica ou la Furieuse, au pied du mont Poupet, dans une gorge étroite; 6,271 hab. Place de guerre, avec 2 forts, Saint-André et Belin ; tribunal de commerce, bibliothèque, collège. La ville a été complètement rebâtie depuis l'incendie de 1825. Comm. de bois de sapin pour la marine, vins rouges, et vins blancs mousseux estimés, plâtre, miel, cire ; fabr. de sulfate soude, usines à fer, tanneries. Au centre de la ville est un établissement de salines, fournissant le sel à toute la Suisse ; bains d'eau salée. Les sources salines, déjà exploitées sous les Romains, ont valu son nom à la ville. Patrie de l'abbé d'Olivet.

SALINS (CHATEAU-). *V.* Chateau-Salins.

SALIQUE (LOI), collection de coutumes judiciaires suivies chez les Francs Saliens. Les plus anciens textes, qui passent pour avoir été rédigés avant l'établissement des Francs en Gaule, ou tout au moins avant leur conversion au christianisme, ne contiennent que 65 titres ; dans les plus récents, le nombre varie de 68 à 400. Les rédactions les plus célèbres sont celles qui portent les noms de Clovis, de Dagobert (la 1re qui nous soit parvenue) et de Charlemagne. Des cinq textes recueillis par Pardessus, 4 sont en latin mêlé de mots germaniques, un seul en latin sans mélange de mots barbares ; tous paraissent avoir été rédigés depuis le VIIe siècle. La loi salique fait quelques allusions assez obscures à des institutions politiques, renferme un assez grand nombre d'articles relatifs au droit civil, mais surtout comprend une multitude d'articles relatifs au droit pénal ; elle entre dans les plus minutieux détails sur les vols, violences, blessures et meurtres, tous crimes contre lesquels il n'est d'autre sanction que la mort (les cas sont très rares), le *Wehrgeld* et le *Fredum*. La valeur de la *composition* varie suivant l'origine et le rang des personnes. Il est question, dans la loi salique, des *Épreuves judiciaires* ou *Ordalies*, des *Cojurateurs* chargés d'attester la vérité ou la fausseté des assertions des parties, enfin de formes symboliques communes à toutes les lois barbares. Elle semble avoir régi les Francs de la Neustrie, concurremment avec la loi romaine, jusqu'à l'époque du démembrement de l'empire de Charlemagne. Le souvenir ne s'en perdit jamais complètement, et une interprétation forcée de l'article sur la part des femmes dans les successions a donné naissance à la fameuse *loi salique* sur l'exclusion des femmes de la succession au trône, loi fondamentale de la monarchie française depuis le XIVe siècle. Philippe V la fit invoquer, en 1316, pour succéder à Louis X, au préjudice de la fille de ce prince, Charles IV, pour exclure les filles de Philippe V, en 1322, et Philippe VI de Valois, pour écarter du trône Édouard III, petit-fils de Philippe le Bel par sa mère.

L'édit. la plus récente est celle d'A. Holder, 1881. — V. Fustel de Coulanges, *Hist. des inst. de l'anc. France*. A. C.

SALIS (Ulysse, baron de), d'une anc. famille du pays des Grisons, né en 1594, m. en 1674, entra au service de Venise, prit part au siège de Gradiska, obtint le grade de colonel pendant les troubles de la Valteline, conduisit une compagnie des gardes-suisses au siège de La Rochelle, fut employé dans la Valteline sous le duc de Rohan, passa à l'armée des Pays-Bas, fut nommé maréchal de camp, gouverneur de Coni, assista aux sièges de Nice et de Tortone et obtint sa retraite en 1643. Il a laissé des *Mémoires* (manuscrits), qui l'ont fait appeler par Haller *le Polybe des Grisons*. B.

SALIS (Charles-Ulysse de), né en 1728, dans le canton des Grisons, m. en 1800, eut plusieurs emplois publics dans sa patrie, entre autres celui de chargé d'affaires de France, et livra aux Autrichiens en 1792, l'ambassadeur français Sémonville. Quand les Français furent maîtres de la Suisse, on confisqua ses biens, et on le condamna à mort; il s'enfuit à Vienne.

Il a laissé : *Mémoires pour servir à l'histoire de la science naturelle et de l'économie domestique des Deux-Siciles*, Zurich, 1790, 2 vol. ; *Fragments de l'histoire politique de la Valteline*, 1792, 4 vol. ; *Voyage en diverses provinces du royaume de Naples*, 1793 ; *Archives historico-statistiques pour les Grisons*, 1799, 3 vol. ; *Galerie des malades souffrant de nostalgie*, 2e édit., 1804, 3 vol. ; *Œuvres posthumes*, Winterthur, 1803-04, 2 vol. B.

SALISBURGUM, nom latin de Salzbourg.

SALISBURY ou **NEW-SARUM**, cité-comté d'Angleterre, capitale du comté de Wilts, sur l'Avon, à 125 kil. O.-S.-O. de Londres ; 14,576 hab. Entourée de murs et bien bâtie ; ruisseaux d'eau vive dans la plupart des rues. Évêché anglican. Belle cathédrale, de 1258, avec de curieux tombeaux, dans la partie de la ville appelée la *Close*. Les manufactures de lainages et la coutellerie de cette ville ont décliné. Un canal l'unit à Southampton. — Fondée en 1217, lors du déplacement du siège épiscopal, primitivement à Old Sarum, à 3 kil. au N. Plusieurs parlements y furent tenus aux XIIIe et XIVe siècles. A 15 kil. N.-N.-O. sont les monuments préhistoriques de Stonehenge.

SALISBURY, [illegible] des États-Unis (Massachusetts), sur l'Atlantique, 3,000 hab. Construction de navires. — Bg des États-Unis (Connecticut); 3,750 hab. Usines à fer.

SALISBURY (JEAN DE), *Johannes Saresberiensis*, moine anglais, né à Salisbury vers 1110, m. en 1180, suivit en France les leçons d'Abailard, prit les ordres à son retour en Angleterre, fut quelque temps attaché à l'église de Canterbury, fit un voyage en Italie, où les papes Eugène III et Adrien IV l'accueillirent avec distinction, devint ensuite secrétaire de Thomas Becket, dont il partagea l'exil sur le continent, remplit quelque temps les mêmes fonctions auprès d'Alexandre III, qui était venu aussi chercher un asile en France, et devint évêque de Chartres en 1176. Ses ouvrages dénotent une grande érudition; les principaux sont : *Polycraticus, sive de nugis curialium et vestigiis philosophorum lib. VIII*, Cologne, 1475, trad. en français par Mézeray, sous le titre de *Vanités de la cour*, 1640, in-4°; *Metalogicus*, Paris, 1610, traitant de l'utilité des lettres et des arts; *Vita sancti Anselmi*, insérée dans l'*Anglia sacra* de Warton; *Vie de St Thomas de Canterbury*; 302 *Lettres*, Paris, 1611, in-4°. B.

SALIVAHANA. *V.* VICRAMADITYA.

SALLA. *V.* SEBLAH.

SALLANCHES. *V.* SALLENCHE.

SALLE (LA). *V.* LA SALLE.

SALLE (JACQUES-ANTOINE), jurisconsulte, né à Paris en 1712, m. en 1778, fut célèbre comme avocat consultant.

Il a laissé : *l'Esprit des ordonnances de Louis XV*, 1754, 3 vol. in-12; *l'Esprit des ordonnances de Louis XIV*, 1758, 2 vol. in-4°; *Traité des fonctions des commissaires du Châtelet*, 1760, 2 vol. in-4°; *Nouveau Code des curés*, 1770, 4 vol. in-12.

SALLENCHE ou **SALLANCHES**, ch.-l. de cant. (Haute-Savoie), arr. de Bonneville, près de l'Arve; 1,535 hab. Brûlée en 1519, 1768 et 1840.

SALLENGRE (ALBERT-HENRI DE), littérateur, né à La Haye en 1694, d'une famille de réfugiés protestants français, m. en 1723, fut avocat de la cour de Hollande, conseiller du prince d'Orange, commissaire des finances des états généraux, fit deux voyages en France, après le traité d'Utrecht et fut reçu à la Société royale de Londres. On a de lui : *Éloge de l'ivresse*, 1714, in-12, badinage agréable souvent réimprimé; *Histoire de P. de Montmaur*, 1715, 2 vol.; *Mémoires de littérature*, 1715-17, 4 part. en 2 vol. in-12, que continua Desmolets; une édition des *Poésies de la Monnoye*, 1716, in-12; *Discours sur la vie et les ouvrages de Méziriac*, dans les Commentaires de cet auteur sur Ovide, 1716, 2 vol.; *Novus Thesaurus antiquitatum Romanarum*, Amsterdam, 1716, 3 vol. in-fol., servant de complément au recueil de Grævius; *Essai d'une histoire des Provinces-Unies pour l'année 1621*, in-4°, 1728. Il eut part au *Journal de La Haye*, 1613-22, et peut-être au *Chef-d'œuvre d'un inconnu* de Saint-Hyacinthe. B.

SALLES (JEAN-BAPTISTE), né en Lorraine vers 1760, m. en 1794, était médecin à Vézelize, lorsqu'il fut envoyé par le tiers état de Nancy aux états généraux de 1789. Zélé partisan des sociétés révolutionnaires, unissant aux idées démocratiques le respect de la royauté, il défendit l'inviolabilité de Louis XVI après son retour de Varennes. Député à la Convention, il déclara le roi coupable, mais proposa le premier l'appel au peuple, vota la détention jusqu'à la paix, et le sursis à l'exécution. Proscrit au 31 mai comme girondin, mis hors la loi le 8 juillet, il erra dans plusieurs départements, fut arrêté à Bordeaux le 19 juin 1794 et décapité le lendemain. J. T.

SALLES-COMTAUX ou **SALLES-LA-SOURCE**, vge (Aveyron), arr. de Rodez; 2,756 hab. Belles cascades et superbe grotte. Filatures de laine, minoterie.

SALLIER (CLAUDE), philologue, né en 1685 à Saulieu (Bourgogne), m. en 1761, fit de bonnes études à Dijon, entra dans les ordres, vint à Paris, où il fit l'éducation du fils de la comtesse de Rupelmonde, apprit l'hébreu, le syriaque, l'italien, l'espagnol et l'anglais, fut admis à l'Académie des inscriptions en 1715, à l'Académie française en 1730, obtint la chaire d'hébreu au Collège de France dès 1719, et fut nommé, en 1721, garde des manuscrits de la Bibliothèque du roi, dont il rédigea avec Boudot le catalogue des livres imprimés. Il était membre de l'Académie de Berlin et de la Société royale de Londres. On a de lui dans le recueil des Mémoires de l'Académie des inscriptions : des *Remarques* ou *Corrections* sur des tragédies de Sophocle et d'Eschyle, sur des opuscules de Plutarque et certains passages de Platon, Euripide, Longin, Suidas, Cicéron, etc.; des traductions de quelques *Odes* de Pindare et de plusieurs écrits de Platon; des Recherches historiques et biographiques sur plusieurs personnages anciens et modernes; la 1re édit. complète de Joinville, etc. B.

SALLIES. *V.* SALIES.

SALLO (DENIS DE), conseiller au parlement de Paris, né à Paris en 1626, m. en 1669, est le fondateur du *Journal des Savants*. Sa critique, bien que modérée dans la forme, ne laissa pas que de soulever contre lui les auteurs. On [illegible] de se soumettre à la censure, [illegible] privilège. Le journal fut repris, à cette condition, par l'abbé Gallois, et, après celui-ci, continué par Larroque, le président Cousin, etc. Sallo fut dédommagé par un emploi dans les finances, que lui donna Colbert. Sa bonté égalait son savoir. C. N.

SALLUSTE (CAÏUS CRISPUS SALLUSTIUS), historien latin, né à Amiternum, dans le pays des Sabins, l'an 668 de Rome, 85 av. J.-C., m. l'an 718, était d'une famille plébéienne; il reçut une belle éducation, qui ne développa en lui que le germe des talents et non celui des vertus. Il passa sa jeunesse à Rome au milieu des prodigalités et des désordres, fut questeur et tribun du peuple, servit Clodius, se laissa surprendre en adultère avec Fausta, femme de Milon, et fut exclu du sénat, l'an 704, par les censeurs, sous le prétexte de cette aventure scandaleuse; mais en réalité à cause de ses opinions démagogiques. Il se vengea en prenant une part active à l'émeute qui suivit les funérailles de Clodius et en travaillant à faire condamner Milon. Questeur pour la deuxième fois, en 48, il devint un des agents de César, qui l'employa en Afrique, puis le nomma, en 45, proconsul de Numidie, où il commit les plus affreuses exactions. De retour à Rome, ses anciens administrés l'y accusèrent de concussion. Il fut acquitté par l'influence de César. Après la mort de celui-ci, Salluste se retira dans une riche maison, accompagnée de magnifiques jardins, sur le mont Quirinal, et se livra exclusivement aux lettres. Ce fut là qu'il écrivit, l'an 7[illegible], la *Guerre de Jugurtha*, dont il avait conçu le projet et commencé les études sur les lieux mêmes pendant son proconsulat de Numidie. Le *Catilina* a été publié en 42 av. J.-C. On y découvre plusieurs erreurs chronologiques. L'auteur vise à l'impartialité, ne blâme ni ne loue Cicéron, mais ne cache pas sa sympathie pour César. L'ouvrage débute par une introduction philosophique à la mode des historiens grecs. — Dans la *Guerre de Jugurtha* le plan est mieux établi; l'ouvrage fut composé d'après différents Mémoires authentiques, en particulier ceux de Sylla; cependant les passages sur l'ethnographie et la [illegible]. — Enfin il écrivit 5 livres d'*Histoires*, son ouvrage le plus mûr, commençant à la mort de Sylla, 78, et allant jusqu'en 67. On n'en possède que des fragments, 2 lettres et 4 discours, qui doivent provenir d'un recueil fait plus tard pour servir aux écoles de rhétorique. Le président de Brosses au XVIIIe siècle a essayé de reconstituer l'ouvrage en français. — C'est à tort qu'on attribue à Salluste 2 lettres *ad Cæsarem senem de republica* et une *Invectiva in Ciceronem*. — Martial dit de Salluste : *Primus Romana Crispus in historia*, XIV, 191. Thucydide est le modèle favori de Salluste, qui lui a pris son amour de la vérité, sa concision et jusqu'à des hellénismes.

Les principales éditions de Salluste sont celles de Rome, 1470; d'Elzevir, Amsterdam, 1634; *cum Notis variorum*, Amst., 1674 et 1690; *ad Usum Delphini*, 1679, in-4°; de Cortius, Leipzig, 1724, in-4°; d'Havercamp, Amst., 1742, 2 vol. in-4°; de Barbou, Paris, 1744 et 1761; de Deux-Ponts, 1779; de Kuhnhardt, Leipzig, 1809, 2 vol.; de G.-M. Müller, Zullichau, 1821; de Gerlach, Bâle, 1823-1831, 3 vol. in-4°; de Burnouf, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, Paris, 1821; de Planche, 1825; de Frotscher, Leipzig, 1825; de Kritzius, Leipzig, 1828-34, 2 vol., etc. Les principales traductions françaises sont celles de Dotteville, de Beauzée, de Mollevaut, de Billecoq (*Catilina* seul), de Dureau de la Malle, 1808; de Durozoir, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 1833-35, 2 vol.; de M. Parisot, 1837-38, 2 vol. in-12; de M. Gomont, 1855, 2 vol.; de M. Croiset, 1856, in-12; de M. Moncourt, 1865, gr. in-18; cette dernière est une des plus remarquables. — V. Brieg eb. *de fide [illegible] Sallusti*, Cobourg, 1774, in-4° et *de [illegible] Sallustii*, ibid., 1779; Teuffel, *Hist. de la littér. romaine*, § 205 et 206. D—R et G. L.-G.

SALLUSTE (SECUNDUS SALLUSTIUS PROMOTUS), philosophe, né vers le commencement du IVe siècle, fut préfet des Gaules sous Constance, obtint l'amitié de Julien, qu'il suivit en Orient, devint son collègue au consulat en 363, et, après la mort de cet empereur, refusa la couronne que lui offraient les soldats. On lui attribue le traité grec *des Dieux et du Monde*, publié avec une version latine d'Allatius et des notes d'Holstenius, par Gabr. Naudé, Rome, 1638, et par J.-C. Orelli, Zurich, 1821, et trad. en français par Formey, Berlin, 1748. B.

SALLUSTE, le dernier philosophe cynique, né à Émèse (Syrie), avait été élève de Proclus. Quelques-uns lui ont attribué, sans raison, le traité *des Dieux*. (*V. l'art. précédent.*)

SALLUVIENS. *V.* SALYES.

SALM, nom de deux comtés d'Allemagne, autrefois indépendants : le Haut-Salm (*Ober-Salm*), dans les Vosges, sur les frontières de l'Alsace et de la Lorraine, ch.-l. Senones; — et le Bas-Salm (*Nieder-Salm*), dans les Pays-Bas, sur les frontières des provinces de Liége et de Luxembourg, ch.-l. Salm, sur une rivière de même nom, à 40 kil. S.-E. de Liége; 3,000 hab. Importantes carrières d'ardoises et de pierres à aiguiser. — La maison de Salm, qui possédait, outre les deux comtés de ce nom, plusieurs autres domaines sur la rive g. du Rhin,

remonte au IXe siècle. En 1040, elle forma deux lignes : la ligne aînée de Haut-Salm, dont la branche directe s'éteignit au XVIIe siècle, et dont une branche collatérale forma les maisons de Salm-Salm, de Salm-Kyrbourg et de Salm-Horstmar (depuis 1816); et la ligne cadette de Bas-Salm, dont la branche directe s'éteignit en 1413, et dont la branche collatérale de Reifferscheid forma, à partir de 1629, les maisons de Salm-Reifferscheid, Salm-Krautheim, Salm-Hainspach, Salm-Raitz et Salm-Dyck. Tous les princes de Salm ont été médiatisés en 1802 et en 1810 : ceux de Salm-Salm, de Salm-Kyrbourg et de Salm-Horstmar, ont leurs domaines dans la Prusse; ceux de Salm-Reifferscheid, de Salm-Krautheim et de Salm-Dyck, dans le Wurtemberg et le grand-duché de Bade.

SALM-KYRBOURG (CHARLES-THÉODORE-OTHON, PRINCE DE), m. en 1710, général des armées autrichiennes, fut chargé de l'éducation du prince Joseph, fils de l'empereur Léopold Ier, arriva au poste de premier ministre et y renonça pour vivre dans la retraite.

SALM-KYRBOURG (FRÉDÉRIC, PRINCE DE), né à Limbourg en 1746, m. en 1794, fixa sa résidence à Paris, où l'hôtel qu'il fit bâtir est devenu le palais de la Légion d'honneur. En 1787, s'étant fait donner par le ministre de Calonne le brevet de maréchal de camp et le capital d'un traitement de 40,000 livres, il alla se présenter, comme agent de la France, aux Hollandais insurgés, et laissa prendre Utrecht par les Prussiens. De retour en France, il se jeta dans le parti de la Révolution et n'en périt pas moins sur l'échafaud.

SALM-KYRBOURG (ERNEST-OTHON-FRÉDÉRIC, PRINCE DE), fils du précédent, né à Paris en 1789, m. en 1859, combattit dans l'armée française, devint officier d'ordonnance de Napoléon Ier, se distingua en Espagne, à Wagram, à Leipzig et dans la campagne de France. Il était colonel, lorsqu'il prit sa retraite en 1814. E. D—Y.

SALM-DYCK (JOSEPH, PRINCE DE), né en 1773 au château de Dyck, près de Neuss, se vit enlever ses États par le traité de Lunéville en 1802. Il fonda à Dyck un jardin botanique.

SALM-DYCK (CONSTANCE DE THÉIS, PRINCESSE DE), femme du précédent, née en 1767 à Nantes, m. en 1845. Son père, littérateur instruit, dirigea son éducation. Elle montra beaucoup de goût, non seulement pour la poésie, mais pour les langues et les sciences exactes. A 18 ans, elle composa une romance, *Bouton de rose*. Mariée avec M. Pipelet de Leury, 1789, elle se fixa à Paris. Son opéra de *Sapho*, joué en 1794, avec musique de Martini, eut plus de 100 représentations : *Camille*, drame en vers, 1800, n'obtint aucun succès. Il n'en fut pas de même des épîtres en vers (*Épître aux femmes*, *Épîtres à Sophie*, etc.), et des *Éloges de Sedaine*, *de Lalande*, etc. M.-J. Chénier l'appelait *la Muse de la raison*; on l'a surnommée aussi *le Boileau des femmes*. Après avoir divorcé, elle épousa, en 1802, le prince de Salm-Dyck. Elle composa encore plusieurs épîtres : *Épître aux souverains absolus*, 1808; *Mes soixante ans*, 1833, et un roman, *Vingt-quatre heures d'une femme sensible*, 1825. Ses œuvres ont été réunies en 4 vol., 1842. Une 2e édition des *Pensées* de Mme de Salm a paru en 1846, avec une préface par M. de Pongerville. Sa *Correspondance* et des *Mémoires* sur sa vie sont restés inédits. G. D.

SALMACIS, naïade de Carie, obtint des dieux de ne faire qu'un avec Hermaphrodite. (*V. ce mot.*)

SALMANASAR, nom de plusieurs rois d'Assyrie; le plus célèbre est

SALMANASAR V, roi d'Assyrie ou de Ninive, 730-712 av. J.-C., fils et successeur de Téglath-Phalazar, prit Samarie, renversa le royaume hébreu d'Israel, envoya la plus grande partie du peuple juif en captivité sur les bords du Tigre, 721, le remplaça en Palestine par des colonies du centre de l'Asie, dont le mélange avec les anciens habitants forma le peuple samaritain; mais il ne put soumettre Tyr. (*V.* SARGON.)

SALMANTICA, v. de l'anc. Espagne (Lusitanie), chez les Vettons; auj. *Salamanque*.

SALMASIUS, nom latinisé de SAUMAISE.

SALMERON (ALPHONSE), l'un des fondateurs de la Société de Jésus, né à Tolède en 1515, m. en 1585, fit de fortes études à l'université d'Alcala, acheva ses cours de philosophie et de théologie à Paris, et s'y lia avec Ignace de Loyola, qui le choisit pour un de ses compagnons; il parcourut l'Italie, l'Allemagne, la Pologne, les Pays-Bas et la France, répandant [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Bibliothèque.

SALMON [illegible]

çois Ier. Ses contemporains lui décernèrent le surnom d'*Horace français*, qu'un certain nombre de pièces de vers latins élégantes et faciles ne suffisent pas à justifier.

Ses *Poésies* ont été réunies à Paris, 1530. On a aussi une édit. de ses *Odes*, 1537.

SALMONE, cap de l'île de Crète; auj. *Salomon*.

SALMONÉE, fils d'Éole, roi de Thessalie, puis du Péloponèse, voulut passer pour un dieu; il fit faire un vaste pont d'airain, sur lequel il faisait rouler son char pour imiter le bruit du tonnerre, et d'où il lançait des torches, images du feu céleste. Jupiter le foudroya et le précipita dans le Tartare.

SALMURIUM, nom latin de SAUMUR.

SALMYDESSE, *Salmydessus*, v. de la Thrace orientale, avec un beau port sur le Pont Euxin; auj. *Midiah*, où l'on remarque encore de curieux monuments souterrains.

SALO, v. du roy. d'Italie, prov. et à 26 kil. N.-E. de Brescia, sur le lac de Garda; 4,984 hab. Société d'agriculture. Restes d'antiquités. Tanneries, verrerie. Comm. de soie, fil, toiles, huile, oranges et citrons, prise par les Français sur les Autrichiens en 1796.

SALO, nom latin du JALON.

SALODURUM, v. de la Gaule (Grande-Séquanaise), chez les Helvètes; auj. *Soleure*.

SALOMÉ, fille d'Antipater et sœur d'Hérode le Grand, eut 3 maris : son oncle Joseph, Costobare et Alexas. Elle accusa le premier de liaisons criminelles avec Mariamne, femme d'Hérode, qui livra au supplice les prétendus coupables, l'an 29 av. J.-C. Elle répudia Costobare, et le fit condamner comme traître, en 26. Elle déshonora Alexas par ses liaisons publiques avec l'Arabe Silléus. Elle mit en outre la division dans la maison du roi son frère, qu'elle excita, en l'an 9, au meurtre de ses deux fils, Alexandre et Aristobule. L—H.

SALOMÉ *la Danseuse*, fille d'Hérodiade et d'Hérode-Philippe, plut à son oncle Hérode-Antipas par la grâce qu'elle déploya en dansant devant lui. Pour prix du plaisir qu'elle avait procuré à ce prince, elle le pria, par le conseil de sa mère, de lui faire apporter dans un plat la tête de St Jean-Baptiste; ce qu'elle obtint sur-le-champ, l'an 32 de J.-C. L—H.

SALOMÉ (MARIE), femme de Zébédée et mère de St Jacques le Majeur et de St Jean l'Évangéliste, accompagna Jésus au Calvaire, et fut du nombre des saintes femmes qui, ayant acheté des parfums pour l'embaumer, trouvèrent le sépulcre vide. On en fait mémoire dans l'Église le 22 octobre.

SALOMON, 3e roi des Hébreux, 1016-976 av. J.-C., fils de Bethsabée et de David, auquel il succéda à l'âge de 17 ans. Il fit périr son frère Adonias, qui lui disputait le trône, se débarrassa aussi de Joab et de Séméi, partisans de ce prince, et priva du sacerdoce Abiathar. Il demanda à Dieu le don de la sagesse, et Dieu la lui accorda. Il en donna surtout une preuve éclatante dans le fameux jugement qu'il rendit entre 2 mères qui se disputaient le même enfant. La domination de Salomon s'étendit depuis l'Euphrate jusqu'au pays des Philistins et à la frontière d'Égypte. Ses richesses et sa magnificence étaient extraordinaires. Il bâtit le temple de Jérusalem, dont la construction dura 7 ans; plus de 150,000 ouvriers y travaillèrent; les bois les plus précieux et l'or le plus pur y étaient prodigués. Il éleva en outre des palais pour lui et la reine sa femme, entoura Jérusalem de murailles, bâtit plusieurs villes, notamment Palmyre, équipa des flottes et acquit le port d'Asion-Gaber sur la mer Rouge. La reine de Saba, attirée par sa grande réputation, vint à Jérusalem pour le voir et l'entendre. Il avait épousé d'abord la fille d'un roi d'Égypte. Plus tard, il s'environna d'un grand nombre de femmes étrangères, qui l'entraînèrent dans l'idolâtrie. Pour le punir, Dieu divisa après lui son royaume entre Roboam, son fils, et Jéroboam. La Bible contient 3 ouvrages de Salomon : le *Cantique des Cantiques*, les *Proverbes*, l'*Ecclésiaste*. Quelques-uns lui ont attribué le livre de la *Sagesse*, les Psaumes 62 et 127 et une prière dans le 3e livre des *Rois*. Son nom est encore célèbre dans tout l'Orient, où la tradition arabe le représente comme un puissant magicien. P.

SALOMON, roi de Hongrie, né vers 1045, d'André Ier, fut couronné dès 1050; à la mort de son père, 1061, il fut détrôné par Béla, son oncle; il remonta sur le trône après la mort de ce dernier, 1063, en fut de nouveau chassé, 1074, et mourut en 1087.

SALOMON Ier, duc de Bretagne, succéda à Conan, son aïeul, vers 421, voulut réformer les mœurs de ses sujets et périt dans une émeute en 434.

SALOMON II, duc de Bretagne, 4e fils de Hoel III, lui succéda [illegible], qui se retira dans un cloître, [illegible] sa mort. [illegible]

SALOMON III, duc de Bretagne, [illegible] son oncle, [illegible] Charles le Chauve [illegible]

mands, leur reprit Angers en 872, expédition qui lui valut le titre de roi, et périt assassiné en 874.

SALOMON DE CAUS. *V.* CAUS.

SALOMON (BERNARD). *V.* BERNARD.

SALOMON (ILES), ou **DES ARSACIDES**, ou **NOUVELLE-GÉORGIE**, archipel du Grand Océan équinoxial, dans la Mélanésie, à l'E. de la Nouvelle-Guinée, par 4°-12° lat. S. et 152°-161° long. E.; les hab. sont des nègres et des malais. Iles principales : Bouka ou Anson, Bougainville, Santa-Isabella (5,840 kil. carr.), Choiseul (5,850 kil. carr.), Malaïta, Guadalcanar (6,500 kil. carr.), San-Christoval (3,050 kil. carr.), île des Arsacides, Carteret, Rennel, etc. — Mendaña découvrit cet archipel en 1567, et lui donna le nom de *Salomon*, parce que, disait-il, l'or y abondait. Carteret en 1767, Bougainville en 1768 et Surville en 1769 le visitèrent : ce dernier, révolté de la perfidie des habitants, donna aux îles qu'il vit le nom d'*Arsacides*, qu'il croyait être l'étymologie d'*assassins*. Shortland, en 1782, les appela *Nouvelle-Géorgie*. D'Entrecasteaux y fit des découvertes en 1792; Dumont d'Urville compléta la reconnaissance de cet archipel en 1838.

SALOMON'S FORK, riv. des États-Unis (Kansas), coule à l'E., et se jette dans le Republican-Fork; cours de 750 kil.

SALON, ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix, sur le canal de Craponne, et à l'entrée de la vallée de Pélissane; 7,021 hab. Cette ville appartenait aux archevêques d'Arles; leur château, construit au XIIe siècle, sert aujourd'hui de caserne. L'église de Saint-Michel, en style ogival, a été bâtie par les Templiers; celle de Saint-Laurent renferme le tombeau de Nostradamus. Filatures de soie; fabr. de grosse draperie, chapeaux, cire, cordes. Comm. d'huiles, de fruits, de soies, de laines. Patrie d'Adam de Craponne, à qui l'on a élevé une statue en 1854. Beaux pâturages et nombreux bestiaux aux environs.

SALON, riv. de France, naît dans le département de la Haute-Marne, entre dans celui de la Haute-Saône, passe à Champlitte et à Dampierre et se jette dans la Saône, rive dr.; cours de 40 kil.

SALONE, *Salona*, cap. de l'anc. Dalmatie, chez les Autariates, au N., sur le Jader, était, sous l'empire romain, une importante place de guerre, et le siège d'un *conventus juridicus*, dont le ressort embrassait tout le nord de la province. Patrie et lieu de retraite de Dioclétien. Les ruines de Salone sont près de la ville actuelle de Spalatro. C. P.

SALONE, v. de la Grèce. (*V.* AMPHISSA.)

SALONINE (P. LICINIA JULIA CORNELIA SALONINA), impératrice romaine, femme de Gallien, qui l'épousa vers l'an 243, se rendit célèbre par ses vertus, ses talents et sa bienfaisance; elle éleva dans Rome un temple à Ségétia, déesse des moissons, protégea le philosophe Plotin, encouragea son époux à des mesures de vigueur contre les Barbares, l'accompagna aux armées, et périt assassinée avec lui, sous les murs de Milan, en 268.

SALONIQUE, en turc *Saloniki*, anc. *Therma* et *Thessalonica*, ville de la Turquie d'Europe, possède une vaste rade servant de port sur le golfe de son nom. (anc. golfe Thermaïque) dans l'Archipel à 520 kil. O. de Constantinople; par 40° 37' lat. N., et 20° 37' long. E.; 80,000 hab., dont 25,000 Turcs, 22,000 Juifs et 33,000 Grecs. Ch.-l. de prov.; métropolitain grec; grand mollah musulman; grand hakem israélite. Salonique, la plus florissante ville de la Turquie d'Europe après Constantinople, est ceinte de murs et bâtie en amphithéâtre au pied du mont Kurtiath; son aspect extérieur est beau; mais l'intérieur y répond peu. La ville basse souffre beaucoup de la malaria. Sur les hauteurs plus salubres des Kalaméria se trouvent les consulats et les riches maisons. On remarque les 30 mosquées, dont plusieurs furent des églises ou des temples antiques, entre autres Sainte-Sophie; l'École du quartier juif; la Rotonda, bâtie sur le plan du Panthéon de Rome; le Château fort des Sept-Tours, imité de celui de Constantinople; les Propylées de l'ancien Hippodrome; les arcs-de-triomphe d'Auguste et de Constantin, etc. Les Juifs de Salonique descendent des familles expulsées d'Espagne au temps de Ferdinand et d'Isabelle, et parlent encore l'espagnol. Fabr. de soieries, tapis, maroquins; tanneries, teintureries de fil rouge, fabr. d'ouvrages en acier. Comm. considérable de soie, coton, tabac, laines, serges, chanvre, graines oléagineuses, grains, peaux, cire jaune. Le port de Salonique, desservi par des paquebots français et autrichiens, a reçu, en 1883, 10,208 navires, jaugeant 881,000 tonneaux. Chemin de fer pour Uskub et Mitrovitza. — L'ancienne *Therma* reçut de Cassandre le nom de Thessalonique, en l'honneur de sa femme, sœur d'Alexandre le Grand; elle devint, sous les Romains, la capitale de la Macédoine. Au partage de l'empire, elle échut avec ce pays à l'empire d'Orient, et y resta attachée jusqu'en 1179, époque où Manuel Comnène la donna avec son territoire, sous le nom de royaume de Thessalonique, à Renier de Montferrat, qui épousait sa fille; mais ce royaume revint à l'Empire vers la fin du XIIIe siècle. La ville fut cédée en 1313 aux Vénitiens, à qui elle fut enlevée par les Turcs sous Amurat II.

Tafel, *Thessalonica*, 1840; Hadji Joannou, Ἀστυγραφία Θεσσαλονίκης, 1880; Duchesne et Bayet, *Archives des Missions*, 1876, t. III, p. 201 et suiv. G. H. et S. RE.

SALONIQUE (PROVINCE DE), gvt général de l'empire ottoman (Turquie d'Europe), baigné par l'Archipel au S. Pays montagneux, arrosé par les fleuves Vardar, Strouma et Mesta; les bords de la mer sont marécageux et offrent plusieurs lagunes, dont la plus considérable est celle de Tachyno. Il projette au S. l'ancienne péninsule Chalcidique, avec le mont Athos. Le sol fertile, surtout au S., produit le blé, le tabac, le coton, l'olivier et la vigne; les montagnes sont riches en métaux et en forêts, à peine exploitées. Cette prov. correspond à l'ancienne Macédoine; elle est divisée en 3 livahs, Salonique, Drama et Sérès; 51,649 kil. carr., et 1,028,000 hab.; les deux tiers, Grecs ou Bulgares et chrétiens; 429,000 musulmans. C. P.

SALOP, comté d'Angleterre. (*V.* SHROP.)

SALOUEN ou **THSAN-LOUEN**, fleuve de l'Indo-Chine, naît dans les monts du Tibet sous le nom d'*Our-tchou*, traverse la province chinoise de Yun-nan sous le nom de *Lou-Kiang*, prend ensuite celui de *Salouen*, coule du N. au S. entre la Birmanie et le royaume de Siam, entre les prov. anglaises de Pegou et de Martaban, et afflue à l'Océan indien dans la baie de Martaban. Entre les villes de Martaban et de Moulmein, cours peu connu d'environ 1,550 kil. à travers un pays boisé. G. H.

SALOUM (ROYAUME DE), État de la Sénégambie, à l'O. de celui d'Oulli, sur la rive dr. de Gambie; env. 49,000 kil. carr.; 300,000 hab. Ch.-l. Kahon.

SALPENSA ET MALAGA (TABLES DE). *V. l'art. suivant.*

SALPENSA, jadis municipe espagnol sous le nom de *municipium Flavium Salpensanum*, à côté de Malaga. On connaît sous le nom de *tables de Salpensa* des fragments d'une célèbre inscription sur bronze, découverts en 1851 à Malaga. Cette inscription reproduit le texte d'une loi municipale accordée par Domitien au municipe de Salpensa entre 82 et 84 ap. J.-C. Avec la *table de Malaga* découverte en même temps, et qui renferme une loi analogue et de la même date pour Malaga, on a pu connaître dans tous ses détails l'organisation des municipes sous l'empire. M. Laboulaye a émis à tort des doutes sur l'authenticité de ces deux documents si importants.

Mommsen, *les Droits municipaux des communes de S. et de M.*, dans les *Mémoires de l'acad. de Saxe*, t. III, 1855; Giraud, *les Tables de bronze de Salpensa et de Malaga*, Paris, 1856. G. L.-G.

SALPI, lac du roy. d'Italie, prov. de Foggia, près de l'Adriatique, à 8 kil. N.-O. de l'embouch. de l'Ofanto; 18 kil. sur 4.

SALPION, sculpteur athénien du Ier siècle av. J.-C., est l'auteur d'un beau vase orné de reliefs, en marbre, signé *Salpion Athénien a fait*, auj. au musée de Naples. S. RE.

SALSETTE, en hindou *Djhalta*, île de l'Inde anglaise, sur la côte O., au N. et près de celle de Bombay, à laquelle l'unit une chaussée; les deux îles sont unies à la terre ferme par le chemin de fer de Bombay et Callian. 35 kil. sur 25; 550 kil. carr. et 12,000 hab. env., dont beaucoup descendent de Portugais. Ch.-l. Tannah. Sol fertile et bien cultivé. On y remarque d'immenses excavations. — Les Portugais prirent cette île au XVIe siècle; les Mahrattes, qui les en chassèrent en 1750, furent expulsés à leur tour par les Anglais en 1774.

SALSO, anc. *Himera*, la plus grande rivière de Sicile, au S., arrose la prov. de Caltanisetta, et se jette dans la Méditerranée à Alicata. Cours de 100 kil.

SALT (HENRI), voyageur anglais, né à Lichfield (Stafford), m. en 1827, fut chargé par le gouvernement, en 1809, de porter des présents au roi d'Abyssinie et devint consul en Egypte. On lui doit un *Voyage en Abyssinie*, Londres, 1814, qui servit à contrôler celui de Bruce, et un *Essai sur les hiéroglyphes*, 1825.

SALTA ou **SAN-FELIPE-DE TUCUMAN**, v. de la république du Rio de la Plata, ch.-l. de l'État de son nom, à 1,200 kil. N.-N.-O. de Buénos-Ayres, sur un affl. du Salado, 11,716 hab.; évêché. Comm. de bestiaux et de produits agricoles. — L'État de Salta a 84,190 kil. carr., et 167,000 hab. Sol fertile et accidenté. Beaux pâturages. Princ. riv. : Salado, Rio Grande, affluent du Vermejo. Mines d'or (San-Antonio, Acay), d'argent, de cuivre et de fer. Cette prov. a beaucoup souffert dans la guerre de l'Indépendance.

SALTATION, *Saltatio*, nom que les anc. Romains donnaient à la pantomime.

SALTCOATS, brg d'Écosse (Ayr), petit port sur la baie d'Ayr (mer d'Irlande), à 40 kil. S.-O. de Glasgow; 4,624 hab. Bains de mer. Mines de houille; exploit. de sel, manuf. de coton, chantiers de construction maritime.

SALTILLO, v. du Mexique, ch.-l. de l'État de Cohahuila, s'appelait anciennement Leone-Vicario; elle est sur le cours supérieur du San-Juan; 26,000 hab.

SALTUS, mesure agraire des anc. Romains, valant 800 *jugera*, ou 202 hectares 27 ares 16 centiares.

SALTZA, SALTZBOURG. *V.* SALZA, SALZBOURG.

SALUCES, anc. *Augusta Vagiennorum, Salutiæ* et *Salutium* en latin moderne, en italien *Saluzzo*, v. du roy. d'Italie, prov. de Coni, ch.-l. de l'arr. de son nom, à 25 kil. N.-N.-O. de Coni, au pied d'une colline entre le Pô et la Vraita; 16,147 hab. dans la commune. Évêché. Belle cathédrale; anc. palais des marquis de Saluces. Collège; prison. Fabr. d'étoffes de soie, chapeaux, cuirs, coutellerie. Comm. de vins, grains, bétail, bois. Patrie de Bodoni. — Saluces fut, au moyen âge, le ch.-l. d'un marquisat, dans lequel étaient compris Carmagnola, Revello, Cental, etc., et dont les maîtres, issus de la maison de Montferrat, furent vassaux d'abord de l'Empire, puis des ducs de Savoie. Pendant les guerres de Charles VIII, de Louis XII et de François Ier en Italie, les marquis de Saluces servirent dans les armées françaises. Le marquisat, occupé par François Ier en 1529, usurpé par le duc de Savoie pendant les troubles de la Ligue, lui fut cédé par Henri IV en vertu du traité de Lyon, 1601. B.

SALUCES (GRISELDA, MARQUISE DE). *V.* GRISELDA.

SALUM, riv. de l'Afrique occidentale, entre le Sénégal et la Gambie, donne son nom à un royaume indigène qui compte 300,000 hab. (?)

SALUTATI (COLUCCIO). *V.* COLUCCIO.

SALUTATION, *Salutatio*, réception du matin dans les grandes maisons, chez les anc. Romains. Les clients venaient faire la cour à leurs patrons, les saluer (d'où le nom de salutation). Il les recevait dans son atrium, où, suivi d'un nomenclateur (*V. ce mot*), il faisait un accueil proportionné à la condition de chacun. La salutation commençait à la première heure du jour et durait environ 2 heures. C. D—Y.

SALUTATION ANGÉLIQUE, paroles que l'ange Gabriel adressa à la Vierge Marie, pour lui annoncer, par l'ordre de Dieu, que le mystère de l'incarnation du Verbe devait s'accomplir en elle. L'Église en a fait une prière qui commence par ces mots : « Je vous salue, Marie, pleine de grâce,... »

SALUTIÆ, SALUTIUM, noms latins de la ville de SALUCES.

SALVADOR (SAN-), en langue indigène *Cuscaltan*, ville de l'Amérique centrale, cap. d'un État de son nom, sur le Jiquilisco, à 45 kil. du Pacifique; 13,274 hab. Elle est au pied d'un volcan qui l'a presque détruite en 1839 et le 16 avril 1854 : les autorités n'y revinrent qu'en 1858. L'Espagnol Alvarado la fonda en 1528. Évêché. Aux environs sont d'immenses champs de tabac et d'indigo. Le commerce de l'indigo s'est élevé jusqu'à une valeur de 150 millions de francs par an. — La république de San-Salvador, baignée au S. par l'océan Pacifique, est le plus petit, mais le plus peuplé relativement, des États de l'Amérique centrale : 18,720 kil. carr., et 613,273 hab. (30 hab. par kil. carr.), catholiques, descendants d'Espagnols et métis. Le gouvernement est exercé par un président et un congrès composé d'un sénat de 12 membres et d'une chambre des représentants élus pour 2 ans, et renouvelables par moitié chaque année. Revenus (1884) : 20 millions de francs; même total pour les dépenses; dette publique, 23 millions. V. princ. : Sonsonate, San-Vicente, San-Miguel, Santa-Anna, La Union. — Climat très chaud. Sol fertile. Mines d'or, d'argent, de fer et de plomb. Le commerce extérieur s'est élevé en 1884 à 13,200,000 fr. pour l'importation, et 30,300,000 fr. pour l'exportation (café, indigo, sucre, tabac, argent, etc.). La Grande-Bretagne (13 millions), les États-Unis (10 millions), la France (6 millions et demi), l'Allemagne, la Colombie et l'Italie tiennent les premiers rangs dans les relations commerciales de San-Salvador. 88 kil. de chemins de fer (d'Acajutla à Sonsonate et à Santa-Anna); 2,800 kil. de lignes télégraphiques. G. H. et E. D—Y.

SALVADOR (SAN-), île de l'océan Atlantique. (*V.* CAT.)

SALVADOR (SAN-), v. du Brésil. (*V.* BAHIA.)

SALVADOR-DOS-CAMPOS (SAN-), v. du Brésil, prov. de Rio-[illegible], sur le Parahyba; [illegible] hab.

SALVADOR (SAN-), riv. de l'Amérique du Sud. (*V.* JUJUY.)

SALVADOR-DE-BAYAMO (SAN-), v. de l'île de Cuba, sur la [illegible], dép. de l'E., près du Cauto; 12,000 hab.

SALVADOR (SAN-), *Banza* des indigènes, v. de la Guinée méridionale, cap. d'un roy. du Congo, près du Lelunde, affl. du Congo, à [illegible] kil. E.-S.-E. de l'embouch. de ce fleuve, à [illegible] kil. N.-E. de Loanda, par 5° 2' lat. S., et 13° 30' long. E.; [illegible] hab. Évêché et mission portugaise. Le palais du roi est le seul bâtiment remarquable, au milieu de chaumières de forme conique.

SALVADOR (JOSEPH), historien, né en 1796 à Montpellier, d'une famille juive chassée d'Espagne à la fin du XVe siècle, m. en 1873.

Il a publié : *Loi de Moïse, ou Système religieux et politique des Hébreux*, 1822; *Histoire des institutions de Moïse et du peuple hébreu*, 1828, 3 vol; *Jésus-Christ et sa doctrine*, 1838, 2 vol.; *Histoire de la domination romaine en Judée et de la ruine de Jérusalem*, 1846, 2 vol.; *Paris, Rome, Jérusalem, ou la Question religieuse au dix-neuvième siècle*, 1860, 2 vol.

SALVADORE (SAN-), v. du royaume d'Italie, prov. d'Alexandrie; 6,508 hab.

SALVAGES (ILES), petit groupe d'îles inhabitées, dans l'océan Atlantique, entre Madère au N. et les Canaries au S.; par 30° 7' lat. N., et 18° 11' long. O. Elles appartiennent aux Espagnols. On y recueille de l'orseille.

SALVALEON, *Interamnium*, v. d'Espagne, prov. de Badajoz; 3,083 hab. Château en ruine.

SALVANDY (NARCISSE-ACHILLE DE), né à Condom en 1795, m. en 1856, acheva ses études au lycée Napoléon, à Paris, s'engagea dans le corps des gardes d'honneur, avec lequel il fit les campagnes de Saxe et de France, en 1813 et 1814, et se retira du service, lors de la 1re Restauration, avec le grade d'adjudant-major. Il entra bientôt dans la maison militaire de Louis XVIII. Une brochure qu'il publia en 1816, *la Coalition et la France*, et dans laquelle il dénonçait à l'indignation de son pays les actes de la Sainte-Alliance, eut un grand retentissement. Nommé maître des requêtes en 1819 par le duc de Richelieu, privé de cet emploi par M. de Peyronnet en 1821 à cause des idées qu'il exprimait sur les modifications apportées à la Charte de 1814 et sur la révolution d'Espagne, il donna aussi sa démission de capitaine d'état-major en 1823, et, se tournant vers la littérature, publia un ouvrage intitulé : *Don Alonzo, ou l'Espagne, histoire contemporaine*, 4 vol. En 1824, il fit paraître *Islaor, ou le Barde chrétien, nouvelle gauloise*, in-12. Il engagea dans les journaux du parti royaliste constitutionnel une polémique vigoureuse contre le ministère Villèle, rentra au conseil d'État sous le ministère Martignac, en 1828, fut chargé de soutenir devant la Chambre des pairs le projet de Code militaire, mais se retira à l'avènement du ministère Polignac, auquel il fit encore une rude guerre. Au milieu de cette lutte politique, il publia une bonne *Histoire de Pologne, avant et sous le roi Jean Sobieski*, 1829, 3 vol. Ce fut lui qui, en 1830, dans un bal donné par le duc d'Orléans au roi de Naples, aurait prononcé ce mot fameux : « C'est une vraie fête napolitaine, nous dansons sur un volcan. » Simple spectateur de la révolution de Juillet, Salvandy reparut sur la scène politique par une brochure intitulée : *Seize mois, ou la Révolution de 1830 et les révolutionnaires*, bientôt réimprimée sous le titre de *Vingt mois*. Le département de l'Eure l'envoya à la Chambre des députés; il y fut rapporteur de la loi dite *de disjonction*. Ministre de l'instruction publique de 1837 à 1839, il améliora le sort des professeurs et des maîtres répétiteurs, institua des chaires de littérature étrangère dans les facultés des départements, créa plusieurs chaires à la faculté des sciences de Paris et au Collège de France, introduisit dans les facultés de droit l'étude comparée des législations pénales et celle du droit administratif, présenta un projet de loi sur la propriété littéraire, publia des ordonnances importantes sur les salles d'asile et sur les collèges communaux, etc. Ambassadeur à Madrid en 1841, à Turin en 1843, il donna sa démission en 1844, après avoir voté contre l'adresse où la Chambre flétrissait les députés légitimistes qui avaient été visiter en Angleterre le comte de Chambord; mais remplaça Villemain au ministère de l'instruction publique en 1845, et y resta jusqu'à la révolution du 24 fév. 1848. Dans cette nouvelle période, il créa la faculté des sciences de Besançon, les facultés des lettres d'Aix et de Grenoble et l'école française d'Athènes. Depuis 1835, Salvandy était membre de l'Académie française.

V. De Loménie, *Galerie des contemporains illustres*, t. X. B.

SALVATIERRA, v. du Mexique (Mechoacan); 23,962 hab. Fruits excellents.

SALVATOR ROSA. *V.* ROSA.

SALVERTE (ANNE-JOSEPH-EUSÈBE **BACONNIÈRE** DE), né à Paris en 1771, m. en 1839, étudia au collège de Juilly, acquit en 1789 une charge d'avocat du roi au Châtelet, entra en 1792 dans les bureaux du ministère des affaires étrangères, donna sa démission l'année suivante, et fut admis comme professeur d'algèbre à l'École des ponts et chaussées. Au 13 vendémiaire an III, ayant présidé une des sections révoltées contre la Convention, il fut condamné à mort par contumace, fit purger sa contumace l'année suivante, et abandonna les affaires publiques pour la culture des lettres. Il publia, entre autres ouvrages : *Romances et poésies*, 1798; *Éloge philosophique de Diderot*, 1801; *Rapports de la médecine avec la politique*, 1806, in-12; *Tableau littéraire de la France au dix-huitième siècle*, 1809, qui avait obtenu en 1807 une mention honorable de l'Institut; *Essai historique et philosophique sur les noms d'hommes, de peuples et de lieux, considérés dans leurs*

rapports avec la civilisation, 1824, 2 vol.; *Horace et l'empereur Auguste, ou Observations qui peuvent servir de complément aux Commentaires d'Horace*, 1823; livre ingénieux, mais où il prête à Auguste des intentions et à Horace une servilité qu'ils n'avaient pas; *des Sciences occultes, ou Essai sur la magie, les prodiges et les miracles*, 1829, 2 vol.; *de la Civilisation, Venise, Raguse*, 1835, fragment d'un ouvrage non terminé. Marié en 1815, Salverte avait résidé 5 ans à Genève; de retour en France, il s'associa aux publicistes du parti constitutionnel, fut député de Paris depuis 1828, et siégea toujours sur les bancs de l'opposition. Depuis 1830, il était membre libre de l'Académie des inscriptions.

SALVETAT-D'ANGLES (LA), ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Saint-Pons, près de l'Agout, au milieu de montagnes élevées; 3,656 hab. Fabr. de molletons, flanelles, etc. Comm. de laines et de beurre. Eaux minérales à *Rieumajou*.

SALVI (J.-B.), peintre. (V. SASSOFERRATO.)

SALVI (NICOLAS), architecte italien, né en 1699, m. en 1751, est surtout connu par la magnifique fontaine de Trévi, à Rome.

SALVIAC, ch.-l. de cant. (Lot), arr. de Gourdon; 2,159 hab. Tanneries. Bons vignobles.

SALVIANI (HIPPOLYTE), médecin, né en 1514, à Città-del-Castello (Ombrie), d'une famille noble, m. en 1572, exerça et enseigna son art à Rome et fut médecin du pape Jules III. Il s'est beaucoup occupé d'ichthyologie; on a de lui : *Aquatilium animalium historia*, Rome, 1554-58, in-fol., ouvrage remarquable pour l'époque.

SALVIATI (JEAN), évêque de Florence et cardinal, né à Florence en 1490, m. en 1553, petit-fils de Laurent le Magnifique et neveu de Léon X, fut chargé par le Saint-Siège de négocier auprès de Charles-Quint la délivrance de François Ier; il réussit dans cette négociation. De retour à Rome, il protégea les savants et les artistes. B.

SALVIATI (BERNARD), frère du précédent, né à Florence vers la fin du XVe siècle, m. en 1568, fut général des galères de l'Ordre de Malte, ravagea Tripoli et Scio, prit Coron et Modon, quitta l'Ordre, suivit en France Catherine de Médicis, sa parente, dont il fut le 1er aumônier. Il devint ensuite évêque de Clermont et cardinal.

SALVIATI (LÉONARD), critique florentin, de la famille des précédents, né en 1540, m. en 1589, fut en 1582 un des fondateurs de l'Académie célèbre de la Crusca, censura le Tasse avec aigreur dans un écrit signé l'*Infarinato*, qui était son nom d'Académie. Il écrivit aussi 2 volumes sur le style de Boccace. Il a posé les bases du premier dictionnaire classique des langues modernes, le *Vocabulario della Crusca*. On a de lui 2 comédies et 14 *Discours*, Florence, 1575, in-4°.

V. l'*Hist. de la littér. italienne* de Tiraboschi, t. VII. B.

SALVIATI (FRANCESCO DE' ROSSI, DIT IL), peintre célèbre, né à Florence en 1510, m. en 1563, élève d'André del Sarto et de Baccio Bandinelli, prit son nom du cardinal Jean Salviati, son protecteur. Il a décoré plusieurs palais de Florence, de Rome, de Venise, et vint en France, où le cardinal de Lorraine le fit travailler dans son château de Dampierre. Il est remarquable par la richesse de la composition, la hardiesse et la correction du dessin; son coloris laisse à désirer. Le musée du Louvre a de lui l'*Incrédulité de St Thomas*.

SALVIATI (GIUSEPPE). *V.* PORTA.

SALVIEN, *Salvianus*, né à Cologne ou à Trèves d'une famille distinguée des Gaules vers la fin du IVe siècle, m. en 484, reçut une brillante éducation, devint surtout habile dans les lettres sacrées, convertit à la foi chrétienne sa femme Palladia, et, bien qu'ayant eu une fille, Auspiciola, résolut de renoncer au monde. Il distribua ses biens aux pauvres, embrassa la vie religieuse, se retira à l'abbaye de Lérins en 420, puis à Marseille, où il fut ordonné prêtre en 430. On le surnomma *le Maître des évêques*, parce qu'il composait des homélies et des instructions pour les prélats des Gaules qui recouraient à lui. De tous ses ouvrages, écrits en latin avec beaucoup de vigueur, il ne reste plus que des *Lettres*, un traité *Adversus avaritiam*, et un autre *de Gubernatione Dei*, où il montre, dans les Barbares chargés par Dieu de châtier le monde romain, les promoteurs d'une société régénérée.

Ses œuvres ont été publiées par Baluze, Paris, 1684, et trad. en français par le P. Bonnet, 1700, le P. Mareuil, 1734, Grégoire et Collombet, 1834. — V. surtout la savante édit. de Halm dans les *Monumenta Germaniæ*, *Salviani ... libri qui supersunt*, Berlin, 1877. — V. Verdière, *Comparantur Augustini et Salviani ...* [illegible] *temporibus*, 1853; Giraud, *de Salviano*, 1849; Méry, *Salvien, prêtre de Marseille, et son époque*, 1851; J. Bonnet, *de Salviani libro ad gubernationem Dei* [illegible], 18[illegible]. B. et G. L.-G.

SALVINO DEGLI ARMATI, physicien, né à Florence en 1245, m. en 1317, fit, sur la puissance et la réfraction de la lumière, des travaux suivis, qu'il avait [illegible] la vue dans un âge peu avancé. Il chercha un remède à cette calamité, et trouva 2 verres qui, à un certain degré d'épaisseur et de courbure, grossissaient les objets. Il fut donc l'inventeur des lunettes et voulait garder ce secret. Son ami Spina le révéla.

SALVIUS. *V.* TRYPHON et LOT. [illegible]

SALYES, SALLUVII ou **SALICES**, [illegible] habitait en Gaule (Narbonnaise IIe), [illegible] la Méditerranée, le Rhône, la Durance, [illegible]. Villes princ. : Arelate, Tarasco, Glanum. Leurs [illegible] Marseille amenèrent l'intervention romaine : ils furent soumis par Sextius, qui fonda dans leur pays *Aquæ Sextiæ* (Aix). Une de leurs tribus avait passé les Alpes avec [illegible], et s'était établie en Italie entre la Stura, [illegible] et la Sesia, le long du Pô. C. P.

SALZ, c.-à-d. *sel* en Allemand, est un mot qui accompagne le nom de plusieurs lieux connus par des salines : SALZ*bourg*, bourg au sel.

SALZA ou **SALZACH**, *Juvarus*, *Ivarus*, riv. de l'Autriche-Hongrie, naît dans les montagnes qui séparent l'Autriche du Tyrol, coule à l'E., puis au N., passe à Salzbourg, reçoit la Saale autrichienne, sépare l'Autriche de la Bavière, et se jette dans l'Inn, rive dr., à 10 kil. N. E. de Burghausen, cours de 315 kil., navigable sur 110, depuis Hallein.

SALZBACH. *V.* SASBACH.

SALZBOURG, *Salisburgum*, anc. *Juravia*, *Juvarum*, *Juvavum*, v. forte de l'Autriche-Hongrie, cap. de la prov. de son nom, sur la Salza; à 314 kil. O.-S.-O. de Vienne; 24,952 hab.; archevêché; lycée (jadis université, [illegible]), séminaire, gymnase, école polytechnique élémentaire; 2 abbayes de bénédictins; 2 bibliothèques; collections d'art et scientifiques, Institut musical, dit *Mozarteum*. Ville bien bâtie, avec de nombreux et beaux édifices : la cathédrale (dans le style de Saint-Pierre de Rome) incendiée en partie en 1859, les églises du gymnase et de l'abbaye de Saint-Pierre (celle-ci avec les tombeaux de St Robert, apôtre du pays, de [illegible] Neukomm, de Haydn), les châteaux de Mirabell, anc. archevêché jusqu'en 1864, et de Kuenburg, le cimetière et la porte [illegible], galerie taillée dans le roc, longue de 141 m. Fabr. de fil de fer, cuirs, poterie, tresses. Comm. important de transit. — La prov. de Salzbourg a 7,154 k. c. [illegible] hab., dont 141,525 catholiques, 16,000 protestants. — Salzbourg, ville de l'ancien Norique Riverain, détruite par Attila en 448, fut relevée de ses ruines, vers 716, par les ducs de Bavière, à la sollicitation de St Rupert, qui en devint le premier évêque. Elle fut érigée en archevêché en 798. Charlemagne y tint, en 803, des conférences avec les ambassadeurs de Nicéphore Ier pour la délimitation des deux empires. Les archevêques de Salzbourg, princes d'empire depuis 1278 et souvent légats du pape, avaient juridiction métropolitaine sur la Bavière, l'Autriche, la Bohême, la Moravie, etc., et étaient souverains particuliers d'un État qui s'étendait entre la Haute-Bavière à l'O., l'Autriche et la Styrie à l'E., la Carinthie et le Tyrol au S., qui leur rapportait 4 millions de florins et pouvait mettre 25,000 hommes sur pied de guerre. C'était un riche pays, surtout par ses mines de toutes sortes. Les juifs en furent chassés en 1498, les protestants en 1731. Salzbourg fut pris par les Français en 1800, et son archevêché, sécularisé en 1802, fut d'abord donné au grand-duc de Toscane, puis en 1805 à l'Autriche, en 1809 à la Bavière, et en 1814 de nouveau à l'Autriche, sauf le territoire de Berchtesgaden, qui resta à la Bavière. Patrie de Mozart.

SALZBOURG-SOVAR, v. de Hongrie (Saros), à 4 kil. S.-S.-E. d'Eperies; 4,000 hab. Mines de sel gemme.

SALZBRUNN, nom de 3 vges contigus du roy. de Prusse (Silésie), à 60 kil. S.-O. de Breslau; 5,237 hab. Eaux minérales renommées et dont les bains sont très fréquentés.

SALZE (GROSS-), v. du roy. de Prusse (Saxe), à 14 kil. E.-S.-E. de Magdebourg; 1,330 hab. Maison de détention. Sources salines et établissement de bains.

SALZGRUB, KOLOSZ ou **KLOSMARKT**, *Colosium*, brg de Transylvanie, comitat de Klausenbourg; 3,254 hab. Mine de sel.

SALZMANN (CHRÉTIEN-GOTTHILF), ministre luthérien, né en 1744 près d'Erfurt, m. en 1811, professa au *Philanthropinum* de Dessau en 1781, fonda en 1784 à Schnepfenthal (dans le pays de Gotha) une maison d'éducation, devenue célèbre, et y appliqua plusieurs des idées de J.-J. Rousseau et de Basedow. Outre des *Discours* et divers écrits sur l'éducation, il a laissé un roman, *Carl de Carlsberg*, 1784-85, 6 vol.

SALZUNGEN, v. du duché de Saxe-Meiningen, sur la Werra; [illegible] hab. Exploit. de sources salées. Aux environs, lac de Salzungen.

SALWEDEL. *V.* SOLTWEDEL.

SAMAH ([illegible] AL-), émir arabe d'Espagne, [illegible] les sciences et les arts. Il une invasion dans le midi de la Gaule, [illegible] le pays depuis [illegible] jusqu'à Toulouse, assiégea cette ville, mais fut défait et tué sous ses murs par Eudes, duc d'Aquitaine, en 721.

SAMAKOV, v. de Bulgarie, située à 97 kil. O. de Philippopoli, sur l'Isker au N.-E. du Rilodagh ; 12,000 hab. Usines de fer, tanneries, passementerie, châles de soie. Aux environs, dans une gorge (1,180 m.), célèbre monastère de Rila, consacré à St Jean. G. H.

SAMALHOUT ou **SAMANHOUD**, vge de la Moyenne-Égypte, sur la rive g. du Nil, à 25 kil. N. de Minieh. Desaix y battit les Arabes en 1799.

SAMANA, v. d'Haïti (république Dominicaine), dans une île de même nom séparée d'Haïti par un étroit canal. Exportation d'acajou. L'île renferme de magnifiques forêts et une riche mine de houille, la baie offre le plus beau port de l'île.

SAMANAKODOM, grand dieu des Siamois, n'est autre que Bouddha.

SAMANAP, v. sur la côte S.-E. de l'île de Madura (Malaisie hollandaise). Comm. de riz et de bois.

SAMANEENS, nom donné par les anc. Grecs à des solitaires hindous, distincts des brahmanes ou gymnosophistes, mais vivant comme eux dans l'austérité. On l'applique aussi aux adorateurs du Dalaï-Lama.

SAMANHOUD, en copte *Djemnouti*, anc. *Sebennytus*, v. de la Basse-Egypte, sur la rive g. de la branche orientale du Nil, à 4 kil. E. de Méhallet-el-Kébir ; 4,500 hab.

SAMANI (ABOU-IBRAHIM-ISMAEL AL-), chef persan, né en 847, m. en 907, gouvernait la Transoxiane, lorsqu'il conquit, de 892 à 902, le Tabaristan, le Khorassan et une portion de la Perse occidentale. Il fonda la dynastie des *Samanides*.

SAMANIDES, dynastie persane, fondée par Ismaël, petit-fils de Saman, en 902. supplanta celle des Soffarides pendant le khalifat d'Al-Mamoun. Elle régna dans le Turkestan, le Sedjestan, le Khorassan, le Mazendéran, le Tabaristan et le Djordjan. Mais, dès 932, elle fut obligée de céder le Fars et l'Irak-Adjémi aux Bouides. Elle ne se maintint dans le reste de ses possessions que jusqu'en 999. Voici les noms des princes de cette dynastie. Ismaïl (Samani), Ahmed, Nasser, Abdel-Mélek, Mansor, Nouh, Mansor II, Abdel-Mélek II. Les Samanides, élevés à la cour d'Al-Mamoun, y avaient puisé des mœurs polies et le goût des sciences. On vit à leur cour les médecins Rhazes et Avicenne. M. Defrémery a publié l'*Histoire des Samanides* de Mirkhond, 1845. D.

SAMAR ou **IBABAO**, île de la Malaisie, une des Philippines, à 20 kil. S.-E. de Luçon ; 13,386 kil. carr. et 194,000 hab., surtout Tagals. Les Espagnols y possèdent Cathalogan ; 6,000 hab. ; l'intérieur est habité par des peuplades indépendantes. Sol très fertile : riz, froment, poivre, fruits, bois de toutes sortes.

SAMARA, riv. de l'empire russe en Europe, dite *Sviataia-Reka* (rivière sainte), arrose le gvt d'Iékatérinoslav et se jette dans le Dniéper à 6 kil. S.-E. d'Iékatérinoslav ; cours de 250 kil. — riv. de la Russie d'Europe, traverse les gvts d'Orenbourg et de Simbirsk, et tombe dans le Volga à Samara ; cours de 500 kil., du S.-E. au N.-O. Reçoit le Tok et le Kinil.

SAMARA, v. de l'empire russe en Europe, au confluent de la Samara et du Volga ; 63,400 hab. Usines de fer. Fabr. de savon, tanneries. Fondée en 1591, des incendies l'ont ravagée en 1850 et 1854. Elle est, depuis 1850, le ch.-l. d'un gvt de son nom, formé aux dépens de ceux d'Orenbourg, de Simbirsk et de Saratov ; 151,043 kil. carr. ; 2,143,000 hab.

SAMARA, nom anc. de la SOMME.

SAMARANG, v. forte de l'île de Java, sur la côte N., port à l'embouch. d'une riv. de son nom, à 420 kil. E. de Batavia ; 50,000 hab. dont beaucoup de Chinois. Ch.-l. d'une résidence hollandaise, qui a 5,000 kil. carr. et 1,320,000 hab. Chemin de fer pour Djokjokarta.

SAMARCANDE. V. SAMARKAND.

SAMARIE, *Samaria*, v. de Palestine, dans la demi-tribu occidentale de Manassé, fondée par Amri vers 913 av. J.-C., devint, dès cette époque, la capitale du royaume d'Israël, à la place de Thirsa. Prise et détruite en 721 par Salmanasar, roi d'Assyrie, elle fut relevée peu après par les Cuthéens que ce prince y envoya, et qui, mêlés avec les Israélites, formèrent le peuple samaritain. Elle fut embellie par Hérode, qui la nomma *Sébaste* en l'honneur d'Auguste, et définitivement détruite lors de la révolte des Juifs contre les Romains sous Vespasien. C. P.

SAMARIE ou **SAMARITIDE**, division de la Palestine, occupant le centre de cette contrée, entre la Galilée au N., la Méditerranée à l'O., la Judée au S. et le Jourdain à l'E. ; cap. Samarie. Elle correspondait aux anciens territoires de la tribu d'Éphraïm, et de la demi-tribu occidentale de Manassé [illegible]. C. P.

SAMARITAINS, nom que les Juifs du royaume de Juda donnèrent [illegible], pour [illegible] de l'[illegible] pour repeupler [illegible] des dix tribus restés dans le pays, et ceux qui y revinrent, en même temps que les Juifs proprement dits, par la faveur de Cyrus, Les Cuthéens, après être demeurés quelque temps idolâtres, se convertirent à la religion juive, mais la défigurèrent par le mélange du culte de leurs dieux ; de là la haine que leur vouèrent les Juifs restés fidèles à la loi de Moïse. Les Samaritains voulurent empêcher les Juifs de rebâtir le temple de Jérusalem en les calomniant auprès des rois de Perse ; ne pouvant réussir, ils bâtirent sur la montagne de Garizim, voisine de Samarie, un temple tout semblable à celui de Jérusalem, et y attirèrent bon nombre de Juifs qui ne pouvaient supporter les réformes sévères introduites par Esdras et Néhémias. Les Samaritains n'admettaient comme Écritures saintes que les cinq livres de Moïse, et s'en tenaient à la seule parole écrite, rejetant les commentaires des docteurs juifs. Leur langue était un mélange de l'ancien hébreu moins pur des régions du Nord, altéré par l'influence toujours croissante à cette époque des langues araméennes, et par l'introduction de mots non sémitiques apportés par les colons étrangers. Leurs livres se composent : 1° du texte hébreu du Pentateuque, écrit dans l'ancienne langue hébraïque pure, et avec les caractères primitifs que l'on appelle samaritains, parce que ces peuples ont conservé l'ancienne écriture, tandis que les Juifs proprement dits ont adopté, au retour de la captivité, les lettres chaldaïques ; 2° d'une version de ce Pentateuque en langue samaritaine, version que la plupart des critiques rapportent au Ier siècle de notre ère ; 3° d'une version arabe faite au XIe ou XIIe siècle. Ils paraissent enfin avoir eu une version grecque faite au IIe siècle en Égypte, et calquée sur celle des Septante. Depuis, leur langue s'est beaucoup mêlée d'arabismes. La ville de Naplouse (anc. Sichem) est aujourd'hui le centre des derniers débris de cette race et de cette langue, qui sont à la veille de s'éteindre. On y en comptait environ 500 en 1820 ; 150 seulement en 1838 ; ils déclarèrent en 1842 qu'ils étaient réduits à 40 familles : quelques individus de cette secte sont dispersés en Syrie et en Égypte. C. P.

SAMARKAND ou **SAMARCANDE**, anc. *Maracanda*, v. du Turkestan russe, ch.-l. du Sarefchan, sur le mont Kohak, près du Sogd ou Zar-Efschan, à 200 kil. E. de Boukhara ; 30,000 hab. environ. C'était la 2e ville de Boukharie, avec une enceinte d'environ 50 kil., mais qui renferme surtout des ruines. On y voit quelques mosquées et 3 écoles, dans l'une desquelles était le célèbre observatoire d'Oulougbeg. Le tombeau de Tamerlan, construit en jaspe, est le monument le plus curieux. — En 1863 elle fut visitée par Vambéry, déguisé en derviche. Samarcande, anc. capitale de la Sogdiane, fut prise par Alexandre le Grand et appartint ensuite au royaume grec de Bactriane et aux khalifes. Conquise en 1220 par Gengis-Khan, elle devint, sous Tamerlan, la capitale des Tartares, et l'une des plus florissantes et des plus belles villes d'Asie ; elle compta alors jusqu'à 150,000 hab., 300 mosquées, 40 médressèhs ou écoles, et faisait un immense commerce avec la Turquie, la Russie, l'Inde et la Chine. Mais en perdant son indépendance au XVIe siècle, elle perdit aussi sa prospérité. Le khan de Boukharie venait, à son avènement, s'asseoir solennellement sur un trône antique conservé à Samarkand ; elle a été conquise par les Russes en 1865.

SAMAROBRIVA, c.-à-d. *pont sur la Samara*, v. de la Gaule (Belgique IIe), cap. des *Ambiani* ; c'est aujourd'hui Amiens ou Bray-sur-Somme.

SAMARRA, anc. *Orchoé*, v. de la Turquie d'Asie, prov. de Bagdad, sur la rive g. du Tigre ; récemment fortifiée. Aux environs ruines nombreuses. Ville sainte pour les Chiytes ; 10,000 pèlerins par an.

SAMATAN, ch.-l. de cant. (Gers), arr. et à 4 kil. N.-E. de Lombez, sur la Save ; 2,463 hab. Il se forma au XIIe siècle autour d'un château des comtes de Comminges. Comm. de blé, laine, bétail.

SAMAULIS. V. SOMAULIS.

SAMA-VEDA. V. VÉDAS.

SAMBA ou **SUMBA**, île de l'Océanie (Malaisie), dans l'archipel de la Sonde et le groupe de Sumbava-Timor, séparée de Lombok par le détroit d'Allass, et, à l'E., de Comodo, par le détroit de Sapy ; 12[illegible] kil. sur 50 ; 11,360 kil. carr., environ 200,000 hab. Partagée entre plusieurs chefs vassaux des Hollandais qui ont un petit établissement à Bimah, sur une belle baie de la côte N. Le bois de sandal, qui y abonde, lui a fait donner par ceux-ci le nom de *Sandelbosch*.

SAMBAS, v. forte de l'île Bornéo, sur la côte O., à 49 kil. de l'embouchure d'une riv. de son nom ; [illegible] hab., dont 8,500 Malais. Ch.-l. d'un État qui porte le même nom et qui est vassal des Hollandais. Export. de [illegible], fer, [illegible].

SAMBLANÇAY (JACQUES DE BEAUNE, [illegible]), né à Tours en [illegible], [illegible] Charles VIII, m. en 1527, fut surintendant des finances sous Charles VIII,

Louis XII et François I^{er}, et montra un grand esprit d'ordre et d'exactitude. D'après Guichardin et Martin du Bellay, la reine mère, Louise de Savoie, qui s'était approprié l'argent destiné à la solde des troupes de Lautrec dans le Milanais, accusa Samblançay de malversation auprès de son fils. Le surintendant se disculpa, 1523 ; mais il perdit ses fonctions pour avoir refusé, en 1525, d'avancer à François I^{er} l'argent nécessaire à une nouvelle expédition dans le Milanais, et, pendant l'absence du roi, Louise le fit traduire devant une commission nommée par son confident Duprat ; des témoins furent subornés; Samblançay, sur une vague accusation de péculat, fut condamné et pendu au gibet de Montfaucon. Son innocence fut reconnue, et son fils fut rétabli dans tous ses biens.

V. P. Clément, *Enguerrand de Marigny, Beaune de Samblançay*, etc., 2e édit. 1859 ; un art. de Paulin Pâris dans la *Revue historique*, t. XVIII, 1882. B

SAMBLANÇAY (Charlotte de). *V.* Sauves (Baronne de).

SAMBLANÇAY, vge (Indre-et-Loire), arr. de Tours ; 1,200 hab. Ruines d'un beau château bâti par Foulques Nerra, reconstruit et habité par le surintendant Samblançay. Charles VII et Henri II y habitèrent.

SAMBOANGAN, v. forte de l'île Mindanao, sur la côte S.-O., ch.-l. des possessions espagnoles dans l'île; 3,274 hab.

SAMBOR, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie), sur la rive g. du Dniester; 13,586 hab. Ch.-l. d'un cercle qui a 5,230 kil. carr., et 79,216 hab. Gymnase, fabr. de toiles, salines. Aux environs, mines de fer et forges.

SAMBRACITANUS ou **GAMBRACIUS SINUS**, nom anc. du golfe de Grimaud ou de Saint-Tropez.

SAMBRE, *Sabis*, riv. de France et de Belgique, prend sa source à 4 kil. N.-E. de Nouvion (Aisne), coule au N. et au N.-E., passe à Landrecies, Hautmont, Maubeuge, Thuin et Charleroy en Belgique, et se jette dans la Meuse, rive g., à Namur. Cours de 187 kil. navigable sur 156 kil. Elle reçoit en France les deux Helpes, et, en Belgique, l'Heure, le Piéton et l'Orneau. Un canal la lie au canal de Saint-Quentin en France, et en Belgique la Sambre communique par des canaux avec la Senne et l'Escaut.

SAMBRE-ET-MEUSE, anc. dép. de la République et du 1er Empire français, de 1795 à 1814, ch.-l. Namur; arr. : Namur, Dinant, Marche et Saint-Hubert. Il fut formé du comté de Namur et du N.-O. du grand-duché de Luxembourg. En 1814 il fut donné à la Belgique.

SAMBUCUS (Jean), littérateur et antiquaire, né en 1531 à Tyrnau (Hongrie), m. en 1584, fut historiographe des empereurs Maximilien II et Rodolphe II. Pendant 22 ans de voyages, il fit connaître un grand nombre de médailles, portraits, manuscrits précieux, etc. On lui doit des traductions latines d'Hésiode, Platon, Xénophon, Thucydide, etc., et des notes et commentaires sur divers auteurs grecs et latins, des *Vies des empereurs romains*, une *Histoire de Hongrie depuis Mathias Corvin jusqu'à Maximilien II*, etc. Pl.

SAMBUQUE, *Sambuca*, instrument de musique des anciens, espèce de cithare triangulaire pour accompagner le chant. Les cordes en étaient d'inégale grosseur comme d'inégale longueur. — *Sambuque*, machine de guerre des anc. Romains; c'était une espèce de pont-levis au sommet d'une tour roulante, pour attaquer une ville assiégée. Quand la tour avait été poussée au pied des murailles, on abattait le pont-levis dessus, et les assiégeants sautaient dans la ville. C. D—y.

SAME, nom de l'île de Céphallénie dans Homère, et de la principale de ses villes, située sur la côte E. en face d'Ithaque, prise et détruite en 189 par les Romains.

SAMEDI, le dernier jour de la semaine. Chez les païens, il était consacré à Saturne, et s'appelait *Dies Saturni ;* les Anglais le nomment encore *Saturday*, jour de Saturne. C'était le jour du sabbat chez les Juifs, et, dans le Bréviaire, il porte aussi le nom de *Dies Sabbati*. Les catholiques l'ont particulièrement consacré à la Sainte Vierge. Le *Samedi saint* est celui qui précède immédiatement le jour de Pâques; on y fait la bénédiction de l'eau.

SAMER, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. de Boulogne-sur-mer ; 2,056 hab. St Walmer y fonda une abbaye en 668 ; on voit encore des ruines.

SAMHARA, région montagneuse d'Afrique, touchant à la mer Rouge à l'E.; couverte de forêts peuplées de bêtes féroces et où vivent des tribus indépendantes. (*V.* Abyssinie.)

SAMICUM, très ancienne ville du Péloponèse, dont l'existence se liait à la tradition des amours de Jupiter et d'Electre. On retrouve les murs de son acropole près du fort Klidi, à l'extrémité du lac Kaiapha.

SAMISAT ou **SEMISAT**, anc. *Samosate*, v. de la Turquie d'Asie, prov. d'Alep, sur l'Euphrate, à 90 kil. N.-E. d'Aïn-Tab.

SAMLAND, anc. division de la Prusse orientale; ch.-l. Kœnigsberg.

SAMMARTHANUS. (*V.* Sainte-Marthe.)

SAMMONICUS (Quintus Serenus), nom de deux poètes médecins ; le père forma une bibliothèque de 62 000 vol., et fut tué dans un festin par ordre de l'empereur Caracalla, parce qu'il avait été, disait-on, du parti de Géta. Le fils vécut dans l'intimité d'Alexandre Sévère et des Gordiens. On ne sait auquel des deux appartient un poème *de Medicina*, dont la meilleure édition est celle d'Ackermann, Leipzig, 1786 ; c'est un mélange de conseils sages et de fables absurdes. B.

SAMNITES, peuple de l'anc. Italie, de la race sabellienne, guerrier et pasteur tout à la fois. Ils se divisaient en *Caracènes* et *Pentres* au N., *Hirpins* au S., et étaient répandus dans le Samnium et quelques contrées voisines.

SAMNITES (**GLADIATEURS**). *V.* Gladiateurs.

SAMNIUM, contrée de l'Italie anc. entre la Campanie au S., le Latium à l'O. et les Frentans au N.; v. princ. : Aufidena, Bovianum, Maleventum (plus tard Beneventum), Caudium, etc. Il devint, sous l'empire romain, une province du diocèse d'Italie, dans la préfecture d'Italie. Il forme aujourd'hui le *Sannio* ou province de *Molise*, la *Principauté Ultérieure* et une partie de l'*Abruzze*.

SAMNIUM (Guerre du), nom donné à la grande lutte de l'indépendance italienne contre les Romains, 343-290 av. J.-C., et dont les peuples de la confédération samnite furent les héros. Une attaque des Samnites contre Teanum Sidicinum, puis contre Capoue, qui se donna aux Romains, en fut le prétexte. Dans une 1re lutte, 343-341, Cornélius Cossus fut enveloppé près de Saticula, et ne dut son salut qu'au tribun légionnaire Décius Mus; mais Valérius Corvus battit les Samnites au pied du mont Gaurus. La guerre fut compliquée d'une grande insurrection des Latins, que Manlius Torquatus et Décius Mus défirent sur les bords du Vésèris, 340. — La guerre du Samnium fut reprise en 326 : on y remarque la querelle du dictateur Papirius Cursor et de son maître de la cavalerie Fabius Rullianus, l'humiliation que Pontius Hérennius infligea aux Romains aux *Fourches Caudines*, 321, et le triomphe de Papirius Cursor et de Publilius Philo à Lucérie, 319; l'Apulie, alliée aux Samnites, tomba sous le joug des Romains. — La 3^{e} période de la guerre, 311-305, à laquelle prirent part les Étrusques et les Ombriens, fut signalée par les victoires de Fabius Rullianus sur les Étrusques à Sutrium et dans la forêt Ciminienne, sur les Ombriens à Pérouse, par celle de Papirius Cursor sur les Étrusques près du lac Vadimon, tandis que Bubulcus battait les Samnites à Longula. — Dans une dernière guerre, 300-290, le second Décius Mus défit les Ombriens à Sentinum, et Papirius Cursor les Samnites à Aquilonie; Curius Dentatus ruina ensuite le Samnium par une dévastation méthodique. B.

SAMNOU, v. du Fezzan, à 170 kil. N. de Mourzouk.

SAMO, marchand franc, né dans le VII^{e} siècle à Sens selon les uns, à Soignies (Hainaut) selon les autres, se trouvait, vers 630, pour son commerce chez les Wendes. Il leur persuada de secouer le joug des Avares, contribua à les en affranchir, fut élu roi par eux et gouverna pendant 35 ans. Il soutint avec avantage une guerre contre Dagobert, roi des Francs.

SAMOA (Iles). *V.* Hamoa.

SAMOCHONITIS ou **MEROM**, auj. *El-Houla*, lac de la Palestine, au N., entre la tribu de Nephthali et la demi-tribu orientale de Manassé, traversé par le Jourdain, et sur les bords duquel Josué vainquit Jabin et d'autres rois chananéens. Eaux bourbeuses, malsaines et très poissonneuses.

SAMOGITIE, en lithuanien *Szamait*, anc. prov. de Lithuanie, entre la mer Baltique et la Courlande au N., la Prusse à l'O., la Lithuanie propre au S. et à l'E.; cap. Rossiény. L'ordre Teutonique posséda ce pays de 1404 à 1411 ; le christianisme n'y fut établi qu'en 1431. La Samogitie est aujourd'hui comprise dans le gouvernement russe de Kovno.

SAMOIÈDES. *V.* Samoyèdes.

SAMON. *V.* Samo.

SAMONICUS. *V.* Sammonicus.

SAMOS, auj. *Samo*, en turc *Sousam-Adassi*, île de la mer Egée, l'une des Sporades, sur la côte O. de l'Asie Mineure, en face du mont Mycale, dont elle n'est séparée que par un détroit de 2 kil. ; par 37° 43' lat. N. et 24° 18' long. E. De forme ovale, elle est découpée au S. et à l'E., et est traversée de l'O. à l'E. par la chaîne de l'Ampélos, dont la partie occidentale, le Cercétius (auj. *Kerki*), a une hauteur de 1,480 m. Le Chésios et l'Imbrasos, qui coulaient vers le S., près de la ville de Samos étaient les principaux cours d'eau. L'île a 46 kil. de l'E. à l'O., du cap Colonna (anc. *Poseidion*) au cap Kerki (anc. *Kantharion*), et 20 de N. au S., du cap Antelaki au cap Blanc (anc. *Ampelos*). Célèbre autrefois par l'agrément de son climat, Samos est aujourd'hui exposée aux vents vio-

lents du N. et aux exhalaisons malsaines des marais, par l'incurie des habitants, qui ont déboisé les montagnes et laissé les eaux croupir dans les plaines. Elle produit en abondance des oliviers, orangers, figuiers, grenadiers, citronniers, mûriers, châtaigniers, cotonniers; des vignes, qui portent un raisin muscat renommé; du blé, du maïs; elle exporte de la cire, du miel et quelques plantes médicinales, le julep et la scammonée. Les montagnes renferment des mines d'ocre et de fer, de l'émeri et un beau marbre blanc. Le gibier est très abondant. — Samos dut jadis à l'abondance de ses fleurs et de ses arbres les noms de *Dryusa, Cyparissia, Melamphyllos, Anthémis, Stephanè*. Le nom de Samos vient d'un mot phénicien qui signifie *élevé*, et l'escarpement de ses rivages, surtout vers l'E., semble justifier cette appellation. Habitée d'abord par les Pélasges, qui y fondèrent le culte de leur grande déesse, Héra ou Junon, Samos fut colonisée par des Lélèges et des Cariens, et reçut enfin, à l'époque de la grande migration ionienne, une colonie venue de l'Attique sous la conduite de Tembrion et de Proclès. La famille de ce dernier conserva la royauté jusqu'au milieu du VIIe siècle; aux rois succédèrent des magistrats appelés *Géomores*, remplacés eux-mêmes par la démocratie, qui fit bientôt place à la tyrannie de Polycrate. (*V. ce mot.*) Lorsqu'il eut péri victime de la trahison des Perses, Samos revint à la démocratie, prit part à la révolte de l'Ionie, et fut déclarée libre, à la paix de Citium, 449. Soumise par Périclès, 440, elle fut fidèle à Athènes pendant toute la guerre du Péloponèse; prise par Lysandre en 403, elle fut abandonnée aux Perses par la paix d'Antalcidas, 387, et rendue aux Athéniens par Timothée. Disputée entre les successeurs d'Alexandre, elle resta définitivement aux rois de Pergame, et passa, avec le reste de leurs États, aux Romains, 129. Souvent pillée par leurs généraux (Sylla, Verrès, Antoine), elle reçut d'Auguste la liberté et la conserva jusqu'à Vespasien, qui, l'an 70 de J.-C., la comprit dans la nouvelle province des Iles. Samos, au temps de sa puissance, avait fondé de nombreuses colonies, Samothrace, Anæa en Carie, Périnthe, Bisanthe et Heræon-Tichos sur la Propontide, Amorgos dans les Cyclades, Nagidos et Celenderis en Cilicie, Cydonie (La Canée) en Crète, une ville dans l'oasis de Thèbes en Libye, Zancle en Sicile, Dicæarchie en Italie. L'industrie des Samiens comprenait les tissus de laine, les tapis, les vases. A Samos sont nés les architectes Rhœcus, Théodore et Mandroclès, le sculpteur Téléclès, le peintre Timanthe, les musiciens Stésandre et Téléphane, les poètes Protéas et Chœrilus, les historiens Eugéon et Duris, enfin Pythagore. Sous l'empire grec, Samos devint le chef-lieu du 16e thème de l'Orient, fut souvent ravagée par les Sarrasins, puis [illegible] par les incursions des Turcs, qui la réunirent à leur empire, en 1550. Elle prit une part active à la guerre de l'Indépendance, en 1821; mais trop voisine de la Turquie d'Asie [illegible] du royaume de Grèce, elle obtint au [illegible]; le gouverneur, nommé par la Porte, est [illegible] parmi les Grecs chrétiens, et paye un tribut de [illegible] (environ 47,000 fr.). Samos a une constitution, un Sénat, une Chambre des députés depuis 1852, une administration propre. La population de l'île est d'environ 37,701 hab.; Vathy, au N., résidence du gouvernement, Mégalé-Chora au S., en sont aujourd'hui les villes principales. Les recettes s'élèvent à 3 millions de fr.; les dépenses, à 2,900,000 fr. Il n'y a qu'une garnison turque de 150 hommes. L'ancienne capitale, qui portait le même nom que l'île, était située au S., à peu de distance du Mégalé-Chora, et était célèbre par ses monuments, un vaste môle, un aqueduc, des tours et des murailles de marbre blanc, un théâtre, enfin le célèbre Heræon, ou temple de Junon, dont des fouilles récentes, 1877, ont permis de tracer le plan. C'est de là que provient une belle statue archaïque de Junon transportée au musée du Louvre.

Panofka, *Res Samiorum*, 1822; Georgirenes, *a Description of the present state of Samos* [illegible]; [illegible] *Studien zur Geschichte* [illegible] *de l'île de Patmos et de Samos*, 18[illegible]; [illegible] *Junon*, V. *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1[illegible]. C. P., G. H. et S. Br.

SAMOS ([illegible]), *Vasa Samia*, vases et plats de terre cuite [illegible] l'usage de la table, chez les anciens Romains [illegible] des gens peu riches, du temps de la République et sous les empereurs. On donne à tort le nom de [illegible] à la poterie à reliefs fabriquée d'abord à *Arezzo*, et [illegible] s'étendit sur tout le monde romain. La Gaule et l'Asie Mineure en ont fourni de très nombreux [illegible].

SAM[illegible]ATE, [illegible] *Samisat*, anc. v. de Syrie, capitale de la C[illegible]. Patrie de Lucien.

SAMOTHES, fils de Japhet, serait, selon d'antiques traditions [illegible] des Celtes.

SAMOTHRACE, [illegible] *Samothraki*, en turc *Semendrek*, île de la mer [illegible] loin des côtes de la Thrace et de l'embouchure de l'Hèbre, entre Thasos et Imbros, par 43° 15' long. E., et 40° 30' lat. N. Sol montagneux : le Phengari a près de 1,600 m. Superf., 170 kil. carr. Peu fertile, sans ports, elle n'eut d'importance pendant l'antiquité que par ses sanctuaires religieux. Elle fut tour à tour appelée *Saonèse*, de Saon, son 1er roi; *Leucosia* ou *Leucania*, sans doute à cause de la blancheur de ses rochers; enfin la *Samos de Thrace*, depuis qu'elle reçut une colonie de Samiens. Samothrace fut d'abord colonisée par des Pélasges, qui y fondèrent les mystères des Cabires, puis par des Phéniciens, et, vers 1100, par des Ioniens de Samos. Indépendants jusqu'aux guerres médiques, les Samothraciens avaient conquis plusieurs villes de Thrace, Salé, Zoné, Serrhion, Mésambrie. Assujettis par Darius, 508, ils combattirent avec valeur à Salamine, et devinrent ensuite sujets d'Athènes, qui leur imposa un tribut de 2,400 drachmes. Conquise par Philippe, père d'Alexandre, sur les Athéniens, Samothrace resta à la Macédoine jusqu'à la défaite de Persée, qui s'était réfugié dans ses sanctuaires, 168. Les Romains la laissèrent se gouverner elle-même jusqu'à l'époque de Vespasien, qui la réunit à la province des Iles, 70 ap. J.-C. Elle appartint à l'empire grec jusqu'en 1204, puis aux Vénitiens, et aux princes génois de Lesbos, les Gateluzi, sur lesquels Mahomet II la conquit en 1462. Elle fut impitoyablement ravagée pendant la guerre de l'Indépendance. En 1863, M. Champoiseau a rapporté de Samothrace au Louvre l'admirable statue de marbre connue sous le nom de *Victoire de Samothrace*, un des chefs-d'œuvre de la sculpture antique. En 1873 et 1874, une expédition autrichienne a déblayé les anciens sanctuaires et recueilli les éléments d'une monographie très intéressante sur l'archéologie de l'île. Aujourd'hui Samothrace n'a guère que 3,000 hab.; elle ne fait aucun commerce et n'est que rarement visitée par les voyageurs.

Conze, Hauser, Niemann, *Samothrake*, 1873-76; Deville, *Archives des Missions*, IV, p. 253; Rayet, *Gazette des beaux-arts*, 187[illegible], XIII, p. 590; Perrot, *Journal des Savants*, mai-juin, 1877. C. P. et S. Br.

SAMOYÈDES, en russe *Sameanda*, dans leur langue *Khasova*, peuple de l'empire russe, probablement de race tchoude, répandu, en Europe, dans les gouvernements d'Arkhangel et de Vologda, et, en Asie, dans ceux de Tobolsk et de Tomsk. Ils sont petits et laids, habitent sous des *yourtes* (tentes), ont des mœurs douces, pratiquent en général l'idolâtrie, et payent au tzar un tribut en fourrures et pelleteries.

SAMPEYRE, vge du roy. d'Italie, prov. de Coni, sur la Vraita; 6,059 hab.

SAMPIGNY, vge (Meuse), arr. de Commercy; 1,028 hab. Dépôt de remonte. Érigé en comté, en 1750, pour le financier Pâris de Montmartel.

SAMSŒ, île du Danemark, dans le Cattégat, entre le Jutland et l'île de Seeland; 112 kil. carr.; 26 kil. sur 10; 6,350 hab. Ch.-l. Norrebye.

SAMSON, 12e juge d'Israel, né à Sarée (*V. ce mot*), fut consacré à Dieu dès sa naissance, s'abstint de vin et de toute liqueur fermentée et acquit ainsi une force surhumaine. Il terrassa un lion, étant encore fort jeune; il fit ensuite avec succès la guerre aux Philistins, contre lesquels il se signala par des prodiges de vigueur et d'adresse. Il détruisit leurs moissons, en y lâchant 300 renards, à la queue desquels il avait attaché des torches enflammées. Il tua, lui seul, avec une mâchoire d'âne, un millier de ses ennemis, et emporta sur une montagne les portes de Gaza, où il était prisonnier. Mais il eut de la faiblesse pour une femme, Dalila, qui ayant appris de lui que sa force résidait dans ses cheveux, les lui coupa pendant son sommeil et le livra aux Philistins. Conduit à Gaza, il eut les yeux crevés et devint le jouet de ses vainqueurs; mais ses cheveux ayant repoussé, un jour qu'il se trouvait dans le temple de Dagon, au milieu des princes et du peuple, il ébranla une des colonnes de l'édifice, qui s'écroula sur lui et sur le reste de l'assemblée. L.—H.

SAMSON (JOSEPH-ISIDORE), artiste et auteur dramatique, né à Saint-Denis en 1793, m. en 1871, entra au Conservatoire de Paris en 1812 et y remporta le prix de comédie. Il joua sur plusieurs scènes de la banlieue, puis à Rouen, revint débuter à l'Odéon en 1819, et entra à la Comédie-Française en 1827. Il en sortit en 1830, et, après un court séjour au Palais-Royal, y fut rappelé en 1832. On le nomma professeur au Conservatoire dès 1829. Il eut de nombreux succès dans le répertoire de Molière, de Marivaux et de Beaumarchais; parmi les rôles qu'il créa, on remarque ceux de Joyeuse dans le *Henri III* de Dumas, d'Olivier le Daim dans *Louis XI* de C. Delavigne, de Bertrand de Rantzau dans *Bertrand et Raton* de Scribe, de Charles Quint dans *les Contes de la reine de Navarre*, etc. Samson a fait représenter quelques pièces : *la Fête de Molière*, *la Belle-Mère et le Gendre*, *le Péché de jeunesse*, *le Veuvage*, *l'Alcade de Zalamea*, *la Famille Poisson*, *la Dot de ma fille*.

SAMSOUN, anc. [illegible], v. et port de la Turquie d'Asie, dans la prov. et au N.-O. de Trébizonde, sur un golfe de son

nom dans la mer Noire ; 2,000 hab. Transit important vers Bagdad. Entrepôt de cuivre, bois, froment, tabac, produits agricoles de l'intérieur qu'on envoie à Constantinople.

SAMUEL, 14ᵉ et dernier juge des Hébreux et prophète, né à Ramatha, dans la tribu d'Éphraïm, fut accordé par Dieu aux prières de sa mère Anne, d'abord stérile. Samuel signifie *qui est établi de Dieu.* Il était de la tribu de Lévi. Devenu juge après les désastres de la famille d'Héli, il délivra les Hébreux du joug des Philistins ; mais ses fils, auxquels il laissa plus tard le soin de l'administration, mécontentèrent le peuple, qui demanda un roi. Il sacra Saül, et ne garda que les fonctions sacerdotales. Quand Saül fut rejeté de Dieu, Samuel sacra David à sa place, et mourut quelque temps après. La veille de la bataille du Gelboé, lorsque Saül vint consulter la Pythonisse d'Endor, l'ombre de Samuel lui prédit sa mort. On lui attribue le livre des *Juges,* celui de *Ruth* et les vingt-quatre premiers chapitres du 1ᵉʳ livre des *Rois.* P.

SAMUEL YÉRETZ, auteur arménien du XIIᵉ siècle, né à Ani (Grande-Arménie), est connu par une *Chronologie universelle,* depuis le commencement du monde jusqu'en 1179. Cet ouvrage a été traduit et publié en latin, Milan, 1818, in-4°. C—A.

SAMULOCÈNE, colonie romaine dans les Champs Décumates, en Germanie, au delà du Rhin ; auj. *Sulchen* (Wurtemberg) ; on y a trouvé beaucoup de débris antiques, inscriptions, médailles, armes, etc.

SAN-..., c.-à-d. *saint* en italien et en espagnol. (Pour les noms géographiques composés, qui commencent par ce mot, *V.* le mot à la suite.)

SAN, riv. de la Gallicie et de la Pologne, sort des monts Karpathes, arrose les cercles de Sanok et de Rzeszow, passe à Przémysl, et se jette dans la Vistule, à 6 kil. N.-E. de Sandomir après une course de 400 kil. Affl. : Wislok, Taner. G. H.

SANA, v. forte de l'Arabie (Yémen), capitale d'un imamat de son nom, à 245 kil. N.-N.-E. de Moka, près de la source de la Shab ; environ 40,000 hab. dont 3,000 juifs. Belle ville avec 2 palais de pierre, 20 riches mosquées. Les environs produisent du café et des fruits délicieux. Avant Mahomet, elle avait un temple rival de celui de la Caaba. Au temps de Soliman II, elle fut assujettie aux Turcs.

SANADON (LE P. NOEL-ÉTIENNE), savant jésuite, né à Rouen en 1676, m. à Paris en 1733, professa la rhétorique dans différents collèges, fut précepteur du prince de Conti, et, en 1728, bibliothécaire du collège Louis-le-Grand. On a de lui : *Carminum lib. IV,* 1715, in-12, poésies élégantes, mais qui manquent d'invention ; une traduction d'*Horace,* 1728, 2 vol. in-4° ou 8 vol. in-12, dont il a disposé les pièces par ordre chronologique, et qui est fidèle, mais prolixe ; il l'a enrichie de notes savantes. C. N.

SANADON (DAVID DUVAL-), riche colon de Saint-Domingue, parent du précédent, né à la Guadeloupe en 1748, m. en 1816, servit sous le comte de Grasse contre les Anglais en 1781, et dans l'armée des émigrés en 1792. On a de lui des *Observations sur l'idée de l'abolition de la traite,* 1789, et un *Tableau de la situation des colonies en 1789,* où il défend la traite des nègres. C. N.

SANADROUG, roi d'Arménie, de la dynastie des Arsacides, neveu du roi Abgar, qui lui confia le gouvernement de la Grande-Arménie, 18 ap. J.-C. L'apôtre Thadée le baptisa avec sa fille Santoukhd et la plus grande partie de son peuple, en 33. A la mort d'Abgar, dont le fils Anané venait de monter sur le trône d'Édesse, il se proclama roi de la Grande-Arménie et abandonna le christianisme. Après la mort d'Anané, il s'empara d'Édesse, extermina les fils d'Abgar, martyrisa Thadée et sa propre fille. Il rebâtit la ville de Mezpine (Nisibe) et éleva au centre sa statue tenant à la main un denier, pour faire comprendre que la fondation de cette ville ne lui avait laissé qu'un denier. Il acheta l'amitié de Néron, et fut tué par accident à la chasse en 67. C—A.

SAN-BENITO (de l'espagnol *saco benito,* sac bénit), casaque grise ou jaune dont on revêtait ceux que l'Inquisition avait condamnés à être brûlés vifs. Sur cette casaque était représenté un homme couché sur des tisons enflammés, et environné de démons.

SANCERGUES, ch.-l. de cant. (Cher), arr. de Sancerre, 1,169 hab. Exploitation de minerai de fer aux environs.

SANCERRE, *Sacrum Cæsaris,* s.-préf. (Cher), sur un plateau élevé, à 2 kil. et sur la rive g. de la Loire ; 3,6[illegible] hab., collège, société d'agriculture. Comm. de chanvre, grains, noix, vins, laines, bestiaux. Mal bâtie, mais entourée de magnifiques campagnes où l'on récolte de bons vins. En 1152, Sancerre fut érigée en comté dépendant de la Champagne ; Louis IX en acheta de Thibaut de Champagne la suzeraineté, 1226. Ses habitants embrassèrent la [illegible], elle fut prise par les catholiques en 1573, après 9 mois de siège et une affreuse famine. En 1621, ses fortifications furent rasées ; il reste une tour du château. Patrie du maréchal Macdonald.

SANCERRE (LOUIS DE), né vers 1342, m. en 1402, perdit son père à Crécy, en 1346, fut élevé, par l'ordre de Philippe VI, avec les enfants du duc de Normandie, se trouva, à 17 ans, au siège de Melun avec le Dauphin (Charles V), devint le frère d'armes de Du Guesclin et de Clisson, fut nommé maréchal de France en 1369, reconquit sur les Anglais le Poitou, la Saintonge et une partie de la Guienne, reçut le titre de connétable en 1397, et affranchit aussi le comté de Foix et le Périgord de la domination étrangère. Il fut enterré à Saint-Denis.

SANCERRE (JEAN DE **BUEIL,** COMTE DE). *V.* BUEIL.

SANCHE, dit *Sancion,* comte de Navarre, 837-857, succéda à Aznar (*V.* NAVARRE), dont on a cru à tort qu'il était le frère, et fut [illegible].

SANCHE Iᵉʳ OU **SANCHE-GARCIE,** roi de Navarre, 905-926, 3ᵉ fils de Garsimire, avait [illegible] comte de Gascogne dès 872. A son avènement, il céda ce comté à son 2ᵉ fils Garcie-Sanche le Courbé, tige des maisons d'Armagnac, Astarac, Fezensac, etc. Il fit entrer la Navarre dans la croisade contre les Arabes, les battit devant Pampelune en 907, signala chaque année de son règne par quelque expédition, vengea, en 921, la défaite que son fils et le roi de Léon avaient essuyée à la Jonquera et tailla en pièces l'armée d'Abdérame III. Son fils aîné, Garcie-Sanche ou Garcie II lui succéda en Navarre.

SANCHE II, roi de Navarre, 970-994, fils et successeur de de Garcie-Sanche ou Garcie II, remporta plusieurs avantages sur les Arabes, et épousa Urraque, héritière d'Aragon, dont il eut Garcie III.

SANCHE III, dit *le Grand,* roi de Navarre, 1000-1035, fils et successeur de Garcie III, réalisa presque l'unité de l'Espagne chrétienne. Il prépara la [illegible] de sa maison par son mariage avec la sœur du comte de Castille et ensuite par la réunion de ce comté, 1028. Une querelle de frontières arma contre lui Bermude III, roi de Léon. Les évêques intervinrent, et la paix fut conclue ; Bermude donnait sa sœur en mariage à Ferdinand, 2ᵉ fils de Sanche. A la mort de ce prince, ses États furent partagés entre ses trois fils : Garcie eut la Navarre, Ferdinand la Castille, et Ramire l'Aragon. H.

SANCHE IV, roi de Navarre, 1054-76, fils de Garcie IV, périt assassiné et ne laissa qu'un frère. Sanche-Ramirez, roi d'Aragon et cousin de Sanche IV, usurpa alors la Navarre, où il régna de 1076 à 1094 sous le nom de Sanche V.

SANCHE V, roi de Navarre. (*V. l'art. précédent* et SANCHE-RAMIREZ.)

SANCHE VI, roi de Navarre, 1150-1194.

SANCHE VII, roi de Navarre, 1194-1234, se distingua contre les Arabes à la bataille de las Navas de Tolosa, 1212. Sa sœur, Blanche, porta la couronne de Navarre à Thibaut IV, comte de Champagne.

SANCHE Iᵉʳ, dit *le Gros,* roi de Léon et des Asturies, 955-967, fils de Ramire II, et frère et successeur d'Ordoño III, s'empara de la couronne au détriment de son neveu, fils d'Ordoño. Il alla se faire soigner d'une hydropisie à Cordoue par des médecins arabes. Il fut rétabli sur le trône, usurpé en son absence par Ordoño IV, avec l'aide de ses alliés Abdérame III et Garcie de Navarre. H.

SANCHE Iᵉʳ, roi de Castille, le même que Sanche III de Navarre.

SANCHE II, dit *le Fort,* roi de Castille de 1065 à 1073, un des trois fils de Ferdinand Iᵉʳ, dépouilla ses frères avec le secours du Cid, et mourut en attaquant Zamora, héritage de l'une de ses sœurs. Son frère Alphonse VI lui succéda. H.

SANCHE III, roi de Castille, 1157-58, était un des fils d'Alphonse VIII. Il eut pour successeur son fils Alphonse IX.

SANCHE IV, dit *le Brave,* roi de Castille et de Léon, 1284-1295, second fils d'Alphonse X, lui enleva le trône, le garda au préjudice des infants de Lacerda, combattit les Maures, prit Tarifa avec le secours des Génois, et contint les factions au dedans. H.

SANCHE RAMIREZ, roi d'Aragon, 1063-94, fils de Ramirez Iᵉʳ, conquit Barbastro en 1064, usurpa, en 1076, la couronne de Navarre sur son cousin Sanche IV, et mourut au siège de Huesca.

SANCHE Iᵉʳ ET **II** de Portugal. (*V.* ALPHONSE Iᵉʳ et III.)

SANCHEZ (FRANÇOIS), grammairien, en latin *Sanctius Brocensis,* né à Las Brozas, v. de l'Estramadure, en 1523, m. en 1601, fut l'un des restaurateurs des lettres en Espagne, professa le grec et la rhétorique à l'université de Salamanque, mais se distingua surtout par ses travaux de grammaire. On a de lui : *Veræ brevesque Grammatices latinæ institutiones,* Lyon, [illegible] ; *Grammatica græca,* Anvers, 1581 ; *de Auctoribus interpretandis, sive de exercitatione,* [illegible], traité de l'art de traduire ; *Minerva, seu de causis linguæ latinæ,* Salamanque, 1587, es-

pèce de rhétorique qui a servi beaucoup aux grammairiens modernes; des éditions de différents poètes latins; une traduction espagnole du *Manuel* d'Épictète, etc. Ses *Œuvres*, moins la *Minerva*, ont été réunies à Genève, 1766, 4 vol.
D—R.

SANCHEZ (THOMAS), jésuite, né à Cordoue en 1550, m. en 1610, directeur du noviciat de Grenade, s'est fait un nom comme casuiste.

Ses ouvrages, parmi lesquels on distingue les *Disputationes de sancto matrimonii sacramento*, ont été recueillis en 7 vol. in-fol., Gênes, 1592.

SANCHEZ (THOMAS-ANTONIO), bibliothécaire de Charles III, roi d'Espagne, né à Burgos en 1732, m. en 1798, a publié une *Collection de poésies castillanes, antérieures au dix-huitième siècle*, Madrid, 1775 et suiv., 5 vol. Ce précieux recueil contient particulièrement le poème du *Cid*.

SANCHEZ (FRANÇOIS), philosophe et médecin, né à Tuy (Portugal), m. en 1632, étudia à Montpellier, puis enseigna à Toulouse. Ses Œuvres ont été recueillies sous ce titre : *Opera medica; his juncti sunt tractatus quidam philosophici non insubtiles*, Toulouse, 1636, in-4°. On y remarque un traité fameux *de multum nobili et prima universali scientia : Quod nil scitur*. Le scepticisme que professa l'auteur a été réfuté par Ulric Wildius, *Quod aliquid scitur*, Leipzig, 1661, et par Daniel Hartnach, *Sanchez aliquid sciens*, Stettin, 1665.

SANCHEZ DE AREVALO. *V.* RODRIGUEZ.

SANCHONIATHON, écrivain phénicien, né à Tyr ou à Béryte, était hiérophante. On ne sait à quelle époque précise il vécut : les uns le placent au temps de Moïse, les autres en font un contemporain de la guerre de Troie. Il avait écrit un *Traité de la physique d'Hermès*, une *Théologie égyptienne* et une *Histoire ou Théologie phénicienne*. Ce dernier livre fut traduit du phénicien en grec, au IIe siècle de notre ère, par Hérennius Philon de Byblos; de cette traduction viennent des fragments de Sanchoniathon conservés par Eusèbe dans sa *Préparation évangélique*, et publiés séparément par Orelli, Leipzig, 1826, et par F. Wagenfeld, Brême, 1837. On les trouve aussi dans Müller, *Fragm. historic. græcorum*. Une traduction française avec commentaires par Court de Gébelin parut à Paris en 1773, sous le titre d'*Allégories orientales*, in-4°.

V. Movers, *die Phœnizier*; Schmidt, *der Neuentdeckte Sanchoniathon*, [illegible] 1838; Renan, *Mém. de l'Acad. des inscript.*, 1858, p. 241 [illegible] *Sanchoniathon nomine*, 1872; Vibe, *de Sanchon*[illegible], 1842. B. et S. Rr.

SANCOINS-JOUY, ch.-l. de cant. (Cher), arr. de Saint-Amand[illegible], sur le canal du Berry; 4,001 hab. Exploit. de plâtre et de chaux. Comm. de bestiaux, de houille, de bois et de [illegible].

SANCROFT (WILLIAM), né en 1616 à Fresingfield (Suffolk), [illegible] 1693, [illegible] en 1649, par sa résistance à l'Acte de [illegible] qu'il avait à Cambridge, devint doyen [illegible] en 1664, archevêque de Canterbury en 1677, protesta contre l'acte d'indulgence de Jacques II, rendu en faveur des catholiques, [illegible] resta fidèle à ce prince après la révolution de 1688. Il fut déposé pour refus de serment à Guillaume III.

[illegible] en anglais : [illegible] *moderne* [illegible] *Machiavel*, *Borgia* [illegible] *de l'Angleterre et de l'Irlande*, Oxford, 1781, 2 vol. — V. Doyly, *Life of W. Sancroft*, [illegible].

SANCTIO, nom latin de SECKINGEN.

SANCTIUS, nom latinisé de SANCHEZ.

SANCTORIUS, en italien *Santorio*, célèbre médecin italien, né en 1561 à Capo-d'Istria, m. à Venise en 1636, professa à l'université de Padoue. Il rapportait la santé et les maladies à la manière dont se fait la transpiration. Son principal ouvrage a pour titre *Ars de statica medicina*, Venise, 1614, et Paris, 177[illegible], in-12. On a recueilli ses œuvres à Venise, 1660, 4 vol. in-4°. Tous les ans le collège des médecins de Venise fait prononcer son éloge.

SANCUS (de *sancire*, ratifier?), dieu sabin, fils de Jupiter, [illegible] aux serments. On le nommait aussi *Semo* et *Fidius*. Les Romains juraient par lui en disant *Me dius Fidius*. Il avait un temple à Rome sur le mont Quirinal; on célébrait sa fête [illegible].

SANCY ([illegible] **HARLAY** DE), homme d'État, né en [illegible] maître des requêtes, [illegible] en Angleterre [illegible] des finances, charge [illegible] d'Aumale. [illegible] de la couronne de France. [illegible]

SANCY (A[illegible] **HARLAY**, BARON [illegible] du précédent, né à Paris en 1581, m. en 1646, parut d'abord avec quelque distinction au barreau, fut pourvu, à 20 ans, de 3 riches abbayes et nommé évêque de Lavaur, quitta la carrière ecclésiastique pour les armes et la diplomatie, fut ambassadeur à Constantinople de 1610 à 1619, y défendit avec succès les jésuites accusés de complot contre la vie du sultan, et, à son retour en France, entra chez les oratoriens. En 1625, il fut mis à la tête des douze prêtres de sa congrégation qui formèrent en Angleterre la chapelle de la reine Henriette, dont il était lui-même confesseur. Promu à l'évêché de Saint-Malo en 1631, il fut un des prélats chargés de procéder contre les évêques du Languedoc qui avaient eu part à la conspiration de Montmorency, 1632, et un des commissaires de l'assemblée du clergé de 1635 qui provoquèrent la déclaration de nullité prononcée contre le mariage de Gaston d'Orléans avec la princesse de Lorraine.
B.

SANCY, vge (Meurthe-et-Moselle), arr. et à 12 kil. N. de Briey. Il possédait un château fort, pris par Piccolomini en 1639.
B.

SANCY (PUY DE), le plus élevé des monts d'Auvergne, dans le massif du mont Dore; 1886 m. d'altitude.

SAND (CHRISTOPHE), *Sandius*, fameux socinien, né à Kœnigsberg en 1644, d'un conseiller de l'électeur de Brandebourg, m. en 1680, professa ses principes avec un éclat qui causa son exil, et fut réduit à se faire correcteur d'imprimerie à Amsterdam. Son principal ouvrage a pour titre : *Nucleus historiæ ecclesiasticæ*, Cosmopoli (Amsterdam), 1668, in-12.

SAND (CHARLES-LOUIS), né en 1795 à Wunsiedel, près de Baireuth, m. en 1820, était fils d'un ancien conseiller de justice prussien, et partageait l'enthousiasme patriotique qui dominait la jeunesse allemande depuis la guerre de 1813 contre la France; il adopta les principes du Tugendbund (*V. ce mot*), figura en 1817 à la fête célébrée au château de la Wartbourg en l'honneur du jubilé de la réforme et de l'anniversaire de Leipzig, et, soit de lui-même, soit que le sort l'eût désigné, alla à Mannheim poignarder Kotzebue (*V. ce nom*) qu'il regardait comme vendu à l'étranger, 1819; il se frappa lui-même avec l'arme encore fumante, mais ne put se tuer et subit le dernier supplice en 1820.

V. l'*Histoire du dix-neuvième siècle* de Gervinus.

SAND (ARMANDINE LUCILE AURORE **DUPIN**, DAME **DUDEVANT**, DITE GEORGE), célèbre romancière, née à Paris le 1er juillet 1804, m. à Nohant (Indre) le 8 juin 1876, était fille d'un officier de la République et du premier Empire, et petite-fille du fermier général Dupin de Francueil, qui avait épousé la veuve du comte de Horn, fille du maréchal Maurice de Saxe. Élevée au château de Nohant, près de La Châtre (Indre), par sa grand'mère, qui mettait en pratique les doctrines de J.-J. Rousseau sur l'éducation, elle montrait déjà une tendance singulière à sortir de la vie réelle par l'imagination, aimant les contes de la veillée, les histoires embellies de fictions, les rêveries dans la campagne, et se faisait des idées d'égalité parfaite et de communauté absolue en vivant avec les enfants des paysans. A la suite de quelques dissentiments entre sa mère et sa grand'mère, qui se disputaient son affection, on la mit, en 1817, au couvent des Augustines anglaises, à Paris, où elle resta jusqu'en 1820. De retour à Nohant, elle s'absorba dans les lectures les plus propres à surexciter son esprit, passant de l'*Évangile* et de l'*Imitation de Jésus-Christ* au *Génie du christianisme*, de Mably à Rousseau, de Molière à Shakespeare et à lord Byron. Aussi l'exaltation qui l'avait saisie au couvent et sollicitée d'entrer en religion, fit place au désenchantement et au scepticisme. Mariée, malgré sa répugnance, au baron Dudevant, officier retraité, 1822, elle eut de lui un fils, qui s'est distingué dans les lettres sous le nom de Maurice Sand, et une fille, qui devait épouser le sculpteur Clésinger (*V. ce nom*); mais ce mariage ne fut pas heureux, et, en 1831, elle alla vivre à Paris, avec l'intention de demander son indépendance au travail. Elle fit des traductions, dessina des portraits au crayon et à l'aquarelle, peignit des fleurs et des oiseaux sur des guéridons, sur des tabatières ou des étuis à cigares. Cette besogne la fatiguait et n'était pas lucrative; par économie, elle adopta le costume masculin. Sur ces entrefaites, elle s'était liée avec un jeune compatriote, étudiant en droit, Jules Sandeau; tous deux se décidèrent à écrire. On reçut quelques-uns de leurs articles au *Figaro*, ils écrivirent en collaboration, et publièrent, sous le pseudonyme de Jules Sand, une nouvelle, *La Prima donna* (*Revue de Paris*, 1831), puis un roman, *Rose et Blanche, ou la* [illegible] *et la* [illegible]. Le premier roman publié par Mme [illegible] seule, [illegible] George Sand, [illegible] *Indiana*, 1832, [illegible] *Jac-*

ques fut publié à son retour, 1834. Une pensée domine dans ces premières œuvres, c'est celle de protester au nom des passions contre la société, au nom des libres penchants contre les usages et les institutions qui les compriment, de combattre le mariage quand il fait obstacle aux entraînements du cœur, présentés comme une chose sainte et divine. Cette thèse immorale est développée d'ailleurs avec le prestige de l'imagination la plus riche et le style le plus beau. Mme Sand va même plus loin dans *Lelia* : elle s'y élève, non pas seulement contre la société, mais contre la nature humaine et contre la création tout entière; c'est une œuvre tout à la fois sceptique et inspirée, comme *Faust*, comme *Manfred*, une œuvre composée dans un de ces accès d'angoisse et de dégoût que produisent l'ardeur du savoir et la fatigue du doute, mais où la satiété de toutes choses ne laisse plus de place à la passion. Le drame s'affaiblit, et des parties traînantes, vagues et vides refroidissent l'intérêt. Quittant le rôle d'avocat des grandes passions méconnues, Mme Sand en vint à des peintures plus douces et plus paisibles, à des sujets moins ardus et moins ambitieux, et y porta le même art d'émouvoir, la même magie de style. On vit se succéder *Lavinia, Metella, Leone Leoni, Mattea,* 1835; *André, Simon, Mauprat,* 1836; *les Maîtres mosaïstes, la Dernière Aldini,* 1837, etc. L'auteur donnait même dans *Mauprat* une preuve de la souplesse de son génie, en réfutant avec éloquence sa première théorie, en peignant les joies innocentes de la famille, la résignation aux lois de la société et les douceurs d'une union légitime. Un procès en séparation qu'elle eut avec son mari, et qu'elle gagna, la mit en relation avec l'avocat Michel de Bourges, qui la présenta à Godefroi Cavaignac et à Ledru-Rollin, et, de même qu'on avait relevé, dans *le Secrétaire intime*, des souvenirs de sa liaison avec Musset, on reconnut Michel de Bourges dans l'Evrard des *Lettres d'un voyageur*. La politique commençait à se faire jour dans ses écrits. Elle fit également la connaissance de Lamennais, dont l'esprit ardent fit sur elle une impression profonde, vivement accusée dans les *Lettres à Marie* (*le Monde*, 1837). Le musicien Chopin l'accompagna en 1838 dans le voyage qu'elle a retracé sous le titre d'*Un Hiver à Majorque*. Enfin on reconnaît l'inspiration de Pierre Leroux dans plusieurs compositions où la philosophie religieuse et sociale absorbe complètement le roman, *Spiridion,* 1839; *les Sept cordes de la lyre,* 1840; *les Compagnons du tour de France,* 1840; *Consuelo,* 1842; *la Comtesse de Rudolstadt,* 1843, qui lui fait suite; *le Meunier d'Angibault,* 1845; *le Péché de M. Antoine,* 1848. De temps à autre, Mme Sand abandonnait, non sans profit pour les lecteurs, ses théories socialistes : ce fut ainsi qu'elle donna *Teverino,* 1843, délicieux dialogue sur l'art et en particulier sur la musique, *Lucrezia Floriani* et *le Château des Désertes,* 1847, où elle traite de l'art dramatique, et surtout de l'art du comédien. Au moment où l'on signalait dans ses écrits des traces de lassitude, elle s'ouvrit une voie nouvelle, pleine de fraîcheur et de grâce, en rajeunissant le roman pastoral : *François le Champi,* 1844; *la Mare au Diable,* 1846; *la Petite Fadette,* 1848, sont au nombre de ses meilleures et de ses plus saines productions, auxquelles devaient s'ajouter plus tard *les Maîtres sonneurs,* 1853. La révolution de 1848 arracha pendant quelque temps Mme Sand à la littérature : elle prêta le secours de sa plume à ses amis qui étaient au pouvoir, écrivit l'*Introduction* au *Bulletin de la République*, fonda un journal hebdomadaire, *la Cause du Peuple,* publia 2 *Lettres au peuple*, et traduisit l'ouvrage de Mazzini : *République et royauté en Italie.* Elle passa pour collaborer à *la Commune de Paris,* avec Barbès et quelques autres. Quand après la chute de ses amis elle retourna à ses travaux, elle ne quitta presque plus le château de Nohant. Ce fut vers le théâtre qu'elle dirigea principalement ses travaux. Elle s'était déjà essayée, sans succès, avec *Gabriel, Aldo le rimeur, Dosima, le Roi attend*; elle prit plusieurs fois sa revanche. Les pièces qu'elle fit représenter sont : *François le Champi,* 1849; *Claudie,* 1851; *les Vacances de Pandolphe, le Mariage de Victorine,* qui est resté au répertoire de la Comédie française, *le Démon du foyer,* 1852; *Molière, le Pressoir, Mauprat,* 1853; *Flaminio,* 1854; *Maître Favilla,* 1855; *Comme il vous plaira* 1856; *Françoise,* 1856; *les Beaux Messieurs de Bois-Doré,* 1862; *le Marquis de Villemer,* 1864; *les don Juan de village,* avec Maurice Sand, 1866, etc. Toutes ces pièces, malgré d'incontestables qualités, manquent du mouvement nécessaire à la scène. Mme Sand, malgré ses préoccupations théâtrales, n'avait pas renoncé au roman; parmi les publications de ses dernières années, on a remarqué : *les Beaux Messieurs de Bois-Doré,* 1856-58, d'où elle tira la pièce de même nom; *les Dames vertes,* 1859; *Jean de la Roche,* 1860; *le Marquis de Villemer, Valvèdre,* 1861; *Mlle de La Quintinie,* 1863, œuvre philosophique et religieuse destinée à répondre à *l'Histoire de Sibylle*, d'Octave Feuillet, *M. Sylvestre,* 1866. — Ajoutons à cette énumération, incomplète encore, des œuvres de Mme Sand : l'*Histoire de ma vie,* 1854, remplie de révélations indiscrètes sur la famille de l'auteur, mais qui s'arrête avant le temps où cette vie devenait surtout intéressante; *Elle et lui,* 1858, auquel Paul de Musset, à l'aide de notes laissées par son frère, répondit en publiant : *Lui et elle*. — Les théories de Mme Sand ne peuvent échapper à la censure du moraliste le plus indulgent, mais il faut reconnaître qu'elles témoignent souvent d'aspirations généreuses et de nobles illusions. Ses romans sont presque toujours bien ordonnés; la fable toujours attachante se développe sans effort; les personnages sont vivants et plus souvent passionnés; la marche des passions révèle un rare talent d'observation, d'analyse fine et pénétrante. Un profond sentiment de la nature éclate dans la description, et aucun contemporain n'a mieux compris et fait sentir la poésie des paysages. Mais c'est surtout par le style que Mme Sand est un maître : sa prose est pure, forte, libre dans ses allures, éclatante et harmonieuse, jamais déclamatoire. — La *Correspondance* de Mme Sand a été publiée depuis sa mort. Elle fournit un grand nombre de détails peu connus et d'appréciations ingénieuses et piquantes sur la littérature et la politique de notre temps.

V. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*; G. Planche, *Portraits littéraires*; De Loménie, *Galerie des contemporains illustres*. B.

SANDALES. *V.* SOLEA.

SANDAY, v. d'Écosse, l'une des Orcades, au N.-E. de celles d'Eday et de Stronsay; 1,860 hab.

SANDBACH, brg et paroisse d'Angleterre, comté de Chester; 5,493 hab. Manuf. de soieries.

SANDEAU (LÉONARD-SYLVAIN-JULES), littérateur, romancier et auteur dramatique, né à Aubusson en 1811, m. en 1884, vint à Paris pour étudier le droit. Il y retrouva Mme Dudevant (George Sand), qu'il avait connue à La Châtre, et ils débutèrent en commun, vers 1831, par le roman de *Rose et Blanche*, signé d'abord *Jules Sand*, et compris plus tard parmi les œuvres de George Sand. La vie de Jules Sandeau est restée depuis consacrée aux travaux littéraires. Il donna, en 1834 : *Madame de Sommerville,* le 1er roman qu'il ait signé de son nom; 3 vol., *les Revenants,* 1836, 2 vol., et *Marianna,* 1839, dont le succès fut grand et mérité. Jules Sandeau parut avoir créé un nouveau genre dans le roman contemporain. Il prouva que pour intéresser et pour émouvoir il n'est pas nécessaire de recourir aux grandes aventures et aux invraisemblances que le romantisme avait mises à la mode. Il ne craignit pas de montrer la lutte qui s'engage entre la passion et le devoir dans les circonstances ordinaires de la vie; mais, loin de se mettre en révolte contre les lois de la morale et de la société, il soutint que l'obéissance à ces lois est la condition nécessaire du bonheur. Le public ne fit pas moins bon accueil aux autres productions de ce talent souple et gracieux qui peignait surtout avec un rare bonheur les émotions douces, les scènes de la vie de famille, et qui savait railler avec tant d'esprit et sans amertume les travers de l'ancienne noblesse quelque peu dépaysée au milieu de la société nouvelle. Il donna successivement : *le Docteur Herbeau,* 1841, 2 vol.; *Mademoiselle de Kerouare,* 1842; *Vaillance et Richard,* 1843; *Fernand,* 1844; *Catherine,* 1845; *Valcreuse,* 1846; *Mademoiselle de La Seiglière,* son chef-d'œuvre, 1848; *Madeleine,* 1848; *la Chasse au roman,* 1849; *un Héritage,* 1850, 2 vol.; *Sacs et Parchemins,* 1851; *le Château de Montsabrey,* 1853; *Olivier,* 1854; *la Maison de Penarvan,* 1858; *un Début dans la magistrature,* 1862; *la Roche aux Mouettes,* 1871; *Jean de Thommeray, le Colonel Évrard,* 1873; etc. La plupart de ces romans avaient paru dans *la Mode, le Musée des familles* et surtout *la Revue des Deux Mondes*; ils ont été fréquemment réimprimés. Jules Sandeau a donné au théâtre : *Mademoiselle de La Seiglière,* comédie en 5 actes, 1851, qui est restée au répertoire de la Comédie française; *la Maison de Penarvan,* 1863; avec M. Émile Augier, *le Gendre de M. Poirier,* 1854, le plus grand succès dramatique dû à cette collaboration; *la Pierre de touche,* 5 actes, 1854; *la Ceinture dorée,* 1855; *Jean de Thommeray,* 1873; avec M. Decourcelle, *Marcel,* drame en 1 acte, 1872. Jules Sandeau avait été nommé conservateur de la bibliothèque Mazarine en 1853, et bibliothécaire au palais de Saint-Cloud en 1859. Membre de l'Académie française en 1858, il avait été promu la même année officier de la Légion d'honneur.

V. le *Discours de réception* de M. Léon Say, son successeur à l'Académie française, et la réponse de M. Renan, 1886.

SANDEC (ALT-) ou **STARY SACZ**, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie), au confl. de la Dunajetz et de la Poprad; 3,790 hab.

SANDEC (NEU-), v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie), sur la Dunajetz; 11,185 hab.

SANDELBOSCH. *V.* SAMBA.

SANDERSON. *V.* SAUNDERSON.

SANDIUS. *V.* SAND.

SANDJAK, c.-à-d. en turc *étendard,* et particulièrement celui de Mahomet, qui, transporté d'Asie en Europe, en 1595,

sous Amurat III, est conservé en temps de paix dans une chapelle du palais du Grand-Seigneur. Ce mot signifie également : une subdivision du vilayet, administrée par un sandjakbey.
D. et E. D—y.

SANDJAR, sultan seljoukide de Perse, un des fils de Mélik-Chah, né en 1086, m. en 1157, régna dès 1095 sur le Khorassan, et depuis 1115 sur toute la Perse. Sa valeur le fit surnommer *le second Alexandre*.

SANDOMIR ou **SANDOMIERZ**, v. de la Pologne russe, sur la rive g. de la Vistule, près de son confluent avec le San, dans le gouvernement de Radom ; 4,776 hab. La Vistule la sépare de la Gallicie. La ville n'a plus d'importance que par le transport des grains et le flottage des bois. Ancien ch.-l. du palatinat de son nom. Évêché. Elle a été la résidence des rois de Pologne.

SANDOMIR (MONTS DE). *V.* LYSOGORY.

SANDON, héros de la mythologie lydienne, identifié à l'Hercule des Grecs.
S. RE.

SANDOVAL (PRUDENCE DE), historien espagnol, évêque de Pampelune, né en 1560 à Valladolid, m. en 1621, a laissé, une *Histoire de Charles-Quint*, Valladolid, 1604, 2 vol. in-fol., qui est son principal titre littéraire ; c'est un livre écrit avec beaucoup de détails et d'exactitude, en général, mais qui manque d'impartialité et de critique. On doit encore à Sandoval une *Histoire des rois de Castille et de Léon*, de 1037 à 1134, pour servir de continuation à la *Chronique* de Moralès ; Pampelune, 1634, in-fol.

SANDOVAL DE ROJAS (FRANÇOIS). *V.* LERME (DUC DE).

SANDOVAL, vge d'Espagne, prov. de Burgos ; 500 hab. Il donnait son nom à une illustre maison, à laquelle appartint le duc de Lerme.

SANDRART (JOACHIM), peintre, né à Francfort-sur-le-Mein en 1606, de parents néerlandais, m. en 1688, étudia la peinture à Utrecht, visita ensuite l'Angleterre et l'Italie, et s'établit à Amsterdam. Quoique ses œuvres soient peu recherchées maintenant, on avait, de son temps, la plus haute idée de son mérite. Outre ses tableaux d'histoire, il fit un grand nombre de portraits. On a aussi de lui : *Académie allemande*, Nuremberg, 1675-1680, contenant des biographies, des appréciations et des portraits qui donnent une idée concise des peintres allemands, flamands et hollandais du XV^e^, du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle ; *Iconologia Deorum*, 1680 ; *Admiranda sculpturæ veteris*, 1680, in-fol. ; *Romæ antiquæ et novæ theatrum, sive genuina ac vera urbis partes varies ejusdem status delineatio topographica*, 1684, in-fol., fig. ; *Romanorum fontinalia*, 1685, in-fol. Ces divers ouvrages ont été réunis par Volkman, Nuremberg, 1769-73, 8 part. in-fol.
A. M.

SANDRAS (GATIEN COURTILZ DE), littérateur, né à Montargis en 1644, m. en 1712, servit d'abord comme capitaine dans le régiment de Champagne. Il rédigea, pour les libraires de Hollande, un grand nombre de compilations historiques. La moins mauvaise est une *Histoire de la guerre de Hollande de 1672 à 1677*, La Haye, 1689. Le *Testament politique de Colbert* est de son invention.

SANDREW, nom allemand de SEMENDRIA.

SANDROCOTTUS ou **SANDRACOTTA**, Indien d'une naissance obscure, fit soulever, après la mort d'Alexandre le Grand, la portion de l'Inde qui était échue à Séleucus, prit la couronne royale à Palibothra, et étendit sa puissance sur les deux rives de l'Indus, dans tout le Pendjab actuel. Séleucus finit par le reconnaître en 305 av. J.-C.

SANDWICH (ÉDOUARD MONTAGUE, 1^er^ COMTE DE). *V.* MONTAGUE.

SANDWICH (JOHN MONTAGUE, COMTE DE), né en 1718, m. en 1792, recueillit des antiquités précieuses pendant ses voyages en Italie, en Turquie et en Égypte, fut ministre plénipotentiaire aux congrès de Bréda, 1746, et d'Aix-la-Chapelle, 1748, et devint premier lord de l'Amirauté. Il favorisa les voyages de découverte, et Cook donna le nom de Sandwich à un archipel de la Polynésie.

SANDWICH, bg d'Angleterre (Kent), l'un des Cinq-Ports, sur la [illegible] à 3 kil. de la mer ; 2,846 hab. Construction de navires, [illegible] ; comm. de grains, houblon, drèche. Charles II l'érigea en comté, 1660, pour Édouard Montague.

SANDWICH (ÎLES ET ARCHIPEL), dans la Polynésie. (*V.* HAVAII.)

SANDWICH (ARCHIPEL [illegible]), groupe d'îles dans l'océan Austral, [illegible] N.-E. des Nouvelles [illegible] 300 kil. [illegible] a été appelée *Thulé australe* [illegible] par Cook en 1775.

SANDWICH, [illegible] ; — île de l'archipel des [illegible] S.-O. de la Nouvelle-Irlande, par 3 [illegible]

SANE, riv. de Suisse. (*V.* SAANE.)

SANÉ (JACQUES-NOEL, BARON DE), illustre ingénieur de constructions navales dit *le Vauban de la marine*, né à Brest en 1740, m. en 1831, fut nommé directeur du port de Brest en 1793, inspecteur général du génie maritime en 1800, et entra à l'Académie des sciences. Il eut la gloire de créer successivement divers types de bâtiments de guerre français, supérieurs à ce que l'on avait fait avant lui sous le rapport de la marche et de la facilité de la manœuvre. Les étrangers reconnurent cette supériorité en adoptant les modèles de Sané.

SANG (CONSEIL DE). *V.* CONSEIL DES TROUBLES.

SANGA, v. du Japon, dans l'île de Kiou-Siou, à 90 kil. N.-E. de Nagasaki, sur la baie Simbara.

SAN-GALLO (JULIANO GIAMBERTI, DIT), architecte, né à Florence en 1443, m. en 1517, reçut le nom de la porte San-Gallo, dans sa ville natale, pour avoir bâti un monastère aux environs. Parmi ses constructions, on distingue le palais Poggio à Cajano, le dôme de Notre-Dame de Lorette à Rome, et les fortifications d'Ostie.

SAN-GALLO (ANTONIO GIAMBERTI), architecte, frère du précédent, né à Florence, m. en 1534, bâtit plusieurs palais à Monte-Pulciano, et l'église de la Madonna di San-Biogio, chef-d'œuvre de bon goût. Ce fut lui qui transforma les ruines du mausolée d'Adrien, à Rome, en la forteresse nommée château Saint-Ange.

SAN-GALLO (ANTONIO), neveu des précédents, le plus célèbre des architectes de ce nom, et en même temps ingénieur, né vers 1482 à Mugello (Toscane), m. en 1546, prit des leçons de Bramante, le seconda dans ses travaux, et fut adjoint à Raphaël pour la basilique de Saint-Pierre, où il montra les talents d'un habile constructeur. Il éleva plusieurs palais à Rome, entre autres les palais Sacchetti et Farnèse, restaura l'église de Notre-Dame de Lorette, bâtit les fortifications de Civita-Vecchia, de Pérouse, d'Ascoli, la citadelle d'Ancône, etc. On lui doit le fameux puits colossal d'Orviéto.

SANGARIUS ou **SAGARIS**, riv. de l'Asie Mineure, prenait sa source dans l'Adoreus (auj. *Emir-Dagh*), sur les confins de la Phrygie et de la Galatie, traversait ces deux provinces par un cours très sinueux, puis arrosait la Bithynie, dont il forma sous l'empire romain la frontière orientale, du côté de la Paphlagonie, et se jetait dans le Pont-Euxin. Il était très poissonneux, et recevait sur la rive dr. le Thymbris ou Tembrogius, sur la rive g. le Bathys et le Gallus. C'est aujourd'hui le *Sakaria* ou *Sakari*, chez les Turcs *Ayala*.
C. P.

SANGERHAUSEN, v. du roy. de Prusse (Saxe) rég. de Mersebourg, au pied des montagnes du Harz ; 9,136 hab. Elle appartenait, à la fin du XIV^e^ siècle, à la maison de Misnie. De fréquents incendies l'ont presque ruinée. École latine. Fonderie de cuivre, brasseries, salpêtreries, tanneries, poteries, toiles et draps ; grands marchés à blé.

SAN-GIOVANNI (JEAN MANOZZI DI), peintre, né en 1590 près de Florence, m. en 1638, excella dans les fresques. Doué d'une imagination vive et d'une rare habileté de main, il exécuta un très grand nombre de peintures ; on cite de lui, au palais Pitti de Florence, *les Sciences et les Arts chassés de la Grèce et recueillis par Laurent de Médicis*.

SAN-GIOVANNI (ERCOLE-MARIA DI), surnommé *l'Ercolino*, peintre, né à Bologne, m. vers 1640, imitait à s'y méprendre la manière du Guide, son maître.

SANGLIER, emblème de la nationalité gauloise dès la plus haute antiquité et pendant la période druidique. Il se mettait au sommet des enseignes militaires, et l'on en trouve l'image sur les monnaies des Aulerques et des Éduens. C'était aussi l'enseigne des Germains, des Celtibériens et des Illyriens.
C. D—y.

SANGOUIR. *V.* SANGUIR.

SANGRO, anc. *Sagrus*, riv. du roy. d'Italie, naît près de Gioja dans la prov. d'Aquila, au S.-E. du lac Fucino, et se jette dans l'Adriatique à 16 kil. S.-E. d'Ortona. Cours de 110 kil.

SANGUEL, riv. de la rép. du Rio de la Plata (San-Luis), reçoit le Rio-del-Diamante et se joint au Como-Leuvu pour former le Cusu-Leuvu ; cours de 700 kil.

SANGUESA, *Suessa*, v. d'Espagne (Navarre), sur la rive g. de l'Aragon ; 3,496 hab. Des digues la défendent aujourd'hui contre les inondations, qui y ont été fréquentes ; la dernière eut lieu en 1787. Des inscriptions et des antiquités romaines y ont été trouvées. Fabr. d'eau-de-vie, tissage de laine.

SANGUIN, v. de la Guinée supérieure, sur la Côte des Graines, à 200 kil. N.-O. du cap des Palmes, jadis cap. d'un petit État. Les Anglais et les Hollandais y eurent des comptoirs.

SANGUIR, île de la Malaisie, dans la mer et [illegible] de Célèbes, 44 kil. sur 15 ; env. 10,000 hab. Ch.-l. Tarouna. Il y a un volcan ; plusieurs peuplades [illegible].

SANHEDRIN, conseil suprême des anciens Juifs, composé de 71 membres, siégeant à Jérusalem dans une salle surmontée d'une coupole sphérique, moitié comprise dans le

Temple [illegible] en dehors de cet édifice. Il jugeait les grandes causes, interprétait la loi, délibérait sur les affaires [illegible] ou politiques. — En 1806, on appela *Sanhédrin* l'assemblée des [illegible] convoquée par Napoléon Ier pour délibérer sur les devoirs et les droits civils de leurs coreligionnaires.

SANI ou **SANO**, dieu hindou, qui préside à la conscience, aux destinées, à la transmigration des âmes. Son regard est fatal. Il a pour attributs le corbeau et le serpent.

SANITIUM, v. de la Gaule, cap. des Sentiens ; auj. *Senez*.

SAN-JOSE, v. des États-Unis, cap. de la Californie avant Sacramento, à l'extrémité S. de la baie de San-Francisco ; 9,089 hab. Exportation de mercure. C. P.

SANKARAN, région du Soudan ; au N.-E. du mont Loma, près de la source du Niger.

SANKT-GEORGEN. V. GEORGE (SAINT-).

SANLECQUE (JACQUES DE), typographe, né dans le Bourbonnais en 1573, m. en 1648, élève de Le Bé, grava des caractères de musique avec une perfection remarquable, et fondit les caractères syriaque, samaritain, chaldaïque et arabe de la *Bible polyglotte* de Lejay.

SANLECQUE (JACQUES DE), fils du précédent, m. en 1659, partagea les travaux et la célébrité de son père, fut un des hommes les plus érudits de son siècle, mais eut la faiblesse de croire à l'astrologie judiciaire.

SANLECQUE (LOUIS DE), poète, fils du précédent, né à Paris en 1652, m. en 1714, chanoine de Sainte-Geneviève à Paris et prieur de Garnay, près de Dreux, se fit connaître par des poésies latines, écrivit des satires en vers français, dirigées surtout contre les gens d'église, des épîtres, des sonnets, des madrigaux, etc., et fut exposé aux critiques de Boileau. Ses poésies ont été recueillies après sa mort, 1714 et 1742, in-12. Elles se distinguent par la facilité, mais s'élèvent rarement au-dessus de la médiocrité.

SAN-MARTIN (DON JUAN), né en 1780 dans la Plata, m. en 1851, gagna le grade de colonel en combattant contre les Français en Espagne, quitta ce pays après le retour de Ferdinand VII, fut élu général par les insurgés de Buénos-Ayres, entra dans le Chili, dont il assura l'affranchissement par les victoires de Chacabuco et de Maypu, 1818, puis, pénétrant dans le Pérou, prit Lima, 1821, céda avec désintéressement ses troupes et le commandement à Bolivar, et vint se fixer en France, 1822.

SAN-MICHELI, architecte, ingénieur civil et militaire, né à Vérone en 1484, m. en 1549, émule de Bramante et des San-Gallo, embellit et fortifia Venise et toutes les possessions de cette république, ainsi que Parme, Plaisance et Vérone. Dans cette dernière ville et à Venise, il bâtit plusieurs palais ; il éleva aussi les magnifiques tombeaux de Bembo et de Contarini à Padoue. Il construisit dès 1527 des bastions angulaires, adoptés après lui par tous les ingénieurs.

SAN-MIGUEL (EVARISTO, DUC DE), général espagnol, né en 1785 à Gijon (Asturies), m. en 1862, prit part à la guerre de l'indépendance en 1808, et, fait prisonnier, fut retenu en France jusqu'en 1814. Attaché au parti libéral sous Ferdinand VII, il seconda l'insurrection de Riégo en 1820, et composa l'*Hymne de Riégo*, devenu l'un des chants nationaux de l'Espagne. Imposé au roi par les constitutionnels comme ministre des affaires étrangères en 1822, il fut renversé par l'invasion française de 1823 et se joignit à Mina, qui le prit pour chef d'état-major ; blessé et pris par les Français, il fut relâché à condition de vivre éloigné de son pays, se rendit en Angleterre, et ne revint que sous la régence de Marie-Christine en 1834. Nommé gouverneur militaire de l'Aragon, il devint maréchal de camp en 1836, ministre de la marine en 1839, lieutenant général dans la Nouvelle-Castille en 1843, chef des gardes de la reine Isabelle II et membre du Sénat en 1854.

Il a publié : *Relation de l'expédition de Riego*, 1820 ; *Éléments de l'art de la* [illegible] B.

SANNAZAR (JACQUES), en italien *Sannazaro*, poète, né à Naples en 1458, m. en 1530, 1532 ou 1533, fut surnommé le *Virgile chrétien*. Après la chute des princes aragonais, dont il était fort aimé, il accompagna Frédéric III en France, et refusa constamment de célébrer Gonzalve de Cordoue, qui avait détrôné Frédéric. Ses *Œuvres italiennes*, composées de l'*Arcadia*, roman mêlé de prose et de vers, de *Sonnets*, de *Canzones*, de *Lettres*, etc., ont été recueillies et imprimées à Padoue, 1723, in-4°. Ses *Œuvres latines*, comprenant le beau poème *de Partu Virginis*, en 3 chants, où l'on trouve, avec de beaux vers, un mélange choquant du sacré et du profane, et un autre intitulé : *Lamentatio de morte Christi*, des *Eglogues*, des *Épigrammes*, ont été publiées aussi à Padoue, 1719, in-4°. Ce sont des modèles de douceur, d'élégance et d'harmonie ; l'auteur les publia pour la plupart sous le nom d'*Actius Syncerus*, nom qu'il portait comme membre de l'académie de Pontanus. Colletet a traduit en prose française le *de Partu Virginis*, 1646.

V. Tiraboschi, *Storia della letter. ital.*, t. VII. C. N.

SANNIO, prov. du roy. d'Italie. (V. MOLISE.)

SANO. V. SANI.

SANOK, v. de l'Autriche-Hongrie (Galicie), à 155 kil. S.-O. de Lemberg, sur la San ; 5,121 hab. [illegible] Dépôt de remonte. Source salée et [illegible] pétrole. — Le cercle de Sanok a 6,037 kil. carr. et [illegible]

SANQUHAR, brg d'Écosse, comté de Dumfries, sur la Nith ; 1,324 hab. Bonneterie de laine, tapis [illegible] de calcaire, houille, fer et plomb. Ruines d'une ancienne forteresse.

SANSAN. V. SALIA.

SANSANDING, v. du Soudan, sur la rive g. du Niger, à 45 kil. N.-E. de Ségo ; environ 10,000 hab. Commerce important. Poudre d'or, toiles de coton. C'est là que s'embarqua Mungo Park en 1805.

SANSCRIT, langue sacrée de l'Hindoustan, est aujourd'hui une langue morte. Elle cessa d'être [illegible] parlé, du IIIe au VIIIe siècle de l'ère chrétienne. C'est la langue est celle dans laquelle ont été écrits les lois de Manou, les *Vedas*, les *Pouranas*, le *Ramayana*, le *Mahabharata*, etc. (V. LANGUES.)

SANS-CULOTTES, surnom méprisant donné au commencement de la Révolution française aux gens du peuple et aux meneurs de la populace, qui le prirent ensuite eux-mêmes comme un titre d'honneur. Les sans-culottes portaient une carmagnole, des sabots et un bonnet rouge ; c'était l'affectation de la misère. Tout leur temps appartenait à la patrie ; dans leurs sections, dans leurs clubs, il ne leur fallait qu'un morceau de pain et des orateurs, et ils restaient jusqu'à minuit, prêts dès le matin à descendre dans la rue. Jamais ils ne firent défaut à l'émeute ; ils escortaient bénévolement les condamnés et ne quittaient la place de l'exécution que quand la dernière tête était tombée. Le 9 thermidor mit fin à leur règne. Il ne paraît pas que leur nombre, à Paris, ait dépassé 5,000. Pendant la Terreur, des gens qui n'étaient sans-culottes ni par leur éducation, ni par leurs manières, surtout des fonctionnaires publics et des militaires, se disaient et signaient, à la suite de leur nom : *citoyen sans-culotte*. À cette même époque, on appela *Sans-Culottides* les cinq jours complémentaires de l'année républicaine. J. T.

SAN-SEVERINO (ROBERT DE), prince de Cajazzo, fut général au service du duc de Milan, François Sforza, le trahit pour Ludovic le More, à qui il livra Tortone en 1479, gagna sur Sforzino, fils naturel de François Sforza, une bataille dite *de Due Gemelle*, prit ensuite du service dans les États de l'Église, puis chez les Vénitiens, et mourut en combattant pour eux, 1487.

SAN-SEVERINO (GALÉAS DE), fils du précédent, commanda les troupes de Ludovic le More, bloqua le duc d'Orléans dans Novare en 1496, puis trahit son maître, lors de l'expédition de Louis XII dans le Milanais.

SAN-SEVERINO (ANTONELLO DE), comte de Marsico, prince de Salerne et grand amiral, fut un des chefs des barons napolitains soulevés en 1485 contre Ferdinand Ier. Quand cette conjuration eut été déjouée, il s'enfuit en France et poussa Charles VIII, puis Louis XII, à renverser à Naples la domination des Aragonais.

SAN-SEVERINO (FERRANTE DE), 4e prince de Salerne, né à Naples en 1507, m. en 1568, servit sous Charles-Quint en Allemagne, en Flandre et en Afrique, en montrant partout la plus grande valeur, commanda l'infanterie italienne à la bataille de Cérisoles, 1544, et sauva le duché de Milan de l'invasion des Français. Il s'opposa, avec tous les barons, à l'établissement de l'Inquisition à Naples ; puis, à la suite de démêlés avec le vice-roi don Pedro de Tolède, il fut cité à comparaître devant l'empereur Charles-Quint, n'obéit pas, se retira à Venise, puis en France, auprès d'Henri II, duquel il obtint d'équiper une flotte qui, combinée avec celle des Turcs, devait attaquer Naples. L'entreprise n'ayant pas [illegible] il [illegible] les Espagnols. Enfin il combattit pour les protestants pendant les guerres civiles de France, et mourut à [illegible] B.

SAN-SEVERO (RAYMOND DE SANGRO, PRINCE DE), né à Naples en 1710, m. en 1771, fut chambellan de Charles III, suivit d'abord la carrière des armes, se distingua à la bataille de Velletri, 1744, puis quitta l'état militaire et les honneurs de la cour pour se livrer à l'étude des sciences. On lui a dû des procédés nouveaux et des [illegible] en peinture, en mécanique, en hydraulique, [illegible] dans la fabrication et la teinture des étoffes, [illegible] etc. Il imagina pour l'infanterie une [illegible] par le maréchal de Saxe et le grand [illegible] un fusil qui pouvait [illegible] trouva une lampe perpétuelle, un moyen de fixer les couleurs sur les ouvrages au pastel, inventa [illegible] de colorer le marbre dans son épaisseur [illegible] fit marcher sur la mer, à Naples, une voiture à [illegible] au moyen d'un mécanisme, etc. Son principal écrit a pour titre : *Pratica*

piu agevole e piu utile di esercizj militari per l'infanteria, 2e édit., Rome, 1760, in-fol., fig.

V. Lalande, *Voyage d'Italie*, t. VI. B.

SANSON (Nicolas), géographe, né à Abbeville en 1600, m. en 1667, exerça d'abord le commerce, puis le quitta pour se livrer tout entier à la science, et fut créé par Richelieu ingénieur en Picardie et géographe du roi. Plus tard Louis XIII passant par Abbeville, voulut loger dans sa maison et le nomma conseiller d'État. Il a publié un grand nombre de cartes, supérieures à celles de ses prédécesseurs Ortelius et Mercator, mais dans lesquelles il eut le tort de ne pas tenir assez compte des observations astronomiques faites de son temps. Suivant trop aveuglément les longitudes de Ptolémée, et peu instruit sur les mesures itinéraires des anciens, il donnait encore à la Méditerranée 300 lieues de trop en longitude, et 400 lieues à l'Asie, erreurs qui ne furent rectifiées que par G. Delisle. Ses principaux ouvrages sont : *Italiæ antiquæ descriptio geographica*, 1637, in-fol.; *l'Empire romain*, 1637, en 15 cartes; *la France*, 1644, in-fol., en 10 cartes, dont 5 latines et 5 françaises; *Tables méthodiques pour les divisions des Gaules et de la France*, 1644, in-fol.; *l'Angleterre, l'Espagne, l'Italie et l'Allemagne*, 1644, 4 cartes; *le Cours du Rhin*, 1646, 9 cartes; *Remarques sur la carte de l'ancienne Gaule*, 1647 ou 1651, jointes à la traduction de *César* de Perrot d'Ablancourt; *l'Asie*, 1652, 14 cartes; *Index geographicus*, 1653; *Geographia sacra*, 1653 et 1665, in-fol.; *l'Afrique*, 1656, 19 cartes. Il a laissé 3 fils, comme lui géographes et cartographes : Nicolas, né en 1626, tué en 1648, en défendant le chancelier Séguier contre le peuple soulevé lors de la journée des Barricades; on lui attribue un *Traité de l'Europe*, avec 20 cartes françaises et 9 latines; Adrien, m. en 1708, et Guillaume, m. en 1703, qui donnèrent de nouvelles éditions des cartes de leur père, sans changements considérables. C. P. et E. D—y.

SANSOVINO (Jacopo TATTI, dit), grand sculpteur et grand architecte, né à Florence en 1479, m. en 1570, étudia sous Contucci de Monte-Sansovino, dont il prit le nom, éleva à Venise la Monnaie, la bibliothèque de Saint-Marc, les palais Cornaro et Dolfino, les églises Saint-François-de-la-Vigne et Saint-Géminien. Il fut d'abord sculpteur et ne débuta dans l'architecture qu'en 1515. Ses œuvres de sculpture sont très nombreuses : on a de lui, à Venise, les quatre Évangélistes, le tombeau de l'archevêque de Chypre, les bas-reliefs du pavillon Loggetta, les statues colossales de Mars et de Neptune, les portes de bronze de la sacristie de Saint-Marc, et, à Rome, dans l'église de Saint-Augustin, un groupe de *Ste A*[illegible] [illegible] « Au un architecte, dit Quatremère de [illegible] Sansovino de grâce dans le style, de [illegible] détails, de noblesse dans l'invention, de fé[illegible] »

V. Quatremère de Quincy, *Vies des architectes*. B.

SANS-SOUCI, château royal prussien (Brandebourg), à 2 kil. N. O. de Potsdam, sur une colline. On y conserve la bibliothèque de Frédéric II, qui le fit construire en 1745 par l'architecte Knobelsdorf, et en prit le nom de *philosophe de Sans-Souci* dans ses poésies françaises. C'est dans ce château qu'il mourut. Les deux ailes ont été rebâties par Persius, en 1841. On y remarque une belle galerie de tableaux. Un vaste parc et une magnifique orangerie accompagnent le château.

SANS SOUCI (Enfants). *V.* Enfants.

SANTA-..., c.-à-d. *sainte* en italien et en espagnol. (Pour les noms géographiques composés, qui commencent ainsi, *V.* le mot à la suite.

SANTA [illegible] **PARILLA**, v. du Pérou (Libertad), près de l'embouchure de la [illegible] Tumbo. — Incendiée en 1685 par les An[illegible]

SANTABARÈNE (Théodore), abbé à Constantinople en [illegible]

SANTA-CRUZ (Alvarez de BASSANO, marquis de), né vers 1510 [illegible] Philippe II [illegible] à la prise de Tunis sur [illegible] en 1571, [illegible] en 1582 [illegible] Portugal [illegible] Nommé chef de l'*Armada* (*V. ce mot*), il [illegible] 1588. R.

SANTA CRUZ-DE-MARZENADO (Alvarez, marquis de), [illegible] 1732. [illegible] dans la guerre [illegible] de Philippe V [illegible] l'expédition contre Oran [illegible] Mau-

res s'étaient emparés en 1708; nommé gouverneur de la ville reprise, il fut massacré par les Maures dans une sortie. Il a laissé : *Réflexions militaires*, Turin, 1724, 11 vol., traduits en français par Vergy, 1735. C'est un traité sur les qualités d'un bon général, et sur l'art de la guerre. R.

SANTANDER, *Portus Blendium, Fanum S. Andreæ*, v. forte d'Espagne (Vieille-Castille), ch.-l. de la prov. de son nom, à 509 kil. N. de Madrid par Venta de Baños; par 43° 27′ lat. N., et 6° 9′ long. O.; 34,745 hab. Évêché. Port militaire et de commerce sur le golfe de Biscaye, c'est le port des Castilles et du royaume de Léon; école de navigation. Manuf. de tabacs, fabr. de chapeaux, chandelles, papier, toile à voiles; liqueurs; tanneries, raffineries de sucre, distilleries, minoteries. Cette ville a beaucoup perdu pour le commerce depuis l'indépendance de l'Amérique méridionale; grand commerce de laines du Léon et de farines de la Tierra de Campos avec le N. de l'Europe. Elle dispute à Bilbao, Valence et Cadix le 3e rang dans le commerce extérieur de l'Espagne. Aux environs sont des mines de fer et une fonderie royale pour la marine. Bains de mer fréquentés par les Madrilènes. Santander fut pris par les Français en 1808. — La province de Santander, baignée par l'Atlantique au N., a 5,471 kil. carr. et 2[illegible].869 hab. Sol montagneux et peu fertile. Mines de fer, cuivre, calamine. Pêche productive.

SANTANDER (NOUVEAU-). *V.* Tamaulipas.

SANTANDER (Francisco de Paula), général et homme d'État colombien, né à San-José de Cucuta en 1792, m. en 1840, servit sous les ordres de Bolivar dans la guerre de l'Indépendance et prit part à la victoire de Boyaca en 1819. Il fut élu vice-président de la république de Colombie en 1821 et maintint l'ordre dans ce pays pendant l'absence du président Bolivar. Quand celui-ci revint du Pérou, Santander lui fit une vive opposition à la tête du parti fédéraliste, et fut même accusé contre toute vraisemblance d'avoir pris part au complot tramé à Ocaña en 1828 pour assassiner le Libérateur. Il fut condamné à mort, mais Bolivar lui fit grâce et lui permit de partir pour l'Europe. La mort de Bolivar et le démembrement de la Colombie hâtèrent son retour en Amérique. Il fut président de la Nouvelle-Grenade de 1833 à 1837 et représenta ensuite au Sénat la province de Socorro, son pays natal. E. D—y.

SANTANDER (État de), un des neuf États de la rép. de Colombie. Il tire son nom du général Santander (*V. l'art. précédent*), et comprend 9 départements. La superficie est de 42,200 kil. carr., et la population de 535,000 hab. C'est un pays fertile en blé, café, canne à sucre, cacao, quinquina et indigo. Cap. Socorro. E. D—y.

SANTAREM, *Scalabis, Præsidium Julium*, v. du roy. de Portugal (Estramadure), à 74 kil. N.-E. de Lisbonne, sur une montagne à la droite du Tage; 7,189 hab. École de théologie. Elle se divise en 3 quartiers : *la Merveille, la Ribeira* et *Alcaçova*. De la Merveille la vue s'étend jusqu'à Lisbonne. Environs très fertiles. Enlevée aux Maures par Alphonse Ier en 1147; les rois y résidèrent depuis Alphonse III qui lui accorda, en 125[illegible], de grands privilèges, jusqu'à Jean Ier. Elle occupe la première place aux Cortès, et fait avec Lisbonne un grand commerce de blé et d'huile. Au village d'A[illegible], qui est voisin, il y a une grande fabr. de pierres à fusil. — Le district de Santarem a 6,[illegible]16 kil. carr. et 227,943 hab.

SANTAREM, v. du Brésil (Para), sur la rive g. de l'Amazone, près de l'embouchure du Topajos, à 900 kil. O.-S.-O. de Para; 4,000 hab. — Centre de missions; commerce actif. G. H.

SANTAREM (Emmanuel-François de BARROS Y SOUZA, vicomte de), homme d'État et géographe, né à Lisbonne en 1790, m. à Paris en 1856, prit le parti de dom Miguel, fut nommé par ce prince, en 1828, ministre des affaires étrangères, et, en cette qualité, [illegible] en 1831, força l'entrée du Tage pour obtenir les satisfactions dues à des citoyens français maltraités. Lorsque dom Miguel eut été chassé par dom Pedro, 1833, et forcé de s'exiler du Portugal, 1834, Santarem ne voulut pas profiter de l'amnistie [illegible] se retira à Paris, où il s'occupa d'histoire et de géographie. Ses principaux ouvrages sont : [illegible] *et monitaire des relations diplomatiques et* [illegible] *de la monarchie portugaise jusqu'à nos jours* [illegible] Paris, 1836 et 1842; *Lettre à M. de Navarrete* [illegible] *d'Améric Vespuce*, 1835, et, avec des notes [illegible] 1836 et 1837, *Mémoires sur les connaissances* [illegible] *de Castro*, 1838; *Biographie* [illegible] *Navigateur*; *Notes sur la cosmographie* [illegible] 1840; *M*[illegible] *et* [illegible] *découverte et conquête de la Guinée*, par G. de Azurara, en portu-

gais, 1841; *Notice sur André Alvarez d'Almada et sa description de la Guinée*, 1842; *Recherches sur la découverte des pays situés sur la côte occidentale d'Afrique au delà du cap Bojador, et sur les progrès de la science géographique après les navigations des Portugais au quinzième siècle*, 1842, accompagné d'un magnifique *Atlas de mappemondes et de cartes hydrographiques et historiques depuis le onzième siècle jusqu'au dix-septième*. Ces ouvrages, tirés des archives de Portugal, sont remplis d'érudition; dans le dernier, le plus important de tous, l'auteur, cherche à prouver que les Européens n'ont rien connu au S. du cap Bojador avant les découvertes entreprises par les Portugais sous les auspices de dom Henri : il a été réfuté par d'Avezac dans les *Nouvelles Annales des voyages*, 1845-46. V. aussi le *Bulletin de la Soc. normande de géographie*.) La plupart des ouvrages de Santarem ont été publiés en totalité ou en partie dans le *Bulletin de la Société de géographie* de 1835 à 1842. C. P.

SANTA-ROSA (**Santorre**, comte de), né à Savigliano en 1783, d'une famille récemment anoblie, m. en 1825, entra de bonne heure dans la carrière militaire, l'abandonna pour l'administration pendant la réunion de son pays à la France, eut un emploi important au ministère de la guerre à Turin, après la restauration de la maison de Savoie, fut un des chefs de la révolution des États sardes en 1821, et devint ministre de la guerre après l'abdication du roi Victor-Emmanuel Ier. Mal secondé par les principaux chefs de l'armée, qui refusèrent d'exécuter ses ordres, il fut vaincu par les Autrichiens à Novare, passa en France sous le coup d'une sentence de mort, n'y trouva que persécutions, alla combattre dans les rangs des Grecs et périt, les armes à la main, dans l'île de Sphactérie.

Il a laissé : *de la Révolution piémontaise*, Paris, 1821.

SANTEE, riv. des États-Unis, naît dans les Montagnes Bleues,, coule à l'E. à travers les deux Carolines et se jette dans l'Atlantique, au N.-O. du cap Romain; cours de 200 kil.

SANTEN, v. du roy. de Prusse. (*V.* Xanten.)

SANTENAY, vge (Côte-d'Or), arr. et à 15 kil. S.-O. de Beaune; 1,602 hab. Excellents vins rouges. Eaux minérales.

SANTERRE (**Jean-Baptiste**), peintre d'histoire, né à Magny en 1658, m. en 1717, élève de Bon Boullogne, prit surtout la nature pour guide. Un tableau de *Susanne*, maintenant au musée du Louvre, lui ouvrit les portes de l'Académie en 1704. *Adam et Ève*, la *Madeleine* et *Ste Thérèse en extase*, sont aussi des morceaux estimés. Santerre est bon coloriste et dessinateur correct; il excelle dans les études de femmes. B.

SANTERRE (**Claude**), maître brasseur du faubourg Saint-Antoine à Paris, né en 1752, m. en 1809, se rendit fameux au début de la Révolution. Il prit une part active à l'enlèvement des armes dans les arsenaux, à la prise de la Bastille, à l'émeute du Champ-de-Mars, 1791, qui avait pour but de provoquer la déchéance du roi, conduisit le faubourg Saint-Antoine aux insurrections du 20 juin et du 10 août 1792, et fut nommé par la Commune général de la garde nationale parisienne. C'est en cette qualité qu'il accompagna Louis XVI à la Convention pendant son procès, et qu'il le conduisit à l'échafaud. Général de division en juillet 1793, il fut nommé commandant d'un corps d'armée en Vendée. Son inexpérience, ses fautes, sa défaite à Coron, près de Chollet, le firent rappeler et arrêter. Il sortit de prison au 9 thermidor. Il avait perdu sa fortune : Bonaparte lui accorda en 1800, sur sa demande, une pension de retraite.

V. Carro, *Santerre, sa vie publique et privée*, 1847.

SANTERRE, *Sancteriensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Picardie), divisé en *Haut-Santerre*, où étaient Péronne, Bray, Chaulnes et *Bas-Santerre*, où étaient Montdidier et Roye. Il forme aujourd'hui la partie S.-E. du département de la Somme et quelques portions de celui de l'Oise.

SANTEUL (**Jean de**), chanoine de Saint-Victor à Paris et célèbre poète latin, né en 1630, m. en 1697, révéla de bonne heure son talent pour la poésie latine. Il traita d'abord des sujets profanes; puis, sur les représentations du clergé et surtout de Bossuet, se renferma exclusivement dans les sujets religieux. Ce fut alors qu'il composa ses belles hymnes à l'usage de l'Église de Paris. Il donna aussi pour plusieurs de nos monuments publics des inscriptions remarquables par leur concision et leur pureté. On lui doit encore des *Épigrammes*, dont le bon sens plus que le trait fait le caractère. Santeul suivit aux états de Bourgogne le duc de Bourbon, son protecteur et son ami. Saisi, à la suite d'un repas, d'une colique violente, il mourut à Dijon. On a prétendu sans aucune vraisemblance que, pour animer sa verve, on avait mêlé dans son vin quelques prises de tabac d'Espagne. Son esprit original, ses bizarreries et ses saillies, le firent presque autant rechercher que son talent. Ses *Hymnes*, imprimées d'abord en 1 vol. in-8°, 1685, puis en 3 et en 4 vol. in-12, ont été traduites en vers français par l'abbé Saurin, 1842. Ses *Œuvres profanes* forment 3 vol. in-12, 1729. On a publié un *Santoliana*, recueil de [illegible] de Santeul et [illegible].

V. Montalant-Bougleux, *Santeul, ou la Poésie latine sous Louis XIV*, 18[illegible].

SANTHALS, anc. peuple de l'Hindoustan, habitaient primitivement la vallée du Gange. Refoulés dans les bois et les montagnes par les invasions dont le pays fut le théâtre depuis le Xe siècle av. J.-C., ils [illegible] depuis la domination anglaise. Une insurrection a éclaté parmi eux en 1855, et a été vigoureusement réprimée. B.

SANTIAGO DE CAMPOSTELLE, en français *Saint-Jacques de Compostelle*, v. d'Espagne (Galice), prov. de la Corogne, sur la Sar, et au pied du mont Pedroso; 24,192 hab. Archevêché et université, bibliothèque publique, hôpital royal, monnaie. Fabr. de dentelles communes; tanneries. Comm. d'images saintes et de chapelets. Aux environs, nombreuses papeteries. — Cette ville, célèbre par son pèlerinage, se forma au IXe siècle autour du sanctuaire qui renfermait le corps de St Jacques, patron de l'Espagne; son nom de Compostelle (*Campus stellæ*) lui vient de l'étoile miraculeuse qui, selon la légende, indiqua le tombeau de l'apôtre. Elle fut prise par les Maures en 997. L'évêché d'Iriense y fut transporté vers 840. La magnifique cathédrale de Santiago, toujours éclairée par 36 lampes d'argent, fut commencée en 1082; elle est double, et l'église souterraine renferme le tombeau du saint; son Trésor, enrichi des dons des princes d'Espagne et même étrangers, est très curieux. Cette ville fut la capitale de la Galice et le chef-lieu de l'ordre des chevaliers de Saint-Jacques. Charles-Quint y convoqua les Cortès en 1520. Les Français l'occupèrent de 1809 à 1814.

SANTIAGO, v. capitale du Chili, sur la Maypocha ou Topocalma, à 140 kil. de la mer, par 33° 26' lat. S. et 73° long. O.; 129,900 hab. Siège du gouvernement, ch.-l. d'un département de son nom; archevêché; cour suprême; cour d'appel; cour des comptes, Institut national, musée, université, lycées, bibliothèque, monnaie, banque; écoles des arts et métiers, d'agriculture. Chemins de fer pour Valparaiso et pour Curico. Située sur un plateau élevé et sous un beau climat, la ville est régulière et bien bâtie; on y remarque surtout l'église Saint-Dominique, l'ancien collège des jésuites, la monnaie et la belle promenade de l'Alameda. Fabr. de poteries vernissées, ébénisterie, sellerie, serrurerie, etc. Mines d'or aux environs. Tremblements de terre fréquents : ceux de 1822 et de 1829 l'ont surtout désolée : 2,000 personnes ont péri en déc. 1863 dans l'incendie de l'église des jésuites. Fondée en 1541 par Pedro Valdivia. — Le département de Santiago, au centre du Chili, est un pays riche surtout par ses mines d'or (200 au moins); v. principales : Santiago, Valparaiso, Santa-Cruz, Roncagua, Tiltil; 13,527 kil. carr.; 320,476 hab.

SANTIAGO, la plus méridionale des îles du cap Vert; 500 kil. carrés; île montagneuse (mont Sao Antonio, 2,560 m.); 1,700 hab. Ch.-l. Villa-da-Praya.

SANTIAGO-DE-ALANHI ou **SANTIAGO-DE-VERAGUA**, v. de la rép. de Colombie, ch.-l. de la prov. de Veragua, dans l'État de Panama; 5,000 hab.

SANTIAGO-DE-CUBA, v. de l'île de Cuba, ch.-l. du dép. de l'Est, à l'embouchure d'une rivière de son nom, à 800 kil. S.-E. de la Havane, par 19° 57' lat. N., et 78° 12' long. O.; 36,900 hab.; la population blanche est en minorité. Archevêché. Cour d'appel. Beau port, défendu par le château du Morro. L'air y est malsain, et l'on y manque d'eau. Export. de minerai de cuivre, sucre, tabac, café, rhum. Paquebots espagnols, français, anglais et américains. — Cette ville, fondée en 1514 par Diégo Vélasquez, a été la capitale de l'île jusqu'en 1589. Ravagée par un tremblement de terre en 1852.

SANTIAGO ou **SAN-YAGO-DE-LOS-CABALLEROS**, ville de l'île d'Haïti, sur la rive dr. du grand Yaqui, près des montagnes du Cibao, dans la partie autrefois espagnole, à 177 kil. N.-O. de Saint-Domingue, fondée en 1504; 12,000 hab.

SANTIAGO-DE-LA-VEGA. *V.* Spanish-Town.

SANTIAGO-DE-LÉON-DE-CARACAS. *V.* Caracas.

SANTIAGO-DEL-ESTERO, v. de la rép. de la Plata, ch.-l. d'un dép. de l'État de Buenos-Ayres; 7,775 hab.; l'État a 80,403 kil. carr. et 158,000 hab.

SANTIAGO-DE-VERAGUA. *V.* Santiago-de-Alanhi.

SANTILLANE, *Concana*, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Santander; 1,776 hab. Jadis ch.-l. de l'*Asturie de Santillane* (partie E. des Asturies), distinct de l'*Asturie d'Oviedo*.

SANTILLANE (**Don Inigo Lopez de MENDOZA**, marquis de), né à Carrion de Los Condes en 1398, m. à Guadalajara en 1458, disciple et ami du marquis de Villena, fut un des premiers seigneurs et des plus grands poètes de la cour de Jean II. Fils d'un grand amiral de Castille, il acquit lui-même en Europe la réputation d'un chevalier accompli. Ses œuvres sont gâtés par le pédantisme. Les principaux sont : le *Centiloquio*, recueil de 100 maximes de morale et de politique qu'il

composa pour l'instruction du prince royal (depuis Henri IV de Castille); le *Proemio,* notice curieuse sur l'origine de la poésie et sur les anciens poètes; *la Comediata de Ponza,* essai de drame, où est décrite la bataille que le roi d'Aragon Alphonse V livra aux Génois en 1435; le *Manuel des favoris,* poème sur la mort du connétable Alvaro de Luna. B.

SANTO-..., c.-à-d. *saint* en espagnol. (Pour les noms géographiques composés qui commencent ainsi, *V.* le mot à la suite.)

SANTONA, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Santander, port sur le golfe de Biscaye; 4,128 hab. Bâtie dans une presqu'île et bien fortifiée. Elle est très fréquentée dans la saison des bains de mer. Comm. de cabotage et pêche. Prise par les Français en 1809 et 1823.

SANTONES, peuple gaulois de la Celtique, parait, au temps de César, s'être étendu de la Sèvre Niortaise au N. jusqu'à la Garonne et au Tarn vers le S.; les *Nitiobriges* (département de Lot-et-Garonne) et les *Petrocorii* (département de la Dordogne) en étaient des sous-divisions. Auguste les sépara de la Celtique pour les joindre à l'Aquitaine, et, sous l'empire romain, les Santones proprement dits, faisant partie de l'Aquitaine II^e, occupèrent les pays appelés depuis *Aunis, Saintonge* et *Angoumois* (départements de la Charente et de la Charente-Inférieure). Leurs villes principales étaient : Mediolanum ou Santones (Saintes), Santonum Portus (La Rochelle), Iculisma (Angoulême). L'île d'Oleron (*Uliarius*) faisait partie de leur territoire. C. P.

SANTONS, religieux musulmans qui simulent la folie, parce qu'elle passe pour inspiration et signe de sainteté. Leurs mœurs sont analogues à celles des Calenders. (*V. ce mot.*)

SANTORIN, île de l'Archipel grec (Cyclades), anc. *Thera,* par 36° 22' lat. N. et 23° 8' long. E.; 71 kil. carr.; 25,884 hab. Elle fut d'abord appelée *Callisté* (la Belle) et *Strongylè* (la Ronde), avant la catastrophe volcanique qui, de circulaire qu'elle était à l'origine, lui donna la forme d'un croissant, en creusant dans son milieu un canal qui la sépare de deux autres îles, *Therasia* au N.-O., et *Aspronisi* au S.-O. Ce canal est parsemé d'îlots, dont l'apparition est assez récente : *Palæa-Kaimeni* ou la Vieille-Ile-Brûlée, qui date de 197 av. J.-C.; *Micra-Kaimeni,* la Petite-Ile-Brûlée, de 46 av. J.-C., sous l'empire de Claude, et *Nea* ou *Megali-Kaimeni,* la Nouvelle ou la Grande-Ile-Brûlée, de 1707. Santorin éprouva beaucoup de changements par les éruptions de 726, 1475, 1570, 1573, 1650, 1707, 1711 et 1866. Exportation de vins, pouzzolane; cabotage actif; construction de petits navires. La principale montagne, le *Saint-Élie,* est élevé de 700 m. A l'E. le *Messavouno,* à l'O. [illegible], au N. le *Merovigli* et le *Kokkino-Vouno,* dominent [illegible], celles de *Messa,* de *Megalochorion,* d'*Emporion* et [illegible]. Le sol est particulièrement propre à la culture de la vigne : hormis le vin, les habitants tirent du dehors toutes les choses nécessaires à la vie. — Cadmus, se rendant en Béotie, déposa plusieurs de ses compagnons dans cette île. Environ 300 ans après, Théras y amena des [illegible] de Sparte et des exilés Minyens, et lui donna son nom. L'île devint bientôt assez florissante pour fonder des colonies, entre autres Cyrène, 631. Restée fidèle à Sparte pendant la guerre du Péloponèse, elle fut réunie ensuite à l'empire romain. Devenue chrétienne à la fin du III^e siècle, elle prit le nom de *Sainte-Irène,* sa patronne, et ce nom, en se corrompant, est devenu plus tard *Santorin.* Elle appartint aux Grecs jusqu'à la 4^e croisade, puis au duché de Naxos, fut conquise par les Turcs en 1537, et fait aujourd'hui partie, dans le royaume de Grèce, du nome des Cyclades : elle forme avec Nio, Amorgos et Anaphé, une éparchie ou diocèse, dont *Phira,* la principale ville de l'île, est le chef-lieu. Santorin est divisé en 4 démarchies ou communes, et est la résidence d'un évêque catholique. — A *Acrotiris* et en d'autres endroits de l'île, on a découvert des poteries très archaïques et des restes d'habitations sous la lave des anciennes éruptions.

V. [illegible], p. 21; Gorceix et Mamet, *Bulletin de l'École d'Athènes,* 1870; *Académie des sciences,* t. LXVIII, [illegible], *Santorin,* 1871. C. P. et S. Re.

SANTORINI (Jean-Dominique), anatomiste, né en 1681 à Venise, m. en 1737, étudia la médecine sous Malpighi et Bellini, et se fit une grande réputation par ses cours et ses ouvrages. On lui doit des recherches sur la structure des viscères, entre autres sur la couche musculaire de l'utérus, dont une partie porte le nom de *Freude de Santorini.*

[illegible] *Opuscula medica de structura et motu fibræ,* Venise, 1705; *Observationes anatomicæ,* 1724, in-4°. D—e.

SANTORIO. *V.* Sanctorius.

SANTOS, v. d'Espagne, prov. de Badajoz, à 31 kil. N.-O. de [illegible] hab.

SANTOS, v. et port du Brésil, à 12 kil. de la mer, dans la prov. de São Paulo, sur la côte N. de l'île de Saint-Vincent, par 23° 3' lat. S.; 48° [illegible] long. O. Fondé en 1545. Rendez-vous des navires qui vont à Buénos-Ayres; les femmes y font de la dentelle; le riz et le café des environs sont renommés et s'exportent. Un chemin de fer la relie à São Paulo.

SANTOS (LOS). *V.* Saintes (Les).

SANUDO (Marc), général vénitien, né en 1153, m. en 1220, prit part à la 4^e croisade, et, lors de l'établissement de l'empire latin de Constantinople, occupa, pour sa patrie, les Sporades et les Cyclades. Créé *duc de l'Archipel* par l'empereur Henri, son ambition s'éveilla : secrètement favorisé par les Génois, il enleva Candie à Venise et s'en fit proclamer roi; il en fut chassé, mais il se maintint à Naxos, que sa famille conserva jusqu'à la fin du XIV^e siècle.

SANUTO (Marino), dit *Torsello* ou *l'Ancien,* noble vénitien, qui vivait au commencement du XIV^e siècle; animé de l'enthousiasme religieux, il fit 5 voyages en Palestine et dans les pays voisins, et parcourut l'Europe pour décider les princes et les peuples à une croisade; ses exhortations restèrent sans succès. En 1321, il présenta au pape Jean XXII des cartes de la Méditerranée, de la Terre Sainte et de l'Égypte. On a de lui, dans le t. II du *Gesta Dei per Francos* de Bongars : *Liber secretorum fidelium crucis super terræ sanctæ recuperatione,* dans lequel il décrit les diverses contrées de l'Orient et donne un précis de leur histoire.

V. Postansque, *de Marini Sanuti vita et scriptis,* Paris, 1855.

SANUTO (Marino), dit *le Jeune,* de la famille du précédent, né à Venise en 1466, m. en 1531, historiographe de la République, a laissé : *de Adventu Caroli, regis Francorum, in Italiam adversus regnum Neapolitanum, anno 1494,* manuscrit très important, dont la Bibliothèque nationale de Paris possède un exemplaire; *de Magistratibus urbis Venetæ,* manuscrit; *de Origine urbis Venetæ,* et *Vitæ omnium ducum Venetorum,...* publiés par Muratori, Milan, 1733, in-fol.

SANUTO (Livio), géographe vénitien du XVI^e siècle, a laissé *Géographie,* Venise, 1588, in-fol., ouvrage important et estimé.

SANVIC, vge (Seine-Inférieure), arr. et à 3 kil. N. du Havre; 3,880 hab. Briqueteries, fabrique de chaux hydraulique et de noir animal; épuration de goudron.

SANZIO (Raphael). *V.* Raphael.

SAO..., c.-à-d. *saint* en portugais. (Pour les noms géogr. composés qui commencent ainsi, *V.* le mot à la suite.)

SÃO-PAULO, v. du Brésil. (*V.* Paul [Saint-...].)

SAÔNE, anc. *Arar* ou *Araris, Segona* et *Saucona* au moyen âge, riv. de France, naît à Viomenil, dans les monts Faucilles (au S.-O. du département des Vosges), coule au S., arrose les départements de la Haute-Saône, de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, sépare ceux du Rhône et de l'Ain, et afflue au Rhône, rive dr., à Lyon. Cours de 450 kil. par Châtillon-sur-Saône, Port-sur-Saône, Gray, où elle devient navigable, Pontailler, Auxonne, Saint-Jean-de-Losne, Verdun-sur-Saône, Chalon, Tournus, Mâcon, Villefranche-sur-Saône et Trévoux. La Saône reçoit à droite : l'Armance, le Salon, la Vingeanne, la Tille et l'Ouche; à gauche : l'Oignon, le Doubs, la Seille, la Reyssouse et la Veyle. Les canaux de Bourgogne, du Centre et du Rhône-au-Rhin y aboutissent. Elle est sujette à des crues désordonnées; ses plus terribles inondations à Lyon sont celles de 580, 1570, 1602, 1700, 1608, 1846, 1856.

SAÔNE (HAUTE-), dép. de l'E. de la France, ch. l. Vesoul; formé dans l'anc. Franche-Comté; superf., 5,340 kil. carr. Pop., 295,905 hab. 3 arr.; s.-préf. Gray et Lure. Arrosé par la Saône, l'Armance, le Coney, la Lanterne, l'Oignon; couvert par les ramifications des Vosges. A l'O., il offre des coteaux couverts de vignes et de bois, de vastes prairies et des champs fertiles; à l'E., il est montagneux et coupé de vallées boisées, agrestes et profondes. Céréales, vins ordinaires abondants, pommes de terre, chanvre, lin, tabac. Élève de gros bétail. Exploit. importante de fer, tourbe, houille, sel, granit, porphyre, pierres de taille, etc. Sources salées et eaux thermales. Industrie active : usines à fer, quincaillerie, verrerie, faïencerie, briqueterie, tissus de coton, toiles, eau de-vie de cerises. Comm. de bois. Ce département dépend de l'archevêché, de la Cour d'appel et de l'académie de Besançon et du VII^e corps d'armée (Besançon).

SAÔNE-ET-LOIRE, dép. de l'E. de la France, ch.-l. Mâcon; situé dans l'anc. Bourgogne. Superf., 8,551 kil. carr. Pop., 625,589 hab. 5 arr.; s.-préf. : Autun, Chalon-sur-Saône, Charolles et Louhans. Arrosé par la Loire, l'Arroux, la Saône, la Seille et le Doubs; traversé par le canal du Centre et par les montagnes peu élevées du Charolais et de la Côte-d'Or. Sol fertile : les vins, le chanvre et les fruits forment la grande richesse du département; peu de céréales; pommes de terre. Élève de bestiaux dans d'excellents pâturages. Exploit. importante de houille, fer, manganèse, bitume, marbres. Sources minérales. Usines à fer et métaux divers, poterie de grès, faïence, verrerie, horlogerie, toiles, etc. Ce département forme le diocèse d'Autun, dépend de la cour d'appel de Dijon, de l'académie de Lyon et du VIII^e corps d'armée (Bourges).

SAORGE, en italien *Saorgio*, brg du dép. des Alpes-Maritimes, arr. et à 37 kil. N.-E. de Nice; 1,514 hab. Château fort qui commande le col de Tende. Pris par Masséna en 1794.

SAOSDUCHEE. V. NABUCHODONOSOR Ier.

SAOSNOIS (le), *Sagonensis pagus*, petit pays de l'anc. France, où étaient Saosnes et Saint-Calais (Sarthe).

SAOU, vge (Drôme), arr. de Die, près du Roubion; 972 hab. Fabr. de porcelaine. Il y eut une abbaye du XIe siècle.

SAPAUDIA, nom latin de la SAVOIE.

SAPEUR, soldat de l'infanterie ou du génie dans les armées françaises. Les sapeurs étaient autrefois des espèces d'ouvriers de régiments, chargés des travaux de terrassement nécessités par la guerre; on les appelait *travailleurs* (ouvriers de tranchées), *gastadours* (ravageurs), *pionniers*, *chargeurs* et *ouvriers*. Le nom de sapeurs ne leur fut donné qu'en 1775, sous le ministère du comte de Saint-Germain.

SAPEURS D'INFANTERIE. En 1710, il y avait, par régiment, 6 soldats *porte-outils*. En 1747, on créa 10 *porte-haches* par compagnie de grenadiers. Les sapeurs disparurent à la Révolution. Les consuls les réinstituèrent dans leur garde, et un décret impérial de 1808 en confirma l'institution. Un caporal les commande. En campagne, ils déblayent les passages qui arrêtent la marche du régiment; aux manœuvres, ils servent de jalonneurs; ils font aussi les fonctions de plantons.

SAPEURS DU GÉNIE, soldats chargés des opérations de la sape dans les sièges. Ils furent créés en 1671, à l'instigation de Vauban. Il y en eut d'abord une compagnie, puis successivement 4 autres, que l'on plaça dans les cadres de l'artillerie, en 1720. Un décret du 25 frimaire an II créa 12 bataillons de sapeurs du génie, en y mêlant des pionniers; un arrêté du 5 pluviôse an IV les réduisit à 4 bataillons; une ordonnance du 27 octobre 1824 les encadra dans les régiments du génie. (*V.* FRANCE, *Armée*.)

SAPEURS-POMPIERS, agents chargés de combattre les incendies dans les villes et les communes rurales importantes de France. Cette institution prit naissance à Paris vers la fin du XVIIe siècle, sous l'administration de Voyer d'Argenson, lieutenant de police : alors on commença d'établir des pompes d'incendie; il y en avait 20 en 1705, une par quartier; on en établit 16 autres en 1716, avec 32 hommes pour les servir. En 1722, le nombre des pompes fut porté à 30, avec 60 servants vêtus d'habits uniformes. Les pompiers furent organisés militairement en 1811 par Napoléon Ier, qui en forma un bataillon divisé en 4 compagnies, et payé comme les troupes du génie. En même temps on leur donna le nom de *sapeurs-pompiers*. Une ordonnance royale de 1821 les a classés dans l'armée, mais en mettant leur solde et leur entretien à la charge de la ville de Paris; une autre ordonnance a placé ce corps sous l'autorité du préfet de police. L'effectif a été porté à 643 hommes en 1836, à 808 en 1841, à 1,298 en 1860; il est aujourd'hui à peu près celui d'un régiment de ligne. Le corps se recrute parmi les militaires de l'armée ayant au moins 18 mois de présence sous le drapeau. — En 1790, les villes et gros villages de France commencèrent d'organiser des compagnies de pompiers, qui depuis ce temps firent partie de la garde nationale. Lors de la suppression de la garde nationale en 1871, les corps de sapeurs-pompiers ont été maintenus avec leur organisation militaire.

SAPHADIN. V. MÉLIK-EL-ADEL.

SAPHIRE. V. ANANIE.

SAPHO, OU MIEUX SAPPHO, célèbre femme poète de Mytilène, florissait vers 600 av. J.-C. L'histoire de sa vie est incertaine, et l'on a même soutenu, dès l'antiquité, l'existence de deux femmes du nom de Sapho. (*V.* Visconti, *Iconographie grecque*.) Elle fut mariée à un certain Cercylus, dont elle eut une fille; suivant une tradition consacrée par une héroïde d'Ovide, elle se jeta du haut du rocher de Leucade, victime de son amour pour Phaon. On raconte qu'elle fut exilée, ce qui ferait croire qu'elle conspira contre Pittacus avec son contemporain et compatriote Alcée; cependant elle n'est restée célèbre que comme chantre de l'amour. Elle inventa le vers *saphique*. L'admiration des Anciens et de Platon, qui l'appelait *la 10e Muse*, est bien justifiée par les vers qui nous restent d'elle : on y trouve une grâce exquise, lorsqu'elle parle de la nature, et beaucoup de passion. Outre de nombreux fragments, nous avons de Sapho 2 odes presque entières. Le tout a été recueilli par Wolf, 1733, par Volger, 1810; par Neue, 1827; par Gaisford, dans ses *Poetæ minores græci*, 1823; par Schneidewin, dans ses *Poetæ lyrici*, 1839; par Bergk, dans ses *Poetæ lyrici*, 1843. Boileau a donné une excellente traduction en vers d'une de ses odes conservée par Longin.

V. Comparetti, *Saffo e Faone*, 1876; Koenig, *Ueber Sappho*, 1841; Arnold, *Sappho*, 1871; Welcker, *Sappho*, 1816; Leo Joubert, *Sapho*, dans la *Revue Européenne*, t. XVI. [illegible]

SAPIENTIAUX (LIVRES), titre commun donné à quelques livres de la Bible, qui sont : les *Psaumes*, les *Proverbes*, le *Cantique des cantiques*, l'*Ecclésiaste*, la *Sagesse* et l'*Ecclésiastique*.

SAPIRES. V. SASPIRES.

SAPIS, auj. Savio, riv. de l'Italie ancienne, prenait sa source dans les Apennins et se jetait dans la mer Adriatique, entre Ravenne et Ariminum.

SAPOJOK, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Riazan; [illegible] hab. Fabr. de [illegible].

SAPONARA DI GRUMENTO, v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza; 2,[illegible] hab. Près de là était l'anc. *Grumentum*.

SAPOR OU CHAHPOUR Ier, roi sassanide de Perse, 238-271, fils d'Artaxerxès ou Ardeschir Ier et d'une esclave du sang des Arsacides, envahit la Mésopotamie en 242, fut arrêté par l'empereur Gordien III, qui lui imposa une paix onéreuse, se dédommagea par la conquête de l'Arménie, dont il tua le roi Chosroès, reprit les armes contre Valérien, le fit prisonnier en Syrie, le traita avec barbarie (*V.* VALÉRIEN), ravagea la Cappadoce et la Cilicie, mais fut contraint par Odénath à se retirer : on dit que pendant la retraite il franchit une rivière sur un pont de cadavres de prisonniers romains. Il venait de s'allier avec Zénobie contre Aurélien, quand il fut assassiné. Son fils Hormisdas Ier le remplaça.

SAPOR II, fils posthume d'Hormisdas II, régna sur les Perses de 310 à 380. Pendant sa minorité, les Arabes infestèrent ses États. A 16 ans, il les rejeta au delà de l'Euphrate. Puis il soutint, en Arménie, 338, la faction opposée à Khosrov, imposa un tribut à ce prince, livra 9 batailles aux troupes de l'empereur Constance II, entre autres celle de Singare en 348, échoua devant Nisibe en 350, fut contraint d'interrompre la guerre contre les Romains par une invasion des Massagètes, prit Amida en 359, vainquit Julien sur les bords du Tigre en 363, et se fit céder par Jovien les possessions romaines au delà de ce fleuve.

SAPOR III, roi de Perse, de 384 à 389, succéda à Artaxerxès II et acheta la paix à Théodose le Grand.

SAPOR, fils d'Yezdegerd Ier, roi de Perse, fut fait roi d'Arménie à la mort de Chosroès III, 415. Il tenta en vain de détacher les Arméniens du christianisme et de l'alliance des Grecs. En 420, à la nouvelle que son père était gravement malade, il partit pour Ctésiphon; l'Arménie se souleva pendant son absence, et il fut tué par son frère Bahram II.

SAPRI, *Scidrus*, v. du roy. d'Italie, prov. de Salerne, à 10 kil. E.-S.-E. de Policastro, port et pêcheries sur le golfe de Policastro; 2,105 hab. Fondée, à ce qu'on croit, par les Sybarites, après la ruine de leur ville.

SAQUEBUTE, anc. lance garnie d'un harpon à son extrémité pour tirer les cavaliers à terre; — espèce de trompette dont on se servait autrefois; on pouvait l'allonger ou la raccourcir, pour rendre les sons plus graves ou plus aigus.

SARA, fille de Tharé et nièce d'Abraham, qui l'épousa l'an 1966 av. J.-C. Elle était douée d'une grande beauté, qui l'exposa aux désirs de 2 rois puissants, d'abord le Pharaon Apophis, et, plus tard Abimélech, prince des Philistins. Mais Dieu la protégea et fit repentir ses ravisseurs, qui respectèrent sa vertu. Sara resta longtemps stérile, et, se voyant âgée, engagea son mari à épouser sa servante Agar, qui mit au monde Ismaël. Quelque temps après, Sara eut elle-même un fils, qu'elle appela Isaac, et comme Agar ne témoignait que du mépris à sa maîtresse, cette dernière la chassa, ainsi qu'Ismaël.

SARA, nom latin de la SARRE.

SARABACUS OU SABARICUS SINUS, nom latin du golfe de MARTABAN.

SARABAITES, faux apostoliques qui parurent en Égypte après la mort des Apôtres. Sous prétexte d'observer fidèlement la loi, ils se couvraient de peaux de bêtes et habitaient les rochers.

SARABAT OU KEDOUS, anc. *Hermus*, riv. de la Turquie d'Asie, prend sa source dans les Mourad-Dagh, coule au S.-O., puis à l'O., et se jette dans le golfe de Smyrne, à 18 kil. N.-O. de Smyrne. Cours de 270 kil.

SARAC OU CHINALADAN, dernier prince du 2e empire d'Assyrie ou de Ninive, 647-625 av. J.-C., rappelant Sardanapale par sa mollesse, fut assiégé dans Ninive par Cyaxare Ier, roi des Mèdes, et Nabopolassar, gouverneur de Babylone, et fut réduit à se donner la mort.

SARACENA, anc. *Sestum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Cosenza; 5,827 hab. Fondée, dit-on, par les Œnotriens.

SARACÈNES, *Saraceni*, tribu nomade de l'Arabie Déserte, vers le N. Ils résistèrent longtemps aux forces de l'empire grec et embrassèrent l'islamisme. Quelques-uns pensent que de leur nom est venu celui de Sarrasins.

SARACOUATI, c.-à-d. qui préside aux sons, déesse indienne, sœur, fille et femme de Brahma. Elle préside à la science, à l'harmonie, au langage, à la musique.

SARÆ CASTRUM, nom latin de SARREBOURG.

SARÆ PONS, nom latin de SARREBRUCK.

SARAGOSSE, *Zaragoza* en espagnol, anc. *Cæsarea Augusta*, v. d'Espagne (Aragon), cap. de la prov. de son nom et autrefois du royaume d'Aragon, à 341 kil. N.-E. de Madrid, sur la rive dr. de l'Èbre, un peu au-dessus de son confluent avec la Huerba et près du canal royal d'Aragon ; 80,713 hab. Place forte de 1er ordre. Archevêché. Cour d'appel. Université érigée par Sixte IV en 1474 ; séminaire ; école des beaux-arts ; bibliothèque. La ville est entièrement bâtie en briques. Parmi les monuments, on remarque : la belle et riche église de Notre-Dame-del-Pilar, renfermant une image miraculeuse de la Vierge qui attire de nombreux pèlerins, et un Trésor dépouillé pour payer la contribution de guerre exigée par les Français en 1809 ; le monastère de Sainte-Engracia, aujourd'hui quartier de cavalerie, sous lequel est l'église souterraine des *Martyrs de Saragosse* ; l'archevêché ; la Tour penchée, dite *Torre nueva*, dont l'inclinaison est de 3 m. environ ; la Torre-del-Azeu, qu'on suppose être une ancienne mosquée ; le pont sur l'Èbre. Fabr. de soieries et de draps fins ; tanneries. Comm. de vins et d'eaux-de-vie. Centre de 3 chemins de fer : vers Madrid par Catalayud, vers Barcelone par Lèrida, vers Bayonne par Tudela et Miranda. — L'origine de Saragosse, dont le nom primitif était *Salduba*, est fort ancienne et remonte aux Phéniciens : Auguste y établit une colonie de vétérans et lui donna le nom de *Cæsarea Augusta* ; elle fut bientôt une des premières villes de la Tarraconaise. Prise par les Suèves en 452, par les Goths en 466, par les Arabes vers 712, elle devint, en 1014, la capitale d'un petit royaume musulman ; elle fut conquise, en 1118, par Alphonse Ier d'Aragon. Elle prit parti pour l'archiduc Charles, qui fut vainqueur, sous ses murs, de l'armée de Philippe V, 1710. A la paix, Philippe V ôta à la ville ses fueros. Le siège de Saragosse, pendant l'invasion des Français en Espagne, est resté célèbre par l'héroïsme qui s'y montra des deux côtés : commencé en juillet 1808, par Lefebvre-Desnouettes, il dut être bientôt levé, fut repris en décembre avec 18,000 hommes sous les ordres du maréchal Lannes, contre 40,000, plus, 100,000 hab. accourus de toutes parts : la ville fut emportée d'assaut le 26 janvier 1809. Mais les Espagnols avaient barricadé les rues, crénelé les maisons, qu'il fallut prendre l'une après l'autre. Enfin la ville se rendit le 21 février. Une affreuse épidémie sévit dans la place, 54,000 hab. avaient péri depuis le commencement du siège, et la garnison que dirigeait Palafox (*V. ce nom*) était réduite à 12,000 hommes. — La province de Saragosse a 17,112 kil. carr., et 401,584 hab. Sol arrosé par l'Ebre du N.-O. au S.-E., par le Jalon, le Gallégo et le Gil[illegible]ca.

SARAISK, v. de l'empire russe en Europe, gvt et à 56 kil. N.-O. de Riazan ; 5,037 hab.

SARAJEVO. *V.* BOSNA-SERAI.

SARAMACA, riv. de la Guyane hollandaise, coule au N., et se jette dans l'Atlantique à 50 kil. à l'O. de l'embouch. du Surinam. Elle communique avec le Surinam au-dessus de Paramaribo. Cours de 320 kil.

SARANSK, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Penza, au confluent de la Saranga et de l'Insara, construite en bois ; 14,248 hab. Foire importante le 15 août ; tanneries, savonneries, tuileries, sel et bétail.

SARAOUAN ou **SARAVAN**, prov. du Béloutchistan, entre le Kaboul au N., le Katch-Gandava à l'E., le Djalaouan au S., et le Mekran à l'O. ; 17,000 kil. carr. Ch.-l. Kélat, pays très montagneux (mont Tukatore, 3,700 m.). V. princ. : Sarawan, Quetta, Mustung. Élève de chameaux, moutons et chèvres. Quelques vallées fertiles (Shawl, Mustung) produisent des fruits, du blé, du tabac, etc.

SARAPOUL, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Viatka, sur la Kama ; 7,153 hab. Savonneries, tanneries ; export. de sel et de fer. Comm. de grains et de bois.

SARASINS. *V.* SARRASINS.

SARA-SOU. *V.* SARY-SOU.

SARATOGA, v. des États-Unis (New-York), à 50 kil. N. d'Albany ; 8,000 hab. Eaux minérales. Bains très fréquentés en été, [illegible]. Célèbre par la capitulation du général anglais Burgoyne devant le général américain Gates, 17 [illegible] 1777.

SARATOV, v. de la Russie [illegible], ch.-l. du gvt de ce nom, [illegible] kil. [illegible], sur la rive dr. du Volga, [illegible]. 108,820 hab. [illegible] 1774, [illegible] Ier l'avait [illegible] ; Cour d'appel ; ch.-l. [illegible]. F[illegible] de [illegible], cor-de[illegible]. Centre de [illegible] de se[illegible] K[illegible]

aux environs. Elle est en communication directe avec les deux capitales de l'empire par Tambof, Kozlof et Riazan. — Le gouvernement de Saratov a 84,492 kil. carr., et 2,113,077 hab. Sol traversé du N. au S. par le Volga, ondulé seulement au N.-E., plat partout ailleurs, renfermant de vastes steppes au S. E., fertile dans quelques parties en blé, tabac, lin, chanvre. Élève de bétail et de vers à soie. Lac Elton, fournissant chaque année 180 millions de kilogr. de sel.

SARAVAN. *V.* SARAOUAN.

SARAVUS, nom anc. de la SARRE.

SARAWAK, petit État de l'île de Bornéo, sur la côte O., fondé en 1841 par un anc. officier de l'armée anglaise des Indes, sir James Brooke, et gouverné par ses descendants ; 100 kil. sur 180. La ville de Sarawak a 15,000 hab. Comm. d'antimoine, de poudre d'or, de gutta-percha et de sagou.

F. D—Y.

SARAYAMO, v. de l'Afrique centrale (Soudan), sur un bras navigable du Niger, au S. de Tombouctou, ch.-l. de la province de Ki-so, dans le royaume Pellatan de Masina ; sa population est d'environ 8,000 hab. Comm. de tabac et de sel.

SARAZIN (JACQUES), sculpteur, né à Noyon (Picardie), en 1590, m. en 1660, partit fort jeune pour l'Italie, où ses brillantes dispositions lui méritèrent la protection du cardinal Aldobrandini, l'amitié et les conseils du Dominiquin, resta 18 ans à Rome, fut accueilli avec faveur, à son retour, par le cardinal de Richelieu, devint le gendre de Vouet, entra à l'Académie de peinture en 1655 et en fut le premier recteur. Parmi ses œuvres, qui réunissent l'élégance à la sévérité, le naturel au grandiose, on remarque : les statues d'*Atlas* et de *Polyphème*, en Italie ; de *St Jean* et de *St Bruno*, à Lyon ; les *Quatre Anges* du maître-autel de Saint-Nicolas-des-Champs, à Paris ; les huit caryatides groupées du pavillon de l'Horloge dans la cour du Louvre ; les mausolées du cardinal de Bérulle, dans l'église de l'Oratoire, à Paris, et de Henri de Bourbon ; ce dernier érigé dans l'église des jésuites de la rue Saint-Antoine, à Paris, représentait la *Religion*, la *Justice*, la *Piété* et la *Force*, avec 14 bas-reliefs en bronze, dont les sujets étaient les *Triomphes de la Renommée*, du *Temps*, de la *Mort*, de l'*Éternité*, etc. B.

SARBIEVIUS (MATHIAS-CASIMIR SARBIEWSKI, EN LATIN), poète latin moderne, né en 1595, dans le duché de Masovie (Pologne), fut professeur au collège de Vilna. Pendant un voyage à Rome, sous le pontificat d'Urbain VIII, il fut chargé de revoir les hymnes du Bréviaire. Le surnom d'*Horace polonais* lui a été décerné par ses contemporains pour l'élégance de ses poésies, dont la meilleure édition est celle de Barbou, Paris, 1791, in-12. B.

SARDAIGNE, *Ichnusa* et *Sardinia* des anciens, grande île de la Méditerranée, au S. de la Corse, dont elle est séparée par le détroit de Bonifacio, entre 41° 15' et 38° 51' lat. N., 7° 30' et 5° 48' long. E. Superf., 23,342 kil. carr., y compris les petites îles adjacentes : Asinara au N.-O., San-Pietro et San-Antioco, au S.-O., Maddalena, Caprera et Razzoli au N.-E. ; 268 kil. sur 110. Pop., 706,194. Ch.-l. Cagliari. Côtes sinueuses et formant un grand nombre de baies et de caps. Le pourtour de ses côtes est de 900 kil. Le sol est montagneux ; cependant l'arête centrale, interrompue à plusieurs reprises par de profondes coupures transversales, des plateaux et des plaines, ne constitue point à proprement parler une chaîne. Les principales montagnes sont le groupe du Gennargentu (*Janua Argenti*) au centre (1,918 m.), et le Limbara au N. avec le mont Gigantinu (1,310 m.). Les rivières (le Tirso, le Fiume ou torrent de Bosa, le Flumendosa, le Samassi, le Coghinas, etc.) forment à leur embouchure un grand nombre de lagunes. Sources minérales. Climat sain dans les régions élevées, peu salubre dans les parties basses. Célèbre dans l'antiquité par sa fertilité et ses richesses minérales, la Sardaigne n'est cultivée aujourd'hui que dans les plaines, et le blé est la seule production importante, avec la vigne, qui donne des vins de liqueurs estimés. On cultive aussi le figuier, l'olivier, le tabac, et même la canne à sucre. Les forêts sont presque abandonnées. Les mines (galène, fer, anthracite), mal exploitées, rendent peu. On trouve beaucoup de sardoines. Élève de chevaux, de moutons, de chèvres et de porcs. Pêche abondante. Peu d'industrie et de commerce : mouvement des ports pour l'île entière : 11,256 navires jaugeant 1,080,000 tonnes, dont 390,000 tonnes pour le port de Cagliari. Un bassin houiller important a été découvert en 1851 près d'Iglesias, vers le golfe de Palmas. L'île produit par an 800,000 [illegible] de plomb, 100,000 de zinc, 50,000 de fer. Il y a [illegible] de fer de Cagliari à [illegible], Sassari et Porto-Torres, [illegible] [illegible] [illegible] en [illegible]

raghi (V. NORAGHES), tours antiques formées de rocs bruts, superposés sans mortier. L'île est divisée en 2 provinces, Cagliari au S., et Sassari au N. Archevêchés à Cagliari, Oristano et Sassari; cour d'appel à Cagliari, universités à Cagliari et à Sassari. Autres villes : Iglesias, Oristano, Porto-Torres, Terra-Nova, Alghero. — Peuplée d'abord par les Phéniciens et les Étrusques, puis par les Grecs, qui y fondèrent quelques villes, la Sardaigne fut conquise en 512 av. J.-C. par les Carthaginois. Les Romains s'en emparèrent en 238, et le temps de leur domination fut pour l'île une période de prospérité. Les Vandales, les Goths, les Grecs s'y succédèrent ensuite. Au moyen âge, les Sarrasins formèrent plusieurs établissements sur les côtes. Ils furent chassés par les Pisans, 1022, qui restèrent maitres de l'île jusqu'en 1297. Elle passa alors à l'Aragon, et fit partie de la monarchie espagnole jusqu'en 1714, époque où, par le traité de Rastadt, elle fut cédée à l'empereur Charles VI. En 1720, l'Autriche la donna, en échange de la Sicile, à Victor-Amédée II, duc de Savoie, qui prit le titre de roi de Sardaigne. F—T et G. H.

SARDAIGNE (ROYAUME DE) ou **ÉTATS SARDES**, anc. roy. de l'Italie septentrionale, cap. Turin; composé de 2 territoires distincts : l'île de Sardaigne (*V.* SARDAIGNE), qui lui donnait son nom, et les États de terre ferme, comprenant, en 1858, la Savoie, le Piémont, le Montferrat, le comté de Nice, le marquisat de Saluces, une partie de l'ancien Milanais et le duché de Gênes, et ayant pour limites au N. la Suisse (cantons de Genève, Vaud, Valais et Tessin), à l'O. la France, à l'E. le royaume Lombard-Vénitien et les duchés de Parme et de Modène, au S. la Méditerranée, formant le golfe de Gênes. Superf. : 76,268 kil. carrés, dont 52,018 pour les États de terre ferme. La pop. était de 5,194,807 hab. Les événements de 1859 changèrent entièrement ses frontières; les préliminaires de Villafranca et la paix de Zurich valurent aux États sardes la Lombardie, du Tessin au Mincio, 1859; mais les duchés de Toscane, de Parme, de Modène et la Romagne s'étaient donnés au roi de Sardaigne, qui, en même temps, cédait à la France la Savoie et le comté de Nice, mars-avril 1860. La conquête du royaume des Deux-Siciles par Garibaldi et l'entrée des troupes royales dans les Marches et l'Ombrie (mai-octobre 1860) ajoutèrent au royaume la plus grande partie de l'Italie centrale et toute l'Italie méridionale. Le roi Victor-Emmanuel prit, le 17 mars 1861, le titre de *Roi d'Italie*, et le nouveau royaume fut alors organisé. (*V.* ITALIE.) — Le gouvernement des États sardes était une monarchie parlementaire, dont la constitution a été étendue à tout le royaume d'Italie. — Le budget de 1858 évaluait les recettes à 144 millions de francs; les dépenses à 147 millions, et la dette à 677 millions. — L'armée sarde comprenait, à l'époque de la guerre de 1859, 20 régiments d'infanterie (26,000 hommes); 10 bataillons de *bersaglieri* ou chasseurs (3,600 hommes); 9 régiments de cavalerie (5,200 hommes); 3 régiments d'artillerie (4,200 hommes), plus les carabiniers ou gendarmes (4,000 hommes) et quelques corps spéciaux, en tout 45,500 hommes, dont l'effectif pouvait être doublé en temps de guerre. Tout soldat devait accomplir un service de 8 ou de 11 ans. Le premier, dit *ordinanza*, était un service actif, à la suite duquel le contractant était entièrement libéré, si, dans l'intervalle des huit années, il ne lui était accordé aucun congé. Le second, dit *provinciali*, comprenait 5 années de service actif et 6 ans de service de réserve. Le contingent annuel était évalué à 10,000 hommes. Il y avait 5 divisions militaires : Turin, Gênes, Chambéry, Alexandrie et Cagliari. — La marine se composait de 8 frégates de 60 canons, 4 corvettes, 4 bricks, 4 schooners, 12 canonnières, 10 transports à vapeur, etc.; en tout plus de 40 bâtiments et 900 canons, avec 3,000 matelots. La marine avait 3 départements, Gênes, Villafranca et l'île de Sardaigne. Ses arsenaux étaient à Gênes et à Villafranca (près de Nice).

Le royaume était partagé en 14 divisions, confiées à des intendants généraux, savoir : Turin, Coni, Novare, Alexandrie, Verceil, Ivrée, Gênes, Savoie, Cagliari, Nuoro, Sassari (Sardaigne), Chambéry, Annecy, Nice. Ces divisions étaient partagées en 50 provinces ou intendances. Les intendants administraient avec le concours de conseils provinciaux et de conseils municipaux électifs.

Les États sardes étaient un pays agricole; mais le commerce avait, depuis quelques années, pris un certain développement : en 1852, le chiffre des importations s'est élevé à 332,655,951 fr.; celui des exportations, à 237,649,153 fr. La marine marchande comptait 2,934 bâtiments, jaugeant 200,000 tonneaux; elle employait 32,000 hommes.

Histoire. — Le royaume de Sardaigne a eu pour origine le comté de Maurienne, dont les seigneurs, vassaux du royaume d'Arles, ne possédaient que quelques terres en Savoie, la Maurienne, le Chablais, etc. Humbert II y ajouta les Marches de Suse et de Turin, 1091. Son successeur, Amédée II, fut le 1er comte de Savoie. Les comtes de Savoie acquirent successivement le Faucigny, le duché d'Aoste, puis, sous Amédée VI, 1343-88, le Piémont, la Bresse, les baronnies de Vaud, de Gex, de Valromey, de Coni. Amédée VIII, 1er duc de Savoie, 1391, qui fut anti-pape quelque temps sous le nom de Félix V, 1439-47, acquit le Genevois, 1401, le Valais, le comté de Nice, 1409. Sous Charles III, 1504-53, Genève se rendit indépendante, les Bernois s'emparèrent du pays de Vaud. Comme il s'était déclaré pour Charles-Quint, les Français lui enlevèrent ses États, et la Savoie demeura province française pendant 27 ans, 1532-1559. Philibert-Emmanuel recouvra ses États à la paix du Cateau-Cambrésis. Charles-Emmanuel Ier conquit en 1588 le marquisat de Saluces, mais céda à Henri IV, 1601, la Bresse et le Bugey. Victor-Amédée II obtint, en 1708, de l'Autriche, le Montferrat; en 1714, au traité de Rastadt, la Sicile; en 1720, la Sardaigne et le titre de roi en échange de la Sicile. Charles-Emmanuel III obtint encore, en 1735, Tortone, Novare, et, en 1748, le Vigevano. Mais, en 1798, Charles-Emmanuel IV fut dépouillé de ses États de terre ferme par les Français. Son frère Victor-Emmanuel les recouvra en 1814, moins une partie de la Savoie, qui lui fut rendue en 1815 avec Gênes et le comté de Nice. Une révolution, dont le but était d'établir le gouvernement constitutionnel, éclata en 1821 et l'obligea d'abdiquer. Son frère Charles-Félix, réfugié alors à Modène, revint à la suite d'une armée autrichienne et rétablit le gouvernement absolu. Charles-Albert, qui monta sur le trône en 1831, continua d'abord avec plus de modération le système de ses prédécesseurs; mais, en 1848, il donna à ses États une constitution libérale, et tenta d'affranchir l'Italie du Nord. Mal secondé et vaincu par les Autrichiens à Milan, puis à Novare, il abdiqua, et se retira en Portugal, où il mourut, 1849. Sous le règne de son fils, Victor-Emmanuel II, les corporations religieuses furent supprimées et leurs biens aliénés au profit de l'État; la Sardaigne fit alliance avec la France et l'Angleterre et prit part à la guerre d'Orient. Son ministre, le comte de Cavour (*V. ce nom*), se présenta au congrès de Paris en 1856 comme le protecteur des Italiens opprimés par l'Autriche dans ses domaines de Lombardo-Vénétie, ou gouvernés par leurs princes indigènes, à Modène, Parme, Florence, Rome et Naples. En 1858, le roi donna en mariage sa fille, la princesse Clotilde, au prince Jérôme-Napoléon, cousin de Napoléon III. Enfin la guerre, 1859, et les événements qui suivirent permirent à Victor-Emmanuel de réunir l'Italie tout entière sous le gouvernement de la maison de Savoie. (*V.* ITALIE.)

MAISON DE SAVOIE

1° COMTES DE SAVOIE.

Bertold, comte de Maurienne	990
Humbert Ier, aux Blanches-Mains	1027
Amédée Ier	1048
Amédée II	1060
Humbert II, le Renforcé	1072
Amédée III	1103
Humbert III	1149
Thomas Ier	1188
Amédée IV	1233
Boniface	1253
Pierre	1263
Philippe Ier	1268
Amédée V, le Grand	1285
Edouard	1323
Aymon	1329
Amédée VI, le Vert	1343
Amédée VII, le Rouge	1383

2° DUCS DE SAVOIE.

Amédée VIII (d'abord comte, puis duc à partir de 1416)	1391
Louis	1459
Amédée IX	1465
Philibert Ier	1472
Charles Ier	1482
Charles II	1489
Philippe II	1496
Philibert II	1497
Charles III	1504
Emmanuel-Philibert	1553
Charles-Emmanuel Ier	1580
Victor-Amédée Ier	1630
François-Hyacinthe	1637
Charles-Emmanuel II	1638

3° ROIS DE SARDAIGNE.

Victor-Amédée II (comme duc)	1675
— comme roi de Sicile	1713
— comme roi de Sardaigne	1718
Charles-Emmanuel III (ou Ier comme roi)	1730
Victor-Amédée III (ou II comme roi)	1773
Charles-Emmanuel IV (ou II comme roi)	1796
A dater de 1798, il ne règne plus qu'en Sardaigne.	
Victor-Emmanuel Ier	1802
Ne règne sur les États de terre ferme qu'à partir de 1814.	
Charles-Félix	1821
Charles-Albert	1831
Victor-Emmanuel II	1849

F—T.

SARDAM. V. SAARDAM.

SARDANAPALE, dernier prince du 1er empire d'Assyrie ou de Ninive, monté sur le trône l'an 836 av. J.-C.; m. l'an 817 (?), est représenté dans l'histoire comme le type de la mollesse et de la lâcheté : il vivait au fond de son palais et entouré de femmes, quand un certain Bélésis, prêtre chaldéen et habile astrologue, prédit au prince Mède Arbacès qu'il régnerait à Ninive. Les Mèdes relevaient du roi d'Assyrie, et Arbacès, en sa qualité de chef des troupes de sa nation, vint faire pendant un an le service du palais de Sardanapale. Il profita de cette circonstance pour préparer avec Bélésis le renversement de son suzerain, entraîna dans son complot plusieurs gouverneurs de provinces et d'autres souverains relevant aussi du roi d'Assyrie, et tous marchèrent contre Ninive à la tête de 400,000 combattants. Sardanapale, se réveillant de sa mollesse, s'avança contre les rebelles et les défit dans

3 grandes batailles; à la fin, surpris et ayant perdu une partie de son armée, il se renferma dans Ninive, où il soutint un siège de 2 ans; la 3e année, un débordement du Tigre ouvrit dans les murs de la ville une large brèche aux assaillants. Sardanapale vit dans ce malheur le présage de sa ruine prochaine; il perdit courage; mais ne voulant pas tomber entre les mains de ses ennemis, il fit élever un immense bûcher dans une des cours de son palais, s'y plaça avec ses trésors, ses ornements royaux, ses femmes et ses serviteurs, et s'y brûla. On grava, dit-on, sur son tombeau cette inscription : « Bois, mange, jouis de la vie : le reste n'est rien. » L'existence même de Sardanapale a été niée par Ottfried Müller et par Movers.

V. Koopmans, *Disputatio historico-critica de Sardanapalo*, Amsterdam, 1819; Oppert, *Hist. des empires de Chaldée et d'Assyrie*, p. 122 et suiv.; Rawlinson, *the Five great monarchies*, t. II, p. 110 et suiv.; Menant, *Annales des rois d'Assyrie*, p. 119 et suiv.

SARDES, v. capitale des rois de Lydie (Asie Mineure), dans une plaine fertile, au pied du Tmolus et sur le Pactole, fut célèbre par ses richesses, son commerce et son luxe. Cyrus la prit en 547 av. J.-C. Ses maisons furent longtemps bâties en roseaux; aussi fut-elle brûlée et presque détruite par les Cimmériens, par les Athéniens, venus au secours des Ioniens contre les Perses, et par Antiochus le Grand, roi de Syrie. Tombée au pouvoir des rois de Pergame, puis des Romains, elle s'embellit de monuments magnifiques, et devint sous l'Empire le ch.-l. d'un *Conventus juridicus*. Renversée en grande partie par un tremblement de terre sous le règne de Tibère, elle fut relevée par la libéralité de ce prince. St Jean y établit un des premiers diocèses chrétiens. Elle paraît avoir été détruite lors de l'invasion de Tamerlan en Asie Mineure. Son emplacement se nomme encore aujourd'hui *Sart*, et l'on y trouve les ruines d'un stade, d'un amphithéâtre et du triple mur de la citadelle flanqué de grosses tours. Malheureusement les ruines sont recouvertes par plusieurs mètres d'alluvions, et l'on n'a pu encore y instituer des fouilles sérieuses.

Leake, *Tour in Asia Minor*, p. 342 et suiv. C. P. et S. Re.

SARDI (Alexandre), archéologue, né à Ferrare vers 1520, m. en 1588, se distingua par une profonde érudition et une critique éclairée. On a de lui : *de Ritibus ac moribus gentium lib. III*, Venise, 1557; *de Nummis tractatus, in quo antiqua pecunia Romana ac Græca metitur*, Mayence, 1579; *Antiquorum numinum et heroum origines*, Rome, 1775. La bibliothèque de Modène a, en manuscrit, 40 liv. d'une *Histoire ancienne universelle*, et 7 livres d'une *Histoire d'Italie* de 1534 à 1559.

SARDINIA, nom latin de la Sardaigne.

SARDIQUE, auj. *Sophia*, anc. v. de la Dacie Inférieure, capitale du diocèse d'Illyrie orientale. Patrie de l'empereur Galérius. Un célèbre concile y fut réuni en 347, où St Athanase se justifia des calomnies des ariens.

SARDOAL, v. de Portugal (Estramadure), à 10 kil. N.-E. d'Abrantes; 4,093 hab.

SARDONS, *Sardones*, peuple de la Gaule (Narbonnaise Ire); villes princ. Ruscino et Illiberis. On suppose qu'ils tiraient leur nom d'une colonie venue de l'île de Sardaigne. Leur pays forma le Roussillon, et aujourd'hui le département des Pyrénées-Orientales.

SAREDA, anc. v. de Palestine, dans la tribu d'Éphraïm. Patrie de Jéroboam.

SAREDATHA, anc. v. de Palestine, dans la tribu de Gad, Là furent fondus les bronzes d'Hiram pour le temple de Salomon.

SAREE, v. de Palestine, sur les confins des tribus d'Aser et de Nephtali. Patrie de Samson.

SAREPTA, v. de Phénicie, sur la Méditerranée, entre Tyr et Sidon. Le prophète Élie y ressuscita le fils d'une veuve.

SAREPTA, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Saratov, sur la Sarpa, près de son confluent avec le Volga; 5,000 hab. Fondée par les Frères Moraves en 1765; bien fortifiée contre les nomades; bien bâtie et se gouvernant par elle-même. Fabr. d'étoffes de soie et de coton, de bas, de bonnets, de toiles, de moutarde. Vignes; bétail. Comm. de tabac avec les Kalmouks et les Tartares.

SARGANS, v. de Suisse, cant. de Saint-Gall, au pied du Schollberg, entre le Rhin et la Seez; 942 hab. catholiques. Vieux château; bains sulfureux.

SARGASSE (Mer de), du portugais *sargaçâo*, appelée aussi *mer de varech* ou *mer herbeuse*. C'est un immense bassin placé au centre du circuit que forme le grand courant de l'Atlantique, et où s'accumulent les algues et les fucus, surtout le *fucus natans* ou raisin de mer. Il s'étend entre 17°-38° lat. N., et 30°-45° long. O., et a 20,000 à 30,000 kil. de pourtour. Les végétaux flottants, que Christophe Colomb avait déjà remarqués en 1492, et qui entravent souvent la marche des navires, semblent former 2 massifs distincts : l'un, plus étendu, mais moins dense, couvre l'espace situé entre les grandes Antilles et Terre-Neuve; l'autre s'étend à l'O. des îles du cap Vert, et remonte vers le N. jusque par le travers des Açores. La superficie des deux massifs est d'environ 370 millions d'hectares.

SARGENT (Epes), journaliste et littérateur américain, né en 1816 à Glocester (Massachusetts) m. à Boston en 1881, prit ses grades au collège de Harvard et publia ses premiers essais dans un journal fondé par les étudiants. Il y fit paraître quelques souvenirs d'un *Voyage en Russie*. Il collabora avec Goodrich à la publication des *Contes de Peter Parley*, et se fit une grande réputation comme auteur dramatique par son drame : *la Fiancée de Gênes*, 1836, et sa tragédie de *Velasco* 1837, sa comédie : *Change makes change*, 1845, et sa tragédie de *la Prêtresse*, 1855. Rédacteur en chef de l'*Atlas* de Boston, puis du *Mirror* de New-York, il donna encore un grand nombre de livres pour les enfants : *Richesse et Merite; Que faut-il faire*, etc.; un *Recueil de morceaux choisis* pour les écoles; des *Notices biographiques* pour une édition des poètes anglais; la *Vie de Benjamin Franklin*, etc.

SARGON ou **SARYUKIN**, roi d'Assyrie de 721 à 704 av. J.-C., gouverna d'abord comme régent au nom du fils de Salmanasar V, mais se fit proclamer roi en 718. Il acheva la ruine du royaume d'Israël, dont les habitants furent emmenés en captivité; vainquit à Raphia le roi d'Égypte Sabacon et les Philistins ses alliés. Il échoua contre Tyr, mais fit la conquête d'une partie de l'Arménie, de la Médie, de l'Asie Mineure jusqu'à l'Halys, et enfin de l'île de Chypre. Il attaqua ensuite la Chaldée, vainquit à Dour-yakin le roi de Babylone, Mérodac-Baladan et s'empara de sa capitale. C'est sous le règne de Sargon que fut construit le célèbre palais de Dour-Saryukin, auj. *Khorsabad*, dont les ruines ont été explorées par Botta. Sargon mourut assassiné; son fils Sennachérib lui succéda.

V. Oppert, *les Sargonides*; Rawlinson, *the Five great monarchies*; Menant, *Annales des rois d'Assyrie*; Perrot et Chipiez, *l'Art dans l'Antiquité*, t. II. E. D—y.

SARGUEMINES. *V.* Sarreguemines.

SARI, anc. *Zadracarta*, v. de Perse, ch.-l. du Mazendéran, à 184 kil. N.-E. de Téhéran; 8,000 hab. Dépeuplée par le choléra en 1836.

SARI-D'ORCINO, ch.-l. de cant. (Corse), arr. d'Ajaccio; 930 hab.; vins estimés.

SARINE, riv. de Suisse. (*V.* Saane.)

SARISBERIENSIS. *V.* Salisbury (Jean de).

SARISSE, pique des soldats de la phalange. (*V. ce mot.*) Elle fut d'abord longue de 16 coudées (7m,40), puis réduite à 14 (6m,50). On la tenait aux deux tiers environ de sa longueur; l'autre tiers s'engageait dans le rang de derrière. C'était une arme défensive plutôt que d'attaque. Sa longueur et sa pesanteur la rendaient embarrassante quand la phalange se rompait. C. D—y.

SARK ou **SERCQ**, île anglaise de la Manche, à 10 kil. E. de Guernesey, 16 N.-O. de Jersey, et 30 de la côte de France; par 49° 30' lat. N., et 5° 12' long. E.; 4 kil. sur 2; 1,375 hectares; 600 hab. Ses deux principales parties sont unies par un isthme étroit. Elle est partagée en 40 fiefs indivisibles. Sol fertile; beaucoup de pommes, bestiaux nombreux, pêche abondante. Fabr. de fromages, de gants et de gilets tricotés exportés à Bristol. Le port de l'île est *Longy* à l'E.

SARKIS, auteur classique arménien du XIIe siècle, est connu par 43 *Homélies*, Constantinople, 1743, in-4°, dans lesquelles il cherche à imiter St Basile, St Grégoire de Nazianze et surtout St Jean Chrysostome. C. A.

SARLADAIS, *Sarlatensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Haut-Périgord), comprenait le territoire de Sarlat.

SARLAT, s.-préf. (Dordogne), au fond d'un étroit vallon; 6,554 hab. Trib. de commerce, collège. On remarque l'hôpital et l'église paroissiale. La ville, jadis fortifiée, se forma autour d'un monastère de bénédictins; le pape Jean XXII y érigea, en 1317, un évêché qui subsista jusqu'à la Révolution. Comm. de truffes excellentes, vins, huile de noix, bestiaux. Exploit. de minerai de fer carbonaté, de houille, de lignite terreux, de sable arénacé, de pierres à chaux et meulières, d'argile à foulon et de marne calcaire. Aux environs, cavernes préhistoriques. Patrie de La Boëtie, dont on montre la maison.

SARMATES, SARMATIE. Les Sarmates ou Sauromates sont mentionnés pour la première fois dans Hérodote comme une peuplade séparée des Scythes par le Tanaïs, et habitant, à l'E. de ce fleuve, un pays désolé qui s'étendait à 15 jours de marche au N. du Palus-Méotide, c.-à-d. comprenant, au S.-E. de la Russie, une partie des gouvernements actuels des Cosaques du Don, d'Astrakhan et de Saratov. Une tradition les fait naître du commerce des Scythes avec les Amazones, c.-à-d. avec des femmes de race étrangère, parlant un autre langue que la leur; l'antiquité expliquait ainsi le mélange de ces Scythes de race aryenne avec des femmes qui semblent appartenir à une des variétés de la race Tartaro-Finnoise. Hippocrate, au ve siècle av. J.-C., et Ammien Mar-

cellin, au IVe siècle de l'ère chrétienne, représentait les Sarmates comme un peuple de petite taille, basané, trapu, chargé de graisse, d'un tempérament mollé, caractères qui distinguent encore aujourd'hui les nations Finnoises du nord et de l'est de la Russie. Leur conformation physique témoignait de leur origine [illegible]; leur langue, dialecte corrompu de la langue scythique, rappelait leur parenté avec les Scythes. On les voit porter secours aux Scythes contre Darius Ier. Quatre siècles après, ils s'unissent à Mithridate, renversent l'empire des Scythes et se substituent à ces peuples comme nation dominante, s'étendant du Tanaïs au Tyras. A cette époque, ils se divisent en 3 tribus principales : les *Sarmates Iazyges*, les *Sarmates Royaux* et les *Sarmates Laboureurs*, et [illegible] le nom des Scythes, qui ne s'appliqua plus qu'aux peuples des les plus septentrionales de la Russie actuelle. L'empire des Sarmates s'accrut promptement; vers 160 ap. J.-C., ils étaient maîtres de toute l'Europe orientale et septentrionale. Leur pays est divisé par Ptolémée en Sarmatie Européenne et Sarmatie Asiatique. La *Sarmatie Européenne* s'étendait entre les monts Sarmatiques (monts de Moravie et partie des Karpathes) et la Vistule à l'O., l'océan Sarmatique (mer Baltique) et les terres inconnues au N., le Tanaïs à l'E., le Pont-Euxin au S.; elle comprenait toute la Russie centrale, méridionale et occidentale, avec la Moldavie et une partie de la Gallicie et de la Pologne. La *Sarmatie Asiatique* s'étendait entre le Tanaïs, le Rha (Volga) et la mer Caspienne, c.-à-d. sur une partie de la Russie orientale. Mais ces deux vastes pays n'étaient pas habités par les seuls Sarmates; ils renfermaient encore beaucoup d'autres peuples étrangers à leur race, mais soumis à leur domination. C'étaient, dans la Sarmatie Européenne, au S. : des peuples scythes, tels que les *Alauni*, entre le Borysthène et le Tanaïs, et les *Tauro-Scythes*, dans la Tauride; à l'O., plusieurs nations slaves, telles que les *Bastarnes* ou *Peucini*, aux sources de la Vistule, les *Venèdes* et les *Borussi*, sur le cours inférieur de ce fleuve, et les *Roxolans* sur le Tanaïs; enfin, au N., les *Chuni*, de race finnoise, célèbres plus tard sous le nom de Huns. La Sarmatie Asiatique était habitée par des peuples beaucoup moins connus, les *Henioques*, les *Bosphorani* et les *Jaxamathes*, ou à demi fabuleux, comme les *Sarmates Hyperboréens*. L'empire des Sarmates fut renversé à la fin du IIIe et au IVe siècle par les Goths. Fuyant devant leurs vainqueurs, ils envahirent la Pannonie, mais furent vaincus par Théodose, alors simple général, et forcés de demander grâce à Valentinien, 375. Du joug des Goths ils passèrent sous celui des Huns, 376, envahirent avec eux l'empire romain au Ve siècle, et paraissent ensuite s'être réfugiés vers les bords de la Baltique, où, mêlés aux tribus slaves, ils formèrent le peuple mixte des Lettons. — Les Sarmates étaient nomades et vivaient sur des chariots, ce qui les avait fait appeler par les Grecs *Hamaxobii*. Quelques-uns étaient agriculteurs; mais le peu de villes que l'on rencontre au S. de la Sarmatie, vers le Pont-Euxin, *Chersonesus*, *Olbia*, *Théodosie*, *Panticapée*, *Tanaïs*, *Pityus*, *Sinda*, *Phanagorie*, étaient, pour la plupart, des colonies grecques. La cavalerie des Sarmates était surtout redoutable. Les femmes mêmes allaient à la guerre, armées de l'arc et du javelot, et ne pouvaient se marier qu'après avoir tué un ennemi. Quelques-unes de leurs peuplades étaient gouvernées par des femmes. C. P.

SARMATIQUE (MER ou OCÉAN), nom donné par Tacite et Ptolémée à la mer qui baignait au N. de l'Europe les côtes septentrionales de la Sarmatie (auj. la *Baltique*), et par quelques poètes au Pont-Euxin (mer Noire). C. P.

SARMATIQUES (MONTS), chaîne de montagnes qui formait autrefois la frontière S.-E. de la Germanie vers la Sarmatie, du Danube aux sources de la Vistule. C'est aujourd'hui la partie orientale des monts de Moravie et une portion des Karpathes. C. P.

SARMATIQUES (PORTES), défilé du Caucase entre la Sarmatie et l'Ibérie; auj. *Alazon*; l'on y voit les restes d'une muraille haute de 120 pieds, qui servait à fermer ce passage aux Barbares du Nord. C. P.

SARMIZEGETHUSA, appelée aussi *Zarmizegethusa*, *Sarmategte* et *Sarmazege*, ancienne cap. de la Dacie et résidence des rois de ce pays, devint, après la conquête de Trajan, une colonie romaine de droit italique, sous le nom de *Colonia Ulpia Trajana Augusta*. On en trouve des ruines considérables, murs, temples, amphithéâtres, aqueducs, auprès de la ville actuelle de Varhély. C. P.

SARN, riv. de la Suisse. (V. SAANE.)

SARNEN, brg de Suisse, cap. du district d'Obwald et du cant. d'Unterwald, à 90 kil. E. de Berne, [illegible]; où l'Aa sort du lac de Sarnen, au pied du Landenberg; [illegible] hab. catholiques. Arsenal, école latine. Tannerie et briqueterie. Célèbre abbaye de bénédictins.

SARNEN (LAC DE), au S. du brg de ce nom; 740 hect.; 6 kil. du N. au S., 2 de l'E. à l'O. L'Aa le traverse du S. au N.

SARNIA, nom anc. de GUERNESEY.

SARNO, v. du roy. d'Italie, prov. de Salerne, près de la source du Sarno; 17,0[illegible] hab. Évêché. [illegible] et de toiles. Eaux minérales. On attribue la fondation de cette ville aux Pélasges. Près de là, Teias, roi des Goths, fut [illegible] et mis à mort par Narsès, 552. Ferdinand d'Aragon y fut vaincu par Jean de Calabre, en 1460.

SARNUS, auj. *Sarno*, riv. d'Italie, séparait la Campanie du Picenum, et se jetait dans le golfe de Naples, près de Pompéi. Par suite de l'éruption du Vésuve de l'an 79, ce n'est plus qu'un grand ruisseau, rejeté assez loin à l'E. de la ville.

SARON (BOCHART DE). V. BOCHART.

SARON ou **SARONAS**, plaine de la Palestine, entre Joppé et Césarée; célèbre par sa fertilité et par ses roses.

SARONIDES. *V.* DRUIDES.

SARONIQUE (GOLFE ou MER), partie de la mer Égée qui s'enfonce entre le cap Sunium et la pointe de l'Argolide, baigne l'Attique, la Mégaride, la Corinthie, les côtes d'Épidaure et de Trézène, et renferme les îles de Salamine et d'Égine. Son nom venait ou de Saron, roi de Trézène, qui s'y noya en poursuivant un cerf, ou du fleuve Saron. Auj. *golfe d'Égine* ou *d'Athènes*. C. P.

SAROS (GOLFE DE), anc. *Melas*, golfe formé par l'Archipel sur la côte S. de la Roumélie, au N.-O. de la presqu'île de Gallipoli, qui le sépare des Dardanelles et de la mer de Marmara.

SAROS NAGY- ou **SAROSCH** (prononcez *charoch*), dit aussi *Gross-Saros*, v. du roy. de Hongrie dans le comitat de son nom, à 7 kil. N.-O. d'Eperies; 2,571 hab. Draps et cuirs. Restes d'un château. — Le comitat de Saros a 3,821 kil. carr. et 168,013 hab. Ch.-l. *Eperies*. Sol montueux, appuyé à la chaîne des Karpathes au N. Mines d'opales. Sources minérales et sources salées. Élève de bétail.

SAROS-PATAK. *V.* PATAK.

SAROUDJ ou **SEROUDJE**, v. de la Turquie d'Asie, dans la prov. d'Alep, à 45 kil. S.-O. d'Orfa. Jadis titre d'un comté qui appartint aux princes d'Édesse.

SAROUKHAN, sandjakat de la Turquie d'Asie, prov. d'Aïdin, baigné à l'O. par l'Archipel qui y forme le golfe de Tchanderli; ch.-l. Thyatire ou Ak-Hissar. Arrosé par le Sarabat. Il y a des vallées très fertiles : fruits, vins, amandes, coton, soie. Il tire son nom de l'émir Sarou, qui s'appropria ce pays, en 1307, lors de la dissolution de l'empire de Roum. Bajazet Ier le réunit à l'empire ottoman.

SARP, v. de Norvège (Aggerhuus), à 16 kil. S.-O. de Frederikstadt. Près de là est une cataracte, du haut de laquelle on précipitait jadis les criminels.

SARPÉDON, fils de Jupiter et d'Europe, disputa à son frère Minos le trône de Crète, fut vaincu et se retira en Lycie, où il conduisit une colonie de Crétois.

SARPÉDON, fils de Jupiter et de Laodamie et roi de Lycie, vint au secours de Priam assiégé par les Grecs, et fut tué par Patrocle.

SARPI (PIETRO), dit *Fra Paolo*, historien, né à Venise en 1552, m. en 1623, entra, en 1565, dans l'ordre des Servites, dont il devint procureur général en 1585, et soutint sa patrie dans ses démêlés avec le pape Paul V. Il fut nommé théologien de la république. En 1607, des assassins le blessèrent; il fut traité aux frais de la république. De nombreux passages de ses ouvrages, principalement de ses lettres, indiquent qu'il avait du goût pour certaines doctrines des protestants. C'était un homme de savoir et de jugement, précurseur en philosophie de Bacon et de Locke, en magnétisme de Gilbert, en médecine de W. Harvey. Ses connaissances en anatomie et en physique étaient telles qu'on lui a attribué plusieurs découvertes, les valvules des veines, la circulation du sang, l'expansion et la contraction de la pupille, la variation de la boussole. Il a beaucoup écrit. Son *Traité des bénéfices*, ou des droits, revenus et privilèges de l'ordre ecclésiastique en matière séculière est un modèle du genre, quelque opinion qu'on ait d'ailleurs sur le fond. Sarpi est surtout connu par une *Histoire du concile de Trente*, Londres, 1619, traduite en français par Le Courayer, 1736, 2 vol. in-fol.; ouvrage remarquable par la manière originale d'exposer les faits, de les nouer et de les juger, par le choix des matériaux, par un style clair et agréable, mais écrit dans un esprit manifeste d'hostilité envers la cour de Rome. Le cardinal Pallavicino en a fait une [illegible]. On a de lui encore : *Histoire de l'Interdit*, Venise, 16[illegible], in-4°, trad. en français par Amelot de la Houssaye dans son *Histoire du gouvernement de Venise*; *Opinione del P. Paolo, come debba governarsi la repubblica*, Venise, 1681, trad. en français par Marsy, sous ce titre : *le Prince de Fra Paolo*, Berlin, 1751, in-12. Ses Œuvres complètes ont été publiées à Naples, 1790, 24 vol.

V. Bianchi-Giovini, *Biografia di fra Paolo*, Zurich, 1836, 2 vol;

trad. en franç., Bruxelles, 1863, 2 vol.; Münch, *Fra Paolo*, Carlsruhe, 1838; Foscarini, *Letteratura veneziana*. B.

SARRALBE, en allem. *Saaralben*, v. d'Alsace-Lorraine, cercle de Forbach, au confluent de la Sarre et de l'Albe; 3,307 hab. Jadis aux évêques de Metz. Salines. Fabr. d'acier, toiles, fleurs artificielles. Chapeaux de paille façon palmier, allumettes chimiques, tabatières en carton vernissé, gants de soie, etc.

SARRASIN ou **SARASIN** (Jean-François), poète, né en 1605 à Hermanville, près de Caen, fils naturel de Fauconnier, trésorier de France dans cette ville, m. en 1654, vint de bonne heure à Paris, où il fut secrétaire des commandements du prince de Conti. Homme de plaisir, renommé pour ses bons mots et ses bouffonneries, ses travaux littéraires furent peu considérables; on cite : *Histoire du siège de Dunkerque*, et la *Conspiration de Wallenstein*, en prose; la *Pompe funèbre de Voiture*, en prose et en vers; *Orbilius Musca, sive Bellum parasiticum*, satire en vers contre Montmaur; *Dulot vaincu, ou la Défaite des bouts-rimés*, poème en 4 chants, où se trouvent de jolis détails; des stances, des chansons, des sonnets, etc. Ses opuscules ont été recueillis en 1656, in-4°, et 1685, 2 vol. in-12; on a publié de nouveau ses *Poésies* à Caen, 1824, et ses *Œuvres choisies*, avec notice par Ch. Nodier, à Paris, 1826, in-12. J. T.

SARRASINS, nom par lequel les écrivains chrétiens du moyen âge désignaient les Musulmans, Arabes ou Maures. On le fait dériver du nom des *Saracènes* (*V. ce mot*), ou de l'arabe *Schharkiin* (orientaux).

SARRE, en lat. *Sara*, en allemand *Saar*, riv. de l'Alsace-Lorraine et de la Prusse, naît dans les montagnes des Vosges (forêt de Saint-Quirin), sur la limite du département de Meurthe-et-Moselle et de l'Alsace-Lorraine, coule, au N., en Lorraine par Sarrebourg, Fénestrange, Saar-Union, Sarreguemines; en Prusse par Sarrebrück, où elle devient navigable, Sarrelouis et Sarrebourg, au-dessous de laquelle elle tombe dans la Moselle, rive dr., à Conzsaarbrück. Cours de 246 kil., dont 128 navigables. Elle donna, en 1798, son nom au département français formé d'une partie de l'évêché de Trèves, de la principauté de Nassau-Saarbrück, du N.-O. de celle de Deux-Ponts; ch.-l. Trèves; arr. : Trèves, Sarrebrück, Prum et Birkenfeld. Ce département, enlevé à la France en 1814, fait aujourd'hui partie de la régence de Trèves dans la Prusse rhénane, moins la principauté de Birkenfeld, qui est au grand-duc d'Oldenbourg.

SARRE (Province de la), partie du gouvernement général de Lorraine, pendant le temps que Louis XIV fut maître de ce duché, comprenait, dans le bassin de la Sarre, le pays appelé *Lorraine allemande*, et situé entre l'électorat de Trèves au N., le pays Messin à l'O. et au S., l'Alsace et le duché de Deux-Ponts à l'E.; ch.-l. Sarrelouis; v. princ. : Hombourg, Sarrebrück, Bitche, la Petite-Pierre, Sarrebourg, Fénestrange, Dieuze, Marsal, Crétange, Sierck, Otweiler. Toute la partie nord de cette province fut rendue au duc de Lorraine à la paix de Ryswyck, 1697, et Louis XIV ne garda que Sarrelouis, Bitche, Dieuze, Marsal, etc. Le nom de province de la Sarre fut conservé et appliqué, jusqu'à la fin du règne et pendant les premières années du règne suivant, à un gouvernement particulier, composé, avec Sarrelouis, de Thionville, Montmédy, Bouillon, Stenay, Longwy, Marsal, la Petite-Pierre et Hornbach. C. P.

SARREBOURG, *Caranusca*, *Saræ castrum*, en allemand, *Saarburg*, v. de l'Alsace-Lorraine, sur la rive dr. de la Sarre; 3,842 hab. Cette ville appartint aux évêques de Metz depuis le milieu du x^e siècle, passa au duc de Lorraine vers 1464, et fut cédée à la France en 1661. Située au principal débouché des Vosges, elle est importante comme position stratégique. La France l'a perdue en 1871. Elle a des murailles garnies de tourelles. Fabr. de bonneterie, broderie, chandelles, fonderie de cloches, tanneries.

SARREBOURG, en allemand *Saarburg*, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), au confl. de la Sarre et de la Leuk; 2,000 hab. Ch.-l. de cercle. Vins, produits chimiques; forges, aciéries. Vieux château.

SARREBRUCK, *Augusti muri*, *Saræ pons*, en allemand *Saarbrücken*, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), sur la rive g. de la Sarre, près de la frontière d'Alsace-Lorraine; 9,514 hab. Ch.-l. de cercle, gymnase. [illegible] à fer et acier. Fabr. de draps, tabac, [illegible], [illegible]. [illegible] [illegible], la x^e [illegible], cette ville appartint [illegible] aux évêques de Metz, à des comtes particuliers, [illegible] à la maison de Nassau, [illegible]; les Français, pris [illegible], 1676, [illegible] à la France de 1794 à 1814, [illegible] ch.-l. [illegible] dép. de la Sarre. [illegible]

SARREGAU [illegible], *Saracensis pagus*, nom donné [illegible] au pays traversé par la Sarre.

SARREGUEMINES, en allemand *Saargemünd*, v. de l'Alsace-Lorraine, ch.-l. de cercle, sur la rive g. de la Sarre; 9,573 hab. Manuf. renommée de poterie fine, imitant le porphyre et le basalte; velours de peluche de soie, chapeaux de paille, gants de soie, allumettes chimiques, tabatières en pâte de carton vernissé, tanneries, colle-forte, etc. Entrepôt d'aciers et de fontes d'Allemagne; fabr. de coffres-forts; savonnerie, amidonnerie. — Cette ville, bien bâtie, était jadis place forte. Les Prussiens l'assiégèrent en 1794. Elle a été cédée par la France en 1871. Patrie de J.-P. de Montalivet.

SARRELOUIS, en allemand *Saarluis*, v. forte du roy. de Prusse, prov. du Rhin, sur la Sarre; 7,076 hab. Ch.-l. de cercle. Fabr. de fils de fer, armes, cuirs. Mines de fer aux environs. Régulièrement bâtie par Louis XIV en 1680, et fortifiée par Vauban. Pendant la Révolution, on l'appela *Sarre-libre*. Les traités de 1815 l'ont enlevée à la France. Patrie du maréchal Ney.

SARRE-UNION. *V.* Saar-Union.

SARRIANS, vge (Vaucluse), arr. et à 8 kil. N.-O. de Carpentras; 2,724 hab. Élève de vers à soie. Comm. de foin et de safran.

SARSINA, v. du roy. d'Italie, prov. de Forli. Évêché; 3,451 hab. Patrie de Plaute.

SART, v. de la Turquie d'Asie, prov. d'Aïdin, à 77 kil. E. de Smyrne. Ruines de l'anc. *Sardes*. (*V. ce mot.*)

SART, nom moderne du Pactole.

SARTÈNE, *Sartena*, s.-préf. (Corse); 4,724 hab. Bâtie en amphithéâtre, sur un coteau qui sépare la vallée de Valenco de celle de l'Ortola. Élève de bestiaux et d'abeilles. Comm. de grains, huile, cire, cuirs de bœuf, peaux de chèvres et de mouton, planches de sapin.

SARTHE, riv. de France, prend sa source au vge de Somme-Sarthe, près de la Trappe (Orne), coule du N. au S., puis à l'O., arrose les dép. de la Sarthe, de la Mayenne, de Maine-et-Loire, passe à Alençon, Beaumont-le-Vicomte, le Mans, Sablé, et se jette dans la Mayenne à 6 kil. au-dessus d'Angers pour former la Maine. Cours de 286 kil., navigable sur 132. Les principaux affl. sont le Sarton, la Vègre à droite, l'Orne Saosnoise, l'Huisne, le Loir à gauche.

SARTHE, dép. du N.-O. de la France; ch.-l. le Mans; situé dans les anc. prov. du Maine et de l'Anjou, entre les dép. de l'Orne au N., d'Eure-et-Loir et de Loir-et-Cher à l'E., d'Indre-et-Loire et de Maine-et-Loire au S., et de la Mayenne à l'O. Superf., 7,206 kil. carr.; pop., 438,917 hab.; 4 arr.; s.-préf. : La Flèche, Mamers, Saint-Calais. Arrosé par la Sarthe et le Loir. Sol fertile : bois, céréales, trèfles, vins communs, cidre, pommes de terre, chanvre. Élève de volailles estimées, bétail, chevaux, porcs; conserves de viande et de légumes. Exploitation d'anthracite, fer, marbre, grès, ardoise, pierres meulières et calcaires, marne et argile, tourbe. Fabr. de toiles, étamines, siamoises, tissus de laine, cuirs, gants, bougie, papier, usines à fer. Climat sain, tempéré, un peu humide. Ce département dépend de l'évêché du Mans, de la Cour d'appel d'Angers, de l'académie de Caen et du IV^e corps d'armée (Le Mans.)

SARTI (Giuseppe), compositeur de musique, né à Ferrare en 1729, m. en 1802, élève du P. Martini et maître de Cherubini, a laissé quelques bons opéras : *Pompeo in Armenia*, 1752; *il Re pastore*; *le Gelosie villane*, 1776; *Giulio Sabino*, 1781; *le Nozze di Dorina*, 1782; *Armida e Rinaldo*, 1785. Le Conservatoire de Paris possède plusieurs volumes des compositions de Sarti pour l'église. B.

SARTIGES (Bertrand de), chevalier de l'ordre du Temple, né vers 1260 au château de Sartiges, près de Mauriac (Auvergne), était commandeur de Carlat lors du procès intenté à son ordre. Il soutint énergiquement l'innocence des chevaliers en présence de l'évêque de Clermont, 1309, ainsi qu'à Paris, 1310. On ne trouva contre lui aucune charge, et il se retira en Allemagne, où il fut admis dans l'ordre Teutonique.

SARTILLY, ch.-l. de cant. (Manche), arr. d'Avranches; 1,235 hab. A 6 kil. N.-E. sont les belles ruines de l'abbaye de la Luzerne, du XII^e siècle.

SARTINE (Antoine-Raymond-Jean-Gualbert-Gabriel de), magistrat et ministre français, né à Barcelone en 1729, m. en 1801, avait été conseiller au Châtelet de Paris, lieutenant-criminel et maître des requêtes, lorsqu'en 1759 il fut nommé lieutenant général de police, emploi dans lequel il se rendit célèbre, autant par son habileté que par les [illegible] utiles dont on lui fut redevable. Il s'occupa de l'[illegible] et de la sûreté de Paris : on lui doit l'éclairage par les réverbères en 1766, la construction de la Halle au blé, la formation d'une école gratuite de dessin pour les ouvriers [illegible] de [illegible] l'État fut la récompense de ses [illegible] pendant 15 ans. En 1774, il fut appelé au ministère de la marine, [illegible]

apporta beaucoup d'activité, eut à conduire la guerre d'Amérique et proposa, en 1777, une expédition [illegible]. Necker le fit remplacer en 1780 par le marquis de [illegible]. Il émigra à la Révolution, se retira en Espagne et mourut à Tarragone. Il a laissé son nom à un règlement de 1780 sur la salubrité des vaisseaux. B.

SARTO (ANDREA DEL). *V.* ANDRÉ.

SARUM (OLD-). *V.* OLD-SARUM.

SARUM (NEW-). *V.* SALISBURY.

SARUS, chef des Goths auxiliaires au service d'Honorius. Ennemi d'Alaric, il le battit, tout près de Rome, au mépris d'une trêve, et le décida ainsi à la prise de la ville, 410. Brouillé avec l'empereur, et appelé au service de Jovin, usurpateur en Gaule, il fut tué, en traversant les Alpes, par Ataulf, allié alors de ce même Jovin.

SARUS, auj. *Seihoun*, riv. de la Cilicie des Plaines, sortait du Taurus sur les limites de la Lycaonie, près des Pyles Ciliciennes, et se jetait dans la Méditerranée.

SARVAR ou **KOTHBURG**, *Sabaria, Sararia*, brg d'Autriche-Hongrie (Eisenburg), sur le Sarvar; 2,806 hab. Là fut établie la première imprimerie de la Hongrie, en 1526.

SARY-SOU ou **SARA-SOU**, riv. de l'empire russe (prov. d'Akmolinsk dans l'Asie centrale), naît entre les monts Oulou-tau et Kartché-tau, coule au S., et se perd dans les deux lacs Saumal-Koul et Télékoul; cours de 800 kil.

SARZANA, v. du roy. d'Italie (Gênes), près de la Magra; 10,321 hab. Anciennes fortifications converties en promenades. — Cathédrale en marbre de Carrare (XIV^e et XV^e siècles). Collège. Patrie du pape Nicolas V.

SARZEAU, ch.-l. de cant. et petit port sur l'Océan (Morbihan), dans une presqu'île entre la mer et le golfe du Morbihan, arr. et à 21 kil. S. de Vannes, autrefois ch.-l. de la presqu'île de Rhuys, à l'entrée du Morbihan; 5,718 hab. Anc. couvent, construit en 1341 par Jean IV, comte de Montfort, pour les religieux de la Merci, et aujourd'hui occupé par les missionnaires de Picpus. Marais salants. Comm. de cabotage; établissement de bains de mer. Patrie de Le Sage et du connétable Arthur III. Aux environs est la *Butte de Grandmont*, l'un des plus grands tumulus qui existent en France.

SASBACH ou **SALZBACH**, vge du grand-duché de Bade (Carlsruhe), à 3 kil. N.-O. d'Achern, à 25 kil. N.-E. de Strasbourg (Alsace); 1,169 hab. Turenne, au moment d'attaquer Montécuculli, y fut frappé mortellement d'un boulet, le 27 juillet 1675. Une pyramide de granit, érigée en 1829, en perpétue le souvenir.

SAS-DE-GAND (LE), *Sas van Gent, Gandavensis agger*, v. du roy. de Hollande (Zélande), à 11 kil. S.-O. d'Axel sur la frontière belge, près de l'embouchure du canal de Gand dans le Swemmershœk (bras de l'Escaut occidental); 1,196 hab. Fondé par les Espagnols en 1570, fortifié par Alexandre Farnèse en 1583, pris par les Hollandais en 1644 et par les Français en 1747.

SASKATCHÉVAN, riv. de l'Amérique du Nord (Nouvelle-Bretagne), territoire du Nord-Ouest, naît dans les montagnes Rocheuses, coule vers l'E., reçoit une autre rivière de même nom et se jette dans le lac Winnipeg; cours de 2,440 kil., navigable pendant 1,600 kil. depuis Acton.

SASPIRES ou **SAPIRES**, peuple scythique, soumis aux Perses, et habitant sur l'Araxe et le Cyrus, entre les Colchidiens au N.-O. et les Mèdes au S.-O., c.-à-d. dans les gouvernements russes actuels de Tiflis et d'Érivan. Il formait, avec les Matianiens et les Alarodiens, la 18^e satrapie de l'empire persan sous Darius. Ils avaient pour armes des casques de bois, de petits boucliers de peaux de bœuf crues, de courtes piques et des épées. C. P.

SASSANIDES, dynastie persane, succéda à celle des Arsacides et fut fondée, en 226 de J.-C., par Ardeschir-Babekan (Artaxerxès), qui tirait son origine de Sassan, petit-fils d'Isfendiar. Cette dynastie, qui a duré 426 ans, a eu 31 monarques, parmi lesquels sont célèbres les Ardechir, les Sapors, les Bahram, les Hormisdas, les Chosroès. Les Arabes, devenus musulmans, mirent la Perse sous leur joug par leurs victoires de Kadésiah, 636, et de Néhavend, 641. (*V.* PERSE.) D.

SASSARI, v. de l'île de Sardaigne, vers la côte N., à 15 kil. de la mer; 34,720 hab. Ch.-l. de province et cour d'appel; archevêché depuis 1441. Université fondée en 1765 par Charles-Emmanuel III; collège, bibliothèque. On remarque un château fort, élevé par les Espagnols en 1330, la cathédrale, la jolie fontaine de Rosello. Enceinte munie de tours. Les environs sont très beaux. Porto-Torrès, sur le golfe d'Asinara, à 16 kil. de là, lui sert de port. Comm. d'huile et de tabac. Elle fut saccagée par les Génois en 1166, et par les Français en 1527.

SASSARI (PROVINCE DE), division du roy. d'Italie, formée du nord de la Sardaigne, est bornée au N. par le détroit de Bonifacio, à l'O. et à l'E. par la Méditerranée. Traversée à l'E. par les monts Limbara, elle présente à l'O., outre des [illegible], [illegible] par le Coghinas et le [illegible], [illegible] mal cultivé; [illegible]. Ch.-l. Sassari. Cinq arrondissements : Sassari, [illegible], Ozieri, Tempio. Les îles Asinara, Maddalena, Caprera et Tavolara en dépendent. Superf., 10,159 kil. carr.; pop. 291,654 hab. C. P.

SASSBACH. *V.* SASBACH.

SASSENAGE, ch.-l. de cant. (Isère), arr. de Grenoble; près de la rive g. de l'Isère, un peu au-dessus du confluent du Drac; 1,544 hab. Aux environs sont les [illegible] d'Engins. Comm. de fromages très renommés. Près de là sont les [illegible] grottes de Sassenage, séjour de la fée Mélusine, selon les traditions.

SASSI (JOSEPH-ANTOINE), en lat. *Saxius*, philologue et antiquaire, né à Milan en 1675, m. en 1751, fut [illegible] du collège Ambrosien et conservateur de la bibliothèque Borromée. Il prit une part active à la publication du recueil intitulé : *Rerum italicarum scriptores*, et donna seul, entre autres ouvrages : *de Studiis litterariis Mediolanensium antiquis et novis*, Milan, 1729; *Archiepiscoporum Mediolanensium series historico-chronologica*..., 1755, 3 vol. in-4°.

SASSO-FERRATO, *Juficum*, v. du roy. d'Italie, prov. d'Ancône; 8,241 hab. Élève de vers à soie. Patrie de Barthole et de Perotti.

SASSO-FERRATO (GIOVANNI-BATTISTA **SALVI**, DIT **IL**), peintre, né à Sasso-Ferrato (Marche d'Ancône) en 1605, m. en 1685, fut élève du Dominiquin et imitateur de Raphaël. Ses tableaux sont pleins d'énergie et de sentiment. Le musée du Louvre a de lui : *la Vierge et l'Enfant Jésus endormi, l'Assomption de la Vierge* et *la Vierge en prière*.

SASSUOLO, v. du roy. d'Italie, prov. de Modène, près de la rive dr. de la Secchia; 6,265 hab. Château. Aux environs montagne volcanique de Zibio, qui a des sources de naphte.

SASVAR, en allem. *Schlossberg*, brg de Hongrie (Neutra), sur la Miava. Couvent de paulistes; 2,382 hab.

SATADOU, v. et pays de Sénégal, sur le Falémé, dans le Bambouk.

SATALA, anc. ville de la Petite-Arménie, vers le N., sur la branche septentrionale de l'Euphrate; auj. *Erzingan* ou *Erz-Inghian*.

SATALIEH. *V.* ADALIA.

SATAN, c.-à-d. *rebelle*, génie du mal, puissance infernale dont il est souvent parlé dans la Bible et dans le Coran. Les musulmans l'appellent aussi Iblis. D.

SATARAH ou **SETARAH**, v. de l'Hindoustan anglais (Bombay), sur un roc escarpé. Belle église construite par les Anglais. Forte citadelle. Prise en 1818 par les Anglais, qui détrônèrent le dernier de ses radjahs en 1839; 22,802 hab. Le district de Satarah a 14,800 kil. carr. et 1,116,050 hab.

SATE. *V.* SATI.

SATERLAND, petit pays du duché d'Oldenbourg, dans le N.-O. du cercle de Kloppenburg; 3,400 hab.

SATGONG, anc. *Ganges regia*, v. de l'Hindoustan anglais (Calcutta), sur l'Hougly, à 6 kil. d'Hougly. Jadis résidence des rois du Bengale.

SATHMAR, comitat de Hongrie. (*V.* SZATHMAR.)

SATI ou **SATE**, déesse égyptienne de second ordre, émanation de Neith et maîtresse des régions inférieures. Son image figure surtout sur les monuments funéraires; elle est à genoux, et semble prendre un épervier, symbole de l'âme des morts.

SATI ou **SUTTEE**, femme de Siva, se jeta dans le feu, d'après la mythologie indienne, lorsqu'il fut insulté par son beau-père. Son nom, qui signifie *Pieuse*, fut appliqué à toutes les veuves qui se brûlaient sur le bûcher de leur mari.

SATICULA, auj. *Caserta-Vecchia*, v. de Campanie, à l'E. de Capoue, sur les confins du Samnium.

SATILLIEU, ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. de Tournon; 2,220 hab. Fabr. de draps grossiers. Comm. de bois de charpente.

SATRAPÈNES, anc. peuple de la Médie, entre la Babylonie et la Susiane.

SATRAPES, nom persan donné aux gouverneurs de province, chargés, dans l'ancien empire des Perses, de l'administration civile et de la perception des impôts; puis on le donna aux généraux et aux gouverneurs qui réunissaient le pouvoir civil et militaire. Ils acquirent alors des richesses immenses et tendirent à se rendre indépendants.

SATRIANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Catanzaro, 2,614 hab. — v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza. Jadis évêché, réuni aujourd'hui à celui de Campagna.

SATRICUM, anc. ville du Latium chez les Volsques, au

S.-E. et à 30 milles (44 kil.) environ de Rome. On conjecture que c'est aujourd'hui Rocca Massima, entre les voies Appienne et Latine, vge avec ruines d'antiques murailles polygonales.

SATTARAH. *V.* SATARAH.

SATUR (SAINT-), vge (Cher), arr. et à 3 kil. N.-E. de Sancerre, sur la rive g. de la Loire; 1,998 hab. Bons vins rouges et blancs ordinaires. Ce vge, jadis fortifié, se forma autour d'une abbaye fondée en 463; on remarque encore le chœur de l'église.

SATUREIUM, anc. ville d'Iapygie, près de Tarente, avait des haras renommés.

SATURNALES (LES), *Saturnalia*, fête de Saturne chez les anciens Romains. Elle revenait annuellement le 16 des calendes de janvier (17 décembre). Sa durée fut d'abord d'un jour, puis de 3 jours après la réforme de l'année par Jules César; Auguste la porta à 4 jours; Caligula à 5; enfin elle fut de 7 jours par l'adjonction des *Sigillaires*. (*V. ce mot.*) C'était une fête générale : les affaires publiques et privées demeuraient suspendues; tout le monde se visitait, s'envoyait des présents, se livrait à la joie et aux festins; les esclaves étaient comme affranchis; ils couraient dans la ville par bandes, en criant, chantant et buvant, et traitaient leurs maîtres en égaux, quelquefois même un maître et ses amis se faisaient, dans un festin, les serviteurs de leurs esclaves. — On attribue l'institution des Saturnales à Numa, à Tarquin le Superbe, aux consuls A. Sempronius et M. Minucius, l'an 258 de Rome; une autre tradition faisait remonter cette fête au règne fabuleux de Janus, époque de l'âge d'or, temps d'égalité, que la fête avait pour but de rappeler. On la célébrait non seulement à la ville, mais dans les campagnes et à l'armée. Les Saturnales furent abolies, ou du moins interdites aux chrétiens, par le canon 39 du concile de Laodicée.
C. D—Y.

SATURNE, en grec *Kronos*, fils d'Uranus et de la Terre ou Rhéa, qui devint sa femme, eut pour fils Jupiter, Neptune et Pluton, et pour filles Junon, Vesta, Cérès. Il est aussi le père du centaure Chiron. Son histoire, moitié grecque, moitié italique, se passa d'abord au ciel, puis sur la terre. Au ciel, il détrôna son père et lui succéda. Selon les uns, pour échapper à la mort qu'il doit recevoir d'un de ses enfants, il dévore Vesta, Cérès, Junon, Pluton, Neptune; sa femme lui fait avaler une pierre emmaillottée à la place de Jupiter, et lui fait rendre les autres à l'aide d'un breuvage violent. Selon d'autres, il promet à Titan, son frère aîné, de dévorer ses enfants mâles pour lui laisser le trône après lui : Titan apprend que, par la supercherie de sa mère, Jupiter est en vie; il attaque Saturne et le jette en prison. Délivré par Jupiter, alors âgé d'un an, et rétabli sur son trône, Saturne tend bientôt des embûches à son fils, est de nouveau renversé par son libérateur même et chassé du ciel. Il arrive sur un vaisseau à l'embouchure du Tibre, est accueilli par Janus, roi du pays, épouse sa fille Vénilie, civilise les hommes encore sauvages, leur donne des lois, leur apprend la culture. Le pays où il s'est *caché* prend les noms de *Latium* (*latere*) et de *Saturnia Tellus*; son règne est appelé l'*âge d'or*. Le culte de Saturne était peu développé en Grèce, mais très célèbre à Rome. Dans son temple, situé au pied du Capitole, était enfermé le Trésor public. Ses fêtes sont fameuses; elles s'appelaient Saturnales. (*V. ce mot.*) Chez les Carthaginois, le culte de Baal-Moloch présentait des analogies avec celui de Saturne et se confondit avec lui dans l'Afrique romaine. On trouve Saturne représenté sous les traits d'un vieillard nu jusqu'à mi-corps; il tient souvent la harpé, instrument avec lequel il blessa son père Uranus. Envisagé comme planète, il a souvent près de lui un globe, et il est censé exercer une mauvaise influence. Dieu du temps, il a pour attributs la faux, le crocodile, le sablier, de grandes ailes, etc. La fable de Saturne dévorant ses enfants a été interprétée comme le symbole du temps qui détruit tout ce qu'il a établi.

Em. H. [illegible], *Kronos und Zeus*, 1876; Böttiger, *Ideen zur Kunstmythologie*, [illegible]. S. Re.

SATURNE (TEMPLE DE), temple fameux de Rome ancienne. Il était situé sur le Forum romain, au débouché du Clivus Capitolinus, et renfermait le Trésor de l'État et toute l'administration des finances. Il fut d'abord consacré par les consuls Sempronius et Minucius en 491 av. J.-C., et rétabli plus tard sous le règne d'Auguste. Il en reste aujourd'hui 8 colonnes de granit, portant encore leur architrave, et élevées sur un soubassement de 5 m. de haut. L'inscription de l'architrave porte : S. P. Q. R. *incendio consumptum restituit*. Cette restauration fut faite sans aucun goût; car les colonnes actuelles ne sont pas également espacées et ont des diamètres différents; les chapiteaux sont très grossièrement sculptés.
G. L.-G.

SATURNIA, vge de Toscane, à 11 kil. N. de Manciano, sur l'Albegna. Bains d'eaux minérales. Restes de murs cyclopéens.

SATURNIE, *Saturnia*, nom de l'Italie dans les poètes, parce qu'elle avait servi de retraite à Saturne.

SATURNIEN (MONT). *V.* COLLINES DE ROME.

SATURNIENS, secte de gnostiques, ainsi nommés de leur chef Saturnin, disciple de Simon le Magicien et de Basilide.

SATURNIN ou **SERNIN** (SAINT), martyr vers 250. Il prêcha l'Evangile dans les Gaules et fut le premier évêque de Toulouse. Les prêtres des idoles le firent attacher par les pieds à un taureau furieux, qui l'emporta et lui brisa la tête sur les marches du Capitole. Fête, le 29 novembre.

SATURNIN (SAINT), prêtre d'Afrique, martyrisé à Carthage avec St Datif vers 304. Fête, le 11 février.

SATURNIN-LÈS-AVIGNON (SAINT-), vge (Vaucluse), arr. d'Apt; 1,762 hab.

SATURNINUS (LUCIUS-APULÉIUS), fougueux démagogue romain, contribua, pendant son tribunat, l'an 651 de Rome, 102 av. J.-C., à faire obtenir à Marius son 4e consulat. Poussé par celui-ci, il demanda un second tribunat, en 100, et égorgea Nonius, qui lui avait été préféré. Voulant payer ses complices, il fit passer un plébiscite pour distribuer du blé et des terres au peuple, et força Métellus, qui refusait de jurer l'exécution de ce plébiscite, de partir pour l'exil. Espérant couvrir ses actes de la popularité du nom des Gracques, il fit nommer tribun un prétendu fils de Tibérius Gracchus, voulut faire donner le consulat à son complice Glaucia, et lança sa bande sur Memmius, qui l'avait emporté. Ce nouvel attentat ayant soulevé tout le monde contre lui, il surprit le Capitole pendant la nuit; Marius lui-même vint l'y assiéger. Saturninus se rendit et fut lapidé en 99.
O.

SATURNINUS (PUBLIUS-SEMPRONIUS), habile général de Gallien et gouverneur de l'Égypte, fut, malgré lui, proclamé empereur par ses soldats en 263, et fut assassiné par eux en 267, parce qu'ils le trouvaient trop sévère.

SATURNINUS (SEXTUS-JULIUS), Gaulois d'origine, se distingua d'abord comme orateur, puis embrassa la profession des armes, parvint rapidement aux premiers grades, et, sous Aurélien, pacifia les Gaules et l'Espagne et chassa les Maures de la province d'Afrique. En 280, sous le règne de Probus, les habitants d'Alexandrie lui décernèrent la pourpre; bientôt abandonné, il fut massacré dans Apamée par les soldats de Probus, après quelques mois de règne.

SATURNINUS, usurpateur du pouvoir dans les Gaules au temps de Constance II et de Julien, 350-363. On ignore sa vie.

SATYRES, *Satyri*, suivants de Bacchus, dans la mythologie grecque, où ils représentent allégoriquement la vie joyeuse et déréglée des adorateurs du dieu du vin. Dans les fêtes orgiaques, ils apparaissaient armés de coupes, en agitant le thyrse. Ils aimaient le chant, jouaient de la flûte, frappaient sur des cymbales, se mêlaient aux chœurs et aux danses des Dryades ou des Nymphes, qu'ils effrayaient souvent de leurs poursuites. On les confond fréquemment avec Pan et avec les Sylvains, divinités champêtres des Latins. Les poètes et les artistes de l'antiquité s'accordent à représenter les Satyres avec les cheveux hérissés, le nez camus et épaté, les oreilles pointues, le front couvert d'excroissances semblables à de petites cornes, et une queue de bouc; mais quelquefois *l'esprit d'euphémisme* de l'art grec a réduit ces attributs à leur plus simple expression, ne donnant aux Satyres que des oreilles pointues. Dans le *drame satyrique*, la danse des Satyres avait un nom particulier, la *Sicinnis*.

Ménard, *les Satyres*, dans la *Gazette des beaux-arts*, 1874, IX, p. 68; Wieseler, *de Pane et Satyris*, 1875. B. et S. Re.

SATYRUS, nom de 2 rois du Bosphore. Le premier était fils de Spartocus et régna de 407 à 393 av. J.-C.; il fut un allié fidèle des Athéniens. Le second ne régna que 9 mois en 311 av. J.-C. S. Re.

SATYRUS, poète grec, auteur de plusieurs épigrammes dans l'Anthologie. — médecin grec, un des maîtres de Galien. — philosophe péripatéticien, auteur d'un ouvrage biographique sur les hommes célèbres. — architecte grec, construisit avec Pythius le mausolée d'Halicarnasse. S. Re.

SAU, nom allemand de la SAVE.

SAUCEROTTE (NICOLAS), chirurgien, né à Lunéville en 1741, m. en 1814, fut chirurgien à l'armée d'Allemagne dès 1760, chirurgien ordinaire du roi de Pologne en [illegible], chirurgien-major de la gendarmerie et lithotomiste en chef de la Lorraine en 1779. Il eut la direction du service de santé à l'armée du Nord en 1794, devint membre du conseil de santé et associé de l'Institut. Son *Mémoire sur les fractures du crâne* fut couronné par l'Académie de chirurgie en [illegible]. Ce grand praticien n'a laissé qu'un ouvrage, intitulé : *Mélanges de chirurgie*, 1801, 2 vol. [illegible]

SAUCOURT-EN-VIMEU, vge (Somme) près d'Abbe-

ville. [illegible] III y remporta, en 881, une victoire sur les Normands, et [illegible] chansons qui la célébraient restèrent longtemps populaires dans le pays.

SAUDRE ou **SAULDRE**, *Sadera*, riv. de France, naît dans le dép. de Loir-et-Cher, se forme de 2 bras, passe à Salbris et à Romorantin, et se jette dans le Cher, près de Selles; cours de 162 kil.

SAUER, nom allemand de la SURE.

SAUGERTIES, v. des États-Unis (New-York), à 84 kil. S. d'Albany, sur l'Hudson; 10,375 hab.

SAUGUES, ch.-l. de cant. (Haute-Loire), arr. du Puy; 3,982 hab. Fabr. de fromages; élève de bestiaux. On remarque la *tour du clocher*, avec une sonnerie curieuse.

SAUJON, ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), arr. de Saintes, sur la Seudre; 2,039 hab. Fabr. de toiles, étoffes de laine. Comm. de vins, eaux-de-vie, sel, bois. Anc. seigneurie qui appartenait au cardinal de Richelieu.

SAÜL, c.-à-d. *emprunté*, premier roi des Hébreux, 1096-1056 av. J.-C., sacré par Samuel, était de la ville de Gabaa et se faisait remarquer par sa haute taille et sa beauté. Il vainquit les Ammonites à Jabès-Galaad, les Philistins près de Gabaa, et les Amalécites à Siceleg. Mais il éveilla des soupçons de tyrannie en prenant une garde, et irrita Dieu par ses désobéissances, en offrant un sacrifice à la place de Samuel, et en épargnant Agag, roi des Amalécites. Il fut rejeté et livré à une noire mélancolie. David, déjà sacré roi secrètement par Samuel, fut choisi pour calmer ses souffrances en jouant devant lui de la harpe. Saül, jaloux du jeune pâtre après la mort de Goliath, refusa de lui donner sa fille Michol, et tenta plusieurs fois, mais inutilement, de le faire périr. Au bout de plusieurs années, après avoir consulté la pythonisse d'Endor, qui évoqua devant lui l'ombre de Samuel, il perdit 3 de ses fils à la bataille de Gelboé contre les Philistins, et se perça de son épée. B.

SAUL, premier nom de SAINT PAUL.

SAULCY (LOUIS-FÉLICIEN-JOSEPH **CAIGNARD** DE), archéologue, né à Lille en 1807, m. en 1880, fut admis, en 1826, à l'École polytechnique et en sortit dans l'artillerie. Il employa dès lors ses loisirs à étudier la numismatique et l'archéologie. Attaché à l'École d'application à Metz, il y devint capitaine. En 1836, son *Essai de classification des suites monétaires byzantines*, fut couronné par l'Académie des inscriptions dont il devint correspondant en 1839 et membre titulaire en 1842. Il était professeur de mécanique à l'École d'application, lorsqu'à la suite d'une visite du duc d'Orléans à Metz, il fut nommé, en 1840, conservateur du musée d'artillerie de Paris. Devenu veuf en 1850, il partit, avec son fils, l'abbé Michon et M. Ed. Delessert, pour la Palestine. Il explora la mer Morte et le territoire des villes maudites, dont il crut avoir retrouvé les ruines. Il prétendit aussi établir que les monuments connus sous le nom de *Tombeaux des rois* étaient ceux des rois de Juda et il fit don au musée du Louvre d'un sarcophage qu'il supposait être celui du roi David. Ces découvertes provoquèrent de grands débats dans le monde savant. A cette époque il acheva la publication de son *Voyage autour de la mer Morte et dans les terres bibliques*, 1852-54, cartes et planches. Il revint plus tard avec succès à ses travaux de numismatique, fut en 1852 un des fondateurs de l'*Athenæum français*, entra au sénat en 1859, et fut promu commandeur de la Légion d'honneur en 1862. En dehors de ses remarquables *Études sur la numismatique judaïque*, il a consigné le fruit de ses recherches dans les *Mémoires* de l'Académie des inscriptions, le *Journal asiatique*, la *Revue archéologique* et surtout la *Revue de numismatique*.

Les plus récentes publications de M. de Saulcy ont été : *Histoire de l'art judaïque, tirée des textes*, 1858; *Expéditions de César en Grande-Bretagne*, 1860; *Voyage en Terre sainte*, 1865, 2 vol. avec carte; *les Derniers Jours de Jérusalem*, 1866; *Histoire d'Hérode, roi des Juifs*, 1867; *Étude chronologique des livres d'Esdras et de Néhémie*, 1868; *Mémoires sur les monnaies datées des Séleucides*, 1872; *Numismatique de la [illegible]*, 1873, in-4° avec pl.; *[illegible]*, 1874; *[illegible] des rois nabathéens de Pétra*, 1874; *Système monétaire de la république romaine à l'époque de Jules César*, 1874; *Histoire numismatique de François Ier*, 1876; *[illegible]*, 1877; *Recueil de documents relatifs à l'histoire des monnaies depuis Philippe II jusqu'à François Ier*, 1879; *Histoire numismatique des rois d'Angleterre Henri V et Henri VI en France*, 1878 [illegible]; *[illegible]*, 1882, et la *Notice* de M. [illegible] *Bulletin de la Soc. des Antiquaires de France*, 1881.

SAULDRE, riv. de France. (*V.* SAUDRE.)

SAULGAU, v. du roy. de Wurtemberg (cercle du Danube); 3,759 hab. Grains et farines. L'une des cinq villes dites du Danube.

SAULGE SAINT-, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. de Nevers; 2,532 hab. L'église renferme de très beaux vitraux. Pendant la Révolution, ce village fut appelé *Marat-les-Forêts*. Patrie de Marchangy.

SAULI (ALEXANDRE), apôtre de la Corse, né à Milan en 1535, d'une famille génoise, m. en 1591, [illegible] et prédicateur renommé, assista au synode de Milan en 1565, mérita que St Charles Borromée le choisît pour confesseur, devint supérieur général des clercs [illegible] à Saint-Paul en 1567, évêque d'Aléria en 1570 et de Pavie en 1591. Il fut béatifié en 1741 par Benoît XIV. Fête, le 23 avril.

SAULIEU, *Sedelaucum*, *Sidilocum*, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Semur; 3,756 hab. Autrefois place forte; les murs subsistent encore. Trib. de commerce, collège, bibliothèque. Fabr. de grosse draperie, broderies sur tulle. Comm. de blé, chanvre, navets, bois, tanneries. Monuments préhistoriques; on remarque l'antique église Saint-Saturnin, et celle de Saint-Andoche, avec une tour dont le couronnement est une imitation de la couronne de Charlemagne. A 3 kil., à Saint-Léger-des-Fourches, est né Vauban. I.

SAULNIER (LOUIS-SÉBASTIEN), membre de l'Académie des sciences morales, né à Nancy en 1790, m. en 1835, fut préfet pendant les Cent-Jours et après la révolution de 1830. Il fonda la *Revue britannique* en 1825.

SAULNOIS (LE), *Salinensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Lorraine), appartient auj. presque en entier à l'Allemagne.

SAULSAIE (**LA**), ferme-école régionale d'agriculture, canton et à 8 k... N. de Montluel (Ain), et à 28 N.-E. de Lyon; 107 hab.

SAULT (LE), *Saltus*, petit pays de l'anc. France (Haut-Languedoc), auj. dans le dép. de l'Aude, était titre de duché pour les fils aînés de la maison de Lesdiguières.

SAULT, ch.-l. de cant. (Vaucluse), arr. de Carpentras, dans la belle vallée de son nom, près de la rive dr. de la Nesque; 2,533 hab. Récolte de miel. Jadis titre d'un comté, dont le dernier titulaire fut le maréchal de Villeroy.

SAULVE SAINT-, vge (Nord), arr. et à 2 kil. N.-E. de Valenciennes, sur la rive dr. de l'Escaut; 2,460 hab. Fabr. de chicorée, sucre indigène, produits chimiques.

SAULX (MAISON DE), illustre famille de France, dont l'existence remonte, d'une manière authentique, au XIe siècle. Au XIIIe, elle se partagea en plusieurs branches : la branche aînée, éteinte en 1420; celles de *Saulx-Fontaine*, éteinte en 1384; de *Saulx-Courtivron*, éteinte en 1420, et de *Saulx-d'Arc-sur-Tille*, dont la maison de *Saulx-Tavannes* fut le dernier rameau. (V. TAVANNES.)

SAULX, ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. de Lure; 982 hab. Église du XIIe siècle.

SAULX-LE-DUC, vge (Côte-d'Or), arr. de Dijon; 381 hab. Il a donné son nom à la maison de Saulx.

SAULX-LES-CHARTREUX, vge (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil; 985 hab. Exploit. de grès; élève de sangsues.

SAULX (LA), riv. de France, naît près de Vassy (Haute-Marne), reçoit à gauche l'Ornain et se jette à droite dans la Marne, près de Vitry-le-Brûlé; cours de 110 kil.

SAULXURES ou **SAUSSURE**, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. de Remiremont; 3,655 hab. Filat. de coton.

SAULZOIR, vge (Nord), arr. de Cambrai; Fabr. de chicorée; brasseries.

SAUMAISE (CLAUDE DE), *Salmasius*, savant célèbre, né à Semur en 1588, m. à Spa en 1653, était fils d'un conseiller au parlement de Bourgogne, sous la direction duquel il fit ses humanités. Après avoir étudié la philosophie à Paris, où il se lia avec Casaubon, et où il embrassa le protestantisme, il vint à Heidelberg, puis à Leyde, où il s'établit, et où il tint pendant de longues années le sceptre de la critique en Europe. Connaissant à peu près toutes les sciences, sachant à fond les langues grecque et latine, et, plus que personne de son temps, les langues orientales, il acquit bientôt une si grande réputation, qu'on l'appelait emphatiquement *le prince des doctes, le phénix des critiques, l'Ératosthène et le Varron de son siècle*, et qu'on disait à Leyde que « l'Académie ne pouvait pas plus se passer de Saumaise que le monde du soleil ». Mais il gâta ses belles qualités par une polémique injurieuse et parfois ordurière. Jaloux de posséder un savant aussi éminent, Richelieu et Mazarin essayèrent de l'attirer en France; leurs offres furent repoussées; la reine Christine elle-même ne put le fixer en Suède. Son orgueil s'en accrut, de même que sa confiance en lui-même et son dédain pour les autres. Il s'attira d'illustres ennemis, et ne sortit pas toujours [illegible]. Dans sa controverse avec Milton, au sujet de l'Apologie de Charles Ier, qu'il avait écrite à l'instigation de Charles II, 1649, il se montra faible, et parut [illegible] heureux d'échapper à la rude argumentation de son adversaire, à la faveur d'une défense de sa propre latinité. Il est resté le type du critique laborieux et sagace, mais [illegible]. Ses ouvrages sont au nombre de 80 imprimés et de [illegible] manuscrits. Les principaux sont : des annotations très savantes [illegible] sur les *Historiæ Augustæ scriptores*, in-f°, [illegible]; les *Exercitationes Plinianæ*, 1629, 2 vol. in-fol., ouvrage dont l'érudition est immense; des éditions de *Florus*, 1609, de *L. Ampelius*, 1638, et d'*Achille Tatius*, 1640; des traités *de Re militari, de Usuris, de*

Cæsarie virorum et mulierum. Ses *Lettres inédites* ont été publiées en 1881 par M. Tamizey de Larroque. C. N.

SAUMUR, *Salmurium*, s.-préf. (Maine-et-Loire), sur la riv. g. de la Loire; 13,822 hab. Château fort. École militaire de cavalerie, établie en 1763; haras. Trib. de comm., collège, bibliothèque, musée d'antiquités. On y remarque l'hôtel de ville, de style ogival, l'école de cavalerie, les églises de Saint-Nicolas et de Saint-Pierre, celle de Nantilly, où Louis XI avait un oratoire, celle de Notre-Dame des Ardilliers, le château de la reine de Sicile, l'hospice de la Providence, dont les salles sont creusées dans le rocher, et 2 beaux ponts sur la Loire. Comm. de vins rouges et blancs du pays, eaux-de-vie, vinaigres, grains et farines, chanvre, lin, etc. Fabr. d'émaux, de chapelets en coco et en verroterie, toiles, lacets, ficelles; raffineries de salpêtre, tanneries : fabr. de noir animal. Courses annuelles de chevaux. — Henri III donna cette ville aux protestants comme place de sûreté; Duplessis-Mornay, qui en fut gouverneur, y fonda une université protestante, florissante jusqu'à la révocation de l'Édit de Nantes. Saumur fut la capitale du Saumurois, qui formait, avant 1789, un des huit petits gouvernements de France. Les Vendéens s'en emparèrent le 9 juin 1793. On donne le nom de *complot de Saumur* à l'insurrection du général Berton en 1822. Patrie de Mme Dacier. — Aux environs, sont le beau dolmen de *Bagneux*, le camp romain le *Chênehutte*, et le château féodal de *Montreuil*. B.

SAUNDERSON (Nicolas), mathématicien anglais, né en 1682 à Thurlston (York), m. en 1739, n'avait qu'un an lorsque la petite vérole lui fit perdre la vue. Après avoir étudié les langues anciennes, il se livra aux sciences, et, en 1707, fut admis à professer à Cambridge. On s'étonnait d'entendre cet illustre aveugle faire des leçons sur la lumière et les couleurs, sur les effets de l'arc-en-ciel, sur la combinaison des verres, etc.

Il a laissé des *Éléments d'algèbre*, Cambridge, 1740, 2 vol., traduits en français, Amsterdam, 1756, 2 vol. in-4, des commentaires sur le livre des *Principes* de Newton, à la suite d'un *Traité sur le calcul des fluxions*, 1756. V.

SAURAT, brg (Ariège), arr. de Foix; 3,483 hab. Scieries hydrauliques; fabr. de fer et aciers; cardes à laine.

SAURIN (Jacques), ministre calviniste, né à Nîmes en 1677, d'une famille qui avait embrassé le protestantisme dès le début de la Réforme, m. en 1730, était encore enfant lors de la révocation de l'Édit de Nantes. Il fit ses études à Genève, servit à 15 ans, en Angleterre, dans le régiment de Galloway, fut choisi en 1701 comme pasteur de l'église wallonne à Londres, puis, en 1705, fut envoyé à La Haye comme ministre extraordinaire des nobles. Ce fut alors qu'il se livra à la prédication [illegible] le plus célèbre orateur [illegible]. Il a une éloquence saisissante [illegible] sublime; ses [illegible]. Il [illegible] le cardinal Maury, que d'avoir cultivé son talent et exercé son ministère à [illegible].

On a de lui des *Sermons*, La Haye, 1749, 12 vol., et des *Discours historiques* [illegible] B.

SAURIN [illegible], théologien protestant, né en 1639 à Usseaux [illegible], m. en 1703, ministre à Embrun, puis à [illegible] avec Jurieu, dont il contestait [illegible].

[illegible] *Amour du prochain*, 17[illegible].

SAURIN [illegible], géomètre, frère du précédent, né en 16[illegible] (principauté d'Orange), m. en 1737, se [illegible] d'abord comme prédicateur protestant, puis fut ministre en Suisse, dut abandonner ce pays par suite d'une condamnation pour vol, rentra en France, fut converti par Bossuet en 1690 et reçut une pension de Louis XIV. Dès lors il [illegible] de 1702 à 170[illegible], au [illegible] en 1707. [illegible] de prison, mais [illegible].

SAURIN [illegible], poète dramatique, fils du précédent, né à Paris en 1706, m. en 1781 [illegible] au [illegible] de l'Europe [illegible] pour la scène [illegible] 3 tragédies [illegible] *Blanche et Guiscard*, en 5 actes, 1763, contient de [illegible] belles scènes; il donna encore un drame, *Beverley*, 5 actes, en vers libres, 1768, sombre et ennuyeux tableau de la vie d'un joueur; *les Mœurs du temps*, 1 acte, en prose, 1760; *l'Anglomane*, 1 acte, en vers libres, 1772. Saurin fut reçu à l'Académie française en 1761. Ce fut lui qui fit le vers heureux placé au bas du buste de Molière, dans cette Académie :

Rien ne manque à sa gloire; il manquait à la nôtre.

On a recueilli ses *Œuvres*, parmi lesquelles il y a des poésies fugitives et quelques chansons, 1783, 2 vol.; ses *Œuvres choisies* ont été données en 1812, in-18.

SAUROMATES. *V.* Sarmates.

SAUSSURE, vge de France. (*V.* Saulxures.)

SAUSSURE (Nicolas de), agronome suisse, né à Genève en 1709, m. en 1790.

Il a laissé des Mémoires d'agriculture théorique et pratique, entre autres : *sur la Meilleure Manière de cultiver les terres*; *Produits des blés tirés des pays méridionaux, expériences faites en 1772 et 1773*; *Essai sur la cause de la disette du blé qu'on a éprouvée dans une partie de l'Europe pendant 7 ou 8 années qui ont suivi 1775*, et *sur les moyens de la prévenir*, *Manière de provigner la vigne sans engrais*, 1775; *Vignes, raisins, vendanges et vins*, 1778; *Essai sur la taille de la vigne et sur la rosée*, 1780, etc. J. G.

SAUSSURE (Horace-Bénédict de), fils du précédent, né à Genève en 1740, m. en 1799, professeur de philosophie naturelle dans sa ville natale, s'est surtout occupé de l'étude des montagnes au point de vue de la physique générale. Compagnon de Haller, dirigé dans ses premiers travaux sur l'histoire naturelle par Charles Bonnet, son oncle par alliance, formé à l'observation des phénomènes de la nature et initié à toutes les connaissances scientifiques de son époque par ses nombreux voyages en Angleterre, en France, en Italie et en Allemagne, Saussure pénétra la structure du globe et fonda la science géologique sur une base solide, les faits et la comparaison. Le *Voyage dans les Alpes*, qu'il publia de 1779 à 1796, 4 vol., contient l'ensemble de ses observations et de ses découvertes, non seulement sur les Alpes qu'il parcourut en tous sens, mais sur les autres chaînes de montagnes de l'Europe. Indépendamment des nombreuses espèces de minéraux et de plantes qu'il découvrit dans ces hautes régions du globe, Saussure ne négligea aucun des phénomènes météorologiques qui s'y accomplissent. On lui doit une foule d'instruments précieux, qu'il inventa ou perfectionna, tels que l'hygromètre, l'anémomètre, le cyanomètre, le diaphanomètre, etc. Il a enrichi toutes les branches de la physique générale et introduit dans les sciences d'observation cette méthode et cette exactitude qui ont tant contribué depuis à leurs progrès. Le premier, après le guide Balmat et le docteur Paccard, il gravit le mont Blanc jusqu'à sa cime, en juillet 1788. On a de lui, outre son grand ouvrage sur les Alpes, un *Traité d'hygrométrie* et beaucoup d'opuscules de botanique, de géologie, de physique et de météorologie, publiés à Genève, à Berne et à Lausanne.

V. son *Éloge* par Cuvier. J. G.

SAUSSURE (Nicolas-Théodore de), fils du précédent, né à Genève en 1767, m. en 1845, fut initié par son père aux sciences physiques, devint son collaborateur et s'occupa, pendant plusieurs années, d'expériences de physique météorologique. Puis, séduit par la nouveauté et la grandeur des découvertes de Lavoisier et des autres chimistes contemporains, entraîné sur les pas de Priestley, de Bonnet, de Senebier, qui venaient, pour ainsi dire, de créer la physiologie végétale, il se voua à la chimie. Il consacra 10 années à étudier les mystères de la vie chez les plantes, et, en 1804, fit paraître des *Recherches chimiques sur la végétation*, l'un des monuments les plus curieux de la science expérimentale au XIXe siècle. Plus tard, ses analyses de l'alcool, de l'éther sulfurique et du gaz oléfiant, ses observations sur la combustion de plusieurs espèces de charbon et sur le gaz hydrogène, ses expériences sur l'amidon et sur sa transformation en sucre pendant la germination des graines, la constatation des effets qu'exercent les fleurs et les fruits sur la composition de l'air atmosphérique, ses belles recherches sur les causes de production et de variation de l'acide carbonique atmosphérique et sur le dosage des différents principes constituants de l'air, etc., placèrent peu à peu Théodore de Saussure au premier rang des chimistes. Adonné [illegible] la [illegible] l'Institut de France lui avait ouvert ses portes en 1810. J. G.

SAUSSURE (Mme NECKER [illegible]), née en 17[illegible], m. en 1841, [illegible] *l'Éducation progressive*, [illegible] *de la vie* [illegible] l'Académie française [illegible] et [illegible] la [illegible] des femmes [illegible] traités philosophiques d'éducation [illegible] leur

métaphysique et une fermeté toute virile s'y unissent à la finesse des aperçus et à la sensibilité de la femme.

SAUTERNES, vge (Gironde), arr. et à 23 kil. N.-O. de Bazas; 1,009 hab. Vins blancs très renommés. Cru célèbre du Château-Yquem.

SAUVAGE (JEAN-AUGUSTIN-ALEXIS), ingénieur mécanicien, né près de Paris en 1781, m. en 1857, apprit la mécanique dans l'atelier du serrurier Gamain, se lia, en 1816, avec Windsor, qui était venu établir en France l'éclairage au gaz, et monta les usines à gaz des Panoramas et du Luxembourg. De 1820 à 1830, il remplit les fonctions de chef de l'éclairage de Paris et des théâtres royaux. On lui doit les premiers moyens de contrôle dans la distribution du gaz, et notamment le timbrage des becs et la réalisation industrielle des compteurs.

SAUVAGE (PIERRE-LOUIS-FRÉDÉRIC), né à Boulogne-sur-Mer en 1785, m. en 1857, fut attaché à l'administration du génie maritime dans sa ville natale; puis, en 1811, se fit constructeur de navires. Il a puissamment contribué à la substitution de l'hélice aux roues à aubes, comme moyen de propulsion des navires. Malheureusement, faute de secours, il ne put faire qu'en petit des essais où il épuisa ses ressources, et il se trouvait en prison pour dettes, au Havre, lorsqu'on mit à la mer, dans la même ville, un bateau où l'hélice se trouvait appliquée par un Anglais dans des conditions peu différentes de celles proposées par l'ingénieur français. Il mourut dans un asile d'aliénés. On lui doit aussi l'invention du *Physionomètre*, employé plus tard sous le nom de *Physionotype*, et à l'aide duquel on peut prendre des empreintes d'objets en relief; celle du *Réducteur*, instrument qui permet d'obtenir des copies réduites des statues, et celle du *Soufflet hydraulique*. La ville de Boulogne lui a élevé une statue.

SAUVAGÈRE (LA), vge (Orne), arr. de Domfront; 1,531 hab. Fabr. de toiles et coutils.

SAUVAGES DE LA CROIX (FRANÇOIS BOISSIER DE), médecin, né à Alais en 1706, m. en 1767, étudia à Montpellier sous Astruc et Chicoyneau, fut reçu docteur en 1726, se rendit à Paris en 1730, et y continua ses études, bien qu'atteint d'une ophthalmie grave. Il conçut le plan d'une classification des maladies, et l'exposa dans un ouvrage qui lui valut une chaire à Montpellier en 1734; dans ses leçons, il attaqua les doctrines des mécanistes, et se montra partisan des idées de Stahl. En 1740, on le nomma professeur de botanique; il augmenta le jardin de Montpellier, et publia sa méthode de classification. Il écrivit en même temps beaucoup de dissertations sur les maladies des bœufs du Vivarais, les qualités nuisibles des plantes, la rage, etc. Sauvages était célèbre comme praticien et comme professeur. Ses ouvrages sont devenus classiques; ses descriptions de maladies sont bien faites; dans sa classification nosologique, il a trop multiplié le nombre des espèces.

On a de lui : *Pathologia methodica*, etc., Lyon, 1759, ouvrage devenu plus tard la *Nosologia methodica*, Genève, 1763, 5 vol. in-8°, et Lyon, 1768, 2 vol. in-4°, trad. en français par Gouvion, Lyon, 1772, 10 vol. in-12. D—G.

SAUVAGES DE LA CROIX (PIERRE-AUGUSTIN BOISSIER DE), frère du précédent, né à Alais en 1710, m. en 1795, s'occupa des sciences physiques et naturelles et de linguistique.

On lui doit *l'Art d'élever les vers à soie*, 2e édit.; *Dictionnaire languedocien-français*, 1753, 2e édit., 1820, 2 vol.

SAUVAL (HENRI), historien, né à Paris vers 1620, m, en 1670, abandonna le barreau pour se livrer à des recherches d'érudition, obtint l'entrée des Archives et du Trésor des chartes, et en tira un grand nombre de pièces curieuses, dont il composa 9 vol. in-fol., qui furent le travail de 20 ans, On en a tiré après sa mort un ouvrage intitulé : *Histoire et recherches des antiquités de la ville de Paris*, 1724, 3 vol. in-fol., ouvrage très savant, mais diffus et mal écrit. De là furent extraits ensuite *les Amours des rois de France*.

V. le *Journal des Savants* de nov. 1724.

SAUVE, ch.-l. de cant. (Gard), arr. du Vigan, sur le penchant du mont Couta et sur la Vidourle; 2,287 hab. Elle eut ses seigneurs particuliers jusqu'au XIIIe siècle, puis dépendit de l'évêché de Maguelonne, prit parti, aux XVIe et XVIIe siècles, pour les protestants, et fut prise, en 1702, par les Camisards. Église calviniste. Fabr. de bonneterie en soie et de fourches en bois; teintureries. Patrie du médecin Astruc. Aux environs source minérale, carrières de plâtre, mines de houille.

SAUVE-MAJEURE (LA), vge (Gironde), arr. et à 25 kil. S.-E. de Bordeaux; 1,022 hab. Il y eut une célèbre abbaye, aujourd'hui école normale d'instituteurs.

SAUVEGARDE (LETTRES DE). V. LETTRES.

SAUVES (CHARLOTTE DE BEAUNE-SAMBLANÇAY, BARONNE DE), née en 1551, m. en 1617, dame d'atours de Catherine de Médicis, épousa successivement le baron de Sauves et François de La Trémouille, marquis de Noirmoutiers, Elle eut pour amants le duc d'Alençon, le duc Henri de Guise et le roi de Navarre Henri IV; elle instruisit ce dernier prince de plusieurs trames dirigées contre lui ou les siens.

SAUVETERRE, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de La Réole; 849 hab. Son nom, commun à beaucoup d'autres villes, rappelle d'antiques franchises, ou indique un lieu de refuge. Bons vins.

SAUVETERRE, ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. d'Orthez, sur le Gave d'Oloron; 1,518 hab. Récolte de vins rouges.

SAUVEUR (JOSEPH), savant français, né à La Flèche en 1653, m. en 1716, fut muet jusqu'à 7 ans, se destina d'abord à la médecine et se livra ensuite à l'étude des sciences. Il eut pour maître le physicien Rohault, fut protégé par Mme de La Sablière, et donna des leçons au prince Eugène. Une théorie mathématique des jeux de hasard, qu'il publia à la demande du marquis de Dangeau, fit sa réputation à la cour, et un travail sur les fortifications lui valut l'amitié de Vauban. Il obtint, en 1680, la place de maître de mathématiques des pages de la Dauphine, et, en 1686, la chaire de mathématiques du Collège de France. Il fut un des commensaux de la maison de Condé, et entra à l'Académie des sciences en 1696. Dans l'acoustique musicale, dont il a fait une science toute nouvelle, quoiqu'il n'eût ni voix ni oreille, Sauveur a imaginé le *monocorde*, et on lui doit, entre autres découvertes, celle des nœuds de vibration des cordes. Le premier, il donna l'explication du phénomène des battements. Ses *Mémoires* ont été publiés de 1700 à 1713 dans le recueil de l'Académie; on a aussi de lui une *Géométrie*.

V. son *Éloge* par Fontenelle. D—s.

SAUVEUR (ORDRE DU), ordre honorifique institué le 1er juin 1833 par Othon Ier, roi de Grèce.

SAUVEUR (ORDRE DU SAINT-), congrégation de religieuses fondée par Ste Brigitte. V. ce nom.)

SAUVEUR (SAINT-), hameau (Hautes-Pyrénées), arr. d'Argelès, dans la vallée de Barèges. Bains d'eaux thermales sulfureuses.

SAUVEUR-EN-PUISAYE (SAINT-), ch.-l. de cant. (Yonne), arr. d'Auxerre, près du Loing; 1,816 hab. Ancienne sucrerie. Tour ruinée. Près de là sont quelques restes de l'abbaye de *Moutiers* et du prieuré de *Boutissein*.

SAUVEUR-LENDELIN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Coutances; 1,723 hab. Patrie du consul Lebrun, plus tard duc de Plaisance.

SAUVEUR-SUR-DOUVE OU **LE VICOMTE** (SAINT-), ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Valognes; 2,659 hab. Il y avait autrefois une abbaye de bénédictins, fondée en 1090. Anc. château servant maintenant d'hôpital.

SAUVEUR (GRASSET DE SAINT-) V. GRASSET.

SAUX, v. et riv. de France. (V. SAULX.)

SAUXILLANGES, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire, dans un pays marécageux; 2,001 hab. Poterie commune. Il y eut un monastère de bénédictins, fondé vers 916 par Guillaume le Pieux, duc d'Aquitaine.

SAUZAIS. V. SAULZAIS.

SAUZET (JEAN-PIERRE, DIT PAUL), homme politique, né à Lyon en 1800, m. en 1876. Fils d'un médecin, il alla suivre les cours de droit à Paris, et revint exercer dans sa ville natale la profession d'avocat. En 1830, il accepta, dans le procès des ministres de Charles X, la défense de M. de Chantelauze. Député de Lyon en 1834, il prit place parmi les conservateurs libéraux, et fut chargé de rédiger les rapports sur les lois de septembre 1835 contre la presse. Vice-président de la Chambre en 1836, il entra, la même année, dans le ministère Thiers, où il eut le portefeuille de la justice. Le cabinet s'étant retiré par suite de l'opposition du roi à l'intervention en Espagne, Sauzet passa dans l'opposition, et combattit, en 1837, la loi de disjonction. Réélu député en 1839, il arriva à la présidence de la Chambre et la conserva jusqu'en 1848. Il a laissé : *la Chambre des députés et la Révolution de février*, 1851, ouvrage où il propose l'union des deux branches de la maison de Bourbon; *Réflexions sur le mariage civil et religieux en France et en Italie*, 1853; *Considérations sur les retraites forcées de la magistrature*, 1854; *Discours sur l'éloquence académique*, 1859; *Éloge de M. de Chantelauze*, 1860; *Rome devant l'Europe*, 1860, où il défend le pouvoir temporel du pape; *les Deux Politiques de la France et le partage de Rome*, 1862.

V. les *Mémoires* de Guizot.

SAVAGE (RICHARD), poète anglais, né à Londres en 1698, m. en 1743, peut-être fils adultérin de lord Rivers et de la comtesse Macclesfield. Une pauvre femme aurait été chargée de l'élever, et l'aurait placé, au sortir de l'école, comme apprenti cordonnier. C'est alors que des lettres trouvées chez cette femme lui auraient appris sa naissance; mais la comtesse le traita sans cesse d'imposteur. Il se jeta dans le vice, fut condamné à mort en 1727 pour un meurtre dans une ta-

verne, et obtint sa grâce par la reine Caroline, qui le pensionna pour quelques poésies. Ses menaces décidèrent un ami de sa mère, lord Tyrconnel, à l'admettre dans sa famille; il en sortit bientôt, et mourut emprisonné pour dettes, malade et sans médecin. Il a laissé des pièces de théâtre et des poésies. On trouve un sentiment énergique dans le morceau intitulé *le Vagabond* et dans la fin du *Bâtard*.

Les Œuvres de Savage ont été recueillies en 2 vol., 1777. — *V.* sa *Vie* (en angl.) par S. Johnson, Lond., 17[illegible]. A. G.

SAVANES, nom donné à de vastes plaines couvertes d'herbes, que l'on rencontre surtout dans l'Amérique du Nord, à l'O. du Mississipi; c'est ce qu'on appelle des *Pampas* dans l'Amérique du Sud. Des troupeaux de bisons et de buffles errent dans ces contrées encore désertes. — Au Canada, on nomme encore *Savanes* les forêts d'arbres résineux.

SAVANNA, riv. des États-Unis, se forme sur la limite de la Géorgie et de la Caroline du Sud à 160 kil. au-dessus d'Augusta, par la réunion du Tugalao et du Keowée, coule au S.-E., passe à Augusta et Savannah, et se jette dans l'Atlantique par plusieurs embouchures; cours de 440 kil. Navigable depuis Augusta pour les bateaux à vapeur.

SAVANNAH, v. des États-Unis (Géorgie), port sur la riv. de son nom, à 27 kil. de son embouchure dans l'Atlantique; 30,681 hab. Université, Société de médecine, bibliothèque, observatoire. Entrepôt du commerce de la Virginie. Exportation de bois de construction, des cotons de la Géorgie et de plusieurs autres États, de riz, de minerai de cuivre; scieries à vapeur; fabr. de savon, chantier de construction. Centre de plusieurs chemins de fer. Port très animé (950,000 tonneaux) défendu par 2 forts. — Prise en 1778 par les Anglais. B.

SAVANTES (SOCIÉTÉS). *V.* SOCIÉTÉS SAVANTES.

SAVANTS (JOURNAL DES). *V.* JOURNAL.

SAVARD (MARIE-GABRIEL-AUGUSTIN), musicien et professeur au Conservatoire, né à Paris en 1814, m. en 1884, s'adonna d'abord aux sciences naturelles; mais entraîné par son goût pour la musique, il entra en 1837 au Conservatoire, suivit les classes d'harmonie et de composition, et obtint des succès surtout dans la musique religieuse. En 1841, il fut nommé professeur adjoint d'harmonie et d'accompagnement pratique au Conservatoire; en 1850, professeur titulaire du solfège, et en 1866, professeur d'harmonie en remplacement de Clapisson. Il exerçait en outre les fonctions de maître de chapelle à Saint-Étienne du Mont depuis 1843. On a de lui des messes, motets, etc., des chants liturgiques harmonisés. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1875.

Parmi ses ouvrages didactiques nous citerons : *Cours complet d'harmonie théorique et pratique*, 2 vol.; *Étude raisonnée des principes de la musique*, 2e édit. 18[illegible]; *Principes de la musique*, 5e édit., 1875, ouvrages approuvés par l'Académie des beaux-arts et adoptés pour l'enseignement au Conservatoire.

SAVARIA. *V.* SABARIA.

SAVARIN (BRILLAT-). *V.* BRILLAT-SAVARIN.

SAVARON (JEAN), magistrat et historien, né à Clermont-Ferrand en 15[illegible], d'une bonne famille, m. en 1622, fut lieutenant général de la sénéchaussée d'Auvergne, et député du tiers état de cette province aux états généraux de 1614, où il se fit remarquer par son éloquence et son courage à défendre les droits de son ordre. On lui doit : *Traité contre les masques*, 3e édit., Paris, 1611; *Traité contre les duels*, 1610, in-8°, ouvrage rempli de documents curieux; *Traité de la souveraineté du roi et de son royaume*, 1615, réimpr. à Rouen en 1788, où il fait remonter l'origine des états généraux jusqu'aux premiers temps de la monarchie; *Chronologie des états généraux*, 1615; *Traité de l'annuel et vénalité des charges*, 1615; *de la Sainteté du roi Clovis*, 1622, in-4°, etc. B.

SAVART (FÉLIX), célèbre physicien, né à Mézières en 1791, m. en 1841, étudia d'abord la médecine et prit le grade de docteur à Strasbourg. Il se livra ensuite à l'étude de l'acoustique, et vint à Paris, où ses premiers efforts furent encouragés par Biot. Il enseigna la physique dans une institution, jusqu'à son entrée dans l'Académie des Sciences en 1827. On créa pour lui une place de conservateur du cabinet de physique du Collège de France, et il remplaça Ampère dans sa chaire de physique en 1838. Les leçons qu'il fit sur l'acoustique ont été analysées par Masson dans le journal *l'Institut*, t. VII et VIII. Savart a publié avec Biot, en 1820, un *Mémoire sur les actions électro-dynamiques*; il résulte de leurs expériences que l'intensité de l'action d'un courant indéfini sur une aiguille aimantée est en raison inverse de la distance, et si le courant est angulaire, proportionnelle à la tangente de la moitié de son angle. D'autres recherches de Savart portèrent sur l'écoulement des liquides. En étudiant la constitution de la veine liquide qui s'échappe par un orifice percé dans un vase, il a trouvé que la partie qui paraît trouble est formée de gouttes distinctes qui successivement s'allongent et s'aplatissent par une suite de pulsations régulières produisant un son; si, à côté, on produit le même son, la forme de la veine se modifie, sans que la dépense varie. (*Annales de physique et de chimie*, t. LIII.) Savart s'est occupé aussi du choc d'une veine liquide contre un plan, et du choc des veines entre elles (*Annales*, t. LIV et LV). Les Mémoires de Savart sur l'acoustique sont nombreux; les principaux sont : *Mémoire relatif à la construction des instruments à cordes et à archet* (dans le *Recueil des savants étrangers*), où il donne les principes dont dépendent les plus belles qualités de ces instruments, principes qu'il a appliqués dans la construction d'un violon nouveau dont les qualités ont été reconnues; *Mémoire sur la communication des mouvements vibratoires entre les corps solides* (*Annales*, t. XIV); *Mémoire sur les vibrations des corps solides considérés en général* (*Annales*, t. XXV); *Note sur les modes de division des corps en vibration* (*Annales*, t. XXXII); *Recherches sur les vibrations normales* (*Annales*, t. XXXVI); *Recherches sur l'élasticité des corps qui cristallisent régulièrement* (*Annales*, t. XL); *Mémoire sur la réaction de torsion des lames et des verges rigides* (*Annales*, t. XLI); *Recherches sur la vibration de l'air* (*Annales*, t. XXIV), où il s'occupe des vibrations de l'air dans une enceinte limitée quelconque, des ventres et des surfaces nodales qui s'y forment; *Nouvelles recherches sur les vibrations de l'air* (*Annales*, t. XXIX), où il s'agit des vibrations de l'air dans les tuyaux, lorsque l'ébranlement n'a pas lieu à plein orifice, et où l'auteur est conduit à des notions théoriques très précises sur la construction des orgues; *Mémoire sur la voix humaine* (*Annales*, t. XXX), d'où il résulte que l'organe vocal chez l'homme pourrait être assimilé au petit instrument connu sous le nom d'appeau, employé pour imiter la voix de certains oiseaux; *Note sur la communication des mouvements vibratoires par les liquides* (*Annales*, t. XXXI), constatant que le liquide contenu dans le labyrinthe doit transmettre le mouvement vibratoire aux parties qu'il baigne, sans altération dans le nombre des vibrations; *Note sur la sensibilité de l'organe de l'ouïe* (*Annales*, t. XLIV). Dans ces Notes, Savart essaye de prouver qu'il n'y a pas de limites absolues au delà desquelles les sons graves ou aigus cessent d'être perceptibles; les limites assignées avant lui, et qu'il recule, ne dépendent que des moyens employés pour produire les sons. Avec une roue dentée tournant rapidement et frappant une carte, il est arrivé à produire un son perceptible de 48,000 vibrations; en substituant à la roue une barre de fer ou de bois, qui passe en tournant entre des planchettes de bois, il a obtenu un son grave excessivement fort de 16 vibrations. V.

SAVARY (JACQUES), négociant, né à Doué (Anjou) en 1622, m. en 1690, obtint du surintendant Fouquet la ferme des domaines de la couronne, entra, par le crédit du chancelier Séguier, dans le conseil chargé de la revision des règlements sur le commerce, et la part qu'il prit à l'ordonnance de 1673 fit désigner cet acte sous le nom de *Code Savary*. On lui doit *le Parfait Négociant*, 1675, réédité en 1800, 2 vol. in-4°, avec une *notice* biographique.

SAVARY (NICOLAS), voyageur, né en 1750 à Vitré (Bretagne), m. en 1788, fit ses études au collège de Rennes, partit pour l'Égypte en 1774, passa 5 ans dans ce pays, parcourut ensuite l'Archipel, fit un séjour de 15 mois dans l'île de Candie, et, de retour en France, 1781, publia : une traduction estimée du *Coran*, avec notes, et une *Vie de Mahomet*, Paris, 1783, 2 vol.; *Morale de Mahomet*, 1784, in-12, extrait de l'ouvrage précédent; *Lettres sur l'Égypte*, 1788-89, 3 vol., ouvrage intéressant par le style et par les détails, mais où tout n'a pas été observé d'original : *Lettres sur la Grèce*, 1788, ouvrage non terminé. Après la mort de Savary, on publia de lui une *Grammaire de la langue arabe vulgaire et littérale*, revue par Langlès, 1813, in-4°.

SAVARY (ANNE-JEAN MARIE-RENÉ), *duc de Rovigo*, né en 1774 à Marc près de Vouziers (Ardennes), m. en 1833, était fils d'un major du château de Sedan. Il entra comme boursier au collège de Metz, en sortit en 1789, débuta comme simple soldat dans le régiment de Royal-Normandie, servit sous Custine à l'armée du Nord et passa capitaine à 19 ans. Après avoir été quelque temps dans l'armée de Pichegru sur la Moselle il fut attaché, dans celle du Rhin, à l'état-major de Desaix, se distingua à Friedberg, fut emmené en Égypte par Bonaparte, devint commandant de la gendarmerie d'élite du 1er consul, fut chargé de faire exécuter la sentence capitale prononcée contre le duc d'Enghien en 1804, reçut le grade de général de brigade, et en 1805 celui de général de division. Il figura aux batailles d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, d'Ostrolenka, d'Heilsberg et de Friedland, obtint une pension et le titre de duc de Rovigo, puis l'ambassade de Saint-Pétersbourg en 1807, commanda l'armée d'Espagne en 1808 jusqu'à l'arrivée du roi Joseph, fut emmené par l'empereur aux conférences d'Erfurt, fit la campagne de 1809 et succéda en 1810 à Fouché dans le ministère de la police générale. Sa vigilance fut mise en défaut par la conspiration de Malet, 1812, et il demeura un

instant prisonnier des conjurés. Napoléon Ier le nomma, pendant les Cent jours, pair de France et commandant général de la gendarmerie. Après les désastres de 1815, Savary suivit Napoléon à bord du *Bellerophon*, mais les Anglais lui refusèrent la faveur d'aller à Sainte-Hélène, et l'envoyèrent prisonnier à Malte, tandis qu'il était condamné à mort par contumace à Paris. Il s'échappa au bout de 7 mois, se réfugia à Smyrne, puis en Autriche, revint en Angleterre, puis en France pour y purger sa contumace en 1819, fut acquitté à l'unanimité par le 1er conseil de guerre de Paris et vécut loin des affaires. Une brochure qu'il publia en 1823 sur la mort du duc d'Enghien, et dans laquelle il accusait le prince de Talleyrand, le contraignit de se retirer à Rome. Nommé commandant de l'armée d'Algérie en 1831, il effraya par ses rigueurs les indigènes, et fit exécuter de belles routes stratégiques. Il a laissé des *Mémoires pour servir à l'histoire de l'empereur Napoléon*. B.

SAVARY DE BRÈVES. *V.* BRÈVES.

SAVE, *Savus*, en allem. *Sau*, riv. de l'Autriche-Hongrie, prend sa source dans les Alpes Carniques, près de Weissenfels (Carniole), au mont Terglou, coule à l'E., au S. et au S.-E., sépare le cercle de Neustadt (Carniole) du cercle de Marbourg (Styrie), entre en Croatie, sépare ensuite, pendant tout le reste de son cours, es anc. Confins militaires de la Bosnie et de la Serbie, passe près de Laybach, d'Agram, à Sissek, Alt-Gradiska, Brod, Mitrovitz, Schabatz, et se jette dans le Danube entre Semlin et Belgrade; cours de 900 kil. Elle reçoit la Laybach, au confluent de laquelle commence sa navigation très active, la Kulpa, l'Anna, la Verbas, la Bosna, la Drina. G. H.

SAVE, riv. de France (Hautes-Pyrénées et Gers), se jette dans la Garonne. Cours de 148 kil.

SAVEGIUM, nom latin de BELLEVILLE (Seine).

SAVENAY, ch.-l. de cant. (Loire-Infér.), sur les collines qui dominent la rive dr. de la Loire près de son embouchure, à 35 kil. N.-O. de Nantes; 2,902 hab. Défaite des Vendéens par Kléber et Marceau en décembre 1793. Foires importantes de bestiaux. Ce fut une sous-préfecture jusqu'en 1868. Bifurc. des chemins de fer de Nantes à Saint-Nazaire et à Brest.

SAVENIÈRES, vge (Maine-et-Loire), arr. d'Angers, sur la rive dr. de la Loire; 1,323 hab. Curieuse église; on croit y retrouver un temple romain. Très bons vins blancs. Carrières de marbre. Près de là, dans l'île Béhuard, est une chapelle remarquable que fréquentait Louis XI.

SAVERDUN, ch.-l. de cant. (Ariège), arr. de Pamiers, sur la rive g. de l'Ariège; 4,008 hab. Autrefois fortifiée. Fabr. d'acier, faulx et limes. Bel hôpital. Patrie du pape Benoît XII.

SAVERIEN (ALEXANDRE), mathématicien et littérateur, né à Arles vers 1720, m. en 1805, était à 20 ans ingénieur de la marine. On lui doit le projet de l'Académie de marine établie à Brest en 1752.

Il a laissé : *Nouvelle théorie de la manœuvre des vaisseaux*, 1745; *Nouvelle théorie de la mâture*, 1747; *l'Art de mesurer sur mer le sillage du vaisseau*, 1750; *Dictionnaire universel de mathématiques et de physique*, avec 101 pl., 1753, 2 vol. in-4o; *Dictionnaire historique, théorique et pratique de marine*, 2e édit., 1781, 2 vol.; *Histoire des philosophes anciens*, 1771, 5 vol. in-12; *Histoire des philosophes modernes*, 1760-69, 8 vol. in-12; *Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences*, 1766-78, 4 vol., etc.

SAVERNE, anc. *Tres Tabernæ*, en allem. *Zabern*, v. de l'Alsace-Lorraine, à 44 kil. N.-O. de Strasbourg, sur la Zorn, près d'une belle forêt et d'un défilé qui conduit d'Alsace en Lorraine; 6,605 hab. Gymnase. Château construit à la fin du XVIIIe siècle par le cardinal de Rohan, et destiné de 1852 à 1870 à servir de lieu de retraite aux veuves des fonctionnaires civils et militaires morts au service de l'État. Palais neuf, construit sur le modèle de celui de Wilhemshohe près de Cassel. Curieuse église paroissiale. Fabr. de bonneterie, filat. de coton, manuf. de tissus de coton et de grosse quincaillerie; laminoirs pour les scies; affineries d'acier. Cette ville appartint successivement aux évêques de Metz et à ceux de Strasbourg. Elle fut prise par les Français en 1636, démantelée en 1696, cédée à l'Allemagne en 1871. — Aux environs on remarque la grotte de *Saint Guy*, et les ruines des châteaux de *Greifenstein*, de *Hoh-Barr* et de *Geroldseck*.

SAVERNE, riv. d'Angleterre. (*V.* SEVERN.)

SAVIÆ, nom latin de BELLEVILLE (Seine).

SAVIE, contrée de la Dacie ancienne, entre la Save et la Drave.

SAVIGLIANO, en franç. *Savillian*, v. forte du roy. d'Italie, prov. de Coni, entre la Maira et la Varaita, à 52 kil. S. de Turin; [illegible] hab. Collège royal. [illegible] abbaye de bénédictins. [illegible] Belle porte en forme d'arc de triomphe. — Cette ville fut prise par François Ier, et rendue par Henri III en 1574. Sous le 1er Empire française, elle fut le ch.-l. d'un arrondissement du département de la Stura.

SAVIGNANO DI ROMAGNA, brg. du roy. d'Italie, prov. de Forli, sur le Fiumicino (ancien *Rubicon*); 4,866 hab. [illegible]

SAVIGNIES, vge (Oise), arr. de Beauvais; 608 hab. Fabr. [illegible] de terre.

SAVIGNY (CHRISTOPHE DE), né en 1530 dans un château de [illegible], dans le Rethelois, [illegible] *Tableaux accomplis de tous les arts* [illegible], Paris, 1619, in-fol., où l'on prétend que [illegible] *Arbre encyclopédique*.

SAVIGNY (MARIE-JULES-CÉSAR LELORGNE DE), naturaliste, né en 1777 à Provins, m. en 1851, [illegible] médecine, puis la botanique, sous [illegible]. Il [illegible] l'être chargé de l'enseignement de cette science à l'École centrale de la Seine [illegible] Cuvier le décida à suivre l'expédition d'Égypte [illegible] Geoffroy Saint-Hilaire. Il parcourut [illegible] pour recueillir les éléments du travail sur les animaux sans vertèbres qui devait former sa part dans le grand ouvrage sur l'Égypte. Rentré en France, il donna des Mémoires sur des sujets entièrement nouveaux. En 1821, il entra à l'Institut. En 1824, pris d'un mal dont il avait eu de [illegible] atteintes en 1817, il fut forcé, pendant 27 ans, au milieu de souffrances inouïes, de rester dans une obscurité complète. V.

SAVIGNY (FRÉDÉRIC-CHARLES DE), jurisconsulte allemand, né à Francfort-sur-Mein en 1779, m. en 1861, fit ses cours à Marbourg jusqu'en 1804, puis voyagea en Allemagne et en France pour recueillir des documents relatifs au droit romain. En 1807, il fut nommé professeur à Landshut, et passa à l'université de Berlin en 1810. Il devint membre de l'académie des sciences de cette ville en 1811, conseiller intime de justice en 1816, conseiller d'État en 1817, membre de la Cour de cassation pour les provinces rhénanes en 1819, ministre de la justice du royaume de Prusse en 1842. Les mouvements révolutionnaires de 1848 le [illegible] dans la vie privée. Savigny a été, avec Hugo et [illegible], le fondateur de l'école historique des jurisconsultes; peu d'hommes ont aussi bien approfondi la connaissance du droit ancien et de ses rapports avec le droit moderne, et ses leçons exercèrent un vif intérêt à cause de la clarté et de la précision de sa méthode.

On a de lui : *Traité de la possession*, [illegible] *Mission de notre temps dans la jurisprudence et la législation*, Berlin, 1814; *Histoire du droit romain au moyen âge*, [illegible], 7 vol.; *Histoire du droit de* [illegible], Berlin, 1840; *Système du droit romain actuel*, 1840-49, 8 vol.; *Droit des obligations*, 1851-53, 2 vol.; *Écrits divers*, 1850, 5 vol. [illegible] 1815, avec Eichhorn, [illegible] *V.* [illegible] *F.-Ch. de Savigny*, 1842; Stintzing, *F.-Ch. von Savigny*, Berlin, 1862. B.

SAVIGNY, vge (Rhône), arr. de Lyon; 1,594 hab. Il y eut une fameuse abbaye de bénédictines, dite *Saint-Martin de Savigny*.

SAVIGNY-LEZ-BEAUNE, vge (Côte-d'Or), arr. et à 5 kil. N. de Beaune; 1,955 hab. Excellents vins.

SAVIGNY-SUR-BRAYE, ch.-l. de cant. (Loir-et-Cher), arr. de Vendôme, sur la Braye; 2,809 hab. Pépinières.

SAVIGNY-LE-VIEUX, vge (Manche), arr. de Mortain, 1,218 hab. Ruines d'une célèbre abbaye, dont Massillon fut abbé.

SAVILE (SIR HENRY), savant anglais, né en 1549 à Bradley (Yorkshire), m. en 1622, fut [illegible] de l'université d'Oxford, et choisi par la reine Élisabeth pour professeur de grec et de mathématiques; [illegible] beaucoup de bienveillance, et il devint successivement principal du collège de Merton et prévôt du collège d'Eton. Il fonda à Oxford une chaire de géométrie et une d'astronomie, fit imprimer à ses frais une bonne édition grecque de *St Jean Chrysostome*, et publia : *Rerum anglicarum scriptores post Bedam præcipui*, Londres, 1596, in-fol., recueil des chroniques de Guillaume de Malmesbury, de Henri de Huntingdon, d'Ethelwerd, d'Ingulf et de Roger de Hoveden; *Prælectiones XIII in principium Elementorum Euclidis*, 1621, in-4o; une traduction anglaise des *Histoires* de Tacite et de la *Vie d'Agricola*, avec un *Traité sur la milice des Romains*, etc.

SAVILE, manufacturier près d'Halifax. (*V.* HALIFAX.)

SAVILLIAN. *V.* SAVIGLIANO.

SAVIN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Vienne), sur la Gartempe, arr. de Montmorillon; [illegible] hab. La construction de l'église et les fresques du chœur et de la chapelle de Saint-Martin datent de 1023 à 1050; les autres, de 1050 à 1150. On les doit sans doute à quelque artiste grec ou d'une école grecque.

V. la *Description* [illegible], publiée par le gouvernement, avec un texte par Mérimée, 1845, in-fol.

SAVIN (SAINT-), vge (Hautes-Pyrénées), arr. d'Argelès; 508 hab. Il y eut une belle abbaye. Restes du monastère de *Saint-Orens* aux environs.

SAVIN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Blaye, sur un coteau d'où la vue s'étend jusqu'à Bordeaux; 2,126

hab. La petite rivière de la Saye le sépare du département de la Charente-Inférieure.

SAVIN (SAINT-), vge (Isère), arr. de La Tour-du-Pin; 2,136 hab. Bons vins rouges.

SAVINES, ch.-l. de cant. (Hautes-Alpes), arr. d'Embrun, près de la Durance; 1,123 hab. Il occupe l'emplacement d'une ville antique qui passe pour avoir été le ch.-l. des *Savincates*.

SAVINIEN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), arr. de Saint-Jean-d'Angely, sur la Charente, qui y forme un petit port; 3,338 hab. Comm. de grains, vins et eaux-de-vie. Belles ruines d'un couvent d'Augustins. — Aux environs, il y a des carrières de pierres, et le beau château de *Crasanne*.

SAVIOLI FONTANA (LOUIS-VICTOR), poète lyrique, né à Bologne en 1729, m. en 1804, se mêla aux révolutions de l'Italie, fut membre du Corps législatif de Milan pendant la domination française, puis accepta une chaire à l'université de Bologne. Il s'est surtout exercé dans le genre anacréontique. Son poème des *Amours*, 1795, in-4°, ne manque pas d'élégance. On lui doit encore des *Annali Bolognesi*, depuis l'an de Rome 363 jusqu'à 1220 de J.-C., Bassano, 1784, 2 gr. vol. in-4°. B.

SAVO, nom ancien de SAVONE.

SAVOIE, en latin *Sabaudia* ou *Sapaudia*, portion du territoire français sur la frontière S.-E., entre 45° 4'-46° 24' lat. N., et 3° 16'-4° 48' long. E. La Savoie se trouve séparée par les Alpes de l'Italie, dont elle fit longtemps politiquement partie; 10,073 kil. carr.; 146 kil. du N. au S., 119 de l'E. à l'O.; 540,525 hab. Elle est bornée à l'E. par le contrefort alpestre prolongé du mont Dolent au lac de Genève, sur la rive g. du Rhône supérieur, et qui la sépare du Valais; au S.-E. du Grand-Saint-Bernard au mont Tabor, par les Alpes Pennines, les Alpes Grées et les Alpes Cottiennes septentrionales, qui la séparent du Piémont; au S., par des montagnes prolongées sur la rive g. de l'Arc, du mont Tabor à la rencontre de l'Isère, et par une ligne qui, coupant l'Isère entre Montmélian (Savoie) et Fort-Barraux (Isère), passe au N. de la Grande-Chartreuse pour gagner la rive g. du Guiers, séparant la Savoie du Dauphiné (dép. des Hautes-Alpes et de l'Isère); à l'O., par le Rhône, qu'elle remonte du confluent du Guiers jusqu'au-dessus de Fort-l'Ecluse, et qui la sépare de la Bresse (dép. de l'Ain); au N. par le canton suisse de Genève et le lac Léman, qui la sépare du canton du Vaud. La Savoie est accidentée, montagneuse et pauvre; mais les curiosités naturelles y abondent. On y trouve les monts Blanc, Dolent, Joli, Buet, Iséran, Petit-Saint-Bernard, Auvert, Cenis, Tabor, etc. Trois passages principaux conduisent de la Savoie dans le Piémont : celui du Petit-Saint-Bernard, entre Moutiers-en-Tarantaise et Aoste; celui du mont Cenis, entre Saint-Jean-de-Maurienne et Suze; le tunnel du mont Fréjus entre M[illegible] et Bardonnèche. Les contreforts des Alpes forment les vallées de la Dranse, dont les eaux [illegible] le Chablais; de l'Arve, qui remplit tout le Faucigny; du Chéran, dont les eaux traversent la Savoie propre et le Genevois; de l'Isère, qui comprend la Tarantaise et la Haute-Savoie; de l'Arc, qui forme la Maurienne. Il y a beaucoup de lacs, tels que ceux de Genève, du Bourget, d'Annecy, d'Aiguebelle, etc., et des sources d'eaux minérales, dont les principales sont celles d'Aix. Mines de plomb argentifère (Pesey), de cuivre et de fer apathique (Saint-Georges-d'Heurtières), de fer, d'étain, de cuivre, de zinc, d'asphalte, de houille, de lignite, d'anthracite; carrières de marbre, granit, plâtre, ardoises, topazes, jaspe, porphyre, etc. Quelques rivières (Chéran, [illegible], Fier) charrient de l'or. Les montagnes fournissent du bois propre aux constructions maritimes. La faune est assez variée, et la flore des plus intéressantes. Récolte abondante et exportation de blés et de vins estimés; les pâtu[illegible] plantes aromatiques, très favorables au bétail [illegible] du [illegible] beurre et fromages renommés. Le [illegible] très [illegible]mé. Les rivières abondent en poissons [illegible], parmi lesquels on renomme les truites du [illegible] du Chéran et du Guiers. L'air est en général [illegible] sain, la température très variable. — La Savoie [illegible] S.-O. de la province romaine des Alpes Grées [illegible] était [illegible] par les Allobroges, les Centrons, les [illegible], etc. Elle fit partie de l'empire de Charlemagne [illegible] en 888 à Rodolphe, roi de la Bourgogne Transjurane, et réunie à l'empire germanique par Conrad le Salique [illegible] en comté, 1027. Elle devint [illegible] en 1416 [illegible] longtemps, par sa position, un rôle [illegible] entre la France et la maison d'Autriche [illegible] le surnom de *portiers des* [illegible] la France, [illegible] François Iᵉʳ, Henri II, Henri IV, Louis XIII, Louis XIV, [illegible] 1792, et forma [illegible] les deux départements du Mont-Blanc et du Léman. R[illegible] en 1814-15 aux États sardes, elle y forma 2 *divisions administratives* (Annecy et Chambéry). Cédée à la France par le traité de Turin, 24 mars 1860, elle forme les départements de *Savoie* et de *Haute-Savoie*. (*V. ci-après.*) La langue française n'a jamais cessé d'être parlée dans toute la Savoie. Cette contrée, dont les habitants sont heureusement doués, a produit beaucoup d'hommes remarquables : les papes Nicolas II, Innocent V; St Bernard de Menthon, St François de Sales; le cardinal Gerdil, Berthollet, Fodéré, Vaugelas, Saint-Réal, J.-F. Michaud, Joseph et Xavier De Maistre; les généraux comte de Boigne et comte Curial; Mgr Dupanloup.

V. la *Savoie*, dans la collect. des Guides-Joanne; *Mém. de l'Acad. des sciences, etc., de Savoie*; et le Recueil de la *Soc. savoisienne d'hist. et d'archéol.* A. C.

SAVOIE, dép. du S.-E. de la France; ch.-l. Chambéry; formé en 1860 de l'anc. division administrative sarde de Chambéry (prov. de Savoie propre, Haute-Savoie, Maurienne et Tarantaise), borné à l'E. et au S. par le roy. d'Italie. Arrosé par l'Isère et ses affluents. Superf., 5,759 kil. carr.; pop., 266,438 hab.; 4 arr.; s.-préf. : Albertville, Moutiers, Saint-Jean de Maurienne. La Savoie forme les diocèses de Chambéry (archevêché), de Moutiers, de Saint-Jean de Maurienne; elle dépend de la cour d'appel et de l'académie de Chambéry et du XIVᵉ corps d'armée (Lyon.)

SAVOIE (HAUTE-), dép. du S.-E. de la France; ch.-l. Annecy; formé en 1860 de l'anc. division administrative sarde d'Annecy (prov. de Chablais, Faucigny et Genevois), borné à l'E. par le canton suisse du Valais, au N. par celui de Vaud, dont le sépare le lac Léman, à l'O. par le canton de Genève. Arrosé par la Dranse et l'Arve. Superf., 4,314 kil. carr.; pop., 274,087 hab. La Haute-Savoie forme le diocèse d'Annecy, dépend de la cour d'appel et de l'académie de Chambéry et du XIVᵉ corps d'armée (Lyon).

C. P. et E. D—Y.

SAVOIE (MAISON DE), maison souveraine d'Italie, qui reconnaît pour fondateur Humbert *aux Blanches-Mains*. (*V. l'art. suivant.*) Ses chefs portèrent d'abord le titre de *comtes*, 1027-1416, puis celui de *ducs*, 1416-1720. Depuis 1720 on les nomma *rois de Sardaigne*; depuis 1861 ils portent le titre de *rois d'Italie*. En 1487 ils s'étaient intitulés *rois de Chypre*. — La maison de Savoie a formé plusieurs branches : 1° les *comtes de Maurienne*, issus, au XIIᵉ siècle, de Thomas Iᵉʳ, comte de Savoie; ils devinrent comtes du Piémont, par la cession qu'Amédée IV fit de ce pays à son frère Thomas II, 1244, et princes d'Achaïe et de Morée, par le mariage de Philippe de Savoie avec Isabelle de Villehardouin, héritière de ces principautés, 1301; — 2° les *princes de Carignan*, qui eurent pour tige, en 1596, Thomas-François de Savoie, 5ᵉ fils du duc Charles-Emmanuel Iᵉʳ; — 3° les *comtes de Soissons*, issus de la branche de Carignan par Eugène-Maurice de Savoie, 3ᵉ fils de Thomas-François; — 4° les *ducs de Nemours*, issus, à la fin du XVᵉ siècle, de Philippe de Savoie, 3ᵉ fils du duc Philippe II; 5° les *barons de Vaud*, en même temps seigneurs du Bugey et du Valromey, issus, au XIIIᵉ siècle, des comtes de Piémont. Il y eut aussi des branches bâtardes, celles de Tende et de Villars, de Raconis, de Cavour, etc.

V. Costa de Beauregard, *Mém. hist. de la maison de Savoie.*

SAVOIE (HUMBERT Iᵉʳ DE), dit *aux Blanches-Mains*, 1ᵉʳ comte de Savoie, né vers 985, m. vers 1048. Les uns lui donnent pour père Béraud, Bérold ou Berthold, de la maison de Saxe, vice-roi d'Arles, comte de Maurienne et fils de Hugues, marquis d'Italie; d'autres le supposent issu des ducs de Bourgogne, des comtes de Mâcon, des comtes de Milan ou des marquis d'Ivrée; quelques-uns enfin le font naître de Rodolphe III, roi de Bourgogne, dont il administra le royaume. Quoi qu'il en soit, les services rendus par Humbert à Rodolphe et à l'empereur Conrad le Salique, son successeur, dont il embrassa la cause, lui firent obtenir du premier, en 1027, la Savoie et la Maurienne, avec le titre de comte, et du deuxième une partie du Faucigny, le Bas-Chablais et le val d'Aoste, débris du royaume de Bourgogne.

SAVOIE (AMÉDÉE Iᵉʳ, COMTE DE), fils ou petit-fils du précédent, mourut avant lui, en 1047, sans avoir régné.

SAVOIE (AMÉDÉE II, COMTE DE), neveu du précédent, 1060-80, était fils d'Odon et d'Adélaïde, héritière des marquis de Suze. Il ajouta aux possessions des comtes de Savoie presque tout le Piémont, dont il hérita de sa mère.

SAVOIE (HUMBERT II, COMTE DE), dit *le Renforcé*, fils du précédent, 1080-1103, reçut la [illegible] de la Tarantaise. Sa souveraineté s'étendit aussi sur le pays de Vaud, le Haut-Chablais, une partie du Valais et l'ancien marquisat de Suze.

SAVOIE (AMÉDÉE III, COMTE DE), fils du précédent, 1103-49, [illegible] par l'empereur Henri V en comté d'empire, [illegible] 1141 [illegible] VI, dauphin du Viennois, [illegible] à la 2ᵉ [illegible], 1147, et mourut à son retour en [illegible].

SAVOIE (HUMBERT III, COMTE DE), dit *le Saint*, fils du précédent, 1148-88, né au château de Veillane en 1136, fut élevé par Amédée d'Hauterive, évêque de Lausanne, passa presque toute sa vie dans les monastères, qu'il enrichit de ses dons, principalement celui de Hautecombe, battit, en 1153, près de Montmélian, le Dauphin Guigues VII, prit parti pour Alexandre III contre Frédéric Barberousse, vit ses États envahis et les archives de Savoie détruites dans l'incendie de Suze en 1174, vengea cet affront par la prise de Turin en 1175, mais laissa encore dévaster tout le Piémont en 1187 et mourut de chagrin.

SAVOIE (THOMAS Ier, COMTE DE), fils du précédent, 1188-1233, né en 1177, eut pour tuteur Boniface, marquis de Montferrat. Devenu majeur, il soutint Frédéric II contre le Saint-Siège, reçut le titre de vicaire impérial en Piémont, soutint les Guelfes à Gênes, et prit, en 1232, Chambéry pour capitale.

SAVOIE (AMÉDÉE IV, COMTE DE), fils du précédent, 1233-53, né à Montmélian en 1197, força Turin à le reconnaître comme seigneur, 1235, combattit comme son père pour Frédéric II contre le pape, et céda, 1244, le comté de Piémont à l'un de ses frères, Thomas, comte de Maurienne.

SAVOIE (BONIFACE, COMTE DE), fils du précédent, 1253-63, né en 1244, eut pour tuteur l'un de ses oncles, Thomas. Son règne fut signalé par une révolte des bourgeois de Turin, qui l'emprisonnèrent, et par des entreprises faites contre plusieurs villes du Piémont par Charles d'Anjou.

SAVOIE (PIERRE, COMTE DE), dit *le Petit Charlemagne*, frère d'Amédée IV, 1263-68, né en 1203 au château de Suze, avait servi pendant 9 ans Henri III d'Angleterre, dont il gagna la confiance, et qui le créa comte de Richmond et d'Essex. Il hérita du Genevois et châtia l'insurrection de Turin, qu'il ramena sous la domination de la maison de Savoie.

SAVOIE (PHILIPPE Ier, COMTE DE), frère du précédent, 1268-85, né à Aiguebelle en 1207, fut, avant de régner, prévôt de Bruges, évêque de Valence, archevêque de Lyon, et renonça à ses bénéfices, 1267, pour épouser Alix, héritière du comté de Bourgogne.

SAVOIE (AMÉDÉE V, COMTE DE), dit *le Grand*, 1285-1323, né au Bourget en 1249, neveu des 2 précédents et fils de Thomas, régent sous Boniface, céda le Piémont à l'héritier légitime de la Savoie, son neveu Philippe, prince d'Achaïe, dont il était tuteur, fit la guerre au Dauphin du Viennois, puis au marquis de Montferrat, qu'il prit et enferma dans une cage de fer, où il le laissa mourir, enfin au marquis de Saluces; céda à Philippe, son neveu, la principauté de Piémont, aida Philippe le Bel dans sa guerre contre les Flamands, négocia la paix entre la France et l'Angleterre, obtint de l'empereur Henri VII, qu'il avait suivi dans son expédition d'Italie, les seigneuries d'Asti et d'Ivrée, et réunit encore à ses États le vidamat de Genève et le Bas-Faucigny.

SAVOIE (ÉDOUARD, COMTE DE), dit *le Libéral*, fils du précédent, 1323-29, né en 1284 à Baugé (Bresse), fit ses premières armes en Flandre sous Philippe le Bel, et eut la régence du comté pendant l'expédition de son père en Italie. Devenu comte, il fut battu en 1325 par Guigues VIII, Dauphin du Viennois, et se distingua dans l'armée de Philippe VI à la bataille de Cassel, 1328. Il autorisa les juifs à s'établir en Savoie, et abolit la compensation pécuniaire pour les crimes.

SAVOIE (AIMON, COMTE DE), dit *le Pacifique*, frère du précédent, 1329-43, défendit son héritage contre le Dauphin du Viennois, combattit, en 1340, pour Philippe VI de Valois contre l'Angleterre, fit des fondations pieuses et régla l'administration de la justice.

SAVOIE (AMÉDÉE VI, COMTE DE), né en 1334 à Chambéry, fils du précédent, 1343-83, dit *le Comte vert*, d'une armure et d'un costume verts qu'il porta dans un tournoi à Chambéry. En 1355, il conclut avec la France, qui avait hérité du Dauphiné de Viennois, un traité pour fixer les limites des deux États, et épousa Bonne de Bourbon, cousine du roi Jean le Bon. Il eut des querelles avec son cousin Jacques de Savoie, prince de Piémont et son vassal, qu'il contraignit de lui céder sa principauté, et avec les marquis de Saluces et de Montferrat; secourut en Grèce, contre les Bulgares et les Turcs, Jean Paléologue, qui était allié à la maison de Savoie; soutint, pendant le grand schisme d'Occident, son parent Robert de Genève; accompagna Louis d'Anjou dans son expédition contre Naples, et mourut de la peste. Il avait ajouté à ses États les seigneuries de Gex et de Valromey, Quiers, Bielle, Coni, Cherasco et Verrue.

SAVOIE (AMÉDÉE VII, COMTE DE), dit *le Comte rouge*, né à Veillane en 1360, fils du précédent, 1383-91, fit ses premières armes sous le roi de France Charles VI en Flandre, contribua à la prise d'Ypres, épousa une princesse française, Bonne de Berry, et enleva au duc d'Anjou, comte de Provence, Nice et Vintimille, qui offrirent de se soumettre à lui.

SAVOIE (AMÉDÉE VIII, COMTE, PUIS DUC DE), fils du précédent, 1391-1451, né à Chambéry en 1383, eut pour tutrice sa mère Bonne de Berry. Devenu majeur, il acquit le comté de Genevois, le Bugey et Verceil, fut le premier de sa famille créé duc par l'empereur Sigismond en 1416, recouvra en 1418 le Piémont détaché de la Savoie depuis 1285, et institua l'ordre de chevalerie de Saint-Maurice; ayant perdu sa femme Marie de Bourgogne, 1428, il en éprouva un vif chagrin, et chercha des consolations dans la retraite; en 1434, une tentative d'assassinat faite contre lui le détermina à remettre les rênes de l'État à son fils Louis, et à aller s'enfermer au couvent de Ripaille (V. *ce mot*); il fut tiré de cette retraite en 1439 par les prélats du concile de Bâle, qui le nommèrent pape sous le nom de Félix V, et l'opposèrent à Nicolas V, abdiqua la couronne de Savoie en 1440, mit fin au schisme de l'Église en renonçant à la tiare en 1449, et alla terminer ses jours à Ripaille. Il fut le premier de sa famille qui donna un code de lois à la Savoie.

SAVOIE (LOUIS Ier, DUC DE), fils du précédent, 1440-65, né à Genève en 1403, administra le duché, dès 1434, avec le titre de prince de Piémont, et au nom de son père. (*V. l'art. précédent.*) Quand une révolution renversa à Milan Philippe Visconti, en 1447, il aurait pu imposer aux Milanais sa domination, moins redoutée que celle de François Sforza; mais il manqua de résolution, et se laissa insulter même par ses fils. Il vint en France auprès de Louis XI, son gendre, pour combattre les confédérés de la guerre *du bien public*, et mourut à Lyon.

SAVOIE (AMÉDÉE IX, DUC DE), dit *le Bienheureux*, né à Thonon en 1435, fils du précédent, 1465-72, fut incapable de régner; sa femme Yolande, sœur de Louis XI, et son frère Philippe de Bresse exercèrent l'autorité. Il fut béatifié après sa mort.

SAVOIE (PHILIBERT Ier, DUC DE), dit *le Chasseur*, fils du précédent, 1472-82, né à Chambéry en 1465, fut mis sous la tutelle de sa mère Yolande, qui eut à le défendre contre l'ambition de son propre frère Louis XI et de Charles le Téméraire. Entraînée par ce dernier dans la guerre contre les Suisses, Yolande devint sa captive après la bataille de Morat, ne recouvra la liberté qu'à la suite de celle de Nancy, 1477, et mourut l'année suivante. Louis XI, reconnu comme protecteur de Philibert par les États de Savoie, excita des dissensions entre les membres de la famille ducale. Philibert mourut de fatigue après une partie de chasse.

SAVOIE (CHARLES Ier et II, DUCS DE). V. CHARLES.

SAVOIE (PHILIPPE II, DUC DE), grand-oncle de Charles II, et fils de Louis Ier, 1496-97, né à Chambéry en 1438, s'était jadis révolté contre son père, sur la demande duquel il avait été enfermé par Louis XI au château de Loches de 1464 à 1466, et avait pris parti pour Charles le Téméraire contre le roi de France. Il fut le père de Louise de Savoie, qui épousa Charles de France, duc d'Angoulême, et qui fut mère de François Ier.

SAVOIE (PHILIBERT II, DUC DE), dit le *Beau*, fils du précédent, 1497-1504, né à Pont-d'Ain en 1480, fut élevé auprès de Charles VIII, roi de France, qu'il suivit avec son père à la conquête de Naples. Il épousa Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien Ier, qui fut, depuis, gouvernante des Pays-Bas, et refusa à Louis XII le passage par la Savoie pour entrer en Italie. Sa veuve lui érigea un magnifique mausolée dans l'église de Brou. (*V. ce mot.*)

SAVOIE (CHARLES III, DUC DE). V. CHARLES.

SAVOIE (EMMANUEL-PHILIBERT DE). V. EMMANUEL-PHILIBERT.

SAVOIE (CHARLES-EMMANUEL DE). V. CHARLES-EMMANUEL.

SAVOIE (VICTOR-AMÉDÉE DE). V. VICTOR-AMÉDÉE.

SAVOIE (JACQUES DE), duc de Nemours. (*V.* NEMOURS.)

SAVOIE (LE PRINCE EUGÈNE DE). V. EUGÈNE.

SAVOIE (FRANÇOIS DE), prince de Carignan. (*V.* CARIGNAN.)

SAVONAROLE (JEAN-MICHEL), en italien *Savonarola*, médecin, né à Padoue en 1384, m. vers 1462. Destiné d'abord à la carrière des armes, il entra dans l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem; mais il abandonna sa profession pour étudier la médecine, et devint professeur à Padoue et à Ferrare. Ses ouvrages sont écrits dans l'esprit de la médecine arabe.

On a de lui : *Practica canonica de febribus*, etc., Venise, 1498, in-fol.; *Practica de aegritudinibus*, etc., Padoue, 1486, in-fol. D—s.

SAVONAROLE (JÉRÔME), petit-neveu du précédent, célèbre prédicateur, né à Ferrare le 21 sept. 1452, m. le 23 mai 1498, entra à 22 ans, chez les dominicains. Chargé tour à tour d'enseigner et de prêcher, il tonna contre les vices des princes et du clergé, et projeta de réformer l'Église. Nommé prieur, puis vicaire général du couvent et de la congrégation de Saint-Marc, à Florence, il appliqua dans plusieurs maisons de son Ordre ses plans de réforme disciplinaire, et se fit remarquer par la simplicité qu'il introduisit dans les mœurs ec-

clésiastiques. En 1494, le passage de Charles VIII à Florence ayant amené la chute des Médicis, Savonarole, qui n'avait pris aucune part à cette révolution, fut consulté sur la réorganisation du gouvernement, et fit adopter des institutions démocratiques modifiées par l'influence religieuse. Du fond de sa cellule, du haut de la chaire, il gouverna 3 ans Florence, sans exercer aucune magistrature. Extrême dans ses convictions, il fit brûler les chefs-d'œuvre de l'art et de la littérature toscane, sous prétexte d'immoralité, et soumit la ville au joug tyrannique des enfants transformées en inquisiteurs. La hardiesse de ses attaques contre la cour romaine le fit interdire, excommunier même par le pape Alexandre VI, dont il ne craignit pas d'attaquer la vie privée, et lui suscita de nombreux ennemis. Provoqué à soutenir par l'épreuve du feu la vérité de sa doctrine, il recula, perdit ainsi sa popularité et fut brûlé par ses ennemis revenus au pouvoir après un procès qui dura 2 mois. Savonarole, malgré quelques opinions peu orthodoxes, ne fut point hérétique, d'intention du moins, car il ne s'attaqua jamais au dogme. Des visions lui firent croire qu'il était prophète de Dieu. Son éloquence est originale, abondante, quelquefois forte; mais il abuse des formes philosophiques et manque souvent de mesure et d'élévation. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages ascétiques et apologétiques : *le Triomphe de la croix*, 1492, in-fol. (en latin), démonstration de la religion catholique, encore estimée aujourd'hui ; *Traité sur le gouvernement de Florence*, éloquente philippique contre la tyrannie ; *Abrégé des révélations*, histoire de ses principales visions ; *Traité de la vérité prophétique*, etc. Une édition de ses Œuvres a été publiée à Lyon, 1633-40, 6 vol.

V. Perrens, *Jérôme Savonarole, sa vie, ses prédications, ses écrits*, 1853, 2 vol. ; 2e édit. abrégée, 1856, in-12 ; Villari, *la Storia di Girolamo Savonarola e de' suoi tempi*, Florence, 1860, 3 vol. in-12.

SAVONE, en italien *Savona*, anc. *Savo*, *Sabata* ou *Sabatia*, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. d'arr. dans la prov. de Gênes, port sur le golfe de Gênes, 27,093 hab. Évêché ; trib. de commerce ; école navale, séminaire, collège ; arsenaux de la guerre et de la marine ; musée d'histoire naturelle. Belle cathédrale. A 4 kil. est la riche église de Notre-Dame de la Miséricorde. Fabr. d'armes, soieries, savon (il y fut inventé), faïence, produits chimiques ; nombreuses briqueteries, fabr. de terres cuites, verreries, tanneries, hauts fourneaux. — Ville fort ancienne, comprise dans la Ligurie, Savone faisait, au moyen âge, un commerce rival de celui des Génois, qui la prirent et détruisirent son port en 1525. Le roi de Sardaigne la prit aux Génois en 1746. Occupée par les Français en 1796, elle devint, en 1803, le ch.-l. du dép. de Montenotte et fut de 1809 à 1812 le lieu de captivité de Pie VII, prisonnier de Napoléon Ier. — L'arr. de Savone a 101,021 hab.

SAVONNERIE (LA), manufacture royale de tapis, la première qu'il y ait eu en France. Créée au Louvre en 1604, transférée en 1631 dans une maison dite *de la Savonnerie* à Chaillot, réorganisée par Colbert, elle fut, en 1828, réunie à celle des Gobelins, dont elle n'a plus cessé de faire partie.

SAVOT (LOUIS), médecin et numismate, né à Saulieu vers 1579, m. vers 1640, a publié, entre autres ouvrages : *Discours sur les médailles antiques*, 1627, in-4°, traité méthodique sur l'histoire des médailles ; *l'Architecture française des bâtiments particuliers*, 1642, in-fol.

SAVOU, une des îles de la Sonde, dans la Malaisie hollandaise, au S. de Florès ; 430 kil. carr., 16,000 hab. Sol montagneux, mais fertile. Maïs, coton. Export. de cire, bois de sandal.

SAVOUREUSE (LA), riv. de France, naît dans les Vosges (ballon de Giromagny), passe à Belfort et finit à droite dans l'Alle ou Allaine, affl. du Doubs ; cours de 40 kil.

SAX (CHRISTOPHE), en lat. *Saxius*, bibliographe, né en 1714 à Eppendorf (Saxe), m. en 1806, fut recteur de l'université d'Utrecht, après y avoir été professeur d'histoire, d'antiquités et d'éloquence. On a de lui, entre autres ouvrages : *Onomasticon litterarium*..., Utrecht, 1775-1803, 8 vol., répertoire, par ordre chronologique, donnant l'indication précise des auteurs à consulter sur les personnages ou les faits intéressants de l'histoire littéraire, depuis l'origine du monde jusqu'en 1772.

SAXE, *Sachsen* en allemand, *Saxonia* en latin, nom de différents pays en Allemagne, et dont les limites ont changé selon les temps. Ptolémée, le premier, parle des *Saxons* (de *Sachs*, couteau de pierre), comme habitant le pays entre l'Eyder, l'Elbe et la Trave, ainsi que les îles de la Frise septentrionale. Unis aux Francs, ils envahirent le territoire romain, d'abord sous le règne de Julien, ensuite sous Valentinien Ier qui, en 371, les battit près de Deutz. Au commencement du Ve siècle, des Saxons se fixèrent dans l'Armorique et à l'embouchure de la Loire, et disparurent plus tard dans l'empire des Francs. D'autres Saxons allèrent fonder en Grande-Bretagne les quatre royaumes de Kent, Essex, Wessex et Sussex. Le pays des Saxons restés en Allemagne, et appelés *Vieux-Saxons*, avait pour bornes au N.-O. l'Yssel et le Rhin, à l'O. la vallée du Rhin, au S. la Sieg et le canton des Hessois, au S.-E. le Weser, la Werra et la Thuringe, à l'E. l'Elbe et la Saale-Inférieure, au N. la mer du Nord et la Frise. Vaincus en 553 par Clotaire Ier, ils furent tributaires des Francs. Après s'être associés pour quelque temps à l'invasion des Lombards en Italie, 568, ils se rendirent en Gaule et enfin dans leur pays, occupé alors par les Souabes. La Thuringe du Nord et la Souabe du Nord firent alors partie de la Saxe. Sous les derniers rois Mérovingiens les Saxons recouvrèrent leur liberté, jusqu'à ce que, sous Charles-Martel, recommencèrent leurs luttes avec les Francs, 717-719. Vers le milieu du VIIIe siècle se formèrent 4 associations saxonnes : les *Westphaliens*, les *Angres* ou *Angrariens*, les *Ostphaliens* et les *Nordalbingiens*. Les trois premières avaient chacune leur prince ; mais, dans une guerre commune, le chef était élu parmi elles au moyen du sort ; elles avaient leur diète commune à Macklo, sur le Wéser. En 772, les violences contre saint Libwin et l'incendie de Deventer attirèrent sur la Saxe les armes de Charlemagne : la forteresse d'Ehresbourg fut prise, et la statue d'Irmensul renversée. En 774, les Saxons, sous la conduite de Witikind et d'Albion, profitèrent de l'absence du roi franc et entrèrent dans la Hesse franconienne. Charlemagne, revenu de l'Italie, se tourna contre eux, prit Siegbourg, franchit le Wéser et reçut la soumission des Westphaliens. Après une 3e guerre, beaucoup de Saxons vinrent se faire baptiser à Paderborn, 777. Les batailles de Bucholz, de Verden, de Detmold, amenèrent enfin la soumission des deux chefs saxons. Ils se rendirent, en 785, à Attigny en Champagne, auprès de Charlemagne, pour recevoir le baptême. Mais la guerre continua encore contre quelques peuplades, et la paix définitive ne fut conclue qu'en 803 à la diète de Selz, où tous reconnurent l'empereur pour suzerain ; leurs droits furent rédigés dans un code en 19 chapitres, nommé *loi Saxonne* (*lex Saxonum*). Des évêchés fondés à Munster, Osnabrück, Brême, Halberstadt, Hildesheim, Verden, Paderborn, Minden, etc., contribuèrent à civiliser le pays. — Louis le Germanique, pour repousser les invasions des Normands, nomma duc de Saxe, en 850, le comte Ludolphe, qu'on croit être de la famille de Witikind. Ainsi se forma le *duché de Saxe*. Les ducs de Saxe furent bientôt très puissants. En 919, Henri Ier, petit-fils de Ludolphe, commença la dynastie des rois de Germanie de la maison de Saxe. Othon le Grand, fils de Henri, donna en 960 la Saxe à Henri Billung, dont la dynastie régna jusqu'en 1106. La Saxe avait alors pour dépendances la Misnie, la Saxe-Orientale (Lusace), la Saxe Septentrionale (Vieille Marche ou Thuringe du Nord), les pays d'Anhalt, du Havel et de la Sprée, enfin le margraviat de Slesvig (jusqu'en 1026). Lothaire de Saxe, comte de Supplinbourg, après y avoir ajouté en 1113 le Brunswick, donna, lors de son élection à l'empire, le duché à son beau-fils Henri le Superbe de Bavière, 1137. L'empereur Conrad III, après avoir déposé Henri, 1138, donna la Saxe à Albert l'Ours, margrave de Brandebourg ; mais il la restitua au fils du premier, Henri le Lion, en 1139, et dédommagea Albert en rendant son margraviat indépendant de la Saxe. Mis au ban de l'empire par Frédéric Ier Barberousse, 1180, Henri le Lion fut déclaré déchu de son duché, et la Saxe fut morcelée. Henri ne conserva que l'Ostphalie (plus tard duché de Brunswick) et une partie de l'Angrie. L'archevêque de Cologne reçut la Westphalie ; les évêchés de Munster, Osnabrück, Paderborn, Minden, Verden, Brême, les comtés de Tecklembourg, Altona, Arnsberg, Schaumbourg, Lippe et Oldenbourg devinrent fiefs de l'empire, de même que le Palatinat de Saxe en Thuringe. Le nom et la dignité de duc de Saxe furent transmis à Bernard, comte d'Ascanie, fils d'Albert l'Ours. La Saxe s'accrut sous lui des pays de Wittemberg et de Lauenbourg. Les petits-fils de Bernard, Jean et Albert, 1260, furent les fondateurs de 2 lignes : *Saxe-Lauenbourg* ou Vieille-Saxe (*V.* LAUENBOURG), et *Saxe-Wittemberg*. Les possessions de cette dernière furent érigées, en 1356, en *Électorat de Saxe*. — Au VIe siècle, les *Sorbes*, peuplade slave, avaient occupé le pays entre l'Elbe, la Mulde, la Pleisse, l'Elster et la Saale. Othon l'Illustre, après leur avoir pris le pays entre l'Elbe et la Mulde, en avait formé le margraviat de Misnie, peuplé dès lors aussi par des Allemands. Plusieurs dynasties gouvernèrent la Misnie jusqu'en 1090 ; alors elle tomba entre les mains de la maison de *Wettin*. Le comte Conrad le Grand obtint la possession héréditaire du margraviat, et l'agrandit considérablement. Henri l'Illustre y ajouta, en 1246, le pays de la Pleisse, et, en 1263, la Thuringe. Ses successeurs partagèrent plusieurs fois leurs possessions, accrues encore de Cobourg et de Hildburghausen. Un partage définitif eut lieu en 1381 entre les fils de Frédéric le Sérieux. Frédéric le Belliqueux reçut l'*Osterland* (pays de l'Est), Balthasar, la Thuringe, et Guillaume, la Misnie ; les deux premiers se partagè-

rent la Misnie après la mort de Guillaume, en 1467. Quant à Frédéric le Belliqueux, pour les secours qu'il avait prêtés à l'empereur Sigismond contre les Hussites, il reçut, lors de l'extinction de la maison Ascanienne, 1423, la dignité électorale et le duché de Saxe. Dès lors le nom de duché de Saxe fut transféré peu à peu aux possessions de la maison de Wettin. A Frédéric le Belliqueux succéda, en 1428, son fils Frédéric le Bon. Celui-ci avait 2 fils, Ernest et Albert. A la mort de leur père, 1464, l'aîné, Ernest, reçut le titre d'électeur. A la mort de leur oncle Guillaume, 1482, ils partagèrent les possessions de Wettin, 1485; Ernest obtint la Thuringe, Albert la Misnie; l'Osterland fut partagé en 2 moitiés. Depuis ce temps, les pays saxons n'ont jamais été réunis. — Par la capitulation de Wittemberg, 1547, l'électeur Jean-Frédéric le Magnanime, de la ligne Ernestine, fut forcé de céder le titre d'électeur, ainsi que la plupart de ses possessions, à Maurice, de la ligne Albertine. Cette dernière règne encore aujourd'hui dans la Saxe royale, pendant que la ligne Ernestine ou ligue ducale ne conserva que quelques territoires, subdivisés en plusieurs duchés. E. S.

SAXE (ROYAUME DE), État de l'Empire d'Allemagne, borné au N. et au N.-E. par les provinces prussiennes de Saxe et de Brandebourg, à l'E. par la Silésie prussienne, au S. par le royaume de Bohême, au S.-O. par les principautés de Reuss et la Bavière, à l'O. par la Saxe-Altenbourg et la Saxe-Weimar; 225 kil. de l'E. à l'O., 150 kil. du N. au S.; superf., 14,992 kil. carr., dont 2/5 de montagnes, 2/5 de collines, et 1/5 de plaines; pop., 2,972,805 hab. (2,888,000 protestants, 74,000 catholiques, 6,500 israélites); cap. Dresde. Le royaume, autrefois divisé en 5 cercles, Erzgebirge, Misnie, Leipzig, Voigtland et Haute-Lusace, comprend depuis 1835 4 cercles : *Dresde, Leipzig, Zwickau* et *Bautzen*, avec des chefs-lieux de même nom. Le pays est en partie très montagneux. Au S., l'Erzgebirge ou monts des Métaux forme la frontière du côté de la Bohême; à l'E., les montagnes de Lusace joignent l'Erzgebirge avec le Riesengebirge en Silésie; enfin la vallée de l'Elbe est adossée aux montagnes de grès de l'Elbe. L'Elbe, fleuve principal de la Saxe, la traverse du S.-E. au N.-O., sur une longueur de 112 kil., et reçoit sur son parcours une foule de petites rivières. D'autres, telles que la Sprée, la Mulde, l'Elster-Blanc, bien qu'affluents de l'Elbe, ne le rejoignent qu'en dehors du royaume. Le climat est tempéré et salubre, excepté la partie supérieure de l'Erzgebirge, dont le climat est très rude. Le sol, très fertile, produit toutes sortes de céréales, du chanvre, des betteraves, des fruits, et, sur les collines, aux bords de l'Elbe, du raisin. On élève beaucoup de moutons. Le gibier abonde dans quelques contrées; on pêche les truites et le saumon dans les torrents et dans l'Elbe. Parmi les produits minéraux, il faut citer le grès, l'ardoise, la houille, l'étain, le fer et le cobalt. Bassins houillers de Zwickau, Chemnitz, Postchappel dans le district de Plauen près de Dresde. Après la Russie et la Hongrie, c'est la Saxe qui fournit le plus d'argent en Europe; l'Erzgebirge en produit 17,000 kilogr. par an. Industrie active : ses toiles, ses cotonnades (à Chemnitz seul, 340,000 broches de filature), laines, draps, dentelles, papiers, porcelaines et verreries, sont des articles demandés au loin. Leipzig est le centre du commerce intérieur, non seulement de la Saxe, mais encore de toute l'Allemagne et de l'Europe centrale. Chemnitz, Plauen, Zittau et Dresde sont aussi des villes commerçantes. L'enseignement public est partout développé. L'Université de Leipzig, les hautes écoles de Meissen et de Grimma, l'École des mines de Freiberg, l'académie forestière de Tharand, l'académie des beaux-arts de Dresde, ont une grande réputation. — Un réseau de chemins de fer, dont Leipzig est le centre, met la Saxe en communication directe et rapide avec Berlin, Munich, Prague et Vienne. — D'après la constitution de 1831, modifiée et complétée en 1849, 1851, 1860, 1861, 1868 et 1874, la Saxe est une monarchie constitutionnelle; la couronne se transmet de mâle en mâle d'après l'ordre de primogéniture, mais aussi à la ligne féminine, dans le cas où la ligne mâle s'éteindrait et où il n'y aurait pas de princes étrangers ayant droit à la succession en vertu des traités. Le pouvoir législatif s'exerce par le roi et 2 Chambres. La première Chambre se compose des princes de la maison royale et d'environ 40 membres, seigneurs médiatisés, dignitaires ecclésiastiques, grands propriétaires, bourgmestres des huit principales villes. La seconde Chambre se compose de 80 membres, dont 35 élus par les villes, et 45 par les campagnes. Le droit d'élection et celui d'éligibilité sont attachés à un cens assez élevé ou à la qualité de propriétaire foncier. La loi électorale actuelle date du 3 déc. 1868. Il y a 6 ministères : justice, intérieur, finances, guerre, cultes et instruction publique, affaires étrangères. Le budget est voté pour 2 ans. Les recettes étaient évaluées pour 1885 à 109,474,000 fr., les dépenses à une somme égale. La dette s'élevait à 816,758,000 fr. L'armée saxonne forme le XIIe corps de l'armée impériale allemande ([illegible]). Elle conserve cependant à qu[illegible] [illegible]. [illegible] compte en temps [illegible] et 5,000 [illegible]. — Le royaume [illegible] au [illegible] fédéral de l'empire, où il a 4 voix. Il nomme 23 députés au Reichstag.

Histoire. D'après la capitulation de Wittemberg en 1547 (V. l'art. précédent), Maurice de Saxe, [illegible] Albertine, avait obtenu l'électorat avec [illegible] les districts en Thuringe et en [illegible] Altenbourg et quelques [illegible] Ernestine; par contre il [illegible] de Misnie, Mersebourg et Naumbourg [illegible] Voigtland. Pendant la guerre de Trente ans [illegible] plusieurs fois ses alliances. L'électeur Jean-Georges Ier, d'abord allié de l'empereur, depuis 1631 allié de Gustave-Adolphe, se réconcilia avec l'empereur par le traité de Prague, 1635, qui lui valut la possession de la Lusace entière et d'une partie de l'archevêché de Magdebourg. Ce fut l'apogée de la puissance de la maison de Saxe, éclipsée depuis par la maison de Brandebourg, qui dès lors se mit à la tête du parti protestant en Allemagne. Jean-Georges Ier, en partageant les possessions albertines, fut le fondateur de 3 lignes : *Weissenfels, Mersebourg* et *Zeitz*, qui s'éteignirent plus tard, de sorte qu'en 1746 ces territoires se réunirent à l'électorat. Frédéric-Auguste Ier se convertit au catholicisme, 1697, et monta sur le trône de Pologne. A cause de la Pologne, la Saxe fut engagée dans les guerres entre la Russie et la Suède. Pendant la guerre de Sept ans, la Saxe, envahie par Frédéric II dès le début des hostilités, fut ruinée presque totalement. Les électeurs Frédéric-Christian, 1763, et Frédéric-Auguste III relevèrent les finances par de grandes économies. Ce dernier surtout raffermit le crédit de l'État, améliora l'administration et développa les établissements industriels et scientifiques. Dans les guerres de la Révolution, Frédéric-Auguste prit part à la 1re coalition, s'allia de nouveau à la Prusse en 1806; mais après la bataille d'Iéna, voyant ses États occupés par l'armée française, il accepta les propositions avantageuses de Napoléon, entra, en vertu de la paix de Posen, dans la Confédération du Rhin, envoya un contingent de 20,000 hommes pour les campagnes de Napoléon Ier contre les Prussiens et les Russes, et obtint en compensation, outre la garantie de ses possessions, la dignité royale. Par le traité de Tilsitt, 1807, le roi de Saxe reçut le grand-duché de Varsovie, nouvellement créé, et le cercle prussien de Cottbus; après la guerre de 1809, la Gallicie occidentale, Cracavie, et quelques districts en Bohême. A l'ouverture de la guerre de 1813, le roi s'engagea, dans un traité avec l'Autriche, à coopérer au rétablissement de la paix; mais, sommé par Napoléon de se déclarer pour ou contre lui, il lui ouvrit la forteresse de Torgau et unit son armée à l'armée française. La bataille de Leipzig décida du sort de la Saxe. Le roi fut fait prisonnier par les alliés, et interné à Presbourg. La Saxe reçut un gouvernement provisoire, d'abord de la Russie, ensuite de la Prusse. Un corps d'armée saxon fut mis sur pied, et envoyé sur le Rhin à l'armée des alliés. Au congrès de Vienne, il fut question pendant longtemps d'incorporer la Saxe entière à la Prusse, et de dédommager Frédéric-Auguste par des possessions en Westphalie ou sur le Rhin. Mais la rivalité de l'Autriche, aussi bien que l'opposition du cabinet anglais, fit échouer ce projet; il y eut un traité de partage, février 1815, en vertu duquel le roi de Saxe dut céder à la Prusse 1,870,000 hect. de territoire, avec 850,000 hab. Rentré dans ses États Frédéric-Auguste employa le reste de son règne à réorganiser l'administration intérieure du pays. Son successeur, Antoine, 1827, continuait ce système, lorsqu'à la suite de la révolution française de juillet 1830 éclatèrent des mouvements insurrectionnels à Dresde et à Leipzig. Le roi se vit obligé de renvoyer son ministère et de donner une constitution, 1831. Mais cette constitution eut beaucoup de peine à être appliquée; car la Diète de Francfort empêcha tout essor libéral. De plus, la noblesse pesait lourdement sur les autres ordres représentés dans les Chambres. Les agitations religieuses provoquées par l'intolérance du ministère finirent par provoquer un mécontentement général, et, pendant le séjour du prince Jean à Leipzig, août 1845, il y eut des démonstrations hostiles, suivies de conflits sanglants avec les troupes. La révolution de 1848 trouva ainsi un terrain préparé en Saxe. Au commencement de mars, lorsque la plupart des princes allemands avaient déjà cédé, le gouvernement saxon [illegible] encore; des troupes prussiennes furent [illegible], pour aider à la répression d'une insurrection [illegible]. Lorsque la révolution de Berlin rendit toute résistance du gouvernement impossible. Le gouvernement accorda [illegible] demandées. De nouvelles Chambres furent [illegible] d'après le suffrage universel, afin de reviser la [illegible]; la Saxe envoya aussi des députés à l'Assemblée nationale de Francfort.

Mais cette dernière, menaçant par son projet de constitution allemande la souveraineté des petits États, la cour de Dresde refusa d'y adhérer et de promulguer cette constitution. A la suite de ce refus, en mai 1849, une insurrection éclata à Dresde; elle ne put être réprimée qu'avec le secours des troupes prussiennes. Le gouvernement conclut avec la Prusse et le Hanovre un traité pour l'établissement d'une union allemande; quelques mois plus tard, la paix à l'intérieur étant rétablie, il abandonna aussi ce projet, qui donnait trop d'avantages à la Prusse. Dès lors il rétracta les concessions faites depuis 1848; les Chambres furent dissoutes; l'ancienne Diète fut convoquée, et les fonctionnaires qui refusèrent d'y entrer furent destitués. Lorsqu'un conflit éclata en 1866 entre la Prusse et la Confédération germanique, la Saxe resta fidèle à la confédération et fit alliance avec l'Autriche. Mais à l'approche d'une armée prussienne, les troupes saxonnes se retirèrent en Bohême, et les Prussiens entrèrent à Dresde sans trouver de résistance le 18 juin. Par le traité de Berlin, 21 oct. 1866, le roi de Saxe conservait ses États, mais payait une indemnité de guerre de 37 millions et demi et entrait dans la confédération de l'Allemagne du Nord. La Saxe fait partie depuis 1871 du nouvel empire allemand. A Antoine, qui abdiqua en 1836, ont succédé son neveu Frédéric-Auguste II, né en 1797; puis en 1854 son frère Jean Ier, né en 1801, et en 1873 Albert, fils de Jean Ier.

ELECTEURS ET ROIS DE SAXE DE LA MAISON DE WETTIN

1° avant le partage.		Jean-George II	1656
Frédéric Ier le Belliqueux	1423	Jean-George III	1680
Frédéric II le Bon	1428	Jean-George IV	1691
Ernest et Albert	1474	Frédéric-Auguste Ier (Auguste II de Pologne.)	1694
2° ligne ernestine.		Frédéric-Auguste II (Auguste III de Pologne.)	1733
Ernest, seul	1485	Frédéric-Christian	1763
Frédéric III le Sage	1486	Frédéric-Auguste III (Comme roi, depuis 1806, Frédéric-Auguste Ier.)	1763
Jean Ier le Constant	1525		
Jean-Frédéric le Magnanime	1532		
3° ligne albertine.		**4° rois.**	
Maurice	1547	Frédéric-Auguste Ier	1806
Auguste	1553	Antoine Ier	1827
Christian Ier	1586	Frédéric-Auguste II	1836
Christian II	1591	Jean	1854
Jean-George Ier	1611	Albert Ier	1873

SAXE (Maisons de). On en compte six : 1° *Maison de Saxe*, dite aussi *Maison Impériale*, à cause des empereurs d'Allemagne qui en sont sortis, 850-960; 2° *Maison de Billung*, 960-1106; 3° *Maison de Supplinbourg*, 1106-1127; 4° *Maison des Guelfes*, 1127-1180; 5° *Maison d'Ascanie*, 1180-1423, partagée depuis 1260, en 2 lignes : *Saxe-Lauenbourg* et *Saxe-Wittemberg*; 6° *Maison de Wettin*, divisée, depuis 1485, en lignes *Ernestine* et *Albertine*. En 1554, le territoire de la ligne Ernestine fut divisé en 5 États : Weimar, Gotha, Altenbourg, Poesneck et Franconie, réunis, en 1566, sous 2 administrations, Weimar et Cobourg, et, en 1567, le duc Jean-Frédéric ayant été mis au ban de l'empire, sous la seule administration de Jean-Guillaume. Celui-ci prit Weimar pour lui-même, et abandonna le reste à Jean-Casimir et Jean-Ernest, fils de Jean-Frédéric. Ces princes firent un partage en 1572, et furent par là les fondateurs des lignes de *Cobourg* et d'*Eisenach*. La ligne de *Weimar* se scinda, 1603, en lignes de *Weimar aînée*, *Altenbourg* et *Weimar cadette*. La ligne de Cobourg s'éteignit en 1603, celle d'Eisenach en 1638, celle d'Altenbourg en 1672. Gotha et Eisenach échurent, en 1640, à la ligne de Weimar. Ainsi se formèrent les lignes de *Weimar*, d'*Eisenach* et de *Gotha*. La ligne d'Eisenach, s'étant éteinte en 1664, ses possessions furent partagées entre les deux autres; de même, celles d'Altenbourg en 1672. La ligne de Weimar se partagea en branches de *Weimar*, d'*Eisenach* et d'*Iena*. Les deux dernières s'étant éteintes en 1690 et 1741, la branche de Weimar réunit leurs territoires. La ligne de Gotha forma, en 1680, 7 branches, *Gotha*, *Cobourg*, *Meiningen*, *Rœmhild*, *Eisenberg*, *Hildburghausen* et *Saalfeld*. En 1710, les branches de Cobourg, Rœmhild et Saalfeld, s'étaient éteintes; leurs possessions furent partagées entre les 4 autres : Gotha, Meiningen, Hildburghausen, et Cobourg-Saalfeld. A l'extinction de la branche de Gotha, 1825, un nouveau partage eut lieu en 1826. Le duc d'Hildburghausen reçut Altenbourg, le duc de Cobourg eut Gotha et le duc de Meiningen prit Meiningen, Hildburghausen, et Saalfeld. La maison Ernestine de Saxe se compose encore aujourd'hui de 4 lignes : *Saxe-Weimar-Eisenach*, *Saxe-Altenbourg*, *Saxe-Cobourg-et-Gotha* et *Saxe-Meiningen*. Leurs territoires ont une superficie totale de [illegible] kil. carr., et 865,000 hab. Elles ont en commun la cour d'appel d'Iéna et l'université d'Iéna, cette dernière sous la surveillance du grand-duc de Weimar.

SAXE-ALTENBOURG (Duché de), État du nouvel empire d'Allemagne, [illegible] le Weimar en 2 parties, occidentale et orientale, a pour bornes, au N. la Saxe prussienne et le royaume de Saxe, à l'E. et au S. le royaume de Saxe, à l'O. la principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt, et au N.-O. le grand-duché de Saxe-Weimar. Superf., 1,325 kil. carr.; pop., 155,036 hab., presque tous protestants. Il est divisé en 2 districts, d'Altenbourg et de Saal-Eisenberg. Cap. Altenbourg. Le ch.-l. du district de l'Ouest est Eisenberg. Ce duché, un des pays les plus florissants de l'Allemagne, (117 hab. par kil. carr.), est traversé par les monts Thuringerwald et Erzgebirge, et arrosé par la Saale, la Pleisse et leurs affluents. Les habitants s'occupent principalement de l'agriculture et de l'élevage des chevaux : dans les villes, il y a des fabriques de cuirs, d'objets en bois et de porcelaines. — Le gouvernement est une monarchie constitutionnelle. D'après la constitution du 29 avril 1831, modifiée en 1848 et en 1849, le duc partage le pouvoir législatif avec une diète de 30 députés, dont 9 représentent les villes, 12 les campagnes et 9 les habitants les plus imposés. La loi électorale date du 31 mai 1870. Il y a 3 ministères : 1° maison ducale, intérieur, affaires étrangères, commerce, guerre et cultes; 2° justice; 3° finances. Les recettes étaient évaluées, en 1885, à 3 millions de francs environ, et les dépenses à une somme un peu inférieure. Les troupes du duché font partie du IVe corps d'armée de l'empire (Magdebourg.) — La Saxe-Altenbourg occupe le 13e rang dans l'empire et a une voix au Conseil fédéral. Elle nomme 1 député au Reichstag. — En septembre 1830, une insurrection eut lieu à Altenbourg, à la suite de laquelle le duc Joseph-Frédéric accorda une constitution, 1831. Pendant les années 1848 et 1849, le duché fut plusieurs fois le théâtre de mouvements républicains. Un projet d'incorporation du pays au royaume de Saxe, formulé par une partie de la population, 1849, fut rejeté par la Chambre législative. La Saxe-Altenbourg fit partie de l'Union prusso-allemande. Elle entra dans l'alliance prussienne contre l'Autriche et la Confédération germanique dès le mois de juin 1866, et adhéra à la Confédération de l'Allemagne du Nord le 18 août.

E. S. et E. D—y.

SAXE-COBOURG-ET-GOTHA (Duché de), État du nouvel empire d'Allemagne, se compose des duchés de Cobourg et de Gotha. Le duché de Cobourg est borné au N. par le duché de Saxe-Meiningen, aux autres côtés par le royaume de Bavière, et arrosée par plusieurs affluents du Mein. Le duché de Gotha a pour bornes, au N. la province prussienne de Saxe, à l'E. cette province et la principauté de Schwarzbourg, au S. la province de Hesse-Nassau, à l'O. les Saxes Meiningen et Weimar; elle est arrosée par la Werra, l'Unstrutt, la Géra et l'Ilm. Le Thuringerwald traverse les deux duchés. — La superf. est de 562 kil. carr. pour le duché de Cobourg, de 1,405 kil. carr. pour le duché de Gotha; en tout, 1,968 kil. carr. La pop. est de 56,728 hab. pour Cobourg, de 137,988 pour Gotha; en tout, 194,716 hab. (99 par kil. carr.), dont 2,000 catholiques, 490 israélites, et tous les autres protestants. Cap. Cobourg et Gotha. Le pays est très fertile, a beaucoup de mines de houille et de fer, des fabriques, des établissements scientifiques. (*V.* Gotha.) — Le gouvernement est une monarchie constitutionnelle. D'après la constitution du 3 mai 1852, chacun des deux duchés a une diète particulière, de 11 députés pour Cobourg, de 19 pour Gotha, élus par et sur l'ensemble de la population. Ces deux assemblées se réunissent dans certains cas pour former une diète commune. Il y a 4 départements ministériels : maison ducale, intérieur et justice, cultes et instruction, finances. Les deux présidents des sections de Cobourg et de Gotha ont rang de ministres. Le budget est fixé pour 4 ans. Les recettes étaient évaluées pour 1885, à 8,287,000 fr.; les dépenses, à 7,715,000 fr.; la dette à 2,925,000 fr. Les troupes des deux duchés font partie du XIe corps d'armée allemand (Cassel). — La Saxe-Cobourg-et-Gotha occupe le 14e rang dans l'empire, a 1 voix au Conseil fédéral et nomme 1 député au Reichstag. Après avoir fait partie de l'Union prusso-allemande, le duc de Saxe-Cobourg-et-Gotha joignit d'abord ses troupes à celles de la Confédération en 1866, mais traita avec la Prusse dès la fin de juin, et adhéra à la Confédération de l'Allemagne du Nord le 18 août.

E. S. et E. D—y.

SAXE-MEININGEN-ET-HILDBURGHAUSEN (Duché de), État du nouvel empire d'Allemagne, entre le duché de Gotha, la prov. prussienne de Hesse-Nassau, la princip. de Schwarzbourg et le duché de Saxe-Altenbourg au N.; la princip. de Reuss et la Bavière à l'E.; la Bavière et le duché de Cobourg au S.; le duché de Saxe-Weimar à l'O. Superf., 2,468 kil. carr.; 207,075 hab. (83 par kil. carr.); dont 2 [illegible] catholiques, 1,627 [illegible] et tous les autres protestants. [illegible] 1° du duché de Meiningen, divisé en 2 parties, [illegible] et Haut Pays, 2° d'une partie de [illegible] Hildburghausen, [illegible] de la principauté de Saalfeld, [illegible] et d'une partie [illegible] de Kranichfeld. Cap. Meiningen. Le duché est traversé par le

Thuringerwald et arrosé par la Werra, la Saale et l'Ilm. La plupart des habitants s'occupent d'agriculture. Le pays produit beaucoup de céréales; il a des mines, surtout de sel. Il y a plusieurs sources minérales; celle de Liebenstein est très renommée. La constitution date du 23 aout 1829; elle a été revisée en 1871 et en 1873. La diète comprend 4 députés des grands propriétaires, 4 des habitants les plus imposés et 16 du reste de la population. Il y a 5 ministères : maison ducale et affaires étrangères, finances, justice, cultes et instruction, intérieur. Les recettes étaient évaluées en 1885 à 6,250,000 fr. et les dépenses, à 5,580,000 fr.; la dette, à 2,570,000 fr. Les troupes du duché font partie du XI^e corps d'armée allemand (Cassel). La Saxe-Meiningen occupe le 12^e rang dans l'empire, a 1 voix au Conseil fédéral et nomme 2 députés au Reichstag. — Elle fit partie de l'union prusso-allemande, mais resta fidèle à la Confédération germanique en 1866. Son territoire fut occupé par les Prussiens en sept., le duc Bernard abdiqua, et son fils George consentit à entrer dans la Confédération de l'Allemagne du Nord (traité de Berlin, 8 oct.).
E. S. et E. D—y.

SAXE-WEIMAR-EISENACH (Grand-duché de), État du nouvel empire d'Allemagne, se compose de 3 grandes et de quelques petites parties, séparées par des territoires étrangers, et situées l'une à côté de l'autre dans la direction de l'O. à l'E. Ces parties sont bornées au N. par la prov. prussienne de Saxe, à l'E. par le royaume de Saxe, au S. par la Bavière, les principautés de Reuss et de Schwarzbourg et les duchés de Saxe, à l'O. par la Hesse-Nassau. Superf., 3,592 kil. carr.; 309,577 hab. (86 par kil. carrés); 10,267 catholiques; 1,248 israélites, les autres protestants. Le grand-duché est subdivisé en trois cercles : Eisenach, Weimar et Neustadt. Cap. Weimar; v. princ. Eisenach et Iéna. Les montagnes du Thuringerwald, du Voigtland, de la Rhoen et quelques parties du Harz couvrent le pays. Arrosé par la Saale, l'Ilm et la Werra. Le pays est riche en bois, fer, houille et sel; fabr. de draps, laines, toiles et objets d'acier. L'enseignement public est très développé. L'université et la cour d'appel d'Iéna sont des établissements communs à toutes les Saxes ducales. — La constitution actuelle date du 15 oct. 1850. La diète comprend un député de l'ordre équestre, 4 élus par les grands propriétaires, 5 par les plus imposés, et 21 par le suffrage universel. Il y a 3 départements ministériels : 1° maison du grand-duc, justice et cultes : 2° intérieur et affaires étrangères; 3° finances. Les recettes étaient évaluées en 1885 à 7,714,000 fr.; les dépenses à une somme égale; la dette, à 7,929,000 fr. Les troupes du grand-duché font partie du XI^e corps d'armée allemand (Cassel). Le grand-duché occupe le 8^e rang dans l'empire, a 1 voix au Conseil fédéral, et nomme 3 députés au Reichstag. — Depuis le XVII^e siècle, le duché de Saxe-Weimar a eu une série d'excellents princes, qui protégèrent les sciences et les beaux-arts. Le duc Charles-Auguste combattit pendant la campagne de 1806 dans les rangs des Prussiens; forcé, à la suite de la bataille d'Iéna, d'entrer dans la Confédération du Rhin, il s'associa, en 1813, aux alliés; fut, au congrès de Vienne en 1815, créé grand-duc, et reçut un accroissement de territoire de 1,550 kil. carr. Déjà, en 1809, il avait donné à son pays une constitution représentative, à ce temps la plus libérale de l'Allemagne, et dont les bases ont été encore élargies en 1816 et 1850. La Saxe-Weimar fit partie de l'Union prusso-allemande, et adhéra à la Confédération de l'Allemagne du Nord le 18 août 1866. E. S. et E. D—y.

SAXE (Palatinat de), anc. comté d'Allemagne, date du règne de Henri I^{er}, qui, après avoir été élu roi de Germanie, 919, fit rendre la justice dans ses possessions en Basse-Saxe et Thuringe par des comtes palatins, siégeant à Altstaedt. Vers 1040, les comtes de Goseck reçurent le palatinat de Saxe; puis, en 1088, les comtes de Sommerseburg, dits aussi de Putelendorf. Après l'extinction de cette famille, 1180, le palatinat passa aux landgraves de Thuringe, en 1248 aux margraves de Misnie, en 1317 aux margraves de Brandebourg, en 1347 à la maison de Saxe de la ligne Ascanienne, enfin à Frédéric le Belliqueux, qui l'incorpora à ses possessions. E. S.

SAXE (Prov. de), une des divisions du roy. de Prusse se compose d'anciens États des deux cercles de Haute et Basse-Saxe (*V. plus bas*), et de territoires enlevés au royaume de Saxe en 1815; bornée au N. par le Hanovre et le Brandebourg, à l'E. par le Brandebourg, et la Silésie, au S. par le royaume de Saxe et les Saxes grand-ducale et ducale, à l'O. par les prov. de Hesse-Nassau, de Hanovre et le Brunswick. Dans ces derniers pays sont enclavés encore quelques districts. Superf., 25,249 kil. carr., 2,312,007 hab. (92 par kil. carr.), luthériens, sauf 145,500 catholiques et 6,700 israélites. Ch.-l. Magdebourg. Elle est divisée en 3 régences : Magdebourg, Mersebourg et Erfurt, et forme le IV^e corps d'armée. Le terrain est en général plat, le sol très fertile. Les montagnes du Harz et de la forêt de Thuringe traversent la province, arrosée par l'Elbe, l'Elster, la Mulde, la Havel et la Werra. Récolte de céréales, chanvre, tabac et fruits. Mines d'agent, de cuivre, de fer, de houille, sources salées, ardoises, tourbe. Industrie très active des lins, des cuirs, des draps, d'objets en fer et en acier, des eaux-de-vie et sucre de betterave. Fabrication d'armes et de boutons; filature, tissage, grande métallurgie. Le commerce a son centre principal à Magdebourg. E. S. et E. D—y.

SAXE (Cercle de **Basse-**), un des 10 cercles de l'anc. empire d'Allemagne, entre la Baltique et le Slesvig au N., le cercle de Haute-Saxe au S. et à l'E., comprenait les duchés de Magdebourg, de Brême, de Brunswick, de Holstein, de Saxe-Lauenbourg, de Schwérin, de Strélitz, les principautés de Lauenbourg, de Blankenbourg, les évêchés d'Hildesheim et de Lubeck, les villes libres de Lubeck, Hambourg, Brême, Goslar, Mulhausen et Nordhausen.

SAXE (Cercle de **Haute-**), un des 10 cercles de l'anc. empire d'Allemagne, entre ceux du Haut-Rhin, de Franconie, de Basse-Saxe, la mer Baltique et la Pologne, comprenait les duchés de Poméranie et de Saxe (moins la Saxe-Lauenbourg), les principautés d'Anhalt, les électorats de Brandebourg et de Saxe, etc.

SAXE (Électorat de), anc. État de l'empire d'Allemagne; ch.-l. Dresde; plus étendu que le royaume actuel de Saxe, il comprenait : 1° le cercle électoral, ch.-l. Wittemberg; 2° le cercle de la Thuringe saxonne, ch.-l. Langensalza; 3° le Margraviat de Misnie, divisé en bailliages de Misnie et de Dresde, cercles de Leipzig, de l'Ezgebirge, du Voigtland, etc.

SAXE (Marche orientale de), nom que porta la Marche de Misnie. (*V. ce mot.*)

SAXE (Marche septentrionale de), nom que porta la Marche de Brandebourg. (*V. ce mot.*)

SAXE (Miroir de). *V.* Miroir.

SAXE (Maurice, électeur de), de la branche Albertine, né en 1521, m. en 1553, servit Charles-Quint contre la France en 1544, et, quoique protestant, l'aida à ruiner la ligue des confédérés de Smalkalde; il gagna, en 1547, la bataille de Muhlberg sur Philippe le Magnanime, landgrave de Hesse, et Jean-Frédéric, électeur de Saxe, chefs de l'armée protestante, et reçut de l'empereur, comme récompense, les domaines du dernier, son cousin (de la branche Ernestine). En 1551, après avoir pris encore Magdebourg au nom de Charles-Quint, il se détacha de lui, pour s'unir à l'électeur de Brandebourg, au comte Palatin et au duc de Wurtemberg, sous prétexte de délivrer le landgrave de Hesse, prisonnier depuis sa défaite, faillit surprendre l'empereur malade dans Inspruck, et lui imposa la convention de Passau, 1552, qui autorisait les protestants à pratiquer leur culte. L'année suivante, chargé par la Chambre impériale de combattre le margrave de Brandebourg, perturbateur de la paix publique, il le battit à Stevershausen, et mourut deux jours après, des suites de blessures reçues dans cette bataille.

V. Langern, *Moritz Churfurst von Sachsen*, Leipz., 1841, 2 vol. B.

SAXE (Maurice, comte de), maréchal de France, fils naturel d'Auguste II, électeur de Saxe et roi de Pologne, et de la comtesse Aurore de Kœnigsmark, né à Goslar (Saxe) en 1696, m. à Chambord en 1750, fut un des capitaines les plus illustres de son siècle. Il n'avait que 12 ans lorsqu'il fit ses premières armes contre la France au siège de Lille. Il alla ensuite combattre pour les Russes contre les Suédois à la tête d'un régiment de cavalerie, et, à son retour, âgé seulement de 16 ans, se laissa marier par sa mère à l'héritière des comtes de Lœben. Il ne tarda point à passer en Pologne pour y soutenir les droits de son père, et accrut encore sa réputation de bravoure. On a prétendu à tort qu'il était allé étudier l'art de la guerre sous les ordres du prince Eugène dans la campagne contre les Turcs, et qu'il avait assisté au siège de Belgrade, 1717. La jalousie, du reste bien fondée de sa femme, le poussa à faire prononcer son divorce et à se rendre en France, où il fut nommé maréchal de camp, en 1720. Il y commanda le régiment allemand de Greder, étudia les mathématiques et la défense des places, et fréquenta beaucoup le tacticien Folard. Puis il se rendit en Courlande, 1726, où il fut élu duc par l'influence de la duchesse douairière Anne Ivanovna, à laquelle il avait inspiré une grande passion; mais la tzarine Catherine I^{re} refusa de le reconnaitre; la diète polonaise le cita à comparaître devant elle : il refusa, soutint un siège dans Mittau, revint à Paris en 1728, fut presque aussitôt rappelé par Anne Ivanovna, se brouilla avec elle en 1730, revint encore à Paris, alla fortifier Dresde avec Folard, mais refusa de servir Auguste III contre Stanislas Leckzinski. Il prit au contraire du service dans l'armée française, rejoignit Berwick sur les bords du Rhin, en 1733, se distingua à Philippsbourg et dans les 2 campagnes suivantes, devint lieutenant général en 1736, commanda, en 1741, l'aile gauche de l'armée envoyée en Bohême sous les ordres de

Belle-Isle, prit Prague et Egra, protégea avec beaucoup d'habileté l'Alsace contre les Impériaux, reçut le bâton de maréchal en 1744, défendit avec succès la ligne de la Lys, et gagna sur les Anglais, en 1745, la bataille de Fontenoy, qui lui valut le domaine de Chambord et 40,000 livres de revenu. Une nouvelle victoire à Raucoux, 1746, le fit nommer maréchal général. Enfin, la bataille de Laufeld, 1747, la prise de Berg-op-Zoom et de Maestricht hâtèrent la conclusion de la paix d'Aix-la-Chapelle, 1748. Frédéric II, qu'il alla visiter à Berlin, l'appelait « le professeur de tous les généraux ». Maurice de Saxe mourut deux ans après : Louis XV lui fit élever, dans le temple de Saint-Thomas, à Strasbourg, un magnifique monument, œuvre du sculpteur Pigalle. Maurice était doué d'une force prodigieuse; il rompait avec ses doigts un écu de 6 livres. On a de lui un ouvrage où il s'est peint souvent au naturel : *Mes Rêveries*, 1757, 5 vol. in-4°.

V. Grimoard, *Lettres et Mémoires choisis dans les papiers du maréchal de Saxe*, 1794, 4 vol.; Saint-René Taillandier, *Maurice de Saxe*, 1864; Ch. de Weber, *Moritz von Sachsen*, Dresde, 1863. — V. aussi les t. VII et VIII de la *Corresp. de Frédéric II*.

SAXE-COBOURG (FRÉDÉRIC, DUC DE). *V.* COBOURG.

SAXE-TESCHEN (ALBERT DE), fils d'Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, né à Dresde en 1738, m. en 1822, épousa, en 1766, Christine, fille de l'empereur François II, fut nommé gouverneur des Pays-Bas autrichiens, où il ne put prévenir l'insurrection de 1789, fit en vain le siège de Lille en 1792, et, après la conquête de la Belgique par les Français, se retira à Vienne, où il cultiva les arts. Ce fut lui qui donna le dessin du château de Laeken, près de Bruxelles.

SAXE-WEIMAR (BERNARD DE). *V.* BERNARD.

SAXIUS, nom latinisé de SAX et de SASSI.

SAXO GRAMMATICUS ou **LONGUS**, savant ecclésiastique et historien danois, né en Seeland, d'une famille distinguée, m. en 1204. Il fut, dit-on, prévôt de Roskild et secrétaire d'Axel ou Absalon, archevêque de Lund. Ce prélat l'engagea à écrire avec Suénon Aggesen l'histoire du Danemark, et l'envoya peut-être à Paris. Saxo mit 20 ans à composer, dans un latin goûté par Érasme, cette Chronique, qui commence à la fondation de la monarchie danoise, l'an 1038 av. J.-C., selon l'auteur, par l'illustre guerrier Dan, né en Seeland, et qui va jusqu'au temps de Waldemar Ier. Dédaignant la chronologie et la vérité historique, il s'en tint aux traditions populaires des Danois, et en fit la base d'un ouvrage romanesque où il n'y a presque pas de dates, et où fourmillent les contradictions et les anachronismes; mais Saxo nous a conservé une foule d'anciennes et précieuses poésies, et son récit d'ailleurs, dans les sept derniers livres, se trouve assez souvent d'accord avec les sagas islandaises, probablement antérieures et qu'il semble n'avoir pas connues. (*V. Historia Daniæ, a Saxone grammatico, recensuit et commentariis illustravit D.-P.-E. Müller*, 1839, 2 vol. Shakspeare a emprunté à Saxo le sujet d'*Hamlet*.

V. Steenstrup, dans le *Bullet. de la Soc. des antiq. de Normandie*, t. X, p. 185 et suiv., 1882. A. G.

SAXONIA, nom latin de la SAXE.

SAXONNE (SUISSE), en allemand *Sæchsische Schweiz*. On nomme ainsi la partie orientale du cercle de Misnie dans le royaume de Saxe, arrosée par l'Elbe, et couverte de montagnes de grès. Ses charmantes vallées et ses sites pittoresques lui ont valu son nom. Ce district a une superf. d'environ 70,000 hect. Monts principaux : le Grand-Winterberg, le Kœnigstein, mont de 283 m. où se trouve la forteresse imprenable de Kœnigstein, prison d'État de la Saxe, le Lilienstein, le Bastion. E. S.

SAXONS (PAYS DES), en allemand *Sachsenland*, division de la prov. austro-hongroise de Transylvanie, au S. et au N.-E., entre le pays des Madgyars à l'O., et celui des Szecklers à l'E. Elle est arrosée par le Szamos et par l'Aluta et ses affluents. Elle est divisée en 7 diocèses ou *stuhls* : cap. Hermannstadt (Nagy-Szeben en hongrois); v. pr. : Bistritz (Besztercze), Kronstadt (Brasso), Schæssburg (Segesvar), Orlath, Naszod, Mediasch, Broos. Répartis de 1850 à 1860 entre les cercles de Bistritz, de Cronstadt, d'Hermannstadt et de Broos. Ces Saxons, appelés par le roi Geysa II, en 1143, sont venus des pays de Liége, de Trèves et de Luxembourg. Ils ont conservé jusqu'à nos jours leurs mœurs, leurs coutumes et leur langue, et sont principalement agriculteurs.

E. S. et G. H.

SAY (JEAN-BAPTISTE), célèbre économiste, né à Lyon en 1767, d'une famille de négociants, m. en 1832, fut d'abord destiné au commerce, et travailla pendant quelque temps dans une maison de banque. Son goût le porta vers les lettres et les sciences; puis, la lecture des ouvrages d'Adam Smith détermina sa vocation pour les études économiques. Il quitta le commerce, fut attaché au *Courrier de Provence*, publié par Mirabeau, et devint ensuite secrétaire du ministre des finances Clavière. En 1794, il publia, avec Andrieux, Chamfort, Ginguené et Amaury-Duval, la *Décade philosophique, littéraire et politique*. Nommé membre du Tribunat en 1799, il prépara son principal ouvrage, le *Traité d'économie politique, ou Simple Exposition de la manière dont se forment, se distribuent et se consomment les richesses*, 1803, 2 vol., livre remarquable par la méthode, la clarté et l'esprit d'observation. Éliminé du Tribunat à cause de ses idées libérales, il se tourna vers l'industrie, fonda une vaste filature de coton, qu'il abandonna en 1812, découragé par les obstacles que les prohibitions et les droits d'entrée apportaient au développement de l'industrie. En 1814, la chute de Napoléon Ier lui permit de publier une 2e édition de son livre, refondu et augmenté d'un *Epitome des principes fondamentaux de l'économie politique*. Cet ouvrage a eu 6 éditions; on l'a traduit dans toutes les langues de l'Europe. Say n'a pas établi un système nouveau; mais il voulut rendre la science économique simple et populaire, et y réussit en exposant ses principes d'une manière nette et précise. Il la sépara avec soin de la politique, et en fit une science d'application, en déterminant le véritable rôle des capitaux et du travail, réhabilitant les savants et prouvant leur influence sur la prospérité industrielle, établissant les bases du crédit, etc. Il s'attacha surtout à combattre les vieux préjugés de la balance du commerce et attaqua vivement les systèmes prohibitifs. Dans le même but de populariser la science économique, il publia : *Catéchisme d'économie politique, ou Instruction familière, qui montre de quelle façon les richesses sont produites, distribuées et consommées dans la société*, 1815, in-12; 2e édition, 1834, in-12. Chargé par l'Athénée de Paris de donner des leçons d'économie politique dans cet établissement, il se vit entouré d'un nombreux auditoire. Il fut appelé, en 1821, à la chaire d'économie industrielle fondée au Conservatoire des Arts et Métiers, et, en 1830, à celle d'économie politique, au Collège de France. Il publia ses leçons sous le titre de *Cours complet d'économie politique pratique*, 1828-30, 6 vol., ouvrage plus étendu que le *Traité*, mais développant les mêmes doctrines. On a aussi sa *Correspondance avec Malthus* sur les sujets économiques, 1820, rééditée sous le titre de *Mélanges et Correspondance d'économie politique*, 1833, et divers opuscules recueillis dans ses *Œuvres diverses*.

V. la *Notice* de Blanqui (lue à l'Acad. des sciences morales en 1840), et celle de Ch. Comte, en tête de l'édition des *Mélanges*. Bo.

SAYAN ou **SAYANSK** (MONTS), chaîne de montagnes de la Russie d'Asie, entre l'Iénisséi à l'O. et la Sélenga à l'E., sur les confins de la Sibérie et de la Chine.

SAYBROOK, v. des États-Unis (Connecticut), à 60 kil. N.-E. de Newhaven; 3,750 hab.

SAYN, vge du roy. de Prusse (prov. du Rhin), près de la rive dr. du Rhin; 1,623 hab. Forges royales; fabr. d'objets en fer fondu, machines, etc. Ruines d'un vieux château. Beau château bâti en 1847, avec galerie de tableaux. La maison seigneuriale de Sayn s'est fondue, au XIIIe siècle, avec celle de Wittgenstein. (*V. ce nom.*)

SAYOUS (PIERRE-ANDRÉ), littérateur, né en 1808 à Genève, d'une famille française de protestants réfugiés, m. en 1870, fut principal du collège de sa ville natale, remplaça son parent Topffer en 1846 dans la chaire de littérature à l'académie de sa ville natale, vint à Paris en 1852 et entra dans les bureaux du ministère de l'instruction publique, où il obtint, en 1859, la sous-direction des cultes non catholiques.

On a de lui : *Voyage dans les Alpes*, 1834; *Études littéraires sur les écrivains français de la Réformation*, 1841, 2 vol.; *Histoire de la littérature française à l'étranger*, 1853, 2 vol.; le *Dix-Huitième Siècle à l'étranger*, 1861, 2 vol. Il a publié les *Mémoires et Correspondance de Mallet du Pan*, 1852, 2 vol., et inséré des articles de critique et d'histoire littéraire dans la *Bibliothèque universelle de Genève*, le *Semeur*, la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue contemporaine*, etc.

SAYPAN, en espagnol *San-José*, une des îles Mariannes, au N. de Guajan; 35 kil. de tour, 185 kil. carr. Sol fertile. Il y a un bon port, Catanhitola, sur la côte O.

SCABILLUM, espèce de pédale qui s'attachait sous le pied, et dont le chef des musiciens de théâtre, chez les anc. Grecs et les anc. Romains, se servait pour animer les danseurs et surtout les pantomimes. C. D—Y.

SCABINS (de l'allemand *Schæffen*), nom donné en France, depuis la fin du VIIIe siècle, sous Charlemagne, à quelques-uns des Rachimbourgs, spécialement désignés dans chaque circonscription judiciaire pour assister, concurremment avec les hommes libres, aux jugements, afin que les tribunaux ne fussent pas désertés. Ils remplacent les hommes libres, qui ne sont plus forcés qu'à assister à 3 plaids généraux. De simples jurés, on en a fait des juges permanents, élus par les comtes ou les *missi*, avec le concours du peuple. Ils doivent être présents au nombre de 7 au moins.

SCÆVOLA (C.-MUCIUS), jeune Romain qui, pendant le siège de Rome par Porsena, l'an 246 de la ville, 507 av. J.-C., pénétra dans le camp et jusque sous la tente de ce prince pour le poignarder. Il tua par erreur son secrétaire, conduit

en présence du roi, il posa sa main droite sur un brasier ardent, et la laissa brûler, pour la punir, dit-il, de s'être trompée; il déclara que 300 autres Romains avaient juré d'imiter son dévouement. Porséna, effrayé, se hâta de conclure la paix avec Rome. Le surnom de Scævola signifie *gaucher*.

SCÆVOLA (Q.-Mucius), préteur en Sardaigne, l'an 536 de Rome, 217 av. J.-C., fut célèbre comme jurisconsulte.

SCÆVOLA (P.-Mucius), petit-fils du précédent, fut un habile jurisconsulte. Consul l'an 621 de Rome, 133 av. J.-C., il montra une grande fermeté au milieu de la sédition où périt Tibérius Gracchus.

SCÆVOLA (Q.-Mucius), cousin du précédent, fut augure et consul l'an 637 de Rome, 116 av. J.-C. Il triompha des Dalmates avec Cæcilius Métellus, et se signala dans la guerre contre les Marses. Seul de tous les sénateurs, il osa résister à Sylla, lorsque celui-ci voulut déclarer ennemis publics les membres du parti de Marius. Bon orateur, excellent jurisconsulte, il fut le maître de Cicéron, qui a fait de lui un des interlocuteurs de ses ouvrages *de Amicitia, de Oratore, de Republica*.

SCÆVOLA (Q.-Mucius), fils de Publius, fut consul l'an 658 de Rome, 95 av. J.-C., grand pontife, proconsul en Asie, où son équité et son désintéressement furent si remarquables que, dans la suite, le sénat le proposait en exemple à tous les proconsuls. Il se distingua comme orateur et jurisconsulte, et périt, en 86, par les ordres du jeune Marius. Pompée était son gendre. Le *Digeste* contient des extraits d'un de ses ouvrages intitulé : *Definitions*.

SCALA (Les **DELLA**), maison gibeline de Vérone. Ses principaux membres furent : Mastino Ier, podestat perpétuel de la ville après Eccelino *le Féroce*, 1259, et implacable ennemi des Guelfes, qu'il expulsa tous de Vérone, et qui le firent assassiner, 1277; — Albert Ier, podestat de 1277 à 1301, vengeur de son frère Mastino; — Barthélemy Ier, fils d'Albert, podestat de 1301 à 1304; — Alboin Ier, frère du précédent, podestat de 1304 à 1311; — Cane Ier, *le Grand*, 3e fils d'Albert, né en 1291, podestat en 1311, m. en 1329, conquérant de Vicence, de Padoue, de Feltre, capitaine général des Gibelins en Lombardie, lieutenant et conseiller des empereurs Henri VII et Louis de Bavière; il fut un habile guerrier, un protecteur des arts et des sciences et donna dans sa cour un asile au Dante; — Mastino II, neveu du précédent, né en 1298, podestat en 1329, m. en 1351, adversaire du roi Jean de Bohême en Lombardie et battu par les Florentins et les Vénitiens, qui ne lui laissèrent que Vérone, Vicence, Parme et Lucques; — Cane-Grande II, fils et successeur du précédent, 1351-59, avide et cruel, assassiné par son frère Cane III, 1359-75, qui imita ses vices et avec lequel finit la descendance légitime de la maison Della Scala; — Antoine et Barthélemy II, fils naturels de Cane III, qui régnèrent ensemble de 1375 à 1381, et qui moururent, le 1er tué par son frère, le 2e dans les montagnes de Forli, 1388, empoisonné par ses adversaires.

SCALA, v. du roy. d'Italie, prov. de Salerne, près de la mer Tyrrhénienne; 1,389 hab. Son évêché a été réuni à celui de Ravello.

SCALA-NOVA, anc. *Neapolis*, en turc *Kousche-Adassi*, v. de la Turquie d'Asie (prov. d'Aïdin), sur un golfe de son nom, à 66 kil. S. de Smyrne; 18,000 hab. Comm. de café, riz, lin, chanvre. Elle avait autrefois un grand commerce avec l'Égypte et Salonique.

SCALABIS, v. de l'anc. Espagne (Lusitanie), colonie romaine; auj. *Santarem*.

SCALDES, anciens poètes scandinaves, qui chantaient les dieux, les rois et les héros, vivaient à la cour des princes et les suivaient dans les combats. Leurs poésies, quelquefois gravées en caractères runiques, plus souvent conservées par la tradition orale, furent plus tard recueillies, et formèrent l'*Edda* et les *Sagas*.

SCALDIS ou **TABUDA**, nom latin de l'Escaut.

SCALEA, brg du roy. d'Italie, prov. de Cosenza, sur le golfe de Policastro; 3,033 hab. Bâtie sur l'emplacement de l'anc. *Talao*, fondée par les Sybarites.

SCALETTA ZANGLEA, brg de Sicile, près du cap de son nom sur le phare de Messine. Jadis titre de principauté; 1,213 hab.

SCALIGER (Jules-César), célèbre philologue, fils d'un peintre en miniature de Padoue, nommé Bordoni, qui prétendait descendre de la maison Della Scala, né en 1484, m. en 1558, se livra avec autant de succès que d'ardeur à l'étude des lettres, des sciences et surtout de la médecine. La Rovère, évêque d'Agen, l'amena dans cette ville comme son médecin, en 1525. Scaliger s'y maria en 1529, et y passa le reste de ses jours. Sa réputation fut immense, dans un siècle où l'enthousiasme pour les anciens ne connaissait point de bornes. D'un naturel vaniteux, il s'emportait dans les discussions, et mêlait à ses arguments beaucoup d'injures. Érasme, qu'il avait grossièrement attaqué, ne daigna pas lui répondre. On ne le reconnaît aujourd'hui que pour un profond érudit et un assez bon grammairien. Il a traduit en latin l'*Histoire des animaux* d'Aristote, 1619, in-fol.; le livre des *Insomnies* d'Hippocrate, 1538, in-8°, et annoté le *Traité des plantes* de Théophraste, et celui qui porte le nom d'Aristote. Parmi ses ouvrages, on estime : *de Causis linguæ latinæ libri XIII*, Lyon, 1540, in-4°, le premier traité de grammaire qui soit écrit dans un esprit philosophique; et *Poetices libri VII*, 1561, in-fol., ouvrage pédantesque et beaucoup trop vanté, où il traite de l'origine et du but de la poésie, et passe en revue les poëtes les plus célèbres. Il a laissé aussi des poésies latines, qui n'ont aucun mérite.

V. Ch. Nisard, *les Gladiateurs de la république des lettres*. J. T.

SCALIGER (Joseph-Juste), 10e fils du précédent, né à Agen en 1540, m. en 1609, devint célèbre comme philologue, et surtout comme chronologiste. Après avoir voyagé en Europe, embrassé le protestantisme en 1562 et professé la philosophie à Genève, il habita le château de la Roche-Posay, près de Tours, et y composa la plupart de ses ouvrages. Appelé par les Hollandais, il alla, en 1593, occuper à Leyde la chaire de Juste-Lipse. Une lettre qu'il écrivit à Dousa, en 1594, pour faire remonter les Scaliger jusqu'à Alain, restaurateur de Vérone au temps de la fondation de Venise, augmenta le nombre de ses ennemis, et le mit surtout en querelle avec Scioppius. Convaincu de mensonge par vanité, il répondit par des injures. Il avait beaucoup moins de vanité que son père, mais plus d'érudition, d'esprit, de goût et de facilité au travail. Trop hardi dans ses conjectures et ses corrections des auteurs latins, il a cependant un grand mérite comme éditeur et comme commentateur de Varron, Verrius Flaccus, Festus, Catulle, Tibulle, Properce, Perse, Ausone, Nonnus et César. Ses traductions de Martial, de P. Syrus, des *Distiques* de Caton, en vers grecs, celles de l'*Ajax furieux* de Sophocle, des *Hymnes* d'Orphée et de la *Cassandre* de Lycophron, en vers latins, n'ont aucune valeur, mais on l'a regardé comme le père de la chronologie pour les ouvrages suivants : *Opus de emendatione temporum*, Paris, 1583, in-fol., dont la meilleure édition est celle de Genève, 1629; *Thesaurus temporum*, Leyde, 1609, in-fol., et Amsterdam, 1658, 2 vol. in-fol. On a de lui encore des *Lettres latines*, Leyde, 1627; des *Poëmes latins*, 1615. Il y a des choses curieuses dans ses *Opuscula varia*. Ses conversations ont donné lieu au *Scaligerana*, dont la meilleure édition est celle de 1740.

V. J. Bernays, *Joseph-Justus Scaliger*, Berlin, 1855; Ch. Nisard, *le Triumvirat littéraire*. J. T.

SCALLOWAY, vge d'Écosse (Shetland), bon port sur la côte S.-O. de l'île de Mainland; 400 hab. Anc. capitale des Shetland. Château fort. Pêche de la morue.

SCAMANDRE ou **XANTHE**, riv. de la Troade, devait son second nom à la couleur jaunâtre de ses eaux, ou, selon quelques écrivains, à la propriété qu'il avait de teindre d'une couleur rousse la laine des brebis qui buvaient ses eaux. Il se réunissait au Simoïs et se jetait dans l'Hellespont au N.-E. du cap Sigée, dans une anse appelée le Port des Achéens. Il prenait naissance dans les montagnes Idéennes, au pied des murailles de l'anc. Ilion, par 2 sources, l'une chaude et l'autre froide. C'est aujourd'hui le *Kirke-Keuzler*, qui naît au pied de la colline où est bâti le village turc de *Bounar-Bachi*, dont le nom signifie *Tête de la source*. Seulement, ce ruisseau ne se jette plus dans l'Hellespont; mais, après avoir coulé dans cette direction, se détourne vers l'O. et se jette dans l'Archipel, en face de l'île de Tauschan-Ada (anc. *Calydnæ*). Après les pluies abondantes, il se déverse dans le *Mendere-sou* (anc. Simoïs) par le lit que ses eaux remplissaient primitivement et qui est encore visible.

Schliemann, *Ilios*, 1881. C. P. et S. Re.

SCAMBONIDE, dème d'Athènes, entre Athènes et Éleusis, auj. *Hagios Stephanos*. S. Re.

SCAMOZZI (Vincenzo), célèbre architecte, né à Vicence en 1552, m. en 1616, se fixa à Venise en 1583. Ses constructions les plus remarquables sont : les palais Cornaro et Trissino, les Procuraties neuves, à Venise; le palais Strozzi, à Florence; le palais Ravaschieri, à Gênes; le palais du gouvernement, à Bergame; la cathédrale de Salzbourg, son chef-d'œuvre. On a publié après sa mort un grand traité d'architecture, qu'il n'eut pas le temps de terminer : *Idea dell' architettura universale*, Venise, 1615 et 1687, 2 vol. in-fol., trad. en franç. sous le titre d'*Œuvres d'architecture de Scamozzi*, Leyde, 1713, in-fol., livre fait sans méthode, mais précieux pour l'art de bâtir. D'Aviler en a fait un bon abrégé sous le titre de *Traité des ordres*. B.

SCANDER-BEG (Georges **CASTRIOTA**, connu sous le nom de), héros albanais, fils de Jean Castriota, un des petits souverains de l'Albanie et de l'Épire, et de la princesse serbe Woisava, né en 1414, m. en 1467, fut livré comme otage avec

ses frères à Amurat II, en 1423, quand son père se reconnut tributaire du sultan. Distingué par Amurat, séparé de ses frères, il fut élevé dans l'islamisme avec Mahomet II, apprit l'arabe, le turc, le serbe et l'italien, se fit remarquer dès sa jeunesse par sa force, son adresse, son courage; vainquit en combat singulier un Tartare et 2 Persans gigantesques, et mérita le surnom d'*Iskander* ou *Skander* (Alexandre), auquel les Turcs joignaient la qualification de *Beg* ou *Beg* (seigneur). A la mort de J. Castriota, 1432 ou 1435, Amurat, faisant périr ses trois fils et occuper Croïa, nomma Scander-Beg *sandschak-beg* ou commandant de subdivision, et lui confia 5,000 chevaux. Pendant plusieurs années, l'Albanais prit part aux expéditions des Turcs en Asie et en Europe, contribua à la prise de Nicomédie et d'Otrée, et commanda même l'armée envoyée, 1439, contre le prince des Serbes. De cette époque datent peut-être ses relations secrètes avec les Albanais et le Hongrois Hunyade. En 1443, chargé, avec le pacha de Roumélie, du commandement de 80,000 hommes envoyés contre Ladislas de Hongrie, il contribua probablement par son inaction à la victoire de Hunyade à la Morava, arracha au *reis-effendi* ou secrétaire d'Amurat, qu'il poignarda ensuite, un acte qui lui livrait Croïa, y pénétra avec 600 Albanais dévoués, massacra la garnison turque, abjura l'islamisme et souleva ses compatriotes. Encouragé par Ladislas et Hunyade, ses alliés, maître en 30 jours de l'Albanie par la prise de Pétrella, de Pétralba ou Belgrad et de Stellusio, enfin choisi pour général par l'assemblée des chefs de l'Épire, il commanda bientôt 8,000 cavaliers et 7,000 fantassins indigènes, Français ou Allemands, et, avec un revenu de 200,000 ducats, commença contre les Turcs une guerre de surprises, d'embuscades et de combats pied à pied qui dura 23 ans. Elle fut inaugurée par la victoire de la Basse-Dibra et une incursion heureuse en Macédoine. Après le désastre subi, 1444, à Varna par Hunyade, qui ne l'avait pas attendu, il repoussa les propositions de paix d'Amurat II, et battit successivement tous ses lieutenants, Ali-Pacha, Firouz, Moustapha, qu'il défit une 2e fois au retour d'une guerre sans issue contre Venise; quand Amurat vint en personne pour le combattre, il lui disputa Sfetigrad, [illegible], et lui fit 2 fois, 1449 et 1451, lever le siège de Croïa. Mahomet II, plein d'admiration pour son ancien compagnon, ne fut pas plus heureux contre lui. Le mariage de Scander-Beg, 1451, avec Donique, fille d'Arianites, important chef d'Épirotes, augmenta son influence sur les bords de l'Adriatique. Les troupes ottomanes furent partout repoussées, et, après la chute de Constantinople, Scander-Beg ravagea la Macédoine, battit dans ses propres montagnes, avec 10,000 hommes, toutes les armées de Mahomet, mais ne put enlever Belgrad ou Berat, et accepta, 1461, la paix qui lui était offerte. Il profita alors de l'expédition du sultan dans le Péloponèse pour aller en Italie soutenir contre Jean de Calabre Ferdinand le Bâtard, dont il consolida le trône avec François Sforza à la bataille de Troja, 1462. A la voix de Pie II, il rompit la paix conclue avec les Turcs, commença seul la croisade annoncée contre eux, battit Schérémet-Beg près d'Ochrida, 1463, Balaban-Badera dans la vallée de Walkalia et près de la [illegible], enfin Yakoub, qu'il tua de sa propre main, auprès de Berat. Échappé à 2 assassins soudoyés par Mahomet II, il fut enfin attaqué par ce sultan, 1465, le harcela devant Croïa, l'obligea à la retraite et, battant de nouveau Balaban resté avec 80,000 hommes devant la ville, extermina pendant 3 jours les restes de l'armée turque dans les défilés de Tyranna. Deux ans après, 1467, une fièvre violente l'emporta dans Lissa (Alessio), ville vénitienne où il tenait un congrès de petits princes au sujet de la guerre. Venise prit son fils Jean sous sa tutelle; Croïa ne tomba qu'en 1478 au pouvoir des Turcs, qui, maîtres d'Alessio en 1467, déterrèrent Scander-Beg et se partagèrent ses os comme autant d'amulettes qui devaient les rendre invincibles. Quelques historiens l'appellent *le Chevalier blanc de Valachie* et *le Diable des Turcs*, noms qui, suivant Hammer, n'appartiennent qu'à Jean Hunyade.

V. [illegible] *Histoire de Scander-Beg*, 1855; de Hammer, *Histoire des* [illegible] — A. C.

SCANDERIEH, nom moderne d'ALEXANDRIE.

SCANDEROUN. V. [illegible].

SCANDIANO, [illegible] d'Italie, prov. de Reggio d'[illegible]. Carrières de soufre. Patrie de Spallanzani [illegible].

SCANDIE, SCANDINAVIE, noms que les Romains [illegible] *Bergi* (environs de Bergen, en Norvège centrale), et *Dumna* (l'île Dunon ou Dunnoen, sur les côtes du stift de Drontheim). La grande île de Scandie ou Scandinavie renfermait, d'après Pline, les monts *Sevo* (auj. les *Kiœllen*, qui séparent au S. la Suède de la Norvège, et dont la partie la plus méridionale s'appelle encore *Seve-Ryggen*); elle était habitée par les *Hilleviones* (habitants des rochers), divisés en 500 cantons; par les *Suiones* et les *Sitones*; plus tard, elle le fut par les Goths et les Lombards, qui de là se répandirent dans le centre, puis dans le S. de l'Europe. On ne peut méconnaître, dans cette grande île de Scandie, la Suède, dont la partie centrale, la Suède propre, rappelle le nom des Suiones; le S., la Gothie, celui des Goths, et dont les côtes les plus méridionales, voisines de l'Archipel danois, portent encore le nom de Scanie. Aujourd'hui on appelle *Scandinavie* toute la péninsule septentrionale qui renferme les royaumes de Suède et de Norvège; et, dans un sens plus général, on donne le nom d'*États scandinaves* à ces deux royaumes et à celui de Danemark, anciennement unis et habités par des populations de même origine.

C. P.

SCANDINAVES (ALPES). V. DOFRINES.

SCANIE, *Skane*, anc. prov. de la Suède méridionale, a formé les län ou préfectures actuelles de Malmöhus et de Christianstad.

SCAPHUSIA, nom latin de SCHAFFOUSE.

SCAPIN (de l'italien *scappino*, chausson), valet intrigant et fripon de la comédie italienne; il est coiffé d'une toque, porte la livrée avec le manteau court, une dague à la ceinture et des gants de peau. En Italie, il parle l'idiome bergamasque. Molière l'a popularisé en France par ses *Fourberies de Scapin*.

SCAPTÉ-HYLÉ, lieu de l'anc. Thrace, près d'Abdère. Célèbre par ses mines d'or et d'argent, qui appartenaient à la famille de l'historien Thucydide. On n'en a pas encore retrouvé l'emplacement. — S. RE.

SCAPULA (JEAN), lexicographe, né en Allemagne au milieu du XVIe siècle, m. à Paris au commencement du XVIIe, fut employé dans l'imprimerie d'Henri Estienne, et publia, d'après le *Thesaurus linguæ græcæ* de ce savant, un *Lexicum græco-latinum*, Bâle, 1579, in-fol., espèce d'abrégé souvent réimprimé du *Thesaurus*. On lui doit aussi : *Primogeniæ voces, seu radices linguæ græcæ*, Paris, 1612.

SCAPULAIRE (du latin *scapulæ*, épaules), vêtement que certains ordres de moines placent par-dessus la robe, et qui était primitivement destiné à la préserver pendant le travail des mains. Ce sont d'ordinaire deux bandes de drap qui couvrent le dos et la poitrine, et qui pendent jusqu'aux genoux pour les frères lais, jusqu'aux pieds pour les religieux profès, en affectant assez souvent la forme d'une croix. Chez les Carmes, le scapulaire est une bande de laine brune, semblable à celle que la sainte Vierge donna, disent-ils, à Simon Stock, général de leur ordre, et qui se porte sur le dos, les épaules et l'estomac.

SCARAMOUCHE (TIBERIO FIURELLI ou FIORELLI, DIT), acteur napolitain, né en 1608, m. en 1694, vint en France sous Louis XIII dans une troupe italienne et se fit une grande réputation dans les rôles de Scaramouche, personnage comique de la scène italienne; nom tiré de *scaramuccio*, escarmouche; en effet, le caractère de ce personnage était un mélange de fanfaronnade et de poltronnerie. Scaramouche portait d'épaisses moustaches, était tout habillé de noir et finissait toujours par être battu. Du Théâtre-Italien, Scaramouche passa au théâtre de la Foire. Il existe un *Scaramucciana, ou Bons mots de Scaramouche*. — B.

SCARBOROUGH, v. d'Angleterre, dans le comté d'York, port sur la mer du Nord; 34,241 hab.; bains de mer les plus fréquentés de la côte N.-E.; chantiers de construction. Ses rues escarpées montent vers un château du XIIe siècle, en ruine. L'église appartenait à un monastère de Cisterciens. Comm. actif : houille, grains, genièvre, eau-de-vie, toile à voiles, cordages, poissons. Armements pour la pêche du hareng.

SCARDONA, cap. de l'anc. Liburnie, sur la rive dr. du Titius (auj. *Kerka*), à quelque distance de son embouchure dans l'Adriatique, communiquait avec la mer par un lac; elle fut le siège d'un *conventus* [illegible]. C'est auj. *Scardona* ou *Skardin*, dans la Dalmatie (Autriche-Hongrie).

SCARDONA, île de l'Adriatique, à l'O. de la Liburnie; auj. *Arbe* [illegible] *Grossa*.

SCARDUS, chaîne de l'Europe ancienne, en Illyrie, liée à l'[illegible] à l'E.; auj. [illegible] ou *Tchar-dagh*. Les Candaviens en étaient une ramification.

SCARLATTI (ALEXANDRE), célèbre compositeur de musique, [illegible]

dramatiques de Scarlatti sont : *Teodora*, 1693; *il Figlio delle selve*, 1702; *il Medo*, 1708, et *Tigrano*, 1715. B.

SCARLATTI (Dominique), fils du précédent, né à Naples en 1683, m. à Madrid en 1757, devint le plus grand harpiste de l'Italie.

SCARLATTI (Joseph), fils du précédent, né à Naples en 1718, m. à Vienne en 1776, compositeur de musique et très habile maître de clavecin, écrivit des opéras, dont un, *il Mercato di Malmantile*, 1757, obtint un immense succès.

SCARLETT (James-York), général, né en 1799, m. en 1871, commanda la grosse cavalerie anglaise en Crimée en 1854. Ce fut lui qui sauva l'armée à Balaklava, en chargeant les troupes russes.

SCARPA (Antonio), célèbre anatomiste et chirurgien, né en 1747 à La Motta (Frioul), d'une famille de négociants, m. en 1832, se sentit, dès l'âge de 14 ans, une vocation pour la carrière médicale, et alla étudier à Padoue, où l'illustre Morgagni le distingua et le prit pour son secrétaire. A 24 ans, il alla occuper à Modène la chaire d'anatomie et de chirurgie, et fit des cours très suivis de clinique et d'opérations chirurgicales; il voyagea pour se perfectionner en France, en Angleterre, en Allemagne; fut nommé, par l'empereur Joseph II, professeur d'anatomie et de chirurgie à Pavie en 1783, puis directeur de la faculté de médecine de cette ville; en 1803, l'Institut de France l'élut l'un de ses membres correspondants. La Révolution avait fait perdre à Scarpa toutes ses places, parce qu'il avait refusé le serment au gouvernement nouveau; Napoléon Ier les lui rendit en 1805, comme un hommage à son mérite, en lui laissant toute la liberté de ses sentiments politiques. Il le nomma son chirurgien et lui donna la croix de la Légion d'honneur. Scarpa remit en honneur l'opération de la cataracte par la méthode de l'abaissement, accrédita pour le traitement des anévrismes la méthode dite de Hunter (plus exactement d'Anel), et imagina le procédé de la ligature par l'aplatissement; il fut un très grand chirurgien militaire.

On a de lui beaucoup d'ouvrages, entre autres : *Anatomicæ disquisitiones de auditu et olfactu*, Pavie, 1789, in-fol.; *de Penitiori ossium structura*, Leipzig, 1799, trad. en français par Léveillé sous le titre de *Mémoires de physiologie et de chirurgie pratiques*, 1804; *Tabulæ nevrologicæ*, Pavie, 1794, in-fol.; *Sull' ernie*, Milan, 1809, in-fol., trad. par Cayol, 1812; *Réflexions et observations... sur l'anévrisme*, en italien, Pavie, 1804, trad. par Delpech, 1809; *Traité des principales maladies des yeux*, trad. par Fournier-Pesquet et Bégin, 1821, 2 vol.; *Observations sur la taille recto-vésicale*, en italien, Pavie, 1823, etc. B.

SCARPANTO ou **KOJE**, anc. *Carpathos*, île turque de l'archipel au S.-O. de Rhodes, par 35° 31′ lat. N., et 24° 52′ long. E.; 200 kil. carr. environ; 48 kil. sur 13; 3,000 hab. Ch.-l. Avdemo. Sol montagneux, assez fertile. Fer et marbre. Sur la côte O. il y a plusieurs ports, dont le meilleur est Porto-Grande.

SCARPE, riv. de France, prend sa source au vge de Berles (Pas-de-Calais), passe à Arras, Douai, Marchiennes, Saint-Amand, et se jette dans l'Escaut à Mortagne (Nord), après un cours de 112 kil., navigable sur 67, depuis Arras, au moyen d'écluses. Les canaux de la Deûle et de la Sensée s'y rattachent.

SCARPHÉE, v. des Locriens Épicnémidiens (Grèce centrale), près des Thermopyles et du golfe Maliaque. Les Achéens y furent défaits par Métellus, en 147 av. J.-C. Un tremblement de terre l'a détruite.

SCARPONNE, jadis *Serpane* ou *Charpagne*, vge (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy. Jadis ch.-l. du pays de Sannois.

SCARRON (Paul), poète, né à Paris en 1610, m. en 1660, fils d'un conseiller au Parlement, prit le petit collet sans entrer dans les ordres; voyagea en Italie, où il se lia avec Poussin; eut une jeunesse très dissipée, et, à l'âge de 27 ans, contracta, sans que l'on sache au juste comment, une infirmité qui le priva de l'usage de ses jambes et fit de lui une espèce de cul-de-jatte, « un raccourci de toutes les misères humaines », comme il le disait lui-même, sans que la douleur pût jamais altérer son esprit bouffon et son caractère aussi noble qu'enjoué. D'abord protégé par Anne d'Autriche, il prit parti contre Mazarin pendant la Fronde, et perdit la pension que lui faisait le cardinal. Ce fut par une générosité dont la pitié fut la source qu'il épousa, en 1652, la malheureuse Françoise d'Aubigné, qui fut plus tard Mme de Maintenon. Sa maison, déjà fréquentée par les beaux esprits du temps, le fut par les Turenne et les Sévigné. Il aurait dû être riche; mais son père s'étant remarié, la belle-mère ruina les enfants du premier lit. Scarron, frustré de son patrimoine, vivait d'une pension de 1,600 livres, que lui avait accordée Fouquet, et du produit de ses ouvrages; il mourut pauvre et gai, ainsi qu'il avait vécu. Comme écrivain il est le représentant du genre burlesque, dont la vogue fut immense : sa valeur est médiocre, et il est plus souvent grotesque que comique. Mais il sut battre en brèche le jargon fastidieux des pastorales et la métaphysique amoureuse des longs romans de l'époque. On a de lui : 8 *Nouvelles tragi-comiques*; *le Roman comique*, son meilleur ouvrage, tableau d'aventures spirituellement vulgaires, écrites d'un style élégant et pur, 1662, des *Factums* et des *Lettres*, 8 comédies en 5 actes en vers, presque toutes imitées de l'espagnol, *Jodelet*, 1645; *don Japhet d'Arménie*, 1653; *l'Écolier de Salamanque*, 1654, etc. Ces ouvrages réussirent, grâce à des scènes bouffonnes et à quelques situations vraiment comiques; dans le dernier, on remarque le personnage de Crispin, qui depuis a souvent été imité au théâtre. Scarron a donné encore, outre des *Poésies diverses*, qui valurent mieux que leur réputation, l'*Énéide travestie*, en 8 liv., parodie assez plaisante, mais beaucoup trop longue; *le Typhon*, en 5 chants, qui offre l'Olympe transformé en famille bourgeoise; on lui a attribué sans preuves *la Mazarinade*, le plus célèbre des pamphlets de la Fronde. L'édition la meilleure des *Œuvres de Scarron* est celle de Bruzen de la Martinière, Paris, 1737, 10 vol. in-12, et 1786, 7 vol in-8°. Le *Roman comique* a été réimprimé en 1857, avec une introduction de M. V. Fournel, qui a aussi donné une nouvelle édition du *Virgile travesti*, en 1858. J. T.

SCAURUS (M. Æmilius), célèbre Romain, né l'an 590 de Rome, 163 av. J.-C., m. en 87, appartenait à l'illustre famille Æmilia depuis longtemps déchue. Il plaida d'abord quelques causes qui n'annonçaient point un véritable orateur, servit en Espagne et en Sardaigne, fut édile en 123, préteur en 117, gouverneur de l'Achaïe, consul en 115 à l'aide des intrigues les plus honteuses, fit des lois contre le luxe de la table et sur les droits des affranchis, creusa un canal navigable de l'Arno à Plaisance pour dessécher les marais formés par les inondations de la Trébie, obtint le triomphe après une victoire sur les Carnes et fut nommé prince du sénat en 114. Envoyé en Afrique pour arrêter Jugurtha dans ses projets, il ne remplit pas sa mission. Il y retourna en 112 comme lieutenant du consul Calpurnius; tous deux se laissèrent gagner par l'or du roi des Numides. Scaurus brava les accusations des tribuns, arriva même à la censure en 89, et construisit la voie Æmilia; après la mort de son collègue, il tenta, au mépris des lois, de conserver sa charge et ne se démit qu'au moment où on allait le jeter en prison. Il avait écrit divers ouvrages, nous n'avons que quelques fragments de ses Mémoires, cités par Valère-Maxime et par Diomède. B.

SCAURUS (M. Æmilius), fils du précédent, s'est rendu fameux par ses prodigalités, son luxe et par un théâtre bâti pour le seul temps de son édilité, l'an 675 de Rome, 78 av. J.-C., qui avait une scène à 3 ordres d'architecture superposés, dont l'un était en marbre, l'autre en verre et le 3e doré; on comptait dans tout le théâtre 360 colonnes, 3,000 statues de bronze, et il contenait 80,000 spectateurs.

SCEAU DES TITRES (Conseil du). *V.* Conseil.

SCEAUX (Garde des). *V.* Garde des sceaux.

SCEAUX, *Cellæ*, ch.-l. d'arr. (Seine), à 11 kil. S. de Paris, près de la Bièvre, sur une belle colline; 2,783 hab. Cette ville fut érigée en baronnie en 1624; Colbert l'acheta en 1670, et y fit construire un nouveau château qui fut décoré par Lebrun, Le Nôtre et Girardon. Le duc du Maine, fils naturel de Louis XIV, l'acheta en 1700. La duchesse du Maine y réunissait une cour nombreuse de seigneurs et de beaux-esprits; les fêtes qui s'y donnaient sont restées célèbres. Il appartint au comte d'Eu et au duc de Penthièvre. Le château et les jardins, vendus en 1798, ont été en partie détruits; le jardin de l'orangerie, racheté par la ville, est devenu le parc public. Entre Sceaux et Bourg-la-Reine se tenait tous les lundis un marché de bestiaux établi par Colbert en 1673 pour l'approvisionnement de Paris. Lycée Lakanal. B.

SCÉES (Portes), porte de Troie, par laquelle le fameux cheval de bois fut introduit dans la ville. Près de là était le tombeau de Laomédon.

SCÉLERAT (Champ), lieu de l'anc. Rome où l'on enterrait vives les Vestales qui avaient manqué à leur vœu de chasteté. Il était derrière l'Agger de Servius (*V.* Agger de Rome), près de la porte Colline. C. D—y.

SCÉLERATE (Porte), à Rome, était appelée d'abord *Carmentale*, et reçut son nouveau nom après que les 306 Fabius, qui étaient sortis par là pour aller combattre les Véiens, eurent péri sur les bords du Crémère. Elle était au bas de l'extrémité S. du mont Capitolin.

SCÉLERATE (Rue), rue de Rome, où Tullie fit passer son char sur le corps de son père Servius Tullius. Elle était au bas du mont Esquilin.

SCELLIÈRES, anc. abbaye de l'ordre de Cîteaux, à 2 kil. O.-N.-O. de Romilly-sur-Seine (Aube), fondée en 1167, et dans laquelle fut inhumé Voltaire, parce que l'abbé Mignot, son neveu, en était abbé commendataire. Le corps de Voltaire y resta jusqu'en 1791, époque où l'Assemblée constituante le fit transporter au Panthéon. Cette abbaye a été détruite pendant la Révolution.

SCÈNE, *Scæna*, muraille de fond du Proscenium (*V.* ce

mot) dans les théâtres des anc. Romains, décoration solide en pierre, souvent en marbre, ornée de plusieurs étages de colonnes et percée de 3 portes. C'était une décoration permanente pour jouer les tragédies; on la déguisait, pour les comédies, en la masquant avec des décorations peintes sur toile. (V. THÉÂTRE A ROME.) C. D—Y.

SCÉNIQUES (JEUX), *Ludi scenici*, représentations théâtrales introduites à Rome en 264 av. J.-C. par les pantomimes étrusques. Livius Andronicus donna la 1re pièce de théâtre en 514 (240 av. J.-C.). La plus grande vogue des *ludi scenici* fut à l'époque de Plaute; après Térence, leur importance déclina très rapidement. G. L.-G.

SCÉNITES (du grec *skênè*, tente), nom que les Grecs et les Romains donnaient aux Arabes nomades et vivant sous la tente, surtout à ceux qui erraient entre la Syrie et l'Euphrate.

SCEPSIS, v. de Mysie, au S.-O., où l'on aurait retrouvé les ouvrages longtemps perdus d'Aristote (V. NÉLÉE); auj. *Eski Chouschi*.

SCEPUSIUM, nom latin de ZIPS.

SCETÉ, désert de la Basse-Égypte, à l'O. du Delta, près des monts Nitria. Dans les premiers temps du christianisme beaucoup d'ermites s'y retirèrent.

SCEVOLA. V. SCÆVOLA.

SCEVOLE DE SAINTE-MARTHE. V. SAINTE-MARTHE.

SCEY-SUR-SAÔNE, ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. de Vesoul; 1,728 hab. Pont bâti par Louis XIV. Source d'eau salée; tanneries; forges, haut fourneau. Il y eut, avant la Révolution, un superbe château dont il ne reste que les caves.

SCEY-EN-VARAY, vge (Doubs), arr. de Besançon, sur la Loue; 283 hab. Château qui donna son nom à une famille noble.

SCHABAN Ier (MÉLIK-EL-KAMEL), sultan d'Égyte, de la dynastie des Mamelouks Baharites, 1344-46, prince dissolu et cruel, périt dans une sédition au Caire.

SCHABAN II (MÉLIK-EL-ASCHRAF), neveu du précédent, né en 1353, sultan en 1363 après la déposition de son cousin Mohammed, eut à soutenir la guerre contre Pierre de Lusignan, roi de Chypre, et contre le roi d'Arménie. En 1377, il partit pour le pèlerinage de la Mekke; apprenant qu'on proclamait son fils à sa place, il revint secrètement au Caire, fut découvert, étranglé et jeté dans un puits. B.

SCHABZIGER. V. MOLLIS.

SCHADOW (JEAN-GODEFROI), sculpteur, né à Berlin en 1764, d'un pauvre tailleur, m. en 1850, manifesta de bonne heure une vocation véritable pour le dessin; mais son père, chargé de famille, ne pouvant mettre à profit ces heureuses dispositions, les premiers artistes de Berlin, et surtout Tassaert, s'intéressèrent au jeune Godefroi, et le mirent à même de suivre ses études. Il se maria, à 21 ans, avec une jeune fille qu'il enleva et conduisit à Vienne. Son beau-père lui pardonna et lui fournit les moyens d'aller en Italie, en 1785. 3 ans après, il fut nommé sculpteur de la cour, puis professeur à l'Académie des beaux-arts de Berlin, et devint, en 1822, directeur de cet établissement. Ses principaux ouvrages, remarquables par la noblesse et l'élévation, sont : le *Monument funèbre du comte de La March*, dans l'église Sainte-Dorothée à Berlin; les statues équestres de *Frédéric II* à Stettin, de *Blucher* à Rostock, du duc *Léopold de Dessau* à Berlin; une statue de *Luther*, à Wittemberg; un groupe colossal en marbre représentant *Louise de Prusse et la duchesse de Cumberland*, à Londres; le *Quadrige* qui surmonte la porte de Brandebourg, à Berlin; les bustes de *Haller*, *Kant*, *Klopstock*, *Jean de Müller*, pour le Walhalla germanique. Rauch, Tieck, Dannecker furent élèves de Schadow.

V. sa Vie, écrite par lui-même dans ses *Kunstwerke*. B.

SCHADOW (ZÉNO-RIDOLFO), sculpteur, fils du précédent, né à Rome, en 1786, m. en 1822, exécuta, à 18 ans, une copie remarquable de l'Apollon du Belvédère, et compléta les leçons paternelles par les conseils de Canova et de Thorwaldsen. On a de lui : *Pâris méditant sur le jugement qu'il va prononcer*, *Jeune Fille attachant ses sandales*, une *Fileuse*, *Jeune Fille tenant deux pigeons*, *l'Amour tenant une couronne*, *Achille protégeant le corps de Penthésilée*, ouvrage terminé par Wolf, cousin de l'artiste. Les caractères de son talent sont la grâce, l'élégance et la simplicité. B.

SCHADOW (FRÉDÉRIC-GUILLAUME DE), peintre allemand, né à Berlin en 1789, m. en 1862, frère du précédent. La fréquentation d'Overbeck, de Veit, de Cornélius, de Schadow, à Rome, éveilla son talent. Il peignit, avec les deux premiers, *le Songe de Joseph* et *la Douleur de Jacob apprenant la mort de son fils*. De retour à Berlin en 1818, il devint professeur à l'Académie, et attira un grand nombre d'élèves. A cette période de sa vie, pendant laquelle il cultiva surtout le portrait, appartient une belle peinture religieuse, *l'Adoration des Mages*, pour l'église de la garnison à Potsdam. En 1826, Schadow remplaça Cornélius comme directeur de l'académie de Dusseldorf, et il devint le chef d'une école, où l'on remarque Hübner, Sohn, Hildebrand, Lessing, Schirmer, Scheuren, Schraeter, Reinick, Kretschmar, Stilke, Gœtling, Rethel, etc. Ses principales œuvres depuis cette époque sont : *Mignon*, 1828, chef-d'œuvre popularisé par la gravure; les *Quatre évangélistes*, dans l'église de Werder, à Berlin; *les Vierges sages et les Vierges folles*, au musée Städel de Francfort; *la Source de vie*, toile exécutée pour le roi de Prusse; une *Assomption*, dans l'église Saint-Paul à Aix-la-Chapelle; *le Paradis, le Purgatoire, l'Enfer*, compositions allégoriques. Schadow eut un style pur, beaucoup d'habileté de dessin, et sut choisir et exécuter les détails; mais ses conceptions manquèrent de puissance, et il fut un peintre de plus de goût que de génie. Il fut anobli par le roi de Prusse, en 1813, sous le nom de Schadow-Godenhaus. Il a publié un extrait de ses Mémoires, sous le titre de *der Moderne Vasari*, Berlin, 1854, et un écrit en français *sur l'Influence du christianisme dans la peinture*, Strasbourg, 1842. B.

SCHÆFFER (JACOB-CHRISTIAN), naturaliste distingué, né à Querfurt (Prusse) en 1718, m. en 1790, président du consistoire de Ratisbonne, a écrit particulièrement sur les insectes, les zoophytes et les plantes.

Parmi ses ouvrages on remarque : *Fungorum qui in Bavaria... nascuntur icones*, Ratisb., 1762-70, 4 vol. in-4°; *Icones insectorum circa Ratisbonam indigenorum*, 1766, 5 vol. in-4°; *Elementa entomologica*, 1766, in-4°; *Botanica expeditior*, 1763, 3 part., in-8°. B.

SCHÆFFER (GEOFFROY-HENRI), philologue, né à Leipzig en 1764, fils d'un tailleur, m. en 1840, professeur de littérature grecque et bibliothécaire à l'université de sa ville natale, fonda une librairie, où il fit paraître beaucoup d'éditions grecques, entre autres, Homère, Hérodote, Démosthène, Apollonius de Rhodes, Athénée, Euripide, Sophocle, Longus, Théocrite, Pindare, etc. Schæffer a dirigé la collection d'auteurs grecs stéréotypés publiée par Tauchnitz.

SCHÆFFER. V. aussi SCHEFFER et SCHŒFFER.

SCHAFARIK (PAUL-JOSEPH), savant slave, né à Koblejarowo (Hongrie), m. en 1861, acheva ses études à l'Université d'Iéna, se livra à l'enseignement dans différentes villes, de 1817 à 1833, se rendit à Prague pour entreprendre des travaux sur les littératures slaves, et y devint, en 1848, bibliothécaire de l'Université.

On a de lui, en allemand : *Histoire de la langue et de la littérature slaves*, Bude, 1826; *l'Origine des Slaves*, 1828; *les Anciens monuments de la langue bohémienne*, Prague, 1840; *Terminologie judiciaire et politique de la langue slave*, Vienne, 1850; *Monuments de la vieille littérature des Slaves du Sud*, Prague, 1851; *Terminologie scientifique germano-bohémienne*, Prague, 1853. B.

SCHAFFHOUSE, en allemand *Schaffhausen*, en latin *Scaphusia*, v. de Suisse, ch.-l. du canton de son nom, à 95 kil. E. de Bâle, sur la rive dr. et en face du village zurichois de Feuerthalen au-dessus de la cataracte du Rhin, par 47° 41' lat. N. et 6° 18' long. E.; 11,795 hab. protestants. Elle a des restes de murailles flanquées de hautes et vieilles tours. Collège, Académie, gymnase, bibliothèque, arsenal. Belle église de Saint-Jean, hôtel de ville, avec une salle ornée de boiseries curieuses; beaucoup de vieilles maisons peintes ou sculptées, le Munster (XIIe au XVe siècle) avec sa cloche chantée par Schiller, est l'ancienne église de l'abbaye de Tous-les-Saints. Forteresse dite *Munoth*, grand bastion en hémicycle. Fabr. de coton, soie, chapeaux de paille, quincaillerie, machines, coutellerie renommée. Transit avec la France, l'Allemagne et la Suisse intérieure. Simple hameau de pêcheurs au VIIIe siècle, Schaffhouse devint ville impériale au XIIIe siècle, tomba au pouvoir de l'Autriche en 1330, redevint libre en 1415 et fut admise dans la Confédération helvétique en 1501. Patrie de l'historien Jean de Müller. B.

SCHAFFHOUSE (CANTON DE), le plus septentrional de la Suisse, est enclavé dans le grand-duché de Bade, entre le Hegau, la Forêt Noire et le Klettgau, à l'O., et séparé des cantons de Zurich et de Thurgovie par le Rhin, qui forme sa limite méridionale; 294 kil. carr.; 24 kil. sur 22; 38,348 hab., presque tous protestants et parlant la langue allemande. Sillonné par les ramifications des Alpes (le Randen, haut plateau de 900 m.). Climat tempéré. Sol fertile; élève de bétail; vignes, bois. Fabr. de bas de laine, indiennes, mouchoirs; tanneries, brasseries; exploitation de minerai de fer. Le gouvernement, d'après la constitution de 1831, révisée en 1834, est démocratique : la représentation nationale ou grand conseil, exerçant le pouvoir législatif, et nommant les députés à la Diète fédérale, se compose de 74 membres élus par le peuple. le pouvoir exécutif appartient à un petit conseil de 24 membres, nommé par le grand conseil et qui est en même temps la cour suprême de justice. Le territoire est divisé administrativement en 6 districts (*Bezirke*) : Schaffhouse, Stein,

Thayngen, Neunkirch, Unterhalau et Schleitheim. Le canton de Schaffhouse occupe le 12e rang dans la Confédération, par l'ordre de son admission, le 20e par son étendue et le 15e par sa population. Il nomme 2 députés au conseil national et 2 membres du conseil des États. B. et G. H.

SCHAH. V. CHAH.

SCHAHPOUR. *V.* SAPOR.

SCHALKEN (GOTTFRIED), peintre hollandais, né en 1643 à Dordrecht, où son père était recteur des écoles latines, m. en 1706, fut destiné au professorat; mais son goût l'entraînant vers la peinture, on le plaça d'abord dans l'atelier de Samuel Van Hoogstraeten, puis dans celui de Gérard Dow, avec les œuvres duquel ses tableaux ont une assez grande similitude. Il a peint dans de petites dimensions des scènes d'intérieur, presque toujours éclairées par une lampe ou des flambeaux d'une exécution très fine, d'une couleur chaude et dorée. La reproduction de la lumière artificielle devint pour lui une spécialité dont il abusa. Schalken obtint, pendant sa vie, de brillants succès et se rendit en Angleterre, à la cour de Guillaume III, qui se fit peindre par lui. Il revint ensuite se fixer à La Haye. Le Louvre possède de lui 4 tableaux : *la sainte Famille*, *Cérès cherchant Proserpine*, *deux Femmes éclairées par une bougie*, et un *Vieillard répondant à une lettre*. A. M.

SCHALL (JEAN-ADAM), missionnaire et savant, né à Cologne en 1591, m. à Pékin en 1669, entra dans l'ordre des jésuites, fut envoyé en Chine en 1622, et par ses connaissances en astronomie gagna la confiance et l'amitié de l'empereur Tchoung-Tching, pour lequel il consentit à fondre des canons. L'empereur mandchou Chun-Tché ne lui fut pas moins favorable et lui permit de bâtir une église à Pékin, en 1650. Les régents qui gouvernaient l'empire pendant la minorité de Khang-hi le jetèrent en prison et voulurent même le faire mourir. Il finit pourtant par être mis en liberté.

V. Huc, *le Christianisme en Chine*, 1857, t. II et III. E. D—y.

SCHAMMAI, docteur juif. (*V.* HILLEL.)

SCHAMS-EDDYN (ILEMITCH ou ALTUMACH), sultan de Delhi, né en Tartarie, fut vendu par ses frères à des marchands d'esclaves qui le revendirent au Khan de Boukhara. Il devint gendre et fils adoptif de Cothoub-Eddyn-Aïbek, enleva le trône à l'héritier légitime, Aram-Chah, 1210, étouffa les révoltes provoquées par son usurpation, conquit le Pendjab sur Ildouz en 1215, puis le Béhar et le Bengale sur Gaïath-Eddyn-Kilidje, enfin le Malwa et Oudjéïn, et fonda une dynastie qui subsista près d'un siècle. Son fils Rokn-Eddyn-Firouz lui succéda en 1236.

SCHANGALLAS. *V.* CHANGALLAS.

SCHANNAT (JEAN-FRÉDÉRIC), historien, né à Luxembourg en 1683, m. en 1739, fut avocat au conseil supérieur de Malines, puis embrassa l'état ecclésiastique et séjourna longtemps en Italie.

On a de lui : *Histoire du comte de Mansfeld*, Luxembourg, 1707, in-12; *Historia Fuldensis*, Wurzbourg, 1729, 3 vol. in-fol.; *Vindemiæ literariæ, hoc est veterum monumentorum ad Germaniam sacram præcipue spectantium*, etc., Fulda, 1723-24, 2 vol. in-fol.; *Histoire abrégée de la maison Palatine*, 1720, in-8°; *Historia episcopatus Wormatiensis*, Wurzbourg, 1734, 2 vol. in-fol.; *Concilia Germaniæ*, Cologne, 1759-90, 2 vol. in-fol., ouvrage continué par le P. Hartzheim et par Hermann Schell. B.

SCHAN-SI, prov. de Chine. (*V.* CHAN-SI.)

SCHAN-TOUNG, prov. de Chine. (*V.* CHAN-TOUNG.)

SCHAO-HAO, 4e empereur de la Chine et l'un des neuf qui régnèrent avant la 1re dynastie, l'an 2597 av. J.-C. On place sous son règne la naissance de l'idolâtrie. Il établit un règlement qui prescrit, pour les divers genres et degrés de mandarinats, des costumes particuliers, que distinguent des animaux peints ou brodés.

SCHAO-KANG, 6e empereur chinois de la 1re dynastie, dite des Hia, né en 2119 av. J.-C. Sa mère le mit au monde au moment où son père tombait sur un champ de bataille; élevé parmi les bergers, tandis qu'un usurpateur occupait le trône, il ne ressaisit le pouvoir qu'en 2079, et mourut, après un règne heureux, à l'âge de 61 ans.

SCHAO-KING, v. de Chine. (*V.* CHAO-KING.)

SCHAO-YONG, philosophe et littérateur chinois au XIe siècle ap. J.-C., vécut dans la solitude et refusa toute espèce de dignités. Il écrivit en 60 volumes le *Hoang-Ki-King-che*, commentaire sur les *Koua* ou *Trigrammes* de Fou-hi, le plus ancien livre de la Chine.

SCHAPOUR. *V.* KAZEROUN.

SCHARD (SIMON), jurisconsulte et historien, né vers 1535 en Saxe, m. en 1573, fut conseiller du duc de Deux-Ponts, puis assesseur à la Chambre impériale de Spire.

Il a laissé : *Germanicarum rerum quatuor celebriores [illegible]*, Francfort, 1566, in-fol., recueil contenant [illegible], Sigebert de Gembloux et Lambert d'Aschaffenbourg, [illegible] *de rebus Germanicis*, Bâle, 1574, 3 vol. in-fol.; *Lexicon juridicum* [illegible] *pontificii et Romani*, Bâle, 1582, in-fol. [illegible]

SCHARKOÉ ou **SCHARDAH.** *V.* PIROT.

SCHARNHORST (GERHARD-DAVID DE), général prussien, né en 1756 à Bordenau (Hanovre), m. en 1813 à Prague, prit de bonne heure le parti des armes, servit dans l'artillerie de l'électeur de Hanovre, et vers 1794 entra au service de la Prusse. En 1804, le roi lui donna le grade de colonel, et le chargea de l'éducation militaire du prince royal. Il prit une part glorieuse aux luttes de la Prusse contre Napoléon Ier, combattit à Auerstaedt, à Eylau, fut nommé ministre de la guerre après la paix de Tilsitt, en 1807, contribua puissamment à réorganiser l'armée prussienne en établissant la landwehr. (*V. ce mot.*) Écarté du ministère en 1810, par suite des menaces de Napoléon, il fut nommé en 1813 chef d'état-major du corps de Blücher et fut blessé mortellement au combat de Gross-Gørschen. On lui a élevé une statue en marbre sur la place royale de Berlin.

Il a laissé : *Manuel pour les officiers*, Hanovre, 1787, 2 vol., et 1815, 3 vol.; *Journal militaire*, 1788-1805; *Almanach militaire*, 1782 et 1816. Sa *Vie* en allemand a été écrite par Boyen, Berlin, 1833, et par Clausewitz, Hamb., 1832.

SCHARY. *V.* CHARY.

SCHASSBOURG. *V.* SEGESVAR.

SCHATRYAS. *V.* KCHATRYAS.

SCHAUENSTEIN, hameau de la Prusse, prov. de Hesse-Nassau, faub. d'Obern-Kirchen. Verrerie considérable.

SCHAUMBOURG ou **SCHAUENBOURG**, château sur les bords du Wéser, entre Rinteln et Oldendorf, fut bâti, dit-on, par Drusus, frère de Tibère, puis relevé en 1033 par Adolphe de Sandersleben, et donna son nom à une maison princière.

SCHAUMBOURG (COMTÉ DE), anc. État de l'empire d'Allemagne, sur le Wéser, entre les comtés de la Lippe et de Ravensberg et les principautés de Kalenberg et de Minden, fut formé en 1033 par Adolphe de Sandersleben. Adolphe III, un de ses descendants, reçut le comté de Holstein en 1106; la famille de ce prince forma, en 1247, deux branches, Kiel et Rendsbourg; cette dernière se subdivisa en 3 rameaux, en 1281, dont le 3e fut celui de Schaumbourg. La maison de Schaumbourg s'éteignit, en 1640, avec le comte Othon VI, dont la mère, Élisabeth, légua le domaine à un frère de branche collatérale, Philippe de Lippe. Celui-ci commença la maison de Lippe-Schaumbourg, bientôt divisée en 2 branches; l'aînée finit en 1777; la 2e, dite de Lippe-Alverdissen, règne aujourd'hui. En 1807, l'entrée du comté dans la Confédération du Rhin valut à son possesseur le titre de prince.

SCHAUMBOURG-LIPPE (PRINCIPAUTÉ DE), État du nouvel empire d'Allemagne, entre les prov. prussiennes de Hanovre au N.-E., de Westphalie et de Hanovre au N.-O., la Lippe-Detmold et la prov. de Hesse-Nassau; 339 kil. carr.; 34.519 hab., presque tous protestants. Ch.-l. Buckebourg. Sol fertile; industrie agricole et élève de bétail. — Constitution du 17 nov. 1868. La diète comprend 15 membres, 2 nommés par le prince, 1 par l'ordre équestre, 3 par les villes, 7 par les campagnes, 1 par le clergé, 1 par la classe des lettrés. Recettes en 1885 : 799.000 fr.; somme égale pour les dépenses. Dette 630.000 fr. Les troupes font partie du IVe corps d'armée allemand (Magdebourg). La principauté occupe le 21e rang dans l'empire, a une voix au Conseil fédéral et nomme 1 député au Reichstag. E. D—y.

SCHAUMBOURG (CERCLE DE), anc. division administrative de la Hesse-Cassel (Basse-Hesse), formant une enclave entre le Hanovre, la Lippe-Detmold, la Lippe-Schaumbourg et les États prussiens, à plus de 60 kil. des autres États hessois; 440 kil. carr.; 35.000 hab.; ch.-l. Rinteln; à la Prusse depuis 1866.

SCHAYES (ANT.-GUILL.-BERNARD), savant belge, né à Louvain en 1808, m. en 1859, fut attaché à la bibliothèque royale de La Haye et aux archives générales du royaume, puis devint, en 1830, conservateur du musée d'armures et d'antiquités.

Il a publié : *Essais historiques sur les usages, les croyances... des Belges anciens et modernes*, 1834; *les Pays-Bas avant et pendant la domination romaine*, 1838, 2 vol.; *Essai* [illegible]; *Histoire de l'architecture en Belgique*, 1849-50, 4 vol. in-12, etc. E.

SCHEDONE (BARTHÉLEMY), peintre, né à Modène vers 1570, m. vers 1615, a reproduit quelques-unes des qualités du Corrège. Il a une variété charmante dans les expressions et les attitudes, un coloris délicat et vif; un fini précieux, mais quelque incorrection dans le dessin, et des fautes de perspective. Le musée du Louvre possède son chef-d'œuvre, *Jésus* [illegible] *par Madeleine sur le bord du tombeau*. E.

SCHEELE (CHARLES-GUILLAUME), célèbre chimiste, né à Stralsund en 1742, d'une famille pauvre, m. en 1786, fit ses études en pharmacie, à Gœteborg, Malmø et Stockholm, ses débuts furent humbles, comme toute sa vie. Il n'apprit rien des hommes, tout de la nature. Un hasard lui fit faire à Upsal la connaissance de Bergman, qui se chargea de sa réputation. Il refusa les offres du roi de Prusse et se retira à Kœping, où

toute son ambition fut d'épouser une veuve qui possédait une petite pharmacie, 1777. Scheele, dont Bergman publiait les découvertes dans toute l'Europe, demeura presque ignoré dans son pays. Il montra que la plombagine est du carbone, donna l'arsénite de cuivre à la peinture, découvrit le chlore, le manganèse, le molybdène, l'hydrogène arsénié, l'hydrure de soufre, les acides lactique, gallique, hydrocyanique, arsénique, fluosilicique, obtint l'acide citrique à l'état de pureté, et connut l'oxygène presque en même temps que Priestley. Ses Mémoires sont, comme détails, des modèles inimitables; il fut infaillible dans les faits. Mais, dans les théories générales, il n'en est plus de même. Son *Traité de l'air et du feu*, Upsal, 1777, que ses contemporains plaçaient au-dessus de ses Mémoires, doit être tout autrement jugé. C'est que Scheele ne considéra que les modifications de la forme des corps, sans s'arrêter à leur poids; de là sa supériorité quand il traite les questions où les modifications de la matière se bornent à la forme, et ses erreurs continuelles dès qu'il aborde celles qui exigent la notion du poids. Le *Traité de l'air et du feu* a été traduit en français par Diétrich, 1785. On a publié la *Collection des recherches de C.-G. Scheele sur la physique et la chimie*, 2 vol., Berlin, 1793.

V. son *Éloge* par Vicq-d'Azir dans les *Mém. de la société royale de médecine*, 178., et dans le *Journal de Paris*, 4 avril 1787. G—R.

SCHEER, v. du roy. de Wurtemberg (cercle du Danube), sur la rive dr. de ce fleuve; 1,097 hab. Ch.-l. d'une seigneurie des princes de Tour-et-Taxis. Pèlerinage fréquenté. Ruines du château de Bartenstein.

SCHEFER (Léopold), poète lyrique et musicien allemand, né en 1784 à Muskau (Prusse), m. en 1862. On a de lui : 2 recueils de *Poésies*, Berlin, 1811 et 1813; *Mélanges lyriques*, Francfort, 1828; *le Bréviaire du laïque*, Berlin, 1834, 9e édit., 1852; *Vigiles*, 1834; *le Prêtre séculier*, Nuremberg, 1846; *le Coran de l'amour*, Hambourg, 1854, etc. Ces ouvrages présentent une association bizarre, mais non sans grandeur, de panthéisme et de mysticisme. Schefer a publié aussi des œuvres dramatiques (*Mahomet II, Euphrosyne, les Mendiants*, etc.), des contes, nouvelles et romans en prose. Bon organiste, il s'est encore fait connaître par des symphonies, des ouvertures, des morceaux pour piano et des romances. B.

SCHEFFER (Jean), érudit et archéologue, né à Strasbourg en 1621, m. en 1679, fut professeur d'éloquence et de politique, 1648, puis de droit, à l'université d'Upsal, et bibliothécaire de cet établissement.

Il a laissé entre autres ouvrages : des éditions annotées de *Phèdre*, de la *Tactique* d'Arrien, les *Histoires diverses* d'Élien, le *Panégyrique* [illegible] *Varietate navium apud veteres*, Strasbourg, 1643, [illegible] *libri IV*, 165., in-4o, [illegible] *Antiquorum* [illegible] *de Natura et constitutione* [illegible] *Upsalia antiqua*, 16.. [illegible] Nuremberg, 166., *de Re vehiculari veterum libri II*, [illegible] *Lapponia, seu gentis Lapponum* [illegible], ibid., 1673 [illegible] en français, Paris, 1678, in-4o, *Suecia litterata*, Stockholm [illegible] B.

SCHEFFER (Henri-Théophile), chimiste, petit-fils du précédent, né à Stockholm en 1710, m. en 1759, s'est occupé des applications de la chimie, plus que de la science abstraite. Il fit à Upsal un grand nombre d'expériences sur la fonte des métaux et sur l'analyse des plantes tinctoriales. Son *Cours de chimie* a été publié par Bergman, 1776.

SCHEFFER (Ary), peintre célèbre, né à Dordrecht (Hollande méridionale) en 1795, m. en 1858, vint à Paris étudier dans l'atelier de Pierre Guérin. Il débuta aux expositions du Louvre par des tableaux d'histoire, *Abel et Thirza chantant les louanges du Seigneur*, 1812; *la Mort de St Louis*, 1817; *le Dévouement des bourgeois de Calais*, 1819. Il crut que ce genre ne convenait pas à son génie, et choisit des scènes familières, touchantes, qu'il traita dans de simples tableaux de chevalet. Il produisit dans ce genre : *la Veuve du soldat*, 1820; *la Famille du marin*, 182.; *Épisode de la retraite d'Alsace en 1814*, 1828; *la Sœur de charité*, 1829; *les Orphelins sur la tombe de leur mère*, *l'Incendie de la ferme*, etc. Cependant, en 1827, il fit un tableau admirable de composition, d'énergie et de couleur, *les Femmes souliotes se précipitant du haut d'un rocher, pour ne pas tomber entre les mains des Turcs*. Après cette belle page, il rentra dans la voie des [illegible], et désormais il les traita de [illegible] de ces compositions comptent parmi ses [illegible] œuvres, telles que : *le Larmoyeur*, *Faust* [illegible] *Marguerite au rouet*, 1831, *Marguerite* [illegible], *Marguerite au sabbat*, *le Giaour*, 1832; *Médora*, 18..; *Francesca da Rimini*, 1835, son chef-d'œuvre; [illegible], 1837, [illegible]. *Mignon* [illegible], *Mignon regrettant sa patrie*, *le Roi de Thulé*, 18.. [illegible], 1839, [illegible], 1844 [illegible], 1845, *St Augustin et Ste Monique*, 18.. [illegible] *Femmes* [illegible], 1847; [illegible], *le Christ au roseau*, 18.., *Madeleine en prière*, *Ruth et Noémi*, 1855, *la Tentation du Christ*, 1856; *Marguerite à la fontaine*, *les Douleurs de la terre s'élevant vers le ciel et se transformant en espérance et en béatitude*, *Apparition de Jésus-Christ à la Madeleine après la résurrection*, 1858, etc. On voit au musée de Versailles plusieurs grandes toiles historiques de Scheffer : la *Bataille de Tolbiac*, la *Soumission des Saxons par Charlemagne*, *Pierre l'Ermite prêchant la Croisade*. Ary Scheffer a fait aussi de beaux portraits, entre autres ceux de La Fayette, de Béranger, de Lamartine, de la reine Marie-Amélie.

V. Vitet, *Ary Scheffer* (*Revue des Deux Mondes* de 1858, 1er octobre), et *Notice*, en tête de l'*Œuvre d'Ary Scheffer reprod. en photographie*, 1860; Etex, *Ary Scheffer*, 1859.

SCHEFFER (Henry), peintre, frère du précédent, né à La Haye en 1798, m. en 1862, vint à Paris lors de la réunion de la Hollande à l'empire français, et fut élève de Guérin. Il a excellé dans le portrait et cultivé néanmoins les autres genres avec succès. Parmi ses tableaux d'histoire, on distingue : *le Christ sur les genoux de la Vierge*, 1824; *Don Juan endormi sur les genoux d'Haydée*, 1825; *Charlotte Corday protégée par les membres de la section contre la fureur du peuple*, son chef-d'œuvre, 1830; *Jeanne d'Arc marchant au supplice*, 1836; *Prêche protestant après la révocation de l'édit de Nantes*, 1838; *Conseil tenu par le roi au château de Champlatreux*, 1839; *Jésus chez Marthe et Marie*, 1842; *Mme Rolland allant au supplice*, 1846; *le Christ portant sa croix*, dans l'église Saint-Roch à Paris, 1845; *le Christ enfant*, 1850; *le Christ au mont des Oliviers*, 1852; *la Bataille de Cassel*, et *Jeanne d'Arc faisant son entrée dans Orléans*, au musée de Versailles; *la Jeune Captive*, œuvre inspirée d'André Chénier; *la Vision de Charles IX*, etc. Au nombre de ses portraits, on a remarqué ceux d'Armand Carrel, d'Arago, d'Augustin Thierry, de Casimir Delavigne, de Blainville, de Daru, de Louis Blanc, de Jobert de Lamballe et de Picard, de Mgr Sibour, d'Orfila, etc. B.

SCHEID (Évrard), *Scheidius*, philologue, né à Arnheim en 1742, m. en 1795, fut professeur à Harderwyk, 1768, puis à Leyde; il était également versé dans les langues classiques et dans les langues orientales.

On a de lui : *Glossarium arabico-latinum manuale*, Leyde, 1769 et 1787, in-4o, en grande partie extrait de Golius; *Primæ lineæ inst[itutionum]*.... *sive specimen grammaticæ arabicæ*, Leyde, 1779, in-4o; *Opuscula* [illegible], 17.., 3 part.

SCHEIKH ou **CHEIKH**, c.-à-d. *maître*, en arabe; mot qui désigne indistinctement tout homme respectable par son âge, ses vertus, son savoir ou son autorité. C'est le titre spécial des chefs des tribus d'Arabes et de Bédouins en Asie et en Afrique. Les Turcs le donnent aux supérieurs de différents ordres de Derviches, aux prédicateurs des mosquées, aux imans qui suivent les armées, aux savants musulmans, au gouverneur de Médine, au mufti lui-même. On l'appliqua aussi aux deux premiers khalifes (Abou-bekr et Omar), aux souverains des Assassins, et au 1er des vingt-quatre beys mamelouks de l'Égypte.

SCHEINER (Christophe), astronome, né en 1575 près de Mindelheim (Souabe), m. en 1650, entra dans l'Institut des jésuites à l'âge de 20 ans, et enseigna les mathématiques à Ingolstadt. Il perfectionna l'hélioscope, en substituant des verres colorés aux verres ordinaires de l'oculaire, disputa à Galilée, en 1610, l'honneur d'avoir vu le premier des taches dans le soleil, et soutint contre ce savant l'immobilité de la terre et la rotation du soleil. Nommé recteur à Neiss (Silésie), il donna des leçons de mathématiques à l'archiduc Maximilien et fut confesseur du prince Charles, son frère.

Ses principaux ouvrages sont : *de Maculis solaribus tres epistolæ*, Augsbourg, 1612, et Rome, 1615, in-4o; *Disquisitiones mathematicæ de controversiis et novitatibus mathematicis*, Ingolstadt, 1614, in-4o; *Exegesis fundamentorum gnomonicorum*, 1616, in-4o; *Oculus, sive fundamentum opticum*, Deux-Ponts, 1619, in-4o; *Pantographice, seu Ars delineandi*, Rome, 1631, in-4o. — V. Montucla, *Hist. des mathém.*, t. II, p. 31.. B.

SCHEKSNA, riv. de la Russie d'Europe, naît au lac Biélo-Osero (Novgorod), et se jette dans le Volga, rive g., vis-à-vis Ribinsk (Iaroslav); cours navigable de 430 kil.

SCHELANDRE. V. D'Anchères.

SCHELDE, nom flamand de l'Escaut.

SCHELESTADT, en allem. *Schlettstadt*, v. de l'Alsace-Lorraine, ch.-l. de cercle, à 44 kil. S.-S.-O. de Strasbourg, sur la rive g. de l'Ill; 8,968 hab. On remarque l'église Saint-George, celle de Sainte-Foi, bâtie en 1094 sur le modèle de celle du Saint-Sépulcre, l'aqueduc qui distribue l'eau dans tous les quartiers. Fabr. de savon, vinaigre, bonneterie, toiles métalliques, poterie, tabac; brasseries, filat. de laine, tanneries, etc. — Cette ville, bâtie sur l'emplacement d'[illegible], que détruisit Attila, devint ville impériale [illegible], au XIIIe siècle, [illegible] en 16.2 elle appartint à la France de [illegible] 1674 [illegible] XIV la fit fortifier [illegible] 1673. Les Allemands [illegible]

SCHELHORN [illegible], né en 1694 à Memmingen, m. en 1773, devint pasteur dans sa ville na-

tale, fut nommé bibliothécaire et co-recteur de l'académie de sa ville natale, et, en 1754, surintendant ecclésiastique.

Il a publié : *Amœnitates literariæ*, Francfort et Leipzig, 1725-31, 7 vol. ; *Amœnitates historiæ ecclesiasticæ et litterariæ*, 1737, 4 tomes en 2 vol., etc. G—s.

SCHELLENBERG, v. du roy. de Saxe, à 13 kil. E. de Chemnitz ; 1,900 hab. Près de là est le château d'*Augustusburg*.

SCHELLENBERG, montagne de Bavière, près de Donauwerth, où Marlborough défit les Bavarois en 1704.

SCHELLER (Emmanuel-Jean-Gérard), savant latiniste, né en 1735 à Ihlow (Saxe), m. en 1803, fut recteur du lycée de Lübben (Basse-Lusace) en 1761, et du gymnase de Brieg (Silésie) en 1771.

Il a laissé : un *Petit Dictionnaire latin-allemand et allemand-latin*, Leipzig, 1779, et un *Grand Dictionnaire*, 1783, 3 vol. ; une *Grammaire latine*, 1779 ; *Præcepta styli bene latini*, 1778, 2 vol., etc.

SCHELLING (Frédéric-Guillaume-Joseph de), célèbre philosophe, né en 1775 à Léonberg (Souabe), m. en 1854, était fils d'un pasteur distingué, fit ses études dans les gymnases de l'Allemagne, puis sa philosophie à l'université de Tubingue, où il eut pour condisciple Hégel, d'ailleurs plus âgé que lui. Il se rendit ensuite à Leipzig, et s'y appliqua surtout à la physique, à la chimie, à l'histoire naturelle et aux mathématiques. Il suivit particulièrement Heidenburg, l'auteur d'une nouvelle méthode de calcul. En philosophie, il paraît s'être attaché d'abord à la doctrine de Fichte : mais doué d'un esprit original et hardi, il publia, quoique très jeune, des écrits qui fixèrent sur lui l'attention des hommes éminents de l'Allemagne, de Schiller et de Goëthe en particulier, 1797. A 23 ans, il fut nommé à une chaire de professeur extraordinaire à l'université d'Iéna. Son enseignement eut un grand succès. Il poursuivait en même temps ses études scientifiques en y ajoutant la médecine, et reçut le grade de docteur en médecine de l'université de Landshut. En 1803, appelé à l'université de Wurzbourg, il y professa 4 ans les diverses branches de la philosophie, en particulier l'esthétique, à laquelle l'avaient préparé ses études sur les beaux-arts à Dresde, et ses relations avec Schiller et Goëthe. En 1807, il fut nommé membre de l'Académie des sciences de Munich, et attaché à la section des beaux-arts comme secrétaire général. Son goût pour les arts, la poésie et l'antiquité ne le détournèrent pas de l'étude de la philosophie. Il eut, avec Jacobi, une querelle qui l'engagea, dit-on, à quitter Munich ; mais ce ne fut que 2 ans après la mort de Jacobi qu'il se retira à Erlangen, où il reprit ses leçons publiques. Bientôt l'université de Landshut ayant été transférée à Munich, 1827, il y passa avec elle. Son système et son enseignement le rendirent alors célèbre dans toute l'Europe ; il fut comblé d'honneurs, nommé président de l'Académie, conservateur des collections publiques et conseiller intime. Le roi Louis Ier de Bavière lui conféra la noblesse. Il vit se presser autour de sa chaire les hommes distingués des divers pays de l'Europe qui se trouvaient en Allemagne ; l'Académie des sciences morales de Paris le nomma son associé. En 1841, la chaire qu'avaient occupée Hégel et Fichte à Berlin étant vacante, il céda aux invitations du roi de Prusse, et c'est à Berlin que se sont écoulées les dernières années de sa vieillesse. — Schelling est compté parmi les quatre grands penseurs qui ont été à la tête du mouvement philosophique de l'Allemagne au XIXe siècle : Kant et Fichte marquent la première période ; Schelling et Hégel la seconde. Les idées de Schelling ont exercé une grande influence qui s'est étendue à toutes les branches des connaissances humaines. Son système est un panthéisme idéaliste. Il est difficile d'en donner une idée claire en peu de mots ; en voici la conception première et fondamentale : Frappé des oppositions qui éclatent au sein des systèmes précédents, et en particulier de ceux de Kant et de Fichte, Schelling entreprend de résoudre les contradictions en ramenant les termes de l'opposition à un principe unique et supérieur qu'il appelle l'*absolu* ou l'*identité* des contraires, l'indifférence dans la différence. La formule est A = A. Il cherche à montrer comment ce principe se développe en une série d'oppositions, où les deux termes de la pensée et de l'être, le *fini* et l'*infini*, le *réel* et l'*idéal*, le *subjectif* et l'*objectif*, en se conciliant, passent à une plus haute puissance. L'idée de développement ou de progrès (*Process*) est inhérente à ce système. Un parallélisme constant s'établit entre toutes les formes de la pensée et de l'existence, entre la nature et l'esprit, le monde physique et le monde moral, dont les lois sont identiques. Il se continue dans toutes les sphères du monde moral, dans la science, la philosophie, la religion, l'art. Schelling appliqua d'abord ses principes aux sciences physiques ; de là le nom de *Philosophie de la nature* que prit son système. Oken, Steffens, Gœrres, etc., firent de sa doctrine la base de leurs travaux dans les sciences naturelles. Il essaya ensuite de résoudre les problèmes relatifs à l'ordre moral, au droit, à l'histoire, à l'art, etc. C'est la deuxième phase de son système, la *Philosophie de l'esprit*. — Dans la troisième période, il se préoccupa particulièrement du côté religieux. Il a parcouru ainsi les trois grands objets de la pensée humaine, la Nature, l'homme et Dieu. Schelling, du reste, tout en demeurant fidèle à sa conception première, a beaucoup varié dans l'exposition de ses idées. La pensée qui a inspiré son nouvel enseignement et ses derniers travaux a été de mettre d'accord la philosophie et la religion, en partant de la *révélation* comme fait positif et universel, qu'il s'agit d'expliquer et qu'il explique en effet à sa manière. C'est là pour lui la philosophie *positive*, par opposition à la philosophie *négative*, celle que crée la raison abstraite. Chef d'une école nombreuse, il a eu des disciples et des sectateurs indépendants. Parmi les derniers, il faut compter Baader, Steffens, Oken, Windischmann, Eschenmayer, Gœrres, Wagner, enfin Hégel lui-même, dont le système, à son point de départ, a tant d'analogie avec celui de l'identité. — Quant aux qualités de son esprit, les facultés d'intuition, chez lui, dominent celles du raisonnement ; son génie essentiellement synthétique procède par grandes vues d'ensemble ; mais l'exposition calme et régulière lui fait défaut. Poète et philosophe, son imagination mêle ses vives couleurs aux conceptions les plus abstraites de sa pensée et aux formules d'un langage à la fois métaphysique et figuré. De là, à côté des grandes qualités de son style, l'obscurité souvent reprochée, non sans raison, à ses écrits. Les ouvrages de Schelling se partagent en 3 époques : 1° jusqu'en 1800 : *Idées sur la philosophie de la nature*, 1797 ; *de l'Ame du monde*, 1798 ; *Première esquisse d'un système de la philosophie de la nature*, 1799 ; *Introduction à l'Esquisse du système de la nature*, 1799. — 2° De 1800 à 1809 : *Système de l'idéalisme transcendantal*, 1800 ; *Exposé de mon système de philosophie* (dans le Journal de physique spéculative, 1800-1803) ; *Bruno, dialogue sur le principe divin et le principe naturel des choses*, 1802 ; *Leçons sur la méthode des études académiques*, 1803 ; *Philosophie et religion*, 1804 ; *Aphorismes pour servir d'introduction à la philosophie de la nature*, 1806 ; *du Rapport de la réalité et de l'idéal dans la nature*, 1806 ; *du Rapport des arts plastiques et de la nature*, 1807 ; *Recherches philosophiques sur l'essence de la liberté humaine*, 1809. — 3° De 1809 à 1815 : *Monument élevé aux choses divines*, réponse à Jacobi sur le reproche d'athéisme, 1812 ; *sur les Divinités de Samothrace*, 1815. — Depuis 1815, Schelling cessa d'écrire ; il ne rompit plus le silence que dans un petit écrit : *Jugement de Schelling sur la philosophie de M. Cousin*, 1834, où il critique la méthode psychologique, lance un arrêt contre la philosophie de Hégel, et annonce en même temps une nouvelle face de son système ; mais rien n'a paru avant sa mort. Les *Œuvres complètes* de Schelling, en 14 vol. in-8°, ont été publiées à Stuttgard, de 1856 à 1861, en 2 parties : la 1re comprend les écrits et les morceaux déjà édités de la jeunesse de l'auteur, et ceux des travaux non publiés de cette première époque qui peuvent servir à les compléter. La 2e partie renferme l'exposition, longtemps attendue, du système religieux de Schelling ; elle se divise elle-même en 5 sections : 1° *Introduction historique et critique à la philosophie de la mythologie* ; 2° *Introduction philosophique à la philosophie de la mythologie* ; 3° *la Doctrine du monothéisme comme base de la philosophie de la mythologie* ; 4° *la Philosophie de la mythologie elle-même* ; 5° *la Philosophie de la révélation avec les principes de la philosophie positive*. Sa *Correspondance* a été publiée à Munich en 1863. Les ouvrages de Schelling, traduits en français, sont : 1° *l'Idéalisme transcendantal*, par M. Grimblot, 1843 ; 2° les *Leçons sur la méthode des études académiques* (le plus clair et le plus populaire en Allemagne des écrits de Schelling) ; le *Discours sur les arts du dessin ; Dante sous le rapport philosophique et divers morceaux d'autres écrits*, traduits sous le titre d'*Écrits philosophiques de Schelling*, par M. Ch. Bénard, 1847 ; 3° *Bruno, ou du principe divin et naturel des choses*, par M. Husson, 1845 ; le *Jugement sur M. Cousin*, par Wilm, 1835.

V. *Histoire de la philosophie allemande depuis Kant jusqu'à Hégel*, par Wilm, Paris, 1846-49, 4 vol. ; M. Matter, *Schelling, ou la Philosophie de la nature et la philosophie de la révélation*, 1845 ; De Remusat, *la Philosophie allemande*, dans les *Mém. de l'Acad. des sciences morales* ; Rosen-Krantz, *Über Schelling und Hegel*, Kœnigsberg, 1843.

SCHELLING ou **TER-SCHELLING**, île hollandaise de la mer du Nord, sur la côte N. de la prov. de Frise, entre Vlieland et Ameland, par 53° 21′ lat. N. et 2° 53′ long. E. ; 26 kil. sur 5 ; 3,440 hab.

SCHELLING, monnaie d'argent. En Angleterre, où l'on écrit *shilling*, c'est la 20e partie de la livre ou *pound* ; il se divise en 12 pence, et vaut environ 1 fr. 25 cent. En Allemagne, il en fallait autrefois de 31 à 35 pour un florin, 46 pour 3 thaler (48 en Suède et 96 en Danemark).

SCHELLOUKS ou **SCHILLOUKS**. V. Chellouks.

SCHEMNITZ, en hongrois *Selmecz-Banya*, v. du roy. de Hongrie (Honth), sur la Schemnitz ; 14,029 hab. École célèbre des mines et des forêts, fondée en 1760 par Marie-Thérèse ; collège de Piaristes. Comm. de vins. Fabr. de faïence et de pipes. Aux environs, riches mines d'or, d'argent, de cuivre,

de fer, etc., qui occupent plus de 8,000 ouvriers. On vient d'y achever le plus long tunnel du monde (16,500^{m}), destiné à l'écoulement des eaux et au transport souterrain des minerais dans la vallée de la Gran. Commencé sous Joseph II en 1778, il a coûté 11 millions. G. H.

SCHENCK (Jean), médecin, né en 1530 à Grafenberg, m. en 1598 à Fribourg-en-Brisgau, où il remplit les fonctions de médecin de la ville. On a de lui un grand ouvrage, recueil précieux de faits anatomiques et médicaux, tirés soit de sa pratique soit d'autres auteurs : *Observationum medicarum rararum*, etc., *volumen*, Bâle et Fribourg, 1584-1597, 7 vol. in-4°. D—g.

SCHENCKEL (Lambert-Thomas), né à Bois-le-Duc en 1547, d'un médecin, m. en 1630, recteur de l'école publique de Malines en 1576, imagina, cette même année, des procédés de mémoire artificielle, et, croyant avoir trouvé une source de fortune, parcourut l'Europe pour tirer parti de son invention. Il eut de grands succès à Louvain, Douai, Wurzbourg et Paris, mais finit par ne plus trouver de disciples.

On a de lui : *de Memoria libri II*, ouvrage réimprimé sous le titre de *Gazophylacium artis memoriæ*, Strasbourg, 1610, et trad. en français sous le titre de *Traité de la mémoire*, Douai, 1593, in-12, et par Le Cuirot sous celui de *Magasin des Sciences*, Paris, 1623, in-12.

SCHENDY ou **CHENDY**, v. de Nubie, près de la rive dr. du Nil, à 350 kil. S.-E. de Dongolah ; 7,000 hab. Un des principaux centres du commerce de la contrée. Elle fut ravagée en 1820 par les troupes de Méhémet-Ali, dont le fils Ismaïl y avait été assassiné. — L'anc. État de Chendy, tributaire du Sennar et comprenant le territoire de l'île de Méroé, fit partie de la vice-royauté d'Égypte jusqu'au soulèvement provoqué par le *mahdi* en 1883. Les Anglais l'ont un instant occupé dans leur marche contre Khartoum.

SCHÈNE, mesure itinéraire des anciens, surtout des Égyptiens, valait 2 parasanges ou 60 stades grecs (environ 6 kilomètres).

SCHENECTADY, v. des États-Unis (New-York), sur la Mohawk, affl. de l'Hudson, et le canal d'Érié ; 13,675 hab. Collège dit *de l'Union*, fondé en 1795. Manuf. de tabac, papier, machines, tapis, etc.

SCHEN-SI, prov. de Chine. (*V.* Chen-si.)

SCHEREMETOV (Boris-Pétrovitch, comte de), m. en 1719, général russe, dont la famille était alliée à celle des Romanov, se distingua sous Pierre le Grand au siège de Narva, donna au tzar le conseil d'éviter tout engagement général avec Charles XII, quand ce prince pénétra dans l'Ukraine, et contribua à la victoire de Poltava, 1709. Il accompagna Pierre dans la campagne du Pruth, 1711, passa plusieurs mois à Constantinople comme otage, enleva aux Suédois Riga et la Livonie, défit sur les bords de la mer Caspienne le rebelle Stenko. Les *Lettres* de Pierre le Grand à Schérémétov ont été publiées en 1774, in-fol. B.

SCHERER (Barthélemy-Louis-Joseph), général, né à Delle (Belfort) en 1747, m. en 1804, fils d'un boucher, s'engagea dans les troupes autrichiennes et déserta. Son frère, maître d'hôtel du duc de Richelieu, le fit entrer dans les troupes françaises. Major en 1789, aide de camp en 1792, Schérer combattit à Valmy, fit la campagne de 1793, et, dès 1794, il était général de division. Il reprit Landrecies, le Quesnoy, Condé, Valenciennes, et contribua au succès d'Aldenhoven. En 1795, il eut le commandement de l'armée des Pyrénées-Orientales, passa à l'armée d'Italie, gagna la bataille de Loano, ne sut ou ne put profiter de la victoire, fut remplacé par Bonaparte et nommé ministre de la guerre en 1797. Accusé de malversations, il se retira en 1799 et alla de nouveau commander l'armée d'Italie. Battu à Magnano, il donna sa démission et se défendit par les *Comptes rendus au Directoire*, etc., 1799, et par le *Précis des opérations militaires de l'armée d'Italie, depuis le 21 ventôse jusqu'au 7 floréal an VII*, 1799 ; mais accusé à tort de malversations et de dilapidation, il prit la fuite. Schérer rentra en France après le 18 brumaire, demanda vainement à être jugé et se retira dans sa terre de Chauny. J. T.

SCHERIF ou **CHÉRIF**, titre arabe qui signifie *noble* ou *seigneur*. Avant Mahomet, il était exclusivement donné aux 10 membres du gouvernement aristocratique de La Mecque, et il a été conservé jusqu'à nos jours pour les chefs qui ont régné sur cette ville. On le donne aussi à tous les descendants de Fatime, fille du prophète, aux Edrissites d'Afrique et aux empereurs du Maroc. Ce mot est aussi employé comme épithète : ainsi l'étendard de Mahomet est appelé *sandjak-scherif*, et un firman signé de la main du sultan turc se nomme *Katt* ou *Hatti-scherif*.

SCHERWILLER, vge de l'Alsace-Lorraine, cercle de Schlestadt ; 2,... hab. Les paysans révoltés en Allemagne après la Réformation y furent vaincus et écrasés par Claude de Lorraine, comte de Guise, en 1525 ; comme la nuit allait empêcher de poursuivre le massacre, Guise mit le feu au village pour éclairer le champ de bataille.

SCHEUCHZER (Jean-Jacques), médecin et naturaliste, né en 1672 à Zurich, m. en 1733, reçu docteur à Utrecht, parcourut l'Allemagne, alla étudier les mathématiques à Altdorf, ensuite explora la Suisse, en formant de riches collections. Nommé médecin de la ville de Zurich en 1696, puis professeur de physique, il repoussa les offres de Pierre le Grand, qui voulait l'attirer en Russie. Il publia en 1708 : *Traité des maladies qu'occasionne l'ergot du seigle* ; *Piscium querelæ et vindiciæ*, in-4°, ouvrage ridiculisé à tort par Buffon, et où il soutient que les poissons fossiles sont des restes de poissons enterrés par le déluge.

On a encore de lui : *Museum diluvianum*, Zurich, 1716 ; *Homo diluvii testis*, 1726, in-4° ; *Physica sacra Jobi*, 1721, in-4° ; *Biblia sacra physicis illustrata*, Vienne, 1731-35, 5 vol. in-fol., trad. en français sous le titre de *Physique sacrée*, Amst., 1732-37 ; *Itinera per Helvetiæ alpinas regiones*, Leyde, 1702-11, 4 vol. in-4° ; *Bibliotheca scriptorum historiæ naturali inservientium*, Zurich, 1716 ; *Histoire naturelle générale de la Suisse*, en allemand, 1716-18, 3 vol., etc. B.

SCHEUCHZER (Jean), botaniste, frère du précédent, né à Zurich en 1684, m. en 1738, servit en Hongrie, suivit comme secrétaire le comte Marsigli en Italie, et, de retour dans sa patrie, s'appliqua à la mécanique et aux fortifications. Il devint ingénieur du canton de Zurich en 1712, secrétaire des États du comté de Bade en 1732, et professeur d'histoire naturelle à Zurich en 1733.

Il a laissé : *de Usu historiæ naturalis in medicina*, Bâle, 1706, in-4° ; *Agrostographiæ Helveticæ prodromus*, Zurich, 1708, in-fol. ; *Agrostographia, sive graminum, juncorum, cyperoidum eisque affinium historia*, 1719, in-4°, ouvrage réédité, avec des augmentations, par Haller, 1775. B.

SCHEUT, château de Belgique (Brabant), à 5 kil. O. de Bruxelles. Près de là, victoire des Flamands sur les Brabançons en 1356.

SCHEVENINGEN, v. du roy. des Pays-Bas (Hollande mérid.), à 4 kil. N.-O. de La Haye, sur la mer du Nord. Pêche active ; belle plage de sable, très fréquentée par les baigneurs ; le casino a été incendié en 1886. E. D—y.

SCHEYB (François-Christophe de), littérateur et poète, né à Thengen (Haute-Souabe) en 1704, m. en 1777, fut secrétaire du comte de Harrach, vice-roi de Naples, puis des États de la Basse-Autriche, et conseiller aulique. On lui doit : une *Thérésiade*, poème en 12 chants en l'honneur de Marie-Thérèse, Vienne, 1747, in-4° ; une édition magnifique de la *Table de Peutinger*, gravée d'après l'original et accompagnée de notes, 1753, in-fol., etc.

SCHIAVONE (Andrea), peintre et graveur, né en 1522 à Sebenico (Dalmatie), m. en 1582, fut protégé par le Titien et le Tintoret, qui louaient le charme de sa couleur et de son exécution ; néanmoins, il vécut dans la misère, et souvent peignit, pour vivre, de charmantes compositions sur des coffres et des meubles. On cite de lui la *Naissance de J.-C.* et une *Assomption*, dans le couvent des Théatins de Rimini. Le musée du Louvre possède un buste de *St Jean-Baptiste*, souvent attribué à Raphael. Schiavone a gravé à l'eau-forte, d'après le Parmesan et Raphael, plusieurs planches d'une belle exécution.

SCHICKARD (Guillaume), orientaliste, né en 1592 à Herrenberg, m. en 1635, fut professeur de langue hébraïque à l'université de Tubingue en 1619 et inspecteur des écoles de Stuttgard en 1627.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Methodus linguæ sanctæ*, Tubingue 1614 ; *de Nummis Hebræorum*, 1622, in-4° ; *Jus regium Hebræorum e tenebris rabbinicis erutum*, Strasbourg, 1625, in-4° ; *Purim, sive Bacchanalia Judæorum*, Tubingue, 1634. B.

SCHIEDAM, v. du roy. des Pays-Bas (Hollande méridionale), à 8 kil. O. de Rotterdam, sur la Schie et près de son embouchure dans la Meuse ; 23,035 hab. Un canal l'unit à Delft. Nombreuses distilleries d'eau-de-vie et de genièvre renommé. Comm. de toile à voiles, beurre, harengs.

SCHIEFELDEN ou **SCHIEVELBEIN**, v. du roy. de Prusse (Poméranie), ch.-l. de cercle, à 63 kil. S.-S.-O. de Koeslin, sur la Rega ; 6,069 hab. Papeteries, brasseries, distilleries. — Anc. commanderie de l'ordre de Malte.

SCHILLER (Jean-Christophe-Frédéric), illustre poète et historien, né le 10 novembre 1759 à Marbach (Wurtemberg), m. le 9 mai 1805, était fils d'un capitaine, intendant d'un château. Il étudia d'abord à Lorch, sous la direction du pasteur Moser, et surtout de sa mère, femme d'une nature tendre et pieuse, qui lui fit lire de bonne heure les poètes. Son inclination semblait le porter vers l'état ecclésiastique ; mais son père ayant été obligé de quitter Marbach pour Ludwigsbourg, le duc de Wurtemberg, Charles-Eugène, le fit entrer à l'école qu'il venait de fonder dans cette ville pour les fils de militaires, et qui fut bientôt transférée à Stuttgard. Malgré sa répugnance pour cette nouvelle condition et les froissements qui résultaient pour lui d'une discipline rigoureuse, Schiller fit de rapides progrès. Le droit lui coûtait beaucoup de peine ;

cependant il s'était décidé à suivre la carrière du barreau, quand la volonté du prince l'obligea à étudier la médecine, 1775. La lecture de Shakspeare décida de sa vocation; après 2 [illegible] dont rien n'est resté (*l'Étudiant de Nassau*, *Cosme de Médicis*), il écrivit à la dérobée un drame devenu célèbre, *les Brigands*, œuvre pleine de verve et de passion, mais qui est une sorte de déclamation contre la société. A 21 ans, il entra dans un régiment comme chirurgien aux appointements de 18 florins par mois, sans renoncer à ses travaux littéraires. Ne pouvant trouver d'éditeur pour son drame, il le fit imprimer à ses frais; le directeur du théâtre de Mannheim le lut et le fit représenter, 1782. Le succès fut immense et retentit jusqu'à Stuttgard. La jeunesse du Wurtemberg fut dans un état de surexcitation extrême. Schiller, retenu à Stuttgard pour son service, n'avait pu assister à la représentation que par fraude; il fut vertement réprimandé par le duc : on refusa sa démission, et il s'enfuit, au risque d'être arrêté comme déserteur. Caché chez un de ses amis près de Bauerbach, il vécut misérablement, continua de travailler pour le théâtre, acheva la *Conjuration de Fiesque*, et composa *Intrigue et amour*. *Fiesque*, représenté en 1784, eut peu de succès en Allemagne; mais la glorification des idées républicaines le fit accueillir en France avec enthousiasme, et, en 1792, Schiller reçut le titre de citoyen français. Cependant son existence était toujours précaire, bien que le duc de Weimar, Charles-Auguste, lui eût conféré le titre de conseiller; il entreprit à Mannheim la publication d'un journal de critique dramatique : mais les désagréments que ses libres appréciations lui attiraient, l'obligèrent de se retirer à Leipzig. Il publia bientôt les trois premiers actes d'une nouvelle tragédie, *don Carlos*, la première qu'il écrivit en vers; ses autres ouvrages dramatiques étaient en prose. Les recherches qu'il avait dû faire pour ce nouveau drame l'amenèrent à écrire l'*Histoire des révolutions des Pays-Bas*, Leipzig, 1788. Emmené à Dresde par le conseiller Kœrner, il y termina *Don Carlos*, qu'il fit imprimer à Leipzig en 1787. Il alla ensuite à Weimar, où il connut Herder et Wieland, puis à Rudolstadt, où il se lia avec Gœthe, et fut présenté par lui à la duchesse douairière de Weimar, Amélie. Nommé professeur d'histoire à l'université d'Iéna, 1789, il se maria à Rudolstadt avec Charlotte de Langefeld, 1790, et, l'année suivante, publia l'*Histoire de la guerre de Trente ans*, Leipzig, 1791, très bel ouvrage, où néanmoins on remarque un peu de partialité contre la France. Il fonda ensuite un recueil littéraire mensuel intitulé *les Heures*, dans lequel il publia plusieurs écrits sur divers sujets d'esthétique, entre autres, un traité sur *la Grâce et la Dignité*, sur *le Sublime*, sur *le Pathétique*, des *Lettres sur l'éducation esthétique*, un *Traité sur la poésie naïve et sentimentale*, 1795-97, et rédigea aussi avec Gœthe l'*Almanach des Muses*, 1795-1801, où il inséra, sous le titre de *Xénies*, des poésies épigrammatiques, où l'amertume se joignait souvent à la finesse. Après de sérieuses études, Schiller composa *Wallenstein*, vaste trilogie qui fut jouée en 1798, et qu'il a ainsi partagée : *le Camp de Wallenstein*, *les Piccolomini* et *la Mort de Wallenstein*. C'est la plus importante et la plus belle peut-être de ses œuvres; il y peignit avec une vigueur sans égale la haute ambition d'une individualité puissante cherchant à exploiter à son profit les embarras d'une guerre civile. En 1799, Schiller vint se fixer à Weimar et s'occupa de théâtre avec plus d'ardeur que jamais; il publia, à des intervalles assez rapprochés : *Marie Stuart*, 1800, où il représenta la lutte de 2 cultes ennemis, symbolisés par 2 reines rivales; *Jeanne d'Arc*, donnée à Leipzig en 1801, avec un succès d'enthousiasme. Sur les conseils de Gœthe, avec lequel il était lié d'amitié, Schiller avait étudié les anciens tragiques, et il avait traduit l'*Iphigénie* et les *Phéniciennes* d'Euripide. S'inspirant du drame antique, il fit *la Fiancée de Messine*, 1803, composition un peu froide, malgré l'horreur tragique du sujet, mais dont les chœurs ne sont pas indignes de la muse grecque. Il donna ensuite *Guillaume Tell*, 1804, que l'on regarde généralement comme son chef-d'œuvre, tragédie dans laquelle il montra l'amour de la patrie et de la liberté luttant contre la domination étrangère : le personnage de Guillaume Tell est une des plus belles créations de Schiller, et un sentiment vrai et profond de la nature helvétique respire dans tout le poème. Ce fut son dernier ouvrage. Depuis 1791, sa santé, altérée par tant d'études et de travaux, allait toujours déclinant. Il était atteint d'une maladie de poitrine et ne respirait plus que par un seul poumon, lorsqu'il fut emporté par une fièvre catarrhale. Schiller n'avait pas encore 46 ans. Dans ses derniers temps, il travaillait à un *Demetrius* qu'il ne put achever. Schiller est au [illegible] de l'[illegible] romantique : son système dramatique, qu'il modifia [illegible] fut, dès l'origine, un [illegible] raisonné, une sorte de protestation contre le théâtre français. Il écrivit longtemps avant de connaître le monde et dans l'ignorance de la tradition classique. De là, dans ses œuvres, l'allure capricieuse d'un génie indépendant; de là, un certain défaut de [illegible] dans les [illegible] et dans les [illegible] de [illegible]. Ces [illegible] vivent et [illegible] tombe quelquefois dans la déclamation. [illegible] de cette poésie, où l'harmonie du style égale la beauté des images, [illegible] le prestige de [illegible] qu'il [illegible] l'expression naturelle des sentiments [illegible] avant tout, Schiller ne craint pas d'[illegible] l'essor et de la plier aux exigences de l'idée qu'il veut rendre : nul ne l'a surpassé dans la peinture de l'idéal; nul n'a [illegible] plus noblement ni senti avec plus de force. Inférieur sans doute à Shakspeare, il est à la tête du théâtre allemand. Ses autres poésies, ses ballades, offrent les mêmes qualités, avec moins de défauts peut-être. *Les Dieux de la Grèce*, *l'Idéal et la vie*, *la Joie*, *Résignation*, *les Illusions*, *le Chant de la Cloche*, sont des chefs-d'œuvre que l'Allemagne sait par cœur. Une belle statue de bronze, œuvre de Thorwaldsen, a été élevée au poète dans la ville de Stuttgard en 1839. Le centième anniversaire de sa naissance a été célébré en 1859 par des fêtes auxquelles l'Allemagne entière s'est associée.

Ses *Œuvres* ont été publiées en allemand à Tubingue, 1812-15, 12 vol. in-8, à Vienne, 18[illegible], [illegible] vol. in-1[illegible], Leipzig 18[illegible], [illegible] vol. [illegible]. La meilleure édition est celle de S[illegible] [illegible]. Il existe des traductions françaises de ses *Poésies* et de ses *Œuvres* par X. Marmier; du *Théâtre*, par de Barante, Paris 18[illegible], [illegible] *Guerre de Trente ans*, par Champeau, 18[illegible], 2 vol.; par M[illegible], 2 vol.; et par la baronne de Carlowitz, in-12; *Révolution des Pays-Bas*, par Châteaugiron, 1827, 2 vol. Les *Œuvres complètes* ont été trad. par Ad. Regnier, Paris, 1859-61, [illegible] vol. gr. in-8. — V. X. Marmier, *Vie de Schiller*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 18[illegible]; *Vie de Schiller*, par Ad. Régnier, en tête de sa traduction. [illegible] *Schiller*, Leipz. 18[illegible]; Mme de Wolzogen, [illegible], Stuttg. 1830-45, 2 vol.; Hoffmeister, [illegible]; Bulwer Lytton, *Life and works of Schiller*, 1847; [illegible] *Schiller-Buch*, Vienne 18[illegible], in-4°; [illegible], Leipz. 18[illegible], et le recueil intitulé *Schiller-Literatur in Deutschland*. F—T.

SCHILLING (FRÉDÉRIC-GUSTAVE), romancier, né à Dresde en 1767, m. en 1839, servit dans l'artillerie et arriva au grade de capitaine en 1789, tout en composant des romans. Il en a écrit environ 60, dans lesquels il y a de l'imagination et une verve comique qui passe quelquefois les bornes de la décence. Son premier succès fut : *la Femme comme elle est*, 1800. Il a aussi donné un drame, *Elise Colmar*, 1783.

Ses *Œuvres complètes* forment 82 vol., Dresde, 18[illegible].

SCHILLINGSFURST, château de Bavière (Moyenne Franconie), à 20 kil. O. d'Anspach, a donné son nom à une branche de la famille de Hohenlohe.

SCHILTER (JEAN), jurisconsulte, né en 1632 à Pegau (Saxe), m. en 1705, professa tour à tour à Iéna, Francfort-sur-le-Mein et Strasbourg.

Parmi ses ouvrages on distingue : *Praxis juris romani in foro germanico*, Iéna, 1698; *Institutiones* [illegible]; [illegible] *de Libertate Ecclesiarum G*[illegible]; *prudentiæ totius*... *legitima* [illegible]; *utriusque Germaniæ et Longobardorum* [illegible]; *feudalis Alemannicæ*, 1697; *Thesaurus antiquitatum teutonicarum*, 1727, 3 vol. in-fol., etc. B.

SCHILTIGHEIM, v. de l'Alsace-Lorraine, cercle et à 5 kil. N. de Strasbourg, près de l'Ill; 6,507 hab. Fabr. de toiles cirées, stores sur coton, amidon.

SCHIMEGH. V. SCHUMEGH.

SCHIMMELPENNINCK (RUTGER-JEAN), grand pensionnaire de la république batave, né en 1761 à Deventer, d'une ancienne famille, m. en 1825, se fit connaître comme avocat, et son talent le plaça au premier rang du barreau d'Amsterdam; il s'associa aux patriotes qui tentèrent, en 1785-86, d'opérer dans les Provinces-Unies une révolution sage et modérée. Lors de l'invasion française, en 1795, il concourut à l'établissement d'un gouvernement nouveau, fut élu député à la Convention nationale batave et s'y distingua par sa modération et son éloquence. Il fut ambassadeur à Paris en 1798, plénipotentiaire au congrès d'Amiens en 1802, où il remplit le rôle de conciliateur, puis ambassadeur à Londres, gouverna la Hollande pendant 15 mois, 1805-1806, sous le titre de grand pensionnaire, et sut rétablir l'ordre dans les finances, le crédit public. Il vécut dans la retraite pendant le règne de Louis Bonaparte; après l'incorporation de la Hollande à l'empire français, Napoléon Ier le nomma comte et membre du Sénat, où la crainte de voir son fils enlevé par la conscription le décida à venir siéger. Lors de l'établissement du royaume des Pays-Bas, il fut membre de la 1re Chambre des états généraux. Il était aveugle, quand il mourut. B

SCHINDERHANNES. V. CHAUFFEURS.

SCHING-KING, prov. de Chine. (V. CHING-KING.)

SCHING-YANG. V. MOUKDEN.

SCHINKEL (CHARLES-FRÉDÉRIC), architecte, né à Neu-Ruppin (Marche de Brandebourg) en 1781, m. en 1841, montra de bonne heure un goût très vif pour l'architecture, voyagea en Italie, en France et en Angleterre, pour se perfec-

tionner et devint dès 1817 un des plus habiles architectes de Berlin. Il a construit, dans cette capitale, le Théâtre royal, le musée Beuth-Schinkel, le pont du château, la porte de Potsdam, l'École du génie et de l'artillerie, le palais du prince Albert, l'église de Werder, etc. Schinkel était directeur général des bâtiments de Prusse et associé de l'Institut de France.

SCHINNER (Mathieu), dit *le cardinal de Sion*, né vers 1470 à Mühlibach, près de Sion (Valais), d'une famille pauvre et obscure, m. en 1521, fit ses études à Côme, fut pourvu d'une cure dans le Valais, puis appelé au chapitre de Sion, et enfin élevé au siège épiscopal en 1500. Lié par des vues ambitieuses aux intérêts du pape Jules II, il usa de son influence pour détacher, en 1510, les cantons suisses de l'alliance française, fut récompensé par le chapeau de cardinal, le titre de légat apostolique et le commandement général de la Lombardie, empêcha les Suisses de traiter avec François Ier, les conduisit lui-même à l'attaque de l'armée française à Marignan en 1515, faillit être fait prisonnier, et alla en Allemagne et en Angleterre susciter des ennemis contre la France. Pendant son absence, ses biens dans le Valais furent confisqués par le parti français, à la tête duquel était George Supersax; il détermina Charles-Quint à mettre cet adversaire au ban de l'empire, et Léon X à jeter l'interdit sur le Valais. Il mourut à Rome. Loué par Érasme et par François Ier lui-même, Schinner a été un des politiques les plus habiles et les plus énergiques de son temps. B.

SCHINZNACH, brg de Suisse (Argovie), sur l'Aar, à 8 kil. N.-E. d'Aarau; 1,157 hab. Eaux sulfureuses.

SCHIO, brg du roy. d'Italie, prov. de Vicence; 9,408 hab. Comm. de draps, soieries, vins, grains. Aux environs mines de fer et de plomb.

SCHIRACH (Adam-Théophile), agronome allemand, né à Klein-Bautren (Saxe), m. en 1773, était pasteur en Lusace, où il fonda la première société d'agriculture.

On a de lui : [illegible] et Leipzig, 1768, in-8° ; *Culture des [illegible] bois*, 1774; *Histoire naturelle de la reine des abeilles*, [illegible] en français par [illegible]. Amst., 1787.

SCHIRACH (Théophile), philologue, né en 1743 à Tieffenfurth (Lusace), m. en 1804, professa la philosophie à l'université d'Helmstædt de 1769 à 1779.

[illegible] sont : *Clavis poetarum classicorum*, Halle, [illegible] *Allemands*, 1770-75, 6 vol.; *Histoire de* [illegible], 1776; une traduction allemande des *Vies* [illegible]

SCHIRAZ ou **CHIRAZ**, v. forte de la Perse, ch.-l. du Farsistan, au milieu d'une belle et riche plaine, à 333 kil. S. d'Ispahan; par 29° [illegible] lat. N., et 50° 17' long. E.; 30,000 à [illegible] hab. Fabr. de toiles de coton, de soie, [illegible]. [illegible] tapis. Vins blancs renommés. [illegible] aux environs. Schiraz, la [illegible] de l'islamisme, [illegible] mosquées [illegible] écoles et bazars; [illegible] est en ruine. On y voit le tombeau d[illegible] et, aux environs, celui du poète [illegible]; tous deux y étaient nés. Fondée par les Musulmans [illegible] du VIIe siècle. Des tremblements de terre la dévastèrent [illegible] 1813 et en 1824. Près de là, à Istakhar, sont les ruines de l'antique *Persépolis*.

SCHLESTADT, v. de l'Alsace-Lorraine, sur la Bruche et sur la [illegible] de Strasbourg à Saint-Dié à l'entrée d'un défilé des Vosges; 1,392 hab. Exploit. de marbre. Filature et tissage de coton et de laine; tuileries, teintureries; dépendait du dép. des Vosges avant 1871.

SCHIRWAN ou **CHIRVAN**, auj. gvt de *Bakou*, contrée de la Russie d'Asie, dans la lieutenance générale du Caucase, au S. du Daghestan, à l'O. de la mer Caspienne, au N. de l'Aras et du Kour, et à l'E. de la Géorgie; cap. Bakou, v. princ. Chamaki; 40,187 kil. carr.; 509,992 hab. Traversé par le chemin de fer de Batoum à Bakou. — Ce pays, autrefois compris dans l'Albanie, a été cédé par les Persans aux Russes en 1813.

SCHISME. On appelle ainsi toute division ou séparation [illegible] corps ou la communion d'une religion. Les [illegible] *des dix tribus d'Israël*, [illegible] J.-C. [illegible] *Schisme* [illegible] par Photius en 858, et consommé en 1054 [illegible] il divisa l'Église chrétienne en [illegible] grecque. 3° le *Grand schisme d'Occident* [illegible] 1378 après la mort [illegible] Urbain VI [illegible] VII à Avignon [illegible] des [illegible], de Constance, 1415 [illegible] 1449, et [illegible] *Schisme d'Henri VIII* [illegible] qui, de nos jours [illegible], partage

les musulmans en *Sunnites* ou partisans de la tradition, et *Chyites*; il a commencé après la mort de Mahomet, en 632. M.

SCHLADMING, brg. de l'Autriche-Hongrie (Styrie), sur l'Enns; 974 hab. Mines de cuivre et de fer. C'est là que Vest découvrit, en 1817, le métal dit *junonium*.

SCHLAGGENWALD, v. des États autrichiens (Bohême), à 6 kil. S.-S.-E. d'Elnbogen; 4,063 hab. Célèbre manuf. de porcelaines. Mine de plomb.

SCHLAGINTWEIT (Adolphe), voyageur, né à Munich en 1829, m. en 1857, visita, de 1846 à 1848, les Alpes orientales, de 1851 à 1852 les Alpes occidentales, atteignit le premier le plus haut sommet du Rosa et publia deux reliefs, de cette montagne et deux ouvrages riches en observations de toute nature : *Recherches sur la géographie physique des Alpes*, Leipzig, 1850, et *Nouvelles Recherches sur la géographie physique et la géologie des Alpes*, 1854. Appelé, en 1854, à poursuivre la description scientifique de l'Hindoustan commencée par ordre de la compagnie des Indes, il fit d'intéressantes observations magnétiques dans le Dekkan, 1854-55, puis dans le N.-O., dans l'Himalaya et dans le S. du Tibet, où il détermina un grand nombre de hauteurs et de positions astronomiques, fit connaître des passages inconnus, et parvint sur le glacier de l'Ibi-Gamin à 5,782 m., le point le plus élevé qui eût jamais été atteint. Il explora de nouveau le Dekkan, en 1856, au point de vue géologique et magnétique, remonta la même année à l'Himalaya pour visiter le Tibet occidental, déterminant la direction et les passages des grandes chaînes du Kouenloun et du Karakorum, et arriva dans le Turkestan chinois à Yarkand, puis à Kachghar. Là il fut reconnu comme chrétien et agent du gouvernement de l'Inde et assassiné par une bande de musulmans fanatiques. Partout il avait été accompagné par ses frères Hermann et Robert.

V. *Résultats de la mission scientifique de l'Inde et de la Haute-Asie*, en anglais, Londres, 2 vol., 1861-1862. C. P.

SCHLAN ou **SLANY**, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), dans le cercle de Prague; 8,070 hab. Collège de piaristes, gymnase. Draps, bonneterie.

SCHLAWE, v. du roy. de Prusse (Poméranie), rég. de Kœslin, ch.-l. du cercle de son nom, sur la Wipper, à son confluent avec la Motze; 5,665 hab. Produits agricoles. Comm. de toiles, potasse, bois.

SCHLEGEL (Jean-Élie), poète, né en 1718 à Meissen (Saxe), m. en 1749, étudia le droit et se fit connaître par des traductions des *Géorgiques* de Virgile, des *Épîtres* d'Horace, de la *Cyropédie* de Xénophon, par des imitations de quelques pièces de Sophocle et d'Euripide, par les tragédies d'*Oreste et Pylade*, d'*Hécube, ou les Troyennes*, d'*Hermann*, de *Knut*, etc. En 17[illegible], il alla en Danemark comme secrétaire d'ambassade, et accepta en 1748 une chaire à l'Académie noble de Sorö, où il mourut. Ses *Œuvres* ont été recueillies après sa mort, Copenhague et Leipzig, 1760-70, 5 vol. On y remarque la *Beauté muette*, comédie, un poème sur Henri le Lion, etc.

SCHLEGEL (Jean-Henri), frère du précédent, né à Meissen en 1724, m. en 1780, fut bibliothécaire, historiographe du roi et professeur d'histoire à Copenhague.

Il a publié : *Histoire des rois de Danemark de la maison d'Oldenbourg*, [illegible], la numismatique, l'économie et la langue du Danemark, Copenhague, 1771-[illegible]

SCHLEGEL (Jean-Adolphe), frère des deux précédents, né à Meissen en 1721, m. en 1793, pasteur à Zerbst et à Hanovre, a écrit en vers des *Cantiques sacrés*, Leipzig, 1766, et des *Poésies diverses*, Hanovre, 1787.

SCHLEGEL (Auguste-Guillaume), célèbre critique et poète, fils du précédent, né à Hanovre en 1767, m. à Bonn en 1845, étudia à Gœttingue sous la direction de Heyne, et débuta par des études philologiques et historiques, un *Index* du *Virgile* de Heyne, et fit un tableau de la langue poétique de l'époque, une dissertation sur la *Géographie d'Homère*, un Mémoire *sur l'Origine des Pélasges*. En 179[illegible], il accepta une place de précepteur chez un banquier d'Amsterdam, où il demeura 2 ans; de retour dans sa patrie, il commença sa carrière de critique dans divers recueils périodiques; puis, ayant été nommé professeur à Iéna, il fonda, avec son frère Frédéric et avec Tieck, un journal de critique littéraire européenne, l'*Athenæum*, qui eut un grand succès, 1796-1800. Il ouvrit ensuite à Berlin, 1801, puis à Vienne, 180[illegible], des cours de littérature, qui furent très suivis et dans lesquels il s'occupa surtout du théâtre des anciens comparé aux théâtres modernes. Vers le même temps, il donna des traductions d'une partie des œuvres de Shakespeare et de Caldéron. Schlegel se lia avec Mme de Staël en 1804, accepta la place de précepteur de ses enfants, et la suivit à Paris en 18[illegible] [illegible] *Comparaison de la Phèdre de Racine et de celle d'*[illegible] [illegible] propres à son génie. [illegible]

en 1818, il donna, la même année, un *Essai sur la langue et la littérature provençales*, en français; puis, se consacrant à la littérature hindoue, il traduisit en latin les deux épopées du *Ramayana* (Fourmi blanche), 1825, et de l'*Hitopadésa* (Instruction salutaire), 1832. On lui doit aussi la publication de l'épopée allemande des *Niebelungen*, qu'il fut le premier à tirer de l'oubli. Ses principaux ouvrages, outre ceux déjà nommés, sont : *Poésies*, Tubingue, 1800; *Ion*, 1803, drame imité des anciens; *Anthologie italo-hispano-portugaise*, Berlin, 1804, choix de morceaux traduits des grands poètes de ces nations; *Cours de littérature dramatique*, traduit en français par Mme Necker de Saussure, Paris, 1809 et 1814, rédaction des leçons qu'il fit à Vienne, ouvrage de mérite, mais déparé par une partialité systématique contre les auteurs français du XVIIe et du XVIIIe siècle, et un injuste parti pris contre le génie de Molière, *Nouveau recueil d'œuvres poétiques*, 1811, 1815, 2 vol.; *Leçons sur la théorie et l'histoire des arts plastiques*, Berlin, 1827; *Réflexions sur l'étude des langues asiatiques*, 1832; *Essais littéraires et historiques* (en français), Bonn, 1842. Schlegel a été l'un des maîtres de l'École romantique; il appartient à la famille des critiques qui ont attaché leur nom à de grandes théories. Ses idées et sa manière réagirent, même en France, sur la critique, qui en acquit plus d'indépendance; ses traductions sont fort remarquables et écrites avec un vrai talent poétique; mais dans ses poésies originales il n'est guère qu'un très habile versificateur.

V. De Loménie, *Galerie des contemporains illustres*; Schmidt, *die Romantik*, et *Hist. de la littérature nationale allemande* (en allemand).

SCHLEGEL (CHARLES-FRÉDÉRIC), poète, orientaliste et critique, frère du précédent, né à Hanovre en 1772, m. à Dresde en 1829, débuta en 1797 par un roman bizarre, *Lucinde, ou la Maudite*, travailla dans diverses revues, puis vint passer quelques années à Paris, où il se livra à l'étude de la philosophie, des beaux-arts et des langues orientales. De retour en Allemagne, il prit part à la rédaction de l'*Athenæum* (*V. l'art. précédent*), et se convertit au catholicisme à Cologne, en 1802. Cette conversion le sépara de ses amis et le brouilla même avec son frère. En 1809, il publia un *Essai sur la langue et la philosophie des Indiens*, livre médiocre, mais qui eut le mérite de provoquer aux études du sanscrit. Il fit à Vienne, en 1811 et 1812, des leçons de littérature qui eurent beaucoup de succès. Schlegel était connu de M. de Metternich, qui l'avait nommé secrétaire aulique en 1809, et qui l'employa, en 1813, à rédiger un pamphlet politique dirigé contre la France. Peu après, il publia des poésies empreintes du même esprit, et qui lui méritèrent le surnom de *Tyrtée de l'Allemagne*. Après le congrès de Vienne, 1815, il fut nommé 1er secrétaire d'ambassade à Francfort, garda ces fonctions jusqu'en 1819, et s'en démit pour rentrer dans la vie purement littéraire. Schlegel fit, en 1827-28, à Vienne, des cours sur la *Philosophie de la vie, ou Philosophie populaire*, et sur la *Philosophie de l'histoire*, travaux dont la pensée principale est la réunion de l'humanité entière, au moyen du christianisme. Ces deux ouvrages, publiés en 1828 et 1829, ont été traduits en français, le 1er par l'abbé Guenot, 1837, 2 vol.; le 2e, par l'abbé Le Chat, 1836, 2 vol. On a encore, entre autres ouvrages de Schlegel : *Histoire des Grecs et des Romains*, 1798; *Alarcus*, tragédie imitée d'Eschyle, 1802; *Histoire de la Pucelle d'Orléans*, 1802; une *Histoire de la littérature ancienne et moderne*, 1815, livre entaché de l'esprit de système, et dont les jugements manquent d'impartialité, traduit en français par Duckett, 1829, 2 vol. in-8°; et des *Poésies* qui sont surtout remarquables par la forme.

V. Bruhl, *Geschichte der Katholischen Literatur Deutschlands*; et les *Archives* de Hormayr, 1829.

SCHLEICHER (AUGUSTE), philologue et linguiste distingué, né à Meiningen (Saxe-Meiningen) en 1821, m. en 1868, fit ses études classiques au gymnase de Cobourg, puis se rendit à Leipzig et à Tubingue, où il étudia la théologie sous la direction d'Ewald et les langues orientales. Il approfondit à Bonn la philosophie classique avec Ritschl, l'arabe et le sanscrit avec Lassen. Appelé à Prague en 1850 comme professeur de philologie, il se voua à l'étude des idiomes slaves. Depuis 1857, il occupa la chaire de philologie allemande à l'université d'Iéna.

Il a publié : *Recherches de philologie comparée*, Bonn, 1848; *les Langues de l'Europe*, 1850, trad. en français par Ewerbeck, Paris, 1852; *Grammaire du slave ecclésiastique*, Prague, 1851; *Grammaire lithuanienne* et *Recueil de littérature lithuanienne avec Glossaire*, 1856, 1857; *Recueil de contes, proverbes, énigmes et chants lithuaniens*, *la Langue allemande*, Stuttgard, 1860; *Compendium de grammaire comparée des langues indo-européennes*, Weimar, 1862, etc.

SCHLEIDEN (MATHIEU-JACQUES), botaniste, né à Hambourg en 1804, m. en 1881, étudia dans sa ville natale, puis à Heidelberg, obtint en 1827 le diplôme de docteur en droit et vint s'établir avocat dans sa ville natale. Mais ses goûts ne s'accordèrent pas avec sa profession, et, en 1833, il alla suivre les cours de médecine à Gœttingue, où il s'adonna à l'étude des sciences naturelles, et plus spécialement à la botanique. Il continua ses études à [illegible] et publia [illegible] série de *Mémoires* qui lui valurent d'être appelé comme professeur adjoint à l'université d'Iéna, où il occupa [illegible] chaire de botanique. Son ouvrage le plus célèbre est un traité de physiologie végétale intitulé : *Éléments de botanique scientifique*, Leipzig, 1843, 3e édit. 1850, où il combat plusieurs opinions de MM. Liebig, Hartig et autres savants. Il a défendu son système dans plusieurs brochures : *M. Liebig et la physiologie des plantes*, 1842; *Lettre à M. Liebig*, etc.

On a encore de lui : *la Plante et sa vie*, [illegible] édit. 1864; *Recherches de botanique*, [illegible]; *l'Histoire d'[illegible]*, [illegible]; *les [illegible]* [illegible], 1873; *la [illegible]*, 1876; *Influence des Juifs sur la conservation et la renaissance des sciences au moyen âge*, 1877. Il a collaboré à l'*Encyclopédie des sciences naturelles théoriques* et donné une [illegible] des [illegible] d'Iéna, avec M. S[illegible], [illegible] la *Revue de botanique* [illegible] de 1844-46, avec M. Nægeli, Zurich, 4 vol.

SCHLEIDEN, brg du roy. de Prusse (prov. du Rhin); 523 hab. Usines à fer. Patrie de Sleidanus.

SCHLEIERMACHER (FRÉD.-DANIEL-ERNEST), philologue et célèbre théologien protestant, né à Breslau en 1768, m. en 1834, étudia la théologie à Halle et à Berlin, eut des succès comme prédicateur, prit part à la rédaction de l'*Athenæum* des frères Schlegel, fut nommé en 1802 professeur de théologie et de philosophie et prédicateur de l'Université à Halle, revint à Berlin en 1807, accepta en 1809 la place de pasteur de l'église de la Trinité et entra à l'Académie en 1811. Il a laissé des Sermons et divers écrits sur l'histoire, la philosophie et la théologie. Sa traduction de Platon, Berlin, 1804-10, 6 vol., bien qu'elle soit inachevée, est un des plus beaux travaux que l'Allemagne possède en ce genre.

SCHLEISSHEIM, magnifique château royal de Bavière, à 12 kil. de Munich; construit de 1684 à 1700; belle galerie de tableaux.

SCHLEITZ, cap. de la principauté de Reuss-Schleitz, sur la rive g. du Wiesenthal; 4,879 hab. Château princier. Belle église. École normale, gymnase avec bibliothèque. Fabr. de machines, tissus de coton. Patrie de Bœttcher. Cette ville fut dévastée par un incendie en 1837. Victoire de Murat sur les Prussiens, le 9 oct. 1806. Près de là est le château de plaisance de *Heinrichsruhe*.

SCHLEITZ (PRINCIPAUTÉ DE **REUSS-**). *V.* REUSS.

SCHLESIEN, nom allemand de la SILÉSIE.

SCHLESTADT. *V.* SCHELESTADT.

SCHLESWIG. *V.* SLESVIG.

SCHLEUSSINGEN, v. du roy. de Prusse (Saxe), ch.-l. du cercle d'Henneberg, dans la rég. d'Erfurt, sur la Schleuse; 3,562 hab. Gymnase. Forges à cuivre et à tôle; fabr. d'armes et de poudre. Comm. de bois. Vieux château de *Bertholdsburg*.

SCHLICHTEGROLL (ADOLPHE-HENRI-FRÉDÉRIC DE), biographe, né à Gotha en 1764, où son père était conseiller à la cour féodale, m. en 1822, fut professeur à Gotha dès 1789, puis bibliothécaire du duc Ernest, conservateur du cabinet des médailles et président de l'académie de Munich. Il est auteur d'un *Nécrologe des Allemands*, 1790-1806, 34 vol., y compris les suppléments, recueil utile, bien que l'auteur soit enclin à exagérer les éloges.

SCHLICK (FRANÇOIS, COMTE DE **BASSANO** ET DE **WEISSKIRCHEN**), général autrichien, né vers 1790, m. en 1862, prit part aux guerres contre Napoléon Ier et perdit un œil à la bataille de Leipzig. Lors de l'insurrection de la Hongrie, en 1848, il décida la victoire de Kapolna. Dans la guerre d'Italie de 1859, il partagea avec le général Hess le commandement général de l'armée.

SCHLITZ, vge de la Hesse-Darmstadt (Haute-Hesse), ch.-l. de cercle, sur la Schlitz; 2,570 hab. Fabr. de toiles, linge damassé, cuirs et maroquins. Eaux minérales. Beau château des comtes de Schlitz.

SCHLOCHAU, v. du roy. de Prusse (Prusse occidentale), rég. de Marienwerder, ch.-l. de cercle; 3,252 hab. Il y avait un château, le plus fort de l'ordre Teutonique, après celui de Marienbourg.

SCHLŒZER (AUGUSTE-LOUIS DE), historien, né en 1737 à Jagstadt (Hohenlohe), d'un pasteur luthérien, m. en 1809, alla étudier la théologie à Wittemberg en 1751, puis les langues orientales et la philologie sacrée à Gœttingue, passa trois années comme instituteur, à Stockholm et à Upsal, où il apprit le suédois; revint à Gœttingue en 1757 pour étudier l'arabe sous Michaëlis et la médecine sous Rœderer, accompagna en Russie G.-Fréd. Müller, historiographe de la Russie, qu'il aida dans ses travaux historiques, apprit le russe, le slavon, le polonais et le bohémien, fut adjoint à l'Académie de Saint-Pétersbourg en 1762, et reçut de Catherine II, avec une place de professeur, la mission d'écrire l'histoire ancienne de la Russie. Il publia, en langue russe, *les Lois [illegible] dans le XIe siècle par le grand-duc Iaroslaf et ses fils*, et les deux 1ers vol. des *Annales russes de Nicon*; mais, en butte à l'envie, il s'éloi-

gna en 1767. Deux ans après, il accepta à Gœttingue la chaire de philosophie et de politique, qu'il garda jusqu'à sa mort. Ses ouvrages assez mal écrits, se distinguent par la lucidité de l'exposition et la sûreté de la critique.

Les principaux sont : *Essai d'une histoire du commerce*, Stockholm, 1758 ; *Introduction à l'histoire du Nord*, Halle, 1771, in-4° ; *Histoire de la Lithuanie, jusqu'à sa réunion définitive à la Pologne (1569)*, 1776 ; *Échantillon d'Annales russes*, Brême, 1768 ; *Tableau de l'histoire de Russie* (en russe, en français et en allemand), in-12 ; *la Russie nouvellement changée*, 1767 et suiv., 4 vol., matériaux pour l'histoire de Catherine II ; *Oskold et Dir*, Gœttingue, 1775 ; *Recherches historiques sur les lois fondamentales de la Russie*, 1777, in-12 ; *Histoire des monnaies et mines de Russie*, 1791 ; *Histoire générale*, 1792-1801, 2 vol., *Correspondance*, 1776-82, 10 vol. ; *Annonces politiques*, 1782-93, 18 vol. B.

SCHLOSSBERG (Mont). *V.* Ravensburg.

SCHLOSSER (Frédéric-Christophe), historien allemand, né en 1776 à Jever (Oldenbourg), m. en 1861. En 1807, il publia un ouvrage intitulé *Abailard et Dulcin*, et, en 1809, une *Vie de Pierre-Martyr Vermigli*. S'étant fixé à Francfort, il y donna, en 1812, une *Histoire des empereurs iconoclastes d'Orient*, qui lui valut la place de professeur d'histoire au lycée de la ville. En 1817, il accepta une chaire d'histoire à l'université d'Heidelberg.

Il a publié depuis : *Histoire universelle en récits continus*, 1817-41 ; *Histoire du dix-huitième siècle*, 1823 ; *Aperçu de l'histoire de l'ancien monde et de sa civilisation*, 1834, 3 vol. ; *Jugement sur Napoléon*, 1832-35 ; *Histoire universelle à l'usage du peuple allemand*, 1844 et suiv. Schlosser a aussi publié, avec Bercht, des *Archives d'histoire et de littérature*.

SCHLOSSHOF, château des empereurs d'Autriche (Basse-Autriche), au N.-O. de Hof, près de la March ; construit par le prince Eugène de Savoie.

SCHLUCHTERN, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), ch.-l. de cercle de Hanau ; 2,589 hab. École normale. Distilleries. Beaux restes d'une abbaye de bénédictins, fondée au VIIIe siècle et supprimée en 1609. — Le cercle a 462 kil. carr., et 29,871 hab. Sol montagneux, peu fertile; élève de bétail.

SCHLUCKENAU, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), cercle de Leitmeritz ; 4,623 hab. Fabr. de cotons et de toiles.

SCHLUSSELBOURG, autrefois *Nœteborg*, v. et forteresse de la Russie d'Europe, gvt et à 32 kil. E. de Saint-Pétersbourg, dans une île de la Néva au point où elle sort du lac Ladoga. Prison d'État, où fut détenu et mis à mort le tzar Ivan VI ; 7,892 hab.

SCHLUTER (André), sculpteur et architecte, né à Hambourg en 1662, m. en 1714, travailla à Varsovie pour le roi de Pologne en 1691, fut appelé à Berlin en 1694, et devint architecte de la cour en 1699. Il est l'auteur de la statue équestre en bronze du grand-électeur que l'on voit sur un pont de la Sprée. C'est lui qui donna au château royal de Berlin sa forme actuelle. Comme sculpteur, il eut, à un haut degré, la correction du dessin et la vérité d'expression. B.

SCHMALKALDEN. *V.* Smalkalde.

SCHMAUSS (Jean-Jacques), historien et publiciste, né à Landau en 1690, m. en 1747, fit des cours d'histoire à Halle dès l'âge de 22 ans, fut attaché en 1721 à la cour de Bade-Dourlach, et reçut une chaire à Gœttingue en 1734.

On a de lui : *Précis de l'histoire de l'Empire*, Leipzig, 1720 ; *Corpus juris publici*, 1722, recueil des principales lois de l'Empire germanique ; *Corpus juris gentium*, 1730, 2 vol., recueil de traités entre les puissances européennes ; *Introduction à la politique*, 1741 et 17[illegible], 2 vol. ; *Éléments de droit public de l'Empire*, 1746, trad. en français par Du Buat sous le titre de *Tableau du gouvernement actuel de l'Empire*, Gœttingue, 17[illegible].

SCHMID (Christophe), connu sous le nom de *Chanoine Schmid*, né à Dinkelsbühl (Bavière) en 1768, m. en 1854, fit de bonnes études à Dœllingen, embrassa la carrière de l'enseignement, puis reçut les ordres en 1791, fut curé à Stadion en 1816, et obtint en 1827 un canonicat à Augsbourg, où il mourut. Son nom est devenu populaire en Allemagne et en France, grâce à un recueil de jolis *Contes* qu'il a composés pour l'enfance. Beaucoup sont très courts, et semblent de petites fables en action ; quelques-uns, plus étendus, ont acquis une certaine célébrité, tels que *les Œufs de Pâques*, *Comment le jeune Henri apprit à connaître Dieu*, etc. La donnée du récit est parfois un peu romanesque, mais les détails sont charmants, et le style plein de grâce et de naturel. Plusieurs traductions françaises des contes de Schmid ont été publiées ; la seule avouée de l'auteur est celle de l'abbé Macker, Strasbourg, 1832 et suiv., 22 vol. in-18. Schmid a encore publié une *Histoire de la Bible pour les enfants*, traduite en français, Haguenau, 1828, 3 vol. in-12. F—T.

SCHMIDT (George-Frédéric), graveur au burin, né à Berlin en 1712, m. en 1775, vint à Paris pour se perfectionner dans son art, et par une exception honorable fut reçu à l'Académie en 1742. Rappelé à Berlin par Frédéric II, 1744, il reçut le titre de graveur de la cour en 175[illegible] ; mandé à Saint-Pétersbourg, il y passa 6 années. Il a formé une école de graveurs, d'où sortirent [illegible]. Son œuvre s'éleva à plus de 200 pièces. On cite ses portraits de Mignard, de [illegible] et quelques eaux-fortes d'après Rembrandt. B.

SCHMIDT (Benoît), jurisconsulte et historien catholique, né en 1726 à Vorchheim, dans l'évêché de Bamberg, m. en 1778, fut professeur de droit à l'université de Bamberg et conseiller aulique du prince-évêque, enseigna les *Institutes*, le droit des gens et l'histoire de l'Empire, entra à l'Académie des sciences de Munich, et, depuis 1761, professa le droit public et féodal à Ingolstadt et donna les *Principia juris germanici*, Nuremberg, 1756, etc. B.

SCHMIDT (Michel-Ignace), historien, né en 1736 à Arnstein dans l'évêché de Wurzbourg, m. en 1794, entra dans les ordres, passa à la cour de Stuttgard les temps difficiles de la guerre de Sept ans, ne revint dans sa patrie qu'après la paix d'Hubertsbourg, y fit instituer un séminaire pour l'éducation des maîtres d'école, fut appelé à Vienne par Joseph II et Marie-Thérèse, qui le mirent à la tête des archives de l'État et le donnèrent pour professeur d'histoire à l'archiduc qui devint l'empereur François. Il a écrit une *Histoire des Allemands*, dont 11 vol. parurent de son vivant, 1778-93 ; Milbiller rédigea les 11 autres sur ses matériaux. Cet ouvrage s'arrête en 1806. Thibault de Laveaux en a traduit une partie en français, 1784 et suiv., 9 vol. B.

SCHMIDT (Christophe de), dit *Phiseldeck*, historien, né en 1740 à Nordheim, dans la principauté de Gœttingue, m. en 1801, fut appelé en 1765 comme professeur d'histoire ou de droit public au *Carolinum* de Brunswick, et, en 1779, fut nommé archiviste du duché de Wolfenbüttel, Il passa quelques années en Russie. Il possédait bien la langue russe.

On a de lui : *Histoire de Russie*, Riga, 1773, 2 vol., ouvrage estimable, qui s'arrête à la mort de Pierre Ier ; *Matériaux pour la connaissance de la constitution de Russie*, 1782 ; *Matériaux pour l'histoire de Russie depuis la mort de Pierre Ier*, 1777 et suiv., 3 vol. B.

SCHMIDT (Conrad-Frédéric), fils du précédent, né en 1770, m. en 1832, fut nommé professeur de théologie à Copenhague en 1794.

Il a laissé : *Exposition de la philosophie critique* (de Kant), en latin, 1796 ; *l'Europe et l'Amérique*, Copenhague, 1820, etc.

SCHMIEDEBERG, v. du roy. de Prusse (Saxe), rég. de Magdebourg ; 3,111 hab.; produits chimiques. — v. du roy. de Prusse (Silésie), sur l'Eglitz ; 4,347 hab. Fabr. de toiles, linge de table, rubans. Aux environs, mine de plomb argentifère.

SCHMŒLLN, v. du duché de Saxe-Altenbourg, sur la Sprotta ; 6,394 hab. Fabr. de draps, tanneries.

SCHMŒLNITZ, en hongrois *Szomolany*, brg du roy. de Hongrie (Zips) ; 1,215 hab. Inspection des monnaies et des mines ; fabr. de monnaies de cuivre. Riches mines de cuivre et d'argent.

SCHNECTADY. *V.* Schenectady.

SCHNEEBERG, c.-à-d. *mont de neige*, montagne de la Basse-Autriche, dans la chaine du Wienerwald, au S.-O. de Neustadt ; 2,076 m. de hauteur.

SCHNEEBERG, v. du roy. de Saxe, cercle de Zwickau ; 7,642 hab. Direction des mines. École d'arts et métiers. Mines d'argent, de cobalt, de fer. Fabr. de produits chimiques, de tabac, de dentelles avec fils d'or et d'argent, de broderies.

SCHNEEKOPPE ou **RIESENKOPPE**, montagne de la chaine des Sudètes, sur les limites de la Silésie et de la Bohême, au S.-E. de Schmiedeberg ; 1,601 m. de hauteur. C'est le point culminant de la Prusse.

SCHNEIDEMÜHL, v. du roy. de Prusse (Posen), sur la Küddow ; 11,610 hab. Tanneries, mégisseries. Centre important de chemins de fer entre Berlin, Colberg, Dantzig, Bromberg et Posen.

SCHNEIDER (Conrad-Victor), anatomiste, né à Bitterfeld (Misnie) vers 1610, m. en 1680. Médecin érudit et bon critique, il fut aussi un observateur distingué. Il devint médecin de l'électeur de Saxe et professeur à Wittemberg. Il démontra, le premier, que les fosses nasales ne communiquent pas avec les ventricules du cerveau, et que le mucus nasal est sécrété par la membrane interne appelée aujourd'hui encore *membrane de Schneider*.

On cite parmi ses dissertations : *de Osse occipitis, ejusque vitiis et vulneribus*, Wittemberg, 16[illegible], in-12 ; *de Osse cribriformi*, 1655, in-12 ; *de Catarrhis lib. IV*, 1660-62, in-4° ; *de Lacrymis*, 1656, in-4°, etc. D—G.

SCHNEIDER (Euloge ou Jean-George), né en 1756 à Wipfeld, dans l'évêché de Wurzbourg, d'un pauvre paysan, m. en 1794, passa sa première jeunesse dans une extrême misère, entra dans un cloître de récollets, fut envoyé par ses supérieurs comme prédicateur à Augsbourg, et soutint les innovations religieuses de Joseph II. Il vivait à la cour de Stuttgard quand éclata la Révolution française. Il se rendit en France, fut nommé vicaire général de l'évêque constitutionnel de Strasbourg, devint maire de Haguenau, accusateur public près le tribunal criminel, poursuivit avec acharnement les prêtres insermentés, et parcourut l'Alsace avec les juges de son tribunal révolutionnaire, [illegible], en faisant arrêter, juger et exécuter sur le champ ceux qu'on

lui désignait comme suspects. Le Bas et Saint-Just l'accusèrent de conspiration à la suite de sa tournée en Alsace; il fut arrêté, conduit à Paris et condamné à mort par le tribunal révolutionnaire. Assez bon helléniste, il avait traduit en allemand les *Homélies de St Jean Chrysostome sur l'Évangile de St Mathieu*, Augsbourg, 1786, 4 vol., et *sur l'Évangile de St Jean*, 1787, 3 vol.

On lui doit une trad. allemande de *la Marseillaise*, 1792. B.

SCHNEIDER (Jean-Gottlob), célèbre philologue et naturaliste, né en 1750 à Kolm, près de Hubertusbourg, m. en 1822, était fils d'un pauvre maçon, et fut envoyé par un oncle, qui l'avait pris chez lui, à Leipzig pour étudier le droit; il y connut Reiske, Fischer et Reiz, qui l'entraînèrent vers la littérature classique. Il passa quelques années à Gœttingue dans la détresse; Brunck l'emmena à Strasbourg, où il l'associa à ses travaux philologiques, de 1774 à 1777. Schneider trouva encore le temps d'étudier l'histoire naturelle, dans le but de comparer les connaissances des anciens avec les découvertes des modernes. Après la mort de Brunck, il occupa la chaire de philologie à Francfort-sur-l'Oder, passa ensuite à Breslau, et, en 1816, fut nommé 1er bibliothécaire de cette ville. Outre les les Mémoires qu'il a publiés dans différents recueils, on lui doit : des éditions de *Demetrius de Phalère*, Altenbourg, 1779; d'*Élien* (de la nature des animaux), Leipzig, 1783, grec-latin; des *Scriptores rei rusticæ veteres latini, cum notis variorum*, ibid., 1794 et suiv., 4 vol. ; *Dictionnaire grec-allemand*, pour les classes, ibid., 1797, 2 vol., travail plein de méthode et de critique; une édition de *Vitruve*, ibid., 1807, 3 vol., dont il a beaucoup épuré le texte; d'autres de l'*Histoire des animaux* d'Aristote, ibid., 1811, 4 vol., fruit de 30 ans d'étude et beau monument d'érudition; de *Théophraste*, 1818-21, 5 vol.; *Mélanges de physique*, en allemand, 1801, 2 vol.; *Specimina aliquot zoologiæ veterum*, Francfort-sur-l'Oder, 1782, in-4°; *Ichthyologiæ veterum specimina*, 1782, in-4°; *Synonymia piscium græca et latina*, Leipzig, 1789, in-4°; *Recueil de traités pour l'éclaircissement de la zoologie et de l'histoire du commerce*, en allemand, 1784, etc. B.

SCHNEIDER (Antoine-Virgile, baron), général français, né en 1789 à Bouquenon (Basse-Alsace), m. en 1847. Fils d'un médecin, il vint à Paris suivre, comme externe, les cours de l'École polytechnique, et attira l'attention du général Bonaparte par un Mémoire historique et statistique sur l'île de Corfou, qui le fit nommer lieutenant-adjoint du génie. Il fit ses premières armes à Marengo; en 1808, on l'envoya en Espagne, où il se distingua au siège de Saragosse; capitaine la même année, chef de bataillon en 1810, aide de camp du duc de Feltre, il fit comme major la campagne de 1812 en Russie, fut enfermé dans Dantzig et contribua à la défense de cette place. Ayant été retenu prisonnier de guerre avec la garnison, au mépris de la capitulation, il ne rentra en France qu'en 1814 après la 1re abdication de Napoléon, passa colonel pendant les Cent-jours et chef d'état-major du général Rapp, resta d'abord sans emploi sous la 2e Restauration, reçut en 1819 le commandement du 20e léger, à la tête duquel il combattit en Espagne en 1823, fut nommé maréchal de camp en 1825, commanda une brigade dans l'expédition de Morée en 1828, succéda au maréchal Maison dans le commandement de l'expédition, rentra en France en 1831, et fut promu lieutenant général. Le maréchal Soult l'appela, en 1832, à la direction générale du personnel et des opérations militaires au ministère de la guerre; il représenta l'arrondissement de Sarreguemines à la Chambre des députés en 1834, fut ministre de la guerre, 1839-40, fit voter la loi sur l'organisation de l'état-major, et prit une part active à la discussion sur les fortifications de Paris.

On a de lui une *Histoire des îles Ioniennes, depuis les temps fabuleux et héroïques jusqu'à ce jour*, 1823, et atlas in-4°. B.

SCHNEIDER (Charles-Ernest-Christophe), philologue allemand, né en 1786 à Wiehe (Saxe prussienne), m. en 1856, étudia à l'université de Leipzig, et obtint en 1811 une chaire dans l'un des collèges de cette ville. Appelé à Breslau en 1816 en qualité de professeur de littérature classique, il y remplit encore les fonctions de co-directeur du séminaire philologique.

On cite parmi ses meilleurs travaux : *Manuel élémentaire de la langue grecque*, 1813; *de Numeris Platonis commentationes*, 1821-22; des éditions de la *République* de Platon, Leipzig, 1830-33, 3 vol., et du *Truculentus* de Plaute, 1834; *Leçons académiques de grammaire grecque*, Breslau, 1837; une édition de *César*, Halle, 1837-55, 2 vol.; une traduction du *Timée* de Platon, Breslau, 1847; une édition des *Commentaires du Timée* par Proclus, 1851.

SCHNEIDER (Jean-Gottlob), musicien allemand, né en 1789 à Vieux-Gersdorf, m. en 1864, fut organiste de l'église de l'Université à Leipzig en 1811, passa, l'année suivante, à la cathédrale de Gœrlitz, fonda dans cette ville une Académie de chant, et fut appelé, en 1825, à la cour de Dresde. Il a perfectionné la construction de l'orgue et écrit beaucoup de morceaux pour cet instrument.

SCHNEIDER (Eugène), industriel et homme politique, né à Nancy en 1805, m. en 1875. Après avoir travaillé chez un banquier, il fut chargé, en 1830, de la direction des forges de Bazeilles. Depuis 1836, il eut la [illegible] du Creuzot, qu'il [illegible] prospérité. Nommé député en 1845, [illegible] révolution de 1848; il [illegible] 1851 le portefeuille de l'agriculture et du commerce [illegible] de la Commission consultative [illegible] fut élu en 1852 par le département de Saône-et-Loire au Corps législatif, dont il fut vice-président, et ensuite président après la mort du comte Walewski, en 1867. Il était aussi membre du Conseil général des manufactures, régent de la Banque de France, et président du conseil d'administration de la Société générale pour faciliter le développement du commerce et de l'industrie.

SCHNEIDEWIN (Frédéric-Guillaume), célèbre philologue, né en 1810 à Helmstædt (Brunswick), m. en 1856, fut professeur à Brunswick en 1833, et [illegible] à Gœttingue.

On cite ses savantes éditions d'*Ibycus*, de Simonide, de Pindare, d'*Hypéride*, d'*Ovide*, de Martial, le [illegible] à Sophocle; *Exercitationes* [illegible] poetæ græci [illegible]; *Delectus poesis græcorum elegiacæ*, iambicæ, melicæ [illegible]; *Corpus paræmiographorum græcorum* [illegible]; *Observations critiques sur les poëtes lyriques de la Grèce*, en allem., 18[illegible]; *Conjectanea critica*, [illegible], etc. Il a rédigé, de 1845 à 1855, le *Philologus*, importante revue classique.

SCHNEPFENTHAL, vge (duché de Saxe-Cobourg-et-Gotha), à 8 kil. de Gotha. Célèbre maison d'éducation, établie en 1784 par Salzmann, d'après les idées de Basedow et de Campe.

SCHNETZ (Jean-Victor), peintre d'histoire, né à Versailles en 1787, m. en 1870, fut élève de David, de Regnault, de Gérard et de Gros, dont il entreprit de fondre les manières. Il fut nommé, en 1837, membre de l'Institut en remplacement de Gérard, et dirigea l'Académie de France à Rome de 1840 à 1847 et de 1852 à 1866. Parmi ses tableaux on distingue : *la Bohémienne prédisant l'avenir de Sixte-Quint* (au musée du Luxembourg), *le Bon Samaritain*, et *Jérémie pleurant sur les ruines de Jérusalem*, 1819; une *Scène d'inondation* et *le Vœu à la Madone*, au musée du Luxembourg; *le Pâtre dans la campagne de Rome*, une *Femme de brigand fuyant avec son enfant*, une *Femme de brigand endormie*, l'*Ermite confessant une jeune fille*, 1824; *le Combat de la Trebbia*, *les Pèlerins endormis*, *les Baigneuses du lac Nemi*, 1830; *Moissonneuses écoutant les chants d'un pâtre*, 1831; *Bianca Capello*, 1833; *Jeanne d'Arc revêtant ses armes*, au musée du Luxembourg, 1834; *le Sac de Rome par le connétable de Bourbon*, 1835; *Montmorency blessé à la bataille de Saint-Denis*, 1836; *Religieux lisant la prière à des bergers de Pise*, 1840; *le Bûcheron et la mort*, 1849. Schnetz a peint pour le musée de Versailles : la *Levée du siège de Paris en 886*, la *Procession des Croisés autour de Jérusalem*, la *Prise d'Ascalon*, la *Bataille de Cérisoles*, *Condé à la bataille de Senef*. On voit de lui encore : à Notre-Dame de Bonne Nouvelle, *Ste Geneviève distribuant des vivres pendant le siège de Paris*; à Saint-Étienne-du-Mont, *Malheureux implorant le secours de la Vierge*; à la cathédrale de Tours, *St Martin coupant son manteau*. Il a peint des fresques à la Madeleine et à Notre-Dame de Lorette. B.

SCHNITZLER (Jean-Henri), publiciste, né à Strasbourg en 1802, m. en 1871, remplit de 1823 à 1828 les fonctions de précepteur en Russie, s'établit ensuite à Paris, fut nommé en 1840 professeur d'allemand de la famille royale, et en 1847 retourna à Strasbourg, où il fit des cours de littérature française et étrangère au séminaire protestant. Il a dirigé la publication de l'*Encyclopédie des gens du monde*. On lui doit : *Essai d'une statistique générale de l'Empire de Russie*, 1829; *la Russie, la Pologne et la Finlande*, tableau statistique et géographique, 1835; *Statistique générale, méthodique et complète de la France*, 1842-46, 4 vol.; *Histoire intime de la Russie sous Alexandre et Nicolas*, 1845, 2 vol.; *la Russie et son agrandissement territorial depuis quatre siècles*, 1854; *la Russie ancienne et moderne*, 1855, ouvrage rempli de détails intéressants et peu connus, mais qui est un panégyrique presque continuel du gouvernement russe.

SCHNORR VON KAROSFELD (Jules), peintre, né à Leipzig en 1794, m. en 1872, étudia à l'académie de Vienne, s'établit à Rome en 1817, obtint en 1827 une chaire à l'Académie des beaux-arts de Munich, fut appelé en 1846 à Dresde, où il dirigea le musée, et reçut le titre de correspondant de l'Institut de France. Ses principales œuvres sont : à Rome, des scènes de l'Arioste exécutées à fresque à la villa Massimi; à Munich, 5 tableaux dont les sujets sont empruntés aux Nibelungen; 5 toiles colossales retraçant des faits de la vie de Charlemagne, de Frédéric Barberousse et de Rodolphe de Habsbourg. On cite encore *St Roch distribuant les aumônes*, *les Noces de Cana*, *Jacob et Rachel*, *Ruth et Booz*, *la Fuite en Égypte*, *l'Annonciation*, etc.

SCHŒFFER (Pierre), appelé aussi *Petrus Opilius*, et encore *Pierre le Gernsheim* (Électorat de Mayence), lieu de sa naissance, né vers 1420 ou 1430, fut initié par Fust à la nouvelle invention de Gutenberg, et la compléta par la découverte

des poinçons, des matrices, de l'entonnoir et du moule. Marié à la fille de Fust, il resta en société avec ce dernier quand Gutenberg se retira. Le premier fruit de leurs travaux est le *Psautier de Mayence*, 1457. Il vint à Paris en 1463, avec Fust qui mourut dans cette ville en 1466. Alors Schœffer imprima seul, du moins de nom (on pense qu'il prit pour associé un nommé Conrad Henlif), jusqu'en 1505, époque probable de sa mort. Pierre Schœffer avait été reçu bourgeois de Francfort-sur-le-Mein en 1479, et l'archevêque de Mayence l'avait nommé juge au tribunal de cette ville.

V. Helbig, *Notes et dissert. sur l'hist. de l'imprimerie*. C—s.

SCHŒLL (Maximilien-Samson-Frédéric), historien et philologue, né près de Sarrebrück en 1766, dans un bourg dont son père était bailli, m. en 1833, fut élève de Koch, puis précepteur dans une famille russe, visita avec ses élèves la France, l'Italie, la Suisse, Saint-Pétersbourg et Berlin. En 1790, il revint à Strasbourg, où il embrassa la carrière du barreau. Nommé substitut du procureur général de la commune de Strasbourg, il protesta contre la déchéance de Louis XVI après le 10 août 1792, fut arrêté, puis relâché, et se réfugia à Bâle, où il dirigea une librairie. En 1803, il vint s'établir à Paris, où il prospéra peu. En 1814, il entra au cabinet diplomatique du roi de Prusse, et fut chargé de diverses missions.

On a de lui : *Elements de chronologie*, 1812, 2 vol. in-18 ; *Répertoire de littérature ancienne, ou Choix d'auteurs classiques grecs et latins*, Paris, 1808, 2 vol.; *Hist. abrégée de la littérature grecque, depuis son origine jusqu'à la prise de Constantinople*, 1813, 2 vol., et 1823-25, 8 vol. ; [illegible] *officielles*, 1814-15, 9 vol. ; *Hist. abrégée de la littérature* [illegible], 1815, 4 vol.; *le Congrès de Vienne*, 1816, 2 vol.; *Hist. abrégée des traités de paix depuis celui de Westphalie*, 1815-18, 15 vol. ; *Ar*[illegible] *politiques et diplomatiques*, 1818, 3 vol.; *Cours d'histoire moderne des États européens*, 1830-33, 46 vol., reproduisant en partie l'ouvrage précédent. — V. Pihan de La Forest, *Essai sur la vie et les ouvrages de* [illegible].

SCHŒN (Martin), graveur et peintre, né à Culmbach (Franconie) vers 1420, m. en 1486, dispute au Florentin Maso Finiguerra l'honneur d'avoir inventé la taille-douce. Son œuvre comme graveur se compose de 150 pièces originales, d'une grande rareté, les bonnes épreuves surtout. Comme peintre, c'était un imitateur de Van-Eyck. Sa manière se distingue par une expression de douceur et de pieuse gravité ; son dessin est habituellement dur, et sa couleur manque un peu de force. On voit un panneau de sa main dans la cathédrale de Colmar, et 8 autres productions dans la bibliothèque de la même ville. A. M.

SCHŒNAU, vge de l'Autriche-Hongrie, à 6 kil. S.-E. de Krumbach. Beau château, qui appartint au prince Jérôme Bonaparte.

SCHŒNAU (GROSS-), vge du roy. de Saxe (Bautzen) sur la Neisse ; 5,715 hab. Fabr. de toiles damassées, dites toiles de Lusace.

SCHŒNBACH, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême) ; 2,945 hab. Fabr. d'instruments de musique.

SCHŒNBEIN (Christian-Frédéric), chimiste, né en 1799 à Metzingen (Wurtemberg), m. en 1868, études à Tubingue et à Erlangen, fut professeur à l'école de Keilhau, près de Rudolstadt, voyagea ensuite en France et en Angleterre, se fixa à Bâle en 1828 et y obtint une chaire à l'Université en 1835. De 1836 à 1840, il a fait des travaux sur les courants voltaïques. Il a trouvé un nouveau réactif pour constater la présence de l'acide cyanhydrique. On lui doit la découverte de la poudre-coton et de l'ozone. Il a reconnu que partout où une oxydation lente se produit, il y a formation d'eau oxygénée, et qu'il est beaucoup plus difficile de rencontrer des réactions chimiques sans formation d'eau oxygénée qu'accompagnées de ce corps. Il a mis en évidence la propriété que possède le ruthénium d'opérer la décomposition de l'eau, par l'intermédiaire du chlore, sans rien perdre et sans rien céder : il se forme alors de l'acide chlorhydrique, et un dégagement d'oxygène s'opère. En 1863, Schœnbein fut nommé correspondant de l'Institut de France.

SCHŒNBERG, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), cercle [illegible] ; 2,[illegible]7 hab. Fabr. d'aiguilles, toiles de coton ; [illegible]

SCHŒNBOURG (Maison de), famille noble de Saxe, [illegible] au [illegible] siècle, d'Albert, comte de [illegible]. En 1524, elle [illegible] : 1° *Schœnbourg Stein*, [illegible] en branches de W[illegible] et de Hartenstein ; 2° [illegible] [illegible]

SCHŒNBRUNN, [illegible] de la Basse-Autriche, sur la [illegible], à 6 kil. S.-O. de Vienne ; 400 hab. Superbe château impérial, avec jardin botanique et ménagerie, bâti en 1744, sous Marie-Thérèse, par Pacassi, d'après les plans de Valmagini. En 1801, l'archiduc Charles y établit son quartier général pour s'opposer aux progrès de Moreau. Marie-Caroline de Naples y résida en 1802. Napoléon Ier y établit son quartier général en 1805 et 1809, et y signa, le 14 octobre 1809, un traité avec l'Autriche. C'était la résidence ordinaire du duc de Reichstadt, qui y mourut en 1832.

SCHŒNEBECK, v. du roy. de Prusse (Saxe), rég. de Magdebourg, sur l'Elbe ; 12,333 hab. Direction des salines et entrepôt de sel ; importante bouillerie d'eaux salées ; fabr. de produits chimiques.

SCHŒNEBERG, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), faub. de Berlin au S.-O. Jardin botanique et école d'horticulture, dépendant de l'université de Berlin ; 11,180 hab.

SCHŒNFLIESS, v. de Prusse (Brandebourg), rég. de Francfort-sur-l'Oder, sur le Nœrike et le lac Sonnenburger ; 3,051 hab. Tanneries.

SCHŒNHEIDE, v. du roy. de Saxe (Zwickau), près de la rive g. de la Mulde, à 4 kil. O. d'Eibenstock ; 5,476 hab. Forge de fer ; fabr. d'outils de fer et de fer-blanc.

SCHŒNHOF, vge de l'Autriche-Hongrie en Bohême (Saatz), à 2 kil. E. de Maschau. Titre de seigneurie. Beau château ; 863 hab.

SCHŒNINGEN, v. du duché de Brunswick, à 15 kil. S.-O. d'Helmstædt; 6,615 hab. Grande saline. Houille aux environs.

SCHŒNLANKE, v. du roy. de Prusse (prov. de Posen), rég. de Bromberg ; 4,108 hab. Fabr. de draps.

SCHŒNLINDE, v. de l'Autriche-Hongrie, Bohême, cercle de Leitmeritz ; 6,597 hab. Fabr. de fil à coudre, toiles, bonneterie.

SCHŒNNING (Gerhard), historien norvégien, né en 1722 dans le district de Lofoden, m. en 1780, fut recteur de l'école de Drontheim en 1751, et professeur d'éloquence à Sorö en 1765.

Il a publié, dans le recueil de l'Académie des sciences de Copenhague, plusieurs dissertations historiques ; en outre, une *Géographie de l'ancienne Norvège*, Copenhague, 1751, in-4° ; une traduction de la *Heimskringla* et une *Histoire de la Norvège*, 1771-81, 3 vol. in-4°. A. G.

SCHŒNTHAL, vge de Wurtemberg (Iaxt), à 12 kil. O.-N.-O. de Kunselnau ; 253 hab. Beaux bâtiments et belle église d'une célèbre abbaye de Cisterciens, fondée en 1150, supprimée en 1803 ; tombeau de Gœtz de Berlichingen.

SCHŒPFLIN (Jean-Daniel), historien et archéologue, né à Sulzbourg (Bade) en 1694, m. en 1771, fut nommé professeur d'éloquence et d'histoire à Strasbourg en 1720, voyagea en France, en Angleterre, en Italie et en Autriche, et reçut un accueil distingué. Louis XV le nomma conseiller et historiographe de France, et membre correspondant de l'Académie des inscriptions. La Russie et l'Autriche cherchèrent vainement à l'attirer. Les principaux ouvrages de ce savant sont : *Alsatia illustrata, celtica, romana, francica*, Colmar, 1751-62, 2 vol. in-fol. ; *Alsatia ævi merovingici, carolingici, saxonici, salici et suevii diplomatica*, Mannheim, 1772-75, 2 vol. in-fol. ; *Historia Zæringo-Badensis*, Carlsruhe, 1763-66, 7 vol. in-4° ; *Vindiciæ celticæ*, Strasbourg, 1754, in-4°, où il établit que les Celtes avaient une autre origine que les Germains ; *Vindiciæ typographicæ*, 1760, in-4°, curieux pour l'histoire des premiers temps de l'imprimerie ; divers Mémoires dans le recueil de l'Académie des inscriptions, etc. C—s.

SCHOHARIE, v. des États-Unis (New-York), à 51 kil. d'Albany ; 3,[illegible]07 hab.

SCHOLANDER (Frédéric-Guillaume), architecte et peintre suédois, né à Stockholm en 1816, m. en 1881, fit ses études à l'École des beaux-arts de sa ville natale, vint à Paris, comme pensionnaire du roi, et suivit l'atelier d'H. Lebas, où il eut pour collègues MM. Ballu et Garnier. Après avoir visité la France, l'Italie et l'Allemagne, il rentra à Stockholm, où il devint intendant des monuments civils de Suède, professeur d'architecture à l'École des beaux-arts, membre et secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts. Membre de la Société des architectes de la Grande-Bretagne, de celle des architectes du nord de la France, il fut élu correspondant de l'Institut en 1878. Parmi ses travaux d'architecture, il faut citer : *l'Église de Wanga*, 1857 ; *le Musée de Gustave Vasa*, 1858 ; la *Chapelle de Bernadotte*, 1860 ; la Synagogue de Stockholm, 1862, la restauration des châteaux royaux historiques de Stockholm, Gripsholm et Wadstena, 11 églises, 2 hôpitaux, des écoles, [illegible] [illegible], 1840-1846 ; [illegible] *en Perse et* [illegible] *le Conte de la* [illegible], 1878, etc. [illegible] sous le

pseudonyme d'Acharius : *Ballades*, *Saga du roi Fjolner*, *Laisella*, *Sonnets de France*, *Stances*, *Quatre nouvelles*, etc.

SCHOLARIUS (GEORGE). *V.* GENNADE.

SCHOLASTIQUE (SAINTE), sœur de St Benoît de Nursie, vécut auprès de lui au mont Cassin, fonda l'ordre des bénédictines et mourut vers 543. Fête, le 10 février.

SCHOMBERG (GASPARD DE), né vers 1540, en Misnie, d'une famille ancienne et noble, m. en 1599, vint étudier à Angers en 1561, et défendit cette ville avec les protestants français dans la 1re guerre de religion. Il passa ensuite dans les troupes de Henri III, combattit à Moncontour, fut nommé colonel général des Allemands au service du roi, fut confirmé par Henri IV dans cette dignité, et prit part aux conférences qui précédèrent la publication de l'édit de Nantes. E. D—s.

SCHOMBERG (HENRI, COMTE DE), fils du précédent, né à Paris en 1575, m. en 1632, porta d'abord le titre de comte de Nanteuil, fit ses premières armes en Hongrie sous le duc de Mercœur, dans les troupes de Rodolphe II, et, à son retour en France, 1608, fut lieutenant du roi en Limousin, ambassadeur en Angleterre et auprès de diverses cours d'Allemagne. En 1617-18, il alla combattre en Piémont, sous les ordres de Lesdiguières, pour le duc de Savoie contre les Espagnols, fut nommé surintendant des finances en 1619, puis grand maître de l'artillerie, contribua à la prise des places que les calvinistes possédaient en Languedoc et en Guyenne, devint chef du ministère en 1621, mais fut éloigné par Richelieu en 1624. Bientôt rentré en grâce, il fut nommé maréchal de France en 1625, chassa les Anglais de l'île de Ré en 1627, servit avec gloire au siège de La Rochelle, se signala dans la guerre que les Français soutinrent en Piémont pour la maison de Nevers, prit Pignerol en 1630, força le duc de Savoie à lever le siège de Casal, reçut en 1632 le commandement de l'armée royale envoyée contre les rebelles du Languedoc, vainquit et fit prisonnier Montmorency à la bataille de Castelnaudary, et lui succéda dans le gouvernement du Languedoc. Il a laissé une *Relation de la guerre d'Italie*, 1630, in-4°. B.

SCHOMBERG (CHARLES, DUC DE), fils du précédent, né à Nanteuil en 1601, m. en 1656, fit ses premières armes sous les ordres de son père en Languedoc et en Piémont, reçut le gouvernement du Languedoc en 1632, battit les Espagnols à Leucate en 1636, fut créé maréchal de France et prit Perpignan en 1642. La mort de Louis XIII, avec lequel il avait été élevé, arrêta sa fortune. Il se démit de son gouvernement, ne reçut comme compensation que celui de Metz, avec la charge de colonel des Suisses et Grisons, et, malgré des succès remportés à la tête de l'armée de Catalogne (prise de Tortose, 1648), resta presque en disgrâce auprès d'Anne d'Autriche et de Mazarin. — Schomberg avait été marié deux fois : la 1re, avec Anne, duchesse d'Halluin, dont il prit le titre et le rang parmi les pairs du royaume; la 2e, avec Mlle de Hautefort. (*V. ce nom.*) B.

SCHOMBERG (ARMAND-FRÉDÉRIC, COMTE DE), d'une autre famille que les précédents, né vers 1619 dans le pays de Clèves, m. en 1690, perdit au berceau son père, fut confié par l'électeur palatin Frédéric V à des tuteurs qui le dépouillèrent, servit tour à tour sous Rantzau et le prince Frédéric-Henri d'Orange, passa en 1650 en France, où il acheta la compagnie des Gardes écossaises, et mérita le grade de lieutenant général. Il contribua à la victoire des Dunes, 1658, prit Bergues, alla en 1661 combattre pour la maison de Bragance en Portugal, et battit les Espagnols à Villaviciosa, 1665. Quand Louis XIV eut à lutter contre une coalition européenne, Schomberg, à la tête de l'armée de Catalogne, prit Figuières et d'autres forteresses, et, quoique protestant, reçut le bâton de maréchal en 1675. Il passa presque aussitôt à l'armée des Pays-Bas, où il fit lever les sièges de Maëstricht et de Charleroi. La révocation de l'édit de Nantes, 1685, l'obligea de s'exiler; il se rendit en Portugal, dont la grandesse lui avait été accordée, puis dans le Brandebourg, où il fut créé ministre et généralissime, enfin en Hollande. Il s'attacha à Guillaume III, le suivit en Angleterre et périt à la bataille de la Boyne contre Jacques II. B.

SCHOON (CORNEILLE **VAN**), *Schonæus*, poète latin moderne, né vers 1540 à Gouda (Hollande), m. en 1611, recteur de l'école latine de Harlem pendant 25 ans, a laissé, sous le titre de *Terentius christianus*, Cologne, 1614, et Amst., 1629, un recueil de 17 comédies sacrées, où il a imité avec quelque succès le style de Térence.

SCHOONHAVEN, v. du roy. de Hollande (Hollande-Méridionale), à 12 kil. S.-E. de Gouda, sur le Leck ; 3,890 hab.

SCHOORISSE, v. de Belgique (Flandres Orientale) à 7 kil. S. d'Oudenarde; 2,523 hab. Toiles, produits agricoles.

SCHOPFHEIM, v. du grand-duché de Bade (Fribourg), sur la Wiese, 2,090 hab. Forges et tréfileries de fer, papeteries.

SCHOPIN (HENRI-FRÉDÉRIC **CHOPIN**, dit), peintre, né de parents français, à Lubeck (Allemagne) en 1804, m. en 1880, suivit à l'École des beaux-arts les leçons de Gros, et y remporta le grand prix de peinture au concours de 1831, sur ce sujet : *Achille poursuivi par le Xanthe*. A son retour de Rome en 1835, il débuta au Salon par les *Derniers Moments des Cenci*, *Charles IX signant l'acte de la Saint-Barthélemy*, une *Fontaine à Albano* et une *Jeune Fille et sa chèvre*. Il a exposé depuis, entre autres ouvrages : *les Martyrs de Chine*, 1837 ; *Jésus et la Vierge apparaissant à St François d'Assise*, 1838 ; *Hamadryade renversée par un faune*, *le Jeu de la morra*, *Charlemagne et Hildegarde*, 1839 ; *la Petite Dormeuse*, *Jean-Baptiste prêchant dans le désert*, *Jacob demandant Rachel à Laban*, 1840 ; *Ruth et Booz*, 1842 ; *Moïse sauvé des eaux*, *Moïse protégeant les filles de Madian*, *le Jugement de Salomon*, *Paul et Virginie*, 1843 ; *la Chute des feuilles*, 1845 ; *la Fuite de Louis XIV enfant*, *le Divorce de Napoléon*, 1847 ; *Laban recevant Jacob*, *la Première entrevue de Jacob et de Rachel*, 1848 ; *le Bûcher de Sardanapale*, 1852 ; *Saül et David*, 1853. Il a envoyé à l'Exposition universelle de 1855 : *la Toilette de Judith*, *la Première Sœur de charité*, *Sœurs de charité en Crimée*, acquis par le grand-duc Constantin ; *Enfance de Paul et Virginie*, *Maison Jaune*, *Fontaine à Bouffarick*, 1857 ; *Arrivée de la reine de Saba à la cour de Salomon*, 1859 ; *Pierre le Grand vainqueur à Poltava*, 1861 ; *la Légende de St Saturnin*, comprenant 2 séries de tableaux pour la chapelle de ce nom au château de Fontainebleau, 1863-64 ; *le Christ expirant*, 1865 ; *l'Age d'or*, 1866 ; *Arria et Pætus*, *Jacob chez Laban*, 1868 ; *Derniers instants de Du Guesclin*, *Vision de Richelieu*, 1872 ; *Premier succès de Bernard Palissy*, 1877. Il a exécuté pour les galeries de Versailles : *la Bataille de Hohenlinden*, *la Prise d'Antioche*, *le portrait du maréchal Berthier*, etc. Il avait obtenu une première médaille en 1835, et la décoration de la Légion d'honneur en 1854.

SCHORNDORF, v. du roy. de Wurtemberg (Iaxt), sur la Rems. 4,167 hab. Fabr. de tapis. Autrefois place forte.

SCHOSSBERG. *V.* SASVAR.

SCHOTT (ANDRÉ), érudit, né à Anvers en 1552, m. en 1629, enseigna la langue grecque et la rhétorique à Tolède, à Saragosse, 1584, et à Rome, et entra dans l'ordre des jésuites en 1586.

On a de lui : *Vitæ comparatæ Aristotelis ac Demosthenis*, Augsbourg, 1603, in-4° ; *Hispania illustrata, seu rerum urbiumque Hispaniæ, Lusitaniæ, Æthiopiæ et Indiæ scriptores varii*, Francfort, 1603-08, 4 vol. in-fol. ; *Hispaniæ bibliotheca*, 1608, in-4° ; *Adagia Græcorum*, etc. ; *Tabula rei nummariæ Romanorum Græcorumque*, 1616 ; *Nodi Ciceroniani* ; *commentaria in Orationes Ciceronis*, Cologne, 1621, 3 vol. ; des *Notes* sur Sénèque, Cornelius Népos, etc.

SCHOTT (GASPAR), physicien, né en 1608 à Kœnigshofen, dans le diocèse de Wurzbourg, m. en 1666, entra de bonne heure dans l'ordre des jésuites, professa la théologie et les mathématiques à Palerme, alla compléter ses études à Rome sous le P. Kircher, et se fixa vers 1658 à Wurzbourg, où il enseigna les sciences physiques.

Il a laissé : *Magia universalis naturæ et artis*, Wurzbourg, 1657-59, 4 vol. in-4° ; *Physica curiosa*, 1662, in-4° ; *Anatomia physico-hydrostatica fontium et fluminum explicata*, 1663 ; *Technica curiosa*, Nuremberg, 1664, 2 vol. in-4°, etc.

SCHOUMLA. *V.* CHOUMLA.

SCHOUSTER. *V.* CHOUSTER.

SCHOUTEN (GUILLAUME-CORNELISSEN), navigateur hollandais, né à Horn, accompagna Lemaire dans son voyage au S. de l'Amérique en 1615, puis exécuta seul plusieurs grands voyages, et mourut en 1625, dans la baie d'Antongil à Madagascar, en revenant en Europe. On a donné son nom à un groupe d'îles de l'Océanie, qu'il découvrit en 1616. Son Voyage avec Lemaire, publié par Aris Classen, Amsterdam, 1617, a été traduit en français, 1618.

SCHOUTEN (GAUTIER), voyageur hollandais, né à Harlem, s'embarqua comme chirurgien pour les Indes en 1656, visita Java, Célèbes, le royaume d'Arakan, etc., et revint à Amsterdam en 1665.

On a publié son *Voyage aux Indes orientales*..., Amsterdam, 1676, in-4°, relation intéressante et curieuse ; en français, ibid., 1708, 2 vol.

SCHOUTEN (ILES), groupe d'îles du Grand Océan équinoxial, dans la Mélanésie, au N.-O. de la Nouvelle-Guinée, par 0° 50' lat. S., et 133° 35' long. E. Surface montagneuse. Elles sont ainsi nommées de Guillaume Schouten, qui les découvrit en 1616.

SCHOUVALOFF (PIERRE-IVAN, COMTE DE), feld-maréchal russe, m. en 1762, favori d'Élisabeth, perfectionna l'artillerie russe, et inventa, pendant la guerre de Sept ans, des obus qui portèrent son nom.

SCHOUVALOFF (JEAN, COMTE DE), fils du précédent, né à Moscou en 1727, m. en 1798, fut chambellan d'Élisabeth, et chargé de diriger les progrès des arts en Russie. Il avait voyagé en Europe et séjourné longtemps à Paris, où il inséra des vers français dans différents recueils. Il visita Voltaire à Ferney, et lui fournit des renseignements pour son *Histoire de Russie sous Pierre le Grand*.

SCHOUVALOFF (PAUL, COMTE DE), fils du précédent, m. en 1823, lieutenant général et aide-de camp d'Alexandre Ier, fut

chargé de conduire Napoléon Ier à l'île d'Elbe. Il a laissé sur cette mission des *Mémoires* inédits.

SCHOUVALOFF (Comte André de), neveu du comte Jean, né en 1743, m. en 1789, fut chambellan de Catherine II et président du comité de législation à Saint-Pétersbourg. Il faisait aussi des vers français, et on a de lui, entre autres, l'*Épître à Ninon*, 1774.

SCHOUVALOFF (Pierre, comte), général et diplomate russe de la famille des précédents, né à Saint-Pétersbourg en 1827, m. en 1882, entra dans la garde impériale et parvint rapidement au grade de général. De 1860 à 1864, il fut attaché militaire à l'ambassade de Paris, et de 1864 à 1866 gouverneur général des provinces baltiques. A cette époque il fut appelé au poste important de chef de la police politique. Nommé ambassadeur à Londres, en 1874, il contribua à l'alliance projetée du duc d'Édimbourg avec la fille unique d'Alexandre II. En même temps, sur les représentations du gouvernement anglais, il affirma le désintéressement de la Russie dans le Turkestan, démenti bientôt après par l'annexion de plusieurs provinces à l'empire russe. En 1878, au moment où la guerre semblait imminente entre l'Angleterre et la Russie, au sujet de la question d'Orient, il se rendit à Saint-Pétersbourg, où son influence s'exerça dans un sens pacifique, et prévint une rupture. Délégué de la Russie au congrès de Berlin, il se laissa surprendre par les négociations entre l'Allemagne et la Turquie, qui aboutirent à l'occupation de Chypre par les Anglais. Avant de retourner à Londres, il visita les ministres des grandes puissances, et l'on attribua un sens pacifique à cette démarche. Il fut rappelé à Saint-Pétersbourg à la fin de 1879, et en retournant dans cette ville il eut encore une entrevue avec le prince de Bismarck à Varzin et à Vienne avec le comte Andrassy.

SCHOUWEN, île du roy. des Pays-Bas (Zélande), près de l'embouchure de l'Escaut dans la mer du Nord, entre Over-Flakkee au N. et Nord-Beveland au S., séparée de celle-ci par l'Escaut oriental, et de Duiveland par un étroit canal; 25 kil. sur 8; ch.-l. Zierikzée. Culture de la garance; comm. de poissons. — Occupée par les Anglais en 1809.

SCHRAMBERG, brg du Wurtemberg (Forêt-Noire), sur la Schiltach; 2,373 hab. Forges à fer. Fabr. de poteries et de chapeaux de paille. Château des comtes de Bissingen.

SCHRAMM (Jean-Paul-Adam, comte), général, né à Arras en 1789, m. en 1884. Fils d'un général de Napoléon Ier, il entra au service à 14 ans, fut nommé sous-lieutenant et chevalier de la Légion d'honneur après Austerlitz, et capitaine dans la garde impériale après le siège de Dantzig, 1807. On le retrouve ensuite en Espagne, à Wagram, en Russie. Colonel en 1813, il prit une part glorieuse à la victoire de Lutzen. Les blessures qu'il y avait reçues ne l'empêchèrent pas de se distinguer encore à la bataille de Dresde. Il fut alors nommé général de brigade : il n'avait que 24 ans. Emmené prisonnier en Hongrie, après la capitulation de Dresde, il revint en France en 1814, refusa tout emploi sous la Restauration, mais reprit du service après la révolution de 1830. La campagne de Belgique en 1831-32 lui valut le grade de lieutenant général. En 1839 il fut envoyé en Algérie, blessé à Mouzaïa, et en 1841 il reçut de Louis-Philippe le titre de comte. Conseiller d'État en 1830, député en 1834, pair de France en 1839, il vota avec les conservateurs. Louis-Napoléon l'appela au ministère de la guerre en oct. 1850, mais le général Schramm se retira en janv. 1851 pour ne pas contresigner la révocation du général Changarnier. Il fut nommé sénateur dès 1852 : il était grand-croix de la Légion d'honneur depuis 1840.

SCHRECKHORN, c.-à-d. *le pic d'Épouvante*, l'un des sommets des Alpes Bernoises, en Suisse, dans le canton et à 60 kil. S.-E. de Berne, près de la source de l'Aare; entre le Finsteraarhorn et le Wetterhorn; 4,198 m. de hauteur.

SCHREMS, brg de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), à 6 kil. E.-N.-E. de Gmund, sur la Launitz; 2,133 hab. Fabr. de coton, verrerie.

SCHREVELIUS (Cornélius), philologue, né à Harlem vers 1615, m. en 1664 ou 1667, recteur du collège de Leyde, est auteur d'un *Lexicon manuale græco-latinum*, 1645, souvent réimprimé et devenu classique, quoique médiocre; Quénon l'a traduit en français, 18[illegible]. Schrevelius donna à la collection dite *Variorum* les éditions de *Juvénal*, 1648; d'*Hésiode*, 1650; de *Térence*, 1651; de *Virgile*, 1652, et d'*Horace*, 1653.

SCHRIMM, en polonais *Szrem*, v. du roy. de Prusse (Posen), dans une île de la Wartha; 6,411 hab. Comm. de grains.

SCHRŒCKH (Jean-Mathias), né à Vienne en 1733, m. en 18[illegible], fut nommé, en 1767, professeur d'éloquence, puis d'histoire, à Wittemberg. C'était un écrivain savant et consciencieux.

On a de lui : [illegible] *les* [illegible], [illegible], 2 vol.; *Histoire de l'Église chrétienne* [illegible] *la Réformation*, Leipzig, 1768-1803,

35 vol.; *Histoire de l'Eglise chrétienne depuis la Réformation*, 1804-19, 8 vol.; *Histoire universelle à l'usage de la jeunesse*, 1779-84, 4 part. en 6 vol., trad. en français, 1784-90, 6 vol.

SCHRŒDER (Jean-Joachim), orientaliste, né en 1680 à Neukirchen (Hesse-Cassel), m. en 1756, enseigna les langues orientales, l'histoire ecclésiastique et la théologie à l'université de Marbourg.

Il a publié : *Thesaurus linguæ armenicæ antiquæ et hodiernæ*, Amsterdam, in-4o.

SCHRŒDER (Charles), général autrichien, se fit battre à Turnhout, en 1787, par les insurgés brabançons, fut placé, après une disgrâce momentanée, à la tête de l'armée qui occupait le Luxembourg en 1793, se laissa enlever son artillerie et ses magasins par les Français à Arlon et mourut commandant de la forteresse de Cracovie en 1807. B.

SCHRŒDER (Frédéric-Louis), acteur et auteur dramatique, né à Schwerin en 1744, m. en 1816, fut de son temps le premier tragédien de l'Allemagne. En 1771, il prit la direction du théâtre de Hambourg, pour lequel il écrivit plusieurs pièces et traduisit une partie de Shakspeare. Ses œuvres dramatiques ont été publiées avec une préface de Tieck, Berlin, 1831, 4 vol. — Mme Schrœder (Sophie Bürger), née à Paderborn en 1781, fut aussi une grande tragédienne.

SCHRŒDER-DEVRIENT (Wilhelmine), cantatrice allemande, née en 1805 à Hambourg, m. en 1860, fille des précédents, fut danseuse et tragédienne avant de se produire dans le drame lyrique. Dès ses débuts dans *la Flûte enchantée*, *Fidelio* et *la Famille Suisse*, 1821-22, elle se plaça au premier rang par la beauté de sa voix, sa science musicale et sa puissance dramatique. En 1823, elle épousa, à Berlin, l'acteur Devrient. Elle fut engagée au Théâtre-Italien de Paris en 1830.

SCHROZBERG, vge du roy. de Wurtemberg (Iaxt), 1,190 hab. Beau château des princes de Hohenlohe-Œhringen.

SCHUBART (Christian-Frédéric-Daniel), littérateur et musicien allemand, né en 1739 dans le comté de Lunebourg, m. en 1791, mena une vie errante et désordonnée, fut directeur de musique à Ludwigsbourg, 1768, fonda à Augsbourg, en 1774, une *Chronique allemande*, journal politique, littéraire et artistique, fut emprisonné, en 1777, pour avoir faussement annoncé la mort de Marie-Thérèse, et ne recouvra la liberté, au bout de 10 ans, que sur la demande du roi de Prusse. On a de lui : des *Chants de la prison*, 1785; diverses Poésies, dans lesquelles on remarque un *Hymne à Frédéric le Grand*, et *le Juif éternel*; une *Histoire de sa vie*, 1791-92, 2 vol., et des *Idées sur l'esthétique de la musique*, 1806, ouvrages publiés par son fils.

SCHUBERT (Franz), célèbre compositeur de musique, né à Vienne en 1797, m. en 1828, s'est fait une grande réputation par des *lieder* ou mélodies du genre mélancolique; quelques-unes, telles que *les Astres*, *Ave Maria*, *la Berceuse*, *la Sérénade*, *le Roi des Aulnes*, *la Religieuse*, *le Départ*, *l'Attente*, *l'Adieu*, sont devenues célèbres en Allemagne, et même dans le reste de l'Europe. Il s'est aussi essayé, mais avec moins de succès, dans la symphonie, dans la musique religieuse et dans la composition dramatique.

SCHUBERT (Gotthelf-Henri de), philosophe et naturaliste, né en 1780 à Hohenstein (Saxe), m. en 1860, fut nommé professeur de sciences naturelles à Erlangen en 1816 et à Munich en 1828. Il fut un des maîtres de la duchesse d'Orléans.

On a de lui : *des Obscurités des sciences*, Dresde, 1808; *Symbolique du rêve*, 1814; *Aperçus d'une histoire générale de la vie*, 1806-20, 3 vol.; *le Monde primitif et les Étoiles*, 1822; *Histoire de l'Âme*, 1822; *Anciens et nouveaux fragments sur l'âme*, 1817-44, 5 vol.; *la Structure du monde, la terre et l'époque humaine*, 1852; *Lettres originales de Mme la duchesse d'Orléans*, 1854, etc.

SCHULEMBERG (Jean **MONDEJEUX** de), général, se trouva à la bataille de Prague en 1620, défendit Coblentz en 1632, Arras en 1654, fut créé maréchal de France par Louis XIV en 1658, et mourut en 1671.

SCHULEMBOURG (Jean-Mathias, comte de), habile général, né en 1661, près de Magdebourg, m. à Vérone en 1747, entra d'abord au service du Danemark, s'engagea comme volontaire dans l'armée de Sobieski, 1679. Il sauva, en 1700, les débris de l'armée saxonne battue près de Riga par Charles XII, obtint pour cet exploit le grade de lieutenant général, opéra, en 1704, une belle retraite devant le roi de Suède qui l'attaquait avec des forces supérieures, et, après deux jours de combats et de marches habiles, parvint à se retirer derrière l'Oder. En 1708, Schulembourg entra au service de la Hollande contre Louis XIV, prit Tournay, combattit à Malplaquet, fut désigné, par le prince Eugène, à la république de Venise, pour commander ses forces de terre contre les Turcs en 1715, fit une intrépide et glorieuse défense dans Corfou, 1717, contre une forte armée ottomane, poursuivit les assiégeants en Albanie, leur tua 10,000 hommes, mit le siège devant Scutari, mais fut arrêté par la paix de Passarowitz, 1718. B.

SCHULTENS (Albert), orientaliste, né à Groningue en

1686, m. en 1750, fut pasteur à Wassenaar en 1711, puis, entraîné par son goût pour l'étude des langues, quitta le ministère au bout de 2 ans, et devint professeur de langues orientales à Franeker, 1713, puis à Leyde, 1732. Il savait l'hébreu, l'arabe, le chaldéen et le syriaque.

On a de lui : *Origines hebrææ, sive hebrææ linguæ antiquissima natura et indoles*, Franeker, 1724-38, 2 vol. in-4° ; *Institutiones ad fundamenta linguæ hebraicæ*, Leyde, 1737, in-4° ; *Commentarius in librum Job, cum nova versione*, 1737, 2 vol. in-4° ; *Vetus et regia via hebraizandi contra novam et metaphysicam hodiernam*, [illegible] ; *Monumenta vetustiora Arabiæ*, 1740, in-4° ; *Proverbia Salomonis, cum versione integra et commentario*, 1748, in-4°, etc.

SCHULZE (Jean-Henri), médecin, né à Colbitz (duché de Magdebourg) en 1687, d'un pauvre tailleur, m. en 1744. Avant d'étudier la médecine, il avait cultivé les langues anciennes et orientales. Il fut instituteur au *Pædagogium* de Halle, 1708-15, professeur d'anatomie à l'université d'Altdorf, 1720-22, puis d'éloquence et d'antiquités à Halle, et membre de l'Académie des *Curieux de la nature*.

Parmi ses ouvrages, on remarque : *Historia medicinæ a rerum initio ad annum urbis Romæ 535 deducta*, Leipzig, 1728.

SCHULZE (Benjamin), orientaliste, né à Sonnenburg, m. en 1760, alla comme missionnaire luthérien à Tranquebar en 1719, et ne revint de l'Inde qu'en 1743. Il a publié : *Conspectus litteraturæ Telugicæ, vulgo Warugicæ*,... Halle, 1747, in-4° ; *le Maître des langues occidentales et orientales*, en allemand, Leipzig, 1738, contenant 100 alphabets, les noms de nombre et l'oraison dominicale en 200 langues ou dialectes, etc.

SCHULZE (Gottlob-Ernest), philosophe, né en 1761 à Heldrungen (Thuringe), m. en 1833, fut professeur à Helmstædt, 1788, et à Gœttingue, 1810. Il a laissé : *de Ideis Platonis*, 1786 ; *Ænésidème*, 1792, ouvrage sceptique, où il attaque les doctrines de Kant et de Reinhold.

SCHULZE (Fréd.-Théophile), économiste allemand, né en 1795 près de Meissen, m. en 1860, fut nommé en 1821, professeur d'économie politique à Iéna, fonda en 1826 un institut privé d'économie politique et d'économie rurale, et reçut, en 1832, la mission d'organiser la grande école d'Eldena, près de Greifswald. Il en garda la direction jusqu'en 1839, époque où il reprit ses fonctions à Iéna.

On lui doit, entre autres ouvrages : *de l'Économie et des sciences qui s'y rattachent*, Iéna, 1826 ; *Revue allemande d'économie rurale et d'économie politique*, 1845-53, 2 vol. ; *Économie nationale ou populaire*, Leipzig, 1856, etc.

SCHUMACHER (Henri-Christian), astronome danois, né en 1780 à Bramsted (Holstein), m. en 1850, fut professeur agrégé à Copenhague en 1810, directeur de l'observatoire de Mannheim en 1813, professeur titulaire depuis 1815. En 1817, le gouvernement le chargea de déterminer l'arc du méridien compris depuis le Lauenbourg jusqu'à Skagen, et depuis Copenhague jusqu'à la côte occidentale du Jutland. En 1821, il dirigea les opérations nécessaires pour dresser la carte du Holstein et du Lauenbourg. En 1824, il mit en rapport les mesures anglaises avec celles du Danemark, en déterminant la différence de longitude entre l'observatoire d'Altona et celui de Greenwich. Il a calculé les distances qui séparent de la Lune les planètes Vénus, Mars, Jupiter et Saturne. Ses *Tables astronomiques*, 1820-29, sont un modèle d'éphémérides calculées avec précision, et ses *Nouvelles astronomiques*, 1813 et suiv., contiennent des dissertations du plus haut intérêt. Il a commencé, en 1836, avec Bessel et d'autres astronomes, la publication d'un *Annuaire astronomique*.

SCHUMANN (Robert), compositeur de musique, né en 1810 à Zwickau (Saxe), m. en 1856, se forma presque seul par l'étude des œuvres de Haydn et de Mozart. Après avoir publié des mélodies sur des poésies de lord Byron, animé par le succès du violoniste Paganini, qu'il avait entendu en Italie, il voulut aussi devenir un virtuose, et choisit le piano ; mais une infirmité de la main droite l'obligea de renoncer à ce dessein, en 1831, et de se consacrer à la composition. Il a laissé des *Fantaisies*, des *Symphonies*, des *Concertos*, un oratorio intitulé : *le Paradis et la Péri*, 1843, et un opéra de *Geneviève*, 1847. En 1850, il accepta à Dusseldorf une place de maître de chapelle, que sa santé le contraignit d'abandonner. Schumann fut un critique distingué : il fonda en 1834 une *Gazette musicale*, et on a réuni ses articles sous le titre d'*Écrits divers sur la musique et les musiciens*, 1854, 4 vol. B.

SCHUMEGH, SCHIMEGH ou **SIMEGH**, en hongrois *Somogy*, comitat de Hongrie ; 6,530 kil. carr. ; 140 kil. sur 90 ; 307,448 hab. ; ch.-l. Kaposvar. Le lac Balaton le borde au N.-O. Industrie agricole.

SCHUMLA. V. Choumla.

SCHUPPEN (Pierre van), graveur, né à Anvers en 1627, m. en 1702, élève de Nanteuil, fut retenu à Paris par Colbert. Il se distingue par la pureté, le moelleux et le fini de son burin. On cite de lui la *Vierge* [illegible] d'après Raphaël, les portraits de *Turenne* d'après Mignard, de *Louis XIV* et de *Séguier* d'après Lebrun.

SCHURMANN (Anne-Marie de), née à Cologne en 1607, d'une famille noble protestante, m. en 1678, [illegible] avec beaucoup de succès, le latin, le grec, l'hébreu, [illegible], la musique, la peinture, la sculpture et la gravure. [illegible] de cette réunion de talents, le surnom de [illegible] et en correspondance avec les savants [illegible], fatiguée de cette vie, se retira en [illegible] Wiewert, près de Vianen, tomba [illegible] dans ses pérégrinations, conduit quelques-uns de ses disciples à Wivert (Frise), leur distribua ce qu'elle possédait et mourut dans le dénuement.

Elle a laissé : *Opuscula hebræa, græca, latina, gallica, prosaica et metrica*, Leyde, 1648 ; *de Vitæ humanæ termino* [illegible] ; *Eukleria* [illegible], 1673, trad. en français [illegible], Paris, 1856.

SCHUSSENRIED, vge du roy. de Wurtemberg (Cercle du Danube), sur la Schussen ; 1,702 hab. [illegible] fer. Vastes tourbières aux environs. Beaux bâtiments d'une abbaye de bénédictins, fondée en 1183, supprimée en 1803.

SCHUT (Corneille), peintre et graveur, né à Anvers en 1590, m. en 1655, fut élève de Rubens, qui lui procura des travaux et lui acheta plusieurs toiles pour l'aider à vivre. Mais le disciple était jaloux du maître, dont la bienveillance ne fit qu'envenimer sa haine. Il existe, dans les Pays-Bas, un assez grand nombre d'ouvrages de Schut. Le plus célèbre est l'*Assomption de la Vierge*, qui orne la coupole de Notre-Dame d'Anvers. Une autre toile, dans l'église Saint-Jacques, représente *le Christ mort sur les genoux de sa mère*. Schut a souvent exécuté des personnages que Daniel Seghers environnait de fleurs : on voit 2 tableaux de ce genre au musée de Bruxelles. Comme graveur, on connaît de lui 138 estampes. Witdoeck, Natalis, Hollar, ont gravé plusieurs de ses toiles. A. M.

SCHUTT (Grande Île de), en hongrois *Csalloz Köz*, en Hongrie (comitats de Presbourg et de Komorn), formée par un bras du Danube et la Waag. 82 kil. de long, 15 à 30 de large ; 1,512 kil. carr. — *Petite île de Schutt* (comitats de Wieselburg et de Raab), formée par un bras du Danube et la Raab ; 275 kil. carr.

SCHUTZ (Henri), compositeur, né en 1585, m. en 1672, a été considéré comme le père de la musique moderne en Allemagne. Ses madrigaux et ses motets sont devenus fort rares.

SCHUTZ (Christian-Gottfried), érudit et philologue, né en 1747 à Dederstædt (Mansfeld), m. en 1832, fut inspecteur du séminaire théologique de Halle, professeur de poésie et d'éloquence à Iéna en 1779, et revint comme professeur à Halle. Schutz fut un philologue très inégal et souvent téméraire. Il a publié, outre une *Gazette universelle de littérature*, à la rédaction de laquelle il prit une part très active avec plusieurs autres savants, des éditions de *Cicéron*, Leipzig, 1814-20, 2 vol. ; d'*Eschyle*, Halle, 1809-21, 5 vol. ; d'*Aristophane*, 1821.

On lui doit encore : *Doctrina particularum linguæ latinæ*, 1784 ; *Manuel pour la formation de l'esprit et du goût*, 1776-78, 2 vol. ; *Correspondance sur la pédagogie et la littérature*, 1781, etc.

SCHUTZE. V. Sagittarius.

SCHUYLKILL, riv. des États-Unis (Pennsylvanie), sort des monts Alleghany, arrose Reading, Philadelphie, à 9 kil. au-dessous de laquelle il se jette dans la Delaware ; cours de 193 kil.

SCHWAB (Jean-Christophe), savant et littérateur, né en 1743 à Isfeld (Wurtemberg), m. en 1821, professa au gymnase de Stuttgard la philosophie et les mathématiques, devint secrétaire intime du duc de Wurtemberg, conseiller aulique et président du conseil secret. Il cultivait l'histoire et la littérature. On a de lui, entre autres ouvrages : *Mélanges politiques*, 2e édition, 1782 ; *sur les Causes de l'universalité de la langue française et la durée vraisemblable de son empire*, 1784 (en allemand), question mise au concours par l'académie de Berlin, et pour laquelle il partagea le prix avec Rivarol. (*V. ce nom.*) Cet ouvrage a été trad. en français par Robelot, Paris, 1803. Schwab fut un des premiers à combattre la philosophie de Kant.

SCHWAB (Gustave), poète, fils du précédent, né à Stuttgard en 1792, m. en 1847, entra dans la carrière poétique sous le patronage d'Uhland et fut nommé en 1817 professeur de littérature ancienne au gymnase de sa ville natale. Il a traduit en allemand les *Méditations* de Lamartine et le *Napoléon en Égypte* de Barthélemy et Méry.

On a encore de lui des *Romances et Légendes*, Stuttgard, 1823, 2 vol. ; des *Poésies*, Paris, 1828-30, 2 vol., etc.

SCHWABACH, v. du roy. de Bavière (Franconie Moyenne), sur une riv. de son nom ; 7,513 hab. Industrie active, qu'apportèrent en 1686 des Français exilés par la révocation de l'édit de Nantes : aiguilles, tabac, papier, passementerie d'or et d'argent ; tissus de laine et de coton.

SCHWABEN, nom allemand de la Souabe.

SCHWÆBISCH-HALL, v. de Wurtemberg. (*V.* Hall.)

SCHWÆCHAT ou **SCHWECHAT**, bg de l'Autriche-Hongrie, Basse-Autriche, à 13 kil. S.-E. de Vienne, sur une riv. de son nom ; 4,632 hab. Manuf. d'indiennes, brasseries.

Près de là, une petite colonne indique le lieu où Sobieski établit son camp en 1683.

SCHWALBACH ou **LANGENSCHWALBACH**, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), sur le versant N. du Taunus; 2,811 hab. Sources minérales et bains.

SCHWALHEIM, vge du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), près de Nauheim, sur la Wetter; 601 hab. Sources minérales.

SCHWANDEN, v. de Suisse, canton et à 6 kil. S. de Glaris, au confl. de la Linth et de la Sernft; 2,335 hab. Siège de l'assemblée du canton avant 1836. Château de *Benzingen* en ruines.

SCHWANN (Théodore), physiologiste, d'origine allemande, né à Neuss (Prusse Rhénane) en 1810, m. à Cologne en 1882, fut reçu docteur en médecine à Berlin, en 1834, devint aide-naturaliste au Muséum de cette ville, et fut appelé, en 1839, à la chaire de physiologie à l'université de Louvain, d'où il passa, en 1848, à celle de Liège. Membre de l'académie de Bruxelles, il était correspondant de l'Institut de France. Les recherches et les expériences de Schwann, très estimées du monde savant, ont fait l'objet de *Mémoires* insérés dans les recueils spéciaux allemands et belges.

On cite de lui : *Recherches microscopiques sur l'analogie de l'accroissement des animaux et des végétaux*, 1839; *sur la Nécessité de l'air pour le développement de l'œuf*; *sur la Texture des muscles*; *sur les Parois des vaisseaux capillaires*; *sur la Nature du procès de la digestion*; *sur la Génération spontanée*, et enfin *sur la Fermentation et la Putréfaction*. Il a donné, dans l'*Encyclopédie populaire belge* : *l'Anatomie du corps humain*, 2 vol. in-12.

SCHWANTHALER (Charles), sculpteur, né à Munich en 1802, m. en 1848, fit un séjour de 3 ans en Italie, aux frais du roi de Bavière, étudia les fameux marbres d'Egine apportés à Munich et fut nommé professeur de sculpture à l'Académie. Ses œuvres révèlent une imagination abondante et facile ; il travaillait avec un égal succès dans les genres les plus différents. On cite : *la Victoire d'Hermann sur les Romains*, bas-relief d'un fronton du Walhalla germanique près de Ratisbonne, les statues des peintres anciens, à la Pinacothèque de Munich ; la statue en bronze de la *Bavaria*, qui a près de 20 m. de hauteur ; la statue colossale en bronze du grand-duc Louis Ier, à Darmstadt. Il donna des dessins et des illustrations pour l'*Iliade* d'Homère, la *Théogonie* d'Hésiode et les poèmes d'Orphée.

SCHWARTZ (Berthold), bénédictin ou cordelier, qu'on a regardé à tort comme l'inventeur de la poudre à canon, était né à Fribourg-en-Brisgau ou à Cologne, ou même en Danemark. On a placé son invention en 1320, 1330, 1350, 1378 et 1380, et sa mort vers 1384. Suivant quelques auteurs, les Vénitiens, auxquels il avait vendu son secret, le mirent en prison pour ne pas lui payer la récompense promise; selon une tradition reçue à Fribourg, l'empereur Wenceslas, pour le punir de son infernale invention, le condamna à être mis sur un baril de poudre, auquel on mit le feu. Schwartz a inventé, non la poudre, mais la grosse artillerie, dont il enseigna l'usage aux Vénitiens en 1378.

V. Lacabane, *de la Poudre à canon et de son introd. en France*; L. Figuier, *Hist. des découvertes scientifiques modernes*, t. III.

SCHWARTZ (Christophe-Théophile), archéologue, né en 1675 à Leisnig (Misnie), m. en 1751, fut pendant plus de 40 ans professeur de morale et d'histoire à Altdorf.

On a de lui : *Primaria quædam documenta de origine typographiæ*, Altdorf, 1740; *de Ornamentis librorum apud veteres usitatis*, *de Libris plicatilibus veterum*, *de Varia supellectile rei librariæ veterum*, réimpr. à Leipzig, 1756, in-4°.

SCHWARZA, riv. de l'archiduché d'Autriche, sort du Wienerwald et se joint au Pitten pour former la Leitha, après un cours de 65 kil. — riv. de Moravie, affl. de la Thaya ; — affluent de la Saale, donne son nom aux principautés de Schwarzbourg qu'elle arrose ; affluent de la Werra en Saxe.

SCHWARZBOURG, pays d'Allemagne, dans la Thuringe. Il y a 2 principautés de ce nom : *Schwarzbourg-Rudolstadt* et *Schwarzbourg-Sondershausen*, ne formant ni l'une ni l'autre des territoires continus. La première est enclavée dans le grand-duché de Saxe-Weimar, la Saxe prussienne et le duché de Saxe-Cobourg ; superf., 940 kil. carr. ; 80,296 hab., presque tous protestants. On la divise en Haute-Seigneurie de Rudolstadt et Basse-Seigneurie de Frankenhausen ; cap. Rudolstadt. Constitution de 1857 : la diète se compose de 15 membres, 5 nommés par le prince, 5 par les plus imposés, et 5 par l'ensemble de la population. Recettes et dépenses : 2,700,000 fr. ; dette publique : 5,700,000 fr. — Schwarzbourg-Sondershausen est enclavé dans la Saxe prussienne ; superf. : 862 kil. carr. ; pop., 71,007 hab., presque tous protestants. On le divise en Basse-Seigneurie de Sondershausen et Haute-Seigneurie d'Arnstadt ; cap. Sondershausen. Constitution de 1849 modifiée en nov. 1870 : la diète comprend 16 députés, [illegible] par les plus imposés et 12 par l'ensemble de la population. Recettes et dépenses : 2,70[illegible] fr. ; dette publique : 1,980,000 fr. — La maison de Schwarzbourg est une des plus anciennes de l'Allemagne. Son premier membre connu avec certitude est Sicco, comte de Schwarzbourg et de Kæfernburg, vers le milieu du XIIe siècle. Le pays de Schwarzbourg, partagé sous les fils de Sicco, échut, à la mort de l'aîné, Henri, en 1184, au comte Gonthier. Ce prince eut 2 fils : Gonthier, qui fonda la ligne de Kæfernburg (éteinte en 1383), et Henri, qui continua la ligne de Schwarzbourg. Un comte Gunther de Schwarzbourg fut élu roi d'Allemagne en 1349 par ceux qui repoussaient Charles IV. Son frère Henri continua la dynastie. Le comte Gunther XI, mort en 1552, est la tige des maisons actuellement régnantes. En 1697, le chef de la ligne de Sondershausen fut élevé au rang de prince de l'empire; celui de Rudolstadt en 1710. Les deux États ont, dans le nouvel Empire d'Allemagne, celui de Rudolstadt la 16e place, celui de Sondershausen la 17e; ils ont chacun une voix au Conseil fédéral et nomment chacun 1 député au Reichstag. Leurs contingents font partie du IVe corps d'armée allemand (Magdebourg). E. S. et E. D—y.

SCHWARZBOURG, brg de la principauté de Schwarzbourg-Rudolstadt, à 9 kil. S.-E. de Kœnigsee ; 500 hab. Berceau de la famille souveraine de Schwarzbourg.

SCHWARZENBERG (Charles-Philippe, prince de), né à Vienne en 1771, m. en 1819, parcourut rapidement tous les grades de l'armée. Après avoir fait 2 campagnes contre les Turcs, il fut employé dans les guerres que souleva la Révolution française. Général-major en 1796, lieutenant-feld-maréchal en 1799, il se distingua à Hohenlinden en 1801. L'année suivante, après la mort du tzar Paul Ier, on le chargea d'aller à Saint-Pétersbourg féliciter Alexandre Ier et rétablir les relations amicales entre la Russie et l'Autriche. En 1805, placé sous les ordres de Mack, il réussit à se soustraire à la capitulation d'Ulm avec une partie de la cavalerie autrichienne, et assista à la bataille d'Austerlitz, livrée, dit-on, contre son avis. Ambassadeur à Saint-Pétersbourg en 1809, il quitta presque aussitôt ce poste pour reprendre un commandement militaire, prit part à la bataille de Wagram, fut nommé général de cavalerie, et, après la paix, ambassadeur à Paris, où il négocia le mariage de Napoléon Ier avec Marie-Louise. Dans une fête qu'il donna pour célébrer cette alliance, le feu prit à son hôtel, et sa belle-sœur périt dans les flammes, victime de son dévouement maternel. En 1812, Schwarzenberg commanda le corps auxiliaire que l'Autriche s'était engagée à fournir à la France pour la campagne de Russie, et reçut le bâton de feld-maréchal. Après la défection de l'Autriche, 1813, il commanda en chef les armées alliées contre la France, ménagea d'abord Napoléon Ier, dans l'espoir qu'il transigerait sous la médiation autrichienne, puis marcha sur Paris, où il entra par suite de la capitulation signée avec Marmont. En 1815, il commanda encore une partie des alliés. De retour à Vienne, il fut nommé président du conseil aulique de guerre. B.

SCHWARZENBERG (Félix, prince de), homme d'État autrichien, fils du précédent, né en 1800, m. en 1852. Ministre d'Autriche à Naples en 1848, il quitta cette ville pour le camp de Radetzki, où il se distingua par une bravoure et des talents militaires qu'on ne soupçonnait pas. Envoyé près de la cour impériale, alors retirée à Inspruck, il y déploya des vues d'homme d'État qui le firent appeler au pouvoir par François-Joseph; il fut nommé président du Conseil et ministre des affaires étrangères. Après avoir fait dissoudre la Constituante de Kremsier et proclamer la Constitution du 4 mars 1849, il appliqua à tout l'empire les réformes civiles et sociales que demandait la révolution de 1848; mais il en rejeta les aspirations politiques. Il abolit les privilèges féodaux, les corvées et les dîmes, moyennant indemnité, tout rapport de sujétion politique entre les seigneurs et les paysans, l'ancienne organisation féodale de la commune et les justices seigneuriales, remplaçant partout les pouvoirs locaux et aristocratiques par des agents du gouvernement. Mais il fit abroger la Constitution du 4 mars 1849, qui n'avait pas même été mise à l'essai pendant l'espace de 3 ans, et rétablit, en droit comme en fait, l'ancien gouvernement absolu ; il institua seulement dans les provinces des diètes locales qui n'eurent que l'apparence de la vie politique ; elles furent rarement convoquées, et leurs vœux exaucés plus rarement encore. Schwarzenberg porta dans la politique extérieure la même opiniâtreté et des allures acerbes et impérieuses. La victoire de Novare lui permit de rétablir l'influence autrichienne en Italie, de dompter Venise, d'intervenir à Parme, à Modène, en Toscane, dans les Légations. Humilié d'avoir dû recourir à l'intervention russe en Hongrie, il se promettait « d'étonner le monde par son ingratitude », et, en attendant, il prenait plaisir à se venger de la Prusse, qui avait refusé d'intervenir. Il profita de ses tergiversations pour grouper autour de l'Autriche les petits princes du Midi, effrayés de l'hégémonie prussienne, fit échouer [illegible] la Prusse de former une Confédération restreinte dont aurait été exclue

l'Autriche, et l'amena, lors de l'entrevue d'Olmütz, 29 nov. 1850, à coopérer elle-même, par la menace d'une guerre immédiate, à la restauration de l'électeur de Hesse et au rétablissement de l'ancienne diète de Francfort. Non content de ces avantages, il voulut, en 1851, faire entrer toutes les provinces autrichiennes dans la Confédération, mais dut s'arrêter devant les alarmes de l'Allemagne et les réclamations de l'Angleterre, de la France et de la Russie. C. P.

SCHWARZENBERG, château de Bavière, entre Wurzbourg et Anspach. Berceau de la famille de ce nom; 437 hab.

SCHWARZENBERG, v. du roy. de Saxe, cercle de Zwickau; 3,462 hab. Mines de fer et forges. Fabr. de dentelles.

SCHWARZENFELS, vge du roy. de Prusse (Hesse-Nassau); 595 hab. Importante fonderie de cobalt.

SCHWARZWALD. *V.* FORÊT NOIRE.

SCHWAZ, v. de l'Autriche-Hongrie (Tyrol et Vorarlberg), sur la rive dr. de l'Inn; 5,124 hab. Couvent de franciscains; maison de correction; manuf. de tabac. Fabr. d'ouvrages en fil de cuivre, lainages, bonneterie. Ruines du château de *Freundsberg*. Cette ville fut incendiée par les Bavarois en 1809. — Aux environs, mines de cuivre et d'argent.

SCHWECHAT. *V.* SCHWÆCHAT.

SCHWEDIAUR, médecin. (*V.* SWÉDIAUR.)

SCHWEDT, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), sur l'Oder; 9,899 hab., dont beaucoup d'origine française. Fabr. de tabac, amidon, eau-de-vie. Château royal, ancienne résidence des margraves de Brandebourg-Schwedt, bâti en 1580. — A 2 kil. de là se trouve le château royal de *Monplaisir*, bâti en 1778.

SCHWEIDNITZ, v. forte du roy. de Prusse (Silésie), ch.-l. de cercle, dans la rég. de Breslau, sur la rive g. de la Weistritz, au pied du Riesengebirge; 22,202 hab. Tribunaux, gymnase. Fabr. de draps, toiles, amidon, tabac, gants, rubans, bonneterie, bière renommée. Marché important pour les laines. L'hôtel de ville contient des archives et des armes curieuses. — Jadis ch.-l. d'un duché souverain, cette ville soutint contre Frédéric II un siège fameux, 1761-62; Gribeauval dirigeait la défense. Une partie des fortifications fut détruite par les Français en 1807.

SCHWEIGHÆUSER (JEAN), philologue distingué, né à Strasbourg en 1742 d'un pasteur protestant, m. en 1830, fut d'abord destiné au ministère, étudia la théologie et surtout les langues hébraïque, syriaque et arabe, vint à Paris compléter ses connaissances sous De Guignes, visita l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande, fut nommé professeur adjoint de philosophie à Strasbourg en 1770, puis professeur de langues grecque et orientales. A la création de l'École centrale du Bas-Rhin, pendant la Révolution, il fut chargé du cours de littérature ancienne. Lors de l'organisation de l'Université, on le nomma professeur de littérature grecque et doyen à la faculté des lettres de Strasbourg. Il était correspondant de l'Institut.

Il a laissé des éditions très estimées d'*Appien*, 1782-85, 3 vol.; du *Lexique* de *Suidas*, 1789; de *Polybe*, 1789-95, 9 vol.; des *Epicteteæ philosophiæ monumenta*, 1799, 5 vol.; d'*Athénée*, 1801-1807, 14 vol.; du *Tableau de Cébès*, 1806; des *Lettres* de *Sénèque*, 1808-09, 2 vol.; d'*Hérodote*, 1816, 12 vol., et un *Lexicon Herodoteum*, 1824, 2 vol.

SCHWEIGHÆUSER (JEAN-GEOFFROY), fils du précédent, né en 1776, m. en 1844, suppléa souvent son père dans sa chaire de 1810 à 1824, lui succéda comme professeur de littérature grecque, rédigea le texte du *Musée Napoléon* de Visconti, et, en collaboration avec de Golbéry, les *Antiquités d'Alsace*, in-fol. On lui doit d'excellentes notices archéologiques.

SCHWEINFURT, *Devona*, *Trajectum Suevorum*, v. du roy. de Bavière (Basse-Franconie), sur le Mein; 12,601 hab. Tribunaux, gymnase fondé par le roi de Suède Gustave-Adolphe, école de commerce. Comm. de vins et de tabac. Fabr. de couleurs (vert de Schweinfurt), sucre, savon, toiles, tapisserie. — Jadis ville impériale; cédée à la Bavière en 1802.

SCHWEIZ, nom allemand de la Suisse.

SCHWELM, v. du roy. de Prusse (Westphalie), sur une riv. de même nom; 12,127 hab. Gymnase. Source ferrugineuse et bains. Fabr. de fil, toiles, siamoises, rubans, quincaillerie.

SCHWENCKFELD (GASPAR DE), sectaire, né en 1490 en Silésie, d'une famille noble et ancienne, m. en 1561. Chanoine à Liegnitz, il adopta les opinions de Luther, puis se brouilla avec lui en voulant pousser plus loin la réformation religieuse. Chassé de la Silésie, 1527, il parcourut l'Allemagne et se constitua le chef d'une nouvelle secte : il niait que l'Écriture sainte eût été inspirée, prétendait que Dieu se communique à chaque homme en particulier, condamnait les disputes des hommes, qui doivent attendre des lumières de Dieu seul, etc. Il publia en allemand et en latin beaucoup d'opuscules, aujourd'hui très rares parce qu'ils furent défendus et supprimés. Les principaux sont : *de Statu, officio et cognitione Christi*, 1546; *de Dissentione et dijudicatione opinionum Lutheranæ et Zwinglianæ in articulo de cœna Domini*, 1554; *Quæstiones aliquot de Ecclesia christiana*, 1561.

V. J.-Jan, *Novissima Schwenckfeldianorum confessio*, Wittemberg, 1726, [illegible]

SCHWENNINGEN, brg du roy. de Wurtemberg (Forêt Noire), à 8 kil. N.-E. de Tuttlingen, près des sources du Neckar; 4,762 hab. Fabr. d'horlogerie en bois. Marché aux grains. Près de là, importante saline de *Wilhelmshall*.

SCHWERIN, *Suerinum* en latin, cap. du grand-duché de Mecklembourg-Schwérin, sur le lac de Schwérin, à 63 kil. S.-E. de Lubeck; 30,146 hab. Résidence du grand-duc depuis 1837. Cathédrale du XIIe siècle; l'anc. château fortifié, construit par Wallenstein, a été remplacé par un beau château à tourelles; galerie de tableaux, cabinet d'histoire naturelle, collection d'antiquités mecklembourgeoises, école vétérinaire, monnaie, arsenal, grand hospice de Sachsenberg pour les aliénés. Fabr. de draps, toiles, eau-de-vie, tabac; brasseries, distilleries. — Schwérin fut pris par les Prussiens en 1759, et occupé par les Français en 1806.

SCHWÉRIN (PRINCIPAUTÉ DE), actuellement arrondissement du grand-duché de Mecklembourg-Schwérin, était autrefois un des trois évêchés fondés par Henri le Lion; après la paix de Westphalie, il fut sécularisé et abandonné au duc de Mecklembourg en dédommagement de la seigneurie de Wismar, cédée à la Suède. L'anc. capitale de l'évêché était Butzow. E. S.

SCHWÉRIN (LAC DE), formé par la Stör dans le Mecklembourg-Schwérin; 64 kil. carr., 21 kil. sur 5, reçoit au S. l'Elbe. Le canal de Schiftgraben, jadis navigable, l'unit au golfe de Wismar.

SCHWÉRIN OU **SCHWIERZYNA**, v. du roy. de Prusse (Posen), sur la Wartha; 6,838 hab.

SCHWÉRIN (CHRISTOPHE, COMTE DE), général prussien, né en 1684 dans la Poméranie suédoise, m. en 1757, fit ses premières armes dans un régiment de Hollande, dont un de ses oncles était colonel, pendant la campagne de 1704 dans les Pays-Bas contre la France, passa en 1706 au service du duc de Mecklembourg, puis du roi de Prusse en 1720, devint lieutenant général en 1731, commandant général de l'infanterie en 1739, eut la plus grande part à la victoire de Molwitz sur les Autrichiens en 1741, fut gouverneur de Neiss et de Brieg en Silésie, commanda un corps d'armée dans la campagne de Bohême en 1744, et fut tué à la bataille de Prague en 1757. B.

SCHWETSCHKE (CHARLES-GUSTAVE), éditeur et bibliographe allemand, né à Halle en 1804, m. en 1881, fils d'un libraire, fut exclu de l'université de Heidelberg, à cause de ses opinions libérales, et dirigea plus tard le *Journal de Halle*. Élu député en 1848 à l'Assemblée de Francfort, il y appartint au parti de l'empire, et publia une double satire contre la démocratie et contre la réaction : *Novæ epistolæ obscurorum virorum*, 1849, et *Novæ epistolæ clarorum virorum*, 1855. La politique ne l'empêcha pas de se livrer aux recherches bibliographiques sur l'histoire de l'imprimerie et de la librairie. Il a donné, entre autres publications : *de Donati Minoris fragmento Halis nuper reperto*, Halle, 1859; *Histoire de l'imprimerie à Halle au temps préacadémique* (cette publication lui valut le titre de docteur honoraire); *Codex nundinarius, ou Annuaires des foires de la librairie allemande de 1554 à 1764*, continué par lui jusqu'en 1846. Il a donné des traductions des poésies de Scarron, de Spenser, etc., et des poésies originales : *Poésies d'un ami protestant*; *l'Obéron de Sans-Souci*; des épopées burlesques : *Bismarckias*, 6e édit., 1870; *Varzinias*, 1870, et *Gaudeamus congressuale*, chant pour la clôture du congrès de Berlin de 1878.

SCHWETZ, v. du roy. de Prusse (Prusse occid.), ch.-l. de cercle dans la rég. de Marienwerder, sur la rive g. de la Vistule; 5,964 hab. Château. Fabr. de draps, toiles damassées, cuirs. Comm. de laine et de grains. Bel asile d'aliénés.

SCHWETZINGEN, v. du grand-duché de Bade, cercle de Mannheim, sur la Leimbach; 4,640 hab. Château grand-ducal, avec beaux jardins.

SCHWIEBUS, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), sur la Schwemme; 8,296 hab. Fabr. de draps.

SCHWILGUÉ (JEAN-BAPTISTE), savant mécanicien, né à Strasbourg en 1776, m. en 1856, fut professeur de mathématiques au collège de Schelestadt, puis dirigea un important établissement industriel dans sa ville natale. Il s'est rendu célèbre par la restauration de l'horloge astronomique de la cathédrale de Strasbourg, arrêtée depuis 1790, remise en mouvement en 1842, détruite en 1870, rétablie depuis.

SCHWITZ OU **SCHWYTZ**, v. de Suisse, ch.-l. du cant. de son nom, entre la Muotta et les deux Mythes, sommets du Haken (1,815 et 1,903 m.); 6,543 hab. Résidence des autorités cantonales. Archives, arsenal, gymnase, bibliothèque, cabinet de médailles. Belle église de Saint-Martin, et anc. couvent de dominicains. Filat. de coton et de laine, cotonnades,

laines, soieries. Comm. de fromages et d'eau de cerises. On conserve à Schwytz la bannière donnée aux Suisses par le pape Jules II.

SCHWITZ (Canton de), un des vingt-deux cantons de la Confédération suisse, et l'un des quatre cantons forestiers ou Waldstætte; ch.-l. Schwitz; v. princ. : Einsiedeln, Kussnacht et Arth; 908 kil. carr., 50 kil. sur 30; 51,235 hab., dont 50,266 catholiques, parlant allemand. Il confine au N. au lac de Zurich, à l'O. au lac de Zug et au S. au lac des Quatre-Cantons. Sol montueux, arrosé par la Linth, la Muotta, la Sihl, l'Aa, la Wæggithal; fertile en fruits; riches pâturages. Elève de beau bétail. Le massif isolé du célèbre Righi y couvre l'isthme qui sépare le lac de Zug du lac des Quatre-Cantons. Ce canton, qui a donné son nom à la Suisse, fut un des trois qui se confédérèrent à Brünnen en 1315. Le gouvernement est démocratique : la souveraineté est exercée par une assemblée générale, qui se réunit tous les 2 ans à Rothenthurm. Un grand conseil, de 108 membres élus pour 6 ans, s'assemble 2 fois l'an. Un conseil cantonal de 90 membres, se réunissant 4 fois l'an, exerce le pouvoir exécutif et administratif. Le canton relève de l'évêché de Coire. Il est le 5e par ordre d'admission dans la Confédération, le 13e par son étendue, le 17e par sa population. Il nomme 3 députés au conseil national, 2 au conseil des États. B. et G. H.

SCHYITES. *V.* Chiytes.

SCIACCA, anc. *Thermæ Selinuntinæ*, v. du roy. d'Italie en Sicile, prov. de Girgenti, port sur la côte S.; 21,576 hab. dans la commune. Aux environs, sources thermales renommées dès l'antiquité. Comm. de grains, huile, soufre, etc. Fabr. de poterie. Patrie d'Agathocle, tyran de Syracuse.

SCIARRA (Marco), chef de brigands au XVIe siècle, organisa une bande qui dévasta longtemps les États de l'Église et les frontières de Toscane et de Naples, ne put être dompté par Sixte-Quint, mais fut poursuivi par Clément VIII, 1592, et s'engagea au service de Venise avec 500 des siens, et alla combattre les Uscoques en Dalmatie. Le pape demandant l'extradition de tous les bandits, le sénat vénitien fit assassiner Sciarra, et envoya les autres à Candie, où ils moururent de la peste.

SCIARRA COLONNA. *V.* Colonna.

SCIATHOS, auj. *Skiatho* ou *Scietta*, île stérile et rocailleuse de la mer Egée, au N. de l'Eubée, avait autrefois une ville du même nom. Elle fut habitée primitivement par des Thraces-Pélasges, et ses eaux furent, pendant les guerres Médiques, le théâtre de plusieurs rencontres navales. Elle tomba ensuite sous la dépendance d'Athènes, qui lui imposa un tribut annuel de 200 drachmes. Soumise plus tard aux rois de Macédoine, elle vit sa ville détruite, en 200, par le dernier Philippe, qui ne voulait pas qu'elle servit de point de relâche à la flotte d'Attale et des Rhodiens, alliés de Rome. Elle devint plus tard, dans la guerre de Mithridate, un repaire de pirates. Antoine la rendit à Athènes.

Girard, *Bulletin de Correspondance hellénique*, III, p. 186.

C. P. et S. Re.

SCICLI, anc. *Casmena*, v. du roy. d'Italie en Sicile, prov. de Syracuse, sur la Scicli; 12,143 hab. dans la commune. Ruines. Fabr. de draps, cuirs, poteries, etc. La cathédrale possède le tombeau de St Guillaume.

SCIGLIANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Cosenza; 3,352 hab. Comm. de vins, grains, soie.

SCIGLIO ou **SCILLA**, anc. *Scyllæum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Reggio, près du rocher de Scylla, à l'entrée N. du détroit de Messine; 7,776 hab. dans la commune. Pêche et comm. actifs. Vins renommés; fabriques de soie. — Forteresse.

SCILLA (Augustin), peintre, né à Messine en 1639, m. en 1700, fut élève d'André Sacchi à Rome, et ouvrit dans sa patrie une école qui fut très fréquentée. Son chef-d'œuvre est *St Hilarion mourant*, dans l'église Sainte-Ursule à Messine. Il peignit aussi des tableaux d'animaux, s'occupa d'histoire naturelle, et publia en 1670, sur les corps marins pétrifiés, un ouvrage remarquable, qui a été traduit en latin sous ce titre : *de Corporibus marinis quæ defossa reperiuntur*, Rome, 1747, in-4°.

SCILLITANA COLONIA ou **SCILLIUM.** *V.* Csarin.

SCILLONTE, *Scillus*, v. de l'anc. Élide, dans la Triphylie, près de Pise. Xénophon y écrivit une partie de ses ouvrages.

Leake, *Morea*, II, 213. S. Re.

SCILLY (Iles). *V.* Sorlingues.

SCIO. *V.* Chio.

SCIOMANCIE (du grec *skia*, les ombres, et *mantéia*, divination), divination consistant à évoquer les âmes des morts pour en apprendre l'avenir.

SCIONE, anc. v. de la Chalcidique, dans la presqu'île de Pallène, sur la mer Égée. Fondée par des Grecs sujets de Protésilas, elle tomba sous la domination d'Athènes, redevint libre pendant la guerre du Péloponèse, obéit plus tard à Olynthe et enfin fut comprise dans la Macédoine.

Leake, *Northern Greece*, III, p. 155. S. Re.

SCIOPPIUS (Gaspard **SCHOPP**, en latin), savant philologue, né à Neumarckt (Haut-Palatinat) en 1576, m. en 1649, fut un de ces esprits jaloux, inquiets et hargneux dont la condition est d'être en guerre avec le monde entier. La plupart de ses écrits ne sont que des libelles. Les protestants, dont il avait abjuré la religion, et les jésuites, qu'il détesta après les avoir vantés, sont également en butte à sa mauvaise humeur et à ses violences. Ses querelles avec ses contemporains, principalement avec Joseph Scaliger, sont fameuses; il ne ménagea pas non plus les anciens, et accusa Cicéron de barbarismes. Henri IV et Jacques Ier d'Angleterre ne furent pas à l'abri de ses injures. Après avoir voyagé en Italie, en Espagne et en Allemagne, il se fixa à Rome, puis à Padoue. Flatteur impudent des papes, des cardinaux et de l'empereur, il fut comblé des faveurs de la cour de Rome, et créé conseiller aulique et comte palatin. Peu satisfait de ces faveurs, il parut vouloir se rapprocher des protestants, et attaqua avec une grande vivacité les papes et l'Église romaine; il n'en resta pas moins l'objet de la haine et du mépris universels. Il se retira à Padoue, où il mourut. Scioppius possédait admirablement la langue latine; c'est à cette langue que se rapportent toutes celles de ses productions variées qui ont survécu. Ses écrits principaux sont : *Verisimilium lib. IV, in quibus multa veterum scriptorum loca emendantur*,... Nuremberg, 1595; *Suspectarum Lectionum lib. V*,... ibid., 1597; *de Arte critica*,... ibid., 1597; *Elementa philosophiæ stoicæ moralis*, Mayence, 1606; *Paradoxa litteraria*, Milan, 1628; *Grammatica philosophica, sive institutiones grammaticæ latinæ*, 1628, ouvrage encore estimable; *de Stylo historico*, 1658, in-18; *de sua ad catholicos Migratione*, Padoue, 1600; *Scaliger hypobolimæus*, Mayence, 1607, in-4°, violente satire contre Scaliger. On lui doit en outre une édition améliorée de la *Minerve* de Sanctius, des *Notes* sur Phèdre et Apulée, des éditions de *Varron, Symmaque*, etc.

V. Ch. Nisard, *les Gladiateurs de la République des Lettres*, t. II.

C. N.

SCIORTINO, v. du roy. d'Italie, en Sicile, prov. de Syracuse, sur une montagne; 6,000 hab.

SCIOTO, riv. des États-Unis (Ohio), coule au S.-E., reçoit le Paint-Creek, la Deer, arrose Columbus, Washington, Chillicothe, et se jette dans l'Ohio à Portsmouth. Cours de 360 kil.; navigable sur 205.

SCIPION, nom d'une famille illustre de l'anc. Rome, faisant partie de la *gens Cornelia*. Ce nom, qui signifie *bâton*, lui fut donné, selon Macrobe, parce que son chef avait servi de bâton de vieillesse à son père aveugle.

SCIPION (Publius-Cornélius), maître de la cavalerie pendant la dictature de Camille, l'an 358 de Rome, 395 av. J.-C., fut ensuite tribun consulaire.

SCIPION (Lucius-Cornélius), surnommé *Barbatus*, consul l'an 455 de Rome, 298 av. J.-C. Son tombeau, trouvé en 1780, et conservé au musée Pio-Clémentin à Rome, est le plus ancien monument sépulcral dont on ait la date approximative, et offre l'inscription la plus ancienne qui existe en langue latine. Elle porte qu'il prit plusieurs places dans le Samnium et conquit la Lucanie. B.

SCIPION (Lucius-Cornélius), fils du précédent, consul l'an 494 de Rome, 259 av. J.-C., conquit sur les Carthaginois la Corse et la Sardaigne, obtint le triomphe et fut élevé à la censure en 258. Ses vertus sont attestées par une inscription antique, trouvée avec le tombeau de son père. B.

SCIPION (Cn.-Cornélius), surnommé *Asina*, consul l'an 493 de Rome, 260 av. J.-C., fut pris avec 17 vaisseaux près des îles Lipari par la flotte carthaginoise au commencement de la 1re guerre punique. Duilius répara cet échec par la victoire de Myles; lui-même, encore consul l'an 499 de Rome, 254 av. J.-C., prit Panorme et 200 vaisseaux ennemis. B.

SCIPION (Publius-Cornélius), fils du précédent, consul l'an 535 de Rome, 218 av. J.-C., quand commençait la 2e guerre punique, partit pour l'Espagne avec la mission de combattre Annibal, qui était déjà en Gaule, et avec lequel il n'eut qu'une rencontre de cavalerie sur les bords du Rhône. Chargeant son frère Cnéus de conduire une partie des troupes en Espagne, il regagna l'Italie, fut vaincu et blessé au combat du Tésin. A peine guéri, il rejoignit Cnéus, 217, et soumit le N. de l'Espagne jusqu'à l'Èbre, après avoir battu Hannon. L'année suivante, il défit Asdrubal sur mer, gagna encore, en 215, deux victoires qui refoulèrent les Carthaginois dans le S., triompha, en 214, dans 4 rencontres, d'Asdrubal et de Magon, prit Castulo et Sagonte et s'allia à Syphax, roi des Numides. Mais, en 212, s'étant séparé de son frère, il fut attaqué à la fois par Masinissa, autre chef numide, par Asdrubal et Magon, et périt les armes à la main. Il fut le père de l'*Africain* et de l'*Asiatique*. B.

SCIPION (CNÉIUS-CORNÉLIUS), surnommé *Calvus*, frère du précédent, fut consul l'an 531 de Rome, 222 av. J.-C., et seconda dignement son collègue Marcellus dans la guerre contre les Gaulois cisalpins. Envoyé en Espagne, en 218, avec le titre de proconsul, il empêcha par ses succès Asdrubal d'aller rejoindre Annibal en Italie, et fut associé aux victoires de son frère sur les Carthaginois. (*V. l'art. précédent.*) En 212, il perdit une bataille et la vie près d'Anitorgis, un mois après la mort de son frère. B.

SCIPION (PUBLIUS-CORNÉLIUS), dit le *premier Africain*, fils de Publius-Cornélius et neveu du précédent, né l'an 518 de Rome, 235 av. J.-C., m. en 183, n'avait que 17 ans, lorsqu'au combat du Tésin il sauva la vie à son père grièvement blessé. En 214, on lui accorda l'édilité, contrairement à l'usage établi de n'accorder aucune magistrature qu'après 10 campagnes. En 211, il s'offrit pour réparer les malheurs de sa patrie et de sa famille en Espagne, fut nommé préteur dans cette province, bien qu'il n'eût que 24 ans, s'empara de l'importante place de Carthagène en 210, et tira de ce succès autant d'avantage que d'honneur, par la générosité avec laquelle il renvoya aux prisonniers, les enfants donnés en otage aux Carthaginois par les plus illustres familles espagnoles, et la fiancée du Celtibérien Allutius, jeune fille d'une rare beauté, et dont, suivant les lois de la guerre chez les anciens, il aurait pu faire son esclave. En 209, il remporta sur Asdrubal, près de Bæcula, une victoire qui coûta 54,000 hommes à son ennemi, le laissa cependant échapper et partir pour l'Italie, mais, par de nouvelles victoires sur Hannon et Magon, acheva la soumission de l'Espagne, 206. Songeant à porter la guerre sous les murs de Carthage, il se rendit seul en Afrique et se fit un allié de Syphax, roi des Numides. De retour en Espagne, il eut à réprimer une sédition de ses troupes et un soulèvement de 2 chefs celtibériens, Mandonius et Indibilis. Il compta bientôt un allié de plus, Masinissa, et une ville nouvelle, Gadès, 205. Il revint en Italie, obtint le consulat l'an 548 de Rome, 205 av. J.-C., avec la province de Sicile, et, bien que Fabius Maximus eût fait repousser sa proposition de transporter les hostilités en Afrique, fit tous les préparatifs de l'expédition. Il se débarrassa de Caton, questeur trop exact, trouva dans la confiance des Siciliens et des Italiens les ressources que lui refusait le sénat, et alla débarquer à Clypéa. Bien que Syphax eût fait défection et dépouillé Masinissa, Scipion défit Asdrubal dans les Grandes-Plaines, 203, puis Annibal à Zama, 202, rétablit Masinissa et imposa aux Carthaginois le traité qui mit fin à la 2e guerre punique, 201. Ces exploits lui valurent le surnom d'*Africain*. Sa hauteur lui fit perdre bientôt une partie de son crédit : bien qu'honoré de la censure en 198, et d'un nouveau consulat l'an 559 de Rome, 194 av. J.-C., il ne put se faire écouter de ses concitoyens lorsqu'il leur conseilla, au nom de la dignité romaine, de ne pas s'immiscer dans les factions de Carthage et de respecter la vieillesse d'Annibal. En 190, il accompagna comme lieutenant son frère Lucius dans la guerre contre Antiochus, et contribua par ses conseils au succès de la campagne. A son retour, il trouva un adversaire dans Caton, qui regardait les Scipions comme les membres les plus dangereux de l'aristocratie, les accusait de se mettre au-dessus des lois, et leur reprochait l'abandon des coutumes romaines pour les mœurs grecques. Il les fit accuser par le tribun Pétilius de s'être laissé corrompre par Antiochus, 187. Scipion l'Africain se contenta de vanter devant le peuple ses propres exploits, et la cause fut ajournée; cité de nouveau devant les comices, il éluda encore l'accusation par un mouvement oratoire : « Romains, s'écria-t-il, c'est à pareil jour que j'ai vaincu Annibal à Zama ; allons au Capitole en rendre grâces aux dieux ; » la foule le suivit. Telle était sa fierté, qu'il apporta dans une autre assemblée les registres prouvant, disait-il, son innocence, et refusa de les montrer. Il paraît que, pour se soustraire aux attaques réitérées de ses ennemis, il quitta Rome. Il passa ses dernières années dans une villa à Liternum, en Campanie, se consolant de ses disgrâces par les travaux champêtres, la culture des lettres et la société du poète Ennius. Scipion voulut, dit-on, que l'on gravât ces mots sur son tombeau : « Ingrate patrie, tu n'as pas même mes cendres. »

V. **Mommsen**, *les Procès des Scipions*, dans ses *Röm. Forschungen*, t. II. B. et G. L.-G.

SCIPION (LUCIUS-CORNÉLIUS), dit l'*Asiatique*, frère aîné du précédent, le suivit en Espagne, après avoir été édile curule, et y prit Oringis. Ses services en Sicile et en Afrique, sous les ordres de Publius Scipion, lui valurent la préture en 193 av. J.-C., et le consulat l'an 563 de Rome, 190 av. J.-C. Il mérita le surnom d'*Asiatique* par la victoire qu'il remporta à Magnésie sur Antiochus le Grand. Accusé avec son frère de s'être laissé corrompre par ce prince, il fut condamné à une amende de 4 millions de sesterces (800,000 fr. environ), et on allait le conduire en prison, lorsque le tribun Tib. Sempronius Gracchus s'opposa à ce que l'on commît cette violence sur le vainqueur d'Antiochus; mais ses biens furent vendus, et ne suffirent pas à payer l'amende à laquelle il était condamné. Cicéron a vanté l'éloquence et le désintéressement de Scipion l'Asiatique. B.

SCIPION (PUBLIUS-CORNÉLIUS), dit *Nasica*, fils de Scipion Calvus, et cousin des deux précédents, né vers 229 av. J.-C., fut proclamé à 27 ans, en vertu d'un sénatus-consulte, le plus homme de bien de la République. Il fut ainsi chargé d'accueillir la statue de Cybèle, qui, d'après l'oracle de Delphes, devait être reçue par un homme aussi qualifié. Cependant, pour s'être permis une plaisanterie inconvenante envers un habitant de la campagne, il fut repoussé de l'édilité. Triumvir d'une colonie envoyée à Venouse en 200, édile curule en 196, préteur en 193, il partit, l'année suivante, en qualité de propréteur, pour l'Espagne, où il fit tomber 50 villes au pouvoir des Romains. Consul l'an 562 de Rome, 191 av. J.-C., il remporta une victoire décisive sur les Boïens de la Cisalpine. Lors du procès de Scipion l'Asiatique, il le défendit sans succès. En 183, il conduisit une colonie latine à Aquilée, et, dans sa vieillesse, devint prince du sénat et patron de l'Espagne ultérieure. B.

SCIPION NASICA (PUBLIUS-CORNÉLIUS), dit *Corculum*, à cause de la bonté de son cœur, était fils du précédent et hérita de ses vertus et de ses talents. Dès sa jeunesse, il accompagna Paul-Émile dans la guerre contre Persée, en 168, et se distingua à la bataille de Pydna. Consul l'an 591 de Rome, 162 av. J.-C., il s'empressa d'abdiquer sa magistrature, à cause d'irrégularités dans les auspices pris pour son élection. Censeur en 159, il plaça à Rome une clepsydre marquant toutes les heures. Pendant son 2e consulat, en 155, il fit la guerre aux Dalmates, et s'empara de Delminium, leur capitale. Quand on discuta dans le sénat sur le sort de Carthage, il s'opposa à la ruine de cette ville, pensant que l'existence d'une telle rivale obligerait les Romains à conserver la rigidité de leurs anciennes mœurs. Il commença la guerre contre Andriscus, 148, achevée par Métellus. Nasica était gendre de Scipion l'Africain. B.

SCIPION NASICA (PUBLIUS-CORNÉLIUS), dit *Serapion*, fils du précédent, fut questeur en 148, et reçut les armes et les munitions que les Carthaginois livrèrent aux Romains dans l'espoir d'éviter la 3e guerre punique. Consul l'an 615 de Rome, 138 av. J.-C., il tint tête aux tribuns populaires, et tel était son ascendant qu'il fut nommé souverain pontife sans sollicitation. Il se montra l'adversaire du tribun Tibérius Gracchus, son cousin ; après avoir sommé vainement le consul Scævola de recourir à la force contre ce tribun, il se mit à la tête des partisans de l'aristocratie, et engagea la lutte dans laquelle périt Tibérius, 133. Pour le soustraire au ressentiment du peuple, le sénat le chargea d'aller apaiser les troubles excités par Aristonic dans le royaume de Pergame. Nasica mourut de chagrin à Pergame, 131. — Son petit-fils fut adopté par un membre de la famille des Métellus, et est connu sous le nom de Métellus Scipion. (*V.* MÉTELLUS.) B.

SCIPION ÉMILIEN (PUBLIUS-CORNÉLIUS), dit *le second Africain*, destructeur de Carthage, fils de Paul-Émile, né en 185 av. J.-C., m. en 129, fut adopté par un fils du premier Africain, suivit son père contre Persée à 17 ans, reçut à Rome, ainsi que son frère Fabius, les leçons de Polybe, et montra envers sa mère et ses sœurs une libéralité déjà rare dans Rome. Tribun, il combattit en Espagne ; envoyé en Afrique pour demander un secours à Masinissa, il goûta, dit-il, un plaisir digne des dieux à voir livrer entre les Carthaginois et les Numides une bataille où 50,000 hommes furent tués ; sa médiation, invoquée par Carthage, ne termina pas la guerre. Bientôt il fut envoyé en Afrique avec sa légion ; Rome avait résolu de détruire Carthage. Quoique simple tribun, son nom le désignait contre la rivale de Rome. Le chef numide Phaméas vint se rendre à lui. Masinissa mourut entre ses bras et le chargea du partage de ses États. Quand il vint solliciter l'édilité à Rome, en 151, Caton lui-même le vanta. Consul avant l'âge, l'an 606 de Rome, 147 av. J.-C., on lui assigna l'Afrique ; il partit avec Lélius pour Utique, assiégea Carthage, prit la partie appelée Mégara, ferma l'isthme et le port, vainquit Asdrubal à Néphéris, s'empara du port, mit 6 jours et 6 nuits à pénétrer jusqu'à la citadelle, reçut la soumission d'Asdrubal, dont la femme et 900 transfuges mirent le feu au temple d'Esculape, leur asile, et laissa l'incendie se propager dans la ville. Polybe, qui était à ses côtés, raconte qu'à ce spectacle il prononça tristement, en songeant à l'avenir de Rome, ces paroles d'Homère : « Un jour aussi on verra périr Ilion, et Priam et le peuple d'Ilion. » Scipion rapporta pour Rome ce qui restait des richesses de Carthage, et renvoya à Agrigente le taureau de Phalaris. Il reçut à Rome les honneurs d'un triomphe qui surpassa tous les précédents en magnificence. Sauf un voyage à la cour d'Égypte et en Asie, il consa-

cra les années suivantes à la culture des lettres avec Polybe, Térence et le philosophe Panætius. Nommé censeur, il se montra sévère et juste. Un 2e consulat, l'an 619 de Rome, 134 av. J.-C., le ramena en Espagne; il rétablit la discipline dans l'armée romaine, bloqua Numance, ayant sous ses ordres Marius et Jugurtha, fit couper les mains à 400 jeunes gens de Lutia, ville voisine qui promettait du secours aux assiégés, et affama la place, dont les citoyens s'entre-tuèrent. Numance fut rasée et les derniers habitants vendus, excepté 50 qu'on réserva pour son triomphe. De retour à Rome, il y trouva la guerre civile commencée, et devint l'adversaire des lois agraires. Ayant loué en public le meurtre de Tib. Gracchus, la foule des étrangers et des affranchis murmura : « Taisez-vous, dit-il, faux fils de l'Italie; je ne craindrai jamais, parce qu'ils sont affranchis, ceux que j'ai amenés ici chargés de chaînes. Scipion ne désirait cependant pas le triomphe exclusif de l'aristocratie. Caïus Gracchus le traita de tyran et le fit attaquer par le tribun Fulvius; c'était lui préparer un triomphe : au sortir du sénat, sénateurs, citoyens, Latins et alliés le suivirent en foule. Le lendemain, on le trouva mort dans son lit, 129. Sa femme Sempronia, sœur des Gracques, et Caïus furent soupçonnés de l'avoir empoisonné. Métellus le Macédonique, son adversaire politique, fit porter le lit funèbre par ses fils, et Q. Fabius Maximus, neveu de Scipion, prononça son oraison funèbre.

V. E. Person, *de P. Cornelio Scipione Æmiliano Africano et Numantino*, 1877. A. G. et G. L.-G.

SCIPION L'ASIATIQUE (Lucius-Cornélius), consul l'an 670 de Rome, 83 av. J.-C., au milieu des troubles civils, se vit deux fois débaucher son armée, d'abord par Sylla, puis par Pompée. A peine sorti de charge, il fut mis sur la première liste de proscription dressée par Sylla.

SCIRITIDE, canton montagneux du N. de la Laconie, renfermait, dans le défilé qui mène de ce pays en Arcadie, une place forte nommée *Sciros*, et habitée par une colonie arcadienne. Les habitants de ce canton formaient dans l'armée spartiate un corps particulier, le *bataillon Scirite*, fort de 600 hommes pendant la guerre du Péloponèse, et placé à l'aile gauche. C'était cette troupe que l'on mettait ordinairement au poste le plus périlleux, et qui recevait la première le choc de l'ennemi. C. P.

SCIRON. V. Scyron.

SCIROPHORION, le 12e mois de l'année athénienne. Pendant ce mois, on célébrait, en l'honneur de Minerve, les *Scirophories*, fêtes où l'on portait par la ville, sur les statues de la déesse, des [illegible] en forme de pavillon.

SCLAVOCHORI, anc. *Amyclæ*, v. du roy. de Grèce (La[illegible]), [illegible] évêché.

SCLOPIS DE SALERANO (Paul-Frédéric, comte), homme politique italien, né à Turin en 1798, m. en 1878, suivit les cours de l'université de sa ville natale et prit tous ses grades en droit. Après avoir été attaché au ministère de l'intérieur, il entra dans la magistrature, fit partie du sénat du Piémont, alors encore Cour suprême de justice, devint procureur général et conseiller légiste du gouvernement. Il fut, en 1837, un des rédacteurs du code civil sarde, et, en 1847, président de la commission supérieure de censure. En 1848, il accepta, après bien des hésitations, le titre de ministre de la justice et des affaires ecclésiastiques. C'est lui qui présida la commission chargée d'élaborer et de rédiger la loi sur la presse, l'une des plus libérales de toute l'Europe. Il fut, aux élections générales qui suivirent, élu député de Turin. Les négociations qu'il avait entamées avec la Cour de Rome au sujet d'un concordat furent interrompues lorsqu'il se retira. A la fin de 1849, il fut appelé à faire partie du sénat, dont il fut vice-président. Nommé arbitre pour l'Italie à la conférence de l'Alabama, en 1872, à Genève, il fut choisi comme président du tribunal arbitral. Président du comité des études de l'histoire nationale, membre de l'académie de Turin, il fut élu, en 1857, membre correspondant, et, en 1869, associé étranger de l'Institut de France.

[illegible] *Histoire de l'ancienne législation du Piémont*, 1833; [illegible] *italienne*, [illegible] 1857 [illegible] 1853 [illegible] etc.

SCODINGUE [illegible] *Scodensis* ou *Scotingorum*, [illegible] Franche-Comté, où était Salins (Jura).

SCODRA, auj. *Skodar* ou *Scutari*, anc. v. d'Illyrie, chez les [illegible], fut d'abord la place forte du roi Gentius, [illegible] de Romains, et [illegible] dans les derniers [illegible]. C. P.

SCOMBI [illegible] (V. Tobi.

SCOMIUS. V. [illegible].

SCONE ou **SCOON**, brg d'Écosse, dans le comté et à 3 kil. N. de Perth; 2,500 hab. Anc. résidence des rois d'Écosse, qui s'y faisaient couronner, assis sur une pierre qu'une tradition disait être celle sur laquelle Jacob dormit à Béthel, et qu'on voit aujourd'hui à l'abbaye de Westminster. Le palais actuel de lord Mansfield occupe l'emplacement de l'ancien château.

SCOPADES, famille princière de Thessalie, qui résidait à Crannon et s'était acquis une grande réputation par ses richesses. Les Scopades avaient été chantés par Simonide. S. Re.

SCOPAS, célèbre sculpteur grec, né à Paros vers 480 av. J.-C., remplit de ses ouvrages l'Ionie, la Béotie, l'Attique et le Péloponèse. Il alliait la grâce à la majesté, et a mérité d'être considéré comme l'auteur de la *Vénus de Milo*. On citait parmi ses chefs-d'œuvre un *Mars*, une *Aphrodite*, un *Apollon*, une *Bacchante ivre*, et les sculptures d'une des faces du tombeau de Mausole. Quelques anciens lui attribuent le fameux groupe de *Niobé et ses enfants*, qui est à Florence. Il fut aussi architecte, et bâtit un très beau temple de Minerve Aléa à Tégée, en Arcadie, dont on a retrouvé des fragments, notamment ceux d'un fronton, aujourd'hui au Musée de Piali.

Ulrichs, *Scopas*, 1863; Treu, *Archæologische Zeitung*, 1880, p. 98. B. et S. Re.

SCOPELIANUS DE CLAZOMÈNE, sophiste grec du Ier siècle de J.-C., enseigna la rhétorique avec succès à Smyrne, et fut plusieurs fois envoyé par ses concitoyens en ambassade auprès de l'empereur. On compte Hérode Atticus parmi ses élèves. S. Re.

SCOPÉLISME, sortilège qui se pratiquait en jetant des pierres enchantées dans un champ, pour l'empêcher de rapporter.

SCOPÉLOS, île de Grèce, dans les Sporades septentrionales, entre Sciathos au S.-O., et Halonèse au S.-E.; 77 kil. carr.; 12,000 hab. Ch.-l. Scopélos (5,000 hab.), sur la côte E. Sol peu fertile, mais bien cultivé; récolte de vin, olives et fruits.

SCOPI, anc. v. de la Mésie supérieure; auj. *Ouskoub*.

SCOPOLI (Jean-Antoine), naturaliste, né en 1723 au château de Cavalèse (Tyrol), m. en 1787, étudia la médecine à Inspruck, pratiqua cet art à Trente et à Venise, prit le doctorat à Vienne, fut nommé proto-physicien d'Idria (Carniole), étudia la minéralogie, qu'on le chargea d'enseigner à Chemnitz en 1766, et occupa, 10 ans après, les chaires de chimie et de botanique à l'université de Pavie.

On a de lui : *Flora carniolica*, Vienne, 1760; *Tentamina physico-chymico-medica*, Venise, 1761; *Entomologia carniolica*, Vienne, 1763; *Annus historico-medicus*, Leipz., 1769-72, 5 vol.; *Principia mineralogiæ*, [illegible], 1772; *Fundamenta chymica*, 1777; *Fundamenta botanica*, [illegible]; *Deliciæ floræ et faunæ insubricæ*, 1786-88, 3 vol. in-fol., etc.

SCOPPA (L'abbé Antonio), né à Messine en 1762, m. en 1817, fut déterminé par les troubles politiques de Naples à passer en France en 1801. Il fut chargé, en 1810, avec Cuvier et Delambre, d'aller examiner l'état des écoles en Italie. De retour à Naples après la chute de Napoléon Ier, il y établit des écoles d'après la méthode de Lancaster. Parmi ses écrits, assez féconds en paradoxes, on remarque : *les Vrais Principes de la versification, développés par un examen comparatif entre la langue italienne et la langue française*, Paris, 1811-14, 3 vol., où il tente de prouver que le français est aussi harmonieux et aussi musical que l'italien. B.

SCORAILLES ou mieux **ESCORAILLES**, vge (Cantal), arr. de Mauriac; 207 hab. Il a donné son nom à une famille noble de l'Auvergne. Ruines d'un ancien château.

SCORDISQUES, *Scordisci*, peuple d'origine celtique, qui forma [illegible] en Pannonie, au S. de la Save et du Danube, et en Thrace, se fixa sur le revers des monts, au N. de la Macédoine. Belliqueux et féroces, défaits par Asconius en 135 av. J.-C., ils massacrèrent en 114 le consul Caton et son armée; refoulés au delà du Danube, ils cessèrent de figurer dans l'histoire.

SCORDUS (Mont). V. Scardus.

SCORESBY (William), capitaine de la marine anglaise, né vers 1790 à Whitby (Yorkshire), m. en 1857, alla de bonne heure à la pêche de la baleine dans les mers du Nord, et dès 1806 avait pénétré jusque sous le 81° 30'. En 1820, il publia, sous le titre de *the Arctic regions*, la relation intéressante de ses explorations. Le chapitre qu'il consacra à l'hydrographie des mers du Groenland fut d'une grande importance pour les sciences physiques et géographiques; ses notices sur la météorologie et l'histoire naturelle [illegible] ont formé la base des recherches subséquentes [illegible] de la science, [illegible] par les pêcheurs [illegible] ont été [illegible], il [illegible] de ces expériences [illegible] avec inté-

rêt. La visite de Scoresby à l'île de Jean-Mayen fut une des plus fortes preuves de l'existence d'une communication entre les mers du Nord et l'océan Pacifique; mais l'espérance d'une mer Polaire perpétuellement ouverte lui parut toujours chimérique. On lui doit de nombreuses observations touchant l'influence de l'armature en fer des navires sur la boussole. Il a enrichi d'articles d'histoire naturelle et de météorologie l'*Edinburgh philosophical journal*, et divers autres recueils périodiques, et donné, de 1839 à 1843, des *Magnetical observations*, qu'il réunit en 1848. B.

SCORFF, riv. de France (Morbihan), naît à 5 kil. N. de Guéménée, coule au S.-O., passe à Pont-Scorff, où il devient navigable, et se joint au Blavet dans la rade de Lorient; cours de 70 kil.

SCORPION, *Scorpio*, machine de guerre des anc. Romains, sorte de grosse arbalète, montée sur un fort bâti de charpente, et qui servait à lancer des traits : l'arc était d'acier, et la corde se tendait en arrière par un treuil à 2 poignées qu'un seul homme faisait tourner.

SCORPION, le 8e signe du Zodiaque. C'était, selon la Fable, le scorpion qui piqua Orion au talon. On croyait qu'il était funeste d'être né sous son influence. Chez les Romains, il était consacré au dieu Mars.

SCOT (JEAN), dit *Erigène*, c.-à-d. natif d'Érin (anc. nom de l'Irlande), moine du IXe siècle, fut appelé en France à la cour de Charles le Chauve pour ranimer le goût des sciences dans l'École palatine. Il plut au roi; mais la témérité de ses écrits lui fit encourir, de la part du pape Nicolas Ier, le reproche d'hérésie; il dut cesser d'enseigner, et l'on ne sait plus rien sur son compte. On a de lui : un traité *de Divina Prædestinatione et Gratia*, qu'il composa, à la demande d'Hincmar, contre Gotescalc; une traduction de *St Denis l'Aréopagite;* un traité *de Divisione naturæ*, où il se rapproche des idées du panthéisme et du néoplatonisme.

V. Saint-René Taillandier, *Scot Erigène et la philosophie scolastique*, 1843. R—T.

SCOT (MICHEL), écrivain du XIIIe siècle, né dans le comté de Fife (Écosse), séjourna en France, en Allemagne, où il jouit de la faveur de l'empereur Frédéric II, et en Angleterre, où Édouard Ier l'employa à diverses missions. Il fut chargé, en 1290, d'aller chercher en Norvège une princesse destinée à partager le trône d'Ecosse, et mourut peu après, dans un âge fort avancé. Il avait étudié les langues, les mathématiques, la médecine, la philosophie et les sciences occultes, et passa pour magicien. On a de lui : *Physiognomia*, Paris, 1508; *Mensa philosophica*, Francfort, 1602; *Theatrum chimicum*, Strasbourg, 1622, etc.; quelques-uns lui attribuent une des plus anciennes traductions latines d'Aristote.

SCOT (DUNS-). *V.* DUNS-SCOT.

SCOTIE, *Scotia*, nom que les anciens donnèrent à l'Hibernie, puis à la région septentrionale de l'île de Bretagne, et qui venait des Scots. (*V. ce mot.*) L'Hibernie fut spécialement appelée *Grande Scotie*.

SCOTINGORUM PAGUS, nom ancien du pays de Scodingue.

SCOTISTES. *V.* DUNS-SCOT.

SCOTLAND, nom anglais de l'ÉCOSSE.

SCOTS, *Scoti*, peuple originaire de l'Hibernie, et qui s'établit de bonne heure dans la Calédonie. Ils disputèrent longtemps ce pays aux Pictes, et, après l'avoir subjugué, s'y établirent, particulièrement dans les comtés actuels d'Argyll, de Dumbarton et de Stirling.

SCOTT (WALTER), illustre romancier, poète, historien et critique, né à Édimbourg en 1771, d'un homme de loi, allié au duc de Buccleugh, m. en 1832, fut élevé au grand collège d'Édimbourg, où il fit de médiocres études. Dès ce temps il aimait à conter, et ses récits captivaient ses camarades. Encore enfant, il eut l'idée d'embrasser la carrière militaire; mais comme il avait un pied-bot, ses parents s'opposèrent à sa fantaisie, et dirigèrent ses études pour en faire aussi un homme de loi. Il commença par être clerc chez son père, débuta au barreau en 1792, devint shériff du comté de Selkirk en 1799, puis greffier des sessions à Édimbourg, 1806, poste lucratif et qui lui laissait de nombreux loisirs. La lecture passionnée des romans de chevalerie, des pièces de théâtre, des contes et des voyages, avait de bonne heure éveillé en lui une imagination active et poétique : l'influence de la poésie allemande, surtout de Bürger et de Gœthe, les sites pittoresques de l'Écosse, ses légendes, ses ruines et ses monastères firent le reste. Walter Scott commença par être poète de lais et de ballades, d'élégies et de chants lyriques; il écrivit *le Lai du dernier ménestrel*, 1805; *Marmion*, 1808; *la Dame du lac*, 1810; *Rokeby*, 1813; *le Lord des îles*, 1815, etc., ingénieux pastiches, populaires par les traditions qu'ils évoquaient et par un merveilleux demi-romanesque et demi-bourgeois. Sa poésie, sans être animée du souffle divin, est néanmoins pleine de grâce et de facilité. Il cessa de poétiser, dit-il, quand il s'aperçut que Byron avait s'emparé du sceptre de la poésie. Il se fit prosateur et créa le *roman historique*, ou du moins en fournit le modèle; sous sa plume, le roman devint une épopée familière, où il combina, avec une extrême variété d'incidents dramatiques, les circonstances ordinaires de la vie et un certain héroïsme sans exaltation. C'était rajeunir et idéaliser, par le prestige des événements et des mœurs d'autrefois, la peinture des passions et des caractères, ainsi que les combinaisons usées de la fiction romanesque. Walter Scott eut le génie de cette résurrection des temps passés, par la couleur locale, le dialogue, la science des détails et l'art de les dramatiser; on a dit de lui, avec une exagération qui ne manque pas d'une certaine justesse, que ses romans sont quelquefois plus vrais que l'histoire; Cependant toutes ses œuvres ne sont pas égales; toutes sont néanmoins intéressantes, malgré les longueurs et les tirades voulues de quelques-unes. Il a composé 27 romans, formant 112 volumes in-12, et les a publiés dans l'espace de 17 ans. Le premier, *Waverley*, parut en 1814; parmi les autres, les principaux sont : *Guy-Mannering*, *l'Antiquaire*, 1814; *les Puritains d'Ecosse*, *Rob-Roy*, *la Prison d'Édimbourg*, 1818; *la Fiancée de Lammermoor*, 1819; *Ivanhoe*, *le Monastère*, *l'Abbé*, 1820; *le Château de Kenilworth*, 1821; *le Pirate*, *les Aventures de Nigel*, 1822; *Peveril du Pic*, *Quentin Durward*, 1823; *les Eaux de Saint-Ronan*, *Redgauntlet*, 1824; *Richard en Palestine*, *la Jolie Fille de Perth*, 1825; *Robert de Paris*, *le Château périlleux*, 1831, etc. La vogue de ces romans fut immense, et la fortune de l'auteur en fut considérablement accrue; il devint plus que millionnaire, et put faire de sa résidence d'Abbotsford un musée et un palais féerique, où il offrait à tout noble visiteur une royale hospitalité. Mais l'adversité finit par atteindre cette destinée jusqu'alors si glorieuse : en 1826, le libraire de W. Scott fit une faillite considérable, dans laquelle il se trouva compromis pour une somme de 2,000,000 de fr., que des créanciers lui réclamaient; il reçut ce coup avec une grande force d'âme, promit de désintéresser tout le monde, réforma sa maison et se remit au travail avec une ardeur toute juvénile. Un de ses premiers labeurs fut une *Vie de Napoléon*, Londres et Edimbourg, 1827, 9 vol., entreprise, dit-on, à l'instigation de Georges IV, et remarquable par de bons documents officiels, mais partiale contre l'empereur, écrite à la hâte, œuvre d'un conteur plutôt que d'un historien. Cet ouvrage eut un médiocre succès, même en Angleterre; néanmoins, le manuscrit rapporta 350,000 fr. aux créanciers de l'auteur. Il donna ensuite plusieurs des romans cités plus haut, une *Histoire d'Écosse*, des *Bibliographies littéraires des romanciers célèbres*, des *Mémoires sur Georges III*, une *Vie de Molière*, une *Histoire de la poésie anglaise*, des *Lettres sur la démonologie*, etc. Il n'était plus jeune quand il se voua à ce travail extraordinaire, sa santé donna de si sérieuses inquiétudes, en 1831, que les médecins l'envoyèrent en Italie; il s'y rendit sur un navire que l'Etat mit à sa disposition; mais il était trop tard : au bout de 6 mois, il se fit ramener à Abbotsford, où il mourut, après avoir acquitté 1,350,000 fr. de dettes. Comme critique, W. Scott n'a guère écrit que des articles de revues, il n'a été vraiment supérieur que dans le roman, où il a su constamment conserver à ses récits un caractère de décence, bien qu'il ait eu souvent à peindre des personnages très vicieux. W. Scott arriva par ses talents à la plus haute considération; il était recherché par la plus haute aristocratie d'Angleterre, et, dès 1820, le roi Georges IV lui conféra le titre de baronnet. Ses ouvrages ont obtenu un succès européen; les premières traductions françaises de quelques romans parurent à Paris en 1816, et furent très bien accueillies; à partir de 1821, le goût du public s'étant prononcé, chaque nouvel ouvrage du romancier écossais paraissait en même temps à Londres, à Édimbourg et à Paris en français. La meilleure édition originale est celle que W. Scott revit lui-même, 1829-34, 48 vol. in-12. W. Galignani en a fait à Paris une bonne édition en anglais, avec glossaire de mots écossais, 1827-34, 9 vol. gr. in-8°. Les traductions les plus connues sont celles de Defauconpret, 1830-32, 30 vol.; d'Albert Montémont, 1837, 30 vol., etc.

V. Lockhart, *Mémoires et Correspondance de Walter Scott*, 1821, trad. en français, 5 vol. in-12; Washington Irving, *Walter Scott et lord Byron*, trad. en français, 1835; Am. Pichot, *Essai sur la vie et les ouvrages de Walter Scott*, en tête de la traduction de ses ouvrages poétiques; J. Hogg, *Private life and domestic manners of W. Scott*, 1835. G. L.

SCOTT (WINFIELD), général américain, né dans la Virginie en 1786, m. en 1866, prit une part brillante à la guerre contre l'Angleterre de 1812 à 1814, vint à Paris étudier la tactique française, se signala de 1832 à 1838 contre les Indiens insurgés, reçut le commandement des troupes dirigées contre le Mexique en 1847, prit Vera-Cruz et Jalapa, défit le président Santa-Anna à Cerro-Gordo, à Contreras, à Churubusco, et lui imposa la paix dans Mexico.

SCOTT (GEORGE-GILBERT), architecte anglais, né en 1811, à Gawcott, près Buckingham, m. en 1878, fut placé chez un

architecte et se passionna pour l'art ogival. En 1842, il attira l'attention publique par la construction de la chapelle des Martyrs, à Oxford, qui fut suivie, en 1843, de celle d'une église nouvelle à Camberwell. Vinrent ensuite les églises élevées par lui à Croydon, Leeds et Liverpool. Le goût public se portant alors vers les formes architecturales du moyen âge, il fut considéré comme le chef de l'école nouvelle. Après l'incendie de Hambourg, en 1846, la reconstruction de l'église Saint-Nicolas ayant été mise au concours, il remporta le premier prix. Il a encore reconstruit à Hambourg l'hôtel de ville et le palais du Sénat; l'église Saint-Jean à Terre-Neuve, 1848; l'église de Doncaster, 1854. On lui doit encore la restauration des cathédrales d'Ely, d'Hereford, d'Oxford, de Salisbury, de l'abbaye de Westminster, etc. Ses envois à l'exposition universelle de Paris en 1855 lui ont valu une médaille. Il a envoyé à celle de 1867 le *Monument à la mémoire du prince Albert*, élevé dans les jardins de Kensington, et à l'exposition de 1878, *Vue intérieure et extérieure de la cathédrale d'Edimbourg*. Il était depuis 1855 membre de l'Académie royale de Londres et trésorier du musée d'architecture.

SCOTTI (Jules-Clément), né en 1602 à Plaisance, m. en 1669, entra dans l'ordre des jésuites, fut professeur de philosophie à Parme et à Ferrare, puis recteur de la maison de Carpi; mécontent de ses chefs, il rentra dans la vie séculière, et publia contre les jésuites un pamphlet fameux, *la Monarchie des Solipses*, en lat., Venise, 1645, in-12, traduit en français par Restaut, Amst., 1721, in-12. Quelques-uns ont attribué à tort ce livre au P. Inchofer. M. V—I.

SCOTTO (Albert), un des chefs du parti gibelin à Plaisance en 1290, se fit nommer capitaine perpétuel de cette ville, aida, en 1302, les Della Torre de Milan à renverser les Visconti, perdit le pouvoir à Plaisance en 1303, 1309 et 1312, et mourut exilé à Crème en 1318.

SCOTUSE, *Scotusa, Scotussa*, v. de l'anc. Thessalie, au S.-E. de Larisse, près des collines de Cynoscéphales. — v. de la Thrace occidentale, près du Strymon.

SCOUTETTEN (Robert-Joseph-Henri), chirurgien, né à Lille en 1799, m. en 1870, entra dans le service militaire de santé en 1816, fit campagne en Algérie et en Crimée, et devint, en 1852, médecin en chef à l'hôpital militaire de Metz.

Il a publié *Mémoire sur l'anatomie pathologique du péritoine*, 1824; *la Méthode ovalaire, ou Nouvelle Méthode pour amputer dans les articulations*, 1827; *Histoire médicale et topographique du choléra-morbus*, 1831; *Leçons de phrénologie*, 1834; *Observations de chirurgie*, 183[illegible]; *de l'Eau sous le rapport hygiénique et médical, ou de l'Hydrothérapie*, 18[illegible]; *sur l'H[illegible]*, 18[illegible]; *Relation médico-chirurgicale de la campagne [illegible]* [illegible] *sur les Momies d'Egypte et la Pratique* [illegible], etc.

SCRIBA, v. des États-Unis (New-York), à l'embouchure de l'[illegible], 3,[illegible] hab.

SCRIBE (Augustin-Eugène), auteur dramatique, né à Paris en 1791, m. en 1861. Orphelin de bonne heure, placé sous la tutelle du célèbre avocat Bonnet, qui voulait le diriger vers le barreau, il ne se sentit aucune vocation pour la profession d'avocat, se tourna vers la littérature, et travailla pour le théâtre. Ses premiers vaudevilles, composés soit seul, soit en collaboration, ne furent pas heureux. Les *Derviches* furent sifflés au vaudeville en 1811. Il ne trouva sa veine qu'en 1815, avec *Une Nuit de la garde nationale*, pièce où il eut Poirson pour collaborateur. L'année suivante, il donna encore avec Poirson *le Comte Ory*, succès non moins grand que le précédent; désormais, pendant une carrière qui se prolongea près de 45 ans, cette chance heureuse ne se démentit que rarement. Voici une liste des principaux ouvrages qui lui conquirent la faveur du public : *le Nouveau Pourceaugnac, le Solliciteur, les Deux Précepteurs*, 1817; *Une Visite à Bedlam*, 1818; *la Somnambule*, 1819; *l'Ennui, l'Ours et le Pacha*, 1821; *l'Intérieur de l'Etude, le Gastronome sans argent, la Petite Sœur, le Mariage enfantin, le Parrain, Philibert marié, le Colonel, Michel et Christine*, 1821; *le Vieux Garçon, la Demoiselle et la Dame*, 1822; *l'Intérieur d'un Bureau, Partie et Revanche, la Maîtresse au logis, l'Héritière*, 1823; *la Mansarde des Artistes, le Coiffeur et le Perruquier, la Haine d'une femme, le Baiser au porteur, Coraly*, 1824; *la Quarantaine, le Plus beau jour de la vie, les Premières amours, le Charlatanisme*, 1825; *la Demoiselle à marier, la Belle-mère, Simple histoire, le Mariage de raison, la Lune de miel, l'Ambassadeur*, 1826; *le Diplomate, la Chatte métamorphosée en femme, la Marraine*, 1827; *Avant, Pendant et Après, la Manie des Places, les Moralistes, Malvina, ou un Mariage d'inclination*, 1828; *Louise, ou la Réparation*, 1829, etc. La fécondité de Scribe fut [illegible] par la création du Gymnase dramatique, théâtre qui [illegible] répertoire exclusif, par [illegible] passé avec le directeur [illegible]. C'est en 1822 qu'il [illegible] au Théâtre-Français par [illegible], comédie en 3 actes, composée en collaboration avec [illegible]. Ensuite [illegible] : *le Mariage d'argent*, 5 actes, 1827; *Bertrand et Raton*, [illegible], 5 actes, [illegible]; [illegible] *la Camaraderie, ou la Courte échelle*, 5 actes, 1837; *une Chaîne*, 5 actes, 1841; *le Verre d'eau*, 5 actes, 1842, etc.; avec M. Legouvé : *Adrienne Lecouvreur*, 3 actes, 1849; *Bataille de Dames*, 3 actes, 1851; *les Contes de la reine de Navarre*, 3 actes; *les Doigts de fée*, 3 actes, *Feu Lionel* et *Rêve d'amour*, 1858. A l'Opéra-Comique, il donna : *Fiorella*, en 1822; *la Neige*, 1823; *Léocadie*, 1824, avec Auber; *la Dame blanche*, 1825, avec Boïeldieu; *le Maçon*, 1825; *la Fiancée*, 1829; *Fra Diavolo*, 1830; *la Marquise de Brinvilliers*, 1831; *Lestocq*, 1834; *le Cheval de Bronze*, 1835; *l'Ambassadrice*, 1836; *le Domino noir*, 1837; *les Diamants de la Couronne*, 1841; *la Part du diable*, 1843; *la Sirène*, 1844; *Haydée*, 1847, tous avec Auber; *l'Etoile du Nord*, 1854, avec Meyerbeer, etc. Son début au grand Opéra fut *le Comte Ory*, 1826, musique de Rossini. Il donna ensuite, avec Auber : *la Muette de Portici*, 1828; *le Dieu et la Bayadère*, 1830; *Gustave III*, 1833; avec Meyerbeer : *Robert le Diable*, 1831; *les Huguenots*, 1836; *le Prophète*, 1849; avec Halévy : *la Juive*, 1835; *Guido et Ginevra*, 1838; avec Donizetti, *Don Sébastien de Portugal*, 1843; avec Verdi, *les Vêpres siciliennes*, 1855. Scribe, qui voulut tenter tous les genres dramatiques, hors la tragédie, esquissa pour l'Opéra quelques ballets : *la Somnambule*, 1827; *Manon Lescaut*, 1830; *le Dieu et la Bayadère*, opéra-ballet, 1830; *l'Orgie*, 1831; *la Tarentule*, 1839; *le Cheval de bronze*, 1857, qu'il emprunta à son opéra comique. Il eut la fantaisie de pouvoir inscrire au moins une pièce sous chacune des lettres de l'alphabet (*le Kiosque, la Xacarilla, Yelva, Zerline*, etc.). Parmi les drames qu'il fit représenter sur les théâtres *du boulevard*, on doit rappeler : *le Fils de la nuit, André Gerard*, 1857; *le Martyre du cœur* (avec Brésil), 1858; *les Grands Vassaux*, 1859; *la Tireuse de cartes* (avec Mocquard), 1859; *les Mystères du Temple*, 1861; *les Enfants de la Louve* (avec Barrière), 1865; *la Madone des roses*, féerie, 1868. Il donna enfin quelques romans, qui furent bien accueillis du public : *Carlo Broschi, la Maîtresse anonyme, Proverbes et Nouvelles*, 1840; *Piquillo Alliaga, ou les Maures sous Philippe II*, 1847; *Maurice, le Roi de carreau, Judith, ou la Loge de l'Opéra*, etc. On s'accorde à reconnaître que Scribe possédait au plus haut degré l'art de la composition dramatique. Personne ne savait mieux que lui s'accommoder au goût du public, surtout de la bourgeoisie, qui retrouvait dans les œuvres de Scribe ses impressions, ses sentiments et son langage. Ce qui lui manque, c'est le style : il est souvent trivial et incorrect, ce qui ne l'empêcha pas d'être élu membre de l'Académie française dès 1835.

Une édition définitive de son *Théâtre* a été publiée après sa mort. — V. De Loménie, *Galerie des contemporains illustres*; Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*. C. D—y.

SCRIBES, nom donné chez les Hébreux aux assesseurs du Sanhédrin (*V. ce mot*), docteurs de la loi, ses interprètes et ses gardiens. Au temps de Jésus, ils étaient hypocritement attachés à la lettre de la loi, mais infidèles à son esprit.

SCRIBONIEN (Furius Camillus Scribonianus), consul l'an 32 de J.-C., commandait les légions de Dalmatie lors de l'avènement de Claude, en 41. Dans une lettre outrageante, il somma ce prince d'abdiquer, et se fit proclamer empereur; mais, abandonné par ses soldats, il s'enfuit dans l'île de Lissa (Lessina), où il fut égorgé, 42. O.

SCRIBONIUS LARGUS, médecin, vivait probablement sous le règne de l'empereur Claude. C'était un empirique, élève de Tryphon et d'Apuléius Celsus; il a laissé un ouvrage dans lequel on trouve beaucoup de formules : *de Compositione medicamentorum liber*, Bâle, 1529, publié aussi dans le recueil intitulé : *Medicæ artis principes*, Venise, 1547, in-fol.; une bonne édition en a été donnée par Bernhold, Strasbourg, 1786. D—G.

SCRINIUM, coffret de bois, cylindrique, se fermant avec un couvercle, et ayant de chaque côté une double lanière pour le porter. Il servait, chez les anc. Romains, à mettre des livres en rouleaux, debout, du côté de leur étiquette; il en contenait 6 ou 7. Le scrinium était aussi une boîte de travail pour les auteurs, et renfermait des rouleaux de papyrus ou de parchemin, une écritoire, des calames (*V. ce mot*), etc. — Sous le Bas-Empire, on appela *Scrinia* diverses administrations de l'État ou la maison de l'empereur, ce qu'en termes modernes nous nommons des bureaux. C. D—y.

SCRIVERIUS (Pierre SCHRYVER, en latin), poète, historien et philologue, né en 1576 à Harlem, m. en 1660, vécut à Leyde, et n'accepta aucun emploi, satisfait simplement de suppléer les professeurs.

Ses principaux ouvrages sont : *Antiquitatum batavicarum tabularium*, 1609, in-4°; *Chronique de Hollande, de Zélande, de Frise et d'Utrecht*, en hollandais, Amst., 16[illegible]; [illegible] ; [illegible] *Poemata*, recueillis par Wester[illegible], Utrecht, 17[illegible]; [illegible] de Végèce et des auteurs tacticiens, Leyde, 1[illegible]; [illegible] 1614; de *Sénèque le Tragique*, 1620; d'Apulée, 16[illegible]; *Lettres choisies d'Erasme*, 16[illegible], etc.

SCRIVIA, riv. du roy. d'Italie, sort de l'Apennin dans la prov. de [illegible], arrose la prov. d'Alexandrie [illegible] de Novi et de T[illegible] [illegible] kil.

SCRUPULE, *Scripulum*, poids des anc. Romains, valant

le 24e de l'once, ou 1 gramme 123. Dans les anc. mesures françaises, c'était le tiers d'un gros, ou 24 grains. — Monnaie d'or des anc. Romains, valant 5 deniers, et en francs : 3 fr. 88 c., de l'an 547 à l'an 707; 5 fr. 49 c. sous César; 5 fr. 38 c. sous Auguste; 5 fr. 31 c. sous Tibère; 5 fr. 27 c. sous Claude; 5 fr. 8 c. sous Néron; 4 fr. 99 c. de Galba aux Antonins.

SCUDENSIS PAGUS, nom latin du pays de Scodingue.

SCUDERY (Georges de), poète et romancier, né en 1601 au Havre, où son père était lieutenant du roi, m. en 1667, servit dans le régiment des gardes françaises, et, vers 1630, le quitta pour se livrer aux lettres. Il travailla pour le théâtre, et, de 1631 à 1644, donna 16 pièces, la plupart tragi-comédies, en 5 actes et en vers, dont plusieurs balancèrent la gloire du *Cid*, et qui sont néanmoins tombées dans le plus juste oubli. Toutefois, comme le *Cid* éclipsait les pièces des 5 auteurs qui travaillaient sur les plans de Richelieu, Scudéry, dans l'intérêt du cardinal et dans le sien, publia ses *Observations sur le Cid*, 1637, qui donnèrent lieu aux *Sentiments de l'Académie*. Le mauvais goût qui dépare tout le théâtre de Scudéri se retrouve encore dans une épopée qu'il intitula : *Alaric, ou Rome vaincue*, 1654, in-fol., chef-d'œuvre d'emphase et de ridicule. En 1650, il remplaça Vaugelas à l'Académie française, et obtint le gouvernement du fort de Notre-Dame de la Garde, que Chapelle et Bachaumont appellent un :

> Gouvernement commode et doux,
> Car il [illegible] pour toute garde
> D'un Suisse sur la porte peint.

Scudéry avait encore publié des *Poésies diverses*, où il y a quelques pièces assez agréables, des *Harangues*, etc. Homme de cœur, mais vaniteux et fanfaron jusqu'au ridicule, il se vantait bien à tort de « savoir mieux ranger les soldats que les paroles et mieux quarrer les bataillons que les périodes », ce qui ne l'empêchait pas de se croire, de bonne foi, doué des plus beaux talents du monde. Les premiers romans de sa sœur (*V. l'art. suiv.*) parurent sous son nom. — Sa veuve, née Marie-Françoise de Martin-Vast, née en 1631, m. en 1711, est connue par des *Lettres* imprimées avec celles de Bussy-Rabutin.

V. Cousin, *la Société française au dix-septième siècle*, t. II; Ch. Livet, *Précieux et Précieuses*. J. T.

SCUDÉRY (Madeleine de), sœur du précédent, née au Havre en 1607, m. en 1701, vint de bonne heure à Paris, et brilla dans la société de l'hôtel de Rambouillet. Elle compta des amis nombreux parmi les beaux esprits et les personnages illustres de son époque. C'était le temps des longs loisirs et des romans prolixes. Mlle de Scudéry porta dans ce genre de compositions l'analyse quintessenciée du cœur et des passions, si fort à la mode chez les *Précieuses*. Elle sut y encadrer une foule de portraits et d'anecdotes que recherchaient les contemporains, et qui firent à l'auteur une réputation colossale; on ne croyait pas la flatter en l'appelant une *Nouvelle Sapho*, et la *Dixième Muse*. Au 1er concours d'éloquence ouvert par l'Académie française, elle fut couronnée pour un discours médiocre sur la gloire. A 92 ans, elle faisait encore d'assez jolis vers. Ses premiers ouvrages avaient paru sous le nom de son frère; mais elle est bien l'auteur des suivants : *Ibrahim, ou l'Illustre Bassa*, 1641, 4 vol.; *Artamène, ou le Grand Cyrus*, 1650, 10 vol.; *Clélie, histoire romaine*, 1656, 10 vol.; *Almahide, ou l'Esclave reine*, 1660, 8 vol.; *Célinte*, 1661; *les Femmes illustres, ou les Harangues héroïques*, 1665, in-12; *Mathilde d'Aguilard*, 1669; *la Promenade de Versailles, ou Histoire de Celanire*, 1669; *Discours de la gloire*, 1671, in-12; *Conversations sur divers sujets*, 1680, 2 vol. in-12; *Conversations nouvelles sur divers sujets*, 1684, 2 vol. in-12; *Conversations morales*, 1686, 2 vol. in-12; *Nouvelles Conversations de morale*, 1688, 2 vol. in-12; *Entretiens de morale*, 1692, 2 vol. in-12. Ces 10 derniers volumes sont pour nous bien préférables à ses romans. On lui doit encore des poésies fugitives, où l'on trouve quelques jolies pièces, des fables en vers, des lettres, etc.

V. Cousin, *la Société française au dix-septième siècle*, t. I et II. J. T.

SCUDO, nom de l'écu en Italie. C'était une monnaie d'argent, valant : 5 fr. 35 c. dans les États de l'Église; 4 fr. 70 c. en Sardaigne; 7 fr. 70 c. en Piémont; 5 fr. 10 c. en Sicile; 6 fr. 70 c. à Venise.

SCULTENNA, riv. d'Étrurie; auj. *Panaro*.

SCULTERI ou **SELTERI**, peuple gaulois qui faisait partie des Salyes. Son nom se retrouve dans celui de *Sterel* ou *Esterel*, au N. d'Antibes.

SCULTET (Jean), chirurgien, né en 1595 à Ulm, m. en 1645, fils d'un simple batelier, étudia à Padoue sous Marchettis et Spigel et pratiqua la chirurgie dans sa ville natale. Il a perfectionné les instruments de chirurgie. Son nom est resté attaché à un appareil employé pour les fractures des membres, appareil assez compliqué et dont l'utilité est fort contestée. On a de Scultet un ouvrage dans lequel il décrit les instruments de chirurgie en usage de son temps : *Armamentarium chirurgicum*, Ulm, [illegible], in-fol., trad. en français par Deboze, sous le titre d'*Arsenal de chirurgie*, Lyon, [illegible].
D—G.

SCURCULA ou **SCURCOLA**, *Ercul[illegible]*, [illegible] d'Italie, prov. d'Aquila; 3 [illegible] hab. Victoire, dite de *Tagliacozzo*, remportée par Charles d'Anjou sur Conradin, en [illegible].

SCUTARI, anc. *Scodra*, en turc *Ichkodra*, v. [illegible] de la Turquie d'Europe (Albanie), au confluent de la Boyana et de la Drinassa, à l'extrémité S. du lac de son nom, auj. en partie monténégrin (anc. *Labeatis palus*), à 750 kil. O.-N.-O. de Constantinople, à 28 kil. de la mer; 20,000 hab. Ch.-l. de livah; évêché catholique. Elle occupe un immense espace; mais ses maisons sont isolées. Château fort, résidence du pacha. Fabr. d'armes et de coton. Comm. important. Exportation de laine, soie, peaux de cordouan, de [illegible], lièvres; cire, graine de lin, bois de teinture. Prise par Mahomet II en 1479. — Le livah de Scutari, situé sur la frontière du Monténégro, a 122,1[illegible] hab.

SCUTARI en turc, *Iskudar*, anc. *Chrysopolis*, v. de la Turquie d'Asie (Khodavendiguiar) en face de Constantinople, à 2 kil. E. de la Pointe du Sérail; pop., environ [illegible] hab. Elle est magnifiquement située, dominée à l'E. par le mont Boulgourlou, bâtie en amphithéâtre, avec de belles mosquées, des jardins superbes, des bains et des bazars [illegible]. On y trouve une imprimerie orientale et des ateliers d'impression sur coton établis par des Arméniens. C'est le séjour de plaisance du sultan, qui y a un château, et des Turcs de distinction, qui aiment aussi à être enterrés dans ses cimetières, les plus beaux de l'empire. Les caravanes partant pour la Perse et l'Arménie, ou pour le pèlerinage de La Mecque, s'y donnent rendez-vous. Chemin de fer pour Ismid. A [illegible] de la ville, on voit sur un rocher le *Kis-Kulessi* ou *Tour de Léandre*.
G. H.

SCUTUM, bouclier quadrangulaire convexe, à l'usage de la grosse infanterie légionnaire des anc. Romains. Il était long de 4 pieds et large de 2 1/2 (1m 18 et [illegible]), composé de 2 planches de bois [illegible], recouvertes [illegible], puis par un cuir de veau, et renforcé sur [illegible] par une bande de fer. Le scutum ne devint en usage [illegible] romaines qu'après l'an 349 de la ville; auparavant, l'infanterie avait [illegible]. (V. Parma.) C. D—Y.

SCYLACEUM ou **SCYLACIUM**, auj. *Squillace*, v. de l'anc. Bruttium, à l'E., sur [illegible], avait été fondée par les Athéniens. Patrie de Cassiodore.

SCYLAX, navigateur grec, né à Caryande (Carie), fut chargé par Darius Ier de reconnaître le cours de l'Indus depuis Caspatyrus dans la Pactyice (pays de Kachmir) jusqu'à son embouchure. Arrivé à ce point, il continua sa route vers l'O., et reconnut les côtes méridionales et occidentales de l'Arabie jusqu'au fond du golfe Arabique. Cette navigation, qui avait duré 30 mois, est la 1re tentative que firent les Grecs pour pénétrer dans l'extrême Orient, et elle ouvrit la route à Néarque, et plus tard à Hippalus. On a, sous le nom de Scylax, un *Périple*, description sommaire des côtes de la Méditerranée, de la Propontide, du Pont-Euxin et du Palus-Méotide, ainsi que des côtes Libyques hors du détroit [illegible] jusqu'à l'île de Cerné. Ce Périple, d'une sécheresse extrême, ne contient que les noms des peuples et les pays [illegible] l'un après l'autre, et ceux de quelques villes intérieures et maritimes, dont la mention est rarement accompagnée d'un détail historique; il est terminé par 2 morceaux fort courts, qui paraissent des hors-d'œuvre : l'un est l'énoncé des distances d'une île à l'autre, depuis Rhodes jusqu'à [illegible] et Cythère; l'autre contient les noms des îles de la Méditerranée dans l'ordre de leur grandeur. Ce Périple n'est pas d'un seul auteur; c'est une compilation, faite sans art, de matériaux d'époques très différentes. Ainsi, la description de l'Asie Mineure ne présente aucune indication postérieure à [illegible], l'Égypte et la côte d'Afrique jusqu'aux Colonnes d'Hercule, aucune postérieure à 450, tandis que les indications relatives à la Grèce se placent entre 363 et 345, et la description des côtes Libyques au delà du détroit est prise dans le Périple d'Hannon. Le Périple de Scylax a été publié dans les recueils des *Petits géographes* d'Hœschell, 1600; d'Isaac Vossius, [illegible]; d'Hudson, 1698; de Weigel, 1807, et de J.-F. [illegible], par E. Miller, 1839; Ch. Müller, 1855, dans la collection grecque de Didot; B. Fabricius, 1848 et 1878.

Letronne, *Journal des Savants*, 1826; Niebuhr, *Kleine Schriften*, 1828; Gutschmid, *Musée Rhénan*, 1854, p. 141. C. P. et S. Rx

SCYLITZÈS (Jean), historien byzantin, né en Thrace au xie siècle, occupa plusieurs dignités à Constantinople [illegible] vint à celle de curopalate ou gouverneur [illegible] continua l'*Histoire* de Théophane, en grec, de 811 à 1081. Un [illegible], Jean Cedrenus, [illegible] presque tout cet ouvrage dans sa *Chronique*. (V. Byzantine.)

SCYLLA, nymphe sicilienne, fut aimée de Glaucus, dieu marin. La magicienne Circé la métamorphosa par jalousie en un monstre horrible; Scylla désespérée se jeta dans la mer qui a gardé son nom sur la côte d'Italie, et où ses cris effrayaient les mariniers. Elle fit périr les vaisseaux d'Ulysse pour se venger de Circé. En face est l'écueil de Charybde (*V. ce mot*), également redouté des anciens; d'où le proverbe : « Tomber de Charybde en Scylla ».

Vinet, *Glaucus et Scylla*, dans les *Annali del Instituto*, 1843.

SCYLLA, fille de Nisus. (*V. ce mot.*)

SCYLLA ou **SCYLLÆUM**, auj. *Siglio*, anc. ville du Brutium, près du rocher de même nom. Fondée, dit-on, par Anaxilas, tyran de Rhegium.

SCYMNUS, de Chio, géographe du Ier siècle av. J.-C., est l'auteur supposé d'une *Periégèse* ou description géographique, en vers iambiques grecs, des côtes septentrionales de la Méditerranée. Ce petit poème se compose de 2 parties distinctes, trouvées dans 2 manuscrits différents : l'une, de 742 vers souvent défectueux, conduit le lecteur depuis les Colonnes d'Hercule, le long des rivages d'Europe, jusqu'au pied du mont Hémus en Thrace, sur le Pont-Euxin; l'autre, de 238 vers, continue le périple de cette mer. Ces fragments étaient attribués par les premiers éditeurs à Marcien d'Héraclée, puis à Scymnus, d'après 2 citations faites par Étienne de Byzance. Meineke a démontré que ces citations étaient sans valeur. Si l'auteur demeure inconnu, l'époque du poème est déterminée par la dédicace qui en est faite au dernier roi de Bithynie, Nicomède III, qui régna de 91 à 76 av. J.-C.

L'ouvrage de Scymnus a été publié dans les différents recueils des *Petits géographes* de Hœschell, 1600; Hudson, 1698 et Gail, 1826; par Müller, 1840; Letronne, 1840; B. Fabricius, 1846; Meineke, 1846; Ch. Müller, 1855, dans la Collection grecque de Didot. — V. d'Avezac, *Grands et Petits Géographes grecs et latins*, 1856. C. P.

SCYPHIOS, nom du cheval que Neptune fit naître en frappant le sol avec son trident, lors de sa dispute avec Minerve pour donner un nom à la ville de Cécrops.

SCYRON, fameux brigand de l'Attique, fils d'Éaque et beau-frère de Télamon, dépouillait les passants sur la route d'Athènes à Mégare, les précipitait dans la mer et les laissait dévorer par des tortues, qu'il engraissait ainsi pour rendre leur chair plus délicate. Thésée le tua.

SCYROS, auj. *Skyro*, île de l'Archipel, au N.-E. de l'Eubée, avec une ville du même nom, fut habitée primitivement par les Pélasges, des Cariens et des Dolopes. Elle est célèbre dans les temps héroïques par le séjour d'Achille, que sa mère avait caché parmi les filles de Lycomède, et par la mort de Thésée, dont les restes furent ensuite rapportés par Cimon à Athènes. Conquise par ce général en 469, et soumise aux Athéniens qui, après l'avoir perdue à la suite de la guerre du Péloponèse, la recouvrèrent à la paix d'Antalcidas, en 387, mais qui la trouvèrent perdue pour eux après la guerre Lamiaque, et passa aux rois de Macédoine, à qui Rome l'enleva en 196 pour la rendre aux Athéniens. Au moyen âge, elle fit partie du duché de Naxos, puis de l'empire ottoman, et, depuis 1821, du royaume de Grèce [illegible]. Elle produit du blé, de l'orge, surtout du vin; elle est abondamment pourvue de bois, [illegible], marbres, [illegible]. On y trouve de nombreux troupeaux de moutons, beaucoup de gibier, et toutes ses roches donnent des fontaines d'une eau excellente. La seule ville est Saint-Georges, sur la côte N. La baie de Kalazutza, sur la côte O., peut recevoir de grands navires; 204 kil. carr., 3,247 hab.

[illegible], *Bulletin de Correspondance hellénique*, III p. 65

C. P. et G. H.

SCYTALE, du grec *skutalè*, fouet de cuir, bande de cuir [illegible], employée par les magistrats de Sparte pour correspondre avec les généraux [illegible]. Ils la roulaient autour d'un bâton, de manière qu'il n'y eût aucun vide, écrivaient ensuite dans le sens de la longueur du rouleau, et l'envoyaient [illegible]. Le général avait un bâton semblable, [illegible], et retrouvait [illegible].

SCYTHES, [illegible] populations [illegible] de l'Asie, depuis les temps historiques jusqu'au VIIe siècle de J.-C., bien [illegible] à des races [illegible] que celui de *Saces*, [illegible] leur nom national [illegible] *Scolotes*. [illegible] l'honneur d'être [illegible] l'Asie [illegible] témoignage [illegible] montre [illegible] jusqu'au Tanaïs et au Palus-Méotide à l'O., jusqu'au Caucase au S. Ces Scythes primitifs étaient vraisemblablement de race aryenne et de famille iranienne, ainsi que les Mèdes, les Bactriens et les Parthes. Vers 625, ils franchirent le Tanaïs, envahirent le pays des Cimmériens, et, en les poursuivant, passèrent le Caucase et entrèrent en Médie. Ils trouvèrent le roi des Mèdes, Cyaxare Ier, assiégeant Ninive, lui firent éprouver une déroute complète, et enlevèrent aux Mèdes, pendant 28 ans, l'empire de l'Asie. Ils ne s'arrêtèrent qu'aux frontières de l'Égypte, d'où le roi Psamétik les écarta par des présents. Leur domination fut signalée par d'effroyables violences, et les Mèdes ne se délivrèrent de ces conquérants qu'en les invitant à des festins et en profitant de leur ivresse pour les massacrer. Les survivants repassèrent le Caucase, s'établirent dans le pays abandonné par les Cimmériens, et, pendant tout le VIe siècle, se répandirent au N. du Pont-Euxin, dans le S. de la Russie d'Europe actuelle, pendant qu'en Asie d'autres Scythes, les Massagètes, résistaient victorieusement à Cyrus. A cette époque, suivant Hérodote, la Scythie s'étendait de l'Ister (Danube) et de son affluent le Tiarantos (Aluta) à l'O., jusqu'au Tanaïs à l'E., et depuis le Pont-Euxin et le Palus-Méotide au S., jusqu'à une distance de 20 jours de marche au N., c'est-à-dire jusqu'aux sources du Dniéper, du Boug, et du Dniester. Les peuplades scythiques mentionnées par Hérodote sont : 1° au N. de la colonie grecque d'Olbia, située à l'embouchure de l'Hypanis dans le liman du Borysthène, les *Callipides*, mélange de Grecs et de Scythes (gvt russe de Kherson); 2° au N. des Callipides, les *Alazons*, à l'endroit où le Tyras et l'Hypanis se rapprochent le plus l'un de l'autre (gvt de Podolie); 3° au N.-O. des précédents, les *Scythes laboureurs* (Arotères), entre l'Hypanis et le Borysthène (gvt de Kiev); 4° à l'E. du Borysthène et au N. de l'Hylée, les *Scythes agriculteurs* (Georgoi), appelés par les Grecs Borysthénites, et qui se nommaient eux-mêmes Olbiopolites (les citoyens riches), dans les gouvernements de Poltava et de Tchernigov; 5° à l'E. des Borysthénites, les *Scythes nomades*, qui semblent avoir occupé les gouvernements d'Iékatérinoslav et de Kharkov; 6° les *Scythes royaux*, tribu dominante, occupant le N. de la Chersonèse Taurique et les bords du Palus-Méotide jusqu'au Tanaïs, c'est-à-dire une partie des gouvernements de Tauride, d'Iékatérinoslav et des Cosaques du Don; 7° les *Scythes déserteurs*, qui, pour fuir le joug des Scythes royaux, s'étaient retirés vers l'E., au pied de l'Oural, dans le gouvernement actuel de Perm. D'autres peuples étaient soumis aux Scythes, et, pendant la guerre, entraient volontairement ou forcément dans leur alliance. Tels étaient : au S. de la Chersonèse, les *Taures*, débris sans doute des anciens Cimmériens; à l'O., les *Tyrites*, Grecs établis sur le cours inférieur du Tyras, et les *Neures*, errant au N. des sources du Boug et du Dniester, c'est-à-dire dans la Volhynie et la Gallicie orientale; au N., les *Androphages* et les *Mélanchlènes* (gvts de Smolensk et de Toula); à l'E., les *Budins*, dans les gouvernements actuels de Pensa, Simbirsk et Kazan; les *Thyssagètes* et les *Iyrques*, peuples chasseurs (gvts de Viatka et de Perm); au S.-O., les *Sarmates*, séparés des Scythes par le Tanaïs (gvts d'Astrakhan et de Saratov). Ces peuples orientaux paraissent de race Tschoude ou Finnoise. On a voulu s'appuyer de quelques coutumes rapportées par Hérodote pour démontrer l'origine tartare des Scythes : telles sont la vie nomade, l'adoration du dieu de la guerre sous la forme d'un sabre, l'usage de suspendre à la selle de leurs chevaux les chevelures de leurs ennemis, de boire dans leur crâne orné en forme de coupe, de se faire des blessures volontaires à la mort de leur roi, sur la tombe duquel ils immolaient un grand nombre de ses serviteurs. Mais la vie nomade est plutôt le caractère distinctif des peuplades qui entourent les Scythes que des Scolotes eux-mêmes : car sur les 7 peuples qu'Hérodote désigne comme étant proprement de race scythique, un seul est appelé nomade, les Callipides, les Alazons, les Scythes laboureurs et agriculteurs, cultivent la terre. Quant aux coutumes, la plupart sont communes à tous les peuples barbares, et se retrouvent parmi d'autres populations aryennes, aussi bien que chez les peuples tartares-finnois. — Telles étaient les nations auxquelles Darius fit la guerre, [illegible], sous prétexte de venger l'injure faite aux Mèdes par les Scythes, lors de la défaite de Cyaxare. Les Scythes adoptèrent une tactique qui devait leur donner la victoire : c'était de fuir vers le Nord sur leurs chariots, en détruisant tout sur leur passage, et en entraînant dans les profondeurs des forêts et des marécages un ennemi sans cesse harcelé par une nombreuse cavalerie légère, et épuisé par les fatigues et le manque de vivres. D'une armée de 700,000 hommes [illegible] avait fait passer le Bosphore [illegible] [illegible] [illegible] et de la haute Vistule, [illegible] les Scythes au S. et à l'O.,

comme déjà les tribus finnoises les pressaient à l'E. et au N. Leur empire se maintint cependant jusqu'au Ier siècle de l'ère chrétienne. Ils résistèrent à Alexandre, et anéantirent même un de ses corps d'armée commandé par Zopyrion. Enhardis par la faiblesse de ses successeurs, les Scythes d'Asie attaquèrent les États formés du démembrement de son empire. C'est ainsi que les Tochariens, dont le nom est resté au Tocharistan, attaquèrent, vers 126, la Bactriane, mirent fin à ce royaume, et plus tard dominèrent sur la partie de l'Inde conquise par les Gréco-Bactriens. Les princes scythes laissèrent aux Grecs de la Bactriane leur langue, leurs mœurs et leurs arts; subissant eux-mêmes l'influence de la civilisation grecque, ils adoptèrent leurs mœurs, et prirent sur leurs monnaies les titres de rois Gréco-Bactriens. — Pendant que les Scythes d'Asie fondaient, au IIe et au Ier siècle av. J.-C., de nouveaux royaumes, ceux d'Europe menaçaient les colonies grecques de la Chersonèse Taurique et l'État du Bosphore Cimmérien, qui appelèrent à leur secours Mithridate le Grand. Ce prince asservit les Scythes, pendant que ses généraux battaient la tribu slave des Roxolans accourue au secours de ses maîtres, 118. A partir de cette époque, les Scythes ne paraissent plus en Europe comme nation indépendante. Pendant le Ier siècle de l'ère chrétienne, Strabon ne connait plus entre l'Ister et le Tanaïs, c'est-à-dire dans toute l'étendue de l'ancienne Scythie d'Hérodote, que des Gètes, des Sarmates, les Bastarnes et les Roxolans; Pomponius Méla étend l'empire des Sarmates des limites de la Germanie aux confins de l'Asie, et ne connaît des Scythes qu'aux extrémités de l'Europe septentrionale; enfin, dit Pline, « le nom de Scythes a fait partout place à celui des Germains et des Sarmates, et cette antique dénomination ne s'applique plus qu'aux peuplades les plus éloignées, à celles qui sont presque inconnues au reste du monde »; il ne parle des Scythes demeurés encore dans leur ancienne patrie que comme d'une race « abâtardie et d'origine servile ». Les Scythes d'Europe demeurèrent esclaves dans le S., ou, refoulés au N., ils se mêlèrent aux peuplades finnoises; de là est venue l'opinion qui représente tous les Scythes, même ceux d'Hérodote, comme des Finnois, tandis que ce nom ne peut s'appliquer qu'aux Scythes dégénérés du Ier et du IIe siècle de l'ère chrétienne. — Ptolémée rejette entièrement les Scythes de l'Europe orientale, tout entière occupée par les Sarmates, et ne connaît que la Scythie Asiatique, divisée par lui en Scythie en deçà et Scythie au delà de l'Imaüs. La *Scythie en deçà de l'Imaüs* était bornée à l'O. par le Rha (Volga), au S. par la Caspienne et l'Oxus, à l'E. par l'Imaüs, au N. par des terres inconnues : elle comprenait la partie de la Russie d'Europe située entre le Volga et les monts Oural, la Sibérie occidentale et la partie du Turkestan au N. du lac Aral. Les principaux peuples que connaît Ptolémée sont : au N., les *Alauni*, nom générique donné à une foule de tribus; les *Syèbes*, au centre; les *Tectosaces*, près de l'Imaüs; les *Rhobosci*, aux sources du Rha oriental (Kama); les *Iaxartes*, sur les bords de l'Iaxarte; les *Ariaces*, entre le cours inférieur de l'Iaxarte et de l'Oxus et, à l'embouchure de l'Oxus, les *Rhibii*. La *Scythie au delà de l'Imaüs* était bornée à l'O. par ces montagnes, au N. par des terres inconnues, à l'E. par la Sérique, au S. par la partie de l'Inde dont la séparent les monts Emodes; elle comprenait l'O. du Turkestan chinois, la Dzoungarie et l'O. de la Mongolie. Ptolémée cite parmi ses peuplades : les *Abii* au N., les *Scythes Hippophages*, les habitants des pays appelés *Auzacitis* et *Casia* (pays de Kaschgar?), les *Scythes Cathæ*, dans le pays actuel de Khotan, ou plus loin, vers le Cathay. A ces deux Scythies asiatiques, il faut joindre le pays appelé *Indo-Scythie*, et comprenant, sur la rive gauche du cours inférieur de l'Indus, les royaumes fondés par les Scythes Tochariens à la suite de la conquête de la Bactriane. Cet État scythe (parties orientales de l'Afghanistan et du Béloutchistan, parties occidentales du Moultan et du Sindhy) existait encore du temps de Ptolémée, qui le divise en deux parties : *Abiria* au N., et *Pattalène* au S. dans le Delta de l'Indus. L'ethnographie des peuples de ces deux Scythies Asiatiques est très obscure. Si les noms des Alauni et des Tecsosaces et l'État d'Indo-Scythie rappellent les premiers Scythes de race aryenne, il est probable qu'un grand nombre des peuples cités par Ptolémée dans les deux Scythies appartiennent à des familles tout à fait différentes, surtout aux variétés turque et mongole de la race tartaro-finnoise. C'est, en effet, de ces contrées centrales de l'Asie que partent les Barbares de toutes races qui envahirent, depuis le IIIe jusqu'au VIe siècle de notre ère, les deux empires d'Occident et d'Orient; et les écrivains byzantins, considérant, non pas la variété de l'espèce humaine à laquelle chacune de ces nations appartenait, mais le pays d'où elles étaient ou semblaient être venues, confondirent sous le nom général de Scythes, parce qu'ils venaient de l'extrémité de l'Orient où était la Scythie de Ptolémée, des peuples de race tout à fait différente, comme les Huns, les Bulgares, les Avares; ainsi se transmit jusqu'à nos jours cette opinion erronée qui identifie les Scythes de toutes les époques avec les populations nommées de nos jours Tchoudes et Tartares. C. P.

SCYTHIE PETITE-, nom donné : 1° à la plus grande partie de la Chersonèse Taurique, et au pays situé plus au N. jusqu'au Borysthène (gvt russe de Tauride); 2° à une partie de la Thrace entre le Pont-Euxin à l'E., le Danube au N. et à l'O., et l'Hémus au S. (auj. la Dobroudscha), laquelle forma, sous l'empire romain, une prov. de Scythie, comprise dans la préfecture d'Orient et le diocèse de Thrace. C. P.

SCYTHIQUE (CHERSONESE), nom donné quelquefois à la Chersonèse Taurique.

SCYTHIQUE (OCÉAN), nom donné pendant quelque temps, chez les Anciens, à l'océan Glacial arctique. Ils appelaient *golfe scythique* un golfe de la mer Caspienne, à l'E. (le Karabogaz actuel?).

SCYTHOPOLIS, primitivement *Bethsan*, v. de Palestine, en Samarie, au S.-E., fondée, dit-on, par les Scythes qui envahirent la Syrie; auj. *Bisan*.

SCYTHO-TAURES. *V.* TAURO-SCYTHES.

SDILI, nom moderne de DÉLOS. (*V. ce mot.*)

SEAFORD, brg d'Angleterre (Sussex), port sur la Manche, à 18 kil. S.-E. de Brighton, à 5 kil. de l'embouch. de l'Ouse; 1,357 hab. Un des Cinq Ports. Belle plage; bains de mer.

SEAPOYS. *V.* CIPAYES.

SEBA (ALBERT), pharmacien, né en 1665 à Eetzel (Ost-Frise), m. en 1736, exerça sa profession à Amsterdam et sur des vaisseaux de commerce, voyagea dans l'Inde, et forma 2 collections d'histoire naturelle, dont l'une fut achetée par Pierre le Grand, et l'autre dispersée après sa mort; il parut une description de cette dernière sous ce titre : *Locupletissimi rerum naturalium thesauri accurata descriptio et iconibus artificiosissimis expressio...* Amsterdam, 1734-35-61-65, 4 vol. in-fol., et 449 pl. Tout le mérite de cet ouvrage consiste dans les planches ; le texte est rempli d'erreurs. Une nouvelle édition des planches, que possède le Muséum d'histoire naturelle de Paris, fut donnée, en 1827 et années suivantes, par Cuvier, Geoffroy Saint-Hilaire, Audouin, etc., en 45 livr. in-fol.; le texte qui devait les accompagner n'a pas paru.

V. P.-A. Cap, *Études biographiques pour servir à l'étude des sciences*, 1856, in-12.

SÉBASTE, auj. *Sivas*, anc. v. d'Asie Mineure (Cappadoce), près de l'Halys. Ce fut dans l'origine un fort nommé *Cabira*. Elle fit partie du Pont, puis fut le ch.-l. de l'Arménie Ire; agrandie par Pompée, qui l'appela *Diospolis*, elle reçut de Pythodoris, reine de Pont, le nom de *Sébaste* (c.-à-d. Auguste), en l'honneur de l'empereur Auguste.

SÉBASTE, nom que porta Samarie.

SÉBASTE OU **SÉBASTOPOLIS**, v. de Cilicie, dans une petite île, sur la mer Intérieure.

SEBASTIANI DE LA PORTA (LE COMTE HORACE), maréchal de France, né en 1775 à la Porta, près de Bastia (Corse), m. en 1851, fut élevé par un de ses oncles, qui était prêtre, et destiné à l'état ecclésiastique; il quitta le petit collet à la Révolution, et suivit la carrière des armes. D'abord secrétaire du général Raphaël Casabianca, puis attaché à l'armée d'Italie, il fut nommé chef de bataillon après Arcole, et bientôt après colonel, seconda avec son régiment le coup d'État du 18 brumaire, combattit à Marengo, posa avec Marmont les bases de l'armistice de Trévise, janv. 1801, et, après le traité d'Amiens, reçut une mission en Orient. Il réussit à négocier la paix à Constantinople et fut ensuite envoyé auprès de Djezzar, pacha d'Acre, et dans les États Barbaresques, 1803, pour gagner des partisans à la France et préparer les voies à une attaque de l'Inde par l'armée d'Egypte. L'Angleterre ayant rompu la paix d'Amiens, Sébastiani fit la campagne de 1805 comme général de brigade, mérita par sa conduite à Ulm, à Austerlitz où il fut blessé, et dans une foule d'autres combats, le grade de général de division, et, en mai 1806, fut envoyé à Constantinople en qualité d'ambassadeur. Les intrigues des Anglais et des Russes avaient fait proscrire les Français; il ramena l'esprit du sultan Sélim et le décida à déclarer la guerre aux Russes. L'Angleterre, alarmée, ordonna à sa flotte de franchir les Dardanelles, d'exiger le renvoi de l'ambassadeur français et la conclusion d'une quadruple alliance entre la Turquie, l'Angleterre, la Russie et la Prusse. Sélim allait céder, et les Mulsumans étaient fanatisés contre les Français, qui leur attiraient la guerre avec l'Angleterre; Sébastiani releva le courage du sultan, qui lui laissa tout à la fois diriger les négociations avec l'amiral anglais et organiser la défense de la ville et du Bosphore, et contraignit la flotte anglaise à repasser les Dardanelles, fév. 1807. Récompensé par le grand cordon de la Légion d'honneur, appelé au commandement du 4e corps de l'armée d'Espagne, 1809, il força le passage de la Guadiana, fut victorieux à Ciudad-Real, à

Santa-Cruz, à Almonacid, enleva les retranchements d'Ocaña, prit Grenade et Malaga, remporta un nouvel avantage à Baza, 1810, mais demanda son rappel, parce qu'il ne s'accordait pas avec le roi Joseph Bonaparte, 1811. Nommé général en chef d'un camp établi à Boulogne, il demanda à faire la campagne de Russie, fut placé à l'avant-garde, prit part aux batailles de Smolensk et de la Moskova, et entra un des premiers dans Moscou. En 1813, il fut blessé à Leipzig, et n'en contribua pas moins, 12 jours après, à la victoire de Hanau. Pendant la campagne de France, il commanda 3 régiments de cavalerie, et se trouva aux combats de Reims et d'Arcis-sur-Aube, où il tint tête à toute la cavalerie ennemie, et à celui de Saint-Dizier. Le département de l'Aisne le députa à la Chambre pendant les Cent-jours. Après Waterloo, il fut un des commissaires désignés pour traiter la paix avec les souverains alliés. Député de la Corse en 1819, il siégea à gauche. Les électeurs de Vervins le nommèrent à leur tour, 1826, en remplacement du général Foy. En 1829, il fut rapporteur des lois départementale et communale, qui amenèrent la retraite du ministère Martignac. Orateur distingué du parti libéral, il fit partie de la commission chargée de reviser la Charte de 1814, accepta de Louis-Philippe le ministère de la marine, et bientôt après celui des affaires étrangères. Ce fut alors qu'il prononça le mot fameux qu'on lui a souvent reproché : « L'ordre règne à Varsovie. » Il abandonna son portefeuille en 1833, prit l'ambassade de Naples, puis, de 1835 à 1839, celle de Londres, où il suivit les négociations relatives à la constitution du royaume de Belgique, au droit de visite, à la pacification de l'Orient, et fut nommé maréchal de France en 1840. Ses derniers jours furent empoisonnés par la mort tragique de sa fille, la duchesse de Praslin, qu'assassina son mari.

V. De Loménie, *Galerie des contemporains illustres*, t. VIII; Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*. B.

SEBASTIEN (Saint), né à Narbonne vers 250, était officier, et attaché à la maison de Dioclétien. Son zèle pour secourir les chrétiens pendant la persécution trahit sa foi ; il fut tué dans le cirque à coups de bâton, en 288. Fête, le 20 janvier.

SÉBASTIEN, frère de Jovin, prit, comme lui, le titre d'empereur en Gaule, 412, et fut mis à mort, l'année suivante, par Ataulf, roi des Wisigoths.

SÉBASTIEN, roi de Portugal, né en 1554, m. en 1578, succéda à son aïeul Jean III, en 1557. Après une régence exercée par sa grand'mère Catherine, sœur de Charles-Quint, puis, 1562, par le cardinal Henri son oncle, 3e fils d'Emmanuel le Fortuné, il entra en possession du trône à 14 ans. Une piété ardente, un fougueux amour de la gloire, qui ne laissait place à aucune autre passion, le poussèrent à une expédition fatale, à laquelle Philippe II, son oncle maternel, l'encouragea par une feinte admiration et l'envoi du casque de Charles-Quint et de quelques troupes espagnoles. Appelé par Muley-Hamed, à qui son frère Muley-Abd-el-Mélek avait enlevé le Maroc, il partit avec une petite armée, et livra à Alcazar-Kébir une sanglante bataille, où, après s'être montré général imprudent et incapable et soldat héroïque, il disparut dans la mêlée : presque toute son armée était exterminée ou prisonnière, et un page reconnut son cadavre parmi les morts. Plusieurs faux Sébastien se montrèrent dans la suite en Portugal. R.

SÉBASTIEN DEL PIOMBO (Sébastien **DI LUCIANO**, dit **FRA**), peintre, né à Venise en 1485, m. en 1547, fut élève de G. Bellini, et peignit à Venise plusieurs beaux tableaux qui le firent appeler à Rome par Agostino Chigi. Il excella dans le portrait, et dessina avec une grande perfection les têtes et les mains ; son coloris est fort beau. Il imitait le Giorgione. On dit que Michel-Ange, avec qui il était lié, lui fournit les dessins de la plupart de ses tableaux. En 1531, le pape Clément VII le nomma scelleur de la chancellerie (d'où son nom *del Piombo*, du plomb), et les revenus de cette place lui firent abandonner la grande peinture. Les principaux ouvrages de Sébastien sont : la *Résurrection de Lazare*, qu'il peignit pour Clément VII, alors cardinal ; le portrait de *Baccio Bandinelli*, des *Anges préparant le lit de l'enfant Jésus*, et *la Visitation de la Vierge*. Ce dernier tableau est au musée du Louvre. B.

SÉBASTIEN (le P.), mécanicien. (*V.* Truchet.)

SÉBASTIEN (SAINT-), v. du nord de l'Espagne, ch.-l. du Guipuzcoa et de la prov. de son nom, sur une langue de terre entre l'Urumea à l'E. et la baie de la Concha, à 444 kil. N. de Madrid, par 43° 19' lat. N., et 4° 20' long. O. ; 22,350 hab. Port de commerce encore considérable, bien que déchu depuis la séparation des colonies espagnoles de l'Amérique ; importation de denrées coloniales, de produits manufacturés en Angleterre et en France ; exportation de fer, vins, réglisse. Tanneries, fabr. de toiles, liqueurs estimées. Bains de mer très fréquentés. — Avant le IXe siècle, cette ville s'appelait [illegible]. Les Français, qui la prirent en 1719 et en 1808, y soutinrent en 1813, un siège mémorable contre les Anglo-Espagnols. Fortifications abattues en 1864. Au N. de la ville, à l'extrémité de la presqu'île, roc escarpé de 130 m. qu'occupe la citadelle. G. H.

SÉBASTIEN (SAINT-), v. des Canaries, ch.-l. de l'île Gomera, sur la côte E. ; 2,400 hab.

SÉBASTIEN (SAINT-), v. maritime du Mexique, dans l'État de Sinaloa ; 4,000 hab. Pêche active.

SÉBASTIEN (SAINT-), v. de la république de Vénézuéla, à 124 kil. S.-S.-O. de Caracas ; 5,000 hab.

SÉBASTIEN (SAINT-), île du Brésil (prov. de Saint-Paul), séparée de la côte par un détroit de 5 kil. ; 30 kil. sur 12 ; sur la côte est la *Villa de la Princeza* ; 5,000 hab., dont les habitants arment pour la pêche à la baleine. G. H.

SÉBASTIEN (SAINT-), v. du Brésil. (*V.* Rio-Janeiro.)

SÉBASTIEN-DE-LOS-REYES (SAINT-). *V.* Reyes.

SEBASTOCRATOR, c.-à-d. *auguste souverain*, titre du Bas-Empire, imaginé par Alexis Ier Comnène pour son frère Isaac, et supérieur à celui de *César*, qui existait antérieurement. Plus tard, il devint inférieur au titre de *Despote*.

SEBASTOPOL ou **SEVASTOPOL**, v. et port militaire de la Crimée, à l'extrémité S.-O. de cette péninsule, dans le district de Simféropol, par 44° 36' lat. N., et 31° 11' long. E., sur une vaste rade qui s'enfonce de l'O. à l'E. dans les terres entre des falaises de 14 à 25 m. de hauteur, et au fond de laquelle se jette la Tchernaia ; à 2,107 kil. de Saint-Pétersbourg, et 1,422 de Moscou ; 26,133 hab., la plupart de population flottante. La rade, large de 1,200 à 1,600 m., et longue de 5,612 m., est peu abritée ; les vents la rendent pénible et quelquefois dangereuse. L'entrée, large de 850 m., en était défendue à gauche par les forts Constantin et Catherine, à droite par les forts de la Quarantaine et d'Alexandre. Le côté N. de la rade est le plateau de Belbek, au bas duquel sont les forts ou batteries de Sievernaia, de Soukhaya, de Panioto, de Golandya, et que domine le fort du Nord. Sur le côté S., entre la baie de l'Artillerie, abandonnée à la marine marchande, et celle de l'Arsenal ou du Sud, qui formait le port militaire, la ville s'élevait en amphithéâtre jusqu'au plateau de la Chersonèse. On y remarquait : un magnifique escalier de débarcadère, en porphyre ; un vaste bâtiment, dit *Cercle de la Noblesse* ; la cathédrale de Saint-Michel ; le théâtre ; la bibliothèque de la ville et de la marine ; l'église de Saint-Pierre-et-Saint-Paul, copie littérale et réduite de la Madeleine de Paris ; les bâtiments immenses de l'Amirauté ; l'arsenal ; de grandes casernes ; de belles promenades. Le port militaire, situé à 1,550 m. de l'entrée de la rade, et dont l'entrée, large de 400 m., était autrefois fermée par une chaîne sous-marine et commandée par les forts Saint-Nicolas et Paul, s'enfonce dans la direction du S. jusqu'à 2,150 m. ; il a 450 m. de largeur moyenne ; il peut recevoir 15 ou 16 vaisseaux de haut bord. Entre ce port et la baie du Carénage ou de Kilinebane, située plus à l'E., était le faubourg de Karabelnaïa, contenant le bagne, les magasins militaires et maritimes, les hôpitaux et le bassin de radoub (avec 6 cales superbes en granit), tous ouvrages exécutés sur les plans de l'ingénieur anglais John Upton. — Sébastopol a été prise le 8 sept. 1855 par les Français et les Anglais, malgré l'énergique défense de Tottleben. (*V. ce nom.*) L'action destructive du taret, qui, dans la baie, détruit en 8 ans les navires en bois, n'a pas permis au gouvernement d'y restaurer le port de guerre ; mais la ville a été rebâtie ; on y a construit des quais superbes, de vastes magasins et un chemin de fer : elle sert aujourd'hui de port à Simféropol à laquelle elle est unie par un chemin de fer. G. H.

SEBASTOPOLIS, v. du Pont, à l'O., sur l'Iris ; auj. *Tourkal*. — v. de Colchide. (*V.* Dioscurias.) — v. de Cilicie. (*V.* Sebaste.) — v. d'Éolie. (*V.* Myrine.)

SEBEK-TEGHYN, prince turc, avait été d'abord esclave, et était devenu le gendre d'Alp-Teghyn, émir de Gazna et général des armées de Nouh-le-Samanide. Émir à son tour en 976, il se rendit indépendant, conquit une partie du Turkestan, puis le pays de Peïschawer dans l'Inde, et mourut à Balkh en 997. Il fut le père de Mahmoud le Ghaznévide.

SEBENICO, en slave *Sibenik*, v. forte de l'Autriche-Hongrie (Dalmatie), bâtie sur des terrasses à l'embouchure de la Kerkah dans l'Adriatique ; 15,299 hab. Évêché catholique ; évêché grec. Belle cathédrale à coupole hardie, élevée de 1443 à 1536. Comm. de vin et de rosoglio. Armements pour la pêche du corail. Le chemin de fer de Spalato lui amène le charbon des mines de Dernis sur la Cicola. Le fort San-Nicolo commande l'entrée du port. — République avant le XIe siècle, cette ville se soumit aux Vénitiens en [illegible] ; les Hongrois l'occupèrent momentanément au XVe siècle. Elle fut vainement assiégée par les Turcs en [illegible] et en 1648. L'Autriche la reçut lors du traité de Campo-Formio, 1797. Patrie du peintre Schiavone. G. H.

SÉBENNYTE, *Sebennytus*, v. de l'Égypte ancienne (Delta), auj. *Semenhoud*, sur le Nil, près de l'endroit où il se divise en plusieurs branches. Elle donnait son nom à la *branche Sebennytique*, partie septentrionale de la branche Atarbéchique. (V. Nil.) La XXXe dynastie égyptienne était originaire de cette ville. (V. Égypte.)

SEBILAH ou **CHELLAH,** *Salla* ou *Mansalla* au moyen âge, v. du Maroc, à 160 kil. O. de Fez. Une des villes saintes des Maures.

SEBINUS LACUS, nom anc. du lac d'Iseo.

SEBNITZ, v. du roy. de Saxe, à 10 kil. E. d'Hohnstein; 6,353 hab. Fabr. de toiles, soieries, cotons, draps. Un incendie la détruisit en sept. 1854.

SEBOIM, v. de la terre de Chanaan, dans la vallée de Siddim. Elle fut détruite par le feu du ciel, en même temps que Sodome, Gomorrhe et Adama.

SEBONCOURT, vge (Aisne), arr. de Saint-Quentin; 2,390 hab. Fabr. de châles, nouveautés, fils et cotons retors.

SEBONDE (Raymond de), philosophe, médecin et théologien du xve siècle, né à Barcelone, m. en 1432, professait, vers 1430, à l'université de Toulouse, la médecine, la théologie et la philosophie scolastique. On a de lui : *Theologia naturalis*, Deventer, 1487, in-fol., souvent réimprimée, trad. en français par Montaigne, Paris, 1569, et abrégée par Coménius, sous le titre d'*Oculus fidei*, Amsterdam, 1661 ; *de Natura hominis dialogi*, Cologne, 1501, in-4°, traduit en français par Montaigne, qui, dans le chap. XII du liv. II de ses *Essais*, a fait l'apologie de R. de Sébonde, dont on suspectait l'orthodoxie. Les livres de Sébonde ne sont plus guère lus aujourd'hui.

SEBOU ou **MAHMORE,** riv. de l'empire du Maroc (Fez), sort de l'Atlas, coule au N., puis à l'O., et se jette dans l'océan Atlantique, à Mehedieh ; il reçoit l'Oued-Fez. Cours de 280 kil.

SEBOUA, v. de Nubie, sur le Nil, au S. d'Assouan. C'est un point de formation des caravanes. Ses environs offrent beaucoup de ruines antiques.

SEBSVAR, *Hyrcania*, v. de Perse (Khorassan), à 100 kil. S.-O. de Nichapour, à l'O. de Mechehed. Tamerlan la prit en 1381, et, pour la punir d'une révolte, fit enterrer vifs 10,000 de ses habitants.

SEBUSIANI. V. Segusiani.

SECA (LA), v. d'Espagne, prov. de Valladolid; à 13 kil. N. de Medina-del-Campo; 3,353 hab.

SECCHI (Gian-Pietro), savant jésuite, né en 1798, m. à Rome en 1856, professeur de langue grecque et bibliothécaire au Collège romain, était profondément versé dans l'archéologie païenne et chrétienne, l'herméneutique, l'histoire de l'Église et la philologie. Ses ouvrages les plus connus sont : *Cattedra di S. Marco di Venezia*, et *Analisi dell' edizione del Nuovo Testamento greco*. Il était membre correspondant de l'Institut de France, et a laissé, en manuscrit, un *Lexique de l'ancienne langue égyptienne*.

SECCHI (Angelo), célèbre astronome italien, né à Reggio d'Émilie, le 29 juin 1818, fit ses études au collège de Lorette, entra dans l'ordre des jésuites, et alla professer les mathématiques au collège de Georgetown, près de Washington (États-Unis). Il fut appelé bientôt au collège romain comme professeur de physique. Lorsque les événements de 1848 obligèrent les jésuites de quitter Rome, le père Secchi voyagea en France, en Angleterre et aux États-Unis, revint à Rome lors de la rentrée du pape, reçut la direction de l'observatoire du collège romain, qui devint, grâce à lui, un des plus importants du monde. En 1870, le gouvernement italien lui laissa la direction de l'observatoire, et augmenta même la dotation de cet établissement. Le P. Secchi organisa aussi l'observatoire météorologique du mont Albain. Membre de nombreuses sociétés savantes, italiennes et étrangères, il était correspondant de l'Académie des sciences de Paris, depuis 1857. Il prit une part très active aux travaux de cette compagnie et se montra un des adversaires les plus convaincus des théories de M. Faye sur les ouragans, les cyclones, etc. — On évalue à plus de 300 le nombre des mémoires qu'il a publiés dans les *Nuovi atti dell' Academia dei Lincei*, le *Journal of sciences* de Sillimann, les *Smithsonian contributions*, les *Annales des sciences mathématiques et physiques*, les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, etc. Il y traite également les mathématiques pures, la météorologie, la physique, l'astronomie : on en trouvera l'énumération chronologique dans le *Catalogue of scientific papers*, publié par la Société royale de Londres et dans la *Bibliothèque des écrivains de la compagnie de Jésus* jusqu'en 1873. Le P. Secchi s'est livré particulièrement à l'étude du soleil : le premier, il avait appliqué la méthode découverte par M. Janssen aux observations des protubérances solaires ; le premier également, il émit l'idée, très favorablement accueillie, d'après laquelle le soleil serait un corps gazeux. Il publia en français son grand ouvrage intitulé : *le Soleil, exposé des découvertes modernes sur la structure de cet astre*, 1870, in-8°, 5 pl.; 1877, 2 vol., 6 pl. Dans cet ouvrage, traduit en plusieurs langues, sont résumées ses observations et ses théories connues dans toute l'Europe savante sur la constitution physique du soleil, la distribution de la chaleur sur la surface de cet astre, les protubérances et leur disposition, les éruptions, la radiation, la gravitation, les nébuleuses, les étoiles doubles, les spectres des étoiles, les étoiles filantes et les comètes. Il a publié en italien : *l'Unité des forces physiques, Essai de philosophie naturelle*, 1869, ouvrage trad. en français sous sa direction. A l'Exposition universelle de 1867, il présenta un instrument de son invention : le *météorographe*, destiné à enregistrer automatiquement les variations du baromètre, du thermomètre, du vent, de la pluie, etc. Il en a donné la description dans la *Météorologie à l'Exposition universelle de 1867*, 1867. Cette découverte lui valut la grande médaille d'or et la croix de la Légion d'honneur. Le P. Secchi est mort à Rome le 26 février 1878. La cour pontificale et le gouvernement italien se firent représenter à ses obsèques, célébrées au milieu d'un grand concours de savants. Un monument lui a été élevé sur une des places de Rome en 1880.

SECCHIA, anc. *Gabellus*, riv. d'Italie, sort des Apennins dans la prov. de Modène; cours de 155 kil. au N.-E.; elle se jette dans le Pô, à 20 kil. S.-E. de Mantoue.

SECHELLES. V. Seychelles.

SÉCHELLES (HÉRAULT DE). V. Hérault.

SECHURA, désert situé dans le N. du Pérou, a une étendue de 100 kil.

SECKAU, *Secovium*, brg de l'Autriche-Hongrie (Styrie), à 55 kil. N.-O. de Grætz; 400 hab. Évêché dont le titulaire réside à Grætz. Eaux minérales.

SECKENDORF (Gui-Louis de), historien, né en 1626 à Herzogenaurach (Franconie), m. en 1692, suivit la carrière militaire, fut employé à diverses missions politiques par Ernest le Pieux, duc de Gotha, devint chancelier de l'université de Halle, et apaisa dans cette ville les troubles excités par les piétistes. On a de lui : *Commentarius historicus et apologeticus de lutheranismo*, en 3 liv., Francfort, 1688-92, 2e édit., 1694, où il défend la Réformation contre l'*Histoire du luthéranisme* du P. Maimbourg; *Compendium historiæ ecclesiasticæ*, Leipzig, 1666; beaucoup d'articles dans les *Acta eruditorum* de Leipzig, 1683-92, etc. B.

SECKENDORF (Frédéric-Henri, comte de), neveu du précédent, né en 1673 à Kœnigsberg (Franconie), m. en 1763, abandonna la diplomatie, à laquelle on le destinait, pour l'état militaire, et servit dans l'armée prussienne, puis dans celle de l'empire, sous le patronage du margrave de Brandebourg-Anspach. Lors de la guerre de la Succession d'Espagne, il assista aux sièges de Venloo, de Stephenswert, de Ruremonde et de Liège, à la bataille d'Hochstædt, à la prise des lignes d'Hildesheim, et mérita les éloges de Marlborough et du prince Eugène. Après s'être attaché pendant quelque temps à Auguste Ier, roi de Pologne, il accepta un régiment dans l'armée de l'empereur Charles VI, 1717, et se signala au siège de Belgrade. On le chargea de négociations en Prusse, il y prit un grand ascendant sur Frédéric-Guillaume, le détacha de l'alliance anglaise, et lui fit signer les traités de Wusterhausen, 1727, et de Lœvenwolde, 1732. Il fut encore employé en Saxe et en Danemark. Dans la guerre de la Succession de Pologne, il reçut le commandement de l'armée autrichienne opposée au maréchal de Coigny et au comte de Belle-Isle. Nommé feld-maréchal, il dirigea une expédition contre la Turquie, fut accusé de trahison, jeté dans une forteresse, et ne recouvra la liberté qu'à l'avènement de Marie-Thérèse. Il offrit alors ses services à l'électeur de Bavière, dont il ne put sauver les États de l'invasion autrichienne, 1742, se retira auprès de Frédéric II, contribua à la prise de Munich, 1744, conclut avec l'Autriche, en faveur de la Bavière, le traité de Füssen, 1745, et vécut désormais dans la retraite. Une *Vie* de Seckendorf, tirée de ses papiers, a été publiée en 1790, 4 vol. B.

SECKINGEN, *Sanctio*, v. forte du grand-duché de Bade (cercle de Fribourg), dans une île du Rhin, au S.-O. de Fribourg, à 24 kil. N.-E. de Bâle, 3,200 hab. Prise par Bernard de Saxe-Weimar en 1638. Un incendie, en 1678, en détruisit la moitié.

SECLIN, ch.-l. de canton (Nord), arr. et à 11 kil. S. de Lille, dans une plaine ; 5,022 hab. Fabr. d'huile, sucre indigène, toiles, tulle, broderies ; filatures de coton et de lin, raffineries de salpêtre. Ancienne capitale du Mélantois. Jolie église ; hôpital fondé au XIIIe siècle.

SECOLAUNIA, nom latin de la Sologne.

SECOND (Jean), *Secundus*, poète latin moderne, né à La Haye en 1511, d'un magistrat, m. en 1536, reçut une brillante éducation, et montra de bonne heure du goût pour la poésie.

Mais son père le destinait à la magistrature ; il étudia le droit, se fit recevoir docteur à Bourges, puis accepta la place de secrétaire de l'archevêque de Tolède. Charles-Quint l'attacha à sa personne dans son expédition contre Tunis ; mais il ne put supporter le climat de l'Afrique, rentra dans son pays et se fixa auprès de l'évêque d'Utrecht. Ses *Poésies*, publiées à Utrecht, 1541, in-12, ont été souvent réimprimées, notamment à Leyde, avec un commentaire par Bochssa, 1821, 2 vol. On y remarque *les Baisers*, chants érotiques qui n'ont rien du cynisme de Catulle. Ils ont été traduits en prose par le comte de Mirabeau, Paris, 1796, et en vers français, avec beaucoup d'élégance, ainsi que les *Élégies*, par Tissot, 1806, in-12. B.

SECONDAT (JEAN-BAPTISTE, BARON DE), fils de Montesquieu, né en 1716 près de Bordeaux, m. en 1796, fut conseiller au parlement de sa ville natale, et employa ses loisirs à des études littéraires et scientifiques.

On lui doit : *Mémoire sur l'électricité*, Paris, 1746 ; *Observations de physique et d'histoire naturelle sur les eaux minérales des Pyrénées*, 1750, in-12 ; *Considérations sur la constitution de la marine militaire de France*, Londres, 1756, in-12 ; *Mémoire sur l'histoire naturelle du chêne*, 178 , etc.

SECONDIGNY, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. de Parthenay ; 2,178 hab. Ruines des murs d'enceinte et du château. Fabr. de lainages ; haras de baudets.

SECOUSSE (DENIS-FRANÇOIS), historien érudit, né à Paris en 1691, m. en 1754, étudia d'abord le droit et se fit recevoir avocat au Parlement en 1710, puis se livra à l'étude de l'histoire. Admis, en 1722, à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il fut désigné par Daguesseau, en 1728, pour continuer la collection des *Ordonnances des rois de France* commencée par Laurière ; il acheva le 2e vol., et publia les suivants jusqu'au 9e, en les accompagnant de préfaces, de dissertations et de notes utiles et curieuses. L'excès du travail lui fit perdre la vue.

Il a laissé encore : divers *Mémoires* dans le recueil de l'Académie ; *Mémoires pour servir à l'Histoire de Charles II, roi de Navarre, dit le Mauvais*, 1758, 2 vol. in-4o, etc.

SECOVIUM, nom latin de SECKAU.

SECRETAIRES CHEZ LES ANCIENS. *V.* le mémoire de M. Egger : *Recherches historiques sur la fonction de secrétaire des princes chez les anciens*, dans ses *Mém. d'histoire ancienne*, p. 220. G. L.-G.

SECRÉTAIRES D'ÉTAT, officiers de la couronne sous l'anc. monarchie française appelés d'abord *clercs du secret*, *secrétaires des commandements*. Ils faisaient directement au roi le rapport des affaires de leur département, et recevaient de lui-même les ordres en vertu desquels ils expédiaient les arrêts, lettres patentes, brevets, mandements, etc. Leur nombre varia fréquemment. Henri II, par une ordonnance de 1547, érigea en titre d'offices les places de secrétaires d'État, qui n'avaient été jusque-là que de simples commissions. Ce fut sous Charles IX qu'ils commencèrent à signer pour le roi. Depuis 1588, ils prêtèrent serment entre les mains du roi. Une charge de secrétaire d'État conférait la noblesse, transmissible au 1er degré. Les secrétaires entraient chez le roi, et dans ses conseils, vêtus de leurs habits ordinaires et l'épée au côté ; ils recevaient, comme notaires, les contrats de mariage des princes et princesses du sang. Quand ils étaient appelés au conseil du roi, ils prenaient le titre de ministres. — Le titre de secrétaire d'État, supprimé à la Révolution et remplacé par celui de *ministre*, reparut lors de la Restauration, et depuis ce temps les hommes placés à la tête des départements administratifs prennent le titre de *ministres secrétaires d'État*.

De Luçay, *Origines du pouvoir ministériel en France, les Secrétaires d'État depuis leur institution jusqu'à la mort de Louis XV*, 1881.

B. et G. L.-G.

SECRÉTAIRES DE LA MAIN, secrétaires intimes du roi, dans l'ancienne monarchie française ; ils *avaient la main du roi*, c.-à-d. contrefaisaient son écriture de manière à tromper les plus habiles. Henri IV en avait 2. Le but était de multiplier les [illegible] et les politesses du roi, en faisant croire à plus de personnes qu'elles émanaient de la main royale. Louis XIV en eut, et cet usage durait encore du temps de Louis XV. C. D—Y.

SECTIONS, divisions [illegible] et administratives de la ville de Paris, fixées au nombre de 48 par décret de l'Assemblée nationale du 22 juin 1790. Les citoyens de chaque section [illegible] qui ne devaient [illegible] que [illegible] du corps municipal : elles s'occupèrent des affaires [illegible], délibérèrent, prirent des arrêtés, et jouèrent un rôle très actif au temps de la [illegible]. Plusieurs changèrent de nom et s'appelèrent *Section* [illegible] *de la Patrie*, [illegible] *Bonnet Rouge*, *de Brutus*, *de la Montagne*, [illegible] *Bretons*, *de Mutius Scévola*, *des Piques*, etc. La suppression des assemblées de sections eut lieu par un décret de la Convention du 17 vendémiaire an IV (9 octobre 1795). (*V.* QUARTIERS.) J. T.

SÉCULAIRES (JEUX), *ludi Sæculares*, jeux publics institués chez les anc. Romains, l'an 298 de la ville, 455 av. J.-C., par ordre d'un oracle Sibyllin, et en expiation de prodiges. Ils étaient consacrés à Jupiter, Junon, Latone, Diane, les Parques, Pluton et Proserpine. C'était une fête nationale et religieuse, à l'observation de laquelle les Romains attachaient la gloire et la prospérité de leur empire, et qui avait aussi pour but d'assurer la régularité des calculs dans la mesure du temps. Elle revenait chaque 100e année *embolismique* de 384 jours, ou tous les 110 ans de l'année ordinaire, dans le cours de la 111e année, pendant l'été, et durait 3 jours et 3 nuits. On l'annonçait d'avance à Rome et dans les campagnes. Les quindécemvirs y présidaient : le 1er jour, ils distribuaient au peuple, sous les portiques de divers temples, des torches, du bitume, du soufre, des fèves, pour les purifications, et, le soir, immolaient, dans le Champ de Mars, à la clarté des flambeaux, 3 agneaux en l'honneur des trois Parques, sur 3 autels dressés au bord du Tibre, au lieu dit *Térente ;* puis des chanteurs chantaient des hymnes, en latin et en grec, composés pour la circonstance. — Le 2e jour, les quindécemvirs sacrifiaient devant le Capitole, et descendaient ensuite au Champ de Mars, où des acteurs représentaient des jeux scéniques en l'honneur d'Apollon et de Diane. — Le 3e jour, qui était le 1er de la nouvelle lune, on venait sacrifier des bœufs blancs devant le temple d'Apollon ; 2 chœurs, l'un de jeunes filles, l'autre de jeunes garçons, chantaient un hymne au dieu. Des jeux scéniques remplissaient le reste du jour ; le soir, les quindécemvirs immolaient dans le Térentum une truie noire et un porc à la Terre, puis enfouissaient sur place l'autel du sacrifice, qui demeurait là jusqu'aux prochains jeux. — Rome célébra 9 fois ses jeux Séculaires dans une période de 702 ans, parce que l'on se trompa 2 fois, en prenant ces jeux pour l'anniversaire séculaire de la fondation de Rome ; ils furent célébrés sous la république, l'an 298 de la ville, 408, 518 et 628 ; sous les empereurs, l'an 737, par Auguste, qui commanda à Horace le chant séculaire que nous avons encore dans les œuvres du poète ; l'an 800, par Claude ; 841, par Domitien ; 957, par Septime-Sévère ; et 1000, par Philippe, pour la dernière fois. C. D—Y.

SÉCULARISATION, mot par lequel on a désigné la transmutation d'une chose cléricale en séculière, et surtout l'abandon des biens de l'Église à des laïques. La sécularisation a eu une importance spéciale en Allemagne, où les évêques et les abbés furent souvent souverains séculiers et princes de l'Empire. A la suite de la Réformation, l'administration de beaucoup de territoires ecclésiastiques passa entre les mains de princes protestants. L'exemple fut donné par Albert de Brandebourg, grand maître de l'ordre Teutonique, qui, en 1525, se déclara luthérien et se fit reconnaître duc héréditaire de Prusse. D'autres princes l'imitèrent : à la paix d'Augsbourg, 1555, ont les reconnut légitimes possesseurs des biens ecclésiastiques dont ils s'étaient emparés avant cette date ; mais, pour empêcher les prélats de convertir, en abjurant le catholicisme, leurs évêchés en principautés séculières et héréditaires, on posa en principe que tout ecclésiastique qui embrasserait désormais la Réformation devrait résigner son bénéfice. La violation fréquente de cette clause, qu'on appelait *réserve ecclésiastique*, fut une des causes de la guerre de Trente ans. Par la paix de Westphalie, 1648, furent transformés en principautés séculières : les archevêchés de Magdebourg et de Brême, les évêchés de Halberstadt, Verden, Ratzebourg, Schwérin, Minden, Kamin, Brandebourg, Lébus, Havelberg, Lubeck-Eutin, Kolberg, Mersebourg, Naumbourg, Meissen, les abbayes de Walkenried, Grœningen, Hirschfeld, Saalfeld, Quedlinbourg, Hervorden et Gædersheim. L'année *normale*, à partir de laquelle les sécularisations cessèrent d'être valables, fut fixée à l'an 1618 pour le Palatinat, et 1624 pour le reste de l'Allemagne. L'abandon de la rive gauche du Rhin à la France, en 1797 et 1801, amena aussi la sécularisation de tous les autres territoires ecclésiastiques de l'Allemagne, avec lesquels les princes dépossédés sur la rive gauche furent dédommagés par le traité de 1803. Ainsi disparurent les évêchés de Trente, Brixen, Passau, [illegible], Wurzbourg, Bamberg, Freisingen, Augsbourg, Paderborn, Hildesheim, Munster, Osnabruck, Constance, Spire, Bâle, Worms ; les archevêchés de Salzbourg, Trèves, Cologne ; une foule d'abbayes : Fulda, Corvey, etc. L'archevêché électoral de Mayence, transféré à Ratisbonne, fut sécularisé en 1809. C. P.

SEDAINE (MICHEL-JEAN), auteur dramatique, né à Paris en 1719, m. en 1797, était fils d'un architecte pauvre, et resta l'unique soutien de sa famille vers l'âge de 18 ans ; il fut réduit, pour vivre, à se faire tailleur de pierres. Dans ses courts instants de loisir, il étudiait [illegible]. [illegible] dans ce [illegible] par un architecte [illegible] il lui [illegible] de l'intérêt, fut admis dans son [illegible] associé à ses travaux. Longtemps après, par reconnaissance, il fit

élever David comme son propre fils. Devenu plus libre, Sedaine se livra à la culture des lettres, attira sur lui l'attention publique par quelques pièces de vers, entre autres une jolie *Épître à mon habit*, et devint bientôt le véritable créateur de l'opéra comique. Il donna, au Théâtre-Italien : *le Diable à quatre*, 1756 ; *le Jardinier et son Seigneur*, 1761 ; *le Roi et le Fermier*, 1762 ; *Rose et Colas*, 1764 ; *le Déserteur*, 1769 ; *Lucile, ou l'Enfant trouvé*, 1777 ; *Aucassin et Nicolette*, 1780 ; *Richard Cœur de lion*, 1784 ; *le Faucon*, 1792 ; à l'Académie royale de musique : *Aline, reine de Golconde*, 1766 ; *Amphitryon*, 1788 ; *Guillaume Tell*, 1791. La plupart de ces pièces, pleines d'intérêt et d'esprit, et très habilement disposées pour la scène, furent mises en musique par Philidor, Monsigny et Grétry. Sedaine fit jouer au Théâtre-Français *le Philosophe sans le savoir*, 1765, comédie en 5 actes en prose, son meilleur ouvrage, et *la Gageure imprévue*, 1 acte en prose, 1768. Il entra à l'Académie française en 1786. On a publié ses *Œuvres choisies*, avec une Notice par Auger, 1813, 3 vol.

V. une *Notice* sur Sedaine par Ducis ; son *Éloge*, par Mme de Salin, 1797 ; le *Cours de littérature* de La Harpe. B.

SÉCULIER (Clergé). *V.* Clergé.

SEDAN, s.-préf. (Ardennes), à 18 kil. E.-S.-E. de Mézières, sur la rive dr. de la Meuse ; 16,593 hab. ; autrefois place forte. Trib. de commerce, collège, dont la chapelle a été bâtie par Mme de Maintenon, bibliothèque. Église calviniste. Cette ville est assez bien bâtie ; on y remarque l'anc. château, où naquit Turenne, la caserne de cavalerie, l'hôpital militaire. Elle est importante par son industrie ; la fabrication des draps y fut apportée par N. Codeau en 1646, et, sous la protection de Colbert, acquit une prospérité qu'elle a conservée. Fabr. de draps noirs fins, casimirs, castorines, nouveautés, bonneterie ; filat. de laine, tanneries, teintureries. Hauts fourneaux, affineries ; comm. de fers, quincaillerie, armes de chasse, fer-blanc. — Sedan ne fut longtemps qu'un hameau ; en 1424, Évrard III de la Mark l'acheta, et l'agrandit considérablement. On ne peut fixer l'époque où elle devint une principauté indépendante ; elle était déjà considérée comme telle, lorsque Henri-Robert de la Mark, 1555, embrassant la Réformation, en fit un des foyers du protestantisme ; ce prince la dota d'institutions libérales et d'un tribunal des *Grands Jours*. A cette époque, la principauté de Sedan comprenait : Florenville, une partie de la seigneurie de Raucourt, Fleuranges, Jametz et Bouillon. En 1591, elle passa, par mariage, de la maison de la Mark dans celle de La Tour-d'Auvergne ; Frédéric-Maurice de La Tour-d'Auvergne, duc de Bouillon, frère de Turenne, s'étant jeté dans le parti de Gaston d'Orléans, acheta sa paix, en 1641, du cardinal de Richelieu, en abandonnant Sedan à la France, en échange de plusieurs villes et comtés ; mais ce traité ne reçut son accomplissement qu'en 1651. L'université protestante de Sedan fut supprimée dès 1681. Patrie de Louis Capel, de Turenne, qui a une statue en bronze sur la place de l'Hôtel-de-Ville, et du manufacturier Ternaux. Défaite et capitulation de l'armée française le 2 sept. 1870.

SEDANO (Juan-José **LOPEZ** de), littérateur espagnol, né en 1729 à Alcala-de-Hénarès, m. en 1801, garde du cabinet des médailles à la bibliothèque royale de Madrid, a publié le *Parnaso Español*, Madrid, 1768-78, 3 vol., afin de remettre sous les yeux de ses compatriotes les anciens monuments de leur gloire lyrique. C'est un recueil avec des notices biographiques, utiles pour l'histoire littéraire. B.

SEDBERGH, brg d'Angleterre (York, West-Riding) ; 1,983 hab. Fabr. de bonneterie, quincaillerie et articles en fer.

SÉDÉCIAS, dernier roi de Juda avant la captivité de Babylone, 597-587 av. J.-C. Nabuchodonosor II, vainqueur de Jéchonias, mit à sa place Sédécias, son oncle. Ce dernier fut impie et criminel, et méprisa la voix du prophète Jérémie. S'étant révolté contre Nabuchodonosor, il fut assiégé dans Jérusalem, et, après une longue résistance, eut les yeux crevés et fut emmené à Babylone. L—h.

SEDELAUCUM, nom latin de Saulieu.

SEDERA, nom latin de la Saudre.

SEDERON, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. de Nyons, dans une gorge resserrée entre des rochers ; 667 hab.

SÉDÉTANS. *V.* Édétans.

SEDGEMOOR, plaine d'Angleterre (Somerset), entre Bridgewater et King's-Weston ; le duc de Monmouth y fut battu et pris par les troupes de Jacques II, en 1685.

SEDHIOU ou **SEGHIOU**, comptoir français et poste fortifié du Sénégal, fondé en 1837 dans la Haute-Casamance.

SEDILLOT (Jean-Jacques-Emmanuel), orientaliste et astronome, né à Enghien-Montmorency en 1777, m. en 1832, entra à l'École polytechnique, étudia ensuite les langues orientales, fut professeur adjoint de turc et secrétaire à l'école des langues orientales, et astronome adjoint au Bureau des longitudes en 1816. Il seconda Delambre et Laplace dans leurs recherches, traduisit de l'arabe, en 1810, le [illegible] d'Aboul-Hassan-Ali sur la construction des instruments [illegible] astronomiques, plus 28 livres inconnus jusque-là [illegible] et un [illegible] d'Aboul-Wefa, et inséra, dans divers [illegible], beaucoup de dissertations sur divers points d'[illegible] et de critique orientales. B.

SEDIMAN, vge d'Égypte dans le Fayoum. Desaix y défit les Mameluks le 7 oct. 1798.

SEDINUM, nom latin de Stettin.

SEDJELMESSE, v. du Maroc, dans le royaume et à 60 kil. E. de Tafilet, sur le Ziz. Aujourd'hui en ruine, ce fut le 1er siège de la dynastie des Almoravides.

SEDJER ou **CHEDCHER**, pays d'Arabie, dans la partie E. de l'Hadramaout, entre le Marrah au N. et la mer d'Oman au S. Il fournit des chameaux magnifiques et de belles dattes. Pêche abondante sur le littoral.

SEDJESTAN. *V.* Seistan.

SEDLITZ, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), à [illegible] kil. S.-O. de Tœplitz ; 1,630 hab. Manuf. considérable de tabac ; eaux salines purgatives renommées.

SEDULIUS (Caïus-Cælius ou Cæcilius), prêtre chrétien du ve siècle, est auteur d'un poème latin, en hexamètres, qui contient la vie et les miracles de J.-C., et est intitulé : *Paschale carmen, id est, de Christi miraculis libri V*, imprimé à Leipzig, 1499, et à Rome, 1794, in-4° ; il le mit ensuite en prose sous le titre d'*Opus paschale*, imprimé à Paris, 1585.

SEDUNI, peuple gaulois des Alpes, habitait la vallée supérieure du Rhône (le Valais actuel), et, dans les dernières divisions de l'empire romain, fit partie de la prov. des Alpes Grées et Pennines. Sa cap., *Sedunum* ou *Civitas Sedunorum*, est auj. *Sion*. C. P.

SEE, *amas d'eau, lac, mer*, dans les langues germaniques : See*land*, terre maritime.

SEE, riv. de France (Manche), naît près de Mortain, coule à l'O. et au S.-O., passe à Avranches, et se jette avec la Sélune, dans la baie du Mont-Saint-Michel ; cours de [illegible] kil.

SEEGUT, hameau du roy. de Wurtemberg, près de la rive g. du Neckar, à 2 kil. E. de Ludwigsbourg. Château royal de *Monrepos*, avec ferme modèle.

SEELAND, *Sjælland*, île de la mer Baltique, la plus grande de celles du Danemark, à l'E. de Fionie, entre l'Oeresund et le grand Belt. Ch.-l. Copenhague, v. princ. : Rœskilde, Skagelse et Skielskior. Climat doux, un peu humide. Élève d'un nombreux bétail dans de beaux pâturages. Sol généralement plat, coupé de nombreux canaux, fertile en grains et cultivé avec soin. Nombreuses manufactures. Seeland forme un stift ou diocèse, dont font partie Samsö, Mœen, Bornholm, les Ferõe et une cinquantaine de petites îles. Elle a 7,357 kil. carr. et 722,083 hab. ; et est divisée en 5 amts ou bailliages : Copenhague, Frederiksborg, Holbek, Sorö, Prestö. G. H.

SEELBURG (**ALT-**), v. de l'empire russe en Europe (Courlande), sur la Duna. Anc. résidence des évêques de Sémigalle.

SEESEN, v. du duché de Brunswick, à 25 kil. O.-S.-O. de Goslar ; 3,825 hab. Haute école juive. Sources sulfureuses et bains. Anc. château.

SEEZ ou **SEES**, *Sagium, Civitas Sagiorum*, ch.-l. de cant. (Orne), arr. d'Alençon, sur l'Orne ; 4,985 hab. Évêché ; grand et petit séminaire, collège. Belle statue en bronze de Conté, né dans le voisinage. Fabr. de toiles, bonneterie, gants en peau, calicots. Ancienne cité des Gaules, cette ville souffrit beaucoup des ravages des Normands et des guerres des Anglais ; elle fut brûlée et rebâtie 3 fois. On y remarque la cathédrale, bel édifice du xiie siècle, et l'évêché. A 6 kil. de la ville est le château d'O, édifice ogival, bâti au milieu d'un étang, et dont la construction est attribuée à Isabeau de Bavière, qui, après l'expulsion des Anglais, y fut retenue captive.

SÉEZ (Collège de), collège fondé à Paris, rue de la Harpe, en 1427, par J.-B. Langlois, évêque de Séez, et reconstruit en 1730 par Ch.-Alex. Lallemand, autre évêque du même diocèse.

SEFFIN, v. de la Turquie d'Asie (Diarbékir), sur l'Euphrate, à 130 kil. S.-E. d'Orfa au N. de Rakka. Près de là eut lieu, en 657, la bataille dite *des Cent dix jours*, entre les partisans d'Ali et ceux de Moaviah, qui fut vainqueur.

SEFY (**CHAH**), roi de Perse de la dynastie des Sophis, 1628-49, successeur de son aïeul Abbas le Grand, fit périr ou priver de la vue tous les princes de son sang, les nobles alliés à sa famille, presque tous ses ministres et ses généraux, et n'eut cependant à comprimer aucune révolte.

SEGA (Philippe), dit *le cardinal de Plaisance*, né à Bologne, devint évêque de Placentia en Espagne, cardinal en 1591, fut légat du pape dans Paris, lors des États de la Ligue,

et mourut à Rome en 1596. Il a été tourné en ridicule dans la *Satire Ménippée*.

SEGALAUNI, peuple gaulois de la Province romaine (Viennoise), appelé aussi *Segovellani* et *Segolauni*, à l'E. des Helviens, au N. des Tricastins, à l'O. des Voconces et au S. des Allobroges, étaient une division des Cavares, et habitaient, à l'E. du Rhône, les environs de Valence (Drôme.)

SEGAREL (Gérard), hérésiarque du XIII^e siècle, né à Parme, fut le chef d'une secte d'*Apostoliques*. Il distinguait 3 règnes dans le monde : celui du Père, dont le caractère était la justice et la sévérité ; celui du Fils, règne de grâce et de sagesse, et celui du Saint-Esprit, dont la charité était l'unique loi. Il annonçait ce dernier règne, et rien de ce qui était demandé au nom de l'Esprit-Saint ne pouvait être refusé. Ses adhérents furent des mendiants, qui commirent toutes sortes de désordres. Ségarel fut brûlé vif à Parme, en 1300.

SEGAUD (Guillaume de), prédicateur, né à Paris en 1674, m. en 1748, entra dans l'ordre des jésuites, enseigna au collège Louis-le-Grand, à Rennes et à Rouen, et prêcha ensuite avec beaucoup de succès devant Louis XV.

On a publié ses *Sermons*, 1750, 6 vol. in-12.

SEGEBERG, v. du roy. de Prusse (Slesvig-Holstein), sur la Trave ; 5,007 hab. Brasseries, distilleries, tanneries ; fabr. de lainages. Comm. de produits agricoles.

SEGED ou **SEGEDIN**. *V.* Szegedin.

SEGELMESSE. *V.* Sedjelmesse.

SEGESSERA, v. de la Gaule (Lyonnaise I^re), chez les Lingons ; auj. *Bar-sur-Aube*.

SEGESTE, anc. v. de Sicile, appelée aussi *Égeste* et *Aceste*, vers l'extrémité O. de la côte septentrionale de l'île, fut fondée, suivant une tradition, par une colonie troyenne, qui donna aux petits fleuves qui l'arrosaient les noms de Scamandre et de Simoïs, ou, d'après une autre tradition, par des Grecs compagnons de Philoctète, sous la conduite du Troyen Égeste. Souvent en guerre avec les colonies grecques de l'île, elle implora contre Syracuse le secours des Athéniens pendant la guerre du Péloponèse, et donna lieu à la malheureuse expédition de Sicile. Prise par Agathocle en 317, elle vit ses habitants massacrés ou réduits en esclavage, et reçut, avec une population nouvelle, le nom de *Dicæopolis*. Après la mort du tyran, elle reprit son ancien nom. Les Romains, en raison de son origine troyenne, la traitèrent avec douceur ; elle dut à cette protection, à son commerce et à ses sources thermales une assez grande importance. On trouve près de la ville actuelle d'*Alcamo* les ruines presque informes d'un théâtre, et un temple colossal dorique, presque entier, appelé temple de Cérès. C. P.

SÉGESTE DES TIGULIENS, *Segesta Tiguliorum*, v. de la Ligurie, au S.-E., près de l'embouchure de la Macra ; auj. *Sestri di Levante*.

SEGESTICA, v. de l'anc. Espagne ; auj. *Hiniesta*.

SEGESVAR ou **SCHÆSBURG**, v. forte de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie), sur la Kockel ; 8,788 hab. Fabr. de draps, toiles, étoffes de coton. Elle fut fondée en 1178, sur les ruines d'une colonie romaine. Vieille enceinte ; 3 églises du XV^e siècle. La *justice* de Ségesvar, l'une des 9 du pays des Saxons, a 27,280 hab., et 554 kil. carr.

SEGETIA, déesse de la moisson mûre, chez les anc. Romains.

SEGHALIEN. *V.* Amour.

SEGHERS (Gérard) ou **ZEEGERS**, peintre, né à Anvers en 1589, m. en 1651, eut pour maîtres Henri van Balen et Abraham Janssens, alla se perfectionner en Italie, et étudia beaucoup les productions de Caravage et de Manfredi. Après un voyage à Madrid, où il fut comblé de présents par le roi, il retourna dans sa patrie. Il peignit des sujets sacrés, des scènes familières, des joueurs, des musiciens ; la vogue de ses tableaux et les sommes qu'il en retira lui permirent de vivre en grand seigneur ; il employa 60,000 florins à acheter des œuvres d'élite et à se former un cabinet somptueux. Le musée du Louvre possède de lui une toile très belle, *St François en extase soutenu par des anges*. Une *Adoration des Mages*, dans l'église Notre-Dame à Bruges, est une des gloires de la peinture. On cite encore *le Mariage de la Vierge*, *Jésus élevé sur la croix*, et *le Martyre de St Liévin*. A. M.

SEGHERS (Daniel), frère du précédent, m. en 1660, prit les leçons de Breughel de Velours, et entra dans l'ordre des jésuites. Il excella dans le paysage historique et dans la peinture des fleurs. Sa couleur est belle, légère, transparente ; sa touche large, quoique finie.

SEGHIOU. *V.* Sedhiou.

SEGNERI (le P. Paul), orateur italien, né à Nettuno en 1624, m. en 1694, entra chez les jésuites en 1637, et réforma l'éloquence de la chaire, dégradée par des déclamations ou des bouffonneries. Cependant il abusa de la dialectique et de l'érudition. Son style est pur et correct.

On a de lui : *Quaresimale*, Florence, 1679, in-fol. ; *Prediche dette nel palazzo apostolico*, Rome, 1694, in-4° ; *Panegirici sacri*, Florence, 1684, 2 vol. in-12, etc. B.

SEGNI (Bernard), littérateur italien, né à Florence vers la fin du XV^e siècle, m. en 1558, fit ses études à Padoue, dirigea une maison de commerce à Aquila, fut employé à diverses missions par Cosme de Médicis, et devint consul de l'Académie della Crusca.

Outre des traductions de plusieurs ouvrages d'Aristote, il a laissé : *Trattato del governi*, Florence, 1549, in-4° ; *Storie Fiorentine dall' anno 1527 all' anno 1555*, Palerme, 1778, 2 vol. in-4°, etc. B.

SEGNI, anc. *Signia*, v. du roy. d'Italie, prov. de Rome, 6,245 hab. Évêché, belle cathédrale. On dit que les orgues y furent inventées. Vins renommés chez les anciens. Murs cyclopéens.

SEGO ou **SÉGOU**, v. du Soudan, cap. du roy. de Ségo et de l'empire, auj. déchu, des Toncouleurs, sur le Niger, par 13° 5' lat. N. et 7° 35' long. O. Elle forme 4 quartiers, dont 2 à gauche du Niger et 2 à droite, ces derniers ceints de murailles en terre. Les mosquées sont belles, mais les rues très étroites ; les maisons, construites en terre, sont de forme carrée, à toits plats et presque toutes peintes en blanc. Ségo est un entrepôt de commerce de l'Afrique centrale. Elle a été visitée à la fin du XVIII^e siècle par Mungo Park, et, de nos jours, par MM. Mage, Soleillet, Galliéni. Le sultan de Ségo, Ahmadou, a signé un traité avec la France.

SEGOBRIGA, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), au N.-O. de Sagonte, chez les Edétans ; auj. *Ségorbe*.

SEGOBRIGES, *Segobrigii*, peuple ligurien, qui habitait, avant l'arrivée des Phocéens, la partie de la Gaule qui environne aujourd'hui Marseille.

SEGODUNUM, v. de la Gaule (Aquitaine I^re), cap. des Ruthènes ; auj. *Rodez*.

SEGOLAUNI. *V.* Segalauni.

SEGONTIA, auj. *Siguenza*, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), chez les Arévaques ; Métellus et Pompée y livrèrent à Sertorius une bataille indécise, en 75 av. J.-C.

SEGONTIAQUES, *Segontiaci*, peuple de l'anc. île de Bretagne, voisin des Trinobantes, s'étendait au N. du Hampshire et au S.-O. du comté de Berks.

SEGONTIUM, v. de l'île anc. de Bretagne (Bretagne II^e), chez les Ordovices ; auj. *Carnarvon*.

SEGONZAC, ch.-l. de cant. (Charente) arr. de Cognac ; 2,809 hab. Comm. d'eau-de-vie.

SÉGOR, primitivement *Bala*, v. de Palestine (Judée), près du lac Asphaltite, fut la seule des 5 villes de la vallée de Siddim que Dieu épargna, à la prière de Loth, lorsque le feu du ciel tomba sur elles. Elle eut plus tard une garnison romaine, et, dans les premiers temps du christianisme, fut siège d'évêché. Nommée *Zoghar* au moyen âge, elle est aujourd'hui *Ghor-Zafiéh*, habitée par 300 familles arabes.

V. De Saulcy, *Voyage autour de la mer Morte*, 1852-54. B.

SÉGORA, v. de la Gaule (Aquitaine II^e), chez les Pictavi ; auj. *Bressuire*.

SEGORBE, anc. *Segobriga*, v. d'Espagne (Valence), sur la Pallanica, prov. de Castellon-de-la Plana ; pop. de la commune : 8,095 hab. Évêché. On remarque la cathédrale et l'évêché. Fabr. d'amidon et de papiers. Beaux marbres aux environs. — Enlevée, en 1245, aux Maures par Jacques I^er d'Aragon, prise par les Français en 1812, elle est titre d'un duché appartenant aujourd'hui à la maison de Medina-Celi.

SEGOVELLANI. *V.* Segalauni.

SEGOVIE, *Segovia*, *Segubia*, v. d'Espagne (Vieille-Castille), cap. de la prov. de son nom, à 293 kil. N.-O. de Madrid (par Medina del Campo) sur un roc élevé de 1,000 m., entre les vallées où naissent l'Eresma et le Petit Camarès ; 11,318 hab. Cette ville, autrefois une des premières de l'Espagne, est complètement déchue. Les monuments qui rappellent son ancienne grandeur sont : l'Alcazar, château fort d'origine mauresque, presque tout entier détruit par un incendie en 1862 ; la cathédrale ; un magnifique aqueduc romain haut de 65 m. et long de 1,417 m. avec 159 arches, attribué à Trajan, qui amène toujours les eaux dans la ville. Ségovie, qui n'a aujourd'hui presque ni commerce ni industrie, fut longtemps célèbre par ses laines qui s'exportaient dans les deux mondes, et par ses manufactures de drap qui occupaient plus de 30,000 ouvriers. Fabr. de toiles, verreries, papeteries, ouvrages d'or et d'argent. Hôtel des monnaies (pour celles de cuivre). Musée de peinture dans le palais épiscopal. Patrie de Dominique Soto. — La province de Ségovie, au centre de l'Espagne, a 7,027 kil. carr. et 152,516 hab. Sol montagneux au S.-E., arrosé par la Cega et l'Eresma, et fertile en céréales, vins, fruits ; beaux pâturages. Élève de moutons. Mines d'or et de plomb ; carrière de pierre calcaire.

SEGRAIS (JEAN REGNAULT DE), poète et littérateur, né à Caen en 1625, m. en 1701, se fit connaître à 19 ans par une tragédie d'*Hippolyte*, et par les deux premières parties d'un roman de *Bérénice*. Le comte de Fiesque, en disgrâce, fit sa connaissance, et le plaça, en 1648, près de Mademoiselle (fille de Gaston d'Orléans), dont il fut secrétaire et gentilhomme ordinaire. En 1653, il publia *Athis*, poème pastoral en 5 chants, et, 4 ans après, *les Nouvelles françaises*, écrites pour amuser Mademoiselle, et qui se lisent encore avec intérêt. Sous le titre de *Diverses Poésies*, Segrais donna, en 1658, in-4°, des églogues, des élégies, des épîtres, etc. Dès lors il eut une place, pour la douceur et le naturel de ses vers, parmi les bucoliques, et l'Académie française le reçut, en 1662, à la place de son compatriote Boisrobert. Ayant perdu en 1672 sa place de gentilhomme ordinaire pour avoir désapprouvé le projet de mariage de Mademoiselle avec Lauzun, il alla demeurer chez Mme de La Fayette, à laquelle il donna des conseils pour la composition de *Zaïde* et de *la Princesse de Clèves*; en 1676, il retourna vivre dans sa ville natale, s'y maria richement en 1679 et y ranima l'académie fondée en 1652. Segrais a traduit en vers l'*Énéide*, 2 vol. in-4°, 1668-81, et les *Géorgiques*, imprimées après sa mort, 1712, traductions aujourd'hui oubliées. A. Galland a publié un *Segraisiana*, recueilli de ses entretiens, La Haye (Paris), 1722. Les principales œuvres de Segrais ont été imprimées à Paris en 1755, 2 vol. in-18; la dernière édition de ses poésies est celle de Caen, 1823. J. T.

V. Brédif, *Segrais, sa vie et ses œuvres*, 1863.

SÈGRE, *Sicoris*, riv. d'Espagne (Catalogne), sort des Pyrénées, coule du N.-E. au S.-O., à travers la prov. de Lérida, arrose Puycerda, Urgel, Lérida, reçoit les deux Noguera et la Cinca, et se jette dans l'Èbre un peu au-dessous de Mequinenza. Cours de 193 kil.

SEGRÉ, s.-préf. (Maine-et-Loire), sur la Verzée et l'Oudon; 2,894 hab. Trib. de commerce. Comm. de toiles, fil, chanvre, grains, bestiaux.

SEGRIS (ÉMILE-ALEXIS), homme politique, né à Poitiers en 1811, m. en Suisse en 1880, était avocat à Angers, adjoint au maire de cette ville et conseiller général de Maine-et-Loire, lorsqu'il fut élu député au Corps législatif, comme candidat du gouvernement. Réélu en 1863 et en 1869, il contribua à la formation du nouveau tiers parti, qui s'efforça de faire entrer le gouvernement impérial dans la voie du régime parlementaire, et fut appelé au ministère de l'instruction publique dans le cabinet formé par M. Émile Ollivier. Parmi les actes de son administration, on remarque la formation d'une commission des hautes études sous la présidence de M. Guizot. Un décret du 14 avril, le nomma ministre des finances en remplacement de M. Buffet. Il dirigea en cette qualité l'émission de l'emprunt de 750 millions, fait en vue de la guerre franco-prussienne. A la chute du cabinet Ollivier, 8 août 1870, il rentra dans la vie privée.

SEGUIER (PIERRE), célèbre magistrat, né à Paris en 1504, d'une famille du Languedoc, m. en 1580, s'était déjà fait une grande réputation au barreau, quand François Ier le nomma avocat général à la Cour des aides et chancelier de la reine Éléonore. Avocat général au Parlement sous Henri II, il combattit les prétentions de la cour de Rome, lors des différends du pape Jules III avec le roi, au sujet du duché de Parme, fut élevé en 1554 à la place de président à mortier; présenta, au nom de sa compagnie, en 1555, des remontrances qui empêchèrent l'établissement de l'Inquisition en France, et, sous François II, fut chargé de traiter de la fixation des limites entre le Piémont et le Dauphiné.

On a de lui: *Rudimenta cognitionis Dei et sui*, 1536, in-12, trad. en français par Colletet. B.

SÉGUIER (ANTOINE), 5e fils du précédent, né à Paris en 1552, m. en 1624, fut conseiller au Parlement, maître des requêtes, surintendant de justice en Provence, 1576, conseiller d'État, avocat général au parlement de Paris et président à mortier, 1597; refusa d'entrer dans la Ligue, défendit avec énergie les droits de la couronne et les libertés gallicanes, fit condamner par le Parlement, en 1591 une bulle de Grégoire XIV contraire à ces libertés, et fut, sous Henri IV, 1598, ambassadeur à Venise, où il détourna cette république de s'allier avec le duc de Savoie. B.

SÉGUIER (PIERRE), neveu du précédent, né à Paris en 1588, m. en 1672, fut conseiller au parlement, maître des requêtes, intendant de Guyenne, président à mortier au parlement de Paris, garde des sceaux en 1633 et chancelier de France en 1635. Bien qu'il dût son élévation au cardinal de Richelieu, il ne fléchit pas toujours devant la volonté de ce ministre. Il contribua à faire casser par le Parlement le testament de Louis XIII, et remettre la régence entre les mains d'Anne d'Autriche, demeura d'abord fidèle au parti de la cour pendant la Fronde, dut cependant céder les sceaux à Châteauneuf, puis à Molé, siégea pendant quelques jours dans le conseil des princes rebelles, en 1652, recouvra pourtant les sceaux en 1656, et présida la commission chargée de juger Fouquet, ainsi que le conseil où furent rédigées les ordonnances de 1667 et 1670, connues sous le nom de *Code Louis*. (V. CODE.) Il fut un des fondateurs de l'Académie française et en devint le protecteur après la mort de Richelieu; pendant 30 ans, il en réunit les membres dans son hôtel. Son oraison funèbre fut prononcée par Mascaron.

V. son *Éloge* [illegible] par [illegible]. M. A. Floquet a publié le *Diaire ou journal* [illegible] *Séguier en Normandie, après la sédition des Nu-pieds*, 1639-40, Rouen, 1842. B.

SÉGUIER (ANTOINE-LOUIS, BARON), de la famille des précédents, né à Paris en 1726, m. en 1792, fut avocat du roi au Châtelet en 1748, avocat général au Grand Conseil en 1751, avocat général au parlement de Paris en 1755, et entra à l'Académie française en 1757; dévoué à Louis XV et à l'autorité monarchique, il lança, en 1770, un violent réquisitoire contre les doctrines et les ouvrages [illegible], s'efforça de prévenir la lutte du parlement contre l'autorité royale, donna sa démission après l'installation du parlement Maupeou, rentra à l'ancien parlement en 1774, refusa d'être prévôt des marchands à l'approche de la Révolution, puis émigra à Tournai, où il mourut. Il a laissé des plaidoyers, des mercuriales, des discours académiques.

V. son *Éloge* par Portalis, 1806. B.

SÉGUIER (ANTOINE-JEAN-MATHIEU, BARON), fils aîné du précédent, né à Paris en 1768, m. en 1848, était substitut du procureur général lorsque la Révolution éclata. Il suivit son père dans l'émigration, revint en France après l'avoir perdu, rentra en 1802 dans l'ordre judiciaire, fut substitut du commissaire, puis commissaire par intérim du gouvernement près le tribunal de 1re instance de la Seine, président du tribunal d'appel, et, en 1810, premier président de la Cour impériale de Paris. Napoléon l'avait créé baron en 1808. Maintenu dans ce poste et nommé conseiller d'État par la 1re Restauration, destitué et exilé pendant les Cent-Jours, il reprit ses fonctions et fut nommé pair de France en sept. 1815. En 1830, il se rallia au gouvernement de Louis-Philippe. B.

SÉGUIER (JEAN-FRANÇOIS), antiquaire et naturaliste, né à Nîmes en 1703, d'une autre famille que les précédents, m. en 1784, montra un goût précoce pour la numismatique et la botanique, suivit Scipion Maffei en Italie, 1732, puis dans diverses contrées de l'Europe, rapporta dans sa ville natale, après 23 ans de voyages, les plus précieuses collections de livres, de médailles, de plantes, de minéraux, et fut nommé, en 1772, correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. On a de lui: *Bibliotheca botanica*, La Haye, 1740, in-4°, ouvrage d'une grande érudition, mais que celui de Haller a fait oublier: *Plantæ veronenses*, 1745-54; une traduction française des *Mémoires du marquis Maffei*, La Haye, 1740, 2 vol. in-12; *Dissertation sur la Maison carrée de Nîmes*, 1759 et 1776; *Inscriptionum antiquarum Index absolutissimus*..., 2 vol. in-fol., avec 2 autres vol. d'Introduction, et 4 vol. de suppléments, notes et table, le tout en mss à la Bibliothèque de Nîmes.

V. son *Éloge* par Dacier (*Mém. de l'Acad. des inscriptions*, t. XLVII). B.

SÉGUIN (ARMAND), économiste, né à Paris en 1765, m. en 1835, s'occupa d'abord de chimie appliquée aux arts, fut le collaborateur de Fourcroy et de Berthollet, découvrit un procédé pour hâter le tannage du cuir, en 1794, se livra ensuite aux spéculations financières, s'enrichit comme fournisseur des armées de la République, et eut de vifs démêlés avec le gouvernement impérial, à propos de ses fournitures.

SEGUR, vge (Corrèze), arr. de Brive-la-Gaillarde; 977 hab. Berceau de l'illustre famille de Ségur.

SÉGUR (HENRI-FRANÇOIS, COMTE DE), dit à la cour *le beau Ségur*, né en 1689, m. en 1751, servit dans les mousquetaires, puis fut nommé capitaine dans un régiment dont son père, le marquis de Ségur, était colonel, parvint lui-même à ce grade, obtint ceux de mestre de camp et de brigadier, et, après des campagnes en Espagne, dans les Pays-Bas, en Italie, devint maréchal de camp. Blessé à la bataille de Guastalla, il alla plus tard en Lorraine sous les ordres du comte de Belle-Isle, et fut élevé au grade de lieutenant général en 1738. Pendant la guerre de la succession d'Autriche, il défendit Linz et Prague; puis, entouré par 15,000 ennemis et n'ayant que 7,000 hommes à leur opposer, prit position sur les hauteurs de Pfaffenhofen, repoussa 3 attaques successives, et battit ensuite en retraite, 1745. B.

SÉGUR (PHILIPPE-HENRI, MARQUIS DE), fils du précédent, né en 1724, m. en 1801, servit sous son père en Allemagne, se signala par son courage à Raucoux, 1746, à Lawfeld, 1747, où il fut blessé, devint maréchal de camp, et, bientôt après, lieutenant général, fit les campagnes de Hanovre pendant la guerre de Sept ans et fut fait prisonnier à Clostercamp,

après avoir reçu plusieurs blessures. A la paix, il devint inspecteur de l'infanterie, puis commandant de la Franche-Comté. Appelé au ministère de la guerre en 1780, créé maréchal de France en 1783, il réorganisa et améliora les hôpitaux militaires, institua le corps d'état-major, et rendit une ordonnance qui réservait aux nobles les emplois d'officiers dans l'armée, ou du moins la contre-signa: car on a prétendu qu'il l'avait combattue dans le conseil. Il donna sa démission quelques mois après l'entrée de Loménie de Brienne aux affaires, 1787, et vécut dans la retraite. La Révolution le ruina, et il échappa difficilement aux proscriptions de la Terreur. Le premier consul Bonaparte lui donna une pension. B.

SÉGUR (LOUIS-PHILIPPE, COMTE DE), diplomate et historien, fils aîné du précédent, né à Paris en 1753, m. en 1830. Après de fortes études, partit pour la guerre d'Amérique en 1781, voyagea, revint à la cour de Versailles, alla en 1785 comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg près de Catherine II, fut admis dans son intimité, composa de petites comédies pour le théâtre qu'avait l'impératrice dans la partie de son palais appelée l'*Hermitage*, obtint en 1787 un traité de commerce avantageux à la France, revint en 1789, travailla aux réformes par ses écrits, fut nommé maréchal de camp en 1791, se chargea d'une mission en Prusse en 1792, vécut de sa plume pendant la crise révolutionnaire, fut appelé par le premier consul Bonaparte au Corps législatif, puis au conseil d'État, prit une part active à la rédaction des codes, devint grand maître des cérémonies de la cour impériale, fut nommé sénateur après la campagne de Russie et vota la déchéance. Louis XVIII le porta sur la liste des pairs; Ségur reprit ses fonctions près de l'empereur pendant les Cent-jours, et voulut en vain le suivre dans son exil. En 1819, il rentra à la Chambre des pairs, y fit de la politique libérale, et propagea ses généreux principes dans des ouvrages littéraires justement estimés. Depuis 1803, il était membre de l'Académie française. Il réunit la plupart de ses ouvrages sous le titre d'*Œuvres complètes*, Paris, 1824-30, 33 vol., avec 2 atlas. On y trouve : *Histoire des principaux événements du règne de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse, et Tableau politique de l'Europe*, 3 vol.; *Mémoires, souvenirs et anecdotes*, 3 vol., son meilleur ouvrage, où l'on trouve beaucoup de curieux renseignements sur l'histoire du temps, jusqu'en 1789; *Décade historique*, 3 vol.; *Politique de tous les cabinets de l'Europe pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI*, 3 vol.; *Histoire ancienne*, 3 vol.; *Histoire romaine*, 3 vol.; *Histoire du Bas-Empire*, 4 vol.; *Histoire de France*, 9 vol.; *Galerie morale et politique*, 4 vol.; ces ouvrages sont écrits avec correction et facilité, mais d'un style un peu prolixe; enfin, *Mélanges*, renfermant ses poésies, son théâtre, ses discours de tribune, etc.

Sainte-Beuve, *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1843.

SÉGUR (JOSEPH-ALEXANDRE, VICOMTE DE), frère du précédent, né en 1756, m. en 1805, était maréchal de camp au commencement de la Révolution. Il prit sa retraite pour se livrer à la littérature. Il travailla pour l'Opéra, l'Opéra-Comique et le Théâtre-Français; il donna à ce dernier théâtre *le Retour du Mari*, comédie agréable. Après un emprisonnement de 8 mois, il publia : *Ma Prison, depuis le* [illegible] *jusqu'au 10 thermidor*, Paris, an III. Homme aimable, esprit fin et caustique, il fronda les débuts du régime impérial, et composa une foule de chansons. Il a été l'éditeur des *Mémoires du baron de Besenval*, 1805. J. T.

SÉGUR (OCTAVE-HENRI-GABRIEL, COMTE DE), fils du diplomate et historien, né à Paris en 1779, publia, au sortir de l'École polytechnique, des *Lettres élémentaires sur la chimie*, 2 vol. in-12. En 1801, il traduisit de l'anglais la *Flore des jeunes personnes*, en 1802, *Ethelvina*, 2 vol. in-12, et *Belinde*. Sous-préfet de Soissons à 22 ans, il disparut, et l'on sut plus tard [illegible] dans l'armée d'Italie. Il servit avec distinction, fut fait prisonnier, revint à la paix, et se noya dans la Seine en 1818. J. T.

SÉGUR (Mgr LOUIS-GASTON DE), né à Paris en 1820, m. en 1881, fils aîné du comte Eugène de Ségur et petit-fils par sa mère du comte Rostopchine, gouverneur de Moscou en 1812, entra de bonne heure dans les ordres, devint auditeur de rote, prélat de la maison du pape et fut nommé en 18[illegible] [illegible] du chapitre de Saint-Denis. Il devint aveugle [illegible] de la cataracte. Mgr de Ségur s'était fait une réputation par ses conférences et par un grand nombre de brochures de propagande religieuse.

[illegible]

SEGURA (anc. *Tader*), riv. d'Espagne, a sa source dans la [illegible] Albacete, coule, sur 250 kil., au N.-E., [illegible] S., par Archena, Murcie et Orihuela, [illegible] elle se jette dans la Méditerranée, à 2[illegible] kil. S.-O. d'Alicante. Elle alimente de nombreux canaux d'irrigation. Ses affluents sont le Mundo, le Guipar, la Sangonera.

SEGURA DE ASTORGA (JUAN-LORENZO), poète castillan du XIII^e siècle, a laissé un poème sur Alexandre, inséré dans le recueil de Sanchez. Ce poème a de grands rapports avec celui que Gaultier de Châtillon avait écrit en latin, et que Lambert li Cors et Alexandre de Paris mirent en vers français : on y trouve le même défaut d'invention, les mêmes anachronismes, le même étalage pédantesque. Il est suivi de 2 Lettres écrites par Alexandre à sa mère : ce sont 2 des plus anciens monuments de la prose espagnole. B.

SEGURA-DE-LÉON, *Secura*, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Badajoz, 45 kil. O. de Llerena; 3,401 hab.

SEGURA-DE-LA-SIERRA *Castrum altum*, v. d'Espagne, prov. et à 105 kil. N.-E. de Jaën; 2,775 hab.

SEGURO PORTO-. *V.* PORTO-SEGURO.

SEGUSIANI ou **SEGUSIAVI**, peuple gaulois de la Celtique, entre les Éduens au N., les Arvernes à l'O., les Vellaves au S. et les Séquanes à l'E.; clients des Éduens au temps de César, et délivrés sans doute par Auguste de cette dépendance, ils habitaient le département du Rhône et la plus grande partie de celui de la Loire; v. princ. Forum Segusianorum (auj. *Feurs*), Lugdunum (*Lyon*), Rodumna (*Roanne*). Ils furent ensuite rangés dans la I^re Lyonnaise. C. P.

SEGUSINI ou **SEGUSIENSES**, peuple gaulois, sur les deux versants des Alpes Cottiennes, avait pour capitale Segusio (auj. *Suse*), et pour v. princ. Brigantio (*Briançon*), et fit partie du royaume de Cottius. C. P.

SEGUSTERO, ville de la Gaule (Narbonnaise II^e) : auj. *Sisteron*.

SEIA, déesse protectrice des blés semés, chez les anc. Romains.

SEIBO, v. d'Haïti (république Dominicaine), à 100 kil. N.-E. de Saint-Domingue; 4,000 hab.

SEIBOUSE ou **SEYBOUSE**, anc. *Rubricatus*, riv. d'Algérie, prend sa source au S.-E. de Constantine, sous le nom d'Oued-el-Serf, passe près de Guelma, puis se jette dans la Méditerranée près et à l'E. de Bone; cours de 160 kil. Sur ses bords sont les ruines d'*Hippo Regius*.

SEICHES ou **SEYCHES**, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. de Baugé, sur la rive g. du Loir; 1,444 hab. Papeterie, filature de laine.

SEID ou **SIDI**, c.-à-d. *seigneur* en arabe; titre d'honneur donné à ceux qui prétendent descendre de Mahomet et aux saints musulmans.

SÉID, esclave de Mahomet, crut, un des premiers, à la mission de son maître et reçut la liberté comme récompense. Il fut tué à la bataille de Moutah (près de Bostra), 629. A cause du dévouement aveugle qu'il montra pour le prophète, son nom est devenu synonyme de fanatique.

SÉID ou **ZÉID-BEN-THABET**, un des secrétaires de Mahomet, prit part à tous les combats livrés pour le triomphe de l'islamisme. Ce fut lui que le khalife Abou-Bekr chargea de réunir les fragments du Coran. (*V. ce mot.*)

SEIDAH-KHATOUN, princesse persane de la famille des Bouïdes, femme de Fakhr-Eddaulah, fut régente en 997 au nom de son fils Mahdy-Eddaulah, rétablit l'ordre dans les finances, fit régner la justice, refusa de payer le tribut à Mahmoud le Ghaznévide, et mourut en 1024.

SEIDE, v. de Syrie. (*V.* SAÏDE.)

SEIDSCHUTZ. *V.* SAIDSCHUTZ.

SEIF-EDDAULAH (ABOUL-HASSAN-ALI), de la dynastie des Hamdanides de Mossoul, fut émir d'Alep et d'Émèse, prit Amida en 958, soutint les efforts des troupes des empereurs Léon, Nicéphore Phocas et Jean Zimiscès, et mourut en 967. Il a été loué par les savants et les poëtes de son temps.

SÉIF-EDDAULAH (ABOU-DJAFAR-AHMED), émir de Saragosse en 1130, se laissa dépouiller de la plupart de ses villes par Alphonse I^er d'Aragon et par Alphonse-Raymond de Castille, fut proclamé roi de Cordoue en 1145, et, peu de jours après, roi de Murcie et de Valence, et fut tué à la bataille d'Albacete contre les Castillans, 1146.

SEIGNE (COL DE LA), passage dans les Alpes Grées, entre l'arr. d'Aoste et la Savoie, à 6 kil. N.-O. du Petit-Saint-Bernard, 13 kil. S.-O. du Mont-Blanc.

SEIGNELAY, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. d'Auxerre près de l'Yonne; 1,316 hab. Anc. marquisat qui appartint à Colbert et à son fils. Comm. de laines, draps, fers.

SEIGNELAY (JEAN-BAPTISTE COLBERT, MARQUIS DE), fils aîné de Colbert, né en 1651, m. en 1690. Secrétaire d'État dès 1676, il succéda à son père, en 1683, dans le département de la marine, qu'il rendit la plus belle de l'Europe. A sa mort, la flotte comptait 131 vaisseaux, 1[illegible] [illegible], 1[illegible] autres bâtiments et 8[illegible] [illegible]. Il fit [illegible] les [illegible] barbaresques, Alger et Tripoli, bombarda en personne la ville

de Gênes 1684 et prépara la descente de Jacques II en Irlande, 1689. D'un esprit plus brillant et plus cultivé que son père, il s'était fait de nombreux amis parmi les gens de lettres : Boileau lui a adressé sa VIIe épître. G.

SEIGNETTE (Pierre), pharmacien à La Rochelle, m. en 1719, découvrit le tartre de potasse et de soude, qui a longtemps porté son nom, et qu'il appelait *polychreste*.

SEIGNEUR, nom donné, pendant le moyen âge, au possesseur d'un fief. En Italie, dans plusieurs villes, c'était le nom du chef de la cité, et, à Venise, la *Seigneurie* était le conseil qui avait la principale part au gouvernement. Le sultan des Turcs Ottomans a été et est encore appelé le *Grand Seigneur*.

SEIHOUN, anc. *Sarus*, riv. de la Turquie d'Asie (Adana), sort du Taurus arrose Adana, et se jette dans la Méditerranée, à 20 kil. S. de Tarse ; cours de 250 kil.

SEIKHS, SEYKHS ou **SYKHS**, peuple de l'Hindoustan septentrional. On distingue les *Seikhs orientaux*, sur la rive g. du Sutledge, et les *Seikhs occidentaux*, sur la rive dr. Ils formaient jadis une confédération puissante, et les pays soumis à leur domination constituèrent un royaume de Lahore. (*V. ce nom.*) Ils furent surtout redoutables sous Runjet-Sing. (*V. ce mot.*) La confédération des Seikhs avait pour bornes au N. le royaume de Kaboul et l'empire chinois (Petit-Tibet), à l'E. l'empire chinois et l'empire anglo-indien, au S. ce même empire, et à l'O., le Béloutchistan et le Kaboul ; 446,000 kil. carr., 8 millions d'hab. Cap. Amritsir. Elle comprenait le Pendjab, le Kouhistan, le Cachemire, une partie de l'Afghanistan, le Peischawer, le Moultan, le Bahawalpour. etc. Les Seikhs, selon Heeren, sont une branche des Radjepoutes : ils formaient originairement, non un peuple particulier, mais une secte religieuse établie au XVIe siècle par Nanek. Depuis 1849, ils sont sous la domination de l'Angleterre.

SEILLE, riv. qui forme sur une partie de son cours la limite entre la France et l'Alsace-Lorraine, sort de l'étang de Lindres, au S.-E. de Dieuze, coule au N.-O., passe à Dieuze, Marsal, Moyenvic, Vic, Nomeny, et se jette dans la Moselle, à Metz, après un cours de 105 kil. ; son principal affluent est la petite Seille, qui s'y jette près de Vic.

SEILLE, riv. de France, prend sa source au Mont-de-la-Roche, au N.-E. de Lons-le-Saulnier (Jura), coule au S.-O., passe à Louhans, et se jette dans la Saône au-dessus de Tournus, après un cours de 110 kil., dont 50 navigables, depuis Louhans, au moyen de 4 écluses. Elle reçoit le Solman.

SEIM ou **SEM**, riv. de la Russie d'Europe, arrose les gvts de Koursk et de Tchernigov, et se jette dans la Desna, à 8 kil. S.-E. de Sosnitza ; cours de 550 kil.

SEIN, *Sena*, île française de l'océan Atlantique, vis-à-vis la baie de Douarnenez, à 45 kil. S.-O. de Brest, sur la côte O. du département du Finistère, dont la sépare le Raz de Sein, détroit large de 5 kil. ; 480 hab. Sol marécageux et peu fertile. Beau phare. (V. Séna.)

SEINE, *Sequana*, fleuve de France, prend sa source non loin du mont Tasselot, à Saint-Germain-source-Seine (Côte-d'Or), par 471 m. d'altitude. Un monument a été élevé à la 1re source du fleuve aux frais de la ville de Paris en 1867. La Seine coule au N.-O., puis à l'O.-S.-O., et de nouveau au N.-O., par les départements de la Côte-d'Or, de l'Aube, de Seine-et-Marne, de Seine-et-Oise et de la Seine, de l'Eure et de la Seine-Inférieure, en arrosant Châtillon-sur-Seine, Bar-sur-Seine, Troyes, Romilly-sur-Seine, Pont-sur-Seine, Nogent-sur-Seine, Montereau, Melun, Corbeil, Villeneuve-Saint-Georges, Choisy, Paris, Meudon, Saint-Cloud, Asnières, Argenteuil, Saint-Germain, Poissy, Meulan, Mantes, Vernon, Pont-de-l'Arche, Elbeuf, Rouen, Duclair, Caudebec, Quillebœuf, Harfleur, et se jette dans la Manche, entre le Havre et Honfleur, par une embouchure de 12 kil. de large. Dans son cours de 776 kil., elle fait un grand nombre de sinuosités, surtout à partir de Paris. Elle est navigable depuis Marcilly. Ses affluents sont, à droite : l'Ource, l'Aube, l'Yères, la Marne, l'Oise, l'Epte, l'Andelle ; à gauche, l'Yonne, le Loing, l'Essonne, l'Orge, la Bièvre, l'Eure, la Rille. Par le canal de la Marne au Rhin, elle communique avec le Rhin ; par l'Yonne et le canal de Bourgogne, avec la Saône et le Rhône ; par le canal de Saint-Quentin et l'Oise, avec la Somme et l'Escaut ; par l'Aisne, les canaux de la Marne à l'Aisne et des Ardennes, avec la Meuse ; par le canal de l'Ourcq, avec l'Ourcq ; par les canaux du Nivernais, du Loing, de Briare et d'Orléans, avec la Loire. L'altitude de la Seine au-dessus de la mer est de 435 m. à sa source, de 101 m. à Troyes, de 34 m. à Paris et de 8 m. à Rouen. En général elle a un débit régulier et se prête à la navigation en toute saison. La marée se fait sentir jusqu'à Pont-de-l'Arche. Dans la basse Seine, aux environs de Quillebœuf, des bancs de sable mobiles gênent la navigation ; de grands travaux d'endiguement, commencés depuis 1847, y porteront remède. (*V.* notre *Diction. des lettres*, au mot Endiguement.) On y remarque le phénomène de la *barre*, puissante vague offrant un front [illegible] qui remonte le fleuve jusqu'à Jumièges, et [illegible] Rouen, avec [illegible] et un bruit qui l'annonce à l'avance. Le bassin de la Seine a une superf. de [illegible] hect. ; la ceinture [illegible] formée par les collines du pays de Caux et de la Picardie, les Ardennes occidentales, l'Argonne, le plateau de Langres, la côte d'or, les monts du Morvan, de l'Autunois et du Nivernais, les plateaux d'Orléans et du Perche et les collines du Lieuvin.
B.

SEINE (La), dép. de France, le plus petit et le plus peuplé de tous ; ch.-l. Paris, on y compte 3 arr., bien que les sous-préf. de Saint-Denis et de Sceaux aient été supprimées ; situé dans l'ancienne Ile-de-France, et entièrement entouré par le département de Seine-et-Oise. Superf., 478 kil. carr. Population en 1851, 1,422,065 hab. ; en 18[illegible], 2,1[illegible] ; en 1881, 2,799,329. Arrosé par la Seine et la Marne. Sol fertile ; culture perfectionnée pour les légumes et les fruits. L'industrie est immense et variée, dans Paris surtout. Exploit. [illegible] de plâtre, carrières de pierres à bâtir. Élève de sangsues. Ce département forme le diocèse et dépend de la Cour d'appel et de l'académie de Paris. Il est partagé entre le IIe corps d'armée (Amiens), pour les Xe, XIXe et XXe arrondissements de Paris, les cantons de Saint-Denis et de Pantin ; le IIIe (Rouen), pour les Ier, VIIe, VIIIe, IXe, XVe, XVIe XVIIe et XVIIIe arrondissements de Paris, les cantons de Courbevoie et de Villejuif ; le IVe (Le Mans), pour les IVe, Ve, XIe, XIIIe et XIVe arrondissements de Paris, les cantons de Sceaux et de Villejuif ; le Ve (Orléans), pour les IIe, IIIe, XIe et XIIe arrondissements de Paris, les cantons de Charenton et de Vincennes.

SEINE-ET-MARNE, dép. du nord de la France ; ch.-l. Melun ; situé dans les anc. prov. de Gâtinais, Brie, Champagne propre et Ile-de-France. Superf., 5,736 kil. carr. ; pop., 348,991 hab., 5 arr. ; s.-préf. : Meaux, Fontainebleau, Coulommiers, Provins. Arrosé par la Seine, la Marne, la Voulzie, l'Yonne, l'Ourcq, le Loing et le Grand-Morin. Sol très fertile ; vastes forêts (celles de Fontainebleau, de Crécy, de Valence, etc.) ; céréales, vins peu estimés, pommes de terre, plantes oléagineuses, légumes, fruits, excellent raisin, dit chasselas de Fontainebleau. Élève de gros bétail, vaches laitières, moutons. Exploit. de grès à paver, pierres meulières excellentes, pierres de taille. Fabr. de fils et tissus de laine et de coton, toiles peintes, papiers, cuirs, faïence, verrerie, fromages de Brie renommés. Ce département forme le diocèse de Meaux dépend de la Cour d'appel de l'académie de Paris, et du Ve corps d'armée (Orléans).

SEINE-ET-OISE, dép. du nord de la France, ch.-l. Versailles ; situé dans l'anc. Ile-de-France, et enclavant le dép. de la Seine Superf., 5,603 kil. carr. ; pop. : 577,798 hab. ; 6 arr. ; s.-préf. : Pontoise, Mantes, Rambouillet, Étampes, Corbeil. Arrosé par la Seine, l'Essonne, la Marne et l'Oise. Sol montueux, fertile en céréales, vins médiocres ; culture très perfectionnée de légumes et de fruits pour l'approvisionnement de Paris ; beaucoup de bois et de lacs. Nombreuses maisons de campagne, habitées l'été seulement. Industrie très active : filatures de coton et de laine, bonneterie, papeteries, briqueteries, savonneries, huileries, sucreries, raffineries, produits chimiques ; mouture. Exploit. de grès, pierres à bâtir, pierres meulières et à chaux, marne, pierres lithographiques. Eaux minérales à Enghien. Ce département dépend de l'évêché de Versailles, de la Cour d'appel et de l'académie de Paris. Il est partagé entre le IIe corps d'armée (Amiens), pour l'arrondissement de Pontoise, le IIIe (Rouen), pour les arrondissements de Versailles et de Mantes ; le IVe (Le Mans) pour l'arrondissement de Rambouillet, et le Ve (Orléans) pour les arrondissements d'Étampes et de Corbeil.

SEINE-INFÉRIEURE, dép. maritime de la France au N.-O., ch.-l. Rouen ; formé dans l'anc. Normandie, baigné par la Manche à l'O. et au N. Superf., 6,035 kil. carr. ; pop. : 814,068 hab. ; 5 arr. ; s.-préf. : Le Havre, Dieppe, Yvetot et Neufchâtel. Sol peu montagneux, fertile, arrosé par la Seine, la Durdent, la Saane, la Scie, l'Arques, la Béthune, la Bresle, et bien cultivé : céréales, légumes, colza, pommes à cidre, lin, chanvre, houblon. Riches prairies ; élève de chevaux, vaches laitières, moutons, porcs, volailles. Pêche très active. Industrie considérable : beurre, fromages, draps, lainages, toiles, cotonnades, rouenneries, calicots ; usines à fer, produits chimiques. Grand commerce d'importation et d'exportation. Ce département dépend de l'archevêché et de la Cour d'appel de Rouen, de l'académie de Caen et du IIIe corps d'armée (Rouen).

SEINE-SUR-VINGEANNE (Saint-), ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Dijon ; 745 hab. Il y eut jadis une abbaye de bénédictins, occupée aujourd'hui par un établissement hydrothérapique. Belle église du XIVe siècle.

SEIR, nom primitif de l'Idumée. On l'appliquait aussi à

une chaîne de montagnes qui s'étendait au S. et à l'O. du lac Asphaltite, et qui se prolongeait jusqu'au golfe Élanitique ; auj. *Djobal*. On trouvait dans cette chaîne beaucoup de cavernes, retraites de tribus sauvages et lieux de sépulture.

SEISSEL. *V.* Seyssel.

SEISTAN. *V.* Sigistan.

SEITENSTETTEN, vge de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), à 11 kil. N.-O. de Waidhofen ; 1,939 hab. Abbaye de bénédictins, fondée en 1112 ; elle renferme un gymnase, un pensionnat et une bibliothèque.

SEIX, v. (Ariège), arr. de Saint-Girons, sur le Salat ; 3,243 hab. Cardage et filature de laine à la mécanique. Carrières de marbre et de granit.

SEIZE (Les), comité insurrectionnel de 16 membres, qui s'établit à Paris dans les dernières années du règne de Henri III, et qui se substitua violemment, dans les *seize* quartiers de la ville, au conseil que présidaient le prévôt des marchands et les échevins. Les Seize donnèrent plus d'unité et d'énergie à la Ligue, préparèrent la journée des Barricades, 1588, et, après l'assassinat des Guises, devinrent les véritables chefs du parti catholique à Paris. Ils s'unirent à la Sorbonne, lorsqu'elle déclara Henri III déchu du trône, traînèrent à la Bastille plusieurs conseillers au Parlement et chassèrent d'autres magistrats. Par l'attentat de Jacques Clément, 1589, ils conçurent un instant l'espérance de faire triompher leurs doctrines, mélange singulier d'un catholicisme intolérant et d'une démocratie exagérée. Ils demandèrent la proscription absolue de la Réformation, l'élection d'un roi national par une assemblée souveraine, *sans s'astreindre au prétendu droit de succession*, et la convocation périodique des états généraux avec des prérogatives qui ne laissaient subsister qu'un fantôme de royauté. Mais leurs violences les perdirent. Irrités des défaites de Mayenne, lieutenant général, à Arques et à Ivry, ils voulurent le renverser, nommèrent un conseil de 10 membres pour aviser au salut de l'État, 1591, envahirent le Parlement avec la populace que conduisait Bussy-Leclerc, gouverneur de la Bastille, mirent à mort le premier président Brisson et 2 autres conseillers, confisquèrent les biens des *modérés*, dressèrent une liste de *suspects*, et écrivirent à Philippe II, roi d'Espagne, pour lui proposer la couronne. Mais Mayenne, entré à Paris avec 3,000 hommes, s'empara de la Bastille et mit fin à l'existence de ce comité révolutionnaire. G.

SÉJAN (Ælius Sejanus), chevalier romain, né à Vulsinies, était préfet du prétoire, lorsqu'il alla avec Drusus apaiser le soulèvement des légions de Pannonie, l'an 767 de Rome, 14 de J.-C. Favori et ministre de Tibère, dont il avait seul toute la confiance, il essaya de renverser l'empereur et ses enfants, et de prendre leur place. Dans ce but, il séduisit Livie, femme de Drusus, fils de Tibère, et, lui promettant l'empire en l'épousant, la décida à empoisonner son époux. Les fils de Germanicus gênaient son ambition : il dénonça à Tibère les partisans de leur mère Agrippine, excita contre eux les soupçons et la cruauté du prince retiré à Caprée. Séjan l'avait en quelque sorte confiné dans cette délicieuse retraite, et accaparait tous les soins du gouvernement. Il était presque maître de l'Empire quand, pressé par Livie, il demanda sa main à Tibère, qui la lui refusa. Furieux de ce refus, il allait hâter ses desseins, lorsque l'empereur, averti par une lettre d'Antonia, sa belle-sœur, donna le commandement des gardes prétoriennes à Macron, avec ordre d'arrêter Séjan. Le favori est saisi en plein sénat, conduit à la prison et aussitôt étranglé, 784 de Rome, 31 de J.-C. Son corps fut jeté sur les gémonies ; la populace le traîna par les rues de Rome et le précipita dans le Tibre.

V. Merivale, *l'Empire Romain*, t. V. O.

SELANGA. *V.* Djonkseylon.

SELBODA RIO-. *V.* Rio das-Palmas.

SELBY, *Salebia*, v. d'Angleterre, petit port sur l'Ouse, dans le comté d'York ; 6,033 hab. Chantiers de construction ; toile à voiles. Comm. actif par le canal de l'Ouse à l'Aire et à la Calder. Henri Ier y est né dans une abbaye dont une partie forme l'église actuelle.

SELDEN (Jean), publiciste anglais, né en 1584 à Salvington (Sussex), m. en 1654, commença par défendre la Chambre des communes contre Jacques Ier, qui prétendait que ses privilèges n'avaient d'autre fondement que la tolérance du roi, fut député à cette Chambre en 1624, 1626 et 1628, se rangea parmi les adversaires de Charles Ier, fit partie du comité chargé de dresser l'acte d'accusation de Buckingham, eut une grande part au succès du célèbre *bill des droits*, fut emprisonné après la dissolution du Parlement, reparut dans le Long-Parlement en 1640, s'y distingua par sa modération entre les royalistes et les indépendants, vota contre la mise en accusation de Strafford, signa le Covenant en 1644, mais refusa, sous Cromwell, de combattre les apologies publiées en faveur de Charles Ier. On a de lui : *Mare clausum*, 1635, traité paradoxal contre la liberté des mers en faveur de la puissance anglaise, et opposé au *Mare liberum* de Grotius ; *Marmora Arundeliana*, 1629, in-4°, commentaire sur ces marbres célèbres ; *de Successionibus in bona defuncti ad leges Hebræorum*, 1631, etc.

Ses *Œuvres* ont été réunies à Londres, 1726, 3 vol. in-fol. — *V.* sa *Vie* (en angl.) par Aikin, 1812, et par Johnson, 1835. B.

SELDJOUKIDES ou **SELDJOUCIDES**, dynastie de Turcs fondée par Togrulbeg, petit-fils de Seldjouk, au commencement du XIe siècle, et qui disparut à la fin du XIIIe. Puissante sous Togrul, Alp-Arslan et Mélik-chah (*V. ces noms*), elle s'affaiblit ensuite par des partages : de petites principautés seldjoucides se formèrent à Konièh, Alep, Damas, Antioche, Mossoul, et furent renversées, pendant les croisades, par les chrétiens ou par les sultans du Kharism.

SELE, anc. *Silarus*, riv. du roy. d'Italie, sort de l'Apennin à 20 kil. N.-E. de Policastro, coule au N.-O. dans la belle vallée de Diano, puis au S.-E., et se jette dans le golfe de Salerne, cours de 90 kil. G. H.

SELEFKEH, *Seleucia Trachea*, v. de la Turquie d'Asie (Konièh), ch.-l. de livah, sur l'Ermenek-sou (anc. *Calycadnus*), à 13 kil. de son embouch. dans la Méditerranée, à 90 kil. S.-O. de Tarsous. Superbes ruines, parmi lesquelles on distingue encore d'immenses citernes, des catacombes, un théâtre, etc.

SÉLEMNÉ. *V.* Sélimné.

SÉLÉNÉ, nom grec de la Lune ou de Diane.

SÉLÉNÉ (Cléopatre). *V.* Cléopatre.

SELENGA, *Æchardus*, riv. d'Asie, naît dans les monts Tang-nu-Ula, chez les Mongols Kalkhas (empire chinois), coule à l'E., puis au N., entre en Sibérie, arrose Sélenginsk, Verkhnéi-Oudinsk, reçoit l'Ekhe, l'Orkhon, le Chikoï, le Khilak, l'Uda, et se jette dans le lac Baïkal à 50 kil. à l'O. d'Ilinsk. Cours de 1,000 kil. environ.

SELENGINSK, v. de la Sibérie (Trans-Baikal), sur la Sélenga à 100 kil. N. de Kiakhta ; 1,019 hab. Comm. avec la Chine, principalement en rhubarbe.

SELESTAT. *V.* Schelestadt.

SELEUCIDE, *Seleucis*, anc. prov. de la Syrie occidentale, le long de la Méditerranée, depuis le golfe d'Issus au N. jusqu'à l'Oronte au S., tirait son nom de Séleucus Nicator. Elle renfermait 4 villes principales : Séleucie, Antioche, Laodicée et Apamée ; de là son nom de *Tétrapole*.

SELEUCIDES, dynastie macédonienne qui régna sur la Syrie et une grande partie de l'Asie après Alexandre le Grand, 311-64 av. J.-C. ; elle tirait son nom de Séleucus Ier, qui la fonda. (*V.* Syrie.)

SELEUCIE, *Seleucia*, v. de Babylonie, au N., sur la rive dr. du Tigre, fondée par Séleucus Nicator vers 307 av. J.-C., fut la 1re capitale du royaume de Syrie sous les Séleucides. En 140, elle devint la résidence des rois parthes, à qui elle était cédée ; mais la fondation de Ctésiphon lui porta un coup fatal. Il n'en reste que des ruines sous le nom d'*Al-Madain*, aux environs de Bagdad.

Schneiderwirth, *Seleucia am Tigris*, 1880.

SÉLEUCIE DU PIÉRUS, *Seleucia Pieria*, v. de Syrie (Séleucide), près du Piérus, à l'embouchure de l'Oronte dans la Méditerranée ; auj. *Soueidéh*.

SÉLEUCIE DU TAURUS, *Seleucia ad Taurum*, v. de Pisidie, au pied du Taurus.

SÉLEUCIE-TRACHÉE, *Seleucia Trachea* ou *Seleucia Ciliciæ*, v. de Cilicie, sur le Calycadnus et à 16 kil. de son embouchure dans la Méditerranée ; auj. *Sélefkéh*.

SÉLEUCUS Ier, dit *Nicator* (vainqueur), fondateur de la dynastie des Séleucides en Syrie, né en 354, m. en 281 av. J.-C., célèbre lieutenant d'Alexandre, n'avait reçu, dans son héritage, en 323, que le commandement de la cavalerie alliée. Son alliance avec Antigone contre Eumène et Perdiccas lui valut la province de Babylonie, 320 ; il la perdit en 315, proscrit par Antigone vainqueur, la recouvra après sa victoire de Gaza, 312, y joignit l'Assyrie et la Médie par la paix de 311, puis la Perse, l'Hyrcanie, la Bactriane, toute la Haute-Asie jusqu'à l'Indus à l'E., et la bataille d'Ipsus, 301, lui confirma le titre de roi, qu'il prenait depuis 306, en lui assurant encore la Syrie, la Phrygie, l'Arménie, la Mésopotamie. Il conserva ce vaste empire contre Démétrius Poliorcète, 285, et contre Lysimaque, dont la défaite à Cyropédion lui valut, avec le nom de *vainqueur des vainqueurs*, la possession de la Macédoine, de la Thrace et de l'Asie Mineure, 282 ; 7 mois après, il fut tué par Ptolémée Céraunus. A l'intérieur, Séleucus avait donné à l'empire Antioche pour capitale, il avait favorisé le commerce par un traité avec Sandrocottus, roi des Indes, et fondé ou agrandi beaucoup de villes, Apamée, Laodicée, Séleucie, etc. A. G.

SÉLEUCUS II, dit *Callinique* (le Victorieux), roi de Syrie, 247-226 av. J.-C., fils d'Antiochus II. Sa mère Laodice ayant tué la 2e femme d'Antiochus II, sœur de Ptolémée III, ce roi

d'Égypte ravagea l'empire, y suscita de nombreuses révoltes, et prit la Cœlésyrie. Antiochus Hiérax, frère de Séleucus, se fit roi en Asie Mineure. La Perse sous Arsace, la Bactriane sous Théodote et tout l'Orient reprirent leur indépendance; Eumène de Pergame fut lui même redoutable. Enfin les Parthes vainquirent le roi de Syrie, qui mourut, dit-on, dans leurs fers. A. G.

SELEUCUS III, dit *Céraunus* (le Foudre), roi de Syrie, 225-222 av. J.-C., fils du précédent, marcha contre l'Asie Mineure révoltée, et fut empoisonné par 2 de ses officiers.

SÉLEUCUS IV, dit *Philopator* (qui aime son père), roi de Syrie, 186-174 av. J.-C., fils d'Antiochus le Grand, essaya en vain de secourir Pharnace, roi de Pont, contre les Romains; son ministre Héliodore l'excita à persécuter les Juifs, et l'empoisonna pour usurper la couronne.

SÉLEUCUS V, dit *Nicator*, roi de Syrie, 124-123 av. J.-C., fils de Démétrius II Nicator, se fit proclamer après la mort de son père; mais sa mère, l'ambitieuse Cléopâtre, le fit assassiner, et mit sur le trône un autre de ses enfants, Antiochus **Grypus. Ce Séleucus, qui régna moins d'un an, est le Séleucus de la tragédie de *Rodogune* de P. Corneille.**

SÉLEUCUS VI, dit *Épiphane* (l'illustre), fils aîné d'Antiochus **Grypus, devint roi d'Antioche et d'une portion de la Syrie, en 97 av. J.-C. Antiochus de Cyzique, qui régnait à Damas,** lui disputa son royaume; mais il le vainquit, et Antiochus se **tua. Séleucus trouva un autre compétiteur dans Antiochus Eusèbe, fils d'Antiochus de Cyzique, dut se retirer en Cilicie et périt à Mopsueste, en 95 av. J.-C.**

SÉLEUCUS CYBIOSACTÈS, fils d'Antiochus Eusèbe et de Cléopâtre Séléné, régna pendant quelques mois sur la Syrie, en 56 av. J.-C.; ses habitudes de débauche lui attirèrent la **haine de sa femme Bérénice, qui le fit étrangler.**

SÉLEUCUS, astronome, chaldéen d'origine, grec de nom et d'éducation, né à Séleucie sur le Tigre (Babylonie), florissait à Babylone au IIe siècle av. J.-C. Il admit l'immensité du monde. Il soutint l'hypothèse astronomique proposée par Aristarque de Samos, hypothèse identique au système de Copernic. Il avait observé les marées de la mer Érythrée; il paraît avoir étudié avec soin les périodes de ce phénomène, et avoir remarqué la différence des *heures de port*. Il avait essayé de trouver la cause des marées dans l'opposition qui devait exister au point de contact entre les tourbillons produits autour de la terre et de la lune par les rotations de ces 2 corps dans le même sens. H. M.

SELGÉ, v. de l'anc. Pisidie, vers le S., au pied du Taurus et sur le Cestros, était très populeuse, et pouvait armer 20,000 combattants. Fondée par une colonie lacédémonienne, elle fut longtemps indépendante, et ne céda qu'aux Romains. On en voit aujourd'hui de belles ruines près du village de Boujak. S. Re.

SELGOVES, *Selgovæ*, anc. peuple du nord de l'île de Bretagne, dans la Calédonie.

SELIGENSTADT, v. forte du grand-duché de Hesse, sur la rive g. du Mein; 3,628 hab. Restes d'une abbaye de bénédictins, fondée en 825 par Eginhard et Emma, fille de Charlemagne; on y vit, jusqu'en 1810, leurs tombeaux qui ont été transférés à Erbach. Fabr. de draps, toiles, bonneterie, cuirs. Tourbières aux environs, mines de cuivre et de houille.

SÉLIM Ier, sultan ottoman, surnommé *Yaouz* (le Féroce), 1512-1520, succéda à son père Bajazet II, qu'il avait fait empoisonner. Il fit la guerre à la Perse, vainquit Chah-Ismael-Sofi à Tchaldir ou Tchalderan, 1514, s'empara de Tauris et de l'Arménie, puis soumit la Syrie, 1516, et conquit l'Égypte, où il mit fin à la puissance des Mamelouks, 1517. Il fit prisonnier Mottawakkel, dernier khalife abbasside, et l'amena à Constantinople. A dater de cette époque, les sultans turcs réunirent la suprématie religieuse à leur puissance politique. Le joug de Sélim pesa durement sur les Grecs de Constantinople, dont il convertit plusieurs églises en mosquées. Il méditait une expédition contre la Perse et l'île de Rhodes, lorsqu'il mourut. Ce fut un politique adroit et un maître cruel. D.

SÉLIM II, dit *l'Ivrogne*, sultan ottoman, 1566-1574, succéda à son père Soliman II, enleva l'île de Chypre aux Vénitiens, en 1571, perdit, la même année, la bataille de Lépante, mais parvint à reprendre Tunis à l'Espagne en 1574. Il ouvrit la série des sultans efféminés et sans gloire. D.

SÉLIM III, sultan ottoman, 1789-1808, né vers 1761, succéda à son oncle Abdul-Hamid. Il éprouva de grands revers contre les Russes et les Autrichiens, qui s'emparèrent de la Serbie, de Belgrade et de toutes les places [illegible] du Danube. La paix d'Iassy, 1792, conda aux Turcs [illegible] d'Otchakov et tout le pays situé entre le Boug et le [illegible]. Sélim eut ensuite à combattre, et encore sans succès, la révolte de Paswan-Oglou, pacha de Widdin, qui se déclara indépendant. Lorsque le général Bonaparte envahit l'Égypte, Sélim, [illegible] avec l'Angleterre et la Russie, [illegible] il envoya une armée contre la secte des Wahabites [illegible] la Serbie se [illegible] Czerni-George [illegible] française, il se vit menacé par une [illegible], 1807; mais, soutenu par l'ambassadeur français (V. Sébastiani), il arma les Dardanelles et contraignit l'escadre ennemie de s'éloigner sans avoir rien obtenu. Convaincu par les événements de la nécessité de réformer son système militaire, il introduisit l'organisation européenne dans son armée; mais il mécontenta le peuple et les janissaires par ses mesures trop brusques. Ali-Pacha, l'Angleterre et les ulémas poussèrent à la révolte; il fut détrôné et relégué dans le sérail. Mustapha Béraktar tenta de le rétablir; mais le nouveau sultan, Mustapha IV, le fit étrangler, 1808. D.

SELIMÉH, oasis de Nubie, sur la route des caravanes du Darfour, qui y trouvent une eau excellente; par 21° 14' lat. N. et 27° 19' long. E. Au N. sont des [illegible].

SELIMNE ou **SELEMNE**, anc. [illegible], riv. d'Achaïe, se jetait dans le détroit qui unit le golfe de Corinthe à la mer Ionienne, près d'Argyre.

SELIMNO ou **SELIMNIA**, en turc *Islamdji* ou *Islimne*, v. de la Turquie d'Europe (Andrinople), sur le versant S. des Balkans et la rive g. de l'Islamdji, [illegible] près du défilé des Portes-de-Fer (Demir-capou); [illegible] hab. Foire très fréquentée. Fabr. de lainages [illegible], canons de fusil, carabines, essence de roses. — Prise par les Russes en 1829 et en 1877.

SELINO, *Lissa*, v. de l'île de Candie, sur la côte S. Ch.-l. de [illegible]. Château fort.

SELINONTE, *Selinus*, anc. v. de Sicile, sur la côte S.-O., **fondée, l'an 651 av. J.-C., par des Mégariens d'Hybla, et** souvent en guerre avec Ségeste et avec les Carthaginois. Détruite par ceux-ci en 409, relevée par [illegible], beau-frère de Denys le Jeune, elle fut encore renversée en [illegible]. Elle compta jusqu'à 30,000 hab., et fut la métropole d'Héraclée-Minoa. Les Sarrasins la ruinèrent l'an 827 de J.-C. On voit à *Torre di Pulice* les ruines de 7 temples renversés par un tremblement de terre, et dont un, appelé temple de Jupiter Olympien, était un dorique grec de proportions colossales. Au S.-O. de Sélinonte, on trouvait les *Thermæ Selinuntinæ*, auj. *Sciacca*. C. P.

SÉLINONTE, auj. *Selinti*, v. d'Asie Mineure (Cilicie), à l'embouchure du Selinus, porta pendant quelque temps le nom de *Trajanopolis*, parce que Trajan y mourut.

SELINTI, cap de la Turquie d'Asie, sur la Méditerranée, à 40 kil. S.-E. d'Alaya; quelques ruines de l'anc. Sélinonte.

SELIS (Nicolas-Joseph), littérateur, né à Paris en 1737, m. en 1802, fut professeur d'éloquence au collège Louis-le-Grand, et de belles-lettres à l'École centrale du Panthéon, examinateur des élèves du Prytanée, et remplaça Delille dans la chaire de poésie latine au Collège de France. Il a laissé une traduction en prose des *Satires de Perse*, 1776 et 1812, quelques *Épîtres* en vers, 1776, et divers [illegible], écrits avec facilité. Il fut membre de l'Institut [illegible].

SELIVRI ou **SILIVRI**, anc. *Selymbria*, v. de la Turquie d'Europe (Andrinople), port sur la mer de Marmara, à 70 kil. O. de Constantinople; 4,000 hab. Beau pont en pierre de 32 arches sur des marais.

SELKIRK (Alexandre), marin écossais, né vers 1680 à Largo (Fife), devint maître sur un bâtiment commandé par un capitaine Pradling, qui, ayant eu des [illegible] avec lui, eut la cruauté de le jeter dans l'île déserte de Juan-Fernandez. Selkirk, âgé de 25 ans environ, y vécut pendant 4 ans et demi, sans voir figure humaine, lorsque Woods Rogers et E. Cooke abordèrent dans l'île et l'en ramenèrent. La relation publiée en 1712 par ces navigateurs a fourni à De Foe le sujet de son célèbre roman, *Robinson Crusoé*. Un indigène Mosquito, décrit par Dampier, donna l'idée du personnage de Vendredi.

SELKIRK, v. d'Écosse, cap. du comté de son nom, sur la rive dr. de l'Ettrick; 4,640 hab. Rebâtie en style moderne. Hôtel de ville. Monuments de W. Scott et de Mungo-Park, né près de là, à *Foulshiels*. Cordonnerie [illegible]. Fabr. de [illegible], rubans de fil. A 6 kil., sur la [illegible], est la résidence de Walter Scott, Abbotsford. Près de la ville, Montrose fut battu en 1645 par Leslie. — Le comté, appelé autrefois *la Forêt d'Ettrick*, est au S. de l'Écosse, dans les Lowlands; 675 kil. carr.; 45 kil. sur 22; 25,5** [illegible]. V. princ. [illegible]. Princ. riv.: la Tweed et ses affl., l'Ettrick et le Yarrow. Sol [illegible] et boisé. Produits agricoles.

SELLA (Quintino), ingénieur et homme politique italien, né [illegible] (Piémont) en 1827, m. en 1884, fit ses études à Turin et les compléta à l'École des mines de Paris. Professeur

à l'institut technique et à l'université de Turin et membre du conseil des mines, il devint, en 1861, secrétaire général du ministère de l'instruction publique. Il reçut le portefeuille des finances dans le cabinet présidé par Ratazzi, 1862, et le reprit dans les ministères du général La Marmora, 1864-65, et de M. Lanza, déc. 1869. Ses efforts pour rétablir l'équilibre du budget italien attirèrent sur lui l'attention de l'Europe, mais rencontrèrent dans son pays même de nombreux contradicteurs. Les chambres acceptèrent les économies qu'il proposait, mais rejetèrent, en avril 1873, son projet de réforme douanière. Il donna sa démission et continua de siéger à la chambre des députés, où il fut un des chefs de la droite constitutionnelle.

On a de lui, entre autres ouvrages techniques : *Sulla constituzione geologica e sulle industrie del* [illegible] *Sulle condizioni della industria mineraria in Sardegna*, 1871, [illegible]; et, dans les *Memorie de l'Academie de Turin*, différents travaux de minéralogie, de cristallographie, de géologie et de mathématiques.

SELLASIE, *Sellasia*, v. de Laconie, au N. de Sparte, sur l'Œnus. Cléomène III, roi de Sparte, y fut battu par Antigone Doson, roi de Macédoine, en 222 av. J.-C.

SELLE DE CHEVAL. Les anciens ne la connaissaient pas, et montaient les chevaux avec une simple housse. La selle est nommée pour la 1re fois dans une loi de Théodose. On croit que c'est une importation de la Perse, où elle était en usage. La noblesse d'Angleterre ne commença de s'en servir qu'à la fin du XVe siècle, sous Henri VII. C. D—Y.

SELLE-SAINT-DENIS (LA). *V.* FERTÉ-IMBAULT (LA).

SELLES, *Selli*, prêtres de Jupiter à Dodone. Ils menaient une vie très austère, et couchaient sur le sol.

SELLES-SUR-CHER, ch.-l. de cant. (Loir-et-Cher), arr. de Romorantin, sur la rive g. du Cher ; 4,771 hab. Jadis abbaye de Feuillants. Château bâti par Philippe, duc de Béthune, frère de Sully. Comm. de rouenneries, fil, toiles, vins, grains, quincaillerie. Fabr. de draps.

SELLIÈRES, ch.-l. de cant. (Jura), arr. de Lons-le-Saulnier ; 1,750 hab. Comm. de grains, chevaux de trait, ustensiles en sapin.

SELLISTERNE, *Sellisternium*, cérémonie religieuse chez les anc. Romains. C'était le lectisterne des déesses (*V.* LECTISTERNE) ; on le nommait ainsi parce que, dans ces festins sacrés, les statues des déesses étaient placées sur des chaises (*sellæ*), suivant l'antique usage qui voulait que les femmes mangeassent assises. C. D—Y.

SELLUM, fils de Jabès, tua en trahison Zacharie, roi d'Israël, et usurpa la couronne en 766 av. J.-C. Au bout d'un mois, [illegible] le tua dans Samarie.

SELONGEY, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Dijon, sur la [illegible] ; 1,545 hab. Belle église. Vins, miel. Chapellerie, [illegible], fabr. de serges et droguets, d'eau-de-vie de [illegible].

SELSEA ou **SELSEY**, vge d'Angleterre (Sussex), à 11 [illegible] de Chichester ; 937 hab. Jadis évêché, transféré à Chichester en 1075.

SELTERI. *V.* SCUTTERI.

SELTZ ou **NIEDER-SELTERS**, *Elizatium*, vge du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), sur l'Lahn, à 41 kil. N. de Mayence ; 1,551 hab. Il s'exporte annuellement 1,750,000 cruchons de ses eaux minérales gazeuses.

SELTZ, v. d'Alsace-Lorraine, au confluent de la Seltzbach avec le Rhin ; 1,8[illegible] hab. Comm. de bois, planches, chanvre, [illegible]. Eaux minérales mousseuses et salées.

SELUNE, riv. de France (Manche), prend sa source près de M[illegible], coule à l'O.-N.-O., reçoit le Beuvron et la Sée, et se perd dans la baie du mont Saint-Michel ; cours de 80 kil., navig. sur 12 kil. depuis Ducey.

SELVA, *Sylva Constantiniana*, v. d'Espagne (Catalogne), [illegible] ; 3,314 hab. — v. de l'île Majorque, au [illegible] de [illegible] célèbre, 4,870 hab.

SELVE [illegible], conseiller au parlement de Paris, m. en 1529, [illegible] 1er président du parlement de Rouen, par Louis XII en 1507, passa en la même qualité à celui de [illegible] François Ier, [illegible] dans le [illegible]. Il fut des commissaires envoyés à Madrid, après la bataille de Pavie, pour traiter de la délivrance du roi, [illegible] 1er président du parlement de Paris [illegible] la 1re édition des *Mémoires de Commines* [illegible]

SELVE [illegible], fils du précédent, né en 15[illegible], m. en 15[illegible] en 1524, [illegible] à Venise, à Rome, [illegible] et en [illegible] par [illegible] 1er [illegible] en français [illegible] de [illegible].

SELYMBRIE, [illegible], v. de [illegible], sur la Propontide [illegible] à [illegible] de Byzance, fut bâtie par les Mégariens [illegible] et du mot *Bria*, qui [illegible]

avec les Thraces, puis avec les Macédoniens, elle tomba enfin au pouvoir de Philippe. Sous l'empire grec, elle porta quelque temps le nom d'*Eudoxiopolis*, en l'honneur d'Eudoxie, femme d'Arcadius. C'était là que commençait la muraille qu'Anastase fit construire de la Propontide à Scylla sur le Pont-Euxin, pour couvrir Constantinople. Elle se nomme auj. *Selivri*. C. P.

SEM, un des fils de Noé, est le chef de la race qui a peuplé l'Asie. Il eut 5 fils : Elam, Assur, Arphaxad, Lud et Aram.

SEM, vge (Ariège), arr. de Foix ; 397 hab. Mine de fer dans la montagne de *Rancié*.

SEM, riv. de Russie. (*V.* SEIM.)

SEMAINE, période de 7 jours. Ce mode de division du temps rappelait, pour les Hébreux, la création. Il fut aussi adopté de temps immémorial par les peuples de l'Orient, mais vraisemblablement à cause des 7 planètes, dont les noms ont été appliqués aux jours de la semaine. (*V. le nom de chaque jour.*) Les Grecs comptaient les jours par décades, et non par semaines ; les Romains avaient aussi leur division particulière par calendes, ides et nones. Sur les différents dieux des jours de la semaine, voir le *Mem.* de M. de Witte : *les divinités des sept jours de la semaine* dans la *Gazette archéologique*, 1877 et 1879. — Les peuples chrétiens ont adopté les semaines, et même les noms païens des jours, sauf pour le dimanche ; seulement, pour les jours, l'Église a pris les qualifications de 1re, 2e, 3e, *etc.*, *férie*. La semaine commence par le dimanche. On nomme *semaine sainte* la dernière semaine du Carême. Il y a 52 semaines dans l'année, et elles sont réparties entre les 12 mois.

SEMAO, île de l'archipel Malais, au S.-O. de Timor ; 40 kil. sur 15. Export. de cire et de bois de sandal.

SÉ-MA-THSIAN, historien chinois du IIe siècle av. J.-C., fut condamné à mort pour avoir pris la défense d'un général accusé de trahison, mais obtint sa grâce. Il a laissé, sous le titre de *See-ki*, en 130 livres, des Mémoires historiques sur la Chine.

SEMBELLA, petite monnaie d'argent des anc. Romains, moitié de la *libella* et valant environ 50 centimes. Elle n'eut guère de cours que de l'an 485 de Rome à l'an 537 ; depuis elle ne fut plus qu'une monnaie de compte. C. D—Y.

SEMBLANÇAY. *V.* SAMBLANÇAY.

SEMBRITES. *V.* ÉTHIOPIE.

SEMEI, parent de Saül, injuria David au moment où il fuyait devant Absalon. Plus tard, il lui demanda grâce, et l'obtint ; mais, après la mort de David, Salomon lui défendit de sortir de sa maison, et, comme il enfreignit cette défense, le roi lui fit trancher la tête.

SÉMÉLÉ, fille de Cadmus, fut aimée de Jupiter. Séduite par les perfides conseils de Junon, qui lui apparut sous les traits de Béroé, sa nourrice, elle demanda au dieu de se montrer à elle dans toute sa gloire ; la foudre et les éclairs dont il était environné la consumèrent ; Mercure sauva son enfant Bacchus. Sémélé fut rangée parmi les immortelles sous le nom de *Thyoné*.

Overbeck, *Griechische Kunstmythologie*, t. I.

SEMENDRAKI, anc. *Samothrace*, île de la Turquie d'Europe (sandjak de Gallipoli). *V. Samothrace.*)

SEMENDRIA, en serbe *Smederevo*, en allemand *Sandrew*, ville forte du roy. de Serbie au confl. de la Jessowa avec le Danube, à 45 kil. E.-S.-E. de Belgrade ; 5,107 hab. Belle église de Saint-Georges avec 5 coupoles. Anc. cap. de la Serbie et résidence de ses rois, elle est auj. ch.-l. d'un district qui a 1,050 kil. carr., et 72,214 hab.

SEMENTINES (LES), *Sementinæ*, fête agreste, instituée chez les anc. Romains, pour fêter Cérès et Tellus, immédiatement après les semailles.

SEMERON, montagne de Palestine (tribu d'Ephraïm), sur laquelle fut bâtie Samarie. Abia, roi de Juda, y défit Jéroboam, roi d'Israel.

SEMIGALLE (du courlandais *sem*, pays, et *galle*, au delà), petit pays compris jadis dans le duché de Courlande, et auj. [illegible] m ; ch.-l. Mitau.

SEMINAIRES, établissements où sont instruits ceux qui se destinent à l'état ecclésiastique. St Augustin passe pour avoir fondé, à Hippone, le 1er séminaire sous le nom de *monastère* d'élèves. Au moyen âge, les écoles [illegible] en tenaient lieu. Plus tard, les jeunes [illegible] aspiraient au sacerdoce fréquentèrent les Universités. C'est le concile de Trente qui institua les séminaires en 1563. En France, l'ordonnance de Blois, 1579, [illegible] à chaque évêque d'établir un séminaire. [illegible] un *petit séminaire*, [illegible] les lycées [illegible] — Les [illegible] les séminaires pour les jeunes gens qui se destinent aux fonctions [illegible]

SÉMINARA, ville du roy. d'Italie (prov. de Reggio), à 4 kil. de la mer Tyrrhénienne; 4,874 hab. Deux tremblements de terre, 1638, 1783, l'ont beaucoup fait souffrir. Les Français, commandés par d'Aubigny, y furent vainqueurs de Gonsalve de Cordoue en 1495, et vaincus par lui en 1503. Ils y défirent les troupes de la reine Caroline en 1807.

SEMINOLES, tribu indienne des États-Unis dans l'O. de l'Arkansas. Ils ne sont plus qu'au nombre 2,500.

SEMI-PELAGIANISME, doctrine formulée au Ve siècle par le moine Cassien, qui essaya de concilier les principes des Pélagiens avec l'enseignenent de l'Église sur le péché originel et la grâce; il s'éteignit vers la fin du Xe siècle.

SEMIPOLATINSK ou **SEMIPALATINSK**, c.-à-d. *les sept palais*, v. forte de la Russie d'Asie (Asie centrale), sur la rive dr. de l'Irtysch, ch.-l. de la prov. de son nom; 10,140 hab. Bâtie en bois. Comm. avec la Boukharie et la Chine par caravanes. Aux environs, mines d'émeraudes. — La province de Sémipalatinsk, formée d'une partie de l'anc. Sibérie au N. de l'Irtysch, et d'une partie plus considérable du Turkestan entre ce fleuve et le lac Balkasch, est située entre l'empire chinois et le gouvernement de Tomsk à l'E., celui de Tobolsk au N., la province d'Akmolinsk à l'O., et celle de Sémiretschinsk au S. Sa surface est de 487,673 kil. carr., remplis en grande partie de steppes que parcourent des Kirghiz de la Grande-Horde. La population est de 604,517 habitants. C. P.

SEMIRAMIS ou **SAMOURAMIT**, reine d'Assyrie, dont l'histoire est entièrement légendaire, et dont l'existence est à bon droit révoquée en doute. Suivant les récits fabuleux des Grecs, elle était fille de la déesse Dercéto et d'un mortel. Abandonnée dans un désert, elle avait été nourrie par des colombes, recueillie par un berger, et elle avait épousé Oannès, général de Ninus. Celui-ci, frappé de sa beauté, l'enleva à Oannès, l'épousa et lui légua son royaume. Après avoir fondé Babylone, Ecbatane, Semiramocerte en Arménie et Tarse en Cilicie, exécuté partout de grands travaux, elle fait la conquête de l'Égypte, de l'Éthiopie, et dirige sans succès une expédition dans les Indes. Son fils Ninyas s'efforce de la détrôner : elle abdique et est changée en colombe. Sémiramis joue aussi un grand rôle dans les anc. légendes de l'Arménie.

V. Fr. Lenormant, *la Légende de Sémiramis*; Rawlinson, *the Five great Monarchies*, t. II.

SEMIRETSCHINSK (Territoire de), division politique de la Russie d'Asie (Asie centrale); c'est l'ancien district d'Ala-Tau, entre la prov. de Sémipalatinsk dont le sépare le lac Balkasch au N., l'empire Chinois et le district de l'Ili à l'E., le Turkestan oriental dont le séparent les monts Thian-Chan au S., et le territoire du Syr-Daria à l'O. Les parties méridionales et orientales, couvertes par les ramifications des Thian-Chan, surtout par l'Ala-Tau (*V. ce mot*), ont été explorées par les savants russes Séménov, Golubew, Sewerzow, Osten-Sacken, Kaulbars, et renferment beaucoup de métaux aux environs du lac d'Issi-Koul. La partie N.-O. forme une dépression inclinée vers le lac Balkasch, et arrosée par 7 rivières principales, Ili, Karatal, Lepsa, etc.; de là son nom de Sémiretschinsk ou pays des Sept rivières. Les vallées des fleuves sont fertiles en céréales; on y rencontre aussi, avec quelques espaces déserts, des steppes herbeux que parcourent avec leurs troupeaux les Kirghiz de la Grande-Horde. Les Russes commencèrent en 1844 la soumission de ce pays, qui a 402,203 kil. carr., et 639,078 hab. Chef-lieu, Vernoïé. C. P.

SEMISAT, v. de la Turquie d'Asie. (*V.* Samisat.)

SEMISSE, *Semis*, petite monnaie d'airain des anc. Romains. Elle valait la moitié d'un as, soit 3 à 4 centimes.

SEMITES, nom donné aux peuples issus de Sem.

SEMITIQUE (Race). *V.* Races.

SEMLER (Jean-Salomon), théologien protestant, né à Saalfeld en 1725, m. en 1791, fut professeur d'éloquence et de poésie à Altdorf, puis de théologie à Halle, et adopta un système d'exégèse qui paraissait réduire le christianisme à n'être qu'une doctrine humaine.

On a de lui : *Historiæ ecclesiasticæ selecta capita*, Halle, 1767-1769, 3 vol.; *Essai d'un extrait substantiel de l'histoire de l'Eglise*, en allem., 1778, 3 vol.; *Introduction à l'exégèse théologique*, 1760-1769, 4 cahiers; *Apparatus ad liberalem Novi Testamenti interpretationem*, 1767; *Apparatus ad liberalem Veteris Testamenti interpretationem*, 1773; *Institutio ad doctrinam christianam*, 1774; *Essai d'une démologie biblique*, 1776, etc.

SEMLIM ou **ZEMLIN**, en hongrois *Zimony*, v. de l'Autriche-Hongrie (Croatie-Esclavonie), sur la rive dr. du Danube, près du confluent de la Save, en face de Belgrade, avec laquelle elle communique par un pont de chemin de fer; 11,836 hab.; école juive; vaste lazaret. Entrepôt d'un grand commerce de coton, de laines, de toiles, de fil, miel, porcelaine, verre, etc., entre l'Autriche et la Turquie. — Elle fut fondée, en 1739, sur l'emplacement d'un château de Jean Hunyade.

SEMNONS, *Semnones*, peuple germain, le plus puissant du rameau suève, habitant à l'E. des Chérusques, de l'Elbe à l'Oder, et des Riesen Gebirge au S., jusqu'aux environs de Francfort-sur-l'Oder au N., c.-à-d. la plus grande partie du royaume de Saxe et des provinces prussiennes de Silésie et de Brandebourg.

SEMNOTHEES. *V.* Druides.

SEMNUM. *V.* Siris.

SEMO, dieu sabin. (*V.* Sancus.)

SEMONES, *semi homines*, *demi-hommes*, nom donné quelquefois aux dieux inférieurs, tels que Pan, Silène, Janus, Priape, les Faunes, les Satyres.

SEMONVILLE (Charles-Louis **HUGUET**, marquis de), né en 1759, fils d'un secrétaire du roi et du conseil, m. en 1839, entra, à 18 ans, au parlement de Paris comme conseiller aux enquêtes, et ne s'occupa, jusqu'à la Révolution, que de rapports judiciaires, dans lesquels il fit remarquer la finesse de son esprit. Député suppléant de la noblesse aux états généraux de 1789, il ne siégea point. Il fut nommé ambassadeur de la République à Gênes, puis à Turin, où l'on refusa de le reconnaître, et, en 1792, à Constantinople. L'Autriche le fit arrêter sur la route, en 1793, et le retint captif à Kufstein (Tyrol); il ne fut échangé qu'en 1795, ainsi que d'autres Français, contre la fille de Louis XVI. Il aida, au 18 brumaire, fut nommé ambassadeur en Hollande, sénateur en 1805, mais adhéra à la déchéance de Napoléon Ier. La Restauration le créa pair de France et grand référendaire de la Chambre. Il se tint à l'écart pendant les Cent-jours, et recouvra toute son influence après la 2e Restauration. En 1830, il engagea vainement Charles X à révoquer les ordonnances de juillet et à renvoyer ses ministres. Il cessa ses fonctions de grand référendaire à la Chambre des pairs en 1824, mais continua d'y siéger. Sémonville se distinguait surtout par la souplesse, la dextérité et l'agrément de son esprit. B.

SEMOY, riv. qui naît à 4 kil. O. d'Arlon (Luxembourg), coule à l'O., passe à Bouillon, sert quelque temps de limite à la France où elle entre aux Hautes-Rivières, et se jette dans la Meuse, rive dr., au N. de Mézières, près de Monthermé (Ardennes); cours de 170 kil., navigable sur 115. Ses eaux sont très limpides.

SEMPACH, vge de Suisse (Lucerne), sur la rive E. du lac de son nom, à 14 kil. N.-O. de Lucerne; 1,183 hab. Les Suisses y remportèrent, le 9 juillet 1386, sur l'archiduc autrichien Léopold, une célèbre victoire, illustrée par le dévouement d'Arnold de Winkelried, et en mémoire de laquelle on y éleva une chapelle; ils y signèrent entre eux une convention en 1393.

SEMPAD, chef de la famille arménienne des Bagratides. Après le massacre de la famille du roi d'Arménie Sanadroug, 67 ap. J.-C., il se rendit auprès du jeune Ardachès II, que sa nourrice avait caché dans le canton de Her (Persarménie). Il erra longtemps avec lui, puis passa en Perse, battit l'usurpateur Érouant, 88, proclama Ardachès roi de toute l'Arménie, et reçut de lui le titre d'*asbed* (chevalier), avec le commandement de l'armée et l'intendance de la maison royale. C—a.

SEMPAD Ier, dit *le Confesseur*, roi d'Arménie, de la dynastie des Bagratides, 890-914, succéda à son père Aschod le Grand, et reçut, comme lui, une couronne du khalife de Bagdad. Victime des dissensions de ses satrapes, il fut livré à son ennemi Yousouf, gouverneur de la Perse, qui le tint renfermé pendant un an dans un cachot, pour le forcer d'abjurer le christianisme. Il résista, fut écorché vif et mis en croix à Touine (Grande Arménie). C—a.

SEMPAD II, dit *le Conquérant*, roi d'Arménie, 977-989, succéda à son père Aschod le Miséricordieux, agrandit sa capitale Ani, l'orna d'églises, de couvents, de palais, éleva des fortifications, et fit jeter, par l'architecte Dertad, les fondements d'une magnifique cathédrale, qu'il n'eut pas le temps d'achever. C—a.

SEMPLIN, comitat de Hongrie. (*V.* Zemplin.)

SEMPRONIA, sœur des Gracques et femme de Scipion Émilien, fut soupçonnée de n'avoir pas été étrangère à la mort de ce grand homme, dont elle n'était pas aimée à cause de sa laideur et de sa stérilité.

SEMPRONIA, femme d'un certain Décius Junius Brutus, qui fut consul l'an 676 de Rome, joua un rôle actif dans la conjuration de Catilina. C'était une femme pleine d'esprit et de grâce, mais de mœurs dépravées.

SEMPRONII FORUM, nom anc. de Fossombrone.

SEMPRONIUM, nom anc. d'Ollo negro.

SEMPRONIUS, nom de deux familles romaines, l'une patricienne, l'autre plébéienne. Cette dernière, plus illustre que la précédente, a produit, outre les Gracques, les personnages suivants :

SEMPRONIUS GRACCHUS (Tib.), consul romain en 538 et 540 de Rome, 215 et 213 av. J.-C., défit Hannon, près de Bénévent, avec une armée d'esclaves enrôlés, 214, et périt en

212 dans une embuscade. C'est l'aïeul des Gracques. (Pour son fils, V. GRACCHUS.)

SEMPRONIUS LONGUS (TITUS), consul romain l'an 535 de Rome, en 218 av. J.-C., livra à Annibal, malgré son collègue Cornélius Scipion, la bataille de la Trébie, qu'il perdit. Il fut plus heureux, 3 ans après, contre Hannon, dans la Lucanie.

SEMPRONIUS TUDITANUS (P.), tribun légionnaire à la bataille de Cannes, l'an 537 de Rome, 216 av. J.-C., se fit jour à travers les ennemis après ce désastre, et ramena ses soldats à Rome. Il fut successivement édile, préteur, censeur, et enfin consul l'an 549, conclut la paix avec Philippe de Macédoine, fut battu par Annibal, mais le défit à Crotone.

SEMUR, s.-préf. (Côte-d'Or); 4,130 hab. Collège, cabinet d'histoire naturelle, musée, bibliothèque. Cette ville s'élève sur un rocher de granit, au pied duquel coule l'Armançon. Anc. cap. de l'Auxois, elle obtint une charte de commune en 1276. Soumise à Henri IV dès 1589, elle fut le siège du parlement de Bourgogne de 1590 à 1595. Elle se divise en 3 parties : le *Bourg*, le *Donjon* et le *Château*. Une caserne occupe l'anc. château; l'église Notre-Dame, bel édifice ogival, fut reconstruite, probablement au XIII^e siècle, sur les fondements de celle élevée en 1065 par Robert I^er de Bourgogne. Il reste quelques tours des anciennes murailles. Un pont de 33 m. de haut, et d'une seule arche, unit la ville au faubourg de Paris par une chaussée de 800 m. de long. Comm. de bestiaux, chevaux, grains, chanvre, fruits, légumes, miel, beurre. Fabr. de draps, serges, droguets; tanneries. Patrie de Saumaise et de Guéneau de Montbéliard.

SEMUR-EN-BRIONNAIS, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. de Charolles; 1,495 hab. Anc. cap. du Brionnais.

SENA, île de la Gaule, dans l'océan Atlantique, en face de la côte des Osismiens, avait un oracle auquel présidaient 20 jeunes filles comme prêtresses, en même temps grandes magiciennes. Auj. *Sein*. (*V. ce mot.*)

SENA (*Sena Gallica* chez les auteurs antérieurs à Tite Live, et, en réunissant ces deux mots, *Senogallia*), v. fondée vers 358 av. J.-C. par les Gaulois Sénons en Ombrie, à l'embouchure du Sena (auj. *Cesano*), entre le Pisaurus et l'Æsis. Les Romains, en 283, l'élevèrent au rang de colonie. C'est auj. *Sinigaglia*.

SENA JULIA, v. d'Étrurie, colonie romaine sur la route de Clusium à Florence, dépendait du territoire de Volaterræ; auj. *Sienne*.

SENA ou **SENNA,** v. d'Afrique, jadis cap. des possessions portugaises, dans l'Afrique orientale, auj. cap. de province, dans la capitainerie générale portugaise de Mozambique, sur la rive dr. du Zambèze, à 700 kil. S.-O. de Mozambique, à 180 kil. O. de Quilimané. Comm. important avec l'intérieur de l'Afrique; 4,646 hab. — Le territoire de Sena a 650 kil. sur 200. Sol boisé, fertile en café, indigo, plantes médicinales. Mines d'or et d'argent.

SENAC (JEAN-BAPTISTE), médecin, né près de Lombez en 169[illegible], m. en 1770, directeur de la faculté de Reims, abjura la religion protestante dans laquelle il était né, devint 1^er médecin de Louis XV à la mort de Chicoyneau, 1752, conseiller d'État, membre de l'Académie des sciences, et eut un grand crédit à la cour.

Son principal ouvrage est un *Traité de la structure du cœur*, 1749, 2 vol. in-4°, réimpr. avec notes et addit. de Portal, 1774 et 1783, in-4°.

D—G.

SÉNAC DE MEILHAN (GABRIEL), littérateur, fils du précédent, né à Paris en 1736, m. en 1803, à Vienne, fut maître des requêtes, puis intendant d'Aunis, de Provence, de Hainaut et intendant de la guerre en 1775. Il émigra en 1791 et fut admis dans l'intimité de la tzarine Catherine II. On a de lui : *Mémoires d'Anne de Gonzague, princesse palatine*, Paris, 1786 et 17[illegible], qu'il tenta vainement de faire passer pour authentiques, mais qui n'en sont pas moins d'une agréable lecture; *Considérations sur le luxe et les richesses*, 1786, livre où l'on trouve d'ingénieux raisonnements; *Considérations sur l'esprit et les mœurs*, 1787, ouvrage qui donne à Sénac un rang élevé parmi les moralistes; *des Principes et des causes de la Révolution française*, 1790; *du Gouvernement, des mœurs et des conditions en France avant la Révolution*, Hambourg, 1795, ouvrage contenant beaucoup d'observations piquantes; *l'Émigré*, roman par lettres, 1797, 4 vol. in-12; *Portraits et caractères des personnages distingués de la fin du dix-huitième siècle*, ouvrage tiré de ses manuscrits, 1813, etc.

V. [illegible] *Causeries du lundi*, t. X.

SENANCOUR (ÉTIENNE PIVERT DE), littérateur et philosophe [illegible], né à Paris en 1770, m. en 1846, [illegible] de Genève, [illegible] sa fortune, [illegible] en firent le disciple exalté de J.-J. Rousseau : comme lui, il fut l'admirateur de la nature, il rêva le bonheur du genre humain, mais en anéantissant l'homme dans une sorte de vie végétative; il s'attaqua aux religions, aboutit tantôt à l'athéisme, tantôt à une théosophie mystique; répandit ses idées et ses paradoxes dans des *Rêveries sur la nature primitive de l'homme*, 1799, où il représente comme une dégénérescence tout ce qui n'est plus la vie primitive, patriarcale et nomade. En 1804, il donna *Oberman*, 2 vol., autre rêverie, où le héros, poursuivi par un doute universel, est le type de ces génies incomplets qui s'épuisent dans l'inertie de leurs facultés. On lui doit aussi : *de l'Amour selon les lois primordiales et selon les convenances des sociétés modernes*, 1805; *Libres Méditations d'un solitaire inconnu sur le détachement du monde*, 1819; *Observations sur le Génie du christianisme*, 1816, critique de l'esprit qui a inspiré cet ouvrage; *Isabelle*, roman en forme de lettres, 1833.

V. Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. I^er. G. L.

SENANQUE. *V.* GORDES.

SENARD (ANTOINE-MARIE-JULES), avocat et homme politique, né à Rouen en 1800, m. en 1885, fit ses études de droit à Paris et devint avocat dans sa ville natale. Après avoir pris part à la révolution de Juillet 1830, il se signala par son opposition au gouvernement de Louis-Philippe, présida le banquet réformiste de Rouen en déc. 1847, et fut nommé procureur général près la cour d'appel de cette ville après la révolution de Février. Le département de la Seine-Inférieure le nomma représentant à l'Assemblée constituante, et le général Cavaignac lui confia le ministère de l'intérieur, qu'il abandonna bientôt. Non réélu à l'Assemblée législative, il se fit inscrire au barreau de Paris. En 1870, le gouvernement de la Défense nationale le chargea d'une mission auprès du roi Victor-Emmanuel. Il fut élu député de Seine-et-Oise en 1874 et en oct. 1877 et devint vice-président de la Chambre, où il siégeait à la gauche républicaine. Sénard avait refusé la décoration de la Légion d'honneur.

SENARICA, v. du roy. d'Italie, prov. de Teramo; 2,000 hab. Érigée en république par Jeanne I^re, elle conserva longtemps le privilège de nommer ses magistrats, et ses habitants se prétendaient tous nobles.

SENARMONT (ALEXANDRE-ANTOINE **HUREAU** DE), général d'artillerie, né en 1769 à Strasbourg, m. en 1810, entra à l'École militaire de Vendôme, en 1784, fit les campagnes de la République aux armées de la Moselle, de Sambre-et-Meuse, d'Italie, conduisit l'artillerie sur le mont Saint-Bernard, se distingua à Austerlitz, Eylau, Friedland, décida le gain de cette dernière bataille par une manœuvre hardie, que Napoléon n'avait point commandée, fut envoyé en Espagne, prit part aux batailles de Sommo-Sierra et d'Ocaña, et fut tué devant Cadix, où il commandait l'artillerie en qualité de général de division. On a dit de lui qu'il fut le *Condé de l'artillerie*, par son intelligente audace, et le *Bayard*, par ses vertus et sa probité.

SÉNARMONT (HENRI **HUREAU** DE), minéralogiste et physicien, né en 1808 à Brou (Eure-et-Loir), m. en 1862, entra à l'École polytechnique en 1826, en sortit dans le corps des mines, fut rappelé à Paris en qualité d'ingénieur, devint examinateur de physique à l'École polytechnique, ingénieur en chef en 1848, professeur de minéralogie à l'École des mines, et remplaça Beudant à l'Académie des sciences en 1852. Il a écrit des Mémoires sur la cristallographie, la physique et la zoologie, insérés dans les *Annales des mines* et dans les *Annales de physique et de chimie*.

SENART (FORÊT DE), dans le département de Seine-et-Oise, à 3 kil. N. de Corbeil. Elle a 9 kil. sur 5 kil. Les rois de France y faisaient jadis des parties de chasse.

SENAT, *Senatus* (de *senex*, vieillard), assemblée délibérante, qui représente d'ordinaire l'élément aristocratique d'un État, et participe plus ou moins à la souveraineté, mais nulle part ne l'exerce tout entière. Les fonctions essentielles d'un sénat semblent avoir été, aux diverses époques et chez les différents peuples, la préparation des actes politiques et des lois, la conservation des coutumes ou la politique étrangère.

SÉNAT DE SPARTE, assemblée politique, sans doute antérieure à Lycurgue, et composée de 30 membres qui représentaient chacun un des 30 districts ou *ôbès*. (V. LYCURGUE.) Ces 30 membres étaient les deux rois et 28 vieillards, d'où le nom grec, *Gerousia*, *conseil des Anciens*. Ceux-ci, exclusivement Spartiates, devaient être âgés de 60 ans au moins, et étaient élus par le peuple suivant un mode singulier : les candidats se présentaient à l'assemblée populaire, accueillis par des applaudissements proportionnés à l'estime qu'on leur portait, et des gens apostés dans une maison [illegible] désignaient comme élu celui qui avait fait pousser la clameur la plus forte. Ils étaient nommés à vie, irresponsables, [illegible] exposés à une condamnation [illegible] de prévarication. Ce corps aristocratique prépara les mesures sou-

mises ensuite à l'assemblée populaire, jugeait au criminel, et pouvait prononcer la dégradation et la mort, assurait l'exécution des lois et des résolutions du peuple. Il semble aussi avoir exercé une espèce d'autorité patriarcale pour le maintien des anciens usages et règlements. Le sénat spartiate vécut aussi longtemps que la constitution de Lycurgue : mais, de bonne heure, il fut rejeté dans l'ombre par l'autorité croissante des éphores. (V. *ce mot*.)

Gilbert, *Griechische Staatsalterthümer*, I, p. 28. A. C. et S. Rz.

SÉNAT D'ATHÈNES. Ce fut, avec l'Aréopage, d'après la législation de Solon (V. *ce mot*), le contrepoids de la démocratie. Probablement antérieur à Solon, et désigné par le nom de *Boulè*, qui marque son caractère d'assemblée délibérante sur les intérêts de la nation, il se composait de 400 membres, dont 100 de chaque tribu, mais choisis seulement dans les trois premières classes de citoyens, tous annuels, âgés de 30 ans au moins et responsables. Ses fonctions comprenaient : 1° la discussion de toutes les affaires, avant qu'elles fussent portées devant l'assemblée générale ; 2° le vote d'édits qui avaient force de loi pendant l'année ; 3° l'administration. A ce dernier point de vue, il se divisait en 10 commissions de 40 membres ou *Prytanies*, administrant chacune pendant 35 jours ; chaque commission était divisée à son tour en 5 sections de 8 membres, dont chacune administrait pendant une semaine, et chacun des 8 membres, à l'exception d'un seul désigné par le sort, présidait un jour de la semaine, sous le nom d'*Épistate*. En 510, avec Clisthène (V. *ce nom*), le sénat devint une assemblée plus démocratique : le nombre de ses membres, sans doute pour conserver un rapport exact avec le nouveau nombre des tribus, fut porté à 500, chacune des 10 tribus nouvelles fournissant 50 sénateurs. Les Prytanies comprirent 50 sénateurs au lieu de 40 ; chacune des 5 sections eut 10 membres ou *proèdres*, parmi lesquels le sort désignait les 7 *Épistates*, successifs. L'*Épistate* était le vrai chef du sénat, fonctions si importantes qu'elles n'étaient confiées que pour un jour. Tel fut le *Sénat de la Fève*, ainsi nommé de ce que ses membres étaient tirés au sort au moyen des fèves noires et blanches, déposées dans une urne : celui dont le nom était tiré d'une autre urne, en même temps qu'une fève blanche de celle-là, devenait sénateur. Les nouveaux sénateurs subissaient un examen rigoureux ; au terme de son exercice, le sénat rendait ses comptes avant de se séparer. En 411, par la révolution oligarchique de Pisandre (*V. ce nom*), le sénat de 500 membres fit place, pendant 4 mois, au Conseil des Quatre-Cents, investi d'une autorité illimitée et formé de la manière suivante : on élut 5 présidents ; il choisirent 100 citoyens, et chacun de ceux-ci en choisit 3 autres. Alcibiade (V. *ce nom*) rétablit le Sénat des Cinq-Cents, 411. Quelques années plus tard, ce sénat enregistrait docilement les arrêts des Trente tyrans, 404. Après le gouvernement des *Dix*, Thrasybule rétablit les anciennes lois, et le sénat exerça librement ses fonctions jusqu'à l'époque où périt l'indépendance réelle d'Athènes à la bataille de Chéronée, 338.

Heydemann, *de Senatu Atheniensium*, 1880 ; Hagemann, *de Græcorum prytaneis*, 1880. A. C. et S. Rz.

SÉNAT DE CARTHAGE, assemblée permanente composée des citoyens les plus influents par leurs richesses. On sait peu de choses sur son mode de recrutement et sur son organisation intérieure. Très nombreux, il formait 2 assemblées, dont l'une comprenait l'autre : la 1re, plus générale, ou Sénat proprement dit (*Boulè* ou *Synklètos*) ; la 2e, plus restreinte, ou conseil privé, grand conseil (*Gérousia*), dans lequel siégeaient les membres les plus anciens et les plus considérables du Sénat. Ce conseil avait pour fonctions principales la police de l'État, le jugement des généraux et des magistrats prévaricateurs. Bien qu'à Carthage le pouvoir législatif résidât surtout dans le peuple et les *Suffètes*, le Sénat était pouvoir législatif ; la *Gérousia*, pouvoir exécutif, de concert avec les *Suffètes* et les généraux. Le Sénat était présidé par les Suffètes, entendait leurs rapports, recevait les ambassadeurs, prononçait sur les transactions avec l'étranger, décidait à peu près de la paix et de la guerre. La *Gerousia* adjoignait aux généraux quelques-uns de ses membres, qui, munis de pleins pouvoirs, traitaient avec ceux-ci des affaires urgentes de l'État, des alliances, etc., mais intervenaient peu dans les opérations militaires. C'était encore la Gérousia qui nommait les généraux : le sénat ne faisait, avec le peuple, que ratifier leur nomination. Quand l'armée, élisait elle-même ses généraux, chose rare, le Sénat confirmait avec le peuple ou infirmait cette élection. En somme, c'était une aristocratie d'argent, égoïste et étroite comme plus tard celle de Venise. On suppose que la *Gérousia*, qui finit par absorber la connaissance des affaires les plus importantes et le droit de décision dans les grandes circonstances, ne faisait qu'un avec le tribunal de 100 sénateurs dont parle Justin, et qui devint, vers la 2e guerre punique, une espèce de gouvernement oligarchique et despotique : Annibal le renversa et réduisit sans doute le Sénat à sa seule et générale assemblée (*Boulè*). A. C.

SENAT DE ROME. — I. *Période royale*. — Pendant la période royale, les membres du sénat étaient choisis par le roi parmi les familles patriciennes. Il y eut primitivement 100 sénateurs, puis 300. Ce sénat forme une sorte de conseil royal qui est consulté par le roi dans les affaires religieuses et politiques ; il n'a aucun pouvoir législatif.

II. *Période républicaine*. — Pendant tout le premier siècle de la République, le sénat demeura réservé uniquement aux patriciens. Le premier plébéien qui soit entré au sénat est P. Licinius Calvus, en 400 av. J.-C. — Est sénateur : 1° quiconque a géré une magistrature curule ; 2° quiconque a été désigné par les magistrats qui ont la *lectio senatus*, c.-à-d. les consuls à l'origine, puis, à partir de la loi *Orinia*, entre 318 et 312 av. J.-C., les censeurs. Les censeurs font tous les cinq ans la *lectio senatus*. — Le minimum de l'âge sénatorial était 27 ans, c.-à-d. l'âge de la questure, qui donnait de droit l'entrée au sénat. — Sous la république, il n'y avait pas de cens sénatorial spécial ; il fallait avoir au moins le cens équestre. (Sur les différentes catégories de sénateurs, *V.* Sénateurs.) Le nombre des sénateurs fut d'abord de 300 ; Sylla le porta à 600 ; César, jusqu'à 1.000. (Pour les insignes, *V.* Sénateurs.) — Le sénat est convoqué par un magistrat compétent, investi du *jus vocandi*, dictateur, consul, préteur, etc. Les séances ne peuvent avoir lieu qu'à certains jours fixés par une loi *Pupia* en 61 av. J.-C. Il se réunit toujours dans un lieu inauguré (*templum*), en général dans la *curia Hostilia* ou dans la *curia Julia* (vers la fin de la république). Les séances ne sont pas publiques, bien que la porte reste ouverte. Les absents sans motif sont passibles d'une amende. — La séance s'ouvre par la consultation des auspices. Le président fixe l'ordre du jour (*relationem facere*). Une fois la question exposée, on vote le sénatus-consulte. (V. Sénatus-Consulte.) Quand l'ordre du jour est épuisé, la séance est levée (*dimittere senatum*). — Le sénat fait gérer, le cas échéant, les vacances des magistratures patriciennes par des sénateurs curules patriciens, appelés pour cette occasion *interreges*. — Les lois et les élections faites par les comices ne sont valables qu'autant qu'elles ont été ratifiées par la *patrum auctoritas*. — Pendant la République, le Sénat a exercé une immense puissance, comme le prouve ce résumé de ses diverses attributions : 1° Il nomme les dictateurs, décrète le *tumultus* et le *justitium*, c.-à-d. la levée obligatoire et la suspension des tribunaux. Il fixe les provinces à répartir entre les divers magistrats. Il forme une haute cour de justice pour les magistrats, les alliés, etc. — 2° Il veille à l'intégrité du culte, comme lors du sénatus-consulte des *Bacchanales* (*V. ce mot*) ; il admet ou rejette les cultes étrangers ; il décrète les jours de prière, les sacrifices publics, les jeux publics, etc. ; — 3° Surveillant général des finances, il administre le trésor public (*ærarium Saturni*), fixe les dépenses de guerre, des travaux publics, ordonne la perception des impôts, etc. — 4° Il est chargé de toutes les négociations relatives à la conclusion de la paix ; il s'occupe de toutes les questions internationales, envoie et reçoit les ambassadeurs ; — 5° Il répartit les commandements militaires et les provinces entre les généraux ; il organise les pays conquis, il accorde le triomphe ; — 6° Il décide souverainement de tout ce qui regarde les colonies et les municipes en Italie et dans les provinces.

III. *Période impériale*. — 1° *D'Auguste à Dioclétien*. — Auguste fixa le nombre des sénateurs à 600, abaissa le minimum d'âge à 25 ans, exigea un cens sénatorial de 1 million de sesterces. Des empereurs firent entrer des provinciaux dans le sénat ; ainsi Claude en ouvrit l'accès aux Gaulois. — Auguste donna au sénat un règlement intérieur par la *lex Julia* qui fixait la procédure des séances. Le sénat hérita des attributions du peuple le jour où Tibère lui transféra le pouvoir électoral des comices. — En droit, le sénat demeura le grand corps de l'empire et partagea la souveraineté avec l'empereur ; en fait, ses attributions furent singulièrement réduites, comme corps politique il a fini d'exister. La principale nouveauté de cette période est qu'il fut pendant quelque temps le vrai corps législatif de l'empire ; ses sénatus-consultes eurent force de lois.

IV. *Période impériale*. — 2° *A partir de Dioclétien*. — Lorsque Dioclétien et Constantin eurent consommé la transformation du principat d'Auguste en une monarchie, le sénat ne fut plus qu'une sorte d'institution municipale, sans aucune autorité. Il y en eut désormais 2, à Rome et à Constantinople. Ils pouvaient être consultés par l'empereur pour certaines affaires judiciaires et former une cour de justice pour juger les hauts fonctionnaires. Leur compétence directe portait uniquement sur les jeux et la nomination de quelques magistrats.

Willems, *le Sénat de la Rep. rom.*, 2 vol. 1878-79 ; *le Droit public romain*. G. L.-G.

SÉNAT CHEZ LES MODERNES

SÉNAT AMÉRICAIN, l'une des 2 Chambres du Congrès, qui partage le gouvernement des États-Unis avec le président électif, en vertu de la constitution du 17 septembre 1787, et des modifications intervenues jusqu'en 1816. Il se compose de 2 membres pour chacun des États de l'Union, choisis par les législatures particulières des États, d'après le mode arrêté par ces dernières, et jouissant, chacun, d'un vote personnel. La durée du mandat est de 6 années. Le renouvellement se fait tous les 2 ans par tiers : dans l'origine, le sort répartit tous les membres dans 3 classes à peu près égales, dont la 1re sortit après 2 ans, la 2e après 4, la 3e après 6. En cas de vacance d'un siège dans l'intervalle des sessions d'un État, le pouvoir exécutif de cet État y pourvoit provisoirement. Les conditions d'éligibilité sont l'âge de 30 ans et la qualité de citoyen de l'Union depuis 9 ans au moins. Les sénateurs reçoivent une indemnité; leur titre est incompatible avec toute autre fonction salariée par l'État. Le vice-président des États-Unis préside le sénat, mais il n'a voix qu'en cas de partage égal des votes. Le sénat se nomme d'ailleurs un président *pro tempore*, pour remplacer le vice-président absent ou appelé à remplir les fonctions de président des États-Unis, choisit ses autres officiers, possède le droit de punir ses membres, de les exclure à la majorité des 2/3 des sénateurs, et, le cas de trahison excepté, leur communique l'inviolabilité durant la session et pendant leur retour dans l'État qui les a envoyés. Le Sénat, comme la Chambre des représentants, a l'initiative des lois; mais il ne peut concourir que par voie d'amendement aux bills pour la levée des impôts, qui doivent toujours prendre naissance dans l'autre Chambre. Il juge les fonctionnaires publics, ne peut prononcer de condamnation qu'à la majorité des 2/3 des membres, infliger d'autre peine que la destitution : les fonctionnaires que doit atteindre une autre pénalité sont renvoyés devant les tribunaux ordinaires. En cas de mise en jugement du président des États-Unis, le Sénat est présidé par le grand juge (*chief-justice*). Il sanctionne la nomination des représentants auprès des gouvernements étrangers, donne son avis sur celle de la plupart des fonctionnaires, et approuve ou rejette (les 2/3 des membres étant présents) tous les traités conclus avec les puissances étrangères (décision de 1815). Les projets de lois subissent 3 lectures devant le Sénat tout entier; ceux qui viennent de la Chambre des représentants sont souvent renvoyés à une commission nommée au scrutin. — Chacun des États de l'Union a son sénat particulier. A. C.

SÉNAT BELGE. Il est élu par les provinces, chacune en [illegible]. Sont électeurs tous les citoyens âgés de 21 ans [illegible] au moins 42 fr. 40 c. de contributions directes, [illegible] de la moitié de celui des membres de la Chambre des [illegible] avec laquelle il partage le pouvoir législatif. Le [illegible] est de 8 ans, avec renouvellement quadriennal de la moitié de l'assemblée, et ne peut être donné qu'à des [illegible] âgés de 40 ans révolus, payant 2,116 fr. 40 c. au moins de contributions directes [illegible].

SÉNAT CONSERVATEUR, une des 3 assemblées créées en France par la constitution de l'an VIII, et le 1er des grands corps de l'État pendant le Consulat et l'Empire, 1799-1814. [illegible] en dehors et au-dessus du pouvoir législatif, qu'il absorba presque exclusivement sous l'Empire, [illegible] de tous les autres, il eut d'abord pour attributions : 1° de recevoir le dépôt de la *Liste nationale* des [illegible] admissibles aux principales fonctions publiques; 2° [illegible] dans la *Liste nationale*, les consuls, les législateurs, tribuns, juges de cassation et commissaires à la [illegible]; 3° [illegible] ou d'annuler tous les actes [illegible] comme inconstitutionnels par le Tribunat [illegible] le gouvernement. Ses séances n'[illegible] point publiques [illegible]. Le nombre normal des sénateurs, [illegible] ans, inamovibles, à vie et [illegible] fonction publique, [illegible] à 60 immédiatement, et [illegible] par l'adjonction de 2 membres [illegible] pre- [illegible]

[illegible]

commencement de 1802, époque du 1er renouvellement par cinquième du Corps législatif, le 1er consul ayant décidé que la détermination des membres restants aurait lieu, non par un tirage au sort, mais par une réélection faite par le Sénat, les sénateurs éliminèrent 20 tribuns et 60 législateurs opposants. Le *sénatus-consulte organique* du 16 thermidor an X (4 août 1802) apporta de graves modifications à la constitution de l'an VIII : les attributions du Sénat furent considérablement augmentées; ce fut sur les présentations des collèges d'arrondissement pour le Tribunat, des collèges de département pour le Sénat, des uns et des autres pour le Corps législatif, que le Sénat dut choisir les membres de ces 3 corps. Véritable pouvoir constituant, il reçut le droit, par des sénatus-consultes organiques : 1° de constituer les colonies; 2° d'interpréter et de développer la constitution par de simples sénatus-consultes; 3° de suspendre pour 5 ans les fonctions du jury dans les départements; 4° de déclarer des départements hors de la constitution; 5° de dissoudre le Corps législatif et le Tribunat; 6° d'annuler les jugements des tribunaux qu'il considérerait comme attentatoires à la sûreté de l'État, etc. Pour les sénatus-consultes une simple majorité suffisait; les 2/3 de voix des membres présents étaient nécessaires pour les sénatus-consultes organiques; les uns et les autres n'étaient mis en délibération que sur l'initiative du gouvernement. Les projets en étaient d'ailleurs préparés dans un *conseil privé*, composé des consuls, de 2 ministres, 2 sénateurs, 2 conseillers d'État, 2 grands officiers de la Légion d'honneur, désignés par le premier consul. Quant aux traités de paix et d'alliance, le Sénat en recevait connaissance avant la promulgation, lorsque le premier consul les avait ratifiés sur l'avis du *conseil privé*. Il recevait aussi le serment du successeur désigné, lequel devait lui être présenté en grand appareil. Dans le cas où le successeur ne serait désigné que dans le testament remis aux consuls par le chef de l'État, le Sénat devait, à la mort de celui-ci, ratifier le testament ou nommer directement un autre successeur sur désignation des deuxième et troisième consuls. Le nombre normal des sénateurs (80) dut être atteint immédiatement au 1er vendémiaire an XI (23 sept. 1802), et le premier consul reçut, en outre, le droit de nommer *directement* 40 membres, ce qui pouvait porter à 120 le nombre des sénateurs. En 1803, le traitement sénatorial fut porté à 30,000 fr., et des *sénatoreries* (V. *ce mot*) furent établies. — Le 4 mai 1804, le Sénat offrit à Napoléon la couronne impériale, héréditaire dans sa famille; puis une commission de plusieurs sénateurs, de ministres et des 3 consuls, prépara le nouveau *sénatus-consulte organique* du 28 floréal an XII (18 mai 1804) par lequel l'empire fut substitué au Consulat. Les attributions du Sénat furent peu modifiées : il se composa des 80 membres élus par lui-même, des 6 grands dignitaires et des princes français âgés de 18 ans; des citoyens choisis par l'empereur, et dont le nombre s'éleva dans la suite à 160, après les agrandissements successifs du territoire de l'Empire. Le Sénat conservait la faculté d'élire les autres corps, le pouvoir constituant et le soin de veiller au maintien de la constitution; il acquérait « la garde de la liberté individuelle et de la liberté de la presse », garanties de quelque valeur, si le Sénat eût eu de l'indépendance; il devait fournir la haute cour impériale, tribunal qui ne fut jamais réuni. Le Sénat était convoqué par le grand électeur (V. *ce mot*), sur un ordre de l'Empereur. Il pouvait l'être sur la demande des commissions de la liberté individuelle et de la liberté de la presse, quelquefois sur celle d'un sénateur. *Le président du Sénat*, choisi annuellement par l'Empereur, te- [illegible]. Les faits les plus marquants de l'histoire du Sénat sous l'Empire furent : 1° la séance solennelle, 26 ventôse an XIII (17 mars 1805), où fut réglée la conversion de la République italienne en royaume; 2° le sénatus-consulte de septembre 1805, par lequel, au mépris des droits du Corps législatif, le Sénat ordonna la levée d'hommes déterminée par l'Empereur; 3° celui de janvier 1806, par lequel fut votée, à la gloire de Napoléon et de l'armée française, une colonne surmontée d'une statue; 4° celui de novembre 1806, par lequel fut votée pour la fin de 1806 la conscription de 1807, le Sénat étant définitivement substitué au Corps législatif pour le vote du contingent; 5° celui de mars 1807 pour l'appel anticipé de la conscription de 1808; celui de septembre 1807, qui supprima le Tribunat et modifia les attributions du Corps législatif; 7° ceux de 1807 et de [illegible], qui [illegible] titres de noblesse [illegible] sénateurs [illegible] comtes [illegible] la [illegible] l'Empire [illegible] En 1814 le Sénat [illegible] troupes

étrangères furent entrées dans Paris (31 mars 1814), il obéit à une provocation de l'empereur de Russie, Alexandre Ier, inspiré par Talleyrand, qui l'invitait à désigner un gouvernement provisoire. Sur 140 membres dont le Sénat se composait alors, 90 environ se trouvaient à Paris; 64 se réunirent le 1er avril, et votèrent les noms proposés par Talleyrand, en stipulant que le Sénat ferait partie intégrante de la nouvelle constitution projetée; le 3 avril, au nombre de 30 membres seulement, il déclara « Napoléon et sa famille déchus du trône, le peuple français et l'armée déliés du serment de fidélité »; le 6 avril, après 3 jours de discussion, il adopta la constitution dite *sénatoriale* ou du 6-9 avril : l'article 2 portait que le peuple français appelait librement Louis XVIII au trône de France, et l'article 6 maintenait au Sénat de 150 à 200 membres, dont ceux alors existant auraient seuls droit à la dotation actuelle du Sénat et des sénatoreries. Cette constitution ne fut pas acceptée par Louis XVIII. Le Sénat déféra au comte d'Artois le gouvernement provisoire. Il fut lui-même supprimé par la promulgation de la Charte; mais en vertu de cette Charte même, 86 de ses membres entrèrent dans la Chambre des pairs. A. C.

SÉNAT FRANÇAIS, corps politique, rétabli en France par la constitution du 14 janvier 1852. Le nombre de ses membres ne pouvait excéder 150, non compris les membres de droit, les cardinaux, les maréchaux et les amiraux, les princes français âgés de 18 ans, lesquels ne pouvaient siéger qu'avec l'autorisation de l'Empereur. Tous les autres sénateurs étaient nommés à vie par le chef de l'État. L'Empereur choisissait tous les ans le président et les vice-présidents parmi les sénateurs, convoquait et prorogeait le Sénat, fixait la durée des sessions; les séances n'étaient pas publiques. Le traitement du président du sénat était de 120,000 fr.; la dotation de sénateur, de 30,000 fr. — Le Sénat était le gardien du pacte fondamental et des libertés publiques; il recevait et discutait les pétitions des citoyens; les lois n'étaient promulguées qu'après lui avoir été soumises. Il réglait par des *sénatus-consultes*, sanctionnés et promulgués par l'Empereur : 1° la constitution des colonies et de l'Algérie; 2° les cas non prévus par la constitution; 3° les articles de la constitution susceptibles d'interprétation. Il pouvait, dans des rapports à l'empereur, poser les bases des projets de lois d'un grand intérêt national, et proposer des modifications à la constitution; si ces mesures étaient approuvées par le Pouvoir exécutif, il les convertissait en *sénatus-consultes*. En cas de dissolution du Corps législatif, il devait pourvoir, sur la proposition de l'empereur, et par des mesures d'urgence, à tout ce que réclamait la marche du gouvernement. Le vote sur la promulgation des lois ne comportait nul amendement, n'était point secret, et devait être rendu, sous peine de nullité, à la majorité absolue par un nombre de votants supérieur à la moitié des sénateurs. (*V.* FRANCE. — *Histoire.*) A. C.

SÉNAT FRANÇAIS DEPUIS 1875. *V.* FRANCE.

SÉNAT DU BRÉSIL. *V.* BRÉSIL.

SÉNAT D'ESPAGNE. *V.* ESPAGNE.

SÉNAT D'ITALIE. *V.* ITALIE.

SÉNAT DE ROUMANIE. *V.* ROUMANIE.

SÉNAT RUSSE. *V.* RUSSIE. — *Gouvernement.*

SÉNAT DE SUÈDE. *V.* SUÈDE.

SÉNAT DE POLOGNE, corps de 128 grands du royaume, destiné à restreindre l'autorité royale. Il se composait des palatins ou waiwodes, gouverneurs de provinces, des castellans de Cracovie, Vilna et Troki, du staroste de Samogitie, d'un certain nombre d'archevêques et d'évêques.

SÉNAT VÉNITIEN. Ce fut, dans l'origine, un corps de 60 membres, créé en 1172 et destiné à remplacer les *Pregadi* ou notables que le doge désignait jusqu'alors lui-même pour l'assister de leurs conseils. Les sénateurs, âgés de 40 ans au moins, nommés pour un an parmi les 470 membres du Grand Conseil et par ces membres eux-mêmes, en étaient considérés comme les délégués. Le Grand Conseil resta le dépositaire de la souveraineté, et le Sénat n'en fut qu'une émanation plus oligarchique. Lorsque la triple révolution aristocratique de 1296, 1298, 1315, eut fermé le Grand Conseil et établi le *Livre d'or*, le Sénat acquit une importance plus marquée; il dirigea les affaires générales de l'État, sous la surveillance des deux conseils des *Dix* et des *Trois*. Il pesa sur la *Seigneurie* ou pouvoir exécutif (le Doge et son conseil) par la nomination, directe d'abord, puis par la désignation au Grand Conseil, qui les nomma ensuite, des 6 conseillers du doge. Successivement accru, il compta de bonne heure près de 300 membres, qui y avaient accès à des titres divers; c'étaient : le doge; les procurateurs de Saint-Marc; les 9 conseillers du doge (les 6 ci-dessus indiqués et les 3 présidents de la *Quarantie*); les *Dix*; les 3 avogadors en charge et leurs prédécesseurs immédiats; les 2 censeurs en charge et leurs prédécesseurs immédiats; les 60 sénateurs proprement dits, élus par le Grand Conseil; 60 sénateurs adjoints, élus de même sur la désignation des sénateurs; les 40 membres de la quarantie, 13 magistrats sénatoriaux; 55 aspirants, élus par le Grand Conseil, dont 25 seulement avec voix délibérative; les 16 Sages (ministres), dont 6 seulement avec voix délibérative, les ex-podestats de Vérone, Vicence, Bergame. Les ambassadeurs désignés ou de retour de leur mission y avaient entrée. L'assemblée ne pouvait délibérer qu'autant qu'il y avait 70 membres présents avec voix délibérative. Les délibérations portaient sur toutes les affaires politiques, la paix, la guerre, les traités, la police intérieure. Au Sénat appartenait, sans responsabilité, l'administration des finances de l'État, le monnayage, les emprunts, la répartition des impôts, l'emploi des revenus publics; mais il ne pouvait ni augmenter les tarifs ni établir de nouveaux impôts sans recourir au Grand Conseil. Il désignait pour les places les plus importantes, nommait même à plusieurs, telles que commandements militaires, ambassades, etc. L'histoire du Sénat de Venise est celle de Venise elle-même, un seul trait excepté : sa nature, essentiellement oligarchique, le constituait en antagonisme avec les *Sages grands* et les *Sages de terre-ferme* (ministres de la Seigneurie), et l'exposait lui-même aux attaques de la Quarantie judiciaire et du reste de la noblesse inférieure. Ces rivalités n'eurent aucun résultat funeste tant que dura l'importance de Venise; mais au XVIIIe siècle, elles préparèrent et hâtèrent la ruine de l'État. Le Sénat, envahissant le pouvoir exécutif, obligea, par plusieurs décrets, les *Sages* à lire dans son sein, et sans la moindre suppression, toutes les dépêches arrivées au *Collège* (conseil du doge); la Quarantie, mécontente de cette usurpation de fonctions, excita contre le Sénat le Grand Conseil, déjà jaloux de cette assemblée où les membres se perpétuaient même par l'élection; de là ce décret du Grand Conseil, que « nul ne pourrait être réélu au Sénat plus de 3 fois de suite ». Ce fut le premier coup porté à l'oligarchie par « la plèbe de la noblesse », coup bientôt suivi, 1773-1779, d'atteintes plus graves au pouvoir du conseil des *Dix* et des Inquisiteurs d'État. Le Sénat subsista à Venise jusqu'à l'occupation de cette ville par l'armée française en mai 1797. A. C.

SÉNATEURS A ROME. — I. *Période républicaine.* — Pendant le 1er siècle de la République, les sénateurs, c.-à-d. les membres du Sénat, furent exclusivement des patriciens. La plèbe fut admise en droit au Sénat en 444, lorsque fut institué le tribunat consulaire; en fait le premier plébéien entré au Sénat est P. Licinius Calvus en 400 av. J.-C. (*Tite Live*, V, 12). — On est sénateur : 1° de droit, par la gestion d'une magistrature curule; 2° de fait, par le choix des censeurs qui font la *lectio senatus* parmi les patriciens et les plébéiens depuis la loi *Ovinia*. (*V.* SÉNAT.) — La liste officielle des sénateurs (*album senatorium*) est dressée d'après la hiérarchie suivante : 1° les sénateurs ayant géré une magistrature curule : *a*) les anciens consuls (*consulares*), *b*) les anciens préteurs (*prætorii*), *c*) les anciens édiles curules (*ædilicii curules*); 2° les sénateurs non curules ou pédaires (*pedarii*) : *a*) les anciens édiles de la plèbe (*ædilicii*), *b*) les anciens tribuns (*tribunicii*), *c*) les anciens questeurs (*quæstorii*). Le sénateur placé en tête de la liste s'appelle *princeps senatus*. — Le droit de chaque sénateur est le *jus sententiæ dicendæ et ferendæ*, c.-à-d. le droit de parler et de voter — Chaque sénateur porte l'anneau d'or, la tunique laticlave, et une chaussure spéciale (*calceus senatorius*). Au théâtre ils ont des sièges réservés à l'orchestre; depuis 194 ils peuvent voyager comme des ambassadeurs, même sans mission officielle (*jus legationis liberæ*).

II. *Période impériale.* — Auguste constitua légalement un ordre sénatorial (*ordo senatorius*) supérieur à l'ordre équestre. On était sénateur par naissance ou par un bienfait de l'empereur; le cens sénatorial fut de 1 million de sesterces. Les sénateurs sont seuls admissibles aux fonctions de la carrière sénatoriale (*V.* CURSUS HONORUM), et ont les mêmes insignes et privilèges que sous la république. A partir du 2e siècle on leur donne à tous le titre de *clarissimi* — Après Dioclétien, l'ordre des *clarissimes* constitue la noblesse de l'empire : il est formé presque uniquement des fonctionnaires impériaux. Les sénateurs ont des charges et des privilèges spéciaux en matière de finances et de justice.

Pour la bibliographie, *V.* SÉNAT. G. L.-G.

SÉNATEUR PÉDAIRE. *V.* SÉNATEURS.

SENATORERIE, circonscription territoriale établie en France en 1803, et attribuée à des sénateurs choisis par le chef du gouvernement. Elles produisaient un revenu de 20 à 25,000 fr. Un sénateur avait, dans sa sénatorerie, la préséance sur toutes les autorités locales.

SENATUS-CONSULTE, *senatus consultum*, décret du Sénat à Rome. Les sénatus-consultes se faisaient de 2 manières : par *discession* ou par *appel nominal*. Dans la *discession*, les sénateurs, sur l'invitation du président, quittent leurs places, les partisans d'un projet se rangent d'un côté, les adversaires de

l'autre (*pedibus ire in sententiam alicujus*). Dans le second cas, le président demande l'avis de chaque sénateur (*rogare sententias*) en suivant l'ordre de l'*album*. (*V.* SÉNATEURS.) Le *princeps senatus* parlait le premier. Le sénateur interpellé doit répondre, mais il peut sortir de la question (*egredi relationem*), comme lorsque Caton disait : *censeo Carthaginem esse delendam*. On peut ainsi retarder d'un jour le vote du Sénat. Quant au vote définitif, il a lieu par *discession*. — Une fois le vote émis, le sénatus-consulte est rédigé d'une manière définitive par le président (*relator*) et un comité de 3 ou 4 sénateurs. Le sénatus-consulte débute par un préambule donnant les indications de lieu et de temps et les noms des sénateurs qui l'ont rédigé (*scribendo adfuerunt*). Après le préambule vient l'énoncé de la question (*relatio*) avec un exposé succinct des motifs. En dernier lieu vient la décision du Sénat avec la formule *de ea re ita censuere*. Cette formule est répétée autant de fois qu'il y a d'articles séparés. Chaque article du sénatus-consulte forme un *decretum senatus* — Le sénatus-consulte, une fois rédigé, est gravé sur pierre ou sur bronze et déposé dans l'*ærarium Saturni*, qui est ainsi comme l'hôtel des archives de la République. — L'un des sénatus-consultes les plus connus est celui des *Bacchanales*. (*V. ce mot.*)

Pour la bibliographie, *V.* SÉNAT. G. L.-G.

SENAULT (JEAN-FRANÇOIS), prédicateur distingué, né à Auvers, près de Pontoise, en 1599 ou 1604, d'un secrétaire du roi de France, m. en 1672, vint terminer ses études à Paris, entra dans la congrégation de l'Oratoire et en devint supérieur général en 1662. On a de lui : *Panégyriques des saints*, Paris, 1656,-57-58, 3 vol. in-4°; *Traité de l'usage des passions*, 1641, in-4°, traduit en plusieurs langues ; des *Oraisons funèbres*, entre autres celles de Marie de Médicis et de Louis XIII ; *Paraphrase sur Job*, 9e édition, 1679 ; *l'Homme criminel, ou la Corruption de l'homme par le péché*, 1644, in-4° ; *l'Homme chrétien, ou la Réparation de la nature par la grâce*, 1648, in-4°.

V. Jacquinet, *les Prédicateurs du dix-septième siècle avant Bossuet*. B.

SENEBIER (JEAN), naturaliste et bibliographe, né à Genève en 1742, d'une famille d'origine française, m. en 1809, fut pasteur dans sa ville natale en 1765, bibliothécaire en 1773. On a de lui : *Essai sur l'art d'observer et de faire des expériences*, Genève, 1775 et 1802, 3 vol., ouvrage estimé ; *Catalogue raisonné des mss conservés dans la Bibliothèque de Genève*, 1779, qui est un modèle en son genre ; *Mémoires physico-chimiques* sur l'influence de la lumière solaire pour modifier les êtres des trois règnes de la nature, et surtout ceux du règne végétal, 1782, 3 vol. ; *Recherches sur l'influence de la lumière solaire pour changer l'air fixe en air pur par la végétation*, 1783 ; *Recherches analytiques sur la nature de l'air inflammable*, 1784 ; *Histoire littéraire de Genève*, 1786 ; 3 vol. ; *Physiologie végétale*, 1800, 5 vol. ; *Rapport de l'air atmosphérique avec les êtres organisés*, extrait en partie des manuscrits de Spallanzani, 1807, 3 vol. ; *Météorologie pratique*, 1810, in-16 ; une foule de Mémoires ou d'opuscules insérés dans le *Journal de physique*, le *Magasin encyclopédique*, les recueils de l'Académie de Turin, des Sociétés physiques de Lausanne et de Genève. Il a traduit les ouvrages de Spallanzani, et rédigé la *Physiologie végétale* dans l'*Encyclopédie méthodique*. B.

SENECA, lac des États-Unis (New-York), communique par des canaux avec le lac Crooked à l'O., le canal Érié au N. et la Troga au S. Il tire son nom de la peuplade des *Senecas*, répandue dans les États de l'Ohio et de New-York. Sur la rive O. est une ville de Seneca, qui a des verreries et 6,860 hab.

SENECÉ (ANTOINE BAUDERON DE), poète et littérateur, né à Mâcon en 1643, m. en 1737, fut d'abord destiné à la magistrature ; mais, obligé de quitter la France à la suite d'un duel, il alla en Savoie, puis en Espagne, et, de retour dans sa patrie, il acheta, en 1673, la charge de premier valet de chambre de la reine Marie-Thérèse. Après la mort de cette princesse, 1683, il prit le même emploi auprès de Mme d'Angoulême jusqu'en 1713. C'était un homme d'un esprit agréable, d'un caractère enjoué, d'une gaieté douce et aimable. On a de lui : *Nouvelles*, en vers, 1695, in-12, parmi lesquelles il y en a de fort jolies ; *Satires*, 1695, in-12, au nombre desquelles on distingue les *Travaux d'Apollon*, *Épigrammes*, dont on compte plus de 500, et assez médiocres, 1717, in-12, etc.

Ses *Œuvres diverses* ont été publiées par Auger, 1805 et 1806, ses *Œuvres choisies* dans la *Collection des petits poètes français*, et des *Œuvres posthumes*, par E. Chasles et P.-A. Cap, 1855, in-16.

SENECHAL (des mots germaniques *senne*, cabane, et *schalk*, serviteur), officier qui n'était, dans l'origine, qu'un des domestiques de la maison du roi ou d'un grand seigneur en France, et dont l'emploi consistait à placer les plats sur la table, d'où son nom latin *Dapifer* (*V. ce mot*) ; ou bien, il administrait une métairie, et était un simple économe. On choisissait de préférence, pour remplir cette charge, des hommes enchaînés dans les liens du servage. De bonne heure, le sénéchal prit une grande importance : sous les rois de la 1re race, il arriva déjà à se placer au nombre des grands du royaume, et, dans les actes, on le voit nommé après le comte ou le maire du palais. Sous la 2e race, sa dignité devint la première : le grand sénéchal continua de servir le roi à table, mais seulement dans les grandes cérémonies, comme le couronnement, et encore il n'apportait que le premier plat et remplissait souvent son office à cheval. De plus, il eut l'intendance de la maison du roi et des finances, porta la bannière royale en temps de guerre, commanda l'avant-garde dans les marches en avant et l'arrière-garde dans les retraites, assista le roi dans les plaids, souscrivit comme témoin et garant les chartes et les ordonnances, rendit la justice au nom du roi, etc. La charge de grand sénéchal de la couronne devint, au xe siècle, héréditaire dans la maison des comtes d'Anjou ; Philippe-Auguste l'ayant supprimée en 1191, ses attributions furent partagées dans la suite entre le connétable et le grand maître de la maison du roi. Le titre de *sénéchal* ne désigna plus que les officiers subalternes, rendant, comme les baillis, la justice au nom du roi et des seigneurs. Le pays compris dans le ressort de la juridiction d'un sénéchal s'appela *sénéchaussée*, terme qui prévalut dans le Midi, comme celui de *bailliage* dans le Nord. — En Angleterre, il y eut, comme en France, un grand sénéchal (*Lord high stewart*). Cette dignité, la première du royaume, fut abolie par Henri IV. Cependant on la rétablit momentanément, toutes les fois qu'il y a un couronnement de monarque, ou qu'il faut juger un pair accusé de crime capital. Le titre de sénéchal est encore en usage dans plusieurs cours d'Allemagne. B.

SÉNÉCHAUSSÉE, circonscription territoriale administrée par un sénéchal ; — juridiction d'un sénéchal et tribunal où il siégeait. Les tribunaux des sénéchaussées ont existé dans le midi de la France jusqu'en 1789.

SÉNECTAIRE. *V.* NECTAIRE (SAINT-).

SENEF ou **SENEFFE**, v. de Belgique (Hainaut), à 20 kil. N.-O. de Charleroi ; 5,563 hab. Victoire de Condé sur le prince d'Orange, le 11 août 1674, et de Marceau sur les Autrichiens, le 2 juillet 1794.

SENEFELDER (ALOYS), né à Prague en 1771, d'un comédien, m. en 1834, étudia quelque temps le droit, s'engagea dans une troupe dramatique en 1791, et, se voyant mal accueilli du public, écrivit avec peu de succès pour le théâtre. Réduit à se faire copiste, il imagina, pour graver économiquement la musique, d'employer la pierre au lieu du cuivre, 1793, et se trouva ainsi sur la voie de la découverte de la lithographie. Une association avec Gleisner, directeur de la musique de la cour à Munich, 1796, lui permit d'appliquer en grand cet art nouveau, et d'aller le faire connaître dans les principales villes de l'Europe. Le roi de Bavière le nomma, en 1810, directeur de la lithographie royale à Munich. Senefelder a publié : *l'Art de la lithographie*, Munich, 1819.

SENEGAL, fleuve de l'Afrique occidentale, tributaire de l'Atlantique, est formé de 2 cours d'eau, le Bafing (fleuve noir) et le Bakhoï, qui prennent leur source dans le massif du Fouta-Djallon. Le Bafing passe près de Timbo, reçoit à gauche le Kéniémako, le Fatagran, le Galamagui ; à droite, le Balé et le Boki. Le Bakhoï reçoit à droite le Kokoro et le Baoulé. Les deux cours d'eau se réunissent à Bafoulabé, où commence le Sénégal, appelé par les indigènes Denguch, Mayo-Réo, Séna et Sanaga. Après les chutes de Kouina et de Félou, il arrose Médine, les Cayes, reçoit à gauche la Falémé, qui passe à Farabana, Kéniéba, Sénoudébou ; le Sénégal arrose ensuite Bakel, Matam, Saldé, forme la grande île à Morfil, passe à Podor, Dagana, Kouna, où il reçoit à gauche le marigot de Bounoun, et à 40 kil. de son embouchure dans l'Atlantique, se divise en 2 bras dont le plus large, celui de l'E., est assez profond pour recevoir les plus grands navires ; malheureusement l'embouchure est obstruée par une barre où l'on trouve rarement plus de 10 à 12 pieds d'eau. Saint-Louis se trouve dans une île, qui commande l'entrée du fleuve. Cours de 1,870 kil. dont 650 navigables depuis les chutes de Félou. Il est très poissonneux, mais infesté de crocodiles. Ses rives, généralement basses, sont bordées d'immenses terrains d'alluvion, qui rendent les eaux stagnantes et le pays malsain. Il déborde de juillet à octobre, et roule des paillettes d'or. La marée le remonte jusqu'à près de 300 kil. — Quelques savants ont attribué la découverte du Sénégal au navigateur marseillais Euthymème ; on la rapporte aussi au *Daradus* des anciens ; toutefois le Portugais Don Fernandez n'y arriva qu'en 1446. (*V. l'art. suivant.*) B. et G. H.

SÉNÉGAL (GOUVERNEMENT DU), colonie française de l'Afrique occidentale, arrosée par le fleuve qui lui donne son nom. Ch.-l. Saint-Louis ; env. de 250,000 kil. carr., et [illegible],644 hab. La population des États placés sous le protectorat français est de plus de 1 million d'habitants [illegible]. Mandingues, Yolofs, Toucouleurs, Peuhls, etc. On peut diviser les

établissements français du Sénégal en 4 parties : 1° le Sénégal proprement dit, Saint-Louis et sa banlieue, le Oualo, le [illegible], le Bambouk, le Khasso, le Kaarta, le Cayor, avec les postes de Mérinaghen, Richard-Toll, Dagana, Podor, Saldé, Matam, Bakel, Sénoudébou, Kéniéba, Médine et [illegible] ; 2° la côte saharienne, au N. jusqu'au cap Blanc, Portendick et Arguin ; 3° la Sénégambie (Dakar, Gorée, Rufisque, Portudal, Joal, Carabane et Sedhiou sur la Casamance, Kakondy sur le rio Nuñez, [illegible] sur le rio Pongo, Benty sur la Mellacorée ; 4° le pays des Bambaras et des Malinkés, avec Kita, et Bammakou sur le Niger. Climat très chaud : il y a presque toujours 28° centigrades, et quelquefois 40. Les établissements du Sénégal, importants pour le commerce de la gomme, de la poudre d'or, de la cire, des dents d'éléphant et des arachides, sont en relations par le port de Dakar avec Bordeaux et avec Liverpool. Le commerce, en 1885, s'est élevé à 17,500,000 fr. pour l'importation, et 21,900,000 fr. pour l'exportation. Un chemin de fer achevé en 1885 unit Saint-Louis à Dakar (263 kil.). Un autre est en cours d'exécution entre Les Cayes et Bafoulabé (134 kil.), et pourra être continué dans la direction du Niger. Il y a 2,457 kil. de lignes télégraphiques. — Saint-Louis est la résidence du gouverneur, le siège d'une Cour d'appel et d'un préfet apostolique. Le gouverneur est assisté d'un conseil général électif de 16 membres. Le Sénégal nomme un député. — Les premiers établissements français du Sénégal datent du XIV^e siècle. Les Dieppois abordèrent à Dakar dès 1368. Leurs comptoirs, ruinés par la guerre de Cent ans ne furent relevés qu'à la fin du XVI^e siècle. Plusieurs compagnies furent fondées par Richelieu et par Colbert pour exploiter le commerce de ce pays. Elles ne réussirent pas, malgré l'énergie et les talents d'André Brue (*V. ce nom*), qui gouverna la colonie de 1697 à 1702, de 1714 à 1720 et en 1723. C'est à lui qu'on doit la création des forts d'Arguin, de Saint-Joseph et de Saint-Pierre, et les comptoirs de Portendik, Joal, Albreda, Bintan, Géréges et Bessao. Conquis par les Anglais en 1758, le Sénégal ne nous fut restitué qu'à la paix de Versailles en 1783. Les Anglais l'occupèrent de nouveau de 1809 à 1817. L'administration du général Faidherbe, 1854-65, valut à la France l'annexion du Oualo, du Dimar, du Gandiole ; l'extension de l'influence française dans les États nègres du Fouta Toro, du Bondou, du Khasso, du Bambouk et du Cayor, la soumission de toute la côte jusqu'au cap Vert et la création du port de Dakar. La colonie du Sénégal a pris de nos jours une importance considérable, à la suite des explorations et des expéditions de MM. Galliéni, Vallière, Soleillet, Borgnis-Desbordes et Bayol, qui ont ouvert au commerce français une route entre le Sénégal et le Haut-Niger, et fondé un poste français sur le fleuve, à Bammakou. (*V.* NIGER et SOUDAN.)

SÉNÉGAMBIE, contrée de l'Afrique appelée quelquefois *Soudan occidental*, bornée au N. par le Sahara, à l'O. par l'océan Atlantique, au S. par le Guinée, et à l'E. par le Soudan ; entre 10°-18° lat. N., et 7°-20° long. O. ; 1,100 kil. sur 650 ; environ 750,000 kil. carr. et 12 millions d'hab. Elle tire son nom du Sénégal et de la Gambie, qui l'arrosent. Elle est montagneuse à l'E. ; de ces montagnes descendent le Sénégal, la Gambie, la Casamance, le rio Cacheo, le rio Geba, le rio Nuñez, le rio Pongo et le rio Mellacorée. — Les habitants sont des *Maures* (au nord du Sénégal), des *Foulahs* (à l'est du pays entre le Sénégal et la Gambie), des *Negres*, Mandingues et Yolofs (le littoral et au sud de la Gambie). — Elle comprend un certain nombre de petits royaumes nègres : 1° les *États Peuhls*, dits aussi des *Foulahs* ou *Fellatahs* (Fouta-Toro, Fouta-Djallon, Fouladou, Kassou, Bondou) ; 2° les *États Mandingues* (Bambouk, Kabou, Oulli, Kaarta, etc.) ; 3° les *États Yolofs* (Kayor, Oualo, Saloum, etc.) ; 4° le royaume de Galam. On y trouve aussi les établissements français du Sénégal (*V. ce mot*), les comptoirs anglais de la Gambie (Bathurst, etc.). Les côtes de la Sénégambie, presque partout basses, sont exposées aux chaleurs les plus ardentes de la zone torride ; le commencement des pluies en mars et les brouillards en août y engendrent des fièvres pernicieuses pour les Européens. Le vent du *harmattan*, qui souffle en décembre, assainit le climat et dessèche la terre. — La côte de la Sénégambie fut visitée dès le XIV^e siècle par des marchands de Dieppe et de Rouen. (*V. l'art. précédent.*)

Sur le Sénégal et la Sénégambie, V. Faidherbe, *Chapitre de géogr. sur le nord-ouest de l'Afrique*, Saint-Louis, 1864 ; D^r Bérenger-Féraud, *le Sénégal*, 1874, dans la *Revue maritime et coloniale* de nov. 1875 ; [illegible], *le Sénégal*, dans *l'Exploration*, 18[illegible] ; D^r Bayol, [illegible] et Galliéni, [illegible], dans la *Revue* [illegible] de juillet 1881, [illegible] de [illegible], 1882, [illegible] de Sanderval, [illegible] *Fouta-Djallon*, 1882, Ancelle, *les Explorations au Sénégal*, 1886 ; 1885 ; dans la *Revue* [illegible], 1^{er} semestre 1883. [illegible]

SÉNÈQUE *le Rhéteur* (MARCUS-ANNÆUS SENECA), rhéteur latin, né à Cordoue vers 58 av. J.-C., d'une famille mélangée de sang romain et de sang étranger, m. en 32 ap. J.-C., vint à Rome à 15 ans et y professa la rhétorique. On vantait sa prodigieuse mémoire : il récitait, dit-il, jusqu'à 2,000 noms de suite, prononcés une seule fois devant lui. Nous avons de lui 2 recueils d'exercices oratoires ou *Déclamations*, *Suasoriarum liber unus*, et *Controversiarum libri X*, dont il ne nous reste que les 1^{er}, 2^e, 7^e, 9^e et 10^e livres, et des fragments des autres. Les sentences qui les précèdent [illegible] de ces livres curieux ; quant aux *Déclamations*, [illegible] pour les sujets et [illegible], elles nous font connaître les mœurs du temps, par [illegible] sur les [illegible], [illegible] cité, etc. Ces ouvrages ont [illegible] à la suite de Sénèque le Philosophe. Les *Controverses* ont été traduites en français par Lesfargues, 16[illegible], in-4°, et 1663, 2 vol. in-12.

V. [illegible] D—a.

SÉNÈQUE *le Philosophe* (L. ANNÆUS SENECA), écrivain latin, fils du précédent, né à Cordoue l'an de Rome 754 ou 755, et 1 ou 2 ap. J.-C., vint très jeune à Rome avec son père et s'adonna à la philosophie et à l'éloquence. Il débuta au barreau avec un tel éclat que Caligula en fut jaloux, et voulut le faire mourir. Alors Sénèque se voua à la philosophie stoïcienne. Cependant il courut plus tard la carrière des honneurs et arriva à la questure. Sous Claude, Messaline l'accusa d'adultère avec Julie, fille de Germanicus et nièce de l'empereur ; il fut exilé en Corse, 41, et y resta 8 ans, malgré de honteuses prières adressées à l'affranchi Polybe, ministre de Claude (*Consolatio ad Polybium*). Agrippine devenue femme de Claude rappela Sénèque, alors âgé de [illegible] ans, le fit nommer préteur et le chargea de l'éducation de Néron. Peu secondé par les dispositions de son élève, et combattu par Agrippine, il ne put l'empêcher de devenir un monstre. C'est par l'empoisonnement de Britannicus que Néron, quelque temps contenu, commença d'échapper à ses maîtres ; le meurtre d'Agrippine acheva de ruiner leur influence, et Sénèque fut contraint de composer la lettre dans laquelle Néron se justifiait auprès du sénat en accusant sa mère ; mais cette [illegible] faiblesse n'autorise pas à dire que toute sa vie n'a été que mensonge et hypocrisie. Tacite [illegible], qui [illegible], s'applaudit de son influence, et se plaint qu'après la mort de Burrhus le parti du bien fût affaibli par la perte d'un de ses chefs ». En effet, les favoris de Néron dirigèrent tous leurs coups contre Sénèque, qui voulut en vain se retirer de la cour, et remettre au prince ses immenses richesses. Néron le retint par de menteuses caresses, et bientôt, quand le meurtre d'Octavie l'eut délivré de tout son passé, il fit impliquer Sénèque dans la conjuration de Pison et lui envoya l'ordre de mourir. Le philosophe se fit ouvrir les veines, et expira, après avoir dicté à ses secrétaires un pompeux discours. — Sénèque, au milieu de sa vie de cour, ne cessa jamais de cultiver les lettres ; « c'était, dit Quintilien, un génie abondant, facile et orné d'une instruction très variée. » Les ouvrages de Sénèque sont presque tous des traités de philosophie pratique, qui ont surtout pour but la morale. Une partie est perdue, mais nous avons encore : *de la Colère* ; *Consolation à Helvia* ; — *à Marcia* ; — *à Polybe* ; *de la Clémence*, *des Bienfaits*, *de la Tranquillité d'âme* ; *de la Brièveté de la vie*, *de la Vie heureuse*, *de la Constance du sage* ; *de la Providence*, *ou Pourquoi les bons sont souvent si malheureux* ; enfin 124 *Lettres à Lucilius*, le plus important de ses ouvrages, et remarquable par la connaissance du cœur humain, par une foule d'idées pratiques, qui prouvent qu'il avait étudié les besoins moraux de son temps ; [illegible] des paroles généreuses en faveur des esclaves et des [illegible], des idées de fraternité universelle, qui le rapprochent du christianisme ; aussi a-t-on prétendu contre toute vraisemblance qu'il avait été en correspondance avec St Paul, et qu'il était chrétien en secret ; mais aucun des deux faits n'a pu être démontré. Les doctrines de Sénèque sont très sévères, et même le philosophe va jusqu'à relever certains vices qui sont précisément les siens. Quintilien a critiqué les antithèses, la recherche du trait, les jeux de mots, qui rendent la lecture de Sénèque fatigante. Outre les ouvrages nommés plus haut, nous avons encore de Sénèque une satire assez piquante, en prose et en vers, *l'Apokolokyntosis*, ou *Métamorphose de Claude en citrouille* ; 7 liv. de *Questions naturelles*, et 10 tragédies : *Médée*, *Hippolyte*, *les Troyennes*, *Agamemnon*, *Œdipe*, *Thyeste*, *Hercule furieux*, *Hercule sur l'Œta*, *la Thébaïde*, *Octavie*. Plusieurs philologues ont voulu les attribuer à un autre Sénèque ; mais les rapports frappants de pensées et de style, et le caractère même de ces pièces, qui ne sont que des déclamations [illegible], faites pour la lecture et non pour la scène, semblent [illegible], au moins en partie, au philosophe, qui, suivant Tacite et Quintilien, avait composé beaucoup de vers. Parmi les ouvrages perdus de Sénèque, on cite les traités : *de la* [illegible], [illegible], *des Devoirs*, des ouvrages sur *la Situation de l'Inde*, sur *l'Égypte et la* [illegible] *des* [illegible], etc. Aucun auteur n'a été plus souvent cité, admiré

et critiqué que Sénèque; il plaît à Montaigne, il excite l'enthousiasme déraisonnable de Diderot; mais il est jugé avec injustice par Dion Cassius et par La Harpe. Les principales éditions de Sénèque sont celles d'Érasme, Bâle, 1515 et 1529, in-fol.; de Muret, 1593; de J. Gruter, 1594; de Juste-Lipse, Anvers, 1605; de Gronovius, Leyde, 1649; *cum Notis variorum*, Amst., 1672; des Deux-Ponts, 1782; de Ruhkopf, Leipzig, 1797-1812, 5 vol.; de Bouillet, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, 1827-32, 5 vol.; de Fickert, Leipz., 1842-47, 6 vol. et de Haase, ibid., 3 vol. Les principales traductions françaises sont celles de : Lagrange, Paris, 1778, 6 vol. in-12, avec notes de Naigeon (ouvrages en prose seulement); 1819, nouv. édition, 14 vol. in-12, avec la *Vie de Sénèque* par Diderot; de la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke (y compris les tragédies), par Ch. Durozoir et divers professeurs, avec les *Fragments*, traduits pour la 1re fois, 1834, 11 vol.; de la *Bibliothèque latine avec traduction française*, publiée sous la direction de M. D. Nisard, par divers auteurs (avec les tragédies), 2 vol. Des éditions particulières des tragédies ont été données par Ascensius, Paris, 1514; Delrio, Anvers, 1576 et 1593; Gronovius, Leyde, 1661; Schrœder, Delft, 1728, Bothe, Leipzig, 1819, 3 vol.; Pierrot, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, 1829-32, 3 vol. Ces tragédies ont été traduites en français par Coupé, 1795; par Levée, 1822, 3 vol. in-8o; par Greslou, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 3 vol.

V. Diderot, *Essai sur la vie de Sénèque*; Vernier, *Abrégé analytique de la vie et des œuvres de Sénèque*, 1812; Rosmini, *Vie de Sénèque*, en italien; Reinhardt, *de L.-A. Senecæ vita atque scriptis*, Iena, 1817; Brink, *de L.-A. Seneca ejusque in philosophiam meritis*, Groningue, 1820. A. Fleury, *St Paul et Sénèque, ou Recherches sur les rapports du philosophe avec l'apôtre*, 1853, 2 vol.; Martha, *les Moralistes sous l'empire romain*, Boissier, *la Relig. rom. d'Aug. aux Antonins*; Teuffel, *Hist. de la litt. rom.*, § 287-290. D—R et G. L.-G.

SENEZ, *Civitas Saniciensium*, ch.-l. de cant. (Basses-Alpes), arr. de Castellane, au milieu de montagnes arides; 320 hab. Autrefois siège d'évêché, érigé en 450, supprimé en 1790.

SENFEL (LOUIS), compositeur de musique, né à Bâle en 1492, m. vers 1557, fut attaché à la chapelle de l'empereur Maximilien Ier. Les rares compositions qu'on a de lui le placent parmi les musiciens les plus remarquables du XVIe siècle.

SENIA, nom ancien de ZENG-SZENY.

SENIO, *Sinnius*, riv. du roy. d'Italie, naît dans l'Apennin, et se jette dans le Pô, rive dr., à 16 kil. de Ravenne; cours de 100 kil.

SENJEN, île de l'océan Atlantique, sur la côte N.-O. de Norvège, dont le Gry-fjord la sépare; 78 kil. sur 45. Sol montagneux.

SENKENBERG (HENRI-CHRISTIAN, BARON DE), très savant [illegible], né en 1704 à Francfort-sur-le-Mein, m. en 1768, professa le droit à Gœttingue et à Giessen, fut conseiller de l'électeur de Hanovre, jurisconsulte du margrave de Brandebourg-Anspach et du prince de Nassau-Orange, et, en 1745, conseiller aulique de l'empereur. On a de lui : *Selecta juris et historiarum anecdota*, Francfort, 1734-42, 6 vol.; *Corpus juris Germanici publici ac privati ineditum*, ibid., 1760 et 1766, 2 vol. in-fol.; *Corpus juris feudalis Germanici*, Giessen, 1740, et Halle, 1742; *Traité de la juridiction suprême de l'empereur en Allemagne*, Francfort, 1760, in-4o, etc. — Son frère JEAN-CHRISTIAN, né en 1707, m. en 1772, fonda à Francfort-sur-le-Mein, où il était médecin, un très bel hôpital qui porte encore son nom; et son fils, RENÉ-CHARLES, m. en 1799, trouva, en 1777, une copie authentique de la renonciation faite en 1129 par Albert d'Autriche au duché bavarois de Straubing, et déconcerta ainsi les vues de l'Autriche sur la succession de Bavière.

SENLIS, *Augustomagus*, *Civitas Sylvanectensium*, s.-préf. (Oise), à [illegible] kil. N. de Paris, sur la Nonette et près des forêts de Senlis, de Chantilly et d'Ermenonville; 6,545 hab. Bibliothèque. On remarque la cathédrale et les ruines du château bâti par Louis IX, l'hospice, les restes des fortifications. Carrières de pierre, sables pour les glaces; filatures, lavoirs de laines, [illegible]. Fabr. de toiles et de dentelles. Comm. de grains, [illegible], bois de charpente. — Cette ville, capitale des Sylvanectes, peuple gaulois, fut fortifiée par les Romains et comprise alors dans la Belgique IIe; elle devint, sous les 2 premières races, une résidence royale, obtint en 1173, une charte de commune, confirmée en 1201. Comprise dans le Valois, elle dépendait cependant du gouvernement de l'Ile-de-France. Elle tomba au pouvoir du duc de Bourgogne en 1414; Charles VII la reprit en 1429, les Ligueurs y entrèrent en 1589, en furent chassés et tentèrent vainement d'y revenir. Deux traités furent conclus à Senlis : l'un en 1473, entre Louis IX et le duc de Bretagne, l'autre en 1493, par lequel Charles VIII restituait à Maximilien d'Autriche la Franche-Comté et l'Artois. Patrie de Simon Goulart et de Baumé.

SENN EL-, v. de la Turquie d'Asie. (V. EL-SENN.)

SENNA, v. d'Afrique. (V. SENA.)

SENNAAR ou **SINHAR**, nom donné, dans la Bible, à la plaine où séjournèrent les hommes depuis le déluge jusqu'à la construction de la tour de Babel. On croit que c'est la Babylonie.

SENNAAR, v. de la Nubie, cap. de l'anc. roy. de Sennaar, sur la rive g. du Bahr-el-Azrek ou Nil-Bleu, à 260 kil. S.-S.-E. de Khartoum, par 13° 36' lat. N. et 31° 24' long. E.; 6,000 hab. Il y a une belle mosquée et un anc. palais royal. — L'ancien royaume de Sennaar était situé à l'E. du Khordofan et à l'O. de l'Abyssinie, entre le Bahr-el-Abiad et le Bahr-el-Azrek. Comme le reste de la Nubie, il forma, depuis 1822, une dépendance politique de l'Egypte, et doit, comme ce pays, sa fertilité aux inondations du Nil. On y récolte le blé, le millet, le sorgho, le riz, l'indigo. On y rencontre le lion, le crocodile et l'hippopotame. Comm. d'ivoire, gomme, parfums, baumes, encens, plumes d'autruche, plantes médicinales, esclaves, etc. Au XVIIIe siècle, les rois du Sennaar étendaient leur domination sur la plus grande partie de la Nubie et même sur le Khordofan. Le Sennaar, conquis par les Égyptiens, leur est resté jusqu'à la révolte provoquée par le mahdi, 1883.

SENNACHERIB, roi d'Assyrie, 704-681 av. J.-C., succéda à son père Salmanasar, éprouva des revers en Egypte (*V.* SÉTHOS), assiégea le pieux Ézéchias, roi de Juda, dans Jérusalem, 707. La Bible raconte qu'il perdit devant cette place 185,000 hommes, tués en une nuit par un ange exterminateur. Pour se venger, il fit périr chaque jour plusieurs Israélites captifs à Ninive, défendit qu'on leur rendît les honneurs de la sépulture, et persécuta Tobie, qui avait eu le courage d'enfreindre cette défense. Il prit Babylone et saccagea cette ville pour châtier la révolte des habitants. Deux de ses fils l'assassinèrent, et s'enfuirent en Arménie; un 3e, Assar-Haddon, le remplaça. Sennachérib a bâti le palais de *Koyoundjik*, découvert en 1851 par M. Layard.

V. Rawlinson, *the Five great monarchies*.

SENNE, riv. de Belgique, naît au S.-E. de Soignies (Hainaut), passe à Bruxelles et se jette dans la Dyle, rive g., près de Malines; cours de 100 kil. Des canaux la font communiquer avec la Rupel et avec la Sambre.

SENNECEY, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône; 2,649 hab. Comm. de grains et de vins. Ruines d'un anc. château.

SENNÈH, v. de la Perse (Kourdistan); 15,000 hab. Résidence d'un bey.

SENNERT (ANDRÉ), orientaliste, né à Wittemberg en 1606, m. en 1689, fut professeur pendant plus de 50 ans à l'Académie de sa ville natale.

Il a laissé : *Chaldaismus et Syriasmus, hoc est Præcepta utriusque linguæ, cum commentario [illegible]*, Wittemberg, 1651 et 1666, in-4o, *de Cabbala mar[illegible] Hebræorum*, [illegible], in-4o; *Arabismus, sive Præcepta arabicæ linguæ*, 1658 et [illegible], in-4o; *Centuria proverbiorum arabicorum*, 1658, in-4o; *Schediasma de linguis orientalibus*, 1681, in-4o, etc.

SENNETERRE. *V.* NECTAIRE (SAINT-).

SENOGALLIA. *V.* SENA GALLICA.

SENONAIS (LE), petit pays de l'anc. France (Champagne), entre l'Ile-de-France, l'Orléanais, le Nivernais et la Bourgogne; cap. Sens; v. princ. : Joigny, Montereau, Tonnerre, Saint-Florentin, Villeneuve-le-Roi, Villeneuve-l'Archevêque, Chablis, Nogent-sur-Seine. Il est aujourd'hui partagé entre les départements de l'Yonne et de l'Aube.

SENONAIS GAULOIS). *V.* SENONS.

SENONCHES, ch.-l. de cant. (Eure-et-Loir), arr. de Dreux, près d'une forêt de son nom et de la source de la Blaise; 1,974 hab. Fabr. de chaux hydraulique naturelle; comm. de bois et de charbon.

SENONES, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. de Saint-Dié; 2,950 hab. Petite ville, autrefois capitale de la principauté de Salm. Elle avait une célèbre abbaye de bénédictins, fondée en 661. Filat. de coton.

SENONS ou **SENONAIS**, *Senones*, peuple gaulois de la Celtique, bornés au N. par les Parisii, avec lesquels ils étaient étroitement alliés au temps de César, à l'O. par les Carnutes, au S. par les Éduens, à l'E. par les [illegible], [illegible] rangés dans la Lyonnaise IVe; v. princ. : *Agedincum* ou *Senones*, leur capitale (Sens); *Condate* (Montereau); *Vellaunodunum* (Beaune); *Meiolanum* (Melun); *Arciaca* (Arcis-sur-Aube); *Corabilium* (Corbeil); *Autissiodurum* (Auxerre). Ils occupaient ainsi en totalité ou en partie les départements de l'Yonne, de Seine-et-Marne, de la Côte-d'Or et de la Marne. — Une fraction de ce peuple avait envahi l'Italie vers 400 av. J.-C., occupé la côte de l'Adriatique entre Ancône et Ravenne, [illegible] *Sena Gallica* (Sinigaglia), battu les Romains à [illegible] en [illegible], et pris Rome. [illegible] des Étrusques et des Samnites, [illegible] furent à leur tour vaincus en [illegible] par [illegible], la [illegible] Rome rep[illegible], et les restes de la nation se mêlèrent aux Boïens, dont ils partagèrent les vicissitudes. C. P.

SENOUDEBOU, v. de l'Afrique occidentale (Colonie du Sénégal), dans le pays de Bondou, sur la rive g. de la Falémé, à 45 kil. de son confluent avec le Sénégal. Achetée par la France en 1848, en échange d'une *coutume* ou tribut annuel supprimée en 1854 par le général Faidherbe, quand le Bondou nous fit la guerre, elle fait partie de l'arrondissement de Bakel, et a 600 hab.; comm. d'arachides, d'indigo, de cire.
C. P.

SENS, *Agedincum, Senones*, s.-préf. (Yonne), à 113 kil. S.-S.-E. de Paris, sur la rive dr. de l'Yonne; 12,[illegible] hab. Archevêché; trib. de commerce, lycée, bibliothèque. Dans la ville, on remarque les ruines des Arènes, d'une construction dite *B[illegible]*, d'un aqueduc de *Saint P[illegible]*, une magnifique cathédrale de Saint-Étienne, du XIIe siècle, et qui renferme le tombeau du Dauphin, fils de Louis XV, par Coustou, et celui du chancelier Duprat; le palais de l'officialité restauré par Viollet-le-Duc, l'église Saint-Savinien, la chapelle de l'Hôtel-Dieu, le pont sur l'Yonne, et de belles promenades. Des fouilles ont fait trouver de nombreuses antiquités (médailles, mosaïques, etc.). L'archevêque de Sens prenait le titre de primat des Gaules et de Germanie; l'évêque de Paris fut jusqu'en 1622 parmi ses suffragants. Il se tint dans cette ville plusieurs conciles, entre autres celui où St Bernard fit condamner Abailard, 1140. Comm. de grains, vins, chanvre, laine, bois, charbons, merrain, feuillettes, etc. Filat. de coton; tanneries, distilleries, fabr. de boutons, agrafes et boucles d'acier. — Sens, capitale des Sénonais, conquise par César, devint la capitale de la IVe Lyonnaise. Clovis s'en empara vers 486. Depuis le IXe siècle, elle fut gouvernée par des comtes, qui devinrent héréditaires au Xe. Une commune y fut établie par Louis VII, puis supprimée, et rétablie par Philippe-Auguste. Sens entra avec ardeur dans la Ligue, résista à Henri IV en 1590 et ne se soumit qu'en 1594. En 1814, elle soutint un siège de 15 jours contre les alliés.

SENSEE, riv. de France, naît près de Bapaume (Pas-de-Calais), passe près d'Arleux et tombe dans l'Escaut à Bouchain; cours de 50 kil. — Le canal de la Sensée, de Courchelette sur la Scarpe à Bouchain a 26,700 m. de longueur; il fut commencé par Vauban en 1690, et achevé en 1820.

SENTIENS, *Sanicii*, peuple de la Gaule (Alpes-Maritimes); v. princ. : *Sanicium* (Senez); *Dinia* (Digne).

SENTINUM, v. de l'Italie ancienne (Ombrie); les Ombriens, les Samnites et les Étrusques y furent défaits, en 295 av. J.-C., par les Romains que commandait Fabius Rullianus, et pour lesquels le second Décius se dévoua aux dieux infernaux.

SENUS, nom anc. du SHANNON.

SEPARATION DE CORPS, acte judiciaire qui peut tenir lieu du divorce, avec cet avantage que le consentement des parties suffit pour le faire cesser, et rétablir tous les effets légaux du mariage, tandis que le divorce est immuable. Cette séparation emporte toujours celle des biens.

SEPARATISTES, nom donné : 1° en Angleterre, à ceux qui se séparèrent de l'Église anglicane sous Édouard VI et Élisabeth, et qui reconnaissaient pour chef Robert Brown; 2° en Allemagne, aux piétistes, disciples de Spener; 3° aux partisans des États du Sud pendant la guerre de la Sécession américaine. (*V.* ÉTATS-UNIS.)

SEPHATA, plaine de Palestine, près de Mareza; Aza, roi de Juda, y vainquit Zara, roi des Éthiopiens.

SEPHELA, passage difficile de la Palestine, entre Jamnia et Joppé. Judas Macchabée y bâtit une forteresse.

SEPHORA. *V.* MOÏSE.

SEPHORIS ou **SEPPHORIS**, v. de Palestine, anc. cap. de la Galilée, entre Nazareth et Cana. Patrie de Joachim et d'Anne, père et mère de la Ste Vierge; on voit encore les ruines d'une église qui leur était jadis consacrée. Hérode Antipas donna à cette ville le nom de *Diocésarée*. En 353, les Romains, contre qui elle s'était révoltée, la saccagèrent. Relevée au temps des Croisades, elle fut encore renversée par Saladin après la bataille de Tibériade. C'est aujourd'hui le vge de *Safouri* ou *Sefouri*, qui a 600 hab. L'église de Sainte-Anne a été cédée à la France par les Turcs en 1856.

SEPINO, *Sepinus, Sepinum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Campobasso; 6,180 hab. Manuf. de papier. Jadis siège d'évêché. Aux environs restes de l'anc. *Sepinus* (auj. *Altilia*), ville des Samnites.
G. H.

SEPPHORIS. *V.* SÉPHORIS.

SEPTA ou **SEPTUM**, v. de la Mauritanie Tingitane; auj. *Ceuta*.

SEPTA, espèces de parcs, en barrières de charpente, dans lesquels, aux comices de l'ancienne Rome, on faisait ranger séparément les tribus ou les centuries, au moment de voter. A la fin du VIIe siècle de Rome, on remplaça ces parcs par un superbe et vaste portique en maçonnerie, où le peuple était rangé et abrité. Lépide commença ce monument, qui était dans le Champ de Mars, près de la Villa Publica; Agrippa le termina, pendant le principat d'Auguste, et lui donna le nom de *Septa Julia*. Plus tard, Agrippa fit élever dans le voisinage, et pour servir de supplément, d'autres portiques semblables, qu'il appela *Septa Agrippiana*. Il y avait encore dans le Champ de Mars les *Septa Trigaria*, sorte d'enclos où l'on dressait des chevaux pour les courses du Cirque.
C. D—Y.

SEPTALIUS. *V.* SETTALA.

SEPT ANS (1re GUERRE DE). *V.* SUCCESSION D'AUTRICHE (GUERRE DE LA).

SEPT ANS (2e GUERRE DE), 1756-1763, grande guerre européenne, qui mit aux prises, d'une part tous les grands États de l'Europe, de l'autre l'Angleterre et la France. Continentale et maritime à la fois, elle eut 2 causes principales : 1° en Allemagne, l'antagonisme de l'Autriche, impatiente de reprendre la Silésie perdue dans la guerre précédente, et de la Prusse, devenue, par cette même guerre, puissance de premier ordre; 2° sur l'Océan, et sous prétexte d'une question de limites entre l'Acadie anglaise et le Canada français, le désir de l'Angleterre de détruire l'empire colonial de la France. La France aurait pu le sauver, en consacrant toutes ses forces à le défendre; elle paya cher la faute d'avoir voulu soutenir la maison d'Autriche, son ancienne ennemie, contre la Prusse, son alliée récente, sans autre motif d'intervenir en Allemagne que la vanité de Mme de Pompadour. (*V. ce nom*.) La guerre de Sept ans se divise en 2 grandes parties : 1° la *Guerre continentale*, soutenue par Frédéric II, avec l'appui de l'Angleterre (traité de Westminster, 1756), de la Hesse et du Brunswick, contre Marie-Thérèse et la coalition (traité de Versailles, 1er mai 1756) formée par celle-ci, dans son intérêt propre, avec la France, la Russie, la Saxe et la Pologne, et la Suède; 2° la *Guerre maritime*, soutenue contre l'Angleterre par la France, seule d'abord, puis appuyée par toutes les branches de la maison de Bourbon.

I. La Guerre continentale contient 5 phases distinctes : 1° 1756-57, *premiers succès de Frédéric*. Il prévient tous ses ennemis, enlève Leipzig et Dresde, août 1756, à l'électeur de Saxe, le bloque dans Pirna, bat Brown et les Impériaux à Lowositz, les Saxons à Pirna, et écrase les Autrichiens de Brown et de Charles de Lorraine devant Prague, qu'il investit. — 2° 1757, *premiers revers de Frédéric*. Affaibli à l'O. par les échecs des Anglo-Hanovriens, ses alliés, dans le Hanovre, où les généraux français d'Estrées (victoire d'Hastenbeck) et Richelieu (capitulation de Closter-Seven) obligeaient le duc de Cumberland à poser les armes, il a perdu lui-même contre Daun la bataille de Kollin, est chassé de la Bohême par le prince Charles, voit son IIe corps d'armée détruit à Landshut, au moment même où le Russe Apraxin prend Memel et bat le Prussien Lehwald à Jægerndorf; en même temps, l'Autrichien Haddick prend et rançonne Berlin, Richelieu menace Magdebourg, et Soubise la Saxe avec l'armée des cercles. Le roi de Prusse semble perdu, il songe un instant au suicide, mais est sauvé par sa force d'âme et un concours de circonstances imprévues, telles que la retraite d'Apraxin en Courlande et le mauvais état des armées de Soubise et de Richelieu, d'ailleurs demeurés inactifs. — 3° 1757-58, *deuxièmes succès de Frédéric*. Victorieux de Soubise à Rosbach, il répare avec une merveilleuse activité les échecs simultanés de ses lieutenants Winterfeld (battu et tué à Gorlitz) et le duc de Bevern (perte de Schweidnitz et de Breslau). Il chasse les Autrichiens de la Saxe, vole en Silésie, bat Daun et le prince Charles à Lissa ou Leuthen, et rentre dans Breslau. En même temps, Pitt arrivait au ministère en Angleterre, et lui envoyait de nouvelles troupes, avec lesquelles Ferdinand de Brunswick battait le comte de Clermont à Minden, puis à Crevelt, et tenait tête ensuite à Broglie et à Soubise, rétablis sur le Haut-Weser par les victoires de Sondershausen et de Lutternberg. Maître de Schweidnitz et de la Silésie, Frédéric n'a renoncé à la double invasion de la Moravie (siège d'Olmutz) et de la Bohême que pour sauver sa capitale menacée par le Russe Fermer, déjà maître de Kœnigsberg et de Custrin : la victoire de Frédéric à Zorndorf rejette les Russes sur les frontières de Pologne. Mais les efforts redoublés de ses ennemis et l'avènement de Choiseul au ministère français amènent pour le roi de Prusse une nouvelle suite de revers. — 4° 1758-1762, *alternatives de revers et de succès*. Daun presse le prince Henri en Saxe, et bat, à Hohenkirchen, 1758, Frédéric accouru au secours de son frère; mais le roi de Prusse conserve la Saxe et ne se retire à Breslau en quartiers d'hiver qu'après avoir parcouru 560 lieues depuis 8 mois, et « fait la navette avec son armée ». En 1759, les Russes reparaissent : Soltikoff bat le Prussien Wedel à Zullichau et à Pulzig, donne la main aux Autrichiens de Laudon, sur l'Oder, et avec eux bat Frédéric à Kunnersdorf, mais pour se retirer très affaibli en Pologne; Daun n'en reprit pas moins Dresde au comte de Schmettau; plusieurs corps prus-

siens mirent également bas les armes en Bohême, à Pirna et près de Meissen, et Broglie avait battu, à Bergen, le prince de Brunswick : désastres à peine compensés par la revanche que prend Brunswick sur Broglie et Contades à Minden, 1759. Mêmes alternatives en 1760, après de vaines tentatives de Frédéric pour obtenir la paix : Laudon bat à Landshut 10,000 Prussiens, prend Glatz et menace Breslau sauvé par le prince Henri; Daun fait lever à Frédéric le siège de Dresde, et le rejette en Silésie; une division russe s'unit aux Autrichiens de Lascy pour prendre et piller Berlin; mais, réduit à une guerre de partisans, manœuvrant entre 3 armées autrichiennes et une armée russe, Frédéric écrase Laudon à Liegnitz, délivre sa capitale, et bat Daun à Torgau, où il est blessé, ainsi que son adversaire; pendant ce temps, Broglie a battu le prince de Brunswick à Corbach, mais il a reculé lui-même à Rhinberg; le dévouement de d'Assas a assuré au maréchal de Castries la victoire de Clostercamp; mais Broglie et Soubise sont battus l'année suivante, 1761, à Willingshausen, et le vieux maréchal d'Estrées chassé de la Hesse en 1762. Frédéric, de son côté, moins heureux dans sa dernière campagne, a été obligé de se tenir sur la défensive, sans pouvoir empêcher la jonction, tant de fois retardée, des Russes et des Autrichiens, qui le tiennent 2 mois assiégé dans son camp de Bunzelwitz; Laudon lui a repris Schweidnitz et les Russes Colberg, 1761; mais ses lieutenants ont repoussé les Suédois. — 5° 1762-1763, *fin de la guerre*. Élisabeth de Russie, implacable ennemie de Frédéric, meurt, janv. 1762. Son successeur, Pierre III, envoie des secours au roi de Prusse qu'il admire, et si sa mort violente en prive Frédéric, Catherine II maintient la neutralité. La Suède se retire en même temps de la lutte, où, même en jouant un rôle secondaire, elle créait à la Prusse un danger de plus. Libre également du côté de l'O., grâce à Brunswick, Frédéric reprend définitivement Schweidnitz malgré Daun, battu à Burkersdorf; son frère Henri remporte en Saxe la victoire décisive de Freyberg sur l'armée des Autrichiens et des cercles. La guerre est terminée par le traité de Hubertsbourg, 15 février 1763 : la Silésie fut laissée à Frédéric, qui promit sa voix à Joseph II pour le titre de roi des Romains, et la Saxe fut remise à l'électeur. Si la Prusse, épuisée à l'intérieur, n'avait rien ajouté à ses États, elle avait conservé son importance dans l'équilibre européen, confirmé sa grandeur continentale, pris le premier rang sur le continent; la France, au contraire, avec des troupes mal commandées, avait perdu ses avantages sur les champs de bataille, son influence en Europe; l'Autriche avait continué d'en diriger les affaires par sa diplomatie, pendant que la circonspection de ses généraux avait su rendre la guerre ruineuse pour ses adversaires; la Russie s'était immiscée complètement dans les affaires de l'Europe.

II. La guerre maritime ou coloniale commença sourdement en Amérique dès 1751, entre les colons français du Saint-Laurent, du Mississipi et de l'Ohio, et les colons anglais, resserrés dans l'Est, mais décidés à rester maîtres du cours de l'Ohio. L'assassinat de Jumonville par les Anglais et la destruction du fort anglais de la Nécessité, 1754, par Villiers, frère de la victime, ouvrent les hostilités sérieuses dans l'Ouest, au moment même où Dupleix est rappelé des Indes orientales. Dès lors 3 théâtres de guerres, qu'élargiront, en août 1761, le *Pacte de famille* (*V. ce mot*) et les efforts de la France pour relever sa marine. (V. CHOISEUL.) — 1° *Guerre en Europe*. Aux captures de vaisseaux de guerre et de bâtiments marchands faites dans l'Atlantique, 1755, par Boscawen, sans déclaration de guerre, la France répond d'abord avec vigueur et succès : Richelieu prend Mahon, 20 mai 1756, et la Galissonnière gagne sur Byng, auprès de Minorque, une bataille navale. Mais la marine anglaise, plus considérable et plus forte, intercepte ou ruine sur l'océan tous les convois ou secours dirigés vers l'Amérique (défaites de La Clue devant Lagos, 17 août 1759; de M. de Conflans près de Belle-Ile, 20 nov. 1759), paralyse les projets de descente en Angleterre et en Irlande, médités (1759, Chevert à Dunkerque, d'Aiguillon en Bretagne) ou accomplis sans succès (débarquement de Thurot en Irlande, 20 fév. 1760), les prévient ou s'en venge par des descentes sur nos propres côtes, à Saint-Malo, 5 juin 1758, Cherbourg, 7 août, près de Saint-Brieuc où d'Aiguillon bat les Anglais, à Saint-Cast, sept. 1758, à Toulon et au Havre, où ils brûlent nos bâtiments marchands, enfin à Belle-Ile, dont ils s'emparent, juin 1761. — 2° *Guerre en Amérique*. Montcalm, mal soutenu par la France, en porta seul tout le poids au Canada. (V. MONTCALM.) En 1755, il obtient quelques succès sur l'Ohio et dans le Canada; en 1756, Montcalm enlève aux Anglais le fort Ontario et le voisinage des grands lacs. Mais la prise de Louisbourg, la clé du Cap-Breton, par Boscawen, 27 juillet 1758, malgré la belle victoire de Montcalm sur Abercromby, 8 juillet 1758, et l'héroïque résistance du gouverneur et de sa femme, M. et Mme Drucourt, porte au Canada un coup mortel, en ouvrant aux Anglais le Saint-Laurent. En 1759, Wolf le remonte avec 20 vaisseaux et 10,000 hommes, pendant que d'autres corps anglais s'avancent par les grands lacs, que l'abandon, par les Français, du fort Duquesne, sur l'Ohio, leur a rouverts, nov. 1758. Un camp de 5,000 Canadiens, commandés par Montcalm, couvre Québec pendant plusieurs mois; il n'est tourné qu'en sept. 1759; Montcalm et Wolf meurent dans le dernier combat livré aux portes de Québec, et, 4 jours après, 18 sept. 1759, cette ville tombe aux mains des Anglais; ils se croient maîtres du Canada; mais les débris de l'armée se retirèrent à Montréal qui tient une année entière; enfin la prise de cette ville, 8 sept. 1760, substitue la domination anglaise à celle de la France sur les rives du Saint-Laurent. Mêmes succès des Anglais dans l'Amérique centrale, où la France abandonne également ses colonies : ils y prennent la Guadeloupe, la Désirade, les Saintes, Saint-Barthélemy, Marie-Galante, 1759, la Dominique, 1761, la Martinique, en vain attaquée en 1759, Grenade, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, Tabago, janv.-fév. 1762, et enlèvent aux Espagnols, entraînés dans notre ruine par le Pacte de famille, la Havane, puis Cuba, juin-août 1762. — 3° *Guerre en Afrique*. Elle fut de courte durée; il suffit aux Anglais d'une campagne pour s'emparer de Gorée et de tous les établissements français du Sénégal, 1758. — 4° *Guerre dans les Indes orientales*. Le rappel de Dupleix (*V. ce nom*) avait facilité les progrès des Anglais; dès 1755, Godeheu, successeur de Dupleix, a signé l'abandon de notre influence, sous prétexte d'égalité entre les deux nations; loin de soutenir, 1756, le soubab du Bengale qui chasse les Anglais de Calcutta, il laisse au colonel Clive le temps de reprendre la ville et de nous enlever Chandernagor, mars 1757. Avec Lally-Tollendal, 1758, le fort Saint-David (près de Pondichéry) est pris par les Anglais; mais la rivalité de Lally et de Bussi, ancien lieutenant de Dupleix, l'opposition faite au premier par le conseil de Pondichéry, ruinent les affaires de la France. Madras est en vain assiégé, 1759; Lally est 2 fois battu dans l'île Vandavachi, Bussi y est fait prisonnier, 1760, et l'Anglais Coote met le siège devant Pondichéry, mai 1760, en écarte une escadre française de secours, enfin oblige Lally, abandonné par les Mahrattes, à se rendre à discrétion, 17 janv. 1761. Mahé tombe presque aussitôt, 10 fév. 1761, aux mains des Anglais, et ils punissent l'Espagne du Pacte de famille en lui enlevant Manille et les Philippines, 1762. — A ce moment la chute de Pitt et l'avènement de Bute au ministère préparent la paix; les préliminaires en sont signés à Fontainebleau, 3 nov. 1762, et le traité de Paris, 10 fév. 1763, en consacre toutes les clauses : abandon à l'Angleterre de l'Acadie, du Canada, de l'Ile du Cap-Breton, de Grenade, des Grenadines, de Saint-Vincent, de la Dominique, de Tabago, du Sénégal, moins Gorée. La France ne conserve que le droit de pêche dans le Saint-Laurent, à Terre-Neuve, et les îlots Saint-Pierre et Miquelon; dans les Antilles, la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-Lucie, Marie-Galante, la Désirade, lui sont seules restituées; aux Indes, elle ne recouvre que Pondichéry, Mahé, Chandernagor, Karikal, à demi ruinés. Enfin, en Europe, elle rend toutes les places hanovriennes et hessoises, et ne recouvre Belle-Ile qu'en rendant Minorque à l'Angleterre; elle indemnise avec la Louisiane l'Espagne, obligée de céder la Floride et la baie de Pensacola aux Anglais, pour ravoir Cuba et Manille. La marine de la France est ruinée, et son système colonial anéanti. L'Angleterre est maîtresse des mers. A. C.

SEPTANTE (VERSION DES), nom donné à la traduction grecque de l'Ancien Testament, faite ou du moins commencée par 72 Juifs d'Égypte, au temps de Ptolémée Philadelphe. Les principales éditions de cette Bible sont celles d'Alcala, dans la *Bible polyglotte* de Ximénès, 1514-1517; d'Alde, 1518, in-fol.; de Rome ou du Vatican, 1590, in-fol.

SEPT-CAPS (LES) ou **BOUGAROUN**, cap de l'Algérie, au N. de Constantine, par 37° lat. N. et 4° 8' long. E.

SEPT-CHEFS (GUERRE DES), nom donné à une expédition entreprise contre Thèbes par Polynice, Adraste, Tydée, Amphiaraüs, Hippomédon, Parthénopée et Capanée, pour rétablir sur le trône Polynice. (*V. ce mot.*) Ils périrent tous excepté Adraste, mais trouvèrent des vengeurs. (*V.* ÉPIGONES.) Nous avons une tragédie d'Eschyle intitulée *les Sept devant Thèbes*.

SEPTCHÊNES (LECLERC DE), littérateur, né à Paris, et mort, jeune encore, en 1788, était fils d'un 1er commis des finances, se livra avec ardeur aux travaux d'érudition et à l'étude des langues vivantes, voyagea en Angleterre, en Hollande, en Italie et en Suisse et fut attaché comme secrétaire au cabinet de Louis XVI. On a de lui : un *Essai sur la religion des anciens Grecs*, Genève, 1787; une bonne traduction française des trois premiers vol. de l'*Histoire de la décadence et de la chute de l'empire romain* de Gibbon, attribuée quelquefois à Louis XVI lui-même. Il commença une édition de Fréret.

SEPT-COMMUNES (Les), *Sette-Communi*, district montagneux du roy. d'Italie, prov. de Vicence, depuis la Brenta et l'[illegible] jusqu'aux monts de Marostica et de Saint-Michel; 29,000 hab. Ch.-l. Asiago. Les habitants parlent un dialecte corrompu de l'allemand; on a prétendu qu'ils descendaient des Cimbres battus par Marius et réfugiés dans ces montagnes; mais c'est plutôt une colonie allemande du moyen âge, venue à la suite des empereurs. Les Sept-Communes faisaient autrefois partie des États de Venise et jouissaient de grandes franchises.

SEPT-DORMANTS (Les). V. Dormants.

SEPTEMBRE, le 7e mois de l'année romaine, qui commençait au mois de mars, et le 9e de l'année [illegible]. Il était sous la protection de Vulcain. Ausone [illegible] sous la figure d'un homme tenant un lézard et entouré de cuves, de tonnes, de raisins, etc., parce qu'alors commencent les vendanges. L'automne s'ouvre le 22 septembre.

SEPTEMBRE (Journées de). Le 2 septembre 1792, d'après un plan conçu par Billaud-Varennes, Tallien, etc., et suggéré par Marat, un affreux massacre fut exécuté dans les prisons de Paris, sous le prétexte qu'avant de marcher contre les Prussiens il fallait exterminer leurs complices; que les nobles et les prêtres allaient en sortir armés la nuit suivante, et égorger les femmes et les enfants des patriotes qui partaient pour la frontière, afin de combattre les Prussiens qui avaient déjà pris Longwy et assiégeaient Verdun. 200 ou 300 égorgeurs se firent exécuteurs aux ordres de quelques juges improvisés, dits *Juges du peuple*. Les massacres eurent lieu principalement dans les prisons de l'Abbaye, de la Conciergerie, des Carmes, de la Force, du Châtelet, etc., et s'étendirent à toutes les prisons, même à celles qui ne renfermaient que des prévenus et des condamnés pour délits ou crimes étrangers à la politique, même aux prisonniers pour dettes et aux femmes enfermées à la Salpêtrière. Ils durèrent 5 ou 6 jours et furent imités dans plusieurs villes des départements, en vertu d'une circulaire de la Commune de Paris. Prudhomme, journaliste révolutionnaire, porte le nombre des victimes à moins de 2,000; Jourgniac Saint-Méard le fait monter à 12,847, seulement à Paris; ce nombre est exagéré : des documents authentiques le fixent à près de 1,500. Après ces exécutions, les bourreaux allèrent toucher leur salaire sur les fonds de la caisse communale. Les *travailleurs* qui les firent ont été appelés *Septembriseurs*, ainsi que ceux qui ont approuvé ces massacres. L'Assemblée législative ne fit rien pour les empêcher. Les Girondins protestèrent avec énergie contre ces crimes odieux. Le rôle de Danton, alors ministre de la justice, que l'on a souvent représenté comme le principal instigateur de ces massacres, n'a jamais été bien éclairci.

V. Beaulieu, *Essai historique sur la Révolution de France*, t. IV, p. 88 et suiv.
J. T.

SEPTEMBRISEURS. *V. l'art. précédent.*

SEPTÈMES, vge (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 1,460 hab. Fabr. de soude et d'acide sulfurique. Raffinerie de soufre. Usines métallurgiques. Défaite des fédéralistes marseillais par le général Carteaux en 1793.

SEPTEMVIRS-EPULONS. V. Epulons.

SEPTENTRION. V. Nord.

SEPTERIES, fêtes que les habitants des Delphes célébraient tous les 7 ans, en mémoire de la victoire d'Apollon sur le serpent Python.

SEPTEUIL, vge (Seine-et-Oise), arr. de Mantes, au confluent des rivières de Septeuil et de Vaucouleurs; 987 hab. Beau château. Jadis abbaye de bénédictines.

SEPT-FONTAINES, nom de 2 anc. abbayes de Champagne : l'une, dans le diocèse de Langres, à 16 kil. N. de Chaumont; l'autre, dans la Thiérache, au diocèse de Reims.

SEPT-FONTS, anc. monastère de l'ordre de Cîteaux, dans le Bourbonnais, à 25 kil. E. de Moulins; ainsi nommé parce qu'en le fondant on trouva 7 fontaines. Il subit une réforme en 1663.

SEPT-FRÈRES (Les), nom de 7 montagnes de la Mauritanie Tingitane, près d'Abyla.

SEPT-ÎLES (Les), groupe d'îles françaises de la Manche, sur la côte du dép. des Côtes-du-Nord. La principale est Pierre-[illegible].

SEPT-ÎLES (République des). V. Ioniennes (Îles).

SEPTIMANCA, nom latin de Simancas.

SEPTIMANIE, nom donné d'abord au territoire de Béziers, où les Romains avaient établi, au commencement de l'Empire, une colonie de vétérans de la *septième* légion, et ensuite étendu à toute la partie méridionale de la Gaule que conservèrent les Wisigoths après la bataille de Vouillé, 507, et qui se composait de 7 villes principales, Narbonne, Elne, Carcassonne, Agde, Maguelonne, Nîmes et Uzès. Elle était aussi appelée *Gothie*, du peuple qui l'habitait. En 719, les Arabes, maîtres de l'Espagne, la conquirent; Pépin le Bref la leur enleva en 759, et la réunit à l'empire franc. Charlemagne la rattacha au royaume d'Aquitaine, sous le nom de *Marche de Septimanie ou de Gothie*. Elle en fut séparée en 817 par Louis le Débonnaire, pour entrer dans le lot de Lothaire, son fils aîné, et donnée, avec la Marche d'Espagne, sous le titre de *duché de Septimanie* ou *de Gothie*, à [illegible] comte de Barcelone, puis au célèbre Bernard de Septimanie. Charles le Chauve, auquel le traité de Verdun en avait donné la souveraineté, partagea, en 864, le duché en 2 marquisats : la Marche d'Espagne ou comté de Barcelone, et le Marquisat de Septimanie proprement dit, qui eut Narbonne pour capitale. Devenu héréditaire en 878 dans la famille des comtes d'Auvergne, il passa en 918 à la maison de Toulouse; et, sous le nom de *duché de Narbonne*, il resta dans cette famille jusqu'au traité de Meaux, 1229, qui en abandonna la plus grande partie à la couronne. Dans sa plus grande étendue la Septimanie, bornée par les Pyrénées, les Cévennes, la Méditerranée, l'Ardèche et le Rhône, correspondait aux départements du Gard, de l'Hérault, de l'Aude et des Pyrénées-Orientales. Le traité de Verdun, en plaçant le comté d'Uzès dans le lot de Lothaire, retrancha de la Septimanie une partie du Gard, et, à la séparation des deux marquisats en 864, elle perdit le Roussillon (Pyrénées-Orientales), qui fit partie du comté de Barcelone.
C. P.

SEPTIME-SÉVÈRE (Lucius Septimius-Severus), empereur romain, 193-211, né en 146 à Leptis en Afrique; avocat du fisc et sénateur sous Marc-Aurèle, questeur, proconsul en Afrique, il fut, après la mort de Pertinax, proclamé empereur par les légions d'Illyrie, vint renverser Didius Julianus, qui avait acheté l'empire mis à l'encan par les prétoriens, cassa cette garde et la dispersa hors de l'Italie, la remplaça par ses meilleurs soldats, battit et tua à Nicée Pescennius Niger, que les légions d'Orient avaient proclamé, exila la femme et les enfants de ce compétiteur et confisqua les biens de ses partisans, proscrivit ses troupes, qui passèrent chez les Parthes et les instruisirent, prit Byzance, qui l'avait défendit pendant 3 ans, et s'avança jusqu'à Nisibe. Il marcha ensuite contre Albinus, proclamé Auguste en Grande-Bretagne, et qui s'était avancé jusqu'à Lyon, le défit auprès de Trévoux, dans une grande bataille où il fut tué, 197, fit égorger la femme et les enfants de ce rival, et des proscriptions poursuivirent en Gaule, en Espagne et jusque dans Rome leurs partisans. Vers la fin de la même année, une invasion des Parthes en Mésopotamie le rappela en Orient; il prit Babylone, Séleucie, Ctésiphon et pacifia l'Asie. Il revint par l'Égypte, où il visita le tombeau d'Alexandre et le fit fermer. Son retour à Rome, 203, donna lieu à l'érection de l'arc-de-triomphe qui porte son nom. Il favorisa les lettres, consulta les jurisconsultes Papinien, Paul et Ulpien, mais aussi le courtisan Plautien, beau-père de Caracalla. Une expédition qu'il conduisit en Calédonie, où il construisit un mur entre la Clyde et le Forth (V. Murailles contre les invasions), fit diversion à la 5e persécution des chrétiens, 202, aux désordres de Julia Domna, sa femme, qu'il avait épousée parce que son horoscope lui prédisait l'empire, et aux dissensions de ses fils, Caracalla et Géta. Septime-Sévère mourut à York, en leur laissant l'Empire indivis, et après les avoir exhortés à l'union. Son dernier mot d'ordre aux soldats fut : *Laboremus* (travaillons).

V. de Ceuleneer, *Essai sur la vie et le règne de Septime-Sévère*, Liège, 1881, in-8 [illegible].
A. G. et G. L.-G.

SEPTIMIUS SÉRÉNUS (Aulus), poète latin, contemporain de Vespasien, né à Leptis en Afrique, mais élevé à Rome, avait composé des opuscules champêtres, *Opuscula ruralia*, suite de petits poèmes où il décrivait les travaux des champs. Il reste de lui quelques vers réunis par Wernsdorf dans les *Poetæ latini minores*, et dans la même série, t. I, de la *Bibliothèque latine* de Lemaire. On attribue à Septimius le *Moretum* et la *Copa*, souvent compris dans les œuvres de Virgile.
D—r.

SEPTIMONTIUM, fête de l'anc. Rome, célébrée annuellement le 3 des ides de décembre (le 11), par 7 sacrifices faits en autant d'endroits des monts Esquilin, Palatin et Cælius. On croit que cette fête, qui ne s'observait que le matin, avec moins de sacrifices, fut instituée en commémoration du dernier agrandissement de Rome par l'adjonction de la 7e colline.

SEPTIMULÉIUS. V. Gracchus (Caius).

SEPTIZONIUM, monument bâti par Septime-Sévère, à l'angle S.-E. du Palatin, pour servir d'atrium à la maison des empereurs. Son nom indique que c'était un édifice à 7 étages; chaque étage était orné d'une colonnade de marbre, de granit ou de porphyre. Il y renfermait, suivant toute vraisemblance, un grand et bel escalier qui conduisait sur le Palatin, en partant de l'extrémité E. du Cirque Maxime. Le *Septizonium* avait encore des ruines considérables au XVIe siècle, comme en

témoignent des gravures du temps ; Sixte-Quint les fit démolir.

Boissier, *Promen. archéol.* : *le Palatin*, 1881 ; Jordan, *sul Settizonio* ; *Bullet.* [illegible] *arch.*, 1872, p. 1[illegible]-152. G. D—y et G. L.-G.

SEPT-MERS (Les), nom que les anciens donnaient aux 7 embouchures par lesquelles le Pô se jetait dans l'Adriatique.

SEPT-MONCEL, vge (Jura), arr. de Saint-Claude ; 1,310 hab., fromages renommés. Fabr. de tabletterie et de pierres fines fausses. Exploitation de sapin pour tan.

SEPT-MONTAGNES (Les), en allemand *Siebengebirge*, nom de 7 hauteurs voisines de Bonn, sur la rive dr. du Rhin. On y voit les ruines de 7 forteresses féodales.

SEPTUAGÉSIME, nom donné, dans l'Église catholique, au dimanche qui tombe 9 semaines ou 70 jours avant Pâques, c.-à-d. au 3e avant le 1er dimanche de Carême.

SEPULCRE (Chanoines du SAINT-), chanoines réguliers institués en 1099 à Jérusalem par Godefroy de Bouillon, pour desservir l'église du Saint-Sépulcre. Ils se répandirent en Europe, et furent supprimés par Innocent VIII en 1484.

SÉPULCRE (Chevaliers du SAINT-), ordre militaire institué par le pape Alexandre VI en 1492, et que Paul V réunit plus tard à celui de Malte. — L'ordre du Saint-Sépulcre fut reconstitué, comme ordre de chevalerie, par Benoît XIV en 1746. Pie IX lui a donné pour chef, en 1847, le patriarche latin de Jérusalem.

SEPULCRETUM, enceinte devant les grands sépulcres chez les anc. Romains. On y brûlait les corps, et on l'appelait encore *Ustrina*. Il y avait aussi des *Sepulcreta* publics, pour les petites gens. C. D—y.

SEPULVEDA (Jean GINÈZ de), historien espagnol, né vers 1490 près de Cordoue, d'une famille noble, m. en 1572, alla compléter ses études à Bologne en 1515, s'attacha successivement aux cardinaux Cajétan et Quiñonez, et devint en 1536 chapelain et historiographe de Charles-Quint, puis instituteur de l'infant dont Philippe. Le recueil de ses *Œuvres*, Madrid, 1780, 4 vol. in-4°, comprend des *Lettres*, des *Opuscules* divers, des traductions de différents traités d'Aristote, une *Histoire de Charles-Quint*, le commencement de l'*Histoire de Philippe II*, et l'*Histoire de la guerre des Indes*, où il cherche à prouver que les Espagnols avaient droit de conquérir l'Amérique, et que la guerre qu'ils y portèrent était nécessaire et juste. Ces ouvrages, écrits en latin, et fort estimés ont valu à Sepulveda le surnom de *Tite Live espagnol*.

SEPULVEDA, *Confluentes*, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Ségovie, au confluent du Duraton et de la Castilla. Prise aux Maures en 913 et en 1013. Ses fueros sont remarquables. Pop., 2,342 hab.

SEQUANA, nom ancien de la Seine.

SEQUANAIS, SEQUANES ou **SEQUANIENS**, *Sequani*, peuple gaulois de la Celtique, habitant entre les sources de la Seine (*Sequana*), dont ils tiraient leur nom, et les Éduens à l'O., le Jura à l'E., la province romaine au S., les Lingons au N., c.-à-d. la Franche-Comté et l'E. de la Bourgogne. Leur pays, arrosé par la Saône et le Doubs, était l'un des plus fertiles de la Gaule. Ennemis des Éduens, qui leur disputaient les péages de la Saône, ils appelèrent contre eux Arioviste, roi des Suèves, puis, contre lui, César, à qui ils donnèrent ainsi le prétexte de se mêler des affaires de la Gaule et l'occasion de la subjuguer. Plus tard, ils furent rangés dans la province appelée de leur nom *Maxima Sequanorum*. Leurs villes principales étaient *Vesontio* (Besançon), *Magetobria* (Maletorre), *Segobodium* (Seveux), *Luxovium* (Luxeuil). Leur grande divinité était Ninnus, que les Romains identifièrent avec leur [illegible]. C. P.

SEQUANAISE ou **SEQUANIE** (GRANDE-), *Maxima Sequanorum*, *Sequania*, prov. de la Gaule, à l'E. ; ch.-l. Vesontio, entre la Germanie Ire et la Belgique Ire au N., la Lyonnaise Ire à l'O., la Lyonnaise Ire, la Viennoise et les Alpes Grées au S., la Rétie et la Vindélicie à l'E. Limitée au N. par les Vosges, à l'O. par la Saône, au N.-E. par le Rhin, [illegible] par le Jura, elle renfermait le lac Léman au S. Elle a formé la Franche-Comté et la plus grande partie de la Suisse actuelle. [illegible] du celtique *Seg-Gouan*, pays des escarpements [illegible].

SEQUESTER (VIBIUS). V. Vibius.

SEQUESTRES, *Sequestres*, espèce de courtiers d'élections [illegible] de l'anc. Rome. Ils étaient les dépositaires [illegible] que les candidats [illegible] promettre aux [illegible] suffrages, et auxquels on ne distribuait ce prix qu'après l'élection. C. D—y.

SEQUIN (de l'italien *zecchino*, dérivé de *zecca*, [illegible]) l'on [illegible] de [illegible] Toscane, 12 fr. 12 c. à Parme, en Savoie et en Piémont, 11 fr. 95 c. — En Turquie, le sequin de 1774 valait 8 fr. 72 c., et celui de Sélim III, 7 fr. 50 c. Le sequin du Caire était de 6 fr. 71 c., et celui d'Alger, de 8 fr. 71 c.

SER, contrée d'Arabie, à l'E., sur le golfe Persique, entre 50° et et 54° long. E. ; il y a une ville du même nom.

SERA, v. de la Sérique, cap. des Sères ; auj. probablement *Si-an-fou*.

SERADJ-EDDAULAH (Mirza-Mahmoud-Khan), fils adoptif d'Ali-Werdy-Khan, prince du Bengale, lui succéda en 1756, se montra lâche, cruel et débauché. Profitant de la guerre que les Anglais commençaient contre la France, il leur enleva Cassimmbazar et Calcutta ; mais, cette dernière ville ayant été reprise peu de mois après, il fut vaincu à Plassey, 1757, tomba entre les mains des ennemis et périt assassiné, à l'âge de 22 ans, par un prince de sa famille. Le Bengale fut alors soumis à l'Angleterre.

SERADPOUR, v. d'Hindoustan anglais (prov. Nord-Ouest), près du Gange ; 60,000 hab. Beaux édifices.

SERAÏ, mot turc qui signifie *palais*, se dit aussi de l'ensemble du personnel de la cour. Le mot entre dans la composition de beaucoup de noms géographiques : *Bosna* Seraï, *Baktchi* Seraï, etc. D.

SERAIEVO ou **SERAIO**. V. Bosna Seraï.

SERAIN, riv. de France, a sa source près de Montbard (Côte-d'Or), coule au N.-O. par Précy-sous-Thil, l'Ile-sur-Serain, Chablis, Ligny-le-Château, et se jette dans l'Yonne, rive dr., à Bonnard, près de Joigny, à 13 kil. N. d'Auxerre. Cours de 120 kil.

SERAING, v. de Belgique, prov. et à 6 kil. S.-O. de Liège, sur la Meuse ; 24,315 hab. Forges, fonderies, laminerries, affineries et houillères, qui ont été fondées en 1816 par John Cockerill, occupent 5,000 ouvriers et forment le plus grand établissement métallurgique de l'Europe ; cristallerie.

SERAMPOUR ou **FRÉDERIKSNAGORE**, v. de l'Hindoustan anglais, présid. et à 21 kil. N. de Calcutta, sur l'Hougly, en face de Barrackpour ; 24,440 hab. Comm. avec la Chine et l'Europe. Collège et imprimerie fondés par les missionnaires pour la conversion des Hindous. L'Angleterre l'a achetée en 1845, avec Tranquebar, pour 2 millions de fr., aux Danois, qui y étaient établis depuis 1676.

SERAN DE LA TOUR (L'abbé), littérateur français, né vers le commencement du XVIIIe siècle, est auteur de plusieurs bonnes compilations d'histoire ancienne et de critique, publiées sans nom d'auteur.

On a de lui : *Histoire de Scipion l'Africain, avec les observations du chevalier Folard sur la bataille de Zama*, Paris, 1738, in-1[illegible] ; *Histoire d'Épaminondas*, 1739, in-12 ; *Histoire de Philippe, roi de Macédoine*, 1740, in-12 ; *Amusements de la raison*, 1747 et 1748, 2 vol. in-1[illegible] ; *Histoire de Catilina*, Amst. (Paris), 1749, in-12 ; *Histoire de Mouley Mahmet, fils de Mouley Ismael, roi de Maroc*, 1749, in-12 ; *Parallèle de la conduite des Carthaginois à l'égard des Romains dans la 2e guerre punique, avec la conduite de l'Angleterre à l'égard de la France dans la guerre déclarée par ces deux puissances en 1756*, 1757, in-12 ; *L'art de sentir et de juger en matière de goût*, 1762, 2 vol. in-12 ; *Histoire du Tribunat de Rome depuis sa création jusqu'à la réunion de sa puissance à celle de l'empereur Auguste*, Amst. (Paris), 1774, 2 vol.

SERAOUADDY, riv. du Pégou, formée par des eaux dérivées du Zittang et de l'Iraouaddy, coule au S., et se joint à ce dernier fleuve, rive dr.

SERAPÉUM. V. Sérapis.

SERAPHINS (de l'hébreu *saraph*, enflammer), anges de 1er ordre, représentés par Isaïe, dans sa vision, avec 6 ailes et placés autour du trône de Dieu. Leur nom vient de ce que leur éclat est tel qu'ils semblent de feu.

SÉRAPHINS (Ordre des), le plus ancien et le plus révéré des ordres suédois de chevalerie, fut fondé en 1260 ou en 1285 par Magnus Ladulas, roi de Suède. Le roi est chef et grand maître de l'ordre, et les princes de la famille royale en sont membres-nés. Il n'y a qu'une seule classe de chevaliers ; leur nombre est borné à 31, dont 23 Suédois et 8 étrangers ; mais il peut être créé des membres extraordinaires parmi les souverains et leurs fils aînés. Nul Suédois ne peut devenir membre de l'ordre des Séraphins s'il n'est déjà chevalier de l'Épée ou de l'Étoile polaire ; alors sa promotion le rend, de droit, commandeur de l'ordre dont il était déjà membre. La réception des chevaliers se fait à Stockholm dans l'église de Ritterholm, ou dans la chapelle du château royal. Le récipiendaire jure de défendre la religion au péril de sa vie et de ses biens, de servir fidèlement le roi et l'État, de protéger les veuves, les pauvres et les orphelins. — Les insignes de l'ordre sont une plaque, portée à gauche sur la poitrine, et une croix suspendue à un large ruban [illegible] en sautoir de l'épaule droite à la hanche [illegible] de la croix, ainsi que sur la plaque, [illegible] *Jesus*, [illegible] 1er, qu[illegible].

SÉRAPION (Saint), évêque de Themnis en Égypte, fut un des [illegible] adversaires des Ariens, assista au concile de Sardique en 347, et fut exilé par l'empereur Constance avec les autres prélats catholiques. On a de lui quelques *Lettres*, un traité estimé contre les Manichéens, etc. Fête, le 21 mars.

SÉRAPIS, dieu de l'anc. Égypte, dont l'origine et les attributions ne sont pas bien connues. Il marquait l'entrée du soleil dans le solstice d'hiver. Ailleurs on le voit préposé à la crue du Nil, et portant sur la tête un *Modius*, symbole de la fertilité due aux inondations du fleuve : le *Nilomètre* lui était consacré. Il est aussi le dieu de l'Amenti ou Enfer, et les Grecs l'identifièrent à Pluton, à Esculape, à Jupiter. Sous les Ptolémées, le culte de Sérapis fut remis en honneur. L'Égypte, la Grèce, l'Italie, lui élevèrent des temples. Lors de la chute du paganisme, Sérapis était une des divinités les plus vénérées. Cette ferveur peut s'expliquer par la nature hybride du dieu, dont le culte large et complaisant se prêtait à toutes les adorations, et convenait à une époque de décadence. Ses temples nombreux (43 en Égypte) étaient appropriés à cette religion mi-grecque, mi-égyptienne, et renfermaient des monuments égyptiens et grecs ou gréco-romains. Il y en avait à Rome, à Athènes, dans toutes les provinces de l'empire; celui d'Athènes a disparu. On voit encore les ruines de celui de Pouzzoles; la mer bat le pied de ses belles colonnes restées debout. Le plus fameux de ces temples était celui d'Alexandrie; c'était le *Sérapéum* par excellence; il avait été construit par Ptolémée, fils de Lagus; sa bibliothèque jouissait d'une grande renommée. Le Sérapéum de Memphis était moins important, mais il passait pour le plus ancien de tous. (V. Memphis, et notre *Dictionnaire des lettres et des beaux-arts*, au mot Sérapéum.) F—t.

SERASKIER, chef d'armée en Turquie (du persan *ser*, tête, et de l'arabe *asker*, armée); titre donné au chef des forces militaires de l'empire, auj. au ministre de la guerre. D.

SERASSI (Pierre-Antoine), biographe et littérateur, né à Bergame en 1701, m. en 1791, professa les belles-lettres dans sa ville natale, puis fut secrétaire de 3 cardinaux à Rome.

Il a laissé : les *Vies de Dante*, Bergame, 1752, in-12; — *d'Ange Politien*, ibid., 1747; — *du Tasse*, Rome, 1785, in-4°; — *de Bernardo Tasso* (père du précédent), Bergame, 1759, 4 vol. in-12; — *de Bembo*, ibid., 1753, in-8°; — *de Pétrarque*, ibid., 1753, in-12; — *de Balthazar Castiglione*, Padoue, 1766, in-4°, etc.

SERAVALLE. V. Serravalle.

SERAVEZZA ou **SERRAVEZZA**, brg du roy. d'Italie, prov. de Lucques; 9,817 hab. dans la commune. Fabr. de papiers; carrières de marbre.

SERBELLONI (Gabriel), général, né en 1508 à Milan, d'une famille française qui s'était expatriée au temps de Charles VI, m. en 1580, entra dans l'ordre de Malte, devint prieur de Hongrie, défendit Gran en 1543 contre Soliman II, passa au service de Charles-Quint en 1546, s'illustra par la prise de Sienne en 1549, prit en 1560 le commandement des troupes du pape Pie IV, enleva Ascoli aux Plaisantins, rebâtit Civita-Vecchia, mit Rome à l'abri des insultes des Turcs en fortifiant la cité Léonine, accepta de Philippe II, en 1565, un commandement dans le royaume de Naples, alla soumettre les Brabançons révoltés en 1567, eut une grande part à la victoire de Lépante en 1571, reçut le titre de vice-roi de Sicile, défendit Tunis contre les Turcs, et, criblé de blessures, tomba en leur pouvoir, après avoir soutenu 14 assauts. Échangé contre 36 officiers turcs, qui avaient été pris à Lépante, il fit les campagnes de Flandre en 1577 et 1578, où il montra de grands talents; il mourut au moment où Philippe II venait de le choisir pour commander l'armée d'invasion du Portugal. B.

SERBES ou **SORABES**, peuple de la famille slave, habitaient d'abord au pied des Karpathes. Vers 630, l'empereur Héraclius leur permit de s'établir dans les contrées qu'occupe la Serbie actuelle, et que les Avares avaient dépeuplées. (V. Serbie.)

SERBÈTE, auj. *Isser*, riv. d'Afrique, coulait entre les Mauritanies Sitifienne et Césarienne.

SERBIE (Royaume de), État du sud-est de l'Europe; borné au N. par l'Autriche-Hongrie (Croatie-Esclavonie et Hongrie) et le royaume de Roumanie, dont elle est séparée par le Danube; à l'E. par la principauté de Bulgarie, dont elle est séparée par le Timok; au S. par les provinces ottomanes de Salonique et de Prisrend; à l'O. par le Sandjak de Novi-Bazar et la Bosnie, provinces ottomanes occupées par les Autrichiens. Elle s'étend de ce côté jusqu'à la Drina. Cap. Belgrade. — Sol montagneux, sillonné par les ramifications des Balkans; arrosé par la Morava, formée de la Morava serbe à l'O. et de la Morava bulgare à l'E. La Serbie possède des mines, qui ne sont pas exploitées, de belles forêts et des plaines fertiles. Elle récolte beaucoup de blé et de maïs; l'agriculture est encore fort arriérée, l'industrie presque nulle; quelques fabriques d'étoffes de coton. — Superf., 48,582 kil. carr.; pop. (1884), 1,902,419 hab., Serbes, de race slave (V. Slaves), et professant le culte de l'Église catholique orientale, à l'exception de [illegible] catholiques romains, 3,492 israélites, 15,113 musulmans, dont 1,806 Turcs, et 27,2[illegible] Tziganes ou Bohémiens. Le métropolitain de l'Église serbe réside à Belgrade. Le gouvernement est monarchique et héréditaire dans la famille Obrenovitch. La constitution de 1869 attribue le pouvoir exécutif au roi, assisté des ministres des affaires étrangères, des finances, de l'intérieur, des travaux publics, de la guerre, de la justice, de l'instruction publique et des cultes, de l'agriculture et du commerce. Il y a un conseil d'État de 12 membres et une assemblée nationale ou *Skouptchina* de 160 membres, dont 40 nommés par le roi et 120 par les Serbes payant la capitation. La Cour de cassation, la Cour des comptes et la Cour d'appel sont à Belgrade. Le territoire serbe est aujourd'hui divisé en 22 arrondissements, portant le nom de leur chef-lieu :

Ville de Belgrade.	Roudnik.
Belgrade.	S[illegible]vo ou Sémendria.
Alexinatz.	[illegible]
Valievo.	[illegible]
Jagodina.	[illegible]
Kniajevatz.	[illegible]
Kragoujevatz.	[illegible]
Kraïna.	N[illegible] ou Nissa.
Krouchévatz.	Pirot.
Podrigne.	Vragna.
Pojarévatz.	Toplitza.

Le projet de budget pour 1884-85 évaluait les recettes à 46 millions de *dinars* (1 dinar égale 1 fr.), et les dépenses à 44 millions. La dette publique, à la même époque, dépassait 200 millions. La réorganisation de l'armée serbe a été complétée en 1883. Elle comprend : 1° l'armée permanente (13,213 hommes et 132 canons en temps de paix, 70,000 hommes en temps de guerre); 2° la réserve, appelée seulement en temps de guerre (58,000 hommes); 3° le *landsturm*, dont l'organisation n'est pas encore régularisée. La gendarmerie compte 1,238 hommes. Le service est obligatoire et dure 20 ans, dont 3 ans de présence effective sous les drapeaux. — Le commerce extérieur, en 1884, s'est élevé à 51,087,000 fr. pour l'importation et à 38,743,000 fr. pour l'exportation (porcs, moutons, chèvres, peaux, céréales, prunes sèches, vins, etc.). L'Autriche-Hongrie fournit à elle seule plus des 3/5 de l'importation et compte pour plus des 4/5 dans le total de l'exportation. La Serbie a 335 kil. de chemins de fer : de Belgrade, où son réseau se lie à celui de l'Autriche-Hongrie par le beau pont de Semlin, à Jagodina, Alexinatz, Nisch, Leskovatz et Vragna, d'où il doit être prolongé vers Constantinople. Il y a 2,630 kil. de lignes télégraphiques.

Histoire. — La Serbie, partie de la Mésie Supérieure des anciens, prit son nom des Serbes ou Sorabes, peuple de souche slave, qui vinrent s'y établir vers 630. Libre jusqu'en 923, elle passa alors sous la domination des Bulgares, et, avec eux, en 949, sous celle des Grecs. La partie occidentale recouvra son indépendance en 1039, mais pour retomber sous le joug en 1105. Depuis 1151, la Serbie forma de nouveau un État particulier, dont les souverains, appelés d'abord *supans*, prirent les titres de *despotes* en 1195, de rois en 12[illegible], d'*empereurs* en 1347, et ajoutèrent à leurs possessions une partie de la Thrace, presque toute la Macédoine, plusieurs villes de Thessalie et d'Albanie. A partir de 1459, elle fut occupée par les Turcs, moins Belgrade, qui ne fut pris qu'en 1521; on la divisa en 4 livahs : Belgrade, Semendria, Krouchévatz et Novi-Bazar. Le traité de Passarowitz, 1718, céda la partie N.-O. à l'Autriche, qui la restitua à la paix de Belgrade, 1739. En 1800, George Czerni (*V. ce nom*) se rendit indépendant et se fit reconnaître par les Turcs *prince de Serbie*; mais le traité de Bukharest, 1812, rendit à la Porte tous ses droits. En 1816, une nouvelle insurrection fut dirigée par Miloch Obrenovitch, dont le traité d'Andrinople consacra le triomphe, 1829. Obligé de donner une constitution libérale aux Serbes en 1835, renversé du trône en 1839, le prince Miloch eut pour successeur son fils Michel, qu'Alexandre Georgévitch, fils de George Czerni, chassa en 1842. Sous son règne, le nouveau code serbe promulgué en 1844, fut emprunté en grande partie à la législation française. Alexandre fut déposé en décembre 1858, remplacé par le vieux Miloch, qui eut pour successeurs, en 1860, son fils Michel, assassiné en 1868, et son petit-fils Miloch ou Milan IV. La Serbie était dès lors indépendante quant à son administration; la Porte n'avait d'autre droit que de donner l'investiture au souverain; elle renonça au droit de garnison dans Belgrade en 1868; mais elle percevait un tribut de 500,000 fr., et pouvait réclamer en temps de guerre un corps de 12,000 hommes. Le gouvernement et la Skouptchina siégèrent à Krouchévatz jusqu'à l'évacuation de Belgrade par les Turcs. En 1876, le soulèvement de la Bosnie et de l'Herzégovine encouragea les Serbes à attaquer la Turquie. Ils furent battus, malgré l'appui peu déguisé que leur avait prêté la Russie, et signèrent en 1877 une paix qui ne leur enlevait d'ailleurs aucun territoire.

Quand la Russie entreprit la guerre à son tour, les Serbes firent alliance avec elle, et obtinrent par les traités de San-Stefano et de Berlin, mars-juillet 1878, l'indépendance complète et la cession des districts de Nisch, Pirot, Leskovatz et Vragna. La principauté a été érigée en royaume avec le consentement de l'Europe le 6 mars 1882. En 1885, la Serbie a protesté contre l'union de la Bulgarie et de la Roumélie orientale (*V. ce mot*); mais ses troupes ont été battues par les Bulgares, qui ont occupé Pirot. L'intervention diplomatique de l'Autriche a obligé les vainqueurs à suspendre leur marche. La paix a été signée à Bukharest en mars 1886. E. D—Y.

SERBIE (NOUVELLE-), nom donné à une partie de la Nouvelle-Russie, notamment au gouvernement de Kherson, parce qu'une colonie de Serviens y fut établie en 1753.

SERCHIO, anc. *Serculus* ou *Anser*. riv. d'Italie, sort de l'Apennin dans la prov. de Massa, coule au S., sur 100 kil. par les prov. de Lucques et de Pise et se jette dans la Méditerranée, à 12 kil. N.-O. de Pise.

SERCQ, île de la Manche. (*V.* SARK.)

SERDAR, chef militaire en Turquie et dans quelques contrées de l'Asie.

SERDEAU, anc. officier de la maison du roi de France, chargé de recevoir les plats desservis et réservés aux gentilshommes servants.

SERE (FERDINAND), archéologue français, né en 1818, m. en 1855, a publié plusieurs ouvrages d'une grande érudition : *le Livre d'or des métiers; Histoire de l'instruction publique en France; le Moyen âge et la Renaissance*, 1852, 5 vol. in-4°. Il a laissé inachevée une *Histoire du costume et de l'ameublement*.

SEREIN, rivière. (*V.* SERAIN.)

SERENA (LA), v. du Chili. (*V.* COQUIMBO.)

SERENDA, anc. v. de l'Inde, au N., d'où 2 moines apportèrent les vers à soie en Europe; auj. *Sirhind*.

SERENDIB, île fabuleuse, célèbre dans les relations des Arabes, et que l'on identifie avec *Ceylan, Sumatra* ou *Madagascar*.

SERÉNISSIME, formé du latin *serenitas*, titre de respect donné, dans le cérémonial du Bas-Empire, aux empereurs; on disait, en leur parlant ou leur écrivant : *Votre Serenité*. — Chez les modernes on donna ce titre aux rois, et quand on eut adopté celui de *Majesté* (*V. ce mot*), sérénissime fut réservé aux princes du sang royal dans les branches collatérales. On l'appliqua aussi aux évêques, aux chefs des républiques de Venise et de Gênes, aux électeurs de l'empire d'Allemagne.

SERENUS D'ANTISSA, mathématicien du IIIe siècle, vivait après Apollonius de Perga, dont il avait commenté les *Coniques*. Il nous reste de lui 2 opuscules, *sur la Section du cylindre* et *sur la Section du Cône* (dans l'édit. d'Apollonius de Perga par Halley, Oxford, 1710), et un fragment de ses *Lemmes*, annexé à l'*Astronomie* de Théon de Smyrne. Ce mathématicien n'est peut-être le même que Sérénus le Philosophe, auteur de *Souvenirs*, apophthegmes moraux, dont Stobée nous a conservé quelques fragments. H. M.

SERENUS. *V.* SAMMONICUS et SEPTIMIUS.

SERES, nom donné par les Grecs et les Romains aux peuples les plus orientaux de l'Asie, chez lesquels on allait chercher la soie (*sericum*) et des étoffes de coton d'une grande finesse. Leur pays, appelé *Sérique*, était le Népaul actuel, ou le royaume de Siam, ou même la Chine.

SERES, anc. *Serræ* ou *Sintice*, v. de la Turquie d'Europe, prov. de Salonique; 25,000 hab. Ch.-l. d'un livah; archevêché grec. Mosquées, bains et jardins remarquables. Grand commerce de tabac, coton, soie, et de céréales. La riche plaine à laquelle Sérès a donné son nom a 50 kil. sur 15, renferme 300 villages et compte 147,322 hab.

SERETH, anc. *Ordessus* ou *Ararus*, riv. qui naît en Gallicie, coule au S.-E., traverse la Moldavie, reçoit, à dr. la Moldava, la Bistritza, le Trotus, le Putna, le Rymnik; à g. le [illegible], et se jette dans le Danube entre Braila et Galatz, [illegible]. G. H.

SERFANTO ou **SERPHO**, nom moderne de l'île SÉRIPHOS.

SERFS. *V.* SERVAGE.

SERGE (SAINT). *V.* SERGIUS.

SERGEL (JEAN-TOBIE), sculpteur suédois, né en 1740 à Stockholm, m. en 1814, eut pour maître un artiste français, Larchevêque, qui avait été appelé en Suède pour décorer de statues les places publiques. Il alla se perfectionner à Rome, et revint par Paris, où il fut reçu membre de l'Académie des beaux-arts. Ses principaux ouvrages sont : un *Othryade*, soldat grec blessé, au palais du Luxembourg; *l'Amour et Psyché*, *Cérès cherchant Proserpine*, un *Faune couché*, *Diomède tenant le Palladium*, *Vénus et Mars*, une *Vénus colossale*; *la Résurrection*, bas-relief dans l'église d'Adolphe-Frédéric à Stockholm. B.

SERGENT, nom donné primitivement aux huissiers. (*V. ce mot.*)

SERGENT, nom donné, pendant le moyen âge, à quiconque était dans le service, soit d'infanterie, soit de cavalerie, sans appartenir aux hommes d'armes, aux écuyers, aux archers, aux ribauds, à aucun corps d'un nom déterminé. C'est aujourd'hui un sous-officier d'infanterie, chargé de veiller sur la conduite des soldats et de leur enseigner le maniement des armes. Le sergent-major (en allem. Feld-Webel) est le 1er sous-officier de la compagnie, chargé de veiller à la discipline et de tenir la comptabilité. Ce grade a été créé en 1776.

SERGENT D'ARMES, gardes institués en 1215 par Philippe-Auguste pour veiller à la sûreté de la personne du roi. Leurs armes étaient la masse, l'arc et les flèches. Ils faisaient le service à pied dans le palais; à cheval, ils composaient l'escorte. En temps de guerre, c'était à eux, le plus ordinairement, que l'on confiait la garde des châteaux et places fortes de la frontière. Ils ne pouvaient être jugés que par le roi ou le connétable. En nombre variable selon les règnes, les sergents d'armes furent supprimés par Charles V. B.

SERGENTS DE BATAILLE, officiers qui, dans l'ancienne monarchie, étaient chârgés de faire ranger une armée en bataille.

SERGENTS DE VILLE, nom donné, dans les villes de l'ancienne monarchie française, lorsque les officiers municipaux avaient la police dans leurs attributions, aux agents qui surveillaient l'exécution de leurs ordonnances, constataient les contraventions et délits, réprimaient les désordres et arrêtaient les délinquants. C'étaient, d'ordinaire, d'anciens soldats. La Révolution abolit cette institution, et il n'y eut plus qu'une police occulte de surveillance et de sûreté. En 1829, les sergents de ville furent rétablis à Paris, et placés sous l'autorité du préfet de police; ceux que l'on créa par imitation dans d'autres villes, furent aux ordres de l'autorité municipale. On ne les supprima qu'un instant lors de la Révolution de 1830. Licenciés de nouveau en 1848, remplacés par les *Gardiens de Paris* (*V. ce mot*), ils reparurent dès 1849 : ils sont appelés depuis 1871 *Gardiens de la paix*. (*V. ce mot.*)

SERGINES, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. de Sens; 1,176 hab. Fabr. de serges. Comm. de vins.

SERGIPE-DO-REY, dite aussi *Cidade de São-Christovão*, v. du Brésil, ch.-l. de la prov. de son nom, à 1,450 kil. N.-N.-E. de Rio-de-Janeiro, sur le Vazalarris, à 12 kil. de l'océan Atlantique, par 11° 15' lat. S. et 39° 34' long. O.; 9,000 hab. — La province de Sergipe, baignée par l'Atlantique à l'E., a 39,090 kil. carr. et 211,173 hab., dont 25,800 esclaves. Sol généralement montueux, boisé à l'E., avec des solitudes incultes à l'O. Le Rio São-Francisco la borde au N. Comm. de coton, sucre, rhum, bois de construction.

SERGIUS (LES), famille de l'anc. Rome, qui prétendait descendre de Sergeste, compagnon d'Énée. Elle forma 2 branches principales, les Fidénas et les Silus; à cette dernière appartenait Catilina.

SERGIUS PAULUS, gouverneur romain de l'île de Chypre, fut converti par St Paul. En mémoire de ce succès, l'apôtre, qui portait d'abord le nom de Saul, prit celui de Paul.

SERGIUS (SAINT), martyr en Syrie, au IIIe ou IVe siècle. Fête, le 7 octobre.

SERGIUS Ier, pape de 687 à 701, né à Palerme, dut s'absenter de Rome pendant 7 ans à cause des persécutions dirigées contre lui, ramena à la foi catholique le patriarche d'Arménie, et éleva un tombeau à St Léon dans la basilique de Saint-Pierre. On lui doit l'institution des processions de l'Assomption et de la Présentation; c'est de son pontificat que date l'usage de chanter l'*Agnus Dei* à la messe.

SERGIUS II, pape de 844 à 847, né à Rome, d'une illustre famille, succéda à Grégoire IV, vit son élection contestée par l'empereur Lothaire, dont on n'avait pas demandé le consentement, et apaisa le mécontentement de ce prince en sacrant son fils Louis roi des Lombards. Sous son pontificat, les Sarrasins pillèrent les environs de Rome.

SERGIUS III, pape de 904 à 911, Romain de naissance, fut porté au trône pontifical par les intrigues de Marozia. Flodoard fait son éloge, tandis que Baronius le représente comme un homme pervers, livré à toutes sortes de vices; il eut, dit-on, un commerce criminel avec Théodora, qui lui donna un fils, pape sous le nom de Jean XI.

SERGIUS IV, pape de 1009 à 1012, fut le premier Romain, suivant Fleury, qui changea son nom en arrivant au saint-siège. Il s'appelait d'abord *Bocca di Porco* (bouche de porc). [illegible]

SERGIUS ou **SERGE** (SAINT), célèbre anachorète russe, né en 1314 à Rostov, m. en 1392, figure parmi les saints protecteurs de la Russie. D'une famille noble, il quitta le monde à 22 ans pour aller vivre dans une forêt, où de nombreux disciples vinrent le rejoindre. Il fonda le monastère de Troïtza, re-

fusa l'archevêché de Moscou, mais donna de sages conseils au grand duc Dmitri Donskoï. L'Église russe célèbre sa fête le 25 sept. (7 octobre). E. D—y.

SERGIUS, nom de plusieurs princes ou ducs de Naples au moyen âge ; le plus connu est SERGIUS IV, 1000-1040, qui fut dépouillé un instant de ses États par Pandulfe IV, prince de Capoue, 1027, et qui les recouvra avec l'aide de l'aventurier normand Rainulfe, auquel il céda le comté d'Aversa, 1030. — Le dernier, SERGIUS VII, fut soumis par Roger II, roi des Deux Siciles, 1131, mais garda le titre de prince de Naples jusqu'à sa mort, 1137. G.

SERIEYS (ANTOINE), littérateur et historien médiocre, né en 1755 à Pont-de-Cyran (Aveyron), m. en 1819, [illegible] du barreau et de l'enseignement, fut nommé, en 1794, bibliothécaire et professeur d'histoire et de morale à l'Institut des Boursiers (plus tard le Prytanée français), et remplit ensuite les fonctions de censeur des études aux lycées de Douai et de Cahors.

On a de lui : les *Décades républicaines, ou Histoire de la République française*, 1795, 4 vol. in-12 ; *Mémoires historiques, politiques et militaires, pour servir à l'histoire secrète de la Révolution française*, 1798, 2 vol. ; *Anecdotes inédites de la fin du dix-huitième siècle*, 1801 ; *la Mort de Robespierre*, tragédie en 3 actes, 1801 ; *Tablettes chronologiques de l'histoire ancienne et moderne*, 5ᵉ édit., 1817 ; *Dictionnaire géographique, historique et critique de l'Éc[illegible]*, 180[illegible] ; *Bibliothèque académique, ou Choix de Mémoires des Académies françaises et étrangères*, 1810-11, 12 vol. ; *Delilliana, ou Recueil d'anecdotes concernant M. Delille, de ses bons mots*, etc., 1813, in-18 ; *Dictionnaire pour l'intelligence des auteurs classiques grecs et latins*, etc., t. XXXVI, 1815. — V. Fr. Sabathier, *Vie de Joachim Murat*, 1816 ; — *de Fouché*, 1816 ; — *de Carnot*, 1816 ; *Entretiens historiques et politiques de plusieurs grands personnages*, 1816, 2 vol. ; *Histoire de Marie-Charlotte-Louise, reine des Deux Siciles*, 1816 ; *Lettres inédites de la marquise Duchâtelet*, 1819 ; *Correspondance inédite de l'abbé Galiani*, 1818, 2 vol., etc.

SERINAGOR. *V.* SIRINAGOR.

SERINGAPATAM ou **SRI-RANGA-PATANA**, c.-à-d. la *ville de Vichnou*, v. forte de l'Hindoustan anglais (royaume vassal de Maïssour), sur une île du Kavery, à 430 kil. O.-S.-O. de Madras ; par 12° 25' lat. N., et 74° 19' long. E. ; 10,594 hab., jadis 140,000 hab. Ville déchue et remplie de ruines. Temple de Vichnou et mosquée d'Hayder-Ali ; cette dernière renferme les mausolées de ce prince et de Tippoo-Saheb ; ils en firent une cité magnifique et florissante. Mais les Anglais, qui l'avaient déjà attaquée en 1792, et avaient forcé Tippoo-Saheb à une paix honteuse dont le contre-coup ruinait l'influence française dans les Indes, y vinrent de nouveau mettre le siège avec l'aide du Nizam, et s'en emparèrent en 1799.

SERINGHAM, île de l'Hindoustan anglais (Madras), dans l'anc. Karnatic ; formée par le Kavery, à 3 kil. N. de Tritchinopoli. Il y a 2 temples qui attirent beaucoup de pèlerins hindous. Le plus grand a 14 tours.

SERINO, v. du roy. d'Italie, sur le Sabato, prov. d'Avellino ; 6,675 hab. Ruines d'une anc. ville de *Sabatia* et d'un aqueduc romain.

SERIO, riv. du roy. d'Italie, prend sa source dans les Alpes, passe près de Bergame et à Crême, et se jette dans l'Adda à Montodine ; cours de 110 kil. — Sous le 1ᵉʳ Empire français, elle donna son nom à un département du royaume d'Italie, formé du Bergamasque ; ch.-l., Bergame.

SERIO-MORTO, affluent de l'Adda à Pizzighettone.

SERIPHOS, auj. *Serfanto* ou *Serpho*, île de l'Archipel, l'une des Cyclades, est célèbre dans la mythologie comme étant le lieu où fut poussé par la mer le coffre qui portait Danaé et son fils Persée. Polyeucte, roi de l'île, ayant voulu forcer Danaé à l'épouser, Persée, armé de la tête de Méduse, le pétrifia, ainsi que tous les Sériphiens. La tradition expliquait ainsi les rochers affreux dont toute l'île est couverte ; presque stérile, elle produit un peu d'orge et des raisins de table. La pauvreté de ses habitants était passée en proverbe. Colonisée par des Ioniens venus d'Attique, elle fut, avec Mélos et Siphnos, la seule île de ces parages qui refusa le tribut aux Perses. Sous les Romains, elle devint un lieu d'exil. Après avoir appartenu tour à tour aux Grecs, aux Vénitiens et aux Turcs, elle fait aujourd'hui partie, dans le royaume de Grèce, de la nomarchie des Cyclades ; 69 kil. carr. ; 2,943 hab.

SERIQUE. *V.* SERES.

SERKAN. *V.* KERMAN.

SERKARS. *V.* CIRCARS.

SERLIO (SEBASTIANO), dit *Sébastien de Bologne*, architecte, né à Bologne en 1475, d'un père qui était décorateur, m. en 1552 à Fontainebleau, voyagea dans les États de Venise, en Dalmatie et à Rome, pour étudier les monuments antiques. Appelé en France par François Iᵉʳ, qui le nomma architecte de Fontainebleau et surintendant des bâtiments de la couronne, il travailla au palais de Fontainebleau, où l'on cite, comme étant de lui, la grande cour sur la pièce d'eau. Ses Œuvres complètes ont été publiées sous le titre de *Tutte le opere di architettura*, en 7 livres, Venise, 1584, 1618, 1619, in-4°, et 1663, in-fol., avec fig. [illegible] il y a beaucoup de dessins d'après les monuments [illegible].

V. [illegible] et les *Vies des architectes* [illegible].

SERMAIZE, [illegible] Marne, arr. de Vitry-le-François, sur la Saulx ; 2,[illegible] hab. Eaux minérales [illegible] et ferrugineuses. Usines à fer.

SERMANO, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Corte ; 284 hab. [illegible], châtaignes.

SERMENRAI ou **ASKER-MORKEN**, v. de l'Irak-Arabi, sur le Tigre, à 50 kil. de Bagdad, [illegible] en 8[illegible] par le khalife Motassem. C'est de là, selon les Chyites, que doit sortir le Mahdi.

SERMENT CONSULAIRE, [illegible] l'anc. *Rome*. Il était prêté devant le [illegible] par les consuls désignés, avant d'entrer en charge, [illegible] des consuls prêts à en sortir. L'un de ces [illegible] serment que les premiers [illegible] aux lois, et se dévouaient, eux et leur maison, [illegible], s'ils devenaient, sciemment, parjures ; [illegible] serment sur les rostres, en présence du peuple. [illegible] charge, ils juraient, sur les rostres aussi, que dans l'exercice du pouvoir ils n'avaient commis aucun acte illégal. C. D—y.

SERMENT DE GLADIATEUR. Le gladiateur libre, qui se louait à un laniste, jurait de souffrir le fer, le feu, la chaîne, les coups, la mort par le fer, et d'obéir d'une manière absolue à celui qui l'engageait. C. D—y.

SERMENT MILITAIRE, chez les anc. Romains. Il était prêté par tout légionnaire au moment de son entrée au corps. Les tribuns dictaient le serment, qui consistait à jurer « de suivre le général partout, de ne le point quitter sans congé, de ne jamais abandonner le drapeau, de ne sortir des rangs que pour ramasser un javelot, frapper l'ennemi, ou sauver un citoyen ; de ne pas voler dans le camp ». Vers la fin de la république, on ajouta : « d'être fidèle au sénat et au peuple romain ». Sous les empereurs, on reprit l'ancienne formule : « d'être fidèle au général », parce que le général, c'était l'empereur. Sous le Bas-Empire, le serment [illegible] au nom de Dieu, du Christ, et par la Majesté de l'empereur. De tout temps, le serment fut fait à la personne du [illegible]. Aussi il fallait le renouveler chaque fois que le général changeait. Une sédition l'annulait, et, aussitôt la discorde [illegible], il y avait une nouvelle prestation de serment. Sous l'Empire, le serment était renouvelé tous les ans, aux calendes de janvier (1ᵉʳ janvier). C. D—y.

SERMENT DU JEU DE PAUME. *V.* JEU DE PAUME.

SERMIONE, *Sirmio*, vge du roy. d'Italie, prov. de Brescia, sur une presqu'île du lac de Garda, à 12 kil. N.-E. de Lonato. Patrie du poète Catulle, dont on montre la maison présumée, en ruine ; 833 hab.

SERMONETA, anc. *Sulmo*, brg d'Italie, prov. de Rome, sur un haut rocher escarpé, à 30 kil. E.-S.-E. de Frosinone. Les vents du S.-O. y amènent les exhalaisons des marais Pontins ; 967 hab. Titre d'un duché.

SERNES (LE), *Sarnensis pagus*, petit pays de l'ancienne France (Bordelais), réparti aujourd'hui entre les arrondissements de Bordeaux et de Bazas.

SEROUDJE. *V.* SAROUDJE.

SEROUX D'AGINCOURT (J.-B.-LOUIS-GEORGES), archéologue, né en 1730 à Beauvais, d'une famille noble, m. à Rome en 1814, amassa comme fermier général sous Louis XV une brillante fortune, puis quitta ce poste pour se livrer à l'étude des arts. Après plusieurs voyages dans le nord de l'Europe, il parcourut l'Italie, et conçut l'idée de continuer l'histoire de l'art au point où Winckelmann l'avait laissée, et d'en retrouver la suite dans les monuments de tous genres, grands ou petits. En 1779, il se fixa à Rome, d'où il ne sortit plus que pour quelques voyages d'étude. Enfin, après plus de 40 ans de travaux, il commença de publier : *Histoire de l'art par les monuments, depuis sa décadence au quatrième siècle, jusqu'à son renouvellement au quinzième*, Paris, 1809-23, 6 vol. in-fol., avec 325 planches, un précis des événements qui ont influé sur le sort des monuments sous le Bas-Empire, et divers dissertations historiques sur les arts du dessin. On a encore de Seroux d'Agincourt : *Recueil de fragments de sculpture antique en terre cuite*, 1814, in-4°, fig.

SERPA, v. forte de Portugal (Alemtejo), près de la rive g. de la Guadiana ; 5,905 hab. Comm. [illegible] de contrebande avec l'Espagne. Près de là est une chute de la Guadiana, [illegible] saut du loup.

SERPENT ou **SERPENTAIRE**, constellation boréale, représentant : Esculape tenant le serpent, symbole de guérison ; ou Phorbas, qui délivra Rhodes d'un [illegible] serpents ; ou Triopas, roi des Thessaliens, qui, ayant détruit un temple de Cérès pour se bâtir un palais, fut tué par un serpent qu'en-

voya la déesse; ou enfin Hercule, vainqueur d'un énorme serpent sur les bords du Sagaris.

SERPENTS, tribu indigène des États-Unis (Nebraska), font partie des Indiens que les Anglais appellent *Têtes-Plates*. De mœurs douces, ils sont surtout pêcheurs et se nourrissent de poissons.

SERPENTS (ILE DES) ou **FIDONISI**, anc. *Leucé*, île de la mer Noire, en face de l'embouchure la plus septentrionale du Danube (Kilia). C'est un rocher aride, et qu'habitent quelques pêcheurs. La paix de Paris, de 1856, en attribua la propriété à la Turquie. Elle est auj. aux Russes. Phare.

SERPHO. *V.* SÉRIPHOS.

SERPOUKHOV, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Moscou, près de l'embouchure de la Nara et de la Serpeika dans l'Oka; 16,720 hab. Fabriques de toile à voiles, fonderies de suif, tanneries.

SERRA (ANTOINE), économiste, né à Cosenza vers le milieu du XVIe siècle, fut impliqué, en 1599, dans le procès fait à Campanella et incarcéré à Naples. On a de lui : *Traité succinct des moyens qui peuvent faire abonder l'argent et l'or dans un État qui n'a pas de mines, avec son application au royaume de Naples*, Scorriggio, 1613, in-4°, réimprimé dans la *Collection des économistes italiens*, Milan, 1803. C'est un ouvrage sérieux et encore intéressant aujourd'hui.

SERRA-CAPRIOLA, v. du roy. d'Italie (prov. de Foggia), 5,550 hab. Fondée en 1090. Titre d'un duché.

SERRA-CAPRIOLA (ANTOINE **MARESCA DONNORSO**, DUC DE), diplomate, né à Naples en 1750, m. en 1822, fut ambassadeur à Saint-Pétersbourg depuis 1782, se maria dans cette capitale à la fille du ministre de la justice et des finances, jouit de la confiance de Catherine II, de Paul Ier et d'Alexandre Ier, auprès desquels il agit de tout son pouvoir contre la France, resta à Saint-Pétersbourg quand les Bourbons de Naples eurent été remplacés par Murat, fut chargé, en 1812, par l'empereur de Russie de stipuler de nouveaux traités avec la Perse, la Turquie et l'Angleterre, et demanda, en 1815, au congrès de Vienne le rétablissement de la maison de Bourbon sur le trône de Naples, alors occupé par Murat.

B.

SERRA-DI-SANTO-STEFANO-DEL-BOSCO, v. du roy. d'Italie, prov. [illegible], 2,[illegible] hab. Près de là est une Chartreuse où l'on conserve [illegible] de St Bruno.

SERRA-DI-SCOPAMENE, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Sartène, [illegible] hab. Élève de bestiaux.

SERRÆ, nom anc. de SERÈS.

SERRAGGIO, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Corte; 1,12[illegible] hab. [illegible] excellents.

SERRANO Y DOMINGUEZ (FRANCISCO), *duc de la Torre*, général et homme politique espagnol, né en 1810 à Arjonilla (Andalousie). Fils d'un général qui s'était distingué dans la guerre contre Napoléon Ier, il entra de bonne heure au service et prit part à toutes les guerres civiles qui suivirent la mort de Ferdinand VII. D'abord dévoué aux intérêts de Marie-Christine, et nommé général de division à 30 ans, il fut l'un des premiers qui, en 1843, proclamèrent à Barcelone la déchéance d'Espartero. Après la restauration de la reine mère, Serrano se joignit à Narvaez pour renverser le ministre Olozaga, et reçut en 1845 le portefeuille de la guerre. Son influence grandit encore après le mariage de la reine Isabelle avec don François d'Assise. Mais la faveur accordée au général Narvaez le jeta bientôt dans l'opposition libérale : il se lia avec Espartero et O'Donnell, fut un instant exilé en 1854, devint ensuite capitaine général de Madrid, 1856, ambassadeur à Paris, 1858, et gouverneur de Cuba où il s'efforça de rattacher la république de Saint-Domingue à la monarchie espagnole. Il y réussit en 1862, et fut, en récompense, créé duc de la Torre, revint en Espagne, se joignit à O'Donnell pour renverser le ministère Narvaez, 1865, reprit les fonctions de capitaine général de Madrid, mais fut emprisonné à Alicante pour s'être associé à une protestation contre la prorogation illégale des Cortès. Quand la révolution de septembre 1868 renversa la reine Isabelle, Serrano rejoignit Prim à Cadix et fut nommé par le gouvernement provisoire de Madrid chef du pouvoir exécutif, président du conseil des ministres et généralissime. Il promulgua les décrets qui introduisaient en Espagne le suffrage universel, la liberté des cultes, de l'enseignement et de la presse, [illegible] de la [illegible], le [illegible] par le [illegible], supprimaient les [illegible] que les [illegible] encore, et fermaient les [illegible]. Quand les Cortès eurent voté en principe l'établissement d'une monarchie constitutionnelle, le 11 juin 1869, Serrano fut nommé régent pendant la vacance du trône. Il eut à réprimer les [illegible] de [illegible] et de [illegible] d'armes des carlistes en Catalogne et l'[illegible] de l'assemblée des Cortès. [illegible] par l'opposition qu'il rencontrait de toute part, il était prêt à donner sa démission, lorsque le duc d'Aoste, Amédée, accepta la couronne et fut élu roi par les Cortès, le 16 nov. 1870. Il remit le pouvoir au nouveau souverain, 4 janv. 1871, devint président du conseil et ministre de la guerre. Le roi lui confia, en avril 1872, le commandement de l'armée qui combattait l'insurrection carliste. Serrano conclut avec les chefs des insurgés la convention du 19 juin, qui assurait à ceux-ci une amnistie pleine et entière et la conservation de leurs grades. Le mécontentement des libéraux obligea Serrano à donner sa démission. Il ne prit aucune part aux événements qui amenèrent l'abdication du roi Amédée et la proclamation de la république, 11 févr. 1873; mais après le coup d'État du général Pavia, janv. 1874, il fut rappelé à la tête du pouvoir exécutif, et commanda l'armée du Nord contre les carlistes. Pendant son absence, le général Martinez Campos accomplit un nouveau coup d'État et proclama roi Alphonse XII, fils d'Isabelle, 29 décembre 1874. Serrano quitta l'Espagne sans protester, se retira en France, puis retourna en Espagne, où il reprit son siège au sénat. Il est mort à Madrid 2 jours après la mort d'Alphonse XII, le 26 nov. 1885.

SERRANT, vaste château et anc. seigneurie, à 20 kil. d'Angers avec parc et orangerie. La chapelle a été bâtie par Hardouin Mansard.

SERRANUS. *V.* SERRES (JEAN DE).

SERRAT (MONT-). *V.* MONSERRAT.

SERRAVALLE, brg du roy. d'Italie, prov. de Trévise; 6,110 hab. Comm. de draps, de soieries, de miel, de vins, de blé avec le Tyrol.

SERRE (HERCULE, COMTE DE), né à Pagny-sur-Moselle, près de Pont-à-Mousson, en 1776, d'un officier de cavalerie, m. en 1824, fut destiné à l'état militaire, émigra à la Révolution, servit dans l'armée de Condé, et rentra en France à la faveur de l'amnistie de 1801. Prenant alors la carrière du barreau, il fut avocat à Metz, où il se fit une brillante réputation, devint en 1811 avocat général à la Cour impériale de la même ville, puis, presque aussitôt, 1er président de la Cour impériale de Hambourg. Nommé par la Restauration 1er président de la Cour royale de Colmar, il se prononça énergiquement contre Napoléon Ier pendant les Cent-jours, et alla rejoindre Louis XVIII à Gand. Il reprit sa charge après la 2e Restauration, fut nommé député par le département du Haut-Rhin à la Chambre de 1815, y siégea avec la minorité des royalistes modérés, combattit l'institution des cours prévôtales et les listes de proscription, et montra dans toutes les discussions un remarquable talent de parole. Il fut élevé à la présidence de la Chambre en 1817, devint ministre de la justice dans le ministère Decazes, 1818, et fit voter la loi libérale de 1819 sur la presse. Il conserva son portefeuille dans le second ministère du duc de Richelieu jusqu'en 1821, ne fut point réélu député, et accepta l'ambassade de Naples, où il mourut.

V. l'*Étude* de M. de Lacombe et les *Mémoires* de Guizot. Sept vol. de sa *Correspondance* (1796-182[illegible]) ont été publiés par son fils. B.

SERRE (LA). *V.* LA SERRE.

SERRES, ch.-l. de cant. (Hautes-Alpes), arr. de Gap, sur le Buech; 1,147 hab. Pépinière de mûriers.

SERRES (JEAN DE), en latin *Serranus*, savant calviniste, né vers 1540 à Villeneuve-de-Berg, m. en 1598, embrassa la carrière du ministère évangélique. Après la Saint-Barthélemy, il se retira à Lausanne, et y traduisit en latin les œuvres de Platon; ce travail fut publié en 1578. Professeur de théologie à Nîmes en 1579, il écrivit contre les jésuites, et fut employé par Henri IV, en France et à l'étranger, pour les affaires des protestants. Ses efforts pour rapprocher les communions chrétiennes furent inutiles et déplurent aux 2 partis. Il fut nommé historiographe de France en 1597.

Ses principaux ouvrages sont : *Commentariorum de statu religionis et reipublicæ in regno Galliæ libri* XV, 1571-73, 2 vol.; *Psalmorum Davidis aliquot metaphrasis græca*, 1576, in-16; *Inventaire général de l'histoire de France*, 1597, in-16, continué par divers auteurs, 1660, 2 vol. in-fol., 1re édition; *de Fide catholica*, 1607. J. T.

SERRES (OLIVIER DE), seigneur du Pradel, agronome, frère du précédent, né vers 1539, à Villeneuve-de-Berg (Vivarais), m. en 1619. Il fut envoyé, en 1561, à Genève par les calvinistes pour demander un pasteur à Calvin. Ce fut pour se distraire du triste spectacle des guerres religieuses, qu'il se mit à étudier l'agriculture et à rédiger ses observations. Son *Théâtre d'agriculture* était terminé en 1590, mais il voulait attendre, pour le publier, que la tranquillité fût rétablie. Cependant, pour répondre au désir de Henri IV, il en fit paraître un chapitre détaché sous le titre de *Cueillette de la soie pour la nourriture des vers qui la font*. Henri IV [illegible] ses idées, et, en 1600, le [illegible] pour les palais royaux. Le [illegible] le *Théâtre d'agriculture et Mesnage des champs*. [illegible] l'auteur [illegible], d'expériences et d'études, et traitait avec une [illegible] univer-

seulement [illegible] tout ce qui se rattache à ce vaste sujet. Il suit [illegible] des boissons pour l'agriculture, et, le premier, [illegible] en usage les prairies artificielles. Le *Théâtre d'agriculture* fut accueilli avec une immense faveur. On en compte 8 éditions du vivant de l'auteur, et 11 autres de 1619 à 1675. Une 2ᵉ parut en 1802, rajeunie pour le style par M. de Gisors. En 1804, la Société d'agriculture de Paris en publia une belle édition en 2 vol. in-4°. Un monument fut élevé à l'auteur, la même année, à Villeneuve-de-Berg, et une statue en 1858. F—T.

SERRES (Antoine-Étienne-Renaud-Augustin), physiologiste, né en 1786, à Clairac (Lot-et-Garonne), m. en 1868, vint étudier la médecine à Paris, fut nommé inspecteur de l'Hôtel-Dieu en 1812, chef des travaux anatomiques à l'amphithéâtre central des hôpitaux en 1814; médecin en chef de la Pitié et membre de l'Académie de médecine en 1822, entra à l'Académie des sciences en 1828, et devint en 1839 professeur d'anatomie et d'histoire naturelle de l'homme au Muséum du Jardin des plantes.

Ses principaux ouvrages sont : *Traité de la fièvre entéromésentérique* (avec [illegible], 1813; *des Lois de l'ostéologie*, 1815; *Essai sur l'anatomie et la physiologie des dents*, 1817; *Anatomie comparée du cerveau dans les quatre classes des animaux vertébrés*, 1824, 2 vol.; *Théorie des formations et des déformations organiques*, 1832; *Recherches d'anatomie transcendante et pathologique*, 1832; *Principes d'organogénie*, 1842; *Principes d'embryogénie, de zoogénie et de tératogénie*, 1860.

SERRET (Joseph-Alfred), mathématicien, né à Paris, en 1819, m. en 1885, entra à l'École polytechnique en 1838, en sortit sous-lieutenant d'artillerie en 1840, quitta le service un an après et vint à Paris, où il reprit ses études scientifiques. En 1848, il devint examinateur d'admission à l'École polytechnique. Il suppléa Francœur dans son cours d'algèbre supérieure à la Sorbonne, en 1849 et en 1856, et Le Verrier dans celui d'astronomie physique. Nommé professeur de mécanique céleste au Collège de France en 1860, il occupa en outre depuis 1863 celle de calcul différentiel et intégral. Il était membre de l'Académie des sciences depuis 1860, membre du bureau des longitudes depuis 1873, et officier de la Légion d'honneur depuis 1860. Ses recherches se rapportent pour la plupart à l'analyse mathématique. Il les a consignées dans des Mémoires fournis au ***Journal de mathématiques pures et appliquées*** de M. Liouville et aux ***Comptes rendus*** des séances de l'Académie des sciences.

On peut citer parmi ses écrits : *sur les Fonctions elliptiques*, 1843-45; *sur les Propriétés de la lemniscate et des courbes elliptiques de première classe*, 1844-46; *sur le Nombre des valeurs que peut prendre une fonction quand on y permute les lettres qu'elle renferme*, 1849-50; *sur la Théorie des lignes à double courbure*, 1851-53; *sur l'Intégration des équations aux dérivées partielles du premier ordre*, 1861, etc.

SERRIÈRES, ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. de Tournon, sur la rive dr. du Rhône, que l'on y passe sur un pont suspendu; 1,540 hab. Comm. de vins et de bois de charpente.

SERRURIER, maréchal de France. (*V.* Sérurier.)

SERT ou **TSERD**, anc. *Tigranocerte*, v. de la Turquie d'Asie (Diarbékir), près du Khabur.

SERTAO ou **SERTAM**, c.-à-d. *désert*, nom que l'on donne, au Brésil, à certaines parties désertes, peu peuplées ou incultes, de quelques provinces, entre autres, aux solitudes du Rio São-Francisco, dans la province de Minas-Geraës. Les rares habitants qu'on y trouve sont appelés *Sertanejos*. B.

SERTORIUS (Quintus), chevalier romain, né à Nursia vers l'an 632 de Rome, 121 av. J.-C., m. l'an 680 de Rome, 73 av. J.-C., servit avec distinction dans la guerre des Cimbres, et perdit un œil dans un combat. Il s'était si bien familiarisé avec la langue des Barbares, que plusieurs fois il pénétra, sous un déguisement, dans le camp des Teutons. Durant la guerre Sociale, il sut retenir dans la fidélité les Gaulois cisalpins, et leva même une armée chez eux. Plus tard, il assiégea Rome avec Marius, Cinna et Carbon, et y rentra avec eux; mais il se lassa vite des massacres qui suivirent, et, une nuit, il enveloppa, avec Cinna, et tua 4,000 des brigands qui suivaient Marius, 86 av. J.-C. Après le retour de Sylla et la défaite des Marianistes, il alla soulever l'Espagne, 82. Chassé par le préteur Annius, que Sylla avait envoyé contre lui, il songea un instant à s'exiler aux îles Fortunées (Canaries), et alla guerroyer en Mauritanie, d'où le bruit de ses exploits se répandit en Espagne. Appelé par les Lusitaniens contre Annius, il revint dans cette province, et y domina [illegible] par ses victoires sur les généraux romains et son ascendant sur les indigènes, à qui il avait su persuader qu'il était en rapport avec les dieux par l'intermédiaire d'une biche blanche dont il se faisait suivre partout. Perpenna lui amena de nouvelles forces et des Romains de distinction dont il forma un sénat de 300 membres, en établissant à Osca une république sur le plan de la République romaine. Métellus, son adversaire, était aux abois : le sénat effrayé envoya à son secours Pompée, 76. Celui-ci ne fut pas d'abord plus heureux, et Sertorius ayant accepté l'alliance et les secours de Mithridate, Métellus ayant été battu à Italica, Pompée à [illegible] et à Sucro, Rome [illegible]; [illegible] Sertorius était entouré de [illegible]; une conspiration, dont Perpenna [illegible] lui, et il fut assassiné au [illegible], [illegible] son commandement. Sa *Vie* a été écrite par Plutarque. P. Corneille en a tiré le sujet d'une tragédie. O.

SERULLAS (Georges-Simon), chimiste, né en 1774 à Pont-d'Ain (Ain), d'un notaire, m. en 1832. Il [illegible] ses études pharmaceutiques à Bourg en 17[illegible], [illegible] fut appelé au service des hôpitaux militaires. Distingué par Bayen et Parmentier, il obtint à 22 ans le grade de pharmacien-major. Après avoir participé à toutes les guerres de l'empire, il devint pharmacien en chef et professeur de chimie à l'hôpital militaire de Metz en 1814, puis au Val-de-Grâce à Paris, remplaça Vauquelin à l'Académie des sciences en 1829, et fut enlevé par le choléra. Serullas a créé les iodures de carbone et de cyanogène, les bromures et chlorures de cyanogène, l'éther bromhydrique; isolé l'acide cyanique; complété l'histoire des acides chlorique, perchlorique, [illegible] de l'iodure et du chlorure d'azote; montré que l'acide [illegible] fait découvrir dans un liquide les plus petites quantités de morphine, et qu'il précipite de leur dissolution alcoolique les autres alcalis végétaux; étudié les chlorates de ces mêmes alcalis; constaté l'acétification immédiate de l'alcool [illegible] par l'acide chlorique pur; signalé dans l'acide perchlorique un agent précieux pour séparer la potasse de la soude; [illegible] naître le bromure de silicium, le bromhydrate [illegible] phosphoré; appris à préparer plus aisément l'iodhydrate d'hydrogène phosphoré, etc.

V. son *Éloge* par Lodibert, 1837, et la *Notice* de Virey, 1832. J. G.

SÉRURIER (Jean-Mathieu-Philibert, comte), né à Laon en 1742, d'une famille de bourgeoisie, m. en 1819, commença par être lieutenant de milice de sa ville [illegible], en 1759, servit dans la guerre de Hanovre, fit la campagne de Portugal en 1762, et celle de Corse en 1771. Il était major au début de la Révolution, dont il adopta les principes, fut nommé colonel, et, en 1794, général de brigade, puis général de division. Il se signala à l'armée des Alpes sous Kellermann et Schérer, 1795, sous Bonaparte, 1796, à Vico, à Mondovi, à Castiglione, au blocus de Mantoue, etc., fut commandant de Venise, 1797, et de Lucques, 1798. Il seconda Bonaparte au 18 brumaire fut nommé sous l'empire, sénateur, maréchal de France, comte, gouverneur des Invalides. Il n'en vota pas moins la déchéance de Napoléon en 1814. Nommé pair de France par Louis XVIII, il se rallia à l'empereur pendant les Cent-jours; la 2ᵉ Restauration le mit à la retraite. Sa ville natale lui a élevé une statue en 1863. J. T.

SERVAGE, condition intermédiaire entre l'esclavage antique et la liberté moderne. Les causes de la substitution graduelle du servage à l'esclavage furent : 1° l'exemple du colonat romain, qui était déjà une forme particulière de servitude en progrès sur l'esclavage proprement dit (*V.* Colons); 2° les mœurs des Germains, chez lesquels la servitude n'allait pas au delà de l'obligation de payer certaines redevances et de cultiver la terre pour leurs maîtres; 3° l'influence de l'Église, qui, proclamant l'égalité de tous les hommes, adoucit le sort des esclaves, protégea la liberté des affranchis et poussa les fidèles à racheter les captifs. Les serfs du moyen âge se distinguaient des esclaves de l'antiquité, en ce qu'ils ne pouvaient être vendus qu'avec le domaine auquel ils étaient liés, et en ce qu'ils étaient en possession du droit de contracter mariage. De ce lien, dont l'Église proclamait l'indissolubilité, devaient résulter à la longue l'autorité reconnue du père sur ses enfants, l'obligation de pourvoir, avec une partie du fruit de son travail, à leur subsistance, à leur éducation, enfin l'indépendance de la famille du serf par rapport à son maître. Le seigneur lui devait la justice. Il fallait une permission du seigneur, équivalente à l'affranchissement, pour que le serf pût recevoir les ordres sacrés. Le trait caractéristique et essentiel du servage, c'était l'incapacité d'être propriétaire : les serfs ne possédaient aucune terre en propre : de là le nom de *mainmortables* qu'on leur donnait aussi; ils payaient, pour le fonds qu'ils cultivaient, une redevance annuelle en argent, en fruits du sol ou en travail; leur faculté d'acquérir se bornait à la consommation de la partie du produit de leurs travaux qui était nécessaire à leur subsistance. Si un serf mourait sans héritiers communs en biens avec lui, sa succession appartenait au seigneur. Avec le temps, le servage ne consista plus dans la privation absolue de la liberté et de la propriété, mais dans l'usage de l'une et de l'autre restreint par certaines conditions. On arriva à l'abolition progressive du servage par bien des voies différentes : 1° par le droit d'asile pour les serfs fugitifs, concédé à certaines villes; 2° par les affranchissements, qui étaient la conséquence, soit d'actes spéciaux de

franchise, soit de ventes, soit de mauvais traitements, soit du séjour des serfs sur un fief pendant 10, 20 ou 30 ans, sans qu'on les eût employés; 3° par les Croisades, dont l'inspiration religieuse était favorable à la liberté, et durant lesquelles les serfs s'affranchirent en prenant la croix; 4° par les insurrections d'où sortirent les Communes (*V. ce mot*); 5° par une sorte de rachat, en rendant au seigneur le fonds qu'on tenait de lui et le tiers des meubles, et se pourvoyant devant le juge pour se faire déclarer sujet franc du roi. Les actes les plus fameux d'affranchissement en France eurent lieu sous Philippe le Bel et sous Louis le Hutin : une ordonnance du 3 juillet 1315 donna la liberté aux serfs de la couronne, moyennant une somme d'argent déterminée. Cet exemple fut suivi par d'autres souverains. Néanmoins, les résistances de certains seigneurs féodaux, l'indolence des serfs eux-mêmes qui préféraient au travail de la liberté leur condition misérable, maintinrent un reste de servage jusqu'au XVIII^e siècle. Louis XVI, en 1779, en ordonna la suppression dans tous les domaines royaux, et un décret de l'Assemblée constituante, le 27 juin 1792, l'abolit entièrement sur toute la surface de la France. (*V.* RUSSIE.) B.

SERVAIS (SAINT), dernier évêque de Tongres, m. en 384, assista en 346 au concile de Cologne, en 347 au concile de Sardique en Illyrie et en 359 au concile de Rimini, où il soutint la foi de Nicée. Fête, le 13 mai.

SERVAIS (ADRIEN-FRANÇOIS), célèbre violoncelliste, né en 1807 à Halle (Belgique), m. en 1866, fut élève de Platel au Conservatoire de Bruxelles. Il a écrit un grand nombre de morceaux pour son instrument.

SERVAN (JOSEPH-MICHEL-ANTOINE), magistrat, né à Romans en 1737, m. en 1807, fut nommé à 27 ans avocat général au parlement de Grenoble. Esprit généreux, il flétrit avec éloquence, dans un *Discours sur la justice criminelle*, 1776, les abus de l'ancienne législation, et appela les réformes que la Révolution devait réaliser sur ce point. En 1767, il augmenta sa réputation par un *Discours pour une femme protestante*, abandonnée de son mari catholique, qui invoquait la nullité du mariage, aux termes des édits de Louis XIV contre les protestants. Servan compromit, en 1772, sa popularité dans une cause où un grand seigneur demandait au Parlement d'annuler une obligation de 50,000 fr. souscrite par lui au profit d'une chanteuse. Le public regarda l'obligation comme valable; Servan en poursuivit la nullité comme immorale; le Parlement ayant adopté des conclusions contraires, il donna sa démission. Ses loisirs furent employés à la composition de Mémoires sur les [illegible] de notre ancienne législation. Nommé par 2 bailliages aux états généraux de 1789, il s'excusa sur sa santé, et refusa aussi, sous l'Empire, de siéger au Corps législatif; mais il communiqua ses vues aux législateurs chargés de la restauration de l'ordre judiciaire.

On a [illegible] ouvrages : *[illegible] sur les Confessions de J. J. R[illegible]*, [illegible] *[illegible] formation des assemblées nationales [illegible]*, [illegible]. De P[illegible] a publié les *[illegible]*, [illegible] 3 vol., et un *Choix d'œuvres inédites*, 1825, 2 vol. B.

SERVAN [illegible], frère du précédent, né à Romans en 1741, m. en [illegible], fut [illegible] du génie et sous-gouverneur des pages de Louis XVI. Il adopta les idées de la Révolution, fut nommé colonel d'un régiment de la garde nationale soldée de Paris, formée avec les gardes françaises, puis maréchal de camp, fit partie du ministère girondin en 1792, comme ministre de la guerre, fut renvoyé par le roi en même temps que Roland et Clavières, et rappelé après la journée du 10 août, passa bientôt au commandement de l'armée des Pyrénées-Occidentales, donna sa démission pour aller repousser les accusations de R[illegible] et de Chabot, fut employé dans les départements du Midi après le 9 thermidor, et devint, sous le Consulat, [illegible] des revues.

On a [illegible] des Guerres et des Français en Italie [illegible] Louis XII, [illegible] 7 vol. B.

SERVAN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Ile-et-Vilaine), arr. et à 2 kil. de Saint-Malo, à l'[illegible] de la Rance dans la Manche, qui y forme 2 ports [illegible], l'un militaire, dit *Solidor*, l'autre [illegible], dit *[illegible]*. 12,282 hab. Un fort, appelé *[illegible]*, [illegible] du côté de la mer. Collége. A[illegible] pour la [illegible] et le cabotage, construction de [illegible]. [illegible] pour la marine, [illegible], tanneries. Bains de mer. C'est là que Chramne fut [illegible] avec sa famille par ordre de son père Clotaire.

SERVANCE, [illegible] (Haute-Saône), [illegible], sur l'Ognon. [illegible] hab. [illegible] de coton. Exploitation de tourbe et de [illegible].

SERVANCE (BALLON DE), [illegible] de France, au S.-O. des Vosges, à l'[illegible] des monts [illegible], vers le point où ces 2 chaînes [illegible], 1,189 m. d'altitude. L. D—r.

SERVANDONI (JEAN-NICOLAS), peintre et architecte, né à Florence en 1695, m. en 1766, étudia à Rome, et se perfectionna par les voyages. Il fit un grand nombre de dessins de décorations, et eut une immense réputation comme machiniste et artificier; il donna en Angleterre un feu d'artifice qui coûta 2,400,000 fr., et, à Vienne, une fête où figurèrent à la fois sur un théâtre plus de 400 chevaux. En France, il fut nommé peintre décorateur du roi, directeur des fêtes de la ville de Paris et membre de l'Académie de peinture en 1737. Il obtint au concours l'exécution du portail de l'église Saint-Sulpice de Paris, son principal ouvrage. B.

SERVANTS D'ARMES. *V.* MALTE (ORDRE DE).

SERVE. *V.* DÉSERVE.

SERVET (MICHEL), né en 1509 à Villanova (Aragon), m. en 1553, vint fort jeune en France, étudia le droit à Toulouse, la médecine à Lyon et à Paris, adopta les idées de la Réformation, et publia, en 1531, un traité *de Trinitatis erroribus libri VII*, qui souleva contre lui les protestants eux-mêmes. Fixé comme médecin à Vienne (Dauphiné), il noua des relations avec Calvin, puis s'attira sa haine en attaquant quelques-unes de ses opinions, qu'il traitait d'hérétiques. Poursuivi par le cardinal de Tournon, archevêque de Vienne, pour un autre ouvrage *de Christianismi restitutione*, il eut l'imprudence de se réfugier à Genève, où Calvin le dénonça comme hérétique, le fit mettre en jugement et condamner à être brûlé vif, sentence qui fut exécutée le lendemain. On attribue à Servet la première idée de la circulation du sang; il a laissé une édition de la *Géographie* de Ptolémée, Lyon, 1535, et une *Bible latine*, avec des commentaires peu orthodoxes, 1542.

V. Vigand, *Servetianismus*, Kœnigsberg, 1575; Boysen, *Histor a Serveti*, Wittemberg, 1712, in-4°; Allwoerden, *Historia Serveti*, Helmstædt, 1727, in-4°; Mosheim, *Nouvelles Recherches sur Michel Servet*, 1750, in-4°; Schadé, *Études sur le procès de Servet*, Strasb., 1853. B.

SERVIAN, ch.-l. de cant. (Hérault), arr. de Béziers; 2,760 hab. Château du XI^e siècle. Fabr. d'eaux-de-vie.

SERVIEN (ABEL), marquis de Sablé et de Boisdauphin, diplomate, né à Grenoble en 1593, d'une ancienne famille, m. en 1659, débuta dans la magistrature en 1616 par la charge de procureur général au parlement de sa ville natale, alla à l'Assemblée des notables qui se tint à Rouen en 1617, fut nommé conseiller d'État en 1618, maître des requêtes en 1624, intendant de justice, de police et de finances en Guyenne en 1627, puis secrétaire d'État de la guerre, négocia avec l'empereur Ferdinand II le rétablissement de la paix en Italie, se démit de ses fonctions par suite de différends avec le cardinal de Richelieu, fut rappelé aux affaires par Mazarin et chargé, avec le comte d'Avaux, de préparer à Münster la paix de Westphalie, montra dans ces négociations un caractère hautain et violent, reçut le brevet de ministre en 1649, le titre de trésorier, puis de chancelier de l'ordre du Saint-Esprit en 1651, obtint la charge de surintendant des finances en 1653, et l'exerça jusqu'à sa mort, conjointement avec Fouquet. B.

SERVILIA, fille de Q. Servilius Cæpion, et sœur utérine de Caton d'Utique, naquit vers l'an 655 de Rome, épousa en premières noces Junius Brutus, et en secondes Décimus Junius Silanus. Elle entretenait dès son premier mariage des relations coupables avec César, à qui l'on attribuait la paternité de Marcus Brutus, qui fut un de ses meurtriers.

SERVILIUS, nom de 2 *gentes* de l'ancienne Rome : l'une patricienne, à laquelle appartenaient les Priscus et les Cæpion; l'autre plébéienne, d'où sortirent les Casca, les Rullus et les Vatia. Le surnom d'*Ahala* ou *Axilla* (aisselle), donné à quelques membres de la première, venait d'un défaut qu'ils avaient dans les épaules.

SERVILIUS PRISCUS (PUBLIUS), consul l'an 258 de Rome, 495 av. J.-C., gagna la faveur populaire en se déclarant l'antagoniste d'Appius Claudius, son collègue. Les Volsques ayant envahi le territoire de la République, il réussit à entraîner le peuple, qui ne voulait pas s'enrôler, et promit de faire droit à ses demandes. Mais, après la défaite de l'ennemi, il fut désavoué par le sénat. B.

SERVILIUS STRUCTUS (SPURIUS), consul l'an 277 de Rome, 476 av. J.-C., fut chargé de combattre les Véiens, et, entraîné par son ardeur, aurait tout compromis, si Virginius, son collègue, ne l'eût secouru. Cité sous ce prétexte devant les tribuns, mais en réalité parce qu'il s'opposait aux lois agraires, il échappa à une condamnation par sa défense courageuse. B.

SERVILIUS STRUCTUS AHALA (CAÏUS), maître de la cavalerie sous le dictateur Cincinnatus, l'an 315 de Rome, 438 av. J.-C., perça de son épée, au milieu même du peuple, Spurius Mélius (*V. ce nom*). Quatre ans après, mis en cause pour ce meurtre, il fut exilé, mais le peuple le rappela et le fit consul, l'an [illegible]. B.

SERVILIUS GÉMINUS (CNEIUS), consul avec Flaminius, l'an [illegible] de Rome, 217 av. J.-C., céda le commandement à Fabius Maximus après la défaite du lac Trasimène, alla prendre

à Ostie le commandement d'une flotte chargée de surveiller les Carthaginois, s'opposa à la bataille de Cannes, et fut tué l'an 537. B.

SERVILIUS CÆPION (CNÉUS), décemvir des sacrifices l'an 541 de Rome, édile curule l'an 548, préteur de Rome l'an 549, consul l'an 550 ou 203 av. J.-C., [illegible] Annibal sur le territoire de Crotone, s'attribua la gloire de l'avoir chassé de l'Italie, et mourut de la peste l'an 574.

SERVILIUS CÆPION (QUINTUS), petit-fils du précédent, consul l'an 613 de Rome, 140 av. J.-C., fut envoyé dans l'Espagne Ultérieure, où son frère Fabius Servilianus venait de conclure la paix avec Viriathe. Il rompit ce traité et recommença la guerre; mais, désespérant de vaincre le chef lusitanien, qui lui échappait toujours, il gagna 2 de ses officiers, qui l'assassinèrent pendant son sommeil. Peu de temps après, il termina la guerre d'Espagne et demanda le triomphe, que le sénat lui refusa. B.

SERVILIUS CÆPION (QUINTUS), consul l'an 647 de Rome, 106 av. J.-C., fut envoyé en Gaule contre les Cimbres, prit Toulouse, où il se déshonora en pillant un temple, fut battu par l'ennemi, destitué, incarcéré, envoyé en exil, et se retira à Smyrne.

SERVILIUS VATIA (PUBLIUS), questeur l'an 665 de Rome, 88 av. J.-C., édile curule l'an 668, préteur l'an 670, fut envoyé contre les pirates de Cilicie, remporta de brillants succès dans l'île de Rhodes, en Lycie et en Pamphylie, força les passages du Taurus pour pénétrer en Isaurie, s'empara d'Isaura, et reçut le surnom d'*Isauricus*. B.

SERVIN (LOUIS), né en 1555, avocat général au parlement de Paris sous Henri III et Henri IV, se retira avec cette compagnie à Tours lors du triomphe des Seize dans la capitale. Il montra toujours dans l'exercice de ses fonctions un grand zèle patriotique, une fermeté invincible, un attachement inviolable au roi. En 1626, Louis XIII ayant tenu un lit de justice pour faire enregistrer des édits bursaux, il fit d'énergiques remontrances; la colère et les menaces du monarque lui causèrent une si vive impression qu'il mourut sur la place. On a de de lui : *Actions notables et Plaidoyers*, 1631, in-4°; *Vindiciæ secundum libertatem Ecclesiæ gallicanæ, et Defensio regii status* (en faveur de Henri IV), Tours, 1590; *pro Libertate status et reipublicæ Venetorum*, 1606; *Plaidoyer contre les jésuites*, 1611.

SERVITES, dits aussi *Serviteurs de la Vierge*, parce qu'ils professaient une dévotion particulière pour la Mère de Dieu; ordre religieux fondé vers 1232 à Florence, et qui prit la règle de Saint-Augustin en 1239. Ils portaient des manteaux blancs. Cet ordre, qui subsista longtemps en Italie, fut aboli en France dès 1274, et l'on donna aux Guillemites l'église des *Blancs-Manteaux*, qu'ils possédaient à Paris.

SERVIUS TULLIUS, 6e roi de Rome, 175-219 de la ville, 578-534 av. J.-C. Fils d'une captive latine (d'où son nom de *Servius*), il plut à la femme de Tarquin l'Ancien, Tanaquil, qui, selon la tradition, l'avait vu endormi sur les degrés de la demeure royale, la tête environnée d'une auréole de feu, et avait auguré de là sa grandeur future. Instruit dans les sciences grecques, il devint le gendre et le successeur de Tarquin. Pendant 20 ans de guerres contre les Etrusques, il fut, dit-on, constamment vainqueur. Il forma une confédération de 30 villes du Latium, et resserra l'alliance de Rome avec elles par l'institution des Féries latines. Il passe aussi pour avoir, le premier, fait marquer la monnaie romaine. Servius Tullius fut l'auteur d'une célèbre réforme dans la constitution romaine, à laquelle il a attaché son nom. (*V.* HUSCHKE, *la Constitution du roi Servius Tullius*, Heidelberg, 1838.) Willems, dans le *Droit public romain*, Louvain, 1880, p. 53 et suiv., donne un exposé clair et complet de la réforme servienne. Cette réforme fut double : l'une fut administrative et territoriale par la division en tribus, l'autre fut militaire et censitaire par la création des classes. (*V.* TRIBUS, CLASSES, CENTURIES.) — Ce fut aussi ce roi qui, après avoir agrandi Rome, l'entoura d'une forte muraille, qui est demeurée l'une des enceintes historiques de la ville. Les patriciens accusèrent Servius de vouloir établir la république. Servius périt victime de l'ambition de Tarquin le Superbe, son gendre, et de sa propre fille Tullie. (*V.* TARQUIN, TULLIE.) B. et G. L.-G.

SERVIUS MAURUS HONORATUS, grammairien du Ve siècle, a laissé des *Commentaires sur Virgile*, ouvrage estimé, mais tellement mutilé par les copistes, qu'il est difficile de reconnaître ce qui lui appartient en propre. Les éditions les plus recherchées sont celles de [illegible], 1475, in-fol.; de Paris, 1532, in-fol.; de H.-A. Lion, Gœttingue, 1825-26, 2 vol. [illegible] quelques autres opuscules, insérés dans le recueil des anciens grammairiens de P. [illegible] : *Centum metris*, [illegible] 1826.

V. la thèse de M. E. Thomas, *Essai sur Servius et son commentaire*, [illegible]

[illegible] et G. Lassen [illegible] *Journal* [illegible]

SÉSAC ou **SESONCHIS**, [illegible] av. J.-C. [illegible] Jéroboam, [illegible] Roboam, [illegible] Jérusalem.

SESAMUS. *V.* AMASTRIS.

SESIA, anc. *Sessites*, riv. du roy. d'Italie (Novare), [illegible] versant S. [illegible] de 170 kil., par Varallo et Vercelli [illegible] le Pô, à 11 kil. E. de Casal, [illegible] Sessita. Un canal [illegible] a donné son nom [illegible] entre ceux de [illegible] et de Marengo au S. [illegible] Verceil.

SESONCHIS. *V.* SÉSAC.

SÉSOSTRIS, [illegible] par les Grecs au grand roi que Manéthon et [illegible] ment Ramsès. Ramsès est un nom [illegible] des XVIIIe, XIXe et XXe dynasties. [illegible] Ramsès, 3e roi de la XIXe dynastie, [illegible] et père de Menephtah. On l'appelle souvent [illegible] distinguer du fondateur de la XIXe dynastie, [illegible] le même nom. C'est Hérodote et [illegible] énuméré ses exploits. Il choisit dans chaque [illegible] hommes les plus vigoureux, et leva [illegible] fantassins, 24,000 cavaliers et 27,000 chars de guerre, [illegible] il soumit les Ethiopiens, envoya dans la mer Rouge [illegible] seaux qui s'emparèrent des îles et des pays situés sur [illegible] jusqu'à l'Inde. Lui-même pénétra dans l'Inde jusqu'à l'Océan, chez les Scythes jusqu'au Tanaïs, entra ensuite en Europe et gagna la Thrace, terme de son expédition. Évidemment les prêtres égyptiens de qui Hérodote et Diodore tenaient tous ces détails, attribuèrent à Ramsès Sésostris les exploits de plusieurs rois égyptiens. Néanmoins, les monuments qui existent encore nous montrent en Ramsès un grand guerrier, vainqueur de l'Éthiopie et ayant laissé des traces de son passage du Delta du Nil, jusqu'au sud de la Nubie. [illegible] avoir vu en Palestine des stèles [illegible] qu'il avait conquises, et 2 images [illegible] roc en Ionie, sur la route d'Éphèse [illegible] Smyrne. — Ce nom de Sésostris n'apparaît pas dans les inscriptions. C'est sans doute un surnom populaire. D'après Manéthon, on l'appelait aussi Sethosis, qu'on devrait, selon Bunsen, lire Sesothis, c.-à-d. fils de Sethos ou de Séti. — Un autre roi de la XIIe dynastie, Ousortesen III, fut si populaire en Égypte que Manéthon ou ses compilateurs l'identifièrent avec le Sésostris de la tradition grecque et lui attribuèrent la conquête du monde. M. P—T.

SESSA, anc. *Suessa Aurunca* (*V. ce nom*), v. du roy. d'Italie, prov. de Caserta; 20,497 hab. Évêché. Cathédrale bâtie sur l'emplacement d'un temple de Mercure. [illegible] de Cordoue [illegible] titre de *duc de Sessa*, qui passa à ses descendants.

SESSITES, nom anc. de la SESIA. (*V. ce nom.*)

SESTERCE, *Sestertius*, petite monnaie d'argent, la plus usuelle chez les anc. Romains. Elle valait originairement 2 as 1/2, et valut 4 as ou 1/4 de denier depuis l'an 536 de Rome. Sa valeur en monnaie française fut, de l'an 485 à 510, de 41 centimes; de l'an 510 à 51[illegible], de 22 c.; de l'an 513 à 707, de 20 c.; sous César, de 28 c.; sous Tibère, de 25 c.; sous Claude, de 26 c.; sous Néron, de 2[illegible] c.; de Galba aux Antonins, de 25 c. — Le sesterce s'indique dans les manuscrits et les inscriptions par HS, qui est pour LLS, c.-à-d. *libra libra semis*, 2 livres 1/2, puisque le sesterce valait primitivement 2 as 1/2. — Le mot neutre *sestertium* désigne une monnaie fictive que les Romains appelaient *grande sesterce* et qui vaut 1,000 HS. Ainsi *decem millia sestertium* = 10,000 × 1,000 = 10 millions de sesterces. — Quand les chiffres qui suivent HS sont surmontés d'un trait il faut les multiplier par 10,000. Exemple : HSCX = 110 × 10,000 = 1,100,000 sesterces. G. L.-G.

SESTERCIUM. *V.* SESTERCE.

SESTERTIUM, champ situé à 2 milles 1/2 à l'E. de l'anc. Rome (3 kil. 700 m.), hors de la porte Esquiline, et sur lequel on exécutait les citoyens condamnés à mourir par la hache, et les esclaves sur la croix. C. D—Y.

SESTOS, auj. *Bovalu-Kalessi*, anc. v. de Thrace, sur l'Hellespont, en face d'Abydos. (*V. ce nom.*)

SESTRABEK, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Saint-Pétersbourg, [illegible] à la Sestra dans le golfe de Finlande; 1,[illegible] hab. [illegible] et manuf. d'armes établies par Pierre le Grand [illegible].

SESTRI-DI-LEVANTE, [illegible] du roy. d'Italie, [illegible] important, pêche de la sardine, fabr. de savon et de bougie.

SESTRI-DI-PONENTE, brg du roy. d'Italie, prov. et à 6 kil. O. de Gênes, sur le golfe de Gênes; 11,060 hab. Carrières d'albâtre.

SESTUM, nom anc. de SARACENA.

SESUVIENS, *Sesuvii*, peuple gaulois de la Celtique, habitaient notre département de l'Orne; villes principales : *Aregenuæ* (Argentan), *Oximus* (Exmes), etc.

SETABIS. V. SÆTABIS.

SETARAH. V. SATARAH.

SE-TCHOUAN. V. SZU-TCHOUAN.

SETEIA, nom anc. de la DEE.

SETH, fils d'Adam et d'Ève, naquit l'an du monde 130, et vécut 912 ans. Il fut chef de la race des saints, des *Enfants de Dieu*, comme dit l'Écriture, par opposition aux *Enfants des hommes*, ou descendants de Caïn. Il engendra Énos. Certains hérétiques de la fin du IIe siècle, dits *Séthéens* ou *Séthiniens*, rendirent un culte à Seth, prétendant que le Christ n'était autre que ce patriarche revenu sur la terre.

SETHOS, prêtre de Phtha à Memphis, d'après Hérodote, usurpa le trône d'Égypte après l'expulsion de la dynastie éthiopienne, vers 713 av. J.-C. Les guerriers refusant de le défendre contre Sennachérib, roi d'Assyrie, il pria le dieu dont il était le ministre, et, suivant Hérodote, une foule de rats, s'introduisant de nuit dans le camp des Assyriens, rongèrent toutes les cordes des arcs et les attaches des boucliers; Sennachérib dut se retirer. Une statue de Séthos le représentait tenant un rat à la main, avec cette inscription : « Apprenez par mon exemple à respecter les dieux. » B.

SETIA, *Cytheum*, v. de l'île de Candie, sur la côte N.; 1,200 hab. Évêché grec.

SETIA ou SETINUM, v. du Latium nouveau, près et au N.-O. des Marais-Pontins, sur une hauteur, était renommée pour ses vins. Elle fut réduite en colonie l'an 371 de Rome. Quelques-uns y font naître Valérius Flaccus. Auj. *Sezza*, où l'on ne récolte plus que des vins médiocres.

SETIA, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise); auj. *Exea*.

SETIER (du latin *sextarius*, 6e partie du congé), anc. mesure française de capacité. Il y en avait ordinairement 16 ou 17 au muid, quelquefois 18 ou 22. A Paris, le setier de blé était de 12 boisseaux (1 hectol. 59 lit.); le setier de vin, de 7 lit. 44 centil. Le *demi-setier* n'avait pas de rapport avec cette mesure : c'était la moitié d'une chopine ou le quart de la pinte (26 centilitres). On nommait *setier de terre* la portion de terre labourable nécessaire pour y semer un setier de blé.

SETIF, anc. *Sitifis*, v. d'Algérie, s.-préf., dép. et à 156 kil. S.-O. de Constantine, 83 S.-O. de Bougie, sur un plateau à 1100 m. au-dessus de la mer; 11,[illegible] hab. Ch.-l. de subdivision militaire. Climat très [illegible]. Comm. de [illegible] fruits, chevaux, bestiaux, étoffes, sel. N[illegible] [illegible] vastes forêts de cèdres. Chemin de fer pour Alger, Constantine et Tunis. — Occupé par les Français en 1839, Sétif a été érigé en commune en 1854; s.-préf. créée en 1858, supprimée en 1867, rétablie depuis.

SETINUM, v. du Latium Nouveau. (V. SETIA.)

SETIUM, v. de la Gaule (Narbonnaise 1re); auj. *Cette*.

SETLEDJE ou SUTLEDJE, *Hysudrus*, riv. de l'Hindoustan, la plus considérable des cinq riv. du Pendjab, naît dans le Thibet, au lac ou près du lac Rakastal près des sources du Brahmapoutra, du Ghoyra, du Gange et de l'Indus, et à 6,000 m. au-dessus de la mer, coule au S.-O., traverse l'Himalaya, sépare le Pendjab propre des provinces Nord-Ouest, arrose le Moultan, reçoit la Beyah et se joint au Djelem pour se jeter dans le Sind; cours de 1,200 kil.

SETTALA (LOUIS), *Septalius*, célèbre médecin, né à Milan en 1552, m. en 1633, professa à Pavie et à Milan, et, pendant la peste de 1628, rivalisa de dévouement avec St Charles Borromée.

On a de lui : *In librum Hippocratis de aere, aquis et locis commentarii* [illegible], et Francfort, 1650, in-fo; *In Aristotelis problemata* [illegible] [illegible] [illegible] *jubernandæ famuur* [illegible]

SETTE-COMMUNI. V. SEPT-COMMUNES.

SETUBAL ou SETUVAL, *Cetobriga*, v. du Portugal (Estrémadure), bon port sur la rive dr. et à l'embouchure du Sado, dans la baie de Sétubal; 13,[illegible] hab. Nombreuses salines [illegible] et oranges, dont l'exportation est considérable. [illegible] Le tremblement [illegible] de 1755 détruisit cette ville en partie. Les [illegible] B.

SETUCIS, [illegible], v. de la Gaule (Belgique IIe); auj. [illegible]

SEUDRE, riv. de France (Charente-Inférieure), naît près de Plassac (arr. de Jonzac), coule au N.-O., arrose Saujon, et se jette dans l'Atlantique, vis-à-vis l'île d'Oléron; cours de 55 kil.

SEU-D'URGEL. V. URGEL.

SEURRE, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Beaune, sur la rive g. de la Saône; 2,521 hab. Collège. Église paroissiale du XIVe siècle. Château avec parc. Commerce de blé, colza, navette, maïs, foin, bois, charbon, vins communs. Fabr. de vinaigre et de moutarde; construction de bateaux. — Cette ville obtint une charte de commune en 1278; elle fut érigée en duché-pairie, sous le nom de Bellegarde, en 1619; à l'extinction de cette pairie, 1646, elle reprit son ancien nom. Elle embrassa le parti de la Fronde, et fut prise par les royalistes en 1650 et 1652.

SEURRE (CHARLES-MARIE-ÉMILE), sculpteur, né à Paris en 1798, m. en 1858, élève de Cartellier, remporta le grand prix en 1824, et envoya de Rome une [illegible] remarquée. Mais, depuis, il ne fit guère que des [illegible] et des sculptures de genre. Il est l'auteur de la statue de Napoléon Ier qui surmonta la colonne Vendôme de 1833 à 1863.

SEURRE (GABRIEL-BERNARD), statuaire, frère du précédent, né à Paris en 1795, m. en 1867, élève de Cartellier, remporta le grand prix en 1818, et fut admis à l'Institut en 1852. Ses principales œuvres sont : une *Baigneuse*, 1823, placée à Trianon; *Ste Barbe*, dans l'église de la Sorbonne; *la Victoire d'Aboukir*, bas-relief à l'arc de triomphe de l'Étoile; *Molière*, 1842, pour la fontaine de la rue Richelieu.

SEVANGA, dit aussi *Sivan* ou *Gheuk-tchaï* (c.-à-d. bleu), lac de la Russie d'Asie (lieutenance générale du Caucase), dans le gvt d'Érivan; 65 kil. sur 22. Il verse ses eaux dans l'Aras par le Zenghi.

SÉVASTOPOL. V. SÉBASTOPOL.

SEVECHOS, roi d'Égypte. (V. SUA.)

SEVELINGES (CHARLES-LOUIS DE), littérateur, né à Amiens en 1767, m. en 1831, émigra à la Révolution, servit dans l'armée de Condé, rentra en France en 1802 et ne s'occupa plus que de travaux littéraires. Traducteur du *Werther* de Gœthe, de l'*Histoire de la guerre de l'indépendance américaine* par Botta, 1812-13, 4 vol., et de divers autres ouvrages, il a encore publié : *Histoire de Schinderhannes et autres chefs de brigands*, 1810, 2 vol. in-12; *Mémoires secrets et Correspondance inédite du cardinal Dubois*, 1814, 2 vol., etc., et donné un assez grand nombre d'articles à la *Biographie universelle* de Michaud.

SEVEN-CHURCHES. V. CLONMACNOIS.

SEVEN-OAKS ou SEVENOKE, brg d'Angleterre (Kent), près de la Darent; 6,288 hab. Belle église Saint-Nicolas. Près de là est *Knowle-Park*, château des comtes de Plymouth.

SEVER (SAINT-), s.-préf. (Landes), sur la rive g. de l'Adour; 4,917 hab. Collège. Cette ville doit son origine à une célèbre abbaye de bénédictins, fondée en 982 par Sanche, duc de Gascogne; au XIIe siècle, elle fut fortifiée; les Anglais s'en emparèrent en 1296. Charles VII la reprit en 1426; elle souffrit beaucoup des guerres de religion. Après avoir été la capitale de la Gascogne, elle devint celle de la Chalosse. On y remarque l'église de l'ancienne abbaye, et le palais de justice. Près de la ville, sur le coteau de Morlane, on voit les ruines d'un édifice romain, désigné sous le nom de *Castrum Cæsaris* ou *Palestrion*. Comm. de vins, huile, grains, jambons, oies grasses, chevaux, faïence. Exploit. de marbre, pierres à bâtir et pierres lithographiques; tanneries. Patrie du général Lamarque, à qui l'on a élevé une colonne.

SEVER (SAINT-), ch.-l. de cant. (Calvados), arr. de Vire, près de la forêt du même nom; 1,540 hab. Exploit. de granit. — Il doit son nom à une abbaye de bénédictins, qui fut fondée en 560 par St Sever, évêque d'Avranches.

SEVERAC (AMAURY, SEIGNEUR DE), né en 1357, m. en 1426, fit ses premières armes contre les Flamands à la bataille de Rosebecque en 1382, commanda en 1391 les troupes de Jean III d'Armagnac contre Jean-Galéas Visconti, seigneur de Milan, s'engagea en 1410 dans le parti des Armagnacs, perdit en 1423, avec le comte de Buchan, la bataille de Cravant-sur-Yonne contre les Anglais, devint maréchal de France en 1424, et fut assassiné, 2 ans après, par des gens du comte de Pardiac, qui prétendait à sa succession. B.

SEVERAC-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de cant. (Aveyron), arr. de Millau, dominé par les ruines d'un ancien château, et près des sources de l'Aveyron; 2,[illegible] hab. [illegible]. Embranch. du chemin de fer de Rodez à [illegible] sur Millau et Marvejols.

SEVÈRE SEPTIME-. V. SEPTIME-SÉVÈRE.

SEVÈRE [illegible] SEPTIME- [illegible]

SEVÈRE ALEXANDRE [illegible], [illegible] 222 [illegible], sa mère [illegible] Julia

Mœsa le fit adopter par Héliogabale, son cousin germain qui, ayant voulu le corrompre sans y réussir, le prit en haine, et, sans la prudence de Mœsa et l'amour des prétoriens, l'eût mis à mort. Héliogabale ayant été tué, les prétoriens proclamèrent Alexandre, âgé de 13 ans, et le sénat confirma leur choix. Mœsa et Mammée gouvernèrent sous son nom. Ulpien fut préfet du prétoire. L'empereur partageait ses heures entre l'étude, le gouvernement, la justice, la littérature, la philosophie et les spectacles. Dans son culte, il admettait l'image de J.-C. à côté de celle d'Abraham, d'Orphée, d'Apollonius de Tyane. Trop faible et trop timide, il ne sut jamais réprimer les fréquentes mutineries des prétoriens, qui allèrent jusqu'à massacrer Ulpien en sa présence. Il entreprit contre Artaxerxès, roi de Perse, une expédition peu décisive, 232, et marcha ensuite, 234, contre les Germains, qui avaient franchi le Rhin et envahi la Gaule; comme il voulut rétablir la discipline dans les légions de cette province, Maximin les poussa à la révolte; elles le proclamèrent empereur et massacrèrent Alexandre-Sévère et Mammée.

SÉVÈRE (Flavius Valerius Severus), né en Illyrie d'une famille obscure, fut nommé César par Galérius après l'abdication de Dioclétien en 305, reçut le gouvernement de l'Italie et de l'Afrique, et, après la mort de Constance, la dignité d'Auguste. Il marcha contre les usurpateurs Maxence et Maximien; mais contraint de s'enfermer dans Ravenne, il se rendit à Maximien, qui le fit mettre à mort, 307. Il avait été empereur pendant 9 mois.

SÉVÈRE (Vibius ou Livius Severus), empereur romain d'Occident, 461-465, né en Lucanie, fut proclamé par les légions d'Illyrie, avec le consentement de Ricimer, et vécut sans gloire dans le palais où ce général l'avait relégué. On crut qu'il fut empoisonné par lui.

SÉVÈRE (SULPICE-). *V.* Sulpice.

SÉVÈRE (SAINTE-), ch.-l. de cant. (Indre), sur la rive dr. de l'Indre, arr. de La Châtre; 1,137 hab. Autrefois fortifiée.

SÉVÉRIE, anc. duché qui dépendait de la Pologne, dans la Russie centrale; arrosé par la Desna, la Séma et la Soula; v. princ. : Tchernigov, Novgorod-Séverskoï (la Sévérienne), Péréiaslav. Il fait aujourd'hui partie des gouvernements de Tchernigov et de Poltava.

SÉVERIN (Saint), abbé d'Agaunume en Valais, m. en 507, vint à la cour de Clovis et guérit ce prince d'une dangereuse maladie. Fête, le 11 février.

SÉVERIN (Saint), solitaire, m. à Paris en 555. Fête, le 24 novembre.

SÉVERIN, pape en 640, succéda à Honorius et ne gouverna l'Église que 2 mois.

SEVERINA (SANTA-), anc. *Siberena*, v. du roy. d'Italie, prov. de Catanzaro; 1,686 hab. Archevêché. Ancien duché. Cette ville fut ruinée par le tremblement de terre de 1783.

SEVERINO (Marc-Aurèle), médecin, né en 1580 à Tarsia (Calabre), m. de la peste en 1656, combattit les traditions que l'expérience ne confirmait pas, devint chirurgien en chef de l'hôpital des Incurables à Naples, substitua aux lenteurs de la médecine expectante l'emploi du fer et du feu, et, par ses innovations, s'attira la haine de ses confrères, qui le firent destituer, et même emprisonner comme bourreau des malades. Il finit par triompher de ses ennemis, et obtint la chaire de médecine et d'anatomie à l'université de Naples. On a de lui : *de Abcessuum recondita natura libri VIII*, Naples, 1632; *Zootomia democritea, id est Anatome generalis totius animantium opificii*, 1545, in-4°, bon ouvrage d'anatomie comparée; *de Efficaci medicina libri III*, Francf., 1646, in-fol., trad. en français, Genève, 1668, in-4°, où il traite de l'emploi du feu, dont il fait presque un remède universel, etc.

SEVERINO (SAN-), *Marche*, v. du roy. d'Italie, prov. de Macerata; 11,421 hab. Évêché.

SEVERN ou **SAVERNE**, *Sabrina*, fleuve d'Angleterre, naît dans le pays de Galles, sur les confins des comtés de Cardigan et de Montgomery, coule au S., puis au S.-O., passe à Shrewsbury, Worcester, Glocester, reçoit le Liddon, le Teme et le Taff à droite, la Stour et l'Avon à gauche, et se jette par un large estuaire dans le canal de Bristol; cours de 330 kil. A cause de ses grands circuits et de ses bas-fonds, un canal assez profond pour les grands vaisseaux de mer a été creusé de Glocester à la mer.

SEVERO (SAN-), v. du roy. d'Italie, prov. de Foggia; 18,013 hab. Évêché.

SEVERUS. *V.* Sévère, Cassius Severus et Cornelius Severus.

SEVIGNÉ (Marie de RABUTIN-CHANTAL, marquise de), célèbre auteur de *Lettres* qui lui ont fait une place parmi les écrivains parfaits du XVII[e] siècle, née à Paris le 5 février 1626, m. en 1696, était fille de Celse-Bénigne de Rabutin-Chantal, duelliste disgracié par Richelieu, et tué dans l'île de Ré en 1627, et de Marie de Coulanges, morte en 1632. Orpheline à 6 ans, elle passa 4 ans chez son aïeul maternel, à [illegible], en Brie, [illegible] de sa Correspondance; puis elle fut placée sous la [illegible] de son oncle, l'abbé de Livry, [illegible] qu'elle a rendu immortel sous le nom de « [illegible] ». Son [illegible] fut [illegible] des soins les plus éclairés : Chapelain et Ménage (qui plus tard s'éprit d'elle un instant) lui apprirent le latin, l'italien et l'espagnol. Recherchée, dès son entrée dans le monde, pour sa beauté, son esprit et sa grande fortune, elle fut mariée, en 1644, au marquis Henri de Sévigné, [illegible] breton, parent du célèbre de Retz, et qui, vers 1645, [illegible] lieutenant de Fougères. Grand seigneur, fastueux et [illegible], le marquis estimait sa femme, en était aimé malgré ses défauts, mais il la négligea très souvent. Les premières années du mariage se passèrent soit aux *Rochers* (terre des Sévigné, près de Vitré, en Bretagne), soit à Paris dans la société la plus brillante : M[me] de Sévigné parut dès lors, 1644-1648, à l'hôtel de Rambouillet; mais elle ne le fréquenta assidûment qu'après la Fronde, 1651, aux jours de deuil de la marquise. (*V.* Rambouillet.) Mère, en 1646, d'une fille qui fut M[me] de Grignan, et, en 1648, d'un fils qu'elle a rendu célèbre, elle fut mêlée aux deux Frondes par la parenté de M. de Sévigné avec de Gondi et le chevalier Renaud de Sévigné, commandant du *régiment de Corinthe*; pendant la 1[re] Fronde, elle resta seule à Paris, Sévigné ayant accompagné le duc de Longueville en Normandie; au commencement de la 2[e], elle se lia avec M[mes] de Longueville et de Chevreuse. C'est l'époque de ses premiers rapports avec les jansénistes, dont elle admira toujours les vertus, sans adopter leurs opinions. La mort du marquis de Sévigné, tué en duel, 1651, par le chevalier d'Albret, à la suite d'une intrigue, la laissa veuve à 25 ans, avec 2 enfants et une fortune considérable, mais en désordre. Aidée par ses oncles, l'abbé de Livry et Coulanges Saint-Aubin, elle consacra la première année de son veuvage à rétablir cette fortune, reparut à Paris après 8 mois d'absence, mais ne se mêla guère aux partis entre lesquels [illegible] la seconde Fronde. Elle eût pu choisir un second époux parmi de nombreux soupirants : elle aima mieux renoncer au mariage dans l'intérêt de ses enfants. Elle partagea son temps entre leur éducation dans l'hôtel Carnavalet (*V. ce mot*) et ses relations suivies avec la meilleure société. Elle sut y vivre au milieu d'un monde galant, entourée d'admiration et de respect. Alors, comme du vivant de son mari, elle repoussa les hommages intéressés des plus grands personnages, Conti, Turenne, Noirmoutiers, Servien, de Lude, le chevalier de Méré, Rohan, Bussy son cousin, et le surintendant Fouquet. Libre, vive, spirituelle, elle sut toutefois conserver leur amitié par la sûreté de la sienne. On la vit toujours amie fidèle et hardie des malheureux : elle osa visiter, en 1655, *Mademoiselle*, exilée à Saint-Fargeau; en 1664, elle suivit avec l'intérêt le plus passionné le procès de Fouquet, dont ses douze *Lettres à Pomponne* sont l'histoire émue; elle conserva avec d'Ormesson disgracié les relations les plus affectueuses; en 1665 et pendant les 16 ans qui suivirent, elle usa des ménagements les plus délicats envers Bussy, justement exilé; enfin on la voit, pendant toute sa vie, l'amie dévouée et l'admiratrice du cardinal de Retz. Dès 1663, elle présenta sa fille à la cour avec un grand éclat. Malgré les conseils de Retz, elle la maria, 1669, au comte de Grignan, déjà veuf 2 fois. C'est à ce mariage que M[me] de Sévigné doit sa célébrité : lieutenant général, M. de Grignan fut appelé, 1671, au gouvernement de la Provence, en l'absence du gouverneur, le duc de Vendôme; M[me] de Grignan l'y suivit; elle se retrouva souvent avec sa mère de 1671 à 1696; mais pendant ces 26 années elle en passa 7 environ loin d'elle; M[me] de Sévigné trompa par une correspondance assidue la rigueur de cette séparation, cruelle pour un cœur comme le sien. Elle entretenait sa fille de tout ce qui pouvait l'intéresser, lui donnant les nouvelles de la cour et de la Bretagne, de Livry et des Rochers, surtout lui parlant d'elle, prodiguant avec une sensibilité, une grâce, un enjouement, une vivacité et une variété incomparables, les trésors inépuisables de sa tendresse maternelle. En même temps, elle dirigeait son fils, le baron de Sévigné, le faisait entrer dans les gendarmes du Dauphin, enfin le mariait, 1684. Longtemps partagée entre sa fille, son fils, sa tante, M[me] de la Trousse, et son bon abbé de Coulanges, elle perdit celui-ci en 1687, et fut, depuis ce moment, rarement séparée de M[me] de Grignan; elle la rejoignit définitivement en mai 1694, put assister au mariage de son petit-fils, le chevalier de Grignan, et à celui de sa petite-fille, Pauline (M[me] de Simiane). Ses soins rendirent à la vie M[me] de Grignan, attaquée d'une maladie de langueur. Bientôt après, elle mourut elle-même d'une petite vérole maligne. — Les *Lettres* de M[me] de Sévigné sont indispensables à consulter pour l'histoire des mœurs du XVII[e] siècle; elles abondent, en outre, en renseignements très

importants sur divers événements politiques, le procès de Fouquet, la tenue des États de Bretagne, le gouvernement provincial de la Provence, la faveur et la chute de Mme de Montespan, la grandeur de Mme de Maintenon, la révocation de l'édit de Nantes, etc. Elles ne sont pas moins intéressantes pour l'histoire littéraire : Mme de Sévigné n'est pas un écrivain dans le sens propre du mot, c'est un rare et charmant esprit dans un des plus beaux siècles littéraires du monde. Elle écrivait spontanément, comme elle causait sans doute. On a prétendu qu'elle ne traitait que de petits sujets; il est vrai qu'elle y excelle; mais elle savait traiter toutes les matières. « C'est un naturel ingénieux, sensible, animé, plein de grâces; c'est l'esprit de société, avec la politesse, l'élégance, la mobilité, la soupiesse, l'agrément dans la négligence, la finesse dans la malice, la noblesse dans la gaieté, la grâce et la décence dans l'abandon et la liberté. » Il serait difficile de faire un choix entre ses lettres; il suffit de rappeler qu'en parlant de la mort de Turenne, 1675, elle a égalé la grandeur du sujet par la noblesse, la force, l'élévation de son style. On cite sans cesse, et avec raison, ses lettres sur le mariage de Mademoiselle, sur la douleur de Mme de Longueville après la mort du comte de Saint-Paul, etc. Il faudrait citer toutes celles qu'elle adresse à sa fille. Les *Lettres* de Mme de Sévigné ont été réunies pour la 1re fois en 1726; les éditions les plus connues sont celles de Grouvelle, 1806, 8 vol., peu estimée; de Monmerqué, 1818, 11 vol., de Gault de Saint-Germain, 1823-24, 12 vol., avec beaucoup de bonnes notes, mais un texte peu sûr; d'Ad. Regnier, qui a restitué le texte original, donné des lettres nouvelles, et profité des notes de Monmerqué, 1862 et suivantes, 14 vol. et un album.

V. Walckenaer, *Mémoires touchant la vie et les écrits de Mme de Sévigné*, Paris, 1842-52, 5 vol. in-12; Sainte-Beuve, *Causeries du lundi* et *Nouveaux Lundis*. A. C.

SEVILLE, v. d'Espagne, cap. de la prov. de son nom, et autrefois de toute l'Andalousie, sur la rive g. du Guadalquivir, à 76 kil. de son embouchure dans la mer, et 573 kil. S.-S.-O. de Madrid ; par 37° 22' lat. N. et 8° 21' long. O. ; 132,856 hab. Archevêché. Cour d'appel. C'est la 4e ville du roy. ; située au milieu d'une belle et fertile plaine, elle est entourée d'une muraille de construction romaine, mais souvent réparée et flanquée de 166 tours. La circonférence est de 24 kil. Elle renferme d'admirables monuments, qui justifient cet ancien proverbe espagnol : « Qui n'a pas vu Séville, n'a rien vu. » Ce sont : la cathédrale construite de 1401 à 1520, remarquable par sa grandeur, ses 82 chapelles latérales, la beauté de son architecture, les tableaux des grands maitres qu'elle renferme, les richesses de son Trésor, la chapelle royale où est gardée la châsse du roi St Ferdinand et le mausolée de Colomb, enfin par sa tour dite *Giralda* ou *Girouette*, haute de 120 mètres; le couvent de Buena-Vista; la Bourse (*Casa Lonja*); l'hôtel de ville; l'hôtel des monnaies; l'*Alcazar*, palais mauresque, avec de beaux jardins; le palais dit *Maison de Pilate*, avec une chapelle vénérée; un aqueduc dit des Arcos de Carmona de 410 arches; le collège de San-Telmo, acheté en 1849 par le duc de Montpensier, qui en a fait un palais; un beau cirque pour les combats de taureaux, etc. — Université fondée en 1502 et comprenant 9 collèges avec 1,504 étudiants, écoles de pharmacie, de beaux-arts, de mathématiques, d'artillerie, d'hydrographie, etc.; Académie littéraire, des sociétés d'économie et de médecine; riches bibliothèques, collection précieuse des archives de l'Amérique espagnole depuis la découverte de Colomb, un musée de peinture et de sculpture intéressant, mais moins riche que quelques collections particulières. Aux XVIe et XVIIe siècles florissait dans Séville une célèbre école de peinture, que représentaient Herrera, Zurbaran, Velasquez, Murillo, Morales, Alonzo Cano, etc. Grâce à la marée, qui permet aux bâtiments de 200 tonnes de remonter le Guadalquivir, Séville est le 3e port de l'Andalousie par la valeur des déchargements; exportation de blé, huile, réglisse, oranges, cuirs, maroquin, laines. Manufactures royales de tabac (5,000 ouvrières) et d'armes avec fonderie de canons, grandes fabriques de faïences. Fabriques peu importantes de soieries, lainages, linges, toiles; parfumeries, tanneries, bougies stéariques, chapellerie, etc. Centre de chemins de fer. Séville, ancienne *Hispalis*, doit être considérée comme une des plus anciennes cités de la Bétique; alliée des Carthaginois, puis des Romains, César la prit dans la guerre contre les fils de Pompée; elle reçut alors le nom de *Colonia Julia Romula*. Elle devint colonie romaine sous Auguste. Les Vandales la prirent en 411; les Goths leur succédèrent bientôt, puis les Arabes en 712; en 1031, Séville fut la capitale d'un petit royaume indépendant. En 1091, elle tomba au pouvoir des Maures d'Afrique; en 1248, le roi St Ferdinand III la reprit sur les Musulmans. En 1481, fut institué définitivement dans cette ville le grand tribunal de l'Inquisition, dont la juridiction s'étendait sur toute l'Espagne : il comptait, dès le principe, dans le seul district de Séville, 4,000 juges et familiers. La décadence de l'Espagne au XVIe siècle se fit vivement sentir dans cette ville, qui avait eu 300,000 hab., dont 130,000 occupés dans les manufactures. Un traité de paix entre l'Angleterre et l'Espagne y fut conclu en 1729. En 1808, Séville s'insurgea contre la domination française; les Français y entrèrent le 1er février 1810, et en sortirent en 1812. En 1823, les Cortès, emmenant le roi Ferdinand VII et fuyant devant l'invasion française, se retirèrent d'abord à Séville, puis à Cadix. Séville fut bombardée par Espartero en 1843. Patrie de Trajan, Adrien, Théodose, Ponce de Léon, Las-Casas, Herrera, Murillo, Velasquez, Louis de Vargas, etc.

SÉVILLE (PROVINCE DE), division administrative de l'Espagne, formée d'une partie de l'ancien royaume de Séville, dans l'Andalousie; elle a 13,714 kil. carr. Pop., 120,000 hab. en 1849; 520,000 en 1883. Sol arrosé par le Guadalquivir et le Jenil, et très fertile; mais l'agriculture est négligée. Climat délicieux.

SEVIN (L'ABBÉ FRANÇOIS), philologue, né en 1682 à Villeneuve-le-Roi (Yonne), m. en 1741, fit de bonnes études chez les jésuites de Sens et de Paris, fut envoyé à Constantinople avec Fourmont, en 1728, pour rechercher des manuscrits, en rapporta plus de 600 ouvrages grecs, dont s'enrichit la bibliothèque du roi, fut nommé en 1737 garde des manuscrits de cette bibliothèque et rédigea les deux premiers volumes du catalogue des nouveaux manuscrits. Il a laissé une foule de Mémoires et de Dissertations dans le recueil de l'Académie des inscriptions, dont il était membre, notamment sur Anacréon, Hésiode, Évhémère, Callisthène, Tyrtée, Hécatée de Milet, Nicolas de Damas, Archiloque, Panætius, Philiste, Jérôme de Cardie, Pline, etc.; sur l'histoire d'Assyrie, de Lydie, de Carie, de Bithynie et de Pergame. Il est aussi auteur de *Lettres sur Constantinople*. B.

SEVINUS. *V.* SEBINUS.

SEVIRS, *Seviri equitum romanorum*. Ces six personnages étaient des fils de sénateurs, chargés de diriger les manœuvres de 6 escadrons (*turmæ*) de cavaliers dans le jeu appelé *ludus trojanus*. (Voir la description que Virgile fait du jeu de Troie dans l'*Énéide*, V, 545 et suiv.)

V. Borghesi, *Œuv.*, III, p. 280; — Mommsen, *Hist. rom.*, t. IV, p. 51 (trad. franç. Alexandre). G. L.-G.

SÉVIRS. Les *Seviri*, *VI viri*, étaient dans le monde romain des dignitaires annuels, présidant l'Ordre des *augustales* (*V. ce mot*) dans chaque municipe, et chargés de donner des jeux. Après avoir exercé leurs charges, ils formaient une classe spéciale, les *sevirales : ordo seviratium*. (*V.* AUGUSTALES.)

Schmidt, *de Seviris augustalibus*, Halle, 1878. G. L.-G.

SEVO, montagne de Germanie, qu'on croit être le *Skagen*.

SÈVRE-NANTAISE, *Suavedria*, riv. de France, prend sa source dans le département des Deux-Sèvres, auquel elle donne son nom avec la Sèvre-Niortaise, arrose les départements de la Vendée et de la Loire-Inférieure, passe à Mounières, à Mortagne et à Clisson, et se jette dans la Loire, à Nantes, après un cours d'environ 138 kil., dont 21 navigables. Ses principaux affluents sont la Moine et la Maine.

SÈVRE-NIORTAISE, *Separa*, riv. de France, prend sa source à Sepvret (Deux-Sèvres), passe à Saint-Maixent, Niort, et Marans, et se jette dans l'océan Atlantique, à 6 kil. O. de Marans, après un cours d'environ 165 kil., dont 71 navigables (depuis Niort), et 20 pour les bâtiments de mer. Ses principaux affluents sont l'Autise, la Vendée et le Mignon.

SÈVRES (DEUX-), dép. de l'ouest de la France, ch.-l. Niort. 4 arr.; s.-préf. : Bressuire, Melle, Parthenay; situé dans les anc. prov. de Poitou et d'Angoumois; superf., 5,999 kil. carr.; 350,103 hab. Arrosé par la Sèvre-Nantaise, le Thouet, l'Argenton, la Dive, la Sèvre-Niortaise, l'Autise et le Mignon; une chaîne de collines la sépare en 2 parties : au N. *la Gâtine*, montueuse et renfermant des étangs poissonneux; au S., *la Plaine*, marécageuse et très fertile en céréales, vins, fromages, pommes de terre et chanvre. Élève de bœufs, chevaux, mulets, marais à sangsues, récolte d'écorce à tan. Mines de fer; carrières de marbre, granit, pierre calcaire, salpêtre. Peu d'industrie : fabr. de lainages, toiles, papier, tanneries, mégisseries, distilleries d'eaux-de-vie, vinaigreries. Ce département dépend de l'évêché, de l'académie et de la Cour d'appel de Poitiers, et du IXe corps d'armée (Tours).

SÈVRES, ch.-l. de cant. (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, et à 10 kil. S.-O. de Paris, sur la rive g. de la Seine; 6,552 hab. Célèbre manufacture de porcelaines peintes, la première de l'Europe; elle fut fondée au château de Vincennes en 1738 par le marquis de Fulvy, transportée à Sèvres en 1756, achetée par Louis XV, en 1759, et resta attachée au domaine de la couronne. Les porcelaines qui y furent peintes sous Louis XV et Louis XVI, dites *vieux Sèvres*, sont extrêmement recherchées. On voit à la manufacture de Sèvres un curieux musée

de l'art céramique, une exposition permanente de ses admirables produits et un atelier de peinture sur verre. Sèvres a encore une fabr. de cristaux.

SEVSK ou **SIEVSK**, v. de l'empire russe en Europe, gvt d'Orel, au débouché de la Seva dans le lac Moritza; 6,925 hab. Séminaire; manuf. de porcelaines.

SEWA-DJY, fondateur de l'empire mahratte, né en 1628 à Baçaïn (Bombay), m. en 1680, profita des troubles qui déchiraient l'empire mongol et le royaume de Bidjapour, pour se rendre maître de la province de Baglana et du Konkan, soumit ensuite divers petits États du Malabar, et, après diverses vicissitudes, où il faillit périr, se fit céder par Aureng-Zeyb une partie des revenus du Dekkan et la souveraineté de la région montagneuse depuis la rivière de Baglana jusqu'à Goa. Il mourut peu de temps après.

SEWRIN, auteur dramatique, né à Metz en 1771, m. en 1853, débuta par quelques comédies en vers qui eurent peu de succès, écrivit des opéras comiques (*la Fête de village voisin*, *Jadis et Aujourd'hui*, etc.), mais réussit surtout dans le vaudeville par la gaieté et le naturel. On cite surtout *les Anglaises pour rire*, *la Famille des Innocents*, *les Habitants des Landes*, *Jocrisse maître et Jocrisse valet*, *Jocrisse corrigé*, *le Coucher d'Étampes*, etc. On doit encore à Sewrin : *les Amis de Henri IV*, suivi du *Journal d'un moine de Saint-Denis*, sur la violation des tombes royales en 1793, 1805, 3 vol. in-18.

SEX, syllabe qui termine plusieurs noms anglais, dérive du nom des Saxons : *Essex*, Saxe de l'est; *Sussex*, Saxe du sud; *Wessex*, Saxe de l'ouest; *Middlesex*, Saxe du milieu, etc.

SEXAGESIME (du latin *sexagesimus*, soixantième), nom donné au dimanche qui tombe 60 jours avant Pâques; il suit la Septuagésime et précède la Quinquagésime.

SEXONIÆ, nom latin de Soissons.

SEXTANS, monnaie d'airain des anc. Romains valant le 6e de l'as, c.-à-d. un peu plus d'un centime. Comme toutes les monnaies d'airain, elle avait, sur une de ses faces, une proue de navire, et 2 points au-dessous, indiquant sa valeur de 2 douzièmes d'as. C. D—Y.

SEXTARIUS, mesure de capacité pour les liquides, chez les anc. Romains. Elle valait le 48e de l'amphore, ou, en mesures métriques, 0 lit. 54, et sa forme était celle de 2 cônes tronqués joints par leurs grands diamètres. C. D—Y.

SEXTE, partie de l'office ecclésiastique, la 3e des heures canoniales, se dit après la messe. Elle est ainsi nommée parce qu'elle se disait autrefois à la 6e heure du jour, à compter du lever du soleil.

SEXTE. *V.* DÉCRÉTALES.

SEXTIÆ AQUÆ, v. de la Gaule (Narbonnaise Ire), métropole de la Province romaine; auj. *Aix*.

SEXTILIS, *V.* AOUT.

SEXTIUS LATERANUS (LUCIUS), tribun du peuple avec Licinius Stolon, fut le 1er consul plébéien, l'an 387 de Rome, 366 av. J.-C. (*V.* LICINIUS STOLON.)

SEXTIUS CALVINUS (CAIUS), consul l'an 629 de Rome, 124 av. J.-C., proconsul dans la Gaule Transalpine l'an 630, vainquit les Sallyes, et fonda une ville qui prit de lui le nom d'*Aquæ Sextiæ* (auj. *Aix*).

SEXTIUS (PUBLIUS), questeur du consul C. Antonius, l'an 690 de Rome, 63 av. J.-C., contribua à la victoire remportée sur Catilina près de Pistoia. Impliqué ensuite dans l'accusation de concussion portée contre Antonius, il fut sauvé, comme lui, par l'éloquence de Cicéron. Il témoigna sa reconnaissance en allant plaider dans les Gaules auprès de César la cause de l'orateur exilé, et en faisant prononcer le rappel de Cicéron, malgré l'opposition de Clodius. Accusé de violences contre ce tribun, il fut encore défendu par Cicéron, dont nous avons le plaidoyer (*Pro Sextio*). Enfin, l'an 700, nommé préteur, il fut accusé de brigue et condamné à l'exil. B.

SEXTUMVIRS, *V.* SÉVIRS.

SEXTUS TARQUIN. *V.* TARQUIN.

SEXTUS EMPIRICUS, philosophe grec, né en Grèce selon toute apparence, peut-être à Mytilène, vécut à Athènes, et florissait vers le commencement du IIIe siècle de J.-C. Il était médecin, d'où lui vint son surnom, parce qu'il appartenait à la secte des *empiriques*, opposée à celle des *méthodiques*. Sextus résume dans ses écrits tout le scepticisme de l'antiquité, surtout dans ses *Hypotyposes pyrrhoniennes*, en 3 livres, exposition abrégée du pyrrhonisme. Il reste encore de lui un autre ouvrage, *contre les Mathématiciens* (11 livres), formé de 2 écrits, l'un sur les études libérales, l'autre contre les philosophes. Son procédé se réduit à opposer une doctrine à une doctrine contraire, et de leur opposition il conclut à la nécessité de suspendre son jugement; il ne faut rien affirmer ni rien nier, mais s'en tenir au doute et à l'impassibilité : c'est le pyrrhonisme poussé jusqu'à ses dernières bornes. Les ouvrages de Sextus sont remarquables par la clarté, la sagacité et la précision : les sceptiques modernes s'en sont beaucoup servis. Ces ouvrages ont été publiés, avec traduction latine, par J.-A.-F. Fabricius, Leipzig, 1718; et en grec, 1842, par Bekker, 1842. Les *Hypotyposes* ont été traduites en latin par H. Estienne, 1562, et en français par Huart, 1725, l'ouvrage *contre les Mathématiciens*, en latin, par Gentien Hervet, 1569. Il existe une traduction allemande des Hypotyposes, 1877, et une traduction italienne de B[illegible], 1870. Sextus avait encore écrit des *Mémoires de médecine*, *Mémoires empiriques*, *Mémoires sceptiques*, et un *Traité sur l'âme*.

[illegible], *Énésidème*, 1840. Waddington, *Pyrrhon et le Pyrrhonisme*, 1877. B—Z et S. Re.

SEYBOLD (DAVID-CHRISTOPHE), philologue, né en 1747, à Brakenheim (Wurtemberg), m. en 1804, professeur de littérature à Iéna en 1771, recteur du gymnase de Spire en 1772, de celui de Grunstadt en 1779, puis de celui de Bouxwiller, enfin professeur de littérature ancienne à Tubingue, a laissé : *Mythologie*, en allemand, 1778, où il sépare avec sagacité les fables grecques des fables romaines; *Chrestomathie poétique gréco-latine*, 1775; *Anthologie historique grecque-latine*; *Anthologie poétique latine*.

SEYBOUSE. *V.* SEIBOUSE.

SEYCHELLES (LES) ou **SECHELLES**, archipel de l'océan Indien, dans l'Afrique anglaise, au N.-E. de l'île de Madagascar; par 3° 30'-5° lat. S., et 53°-54° long. E.; 264 kil. carr.; 11,082 hab. Il comprend 30 petites îles divisées en 4 groupes: Mahé, avec Sainte-Anne, etc.; — Silhouette; — Praslin, Curieuse, qui a un hôpital de lépreux; — Denis, Frégate, etc. — Ces îles sont de formation granitique, élevées sur un banc de corail. La capitale est Port-Victoria sur la côte E. de l'île Mahé, avec une garnison de 100 hommes. Climat très chaud et peu salubre. Sol montagneux et fertile. On y cultive les épices, le tabac, le maïs. — Visitées d'abord par les Portugais, elles ont été ensuite occupées par les Français, et sont aux Anglais depuis 1814; elles dépendent du gouvernement de Maurice. On y construit des navires, et on y arme pour la pêche de la baleine. G. H.

SEYCHES. *V.* SEICHES.

SEYKS. *V.* SEIKHS.

SEYMOUR (JEANNE), 3e femme de Henri VIII, roi d'Angleterre, supplanta, en 1536, Anne de Boleyn, dont elle était dame d'honneur; le roi l'épousa le lendemain même du supplice de la malheureuse reine. Elle mourut, l'année suivante, 1537, douze jours après avoir mis au monde un enfant, qui, sous le nom d'Édouard VI, succéda à Henri. Les frères de Jeanne Seymour devinrent la tige des ducs de Somerset, des comtes de Hertford, etc.

SEYMOUR (THOMAS), *lord Dudley*, frère de la précédente, fut nommé grand amiral d'Angleterre par Henri VIII, fit partie du conseil de régence pendant la minorité d'Édouard VI, épousa Catherine Parr, veuve du dernier roi, rechercha la main d'Élisabeth (depuis reine d'Angleterre), ne montra qu'incapacité dans les affaires, fut envoyé par Édouard VI à la Tour de Londres, et décapité en 1549. B.

SEYMOUR (HORATIO), homme politique américain, né en 1810, dans l'État de New-York, étudia le droit, puis s'établit comme homme de loi à Utica. Jurisconsulte distingué, il fut nommé membre de la Chambre des représentants en 1842, puis gouverneur de l'État de New-York en 1852 et en 1862. Cette dernière élection le plaçait dans une situation difficile : il appartenait au parti démocratique, et, avant la guerre de la Sécession, il avait souvent voté avec les représentants des États du Sud. Il avait en outre combattu le bill de la conscription, et cependant il se trouva chargé d'en assurer l'exécution au milieu des émeutes. Vivement attaqué par le parti républicain, il fut soutenu par les démocrates, qui le désignèrent aux élections de juillet 1868 comme candidat à la présidence des États-Unis. Il obtint 2,703,600 voix contre 3,013,188 données à son concurrent républicain le général Grant. Depuis il refusa la candidature sénatoriale et les autres emplois publics qui lui furent offerts. Il n'en resta pas moins à la tête de son parti. Les démocrates le consultaient sur toutes les questions importantes et lui avaient donné le surnom de « Sage de Deerfield ».

SEYNE, *Sedena*, ch.-l. de cant. (Basses-Alpes), arr. de Digne, sur la riv. de Blanche; 2,241 hab. Collège. Anc. place forte, déclassée en 1867.

SEYNE (LA), v. et port de mer (Var), arr. et à 7 kil. S.-O. de Toulon; 10,655 hab. Constructions de navires; comm. de cabotage. Fabr. d'huiles; pêche, etc.

SEYSSEL (CLAUDE DE), historien, né vers 1450 à Aix en Savoie, m. en 1520, occupa une chaire de droit à Turin, fut appelé en France par Louis XII et Georges d'Amboise et devint évêque de Marseille en 1510, ambassadeur de France à la diète de Trèves en 1512 et au concile de Latran en 1514,

archevêque de Turin en 1517. On a de lui : *Histoire singulière du roi Louis XII*, Paris, 1508, in-8°; *la Grande Monarchie de France*, 1519, in-4°, espèce de traité, en 5 parties, sur la puissance de la France et le développement possible de sa prospérité; une traduction française de *Justin*; d'autres (d'après des versions latines) de *Thucydide*, *Xenophon*, *Appien*, *Diodore*, *Eusèbe*, etc.; un *Speculum feudorum* et un traité de la *Loi salique*, en latin.

SEYSSEL, ch.-l. de cant. (Haute-Savoie), arr. de Saint-Julien, sur la rive dr. du Rhône; 1,157 hab. Exploit. d'asphalte; carrières de pierres blanches; vins blancs estimés. — Seyssel, fondé par un officier romain du nom de *Sertilius*, fut ville forte et titre de marquisat au moyen âge, et appartint jusqu'en 1860 à la Savoie. — brg. du dép. de l'Ain, sur la rive g. du Rhône, en face du précédent, auquel il est réuni par un pont suspendu; 1,150 hab.

SEZANNE, ch.-l. de cant. (Marne), arr. d'Épernay; 4,782 hab. Autrefois ch.-l. de comté et place forte. Prise par les Anglais en 1423, par les huguenots en 1566, un incendie la détruisit en 1632. Fabr. de lainages, poterie. Commerce de vins, grains, bois, chaux, tuiles, briques. Belle église de Saint-Denis. Bibliothèque.

SÈZE (RAYMOND, COMTE DE), magistrat français, né à Bordeaux en 1748, d'un avocat au parlement de cette ville, m. en 1828, fut aussi avocat dans sa ville natale. Il vint à Paris en 1784, et débuta avec éclat dans une cause que Target lui avait déléguée, où il s'agissait de la succession d'Helvétius, réclamée par sa fille la comtesse d'Andelan. En 1789, il avait acquis assez de notoriété à Paris pour être président de district lors des élections aux états généraux. Les Parlements ayant été supprimés peu de mois après, de Sèze renonça à sa profession; il ne la reprit que pour accepter la tâche dangereuse de défenseur de Louis XVI devant la Convention. Sa défense passa à l'examen préalable du roi et des deux autres défenseurs, Malesherbes et Tronchet. Il l'avait composée avec une chaleur et une indignation contenues. Tronchet s'effraya et fit effacer ou émousser plusieurs traits, en disant à de Sèze : « Vous voulez donc nous faire massacrer à la barre! » Après la condamnation du roi, de Sèze quitta Paris. Il fut arrêté à la campagne, le 20 oct. 1793, et incarcéré comme suspect. La journée du 9 thermidor le rendit à la liberté. Il reprit sa profession, mais comme avocat consultant. A la Restauration de 1814, lors de l'arrivée à Paris du comte d'Artois, ce prince fit appeler de Sèze, qui reçut de la famille royale le plus gracieux accueil. En fév. 1815, Louis XVIII le nomma premier président de la Cour de cassation. Après la 2e Restauration, il fut créé pair de France, puis comte, avec autorisation de mettre dans ses armes une image de la tour du Temple, prison de Louis XVI, sur un écusson couvert de fleurs de lis. De Sèze entra à l'Académie, en 1816, à la place de Ducis.

SEZZA, anc. *Suessa*, v. du roy. d'Italie, prov. de Rome; 8,721 hab.

SFAKIA, brg de l'île de Candie, sur la côte S., à 35 kil. S.-O. de La Canée; 2,000 hab. C'est le chef-lieu des montagnards devenus célèbres par leur haine des Turcs. C. D—Y.

SFAX, v. et port de la régence de Tunis, sur le golfe de Gabès, à 225 kil. S.-E. de Tunis; 6,000 hab. Export. d'huile, laine, tissus de laine et coton, dattes, pistaches, [illegible], essence de jasmin, etc. Culture de melons et de concombres, dits *fakous*. Paquebots pour Tunis et Marseille. Prise par les Français en 1881, après un bombardement.

SFORZA, nom d'une célèbre famille ducale de Milan aux XVe et XVIe siècles, vient du surnom *Sforza*, ou le Fort, donné au condottiere Giacomuzzo Attendolo, chef de cette famille.

SFORZA (GIACOMUZZO ou JACQUES **ATTENDOLO**), né en 1369 à Cotignola (Romagne), m. en 1424, fils d'un laboureur, et d'abord laboureur lui-même, devint soldat par hasard, se distingua comme *lance brisée* (servant séparément), et eut bientôt sous ses ordres, d'abord 150 hommes qu'il mit au service de Florence, 1401, puis 1,000 cavaliers, 1405, avec lesquels il contribua à l'asservissement de Pise. Il soutint Nicolas III d'Este contre Ottobone Terzi, qu'il fit assassiner, [illegible]; ne prêta un instant son concours au pape Jean XXIII que pour se rendre, 1412, au roi de Naples Ladislas, après la mort duquel, maître de Rome et d'une partie des [illegible] en Romagne. [illegible] de Jeanne II [illegible] par [illegible] Jeanne, il [illegible] à Jeanne II, [illegible] de Montone, [illegible] 1417 [illegible] par le pape [illegible], de concert avec Louis III d'Anjou, à Jeanne II, que défendirent Alphonse d'Aragon et Braccio, perdit dans cette guerre presque toutes ses ressources, fit sa paix avec Jeanne par l'entremise même de Braccio, recouvra son titre de connétable, chassa Alphonse de Naples, et périt dans la Pescara, en voulant opérer sa jonction avec Jacques de Cardone, et secourir Aquila, que Braccio assiégeait pour Alphonse. A. C.

SFORZA (FRANÇOIS-ALEXANDRE), fils naturel du précédent, né en 1401, m. en 1466, accompagna son père dans ses expéditions périlleuses, se distingua à 16 ans au combat de Toscanella, 1417, contre Tartaglia, et, quand Giacomuzzo mourut, sut retenir auprès de lui ses vieilles bandes. En 1426, il se mit au service du duc Philippe-Marie-Visconti contre Carmagnola; d'abord battu à Macalo, 1427, il prit sa revanche à Soncino et près de Crémone, 1431. Associé aux plans du duc, il profita du schisme pour enlever la Marche d'Ancône à Eugène IV, 1434, contre qui il semblait exécuter les arrêts du concile de Bâle; mais il conserva pour lui cette province. Mécontent de Visconti, qui lui promettait sa fille Blanche en mariage, sans la lui donner, il passa aux Florentins et conquit pour eux la Lunégiane sur Nicolas Piccinino, qu'il battit, 1437, à Barga; il se réconcilia un instant avec Ph.-M. Visconti, qui l'envoya au secours de René d'Anjou contre Alphonse d'Aragon, 1438; puis il recommença, 1439, la guerre contre Visconti, battit Piccinino à Penna, reprit Vérone, couvrit le territoire vénitien, 1440, par le combat d'Anghiari, et menaça le duc sur son propre territoire. Gagné alors par la main de Blanche, qui lui apporta Crémone et Pontremoli, il dicta à Florence et à Venise la paix de Capriana, 1441, mais vit presque aussitôt son beau-père se tourner contre lui et lui opposer Piccinino, Alphonse d'Aragon et Eugène IV, qui l'excommunia. Seul contre tous, soutenu par l'argent de Cosme de Médicis, il déjoua les trahisons de ses lieutenants, se concentra dans la Marche d'Ancône, battit Piccinino à Monte-Lauro, les fils de ce condottiere à Mont'Olmo, 1444, triompha d'une révolte de la Marche et d'une attaque de son propre gendre Sigismond Malalesta de Rimini, conquit Plaisance, Parme, Novare, Alexandrie, Tortone, etc. A la mort du duc, 1447, Milan s'érigea en république; aidé par l'argent de Cosme de Médicis, Sforza bloqua et prit cette ville, 1450, s'y fit proclamer duc, et fut reconnu par toute l'Italie, sauf Venise et Naples. Attaqué par Venise, 1452, il l'obligea à la paix de Lodi, 1454, qui fit de la Ghiara d'Adda la limite entre le Milanais et Venise, à qui restèrent Brescia et Bergame. Réconcilié avec Alphonse d'Aragon, dont le petit-fils épousa sa fille, protecteur, avec Scanderbeg, de Ferdinand le Bâtard, dont il affermit le trône par la victoire de Troja, 1462, et qui lui céda en retour le duché de Bari, 1465, débarrassé du dernier Piccinino, son gendre, par une trahison odieuse, maître de Gênes, 1464, et de Savone par cession de Louis XI, il devint le modérateur et l'arbitre de l'Italie. Il a fait creuser à Milan le canal Martezana, protégea les savants et les fugitifs de Constantinople, mais ternit ses grandes qualités par les vices de son temps, la duplicité, la perfidie, la débauche. A. C.

SFORZA (GALÉAS-MARIE), fils du précédent, né à Fermo en 1444, m. en 1476. A la mort de son père, 1466, il commanda en France, contre les seigneurs révoltés, un corps d'auxiliaires au service de Louis XI. Il revint dans le Milanais sous un déguisement, pour échapper aux princes dont il traversait les États. Veuf en 1468, peut-être par le poison, de Dorothée de Gonzague-Mantoue, il épousa presque aussitôt, à l'instigation de Louis XI, la belle-sœur de ce roi, Bonne de Savoie, dont il devait conquérir la dot (Verceil) sur Amédée IX; il y renonça pour empêcher une alliance d'Amédée et de Venise contre lui. Dès lors, livré à la débauche et à la cruauté, odieux à ses sujets, à sa mère, qu'il relégua à Crémone, où elle mourut, sans doute empoisonnée par lui, il ne sut se signaler que par un somptueux voyage à Florence, à Lucques et à Gênes, 1471, pendant lequel il lutta de prodigalités avec Laurent le Magnifique. Déposé par les Génois, il irrita les Milanais par le développement qu'il donna aux fortifications. Vengeurs des injures publiques et des leurs, 3 gentilshommes, A. Lampugnani, Ch. Visconti, J. Olgiati (V. ce nom), l'assassinèrent, et, appelant en vain le peuple à la liberté, payèrent de leur vie leur tentative républicaine. A. C.

SFORZA (JEAN-GALÉAS-MARIE), fils du précédent, lui succéda en 1476, à l'âge de 8 ans, sous la tutelle de sa mère Bonne de Savoie. Celle-ci, aidée de François Simonetta, son premier ministre, écarta les frères du duc [illegible] qui voulaient participer à la régence. Mais [illegible], l'un d'eux, [illegible] en 1479, [illegible] Bientôt il [illegible]. Et [illegible] [illegible] mariage avec [illegible] que

Louis XII emmena en France, 1499, et qui mourut abbé de Marmoutiers, 1511. B.

SFORZA (Ludovic ou Louis), dit *le More* à cause de son teint basané ou d'un mûrier figuré dans ses armes, frère de Galéas-Marie et oncle du précédent, pendant la minorité duquel il s'empara du pouvoir (*V. l'art. précédent*), fut l'adversaire de la maison d'Aragon en Italie, et appela Charles VIII, 1494. Inquiet de la pitié que le roi de France témoignait à Jean-Galéas, qu'il retenait captif à Pavie, il fit, dit-on, empoisonner ce jeune prince. Menacé par les prétentions du duc d'Orléans sur le Milanais, il trahit les Français et forma contre eux, avec Venise et quelques petits États italiens, une ligue que déconcerta la victoire de Charles VIII à Fornoue, 1495. Attaqué par Louis XII, 1499, il perdit en 15 jours tous ses États, et s'enfuit à Insprück, auprès de l'empereur Maximilien. L'impopularité du gouvernement de Trivulzio (*V. ce nom*) dans le Milanais lui permit de ressaisir ce duché; mais, lors d'une seconde invasion française, 1,500 Suisses de son armée firent défection près de Novare, et, au moment où il espérait s'échapper sous un déguisement, l'un d'eux le livra. Il fut enfermé à Loches, où il mourut en 1510. B.

SFORZA (Maximilien), fils aîné du précédent, était, à l'époque des revers de son père, auprès de l'empereur Maximilien. En 1512, le pape Jules II et la Sainte-Ligue, ayant chassé les Français de la Lombardie, le placèrent sur le trône ducal de Milan. Il ne sut inspirer ni respect ni attachement à ses sujets, qui se soulevèrent à l'approche d'une armée française, 1513; mais, après la déroute de cette armée à Novare, il ressaisit le pouvoir, et imposa des amendes énormes aux villes qui avaient ouvert leurs portes à l'ennemi. La victoire de François Ier à Marignan lui fit perdre définitivement la couronne, 1515; il y renonça, moyennant une pension, se retira en France, et mourut à Paris en 1530. B.

SFORZA (François-Marie), frère du précédent, vivait dans l'obscurité, lorsque Charles-Quint et le pape Léon X résolurent de rétablir les Sforza à Milan, 1522. Après la défaite de Lautrec et des Français à la Bicoque, il prit la couronne ducale. La défaite de François Ier à Pavie, 1525, semblait lui permettre quelque sécurité; mais il resta à la discrétion de l'empereur, qui occupa les principales villes du duché, exigea, pour les frais de la guerre, 400,000 ducats en un an, plus 50,000 pendant dix ans. Les exactions qu'il dut commettre pour satisfaire son protecteur, le rendirent odieux. Il mourut en 1535, sans postérité, et fut le dernier de sa famille qui régna sur Milan. Il légua son duché à Charles-Quint. B.

SFORZA (Alexandre), fils naturel de Giacomuzzo Attendolo, né à Cotignola en 1409, m. en 1473, seconda son frère François-Alexandre dans ses guerres, devint par son mariage avec Constance de Varano, nièce de Galéas Malatesta, 1445, seigneur de Pesaro, se soutint contre les attaques de Sigismond Malatesta et l'excommunication d'Eugène IV, rendit des services à Ferdinand, roi de Sicile, qui le nomma grand connétable, commanda les troupes de Paul II et des Vénitiens contre Robert Malatesta, et mourut en 1473. B.

SFORZA (Constant), fils et successeur du précédent, se mit au service des Florentins, dont il causa la défaite dans une guerre contre Alphonse, duc de Calabre, accepta ensuite le commandement des troupes vénitiennes et mourut en 1483.

SFORZA (Jean), fils naturel du précédent, fut en 1493 le premier époux de la fameuse Lucrèce Borgia, fille du pape Alexandre VI. Abandonné par elle, 1497, il fit annuler son mariage. César Borgia lui ayant enlevé la seigneurie de Pesaro, il se retira à Venise, où il mourut vers 1501. B.

SFORZA (Catherine), fille naturelle de Galéas-Marie, duc de Milan, épousa, en 1484, Jérôme Riario, seigneur d'Imola et de Forli, et neveu de Sixte IV. A la mort de ce pape, une conjuration s'ourdit contre Riario; il périt assassiné, 1488; Catherine tomba, avec son fils Octavien, au pouvoir des conjurés, leur échappa, épousa secrètement Jean de Médicis, père du fameux Jean des Bandes-Noires, régna sous le nom d'Octavien, encore mineur, soutint contre César Borgia un siége dans Forli, 1499, fut prise sur la brèche même, dut sa liberté à l'intervention de Louis XII, et alla finir sa vie à Florence. B.

SGIGATA. *V.* Stora.

S'GRAVENHAGE, nom hollandais de La Haye.

S'GRAVESANDE. *V.* Gravesande.

SGRICCI (Thomas), célèbre improvisateur italien, né en 1788 à Castiglione-Fiorentino (Toscane), m. en 1836, montra de bonne heure un goût très vif par la poésie, mais commença par travailler chez un avocat de Florence. Dans une soirée de carnaval, il se déguisa en pythonisse et s'amusa à répondre en vers à toutes les questions qu'on lui adressait. Cette plaisanterie lui révéla sa vocation, et il se fit improvisateur. Choisissant le genre le plus difficile, la tragédie, il parcourut les plus grandes villes de l'Italie, où il improvisait sur tous les sujets dramatiques qu'on lui donnait. Il s'acquit une brillante réputation, et vint à Paris en 1824, où il se fit entendre devant une société choisie, parmi laquelle étaient les principaux poëtes tragiques du jour. Il traita avec beaucoup de succès les sujets de *Bianca Capello*, en 5 actes avec chœurs, et *la Mort de Charles Ier*, en 5 actes aussi. Il jouait tous les rôles de ses tragédies, mais avec tant de noblesse et de dignité que jamais il ne parut ridicule. Quand il fut de retour dans sa patrie en 1825, le grand-duc voulut l'entendre, lui donna pour sujet *la Mort de Marie Stuart*, et fut si satisfait de la manière dont il s'en tira, qu'il lui assura une pension de 2,400 livres. Sgricci a improvisé une vingtaine de tragédies en 5 actes; on n'en a recueilli que 3, *Hector*, *la Mort de Charles Ier*, et *la Chute de Missolonghi*. Il a écrit et publié des *Canzoni* à l'occasion de divers événements publics de son temps.

SHADWELL (Thomas), poëte anglais, né vers 1640 à Stanton-Hall (Norfolk), d'une bonne famille, m. en 1692, écrivit surtout pour le théâtre, et fut nommé, en 1688, poëte lauréat et historiographe de Guillaume III, en remplacement de Dryden, qui devint son ennemi. Il mourut pour avoir pris par erreur une trop forte dose d'opium. Parmi ses compositions dramatiques, qui se distinguent par des caractères originaux, on remarque : *les Amants chagrins, ou les Impertinents*, 1668, imitation des *Fâcheux* de Molière; *les Eaux d'Epsom*, 1676; *Timon le Misanthrope*, 1678; *Psyché*, tragédie, son meilleur ouvrage; *la Véritable veuve*, 1679; *les Sorciers de Lancastre*, 1682. Il traduisit aussi en vers la 10e *Satire* de Juvénal. La meilleure édition de ses Œuvres complètes est celle de 1724, 4 vol. in-12. B.

SHADWELL (Saint-Paul-), brg d'Angleterre (Middlesex), compris aujourd'hui dans Londres à 4 kil. E. de la cathédrale de Saint-Paul.

SHAFTESBURY (Antoine **ASHLEY-COOPER**, comte de), homme d'État anglais, né en 1621 à Winborne (Dorset), d'un riche baronnet, m. en 1683, fit de fortes études et entra dès 1640 au Parlement. Dévoué d'abord aux intérêts de Charles Ier, au moment où éclata la guerre civile, il présenta des plans pour l'apaiser; mais voyant qu'on se fiait peu à lui, il se jeta dans le parti des Communes et combattit pour le Parlement, 1644. Plus tard, il fit quelque opposition à la tyrannie d'Olivier Cromwell, et lorsque Richard Cromwell eut abdiqué, il correspondit avec les partisans de Charles II exilé, prit une part très active aux négociations qui amenèrent la restauration des Stuarts, 1660, fut un des juges-commissaires institués pour faire le procès des régicides, et, en 1672, reçut, avec le titre de comte de Shaftesbury, le poste de lord grand chancelier dans le ministère de la *Cabal* (*V. ce mot*), où il se montra l'un des plus dévoués aux mesures arbitraires auxquelles se laissa aller le roi. Cependant c'est à lui que l'Angleterre doit le fameux acte d'*Habeas corpus*. Contraint de renoncer au pouvoir 2 ans après, il fit une vive opposition à la cour, surtout à propos du bill du *Test* (*V. ce mot*), fut arrêté en 1677 et détenu pendant 13 mois à la Tour de Londres, devint néanmoins président d'un nouveau ministère en 1679, mais subit une seconde disgrâce par le crédit du duc d'York (depuis Jacques II), contre lequel il avait fait rendre le *bill d'exclusion*. Emprisonné à la Tour, 1681, accusé de haute trahison, il comparut devant un jury qui l'acquitta. Impliqué enfin dans le complot de Rye House, il se réfugia en Hollande, et y mourut. Shaftesbury était un orateur distingué, un politique habile, un audacieux chef de parti, mais aussi un des hommes les plus corrompus de son temps.

V. Martyn, *Mémoires sur la vie de Shaftesbury*, Londres, 1837. B.

SHAFTESBURY (Antoine **ASHLEY-COOPER**, comte de), écrivain philosophe, petit-fils du précédent, né à Londres en 1671, m. à Naples en 1713, se tint longtemps éloigné des affaires politiques par motif de santé, cultiva les belles-lettres et les arts, et perfectionna ses connaissances par des voyages en France et en Italie. Député à la Chambre des Communes en 1694, il se fit remarquer par son esprit libéral. Après un voyage en Hollande, 1698, il remplaça son père à la Chambre des Lords, 1699, et jouit de la confiance de Guillaume III. Depuis l'avènement de la reine Anne, il vécut dans la retraite. Il a laissé des *Recherches sur la vertu*, où il considère la vertu dans ses rapports avec la religion; une célèbre *Lettre sur l'enthousiasme*, écrite pour ridiculiser les prétendus prophètes des Cévennes, et traduite en français, La Haye, 1709, in-12; et divers écrits de philosophie morale, réunis sous le titre de *Caractéristiques d'hommes, mœurs, opinions, temps*, 1713, 3 vol. in-8°, traduit en français, Genève, 1769. On y trouve beaucoup d'aigreur contre la religion chrétienne. B.

SHAFTESBURY ou **SHASTON**, v. d'Angleterre (Dorset), à 40 kil. N.-N.-E. de Dorchester; 2,512 hab. Ville très ancienne, qui avait une abbaye célèbre, fondée par Alfred le

Grand. Ses manuf. de boutons de chemises ont disparu. Elle donne le titre de comte à la famille Ashley-Cooper. B.

SHAKESPEARE ou **SHAKSPEARE** (William), le plus grand poète dramatique de l'Angleterre, né à Stratford-sur-Avon (Warwick) le 24 ou le 25 avril 1564, m. à Newplace (Stratford) le 23 avril 1616. Son histoire est très peu connue ; d'après la tradition la plus accréditée, le père de Shakspeare, d'abord vice-bailli et alderman de son village, se fit ensuite boucher et marchand de laines ; des revers de fortune le forcèrent à rappeler de bonne heure des écoles publiques le jeune William, pour l'occuper aux travaux de son métier. A 18 ans, William épousa une femme plus âgée que lui de 8 ans, et qui le rendit père de 3 enfants ; cette union ne paraît pas lui avoir donné le bonheur de la famille. D'une humeur indépendante, que ne modifièrent nullement les liens du ménage, ses plaisirs étaient généralement peu relevés, et le canton de Stratford a conservé le souvenir des assauts livrés par Shakspeare aux buveurs de Bidford. Intrépide chasseur, il respectait peu le gibier d'autrui ; les gardes d'un gentilhomme le saisirent au moment où il venait de tuer un cerf ; obligé de comparaître devant le seigneur offensé, il se vengea par une ballade satirique, et dut s'enfuir à Londres, 1586. On a prétendu, sans aucune preuve, qu'il avait été réduit à garder, à la porte du théâtre de Southwark, les chevaux des spectateurs, et, selon d'autres, à se faire souffleur ; il monta ensuite sur la scène, mais ne joua que des rôles secondaires, même dans ses propres pièces. On sait pourtant que, dans le personnage du spectre d'*Hamlet*, il était effrayant. Shakspeare ne commença point par des œuvres dramatiques ; il écrivit auparavant quelques poèmes maniérés et prétentieux, dans le goût italien, *Tarquin et Lucrèce*, *Vénus et Adonis*, et le *Passionate Pilgrim* ; ces premiers essais lui valurent cependant le titre de *poète à la langue de miel*. En 1589 il est qualifié dans un acte authentique de co-propriétaire (*sharer*) du théâtre de Blackfriars. Depuis cette époque jusqu'en 1614, il donna chaque année une ou deux pièces ; 36 sont regardées comme authentiques parmi celles qui nous sont parvenues sous son nom. On ne sait comment s'écoulèrent les 25 dernières années de la vie du poète ; on ignore aussi quelle était sa religion ; catholiques et protestants l'ont revendiqué. Il eut de puissants protecteurs, entre autres lord Southampton. La reine Élisabeth lui avait voué une estime si haute, qu'elle lui permettait de retracer avec une vérité terrible l'histoire de Henri VIII, et de proclamer sur la scène les droits et les vertus de Catherine d'Aragon. Jacques Ier prit sous sa protection spéciale le théâtre de Blackfriars, que les magistrats de la cité voulaient faire démolir. Shakspeare se retira, à l'âge de 50 ans, dans sa ville natale, et y mourut 2 ans après. Son corps fut inhumé d'abord dans l'église de Stratford ; en 1740, un monument lui fut élevé dans l'abbaye de Westminster. La maison de Shakspeare fut longtemps pour les Anglais le but d'une sorte de pèlerinage ; elle a été démolie par un acquéreur, qui ne voulut point en payer la taxe. D'un mûrier planté par le poète on a fait une foule d'objets que se disputent avec passion ses admirateurs. On s'accorde à ranger les pièces de Shakspeare dans l'ordre suivant : *Henri VI*, en 3 parties, 1589-91 ; *le Songe d'une nuit d'été*, 1592 ; *les Méprises*, 1593 ; *la Grondeuse mise à la raison*, 1594 ; *Peine d'amour perdue*, 1594 ; *les Deux Seigneurs de Vérone*, 1595 ; *Roméo et Juliette*, 1595 ; *Hamlet*, 1596 ; *le Roi Jean*, 1596 ; *Richard II* et *Richard III*, 1597 ; *Henri IV*, en 2 parties, 1597-98 ; *le Marchand de Venise*, 1598 ; *Tout est bien qui finit bien*, 1598 ; *Henri V*, 1599 ; *Beaucoup de bruit pour rien*, 1600 ; *Comme vous voudrez*, 1600 ; *les Commères de Windsor*, 1601 ; *Henri VIII*, 1601 ; *Troïlus et Cressida*, 1602 ; *Ruse contre ruse*, 1603 ; *Conte d'hiver*, 1604 ; *le Roi Lear*, 1604 ; *Cymbeline*, 1605 ; *Macbeth*, 1606 ; *Jules César*, 1607 ; *Antoine et Cléopâtre*, 1608 ; *Timon d'Athènes*, 1609 ; *Coriolan*, 1610 ; *Othello*, 1611 ; *la Tempête*, 1612 ; *le Jour des rois*, 1614 ; *Titus Andronicus* et *Périclès* sont 2 pièces contestées. Comme elles ne furent toutes imprimées qu'après la mort de l'auteur, il est vraisemblable qu'elles subirent quelques altérations entre les mains des copistes et des comédiens. — Shakspeare, plus heureux que Dante, n'eut pas besoin de se créer une langue pour traduire sa pensée : Marlowe, Ben Johnson, Peel, Spencer et beaucoup d'auteurs dramatiques, que son génie supérieur a rejetés dans l'ombre, mais dont les ouvrages sont pleins de beautés poétiques, avaient déjà montré que l'idiome national pouvait tout exprimer, [illegible] les plus gracieuses [illegible] jusqu'aux plus rudes [illegible]. Le système dramatique qu'il s'est créé ne se rattache en rien aux systèmes de l'antiquité ; la tragédie est pour lui [illegible] représentation d'[illegible] [illegible] vienment [illegible] le sérieux et le comique, le pathétique et le burlesque [illegible] l'at-[illegible] [illegible] la mort et son [illegible], la misère [illegible] la faim, la folie, [illegible] dramatiques devant [illegible] ne recule pas son génie. *Macbeth, Richard II, le Roi Lear, Hamlet*, sont les plus sombres expressions de sa pensée dramatique. Mais au milieu de ces tragiques tableaux, et comme pour reposer l'âme du spectateur, Shakspeare produit les plus suaves images ; ses types de femmes, Catherine d'Aragon, Ophélie, Cordélia, Juliette, Desdémone, Miranda, ont une délicatesse, une perfection idéale. Aux personnages gracieux ou terribles se mêlent des types grossiers et burlesques, des valets fripons, des paysans stupides, des fossoyeurs s'amusant avec des crânes de morts. Shakspeare procède avec une liberté qui ne connaît de règles que les inspirations de son génie ; les scènes se succèdent quelquefois sans lien apparent ; l'auteur fait voyager son drame de contrée en contrée : ni l'espace ni le temps ne l'arrêtent ; l'intérêt est la seule loi qu'il connaisse. C'est principalement le caractère de ses drames historiques ; qu'il mette en scène des Grecs ou des Romains, il peint toujours des mœurs anglaises. — Dans la comédie, Shakspeare est loin d'atteindre à la même hauteur. On cite les *Commères de Windsor* comme son chef-d'œuvre en ce genre ; s'il a du piquant dans quelques scènes, on ne saurait accorder, comme les Anglais le prétendent, qu'il possède la vigueur comique de Molière. — Le drame de Shakspeare est sorti quelquefois du monde réel, pour se jeter dans le monde fantastique des esprits ; *la Tempête* et *le Songe d'une nuit d'été* offrent de bizarres conceptions ; mais on y trouve aussi tant de grâce et de vivacité d'imagination qu'on aurait tort de se montrer trop sévère. — La France a été longtemps avant d'accepter la gloire de Shakspeare ; il y a une telle opposition entre la manière capricieuse, heurtée du poète anglais, et la beauté régulière des œuvres françaises, qu'on avait besoin de se faire à ces fantaisies de l'artiste, avant de comprendre son génie. En Angleterre même, la gloire du poète a été parfois éclipsée : ses pièces, ressuscitées par Garrick après un long oubli, ne sont restées qu'en petit nombre au théâtre, et encore leur a-t-on fait souvent subir de grandes mutilations. — La 1re édition des œuvres de Shakspeare, donnée par 2 comédiens, Hemminge et Condell, 1623, in-fol., est peu satisfaisante sous le rapport de la pureté du texte. D'autres ont été publiées, avec des améliorations successives, par Rowe, 1709 ; Pope, 1725, très médiocre ; Warburton, 1744, qui en essayant d'épurer le texte, s'est livré à des conjectures très hasardées et rarement heureuses ; Johnson, 1765, avec de bonnes observations critiques ; Steevens, 1773 ; Malone, 1790 ; Reed, 1703, 21 vol. : ces 3 derniers éditeurs ont fait des corrections presque toujours judicieuses, et d'excellentes notes pour éclaircir les passages obscurs ; Dodsley, 1800, espèce d'édition *variorum*, avec un glossaire, l'une des meilleures et peut-être la meilleure du grand poète ; et Knight, 1842-44, 12 vol. Collier a publié, vers 1850, de nouvelles leçons du texte de Shakspeare, d'après un très ancien manuscrit. Il existe une traduction allemande de Shakspeare par A.-G. Schlegel, L. Tieckt H. et Abraham Woss, J.-B. Benda, et Wolf de Budissin, Stuttgard, 1828, 10 vol. in-18. Une traduction française de Letourneur, 1776-82, 20 vol., a été revisée par Guizot, de Barante et A. Pichot, 1821, 13 vol., et par M. Francisque Michel, 1840, 3 vol. gr. in-8° : cette dernière édition contient une *Vie de Shakspeare* par Woodsworth, et des *Remarques sur la vie et les ouvrages de Shakspeare* par Thomas Campbell. Une autre traduction a été donnée par Benjamin Laroche. La meilleure et la plus fidèle est celle de François-Victor Hugo. Dans les *Essais sur Shakspeare* de Paul Duport, 1828, le tragique anglais est singulièrement défiguré.

V. Drake, *Shakspeare and his times*, 2 vol. in-4° ; Villemain, *Shakspeare*, dans les *Études de littérature ancienne et étrangère*, 1846, in-12 ; J. Halliwell, *Vie de Shakspeare*, Londres, 1847 et 1853 ; Gervinus, *Shakspeare*, Leipzig, 1849-50, 4 vol. ; Guizot, *Shakspeare et son temps*, 1852 ; Ph. Chasles, *Études sur Shakspeare*, 1851 ; Knight, *Studies and illustrations of Shakspeare*, Londres, [illegible] ; [illegible], *History of Shakspeare*, 1862, 2 vol. ; Victor Hugo, *William Shakspeare*, 1864. A. R.

SHAKVILLE, littérateur et homme d'État anglais, né en 1536, voyagea en France et en Italie, et se fit distinguer de la reine Élisabeth, qui l'appela à son conseil et lui confia les ambassades et des affaires d'État. Il figura dans le procès de Marie Stuart, et ce fut lui qui lut à cette reine la sentence de mort. Il prit également part au procès contre le comte d'Essex. Depuis 1587, il porta le titre de *lord Backurst*. On a de lui : *Gordobuc*, la 1re tragédie anglaise écrite en vers blancs ; *le Miroir des magistrats*, histoire de tous les grands hommes malheureux depuis la conquête normande jusqu'au XVe siècle, à laquelle ont travaillé plusieurs auteurs.

SHANE'S CASTLE. V. Antrim.

SHANG-HAI, v. de Chine (prov. de Kiang-sou), sur l'une des embouchures du fleuve Bleu, [illegible] ; par 31° 14' lat. N., et 119° 8' long. [illegible] 000 hab. Port ouvert au commerce [illegible] de Nankin, 1842. Import., 47[illegible] ,000 fr. [illegible] total, 4.776 [illegible] jaugeant 3,0[illegible]2,6[illegible]2 tonneaux. Exportation de thés noirs et verts

soies [illegible] et moulinées, [illegible], bourres et tissus de [illegible], [illegible], cotons, rhubarbe, alun, porcelaine, [illegible]. — Importation de tissus de coton, draps, [illegible], [illegible], fer, étain, quincaillerie, indigo, riz, [illegible] de [illegible]. Aux environs, collège de jésuites, [illegible] XVIIe siècle avec observatoire météorologique. B. et O. H.

SHANNON, *Senus*, fleuve d'Irlande, sort de la [illegible] de Cun[illegible] dans le comté de Cavan, coule au Sud, [illegible] kil., par Carrick, Athlone, Killaloe, Jamestown, [illegible] Kilrush, au-dessous de laquelle il tombe dans l'Océan Atlantique, sur la côte O. de l'Irlande, entre les caps Loop et Kerry, séparant le Connaught du Leinster, le comté de Clare de ceux de Tipperary, de Limerick et de Kerry. Dans son cours, navigable sur 240 kil., il forme les lacs Allen, Boderg, Forb, Ree et Derg, reçoit à l'O. la Boyle, la Such, la Fergus, à l'E. et au S. l'Inny, la Brosna, la Mulkear et la Maigue, et communique par 2 canaux, le Grand Canal et le Canal Royal, avec la mer d'Irlande. Navigation active. Les plus gros bâtiments le remontent sans peine jusqu'à Limerick. Ses eaux, très poissonneuses, nourrissent de beaux brochets. Le Shannon donne le titre de comte à la famille Boyle.

SHANTAU. *V.* plus loin SWATAU.

SHARK-BAY. *V.* CHIENS MARINS (BAIE DES).

SHARP (JACQUES), archevêque de Saint-Andrew's, né en 1618 dans le comté de Banff, m. en 1679, avait été d'abord zélé presbytérien. L'ambition le poussa à entrer dans l'Église anglicane; mais son élévation souleva contre lui bien des haines. Chargé d'organiser le gouvernement de l'Écosse, il causa par ses rigueurs la révolte de 1666, échappa, en 1668, aux coups d'un prédicant, mais fut égorgé, 10 ans plus tard, sur un grand chemin, par 9 autres fanatiques.

SHARP (JOHN), prélat anglican, né en 1644 à Bradford (York), m. en 1714, avait le titre de chapelain du roi, lorsqu'il fut suspendu de ses fonctions ecclésiastiques en 1686, sous Jacques II, pour avoir prêché contre l'Église romaine. Il devint archevêque d'York en 1691 et grand aumônier de la reine Anne en 1702.

Ses *Sermons* ont été publiés à Lond. en 1740, et à Oxford en 1840.

E. D—Y.

SHARP (ABRAHAM), mathématicien, né en 1651 à Little-Horton (Yorkshire), m. en 1742, quitta le commerce pour l'enseignement à Liverpool, puis vint à Londres, où il aida Flamsteed dans ses travaux. Il a publié : *Geometry improved*, 1717, in-4°, où il donne les meilleures méthodes connues pour le calcul des sinus, des sécantes et des tangentes naturelles, et en fait l'application à la détermination du rapport de la circonférence au diamètre; on y trouve des tables étendues et exactes des divers segments du cercle, avec leur usage pour la résolution d'un grand nombre de problèmes, et un *Traité sur les polyèdres.*

SHARP (WILLIAM), graveur anglais de 1er ordre, né en 1749, m. en 1824, se livra aux rêveries mystiques de la secte de Swedenborg. On cite comme ses chefs-d'œuvre : *les Docteurs de l'Église discutant sur l'Immaculée Conception*, d'après le Guide; *le Roi Lear au milieu de la tempête*, d'après West; *Ste Cécile*, d'après le Dominiquin; *les Enfants dans la forêt*, *la Pythonisse d'Endor*, d'après Salvator Rosa; le *Portrait de Hunter*, d'après Reynolds, etc.

SHARP (GRANVILLE-). *V.* GRANVILLE.

SHASTON. *V.* SHAFTESBURY.

SHAW (THOMAS), voyageur anglais, né vers 1692 à Kendal (Westmoreland), m. en 1751, fut nommé chapelain du comptoir d'Alger, employa 12 ans à visiter le nord de l'Afrique, la Syrie et l'Égypte et rapporta dans sa patrie beaucoup de médailles, d'antiquités et d'objets d'histoire naturelle.

Il a publié : *Voyages ou Observations relatives à plusieurs parties de la Barbarie et du Levant*, Oxford, 1738, in-fol., trad. en français, La Haye, 1743, 2 vol. in-4°, avec cartes et fig.

SHAW (PIERRE), médecin anglais, né vers 1695, m. en 1763, enseigna la physique et la chimie à Londres et devint médecin du roi George II.

On a de lui : *Histoire et Traitement des maladies*, Londres, 1738, 2 vol.; *Leçons de chimie*, trad. en français par Mme d'Arconville, 1759, in-4°. Il a donné des éditions des Œuvres de R. de Boyle et de F. Bacon.

SHAW (GEORGE), naturaliste, né en 1751 à Bierton (Buckingham), m. en 1813, renonça à l'état ecclésiastique pour étudier les sciences naturelles et la médecine à Edimbourg, enseigna quelque temps la botanique à Oxford, alla exercer la médecine à Londres, et devint, en 1791, conservateur au Musée britannique.

On lui doit, entre autres ouvrages : *Zoologie générale*, 1800-12, 10 vol.; *Abrégé des Philosophical Transactions*, 1809, 18 vol. in-4°.

SHEERNESS, v. d'Angleterre (Kent), port militaire considérable sur la côte N.-O. de l'île de Sheppey, au confluent de la Tamise et de la Medway, à 60 kil. E. S.-E. de Londres; 13,911 hab. Plusieurs forts défendent l'entrée de la Tamise. Arsenal, chantiers de construction et magasins maritimes, les plus vastes de l'Angleterre, [illegible] de [illegible] profondeur. [illegible], [illegible] Gainsborough, fut pris par Ruyter en 1667.

SHEFFIELD (JOHN), duc de Buckingham, comte de Mulgrave, né en 1649, m. en 1721, servit en temps [illegible] dans la guerre contre la Hollande, fut nommé [illegible] et grand chambellan par Jacques II, [illegible] de Normanby sous Guillaume III, [illegible] duc de Buckingham, garde du sceau privé et [illegible] du conseil. Depuis l'avènement de George Ier, il ne s'occupa plus que des lettres.

Il a laissé des *Œuvres poétiques*, Londres, 1723, 2 vol., et des *Mémoires* [illegible].

SHEFFIELD (JOHN BAKER-HOLROYD, comte DE), né vers 1735 à Penn [illegible], [illegible] le [illegible], m. en 1821, [illegible] les [illegible], mais, [illegible] par la mort [illegible], il ne se [illegible] littérature. Député de Coventry au Parlement de 1780, il y défendit les catholiques contre les attaques de lord Gordon. Plus tard, [illegible] le commerce et d'économie politique, [illegible] représentant de Bristol, il s'éleva avec énergie contre la traite des nègres.

On a de lui : *Observations sur le commerce des États-Unis d'Amérique*, 1783, trad. en français, 1789, in-4°; *Observations sur les manufactures, le commerce et l'état de l'Irlande*, 1785; *Observations sur le projet d'abolition de la traite des esclaves*, 1791; *Discours au sujet de l'union avec l'Irlande*, 1799, etc. B.

SHEFFIELD, v. d'Angleterre, au confluent du Don, navigable depuis là, et de la Sheaf, dans le comté d'York; 284,508 hab. Ville irrégulière et bien bâtie; on y remarque l'hôtel de ville, l'église Saint-Paul, l'hôtel des couteliers, le théâtre, le *Music-Hall*, les hôpitaux, les casernes, etc. C'est une des grandes villes manufacturières de l'Angleterre pour la coutellerie (renommée depuis le temps de Chaucer), la quincaillerie, les objets d'ivoire et le plaqué. Nombreuses fonderies de fer et aciéries. Ayant pris parti pour Charles Ier, cette ville fut prise et démantelée par les troupes du Parlement. Ce n'était alors qu'une bourgade de 2,000 habitants; elle en comptait 45,000 en 1801.

SHELBURNE (WILLIAM PETTY, MARQUIS DE LANSDOWNE, COMTE DE), homme d'État anglais, né en 1737, m. en 1805, se distingua dans la guerre de Sept ans sous les ordres de Ferdinand de Brunswick, fut nommé colonel et aide de camp de George III en 1760, entra en 1761 à la Chambre des pairs, où il prit la défense de la Cour au sujet des préliminaires de la paix, devint en 1763 membre du conseil privé et premier lord-commissaire du commerce et des colonies, s'attacha ensuite à lord Chatham, qui lui donna la place de secrétaire d'État pour le département du Midi, se retira avec lui en 1768, et s'opposa à la guerre d'Amérique avec la plus grande énergie, ainsi qu'à l'accroissement de la dette publique. Il succéda à l'illustre lord comme chef de l'opposition, rentra aux affaires avec Fox en 1782, et conclut la paix de Versailles, 1783. Bientôt remplacé, il se mit de nouveau à la tête de l'opposition et porta le jeune Pitt au ministère. Après la Révolution française de 1789, il ne cessa de blâmer la conduite de l'Angleterre à l'égard de la France. B.

SHELLEY (PERCY BYSSHE), poète anglais, né à Warnham (Sussex) en 1792, m. en 1822. La sévérité de son père et ses maîtres d'Eton et d'Oxford dirigèrent mal son éducation. Une riche nature, une vive imagination, emportées par un esprit faux, en firent un sceptique ardent et un ascétique impie jusqu'à l'athéisme. La haine des croyances et des institutions de son temps, l'amour de l'humanité qu'il voulait affranchir, puis l'aspiration vers une ère nouvelle, dominent dans ses écrits. Un divorce qui le priva de ses enfants, la pauvreté, l'exil volontaire depuis 1817 et le goût de la navigation agitèrent sa vie, qu'un naufrage termina dans la baie de la Spezzia. Lord Byron et Leigh Hunt, ses amis (avec qui il avait rédigé le journal *le Libéral*), brûlèrent son corps sur le rivage de Livourne. On a de lui 2 tragédies, *Beatrix Cenci*, et *Prométhée déchaîné* (c.-à-d. l'Amour reprenant l'empire du monde); divers poèmes, *la Reine Mab*, *la Révolte d'Islam*, *Hellas*, *Helene et Rosalinde*, etc.; une élégie d'*Adonais*, un conte de *Julien et Maddalo*; des imitations de Calderon et du *Faust* de Gœthe.

V. sa *Vie* par Th. Medwin, Londres, 1847, 2 vol.; par Hogg, 1858, 2 vol.; *Shelley and his writers*, par Middleton, 1858, 2 vol. A. G.

SHELLEY (MARY), 2e femme du précédent, née en 1797, m. en 1851, était fille naturelle du romancier philosophe Godwin. On lui doit plusieurs romans remarquables : *Frankenstein*, *Lodore*, *le Dernier Homme*, plusieurs biographies d'artistes et de littérateurs italiens, et des *Souvenirs de voyages en Italie et en Allemagne*. *Frankenstein*, conçu [illegible] en Italie avec Shelley, est une des plus [illegible] et des plus terribles [illegible].

SHENSTONE (WILLIAM), poète anglais, né en 1714 à

Hales-Owen (Shrop), m. en 1763. Après avoir profité de sa fortune pour se livrer à la poésie, il la perdit à embellir son domaine de Leasowes. On a de lui : *le Jugement d'Hercule*, poème, Londres, 1740 ; *la Maîtresse d'école*, 1741, joli tableau de genre ; des *Élégies* ; des *Ballades*, parmi lesquelles la *Ballade populaire*, 1743, est une des plus élégantes de la littérature anglaise ; des *Lettres à ses amis* ; des *Essais sur les hommes et les mœurs*.

Ses œuvres ont été publiées par Dodsley, Londres, 1764, 3 vol. A. G.

SHEPPEY, île d'Angleterre (Kent), à l'embouchure de la Medway et de la Tamise ; 85 kil. carr., 17 kil. sur 9 ; 13,000 hab. ; ch.-l. Sheerness.

SHEPTON-MALLET, brg d'Angleterre (Somerset) ; 5,322 hab. Maison de correction du comté. Fabr. de lainages et tricots. — Son nom vient d'un certain Mallet, compagnon de Guillaume le Conquérant.

SHERBORNE, brg d'Angleterre (Dorset), sur l'Ivel ; 5,0[illegible] hab. Fabr. de soieries, toiles, bonneterie. Belle église, anc. cathédrale de l'évêché, qui fut transféré à Salisbury en 107[illegible]. Beau château des comtes de Digby.

SHERBURN, brg d'Angleterre, comté d'York (West-Riding) ; 1,542 hab. Récolte de chanvre ; prunes renommées.

SHERE-ALI, émir de l'Afganistan, né en 1825, fils de Dost-Mohammed (*V. ce nom*), succéda à son père en 1863. Il eut à soutenir une lutte contre d'autres membres de sa famille, fut vaincu à Shekebud, en 1866, se réfugia dans les possessions britanniques de l'Inde et demanda vainement des secours aux Anglais. Ceux-ci reconnurent comme émir son frère Afzal-Khan. Shere-Ali rentra néanmoins dans l'Afghanistan, et avec l'aide de son fils Yacoub, il parvint à reconquérir le trône après les batailles de Bamian, 1868, et de Ghazna 1869. Reconnu par le nouveau vice-roi des Indes, lord Mayo, en 1869, Shere-Ali s'efforça de diminuer l'influence des jagirs ou chefs militaires en récompensant leurs services par une rémunération en argent au lieu de leur donner des terres ; il appela des officiers anglais pour instruire ses troupes, et s'engagea à surveiller les progrès des Russes, dont les annexions récentes dans le Turkestan inquiétaient l'Angleterre. Il réprima en 1870 une révolte du parti national afghan à la tête de laquelle était son propre fils Yacoub. Cependant l'influence russe ne tarda pas à dominer dans l'Afghanistan, et lorsqu'après la signature du traité de Berlin, 13 juillet 1878, l'Angleterre chercha à s'assurer dans l'Asie centrale des alliés contre la Russie, l'ambassade anglaise envoyée dans ce but à Caboul fut arrêtée à la frontière, tandis qu'une mission russe était favorablement accueillie par l'émir. Un ultimatum adressé à Shere-Ali par le gouvernement des Indes resta sans réponse, 21 nov. 1878. Le général Roberts passa la frontière, mit les Afghans en déroute dans la passe de Peiwar, 2 déc., marcha sur Caboul, et se trouva bientôt en possession d'une grande partie de l'Afghanistan. Shere-Ali s'enfuit de sa capitale, suivi de l'ambassade russe. Il trouva un asile dans le Turkestan russe, auprès du général Kaufmann, mais implora vainement le secours de la Russie. Il mourut à Mazariche[illegible], le 21 fév. 1879.

SHERIDAN (THOMAS), né en 1721 à Quilca (Irlande), m. en 17[illegible], fut acteur, puis directeur de théâtre à Dublin et à Londres, professeur de déclamation, et laissa, entre autres ouvrages, une *Vie de Swift*, et un *Orthographical Dictionary*, qui fait loi, avec celui de Walker, pour la prononciation anglaise. — Sa femme, FRANÇOIS CHAMBERLAINE, née en 1724, m. en 1766, a laissé : 2 comédies, *la Découverte*, et *la Dupe*, 1763 ; 2 romans : *Sidney Bidulph*, traduit en français par Robinet et par Prévost, 4 vol. in-12, et *Nourjahad*, également traduit, 1769, in-12, et du [illegible] Mme de Genlis a tiré son *Reque d'un jour*.

SHERIDAN (RICHARD **BRINSLEY**), célèbre orateur et auteur dramatique, fils du précédent, né en 1751 à Dublin, m. en 1816, fit des études peu suivies, épousa en 1773 une cantatrice distinguée, Élisabeth Linley, et essaya de se créer des ressources en travaillant pour le théâtre. Il débuta assez heureusement [illegible] 1774, *la Duègne*, 1775 ; *Un Tour à Scarborough*, *la Critique, ou la Répétition d'une tragédie*, pour mériter l'amitié de Garrick, et obtenir la direction lucrative du théâtre de Drury-Lane à Londres. C'est là qu'il donna, en 1777, l'*École de la médisance* (*School for scandale*), la plus gaie des comédies [illegible], et aussi la plus française par le ton et par l'esprit. [illegible] le succès fut [illegible] Sheridan lui ouvrit la [illegible] des Communes [illegible] fut [illegible] par le [illegible] 1780 [illegible] de l'opposition [illegible] le parti [illegible] un plus [illegible] [illegible] pro[illegible] de [illegible] *V. ce nom* [illegible] premier rang parmi les orateurs modernes. Plus tard, il dénonça à l'Angleterre les envahissements de la Russie, et défendit, de concert avec son ami Fox, contre les appréhensions de Burke, la Révolution française. Cependant les affaires privées de Sheridan allaient fort mal : sa femme était morte, et Drury-Lane s'écroulait sous son administration imprévoyante, malgré un grand succès qu'il avait obtenu en 1799 avec un mélodrame intitulé *Pizarre*, imité de Kotzebue. En 1809, l'incendie du théâtre vint encore ajouter à ses embarras. Néanmoins il continuait d'être un des membres les plus actifs de l'opposition ; mais lorsqu'en 1812 les whigs revinrent au pouvoir, on le trouva trop pauvre et trop peu sérieux pour lui confier aucune grande charge, et il n'eut plus de quoi se faire réélire. La vie politique fut fermée pour lui ; alors commença une lutte de tous les instants contre la misère, les créanciers et le malheur. Emprisonné pour dettes, remis en liberté par la compassion de son médecin, il traîna encore quelques jours misérables. Il ne fut traité avec honneur qu'après sa mort : on lui éleva un tombeau à Westminster, entre Garrick, son ami, et Cumberland, dont il avait été l'adversaire. Sheridan, auteur dramatique, ne vivra guère que par son *École de la médisance* ; homme politique, son éloquence lui donna un rang que son caractère ne lui eût pas conquis dans un temps où brillaient Fox, Burke, Pitt et Canning. Son Théâtre manque d'originalité ; soit qu'il ne se donnât pas le temps d'inventer ou de féconder ses inventions, soit qu'il n'ait eu que l'imagination du moment, il empruntait les plans de ses pièces et les caractères de ses personnages. L'*École de la médisance* n'est qu'un composé assez bizarre d'une idée de *Tom Jones*, d'une scène de *Tartufe*, et de quelques emprunts faits au *Misanthrope* ; mais la verve et l'esprit de l'auteur ont fait de tout cela un ensemble original et saisissant. Il y a de cette pièce une traduction française par Châteauneuf, une autre par Merville dans les *Chefs-d'œuvre des Théâtres étrangers*, avec une remarquable préface de Villemain. Bonnet, en 1835, et Benjamin Laroche, en 1841, ont traduit le Théâtre complet de Sheridan.

V. Th. Moore, *Mémoires sur la vie de Sheridan*, traduits en français par Parisot, 1826, 2 vol.

SHERIFF, principal juge d'un comté en Angleterre. Il élit les jurés, préside la *Cour du comté* (*V.* COUR), qui connaît des affaires civiles au-dessous de 40 shillings, ainsi que le *Sheriff's turn*, où se jugent, 2 fois l'an, la plupart des délits et des crimes, et fait exécuter les jugements. Le shériff est nommé annuellement par le souverain, sur la présentation de 6 candidats faite par les juges du comté.

SHERLOCK (THOMAS), célèbre prédicateur anglican, né à Londres en 1678, m. en 1761, fit de brillantes études à Cambridge, y enseigna quelque temps, et fut successivement évêque de Bangor en 1728, de Salisbury en 1734, de Londres en 1748. Il combattit les principes irréligieux de Collins. On a de lui : *Traité de l'usage et des fins des prophéties*, trad. en français par Lemoine, Amst., 1728 et 1733 ; *les Témoins de la résurrection de J.-C. examinés et jugés selon les règles du barreau*, trad. par le même, La Haye, 1732, 14 *Sermons*, trad. par le P. Houbigant, Lyon, 1768, in-12, dans lesquels il réfute les principales objections des déistes contre la divinité de J.-C. B.

SHERRY, nom anglais de XÉRÈS ou JÉRÈS.

SHERWOOD, forêt d'Angleterre, au milieu du comté de Nottingham, autrefois remplie de cerfs et de daims. On y voit naître plusieurs rivières : le Meden, le Mann, et l'Idle, qui se dirigent vers le N. Il n'y a plus que des débris de cette forêt. C'était le théâtre des exploits de Robin-Hood.

SHETLAND, *Emodæ*, archipel au N. de l'Écosse, dans l'océan Atlantique, faisant partie du comté d'Orcades-et-Shetland, à 80 kil. N.-E. des Orcades, 387 O. de Bergen en Norvège ; 1,569 kil. carr. ; 29,709 hab. Il est composé d'une centaine d'îles, dont 30 à 40 sont complètement ou temporairement habitées : les principales sont : Mainland (mont Rona, 416 m.), Yell, Unst, Fetlar, Whalsey, Bressay, les deux Barra, Papa-Stour, Foula, Noss, et Fair. Hiver peu rigoureux. Aurores boréales. La durée des jours varie entre 19 heures, au fort de l'été, et 6 en hiver. Sol montagneux, le climat humide, favorable aux pâturages, entretient et fait pousser la verdure ; mais les arbres sont rares et de petite taille. Unst est l'île la plus fertile. [illegible] Shetland. Excellents [illegible] *Shetland-poneys*, et qu'on [illegible] nord de l'Angleterre [illegible] mines [illegible] de [illegible] norvégienne [illegible] un [illegible] et [illegible] à la Norvège. Alexandre d'Écosse [illegible] pendant

le XIIIe siècle. Elles furent ensuite réclamées par le Danemark, auquel, ainsi que les Orcades, elles ont appartenu pendant près de deux siècles. Vers la fin du XVe siècle, Christiern Ier, mariant sa fille avec Jacques III d'Écosse, et étant très pauvre, engagea, pour payer sa dot, les îles Orcades et Shetland, dont l'Écosse ne voulut plus se dessaisir. A. G. et G. H.

SHETLAND (NOUVELLE-) ou **SHETLAND DU SUD**, archipel de l'océan Atlantique austral, dans les Terres antarctiques, à 750 kil. du cap Horn, au N.-O. de la Trinité; par 60°-63° lat. S., et 55°-65° long. O. Il se compose de 12 îles principales, Levingston, Cornwallis, Robert, King-George, Clarence, Éléphant, Déception, etc. — Aperçu pour la 1re fois en 1599 par le Hollandais Dirn-Gueritz, poussé jusque-là dans une tempête; l'Anglais Smith crut l'avoir découvert en 1819. Dumont d'Urville l'a exploré en 1838, sir J. Ross en 1842.

SHIELD (WILLIAM), compositeur de musique, né en 1754 dans le comté de Durham, m. en 1828, fut chef d'orchestre à Scarborough, directeur du théâtre de Covent-Garden à Londres et chef des musiciens du roi. Il a laissé des opéras (*the Flitch of Bacon, Robin Hood, Rosina, Marian, the Enchanted Castle, Oscar and Malvina*), et beaucoup de chansons. Sa musique est dans le goût italien. Il a écrit aussi : *Introduction à l'harmonie*, 1800, in-4°. B.

SHIELDS (NORTH-), brg d'Angleterre (Northumberland), à 11 kil. E.-N.-E. de Newcastle, sur la rive g. et à l'embouchure de la Tyne; 8,619 hab. Vaste et beau port; chantiers de construction, brasseries, fabr. de toile à voiles. Export. considérable de houille.

SHIELDS (SOUTH-), v. d'Angleterre, comté de Durham, sur la rive dr. et à l'embouchure de la Tyne, en face de North-Shields; 56,922 hab. Son port peut contenir 2,000 navires de 500 tonneaux. Salines autrefois importantes. Construction de navires; verreries, corderies, savonneries, fonderies de fer. Export. de houille. Fabr. de chapeaux, gants, tabac.

SHIP-MONEY, taxe imposée sur les ports en 1634 par Charles Ier, roi d'Angleterre, pour la construction des vaisseaux de l'État, et abolie en 1640.

SHIRE, nom des principales divisions topographiques de l'Angleterre, se traduit par *comté*.

SHIRLEY (ANTOINE), voyageur anglais, né en 1565, m. en 1631, visita les Antilles en 1596, fut ensuite envoyé en Italie par la reine Élisabeth, se rendit de là en Perse, d'où il revint avec des lettres et des présents de Chah-Abbas pour divers souverains de l'Europe, alla encore en Russie et en Espagne, et fut nommé, par Philippe IV, amiral des mers du Levant et membre du conseil de Naples.

On a de lui : *Voyage aux Antilles*, inséré dans le recueil d'Hakluyt, 1660, t. III; *Voyage en Perse*, Lond., 1613, in-4°; *Voyage par la mer Caspienne et à travers la Russie*, publié par W. Parry, 1601.

SHIRLEY (JACQUES), poète anglais, né à Londres vers 1594, m. en 1666. Il a laissé 37 pièces de théâtre; elles ont peu de vigueur et d'originalité, mais du mouvement, de beaux vers et de la clarté. On cite *les Joueurs* comme sa meilleure comédie. On a de lui aussi des *Poëmes*, Lond., 1649, et 2 grammaires latines, qu'il publia sous les titres de *Via ad linguam latinam complanata*, 1649, et de *Manuductio*, 1656.

SHIRWA, lac de l'Afrique. (*V.* CHIRWA.)

SHORE (JEANNE), née vers 1460, femme d'un orfèvre de Londres, devint la maîtresse du roi Édouard IV. Après la mort de ce prince, pendant le règne duquel elle n'avait usé de son crédit que pour faire le bien, elle s'attacha à lord Hastings. Le duc de Glocester (plus tard Richard III), régent du royaume au nom des enfants d'Édouard, essaya en vain de la faire condamner comme sorcière, mais obtint qu'elle fût condamnée, pour adultère, à faire amende honorable devant l'église de Saint-Paul, 1483. Selon la tradition populaire, elle mourut de faim; mais il paraît qu'elle vécut jusque vers 1525. Ses malheurs ont fourni au poète Rowe le sujet d'une tragédie, qui a été traduite en prose par Andrieux et imitée sur la scène française par Liadières et par N. Lemercier. B.

SHOREHAM (NEW-), brg d'Angleterre (Sussex), sur la Manche, à 20 kil. O.-S.-O. de Lewes; 3,572 hab. Pont suspendu sur l'Adur. Pêche d'huîtres; construction de navires. Près de là est le vge d'*Old-Shoreham*, autrefois ville assez importante. B.

SHREWSBURY, anc. *Uriconium*, *Penguerne* des Bretons, v. d'Angleterre, cap. du comté de Shropshire, sur la Severn et le canal de son nom, à 248 kil. N.-O. de Londres; [illegible] hab. On remarque les églises de Saint-Chad, de Saint-[illegible] et de Sainte-Marie; le théâtre, dans une partie de [illegible] palais des princes de Powysland; la colonne dorique [illegible] à l'entrée de la ville en l'honneur du général Hill; le [illegible], une des promenades les plus renommées d'Angleterre [illegible] une longue allée de tilleuls. Fabr. de flanelles et de gros draps. Forges et fonderies de fer. Pâtisserie et charcuterie renommées. Entrepôt du commerce du pays de Galles. École de grammaire très-renommée, fondée par Édouard VI. Fondée, dit on, au Ve siècle par les Bretons, [illegible] devint la capitale des princes de Powys, et tomba [illegible] pouvoir des Saxons. C'était, au moyen âge, une [illegible] place de guerre. Henri V, encore prince de [illegible], y remporta, en 1403, une victoire célèbre sur le fils du comte de Northumberland, chef des barons révoltés. [illegible] par les troupes du Parlement en 1645. — Le comté de Shrewsbury, de Salop ou Shropshire a 3,340 kil. carr. et 24[illegible] hab. Sol très accidenté et fertile. La Severn le traverse du N.-O. au S.-E. La partie Est produit 300,000 tonnes de houille par an, du fer, etc.; l'Ouest donne du plomb, le Nord et le Sud du sel. V. princ. : Wenlock, Oswestry, Wellington, Bridgenorth, etc. Élève de gros bétail et de moutons; fromages.

SHREWSBURY (DUC DE). *V.* TALBOT.

SHROP, contraction de SHREWSBURY. (*V. ce mot.*)

SIAGRIUS. *V.* SYAGRIUS.

SIAK, v. de l'île de Sumatra, sur la côte E., capitale d'un État de son nom, sur la rivière Siak, et à 260 kil. de son embouchure; L'État de Siak est un royaume indépendant s'étendant sur la côte N.-E. en face de Malacca et de Singapoure; au temps de sa puissance il avait 600 kil. sur 150, et faisait un commerce assez important. Export. : or, camphre, tabac, cire. G. H.

SIAM, appelée aussi *Youdra, Juthia, Ti-yo-Thy-ya* ou *Douaraouady*, v. du roy. de Siam [illegible] une île du Me-nam, à 70 kil. N. de Bangkok; [illegible] hab. On y remarque le palais royal, la maison des Éléphants et le Trésor. C'était, avant les invasions des Birmans en 1767, une ville plus considérable et florissante, à laquelle on a donné jusqu'à 600,000 hab.

SIAM ou **DE THAY** (ROYAUME DE), vaste État de l'Asie méridionale, dans l'Indo-Chine, par 5°-21° lat. N. et [illegible]°-104° long. E., entre la Birmanie et le Laos au N., l'empire d'Annam à l'E., le golfe de Siam, la mer de Chine et le Malacca indépendant au S., l'Indo-Chine anglaise (Pegou et Tenasserim) à l'O.; 1,500 kil. sur 400; env. 726,850 kil. carr.; 5,750,000 hab., dont 4,500,000 pour le Siam proprement dit et le Laos, 500,000 pour Siemrab et Battambong, 600,000 pour les États malais tributaires; cap. Bangkok [illegible] *Siam*. Climat chaud et malsain. Ce royaume forme une vaste plaine, très accidentée vers le N., et coupée par le Me-nam, le long duquel sont les principales villes siamoises, et dont les débordements périodiques fertilisent un sol naturellement riche, mais mal cultivé; il est encore arrosé par le Salouen. Le riz, le sésame, la canne à sucre, le tabac, le poivre, le bétel, la laque et des forêts riches en bois de sapan et de teck en sont les principaux produits. Mines de fer, de cuivre, de plomb et d'étain; forêts peuplées de tigres, de rhinocéros, de singes et de nombreux éléphants (quelques-uns blancs, vénérés des Siamois); la chasse de ces animaux est un monopole royal. L'industrie est presque nulle; commerce important, surtout avec la Chine, l'Annam, les possessions anglaises et hollandaises, et consistant en bois indigènes, peaux et cornes de buffle et de cerf, dents d'éléphants, nids d'hirondelle (mets recherché des Chinois), coton, riz, poisson, sucre, poivre, sésame, cardamome, échangés contre des tissus, des porcelaines, de la verrerie, des soieries, du thé, de l'opium, des armes, etc. En 1881 : importations, 52 millions; exportations, 19 millions. Les habitants (Siamois proprement dits, 2 millions; Chinois, 1 million; Malais, 1 million; Laosiens, 2 millions) sont petits, mais robustes, et d'un extérieur peu agréable; ils sont modérés et soumis, mais vaniteux et rusés; les femmes sont condamnées aux travaux les plus pénibles. Les arts, les sciences et les lettres sont plus avancés que dans les pays voisins. Pour les finances, vu les fraudes des employés qui n'ont qu'une solde nominale, les recettes du Trésor sont évaluées au plus à 20 millions. La monarchie est héréditaire, mais le roi choisit son héritier parmi ses fils, choix qui doit être confirmé par le *Senabodi* ou conseil des ministres. Le roi, d'après la loi du 8 mai 1874, exerce le pouvoir législatif en commun avec le conseil d'État suprême et le conseil des ministres. Le pays est divisé en 41 provinces qu'administrent des gouverneurs nommés Phrayas. Les principaux princes tributaires sont : les radjahs malais de Tringanne, Kalantan, Patani, Quedah; les princes laosiens de Xiengmai, Lapun, Lakhon, Nan, Luang, Phra-Bang et Muang-Lom. — Le royaume de Siam était connu dès le VIIIe siècle. Vers 1680, on crut un instant qu'il allait devenir l'allié et peut-être la propriété de la France. A l'instigation du grec Constantin Phalcon, favori du roi de Siam, des ambassades furent échangées, et Louis XIV envoya même quelques troupes; mais après plusieurs succès elles furent massacrées, et là s'arrêtèrent les projets [illegible]. Devenu, vers 1759, tributaire des Birmans, le royaume de

Siam recouvra son indépendance en 1768, et agrandit même alors ses possessions par des conquêtes.

V. Mgr Pallegoix, *Description du royaume de Thay ou Siam*, Paris, 1854, 2 vol. in-12. X. et G. H.

SIAM (Golfe de), anc. *Magnus sinus* (?), golfe formé par la mer de Chine, entre la péninsule de Malacca à l'O., le royaume de Siam au N. et celui d'Annam à l'E. Il reçoit le Me-nam.

SI-AN, v. de Chine. (*V.* Si-ngan.)

SIBBALD (Robert), médecin et naturaliste, né vers 1643 dans le comté de Fife (Écosse), m. en 1720, visita la France et l'Italie pour compléter ses études, fut nommé médecin et géographe du roi Charles II, et contribua à la création d'un collège de médecine et d'un jardin des plantes à Édimbourg.

Il a laissé, entre autres ouvrages estimés : *Scotia illustrata, seu Prodromus historiæ naturalis*, Édimbourg, 1684 et 1696, in fol. : *Phalainologia nova*, Londres, 1773 ; *Histoire des comtés de Fife et de Kinross*, en anglais, 1710, in-fol. ; *Histoire du comté de Linlithgow*, 1720, in-fol. ; *Description des Orcades et des Shetland*, 1711, etc. B.

SIBENIK. *V.* Sebenico.

SIBERENA, nom anc. de Santa-Severina.

SIBÉRIE, vaste région qui occupe toute la partie septentrionale de l'Asie, et forme une partie considérable de la Russie d'Asie; bornée au N. par l'océan Glacial arctique, à l'E. par la mer d'Okhotsk et le Grand Océan, à l'O. par la Russie d'Europe et au S. par l'Asie centrale russe et la Mongolie et la Mandchourie, dépendances de l'empire chinois, entre 62° long. E. et 173° long. O., 42° et 76° lat. N. Superficie, 12,495,110 kil. carr., 7,000 kil. sur 1,750; pop., 4,013,069 hab. De la Sibérie dépendent : les îles Liakhov ou de la Nouvelle-Sibérie, à l'embouchure de la Léna; les îles des Ours et de la Croix, plus à l'E., dans la mer Glaciale; l'île Saint-Laurent et Tarrakaï, dans le Grand Océan. L'intérieur de la Sibérie est peu accidenté : mais le pays est fermé au S. par de vastes systèmes de montagnes (Grand et Petit-Altaï, monts de la Daourie, Stanovoï, etc.). De grands fleuves le traversent dans toute sa longueur du S. au N. : l'Obi, avec son affluent, l'Irtysch, l'Iénisséï, la Léna, la Toungouska, la Khatanga, la Kolima, etc. qui se jettent dans l'océan Glacial, l'Amour avec ses affluents, l'Argoun et l'Oussouri, qui se jetteut dans le Grand Océan. On y trouve de grand lacs : le Baïkal, l'Altanhoor, l'Alaktougoul. La Sibérie se divise en 2 zones bien distinctes : les régions polaires, vastes déserts couverts de neiges éternelles et de marais glacés, sans autre végétation que des mousses et des lichens; et les contrées du Sud, dont le climat est moins rigoureux, où la culture est développée et productive, où l'on rencontre des villes. Dans toute la contrée d'ailleurs l'air est très pur; le ciel, toujours serein en hiver, est favorable aux observations astronomiques. La végétation des contrées méridionales est d'une grande richesse; on y trouve d'immenses forêts, où croissent en abondance le cèdre de Sibérie, le saule, le pin, le bouleau, le mélèze, l'arbre à poix, etc. La faune est également très riche : le renne et le chien de Sibérie sont les animaux les plus utiles. Les plus belles pelleteries viennent de la Sibérie septentrionale, où abondent l'hermine, la zibeline, le renard noir, etc. Dans quelques unes des îles de l'océan Arctique, on trouve en grande quantité de l'ivoire provenant d'animaux fossiles. Les mines d'or sont nombreuses et abondantes; les plus riches sont celles de l'Altaï, de Nertchinsk, de la [illegible]sk, etc.; elles produisent annuellement plus de 30 millions de francs. La Sibérie produit en outre de l'argent (5 millions par an en Transbaïkalie), du cuivre, du fer (500,000 tonnes par an), des malachites, des pierres précieuses, y compris le diamant. — Outre les Russes, peuple conquérant, la population se compose de peuplades d'origine et de mœurs diverses : les Tartares, anciens possesseurs du sol, aujourd'hui peu nombreux; les Iakoutes, appartenant à la même race, tributaires de la Russie et payant leur *iassak* en pelleteries; les Finnois Vogouls et Ostiaks, les Samoyèdes, les Bouriates, les Toungouses, les Lamoutes, les Ioukaguirs, les Tchouktches, les Kalmoucks et les Khirghiz-Kaïsaks, tribus nomades, les Cosaques, gardiens des frontières. Presque toute la population est groupée autour de Tobolsk, de Tomsk et d'Irkoutsk. La religion de l'Église russe est pratiquée dans les pays du Sud et de l'Ouest; elle a 2 archevêchés, à Tobolsk et à Irkoutsk, le chamanisme règne à l'E. et au N. Les Tartares sont [illegible] mahométans. On trouve en outre beaucoup de bouddhistes et même de fétichistes. — La Sibérie forme les gouvernements de Tobolsk, de Tomsk, d'Iénisséisk, de Iakoutsk, d'Irkoutsk, de la Transbaïkalie, de l'Amour et du Littoral (*V.* Russie). Les villes les plus peuplées sont Irkoutsk (36,[illegible] hab. en 1884), Tomsk, Omsk et Tobolsk, 17 villes seulement ont plus de 5,000 hab. La Sibérie est partagée entre 3 [illegible] militaires, la XI[e] (Omsk), la XII[e] (Irkoutsk) et la XIV[e] (Blagovéchtchensk, dans le gouvernement de l'Amour). La [illegible] est [illegible] aux indigènes. Néanmoins la condition des paysans des zones tempérées n'est pas malheureuse. L'instruction publique est peu développée : la création d'une Université a été décidée par le conseil d'État et approuvée par le tzar en 1878. On compte en Sibérie 600 écoles primaires avec 16,200 élèves, dont 14,000 garçons et 96 écoles supérieures avec 3,800 élèves. — La Sibérie sert au gouvernement russe de lieu d'exil. Les exilés deviennent artisans, industriels ou cultivateurs. Les condamnés de droit commun sont dirigés par bandes, la nuit, sans chaînes ni fers, sur des routes désignées, où des postes de Cosaques sont placés de distance en distance. Les plus criminels sont employés aux travaux des mines de l'Oural; les autres sont distribués dans les districts, où ils trouvent à exercer leur industrie. Le nombre des condamnés politiques l'emporte sur celui des criminels. — Le climat rigoureux du pays et l'état d'asservissement des habitants leur donnent une gravité qui dégénère en mélancolie; sans vivacité dans le caractère, ils se divertissent avec une sorte d'emportement sombre et violent. Leur intelligence naturelle, rarement développée par l'instruction, est peut-être plus affinée que celle des Russes; leur grand défaut c'est l'indifférence; calculateurs habiles, ils sont bien doués pour le commerce et l'industrie; on ne trouve chez eux ni poètes ni musiciens. La Sibérie n'a presque d'autre commerce que celui des fourrures; mais elle sert d'intermédiaire aux relations commerciales de la Russie avec l'Asie centrale et la Chine (importation, 56 millions de francs; exportation, 10 millions de francs). Les produits des deux empires s'échangent entre 2 villages situés sur la frontière, Kiakhta en Russie et Maïmatschin en Chine. Le seul commerce des fourrures à Kiakhta s'est élevé jusqu'à 7 millions de roubles. Plus des trois quarts des fourrures recueillies en Sibérie sont employées dans le pays, ou dirigées vers Nijni-Novgorod et Moscou. On paye à Iakoutsk une peau de martre de 40 à 50 roubles.

Histoire. Jusqu'au XVI[e] siècle, les tzars moscovites ne possédèrent en Sibérie que quelques-unes des contrées limitrophes. Le pays était occupé par les Tartares, qui avaient fondé, en 1242, un khanat, dont le ch.-l. était Sibir, sur l'Irtysch. En 1580, quand les Cosaques du Don eurent été soumis par les Russes, Yermak, un de leurs chefs, s'enfuit en Sibérie avec 5,000 cavaliers, qui se trouvèrent réduits à 500 au bout d'an an. Néanmoins il attaqua le khan de Sibérie, Kutchum, le vainquit, s'empara de Sibir, et vit bientôt les Tartares venir de tous côtés se ranger sous son autorité. Il fit part de ses succès au tzar Ivan IV, qui le nomma prince de Sibir et lui promit l'envoi d'une armée. La mort d'Yermak, 1584, obligeait déjà les Cosaques à la retraite, lorsqu'ils reçurent ce renfort; ils reprirent Sibir, puis l'abandonnèrent pour Tobolsk, où fut bâtie la première église chrétienne, 1587. Un vaïvode y fut établi, et des forteresses s'élevèrent pour protéger la conquête. La Russie a tourné depuis cette époque ses efforts vers les plateaux de l'Asie centrale. Elle n'a pourtant pas perdu de vue ses intérêts dans l'Asie orientale : le traité de 18[illegible]8 avec la Chine a étendu sa frontière au S. de l'Amour sur la côte du Pacifique. Par celui de 1876 avec le Japon, elle a cédé la partie de l'archipel des Kouriles qui lui appartenait; mais elle a acquis en échange la totalité de l'île de Tarrakaï. F—T et G. H.

SIBÉRIE (NOUVELLE-), ou archipel Liakhov, groupe d'îles de l'océan Glacial arctique, sur la côte N. de la Sibérie; par 71°-74° lat. N., et 131°-153° long. E.; 49,000 kil. carr. Iles Belovsky, Kotelnig (20,000 kil. carr. au moins), Faddeyersky, et enfin la Nouvelle-Sibérie. Froid extrême et climat glacé; souvent la mer est gelée entre l'archipel et le continent; il n'y a pas d'habitants, mais des fossiles nombreux et des bois pétrifiés, et de nombreux animaux, grâce au pont de glace qui chaque année unit les îles au continent. Ces îles n'ont été découvertes qu'au commencement du XVIII[e] siècle. Le marchand Sirovatskig reconnut le premier, en 1806, la Nouvelle-Sibérie, que vit Hedenstram en 1809. G. H.

SIBILET (Thomas), poète, né à Paris vers 1512, m. vers 1589, était avocat au Parlement, et, pendant les troubles de la Ligue, fut emprisonné avec l'Estoile, son ami, comme attaché à la cause royale. On a de lui un *Art poétique françois pour l'instruction des jeunes étudiants*, Lyon, 1548, ouvrage curieux comme résumé des principes de l'école de Marot, au moment où commençait celle de Ronsard. B.

SIBIR ou **ISKER**, anc. v. d'Asie, auj. village, sur l'Irtysch, à 24 kil. N. du lieu où Tobolsk fut bâti depuis. On croit qu'elle a donné son nom à la Sibérie.

SIBOUR (Marie-Dominique-Auguste), prélat français, né en 1792, à Saint-Paul-Trois-Châteaux (diocèse de Valence), m. en 1857, termina ses études au séminaire de [illegible] à Paris, fut professeur au petit séminaire de Saint-[illegible] du Chardonnet, puis vicaire dans les paroisses des Missions-Étrangères et de Saint-Sulpice, chanoine de Nîmes, et évêque de Digne en 1840. Il publia des *Institutions diocésaines*, en

2 vol., où il ré[illegible]ame particulièrement pour les chapitres une plus grande participation au gouvernement des diocèses. Élevé à l'archevêché de Paris en 1848, après la mort de Mgr Affre, il s'appliqua au développement des études [illegible], encouragea l'école ecclésiastique des Carmes, établit des conférences publiques et périodiques sur la théologie, multiplia les églises et les écoles dans les quartiers les plus populeux. Il fut assassiné dans l'église Saint-Étienne-du-Mont, où il ouvrait la neuvaine de Ste Geneviève, par un prêtre interdit, nommé Verger.

SIBTHORP (John), botaniste, né en 1758 à Oxford, d'un professeur de botanique de cette ville, m. en 1796, visita la France et la Suisse, succéda à son père en 1784, voyagea de 1787 à 1794 à Constantinople et dans tout le Levant, et rapporta en Angleterre de riches collections. Il a publié : *Flora Oxoniensis*, Oxford, 1794. Il légua à l'université d'Oxford une rente de 200 livres sterling, pour faire [illegible] une *Flora græca*, 10 vol. in-fol., avec 1,000 figures coloriées, et servir au traitement d'un professeur d'économie rurale.

SIBUSATES, tribu de la Gaule (Aquitaine), dans le pays des [illegible], où est auj. [illegible].

SIBYLLE, fille d'Amaury Ier, roi de Jérusalem, épousa Guillaume *Longue-Épée*, marquis de Montferrat, et en eut un fils, qui fut reconnu roi de Jérusalem en 1185. Cet enfant étant mort peu de temps après, elle se maria en secondes noces avec Guy de Lusignan, et partagea le trône avec lui, 1186.

SIBYLLES, nom donné par les Grecs et les Romains à des femmes qu'ils croyaient inspirées de l'esprit prophétique. Platon est le premier qui ait parlé de la Sibylle d'Érythrée en Ionie. Solin et Ausone en comptent 3 : celles d'Érythrée, de Sardes et de Cumes (en Italie). D'autres auteurs parlent des Sibylles de Delphes, de Samos, de Claros, d'Ancyre, de Tibur, etc. La plus célèbre est celle de Cumes, désignée par les différents noms d'Hérophile, Démophile, Daphné, Manto, Amalphée, etc. Selon la tradition, une sibylle de Cumes vendit à Tarquin l'Ancien les *Livres sibyllins*. (*V. l'art. suiv.*)

SIBYLLINS (Oracles ou Livres), *Oracula Sibyllina*, ou *Libri Sibyllini*, recueil d'oracles conservés dans l'ancienne Rome, et que l'on croyait contenir les destinées de l'Empire. La sibylle d'Érythrée les avait composés (*V.* Sibylles), et, étant très vieille, elle les vendit à Tarquin le Superbe pour 300 philippes d'or (8,000 fr.). Ils formaient 3 livres, que Tarquin fit enfermer dans un caveau du temple de Jupiter-Capitolin, et dont il confia la garde à 3 patriciens; plus tard, un collège de 10, puis de 15 prêtres, en fut chargé. (*V.* Quindécemvirs.) On consultait ces livres dans les cas de calamité publique, et seulement sur un ordre du Sénat. Les oracles étaient écrits en vers grecs, obscurs, ambigus, où les prêtres savaient trouver des prescriptions pour toutes les circonstances. Ces livres périrent l'an 670 de Rome, dans l'incendie du Capitole; mais le sénat les avait trouvés si utiles au gouvernement, qu'il en fit composer un autre recueil, qu'on alla chercher en Italie, en Grèce et en Afrique. Auguste fit transporter les Livres Sibyllins au mont Palatin, dans le temple d'Apollon, le dieu des oracles. Ils subsistèrent jusqu'à l'an 389 de J.-C., époque où Stilicon les brûla par ordre de Théodose, peut-être parce qu'ils prédisaient la ruine de l'empire pour 447 ap. J.-C., 12 siècles après la fondation de Rome. — Il existe un recueil d'Oracles sibyllins en 8 livres, contenant, en vers grecs, des prédictions sur l'établissement de la religion chrétienne; les termes en sont très clairs; mais on reconnaît généralement que des chrétiens du IIe siècle ont fabriqué ces oracles. On en a diverses éditions, par Betuléius (Birken), 1545; Castalio (Chateillon), 1555; Opsopœus, Paris, 1599; Servatius Gallæus, 1609; par Alexandre, avec de nouveaux fragments donnés par Angelo Maï en 1817 et 1828, un commentaire, et une traduction en vers latins, 1841-56, 2 vol.

Delaunay, *Moines et Sibylles dans l'antiquité grecque*, 1874.

C. D—y et S. Re.

SICAMBRES, *Sicambri*, peuple de la Germanie septentrionale, habitait d'abord au N. de la Lippe et sur la rive dr. du Rhin, et s'étendit ensuite vers l'E. jusqu'au Visurgis (Wéser). Drusus le soumit, et en transporta une partie dans la Gaule Belgique. Au IIIe siècle, les Sicambres entrèrent dans la confédération des Francs.

SICANIE, *Sicania*, nom primitif de la Sicile, venant des *Sicanes*, peuple Ibérien, qui émigra de l'Espagne (Tarraconaise), et passa en Italie et de là en Sicile.

SICANUS. *V.* Sicoris.

SICARD (Claude), missionnaire jésuite, né à Aubagne en 1677, m. en 1726, alla prêcher [illegible] en 1706, puis au Caire, étudia le caractère et les mœurs [illegible] chez lesquels il exerça son ministère, et [illegible] peste au Caire. Ses observations sur les monuments de l'Égypte ont été [illegible] dans les *Lettres édifiantes*.

SICARD (L'Abbé Roch-Ambroise **CUCURRON**), célèbre instituteur des sourds-muets, né au Fousseret, près de [illegible], en 1742, m. en 1822, reçut les [illegible], [illegible] [illegible], [illegible] de sourds-muets, envoyé [illegible] à Paris [illegible] la méthode de l'abbé de l'Épée. Cette [illegible], et Sicard revint en 1786 [illegible] de Bordeaux. Sa réputation devint si éclatante [illegible], que, l'abbé de l'Épée étant mort en 1789, [illegible] à lui succéder, après un concours ouvert devant [illegible] de l'Académie française, et dans [illegible], 1790. Il fut arrêté après le 10 août 1792; ses [illegible] présenter une pétition à l'Assemblée [illegible] pour [illegible] sa liberté; mais la Commune de Paris s'y opposa, et fit transférer Sicard à l'Abbaye, où il échappa [illegible] aux massacres de septembre. Il professa, en 1795, la grammaire générale à l'École normale, fut proscrit par le Directoire au 18 fructidor comme rédacteur des *Annales religieuses*, et ne reprit ses fonctions auprès des sourds-muets qu'après le 18 brumaire. Ses livres ont longtemps servi de guide aux instituteurs en Europe et en Amérique. [illegible] *grammaire générale, appliquée à la langue française*, [illegible], 2 vol., 2e édit., 1808, ouvrage qui le fit entrer à l'Académie française; *Mémoire sur l'art d'instruire les sourds-muets de naissance*, 1789; *Catéchisme à l'usage des sourds-muets de naissance*, 1796; *Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance*, [illegible]; *Journée chrétienne d'un sourd-muet*, 1805, in-12; *Théorie des signes pour l'instruction des sourds-muets*, 1808.

SICCA VENEREA, anc. v. de Numidie, à l'E., près du Bagradas, à l'E. de Madaure et au N. de Zama. Marius y battit Jugurtha, en 109 av. J.-C. C'est auj. *El-Kef*, dans le S.-O. de la Tunisie.

SICELEG, v. de Palestine, dans le pays des Philistins, fut donnée par le roi de Geth à David, qui y chercha un asile contre les persécutions de Saül.

SICHÉE ou **SICHARBAS**, mari de Didon. (*V. ce nom.*)

SICHEL (Jules), médecin oculiste, né vers 1802 à Francfort-sur-le-Main, m. en 1868, fonda en 1832 à Paris une clinique ophthalmologique, et fut nommé médecin des maisons d'éducation de la Légion d'honneur.

On a de lui : *Propositions générales sur l'ophthalmologie*, 1833; *Traité de l'ophthalmie*, [illegible], 1837; *Mémoires et observations sur la choroïdite*, 1837; *Iconographie ophthalmologique*, 1852-59, in-4°.

SICHEM, v. de Palestine, dans la tribu d'Éphraïm, puis dans la Samarie, au S. de Samarie, au milieu d'une vallée très fertile formée par le mont Garizim et le mont Hébal. C'était une des villes lévitiques. Les fils de Jacob en tuèrent tous les habitants, pour venger une insulte faite à leur sœur Dina. Détruite par Abimélech, fils de Gédéon, à la suite d'une révolte, elle fut rebâtie par Jéroboam, et devint le siège de l'assemblée à la suite de laquelle eut lieu le schisme des dix tribus d'Israël. Capitale du royaume d'Israël avant Thirsa et Samarie, elle fut encore, sous les rois de Perse, le centre du culte des Samaritains. Vespasien en fit une colonie romaine sous le nom de *Flavia Neapolis*. Auj. *Naplouse*.

SICILE, *Trinacria*, *Sicania*, *Sicilia* des anciens, la plus grande des îles de la Méditerranée, à la pointe de l'Italie, dont elle est séparée par le détroit de Messine; à 112 kil. du cap Bon de Tunisie, entre 36° 40' et 38° 18' lat. N., 10° 8' et 13° 20' long. E.; 300 kil. de l'E. à l'O., sur une largeur de 55 à 190; 29,241 kil. carr.; 3,061,101 hab. Capitale, Palerme. Les montagnes y paraissent être un prolongement de l'Apennin; elles se composent de 3 petites chaînes qui se réunissent au centre, et donnent à l'île une forme triangulaire; chaque angle est terminé par un cap : Boeo à l'O., Passaro au S.-E., Faro au N.-E. (*Lilybæum, Pachynum, Pelorum* des anciens). Sur la côte orientale, et à peu de distance de la mer est le volcan de l'Etna ou Monte-Gibello, qui forme une masse isolée de 150 kil. de circuit et 15 de diamètre. Les rivières sont nombreuses, mais de peu d'importance; ce sont la Giaretta, le Salso, le Platani, le Caltabellota, le Termini, le Fiume-Grande. La Sicile jouit d'un climat admirable et d'une grande salubrité, bien que la chaleur y soit souvent extrême. Le sol est d'une fécondité admirable, et l'île était appelée autrefois le *Grenier du peuple romain*; mais elle est aujourd'hui fort mal cultivée, et l'on ne cultive avec soin que les plaines côtières. Les neuf dixièmes de l'intérieur, redevenus incultes, n'offrent que de vastes solitudes. Les montagnes élevées du N.-E. présentent une végétation à peu près identique à celle de l'Apennin sur la côte voisine de Calabre. Au S. se trouvent les productions [illegible], les palmiers en petit nombre; les dattes sont [illegible]. La canne à sucre, importée jadis par les Sarrasins, a presque entièrement disparu. Les [illegible] des anciens. L[illegible] ment, du riz, du safran, des vins [illegible] autres, ceux

de Syracuse et de Marsala), de l'huile d'olive, etc. On y récolte aussi du coton, beaucoup de soie et de miel. Élève de bestiaux, chevaux, mulets, ânes, buffles. Grandes pêcheries de thon, de sardines, d'huîtres et de corail, sur les côtes occidentales. Les productions minérales sont : le soufre, très abondant (env. 200,000 tonnes par an, les deux tiers de la consommation européenne), le fer, le cuivre, le plomb, l'alun, le porphyre, le sel (112,000 tonnes par an), le marbre. Sources d'eaux minérales et thermales. Avec l'exportation du blé et des fruits, le commerce minéral s'est élevé en 20 ans de 60 à 250 millions de fr. La Sicile est divisée en 7 provinces : Messine (avec les îles Lipari), Catane, Syracuse, Caltanisetta, Girgenti (avec les îles Pantellaria, Lampeduse, Lampione, Cinosa), Palerme (avec l'île d'Ustica), Trapani (avec les Egades). Il y a des archevêchés à Catane, Messine, Monréale, Palerme et Syracuse; une cour de cassation à Palerme, des cours d'appel à Palerme, Messine et Catane. La Sicile forme le XII^{e} corps d'armée (Palerme) et les 23^{e} et 24^{e} divisions militaires (Palerme et Messine). — Les routes sont encore peu nombreuses et peu sûres. Les efforts du gouvernement italien n'ont pas encore pu faire disparaître le brigandage. L'île est cependant traversée par une grande voie ferrée qui unit Messine à Catane, Termini et Palerme. (V. CHEMINS DE FER.)

Histoire. La Mythologie plaçait en Sicile le séjour des Cyclopes et des Lestrygons. Ces traditions effrayantes, jointes aux brigandages des pirates tyrrhéniens, écartèrent longtemps les Grecs de la Sicile. Seulement, vers la fin du VIII^{e} siècle avant J.-C., l'Athénien Théoclès, à la tête d'une colonie de Chalcidiens, fonda, sur la côte orientale, Naxos et Léontium, 735. La Sicile était alors occupée par 4 populations différentes : les Sicanes, tribu ibérienne; les Sicules, tribu pélasgique venue d'Italie; les Phéniciens, épars sur la côte; les Élymiens, tribu barbare qui se disait d'origine troyenne. En 734, Archias, exilé de Corinthe, fonda Syracuse, qui donna elle-même naissance à Acres, 664, Casmène, 644, Camarine, 599. Des Mégariens fondèrent Sélinonte, 628, et des Crétois bâtirent Géla, qui fonda à son tour Agrigente, 582. En même temps, des habitants de Cumes et de Chalcis fondaient, sur la côte septentrionale, Zancle ou Messine, métropole d'Himère. Chaque ville se donna un tyran, pour échapper aux excès de la démagogie qui régnait partout : Panœtius régna à Léontium, Simicus à Centuripe, Scytès et Anaxilas à Zancle, Pythagoras à Sélinonte, Térillus à Himère; Phalaris, Alcmène, Alcandre et Théron à Agrigente; Cléandre, Hippocrate et Gélon à Géla. La prépondérance en Sicile appartint d'abord à Agrigente et à Géla. Gélon, appelé par les riches de Syracuse contre le peuple, s'empara de la moitié de la ville, y [illegible] sa puissance, conquit Naxos, Zancle, L[illegible], dans une bataille sanglante, une armée [illegible] qui assiégeait Himère. Syracuse devint, grâce à lui, la capitale de la Sicile. Il laissa le trône à son frère Hiéron, qui, plein de goût pour les lettres, attirait à Syracuse Pindare, Simonide, Eschyle. La tyrannie de Thrasybule amena une révolution en 465. Thrasybule fut chassé, et le gouvernement démocratique établi dans toutes les cités. C'est vers ce temps qu'eut lieu l'expédition des Athéniens en Sicile, triste épisode de la guerre du Péloponèse. Invoquée par les Léontins contre les Spartiates, Athènes, sur l'avis d'Alcibiade, fit partir 20 galères pour la Sicile, puis profita d'une querelle entre Égeste et Sélinonte pour prendre le parti des Égestains et envoyer une flotte de 134 trirèmes sous la conduite de Nicias, Lamachus et Alcibiade. Alcibiade s'empara de Catane et de Naxos; mais rappelé pour répondre à une accusation de sacrilège, il laissa le commandement à Nicias, qui vint trop tard assiéger Syracuse. Le Lacédémonien Gylippe arriva à temps pour empêcher la ville d'être prise. Une nouvelle flotte athénienne fut amenée par Démosthène. Vaincus sur terre et sur mer, Nicias et Démosthène voulurent lever le siége; mais une éclipse les effraya; ils perdirent 27 jours, éprouvèrent [illegible] revers et furent [illegible] de se rendre à discrétion, [illegible] triomphe semble marquer l'apogée de la puissance de Syracuse. Le peuple vota alors une constitution démocratique. [illegible] 412 [illegible] dans l'ouest [illegible] par les [illegible] de Sélinonte et d'Égeste [illegible] des désordres [illegible] Denys l'Ancien, [illegible] Syracuse, de 405 [illegible] affranchit du [illegible] la Sicile, et [illegible] la Grande-Grèce, [illegible] Denys le Jeune, fut [illegible] par Dion, 357, [illegible] Callippe, 354; [illegible] frère de Denys, [illegible] général [illegible] Denys [illegible] de nouveau [illegible] par Timoléon, 343, [illegible] Carthaginois, et [illegible] 317 [illegible] la tyrannie d'Agathocle, 317 [illegible]

290, par Tynion et Sosistrate, par Pyrrhus qu'elle avait appelé contre les Carthaginois et les mercenaires mamertins, Syracuse proclama roi Hiéron, 269-215. Battu par les Romains au commencement de la 1re guerre Punique, ce prince resta 50 ans leur allié; après la guerre, les Carthaginois furent exclus de la Sicile, 241. Le successeur et petit-fils d'Hiéron, Hiéronyme, orgueilleux et cruel, périt assassiné, 214; la faction démocratique se déclara pour Annibal, et souleva 66 villes de la Sicile. Syracuse, assiégée par Marcellus, succomba malgré le génie d'Archimède, 212, et, 2 ans après, toute la Sicile forma la première province romaine. Elle conserva ses lois et ses magistrats; mais un préteur romain y résida, et elle dut acquitter un tribut en argent et en blé. Deux révoltes d'esclaves, 134 et 106, les concussions de Verrès, 71, la défaite de Sextus Pompée à Nauloque, 36, sont, jusqu'à l'avènement d'Auguste, les faits les plus saillants de l'histoire de la Sicile, qui se confond avec celle de Rome même. Le préteur, armé de tous les pouvoirs politiques, militaires et judiciaires, résidait à Syracuse. Deux questeurs, résidant l'un dans la partie orientale, l'autre dans la partie occidentale de l'île, étaient chargés de la perception des impôts. Chaque ville conservait d'ailleurs son organisation municipale, avec des magistrats de noms différents : *hieropoles* à Géla, *amphipoles* à Syracuse, *quinqueprimi* à Argyre, *decemprimi* à Centuripe. L'impôt fourni par la Sicile était considérable : 9 millions de sesterces (1,800,000 francs), pour un tiers de l'île seulement. Elle était soumise à un code spécial, la loi *Rupilia*. — Envahie au moyen âge par les Vandales, 440, puis par les Goths, 493, elle fut reprise par Bélisaire, 535, et rattachée à l'empire d'Orient. Au siècle suivant, les Musulmans dirigèrent vers la Sicile plusieurs expéditions, qui n'eurent qu'un succès momentané. Mais la dynastie des Aglabites s'empara de l'île en 827. Ces nouveaux possesseurs la partagèrent, suivant la division géographique du pays, en 3 *vals*, dont les districts étaient administrés par des cadis. Ils importèrent en Sicile le coton, la canne à sucre, le frêne, le pistachier, et donnèrent un grand essor à l'industrie et au commerce. Les Fatimites succédèrent aux Aglabites en 917, et restèrent maîtres de la Sicile jusqu'au XI^{e} siècle. De 1058 à 1090, ils furent chassés à leur tour par les Normands, dont le chef, Roger, fut le 1er grand-comte de Sicile. En 1130, la Sicile fut réunie au comté de Pouille et au principat de Capoue. Pour se soustraire à la tyrannie de Charles d'Anjou, elle se donna à Pierre d'Aragon après le massacre des Vêpres siciliennes, 1282, et elle obéit à une dynastie aragonaise; ce fut une période de dissensions intestines. Après une réunion momentanée au royaume de Naples sous Alphonse I^{er}, 1435-58, et une nouvelle séparation sous Jean d'Aragon, la Sicile et Naples furent de nouveau réunies par Ferdinand le Catholique, 1504, que le choix des barons appela au trône. Dès lors l'histoire de l'île se confond avec celle du royaume dont elle fait partie. (V. l'art. suiv.) En 1713, la Sicile fut donnée à la maison de Savoie; en 1720, on l'échangea contre la Sardaigne, qui appartenait à l'Autriche. Cette puissance dut y renoncer en 1738 (traité de Vienne reconstituant le royaume des Deux-Siciles en faveur d'une branche cadette des Bourbons d'Espagne. En 1799 et en 1806, la famille royale, chassée de Naples par une invasion française, se réfugia dans la Sicile, protégée contre les Français par la flotte anglaise. L'île eut alors une constitution, qui fut abolie en 1815. Encore à demi féodale, elle avait possédé, dans cette constitution inspirée par l'Angleterre, une charte appropriée aux goûts de ses habitants. L'insurrection de Messine, 1848, fut vigoureusement réprimée; celle de Palerme en 1860 réussit pleinement et l'île entière, conquise par Garibaldi, fut alors annexée au royaume d'Italie.

SICILES (ROYAUME DES **DEUX**-), anc. État de l'Europe méridionale, formé par la réunion du royaume de Naples (V. *ce mot*) et de l'île de Sicile (V. *ce mot*), que sépare le détroit ou phare de Messine; de là les dénominations d'États en deçà du Phare, et d'États au delà du Phare. L'ensemble du royaume était borné au N. et à l'E. par la mer Adriatique, au S. par la mer Ionienne, à l'O. par la mer Tyrrhénienne et les États de l'Église. Son territoire comprenait 111,776 kil. carr.; 9,283,000 hab. Cap. Naples. Le gouvernement était monarchique absolu. Le roi gouvernait avec un ministère, assisté d'une *Consulte d'État* pour les domaines en deçà du Phare. Un lieutenant général le représentait en Sicile, et était assisté lui-même de directeurs et d'une *Consulte*. Toutes les grandes administrations centrales étaient distinctes pour les pays de terre ferme et pour la Sicile. Il en était de même de toutes les branches de l'organisation administrative, qui était double pour les deux parties de l'État. — Le royaume était divisé en 22 provinces [illegible] 15 pour [illegible] et 7 pour la Sicile. Ces provinces [illegible] 77 districts, 718 arrondissements, et [illegible] communes, dirigés par

des intendants et sous-intendants et des syndics. Il y avait 2 cours suprêmes de justice, l'une à Naples, et l'autre à Palerme. Un tribunal de 1re instance siégeait dans chaque chef-lieu de province, un tribunal de police dans chaque district, un *conciliatore* ou juge de paix dans chaque commune. — Le clergé et les ordres religieux, en général, possédaient beaucoup de biens. Il y avait près de 100,000 ecclésiastiques de tout ordre, dont 23 archevêques et 77 évêques. — L'armée active comprenait 56,000 hommes sur le pied de paix, et 103,000 hommes sur le pied de guerre. — La marine comprenait 2 vaisseaux de ligne, 5 frégates à voiles, 14 frégates à vapeur, 6 corvettes, 5 bricks, 15 petits bâtiments à vapeur. Le nombre des marins s'élevait à 4,860. — Le budget de l'État restait secret; on évaluait les recettes à 120 millions de fr. La dette publique s'élevait à 500 millions. — L'industrie et le commerce étaient dans un état peu florissant. Les voies de communication manquaient à l'intérieur; la population affluait sur les côtes et dans les villes, au préjudice de l'agriculture. Le mouvement commercial de la partie continentale du royaume ne dépassait guère 150 millions de fr., importation et exportation réunies.

Histoire. Au XIe siècle, Guillaume Bras-de-Fer, Drogon et Humfroi, fils de Tancrède de Hauteville, pauvre gentilhomme du Cotentin, étant venus chercher fortune en Italie, s'emparèrent d'Amalfi et organisèrent une république normande, divisée en 12 comtés, 1043. Guillaume, l'aîné des 3 frères, obtint comme le premier des 12 comtes, le duché de Pouille, dont le pape Léon IX, prisonnier des Normands après la bataille de Civitella, 1053, donna ensuite l'investiture à Humfroi. Robert Guiscard, comte de Pouille après Humfroi, et maître des deux Calabres, s'allia avec le saint-siège, et, tandis que son frère Roger soumettait la Sicile, acheva la conquête de l'Italie méridionale, enleva aux Lombards Salerne et Bénévent, 1078, et aux empereurs d'Orient Tarente et Otrante, 1080. Après la dynastie des princes normands, qui, depuis 1130, avaient réuni la Sicile et le midi de l'Italie, le mariage de Constance, fille de Roger II, avec Henri VI, fils de Frédéric Barberousse, plaça les deux régions sous le pouvoir des empereurs d'Allemagne, qui avaient toujours conservé d'ailleurs des prétentions comme suzerains des derniers ducs lombards. Après la mort de Frédéric II, le pape en donna l'investiture à Charles d'Anjou, qui se débarrassa de Manfred et de Conradin, et demeura à peu près paisible possesseur du royaume : mais les dernières années de son règne furent attristées par le massacre des *Vêpres siciliennes,* 1282. Les exploits maritimes de Roger dell'Oria, amiral de Pierre III d'Aragon, à qui la Sicile s'était donnée, forcèrent Charles d'Anjou à se contenter du royaume de Naples. Charles II épuisa vainement ses ressources pour reconquérir la Sicile; Frédéric d'Aragon, proclamé roi par les Siciliens, lui imposa le traité de 1300, par lequel la Sicile fut irrévocablement perdue pour la maison d'Anjou. Robert le Sage, 1309-1343, échoua de même dans ses tentatives; mais il maintint en Italie la supériorité des Guelfes. Les mariage de sa petite-fille Jeanne avec André de Hongrie devait confondre les droits des deux branches de Hongrie et de Naples. Mais le règne de Jeanne ne fut qu'une série de désordres et de crimes. Sa mort, 1382, ouvrit une lutte désastreuse entre Louis Ier, chef de la 2e maison d'Anjou, son fils d'adoption, et Charles de Duras, son héritier naturel. Charles se maintint sur le trône contre son rival, qui vint mourir dans les plaines de Bari, 1384. Charles périt à son tour assassiné en Hongrie, 1386, laissant un fils, Ladislas, à peine âgé de 10 ans. Détrôné par la faction angevine, qui proclama Louis II d'Anjou, 1389, rétabli 10 ans après, puis proclamé roi de Hongrie, 1403, Ladislas écrasa les chefs angevins. Jeanne II, sa sœur, lui succéda, 1414. Après avoir adopté successivement Alphonse V d'Aragon et Louis III d'Anjou, elle disposa de la couronne en faveur de René, frère de Louis III. Mais, après une guerre de quelques années, René, trahi par ses amis, sans États, sans armes, fut chassé par Alphonse, 1442, qui reçut du pape Eugène IV l'investiture de son nouveau royaume, et réunit les deux parties de l'ancienne monarchie. Une nouvelle séparation eut lieu à sa mort, 1458. Il laissa le royaume de Naples à Ferdinand, son fils naturel, tige de la ligne bâtarde d'Aragon, tandis que la ligne légitime gardait la Sicile. Ce fut sous Alphonse, fils de Ferdinand, qu'eut lieu l'expédition de Charles VIII contre Naples, 1494-95. Comme ce prince, Louis XII parvint à s'établir un instant dans le royaume de Naples; mais la trahison l'en chassa, comme elle l'en avait rendu maître, 1500-1503. Ferdinand le Catholique reçut du pape l'investiture de ce royaume, qui se trouva réuni à la monarchie espagnole, 1504. Les tentatives de François Ier sur le royaume de Naples furent infructueuses. Charles-Quint reçut à son tour l'investiture. Il accorda aux nobles des titres magnifiques, éleva la bourgeoisie au même rang que la noblesse, et confia plusieurs des emplois administratifs à des Espagnols. Les impôts toujours croissants servaient à acquitter les dettes de l'Espagne ou à solder ses armées. Opprimé et ruiné, le peuple se souleva à la voix du pêcheur Masaniello, 1647; mais le vice-roi le fit assassiner, et, après 4 années de luttes, au milieu desquelles on voit figurer le duc de Guise, le peuple fut soumis à un joug plus pesant que jamais, 1652. Dans la guerre de la succession d'Espagne, Naples prit parti pour Philippe V; mais les Impériaux s'emparèrent, en 1707, du royaume de Naples, et le traité d'Utrecht le donna à la maison d'Autriche, tandis que Victor-Amédée, duc de Savoie, obtenait la Sicile. En 1720, l'Autriche échangea la Sardaigne contre la Sicile; cette île et Naples se trouvèrent de nouveau réunies. Elles formèrent, en 1735, sous le nom de *Deux-Siciles,* un État indépendant entre les mains d'une branche puînée des Bourbons d'Espagne, qui, appelée au trône d'Espagne en 1759, les céda à une autre branche. Depuis le XIIe siècle, la qualification de *royaume* appartenant primitivement à la Sicile et non au midi de l'Italie, et Palerme étant considérée comme la capitale de toute la monarchie, les princes des dynasties normande et souabe avaient toujours porté le titre de *rois de Sicile;* ce fut aussi ce titre que prirent, depuis les Vêpres siciliennes, les Angevins de Naples et les Aragonais de Sicile, les uns pour indiquer qu'ils n'avaient pas renoncé à la Sicile, les autres parce qu'ils en étaient les maîtres. De là vint, au XVe siècle, lors du triomphe d'Alphonse Ier, la dénomination de *roi des Deux-Siciles,* remplacée sous Ferdinand le Catholique par celle de *roi de la Sicile en deçà et au delà du Phare,* mais définitivement adoptée depuis 1734. Transformé un moment en république Parthénopéenne par la conquête française, 1799, la partie continentale du royaume retomba bientôt sous la domination des Bourbons, puis passa sous celle de Joseph Bonaparte, 1806. Joachim Murat lui succéda à Naples en 1808, pendant que Ferdinand IV se maintenait en Sicile. Les traités de 1815 rétablirent le royaume des Deux-Siciles au profit de Ferdinand IV, qui prit alors le titre de Ferdinand Ier. En 1820, une insurrection éclata, une constitution fut proclamée; mais une armée autrichienne, victorieuse à Rieti, rétablit l'autorité absolue de Ferdinand IV. François Ier, 1825-1830, Ferdinand II, 1830-1859, et François II, le dernier roi, conservèrent la politique absolutiste. La révolte de la Sicile en 1860, la conquête de Naples par Garibaldi et la prise de Gaëte par le général Cialdino mirent fin au royaume des Deux-Siciles, réuni aujourd'hui au royaume d'Italie. (*V.* ITALIE.)

SOUVERAINS DES DEUX-SICILES.

GRAND-COMTÉ (ENSUITE DUCHÉ) DE POUILLE.		GRAND-COMTÉ DE SICILE.	
Guillaume Ier	1043		
Drogon	1046		
Humfroi	1051	Roger Ier (frère de Robert Guiscard)	1070
Robert Guiscard (*duc* depuis 1059)	1057		
Roger, 2e fils de Robert	1085	Simon	1101
Guillaume II	1111-1127	Roger II	1101-1130

RÉUNION SOUS LE NOM DE ROYAUME DE SICILE.

Dynastie normande.

Roger Ier (le même que Roger II, comte de Sicile)	1130
Guillaume Ier	1154
Guillaume II	1166
Constance	1189
Tancrède et Guillaume III *usurpateurs*	1189-1194

Dynastie des Hohenstaufen.

Henri VI (époux de Constance)	1195
Frédéric Ier (II comme empereur)	1197
Conrad	1250
Conradin	1253-1263
Mainfroi, *usurpateur*	1256-1263

Commencement de la 1re maison d'Anjou.

Charles Ier (frère de St Louis)	1266-1282

SÉPARATION DES DEUX ROYAUMES.

Naples (maison d'Anjou).		*Sicile (maison d'Aragon).*	
Charles Ier	1282	Pierre Ier (III comme roi d'Aragon)	1282
Charles II	1285	Jacques	1285
Robert *le Sage*	1309	Frédéric II	1296
Jeanne Ire	1343-82	Pierre II	1321
Avec André de Hongrie.	1343-45	Ludovic	1342
Avec Louis de Tarente.	1346-62	Frédéric III	1374
Charles III	1382	Marie	1368-1402
Ladislas	1386	Pierre le Cérémonieux roi d'Aragon et tuteur de Marie	1377-82
Jeanne II	1414-35	Martin Ier (comme époux de Marie	1391
2e maison d'Anjou (prétendant de Naples seulement).		comme roi)	1402
Louis Ier	1382	Martin II	1409
Louis II	1384	Ferdinand Ier	1412
Louis III	1417	Alphonse Ier	1416-1435
René	1435-80		

DEUXIÈME RÉUNION.

Alphonse Ier (déjà roi de Sicile)	1435-1458

DEUXIÈME SÉPARATION.

A Naples.		*En Sicile.*	
Ferdinand Ier	1458	Jean d'Aragon	1458

Alphonse II	1494	Ferdinand III, *le Catholique*, roi d'Aragon	1479-1504
Ferdinand II	1495		
Ferdinand III	1503		

TROISIÈME RÉUNION.

Ferdinand III (d'Aragon), *le Catholique* 1504

Dynastie d'Autriche-Espagne.

Charles Ier (Charles-Quint) 1516
Philippe Ier (II en Espagne) 1556
Philippe II (III) 1598
Philippe III (IV) 1623
Charles II 1665-1700

Après la fin de la dynastie.

Philippe IV de Bourbon (V en Espagne) 1700-1707
Charles d'Autriche (depuis empereur) 1707-13

TROISIÈME SÉPARATION.

A Naples.		*En Sicile.*	
Charles III (*le même*)	1707-13	Victor-Amédée	1713-18

QUATRIÈME RÉUNION.

Charles III (*le même*) 1722
Charles IV ou Don Carlos (III en Espagne) 1736
Ferdinand IV de Naples, III de Sicile 1759-1799

QUATRIÈME SÉPARATION.

A Naples.		*En Sicile.*	
République Parthénopéenne, (du 23 janv. au 15 mai).	1799	Ferdinand III	1799

CINQUIÈME RÉUNION.

Ferdinand IV 1799-1806

CINQUIÈME SÉPARATION.

A Naples		*En Sicile*	
Joseph *Napoléon*	1806	Ferdinand IV	1806-15
Joachim *Napoléon* (Murat)	1808-15		

SIXIÈME RÉUNION.

Ferdinand Ier (Ferdinand IV, roi des Deux-Siciles) 1815
François Ier 1825
Ferdinand II 1830
François II 1859-60

F—T et G. H.

SICILIENNES (VÊPRES.) *V.* VÊPRES.

SICILIQUE, *Sicilicus* ou *Sicilicum*, monnaie de compte ou fictive, mesure, et poids des anc. Romains. Monnaie, elle valait le quart de l'as; mesure, 1 actus 1/4 (52 centiares); poids, le quart de l'once ou 6 scrupules (79 gram.)

SICINIUS BELLUTUS (CAÏUS), Romain, d'une famille plébéienne, engagea les plébéiens à se retirer sur le mont Sacré, l'an 260 de Rome, 493 av. J.-C., et fut un des cinq tribuns du peuple alors élus.

SICINIUS (CAÏUS), fils du précédent, fut nommé tribun lorsque les légions, soulevées par Virginius contre les Décemvirs, se retirèrent sur le mont Aventin, l'an 304 de Rome, 449 av. J.-C.

SICINIUS DENTATUS (LUCIUS), brave centurion romain, qui avait assisté à 120 batailles, reprit la loi agraire d'Icilius, entraina le peuple, fut nommé tribun et fit condamner 2 consuls à l'amende, l'an 299 de Rome, 454 av. J.-C. Les Décemvirs, qu'il attaquait ouvertement dans l'armée, redoutant son influence sur les soldats, le firent assassiner, 449.

SICINIUS (LUCIUS), tribun du peuple, proposa la loi d'après laquelle la moitié des Romains devait aller s'établir à Véies et que Camille fit rejeter, l'an 363 de Rome, 390 av. J.-C.

SICINIUS, tribun du peuple, l'an 677 de Rome, 76 av. J.-C., entreprit, soutenu par César, de rétablir la puissance tribunitienne. Le consul Curion, qu'il avait exposé aux risées du peuple en le comparant à un acteur ridicule, le fit assassiner.

O.

SICINNE, *Sicinnis*, danse sacrée chez les anc. Grecs et les anc. Romains. En Grèce, elle était pratiquée par les Phrygiens, dans les fêtes de Bacchus. A Rome, elle était dansée par des chœurs de Satyres, dans la procession des Jeux Romains. C'était une danse comique, et des danseurs de Sicinne figuraient aussi dans la pompe des funérailles.

SICINUS, auparavant *Œnoé*, île située entre le Péloponèse et la Crète, auj. *Sikino*.

SICLE (de l'hébreu *sekel*, peser), poids et monnaie des Hébreux. Poids, il valait 4 drachmes, ou 93 décigrammes et demi; monnaie d'argent, il valait 2 fr. 06 c. selon les uns, ou 1 fr. 26 c. selon les autres. Il y eut aussi des sicles d'or.

SICORIS, QUELQUEFOIS **SICANUS** ET **SICORUS**, nom anc. [illegible].

SICULES, *Siculi*, peuple pélasgique qui passa de la Dalmatie [illegible], et que l'invasion des Rasènes ou l'hostilité des [illegible] poussa dans l'île de Sicanie; cette île en prit le nom [illegible].

SICULIANA, v. de Sicile, prov. de Girgenti, port à l'embouchure [illegible] Canna; 5,658 hab. Comm. de céréales et de soufre.

SICULUM FRETUM, nom anc. du PHARE DE MESSINE.

SICULUS FLACCUS, arpenteur romain, *agrimensor*, a publié, probablement sous le règne de Trajan, un traité *de Conditionibus agrorum*, consacré à l'Italie seulement. La meilleure édition se trouve dans le recueil des *Agrimensores* de Blume, Lachmann, Rudorff, Berlin, 1848, t. I. G. L.-G.

SICUM, anc. v. de Dalmatie, sur le golfe Adriatique; auj. *Castel-Vecchio* ou *Sebenico*.

SICYONE, v. de l'anc. Grèce, au N. du Péloponèse, fut d'abord bâtie dans une plaine, sur l'Asopos, non loin du golfe de Corinthe et appelée *Égialé*, puis *Mécone*. Démétrius Poliorcète, s'en étant emparé, la fit transférer plus près de l'Acropole, sur une hauteur, et elle porta quelque temps les noms de *Nouvelle-Sicyone* et de *Démétrias*, sans cesser d'avoir son port à l'embouchure de l'Asopus. Les traditions rapportaient la fondation de Sicyone à un roi autochthone, Égialeus, c.-à-d. qu'elle avait été fondée par les Pélasges Égialéens, qui avaient donné à toute cette côte le nom d'Egialée. A l'invasion des Hellènes, elle tomba au pouvoir des Ioniens, assujettissement que les traditions ont déguisé en représentant le conquérant ionien Sicyon comme venant au secours du roi du pays et recevant de lui la main de sa fille. Après le retour des Héraclides, un prince des Héraclides d'Argos, Phalcès, fils de Téménos, s'empara de Sicyone et le pays fut compris dans l'Argolide. A l'ancienne royauté héroïque succéda un gouvernement aristocratique. Sicyone, alarmée des progrès de Sparte, s'unit avec Argos contre cette ville dans la 1re guerre de Messénie. Vers 676, Andréas ou Orthagoras y fonda la tyrannie des *Orthagorides*, qui, continuée par son fils Myron et son arrière-petit-fils Clisthène, jeta un grand éclat à Sicyone par la protection que ces tyrans accordèrent aux arts. En 616, les Doriens recouvrèrent leur ascendant. Dans la guerre Médique, les Sicyoniens fournirent un contingent de 3,000 hoplites et de 12, puis de 15 galères à Salamine; lors de la guerre du Péloponèse, ils se déclarèrent pour les Lacédémoniens, qu'ils secoururent aussi dans leurs guerres contre Corinthe, 394, et Thèbes, 371. Mais, lorsqu'en 369 Épaminondas pénétra pour la 2e fois dans le Péloponèse, Euphron, avec l'aide des Arcadiens et des Argiens, renversa le gouvernement aristocratique, allié de Sparte, et s'empara de la tyrannie. Détrôné peu de temps après, il fut remplacé par d'autres tyrans, Aristratos, qui se mit à la solde de Philippe, et Épicharès. Dans la guerre Lamiaque, Sicyone s'allia avec les autres Grecs contre la Macédoine, 322; soumise par Cassandre, elle fut délivrée de son joug par le fils de Polysperchon, Alexandre, à la mort duquel sa femme Cratésipolis s'empara de la toute-puissance, 314, et livra la ville à Ptolémée, 308. Démétrius Poliorcète la lui enleva, 303, et, après lui, elle tomba au pouvoir de tyrans qui la gouvernèrent pendant 50 ans : enfin Aratus délivra sa patrie, en 252, et la fit entrer dans la ligue Achéenne; elle partagea le sort de cette confédération, et tomba sous la domination romaine après la ruine de Corinthe, 146. Sicyone était célèbre dans l'antiquité par l'éclat de ses écoles de peinture et de sculpture, et le disputait à Corinthe dans l'art de la fonte et de la ciselure des métaux. Ses ruines (restes d'un théâtre et d'un stade taillés dans le roc, fondations d'un petit temple, aqueducs souterrains, etc.) se trouvent aujourd'hui près du village de *Basilico*, dans le royaume de Grèce (nome d'Argolide, éparchie de Corinthe). — Le territoire de Sicyone ou *Sicyonie* était borné au N. par le golfe de Corinthe; à l'E., vers la Corinthie, par le fleuve Néméa; à l'O., vers l'Achaïe, par le fleuve Sythas, et, au S., elle était séparée des territoires de Phlionte et de Cléones par les monts Titane et Trieranon. Outre Sicyone, les villes étaient : Phœbia, Titané, Epœcia, Déré, Ephyra et Donussa. Arrosée par l'Asopus, l'Hélisson, le [illegible], la Sicyonie possédait sur le bord de la mer une plaine fertile, appelée *Asopide*, auj. *Bocha*, qui produisait des olives et des vignobles renommés.

Expédition de Morée, III, pl. 81. C. P. et S. Re.

SICYONIS, île de la mer Égée, en face d'Épidaure. Minerve y avait un temple.

SIDDIM, vallée de la Palestine, remplie de puits d'asphalte, qui, selon la Genèse, occupait l'emplacement où s'étendit ensuite le lac Asphaltite.

SIDDONS (SARAH **KEMBLE**, MISTRESS), célèbre tragédienne anglaise, née à Brecknock (Galles) en 1755, m. en 1831, sœur de l'acteur J. Kemble, débuta sur les théâtres de diverses grandes villes d'Angleterre, puis sur celui de Drury-Lane à Londres en 1782, et quitta la scène en 1799. On la surnomma *la Reine de la tragédie*; le rôle de lady Macbeth était son triomphe; elle jouait aussi avec une grande supériorité ceux de Catherine d'Aragon et de lady Beverley.

SIDE, v. de Pamphylie, sur la côte, fondée par les [illegible] de Cymé, était consacrée au culte de Minerve, qui, sur les monnaies de cette ville, est représentée tenant à la main une grenade (en grec *side*). Side partagea le sort du reste de la province, et, dans les dernières divisions de l'empire romain,

elle devint le ch.-l. de la Pamphylie Ire. Auj. *Eski-Adalia*, dans le livah d'Adalia ou de Tékè (prov. de Caraman). C. P.

SIDEROMANCIE (du grec *sideros*, fer, et *manteia*, divination), genre de divination qui se faisait avec un fer rouge, sur lequel on plaçait de petites paillettes. Les devins annonçaient les événements d'après les figures, les écarts, les étincelles que faisaient ces paillettes en brûlant.

SIDERS. V. SIERRE.

SIDI, mot arabe, le même que *cid* ou *seid*, signifie seigneur.

SIDI-BEL-ABBÈS, v. d'Algérie, prov. et à 88 kil. S.-O. d'Oran; 13,927 hab. Fondée en 1856, elle a été érigée en sous-préfecture en 1875. Ch.-l. de subdivision militaire. Chemin de fer pour Sainte-Barbe du Tlélat, sur la ligne d'Alger à Oran, et pour Ras-el-Ma.

SIDI-BOU-SAÏD, vge de la Tunisie, à 24 kil. N.-E. de Tunis, sur le sommet du cap Carthage.

SIDI-BRAHIM, marabout situé à 15 kil. S. de Djemma-Ghazouat (Algérie); 450 Français y furent surpris et massacrés par 3,000 Arabes, le 22 septembre 1845.

SIDI-FERRUCH, appelé par les Espagnols *Torre-Chica*, petite baie et presqu'île sur la côte de l'Algérie, à 26 kil. O. d'Alger, défendue par un fort. Les Français y débarquèrent lors de leur dernière expédition contre Alger, et y gagnèrent leur 1re victoire, le 14 juin 1830. Monument commémoratif.

SIDI-HESCHAM, État de l'Afrique, dans le Maghreb, fut formé, en 1810, aux dépens du Maroc, par Hescham, fils du chérif Ahmed-ebn-Mousa. Il se compose d'une partie du pays de Sous, et s'étend à l'O. et au S. du Maroc vers le Sahara; cap. Talent. Ses habitants sont industrieux, agricoles, marchands et guerriers. L'État de Sidi-Hescham est l'entrepôt du commerce entre Tombouctou et le Maroc.

SIDI-MOHAMMED, empereur du Maroc, de la dynastie des Chérifs, 1757-83, né vers 1703, chercha à civiliser ses États, se mit en paix avec toutes les puissances européennes, 1760, et ouvrit avec elles des relations commerciales en vue de rétablir ses finances. Il fonda Mogador, prit Mazagan aux Portugais en 1769, et tenta vainement d'enlever Mélilla aux Espagnols, 1774. Plus tard, ayant renoué avec l'Espagne, il ferma ses ports aux Anglais lors du siège de Gibraltar, 1782, et mit le port de Tanger à la disposition des flottes française et espagnole.

SIDICINS, *Sidicini*, peuple de l'anc. Campanie, au N., sur les confins du Samnium; ch.-l. Teanum Sidicinum. C'était un démembrement des Ausones. Attaqués par les Samnites, en 343 av. J.-C., ils implorèrent le secours de Capoue; cette ville, menacée à son tour, appela les Romains, et ce fut l'origine de la guerre du Samnium. (*V. ce mot.*) Les Sidicins furent livrés aux Samnites lors de la paix, l'an 412 de Rome, 341 av. J.-C. Ils s'armèrent contre Rome en 337, et furent réduits en 334.

SIDILOCUM, nom latin de SAULIEU.

SIDMOUTH, v. d'Angleterre (Devon), port ensablé sur la Manche; 3,501 hab. dans la paroisse. Bains de mer fréquentés.

SIDNEY (SIR HENRI), homme d'État anglais, né dans le comté de Surrey en 1513, m. en 1586, fut employé par Édouard VI, Marie et Élisabeth, comme diplomate et capitaine. Il fut avec honneur gouverneur du pays de Galles, chevalier de la Jarretière et lord d'Irlande. Ce pays lui doit des *Statuts*, qui ont été imprimés.

SIDNEY (SIR PHILIPPE), homme d'État et écrivain, fils du précédent, né en 1554 à Penshurst (Kent), m. en 1586. Après une brillante éducation, il parcourut l'Europe, assista à la Saint-Barthélemy, connut à Francfort Languet, avec qui il commença une correspondance littéraire publiée à Amsterdam en 1646, étudia le français, l'italien et l'espagnol, et revint en 1575 à la cour d'Élisabeth. Quoiqu'il n'eût que 22 ans, cette reine l'envoya en ambassade près de l'empereur Maximilien II, et forma par son aide une ligue protestante contre le pape et l'Espagne. Il osa, en 1579, s'opposer dans une lettre au mariage d'Élisabeth avec le duc d'Anjou, mariage dont le projet n'était pas sérieux de la part de la reine. [illegible] querelle avec le duc d'Oxford (Edward Vere) [illegible] de la cour. Il composa alors l'*Arcadie*, roman pastoral, imité de celui de Sannazar, et que sa belle-sœur, la comtesse de Pembroke, acheva et publia après sa mort, Londres, 1591. Chevalier en 1582, envoyé à la Chambre des communes [illegible] de Kent, il écrivit au [illegible] Londres, [illegible]. Il était à Plymouth prêt à partir pour l'Amérique avec Drake, quand [illegible] refusa de perdre [illegible] den, le plus beau joyau de son règne; elle ne lui permit pas non plus d'accepter la couronne de Pologne qui lui [illegible] offerte. Gouverneur de Flessingue et général de cavalerie [illegible] dans la guerre de Flandre, il reçut une balle à Zutphen, et mourut à Arnheim. On a de lui, outre les ouvrages déjà cités, une collection de sonnets et de chants sous le nom d'*Astrophel et Stella*. Sidney est le premier bon prosateur de l'Angleterre.

V. Zouch, *Mémoires sur la vie et les écrits de sir Ph. Sidney*, 1808, in-4°. A. G.

SIDNEY (SIR ALGERNON), 2e fils de Robert, comte de Leicester, né à Londres vers 1617, m. en 1683, suivit son père dans son ambassade en Danemark, 1632, puis en France, 1636, et dans son gouvernement d'Irlande. En 1643, il abandonna la cause de Charles Ier pour celle du Long-Parlement, devint colonel, et bientôt lieutenant général dans l'armée de Fairfax, gouverneur de Dublin et de Douvres, fut nommé membre de la haute cour qui jugea le roi, mais refusa de siéger le jour où la sentence fut prononcée. Républicain sincère, il ne voulut pas non plus servir sous le protectorat des deux Cromwell, rentra au Long-Parlement après l'abdication de Richard Cromwell, négocia en 1659 la paix entre le Danemark et la Suède, refusa, lors de la restauration des Stuarts, le bénéfice de l'acte d'oubli et d'immunité accordé par Charles II, et resta 17 ans en exil. Élu membre de la Chambre des communes en 1678, il soutint avec ardeur le bill d'exclusion proposé contre le duc d'York. Impliqué plus tard dans le complot de Rye-house, il fut condamné à mort par un jury que présidait Jeffries, et subit sa sentence avec courage. Sa culpabilité est loin d'être démontrée; mais il est certain qu'il était ennemi invétéré de la famille royale et qu'il avait accepté de Louis XIV une somme de 500 livres sterling pour diriger l'opposition dans le Parlement. On a de Sidney des *Discours sur le gouvernement*, 1698 et 1704, in-fol., et 1773, in-4°, trad. en français par Samson, La Haye, 1702, 3 vol., espèce de code du républicanisme le plus exalté.

Sa Vie a été écrite en angl. par Meadley, Lond., 1813 et 1816. — V. l'*Hist. d'Angleterre* de Macaulay. B.

SIDNEY-SMITH. V. SMITH.

SIDNEY, v. d'Australie. (*V.* SYDNEY.)

SIDOINE APOLLINAIRE (C.-SOLLIUS SIDONIUS APOLLINARIS), poète latin, né à Lyon vers 430, d'une famille illustre des Gaules, m. en 489. Préfet de Rome sous l'empereur Avitus, son beau-père, il reçut de nouveaux honneurs sous Majorien et Anthémius, dont il fit les panégyriques en vers. Quoique laïque et marié, il fut élu en 472 évêque de Clermont, et prit les ordres. Il vit sa ville épiscopale prise par les Goths après un long siège, fut éloigné par eux, dépouillé de son évêché, puis rétabli. On l'a canonisé. Fête, le 21 août. Nous avons de lui 9 liv. de *Lettres* en vers, curieuses surtout pour l'histoire du temps, et 27 pièces variées (*Panégyriques*, dans lesquels on trouve des détails de mœurs et de coutumes, *Épithalames*, etc.). Son style est obscur et barbare, bien éloigné de celui de Claudien qui fut presque son contemporain. Ses Œuvres ont été publiées à Utrecht, 1473, in-fol.; par Savaron, 1598, in-8°, et 1609, in-4°; par Sirmond, 1614. Elles ont été traduites en français par Sauvigny, 1787, 2 vol. in-4° et in-8°, mais incomplètement; et par Grégoire et Collombet, 1836, 3 vol. V. Germain, *Essai historique et littéraire sur Sidoine* [illegible], 1840; [illegible] de Baret, Paris, 1879, une intéressante étude sur la société gallo-romaine du ve siècle. D—R et G. L.-G.

SIDON, v. de Phénicie, sur la côte, entre Béryte au N. et Tyr au S., était située à un [illegible] et faisant [illegible] à [illegible] la guerre [illegible] que, les plus [illegible] la Phénicie. Sous la domination des Perses, Sidon garda son roi pour l'administration intérieure, tout en servant [illegible] aux satrapes et aux généraux du grand roi. Les vexations de ces [illegible] déterminèrent en 351, sous le règne d'Ochus, une révolte des Sidoniens, qui s'allièrent avec les Égyptiens et les Cypriotes; mais la ville fut prise par la trahison de son roi Tennès, entièrement brûlée, et 40,000 hab. périrent dans les flammes. Elle se releva cependant de ses ruines, profita de l'arrivée d'Alexandre en Syrie pour abandonner les Perses, et fournit au conquérant des vaisseaux pour assiéger Tyr. Elle conserva ses [illegible] sous les successeurs d'Alexandre, et tomba au pouvoir des Romains quand Pompée réduisit en province la Syrie et la Phénicie. Aujourd'hui elle porte le nom de *Saida*, et forme une des [illegible] du Levant. (*V.* PHÉNICIE.) C. P.

SIDRE [illegible] des anciens, golfe formé par la Méditerranée [illegible] entre les caps [illegible] est [illegible] et celui de [illegible] au S., [illegible] ma- [illegible] vient de l'arabe [illegible] lotos).

SIDY. V. SIDI.

SIDYMA, v. de l'anc. Lycie, sur la rive g. du Xanthus, près du vge actuel de *Tourtourcar*. Belles ruines antiques.

SIEBENBURGEN, nom allemand de la TRANSYLVANIE.

SIEBENGEBIRGE. *V.* SEPT-MONTAGNES.

SIEBOLD (PHILIPPE-FRANÇOIS DE), voyageur et naturaliste, né à Wurzbourg en 1796, m. en 1866, a surtout exploré le Japon. Ses relations étaient, jusqu'à 1858, les meilleures sources d'information que l'on possédât sur cet empire.

Il a publié : *Epitome linguæ Japonicæ*, Batavia, 1826; *Niphon, archives pour servir à la description de l'empire japonais*, Leyde, 1832-51, en 20 livraisons; *Fauna Japonica*, 1833 et suiv., 4 vol.; *Bibliotheca Japonica*, 1833-41, 6 vol.; *Flora Japonica* 1835-53, 2 vol.; *Isagoge in bibliothecam Japonicam*, 1841; *Catalogus librorum Japonicorum*, 1845; *Histoire des tentatives des Pays-Bas et de la Russie pour entrer en rapports avec le Japon*, 1854.

SIEDLCE, v. de la Pologne Russe, ch.-l. du gvt de Siedlce, sur la Muchowice; 10,013 hab. Prise et reprise par les Polonais et les Russes en 1831. Elle a appartenu au gouvernement de Lublin.

SIEDLCE (GOUVERNEMENT DE). *V.* PODLAQUIE.

SIEG, c.-à-d. *victoire* en langue germanique; SIEG*berg*, montagne de la victoire.

SIEG, riv. du roy. de Prusse, naît dans la Westphalie (régence d'Arensberg), arrose le cercle et la ville de Siegen, puis Siegbourg dans la prov. Rhénane, et se jette dans le Rhin, à 3 kil. N. de Bonn; cours de 131 kil.

SIEGBURG, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), sur la Sieg, à 35 kil. S.-E. de Cologne; 6,810 hab. Anc. abbaye, convertie en maison d'aliénés.

SIEGEN, v. du roy. de Prusse (Westphalie), ch.-l. de cercle, à 75 kil. S. d'Arensberg, sur la Sieg; 15,024 hab. Importantes fabriques et mines de fer; quincaillerie, limes, objets en acier. Elle donna son nom à une branche de la maison de Nassau.

SIEGFRIED. *V.* NIEBELUNGEN.

SIENNE, anc. *Sena Julia*, en italien *Siena*, v. forte et célèbre du roy. d'Italie (Toscane), ch.-l. de prov., dans une situation délicieuse sur 3 collines; 21,939 hab. Archevêché. Université, fondée en 1540, et jadis célèbre; Académie des sciences, École de beaux-arts, collège, bibliothèque de 40,000 volumes et 5,000 manuscrits; archives, institut de sourds-muets. On remarque : le Dôme ou cathédrale, une des plus richement ornées de l'Italie, et dans la sacristie de laquelle est un célèbre groupe des Trois Grâces; les églises de la Conception, de Saint-Dominique et de Saint-Martin; le Palais public, avec une tour dite *la Mangia*, et devant laquelle est la superbe place *del Campo*, auj. place Victor-Emmanuel, creusée en forme de coquille; les palais Piccolomini, Patrucci, Saracini, [illegible], etc.; l'hospice de Santa-Maria-della-Scala, avec une charmante église du XVI[e] siècle; la fontaine Branda, élevée en 1193. Peu d'industrie : raffineries de sucre, fabr. de chapeaux de paille, chaudronnerie en cuivre, cuirs, draps, soieries et velours. Commerce de grains, de vins et de marbres [illegible]. Fondée par les Étrusques, Sienne reçut une colonie romaine sous Auguste. République puissante au moyen âge, longtemps rivale de Pise et de Florence, elle compta plus de 100,000 hab. Charles-Quint, profitant des dissensions qui l'agitaient, la soumit en 1540 et la transmit à son fils Philippe II, qui, en 1557, la céda à Cosme I[er], grand duc de Toscane. De 1808 à 1814, elle fut le ch.-l. du dép. français de l'Ombrone. Le pape Alexandre III, Ste Catherine, les deux Socin, y sont nés. — La province de Sienne a 3,825 kil. carr., 212,765 hab., et elle se divise en 2 arr., Montepulciano et Sienne. Elle a des carrières de beau marbre.

SIENNE, riv. de France, naît à Saint-Sever (Calvados), [illegible], arrose Villedieu et Gavray (Manche), et se jette dans la Manche, à Regnéville, à 11 kil. S.-O. de Coutances, [illegible]. Cours de 75 kil.

SIERADZ, v. de Pologne, gvt de Kalisch, sur la Wartha; [illegible]

[illegible]

conseil exécutif composé des chefs de service, et d'un conseil législatif de 8 membres. Évêché anglican. Ces colonies furent fondées, en 1787, par Granville-Sharp et autres philanthropes anglais, dans le but de détruire la traite des noirs, et l'on y établit des nègres libres. Sol fertile; climat très malsain. Export. : bois de teck, huile de palme, poivre, riz, etc.

SIERRA-LEONE (RIVIÈRE DE). *V.* ROKELLE.

SIERRE, en allem. *Siders*, vge de Suisse, dans le canton du Valais, sur la rive dr. du Rhône et sur le chemin de fer de Genève au Simplon; 950 hab.

SIEUR (diminutif de *senieur* ou *seigneur*), qualification donnée autrefois aux possesseurs de terres non titrées. Joint au pronom possessif, ce mot a formé celui de *Monsieur*.

SIEVERS (JACQUES-JEAN, COMTE), homme d'État russe, né à Wesenberg en 1731, m. en 1808, commença par servir dans l'armée. Distingué par Catherine II, qui le nomma gouverneur de Novgorod, puis gouverneur général de Novgorod, Tver et Pskov, il fut envoyé en Pologne en 1789, et, de concert avec Repnin, contribua puissamment à la chute de ce royaume en favorisant les prétentions des chrétiens grecs protégés par la Russie, et en corrompant les principaux membres de la diète polonaise. Il fut comme l'âme de la diète de Grodno, 1793, qui sanctionna le second partage. Il a laissé des *Mémoires*, publiés par C.-L. Blum, Leipzig et Heidelberg, 1857-58, 4 vol.; ils font connaître le gouvernement et la société russes du XVIII[e] siècle. G. P.

SIEVERSHAUSEN. *V.* STEVERSHAUSEN.

SIEVSK, v. de l'empire russe en Europe, gvt d'Orel, sur la Seva et le lac Moritza; 7,733 hab. Manuf. de porcelaines.

SIEYÈS (EMMANUEL-JOSEPH, ABBÉ, PUIS COMTE), métaphysicien politique, né à Fréjus en 1748, m. en 1836, était fils d'un directeur de la poste, commença ses études chez les jésuites et les acheva à l'université de Paris. Il adopta les idées de la deuxième moitié du XVIII[e] siècle, et s'habitua, par l'étude assidue de Locke, de Condillac et des économistes, à méditer sur les institutions politiques. Il puisa aussi dans l'Église la science et l'habitude du gouvernement. Chanoine en Bretagne, 1775, député du clergé aux États de cette province, vicaire général et chancelier de l'église de Chartres, 1784, il fut le conseiller-commissaire de ce diocèse à la Chambre supérieure du clergé de France. Dès 1788, il fut convaincu que la forme politique de la France serait prochainement modifiée, et, dans cette prévision, ses idées étaient tellement arrêtées, même sur les détails, que, témoin, aux Champs-Élysées, d'un acte de brutalité du guet, il prononça tranquillement ce mot caractéristique : « Cela n'arrivera plus, lorsqu'il y aura des gardes nationales en France. » Quand le ministère invita tous les écrivains à donner leur avis sur les prochains états généraux, il composa simultanément 3 ouvrages : *Vues sur les moyens d'exécution dont les représentants de la France pourront disposer en 1789*; *Essai sur les privilèges*, réponse aux attaques de la seconde assemblée des notables contre les intérêts populaires; et la brochure fameuse qui portait ce titre : *Qu'est-ce que le tiers état? Tout. Qu'a-t-il été jusqu'à présent dans l'ordre politique? Rien. Que demande-t-il? A devenir quelque chose*, janvier 1789; il y posait que « le tiers état forme une nation complète », et que, si les deux ordres privilégiés refusaient de délibérer avec lui, le tiers devrait se constituer en Assemblée nationale; il repoussait en même temps la constitution anglaise, voulant « une démocratie représentative ». Le succès de ces 3 ouvrages appela sur lui l'attention des hommes politiques; le duc d'Orléans voulut de lui un plan d'opérations pour les bailliages de ses domaines. Sieyès fit un ouvrage pour toute la France, sous ce titre : *Projet de délibérations à prendre dans les assemblées de bailliages*, 1789. Nommé aux États généraux par les électeurs de Paris, il apporta dans l'assemblée l'ascendant d'une réputation faite, l'avantage d'une pensée [illegible] et d'un but précis. Dès les premières séances, il développa ses principes sur le gouvernement, proposa la réunion des trois ordres pour la vérification des pouvoirs [illegible] que le [illegible] du Jeu de Paume, il termina la [illegible] par le mot fameux : « Nous sommes [illegible] hier... Délibérons. » [illegible]

[illegible]

de la division départementale. Il insista pour le renvoi des troupes campées entre Paris et Versailles, et, membre du Comité de Constitution, y présenta un projet de *Déclaration des droits*, qui fut rejeté à cause de son obscurité philosophique, mais qui imprimé (*Préliminaires de la Constitution française, suivis d'une reconnaissance et exposition des droits de l'homme*, 1789) exerça une grande influence sur les esprits. Dans la nuit du 4 août, la dîme avait été déclarée *rachetable*; en rédigeant, le 6, la déclaration du 4, on voulut écrire que la dîme était *abolie* : Sieyès s'y opposa au nom des principes de la propriété, et, vaincu, prononça le mot fameux : « Ils veulent être libres, et ne savent pas être justes, » qu'il répéta comme épigraphe d'un nouvel écrit : *Observations sur les biens ecclésiastiques*. De là, des attaques personnelles contre lui, et, par suite, sa mauvaise humeur et son silence. Dans la question du *veto* royal, il se prononça contre le *veto* absolu demandé par Mirabeau, et dans une brochure (*Dire de l'abbé Sieyès sur la question du veto royal*), il développa son système représentatif : il voulait l'établissement de grandes communes à peu près semblables aux municipes romains, un corps législatif de 300 membres renouvelés par tiers chaque année, et un roi, pouvoir purement exécutif, sans action sur le corps législatif, mais investi du droit, au cas où il jugerait la Constitution menacée, d'appeler une Convention, dont les membres ne pourraient recevoir de mandats impératifs. Ce système ne fut pas pris en considération. Sieyès fut plus heureux au sujet de l'idée des municipalités et de la division territoriale du royaume en espaces égaux, et inspira le rapport de Thouret sur ce remaniement territorial et administratif de la France; il fit décider la division en départements et en districts. A ce moment, considéré comme un des chefs du parti d'Orléans, il fut accusé d'avoir trempé dans les journées des 5 et 6 octobre. Cette calomnie l'irrita; il se renferma davantage encore dans un silence que, 6 mois plus tard, Mirabeau signalait à l'Assemblée comme une « calamité publique ». Il ne le rompit que 2 fois : le 20 janvier 1790, il proposa un projet de loi contre les délits qui peuvent se commettre par la voie de l'impression et par la publication des écrits et gravures, déclarant imprescriptible la liberté de la presse, et proposant le jury pour en réprimer les écarts; en mars 1790, il donna un *Aperçu d'une nouvelle organisation de la justice et de la police en France*, dans lequel il demandait le jury au civil comme au criminel. Même contredites ou repoussées, ces idées fécondes aidaient au renouvellement du gouvernement; plusieurs devenaient des institutions, et l'Assemblée reconnaissante décerna à Sieyès la présidence, le 17 juin; quelques jours plus tard, il était, au club du Palais-Royal, l'objet d'une ovation populaire. En 1791, au moment de l'établissement de la Constitution du clergé, il refusa de se laisser élire à l'évêché de Paris. Membre du directoire du département, il s'occupa principalement de l'instruction publique. Après la fuite de Varennes, il combattit ceux qui demandaient la république, et se retira du comité de revision de l'Assemblée, dont l'esprit envahissant était en désacord avec ses idées. — Il passa dans la retraite le temps de l'Assemblée législative. Après le 10 août 1792, il fut nommé à la Convention par la Gironde, l'Orne et la Sarthe, dont il resta le député, entra au comité de constitution, mais en sortit bientôt par suite de dissidences d'opinions. Dans le procès de Louis XVI, il protesta d'abord contre la confusion de pouvoirs faite par la Convention, puis crut devoir juger le roi pour obéir à la décision de la majorité, et vota la mort, sans sursis ni appel au peuple; mais il ne prononça pas le mot odieux (*la mort, sans phrase*) qu'on lui a prêté. Chargé de réorganiser le ministère de la guerre, il échoua, et reporta tous ses efforts sur l'instruction publique : son projet fut adopté par le comité d'instruction, mais repoussé par la Convention, sur le nom de son auteur révélé par Robespierre : Sieyès avait eu, en effet, la précaution de le faire présenter par le montagnard Lakanal. De la chute des Girondins au 9 thermidor, Sieyès, en s'effaçant complètement, échappa à l'échafaud. Il passe pour avoir, à l'époque de la fête de la Raison, renié ses lettres de prêtrise, répudié son titre d'ecclésiastique et abandonné une rente de 10,000 francs en bénéfices. Devenu, après thermidor, un des chefs du parti légal et modéré de la Convention, il fit réintégrer les Girondins et les 73 députés proscrits en 93, entra dans le nouveau Comité de Salut public, dont il refusa la présidence, s'attacha à consacrer les victoires de nos armées par des agrandissements de territoire, et prit une grande part aux traités signés en 1795 avec la Prusse, la Hollande et l'Espagne. Étranger au massacre de Quiberon, dont on l'accusa cependant d'avoir donné l'ordre, il chercha, au contraire, à rétablir le règne de la loi, et, après l'insurrection du 12 germinal an III (1er avril 1795), fit voter une loi martiale et désigner Châlons-sur-Marne pour recevoir la Convention, dans le cas où elle serait de nouveau menacée. Il ne prit aucune part à la Constitution de l'an III, et ne joua aucun rôle dans la journée du 13 vendémiaire (4 octobre 1795), quoique certains Mémoires le représentent au contraire comme donnant à Bonaparte le signal de la canonnade. Sous le Directoire, il fut député au Conseil des Cinq-Cents, et, nommé membre du Directoire exécutif, refusa d'y entrer. Il n'accepta pas davantage le ministère des relations extérieures; mais il se chargea, dans les principaux comités, des travaux les plus importants, et, après l'attentat de l'abbé Poule contre sa vie, avril 1797, mécontent des Conseils, il se rapprocha de la majorité du Directoire; il la soutint contre Carnot et Barthélemy lors du coup d'État du 18 fructidor, et rédigea même, avec 4 autres députés, le décret de proscription contre 52 membres des Conseils. En juillet 1798, il fut nommé ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire à Berlin, pour obtenir ou l'alliance ou la continuation de la neutralité de la Prusse, atteignit le 2e but de sa mission et révéla de rares talents diplomatiques : sa correspondance inédite, déposée aux Archives des Affaires étrangères, est un des documents considérables et précieux de cette époque. Réélu aux Cinq-Cents par le département d'Indre-et-Loire, membre et bientôt président du Directoire, il revint en France, trouva le pouvoir avili, entra en lutte avec Barras, crut voir le salut dans une dictature militaire, et fit donner à Joubert le commandement de l'armée d'Italie, pour en faire l'instrument de ses futurs desseins. Il ne participa point à l'exclusion violente de 3 directeurs par les Conseils. Privé de Joubert par le désastre de Novi, on a dit sans preuve suffisante qu'il avait demandé le rappel de Bonaparte, au moment même où celui-ci traversait spontanément la Méditerranée. Mis en rapport avec le général par Rœderer et Talleyrand, il abandonna le Directoire avec Roger-Ducos, prépara, organisa, accomplit le 18 brumaire avec Bonaparte, et devint le second des 3 consuls provisoires qui succédèrent au Directoire, dont les derniers fonds furent plus tard affectés aux besoins du Consulat, loin d'avoir été détournés par Sieyès. Il avait prévu que Bonaparte absorberait tout le pouvoir, et il chercha seulement à corriger les excès de la dictature par une constitution. Bonaparte n'en ayant accepté qu'une partie, il refusa la place de second consul, et consentit seulement à entrer dans le Sénat, dont il nomma la 1re moitié avec Roger-Ducos, Cambacérès et Lebrun. Récompensé de ses nombreux services par le don de la terre de Crosne, un instant président du Sénat, il se démit de cette dignité, et vota généralement avec la minorité opposante, qualifiée de groupe des *Idéologues*. Il reçut néanmoins le titre de comte de l'Empire. En 1814, absent du Sénat, il donna dans un billet son adhésion aux mesures prises par ce corps contre Napoléon, à l'instigation de Talleyrand. Il fut cependant nommé pair dans la Chambre des Cent-jours, mais il ne se rapprocha pas de Napoléon, blâma l'*Acte additionnel*, ne parut ni au champ de mai ni à l'ouverture des Chambres, et, obligé de fuir comme régicide, au second retour des Bourbons, se réfugia en Hollande. La révolution de Juillet 1830 lui rouvrit la France; il revint siéger dans l'Académie des sciences morales et politiques, dont il était membre. Sieyès a la gloire singulière d'avoir inauguré de 3 manières la révolution de 89 : sa brochure sur le tiers état commençait la révolution de la société; son mot d'Assemblée nationale, celle du gouvernement; la division de la France en départements, celle du territoire et de l'administration. Sans talent oratoire, connaissant les hommes, mais n'aimant pas à les mener, capable de prendre de l'ascendant, dédaignant de le conserver, hardi d'esprit et courageux de caractère, mais circonspect et timide par orgueil, il voulut toujours faire accepter ou sa pensée entière ou sa démission. Esprit géométrique et nourri d'abstractions, il croyait possible toute construction de la pensée. De là sa profondeur, sa force, mais aussi ses erreurs et ses utopies.

V. Mignet, *Notices historiques*, t. Ier, et Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. V. — A. C.

SIFANTO, île de l'archipel. (V. Siphnos.)

SIFFRID DE MISNIE, chroniqueur du XIVe siècle, est auteur d'une *Chronique* latine, qui s'étend depuis la création jusqu'à l'an 1307. On n'en a que des extraits dans les *Res Misnicæ* et les *Origines saxonicæ* de G. Fabricius, et dans le t. Ier des *Scriptores rerum germanicarum* de Pistorius.

SIGA, anc. v. de la Mauritanie Césarienne, sur la Méditerranée, fut capitale des États de Syphax, puis colonie romaine. Remplacée plus tard par la ville arabe d'*Areskoul*, elle n'existe plus aujourd'hui. Elle était non loin d'Oran.

SIGALON (Xavier), peintre d'histoire, né à Uzès en 1790, d'une famille pauvre, m. à Rome en 1837, fit ses premières études de peinture à Nîmes, et vint ensuite à Paris, où il entra dans l'atelier de Pierre Guérin. Ses débuts annoncèrent un talent original et hardi; ce furent : *la Courtisane*, 1822, dont le coloris et le style rappellent l'école vénitienne : *Locuste*, 1824, au musée de Nîmes; *Athalie faisant égorger les enfants*

du sang royal, conception pleine d'énergie, au musée de Nantes; une *Vision de St Jérôme,* où l'on retrouve quelques réminiscences du Guerchin; un *Calvaire,* qui rappelle celui de Daniel de Volterra. Peu préoccupé de ses intérêts, Sigalon était tombé dans la misère après 20 ans de travaux assidus, et, réfugié à Nîmes, s'y trouvait réduit à donner des leçons de dessin ou à peindre le portrait, quand le gouvernement l'envoya à Rome, en 1833, pour copier, dans la chapelle Sixtine, la fresque du *Jugement dernier* de Michel-Ange; cette reproduction parfaite, d'un dixième moins grande que l'original, est à l'École des beaux-arts de Paris. B.

SIGAUD DE LAFOND (Jean-René), chirurgien et physicien, né à Dijon en 1740, m. en 1810, fit ses études chez les jésuites de sa ville natale, alla suivre à Paris des cours de chirurgie, donna lui-même des leçons de physique qui eurent du succès et fut associé de l'Institut en 1796. On lui doit plusieurs découvertes chirurgicales.

Il a laissé : *Leçons de physique expérimentale*, 1767, 2 vol. in-12; *Leçons sur l'économie animale*, 1867, 2 vol. in-8°; *Traité de l'électricité*, 1771, in-12; *Lettre sur l'électricité médicale*, 1771 : *Description et usage d'un cabinet de physique expérimentale*, 1775, 2 vol.; *Éléments de physique théorique et expérimentale*, 1787, 4 vol.; *Dictionnaire de physique*, 1780, 4 vol., et un supplém. en 1782; *Précis historique et expérimental des phénomènes électriques*, 1781 et 1785; *Dictionnaire des merveilles de la nature*, 1781, 2 vol.; *l'École du bonheur, ou Tableau des vertus sociales*, 1782; *la Religion défendue contre l'incrédulité*, 1785, 6 vol. in-12, etc. B.

SIGEAN ou **SIJEAN**, ch.-l. de cant. (Aude), arr. de Narbonne, près d'un étang très poissonneux de même nom, qui a son embouchure dans la Méditerranée; 3,912 hab. Salines importantes. Comm. de vins, eaux-de-vie, miel. On croit que ce fut dans les plaines environnantes que Charles-Martel remporta, en 737, une victoire sur les Sarrasins.

SIGEBERT Ier, roi de Metz ou d'Austrasie, 561-575, 3e fils de Clotaire Ier, épousa, en 566, Brunehaut (*V. ce nom*), repoussa de ses frontières orientales les Lombards et les Avares, déclara la guerre à son frère Chilpéric Ier, roi de Neustrie, pour le châtier de ses provocations et punir le meurtre de Galswinthe (*V. ce nom*), lui prit presque tous ses États et le réduisit à s'enfermer dans Tournai. Mais au moment où les Neustriens l'élevaient sur le pavois, à Vitry (Artois), il fut frappé de couteaux empoisonnés par deux émissaires de Frédégonde. (*V. ce nom.*) B.

SIGEBERT II, roi d'Austrasie, 638-656, 2e fils de Dagobert Ier, qui le mit sous la direction de Cunibert, évêque de Cologne et du duc Adalgise, laissa les soins du gouvernement au maire du palais Grimoald, pour s'occuper de fonder des monastères. Son règne ne fut signalé que par une guerre en Thuringe, où ses troupes furent défaites par le rebelle Radulf. Il fut le père de Dagobert II, et a été canonisé. Fête, le 1er février.

SIGEBERT DE GEMBLOUX, chroniqueur, né vers 1030 dans le Brabant wallon, m. en 1112, entra à l'abbaye bénédictine de Gembloux (Liège), s'appliqua à l'étude des langues anciennes, surtout de l'hébreu, et professa plusieurs années, avec éclat, à l'abbaye de Saint-Vincent de Metz. On a de lui : une *Chronique* latine, de l'an 381 à l'an 1112, faisant suite à celle d'Eusèbe, et continuée jusqu'en 1206 par Robert de Thorigny, imprimée à Paris, 1513, in-4°; *de Viris illustribus, sive scriptoribus ecclesiasticis,* Cologne, 1580; *Vie de St Thierry,* dans les *Scriptores rerum Brunsvicensium* de Leibnitz; *Vie de St Sigebert d'Austrasie,* dans les *Francorum scriptores* de Duchesne, trad. en français par Aulbery, Nancy, 1616; *Vie de St Guibert,* dans le recueil des Bollandistes; *Vie de St Maclou,* dans les *Actes de l'ordre de Saint Benoît*; *Gesta abbatum Gemblacensium,* dans le *Spicilège* de d'Achery, etc.

SIGEE (Louise), savante du XVIe siècle, née à Tolède, m. en [illegible], possédait le latin, le grec, l'hébreu, le syriaque et l'arabe. On la surnomma la *Minerve* de son temps. Elle fut une des institutrices de Marie de Portugal, fille de Jean III. Ses ouvrages sont 30 *Épitres* latines, diverses autres poésies, un dialogue *de Differentia vitæ rusticæ et urbanæ*. On lui a faussement attribué un autre ouvrage, *Aloysia Sigea*.

SIGEE (Cap), auj. *Iéni-scheher* ou *Kum-Kalé,* promontoire situé au N.-O. de l'Asie Mineure, en Troade, à l'entrée de l'Hellespont dans la mer Égée, servit aux Grecs de station navale pendant la guerre de Troie. [illegible] le temple et le tombeau d'Achille. Auprès était une ville du même nom, fondée par les Mytiléniens, et qui leur fut enlevée par Pisistrate; ce fut là que se retira Hippias, son fils, chassé d'Athènes, [illegible] du temps de Strabon.

[illegible] C. P et S. Re.

SIGETH, [illegible] de Hongrie. (V. Szigeth.)

SIGHLA. V. [illegible].

SIGILLAIRES, *Sigillaria,* fête chez les anc. Romains. Elle [illegible] après les [illegible] presque [illegible] en [illegible] (d'où le nom de Sigillaires), petites [illegible], d'argent, de terre cuite ou de gypse, victimes de substitution pour racheter soi et les siens. Autrefois on offrait à Saturne des victimes humaines. C. D—y.

SIGILLE, *Sigillum,* cachet pour sceller les choses précieuses, chez les anc. Romains.

SIGISMOND (Saint), roi des Burgondes ou Bourguignons, 516-524, successeur de son père Gondebaud, était arien, se convertit à la foi catholique, promulgua de nouveau la loi Gombette (*V. ce mot*), corrigée et augmentée. Il fit étrangler son fils Sigeric sur une accusation injuste de conspiration, fomentée par une femme de basse condition, qu'il avait épousée en deuxièmes noces. Ayant découvert la vérité et déchiré de remords, il alla expier ce crime, en 522, dans l'abbaye d'Agaunum. Pendant son absence, ses sujets appelèrent Clodomir, roi d'Orléans, qui s'empara de la personne de Sigismond et le fit décapiter, avec sa femme et 2 de ses fils. Fête, le 1er mai.

V. *Vie de Sigismond,* par Grégoire de Tours, dans le recueil des Bollandistes. B.

SIGISMOND DE LUXEMBOURG, empereur d'Allemagne, né en 1366, m. en 1437, 2e fils de Charles IV et d'Anne de Silésie, hérita du margraviat de Brandebourg en 1378, épousa, en 1382, Marie, fille de Louis le Grand, roi de Hongrie, qui le désignait pour son successeur à la couronne de Pologne, mais ne fut point accepté par la diète polonaise de Wilika. Après la mort de son beau-père, 1386, il se mit en possession de la Hongrie, soumit la Moldavie, la Valachie, 1390, la Bosnie, 1391, perdit contre les Ottomans la bataille de Nicopolis en 1396, erra 18 mois hors de ses États, fut fait prisonnier dès qu'il y reparut, et enfermé dans la citadelle de Ziklos par les seigneurs mécontents. Remis en liberté par ses gardiens, il leva des troupes en Bohême, triompha de ses compétiteurs Ladislas IV et Albert d'Autriche, et remonta sur le trône de Hongrie. En 1410, on lui décerna la couronne impériale, en concurrence avec Josse ou Jodoce, qui mourut l'année suivante. Il ramena le calme dans l'Empire, et, très versé dans le droit public, concilia les différends des princes de la diète germanique; il décida, en 1414, la convocation du concile de Constance pour terminer le grand schisme d'Occident, donna un sauf-conduit à l'hérésiarque Jean Huss, qui vint se défendre devant cette assemblée, et, après qu'il eut été condamné, ne l'en fit pas moins brûler vif, 1415. De là naquit en Bohême la guerre des Hussites. (*V. ce mot.*) Sigismond se rendit ensuite en France, puis passa en Angleterre sous prétexte de réconcilier Henri V avec Charles VI; mais il forma avec les Anglais une ligue secrète contre la France, dans l'espoir de recouvrer pour lui-même l'ancien royaume d'Arles, projet qui n'eut aucun résultat. Devenu roi de Bohême, en 1419, par la mort de son frère Wenceslas, il poursuivit les Hussites à outrance jusqu'en 1435, dut pourtant leur faire d'importantes concessions. Sa fille Élisabeth épousa, en 1422, Albert d'Autriche, qui devait lui succéder. Il s'était marié en secondes noces avec Barbe de Cilly, que l'on surnomma la *Messaline de l'Allemagne.* Sigismond fut 51 ans roi de Hongrie, 27 ans empereur, et 18 roi de Bohême.

V., outre les hist. générales de l'Allemagne, Aschbach, *Geschichte Sigismunds,* Hambourg, 1838 [illegible], 4 vol. B.

SIGISMOND Ier, *le Grand,* roi de Pologne, 1506-1548, fils de Casimir IV, né en 1466, succéda à Alexandre, son frère. Il employa les premières années de son règne à corriger les abus du gouvernement, repoussa jusqu'aux environs de Moscou les Russes, auxquels il imposa une paix onéreuse, 1514, et battit ensuite les chevaliers Teutoniques soutenus par l'empereur Maximilien, qu'il détacha de leur alliance, 1521. Enfin il chassa les Valaques, et assura par ses victoires la paix à la Pologne. Il protégea les sciences et les arts, réunit la Mazovie à ses États après l'extinction des ducs de ce pays, et s'opposa à la propagation du protestantisme. Pl.

SIGISMOND II AUGUSTE, fils du précédent, né en 1520, roi de 1548 à 1572. A peine sur le trône, il publia un mariage qu'il avait contracté secrètement avec Barbe Radziwil, et résista à la diète qui voulait casser cette union. Pour se concilier la noblesse, il permit d'envoyer les jeunes Polonais étudier dans les universités protestantes d'Allemagne. Il conquit la Livonie, 1560, soumit les chevaliers Porte-Glaive, soutint la guerre contre le tzar Ivan IV et le roi de Suède Eric XIV, 1563, et força les duchés de Courlande et de Sémigalle à se reconnaître feudataires de la Pologne. Le saint siège refusant d'autoriser l'annulation de son mariage avec sa 2e femme, Catherine d'Autriche, il favorisa les protestants. En lui s'éteignit la ligne masculine des Jagellons. Il eut pour successeur le duc d'Anjou, depuis Henri III, roi de France. Pl.

SIGISMOND III, neveu du précédent, roi de Pologne, 1587-1632, après Étienne Bathory, et de Suède, [illegible], après son père Jean III, né en 1566, m. en 1632. [illegible] sa mère Catherine [illegible], [illegible] il ne régna pas longtemps sur la Suède protestante. [illegible]

en 1604, après avoir conquis la Livonie, et par les intrigues de son oncle (Charles IX), il combattit les Russes, ne sut pas maintenir son fils Ladislas, élu tzar en 1610, mais prit Smolensk, la Sévérie et Tchernigov, 1618, fut battu par les Turcs, et mourut au milieu d'une guerre malheureuse contre Gustave-Adolphe. Ses deux fils, Ladislas et Jean-Casimir, lui succédèrent. A. G.

SIGISTAN, SEDJESTAN ou **SEISTAN**, pays de l'Asie, au S.-O. de l'Afghanistan, au N. du Béloutchistan, sur la frontière de la Perse (prov. de Khorassan), et formant une prov. dépendante du royaume de Kaboul; 96,000 kil. carr.; cap. Djelalabad. Sol sablonneux, fertile seulement sur les bords des rivières, offrant de vastes déserts et arrosé par l'Helmend. On y trouve le lac Seistan ou Hamoun. — Ce pays faisait partie de l'ancienne *Arie*. G. H.

SIGLES. *V.* ABRÉVIATIONS.

SIGMA, lit de table chez les anc. Romains. Il était demi-circulaire et son nom venait de l'espèce de ressemblance qu'il avait avec le sigma capital de l'alphabet grec Σ. L'usage s'en introduisit du temps de Domitien; il tenait 7 ou 8 convives, et remplaça les trois lits ordinaires d'un triclinium. C. D—Y.

SIGMARINGEN, v. du roy. de Prusse, cap. de l'anc. principauté de Hohenzollern-Sigmaringen, sur le Danube; 4,054 hab. Château avec galerie de tableaux, bibliothèque, théâtre, musée d'armes, cabinet de médailles et archives. Forges aux environs. Le territoire de Sigmaringen, traversé par le Rauhe Alp, s'étend au N. du lac de Constance, entre les territoires de Bade et du Wurtemberg. Il forme depuis 1849 une régence prussienne, divisée en 4 bailliages. Bois, bétail, 442 kil. carr.; 21,519 hab., presque tous catholiques. E. S. et G. H.

SIGNATURE, nom donné, en cour de Rome, à une sorte de rescrit qui porte le seing du pape. On distingue la *signature de justice*, dans les matières contentieuses, et la *signature de grâce*, dans les matières bénéficiales. Les conseils où se discutent ces matières portent aussi le nom de *Signatures*.

SIGNIA, auj. *Segni*, v. du Latium, chez les Volsques, à 35 mill. (environ 52 kil.) et au S.-E. de Rome; fondée par Tarquin le Superbe et connue par un temple de Jupiter Urius, son vin aigre (plutôt usité comme médicament), ses poires et le travail de Signia (*Signinum opus*), sorte de ciment composé de petits cailloux, de chaux et de sable mastiqués ensemble, et qui servait comme carrelage et comme enduit.

SIGNIFÈRE, *Signifer*, bas officier des armées romaines, chargé de porter le Signum. (*V. ce mot.*) Il était choisi parmi les plus honnêtes et les lettrés de sa centurie, parce que sa fonction le rendait dépositaire de la masse de chaque soldat. Il avait le même costume que l'Aquilifère. (*V. ce mot.*) C. D—Y.

SIGNINUM OPUS. *V.* SIGNIA.

SIGNORELLI (LUCA), dit *Luca de Cortone*, peintre de l'école florentine, né à Cortone vers 1440, m. en 1525, fut un des artistes les plus importants du XVe siècle, et un précurseur des grandes écoles du XVIe. S'étant occupé de l'anatomie avec plus de soin que tous les coloristes précédents, il déploya dans les nus, dans les raccourcis et dans l'art de grouper les figures un talent supérieur. Son dessin garde un peu de sécheresse; mais, excepté ce défaut, rien ne trahit dans ses ouvrages l'inexpérience des époques primitives, aussi Michel-Ange faisait-il son éloge. Signorelli ayant exécuté à fresque, dans Notre-Dame d'Orviéto, un *Jugement dernier*, Michel-Ange, en traitant le même sujet, lui emprunta non seulement des motifs, des groupes d'anges et de démons, des attitudes et des effets de raccourci, mais la disposition générale de la partie supérieure de sa composition. La *Cène*, dont Signorelli a orné une église de sa ville natale, offre une beauté, une grâce et une douceur de teintes, qui le rapprochent des modernes. On cite encore : *le Voyage de Moïse avec Séphora* et la *Promulgation de l'ancienne loi*, dans la chapelle Sixtine. Le musée du Louvre a de lui *la Naissance de la Vierge*. A. M.

SIGNUM, enseigne du manipule dans les armées des anc. Romains, et, depuis Marius, enseigne de la centurie. C'était une main droite ouverte, au sommet d'un bois de lance. La hampe était ornée de couronnes de laurier, de couronnes murales, gagnées sans doute par la centurie, et souvent, sous les empereurs, du portrait du prince en grand médaillon. C. D—Y.

SIGNY-L'ABBAYE ou **LE GRAND**, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. de Mézières; 2,907 hab. Il se forma autour d'une abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1134 par St Bernard et dont il reste quelques bâtiments. Filatures de laine, fabr. de châles, briqueteries, usines à fer.

SIGNY-LE-PETIT, ch.-l. de cant. (Ardennes), arr. de Rocroi; 2,055 hab. Tuileries, briqueteries, forges.

SIGOLÈNE (SAINTE-), vge (Haute-Loire), arr. d'Yssingeaux; 3,303 hab. Fromages estimés. Près de là, ruines du château de *Latour*, qui a donné son nom à la maison de Latour-Maubourg.

SIGONIUS (CAROLO **SIGONIO**, EN LATIN), savant philologue et archéologue, né à Modène en 152[illegible] ou 152[illegible], de parents pauvres, m. en 1584, professa les belles-lettres dans sa ville natale en 1546, à Venise en 1552, puis l'éloquence à Padoue, 1560, et à Bologne, 1563. Il recueillit les fragments de Cicéron, et refit, d'après l'un d'eux, le traité *de la Consolation*, qu'il publia comme étant de Cicéron lui-même. Riccoboni et Juste-Lipse découvrirent la fraude; il en tomba malade de honte et de douleur et mourut peu après. Il passa pour l'inventeur de la *diplomatique*, ou art de déchiffrer les vieilles écritures. Les antiquités grecques et romaines et l'histoire du moyen âge sont l'objet de ses écrits.

On cite, parmi les principaux : *Regum, consulum, dictatorum ac censorum Romanorum fasti*, [illegible] ; *de Nominibus Romanorum*, Venise [illegible] ; *de Antiquo jure civium Romanorum*, libri II ; *de Antiquo jure* [illegible] libri III, *de Antiquo jure provinciarum*, libri III, Venise [illegible] ; *de Judiciis Romanorum*, libri III, [illegible] 1574 ; [illegible] ; *de Atheniensium et Lacedæmoniorum temporibus*, Bologne, 1564 ; *de Vita et rebus gestis P. Scipionis Æmiliani*, [illegible] 1569, in-4, etc. On lui doit de bonnes *Scolies* sur Tite-Live, et des *Commentaires* sur les *Fragments* et les *Épîtres familières* de Cicéron. Ses Œuvres complètes ont été publiées à Milan, 1732-37, 6 vol. in-fol., avec sa Vie par Muratori. C. N.

SIGOVÈSE, chef gaulois, frère de Bellovèse et neveu d'Ambigat, roi des Bituriges, qui, voulant décharger son pays d'un excès de population, le chargea d'emmener une partie des Volkes Tectosages en Germanie, dans la région Hercynienne, vers l'an 588 av. J.-C., tandis que Bellovèse, par ordre aussi d'Ambigat, conduisait d'autres bandes dans l'Italie septentrionale.

SIGUENZA, *Segontia*, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. de Guadalajara, près du Hénarès. Évêché qui eut pour titulaires Mendoza et Ximénès. Avant 1807, il y avait une Université, établie en 1470. Siguenza fut prise par Alphonse VI aux Maures, en 1106. Pop., 4,567 hab. Sources salées aux environs.

SIHOUN, fleuve d'Asie. (*V.* SIR-DARIA.)

SI-KIANG, ou fleuve occidental, riv. de Chine, naît dans le Yunnan, sur les hauteurs du Koeitcheou, arrose les provinces de Kouang-si et de Kouang-toung, en portant successivement les noms de Pué-Kiang et Si-Kiang, et se jette dans le golfe de Canton, sous le nom de Houmen (Tigre) que les marins d'Europe ont traduit par l'appellation de Bocca Tigris (Bogue), vis-à-vis l'île de Macao; cours de 900 kil. Il reçoit le Pékiang, le Ngo-you-kiang et le Liéou-kiang. C'est la seule voie de communication entre Canton et les 3 provinces de Kouang-Si, de Koeitcheou, de Yunnan; c'est même par là que se font en partie les échanges avec les régions de l'Indo-Chine qu'arrosent le fleuve Rouge et le Mékong. Son bassin n'a pas moins de 435,000 kil. carrés. G. H.

SIKINO. *V.* SICINUS.

SIKKAH, riv. d'Algérie (Oran), passe à l'E. de Tlemcen, et se jette dans la Tafna. Sur ses bords, victoire du général Bugeaud sur les Arabes, le 6 juillet 1836.

SIKKIM ou **DAMOU-DZOUNG**, v. de l'Hindoustan anglais (Calcutta), anc. cap. d'une principauté de son nom, située entre le Tibet au N., le Népaul à l'O. le Bengale au S. et le Boutan à l'E; 150,000 hab. Vassale de l'Angleterre en 1816, elle fut annexée complètement en 1850. Le gouvernement des Indes y a introduit la culture du thé et du quinquina. Pays très salubre. Mines de cuivre.

SIKLOS, brg de Hongrie (Baranya), à 3 kil. S. de Funfkirchen : 4,345 hab. Vins, marbres. Château des comtes de Batthyany.

SIKOKF ou **SIKOKO**, la plus petite des 4 grandes îles qui forment l'empire du Japon, entre Niphon au N. et Kiou-siou au S.-O.; 250 kil. sur 125; 18,222 kil. carr.; 2,661,494 hab.; v. princ. : Ava, Iyo ou Ijo, Sanoki et Tosa.

SIL, riv. d'Espagne, sort des monts Cantabres, dans le N.-O. de la province de Léon, coule au S.-O. à travers la Galice, arrose Toreno, Ponteferrada, El-Barcos, et se jette dans le Minho, à 11 kil. d'Orense; cours de 1[illegible] kil.

SILA (LA), plateau boisé de l'Apennin, dans le royaume d'Italie, occupe le N. de la province de [illegible], et le S. de la province de Cosenza. Ses sapins fournissent de la résine et des bois de construction.

SILANION, sculpteur athénien, contemporain de Lysippe, excella dans l'imitation des passions vives. On citait de lui, en airain, les statues de Satyrus et de *Démarate*, vainqueurs au pugilat; une *Corinne*, un *Thésée*, un *Achille*, une statue de *Platon*, etc. Les anciens admiraient sa *Jocaste mourante*, où il avait imité la pâleur du visage en mêlant de l'argent au bronze. S. RE.

SILANUS (Marcus-Junius), propréteur en Espagne l'an 543 de Rome, 210 av. J.-C., fut chargé par Scipion de garder le pays en deçà de l'Èbre, remporta, en 206, une victoire sur Hannon et Magon, contribua à celle de Bœcula en 205, et attira Masinissa dans l'alliance romaine.

SILANUS (Marcus-Junius), arrière-petit-fils du précédent, consul l'an 644 de Rome, 109 av. J.-C., fut défait par les Cimbres dans la Gaule Narbonnaise.

SILANUS (Decimus-Junius), fils du précédent, fut questeur, édile, et chargé, en qualité de préteur, de réduire la Bithynie en province romaine, l'an 679 de Rome, 74 av. J.-C. Il épousa Servilia, qui fut la maîtresse de César. Lors de la délibération sur le châtiment à infliger aux complices de Catilina, il opina pour la mort; mais, ébranlé par le discours de César, il changea d'avis. Il fut consul l'an 691 de Rome, 62 av. J.-C., puis proconsul en Illyrie, et mourut pendant les guerres civiles.

SILANUS (Appius-Junius), consul l'an 780 de Rome, 27 de J.-C., avait obtenu de l'empereur Claude la main de la mère de Messaline. Cette dernière le rendit suspect à l'empereur, qui le fit poignarder, en 40.

SILANUS (Lucius-Junius), fils du précédent, avait été fiancé à Octavie, fille de l'empereur Claude. Agrippine ayant fait rompre ce mariage, il se tua de désespoir, en 53.

SILARUS, auj. *Sélé*, riv. de la Lucanie septentrionale, issue de l'Apennin, affluait au golfe de Pæstum dans la mer Tyrrhénienne. Selon les anciens, ses eaux pétrifiaient les feuilles. Sur ses bords, Spartacus fut défait par Crassus, 71 av. J.-C.

SILBERBERG, v. du roy. de Prusse (Silésie), sur le Pansebach, rég. de Breslau; 1,486 hab. Une forteresse, dite le *Gibraltar de la Silésie*, située sur un roc élevé et bâtie par Frédéric II de 1765 à 1777, défend la ville. Elle est aujourd'hui sans valeur stratégique. Silberberg doit son nom, qui signifie *montagne d'argent*, à ses mines de plomb argentifère.

SILBERGROS, c.-à-d. *gros d'argent*, anc. monnaie de Prusse, valant 12 centimes et demi. C'était la 30e partie du thaler. Elle est aujourd'hui remplacée par le *pfennig*, qui est la 10e partie du mark, et a la même valeur que l'anc. silbergros.

SILBERSTADT, v. de Bohême. (*V.* Mies.)

SILEMNICE. *V.* Starkenbach.

SILÈNE, demi-dieu, né de Mercure ou de Pan et d'une nymphe, fut le père nourricier et le compagnon de Bacchus, qu'il suivit dans les Indes. On le représente comme un vieillard monté sur un âne ou appuyé sur un thyrse, et toujours ivre, souvent environné de satyres, ou conduisant les Muses. Il était particulièrement honoré à Élis et en Arcadie. — Quelques anciens ont fait de Silène un roi de Mélos, époux d'une naïade.

Quaranta, *Sileno*, 1828.

SILENTIAIRE, *Silentiarius*, titre donné, dans l'empire byzantin, à des officiers chargés de maintenir l'ordre et le silence dans le palais du prince. Il y en avait 30, organisés en 3 décuries. — On donna aussi le nom de silentiaire au secrétaire du cabinet de l'empereur.

SILÉSIE, *Schlesien* en allemand, *Zlesia* ou *Zlesane* en polonais, prov. du roy. de Prusse, touchant à l'E. à la Pologne russe et à la Gallicie, au S. à la Silésie autrichienne, à la Moravie et à la Bohême, à l'O. à la Bohême, au royaume de Saxe, et au Brandebourg; 40,300 kil. carr.; 4,007,925 hab., dont 1/4, sur la rive dr. de l'Oder parlent un idiome polonais; on les nomme Polonais du bord de l'eau, *Wasser-Polaken*. Les catholiques et les luthériens sont à peu près en égal nombre dans la province. Ch.-l. Breslau. Elle est divisée en 3 régences : Breslau, Oppeln, Liegnitz. Les rég. de Breslau et d'Oppeln dépendent du VIe corps d'armée (Breslau); celle de Liegnitz du Ve corps (Posen). La partie du S.-O. est couverte de montagnes; [illegible] et le Riesengebirge. Tout le reste est une plaine, [illegible], mais en général très fertile. La [illegible] est arrosée par l'Oder, les deux Neisse, la Bober, la [illegible], le [illegible], etc. On compte 33 sources minérales, dont [illegible] et [illegible] sont les plus célèbres. [illegible]

lutter pour son indépendance, qu'elle n'obtint qu'en 1168, époque où le roi Boleslas IV la rendit aux trois fils du duc Wladislas II, mort dans l'exil. Ceux-ci gouvernèrent d'abord en commun; ensuite ils partagèrent le pays entre eux. De ces trois lignes sortirent une foule de branches latérales. En 1327, le roi Jean de Bohême fut reconnu comme suzerain par la plupart des princes silésiens, et, en 1357, la Silésie fut réunie définitivement à la Bohême. Elle souffrit beaucoup dans les guerres des Hussites et pendant la guerre de Trente ans. Les persécutions exercées par l'Autriche contre la population protestante facilitèrent la conquête du pays, opérée par Frédéric II de Prusse et ratifiée par les traités de Breslau, 1742, de Dresde, 1745, et d'Aix-la-Chapelle, 1748.

E. S. et G. H.

SILÉSIE AUTRICHIENNE, partie de l'empire austro-hongrois laissée à cette puissance par le traité de Hubertsbourg; bornée au N. par la Silésie prussienne, à l'E. par la Gallicie, au S. par la Hongrie, à l'O. par la Moravie; 5,147 kil. carrés; 565,475 hab., dont 269,338 Allemands, 126,000 Tchèques, 154,000 Polonais; 477,000 catholiques, 79,000 protestants; ch.-l. Troppau. Elle est divisée en 7 capitaineries de district.

E. S.

SILÉSIE (BASSE-), nom donné autrefois à la partie septentrionale de la Silésie, renfermant 8 duchés et principautés : Breslau, Œls, Wolau, Liegnitz, Iauer, Glogau, Sagan, Groschen.

SILÉSIE (HAUTE-), nom donné autrefois à la partie S. de la Silésie, renfermant 9 duchés et principautés : Teschen, Ratibor, Troppau, Jægerndorf, Oppeln, Grotska ou Neisse, Munsterberg, Brieg, Schweidnitz.

SILHOUETTE (Étienne de), né à Limoges en 1709, m. en 1767, fut conseiller au parlement de Metz, maître des requêtes, commissaire pour la fixation des limites de l'Angleterre et de la France en Acadie, 1748, commissaire du roi près la compagnie des Indes, et enfin, par le crédit de Mme de Pompadour, contrôleur général des finances, 1759. Il signala son entrée au ministère par des réformes qui enrichirent le trésor de 72 millions de fr., et lui valurent une certaine popularité; mais, lorsqu'il voulut les étendre aux dépenses personnelles du roi et de sa maison, et créer de nouveaux impôts, le parlement s'éleva contre lui, l'opinion publique l'abandonna, et il fut obligé de se retirer, après une administration de 8 mois. Le peu de durée de sa faveur donna l'idée d'appliquer son nom aux objets éphémères et mesquins adoptés par la mode. C'est pour cette raison qu'après sa chute on appela *silhouettes* des portraits de profil tracés autour de l'ombre de la figure.

Silhouette a laissé : *Idée générale du gouvernement chinois*, Paris, 1729, in-4o; *Lettres sur les transactions politiques du règne d'Élisabeth*, Amst. (Londres), 1736, in-12; des trad. françaises des *Essais sur l'homme et sur la critique* de Pope; *Voyage de France, d'Espagne, de Portugal, et d'Italie*, Paris, 1770, 4 vol. in-12; *Mélanges de littérature et de philosophie*, 1752, 2 vol. in-12; *Mémoires des commissaires du roi et de ceux de S. M. Britannique sur les possessions et les droits des deux couronnes en Amérique*, 1755, 4 vol. in-4o.

C. N.

SILISTRI, en bulgare *Drystra*, anc. *Durostorum*, *Dorostena*, v. forte de la princ. de Bulgarie, autrefois ch.-l. d'une prov. turque qui embrassait toute la Bulgarie orientale et les forteresses du bas Danube, au confluent de la Drystra ou Missovo et du Danube, à 110 kil. N.-E. de Routschouk; 10,657 hab. Siége d'un métropolitain, 13 mosquées, 5 églises. Comm. florissant de lainages et de cuirs. — Le général russe Diebitsh la prit en 1829. Belle défense du commandant Grach en 1854.

SILIUS (Publius), sénateur romain d'une rare beauté, inspira une passion extravagante à Messaline, femme de Claude, et la poussa à l'épouser pendant une absence momentanée de l'empereur. Claude, averti par Narcisse, fit mettre à mort Silius, et Messaline fut tuée par ordre du même Narcisse, l'an 800 de Rome, 47 de J.-C.

SILIUS ITALICUS (Caius), poète épique latin, né vers l'an 25 de J.-C., en Italie (à Rome ou à Corfinium), ou en Espagne, à Italica, qui lui aurait donné son nom, m. vers l'an 100, était d'une famille illustre; il plaida avec éclat, fut consul sous Néron, l'an 821 de Rome, 68 ap. J.-C., gouverna l'Asie Mineure avec intégrité, puis se livra à la culture des lettres. A 75 ans, tourmenté par un ulcère incurable, il se laissa mourir de faim. Son modèle dans l'éloquence avait été Cicéron, dont il acquit à grands frais la maison de Tusculum; [illegible] à l'école de Virgile, sur la tombe duquel [illegible] et dont il avait acheté [illegible] la maison de Naples. Il composa des vers « avec plus de soin que de talent », dit Pline. Nous avons de lui un poème sur la *Seconde Guerre punique*, [illegible] [illegible]

d'un autre siècle, devaient tuer toute inspiration. Son poème de *la Seconde Guerre punique*, longtemps perdu, fut retrouvé par le Pogge, à l'abbaye de Saint-Gall, en 1414, et divisé par lui en 17 chants.

Les meilleures éditions sont celles de Rome, 1471; de Drakenborch, Trèves, 1717, in-4°; d'Ernesti, Leipzig, 1791-92, 2 vol.; de Ruperti, Gœttingue, 1795, 2 vol., reproduite dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, 1823. Il a été trad. en français par Lefebvre de Villebrune, Paris, 1781, par MM. Corpet et Dubois, dans la *Bibliothèque latine française* de Panckoucke, 1836-38, 3 vol., et dans la collect. Nisard. D—r.

SILIVRI. *V.* Selivri.

SILLE-LE-GUILLAUME, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. du Mans; 3,774 hab. Autrefois place forte. Beau château fort du xiv^e^ siècle. Comm. de toiles, fils, chanvre, cuirs, grains, bestiaux. — Pendant la Révolution, on le nomma *Sillé-la-Montagne*.

SILLERY (Nicolas **BRUSLART** de), magistrat, né en 1544 à Sillery (Champagne), m. en 1624, fut conseiller au parlement de Paris en 1573, ambassadeur en Suisse en 1589, président à mortier en 1595, plénipotentiaire pour le traité de Vervins en 1598, alla à Rome en 1599 pour faire casser le mariage de Henri IV avec Marguerite de Valois et conclure un autre alliance avec Marie de Médicis, devint garde des sceaux de France et chancelier de Navarre en 1605, chancelier de France en 1607, fut éloigné des affaires par le maréchal d'Ancre en 1612, conserva néanmoins les sceaux jusqu'en 1616, les recouvra un moment en 1623, et dut y renoncer définitivement devant l'opposition de Richelieu et de La Vieuville. C'était un homme dont l'éducation première avait été négligée, mais d'un caractère patient, souple, adroit, et d'une grande expérience des hommes et des choses. B.

SILLERY (Pierre **BRUSLART** de), *marquis de Puisieux*, fils du précédent, né en 1583, m. en 1640, fut à 17 ans conseiller d'État, en 1606, secrétaire d'État des affaires étrangères et de la guerre, alla en Espagne conclure le mariage de Louis XIII avec l'infante Anne d'Autriche, jouit d'un grand crédit pendant le ministère du duc de Luynes, et soumit en 1621 la ville de Montpellier révoltée. En 1624, il fut éloigné de la cour. Sa terre de Sillery avait été, en 1613, érigée pour lui en marquisat. B.

SILLERY (Charles-Alexis **BRUSLART**, comte de **GENLIS**, marquis de), né en 1737, m. en 1793, neveu du marquis de Puisieux, qui fut ministre des affaires étrangères sous Louis XV, entra fort jeune dans la carrière des armes, fut employé pendant 5 ans dans l'Inde, blessé au siège de Pondichéry, et pris par les Anglais, épousa en 1762 la célèbre M^me^ de Genlis (*V. ce nom*), devint capitaine des gardes du duc d'Orléans, fut député par la noblesse de Reims aux états généraux de 1789, s'y rallia au tiers état, fit prévaloir contre Mirabeau le droit des colonies à être représentées dans l'Assemblée nationale, soutint les droits du duc d'Orléans dans la question de la successibilité à la couronne, et prit part aux travaux de réorganisation de la marine en 1791. Député de la Somme à la Convention, il vota, dans le procès de Louis XVI, pour l'appel au peuple, la détention et le bannissement à la paix, fut arrêté comme complice de Dumouriez et agent de la maison d'Orléans, compris dans la proscription des Girondins au 2 juin 1793, et exécuté le 31 octobre. B.

SILLERY, vge (Marne), arr. de Reims; 500 hab. Il a donné son nom à un des vins blancs mousseux de Champagne les plus estimés, qui se récolte dans plusieurs vignobles des environs.

SILLY, anc. abbaye de Prémontré (Basse-Normandie), à 9 kil. d'Argentan, fondée en 1154.

SILO, v. de Palestine (Éphraïm), au S. de Sichem et au N. de Béthel. Ce fut la capitale des Hébreux depuis leur entrée dans la Terre promise jusqu'au règne de David; Josué y fit le partage du territoire entre les tribus, et l'on y plaça le Tabernacle et l'Arche d'alliance.

SILOÉ, source intermittente d'eau vive à Jérusalem, entre les vallées de Josaphat et d'Hennon. Elle sortait du mont Sion, et formait des étangs ou piscines, rendues célèbres par le miracle de l'aveugle-né à qui Jésus rendit la vue. Près de là fut enterré le prophète Isaïe.

SILSILIS, auj. *Djebel-Selsélèh*, mont. d'Égypte, dans la Thébaïde. De ses vastes carrières furent tirés les blocs qui servirent aux constructions de Thèbes.

SILURES, peuple de l'anc. île de Bretagne (Bretagne II^e^), au S.-O., vers l'embouch. de la Sabrina (*Severn*), dans la partie S. du pays de Galles actuel. Tacite les dit originaires de l'Ibérie. Ils furent soumis par J. Frontinus, l'an 75 de J.-C. Leur capitale, *Isca Silurum*, est aujourd'hui Caerléon. Ce fut la capitale du roi Arthur.

SILVA (Jean-Baptiste), médecin, né à Bordeaux en 1682, m. en 1748, vint se fixer à Paris. Helvétius lui confia une partie de sa clientèle, et il devint médecin consultant de Louis XV en 1724.

On a de lui : *Traité de l'usage de différentes sortes de saignées, principalement de celle du pied*, Amsterdam, 1729, 2 vol. in-12; *Dissertations et consultations médicinales de MM. Chirac et Silva*, 1744, 3 vol. in-12.

SILVAIN. *V.* Sylvain.

SILVANECTES, peuple gaulois de la Belgique II^e^, entre les *Veliocasses* et les *Bellovaci* au N., les *Parisii* et les *Meldi* au S.; v. princ. *Silvanectes* ou *Augustomagus* (auj. *Senlis*). Ils habitaient la partie S.-E. du département de l'Oise.

SILVANÈS, vge (Aveyron), arr. de Saint-Affrique; 803 hab. Il se forma autour d'une abbaye de Bernardins, fondée en 1136, et convertie aujourd'hui en établissement thermal.

SILVANI (Gherardo), architecte et sculpteur florentin, né en 1579, m. en 1675, a exécuté de nombreux travaux, et, entre autres, dans sa ville natale, l'église et le couvent des Théatins, la façade des palais Strozzi et Guadagnazzi, les palais Capponi et Marucelli, l'église Saint-François-de-Paule, etc.

SILVÈRE (Saint), pape, 536-538, fut persécuté par l'impératrice Théodora, parce qu'il refusait de rétablir sur le siège de Constantinople Anthyme, accusé d'hérésie. Bélisaire, qui commandait alors en Italie, fut chargé de chasser le pontife et de faire élire à sa place Vigile, son ennemi. Silvère fut relégué dans l'île Palmaria, où on le laissa mourir de faim. Fête, le 20 juin.

SILVESTRE (Israel), dessinateur et graveur, né à Nancy en 1621, m. en 1691, vint se fixer à Paris, où il se fit connaître par le goût et l'intelligence de ses dessins. Il fut chargé de dessiner et de graver les *Vues des Parcs et Maisons royales*, les *Fêtes données*, et les *Villes conquises par Louis XIV*, travaux qui lui valurent le titre de maître de dessin du Dauphin, une pension et un logement au Louvre. Son œuvre se compose de plus de 1,000 pièces, dont les plus remarquables sont : *Plaisirs de l'île enchantée*; *Vue de Rome*, en 4 planches; la *Vue du Campo-Vaccino* à Rome; les *Fêtes du carrousel en 1662*, etc. B.

SILVESTRE. *V.* aussi Sylvestre.

SILVIUS. *V.* Sylvius.

SIMANCAS, anc. *Septimanca*, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. et à 12 kil. O.-S.-O. de Valladolid, sur le Pisuerga; 1,247 hab. Depuis 1563, le dépôt des archives du royaume est dans cette petite ville. On y trouve non seulement les archives de la péninsule et des îles adjacentes, mais celles des anc. États espagnols de Flandre, d'Italie et de Portugal, avec toutes les pièces du procès de don Carlos. Une partie de ces archives fut transportée à Paris pendant la guerre d'Espagne de 1808; quelques pièces furent rendues à la paix, mais beaucoup ont été alors perdues. Ramire II, roi de Léon, et Fernand Gonzalès, comte de Castille, livrèrent aux Maures une grande bataille près de cette ville, en 939; les deux partis s'attribuèrent la victoire.

SIMAO (Ile). *V.* Sémao.

SIMART (Pierre-Charles), sculpteur, né à Troyes en 1807, m. en 1857, fut élève de Desbœufs, de Dupaty et de Pradier. Il prit aussi des leçons d'Ingres, qui lui inspira le goût de l'antique. Il obtint, en 1833, le grand prix de Rome pour un bas-relief sur ce sujet : *le Vieillard et ses enfants*. Un séjour de 5 années en Italie ne fit que développer en lui l'imitation du style grec et romain. Il entra à l'Institut, en 1852, comme successeur de Pradier, qu'il remplaça aussi en qualité de professeur à l'École des beaux-arts. Ses principaux ouvrages sont : *Oreste réfugié à l'autel de Pallas*, 1840, statue envoyée de Rome, et qui est aujourd'hui au musée de Rouen; *Coronis mourante*, 1841; la *Philosophie*, 1843, et la *Poésie épique*, 1845, statues en marbre exécutées pour la bibliothèque du palais du Luxembourg; une *Vierge*, 1845, groupe en marbre pour la cathédrale de Troyes; *la Justice et l'Agriculture*, au bas de l'une des colonnes de la barrière du Trône, à Paris; la statue colossale de Napoléon I^er^, dans la crypte des Invalides, les *Victoires décoratives* du tombeau de l'Empereur, et 10 bas-reliefs : *la Légion d'honneur*, *les Grands Travaux publics*, *le Commerce et l'Industrie*, *la Cour des Comptes*, *l'Université*, *le Concordat*, *le Code*, *le Conseil d'État*, *l'Administration*, *la Pacification*, le fronton du pavillon Denon, au nouveau Louvre; les cariatides de la nouvelle façade occidentale du vieux Louvre (pavillon de Sully); enfin, en 1855, la *Minerve du Parthénon*, statue chryséléphantine commandée par le duc de Luynes, restauration, en proportions réduites, de la célèbre statue de Phidias.

V. une Notice sur sa vie et ses travaux, par Henry, 1861, in-4°. B.

SIMBIRSK, v. de l'empire russe en Europe, ch.-l. du gvt de son nom, au confluent de la Sviaga et du Volga; 36,600 hab.; gymnase. Sa position, ses cathédrales et ses jardins rendent son aspect très pittoresque. Statue élevée par Alexandre I^er^ à l'historien Karamsin. Grand entrepôt de marchandises. Foire renommée. Fabr. de cuir, savon, chandelles. La pêche et le commerce des grains y sont actifs. Fondée en 1648. —

Le gvt de Simbirsk a 49,493 kil. carr., et 1,409,727 hab., dont 125,000 Tchérémisses et beaucoup de Tchouvaches et de Tatares. Sol très fertile, bien cultivé, immenses forêts appartenant à la couronne. On y trouve du fer et du soufre. Fabr. de tapis d'écorce de tilleul. Le Volga le traverse du N. au S., ainsi que la Sura et les affluents de ces rivières; v. princ. : Samara, Stavropol, Karsun. X. et G. H.

SIMEGH, comitat de Hongrie. (*V.* Schumegh.)

SIMEON, 2e fils de Jacob et de Lia, étant allé en Égypte avec ses frères pour acheter du blé, fut retenu en otage par Joseph. Il prit part avec Lévi au massacre des habitants de Sichem, et essuya, à cette occasion, les vifs reproches de son père. Sa tribu, la seule que Moïse ne bénit pas en mourant, n'eut en partage qu'un canton démembré de celle de Juda, et situé entre la tribu de Juda au N., la mer Morte à l'E. et les Philistins à l'O. L—h.

SIMÉON, vieillard juif, averti par le Saint-Esprit qu'il ne mourrait qu'après avoir vu le Messie, se trouva dans le Temple au moment où la Vierge y apportait son divin Enfant. C'est alors qu'il entonna le cantique que l'Église chante le dimanche à Complies : *Nunc dimittis servum tuum, Domine.*

SIMÉON (Saint), neveu de la Ste Vierge, est désigné dans l'Évangile sous le nom de *frère de Jésus,* dont il était le cousin par la chair. Il fut le second évêque de Jérusalem, après la mort de St Jacques en 67, et souffrit le martyre en 107, étant âgé de 120 ans. Fête, le 18 février.

SIMÉON STYLITE (Saint), solitaire, né vers 390 à Sisan (Cilicie), m. en 459. Il est célèbre par ses austérités; il ne mangeait qu'une fois par semaine, et jeûnait de la manière la plus absolue pendant tout le carême. Il vécut quelques années dans un ermitage au pied du mont Télénisse, puis se retira sur le haut d'une colonne (en grec *stylos,* d'où son surnom), et y passa 26 ans. On a conservé de lui 4 *Lettres,* dont une adressée à l'empereur Théodose le Jeune, et une homélie; sa *Vie* a été écrite par Théodoret. Fête, le 5 janvier.

SIMÉON, dit *le Logothète* et *le Métaphraste,* né au xe siècle à Constantinople, fut secrétaire des empereurs Léon le Philosophe et Constantin Porphyrogénète. On a de lui une *Chronique* qui s'étend de la création du monde à l'an 968 de J.-C., des *Homélies,* et 120 *Vies des saints.*

SIMÉON DE DURHAM, historien anglais du xiie siècle, m. après 1130, enseigna les mathématiques à Oxford, et devint chanoine et chantre de l'église de Durham. On a de lui une *Histoire des rois d'Angleterre,* de 616 à 1130, composée sur des documents rassemblées avec beaucoup de soin, continuée par Jean, prieur d'Exham, jusqu'en 1156, et imprimée dans les *Decem scriptores* de Twisden.

SIMÉON (Joseph-Jérôme, comte), né à Aix en 1749, m. en 1842, fils d'un avocat, entra à 20 ans au barreau d'Aix, où il obtint les plus brillants succès, qui lui valurent la chaire de droit à l'université de sa ville natale, 1778, puis la place d'assesseur du pays de Provence, 1783. Quand la Révolution éclata, Siméon en adopta les principes, puis fut compris parmi les proscrits du 31 mai, et quitta la France, où il ne rentra qu'après le 9 thermidor. Lors de l'établissement de la constitution de l'an III (1795), envoyé au conseil des Cinq-Cents, il y montra du talent, de la sagesse et de la fermeté. Proscrit au 18 fructidor, il rentra en France après le 18 brumaire, et devint membre du Tribunat, où, se ralliant au gouvernement, il prit une part active au projet de loi sur le Concordat, dont il fut rapporteur, et à l'élaboration du Code civil. Il entra au conseil d'État après la suppression du Tribunat, puis, en 1807, fut nommé par Napoléon l'un des trois régents chargés d'organiser le nouveau royaume de Westphalie, où Jérôme Bonaparte lui confia les ministères de la justice et de l'intérieur. Sous la 1re Restauration, Siméon fut préfet du Nord, en 1815, membre de la Chambre des députés, où il fit [illegible]; il devint ministre de l'intérieur dans le 2e cabinet présidé par le duc de Richelieu, de 1820 à 1821, pair de France en 1821, et 1er président de la Cour des comptes de 1837 à 1839. En 1832, il avait été élu membre de l'Académie des sciences morales et politiques. (*V.* Mignet, *Notices historiques,* t. II.) — Son fils, le vicomte Joseph-Balthasar, né en 1781, m. en 1846, a été préfet du Var, du Pas-de-Calais, directeur des Beaux-Arts, conseiller d'État et pair de France en 1835.

SIMETHE, *Symæthus,* auj. *Giaretta,* riv. de Sicile, issue des monts Nebrodes, se jetant dans la mer Ionienne près de Catane [illegible] la état [illegible] du même nom.

SIMFEROPOL. *V.* [illegible].

SIMIANE (Pauline ADHEMAR de MONTEIL de GRIGNAN, [illegible]), fille [illegible] et petite-fille de Mme de Sévigné, née à Paris vers 1674, m. en 1737, reçut une brillante éducation, [illegible] autant que par les grâces de sa personne, épousa, en 1695, Louis de Simiane, gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans et lieutenant des gendarmes écossais, et resta veuve en 1718. Elle a laissé quelques poésies, publiées sous le titre de *Portefeuille de Mme ***,* 1715, in-12, et des *Lettres,* éditées par La Harpe en 1773, et jointes depuis à celles de Mme de Sévigné. Elles sont agréables, mais beaucoup moins intéressantes que celles de son aïeule.

V. Aubenas, *Hist. de Mme de Sévigné, de sa famille et de ses amis.*

SIMIANE ou **COLLONGUE**, vge (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 1,071 hab. Jadis titre de marquisat.

SIMITTA, colonie romaine en Numidie, auj. *Chemtou,* célèbre par ses carrières de marbre dont l'exploitation a été reprise de nos jours. On y voit les ruines d'un théâtre et de nombreuses antiquités. S. Re.

SIMMERN, v. du roy. de Prusse (province rhénane), ch.-l. de cercle, rég. de Coblentz; 2,185 hab. Cuirs, bonneterie, quincaillerie. — Jadis chef-lieu d'une principauté du Palatinat.

SIMMIAS, élève et ami de Socrate, avait écrit 23 dialogues sur des questions de morale. S. Re.

SIMNEL (Lambert), fameux imposteur, né vers 1472, à Oxford, fils d'un boulanger, n'avait que 15 ans lorsqu'il se prêta aux projets d'un prêtre, Richard Symmons, qui avait résolu de l'opposer à Henri VII, sous le nom du comte de Warwick, neveu d'Édouard IV, alors prisonnier à la Tour de Londres. Il fut vaincu à Stoke, 1487, et tomba entre les mains du roi, qui lui fit grâce de la vie et le relégua comme marmiton dans ses cuisines. On ignore l'époque de sa mort.

SIMODA, v. du Japon, sur la côte E. de l'île de Niphon, ruinée par un tremblement de terre; env. 4,000 hab. — Ouverte aux Américains en 1854. Ils ont délaissé ce port pour celui de Yokohama.

SIMOGGA, v. forte de l'Hindoustan anglais (Madras), dans l'anc. Maïssour, sur la Tonga. Fabr. de coton. — Pillée par les Mahrattes en 1798; 11,034 hab.

SIMOÏS, auj. *Mendéré-sou,* riv. de la Troade, sortie du Cotylon (une des ramifications septentrionales de l'Ida), coule de l'E. à l'O., puis du S. au N., et, avant de se jeter dans l'Hellespont, recevait, au temps d'Homère, le Scamandre. Plus tard, le cours du Scamandre ayant changé de direction, on prit le Simoïs pour le Scamandre, et on appela Simoïs un ruisseau qui se jetait dans ce fleuve non loin de son embouchure, et qu'on nomme auj. *Tchiblak* ou *Schimar;* c'est le faux Simoïs.

SIMON, grand prêtre des Juifs, administra la Judée de 292 à 284 av. J.-C., pendant les révolutions qui faisaient passer la domination de ce pays de Ptolémée Soter à Antigone. Il embellit et fortifia Jérusalem, et admit parmi les livres sacrés ceux d'*Esdras,* de *Néhémie* et des *Chroniques* ou *Paralipomènes.*

SIMON MACCHABÉE. *V.* Macchabée.

SIMON *le Cananéen,* apôtre de J.-C., surnommé *le Zélé,* né à Cana. Les uns croient qu'il fut crucifié dans la Grande-Bretagne, les autres, qu'il subit le martyre en Perse. L'Église le fête, avec St Jude, le 28 octobre.

SIMON *le Magicien,* du bourg de Gitton (Samarie), disciple de Dosithée, qui prétendait être le Messie prédit par les prophètes, surpassa son maître dans l'art des prestiges. Étonné des miracles de St Philippe, il se fit baptiser. S'il ne put acheter de St Pierre son secret (car il ne se faisait point du don des miracles une autre idée, et c'est de son nom que vient le mot *simonie,* employé pour désigner le trafic des choses saintes), il acheta, dit Tertullien, une courtisane nommé Hélène, qui apparemment servait à ses opérations magiques. Il combattit la doctrine des Apôtres sur l'origine du monde et sur la Providence, et se fit adorer comme le vrai Dieu. St Justin remarque que, vers l'an 150, presque tous les Samaritains reconnaissaient Simon comme un dieu; vers le milieu du iiie siècle, il avait encore des adorateurs. Suivant une tradition fabuleuse, il lutta devant Néron avec St Pierre, et, s'étant élevé dans les airs par la force de ses opérations magiques, il tomba et se cassa les jambes. On représente Simon comme le premier hérétique. M.

SIMON-BEN-JOKAI, rabbin juif du iie siècle, disciple d'Akiba, est regardé comme le chef des cabbalistes. On lui attribue vulgairement le *Zoar* (c.-à d. *lumière*), obscur commentaire sur le *Pentateuque,* qui a été continué par ses disciples et les disciples de ses disciples, et imprimé à Mantoue, 1559, 3 vol. in-4°.

SIMON, cordonnier athénien, dont Socrate visitait souvent l'échoppe, et qui passait pour avoir recueilli les conversations du maître. Une lettre [illegible] dans les [illegible] le [illegible] attribués [illegible] dans les œuvres de Platon. S. Re.

SIMON (RICHARD), célèbre hébraïsant, né à Dieppe en 1638, m. en 1712, entra dans la congrégation de l'Oratoire à 21 ans, professa la philosophie au collège de Juilly et à celui de l'Oratoire à Paris, et fut exclu de son ordre pour avoir fait imprimer l'*Histoire critique du Vieux Testament*, Paris, 1678, in-4°, ouvrage où il attribue la composition du *Pentateuque* à des scribes du temps d'Esdras, et qui fut supprimé par arrêt du conseil, sur les représentations de Bossuet. La vie de Simon, esprit paradoxal, fut agitée par des disputes continuelles avec Bossuet et les solitaires de Port-Royal sur des points de théologie, science dans laquelle il n'était pas assez profondément versé.

On a encore de lui : *Histoire critique du Nouveau Testament*, 1689 ; *Histoire critique de la créance et des coutumes des nations du Levant* (sous le pseudonyme de Moni), Amsterdam, 1684 ; *de la Créance de l'Église orientale sur la transsubstantiation*, 1687 ; *Histoire de l'origine et des progrès des revenus ecclésiastiques* (sous le nom de Jérôme Acosta), Francfort (Rotterdam), 1684 ; *Remarques sur la bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, et sur les Prolégomènes de la Bible de Dupin*, 4 vol. ; *Novorum Bibliorum synopsis*, Utrecht, 1684 ; *Antiquitates Ecclesiæ orientalis*, Londres, 1682, in-12 ; *Bibliothèque choisie* (sous le nom de Saint-Jore), 1708-10, 4 vol. in-12 ; *Lettres choisies*, publiées par Bruzen de la Martinière, son neveu, Amst., 1730, 4 vol. in-12, etc. B.

SIMON (RICHARD), prêtre du Dauphiné, est auteur d'un *Dictionnaire de la Bible*, Lyon, 1693, in-fol. ; 2e édit., 1703, 2 vol. in-fol. : ouvrage médiocre, que celui de dom Calmet a fait oublier.

SIMON (ÉDOUARD-THOMAS), littérateur, né à Troyes en 1740, m. en 1818, abandonna le notariat pour la médecine, vint se fixer à Paris en 1786, fit partie pendant la Révolution des conseils de salubrité, de mendicité et de secours publics, devint bibliothécaire des conseils des Anciens et des Cinq-Cents, puis du Tribunat, censeur des études au lycée de Nancy, et professeur d'éloquence latine à la faculté de Besançon.

On a de lui : *Choix de poésies*, trad. en prose, du grec, du latin et de l'italien, 1786, 2 vol. in-18 ; *les Muses provinciales*, 178., in-12 ; *Correspondance de l'armée française en Égypte*, 1799 ; une trad. en prose de *Martial*, 1819, 3 vol., ouvrage estimable.

SIMON (LE FORT SAINT-). V. BLAYE.

SIMON (SAINT-), ch.-l. de cant. (Aisne), sur le canal de Crozat et près de la rive g. de la Somme, arr. et à 16 kil. S.-O. de Saint-Quentin ; 718 hab. Exploit. de tourbe. — Jadis titre de duché.

SIMONDI, un des anciens noms de l'île de CEYLAN.

SIMONETTA, nom d'une famille originaire de Calabre, et dont les principaux membres furent : ANGE, né vers 1400, m. en 1472, qui contribua puissamment à la fortune de François Sforza, et conserva tout son crédit à Milan sous Galéas-Marie ; — CECCO, neveu du précédent, né en 1410, m. en 1480, assista de ses conseils la duchesse Bonne de Savoie pendant la minorité de son fils Jean-Galéas, voulut la détourner d'une indigne passion pour un certain Tassino de Florence, fut enfermé à Pavie et décapité ; — JEAN, frère du précédent, partagea sa fortune et sa disgrâce, et mourut vers 1491. On a de lui : *de Rebus gestis Francisci Sfortiæ, libri XXXI*, Milan, 1480 et 1486, in-fol. ; — BONIFACE, neveu du précédent, abbé de Saint-Étienne-del-Corno (diocèse de Lodi), a laissé un ouvrage intitulé : *de Persecutionibus christianæ fidei et Romanorum pontificum*, Milan, 1492, in-fol., trad. en français par Octavien de Saint-Gelais.

SIMONIDE D'AMORGOS, poète grec, florissait vers 660 av. J.-C. Il est connu pour son talent à manier l'ïambe satirique. On lui attribue un petit poème satirique sur les femmes, d'une naïveté assez grossière, et d'autres petites pièces d'un caractère sentencieux, éditées par Welker, 1835, et par Bergk, dans ses *Poetæ lyrici*, 1843. D—R et S. RE.

SIMONIDE DE CÉOS, poète lyrique grec, né en 558, m. en 468 av. J.-C., aimait l'hospitalité et les présents des rois, et vint successivement auprès d'Hipparque d'Athènes, des Aleuades de Thessalie, de Pausanias de Sparte, et de Hiéron de Syracuse, ville où il mourut. Il composa beaucoup d'odes en l'honneur des vainqueurs dans les jeux de la Grèce, chanta aussi les victoires de Marathon, de Salamine, de Platée, et fit des scolies ou chansons de table ; mais ses principaux titres étaient des *Lamentations* ou élégies, écrites d'un style plein d'élégance et de douceur. Il excellait dans le pathétique, et l'emportait par là sur Pindare, dont le caractère est la fierté et l'éclat. Une élégie sur *Danaé* permet d'apprécier cette simplicité tendre et passionnée, qui est son mérite particulier. On dit qu'il ajouta une 8e corde à la lyre, et les lettres η, ω, ξ, ψ à l'alphabet grec ; on lui attribue aussi l'invention de la mnémonique. Il ne reste de lui que des fragments, qui ont été publiés par Schneidewin, 1835 ; et par Bergk, 1843.

Cesati, *Simonide di Ceo*, 1883. D—R et S. RE.

SIMONIE, volonté réfléchie de vendre ou d'acheter les choses spirituelles, ou qui tiennent au spirituel. St Pierre et St Jean, prêchant la foi à Samarie, eurent leurs adversaire Simon le Magicien, qui voulut acheter d'eux les dons du Saint-Esprit. Il s'attira la malédiction des apôtres. Le nom de simonie est resté à ce crime, qu'entraîne l'excommunication majeure et les autres censures, la [illegible] et l'obligation de restituer à l'Église le prix [illegible] per[illegible].

SIMONIENS (SAINTS-). V. SAINT-SIMON (CLAUDE-HENRI).

SIMONNEAU (CHARLES), dessinateur et graveur à la pointe et au burin, né à Orléans en 1639, m. en 1728, élève de Noël Coypel, fut membre de l'Académie [illegible]. Il a montré un talent supérieur dans les [illegible] historiques et les vignettes. On cite de lui [illegible] de *Mansart*, *Jésus et la Samaritaine*, d'après les Carrache, et surtout *la Conquête de la Franche-Comté*, d'après Lebrun. Son œuvre s'élève à plus de 150 pièces.

SIMONNEAU (LOUIS), frère du précédent, m. en 1738, fut aussi un graveur distingué, et entra également à l'Académie. Il a laissé : l'*Assomption de la Vierge*, en 2 pièces, d'après le plafond peint par Lebrun au séminaire de Saint-Sulpice ; l'*Aurore*, d'après le même peintre ; *Suzanne au bain*, *Loth et ses filles*, et *Jésus instruisant Marthe et Marie*, d'après Coypel, etc.

SIMONNEAU (PHILIPPE), fils de Charles, cultiva aussi la gravure, mais avec moins de succès. On a de lui : l'*Enlèvement des Sabines*, et *la Paix entre les Romains et les Sabins* d'après Jules Romain ; *les Trois Déesses jugées par Pâris*, d'après Perino del Vaga ; *Vénus et Adonis*, d'après l'Albane.

SIMON'S-TOWN, v. de l'Afrique australe, dans la colonie anglaise du Cap, à 38 kil. S. du Cap, dans le golfe de Simon, partie occidentale de False bay ; 2 548 hab. Port de commerce ; arsenal et hôpital maritime ; chantiers de construction.

SIMOUN (de l'arabe *samma*, empoisonner), vent du S. qui souffle quelquefois dans les déserts de l'Afrique et de l'Arabie, soulève les sables et met en danger les caravanes.

SIMPHEROPOL ou **SIMFEROPOL**, v. de l'empire russe en Europe, dans le S. de la Crimée, sur le Salghir, ch.-l. du gouvernement de Tauride, au fond d'un beau vallon, à 2,067 kil. S. de Saint-Pétersbourg ; 17,124 hab. Archevêché russe. Elle se divise en vieille ville tartare d'Ak-Metched sur une colline, avec des rues étroites et irrégulières, et ville neuve, bien bâtie, où l'on remarque la cathédrale, le palais du gouverneur, les tribunaux, les casernes, etc. Grand commerce de fruits. — Simphéropol fut fondé vers l'an 1500, autour d'une mosquée. Son nom tartare, *Ak-Metched*, signifie mosquée blanche. Elle appartient aux Russes depuis 1783.

SIMPLICIUS (SAINT), né à Tivoli, pape de 468 à 483, obtint de l'empereur Zénon de faire reconnaître en Orient l'autorité du concile de Chalcédoine, et rétablit sur les sièges d'Alexandrie et d'Antioche les évêques catholiques qui en avaient été chassés par les Eutychéens. Fête, le 2 mars. On a de lui quelques *Lettres* dans le recueil du P. Labbe.

SIMPLICIUS, philosophe péripatéticien du VIe siècle, né en Cilicie ou en Phrygie, reçut les leçons d'Ammonius, fils d'Hermias, enseigna quelque temps à Athènes, abandonna cette ville quand Justinien ferma les écoles de philosophie païenne, en 529, et obtint plus tard, par l'entremise de Chosroès, roi de Perse, auprès duquel il s'était réfugié, l'autorisation de rentrer en Grèce. Il a laissé des commentaires sur plusieurs traités d'Aristote (*l'Âme*, *la Physique*, *les Catégories*), réimprimés par Hayduck dans le t. IX des scoliastes grecs d'Aristote publiés par l'Académie de Berlin, 1882. On a aussi de lui un *Commentaire sur Épictète*, Venise, 1528, réédité par Schweighæuser à Deux-Ponts, 1800, et trad. en français avec le *Manuel* d'Épictète par Dacier, 1715. S. RE.

SIMPLON, en allem. *Simpeln*, en italien *Simpione*, en lat. *Mons Cæponis*, ou *Sempronis*, ou *Sempronius*, montagne des Alpes Pennines, en Suisse, sur la limite du Valais et du Piémont, à 105 kil. N.-E. du mont Blanc, 58 S.-O. du Saint-Gothard ; le pic le plus élevé a 3,572 m. Il est traversé par une superbe route (de Glys (Valais) à Domo-d'Ossola), longue de 60 kil., large de 8 m., et que construisirent des ingénieurs français de 1801 à 1807, par ordre de Napoléon Ier ; l'endroit le plus élevé de cette route est à 2,010 m. au-dessus du niveau de la mer, mais les pentes en sont si bien ménagées, que le parcours en est facile ; elle a 6 galeries percées dans le roc, et 611 ponts jetés sur des précipices. La route est aujourd'hui assez mal entretenue du côté du Piémont. On songe à faire un tunnel dont la longueur serait de 18,743 m. à une altitude de 720 m. seulement. — En 1810, le Simplon donna son nom à un département du 1er Empire français, formé du Valais, et compris entre ceux du Léman à l'O., de la Doire au S., de l'Agogna à l'E., et la République helvétique au N. ; ch.-l., Sion, sous-préf. Brigue et Monthey. S. H.

SIMPSON (THOMAS), mathématicien, né à Bosworth (Leicester) en 1710, m. en 1761, fils d'un tisserand qui le destinait à son métier, se forma seul par la lecture des livres qu'il

rencontra fit pour vivre, le métier de nécromancien pendant quelque temps, se rendit à Londres, où il se fit connaître en donnant des leçons de mathématiques, et devint professeur à l'Académie de Woolwich et membre de la Société royale. Une méthode de quadrature approchée porte le nom de Simpson.

On a de lui : *Nouveau Traité des fluxions*, 1737, in-4o; *Traité sur la nature et les lois de la probabilité*, 1740, in-4o; *Essais sur divers sujets curieux et intéressants dans les mathématiques pures et appliquées*, 1740, in-4o; *Traité sur les annuités et les tontines*, 1742; *Dissertations mathématiques sur divers sujets de physique et d'analyse*, 1743, in-4o; *Traité d'algèbre*, 1745; *Traité de géométrie*, 1747, 1760, traduit en français : *Trigonométrie rectiligne et sphérique*, 1748; *Doctrine des fluxions*, 2 vol., 1750; *Mélanges*, 1757. V.

SIMPSON (Élisabeth). *V.* Inchbald (Mistress).

SIMPSON (James-Young), médecin écossais, né en 1811 à Bathgate, dans le comté de Linlithgow, m. en 1870, fut reçu docteur à l'Université d'Edimbourg en 1832, suppléa en 1836 le professeur de pathologie générale, et obtint en 1840 la chaire d'accouchements. Il a découvert les propriétés anesthésiques de l'éther et surtout du chloroforme, et en a fait l'application en 1847. On le nomma, en 1849, président du Collège royal des médecins, et, en 1852, président de la Société chirurgicale d'Edimbourg.

Ses principales publications sont : *Mémoires d'obstétrique*, 2 vol.; *Notices archéologiques sur la [illegible] et les [illegible] en Écosse et en Angleterre*, — *sur le caractère contagieux du choléra*, etc.

SIMPULE ou **SIMPUVE**, *simpulum* ou *simpurium*, petit vase pour faire les libations dans les sacrifices, chez les anciens Romains. Il avait la forme d'une coupe munie d'un appendice vertical assez prolongé, par où on le prenait; il était en terre cuite, en bois, en airain ou en argent. C. D—y.

SIMSON (Robert), mathématicien écossais, né dans l'Ayrshire en 1687, m. en 1768, apprit les mathématiques presque seul, et fut nommé, à 22 ans, professeur au collège de Glasgow.

On a de lui : *Traité des sections coniques*, 1735, in-4o; *Traité sur l'extraction des [illegible] des nombres par [illegible]*, inséré dans les *[illegible] Transactions* de 1753; une trad. anglaise des *Éléments d'Euclide*, 1756; divers travaux sur Pappus et Apollonius, etc.

SIMYLUS, poète comique d'Athènes, auteur d'un poème didactique dont Stobée a conservé un fragment.

Meineke, *Historia comicorum græcorum*, 1839, p. 426. S. Re.

SIN, désert au N.-E. de l'Égypte, traversé par les Hébreux quand ils sortirent de ce pays pour aller dans la Terre promise, et où la manne céleste tomba pour la première fois; auj. *Ouady-Mokatteb*.

SIN, petit royaume de la Sénégambie, sur la côte de l'Atlantique, au S.-O. du cap Vert, env. 60,000 hab. Il est placé sous le protectorat de la France. Ch.-l. Joal.

SIN-LE-NOBLE, vge (Nord), arr. et à 3 kil. E. de Douai; 5,1[illegible] hab. Cuirs vernis, lin, sucre indigène.

SINAI, ou **SINA**, ou **SERBAL**, montagne d'Arabie, au N.-O., dans la presqu'île qui s'avance au N. de la mer Rouge entre les golfes de Suez et d'Akabah, au N.-E. du mont Horeb. On l'identifie généralement avec le Djebel-el-Musa ou mont de Moïse (2,243 m.). Lepsius voit le vrai Sinaï dans le Serbal ou cime de Baal (2,046 m.). Dieu y donna sa loi à Moïse. Le couvent de Sainte-Catherine, fondé par Justinien, à une altitude de 1,800 m. est un des plus célèbres de l'Église grecque; il est semblable à une petite citadelle; c'est le siège d'un archevêché, dont le titulaire réside au Caire. 20 moines l'habitent [illegible]. Le couvent possédait quelques mss précieux, qui ont été transportés à Saint-Pétersbourg.

SINAK, v. de la lieut. gén. du Caucase (Tiflis), anc. ch.-l. [illegible]; 9,834 hab.

SINALOA. *V.* Cinaloa.

SINAMARI. *V.* Sinnamari.

SINAN-PACHA, surnommé *Kodjah* (le maître), habile [illegible], né vers 1516, m. en 1596, était un renégat [illegible], de Florence ou de Milan. Créé vizir sous Soliman Ier, il [illegible] Tripoli aux chevaliers de Malte en 1551; sous Sélim II, il [illegible] l'Yémen révolté, et chassa les Espagnols de Tunis; sous Amurat III et Mahomet III il combattit en Hongrie. L'Égypte, la Syrie et l'Anatolie lui doivent des mosquées, [illegible], des hôpitaux, etc.

SINAN-YOUSOUF, grand vizir de Sélim Ier, eut une [illegible] les Perses en 1514, [illegible] de l'Égypte sur les Mamelouks, et fut [illegible] en 1517. Il fit construire [illegible] du port de Constantinople, un palais qui [illegible]

SINCAPOUR. *V.* Singapour.

SIND ou **SINDH**, [illegible], en [illegible] *Mila-Moran* [illegible] Tibet, [illegible] au N.-O. en [illegible] des monts Karakorum, franchit l'Himalaya par des brèches effrayantes, sépare pendant quelque temps le Kaboul du Pendjab anglais, traverse ce dernier du N. au S., puis le Sindhy, baigne Attock, Haiderabad et Tatta, forme un peu au-dessus d'Haiderabad un vaste delta, et se jette par 13 bouches dans le golfe d'Oman. Ses principaux affluents sont le Kaboul, le Kouroum, le Gomal, à droite, et le Swan, le Panyal, le Sutledje, à gauche. Cours de 3,180 kil. Bassin, 1,073,000 kil. carr. Près de ses embouchures est le vaste marais de Rinn ou de Katch.

SINDELFINGEN, v. du roy. de Wurtemberg (Neckar); 3,918 hab. Fabr. de toiles, coton, soieries. Église du XIe siècle, reste d'une riche collégiale.

SINDES, *Sindi*, *Sindones* et *Sindiani*, peuple du Caucase, habitait, entre l'extrémité N.-O. de cette montagne, le Pont-Euxin et l'Hypanis (Kouban), un pays appelé de son nom *Sindique*, et qui forme auj. la presqu'île de Taman. On y distinguait le lac Sindique (auj. liman du Kouban ou golfe Kyziltasch), communiquant avec la mer par une bouche étroite. Sinda, la ville du pays, est auj. Anapa, qui a porté aussi le nom de Sindglik. C. P.

SINDHY, région de l'Hindoustan anglais (présid. de Bombay), entre le Pendjab au N., le Béloutchistan à l'O., le golfe d'Oman au S., le Radjepoutana à l'E., tire son nom du Sind qui l'arrose; cap. Haïderabad, v. princ. : Shikarpour, Kurratchee, Tattah, Meerpour, Halla, Larkhana, Roree. Pays plat, sablonneux; climat brûlant (au mois de mai, 35° centigrades, 37 à 38 en octobre), et qui n'est adouci que par la fraîcheur des nuits; 127,700 kil. carr.; 2,192,145 hab. On le divisait autrefois en 4 principautés : Haïderabad, Mirpour, Khirpour et Bahawalpour, qui sont soumises aux Anglais depuis 1843; auj. en 5 provinces.

SINDHYAH, État de l'Hindoustan, sous la protection des Anglais, dans la région de Malva, entre la Djoumnah et la Nerbuddah; 85,975 kil. carr.; 3,200,000 hab. Cap. Gouahor; v. princ. : Oudjéïn, Maharadjapour, Bouhrampour, Asurgar. Il est formé de portions des anc. provinces d'Agra, de Malva et de Kandeisch, et arrosé par le Tapty, la Nerbuddah, le Tchambal, etc. G. H.

SINDHYAH (Madhadjy), dit *Behadour* (le Victorieux), prince mahratte, né vers 1743, m. en 1794, profita de la décadence de l'empire mongol et de l'anarchie de l'Hindoustan pour s'emparer du pays compris entre le Gange, le golfe de Cambaye, le Lahore et le Kandeisch. Il attira à son service plusieurs officiers français, entre autres le comte de Boigne, eut une armée de 100,000 hommes, dont 16 bataillons disciplinés à l'européenne et 500 canons.

SINDIQUE. *V.* Sindes.

SINDJAR ou **SINGALI**, *Singara*, v. de la Turquie d'Asie (prov. de Diarbékir), au N.-O. de Bagdad, sur le Sindjar, affluent du Khabour), au pied de montagnes qu'habitent les *Yézidis*, pillards féroces. Ruines antiques.

SINÉENS, *Sinæi*, habitants du désert de Sin, situé au N.-E. de l'Égypte.

SINES, *Sinæ*, anc. peuple de l'Asie orientale, dont on trouve la première mention dans Ptolémée; bornés au N. par la Sérique, à l'E. et au S. par des terres inconnues, à l'O. par l'Inde au delà du Gange et la partie de l'océan Indien appelé Grand-Golfe. Leur pays semble correspondre à la côte O. de l'Indo-Chine. C'est par erreur qu'on a placé les Sines dans la Chine méridionale ou l'Annam. Le nom des *Sines*, et celui de *Thinæ*, leur capitale, rappelle celui de *Tenasserim*, auj. royaume de Siam, à qui ce pays a longtemps appartenu. Ptolémée parle encore d'un fleuve *Sénus*, qui descend du N., forme un coude vers le S., et remonte ensuite au N. pour se jeter dans la mer, après avoir reçu au S. la *Cotiaris*, sur laquelle est placée Thinæ. On trouve sur cette côte une ville de *Tenu-Serim*, située sur un fleuve du même nom, dont le cours a une direction identique à celle du Sénus. Thinæ avait pour port *Cattigara* (auj. Merghi). C. P.

SINES ou **SINYS**, brg du Portugal (Alemtéjo), sur l'océan Atlantique, près du cap de son nom; 3,374 hab. Pêche active. Patrie de Vasco de Gama.

SINEU, v. de l'île de Majorque, à 35 kil. N.-E. de Palma; 4,881 hab. Anc. résidence des rois de l'île.

SI-NGAN ou **SI-AN**, ville forte de Chine (prov. de Chen-si), sur le [illegible]; env. 1,000,000 d'hab. [illegible] Elle a été la capitale de la Chine, et la résidence de la dynastie des Han. On y voit des monuments d'une [illegible]

SINGAPOUR, c.-à-d. *ville du lion*, v. [illegible] de l'Indo-Chine [illegible], sur la côte S. [illegible] la pointe S. de la presqu'île de Malacca et [illegible], par 1° 17' lat. N. et 101° [illegible] Port [illegible] de [illegible] y ont été [illegible] par des Européens, des Chi-

nois, des Arabes, des Hindous et des Arméniens. Transit très important. Export. de bois de teck, gutta-percha, sucre, café, ca[illegible], camphre, etc. Point de relâche pour les paquebots français, anglais, hollandais, espagnols, qui vont d'Europe en Chine, à Batavia ou à Manille. Jardin botanique; collège malais. Hospice de fous; hôpital pour les lépreux. Cette ville a été fondée, en 1819, par sir Thomas Stamford Raffles et appartient aux Anglais. De son gouvernement dépendent ceux de Georgetown et de Malacca. — L'île de Singapour a 40 kil. sur 20; 580 kil. car., et 110,000 hab.; elle est séparée du continent par un détroit de même nom. Surface très boisée. Beaucoup de tigres. Culture et exportation du poivre.

SINGARA, auj. *Sindjar*, v. de Mésopotamie, au centre, sur le Mygdonius. Sapor II, roi de Perse, y vainquit les Romains en 348.

SINGEENS, *Singæi*, peuple de Macédoine, sur les confins de la Thrace, au bord du golfe Singitique.

SINGIDUNUM, auj. *Belgrade*, v. de l'anc. Dacie riveraine. Patrie de Jovien.

SINGILIS, nom anc. d'ANTEQUERA et du JÉNIL.

SINGITIQUE (GOLFE), auj. *de Monte-Santo*, golfe formé par la mer Égée sur la côte S. de la Macédoine, au S.-E. de la Chalcidique, entre les presqu'îles de Sithonie et du mont Athos, tirait son nom des Singéens.

SINGLIN (ANTOINE), ecclésiastique, né à Paris, m. en 1664, fut confesseur des religieuses de Port-Royal, puis supérieur des deux maisons des Champs et de Paris. Il tenait un rang honorable parmi les prédicateurs de son temps.

On a de lui: *Instructions chrétiennes sur les mystères de N.-S. J.-C., et sur les dimanches et les principales fêtes de l'année*, 1671, 5 vol., et 1736, 12 vol. in-12.

SINGUS, auj. *Sigga*, anc. v. de Macédoine, dans la Sithonie et chez la tribu des Singéens.

SINIGAGLIA, anc. *Senogallia* ou *Sena Gallica*, v. du roy. d'Italie, prov. d'Ancône, port à l'embouchure de la Misa dans l'Adriatique; 11,000 hab. Évêché. Comm. de fers, chanvre, soie, huile d'olive, grains, etc. Foire célèbre du 20 juillet au 8 août. Belles églises. Patrie de Pie IX.

SIN-KIANG, nom donné par les Chinois au pays d'Ili ou Kouldja. (*V.* KOULDJA.)

SINNAMARI, riv. de la Guyane française, coule au N., reçoit la Couriège, et se jette dans l'océan Atlantique, à 90 kil. N.-O. de Cayenne; cours de 250 kil., enveloppé de marais qui rendent le pays malsain. Un bourg de même nom est à son embouchure, sur la rive droite; 797 hab. En 1798, un établissement fut formé sur les bords du Sinnamari pour les déportés du 18 fructidor an V (4 sept. 1797); beaucoup d'entre eux y périrent.

SINNIS, brigand de l'anc. Grèce, s'était placé à l'isthme de Corinthe, dépouillait les voyageurs, les jetait à la mer, les assommait de sa massue, ou les attachait par les quatre membres à des arbres qu'il avait courbés vers la terre et qu'il laissait ensuite se redresser. Thésée le tua.

SINON, Grec qui se laissa prendre par les Troyens, au moment où ses compatriotes, feignant de lever le siège de Troie, se cachaient derrière l'île de Ténédos. Il prétendit avoir été abandonné, et persuada aux Troyens d'introduire dans leur ville le cheval de bois qui contenait une troupe déterminée de Grecs.

SINOPE, v. d'Asie Mineure (Paphlagonie), sur le Pont-Euxin, fut fondée, d'après la tradition, par l'un des compagnons de Jason, Autolycos. Mais l'histoire lui donne pour fondateurs les Milésiens, qui y envoyèrent deux colonies, l'une en 751, l'autre après la destruction de la ville par les Cimmériens en 632. Périclès, après l'avoir délivrée de son tyran Timésiléon, y conduisit 600 Athéniens. Par sa position sur un isthme, elle avait un double port, et sa marine lui assura l'empire de la mer, à l'O. jusqu'au Bosphore de Thrace, à l'E. jusqu'à l'Halys. Elle fonda même au delà de ce fleuve Cotyora, Cerasus, Trapezus ou Trébizonde. Les principaux objets de son commerce étaient le cinabre, appelé *Terre de Sinope*, et le poisson, qui y était conservé dans de magnifiques réservoirs. Attaquée en vain par Mithridate V, roi de Pont, et secourue contre ce prince par les Rhodiens, Sinope fut prise par son successeur Pharnabaze I^{er}, et devint, sous Mithridate le Grand, qui y était né, la capitale du royaume de Pont. Prise par Lucullus, en 71, elle fut par lui déclarée libre et autonome; mais César, en 45, y envoya une colonie romaine, d'où la ville prit le nom de *Colonia Julia Cæsarea Felix Sinope*. Bien qu'elle eut conservé sous l'Empire son importance commerciale et ses richessses, elle céda à Amasie le privilège d'être le chef-lieu de la province de Paphlagonie; elle avait donné le jour au philosophe Diogène le Cynique, et au poète comique Diphile. Prise par les Turcs seldjoukides sur les Grecs, elle fit partie de la principauté de Kastamouni, qui demeura à des princes seldjoukides, sous la suzeraineté des Ottomans, jusque dans la 2^{e} moitié du xv^{e} siècle. Aujourd'hui elle est appelée par les Turcs *Sinoub*, et forme un des livahs de la prov. de Kastamouni. Une attaque inopinée des Russes, par mer, ouverte le 30 novembre 1853, anéantit une escadre turque et détruisit une partie de la ville. Sinope fait le commerce du riz, des fruits, du cuir et du bois. C. P.

SINTICE, anc. v. de Macédoine; aujourd'hui *Serès*.

SINTOISME (du mot japonais *sin*, héros, génie, demi-dieu), religion primitive du Japon, consistant dans le culte d'un Dieu suprême, de dieux subalternes, des génies qui gouvernent les éléments, des fondateurs et législateurs de l'empire japonais. C'est celle de l'empereur, de sa famille et des grands. Elle enseigne que les âmes des hommes vertueux iront habiter les régions lumineuses, et que celles des méchants seront condamnées à errer dans le vague des airs, repoussées à la fois du ciel et de la terre. Les prêtres sintos s'abstiennent de toute nourriture animale.

SINTZHEIM, v. du gr.-duché de Bade, anc. cap. du Kraichgau, sur l'Elsenz; 3,554 hab. Turenne y battit les Impériaux en 1674.

SINUESSA, anc. v. d'Italie, sur la mer Tyrrhénienne, près de l'embouchure du Savo, appartint originairement à la Campanie, puis fit partie du Latium, dont elle formait sous Auguste l'extrême limite au S.-O. Traversée par la voie Appienne, et placée non loin des vignobles de Massique et de Falerne, elle faisait un commerce considérable de vins. Les eaux thermales de son voisinage, *Aquæ Sinuessanæ*, attiraient beaucoup de visiteurs. Elle reçut une colonie romaine l'an 457 de Rome, et fut détruite au x^{e} siècle par les Sarrasins. On trouve des ruines importantes de cette ville à l'endroit appelé *Rocca di Mandragone*, dans le roy. d'Italie (province de Caserta). C. P.

SINUS, partie de la toge romaine croisant sur la poitrine en descendant de l'épaule gauche, et passant sous le bras droit. (*V.* TOGE.) On se servait du sinus comme d'une poche; on relevait aussi dessus le premier jet de devant de la toge, pour l'empêcher de traîner à terre. C. D—Y.

SIOLKI (MONTS), chaîne de montagnes de l'empire chinois, parcourt, sur une étendue de 1,500 kil., l'E. de la Mongolie et de la Daourie atteint 3,900 m. de haut., et rejoint les monts Stanovoï au N., l'In-chan au S.

SION, anc. *Sedunum* et *Civitas Sedunorum*, en allemand *Sitten*, v. de Suisse, ch.-l. du canton du Valais, sur le Rhône et la Sionne, à 155 kil. E. de Genève par Lausanne; 9,311 hab., presque tous catholiques. Évêché (jadis souverain); séminaire, collège, école de droit. Cathédrale et hôtel de ville remarquables, jolie église de Saint-Théodule. Ses trois anciens châteaux de *Majorie*, *Tourbillon* et *Valérie* sont en ruine. Fers et quincaillerie. — Les Valaisans y battirent les Savoisiens en 1415. Les Français, qui la prirent en 1798, en firent le ch.-l. du département du Simplon en 1810.

SION, v. de l'Hindoustan anglais (Bombay); sur la côte de la mer d'Oman, à 280 kil. N. de Bombay, à 15 kil. N. de Surate, sur le chemin de fer de Bombay à Baroda.

SION, montagne de France (Haute-Savoie), à 15 kil. S.-O. de Genève, 400 m. de hauteur.

SION, une des montagnes de Jérusalem. (*V. ce mot.*)

SION (LE CARDINAL DE). *V.* SCHINNER.

SIONIE ou **SIOUNIE**, prov. de l'Arménie aux IV^{e} et V^{e} siècles, au S.-E. du lac d'Erivan, formait une principauté. C'est encore auj. le titre d'un archevêché *in partibus*.

SIONITE (GABRIEL). *V.* GABRIEL.

SIOUAH ou **SIWAH**, anc. *Oasis d'Ammon*, appelée aussi par les Arabes *Santria* et *Santariah*, forme à l'O. de l'Égypte, dans le désert libyque, une vallée large de 2 à 3 kil. et longue d'environ 200, depuis Siouah, sa principale ville, à l'E., jusqu'à Farfajah, à l'O. Elle est à 12 jours de marche du Caire, et 13 d'Alexandrie. Le sol est formé de rochers calcaires, de gypse et de sel gemme, dont les couches sont assez épaisses pour qu'on l'emploie comme pierre de construction. On y trouve 10 lacs salés, des sources salines, et, çà et là, des couches de sel qui interrompent les marécages d'eau douce où l'on cultive le riz. Les alentours seuls du chef-lieu produisent du vin, des figues, sont couverts de champs de blé, de pâturages, d'oliviers, d'orangers, de palmiers, et bien arrosés par des sources d'eau douce, la plupart tièdes. La ville de Siwah-el-Kebir, bâtie sur un rocher de forme conique, à 500 kil. O.-S.-O. du Caire, a env. 3,000 hab. A peu de distance sont des ruines appelées par les habitants *Omm-Bey[illegible]*, au village de Gharmy; ce sont celles du temple de Jupiter Ammon. Plus loin, dans la plaine de *Zeit[illegible]n*, sont d'autres temples en ruine, où l'on reconnaît, dans les styles tour à tour égyptien, grec et romain, les traces de la domination des Pharaons, des Ptolémées et des Césars. Aujourd'hui l'oasis a environ

9,000 hab. musulmans, mais étrangers à la race arabe; leur teint plus noir, et la langue berbère dont ils se servent démontrent qu'ils appartiennent à la race éthiopique ou chamitique, comme les anciens habitants de l'Égypte, comme les Touaregs et les Tibbous du désert et les Kabyles de l'Atlas. L'oasis est soumise au pacha d'Égypte, qui y a établi un officier chargé de la perception de l'impôt : l'administration intérieure est laissé aux cheikhs indigènes, au nombre de 22. Le commerce consiste en dattes, olives, corbeilles en feuilles de palmiers. C. P.

SIOUEN-TCHÉOU, v. de la Chine propre (Fou-kian). Aux environs, magnifique pont de pierre, qui a plus de 300 piles.

SIOULE, riv. de France, naît près du mont Dore, arrose les départements du Puy-de-Dôme et de l'Allier, et se jette dans l'Allier au-dessous de Moulins; cours de 160 kil.

SIOUNIE. *V.* Sionie.

SIOUTH ou **SYOUTH**, anc. *Lycopolis*, la principale v. de la Haute-Egypte, ch.-l. de la province de son nom, sur le Nil, à 300 kil. S. du Caire; par 27° 10′ lat. N., et 28° 48′ long. E.; 27,470 hab. Évêché et couvent copte. Ruines d'un amphithéâtre romain. Ce fut jusqu'à ces derniers temps le principal marché aux esclaves d'Égypte. C'est le rendez-vous des caravanes du Darfour. C'est une station militaire importante. Aux environs, restes d'une cité ancienne. Dans les montagnes voisines, à l'O. du Nil, remarquables tombes, grottes et catacombes. Chemin de fer pour le Caire et Alexandrie. — La prov. de Siouth, la plus septentrionale de la Haute-Égypte, a 160 kil. sur 25, et environ 433,000 hab. G. H.

SIOUX, nation indigène de l'Amérique du Nord, divisée en plusieurs peuplades formant autrefois une confédération puissante et belliqueuse, et qui est encore aujourd'hui la plus nombreuse de celles qui ont conservé leur indépendance. Les principales peuplades sont les *Dakotas*, les *Assiniboins* ou *Iowas*, entre le Missouri et le Saskatchawan. Le district des Sioux est presque tout entier compris dans l'État d'Iowa, à l'O. du Mississipi.

SIOUX (District des). *V.* Assiniboine.

SIPARIUM, voile qui cachait l'avant-scène dans les théâtres des anciens, pendant les entr'actes. Il était divisé en deux parties, qui se tiraient horizontalement de droite et de gauche. C. D—y.

SIPHNOS, auj. *Siphno* ou *Sifanto*, l'une des Cyclades septentrionales, à l'O. de Paros, 12 kil. sur 8. Climat très sain; sol fertile en grains, vignes, fruits, huile et gibier; soie estimée. Elle était importante autrefois par ses mines d'or et d'argent; mais les habitants ayant négligé de payer la dîme à Apollon, le dieu les punit en inondant leurs mines : c'est ainsi que la tradition expliquait la disparition de ces filons métalliques. L'île produisait aussi une pierre molle particulière, dont on faisait des [illegible]. Aujourd'hui on n'y trouve plus que du plomb et des carrières de granit et de marbre. Siphnos fut colonisée par des Ioniens venus d'Athènes, qui se rendirent célèbres par leur mauvaise foi; *siphniazein* signifiait *manquer de parole*. Ils combattirent à Salamine pour la cause grecque, et entrèrent ensuite dans l'alliance d'Athènes, à laquelle ils payèrent un tribut annuel de 3,600 drachmes. Après avoir appartenu aux Romains et à l'empire grec, Siphnos fit partie du duché de Naxos, puis en fut séparée pour devenir le domaine de deux familles italiennes, les Coronia et les Gozadini. Barberousse l'enleva à ces derniers sous le règne de Soliman le Magnifique, et elle resta aux Turcs jusqu'à la guerre de l'Indépendance. Elle fait auj. partie du royaume de Grèce (nome des Cyclades), et a 7,000 hab. Sa principale ville, Kastro, occupe l'emplacement de l'ancienne *Apollonia*, sur la côte N.-E.

Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque*, I. p. 11. C. P. et S. Re.

SIPONTE, *Sipus* ou *Sipontum*, anc. ville d'Apulie, au pied du Garganus et près du golfe Urias; fondée par Diomède. Auj. *Siponto*, ou *Manfredonia*.

SIPRON. *V.* Sabri.

SIPYLE, montagne d'Asie Mineure, forme le prolongement du Tmolus de Lydie, et s'avance, en bordant la rive gauche de l'Hermus, vers le golfe de Smyrne. Il avait autrefois des mines d'or. [illegible], un tremblement de terre renversa les villes situées au pied du Sipyle, ou à peu de distance. Magnésie, Sardes, un autre, beaucoup plus ancien, avait été [illegible] capitale de la Méonie. *Tantale*, appelé aussi [illegible], [illegible] l'emplacement, entre la montagne et l'Hermus, fut changé en partie en un lac appelé *Sale*, mais la citadelle n'éprouva aucun dommage, et subsiste encore aujourd'hui; c'est une construction pélasgique. Sur le penchant de la montagne sont des ruines étendues, que la tradition désigne sous le nom de *ville* et de *tombeau de Tantale*; c'est en effet une nécropole où sont 20 *tumuli*, au sommet est celui de Tantale, revêtu d'un soubassement circulaire, au centre duquel est une chambre où était déposé le corps du roi.

Weber, *le Sipyle*, 1880. C. P.

SIR, mot anglais, signifie *Monsieur* quand on s'adresse à la personne. Employé devant un nom propre, il est honorifique, et indique un chevalier ou un baronnet.

SIRAMPOUR *V.* Sérampour.

SIRBON (Lac de), *Sirbonis lacus*, auj. *Sebaket-Bardouil*, lac de la Basse-Egypte, au N.-E., près de la Méditerranée. Suivant les fables égyptiennes, Typhon y fut précipité.

SIR-DARIA ou **SIHOUN**, anc. *Iaxarte*, fleuve d'Asie, prend sa source dans le nœud de la chaîne du Thian-Chan et du Bolor, sur les frontières de l'empire chinois et du Turkestan, vers 41° lat. N., et 72° long. E. Il est formé par la réunion du Gulishan et du Naryn Jolóshan, coule de l'E. à l'O. par la ville de Khokand, et par celle de Khodjend dans le Turkestan russe du S.-E. au N.-O., a un cours généralement parallèle à l'Oxus, et se jette dans le lac Aral par plusieurs embouchures. Cours de 1,900 kil. Le Sir-Daria donne son nom à un gouvernement de l'Asie centrale russe; 429,931 kil. carr.; 1,239,609 hab. Ch.-l. Tachkend.

SIRDJAN. *V.* Kerman.

SIRE, mot employé jadis comme synonyme de *seigneur*, et dont on forma *messire* par l'adjonction du pronom possessif au pluriel. Après avoir été pris comme titre honorifique par un certain nombre de nobles (les sires de Coucy, de Bourbon, de Montmorency, de Joinville, de Beaujeu, de Créqui, de Pons, etc.), il fut réservé depuis le XVIe siècle aux rois de France. Dans quelques provinces, pour désigner les juges et consuls des marchands, on se servait du mot *sire*, en le faisant suivre de leur nom.

SIRÈNES (Les), filles d'Achéloüs et de Calliope, et compagnes de Proserpine, furent métamorphosées en monstres marins par Cérès, irritée de ce qu'elles ne s'étaient pas opposées à l'enlèvement de sa fille. Elles attiraient, selon la Fable, par la douceur de leur voix les voyageurs imprudents, et les laissaient se noyer dans les flots. Leur nombre est incertain : on en compte 2, 3 et même 8, entre autres : Aglaophone, Thelxiépie ou Thelxinoé, Molpé, Ligée, etc. Parthénope a été aussi rangée parmi elles. Les Sirènes demeuraient sur le bord de la mer entre Caprée et la côte d'Italie. Elles avaient le corps d'une femme jusqu'à la ceinture, et au-dessous la forme d'oiseau; ou bien une tête de femme sur un corps d'oiseau. On les voit souvent représentées sur les stèles funéraires des anc. Grecs, où elles personnifient les lamentations. La croyance aux Sirènes subsista assez tard chez les peuples modernes.

Schrader, *die Sirenen*, 1868; Axon, *the Myths of the Sirens*, 1881; Cerquand, *les Sirènes*, 1873. S. Re.

SIRENUSES (Iles), *Sirenusæ insulæ*, rochers ou écueils sur la côte de Campanie, étaient, selon la Fable, les Sirènes elles-mêmes, qui, s'étant jetées à la mer, par dépit pour de n'avoir pu séduire Ulysse, avaient été ainsi transformées.

SIRERIE, seigneurie féodale dont le possesseur prenait le titre de *sire*.

SIRET (Louis-Pierre), grammairien, né à Évreux en 1745, m. en 1798, a publié : *Éléments de la langue anglaise*, 1773; *Grammaire italienne*, 1797; *Grammaire française et portugaise*, 1799; ouvrages qui furent classiques dans leur temps.

SIRET (Charles-Joseph-Christophe), né à Reims en 1760, m. en 1838, fut maître de pension avant la Révolution, puis professeur et censeur au lycée de Reims. Il est auteur d'un petit abrégé d'histoire grecque, en latin, sous le titre : *Epitome historiæ græcæ*, 1798, in-12, ouvrage médiocre, qui a été longtemps en usage dans les classes.

SIRETH. *V.* Sereth.

SIREY (J.-B.), jurisconsulte, né à Sarlat en 1762, m. en 1845, entra d'abord dans les ordres, se fit relever de ses vœux, étudia le droit et adopta les idées de la Révolution, se maria avec une nièce de Mirabeau, fut sous la Terreur emprisonné comme suspect de royalisme, et devint, en 1799, avocat au tribunal de cassation. Il a publié mensuellement, avec Denevers, un *Recueil général des lois et arrêts en matière civile, criminelle, commerciale, et de droit public depuis 1800*, Paris, 1802-30, 30 vol. in-4°, avec des *Tables analytiques*, 1812, 1828, 1838, précieux répertoire continué depuis 1830 par L.-M. Villeneuve, son gendre. Sirey a aussi donné les divers *Codes annotés*, 1813-19, ouvrage estimé, etc.

SIREY (Marie-Jeanne de **LASTEYRIE DU SAILLANT**, dame), née au Bignan (Loiret) en 1776, m. en 18[illegible], femme du précédent, a écrit plusieurs ouvrages pour la jeunesse, entre autres : *Conseils d'une grand'mère aux jeunes femmes*, 18[illegible], in-12.

SIRHIND, anc. *Serenda*, v. de l'Hindoustan anglais, Pendjab, dans le pays des Seikhs. Bâtie par Firouz III en 1357, et autrefois très florissante, elle est aujourd'hui presque en

ruine. La division territoriale de Sirhind, comprise entre la Djumna et le Sutledje, a 21,235 kil. carr., et 2,1[illegible] hab.

G. H.

SIRI (Vittorio), historien, né à Parme en 1608, m. en 1685, était bénédictin, et avait de la réputation comme géomètre, quand, protégé par Richelieu et Mazarin, pour s'être montré partisan de la France dans des discussions politiques, il devint aumônier et historiographe de Louis XIV. On a de lui, entre autres ouvrages médiocres : *Il Mercurio, ovvero historia de' correnti tempi*, 1644-82, 15 vol. in-4°, publiés successivement à Venise, Lyon, Casal, Paris et Florence ; *Memorie recondite dell' anno 1601 sino al 1640*, Rome et Paris, 1676-79, 8 vol. in-4°, d'où l'on a tiré les *Anecdotes du ministère du cardinal de Richelieu*, 1717, 2 vol. in-12, et les *Anecdotes du ministère du comte d'Olivarès*, 1722, in-12. La découverte des *Mémoires* du P. Joseph par Léopold Ranke donne à Siri plus de véracité qu'on ne lui en accordait généralement.

SIRICE, pape de 385 à 398, Romain de naissance, combattit les novatiens, les donatiens, les priscillianistes, et aida l'empereur Théodose à réprimer les manichéens. On a de lui quelques *Épîtres* décrétales, entre autres une à Himerius sur l'administration du baptême, de la pénitence et de la prêtrise.

SIRINAGOR ou **SERINAGOR**, c.-à-d. *ville du bonheur*, v. de l'Hindoustan anglais (prov. N.-O.), sur la rive g. de l'Alacananda. Autrefois considérable et capitale du Ghéroual, elle fut détruite par les Gorkhas et les tremblements de terre. Aujourd'hui elle n'a de remarquable qu'un palais en granit, et fait quelque commerce en denrées du Tibet et du Lahore ; 1,500 hab.

SIRINAGOR, v. du Cachemire. (*V. ce mot.*)

SIRIS ou **SEMNUM**, auj. *Sinno*, riv. d'Italie (Lucanie), se jetait dans la mer Ionienne, à une ville du même nom (auj. *Torre di Senna*), qui fut fondée, dit-on, par les Troyens, et où l'on conservait une image du Palladium. Cette ville servait de port à Héraclée.

SIRIUS, constellation du Chien ou la Canicule (*V. ce mot*).

SIRMIO, nom anc. de Sermione.

SIRMIUM, v. de Pannonie et patrie des empereurs Aurélien, Gratien et Probus, fondée par la peuplade gauloise des Taurisques, sur la rive g. de la Save, devint, sous l'Empire, l'arsenal militaire des Romains pour leurs guerres contre les peuples du Danube ; elle avait une fabrique d'armes, un hôtel des monnaies, un château impérial, et était le quartier général de l'amiral qui commandait la flotte du Danube. Elle tomba, au VI^e siècle, au pouvoir des Avares, qui, sans doute, la détruisirent, car dès lors elle disparaît de l'histoire. On en trouve d'importantes ruines près de Mitrovitz, dans la Croatie-Esclavonie.

SIRMOND (Jacques), très savant jésuite, né à Riom en 1559, m. en 1651, professa la rhétorique à Paris et fut appelé en 1590 à Rome, en qualité de secrétaire d'Acquaviva, général des jésuites. Il rentra en France en 1608, et devint, en 1637, confesseur de Louis XIII. Écrivain exact et pur, il débrouilla la chronologie, fit revivre plusieurs auteurs ignorés, commenta les plus obscurs, et rendit par là les plus grands services, principalement à l'histoire de l'Église. On lui doit la publication d'*Ennodius*, des *Chroniques d'Idace et Marcellin*, d'*Anastase le Bibliothécaire*, de *Théodoret*, de *Théodulfe*, de *Paschase Radbert*, de l'*Histoire de Reims* par Flodoard, et des *Concilia antiquæ Galliæ*, Paris, 1629, in-fol.

Ses Œuvres ont été recueillies par le P. Labaume, Paris, 1696, 5 vol. in-fol., avec une *Vie* de l'auteur. C. N.

SIROCCO, vent qui souffle de l'Afrique dans la Méditerranée et en Italie. Il se lève ordinairement vers le mois de février, et ne souffle guère que par bourrasques de 36 à 40 heures. Quelquefois il dure de 14 à 20 jours, mais sans être bien sensible. Dans toute sa force, il est brûlant, excite un grand abattement, dessèche l'herbe et les plantes.

SIROD, vge Jura, arr. de Poligny ; 1,222 hab. Près de là, l'[illegible] forme une superbe cascade.

SIROÈS, roi sassanide de Perse, monta sur le trône en 628, après la déposition de son père Chosroès II, contre lequel il s'était révolté, et qu'il fit périr, poussé et [illegible] par une faction puissante des émirs. On l'accuse aussi, mais sans certitude, d'avoir fait mettre à mort 14 ou 15 de ses frères. Siroès s'efforça de rassurer ses sujets par un [illegible] équitable, mais il mourut après 8 mois de règne, 629.

SIS, v. de la Turquie d'Asie, prov. d'Adana, sur le Djihoun. Résidence d'un patriarche arménien. Elle était, au moyen âge, la capitale de la Petite-Arménie.

SISACHTHIE, c.-à-d. *dégrèvement*, nom donné à un expédient auquel Solon (*V. ce mot*) eut recours pour soulager la misère du peuple d'Athènes, et qui consista à déduire du capital des dettes les intérêts déjà payés, et à élever, pour le remboursement du reste, la valeur nominale de la monnaie.

SISAPONTE, *Sisapus*, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), sur un sol riche en mines de sulfure de mercure ou vermillon. Auj. *Almaden de la Plata*.

SISARA, général de Jabin, roi des Chananéens. (*V.* Debora.)

SISCIA, appelée aussi **SEGESTA** ou **SEGESTICA**, v. de Pannonie, au confluent du Colapis (*Kulpa*) et de la Save, servit aux Romains, sous Auguste et Tibère, de centre stratégique dans les guerres contre les Illyriens et les Pannoniens. Grâce aux fleuves qui s'y réunissaient et à un canal que fit creuser Tibère, elle devint le centre du commerce des Italiens avec les Pannoniens et les Taurisques. Agrandie et colonisée par Tibère, elle reçut de Septime-Sévère une nouvelle colonie, et prit le nom de *Colonia Septimia Siscia*. Elle renfermait une fabrique impériale de monnaies, était le quartier de la flottille romaine de la Save, et devint, dans les dernières divisions de l'Empire, le chef-lieu de la province de Savie. Auj. *Sissek*, dans la Croatie-Esclavonie. On y trouve encore quelques antiquités. C. P.

SISEBUT (Flavius), roi des Wisigoths, 612-621, soumit les Astures révoltés, refoula les Vascons dans les Pyrénées, enleva aux Grecs les côtes de la Bétique et de la Lusitanie, traita avec Héraclius, et persécuta les Juifs pour les contraindre à embrasser le christianisme.

SISENNA (L. Cornélius), orateur et historien romain, parent de Sylla et ami de Varron, d'Atticus et de Cicéron, fut questeur en Sicile, l'an 676 de Rome, 77 av. J.-C., puis préteur, et gouverneur d'Achaïe. Il composa une *Histoire romaine*, en 22 livres, depuis la prise de Rome par les Gaulois jusqu'aux guerres civiles de Marius et de Sylla, des *Commentaires sur Plaute*, et traduisit du grec les *Contes milésiaques*. Il nous reste quelques fragments de son *Histoire romaine*.

SISENNA, fils d'Archélaüs, prince de Comana, tenta, en 63 av. J.-C., de s'emparer du trône de Cappadoce, et fit périr Ariobarzane II ; mais il ne réussit à régner qu'en 42, par la protection d'Antoine.

SISMONDI (Ugolin), dit *Buzzacherino*, amiral de la république de Pise en 1241, remporta sur les Génois la célèbre victoire de la Méloria, et reçut en récompense, de Frédéric II, le titre de comte Ugolin.

SISMONDI (Jean-Charles-Léonard **SIMONDE** de), célèbre historien et économiste, né à Genève en 1773, d'une famille riche, originaire de Pise, m. en 1842. Il passa quelques années en Angleterre et en Toscane pendant les troubles de sa patrie, rentra, en 1800, dans sa ville natale, et fut secrétaire de la chambre de commerce du département du Léman pendant le 1^er empire français, puis membre du Conseil représentatif de Genève. On a de lui : *Tableau de l'agriculture toscane*, Genève, 1801 ; *Traité de la richesse commerciale*, 1803, 2 vol., ouvrage qui commença sa réputation, et dans lequel il adopta le système de liberté absolue d'Adam Smith ; *Histoire des républiques italiennes*, 1807-1818, 16 vol., « qu'il a tracée, dit Mignet, avec un vaste savoir, un noble esprit, un talent vigoureux, assez d'art et beaucoup d'éloquence, » et qu'il avait commencée en 1803 ; *de la Littérature du midi de l'Europe*, 1813 et 1829, 4 vol., cours professé à Genève, 1811-1812, intéressant, mais faible en ce qui concerne l'Espagne et le Portugal ; *Nouveaux principes d'économie politique, ou de la Richesse dans ses rapports avec la population*, Paris, 1819, 2 vol., où l'auteur, se séparant d'Adam Smith, signale les dangers d'une production exagérée et combat la concurrence [illegible] ; *Julia Severa, ou l'An 492*, tableau, sous forme de roman, des mœurs et des usages dans les Gaules au temps de Clovis, 1822, 3 vol. in-12 ; *Histoire de la renaissance de la liberté en Italie*, 1832, 2 vol., [illegible] à la cour de Rome ; *Histoire de la chute de l'Empire romain et du déclin de la civilisation*, [illegible], cours professé à Genève en 1821 et publié à Paris, 1835, 2 vol. ; *Études sur les Constitutions des peuples libres*, Paris, 1836-38, 3 vol. Mais son principal titre est une *Histoire des Français*, 1821-43, 31 vol., dont il donna lui-même un résumé sous le titre de *Précis de l'histoire des Français*, 1839, 2 vol., [illegible] 3^e vol. a été rédigé par M. Amédée Renée. C'est une œuvre d'une immense érudition, [illegible] de la matière, [illegible] place que la biographie [illegible] manifeste contre les [illegible] de système qui veut trouver partout la trace [illegible] démocratiques, un style incorrect, [illegible], en sont les principaux défauts. Il fut élu, en 1833, membre associé de l'Académie des sciences morales.

[illegible] B.

SISSONNE, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Laon ; 1,5[illegible] hab. [illegible] toiles de chanvre. [illegible] d'huile. — Jadis [illegible].

SISTERON, *Segustero*, s.-préf. (Basses-Alpes), sur le chemin de fer de [illegible] Buech, entourée de [illegible] hab. Cette ville existait déjà sous les Romains ; elle conserva son

régime municipal et ses consuls, qui furent confirmés en 1212. Elle possédait un évêché, fondé en 500 et supprimé en 1790; collège. Pont d'une seule arche sur la Durance, citadelle sur un rocher qui domine la ville. Métiers à soie.

SISTOVA, SISTOW ou **SZISTOWA**, v. forte de la principauté de Bulgarie, située sur la rive dr. du Danube, à 40 kil. S.-E. de Nicopoli; 11,438 hab.; 19 mosquées, 5 églises; écoles bulgares. Fabr. de coton; tanneries. Viticulture. Le château, au pied duquel la ville est groupée, est fort délabré. — Un traité de paix entre la Porte et l'Autriche fut conclu à Sistova, le 4 août 1791.

SISTRE, instrument de musique des anc. Égyptiens dans les sacrifices. C'était une lame d'airain ou d'argent, courbée en ovale un peu rétréci dans sa partie inférieure, et fixée sur un manche court. Le petit diamètre était coupé par 3 ou 4 baguettes de métal aussi, terminées en crochets à leurs extrémités, et passant librement à travers des trous percés dans la circonférence de la lame. On agitait le sistre en cadence pour lui faire rendre un son. C. D—y.

SISYGAMBIS, mère de Darius III Codoman, roi de Perse, tomba au pouvoir d'Alexandre à la bataille d'Issus, 333 av. J.-C., et fut traitée avec une générosité qui lui inspira une si vive reconnaissance qu'à la mort du conquérant, 323, elle se laissa mourir de faim.

SISYPHE, fils d'Eolus et petit-fils d'Hellen, est célèbre, dans les fables grecques, par ses fourberies et sa malice. Il eut pour femme l'Atlantide Mérope, et pour amante Anticlée, qu'il rendit mère d'Ulysse avant qu'elle eût épousé Laerte. Il bâtit Ephyre ou Corinthe, ferma l'isthme par des murailles, rançonna ceux qui demandaient le passage, contraignit le fleuve Asopus à venir baigner l'Acro-Corinthe, séduisit sa propre nièce Tyro, fille de Salmonée, fut tué par Thésée et laissé sans sépulture. Pluton lui ayant permis de revenir un seul jour sur la terre pour faire inhumer son corps, il refusa de retourner aux Enfers, et il fallut, après bien des années, que Mercure l'y traînât de force. Il fut condamné à rouler une grosse roche jusqu'au sommet d'une montagne, d'où elle retombait aussitôt, et qu'il était obligé de remonter immédiatement. Sisyphe institua les jeux Isthmiques. B.

SIT, riv. de la Russie d'Europe, naît dans le gvt de Tver, coule à l'E. à travers le gvt d'Iaroslav, puis au N., et se jette dans la Mologa; cours de 150 kil. Sur ses bords, les Russes, commandés par Iouri Wladimir, furent battus par les Tartares, en 1327.

SITA, femme de Rama (*V. ce mot.*)

SITACE, v. de l'anc. Assyrie, sur le Tigre, au N. de Clés [illegible] son nom à une province, la *Sitacène*. C'est [illegible].

SITALCÈS, roi des Odryses, vers 430 av. J.-C., aussi [illegible] administrateur [illegible] par les Macédoniens, qu'[illegible] la guerre de Chalcidique.

SITELLA. [illegible]

SITGES, v. d'Espagne, prov. de Barcelone; port sur la Mé[illegible] hab.

SITHI[illegible]U, [illegible] de SAINT-OMER.

SITHONIE, *Sithonia*, une des trois presqu'îles du S. de la Cha[illegible]e, au milieu, entre celles de Pallène et du mont Athos [illegible] son nom d'un anc. roi, Sithon.

SITICINE, [illegible], musicien qui, dans les pompes funèbres [illegible] Romains, jouait d'une espèce de trompette ou [illegible] graves.

SITIFIS, [illegible] v. de l'anc. Mauritanie, à l'E., donnait [illegible] *Sitifienne*.

SITKA ou **BARANOV**, île de l'Amérique du N. (territ. d'Alaska), l'une des Kolouches, dans l'océan Pacifique; ch.-l. Nouvelle-Arkhangel; 500 hab. Anc. [illegible] Vancouver [illegible]

SITONS, [illegible] Scandinavie [illegible] Sitons comme formant la Suè[illegible]

SITOPHYLAX, [illegible] *du blé*, [illegible] du blé [illegible] l'accaparement [illegible] S. Re.

SITTANG. [illegible]

SITTARD, [illegible] des Pays-Bas [illegible] Limbourg [illegible] 5,102 [illegible]

[illegible]

SIVA, [illegible] Trinité indienne, [illegible] Gange

descend des flancs du Kailaça, qu'on lui donne pour demeure. Siva fut, à une certaine époque, le dieu unique ou suprême dans le S. de l'Hindoustan et à Ceylan. Il prononce et exécute les arrêts de la justice divine. On le représente, tantôt avec cinq têtes, monté sur un taureau et tenant en ses quatre mains un trident, un lotus, un cerf-nain et une tchakra (roue symbolique), tantôt montant un tigre, la bouche armée de longues dents et vomissant le feu, les bras et la taille entourés de serpents, avec un collier de crânes humains. Quand la Trimourti est figurée par un arbre de vie, Siva est l'écorce la plus intérieure.

SIVAN. *V.* SÉVANGA.

SIVAS, anc. *Cabira, Diospolis*, et *Sébaste*, v. forte de la Turquie d'Asie, ch.-l. de la prov. de son nom, à 760 kil. E.-S.-E. de Constantinople; 16,000 hab. L'anc. Sébaste, capitale de l'Arménie I^re^ dans l'Asie Mineure, qui n'était d'abord que la forteresse de Cabyra, fut le théâtre d'une victoire des Romains sur Mithridate; Pompée l'appela *Diospolis* (ville de Jupiter); mais la reine du Pont, Pythodoris, qui l'habitait, lui donna le nom de Sébaste en l'honneur d'Auguste (en grec *Sebastos*). Bajazet et Tamerlan s'y rencontrèrent plusieurs fois; ce dernier la détruisit entièrement en 1400. — La prov. de Sivas ou de Roum, située au centre de l'Asie Mineure, entre celles de Trébizonde au N., de Kastamanni et d'Angora à l'O., d'Alep et de Kharpout au S., de Kharpout et de Trébizonde à l'E., a environ 64,275 kil. carr., et 461,524 hab. Elle est divisée en deux livahs. Sol montagneux (Anti-Taurus de l'O. à l'E.) avec de fertiles vallées, arrosé par le Kizil-Ermak à l'O., l'Euphrate à l'E. et l'Iékil-Ermak au centre, il produit des céréales, de la soie, du miel et possède de beaux pâturages. Moutons, chameaux, buffles. Il est formé de parties de la Cappadoce, du Pont et de l'Arménie.

SIVASCH. *V.* PUTRIDE (MER).

SIVRY, vge de Belgique (Hainaut), près de la frontière française; 3,243 hab. Fabr. considérable de bonneterie de laine, de beurre et de fromage.

SIX-FOURS, vge (Var), arr. et à 8 kil. O. de Toulon; 2,981 hab. Fabr. d'huiles, de briques et de tuiles.

SIX-NATIONS. *V.* IROQUOIS.

SIXTE I^er^ (SAINT), pape de 116 ou 119 à 125 ou 129, Romain de naissance. Honoré comme martyr, le 6 avril.

SIXTE II (SAINT), pape de 257 à 259, né à Athènes, fut martyrisé sous l'empereur Valérien. Fête, le 6 aout.

SIXTE III, pape de 432 à 440, Romain de naissance, travailla, avec St Cyrille, à la réunion des Églises d'Orient.

SIXTE IV (FRANÇOIS D'**ALBESCOLA** DE **LA ROVÈRE**), né d'un pêcheur près de Savone en 1414, fut général des frères mineurs, cardinal sous Paul II et pape de 1471 à 1484. Après avoir, en 1472, envoyé une flotte contre les Turcs, il ne songea plus qu'au rétablissement de sa puissance temporelle dans la Romagne et à l'agrandissement de sa famille. De ses quatre neveux, deux reçurent des principautés : Jérôme Riario eut Imola et Forli; Jean de la Rovère, Sinigaglia; les deux autres, Pierre Riario et Julien de la Rovère (Jules II) furent cardinaux. Perfide au besoin et cruel, il poursuivit avec fureur les Colonna, ennemis des Riario, soutint à Florence les P[illegible] Médicis qui traversaient ses projets, fut soupçonné d'avoir pris part à leur conspiration (*V.* PAZZI), et, après qu'elle eut échoué, 1478, commença contre Florence une guerre qu'il suspendit, en 1480, par la crainte des Turcs. R.

SIXTE V ou **SIXTE-QUINT** (FÉLIX **PERETTI**), né à Grotte-a-Mare, non loin de Montalto (Marche d'Ancône), en 1521, m. en 1590. Porcher dans son enfance, instruit par charité, il se fit cordelier en 1537, enseigna le droit canon à Rimini en 1544, puis à Sienne en 1546, fut grand inquisiteur à Venise, consulteur du Saint-Office à Rome, vicaire général de son ordre en 1566, évêque de Sant'-Agata de'-Goti, cardinal en 1570 et archevêque de Fermo; enfin le besoin d'un homme [illegible] pape en 1585. D'autres [illegible] que pour se faire [illegible] de vieillesse et d'infirmités, et [illegible] le conclave où il fut désigné, il jeta ses béquilles [illegible] *Te Deum*. Les brigandages [illegible] sévérité poussée jusqu'à la barbarie [illegible] par des expédients [illegible] par des économies [illegible] l'administration des États [illegible] 14 *congrégations* [illegible] au pays un [illegible] aspect, et à Sixte V [illegible] les ressources [illegible] ca[illegible] en Europe [illegible] II [illegible] 1588 [illegible] II et [illegible] Marie Stuart [illegible] eut le tort de ne pas condamner [illegible] avait fait

pour celui des Guises, il fit cause commune avec la Ligue et l'Espagne contre Henri IV, excommunié dès 1585; mais il le traita plus doucement quand il le vit pencher à embrasser le catholicisme, 1590. Il fit construire, pour amener à Rome l'eau dont elle avait besoin, un aqueduc de 22 milles, et relever, sur la place de Saint-Pierre, l'obélisque que Caligula avait fait amener d'Égypte et que les Barbares ou le temps avaient renversé. Il fixa à 70 le nombre des cardinaux.

V. J. Lorentz, *Sixte V et son temps*, Mayence, 1852; Segretain, même sujet, 1861; Ranke, *Fürste und Völker von Süd Europa*, ...

SIZEBOLI, anc. *Apollonie*, puis *Sozopolis*, v. de la Roumélie orientale (Turquie d'Europe); 8,000 hab. Prise par les Russes en 1829. Il y a une des meilleures rades de la mer Noire.

SIZUN, ch.-l. de cant. (Finistère), arr. de Morlaix, sur l'Elorn; 3,861 hab. Fabr. de toiles.

SJÆLLAND. V. Seeland.

SKAGEN, anc. *Cimbrorum promontorium*, cap du Danemark, au N. du Jutland, entre le Skager-Rack et le Cattégat; par 57° 43' lat. N., et 8° 16' long. E.; entouré d'écueils dangereux. Tout auprès, petite ville du même nom; 1,615 hab.

SKAGER-RACK, bras de la mer du Nord, entre le Danemark (Jutland) et la Norvège, se lie au S.-E. avec le Cattégat; 220 kil. sur 110 à 150. Ses eaux, très houleuses, ne gèlent jamais. On le nomme aussi *canal du Jutland*, et *golfe de Bohus*, et les Anglais l'appellent souvent *Sleeve*, c.-à-d. manche.

SKALDES. V. Scaldes.

SKALHOLT ou **REINKIRIK**, v. d'Islande, au S., autrefois ch.-l. de cette île, à 66 kil. E. de Reikiavik.

SKALITZ, en hongrois *Szakolcza*, v. du roy. de Hongrie, dans le comitat de Neytira, sur la March; 5,115 hab. Fabr. de draps et lainages. Marbres rouges.

SKANDA. V. Siva.

SKARA, v. de Suède, dans le län et à 45 kil. S.-S.-O. de Mariestadt; 3,122 hab. Évêché; école vétérinaire.

SKARABORG (Lan de), division administrative de la Suède (Gothie), entre ceux de Carlstad au N., d'Œrebro au N.-E., de Jœnkœping au S.-E., d'Elfeborg au S.-O.; 8,561 kil. carr.; 257,942 hab. Ch.-l. Mariestad. Il est baigné par le lac Wetter à l'E. et le lac Wener à l'O. Il y a beaucoup de bois et de petits lacs. Fer, alun, pierre, terre à potier.

SKARDO. V., plus haut, Iskardo.

SKEEN, v. de Norvège (Bradsberg); 5,362 hab. École classique. Scieries de bois.

SKELTON (John), poète anglais, né vers 1460 dans le Cumberland, m. en 1529, étudia à Oxford, obtint la cure de Dyss (Norwich), attaqua dans ses vers les moines mendiants et le cardinal Wolsey, fut suspendu, dut se cacher, et trouva un refuge à l'abbaye de Westminster. Ses *Poésies* (comédies, sonnets, satires très mordantes, etc.), d'un style rude, mais plein de verve, lui valurent une grande réputation; il les publia à Londres en 1512, on les a rééditées en 1843.

SKENEATELES, v. des États-Unis (New-York), sur un lac du même nom; 4,250 hab.

SKENNINGE, brg de Suède, dans le län de Linkœping, sur la Skena; 1,530 hab. Foire importante.

SKIATHO, anc. *Sciathos*, île de l'Archipel, au N.-E. de l'Eubée; 42 kil. carrés; 3,200 hab. Ch.-l. Skiatho. Elle appartient au royaume de Grèce et dépend de l'Eubée.

SKIBBEREEN, brg d'Irlande (Cork); 6,000 hab. Commerce de fil et de toiles.

SKIOLDUNGER ou **SKIOLDUNGIENS** (Dynastie des). V. Danemark.

SKIPETARS, nom indigène des Albanais.

SKIPTON, brg d'Angleterre, dans le comté d'York (West-Riding), sur l'Aire et près du canal de Leeds à Liverpool; 9,091 hab. Bibliothèque. Manuf. de coton, filatures de soie, marchés aux grains et aux bestiaux. Restes d'un anc. château fort.

SKIRNER, messager du dieu scandinave Frey. (*V. ce nom.*

SKIVRA, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Kiev; 9,822 hab.

SKODA (Joseph), médecin, né en 1805 à Pilsen (Bohême), m. en 1881, suivit les cours de l'université de Vienne. Docteur en 1831, il exerça la médecine en Bohême, pendant que le choléra y sévissait, et fut nommé, en 1833, second médecin de l'hôpital général de Vienne. Initié par Joseph Heine et Gutbrod à l'usage du sthéthoscope de Laënnec, il se livra particulièrement à l'étude de l'anatomie pathologique et des nouvelles méthodes d'auscultation et de percussion. Ses cours pratiques, commencés en 1835, eurent un grand succès, et il devint médecin de la division des poitrinaires de l'hôpital de Vienne, 1840, médecin en chef de l'hôpital, 1841, professeur de clinique, 1846. En 1848, il fut nommé membre de l'Académie des sciences de Vienne. Il a formé de nombreux élèves répandus dans toute l'Allemagne. Chef d'une nouvelle école de diagnostic, il a exposé sa méthode sous ce titre : *Traité sur l'auscultation et la percussion* (en allemand); Vienne, 1839, 6e édition, 1864.

SKOPÉLO. V. Scopélos.

SKOPIN, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Riazan, sur la Verda; 9,447 hab. Comm. de cuirs.

SKWYRA, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Kiev; 10,001 hab., dont la moitié sont juifs.

SKYE, *Ebuda orientalis*, île d'Écosse (Inverness), la plus grande des Hébrides, au N. de Mull; 1,384 kil. carrés, 75 kil. sur 35; 22,000 hab. Ch.-l. Portree. V. princ. : Stein, Broadford, Oronsay, Uig. On y remarque des grottes curieuses, des ruines de forts, de tours, de fanaux, de tombeaux, etc. Sol montueux; carrières de marne et de pierre à chaux. Excellents pâturages, où l'on élève de beaux et nombreux troupeaux. Pêche active. On trouve des agates dans le lac Tollart, des topazes et autres pierres précieuses dans plusieurs torrents, du corail rouge et blanc sur les côtes du S. et de l'O. Les habitants sont de race celtique.

SKYRO. V. Scyros.

SLAF ou **SLAV**, finale d'un grand nombre de noms russes, atteste l'ancien séjour des *Slaves*, et dérive de leur nom.

SLAGELSE, v. de Danemark, près de la côte O. de l'île de Seeland, à 76 kil. S.-O. de Copenhague; 6,076 hab. Près de là sont les restes du château royal d'*Antvorskov*.

SLANE, vge d'Irlande, à 12 kil. O. de Droghéda, près de la Boyne; 1,500 hab. Moulins à farine. Autrefois siège d'évêché. Beau château des marquis de Conyngham. Ruines d'une belle abbaye, où Dagobert II, roi d'Austrasie, fut relégué par le maire Grimoald. Près de là, à l'E., se livra la bataille de la Boyne.

SLANY. V. Schlan.

SLATINA, v. du roy. de Roumanie, sur la rive g. de l'Aluta, à 190 kil. O. de Bukharest; 5,600 hab.

SLATOUST, v. de Russie (gvt d'Oufa). Mines d'or et de platine. Arsenal militaire; 16,629 hab.

SLAVENSK, auparavant *Setzka* ou *Tor*, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Kharkov; 11,689 hab. Jadis ch.-l. des Cosaques Zaporogues.

SLAVES, grande variété de l'espèce humaine, appartenant à la race Aryenne ou Indo-Européenne. (V. Races.) Ils n'apparaissent dans l'histoire, sous le nom générique de Slaves (de *slava*, gloire), que plusieurs siècles ap. J.-C. Les anciens ont confondu les tribus slaves avec des peuples de familles différentes, surtout avec les Scythes et les Sarmates. Partis d'Asie, leur établissement en Europe remonte à une haute antiquité, si l'on admet l'origine slave des *Vénètes* ou *Wendes*, qui occupèrent le N.-E. de l'Italie et une partie de l'Illyrie. Dans l'E. de l'Europe apparaissent aussi des tribus slaves (*Roxolans*, *Iazyges*, *Peucins* ou *Bastarnes*), mais soumises aux Scythes, plus tard aux Sarmates. Laboureurs, portés par instinct à la séparation en petites tribus qui ne surent jamais former un État, les Slaves, jusqu'au VIe siècle ap. J.-C., furent partout soumis à d'autres peuples, les Vénètes aux Romains, les Slaves illyriens aux rois de Macédoine, puis aux Romains, les Slaves orientaux, après les Scythes et les Sarmates, aux Goths et aux Huns. La ruine de l'empire des Huns et les invasions des Germains dans l'Europe occidentale permirent aux Slaves de quitter les vallées des Karpathes, où les avaient refoulés les premières invasions, et de se répandre dans les plaines arrosées par la Vistule, l'Elbe et le Danube. C'est à la fin du Ve siècle et au commencement du VIe qu'ils commencent à être connus des historiens sous le nom de *Sclaveni*. Au début du moyen âge, ils sont divisés en 3 groupes : les *Antes* au S., sur le Danube et ses affluents; les *Vénèdes* au N.-O., du Danube à la Baltique; les *Slaves* proprement dits, à l'E., au delà de la Vistule. Les Antes furent asservis par les Awares; délivrés à la mort du khan Baïan, 626, ils furent pour la plupart reçus dans l'Empire grec, et repeuplèrent ses frontières ravagées; ils y fondèrent les royaumes ou banats de Bulgarie, Dalmatie, Esclavonie, Bosnie, Servie et Croatie. A l'exception des Croates, convertis par les Latins, tous ces Slaves reçurent de Constantinople la religion grecque, et, tour à tour vainqueurs des Grecs ou vaincus par eux, tombèrent, à la fin du moyen âge, les Dalmates sous la domination de Venise, les Croates et les Esclavons sous celle de la Hongrie. Les Serbes, qui au XIVe siècle, sous leur empereur Étienne Douschan, avaient été sur le point de réunir tous les Slaves sous leur empire, furent vaincus par Amurat Ier à la bataille de Kassovo, 1389, et, dans le siècle suivant, complètement soumis par les Turcs. Une partie des Bosniaques, en conservant sa langue et ses mœurs, embrassa l'islamisme. — Les Vénèdes comprenaient les *Obotrites*, les *Polabes*, les *Wagriens*, les *Rhédariens*, les *Poméraniens*, les *Wiltzes* ou *Wélétabes*, les *Havelliens*, les *Dalémi-*

niens, les *Sinsles* ou *Silésiens*, les *Leckes*, les *Tchèques* et les *Slovaques*. A l'exception de ces 3 dernières tribus, qui fondèrent des États plus ou moins durables, les autres ne jouèrent aucun rôle historique; soumises au tribut par Charlemagne, elles attirèrent sur elles, dans les siècles suivants, les armes des rois de Germanie, qui cherchèrent à les convertir à la religion chrétienne et à les *germaniser*, en fondant des évêchés dans leur pays et en créant entre eux les margraviats de Brandebourg, de Misnie et de Lusace. Les Slaves résistèrent énergiquement, en fondant : les Slaves de Poméranie et de Brandebourg, une confédération républicaine; les Obotrites, les Polabes et les Wagriens, un gouvernement monarchique, dont le souverain prit le nom de *roi des Vénèdes*. Les uns et les autres durent obéir aux empereurs allemands, qui, aidés des princes danois auxquels ils donnèrent le titre de *rois des Obotrites* ou laissèrent faire la conquête de toute cette côte slave de la Baltique, les convertirent au christianisme ou les exterminèrent. La langue slave disparut presque complètement; elle n'était plus parlée dans le Brandebourg au XVII^e siècle, et elle s'est éteinte au milieu du XVIII^e dans le pays de Luneburg. Les restes des Lusaciens et des Silésiens l'ont mieux conservée. Des trois grands peuples Vénèdes, les Slovaques-Moraves résistèrent aux successeurs de Charlemagne, et fondèrent, à la fin du IX^e siècle, un royaume que les Allemands ne purent détruire qu'en le livrant aux dévastations des Madgyars, et, depuis 907, les Slovaques font partie du royaume de Hongrie. Les Tchèques, qui apparaissent vers 510, chassent les Marcomans, reçoivent du pays qu'ils occupent le nom de Bohémiens. (*V.* BOHÊME.) Les Leckes, appelés au X^e siècle Polonais, s'établissent vers 550 entre l'Oder et la Vistule, et fondent, après Charlemagne, le duché de Pologne. (*V. ce mot.*) — Les Slaves du N.-E. comprenaient les *Drewliens*, les *Doulèbes*, les *Boujaniens*, les *Radimitches*, les *Russes*, les *Prussiens*, etc., peuples slaves de race moins pure, mêlés avec les Finnois. Les 2 derniers seuls ont de l'importance. Les Prussiens apparaissent à la fin du X^e siècle et ne se convertissent au christianisme qu'à la fin du XIII^e, sous la domination des chevaliers Teutoniques. La Russie, puissance slave, fondée par des aventuriers scandinaves, soumet les Drewliens, les Radimitches, etc.; essaye, dès la fin du même siècle, de conquérir l'empire grec, tentative plusieurs fois renouvelée dans les siècles suivants; embrasse la religion grecque en 988, et fonde un vaste État, renversé au XIII^e siècle par l'invasion mongole, qui retarde de 4 siècles la grandeur des Russes et dénature dans ce peuple le caractère slave.

Les temps modernes voient les Slaves du S. asservis de plus en plus aux Turcs et aux Autrichiens; parmi les Slaves de l'O., les Tchèques, abattus déjà par la guerre des Hussites, le sont de nouveau par la guerre de Trente ans, et le germanisme, envahissant leur pays, étouffe presque leur nationalité et leur langue; la Pologne, livrée à l'anarchie, vaincue au XVII^e et au XVIII^e siècle par la Suède, s'épuise en victoires contre les Turcs pour sauver l'Autriche, qui s'unit à la fin du XVIII^e siècle avec la Prusse et la Russie pour la démembrer, 1772-1793-1795. Au contraire, la Russie, délivrée des Tartares par Ivan IV, rendue en quelque sorte européenne par Pierre le Grand et Catherine II, s'élève au rang de grande puissance.

Aujourd'hui, les Russes, les Serbes et les Monténégrins, ces derniers depuis 1878, sont seuls entièrement indépendants de l'étranger; mais les diverses nationalités slaves se relèvent, surtout par la littérature, et, en considérant les divers dialectes de la langue slave, on arrive à reconnaitre 4 groupes de peuples qui appartiennent à la famille slave. Le slavon, langue primitive de tous les Slaves, est aujourd'hui, comme le latin dans l'Europe occidentale, la langue savante et religieuse : d'elle sont nés les 4 grands dialectes illyrien ou serbe, slovaque, polonais et russe. Les rameaux de la race slave (*V.* RACES) comprennent environ 83,000,000 individus, et s'étendent presque sans interruption dans l'Europe méridionale, centrale et orientale, depuis l'Adriatique jusqu'aux monts Oural, et depuis l'Archipel jusqu'à la mer Blanche; 16,000,000 [illegible] catholiques, 1,500,000 protestants, tous les autres professent le rite grec. C'est cette communauté [illegible] parmi les peuples slaves de la Turquie et de l'Autriche, l'influence de la Russie, et qui a fait naître l'idée du Panslavisme, c.-à-d. de l'union de tous les peuples slaves, [illegible], ou bien, [illegible] les Russes, [illegible] d'une grande unité gouvernementale [illegible] toute la race et ferait disparaître les nationalités [illegible], ou bien par l'établissement d'une fédération [illegible] consentie et respectant le principe des nationalités. C. P.

SLAVONIE, anc. royaume situé le long de la mer Baltique, [illegible] Wolgast, [illegible] Kamin. Il fut fondé, vers 1047, par Gottschalk, petit-fils de Mistevoï, aidé des Danois et des Saxons, aux dépens des Obotrites et autres Slaves, et fut vassal du duché de Saxe. En 1080, les Slaves païens, dirigés par Kruko, prince de Rugen, se révoltèrent pour repousser le christianisme qu'on leur imposait; mais, en 1105, Henri, fils de Gottschalk, rétablit son autorité et la transmit à Canut Laward, prince danois, qui fut assassiné en 1131. La Slavonie fut démembrée : les Obotrites en prirent une partie, mais devinrent bientôt vassaux du Danemark; le reste fut conquis en 1161 par Henri le Lion, duc de Saxe.

SLAVONIE, prov. de l'empire d'Autriche. (*V.* ESCLAVONIE.)

SLEEVE. *V.* SKAGER-RACK.

SLEIDAN (JEAN PHILIPSON, DIT), historien, né en 1506 dans l'électorat de Cologne, à Schleide (d'où son nom latin de *Sleidanus*), m. en 1556, fit ses études à Liége, Cologne et Louvain, alla faire son droit à Orléans et s'attacha au cardinal Jean Du Bellay. La rigueur des édits de François I^er contre les protestants l'obligea de quitter la France en 1542; il s'établit à Strasbourg et fut député de cette ville à Trente pendant le concile, en 1551. Ses principaux ouvrages sont : *de Statu religionis et reipublicæ, Carolo quinto Cæsare, Commentarii*, Strasbourg, 1555, in-fol., et Francfort, 1785-86, 3 vol. in-8°, trad. en français par Le Courayer sous le titre d'*Histoire de la Réformation* (de Luther), La Haye, 1767-69, 3 vol. in-4°, ouvrage estimé des protestants, mais écrit avec partialité; *de Quatuor summis imperiis Babylonico, Persico, Græco et Romano, lib. III*, Strasbourg, 1556, trad. en français par Ant. Teissier sous le titre d'*Abrégé de l'histoire des quatre monarchies du monde*, Berlin, 1710, in-12, et par Hornot sous celui d'*Abrégé chronologique de l'histoire universelle*, depuis les premiers empires du monde jusqu'à l'année 1725, Amst. et Paris, 1757, in-12. Sleidan est un historien exact, judicieux, impartial, excepté dans son *de Statu religionis*, et un écrivain élégant; l'Allemagne protestante le nomma son *Tite Live;* Charles-Quint appelait ce même historien et Paul Jove ses *menteurs*, parce que le premier avait dit trop de mal de lui, et le second trop de bien. B.

SLESVIG ou **SCHLESWIG** (DUCHÉ DE), prov. de l'Allemagne comprenant la plus grande partie de la contrée entre la Königsau, qui forme la frontière N. du côté du Jutland, et l'Eyder, frontière S. du côté du Holstein, et, de plus, quelques îles; 9,168 kil. carr.; ch.-l. Flensbourg (avant 1850, *Slesvig*). Il se divise en bailliages de Hadersleben, Apenrade, Lügumkloster, Tondern, Flensbourg, Gottorp-et-Hütten (avec le district de Stapelholm), Bredstedt-et-Husum (avec les districts de Eiderstedt, Nordstrand et Pelworm), Nordburg-et-Sonderburg, et Fehmern; 414,463 hab. — La côte E. est boisée et fertile en fruits, avec des golfes profonds et de bons ports; la côte O., non boisée, en partie marécageuse, est protégée contre la mer par de hautes digues. L'intérieur est sablonneux et couvert de bruyères et de tourbe. Les plus grands golfes sont, sur la côte E. : le Haderslebner, l'Apenrader, le Flensburger, le Schley, l'Eckernförder. Tous les cours d'eau, le Riberau, le Breitau, le Bidau, etc., tombent dans la mer du Nord. En face de la côte O., il y a des bancs de sable que la marée laisse abordables. — Le Slesvig, partie du royaume de Danemark, servit d'apanage, en 1085, à Olof, frère de Canut IV; en 1103, à Canut, neveu du roi Nicolas; et, en 1386, à Gérard VI, comte de Holstein et de Schaumbourg. En 1460, il fit retour à la couronne par la mort d'Adolphe VIII, duc de Slesvig-Holstein. Il fut partagé, en 1490, entre le roi Jean et son frère, et, en 1544, entre Christian III et ses deux frères. Une moitié du duché, soumise à la Suède en 1658, fut ressaisie, en 1714, par Frédéric IV. (*V.* ALLEMAGNE.)

SLESVIG-HOLSTEIN. Les traités de 1815, en faisant entrer le roi de Danemark dans la Confédération germanique comme duc de Holstein et de Lauenbourg, le placèrent dans la situation difficile de prince moitié danois, moitié allemand, situation aggravée par l'esprit de nationalité. Le Holstein et le Lauenbourg étaient, en effet, des pays entièrement allemands; mais le Slesvig était un pays mixte, où, sur 400,000 hab., 135,000 parlent danois au nord, 177,000 allemand au midi, et 82,000 au centre se servent d'un patois dano-allemand; dans les villes de la partie mixte et même danoise, l'allemand est la langue presque seule usitée, et avait toujours été la langue officielle. L'université de Kiel propageait aussi l'influence allemande dans le Slesvig, où la noblesse et le clergé ont toujours uni leurs intérêts à ceux du Holstein. — En 1848, Frédéric VII donna à ses États une constitution libérale qui augmenta le mécontentement des [illegible] encore [illegible]. Les [illegible] d'une [illegible]. La branche directe de la maison [illegible] avec Frédéric VII, [illegible] du trône était un prince de Hesse, ne-

veu par sa mère du dernier roi, Christian VIII. Mais les Allemands du Holstein prétendirent que ce duché, régi par la loi salique, devait se séparer du Danemark à la mort de Frédéric VII, et que le Slesvig, uni étroitement au Holstein d'après les stipulations de 1460, devait suivre les mêmes destinées. De là le désir de former un État indépendant de Slesvig-Holstein, désir favorisé par les projets unitaires de l'Allemagne en **1848 et par l'ambition de la Prusse. La révolution éclata le** 24 mars 1848 dans les duchés : ils élurent pour souverain le duc Christian de Slesvig-Holstein-Augustenbourg, descen**dant d'une ancienne branche masculine danoise, mais qui,** dès le XVIII^e siècle, avait renoncé à tout droit de succession dans le Slesvig. Les insurgés furent battus à Bau, près de Flensbourg, **9 avril. La Prusse vint à leur secours, et le général Wrangel rejeta les Danois du Danewerke, 23 avril,** leur livra de sanglants combats à Duppel et à Nybel, et envahit le Jutland. Mais les Danois furent vainqueurs à Ulderup, à Kolding, à Fridericia, 6 juillet 1849, et la Prusse signa la paix, 2 juillet 1850. Les insurgés furent battus ensuite à **Istedt, 25 juillet, à Frederickstadt, 5 oct., et rejetés dans le Holstein, où l'Autriche et la Prusse les forcèrent de se dissoudre, 1851. Pour obtenir que les troupes de ces deux puissances évacuassent le Holstein, Frédéric VII dut promettre, 6 nov. 1851, de ne pas incorporer le Slesvig au royaume, lui donner une diète spéciale, 28 janv. 1852, et conserver même** quelques institutions communes aux 2 duchés, entre autres l'université de Kiel. Il signait ensuite le traité de Londres, **8 mai 1852, qui, garanti par les grandes puissances de l'Europe,** appelait au trône, après Frédéric VII, le duc Christian de Slesvig-Holstein-Glucksbourg, **descendant par son père des anciens rois de Danemark, neveu par sa mère de Christian VIII, et apte par conséquent à succéder dans les duchés comme dans le royaume. Le duc d'Augustenbourg renonça pour lui et ses héritiers, en échange d'une somme de 9 millions, à toutes ses prétentions politiques et à ses propriétés** privées dans les duchés. Enfin l'Allemagne exigea pour toute la monarchie une constitution commune à côté des institu**tions particulières à chaque province; c'était le système du** *Helstat* (V. DANEMARK), assemblage informe d'institutions féo**dales et démocratiques, d'assemblées générales et particulières de Danois et d'Allemands. L'établissement de cette organisation compliquée amena en 1863 une nouvelle guerre. Le Holstein refusa d'envoyer des députés au *Rigsraad* ou assemblée commune. Frédéric VII accorda alors au Holstein une autonomie administrative complète, 30 mars 1863, qui ne laissait subsister entre lui et le duché qu'un simple lien d'union dynastique, et il unit le Slesvig au Danemark par la nouvelle** constitution du 13 nov. 1863. **Ce n'était pas le** compte de la Diète de Francfort, qui, voyant dans cette constitution la violation des promesses de 1851-52, menaça Frédé**ric VII d'une exécution fédérale dans le Holstein. La mort du roi, 15 nov., précipita les événements en y ajoutant un nouvel** élément de discorde. En effet, Christian de Glucksbourg étant **devenu le roi Christian IX, aux termes du traité de Londres, les petits États allemands, qui n'avaient pas signé ce traité,** reconnurent pour duc de Slesvig-Holstein le prince Frédéric **d'Augustenbourg, fils du duc Christian qui avait renoncé en** 1852 à ses prétentions; en même temps, Christian IX ayant confirmé, le 18 nov., la constitution du 13, la Diète de Francfort fit envahir le Holstein par 12,000 Saxons et Hanovriens. **Les Danois évacuèrent sans résistance le Holstein, territoire** soumis légalement à la compétence de la Diète, mais se tin**rent prêts à défendre le Slesvig, comme province danoise. La Prusse et l'Autriche proposèrent à la Diète d'occuper ce duché comme gage pour l'avenir, et, malgré le refus de la Diète,** elles déclarèrent qu'elles exécuteraient ce projet en leur qua**lité de grandes puissances. Le feld-maréchal prussien Wran**gel envahit le Holstein, en expulsa les troupes fédérales et passa l'Eyder, 1^{er} fév. 1864. Les Danois, écrasés par des forces supérieures (90,000 contre 35,000), furent rejetés derrière le Danewerke. Slesvig et Flensbourg furent occupés par les **alliés, 6-7 fév., puis tout le Nord-Slesvig; ils envahirent le** Jutland, 28, furent vainqueurs à Veile, 8 mars, et occupèrent tout le Jutland jusqu'au Lym-Fiord. Les deux places qui restaient aux Danois dans le Slesvig, Düppel et Fridericia, furent abandonnées après des assauts sanglants, 18-28 avril, les îles de Fehmern et d'Alsen occupées, le Lym-Fiord franchi, et tout le Jutland conquis jusqu'à Skagen, 14 juillet. Le Danemark, qui, espérant dans les secours de la Suède et dans la protection diplomatique de la Russie, de la France et surtout de l'Angleterre, avait refusé de traiter de la paix en suspendant les hostilités sur mer, abandonné par toutes les puissances, signa les préliminaires le 1^{er} août, et le 30 oct. la paix définitive de Vienne, par laquelle il renonça au Lauenbourg, au Holstein et au Slesvig, y compris toutes les îles de la mer du Nord, et dans la Baltique celles de Fehmern et d'Alsen ; il perdait 1 million d'habitants sur 2,866,000. — **Mais la Prusse** et l'Autriche, maîtresses des duchés, n'entendaient les laisser ni au prince d'Augustenbourg, ni au duc d'Oldenbourg, autre prétendant, malgré les réclamations des petits États allemands de la Diète. Après les avoir occupés en commun pendant plus d'une année et y avoir levé d'écrasantes contributions de guerre, elles se les partagèrent par la convention de Gastein, août 1865, de la manière suivante : la Prusse gardait définitivement le Lauenbourg, sauf compensation pécuniaire payée à l'Autriche ; elle occupait le port de Kiel et la ville de Rendsbourg à titre de places fédérales, et continuait d'admi**nistrer provisoirement le Slesvig; l'Autriche administrait pro**visoirement le Holstein. Mais les États des deux duchés protestèrent contre cette séparation ; des associations slesvig-holsteinoises se formèrent, appelèrent dans le pays le duc Frédéric d'Augustenbourg, et furent soutenues à la Diète de Francfort par un grand nombre de petits États allemands, qui redoutaient l'agrandissement de la Prusse. Celle-ci interdit **ces manifestations, intimida la Diète, et traina l'affaire en** longueur jusqu'à la guerre de 1866 (V. ALLEMAGNE), pendant **laquelle les Prussiens envahirent le Holstein, que le corps autrichien, trop inférieur en nombre, fut forcé d'évacuer. Par la paix de Prague, 28 août 1866, l'Autriche céda ses droits sur** les 2 duchés à la Prusse, qui en fit la nouvelle province de **Slesvig-Holstein. (*V. l'art. suivant.*) C. P.**

SLESVIG-HOLSTEIN (PROVINCE PRUSSIENNE DE), bornée au N. par le Danemark (Jutland), dont la sépare une ligne **passant au S. de Ripen, suivant dans son cours moyen le** Konge-Aa ou Kœnigs-Au, et finissant dans le Petit-Belt au S. de Kolding, entre Heilsminde et Christiansfeld ; à l'E. par le Petit-Belt, y compris les îles d'Aarö, d'Alsen et de Fehmern, et par les territoires de Lubeck et du Mecklembourg ; au S. **par l'Elbe qui la sépare de la province de Hanovre et par le** territoire de Hambourg ; à l'O. par la mer du Nord, avec les **îles du littoral jusqu'à et y compris** Rœmö. Superficie, 18,841 kil. carr.; 1,127,149 hab., presque tous protestants, [illegible] 8,903 catholiques et 3,522 israélites. La province [illegible] IX^e corps d'armée de l'empire Allemand. D'après le traité de Prague, les districts septentrionaux du Slesvig, au N. de Tondern et d'Apenrade, où la population est exclusivement danoise, devaient être rétrocédés au Danemark s'ils en exprimaient le désir. La Prusse a éludé cette obligation. — Le duché de *Lauenbourg* a été annexé à cette province le 1^{er} juillet 1876. **C. P.**

SLESVIG, v. du roy. de Prusse (province de Slesvig-Holstein), ch.-l. de régence et de cercle, à 12 kil. N. de Kiel, sur **la Schlei; 15,446 hab. Fabr. de lainages et de batistes, raffi**neries de sucre, tanneries. Ville mal percée. Quelques **beaux édifices : l'hôtel de ville; la cathédrale, remarquable par un retable sculpté de 1521 et par le tombeau de Frédéric I^{er}.** Près de la ville, dans une île, est le vieux château de Gottorp, siège actuel de la Haute-Cour. Au-dessous est le village de Haddebye, avec la plus ancienne église de tout l'État, et où S. Anschaire avait baptisé les premiers chrétiens. Slesvig fut capitale [illegible].

SLINGELANDT (PIETER VAN), peintre de genre, né à Leyde en 1640, m. en 1691, fut élève de Gérard Dow, et imita sa manière. Il poussait la patience et le fini jusqu'à leurs dernières limites. Il lui fallut 3 années consécutives pour retracer dans un petit tableau les membres de la famille Meerman, et il employa un mois à peindre dans ce tableau un rabat de dentelles. Il a peu produit, et ses toiles ne renferment qu'un petit nombre de personnages ; elles représentent des scènes d'intérieur, où les murailles, les tapis, les rideaux, tous les accessoires, sont exécutés avec un soin minutieux. Le musée d'Amsterdam possède de lui un vrai chef-d'œuvre, le *Concert rustique*. Le Louvre renferme 3 tableaux de sa main, parmi lesquels est celui représentant les Meerman sous le titre de *Famille hollandaise* ; on en voit 2 dans la galerie de Munich. **A. M.**

SLIGO, v. d'Irlande (Connaught), cap. du comté de son nom, bon port à l'embouchure du Garvogue, dans la baie de Sligo ; 10,670 hab. Ruines d'une abbaye de [illegible] du XIII^e siècle. Pêche, commerce d'exportation [illegible] maritimes. Donne le titre de marquis à la famille Browne. — Le comté de Sligo, sur la côte O. de l'Irlande, a [illegible] kil. sur 50 ; 1,868 kil. carr. et 110,955 hab. Sol [illegible] ; le tiers est meuble ; riv. : Arrow, Moy ; v. princip. : [illegible], Ballysadare, Tubbercurry. Mines de plomb argentifère et de cuivre. Comm. de toiles, grains, laines.

SLOANE (HANS), médecin et botaniste, né en 1660 dans le comté de Down (Irlande), m. en 1752, fit ses études à Londres et à Chelsea, et les compléta dans un voyage en France, **où il suivit les cours de Tournefort** et de Duverney ; de retour en Angleterre, il se lia avec Sydenham, devint membre du collège royal de médecine et de la Société royale de Londres,

accompagna comme médecin le duc d'Albemarle à la Jamaïque en 1688, fut nommé en 1708 membre associé de l'Académie des sciences de Paris, et, à l'avènement de George Ier, médecin en chef de l'armée britannique. Outre des articles dans les *Philosophical Transactions*, il a laissé : *Catalogus plantarum quæ in insula Jamaica sponte proveniunt vel vulgo coluntur*, Londres, 1696, 3 vol.; *Voyage aux îles de Madère, la Barbade, Saint-Christophe et la Jamaïque, avec l'histoire naturelle des plantes et des arbres, des quadrupèdes, poissons, oiseaux, insectes*, etc., 1705-25, 2 vol. in-fol., et 274 pl. très belles. Sleidan avait un magnifique cabinet d'histoire naturelle, qui fait aujourd'hui partie du Muséum britannique. Londres lui doit l'établissement du 1er dispensaire.

SLOBODE-PAVLOVSKAIA, v. de l'empire russe en Europe (gvt de Saint-Pétersbourg), près de Gatchina. Fondée en 1831 par l'empereur Nicolas Ier, pour servir d'asile aux invalides de la garde impériale, sous-officiers ou soldats, chargés de famille.

SLOBODES. *V.* UKRAINE.

SLOBODSKOIÉ, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Viatka; 7,198 hab. Commerce de fourrures, miel, cire, grains. Fonderies de fer. — Fondée par une colonie de Novgorod-la-Grande.

SLODTZ (SÉBASTIEN), sculpteur, né à Anvers en 1655, m. en 1726, fut employé aux travaux du règne de Louis XIV. On a de lui : *Annibal comptant les anneaux des chevaliers romains [illegible] Cannes*, dans le jardin des Tuileries; *St Ambroise*, à l'église des Invalides; *Protée et Aristée*, dans le parc de Versailles.

SLODTZ (RENÉ-MICHEL, DIT **MICHEL-ANGE**), petit-fils du précédent, né à Paris en 1705, m. en 1764, remporta le prix de sculpture à 21 ans, fut envoyé à Rome comme pensionnaire du gouvernement, et devint dessinateur de la chambre et du cabinet du roi. Ses ouvrages principaux sont : *St Bruno [illegible] et couronne qu'un ange lui apporte*, dans l'église de Saint-Pierre de Rome; le *Tombeau de Languet*, curé de Saint-Sulpice, dans l'église de ce nom, à Paris. B.

SLONIM, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Grodno; 11,[illegible] hab. Elle fut quelquefois le siège de la diète de Lithuanie, et, jusqu'en 1797, le ch.-l. du gvt de Grodno.

SLOUTCH, riv. de la Russie d'Europe (Volhynie), naît près de [illegible], sur les confins de la Podolie, coule à l'E., au N., puis au N.-O., et se jette dans la Goryn, à 4 kil. S.-O. de [illegible], après un cours de 320 kil. — riv. de la Russie d'Europe (Minsk), naît au N.-E. de Gresk, passe à Sloutzk et se [illegible] à 1[illegible] kil. E. de Pinsk; cours de 15[illegible] kil.

SLOUTZK, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Minsk, sur [illegible]; [illegible] 22 hab. Jadis ch.-l. de principauté.

SLOVAQUES. *V.* SLAVES.

SLUYS [illegible]. *V.* ÉCLUSE (L').

SMAALEHNEN (AMT [illegible]), division administrative de la [illegible], dans le stift d'Aggerhuus; 4,109 kil. carr.; 11[illegible] hab. Ch.-l. Moss; v. princ. : Fredrikstad, Fredrikshald.

SMALA, mot arabe, signifie société, troupe d'hommes, au [illegible] chef arabe, [illegible]. Il se dit aussi de [illegible] de la famille et des [illegible] de ce chef. La smala d'Abd-el-Kader fut prise par le duc de Nemours le [illegible] 1843.

SMALAND. *V.* SMÅLAND.

SMALKALDE, en allemand *Schmalkalden*, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), ch.-l. de district, dans la prov. et à 100 kil. S.-E. [illegible], sur une petite rivière de son nom, [illegible] de la partie principale [illegible] qui domine la ville [illegible] 1584. Aux environs, [illegible] d'armes et d'outils, surtout [illegible]. — Cette ville est célèbre par la ligue qui s'y [illegible] le 31 déc. 1530, entre 9 princes [illegible] et 11 [illegible] les États catholiques. En 1537, [illegible] s'y [illegible], et y adoptèrent les *Articles de défense* pro[illegible].

SMEATON [illegible] ingénieur anglais, né en 1724 à [illegible] 1792 [illegible] 1753 [illegible]

puissance mécanique de l'eau et du vent pour faire mouvoir les machines de rotation*, Londres, 1794, beau travail qui lui fit décerner une médaille d'or par la Société royale, et qui a été trad. en français par l'ingénieur Girard, Paris, 1810.

SMEDEREWO. *V.* SEMENDRIA.

SMEERENBERG. *V.* AMSTERDAM (ÎLE D').

SMERDIS. Selon Hérodote, c'était le nom du fils du grand Cyrus qui fut mis à mort sur l'ordre de son frère le roi Cambyse; un mage du même nom, profitant de sa ressemblance avec le prince assassiné, se fit passer pour lui et monta sur le trône à la mort de Cambyse. Parmi les nobles qui se doutaient de la supercherie était un certain Otanès, dont la fille Phœdima avait été une des femmes de Cambyse; Otanès organisa une conspiration avec 6 autres nobles persans, et le mage Smerdis fut assassiné le huitième mois de son règne. Darius, fils d'Hystaspe, monta alors sur le trône. Selon Ctésias, le frère de Cambyse se nommait Tanyoxarcès; le mage, Spendadatès. Tanyoxarcès fut mis à mort secrètement, sur l'ordre de Cambyse, à l'instigation du mage, qui gouverna à sa place, pendant 5 ans, la Bactriane. La supercherie fut découverte par Anytis, mère de Cambyse et de Tanyoxarcès, laquelle s'empoisonna. Cambyse mourut, et Spendadatès prit le sceptre sous le nom de Tanyoxarcès; quelques mois après, 7 nobles persans le mettent à mort. — Xénophon, dans sa *Cyropédie*, fait un récit à peu près semblable à celui de Ctésias; le frère de Cambyse se nomme Tanaoxarès. — Eschyle, dans *Prométhée*, le nomme Merdis, et Justin, Mergis. — Ce qui est certain, c'est que l'usurpateur était un mage. Heeren et Grote ont très bien vu le vrai caractère de cette révolution : les mages étant des Mèdes, c'est simplement une tentative des Mèdes pour reprendre le pouvoir, d'où les avait renversés Cyrus. Nous voyons, en effet, Cambyse, dans le récit d'Hérodote, adjurer les Perses à son lit de mort de ne pas donner le trône à un Mède, et, à peine monté sur le trône, Darius eut à lutter contre les Mèdes révoltés. Ainsi l'assassinat du faux Smerdis et l'avènement au trône de Darius, fils d'Hystaspe, furent un triomphe pour les Perses, qui célébraient par des banquets l'anniversaire de ce jour. *V.* MAGOPHONIE. M. P[illegible]T.

SMETIUS (JEAN SMITH **VAN DER KETTEN**, DIT), savant antiquaire et numismate, né vers la fin du XVIe siècle, dans la Gueldre, m. en 1651.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *[illegible] antiquarius sive Smetianum [illegible] Romanæ et [illegible] mæ [illegible]*, etc., Amst., 1658, in-12; 2e édition augmentée, Nimègue, 16[illegible].

SMILIS, sculpteur d'Égine, travaillait à Samos au VIe siècle av. J.-C. S. RE.

SMINTHIEN, surnom donné par les Phrygiens à Apollon, et tiré du grec *sminthos*, rat, parce que ce dieu avait délivré leur pays d'une multitude de rats. On voit encore dans la Troade les ruines d'un temple d'Apollon Sminthien.

SMITH (JOHN), navigateur anglais, né en 1579, m. en 1631, commanda en 1606 l'expédition envoyée en Virginie, présida à la fondation de James-town, ville qui devint le ch.-l. de cette colonie, et soutint de longues guerres contre les indigènes; il tomba en leur pouvoir, et allait être mangé par ces cannibales, lorsqu'il fut sauvé par Pocahontas, fille de leur chef.

Il a publié, en anglais : *Description de la Nouvelle-Angleterre, ou Observations et découvertes du capitaine J. Smith dans l'Amérique septentrionale en 1614*, Lond., 1616.

SMITH (ROBERT), physicien anglais, né en 1689, m. en 1768, contribua, avec Cotes, son cousin et son ami, à répandre la philosophie de Newton et fut professeur à Cambridge.

On a de lui : *Système complet d'optique*, 173[illegible], trad. [illegible] par le P. [illegible], Avignon, 1767, 2 vol. in-4o, et avec augmentations par [illegible], Brest, 1767, in-4o.

SMITH (ADAM), célèbre économiste écossais, né en 1723 à Kirkaldy, où son père était inspecteur des douanes, m. en 1790, étudia à l'université de Glasgow sous Hutcheson, puis à celle d'Oxford; il s'y livra à l'étude des [illegible], de la philosophie et des sciences morales et politiques, [illegible], en 1751, professeur de logique à Glasgow, et en 1752 professeur de philosophie [illegible] [illegible]

à Toulouse; revenu à Paris en 1765, il fréquenta les salons des encyclopédistes et s'y lia avec Turgot, Quesnay et les autres chefs de l'École physiocrate. De retour en Écosse, il s'enferma 10 ans à Kirkaldy, dans une complète solitude, que ses amis essayèrent vainement de lui faire abandonner. Il y travailla sans relâche à des *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, qui furent publiées en 1776, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, trad. en français par Blavet, 1788, 4 vol., et par Germain Garnier, 1800 et 1822, 6 vol., et 1843, 2 vol. gr. in-8°, excellente traduction, avec une notice par Blanqui, des commentaires de Macculloch, Garnier, Malthus, Sismondi, etc., et des notes de J.-B. Say, renferme les véritables bases de la chrématistique ou science des richesses. Renversant en même temps les anciens systèmes économiques et les erreurs des physiocrates, Adam Smith voit dans le travail la source véritable des richesses; le travail augmente les valeurs échangeables et accroît les richesses des nations. Relevant ainsi l'industrie, il démontre la nécessité de l'union du capital et du travail, fonde la théorie des valeurs sur les effets de l'offre et de la demande, décrit les bienfaits et les dangers de la division du travail, et pose, dans un chapitre sur les banques, les véritables bases du crédit; il demande libre carrière pour la concurrence, liberté complète du commerce intérieur et extérieur, suppression des douanes, prohibitions, primes, etc. C'était comme l'application de la fameuse formule attribuée à Gournay : *Laissez faire, laissez passer*. Ce livre, qui manque un peu de méthode, fut reçu partout avec enthousiasme, excepté en France, où l'on était alors sous l'influence des physiocrates. Adam Smith fut nommé, en 1778, commissaire des douanes en Écosse, et, en 1787, recteur de l'Université de Glasgow. On a de lui encore une *Dissertation sur l'origine des langues*, écrite dans sa jeunesse.

Ses *Œuvres complètes* ont été publiées à Édimbourg, 1817, 5 vol. — *V.* sa *Vie* en angl. par D. Stewart, et la *Notice* de Blanqui. (*V.* plus haut.)

Bu.

SMITH (WILLIAM SIDNEY-), amiral anglais, d'une anc. famille, né à Westminster en 1764, m. en 1840, commença sa carrière de marin à 12 ans. Il fut chargé, en 1793, par l'amiral Hood, maître de Toulon, d'incendier la flotte française dans le port; fait prisonnier à l'embouchure de la Seine en 1795, il subit à Paris une captivité de 2 ans au Temple. S'étant échappé, il fut envoyé sur les côtes de l'Égypte, alors envahie par la France, alla en Syrie, prit part à la défense de Saint-Jean-d'Acre contre Bonaparte en 1799, signa, l'année suivante, avec Kléber la convention d'El-Arisch, devint contre-amiral en 1805, protégea la Sicile contre les Français maîtres du royaume de Naples; alla croiser devant Lisbonne, et, quand la famille royale dut fuir devant l'armée française en 1807, fit partir le roi de Portugal pour le Brésil, où il le rejoignit l'année suivante. Rappelé en 1810, il ne s'occupa plus, depuis 1814, que d'œuvres philanthropiques, particulièrement de l'abolition de la piraterie dans la Méditerranée et de la traite des nègres. Nommé amiral en 1821, il mourut à Paris.

SMITH (SIDNEY), littérateur anglais, né en 1771 à Woodford (Essex), m. en 1845, entra dans les ordres, obtint quelques succès comme prédicateur, mais fut longtemps écarté des dignités ecclésiastiques à cause de son libéralisme politique. En 1826 seulement il fut nommé chanoine de Bristol, et en 1831 chanoine de Saint-Paul de Londres. Il est surtout célèbre pour avoir fondé en 1802 la *Revue d'Édimbourg*, qui obtint un succès immense et mérité.

V. Guizot, *Mém.*, t. V. E. D—Y.

SMITH (JOSEPH), fondateur de la secte des mormons (*V. ce mot*), né à Sharon (Vermont) en 1805, commença à prêcher vers 1827 et fit d'assez nombreux prosélytes. Chassé de l'État du Missouri, il se réfugia dans l'Illinois, où il fonda la ville de Nauvoo. Des troubles ne tardèrent pas à éclater. Smith, les ayant réprimés par la force, fut emprisonné à Carthage et assassiné le 27 juin 1844. E. D—Y.

SMITH (ALBERT), littérateur anglais, né en 1816 à Chertsey, m. en 1860, étudia la médecine à l'hôpital de Middlesex, se fit recevoir au collège des chirurgiens en 1838, puis alla suivre à Paris la clinique de l'Hôtel-Dieu. De retour dans sa ville natale, il fournit des articles littéraires au *Medical Times*. Établi à Londres depuis 1841, il publia un grand nombre de romans, contes, nouvelles, pièces de théâtre, etc. Après un voyage en Orient, il raconta ses impressions dans un volume intitulé : *A Month in Constantinople*, 1849. Ayant exécuté en 1851 l'ascension du mont Blanc, il entreprit de l'expliquer au public de Londres, dans Egyptian Hall, à l'aide de dioramas et de plans en reliefs; cette exhibition, pour laquelle il écrivit une *Histoire du mont Blanc*, 1853, assura sa fortune.

SMITH (THOMAS-SOUTHWOOD), médecin anglais, né en 1788 à Martock (Somerset), m. en 1861, exerça sa profession à Londres depuis 1820, et y devint médecin de l'hospice des Fiévreux. Il a fait partie de la commission d'enquête des manufactures en 1832, de celle de la loi des pauvres en 1838 et du bureau d'hygiène depuis 1842. Il a laissé, entre autres écrits : *le Gouvernement de Dieu*, 1814, où il conclut de la diminution progressive du mal au salut de l'humanité; *Traité de la fièvre*, devenu classique dans l'enseignement; *A quoi les morts servent aux vivants*, études sur le trafic auquel les anatomistes anglais étaient encore obligés de se livrer pour disséquer; *Philosophie de la santé*, 1834, développement d'un ouvrage antérieur intitulé : *Physiologie animale, sur les Causes physiques de la maladie et de la mortalité*, 1839.

SMITHFIELD, v. des États-Unis (Rhode-Island), à 13 kil. N.-O. de Providence; 14,500 hab.

SMITHSON (JAMES), fils naturel du duc de Northumberland et d'Élisabeth Hangerford, nièce du duc de Somerset, né vers 1770, m. en 1829, a illustré son nom par le noble emploi qu'il a fait de sa fortune. En 1826, il légua aux États-Unis 100,000 livres sterling pour fonder l'*Institution Smithsonienne*, association savante, recommandable par les travaux qu'elle édite sur les sciences mathématiques, physiques, historiques, économiques, et par la générosité avec laquelle elle répand ses livres dans le monde entier. Il rivalisait avec Wollaston pour les manipulations et l'analyse des petites quantités. On a de lui une trentaine de Mémoires, parmi lesquels on en distingue un sur la découverte d'un *Minium natif*, un autre sur la composition de la *Zéolithe*, un troisième sur l'*Ulmine*, et un travail sur les *Tabasheers* ou concrétions siliceuses des bambous de l'Inde. La médecine légale lui doit plusieurs procédés utiles pour la découverte des poisons, entre autres l'arsenic et le mercure. Ses travaux chimiques ont été imprimés dans les *Annales de philosophie* de Thomson, dans les *Annales de chimie et de physique*, dans le *Journal de chimie médicale* et mentionnés dans la *Toxicologie* d'Orfila. J. P.

SMŒLAND, *Smaland*, anc. division de la Suède, forme aujourd'hui les län ou préfectures de *Calmar*, *Jænkœping* et *Kronoberg*.

SMOLENSK, v. forte de l'empire russe en Europe (Grande-Russie), ch.-l. du gvt de son nom, sur la rive g. du Dniéper, à 926 kil. S.-S.-E. de Saint-Pétersbourg (par Dunabourg), et 418 kil. O.-S.-O. de Moscou; 35,830 hab. Cour d'appel; écoles militaire et de commerce; gymnase, séminaire. On y remarque les trois cathédrales, le palais épiscopal, les couvents, etc. Comm. important, surtout en bois et en grains. Comm. avec l'intérieur et l'Occident par Dunabourg, avec le Midi par Orel. Fabr. de soieries, toiles, bas, chapeaux, papiers. Smolensk, ville très ancienne, déjà citée par Nestor comme la cap. des Kriviches au IXe siècle, eut longtemps son gouvernement et des princes particuliers, et était, au moyen âge, bien plus importante; la peste la dépeupla en 1130 et 1388; vers ce temps, elle était souvent disputée par les Tartares et les Lithuaniens; ces derniers l'emportèrent et en restèrent maîtres jusqu'en 1514; elle tomba alors au pouvoir des Russes, auxquels les Polonais la disputèrent à leur tour. Plusieurs fois prise et reprise, elle fut définitivement annexée à l'empire russe en 1654, sous Alexis Mikhaïlovitch, père de Pierre le Grand. Elle fut, en 1812 (17 août), le théâtre d'une grande bataille entre les Français et les Russes, où ces derniers furent battus. La ville fut alors incendiée. — Le gvt de Smolensk a 56,041 kil. carr., et 1,191,172 hab. Il est divisé en 12 districts. Sol fertile, arrosé par la Duna, l'Oka, l'Iput, le Dniéper, la Desna, le Gjat. Vastes forêts, qui appartiennent à la couronne; mines de fer, de cuivre et de sel. Grande exploitation de grains. Exportation de laine.

SMOLLETT (TOBIE), historien et romancier anglais, né en Écosse, à Dalquhurn (Dumbarton), en 1720, m. en 1771, fut destiné à la médecine, partit à 19 ans comme chirurgien en second sur un vaisseau de l'expédition dirigée contre Carthagène, se livra ensuite avec peu de succès à l'exercice de son art à Londres et le quitta pour les lettres. N'ayant pu faire jouer une tragédie du *Regicide, ou la Mort de Charles Ier*, écrite à 18 ans, il composa de dépit 2 satires; il se maria pour une dot qu'il n'eut pas, s'endetta par son luxe et dut écrire pour gagner sa vie. Il donna, en 1748, son meilleur roman, *Roderic Random*, trad. en français, 1761, 3 vol. in-12; on y trouve une relation satirique de l'expédition de Carthagène. Vinrent ensuite : les grossières *Aventures de Peregrine Pickle*, 1751, trad. en français par Toussaint, 1753, 4 vol. in-12, dont il publia ensuite une édition châtiée; les *Aventures du comte Fathom*, 1753, trad. en français, 1798, 4 vol. in-12; les *Aventures de sir Lancelot Greaves*, 1762, trad. en français, 1824, où il raconte la vie du roi Théodore de Corse. De 1755 à 1763, Smollett rédigea la *Revue critique*, recueil anglican et tory; la partialité et l'aigreur de sa critique lui attirèrent 3 mois de prison comme diffamateur. Une comédie, *les Représailles*, qu'il dirigea contre la France, eut un succès de circonstance. En 1758, il fit paraître une *Histoire d'Angleterre*, plus remarquable par l'ordre

et l'exactitude que par la science et la profondeur, et trad. en français par Targe, 1759 et suiv., 19 vol. in-12; la partie qui s'étend de 1688 à 1760 est ordinairement ajoutée à l'*Histoire d'Angleterre* de Hume. Dans une feuille hebdomadaire, le *Briton*, Smollett soutint le ministère de lord Bute et suscita le *North Briton* de Wilkes, qui lui fut bien supérieur. La chute et l'ingratitude de lord Bute, la mort d'une fille unique, le poussèrent à passer en France et en Italie, 1763; prévenu et mécontent, il écrivit sous cette double impression la relation de son voyage, 1766. Il publia même par ressentiment les *Aventures d'un atome*, où il insultait les hommes d'État, notamment Bute et Chatham, qu'il avait loués autrefois. Jaloux, irascible, épuisé malgré sa facilité et sa verve ordinaires, il écrivit un dernier roman, *Humphrey Clinker*, et mourut à Livourne. Prosateur élégant, peintre habile et vrai, Smollett a souillé son talent par l'immoralité. Il avait publié, en 1746, les *Larmes de l'Écosse*, poème en faveur des vaincus de la bataille de Culloden, et une *Ode à l'indépendance*, qui le placent honorablement parmi les poètes. Moore et W. Scott ont donné des *Notices* sur sa vie. B.

SMYRNE, anc. *Smyrna*, v. de l'Asie Mineure, sur l'Archipel, au fond d'un golfe de son nom, fut fondée par une colonie éolienne qui expulsa les Léléges de cette côte; mais des Colophoniens, accueillis à Smyrne, s'emparèrent de la ville par surprise, s'y maintinrent et la firent passer de la confédération éolienne dans la confédération ionienne, dont elle fit désormais partie. Détruite par Sadyatte, roi de Lydie, ses habitants restèrent dispersés dans des villages pendant 400 ans. Relevée après la mort d'Alexandre par Antigone, qui la rebâtit à 20 stades de l'ancienne ville, elle fut agrandie par Lysimaque et devint la plus belle ville de l'Asie Mineure. Une partie était bâtie sur une montagne appelée *Mastusia*; le reste, dans la plaine jusqu'au bord de la mer; les rues étaient belles et coupées à angles droits, la ville ornée de portiques, d'une bibliothèque et d'un *Homerion* ou temple d'Homère, que l'on disait y être né; le petit fleuve Mélès coulait près des murailles. Smyrne partagea le sort de l'Ionie, et passa de la domination des rois de Pergame sous celle des Romains; elle devint, dans la province d'Asie, le chef-lieu d'un district, qui embrassait la plus grande partie de l'Éolide. Détruite en partie par Dolabella lors des guerres civiles, après la mort de César, renversée par un tremblement de terre sous l'Empire, conquise par les Seldjoukides en 1084, reprise en 1097 par les Grecs, auxquels les Ottomans l'enlevèrent en 1322, prise par les Hospitaliers, les Cypriotes, les Vénitiens et les forces du saint-siège en 1344, détruite par Tamerlan en 1402, elle dut à sa position centrale et à la bonté de son port de toujours se relever de ses ruines, et d'attirer un concours prodigieux de commerçants de toutes les nations. — Smyrne, aujourd'hui appelée *Ismir* par les Turcs, est à 436 kil. S.-S.-O. de Constantinople, par 38° 25' lat. N. et 24° 48' long. E.; 140 à 150,000 hab., Turcs, Grecs, Francs ou Européens, Arméniens et Juifs. Archevêchés grec, arménien et catholique. C'est un des plus grands entrepôts du commerce levantin, et l'échelle principale de la Turquie d'Asie sur la côte O. de l'Anatolie. Exportation de soie, cocons, graines de vers à soie, poils de chèvre et de chameau, toiles de coton, mousselines brodées, huile, laines, cire, noix de galle, raisin, figues sèches, drogues, huile, opium, substances tinctoriales, tapis, éponges, blé. Il y a le quartier turc dans la haute ville, le quartier franc ou européen dans la ville basse; celui-ci forme comme une république fédérative, dont la langue commune est le français, et dont chaque population, dépendant uniquement de son consul, est affranchie de l'autorité turque qui administre la ville haute. Le golfe de Smyrne, long de 50 kil., et large en moyenne de 20, forme une magnifique rade, presque entièrement abritée au S. par le mont *Mimas*, à l'E. par le *Pagus*, au N. par le *Sipyle*. Les campagnes environnantes, bien arrosées, sont délicieuses; mais la ville, belle de loin, est sale à l'intérieur, formée de rues étroites et de maisons basses, et renferme très peu d'antiquités. En 1845, un incendie y dévora 6,000 maisons; de pareilles calamités ne sont pas rares dans le quartier turc, entièrement construit en bois. Smyrne s'est beaucoup embellie, en 1872, par la construction de quais magnifiques due à l'initiative d'une société française. Deux lignes de chemin de fer relient Smyrne à Aïdin d'une part et à Alascher de l'autre. Paquebots pour Constantinople, Trieste, Naples, Gênes, Marseille, Alexandrie.

Lane, [illegible] *antiquitates*, 1851; Mylonas, *de Smyrnæorum rebus* [illegible], Smyrne, 1876. C. P. et S. Re.

SNAITH, bg d'Angleterre, comté d'York (West-Riding), [illegible]; [illegible] hab. Récolte de lin.

SNEEK, v. du roy. des Pays-Bas (Frise), sur la Zwette; 10,[illegible] hab. Fabr. d'horloges en bois.

SNELLIUS (Willebrod de **ROYEN**, en latin), géomètre, né en 1591 à Leyde, m. en 1626, professa les mathématiques dans sa ville natale. On lui doit la découverte de la loi de la réfraction de la lumière. Il a tenté aussi, le 1er, de déterminer la grandeur de la terre par la mesure géométrique et astronomique d'un arc du méridien; l'incertitude du résultat tient surtout à l'imperfection des instruments dont il se servit, et non à sa méthode.

On a de lui : *Apollonius Batavus*, 1608; *de Re nummaria liber singularis*, Anvers, 1613, traité du système monétaire des anciens; *Eratosthenes Batavus de terræ ambitus vera quantitate suscitatus*, Leyde, 1617, in-4°; *Cyclometricus, seu de circuli dimensione*, 1621, in-4°; *Typhis Batavus, sive de cursu navium et re navali*, 1624, in-4°; *Doctrinæ triangulorum canonicæ libri quatuor*, 1627. V.

SNIATYN, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie), sur la rive g. du Pruth; 10,375 hab.

SNŒHATTAN, montagne de la chaîne des Dofrines en Norvège, à 150 kil. S.-O. de Drontheim; 2,560 m. de hauteur.

SNORRA, déesse scandinave de la science et de la sagesse.

SNORRO-STURLESON, historien islandais, né en 1178 au Dale-Syssel, m. en 1241, remplit plusieurs fonctions héréditaires dans sa famille, qui prétendait avoir avec les rois de Norvège et les ducs de Normandie une origine commune. Il visita la Norvège et la Suède, recueillant les traditions et les *Sagas* (*V. ce mot*), et périt assassiné au milieu des discordes civiles. On a de lui : le *Snorro-Edda*, système de la mythologie scandinave, publié avec une trad. latine par Resenius, Copenhague, 1665, et par Rask, 1818; *Heimskringla*, recueil de *Sagas*, publié avec trad. suédoise et latine par Perinskiold, Stockholm, 1697, 2 vol. in-fol.

SNOWDON, *Eryri* en gaélique, massif montagneux et basaltique d'Angleterre (Galles), sur la limite des comtés de Carnarvon et de Mérioneth; le point culminant a 1,094 m. de hauteur. On a de là une admirable vue.

SNOWHILL, v. des États-Unis (Maryland), à 230 kil. S.-E. d'Annapolis; 1,450 hab.

SNYDERS ou **SNEYDERS** (Franz), peintre d'animaux, né en 1579 à Anvers, m. en 1657, étudia d'abord sous Peter Breughel, puis sous Henri Van Balen; des leçons de Rubens, avec lequel il était lié, développèrent ensuite son talent. Il a traité les combats d'animaux d'une main habile. Ses tableaux ont toutes les qualités de l'histoire, la composition, le dessin, la couleur, les dimensions même de la toile. Rubens mêla souvent les personnages aux chasses de Snyders, qui travailla souvent aussi avec Jordaens. Outre ses chasses, Snyders a peint des batailles, du gibier mort, des fruits et de grandes cuisines pourvues de tous leurs ustensiles, encombrées de poisson, de viandes, de légumes et de pâtisseries. Le Louvre possède 7 toiles de sa main. A. M.

SOANA, v. de Toscane. (*V.* Sovana.)

SOANDA, v. de l'anc. Cappadoce; auj. *Juzghat*.

SOANE, *Sonus*, riv. de l'Hindoustan septentrional, arrose les anc. prov. de Gandwana, Allahabad, Béhar, reçoit la Coyle, la Kanhor, la Mahanady, et se jette dans le Gange, à 36 kil. O. de Patna; cours de 800 kil.

SOANEN (Jean), né en 1647 à Riom, d'un procureur au présidial de cette ville, m. en 1740, entra à 14 ans dans la congrégation de l'Oratoire, où il connut le P. Quesnel, se livra à l'enseignement, puis à la prédication, devint évêque de Senez en 1695, édifia son diocèse par sa charité et ses vertus, mais soutint le jansénisme. Il refusa de recevoir la bulle *Unigenitus*, 1714, et fut exilé dans son diocèse; de retour à Paris après la mort de Louis XIV, il donna le signal de l'appel en 1717, réappela en 1720, fut suspendu de sa juridiction en 1727 par le concile d'Embrun et relégué à la Chaise-Dieu, en Auvergne, où il acheva ses jours.

On a publié, en 1750, *la Vie et les Lettres de M. Soanen*, 2 vol. in-4° et 8 vol. in-12. B.

SOANK, riv. de l'Inde, naît au N.-O. de Baronah, coule au S.-E. et au S., et se jette dans le golfe du Bengale, au cap Palmyras; cours de 700 kil.

SOAVE (Le P. François), littérateur et pédagogue italien, né à Lugano en 1743, m. en 1816, professa la poésie et l'éloquence à Parme, la philosophie à Milan et à Pavie. Il a laissé des *Novelle morali*, qui eurent du succès, et qui ont été traduites en français par Simon, 1790 et 1803, et par Mme Colet, 1844. On lui doit encore des ouvrages sur l'enseignement, la rhétorique et la philosophie, une traduction de l'*Essai sur l'entendement humain*, de Locke, etc.

V. son *Eloge* (en ital.) par Savioli, Milan, 1806, et par Catenazzi, Côme, 18[illegible].

SOBAH, anc. roy. de Syrie, dans la vallée du Liban, fut soumis par David, 1030 avant J.-C.

SOBERNHEIM, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), sur la Nahe; 2,824 hab. Fabr. de papier; récolte de tabac. Jadis place forte, démantelée en 1689 par les [illegible].

SOBIESKI (Jacques), noble Polonais, né en 1579, m. en 1648, fut surnommé *le Boucher de la liberté polonaise*, à cause de sa valeur dans les combats et de son zèle à défendre [illegible]

droits de la nation dans les assemblées politiques. Il fut un des négociateurs de la paix de Dewilina avec les Russes en 1618, écrivit, sous le titre de *Commentarius belli Chotinensis*, le récit de la guerre contre les Turcs qui aboutit à la paix de Choczim en 1621, et conclut les trêves d'Altmark avec la Pologne, 1629, et de Stumsdorf avec la Suède, 1635.

SOBIESKI (Jean), roi de Pologne, fils du précédent, né en 1624 à Olesko (Russie-Rouge), m. en 1696, voyagea d'abord en France, où il servit comme mousquetaire dans la garde de Louis XIV enfant, 1644, puis en Allemagne et en Turquie, et revint, en 1648, en Pologne, au moment où la mort de Wladislas Vasa et la victoire des Cosaques rebelles à Pilawiec menaçaient sa patrie des plus grands dangers. Distingué par son courage aux batailles de Zborow, 1649, de Zbaraz, 1651, d'Human, 1654, contre les Cosaques, de Varsovie, 1656, contre les Suédois, il reçut la charge de grand-enseigne de la couronne, 1659. Victorieux des Moscovites à Lubartow et Cudnow, des Cosaques à Slobodyséza, 1660, il conquit dans une seule campagne la plus grande partie de la Krovie, 1664, perdue bientôt par les fautes du roi Jean-Casimir, et fut nommé grand maréchal de la couronne et second hetman, c.-à-d. investi de la première charge politique et de la seconde dignité militaire du royaume, 1665. Il épousa peu après la favorite de la reine, une Française, Marie-Casimire d'Arquiens. Il sauva l'armée royale, compromise par Jean-Casimir dans sa lutte contre le rebelle Lubomirski, 1666, fut nommé grand hetman de la couronne, 1667, et justifia son élévation en défendant pendant 16 jours la petite place de Podhaïce contre les Tartares et les Cosaques. Les troubles qui accompagnèrent l'élection de Michel Coribut, 1669, avaient facilité les ravages des Turcs : Sobieski les défit dans une suite de combats que l'on appela la *campagne merveilleuse*, 1671, et lorsque l'indolence ou la trahison de Michel eut livré aux Turcs la forte place de Kaminiec, 1672, Sobieski battit à Kalusz et à Buczacz un ennemi bien supérieur en nombre, et vit cependant Michel signer avec la Porte le honteux traité de Buczacz, qui abandonnait à la Porte Kaminiec, la Podolie, l'Ukraine, et stipulait le payement d'un tribut. Odieux au roi, qui osait l'accuser de trahison, Sobieski fut proclamé roi par une partie de la noblesse; mais, avant de se mesurer contre son rival, il alla délivrer la Pologne par la prise de Choczim, 1673. Après la mort de Michel, 1673, et un interrègne de 8 mois, il fut élu roi de Pologne à l'unanimité, sous le nom de Jean III, 1674, marcha aussitôt contre le sultan Mahomet IV et son vizir Achmet-Kiuperli, qui avaient repris Choczim et Human, les repoussa, reconquit l'Ukraine, 1674, et, l'année suivante, défit le séraskier Ibrahim à Lemberg. Il put alors donner ses soins au gouvernement intérieur de la Pologne, fit voter par la diète l'établissement d'une capitation qui devait peser sur tous les citoyens sans distinction de classe, la levée d'une infanterie permanente de 30,000 hommes, la création de magasins militaires. Il voulait aussi que les grandes charges militaires fussent triennales, et non inamovibles, et leurs possesseurs assujettis à prêter serment au roi; mais la reine, qui voulait faire obtenir l'une de ces charges au comte Jablonowski, pour le récompenser de ses services électoraux, fit échouer cette proposition, 1676. La Pologne elle-même semblait conspirer contre son salut; et, malgré le vote de la diète, se refusait au recrutement et à la capitation, lorsqu'une nouvelle armée ottomane envahit le royaume. La bataille de Zurawno accrut encore la gloire de Jean III, et amena la conclusion d'une paix provisoire, 1676, qui, si elle laissait aux Turcs Kaminiec et une partie de l'Ukraine, effaçait la honte du tribut consenti par Michel Coribut. Jean III songeait à former une coalition générale contre les Turcs; la politique de Louis XIV, contraire à ce projet, et les divisions de la Pologne, dont les diètes étaient déchirées par l'effet du *Liberum veto*, l'empêchèrent de réaliser ses desseins. Il put seulement s'occuper de compléter et de discipliner l'armée régulière votée par la diète. Ce fut à la tête de cette armée qu'il délivra Vienne, assiégée par le grand vizir Kara-Mustapha, 1683. La partie de l'Ukraine cédée aux Turcs par la paix de Zurawno reconnut alors l'autorité de la Pologne, et la Moldavie reçut d'elle un hospodar. Mais Sobieski ne put rendre la paix intérieure à son royaume, troublé de plus en plus par les rivalités violentes des Lithuaniens et des Polonais, et par les prétentions à l'indépendance qu'affichaient les grands dignitaires inamovibles. Ces divisions firent échouer la campagne de 1686, et il se forma même dans la diète des complots contre l'autorité et la personne du roi, 1688. La famille royale était, comme l'État, en proie à la discorde, par l'empire absolu que la reine avait su prendre sur Sobieski, par la partialité qu'elle montrait pour Alexandre, le second de ses fils, au détriment de l'aîné, le prince Jacques, enfin par la haine qui animait ces deux frères. Sobieski, voulant rendre le trône héréditaire dans sa famille, vit ses propositions rejetées avec colère dans la diète de 1689 [illegible] refusé, la reine traitée avec mépris, [illegible] et [illegible] de la patrie, et [illegible] les [illegible] de la diète pour les querelles des Polonais et des Lithuaniens. Il alla chercher dans une guerre nouvelle contre les Turcs, et les battit à la journée de Pezénita, 1691, qui lui donna la Moldavie. Ce fut sa dernière campagne. Le reste de sa vie se passa à lutter sans succès contre l'anarchie des diètes. Grand homme de guerre dans un siècle qui produisit tant de capitaines illustres, Sobieski se distingua par la constance héroïque avec laquelle, à la tête d'armées peu nombreuses, indisciplinées et à peine vêtues, il lutta contre les difficultés d'une guerre inégale, suppléant au nombre par l'habileté des manœuvres et l'heureux choix des positions. Moins grand sur le trône que sur le champ de bataille, époux trop faible, il ne sut pas empêcher les dissensions intestines qui divisaient sa famille, de fournir un aliment à l'anarchie qui désolait l'État. Ses victoires jetèrent de l'éclat sur la Pologne, mais ne firent que retarder sa chute : la Pologne avait besoin d'un législateur; il ne fut qu'un héros.

V. Coyer, *Histoire de Jean Sobieski*, Amst., 1761, 3 vol. De Salvandy, *Histoire de Jean Sobieski*, 1829, 3 vol. C. F.

SOBIESLAU, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur la Luschnitz; 3,271 hab.

SOBRAL, v. du Brésil, prov. et à 200 kil. N.-O. de Céara. Aux environs, mines d'or et d'autres [illegible].

SOBRAON, v. de l'Hindoustan (Pendjab), près du Setledge. Près de là, au pont de Herrikeh, le général anglais Houg Gough et H. Hardinge, gouverneur général des Indes, défirent les Seykhs le 10 février 1846.

SOBRARBE ou **SOBRAVA**, anc. pays et comté d'Espagne (Aragon), auj. dans la prov. d'Huesca, situé en grande partie sur la montagne d'Arbe ou Arve, au milieu des Pyrénées; cap. Ainsa. Il résista aux attaques des Musulmans, appartint à la Navarre, et, selon les chroniques, aurait formé, en 1035, uni au Ribagorza, un petit royaume indépendant. Il fut uni, dès le XI[e] siècle, au royaume d'Aragon [illegible] dans les montagnes des Pyrénées, et fut comme le noyau de ce puissant État.

SOCCIA, ch.-l. de cant. (Corse), arr. d'Ajaccio; 800 hab.; élève de bétail, tabac.

SOCCOLANTI. V. FRANCISCAINS.

SOCCUS, chaussure des anc. Romains : il y en avait de plusieurs sortes : le soccus des acteurs comiques, sorte de sandale comme la *solea* (*V. ce mot*); celui des femmes, sandale à bandelettes, ou plus souvent vraie bottine comme le *mulleus* (*V. ce mot*) : le 1[er] était la chaussure des courtisanes; le second, celle des matrones, qui le portaient en peau blanche, et des nouvelles mariées, qui l'avaient en peau couleur de safran. C. D—Y.

SOCHO, anc. v. de Palestine, entre Jérusalem et Béthanie. Près de là, David tua le géant Goliath.

SOCIALE (GUERRE). *V.* GUERRE SOCIALE.

SOCIÉTÉ (ARCHIPEL DE LA). *V.* TAÏTI.

SOCIÉTÉS SAVANTES. La ville de Paris renferme un grand nombre de sociétés savantes [illegible], dont les principales sont : la *Société asiatique*, fondée en 1822, pour le progrès des études orientales; la *Société des antiquaires de France*, fondée en 1806; la *Société de l'histoire de France*, fondée en 1833; la *Société de l'École des chartes*, fondée en 1839; la *Société de géographie*, fondée en 1821; la *Société nationale et centrale d'agriculture*, fondée en 1761; les *Sociétés de l'hist. de Paris et de l'Ile de France, de l'hist. du protestantisme français*, etc. Toutes publient des mémoires ou des journaux. Les sociétés savantes répandues dans les divers départements de la France sont au nombre de 300 environ. Celles qui se font remarquer par leur nombre et la valeur de leurs travaux sont : la *Société des antiquaires de Picardie*, fondée en 1836; celle de *Normandie*, 1824; de la *Morinie*, 1833; la *Société nationale et centrale d'agriculture, sciences et arts* du département du Nord, 1799; l'*Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts* de Rouen, fondée en 1744; la *Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres* du département de l'Eure; les Sociétés *des beaux-arts* de Caen, *historique et archéologique* de la Charente, *scientifique, historique et archéologique* de la Corrèze, *de la Manche*, de la Loire, *archéologique, artistique*, etc., de Valenciennes, *d'agriculture, commerce, sciences et arts* de la Marne, l'*Académie nationale de Reims*, l'*Académie d'Arras*, les Sociétés *d'archéologie, sciences et arts* de l'Oise, *de statistique, sciences*, etc., des Deux-Sèvres, *archéologique du Limousin*, l'*Académie d'Amiens*, *d'émulation* de l'Ain, *archéologique*, etc., de Soissons, *d'études* des Hautes-Alpes, *d'histoire, d'archéologie*, etc., de Beaune, *historique* de Périgueux, *d'émulation* du Doubs, l'*Académie de législation* de Toulouse, les Sociétés *de géographie* de Rouen, Nancy, Bordeaux, Douai, Lille, Rochefort, Marseille, Montpellier, Lyon, etc. — Nous ne pouvons, à notre grand regret, donner une énumération complète de ces savantes et utiles associa-

tions. — Les sociétés savantes ont un congrès annuel, qui se tient chaque année à Paris, à la Sorbonne, pendant les vacances de Pâques, sous la présidence du ministre de l'instruction publique. C. D—Y et E. D—Y.

SOCIN (LELIO), en ital. *Sozzini*, hérésiarque, né à Sienne en 1525, d'une famille de jurisconsultes, m. en 1562, étudia le droit, la théologie, le grec, l'arabe et l'hébreu, et, dès 1546, émit à Vicence des principes audacieux, qui lui ont fait une fâcheuse célébrité : il soumettait l'Écriture sainte aux règles de la critique humaine, niait la Trinité, la consubstantialité du Verbe, le péché originel, la prédestination aussi bien que la grâce. Ces opinions attirèrent sur lui les rigueurs de l'autorité ; il fut obligé de fuir en 1547, erra en France, en Angleterre, en Suisse et en Allemagne, passa 3 années à Wittemberg auprès de Mélanchthon, 1548-51, alla en 1557 en Pologne, où il fit de nombreux prosélytes, revint en Suisse et finit ses jours à Zurich. Socin était d'une rare éloquence. B.

SOCIN (FAUSTO), neveu du précédent, né en 1539 à Sienne, m. en 1604, adopta les opinions de son oncle, occupa de 1562 à 1574 divers emplois à la cour de Toscane, quitta l'Italie pour aller propager plus librement ses doctrines, vécut à Bâle, puis en Transylvanie, 1578, et en Pologne, 1579, et prit peu à peu une grande influence sur les unitaires de Rakow. Les Luthériens voulurent le réfuter ; il employa contre eux les arguments dont ils se servaient contre l'Église romaine. Ses ouvrages forment les 2 premiers vol. de la *Bibliotheca fratrum Polonorum*, Amst., 1656, in-fol. B.

SOCINIENS, secte qui reconnait pour chefs les deux Socin. Ils se répandirent d'abord en Italie, puis en Pologne, où leur principal établissement fut à Rakow, se révoltèrent plusieurs fois à cause des rigueurs dont ils étaient l'objet, et, chassés en 1658, se dispersèrent en Transylvanie, en Autriche, en Hollande et en Angleterre. Il y en a aujourd'hui un grand nombre aux États-Unis. Leur doctrine est soutenue dans les deux *Catéchismes de Rakow*, rédigés, l'un par Schoman en 1574, l'autre par Faust Socin, et publié après sa mort en 1605.

SOCORRO, v. de la rép. de Colombie, ch.-l. de la prov. de son nom ; 12,000 hab. Fabr. d'étoffes de coton, chapeaux de paille. — La prov. de Socorro forme aujourd'hui le S.-E. de l'État de Santander. Sol fertile et riche en mines d'or.

SOCORRO (L. marquis DEL). V. SOLANO.

SOCOTORA, anc. *Dioscoridis insula*, île de la mer des Indes, tributaire de l'iman de Mascate, à 170 kil. E. du cap Guardafui (Afrique), à 370 kil. de la côte S. d'Arabie, par 11° 50'-12° 30' lat. N., et 50° 45'-52° 10' long. E. ; 3,586 kil. carr. ; 115 kil. sur 35 ; 3,000 hab. Ch.-l. Tamarida, avec un port, sur la côte N.-E. Aloès renommé ; [illegible] cap de corail [illegible] bestiaux. — Les Anglais occupèrent quelque temps cette île, pour en faire une station de la navigation à vapeur entre Suez et Bombay ; ils l'ont abandonnée pour Aden, mais en imposant au sultan l'obligation de ne laisser aucune autre nation s'établir dans ses États.

SOCRATE, [illegible] philosophe grec, né à Athènes l'an 3 de la 77e Olympiade, 470 av. J.-C., m. en 400, était fils du sculpteur [illegible]. Il travailla d'abord avec son père ; [illegible] par Criton, il quitta l'atelier pour se livrer à la philosophie. Appelé à servir son pays dans la guerre, il mérita le prix du courage, [illegible] à Alcibiade, auquel il avait sauvé la vie à Potidée ; il sauva également Xénophon à Délium. Seul, il s'opposa, en qualité de prytane, à la condamnation des généraux victorieux aux Arginuses, 406. Après avoir ainsi bravé la colère du peuple, il brava celle des Trente tyrans, en refusant de leur livrer Léon de Salamine, qu'ils voulaient mettre à mort. En même temps, il donnait dans son intérieur l'exemple des vertus privées, par sa patience avec sa femme Xantippe, et par de sages conseils adressés à son fils aîné, que [illegible] [illegible] il parlait souvent, mais qui [illegible] nouvelles [illegible] ennemis, [illegible] Anytus, Mélitus et Lycon l'accusèrent [illegible] la jeunesse. [illegible]

[illegible] sance de l'homme, [illegible] point de départ l'homme lui-même, mettant en pratique l'inscription du temple de Delphes : *Connais-toi toi-même*. Ce fut par là que la philosophie échappa aux vaines spéculations qui l'avaient égarée précédemment. Par sa méthode, Socrate se proposa deux choses : confondre les sophistes, aider ses disciples à chercher et à trouver eux-mêmes ce qu'ils voulaient savoir. La forme générale qu'il employait était l'interrogation, ce qui constituait l'*ironie* socratique. Avec les sophistes, il feignait de ne rien savoir, et, de questions en questions, il les amenait à avouer leur ignorance et le ridicule de leurs prétentions. Avec ses disciples, tout en ayant l'air encore de ne rien savoir, son langage était plus clair et plus simple ; Socrate était pour eux l'*accoucheur des esprits*, comme il disait par allusion au métier de sa mère. Dans ses entretiens, tantôt il usait de la déduction, surtout quand il voulait établir un sentiment sur les principes généraux, comme dans son entretien avec Périclès sur la politique ; tantôt il employait l'induction, comme lorsqu'il démontre la divine Providence ; de là le grand nombre d'exemples familiers employés par Socrate. Il s'attachait avec soin à séparer les notions associées dans les idées complexes, et à élever l'esprit de ses auditeurs aux idées supérieures, telles que celles de justice, de piété, de vertu ; c'était l'annonce de la dialectique de Platon. Sa morale était fondée sur un principe désintéressé, mais en confondant l'utile avec le bien il faisait dériver l'obligation de la loi divine. Il ne se vantait pas, comme les sophistes, d'enseigner la sagesse, mais il était sage, et il donnait l'exemple du respect de la divinité, de l'obéissance aux lois, de la justice et de la tempérance. Il respectait la religion du vulgaire, mais il avait des idées plus élevées sur la divinité : il démontra l'existence de Dieu par les causes finales, ainsi que la divine Providence. C'est un point essentiel à constater dans l'œuvre de Socrate : il est le premier qui ait montré la divinité comme Providence ; avant lui, Anaxagore avait prouvé la nécessité d'une intelligence dans l'univers, mais le dogme de la Providence introduit dans la philosophie appartient à Socrate. On ne peut pas affirmer avec certitude qu'il eut des idées également arrêtées sur l'immortalité de l'âme ; mais il est permis de le croire, si l'on s'en rapporte à ce qu'on lit dans l'*Apologie* de Platon et dans le *Phédon*. Socrate n'a rien écrit, mais il a fait école ; c'est avec lui que commence en réalité la philosophie grecque. Parmi ses disciples, les uns conservèrent sa doctrine sans y rien changer ; tels furent : Xénophon, Eschine, Criton, Simon, Simmias, Cébès, Phédon ; d'autres, en suivant l'impulsion qu'il avait donnée, développèrent ses idées en sens divers, comme Aristippe, Antisthène, Euclide, [illegible], etc.

Xénophon, *Memorables*, [illegible] *Apologie*, [illegible] [illegible] ; Heller, *Socrates*, 1789 ; [illegible] ; J.-A. Krieg, [illegible] ; [illegible] ; Böttiger, [illegible] ; [illegible] ; [illegible] *Socrates*, 1802 ; Schwarzschmidt, [illegible] ; [illegible] ; Forchhammer, [illegible] ; Freymüller, *de Socratis daemonio*, 1863 ; Gerlach, [illegible] ; [illegible] ; [illegible] *Socrates and the socratic school*, [illegible] ; [illegible]. La mort de Socrate a fourni à Lamartine le sujet d'un admirable poème. R. et S. RE.

SOCRATE *le Scolastique*, historien, né à Constantinople vers la fin du IVe siècle, continua l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, de l'an 306 à l'an 439. Cet ouvrage, en 7 livres, a été imprimé à la suite de celui d'Eusèbe, et trad. en français par le président Cousin ; il est écrit avec une [illegible] impartialité.

SODALIS. *Le Digeste*, XLVII, au titre 22 *de Collegiis et Corporibus*, définit ainsi les *sodales* : « Les *sodales* sont les membres d'un même collège, de ces associations qu'on appelle en grec *hétairie*. La loi leur permet de s'associer comme ils l'entendront, pourvu qu'ils ne violent pas les lois générales, *nec quid ex publica lege corrumpant*. » Sous l'Empire, on [illegible] charges d'honorer les empereurs divinisés [illegible] *sodales augustales*, [illegible] Claude, Vespasien, [illegible].

[illegible]

SODERINI (PIETRO), né vers 1450, fut [illegible] perpétuel [illegible] de [illegible] les lettres [illegible] Louis XII [illegible], déposé

lors du retour des Médicis, se retira à Raguse. Léon X l'appela à Rome, le traita avec distinction, mais ne lui permit jamais de retourner à Florence.

Razzi, Vita di P. Soderini, Padoue, 1737, in-4°; Sismondi, *Hist. des rép. ital.*, t. XIII et XIV.

SODOME, anc. ville de Palestine, dans la vallée de Siddim. Selon l'Écriture sainte, elle fut détruite par le feu du ciel, en même temps que Gomorrhe, Adama, Seboïm et Ségor, à cause de l'impudicité de ses habitants.

SŒDERHAMN, v. de Suède dans le län de Gefle, petit port de commerce à l'embouchure d'une rivière de même nom dans le golfe de Botnie; 7,937 hab.

SŒDERKŒPING, v. de Suède, dans le län de Linköping; 1,78[illegible] hab. Eaux minérales.

SŒDERMANLAND. *V.* Sudermanie.

SŒFLINGEN, vge du roy. de Wurtemberg (Cercle du Danube), à 4 kil. O. d'Ulm; 2,416 hab. Anc. abbaye impériale de religieuses, fondée en 1258, supprimée en 1803.

SOEMIAS ou **SOEMIS** (Julia), fille de Mœsa, fut mère d'Héliogabale, qu'elle présenta plus tard comme fils de Caracalla; quand son fils devint empereur, elle partagea le pouvoir avec Mœsa, et continua de se déshonorer par ses débauches. Elle fut tuée avec Héliogabale en 222.

SŒMMERING (Samuel Thomas), illustre anatomiste, né à Thorn en 1755, m. en 1830, fils d'un médecin, étudia sous Boerhaave, et exerça la médecine à Mayence, puis à Francfort. Il a laissé d'importants ouvrages : *de la Structure du corps humain* (en allem. et en latin), Francfort, 1794-1801, 6 vol., son œuvre capitale; *Icones oculi humani*, 1801, trad. en français par Demours, 1818; *Icones humani auditus*, 1806, trad. par Rivallié, 1825; *de l'Effet nuisible des corsets*, Leipz., 1788; *Figures des organes des sens*, Berlin, 1809, in-fol., etc.

SŒMMERING (Monts), contrefort des Alpes de Styrie, séparant la Styrie et l'Autriche propre; traversé par le chemin de fer de Vienne à Trieste et à Venise.

SŒMUND SIGFUSSON, ecclésiastique et historien islandais, né en 1056, m. en 1096, étudia en Allemagne et en France, recueillit et disposa les chants relatifs à la Mythologie et à l'histoire primitive du Nord, dont il fit l'*Edda poétique* ou *Ancienne Edda*. Il puisa probablement moitié dans les récits des Scaldes contemporains, moitié dans les premiers manuscrits faits en Islande après l'introduction du christianisme et de l'alphabet latin. Il n'ajouta de sa composition que le *Solar Ljod* (le chant du soleil), qui respire une moralité toute chrétienne. Le 1er manuscrit connu de l'*Edda* de Sœmund fut envoyé d'Islande en 1133. Le texte original, avec notes, glossaire, etc., fut publié à Copenhague, le 1er vol. en 1787, le 2e en 1818, le 3e en 1831. Une autre édition a été publiée par Rask et Afzelius, Stockholm, 1818. A. G.

SŒNDENFIELDS, une des 3 grandes divisions géographiques de la Norvège, au S.-E., entre le Nordenfields au N. et au N.-O., la mer du Nord à l'O., le Skager-Rack au S., et la Suède à l'E., comprend les län ou préfectures de Christiansand, Buskerud, Christiania, Hedemarken, Smaalehnen, Iarlsberg-et-Laurvig, Bradsberg, Stavanger, Nœdenes et Mandal.

SOEST, v. du roy. de Prusse (Westphalie), ch.-l. de cercle; 93,985 hab. Curieuses églises. Gymnase, séminaire. Saline; fabr. de toiles, eau-de-vie, de grains, cuirs. Autrefois ville hanséatique, puis ville impériale.

SŒSTDIJK, vge de Hollande, entre Amersfoort et Vaarden, près de l'Ems. Beau château.

SŒURS DE LA CHARITÉ ou **SŒURS GRISES.** *V.* Charité.

SŒURS DES PAUVRES (Petites), religieuses instituées en 1838 par un vicaire de Saint-Servan (Bretagne), et 2 jeunes ouvrières pauvres, pour secourir les vieillards des deux sexes que la misère atteint. L'association fut mise sous le patronage de Marie Immaculée, de St Joseph et de St Augustin. Les sœurs n'ont d'autres ressources que la charité privée; elles se font mendiantes par dévouement, et ne songent à elles qu'après avoir pourvu leurs pauvres. Leur vœu d'hospitalité est si absolu que, quand un pauvre se présente dans une maison où il n'y a plus de lit, une sœur cède aussitôt le sien. L'œuvre commença de se développer en 1841 : après avoir fondé la maison de Saint-Servan, les Petites Sœurs en fondèrent d'autres à Rennes et à Dinan en 1846, à Tours en 1847, à Paris en 1849 et 1853, à Bordeaux, à Rouen, etc. Le saint-siège a approuvé cette congrégation en 1854.

SOFALA, riv. d'Afrique, dans la capitainerie générale de Mozambique, naît dans les monts Beth, coule à l'E. à travers le gvt de Sofala, et se jette dans le canal de Mozambique au-dessous de Sofala; cours de 320 kil.

SOFALA (Côte de), partie de la côte E. de l'Afrique, entre les embouchures du Zambèze et du Marfumo. On a cru que c'était le pays d'*Ophir* de Salomon.

SOFALA, v. de l'Afrique portugaise (capitainerie générale de Mozambique), ch.-l. d'un gouvernement de son nom, sur la Sofala, par 20° 10' lat. S., et [illegible] long. E., à [illegible] kil. S.-O. de Mozambique; 2,000 hab. Bon port. Export. d'ivoire, or, ambre; import. de toiles, d'étoffes, etc. Ce n'est qu'un assemblage de huttes défendues par un fort que bâtit le Portugais P. de Naya en 1500, et autrefois la capitale d'un roy. renommé pour la quantité d'or qu'on en tirait. — Le gvt de Sofala, borné au N. par l'État de Sena, au S. par l'Inhambane, à l'E. par la baie de Sofala et le canal de Mozambique, a 300 kil. sur 200. Comm. de poudre d'or et de dents d'éléphant. Climat malsain, sol fertile. G. H.

SOFFARIDES, dynastie persane, fondée en 872 par Yacoub-ben-Leith, fils d'un chaudronnier (*Soffar*); elle régna sur le Séistan, Balkh, le Tabaristan, le Kerman et le Khorassan. Yâcoub se porta contre le Kaboul et le Fars, qu'il envahit; rien ne pouvait satisfaire son ambition, et il marchait à de nouvelles conquêtes, lorsqu'il mourut, 879. Son successeur Amrou se soumit au khalife Motammed, et reçut de lui l'investiture de plusieurs provinces. En 884, les habitants se révoltèrent contre Amrou; le khalife envoya une armée contre lui et le vainquit. En 899, Amrou ressaisit le pouvoir, marcha contre Bagdad, mais fut défait. Le khalife engagea un prince turc, Ismaël Samani, à lui enlever le pouvoir : Amrou, vaincu et fait prisonnier, fut tué en 901. Avec lui s'éteignit la dynastie des Soffarides, remplacée par celle des Samanides.

SOFIA. *V.* Sophia.

SOFIS. *V.* Sophis.

SOGD ou **ZAREFSCHAN**, *Polytimetus*, riv. du Turkestan, passe à Samarkand, et se perd dans les sables après Boukhara.

SOGDES, *Sogdi*, anc. peuple de l'Inde en deçà de l'Indus, au S.; cap. *Sogdorum regia*.

SOGDIANE, vaste région comprenant la vallée du Sogd, le Zarefschan de nos jours, séparée par l'Oxus de la Bactriane et de l'Ariane par l'Iaxartes des populations nomades de la Scythie. A l'ouest elle s'étendait jusqu'auprès de la Caspienne, A l'est étaient les Saces et les Sères. Presque tout le pays était comme aujourd'hui désert. Quand Alexandre le traversa, il y trouva de vastes forêts et des parcs royaux, où il tua, selon Quinte-Curce, 4,000 bêtes sauvages. — Montagnes : au N., les monts Oxii (auj. le plateau de *Pamir*), les monts des Comedæ (auj. l'*Ak-tagh* ou *Montagnes Noires*), au S., et les monts Sogdii (auj. *Belur-tagh* ou *Kara-tagh*). — Fleuves : l'Oxus (auj. *Amou-Daria*); l'Iaxartes (auj. *Sir-Daria*) et quelques affluents, le Demus, le Bascatis, le Polytimetus. — V. princ. : Maracanda, sur le Polytimetus (auj. *Sogd*); dans le voisinage Nautaca (auj. *Karshi*); Basistis (auj. *Backda*); Marginia (auj. Marghinan); Alexandria ultima (auj. *Kokand*); Alexandria Oxiana; Branchidæ, que la tradition dit être une colonie grecque. — Les habitants de la Sogdiane, Sogdiens ou Sogdianiens, semblent, d'après Strabon, ressembler beaucoup au peuple voisin de la Bactriane. Les noms des diverses tribus, que nous a transmis Ptolémée, semblent indiquer une origine indienne : les Parsiæ à l'ouest, entre les 2 fleuves; plus au nord, les Attasii; les Thacori (Takurs) sur l'Iaxarte; les Oxydraques, les Drybactes, les Gandari, au pied des montagnes, et les Cirodes près de l'Oxus. Entre les bouches, les Dahæ, qui donnèrent leur nom au Dahistan. — Vers les sources les Sacæ (auj. pays de *Sakita*) et, tout auprès, les Comœdi. Soumise par Cyrus, la Sogdiane fit partie sous Darius de la XVIe satrapie. Alexandre passa près de 3 années soit en Sogdiane, soit dans la province voisine de Bactriane. Puis la Sogdiane fit successivement partie du royaume de Syrie sous les Séleucides, du royaume grec de Bactriane, enfin du royaume des Parthes. Elle appartint au second empire des Perses, puis aux Arabes jusqu'au XIe siècle. A cette époque elle fut partagée en plusieurs États indépendants; les 2 grandes divisions étaient le Turkestan et le royaume de Bokara. Aujourd'hui, dans ces pays du Turkestan, devenus possession russe, le Sogd, devenu le Zarefschan, qui faisait la richesse de la Sogdiane entourée d'un demi-cercle de déserts, nourrit plus de 500,000 personnes. D'après la légende mazdéenne, le Sogd est « le deuxième lieu de bénédiction que créa la parole d'Ormuzd ». M. P—T.

SOGDIEN, *Sogdianus*, roi de Perse, 424 av. J.-C., 2e fils d'Artaxerxès Ier, tua son frère aîné Xerxès II, et fut tué par un autre de ses frères, Ochus ou Darius II Nothus, qui le fit étouffer dans de la cendre.

SOGHAT ou **SUGHEUD**, *Cotysium* ou *Tottarium*, v. de la Turquie d'Asie (Khodavendiguiar), à 45 kil. N.-O. d'Eski-Cheher; 5,000 hab. Elle fut la résidence d'Othman, fondateur de l'empire turc.

SOHAM, brg d'Angleterre (Cambridge), à 10 kil. S.-S.-E. d'Ely; 4,283 hab. Beurre et fromages renommés.

SOHAR, v. d'Arabie. (*V.* OMAN.)

SOHL, en hongrois *Zolyom*, comitat de Hongrie ; 2,730 kil. carr. ; 102,500 hab., presque tous Slovaques. Ch.-l. Neu-Sohl. Sol montagneux au N. et au S. ; mines d'argent, de cuivre et de fer. Bons pâturages ; élève de bétail, surtout de moutons.

SOHL (ALT-), v. du roy. de Hongrie (Sohl), sur la Gran ; 3,751 hab. Restes d'un ancien château royal. Sources ferrugineuses et bains.

SOHL (NEU-), en hongr. *Besztercze-Banya*, v. du roy. de Hongrie, ch.-l. du comitat de Sohl, sur la Gran, au confluent de la Bestritza, à 186 kil. N. de Buda-Pesth ; 11,780 hab. Évêché, séminaire, gymnase, belle cathédrale, théâtre, administration et tribunal pour les mines d'argent, de fer et de cuivre. Usines métallurgiques ; fabr. d'armes blanches renommées, de couleurs minérales, de sucre de betterave ; brasseries, teintureries, grande papeterie, fabr. de dentelles grossières. Fruits renommés. G. H.

SOHO, hameau d'Angleterre (Stafford), à 2 kil. N.-O. de Birmingham. Usines métallurgiques fondées par les célèbres Watt et Boulton, les plus grandes et les plus belles d'Angleterre.

SOIGNIES, v. de Belgique (Hainaut), ch.-l. d'arr., sur la Senne ; 7,210 hab. Anc. église Saint-Vincent du Xe siècle. Quelques restes de fortifications. Exploitation de pierres bleues, de pierres à digues et à chaux ; fabr. de dentelles, blanchisseries de toiles, miroiterie, forges d'affinerie, savonneries, tanneries, raffineries de sel, brasseries.

SOISSONNAIS, petit pays de l'anc. France (Ile-de-France), sur les confins de la Picardie et de la Champagne ; entre le Noyonnais, la Champagne, le Valois et le Laonnais ; ch.-l. Soissons ; v. princ. : La Fère-en-Tardenois, Cœuvres, etc. Il est aujourd'hui compris dans le département de l'Aisne.

SOISSONS, anc. *Noviodunum*, puis *Suessio* et *Suessionum civitas*, en latin moderne *Sexoniæ*, s.-préf. (Aisne), à 105 kil. N.-E. de Paris, dans un vallon agréable et fertile, sur la rive g. de l'Aisne ; 11,089 hab. Autrefois place forte. Évêché, tribunal de commerce, collège, bibliothèque de 30,000 vol. Ville bien bâtie. On remarque : un ancien château, construit sur l'emplacement d'un palais des rois mérovingiens ; la cathédrale, édifice du XIIe et du XIIIe siècle ; l'église abbatiale de Saint-Léger, fondée en 1139, dévastée par les huguenots en 1567, réparée aux XVIe et XVIIe siècles, vendue en 1790 lors de la suppression des ordres monastiques, et rendue au culte en 1852 ; un magnifique portail, seul reste de l'abbaye de Saint-Jean des Vignes ; et, aux environs, l'abbaye de Saint-Médard, fondée par Clotaire Ier en 557, où Pépin le Bref fut couronné, et où Louis le Débonnaire fut enfermé par ses fils ; elle est aujourd'hui occupée par un institut de sourds-muets. Fabr. de grosse toile, treillis, poterie de terre vernissée ; tanneries, blanchisseries, fonderie de fer et de cuivre, etc. Grand commerce de très bon blé et de haricots renommés. — Puissante déjà au temps de César, et ch.-l. des Suessions, cette ville, près de laquelle Clovis vainquit Syagrius en 486, devint, en 511, la capitale du royaume de Neustrie. Près de là, Charles-Martel battit les Neustriens en 719, et Charles le Simple fut défait par Hugues le Grand, duc de France, et Rodolphe, duc de Bourgogne, en 923. Elle obtint une charte de commune en 1131. Titre de comté au moyen âge, Soissons soutint des sièges en 948, 1413, 1567 et 1617. On y tint, en 1122, un concile où fut condamnée la doctrine d'Abailard ; un autre s'y réunit en 1202, à l'occasion du divorce de Philippe-Auguste avec Ingelburge. Soissons posséda, de 1674 à 1789, une académie célèbre. Un congrès y fut tenu en 1728. Elle fut prise par les alliés en 1814. Patrie de Caribert, de Chilpéric Ier, de Clotaire II, du duc de Mayenne, de Louis d'Héricourt, de Ronsin, de Quinette et de Paillet.

V. l'*Hist. de Soissons*, par Henri Martin et P. Lacroix.

SOISSONS (ROYAUME DE). *V.* NEUSTRIE.

SOISSONS (COMTES DE), titre porté dès le VIIIe siècle par des seigneurs vassaux des ducs de France, mais qui, depuis le XIIIe siècle, appartint à la maison de Chimay. Des mariages le portèrent successivement aux maisons de Hainaut et de Châtillon. En 1391, Guy de Châtillon vendit le comté à Louis d'Orléans. Dunois transmit ce comté à la branche d'Orléans-Longueville, dont l'héritière, Françoise d'Orléans-Longueville, épousa, en 1565, Louis Ier de Bourbon-Condé. Marie, petite-fille de ce prince, porta le comté de Soissons, en 1625, à Thomas-François, prince de Savoie-Carignan.

SOISSONS (CHARLES DE BOURBON, COMTE DE), né en 1566, de Louis Ier, prince de Condé, et de Françoise d'Orléans-Longueville, m. en 1612, fut élevé par sa mère dans la religion catholique. Il montra toute sa vie une grande versatilité, beaucoup d'orgueil et d'ambition, et peu de talents. Il s'attacha successivement à la Ligue, à Henri III, à Henri de Navarre, se distingua par sa valeur à Coutras et au siège de Paris, et mérita la charge de grand maître de France. Sa vie ne fut qu'une succession de brouilleries et de réconciliations avec Henri IV. Pendant la minorité de Louis XIII, il obtint le gouvernement de la Normandie, et fit cause commune avec le prince de Condé, son neveu, contre la régente Marie de Médicis. B.

SOISSONS (LOUIS DE BOURBON, COMTE DE), fils du précédent, né à Paris en 1604, m. en 1641, intrigua vainement pour obtenir la main de Henriette, 3e fille de Henri IV, se fit donner le commandement de Paris, prit part à la guerre contre les protestants en 1622, et, se déclarant contre Richelieu, qui l'avait empêché d'épouser Mlle de Montpensier, entra dans la conspiration de Chalais. Le siège de la Rochelle et la guerre en Italie firent briller sa valeur. On lui accorda un petit corps de troupes pendant la campagne de 1636 en Picardie ; les revers lui ayant été imputés, il s'entendit avec Gaston d'Orléans pour faire assassiner le cardinal à Amiens. Le complot échoua par la timidité de Gaston ; le comte de Soissons s'enfuit à Sedan, fut entraîné par les ducs de Bouillon et de Guise à prendre les armes contre la France, et périt à la bataille de La Marfée dans les rangs des Espagnols ; selon les uns, il se tua lui-même par accident ; selon d'autres, un cavalier le frappa d'un coup de pistolet après l'action. B.

SOISSONS (EUGÈNE-MAURICE DE SAVOIE, COMTE DE), fils de Thomas-François de Savoie et de Marie de Bourbon, héritière de la maison de Soissons, né à Chambéry en 1633, m. en 1673, destiné d'abord à l'état ecclésiastique, se tourna vers la carrière des armes, devint capitaine de cavalerie au service de la France, épousa, en 1657, Olympe Mancini (*V. l'art. suiv.*), et dut à cette alliance la charge de colonel général des Suisses et Grisons, avec le gouvernement de la Champagne. Il suivit Louis XIV à la conquête de la Franche-Comté, 1668, puis lors de l'invasion de la Hollande, et devint lieutenant général en 1672. Il fut le père du prince Eugène de Savoie. B.

SOISSONS (OLYMPE MANCINI, COMTESSE DE), nièce de Mazarin et femme du précédent, née en 1637 ou 1638, m. en 1708, fut amenée à Paris avec ses sœurs en 1647, et sans se laisser abuser par les soins assidus que lui rendait Louis XIV, songea à s'assurer une brillante position. Mariée au comte de Soissons en 1657, elle devint surintendante de la maison de la reine ; mais des disputes très vives avec Mme de Navailles, dame d'honneur, sur les attributions de leurs charges, la firent éloigner momentanément de la cour. Elle essaya, en 1663, de substituer à Mlle de La Vallière une favorite de son choix, ne réussit point et fut un moment exilée avec son mari, 1665. Compromise plus tard par les déclarations de l'empoisonneuse Voisin, elle dut quitter sa charge de surintendante, la vendit à Mme de Montespan, s'enfuit en Flandre, puis à Madrid ; Saint-Simon l'accuse, sans preuve, d'avoir empoisonné dans une tasse de lait la reine d'Espagne, dont elle avait capté la confiance. Elle mourut à Bruxelles.

V. Amédée Renée, *les Nièces de Mazarin*, 1857, 2 vol. in-12. B.

SOJA ou **SOZH**, riv. de la Russie d'Europe, arrose les gvts de Smolensk, de Mohilev et de Tchernigov, et se jette dans le Dniéper, à 65 kil. N.-O. de Tchernigov ; cours de 375 kil.

SOKAL, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie), à 57 kil. N.-N.-E. de Zolkiew, sur la rive dr. du Boug ; 6,725 hab. Manuf. de soie.

SOKHONDO, la plus haute montagne de la chaîne des Iablonoï, à 10 kil. S.-O. de Nertschinsk (Sibérie), à 80 kil. de la frontière de Chine ; 2,435 m. d'élévation.

SOKO, v. et État de la Guinée, dans le pays des Ashantis, à 200 kil. N. de Coumassie.

SOKOLKA, v. de l'empire russe en Europe, gvt et à 36 kil. N.-E. de Bialystok ; 3,443 hab. Ch.-l. de district.

SOKOLOW, v. de l'empire russe, en Europe, gvt et à 70 kil. S.-O. de Grodno ; 4,815 hab.

SOLANA, v. d'Espagne (Ciudad-Réal), à 32 kil. N.-O. de Villa-Nueva-de-los-Infantes ; 7,177 hab. — Manuf. de drap. — Fondée en 1243 par les chevaliers de Saint-Jacques.

SOLANDER (DANIEL), naturaliste, né à Upsal en 1736, m. en 1782, élève de Linné, visita la Laponie, Arkhangel, Saint-Pétersbourg, Londres, les Canaries et la colonie du Cap, accompagna le capitaine Cook dans son voyage de 1768 à 1771, fut nommé sous-bibliothécaire au Musée britannique, et se lia avec Banks. Il était membre de la Société royale de Londres. Son nom a été donné, en 1787, à une plante jusqu'alors confondue avec le datura.

SOLANO (F.-M.), *marquis del Socorro*, fils d'un amiral espagnol, fit avec honneur les campagnes de 1793, 1794 et 1795 contre la France à l'armée des Pyrénées, servit ensuite comme volontaire dans l'armée française du Rhin en 1796, fut nommé plus tard capitaine général de l'Andalousie, et

massacré en 1808 par la populace de Cadix, qui l'accusait de [illegible] trop lentement la défense contre les Français.

SOLAR, une des 2 classes de propriété féodale [illegible] Espagne. C'est, selon la dénomination des *Partidas*, une espèce de domaine [illegible] l'homme est planté en sol d'autrui, [illegible] en sortir quand il veut, avec ses biens meubles, mais sans pouvoir [illegible] le fonds ni demander une indemnité pour les améliorations qu'il y a faites : car ce fonds doit rester au seigneur. [illegible] classe des Solariegos était la plus opprimée. H.

SOLARIO (ANTOINE), dit *Zingaro* (le bohémien), peintre d'histoire, né dans les Abruzzes en 1382, m. en 1455, était chaudronnier, et se fit artiste pour épouser la fille d'un peintre napolitain. Ses ouvrages se distinguent par la belle expression des têtes, le mouvement des personnages, la fraîcheur du coloris. Le principal est une *Vie de St Bernard*, peinte à fresque dans le cloître de Saint-Séverin à Naples.

SOLARIUM, terrasse de maison chez les anc. Romains, ainsi nommée de ce qu'au printemps et à l'automne on venait s'y chauffer au soleil et s'y promener. — Impôt sur un terrain public où l'on bâtissait. C. D—Y.

SOLDATS DE PLOMB (PETITS), pour figurer des manœuvres militaires ; ils furent inventés, dit-on, par Pyrrhus, roi d'Épire.

SOLDAU, v. du roy. de Prusse (Prusse-Orientale), sur la Soldau, à la frontière polonaise ; 3,062 hab. Source ferrugineuse. Victoire de Ney sur les Prussiens et les Russes, 26 déc. 1806.

SOLDE. *V.* PAYE.

SOLDIN, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), sur un lac de même nom ; 6,167 hab. Draps, rubans, bonneterie, toiles, cuirs.

SOLDURIERS ou **SOLDURIENS**, *Soldurii*, espèces de clients qui, dans la Gaule Aquitaine, se dévouaient à quelque homme riche et puissant, le suivaient à la guerre, ne le quittaient jamais dans la mauvaise fortune, se faisaient tuer avec lui s'il succombait dans les combats, et, s'ils lui survivaient hors de la guerre, se donnaient la mort. On a pensé qu'ils étaient des espèces d'officiers payés, et que leur nom venait du celtique *soldner*, « stipendiaire ».

SOLEA, chaussure d'homme chez les anc. Romains, sandale qui s'appliquait sous la plante des pieds, enveloppait le talon, et laissait le reste du pied à découvert, en s'attachant avec des bandelettes qui se croisaient sur le cou-de-pied. C'était une chaussure négligée, pour l'intérieur. On la faisait porter avec soi pour aller dîner en ville, et on la quittait en prenant place sur les lits du triclinium. — Bottine de fer, ajustée au sabot des chevaux ou des mules, pour les conserver, les anciens ne connaissant pas le ferrage comme le pratiquent les modernes. C. D—Y.

SOLEDAD ou **CONTI**, la plus grande des îles Malouines après Falkland ; 150 kil. sur 110. Bougainville y établit en 1764 une colonie de Canadiens. Bon port.

SOLEIL, astre déifié par presque tous les peuples orientaux, sous des noms différents : Atoun, Osiris, Ra, chez les Égyptiens ; Mithra, chez les Perses ; chez les Chaldéens, Bel ou Baal ; chez les Phéniciens et les Syriens, Thammouz ou Adonis ; chez les Grecs et les Romains, Phébus ou Apollon. Au Pérou, le soleil était le dieu Patchakamac, et on le donnait pour père aux Incas.

SOLEIL (COMPAGNIES DU). *V.* COMPAGNIES DE JÉHU.

SOLEIMAN. *V.* SOLIMAN.

SOLES, *Soli*, et plus anciennement *Æpeia*, auj. *Solia*, v. de l'île de Chypre, sur la côte N., tirait, dit-on, son nom de Solon, qui aurait donné le conseil de la bâtir.

SOLES, *Soli*, auj. *Mestlu*, v. de l'anc. Cilicie, colonie de Rhodiens. Ses habitants eurent une langue corrompue, remplie de fautes contre la langue grecque, que l'on appela *solécismes*. Patrie du platonicien Crantor, des poëtes Philémon et Aratus. Pompée, après sa guerre contre les pirates, y ayant établi ceux qu'il avait épargnés, la ville fut appelée *Pompeiopolis*.

SOLESMES, vge (Sarthe), arr. de La Flèche ; 936 hab. Exploit. de marbre. Il y eut, dès le XI[e] siècle, un prieuré de bénédictins. Une association de jeunes prêtres s'y étant formée, en 1833, pour rétablir l'ordre de Saint-Benoît, et spécialement la congrégation de Saint-Maur, le pape Grégoire XVI érigea, en 1835, l'anc. prieuré en titre abbatial et le déclara chef d'une nouvelle congrégation française. Les bâtiments actuels ont été édifiés en 1722 par J.-B. Colbert, marquis de Torcy. L'église, du XII[e] ou XIII[e] siècle, a beaucoup de statues exécutées aux XV[e] et XVI[e] siècles, et dites *Saints de Solesmes*.

SOLESMES, ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Cambrai, sur la Selle ; 6,113 hab. Fabr. de batistes, linons, mouchoirs unis ou imprimés, mérinos, etc. Belle église.

SOLETO, brg du roy. d'Italie, prov. de Lecce, à 25 kil. S. [illegible] ; 2,[illegible] hab. On y parle un grec corrompu. C[illegible]

SOLEURE, anc. [illegible], en allemand [illegible], en [illegible], v. de Suisse, ch.-l. du canton de [illegible], sur l'Aar ; 7,[illegible] hab. Résidence de l'évêque [illegible] ; lycée académique, gymnase [illegible], [illegible] cimetières, 3 bibliothèques, [illegible] églises, entre [illegible] colonnes de style [illegible], la plus belle de la Suisse, bâtie de 1762 à 1773 ; l'hôtel de ville ; la [illegible] sur la place du marché ; [illegible] Fabr. [illegible] de liqueurs, cristallerie. Comm. de chevaux, [illegible], cuirs, blé, fromages. Forges et fonderies. Aux environs, sources minérales et belles carrières. [illegible] Soleure s'unit en 1475 aux cantons [illegible] de Bourgogne. — Le canton de Soleure, le 10[e] de la Confédération par ordre d'admission, [illegible] par son étendue, [illegible] par sa population, est presque enclavé dans celui de Berne, sauf vers le N., où il est borné par ceux de Bâle-Campagne et d'Argovie ; 792 kil. carr. ; 66 kil. sur 31 ; 80,424 hab. (63,0[illegible]7 catholiques) parlant l'allemand. Sol montagneux, [illegible] très fertile dans les vallées et sur les versants. Beaux pâturages, où l'on élève un nombreux bétail. Récolte de fruits. Mines de fer et de houille. La ville commerçante du canton est [illegible]. Ce canton fait partie de la Confédération depuis 1481. Le gouvernement, jadis aristocratique, a été [illegible] en 1830-41, et est maintenant une démocratie représentative. La représentation nationale consiste, depuis 1831, en un grand conseil de 109 membres, 96 élus par les assemblées [illegible], et 13 par les 96. Ce conseil, dont les membres [illegible] 6 ans et reçoivent une indemnité, s'assemble [illegible] l'an, nomme les membres des tribunaux et tire de son sein un petit conseil de 9 membres, chargé du pouvoir exécutif. Soleure a 4 députés au conseil national, 2 au conseil des États. [illegible] H.

SOLEURE, château entre Luxembourg et [illegible]. Une *trêve marchande* y fut signée, le 13 septembre 1475, entre Louis XI et Charles le Téméraire ; elle rouvrit le commerce entre la France, la Flandre et l'Angleterre.

SOLFATARE (LA), c.-à-d. *la Soufrière*, anc. *Forum Vulcani* ou *Campi Phlegræi*, cratère de volcan éteint, entre Pouzzoles et Naples. Il y a dans le sol de nombreuses fissures qui exhalent des vapeurs sulfureuses.

SOLFERINO, vge du roy. d'Italie, prov. et à 37 kil. S.-E. de Brescia, sur une hauteur couronnée par la *Tour de l'Espion* ; 1,239 hab. Il a été, le 24 juin 1859, le centre d'une grande bataille entre les 3 armées française, sarde et autrichienne, commandées par leurs souverains. Cette bataille, [illegible] sur une ligne de 5 lieues d'étendue, de [illegible] Martino à gauche, jusqu'à Cavriana, Medole et [illegible] à droite, dura 16 heures, et se termina par une victoire complète des alliés.

SOLIDUS, sol, monnaie d'or des anc. Romains, fut substitué à l'*aureus* (*V. ce mot*) du temps de Néron. [illegible] devint fréquent et absolu sous les derniers [illegible] Bas-Empire. Il était marqué à l'effigie du prince, et valait [illegible] fr. 53 c. sous Constantin, et 15 fr. 10 c. sous les successeurs de ce prince. C. D—Y.

SOLIE (JEAN-PIERRE), musicien, né à Nîmes en 1755, m. en 1812, tint, avec quelque succès, l'emploi de baryton à l'Opéra-Comique. Il fut aussi compositeur dramatique : *Jean et Geneviève*, 1792 ; *le Jockey*, 1795 ; *le Chapitre second*, 1799 ; *le Diable à quatre*, 1806, réussirent complétement. B.

SOLIGNAC, brg (Haute-Vienne), arr. et à 12 kil. S. de Limoges ; 825 hab. Anc. abbaye, fondée en 631 par Dagobert I[er]. Fabr. de porcelaine.

SOLIGNY, vge (Orne), arr. et à 12 kil. N. de Mortagne ; 1,2[illegible]7 hab. Là est un célèbre couvent de la Trappe. (*V. ce mot.*)

SOLIKAMSK, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Perm, au confluent de l'Ousolka et de la Kama ; 3,7[illegible]3 hab. Tanneries, fonderies de suif, salines.

SOLIMAN ou **SOLEIMAN**, fils d'Abd-el-Mélek, 7[e] khalife Ommiade, 715-717, succéda à son frère Walid I[er], et fut fameux par son extrême voracité. Il ouvrit [illegible] son règne les portes des prisons, fit du bien à tous ses sujets, nomma de bons gouverneurs dans les provinces. Sous son khalifat commença la fortune des Barmécides. *V.* ce mot. Yezid, fils de Mahaleb, un des plus grands capitaines de l'islamisme, conquit les provinces de Djordjan et de Tabaristan. Il désigna pour son successeur Omar, fils d'Abd-el-Aziz, le meilleur prince d'entre les khalifes. D.

SOLIMAN, khalife de Cordoue, 1009-1016, arrière-petit-fils d'Abderame III, était commandant de la garde africaine, quand il renversa du trône Mohammed-al-Mahdi et Hescham II. Il fut à son tour attaqué et mis à mort par Ali-ben-

Hamoud, gouverneur de Ceuta. Il avait du talent pour la poésie. B.

SOLIMAN Ier, chef de la dynastie des sultans seldjoukides de Konieh, était fils de Koutoulmich, qui avait péri dans une révolte contre Alp-Arslan. Chargé par son cousin Mélik-Chah de soumettre les pays situés à l'O. de l'Euphrate et au N. de la Syrie, il fit des conquêtes pour son propre compte, et s'empara de l'Asie Mineure jusqu'à Nicée, 1074. Après avoir consolidé son empire, il prit Antioche en 1084, défit, l'année suivante, Mouslem, émir d'Alep, mais fut vaincu par Toutousch, prince de Damas, et se tua. Son fils aîné Kilidge-Arslan lui succéda. B.

SOLIMAN II (Rokn-Eddyn), 7e sultan seldjoukide de Konieh. (V. Rokn-Eddyn.)

SOLIMAN Ier, fils aîné de Bajazet, et 5e sultan des Turcs ottomans, 1403-1410. Après la défaite de son père par Tamerlan, il se réfugia, avec son frère Mahomet, auprès de l'empereur grec, qui lui fournit des troupes contre son frère Yousouf. Ce prince fut battu et tué en Cappadoce. Mousa, autre frère de Soliman, s'était fait des partisans en Asie, et avait été désigné par Tamerlan comme successeur de Bajazet; il marcha contre Soliman, qui, au mépris des lois du prophète, vivait dans une ivresse continuelle. Les troupes de Soliman furent défaites, et lui-même pris par les soldats de Mousa, qui le fit étrangler. D.

SOLIMAN II, dit *le Magnifique*, le plus célèbre des sultans ottomans, 1520-1566, fils et successeur de Sélim Ier, était né en 1494. Il s'occupa d'abord de réparer les injustices de son père, et fit rédiger de sages règlements pour l'administration de l'empire. En 1521, il dompta la Syrie révoltée, et enleva aux Hongrois Belgrade, Salankémen, Peterwardein, etc. L'année suivante, il fit capituler l'île de Rhodes, malgré la belle défense du grand maître Villiers de l'Ile-Adam. En 1523, une insurrection de l'Egypte fut comprimée. Dans une 2e invasion en Hongrie, Soliman détruisit à Mohacz, 1526, l'armée de Louis II, et s'empara de Bude. Profitant des dissensions entre Ferdinand d'Autriche et Jean Zapoly, il reconnut pour roi de Hongrie ce dernier, qui se déclara son vassal. Il vint mettre le siège devant Vienne, 1529, avec 120,000 hommes, mais fut obligé de battre en retraite après plus de 20 assauts. Une autre invasion, en 1532, n'eut pas plus de succès. Ensuite il marcha contre la Perse, et s'empara de Tauris; mais à son retour, surpris par Chah-Thamasp, il fut battu. Il s'empara de Bagdad, 1534, et fit la conquête de l'Yémen, 1538. Jean Zapoly étant mort, 1540, il adjugea la Transylvanie et quelques comtés à Sigismond Zapoly, et prit pour lui le reste de la Hongrie, 1541. Ayant appris les exploits du pirate Khair-Eddyn Barberousse, il l'appela auprès de lui, le nomma capitan-pacha ou amiral, 1536, et réunit ainsi à son empire Alger et Tunis. François Ier ayant offert à Soliman une ligue offensive et défensive contre Charles-Quint et la Hongrie, le sultan l'accepta : Barberousse partit de Constantinople avec une flotte, 1543, et vint joindre à Toulon la flotte française qui allait assiéger Nice. La guerre s'étant renouvelée contre la Perse, 1547, les Turcs gagnèrent une bataille à Van en Arménie, 1548, et conquirent le Schirwan et la Géorgie, 1549-50. Soliman, reprenant les hostilités en Hongrie, 1552-62, prit Lippa, Temesvar, Veszprim, mais échoua devant Agria et finit par accorder de nouveau la paix. Le corsaire Dragut, élève et successeur de Barberousse, entreprit ensuite plusieurs courses en Italie, en Sicile, en Espagne, prit Tripoli, mais ne put s'emparer de Malte, 1565. Soliman, ayant à repousser les nouvelles entreprises de Ferdinand, mit le siège devant Szigeth; c'est là qu'il mourut d'apoplexie, à la suite d'une colère excitée par les obstacles qu'il rencontra devant cette ville, qui cependant fut prise d'assaut peu après sa mort. Soliman fit des [illegible] régla les devoirs, les rangs, les costumes, les pouvoirs et les privilèges des divers fonctionnaires, organisa les [illegible], le service, l'équipement, la solde des troupes de terre et de mer, le mode de recettes et de dépenses du Trésor, divisa l'empire en pachaliks et sandjakats, créa le corps des [illegible], fit construire des canaux, des caravansérails, des [illegible] des mosquées, fonda des collèges et des bibliothèques, etc. On lui reproche la facilité avec laquelle il versa le sang, la mort de son ministre Ibrahim et celle de son propre fils Mustapha, qu'il sacrifia à Roxelane, la plus célèbre de ses favorites. Sélim, qu'il eut de cette femme, lui succéda.

V. [illegible] *Hist. de Soliman*, Rotterdam, 1706; De Hammer, *Hist. de* [illegible]. D.

SOLIMAN III, [illegible] et successeur de Mahomet IV, 1687-[illegible] [illegible] depuis 40 ans, et [illegible] [illegible] des [illegible]. [illegible] Agria et [illegible]. Le grand vizir [illegible], fils Kouperli (V. *ce nom*), rétablit les affaires ottomanes. B.

SOLIMAN-AL-KHADEM, général ottoman, fils d'un corroyeur de Mételin et d'abord esclave de Sélim Ier, fut pacha de Damas de 1521 à 1525, aida le grand vizir Ibrahim à étouffer la révolte d'Ahmed-Pacha en Égypte, administra ce pays pendant 10 ans, reçut le gouvernement de l'Yémen en 1538, conduisit des secours aux musulmans de l'Inde contre les Portugais, exerça la charge de grand vizir de 1541 à 1544, et mourut en 1553. L'Égypte lui dut un cadastre général. B.

SOLIMAN, roi de Perse, de la dynastie des Sophis, 1666-94, fils et successeur d'Abbas II, se livra aux plaisirs; les bords de la mer Caspienne furent dévastés par Stenko-Razin, chef de Cosaques, le Khorassan par les Uzbecks, et les îles Bahrein par les Arabes de Maskate. Le ministre Cheikh-Ali-Khan parvint à maintenir la tranquillité à l'intérieur. B.

SOLIMAN, Géorgien de naissance, fut esclave d'Ahmed, pacha de Bagdad, lui sauva la vie, devint son gendre, fut investi par la Porte en 1748 du pachalik de Bassorah, s'empara de Bagdad en 1750, protégea le pays contre les dévastations des Arabes, fit fleurir le commerce et mourut en 1762. B.

SOLIMAN, dit *le Vieux*, esclave géorgien, affranchi de bonne heure, s'éleva au rang de gouverneur de Bassorah, qu'il défendit contre les Persans en 1775, devint pacha de Bagdad en 1780, réprima les pillages des Arabes et des Kourdes, punit une révolte à Bassorah et les dévastations de Timour-Pacha en Mésopotamie, mais ne put réduire les Wahabites, et mourut en 1802, à 82 ans. B.

SOLIMAN, jeune fanatique musulman, né à Alep, assassina Kléber en Égypte, en 1800, et fut empalé.

SOLIMENA (Francesco), peintre napolitain, né en 1657 à Nocera de Pagani, m. en 1747, imita Lanfranc, Pierre de Cortone, le Calabrèse et Carlo Maratti, et amassa une grande fortune par la vente de ses tableaux. Parmi ses œuvres, on remarque : les fresques de la sacristie de Saint-Paul, à Naples; *la Vision de St Benoît*, dans l'église de Donna Alvina; l'*Arrivée de Christophe Colomb dans le Nouveau Monde*, à Gênes; *Phaéton*, et l'*Enlèvement de Céphale*, qu'il peignit pour le prince Eugène; *l'Aurore*, à Mayence. Le musée du Louvre a de lui *Adam et Ève dans le Paradis terrestre*, et un *Héliodore chassé du Temple*. Solimena a de l'imagination, son dessin est correct, mais sa couleur tourne au noir et au violet.

SOLIMOES ou **SOLIMOENS**, nom que prend l'Amazone depuis Tabatinga (Brésil) jusqu'à son confluent avec la Madeira. C'est aussi le nom d'une grande rivière de la province de Para.

SOLIN (C.-Julius Solinus), écrivain latin, composa, vers 230, un ouvrage intitulé : *de Memorabilibus mundi*, ou *Polyhistor*. Ce sont des extraits de beaucoup d'auteurs, et surtout de Pline l'Ancien, dont on l'a nommé *le Singe*. On les trouve souvent à la suite de Pomponius Méla. Ils ont été publiés à part, à Venise, 1473, in-4°; à Parme, 1480, in-4°; à Paris, 1503, in-4°; à Deux-Ponts, 1794, bonne édition. Saumaise a écrit des *Exercitationes Plinianæ in Solinum*, Paris, 1629, 2 vol. in-fol., et Utrecht, 1689, in-fol. Solin a été trad. en français pour la première fois par M. Agnant, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 2e série, 1847. D—R.

SOLINGEN, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), à 36 kil. E.-S.-E. de Dusseldorf, sur la Wipper; 16,940 hab. C'est le Sheffield de l'Allemagne. Fabr. considérable de coutellerie, quincaillerie, lames de sabre et d'épée, fleurets, casques, cuirasses, armes de chasse; rubans de soie, cotonnades.

SOLIS (Juan Diaz de), navigateur espagnol, né à Lebrija, découvrit le Yucatan avec Pinçon en 1507, remonta la Plata, explora la baie de Rio-Janeiro vers 1512, et tomba entre les mains de quelques Indiens anthropophages, qui le dévorèrent avec ses compagnons, en 1516.

SOLIS (Don Antonio de), historien et poète espagnol, né à Alcala de Hénares en 1610, m. en 1686, écrivit à 17 ans une bonne comédie, et étudia à Salamanque le droit civil et le droit canon. Lié avec Calderon, il composa plusieurs comédies où l'on trouve de l'esprit et de l'imagination. Secrétaire du comte de Oropesa, vice-roi de Navarre, puis de la reine douairière, en 1661, emploi qu'il avait refusé sous Philippe IV, il devint historiographe des Indes, entra dans les ordres en 1666, et se voua à la composition d'une *Histoire de la conquête du Mexique*, Madrid, 1684, in-fol. Le sujet y est bien [illegible], et le récit ne languit jamais. Les discours qu'il y a ajoutés sont hors de saison. Il ne cite pas ses autorités, recourt rarement aux documents originaux et se montre partial contre les Indiens. Outre cette *Histoire*, trad. en français par Citri de la Guette, on a ses *Comédies*, 1681, ses *Poésies*, Madrid, 1692, et ses *Lettres*, Madrid, 1737.

V. [illegible], *Hist. [illegible]*, t. II et III. A. G.

SOLIS (Don Francisco de), peintre, né à Madrid en 1620, m. en [illegible], était destiné à l'[illegible], mais la [illegible] par une vive passion. A 18 ans, [illegible] un tableau pour le couvent des [illegible] à [illegible].

lippe IV encouragea le jeune artiste, dont la vie ne fut plus qu'un [illegible]. Le roi, la noblesse, les ordres religieux, ne lui laissèrent pas un jour de repos. Une *Conception de la Vierge*, où un dragon [illegible] aux pieds de Marie, excita une admiration si grande que ce sujet sembla être devenu sa propriété exclusive : on lui demandait de toutes parts des *Conceptions*. Il ouvrit une espèce d'académie, où il recevait gratuitement tous les jeunes gens studieux. Sa couleur, très brillante, a beaucoup perdu par le temps. Solis avait composé une *Histoire des peintres, sculpteurs et architectes espagnols*; le manuscrit de cet ouvrage disparut après sa mort. A. M.

SOLITUDE, hameau du roy. de Wurtemberg, sur une montagne, à 5 kil. N.-O. de Stuttgard. Château royal, bâti de 1763 à 1767.

SOLIUM, cuve de marbre, de granit ou d'argent dans les bains des anc. Romains. — Bière de bois, ou de terre cuite, pour un corps mort.

SOLLER, v. d'Espagne (Baléares), sur la côte N.-O. de l'île Majorque, 7,915 hab. Comm. de vin, de figues, d'oranges et d'huile.

SOLLIÈS-PONT, ch.-l. de cant. (Var), arr. de Toulon; 2,905 hab. Filat. de soie, tanneries, fabr. d'huile.

SOLMONA ou **SULMONA**, anc. *Sulmo*, v. forte du roy. d'Italie, prov. d'Aquila; 16,476 hab. Évêché. On remarque la cathédrale, le bel hôtel de ville du XVI^e siècle, l'église de l'hospice, et, à peu de distance de la ville, le couvent des Célestins, transformé en maison de travail pour les indigents. Confitures renommées, papier, objets en écaille, teintureries. Elle fut ravagée par les Sarrasins. Charles-Quint l'érigea en principauté en faveur de Lannoy, vice-roi de Naples. Le titre appartient aujourd'hui à la famille Borghèse. Patrie d'Ovide et du pape Innocent VII.

SOLMS (MAISON DE), anc. famille d'Allemagne, qu'on fait remonter à Othon, frère du roi Conrad I^er. En 1409, elle se partagea en lignes de *Solms-Braunfels* et de *Solms-Lich*. De la 1^re sont issues les branches de Solms-Braunfels-Hungen et de Solms-Braunfels-Greiffenstein; de la 2^e, celle de Solms-Laubach, qui a formé elle-même celles de Solms-Laubach-Sonnewalde, Solms-Laubach-Baruth, etc. Les possessions de cette maison étaient situées sur les rives de la Lahn, près des terres de Nassau, de la Hesse et de Wetzlar; elles sont aujourd'hui réparties entre la Hesse, le Wurtemberg et la Prusse.

SOLO, riv. de l'île de Java, coule au N.-E. et se jette dans la mer de Java, au détroit de Madura; cours de 350 kil.

SOLO. V. SOULOU.

SOLO-BENG-AWAN. V. SOURAKARTA.

SOLOFRA, v. du roy. d'Italie, située dans la prov. et à 11 kil. S.-S.-E. d'Avellino; 6,114 hab. Fabriques de draps, cuirs, parchemin, bijouterie et orfèvrerie. — Fondée au XI^e siècle.

SOLOGNE, *Secolaunia* au moyen âge, petit pays de l'anc. France (Orléanais), ch.-l. Romorantin. Elle occupe, sur le territoire des départements actuels du Cher, de Loir-et-Cher et du Loiret, une surface d'environ 500,000 hectares. C'était autrefois un pays prospère et florissant. Les guerres de religion ont commencé sa ruine, que la révocation de l'édit de Nantes a consommée : le départ des protestants, nombreux dans ces contrées, a laissé la Sologne sans culture, et elle est devenue chaque jour plus aride et plus insalubre. Les fièvres y sont fréquentes, la population rare. Les bruyères, les landes et les terres incultes recouvrent le quart du pays. Les étangs, au nombre de 1,200, y occupent une étendue de 17,000 hectares. Cependant les semis de pins y réussissent très bien. Trois cours d'eau principaux, la Sauldre, le Beuvron et le Cosson, traversent la Sologne de l'E. à l'O. En 1852, on a entrepris un canal de la Sauldre (43 kil.), qui part de Sancerre et traverse le pays dans toute sa largeur, pour transporter les matières calcaires à mêler aux terres, et l'on a projeté un autre canal qui doit relier le Cher à la Loire, pour exporter les bois et les autres produits de la Sologne.

SOLON, célèbre législateur d'Athènes, poète et l'un des sept Sages de la Grèce, né vers 640 av. J.-C., à Salamine, m. vers 559. Descendant de Codrus, il se livra d'abord au commerce pour rétablir sa fortune, que son père avait prodiguée, et put étudier dans ses voyages les mœurs et les lois des nations étrangères; puis il servit sa patrie par les armes. Les Athéniens, découragés par plusieurs entreprises infructueuses contre Salamine, que les Mégariens leur avaient enlevée, avaient décrété la peine de mort contre tout citoyen qui proposerait une nouvelle expédition : Solon, contrefaisant l'insensé, vint lire sur la place publique une pièce de vers qui ranima le courage et le patriotisme de ses compatriotes; on rapporta le décret; Solon reçut le commandement et reprit Salamine. Il termina aussi une *Guerre sacrée* par la prise de Cirrha. En 593, il fut nommé seul archonte, pour rédiger des lois nouvelles. Placé entre les Eupatrides ou nobles, aristocratie riche et oppressive, et les classes pauvres, lésées par la tyrannie, il [illegible] l'espace de [illegible]. Il commença par [illegible], qui s'étaient soulevés du meurtre de [illegible]. [illegible], respectant le principe de la propriété, et laissant les terres à ceux qui en étaient possesseurs, il [illegible] des pauvres par la *seisachthie* (*V. ce mot*), et [illegible] liberté en supprimant la contrainte par corps. Ce n'étaient là que des mesures temporaires, et il fallait encore, par une organisation de la démocratie, prévenir le retour des [illegible]. Solon divisa les citoyens en 4 classes, d'après leurs revenus : 1° les *Pentacosiomédimnes*, qui avaient plus de 500 médimnes de revenu, tant en grains qu'en liquide; 2° les *Triacosiomédimnes* ou *Chevaliers*, qui avaient 300 médimnes de revenu et pouvaient nourrir un cheval; 3° les *Zeugites*, qui avaient un revenu de 150 médimnes (200 selon Plutarque), et un attelage de bœufs; 4° les *Thetes* (c.-à-d. mercenaires), dont le revenu était au-dessous de 150 médimnes. Les quatre classes formaient l'assemblée du peuple, qui discutait et votait les lois, nommait les magistrats, les généraux, les juges, les fonctionnaires de toute sorte, entendait le compte rendu de leur gestion, autorisait la levée des impôts, décidait de la paix et de la guerre, etc.; mais les trois premières étaient seules admises aux emplois publics, en sorte que les Thètes, jouissant du droit d'élection, ne possédaient pas l'éligibilité. C'était la timocratie ou aristocratie de fortune substituée à l'aristocratie de naissance. Pour faire contrepoids à l'assemblée du peuple, en qui résidait la souveraineté, Solon établit ou organisa le *Sénat* et l'*Aréopage*. (*V. ces mots.*) Il conserva les *Archontes* (*V. ce mot*) comme pouvoir exécutif, ainsi que la division géographique de l'Attique en *tribus* (*V. ce mot*) établie par Thésée. L'administration de la justice fut confiée à 6,000 citoyens, désignés chaque année par le sort, et répartis entre 10 tribunaux. En dehors des citoyens, la constitution de Solon reconnaît 2 classes d'hommes en Attique : 1° les *Étrangers* ou *Métèques* (*métoikoi*), habitant dans la cité, inscrits sur un registre public, admis à servir dans l'armée et sur la flotte, payant, en retour de la protection accordée par l'État à leur commerce ou à leur industrie, un impôt annuel de 12 drachmes et pouvant être admis au nombre des citoyens en récompense de services éclatants ou pour combler les vides faits par la guerre; 2° les *Esclaves*. (V. ESCLAVAGE.) En matière de lois civiles, Solon limita le droit du père sur sa famille, étendit le droit de tester, consacra la coutume du partage égal de l'héritage paternel entre tous les enfants, favorisa l'adoption, plaça tous les pupilles sous la protection des archontes, réglementa la propriété, le luxe, les funérailles, punit de mort le vol, mais ne porta aucune peine contre le parricide, ne soupçonnant pas qu'on pût commettre un pareil crime, etc. — Solon, après avoir fait jurer aux Athéniens d'obéir pendant 10 ans à ses lois, s'éloigna de sa patrie, et visita l'Asie Mineure, Chypre, l'Égypte. Le récit d'Hérodote au sujet du séjour de Solon auprès de Crésus, roi de Lydie (V. CRÉSUS) est révoqué en doute, car il repose sur un anachronisme. Après ses voyages, le législateur revint à Athènes, qu'il trouva en proie aux factions. Il fit de vains efforts pour s'opposer à la tyrannie naissante de Pisistrate, et alla mourir en Chypre. — Nous avons quelques fragments poétiques de Solon, entre autres, plusieurs vers de l'élégie politique qui décida l'expédition de Salamine; ils ont été publiés dans les collections de Gnomiques, et isolément par Fortlage, 1776; par N. Bach, 1825; et dans les *Poetæ lyrici* de Bergk, 1843.

Abbing, *de Solonis laudibus poeticis*, 1825; K[illegible], *de Solonis vita et fragmentis*, 1832; Schubert, *de Crœso et Solone* [illegible], 18[illegible].

B. et S. RE.

SOLOR, île de la Malaisie néerlandaise, une de l'archipel de la Sonde, à l'E. de Florès; 237 kil. carr. Sol montagneux, mais très fertile. Comm. d'huile de baleine, cire, ambre gris.

SOLOTHURN, nom allemand de SOLEURE.

SOLOVETSK, île de l'empire russe en Europe (Arkhangel), dans la mer Blanche, à 160 kil. N.-O. d'Onéga, 25 kil. sur 16. Vaste couvent fortifié, fondé en 1429, renfermant plusieurs églises, et où se rendent de nombreux pèlerins.

SOLRE-LE-CHÂTEAU, ch.-l. de cant. (Nord), arr. d'Avesnes, sur la Solre; 2,750 hab. Autrefois défendu par un château fort, détruit en 1793. Fabr. de lainages, clouteries, tanneries.

SOLSONA, anc. *Setelsis*, v. forte d'Espagne (Catalogne), sur le Negro, dans la prov. de Lérida; 2,413 hab. Évêché. Quincaillerie, lainages, gants. — Vainement assiégée par les carlistes en 1835, ils ne purent encore la prendre en 1837, malgré la trahison qui leur livra un des forts.

SOLT, brg de Hongrie, dans le comitat de Buda-Pesth, près du Danube; 5,692 hab. Il donnait autrefois son nom à un comitat, réuni aujourd'hui à celui de Buda-Pesth.

SOLTIKOFF (PIERRE-SIMON, COMTE), général russe, né

dans les premières années du XVIII^e siècle, m. en 1772, parvint à un grand crédit sous la tzarine Élisabeth, commanda l'armée envoyée contre le roi de Prusse Frédéric II en 1759, gagna la bataille de Kunnersdorf et fut ensuite nommé gouverneur de Moscou.

SOLTIKOFF (IVAN-PÉTROVITCH, COMTE), fils du précédent, élevé à l'école de son père, se distingua comme administrateur et comme général, fit 2 belles campagnes en Finlande contre les Suédois, qui menaçaient Saint-Pétersbourg au moment où Catherine II était en guerre avec les Turcs, reçut de Paul I^er, qui avait combattu comme volontaire sous ses ordres, le titre de maréchal en 1796, celui de gouverneur de Moscou en 1797, et mourut en 1805. B.

SOLTWEDEL ou **SALZWEDEL**, v. du roy. de Prusse (Saxe), sur la Jetze, rég. de Magdebourg; 8,780 hab. Toiles de coton, draps, souliers. Sources salées, aujourd'hui abandonnées. Belle église, château des premiers margraves. — Résidence des margraves de Brandebourg de 978 à 1050, et ville hanséatique.

SOLWAY (GOLFE DE), anc. *Ituna æstuarium*, vaste golfe ou bras de mer qui s'étend à l'E. de la mer d'Irlande, en formant, sur 65 kil., la limite de l'Écosse et de l'Angleterre. Il est compris entre les comtés de Kirkudbright et de Dumfries, sur la côte N., et celui de Cumberland, sur la côte S. Ses rives unies, sablonneuses et, en quelques endroits, bordées de rochers offrent beaucoup de lieux de débarquement pour les petits navires. Il reçoit l'Annan, la Nith, la Dee, l'Urr du côté de l'Écosse, la Derwent et l'Ellen du côté de l'Angleterre. Pêche du hareng et du saumon.

SOLWAY-MOSS, c.-à-d. *marais de Solway*, marais formé depuis 1771 à l'extrémité N.-E. du golfe de Solway, sur la côte du comté de Cumberland.

SOLYMA. V. JÉRUSALEM.

SOLYMES, *Solymæ*, peuple de l'anc. Lycie, les mêmes que les *Myliades* ou *Termiles*, tiraient leur nom d'un roi de Phrygie, Solymus ou Solymon. Ils furent vaincus par Bellérophon.

SOMAIN, vge (Nord), arr. et à 17 kil. E. de Douai; 5,110 hab. Peigneries de laines; fabr. de métiers de filature, fil de mulquinerie, sucre indigène. Embranchement du chemin de fer de Douai à Valenciennes sur Cambrai et Busigny.

SOMAIZE (ANTOINE **BAUDEAU**, SIEUR DE), né vers 1630, secrétaire de Marie Mancini, écrivit, pour défendre les Précieuses contre les sarcasmes de Molière, une comédie des *Véritables Précieuses*, 1660, qui ne fut pas représentée. La même pensée inspira un *Grand Dictionnaire des Précieuses, historique, poétique, géographique*, etc., Paris, 1661, 2 vol., réédité par Ch.-L. Livet, 1856, 2 vol. in-16.

SOMAL (SUKIAS DE), archevêque et abbé général des Mékhitaristes de Saint-Lazare (Venise), né à Constantinople en 1776, m. en 1846, fut chargé de plusieurs missions à Constantinople et aux Indes, devint abbé général en 1824 et archevêque *in partibus* de Sunik (Grande Arménie) en 1826. C'est par ses soins qu'ont été publiés plusieurs ouvrages des auteurs classiques arméniens. Il était membre de la Société asiatique de Londres et de l'Athénée de Venise.

On a de lui, outre une volumineuse correspondance, un *Tableau historique de la littérature arménienne*, en italien, Venise, 1829. C—A.

SOMASQUE, en italien *Somasca*, brg du roy. d'Italie, prov. de Bergame. En 1531, la congrégation des *Somasques*, appelés aussi *Clercs reguliers de Saint-Mayeul*, y fut fondée par Jérôme Emilien, de Venise, dans le but de perfectionner l'instruction religieuse. Approuvée par Paul III en 1540, soumise à la règle de Saint-Augustin par Pie V en 1568, cette congrégation reçut la direction du collège Clémentin à Rome.

SOMAULIS, peuple de l'Afrique orientale, répandu entre l'Abyssinie et le cap Guardafui, le long du golfe d'Aden et de la mer des Indes; v. princ.: Berbera, Zeylab. — Export. de café, cire, encens, ivoire, esclaves. Ce pays a été exploré par un voyageur français, M. Revoil. Ils sont musulmans.

SOMBERNON, ch.-l. de cant. (Côte-d'Or), arr. de Dijon, sur une montagne; 858 hab. Exploit. de plâtre, tuileries.

SOMBOR, v. de Hongrie. (*V.* ZOMBOR.)

SOMBRERETE, v. du Mexique, dans l'État de Zacatecas; [illegible] hab. Riches mines d'argent.

SOMBREUIL M^lle DE, fille d'un gouverneur des Invalides, s'est immortalisée par son dévouement filial. Son père, arrêté dans la Vendée, était détenu à l'Abbaye; elle le défendit devant le tribunal révolutionnaire. Il devait, pendant les journées de septembre 1792, tomber sous les coups des assassins, lorsqu'elle se jeta à leurs pieds, couvrit de son corps le corps de son père, et le disputa avec un courage surhumain à la fureur des égorgeurs. Suivant une tradition, fausse, elle aurait accepté, pour obtenir la grâce de son père, de boire un verre de sang. Quelques mois après, Sombreuil périt sur l'échafaud, et sa fille ne fut délivrée que par la chute de Robespierre. Alors elle émigra, épousa le comte de Villelume, revint en 1815, et mourut à Avignon en 1823. Son dévouement est célébré dans le *Mérite des femmes* par Legouvé. J. T.

SOMERS (JOHN), homme d'État et légiste anglais, né à Worcester en 1650, m. en 1716, publia plusieurs pamphlets contre Charles II, prit une part active aux événements qui amenèrent la chute de Jacques II, fut nommé, par Guillaume III, *solicitor-general* en 1689, *recorder* de Glocester en 1690, procureur général en 1692, et chancelier en 1693; repoussa devant la Chambre haute les accusations des tories en 1701, fut président du ministère de 1708 à 1710, puis rentra dans la vie privée. Protecteur d'Addison, il tira, l'un des premiers, de l'obscurité le *Paradis perdu* de Milton. Ses manuscrits, qui formaient au delà de 60 vol. in-fol., furent détruits par un incendie en 1752; les fragments épargnés par le feu furent publiés, sous le titre de *Papiers d'État*, par lord Hardwicke, 1778, in-4°. Cogan a publié, sous le titre de *Somers Tracts*, 4 vol. in-4°, une collection de pièces rares, qui sont presque toutes des pamphlets de Somers. W. Scott a dirigé une édition des *Œuvres de Somers*. B.

SOMERSET (ÉDOUARD **SEYMOUR**, DUC DE), frère de Jeanne Seymour, 3^e femme de Henri VIII, et oncle d'Édouard VI, fut créé par Henri VIII, lorsque sa sœur épousa ce prince, vicomte de Beauchamp en 1536, vicomte d'Hartford en 1537, et fut un des 16 exécuteurs testamentaires du prince en 1547. Edouard VI le nomma, en 1548, lord-trésorier, duc de Somerset, et comte-maréchal d'Angleterre. Somerset devint, en 1549, protecteur et gouverneur du jeune roi, eut, comme tel, le droit de véto dans le conseil et accapara tout le pouvoir. La même année, la guerre qu'il fit déclarer à l'Écosse accrut encore son autorité; mais sa hauteur, son despotisme, sa partialité pour les Communes, ses violences contre le clergé catholique, son consentement à la mort de son propre frère, grand amiral d'Angleterre, provoquèrent une violente opposition, que dirigèrent le comte de Southampton, lord-chancelier, et le comte de Warwick. Il succomba, fut dépouillé de ses emplois et condamné à une amende annuelle de 2,000 liv. sterling. Warwick l'accusa ensuite d'avoir formé le dessein de soulever le peuple et de l'empoisonner lui-même, le fit juger et condamner comme coupable de félonie, et décapiter à Tower-Hill en 1552. B.

SOMERSET (ROBERT **CARR**, VICOMTE DE **ROCHESTER**, PUIS COMTE DE), devint, très jeune encore, favori de Jacques I^er, choisit le poète Overbury pour guide et pour ami, s'éprit d'une violente passion pour la comtesse d'Essex, et la poussa au divorce, afin de l'épouser. Overbury ayant voulu le détourner de ce mariage, il l'empoisonna, par le conseil de la comtesse, 1613; mais, en proie aux remords, il devint sombre, silencieux; le roi, ne lui trouvant plus les mêmes agréments, se refroidit pour lui, et finit par lui donner pour successeur le jeune duc de Buckingham. Le crime de Somerset ayant été dévoilé, il fut poursuivi, dut s'enfuir de l'Angleterre et mourut misérablement vers 1638.

SOMERSET, comté du S.-O. de l'Angleterre; 4,248 kil. carr., dont 3,630 en culture; 469,010 hab. Sol varié et très pittoresque, sillonné par les monts Mendip et Quantock. Rivières: la Parret et ses affluents, la Tone, la Brue, l'Axe, dans le N. l'Avon et l'Yeo. Mines de plomb, cuivre, houille; sources minérales. Beaux pâturages. Produits agricoles et manuf. de laines. Cap. Wells; v. princ. Bath, puis Bridgewater, Taunton, Yeovil, Glastonbury, Flome. Ce comté a fait partie de la Bretagne I^re au temps des Romains et du royaume de Wessex pendant l'heptarchie.

SOMERTON, brg d'Angleterre (Somerset); 2,302 hab. Résidence des rois saxons, pillée par les Danois en 877. Restes du château où fut détenu Jean le Bon, roi de France.

SOMKHETHI, partie de l'anc. roy. de Géorgie, entre le Karthli au N. et le district d'Akhaltsikh au S.; arrosée par le Kour; v. princ. Durgtchetaka.

SOMLYO, brg de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie), sur la Kraszna; 2,747 hab. Ancien château fort, jadis aux princes Bathory.

SOMMA, *Vesuviano*, v. du roy. d'Italie, prov. de Naples, au pied du Vésuve; 8,380 hab. Récolte de vins. — brg du roy. d'Italie, prov. de Milan, à 7 kil. N.-O. de Gallarate; 5,298 hab. C'est en ce lieu, sur le Tessin, qu'Annibal vainquit P. Scipion, en 218 av. J.-C. On y remarque un château des Visconti.

SOMMARIVA (J.-B. DE), né à Milan vers 1760, m. en 1826, était avocat lors de l'occupation française en Lombardie. Partisan des idées de la Révolution, il fut secrétaire général du Directoire de la république Cisalpine, 1797, et directeur en 1799. La même année, l'invasion austro-russe ayant renversé cette république, il vint se fixer à Paris, avec une immense fortune dont il usa pour former de magnifiques collec-

tions de tableaux et d'objets d'art, au, contenues dans une [illegible], sur les bords du lac de Côme.

SOMMARIVA, v. du roy. d'Italie, prov. de Coni; 5,997 hab.

SOMME, *Samara*, riv. de France, naît à Font-Somme (Aisne), coule à l'O., passe à Saint-Quentin, entre dans le dép. de la Somme, où elle arrose Ham, Péronne, Corbie, Amiens, Picquigny, Abbeville, et se jette dans la Manche, entre Saint-Valéry et le Crotoy; cours de 245 kil., dont 120 navigables depuis Amiens. Ses principaux affluents sont : l'Avre et la Celle à g., l'Ancre ou rivière d'Albert à dr. A cause des difficultés de sa navigation, un canal latéral de 159 kil. joint Saint-Valéry avec le canal de Crozat près de Saint-Simon, en passant par Abbeville, Amiens, Péronne et Ham; les travaux de ce canal, commencés en 1770, plusieurs fois interrompus et achevés en 1827, ont coûté 9,389,113 fr. On exploite beaucoup de tourbe dans la vallée de la Somme. B.

SOMME, dép. maritime de la France sur la Manche; ch.-l. Amiens; formé d'une grande partie de la Picardie (Amiénois, Ponthieu, Santerre), et d'une petite portion de l'Artois; 6,161 kil. carr. Pop., 556,641 hab. Traversé du S.-E. au N.-O. par la Somme, arrosé encore par l'Authie, la Maye, l'Avre grossie du Don et de la Noye, et la Celle, l'Ancre, la Bresle grossie de la Vimeuse. Sol généralement plat, gras et riche; quelques parties marécageuses, exploitées comme tourbières. Culture de plantes oléagineuses, prairies artificielles et naturelles, houblon, pommier à cidre, lin, chanvre. Pêche abondante dans tous les cours d'eau et sur le littoral. Industrie très active : tissus de laine, de poil de chèvre, de coton, de velours pour le vêtement et pour l'ameublement, rouenneries, tricots, gazes; ateliers de teinture et d'apprêt, blanchisseries de toiles, moulins à moudre et à effiler le bois de teinture, tanneries, papeteries, etc. Exploit. de grès à paver, pierre à plâtre, argile, craie. Élève de chevaux, bétail, abeilles. Ce département dépend de l'évêché et de la cour d'appel d'Amiens, de l'académie de Douai et du II^e^ corps d'armée (Amiens).

SOMME (VILLES DE LA), nom donné, pendant le xv^e^ siècle, aux places fortes qui défendaient le cours de la Somme (Roye, Péronne, Corbie, Amiens, Abbeville), et qui, engagées à Philippe le Bon, duc de Bourgogne, par Charles VII, en vertu du traité d'Arras, 1435, furent ressaisies par Louis XI après la mort de Charles le Téméraire, 1477.

SOMMEIL (LE), divinité allégorique des Anciens, qui le disaient fils de la Nuit, frère de la Mort et père des Songes. On supposait que pour endormir les hommes il les touchait avec une baguette magique ou les éventait avec ses ailes brunes ou dorées. Le pavot et d'autres somnifères étaient ses attributs. Les artistes grecs et romains ont souvent représenté le Sommeil sous les traits d'un jeune homme debout, la tête penchée, les yeux fermés, le bras gauche appuyé sur un tronc d'arbre, et tenant du bras droit contre le sol un flambeau renversé.

Gerhard, *Hypnos und Thanatos*, 1862. S. RE.

SOMMEPUIS ou **SOMPUIS**, ch.-l. de cant. (Marne), arr. de Vitry-le-François; 458 hab. Fabr. d'huile; élève de moutons. Patrie de P. Royer-Collard.

SOMMERDA, v. du roy. de Prusse (Saxe), rég. d'Erfurt, sur l'Unstrutt; 5,945 hab. Fabr. d'armes et de quincaillerie.

SOMMERFELD, v. du roy. de Prusse (Brandebourg); 11,073 hab. Draps, toiles, vins.

SOMMERGHEM, v. de Belgique (Flandre orientale), à 17 kil. N.-O. de Gand; 5,767 hab. Fabr. de toiles, tissage de coton, fabr. de métiers à tisser; dentelles.

SOMMERING. *V.* SŒMMERING.

SOMMEVOIRE, très anc. brg (Haute-Marne), arr. de Vassy; fortifié au moyen âge; 1,257 hab. Église Notre-Dame fondée dans les premiers temps de la monarchie, et où l'on voit des fresques de la fin du XVI^e^ siècle.

SOMMIÈRES, ch.-l. de cant. (Gard), arr. de Nîmes, sur la rive g. de la Vidourle; 3,781 hab. Anc. place forte des calvinistes; les fortifications ont été détruites, excepté celles du château. Pont romain. Draperies, lainages, tanneries. Comm. d'eaux-de-vie.

SOMMISTES. *V.* IRNÉRIUS.

SOMOGY. *V.* SCHUMEGH.

SOMOROSTRO, brg d'Espagne, dans la prov. de Biscaye, à [illegible] kil. N.-O. de Bilbao. Elle a un port à 2 kil. de là. Aux environs est le mont Triano, qui a une mine de fer fournissant 500,000 quintaux par an.

SOMO-SIERRA, chaîne de montagnes d'Espagne [illegible] Castille, entre les monts Cantabres et la [illegible] continent, près d'un brg de même nom, [illegible] Madrid, à 14 kil. N. de Buytrago, [illegible] furent défaits, en 1808, par Napoléon.

SOMPTUAIRES (LOIS), chez les anc. Romains, pour régler le luxe des festins, des habits et même des funérailles et des tombeaux. Celles dont l'histoire nous a transmis le souvenir, parmi les lois contre le luxe des festins, sont : la loi *Orchia*, rendue l'an 566 de Rome ; *Fannia*, l'an 593 ; *Didia*, l'an 610 ; *Licinia*, l'an 656 ; *Cornelia*, l'an 672 ; *Æmilia*, l'an 675 ; *Antia*, l'an 680 ? *Julia*, l'an 708 ? ; *Julia II*, l'an 735 ? — Contre les habits ou les bijoux il y eut les lois *Oppia*, l'an 540; *Julia*, l'an 708. — Un chef de la loi des XII tables réprimait le luxe des funérailles en général, et il y eut des lois, ou au moins une loi *Julia*, rendue, l'an 708, contre la somptuosité des tombeaux. — En France, Charlemagne et Louis le Débonnaire publièrent des Capitulaires contre le luxe des vêtements et des meubles; d'autres lois somptuaires furent rendues par Louis VIII en 1224 ; par Philippe le Hardi en 1284; par Philippe le Bel en 1294, 1298, 1302 et 1313 ; par Charles VIII au commencement de son règne; par Louis XII en 1506; par François I^er^ en 1543; par Charles IX en 1561, 1563 et 1567 ; par Henri III en 1583; par Henri IV en 1594; par Louis XIII en 1629 et 1636; par Louis XIV en 1672, 1687, 1689 et 1700, etc. Au point de vue moderne, les lois somptuaires sont une mesure contraire aux notions les plus élémentaires de l'économie politique. C. D—Y.

SOMPUIS. *V.* SOMMEPUIS.

SONCINO, v. du roy. d'Italie, prov. et à 10 kil. N.-O. de Crémone, sur l'Oglio; 7,762 hab. Les Guelfes et les Gibelins de Toscane y firent la paix, en 1317, sous la médiation de Robert, roi de Naples. Franç. Sforza y battit les Milanais en 1440. Elle fut prise tour à tour par le prince Eugène et le duc de Vendôme, en 1720.

SONDE (ARCHIPEL DE LA), vaste archipel de la mer de son nom, embrassant les îles méridionales de la Malaisie, dans un demi-cercle tourné vers le S.-O., et dont les extrémités [illegible] diamètre, l'île Brasse au N.-O. et la Grande-Key à l'E., sont distantes de plus de 4,500 kil. Ces îles s'étendent entre 6° [illegible] lat. N. et 11° 5' lat. S., 92° 48' et 131° long. E. Les principales sont : Java, Sumatra, Sumbawa, Bornéo, Flores, Timor, Solor, Savu, Madura, [illegible], Bali, Lombok, [illegible] 1,645,000 kil. carr.; 28,367,000 hab. Presque toutes aux [illegible] lan[illegible], sauf Timor aux Portugais.

SONDE (MER DE LA) OU DE **JAVA**, mer qui baigne l'Archipel de son nom, communique par des détroits avec celles de Célèbes, des Indes et des Moluques.

SONDE (DÉTROIT DE LA), détroit compris entre les îles de Java et de Sumatra, unissant la mer des Indes à celle de la Sonde; 131 kil. de long sur 100 à 30 de large.

SONDERBOURG, v. du roy. de Prusse (prov. de Slesvig-Holstein), ch.-l. de cercle sur la côte O. de l'île d'Alsen; 5,[illegible] hab. Anc. château.

SONDERBUND, c.-à-d. *ligue séparatiste*, nom donné en 1846 à une association formée par 7 cantons catholiques de la Suisse (Fribourg, Lucerne, Schwytz, Unterwalden, Uri, Valais, Zug), pour résister à la Diète fédérale, qui avait décrété l'expulsion des jésuites et autres congrégations religieuses. La querelle devint une guerre civile, qui fut résolue par la médiation de la France, de l'Autriche et de l'Angleterre, mais qui éclata après la révolution de Février 1848. Le général Dufour réduisit le Sonderbund à se dissoudre presque sans effusion de sang.

V. Crétineau-Joly, *Histoire du Sonderbund*, 1850.

SONDERSHAUSEN, v. d'Allemagne, ch.-l. de la principauté de Schwarzbourg-Sondershausen, au confluent de la Wipper et de la [illegible]; [illegible] hab. [illegible] château princier, avec un riche cabinet d'antiquités. [illegible] École d'arts et métiers. Aux environs, [illegible] de [illegible] Soubise y battit, en 1758, les Anglais, les Hanovriens et les Hessois.

SONDRIO, v. du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom [illegible] Valteline, et située près de l'Adda, [illegible] kil. N.-N.-E. de Milan; 6,[illegible] hab. [illegible] cathédrale. Aux environs sont les eaux minérales [illegible] fréquentées. — La prov. de Sondrio [illegible] suisse, a 3,123 kil. carr. et 122 [illegible] Valteline et les Vals de San-Giacomo [illegible] 1^er^ Empire français, elle formait le département de l'Adda, dans le royaume d'Italie.

SONE (LA), v. (Isère), arr. et à 6 kil. S.-O. de Saint-Marcellin, sur l'Isère; 953 hab. Restes d'un ancien château; filature [illegible], acierie.

SONGEONS, ch.-l. de cant. (Oise), arr. de Beauvais, sur la rive [illegible] du Thérain; 1,163 hab. Fabr. d'instruments d'optique.

SONGES (LES), enfants du Sommeil et de la Nuit, [illegible] [illegible] une porte d'ivoire.

SONGES (ORACLES PAR LES), chez les Anciens. Le consultant venait dormir dans le temple du dieu qu'il voulait consulter, et son sommeil était préparé par des dispositions qui avaient quelque chose de mystérieux; souvent on le faisait coucher sur des peaux de victimes. Pour certains oracles, il fallait se préparer à la consultation par un jeûne. Quelquefois c'étaient les prêtres qui, en dormant sur des billets cachetés, contenant le sujet de la consultation, avaient des songes prophétiques. Le plus fameux des oracles rendus par des songes était celui de Trophonius. (*V. ce nom.*)

SONGHAI ou **SONRHAY**, peuple nègre de l'Afrique centrale, aux limites du Soudan et du Sahara, fut puissant dans le Soudan occidental dès le XI[e] siècle, où il embrassa l'islamisme et établit sa capitale à *Gagho*, sur le Niger moyen. Au commencement du XVI[e] siècle, son chef, Hadj-Mohammed-Askia, s'empara même de l'oasis d'Asben et des routes commerciales du Sahara. Cette domination fut renversée en 1588 par Muley-Hamed, sultan de Maroc, Tombouktou enlevée, et Gagho détruite. Aujourd'hui la langue des Sonrhay est encore parlée de Tombouktou à Asben; mais ils sont, dans cette dernière oasis, tenus dans une condition très inférieure par les Touaregs qui l'habitent, ainsi que l'est par les Touaregs de Tombouktou la masse principale des Sonrhay sur le Niger moyen, entre Tombouktou et les frontières du royaume de S[illegible]. C. P.

SONNENBERG, v. du duché de Saxe-Meiningen, à 54 kil. E.-S.-E. de Meiningen, sur la Rothen; 8,662 hab. Fabr. de tablettes et crayons d'ardoise, billes en pierre et en marbre, coffrets en bois, petite quincaillerie, jouets d'enfants.

SONNENBURG, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), rég. de Francfort-sur-l'Oder, sur la Wartha; 6,298 hab. Anc. château de l'ordre de Malte, converti en maison de détention.

SONNERAT (PIERRE), voyageur, né à Lyon vers 1745, m. à Paris en 1814, était parent de Poivre (*V. ce nom*), intendant de l'île de France, alla le rejoindre en 1768 et consacra toute sa vie à des voyages et à des observations sur l'histoire naturelle. Il importa aux îles de France et de Bourbon le rima ou arbre à pain, le cacao, le mangoustan, etc. On lui doit: *Voyage à la Nouvelle-Guinée*, Paris, 1776, in-4°, 120 fig.; *Voyage aux Indes orientales et à la Chine, fait depuis 1774 jusqu'en 1781*, ibid., 1782, 2 vol. in-4°, fig., et, avec additions de Sonnini, 1806, 4 vol. in-8°.

SONNINI DE MANONCOURT (CH.-NICOLAS-SIGISBERT), voyageur et naturaliste, né à Lunéville en 1751, m. à Paris en 1812, était fils d'un receveur des finances du roi Stanislas, se lia, très jeune, avec Buffon, qui encouragea son goût pour les recherches d'histoire naturelle, fut avocat à Nancy, entra dans la marine, et, de 1772 à 1780, visita Cayenne, l'Afrique occidentale depuis le cap Blanc jusqu'à [illegible], l'Égypte et la Grèce, et montra dans ces voyages beaucoup d'[illegible] et de sagacité. Rentré en France, il rédigea, dans l'*Histoire naturelle* de Buffon, les articles d'ornithologie étrangère. Ruiné par la Révolution, il publia en 1802 une *Bibliothèque physico-économique*, en même temps qu'une édition de Buffon, avec continuation, 1799-1808, 127 vol., et, en 1810, alla voyager dans la Moldavie et la Valachie.

Il a [illegible] *Voyage dans la Haute et Basse-Égypte*, Paris, 1799, 3 vol. et atlas; *Voyage en Grèce et en Turquie*, ibid., 1801, 2 vol. et atlas.

SONORA, v. du Mexique, au N.-O., située dans l'État de son nom; [illegible] hab. [illegible] — L'État de Sonora est borné par les États-Unis (Arizona) au N., le golfe de Californie à l'O. Ch.-l. [illegible]. Grandes richesses métalliques inexploitées à cause du manque [illegible], de vivres, même d'eau, et du danger perp[illegible]. Il tire son nom de la rivière de Sonora, et [illegible] la plus grande partie de l'ancien État de Sonora-[illegible], 200,545 kil. carr., 14[illegible] hab.

SONORA-ET-CINALOA, anc. État du Mexique, divisé en 1830 en 2 États distincts, Sonora au N., et Cinaloa au S. (*V. ces noms*).

SONSECA, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. de Tolède, [illegible]. Savon, [illegible] eaux-de-vie.

SONSONATE (SANTISSIMA-TRINIDAD DE), en mexicain [illegible], v. de la république de San Salvador; 5,127 hab. Son port, sur le Grand Océan, est un des entrepôts du commerce de l'Amérique centrale. Chemins de fer pour [illegible] et pour Santa-Ana [illegible].

SONTAG (H[illegible]), [illegible] cantatrice, née à Co[illegible] en 180[illegible], m. en 18[illegible], [illegible] de la *Fille du Danube* [illegible] Prague, [illegible] de la [illegible] *Jean de Paris* de Boieldieu. Après [illegible] M[illegible] [illegible] Berlin, [illegible]-Italien de Paris en 182[illegible], excita le plus vif enthousiasme dans le *Barbier de Séville, Don Juan, la Donna del Lago, Sémiramis, Tancrède*, etc., remporta à Londres des triomphes aussi éclatants et renonça au théâtre en 1830, lorsqu'elle eut épousé le comte de Rossi. Anoblie par le roi de Prusse, elle régna dans les salons aristocratiques par les grâces de son esprit et la dignité de sa conduite. Des revers de fortune, en 1848, la déterminèrent à reparaître sur les scènes de Londres et de Paris, 1849-50. Elle passa en Amérique, et mourut du choléra à Mexico. M[lle] Sontag avait une des plus belles voix de soprano que l'on ait jamais entendues au théâtre. B.

SON-TAY, v. forte du Tonkin, sur la rive dr. du fleuve Rouge, prise par les Français le 17 déc. 1883.

SONTHONAX (LÉGER-FÉLICITÉ), né à Oyonax (Bugey) en 1763, m. en 1811, était avocat au parlement de Paris quand la Révolution éclata; il en adopta les principes avec enthousiasme, et fit partie de la commission envoyée à Saint-Domingue pour faire exécuter la loi sur l'égalité politique des affranchis. Les Nègres s'étant révoltés, Sonthonax proclama la liberté générale des esclaves. Dénoncé par les colons, attaqué dans la Convention, il fut rappelé en France et se justifia. Renvoyé à Saint-Domingue en 1796 comme chef d'une nouvelle commission civile, il poursuivit l'ancienne classe des affranchis pour assurer la politique inintelligente du Directoire contre eux, se débarrassa de ses collègues, se fit élire député de la colonie au conseil des Cinq-Cents, et, agissant en dictateur, nomma Toussaint-Louverture général en chef de l'armée coloniale. Toussaint devint plus puissant que lui et le força de retourner en France, sous prétexte d'y remplir son mandat de député. Après le 18 brumaire, Sonthonax, qui avait toujours été lié avec les jacobins, fut exilé de Paris et mourut dans l'obscurité. B. A.

SONTIUS, nom anc. de l'Isonzo.

SOPATER, sophiste d'Apamée, au IV[e] siècle ap. J.-C., élève de Jamblique, fut mis à mort par Constantin à cause de son attachement au paganisme. — Un autre, rhéteur d'Apamée ou d'Alexandrie, au VI[e] siècle ap. J.-C., enseigna à Athènes. Nous possédons de lui des scholies sur Hermogène et des *Prolegomènes* à Aristide le Rhéteur.

V. Walz, *Rhetores græci*, VIII, p. 50. S. RE.

SOPHÈNE, région de l'anc. Arménie, au S.-O., entre l'Euphrate au N. et à l'O., la Mésopotamie et le Tigre au S., la Gordyène à l'E.; cap. Arsamosata.

SOPHIA ou **SOFIA**, en bulgare *Sredetz*, cap. de la principauté de Bulgarie, sur la Bozana, à la gauche de l'Isker, à 570 kil. O.-N.-O. de Constantinople, 220 S.-E. de Nissa, près des monts Balkans; 20,541 hab. (Turcs, Juifs et Tsiganes, presque aussi nombreux que les Bulgares). Siège du gouvernement; archevêché de l'Église orientale bulgare. Cour de cassation, cour d'appel. Ville mal bâtie, avec 44 mosquées, 15 églises, 3 synagogues et de beaux bazars. Fabr. de draps, soieries, lainages, tabac, cuirs. Aux environs, eaux thermales fréquentées. Fondée par Justinien sur les ruines de l'anc. *Ulpia Sardica*; patrie de l'empereur Galérius, dont l'édit pour mettre fin à la persécution des chrétiens est appelé *Édit de Sardique*. Un concile y fut tenu contre les Ariens, en 347.

SOPHIA, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Saint-Pétersbourg, près du palais impérial de Tzarskoé-Sélo; 600 hab. — Église imitée de Sainte-Sophie de Constantinople. Fondée en 1785 par Catherine II, elle n'a pas prospéré.

SOPHIE (SAINTE), veuve qui subit le martyre à Rome sous l'empereur Adrien, avec ses 3 filles, auxquelles elle avait donné les noms des vertus théologales (Ste Foi, Ste Espérance, Ste Charité). Fête, le 1[er] août. Une magnifique église, aujourd'hui convertie en mosquée, avait été consacrée à Constantinople par l'empereur Justinien I[er], non à cette sainte, mais à la *Sagesse suprême* (en grec *Sophia*).

SOPHIE, femme de l'empereur d'Orient Justin II. Ambitieuse comme sa tante Théodora, femme de Justinien I[er], elle porta son mari au trône en 565, régna en son nom, le détermina à s'associer Tibère, capitaine des gardes, et, par son arrogance, poussa Narsès à se révolter en Italie. Quand Tibère eut pris la couronne, après la mort de Justin II, elle songea à l'épouser; trompée dans son espoir, elle conspira contre lui et fut reléguée dans son palais. S.

SOPHIE, princesse russe, fille d'Alexis Mikhaïlovitch, née à Moscou en 1657, m. en 1704, excita, à la mort de son frère Fédor III, 1682, une révolte des Strélitz, dans le but d'associer à Pierre le Grand Ivan V, et de gouverner [illegible] au nom de ces deux princes, ses frères. Elle [illegible] pendant 7 ans, avec son favori Galitzin, eut peu de [illegible] une guerre contre les Turcs, mais imposa aux P[illegible] le traité de Moscou en 1686. L'ambition de [illegible] avec l'âge, Sophie voulut [illegible] Strélitz; mais cette garde fut [illegible] Pierre fit [illegible] sa sœur dans un cloître, et l'on croit qu'[illegible]-

née. Elle avait introduit en Russie les représentations théâtrales.

SOPHIE-CHARLOTTE, reine de Prusse, née en 1668, m. en 1705, épousa Frédéric Ier en 1684, protégea les lettres et les savants et concourut à la fondation de l'académie de Berlin.

SOPHIE-DOROTHÉE, reine de Prusse, née en 1687, m. en 1757, femme de Frédéric-Guillaume Ier, fille de George Ier, roi d'Angleterre, et mère de Frédéric II, fut, malgré ses vertus, malheureuse avec son époux.

SOPHIE-WILHELMINE. V. BAIREUTH.

SOPHILE, poète de la *Comédie moyenne*, né à Sicyone, m. à Thèbes. On connaît les titres de quelques-unes de ses pièces. Meineke, *Poet. Com.* [illegible], t. III. S. RE.

SOPHIS ou **SOFIS**, c.-à-d. *mystiques*, nom donné généralement en Orient à tous ceux qui mènent une vie ascétique, et particulièrement à une secte musulmane fondée au VIIIe siècle par Abou-Saïd-Aboul-Chéïr, et aujourd'hui très répandue dans la Perse et dans l'Inde. La doctrine de cette secte a été exposée par Azeddin, sofi du XIIe siècle, dans un ouvrage intitulé *Fruits et Fleurs*, trad. en français par Garcin de Tassy, Paris, 1821.

SOPHIS, dynastie persane qui succéda à celle des Turcomans du Mouton-Noir, 1499-1736, fournit 13 souverains. (*V.* PERSE.) Ismaïl, son fondateur, descendait d'un *sofi* ou mystique, célèbre du temps de Tamerlan, et qui prétendait être issu d'Ali.

SOPHISTES, dénomination primitivement honorable, et désignant les interprètes et les panégyristes des poètes, qui, s'attachant de préférence à la science du rythme et de l'harmonie, contribuèrent à faire passer dans l'ancienne prose grecque les avantages de la poésie, en donnèrent les préceptes et travaillèrent à les réduire en art. Depuis Socrate, elle devint injurieuse, et fut appliquée à ces rhéteurs philosophes, tels que Gorgias, Protagoras, Prodicus, Hippias, Elis, Polus, Euthydème, etc., qui vendaient fort cher l'art de disserter sur toute matière, de soutenir le pour et le contre avec une égale apparence de vérité, et érigeaient le doute en système. Socrate fut le constant adversaire de ces charlatans de la science, qui ont trouvé de nos jours des défenseurs. — Sous les empereurs romains, le nom de sophistes reprit faveur ; il désigna une classe de littérateurs qui, indépendamment du talent de parler et d'improviser, s'occupaient de ce que nous appelons belles-lettres, à l'exception cependant de la poésie, traitant des sujets imaginaires et faisant lecture publique de leurs *déclamations*. B. et S. RE.

SOPHITIDE ou **SOPITIDE**, *Sophitis* ou *Sopitis*, contrée de l'Inde, près des sources de l'Hydraote et de l'Hyphase.

SOPHOCLE, célèbre poète tragique de la Grèce, né à Colone, bourg voisin d'Athènes, en 496 av. J.-C., m. en 405. Après avoir débuté par des poésies lyriques, dont il n'est rien resté, il concourut, en 468, pour le prix de la tragédie et l'emporta sur Eschyle. Dans la suite, il fut vingt fois vainqueur, et jamais il ne descendit au 3e rang. Le succès éclatant d'une de ses tragédies (*Antigone*) lui valut le singulier honneur d'être élu stratège de l'armée envoyée en 440 contre Samos. Sophocle eut une belle et féconde vieillesse : octogénaire, il produisit encore plus d'un chef-d'œuvre. Accusé, dit-on, d'imbécillité (on ne sait à quelle occasion) dans les dernières années de sa vie par un de ses fils, Iophon, qui voulait le faire interdire : « Si je suis Sophocle, dit-il à ses juges, je ne puis délirer, et si je délire, je ne suis point Sophocle ; » puis il leur récita le beau chœur consacré à l'éloge de Colone dans son *Œdipe à Colone*, l'un des derniers fruits de sa vieillesse. — Des tragédies fort nombreuses que composa Sophocle, 7 seulement, données dans les 35 dernières années de sa vie, nous sont parvenues ; mais nous possédons peut-être les six plus belles. Ces pièces sont : 1° *Œdipe roi*, la plus dramatique de tout le théâtre ancien : c'est le tableau des crimes involontaires d'Œdipe, meurtrier, sans le savoir, de son père Laïus, et marié, encore à son insu, à sa mère Jocaste, dont il a eu 4 enfants ; informé de la terrible vérité par une suite de révélations qu'amène le hasard, il exécute sur lui-même l'arrêt qu'il a prononcé d'avance contre l'auteur des maux que souffre Thèbes, et s'exile après s'être crevé les yeux. Cette tragédie a été imitée par Sénèque, P. Corneille, Voltaire et M.-J. Chénier ; 2° *Œdipe à Colone*, ou l'expiation des crimes d'Œdipe par ses malheurs mêmes, et sa réconciliation avec les dieux, qui lui accordent une mort paisible et miraculeuse dans le sanctuaire des Euménides, où l'a guidé sa pieuse fille Antigone ; cette pièce a été imitée par Ducis et par M.-J. Chénier, et mise en opéra par Guillard ; 3° *Antigone*, ou dévouement de cette fille d'Œdipe pour son frère Polynice, à qui Créon refuse les honneurs de la sépulture ; Sénèque l'a imitée sous le titre de *Thébaïde*, et Stace sous la forme d'un poème épique qui porte aussi le nom de *Thébaïde* ; Garnier, Rotrou, Alfieri, l'ont remise au théâtre ; 4° *les Trachiniennes*, ou la mort d'Hercule sur le mont Œta près de Trachine ; c'est la moins bonne des pièces de Sophocle, mais elle renferme des beautés de détail ; le rôle de Déjanire est intéressant ; l'*Hercule mourant* de Sénèque et celui de Rotrou sont des imitations [illegible] de cette tragédie ; Ovide (*Métamorphoses*, liv. IX) et Fénelon (*Télémaque*, liv. XII) l'ont mise en récit avec beaucoup de goût, principalement le dernier ; 5° *Philoctète*, pièce très connue par l'admirable imitation de Fénelon dans son *Télémaque* (liv. XII), et que Sophocle composa à 85 ans. Au XVIIIe siècle, La Harpe, après Châteaubrun et Ferrand, en a fait pour notre théâtre une assez froide imitation ; 6° *Ajax*, ou frénésie, désespoir et suicide de ce héros, vaincu par Ulysse dans le débat relatif à l'héritage des armes d'Achille ; Poinsinet de Sivry en a donné sur la scène française une imitation pâle et sans goût ; 7° *Électre*, ou vengeance de la mort d'Agamemnon par le double meurtre de Clytemnestre et d'Égisthe ; c'est le même sujet que les *Choéphores* d'Eschyle et que l'*Électre* d'Euripide ; il a été traité en France par Crébillon, Longepierre, Voltaire (qui l'intitula *Oreste*, à cause du rôle plus important qu'il donna à ce personnage), Ducis, Guillard pour l'Opéra, Rochefort et Sennet ; en Italie, par Alfieri. — A Sophocle se rattache une révolution importante dans l'art dramatique : il donne une place moins grande qu'Eschyle à la fatalité, contre laquelle ses personnages luttent toujours avec énergie en déployant tous les efforts de leur liberté morale. Aussi son drame est-il plus animé, plus vivant que celui d'Eschyle ; les caractères y sont plus en relief et se dessinent dans un dialogue plus vif ; l'intérêt qui s'attache aux personnages est habilement gradué de scène en scène, et se soutient jusqu'au dénouement. L'invention et la disposition des parties, toujours remarquables chez Sophocle, la beauté à peu près constante de la diction, l'élégance et l'harmonie continue du style, la [illegible], la rareté des défauts, sont autant de traits communs à ce grand poète avec notre Racine. P. T.

BIBLIOGRAPHIE. — Pour une bibliographie complète des œuvres de Sophocle, nous renvoyons à Genthe, *Index commentationum Sophoclearum*, contenant la nomenclature [illegible] ouvrages et articles, 1874, et à Engelmann-Preuss, *Bibliotheca scriptorum classicorum*, 1880, I, p. 674 et suiv.

Manuscrits et scolies. — Le ms. archétype de Sophocle, contenant aussi les œuvres d'Eschyle, est à la bibliothèque de Florence ; un autre ms. important est à Paris. Les scolies ont été publiées par G. Dindorf, 1852.

Éditions. — La 1re a été donnée par Alde, Venise, 1502. Les plus importantes sont celles de H. Estienne, 1568 ; Brunck, 1786-89 ; Wunder, 1831 ; Elmsley, 1826 ; Schneidewin et Nauck, 1874 ; Bergk, 1858 ; [illegible], 1881 ; Tournier, 2e éd. 1877, avec un commentaire en français [illegible] remarquables ; Blaydes, 2e éd. 1875 [illegible] ; Campbell, 1879 [illegible] la collection Didot, 1842. On a des éditions séparées de [illegible] par Blaydes, avec commentaires trop abondants [illegible] *Antigone*, d'*Œdipe roi* et d'*Électre*, par Wecklein, 1874-77 ; d'*Électre* par Jahn [illegible] ; d'*Ajax* par Lobeck, 1835 ; de *Philoctète* par G. Hermann, 1839 ; d'*Œdipe à Colone* par Meineke, 1863.

Traductions françaises. — Artaud, 1827, 5e édit., 1859 ; Talbot, 1862 ; Pessonneaux, 1869 ; Leconte de Lisle, 1877. Il y a des traductions en vers français par Faguet, 1849, Guiard, 1852 et Pertus, 1866.

Dissertations, lexiques, etc. — Ellendt, *Lexicon Sophocleum*, 1867-72 ; Campbell, *Sophocles*, 1880 ; Patin, *Études sur les tragiques grecs*, 3e éd., 18[illegible] ; P. de Saint-Victor, *les Deux Masques*, 1880-82 ; [illegible], *de Sophoclis dictionis proprietate*, 18[illegible] ; Cappelmann [illegible] *Charaktere bei Sophocles*, 18[illegible] ; [illegible] *naturâ*, 18[illegible] ; Fechner [illegible] des Sophocles, 1850 ; Klander, *de* [illegible], 18[illegible] ; [illegible] *de Numine divino apud Sophoclem*, 18[illegible] ; W[illegible] *Homeri*, 1837 ; Lubker, *die Sophokleische Theologie und Ethik*, 1862.
S. RE.

SOPHOCLE *le Jeune*, petit-fils du précédent, suivit, non sans éclat, la carrière de son grand-père, et remporta, suivant Diodore, 12 fois le prix. Il ne nous est rien parvenu de ses œuvres. P—T.

SOPHONIE, le 9e des petits prophètes, commença de prophétiser sous le règne du roi Josias, 624 ans environ av. J.-C. Ses prophéties sont contenues dans 3 chapitres, où il exhorte les juifs à la pénitence, prédit la ruine de Ninive, le retour de la captivité de Babylone et l'établissement de la loi nouvelle.

SOPHONISBE, née à Carthage en 235 av. J.-C., m. en 203, était fille d'Asdrubal, qui l'éleva dans la haine de Rome. Fiancée d'abord à Masinissa, elle épousa cependant Syphax, roi de Numidie et l'enleva à l'alliance des Romains ; prise par Lélius, et sa captive, elle épousa Masinissa, devenu l'allié de Rome, et qui espérait ainsi la soustraire au vainqueur ; Scipion l'Africain, averti par Syphax, la réclama, pour la faire paraître dans un triomphe à Rome. Masinissa, ne voulant pas renoncer à ses puissants alliés, conjura Sophonisbe d'éviter cette honte en se donnant la mort ; il lui envoya du poison qu'elle but avec transport. Le Trissin, Mairet, P. Corneille, Lagrange-Chancel, Thomson et Voltaire ont traité ce sujet pour le théâtre.

SOPHRON, Syracusain, contemporain de Denys l'Ancien, inventa un genre de dialogues appelés *Mimes*, c.-à-d. *imitations*, dans lesquels il reproduisait des scènes de la vie

privée, principalement de la vie des hommes et des femmes du peuple. Platon et Théocrite goûtaient fort cet écrivain, dont il ne reste rien.

V. Grysar, *de Sophrone mimographo*, Cologne, 1838, in-4°. P—T.

SOPHRONISTES, officiers subalternes chargés de veiller au bon ordre, et particulièrement aux mœurs, dans les gymnases des anciens Grecs.

SOPITIDE. *V.* Sophitide.

SOPRONY. *V.* Œdenburg.

SORA, v. du roy. d'Italie, prov. de Caserta, sur la rive dr. du Garigliano; 12,828 hab. Évêché; cathédrale et fontaine remarquables. Restes d'anc. murailles. — Autrefois v. du pays des Volsques (Latium), elle se joignit aux Samnites et fut prise par les Romains; la colonie qu'ils y envoyèrent fut massacrée par les habitants en 313 av. J.-C., et remplacée par une autre en 302.

SORABES, peuple de la famille Slave. (*V.* Serbes.)

SORACTE, auj. *Santo-Oreste*, montagne d'Étrurie, à 40 kil. au N. de Rome, le plus haut sommet de la chaîne qui s'étend au N. de Véies, sur la rive dr. du Tibre, et que traverse la voie Flaminienne; 760 m. de hauteur. Sur son sommet, souvent couvert de neige en hiver, était un célèbre temple d'Apollon, à qui la montagne était consacrée. On y trouvait des sources chaudes. Vitruve parle de ses carrières. Au pied était le sanctuaire de la déesse Féronia. Carloman, frère aîné de Pépin le Bref, y fonda, sur le côté oriental, le cloître encore existant de Saint-Sylvestre, où il se retira, ce qui fait donner quelquefois au mont Soracte le nom de *monte San-Silvestro*.

SORANUS, dieu du monde souterrain, chez les anciens Sabins.

SORANUS, nom de 2 médecins grecs d'Éphèse, dont l'un vivait à Alexandrie et à Rome sous Trajan et Adrien, et un autre, plus jeune, qui avait écrit sur les maladies des femmes et l'histoire de la médecine. On a pensé que les 2 médecins nommés par Suidas devaient n'être qu'un même personnage. Il nous reste sous le nom de Soranus 2 traités publiés par Ideler, *Scriptores medici*, t. I, et par Zachar, 1869.

Bæser, *de Sorano Ephesio*, 1840. S. Re.

SORATA (NEVADO DE), montagne de la Bolivie (la Paz), dans la chaîne des Andes, à 170 kil. N.-O. de la Paz; 7,563 m. de hauteur.

SORAU, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), rég. de Francfort-sur-l'Oder, sur le Goldbach; 13,918 hab. Gymnase, bibliothèque. Fabr. de draps, toiles, tabac, bougie. Maison d'aliénés.

SORAU, v. du roy. de Prusse (Silésie), à 15 kil. de Rybnik; 4,[illegible] hab.

SORBAS, v. d'Espagne (Andalousie), à 26 kil. O. de Mujacar; [illegible] hab. Couvertures de laine.

SORBIER (Jean **BARTHOLOMÉ**), général d'artillerie, né à Paris en 1762, m. en 1827, fils d'un chirurgien militaire, fut élève à l'École de Brienne, où il eut Bonaparte pour condisciple, puis comme camarade au régiment de La Fère, 1783. Il fit toutes les guerres de la République et de l'Empire; général de brigade en 1796, commandant l'artillerie de l'armée d'Italie en 1809, il contribua au succès des batailles de Raab et de Wagram. Colonel de l'artillerie de la garde en 1810, il fit la campagne de 1812 en Russie, et prit part à la bataille de la Moskova. Nommé 1er inspecteur général de l'artillerie à la fin de 1812, il réorganisa cette arme après la retraite de Moscou, et fit encore les campagnes de 1813 et 1814, où l'artillerie joua un rôle si important. La 1re Restauration le maintint dans ses fonctions, puis l'Empereur lui conserva pendant les Cent-jours; la 2e Restauration cessa de l'employer, et il mourut dans la retraite.

SORBON (Robert de), savant docteur, né en 1201 à Sorbon, près de Rethel, m. en 1274, obtint de grands succès par ses prédications, fut chapelain de St Louis, mais non, comme on l'a dit, son confesseur. Chanoine de Cambrai en 1251, il songea sérieusement à fonder une société d'ecclésiastiques séculiers qui, vivant en commun et ayant les choses nécessaires à la vie, ne fussent plus occupés que de l'étude et enseignassent gratuitement. Cette fondation est de 1252 à 1256, [illegible] légalement constituée par lettres patentes du roi en 125[illegible], [illegible] par des brefs du pape Alexandre IV, de l'an 12[illegible], [illegible] *Congrégation des pauvres maîtres de la Sorbonne*. Chanoine de Paris en 1258, Sorbon fut proviseur de la congrégation. On a de lui quelques petits traités: *de Conscientia*, *de Confessione*, *Iter Paradisi*, les *Statuts de la maison de Sorbonne*, les Sermons, etc.

[illegible] J. T.

SORBONNE, maison célèbre, [illegible] à Paris par Robert de Sorbon, [illegible] de ses statuts, [illegible] 18 ans d'[illegible] et [illegible] jusqu'à la suppression de cet établissement, en 1790. Le but principal de la Sorbonne était de porter à leur plus haut point d'importance les études théologiques. Des cours publics, au nombre de 7, y furent successivement fondés de 1252 à 1751. La congrégation était dirigée par un *proviseur*, qui avait sous ses ordres un *prieur*, chargé de la police, 4 *docteurs*, choisis parmi les plus âgés, pour veiller à la conservation des règles, et des *procureurs*, qui s'occupaient de l'administration financière. Les grades de bachelier, de licencié et de docteur n'étaient conférés qu'après des préparations très longues et des épreuves très sérieuses. Aussi est-il sorti de cette institution une foule d'hommes d'un savoir profond et d'un mérite éminent. A la Sorbonne appartient la gloire d'avoir établi dans ses bâtiments les premiers ateliers de l'imprimerie parisienne. Elle eut des torts politiques dans les troubles civils du règne de Charles VI; elle en eut au temps de la Ligue; des intrigues et des cabales l'agitèrent dans les querelles du jansénisme; mais elle fut le rempart de la foi catholique, combattit la Réformation, eut une réputation européenne et fut surnommée le *Concile permanent des Gaules*. En 1808, l'ancien collège de Sorbonne fut donné à l'Université; en 1821, il fut affecté aux Facultés de théologie, des lettres et des sciences, et devint le chef-lieu de l'académie universitaire de Paris. J. T.

SORBONNE (Monument de la), situé à Paris, vers le milieu de la rue de Sorbonne; sa fondation remonte au XIIIe siècle (*V.* Sorbon); il a été réédifié par le cardinal de Richelieu, et se compose d'une vaste cour quadrangulaire de 150 m. du N. au S., et de 45 m. de l'E. à l'O., entourée de 3 côtés par des bâtiments à 2 et 3 étages, et sur le 4e, par une chapelle avec façade latérale composée d'un portail à fronton, de 10 colonnes corinthiennes, sur un perron de 15 degrés. La façade principale de cette chapelle, sur la place de la Sorbonne se compose d'un portail de 4 colonnes corinthiennes adossées, supportant un fronton. Au-dessus, à l'aplomb du transsept, s'élève une tour circulaire couverte d'une coupole de 15 m. de diamètre, et dont le sommet est à 39 m. du sol; 4 petits campaniles sont disposés autour. L'intérieur de l'église est orné de pilastres corinthiens, et contient le mausolée, en marbre blanc, de Richelieu, chef-d'œuvre de Girardon. La Sorbonne a été bâtie sur les plans de J. Lemercier; les bâtiments furent commencés en 1629, la chapelle en 1635, et finie en 1653. Depuis 1884, on a entrepris d'élever, sur la rue des Écoles, une façade monumentale à l'édifice. L'ensemble des bâtiments, y compris ces augmentations, occupera une superficie de plus de 12,000 m. carrés.

SORCY, brg (Meuse), arr. de Commercy, sur la Meuse; 1,254 hab. Fromages estimés. — Autrefois ch.-l. de comté, il possédait une riche abbaye de bénédictins.

SORDELLO, troubadour du XIIIe siècle, né à Goito près de Mantoue, parcourut l'Italie en chantant ses poésies à la cour des princes, vint en Provence auprès de Charles d'Anjou et le suivit dans son expédition à Naples. On a de lui environ 30 sirventes et canzones en langue provençale; la pièce qui fait l'éloge du chevalier de Blacas est particulièrement remarquable.

SORE, ch.-l. de cant. (Landes), arr. et à 50 kil. N. de Mont-de-Marsan; 1,951 hab. Verrerie.

SOREC, torrent de Palestine, prenait sa source au N.-O. de Jérusalem et se jetait dans la Méditerranée.

SOREL ou **SOREAU** (Agnès). *V.* Agnès.

SOREL (Charles, sieur de **SOUVIGNY**), littérateur, né à Paris en 1602, m. en 1674, devint historiographe de France en 1635. Il s'est attaqué au mauvais goût de la poésie de son temps et aux romans à la mode; mais ses ouvrages, fort nombreux, valent plus par le but et l'intention que par le style. Les principaux sont: *la Vraie Histoire comique de Francion*, publiée en 1622 sous le pseudonyme de Moulinet du Parc, et qui est un essai de résurrection du roman rabelaisien; *le Berger extravagant*, 1627, imitation de *Don Quichotte*, d'où Thomas Corneille a tiré une pastorale burlesque; *Histoire de la monarchie françoise*, 1636, 2 vol., *Histoire de la monarchie françoise sous le règne de Louis XIV*, 1662, 2 vol. in-12; *Bibliothèque françoise*, 1664 et 1667, in-12.

SOREL, CHAMBLY ou **RICHELIEU**, riv. du Dominion of Canada, sort du lac Champlain, coule au N., et se jette dans le Saint-Laurent; cours de 140 kil.

SORESINA, v. du roy. d'Italie, prov. de Crémone; 9,455 hab. Confitures estimées, connues sous le nom de *mostarda*.

SOREZE, brg (Tarn), arr. et à 23 kil. S.-O. de Castres, sur le ruisseau de Sor qui lui donne son nom; 2,47[illegible] hab. Il y eut une célèbre abbaye de bénédictins, dite [illegible] *Pair*, fondée au IXe siècle par Pépin, roi d'Aquitaine, et où l'on forma, en 1682, un vaste établissement d'[illegible]. Ruiné par la Révolution, il ne tarda pas à se relever [illegible] florissant; fermé sous la Restauration, il fut [illegible] en 1854, par les dominicains. Patrie d'Azaïs. — Aux environs, vaste grotte

à stalactites, nommée *los Traouc del Calel* (trou de la taupe), et le [illegible] de Saint-Féréol, destiné à alimenter le canal du La[illegible].

SORGUES, brg (Vaucluse), arr. et à 10 kil. N.-E. d'Avignon, au confluent de la riv. de son nom et de l'Ouvèze; 4,160 hab. Il reste 2 tours d'un anc. château des papes. Bons vins rouges. Usines à garance, filatures de soie, papeterie, fours à chaux. Aux environs, anc. monastère de *Gentilly*.

SORGUES (LA), *Salgas*, riv. de France, sort de la fontaine de Vaucluse, reçoit la Nesque et se jette dans l'Ouvèze, à 3 kil. de Sorgues; cours de 40 kil.

SORIA, v. d'Espagne (Vieille-Castille), cap. de la prov. de son nom, sur le Douro. On y remarque le palais des comtes de Gomara, et un pont de pierre. Comm. de laines. Cette ville, fondée en 1122 par Alphonse le Batailleur, roi d'Aragon, fut titre de comté. Aux environs sont les ruines de l'antique *Numance*. Pop., 6,286 hab. — La prov. de Soria a 150 kil. sur 120. Sol montagneux; mines d'argent, de fer et de sel. Superf., 9,435 kil. carr. Pop., 115,619 hab. en 1833, 153,654 en 1885.

SORIANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Rome, à 10 kil. E. de Viterbe; 4,581 hab. Titre d'une principauté. — Victoire de Carlo Orsini sur le pape Alexandre VI, en 1497.

SORIEUL (JEAN-JACQUES), peintre d'histoire, né à Rouen en 1825, m. en 1872, fut élève de Bellangé. Ses principaux tableaux sont la *Prise du Mans*, le *Défilé de Ponary*, *Quiberon*, *Prêtres français secourus par les soldats de Bonaparte*. Il n'a pu achever une *Bataille de Traktir*, destinée au musée de Versailles.

SORLIN (SAINT-), vge (Rhône), arr. de Lyon; 560 hab. Jadis titre d'un marquisat, qui appartint à la maison de Savoie-Nemours.

SORLINGUES (ILES), en anglais *Scilly*, anc. *Cassitérides* (du grec *Cassiteros*, étain, dont il y avait des mines), groupe de 145 îlots anglais, dont 6 habités, Sainte-Marie, Tresco, Saint-Martin, Bryher, Saint-Agnès, Sampson, dans l'Atlantique, en face du comté de Cornouailles; 2,315 hab., presque tous pêcheurs. La principale est Sainte-Marie, où est le ch.-l. Hugh Town. On y trouve beaucoup d'antiquités druidiques.

SORŒ, v. du Danemark, dans l'île de Seeland; 1,464 hab. Académie fondée par Frédéric II. Belle église du XIIIe siècle; bibliothèque.

SORŒ, île de Norvège, sur la côte N., dans l'océan Glacial arctique, dépend du Finmark. Elle a un port nommé *Hasvik*.

SORR, vge de l'Autriche-Hongrie (Bohême), dans le cercle de Kœniggrætz. Victoire de Frédéric II sur les Autrichiens, le 30 septembre 1745.

SORRENTE, en italien *Sorrento*, anc. *Surrentum*, v. du roy. d'Italie, prov. et à 25 kil. S.-S.-E. de Naples, sur la côte S. du golfe de Naples; 7,883 hab. Archevêché. Belle cathédrale, ruines antiques, curieuses grottes et sites délicieux. Comm. de soies et de fruits exquis. — Fondée par des habitants de Cumes, elle devint colonie romaine sous Auguste; elle avait alors des fabriques renommées de vases d'argile pour le vin. Elle souffrit beaucoup de l'éruption du Vésuve, l'an 79 de J.-C. Patrie du Tasse; un hôtel somptueux a remplacé la maison où naquit le grand poète.

SORRÈZE. *V.* SORÈZE.

SORTS, *Sortes*, genre de divination chez les anciens. On consultait les sorts dans des temples, au moyen de dés sur lesquels étaient gravés des caractères ou des mots dont on trouvait ensuite l'explication au moyen de tables composées exprès. Le consultant commençait par sacrifier aux dieux, puis tirait les Sorts; quelquefois un prêtre les faisait tomber d'une urne. Les Sorts les plus célèbres furent ceux de Dodone en Grèce, de Préneste et d'Antium, en Italie. On tirait aussi des Sorts dans les ouvrages de quelque poète célèbre, tels qu'Homère, Euripide, Virgile : on ouvrait le livre au hasard, et le passage ou le vers sur lequel on tombait devenait l'oracle cherché. — Cette dernière manière de tirer les Sorts se perpétua jusqu'au moyen âge, avec cette différence qu'on se servait des livres saints, tels que la Bible, les Prophètes, les Actes des apôtres, les Évangiles. C'était dans les églises, sur l'autel, que se faisait la consultation; un prêtre ouvrait le livre et lisait le passage, qui devenait pour tous une prophétie. On appelait cela les *Sorts des saints*, et l'on se préparait à leur consultation par le jeûne et par la prière. L'Église blâma cette superstition; plusieurs conciles, dès le Ve siècle et dans les siècles suivants, l'interdirent sous des peines sévères, sans pouvoir en faire cesser complètement l'usage, car au XIIe siècle on consultait encore les Sorts des saints. C. D—Y.

SORTS (ÉTUDES). *V.* [illegible].

SOS, v. d'Espagne (Aragon), prov. de Saragosse, à 12 kil. S.-E. de Sanguesa; 3,887 hab. Dominée par un anc. château fort, où naquit, en 1452, Ferdinand le Catholique, dont le père, Jean II, donna pour ce motif à tous les habitants le titre de [illegible] homme.

SOSIBIUS, grammairien du IIIe siècle av. J.-C., naquit à Sparte et écrivit sur les antiquités de [illegible] ville.

Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, t. II. S. RE.

SOSIBIUS, sculpteur athénien, auteur d'un [illegible] vase à reliefs en marbre conservé au musée du Louvre. Il vivait probablement au Ier siècle av. J.-C. S. RE.

SOSICRATE, poète de la comédie nouvelle. — Historien du Ier siècle av. J.-C., dont l'histoire des écoles philosophiques a été consultée par Diogène Laërce. S. RE.

SOSIGÈNE D'ALEXANDRIE, [illegible] péripatéticien et astronome, avait écrit : des [illegible], un commentaire sur le traité *du Ciel* d'Aristote; [illegible] *sur les Sphères de mouvement contraire*, ajoutées [illegible] au système astronomique de Calippe; un ouvrage en 8 livres au moins, *sur la Vision*, traité d'optique qui embrassait l'explication des météores lumineux; enfin 3 traités [illegible] *[illegible] de l'année*, dans lesquels il se corrigeait [illegible]. Appelé par J. César pour réformer le calendrier romain, il se contenta de mettre en vigueur, l'an 46 av. J.-C., le cycle [illegible] de 4 ans trouvé par Eudoxe en Égypte dans l'usage astronomique et non civil. Pourtant Sosigène n'ignorait pas l'inexactitude de ce cycle, signalée déjà par Hipparque; mais ce cycle avait le mérite de la simplicité. Cependant les pontifes romains le comprirent mal : ils intercalèrent un jour tous les 3 ans : l'intercalation quadriennale, prescrite par Sosigène, ne fut définitivement établie à Rome qu'en l'an 7[illegible] de la ville, 8 de J.-C. Le même cycle avait été introduit, l'an 30 av. J.-C., dans l'usage civil à Alexandrie, à la place de l'année vague égyptienne de 365 jours. H. M.

SOSILE DE LACÉDÉMONE, maître et compagnon d'Annibal, dont il avait écrit l'histoire. S. RE.

SOSIPATER, poète de la comédie nouvelle, dont Athénée nous a conservé un long fragment, où un cuisinier fait l'éloge de son art.

Meineke, *Fragmenta comicorum*, I, p. 477. S. RE.

SOSIPHANE, poète tragique de la pléiade alexandrine, avait composé 73 pièces et remporté 7 fois le prix. Les fragments ont été recueillis par Nauck, *Poetæ tragici*, 1856. S. RE.

SOSITHÉE, poète de la pléiade alexandrine, qui passait pour avoir remis en usage les drames satyriques. Il nous reste de lui plusieurs fragments réunis par Nauck, *Poetæ tragici*, 1856.

Eichstädt, *de Sosithei Lityersa*, 1793. S. RE.

SOSPEL, *Hospitellum*, ch.-l. de cant. (Alpes-Maritimes), arr. de Nice, sur la Bevera; 3,465 hab. Draps et soieries. — Les Français la prirent au duc de Savoie en 1792.

SOSPITA, surnom de Junon, de Diane, d'Hécate, de Proserpine et de Minerve. S. RE.

SOSTHÈNE, général macédonien, repoussa une invasion des Gaulois après la mort de Ptolémée Céraunus, reçut le titre de roi après Méléagre, fils de ce prince, [illegible] av. J.-C., et périt dans un nouvel engagement contre les [illegible].

SOSTRATE, architecte grec, né à Cnide, florissait au IIIe siècle av. J.-C. Il embellit sa ville natale [illegible] ou terrasses soutenues sur des arcades. [illegible] en Égypte par Ptolémée Philadelphe, il éleva dans l'île de Pharos, près d'Alexandrie, le fameux fanal qui fut rangé parmi les sept merveilles du monde.

SOSVA, riv. de la Russie d'Asie, naît dans les monts Ourals, coule au N., à l'E. et au N.-E., à travers le gvt de Tobolsk, et se jette dans l'Obi, à 9 kil. S. de Berezov; cours de 560 kil.

SOSVA, riv. de la Russie d'Asie, arrose les gouvernements de Perm et de Tobolsk et, en se réunissant à la Lovda, forme la Tavda; cours de 300 kil.

SOTADES, poète grec du IIIe siècle av. J.-C., né à Maronée en Thrace, vécut à la cour de Ptolémée Philadelphe, roi d'Égypte. Ce prince s'étant marié avec Arsinoé, sa propre sœur, comme cela était d'usage en Égypte, il l'attaqua dans ses vers et fut jeté à la mer dans un coffre de plomb par son ordre. Ses vers n'étaient pas moins célèbres par leur ton satirique que par leur impureté. Les fragments de Sotades ont été réunis par Meineke dans ses *Poetæ [illegible]*, 1847. S. RE.

SOTER, *le sauveur*, surnom de Jupiter, des Dioscures, d'Apollon, de Bacchus, de Mercure, de Neptune, d'Esculape, d'Hercule, de Thémis, ainsi que de plusieurs princes de la famille des Lagides. *V.* PTOLÉMÉE. S. RE.

SOTERICHUS, poète épique et historien [illegible] Dioclétien, avait écrit un éloge de cet empereur, une biographie d'Apollonius de Tyane et une histoire [illegible] la prise de Thèbes par Alexandre. S. RE.

SOTÉRIES, sacrifices que les Anciens faisaient aux dieux, après avoir échappé à quelque péril.

SOTERIOPOLIS, v. de Colchide, la même que Dioscurias. [illegible]

SOTHIS, nom donné par les anc. Egyptiens à l'étoile Sirius ou Canicule. Ils se servaient d'années vagues de 365 jours, retardant d'un jour tous les quatre ans sur les années solaires, de sorte qu'elles se retrouvaient au même point après 1,460 ans : cet espace de temps s'appelait *période sothiaque*, parce que la période commençait et se terminait avec le lever héliaque de Sothis. La 1re période sothiaque remontait à l'an 2782 av. J.-C. ; la 2e commença le 20 juillet 1322 av. J.-C., et se termina en 139 de J.-C.

SOTIATES, petit peuple gaulois de l'Aquitaine (Novempopulanie), entre les Vasates au N. et les Elusates au S., occupaient les environs du village actuel de *Sos* (Lot-et-Garonne), et furent soumis par Crassus, lieutenant de César.

SOTIES ou **SOTTIES**, farces satiriques et grossières du 1er âge de la comédie française, et dans lesquelles, sous un voile allégorique transparent, on attaquait les grands personnages. Elles étaient jouées par une confrérie de bouffons, dont le chef s'intitulait *Prince des sots*. François Ier les prohiba.

SOTION D'ALEXANDRIE, philosophe grec, vivait au IIe siècle av. J.-C. : il avait écrit une histoire de la philosophie que Diogène Laërce a consultée. — Un autre, philosophe péripatéticien d'Alexandrie, au Ier siècle ap. J.-C., avait écrit un ouvrage sous le titre de *Corne d'Amalthée*, qui parait avoir été un recueil d'histoires fabuleuses. S. Re.

SOTO (Luis BARAHONA DE), poète espagnol du XVIe siècle, né à Lucena (prov. de Grenade), exerça la médecine. Il fut l'émule de Garcilaso dans ses odes, ses chansons et ses églogues. Son poème *Las Lagrimas de Angelica*, un des meilleurs de la langue espagnole, est supérieur à toutes les continuations italiennes de l'Arioste.

SOTO (DOMINIQUE), théologien, né en 1494 à Ségovie, d'un jardinier, m. en 1560, fit ses premières études sans maître, les acheva à l'Université d'Alcala et à Paris, entra chez les dominicains en 1524, professa avec distinction à Salamanque, fut envoyé par Charles-Quint au concile de Trente en 1545, avec le titre de son 1er théologien, devint confesseur de l'empereur et refusa l'évêché de Ségovie. Juge de la querelle entre Las Casas et Sépulvéda au sujet des Indiens réduits en esclavage, il décida en faveur du premier.

On a de lui : *Traités de la Nature et de la Grâce*, en latin, Paris, [illegible] *Justitia et Jure*, Anvers, [illegible] *Tegendis Secretis*; des Commentaires sur Aristote, sur Pierre Lombard, etc.

SOTO (FERNAND DE), gentilhomme espagnol, né à Villanueva de Barca Rota (Estramadure), passa en Amérique en 152[illegible], conquit une partie de la Floride, fut nommé gouverneur de Santiago-de-Cuba, releva en 1528 la Havane ruinée par des corsaires français, suivit Pizarre à la conquête du Pérou, et mourut en 1542, au Mississipi.

SOTO-MAYOR SAN-SALVADOR DE), v. d'Espagne (Galice), prov. de Pontevedra, à 22 kil. N.-E. de Vigo ; 3,142 hab. Titre de comté.

SOTS (PRINCE DES). V. PRINCE.

SOTTEGHEM, brg de Belgique (Flandre Orientale), à 15 kil. E.-N.-E. d'Oudenarde ; 2,718 hab. Ruines du château du comte d'Egmont ; l'église du bourg renferme son tombeau. Fabr. de toiles de coton, toiles, tabac ; tanneries.

SOTTEVILLE-LEZ-ROUEN, vge (Seine-Inférieure), arr. et à 3 kil. S. de Rouen, près de la rive g. de la Seine ; 13,0[illegible]2 hab. Filat. de coton ; fabr. de savon, cardes, calicots, huile, verres, machines ; laitage renommé.

SOTTOMARINA, île du roy. d'Italie, prov. et à 24 kil. S. de Venise, la plus méridionale de celles qui séparent les lagunes de l'Adriatique. A sa pointe N. est *Chioggia*.

SOU, [illegible], dans les langues turques, entre dans la composition de beaucoup de noms géographiques : *Karasou*, [illegible]

SOU ou **SOL**, *Solidus*, monnaie de France. Le *sou d'or*, qui [illegible] [illegible]

gros denier, *denier blanc*, *blanc*, ou *grand blanc* : originairement en argent pur, c.-à-d. à 11 deniers 1/2 de fin, ils dégénérèrent bientôt, et dès le temps de Philippe VI de Valois c'étaient des pièces de billon. Le *sou de cuivre* ne date que de Louis XV, en 1719. Lors de l'adoption du système décimal, il devint la pièce de 5 cent., et il représente la 20e partie du franc, comme autrefois la 20e partie de la livre.

SOUABE, en allemand *Schwaben*, en latin *Suevia*, anc. division de l'Allemagne, au S.-O., n'avait pas de limites bien déterminées. On la place ordinairement entre la Thuringe au N., la Forêt-Noire à l'O., le Lech et la Bavière à l'E. ; du côté du S., elle dépassait le Rhin et s'étendait en Suisse ; v. princ. : Zurich, Augsbourg, Ulm, Constance, Tubingue, Bade, Hall, Rhinfeld, Nordlingen, etc. Elle fut divisée d'abord en cantons (*gaus*), qui tiraient leurs noms des rivières (la Kraich, l'Iaxt, le Kocher, la Brenz, etc.), puis en seigneuries et comtés divers. — La Souabe, dont le nom vient des Suèves et ne date guère que du Xe siècle, était une partie de l'anc. Alémanie. En 912, Erchanger en usurpa la souveraineté, et la constitua en duché, qui, possédé successivement par divers seigneurs non héréditaires, appartint, de 1080 à 1268, à la maison de Hohenstauffen. Depuis cette maison, le duché fut réuni à l'Empire.

DUCS DE SOUABE.

1° DUCS NON HÉRÉDITAIRES.

Erchanger	912	Ernest II	1016
Burckhard Ier	926	Hermann IV	1015
Hermann Ier	926	Henri (ce fut depuis l'emper. Henri III)	1038
Ludolf	948	Othon II	1043
Burckhard II	9[illegible]	Othon III, margrave de Schweinfurt	1045
Othon Ier	973	Rodolphe de Rheinfeld (anti-empereur)	1057-1080
Conrad Ier	982		
Hermann II	997		
Hermann III	1004		
Ernest Ier d'Autriche-Babenberg	1012		

2° DUCS HÉRÉDITAIRES (MAISON DE HOHENSTAUFFEN).

Frédéric Ier, gendre de l'empereur Henri IV	1080	Conrad IV (en même temps duc de Franconie)	1191
Frédéric II, *le Louche*	1105	Philippe (emper., 1198-1208)	1196
Frédéric III (le même que l'empereur Frédéric Ier Barberousse)	1147	Frédéric VI (le même que l'empereur Frédéric II), [illegible]	[illegible]
Frédéric IV *de Rothenbourg*, fils de l'empereur Conrad III	1155	Henri II	[illegible]
Frédéric V	1167	Frédéric VI, [illegible]	[illegible]
		Conrad V (le même que l'empereur Conrad IV)	1250
		Conrad VI ou Conradin	12[illegible]-1268

SOUABE (COMTÉ PALATIN DE), partie du duché de Souabe, appartenant à la maison de Calw ; ch.-l. Tubingue. Cette seigneurie disparut à la fin du XIIIe siècle.

SOUABE (CERCLE DE), un des 4 cercles de l'empire d'Allemagne créés en 1387 par Wenceslas, et un des 10 formés par Maximilien Ier, entre ceux du Haut-Rhin, du Bas-Rhin, d'Autriche, de Franconie, et la Suisse, comprenait les principautés ecclésiastiques de Constance, d'Augsbourg, d'Elwangen et de Kempten, le duché de Wurtemberg, le margraviat de Bade, les principautés de Hohenzollern, 31 villes impériales (Augsbourg, Ulm, Reutlingen, Nordlingen, Hall, Lindau, Memmingen, Heilbronn, etc.).

SOUABE-ET-NEUBOURG (CERCLE DE), division administrative du roy. de Bavière, au S.-O. ; touchant à l'empire d'Autriche (Tyrol) au S. Sa partie méridionale est traversée par les Alpes Algaviennes ; le centre et le nord présentent de vastes plaines arrosées par le Danube, le Leck, la Wertach, la Zusam, la Mindel, la Gunz et l'Iller. Ce cercle a une superficie de 9,490 kil. carrés et 634,5[illegible] hab., dont 540,[illegible] catholiques, 88,951 protestants et [illegible] israélites. Il est formé d'un ancien pays bavarois (Neubourg) et des possessions de Souabe que la Bavière acquit au recez de Ratisbonne, en 1803. Il dépend de l'évêché et de la cour d'appel d'Augsbourg et de la 2e division du Ier corps d'armée bavarois (Munich). Ch.-l. Augsbourg. C. P.

SOUABE (MAISON DE). V. HOHENSTAUFFEN.

SOUABE (MIROIR DE). V. MIROIR.

SOUAKIM ou **SOUAKIN**, v. de Nubie, située en partie dans une île du golfe Arabique et en partie sur le continent, par 19° 5' lat. N., et 35° 12' long. E., à 210 kil. S.-O. de Djeddah ; env. 10,000 hab. Bon port. Pêcheries de perles sur les côtes voisines ; occupée aujourd'hui par les Italiens.

SOUAL, port espagnol des Philippines, [illegible] au commerce étranger, au fond de la baie de [illegible] et près de cette ville, sur la côte N.-O. de Luçon. [illegible] de poissons, noix de coco, sucre et peaux. [illegible] hab.

SOUBAB. V. NABAB.

SOUBISE, vge (Charente-Inférieure), arr. de Marennes, à 4 kil. [illegible] de Rochefort, sur [illegible] 64[illegible] [illegible]

SOUBISE (BENJAMIN DE ROHAN, [illegible]), [illegible] de René de Rohan et de Catherine [illegible], [illegible] de

Soubise, et frère de Henri de Rohan, qui fut le chef des protestants de France, né vers 1583, m. en 1641, fit ses premières armes en Hollande sous Maurice de Nassau, se montra protestant zélé, et reçut de l'assemblée calviniste de la Rochelle le commandement du Poitou, de la Bretagne et de l'Anjou, 1621. Tandis que les autres chefs, ses coreligionnaires, se soumettaient au roi, il soutint dans Saint-Jean-d'Angely un siège d'un mois contre les troupes de Louis XIII, fut forcé de se rendre, essaya de rallumer la guerre civile, fut battu, se réfugia en Angleterre après la prise de Montpellier en 1622. Il reprit bientôt les armes, et, usant d'une ruse déloyale, surprit en 1625 une escadre royale à l'embouchure du Blavet, mais perdit une bataille navale contre Montmorency. Lors du siège de la Rochelle, il prit part à la tentative infructueuse que fit Buckingham pour secourir cette ville et refusa de profiter de l'édit de pacification de 1629, qui le comprenait dans l'amnistie générale; il repassa en Angleterre et y mourut sans postérité. B.

SOUBISE (CHARLES DE **ROHAN**, PRINCE DE), né en 1715, m. en 1787. Brave officier, mais général médiocre, fut aide de camp de Louis XV de 1744 à 1748, gouverneur de Flandre et de Hainaut en 1751, se fit battre à Rosbach par Frédéric II en 1757. Le public le chansonna après sa défaite, bien qu'il n'eût pas été d'avis de livrer bataille et qu'il eût courageusement payé de sa personne. A la suite d'avantages peu importants à Sondershausen et à Lutzelberg, il fut nommé maréchal de France. Courtisan infatigable, adversaire heureux du maréchal de Broglie, il eut encore un commandement en 1762, et fut vainqueur à Johannisberg, grâce aux conseils du maréchal d'Estrées. Complaisant dévoué de la marquise de Pompadour et de Mme Dubarry, le roi le combla de faveurs, et il fut mêlé à toutes les intrigues de la cour, en se conduisant néanmoins avec une sorte de loyauté vis-à-vis de ses rivaux. Il était sincèrement attaché à Louis XV, et, après la mort de ce prince, il fut le seul des courtisans qui accompagna son corps à Saint-Denis. Louis XVI lui en sut bon gré et l'excepta de la disgrâce infligée aux derniers courtisans de Louis XV. B.

SOUBISE (ARMAND DE **ROHAN**, DIT LE CARDINAL DE), frère du précédent, né à Paris en 1717, m. en 1756, porta d'abord les noms de *prince de Tournon* et d'*abbé de Ventadour*, fut fait chanoine de Strasbourg, puis coadjuteur en 1742, cardinal en 1747, succéda en 1749 à son grand-oncle Armand-Gaston de Rohan dans l'évêché de Strasbourg, devint grand aumônier du roi et membre de l'Académie française. B.

SOUBRE (ÉTIENNE-JOSEPH), musicien belge, né à Liège en 1813, m. en 1871, obtint le grand prix de composition en 1841 pour une cantate de *Sardanapale,* visita l'Italie, l'Allemagne et la France, aux frais de son gouvernement, se livra à l'enseignement après son retour et fut nommé directeur du Conservatoire de Liège en 1862. On a de lui un opéra d'*Isoline, ou les Chaperons blancs,* 1855, un *Requiem,* des œuvres de musique religieuse, des symphonies, des morceaux pour les sociétés chorales, etc.

SOUCHAY (JEAN-BAPTISTE), chanoine de Rodez, né en 1688 à Saint-Amand (Vendômois), m. en 1746, fit ses études au collège de l'Oratoire, à Vendôme, puis vint à Paris, où il fut professeur d'éloquence au Collège royal en 1732. Il a laissé des éditions encore estimées des Œuvres d'*Ausone,* avec commentaires de *Pellisson,* de *Boileau,* de l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé, et plusieurs dissertations dans le recueil de l'Académie.

SOUDAGH ou **SOUDAK**, c.-à-d. *colline de la fontaine,* v. de la Russie d'Europe (Tauride), en Crimée, petit port sur la mer Noire, à 103 kil. E.-S.-E. de Simphéropol; à 36 kil. S.-O. de Kaffa; 1,000 hab. Elle est bien déchue; ses anciennes fortifications sont en ruine.

SOUDAN, *noir,* nom que les Arabes d'Afrique donnent à l'Afrique centrale, appelée aussi par eux *Belad-el-Takrour* (pays des convertis), et par les Européens *Nigritie.* Le Soudan a pour bornes au N. le Sahara, à l'O. l'océan Atlantique, au S. les régions inexplorées vers l'Équateur, à l'E. l'Abyssinie. Il se divise en Soudan occidental, de l'Atlantique au lac Tchad, et en Soudan oriental, de ce lac à l'Abyssinie. Bien arrosé, il renferme en totalité ou en partie les plus grands fleuves de l'Afrique, le Sénégal, la Gambie, le Niger et ses affluents, le Nil supérieur et une grande quantité de lacs (Tchad, Kendsi, Fittré, etc.) Alimentés par les pluies d'une seule saison, et coulant sur un sol dont le relief est indécis, les cours d'eau se changent, pendant la saison sèche, en marécages, déposent alors le limon que leurs eaux charrient pendant le débordement et exhaussent ainsi leur lit; en sorte qu'à la saison suivante les fleuves sont forcés de se tracer un cours nouveau, et se déplacent sans cesse. Par la même raison, les lacs les plus vastes, comme le Tchad, se rétrécissent tous les jours. Le Soudan est couvert de vastes forêts de mimosas, de tamariniers, de sycomores; les clairières seules sont habitées par les Nègres. On y trouve la plupart des grands animaux, le crocodile, l'hippopotame, le rhinocéros, le lion, la panthère, l'hyène, le chacal, le buffle sauvage, la girafe, l'autruche, le chameau, le bœuf, le cheval, le mouton, la chèvre. Le Soudan est peuplé par trois races différentes : 1° les *Touareg*, sur les frontières du Sahara, restes, comme les Kabyles et les Berbères de l'Atlas, de l'ancienne race indigène de l'Afrique septentrionale, les Éthiopiens ou Chamites; 2° les *Arabes*, issus, les uns des Koreïschites qui passèrent la mer Rouge et se réfugièrent dans l'Afrique centrale pour échapper aux persécutions des premiers musulmans; les autres, des tribus mahométanes venues de l'Égypte et du Maroc, et qui imposèrent l'islamisme aux premiers Arabes et aux Nègres; 3° les *Nègres,* qui forment l'immense majorité de la population; quoique ayant adopté en partie l'islamisme, ils ont conservé beaucoup de pratiques superstitieuses, la croyance aux sorciers, aux amulettes, aux talismans; ils se défigurent par des stigmates bizarres, se liment les dents en pointe ou s'arrachent les incisives, ce qui gêne leur prononciation et fait ressembler leur langue à une suite de sifflements. Armés de lances, de javelots, d'épées droites, de haches et de flèches empoisonnées, ils se font des guerres d'extermination, qui, jointes aux fièvres produites par les marécages et aux maladies épidémiques qui ravagent fréquemment le pays, rendent sa population moins nombreuse que ne le feraient supposer l'étendue du pays et la fertilité du sol. L'industrie est peu avancée; les Soudaniens savent extraire quelques métaux, forger le fer, tisser et teindre avec l'indigo quelques cotonnades; les principaux objets de commerce sont les dents d'éléphant, la poudre d'or et la gomme. Les rois ou *sultans* exercent la puissance la plus absolue. Les principaux États sont ceux des *Mandingues,* de *Bambara,* de *Tombouctou,* des *Fellatahs,* de *Haoussa,* dans le Soudan occidental; le *Bournou,* avec les États de *Mandara* et de *Sokoto,* ses tributaires, aux environs du lac Tchad; près du même lac, le *Kanem* et le *Baghermy,* tributaires du principal État du Soudan oriental le *Waday* ou *Borgou,* enfin le *Soudan Égyptien,* composé du *Darfour,* du *Kordofan* et de la *Haute-Nubie.* C. P.

SOUDAN, altération du nom de *sultan,* fut un titre donné par les chroniqueurs de l'Occident au moyen âge aux lieutenants généraux des khalifes, des chefs Seldjoucides et Atabeks.

SOUDJA, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Koursk, sur une riv. de son nom; 4,582 hab.

SOUDRAS, caste de l'Inde. (*V.* BRAHMA.)

SOUEIRAH. *V.* MOGADOR.

SOUEN-HOA, v. de l'empire chinois (prov. de Tchi-li), à 150 kil. N.-O. de Pékin, sur le Yang-ho, à 30 kil. de la Grande-Muraille. Elle est bien bâtie et très peuplée.

SOUF (OUED), oasis du Sahara algérien, par 33°-34° lat. N. et vers 4° 30' long E. à la frontière des États de Tunis et de Tripoli, entre le Chott-el-Melghir au N., le Nefzaona à l'E., l'Oued-Rir à l'O. et le Désert au S. Elle dépend de la province de Constantine, et comprend sept petites villes, entre autres : El-Oued, la capitale; El-Cuemar, Bihima; pop., 30,000 hab., possédant 10,000 chameaux et beaucoup de moutons et de chèvres renommés pour l'abondance et la finesse de leur toison. Plus de 6,000 personnes, surtout les femmes, y sont occupées à tisser des haïks et des burnous. C. P.

SOUFFLOT (JACQUES-GERMAIN), architecte, né en 1714 à Irancy près d'Auxerre, d'un lieutenant au bailliage de cette ville, m. en 1780, montra dès l'enfance un goût très vif pour l'architecture. Son père, qui avait de la fortune, lui fit faire les meilleures études, puis l'envoya les compléter en Italie, et jusque dans l'Asie Mineure. Soufflot revint par Rome, où M. de Saint-Aignan, ambassadeur de Louis XV, charmé de ses rares dispositions, le fit entrer, comme pensionnaire du roi, à l'Académie de France. Il y resta 3 ans. En quittant Rome, il se rendit à Lyon, où il construisit l'hôtel du Change, aujourd'hui temple protestant, le Grand-Théâtre et le magnifique Hôtel-Dieu. Sa réputation le fit appeler à Paris, où il donna le plan de la nouvelle église Sainte-Geneviève (depuis Panthéon), 1757, dont, jusqu'à sa mort, il dirigea les constructions, alors parvenues au soubassement de la tour du dôme. De 1771 à 1783, il bâtit l'École de droit, sur la place devant cette église. Soufflot cultivait la peinture, la sculpture et la poésie. Il fut nommé contrôleur, puis intendant général des bâtiments royaux et membre des Académies d'architecture et de peinture. Le Panthéon est une conception pleine de hardiesse et de grandeur, bien que le style des ordonnances ne soit pas toujours d'une parfaite pureté. En 1807, le nom de Soufflot a été donné à la rue qui fait face à l'entrée.

On a de Soufflot : *Élévations géométrales et perspective des trois temples de Pæstum en 1750,* 1764, in-fol.; *Recueil de plusieurs parties d'architecture,* 1767, 2 vol. in-fol., 250 pl. C. D—Y.

SOUFRIÈRE (La). *V.* Guadeloupe.

SOUILLAC, ch.-l. de cant. (Lot), arr. de Gourdon, près de la rive dr. de la Dordogne ; 3,110 hab. Trib. de commerce. Comm. de vins, cuirs, sels, merrains, truffes. Fabr. d'outils aratoires. Culture du tabac. Beau pont. Église byzantine du XIe siècle, de l'abbaye de la congrégation de Saint-Maur.

SOUKHONA, riv. de la Russie d'Europe, gvt de Vologda, naît au lac de Koubensk, et, jointe au Jug, forme la Dvina du N. Princ. affl. Vologda et Tolchma, cours de 400 kil. Elle est navigable et unit ainsi Vologda et Arkhangel.

SOUKNA, oasis de la prov. turque de Tripoli. La ville qui lui donne son nom, par 29° 4' lat. N. et 13° 28' long. E., est entourée d'un cirque de montagnes, dont celles de l'E. s'appellent *Souda* ou montagnes noires, et renferment des mines de fer ; environ 2,500 hab., Berbères. C. P.

SOUKOUM-KALEH, forteresse russe de la lieutenance générale du Caucase, à 50 kil. d'Anapa, sur un des îlots de la Baslata, à son embouchure dans la mer Noire ; 1,500 hab. Anc. capitale de l'Abasie, auj. ch.-l. d'un district militaire. — Le district de Soukoum-Kaleh formé d'un démembrement de celui de Koutaïs, à l'O. du fleuve Ingour, a 8,369 kil. carrés, et 64,189 hab. Il est habité par des Cosaques depuis l'émigration des Tcherkesses.

SOULAINES, ch.-l. de cant. (Aube), arr. de Bar-sur-Aube ; [illegible] hab. Tuileries. Anc. châtellenie.

SOULAVIE (Jean-Louis **GIRAUD**), littérateur, né en 1751 ou 1752 à Largentière (Ardèche), m. en 1813, embrassa l'état ecclésiastique, fut vicaire général du diocèse de Châlons. Il a publié : *Pièces inédites sur les règnes de Louis XIV, Louis XV et Louis XVI*, Paris, 1809, 2 vol. ; *Histoire naturelle de la France méridionale*, en 2 parties, 1780, 8 vol. ; *Histoire, cérémonial et droits des états généraux*, 1789, 2 vol. ; *Mémoires du maréchal de Richelieu*, Londres, 1790-93, 9 vol., ouvrage composé avec l'assentiment du maréchal, mais diffus et plein d'inexactitudes ; *Mémoires historiques et politiques du règne de Louis XVI*, Paris, 1801, 6 vol., livre mal fait, mais où l'on trouve quelques documents précieux ; *Histoire de la décadence de la monarchie française*, 1805, 3 vol. et atlas, etc. B.

SOULE (La), *Subola*, petit pays de l'anc. France (Gascogne méridionale), entre le Béarn à l'E., la Navarre française à l'O. et la Navarre espagnole au S. ; ch.-l. Mauléon. Titre d'une vicomté, qui fut réunie à la couronne par Philippe le Bel en 1306. C'est aujourd'hui une partie du département des Basses-Pyrénées.

SOULI, v. de la Turquie d'Europe (Janina), à 50 kil. S.-S.-O. de Janina, ch.-l. d'un petit territoire de 145 kil. carrés environ. Les Souliotes ont toujours eu la haine du despotisme turc ; après une résistance héroïque contre Ali-Pacha, en 1788-92, 1800, 1803, ils émigrèrent en masse dans la vallée de Parga, qu'ils durent encore quitter à cause des attaques nouvelles d'Ali et de la trahison des Anglais, 1819. Après la mort d'Ali, en 1822, les Souliotes revinrent de Corfou dans leur pays.

SOULIÉ (Melchior-Frédéric), poète dramatique et romancier, né à Foix en 1800, d'un employé des finances, m. en 1847, débuta par un volume de poésies, *Amours françaises*, qui fut assez bien reçu, puis donna au théâtre, avec beaucoup de succès, *Roméo et Juliette*, tragédie en 5 actes et en vers, 1828, imitée de Shakspeare ; *Christine à Fontainebleau*, drame romantique, 1829 ; *La Famille de Lusigny*, *Clotilde*, 1832 ; *la Closerie des genêts*, 1846, le meilleur de ses drames. Ses romans sont nombreux ; les principaux sont : *les Deux Cadavres*, 1832 ; *le Magnétiseur*, 1834 ; *Romans historiques du Languedoc*, 1834-36 ; *l'Homme de lettres*, 1838 ; *les Mémoires du diable*, 1837-38.

SOULIÉ (Eudore), littérateur, né en 1817, m. en 1876, fut conservateur adjoint de la chalcographie du Louvre, et devint, en 1851, conservateur du musée de Versailles, dont il publia, en 1866, un précieux catalogue. Il a publié des *Recherches sur la vie de Molière*, et édité, avec MM. Mantz, de Chennevières et de Montaiglon, le *Journal* de Dangeau, les *Mémoires* du cardinal de Luynes et le *Journal* d'Héroard.

SOULIMA ou **SOULIMANA**, roy. de l'Afrique occidentale, dans la Sénégambie, entre le Fouta-Djallon au N.-O. et le Koranko au S., est l'État le plus policé de la côte de Sierra-Leone ; cap. Falaba.

SOULINA, nom que l'on donne à l'un des bras du Danube, près de son embouchure dans la mer Noire. La Soulina donne son nom à un petit port qui appartient à la Roumanie et a 4,000 hab. (*V.* Danube.)

SOULIOTES. *V.* Souli.

SOULOU (Archipel de), groupe d'îles de la Malaisie, entre la mer de Mindoro au N. et celle de Célèbes au S., par 5° 45'-6° 45' lat. N. et 117°-120° long. E., entre les îles de Bornéo et de Mindanao. Il comprend environ 150 îles divisées en 3 groupes : Basilan au N.-E., Soulou au centre, Taui-Taui au S.-O. ; les principales îles sont : Jolo (793 kil. carr.), Pangutarang (281 kil. carr.), Tapul (220 kil. carr.), Taui-Taui (545 kil. carr.). Ensemble : 2,456 kil. carr., avec 102,000 hab. La mer qui les environne est parsemée de récifs de corail et de madrépores. Beau climat ; fruits des tropiques. Commerce avec la Chine et l'Inde. Ces îles forment un gouvernement indépendant, régi par un sultan, la noblesse et des assemblées législatives. Ses nombreux pirates infestent les côtes des Philippines. Les Espagnols revendiquent Soulou, mais n'y font pas acte de souveraineté. G. H.

SOULOUQUE, noir d'Haïti, né en 1789, m. en 1867, prit part à la guerre contre les Français, entra dans la garde du président Pétion en 1810, et, pendant les administrations de Boyer, d'Hérard et de Guerrier, passa par tous les grades jusqu'à celui de général. Élevé à la présidence en 1847, malgré son incapacité, il se laissa dominer par le plus vil entourage, se maintint au pouvoir par la terreur et les fusillades, prit le titre d'empereur avec le nom de Faustin Ier en 1849, composa une cour et une noblesse qui firent de lui la risée de l'Europe, éprouva de honteux échecs en voulant soumettre la république Dominicaine, 1855-56, fut renversé par Geffrard en 1859 et s'enfuit à la Jamaïque.

SOULT (Nicolas-Jean-de-Dieu), né en 1769, à Saint-Amans-la-Bastide (Tarn), de parents cultivateurs, m. en 1852, s'engagea, à 16 ans, dans le régiment Royal-infanterie, fut nommé, en 1791, sous-lieutenant de grenadiers dans le 1er bataillon du Haut-Rhin, fit avec distinction, sous les ordres de Hoche et de Pichegru, les campagnes de 1792 et 1793 à l'armée de Rhin-et-Moselle, passa capitaine sous Custine, et, après des actions d'éclat à Kaiserslautern, Wissembourg et Fleurus, devint, avant la fin de 1794, chef de bataillon, colonel, et général de brigade. Il contribua aux victoires d'Altenkirchen et de Friedberg, fut fait général de division après l'action de Leibtingen, 1799, et, envoyé auprès de Masséna en Suisse, comprima l'insurrection des cantons de Schwytz, d'Uri, et d'Unterwald, eut une grande part au succès de la bataille de Zurich, et poursuivit au delà de la Linth les débris de l'armée de Korsakow. En 1800, il servit sous Masséna à l'armée d'Italie, concourut à la défense du pays de Gênes, fut blessé à l'attaque du Monte-Creto, tomba au pouvoir des Autrichiens, qui lui rendirent la liberté après la bataille de Marengo, et reçut le commandement supérieur du Piémont, où il comprima l'insurrection de la vallée d'Aoste et soumit les Barbets. En 1801, on le mit à la tête du corps d'observation chargé d'occuper Otrante, Tarente, Brindisi et Gallipoli. Colonel général de la garde des consuls après la paix d'Amiens, commandant du camp de Saint-Omer en 1803, maréchal d'Empire en 1804, il dirigea le IVe corps de la grande armée pendant la campagne de 1805, prit Memmingen, participa au blocus d'Ulm, puis à la bataille d'Austerlitz, après laquelle l'empereur le qualifia de *premier manœuvrier de l'Europe*, et fut gouverneur de Vienne jusqu'à la paix de Presbourg. Pendant la campagne de Prusse, 1806, il commanda l'aile droite à Iéna, entreprit le blocus de Magdebourg, que continua le maréchal Ney, et contribua à la prise de Lubeck. En Pologne, 1806-1807, ses succès ne furent pas moins glorieux : il combattit à Pultusk, à Eylau, à Heilsberg, et la prise de Kœnigsberg lui valut, après le traité de Tilsitt, le titre de *duc de Dalmatie*. Napoléon lui confia, en 1808, le centre de l'armée d'Espagne : Soult gagna la bataille de Burgos, prit, malgré le général anglais Moore, Reynosa, Santander, le Corogne, le Ferrol, envahit, en 1809, le N. du Portugal, enleva le camp anglo-portugais d'Oporto, et, se repliant devant les forces supérieures amenées par Wellington, rentra en Galice, où il débloqua Lugo et mit en fuite les bandes du marquis de La Romana. Nommé major général de l'armée, il raffermit momentanément sur le trône Joseph Bonaparte par la victoire d'Ocaña. Chargé, en 1810, de subjuguer l'Andalousie, il força les défilés de la Sierra-Morena et prit Séville. L'année suivante, pénétrant dans l'Estramadure, il s'empara d'Olivença et de Badajoz, et remporta des succès fort disputés à Gevora et près d'Albuera. La défaite de l'armée française de Portugal à la bataille des Arapiles, l'évacuation de Madrid par le roi Joseph, les revers de l'empereur en Russie, l'obligèrent de lever le siège de Cadix, 1812 ; ce fut alors qu'il opéra vers les Pyrénées une retraite que l'on regarde comme un chef-d'œuvre de stratégie. En 1813, il rejoignit la grande armée en Allemagne, et prit part aux victoires de Lutzen et de Bautzen. Mais en apprenant la défaite des Français à Vittoria, Napoléon le renvoya sur la Bidassoa. Soult, ayant réorganisé les troupes à Bayonne, disputa le terrain pied à pied à l'armée anglo-espagnole, qui envahissait les vallées de la Nive et de l'Adour, après des batailles intrépides, à Peyrehorade, Saint-Palais, Orthez, Aire, il combattit, avec 20,000 hommes, devant Toulouse, en 1814, près de 80,000 ennemis commandés par Wellington, et ne cessa de

combattre qu'après le rétablissement des Bourbons sur le trône. Louis XVIII lui donna le commandement de la 13e division militaire et, pendant quelques mois, le ministère de la guerre, en remplacement du général Dupont. Pendant les Cent-jours, Soult accepta de l'empereur la dignité de pair de France et le titre de major général de l'armée, et combattit à Fleurus et à Waterloo. Exilé par la 2e Restauration, il rentra en France en 1819, recouvra le maréchalat en 1821, la pairie en 1827, s'attacha au gouvernement de 1830, prit le ministère de la guerre à la place du maréchal Gérard, devint président du conseil des ministres, octobre 1832, quitta ces fonctions en juillet 1834, fut ambassadeur extraordinaire en Angleterre pour le couronnement de la reine Victoria en 1838, reprit, en 1839, le portefeuille de la guerre, fut appelé de nouveau à la présidence du conseil avec le portefeuille des affaires étrangères, et, après la retraite de Thiers, en 1840, reçut, dans le ministère du 29 octobre, cette présidence avec le département de la guerre. Il résigna ses fonctions pour raison de santé en 1847. Le roi lui décerna le titre de *maréchal général*, qui n'avait encore été porté que par Turenne, Villars et Maurice de Saxe. Soult a laissé des *Mémoires*, dont on n'a encore que la 1re partie, contenant l'*Histoire des guerres de la Révolution*, 1854, 3 vol. et atlas. Les capacités administratives et l'activité du maréchal étaient égales à ses grands talents militaires: l'armée, réorganisée par lui après 1830, lui dut de nombreuses améliorations et les lois importantes de 1831 sur les pensions militaires, de 1832 sur le recrutement et l'avancement, de 1834 sur l'état des officiers. Ce fut sous son ministère que l'on construisit les fortifications de Paris. B.

SOULTZ, en allemand *Sulz*, v. d'Alsace-Lorraine, cercle de Guebwiller; 4,630 hab. Fabr. de bonneterie, rubans de soie.

SOULTZ-LES-BAINS, en allemand *Sultz-Bad*, vge d'Alsace-Lorraine, cercle de Molsheim; 823 hab. Eaux minérales, établissement de bains.

SOULTZ-SOUS-FORÊTS, v. d'Alsace-Lorraine, cercle de Wissembourg; 1,620 hab. Bonneterie, huile de grains. Source salée.

SOULTZBACH, vge d'Alsace-Lorraine, cercle de Guebwiller; 789 hab. Eaux minérales.

SOULTZMATT, v. d'Alsace-Lorraine, cercle de Guebwiller; 2,856 hab. Eaux minérales.

SOUMAGNE, brg de Belgique, prov. de Liège; 2,664 hab. Clouterie. Beau château de *Wégimont*.

SOUMAROKOV (Alexandre-Pétrovitch), poète russe, né à Moscou en 1727, m. en 1778, fils d'un général, fut conseiller d'État et directeur des théâtres de la cour. Dans ses *Œuvres*, publiées à Moscou, 1787, 10 vol., on trouve 10 tragédies, des comédies, des poèmes didactiques, des odes, épîtres, satires, élégies, etc. Il fut le premier de sa nation qui écrivit des drames réguliers, où il prit Corneille, Racine et Voltaire pour modèles. Il choisit presque tous les sujets de ses tragédies dans l'histoire de Russie. Il eut une grande réputation comme poète et comme prosateur, fut comblé d'honneurs et de richesses par Catherine II. 5 de ses tragédies ont été trad. en français par Pappadopoulo, Paris, 1801, 2 vol.

SOUMBAVA. *V.* Sumbava.

SOUMET (Alexandre), poète, né à Castelnaudary en 1788, m. en 1845, fit des vers dès l'âge de 7 ans. On tenta vainement de le diriger vers l'étude des sciences. Fier de plusieurs prix aux Jeux floraux, il vint à Paris en 1808, chanta Napoléon Ier, et publia *l'Incrédulité*, poème en 3 chants, 1810. Encouragé par le succès, et bien que nommé auditeur au conseil d'État, il se livra tout entier à la poésie. Après la chute de Napoléon, il se rallia au gouvernement royal, et devint bibliothécaire du roi à Saint-Cloud. En 1815, il remporta 2 prix le même jour à l'Académie française, pour les poèmes *la Découverte de la vaccine*, et *les Derniers Moments de Bayard*. L'année précédente, il avait composé *la Pauvre Fille*, élégie qui eut un succès populaire. Soumet, l'un des adeptes de la nouvelle école romantique, prit peu de part aux controverses, mais donna 2 tragédies en 2 jours, *Clytemnestre* et *Saül*, 1822, et obtint 2 succès qui lui ouvrirent les portes de l'Académie française en 1824. D'autres tragédies, *Cléopâtre*, 1824, et *Élisabeth de France*, 1828, furent froidement reçues; mais *Jeanne d'Arc*, 1825, *une Fête de Néron*, 1830, et *Norma*, 1831, obtinrent des applaudissements mérités. *Le Secret de la confession*, tragédie en 5 actes, appartient encore à la 1re époque dramatique de Soumet, ainsi que 2 opéras, *Pharamond* et *le Siège de Corinthe*. Soumet était éloigné du théâtre, quand il y revint pour y guider sa fille, avec laquelle il composa *le Gladiateur*, 1841, *le Chêne du Roi* et *Jeanne Grey*, 1844. Tant de pièces, où brille un beau talent, ne laissent cependant pas de leur auteur l'idée d'un grand poète dramatique: Soumet, trop classique peut-être, ne connaît point les combinaisons neuves et fortes; son style, plutôt que ses pensées, est fortement coloré. Aussi voulait-il avoir plus de champ, et travailla-t-il à 2 épopées: l'une parut en 1840, *la Divine Épopée*, en 12 chants, 2 vol. in-8°; l'autre, *Jeanne d'Arc*, en 3 parties, ne vit le jour qu'en 1846. Le sujet de *Jeanne d'Arc* est admirable et traité par un poète distingué; cependant ce n'est pas encore un poème épique. La *Divine Épopée*, qui a pour sujet la rédemption de l'Enfer, est le rêve brillant d'un théologien mystique, le jet impuissant d'une splendide hérésie. Soumet n'a publié en prose que les *Scrupules littéraires de Mme de Staël*, une *Oraison funèbre de Louis XVI*, et quelques articles dans des journaux de littérature. J. T.

SOUMISSION (Acte de). *V.* Convocation.

SOUMPOU. *V.* Sofrouga.

SOUMY, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Kharkov, sur le Psiol; 14,126 hab. Vieille citadelle. Foire importante. — Bâtie en 1653.

SOUMY ou **ABISKAN**, lac de Sibérie, près de la rive droite de l'Irtych, dans l'anc. prov. d'Omsk, communique avec le lac Tchany; 4,000 kil. carrés.

SOUND, noms de certains bras de mer ou lagunes qui longent la côte des États-Unis; tels sont les *sounds* d'Albemarle et de Pamlico.

SOUNGARI, riv. de l'Empire chinois (Mandchourie), naît près de la frontière de Corée, coule de l'E. à l'O., et se jette dans l'Amour; cours de 1,550 kil. environ. Elle est profonde, facilement navigable et a de nombreux affluents.

SOUNGARIE. *V.* Dzoungarie.

SOUNG-KIANG, v. de Chine (Kiang-sou), à 275 kil. S.-E. de Nankin. Très industrieuse.

SOUPER. *V.* Repas.

SOUPER DE LIBERTÉ, *Cœna libera*, dernier repas que chez les anc. Romains on donnait aux condamnés à périr, exposés sur l'arène à la fureur des bêtes féroces, dans les chasses du cirque ou de l'amphithéâtre.

SOUQUE (Joseph-François), né en 1767, m. en 1820, fut secrétaire d'ambassade en Hollande sous le règne de Napoléon Ier, puis député au Corps législatif. Il est connu par 2 comédies en 5 actes, en prose, *le Caissier de Condé ou un Épisode de la Fronde*, jouée avec grand succès en 1816, sous le pseudonyme de Saint-Georges, et *Orgueil et Vanité*, représentée en 1819.

SOUR ou **TSOUR**, anc. *Tyr*, v. de la Turquie d'Asie (Syrie), sur la Méditerranée, à 36 kil. N. d'Acre, sur la partie E. d'une presqu'île de 1,600 m. de long; 3,000 à 4,000 hab. Son port, si célèbre autrefois, est presque comblé. Comm. de tabac avec le Caire et Damiette.

SOURA, riv. de la Russie d'Europe, arrose les gvts de Simbirsk, Penza, Nijni-Novgorod, et se jette dans le Volga à Vasil, après avoir reçu l'Ouza, l'Alatyr et la Piana; cours de 750 kil.

SOURABAYA, v. forte de l'île de Java, sur la côte N.-E. en face de l'île de Madura, port à l'embouchure du Kediri; par 7° 14' lat. S., et 110° 23' long. E.; 9,000 hab. Ch.-l. de résidence. Arsenal maritime avec 2 forts, fonderie de boulets, hôtel des monnaies, beaux chantiers, jardins remplis de plantes rares. Export. de sucre, riz, café, peaux de buffles, etc. Chemins de fer pour Sourakarta. La résidence a 5,023 kil. carr. et 1,615,951 hab., dont 5,052 Européens.

SOURAKARTA ou **SOLO-BENG-AWAN**, v. de l'île de Java, sur la riv. de son nom, au S.-E. de Samarang, à 500 kil. E.-S.-E. de Batavia; 100,000 hab. Capitale de l'anc. État de Mataram. Elle est formée par la réunion de plusieurs gros villages.

SOURDEVAL-DE-LA-BARRE, ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Mortain, sur la Sée; 3,914 hab. Coutellerie, quincaillerie, papeterie.

SOURDIS (François d'**ESCOUBLEAU** de), né vers 1570, m. en 1628, porta quelque temps le nom de La Chapelle-Bertrand, prit les ordres sacrés, et dut son élévation rapide à Gabrielle d'Estrées, dont il était parent. Archevêque de Bordeaux en 1591, cardinal en 1599, la fermeté de son caractère lui attira de vifs démêlés avec son chapitre et avec le parlement de Bordeaux. Un instant exilé, il parvint à rentrer en grâce, célébra même, en 1615, le mariage de Louis XIII et d'Anne d'Autriche, et tint, en 1624, un concile provincial, qui publia de bonnes ordonnances pour la discipline ecclésiastique. B.

SOURDIS (Henri d'**ESCOUBLEAU** de), frère du précédent, lui succéda comme archevêque de Bordeaux en 1629, après avoir été évêque de Maillezais depuis 1623. Intendant de l'artillerie et directeur général des vivres au siège de La Rochelle, il participa ensuite à l'expédition maritime de l'Île de Ré en 1628, et reprit aux Espagnols les îles Sainte-Marguerite. Richelieu le soutint dans une querelle contre le duc d'Éper-

non, gouverneur de Bordeaux. Sourdis présida l'assemblée du clergé en 1634, et mourut en 1645.

Il a laissé des *Mémoires*, publiés par Eugène Sue, 1839, 3 vol. in-4°, dans *la Collection des documents inédits de l'hist. de France*.

SOURGOUT, v. de Sibérie (Tobolsk), sur l'Obi ; 1,130 hab. Fondée en 1593. Résidence du commissaire russe qui perçoit le tribut des Ostiaks.

SOURIGUIÈRES DE SAINT-MARC (Jean-Marie), né vers 1767, près de Bordeaux, m. en 1837, auteur dramatique très médiocre, n'est plus connu que comme auteur de l'hymne *le Réveil du peuple*, composé contre les terroristes après la chute de Robespierre. Cet hymne, qui obtint un immense succès, est sans valeur littéraire.

SOURMAH, riv. de l'Hindoustan, prend sa source dans l'empire birman, arrose le Bengale et se jette dans le Brahmapoutra ; cours de 560 kil.

SOUROUGA ou **SOUMPOU**, v. du Japon, sur la côte S. de l'île de Niphon, dans la baie de Totomina. Jadis résidence impériale. Manufactures. — Elle donne son nom à une prov. qui a pour ch.-l. Shizouoka.

SOURTOUR. V. Frey.

SOUS, anc. *Suse* ou *Elymais* (?), ruines en Perse (Khousistan) : elles occupent un espace de 16 kil.

SOUS, v. et pays d'Afrique. (V. Sus.)

SOUSA, SOUSSA, anc. *Adrumète*, v. et port de la Tunisie, sur la Méditerranée à 65 kil. S. de Hammamet, à 110 kil. S.-E. de Tunis ; 10,000 hab. Défendue par 3 forts ; occupée par les Français depuis 1881. Export. d'huile, laines fines, céréales, etc. Un chemin de fer provisoire, à voie étroite, l'unit à Kairouan.

SOUSAM-ADASSI, nom turc de Samos.

SOUSTONS, ch.-l. de cant. (Landes), arr. de Dax ; 3,578 hab. Comm. de bois. Aux environs étang du même nom.

SOUTCHAVA ou **SUCZAWA**, v. de l'Autriche-Hongrie (Bukovine), sur une riv. de même nom, affluent du Sereth) et sur le chemin de fer de Lemberg à Bukharest. Fabr. de maroquins, toiles, etc. Comm. avec la Transylvanie et la Roumanie. — Jadis résidence des princes de Moldavie.

SOU-TCHEOU ou **SOU-CHOW-FOU**, v. de Chine (Kiang-sou), sur le canal Impérial et près du lac Taï-hou, à 140 kil. S.-E. de Nankin, 48 de la mer ; 500,000 hab., selon Dubose et Taylor. Nombreux canaux, qui l'ont fait appeler *la Venise de la Chine*. Les Chinois la nomment *le Paradis terrestre* : la beauté du site et la douceur du climat en ont fait le séjour habituel des riches. On y remarque les quais, les ponts, les temples et les arcs de triomphe. Mais la guerre civile a ruiné en partie la ville, et Sou-Tchéou ne rivalise plus avec Peking pour la beauté de ses livres et n'a plus le 1er rang pour les soieries. Imprimeries, fabr. de brocarts et de broderies ; centre du [illegible]. G. H.

SOUTERRAINE (LA), ch.-l. de cant. (Creuse), sur la Sedelle, [illegible] ; 4,359 hab. Église romane avec crypte remarquable ; brasseries ; fabr. et exportation de sabots.

SOUTH, [illegible] *sud, méridional*, en anglais : Southwark, [illegible].

SOUTHAMPTON, jadis *Hanton*, en latin *Clausentum*, cité-comté d'Angleterre, dans le comté de son nom, port à l'embouchure de l'Itchen et du Test dans la Manche, à 119 kil. S.-O. de Londres ; par 50° 53′ lat. N., et 3° 44′ long. O. Ville agréablement située sur une presqu'île, bien bâtie ; importante par sa marine marchande. Hospice d'orphelins militaires. Jardin public avec la statue d'Isaac Watts. Bains de mer très fréquentés. Construction de navires. Dock de carénage, le plus grand du monde. Magnifiques docks pour le commerce. Un des ports les plus fréquentés de l'Angleterre. Service de bateaux à vapeur pour le Havre. Point de départ de paquebots pour le Levant, les Indes, la Chine, l'Australie. Southampton a été bâtie par les Romains, importante sous les Saxons, [illegible] par une flotte [illegible] en 1338.

SOUTHAMPTON ([illegible]) ou **HAMPSHIRE**, comté d'Angleterre, [illegible] ; v. princ. : Southampton, Portsmouth, [illegible], Ryde, Newport ; baigné par la Manche, [illegible], l'Avon, l'Itchen, [illegible], le Stour. [illegible]. Agriculture très perfectionnée. [illegible] hab. G. H.

SOUTHAMPTON, v. des États-Unis (New-York), sur la [illegible] ; 13,2[illegible] hab.

SOUTHERN ([illegible]), poète dramatique anglais, né à [illegible] en 1660 [illegible] [illegible]

[illegible]

SOUTHEY ([illegible]), poète anglais de l'école des *Lakistes*, né à Bristol en 1774, m. en 1843, débuta par un drame de *Wat Tyler*, publié sans son aveu, et dont l'exaltation démocratique lui valut un ordre d'aller résider quelques années en Portugal. Nommé, en 1801, secrétaire du chancelier de l'échiquier d'Irlande, il changea complètement d'opinions et devint ardent tory. La pension qu'il obtint comme poète lauréat, en 1813, lui permit de se retirer à Keswick (Cumberland), où il ne s'occupa plus que des lettres. Parmi ses poèmes, on distingue : *Jeanne d'Arc*, 1796 ; *Thalaba*, 1808 ; *Madoc*, 1805 ; *la Malédiction de Kehama*, 1811 ; *Roderic, le dernier des Goths*, 1814 ; de charmantes ballades (*St Gualbert, la Jeune Fille d'auberge, la Sorcière de Berkeley*). Il a aussi écrit une biographie de Nelson, 1813, 2 vol. ; une *Histoire du Brésil*, 1810-19, 3 vol. in-4°, ouvrage estimé ; une *Histoire de la guerre de la Péninsule*, 1823, trad. en français par Lardier, 1828 ; une *Histoire des Indes occidentales*, 1827, 3 vol. ; une *Histoire de la marine anglaise*, *Vindiciæ Ecclesiæ anglicanæ*, 1826 ; *Essais moraux et politiques*, 1832 ; *Spécimens des anciens poètes anglais*, 1807, 3 vol., etc. Ses *Mémoires* et sa *Correspondance* ont été publiés par son fils, en 1848. Southey était un versificateur élégant, de beaucoup de goût, mais de peu d'imagination.

V. les art. de Ph. Chasles dans la *Revue des Deux Mondes*, 1839, et de Forgues dans la *Revue de Paris*, t. XXXIV, nouv. série.

SOUTHWARK ou **THE BOROUGH**, *le Bourg*, v. d'Angleterre (Surrey), est considérée comme un des faubourgs de Londres, dont la Tamise la sépare, et dont elle forme la partie S.-E. Il y a un grand nombre d'usines et de fabriques. Évêché catholique ; 208,725 hab. (V. Londres.)

SOUTHWELL, brg d'Angleterre, comté de Nottingham, 2,400 hab. Maison de correction et prison du comté. Antique église de Sainte-Marie. Restes d'un anc. palais des archevêques d'York. Manuf. de soieries.

SOUTHWELL (Robert), jésuite anglais, né dans le comté de Norfolk en 1560, dirigea le collège anglais de Rome, revint en Angleterre sous Élisabeth pour prêcher le catholicisme, fut découvert et pendu à Londres en 1595. Il a laissé quelques poésies en anglais.

SOUTHWELL (Nathaniel), jésuite anglais, de la même famille que le précédent, né dans le comté de Norfolk, m. à Rome en 1676, fut pendant 30 ans secrétaire du général de la compagnie de Jésus. Il a donné une continuation de la *Bibliotheca scriptorum societatis Jesu* d'Alegambe, Rome, 1676, in-fol. E. D—y.

SOUTHWOLD, brg d'Angleterre (Suffolk), port à l'embouch. de la Blythe ; 2,111 hab. Bains de mer. Marais salants. Fonderies de fer, brasserie, corderies. Il y eut là 2 rencontres navales entre les Anglais et les Hollandais, en 1666 et en 1672.

SOUTMAN (Pierre), peintre et graveur, né à Harlem vers 1580, m. après 1646, élève de Rubens, forma à son tour des disciples distingués. Parmi ses estampes, on cite, outre des portraits d'après Rubens, *Jésus donnant les clefs à St Pierre*, d'après Raphael, et la *Cène*, d'après Léonard de Vinci.

SOUTZO (Alexandre), le plus grand poète de la Grèce moderne, né à Constantinople au commencement du XIXe siècle, m. en 1863, débuta dans les lettres, en 1824, par des satires qui suscitèrent contre lui les plus vives animosités. Obligé de quitter la Grèce, il se rendit à Paris, où il publia, en 1829, une *Histoire de la révolution grecque*. De retour dans son pays sous l'administration de Capo-d'Istria, il ne cessa, depuis cette époque, d'exercer sa verve mordante aux dépens de tous les partis politiques, et fonda divers journaux périodiques pour les poursuivre. Sans parler de cette poésie militante, il écrivit quelques pièces de théâtre médiocres, et un roman en prose, intitulé *l'Exilé*. Il a laissé aussi 2 poèmes épiques inachevés, *l'Errant* et *la Grèce combattant les Turcs*. Retiré à Odessa pendant la lutte de la France et de l'Angleterre contre la Russie, 1854-56, il y composa, sous le titre de *la Guerre d'Orient*, un poème en l'honneur des armées russes.

SOUVERAIN, monnaie d'or, valant en Angleterre 1 livre sterling ou 20 shellings, c.-à-d. 25 fr. 20 centimes.

SOUVESTRE (Émile), littérateur et romancier, né à Morlaix en 1806, m. en 1854, était d'une famille de marins bretons, et la plupart de ses œuvres ont été inspirées par les souvenirs de Bretagne. On peut citer, entre autres, *le Foyer breton*, les *Scènes de la chouannerie*, et surtout *les Derniers Bretons*, petite encyclopédie artistique et historique où se rencontrent les paysages, les traditions populaires, [illegible] nationales. Souvestre manque [illegible] mais entre ses mains, le roman [illegible] toujours un caractère moral ; [illegible] *d'un Philosophe* [illegible]

[illegible]

[illegible] art. de M. [illegible]

SOUVIGNY, ch.-l. de cant. (Allier), arr. de Moulins; 2,927 hab. Aymar Ier, sire de Bourbon, y fonda un prieuré de bénédictins, qui devint un des premiers de l'ordre. L'église, qui a succédé au monastère, est un monument remarquable, de styles divers, et dont les caveaux renferment les tombeaux des sires de Bourbon. Verrerie à bouteilles, bougie, tuiles.

SOUVRE (GILLES DE), *marquis de Courtenvaux*, né en 1540, m. en 1626, suivit en Pologne le duc d'Anjou (Henri III), fut nommé, à son retour, grand maître de la garde-robe, puis capitaine du château de Vincennes, refusa d'aider à l'assassinat du duc de Montmorency projeté par Catherine de Médicis, reconnut un des premiers les droits de Henri IV, qui le choisit plus tard pour gouverneur du Dauphin, et obtint le bâton de maréchal de France en 1613. Sa petite-fille, ANNE, épousa Louvois en 1662 et mourut en 1715.

SOUWAROW, OU MIEUX **SOUVOROF** (PIERRE-ALEXIS-VASSILIEVITCH, COMTE DE), *prince Italiski*, célèbre général russe, né à Moscou en 1729, m. en 1800, fut élevé à l'école des Cadets, entra au service en 1742 comme simple soldat, se distingua à Kunnersdorf dans la guerre de Sept ans, et arriva, en 1762, au grade de colonel. Il fit, en cette qualité, la campagne contre Pougatchef, fut ensuite envoyé contre les Polonais, les battit à Stralovice, prit d'assaut Cracovie, 1768, et fut nommé général-major. En 1773, il servit contre les Turcs sous Romanzoff, eut part à la victoire de Kosludje en 1774, soumit les Tartares de la Crimée en 1782, devint général en chef en 1783, eut à combattre encore les Turcs en 1788, sauva Kinburn, prit Otchakov, remporta des avantages signalés à Fokchani et sur les bords du Rimnik (d'où son titre de *Rimnikski*), et s'empara encore d'Ismaïlov, 1790, dont il fit massacrer les habitants. A la paix d'Iassy, il reçut le gouvernement d'Iékatérinoslav, de la Tauride et des provinces conquises à l'embouchure du Dniester. Envoyé ensuite contre les Polonais, il battit Kosciuszko à Macejovice, fit un carnage horrible des habitants de Praga, principal faubourg de Varsovie, et prit cette ville en 1794. Catherine II lui conféra le titre de feld-maréchal, pour le récompenser de cette victoire, et lui fit don de terres considérables, où il se retira pour s'occuper d'agriculture. Chargé par Paul Ier, en 1799, du commandement de l'armée russe envoyée en Italie contre les Français, il remporta un premier avantage à Cassano, battit Macdonald sur les bords de la Trebbie, vainquit encore Joubert à Novi, mais fut chassé de la Suisse par Masséna. Rappelé en Russie par Paul Ier, qui lui décerna le surnom d'*Italiiski*, et qui voulait qu'il fît une entrée triomphale à Saint-Pétersbourg, il fut disgracié avant son arrivée, parce que l'empereur apprit qu'il avait négligé une de ses ordonnances sur la discipline. Le vieux général, déjà malade, fut vivement affecté de cette disgrâce, revint presque incognito à Saint-Pétersbourg, et mourut 15 jours après. Souwarow était un général d'un grand talent et un tacticien très habile. Une statue lui a été élevée, en 1801, sur le Champ-de-Mars de Saint-Pétersbourg.

V. la *Vie de Souvorof tracée par lui-même, ou Collection de ses lettres et de ses écrits*, par Serge Glinka, Moscou, 1819, 2 vol.; De Schmitt, *Suworows Leben und Heerzuge*, Vilna, 1833-34, 2 vol. PL.

SOUZA, v. de Portugal (Beira), à 10 kil. S.-O. d'Aveiro; 3,710 hab. Titre de comté.

SOUZA (MANOEL DE FARIA Y). *V.* FARIA.

SOUZA-BOTELHO (JOSEPH-MARIE DE), littérateur portugais, né à Oporto en 1758, m. en 1825, fils d'un gouverneur de la province de Saint-Paul au Brésil, fut plénipotentiaire en Suède, 1791, en Danemark, 1795, et en France, 1802-1805.

Il a donné une édition des *Lusiades* de Camoëns, Paris, 1817, in-4o, et une trad. en portugais des *Lettres portugaises*, 1824, in-12.

SOUZA (MADAME DE), NÉE **FILLEUL**, femme du précédent, née à Paris en 1761, m. en 1836, fut longtemps célèbre sous le nom de son premier mari, le comte de Flahaut, qui mourut sur l'échafaud en 1793. Femme du monde, d'une imagination romanesque et d'un esprit fin, elle chercha, dans la peinture de la société qui l'entourait, d'abord une distraction, puis une consolation et une ressource dans l'exil. C'est à son retour de l'émigration qu'elle épousa, en 1802, M. de Souza-Botelho, alors ambassadeur de Portugal à Paris. Une simplicité élégante distingue ses romans, dont les principaux sont : *Adèle de Sénanges*, 1794; *Emilie et Adolphe*, 1799, 3 vol. in-12; *Charles et Marie*, 1801, in-12; *Eugène de Rothelin*, 1808, 2 vol. in-12; *la Comtesse de Fargy*, 1823, etc. C'est le XVIIIe siècle vu par son côté chevaleresque; d'une part, des conceptions idéales; de l'autre, un cadre emprunté à la vie réelle, des observations piquantes, des causeries pleines d'abandon et de grâce, enfin le tableau d'une société où régnaient la politesse, le bon goût et le bon ton. Les *Œuvres* de Mme de Souza ont été réunies en 1822, 6 vol. La *Bibliothèque Charpentier* en a publié un choix, 1840, in-12.

V. Sainte-Beuve, *Critiques et Portraits*, t. II. G. L.

SOUZDAL, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Vladimir, sur la Kamanka; 7,047 hab. Anc. palais des archevêques de Vladimir. Jadis titre d'une principauté, érigée au XIIe siècle comme apanage des princes de la maison de Rurik, et indépendante de 1167 à 1392; cette principauté comprenait les gouvernements actuels de Vladimir, de Nijni-Novgorod, de Moscou, etc. Concombres, houblon. Tout le district est une école de maçons et de tailleurs de pierre qui vont louer au loin leurs services, ainsi que des colporteurs et des merciers ambulants. G. H.

SOVANA OU **SOANA**, *Suanum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Sienne; évêché. On croit que St Grégoire VII y naquit. Ruines étrusques.

SOZOMENE (HERMIAS), historien, né en Palestine vers le commencement du Ve siècle, fut avocat à Constantinople. Il avait écrit un *Abrege d'histoire* depuis l'Ascension de J.-C. jusqu'à la défaite de Licinius en 323, ouvrage auj. perdu. Mais nous avons son *Histoire ecclesiastique*, en grec, de 324 à 439, qui continue celle d'Eusèbe; Rob. Estienne l'a publiée dans ses *Historici græci*, Paris, 1544, et le président Cousin l'a traduite en français. Sozomène est meilleur écrivain que Socrate le Scolastique, qu'il semble avoir copié. On lui attribue à tort l'*Irrisio gentilium* qui porte le nom d'Hermias.

SOZOPOLIS, v. de l'anc. Thrace, dite aussi *Apollonie*; auj. *Sizeboli*.

SOZUSA, dite aussi *Apollonie*, v. et port de la Cyrénaïque, sur la Méditerranée, au N.-E. de Cyrène; auj. *Marsa-Susa*.

SPA, *Aquæ Spadanæ*, v. de Belgique, prov. et à 32 kil. S.-E. de Liége, et à 132 de Bruxelles, dans une charmante vallée du massif de la Haute-Venne; 6,097 hab. Sources célèbres d'eaux ferrugineuses froides, qui attirent chaque année env. 20,000 visiteurs; les principales sont : le *Pouhon*, la *Géronstère* et la *Sauvenière*. Le bourg a été fondé en 1327 par un maître de forges, qui, ayant acheté du prince-évêque de Liége un bois au centre duquel se trouvait la fontaine du *Pouhon*, dans une petite prairie, fit défricher et construire. Fabr. renommées de boites et d'autres objets en érable, platane ou bois blanc peint; exportation d'eaux minérales. Aux environs cascade de Coo.

SPADA (LEONELLO), peintre de l'école bolonaise, né à Bologne en 1576, m. en 1622, élève des Carraches, se distingue par un coloris vrai, de l'originalité, de la hardiesse, du relief dans le clair-obscur. Ses principales œuvres sont le *Martyre d'une sainte* et *St Jérôme* à Parme, *Suzanne au bain* et *l'Enfant prodigue* à Modène. Le musée du Louvre a 4 tableaux de lui, parmi lesquels *le Martyre de St Christophe* et *le Retour de l'Enfant prodigue*.

SPAENDONCK (GÉRARD **VAN**), peintre hollandais, né à Tilbourg (Brabant septentrional) en 1746, m. à Paris en 1822, fut élève de Herreyns, habile peintre de fleurs d'Anvers, et vint ensuite à Paris, où un amateur, nommé Lavalette, le logea pendant 8 ans dans son hôtel. Van Spaendonck commença par peindre la miniature, puis se livra à la peinture des fleurs, genre dans lequel il se fit une grande et juste réputation. Il entra à l'Académie de peinture en 1781; en 1793, fut nommé administrateur du cabinet d'histoire naturelle, professeur d'iconographie végétale au Muséum, et membre de l'Institut dès la création de ce corps. Van Spaendonck entend bien la composition des tableaux de fleurs; il rend la nature avec beaucoup de vérité; sa couleur est pleine de fraîcheur et d'harmonie, fine, légère, transparente, et ses accessoires toujours choisis avec goût. Le musée du Louvre a de lui un tableau de *Fleurs et Fruits*. Il a laissé un ouvrage intitulé : *Fleurs dessinées d'après nature, recueil utile aux amateurs, aux jeunes artistes*, etc. A. M.

SPAGNUOLI (BATTISTA). *V.* BATTISTA.

SPAHIS, OU MIEUX **SIPAHIS**, c.-à-d. en persan *cavaliers*. En Turquie, le corps des Spahis, institué par Amurat Ier, se divisait en 2 classes, et avait pour armes spéciales le sabre et le javelot; depuis le nouveau système militaire introduit par Sélim III, il fut discipliné à l'européenne, comme le reste des troupes turques. On donne en Algérie le même nom à un corps de cavalerie composé en grande partie d'indigènes, mais dont presque tous les officiers sont français. Il forme aujourd'hui 3 régiments à 6 escadrons, avec un effectif de 3,292 hommes. Ils sont armés d'un sabre et d'un fusil; leur uniforme se compose d'un gilet bleu, d'une veste garance, d'un pantalon bleu, large, serré par une ceinture, et s'arrêtant au genou, d'un turban rouge et d'un burnous garance. D.

SPAITLA, *Suffetula*, v. de la Tunisie, à 200 kil. S.-O. de Tunis. Belles ruines romaines.

SPALATO OU **SPALATRO**, en allem. *Split*, anc. *Spalatum*, v. de l'Autriche-Hongrie (Dalmatie), bon port sur la baie des Trois-Châteaux; 20,860 hab. Ch.-l. de cercle. Archevêché, fondé en 650, et dont le titulaire prend le titre de primat de Dalmatie et de Croatie; séminaire; gymnase. École nor-

male. Société d'agriculture. Pêche active; commerce considérable en vin, huile, blé, figues, laines, cire, suif. Distilleries de rossogli et de liqueurs. Filat. de laine. Bains d'eaux sulfureuses. Cette ville doit son origine à un palais construit par Dioclétien, en 303. Un circuit de 3 à 4 kil. constitue l'ancien noyau de la ville : on remarque la cathédrale, ancien temple de Diane; un temple de Jupiter transformé en église et un temple d'Esculape qui sert de baptistère. G. H.

SPALDING (Jean-Joachim), prédicateur protestant et littérateur distingué, né en 1714 à Triebsess (Poméranie suédoise), m. en 1804, fut d'abord précepteur, puis pasteur à Lassahn, et, en 1764, membre du consistoire général et pasteur de l'église Saint-Nicolas à Berlin. Outre des *Sermons*, devenus classiques, Berlin, 1765, 2 vol., et 1768-1784, 2 autres vol., il a laissé : la *Destination de l'homme*, Greifswald, 1748, ouvrage souvent réimprimé et qui a fondé sa réputation comme moraliste; *Pensées sur l'importance des sentiments religieux*, Leipzig, 1761; *Lettres confidentielles sur la religion*, Breslau, 1784.

SPALDING (George-Louis), philologue, fils du précédent, né à Barth, près de Stralsund, en 1762, m. en 1811, fut précepteur des enfants du prince Ferdinand de Prusse, professeur au gymnase de Berlin, en 1787, conseiller au ministère de l'instruction publique et membre de l'Académie (section d'histoire). On a de lui une *Dissertation sur l'école philosophique de Megare*, en latin, 1792, et une excellente édition annotée de *Quintilien*, à laquelle il travailla pendant 19 ans, Leipzig, 1798-1816, 4 vol.

SPALDING, brg d'Angleterre, comté de Lincoln, sur le Welland; 9,620 hab. Maison de correction. Belle église. Récolte de lin et de chanvre. Comm. de grains et de laines. Les bateaux de 60 tonneaux arrivent aux quais de la ville.

SPALLANZANI (Lazare), célèbre chirurgien et naturaliste, né en 1729 à Scandiano (duché de Modène), m. en 1799, fit ses études à Bologne, se livra successivement au droit, aux mathématiques et aux sciences physiques, fut professeur de logique et de littérature grecque à Reggio en 1754, et à Modène en 1760, obtint en 1770 la chaire d'histoire naturelle et la direction du musée à Pavie, et attira, par l'éclat de son enseignement, une foule d'étudiants de toutes les parties de l'Europe. Voulant étudier de près les divers phénomènes de la nature, il explora, de 1779 à 1788, les côtes de la Méditerranée de Livourne à Marseille, l'Italie, les rivages de l'Adriatique et de l'Archipel, Corfou, Cérigo, Constantinople, la Roumélie, etc., et rapporta des collections d'histoire naturelle qui enrichirent le musée de Pavie. On lui doit d'intéressantes observations sur la circulation du sang, la génération, la digestion, les animaux microscopiques, la reproduction d'organes amputés, la fécondation artificielle, etc.

Ses principaux ouvrages sont : *Observations microscopiques sur le système de la génération de Needham et de Buffon*, Modène, 1767, trad. en français par Regley, Paris, 1769; *Essai sur les animalcules infusoires*, Modène, 1767; *des Phénomènes de la circulation*, Modène, 1777, trad. en français par Tourdes, Paris, 1800; *Opuscules de physique animale et végétale*, 1776, 2 vol. in-8°, trad. en français par Senebier, Genève, 1777; *Expériences sur les reproductions animales*, Pavie, 1782; *Mémoire sur la respiration*, Milan, 1803, 2 vol.; *Voyages à Naples, en Sicile, dans les îles de Lipari et dans plusieurs parties de l'Apennin*, Pavie, 1792-1805, 6 vol., trad. en français par Senebier et Toscan, etc.

SPANDAU, v. forte de Prusse (Brandebourg), à 14 kil. O. de Berlin, au confluent du Havel et de la Sprée, au milieu de marais et de lacs; 29,311 hab. La citadelle, très bien fortifiée, sert de prison d'État. On y a déposé le trésor prussien. Une maison de détention est établie dans l'ancien palais des électeurs de Brandebourg. Belle église Saint-Nicolas, du XVIe siècle. Manuf. royale d'armes. Fabr. de toiles, lainages, poterie; tanneries, brasseries, distilleries. Construction de bateaux. — Les Suédois prirent cette ville en 1631, et les Français en 1806.

SPANGENBERG (Auguste-Théophile), né en 1704 à Klettenberg (comté de Hoheinheim), m. en 1792, étudia la théologie, entra dans l'établissement des Frères Moraves à Herrnhut, alla prêcher leur doctrine en Amérique à 3 reprises différentes, 1735, 1746, 1751, fut élevé par sa secte au rang d'évêque, et, après la mort de Zinzendorf, devint membre du conseil suprême d'Herrnhut en 1760, inspecteur des établissements moraves de la Haute-Lusace en 1764, président du conseil de direction générale en 1789.

On a de lui : *Vie du comte de Zinzendorf*, 1772-75, 8 vol.; *Résumé de la doctrine chrétienne [illegible] la communauté [illegible] que des Frères*, 1779 [illegible] Sa *Vie*, en allem. par Ledderhose, Heidelberg, 1840; trad. [illegible] 1850.

SPANGENBERG, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau); 1,80[illegible] château fort des landgraves, servant de prison d'[illegible] de toiles.

SPANHEIM (Ézéchiel), numismate, né à Genève en 1629, m. en 1710, fut professeur d'éloquence dans sa ville natale en 1650, puis gouverneur du fils de l'électeur palatin Charles-Louis, reçut de ce prince plusieurs missions en Italie et en Hollande, et passa au service de l'électeur de Brandebourg, qu'il représenta à Londres de 1702 à 1705.

Il a laissé : des *Notes* sur Callimaque, Strabon, Josèphe, Thucydide, Julien, etc.; un ouvrage *de Usu et præstantia numismatum antiquorum*, Rome, 1664, in-4°, et Amst., 1706-1717, 2 vol. in-fol., plein d'érudition; *Orbis romanus, seu ad Constitutionem imperatoris Antonini... exercitationes II*, 1697, in-4°.

SPANHEIM (Frédéric), frère du précédent, né en 1632, m. en 1701, professa la théologie à Heidelberg et à Leyde, et devint, dans cette dernière ville, professeur d'histoire sacrée, bibliothécaire et recteur de l'Université

Ses *Œuvres*, dans lesquelles on remarque une *Histoire ecclésiastique*, ont été publiées à Leyde, 1701-1703, 3 vol. in-fol.

SPANHEIM ou **SPONHEIM**, brg du roy. de Prusse (prov. du Rhin), à 12 kil. N.-O. de Kreuznach. Titre d'un comté formé vers le Xe siècle, et qui appartint jusqu'en 1437 à la maison de Neubourg, dont un membre, Jean Ier, fut la tige des comtes de Sayn-Wittgenstein. (*V. ce mot.*) Ce comté se divisait en *Comté antérieur*, ch.-l. Kreutznach, et *Comté ultérieur*, qui comprenait les bailliages d'Allenbach, Birkenfeld, Castellaun, Traerbach et Vinteberg. A l'extinction des Neubourg, le comté fut partagé entre la maison de Bade et un comte de Veldenz, d'où il passa à la famille palatine de Simmern. Aujourd'hui il est compris dans la Prusse rhénane et dans la principauté oldenbourgeoise de Birkenfeld. On voit à Spanheim les restes du château de la famille de ce nom.

SPANISH-TOWN, *Santiago de la Vega* des Espagnols, capitale de l'île de la Jamaïque, à 24 kil. O.-N.-O. de Kingston, sur la Cobre, à 9 kil. de son embouchure, par 18° 1′ lat. N., et 79° 4′ long. O.; 7,000 hab. Siège du gouverneur général, des tribunaux, d'un évêque anglican. — Fondée en 1520 par Diégo, fils de Christophe Colomb.

SPANISH-TOWN ou **PORT OF SPAIN**, cap. de l'île de la Trinité, sur la côte N., près de l'embouchure du Carony, bâtie en pierres ou en briques. Évêché anglican, archevêché catholique. Bon port; commerce assez actif. Un ch. de fer l'unit à Aruna; 11,693 hab. G. H.

SPARMANN ou **SPARRMANN**, naturaliste suédois, né en 1747, m. en 1820, a laissé un *Voyage au cap de Bonne-Espérance*, trad. en français par Letourneur, 1787, 2 vol. in-4°. Il prit part au 2e voyage de Cook.

SPARNACUM, nom latin d'Épernay.

SPARNO, nom latin d'Épernon.

SPARRE (Éric), sénateur et vice-chancelier de Suède, né en 1550, m. en 1600. Il conspira pour exclure du trône les descendants de Gustave Ier, écrivit au nom de la noblesse le *Pro rege, lege et grege*, contre Charles, duc de Sudermanie, frère de Jean III, et contre la royauté, contribua à l'élection de Sigismond, fils de Jean, comme roi de Pologne, et lui resta fidèle contre Charles IX, qui, vainqueur, se le fit livrer et le fit décapiter. Fort instruit, il correspondait avec les savants étrangers. Jacques VI d'Écosse le nomma baron. A. G.

SPARTA, v. des États-Unis (Wisconsin) sur la Crosse; 3,750 hab.

SPARTACUS, fameux chef d'esclaves, était né en Thrace, mais de race numide, vers 113 av. J.-C., et, à ce qu'on croit, d'une famille noble. Servant dans un corps auxiliaire de Rome, il déserta, fut repris et condamné à l'esclavage. Doué d'une force prodigieuse, on le destinait au métier de gladiateur. Il s'échappa de prison avec quelques compagnons, en 73, appela les aventuriers et les esclaves fugitifs, ravagea la Campanie et eut sous ses ordres plus de 70,000 hommes. Bien qu'il eût défait tour à tour le préteur Clodius, le consul Varinus et son lieutenant Cossinius, il ne pouvait espérer de détruire Rome; il ne songeait qu'à sortir de l'Italie et à retourner en Thrace; mais il avait à peine atteint la Cisalpine quand ses compagnons, plus ardents à la vengeance, le contraignirent de rétrograder. Il battit encore les consuls Gellius et Lentulus, puis Mummius, lieutenant de Crassus; mais, hors d'état de prendre Rome, pressé bientôt par des forces supérieures, battu par Crassus, refoulé vers le Bruttium, cerné aux environs de Rhégium, il ne put passer en Sicile, comme il le méditait, et périt dans une dernière bataille sur les bords du Silarus, en 71. Saurin a fait jouer une tragédie de *Spartacus*. C. P.

SPARTE ou **LACÉDÉMONE**, république et ville de l'anc. Grèce. La ville était capitale de la Laconie, et s'élevait au confluent de l'Eurotas (*Iri*) avec le Tiasa (*Magoula*), dans une vallée étroite, enfermée par les chaines du Parnon à l'E. et du Taygète à l'O., d'où l'épithète de *Creuse* que lui donnaient les poètes anciens. La ville avait 48 stades (8 à 9 kil.) de circonférence, était de forme ovale et divisée en 4 régions : à l'E., *Limnæ* ou *les Marais* près de l'Eurotas, et comprenant, au confluent même du fleuve et de la Tiasa, la partie appelée le *Platanistе*, au N., *Pitane*, appuyée sur un rocher haut de 100 à 120 m., où était l'Acropole, et, au pied, l'Agora

ou place [illegible]; à l'O., *Cynosura*, près de la Tiasa; au centre, *Mesoa*. Elle n'avait aucune fortification. Ses monuments (théâtre, temples de Junon argienne, de Vénus [illegible], de Minerve Chalciœcos, de Neptune Gaéochos, des Muses, Portique des Perses) étaient peu remarquables. On trouve parmi ses ruines actuelles de grandes pierres appartenant au théâtre, une partie de l'enceinte du cirque construite en briques, des débris de temples, entre autres les fûts de colonnes, des chapiteaux, des sculptures et des inscriptions. Sparte comptait 32,000 citoyens, qui tenaient sous leur joug 340,000 esclaves.

Les premiers habitants de la Laconie furent des Léléges; **mais la fondation de Sparte ne parait remonter qu'à l'invasion** de la tribu hellénique des Achéens, invasion que les traditions nationales déguisent sous la légende d'un mariage : Eurotas, petit-fils de Lélex, étant mort sans enfants mâles, laissa son royaume à Lacédémon, fils de Jupiter et de Taygète, **époux de sa fille Sparte dont le nom fut donné à la ville que bâtit Lacédémon. Les rois achéens demeurèrent maîtres de Sparte et de la Laconie jusqu'après la guerre de Troie, et on les voit s'allier souvent à ceux d'Argos; c'est** ainsi qu'après Tyndare, son gendre Ménélas règne à Sparte, **et**, après Ménélas, Oreste, époux de sa fille Hermione. L'invasion des Doriens, 1190, sous la conduite des Héraclides, **donna à Sparte des maîtres nouveaux : alors furent fondées les** deux dynasties corégnantes des Proclides et des Eurysthénides, **ainsi appelées de Proclès et d'Eurysthènes, fils d'Aristodème, le premier chef des Doriens. Obscure jusqu'à** Lycurgue, mais devenue puissante par les institutions de ce **législateur (*V.* Lycurgue), Sparte commença d'acquérir la suprématie sur les autres États doriens : les deux guerres de** Messénie (*V. ce mot*) **doublèrent son territoire et sa** population; **en 582, elle renversa à Corinthe la dynastie de Cypsélides, en 580 celle des Orthagorides à Sicyone, et s'allia étroitement avec** ces deux villes en y fondant un gouvernement oligarchi**que. Vers 550, elle enleva à Argos la Cynurie, et, en Arcadie, réduisit les Tégéates à la condition de sujets. Sparte était alors le** plus puissant État de la Grèce, et c'est à ce titre que Crésus, roi de Lydie, menacé par les Perses, conclut avec elle **une ligue défensive. En 510, elle intervint dans les affaires** de l'Attique, pour chasser Hippias et le remplacer par Clis**thène ; en 507, pour expulser ce dernier au profit d'Isagoras; en 505, mais sans succès, pour rétablir Isagoras renversé par Clisthène. A la puissance politique elle joignait l'éclat des lettres et des arts; on la voit au VI^e^ siècle accueillir les artistes étrangers, Théodore de Samos, Bathyclès de Magnésie, etc.; les sculpteurs Chartas et Syadras sont Spartiates de naissance, et forment le Corinthien Euchir, dont le disciple, Cléarque de Rhégium, fait pour Sparte un colosse de Jupiter en or battu : sont aussi Spartiates les sculpteurs Doryclidas, Dontas, Théoclès, et le plus grand de tous, Gitiadas, architecte, sculpteur et poète, qui construisit un temple d'airain pour** Minerve, fondit la statue de la déesse, composa un hymne en son honneur, et entoura tout l'édifice de bas-reliefs **en airain, dont Pausanias vante l'admirable composition; au travail de l'airain et du marbre se joignait celui de la toreutique, c.-à-d. l'emploi du bois, de l'or et de l'ivoire habilement mélangés. La musique et la poésie, considérées comme moyen d'éducation, étaient également en honneur. Les lois de Lycurgue étaient en vers, et ses institutions commentées dans les chants de Tyrtée et de Terpandre; enfin le poète Alcman obtint par son génie le rang le plus rapproché de celui de citoyen spartiate.**

Les guerres médiques accrurent la puissance de Sparte. Léonidas s'illustra aux Thermopyles, 480; Eurybiade commanda à Salamine, 480; et Pausanias à Platée, 479. Mais **l'arrogance** et la trahison de Pausanias détachèrent de Sparte les alliés, et les déterminèrent à confier à Athènes l'hégémo**nie de la Grèce, 477. Un tremblement de terre, qui détruisit une** partie de Sparte, 466, amena la 3^e^ guerre de Messénie, les Ilotes et les Messéniens ayant profité du désastre pour se révolter contre leurs oppresseurs. Les Spartiates, après avoir demandé du secours à Athènes, renvoyèrent les auxiliaires **avec dérision, quand ils eurent, avec leurs seules forces,** apaisé le soulèvement, 461; de là une guerre entre Sparte et Athènes, prélude de la guerre du Péloponèse. Périclès s'allie **contre Sparte avec Argos, Mégare, les Thessaliens et les Pho**ciens, 458; les Spartiates sont vainqueurs des Athéniens à Tanagra, mais l'amiral athénien Tolmidas brûle Gythium, arsenal de Sparte, et établit à Naupacte les Messéniens qu'à la fin de la guerre a chassés de leur pays, 456. Cimon fait conclure une trêve, 454, changée peu après, 450, en paix définitive. La guerre recommence à l'occasion de la 2^e^ guerre Sacrée en 448, et Sparte forme contre Athènes une ligue péloponésienne, où elle fait même entrer les Perses, donnant le fatal exemple, qu'elle doit renouveler souvent, d'appeler l'étranger dans les affaires intérieures de la Grèce, 446. La [illegible] de [illegible] par Périclès [illegible] de [illegible], 445, suspend les hostilités. La guerre du Péloponèse (*V. ce mot*), 431-404, donne à Sparte [illegible] la Grèce; mais ses institutions s'altèrent : l'argent et le luxe s'introduisent chez elle, les tributs sont [illegible], les généraux se déshonorent par leur avarice [illegible] trésor public) ou par leur ambition (Lysandre, [illegible]), la cruauté de l'oligarchie spartiate suscite la conspiration de Cinadon, 399, qui soulève en vain toutes les classes opprimées; à l'extérieur, la cruauté des *Harmostes* spartiates à Athènes, à Byzance, une guerre injuste contre l'Élide, 402, rendent le joug de Sparte odieux à la Grèce. Comprenant enfin que les Perses ont profité plus qu'elle-même de la guerre du Péloponèse, elle veut les combattre, favorise la guerre entre le jeune Cyrus et son frère Artaxerxès Mnémon (le Lacédémonien Cléarque est le commandant des 13,000 Grecs **auxiliaires de Cyrus à Cunaxa, en 401), puis entreprend directement la guerre, en envoyant en Asie Mineure Thym**bron, 400-399, Dercyllidas, 399-398, et Agésilas, 397-95, dont les victoires menacent le trône du grand roi. Mais l'or **de la Perse suscite une ligue de Corinthe, d'Argos, de Thèbes** et d'Athènes contre Sparte. Lysandre est vaincu et tué à **Haliarte, 394, et, malgré la victoire d'Agésilas à Coronée, 393, la** défaite navale de Cnide fait perdre à jamais **aux** Spartiates l'empire de la mer, que l'appui des Perses rend à Athènes. **Pour rompre cette alliance, Sparte conclut le honteux traité d'Antalcidas, 387, par lequel elle achète une flotte de 80 vaisseaux au prix de la liberté de tous les Grecs d'Asie, qu'elle abandonne au roi. Redevenue maîtresse de la Grèce, elle abuse de sa puissance, détruit les murs de Mantinée dont la puis**sance l'inquiète, 385, **rétablit l'aristocratie à Phlionte, 383,** s'empare par surprise de la Cadmée, citadelle de Thèbes, 382, et attaque sans motif le Pirée, 378. Mais Pélopidas chasse sa garnison de Thèbes, 378. A Thèbes se joint Athènes, qui reconquiert l'empire de la mer, du consentement des insulaires **qu'elle affranchit de la tyrannie lacédémonienne**, 377. Les Spartiates sont vaincus sur terre à [illegible], 377, à Orchomène et à Tégyre, 375, sur mer à Naxos, 377, et à Leucade, 376, enfin par Épaminondas à la grande bataille de Leuctres, 371. Le général thébain envahit 3 fois la Laconie, fonde Mégalopolis et Messène contre Sparte, est vainqueur et périt à Mantinée, 363. Agésilas meurt peu après, 362, et, avec lui, les anciennes vertus de Sparte et sa puissance.

Les attaques de Sparte contre Messène et Mégalopolis donnent à Philippe de Macédoine l'occasion d'intervenir **dans les** affaires de la Grèce, 350 : les vaisseaux macédoniens **menacent** les côtes de Laconie, et forcent Sparte de respecter **ses** rivales. Persévérant dans sa politique égoïste, elle laisse Philippe accabler la Grèce à Chéronée, 338, et refuse ensuite de **le reconnaître pour généralissime, lorsqu'il annonce à Co**rinthe, 337, le projet d'aller détruire l'empire persan. L'or **de Darius engage Sparte à tenter d'arrêter les victoires d'Alexan**dre, en soulevant contre lui la Grèce; mais le roi Agis est vaincu et tué par Antipater, 330. Lorsque Aratus fonda la **ligue achéenne, 252, pour lutter contre la Macédoine, Sparte** refusa d'y accéder. En même temps, elle perdait sa grandeur; au lieu de 9,000 Spartiates, à qui Lycurgue avait donné la souveraineté, on n'en comptait plus, en 230, que 700 à peine, parmi lesquels 600 mendiaient, privés de leurs droits politiques et de leurs héritages. Sparte n'était *plus à la hauteur*, dit Polybe, et n'était plus qu'une révolution continuelle. En quelques années, 4 fois les éphores furent massacrés, et l'on vit **la royauté absolue, ensuite abolie, puis rétablie et achetée** au prix de 5 talents (1,050 fr. environ). Agis III et Cléomène (*V. ces noms*), rois patriotes, mais malheureux, essayèrent de relever leur patrie en renouvelant ses antiques institutions, sans lui rendre ses mœurs premières. Agis périt assassiné, 239; Cléomène parut d'abord réussir : il opéra violemment la réforme de Sparte par le meurtre des éphores et le partage des biens, attaqua ensuite la ligue achéenne, qui l'avait [illegible] élu stratège, battit Aratus au mont Lycée, 225, et à Dymes, le força d'appeler Antigone Doson, roi de Macédoine, à son secours, mais fut battu à Sellasie, 222, et alla mourir en Égypte. Ses réformes tombèrent avec lui, et Sparte resta livrée aux factions d'où sortit la tyrannie de Machanidas, 210. Il prétend assujettir tout le Péloponèse, est vaincu, et tué à Mantinée, 208, par Philopœmen, mais est remplacé par des Achéens, et remplacé bientôt par un tyran plus cruel encore, Nabis, 205-192. D'abord allié de Philippe, Nabis passe aux Romains et s'empare d'Argos, que ses nouveaux alliés, se défiant avec raison de sa fidélité, lui enlèvent, ainsi que Gythium et les villes maritimes de la Laconie, 195. Il est tué par les Étoliens, 192, et Sparte, occupée aussitôt par Philopœmen, est annexée par Philopœmen, qui l'agrège à la ligue achéenne. Elle en est séparée par le sénat romain, qui voulait la puissance de la

ligue, une première fois en 183, une dernière en 147, et bientôt elle est réduite avec le reste de la Grèce en province romaine, 146. Les Romains laissèrent l'administration intérieure de la ville à un Spartiate qui n'était en réalité que l'agent de la République. Sous Auguste, Euryclès, le chef de la nation, ayant abusé de sa puissance, l'empereur sépara les Laconiens de Sparte, et les constitua en cité particulière sous le nom d'*Eleuthero-Laconiens* (Laconiens libres). Après avoir fait partie de la province d'Achaïe, puis du thème du Péloponèse dans l'empire d'Orient au VIIe siècle, Sparte fut comprise, lors de la fondation de l'Empire latin, 1204, dans la principauté de Morée ou d'Achaïe, et forma ensuite, sous un prince de la famille des Paléologues, le *despotat de Sparte*, conquis en 1460 par les Turcs. 3 ans après, la ville fut incendiée par Malatesta, allié du dernier despote Démétrius. Remplacée comme ch.-l. du Péloponèse d'abord par Mistra, fondée par les Latins, puis, au XVIIIe siècle, par Tripolitza, elle a été rebâtie de nos jours. (V. l'art. suiv. — Sur la législation et les mœurs de Sparte, V. LYCURGUE.) C. P.

ROIS DE SPARTE.

1° AVANT LES HÉRACLIDES (ÉPOQUES INCERTAINES).

Sparton, vers	1881	Eurotas.	
Lelex, vers	1742	Hippocoon.	
Myles ou Mylès, vers	1[illegible]	Tyndare, vers	1328
Eurotas, vers	1[illegible]	Ménélas, vers	1280
Lacédémon, vers	1577	Oreste (déjà roi d'Argos), vers	1240
Amyclas	1480		
Argalus	[illegible]	Tisamène	1220 ou 1192
Cynortas, vers	1415		

2° DYNASTIE DES HÉRACLIDES.

Aristodème, *père de Proclès et d'Eurysthène* 1190

Proclides ou Eurypontides.		*Eurysthénides ou Agides.*	
Proclès	1186	Eurysthène	1102
Sous	[illegible]	Agis	1056
Eurypon	1142-986	Echestratus	1035
Prytanis		Labotas	1120
Eunome	986	Doryssus	983
Polydecte	907	Agésilas	9[illegible]
Charilaüs ou Charilas	898	Archélaüs	910
(*Régence de Lycurgue*)		Télèclus	8[illegible]0
de [illegible]	898-873	Alcamène	810
Nicandre	8[illegible]	Polydore	771
Théopompe	770	Eurycrate Ier	72[illegible]
Zeuxidame	723	Anaxandre	6[illegible]
Anaxidame	690	Eurycrate II	652
(*Plusieurs chronologistes placent ici un* [illegible] *de 651 à 605.*)		Léon	6[illegible]
		Anaxandride	597
		Cléomène Ier	519
Agasiclès	645	Léonidas Ier	491
Ariston	597	Plistarque	480
Démarate	520	Plistoanax	479
Léotychide	492	Pausanias	408
Archidamus Ier ou II	4[illegible]	Agésipolis Ier	39[illegible]
Agis Ier	427	Cléombrote Ier	380
Agésilas	400	Agésipolis II	371
Archidamus II ou III	361	Cléomène II	370
Agis II	338	Areus ou Arétas Ier	309
Eudamidas Ier	330	Acrotatus	265
Archidamus III ou IV	2[illegible]6	Areus ou Arétas II	265
Eudamidas II	[illegible]	Léonidas II	257
Agis III	24[illegible]	Cléombrote III	243
Eudamidas [illegible]	2[illegible]	Léonidas II (rétabli)	2[illegible]
Euryclidas [illegible]		Cléomène III	238
Eurydamidas [illegible]		Agésipolis III	219
[illegible]	23[illegible]		

L[illegible] *des Proclides* 21[illegible]

M[illegible] 210

Nabis, tyran [illegible] 20[illegible]-1[illegible]2

O. Müller, *die Dorier*, 1[illegible], trad. en anglais par Lewis; Manso, *Sparta*, 1800 [illegible]; Stein, *zur ältern Geschichte Spartas*, 1872; C. Jannet, *Institutions sociales de Sparte*, 1880; Fustel de Coulanges, *la Cité antique* [illegible]; Schömann, *de Spartan. Ephoris*, 1855; Dum, *de Lacedaemoniorum* [illegible]; Stein, *das Spartanische Heer*, 1863; Fustel de Coulanges, [illegible] Sparte, 1880; Beulé, *Arts et poésie à Sparte*, 18[illegible]; *Études sur le Péloponèse*, 18[illegible]; Curtius, *Peloponnesos*, 1852. — V. aussi les ouvrages généraux de Grote, Curtius, Duruy, etc., cités à l'art. Grèce. S. Re.

SPARTE, ch.-l. du nome de Laconie (roy. de Grèce); 3,5[illegible] hab. [illegible]. Comm. de laines, grains, fromages, eaux de rose et de fleur d'oranger. Archevêché grec. Rebâtie par le roi Othon, à 3 kil. O. des ruines de l'anc. Sparte. Le fils aîné du roi de Grèce porte le titre de duc de Sparte.

SPARTEL (CAP), anc. *Ampelusia*, cap du Maroc, sur la côte du roy. de Fez, à [illegible] N.-O. de Tanger, par 35° 47' lat. N., et 8° 1[illegible] long. O.; forme l'entrée S. du détroit de Gibraltar par l'océan Atlantique.

SPARTIEN (ÆLIUS SPARTIANUS), le 1er des 6 écrivains de l'*Histoire Auguste*. [illegible] On le regarde comme l'auteur de la *Vie d'Adrien*, [illegible]

[illegible]

SPARTIVENTO, c.-à-d. *qui partage le vent*, anc. *Herculis promontorium*, cap à l'extrémité S.-O. de l'Italie (province de Reggio), par 37° 5' lat. N., et 13° 43' long. E. Il est ainsi nommé de ce que, par sa position, il refoule les vents qui viennent du large, les coupe ou en diminue la violence.

SPAUTA ou **MARCIANÈS**, grand lac d'Asie, au N. de l'anc. Mésopotamie.

SPEAN, riv. d'Écosse (Inverness), naît dans les lacs de Laggan et de Troïg, coule à l'O. et au S.-O., et se jette dans le Lochy. Cours de 32 kil.

SPECTABILIS, en grec, *thaumasiôtatos*, titre réservé à une certaine catégorie de fonctionnaires impériaux dans la hiérarchie officielle depuis Constantin. Il est donné à certains fonctionnaires du palais, attachés spécialement à la personne du prince; parmi les fonctionnaires civils aux proconsuls et aux *vicarii*, parmi les commandants militaires aux *comites* et aux *duces*. G. L.-G.

SPECULAIRE (PIERRE), *Lapis specularis*, pierre transparente que les Anciens débitaient en lames minces pour en garnir les croisées des habitations en guise de vitres. Elle avait le mat et le gris de l'alun de roche, et sa transparence égalait celle du verre ou du cristal. C'était un alabastrite ou albâtre gypseux, qui fut découvert du temps de Néron; on le tirait d'Espagne, de Chypre, de Sicile, et même d'Italie, aux environs de Bologne. C. D—Y.

SPEIGHT'S-TOWN, v. de l'île de la Barbade (Antilles anglaises), sur la côte O., à 16 kil. N. de Bridge-Town; 2,000 hab.

SPEIR, nom allemand de Spire.

SPEKE (JOHN-HANNING), voyageur anglais, né en 1827, à Jordans (Somerset), m. en 1864. En 1854, il fit avec Burton une première excursion dans le pays de Somâl, et, en 1857, entreprit, avec le même compagnon, un voyage aux grands lacs de l'Afrique équatoriale. Partis de Zanzibar, ils découvrirent, en 1858, le grand lac *Tanganyika* (*V. ce mot*), et pendant qu'au retour Burton s'arrêtait à Kazeh, Speke, se portant vers le Nord, reconnut l'extrémité sud du lac *Ukéréwé* (*V. ce mot*) ou *Victoria Nyanza*, d'où il présuma que devait sortir le Nil blanc. Voulant résoudre ce problème, il partit une seconde fois de Zanzibar avec Grant en 1860. Arrêté dans l'intérieur par la famine qui désolait le pays et par les guerres intestines de ses peuplades, il ne revit le lac Ukéréwé qu'en 1861, et en explora les côtes au N.-O. et au N.; il reconnut qu'à environ 0° 20' lat. S. 3 courants, dont il appela le principal, large de 250 m., *Rivière Napoléon*, en sortent dans la direction du N., et, après avoir formé un vaste delta, se réunissent vers 1° 50' lat. S. Il côtoya le fleuve jusqu'à 2° 20'; mais là, arrêté par les dispositions des naturels, il ne put suivre le coude que le fleuve forme vers l'O., et, marchant directement au N., il rejoignit vers 3° 40' un courant aussi considérable que le premier et qu'on lui assura être le même. Arrivé à Gondokoro, en 1863, Speke se préparait à retourner encore sous l'équateur, quand il mourut d'un accident de chasse. Ses deux premières explorations, de 1854 et 1857-58, ont été publiées par lui sous le titre de *What led to the discovery of the source of the Nil*, Londres, 1864; et la grande, dans l'ouvrage: *Journal of a discovery of the source of the Nil*, 1863, trad. en franç. par E. Forgues, 1864. C. P.

SPELLO, anc. *Hispellum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Pérouse, à 5 kil. N.-O. de Foligno; 5,118 hab. Jadis place forte, prise par Charles-Quint en 1529, et démantelée par Paul III. Son évêché fut transféré dès le VIe siècle à Spoleto. Cathédrale ogivale. En 1772, on trouva dans cette ville le tombeau de Properce.

SPELMAN (SIR HENRY), philologue et antiquaire anglais, né en 1562 près de Lynn-Regis (Norfolk), m. en 1641, fut nommé haut shériff du comté de Norfolk, et créé baronnet par Jacques Ier.

Il a laissé: *Glossarium archæologicum*, Londres, 16[illegible] et 16[illegible]; *Concilia decreta [illegible]*, [illegible]; D. W[illegible], 1737; [illegible] par W[illegible], Londres, 1[illegible], in-fol., etc.

SPELUGA, nom italien du SPLUGEN.

SPENCER. V. SPENSER.

SPENDIUS. V. MERCENAIRES (GUERRE DES).

SPENER (PHILIPPE-JACQUES), fondateur de la secte des piétistes, né en 1635 à Ribeauvillé (Alsace), m. en 1705, étudia à Strasbourg et à [illegible] [illegible]

[illegible]

adornatum, 1668, in-fol.; *Syllogæ genealogica, historica*, etc., 1665, et beaucoup d'autres ouvrages généalogiques en allemand.

SPENSER (HUGUES), nom de 2 favoris (le père et le fils) d'Édouard II, roi d'Angleterre. Exilés sur la demande des barons en 1320, ils revinrent l'année suivante, reprirent tout leur ascendant à la cour, envoyèrent beaucoup de seigneurs à l'échafaud, et contraignirent même la reine Isabelle à se retirer en France auprès de son frère Charles IV. Isabelle revint avec des troupes commandées par le comte de Hainaut, 1326, assiégea les Spenser dans Bristol, les prit et les fit pendre, 1327.

SPENSER (EDMOND), célèbre poète, né en 1552 ou 1553 à Londres, m. en 1599, se fit connaître dès 1569 par quelques sonnets traduits de Pétrarque. Bachelier à Cambridge en 1572, maître ès arts en 1576, il publia, 3 ans après, son *Calendrier du berger*, dédié à sir Philippe Sidney, le Mécène du temps. Devenu en 1580 secrétaire de lord Grey de Wilton, lord lieutenant d'Irlande, il écrivit, sur l'état de ce pays, un curieux dialogue en prose, Dublin, 1633. En 1586, on lui concéda un domaine dans le comté de Cork; il vécut au milieu de ce beau pays, dans le château de Kilcolman. De 1590 à 1592, il vint publier à Londres les trois premiers livres de *la Reine des Fées*, qui lui valurent une pension d'Élisabeth. En 1596, il donna les livres IV, V et VI. Il était de retour en Irlande, quand la révolte de Tyrone agita le pays : son manoir fut incendié; il eut peine à fuir avec sa femme et ses deux fils, vint à Londres, y tomba malade, et mourut dans une auberge, mais sans avoir été ruiné, comme on l'a dit. — Le *Calendrier du berger*, en vers anglais de mesures différentes, donne pour chaque mois de l'année une pastorale; cette forme était le goût de l'époque; mais, puritain, ami de Sidney, de Leicester et d'Essex, il en a fait une œuvre de polémique religieuse; ses moutons sont les paroissiens, et ses bergers les ministres. La *Reine des Fées* (*Fairy Queen*) est le poème le plus connu de Spenser. Après le VI^e^ livre, on n'a plus que 2 fragments. Le I^er^ livre, le meilleur, représente un chevalier préservé par *Una*, l'Église anglicane, des séductions de *Duessa*, l'Église catholique. Les II^e^ et III^e^ chants mettent en scène la Tempérance et la Chasteté; les derniers contiennent surtout des allégories historiques : Élisabeth y est la reine des Fées, Gloriana, ou la chasseresse Belphœbe. La meilleure édition de ce poème est celle de Collier, Londres, 1861, 5 vol. Les autres ouvrages de Spenser sont : le *Conte de la mère Hubberd*, satire contre les intrigants de la cour ou de l'Église; *les Larmes des Muses*, etc. Dans la *Reine des Fées*, Spenser a adopté la stance de 8 vers usitée en Italie; il la termine par un alexandrin; mais le besoin de rimes fréquentes est peut-être une cause des nombreux archaïsmes qui rendent son style peu facile à lire. Spenser avait écrit 9 comédies; elles se sont perdues sans doute, avec les six derniers chants de *la Reine des Fées*.

V. la *Vie de Spenser*, dans l'édit. de Collier; G. Craik, *Spenser and his poetry*, 1845, 3 vol.; Taine, *Hist. de la littér. anglaise*. A. G.

SPENSER (JOHN-CHARLES), comte et pair d'Angleterre, né en 1758, m. en 1834, porta le titre de *lord Althorp*, fut premier lord de l'Amirauté, 1794-1800, puis secrétaire d'État de l'intérieur sous le ministère Fox et Grenville, et forma une très riche bibliothèque au château d'Althorp (Northamptonshire).

SPENSER. *V.* aussi SUNDERLAND.

SPERANSKI (MICHEL GRAMATINE, COMTE), célèbre homme d'État russe, né en 1772 à Tcherkoutina (Vladimir), m. en 1839. Fils d'un pope, il reçut, à 12 ans, de ses premiers maîtres le surnom de *Spéranski*, qu'il devait si bien justifier, finit ses études au couvent de Saint-Alexandre-Nevski à Saint-Pétersbourg, y professa avec succès les mathématiques, la physique et la littérature, devint secrétaire du prince Alexis Kourakine, procureur général (chef de la justice), bientôt membre de commissions nombreuses, et joua un rôle actif dans celle instituée pour coordonner les lois de la Russie, prétendant concilier l'unité législative de l'Empire et la conservation des libertés provinciales. Il resta un instant à l'écart après la mort de Paul I^er^; mais, désigné à l'attention d'Alexandre I^er^, il devint, en 1801, directeur de l'administration des affaires étrangères et d'une partie de l'administration de l'intérieur, avec voix délibérante dans le conseil de l'Empire. Pendant 7 ans, 1801-1808, il se signala par la réforme de l'administration de l'intérieur, dont il fit un vrai ministère, modèle de tous les autres, et où il créa un système d'avancement régulier dans les fonctions publiques. Il exhorta l'empereur à fonder une législation uniforme pour tout l'Empire, fut président de la commission législative, réorganisa le *Conseil de l'Empire*, en fut le secrétaire avec une influence supérieure à celle des ministres, et fut créé, 1810, *secrétaire de l'Empire*, chargé de remanier tout le système administratif. Il réprima beaucoup de scandales financiers, proscrivit le papier-monnaie, régla la perception de l'impôt, créa un contrôle pour les fonctionnaires, assura la condition des paysans libres, réforma les Universités, régla les examens et tenta de propager l'instruction primaire. Il voulait arriver à l'égalité devant la loi, à l'impôt proportionnel, à la destruction des priviléges pour l'admission aux emplois publics. Chargé d'administrer la Finlande, il s'attacha à faire respecter les lois et franchises de cette province, et lui conserva ses États nationaux, ce qu'il obtint également pour la Courlande, l'Esthonie et la Livonie. Calomnié et représenté comme vendu à Napoléon, parce que, dans l'intérêt de ses réformes, il poussait à l'alliance française, l'invasion de 1812 hâta sa chute; pour mettre fin à la lutte prolongée dans le sein du ministère russe, il offrit sa démission, qui fut acceptée, et se vit même exiler en Sibérie, où il passa 2 années. Dans son exil, il traduisit en russe l'*Imitation de J.-C.* Un ukase l'appela, en 1816, au gouvernement de Penza; puis, en 1819, à celui de la Sibérie. Il y rédigea le *Sibirskye Oustav* (règlement général de la Sibérie), qui sert encore de base à l'administration du pays. En 1822, il rentra à Saint-Pétersbourg, fut nommé chef de la commission administrative de la Sibérie, et reprit rang dans le conseil de l'Empire. Nicolas I^er^ le chargea, en 1825, de coordonner les lois et les coutumes des Slaves. Spéranski, après un labeur de 7 ans, publia à Saint-Pétersbourg, 1833, l'immense recueil du *Svod Sakonov* (*Corpus juris Russici*), 15 vol. in-4°, contenant 42,298 articles. Le tzar lui en témoigna sa reconnaissance en le décorant de sa propre plaque de Saint-André. Pour faire de ce premier travail un code plus régulier, Spéranski travailla 6 années encore, reçut le titre de comte en 1839, mais n'eut pas le temps de terminer son œuvre. Il ne s'était attaché qu'aux réformes administratives et civiles; ses Œuvres rappellent cette direction exclusive de son esprit. Spéranski avait été chargé d'enseigner la science du droit au tzar Alexandre II. Il a laissé une fille, M^me^ de Bagréef-Spéranski, dont les œuvres russes ou françaises ont plus d'une fois attiré l'attention publique. A. C.

SPERCHIUS, auj. *Hellada*, riv. de la Grèce ancienne (Thessalie méridionale), avait sa source dans le Pinde, coulait de l'O. à l'E., et affluait au golfe Maliaque près d'Anticyre.

SPERLINGA, petite v. de Sicile, prov. de Catane, près des monts Madonias, à 6 kil. O. de Nicosia, n'était qu'un château mal fortifié, quand elle offrit, en 1282, un asile aux Français fuyant le massacre des Vêpres siciliennes; 1,8[illegible]6 hab.

SPERONI DEGLI ALVAROTTI (SPERONE), littérateur, né à Padoue en 1500, m. en 1588, fut l'ami de Pie IV, de Grégoire XIII et de St Charles Borromée. On lui doit : la *Canace*, 1597, tragédie tirée des *Héroïdes* d'Ovide; un dialogue sur la *Discorde*, imité de Lucien; des dialogues sur *la Vie active et la Vie contemplative*, imités de Platon; quelques poésies lyriques; des commentaires sur l'*Énéide*, la *Divine Comédie* et le *Roland furieux*; des *Lettres*, 1606.

Ses Œuvres ont été réunies à Venise, 1740, 5 vol. in-4°, avec sa *Vie* par Forcellini.

SPESSART, massif montagneux d'Allemagne, entouré au S., à l'O. et à l'E. par le Neckar, se rattachant du côté N. au Rhœngebirge, et presque entièrement compris dans la Bavière; point culminant : le Geyersberg (615 m.). De vastes forêts de hêtres le couronnent.

SPETZIA, *Tiparenus*, île de Grèce, sur la côte E. de la Morée, à l'entrée du golfe de Nauplie; 9 kil. sur 5, 17 kil. carr.; 6,495 hab.; beaucoup de pêcheurs. Sol presque stérile. — Au S. est l'îlot de *Spetzia-Poula* (anc. *Aristera*).

SPEUSIPPE, philosophe athénien, neveu de Platon, lui succéda, en 347 av. J.-C., dans la direction de l'Académie et mourut en 339. C'était un homme emporté et enclin à la débauche. Sa doctrine, peu connue, paraît s'être rapprochée du pythagorisme.

V. Fischer, *de Speusippi vita*, 1845; Ravaisson, *Speusippi de primis rerum principiis placita*, 1838.

SPEY, riv. d'Écosse (Inverness), naît dans les collines entre Badenoch et Lochaber, traverse le petit lac Spey, et se jette dans la mer du Nord, au golfe de Murray, à 4 kil. O. de Port Gordon; cours de 144 kil. Elle a une grande rapidité, est sujette à des débordements et sert au transport des bois.

SPEYER, nom allemand de SPIRE.

SPEZIA (LA), v. du roy. d'Italie, ch.-l. d'arr.; dans la prov. et à 91 kil. S.-E. de Gênes; par 44° 4' lat. N., et 7° 30' long. E. Siége du 1^er^ arrondissement maritime; port militaire et de commerce au fond du golfe de son nom; 27,[illegible] hab. dans la commune. Lazaret. — Le golfe de La Spezia (anc. *Portus Lunæ*), qui a 15 kil. sur 7 à son entrée, forme une rade magnifique et sûre, et est défendu par 2 forts. A l'O. de l'entrée sont les îles Palmaria et Tino.

SPHACTERIE, auj. *Sphagia* ou *Prodono*, petite île de la mer Ionienne, boisée, inhabitée, en face de la côte de Messénie, vis-à-vis du port de Pylos. Célèbre par le siège qu'y soutinrent 420 Spartiates contre les Athéniens, à qui ils durent se

rendre, 425 av. J.-C. (*V.* pour la topographie de cette île l'édition de *Thucydide* par Arnold.)

SPHÆRIA, auj. *Poros*, île de l'anc. Grèce, près de la côte de l'Argolide, tirait son nom de Sphærus, écuyer de Pélops, qui y fut inhumé.

SPHÆRISTERIUM, salle de paume dans les somptueuses maisons chez les anc. Romains.

SPHAGIA. *V.* SPHACTÉRIE.

SPHAKIA. *V.* SFAKIA.

SPHEROMACHIE, *Spheromachia*, pugilat d'amusement chez les anciens Romains, et dans lequel les combattants avaient les poings enveloppés de petits sacs garnis de bourre ou de laine. C. D—Y.

SPHETTE, brg de l'Attique, près d'Athènes.

SPHINGIA ou **SPHINGIUS**, montagne de Béotie, près de Thèbes, tirait son nom du Sphinx, qui y avait établi sa résidence.

SPHINX. Un peu à l'O. de Memphis, la chaîne Libyque forme un plateau qui longe à distance le Nil; à l'extrémité N. de ce plateau, un roi inconnu, peut-être antérieur à Ména, a fait tailler dans le roc un sphinx énorme, symbole du soleil à son lever et à son coucher, *Hor-en akhon-ti*, Hor dans les deux horizons, l'*Harmachis* des Grecs. Ce sphinx se trouve près de la grande pyramide de Gizeh; enfoui dans le sable jusqu'aux épaules, la tête émerge seule de 9 m. de hauteur; une excavation de quelques pieds a été pratiquée sur la tête, servant à fixer les ornements et la coiffure religieuse du dieu. D'ordinaire les sphinx égyptiens bordaient les avenues aux approches des temples; sur la route de Karnak à Louqsor on en compte encore 112 sur un espace de 200 m., et l'on a calculé qu'il a dû y en avoir un millier : ce sont des lions sans ailes, dans une attitude de repos, à la tête et au buste humains. Le Louvre possède plusieurs sphinx dont un a $4^{m},80$ de long sur 2 m. de haut, et provient de Tanis. M. P—T.

SPHINX, monstre fabuleux, né de Typhon et d'Echidna, fut envoyé, selon les uns, par Junon, pour venger le rapt de Chrysippe, enlevée par Laïus, roi de Thèbes; selon les autres, par Mars irrité de la mort du dragon que Cadmus avait tué. Il désolait la route de Delphes à Thèbes en Béotie, proposant des énigmes aux passants, et jetant à la mer ceux qui ne pouvaient les deviner. Les Thébains offrirent la main de Jocaste et le trône à qui les délivrerait. Œdipe devina l'énigme qui lui fut proposée, et le Sphinx, au désespoir, se précipita dans les flots.

SPIELBERG, v. et château du roy. de Bavière (Moyenne-Franconie), à 5 kil. N.-O. d'Heidenheim. Une branche de la maison [illegible] en a tiré son nom.

SPIELBERG, prison d'État. (*V.* BRUNN.)

SPIELMANN (JACQUES-REINHOLD), chimiste, né à Strasbourg en 1722, m. en 1783, compléta ses études dans plusieurs universités d'Allemagne et à Paris, fut d'abord pharmacien, puis professeur de poésie grecque et latine dans sa ville natale en 1754, et obtint enfin, en 1759, une chaire de médecine, de chimie et de botanique. On lui doit une analyse des différentes espèces de lait, la connaissance des végétaux malfaisants et vénéneux de l'Alsace.

Il a laissé : *Institutiones chemiæ*, Strasb., 1763 et 1777, trad. en français par Cadet, 1770, 2 vol.; [illegible], 1774; *Prodromus floræ Argentoratensis*, 1766; *Pharmacopœa generalis*, ibid., 1783, in-4°; *Dissertationes*, 1773-1, 4 vol. in-4°. — V. P. [illegible], *Études biographiques pour servir à l'histoire des sciences*, 1856, in-18.

SPIGNO, v. du roy. d'Italie, prov. d'Alexandrie, arr. d'Acqui; 3,632 hab.

SPILIMBERGO, v. du roy. d'Italie, prov. d'Udine, sur la rive dr. du Tagliamento; 5,275 hab.

SPINA, auj. *Spinazzino*, v. de la Gaule cisalpine, à l'embouchure la plus méridionale du Pô (*Spineticum ostium*, auj. *Pô-di-Primaro*). C'était, dit-on, une colonie pélasgique.

SPINA (ALESSANDRO DELLA), dominicain du couvent de Sainte-Catherine de Pise, né dans cette ville, m. en 1313, passe à tort pour avoir inventé les lunettes; il ne fit que révéler le secret de cette découverte. (*V.* SALVINO.)

SPINA, partie d'un cirque romain. (*V.* ÉPINE.)

SPINAZZOLA, v. du roy. d'Italie, prov. de Bari, à l'E. de [illegible]; [illegible] hab.

SPINCOURT, ch.-l. de cant. (Meuse).

SPINDLER (CHARLES), romancier allemand, né vers 1795 à [illegible], m. en 1855, a été doué d'une fécondité remarquable. Il a donné plus de 100 volumes, sans compter des trad. de romans français. On cite de lui : *Eugène de Kronstein, ou Esquisses de la vie et de l'amour*, 1824; *le Bâtard*, 1826; *le Juif*, 1827; *le Jésuite*, 1829; *l'Invalide*, 1831; *le Boa constrictor*, 18[illegible] [illegible] beaucoup mieux au théâtre.

SPINELLI (MATTEO), chroniqueur, né près de Bari vers 1230, m. en 1268 à la bataille de Tagliacozzo, a laissé une espèce de journal où sont consignés les événements de son temps. Cet écrit, un des plus anciens monuments de la prose italienne, se trouve dans les *Rerum italicarum scriptores* de Muratori; il fournit des anecdotes curieuses, mais manque d'exactitude chronologique.

SPINOLA (AMBROISE, MARQUIS DE), célèbre général, né en 1571 à Gênes, d'une noble et riche famille, m. en 1630, fit ses premières armes en Flandre dans les troupes espagnoles, leva 5 régiments à ses frais pour soutenir Philippe III contre la maison d'Orange, prit Ostende, en 1604, après 3 ans de siège, et reçut le commandement en chef des Espagnols dans les Pays-Bas. Pendant la guerre qu'engendra la succession de Clèves et de Juliers, il s'empara d'Aix-la-Chapelle et de Wesel. La guerre des Pays-Bas s'étant renouvelée en 1621, il conquit Bréda après un siège glorieux, 1625. On l'envoya en Italie pour soutenir le duc de Savoie contre les Français. Il prit Casal en 1630; mais la cour de Madrid gênait constamment ses opérations : il en mourut de chagrin. — Son frère, FRÉDÉRIC, fut amiral d'Espagne dans les Pays-Bas, et périt dans un combat naval en 1603.

SPINOZA (BARUCH), célèbre philosophe, né à Amsterdam en 1632, m. en 1677, était d'une famille de juifs portugais. Ayant montré de l'éloignement pour sa religion, ses coreligionnaires voulurent le ramener d'abord par la douceur, en lui offrant une pension de 1,000 florins; sur son refus, ils tentèrent, dit-on, de l'assassiner. Spinoza quitta alors Amsterdam et se fixa à La Haye jusqu'à la fin de sa vie. N'ayant aucune fortune, il gagnait sa vie à polir des verres de lunettes; ses goûts étaient simples, sa sobriété très grande; comme il avait des besoins très bornés, il refusa une somme de 2,000 florins que son ami Simon de Vries voulait lui donner. Il avait également refusé la chaire de professeur ordinaire de philosophie à l'université de Heidelberg. De Vries, sur le point de mourir, voulait encore donner tous ses biens à Spinoza : celui-ci l'en détourna et lui fit faire un testament en faveur d'un frère qu'avait Simon. Le premier ouvrage qu'il donna n'était qu'un résumé très exact de la philosophie de Descartes, rédigé selon la forme géométrique : *Renati Descartes principiorum philosophiæ pars I et II, more geometrico demonstratæ, per Benedictum de Spinoza; Accesserunt ejusdem cogitata metaphysica, quibus difficiliores, quæ tam in parte metaphysices generali quam speciali occurrunt, quæstiones breviter explicantur*, Amst., 1663. Le seul ouvrage original publié du vivant de Spinoza fut le *Traité théologico-politique*, Amst., 1670. Ce traité souleva contre lui un violent orage, ce qui le décida à ne plus rien publier. C'est dans l'*Éthique*, dont le titre est : *Ethica more geometrico demonstrata et in quinque partes distincta*, Amst., 1677, que se trouve au complet le système qui l'a rendu célèbre; ce système repose sur l'idée de la substance; la substance, c'est l'être absolu, l'être unique, qui est tout et hors duquel rien ne peut exister ni être connu. Cet être infini a des attributs infinis; ainsi, la pensée et l'étendue, les deux seuls que nous connaissions, sont deux attributs ou deux manifestations de la substance. Ces attributs ont des modes pour exprimer leur essence. Il n'y a donc qu'un être, c'est Dieu; Dieu est tout, tout est lui : c'est le panthéisme. Parmi les conséquences d'un tel système, il faut signaler les suivantes : l'âme humaine n'est qu'une collection d'idées; son unité est détruite; le corps n'est qu'un mode complexe de l'étendue; la volonté n'est rien; la personnalité humaine disparait; l'ordre moral n'existe pas. Les autres ouvrages de Spinoza sont : *Tractatus de emendatione intellectus*, qui ne fut pas terminé, et où il traite de l'entendement humain et de la méthode; *Epistolæ*, adressées à Louis Meyer, à Leibnitz, à Fabricius, etc.; *Compendium grammatices linguæ hebreæ*. Des éditions complètes de Spinoza ont été données par Paulus, Iéna, 1803, 2 vol., et par Gfrœrer, dans le *Corpus philosophorum*, t. III, Stuttgard, 1830. Il a été trad. en français par Saisset, 1843, 2 vol. in-12.

V. Cuper, *Arcana atheismi revelata, philosophice et paradoxe refutata*, 1676; *Recueil des réfutations de Spinoza*, de Boulainvilliers, Lami, Lenglet et [illegible], Bruxelles, 1731, in-12, réimprimé en 1854; Leibnitz, *Réfutation inédite de Spinoza*; [illegible] [illegible] *Nature et Dieu* [illegible] Spinoza, en allemand, Leipzig, 1784; [illegible]; [illegible], 1848; [illegible], 1640; [illegible] *Spinozæ* [illegible] *systemati*, Paris, 1856; A. Saintes, *Histoire de la vie et des ouvrages de B. Spinoza*, Paris, 1842, 1 vol.; Nourrisson, *Spinoza et le naturalisme contemporain*, 1866; Van Vloten, *Baruch d'Espinoza*, Amst., 1862. B—[illegible]

SPIRE, anc. *Nemetes*, *Augusta Nemetum*, *Noviomagus*, en allemand *Speier*, v. du roy. de Bavière, ch.-l. du [illegible] ou Bavière rhénane, sur le Speierbach et près de la rive g. du Rhin; 15,589 hab. Évêché jadis princier; consistoire [illegible]. Gymnase, école d'agriculture et de commerce, école forestière; jardin botanique. On remarque la cathédrale du XI[e] siècle, où étaient les tombeaux des empereurs d'Allemagne. Elle a été complètement restaurée par le roi de Bavière de 1845 à 1856. Fabr. de tabac, [illegible] [illegible], [illegible] de sucre. [illegible] de [illegible], [illegible]. [illegible] Spire [illegible] ville impériale sous Henri IV; ses évêques possédaient Bruchsal,

Philippsbourg, Rothenbourg, etc. Elle fut placée à la tête de la ligue des villes du Rhin formée en 1247 contre les nobles. Au [illegible] siècle, elle compta 30,000 hab. En 1530, la Chambre impériale y fut transférée de Francfort, et elle y siégea jusqu'en 1688. En 1526, une diète y fut convoquée, et se montra favorable aux luthériens. En 1529, Charles-Quint y tint une autre diète, où il proscrivit les adhérents de Luther, dont la protestation contre les décisions de cette assemblée leur valut le nom de *protestants*. Spire, détruite en partie par les Français en 1689, se releva lentement de ses ruines; près de là, Tallard remporta un avantage sur les Impériaux en 170[illegible], et les Français l'occupèrent en 1734. En 1792, Custine y surprit les magasins des Autrichiens. Réunie à la France en 1796, elle fut sous-préfecture du département du Mont-Tonnerre.

SPIRE, en allem. *Speyerbach*, riv. de la Bavière rhénane, sort des Vosges, coule à l'E., par Neustadt et Spire, et se jette dans le Rhin; cours de 60 kil.

SPIRIDION (SAINT), évêque de Trimithonte en Chypre, m. en [illegible], était berger. Ses vertus le firent choisir pour évêque; il continua néanmoins son même genre de vie. Pendant la persécution de Galérius, il fut condamné aux mines et à la perte de l'œil droit. Il assista aux conciles de Nicée, 325, et de Sardique, 347. Fête, le 14 décembre.

SPIRITO (SANTO-). *V.* ESPIRITO.

SPITHAME, palme majeure des anc. Grecs, valant les 3/4 du pied, ou 0m,231.

SPITHEAD, belle rade d'Angleterre (comté de Hants), dans la Manche, entre le port de Portsmouth et la côte N.-E. de l'île de Wight; 28 kil. sur 5. Elle est ainsi nommée d'après l'extrémité O. d'un banc de sable. Elle peut contenir 1,000 vaisseaux. C'est le rendez-vous de la flotte anglaise en temps de guerre. A l'abri de tous les vents, excepté de ceux du S.-E., les matelots la nomment *la Chambre à coucher du roi*.

SPITTLER (LOUIS-TIMOTHÉE, BARON DE), né à Stuttgard en 1752, m. en 1810, enseigna la philosophie à l'université de Gœttingue, avant de devenir ministre du roi de Wurtemberg.

Il a laissé des écrits historiques estimés, tous en allemand : *Abrégé de l'histoire de l'Église chrétienne*, Gœttingue, [illegible]; *Hist. du Wurtemberg*, 1783; *Hist. de la principauté de Hanovre*, 178[illegible], 2 vol.; *Esquisse de l'histoire des États de l'Europe*, Berlin, 1793, 2 vol.; *Hist. de la Révolution danoise en 1660*, 1796; *Leçons sur l'histoire de la papauté*, Hambourg, 1826-28, in-4o. *Hist. de la hiérarchie depuis Grégoire VII jusqu'à la Réformation*, 1827-28, in-4o.

SPITZBERG, c.-à-d. *montagnes pointues*, groupe d'îles de l'océan Glacial arctique, entre le Groenland et la Nouvelle-Zemble; par 74°-80° 30' lat. N., et 5°-22° long. E. Il y a 3 îles principales, la *Nouvelle-Frieslaud*, *l'île du Sud-Est*, et *l'Ile du Nord-Est*. A son extrémité N. est le groupe des 7 îles ou des 7 sœurs; 70,058 kil. carr. C'est une région intéressante pour les physiciens, comme étant à peu près également éloignée des 2 pôles magnétiques et des 2 méridiens les plus froids. Quelques savants ont pensé que la situation du parallèle du Spitzberg et de la Norvège, par rapport aux courants magnétiques du globe, pouvait influer sur la température et expliquer comment, sur les côtes de la Norvège et du Spitzberg, on jouit d'hivers aussi modérés que dans nos climats tempérés. Pendant 3 mois, du 22 octobre au 22 février, règne une nuit qu'interrompent seulement de temps à autre des aurores boréales. Beaucoup de baleines, narvals, phoques, ours blancs, renards bleus. — Comme végétation, quelques plantes cryptogames. Jadis on considérait cet archipel comme faisant partie de l'Amérique; aujourd'hui on le rattache à l'Europe, et la Russie l'a réclamé comme sien. Le Spitzberg, dit aussi Groënland oriental, fut, dit-on, découvert en 1563 par le navigateur anglais Willoughby; 2 Hollandais, Cornélius et Barentz, le revirent en 1595. Le capitaine Phipps (depuis lord Mulgrave) donna, après son expédition de 1773, une description exacte de la partie occidentale et septentrionale. Parmi les explorations récentes du Spitzberg, on doit citer celle de M. Nordenskiold en 1872-73.

SPLUGEN, en italien *Speluga*, vge de Suisse (Grisons), à 35 kil. S.-S.-O. de Coire, dans la vallée de Rheinwald, près de la montagne de son nom; 484 hab. Belles carrières de marbre. Aux environs est la gorge du Splugen, traversée, à 2,117 m. de hauteur, par l'une des grandes routes postales des Alpes. Le mont Splugen a 2,850 m.

SPOHN (FRÉDÉRIC-AUGUSTE-GUILLAUME), savant philologue allemand, né à Dortmund en 1792, m. en 1824, fut professeur de philosophie, 1817, puis de littérature ancienne, 1819, à l'université de Leipzig.

Il a laissé, outre des éditions d'auteurs latins et grecs et de savantes dissertations sur Homère : *de* [illegible] *et litteris veterum* [illegible], *cum* [illegible] *tabulis...*, Leipzig, 1825, in-4o.

SPOHR (LOUIS), violoniste et compositeur de musique, né à Brunswick en 1784, m. en 1859, étudia d'abord le violon, fit partie de la chapelle du duc de Brunswick, accompagna son maître François Eck en Russie, et, depuis 1804, se fit entendre seul, avec le plus grand succès, en Allemagne, en France et en Italie. Directeur des concerts de la cour de Gotha en 1805, chef d'orchestre du théâtre de Vienne en 1813, il dirigea de 1817 à 1819 la musique du théâtre de Francfort-sur-Mein. Après un séjour à Londres, il s'établit en 1822 à Cassel en qualité de maître de chapelle. Au nombre de ses œuvres on distingue : *Faust*, *Zémire et Azor*, 1818; *Jessonda*, 18[illegible]; *l'Esprit de montagne*, 1825; *Pietro d'Abano*, *l'Alchimiste*, *les Croisés*, 1844. Il a écrit, entre autres oratorios, *le Jugement dernier*, *les Dernières Heures du Sauveur*, *la Chute de Babylone*, une grande quantité de musique instrumentale (symphonies, concertos, quatuors, trios, duos, sonates, fantaisies, etc.) et une méthode fort appréciée sous le titre de *Principes d'une école de violon*, 1831. Spohr est un grand harmoniste; le sentiment élégiaque domine dans ses compositions. B.

SPOLÈTE, en italien *Spoleto*, anc. *Spoletium* et *Spoletum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Pérouse, ch.-l. d'arr., sur le versant d'une montagne, à 154 kil. N. de Rome; 11,200 hab. Défendue par un fort. Archevêché, érigé en l'an 50. Belle cathédrale des premiers temps de la Renaissance. Ruines d'un théâtre antique, d'un temple de la Concorde, d'un palais de Théodoric, etc. Vieil aqueduc, *delle Torri*, qui relie la ville au mont Luco. Comm. de blé, vins, raisins secs, cuirs, chevaux. — Spolète, ancienne capitale des Vilumbres, était florissante sous les Romains; Annibal, vainqueur à Trasimène, fut repoussé sous ses murs. Elle tomba au pouvoir des Goths, devint, en 572, le ch.-l. d'un duché lombard, et fut, depuis le commencement du XIe siècle, tributaire des empereurs. Elle fut saccagée par Frédéric Barberousse; les Pérugins la détruisirent de nouveau, en 1324. Elle eut aussi à souffrir de plusieurs tremblements de terre. Napoléon Ier en fit le ch.-l. du département du Trasimène. — L'arr. de Spolète, situé au centre de l'[illegible], a 74,734 hab.

SPOLIAIRE, *Spoliarium*, chambre pratiquée dans les substructions d'un cirque ou d'un amphithéâtre des anc. Romains, près de l'arène. C'était là qu'on traînait les [illegible] ou les bestiaires tués, et qu'on achevait ceux qui étaient blessés sans espoir de guérison. [illegible]

SPOLVERINI (J.-B.), poète italien, né à Vérone en 1695, m. en 1763, [illegible] 20 ans à [illegible] une [illegible], un poème didactique sur la *Culture du riz*, qui se distingue par la solidité des préceptes, la clarté de l'exposition, la convenance des épisodes et la couleur du style.

SPON (JACOB), médecin et antiquaire, né à Lyon en 1647, d'un médecin protestant, m. en 1685, voyagea en Italie, en Dalmatie, en Grèce et dans le Levant, dut quitter la France lors de la révocation de l'édit de Nantes, et mourut, accablé de misère, à l'hôpital de Vevey près de Genève.

On a de lui : *Recherches curieuses d'antiquités*, Lyon, 1683, in-4o; *Miscellanea eruditæ antiquitatis*, 1685, in-fol., ouvrage précieux pour les inscriptions et les médailles; *Voyage d'Italie, de Dalmatie, de Grèce et du Levant*, Lyon, 1677, 3 vol. in-12, ou 1680 et [illegible], ouvrage encore estimé; *Hist. de la ville et de l'État de Genève*, [illegible] 1730, 2 vol. in-4o et 4 vol. in-12; *Recherches des antiquités et curiosités de la ville de Lyon*, 1673; *Ignotorum atque obscurorum* [illegible] *deorum aræ*, 1676, etc.

SPONDE (JEAN DE), en latin *Spondanus*, né à Mauléon en 1557, d'un conseiller-secrétaire de Jeanne d'Albret, m. en 1595, abjura le calvinisme, fut lieutenant général de la sénéchaussée de La Rochelle et maître des requêtes.

[illegible] des traductions [illegible], 1583, in-fol., et des [illegible] *Jeux d'Hésiode*, [illegible]

SPONDE (HENRI DE), frère du précédent, né en 1568, m. en 164[illegible], eut pour parrain Henri de Navarre (Henri IV), dont il fut plus tard maître des requêtes, abjura, comme son frère, le calvinisme en 1595, entra dans les ordres et devint évêque de Pamiers en 1626.

On a de lui : *l'Épitome Annalium ecclesiasticorum* [illegible] *Baronii*, Paris, 161[illegible], in-fol. [illegible] *de* [illegible] Œuvres est [illegible] Paris, 163[illegible]

SPONTINI (GASPARD-LUIGI PACIFICO), célèbre compositeur de musique, né en 1774 à Maiolati (près de Jesi, anciens États de l'Église), m. en 1851, destiné à l'Église par sa famille, fut entraîné par sa vocation vers la musique. Il entra au Conservatoire de la Pietà-dei-Turchini à Naples, commença en 179[illegible] à écrire, pour les théâtres de Rome, de Venise, de Florence et de Palerme, des opéras [illegible], accompagna à Marseille en 180[illegible] une [illegible], et alla à Paris, où il fit représenter, sur le théâtre-Louvois, *la Finta filosofa*, pièce bouffe [illegible]. Après avoir mis en musique quelques petits [illegible], qui n'eurent pas de succès, il révéla ses qualités d'expression, de sentiment et de style dans *Milton*, en 1804. Protégé par l'impératrice Joséphine, dont il fut maître de chant, il donna à l'Opéra, malgré les cabales des envieux, *la Vestale*, en 3 actes, 1807, qui obtint un immense succès, et pour laquelle on lui décerna un des prix décennaux; puis *Fernand Cortez*, 1809, qui ne réussit pas moins, et qui acheva de fonder sa réputation.

Directeur du Théâtre-Italien en 1810, il attira une magnifique troupe d'artistes, et fit connaître le *Don Juan* de Mozart. Contraint par l'intrigue de se retirer en 1812, il écrivit quelques pièces de circonstance, retoucha les *Danaïdes* de Salieri, y ajouta de charmants airs de danse, donna un nouvel opéra, *Olympie*, 1819, qui fut froidement reçu, et accepta en 1820 les fonctions de maître de chapelle, surintendant et directeur général de la musique du roi de Prusse. Pendant son séjour à Berlin, il écrivit, entre autres ouvrages, *Agnès de Hohenstauffen*, 1837, qui prend rang parmi ses chefs-d'œuvre, et, dans les occasions solennelles, fit exécuter avec éclat les compositions des grands maîtres. En 1839, il fut nommé membre de l'Institut de France. Il revint se fixer à Paris en 1842, mais passa ses derniers moments dans son pays natal. Il a doté Jesi d'un mont-de-piété, d'un hospice pour les vieillards et les infirmes et d'écoles gratuites. Spontini a donné plus d'importance à l'accompagnement et à l'orchestration, et contribué aux progrès que la tragédie lyrique a faits dans la partie matérielle et dans les formes extérieures de l'art. B.

SPORADES, c.-à-d. *dispersées*, nom donné par les anciens aux îles répandues sans ordre sur la côte asiatique de l'archipel, par opposition aux Cyclades, qui sont comme rangées en cercle autour de Délos. Elles comprenaient généralement les îles situées entre Samos au N. et Rhodes au S. ; mais plusieurs de celles qui sont moins voisines de la côte ont été rangées par les auteurs anciens tantôt parmi les Sporades, tantôt parmi les Cyclades. Strabon compte parmi les Sporades : Théra, Thérasia, Anaphé, Ios, Sicinos, Pholégandros, Symé, Amorgos, Astypalée, Lébynthos, Icaria, Léros, Pathmos, les Corasses, Calymna, Cos, Nisyros, Télos, Chalcia, Carpathos, Casos. Auj. les *Sporades turques* comprennent Scarpanto, Rhodes, Kos, Kalimno, Patmos, Nicaria, Samos, Seco, Mytilène, Lemnos, Imbros, Samothraki, Thasos, et d'autres îles le long des côtes de la Turquie d'Europe et d'Asie. Elles sont sous la juridiction du vali de Rhodes. Les *Sporades grecques* sont Skiatho Skopelo, Khelidromi, Skyro, Ægina, Salamis, Spetzia, etc. Elles font partie des nomarchies d'Eubée, d'Attique et d'Argolide ; 426 kil. carr., avec 13,394 hab.

[illegible] *[illegible] Archipelago*, écrit vers 1413, éd. Sinner [illegible] *[illegible] de l'Archipel*, 1868 ; Ross, *Reisen* [illegible] Lacroix, *les Îles de la Grèce*, 1853.
C. P., G. H. et S. Re.

SPORADES OCÉANIENNES, nom donné à quelques îles et archipels de l'océan Pacifique, que l'on ne saurait, à cause de [illegible] autre groupe. Ce sont, [illegible] Mont, San-Bartholomé, [illegible] Plata, Palmyra, Fanning, [illegible] l'équateur, les *Sporades australes* (Penrhyn, Pâques ou Vaïhou, Pitcairn, San-Bernard, les îles [illegible], Sala, Sauvage, Rotouma, etc.).

SPORTULE, *Sportula*, distribution de vivres ou de menue monnaie que, chez les anciens Romains, les riches patrons faisaient aux pauvres clients qui venaient les visiter le matin. *Sportula* était un diminutif de *sporta*, corbeille, parce que les rations d'aliments étaient contenues dans de petites corbeilles. Sous les empereurs, beaucoup de patrons remplacèrent les vivres par une distribution d'argent ; les clients [illegible] 10 sesterces (2 fr. 60 c.) par [illegible] d'une certaine influence, se payaient jusqu'à 25 as [illegible] (1 fr. 50 c., et [illegible] fr. 20 c., par jour. La [illegible] sous le vestibule de la maison, et d'ordinaire [illegible] qui avait accompagné le patron au Forum, et le ramenaient chez lui. — Sous les derniers empereurs, on [illegible] un présent que les nouveaux consuls envoyaient dans une corbeille à leurs amis.
C. D—y.

SPOTSWOOD (Jean), un des réformateurs de l'Écosse, [illegible] évêque de Glasgow [illegible] *[illegible]* [illegible] Il fut un des premiers [illegible] presbytérienne.

SPOTSWOOD (Jean), fils du précédent, né en 1565, m. en [illegible] 18 ans, et suivit comme chapelain [illegible] en France, d'où il revint pour exercer les [illegible] Jacques VI en 1603 [illegible] de l'autorité [illegible] devint archevêque de Glasgow de 1603 à 1615, puis de Saint-André [illegible] Charles I[er] à Holyrood en 1633, et fut [illegible] en 1635 [illegible] pendant les troubles populaires. Il vint mourir à Londres. Il a laissé une *Histoire de l'Église d'Écosse*, 1655, [illegible]
A. G.

SPRANGER [illegible] né à Anvers en [illegible] *[illegible]* [illegible] Pie V [illegible] ciel, et le logea dans les appartements du Belvédère. Après la mort du pape, il devint l'artiste préféré de l'empereur Rodolphe II, qui le garda 30 ans près de lui. Le style de Spranger le classe parmi les imitateurs de Michel-Ange, dont il a exagéré la manière. On cite parmi ses nombreux tableaux : *le Martyre de St Sébastien, l'Assomption, Hercule et Omphale, Cérès et Neptune, le Parnasse, Vénus et Mercure*, etc.
A. M.

SPRAT (Thomas), prélat anglais, né dans le Devonshire en 1636, m. en 1713, fut chapelain du duc Georges de Buckingham, puis du roi Charles II, prébendier de Westminster, évêque de Rochester en 1684, et un des fondateurs de la Société royale de Londres.

On a de lui : *Hist. de la Société royale de Londres*, 1667, trad. en français, Genève, 1669 ; *Vie de Cowley*, en tête des Œuvres de cet auteur, 1688 ; *Hist. de la conspiration de Rye House*, 1685, etc.

SPRÉE, riv. d'Allemagne, naît près de Neu-Salza, sur la limite de la Bohême et de la Saxe, entre bientôt en Prusse, et coule à l'E. et au N., sur 375 kil., par Bautzen, Kottbus, Berlin, Charlottembourg, au-dessous de laquelle elle se jette dans le Havel, vis-à-vis Spandau. Elle est en partie navigable, et communique par des canaux avec l'Oder et l'Elbe.

SPREMBERG, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), ch.-l. de cercle, sur une île de la Sprée, dans la rég. de Francfort-sur-l'Oder ; 11,338 hab. Foire aux laines.

SPRENGEL (Mathieu-Christian), historien, né à Rostock en 1746, m. en 1803, fut professeur de philosophie à l'université de Gœttingue en 1778, puis d'histoire à celle de Halle.

Il a laissé : *Histoire des principales découvertes géographiques jusqu'à celle du Japon en 1542*, Halle, 1783 ; *Histoire des révolutions des Indes orientales*, 1756-83, 1788 ; *Histoire des Mahrattes*, 1786 ; *Manuel de la statistique des principaux États de l'Europe*, Halle, 1793 ; *Résumé de l'histoire du dix-huitième siècle*, 1797 ; *Géographie des Indes orientales*, 1802.

SPRENGEL (Kurt), médecin, né en 1766 à Voldekow près d'Anklam (Prusse), m. en 1833, professa la médecine à l'université de Halle de 1789 à 1797, puis la botanique et la philosophie, et fut nommé, en 1825, membre associé de l'Académie des sciences de Paris.

Parmi ses nombreux écrits on cite : *Rudimenta nosologiæ dynamicæ*, 1787 ; *Essai d'une histoire pragmatique de la médecine*, Halle, 1792-1803, 5 vol., trad. en français par Jourdan, 1815-20, 9 vol. ; *Manuel de pathologie*, 1795-97, 3 vol. in-8° ; *Historia rei herbariæ*, 1807-1808, 2 vol., histoire raisonnée de la botanique, divisée par époques jusqu'en 1778 ; *Institutiones medicæ*, Leipz., 1809-16, 6 vol. ; *Histoire de la botanique*, 1817-18 [illegible] *[illegible] découvertes en botanique*, 1819-22, 3 vol., etc.

SPRINGFIELD, c.-à-d. *champ aux sources*, v. des États-Unis (Massachusetts), sur le Connecticut ; 33,340 hab. Fabr. d'armes à feu et armes blanches, coton, papier. C'est le plus grand arsenal des États-Unis. En face de cette ville est *West-Springfield*, avec 4,000 hab. — v. des États-Unis, cap. de l'État d'Illinois depuis 1837, à 1,050 kil. O. de Washington ; 19,746 hab. — v. des États-Unis (Vermont), sur le Connecticut, vis-à-vis Charlestown ; 3,000 hab. — v. des États-Unis (Ohio), 20,729 hab.

SPROTTAU, v. du roy. de Prusse (Silésie), ch.-l. de cercle dans la régence de Liegnitz, au confluent de la Bober et de la Sprotta ; 7,231 hab. Toiles, bonneterie.

SPURIUS, pour *impurus*, enfant naturel. Ce fut un prénom chez les anc. Romains. (V. Cassius, Mélius, etc.)

SPURZHEIM (Jean-Christophe), célèbre médecin, né en 1776 à Longwich, près de Trèves, m. à Boston en 1833, fut le disciple, l'ami, le collaborateur et enfin le rival et le successeur de Gall. Venu à Paris avec ce savant, il publia avec lui le grand ouvrage sur l'anatomie et les fonctions du système nerveux ; puis il alla importer sa doctrine en Angleterre, revint en France, et prit le grade de docteur à la faculté de médecine de Paris en 1820 ; il retourna en Angleterre, et passa en Amérique, où il mourut de la fièvre [illegible]. Spurzheim a fait subir à la doctrine de Gall des modifications qui n'ont pas été heureuses ; c'est lui qui l'a nommée *Phrénologie*.

On a de lui : [illegible] [illegible] Paris, 1818 [illegible] *[illegible]* [illegible] *la Théorie des forces fondamentales dans le système de Gall* [illegible] 1836.

SQUILLACE, anc. *Scylaceum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Catanzaro, à 8 kil. O. du golfe de son nom ; [illegible] hab. Évêché, belle cathédrale. Le tremblement de terre de 1783 [illegible] de la ville.

SQUILLACE [illegible]

SRI, m. [illegible] s'emploie aussi comme [illegible] devant les noms de personnes sacrées, [illegible]

SRI-RANGA PATANA. V. [illegible]-PATAM.

SSE-TCHOUAN. V. Szu-Tchouan.

STAAL (Marguerite-Jeanne **CORDIER DE LAUNAY**, baronne de), née à Paris en 1684, m. en 1750, fille d'un peintre mort en Angleterre, fut élevée dans un couvent de Rouen, et placée par la duchesse de La Ferté comme femme de chambre auprès de la duchesse du Maine, qui ne paya jamais que par une ingratitude dédaigneuse et tyrannique un dévouement parfois sublime : témoin le courage qu'elle montra après la découverte de la conspiration de Cellamare, dont elle avait en grande partie conduit toute l'affaire. Menacée par les juges d'être enfermée pour toujours à la Bastille, si elle ne faisait des révélations : « Eh bien, Messieurs, dit-elle, c'est un établissement pour une fille telle que moi, qui n'a pas de bien. » Après 2 ans de captivité, elle revint à Sceaux, et endura « les dédains qu'on a pour la valetaille, » se consolant le plus souvent par les soupers du Temple, auprès du grand prieur et de ses amis. Elle faillit épouser Dacier devenu veuf, et se laissa marier à un officier suisse, M. de Staal, que le duc du Maine nomma maréchal de camp de ses gardes. Elle eut alors un petit cercle à l'ombre de celui de Son Altesse, et celle-ci, ne songeant pas à l'en arracher, disait : « Je veux des femmes pour me servir, et non pour faire académie. » Mme de Staal a laissé des *Mémoires* qui ne sont que le récit de sa vie de couvent et de petite cour; mais en ne se piquant pas trop de sincérité, et en faisant plus que de « se peindre en buste », elle leur a donné l'intérêt d'un roman, et ce roman est le tableau finement dessiné des personnages, des mœurs et du ton de la cour de Sceaux; c'est l'œuvre d'une femme d'un grand esprit et d'un esprit délicat, éprouvée par les souffrances du cœur et de l'amour-propre, amie de Fontenelle, Marivaux, Montesquieu, Mme du Deffant, etc., et qui avait dans sa jeunesse étudié avec passion la métaphysique, la géométrie et même l'anatomie. Ses *Œuvres complètes*, publiées à Paris en 1821, 2 vol., renferment aussi de spirituelles comédies et une Correspondance intéressante.

V. Sainte-Beuve, *Derniers Portraits littéraires*, 1852. G. L.

STABIES, *Stabiæ*, auj. *Castel-a-Mare di Stabiæ*, anc. v. de Campanie, entre Pompéia et Sorrente, à 3 kil. S. de la première, et voisine du mont Lactarius. Détruite par Sylla pendant la guerre Sociale, 90 av. J.-C., elle devint un petit bourg, et fut engloutie avec Pompéia et Herculanum par l'éruption du Vésuve en 79 de J.-C. C'est près de là que mourut, le même jour, Pline l'Ancien.

STABILI. *V.* Cecco d'Ascoli.

STABLO, nom flamand de Stavelot.

STABROEK. *V.* Georgetown.

STABULUM, nom latin de Stavelot.

STACE (Publius Papinius Statius), poète latin, né à Naples en 61 ap. J.-C., m. en 96. Son père était poète, avait été souvent couronné dans les jeux de la Grèce, et vint à Rome, où Vespasien l'avait appelé pour être précepteur de Domitien. Ce fut là que le jeune Stace fut élevé. Il dut sa célébrité aux concours, aux lectures publiques, aux pièces adressées à ses amis pour célébrer leur fortune, leurs travaux, leurs habitations, et dont il a formé un recueil en 5 livres, sous le titre de *Silves* ou *Mélanges*. Il entreprit des œuvres plus sérieuses, 2 poèmes épiques : la *Thébaïde*, en 12 chants, dont le sujet est la guerre civile entre les deux fils d'Œdipe, poème historique plutôt qu'épopée; et l'*Achilléide*, ou la vie et les exploits d'Achille, poème dont il n'a fait que 2 chants. Stace est véritablement poète; ses œuvres sont pleines d'images gracieuses, de tableaux poétiques; il rend très bien les affections douces, et on les trouve en effet dans sa vie. Stace se montre un imitateur passionné de Virgile. Il termine ainsi sa *Thébaïde :*

Vive, precor, nec tu divinam Æneïda tenta,
Sed longe sequere, et vestigia semper adora.

Mais l'exagération est le défaut de ses œuvres : tantôt ses personnages passent la nature, tantôt ils sont d'une faiblesse extrême; quelques-uns montrent une cruauté féroce, d'autres sont des enfants timides et larmoyants. Les flatteries extravagantes que Stace prodigue à Domitien déparent aussi ses ouvrages. Les meilleures éditions de ses œuvres sont celles de Gronovius, Amsterdam, 1653; de Markland, Londres, 1728; de Hand, Leipzig, 1816; de Dübner, Paris, 1837; de Bæhrens et Kohlmann dans la collect. Teubner, 2 vol. Il a été traduit en français par Cormiliolle, 1778, 1801 et 1820, 7 vol. in-12; par Rinn, Achaintre et Bouteville, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 1829-33, 4 vol., et par Guiard, Arnould et Wartel, dans la *Collect. Nisard*, 1842. Luce de Lancival a imité en vers l'*Achilléide*. D—r.

STADE, v. du roy. de Prusse (Hanovre), ch.-l. de la rég. de son nom, port de commerce sur la Schwinge, près de son embouchure dans l'Elbe; 9,700 hab. Consistoire luthérien; école normale; gymnase; arsenal. Fabr. de flanelle, toiles, dentelles; fonderie de canons. Comm. de fruits. Armements pour la pêche de la baleine. Aux environs, chantiers et tourbières. — Ancienne ville libre impériale et hanséatique, Stade fut longtemps le ch.-l. d'un comté, qui appartint d'abord à des princes de la maison de Saxe, puis aux archevêques de Brême. Un incendie la détruisit en 1639. Relevée, et cédée aux Suédois par la paix de Westphalie, elle fut prise par le duc de Brunswick-Lunebourg en 1676 et par le roi de Danemark en 1712. Elle fut, sous Napoléon Ier, le chef-lieu d'un des arrondissements du département des Bouches-de-l'Elbe. — La rég. de Stade, située à l'extrémité N. de la prov. de Hanovre, touchant à la mer du Nord au N., a 6,750 kil. carr., et 322,249 hab. Elle comprend les duchés de Brême et de Verden, et le territoire de Hadeln.

STADE (Droit de), ou *de Brunshausen*, péage que le Hanovre percevait à Stade sur les bâtiments qui remontaient l'Elbe, pour s'indemniser des frais de balisage et d'aménage dans ce fleuve. Il a été racheté par les nations maritimes de l'Europe en 1861, au prix de 9,715,017 fr., dont l'Angleterre et Hambourg ont payé chacune 3,873,887 fr.; le reste a été réparti entre les autres nations, Danemark, Pays-Bas, Suède, France, etc., proportionnellement au nombre de leurs vaisseaux qui remontaient annuellement l'Elbe. C. P.

STADE (Marche de), nom donné quelquefois à la Marche de Brandebourg, parce que Luther Odo Ier, comte de Stade, en reçut le gouvernement en 1056.

STADE, mesure itinéraire des anc. Grecs. Elle était toujours de 600 pieds ou 400 coudées; mais comme il y avait des stades de différentes longueurs, les pieds ou les coudées étaient, par conséquent, plus ou moins longs. Les Grecs avaient pris pour base des divers stades un degré astronomique, et leurs géographes se servirent de 6 sortes de stades ainsi calculés, et évalués en mesures métriques :

Stade de	1111 1/9 au degré	— 100m	Stade de	666 2/3 au degré.	— 167m
—	833 1/3.........	— 133	—	600...............	— 185
—	700...............	— 159	—	500...............	— 222

Le stade le plus connu est le stade olympique de 600 au degré. Quand les écrivains latins évaluent des stades en mesures romaines, ils partent de ce stade. (V. Gosselin, *Observations sur les stades*.) Vasquez Queipo (*Essai sur les systèmes métriques et monétaires des anciens peuples*, Paris, 1859, 2 vol.) prétend que les Grecs n'avaient que le stade de 185 m.

C. D—y.

STADE, enceinte où l'on disputait le prix de la course, dans les jeux publics des anc. Grecs. Comme la lice n'avait, dans l'origine, qu'un stade de longueur, elle prit le nom de sa propre mesure, et ce nom s'étendit même à l'espace qu'occupaient les spectateurs. — On a retrouvé un *stade* dans les palais impériaux du Palatin à Rome, à côté du palais de Septime Sévère. Cette enceinte destinée aux courses a exactement 625 pieds ou 185 m. Ces ruines remontent à Domitien.

G. L.-G.

STADION (Philippe, comte de), homme d'État, né à Mayence en 1763, m. en 1824, fut ambassadeur de l'Empire à Stockholm, 1787, et à Londres, 1792; puis, s'étant brouillé avec le premier ministre, prince de Kaunitz, il se retira dans ses terres et accepta la charge de grand trésorier de l'évêque de Wurzbourg. L'Autriche réussit à le ramener : il reçut les ambassades de Berlin, 1801, et de Saint-Pétersbourg, fut le principal négociateur de la 3e coalition contre la France, devint ministre des affaires étrangères en 1806, excita la guerre de 1809 contre la France, fut éloigné sur la demande de Napoléon Ier victorieux, vécut dans la retraite, mais reparut comme plénipotentiaire au traité de Tœplitz en 1813, aux conférences de Francfort et de Châtillon, 1813-14, au congrès de Vienne, 1814-15, puis devint ministre des finances, et mourut dans ce poste.

STADLER (L'abbé Maximilien), compositeur de musique, né en 1748 à Mœlck (Autriche), m. en 1833, s'est fait une réputation méritée de musicien savant et d'homme de goût. Ses messes, ses motets, ses fugues pour l'orgue, ont été mises en parallèle avec ce que Mozart et Haydn avaient écrit de meilleur. On exécute souvent en Allemagne son oratorio de la *Jerusalem delivree*.

STADT-AM-HOF, *Riparia*, v. du roy. de Bavière (Haut-Palatinat), dans une île du Danube, vis-à-vis de Ratisbonne, à laquelle elle est unie par un pont, et dont elle est comme un faubourg; 3,392 hab. Brûlée par les Français en 1809.

STADTBERG. *V.* Marsberg.

STADTHAGEN, v. de la principauté de Schaumbourg-Lippe, à 22 kil. E.-N.-E. de Buckebourg; 3,815 hab. Château et mausolée ducal. Sources ferrugineuses. Patrie du géographe Busching.

STADTLOHN, v. du roy. de Prusse (Westphalie); 2,154 hab. Fabr. et blanchisseries de toiles, polisseries de fer.

STÆFA, brg de Suisse (Zurich), sur la rive E. du lac de Zurich; 3,874 hab. Eaux minérales. Filatures de coton et de soie, verrerie.

STAËL-HOLSTEIN (ÉRIC-MAGNUS, BARON DE), né en 1749 en Ostrogothie (Suède), m. en 1802. Après avoir servi comme volontaire, puis comme lieutenant et capitaine de 1762 à 1776, il vint à Paris, fut attaché à la légation de Suède en France, 1778, et, grâce à l'amitié que lui portaient Gustave III et Marie-Antoinette, chargé d'affaires en 1783, puis ministre plénipotentiaire et finalement ambassadeur. La faveur du roi de Suède était une condition convenue de son futur mariage avec la riche et spirituelle fille de Necker, qui devint en 1785 la célèbre Mme de Staël. Bien qu'il partageât les idées de la Révolution française, le baron de Stael retourna en Suède avec la baronne, après la journée du 10 août, et devint ministre de Suède à Copenhague; il revint comme ambassadeur à Paris en 1795, et y reconnut, au nom de la Suède, la République française. Rappelé en 1797 par son gouvernement, il se démit de tout emploi, vécut en particulier à Paris, et mourut sur la frontière pendant un voyage en Suisse avec sa femme et ses enfants. A. G.

STAËL-HOLSTEIN (ANNE-LOUISE-GERMAINE **NECKER**, BARONNE DE), femme du précédent, née à Paris en 1766, m. en 1817. Fille du célèbre Necker, elle fut élevée par sa mère, froide et sévère, qui s'appliqua à comprimer cette nature riche et un peu exubérante, plutôt qu'à en diriger le développement. Le salon de Mme Necker, qui rassemblait Buffon, Thomas, Marmontel, Chamfort, Grimm, Raynal, fut la véritable école de l'enfant, dont le plus grand bonheur était d'écouter les discussions de ces hôtes distingués sur les plus hautes questions de littérature, d'histoire, de philosophie et de politique. Familiarisée de bonne heure avec les matières sérieuses, elle faisait de Montesquieu sa lecture habituelle, et, à 15 ans, elle présenta à son père des extraits de l'*Esprit des Lois*, accompagnés de réflexions personnelles. Lorsque Necker publia son fameux *Compte rendu*, 1781, elle lui adressa une lettre anonyme, dont il reconnut sans peine l'auteur, et qui lui donna une haute idée de la portée d'esprit de sa fille. Des *Lettres sur les écrits et le caractère de J.-J. Rousseau*, éloge passionné plutôt qu'œuvre critique, furent le début de Mlle Necker dans la littérature. En 1785, elle épousa le baron de Stael-Holstein, et l'incompatibilité d'humeur des deux époux amena bientôt une séparation. Mme de Staël fut d'ailleurs froidement accueillie à la cour de France, où les négligences de sa toilette excitaient l'hilarité. Quand la Révolution éclata, elle s'associa au mouvement des idées nouvelles, mais en restant monarchiste. Saisie de pitié après le 20 juin 1792, elle présenta pour l'évasion de la famille royale un plan qui ne fut pas accueilli. Lorsque Louis XVI eut été mis à mort, elle ne craignit pas d'écrire un plaidoyer pour la défense de la reine. Après le 9 thermidor, elle entra dans la vie politique par des *Réflexions sur la paix adressées à M. Pitt et aux Français*, et des *Réflexions sur la paix extérieure et intérieure*. La première de ces brochures fut citée par Fox dans le Parlement anglais; toutes deux sont remarquables par l'énergie et la profondeur des pensées, par l'éloquence de l'expression. En 1795, Mme de Stael publia un volume de morceaux détachés, œuvres de sa jeunesse, où l'on trouve un remarquable *Essai sur les fictions*, et une *Épître au malheur*. Sous le Directoire, elle fut l'âme du cercle constitutionnel, et fit nommer Talleyrand ministre des relations extérieures. En 1796, elle publia : *de l'Influence des passions sur le bonheur des individus et des nations*, livre où les passions sont analysées avec une finesse rare; mais, sous l'influence de l'école sensualiste, l'auteur ne les examine qu'au point de vue du bonheur. En 1801, parut la *Littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*, ouvrage remarquable, bien qu'un peu paradoxal, et dont l'idée principale est la perfectibilité indéfinie du genre humain. Mme de Stael avait deviné dès le principe le général Bonaparte, et cherché à le combattre. Celui-ci, devenu premier consul, se rappela cette hostilité, et la publication des *Dernières Vues de finances et de politique de M. Necker* attira des représailles sur l'auteur. Elle dut se cacher à la campagne, et se retirer à Saint-Brice près d'Écouen chez Mme Récamier. Exilée à 40 lieues de Paris, 1802, elle se retira en Allemagne, à Weimar, où elle connut Goethe, Wieland et Schiller; elle venait de publier *Delphine*, roman assez défectueux au point de vue de l'art, mais qui joint à une grande finesse d'observation morale une certaine verve pleine d'éloquence. La mort de son père, en 1804, la rappela en Suisse, et, pour distraire sa douleur, elle se rendit en Italie. « Ce voyage lui inspira *Corinne*, œuvre originale et touchante, qui tient du roman, du poëme et du traité philosophique. On y retrouve ce caractère de son génie, d'exceller surtout dans la peinture du monde et du cœur humain, de sentir et d'exprimer la vie sociale, mieux encore que le spectacle de la nature et des arts. L'alliance de l'imagination et du génie méditatif donne à cet ouvrage une originalité qui ne passera point. » Ce fut à son retour d'Italie, dans un séjour d'une année à Coppet et à Genève, que Mme de Stael commença à écrire *Corinne*, qui ne fut publiée qu'en 1807. Alors elle était rentrée en France, où Fouché tolérait sa présence. Le succès du livre, où plus d'une fois elle s'était représentée elle-même dans son héroïne, porta, dit-on, ombrage à l'Empereur, au point qu'il écrivit lui-même une critique qui fut insérée au *Moniteur*. Mme de Staël dut de nouveau sortir de France, et elle retourna à Coppet. Elle fit alors plusieurs voyages en Allemagne, et, en 1810, elle fit imprimer le livre *de l'Allemagne*, son chef-d'œuvre peut-être, et encore auj. le meilleur livre qui ait été fait sur l'Allemagne littéraire. Mais des allusions dont l'ouvrage était rempli alarmèrent la censure impériale, qui fit saisir et détruire toute l'édition, et le livre ne put être réimprimé qu'en 1814. Après ce nouveau démêlé avec la police, Mme de Staël reçut du duc de Rovigo l'ordre de quitter la France. Elle se rendit à Vienne, puis en Angleterre, séjournant en Allemagne, en Russie et en Suède. Elle rentra en France avec Louis XVIII, qui lui accorda 2 millions de francs à titre de restitution des sommes dues à son père. On voudrait rayer de ses œuvres *Dix années d'exil*, libelle écrit contre Napoléon au lendemain de sa chute. Les *Considérations sur la Révolution française*, 3 vol., son dernier ouvrage, ne parurent qu'un an après sa mort, 1818. Dans ce livre, tous les principes de la Révolution sont préconisés, et quelquefois jusqu'à ses erreurs. Au retour d'un second voyage en Italie, Mme de Staël mourut à Paris. En 1812, elle avait épousé en secondes noces un jeune officier, M. de Rocca; mais ce mariage était resté secret. Les Œuvres complètes de Mme de Staël ont été publiées par son fils, Paris, 1821, 17 vol. in-8°; et 1844, 3 vol. gr. in-8°.

V. Notice sur le caractère et les écrits de Mme de Stael, par Mme Necker de Saussure; Baudrillart, *Eloge de Mme de Stael*, 1850; Villemain, *Tableau du dix-huitième siècle;* Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*, *Causeries du lundi*. F—T.

STAËL-HOLSTEIN (LE BARON AUGUSTE DE), fils aîné des précédents, né à Coppet en 1790, m. en 1827, fut un agronome distingué. Il a donné des éditions des Œuvres de sa mère et de Necker. Il eut un frère, qui fut tué en duel en Suède, et une sœur, qui épousa le duc de Broglie. (*V. ce nom.*)

STÆUDLIN (CHARLES-FRÉDÉRIC), théologien, né à Stuttgard en 1761, m. en 1826, fut professeur de théologie et conseiller du consistoire à Gœttingue.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Histoire et esprit du scepticisme*, Leipz., 1794; *Principes fondamentaux de la morale et du dogme*, Gœttingue, 1798; *Histoire universelle de l'Eglise chrétienne*, Hanovre, 1806; *Histoire générale de l'Eglise d'Angleterre*, Gœttingue, 1816; *Histoire de la philosophie morale*, Hanovre, 1823; *Bibliographie de l'histoire de l'Eglise*, 1827.

STAFFA (ILE), une des Hébrides, à 8 kil. O. de celle de Mull, dépend du comté d'Argyll (Écosse). Elle est inhabitée. La mer découpe ses côtes en une foule de baies et de promontoires; toute la partie S.-O. présente des colonnades basaltiques, qui ont jusqu'à 20 m. de hauteur. Là se trouvent la *grotte de Fingal*, dont les échos répètent le bruit des vagues, et le *fauteuil d'Ossian*, dont le dais est formé par des colonnes brisées qui figurent assez exactement une ogive. Ces curiosités naturelles furent ignorées jusqu'en 1772, époque où Joseph Banks les signala à la curiosité des voyageurs. B.

STAFFARDE, vge du roy. d'Italie, prov. de Coni, dans l'arr. et à 6 kil. N. de Saluces, près du Pô. Catinat y battit le duc de Savoie Victor-Amédée, le 18 août 1690.

STAFFORD, v. d'Angleterre, cap. du comté de son nom, sur la Sow, à 40 kil. N.-O. de Birmingham; 19,982 hab. Fabr. de bottes et de souliers; tanneries. Jadis place forte. On y remarque les ruines d'un château bâti par Guillaume le Conquérant, l'église Sainte-Marie, l'hôtel du comté et la prison. Après avoir été successivement titre de baronnie, de vicomté, de comté, de marquisat en 1786, elle donne auj. le titre de baron à la famille Jerningham.

STAFFORD, comté au centre de l'Angleterre, 2,963 kil. carr.; 100 kil. sur 75; 981,385 hab. Ch.-l. Stafford. Sol plat; vastes marais au N.-E. Rivières : Trent, Dove, Tame, Sow, Blythe et Churnet. Climat pluvieux à l'O. Élève de gros et de menu bétail. Vastes domaines, entre autres ceux du duc de Sutherland. Immenses houillères; fonderies à Wolverhampton, Wednesbury, Walsall, Tipton, Bilston, Dudley; fabr. de porcelaine opaque à Stoke, Handley, Burslem, Longport, Newport. — Ce comté, où habitaient les *Cornavii*, fut compris, sous les Romains, dans la Flavie Césarienne, et, pendant l'heptarchie anglo-saxonne, dans le roy. de Mercie.

STAFFORD (HUMPHREY), général du roi d'Angleterre Henri VII, descendait d'un compagnon de Guillaume le Conquérant. Il combattit pour le parti de Lancastre, pendant la guerre des Deux Roses et fut créé duc de Buckingham par Henri VI en 1465.

STAFFORD (HENRI), duc de Buckingham, petit-fils du précédent, né vers 1450, fut le favori de Richard III, qu'il aida dans le meurtre de ses neveux et l'usurpation de leur couronne. Mais après en avoir été comblé de bienfaits, s'étant révolté contre lui, il fut pris et décapité à Salisbury, en 1483.

— Son fils, Édouard, accusé de trahison envers Henri VIII, périt sur l'échafaud en 1521.

STAFFORD (William **HOWARD**, comte de), 2e fils du 6e duc de Norfolk, né en 1612, m. en 1680, épousa Marie, héritière de la maison de Stafford, fut créé comte par Charles Ier en 1640, se montra royaliste dévoué, suivit Charles II en exil et jouit d'un grand crédit après la restauration des Stuarts; en butte à la haine des whigs, il fut impliqué dans la prétendue conspiration papiste que Titus Oates dénonça en 1678, enfermé à la Tour, condamné à mort par la Chambre des lords, et subit le dernier supplice.

STAGIRE, *Stagira*, auj. *Port-Libesade* ou *Stavro*, v. de Macédoine, dans la Chalcidique, au N.-E., près du golfe Strymonique; fondée vers 665 av. J.-C. Patrie d'Aristote.

STAGNO, en slavon *Ston*, v. de l'Autriche-Hongrie (Dalmatie), sur l'isthme de Sabioncello; 5,318 hab. Évêché. Pêche de sardines. Près de là est le village de *Stagno-Piccolo*, un des plus beaux ports de l'Adriatique sur le détroit de Narenta.

STAHL (Georges-Ernest), célèbre médecin et chimiste, né à Anspach en 1660, m. en 1734 à Berlin, fut premier médecin du duc de Saxe-Weimar en 1687, professeur de médecine à Halle en 1694, et, en 1716, premier médecin du roi de Prusse. Son génie était vaste, et ses connaissances très étendues. En chimie, sa doctrine du *phlogistique* l'a surtout rendu célèbre. Il regardait les oxydes (terres) comme indécomposables; le phlogistique pouvait s'y unir, et de cette union naissaient les métaux; tous les combustibles étaient plus ou moins chargés de phlogistique. Cette théorie ne diffère de la nôtre qu'en ce que son auteur voyait une combinaison là où nous voyons une décomposition, et réciproquement; il n'a manqué à Stahl, pour rectifier ses idées, que d'avoir égard aux indications de la balance. Aussi cette doctrine, qui suffit pendant un siècle aux besoins de la science, cet être imaginaire d'un poids négatif, s'évanouirent-ils à l'apparition de Lavoisier. La gloire de Stahl est d'avoir reconnu en chimie des corps indécomposables, d'avoir rompu avec la physique scolastique et d'avoir consommé cette révolution dans les idées. Stahl est encore l'auteur du système connu sous le nom d'*Animisme*; il explique les phénomènes de la vie animale par un principe immatériel, l'âme, mais ne lui accorde pas la conscience de ses opérations. Tout de fougue et d'imagination, ses leçons valaient mieux que ses écrits, où le latin et l'allemand sont continuellement entremêlés. Il fut l'admirateur et le commentateur de Bécher. Ses principaux ouvrages sont : *de Motu tonico vitali*, Iéna, 1692; *de Autocratia naturæ, seu spontanea morborum excussione*, Halle, 1696; *Experimenta et Observationes*, Leipzig, 1697; *Fundamenta chimiæ dogmaticæ et experimentalis*, Nuremberg, 1723, trad. en français par De Machy, Paris, 1757, 6 vol. in-12; *Traité sur les sels*, trad. par d'Holbach, 1771; *Traité sur le soufre*, trad. par le même, 1766; *Theoria medica vera*, Halle, 1707, où il développe avec le plus d'étendue sa théorie de l'animisme, etc. G—r.

STAHRENBERG. *V.* Staremberg.

STAINS, vge (Seine), arr. de Saint-Denis; 1,577 hab. Beau château, avec parc, ayant appartenu aux De Thou et aux Harlay. On y voit 3 puits artésiens.

STAIR (Jean **DALRYMPLE**, comte de), général et homme d'État, né à Édimbourg en 1673, m. en 1747. Malgré sa jeunesse, il contribua, avec son père, à préparer en Écosse la révolution de 1688, et devint officier des gardes du corps en 1691, secrétaire d'État en 1692 et colonel. De 1702 à 1708, il servit dans l'armée de Marlborough, et, de 1709 à 1713, fut ambassadeur en Pologne. Sous George Ier, il fut envoyé à la Chambre haute, vint en France comme ambassadeur, y découvrit les projets du Prétendant et fut le conseiller intime du Régent, qui concerta avec lui le plan de la triple alliance. Grand amiral d'Écosse, 1730, et feld-maréchal, 1741, il commanda l'armée anglaise en Allemagne, au début de la guerre de la succession d'Autriche, et ne sut pas profiter de la victoire de Dettingen, 1743. La jalousie de George II le détermina à se retirer; il ne reparut que pour ruiner par ses opérations l'entreprise de Charles-Édouard en Écosse. A. G.

STALIMÈNE, anc. *Lemnos*, île turque de l'archipel, à 105 kil. O. de la côte d'Anatolie; 506 kil. carr., 37 kil. sur 30; 20,000 hab., presque tous Grecs. (*V.* Lemnos.)

STALLBAUM (Godefroi), philologue allemand, né en 1793 à Zaach, près de Delitzsch, m. en 1861, fit ses études à Leipzig sous Beck, Hermann et [illegible], [illegible] de professeur à Halle en 1817, et [illegible] Leipzig, où il fut nommé, en 1835, [illegible] Saint-Thomas. Il donna une grande prospérité [illegible] de méthodes [illegible] : [illegible] *Saint-Thomas de Leipzig* [illegible] *sur l'Alliance de* [illegible] 1842; *le Latin et le Grec dans* [illegible] *l'époque actuelle*, 1846. Stallbaum devint professeur à l'Université. Il a publié [illegible] *Platon* [illegible], 12 vol.; [illegible] *Homère*, 1825-30, 5 vol.; de *Institutio grammaticæ latinæ* de Ruddiman, 1823, 3 vol., et de *Térence* de Westerhov, 1830-31, 6 vol., etc.

STALLUPŒNEN, v. du roy. de Prusse (Prusse Orientale), [illegible] frontière russe; 3,997 hab. Ch.-l. de cercle. Comm. [illegible].

STAMATY (Camille-Marie), pianiste et compositeur, né en 1811 à Rome, d'un consul français à Civita-Vecchia, m. en 1870, prit des leçons de piano [illegible] et de Kalkbrenner, étudia la composition à Leipzig avec Mendelssohn, et se livra à l'enseignement. Il a publié des études, des sonates, des fantaisies sur des thèmes d'opéra, des transcriptions, etc. Parmi ses élèves on remarque Gottschalk et Saint-Saëns.

STAMBOUL, nom de Constantinople (corruption du grec *eis tên polin*, à la ville; c'était la réponse faite ordinairement par les Grecs de Constantinople, lorsqu'on leur demandait, au milieu des champs, vers quel endroit ils dirigeaient leurs pas. Les Musulmans changèrent plus tard ce nom en *Islamboul* (ville de l'islamisme) pour tâcher de faire perdre de vue l'origine grecque du nom moderne de la ville de Constantinople. D.

STAMBRUGES, brg de Belgique (Hainaut), arr. de Tournai; 1,869 hab. Exploit. de grès et de calcaire. Fabr. de gros lainages en tricot.

STAMFORD, brg d'Angleterre, comté de Lincoln, sur la Welland; 8,775 hab. Église gothique de Saint-Jean, avec de beaux vitraux. Comm. de bois, drèche, houille, pierres à bâtir. Elle eut jadis une université, qui a été réunie à celle d'Oxford. Aux environs, belle résidence du marquis d'Exeter.

STAMFORD, v. des États-Unis (Connecticut), dans Long-Island; 11,298 hab.

STAMFORD-BRIDGE (WEST-), vge d'Angleterre, comté et à 12 kil. N.-E. d'York. Victoire d'Harold sur les Norvégiens en 1066.

STAMPA (Gaspara), femme-poète de Padoue, née en 1523, m. vers 1554, a laissé des Sonnets, 1554 et 1738, où elle chante son amour pour un comte Collalto, de Trévise. Son style est clair, simple, gracieux; mais elle manque de vigueur dans l'imagination, et on ne saurait la comparer à Vittoria Colonna pour l'élévation du génie et la dignité du caractère.

STAMPÆ, nom latin d'Étampes.

STAMPALIE, anc. *Astypalée*, île grecque de l'Archipel, une des Sporades, entre Naxos et Rhodes et au S.-E. d'Amorgos; 137 kil. carrés; env. 2,000 hab.

STAMPFEN, en hongrois *Stomfa*, brg du roy. de Hongrie, comitat de Presbourg, près de la March; 3,079 hab.

STAN, c.-à-d. *pays* en persan : *Daghestan*, pays de montagnes. On en voit une contraction dans *Boutan*, pour *Bouddhistan*, pays de Bouddha, etc.

STANCARI (François), hérétique italien, né à Mantoue en 1501, m. en 1574, quitta les ordres sacrés pour se marier, fut chassé d'Italie et d'Allemagne [illegible] promoteurs de la Réforme en Pologne. [illegible] querelles avec Osiander et Calvin au [illegible] et vit ses opinions condamnées dans [illegible] synodes. C'était un homme très versé dans la langue hébraïque. Il était aussi docteur en médecine.

On a de lui [illegible] B.

STANCHO, anc. *Cos*, île turque de l'Archipel, une des Sporades dans la prov. des Îles, à 16 kil. de la côte O. de l'Anatolie; 247 kil. carr.; 11,000 hab., ch.-l. Stancho, port sur la côte N.-E., et siège d'évêché. *V.* Cos.)

STANDIA, *Dia*, îlot de l'archipel, sur la côte N.-N.-O. de Candie, et a 3 beaux ports et a des carrières de marbre et de pierres à bâtir.

STANFIELD (Clarkson), célèbre peintre anglais de marines et de paysages, né en 1798 à Sunderland (Durham), m. en 1867. Parmi ses tableaux, que l'on remarque [illegible] la sûreté et la largeur de la touche, on remarque : [illegible] 1827; [illegible] 1829; [illegible] 1830 et 1834; [illegible] 1841; [illegible] 1847; [illegible]

STANHOPE, [illegible] par Jacques Ier en [illegible] comte de Chesterfield par Char-

les I^er^ en 1628. Une branche de cette famille, qui existe encore, avait le titre de comtes de Harrington.

STANHOPE (Jacques, comte de), diplomate et général, né en 1673, dans le comté de Hereford, m. en 1721. Colonel sous Guillaume III et membre du Parlement sous la reine Anne, il alla en Espagne comme brigadier général dans la guerre contre Philippe V, prit Barcelone, Port-Mahon et Minorque, 1708, fut pris à Brihuega en 1710, et subit une captivité de 2 ans. Il devint secrétaire d'État sous George I^er. En 1716, il arrêta avec Dubois les préliminaires du traité de La Haye, ou de la Triple alliance, 1717, avec la France et la Hollande, qui éloignait le Prétendant et faisait démolir Dunkerque et Mardick. En 1718, nommé chancelier de l'Échiquier, pair, baron d'Évaston et vicomte de Mahon, il fit encore conclure le traité de la Quadruple alliance. On a de lui un *Mémoire sur le Sénat romain*, à la suite des *Révolutions romaines* de Vertot. A. G.

STANHOPE (Charles, vicomte de **MAHON**, comte de), petit-fils du précédent, né en 1753, m. en 1816. Ayant suivi son père établi à Genève, il s'adonna aux sciences, imagina 2 machines arithmétiques, soutint dans ses *Principes d'électricité*, 1779, in-4°, la théorie de Franklin sur les paratonnerres, et prouva que la densité d'une atmosphère électrique suspendue sur un corps est en raison inverse du carré des distances de ce corps. Il travailla aussi à expliquer le *choc en retour* produit par l'électricité. A la Chambre des communes depuis 1780, à celle des Lords dès 1786, il fut partisan des réformes parlementaires, admira les événements de 1789, présida la *Société de la révolution* à Londres, et combattit Burke. Ses discours pour la liberté de la presse en 1792, et ses efforts en faveur des idées de la Révolution ayant échoué, il revint aux sciences, voulut appliquer la vapeur à la navigation, inventa une presse nouvelle, qui porte encore son nom, un nouveau procédé pour brûler la chaux, et perfectionna les instruments de musique, etc. A. G.

STANHOPE (Esther), fille du précédent et d'Esther Pitt, sœur du célèbre William Pitt, née en 1776, m. en 1839, alla visiter l'Orient, où, à l'aide d'une grande fortune, elle se créa pendant quelque temps une espèce de royauté aux environs de Palmyre ; puis, sa fortune étant presque perdue, elle se réfugia dans un vieux couvent près de Saïd en Syrie, où elle vivait vêtue en homme et portant le costume musulman. Les Bédouins des environs la regardaient comme sorcière et prophétesse, et lui donnaient le nom de reine.

STANHOPE (Philippe **DORMER**-). *V.* Chesterfield.

STANHOPE (Philippe-Henry, 5^e^ comte), né en 1805 à Walmer [illegible], m. en 1875, fit ses études à l'université d'Oxford. [illegible] de Wooton-Basset à la Chambre des Communes en [illegible], il combattit la réforme parlementaire, et dut donner sa démission pour cause de corruption électorale en 1832. On le nomma sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères en 18[illegible]. Il représenta le bourg d'Hertford de 1835 à 1852, fut secrétaire du Bureau des Indes en 1845, et remplaça son père à la Chambre des Lords en 1855. Il était président de la [illegible] des antiquaires d'Angleterre, recteur de l'université d'Aberdeen et correspondant de l'Institut de France.

Ses travaux historiques ont été publiés d'abord sous le nom de vicomte [illegible] : l'*Histoire de la guerre de la succession d'Espagne*, [illegible] *Histoire d'Angleterre depuis la paix d'Utrecht jusqu'à [illegible]*, 3^e^ édit., 1853-54, 7 vol. ; *la Vie du grand [illegible]* [illegible], des *Essais historiques*, [illegible] *Quarterly Review*, 18[illegible]. On lui doit encore une [illegible] du comte de Chesterfield, 1845, 4 vol., et [illegible] *Mémoires de Robert Peel*, 1856.

STANISLAS (Saint), évêque de Cracovie en 1072, né en 1030, m. en 1079, osa reprocher à Boleslas II, roi de Pologne, ses désordres et ses crimes ; ce prince furieux le tua de sa propre main. Fête, le 7 mai.

STANISLAS KOTSKA (Saint), né en 1550, d'une famille noble [illegible], m. en 1568, fut élevé chez les jésuites à [illegible], où il fit admirer sa piété et ses vertus ; malgré l'opposition de sa famille, il revêtit l'habit de l'ordre à l'âge de 17 ans, et mourut [illegible] mois après. Sa Vie, écrite en latin par [illegible], a été traduite en français et souvent réimprimée. [illegible]

STANISLAS I^er^ LECZINSKI, roi de Pologne, né en 1677 à [illegible] Leczinski, palatin de Posnanie et grand trésorier du royaume, m. à Lunéville en 1766. [illegible] nommé par [illegible] palatin de Posnanie et [illegible] de la couronne. Quand la guerre éclata entre Charles XII, roi de Suède, et la Pologne, il fut député vers Charles [illegible] de Varsovie, 1704 [illegible] [illegible]

Ponts, qu'il dut quitter en 1719 après la mort de Charles XII. Privé de ses biens patrimoniaux, et ne sachant où se retirer, il demanda un asile en France au Régent, qui lui permit de résider en Alsace et lui fit une pension. Stanislas choisit Wissembourg, où il vécut obscurément. En 1725, sa fille, Marie Leczinska, épousa Louis XV, roi de France. Auguste II étant mort en 1733, il fut rappelé au trône par une partie des Polonais ; mais la Russie s'opposa à son élection, et fit marcher une armée contre Varsovie ; Stanislas se retira à Dantzig, y soutint un siège contre les Russes et fut contraint de revenir en France. (*V.* Succession de Pologne.) Par le traité de Vienne, 1738, il renonça à la Pologne, tout en gardant le titre de roi, et reçut de la maison d'Autriche la souveraineté viagère des duchés de Bar et de Lorraine, qui, à sa mort, devaient passer à la France. Stanislas fit le bonheur de ses nouveaux sujets, embellit Nancy et Lunéville, fonda des collèges, des hôpitaux, une bibliothèque, une Société royale des sciences et des lettres, avec des concours académiques. Cette Société lui décerna le surnom de *Bienfaisant*, que l'Europe lui a confirmé. On a de lui divers opuscules de philosophie, de politique et de morale, imprimés sous le titre d'*Œuvres du philosophe bienfaisant*, 1765, 4 vol. in-8° et 4 vol. in-12.

On a publié en 1825 les *Œuvres choisies de Stanislas, roi de Pologne, duc de Lorraine et de Bar*. Sa *Vie* a été écrite par l'abbé Proyart, 1784. B.

STANISLAS II AUGUSTE PONIATOWSKI, dernier roi de Pologne, né à Wolczyn (Lithuanie) en 1732, m. à Saint-Pétersbourg en 1798, était fils du fameux Stanislas, comte Poniatowski, castellan de Cracovie. Très jeune encore, il voyagea en Europe et séjourna quelque temps à Paris, où il connut M^me^ Geoffrin, pour laquelle il conserva toute sa vie une vive amitié. Doué de qualités brillantes, il plut, dans un voyage en Russie, à la grande-duchesse Catherine (depuis Catherine II), dont il devint l'amant, et qui lui fit obtenir l'ambassade de Pologne à Saint-Pétersbourg. Ce fut encore à l'influence de Catherine, alors impératrice, qu'il dut le trône après la mort d'Auguste III, 1764. Son règne fut un temps d'anarchie : les sectes dissidentes, opprimées par les catholiques, s'appuyèrent sur la Russie et se firent donner, en 1768, la liberté de culte et le droit d'exercer les charges publiques ; en même temps se forma la *Confédération de Bar*, ligue catholique et nationale, qui avait pour but de détruire les libertés concédées et qui déclara le trône vacant. Ces dissensions amenèrent une intervention étrangère ; les Russes, les Autrichiens et les Prussiens opérèrent, en 1772, le premier partage de la Pologne (*V. ce mot*) ; Stanislas, enlevé par les patriotes de Bar, et sur le point d'être tué, n'échappa à la mort que par la pitié et la timidité d'un de ses ravisseurs, resté seul avec lui. La constitution de la Pologne ayant été changée par l'influence russe, et une partie de son territoire prise par la Russie, l'Autriche et la Prusse, Stanislas vit son pouvoir royal presque annulé. Néanmoins il essaya, de 1774 à 1791, de rendre quelque force à la Pologne, en lui donnant une nouvelle constitution, qui rendait la couronne héréditaire. Vainement les Polonais se confédérèrent de nouveau à Targovice, 1792, pour repousser les envahissements de la Russie, qui, n'approuvant pas ces changements, avait déclaré la guerre à la Pologne, 1793 ; Varsovie fut prise par Souwarow ; un second démembrement de la Pologne ne laissa guère à Stanislas que le titre de roi. Quand l'insurrection de Kosciuszko eut échoué, il fut contraint d'abdiquer et de sanctionner le démembrement de son royaume, 1795. Il se retira à Grodno, où les puissances copartageantes lui firent une pension de 200,000 ducats, assista au couronnement de Paul I^er^ et mourut à Saint-Pétersbourg.

[illegible] *Règne du roi Stanislas-Auguste*, 1818. B.

STANISLAWOW, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie), entre 2 bras de la Bistritza ; 18,626 hab. Ch.-l. de cercle. Tribunaux, gymnase. Comm. de grains et de tabac. — Le cercle de Stanislawow a 5,434 kil. carr., et [illegible] hab.

STANLEY (Thomas), littérateur anglais, né vers 1625 à Cumberlow (Hereford), m. en 1678, a laissé : une bonne édition d'*Eschyle*, avec trad. latine et notes, 1663, in-fol. ; *Histoire de la philosophie*, 1655-1662, 3 vol. [illegible], trad. [illegible] Godefroi Olearius, Leipzig, 1711, in-4°, c'est l'[illegible] de cette science chez tous les peuples.

STANLEY (Arthur-Penrhyn), théologien et historien anglais, né en 1815, m. en 1881, fils de l'évêque de [illegible]. Après de brillantes études à Oxford, il obtint [illegible] notamment pour son poème *the Gypsies*. [illegible] théologie, et devint prédicateur, [illegible], 1851, chanoine de Canterbury, [illegible] [illegible]

l'abbaye de Westminster, mais abandonna ce projet devant la désapprobation de la Chambre des Communes. Il était correspondant de l'Institut de France (Académie des sciences morales).

On a de Stanley une remarquable *biographie* du docteur Arnold, son premier maître, 1844; *Histoire et essais sur l'époque des apôtres*, 1846; *Notice sur l'évêque Stanley*, son père, 1850; *les Épîtres aux Corinthiens*, 1855; *Mémoires historiques sur Canterbury*, 1855, 6e édit., 1872; *Sinaï et Palestine, leur histoire*, 1856; *Mémoire sur l'abbaye de Westminster*, 1867, 3e édit., 1869; *les Trois Églises d'Irlande*, 1869; *Essais sur l'Église et l'État*, 1870; *le Symbole d'Athanase*, 1871. Il a aussi publié quelques-uns de ses cours: *Cours sur l'histoire de l'Église d'Orient*, 1861, 2e édit., 1864; *Cours sur l'histoire de l'Église juive*, 1863-1865, 2 vol.; *Cours sur l'histoire de l'Église d'Écosse*, 1872. Il a publié plusieurs volumes de ses *Sermons*. Il a collaboré au *Dictionnaire de biographie classique* de Smith, au *Dictionnaire de la Bible* et à diverses revues périodiques.

E. D—Y.

STANOVOI ou **IABLONOI** (Monts), chaîne de montagnes de l'Asie septentrionale, s'étend du Transbaïkal à l'O. jusqu'à la mer d'Okhotsk à l'E. sur une longueur de 5,000 kil. environ. La partie S.-E., qu'on nomme Monts de la Daourie, sépare les bassins de l'Amour de celui de la Lena. Elle se divise ensuite en 3 branches: l'une à l'E. va jusqu'au détroit de Behr ng, l'autre au N.-E. sépare les bassins de la Kolyma et de l'Indigirka; la 3e, les monts Verkhoianskoï, vers le N.-N.-O. sépare l'Aldan des affluents de gauche de l'Indigirka. Il y a peu de sommets très élevés: la chaîne est d'ailleurs peu connue; on sait qu'elle est couverte de neiges perpétuelles. La chaîne des Stanovoï contient des mines d'or, de cuivre, de fer, de zinc. La Kolyma, l'Indigirka, la Chilka et l'Anadyr en descendent. G. H.

STANZ, v. de Suisse (Unterwald), ch.-l. du Nidwalden, près de l'Aa, à 13 kil. S.-S.-E. de Lucerne; 2,210 hab. École latine; bibliothèque, arsenal, avec le port voisin de Stanzstadt. Stanz est agréablement situé dans une vallée profonde et si étroitement encaissée que, vers le solstice d'hiver, on n'y voit le soleil que le matin et pendant quelques instants. Il s'y tint, en 1481, une assemblée où Nicolas de Flue pacifia les confédérés. Le général Brune y défit les petits cantons insurgés, le 9 septembre 1798. C'est la patrie d'Arnold de Winkelried; ses compatriotes lui ont élevé une statue, et sa maison subsiste.

STAOUELI, lieu d'Algérie, à 24 kil. O. d'Alger. Victoire des Français sur les Algériens, le 19 juin 1830. Magnifique établissement agricole, fondé par les trappistes depuis 1845.

STAPFER (Jean-Frédéric), théologien calviniste, né en 1708 à Brugg, dans le canton suisse d'Argovie, m. en 1775, fut pasteur à Diesbach, dans le canton de Berne.

On a de lui: *Institutiones theologiæ polemicæ*, 1743-47, 5 vol.; *Fondements de la vraie religion*, en allemand, 1746-53, 12 vol.; *la Morale chrétienne*, 1756-66, 6 vol.

STAPFER (Philippe-Albert), philosophe, littérateur et critique, né à Berne en 1766, m. en 1840, était pasteur protestant. En 1792, il professa les humanités, puis la philosophie à l'*Institut politique* de Berne. En 1797, il publia, en latin, *la République morale*, ouvrage où il examine comment l'humanité pourrait être sauvée de deux barbaries, la guerre et le mauvais exemple mutuel. Sous la République helvétique, en 1798, il fut ministre des arts, des sciences et du culte. Ce fut lui qui fournit à Pestalozzi (*V. ce nom*) les moyens de fonder son institut. En 1800, après Marengo, Stapfer fut ministre de la République helvétique près de la République française, et s'opposa, en 1802, à la cession du Valais à la France. Quand Bonaparte se fut constitué *médiateur* de la Confédération suisse, 1803, Stapfer rentra dans la vie privée, mais sans quitter la France, où il continua de cultiver les lettres. Il a fourni à la *Biographie universelle* de Michaud beaucoup d'articles sur des philosophes anciens et modernes. M. Vinet a recueilli les discours, discussions historiques, critiques, controverses sacrées, etc., de Stapfer, sous le titre de: *Mélanges philosophiques, littéraires, historiques et religieux*, Paris, 1844, 2 vol.

STAPHYLUS, personnification de la grappe de raisin chez les anc. Grecs, passait pour le fils de Bacchus et d'Ariane, ou d'Ariane et de Thésée. On le représente sous les traits d'un adolescent enveloppé dans une grappe de raisin qui lui sert de vêtement. S. Re.

STARAIA-ROUSSA, v. de l'empire russe en Europe, gvt et à 125 kil. S. de Novgorod; 14,756 hab. Salines. Comm. de bois, grains et lin. Palais impérial.

STARASOL, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie), à 17 kil. S.-O. de Sambor; 1,347 hab. Pétrole, sel.

STAREMBERG ou **STAHRENBERG** (Guido, comte de), feld-maréchal autrichien, né en 1657, m. en 1737, entra au service à 23 ans, prit part à la défense de Vienne contre les Turcs, 1683, où il gagna le grade de lieutenant-colonel, aux sièges de Bude, 1686, et de Belgrade, 1688, se signala sous le prince Eugène à la bataille de Zentha, 1697, où il commandait l'aile droite des Impériaux, commanda en chef en Italie dans la campagne de 1701, où il montra beaucoup d'habileté contre une armée supérieure en forces à la sienne, fut nommé feld-maréchal en 1704, reçut de Joseph Ier le commandement des troupes destinées à réprimer la révolte des Hongrois, fut ensuite envoyé pour soutenir l'archiduc Charles en Espagne, gagna des succès à Almenara, à Saragosse, 1710, mais fut battu à Villaviciosa, 1711. Après la guerre de la Succession d'Espagne, il devint président du conseil aulique de la guerre, place qu'il conserva jusqu'à sa mort. B.

STARGARD (ALT-), ou *Vieux-Stargard*, v. du grand-duché de Mecklembourg-Strelitz; 2,1[illegible] hab.

STARGARD (NEU-), ou *Nouveau-Stargard*, v. forte de Prusse (Poméranie), sur l'Ihna, rég. de Stettin; 21,[illegible] hab. Jadis ville hanséatique, puis ch.-l. de la Basse-Poméranie. Gymnase, école d'arts et métiers. Fabr. de poterie, draps, chapeaux, cuirs. Pépinière. Foires importantes. — Prise par les Russes en 1758.

STARGARD ou **STAROGRAD**, v. du roy. de Prusse (Posen), rég. de Posen; 2,143 hab.

STARGARD, v. du roy. de Prusse (Prusse Occidentale), rég. de Dantzig; 6,253 hab. Ch.-l. de cercle. — Fondée en 1339.

STARITZA, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Tver, sur le Volga; 5,600 hab. Belles pierres à bâtir, grosse ferronnerie.

STARK (Jean-Auguste), né à Schwerin en 1741, m. en 1816, était luthérien, enseigna les langues orientales et les antiquités à Saint-Pétersbourg, 1762-65, et fut professeur de théologie et prédicateur à Kœnigsberg en 1770, à Mittau en 1772, à Darmstadt en 1781.

Il a laissé, entre autres ouvrages: *Histoire du premier siècle de l'Église chrétienne*, Berlin, 1779, 3 vol. in-8°; *Pensées [illegible] franches sur le christianisme*, 1780; *Essai d'une histoire de l'Arianisme*, 1785, 2 vol.; *Histoire du baptême et des anabaptistes*, [illegible]; *Triomphe de la philosophie dans le dix-huitième siècle*, [illegible], 2 vol.; *le Banquet de Théodule, ou Entretiens sur la réunion des différentes communions chrétiennes*, Paris, 1815.

STARKENBACH, en bohémien *Silemnice*, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur une rivière de son nom; 3,415 hab. Toiles et batistes renommées. Château des comtes de Harrach.

STARKENBURG, prov. du grand-duché de Hesse, entre la prov. prussienne de Hesse-Nassau au N. et au N.-O., le grand-duché de Bade au S. et la Bavière à l'E.; 3,019 kil. carr.; 80 kil. sur 60; 394,574 hab., dont 267,000 protestants. Ch.-l. Darmstadt. Cette province tire son nom d'un château situé près d'Eppenheim. Exploit. de produits agricoles, de grès et de sel.

STARODOUB, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Tchernigov, sur la Labintza; 12,333 hab. Cathédrale et monastère.

STARŒ en russe, et **STARY** en polonais, signifient *vieux*, et s'emploient par opposition à *novy* ou *novo* (nouveau): Stary*grad*, Star*gard*, vieille ville.

STAROSTIE, domaine royal, autrefois donné en fief par le roi de Pologne à des gentilshommes, pour les aider à soutenir les frais des expéditions militaires. Le quart des revenus appartenait à la couronne.

STASINUS, poète cyclique, auteur d'un poème héroïque intitulé *Chant Cyprien*, qui était comme le prologue de l'*Iliade*.

Welcker, *der Epische Cyclus*. S. Re.

STASSART (Goswin-Joseph-Augustin, baron de), homme d'État et littérateur belge, né en 1780 à Malines, d'une famille ancienne, m. en 1854, étudia à Namur, alla en 1802 compléter son éducation à Paris, et y obtint, en 1803 et 1804, des prix d'éloquence et de droit. Auditeur près le conseil d'État et le ministère de l'intérieur en 1804, intendant du Tyrol et du Vorarlberg en 1805, de l'armée française à Varsovie en 1806, d'Elbing et de la vieille Prusse, puis de la Prusse occidentale en 1807, de Berlin et de la Moyenne-Marche en 1808, il passa ensuite à la sous-préfecture d'Orange, où il forma la bibliothèque publique, traça le cours qui conduit aux eaux de Vacqueyras et la belle promenade de l'Arc de triomphe. Préfet de Vaucluse, et, en 1811, des Bouches-de-la-Meuse, il retourna dans son pays natal après la Restauration. Il fut élu membre des États de la prov. de Namur en 1818 et de la seconde Chambre des états généraux en 1821, où il défendit les libertés de son pays. A la révolution belge de 1830, il accepta du gouvernement provisoire la présidence du comité de l'intérieur, puis l'administration des provinces de Namur et de Brabant, fut président du sénat de 1831 à 1838 et envoyé extraordinaire à la cour de Turin en 1840. L'Académie des sciences morales et politiques de France le nomma membre correspondant, et il fut directeur de l'Académie de Bruxelles. On a de lui: *Idylles*, en prose, 1800; *Pensées de Circé, chienne célèbre*, 1814, in-18; *Fables*, en vers, 1818, qui eurent 9 éditions; divers travaux sur l'histoire, l'archéologie et l'agriculture.

Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Dupont-Delporte, Paris, 1855, gr. in-8°. B.

STASSFURT, v. du roy. de Prusse (Saxe), sur la Bode; 12,194 hab. Saline.

STASZOW, v. de la Pologne russe, gvt de Radom, sur la Czarna; 6,078 hab. Draps et toiles. Usine à cuivre.

STATÈRE, *Statera*, peson des anc. Romains; il se composait d'un fléau plus ou moins long, dont le point d'appui était proche d'une de ses extrémités et sur lequel on faisait glisser un petit poids, qui produisait une pesanteur plus ou moins considérable suivant qu'il était plus ou moins éloigné du point d'appui du fléau. La Statère n'avait qu'un seul plateau, au petit bout de son fléau, et souvent, du même côté, un crochet pour peser de gros objets. C. D—Y.

STATÈRE, monnaie d'argent des anc. Grecs, appelé aussi *Tétradrachme*, parce qu'il valait 4 drachmes. Il y en eut de valeurs très variables, suivant les époques; d'après Barthélemy, le statère athénien, marqué d'une tête de Minerve, et, au revers, d'une chouette, équivalait, en moyenne, à 3 fr. 83 c. Il y avait aussi des statères d'or athéniens, évalués à 19 fr. 17 c. environ. — STATÈRE, poids d'Athènes pesant 4 drachmes (15 gr. 312, environ). C. D—Y.

STATHOUDER, c.-à-d. *lieutenant* en hollandais, nom donné primitivement aux gouverneurs des provinces des Pays-Bas sous la domination des maisons de Bourgogne et d'Autriche et appliqué ensuite aux gouverneurs des sept Provinces-Unies, quand elles se furent séparées de l'Espagne. Les Stathouders de la province de Hollande, tirés de la maison de Nassau, réunirent souvent plusieurs provinces : ainsi se forma un stathoudérat général, pouvoir militaire, qui tendit à l'absolutisme et à l'hérédité, et qui fut plusieurs fois renversé par le parti républicain. (*V.* PAYS-BAS [ROYAUME DES].)

STATIELLATES ou **STATIELLI**, peuple de l'anc Ligurie, entre les Vagiennes à l'O. et les Apuans à l'E. : v. princ. : Aquæ Statiellæ (Aix, en Savoie), Asta, Dertona, Alba Pompeia. Soumis par les Romains en 173 av. J.-C.

STATIRA, sœur et femme de Darius III Codoman, tomba, avec sa mère Sisygambis, au pouvoir d'Alexandre le Grand, après la bataille d'Issus, 333 av. J.-C., et fut traitée avec les plus grands égards. Elle avait une fille, nommée aussi Statira, qui épousa le conquérant au retour de l'expédition des Indes, et que Roxane (*V. ce nom*) fit périr après la mort de son époux, 323.

STATOR, c.-à-d. *qui arrête*, surnom de Jupiter comme conservant l'ordre des choses, et aussi comme arrêtant les fugitifs. On a retrouvé à Rome l'emplacement de son temple.

STATOR, bas officier des gouverneurs de province, chez les anc. Romains. — *Statores du prétoire*, corps de soldats chargés de la garde de la tente impériale dans les camps. On croit qu'il fut institué par Adrien. C. D—Y.

STATTHALTER, c.-à-d. *lieutenant* en allemand, nom donné au gouverneur allemand de l'Alsace-Lorraine. Il est nommé par l'empereur, et assisté d'un secrétaire d'État et de 4 sous-secrétaires d'État de l'intérieur, de la justice, des finances, de l'industrie, agriculture et travaux publics.

STATUTS D'OXFORD. *V.* OXFORD.

STAUDLIN. *V.* STÆUDLIN.

STAUFFACHER. *V.* MELCHTHAL.

STAUNTON (GEORGE-LÉONARD), médecin irlandais, né à Galway vers 1740, m. en 1801, exerça son art aux Antilles et à Londres et s'attacha à lord Macartney, qu'il suivit en Asie avec le titre de secrétaire de légation, 1792.

On a de lui : *Récit authentique de l'ambassade du comte de Macartney à la Chine*, Londres, 1797, 2 vol. in-4°, avec cartes et fig., trad. en français par Castera, sous le titre de *Voyage dans l'intérieur de la Chine et de la Tartarie*, Paris, 5 vol.

STAUPITZ (JEAN), né en Misnie d'une famille noble, m. en 1527, fut vicaire général de l'ordre des augustins en Allemagne et doyen de la faculté de théologie à l'université de Wittemberg. Ce fut lui qui appela Luther d'Erfurt à Wittemberg, l'envoya à Rome et le chargea de défendre son ordre contre les dominicains. Mais quand Luther répandit ses doctrines, il se retira à Salzbourg, où il fut abbé de Saint-Pierre.

STAURACE, empereur grec en 811, succéda à son père Nicéphore Ier, fut renversé au bout de 2 mois par son beau-frère, Michel Rhangabé, et mourut peu de temps après.

STAVANGER, v. de Norvège (Sœndenfields), ch.-l. de l'amt de son nom; port très commerçant sur le golfe de Bukke dans la mer du Nord; 20,288 hab. Construction de navires; armements considérables pour la pêche du hareng. Exportation de bois; belle cathédrale. — L'amt de Stavanger a [illegible] kil. carr. et 118,600 hab.

STAVELOT, en flamand *Stablo*, en latin *Stabulum*, v. de Belgique, sur l'Amblève, dans la prov. de Liège, entre des montagnes arides et couvertes de bruyères; 4,02[illegible] hab. Fabr. considérables de cuirs et de draps; [illegible]. Elle doit son origine à un monastère fondé en [illegible] par Sigebert II, roi d'Austrasie; St Remacle et quelques moines défrichèrent ce désert. L'abbé, prince de l'Empire, était souverain de la ville.

STAVOREN, v. du royaume des Pays-Bas (Frise), sur le Zuyderzée en face de Medemblik; 662 hab. Port ensablé. Son phare est visible de presque tout le Zuyderzée. C'était la cité du dieu Stavo, le Thor des Frisons. Jadis résidence des rois frisons, puis ville hanséatique.

STAVROPOL, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Simbirsk, sur un bras du Volga; 4,265 hab.

STAVROPOL, v. de l'empire russe, cap. de la lieutenance du Caucase et de la prov. de son nom depuis 1825. Quartier général de la Xe circonscription militaire, sur la rive g. de la Taschela, à 180 kil. N.-O. de Georgievsk; 34,328 hab. Fondée en 1780. Comm. de cuirs et de suif. — Le gvt de Stavropol est arrosé par la Kouma et la Manytch, il est formé de steppes immenses, assez aride, couvert de lacs salés et de marécages, et inondé périodiquement par les débordements du Kalaous et de la Manytch. On y fait un assez grand commerce de sel, de laines et de soie. V. princ. Georgiievsk et Novogrigorievsk. Superf., 68,710 kil. carr.; population, 475,051 hab., la plupart Kalmouks et Tartares Nogaïs. — La partie méridionale de ce gouvernement en a été détachée en 1853 et en 1874, pour en former le *Territoire du Térek*. (*V. ce mot.*) C. P.

STAY (BENOIT), bon poète latin moderne, né à Raguse en 1714, m. en 1801, fut professeur d'éloquence et d'histoire au collège de la Sapience à Rome, secrétaire du pape Clément XIII pour les lettres latines et secrétaire des brefs pour les princes. On a de lui : *Philosophiæ versibus traditæ libri VI*, Venise, 1774, où il chante la philosophie de Descartes; *Philosophiæ recentioris versibus traditæ libri X*, Rome, 1755-92, 3 vol., poème sur les découvertes de Newton.

STÉCHADES (LES). *V.* STŒCHADES.

STECKBORN, v. de Suisse (Thurgovie), sur l'Unter-see; 2,566 hab. Cuirs, poterie, dentelles.

STEELE (RICHARD), littérateur anglais, né à Dublin vers 1672, m. en 1729, fit ses études à Londres, et eut pour condisciple à Charter-House Addison, avec qui il contracta une amitié durable. Il s'enrôla malgré sa famille, fut quelque temps simple garde à cheval, enseigne, puis capitaine, mais renonça bientôt au métier des armes pour se faire auteur et journaliste. Associé avec Addison il dirigea avec beaucoup d'esprit plusieurs feuilles périodiques, qui exercèrent une grande influence sur l'opinion : *le Babillard* (*Tatler*), Londres, 1709 et suiv., 4 vol. in-12; *le Spectateur*, ibid., 1711 et suiv., 8 vol. in-12, trad. en français, 9 vol. in-12 ou 3 vol. in-4°; *le Mentor*, ibid., 1713 et suiv., 2 vol. in-12. Élu membre de la Chambre des communes, Steele se rangea parmi les whigs; on l'en exclut comme auteur de libelles séditieux, pendant le ministère tory de la reine Anne; mais sous Georges Ier, les lords Halifax et Sunderland l'ayant choisi pour leur journaliste, il s'acquitta si bien de cette fonction qu'il fut nommé commissaire du timbre et gouverneur de la compagnie royale des comédiens. Une vie irrégulière épuisa toutes ses ressources; il devint paralytique, et mourut chargé de dettes. Outre ses journaux, il a laissé : *les Amants généreux*, 1722, une des bonnes comédies du théâtre anglais; *Histoire ecclésiastique de Rome pendant les dernières années*, 1715, 4 vol.; divers écrits politiques de circonstance.

V. les *Essais* de Macaulay. B.

STEEN, c.-à-d. *pierre* en flamand : STEEN*kerque*, église des pierres.

STEEN (JEAN VAN), peintre, né à Leyde en 1636, m. en 1689, eut pour maître principal Van Goyen, dont il épousa la fille. On prétend qu'il étudia aussi sous la direction d'Adrien Brauwer et d'Adrien Van Ostade. Son père, qui était brasseur, étant mort, il lui succéda; mais ne buvant pas moins que ses pratiques, et ne surveillant pas ses intérêts, il se trouvait souvent dans l'embarras; il fermait alors son établissement, se mettait à peindre avec ardeur, vendait ses tableaux, achetait de la bière, du vin, des liqueurs, et rouvrait sa taverne. Steen a parfaitement reproduit les hommes des classes inférieures et les mœurs du peuple en Hollande; ses intérieurs de taverne sont admirables : sa chaude couleur, la verve et la vérité de son dessin, la manière ingénieuse dont il éclaire ses tableaux, et les scènes comiques qu'il y représente, les font partout rechercher. Steen a beaucoup produit; le Louvre a de lui une *Fête flamande dans l'intérieur d'une auberge*; on voit 6 de ses tableaux au musée de La Haye, et 7 au musée d'Amsterdam. A. M.

STEENVOORDE, ch.-l. de cant. (Nord), arr. d'Hazebrouck, sur la frontière de Belgique; 4,01[illegible] hab. Culture du houblon; élève d'abeilles. Comm. de bestiaux, de beurre et de cuirs.

STEENWERCK, brg (Nord), arr. d'Hazebrouck; 4,309 hab. [illegible], brasseries.

STEENWYCK (HENRI VAN), peintre hollandais, né à

Steenwyck en 1550, m. en 1604, mena une vie errante au milieu des révolutions de son temps, et tant par [illegible] [illegible] à Francfort-sur-le-Mein. Il eut pour élèves son propre fils et les 2 Neefs. Il peignit des vues de villes et de [illegible], et surtout des intérieurs d'églises. Sa touche est raide, mais son dessin ferme, son travail soigné ; il composait d'une manière heureuse, et rendait bien les effets de lumière. A. M.

STEENWYCK (Henri VAN), peintre, fils du précédent, né à Francfort-sur-le-Mein en 1589, m. à Londres après 1642, a reproduit, avec une grande habileté, des intérieurs d'églises, des salles de châteaux et de vastes maisons [illegible]. Il exécuta à Londres, pour Charles Ier, une [illegible] de tableaux et dirigea la construction de plusieurs édifices. Ses perspectives font illusion ; les jeux de la lumière varient l'aspect de ses monuments, et ses ombres diaphanes laissent voir tous les détails de l'architecture. Ses petits personnages sont aussi bien exécutés. Van-Dyck l'employait pour les fonds de ses portraits, quand il avait besoin d'y introduire des vues ou des portions d'édifices. Le Louvre possède de Steenwyck 5 toiles, dont 4 sont des intérieurs d'églises. A. M.

STEEVENS (George), critique anglais, né en 1736, m. en 1800, donna aux recueils périodiques beaucoup d'articles pleins d'esprit et de goût, mais s'attira le mépris public par des critiques anonymes. Il a publié, avec Johnson, une des meilleures éditions de Shakspeare, avec commentaires, 1773, 1785 et 1793, 10 vol.

STEFANO (SAN-), vge de la Turquie d'Europe, à 18 kil. S.-O. de Constantinople, près de la mer de Marmara. Traité célèbre du 3 mars 1878 entre la Russie et l'empire ottoman. (V. Russie et Turquie.)

STEFANO (SANTO-), v. du roy. d'Italie, prov. de Coni, sur le Belbo ; 3,602 hab.

STEFANO (SANTO-), v. du roy. d'Italie, arr. de San-Remo, dans la prov. et sur le golfe de Gênes ; 2,061 hab.

STEFANO (SANTO-), brg de Sicile (Messine), près de la mer Tyrrhénienne ; 6,353 hab.

STEFFANI (Augustin), compositeur de musique, né en 1655 à Castelfranco, dans les États de Venise, m. à Francfort en 1730, fut maître de chapelle à la cour de Hanovre. On a de lui des opéras : *Marco Aurelio*, *Servio Tullio*, etc., des oratorios, un recueil de psaumes à 8 voix, des motets.

STEFFESLDORF (GROSS-), en hongrois *Rima-Szombath*, v. du roy. de Hongrie, comitat de Gœmœr, près de la Rima ; 4,844 hab. Fabr. de gros draps, couvertures de laine, ouvrages en corne et en bois, articles de ferronnerie et de taillanderie. Commerce de peaux.

STEIBELT (Daniel), compositeur de musique et pianiste, né à Berlin en 1765, m. à Saint-Pétersbourg en 1823, vint à Paris en 1790, où il obtint un succès qui balança celui de Pleyel. Il donna au théâtre Feydeau *Roméo et Juliette*, 1793, une des meilleures productions de l'époque, et composa des ballets pour les théâtres de Londres et de Paris. Il est le premier qui ait écrit des fantaisies avec variations. B.

STEIER. V. Steyer.

STEIN (Henri-Frédéric-Charles, baron de), né à Nassau en 1757, m. en 1831, fit ses études à Gœttingue, devint conseiller des mines du comté de La Mark en 1780, gagna l'électeur de Mayence à l'*Union des princes* conçue par Frédéric II, fut nommé président de l'administration civile de la Westphalie, succéda à Struensée comme ministre des finances, tomba en disgrâce pour avoir demandé des réformes trop libérales, rentra au conseil des ministres après les désastres de la campagne de l'année 1806 et en devint président en 1808. Il entoura le roi de conseillers réformateurs et patriotes, contribua à la transformation de l'administration municipale, à l'affranchissement des paysans et prépara de tout son pouvoir la régénération de la Prusse et l'essor national de toute l'Allemagne. Napoléon Ier ayant exigé son renvoi, il se retira en Autriche, puis en Russie, et poussa l'empereur Alexandre Ier contre la France. Quand les alliés eurent occupé la Saxe, il fut chargé d'administrer ce pays. Mais son espoir de réorganisation des États allemands sur des bases libérales fut bientôt [illegible] par les principes proclamés au congrès de Vienne ; il renonça alors aux affaires publiques, ne s'occupa plus que des lettres et des sciences, fonda en 1819, à Francfort, une société des antiquités allemandes, et reparut seulement, de 1827 à 1830, dans la diète provinciale de Westphalie, institution dont il avait eu le premier l'idée.

V. Pertz, *Leben des Ministers Freiherr von Stein*, Berlin, 1855, 6 vol., et 1856, 2 vol. [illegible] abrégée. S—t

STEIN, c.-à-d. *pierre* en allemand : *Frankenstein*, pierre des Francs, etc.

STEIN, v. de Suisse, cant. de Schaffhouse, sur la rive dr. du Rhin ; 1,[illegible] hab. protestants.

STEIN, v. de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), à 3 kil. E. de Krems, à laquelle elle sert de port, sur la rive g. du Danube ; [illegible].

STEIN-AM-ANGER, en hongrois *Szombathely*, v. du roy. de Hongrie, ch.-l. du comitat d'[illegible], sur la [illegible] ; 10,820 hab. Évêché, séminaire, gymnase, [illegible]. Belle cathédrale ; ruines romaines ; [illegible].

STEINAU, v. du roy. de Prusse [illegible], sur une riv. de son nom ; 3,563 hab. Wallenstein y battit les Suédois en 1633.

STEINAU, v. de Prusse (Hesse), sur la riv. g. de la Kinzig, à 6 kil. de Schluchtern ; 2,279 hab. Poterie, distilleries.

STEINBACH-HALLENBERG, brg du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), sur la Schwarza ; [illegible] hab. Hauts fourneaux, forges et affineries de fer ; clouterie, ferronnerie, serrurerie.

STEINER (Jacques), luthier célèbre, né vers 1620 à Absom (Tyrol), fabriqua des violons que l'on place à côté de ceux des Amati.

STEINFURT ou **BURGSTEINFURT**, v. du roy. de Prusse (Westphalie), rég. de Munster, ch.-l. de cercle, sur l'Aa ; 4,215 hab. Toiles, cuirs, tabac. Château des princes de Bentheim.

STEINKERQUE ou **STEENKERKE**, vge de Belgique (Hainaut), à 26 kil. N. de Mons, sur la Senne ; 872 hab. Victoire du maréchal de Luxembourg sur Guillaume III, le 3 août 1692.

STEINMETZ (Charles-Frédéric de), général prussien, né en 1796, m. en 1877, fit ses premières armes contre la France dans les campagnes de 1813 à 1815, et fut ensuite employé dans les bureaux de topographie militaire. En 1848, il lutta contre l'émeute dans les rues de Berlin, et prit part à la 1re guerre du Slesvig-Holstein. (V. ce mot.) Il commanda le Ve corps dans la guerre de 1866 contre l'Autriche, et battit, du 27 au 29 juin, 3 corps d'armée ennemis, à Nachod, Skalitz et Schweinschædel. Il reçut pour prix de ses services une dotation considérable. Dans la guerre de 1870 contre la France, il reçut le commandement de la 1re armée, prit part au combat de Borny, et coopéra avec la 2e armée, commandée par le prince Frédéric-Charles, à l'investissement de Metz. Malgré le succès de cette opération, on lui reprocha d'avoir manœuvré avec trop de lenteur. Steinmetz, qui n'était pas toujours d'accord avec Frédéric-Charles, demanda et obtint d'être relevé de son commandement, 9 sept. Il fut nommé quelques jours après commandant des Ve et VIe corps d'armée territoriaux (Posen et Breslau), et appelé, en nov. 1872, à la Chambre des seigneurs de Prusse.

STEKEEN (Territoire du), colonie anglaise dans l'Amérique du Nord (Dominion of Canada), séparée en 1862 du Territoire de la baie d'Hudson, et faisant partie de la prov. de la Colombie anglaise. Pays couvert, à l'E. par les Rocheuses, à l'O. par les monts Peak ; arrosé au N. par le cours supérieur du Youcon et du Liard, au S. par le Simpson, au centre par le *Stekeen* ou *Stikine*, qui lui donne son nom, et dont les gisements aurifères ont attiré un grand nombre de mineurs. On trouve aussi des mines de cuivre dans le bassin du Tako, qui se jette dans l'océan Pacifique, mais dont l'embouchure, comme celle du Stekeen, est sur le territoire d'Alaska. C. P.

STEKENE, brg de Belgique (Flandre orientale), arr. de Termonde ; 6,970 hab. Fabr. de poterie, tuiles, briques.

STELLA (Jacques), peintre, né à Lyon en 1596, m. en 1657, était fils d'un artiste venu de Malines à Lyon. Orphelin à 9 ans, il fit, à 20, le voyage d'Italie, séjourna 7 ans à Florence auprès de Cosme de Médicis, alla à Rome, où il fut l'ami du Poussin, refusa la direction de l'Académie de peinture de Milan, ainsi que les offres du roi d'Espagne. De retour en France, il fut nommé premier peintre de Louis XIII par le crédit de Richelieu. Ses tableaux sont estimés ; ils révèlent une imagination heureuse et facile ; ce sont presque toujours des sujets enjoués, des pastorales, des jeux d'enfants ; le coloris en est un peu cru. Parmi ses tableaux d'histoire, on cite : *Minerve au milieu des Muses*, *Jésus recevant la Vierge dans le ciel*, tous deux au Louvre ; *Jésus descendant avec ses docteurs de la loi*, *le Baptême de Jésus-Christ*, *le Miracle des cinq pains*, *la Samaritaine*.

STENAY, *Astenidum*, ch.-l. de cant. (Meuse), arr. de Montmédy, sur la Meuse ; 2,819 hab. [illegible], tuileries, brasseries, tanneries, forges, fabr. de [illegible]. Biscuits et macarons renommés. [illegible] importante, elle appartint aux comtes de B[illegible], sous la suzeraineté des comtes de Luxembourg. [illegible] la réclama comme comte de Luxembourg [illegible] la fit rendre par François Ier au traité de [illegible] Henri de Turenne la prit en 1591 ; [illegible] à la France en 1641 ; Louis XIV la donna, en [illegible] Condé ; lors de la Fronde, l'armée royale, commandée par Fabert, s'en empara,

1654; elle fut rendue au prince de Condé par le traité des Pyrénées. Les Prussiens l'occupèrent un instant en 1792.

STENDAL, v. du roy. de Prusse (Saxe), sur l'Uchte, rég. de Magdebourg, à 114 kil. O. de Berlin; 14,393 hab. Ch.-l. de cercle (jadis de la Vieille-Marche de Brandebourg); tribunaux, gymnase. Plusieurs églises très anciennes; synagogue. Manuf. d'étoffes de laine et de coton, toiles, gants, tapis, cuirs, tabac. Centre important de chemins de fer entre Berlin, Hambourg, Hanovre et Magdebourg. Patrie de Winckelmann.

STENDHAL. *V.* BEYLE.

STENKILL, roi de Suède, 1056-66, chef d'une dynastie, parent des anciens rois et fils d'un ïarl de Vestrogothie. Chrétien, il régna sagement sur les Goths, déjà convertis, et sur les Suédois, encore païens. Les historiens vantent son adresse et son courage, et ses trois victoires sur Suénon Estrithson.
A. G.

STENO ou **STENON** (NICOLAS), anatomiste, né à Copenhague en 1638, m. en 1687, fils d'un orfèvre du roi Christian IV, étudia la médecine sous Bartholin, compléta ses connaissances par des voyages en Allemagne, en France, en Hollande et en Italie, se fixa à Florence, et, déjà ébranlé par l'éloquence de Bossuet lors de son passage à Paris, abjura le luthéranisme en 1667. Il embrassa l'état ecclésiastique en 1676, fut nommé par Innocent XII évêque *in partibus* de Titiopolis (Grèce), et, avec le titre de vicaire apostolique, alla travailler en Allemagne à la conversion des luthériens. Stenon a enrichi l'anatomie de plusieurs découvertes; ses études portèrent principalement sur les muscles, le cerveau et les vaisseaux du corps humain; le nom de *conduit de Stenon* est resté au canal excréteur de la parotide ou conduit salivaire supérieur.

On a de lui : *Observationes anatomicæ*, Leyde, 1662; *Elementorum myologiæ specimen*, Florence, 1667; *Discours sur l'anatomie du cerveau*, Paris, 1669.

STENON STURE. *V.* STURE.

STENTOR, un des héros du siège de Troie; sa voix éclatante, dit Homère, avait autant de force que celles de 50 hommes réunies. — *Lac* ou *golfe de Stentor* dans la géographie des anc. Grecs, golfe formé par la mer Égée sur les côtes de la Thrace, à l'embouchure de l'Hèbre; aujourd'hui *golfe d'Enos*.

STENYCLAROS, auj. *Nisi*, anc. v. de la Messénie, sur le Pamisus et au S. de Messène, fut la résidence des rois du pays depuis Cresphonte. Un combat terrible y fut livré dans les guerres de Messénie; depuis on n'entend plus parler de la ville; mais la plaine où elle était située, au S. de l'Ithôme, à l'O. du Taygète, au N.-O. du mont Lycée, garda le même nom.

STÉPHANIE. *V.* CRESCENTIUS.

STEPHANUS, nom d'ÉTIENNE en latin.

STEPHANUS, nom de plusieurs écrivains de l'antiquité : 1° poète de la nouvelle comédie, fils d'Alexis ou d'Antiphane; 2° rhéteur de l'époque byzantine, auteur de commentaires sur Aristote, dont quelques-uns ont été publiés par Cramer, *Anecdota Parisiensia*, I, p. 245; 3° grammairien d'Alexandrie, auteur de scolies sur la grammaire de Denys le Thrace publiées par Villoison, *Anecdota*, II, p. 125; 4° médecin athénien, au VII° siècle après J.-C., dont nous possédons des commentaires sur Hippocrate et une *Introduction à la thérapeutique de Galien*; 5° géographe de Byzance. (*V.* ÉTIENNE DE BYZANCE.)
S. RE.

STEPHEN DE LA MADELAINE (ÉTIENNE-JEAN-BAPTISTE-NICOLAS **MADELAINE**, DIT), littérateur et musicien, né à Dijon en 1801, m. en 1868, entra comme chanteur au Conservatoire de Paris et dans la chapelle de Charles X, abandonna vers 1833 la musique pour l'administration et la littérature, et obtint une place de chef de la statistique au ministère de l'intérieur.

Il a publié : *Scènes de la vie adolescente*, 1836; *Après le travail*, 1837; *le Curé de campagne*, [illegible]; *l'Arc de triomphe*, 2 vol., histoire des personnages [illegible] monument; *Physiologie du chant*, 1840; *Théorie* [illegible]

STEPHENS (ALEXANDRE), né à Elgin (Écosse) en 1757, m. en 1821, fut d'abord [illegible], puis avocat, et renonça aux affaires pour s'occuper uniquement de littérature.

Il a publié : *Histoire* [illegible] *France à l'occasion de la Révolution*, [illegible] *Horne-Tooke*, 1813; 9 vol. des *Public* [illegible]

STEPHENSON ([illegible]), ingénieur-mécanicien, né en 1781 à [illegible], m. en 1848, [illegible] [illegible] son père, à l'[illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], en 1814, [illegible] [illegible] pour l[illegible] Après

avoir travaillé à la construction de presque toutes les lignes ferrées d'Angleterre jusqu'en 1840, il ne s'occupa plus que de l'exploitation des houillères.

Smiles, *Life of George Stephenson*, Lond., 1859.

STEPHENSON (ROBERT), ingénieur anglais, né en 1803 à Wilmington, m. en 1859, fils du précédent. Il alla, en 1825, explorer les mines d'or et d'argent de la Colombie. De retour en Angleterre en 1828, il s'occupa de la question, alors nouvelle, des chemins de fer, et gagna un prix de 500 liv. sterl. proposé à l'inventeur d'une locomotive consumant sa fumée, ne pesant pas plus de 6 tonnes et pouvant traîner un poids de 20 tonnes avec une vitesse de 10 milles à l'heure. Chargé, en 1833, de construire le chemin de fer de Liverpool à Birmingham, il donna de telles preuves de talent, que désormais on lui demanda les plans et on le chargea de surveiller l'exécution des principales lignes ferrées de l'Angleterre. Il fut aussi consulté pour l'établissement du réseau belge et des chemins de fer de Suède. Son plus étonnant ouvrage est le pont tubulaire Britannia, jeté sur la rivière Conway et sur le détroit de Menai, 1847-1850. Depuis 1847, Stephenson fut membre de la Chambre des communes. Il a construit le pont de Newcastle sur la Tyne, de 1846 à 1849, et tracé un projet de chemin de fer à travers l'isthme de Suez. En 1853, il se rendit au Canada pour l'établissement du pont de Montréal. Il a écrit des *Observations sur la construction des chemins de fer atmosphériques*.

V. Jeaffreson et Pole, *Life of Robert Stephenson*, Lond., 1864.

STEPPES, nom donné à des plaines immenses et désertes dans la Russie d'Europe et d'Asie; telles sont celles de la Petchora, du Dniéper, du Don, du Volga, de l'Oural, de l'Irtysch, de la Léna. La partie N. de la Sibérie n'est, en réalité, qu'un steppe parsemé de marais.

STERBINI (PIETRO), homme politique et littérateur, né en 1795 à Frosinone, m. en 1863, débuta en 1827 par une tragédie de *la Vestale*, pleine d'allusions hostiles au gouvernement des papes, et par une ode sur la bataille de Navarin. Compromis dans l'insurrection de 1831 et obligé de s'enfuir de Rome, il devint l'un des agents les plus actifs de la *Jeune Italie*. En 1848, Pie IX fut contraint de l'accepter comme ministre du commerce et des travaux publics. Sterbini conserva son portefeuille après la fuite du pontife, et, dans l'Assemblée constituante, contribua à faire proclamer la république. Il prit part à la défense de Rome contre les Français, et se retira en Suisse après la prise de la ville. On le laissa venir en France, où il ne s'occupa plus que de littérature.

STERLING (LIVRE). *V.* LIVRE.

STERNBERG, v. d'Autriche-Hongrie (Moravie), à 17 kil. N.-N.-E. d'Olmütz; 14,243 hab. Fabr. importante de cotons, draps, toiles, bas. Château des princes de Lichtenstein. — Fondée en 1245.

STERNE (LAWRENCE), célèbre écrivain anglais, né à Clonmel (Irlande) en 1713, d'une famille honorable, mais peu aisée, m. en 1768. Orphelin à 17 ans, il fut recueilli par un oncle, membre du chapitre de la cathédrale d'York, qui le fit entrer à l'université de Cambridge. Il y étudia la théologie, et, à la fin de ses études, succéda à son oncle dans la cure de Sutton, et plus tard dans sa prébende d'York. Il se maria et mena dès lors une existence heureuse, partageant les loisirs que lui laissait sa charge entre la chasse, la musique et la lecture. On ne connaissait encore de lui que 2 vol. de sermons assez médiocres, lorsqu'en 1759 il commença la publication d'un roman qui est devenu fameux, *la Vie et les opinions de Tristram Shandy*, Londres, 9 vol., 1759-66, ouvrage bizarre et mal composé, mais où le comique et la bouffonnerie se trouvent mêlés aux scènes les plus pathétiques et aux observations les plus fines et les plus judicieuses. L'auteur critiquait avec une incroyable verve l'éducation et la philosophie des écoles. Son livre fut un événement, presque un scandale : on cria que Sterne était fou. Il ne répondit qu'en prenant le nom d'Yorik, le bouffon de l'*Hamlet*, qu'il conserva toujours depuis, et sous lequel il publia, en 1767, ses observations et ses impressions, dans un volume qu'il intitula *Voyage sentimental*, et qui est demeuré son meilleur ouvrage. Il avait obtenu la cure de Coxwold; mais sa santé et peut-être aussi son humeur inquiète le ramenaient chaque année sur le continent. C'est dans un de ses voyages qu'il s'éprit d'une dame anglaise, nommée Eliza Draper, [illegible] entre eux une correspondance, qui a été conservée, [illegible] peu d'intérêt. Sterne est un moraliste [illegible]; [illegible] il peint l'homme [illegible] [illegible] que de lui-même, et de faire le bouffon, comme [illegible] son lecteur en l'[illegible].

[illegible] Paris, 1797, [illegible] vol. [illegible] in-8. [illegible] Sterne [illegible] [illegible]

STÉROPE, fille d'Atlas et de Pléoné, épouse ou mère d'Œnomaüs, mère d'Hippodamie. C'était une des Pléiades.
S. Re.

STÉSANDRE DE SAMOS passait pour avoir le premier récité à Delphes les poèmes homériques en s'accompagnant de la cithare.
S. Re.

STÉSICHORE, poète lyrique grec, né à Himère en 636 av. J.-C., m. en 556, fut l'inventeur de la poésie chorique; les trois parties du chœur, la strophe, l'antistrophe et l'épode, sont appelées chez les Grecs les *trois choses de Stésichore*. Son nom même (*qui a créé le chœur*) lui vient de son invention : car il s'appelait Tisias. Il innova aussi pour le fond, en substituant des récits épiques à la poésie personnelle d'Alcée et de Sapho. On raconte que, dans une ode, il avait mal parlé d'Hélène : frappé de cécité par Castor et Pollux, il se rétracta dans une seconde ode ou palinodie, et recouvra la vue. Pour détourner ses compatriotes de s'allier avec Phalaris, il imagina un apologue, *l'Homme et le Cheval*, qu'Horace, Phèdre et La Fontaine ont versifié après lui. Selon les anciens, ses qualités étaient la force et la hauteur; les courts fragments qui nous restent de lui ont été recueillis par Suchfort, 1771, par Kleine, 1828, et dans les *Poetæ lyrici* de Bergk, 1843.

Kleine, *de Vita et poesi Stesichori*, 1825. D—r et S. Re.

STESIMBROTE DE THASOS, historien grec, contemporain de Cimon et de Périclès, avait écrit un livre sur *Thémistocle, Thucydide et Périclès*, que Plutarque paraît avoir consulté. Ses fragments ont été réunis par Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, 1848.

Hener, *de Stesimbroto Thasio*, 1863; Schmidt, *Perikles und seine Zeit*, 1880. S. Re.

STETTIN, *Sedinum*, la ville du confluent, selon l'étymologie slave, v. forte du roy. de Prusse, cap. de la Poméranie et ch.-l. de la régence de son nom, à 134 kil. N.-E. de Berlin, sur l'Oder qui s'y divise en 4 bras, à 70 kil. de la Baltique; 91,756 hab. (23,000 en 1797). Consistoire luthérien. Quartier général du IIe corps d'armée de l'empire; tribunaux. Château des ducs, de 1575, où naquit l'impératrice Catherine II, princesse d'Anhalt-Zerbst; églises de Saint-Jean, Saint-Pierre, du xve siècle; église Saint-Jacques du xiiie; théâtre; beaux quais; statues de Frédéric II et de Frédéric-Guillaume III. Bourse dans la maison dite *des Voiliers*, de l'époque hanséatique. Arsenal, chantiers; construction de machines; sucreries, distilleries; fabr. de toiles, draps, cotonnades. Les gros bâtiments de la Baltique d'un tirant d'eau supérieur à 5 m. ne peuvent y remonter; ils déchargent à Swinemünde leur cargaison, transportée ensuite par l'Oder à Stettin. Comm. de laines, vins, grains, harengs, bois, denrées coloniales. Gymnase; observatoire. Écoles de navigation, de commerce, de droit et de médecine. Chemins de fer pour Berlin, Colberg, Posen, Bromberg et Kœnigsberg. Service de bateaux à vapeur pour les ports danois, suédois et russes, et pour la côte prussienne de la Baltique. Depuis 1871 c'est le siège du Lloyd de la Baltique dont les paquebots font le service de la ligne de New-York. Stettin fut fondé par les Wendes, dont il était un des lieux consacrés. En 1121, il fut pris par les Polonais. En 1296, il devint la résidence des ducs de Poméranie, et entra dans la ligue hanséatique. En 1570, les Danois y reconnurent, par un traité, l'indépendance de la Suède. Par la paix de Westphalie, 1648, il fut cédé aux Suédois; assiégé en 1659 par l'électeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg, il fut pris par lui en 1672. En 1720, il fut définitivement cédé à la Prusse. De 1806 à 1813, les Français l'occupèrent. — La régence de Stettin, bornée au N. par la Baltique, a 12,077 kil. carr., et 737,789 hab., en grande majorité protestants. Elle est divisée en 9 cercles. V. princ. : Stargard, Anklam, Demmin. Les îles d'Usedom et de Wollin en dépendent. Sol boisé ; beaucoup de marais et de lacs.
E. S. et G. H.

STETTIN (NEU-), v. du roy. de Prusse (Poméranie), ch.-l. de cercle, rég. de Kœslin, entre les lacs Streizig et Viem; 8,604 hab. Dépôt d'indigents.

STEUBEN (Le baron de), peintre, né en 1788 à Bauerbach (grand-duché de Bade), m. en 1856, fils d'un lieutenant-colonel au service de la Russie, étudia à l'académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg; puis, avec des recommandations de Mme de Staël, se rendit à Paris, où il entra dans l'atelier de Gérard. Il se fit connaître, en 1812, par un tableau de *Pierre le Grand sur le lac Ladoga pendant une tempête*; puis donna successivement : *St Germain distribuant son bien aux pauvres*, 1817, acheté pour l'église Saint-Germain des Prés; *Mercure endormant Argus*, 1822, au musée de Luxembourg; *Guillaume Tell s'élançant de la barque de Gessler; le Serment des trois Suisses*, 1824; *Pierre le Grand, enfant, sauvé par sa mère de la fureur des Strelitz*, 1827, au musée du Luxembourg; *la Mort de Napoléon*, 1830; *le Retour de l'île d'Elbe*, 1831; *le Président Molé retenant d'Aviez d'Autriche la liberté de Broussel et de Blancmesnil; Napoléon à Waterloo*, 1835; *Napoléon dictant ses Mémoires au général Gourgaud*. On lui doit encore : *la Bataille d'Ivry*, plafond du Louvre; *Judith se rendant au camp d'Holopherne*, *Jeanne la Folle*, *Esmeralda caressant sa chèvre*, et *Esmeralda dansant*, sujets empruntés à la *Notre-Dame de Paris* de V. Hugo; un portrait très remarqué de *Xavier de Maistre*. Dans ses dernières années, Steuben retourna en Russie; il y peignit : *Napoléon dans sa tente à Saint-Dizier*, *Napoléon et M. Daru*, *la Mort de Moreau*, et une partie de la vie du Christ pour la cathédrale de Saint-Isaac à Saint-Pétersbourg. Steuben a le sentiment des sujets et des situations dramatiques, une conception vigoureuse, mais de l'exagération dans l'exécution et de la lourdeur dans le dessin.

STEUBENVILLE, v. des États-Unis (Ohio), sur la rive dr. de l'Ohio; 12,093 hab.

STEVERSHAUSEN ou **SIEVERSHAUSEN**, vge du roy. de Prusse (Hanovre), rég. de Lunebourg; 399 hab. Victoire de l'électeur Maurice de Saxe sur Henri le Jeune, margrave de Brandebourg, en 1553; il y fut blessé mortellement.

STEVIN (Simon), mathématicien, né à Bruges, m. en 1635, fut maître de mathématiques de Maurice de Nassau, et ingénieur des digues de Hollande. On lui attribue la découverte de la pesanteur de l'air; il inventa aussi, dit-on, les chariots à voiles, dont on s'est quelquefois servi en Hollande. Il eut, avant Descartes, l'idée de noter les puissances par des exposants numériques, et connut, comme Newton, la conversion des quantités radicales en puissances fractionnaires.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Traité de statique*, en flamand, Leyde, 1586, in-4°; *Problèmes géométriques*, 1585, in-4°; *Méthode de fortifier les places*, 1594, in-4°; *de Portuum investigandorum ratione*, 1599. Ses œuvres complètes ont été publiées à Leyde, 1605, 2 vol. in-fol.; trad. en latin par Snellius, et en français par Albert Girard, Leyde, 1634, in-fol. — V. Montucla, *Hist. des mathém.*, t. II.

STEWART (Dugald), philosophe écossais, né en 1753 à Édimbourg, m. en 1828, fils d'un professeur distingué de mathématiques, étudia dans sa ville natale sous Adam Ferguson, et, en 1771, à Glasgow sous Thomas Reid. Dès l'âge de 19 ans, il suppléa son père dans sa chaire de mathématiques. En 1778, il remplaça Ferguson comme professeur de philosophie morale, pendant un voyage de ce savant en Amérique, et lui succéda en 1785. Son enseignement fut très distingué, et il ne l'abandonna qu'en 1810, pour s'occuper de la rédaction de ses ouvrages. Dugald-Stewart continua le système de Reid : comme lui, il pense qu'il faut, avant tout, recueillir par l'observation les faits de la conscience, et ensuite déterminer par induction les lois de ces faits. Ses travaux psychologiques sont remplis d'excellents détails, mais le lien systématique y manque. Il ne s'éloigne de Reid que sur un petit nombre de points : ainsi, il soutient que la conception est accompagnée de la croyance à la présence des objets extérieurs, qu'elle ne se renferme pas dans le domaine des impressions visuelles; il regarde l'instinct et l'habitude, non pas comme des principes mécaniques, mais comme des principes sensibles. La logique de Dugald-Stewart est pleine de sens et de justesse. Il distingue 3 espèces de vérités : les vérités immédiates, dont l'évidence est intuitive; les vérités déduites, dont l'évidence est déductive; et les vérités qu'on obtient en s'élevant du particulier au général, et qui ont une évidence inductive. Il mérite aussi d'être distingué comme moraliste.

On a de lui : *Éléments de la philosophie de l'esprit humain*, en 3 parties, 1792, 1814 et 1827, qui ont été trad. en français, la 1re par Prevost de Genève, 1818, 2 vol., la 2e par Farcy, 1825, 1 vol., et la 3e par L. Peisse, 1842, in-12; *Esquisses de philosophie morale*, 1793, trad. en français par Jouffroy, 1826; *Essai sur la vie et les écrits de Reid*, 1796; *Essais philosophiques*, 1810, trad. en partie en français par Huret, 1828; *Discours sur l'histoire des sciences métaphysiques, morales et politiques*, trad. par Buchon, 1820-23, 3 vol.; *Philosophie des facultés actives et morales*, 1828, trad. par L. Simon, 1834, etc. — V. un art. de W. Hamilton dans la *Revue d'Édimbourg*, oct. 1830. B.

STEWART-DENHAM (James), économiste, né à Édimbourg en 1713, m. en 1780, était fils d'un baronnet, procureur général d'Écosse, et fut obligé de s'exiler en 1745, pour s'être prononcé ouvertement en faveur du prétendant Charles-Édouard; il se réfugia en France, et ne put rentrer dans sa patrie qu'en 1767.

On a de lui : *Recherches d'économie politique*, 1767, 2 vol. in-4°. B.

STEWARTON, brg d'Écosse (Ayr), à 8 kil. N.-O. de Kilmarnock; 3,300 hab. Restes d'un château, anc. résidence des Stuarts. Fabr. de chapeaux de paille.

STEYER ou **STEIER**, v. de l'Autriche-Hongrie (Haute-Autriche), au confluent de l'Enns et de la Steyer, à 160 kil. S.-O. de Vienne, 6 kil. E.-S.-E. de Linz; 17,199 hab. Ville riche et bien bâtie. Tribunal des mines. Industrie très active; coutellerie, armes blanches, bonneterie, tissus, etc. Anc. résidence des margraves de Styrie. — Après sa victoire d'Hohenlinden, Moreau y signa un armistice avec l'Autriche, le 25 décembre 1800.

STEYERDORF, v. du roy. de Hongrie, comitat de Krasso, dans l'anc. province du Banat, au pied d'un rameau des Carpathes du Sud; 8,361 hab. Elle fut fondée en 1773 par

des montagnards venus de la Styrie, d'où son nom de *Steyerdorf*, village des Styriens. C. P.

STHÉNÉLUS, roi d'Argos et de Mycènes, fils de Persée et d'Andromède, vainquit et fit prisonnier son neveu Amphitryon, meurtrier d'Électryon, et fut tué par Hyllus, fils d'Hercule. Il eut pour fils Eurysthée.

STHÉNÉLUS, fils de Capanée, fut un des Épigones qui prirent Thèbes. Il suivit Diomède au siège de Troie et dans la guerre contre Agrius, roi d'Étolie.

STHENIDA de Locres, philosophe pythagoricien et législateur, connu seulement par un beau préambule de loi cité dans Stobée.

STHÉNIS D'OLYNTHE, fondeur en bronze, contemporain de Lysippe. Il était l'auteur d'une Cérès, d'un Jupiter et d'une Minerve que Pline vit à Rome dans le temple de la Concorde. S. Re.

STHÉNOBÉE, fille d'Iobate, roi de Lycie, et femme de Prœtus, roi d'Argos, conçut pour Bellérophon une passion criminelle, qui fut méprisée, et poussa son mari à faire périr Bellérophon.

STIBADIUM, lit rustique, rembourré de paille ou de foin, chez les anc. Romains. — lit de festin dans le genre du *Sigma*. (*V. ce mot.*)

STICHOMANCIE (du grec *stikhos*, vers, et *mantéia*, divination), art de deviner en tirant au sort de petits billets sur lesquels étaient écrits des vers. Ceux des Sibylles et d'Homère servaient ordinairement à cet usage.

STIEVENART (J.-F.), helléniste, né en 1800, m. en 1860, entra à l'école normale en 1818, fut professeur à Nancy et à Strasbourg, et devint professeur de littérature grecque et doyen à la faculté des lettres de Dijon.

Il a laissé : *Considérations sur les dieux d'Homère*, 1827; des trad. des *Odes* d'Horace, 1827, des Œuvres complètes de Démosthène et d'Eschine, 1842, et de Thucydide, 1850; *Examen de 5 comédies d'Aristophane*, 1838; *Étude sur le comique Eupolis*, 1850; *Idée du théâtre de Ménandre et de la société athénienne*, 1856, etc.

STIFT, division ecclésiastique en Suède. Le royaume est partagé en 12 stifter ou diocèses, qui sont : Upsal (archevêché), Strengnäs, Westeras, Carlstad, Linköping, Calmar, Wexiö, Wisby, Lund, Göteborg, Skara, Hernösand. Chaque stift est présidé par un évêque. — C'est aussi une division administrative en Norvège, où l'on trouve les six stifter de Christiania, Hamar, Christiansand, Bergen, Drontheim et Tromsœ. (*V.* Amt.)

STIGAND, prélat anglais, se fit élever au siège archiépiscopal de Cantorbéry, du vivant même du titulaire, et sans renoncer à l'évêché de Winchester et aux diverses abbayes qu'il possédait déjà. Il ne put obtenir le pallium que de l'antipape Benoit, et fut déposé, après le triomphe de Guillaume le Conquérant, par un concile tenu à Winchester en 1070.

STIGLIANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza; 6,409 hab.

STILICON (Flavius), ministre et général d'Honorius, m. en 408, était Vandale d'origine, et son père avait commandé les auxiliaires germains sous Valens. Envoyé en ambassade vers le roi de Perse Sapor III par Théodose, il épousa, à son retour, Séréna, nièce de cet empereur, et reçut le grade de général de l'infanterie et de la cavalerie, avec la charge de comte des domestiques. Peu de temps après, l'empereur le nomma tuteur du jeune Honorius, récemment proclamé Auguste. Après la mort de Théodose, Stilicon fut tout-puissant sous Honorius à Milan, se fit redouter des Saxons et des Francs, et eut à Constantinople un rival dans Rufin, qu'il fit égorger, puis dans Eutrope. Il poursuivit les Wisigoths dans le Péloponèse, réprima la révolte de Gildon, battit Alaric à Pollentia, 6 avril 402, et à Vérone, puis Radagaise à Fésules, 406. Devenu 2 fois beau-père de l'empereur, il voulait, dit-on, mettre son fils sur le trône. Olympius, sa créature, le dénonça, et, avec la permission de l'empereur, le fit égorger à Ravenne. C'est lui qui, en 399, par ordre de Théodose, fit brûler les livres Sibyllins. Claudien l'a loué, mais de son vivant. Th. Corneille a fait sur sa mort une tragédie, 1660.

V. Am. Thierry, *Trois ministres du fils de Théodose, Rufin, Eutrope et Stilicon*. A. G. et G. L.-G.

STILLING (Jean-Henri **JUNG**, dit), mystique, né en 1740 [illegible] Nassau, m. en 1817, fut tailleur, puis maître d'école, n'ayant aucune fortune, il revint ensuite à son premier [illegible] pour vivre. Cependant, étant parvenu à acquérir de l'instruction, il fut instituteur privé, professeur d'économie [illegible] Lautern, 1778, à Marbourg, à Heidelberg, et conseiller [illegible] du grand-duc de Bade. Il croyait à un commerce [illegible] avec le monde sublunaire, et compta Mme de Krüdener [illegible] ses disciples. On a de lui : *Scènes du règne des Esprits*, [illegible] 1803; *Théorie de la connaissance des Esprits*, 1808; [illegible] *la Théorie des Esprits*, 1809, etc. Stilling écrivit aussi sur l'art de l'oculiste, publia une *Méthode d'opérer la cataracte*, Marbourg, 1781, et fut habile à opérer la cataracte, par extraction. Il a laissé de curieux Mémoires, intitulés : *Jeunesse, adolescence, voyages et vie privée de Henri Stilling*, Berlin, 1777-79, 3 vol.

STILLINGFLEET (Édouard), savant controversiste anglican, né en 1635 à Cranburn (Dorset), m. 1699, fut curé de Saint-André à Londres, aumônier de Charles II, évêque de Worcester en 1689, et reçut de Guillaume III la mission de revoir la liturgie anglicane. Il soutint des discussions continuelles contre les catholiques, les presbytériens, les sociniens, les déistes. On a de lui : *Origines sacræ, ou Exposé des fondements de la religion naturelle et révélée*, 1662, in-4°; il prouve, dans cet ouvrage, la vérité et la divinité de l'Ancien et du Nouveau Testament; *Origines britannicæ*, 1685, livre très savant, sur la fondation des églises du pays, etc. Ses *Œuvres* ont été réunies en 1710, 6 vol. in-fol. — Son petit-neveu, Benjamin, né en 1702, m. en 1771, naturaliste distingué, propagea en Angleterre le système de Linné.

STILO, *Consulinum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Reggio de Calabre; 2,755 hab. Jadis évêché. Mines et fonderie de fer aux environs. Patrie de Campanella. — Fondée par les Ausones, les Sarrasins la dévastèrent. Elle souffrit aussi du tremblement de terre de 1783.

STILPON, philosophe de Mégare, florissait vers 306 av. J.-C. Disciple de Diogène, et maître de Zénon le Stoïcien, il se fit une telle réputation d'éloquence et de savoir, que Démétrius Poliorcète, livrant Mégare au pillage, ordonna de respecter sa maison. Stilpon s'occupait principalement de la logique et du raisonnement; il niait la réalité des idées abstraites, et faisait consister la sagesse dans l'*apathie* ou impassibilité. Doué d'une grande vivacité d'esprit, on le citait pour la justesse et l'à-propos de ses reparties.

STILTON, vge d'Angleterre, comté de Huntingdon; 731 hab. Fromages très estimés.

STIPS, petite monnaie d'airain des anc. Romains; c'était le 12e de l'as (un peu plus de 1/2 cent.). Elle avait au revers une proue de navire, et un gros point rond, indiquant sa valeur onciale. C. D—y.

STIRLING, autrefois *Stryvelyne* ou *Estrivelin*, v. d'Écosse, ch.-l. du comté de son nom, sur la rive dr. du Forth, à 67 kil. O.-N.-O. d'Edimbourg, à 40 kil. S.-O. de Perth; 16,015 hab. Site magnifique. Vieilles maisons bien restaurées; beaucoup de résidences nobles. Le château était le séjour favori de Jacques V, qui y construisit une chambre de parlement; il est employé aujourd'hui comme caserne. Vieille église ogivale, où Jacques VI fut couronné. Restes de plusieurs édifices religieux, et d'un palais commencé en 1570 par le régent comte de Mar, et inachevé. Paquebots pour Édimbourg. Exportation de laines; fabr. de tapis. W. Wallace défit les Anglais tout près de la ville, en 1297. — Le comté de Stirling, à l'O. de l'Écosse, occupe l'isthme formé par les golfes de la Clyde et du Forth; il a 1,208 kil. carr.; 56 kil. sur 25, et 112,437 hab. Sol montagneux, excepté au N. et au N.-O. Riv. : Forth, Carron, Endrick, Bannockburn, Avon. Élève de bestiaux pour les foires de Falkirk. Houille et pierres de taille. Fonderies de Carron. Manuf. de tapis et de tartans à Stirling, Bannockburn et Saint-Ninian, de serges à Alva. v. princ. : Denny, Falkirk, Grangemouth, Balfron, Kilsyth.

STIRLING (William-Alexandre, comte de), poète et homme d'État écossais, né en 1580, m. en 1640, jouit de la faveur de Jacques Ier et de Charles Ier, fonda en 1621 une colonie dans l'Acadie, déjà occupée par les Français, et appelée par lui Nouvelle-Écosse, fut nommé secrétaire d'État pour l'Écosse en 1626 et pair en 1630. Il écrivit, sous le titre de *Tragédies monarchiques*, des drames en vers, à la manière des tragédies anciennes, qui, sans avoir été joués, furent assez goûtés de son temps.

STIRLING (James), mathématicien anglais, né vers la fin du XVIIe siècle, était encore élève de l'université d'Oxford lorsqu'il publia : *Lineæ tertii ordinis Neutonianæ, sive illustratio tractatus Neutoni de enumeratione linearum tertii ordinis*, Oxford, 1717; il y montre que Newton avait omis deux lignes du 3e ordre. Son principal ouvrage a pour titre : *Methodus differentialis, sive tractatus de summatione et interpolatione serierum infinitarum*, Londres, 1730, in-4°; il y ajoute aux travaux de Moivre des découvertes très importantes. Les *Philosophical Transactions*, t. LIII, renferment un Mémoire de Stirling, *sur la figure de la terre*. Stirling était membre de la Société royale de Londres. V.

STOA, poète latin moderne. (*V.* Quinzano.)

STOBÉE (Jean), *Joannes Stobæus* ou *Stobensis*, compilateur grec du Ve siècle, qui était sans doute de Stobes en Macédoine, a laissé un recueil méthodique de morceaux extraits d'une foule de poëtes, d'orateurs, de philosophes et d'historiens, qui nous est arrivé mutilé. Il est divisé en deux grandes sections :

1° extraits concernant la physique, la politique, l'économique, la morale, etc.; 2° *Anthologicon* ou *Florilegium*. Cette compilation est la plus précieuse de toutes celles qui ont été faites dans l'antiquité, vu l'état où nous sont parvenus les écrivains grecs; elle est un véritable trésor, car on y trouve cités environ 300 auteurs. On y rencontre plusieurs morceaux remarquables de Tyrtée, de Callinus, de Bacchylide, de Bion, de Moschus et de plusieurs autres poètes, dont le temps n'a pas épargné les œuvres. Les principales éditions de Stobée sont celles de Venise, 1535; d'Anvers, 1575; de Francfort, 1581; de Lyon, 1608; de Genève, 1609; de Gœttingue, par Heeren, 1792-1801; d'Oxford, par Gaisford, 1822 et 1850; de Leipzig, 1823, de Meineke à Leipzig, 1855-57. (V. les *Lectiones Stobenses* de Jacobs, 1827, et celles de Halm, 1842.)

Thiaucourt, *de Stobæi fontibus*, 1880. S. Rs.

STOBES, *Stobi*, anc. v. de Macédoine, ch.-l. de la Péonie, chez les Agrianes, fut, sous l'empire romain, la métropole de la Macédoine Salutaire. Auj. *Istib*.

STOCK (Simon), général de l'ordre des carmes, né dans le pays de Kent, m. à Bordeaux en 1265, eut, dit-on, une vision dans laquelle la Ste Vierge lui donna le scapulaire. (*V. ce mot*.) On a de lui quelques opuscules.

STOCKACH, brg du grand-duché de Bade, à 28 kil. N.-N.-O. de Constance; 2,094 hab. Victoire de l'archiduc Charles sur Jourdan, le 25 mars 1799, et de Moreau sur le général Kray, le 3 mai 1800.

STOCKDALE (Percival), littérateur écossais, né en 1736, m. en 1811, fut d'abord soldat, puis entra dans les ordres.

On a de lui : une trad. de l'*Aminte* du Tasse, 1770; *Recherches sur la nature et les vraies lois de la poésie*, 1778; *Leçons sur les mérites respectifs des plus grands poëtes anglais*, 1807, etc.

STOCKHOLM, en latin *Holmia*, cap. du roy. de Suède, par 59° 20' lat. N., 15° 43' long. E., à 1,951 kil. N.-E. et à 58 heures de Paris par Copenhague; 205,129 hab. (1884). Siège du gouvernement et des grandes administrations. Tribunal suprême; cour d'appel; Académie suédoise ou des Dix-Huit, fondée par Gustave III; Académie des sciences; École des beaux-arts; Institut carolin pour la médecine, etc. Le musée royal possède quelques beaux antiques, surtout de belles statues des *Muses* et un *Endymion*. Les principales statues modernes y sont celles de Sergell et de Fogelberg. Musée de costumes royaux. Beau théâtre fondé par Gustave III. Riche bibliothèque (150,000 volumes et 7,500 manuscrits) dans une aile du château royal. Cette ville, située à la jonction du lac Mélar et de la mer Baltique, est bâtie sur une douzaine d'îles (*holms*) et de presqu'îles; sa situation au milieu des eaux l'a fait surnommer la *Venise du Nord*. Du côté de la mer, Stockholm, ainsi que toute cette partie de la côte de Suède, est protégée par un vaste archipel, composé de quelques milliers d'îles, îlots et rochers; c'est ce qu'on appelle le *Skargard* : de là vient que les deux ports sur le Mélar et sur la mer offrent des eaux tranquilles et sûres, et que ce dernier est ordinairement désigné sous le nom de *Lac salé*. Stockholm a peu de monuments remarquables, sauf le palais du roi, bel édifice régulier, dont le soubassement en granit poli porte une belle maçonnerie en briques cimentées, et dans l'île de Ribbarholm ou des Chevaliers, à l'O., l'ancienne église des franciscains, surmontée d'une tour en fer de 90 m. de haut, avec les tombeaux et les restes des héros de la Suède (Charles XII, Gustave-Adolphe), avec d'innombrables trophées. Grande maison d'orphelins pour 3,800 enfants, dont 800 internes. La grande et singulière beauté de cette ville est dans sa situation au milieu d'eaux magnifiques, vives, courantes, qui la traversent de toutes parts; dans les points de vue admirables qu'on y découvre à chaque pas sur la mer ou sur le lac, tous deux semés d'îles boisées et de rochers pittoresques; et dans ses deux ports, qui offrent un continuel mouvement de navigation. Sur la presqu'île du S., la ville s'élève en amphithéâtre, et est entourée, du côté du lac, par de belles falaises. Une multitude de barques, conduites par des Dalécarliennes dans leur pittoresque costume, et de petits bateaux à vapeur, servent de communication facile entre les divers points de la ville et ses environs rapprochés. Aux environs de Stockholm se trouvent de magnifiques promenades, entre autres le Parc (*Thiergarten*). Le *Djurgard*, ou parc royal, dans une presqu'île sur la mer, offre, dans la partie la plus voisine de la ville, une admirable campagne où se trouvent, au milieu de forêts et de rochers, de riantes habitations et la jolie villa en bois de *Rosendal*, résidence d'été du Prince royal. Au N. et à l'E. de la ville sont le parc et le château de *Haga*, créés par Gustave III, sur un lac, résidence d'été du roi, et les campagnes de Carlsberg, où est une école militaire. Enfin, sur les bords du Mélar, et à peu de distance de la ville, se trouvent encore le château de *Gripsholm*, avec un musée de portraits historiques; celui de *Drottningholm* (île de la Reine), avec de belles collections de tableaux, porcelaines de Chine, objets d'art, et un pavillon chinois du dernier siècle, celui de *Skokloster*, avec d'admirables collections d'armes, de meubles antiques, de tableaux et de manuscrits (ce dernier, le plus riche de tous, appartient au comte de Brahé). — Fondée en 1254 par Birger Jarl, Stockholm eut pour berceau la petite île dite du Saint-Esprit, qu'on voit aujourd'hui du pont du Nord. Elle ne devint véritablement capitale qu'au XVIIe siècle; jusqu'alors Upsal en avait eu le titre. Fabr. d'horlogerie, instruments de mathématiques et de physique, orfèvrerie, armes, etc. Manuf. de draps, de cotonnades, toiles, soieries, verreries, faïenceries, usines métallurgiques, fonderies, raffineries de sucre. Chantiers de construction navale. Le commerce de Stockholm est considérable; par le canal de la Gota, cette ville communique avec Gœteborg et les grandes usines à fer de Motala. Grand commerce d'exportation, pour l'Amérique, l'Angleterre, la France, en bois de construction, fer, goudron, céréales. Importation de sel et de céréales, de tissus et objets fabriqués, librairie, vins et liqueurs, poissons salés, denrées coloniales, etc. Service régulier de bateaux à vapeur pour Stettin, avec correspondance à Ystad pour Copenhague. Température moyenne : $+5°,66$.

X. et G. H.

STOCKHOLM (Lan de), division administrative de la Suède (Suède propre), baigné par la mer Baltique au S., à l'E. et au N., a 7,615 kil. carr.; 147,291 hab., non compris la ville de Stockholm.; v. princ. : Carlberg, Drottningholm, Marieberg, Norrtelje. Il a été formé dans les anciennes provinces d'Upland et de Sudermanie.

STOCKPORT, v. d'Angleterre, comté de Chester, à 12 kil. S.-E. de Manchester, sur la Mersey, qui y reçoit la Tame; 59,544 hab. Elle communique par un canal avec Manchester, qui lui fournit un débouché pour ses draps, ses mousselines et ses laines. La fabrication des soieries a décliné. La houille abonde aux environs. Bibliothèque. Belle résidence de la famille Arden.

STOCKTON-ON-TEES, v. et port d'Angleterre, comté de Durham sur la Tees, à 17 kil. de son embouchure dans la mer du Nord; 41,040 hab. On y remarque l'hôtel de ville. Chantiers de construction maritime, corderies, fabr. de machines à vapeur, de toiles. Comm. très considérable : importation de bois, blé, chanvre, lin, écorces, vins, fruits, sucre; exportation de houille, faïence, fer, fontes, toiles, etc.

STŒCHADES, nom donné d'abord par les Anciens à l'ensemble des petites îles qui se trouvent sur la côte de la Méditerranée, du Rhône au Var, puis restreint par Pline et Strabon à 2 groupes particuliers : 1° les *Petites Stœchades*, sur la côte du département des Bouches-du-Rhône, en face de Marseille : c'étaient *Prote* ou *Themista* (auj. Ratoneau), *Mese* ou *Pompeiana* (auj. Pomègue), et *Hypea* (*Tiboulen* ou *If*); 2° les *Grandes Stœchades*, c.-à-d. *Sturium*, *Phœnice*, *Phila* (auj. Porquerolles, Portcros et l'île du Levant ou du Titan), les trois principales du groupe des îles d'Hyères, sur les côtes du département du Var. Dans les derniers temps de l'empire romain, le nom de Stœchades fut aussi donné aux 2 petites îles du groupe de Lérins, Saint-Honorat et Sainte-Marguerite, appelées par les Anciens *Lerina* ou *Planasia*, et *Lero* ou *Lerone*.

C. P.

STOFFLET (Nicolas), général vendéen, né à Lunéville en 1751, d'un meunier, m. en 1796, servit pendant 15 ans, comme simple soldat, dans un régiment suisse, devint ensuite garde-chasse du comte de Colbert-Maulevrier, et, à l'époque de la Révolution, se joignit aux Vendéens insurgés. Il participa à la prise de Chollet, de Fontenay et de Saumur, 1793, s'attacha particulièrement à d'Elbée, se distingua aux combats de Beaupréau, d'Entrames, de Laval, d'Antrain, fut nommé major général de l'armée royaliste, et commandant du Haut-Poitou et de l'Anjou, succéda en 1794 à La Rochejaquelein dans le commandement en chef; mais, par suite de différends avec Charette, fit sa paix particulière avec la Convention, le 2 mai 1795. En décembre, il reprit les armes, à l'instigation des agents du comte d'Artois, avec le titre de maréchal de camp que lui conféra le comte de Provence (Louis XVIII); il ne put réunir qu'un petit nombre de soldats, tomba au pouvoir des troupes républicaines, et, condamné à mort par une commission militaire, fut fusillé à Angers le 23 févr. 1796.

B.

STOICIENS (du grec *stoa*, portique), nom des membres de l'école philosophique fondée par Zénon de Citium, environ 300 ans av. J.-C., parce que ses disciples se réunissaient au Pœcile, célèbre portique d'Athènes. Zénon eut pour disciples immédiats Athénodore, Ariston de Chio et surtout Cléanthe d'Assos. Après eux, Chrysippe donna à la doctrine stoïcienne son organisation scientifique et un ensemble régulier. Ses principaux disciples furent Zénon de Tarse et Diogène de Babylone; puis vinrent Antipater de Tarse, Panœtius et Posido-

nius d'Apamée. Avec ces derniers, le stoïcisme se transforme; il quitte la spéculation; il n'est plus qu'une doctrine morale et politique, représentée par Sénèque, Perse, Épictète, Arrien, pour finir avec Marc-Aurèle, à la fin du IIe siècle ap. J.-C. Les Stoïciens comparaient la philosophie à un jardin : la logique était l'enclos, la physiologie la terre et les plantes, la morale le fruit; mais leur logique conduisait au sensualisme, et leur physiologie au panthéisme. En morale, leur principe était : « Supporte et abstiens-toi. »

V. Heinsius, *de Philosophia stoica*, 1627; Juste-Lipse, *Manuductio ad stoicam philosophiam*, 1604; M. Ravaisson, *Mémoire sur les stoïciens*, lu en 1850 à l'Académie des inscriptions, et l'histoire de la philosophie grecque de Zeller. R—T et S. RE.

STOKE-UPON-TRENT, v. d'Angleterre (Stafford), dans le district dit des Poteries, sur le Trent, joint par un canal à la Mersey; 133,197 hab. Fabr. de porcelaines opaques, faïences et poteries.

STOKE, vge d'Angleterre (Lancastre); 257 hab. Henri VII y battit et prit, en 1487, l'imposteur Simnel. (*V. ce nom.*)

STOLBERG (FRÉDÉRIC-LÉOPOLD, COMTE DE), poète et historien danois, né en 1750 à Bramstedt (Holstein), où son père était grand bailli, m. en 1819, se livra dès sa jeunesse à la littérature, voyagea en Suisse et en Italie avec Gœthe et Lavater, fut nommé, à son retour, ministre plénipotentiaire du duc d'Oldenbourg à Copenhague, remplit diverses missions à Saint-Pétersbourg et à Berlin, et reçut, dans les Etats du prince-évêque de Lubeck, la direction du consistoire et des finances. Il abjura le luthéranisme en 1800. On a de lui : des trad. en vers très estimées de l'*Iliade*, des *Tragédies* d'Eschyle, des plus beaux *Dialogues* de Platon, d'Ossian, etc.; *Histoire de la religion chrétienne*, Hambourg, 1806-18, 15 vol., beau et savant travail que la congrégation de la Propagande de Rome fit traduire en italien; *Vie d'Alfred le Grand*, 1815, trad. en français par Duckett, 1831. — Son frère, CHRISTIAN, né à Hambourg en 1748, m. en 1821, est auteur de *Poésies tirées du grec*, 1782, d'une traduction de *Sophocle* en vers, 1787, et de quelques pièces de théâtre avec des chœurs.

STOLBERG, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), rég. et à 15 kil. E. d'Aix-la-Chapelle; 10,911 hab. Industrie active, introduite par les réfugiés protestants français; épingles, aiguilles, coutellerie, quincaillerie, ouvrages en laiton; draps. Mines et laminage de cuivre et de zinc.

STOLBERG-AM-HARZ, v. du roy. de Prusse (Saxe), rég. de Mersebourg; 2,454 hab. Beau château, avec parc et bibliothèque. Fabr. de papier.

STOLBERG-IM-GEBIRGE, v. du roy. de Saxe, à 18 kil. S.-O. de Chemnitz; 6,[illegible] hab. Toiles.

STOLA, habit distinctif des dames romaines, tunique de laine blanche tombant jusque sur les pieds, et munie de manches longues. Comme la stola n'était portée que par les personnes d'une condition aisée, on désignait une femme d'un rang distingué par les mots de *matrona stolata*. C. D—Y et G. L.-G.

STOLBOVA ou **STOLBOVSKAIA**, vge de la Russie d'E[illegible] (gvt de Saint-Pétersbourg); auj. en ruine; 312 hab. Un traité pour la délimitation des frontières y fut signé entre la Russie et la Suède, en 1617.

STOLL (MAXIMILIEN), médecin distingué, né en 1742 à Erz[illegible] (Souabe), m. en 1788, entra dans l'ordre des jésuites en 1761, l'abandonna en 1767 pour se livrer à la médecine, et devint professeur à Vienne en 1776. Il était grand partisan de l'inoculation.

On a de lui : *Ratio medendi*, 1777-90, 4 vol., trad. en français par Mahon, Paris, 1801, 2 vol.; *Aphorismi de cognoscendis et curandis febribus*, [illegible] par Mahon et Corvisart.

STOLNATZ. *V.* KROTZKA.

STOLON (LICINIUS). *V.* LICINIUS.

STOLPE, v. du roy. de Prusse (Poméranie), ch.-l. de cercle, dans la rég. de Köslin, sur la Stolpe (qui se jette dans la mer Baltique à Stolpemünde); 21,591 hab. Tisseranderie; fabrique de draps, toiles, papier, amidon, poudre; forge de cuivre, [illegible], d'ambre jaune travaillé. Patrie de Ruhnkenius.

STOLPEN, v. du roy. de Saxe, cercle de [illegible]; 1,44[illegible] hab. [illegible] *Jokrum*. Près de là est la bergerie [illegible] *Hennersdorf*, où furent introduits, en 1765, les premiers [illegible].

STONE, [illegible] *pierre, roche*, en anglais; STONE-*Haven*, port aux [illegible].

STONE, [illegible] d'Angleterre, comté de Stafford, sur la rive g. de [illegible].

STONEHAVEN, [illegible] ville et port d'E[illegible]; 4,[illegible] hab. [illegible] A 4 k[illegible] des [illegible].

STONEHENGE, [illegible] de l'époque préhistorique, dans le comté de Wilts, au S.-S.-O. de l'Angleterre, à 3 kil. O.-N.-O. d'Amesbury, à 15 N.-N.-O. de Salisbury. Ce sont 4 rangées d'énormes pierres brutes, très hautes et placées circulairement.

STONEHOUSE, v. d'Angleterre (Devon), près de Plymouth, à laquelle elle est auj. réunie; 13,500 hab. Casernes et hôpital pour la marine.

STONINGTON, brg des États-Unis (Connecticut), port sur le golfe de Long-Island; 6,500 hab. Bains de mer.

STONYHURST, vge d'Angleterre, comté de Lancastre. Célèbre collège de jésuites.

STORA, appelée aussi *Scigata*, près de l'anc. *Rusicada*, v. d'Algérie, dép. et à 98 kil. N.-E. de Constantine, sur une baie de son nom formée par la Méditerranée; 1,969 hab. Occupée en 1838 par le général Négrier, elle a longtemps servi de port à Philippeville.

STORA-KOPPARBERG, lan ou préfecture de Suède (Suède propre), formé de l'anc. Dalécarlie; 30,040 kil. carr.; 191,057 hab. Ch.-l. Falun. Sol montueux à l'O., arrosé du N.-O. au S.-E. par le Dal et ses affluents. Beaucoup de lacs. Très riches mines de cuivre, d'où est venu le nom de *Kopparberg* (montagne de cuivre).

STORCH ou **STORCK** (NICOLAS), dit aussi *Pélargus* (d'un mot grec signifiant *cigogne*, comme son nom allemand), chef d'anabaptistes (*V. ce mot*), né à Stolberg en Saxe, m. en 1530, fut banni de sa patrie sur la demande de Luther. Sa doctrine se répandit en Franconie, en Souabe, en Silésie et en Pologne.

STORCH (HENRI-FRÉDÉRIC DE), né à Riga en 1766, m. en 1835, fit ses études à l'université d'Iéna, et, après un voyage en France, se rendit à Saint-Pétersbourg, où il fut professeur du corps des Cadets. Précepteur des filles de Paul Ier en 1799, conseiller de cour en 1800, lecteur de l'impératrice mère en 1804, il entra à l'Académie des sciences, dont il devint vice-président en 1828.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Esquisses, scènes et observations recueillies pendant un voyage en France*, 2e édit., Heidelberg, 1790; *Principes généraux des belles-lettres*, Saint-Pétersbourg, 1793; *Tableau historique et statistique de l'empire de Russie à la fin du dix-huitième siècle*, Riga et Leipzig, 8 parties, 1797-1803, en partie trad. en français, Paris, 1801, 2 vol.; *Cours d'économie politique*, Saint-Pétersbourg, 1815, 6 vol., et, avec notes de J.-B. Say, Paris, 1823, 4 vol.

STORCK (AMBROISE), dominicain, né vers 1500 en Wetteravie, m. en 1557, assista, en 1546 et 1552, au concile de Trente, en qualité de théologien de l'archevêque de Trèves. On a de lui un *Traité du sacrifice de la messe*, dirigé contre Œcolampade, des *Lettres* à Érasme, publiées avec celles de ce savant, etc.

STORNOWAY, brg d'Écosse (Ross), ch.-l. et sur la côte E. de l'île Lewis (une des Hébrides); 2,935 hab. Bon port. Pêche du hareng.

STORŒ, île de la mer du Nord, sur la côte O. de la Norvège, à 45 kil. S. de Bergen; 26 kil. sur 15; 2,620 hab.

STORTHING, nom de la diète de Norvège, qui se divise en *Lag-ting*, haute chambre, et *Odels-ting*, chambre basse. *Ting* ou *thing* signifie, dans l'anc. langue du Nord, *parler*, puis *parlement, assemblée, cour de justice*, etc. *Al-ting* est une *assemblée générale*; *All-Herjar-ting*, la convocation générale des chefs et seigneurs; *Stor-ting* signifie la grande assemblée.

STOUR, riv. d'Angleterre, coule au S. par les comtés de Dorset et de Southampton, joint l'Avon à Christ-church; puis se jette dans la Manche; cours de 95 kil. — riv. d'Angleterre, naît sur les confins des comtés d'Essex et de Suffolk, coule à l'E., et, jointe à l'Orwell, se jette dans la mer du Nord, où elle forme la baie d'Harwich; cours de 70 kil. — riv. d'Angleterre (Kent), coule à l'E. par Canterbury, où elle devient navigable, et se jette à la mer du Nord par 2 bras, qui forment l'île de Thanet; — rivière d'Angleterre, arrose le comté de Worcester, et passe à Stourbridge et à Stourport, où elle se jette dans la Severn.

STOURBRIDGE, brg d'Angleterre, comté de Worcester, sur la Stour; 9,756 hab. Exploit. de fer, houille, argile réfractaire. Verreries; manuf. de creusets, briques réfractaires, draps, etc. Fonderies de fer, tanneries.

STOURDZA (ALEXANDRE), [illegible] et littérateur, né à Jassy en 1788, m. en 1854, fut élevé en Russie, où son père était conseiller d'État. Il acheva ses études en Allemagne, mais entra dès 1816 au service du tzar Alexandre Ier [illegible] au mysticisme, il ne voyait pas de salut pour le monde en dehors de l'Église russe. Il écrivit [illegible] *la doctrine et l'esprit de l'Église orthodoxe*, [illegible] en 1818, [illegible] universités allemandes [illegible] Alexandre [illegible] Il prit sa retraite en 18[illegible] œuvres de piété et de bienfaisance. E. D—Y.

STOURDZA (Michel), de la même famille que le précédent, né à Jassy en 1795, m. en 1884, fils unique du général moldave Grégoire Stourdza, remplit diverses fonctions sous les règnes des hospodars Callimaki et Michel Soutzo, et devint, sous l'administration du comte Kisseleff, ministre des finances. Appelé à faire partie de la commission chargée de rédiger le règlement organique, 1829, il fut désigné, l'année suivante, conjointement avec Villara, représentant de la Valachie pour aller à Saint-Pétersbourg présenter la nouvelle constitution à la sanction de la cour protectrice. En 1834, la volonté toute-puissante du tzar Nicolas le fit nommer hospodar de Moldavie. Il montra quelque talent pour l'administration, améliora l'état matériel du pays, perça des routes, construisit des ponts, donna une assez vive impulsion à l'agriculture et au commerce, en amassant lui-même une immense fortune. Il réussit à se garantir des révolutions qui renversèrent les deux hospodars de Valachie, Alexandre Ghika, 1841, et Georges Bibesco, 1848. Il eut pourtant à réprimer le complot de Galatz, en 1839, provoqué par la Russie, et le mouvement libéral de Jassy, mars 1848, prélude de la révolution qui éclata 2 mois après à Bukharest. Mais à la suite de la convention de Balta-Liman, entre la Porte et les Russes, il fut obligé d'abdiquer, et eut pour successeur son neveu Grégoire Ghika. Michel Stourdza, possesseur d'une immense fortune, vint alors vivre à Paris. Il a laissé plusieurs enfants de ses deux mariages avec Mlle Élise Rosetti et avec la fille du prince Étienne Vogoridès.

On a publié à Paris, en 1872, *Michel Stourdza, ancien prince régnant de Moldavie*, 1834-1849.

STOURPORT, brg d'Angleterre, comté de Worcester, au confluent de la Stour et de la Severn; 3,081 hab. Comm. de grains, houblon, pommes. Exploit. d'argile pour poterie réfractaire.

STOWE, vge d'Angleterre (Buckingham), à 13 kil. N.-O. de Bridgewater. Beau château aux environs.

STRABANE, brg d'Irlande (Tyrone), port sur la Mourne; 4,615 hab. Commerce de toiles.

STRABO (Pompéius). V. Pompéius.

STRABON, *Strabo*, célèbre géographe grec, né à Amasie (Cappadoce) vers l'an 50 av. J.-C., vécut jusque sous l'empereur Tibère. Il descendait, par sa mère, d'une famille qui fut comblée d'honneurs sous les rois de Pont. Après avoir acquis dans différentes écoles d'Asie une instruction solide et variée, il voyagea en Égypte jusqu'aux cataractes, et, en étudiant à Alexandrie les ouvrages d'Ératosthène, d'Hipparque, de Posidonius et de plusieurs autres, sur la géographie universelle, il conçut sans doute le projet de son grand ouvrage géographique. Puis il parcourut avec soin toute l'Asie Mineure, la Grèce, la Sicile, l'Italie, et séjourna longtemps à Rome. Sa *Géographie*, en 17 livres, était le complément de *Mémoires historiques*, aujourd'hui perdus, qu'il avait publiés et qui paraissent avoir compris un espace d'environ deux siècles. Il y présente surtout les choses générales, et, quant aux détails, s'arrête sur ce qu'il y a de mémorable, de grand, d'instructif et d'agréable. L'histoire, la religion, les mœurs, les institutions des différents peuples, sont mêlées aux descriptions géographiques. La nouveauté de son livre consistait en partie dans les renseignements plus précis que les conquêtes des Romains dans l'Occident et leurs guerres contre le Pont, les Parthes et les Germains avaient fournis sur ces différentes contrées. Strabon connaît assez bien le N. de la Gaule et de la Germanie jusqu'à l'Elbe, et donne des détails très intéressants sur l'Espagne, l'Italie, l'Asie Mineure (ces trois parties sont peut-être les meilleures de son ouvrage). Il y a des notions précieuses à puiser dans ce qu'il dit de l'Albanie, de l'Ibérie, de la Médie, de la Parthiène et de la Bactriane grecque. Mais il donne une fausse direction aux Pyrénées, qu'il fait aller du S. au N., ce qui le force à incliner la Gaule beaucoup trop vers le N.-E. et à supprimer la pointe armoricaine. Il connaît mal la Bretagne, à peine l'Irlande, ne sait rien de ce qui est à l'E. et au N.-E. de l'Elbe, au N. de l'Euxin et du Caucase, au N. et à l'E. de la mer Caspienne, qu'il regarde comme un golfe de l'immense et inabordable océan Boréal, et ne rapporte qu'avec défiance la plupart des détails qu'il donne sur l'Inde, bien que la description de la partie comprise entre l'État de Lahore et celui de Bengale ne manque pas d'exactitude. Malgré ces imperfections et d'autres encore, la *Géographie* de Strabon est un ouvrage bien conçu, en général bien exécuté, et dont le mérite littéraire assure à son auteur un des premiers rangs parmi les écrivains de 2e ordre. Strabon est habituellement judicieux, quelquefois même profond, dans les réflexions que lui suggèrent l'histoire, la position géographique et les institutions des différents peuples. La fin du VIIe livre de sa *Géographie* manque : il n'en reste qu'un abrégé très sec, fait au moyen âge; le texte du IXe est fort altéré; le XVIIe qui roule sur la Libye, paraît incomplet ou négligé; le IIIe est très précieux comme renfermant une foule d'extraits d'ouvrages perdus, principalement de l'*Histoire générale* de Polybe. Strabon, si célèbre depuis le moyen âge, eut peu de réputation de son temps : on ne le trouve cité, et seulement comme auteur des *Mémoires*, que par Josèphe et par Plutarque. Les meilleures éditions de Strabon sont celles de Siebenkees et Tzschucke, Leipzig, 1796-1818, 7 vol.; de Falconer, Oxford, 1807, 2 vol.; de Coray, Paris, 1815-19; de Kramer, Berlin, 1844-47-52, 3 vol.; de Dübner et Ch. Muller, avec trad. latine, dans la *Bibliothèque grecque* de Didot; de Meineke, Leipzig, 1852-53 et 1866. Il a été trad. en français avec beaucoup de soin par Laporte du Theil, Gosselin, Coray et Letronne, 1805-1819, avec notes et éclaircissements, 5 vol., et mieux par Tardieu, 1866 et suiv. P—t.

Hasenmuller, *de Strabonis vita*, 1863; Heeren, *de Strabonis fide*, 1791; Schröter, *de Strabonis itineribus*, 1874; Schlichteisen, *die Geographie des Augustus als Quelle der Darstellung Strabos*, 1876; Niese, *de Strabonis patria genere, ætate*, etc., 1878; Heeren, *de fontibus geographicorum Strabonis*, 1823; Bernardakis, *Symbolæ criticæ in Strabonem*, 1877. S. Re.

STRACK (Jean-Henri), architecte, né à Buckebourg (Lippe) en 1806, m. en 1880. On cite parmi ses travaux : le château de Frédériksbourg, pour le roi de Danemark, la décoration intérieure du château de Babertsberg et la résidence de Schwérin, l'église Saint-Pierre à Berlin style ogival, l'église Saint-Nicolas à Hambourg, le monument commémoratif de la guerre de 1870-71 sur la place royale de Berlin. Pendant un séjour à Athènes, en 1852, il découvrit les ruines du théâtre de Bacchus et les dépendances sud de l'Acropole. La plupart de ses plans sont consignés dans l'*Album de la Société prussienne d'architecture*, 1830 et suiv. Élu correspondant de l'Académie des beaux-arts en 1864, il en fut nommé membre associé l'année suivante.

Il a publié : *de la Construction des théâtres dans l'ancienne Grèce*, Potsdam, 1843. Il a collaboré aux *Monuments d'architecture de l'ancienne marche de Brandebourg*, 1834 et suiv., dont le texte est de Kugler et aux *Modèles d'ébénisterie*, 1835.

STRADA (Famiano), jésuite, né à Rome en 1572, m. en 1649, professa les belles-lettres au Collège romain. On a de lui : *de Bello belgico decades duo*, Rome, 1632-47, 2 vol. in-fol., histoire des troubles des Pays-Bas de 1555 à 1590, trad. en français par Du Ryer, 1652, 2 vol. C'est un ouvrage favorable à la cause de l'Espagne et du catholicisme, d'une latinité très pure.

STRADELLA (Alexandre), compositeur de musique et chanteur, né à Naples vers 1645, enleva une jeune Vénitienne de famille noble et l'emmena à Rome. Des assassins, apostés pour le tuer lorsqu'il sortirait de Saint Jean de Latran, se laissèrent émouvoir par son oratorio de *S. Giovanni Battista*. Mais, 2 ans après, 1678, il périt à Gênes sous les coups d'autres meurtriers. Les copies des œuvres de Stradella sont rares. Il existe un opéra de *Stradella* par Niedermeyer. B.

STRADELLA (LA), v. du roy. d'Italie, prov. de Pavie, arr. de Voghera; 8,363 hab.

STRADIVARIUS (Antoine), le plus célèbre facteur d'instruments à cordes et à archet, né à Crémone en 1664, vivait encore en 1746. Il fut élève de Amati. Le prix de ses violons n'est pas moindre de 3,000 fr., et s'élève jusqu'à 6,000 fr.; on a offert 24,000 fr. pour la basse du violoncelliste Duport, qui est de ce facteur.

STRAFFORD (Thomas Wentworth, comte de), homme d'État anglais, né à Londres en 1593, d'une famille du comté d'York alliée au sang royal, m. en 1641, fut préparé par de fortes études à la carrière publique, devint juge de paix et garde des archives d'York à 26 ans, puis, en 1621, entra au Parlement, où il se signala par ses idées libérales et son éloquence; il fut privé de sa charge de garde des archives d'York, pour s'être déclaré l'adversaire du duc de Buckingham, 1er ministre et favori du roi. Le refus de payer un impôt illégal, exigé sous le nom d'emprunt, le fit jeter en prison et exiler. Il reparut au parlement de 1628, où il proposa et fit adopter la *Pétition de droits*. Après l'assassinat de Buckingham, Charles Ier, dans l'espoir d'apaiser l'opposition, attira à lui Wentworth, le créa baron, 1629, puis vicomte et président de la Cour du Nord, et, en 1632, gouverneur d'Irlande, malheureux pays, où la fermeté de son administration fit renaître le calme. Nommé en 1639 comte de Strafford, et en 1640 lord-lieutenant d'Irlande, il se dévoua à la cause royale et gouverna despotiquement. Quand le roi eut été contraint de réunir le Long-Parlement, Strafford fut accusé de trahison dans la Chambre des communes par Pym et le parti puritain; on viola toutes les formes de la justice, et il fut condamné à mort, sentence que sanctionna la Chambre des lords sous la pression d'un mouvement populaire. Charles Ier avait promis de le sauver; mais Strafford lui écrivit pour qu'il ratifiât la sentence et prévînt ainsi les malheurs dont la royauté même était menacée; le roi ayant signé l'arrêt, il su-

bit son supplice avec une héroïque fermeté. Sa mémoire fut réhabilitée sous Charles II.

Les *Lettres et dépêches de Strafford* (en angl.) ont été publiées à Londres, 1739, et à Dublin, 1740, 2 vol. in-fol. — V. Lally-Tollendal, *Essai sur la vie du comte de Strafford*, Londres, 1795, 2 vol.; De Villemur, *Hist. de l'accusation et du jugement du comte de Strafford*, 1828; Guizot, *Hist. de la Révolution d'Angleterre*, t. Ier.

STRAFFORD ou **STRATFORD**, v. d'Angleterre, sur l'Avon, dans le comté de Warwick; 8,053 hab. Patrie de Shakspeare. L'église contient son buste et son tombeau. Plusieurs incendies, aux XVIe et XVIIe siècles, ont détruit la vieille ville. Comm. de blé et de drèche.

STRAKONITZ, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), cercle de Pisek; 5,835 hab. Château et deux belles églises. Résidence du grand prieur de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem pour la langue de Bohême.

STRALEN ou **STRAELEN**, v. du roy. de Prusse, prov. du Rhin, à 9 kil. S.-O. de Gueldre. 5,787 hab. Elle appartenait jadis aux Pays-Bas. Les Français la démantelèrent en 1672.

STRALSUND, v. forte du roy. de Prusse (Poméranie), ch.-l. de régence, à 224 kil. N.-O. de Berlin, sur le détroit de Gellen, formé par la mer Baltique en face, et à 2 kil. de l'île de Rugen; par 54° 18' lat. N. et 10° 45' long. E.; 29,481 hab. Chantiers de construction; bains de mer. Comm. maritime très important. École de navigation et de commerce. Stralsund forme un triangle entouré d'eau qui ne tient à la terre ferme que par des digues et des ponts. Beaucoup d'édifices remarquables du moyen âge : l'hôtel de ville de 1316, surmonté de 7 tours; les églises Sainte-Catherine (transformée en arsenal), Sainte-Marie, Saint-Nicolas et Saint-Jacques. Gymnase, bibliothèque, théâtre, cabinet de médailles, monnaie, arsenal. Fabr. de tabac, raffineries de sucre, cuirs, savon, amidon, miroirs, cartes à jouer. Filat. de coton. Chemin de fer pour Stettin, Berlin et Hambourg. Bateaux à vapeur qui desservent la ligne de Malmœ en Scanie. — Fondée en 1209 par le prince Iaromir de Rugen, elle entra, en 1242, dans la ligue hanséatique. Depuis, elle eut à soutenir des luttes nombreuses avec ses voisins allemands, ainsi qu'avec les Danois, les Suédois et les Hollandais. En 1628, elle fut assiégée par Wallenstein, mais en vain; tous les ans on célèbre l'anniversaire du jour de sa retraite. Par la paix de Westphalie, 1648, elle échut à la Suède; elle fut prise en 1678 par l'électeur Frédéric-Guillaume de Brandebourg, et, en 1715, par le roi de Prusse. En 1720, elle revint à la Suède, fut occupée en 1807 par les Français sous le maréchal Brune, et définitivement cédée à la Prusse en 1815. — La régence de Stralsund est bornée au N. par la Baltique. Superficie, 4,009 kil. carr., 125 sur 40. Pop., 216,130 hab., protestants presque tous.

STRAMBINO, v. du roy. d'Italie, sur la Chiusella; 4,800 hab. Commerce.

STRANGE (Sir Robert), graveur, né aux Orcades en 1725, m. en 1795, commença le dessin sans maître, alla se perfectionner à Édimbourg, prit les armes en faveur du prétendant Charles-Édouard en 1745, s'établit à Rouen, où il étudia l'anatomie sous Descamps, puis à Paris, où il apprit de Lebas l'usage de la pointe sèche, voyagea enfin en Italie, et se fixa à Londres en 1765. Il a gravé, entre autres ouvrages : *Charles Ier*, de Van Dyck; *Cléopâtre, Vénus, l'Annonciation, Cupidon endormi*, du Guide; *Bélisaire*, de Salvator Rosa; *Ste Agnès*, du Dominiquin; *Ste Cécile*, de Carlo Maratta; *la Madeleine* et *St Jérôme*, du Corrège; *la Mort de Didon, Abraham renvoyant Agar, Esther devant Assuérus*, du Guerchin; *Danaé, Vénus et Adonis*, du Titien; *St Jean enfant*, de Murillo, etc. Son dessin est correct, et son burin fort doux. B.

STRANRAER, brg d'Écosse, comté de Wigton, sur une baie dite *Loch-Ryan*; 6,345 hab. Château des comtes de Stair. Fabr. de cotons, toiles, cuirs.

STRASBOURG, en allemand *Strassburg*, l'*Argentoratum* des Romains, cap. de l'Alsace-Lorraine depuis 1871. Résidence du Statthalter, à 502 kil. E. de Paris, sur l'Ill grossie par la Bruche et près de la rive gauche du Rhin; 104,471 hab. Place de guerre avec 13 grands forts, dont 4 sur la rive droite du Rhin, à des distances de 6 à 8 kil. du centre. Anc. Université allemande de 1621 rétablie et reconstituée dans de nouveaux édifices. Institut protestant de Saint-Thomas. Évêché. Consistoire général luthérien. Synagogue consistoriale. Trib. et chambre de commerce. Gymnase; école normale; cours de dessin, de chimie, de botanique, d'arts industriels. Musées d'histoire naturelle, d'anatomie et de physique, jardin botanique, musée de tableaux. La bibliothèque, qui comptait 300,000 vol., a été brûlée pendant le bombardement de 1870 et imparfaitement reconstituée. Manufacture de tabacs. Société des sciences, agriculture et arts. La ville est grande et généralement bien bâtie, les rues larges, propres et bien percées. La cathédrale est un des plus beaux monuments de l'art gothique, sa flèche, haute de 142 m., est découpée à jour, jusqu'au sommet; de la plate-forme d'où s'élance le clocher la vue s'étend sur les campagnes qu'arrose le Rhin; à l'intérieur, on admire les belles orgues de Silbermann, les vitraux, le baptistère, la crypte et la célèbre horloge astronomique dont la restauration a été exécutée de 1838 à 1842 par Schwilgué. Les fondements de cette église furent posés en 1015 par l'évêque Werner de Habsbourg; l'architecte Erwin de Steinbach commença la flèche en 1277; son fils Jean et sa fille Sabine la continuèrent, et J. Hültz de Cologne l'acheva en 1365. Temple protestant de Saint-Thomas, avec le magnifique tombeau du maréchal de Saxe par Pigalle. On remarque encore à Strasbourg : le château bâti de 1728 à 1741 par le cardinal de Rohan; l'hôtel de ville, l'hôtel du commerce; la statue de Kléber; celle de Gutenberg, qui fit dans cette ville, en 1436, les premiers essais de l'imprimerie. A 2 kil. sur le Rhin, et vis-à-vis de Kehl, est un pont de pierre et de fer, construit en 1859-61, qui unit l'Alsace au grand-duché de Bade. Fabr. de bonneterie de laine, chaussons et gants fourrés dits de Strasbourg, draps, cotonnades, toiles peintes, quincaillerie, coutellerie, tanneries, corderie, dentelles, chapeaux de paille, poterie, horlogerie, orfèvrerie, ébénisterie, garancine; fonderie de caractères, imprimerie, lithographie; épuration d'huiles, brasseries considérables. Comm. de grains, eaux-de-vie, bière, pâtés de foies gras et jambons renommés. Entrepôt du commerce entre la France, l'Italie, l'Allemagne et la Suisse, principalement pour les vins. Strasbourg est un centre important de chemins de fer vers Paris, Bâle, Mayence et Stuttgard. — *Argentoratum*, dont le nom est d'origine celtique, fut peut-être un des forts construits sur la rive gauche du Rhin par Drusus, frère de Tibère, vers l'an 15 av. J.-C., et devint un poste important dans la Germanie Ire. Julien y battit les Alamans en 357. Brûlée par Attila, relevée sous le nom de *Strasbourg* (c'est-à-dire *bourg sur la route* ou *château de la chaussée*, entre les Gaules et la Germanie), enlevée par Clovis aux Alamans, la ville fut réunie, au IXe siècle, au royaume de Lorraine, puis à l'empire germanique. Ses évêques y exerçaient les droits régaliens, mais la ville n'était pas domaine épiscopal. Vers la fin du XIIIe siècle, ses habitants s'insurgèrent contre l'évêque, et la lutte se termina par le triomphe de la commune, confirmé par un traité en 1449. La ville de Strasbourg, gouvernée comme une république, ne reconnut d'autre souveraineté que celle de l'Empereur, 1205. Après de sanglants démêlés intérieurs, l'autorité, qui était confiée aux mains des nobles, passa dans celles des bourgeois et des artisans, qui s'allièrent d'abord aux villes de Souabe pour résister à la noblesse, puis aux cantons suisses contre Charles le Téméraire. Strasbourg embrassa avec ardeur le protestantisme, et entra dans la ligue de Smalkalde; l'empereur Charles-Quint lui accorda, par le traité de Passau, 1552, et la paix de 1555, la liberté de conscience. Ferdinand II y établit, en 1621, une université protestante, supprimée en 1789. Alliée aux Suédois, elle souffrit peu de la guerre de Trente ans. En 1681, Louis XIV la réunit à la France avec le consentement de ses habitants. Elle garda ses privilèges et son gouvernement municipal, mais reçut un *préteur royal* et perdit toute indépendance politique. Louis XIV ajouta à ses fortifications, et fit construire par Vauban la citadelle. Les Allemands l'ont bombardée et prise par capitulation le 28 sept. 1870, malgré la belle défense du général Uhrich et du préfet Valentin. Elle leur a été cédée par le traité de Francfort en 1871. Patrie de Kléber, Kellermann, Oberlin, Andrieux, Brunck, Schwæigheuser.

STRASBOURG (Évêché de), territoire soumis jadis à la juridiction de l'évêque de Srasbourg. Il comprenait plusieurs districts et bailliages de Basse-Alsace, Benfeld, Dachstein, Mutzig, Girbaden, Wantzenhau, etc., mais non Strasbourg elle-même.

STRASSBURG, en polonais *Brodnitzo*, v. du roy. de Prusse (Prusse occidentale), ch.-l. de cercle, rég. de Marienwerder, sur la Drewenz; 5,801 hab. Draps, cuirs, tabac.

STRASSBURG, v. du roy. de Prusse (Brandebourg); 5,352 hab. Tabac, toiles, draps, bonneterie.

STRASSBURG, v. de Transylvanie. (*V.* Enyed [Nagy-].)

STRASSNITZ, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), sur un bras de la March ou Morava; 4,711 hab.

STRATEGE, nom donné, d'une manière générale, dans l'anc. Grèce, aux chefs militaires. A Athènes, 10 stratèges élus annuellement commandaient à tour de rôle au temps des guerres médiques et formaient le conseil de guerre avec les polémarques. Plus tard, on n'en plaça que 2 ou 3 à la fois à la tête des troupes. Quelquefois, on nomma 1 un stratège supérieur, dit *autocrator*, et, dans les cas pressants, des stratèges supplémentaires qui pouvaient être des étrangers. Les stratèges, qui surveillaient tout ce qui tenait à l'armée, pouvaient, en cas d'urgence, convoquer l'assemblée du peuple; leur autorité devint bientôt supérieure à celle des archontes

et, à l'époque classique, ils furent les véritables chefs du gouvernement athénien. — La ligue achéenne et la ligue étolienne avaient chacune un stratège élu annuellement qui gouvernait avec un conseil permanent, et commandait les troupes.

Hauvette-Besnault, *les Stratèges athéniens*, 1885. Marcel Dubois, *les ligues achéenne et étolienne*, 188[illegible]. S. R.

STRATFORD DE REDCLIFFE (**STRATFORD-CANNING**, vicomte), diplomate et homme politique, né en 17[illegible], m. en 1880, fit ses études au collège d'Eton et fut attaché, dès 1807, au ministère des affaires étrangères. Après avoir été attaché aux ambassades de Copenhague, de Stockholm et de Constantinople, il revint en Angleterre en 1812, et compléta ses études à l'université de Cambridge où il obtint le diplôme de maître ès arts. Envoyé l'année suivante en Suisse comme ministre plénipotentiaire, il eut part aux modifications introduites dans la constitution fédérale, assista, en 1815, au Congrès de Vienne et représenta l'Angleterre à Washington de 1820 à 1823. Canning l'envoya à Saint-Pétersbourg, puis à Constantinople, où il déploya toutes les ressources d'un diplomate expérimenté pour décider le sultan Mahmoud à accepter l'armistice proposé par les puissances en faveur des Grecs. Il ne se retira qu'après la bataille de Navarin, et reçut de George IV la grand'croix de l'ordre du Bain. En 1831, après le traité d'Andrinople, il fut chargé de suivre les négociations relatives à la délimitation de la Grèce, essaya de concilier les prétentions rivales, mais laissa voir que toutes ses sympathies étaient pour l'empire ottoman. Aussi, lorsqu'il fut nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg, en 1833, sa nomination ne fut pas agréée par le tzar. En oct. 1841, il fut de nouveau accrédité auprès de la Porte, en remplacement de lord Ponsonby, fut maintenu dans ce poste par les ministres qui se succédèrent à Londres, pressa le gouvernement anglais de rompre avec la Russie en 1854, prêta un concours énergique au sultan pendant la guerre de Crimée, et prit sa retraite en 1858. Il profita de son crédit à Constantinople pour obtenir, entre autres réformes, l'abolition de la loi qui condamnait à la peine capitale tout chrétien qui, après avoir embrassé l'islamisme, retournait à sa religion primitive. Son grand âge ne l'empêcha point de prendre part dans la Chambre des lords aux débats soulevés par la question d'Orient. Il avait reçu la pairie et le titre de vicomte Stratford de Redcliffe, en 1852, et fut nommé chevalier de la Jarretière en 1869. On a de lord Stratford de Redcliffe un recueil de poésies inspirées des souvenirs de sa longue carrière : *Shadows of the past* (Ombres du passé), 1866 ; un livre intitulé *Comment je suis chrétien*, 1873 ; une comédie, *Alfred le Grand à Athelnay*, 1876.

STRATFORD. *V.* STRAFFORD.

STRATHAVEN, v. d'Écosse, comté de Lanark ; 3,645 hab. Fabr. de cotons. Anc. château d'*Evandale*, bâti au XV^e^ siècle.

STRATIOS, surnom de Jupiter à Labrauda, et de Mars. S. Re.

STRATON, philosophe péripatéticien de Lampsaque, disciple de Théophraste, lui succéda au Lycée vers 2[illegible]9 av. J.-C., et mourut vers 270. Il avait été précepteur de Ptolémée Philadelphe, qui avait été si satisfait de ses leçons, qu'il lui donna une somme considérable. Occupé de la recherche des secrets de la nature, et surnommé pour ce motif *le Physicien* ou *le Naturaliste*, il ne croyait pas nécessaire de recourir à une intelligence première pour expliquer le monde, mais en attribuait la formation et l'économie aux lois de la physique et de la mécanique. Il ne reste que quelques fragments de ses écrits.

V. Nauwerck, *de Stratone philosopho disquisitio*, 1836.

STRATON, poète grec, que l'on croit contemporain de l'empereur Septime-Sévère, a laissé son nom à un recueil d'*Épigrammes* licencieuses qui font partie de l'Anthologie. S. Re.

STRATON (Tour de). *V.* Césarée.

STRATONICE, fille de Démétrius Poliorcète, épousa, vers 299 av. J.-C., le roi de Syrie, Séleucus Nicator. Sa beauté inspira au jeune Antiochus, fils de ce prince, une vive passion qu'il contint, mais qui l'affecta d'une grave maladie. Le médecin Érasistrate en devina la cause, et quand il l'eut révélée à Séleucus, ce prince rompit son propre mariage et unit Antiochus à Stratonice.

STRATONICÉE, auj. *Eski-Hissar*, v. d'Asie Mineure (Carie), à l'E. de Mylasa, fut ainsi nommée en l'honneur de Stratonice. On y trouva l'original latin de la loi de [illegible] publiée en 301 par Dioclétien, et écrit une traduction grecque est à Gerontkra. Le préambule de ce décret est au musée d'Aix, et différentes parties en ont été retrouvées en Grèce. (*V.* Maximum.)

[illegible]

STRATONICUS, poète et joueur de cithare athénien, qui [illegible] de nombreux élèves. Ses [illegible] Nicoclès, roi de Chypre, et lui coûtèrent la vie. S. Re.

STRATOS, anc. v. d'Acarnanie, près de la rive g. de l'Achéloüs et de la frontière [illegible]. La force de sa position militaire la rendait importante ; aussi fut-elle occupée par les [illegible].

STRATTIS, poète de l'ancienne comédie attique, auteur de 16 drames, dont 15 nous sont connus de titre seulement. Ses fragments ont été recueillis par Meineke, *Fragmenta comicorum*, II, II, p. 7[illegible]. — Un autre, né à Olynthe, avait écrit sur Alexandre le Grand. S. Re.

STRATTON, bg d'Angleterre (Cornouailles) ; 1,839 hab. Victoire des troupes du Long-Parlement sur celles de Charles I^er^, en 1643.

STRAUBING, anc. *Castra Augustana*, v. de Bavière (cercle de Basse-Bavière), sur le Danube, à 90 kil. O.-N.-O. de Passau ; 1[illegible],625 hab. Écoles latine et normale. On y remarque les églises de Saint-Pierre et de Saint-Jacques, cette dernière avec une tour de [illegible] m. Comm. important de grains. Prise en 1743 par les Autrichiens, qui la rendirent en 1745, après l'avoir démantelée. Jadis capitale de la Basse-Bavière et titre de duché, elle fut ch.-l. de cercle de 1808 à 1812.

STRAUSBERG, v. du roy. de Prusse (Brandebourg) ; 6,647 hab. Dépôt de mendicité.

STRAUSS (Jean), compositeur de danses et surtout de valses, né à Vienne en 1804, m. en 1849, acquit en peu de temps une renommée universelle, qu'il soutint par une fécondité inépuisable et presque toujours heureuse.

STRAUSS (David-Frédéric), théologien allemand, né en 1808 à Ludwigsbourg (Wurtemberg), m. en 1874, fit ses études à Blaubeuern et à Tubingue, fut admis dans le ministère ecclésiastique en 1830, professa au séminaire de Maulbronn en 1831, alla suivre encore à Berlin les leçons de Hegel et de Schleiermacher, entra comme répétiteur au séminaire théologique de Tubingue en 1832, et se fit tout à coup un nom en 18[illegible] par [illegible], où il expliquait l'histoire du Christ par des symboles et des allégories. Cet ouvrage, traduit en français par Littré, 18[illegible], 4 vol., suscita de violentes polémiques, et fit perdre à l'auteur ses fonctions. Strauss, appelé comme professeur au collège de Ludwigsbourg, revint bientôt à Tubingue, et répondit à ses adversaires dans 3 brochures, réunies sous le titre d'*Écrits polémiques*. Nommé professeur de dogmatique et d'histoire de l'Église à l'université de Zurich en 1839, il dut se retirer devant la réprobation générale, et sa nomination entraîna bientôt la chute du parti radical qui l'avait nommé. Il ne put conserver non plus le mandat que sa ville natale lui avait donné en 1849 à la Diète wurtembergeoise.

Ses autres ouvrages sont : *la Dogmatique chrétienne considérée dans son développement historique et dans sa lutte avec la science moderne*, Tubingue, 1840-41, 2 vol. [illegible] Leipzig, 1844, recueil d'articles [illegible] spécialement une dissertation sur [illegible] *Schlegel et Immermann*, 18[illegible] *Vie et écrits de Nicodème Frischlin*, Francfort, 18[illegible]. *Ulrich de Hutten*, Leipzig, 1858-60, 3 vol., etc.

STREHLEN, v. de Prusse (Silésie), ch.-l. de cercle, r. g. [illegible] de Breslau ; 7,261 hab. Tabac, cuirs. Traité entre Frédéric II et le comte de Belle-Isle, 1741.

STRELITZ, nom de 2 villes du grand-duché de Mecklembourg-Strélitz ; *Neu-Strelitz* (Nouveau-Strélitz), cap. du gr.-duché, sur le lac de Zieritz, à 1[illegible] kil. S.-E. de Schwerin ; construite en 173[illegible] ; 9,[illegible] hab. Château, avec bibliothèque, cabinet de médailles, collection d'antiquités [illegible] ; — et *Alt-Strelitz* (Vieux-Strélitz), à 6 kil. S.-S.-E. de Neu-Strélitz ; 3,236 hab. Tabac, cuirs. E. S.

STRELITZ (du russe *Strelets*, chasseurs), corps d'infanterie russe, s'élevant à 40,000 hommes, et organisé en troupe permanente par le tzar Ivan IV, vers 1[illegible]. Ils formaient la garde impériale, avaient de nombreux privilèges, et se montrèrent souvent bien redoutables au trône. Pierre le Grand les supprima, les fit décimer, et exila le reste à Astrakhan. [illegible] S'étant soulevés de nouveau, ils furent entièrement détruits, en 1705.

STRENGNÆS, v. de Suède, dans le län de Nyköping, sur une presqu'île du lac Mælar ; 1,593 hab. Évêché luthérien. Gymnase, où fut élevé Gustave Vasa.

STRICTE-OBSERVANCE (Religieux de la). *V.* Franciscains.

STRIDO ou **STRIGAU**, [illegible], bg du roy. de [illegible] ; 392 hab. [illegible]

STRIEGAU, v. du roy. de Prusse [illegible] de Breslau, [illegible] hab. Ch.-l. de [illegible] de [illegible], cuirs. Victoire de Frédéric II sur les Austro-Saxons, le 4 juin 1745.

STRIGELIN, en latin *Strigelius* (Victorinus), théologien protestant, né en 1524 à Kaufbeuren (Souabe), m. en 1569, étudia sous Luther et Mélanchthon, fut professeur à Iéna, Leipzig et Heidelberg, et prit part à la conférence d'Eisenach sur la nécessité des bonnes œuvres, 1556.

STRIGILE, *Strigil* ou *Strigilis*, instrument de bain, chez les anciens Grecs et Romains, qui s'en servaient pour se racler ou se faire racler l'épiderme, au moment de la transpiration. Il avait ordinairement la forme d'une petite faux, à lame creusée en canal. Quelques-uns étaient droits, mais toujours à lame cannelée. Les strigiles étaient d'airain, de corne, d'ivoire ou de fer, et mesuraient de 25 à 30 centimètres de longueur. On en a trouvé quelques-uns ornés de gravures. Leur nom venait du verbe *stringere*, « frotter ». Le musée du Vatican, dans la galerie du *Braccio nuovo*, renferme une admirable statue antique représentant un athlète en train de se gratter la poussière avec un strigile; on l'appelle l'*Apoxyomène*, d'après le nom que portait l'original de Lysippe, dont cette statue est la reproduction. C. D—y, S. Re et G. L.-G.

STRIGONIUM, nom latin de Gran.

STRIKE (Robert), architecte anglais, né en 1781, m. en 1867, était fils d'un peintre d'histoire estimé. Il fut nommé membre de l'Académie royale de Londres en 1813. Il a bâti le British Muséum et l'hôtel des postes de cette ville, les châteaux de Lowther et d'Eastnor, et reconstruit le *minster* d'York qu'un incendie avait dévoré en 1829.

STRIVALI (Iles), anc. *Strophades*, groupe de 4 petites îles de la mer Ionienne, sur la côte O. de la Morée, à 40 kil. S. de Zante. [illegible] hab.

STROGONOFF, nom d'une ancienne famille russe, qui remonte au xvi[e] siècle. Ses principaux membres sont : le comte Alexandre, né vers 1750, m. en 1811, qui protégea les lettres et les arts, ainsi que ceux qui les cultivaient, se distingua par son savoir, son exquise politesse, et fut président de l'Académie impériale des beaux-arts de Saint-Pétersbourg; — le comte Paul, neveu du précédent, qui servit avec distinction contre les Turcs, 1788-1791 et 1809, devint chambellan, conseiller privé, sénateur, fit contre Napoléon I[er] les campagnes de 1805, 1807, 1812-13, et fut tué à Craonne en 1814.

STROM, c.-à-d. *courant d'eau*, dans les langues germaniques : [illegible]strom, courant tournant, c.-à-d. tourbillon.

STROMBOLI, anc. *Strongyle* ou *Æoli Insula*, île de la mer Tyrrhénienne, la plus au N. du groupe de Lipari, et dépendant de la Sicile, par 38° 47' lat. N. et 12° 52 long. E.; 7 kil. sur 5. C'est un rocher conique, cratère d'un volcan qui jette de la fumée et des flammes continuelles, mais ne vomit pas de laves depuis plus de 2,000 ans. Le cratère a 650 m. de largeur. Il est haut de 921 m., et de toutes parts escarpé, excepté au N. E., [illegible] il y a une petite plaine très fertile, avec un village [illegible], de 1,500 hab. Comm. de soufre, pierre ponce, [illegible], vins. Les flottes française et hollandaise, commandées par Duquesne et Ruyter, s'y rencontrèrent en 1676.

STROMBYCHIDE, général athénien pendant la guerre du Péloponèse, s'empara de Lampsaque en 411 et échoua devant Abydos. S. Re.

STROMNESS, vge d'Écosse (Orcades), sur la côte S.-O. de l'île de Pomona, à 22 kil. O. de Kirkwall; 1,634 hab. Près de là sont des *pierres levées*, monuments préhistoriques.

STROMO, la principale des îles Feroe, par 62° 10' lat. N. et 9° 10 long. O.; 355 kil. carr.; 3,500 hab. Ch.-l. Thorshavn. Montueuse et découpée par de larges échancrures. Climat froid, sol peu fertile.

STROMSO, v. de Norvège (Sondenfields), à l'extrémité du [illegible] fiord, à 35 kil. S.-O. de Christiania; une des trois petites villes qui forment la cité de Drammen. (*V. ce mot.*) [illegible].

STRONGOLI, anc. *Petilia*, v. du roy. d'Italie, prov. de Catanzaro, [illegible] la mer Ionienne; 3,085 hab. Évêché. Aux environs, mines [illegible] de soufre, de mercure, d'argent et [illegible].

STRONGYLE. V. [illegible] et Naxos.

STRONGYLION, [illegible] athénien, auteur de [illegible]. Cette statue est [illegible] dans les *Oiseaux* d'Aristophane et par Pausanias; [illegible]. On cite aussi de lui une *Amazone*, un groupe de *M*[illegible]. S. Re.

STRONSAY, une des îles Orcades, au N. E. de Pomona; 1,[illegible].

STRONTIAN, [illegible].

STROPHADES, [illegible].

Calaïs, poursuivant les Harpies après les avoir chassées de Thrace, y furent arrêtés par une voix inconnue qui leur enjoignit de s'en retourner.

STROPHIUM, large bande de cuir, dont les femmes, chez les anc. Romains, se serraient la poitrine, immédiatement au-dessous du sein.

STROUD, v. d'Angleterre, comté et à 19 kil. S. de Glocester, sur la Frome et la Slade; 9,957 hab. Fabr. importante de draps et lainages, fonderies et teintureries renommées. C'est le centre industriel du comté de Glocester.

STROUMA. *V.* Strymon.

STROUMNITZA, riv. de Turquie. (*V.* Radoviche.)

STROZZI, nom d'une anc. famille de Florence, qui eut longtemps la régence de cette république, et aussi distinguée dans les sciences et les lettres que dans les armes. Elle avait des possessions en Toscane, dans les États de l'Église et à Naples. Par suite de leur parenté avec les Valois, les Strozzi reçurent des rois de France, jusqu'à la Révolution, le titre de *cousins*.

STROZZI (Pallas), savant et homme d'État, né à Florence en 1372, m. en 1462, possesseur d'une immense fortune, la consacra à recueillir et faire copier des mss qu'il tira de Grèce à grands frais. On lui doit les *Vies* de Plutarque, les œuvres de Platon, l'*Almageste* de Ptolémée, la *Politique* d'Aristote. Mêlé aux affaires publiques, il fut chargé de plusieurs missions auprès de divers princes étrangers. Placé en 1428 à la tête de l'université de Florence, il la tira de l'abaissement où elle était, et l'éleva au plus haut degré de splendeur. Lorsque Côme de Médicis eut usurpé le pouvoir à Florence, il proscrivit Strozzi et l'obligea de se retirer à Padoue, où il ne s'occupa plus que des lettres.

STROZZI (Philippe), petit-fils du précédent, né en 1488, m. en 1538, épousa Clarice de Médicis, sœur de Laurent II, alors banni de Florence, et cependant refusa de se prêter à la restauration des Médicis. Chef de la révolution de 1527, qui rétablit le gouvernement républicain, mais bientôt fatigué de l'anarchie, il aida en 1530 au triomphe d'Alexandre de Médicis, se brouilla avec lui, chercha un refuge à Venise, essaya en 1537, au moment où Côme I[er] venait de succéder à Alexandre, de rentrer dans sa patrie à la tête de quelques émigrés, fut vaincu et pris à Montemurlo, mis à la torture, et se tua, dit-on, ou fut assassiné dans la citadelle de Pistoia où il était détenu. B.

STROZZI (Pierre), né en 1510, fils aîné du précédent, cousin germain de la reine Catherine de Médicis, voulant venger son père, entra au service de la France, se distingua dans plusieurs campagnes, fut nommé général des galères, puis maréchal de France, conduisit glorieusement en 1554 une expédition pour secourir Sienne assiégée par Côme I[er], fit une incursion dans la Toscane, fut battu en 1555 à Lucignano, commanda en 1557 les troupes du pape Paul IV, et périt en 1558 au siège de Thionville.

STROZZI (Léon), habile marin, frère du précédent, né en 1515, m. en 1554, prieur de l'Ordre de Malte, s'engagea au service de la France, dans la vue de venger la mort de son père, fut longtemps grand amiral des galères, françaises, alla secourir en Écosse Marie Stuart contre Élisabeth d'Angleterre, 1547, dirigea une expédition sur les côtes d'Espagne, quitta, puis reprit le service de la France, investit le port de Scarlino (principauté de Piombino), et y trouva la mort.

STROZZI (Philippe), un des meilleurs capitaines de son temps, fils de Pierre, né à Venise en 1541, m. en 1582, fut enfant d'honneur du Dauphin de France (depuis François II), prit le parti des armes à 15 ans, se fit remarquer au siège de Calais en 1558, devint colonel des gardes françaises en 1563, colonel général de l'infanterie en 1568, se distingua aux combats de La Roche-Abeille et de Moncontour, puis au siège de La Rochelle, et, envoyé par Catherine de Médicis avec une escadre au secours d'Antoine de Crato, reconnu roi de Portugal, 1581, il fut pris près des Açores par l'amiral espagnol Santa-Cruz, après un combat où il fut couvert de blessures; on le porta à son vainqueur, qui le fit jeter à la mer.

STROZZI (Titus-Vespasien), bon poète latin moderne, né à Ferrare en 1422, m. en 1501, fut chargé de diverses missions par les ducs de Ferrare, présida le conseil des Douze, mais se rendit odieux par son administration. Il a laissé des poésies, qui rappellent un peu l'élégance et la facilité [illegible]. On les a publiées avec celles de son fils. (*V.* [illegible].) B.

STROZZI (Hercule), fils du précédent, et poète latin aussi, né à Ferrare en 1471, m. en 1508, [illegible] avec son père la présidence du conseil des Douze, et ne fut pas moins [illegible] à l'administration publique. Il fut assassiné [illegible] le duc Al[illegible] [illegible] à Venise, 1513. B.

STROZZI (Bernardo), peintre, dit *Il prete Genovese*, et *Il Capuccino*, né à Gênes en 1581, m. en 1644, était de l'ordre des capucins, quitta son couvent et se retira à Venise. Il peignit de belles fresques dans les églises et les palais de Gênes. Le musée du Louvre a de lui *St Antoine de Padoue et l'enfant Jésus*, et *la Vierge et l'enfant Jésus portés sur des nuages*. Sa composition est riche, son expression vraie, sa lumière bien distribuée, mais son dessin souvent faible.

STRUENSEE (Jean-Frédéric), homme d'État, né en 1737 à Halle (Prusse), fils d'un théologien, m. en 1772. Il avait essayé, sans beaucoup de succès, de la médecine et de la littérature, et, criblé de dettes, résultat de ses habitudes de plaisir, il songeait à passer aux Indes, quand il fut présenté à la cour de Danemark en 1768. Il plut à Christian VII, dont il devint médecin particulier et favori, reçut le titre de comte, fut chargé de l'éducation du prince royal, prit un grand empire sur la reine Caroline-Mathilde, et, avec son aide, parvint à supplanter le ministre Bernstorff, 1771. L'abolition du conseil privé, pour rendre au roi le pouvoir absolu, l'abaissement de l'aristocratie, la réforme des lois pénales et des finances, la liberté de la presse, signalèrent son administration. Mais un parti fut formé contre lui par la reine douairière Julie et le comte de Rantzau-Aschberg; la Russie, par dépit d'avoir perdu son influence à la cour de Copenhague, envenima les haines que quelques réformes, qui choquaient les mœurs et les habitudes populaires, répandirent dans toutes les classes. Struensée, accusé d'attentat contre le roi, de commerce criminel avec Caroline-Mathilde, de tyrannie, fut mis en jugement; l'accusation la plus sérieuse était d'avoir accepté le pouvoir absolu, dont le roi de Danemark n'a pas droit de se dessaisir. Des juges passionnés, décidés d'avance à trouver l'accusé coupable, le condamnèrent à mort, et il fut décapité, avec un de ses amis, Brandt, qui avait toujours partagé sa fortune.

V. J.-K. Host, *Histoire du comte de Struensée et de son ministère*, en danois, Copenhague, 1824, 3 vol.; Falkenskiold, *Authentische Aufklärungen über die Geschichte der Grafen von Struensee und Brandt*, Francfort, 1788, trad. en français; Giessing, *Struensée*, Paris, 1838, in-12; Reventlow, *Struensée à la cour de Copenhague*, 1838, in-4°. B.

STRUENSÉE (Charles-Auguste), frère du précédent, enseigna depuis 1757 la philosophie et les mathématiques à l'Académie des jeunes nobles de Liegnitz, fut intendant des finances en Danemark en 1770, puis directeur de la succursale de la Banque royale à Elbing en Prusse, 1777, directeur de la société du commerce maritime à Berlin en 1782, ministre des finances en 1791, et mourut en 1804.

Il a écrit : *Eléments d'artillerie*, 1760; *Art militaire du comte de Saxe*, 1767-68; *Eléments d'architecture militaire*, 1770, 3 vol., etc. B.

STRUTT (Joseph), graveur et archéologue anglais, né en 1749, m. en 1802.

Il a laissé : *Essai sur les mœurs, usages, armes, vêtements*, etc., *des Anglais depuis l'invasion des Saxons jusqu'au règne de Henri VIII*, 1774-75, 2 vol.; *Dictionnaire des graveurs*, 1785-86, 2 vol.; *Tableau des costumes du peuple anglais depuis les Saxons jusqu'à nos jours*, 1796-99, 2 vol. in-4° et 143 pl.; le 1er a été trad. en français par Boulard sous le titre d'*Angleterre ancienne*, 1789, avec 67 pl.

STRUVE (George-Adam), *Struvius*, jurisconsulte, né à Magdebourg en 1619, m. en 1692, fut conseiller de l'électeur de Saxe, professeur de droit canonique à Iéna en 1693, et président du consistoire de cette ville. On a de lui, entre autres, 2 ouvrages devenus classiques, et qui l'ont fait appeler l'Ulpien et le Papinien de l'Allemagne : *Syntagma juris feudalis*, 1672, 2e édit., Francfort, 1734, in-4°; et *Syntagma Jurisprudentiæ secundum ordinem Pandectarum concinnatum*, 1663, 2e édit., Cologne, 1709, in-4°.

STRUVE (Burckhard-Gotthelf), savant bibliographe, fils du précédent, né à Weimar en 1671, m. en 1738, fut bibliothécaire et professeur à Iéna en 1697; il y fit des cours de littératnre et d'antiquités grecques, puis d'histoire, 1704, qui furent très suivis.

Il a laissé : *Antiquitatum romanarum syntagma, sive de Sacrorum cærimoniis systema*, 1701, in-4°; *Bibliotheca juris selecta*, 1703 et 1756; *Introductio in notitiam rei litterariæ, et usum bibliothecarum*, 1704 et 1754, 3 vol.; *Bibliotheca philosophica*, 1704; *Selecta bibliotheca historica*, 1705; *Syntagma juris publici*, 1711; *Syntagma historiæ germanicæ*, 1730, 2 vol. in-fol.; *Historia Misnensis*, 1720, etc.

STRUVE (Frédéric-Georges-Guillaume de), célèbre astronome russe, né en 1793 à Altona, m. en 1864, étudia à l'Université de Dorpat, fut attaché à l'observatoire de cette ville en 1813 et en devint directeur en 1817. Il continua pendant plusieurs années les recherches de Herschell sur les étoiles fixes et doubles, exécuta la triangulation de la Livonie, et mesura une partie du méridien depuis le cap Nord jusqu'à Ismaïl en Bessarabie. Appelé à l'observatoire de Poulkova, 1839, il dirigea le nivellement des pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne, l'étude topographique de plusieurs points de la Sibérie, celle des provinces du Caucase, etc.

Ses principaux ouvrages sont : *Observationes astronomicæ*, Dorpat, 1817-39, 8 vol. in-4°; *Catalogus novus stellarum duplicium*, 1827; *Description de la mesure du méridien faite dans les provinces Baltiques*, 1831; *Stellarum duplicium et multiplicium mensuræ micrometricæ*, Saint-Pétersb. 1837; *Expédition chronométrique exécutée* [illegible] *Greenwich*, [illegible] vol. et atlas; *Catalogue* [illegible], *sur* [illegible], 18[illegible]; [illegible] *Fuss* [illegible] *et Lemm*[illegible], 18[illegible], etc.

STRYI, riv. de l'Autriche-Hongrie (Galicie), sort des monts Karpathes, arrose les cercles de Stryi et de Sambor, et se jette dans le Dniester, à 7 kil. N.-E. de Zydaczow; cours de 180 kil.

STRYI, v. de l'Autriche-Hongrie (Galicie), sur la riv. de son nom, à 75 kil. S. de Lemberg; 12,625 hab. Nombreuses maisons de campagne.

STRYMON, fleuve de Macédoine, formait la limite de ce pays à l'E. vers la Thrace, avant le règne de Philippe, père d'Alexandre. C'est auj. le *Stryma*, qui naît à l'O. de [illegible] de Sofia, arrose au S. la riche plaine de Sérès et, au S.-O. de cette ville, se perd dans la lagune de Tachyno qui s'ouvre sur le golfe de Rendina. Cours de 320 kil. A son embouchure était jadis la ville d'Amphipolis. C. P. et G. H.

STUART, nom d'une famille royale d'Écosse et d'Angleterre, qui remontait à un certain Walter, issue, disait-on, de Banquo, thane de Lochaber, assassiné par Macbeth. Ce Walter devint, vers 1060, sénéchal (en écossais *stuart*, en anglais *steward*) du roi Malcolm III. Du mariage de son arrière-petit-fils, Walter IV, avec Marjaria, fille de Robert Ier, naquit Robert II, qui commença la dynastie royale des Stuarts en 1370. Jacques VI fut appelé, en 1603, sous le nom de Jacques Ier, au trône d'Angleterre. Après lui, les Stuarts (Charles Ier, Charles II, Jacques II) régnèrent sur les 2 royaumes; renversés une 1re fois par le Long-Parlement, 1649, ils furent encore chassés par Guillaume III, 1688. Toutefois, Marie, femme de ce prince, était fille de Jacques II, et Anne, sœur de Marie, monta sur le trône après Guillaume, 1702. La maison de Hanovre eut à se défendre, pendant le XVIIIe siècle, contre 2 prétendants de la famille des Stuarts, le chevalier de Saint-George et Charles-Edouard, et cette famille s'est éteinte en 1807. — (Pour les rois de la maison des Stuarts, *V.* Robert, Jacques Ier, II, III, IV et V d'Écosse, Jacques Ier et II d'Angleterre, Charles Ier et II d'Angleterre, Marie, Anne.) B.

STUART (Robert), seigneur d'Aubigny. (*V. ce mot.*)

STUART (Jean), comte de Buchan (*V. ce mot.*)

STUART (Jacques-Édouard), dit *le chevalier de Saint-George*, fils aîné de Jacques II d'Angleterre et de Marie de Modène, né à Londres en 1688, m. en 1766, fut emmené par sa famille en France après l'usurpation de Guillaume III, porta d'abord le titre de prince de Galles, et fut ensuite, à la mort de son père, 1701, reconnu roi d'Angleterre sous le nom de Jacques III par Louis XIV. En 1708, il voulut faire une descente en Écosse; mais une flotte anglaise, supérieure en force, l'empêcha d'effectuer cette tentative, et l'expédition dut revenir à Dunkerque, d'où elle était partie. Le prince servit, la même année, en Flandre, sous le duc de Bourgogne, puis sous Villars, et se distingua à la bataille de Malplaquet. Il espérait que la reine Anne, sa sœur, femme de Guillaume III, le nommerait son successeur. Cette princesse était disposée à le reconnaitre pour son héritier, s'il avait consenti à abjurer le catholicisme, mais il refusa. Frustré par l'avènement de la maison de Hanovre, en 1714, il ordonna à ses partisans d'Écosse de prendre les armes; le duc d'Argyll, qui était à leur tête, ayant été vaincu à Sheriffmoor par le comte de Mar, il se décida, en 1716, à passer secrètement en Écosse, mais retourna presque aussitôt sur le continent, faute de soldats et de munitions. Les projets formés en sa faveur par Alberoni (*V. ce mot*) échouèrent également. Il passa le reste de sa vie en Italie, où il épousa, 1720, la princesse Marie Sobieska, petite-fille de Sobieski roi de Pologne, et mourut à Rome. (*V.* Charles-Édouard.) B.

STUART (Charles-Édouard), fils aîné du précédent. (*V.* Charles-Édouard.)

STUART (Henri-Benoît), frère du précédent, né en 1725, m. en 1807, porta d'abord le titre de duc d'York, prit les ordres après la bataille de Culloden, fut créé cardinal d'York, 1747, et, à la mort de son frère aîné, 1788, se regardant comme roi d'Angleterre, prit le nom de Henri IX. En lui s'éteignit la famille royale des Stuarts. B.

STUART (Arabella), fille de Charles Stuart, comte de Lennox et frère cadet de Henri Darnley époux de Marie Stuart), née vers 1577, m. en 1615. Issue de Marguerite, 2e fille de Henri VII, elle pouvait prétendre à la couronne d'Angleterre, et, à la mort d'Elisabeth, un parti se forma pour la porter au trône; le complot n'eut pas de suites, et lady Arabella fut favorablement accueillie à la cour de Jacques Ier. On redoutait de lui voir prendre un époux; en 1610, on découvrit qu'elle avait contracté un mariage secret avec lord Seymour; le roi Jacques la fit arrêter, et elle mourut prisonnière à Durham, après avoir perdu la raison. B.

STUART (James), antiquaire et architecte, né à Londres en 1713, m. en 1788, visita l'Italie et la Grèce, 1750-55, mesura et dessina les principaux monuments, et, à son retour, devint intendant de l'hôpital de Greenwich. Il a donné, en collaboration avec N. Revett, un important et bel ouvrage : *les Antiquités d'Athènes,* 1762-80, 2 vol. in-fol., et 2 autres vol. publiés après sa mort, 1794 et 1815, trad. en français par Feuillet, 1808-1815, 3 vol. in-fol.

STUART (Gilbert), historien, né à Edimbourg en 1742, m. en 1786, coopéra à la publication de plusieurs journaux et revues.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Tableau des progrès de la société en Europe, dans son passage de la barbarie à la civilisation,* 1778, trad. en français par Boniard, 1789, 2 vol. ; *Histoire de l'établissement de la Réformation religieuse en Écosse,* 1782, in-4°.

STUART (John), comte de Bute. (*V. ce mot.*)

STUHLINGEN, brg du grand-duché de Bade, sur la frontière de Suisse, à 62 kil. O.-N.-O. de Constance ; 1,373 hab. Jadis titre d'un landgraviat qui appartint aux ducs de Furstemberg.

STUHLWEISSENBURG ou **ALBE-ROYALE**, *Alba Regia,* en hongr. *Székès-Féjervar,* v. du roy. de Hongrie, ch.-l. du comitat de son nom, dans une contrée marécageuse, au N.-E. du lac Balaton ; 25,612 hab. Évêché catholique. Séminaire, gymnase de cisterciens ; théâtre. Eaux thermales. On y remarque la cathédrale, le palais épiscopal et l'église de l'Assomption, qui fut, de 1027 à 1527, jusqu'à Béla IV, le lieu de couronnement et de sépulture de 14 rois de Hongrie. Fabr. de coutellerie commune, cordouans, draps et flanelles, savons. Foires à bestiaux. Comm. de laine, lin, vin, coton. Aux environs sont les sources acidules de *Moha,* très fréquentées. Fondé par le roi Étienne au XI^e siècle, Stuhlweissenburg a été une ville bien plus importante. Pris en 1543 par Soliman II, il fut, en 1601, enlevé par le duc de Mercœur aux Turcs, qui le reprirent l'année suivante et l'occupèrent jusqu'en 1688, époque où Léopold s'en empara. Les fortifications furent détruites en 1702. — Le comitat de Stuhlweissenburg a 4,156 kil. carr. ; 95 kil. sur 65, et 209,386 hab. Sol montagneux au N., plat et souvent marécageux des autres côtés. Le Danube le borde à l'E.

STUHM, v. du roy. de Prusse (Prusse occidentale), ch.-l. de cercle, à 21 kil. N.-E. de Marienwerder ; 2,210 hab. Importantes tourbières. Victoire de Gustave-Adolphe, roi de Suède, sur les Polonais, en 1628.

STUHR, professeur à l'université de Berlin, né à Flensbourg (Slesvig), m. en 1851, partit comme lancier dans la légion hanséatique pour la guerre de 1813, et gagna sur les champs de bataille tous les grades jusqu'à celui de lieutenant-colonel. Après avoir débuté par une polémique contre le système de Schelling, il se voua aux travaux historiques.

On lui doit : *Recherches sur l'antiquité du Nord, Esprit des Sagas scandinaves, les Fêtes germaniques [illegible], de l'Origine de [illegible] chez les Chinois et de l'influence exercée par les Grecs sur [illegible] de cette science,* etc., en allemand. A. G.

STULER (Auguste), architecte, né à Berlin en 1800, m. en 1865, élève de Schinkel, fut élu, en 1864, associé de l'Institut de France. Il a construit, à Berlin, la Bourse, le nouveau Musée, la chapelle royale, l'église de Saint-Matthieu, le château du grand-duc de Mecklembourg-Schwérin, etc. On lui doit encore plusieurs salles nouvelles au château de Potsdam, le remaniement des jardins de Sans-Souci, la Bourse de Francfort, le nouveau palais d'hiver de Saint-Pétersbourg.

STURA, riv. du roy. d'Italie, prend sa source dans les Alpes, et afflue au Tanaro à Cherasco ; cours de 110 kil. Sous le 1er Empire français, elle donna son nom à un département formé de la partie S.-O. du Piémont ; ch.-l. Coni ; s.-préf. : Albe, Mondovi, Saluces, Savigliano.

STURA, riv. du roy. d'Italie, arrose Coni et Fossano, et se jette dans le Pô, à 4 kil. N. de Turin ; cours de 60 kil.

STURE STENON *l'Ancien,* administrateur de la Suède après son oncle Charles VIII, 1470-1503, se soutint contre Christian I^{er} de Danemark et contre le clergé par une guerre heureuse contre les Russes en Finlande et en appelant aux diètes les députés des villes et des paysans libres ; mais il ne put empêcher le renouvellement de l'union de Calmar en 1472 et 1483. Ayant offensé le puissant Swante Sture, il fut excommunié en 1497 par l'archevêque d'Upsal, battu par Jean de Danemark, 1497, puis rétabli en 1501. Ce fut lui qui fonda l'université d'Upsal, et qui introduisit l'imprimerie en Suède. A. G.

STURE (Swante), maréchal de Suède, administrateur après Stenon Sture, 1503. Pour résister à Jean II, roi de Danemark, il conclut une trêve avec les Russes, et favorisa le peuple contre le haut clergé et les seigneurs. Il mourut en 1512, son fils Sténon lui succéda. A. G.

STURE STENON *le Jeune,* administrateur de Suède après son père Swante, 1512-1520. Une querelle avec l'archevêque d'Upsal, Trolle, l'engagea dans une guerre contre Christian II de Danemark. D'abord vainqueur, 1518, il fut ensuite vaincu et tué à Bogesund. Sa veuve, Christine Gyllerstierna, après avoir défendu Stockholm, fut prise, et vit le corps de Sténon déterré et brûlé publiquement. La famille des Sture s'éteignit en 1716. A. G.

STURLESON (SNORRO-). *V.* Snorro.

STURM (Jean), *Sturmius,* humaniste, né en 1507 à Sleida (Prusse Rhénane), m. en 1589, fit ses études à Liège, établit une imprimerie grecque à Louvain, alla en 1529 à Paris, où il donna des leçons publiques de littérature ancienne et de logique, dut se retirer à Strasbourg en 1537 à cause de son penchant vers la Réformation, y ouvrit une école qui reçut de l'empereur Maximilien II le titre d'académie en 1566.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *de Amissa dicendi ratione,* Strasb., 1538 ; *de Imitatione oratoria,* 1574 ; *de Exercitatione oratoria,* 1576 ; des Notes sur la *Rhétorique* d'Aristote, sur Hermogène, sur plusieurs ouvrages de Cicéron. B.

STURM (Jean-Christophe), né en 1635 à Hilpolstein (duché de Neubourg), m. en 1703, ministre évangélique et professeur de physique et de mathématiques à Altdorf, 1669, a popularisé par ses ouvrages les études scientifiques en Allemagne. On a de lui : *Collegium experimentale curiosum,* Nuremberg, 1676-85, 2 vol. in-4°, où il s'occupe de la chambre obscure, de la machine pneumatique, des baromètres, télescopes, microscopes, etc. ; *Physica eclectica sive hypothetica,* Altdorf, 1740, 2 vol. in-4°, examen critique de tous les systèmes de physique anciens et modernes ; *Prælectiones contra astrologiæ divinatricis vanitatem,* Leipzig, 1722, 2 vol. in-4°, etc.

STURM (Léonard-Christophe), architecte, fils du précédent, né à Altdorf en 1669, m. en 1719, fut intendant des bâtiments du duc de Mecklembourg.

On a de lui : *Parallèle des systèmes de fortification de Vauban, Cohorn et Rimpler,* Augsbourg, 1718, in-fol. ; *Idée et abrégé de l'architecture civile et militaire,* 1718-20, 16 parties in-fol., etc.

STURM (Christophe-Chrétien), prédicateur, né à Augsbourg en 1740, de la famille des précédents, m. en 1786, fut d'abord instituteur, puis pasteur à Magdebourg et à Naumbourg.

Il a laissé : *Anecdotes tirées des auteurs grecs et romains,* Halle, 1767 ; *Entretiens avec Dieu aux heures du matin,* 1768 ; *Méditations sur les œuvres de Dieu dans l'ordre de la nature et de la Providence,* 1775, 2 vol., ouvrage trad. en français par Élisabeth-Christine, reine de Prusse.

STURM (Charles), mathématicien, né en 1803 à Genève (alors ch.-l. du dép. de Léman), m. en 1855, débuta par des Mémoires insérés dans les *Annales* de Gergonne (t. XIII, XIV, XVI et XVII), et obtint, en 1827, avec Colladon, le grand prix de l'Académie des sciences pour un Mémoire sur la compression des liquides. *Savants Étrangers,* t. VI, et *Annales de physique,* t. XXIII. En 1829 parut le célèbre théorème de Sturm, inséré dans les *Mémoires des savants étrangers,* t. VI, et dans la plupart des traités d'algèbre. En 1830, Sturm fut nommé professeur de mathématiques spéciales au collège Rollin ; en 1836, membre de l'Académie des sciences ; en 1838, répétiteur, et, peu après, professeur à l'école polytechnique ; en 1840, il remplaça Poisson dans la chaire de mécanique de la Faculté des sciences. Dans le 1er vol. du *Journal* de M. Liouville est un Mémoire de Sturm *sur les Équations différentielles linéaires du second ordre,* dans lequel il étudie sur l'équation même les propriétés des fonctions qui y satisfont.

V. Prouhet, *Notice sur la vie et les travaux de Ch. Sturm,* avec une liste bibliographique des travaux du célèbre mathématicien. V.

STUTTGARD (de *Stutengarten,* haras), cap du roy. de Wurtemberg, sur le Nesenbach, dans une riche vallée du Neckar, à 6 kil. de cette rivière ; à 691 kil. E. de Paris ; par 48° 46′ lat. N. et 6° 50′ long. E. ; 117,303 hab. (20,000 en 1800). On y visite : la place du château, avec une colonne monumentale au centre ; le vieux château, du XVI^e siècle ; le nouveau palais du roi, construit de 1746 à 1806 ; le musée de tableaux ; une riche bibliothèque de 350,000 volumes ; l'église de Sainte-Croix, anc. collégiale, bâtie de 1431 à 1531, et renfermant un bel orgue et des tombeaux remarquables ; l'hôpital Catherine ; les statues de Schiller (monument en bronze modelé par Thorwaldsen) et d'Everard le Barbu, premier duc de Wurtemberg ; le palais des États. Nouveau bazar royal (Kœnigsbau), avec une belle colonnade de 135 m. de long., achevé en 1860. Gymnase ; écoles vétérinaire, polytechnique, des arts, des forêts ; cabinets de médailles, d'antiquités et d'histoire naturelle ; musée des beaux-arts ; jardin botanique. Monnaie. Autrefois académie militaire caroline qui compta parmi ses élèves Schiller et Cuvier. Siège de l'un des plus grands commerces de librairies de l'Allemagne méridionale. Fabr. de pianos et d'orgues, d'instruments de mathématiques, de physique et de chirurgie, draps, cotonnades, tapis, passementerie, orfèvrerie, bijouterie, papier peint, ébénisterie, produits chimiques, teintureries, beaucoup de brasseries et une trentaine

d'imprimeries typographiques. — Au milieu du [illegible] siècle, Stutt[illegible]; [illegible], en 1[illegible]20, la [illegible] con[illegible], puis duc et roi de Wurt[illegible], et [illegible] pendant la guerre de Trente ans et les guerres de [illegible] 1688-97. Patrie de Hégel et de Dannecker. E. S. [illegible] H.

STYLE, *Stylus*, petite [illegible] de fer, d'[illegible], dont les anciens se servaient pour écrire sur des [illegible] de cire; un bout se terminait en pointe, pour [illegible] la cire, l'autre en spatule pour la polir et la rabattre quand on voulait effacer. La plupart étaient unis; [illegible] étaient tournés et ciselés élégamment. Un style avait 10 à 15 [illegible] de longueur. C. D—Y.

STYLITES, anachorètes qui passaient leur vie en plein air, au sommet d'une [illegible], pour se livrer à la méditation. St Siméon [illegible] des Stylites, et il y a eu des Stylites en [illegible] jusqu'au XIIe siècle.

STYMPHALE, *S*[illegible], auj. *Za*[illegible], v. d'Arcadie, au N.-E., fut souvent disputée entre l'Arcadie et l'Ar[illegible], et fut attribuée à la première depuis la conquête romaine. Elle était située entre une montagne du [illegible], sur le [illegible] méridional du Cyllène, et un lac [illegible] Stymphale, dont Adrien conduisit l'eau jusqu'à Corinthe par un canal; de ce lac sortait un fleuve St[illegible], qui [illegible] dans des gouffres souterrains, et, d'après l'opinion des anciens, allait reparaître en Argolide au pied du mont Chaon et se jeter dans le golfe Argolique, sous le nom d'Erasinus. C[illegible] les bords de ce lac qu'Hercule, suivant la Fable, tua à coups de flèches les oiseaux qui se nourrissaient de chair humaine. C. P.

STYMPHALIDE ou **STYMPHALIE**, pays d'Arcadie, où était Stymphale (*V. ce mot*). — contrée de l'anc. Macédoine, au S.-O.

STYR, riv. d'Europe, naît dans l'Autriche-Hongrie (Gallicie), près de Brody, coule ensuite en Russie, par les gvts de Volhynie et de Minsk, et se jette dans le Pripet, à 35 kil. de Pinsk; cours d'environ 300 kil.

STYRA, anc. v. d'Eubée, au S.-O., en face des rivages de Marathon, fut fondée par des habitants du dème Attique de Stiria, qui se mélangèrent avec les Dryopes, habitants primitifs. Ayant pris, dans la guerre Lamiaque, le parti de la Macédoine, elle fut détruite par par les Athéniens; elle n'était pas rétablie du temps de Strabon, et son territoire avait été attribué à Érétrie. Elle s'est relevée depuis, et porte le nom de Stoura (nomarchie d'Eubée). C. P.

STYRIE, *Steiermark* en allemand, un des gvts de l'Empire austro-hongrois; 22.354 kil. carr.; 1,213,597 hab. (98 pour 100 de catholiques), Allemands au N., Slovènes au S. Ch.-l. Gratz. Elle est divisée en 3 cercles : Gratz, Cilli, Marburg. Les Alpes Noriques traversent le pays; fleuves principaux : la Steyer, la Traun, l'Ens, la Mur, la Raab, la Drave et la Save; beaucoup de lacs et de sources minérales. Agriculture développée, vins; pêche abondante, beaucoup de gibier et de volailles. Mines importantes d'argent, de cuivre, de fer, de zinc. Industrie des verreries, des draps, des cuirs et des bois sculptés. — Sous les Romains, la partie orientale de la Styrie faisait partie de la Pannonie; la partie occidentale, du Norique. Elle suivit les destinées de ces deux provinces, passa ensuite aux Ostrogoths d'Italie, aux Avares, aux Wendes, fut conquise par Charlemagne, et eut à subir les invasions des Bulgares et des Hongrois. Elle fut divisée en plusieurs margraviats. Peu à peu les comtes de Trungau devinrent les plus puissants; d'abord margraves de Styr, après avoir réuni les différentes parties du pays, ils reçurent, en 1180, la dignité ducale. En vertu d'un pacte, en 1192, la Styrie passa sous la domination des ducs d'Autriche. En 1278, Rodolphe de Habsbourg en prit possession, et elle est restée depuis à sa dynastie. Aux XVe et XVIe siècles la Styrie souffrit beaucoup des invasions des Turcs et des Hongrois, ainsi que d'une révolte des paysans, 1525. E. S. et G. H.

STYX, auj. *Mavro Nero* (l'eau noire), rivière du Péloponèse, sortie du mont Nonacris en Arcadie (auj. mont *Khelmos*, dans le nome d'Élide-et-Achaïe, éparchie de Cyllène); elle est formée de la réunion de 3 sources qui se précipitent en cascades d'une très grande hauteur, et se jette dans le Crathis, qui porte ses eaux au golfe de Corinthe, à 12 kil. S. de Kalavryta. D'après les anciens, son eau était un poison mortel pour les hommes et les animaux, et ne pouvait être conservée dans des vases, ni de métal, ni de cristal, ni de terre, mais seulement dans le sabot d'un cheval : c'est de cette eau qu'on s'était servi, d'après quelques historiens, pour empoisonner Alexandre; [illegible] on avait [illegible] les fleuves des Enfers. Son eau était [illegible] que Styx, une des filles de l'O[illegible], avait [illegible] les Titans; en [illegible] ce service, le [illegible] par le Styx [illegible] eux.

[illegible] *Revue des Deux Mondes*, 1[illegible] 1867. C. P. et S. Re

SUA ou **SEVECHOS**, [illegible] de la dynastie éthiopienne, [illegible], en 721 av. J.-C.

SUAIRE [illegible] J.-C., [illegible] Les villes de [illegible] posséder cette relique: Rome, [illegible], Besançon, Compiègne [illegible].

SUAKIM. *V.* [illegible].

SUANES ou **SUANÈTES**, *Suani*, *Suaneti*, anc. peuple du Caucase, sur les deux versants de cette chaîne de montagnes.

SUARD (J.-B.-Antoine), littérateur, né en 1732 à Besançon, [illegible], m. en 1817, vint à Paris dès 1750, [illegible] les plus renommés. Il [illegible] avec l'abbé Arnaud [illegible] *littéraire de l'Europe*, qui eut peu de succès. [illegible] 1774 [illegible] l'*H*[illegible], 1775 [illegible] et rentra en France [illegible]. Il était un brillant causeur de salons. Ses écrits ont été réunis sous le nom de *M*[illegible], 1803-1804, 5 vol.

V. D.-J. Garat, *M*[illegible] 2 vol.; Ch. Nisard, *M*[illegible].

SUARÈS (François), très savant jésuite, né à Grenade en 1548, m. en 1617, [illegible] la philosophie à Ségovie, la [illegible] Salamanque et C[illegible]. Il [illegible] le congruisme, doctrine par laquelle [illegible] la grâce par la grâce congrue. [illegible] discussions superflues, parfois entachées [illegible] thèses [illegible] et les cas de [illegible] tous les [illegible] logiques. Le pape Benoît XIV [illegible] *mus*, et le consultait, lui et Velasquez, comme « les deux lumières de la théologie ». Bossuet le citait aussi comme une grande autorité en théologie. Parmi ses ouvrages on remarque : *D*[illegible], Coïmbre, 1613, traité rédigé contre le serment [illegible] qu'exigeait Jacques Ier d'Angleterre, et qui fut [illegible] par arrêt du parlement de Paris, comme attentatoire à [illegible] souverains.

Les *Œuvres complètes* de Suarès [illegible] 1630, 23 vol. in-fol., et à Paris [illegible] 26 vol. gr. in-8. — V. [illegible] suiv. D.

SUARÈS (Joseph-Marie), savant archéologue, né à Avignon vers [illegible] XVIIe siècle, m. en 1677, fut prévôt de la [illegible] Avignon, [illegible] le pape Urbain VIII à Rome, [illegible] Vaison en 16[illegible], et, en 1650, bibliothécaire du Vatican et vicaire de la basilique de Saint-Pierre.

[illegible]

SUBARMALE, tunique du soldat légionnaire de grosse infanterie, chez les anciens Romains. Il la portait sous sa cuirasse, au bas de laquelle elle ressortait en formant une espèce de cotte jusqu'au-dessus du genou. C. D—Y.

SUBERVIE (Gervais-[illegible], baron), général, né dans le département du Gers en 1772, m. en 18[illegible], [illegible] 20 ans comme volontaire, fut [illegible] l'armée des Pyrénées, aide de camp de [illegible] campagne d'Égypte en qualité [illegible] colonel en 18[illegible], général de brigade en 1811, [illegible] retraite de la campagne de Russie, [illegible] garde dans la campagne de 1815. [illegible] en 1825, il fut rappelé à l'activité après 18[illegible] d'Eure-et-Loir, de 1831 à 184[illegible] la 1re division [illegible] du comité [illegible] jours le [illegible] grande chancellerie [illegible]. Il fut aussi

membre des Assemblées constituante et législative. Depuis 1852, il vécut dans la retraite. B.

SUBIACO, en latin *Sublaqueum*, v. du roy. d'Italie, dans une charmante situation sur le Teverone, à 50 kil. E. de Rome; 7,323 hab. C'est là que St Benoît de Nursia passa 3 ans dans une caverne, berceau de l'ordre des bénédictins. Belle église de Saint-André bâtie par Pie VI au pied de la colline; arc de triomphe élevé en l'honneur de Pie VII; monastère de Sainte-Scholastique, d'où sortirent les premiers livres imprimés en Italie; palais de l'abbé sur la hauteur.

SUBITARII, nom donné, chez les anc. Romains, aux soldats de levée extraordinaire pour les légions. (*V.* LEVÉE.)

SUBLEYRAS (PIERRE), peintre, né à Uzès en 1699, m. en 1749, obtint le grand prix en 1725, et alla 2 ans après à Rome, où il mourut. Ce fut un des plus habiles artistes de son temps. Le musée du Louvre a de lui *le Serpent d'airain*, *Jésus à table chez Simon le Pharisien*, etc.

SUBLICACULUM, caleçon des soldats légionnaires, chez les anc. Romains. Il descendait jusqu'au milieu du gras de la jambe. Les comédiens avaient aussi un Sublicaculum quand ils jouaient. C. D—Y.

SUBLICIUS (PONT), pont de bois de l'anc. Rome, le 2e en aval de l'île du Tibre, au bas du mont Aventin, fut construit par Ancus Martius pour unir le Janicule à la ville. C'est là qu'Horatius Coclès arrêta l'armée de Porsenna. Ce pont, renversé par une crue du Tibre, l'an 731 de Rome, fut reconstruit en pierre et appelé *Æmilius*. C. D—Y.

SUBLIGNY, avocat au Parlement de Paris au XVIIe siècle, serait complètement oublié, malgré de nombreux ouvrages, s'il n'eut traduit les *Lettres portugaises* (*V.* CHAMILLY), et dirigé contre l'*Andromaque* de Racine une comédie en prose, *la Folle querelle*, 1668, jouée avec un succès fort peu mérité.

V. [illegible]

SUBLIME PORTE. *V.* PORTE.

SUBOLA, nom latin de la SOULE.

SUBRECARGUE, c.-à-d. *préposé au chargement*, mot d'origine espagnole, désignant autrefois, dans la Compagnie des Indes, l'agent chargé d'acheter et de vendre les marchandises dans un comptoir de cette Compagnie.

SUBROGATION, *Subrogatio*, article ajouté à une loi chez [illegible] proposée subsidiairement, et dans la même forme. (*V.* ROGATION.) C. D—Y.

SUBSTANTION ou **SOSTANTION**, *Sextantio*, anc. ville [illegible], au bord de la Lez, à environ 2 kil. de Montpellier, [illegible] d'un comté et le siège d'un évêché [illegible]. Il n'en reste que quelques ruines.

SUBUCULA, tunique à l'usage des hommes et des femmes, chez les anc. Romains. On la portait sur la peau, sous la tunique [illegible] en hiver. C. D—Y.

SUBURBANUM, nom que les anc. Romains donnaient à un [illegible] dans la banlieue de Rome.

SUBURBICAIRES (PROVINCES), *Suburbicariæ provinciæ*, nom donné principalement du temps de Constance, vers l'an [illegible], à certaines provinces de l'Empire romain d'Occident, situées à 100 milles (150 kil. env.) autour de Rome : c'étaient l'Étrurie, le Picénum, le Latium ancien et le Latium nouveau. Plusieurs archéologues ont prétendu à tort que les provinces suburbicaires s'étendaient jusqu'aux confins de l'Italie méridionale, et comprenaient jusqu'à la Sicile et la Corse. — Il y eut aussi des églises suburbicaires, qui répondaient aux anciennes provinces de ce nom. Ce sont les évêchés d'Ostie et Velletri, de Porto et Santa-Rufina, d'Albano, de Palestrina, de la Sabine et de Frascati, dont les titulaires portent le nom de *cardinaux-évêques*. C. D—Y.

SUBURRA, voie et quartier de l'anc. Rome, situés sur le penchant du mont Esquilin, dans la IIIe région de la ville. C. D—Y.

SUC (NICOLAS), sculpteur, né à Lorient en 1802, m. en 1855, élève de Lemaire, passa presque toute sa vie dans la ville de [illegible], qui a recueilli ses œuvres avec soin. Les plus importantes [illegible] [illegible]. On [illegible] dans toutes l'animation du sujet [illegible] du travail.

SUCCESSION [illegible]

les biens passent au plus proche *agnat*, c.-à-d. au plus proche parent [illegible]. — La loi des Douze Tables garde pour les successions ces règles anciennes : l'héritage passe toujours aux *agnats*; mais elle reconnaît pour la première fois le pouvoir de tester. (*V.* TESTAMENT.)

Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, passim. G. L.-G.

SUCCESSION (ACTE DE), décision prise en 1701 par le parlement d'Angleterre, et en vertu de laquelle les princes catholiques étaient exclus du trône et la maison de Hanovre appelée à succéder.

SUCCESSION D'ANGLETERRE (GUERRE DE LA), appelée aussi *guerre de la ligue d'Augsbourg* (*V.* COALITION), 1688-1697. Jacques II, fuyant devant son gendre Guillaume III, s'était retiré auprès de Louis XIV, qui déjà avait rompu la trêve de Ratisbonne à l'occasion de la succession Palatine et de la ligue d'Augsbourg formée contre lui, commencé les hostilités contre l'Empereur et l'électeur Palatin par le siège de Philippsbourg, et déclaré la guerre aux Provinces-Unies à la nouvelle du départ de Guillaume pour l'Angleterre. En se chargeant de rétablir Jacques II, Louis XIV commença la guerre de la Succession d'Angleterre, et vit se former contre lui l'*Alliance de Vienne*, conclue, 12 mai 1689, entre l'empereur Léopold et les Provinces-Unies, et à laquelle accédèrent tour à tour Christian V, roi de Danemark, 15 août; Guillaume III, 20 déc.; Victor-Amédée, duc de Savoie, traité de Milan avec l'Espagne, 3 juin 1690; Charles II, roi d'Espagne, 6 juin; enfin la plupart des princes allemands. L'Irlande, les Pays-Bas, les bords du Rhin, l'Italie, l'Espagne, furent les divers théâtres de la guerre. — 1° *Guerre en Irlande et sur mer.* Jacques II, envoyé en Irlande, se fait reconnaître par la plus grande partie du pays, mais perd un temps précieux au siège de Londonderry, pendant que la flotte française, commandée par Château-Renaud, est victorieuse des Anglais dans la baie de Bantry, 12 mai 1689, et celle commandée par Tourville, des flottes anglaise et hollandaise, entre Dieppe et le cap Beachy head, 10 juillet 1690. Mais Jacques II est vaincu par Guillaume à Drogheda sur la Boyne, 11 juillet, forcé de revenir en France, et une 2e victoire de Guillaume à Kilkonnel, 22 juillet 1691, fait perdre toute l'Irlande aux partisans du roi déchu. L'année suivante, Tourville, n'ayant que 44 vaisseaux à opposer à plus de 80 voiles anglaises et hollandaises, est battu à la Hogue, 29 mai 1692; il perd [illegible] La gos et Cadix sur l'amiral Rooke, 27 juin 1693, [illegible] que les corsaires Jean Bart, Duguay-Trouin, Pointis, Nesmond, ruinent le commerce de la Hollande et de l'Angleterre. Les Anglais ne se vengent que par quelques bombardements sur les côtes de France, à Saint-Malo, 1693; Dunkerque, Brest, le Havre, Saint-Malo, 1694; Calais, 1696. — 2° *Guerre dans les Pays-Bas.* Le maréchal d'Humières, vaincu à Walcourt, 27 août 1689, par le prince de Waldeck, est remplacé par Luxembourg, qui bat le prince à Fleurus et à Leuze, 1er juil. 1690, 19 septembre 1691. En 1692, Namur est pris par Louis XIV, 5 juin, et Luxembourg bat Guillaume III à Steinkerque, 3 août, et à Nerwinden, 29 juillet 1693. La mort de Luxembourg, 4 janvier 1695, met un terme à nos victoires. Son successeur Villeroy laisse Guillaume reprendre Namur, 4 août, et ne venge cet échec que par le bombardement inutile de Bruxelles. — 3° *Guerre sur les bords du Rhin.* Pour faire face à tous ses ennemis, Louis XIV avait retiré ses troupes du Palatinat, 1689, et, sur le conseil de Louvois, pour placer un désert entre la France et ses ennemis, fait ruiner les places abandonnées et brûler tout le pays. Cette barbarie souleva contre lui l'Allemagne et l'Europe. D'Uxelles fut forcé de rendre Mayence au duc Charles de Lorraine, 8 sept. 1689, et d'Asfeld, Bonn à l'électeur de Brandebourg, 12 oct. Le maréchal de Lorges rétablit les affaires, gagna la bataille de Spirebach, sept. 1692, pénétra en Wurtemberg, mais dut en sortir, et, malgré la prise de Heidelberg et de Heilbronn par le Dauphin, il fallut sur le Rhin se borner à la défensive. — 4° *Guerre en Italie.* Catinat bat le duc de Savoie à Staffarde, 18 août 1690, et conquiert toute la Savoie, moins Montmélian, qui est pris en 1691, ainsi que la plupart des places du Piémont. Mais son armée [illegible], [illegible] les Alpes et ne peut empêcher le duc de Savoie de [illegible] 1692; il prend sa revanche à la Marsaille, 4 oct. 1693, victoire décisive qui force le duc [illegible] avant ses alliés. — 5° *Guerre en Espagne.* Le maréchal de Noailles [illegible] les Espagnols au passage du Ter en Catalogne, 1694, [illegible] et Vendôme par la prise de Barcelone, 1697, [illegible] de la paix. — [illegible] affaibli la France, seule contre tant d'ennemis, et Louis XIV, [illegible]

1696, rendait toutes les places conquises dans ses États, et assurait le mariage de sa fille Adélaïde avec le duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV. Les alliés consentirent alors à traiter, et le congrès s'ouvrit à Ryswyck, près La Haye, 9 mai 1697, sous la médiation de la Suède. Le traité entre l'Angleterre, l'Espagne, les Provinces-Unies et la France fut signé le 20 sept. Les conquêtes étaient rendues de part et d'autre ; Louis XIV, reconnaissant Guillaume III pour roi légitime d'Angleterre, s'engageait à ne donner aucune assistance à ses ennemis. En réalité, c'était s'avouer vaincu, l'objet principal de la lutte ayant été le rétablissement de Jacques II. Le traité entre l'Empereur, l'Empire et la France ne fut conclu que le 30 octobre : le duc de Lorraine rentrait en possession de son duché, et Louis XIV restituait toutes les conquêtes faites sur le Rhin depuis 1678, moins Strasbourg. C. P.

SUCCESSION D'AUTRICHE (GUERRE DE LA), ou *Première guerre de Sept ans,* 1741-48. Charles VI, empereur d'Allemagne et dernier rejeton mâle de la maison d'Autriche, était mort le 20 oct. 1740, laissant ses États héréditaires à sa fille Marie-Thérèse, par un acte appelé *Pragmatique sanction,* publié dès 1713, et approuvé d'abord par les États provinciaux de tous les domaines héréditaires d'Autriche, par les électeurs de Bavière et de Saxe, époux de ses deux nièces, puis par la plupart des États européens (Espagne, 1725 ; Russie, Prusse, électeurs de Bavière et de Cologne, 1726 ; Angleterre et Provinces-Unies, 1731 ; Empire, Suède et Danemark, 1732 ; France, par un des articles de la paix de Vienne, 1738). La succession de Charles VI n'en fut pas moins disputée par la plupart de ces princes : 1° Charles-Albert, électeur de Bavière, comme époux de la 2e fille de Joseph Ier, frère aîné de Charles VI, et comme descendant de l'archiduchesse Anne, fille de l'empereur Ferdinand Ier ; 2° l'électeur de Saxe, roi de Pologne, comme époux de la fille aînée de Joseph Ier ; 3° le roi d'Espagne, qui réclamait les royaumes de Bohême et de Hongrie, comme descendant, par la maison d'Autriche, d'une fille de Maximilien II ; mais il cherchait seulement à procurer à son fils don Philippe un établissement en Italie ; 4° le roi de Sardaigne, qui réclamait le Milanais d'après le contrat de mariage de son trisaïeul, Charles-Emmanuel, avec une fille de Philippe II, roi d'Espagne ; 5° le roi de Prusse, qui réclamait une partie de la Silésie, dont la maison de Brandebourg avait été dépouillée par celle d'Autriche dans la guerre de Trente ans. Frédéric II envahit sur-le-champ la Silésie, déc. 1740, en s'assurant l'alliance de la Russie (traité de Saint-Pétersbourg, 16 déc.), et, dès 1741, la guerre devint générale. Elle eut pour théâtre l'Allemagne, l'Italie, et, dans les dernières années, les Pays-Bas, l'Ecosse, la mer et les colonies des Indes et d'Amérique. La France fut entraînée à prendre parti contre Marie-Thérèse, malgré le ministre Fleury, par les frères Belle-Isle, qui engagèrent Louis XV à profiter de l'occasion qui se présentait d'affaiblir à jamais par un démembrement la maison d'Autriche. Par le traité de Nymphenbourg, 18 mai 1741, entre la France et l'Espagne, d'une part, l'électeur de Bavière, de l'autre, auquel accédèrent les rois de Prusse, de Pologne, de Sardaigne, on projeta le partage de la monarchie autrichienne. Marie-Thérèse et son époux, François de Toscane (auparavant duc de Lorraine), qu'elle avait associé à ses couronnes, furent soutenus par l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre (traité de Hanovre, 24 juin), déjà en guerre avec l'Espagne depuis 1739 ; mais ce prince, voyant son électorat menacé par les Français, signa bientôt avec Louis XV un traité de neutralité pour ses États d'Allemagne (convention de Hanovre, 28 oct.), et Marie-Thérèse fut abandonnée à ses propres forces. Déjà Frédéric II avait battu les Autrichiens à Molwitz, 20 avril 1741, à Czaslau ou Chotusitz, 17 mai 1742, et conquis presque toute la Silésie, pendant que l'électeur de Bavière s'emparait de la Haute-Autriche et de Prague, se faisait couronner roi de Bohême et était proclamé empereur sous le nom de Charles VII. Mais là s'arrêtèrent les succès des alliés. Marie-Thérèse se délivra de Frédéric II en lui cédant (traité de Breslau, 2 juin 1742, confirmé par celui de Berlin, 28 juillet) la plus grande partie de la Silésie. Les rois de Danemark, de Pologne et d'Angleterre accédaient à ces traités : le second, en retirant ses troupes de l'armée française de Bohême ; le dernier, à la chute du ministère pacifique de Walpole et à l'avènement du ministère de lord Carteret, par un traité d'alliance défensive conclu avec la Prusse (traité de Westminster, 20 nov. 1742). En Italie, le roi de Sardaigne, qui craignait le voisinage d'un Bourbon dans le Milanais, se sépara des alliés et se déclara pour Marie-Thérèse (convention de Turin, 1er fév. 1742), en réservant de faire valoir à la paix générale ses droits sur le Milanais. — Dès lors la fortune changea : Charles VII n'était plus soutenu que par la France et l'Espagne contre toute l'Europe ; Marie-Thérèse, aidée par les subsides de la Hollande et de l'Angleterre, avait levé une armée considérable parmi les Hongrois ; les Français furent chassés de la Haute-Autriche (capitulation de Linz, 24 janv. 1742), et la Bavière conquise par les Autrichiens (capitulation de Munich, 13 fév.). En Bohême, la défection de la Prusse et de la Saxe précipita les revers des Français ; Maillebois, arrêté à Egra, vit fondre son armée sans pouvoir rejoindre à Prague Broglie et Belle-Isle ; celui-ci quitta la ville, 16 déc., en y laissant Chevert, forcé peu après de capituler, 26 déc. En Italie, le roi de Sardaigne s'empara des États du duc de Modène, allié des Espagnols ; la flotte anglaise força don Carlos, roi de Naples, de se déclarer neutre, et l'infant don Philippe, repoussé du côté de Nice, dut quitter la Savoie, après avoir momentanément occupé Chambéry. La campagne de 1743 fut encore plus favorable à Marie-Thérèse. Les Bavarois furent défaits à Simbach, 9 mai, et Broglie repassa le Rhin, abandonnant l'Allemagne méridionale et la Bavière aux Autrichiens. L'Allemagne centrale était aussi perdue par la défaite de Noailles à Dettingen, 27 juin. En Italie, les Espagnols, de nouveau maîtres de la Savoie, ne purent pénétrer en Piémont, ni envahir le Milanais, à la suite de la bataille indécise de Campo-Santo, 8 fév. En même temps, Marie-Thérèse resserrait ses alliances avec l'Angleterre et la Sardaigne (traité de Worms, 13 sept.), avec la Saxe (traité de Vienne, 20 déc.), et celle-ci avec la Russie, 1 févr. 1744, pendant que la France et l'Espagne signaient à Fontainebleau, 25 oct. 1743, un traité d'alliance et d'union perpétuelle. — Les traités de Worms et de Vienne garantissaient à Marie-Thérèse la Pragmatique-Sanction, sans faire mention du traité de Berlin, qui avait cédé la Silésie au roi de Prusse ; de plus, l'obligation imposée au duc de Savoie de défendre seul l'Italie contre les Espagnols, rendait à Marie-Thérèse la libre disposition de toutes ses forces vers le N. de l'Allemagne. Frédéric II, inquiet, rentra dans la lutte, et, à la ligue formée contre lui, opposa d'abord l'union de Francfort, 22 mai 1744, par laquelle il garantissait à Charles VII l'Empire et ses États héréditaires, ensuite l'alliance de Versailles, 5 juin, par laquelle il s'engageait à faire une diversion en Bohême pour faire sortir les Autrichiens de l'Alsace qu'ils venaient d'envahir. En effet, il s'empare de Prague, 15 sept., mais est forcé de l'abandonner, 16 nov., à la nouvelle de la jonction des Impériaux et des Saxons. Cependant les Bavarois avaient repris Munich, 16 oct., et chassé les Autrichiens de la Bavière, pendant que Louis XV, retardé quelque temps à Metz par une grave maladie, passait le Rhin et s'emparait de Fribourg en Brisgau, 5 nov. En Italie, don Philippe et le prince de Conti voulurent pénétrer en Piémont par le Var, avec l'appui d'une flotte franco-espagnole, qui fut battue aux îles d'Hyères par les Anglais, 22 fév. Après un succès à Madona dell' Olmo, 30 sept., les deux princes, furent forcés de quitter l'Italie. L'année 1745 vit de nouveaux États entrer dans la lutte : la Quadruple alliance de Varsovie, 8 janv., entre Marie-Thérèse, l'Angleterre, la Saxe et la Hollande, confirmée par le traité de Leipzig entre l'Autriche et la Saxe, 18 mai, fut dirigée contre la Prusse. Frédéric et la France perdirent encore un allié par la mort de Charles VII, 20 janv. 1745, dont le fils, Maximilien-Joseph, après la perte, par ses alliés les Français, de la bataille de Pfaffenhofen, 15 avril, signa avec Marie-Thérèse le traité de Füssen, 22 avril, par lequel il recouvrait ses États héréditaires, en reconnaissant la Pragmatique-Sanction et promettant son suffrage à l'époux de Marie-Thérèse pour la prochaine élection impériale. A ces traités les alliés opposèrent celui d'Aranjuez, 7 mai, entre la France, l'Espagne, Naples et Gênes : cette dernière puissance entrait dans la lutte, parce qu'au traité de Worms, Marie-Thérèse avait cédé au roi de Sardaigne le marquisat de Finale, vendu par Charles VI à la république, et sur lequel Marie-Thérèse n'avait, par conséquent, aucun droit. En Allemagne, Frédéric II battit les Autrichiens à Hohenfriedberg ou Striegau, 4 juin, à Sorr, 30 sept., puis les Saxons à Kesseldorf, 15 déc., s'empara de Dresde, 17 déc., et força l'Autriche et la Saxe, sous la médiation de l'Angleterre, à conclure la paix de Dresde, 25 déc., par laquelle il conservait la Silésie, en reconnaissant comme empereur l'époux de Marie-Thérèse, élu depuis peu à Francfort sous le nom de François Ier, 13 sept. La guerre cessa alors dans l'Empire. Aux Pays-Bas, Maurice de Saxe avait remporté sur les alliés les victoires de Fontenoy, 11 mars 1745, et de Raucoux, 11 oct. 1746, qui valurent à la France presque toute la Belgique. En Italie, l'armée combinée des Espagnols, des Français et des Génois avait d'abord battu le roi de Sardaigne à Bassignano, 18 sept. 1745, conquis presque tout le Piémont et le Milanais, et déterminé le roi de Sardaigne à demander la paix (Préliminaires de Turin, 26 déc.), lorsque Marie-Thérèse, libre du côté de la Prusse par la paix de Dresde, envoya toutes ses forces en Italie ; ses troupes battirent les alliés à Plaisance, 16 juin 1746, et lorsque Ferdinand VI, successeur de Philippe V, eut rappelé les Espagnols, Gênes fut forcée d'ouvrir ses portes aux Autrichiens, 5 sept., et les Français, d'évacuer l'Italie ; la Provence fut même en-

vahie, et Antibes bombardée par une flotte anglaise qui bloquait Toulon et Marseille. Mais une révolution, qui chassa les Autrichiens de Gênes, 5 déc., força les Impériaux, inquiets sur leurs communications, à lever le siège d'Antibes, 19 janv. 1747, et à rentrer en Italie. La France avait tenté une diversion en envoyant en Écosse le Prétendant Charles-Édouard, petit-fils de Jacques II, pour enlever l'Angleterre à la maison de Hanovre. Vainqueur à Preston-Pans, 1745, à Falkirk, 28 janv. 1746, il fut vaincu définitivement à Culloden, 27 avril, et forcé de revenir en France. En Amérique, l'île Royale ou du Cap-Breton fut conquise par les Anglais (capitulation de Louisbourg, 21 juin 1745), et si, aux Indes, La Bourdonnaye prenait Madras, 1746, et Dupleix défendait avec gloire Pondichéry, 1748, la flotte française était battue et détruite en Europe par les Anglais au cap Finisterre, 14 juin 1747. Louis XV voulait amener la Hollande à se porter médiatrice de la paix; mais les Anglais la décidèrent à prendre une part directe à la guerre, 17 avril 1747. Les Français l'envahirent; Maurice de Saxe vainquit les alliés à Lawfeld, 2 juillet, et Lowendahl s'empara, 16 juillet, de Berg-op-Zoom. En Italie, les Autrichiens voulurent venger leur expulsion de Gênes, en assiégeant cette ville, défendue avec vaillance par Boufflers et Richelieu, juillet 1747. Belle-Isle, qui venait de s'emparer du comté de Nice, voulut envahir le Piémont par les Hautes Alpes, mais fut repoussé à l'attaque des retranchements d'Exilles, 16 juillet. Enfin, les alliés firent les plus grands efforts pour terminer cette guerre; la Hollande et l'Angleterre prirent à leur solde un corps russe de 37,000 hommes (traité de Saint-Pétersbourg, 30 nov. 1747), et s'engagèrent, avec Marie-Thérèse et le roi de Sardaigne (convention de La Haye, 26 janv. 1748), à mettre en campagne 190,000 hommes aux Pays-Bas et 90,000 en Italie. L'apparition des Russes, dont l'arrivée en Franconie surprit et épouvanta l'Europe, et la prise de Maëstricht par Maurice de Saxe, 7 mai 1748, amenèrent la conclusion de la paix d'Aix-la-Chapelle, 18-20-23 oct. 1748. La France rendait à l'Autriche les Pays-Bas; à la Hollande, Berg-op-Zoom et Maestricht; au roi de Sardaigne, Nice et la Savoie; elle expulsait Charles-Édouard, et l'Angleterre restituait l'île Royale. Marie-Thérèse cédait à don Philippe les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla; au roi de Sardaigne, le pays de Vigevano, une partie du Pavesan et du comté d'Anghiera; elle confirmait à Frédéric II la possession de la Silésie; Gênes recouvrait le marquisat de Finale, et le duc de Modène ses États. En résumé, Marie-Thérèse, sauf la Silésie, le duché de Parme et quelques districts du Milanais, conservait l'intégrité de la monarchie autrichienne, et consolidait la nouvelle maison de Lorraine-Autriche; 2 puissances avaient grandi, la Prusse par l'acquisition de la Silésie seule et l'accroissement de sa gloire militaire, l'Angleterre par l'augmentation de ses flottes et l'affaiblissement des marines rivales; les Russes s'étaient avancés presque jusqu'au Rhin, et commençaient à prendre une part menaçante à la politique de l'Europe; la France et l'Espagne n'avaient réussi qu'à donner une petite principauté à don Philippe; leur marine était presque ruinée, et le vague de l'article consacré dans le traité aux colonies d'Amérique devait, avec d'autres causes, amener la guerre de Sept ans. (*V. ce mot.*) C. P.

SUCCESSION DE BRETAGNE (GUERRE DE LA), nom donné à la guerre que se firent, pour la possession du duché de Bretagne, les maisons de Blois et de Montfort, de 1341 à 1365. (V. BRETAGNE, CHARLES DE BLOIS, JEAN IV DE MONTFORT, JEANNE DE FLANDRE, JEANNE DE PENTHIÈVRE, GUÉRANDE.)

SUCCESSION D'ESPAGNE (GUERRE DE LA), de 1701 à 1713. Elle eut pour cause la rivalité de 2 prétendants à la succession de Charles II, dernier prince de la branche aînée de la maison d'Autriche : Philippe V, duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV de France et arrière-petit-fils de Philippe IV; et l'archiduc Charles (depuis Charles VI), fils de l'empereur Léopold I[er] et arrière-petit-fils de Philippe III. Outre que le premier était plus rapproché de la couronne d'un degré, il était déclaré roi d'Espagne par le testament de Charles II : son rival faisait valoir la renonciation de Marie-Thérèse, femme de Louis XIV, et les traités de partage conclus à plusieurs reprises entre le roi de France et Léopold, 1668, 1698, 1700; mais la validité de la renonciation était subordonnée au payement de la dot, qui n'avait point été effectué, et le testament, comme le vœu de la nation espagnole, repoussait toute idée de démembrement. L'équilibre européen paraissait également menacé si l'un ou l'autre avait toute la monarchie; un démembrement était pourtant inévitable, et la guerre [illegible] par l'[illegible]. L'Europe craignait surtout la France, dont la grandeur l'effrayait déjà, et dont le roi, malgré le testament, conservait à Philippe V ses droits à la couronne. [illegible] naquit de cette inquiétude : l'Angleterre, la Hollande, la Prusse, presque tout l'Empire, 1701-02, le Portugal et la Savoie, 1703, se mirent du côté de l'Autriche. — Les succès furent d'abord balancés, 1701-1704. Si 2 provinces espagnoles, les Pays-Bas et le Milanais, furent envahies par les deux grands généraux de la coalition, l'Anglais Marlborough et le prince Eugène de Savoie, vainqueur de Catinat à Carpi, 1701, le duc de Vendôme, successeur de l'inhabile Villeroi, ne tarda pas à chasser les impériaux du Milanais et s'empara de la plus grande partie du Piémont. En Allemagne, Villars remporta les deux grands succès de Friedlingen et d'Hochstedt, 1702-1703; il aurait pu marcher sur Vienne, lorsqu'on le rappela pour finir la guerre des Camisards. La fortune alors abandonna les armes françaises, et, sauf les batailles de Cassano près de Milan (Vendôme sur Eugène, 1705), de Calcinato près de Brescia (Vendôme, 1706), et d'Almansa en Espagne (Berwick sur l'archiduc Charles, 1707), il n'y eut plus, pendant longtemps, de victoires que pour les alliés : celle de Hochstedt, où Eugène et Marlborough sauvèrent l'Autriche en battant Tallard et Marsin, 1704; celle de Turin (Eugène sur La Feuillade et Marsin, 1706), qui amena la perte de l'Italie entière; celle de Ramillies (Marlborough sur Villeroi, 1706), qui nous enleva décidément les Pays-Bas; celles d'Oudenarde et de Malplaquet, où Vendôme et Villars furent eux-mêmes successivement repoussés, 1708, 1709, par les deux grands capitaines réunis, et dont la première amena la perte de Lille et d'une partie de la Flandre française. Enfin les victoires de la France à Villaviciosa en Espagne (Vendôme sur Staremberg, 1710), et à Denain dans le Hainaut (Villars sur Eugène, 1712), la disgrâce de Marlborough et l'arrivée des tories, ses adversaires, dans les conseils de la reine Anne, l'avènement de l'archiduc Charles, le prétendant d'Espagne, à la couronne impériale, 1711, amenèrent les traités d'Utrecht, de Rastadt et de Bade, 1713-14. Philippe V avait l'Espagne et ses colonies; Charles VI, les Pays-Bas espagnols, Naples, la Sardaigne et le Milanais; la Sicile passait au duc de Savoie, avec le titre de roi; Minorque et Gibraltar restaient à l'Angleterre, qui s'en était emparée, et à qui nous cédions nous-mêmes en Amérique l'Acadie (Nouvelle-Écosse) et Terre-Neuve. Ce fut en vain que, quelques années plus tard, Albéroni, profitant du refus que faisait l'Empereur de reconnaître Philippe V, voulut rendre à l'Espagne ce que l'Autriche lui avait enlevé : la *Triple* et la *Quadruple alliance* amenèrent sa chute, et les traités conclus furent reconnus par toutes les puissances.

Philippe III, petit-fils de Charles-Quint,
roi de 1598 à 1621.

Anne épouse Louis XIII de France, renonce à toute prétention sur la succession espagnole.

Philippe IV, roi de 1621 à 1665, épouse :
1° Isabelle de France, fille d'Henri IV.
2° sa nièce Marie-Anne, archiduchesse d'Autriche.

Marie-Anne épouse l'empereur Ferdinand III.

Louis XIV, roi de France en 1643, meurt en 1715.

Du 1[er] mariage : Marie-Thérèse épouse Louis XIV. Fait la même renonciation que sa tante.

Du 2[e] mariage : Charles II, né en 1661, roi en 1665, meurt sans enfants en 1700.

Marguerite-Thérèse épouse l'empereur Léopold I[er].

Léopold I[er], empereur en 1658, épouse sa cousine Marguerite-Thérèse, meurt en 1705.

Louis, dauphin, meurt en 1711.

Louis duc de Bourgogne, second dauphin, meurt en 1712.

Philippe, duc d'Anjou (Philippe V), hérite de la monarchie espagnole en 1700.

Charles, duc de Berry.

De ce 1[er] mariage de Léopold naît Marie-Antoinette, qui épouse l'électeur de Bavière. Son père, en la mariant, exige d'elle une renonciation formelle à la succession d'Espagne. L'enfant né de cette union meurt tout jeune en 1699. — D'un second mariage de Léopold avec Éléonore de Neubourg naissent deux princes, qui lui succèdent l'un après l'autre : Joseph I[er], de 1705 à 1711; Charles VI (l'archiduc Charles), de 1711 à 1740. C'est à ce dernier qu'il voulait faire passer la monarchie espagnole après Charles II. R.

SUCCESSION DE POLOGNE (GUERRE DE LA), 1733-1738. Auguste II, roi de Pologne, était mort le 1[er] février 1733; 2 princes se mirent sur les rangs pour lui succéder : Stanislas Leczinski, déjà élu roi de Pologne par la protection de Charles XII en 1704, et renversé peu après par Auguste II; et l'électeur de Saxe, Frédéric-Auguste, fils du dernier roi. La diète se déclara pour Stanislas, qui fut proclamé roi de Pologne, 12 sept. 1733; mais quelques palatins, gagnés par l'électeur, élurent à Praga Frédéric-Auguste sous le nom d'Auguste III, 5 oct. Deux puissances auxquelles il s'était lié par des traités avant son élection, le soutinrent, l'empereur Charles VI, dont il avait épousé la nièce, et Élisabeth, impératrice de Russie (conventions de Vienne et de Saint-Pétersbourg, en juillet). La France, puis l'Espagne embrassè-

rent le parti de Stanislas; Louis XV, parce qu'il avait épousé sa [illegible] Leczinska; Philippe V, poussé par la reine, qui voulait enlever à l'Autriche le royaume de Naples pour le donner à l'un de ses fils. La Sardaigne se joignit à ces deux puissances pour profiter [illegible] des conquêtes que l'on [illegible] sur l'Autriche en [illegible] traité d'alliance de [illegible], 25 oct.). L'Angleterre et les Provinces-Unies, s'étant [illegible] à rester neutres, à condition que Louis XV [illegible] d'attaquer les Pays-Bas (convention de La Haye, 24 nov.), l'Allemagne, l'Italie et la Pologne furent les [illegible] de la guerre. Les Français conquirent d'abord la Lorraine sur le duc François, [illegible] de l'Empereur, dont il devait épouser la fille aînée, Marie-Thérèse, prirent le fort de Kehl, 29 oct., Philipsbourg, 18 juillet 1734, et empêchèrent, l'année suivante, le prince Eugène de passer le Main. En Pologne, la réunion des troupes russes et saxonnes obligea Stanislas à sortir de Varsovie et à se retirer à Dantzig, qui fut pris par les Russes, 28 juin 1734. En Italie, Villars s'était emparé de presque tout le Milanais (capitulation de Milan, 29 déc. 1733). Son successeur, Broglie, battit [illegible] des Impériaux à Parme, 29 juin 1734, [illegible] Quistello, mais [illegible] dans une grande bataille à Guastalla, 19 sept. Dans le royaume de Naples, l'Infant Don Carlos battit les Impériaux à Bitonto, 25 mai 1734, et, en une [illegible], conquit tout le pays, 25 mai 1734-3 juillet 1735. L'Empereur demanda la paix, et les hostilités cessèrent [illegible] même; mais la paix ne fut signée qu'en 1738, à Vienne, le 18 nov., entre la France et l'Empereur. La Sardaigne y accéda le 3 février 1739, et le roi d'Espagne le 21 avril. Auguste III était reconnu roi de Pologne, mais Stanislas en conservait le titre et les honneurs, et recevait en échange les duchés de Lorraine et de Bar, qui, à sa mort, devaient revenir à la France; le duc François recevait le grand-duché de Toscane; le royaume des Deux-Siciles était cédé à don Carlos par l'Empereur, qui recevait Parme et Plaisance, et cédait au roi de Sardaigne les pays de Novare, de Tortone et les Langhes. C. P.

SUCCIDANÉE, *Succidanea*, victime substituée à une autre dans les sacrifices des anciens Romains, ou immolée après une autre, pour réitérer le sacrifice, quand le premier n'avait pas été régulier. C. D—y.

SUCCUBES. *V.* INCUBES.

SUCHET (LOUIS-GABRIEL), né à Lyon en 1772, d'un fabricant de soieries, m. en 1826, fut destiné à la profession de son père; mais, en 1791, s'enrôla comme volontaire dans la cavalerie de sa ville natale, où il fut sous-lieutenant, passa, en 1793, capitaine d'une compagnie franche de l'Ardèche, puis chef d'un bataillon de ce département au siège de Toulon, fit partie de l'armée d'Italie, où il se distingua sous les ordres de Schérer, d'Augereau et de Masséna, reçut le grade de chef de brigade sur le champ de bataille de Neumarkt, et, passant à l'armée d'Helvétie, eut part au traité conclu avec les cantons de Berne et de Fribourg. Désigné pour l'expédition d'Égypte, mais retenu par Brune à l'armée d'Italie comme major général, ses efforts pour améliorer l'organisation des troupes et y ramener la discipline lui firent des ennemis; il fut rappelé à Paris, parvint à se justifier, retourna combattre avec le grade de chef d'état-major sous Masséna à l'armée d'Helvétie, puis avec le même grade en Italie sous Joubert. Il assista à la bataille de Marengo, 1800, au passage du Mincio, aux combats de Pozzolo, Borghetto, Vérone, Montebello, fut chargé de diverses missions après la paix de Lunéville, commanda en 1805 la 1re division du corps de Lannes, contribua aux victoires d'Austerlitz et d'Iéna, ainsi qu'aux succès de la campagne de Pologne, et fut mis à la tête du Ve corps de l'armée d'Espagne, 1808. Le siège de Saragosse, la prise de Lérida et de Tarragone, l'occupation du Mont-Serrat, lui valurent le bâton de maréchal. Il prit ensuite Oropesa, Murviédro, Valence, et reçut le titre de *duc d'Albufera*, 1813. Sa justice et sa modération lui gagnèrent l'affection des Espagnols. Lors des revers des armes françaises, Suchet sortit du pays avec honneur. Louis XVIII le nomma pair de France en 1814, et il accompagna le duc d'Angoulême lors de l'expédition d'Espagne, 1823. Lyon lui a élevé une statue en 1858.

On a de lui : *Mémoires militaires sur ses campagnes d'Espagne, 1808-1814*, 1828, 2 vol. et atlas, ouvrage estimé. B.

SUCINIO, anc. château de France, à l'entrée de la presqu'île de Rhuys (Bretagne), à 50 kil. S. de Vannes.

SUCKLING (Sir JOHN), poète anglais, né en 1609 à Witton (Middlesex), m. en 1641. Fils d'un contrôleur de la maison du roi, il parlait latin à 5 ans. Après avoir servi sous Gustave-Adolphe, roi de Suède, il revint à Londres et brilla parmi les beaux-esprits. Pendant la guerre civile, il équipa pour le roi 100 cavaliers, qui ne lui firent pas honneur, et mourut de chagrin. Il a laissé un petit volume de poésies souvent trop libres, et 4 pièces de théâtre oubliées. Sa ballade de *la Noce* est un modèle de gaieté, et sa *Session des Poètes* le place à la tête de l'école satirique qui, par Cleveland et Marvel, se continue jusqu'à Swift.

Ses [illegible], [illegible] en 1646, ont [illegible]. A. G.

SUCRE (ANTONIO JOSÉ DE), [illegible] et homme d'État américain, né à Cumana (Vénézuela) en 179[illegible], m. en 1830. [illegible] volontaire dans l'armée de l'indépendance, il fut distingué par Bolivar, qui le chargea de [illegible]. Il vainquit à Yaguachi et à [illegible] de Ferdinand VII et les [illegible] républiques alliées du Chili et de Buenos-Ayres [illegible] de les chasser, 1822. Pendant [illegible] à Lima et recevait du Congrès [illegible], Sucre remporta sur les Espagnols la victoire décisive d'Ayacucho, 9 déc. 1824, fit prisonnier le vice-roi [illegible] qu'il renvoya en Europe. Les Péruviens lui décernèrent le titre de grand maréchal d'Ayacucho. Il alla [illegible] la nouvelle république de Bolivie, qui s'était [illegible], 1825. A son retour, Sucre [illegible] péruvienne. Il la [illegible], 26 fév. 1829. Élu président [illegible], il partit pour Quito, mais périt en chemin sous les coups d'assassins qui ne furent jamais [illegible]. Sa mort fut [illegible] pour la Colombie et [illegible] toute l'Amérique du Sud, où ses talents militaires et son [illegible] lui avaient valu l'estime de tous les partis. E. D—y.

SUCRO, anc. *Jucar*, fl. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), se jetait dans la Méditerranée [illegible].

SUCRONE, *Sucro*, auj. *Cullera*, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), à l'embouchure du Sucro. Près de là Sertorius battit Pompée, en 76 av. J.-C.

SUCZAWA. *V.* SOTCHAVA.

SUD (MER DU). *V.* PACIFIQUE (OCÉAN).

SUD OU **MIDI**, un des points cardinaux, opposé au Nord ou septentrion.

SUDA (LA), îlot dépendant de Candie, près de la côte septentrionale de cette île, est important par son beau port, ses fortifications et ses salines.

SUDARIUM, pièce de linge [illegible] pour s'essuyer le visage et la bouche, chez les anc. Romains. On le portait toujours sur soi, probablement dans le [illegible] de la toge (*V.* SINUS); les soldats le portaient noué légèrement autour du cou et pendant sur la poitrine. C. D—y.

SUDBURY, brg d'Angleterre (Suffolk), sur la Stour, que l'on traverse sur un joli pont en pierre; 6,584 hab. Serges et soieries.

SUDERMANIE, en suédois *Sœdermanland*, anc. prov. de Suède, au S. de l'Upland, était divisée en Sudermanie propre, Sœdertœrn et Rekarna, et formait un duché que posséda le roi Charles XIII, avant son avènement au trône; v. princ. : Nyköping, Strengnæs. Elle est comprise aujourd'hui dans le län de Nyköping et dans une partie de celui de Stockholm.

SUDEROE, île de l'archipel de Feroe, au S. de Sandö; 220 kil. carr.; 1,500 hab. Ch.-l. Qvalboe.

SUDÈTES (MONTS), en allemand *Sudetsch* ou *Sudeten*, chaîne de montagnes d'Allemagne, faisant partie du système hercyno-karpathien, et comprenant, sous diverses dénominations, les montagnes qui s'étendent du S.-E. au N.-O., entre les Karpathes et l'Elbe, sur une longueur de 400 kil. environ et sur une largeur qui varie entre 22 et 82 kil. Ces montagnes sont : 1° les *Gesenkergebirge* (montagnes abaissées), entre les Karpathes et les sources de la March; 2° les *Sudètes* proprement dites, entre les sources de la March et celles de la Neisse; 3° les *Riesengebirge* (*V. ce mot*); 4° les *monts de la Lusace*, dits aussi *Iserkamm* et *Weltschekamm*, entre la Neisse et l'Elbe; 5° l'*Erzgebirge*. (*V. ce mot.*)

SUE (JEAN-JOSEPH), chirurgien, né en 1710, m. en 1792, vint à Paris à 19 ans, fut nommé, en 1751, professeur d'anatomie au Collège royal de chirurgie, puis membre de l'Académie de chirurgie et chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité.

Ses principaux ouvrages sont : *Abrégé de l'anatomie du corps humain*, 1748, avec planches; *Anthropotomie, ou l'Art d'injecter, ... et de conserver toutes les parties du corps humain*, 1749; *Éléments de chirurgie*, 1755.

SUE (PIERRE), chirurgien, neveu du précédent, né à Paris en 1739, m. en 1816, succéda à son père, Jean Sue, en 1762, dans la charge de chirurgien de la ville de Paris, fut nommé, en 1767, professeur et démonstrateur de l'École pratique, professeur de thérapeutique à l'Académie de chirurgie, et, en 1794, bibliothécaire de l'École de santé.

On a de lui : *Dictionnaire de chirurgie*, 1771; *Éléments de chirurgie*, en latin et en français, 1774; [illegible], 1786, 2 vol. in-12; *Histoire du galvanisme*, 1801 et suiv., 4 vol., des *Éloges* de Bordeu, Lassus, Desault, etc.

SUE (JEAN-JOSEPH II), fils de Jean-Joseph Ier, né en 1760, m. en 1830, fut chirurgien-major dans les armées de la République, professeur d'anatomie et de physiologie à l'École pra-

tique et à l'École de chirurgie, médecin en chef de la garde impériale, et fit la campagne de Russie en 1812. Il était à Paris en 1814 et fut nommé médecin de la Maison militaire du roi.

Il a laissé : *Éléments d'anatomie à l'usage des peintres, des sculpteurs et des amateurs*, 1788, in-4°, avec planches; *Essai sur la physionomie des corps vivants, considérés depuis l'homme jusqu'à la plante*, 1797; *Opinion sur le supplice de la guillotine, ou sur la douleur qui survit à la décollation*, 1796; *Recherches physiologiques et expériences sur la vitalité*, 1798, 4 pl.

SUE (EUGÈNE), célèbre romancier, né à Paris en 1801, m. en 1857, fils du précédent, fut tenu sur les fonts baptismaux par Joséphine et le prince Eugène. Après avoir fait ses études en médecine, il partit pour l'Espagne en 1823 comme sous-aide du personnel des ambulances, et fut attaché à l'état-major du duc d'Angoulême. Puis il fut aide-chirurgien dans la marine, visita l'Asie, l'Amérique, les Antilles, et assista à la bataille de Navarin, 1827. Peu de temps après, il quitta le service et revint à Paris. Héritier d'une grande fortune en 1831, il s'adonna à la peinture et aux lettres, fit quelques vaudevilles aujourd'hui oubliés, mais trouva sa voie dans le roman. Son premier ouvrage en ce genre fut un roman maritime, *Kernok le pirate*, 1830; puis il donna *Plick et Plock, Scènes maritimes*, 1832, ainsi qu'*Atar-Gull*. Durant les deux années suivantes, il publia *Coucaratcha*, *la Salamandre*, *la Vigie de Koat-Ven*, romans maritimes aussi, dans lesquels il a peint avec beaucoup de vérité et un peu de crudité la vie du matelot à la mer. Vinrent ensuite une *Histoire de la marine française* pendant le règne de Louis XIV, 1835-37, 5 vol., puis des romans de mœurs, *Latréaumont*, *Godolphin*, *Comédies sociales*, *Cécile*, *Arthur*, et la publication, dans la *Collect. des documents inédits de l'Hist. de France*, des *Mémoires de Sourdis*. E. Sue collaborait encore activement au *Livre des conteurs*, à la *Revue des Deux Mondes*, à la *Revue de Paris*, au *Journal des Demoiselles*, etc. Enfin, il publia *l'Hôtel Lambert*, *Paula Monti*, *le Marquis de Létorière*, *Latréaumont*, *le Morne au Diable*, *Thérèse Dunoyer*, et fit représenter, en collaboration avec A. Dinaux, *la Prétendante*, comédie en 3 actes, et *les Pontons*, drame en 5 actes, qui réussirent. En 1840, le roman de *Mathilde* parut dans le journal *la Presse*, eut un immense succès, et fut réimprimé à part en 6 vol.; l'auteur et M. Félix Pyat en tirèrent en 1842 un drame. En 1842, E. Sue commença une série d'œuvres politiques et sociales : *les Mystères de Paris*, publiés alors par le *Journal des Débats*, furent lus avec avidité, et réédités en 8 vol., 1842-43; bientôt transportés sur le théâtre, ils excitèrent une émotion non moins vive. A son tour, le journal *le Constitutionnel* popularisa *le Juif errant*, dirigé contre les jésuites, 1844-45, 10 vol., puis *Martin, ou l'Enfant trouvé*, 1847, 12 vol., romans inférieurs aux *Mystères de Paris*, bien qu'ils aient été l'objet d'une vive curiosité, *les Sept Péchés capitaux*, 1847-49, 16 vol., et *les Mystères du peuple*, 1849-56. Nommé membre de l'Assemblée législative en avril 1850, Sue y siégea parmi les démocrates socialistes. Il sortit de France après le 2 décembre 1851 et vécut à Annecy. C'est là qu'il a écrit ses derniers ouvrages, *la Bonne Aventure*, *Fernand Duplessis ou les Mémoires d'un Mari*, *Cornélia d'Amalfi*, *Gilbert et Gilberte*, *la Famille Jouffroy*, etc.

V. Sainte-Beuve, dans la *Revue des Deux Mondes*, 15 déc. 1840, Gustave Planche, *Portraits littéraires*.

SUECA, v. d'Espagne, prov. de Valence, sur la rive g. du Jucar, 13,386 hab. Comm. de riz, fruits, etc.

SUECIA, nom latin de la SUÈDE.

SUECO, nom anc. d'ALCIRA.

SUÈDE, en suédois *Sverige*, en anglais *Sweden*, en allemand *Schweden*, en hollandais *Zweden*, en italien *Svezia*, en latin *Suecia*, l'un des trois royaumes scandinaves, entre la Norvège à l'O., dont elle est séparée par les monts Dofrines, le Skager-Rack et le Sund au S., la Baltique et la Russie à l'E., dont la séparent le golfe de Botnie, la Tornéa et son affluent, le Muonio. Son point extrême vers le N. est par 69° 18', c'est-à-dire bien au delà du cercle polaire. Son point extrême au S., la petite ville de Falsterbo ou le hameau de Smye, à l'extrémité de la Scanie, à 75 kil. de l'île de Rugen, est par 55° 23'. Elle est située entre 9° et 22° de long. E. De tous les pays situés sous la même latitude, la Suède est comparativement le moins froid. La presqu'île scandinave, dont la Suède occupe toute la partie [illegible], est séparée de la Russie par le fleuve Kola, qui se jette dans la mer [illegible], et le fleuve Kemi, qui se jette dans la Baltique. Peut-être la mer [illegible] occupait-elle autrefois l'espace où sont aujourd'hui les lacs Onéga et Ladoga, et communiquant ainsi avec la Baltique avec la mer du Nord. [illegible] de la Russie [illegible] la [illegible]. Mais la politique a imposé à la Suède [illegible] d'autres [illegible], la Finlande [illegible]. Le Muonio, depuis [illegible] la Baltique, jusqu'à la source du [illegible], au S., le fleuve Tana, qui se jette dans la mer Glaciale. [illegible] à la Russie une longue bande de territoire, au travers de laquelle se trouve la contrée d'Enonteki, et qui pénètre vers l'O., entre la Suède au S.-O. et la Norvège au N.-E., jusqu'auprès des golfes norvégiens situés sur la mer du Nord. Ces golfes ne gelant jamais, à cause du Gulf-Stream (*V. ce mot*), qui arrive encore échauffé de l'océan Austral, la Russie avait désiré pendant longtemps arriver à leur possession, afin d'avoir sur la mer du Nord des stations navales. Lors de la guerre de 1854-56 contre la Russie, les puissances occidentales, d'accord avec la Suède, arrêtèrent ces tentatives d'envahissement. Dans les limites ci-dessus indiquées, la Suède a une superficie de 450.574 kil. carr., y compris les grands lacs intérieurs; c'est donc pour l'étendue la 6e contrée de l'Europe. Mais sa population n'est que 4,644,448 hab. — La presqu'île scandinave, si on en excepte la côte depuis Göteborg jusqu'à l'archipel qui défend Carlscrona, est admirablement défendue par une suite d'innombrables archipels ou *skaers* (prononcez *chèrs*), composés de récifs et de rochers de granit parsemés de pins; la navigation est extrêmement périlleuse à travers ces archipels, pour qui n'y est pas très familier. A l'intérieur, le pays étant montagneux, la défense serait facile. Charles XIV a construit au centre, sur la côte O. du lac Wetter, la forteresse de Carlsborg, qui suffirait à concentrer toute la résistance. — Le littoral de la Suède ne s'élève guère à plus de 100 m. au-dessus du niveau de la mer, sur une profondeur de 50 à 60 kil. couverts de prairies et de cultures variées. A mesure qu'on dépasse cette zone du littoral, le sol s'exhausse insensiblement vers l'O. pour rejoindre les monts Dofrines, frontière entre la Suède et la Norvège. Quelques ramifications de cette chaîne s'étendent vers les provinces septentrionales (Jemtland, Herjedalen et Kopparberg), tandis que d'autres viennent aboutir aux grands lacs Wener, Wetter, Hielmar et Mélar. Leur hauteur moyenne est de 1,000 à 1,300 m. au-dessus du niveau de la mer; on trouve dans la Laponie, le Luleo, le Sulitelma (1,880 m.), le Sylfjell (1,790 m.), et, dans le Jemtland, l'Areskutan (1,600 m.). Dans le S. de la Suède, on ne rencontre que quelques chaînons, comme le Hallandsås et le Kullen (max. : 188 m.), et quelques pics isolés, le Taberg, en Smoland (342 m.), et le Kinnekulle, en Vestrogothie, au S. du lac Wener (298 m.). De la surface générale de la Suède un tiers à peine est situé au-dessous de 100 m. Le reste se partage ainsi : 1,488 milles suédois carrés au-dessus de 260 m.; 329 au-dessus de 1,650, et, parmi ceux-ci, 16 au delà des neiges perpétuelles. La limite de ces neiges est, à 1,880 m. vers 60°, de 1,280 m. vers 61°, et de 1,170 vers 69°, c'est-à-dire au point le plus septentrional de la Suède. La composition de ces montagnes est principalement de granit et de gneiss. La Suède n'a qu'une houillère peu considérable en Scanie. En revanche, la formation calcaire se retrouve presque partout. Mais, surtout de la Laponie à la Scanie, on trouve dans le sol une immense quantité de fer excellent. On en exporte annuellement 212,000 tonnes. Le seul mont Gellivare, en Laponie, d'une hauteur de 580 m., est formé entièrement d'un minerai contenant de 70 à 80 pour 100 du meilleur fer. On trouve aussi dans le sol suédois le cuivre (26,150 quintaux par an), le cobalt, le plomb, le soufre, le vitriol, l'étain, le zinc (633,000 quintaux), le nickel, l'argent et un peu d'or. — La plupart des fleuves suédois, issus des monts Dofrines, vont se jeter dans la Baltique; cependant le Göta commence en Norvège sous le nom de Klara-elf, traverse le lac Famund et la province d'Hedemark, puis le lac Wener, d'où elle sort sous le nom de Göta pour se jeter dans la mer du Nord, au commencement du Skager-Rack. En général, les fleuves de Suède sont fort peu navigables; heureusement le pays est entrecoupé d'un grand nombre de lacs magnifiques, qui offrent une incroyable facilité de communication. Les Suédois ont d'ailleurs relié entre eux ces différents lacs par d'admirables travaux. Le canal de Trollhätta, par exemple, avec 14 écluses percées dans des rochers d'une hauteur de 37 m., complété de 1836 à 1844 par l'ingénieur Ericsson, réunit le lac Wener au Cattégat; ce lac est à son tour réuni au lac Wetter par le canal de Göta, qui, se prolongeant par les lacs Boren, Roxen et Asplången, arrive à la Baltique. Ainsi s'ouvre une communication entre les deux mers au cœur même de la Suède. On cite encore les canaux de Valdöe, d'Akers, de Strömsholm, de Carlstad, celui de Södertelje, qui unit le lac Mélar à la Baltique, enfin le canal qui unit le lac Hjelmar au lac Mélar. — Une des conséquences naturelles de la grande étendue de la Suède, qui, du N. au S., ne compte pas moins de 212 lieues géographiques, c'est la diversité des climats et de la végétation. La Scanie, au S., a une température moyenne de 8°, l'île de Gottland, dans la Baltique, jouit d'une température moyenne de 6°. [illegible] et dans le Gottland [illegible] poussent [illegible] A [illegible] la température moyenne descend jusqu'à [illegible], et le hêtre ne supporte [illegible]

porte plus l'hiver. Aussi, tandis que le S. de la Suède produit plus de céréales qu'il n'en consomme, le N., au delà de Gefle (61° de lat.) donne à peine le nécessaire. Le froment et le blé ne mûrissent que jusqu'à 62°; le cerisier ne donne plus de fruits mûrs à 63°, et l'avoine n'est pas cultivée au delà de 64°. Le seigle et l'orge seuls mûrissent jusqu'aux limites extrêmes du pays. A Stockholm, la fonte des neiges commence vers la fin d'avril, et, peu de jours après, on voit, comme par enchantement, la terre se couvrir de verdure. La végétation est surtout rapide pendant le solstice d'été dans les régions voisines du pôle; la nuit n'y existe presque plus en juin, et la terre, toujours échauffée, produit l'orge en 6 ou 7 semaines. A Tornéo, le plus long jour est de 21 heures 1/2, et le plus court de 2 1/2. A Stockholm, le plus long est de 18 1/2, le plus court de 6. En Scanie, le plus court est de 7, et le plus long de 17 1/2. Il est curieux de suivre le rapport du nombre des espèces de plantes avec celui de la population. Dans le gouvernement de Malmö, il y a 6,000 hab., et 915 variétés de plantes par lieue carrée. A Hernösand, entre le 62e et le 64e degré, 400 hab. et 310 variétés. Plus au N., à Piteo, entre le 65e et le 69e degré, 60 hab. et 93 variétés végétales. — On compte en Suède environ 215,000 hectares utilisés pour la culture des céréales, 400,000 en prairies artificielles, 600,000 en prairies naturelles, 7,500,000 en forêts, 22,250,000 en landes ou montagnes. — L'agriculture augmente chaque jour l'étendue des terres productives. Au commencement du XIXe siècle, il fallait importer 200 à 300,000 tonneaux de blé. La population est augmentée, et le pays en exporte aujourd'hui une pareille quantité.

La population de la Suède appartient presque tout entière à la race suédoise, à l'exception de 16,976 Finnois, 6,404 Lapons et 18,587 étrangers, Danois, Norvégiens ou Allemands pour la plupart. La religion de l'État est le luthéranisme, qui a un archevêché à Upsal et 11 évêchés à Linköping, Skara, Strengnäs, Vesteräs, Vexiö, Lund, Göteborg, Calmar, Karlstad, Hernösand et Visby. Le clergé n'est point, en principe, rétribué par l'État; mais certaines propriétés (*bostaelle*) sont affectées à l'entretien de chaque fonction. Outre la jouissance viagère de ces terres, l'archevêque d'Upsal et les évêques lèvent la dîme sur un certain nombre de paroisses faisant partie de leur *prébende,* dont ils sont pasteurs sans fonctions à remplir. On n'évalue pas à plus de 20,000 fr. les revenus de l'archevêque d'Upsal. L'évêché de Linköping, qui passe pour le plus riche de la Suède, ne rapporte pas plus de 14,000 fr., et celui d'Hernösand ne produit pas plus de 6,000 fr. Les pasteurs n'ont du gouvernement qu'une modeste subvention, mais le zèle des paroissiens y supplée. Le roi nomme aux cures des villes et d'un petit nombre de communes, mais il ne désigne l'archevêque d'Upsal et les évêques que sur une liste de 3 candidats présentée par tous les curés du royaume pour l'archevêque d'Upsal, et par les curés du diocèse pour chaque évêché. Il y a des communes où le peuple choisit lui-même son pasteur; ces cures sont appelées *consistoriales.* En dehors de l'Église luthérienne on ne compte en Suède que 14,627 anabaptistes, 1,591 méthodistes, 810 catholiques romains, 245 réformés et 2,993 israélites.

Jusqu'en 1865, presque toutes les lois fondamentales du royaume dataient pour la plupart de la révolution de 1809. Ce sont : 1° *la Forme de gouvernement, établie par les États de Suède, et acceptée par le roi le 6 juin 1809* (*Regerings-Formen*); 2° *l'Ordre de la diète, établi par le roi et les États, et donné le 10 février 1810* (*Riksdags-Ordningen*); 3° *l'Ordre de succession au trône établi par le roi et les États, et donné à Œrebro le 26 septembre 1810; 4° l'Ordonnance pour la liberté de la presse, établie par le roi et les États, et donné à Œrebro le 16 juillet 1812;* 5° *l'Acte du royaume pour la fixation des rapports constitutionnels entre la Suède et la Norvège, résolu en 1815* (*Riks-Acten*). La constitution a été profondément modifiée par la loi sur la représentation nationale (*Riksdagsordning*) du 22 juin 1866. (*V.* plus loin.) Aux termes de la *Forme de gouvernement*, la Suède est une monarchie héréditaire suivant l'ordre de primogéniture, mais seulement dans la descendance mâle. Le roi doit toujours être de la doctrine évangélique, telle qu'elle est interprétée dans la Confession d'Augsbourg et reçue par le Décret du synode d'Upsal de 1593. Le roi est irresponsable; mais il doit prendre les avis d'un conseil d'État composé de 10 ministres, d'un ministre d'État qui a aussi la justice, de 6 ministres à portefeuille (affaires étrangères pour les deux royaumes, intérieur, culte et instruction publique, finances, guerre, marine) et de 3 conseillers avec voix consultative. La prérogative royale de rendre la justice est conférée à la Cour suprême (*Högsta Domstol*), composée de 12 membres nommés par le roi. Le roi conserve 2 voix dans cette Cour, et peut assister à ses délibérations. Le roi est majeur à 18 ans accomplis. Sans compter le revenu des domaines de la couronne, il a une liste civile de 1,759,000 fr. pour la Suède, et de 602,000 fr. pour la Norvège. Les membres de l'Église de l'État luthérienne pure sont seuls admissibles aux fonctions publiques. — La diète ou *Riksdag* se composait, avant 1865, de 4 ordres, noblesse, clergé, bourgeoisie et paysans. La noblesse compte environ un millier de familles dont 65 comtales et 172 baronales, comprenant environ 11,500 membres qui possédaient jadis un tiers du royaume et en possèdent encore un huitième. Le chef de chaque famille noble, en ligne directe et masculine, avait droit de voter dans la Chambre de la noblesse dès l'âge de 25 ans accomplis; à 21 ans, il y pouvait assister. Pour la Chambre du clergé, les curés étaient élus dans les paroisses par l'assemblée générale des propriétaires, à laquelle le chapitre épiscopal présentait 3 candidats. Les curés ainsi élus se réunissaient par diocèses, et choisissaient les représentants du clergé à la diète. L'archevêque d'Upsal, métropolitain de Suède, était orateur-né de l'ordre, et les douze évêques en étaient membres de droit. La Chambre du clergé se composait donc de l'archevêque d'Upsal, des 12 évêques, de 44 curés, de 13 députés élus par les vicaires (un par diocèse), de 2 députés de chacune des 2 Universités du royaume (Upsal et Lund), et de 2 membres de l'Académie des sciences. Le clergé tient encore tous les 5 ans une assemblée générale sans l'assentiment de laquelle on ne peut rien changer aux lois ecclésiastiques. Le mot *bourgeois* signifie à vrai dire *négociant :* car l'ordre des bourgeois ne comprenait à proprement parler que les habitants des villes patentés. En 1860, la population des 88 villes provinciales était de 317,547 âmes; ajoutez-y celle de la capitale : 116,972. Il y avait donc 434,519 bourgeois. L'élection, pour la bourgeoisie, était directe ou indirecte selon les localités, suivant le chiffre de la population. Dans les villes où la bourgeoisie tout entière prenait part à l'élection, il y avait un cens peu élevé; celui qui payait 2 fois autant que le cens exigé avait 2 voix; s'il payait 3 fois autant, 3 voix, etc. L'ordre des paysans était le mieux représenté. Il fallait, pour être député de cet ordre, être propriétaire, domicilié dans le canton où l'on se présentait aux suffrages, n'avoir jamais rempli de fonctions salariées par l'État, n'avoir jamais fait le commerce; il fallait cultiver soi-même ses propres terres; les fermiers n'avaient aucun droit politique. L'élection des députés paysans était indirecte; les paysans de chaque paroisse nommaient un électeur. Ces électeurs paroissiaux se rassemblaient au chef-lieu de canton (*hærad*) sous la présidence du juge de l'instance, et chacune de ces réunions au chef-lieu élisait un député. Tous les députés des trois ordres non nobles jouissaient, pendant chaque session, d'une indemnité qui leur était payée par leurs commettants. Nul ne pouvait être député avant 25 ans, ni électeur avant 21. Nul n'était député s'il n'appartenait à une des confessions chrétiennes. Les quatre ordres délibéraient séparément. Ils partageaient avec la couronne l'initiative des projets de lois ou des modifications aux lois pendant le premier mois de la session. La diète était triennale. Si une proposition était acceptée par 3 ordres, le vote négatif du quatrième était non avenu. Cependant, pour ce qui concerne les lois fondamentales ou les modifications à ces lois, il fallait l'assentiment unanime des quatre ordres pendant 2 diètes consécutives. La diète était réputée légalement ouverte à partir du jour où le roi avait déposé les propositions de finances, le budget. La diète devait durer 3 mois au moins à compter de ce jour. Si les quatre ordres demandaient unanimement une prolongation d'un mois, elle avait lieu.

Depuis 1866 l'antique représentation par ordres délibérant à part, la *noblesse* en son palais de la place des Chevaliers, le *clergé* dans la sacristie de la cathédrale de Stockholm, les *bourgeois* à la Bourse, les *paysans* à l'hôtel de ville, a disparu. La Suède a, comme la plupart des autres États de l'Europe, un parlement composé d'une Chambre haute et d'une Chambre basse. Les membres de la première sont choisis dans tout le royaume pour 9 ans par les assemblées provinciales ou *landsthings*, et, dans les villes qui ne participent point aux assemblées provinciales, par les conseillers municipaux. Pour être élu membre de la première Chambre, il faut avoir atteint l'âge de 35 ans et posséder un immeuble évalué, pour l'assiette de l'impôt, à 80,000 couronnes au moins (la couronne, *krone,* vaut 1 fr. 39 cent.), ou un revenu annuel d'au moins 4,000 couronnes; mais on comprend dans ce revenu les traitements, appointements ou honoraires, de quelque nature qu'ils soient. Chaque assemblée provinciale choisit un membre de la Chambre haute pour chaque nombre de 30,000 hab. Les députés reçoivent une indemnité de 13 fr. 90 cent. par jour. Les députés de la seconde Chambre sont élus seulement pour 3 années. Les élections à cette chambre ont lieu séparément pour la ville et pour la campagne. Le suffrage est établi sur des bases très larges. Un cens peu élevé (1,350 fr. de revenu, 1,112 seulement pour les fermiers), l'âge de 25 ans, une année de domicile dans la commune, telles sont les condi-

tions exigées pour élire ou être élu à la seconde Chambre. Les députés de cette assemblée reçoivent comme traitement 1,200 couronnes par chaque session. Les luthériens seuls sont éligibles, et pour les lois concernant les affaires ecclésiastiques, l'assemblée du clergé conserve le droit de *veto*. Mais depuis 1870 on peut être électeur sans professer la religion de l'État.

La Suède est divisée administrativement en 24 *læn* ou départements, répartis en 3 grandes divisions, et ayant presque tous un chef-lieu du même nom ; chaque län est administré par un *Landshæfding*, sorte de préfet. Ce sont :

SUÈDE PROPRE.

Stockholm.	Œrebro.
Upsal.	Carlstad.
Vesterås.	Stora.
Nyköping.	Kopparberg (ch.-l. Falun)
Gefleborg.	

GOTHIE.

Linköping.	Göteborg.
Calmar.	Halmstad.
Jonköping.	Christianstad.
Kronoberg (ch.-l. Vexiö).	Malmöhus (ch.-l. Malmö).
Blekinge (ch.-l. Carlscrona).	Gottland (ch.-l. Visby).
Skaraborg (ch.-l. Mariestad).	Elfsborg (ch.-l. Wenersborg).

NORRLAND.

Norrbotten (ch.-l. Pitéo).	Norrland (ch.-l. Hernösand).
Westerbotten (ch.-l. Uméa).	Jemtland (ch.-l. Œstersand).

Une division plus ancienne en provinces, qui s'est continuée jusqu'en 1809 et se conserve encore dans les mœurs, est la suivante : 1° royaume de Suède (*Svea Rike*) : Upland (Upsal et Stockholm), Sudermanie (Nyköping), Nerike ou Néricie (Œrebro), Westmanland (Westeras), Dalarne ou Dalécarlie (Hedemora) ; 2° royaume de Gothie (*Gœtha Rike*) : Ostrogothie (Linköping), Smoland (Calmar), île d'Œland, île de Gottland, Vestrogothie (Göteborg), Vermland (Carlstad), Dale, Bohus, Scanie ou Skane (Malmö), Halland, Blekinge ; 3° *Norrland :* Gestrikland (Gefle), Helsingland, Herjedale, Medelpade, Jemtland, Angermanie (Hernösand), Westerbotten. La Laponie et la Finlande formaient 2 contrées à part. — La Suède ne possédait qu'une seule colonie, l'île de Saint-Barthélemy, une des Antilles qui lui avait été cédée par Louis XVI en 1784, et qu'elle a rétrocédée à la France en 1877.

Le budget de la Suède était évalué pour 1886 à 114,472,000 fr. pour les recettes, et autant pour les dépenses ; la dette montait à [illegible] fr. — Pour la justice, il y a un tribunal suprême ou Cour de cassation à Stockholm ; 3 cours royales, à Stockholm, Jonköping et Christianstad, plus une cour royale militaire à Stockholm — L'enseignement primaire est obligatoire, le clergé luthérien dirige ou surveille les écoles. L'enseignement secondaire est donné dans de nombreux collèges ou gymnases. Il y a 2 universités, Upsal et Lund, qui jouissent, la première surtout, d'une réputation ancienne et méritée.

L'armée suédoise comprend, avec une brigade de la garde royale, 5 divisions territoriales. Elle est formée : 1° des troupes enrôlées (*værfvade*), se recrutant de volontaires engagés pour 3, 4 ou 6 ans. Elles forment 2 régiments d'infanterie de la garde, 17 régiments d'infanterie de ligne, 2 régiments de grenadiers, 4 bataillons de chasseurs à pied, 1 régiment de cavalerie de la garde, 7 de la ligne et 3 régiments d'artillerie ; en tout, 7,886 hommes (sans les officiers) ; 2° les troupes *indelta* (c.-à-d. partagées), cantonnées dans le pays. Elles reçoivent, en partie des propriétaires, en partie des biens de la couronne affectés à cet usage, outre une maison et une terre, une paye annuelle, soit en argent soit en nature ; mais depuis 1875, les officiers et les sous-officiers reçoivent de l'État leur solde entière en argent. Une fois par an, elles sont exercées pendant 4 semaines. Elles ne doivent pas dépasser la frontière : 26,574 hommes ; 3° la *milice* de Gottland, pour le service intérieur de l'île : 7,6[illegible] hommes ; 4° la *beväring* ou *landvärn*, ou les troupes levées par la conscription ; tout citoyen suédois doit [illegible] 1[illegible] hommes ; enfin 5° les *troupes volontaires* créées en 1861 pour la défense du pays et dont les chefs sont nommés par le roi. En 18[illegible] ils étaient au nombre de 13,2[illegible]. Total de l'armée : 192,16[illegible] hommes avec 2[illegible] canons et 6,[illegible] chevaux. Les grands arsenaux de l'armée se trouvent à Stockholm, Göteborg et Christianstad ; [illegible]

La flotte, en 18[illegible], comprenait 1 vaisseau école, 1 frégate, 5 corvettes, 14 monitors, dont 10 petits, 18 chaloupes canonnières, 4 bateaux porte-torpilles, 1 transport et 2 avisos. Soit 46 vapeurs de 22,290 chevaux, 117 canons et 3,927 hommes d'équipage. Il faut ajouter 10 navires à voiles avec 105 canons et 87 chaloupes à rames avec 113 canons. Depuis la réorganisation du 27 août 1875, la flotte se divise en flotte royale, réserve et beværing de la marine. Les principaux chantiers de construction et arsenaux maritimes sont à Stockholm, Carlscrona et Göteborg. Le mode de recrutement pour la marine est le même que pour l'armée de terre.

La marine marchande comptait en 1884 : pour le commerce intérieur 1,565 navires à voiles (68,796 tonneaux) et 644 navires à vapeur (31,673 tonneaux) ; pour le commerce extérieur, y compris les navires employés à la fois pour le commerce intérieur et extérieur, 1,857 navires à voiles (386,381 tonneaux) et 169 navires à vapeur (60,826 tonneaux).

Les industries de la Suède sont variées. Le nombre des fabriques en 1880 s'élevait à 2,550, occupant plus de 53,000 ouvriers, celui des métiers de tissage, à 4,710. On a extrait du sol suédois, en 1880, 788,000 tonnes de minerai de fer, provenant de 686 mines. Les autres industries de la Suède sont celles du drap (grands magasins à Norrkœping), des tissus de coton et de lin (en Vestrogothie), des toiles à voiles et à tentes, des soieries, de la rubanerie, des toiles peintes, des teintureries, des raffineries de sucre, du tabac, des esprits de pommes de terre et de grains, des tanneries et fabriques de cuir, des verreries, de la papeterie, des tuileries, des faïences, comme à Rorstrand, des coutelleries, comme à Eskiltuna, des fonderies de canons, comme à Finspang, chez le baron de Wahrendorf. La valeur totale des fabrications s'élève à 147 millions de couronnes, env. 204 millions de fr. L'importation directe de la France en Suède (vins, eaux-de-vie, prunes, savons) avait atteint, en 1882, une valeur de 7,623,000 couronnes, valant 10 millions et demi de fr. L'exportation suédoise pour la France a été en 1882 de 33,366,000 couronnes, surtout en fer, cuivre et bois. L'importation totale en Suède a été de 320 millions en 1882. L'exportation générale de Suède a été de 350 millions en 1882. Il ne faut pas oublier la grande usine de Motala, pour la construction des machines à vapeur, principalement pour la marine (elle appartient à l'État), ni la grande exploitation des porphyres d'Elfdalen, appartenant à la couronne. — Le système décimal a été établi en Suède, en 1855, pour les monnaies (*V. ce mot*), poids et mesures. — La Suède a 6,600 kil. de chemins de fer, 1885, et 8,562 kil. de lignes télégraphiques. Des câbles sous-marins la font communiquer avec le Danemark et l'Allemagne. A. G. et G. H.

Histoire. La Suède n'a vraiment une histoire qu'à partir de sa conversion au christianisme. On ne sait rien de ses populations primitives. L'immigration scandinave lui arrive 300 ans av. J.-C., ou même, selon certains auteurs suédois, à la suite de l'expédition de Darius, fils d'Hystaspe, contre les Scythes, vers 500 av. l'ère chrétienne. L'immigration aurait traversé la Russie actuelle du S.-E. au N.-O., la Finlande, les îles d'Aland ou la côte septentrionale de la Baltique, et aurait peuplé d'abord la province d'Upland (Upsal et Stockholm). La tribu scandinave placée en tête de cette immigration serait celle des Suiones, qui aurait donné son nom à la Suède. Une autre tribu, les Gothones ou Goths, serait venue par l'Allemagne du N., et aurait peuplé d'abord le Danemark et la Suède méridionale. Ainsi la race scandinave, bien que sœur cadette de la race germanique, n'aurait pas eu avec celle-ci, à l'origine, d'intimes correspondances. — Le christianisme ne devint religion établie en Suède que sous Olaf Skotkonung, baptisé en 1001 par un moine anglo-saxon. Ce roi fut aussi le premier qui, ayant réuni la Suède propre et la Gothie, prend le nom de roi de Suède, au lieu de celui de roi d'Upsal. Le roi St Érik, 1155-1160, assura le triomphe de la religion chrétienne, non seulement en Suède, mais encore dans la Finlande, qui, conquise par lui, resta province suédoise jusqu'en 1809. Stockholm ne fut fondée qu'en 1254 par Birger Iarl, pour remplacer l'ancienne capitale politique, Sigtuna. — Les jalousies mutuelles qui divisaient les trois royaumes scandinaves ne pouvaient permettre, dès la fin du XIV[e] siècle, une réunion comme celle qui fut tentée à Calmar en 1397, après que Marguerite de Valdemar, reine de Danemark et de Norvège, se fut fait reconnaître aussi en Suède, et eut fait élire comme héritier des trois couronnes son fils Éric de Poméranie. L'égalité du roi et l'influence allemande étaient, indépendamment des haines réciproques, des obstacles insurmontables pour une [illegible]. [illegible] en 1448, renouvelée en 1[illegible], 1467, 1520, elle disparut [illegible] en 1523. Gustave Vasa eut la gloire de [illegible] la nationalité suédoise, en renversant le roi danois Christian II, qui avait [illegible] sa patrie. Ce fut [illegible] de Gustave Vasa que l'assemblée de Westeras et le concile [illegible], 1529, à la suite des [illegible] frères Laurent et Olaus Petri, [illegible] la doctrine luthérienne en Suède et [illegible] d'une nouvelle li-

turgie. Fort de cette double gloire, aux yeux de ses sujets, de libérateur national et de réformateur religieux, Gustave eut un pouvoir à peu près absolu. Mais l'avènement et la démence de son fils Eric XIV, les troubles excités par une réaction catholique, sous Jean III, et la domination du roi de Pologne Sigismond sur la Suède ruinèrent de nouveau l'autorité royale. Les conquêtes de Gustave-Adolphe la relevèrent. Les luttes entre la Suède et la Pologne [illegible] à la première de ces deux puissances l'ambition de [illegible] maîtresse absolue de la Baltique. Il fallait pour cela [illegible] les provinces du littoral de cette mer. On voit, pendant le règne de Gustave-Adolphe, les Suédois diriger vers ce but leurs expéditions. La Russie était bien peu puissante encore. Aussi Michel Romanov abandonna-t-il à Gustave, par la paix de Stolbova, en 1617, l'Ingrie et la Carélie, c.-à-d. le S. de la Finlande, Kexholm et Viborg. Gustave lui-même enleva à cette nation Riga, la Livonie, Elbing et Marienburg en Prusse. Tout pliait devant ses armes, quand la guerre de Trente ans vint le détourner de ces petites expéditions, pour lui ouvrir une scène plus brillante. Il prit une part glorieuse à cette guerre, comme défenseur de l'Allemagne et du protestantisme opprimés par Ferdinand II. Richelieu l'excitait et le soutenait dans cette lutte. Il fut tué à Lutzen, 1632, au moment où il se proposait de constituer l'Allemagne protestante du Nord pour faire, sous l'hégémonie suédoise, contrepoids à la puissance autrichienne dans l'Allemagne catholique du Sud. La gloire de Gustave-Adolphe ne resta pas stérile pour son pays. Sous Christine, sa fille, la paix de Westphalie, conclue sous l'influence française et avec la coopération des plénipotentiaires suédois Oxenstiern et Salvius, fit de la Suède une puissance continentale, en lui donnant Brême, Werden, la Poméranie supérieure, Rugen, Stettin et Wismar, l'île de Wollin et les trois embouchures de l'Oder, enfin 3 voix dans la diète germanique. Le traité de Bromsebro, 1645, lui avait cédé les provinces de Jemtland et de Herjedale, les îles de Gottland et d'Œsel, occupées jusqu'alors par le Danemark. Par la paix d'Oliva, 1660, sous Charles X Gustave, la Pologne céda complètement la Livonie et l'Esthonie. Par celle de Copenhague, la même année, le Danemark céda pour toujours la Scanie, les provinces de Halland, de Bleking et de Bohus. C'était un moment d'éclatante grandeur pour la Suède, maîtresse de la Baltique et puissance continentale; ce fut l'apogée de sa grandeur. Dès le règne de Charles XI, de nouvelles guerres avec le Danemark firent essuyer à la Suède des pertes que l'alliance française put seule compenser, et Charles XII commit la faute, au milieu de ses folles entreprises, d'envahir la Russie, qui devint dès lors l'ennemie mortelle de la Suède. Guerres civiles des *Bonnets* et des *Chapeaux;* amoindrissement de l'autorité royale, ruinée par la diète et surtout par une noblesse que payaient les Russes; conquêtes des Russes, qui gagnent par la paix de Nystad, 1721, la Livonie, l'Esthonie, l'Ingrie et la Carélie, puis une partie de la Finlande en 1743; vains efforts de Gustave III, qui, après avoir rétabli l'autorité royale par la révolution du 19 août 1772, est tenu en échec par la Russie et la Prusse, et assassiné au moment où il projetait de se mettre à la tête de la coalition contre la Révolution française, en 1792; enfin, révolution de 1809, qui détrône Gustave IV, son fils, imprudent ennemi de Napoléon Ier, pendant que les Russes conquièrent la Finlande. A la suite de la révolution de 1809, qui donnait au pays une constitution représentative, Charles XIII, frère de Gustave III, avait été nommé roi. Mais il était sans héritier. En juin 1810, Bernadotte, prince de Ponte-Corvo, fut élu héritier de la couronne suédoise. Il prit part à la lutte des puissances européennes conjurées contre Napoléon Ier, en 1812. Il y gagna l'annexion de la Norvège, qui conserva d'ailleurs une autonomie à peu près complète, sans autre lien avec la Suède que celui de l'union personnelle, et y perdit la Poméranie, 1814. Toute la presqu'île scandinave se trouva réunie sous une seule dynastie, qui encouragea dans le Nord, plus qu'on ne l'avait fait encore, les progrès intérieurs de la législation, de l'industrie et de l'agriculture. A. G.

SOUVERAINS DE LA SUÈDE.

TEMPS MYTHOLOGIQUES.

FAMILLE D'YNGLINGA.

FAMILLES D'IVAR ET DE SIGURD.

Sigurd Ring.
Ragnar Lodbrog.
Bjorn Jernsida.
Erik Bjornsson et Refil.
Erik Refilsson.
Emund et Björn........ 829
Erik Emundsson, m........ 885
Bjorn Eriksson........ 9[illegible]
Erik Segersäll........ 9[illegible]
Olaf Skötkonung........ 10[illegible]
Anund-Jakob........ 1052
Emund le Vieux.

FAMILLE DE STENKIL.

Stenkil, mort en........ 1066
Hakan le Rouge.
Inge l'Ancien et Halstan.
Philippe (mort en 1118) et Inge le Jeune.

FAMILLES DE SVERKER ET D'ÉRIC LE SAINT.

Sverker, mort en........ 11[illegible]
Erik le Saint, mort en........ 11[illegible]
Charles Sverkersson........ 11[illegible]
Knut Eriksson........ [illegible]
Sverker Carlsson, mort en........ 1[illegible]
Erik Knutsson, mort en........ 1[illegible]
Jean Sverkersson, m. en........ 1[illegible]
Erik Eriksson, mort en........ 1[illegible]

LES FOLKUNGS.

Valdemar [illegible], mort en........ 13[illegible]
Magnus Ladulås........ 1[illegible]
Birger Magnusson, [illegible]........ [illegible]
Magnus Eriksson, [illegible], mort en........ 1[illegible]

ROIS ÉTRANGERS ET DE L'UNION.

Albert de Mecklembourg, [illegible] en 1[illegible], déposé en 1[illegible], mort en........ 1412
Marguerite, reine en Suède, 1[illegible], fonde l'union, 1[illegible], mort en........ 1412
Erik de Poméranie, roi en Suède, 13[illegible], déposé en 1[illegible], mort en........ 1[illegible]
Christophe de Bavière, élu en Suède, 14[illegible], m. en........ 1448
Christian Ier d'Oldenbourg, roi en Suède en 1[illegible], déposé en 1[illegible], mort en........ 1481
Jean, roi en Suède, 1[illegible], en possession du trône en 1497, déposé, 1501, m. en........ 1512
Christian II le Tyran, reconnu en Suède, 1[illegible], en possession du trône, 1520, déposé, 1521, m. en........ 1559

RÉGENTS SUÉDOIS PENDANT L'UNION.

Engelbrekt Engelbrektsson, 1[illegible], mort en........ 1436
Charles Knutsson Bonde, régent........ 143[illegible]-1448
Bengt Jonsson et Nils Jonsson Oxenstierna, régents........ 1448
Charles Knutsson, roi de Suède, 1448, de Norvège, 14[illegible], déposé en 1[illegible] et 1[illegible], rétabli en 14[illegible] et 14[illegible], mort en........ 1470
L'archevêque Jöns Bengtsson Oxenstierna, [illegible] et régent de Suède........ 14[illegible]-65-66
L'évêque Kettil Carlsson (Wasa), régent........ 146[illegible]
[illegible], Sten Sture l'Ancien, régent........ 1[illegible]
Svante Nilsson Sture, régent........ 1[illegible]
Sten Sture le Jeune, régent, 1512, m. en........ 1[illegible]

FAMILLE DE VASA.

Gustave Ier, mort en........ 1[illegible]
Erik XIV, déposé, [illegible] en........ 1[illegible]
Jean III, mort en........ 1[illegible]
[illegible]........ 1[illegible]
Charles IX, [illegible]........ 1[illegible]
Gustave II Adolphe le Grand........ 1[illegible]
Christine, abdique en 16[illegible], meurt en........ 1[illegible]

FAMILLE DE DEUX-PONTS.

Charles X Gustave, m. en........ 1[illegible]
Charles XI........ 1[illegible]
Charles XII........ 1[illegible]
Ulrique-Éléonore, 1[illegible], abdique en [illegible] en faveur de son mari, Frédéric Ier.

FAMILLE DE HESSE-CASSEL.

Frédéric Ier, roi en 1720, mort en........ 1[illegible]

FAMILLE DE HOLSTEIN-GOTTORP.

Adolphe-Frédéric, m. en........ 17[illegible]
Gustave III........ 17[illegible]
Gustave IV Adolphe, déposé en 1[illegible], [illegible] en........ 1[illegible]
Charles XIII mort en........ 1818

FAMILLE DE PONTE-CORVO.

Charles XIV Jean Bernadotte, mort en........ 18[illegible]
Oscar Ier, mort en........ 18[illegible]
Charles XV, mort en........ 18[illegible]
Oscar II.

SUÉNON Ier, dit *Tyfve-skeg* (barbe fourchue), roi de Danemark, 985-1014, demanda à son père Harald une partie du royaume à gouverner, et, sur son refus, se révolta et le tua d'un coup de flèche. Suénon rétablit les idoles, dévasta la Saxe, puis l'Angleterre, qu'il soumit au *Danegeld* (*V. ce mot*), et se fit même, dit-on, couronner roi à Londres. Son fils Canut le Grand lui succéda.

SUÉNON II ESTRITHSON, roi de Danemark, 1047-1074, fils d'Estrith, fille de Suénon Ier. Désigné pour la vice-royauté, puis pour le trône par Magnus Ier, il lui succéda. Après une guerre de plusieurs années contre Harald, roi de Norvège, il envoya contre Guillaume le Conquérant son frère Osborn ou Esbern, qui prit York, puis se laissa gagner à prix d'or. Sous Suénon II commença la lutte entre l'Église et le trône; Adalbert, archevêque de Brême, le força de se séparer de Gytha, fille du roi de Suède Jacques Amund, sa parente et sa femme, puis l'engagea dans l'alliance de l'empereur Henri IV; mais ses soldats refusèrent de combattre les Saxons. Ayant fait assassiner dans une église de Roskild plusieurs seigneurs, l'évêque de cette ville le soumit à une longue pénitence. Adam de Brême, qui l'a vu, vante sa science, ses efforts pour convertir les pays voisins, mais blâme son incontinence. A. G.

SUÉNON III, roi de Danemark, 1147-57, était fils d'Éric Emund. Il lutta pendant tout son règne contre Canut V (*V. ce nom*), et fut enfin battu à Grathe, près de Viborg, par Valdemar et tué dans un marais. A. G.

SUESSA AURUNCA, auj. *Sessa*, v. des Aurunces, dans le nouveau Latium, à l'E. de la voie Appienne, entre Minturnes et Teanum, au milieu d'une contrée ravissante, appelée *Vescinus ager* (d'où la ville s'est appelée jadis elle-même *Vescia*), et sur le penchant occidental du mont Massique. Patrie de Lucilius. Colonie romaine dès la guerre du Samnium, mais colonisée de nouveau ensuite sous le nom de *Julia Felix*.

SUESSA POMETIA, anc. v. des Volsques, dans le nouveau Latium, au S. de Forum Appii, conquise par les Romains dès le règne de Tarquin le Superbe, et plus tard prise encore et détruite par C. Servilius, et, dès lors, comptée par Pline parmi les 23 villes depuis longtemps détruites dans le territoire des marais Pontins, qui auraient pris leur nom d'elle, au lieu que Strabon parle de Suessa comme d'un lieu encore existant.

SUESSIONS, *Suessiones*, peuple de la Gaule Belgique IIe, au S.-E., entre les Véromanduens au N., les Bellovaques à l'O., les Catalauniens au S. et les Rèmes à l'E.; v. princ. : *Noviodunum*, ou *Suessiones*, ou *Augusta Suessionum* (Soissons). Leur territoire forma plus tard le Soissonnais.

SUESSULA, auj. *Maddaloni*, v. de Campanie, à 16 kil. S.-E. de Capoue.

SUÉTONE (Caius Suetonius Tranquillus), biographe latin, qui paraît être né au commencement du règne de Vespasien, entre l'an 815 et 826 de Rome, fut secrétaire d'Adrien, qui le renvoya pour avoir montré peu de respect à l'impératrice Sabine. Il fut aussi tribun d'une légion. Il avait écrit les *Vies des Douze Césars*, celles des *Grammairiens* et des *Rhéteurs illustres*, des *Poetes* et des *Rois*; il nous reste les *Douze Césars*, un passage des *Grammairiens*, quelques *Rhéteurs* et quelques fragments des *Poetes*. En 1[illegible], M. Miller, dans une mission archéologique en Orient, a découvert un mss très important en grec, con[illegible] un ouvrage inédit de Suétone *sur les termes injurieux ou sobriquets et de leur origine*. (*V. Archives des miss. scientif.*, 2e série, t. II, p. 507.) — Suétone, dans ses *Césars*, ne suit pas l'ordre chronologique, et ne relève les anecdotes d'enfance que lorsqu'elles sont importantes pour faire con[illegible] le prince. [illegible] c'est un anecdotier plutôt qu'un biographe, et il n'a aucune des qualités [illegible] le titre d'historien qu'on lui donne vulgairement. Ses récits, agencés sans art, [illegible] faits avec une impassibilité que n'émeuvent ni les vertus ni les crimes.

[illegible] de Rome, 1470, in-fol.; [illegible] 2 vol.; [illegible] 3 vol.; [illegible] Lemaire, 1828, 2 vol.; de Roth [illegible] par Laharpe, 1770; Delisle [illegible] de la Pause, 1771; Maurice [illegible] 1856, in-18. — V. Almeida [illegible]

SUETONIUS PAULINUS, habile général romain, sou[illegible], pendant le règne de Claude, la Mauritanie révoltée, ré[illegible], en 59 ap. J.-C., plusieurs peuples de la Grande-Bretagne, conquit Mona (Anglesey) [illegible] les Druides, vainquit les [illegible] révoltés sous la conduite de Boadicée et fut rappelé par les intrigues du procurateur de Bretagne. En 69, [illegible] de l'empereur Othon, il perdit la bataille de Bédriacum contre Vitellius, et voulut se faire, auprès de ce prince, un mérite de sa défaite, comme s'il l'eût volontairement préparée.

SUÈTRES, *Suetri*, peuple de la Gaule (Alpes Maritimes); v. [illegible], auj. *Saillans* (Var).

SUÈVES, *Suevi*, grand peuple, ou plutôt confédération de peuples de l'anc. Germanie, dans le groupe des Hermions. [illegible] en 406 ap. J.-C., une partie se réunit aux Burgondes, aux Vandales et aux Alains, pour envahir la Gaule, passa avec les deux derniers peuples en Espagne, 409, et, sous la conduite d'Herméric, fonda, au N.-O. de la péninsule, un royaume qui s'étendit bientôt sur la Lusitanie, mais que Leovigilde, roi des Wisigoths, détruisit en 585. D'autres Suèves, compris dans la confédération des Alamans, ont laissé leur nom à la Souabe.

SUÈVES (Mer des), nom donné quelquefois par les anciens à la mer Baltique.

SUEVIA, nom latin de la Souabe.

SUEZ, en arabe *Soueys*, anc. *Arsinoé* ou *Cleopatris*, v. de la Basse Égypte, sur la côte S. de l'isthme de son nom, port sur le golfe de Suez (anc. golfe d'Héroopolis), qui forme l'extrémité N.-O. de la mer Rouge, à 133 kil. E. du Caire, et à 120 kil. de [illegible], par 29° 58' lat. N. et 30° 11' long. E.; 8,000 hab. On a donné au port une profondeur de 8 à 9 m. par l'établissement de 2 jetées: au S., une jetée de 1,500 m., au N., une de 1[illegible] deux passes profondes de 16 à 20 m. conduisent au [illegible] du canal construit entre les deux mers. Chantiers de construction pour le cabotage entre [illegible]. La ville est mal bâtie, en briques séchées au soleil [illegible]; on y manque d'eau et de végétation [illegible] la grande route entre [illegible] importante [illegible] de négociants [illegible]. — Chemin de fer pour Ismaïlia, le Caire et Alexandrie. E. C. G. H.

SUEZ (Isthme de), langue de terre qui joint les continents asiatique et africain, entre la mer Rouge et la Méditerranée; largeur: 117 kil. [illegible] de l'in[illegible]. Sol sablonneux, très accidenté, et où l'on rencontre plusieurs lacs salés. (Menzaleh, Ballah, Timsah, les deux lacs Amers).

SUEZ (Canal de), *dans l'antiquité, au moyen âge et de nos jours*. Il semble que le roi Séti Ier ait eu le premier l'idée de joindre, par un canal, la Méditerranée et la mer Rouge, mais en se servant de l'intermédiaire du Nil. Quoi qu'il en soit, le canal existait sous les premiers Lagides. Il partait de la branche orientale ou pélusiaque du Nil, aux environs de Bubaste, et débouchait à Arsinoé (Suez), à la pointe du golfe Arabique. Sa longueur était de 200 kil. environ; sa profondeur de 10 m.; et sa largeur calculée pour donner passage à 2 trirèmes de front. L'Océan étant, par ses marées, [illegible]ment, plus haut que la Méditerranée, des écluses [illegible] le dénivellement. Pendant les révolutions qui [illegible], à l'époque romaine, le canal fut abandonné et s'obstrua; Trajan et Adrien le rendirent de nouveau navigable, et leurs successeurs l'entretinrent jusqu'au [illegible]. Il était encore obstrué lorsqu'au VIIe s. les Arabes conquirent l'Égypte. Amrou, lieutenant du khalife Omar, le fit recreuser, et porta la prise d'eau vers le Vieux-Caire, ce qui produisit un cours de 320 kil. Le canal fut abandonné de nouveau quand les khalifes [illegible] voulurent faire prendre au commerce la direction du golfe Persique et de l'Euphrate. Le khalife Al-Mansour [illegible] fermer l'embouchure, l'an 775 de J.-C., et par là le ruina tout à fait. Il reste encore des traces visibles de ce canal.

Canal maritime de Suez. — Depuis la découverte de la route des Indes par le cap de Bonne-Espérance, le commerce européen avait complètement délaissé la voie de l'isthme de Suez. Ce fut un officier anglais, le lieutenant Waghorn, qui appela le premier, en 1829, l'attention du gouvernement [illegible] anglais sur cette route qui abrégeait de 2,850 lieues le voyage de Londres à Bombay. En 1837, les Anglais établirent un service de diligences, et, en 1854, ils construisirent un chemin de fer entre Alexandrie, le Caire et Suez pour transporter les voyageurs et les dépêches qu'un paquebot amenait à Alexandrie, et qu'un autre conduisait de Suez à Bombay. En France, des ingénieurs distingués, entre autres M. Talabot, croyaient à la possibilité de construire un canal entre la Méditerranée et la mer Rouge; mais tous plaçaient le point de départ du canal à Alexandrie, ce qui aurait donné au canal une longueur de plus de 300 kil., en traversant de l'O. à l'E. le delta du Nil. C'est donc bien à M. Ferdinand de Lesseps que revient l'honneur d'avoir conçu le projet d'un canal direct entre les deux mers. Il l'exposa, en juillet 1854, au khédive Mohammed-Saïd, qui lui accorda la concession de l'entreprise le 30 nov. Cette concession ne fut ratifiée par le sultan Abd-ul-Medjid, suzerain de l'Égypte, que le 19 mars 1866, alors que la *compagnie universelle du canal de Suez* était constituée dès 1858, et qu'une grande partie des travaux était exécutée. Il fallut l'énergie persévérante de M. de Lesseps, soutenu d'ailleurs par la confiance de ses actionnaires français, pour triompher des obstacles que la jalousie de l'Angleterre ne cessa de lui susciter pendant 10 ans. Tandis qu'à Londres les hommes d'État et les journaux déclaraient l'entreprise chimérique, ruineuse et ridicule, le gouvernement anglais obligea Ismaïl, successeur de Mohammed-Saïd, à priver la compagnie des ouvriers fellahs, qu'il s'était engagé à lui fournir, 1864. Sans se décourager, M. de Lesseps recruta un personnel étranger et fit venir de nouvelles machines qui abrégèrent la durée du travail. Le 18 nov. 1862, il avait inauguré la 1re section du canal, entre la Méditerranée et le lac Timsah. Le 17 nov. 1869, le canal tout entier fut inauguré par lui, en présence du Khédive, de l'impératrice Eugénie, de l'empereur d'Autriche, du prince royal de Prusse et d'une foule de personnages distingués de toutes les nations, parmi lesquels on remarquait l'émir Abd-el-Kader.

Le canal maritime de Suez, accessible aux grands paquebots et aux navires de guerre, est un véritable détroit creusé par la main de l'homme. Il a une longueur de 160 kil., une largeur de 58 à 100 m. à la surface, de 22 m. au fond, et une profondeur de 8 m. Des gares d'évitement distribuées le long du canal, au nombre de 13, facilitent la circulation, et l'éclairage électrique permet à présent d'y naviguer pendant la nuit. Le canal commence à Port-Saïd, sur la Méditerranée, se dirige [illegible] presque en ligne droite du N. au S., traverse le lac Menzaleh, le seuil d'el Kantara, le lac Ballah, le seuil d'el Guisr [illegible] dans le lac Timsah [illegible] duquel a été [illegible] la ville d'Ismaïlia. A partir de [illegible], le canal [illegible] au S.-E., [illegible] traverse [illegible] lac Amer, [illegible] la mer Rouge [illegible] à l'E. de la ville de Suez. [illegible] a été [illegible] des lacs Amers, la direction du chenal est indiquée par des bouées.

et des phares. Un canal d'eau douce, qui se détache près de Zagazig de la branche orientale du Nil, se dirige vers Ismaïlia, et longe jusqu'à Suez la rive africaine du canal maritime, avec lequel il est en communication. Ce canal doit être complété prochainement par la construction d'une 2e branche, qui joindra Ismaïlia à Port-Saïd. Le canal maritime lui-même sera élargi et doublé dans une partie de sa longueur, suivant les termes de la convention conclue par M. de Lesseps avec le gouvernement anglais, à la suite des événements de 1882-83. (*V.* ÉGYPTE.)

La construction du canal maritime, du canal d'eau douce, et des gares, bassins et ateliers appartenant à la compagnie, les travaux de réparations et d'amélioration exécutés de 1869 à la fin de 1883 ont coûté 488,055,019 fr. Depuis 1872 les recettes annuelles donnent un excédent sur les dépenses. En 1883, les recettes ont été de 68,523,344 fr.; et les dépenses de 30,772,248 fr., soit un excédent de 37,751,096 fr. pour les recettes. Le mouvement du canal a plus que doublé depuis 1876 : il était à cette époque de 1,457 navires, jaugeant 2,096,772 tonneaux. En 1883, il s'est élevé à 3,307 navires, jaugeant 5,776,823 tonneaux. L'Angleterre compte dans ce total pour les 2/3 des navires et les 4/5 du tonnage. La France vient ensuite, mais avec 300 navires et 567,000 tonneaux seulement. Le tarif a été réduit de 12 fr. 50, 1878, à 9 fr. 50 par tonne, 1883, et les droits de pilotage ont été supprimés. Le nombre des passagers transportés à travers le canal, à raison de 10 fr. par voyageur, a été, en 1883, de 119,177, dont 67,678 passagers civils et 51,499 militaires. Après avoir entravé de tout leur pouvoir l'exécution du canal, les Anglais en ont vite reconnu l'immense utilité. Ils n'ont rien épargné depuis 1876 pour accaparer à eux seuls la direction et les bénéfices de l'entreprise, et ils y auraient sans doute réussi, lorsqu'ils ont occupé l'Égypte en 1882, sans la résistance habile et strictement légale que M. de Lesseps a su jusqu'ici opposer à leurs empiétements. (*V.* ÉGYPTE.)

V. F. de Lesseps, *Lettres, Journal et documents pour servir à l'hist. du canal de Suez*, 5 vol.; O. Ritt, *Hist. de l'isthme de Suez*, 1869, avec plans; Silvestre, *l'Isthme de Suez, 1854-69*, in-12; Sorin, *Suez, hist. de la jonction des deux mers.* — *V.* le *Plan en relief* du canal, par l'amiral Pâris.
C. D—Y, G. H. et E. D—Y.

SUFFECTUS CONSUL, nom donné, sous l'empire, aux consuls purement honorifiques, autres que ceux qui étaient en charge le 1er janvier pour les deux premiers mois et qui donnaient leur nom à l'année : ceux-ci étaient dits *ordinaires, ordinarii.* (*V.* CONSULS.) G. L.-G.

SUFFÈTES. *V.* CARTHAGE et PHÉNICIE.

SUFFETIUS. *V.* MÉTIUS FUFFÉTIUS.

SUFFETULA. *V.* SPAITLA.

SUFFIBULUM, voile de Vestale chez les anc. Romains. Il était blanc, quadrangulaire, bordé de pourpre, et descendait jusqu'au jarret. C. D—Y.

SUFFOLK (COMTES DE), titre successivement porté par les familles anglaises de la Pole ou de Poll, 1388, de Brandon, 1513, et de Howard, 1603.

SUFFOLK (WILLIAM DE LA POLE, COMTE, PUIS MARQUIS ET DUC DE), servit sous Henri V contre la France, se signala au siège de Rouen en 1419, reçut, en 1429, le commandement en chef des troupes qui assiégeaient Orléans et fut contraint par Jeanne d'Arc de se retirer; la même année, elle le battit encore et lui enleva Jargeau. Plus tard, il fut accusé de trahison et de concussion, et décapité, 1451.

SUFFOLK (CHARLES BRANDON, DUC DE), ami d'enfance et favori de Henri VIII, fut créé duc en 1513, ramena de France, après la mort de Louis XII, Marie d'Angleterre, jeune veuve de ce prince, lui plut et obtint sa main, 1515.

SUFFOLK, comté de l'E. de l'Angleterre, baigné par la mer du Nord à l'E., 3,843 kil. carr.; 356,863 hab. Rivières : l'Ouse et la Waveney qui le bornent au N., la Stour qui le limite au S.; le Gipping, l'Alde, la Blyth et le Lark. Ses manufactures de laine ont décliné. Fabr. d'étoffes de soie à Hadleigh et Glemsford. Exploit. de pierres à feu à Brandon. Récolte de houblon. Beau bétail. Cap. Ipswich; v. princ. : Bury-Saint-Edmund, Lowestoft et Sudbury.

SUFFRAGE (DROIT DE) (*jus suffragii*) *chez les Romains*, droit de participer aux comices à Rome; faisait partie du *droit de cité.* (*V.* CITÉ.) G. L.-G.

SUFFRAGE (DROIT DE) *chez les modernes.* (*V.* ÉLECTORALES [LOIS].)

SUFFRAGE UNIVERSEL, système de vote par l'universalité des citoyens pour l'élection des représentants et des magistrats, l'adoption des lois ou des mesures d'intérêt général. Il était d'usage chez les anciens, dans les républiques démocratiques, particulièrement en Grèce et à Rome, pour tous les citoyens, quelquefois avec une restriction d'âge pour les vieillards. (*V.* CITÉ ROMAINE.) Il embrassait toutes les magistratures. — Le suffrage universel fut introduit pour la première fois en France par la Constitution de 1791, mais pour les citoyens inscrits au rôle de la garde nationale et payant une contribution équivalant à 3 journées de travail. Ils choisissaient directement les magistrats municipaux, et choisissaient seulement les électeurs chargés d'élire aux fonctions supérieures. — La Constitution de 1793 ne mit aucune condition à l'aptitude de l'électeur, et rendit toutes les élections directes; — celle de l'an III rétablit les restrictions de 1791; — celle de l'an VIII, et l'acte de 1802 qui la modifia, n'exigeaient aucune contribution pour le droit du suffrage, mais rendaient ce droit à peu près illusoire. (*V.* CONSTITUTIONS.) — Le suffrage universel direct a été proclamé de nouveau à la révolution de 1848, par décret du 5 mars du gouvernement provisoire; la loi organique du 19 mars 1849 le régla; celle du 31 mai 1850 le modifia; la Constitution du 14 janvier 1852, du second Empire, le maintint, et il a été conservé et garanti par la constitution républicaine de 1875 : il s'applique à l'élection des membres du Corps législatif, des conseils généraux et des conseils municipaux, et tout citoyen majeur de 21 ans, jouissant de ses droits civils, peut l'exercer. — Le suffrage universel a été employé encore dans des circonstances extraordinaires, telles que le vote sur les Constitutions de 1793, de l'an III et de l'an VIII; sur le Consulat à vie, 1802; l'établissement de l'Empire, 1804; la présidence et les pouvoirs extraordinaires de Louis-Napoléon, décembre 1851; le rétablissement de l'Empire, décembre 1852; le plébiscite du 8 mai 1870. (*V.* FRANCE et PLÉBISCITE.)

SUFFREN-DE-SAINT-TROPEZ (PIERRE-ANDRÉ, BAILLI DE), l'un des plus grands hommes de mer de la France, né en 1726 au château de Saint-Cannat (Provence), tué dans un duel en 1788, entra dans la marine royale en 1743, fit plusieurs campagnes contre les Anglais, devint enseigne en 1747, et tomba entre leurs mains au combat de Belle-Isle en 1748. Il fut admis dans l'ordre de Malte en 1749, y obtint le titre de bailli, servit avec distinction sur l'escadre de La Galissonnière, contribua à la prise de Mahon en 1756. En 1765, il fit partie de la malheureuse expédition de Larache. Commandant de vaisseau, en 1778, dans la flotte de l'amiral d'Estaing, qui allait seconder Haider-Ali dans les Indes, on lui confia, en 1781, 5 navires, à la tête desquels il battit au Cap l'escadre du commodore Johnston. Nommé chef de l'escadre des Indes, 1782, il fit alliance avec Haider-Ali, livra en 7 mois 4 combats à l'amiral anglais Hughes, prit Négapatam, Trinquemale, et maintint sa supériorité jusqu'à la paix de Versailles, 1783 On créa pour lui une 4e place de vice-amiral, qui fut supprimée après sa mort.

V. Cunat, *Hist. du bailli de Suffren*, 1852; Roux, *le Bailli de Suffren dans l'Inde*, 1863.

SUFFREN-DE-SAINT-TROPEZ (LOUIS-JÉROME), frère aîné du précédent, né à Saint-Cannat en 1722, m. à Turin en 1796, évêque de Sisteron en 1764, puis de Nevers, fit creuser en 1780, aux environs de Sisteron, un canal qui a gardé son nom et dont l'établissement a donné une valeur considérable au pays.

SUGER (L'ABBÉ), né d'une famille pauvre, vers 1082, près de Saint-Omer (comté d'Artois), ou à Saint-Denis en France, ou à Toury dans la Beauce, m. en 1152, fut condisciple de Louis VI à l'abbaye de Saint-Denis, dont les moines l'avaient accueilli et élevé. Nommé abbé en 1123, il réforma, sur l'invitation de St Bernard, ce monastère; puis, ministre et et conseiller de Louis VI et de Louis VII, rendit une sévère justice, corrigea les lois; il dirigea les relations extérieures et la guerre, et seconda enfin l'essor de la révolution communale. Pendant la 2e Croisade, qu'il avait désapprouvée, il fut investi de la régence du royaume, 1147-49, et mérita le nom de *Père de la Patrie*, que Louis VII lui donna le premier. Suger blâma le divorce de Louis VII. Lui-même, en 1152, cédant aux sentiments de l'époque, il prêcha et prépara une Croisade : 10,000 pèlerins étaient rassemblés, quand il mourut, à 70 ans environ. Pendant les dix dernières années de sa vie, au milieu du tumulte des affaires et de l'opulence de sa haute position, il vécut dans les rigueurs de la plus austère piété. On a de Suger une *Vie de Louis VI*, en latin, quelques écrits sur l'administration de l'abbaye de Saint-Denis, et des *Lettres*, où il est partial pour les rois (*V.* les Collections de Duchesne, t. IV, de Martène, et de Guizot, t. VIII). Suger, politique habile, affermit la puissance royale à l'intérieur et à l'extérieur, éleva la condition des paysans, protégea l'agriculture, le commerce, l'industrie, et posa les premiers fondements de l'administration publique et des finances. Le premier, dit-on, il fit recueillir les *Grandes Chroniques* de Saint-Denis, achevées sous Louis IX, et commença une réédification de l'église abbatiale de Saint-Denis, 1140.

V. Hist. de Suger, par D. Gervaise, 1721; Garat, *Éloge de Suger*, 1779; Nettement, *Hist. de Suger*, 1842; de Carné, *Études sur les fondateurs de l'unité nationale en France*, 1848; F. Combes, *l'Abbé Suger, hist. de son ministère et de sa régence*, 1853; P. Clément, *Portraits historiques*,

1855; A. Huguenin, *Suger et la monarchie française au douzième siècle*, 1857.

SUGGESTUS ou **SUGGESTUM**, espèce de grand piédestal pour haranguer la foule, chez les anc. Romains; c'était, dans les villes, une construction permanente, en pierre : les fameux *Rostres* de Rome (*V. ce mot*) étaient un Suggestum ; et dans les camps une construction de gazon, de pierres sèches, ou un échafaud de bois. C. D—y.

SUHL, v. du roy. de Prusse (Saxe), rég. d'Erfurt, sur l'Aue ou Lauter; 9,937 hab. Direction et tribunal des mines. Forges à fer, fabr. d'armes renommées, de quincaillerie et de cuirs. Produits chimiques.

SUHM (Pierre-Frédéric), historien, né à Copenhague en 1728, m. en 1798, fils d'un amiral, fut assesseur au tribunal de la cour en 1748, puis gentilhomme de la Chambre, conseiller de conférence, chambellan et enfin historiographe royal.

Ses plus importants ouvrages sont : *Essai de quelques améliorations dans l'ancienne histoire dano-norvégienne*, in-4°, 1757; *Esquisse hist. sur l'origine des peuples, introduction à l'histoire de ceux du Nord*, in-4°, 17[illegible]; *de l'Origine des peuples du Nord*, in-4°, 1770; *d'Odin et de la mythologie scandinave*, in-4°, 1771; *Hist. de l'émigration des peuples du Nord*, 2 vol. in-4°, 1772-73; *Hist. critique du Danemark au temps du paganisme*, 4 vol. in-4°, 1774-81; *Hist. du Danemark*, 14 vol. in-4° jusqu'à 1400, 1782-1828. Il a fait imprimer, 1789 et 1794, en arabe et en latin, les *Annales moslemici Abulfedæ*, trad. par Reiske, et les 4 derniers vol. des *Scriptores rerum danicarum* de Langebek. A. G.

SUIDAS, lexicographe grec dont la patrie et l'époque sont inconnues, et que l'on suppose généralement avoir vécu vers le xe siècle. Il est auteur d'un *Lexique* historique, biographique et géographique, où l'on trouve une foule de détails sur les écrivains de l'antiquité, dans tous les genres, et un assez bon nombre de passages d'auteurs aujourd'hui perdus.

Les meilleures éditions sont celles de Ludolf Kuster, 1705, avec la trad. latine de Jér. Wolf, revue par Portus; de Gaisford, 1834; de Bernhardy, 1834-53; de Bekker, 1854. — Kuster, *Diatribe de Suida*, 1701; Volkmann, *de Suidæ biographiis quæstiones*, 1861, 1867, 1873.

P—t et S. Re.

SUINDINUM ou **CENOMANI**, v. de la Gaule (Lyonnaise IIIe), cap. des Cénomans; auj. *Le Mans*.

SUINTILA, roi des Wisigoths d'Espagne, 621-31, par l'élection des grands, réforma les lois, protégea le peuple contre l'oppression des ducs et des comtes, chassa les Grecs des Algarves, mécontenta la nation en associant au trône son fils Ricimer, encore enfant, et fut détrôné par Sisenand, gouverneur de la Septimanie.

SUIONES, anc. peuple de la Scandinavie, originaire, à ce qu'on croit, de la Germanie, paraît avoir donné son nom à la Suède, qu'on appelait *Sueonia* au moyen âge.

SUIPACHA, riv. de Bolivie. (*V.* Juan [San-].)

SUIPPES, ch.-l. de cant. (Marne), arr. de Châlons, sur la Suippe affl. de l'Aisne; 2,286 hab. Filatures de laines; fabriques de châles, mérinos, flanelles et napolitaines. Comm. de bestiaux, grains et laines.

SUIR, riv. d'Irlande (Munster), naît dans le comté de Tipperary, passe à Waterford et se joint au Barrow pour former le havre de Waterford; cours de 155 kil., navigable depuis Carrick.

SUISSE ou **CONFÉDÉRATION HELVÉTIQUE**, *Helvetia* des Anciens, État de l'Europe centrale, bornée au N. par le grand-duché de Bade, dont elle est séparée par le Rhin, au N.-E. par le lac de Constance, qui la sépare du Wurtemberg et de la Bavière, à l'E. par le Tyrol et la principauté de Lichtenstein, au S. par les Alpes qui la séparent de l'Italie, à l'O. par la France (Haute-Savoie, Ain, Jura, Doubs) et par l'Alsace, dont elle est séparée par les Alpes, le lac Léman, le Rhône, le Jura et le Doubs; entre 3° 44′ et 8° 5′ long. E., 45° 50′ et 47° 50′ lat. N.; 348 kil. de l'O. à l'E., sur 212 du N. au S. Superf., 41, 346 kil. carr.; pop., 2,846,102 hab. Cap. Berne, siège du gvt fédéral; c'était avant 1848, alternativement, Berne, Zurich et Lucerne, chacune pendant 2 ans. — *Description physique*. La Suisse est un des pays les plus montagneux de l'Europe et le plus élevé, avec le Tyrol et la Savoie. Du massif central du Saint-Gothard partent 5 grandes chaînes : Alpes Pennines à l'O. (Rosa, Cervin, Simplon, Grand-Saint-Bernard, Mont-Blanc); Alpes Bernoises au N.-O. (Shreckhorn, Finsteraarhorn, Jungfrau); montagnes entre l'Aar, la Reuss et la Linth, au N. (Galenstock, Titlis, Pilate, Rigi); Alpes d'Uri et de Glaris au N.-E.; Alpes centrales et Rétiques au S.-E. (Bernardino, Splugen, Maloja, Septimer, Selvretta). Après le mont Blanc, qui a 4,810 m., le point culminant des Alpes suisses est le pic Dufour, 4,638 m., dans le massif du mont Rosa. Ce sont les Alpes qui en font une des plus belles et des plus curieuses contrées du monde. Le Jura (mont Tendre, Dôle, Chasseron, Chasseral) traverse les cantons de Vaud, Neuchâtel, Berne, Soleure, Bâle et Argovie, du S.-O. au N.-E. On donne le nom de *plateau de la Suisse* (*Hochebene*) à une plaine ondulée qui commence à l'extrémité N. du lac de Genève, se continue jusqu'au lac de Constance et se termine à la *Wasser Scheide*, chaîne de collines boisées entre le Rhin et le Danube. L'altitude de ce plateau varie de 250 à 390 m. — Les glaciers des Alpes, surtout des Alpes Bernoises (Aletsch, Finsteraarhorn, Jungfrau) et des Alpes Pennines (Mont Rosa, Matterhorn), sont les réservoirs qui alimentent les plus grands fleuves de l'Europe, et la Suisse est proportionnellement la contrée européenne la plus riche en eaux. Le Rhin et le Rhône prennent naissance au Saint-Gothard. Le Rhin reçoit l'Aar, dont le bassin s'étend de l'O. à l'E. depuis le lac de Joux jusqu'à la frontière des Grisons, et qui, grossi de Reuss et de la Limmat, apporte au fleuve les eaux de 14 cantons. Le Tessin traverse le canton auquel il a donné son nom; l'Inn arrose une partie de la Valteline et du pays des Grisons. La plupart de ces cours d'eau sont en partie navigables; les nombreuses chutes qu'ils forment ont contribué à développer l'industrie helvétique, en lui fournissant une force motrice aussi économique que facile à utiliser. — La Suisse renferme un nombre considérable de lacs : les principaux sont ceux de Genève, de Constance, de Neuchâtel, de Lucerne ou des Quatre-Cantons, de Zurich, de Lugano, de Thoune, de Bienne, de Brienz, de Morat, de Zug, de Wallenstadt, de Sempach, de Hallweil, etc.; 27 lacs de plaine ou de montagne, dont l'étendue varie de 1 à près de 600 kil. carr. (le lac Léman, 578 kil. carr., — le lac de Constance, 539 kil. carr.). — Les canaux sont au nombre de 7 : ce sont ceux de Mœllis et de la Linth, conduisant les eaux de la Linth dans le lac de Wallenstadt, de Stockalper, de la Kander, de la Lütschine du Renggbach, de la Glatt, d'Entreroches (projeté) entre les lacs de Genève et de Neuchâtel. — Le climat de la Suisse est généralement froid; il varie beaucoup, suivant le degré d'élévation et l'exposition des lieux; en 8 ou 10 heures de marche on passe du froid le plus rigoureux à la température des contrées méridionales : dans certaines localités, le thermomètre centigrade monte en été jusqu'à +31; dans quelques endroits il est descendu en hiver jusqu'à —31. La pluie est tout aussi inégalement répartie. La température moyenne des régions montagneuses est de +8°,50 pour l'été, et de — 10°,25 pour l'hiver. Elle est, au Saint-Bernard, de 0°. En général, l'air est serein, pur et salubre, excepté dans les plaines ou les vallées basses et humides. Les orages sont fréquents et d'une violence extrême; la grêle cause annuellement de grands ravages. Les tremblements de terre se font souvent sentir; on en compte près de 600 depuis le xvie siècle. — Quelques régions de la Suisse sont d'une grande fertilité; mais plus du quart de la superficie totale, occupé par les eaux, les glaciers ou les rocs, est stérile. La récolte des grains est insuffisante, et le blé étranger entre pour un tiers dans la consommation. Quatre cantons seulement suffisent à leurs besoins : Lucerne, Fribourg, Soleure et Schaffhouse. La culture de la pomme de terre est considérable; sauf Uri, Unterwalden, Appenzell et Bâle-Ville, tous les cantons récoltent ce qu'ils consomment. La Suisse produit du vin (Tessin, Valais, Zurich, Neuchâtel, Vaud, Saint-Gall, 1,200,000 hectolitres valant une trentaine de millions), des fruits, du chanvre et du lin, des plantes officinales et beaucoup de bois. A mesure qu'on monte sur les montagnes, on voit la végétation changer et dépérir, les troupeaux diminuer de taille et de force. Au pied de ces gigantesques barrières sont les richesses des campagnes cultivées; viennent ensuite les noyers, les châtaigniers et les arbres dont les feuilles tombent en automne; la culture du froment y varie entre 1,250 et 1,350 m. d'altitude. On trouve des chênes jusqu'à 900 m.; les hêtres cessent en se rabougrissant à 1,465 m., et la forêt ne se compose plus que d'érables, d'épicéas, de sapins et de sorbiers des oiseleurs; les arbres verts, tels que le sapin et le mélèze, y cessent vers 1,800 m.; on rencontre encore le bouleau vers 2,000 m., et le pin cembre vers 2,100 m. Au delà ne se trouvent plus que d'humbles taillis, puis la verdure disparaît insensiblement, les lichens seuls couvrent les rochers; enfin la nature, longtemps chétive et laide, devient imposante et terrible, et montre, au-dessus des noirs sapins, une ceinture de neige et de glace d'une prodigieuse élévation. Les vallées et les pentes moyennes présentent de vastes et excellents pâturages, qui nourrissent de nombreux troupeaux. On entretient annuellement 600,000 vaches laitières, 370,000 moutons, 400,000 chèvres, 350,000 porcs, 100,000 chevaux. Les bêtes à cornes ont envahi les hautes montagnes aux dépens des moutons et des chèvres. Le beurre et le fromage forment une branche importante de l'industrie du pays (gruyère des Alpes, de Fribourg et du Jura). Les animaux particuliers à la Suisse sont la marmotte, le bouquetin et le chamois. Ces deux derniers deviennent très rares. Les lacs sont poissonneux. Les richesses minérales consistent en granit, marbre, albâtre, cristal, fer, cuivre, etc. Mais l'exploitation des mines n'est pas active. Il y a beaucoup de sources minérales et thermales. On compte 246 bains, dont les plus renommés sont ceux de Baden (Argovie), Blumens-

tein, Gurnigel (Berne), l'Alvaz, Bex (Vaud), Lavey, Loueche (Valais), [illegible] (Grisons), Pfeffers (Saint-Gall), etc.

La [illegible] suisse se compose de 22 [illegible] souverains, ou plutôt de 19 cantons et de 6 [illegible] cantons, ayant tous les mêmes droits dans la confédération. Ce sont :

Cantons.		Chefs-lieux.
1. Zurich.		Zurich.
2. Berne.		Berne.
3. Lucerne.		Lucerne.
4. Uri.		Altorf.
5. Schwytz.		Schwytz.
6. Unterwalden.	Oberwalden.	Sarnen.
	Nidwalden.	Stanz.
7. Glaris.		Glaris.
8. Zug.		Zug.
9. Fribourg.		Fribourg.
10. Soleure.		Soleure.
11. Bâle.	ville.	Bâle.
	campagne.	Liestal.
12. Schaffhouse		Schaffhouse.
13. Appenzell.	Rhodes inter.	Appenzell.
	Rhodes exter.	Hérisau.
14. Saint-Gall.		Saint-Gall.
15. Grisons.	Ligue Grise. Ligue Cadée ou de la maison de Dieu. Ligue des dix droitures.	Coire.
16. Argovie.		Aarau.
17. Thurgovie.		Frauenfeld.
18. Tessin.		[illegible]
19. Vaud.		Lausanne.
20. Valais (conféd. des 13 dizaines).		Sion.
21. Neuchatel.		Neuchâtel.
22. Genève.		Genève.

Gouvernement. La loi fondamentale est la constitution fédérale proclamée le 29 mai 1874. L'autorité suprême est partagée entre 4 pouvoirs : 1° l'*Assemblée fédérale* ou corps législatif de la Confédération. Elle a le droit exclusif de conclure des traités, de déclarer la guerre, etc. Les lois fédérales non urgentes doivent être soumises au plébiscite, si [illegible],000 citoyens suisses ou 8 cantons le demandent. L'Assemblée est composée du *Conseil national* et du *Conseil des États*. Il y a 145 députés au Conseil national, élus pour 3 ans par le suffrage universel, 1 membre par 20,000 habitants. Tout citoyen suisse, majeur et de condition laïque est éligible. Le Conseil des États comprend 44 membres, 2 par canton ; — 2° le *Conseil fédéral* ou pouvoir exécutif, composé d'un président, d'un vice-président, de 5 [illegible] nommés pour 3 ans par l'Assemblée fédérale, qui les choisit parmi les citoyens suisses éligibles au Conseil national. Le président, qui est le président de la Confédération, est choisi, ainsi que le vice-président, pour 1 an par le Conseil fédéral parmi ses propres membres; — 3° la *Chancellerie fédérale*, qui relève du Conseil fédéral ; elle comprend : le chancelier de la Confédération et les membres du conseil fédéral chargés des départements ministériels : affaires extérieures, intérieur, justice et police, affaires militaires, finances et douanes, commerce et agriculture, postes et chemins de fer ; — 4° le *Tribunal fédéral*, composé de 9 membres, dont un président et un vice-président, et de 9 remplaçants nommés pour 6 ans par l'Assemblée fédérale. Il peut juger en matière de droit civil entre la Confédération et les cantons, entre 2 cantons, entre les cantons et les corporations ou des particuliers. Pour la justice criminelle, il se divise en Chambres des mises en accusation, des affaires criminelles et en cour de cassation.

Finances. Pour 1884, les recettes du budget fédéral s'élevaient à 47,605,079 fr., et les dépenses, à 46,100,092 fr. Il n'y a pas de dette publique. Le total des budgets cantonaux s'élève à 40 millions de fr. environ pour les recettes, et à une somme à peu près égale pour les dépenses. — La Suisse fait partie de l'union monétaire.

Armée. A l'exception de la gendarmerie, la Suisse n'a pas d'armée permanente. Mais le service est obligatoire, en cas d'appel : 1° dans l'armée régulière (*Bundesauszug*), pour tous les citoyens de 20 à 32 ans ; 2° dans la *landwehr* pour tous les citoyens âgés de 33 à 44 ans. Le total des forces dont la Suisse pourrait disposer s'élève à 114,928 hommes pour l'armée régulière, 85,826 pour la landwehr, en tout 200,774 hommes.

Instruction publique. Elle est très répandue : [illegible] sont tenus de faire instruire leurs enfants, sous peine d'amende et même d'emprisonnement. L'instruction est gratuite pour les pauvres à tous les degrés (7,000 écoles primaires avec 120,000 élèves). La Suisse française fournit des instituteurs et des institutrices à tous les pays du N. de l'Europe. Les pensionnats sont nombreux, bien dirigés, et attirent un grand nombre d'élèves de l'étranger. Il y a 3 universités, Bâle, Zurich et Berne, organisées comme les universités allemandes, et à Zurich une célèbre école polytechnique où enseignent [illegible] professeurs. Genève et Lausanne ont des Académies où se font des cours assez semblables à ceux de nos Facultés de France. Pour l'enseignement secondaire il y a des écoles cantonales, des [illegible], des écoles industrielles [illegible]. Il y a [illegible] de 7 [illegible] dont 3 [illegible] dans les [illegible]. L'[illegible] de Neuchâtel et les [illegible] de jésuites à Fribourg et à Sion ont été supprimés en 1848. Les universités et les académies [illegible]. La presse [illegible] a été [illegible] Il se publie 412 journaux, 290 en allemand, 115 en français, 17 en italien, [illegible] romanche.

Population et races. La population est de 2,[illegible] Suisses et de 211,0[illegible] étrangers ; [illegible] 4 races distinctes, parlant chacune un [illegible] : les Allemands, qui occupent le N. et l'E., parlent un allemand [illegible] qui se divise en plusieurs patois. Ils sont au nombre de 2,0[illegible]0,792 dans les cantons de Bâle, Argovie, Zurich, Schaffhouse, Thurgovie, [illegible], Lucerne, Zug, Schwytz, Uri, Unterwalden, [illegible] une partie de ceux de Soleure et de Berne. Les [illegible] occupent les cantons de Genève, Vaud, Valais, Neuchâtel, une grande partie de Fribourg, quelques vallées des cantons de Bâle et de Berne, une partie de Soleure ; [illegible] assez purement, et renferme seulement [illegible] locaux. Les Italiens (161,923) sont répandus dans le Tessin, quelques vallées des Grisons et une partie du Valais. Les [illegible] ou Romans (38,705), qui habitent les Grisons, l'Oberland et l'Engadine, parlent la langue romane, sorte de latin corrompu. Malgré cette diversité de races et de langues, une [illegible] communauté d'intérêts a fait de la Suisse une [illegible] nation, et donne à ce peuple une physionomie particulière.

Religions. L'[illegible] est en partie [illegible]. Il y a 1,667,109 protestants (586 sur 1,000 hab.), 1,1[illegible],[illegible]2 catholiques (40[illegible] sur 1,000 hab.). Les cantons protestants sont : Bâle, Zurich, Schaffhouse, Vaud, Neuchâtel, Berne ; les cantons catholiques : Soleure, Valais, Tessin, Fribourg, Lucerne, Zug, Schwytz, Uri, Unterwalden ; les cantons mixtes : Argovie, Thurgovie, Saint-Gall, Appenzell, Grisons, Glaris, Genève. On trouve encore [illegible], quelques frères Moraves et 7,373 juifs. La Suisse est divisée en 5 évêchés, qui relèvent directement [illegible] sont établis à Lucerne [illegible], Coire, Sion, Saint-Gall, et Fribourg (résidence de l'évêque de Genève et de Lausanne). Le [illegible] a [illegible] 1885 un *administrateur apostolique*. En 1876 on a établi à Berne un évêché pour les vieux catholiques.

Industrie et commerce. [illegible] atteint, dans la Suisse française, un haut degré de perfection ; 1,600,000 montres par an d'une valeur de 90 millions. Dans le N. et dans l'O., on s'occupe surtout de la fabrication des étoffes de soie (Zurich), des rubans de soie (Bâle), des mousselines, indiennes, etc. (Saint-Gall et Schaffhouse) ; Berne fabrique les tissus de lin et de chanvre, [illegible], etc. Il y a plus de 70,000 personnes occupées à la fabrication des chapeaux de paille et des tresses. Placée entre l'Allemagne, l'Italie et la France, la Suisse fait un commerce de transit considérable. Bâle, Berne, Genève, Zurich, Lucerne, Coire, sont les places les plus importantes. Rien que pour les [illegible] l'exportation suisse s'élève à 2[illegible] millions par an. Le nombre des personnes employées dans les diverses industries est de plus de 1 million ; le commerce en occupe 2[illegible] ; les transports 112,000, l'agriculture, les industries agricoles ou forestières, la chasse et la pêche, 1,150,[illegible].

Histoire. Les Helvètes étaient une tribu gauloise. Soumise par César, l'Helvétie fit partie de la [illegible] Séquanaise. Lors de l'invasion des Barbares, elle devint la proie des tribus germaniques. Comprise dans l'empire des Francs, elle parvint à un degré de prospérité remarquable, mais qui s'évanouit sous les successeurs de Charlemagne. Lorsque Rodolphe III légua à Conrad le Salique les deux Bourgognes sous le nom de royaume d'Arles, 930, la Suisse, comprise dans le legs, devint province immédiate de l'Empire. L'administration en fut confiée aux ducs de Zähringen. Mais la noblesse helvétique, ecclésiastique et séculière (les évêques de Coire et de Bâle, l'abbé de Saint-Gall et l'abbesse de Seckingen, les comtes de Zähringen, de Kybourg, de Habsbourg, de Tockenbourg, etc.), profitant de l'éloignement ou de l'indifférence des empereurs, conserva, sous une [illegible] indépendance et menaça la liberté des bourgeois. Cependant, malgré les prétentions et les fréquentes [illegible] des seigneurs, les villes suisses avaient, au XII[e] siècle, une certaine importance. Zurich était célèbre par l'activité de son commerce et ne relevait que de l'Empire. Bâle, [illegible] soumise à son évêque, jouissait des privilèges [illegible] municipal ; Berne et Fribourg, dont la fondation [illegible] au delà du XII[e] siècle, firent de rapides progrès, et, en 1218, Fribourg fut, ainsi que Zurich, élevée [illegible] au rang de ville libre impériale. Mais à partir de l'avènement du comte Rodolphe à l'Empire, 1273, la maison de Habsbourg devint toute-puissante en Suisse. [illegible] d'Uri, Schwytz et Unterwalden [illegible] Rodolphe, par respect [illegible]. Albert I[er]

entreprit de convertir en souveraineté les droits de patronage que sa famille exerçait sur les trois cantons. Suivant la tradition généralement admise, mais contestée cependant de nos jours, la tyrannie de ses baillis, et surtout d'Hermann Gessler, donna lieu à la formation de la *Ligue helvétique*. Trois héros, Stauffacher de Schwytz, Furst d'Uri et Melchthal d'Unterwalden, chacun avec 10 amis de son choix, se réunirent la nuit, sur la place solitaire du Ruth, au bord du lac Waldstetter, sur les confins d'Uri et d'Unterwalden (7 nov. 1307), et jurèrent de s'armer pour les libertés de l'Helvétie. Au 1er jour de l'an 1308, le soulèvement éclata; les forts d'Albert furent rasés, ses baillis mis à mort ou chassés, et tous les habitants des trois cantons, s'étant réunis à leurs généreux défenseurs, arrêtèrent une ligue solennelle de dix ans. La mort d'Albert sur la Reuss, 1308, et la défaite de son fils Léopold dans les défilés de Mortgarten, 1315, consolidèrent leur union et leur indépendance; ils conclurent alors la ligue perpétuelle de Brunnen. Lucerne, 1332, Zurich, Glaris, 1351, Zug, 1352, et Berne, 1353, dont le gouvernement intérieur était républicain, entrèrent successivement dans la ligue. Dès lors, les 8 cantons, surtout ceux de Berne et de Zurich, s'étendirent aux dépens de la noblesse rurale, qu'ils admirent plus tard aux franchises de leur commune. La Suisse devint ainsi un pays libre, bien que comprise encore dans les limites de la souveraineté nominale de l'Empire. Cependant, la maison d'Autriche n'avait pas renoncé à ses ressentiments ni à ses projets de conquête; les batailles de Sempach, 1386, et de Næfels, 1388, furent suivies de la trêve de Zurich, 1389, qui régla les droits respectifs de la Confédération et de la maison de Habsbourg. Ces droits furent violés par les Suisses eux-mêmes, qui, après avoir secoué le joug des princes autrichiens, voulaient s'agrandir à leurs dépens. L'empereur Frédéric III appela contre eux les bandes mercenaires de France (*malandrins, routiers, Armagnacs*); le Dauphin Louis (Louis XI) s'approcha de Bâle à la tête de 40,000 hommes; les cantons qui, depuis 2 mois, assiégeaient Zurich, alliée de l'Autriche, détachèrent 1,600 des leurs, qui furent écrasés à la bataille de Saint-Jacques, 1444. Mais le Dauphin, qui avait à se plaindre de Frédéric, fit la paix avec les Suisses, et cultiva dès lors leur amitié. — A cette époque d'agrandissements territoriaux, les hostilités éclatèrent à l'intérieur. Zurich et Schwytz furent en guerre pendant 10 ans, 1440-50. Tous les cantons prirent parti pour Schwytz, et de là vint le nom de *Suisses* [illegible], que l'usage rendit commun à tous les confédérés. La paix fut conclue avec la France en 1453, et, en 1460, la Thurgovie fut conquise. — La Suisse se vit menacée par Charles le Téméraire, duc de Bourgogne : tous les cantons s'unirent dans un même effort; la Lorraine et [illegible] eux. Néanmoins ils n'étaient que 34,000 contre 60,000. Malgré l'infériorité du nombre, les Suisses [illegible] batailles, à Granson, à Morat, 1476, et à Nancy, 1477. Modérés dans la victoire, ils refusèrent les offres de la Franche-Comté, qui voulait entrer dans la confédération, et ne se décidèrent pas sans difficultés à s'adjoindre deux nouveaux cantons, Fribourg et Soleure, 1481. C'est à cette époque que les Suisses commencèrent à se mettre à la solde des puissances étrangères. Leur bravoure éprouvée les faisait rechercher de tous côtés. La France, Rome et Venise eurent dès lors à leur service de nombreuses troupes de mercenaires suisses. Les dissensions intérieures commençaient à renaître au sein de la confédération, lorsqu'un danger commun en resserra les liens. L'empereur Maximilien Ier voulut comprendre la Suisse dans la division en cercles qu'il venait d'organiser en Allemagne. Sur le refus des Suisses, il leur déclara la guerre, de concert avec la ligue de Souabe, 1499. Les Suisses furent 8 fois vainqueurs en 8 mois, et, au traité de Bâle, 1499, l'Empereur dut se désister de ses prétentions. Bâle et Schaffhouse, 1501, Appenzell, 1513, furent admis dans l'alliance perpétuelle, et le nombre des cantons se trouva porté à 13. Les autres pays, tels que Saint-Gall, les Grisons, le Valais, Genève, Neuchâtel, [illegible] et Mulhouse ne figuraient dans la ligue [illegible]. Les *pays sujets*, Thurgovie, Argovie, [illegible] ne jouissaient d'aucun droit politique. — En 1512, les Suisses, qui étaient au service de Maximilien, [illegible] la Lombardie, et, en 1513 [illegible] la victoire de Novare. [illegible] furent avec la France, 1516, [illegible] la [illegible] Zurich, à Berne, à Bâle, et surtout à Genève, qui,

s'unissant à Fribourg et à Berne, parvint à se soustraire à la domination des comtes de Savoie. En 1597, les dissentiments religieux amenèrent la scission du canton d'Appenzell en deux parties distinctes : les Rhodes intérieures (catholiques) et les Rhodes extérieures (protestants). Tant de luttes avaient affaibli la confédération. Pendant la guerre de Trente ans, la France, l'Autriche et l'Espagne se disputèrent la Valteline et les Grisons, qui seraient tombés au pouvoir de l'une de ces puissances sans la sagesse et l'énergie de Zurich et de Berne. Le traité de Westphalie, 1648, reconnut solennellement la Suisse comme État indépendant et neutre. — La guerre civile qui éclata au commencement du XVIIIe siècle entre les habitants de Toggenbourg et l'abbé de Saint-Gall, se termina par le triomphe des cantons protestants, 1712. Une paix générale fut conclue à la diète d'Aarau, au grand avantage des vainqueurs. La Suisse fut tranquille jusqu'à la Révolution française; mais alors l'agitation y devint générale, des troubles éclatèrent partout : en 1798, le Directoire exécutif de France, profitant de l'état du pays de Vaud, insurgé contre Berne, y fit admettre nos soldats à titre de libérateurs. Toutes les populations sujettes des treize cantons se déclarèrent libres; Berne tomba au pouvoir des Français; l'ancienne confédération fut dissoute; la Suisse forma, sous le nom d'*Helvétie*, une république partagée en 18 cantons égaux; Genève, l'évêché de Bâle et Mulhouse firent partie de la république française. — La Suisse devint le théâtre de la guerre entre les Français, les Autrichiens et les Russes. La victoire de Masséna à Zurich la maintint sous le joug de la France. En 1803, le 1er consul Bonaparte donna à la Suisse une organisation nouvelle : un *Acte de médiation* rétablit les cantons et tous les liens fédéraux; le nombre des cantons fut porté à 19 : les 13 anciens, et les Grisons (sans la Valteline), Argovie, Vaud, Saint-Gall, Thurgovie et le Tessin. Après la chute de Napoléon, 1814, l'ancienne Confédération fut rétablie sous la présidence de Zurich. Une constitution, élaborée par la diète réunie à Zurich, fut signée, le 7 août 1815, sous le nom de *Pacte fédéral*. L'adjonction du Valais, de Neuchâtel et de Genève, demandée par le Congrès de Vienne, porta le nombre des cantons à 22. Le traité de Paris reconnut la neutralité perpétuelle de la Suisse, et lui garantit l'intégralité et l'inviolabilité de son territoire dans ses nouvelles limites. La révolution française de 1830 fut pour la Suisse une occasion d'agitations nouvelles; Bâle se morcela en Bâle-Ville et Bâle-Campagne, 1832. Le parti démocratique prouva l'accroissement de ses forces par la révolution du Valais en 1840, les troubles du Tessin en 1841, et ceux de Genève en 1846. La guerre du *Sonderbund* (*V. ce mot*) amena la revision du pacte fédéral de 1815, et l'adoption de la constitution fédérale démocratique du 12 septembre 1848, remplacée aujourd'hui par celle du 29 mai 1874.

V. Wirth, *Description générale et statistique de la Suisse*, Zurich, 1870, [illegible] *la Suisse*, *Études et voyages* [illegible] Lamarre et [illegible], *la Suisse* [illegible] *la Suisse*, [illegible] Monnier, 1875, général Dufour, *Carte topographique de la Suisse*, en 25 f. F. T.

SUISSE ROMANDE, partie de la Suisse où l'on ne parle ni allemand, ni italien, mais français, avec beaucoup de mots du vieux français qu'on appelait le *Roman*, d'où l'on a fait *romande*. C'est la Suisse occidentale, depuis Genève jusqu'à Porrentruy, comprenant les cantons de Vaud, Neuchâtel, Genève; partie de ceux de Fribourg, de Berne (le Jura Bernois) et du Valais (le Bas-Valais).

SUISSES CENT-. V. CENT-SUISSES.

SUKONA, riv. de Russie. (V. SOUKHONA.)

SULAMITE LA. V. SUNAMITE.

SULGAS, nom anc. de la SORGUES.

SULIA, riv. du Vénézuéla. (V. ZULIA.)

SULIAC (SAINT-), vge (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo, petit port sur la rive dr. de la Rance; 975 hab.

SULIKOW JEAN-DEMETRIUS, archevêque de Lemberg, né dans le Palatinat de [illegible], d'une famille noble, m. en 1603, fut secrétaire d'État du roi Sigismond-Auguste, contribua à faire élire Henri de Valois roi de Pologne, en 1573, et s'attacha ensuite à Étienne Bathory.

On a de lui [illegible] *Commentarius brevis rerum Polonicarum* [illegible], Dantzig, 1647, in-4°.

SULINA. V. SOULINA.

SULINARI. V. ALALCOMENÆ.

SULLA. V. SYLLA.

SULLIACUM, nom latin de SULLY.

SULLIAS [illegible] petit pays de l'ancienne France [illegible]

SULLY [illegible] Loire, de [illegible] par [illegible] Bourges,

puis évêque de Paris après la mort de Pierre Lombard, 116[illegible]. Il commença de réédifier l'église Notre-Dame, en 116[illegible], et l'éleva en grande partie. B.

SULLY (EUDES ou ODON DE), né à La Chapelle-[illegible] (Berry), vers 1163, d'une famille illustre, m. en 12[illegible], [illegible] en 1197 à Maurice de Sully sur le siège épiscopal de Paris, eut quelques démêlés avec Philippe-Auguste, et continua la construction de la cathédrale.

SULLY (MAXIMILIEN DE **BÉTHUNE**, DUC DE), baron de Rosny, principal ministre de Henri IV, né en 15[illegible] ou 1560, au château de Rosny, dans la Beauce (Seine-et-Oise), m. en 1641, fut attaché, dès l'âge de 12 ans, à la personne de Henri de Navarre, calviniste comme lui, l'accompagna dans toutes ses guerres et devint peu à peu son ami et son conseiller. Il l'engagea de bonne heure à abjurer le protestantisme, quoique lui-même protestant rigide. Après la conversion du roi, en 1593, il fut chargé de négociations importantes auprès des seigneurs catholiques qu'il fallait gagner, et des chefs calvinistes qu'il fallait retenir dans le parti royal. Mais il ne déploya ses grandes qualités d'administrateur que dans la direction du Conseil des finances et après sa nomination au poste de surintendant, en 1597. Il était, comme il l'a dit lui-même, « conseiller du roi en tous ses conseils ; superintendant des finances, fortifications, bâtiments, ports, canaux et navigation des rivières ; grand maître de l'artillerie, grand voyer de France, gouverneur du Poitou, de la Bastille, de Mantes et de Jargeau; exerçant une autre charge, la plus périlleuse de toutes, celle des intrigues et brouilleries domestiques et de cour. » Il commença par rétablir l'ordre dans les finances, qu'il trouva chargées d'une dette de 332 milions de livres ; esprit positif, pratique, solide, peu novateur, il ne fit pas de grandes réformes, mais il établit une économie rigide, une exactitude toute militaire, qu'il s'imposait à lui-même comme il l'imposait aux officiers de finances, par une sévérité poussée quelquefois jusqu'à la dureté. Il put ainsi suffire aux dépenses excessives du nouveau gouvernement, payer les dettes de l'État, remettre au peuple un arriéré de 20 millions, diminuer annuellement les impôts de 6 millions, et déposer à la Bastille une réserve de 21 millions. Il protégea par tous les moyens l'agriculture, qu'il voyait follement abandonnée par les Espagnols depuis un siècle, et il aimait à répéter ces paroles : « Labourage et pastourage sont les deux mamelles dont la France est alimentée, les vraies mines et trésors du Pérou. » Sully proclama la liberté du commerce des grains, abolit ou réduisit un grand nombre de péages, établissant comme autant de barrières entre les provinces, ouvrit partout de grandes voies de communication, commença le canal de Briare, eut l'idée de celui du Languedoc, encouragea le dessèchement des marais et l'exploitation des mines, etc. Il estimait moins l'industrie, jugeant, avec son austérité puritaine, que la France « n'est point propre à de telles babioles », et remarquant, avec plus de raison, que les villes fournissent de moins bons soldats que les campagnes. Henri IV, dont il avait mérité l'amitié, le créa duc de Sully en 1606 ; jusqu'alors il n'avait porté que le nom de Rosny. Après la mort de Henri, 1610, Sully conserva pendant quelques mois la confiance de la régente, Marie de Médicis ; mais bientôt la sévérité de ses conseils, et même de ses reproches, le rendit odieux au nouveau favori, Concini ; il quitta la cour en 1611, ainsi que la plupart de ses charges, et passa dans la retraite les dernières années de sa vie, gémissant sur l'abaissement de la France et de la royauté, mais blâmant avec énergie les révoltes de ses coreligionnaires. Richelieu le fit maréchal en 1634. Sully a laissé des Mémoires sous le titre bizarre de *Sages et Royales Œconomies d'Estat*, 1634, 1662, 4 vol., écrits sans ordre et avec une pesanteur fatigante, et dans lesquels ses secrétaires, auxquels il les dicta, sont censés lui raconter à lui-même sa propre vie. Ces Mémoires sont très précieux pour l'histoire du règne de Henri IV. Il faut cependant les lire avec circonspection, surtout en ce qui concerne le *grand dessein* prêté à Henri IV. (*V. ce nom.*) L'abbé de l'Écluse en a donné, en 1745, une édition entièrement refondue, annotée et d'une lecture plus agréable, mais qui, pour cette raison même, ne ressemble plus à l'édition originale.

V. Lavisse, *Sully*, 1882. G.

SULLY (HENRI), horloger anglais, m. en 1728, vint en France, abjura l'anglicanisme, et reçut du duc d'Orléans la direction de la manufacture d'horlogerie de Versailles. Ce fut lui qui dirigea le méridien tracé dans l'église de Saint-Sulpice à Paris.

Il a laissé : *Description d'une horloge pour mesurer les temps sur mer*, 1726, in-4° ; *Règle artificielle du temps*, 1737, in-12.

SULLY-LA-TOUR, brg (Nièvre), arr. de Cosne ; 1,840 hab. Jadis seigneurie. Restes d'un anc. château. Usines à fer.

SULLY-SUR-LOIRE, *Sulliacum*, ch.-l. de cant. (Loiret), arr. de Gien, sur la rive g. de la Loire ; 2,582 hab. Patrie de Maurice de Sully, évêque de Paris. Titre d'un duché érigé en 1[illegible] par Henri IV en faveur de [illegible]. On remarque le château de ce dernier, l'église [illegible] et les [illegible] fortifications.

SULMO, auj. *Sulmona*, anc. ville d'Italie [illegible], chez les Péligues, au fond d'un bassin de montagnes, à 19 kil. S.-E. de Corfinium. Fondée par des [illegible], ou, selon d'autres, par un compagnon d'Énée, et détruite par Sylla, puis relevée. Patrie d'Ovide.

SULMO, auj. *Sermonetta*, anc. v. d'Italie (Latium), chez les Volsques, au S. de Norba.

SULPICE (SAINT), évêque de Bourges en 584, m. en 591, a été quelquefois confondu avec le suivant. Fête, le 29 janvier.

SULPICE (SAINT), évêque de Bourges de 624 à 644, fut aumônier de Clotaire II. Fête, le 17 janvier. C'est à lui qu'est dédiée l'église Saint-Sulpice à Paris.

SULPICE (SAINT-), une des plus grandes et des plus belles églises de Paris, située sur la place du même nom, dans le VI[e] arr. Elle s'annonce par un superbe portail de 124m,75 de large sur 41 m. de haut, et composé de 2 ordres d'architecture superposés, avec 12 colonnes cannelées à chaque ordre. Celui du bas est dorique, et celui du haut est ionique. Au rez-de-chaussée, le portail est flanqué de 2 pavillons carrés, entre lesquels le portail forme une galerie sous laquelle 3 grandes portes donnent entrée dans l'église. Sur chaque pavillon d'angle s'élève une tour à 2 étages ; celle du Nord est quadrangulaire par le bas, circulaire par le haut et décorée de colonnes adossées ou de pilastres ; sa hauteur est de 68 m. ; celle du Sud, un peu moins haute, est d'abord quadrangulaire à pans coupés, puis circulaire. Le reste de l'édifice n'a rien de remarquable, et ses lignes ne se raccordent pas avec celles du portail. Une plaque de cuivre placée dans le transsept du S. indique la direction exacte du méridien de Paris. — L'intérieur se compose d'une triple nef en arcades, avec pilastres corinthiens dans la nef centrale, et une série de chapelles ouvertes sur les nefs latérales. On remarque derrière le chœur une belle chapelle de la Vierge. Saint-Sulpice mesure 140 m. de longueur, 56 m. de largeur et 23 de hauteur. L'église fut élevée sur les dessins de Levau, en 1646, continuée par Gillard, puis par Oppenord. Le portail, œuvre de Servandoni, a été terminé en 1745 ; Maclaurin a élevé la tour du Sud en 1749, et Chalgrin celle du Nord en 1777. Il y a une crypte, où l'on voit les piliers de l'église primitive, chapelle du XII[e] siècle, dédiée à St Pierre, et qui déjà était paroisse en 1210. Près de l'église et sur la place qui porte son nom est le séminaire de Saint-Sulpice, fondé par l'abbé Olier. (*V. ce nom.*) — Pendant la Révolution, l'église Saint-Sulpice fut convertie en temple de la Victoire ; les théophilanthropes y tinrent leurs séances, et, le 15 brumaire an VIII (9 novembre 1799), un banquet y fut donné au général Bonaparte. C. D—Y.

SULPICE-SÉVÈRE (SULPICIUS SEVERUS), historien ecclésiastique, né vers 363 en Aquitaine, d'une famille riche et noble, m. de 406 à 410, fut d'abord avocat ; puis, ayant perdu sa femme vers 392, il distribua ses biens aux pauvres et à l'Église, et se retira, pour vivre dans la prière, à Primuliac, près de Béziers. Il s'attacha à St Martin, évêque de Tours, fut peut-être ordonné prêtre, et mourut dans un monastère de Marseille. On a de lui une *Histoire sacrée*, en 2 livres, une *Histoire de St Martin* de Tours et des *Dialogues*. L'*Histoire sacrée*, son principal ouvrage, est un abrégé chronologique bien fait de l'Ancien Testament et de l'histoire de l'Église jusqu'à l'an 400. Elle a été traduite en français par J. Filleau, L. Giry, l'abbé Paul, et, mieux, par Herbert, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 2[e] série, 1847, 2 vol. Les deux autres ouvrages, trad. aussi par Herbert, sont peu dignes d'attention. Sulpice-Sévère écrit avec une élégance rare chez les écrivains ecclésiastiques ; il imitait Salluste, et on l'a surnommé le *Salluste chrétien*.

Ses *Œuvres* ont été publiées à Leyde, 1635 et 1643, in-12 ; à Vérone, 1741-55, 2 vol. in-4°. D—s.

SULPICIA, femme-poète de l'anc. Rome, contemporaine de l'empereur Domitien. Il ne nous reste d'elle qu'une satire médiocre de 70 vers sur l'exil des philosophes ordonné par ce prince. Elle a été trad. en vers français par Ch. Monnard, 1816, et en prose par M. Perreau, à la suite d'une traduction de Perse, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 1832, par M. Courtaud, dans la collection Nisard, gr. in-8°.

V. Schlæger, *Sulpiciæ eclogæ*, Mittau, 1846 ; Bæhrens, *de Sulpiciæ quæ vocatur satira commentatio philologica*, Iéna, 1873. G. L.-G.

SULPICIENS. *V.* OLIER.

SULPICIUS GALLUS. *V* GALLUS.

SULPICIUS RUFUS (P.), tribun du peuple l'an 665 de Rome, 88 av. J.-C., recommença, au profit de Marius, le rôle de Saturninus. S'étant entouré de 600 jeunes gens, qu'il ap-

pelait son antisénat, et suivi de quelques milliers d'Italiens, il se rendit maître des Comices, fit voter la répartition, dans les trente-cinq tribus, des nouveaux citoyens et des affranchis, et, par ce moyen, fit charger Marius de la guerre contre Mithridate, à l'exclusion de Sylla. Ce dernier, rentrant victorieux à Rome, proscrivit Sulpicius, qui, trahi par un de ses esclaves, fut tué. O.

SULPICIUS SEVERUS. *V.* SULPICE-SÉVÈRE.

SULPICIUS GALBA, orateur romain. (*V.* GALBA.)

SULTAN (de l'arabe *Salatha*, dominer), titre porté par l'empereur des Turcs et par plusieurs autres souverains mahométans. On appelle *sultanes* les femmes, sœurs et filles du Grand Seigneur. La mère du sultan s'appelle *Sultane-Validé* (sultane mère). D.

SULTANABAD, v. forte de la Perse (Irak-Adjémi), à 130 kil. O. de Kazbin. Bâtie par Feth-Ali-Chah, près des ruines de l'anc. Sultanieh.

SULTAN-EUNI, anc. sandjakat de la Turquie d'Asie (Anatolie), ch.-l. Eski-Cheber. Forme aujourd'hui le N. du livah de Kataieh.

SULTAN-HISSAR, anc. *Tralles*, vge de la Turquie d'Asie, prov. et à 20 kil. E. d'Aïdin-Guzel-Hissar.

SULTANIEH, v. de Perse (Irak-Adjémi), à 130 kil. O. de Kazbin. Jadis résidence des rois, auj. en ruine; les mosquées seules sont encore debout.

SULTANIEH-HISSAR ou **SULTANIEH-KALESSI**, château fort de la Turquie d'Asie (Khodavendiguiar), à l'entrée des Dardanelles, à 60 kil. S.-O. de Gallipoli.

SULZ, v. du roy. de Wurtemberg (Forêt-Noire), sur le Neckar, 2,150 hab. Riche saline; fabr. de produits chimiques. On croit que c'est aux environs que Valentinien Ier battit, en 368, les Alamans révoltés.

SULZ, v. d'Alsace. (*V.* SOULTZ.)

SULZBACH, v. du roy. de Bavière (Haut-Palatinat), à 45 kil. E.-N.-E. de Nuremberg; 4,668 hab. École latine; synagogue. Victoire de Jourdan sur les Autrichiens, en août 1796.

SULZBACH, riv. du roy. de Prusse, affluent de la Lahn.

SULZBACH, brg d'Alsace. (*V.* SOULTZBACH.)

SULZE, v. du gr.-duché de Mecklembourg-Schwérin; 2,549 hab. Saline importante.

SULZER (JEAN-GEORGE), né en 1720 à Winterthur (Suisse), m. en 1779, fut vicaire de campagne et instituteur, enseigna les mathématiques à Berlin en 1747, entra à l'Académie des sciences de cette ville en 1750, et obtint, en 1764, la chaire de philosophie au Collège des nobles. Il a laissé, entre autres ouvrages : *Considérations morales sur les œuvres de la nature*, Berlin, 1741; *Théorie universelle des beaux-arts*, en allemand, 1786, 2 vol. in-4°, et 1792-94, 4 vol., livre remarquable, où il s'efforce de rapporter les beaux-arts au bien de la société; des *Suppléments* y ont été ajoutés par Blankenburg, Leips., 1796-98, 3 vol., et par Dyk et Schatz, 1792-1808, 8 vol.

SUMAROKOV. *V.* SOUMAROKOV.

SUMATRA, *Saborma* des Arabes, île de la Malaisie, la plus occidentale, baignée au N., à l'O. et au S. par l'océan Indien; au S.-E. par le détroit de la Sonde, qui la sépare de l'île de Java; à l'E. par la mer de Java, par le détroit de Banca, qui la sépare de l'île de ce nom, et par la mer de Chine; au N.-E. par le détroit de Malacca, qui la sépare de la presqu'île du même nom; entre 5° 40 lat. N. et 5° 50 lat. S., 92° 55' et 103° 40 long. E.; 1,570 kil. de long. sur 370 de large; 421,154 kil. carr.; de 2 à 3 millions d'habitants, comprenant surtout des Malais, mais aussi des Papous, avec des Hollandais et autres étrangers au N. O. La pop. de la cote occidentale qui appartient aux Hollandais est estimée à 1,110,000 hab. C'est la plus grande île de la Malaisie après Bornéo. L'équateur la divise en deux parties égales. Climat variable, sans être jamais froid; mousson pluvieuse de décembre à mars. les orages et les tremblements de terre y sont alors fréquents, surtout sur les côtes. La côte O., basse et noyée, [illegible]: des fièvres pernicieuses y [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] l'équateur [illegible] le mont Abong Abong (2,[illegible] m.) [illegible] contient 3 volcans. Sur la côte E. il y a de [illegible] [illegible] [illegible] forêts, la [illegible] riz, épices, orangers, bananiers, [illegible] riz, [illegible] très variée [illegible] de grands [illegible] [illegible] corail, riz, [illegible] épices, etc. L'île est divisée en plusieurs États indigènes dont les principaux sont dans la partie montagneuse, l'Atchin et le Menankabow; on trouve aussi les États de Battak, Siak, Jambi, Palembang, Lampong, sur la côte orientale, qui sont sous la dépendance des Hollandais, lesquels possèdent encore sur la côte O. les établissements de Bencoulen et de Padang. — Sumatra fut découverte en 1508 par le Portugais Siqueira. Les Hollandais, qui en commencèrent la soumission en 1599, s'y établirent vers 1625. Les Anglais y avaient aussi formé, en 1698, la résidence de Bencoulen; mais ils l'échangèrent, en 1824, contre des possessions hollandaises de l'Inde. Cette île, longtemps peu connue des Européens, a été explorée en 1876 et en 1880 par M. Brau de Saint-Pol-Lias. G. H.

SUMBA, une des îles de la Sonde. (*V.* SAMBA.)

SUMBAVA, île de la Malaisie, une des îles de la Sonde, et la plus occidentale de l'archipel de Sumbava-Timor, séparée de Java par les îles de Bali et de Lombock, séparée à l'O. de Lombock par le détroit d'Allass et à l'E. de Comodo par le détroit de Sapy, entre 8° 10' et 9° 7' lat. S., 114° 22' et 116° 50' long. E.; 280 kil. sur 100; 13,435 kil. carr. avec 150,000 hab. Elle est partagée en petits États, dont les principaux sont ceux de *Bima* à l'E. (vassal de la Hollande), de *Sumbava* au N. et de *Timboro* au centre. Une éruption du volcan de Timboro (2,700 m.) fit périr 12,000 personnes en 1816. Mines d'or, de fer et de cuivre. Export. de chevaux, riz, cire, arachides.

SUMBAVA-TIMOR (ARCHIPEL DE), suite d'îles de la Malaisie, à l'E. de Java, dans les mers de la Sonde et des Moluques; entre 7° 53' et 10° 30' lat. S., 114° 22' et 125° long. E. Ce sont, de l'O. à l'E., Sumbava, Samba, Florès, Solor, Sabrao et Timor.

SUMÈNE, ch.-l. de cant. (Gard), arr. du Vigan; 3,029 hab. Fabr. de bonneterie de coton, filat. de soie.

SUMMANUS, dieu emprunté à l'Étrurie par les anc. Romains, envoyait les orages nocturnes. Il avait un temple près du cirque Maxime, et une statue en argile dans le temple de Jupiter Capitolin. Les frères Arvales lui offraient des moutons noirs, quand les arbres avaient été frappés de la foudre.

SUNAM, anc. v. de Palestine, dans la tribu d'Issachar, au S.-O. de Nazareth.

SUNAMITE (LA), femme native de Sunam. On donne ce nom à Abisag, épouse que prit David dans sa vieillesse; à l'hôtesse que reçut Élisée dans Sunam; enfin, par erreur, à l'épouse du *Cantique des cantiques*, dont le vrai nom est *Sulamite*.

SUND, c.-à-d. *détroit* dans les langues germaniques, détroit du Danemark, entre l'île danoise de Seeland et la côte suédoise de Malmöhus, joint le Cattégat et la mer Baltique; 70 kil. de long, 4 à 25 de large. Le lieu le plus resserré est entre Helsingborg et Kroneborg. La profondeur, plus grande du côté de la Suède que du Danemark, varie de 14 à 32 m. A plusieurs brasses de profondeur règne un courant contraire à celui de la surface. Pour passer le Sund, les navires marchands de toutes les nations payaient un droit qui se percevait à Elseneur; en retour, le Danemark entretenait les signaux et les phares de la côte. De 1770 à 1790, il passa en moyenne annuelle par le Sund (aller et retour) de 8,000 à 9,000 bâtiments; de 1790 à 1800, le chiffre s'en éleva à environ 10,000; de 1821 à 1830, il atteignit 11,502; de 1831 à 1840, 12,781; de 1841 à 1850, environ 18,000; en 1853, 21,513. Cette dernière année, la perception du droit de passage donna 7 à 8 millions de fr. au Danemark. Les Anglais forcèrent le passage du Sund en 1801 et 1807. Depuis 1857, les nations maritimes ont racheté au Danemark le droit de péage du Sund, au moyen d'une somme une fois payée.

SUNDERDITHMARSCHEN. *V.* DITHMARSES.

SUNDERLAND, v. d'Angleterre, dans le comté de Durham, l'un des principaux ports de l'Angleterre, à l'embouchure de la Wear dans la mer du Nord; 116,262 hab. Sunderland comprend les bourgs de Bishop's-Wearmouth et de Monk's-Wearmouth, et communique avec ce dernier par un beau pont en fer, d'une seule arche de 74 m. d'ouverture, et assez haute (30 m.) pour laisser passer la mâture des bâtiments de 400 tonneaux. Raffineries de sel, verreries, corderies, fabr. de toiles à voiles, poterie, etc. Vaste chantier de construction, docks immenses. Comm. très actif de bois, fer, eau-de-vie; exportation très considérable de houille. Ce port a environ 1,075 navires (dont 607 à vapeur) jaugeant [illegible],000 tonneaux. Bains de mer. Pêche active. Sunderland donne le titre de comte au duc de Marlborough.

SUNDERLAND (HENRI **SPENCER**, COMTE DE), né à Althorp en 1620, m. en 1643, montra un grand dévouement à Charles Ier dans sa lutte contre le Long Parlement, quoiqu'il n'approuvât pas les mesures adoptées par ce prince, et périt à la bataille de Newbury, où il commandait la cavalerie royale.

SUNDERLAND (ROBERT **SPENCER**, COMTE DE), fils du pré-

cédent, né en 1641, m. en 1702, resta éloigné de l'Angleterre tant que dura le protectorat de Cromwell, fut ambassadeur de Charles II en Espagne, en France, 1671, et au congrès de Cologne, 1673, devint membre du conseil privé en 1674, secrétaire d'État en 1678, et dut sortir du ministère pour avoir voté le *bill d'exclusion* contre le duc d'York (depuis Jacques II). Il y rentra en 1682, et réussit à se maintenir sous Jacques II, en se faisant catholique, 1688. Tout en affectant de servir ce prince, il le trahit pour Guillaume III. Aussi sa disgrâce ne fut qu'apparente après la révolution de 1688. Il reçut en 1697 les fonctions de lord chambellan, de membre du conseil privé et de lord chef de la justice.

SUNDERLAND (CHARLES **SPENCER**, COMTE DE), fils du précédent, m. en 1722, fut ambassadeur à Vienne, à Berlin, dans le Hanovre, et ministre sous la reine Anne et George Ier; il apporta aux affaires la plus grande intégrité.

SUNDEWIT, partie de la prov. prussienne de Slesvig-Holstein, à l'E. du district de Tondern, en face et tout près de l'île d'Alsen; 151 kil. carr. Au N.-E. de la presqu'île se trouvent les hauteurs de Duppel, que les Danois défendirent vaillamment en 1864 contre l'armée prussienne. G. H.

SUNDGAU, *Suntgavia*, petit pays de la Haute-Alsace; ch.-l. Belfort; v. princ. : Ferrette, Altkirch, Thann, Huningue. Il dépendait jadis des archiducs d'Autriche, et relevait de l'évêché de Bâle. C'est aujourd'hui l'arr. de Belfort en France, et les cercles de Thann et d'Altkirch en Alsace.

SUNDSWALL, v. de Suède, dans le län et à 55 kil. S.-O. d'Hernösand, petit port de commerce sur le golfe de Botnie; 8,133 hab.

SUNIUM (CAP), auj. *Colonna*, promontoire du S. de l'Attique, formé par l'extrémité de la chaîne du Laurium, était déjà consacré, du temps d'Homère, à Minerve et à Neptune. Il est peu élevé au dessus de la mer, qui, dans les gros temps, couvre d'écume les ruines d'un célèbre temple dorique, en marbre blanc, consacré à *Minerve Suniade*, et construit vers la même époque que le Parthénon. Il en reste encore plusieurs colonnes debout, et l'on a retrouvé des fragments des sculptures qui le décoraient. Les Athéniens y faisaient, aux petites Panathénées, une joûte navale. Tout auprès était un port et un dème appelés aussi *Sunium*, et qui furent fortifiés la 19e année de la guerre du Péloponèse, 413. On reconnaît encore tout le pourtour de l'enceinte. Aujourd'hui le pays est désert.

Ionian Antiquities, II, chap. V; *Unedited Antiquities*, chap. III; *Expédition de Morée*, III, pl. 33; *Tour du monde*, 1877, II, 3-1; *Mittheilungen des deutschen Instituts*, VI, p. 233, et IX, p. 324. C. P. et S. Re.

SUNNITES (de *sunna*, loi orale et traditionnelle du prophète), nom sous lequel on comprend les musulmans des 4 rites orthodoxes, distingués cependant entre eux sous les noms particuliers de Hanéfites, Chafiytes, Maékites et Hanbalites, répondant à ceux des 4 imams fondateurs de ces rits. Ce sont les imitateurs du prophète, ou ceux qui marchent dans la même voie, tant à l'égard de la doctrine qu'à l'égard des pratiques religieuses les plus essentielles. Ils reconnaissent la légitimité des trois premiers successeurs de Mahomet, Abou-Bekr, Omar et Othman, légitimité contestée par les partisans d'Ali, appelés *Chiytes*. (*V. ce mot.*) Ces deux sectes opposées, protégées, les Sunnites par les princes ottomans, les Chiytes par les princes persans, donnèrent lieu à de grands troubles. Les Sunnites dominent en Turquie, et les Chiytes en Perse. D.

SUOVÉTAURILIES, *Suovetaurilia*, triple sacrifice d'un verrat, d'un bélier et d'un taureau, chez les anciens Romains. Les suovétaurilies étaient avant tout des sacrifices qui ne s'offraient que pour la lustration solennelle par laquelle le cens était clôturé; on a pourtant des exemples de l'immolation d'un taureau, d'un bélier et d'un porc dans des circonstances solennelles qui n'ont pas de rapport avec le cens.

V. Henzen, *Bull. d. dell' Inst. di corr. arch.*, 1872, p. 277. G. L.-G.

SUPÉRIEUR (LAC), l'un des cinq grands lacs de l'Amérique du Nord, le plus grand et le plus occidental, entre les États-Unis (Minnesota, Wisconsin, Michigan) et le Dominion of Canada (Ontario), qui y ont leur ligne de démarcation, par 46° 4'-48° 55' lat. N. et 87°-94° 15' long. O.; 570 kil. sur 250; 2,500 kil. de tour; 62,800 kil. de superficie; altitude 182 m.; profondeur, 300 m. Eaux douces, limpides, très poissonneuses, sillonnées par une navigation active, et coulant dans le lac Huron par le canal Sainte-Marie. Côtes élevées et peu fertiles. On y a trouvé du fer, de l'argent, du cuivre; les mines de cuivre rapportent déjà beaucoup. Plus de 200 rivières (Dogrivier, Saint-Louis, Montréal, etc.) y apportent leurs eaux. On y trouve de nombreuses îles, dont les principales sont : l'île Marie (65 kil. sur 12) et l'île Michipicoten, et de belles cascades (la Portaille, l'arche Dorique). Les tempêtes y sont fréquentes. Navigation assez active depuis la construction du chemin de fer du Nord Pacifique, qui fait communiquer le lac Supérieur avec le Grand Océan.

SUPÉRIEURE (MER). V. INFÉRIEURE (MER).

SUPERSAX (GEORGE **AUF DER FLUDE**, DIT), homme d'État du canton de Vaud, adversaire de [illegible] cardinal de Sion, qui en 1510 voulait détacher les Suisses de l'alliance de Louis XIII, roi de France, fut jeté en prison, s'en échappa, contraignit le cardinal à son tour de fuir à Rome, mais fut mis au ban de l'Empire par Charles-Quint. (V. SCHINNER.)

SUPPARUM, tunique de lin à l'usage des femmes, chez les anc. Romains. — Petite voile de navire, que l'on hissait au sommet du grand mât quand le vent était faible. C. D—Y.

SUPPLENBOURG, anc. château et comté de la Saxe, entre les comtés de Brunswick et de Sommerschenburg. L'empereur Lothaire II le possédait, avant son avènement à l'Empire. Supplenbourg devint une commanderie de Templiers, en 1130, puis passa aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

SUPPLICATION, *Supplicatio*, cérémonie religieuse des anc. Romains, consistant en prières publiques, suivies de sacrifices dans les temples, soit pour remercier les dieux d'une victoire ou de quelque bonheur arrivé à la République, soit pour se les rendre propices, soit pour apaiser ou détourner leur colère, annoncée par quelque prodige ou fléau. Dans le premier cas, le Sénat ordonnait la Supplication; dans le second, c'étaient les pontifes. La durée ordinaire était d'un jour ou deux; elle s'étendait quelquefois jusqu'à 9 et 15 jours. C. D—Y.

SUPRALAPSAIRES, secte de théologiens calvinistes hollandais, au XVIIe siècle, faisaient remonter la prédestination au delà de la chute (*supra lapsum*) d'Adam, et prétendaient que Dieu avait rendu cette chute inévitable, pour manifester sa justice et sa miséricorde envers les hommes. Ils étaient opposés aux *Infralapsaires*, qui soutenaient que Dieu avait créé, après la chute d'Adam (*infra lapsum*), un certain nombre d'hommes pour les damner, sans leur donner les secours nécessaires pour se sauver s'ils le voulaient.

SUPRÉMATIE (SERMENT DE), exigé en Angleterre, depuis Henri VIII, de tous ceux qui devaient exercer dans les charges de l'Église et de l'État, ou siéger dans le Parlement, et d'après lequel ils reconnaissaient le souverain comme chef de l'Église anglicane. Ce serment n'est plus exigé des fonctionnaires ni des membres des deux chambres depuis 1829.

SUPRÊME (LA). V. INQUISITION.

SUR, premier désert que rencontrèrent les Hébreux après le passage de la mer Rouge, vers l'extrémité N. du golfe Héroopolite.

SURA, anc. ville de la Babylonie, sur l'Euphrate, entre Babylone et Apamée. Les juifs y eurent une école célèbre.

SURATE, v. et port de l'Hindoustan anglais, présidence et à 265 kil. de Bombay par chemin de fer, dans l'anc. Goudjérate, sur la rive g. du Tapty et à 31 kil. de son embouchure dans le golfe de Cambaye, par 21° 5' lat. N., et 70° 17' long. E.; 109,844 hab., beaucoup de Guèbres ou Parsis. Rues étroites et tortueuses, bordées de maisons de terre et de bambou, dont les étages supérieurs font saillie. Hôpital entretenu par les Hindous pour les animaux malades. Fort avec une garnison européenne. Au XVIe siècle, Surate était le marché de l'Orient, et les nations européennes y avaient des comptoirs. Très déchue aujourd'hui, elle est néanmoins encore florissante; commerce très actif avec l'Arabie, la Perse, l'Orient en général; fabr. de soieries, brocard d'or et d'argent, indiennes, tissus de coton, orfèvrerie, etc. Exportation de cachemires, tabac, coton jaune, etc. — Surate fut prise par les Mongols en 1572; la Compagnie anglaise des Indes y établit son premier comptoir en 1612. Les Mahrattes l'ont fréquemment attaquée dans la 2e moitié du XVIIe siècle. Elle appartient aux Anglais depuis 1800. Le district de Surate a 1,800 kil. carr. et 607,087 hab.

SURCOUF (ROBERT), célèbre corsaire, né à Saint-Malo en 1773, m. en 1827. Par sa mère, il descendait, dit-on, de Duguay-Trouin. Capitaine à 20 ans, il fit la course contre les navires de commerce de l'Angleterre, surtout dans les Indes, où son intrépidité et son audace le rendirent la terreur de ces parages. En 1817, il cessa de naviguer et devint un des plus riches armateurs de Saint-Malo.

SURENA, général d'Orodès, roi des Parthes, vainquit Crassus à Carrhes, 53 av. J.-C., l'attira dans son camp pour traiter de la paix, et le fit assassiner. L'année suivante, il périt par ordre d'Orodès, blessé de son orgueil et de ses violences. P. Corneille a écrit une tragédie de *Suréna*, 1674. — On sait auj. que Suréna n'est pas un nom propre, mais un titre.

SURESNES, vge (Seine), arr. de Saint-Denis, à 11 kil. O. de Paris, sur la rive g. de la Seine, au pied du mont Valérien; 4,149 hab. Vins communs. On a dit, par erreur, que jadis ce vignoble était bon; c'est le vin de Suresnes, près de Ven-

dôme), et non celui de *Suresnes*, qu'estimait Henri IV. Briqueterie, teinturerie. — Autrefois terre seigneuriale, donnée par Charles le Simple à l'abbé de Saint-Germain des Prés. Il s'y tint, en 1593, de célèbres conférences, qui préparèrent l'abjuration d'Henri IV. On y couronne tous les ans une rosière. Patrie de l'ingénieur Perronet.

SURGÈRES, ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), arr. de Rochefort, sur la Gère ; 3,855 hab. Comm. de vins et eaux-de-vie. Château du temps de Charles VIII, église Notre-Dame, fondée au XI^e siècle ; halle construite en 1840.

SURGY, vge (Nièvre), arr. et à 7 kil. N. de Clamecy ; 895 hab. Très jolie église, en style ogival du XIV^e ou du XV^e siècle.

SURINAM, riv. de l'Amérique du Sud, traverse le S.-O. de la Guyane française, puis la Guyane hollandaise, passe à Paramaribo, et se jette dans l'Atlantique, après un cours de 400 kil. du S. au N. Elle reçoit à droite l'Ervevyne, le Topanorins et le Para, à gauche la Commewyne. Elle est navigable pour les grands navires jusqu'à 50 kil. de son embouchure qui est défendue par les forts Zélande et Nouvelle-Amsterdam. La Guyane hollandaise porte le nom de *Gouvernement de Surinam*. G. H.

SURINTENDANT, titre usité, dans l'anc. monarchie française, pour certaines charges. Le titre de *surintendant des finances*, conféré par Philippe le Bel à Enguerrand de Marigny vers 1300, désigna le ministre qui avait la direction et le maniement des revenus de l'État ; il fut supprimé après la disgrâce de Fouquet, 1661, et il n'y eut plus qu'un *contrôleur général des finances*. Celui de *surintendant de la navigation et du commerce* fut créé par Louis XIII pour le cardinal de Richelieu, et supprimé à la mort de François de Vendôme en 1669. Colbert fut qualifié *surintendant des bâtiments du roi*. Sous Louis XV, le marquis de Marigny, frère de M^me de Pompadour, reçut le titre de *surintendant des bâtiments de la couronne*. Le ministre chargé de l'inspection des postes porta celui de *surintendant des postes et relais de France*. La dame qui occupait la 1^re charge auprès de la reine avait le titre de *surintendante de la maison de la reine*. Aujourd'hui il y a une *surintendante de la maison de la Légion d'honneur*, à Saint-Denis. B.

SURIUS (LAURENT), chartreux, né à Lubeck en 1522, m. en 1578, a laissé, entre autres ouvrages : *Concilia omnia*,... Cologne, 1567, 4 vol. in-fol. ; *Vitæ sanctorum*..., ibid., 1570-75, 6 vol. in-fol., ouvrage très estimé, dont il n'a fait que les t. I à III ; *Commentarius brevis rerum in orbe gestarum, ab anno* [illegible] [illegible] par Isselt Brachel, Thulden et H. [illegible], en 1573 ; Surius l'entreprit pour rectifier [illegible] de l'histoire de la Réformation par Sleidan. [illegible]

SURJOUX, vge (Ain), arr. de Nantua ; 245 hab. Exploi-[illegible]

SURMELIAN (LE P. KHATCHADOUR ou CHRISTOPHORE), [illegible], né en 1751 à Constantinople, m. en 1827, [illegible]

On a [illegible] 1827 [illegible] Il a [illegible] arménien [illegible] 2 gr. vol. in-fol. [illegible]

SURNOMS à *Rome*. V. COGNOMEN.

SURRENTUM, v. de l'Italie ancienne (Campanie), chez les P[illegible], il y avait auprès un vignoble qui produisait d'ex[illegible] vin. Auj. *Sorrente*.

SURREY, en saxon *Suth Rice* (royaume du Sud), comté du S. [illegible] Angleterre, séparé au N., par la Tamise de ceux de Middlesex et de Buckingham, 1,955 kil. carrés, dont les [illegible] en culture ; 1,435,842 hab. S[illegible] au N. [illegible] est occupé par les faubourgs de Londres, Lambeth et Southwark. Beaucoup de [illegible]. Grande [illegible] dans le voisinage de Londres [illegible], vinaigre, tabac [illegible] à [illegible], impression des [illegible], etc. Riv. : Wey, Mole [illegible]. Cap. Guildford ; v. princ. : [illegible] Kingston, Reigate, [illegible], etc. — Ce comté, jadis habité par les *Segontiaci*, faisait partie du royaume de Sussex. A. G.

SURREY (HENRI HOWARD, COMTE DE). V. HOWARD.

SURSEE, v. de Suisse, cant. et à 25 kil. N.-O. de Lucerne, [illegible], à l'extrémité N. du lac de Sempach ; 1 [illegible]

SURVILLE (MARGUERITE-ÉLÉONORE CLOTILDE DE), [illegible] Vivarais [illegible] 60 ans [illegible] Val [illegible] cour de [illegible] de [illegible] en 1421 [illegible] de [illegible] siège [illegible] en 1465, et [illegible] que [illegible] Charles [illegible] tardives, et [illegible] ses descendants, le marquis de Surville,

mis à mort en 1793, pour avoir pénétré en France avec une mission du comte de Lille (Louis XVIII), les conservait en manuscrit. Vanderbourg les publia en 1803, Paris. Les érudits crurent y reconnaître des anachronismes de style et de poésie : ils attribuèrent l'ouvrage à l'éditeur, puis au marquis de Surville. C'est à ce dernier que les attribue M. Antonin Macé. (*V. Journal de l'Instruct. publique*, janv.-mars 1863.) Ce sont des élégies, des épîtres, des contes et des morceaux lyriques, pleins de sensibilité et de grâce.

SURVILLIERS, vge (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise, et près du domaine de Morfontaine ; 484 hab. Le prince Joseph Bonaparte prit le nom de *comte de Survilliers* après la chute de Napoléon I^er.

SURY-LE-COMTAL, vge (Loire), arr. de Montbrison ; 2,782 hab. Jadis résidence des comtes de Forez. Ruines d'un anc. château.

SUS ou **SOUS** (ROYAUME DE), la prov. la plus méridionale de l'empire du Maroc sur les deux versants de l'Atlas, entre le Maroc proprement dit au N., l'océan Atlantique à l'O., le pays des Mosselmines au S., et la province de Darah à l'E. ; 200 kil. sur 270 ; env. 700,000 hab. Cap. Tarodant ; v. princ. : Agadir, Messa et Noun. Sol très fertile en céréales, dattes, olives, canne à sucre, coton, indigo, mais peu cultivé. — Le Tesset la divise en *Sous-el-Adne*, soumis au Maroc, et *Sous-el-Acsa*, qui se compose de districts seulement tributaires. G. H.

SUS ou **RAZ-EL-OUADY**, riv. de l'empire du Maroc, sort de l'Atlas, coule au S., à l'O. et au N.-O., passe à Tarodant, et se jette dans l'Atlantique à 8 kil. S. d'Agadir ; cours de 210 kil. Quelques savants en ont fait le *Daradus* de Ptolémée, que d'autres assimilent au Sénégal.

SUSANNE. V. SUZANNE.

SUSARION, fils de Philinus, poète de l'ancienne comédie attique. D'après le marbre de Paros, ses comédies étaient représentées sur des chars ambulants, comme le dit Horace de Thespis et des débuts de la tragédie. Nous ne possédons, sous le nom de Susarion, que 4 vers apocryphes.

Meineke, *Hist. critic. Comicorum*, p. 18. S. RE.

SUSE, anc. ville d'Asie, cap. de la Susiane, et résidence d'hiver des rois de Perse, sur l'Eulæus, au centre d'une plaine où fleurissaient des lis, avait été appelée du nom persan de cette fleur (*Schuschan* ou *Susan*). Elle avait une forte citadelle appelée *Memnonion*, élevée sur un cône artificiel de 30 m. de hauteur, et où les rois de Perse renfermaient leurs trésors et les tributs qu'ils recevaient des provinces ; aussi Alexandre y trouva-t-il 50,000 talents. Elle était bâtie, comme Babylone, en briques cuites. Il n'en reste que des vestiges de terrasse, des inscriptions cunéiformes, et un tombeau que l'on prétend être celui de Daniel, près de la ville moderne de *Chouster*.

Perrot et Chipiez, *l'Art dans l'antiquité*, t. III. C. P.

SUSE, anc. *Segusio*, en italien *Susa*, v. du roy. d'Italie, prov. de Turin, ch.-l. de l'arr. de son nom, près du confluent de la Cenise et de la Doire-Ripaire, à 53 kil. O. de Turin ; 4,013 hab. Évêché, Collège royal ; séminaire. Restes d'un arc de triomphe élevé en l'honneur d'Auguste par le roi Cottius qui avait sa résidence à Suse. Aux environs, belles carrières de marbre vert. Suse, située au point de rencontre des deux routes du mont Genèvre et du mont Cenis qui ouvrent l'entrée du Piémont, se trouve être la clef de l'Italie du côté de la France. Aussi fut-elle souvent prise et ravagée. Bellovèse, Brennus, les Carthaginois, les Goths, les Vandales, les Lombards, les Sarrasins, Frédéric Barberousse, la dévastèrent tour à tour. C'était cependant une ville puissante, et qui fut le ch.-l. d'un marquisat, cédé vers 1000 aux ducs de Savoie ; mais les dissensions civiles la dépeuplèrent, puis vinrent les Français qui la prirent en 1629, 1690, 1704, 1796, la démantelèrent en 1798, et en firent une des sous-préf. du département du Pô.

SUSE (PAS DE), défilé des Alpes, à l'entrée duquel se trouve la ville de Suse. Il fut forcé en 1629 par Louis XIII.

SUSIANE, appelée d'abord *C[illegible]*, prov. de l'empire Persan, [illegible] au N. par la Médie, à l'E. par la Perse, au S. par le golfe Persique, à l'O. par la Babylonie. Montagneuse au N. et vers l'E., où se trouvait le [illegible], avec les défilés appelés [illegible] au [illegible] de [illegible], le climat au S. [illegible] vaste [illegible] en [illegible] exposée à des chaleurs [illegible]. Le blé et l'orge y [illegible] au centuple [illegible] par les [illegible]. La population, [illegible] mélange d'[illegible] ou nomades. [illegible], avec les Cisséens, [illegible] par Hérodote, avait adopté [illegible] par Cyrus, les mœurs persanes. La [illegible] Darius, la VIII^e [illegible] habitée par des [illegible] ; les montagnards au N. et à l'E. [illegible], étaient

si peu assujettis, que le grand roi, pour voyager librement de Suse à Persépolis, leur payait un tribut. La Susiane était divisée en districts, qui tiraient leurs noms des peuplades qui les habitaient; c'étaient : à l'E., l'*Uxiane*, au N., la *Messabatène*, la *Cossæa*, la *Cabandene*, la *Chalcapitide*, à l'O., l'*Elymaïde*; au centre, la *Cissia*, la *Corbiane*, la *Gabrene*; au S., la *Caracene* et la *Melitene*. Outre Suse, la capitale, les villes principales étaient : Séleucie sur le Cédyphon, Azara, Aginis, Badace, Andericca. Après la mort d'Alexandre, elle fit partie du royaume de Syrie, lui fut enlevée par les Parthes et fut ensuite comprise dans le 2e empire des Perses. Conquise par les Arabes, elle reçut d'eux le nom de *Khouzistan*, qu'elle porte encore aujourd'hui. C. P.

SUSO (Henri de Berg, dit), ou *Henri de Sews* (*der Seuse*), ou *Frere Henri-Armand*, dominicain mystique, né Constance vers 1300, d'une famille noble, m. à Ulm en 1365. Disciple d'Eckart, il n'accepte pourtant pas son panthéisme; il y mêle des sentiments romanesques, des images poétiques, et emprunte le langage de l'amour humain pour exprimer les extases de l'âme unie à Dieu. C'est le poète du mysticisme allemand au XIVe siècle. Il a laissé des *Meditations sur la Passion*, des *Sermons* et l'*Horloge de la sagesse*, en latin; ce dernier ouvrage fut traduit en français par l'abbé De Vienne, 1684, in-12.

Ses *Œuvres* ont été publiées a Cologne, 1555, 1588, 1615, et trad. en français par Lecerf, 1586, 1614. — V. *la Vie et les écrits de H. Suso*, par Diepenbrock, Ratisb., 1830; Chavin de Malan, *la Vie et les Lettres du bienheureux H. Suso*, Paris, 1842, in-12.

SUSPECTS (Loi des), loi votée le 17 septembre 1793, par la Convention nationale, sur le rapport de Merlin (de Douai), et qui commandait d'arrêter les suspects sur tout le territoire de la République. Étaient qualifiés *suspects* ceux qui s'étaient montrés partisans de la tyrannie, ennemis du fédéralisme et de la liberté; ceux à qui il avait été refusé des certificats de civisme; les fonctionnaires publics suspendus de leurs fonctions par la Convention ou ses commissaires; les ci-devant nobles, et tous les parents et agents d'émigrés qui n'avaient pas constamment manifesté leur attachement à la Révolution; les prévenus acquittés par les tribunaux, etc. Des comités révolutionnaires furent chargés en même temps, dans tous les arrondissements, de dresser des listes de suspects. Plus de 300,000 personnes furent incarcérées. La délation devint un moyen d'existence et de rapines; on dénonça pour n'être pas suspect, et l'on fut arrêté parce que l'on était suspect d'être suspect. Cette affreuse loi, qui portait que les détenus seraient gardés en prison jusqu'à la paix, ne fut rapportée que le 4 octobre 1795, mais les prisons avaient été ouvertes l'année précédente, après le 9 thermidor. J. T.

SUSQUEHANNAH, fleuve des États-Unis, formé, à Northumberland (Pennsylvanie), de la réunion de 2 bras; cours de 640 kil. depuis la source de l'Est-Susquehannah, baignant les États de New-York, Pennsylvanie et Maryland, où il se jette dans la baie de Chesapeake au Havre-de-Grâce. Navigation difficile. Son bassin est de 62,000 kil. carrés. Le Susquehannah a pour affluents: le Chemung, la Juniata et la Swatara, et communique par un canal au Schuylkill, affluent de la Delaware.

SUSSEX, c.-à-d. *Saxe du Sud*, comté du S. de l'Angleterre, baigné par la Manche au S.; 3,779 kil. carr., 130 kil. sur 45; 490,316 hab. Sol fertile : beaucoup de bois. Riv. : Arun, Rother, Ouse, Adur. Peu d'industrie. Élève de porcs. Plusieurs villes de bains. Cap. Chichester; v. principales : Brighton, Lewes, New-Shoreham, Winchelsea, Hastings, Rye, Eastbourne, Worthing. — Il fit partie du royaume saxon de Sussex, et fut érigé en duché, en 1801, en faveur d'un fils de George III.

SUSSEX, un des royaumes de l'heptarchie anglo-saxonne en Angleterre, sur les bords de la Manche, entre ceux de Wessex à l'O., et d'Essex au S.; cap., Chichester. Fondé en 491 par le Saxon Ella, il se fondit, au siècle suivant, dans le royaume de Wessex. Il comprenait les comtés actuels de Sussex, de Surrey et de Southampton.

SUTHERLAND (Comté de), au N. de l'Écosse, entre l'Atlantique au N. et à l'O., le golfe de Murray et le comté de Caithness à l'E., le golfe de Dornoch et le comté de Ross au S.; 4,885 kil. carr.; 110 kil. sur 100.; 23,366 hab. Sol montagneux, excepté à l'E.; marécages et forêts. Riv. : Oikel, Fleet, Brola, Helmsdale, avec pêcheries de saumons. Lacs : Shin, Hope, Laoghal, Assynt, More, Naver. Agriculture perfectionnée à l'E. Nombreux troupeaux de moutons; 220,000 par an sont envoyés vers le S. Pas d'industrie. Pêche du hareng, surtout à Helmsdale. Cap. Dornoch. Donne le titre de duc à la famille Gower, qui possède les 4/5 du comté. A. G.

SUTLEDGE. *V.* Setledje.

SUTRI, anc. *Sutrium*, v. du roy. d'Italie, prov. de Rome, arr. de Viterbe; 2,516 hab. Évêché, érigé en 487. Amphithéâtre antique creusé dans le roc. Un concile s'y tint en 1046. Une trêve y fut signée, en 1111, pendant la guerre des Investitures, entre le pape Pascal II et l'empereur Henri V.

SUTTEES ou **SUTTIES**, nom donné, dans l'Inde, à la coutume en vertu de laquelle la femme ou les femmes d'un Indien se brûlent toutes vives sur le bûcher de leur mari mort. Les efforts des Anglais, secondés par ceux de quelques savants Hindous, ont fait disparaître presque entièrement cet usage.

SUTTON (Thomas), riche marchand de Londres, né en 1532 à Smithfield (Suffolk), m. en 1611, a fondé par son testament, à Knaith (Cork), un magnifique hospice, appelé *Charter-house* (maison des Chartreux), parce qu'il fut bâti sur l'emplacement d'un ancien couvent de Chartreux. On lui avait offert la pairie, s'il voulait instituer pour son héritier le duc d'York (depuis Charles Ier).

SUTTON-COLDFIELD, brg d'Angleterre (Warwick), à 12 kil. N.-N.-E. de Birmingham; 5,936 hab. Quincaillerie. — Donné en fief par Henri II à Roger, comte de Warwick.

SUVEE (Joseph-Benoit), peintre, né à Bruges en 1743, m. en 1807, fut élève de Bachelier à Paris, remporta le grand prix en 1771, alla se perfectionner à Rome sous la direction de Vien, fut admis à l'Académie de peinture en 1780, y devint professeur en 1782 et dirigea l'École de Rome depuis 1801. Parmi ses tableaux on cite : la *Descente du Saint-Esprit*, l'*Adoration des Mages*, à Ypres; la *Naissance de la Vierge*, dans l'église de l'Assomption à Paris; la *Mort de Coligny*, la *Vestale*, le *Retour de Tobie*, au Louvre; la *Résurrection*, à Bruges; *St Sebastien*, à Gand; *St François de Sales*, *Ste Jeanne de Chantal*, à Versailles, etc.

SUWALKI, v. de la Pologne russe, ch.-l. d'un gvt de son nom, à 320 kil. N.-E. de Varsovie, sur le Hancza; 21,040 hab.

SUYS (Tilman-François), architecte belge, né à Ostende en 1783, m. en 1861, élève de Percier et Fontaine, fut nommé architecte de Guillaume Ier, et chargé de l'organisation de l'Académie d'architecture, il s'attacha, après la révolution belge, au roi Léopold Ier, qui lui confia les fonctions de professeur à l'académie de Bruxelles. Il a bâti, dans cette ville, l'église Saint-Joseph, l'hôtel d'Aremberg, la porte d'Anvers, etc. On a de lui 2 publications in-fol., *le Palais Massimi à Rome* et *le Panthéon de Rome*.

SUZANNE (en hébreu, *lis*, ou *rose*, ou *joie*), fille d'Helcias et femme de Joakim, de la tribu de Juda, ayant suivi son mari à Babylone pendant la captivité, 606 av. J.-C., résista aux poursuites de 2 impudiques vieillards, qui, abusant de leur qualité de juges, se vengèrent en l'accusant d'adultère, et la firent condamner à mort. Comme on la menait au supplice, le prophète Daniel, très jeune encore, fit suspendre l'exécution, et, interrogeant séparément les deux accusateurs : « Sous quel arbre, demanda-t-il, avez-vous vu commettre le crime? » L'un répondit que c'était sous un lentisque; l'autre, que c'était sous une yeuse. Ainsi convaincus de mensonge, les vieillards furent lapidés, et l'innocence de Suzanne reconnue. L—H.

SUZANNE (Sainte), vierge, subit, à ce qu'on croit, le martyre à Rome en 295. Fête, le 11 août.

SUZANNE (Sainte-), ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. de Laval, sur l'Erve; 1,631 hab. Autrefois fortifié. Papeteries. On y remarque les restes d'un anc. château appartenant à la maison de Praslin, et les vieux remparts en partie vitrifiés. Près de là sont des menhirs.

SUZANNE (Sainte-), ch.-l. de cant. (Ile de la Réunion), arr. de la Partie-du-Vent; 6,000 hab.

SUZANNET (Pierre-J.-B.-Constant, comte de), chef vendéen, né en 1772 dans le Poitou, m. en 1815, était cousin germain de H. de La Rochejacquelein. Il émigra à la Révolution, fit la campagne de 1792 dans l'armée des princes, prit part à l'expédition de Quiberon, eut un commandement sous les ordres de Charette, s'enfuit en Suisse après la mort de ce chef, revint et reprit les armes en 1799, se soumit après le 18 brumaire, fut emprisonné, prit la fuite lors du procès de Cadoudal et de Pichegru, commanda un des 4 corps d'armée royalistes organisés dans l'Ouest pendant les Cent-jours, et périt au combat de la Roche-Servière. B.

SUZE (Henriette de Coligny, comtesse de La), née en 1618, m. en 1673, fut célèbre par sa beauté, ses aventures et ses poésies. Fille aînée de Gaspard de Coligny, seigneur de Châtillon, maréchal de France, elle épousa, en 1643, un jeune écossais, Thomas Hamilton, comte de Hadington, devint veuve au bout d'un an, et revint d'Écosse à Paris, où Henriette d'Angleterre essaya, quelques années plus tard, de la faire catholique. Sa mère, pour traverser ce projet, la remaria au protestant Gaspard de Champagne, comte de La Suze, quoiqu'il fût borgne, ivrogne et endetté. Après la mort de sa mère,

1651, elle abjura le protestantisme, en 1653. Mme de La Suze se retira pendant quelque temps aux carmélites de la rue Saint-Jacques, à Paris, et, depuis, sa conduite ne fut pas toujours à l'abri de reproche. Son changement de religion, les prodigalités et la jalousie de son mari, amenèrent la comtesse à poursuivre la cassation de son mariage, qu'elle obtint par arrêt du Parlement. Ses *Poésies* se trouvent dans un *Recueil d'œuvres galantes en prose et en vers*, qui porte son nom, 1684, 4 vol. in-12. Il est difficile de reconnaître celles qui lui appartiennent en propre ; car, pour rimer, elle s'aidait de Subligny, de Montplaisir, de Pellisson, de Ménage et de Segrais. Mais les *Élégies* sont bien d'elle ; on les regarde comme des modèles de sensibilité, de délicatesse, de grâce et de naturel, avec un peu de monotonie. Mme de La Suze entretint une correspondance philosophique et littéraire avec Balzac et Saint-Évremond, et son salon était fréquenté par les beaux esprits de l'époque. F. B.

SUZE (LA), ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. du Mans, sur la rive [illegible] de la Sarthe ; 2,603 hab. Tanneries, poterie. Jadis titre de comté. Ruines d'un château dit *de la Barbe-Bleue*, qui appartint au fameux Gilles de Laval, maréchal de Retz.

SUZE-LA-ROUSSE, vge (Drôme), arr. de Montélimar ; 1,7[illegible] [illegible] hydraulique. — Jadis seigneurie.

SUZE, v. du roy. d'Italie. (*V.* SUSE.)

SUZERAIN, nom donné, dans le langage féodal, à tout seigneur *dominant*, duquel relèvent d'autres seigneurs. (*V.* FÉODALITÉ.)

SVANTEVIT, dieu des Vénèdes, qui avait son temple à Arcona (île de Rugen). Sa statue colossale, en bois, avait 4 visages représentant les saisons ; sa main gauche était armée d'un arc, la droite tenait une corne de métal ; sur sa hanche pendait une longue épée dans un fourreau d'argent ; à côté d'elle étaient une selle et une bride. Un cheval blanc, que le grand prêtre seul montait une fois l'an, était entretenu dans le temple. Svantevit, à qui l'on immolait des victimes humaines, prédisait l'issue heureuse ou funeste de la guerre, l'abondance ou la stérilité. Son culte fut aboli, en 1168, par Valdemar Ier, roi de Danemark.

SVARTHOLM. *V.* LOVISA.

SVEABORG, place forte et port militaire de l'empire russe [illegible] de Finlande, à 5 kil. S.-E. d'Helsingfors, dont elle défend les approches ; 4,000 hab. Elle est bâtie sur 7 îles granitiques et escarpées du golfe de Finlande, disposées en [illegible], fortifiées, et qu'on nomme *Iles des Varègues* ; ce sont : Wester-Svartö (île Noire de l'Ouest), Stora-Oster-Svartö (grande île Noire de l'Est), Lilla-Oster-Svartö (petite île Noire de l'Est), Vargö (île du Loup), où est construit le grand arsenal ; Traskholm, Gustafsvärd (l'Épée de Gustave) et Langorn (Grand-Aigle). Quelques-unes de ces îles sont reliées par une chaussée en guise de rempart. En dehors du groupe sont encore 2 îlots fortifiés, Skantz-Landet (île aux Redoutes) et Kungs-Holm (île du Roi). Sveaborg a des docks [illegible] sur les Chasmes et Thomberg. Les fortifications, très importantes, sont l'ouvrage d'Ehrensvärd, et ont fait donner à la ville les noms de *Gibraltar* et de *Malte de la Baltique*. Il y a là 2,000 canons et une garnison de de 8,000 hommes. Les magasins et les arsenaux sont creusés dans le roc. Les maisons sont construites en briques, teintes en rouge, et solidement voûtées. — Sveaborg, commencé en 1749 par le roi de Suède Frédéric, achevé en 1759 par Gustave III, fut livré aux Russes par Cronstedt en 1808. La flotte anglo-française l'a bombardé en 1855. B.

SVEDENBORG (EMMANUEL), savant et philosophe, fondateur d'une secte d'illuminés, né à Stockolm en 1688, m. en 1772, était fils de J. Svedberg, évêque luthérien de Skara. Son éducation fut mystique, et il se distingua d'abord dans les lettres et dans la poésie. A 20 ans, il publia ses *Carmina miscellanea*, Upsal, 1709, et, à 30 ans, son mérite lui valut d'être anobli sous le nom de Svedenborg. Vers 40 ans, il se livra tout entier aux sciences, et publia : *Opera philosophica et metallurgica*, 1734, 3 vol. in-fol. ; *Œconomia regni animalis*, 17[illegible] ; ses écrits sur la métallurgie sont encore estimés aujourd'hui. Il devint membre des académies des sciences de Stockholm et de Saint-Pétersbourg. Bientôt il se jeta dans l'[illegible], et publia son *Prodromum principiorum* [illegible] sur la théorie atomique. Puis, la nature de son esprit l'attachant de plus en plus à la méthode expérimentale pour le lancer dans les idées spéculatives, il publia *Prodromum rerum naturalium*, le *Prodromum philosophiae ratiocinantis*, etc., et finit à 54 ans par devenir illuminé. Dès lors, [illegible] ; il converse avec les anges, et publie *Arcana cœlestia*, Londres, 1749-57, 8 vol. in-4° ; *de Cœlo et Inferno* [illegible] *et visis*, 1758, trad. en français par Pernety, 1782 ; *de Nova Hierosolyma*, 1758, trad. par Chastanier, 1784 ; *Sapientia angelica de divino amore*, 1763, trad. par Leboys des Guays, 1843 ; *Vera Christiana Religio seu Theologia novæ Ecclesiæ*, 1771. Il est devenu le chef d'une secte connue en Angleterre sous le nom de *Nouvelle Église de Jérusalem*, et qui a des adeptes aux États-Unis, aux Indes et dans l'Afrique méridionale. Les Swédenborgiens ont même fait construire un temple à Paris en 1885. Svédenborg enseigne qu'il y a un monde spirituel, où se trouve, sous une autre forme, tout ce qui existe dans le monde matériel. Il dit être venu apporter le sens spirituel des Écritures, jusque-là inconnu aux hommes. Ses *Œuvres* ont été traduites par Moet. (*V.* sa *Vie* par Tafel, Tubingue, 1843, l'*Abrégé des ouvrages de Svédenborg*, par Dallant de La Touche, Stockholm, 1788 ; Matter, *Svédenborg, sa vie, sa doctrine*, Paris, 1863 ; c'est un essai de réhabilitation.) G—R.

SVENDBORG, v. de Danemark, sur la côte S. de l'île de Fionie ; 7,184 hab. Excellent port. Construction de navires ; tanneries.

SVENKSUND ou **SVENKASUND**, partie du golfe de Finlande resserrée entre Viborg et Frederikshamn. Gustave III, roi de Suède, y fut battu par le prince de Nassau-Siegen en 1789, et l'y vainquit à son tour l'année suivante. — Sur ses bords est une ville de Svenksund, qui compte 1,900 hab.

SVERIGE, nom de la SUÈDE dans la langue de ce pays.

SVERKER, famille de rois de Suède, aux XIIe et XIIIe siècles. (*V.* SUÈDE.)

SVERRER, célèbre roi de Norvège, 1185-1202. Échappé au massacre de sa famille et humblement élevé, il sut en 1176 que son père était Sigurd II, prit Drontheim en 1177, et détrôna Magnus V en 1185. Des querelles avec le clergé suscitèrent contre Sverrer de nombreux prétendants : Sigurd fut battu près de Bergen en 1194, Inge près d'Opslo en 1196 ; le légat du pape refusa de couronner le roi, et Innocent III excommunia Sverrer, 1198. Brave, actif, éloquent, il mourut en pardonnant à ses ennemis. Sa dynastie régna jusqu'à la réunion de la Norvège au Danemark. (*V.* sa *Saga*, par Karl Jansen, abbé islandais qui vécut à sa cour. On lui attribue le *Kongs-Skugg-sio* ou *Miroir du roi*, publié en norvégien et en latin, Sorö, 1768, in-4°. Ce sont deux dissertations sur le commerce de la cour, pleines de crédulité et de détails minutieux sur la vie du marchand et les frivolités du palais, mais extrêmement curieuses. Il est aussi auteur d'un *Traité de droit public*, publié en islandais et en latin par Werlauf, Copenhague, 1815.) A. G.

SVETCHINE (SOPHIE **SOYMONOF**, Mme), née à Moscou en 1782, m. à Paris en 1857, vint, à l'âge de 36 ans, se fixer à Paris avec son mari, général qui avait été attaché à la personne de l'empereur de Russie Alexandre Ier. Son salon fut fréquenté par le plus grand monde poli, et même le monde lettré de l'époque. Dès 1815, elle s'était convertie au catholicisme, à la suite d'études approfondies sur l'histoire et la controverse religieuses. Son esprit ferme, vif, volontaire, militant, exerça un ascendant véritable sur tous ceux qui se liaient avec elle et surtout sur Lacordaire. On doit encore citer parmi ceux qui s'honorèrent d'être ses amis, MM. de Montalembert, de Falloux, de Carné, de Champagny, d'Eckstein et de Corcelles. Après sa mort, on a publié, sous le titre : *Mme Svetchine, sa vie et ses œuvres*, 1861, 5e édit., 2 vol. in-12, une monographie de cette dame par M. de Falloux, avec quelques-uns des écrits qu'elle a laissés, et de nombreux fragments de ses Lettres à diverses personnes. Les *Œuvres* s'ouvrent par une collection de Pensées, réunies sous le titre d'*Airelles*, nom d'une plante de Russie portant des baies rouges qui mûrissent et se décolorent sous la neige. Le morceau le plus remarquable du recueil est une espèce de traité *sur la vieillesse*, où Mme Svetchine s'occupe plus particulièrement de la vieillesse des femmes. Ce traité est complété par un essai *de la Résignation*, entremêlé de prières, qui font quelquefois penser à la *Prière* de Pascal *pour demander à Dieu le bon usage des maladies*. Plus tard, M. de Falloux donna les *Lettres de Mme Svetchine*, 1862, 2 vol. in-12. Ce sont des lettres familières écrites avec beaucoup d'esprit, mais un esprit toujours sérieux, et une facilité si remarquable qu'on ne les croirait pas d'une étrangère.

V. encore, de [illegible], *Mme Svetchine, Journal de sa conversion, Méditations et prières*, 1863, Sainte-Beuve, *Nouveaux Lundis*, t. Ier. G. D—Y.

SVIAGA, riv. de la Russie d'Europe (Simbirsk), arrose le gouvernement de Kasan et se jette dans le Volga, cours de 320 kil. Sur ses bords, les Russes vainquirent les Tartares en 1486.

SVIATOPOLK Ier, grand-duc de Russie, se fit élire après la mort de Vladimir, son oncle, en 1015. Il se maintint quelque temps contre ses cousins avec le secours de son beau-père Boleslas, roi de Pologne. Il fut vaincu à [illegible], en 1017, par l'un d'eux, Iaroslav, et [illegible] Boleslas, qui le rétablit, se montra perfide et cruel, même envers ses

alliés, fut expulsé de nouveau après la bataille de l'Alta, 1019, et mourut en Bohême.

SVIATOPOLK II, grand-duc de Russie, 1093-1112, fils d'Isiaslav Ier. Son règne fut signalé par les invasions des Polovtsi, peuple nomade, et par les revers des Russes. P—L.

SVIATOPOLK, nom des deux ducs de Poméranie : l'un voulut se rendre indépendant de la Pologne, et périt en combattant, 1120 ; l'autre tua Leszko, roi de Pologne, fut battu par les chevaliers Teutoniques en 1246, et mourut à Dantzig en 1266.

SVIATOSLAV Ier, grand-duc de Russie, 945-973, succéda à son père Igor, sous la régence de sa mère Olga. Devenu majeur, il combattit les peuples de l'Oka, du Don et du Volga, et soumit les Khozares, 964-66. A l'instigation de l'empereur Nicéphore Phocas, il attaqua les Bulgares, et prit leur capitale, 967-68 ; se tournant alors contre l'empire d'Orient, il envahit la Thrace, pénétra jusqu'à Andrinople, 970, fut vaincu par Jean Zimiscès, 971, perdit la Bulgarie, 973, et périt dans une bataille contre les Petchenègues. Ses trois fils lui succédèrent : Jaropolk à Kiev, Oleg sur les Drewliens, et Vladimir à Novgorod. P—L.

SVIATOSLAV II, grand-duc de Russie, fut d'abord prince de Tchernigov, et régna de 1073 à 1076, époque à laquelle Iaroslav Ier reconquit le trône dont Sviatoslav l'avait chassé.

SVIATOSLAV III, fils d'Usévolod III, régna à Kiev de 1179 à 1193.

SVIATOSLAV IV, grand-prince de Vladimir, 1248-53, fils d'Usévolod III, succéda à son frère Iaroslav II. Il fut l'oncle d'Alexandre Nevski.

SVIR, **riv. de la Russie d'Europe (Olonetz), sort du lac Onéga par le S.-O., et se jette dans le lac Ladoga ; à 45 kil. S.-O. de Ladeino-Pole ; cours de 225 kil. Il communique, par** le canal de son nom, avec le Volkhov.

SWAFFHAM, **brg d'Angleterre (Norfolk) ; 3,643 hab. Maison de correction. Comm. de beurre. Belle église de Saint-**Pierre et Saint-Paul.

SWAMMERDAM (JEAN), célèbre anatomiste, né à Amsterdam en 1637, où son père était pharmacien, m. en 1680, prit le doctorat en médecine à Leyde en 1657, après être venu en France pour se perfectionner dans l'art des dissections, mais ne pratiqua pas la médecine. Il s'appliqua à l'étude de l'anatomie de l'homme, et surtout à celle des insectes, et se fit un très riche cabinet d'histoire naturelle. On lui doit l'invention d'un thermomètre pour apprécier le degré de chaleur dans les animaux. Sur la fin de sa vie, il adopta les idées mystiques de Mlle Bourignon. (*V. ce nom.*)

On a de lui : *Histoire générale des insectes* (en holland., Utrecht, 1669, in-4o, trad. en français, 1682-85, in-4o ; *Histoire de l'éphémère* en holland., Amst., 1675, trad. en latin, Lond., 1681, in-4o ; *Biblia naturæ, seu historia insectorum in certas classes reducta...*, Leyde, 1737-38, 2 vol. in-fol. ; *Traité de la respiration et de l'usage des poumons* en latin, Leyde, 1738, in-4o.— *V.* Cuvier, *Hist. des sciences naturelles*, t. II, p. 427 et suiv.

SWANEVELT (HERMAN VAN), dit aussi *Herman d'Italie*, peintre de paysage, né à Woerden (Hollande) en 1620, m. à Rome en 1690. On croit qu'il fut élève de Gérard Dow, mais il alla de bonne heure en Italie, et connut à Rome Claude Lorrain. Ce peintre lui donna des conseils, lui apprit à voir la nature sous son aspect poétique, à inonder tous les objets d'une splendide lumière. Swanevelt, en retour, exécuta souvent les figures des tableaux du Lorrain. Il fut aussi un habile graveur. Bartsch porte le nombre de ses estampes à 114. Swanevelt exécuta quelques travaux à Paris dans l'hôtel Lambert, et fut reçu à l'Académie royale de peinture en 1653. Le musée du Louvre a 5 tableaux de Swanevelt. A. M.

SWAN-RIVER, c.-à-d. *rivière des Cygnes*, riv. de l'Australie occidentale, sort des monts Darling, coule au S.-O., et se jette dans la mer des Indes ; cours de 108 kil. Beaucoup de cygnes noirs sont répandus sur ses bords. Affl. : Dale, Toodyay, Howick, Ellenbrooke, Helena, Canning. Ses bords sont fertiles. — Elle a donné son nom à la colonie anglaise de Swan-River, appelée aujourd'hui Australie occidentale. (*V. ce mot.*)

SWANSEA, v. d'Angleterre, dans le pays de Galles (Glamorgan), port commerçant sur une baie de son nom, dans le canal de Bristol, à 80 kil. O. de Cardiff ; 65,597 hab. Bains de mer très fréquentés. Chantiers de construction. Forges, fonderies de cuivre, d'étain ; fabr. de belles poteries, machines, laiton, toile à voiles, cordages, etc. Exportation de houille. Restes d'un anc. château. — Cette ville fut fondée au commencement du XIIe siècle.

SWANWICH, vge d'Angleterre (Dorset), sur une baie de son nom ; 1,600 hab. Bains de mer. Exploit. de pierres à bâtir.

SWART-ELF, riv. de Suède, arrose les län de Stora-Kopparberg, de Carlstad, d'Œrebro, et se jette dans le lac Skagern ; cours de 160 kil.

SWATAU ou **SHANTAU**, port de l'empire chinois [illegible] prov. de Kouang-toung [illegible] de [illegible] et de 1860 [illegible] et 116° 25' long. E., à l'embouchure du Han, [illegible] de la grande ville de Tchao-Tcheou ; [illegible] hab. [illegible] avaient déjà établi, en 1856, sur la petite [illegible] à l'embouchure du Han, un comptoir pour l'importation de l'opium. L'exportation consiste principalement en cannes à sucre et en tabac. Elle a monté en 1884 à 72 millions de fr., et l'importation a été de 44 millions. C. P.

SWEABORG. *V.* SVEABORG.

SWEBACH DE FONTAINE (JACQUES-FRANÇOIS-JOSEPH), peintre de genre, né à Metz en 1769, m. en 1823, obtint la grande médaille au Salon de 1801. Ses principaux tableaux sont la *Bataille de Rivoli*, le *Passage du Danube*, la *Caserne*, la *Malle-Poste*. Il possédait à un très haut degré l'art de la composition, et le talent de mettre en perspective ses groupes de personnages. Sa touche est fine, spirituelle, sa couleur agréable et vraie. Swebach a laissé une collection d'études et de dessins gravés par lui, et recueillis en 4 vol.

SWEDENBORG. *V.* SVEDENBORG.

SWEDIAUR ou **SCHWEDIAUER** (FRANÇOIS-XAVIER), médecin, né en 1748 à Steyer (Autriche), m. en 1824, fit ses premières études à Vienne, puis se rendit en Angleterre. Il se fit à Londres une belle clientèle, vint cependant s'établir à Paris en 1789, et y pratiqua la médecine avec succès. D—G.

SWENKSUND. *V.* SVENKSUND.

SWERT, OU MIEUX SWEERTS (FRANÇOIS), érudit, archéologue et musicographe, né à Anvers en 1567, m. en 1629.

Il a laissé : *Rerum belgicarum annales*, 1620, in-fol. ; *Athenæ belgicæ*, Anvers, 1628, in-fol. ; *Rerum Belgicarum* [illegible] *in* [illegible] *monumentis*, 1602, in-4o ; [illegible] recueil d'épitaphes qui se trouvent en différentes villes de l'Europe, etc.

SWETTL. *V.* ZWETTEL.

SWEVEGHEM, brg de Belgique (Flandre occidentale), à 4 kil. E. de Courtrai ; 4,368 hab. Toiles ; distilleries, huileries.

SWEVEZEELE, v. de Belgique (Flandre occidentale), à 13 kil. S. de Bruges ; 5,165 hab. Toiles.

SWEYN. *V.* GODWIN.

SWIATOPOLK. *V.* SVIATOPOLK.

SWIATOSLAV. *V.* SVIATOSLAV.

SWIECIE. *V.* SCHWETZ.

SWIETEN (VAN). *V.* VAN SWIETEN.

SWIFT (JONATHAN), célèbre littérateur anglais, né à Dublin (Irlande) en 1667, de parents pauvres, m. en 1745, fit ses études au collège, puis à l'université de Dublin, et vint ensuite en Angleterre, où sir William Temple, parent de sa mère à un degré éloigné, le présenta au roi Guillaume III, qui le prit en amitié à cause de l'originalité de son esprit, et lui **donna la prébende de Kilroot, puis le doyenné de Saint-Pa**trick de Dublin, rapportant plus de 1,000 liv. sterling. Il écrivit des brochures en faveur des tories, et serait devenu évêque, si sa tiédeur en religion et l'irrévérence avec laquelle il traitait les sujets les plus respectables, n'avaient fourni à la reine Anne de trop justes motifs pour ne pas l'avancer davantage, bien qu'elle lui eût, un instant, promis l'épiscopat. Les relations de Swift avec la cour, ses démêlés avec les ministres de la reine, sur lesquels il eut une véritable influence, lui avaient fait perdre sa popularité ; il la reconquit en prenant parti en Irlande, où il s'était retiré, les *Lettres du drapier*, pamphlet politique qui eut un grand retentissement. Il avait fait venir auprès de lui, mais non dans la même maison, la fille de l'intendant de Temple, nommée Stella, dont il s'était épris ; après 16 ans d'une liaison toute platonique, il l'épousa, mais sans changer ses rapports avec elle, et l'abandon dans lequel il la laissa la fit mourir de chagrin. Une autre femme, Esther Van Homrigh, qui s'était éprise de lui, était morte aussi, de regret d'avoir vu sa rivale préférée. L'opinion se soulevant contre lui, il fit de fréquents voyages en Angleterre, où l'appelait d'ailleurs le poète Pope, devenu son ami. Tourmenté de graves infirmités, délaissé de tout le monde, il tomba dans une sombre misanthropie, et, après plusieurs attaques d'épilepsie, mourut presque en enfance. Les principaux ouvrages de Swift sont : le *Conte du Tonneau* (*Tale of a tub*) ou *Conte de ma mère l'Oie*, 1704, satire allégorique où, sous les noms de Pierre, de Martin et de Jean, il attaque tour à tour le pape, Luther et Calvin, ouvrage médiocre, diffus et ennuyeux ; les *Voyages de Gulliver* (*Gulliver's travels*), Londres, 1726, 2 vol., son principal titre de gloire, livre plein d'allusions aux circonstances politiques et aux hommes de son temps, ce qui en fit alors le succès. C'est un roman assez ennuyeux, mais toutefois sans intérêt, plein d'un esprit satirique, un peu à la manière de Rabelais, et qui est loin d'être toujours d'un bon esprit. Les

autres ouvrages de Swift, qui avait beaucoup écrit, sont tombés dans l'oubli.

Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par Hawkesworth, Londres, 1755, 14 vol. in-4° ou 25 vol. in-8°, et par W. Scott, Édimbourg, 1815, 19 vol. — V. W. Scott, *Mémoires politiques et littéraires sur la vie et les ouvrages de Swift*, D. [illegible] Swift, *Essai sur la vie, le caractère et les écrits du docteur Jonathan Swift*, 17[illegible]; Prevost-Paradol, *Jonathan Swift, sa vie et ses œuvres*, 1856; Thackeray, *the English humourists*; Taine, *Hist. de la littérature anglaise*. F—T.

SWINDON, brg d'Angleterre (Wilts), à 20 kil. N. de Marlborough; 17,669 hab. Belles pierres à bâtir.

SWINE, une des branches de l'Oder à son embouchure dans la Baltique, sépare les îles d'Usedom et de Wollin.

SWINEMUNDE, v. du roy. de Prusse (Poméranie), port de commerce sur la côte E. de l'île d'Usedom, à l'embouchure de la Swine dans la Baltique, à 56 kil. N.-N.-O. de Stettin; 8,478 hab. Douane; bains de mer; pêche active; chantiers de construction. Les gros bâtiments destinés pour Stettin y [illegible] leur cargaison.

SYAGRIUS, secrétaire de l'empereur Valentinien Ier en 369, préfet de Rome et consul sous Gratien en 382, fut lié avec Ausone, qui lui dédia ses poésies.

SYAGRIUS, descendant du précédent et fils d'Égidius, gouverna le territoire romain en Gaule, de 464 à 486, perdit contre Clovis la bataille de Soissons, s'enfuit auprès d'Alaric II, roi des Wisigoths, qui le livra au vainqueur, et fut mis à mort.

SYBARIS, anc. ville de l'Italie méridionale (Lucanie), fut fondée en 720 av. J.-C. par des Achéens et des Trézéniens, près du confluent du Sybaris (*Coscile*) avec le Crathis (*Crati*). Privée de port, mais ayant une bonne rade, elle fit bientôt un grand commerce, surtout avec l'Asie Mineure; elle devint si puissante en Italie qu'elle domina sur 25 villes de son voisinage. Accordant le droit de cité à beaucoup d'étrangers, elle vit sa population s'accroître au point qu'elle put armer, dit-on, 300,000 hommes sur son territoire. Les richesses y amenèrent la dépravation des mœurs; le nom de *Sybarite* devint synonyme d'*efféminé*. 500 des plus opulents citoyens, ayant été forcés de s'exiler, implorèrent le secours des Crotoniates, qui envoyèrent 100,000 hommes commandés par l'athlète Milon, et qui remportèrent une victoire complète: Sybaris et son territoire furent conquis; les Crotoniates, ayant détourné le cours du fleuve, le firent passer à travers la ville, et la détruisirent en 510. Quelques Thessaliens la relevèrent en 452, mais furent forcés, 5 ou 6 ans après, par les Crotoniates de l'abandonner. Des colons athéniens la reconstruisirent, en 444, à quelque distance, sous le nom de *Thurium*. (*V. ce mot*.) C. P.

SYBURG. *V.* CARLSHAFEN.

SYCOMANCIE, divination par la disposition des feuilles de [illegible] par le vent de la nuit. On la pratiquait aussi en [illegible] sur les feuilles de figuier (en grec [illegible]) les questions sur lesquelles on voulait être éclairci: l'augure était favorable quand les feuilles tardaient à se faner, et funeste dans le [illegible].

SYCOPHANTE, nom que portaient à Athènes certains personnages [illegible] qui se livraient au chantage, et extorquaient [illegible] de l'argent à ceux qui craignaient les procès en menaçant de les traduire en justice. Les Anciens ont expliqué ce mot par *sykon*, figue, et *phainein*, dénoncer, et inventé de toutes pièces une légende qui représente les *sycophantes* comme chargés, à l'origine, d'empêcher et de dénoncer l'exportation des figues. Le sycophante pouvait être lui-même traduit devant les thesmothètes, et condamné à une forte amende. L'étymologie du mot [illegible]. S. RE.

SYDENHAM (THOMAS), célèbre médecin, né en 1624 à Wi[illegible], m. en 1689, était d'une famille noble, [illegible] refusa d'accompagner ses condisciples qui prenaient les armes pour Charles Ier contre le Long Parlement, se rendit à Londres, y apprit la médecine et exerça cet art pendant 25 ans. S'écartant de la méthode des praticiens de son temps, [illegible] à la médecine une application outrée des procédés de la chimie ou des mathématiques, il étudia la nature, [illegible] un observateur très exact, et fit des cures [illegible], mais presque toujours heureuses. Il appliqua avec [illegible] à la petite vérole le traitement antiphlogistique, aux fièvres [illegible] le quinquina, simplifia un grand nombre de remèdes et inventa la composition de laudanum qui porte son nom. Ses œuvres, qui ont eu 14 éditions en [illegible], ont été publiées en latin, Genève, 1716, 2 vol. [illegible], Paris, 1774, et Montpellier, 18[illegible], 2 vol. [illegible] ont été [illegible] trad. en anglais et en allemand. On y remarque un excellent *Traité de la goutte*.

SYDENHAM, v. d'Angleterre (Surrey), à 9 kil. de Londres, dans [illegible]. C'est là que le *Palais de Cristal* (*V.* [illegible]) [illegible] l'exposition universelle de 1851. B.

SYDNEY, grande et belle ville de l'Australie, cap. de la Nouvelle-Galles du Sud, est le premier établissement anglais en Australie; par 33° 51′ lat. S., et 149° 35′ long. E., sur la côte S. de la vaste baie dite Port-Jackson; port et docks; chantiers de construction; ville bien bâtie; siège du gouvernement de la colonie avec de beaux palais pour le gouverneur et le parlement; évêché métropolitain anglican; archevêché catholique; cathédrale anglicane de Saint-André, cathédrale catholique de Saint-Patrick; églises, sociétés savantes, 3 collèges, Bourse, bibliothèque, journaux, 3 théâtres, observatoire, jardin botanique. Température égale à celle de Lisbonne. Comm. actif. Export. considérable d'or et de laine; de suif, cuivre, houille, huile de baleine, peaux, cornes, etc. Elle est réunie à Melbourne par un chemin de fer. Nombreux bateaux à vapeur pour presque tous les points de la côte, et service sur l'Angleterre. Il faut 86 jours de traversée pour gagner l'Angleterre. Paquebots pour la Nouvelle-Calédonie, la Nouvelle-Zélande, et la France par Marseille; 224,211 hab. en 1881. Le capitaine Arthur Philipp fonda la ville de Sidney en 1788, comme colonie pénitentiaire; mais depuis 1841, elle a cessé d'être un lieu de déportation.

SYDNEY, v. de l'Amérique anglaise (Dominion of Canada), ch.-l. de l'île du Cap-Breton, sur une baie de son nom et près de l'embouchure de la Darmouth, à 312 kil. N.-E. d'Halifax. Riches mines de houille aux environs; 5,270 hab. Cette ville fut fondée en 1785.

SYDNEY. *V.* aussi SIDNEY.

SYDY-HESCHAM. *V.* SIDI-HESCHAM.

SYÈNE, auj. *Assouan*, anc. ville d'Égypte (Thébaïde), à la frontière d'Éthiopie, s'appelait en égyptien *Souan*, c.-à-d. *ouverture* de l'Égypte. Les Anciens y faisaient passer un de leurs principaux parallèles, et déterminèrent d'après le méridien de cette ville le premier degré, et par conséquent la circonférence de la terre dans le voisinage des Tropiques. Ils la croyaient située sous le Tropique même. Les Romains y tinrent 3 cohortes pour garder la frontière d'Égypte contre les invasions des Éthiopiens. Les Arabes, maîtres de l'Égypte, la nommèrent *Assouan*; elle fut florissante pendant le moyen âge jusqu'en 1403, où elle fut dépeuplée par la peste et la famine. Les environs de la ville étaient formés d'un granit de couleur rose, appelé *syénite*, et dont les anciens Égyptiens se sont surtout servis pour leurs sculptures, statues, sphinx et tous les obélisques. Les carrières étaient exploitées à ciel ouvert; on y voit encore un obélisque qui n'est pas entièrement détaché, et tient par un côté au sol de la carrière. Les rochers voisins sont couverts d'hiéroglyphes. (*V.* ASSOUAN.)

V. Perrot et Chipiez, *l'Art dans l'antiquité*, t. Ier. C. P.

SYKS. *V.* S[illegible].

SYLBURGIUS (FRÉDÉRIC SYLBURG, EN LATIN), savant helléniste, né près de Marburg (Hesse) en 1536, m. en 1596, fut d'abord maître d'école, puis directeur des éditions classiques à l'imprimerie de Wechel et à celle de Commelin. Il fut d'un grand secours à H. Estienne pour la compilation du *Thesaurus*. Il est l'auteur d'une grammaire grecque, d'après la méthode de Ramus, qui a pour titre: *Rudimenta linguæ græcæ*, Francfort 1600, et d'un *Alphabetum græcum de litterarum formis, potestate*, etc., 1591. Mais ses éditions d'auteurs grecs lui ont surtout mérité sa réputation. Celle d'*Aristote*, 5 vol. in-4°, composée d'une suite [illegible] d'œuvres détachées de ce philosophe publiées à Francfort de 1584 à 1596, et celle de *Denys d'Halicarnasse*, 2 vol. in-fol., grec-latin, 1586, sont au nombre des meilleures de cette époque.

On lui doit en outre des éditions de *Clément d'Alexandrie*, grec-latin, in-fol., 1641; de *St Justin le martyr*, Heidelberg, in-fol., [illegible] de *Dion Cassius*, grec-latin, in-fol., 1606, de *Théodoret*, avec la version latine de L. [illegible], in-fol., 16[illegible], *Saracenica*, [illegible] *Scriptores historiæ romanæ*, Francfort, 1588, 3 vol. in-fol., *Etymologicum magnum*, 1[illegible], in-fol. C. N.

SYLLA ou **SULLA** (LUCIUS-CORNELIUS), né à Rome l'an 617 de la ville, 136 av. J.-C., d'une branche obscure de la *gens Cornelia*, m. l'an 675 de Rome, 78 av. J.-C., passa sa jeunesse dans la débauche, et dut une grande partie de sa fortune à un legs de la courtisane Nicopolis. Questeur en 107, il servit en Afrique sous Marius, qui se prit [illegible] d'affection pour lui, et, chargé de négocier auprès de Bocchus l'extradition de Jugurtha, eut ainsi la gloire de terminer la guerre de Numidie. Marius l'associa à son triomphe, puis l'envoya en Gaule, où il vainquit les Tectosages. Sylla quitta ensuite Marius, que tant de succès rendaient [illegible], et s'attacha à Catulus, sous les ordres duquel il [illegible] les Cimbres, en 101. [illegible], et, l'année suivante, fut [illegible] [illegible] Rome, [illegible] [illegible] [illegible] Rome. [illegible], que l'on [illegible]

opposait, ainsi que ses succès, à l'inaction équivoque de Marius, eut pour effet de jeter celui-ci du côté des [illegible]. Un plébiscite, emporté tumultueusement par les [illegible] et les chevaliers armés, décerna à Marius la conduite de la guerre contre Mithridate, qu'un sénatus-consulte venait de conférer à Sylla devenu consul, l'an 665 de Rome, 88 av. J.-C. [illegible] aux sicaires de Marius, Sylla rentra dans Rome à la tête de l'armée qui était encore réunie en Campanie, exemple terrible et qu'aucun général n'avait encore donné, [illegible] tout le monde par la terreur, fit annuler le plébiscite en faveur de Marius, d'ailleurs en fuite, et, l'année suivante, alla chercher en Asie ce qui décidait de tout à Rome, des trésors, des succès et une armée dévouée. Il prit Athènes, battit les lieutenants du roi de Pont à Orchomène, où il montra un courage héroïque, et à Chéronée, 87, et porta la guerre en Asie Mineure. Pendant son absence, Marius rentrait à Rome et mourait dans ses débauches ; ses successeurs envoyèrent Valérius Flaccus pour prendre le commandement de l'armée d'Asie. Sylla se débarrassa de Fimbria, qui avait assassiné ce général pour le remplacer, et, après avoir imposé à Mithridate un traité onéreux, 85, puis replacé sur leurs trônes Ariobarzane de Cappadoce et Nicomède de Bithynie, retourna en Italie, 84. Au premier bruit de son débarquement et de sa victoire sur l'armée de Norbanus à Canusium, les défections se déclarèrent parmi les partisans du jeune Marius, qui essayait de continuer son père. Métellus amena à Sylla les débris de la noblesse ; le jeune Pompée, qui avait levé 3 légions, battit 3 armées pour le venir joindre ; à Téanum, l'armée du consul Scipion, effrayée ou séduite, passa tout entière de son côté. Vainqueur du jeune Marius à Sacriportum, 82, et de Carbon en Étrurie, Sylla défit, près de la porte Colline, le Samnite Pontius Télésinus, et Préneste, dont Marius avait fait sa place d'armes, ouvrit ses portes. Le vainqueur traita l'Italie en pays conquis : plusieurs villes d'Étrurie furent démantelées ou détruites, et des populations proscrites en masse pour faire place aux légionnaires et aux soldats ; à Rome, 7,000 prisonniers furent égorgés dans le cirque Flaminius, 13 généraux du parti de Marius mis à mort, 1,600 chevaliers inscrits sur des listes de proscription que les Métellus avaient demandées comme une faveur, et 5,000 citoyens dépouillés de leurs biens, qui furent distribués aux créatures de Sylla. Proclamé, par le sénat, dictateur perpétuel, en 81, Sylla entreprit une réaction aristocratique : il voulait un retour complet à l'esprit et aux formes de l'ancienne constitution, le triomphe de l'aristocratie de naissance sur tout ce qui pouvait lui porter politiquement ombrage. Le sénat fut porté à 400 membres, et acquit la discussion préalable des lois soumises au peuple, le droit de désigner les provinces consulaires et l'autorité absolue sur les gouverneurs. Le pouvoir judiciaire, envahi par les chevaliers, fut rendu au sénat ; l'initiative des lois et le *veto* en matière politique ôtés aux tribuns du peuple, qui devenaient désormais incapables des charges curules ; les comices par tribus, abolis ; on ne put briguer le consulat qu'après la préture, la préture qu'après la questure. La loi de majesté fut reprise et étendue à des cas nouveaux ; des lois contre les faussaires, les sicaires, et les concussionnaires (*de falso, de sicariis, de repetundis*), furent portées par le dictateur qui institua 8 tribunaux permanents (*quæstiones perpetuæ*) pour assurer une prompte justice. Après avoir versé des torrents de sang et commis les plus affreuses spoliations, maître souverain au dedans et au dehors, Sylla se dégoûta tout à coup du pouvoir, abdiqua la dictature en 80, à l'âge de 56 ans, et rentra dans la vie privée. Cet acte fut audacieux ; néanmoins le danger en paraît bien atténué, quand on réfléchit qu'il laissait 300 sénateurs créés par lui, 10,000 esclaves affranchis qu'il avait répartis dans les tribus, qui lui étaient dévoués, et qu'on appelait les *Cornéliens* ; enfin 49 légions (245,000 hommes au moins) établies et dotées par lui en Italie. Sylla, pendant qu'il fut au pouvoir, n'avait cessé de mener la vie désordonnée de sa jeunesse, entouré de musiciens, de courtisanes, d'histrions, de baladins. Il se retira dans une villa près de Putéoli, et y mourut, au bout de 2 ans, de la maladie pédiculaire, fruit de ses débauches. Ses restes, rapportés à Rome avec toute la pompe d'un souverain, furent inhumés au Champ de Mars, honneur qui n'avait été décerné à personne depuis le temps des rois ; on plaça sur son tombeau cette épitaphe : « Aucun homme n'a fait plus de bien à ses amis, et plus de mal à ses ennemis. » Sylla avait écrit des *Mémoires*, qui ne sont point parvenus jusqu'à nous.

V. sa *Vie*, par Plutarque ; Appien, *de Bellis civilibus* ; Sachse, *Lebensbeschreibung des Dictators Sulla*, Leipzig, 1[illegible] ; [illegible], *de Sulla legislatore*, Leyde, 1816, in-8° ; [illegible], Heidelberg, 1834-36, 2 vol. ; les *H st. rom.* de Michelet, Mommsen et Duruy. F—T.

SYLLECTE, anc. v. d'Afrique, sur la côte N. de la Petite-Syrte, auj. *Sallakta*, entre Méhédia et Sfax. S. Rb.

SYLLIUM, v. forte de la Pamphylie, [illegible] de [illegible]. Il n'en reste que des ruines [illegible].

SYLLOGES, magistrats financiers d'Athènes, [illegible] extraordinairement par le peuple [illegible] des [illegible]. D'autres, [illegible] chargés de vendre au profit du trésor les biens des [illegible] provenant des [illegible]. R.

SYLPHES et **SYLPHIDES**, génies de l'air, dans la mythologie poétique du moyen âge. On les [illegible] sous des formes sveltes et légères, avec des [illegible] aux épaules.

SYLT, île du roy. de Prusse (Slesvig-Holstein), dans la mer du Nord ; 9,030 hect. de superf. ; [illegible], presque tous marins ou pêcheurs. Sol sablonneux et peu fertile.

SYLVA. *V.* Silva.

SYLVAIN, *Sylvanus*, dieu des forêts (*sylva*) et des propriétés rurales, chez les anciens Latins, quelquefois confondu avec Faune ou avec le dieu Terme, apparaissait brusquement au coin des bois ou sur les routes. La nuit, il épouvantait de sa voix rauque les voyageurs. On le regardait comme le père ou le chef de génies appelés aussi Sylvains, et représentés, ainsi que lui, avec des oreilles et des jambes de bouc.

SYLVANECTES. *V.* Silvanectes.

SYLVANES. *V.* Silvanès.

SYLVESTRE Ier (Saint), pape de 314 à 335, né à Rome, jouit de la faveur de Constantin le Grand, tint plusieurs conciles pour faire condamner les donatistes, et se fit représenter au premier concile œcuménique de Nicée, 325. Fête, le 31 décembre.

SYLVESTRE II, pape de 999 à 1003, connu d'abord sous le nom de *Gerbert*, naquit à Aurillac en Auvergne, vers 930, d'une famille obscure. Élevé au monastère de Saint-Gérault dans sa ville natale, il alla compléter ses études chez les Arabes d'Espagne, et acquit des connaissances si étendues en géométrie, en mécanique, en astronomie, que son siècle ignorant l'accusa de magie. Il avait fait, disait-on, une tête de cuivre qui répondait aux questions difficiles. On lui a attribué l'introduction des chiffres arabes et de l'horloge à balancier en France. Étant entré dans l'ordre des [illegible], il s'attacha à l'empereur d'Allemagne Othon II, qui lui confia l'éducation de son fils (Othon III), et le fit nommer abbé de Bobbio en Lombardie. Plus tard, Hugues Capet le prit pour précepteur de son fils Robert, et lui donna, en 992, l'archevêché de Reims, dont le titulaire, Arnoul, avait été déposé ; mais son élévation n'ayant pas été approuvée par le pape Jean XV, il retourna en Allemagne, et obtint, par le crédit d'Othon III, l'archevêché de Ravenne en 997, et la papauté en 999. Ce fut le premier Français qui monta sur la chaire de St Pierre. Il a laissé 159 *Lettres*, une *Vie de St Adalbert*, archevêque de Prague, un Discours contre la simonie et divers autres opuscules, publiés par Duchesne, 1636. Les *Lettres et Discours* ont été trad. en français par L. Barse, Riom, 1849, 2 vol. Une statue a été élevée à Gerbert par la ville d'Aurillac, en 1851.

V. Olleris, *Vie de Gerbert Ier*, 1867, in-12. B.

SYLVESTRE III, antipape, était évêque de Sabine, lorsqu'après avoir chassé Benoît IX, en 1044, les Romains le mirent à sa place. Trois mois après, Benoît fut rétabli par sa famille ; son rival, forcé de céder, vendit sa dignité à un prêtre, qu'il sacra sous le nom de Jean XX, [illegible] lui-même à Rome et conserva des partisans. Le concile de Sutri, 1046, les déclara tous les deux usurpateurs. (*V.* Benoit IX et Grégoire VI.) R.

SYLVESTRE (Ordre de Saint-). *V.* Éperon d'or.

SYLVESTRINS, ordre religieux formé en 1231 à Montefano (Marche d'Ancône) par St Sylvestre Gozzolini, né à Osimo en 1177, m. en 1267, et approuvé par Innocent IV en 124[illegible]. Il suivait la règle de St Benoît.

SYLVIUS, fils posthume d'Énée et de Lavinie, régna à Albe. Son nom se transmit héréditairement avec la couronne à 12 rois, ses descendants : Æneas Sylvius, Latinus Sylvius, Alba Sylvius, etc. Le dernier, Procas, est le père de Numitor, l'aïeul de Romulus.

SYLVIUS (ÆNEAS), pape. (*V.* Pie II.)

SYLVIUS (François), médecin. (*V.* Boé (François de le).)

SYMBOLE (d'un mot grec qui veut dire [illegible]), signifie, chez les chrétiens, une formule de profession de foi. L'Église reconnaît 3 symboles : le 1er, celui des Apôtres, qu'ils composèrent avant de se séparer, vers l'an 36 de J.-C., comprend 12 articles, et fait partie des prières journalières ; jusqu'à St Grégoire le Grand, on ne le récita pas dans l'Église de Rome, parce qu'aucune hérésie n'ayant paru dans cette Église, on n'avait pas besoin d'y faire profession de sa foi : on le disait ordinairement avant le baptême, et, en plusieurs en-

droits, il était lu sur le jubé en présence des fidèles. Le 2e symbole, dit *de Nicée*, fut rédigé par le 1er concile œcuménique de de ce nom, en 325; Timothée, patriarche d'Alexandrie au VIe siècle, introduisit la coutume de le chanter à la messe, et le 2e concile de Tolède, en 589, consacra cet usage pour l'Occident. Le 3e symbole, attribué à St Athanase, et, par plusieurs auteurs, à Vigile, évêque de Thapsus vers la fin du Ve siècle, se récite vulgairement dans l'office du Dimanche, à la fin de Prime.

SYMBOLES. Dans l'antiquité grecque, le mot signifie : 1° des traités entre différentes villes pour régler les questions de droit international; les affaires jugés d'après ces traités se nommaient *dikai apo symbolôn*, nom que portaient aussi les procès que les alliés des Athéniens envoyaient juger à Athènes. Cf. Goodwin, *American journal of Philology*, 1880; 2° on appelait encore ainsi les cotisations payées par chaque citoyen dans certains banquets publics. S. Re.

SYMBOULOI, nom des assesseurs des Thesmothètes à Athènes, des conseillers des rois et des généraux à Sparte, d'un corps conservateur à Thurium. S. Re.

SYME, petite île de l'Archipel, entre Rhodes et la péninsule de Cnide. Appelée d'abord *Métapontis* et *Œglé*, elle reçut le nom de *Symé* d'une fille d'Ialysos, ou d'une nymphe épouse de Neptune. Au temps de la guerre de Troie, elle avait pour roi Nirée, le plus beau des Grecs après Achille. Les Cariens l'occupèrent ensuite, puis l'abandonnèrent; une colonie de Lacédémoniens et d'Argiens, sous la conduite d'Hippotès, vint la repeupler. Conquise en 1309 par les chevaliers de Rhodes, comprise dans le domaine particulier du grand maître, les Turcs s'en emparèrent en 1523. Elle fait maintenant partie de la prov. des Iles, et s'appelle *Simia* ou *Simmi*. Autrefois fertile en blé et en vins, et nourrissant beaucoup de chèvres, elle est aujourd'hui pauvre et misérable, et ses habitants vivent de la pêche des éponges, qui se trouvent en abondance et d'excellente qualité sur les rochers de ses côtes. C. P.

SYMMAQUE, Samaritain d'origine et de culte, vécut dans la 2e moitié du IIe siècle, se fit juif, puis chrétien, et adopta enfin les doctrines des ébionites. Il avait traduit en grec l'*Ancien Testament*; de cette version, qui occupait la 4e colonne des *Hexaples* d'Origène, il ne reste que quelques fragments.

SYMMAQUE (Q.-Aurélius Symmachus), le plus illustre des derniers défenseurs du paganisme en Occident, né à Rome vers 340, m. en 409 ou 410, était fils de L. Aurélius Avianus Symmachus, préfet de Rome en 364. Un de ses frères, Celsinus Ticianus, auquel il recommande Satyrus, frère de St Ambroise, géra le vicariat d'Afrique en 380. Symmaque servit d'abord en Germanie, sous Valentinien Ier; il fut questeur, préteur, intendant de la Lucanie et du Brutium, proconsul d'Afrique, préfet de Rome, 384-386, et consul en 391. Appelé, jeune encore, dans le Collège des pontifes, nul ne veilla avec plus de sollicitude au maintien de la discipline et des traditions païennes. Les sénateurs le chargèrent de réclamer auprès de Gratien, puis de Valentinien II, le rétablissement de la statue et de l'autel de la Victoire enlevés de la curie Hostilia. Mais le pape Damase fit passer à St Ambroise la protestation de la minorité, et la cour de Milan ne voulut même pas accorder d'audience à l'orateur de l'ancien culte. Sous Théodose Ier, Symmaque fut banni de l'Italie, soit pour avoir renouvelé ses instances en faveur de l'autel de la Victoire, soit pour avoir fait le panégyrique de l'usurpateur Maxime; mais il rentra bientôt en grâce, et, rendu prudent par le malheur, suivit sans éclat et sans se compromettre le mouvement [illegible] qui porta à l'empire son ami le rhéteur Eugène. Symmaque nous a laissé, sur son administration de la préfecture de Rome, un document très curieux; ce sont 43 rapports adressés aux empereurs : ces pièces, trop peu connues, jettent du jour sur l'histoire civile, politique et religieuse du premier [illegible] de l'Occident. Le cardinal Mai a découvert, dans la bibliothèque Ambrosienne, des fragments de ses *Discours*, publiés à Milan, 1815 : ce sont des harangues sénatoriales, et des éloges prononcés devant les empereurs, à l'armée. Symmaque les a lui-même fort sainement jugés dans une lettre à Nancellius, où il avoue que le goût du temps, auquel il sacrifie, l'entraîne vers les [illegible] d'une composition qui pourrait les applaudissements. On a encore de lui des *Lettres*, au nombre de [illegible], publiées par son fils, préfet de Rome en 419, et adressées à tout ce que la magistrature, l'armée et les lettres comptaient de plus distingué au IVe siècle. Ce sont encore des documents très curieux sur les usages, la législation et l'administration de l'époque.

[illegible] *Étude sur la vie et sur les écrits de Symmaque, préfet de Rome* [illegible] M.

SYMMAQUE (Quintus Aurelius Memmius), probablement [illegible], fut sénateur, consul en 485, et en 522 avec Boèce, son gendre. Quand ce philosophe eut été mis à mort par ordre de Théodoric, roi des Ostrogoths, Symmaque ne put contenir son indignation, il s'attira la colère de Théodoric qui le fit traîner à Ravenne, puis à Rome, où on le tua dans sa prison, en 525 ou 526.

SYMMAQUE (Cælius Symmachus), pape de 498 à 514, né en Sardaigne, triompha de l'antipape Laurent avec l'appui de Théodoric, roi des Ostrogoths, se justifia, au concile de Palma, des accusations portées contre lui par les adhérents de son rival, et combattit avec zèle les eutychéens et les nestoriens. Ce fut lui, dit-on, qui ordonna de chanter le *Gloria in excelsis* à la messe des dimanches et des fêtes des martyrs. B.

SYMPATHIE (Poudre de), remède qui était fort en usage en France, vers 1681, comme moyen curatif pour les plaies. Il était composé de couperose verte ou sulfure de fer, desséchée au soleil, pulvérisée et mélangée de gomme arabique. Il suffisait d'en saupoudrer un linge trempé dans le sang de la plaie, et le malade, même absent, devait guérir par l'effet de la sympathie. La poudre merveilleuse perdit bientôt son crédit, après avoir été fort recherchée et admirée par une foule de dupes. C. D—y.

SYMPHORIEN (Saint), martyr à Autun, vers 179, pour avoir refusé d'adorer Cybèle. Sa mère, le voyant marcher au supplice, l'exhorta elle-même à souffrir avec courage. Fête, le 22 août.

SYMPHORIEN-DE-LAY (Saint-), ch.-l. de cant. (Loire), arr. de Roanne; 2,933 hab. Fabr. de mousselines, tissus de coton.

SYMPHORIEN-D'OZON (Saint-), ch.-l. de cant. (Isère), arr. de Vienne; 1,848 hab. Fabr. de couvertures de laine et de chamois. Patrie de Berchoux.

SYMPHORIEN-LE-CHATEAU (Saint-), ch.-l. de canton (Rhône), arr. de Lyon, sur la Coise; 1,936 hab. Tanneries; fabr. de draps, souliers, clous, etc. Pendant la Révolution, on l'appela *Chausse-Armée*, en raison de ses fabriques de souliers.

SYMPLÉGADES ou **CYANÉES**, îles rocheuses du Pont-Euxin, près du Bosphore de Thrace. Suivant la Fable, ces deux îles, autrefois mobiles, s'entre-choquaient; elles furent fixées par les dieux, quand le navire Argo passa entre elles.

SYMPOSION, 2e partie du Déipnon ou principal repas des anciens Grecs. (*V.* Déipnon.) C'était alors qu'on servait les vins. De gais propos, des entretiens savants, des jeux de toute espèce, la musique, la danse, etc., en remplissaient la durée. On nommait *Symposiarque* le roi du festin.

SYNAGOGUE (du grec *sun*, ensemble, et *agô*, je mène; en hébreu, *Beth hakneseth*), nom qu'on donne vulgairement au lieu où s'assemblent les juifs pour pratiquer leur culte. Il signifie, en général, toute la communauté juive d'un pays; il en peut signifier une portion limitée, et désigne aussi l'édifice même consacré au culte. Avant la captivité de Babylone, il n'y avait point de Synagogue, mais seulement le temple de Jérusalem, où l'on venait de toute la Palestine pour les sacrifices; les autres prescriptions du culte pouvaient s'accomplir dans la maison du père de famille, investi de l'autorité religieuse. Au retour de la captivité, Esdras ayant établi la lecture et l'interprétation de la loi en public, il s'établit des Synagogues, qui furent en même temps des écoles, des tribunaux, des lieux de discussion et de prédication. Lors de la venue de J.-C., il y en avait, dit-on, 480 à Jérusalem, mais ces Synagogues ne s'étaient nullement substituées au *Temple*. Après la dispersion du peuple juif, les Synagogues, dans les différents pays, furent les réunions publiques ou secrètes des fidèles, en quelque endroit qu'elles eussent lieu. Le sens du mot ne fut précisé, en France, qu'en 1806, dans un règlement célèbre délibéré par le Sanhédrin et décrété en 1808. Treize Synagogues, avec autant de *Consistoires*, étaient établies dans l'étendue de l'Empire. Chacune comprenait plusieurs départements. La Synagogue fut donc une sorte de diocèse, une vaste paroisse. On autorisait en outre des Synagogues particulières, avec leur circonscription spéciale, selon les besoins de la population. Le local consacré à la prière est aussi la Synagogue; mais ce mot, que l'ordonnance d'organisation du culte israélite, du 25 mai 1844, ne prononce même pas, est aujourd'hui, en France, remplacé presque partout par le mot *temple*. On cite les synagogues d'Amsterdam, de Francfort, de Livourne, de Bordeaux. La communauté de Paris a 3 temples, plus un temple pour les israélites portugais. Les temples doivent être simples; nulle image n'y peut figurer; mais il est permis d'y placer des sentences et des noms tirés de l'Écriture. Le respect veut que les hommes restent la tête couverte, pour ne pas montrer la nudité du crâne. Une arche ou armoire, placée du côté de l'orient, renferme un ou plusieurs exemplaires du *Pentateuque*, écrits à la main sur vélin, et formés de rouleaux. L'office a lieu tous les jours; mais, selon l'antique usage, on ne lit la loi que le lundi, le jeudi et le samedi, sans compter

les jours de fête et de jeûne. Chaque temple a son administration : *hakam*, son *Hazan*, ou ministre officiant, et son *Schammas*, ou bedeau. Le nombre des rabbins varie avec l'importance de la communauté. Il existe encore en Orient des lieux de prière hors des villes, dans les endroits découverts, ou près des cours d'eau ; on les appelait autrefois *Proseuques*.

SYNCELLE (LE). *V.* GEORGE LE SYNCELLE.

SYNCELLE, officier de l'Église de Constantinople, demeurait continuellement avec le patriarche, pour rendre témoignage de toutes ses actions. Tant de pouvoir et de priviléges furent attachés à cette dignité, qu'elle fut briguée par des fils et des frères d'empereurs; des évêques et des métropolitains se firent honneur d'en être revêtus.

SYNCRETISTES. *V.* CALLISEN (GEORGE).

SYNDICS ou **SYNÉGORES**, avocats du gouvernement à Athènes, chargés de défendre devant les nomothètes les vieilles lois que l'on voulait supprimer ou de soutenir devant le peuple certaines accusations graves. Après l'expulsion des Trente, on nomma des *syndics* chargés de confisquer les biens des coupables. On appelait aussi syndics les avocats dont se servaient les particuliers dans leurs procès. S. RE.

SYNERGISTES (du grec *sunergô*, je coopère), nom donné à des théologiens protestants qui, contrairement aux enseignements de Luther et de Calvin, prétendent que Dieu n'opère pas seul la conversion du pécheur, et que celui-ci coopère à la grâce en suivant son impulsion. Cette opinion, qu'on aperçoit déjà dans Mélanchthon, fut soutenue par Pfeffinger et combattue par Flaccius; l'université de Wittenberg se déclara pour le premier, et celle d'Iéna pour le second.

SYNESIUS, écrivain grec, né vers 360 ou 370 à Cyrène, d'une famille riche descendant des Héraclides, m. vers 415, suivit à Alexandrie les leçons de la célèbre Hypatia, fréquenta aussi l'école d'Athènes, fut envoyé en 400 par ses compatriotes auprès de l'empereur Arcadius pour implorer son secours contre les tribus de la Libye et solliciter un dégrèvement d'impôts, se maria vers 403, devint évêque de Ptolémaïs (auj. *Tolometa*) en 410, et extirpa de son diocèse l'arianisme. Tous ses ouvrages, estimés en général, sont d'un style pur et élégant. Il n'y sépare pas assez des dogmes chrétiens les idées platoniciennes. On a de lui : un *Discours à Arcadius sur les devoirs de la royauté*, traduit en français par Daniel d'Auge, 1555; *Dion, ou de la Conduite de sa vie; l'Égyptien, ou de la Providence; des Songes; Hymnes religieuses*, trad. en vers français par J. Courtin, Paris, 1581, et en prose par MM. Grégoire et Collombet, Lyon, 1839; 155 *Lettres*, pleines d'esprit, de douceur et de solides raisonnements; des *Homélies*, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées par le P. Pateau, Paris, 1612-33, in-fol.

V. Klausen, *de Synesio philosopho*, Copenhague, 1831; Kolbe, *l'Évêque Synesius* (en allemand), Berlin, 1850; H. Druon, *Études sur la vie et les ouvrages de Synésius*, Paris, 1860.

SYNGRAPHES, en grec *syngrapheis*, magistrats nommés à Athènes en 411, lors de la révolution oligarchique, pour préparer une nouvelle constitution. S. RE.

SYNNADA, anc. v. d'Asie Mineure (Phrygie), dans une plaine et près d'une carrière de marbre blanc d'albâtre, qui a reçu le nom de *Synnadique* ou *Docimite*. Synnada devint, dans les dernières divisions de l'empire romain, le ch.-l. de la Phrygie Salutaire. Ses ruines se retrouvent au village turc de Tchifout Kassaba.

Perrot, *Revue archéologique*, 1876, p. 190; Ramsay, *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1882, p. 298. C. P. et S. RE.

SYNNOON, fondeur de bronze d'Égine, florissait vers 480 av. J.-C. S. RE.

SYNODE, c.-à-d., en grec, *réunion*, nom donné : 1° dans l'Église catholique, aux assemblées de curés d'un même diocèse, et, plus anciennement, aux conciles nationaux et provinciaux; 2° chez les calvinistes, aux réunions de ministres où l'on décide les points litigieux du dogme.

SYNODE (SAINT-) *V.* RUSSIE et GRÈCE, *Religions*.

SYNŒCIES, fête que les Athéniens célébraient en l'honneur de Minerve, dans le mois hécatombéon (juillet-août), pour rappeler la réunion des bourgades dont Athènes fut formée.

SYNTHÈSE, *Synthesis*, tunique de festin chez les anc. Romains. Elle était de toile blanche, et fournie par le maître de la maison. On la mettait sans ceinture, par-desssus sa tunique de vêtement et pour la garantir des taches pendant le repas. C. D—Y.

SYOUAH, oasis d'Égypte. (*V.* SIOUAH.)

SYOUTH, v. d'Égypte. (*V.* SIOUTH.)

SYPHAX, roi de la Numidie occidentale, resta allié de Rome pendant la 2e guerre punique, jusqu'à ce que Sophonisbe, son épouse, l'en eut détaché; alors il s'opposa au débarquement de Scipion en Afrique, 203 av. J.-C. Battu et pris près de Cirta, avec Sophonisbe, par Massinissa et Lælius, une partie de son royaume fut donnée à Massinissa. Emmené en Italie pour le triomphe de Scipion, il mourut peu de jours avant.

SYRA, anc. *Syros*, île du roy. de Grèce, vers le centre des Cyclades, 80 kil. carr.; 27,000 hab. Ch.-l. Syra. Sol montagneux; un sommet, au N., atteint 1,200 m. Peu de culture, peu d'eau. Olives, figues, orge, coton, etc. Dans l'antiquité, elle était renommée pour sa fertilité en blé, vin et bestiaux. Peuplée par les Ioniens, elle appartint tour à tour, comme le reste des Cyclades, aux Athéniens, aux successeurs d'Alexandre, aux Romains, à l'empire byzantin, aux Vénitiens en 1204, depuis 1566 aux Turcs, et fut placée sous la protection des rois de France; enfin, en 1830, on la comprit, avec les autres Cyclades, dans le royaume de Grèce. C. P.

SYRA ou **HERMOPOLIS**, v. du roy. de Grèce, ch.-l. de l'île de Syra et de la nomarchie des Cyclades. Port sur la côte E. de l'île; 4,300 hab. Archevêché grec de Syra et Tinos. Évêché catholique, gymnase, école d'hydrographie. Entrepôt pour les provenances de l'Occident et des îles grecques. Vastes magasins de douanes. Chantiers de construction. Cabotage actif. Teintureries, tanneries, savonneries, pêche des éponges, etc. Comm. de laines, soie, cocons, peaux, bois de construction. Phare dans la petite île de Gardoros. Plusieurs lignes de bateaux à vapeur français, autrichiens, russes, touchent à Syra, point de départ d'un service grec. — Syra, anc. *Syros*, sur un rocher, était peu importante, lorsque pendant la guerre de l'indépendance des réfugiés de Chios, d'Ipsara et d'Hydra vinrent, en 1821, fonder dans le voisinage une ville appelée Hermopolis, et qui se confond aujourd'hui avec elle.

Clon Stephanos, Ἐπιγραφαὶ τῆς νήσου Σύρου, 1875. S. RE.

SYRACUSE, anc. *Syracusa*, en italien *Siracusa* et *Siragosa*, v. forte de Sicile, ch.-l. de la prov. de son nom (anc. *Noto*), port sur la côte E. de l'île, dans la Méditerranée; par 37° 3' lat. N., et 14° 57' long. E.; 24,636 hab. Archevêché, lycée, bibliothèque, musée. Comm. de thon, vins fins, surtout de muscats renommés, grains, soufre, huile, chanvre, lin, sel, amandes, etc. Arsenal. Le port ensablé ne peut plus recevoir que de petits navires caboteurs. La nouvelle Syracuse, réduite aux constructions de l'îlot d'*Ortygie*, situé entre les deux anciens ports (le Grand Port et le Trogyle), et séparée de l'île par un canal, n'est qu'une ville aux rues étroites, tortueuses et malpropres. Elle est enceinte de murs, et renferme, entre autres édifices, une belle cathédrale, ancien temple de Minerve, le palais du sénat, plusieurs palais particuliers, et de nombreuses antiquités, telles qu'un vaste amphithéâtre, un théâtre taillé dans le roc et dont les 66 rangs de siéges pouvaient contenir 40,000 spectateurs, enfin les Latomies. (*V. ce mot.*) L'anc. Syracuse était la plus vaste ville de la Sicile; son enceinte, flanquée de tours, avait 35 kil., et enfermait, dit-on, 500,000 et même 1,200,000 hab. Elle avait 5 quartiers, appelés : *Ortygie*, c.-à-d. l'île; *Achradine*, sur le bord de la mer, le plus beau et le plus riche, joint au précédent par un pont étroit; *Tyché*, plus dans l'intérieur, encombré de peuple; *Neapolis*, au S. des précédents; et *Epipole*, où était la citadelle, à l'O. La célèbre fontaine d'Aréthuse est près de la mer, dont les infiltrations corrompent maintenant la douceur de ses eaux; elle a été convertie en lavoir. Les marais qui environnent Syracuse en rendent le climat malsain. — Fondée en 735 av. J.-C. par des Corinthiens sous la conduite d'Archias, Syracuse fut, jusqu'en 484, une république aristocratique florissante, mais agitée par les divisions; elle devint la métropole d'Acræ, d'Enna, de Casmène, d'Héloros, de Netum, etc. Gouvernée ensuite par des rois (Gélon, 485-478; Hiéron Ier, 478-467; Thrasybule, 467-465), elle recouvra son indépendance et se gouverna démocratiquement de 465 à 405. C'est dans cet intervalle, 414, qu'elle repoussa les attaques des Athéniens, et que commença sa lutte contre Carthage, dont elle triompha aussi, mais en retombant sous le joug de ses tyrans : Denys l'Ancien, 405-368; Denys le Jeune, 368-357; Dion, 357-354; Callippe, 354-353; Hipparinus, 353-351; Nypsius, 351-347; Denys le Jeune, revenu de l'exil, 347-343. Timoléon, 343-337, rétablit la république; Sosistrate la détruisit, 320-317, et fut remplacé par Agathocle, 317-289, après la mort duquel la démocratie, de nouveau victorieuse, se maintint pendant 20 ans. Sous le règne de ces divers princes, dont le pouvoir ne persista le plus souvent qu'à cause des dangers de la guerre étrangère, l'anarchie des plus d'une fois Syracuse, puissante cependant, mais toujours obligée de lutter contre les Carthaginois. En 269, elle se donna un nouveau roi, Hiéron II, sous lequel elle fut assiégée par les Romains, à cause de l'alliance qu'elle venait de conclure et qu'elle fut contrainte pour s'allier à Rome. Hiéronyme, successeur, en 215, d'Hiéron II, son aïeul, déchira le traité fait avec Rome; mais il ne vécut qu'un an, et la république, qui le remplaça, s'étant, comme lui, déclarée pour les Carthaginois, les Romains, commandés par Marcellus, assiégèrent Syracuse, et la prirent en 212, malgré les prodiges de défense du génie d'Archimède. Ils la conservèrent jusqu'à la chute de leur empire. Elle passa ensuite sous la domination de l'empire grec, des Sarrasins qui la de-

truisirent en 878, des Normands, etc., comme la Sicile dont elle était la capitale. Des tremblements de terre, en 1693 et en 1757, achevèrent sa ruine. Patrie d'Archimède, de Théocrite et de Moschus. — La prov. de Syracuse (anc. prov. de Noto), formée de l'extrémité S.-E. de la Sicile, baignée par la Méditerranée à l'E. et au S., est parcourue par l'extrémité du contrefort oriental de Sicile, qui forme les monts Laura et Rosso, et se termine par le cap Passaro. Rivières : Alféo, Abisso, Ragusa. Sol très fertile, mais mal cultivé : vins, huiles, fruits, sel. Ch.-l. Syracuse. Trois arr. : Syracuse, Noto, Modica. Superf., 3,697 kil. carr.; pop., 294,885 hab.

C. P.

SYRACUSE, v. des États-Unis (New-York), sur le canal Érié; 51,792 hab. Entrepôt de pelleteries et des bois du Canada, des céréales de l'Ouest et des produits manufacturés de New-York et de la Pennsylvanie.

SYRIANUS, philosophe néoplatonicien et grammairien, né à Alexandrie vers 380, m. en 450, étudia à Athènes sous le platonicien Plutarque, qu'il remplaça dans la direction de l'École, et eut parmi ses élèves Proclus, qu'il désigna pour son successeur. On a de lui des *Commentaires* sur la *Métaphysique* d'Aristote (3 livres seulement ont été publiés en latin par Bagolini, Venise, 1558), et sur la *Rhétorique* d'Hermogène, publiés par Walz, 1833. Il avait aussi composé 4 livres sur la *République* de Platon, 7 livres de *Commentaires* sur Homère, etc.; ces ouvrages sont perdus.

Bach, *de Syriano Philosopho*, 1862. X. et S. Re.

SYRIE, région de l'Asie, dans l'empire ottoman, appelée par les Turcs et les Arabes *Souristan, Souria* et *Bahr-el-Cham* ou *pays de la gauche*, c.-à-d. à gauche de la Mecque, par opposition à l'Yémen ou pays de la droite. Elle a pour bornes : au N.-O. et au N., l'Akma ou Akma-Dagh (anc. Amanus), et une ligne tirée de cette montagne à l'Euphrate vers Biredjik ; à l'E., l'Euphrate ; au S.-E. et au S., les déserts de l'Arabie ; à l'O., la Méditerranée, qui forme le golfe d'Alexandrette (Iskanderoun) ; 700 kil. sur 200. Pour la Syrie et la Palestine on compte environ 183,000 kil. carr. et 1,450,000 hab. Pour la Syrie seule, 120,000 kil. carr. Plusieurs chaînes de montagnes la traversent du N. au S. : de l'Akma-Dagh se détache à l'O. le *Djébel-Aman* (anc. Rhosos), qui se termine vers Antioche par le *Djébel-Mousa* (1,668 m.); au N., vers Aïntab, l'Akma-Dagh donne naissance à 2 chaînes parallèles : l'une, l'ancien Piérus, qui longe la vallée de l'Euphrate, n'est qu'une suite de collines arides, formées d'un calcaire dur et blanchâtre, et, après avoir couru du N. au S. jusqu'à Palmyre, s'infléchit vers l'O., de Palmyre à Damas, et se rattache à l'Anti-Liban; l'autre, sous le nom de *Djébel-Ala*, ferme à l'E. la vallée de l'Oronte. La véritable chaîne supérieure commence au S. d'Antioche, par le pic du *Djébel-Akrad* ou mont Chauve (1,769 m.) (anc. Casius), ferme à l'O. la vallée de l'Oronte, et suit la direction de la côte de la Méditerranée, dont elle est éloignée au plus de 25 à 30 kil.; elle porte d'abord le nom de *Djébel-Ansarièh*, et son versant occidental est couvert d'oliviers et de vignes, tandis que le versant oriental n'est qu'une suite presque continue de rochers arides; puis celui de *Liban*, et forme alors 2 chaînes parallèles, la chaîne occidentale ou Liban proprement dit, et la chaîne orientale dite *Djebel-Scherki* ou *Anti-Liban*, dont la cime la plus élevée, le *Cheik-el-Djebel*, roi de la montagne (anc. Hermon), atteint 2,670 m. Entre ces deux chaînes s'étend une vallée de 70 à 80 kil. sur [illegible] ; c'est l'anc. *Cœlé-Syrie* ou Syrie-Creuse, auj. *Becka*. Le Liban, qui n'est plus couronné que d'un très petit nombre de ses cèdres si vantés, est surtout couvert de vignes, de figuiers, de mûriers, de chênes et de sapins. La chaîne occidentale se continue par les *Monts de Judée*, où l'on distingue le *Thabor*, le *Carmel*, les monts *Ebal* et *Garizim*. La chaîne orientale projette au S.-E. de Damas le *Djébel-el-Saffa*, le *Djebel-Hauran*, et, sur les rives orientales de la mer Morte, le *Djebel-Adjloun* et le plateau d'*El-Belka*. Ce sont toutes montagnes [illegible], arides, [illegible] l'approche du désert. L'une et l'autre chaîne [illegible] par degrés en s'avançant au S., et se terminent dans l'isthme de Suez en épanouissements insensibles. Le Liban donne naissance aux [illegible] principaux fleuves de la contrée : l'*Oronte* ou *El-Aasi* des Arabes, qui traverse le lac *Famieh*, et reçoit les eaux du lac *Antakieh*, grossi du *Kara-Sou* et de [illegible] venant de l'Amanus; le *Litani*, anc. *Léontès*, arrosant la Cœlé-Syrie, le *Jourdain*, sort du lac *Phiala* dans l'Anti-Liban, traversant les lacs *Merom* et de *Tibériade*, et se jetant dans le lac *Asphaltite* ou *mer Morte*, le *Barada* (*Farfar* de la Bible, [illegible] des Grecs), et l'*Awadj*, sortis tous deux de l'Anti-Liban, arrosant la plaine de Damas, et allant se perdre dans le *Bahr-el-Merdj*. La direction des montagnes de Syrie partage le pays en 3 parties bien distinctes : 1° la *plaine orientale*, [illegible] qui fer[illegible] de Damas [illegible] pluies peu abondantes et de courte durée font germer presque immédiatement une végétation luxuriante, et où la chaleur dévorante de l'été fait périr les plantes; 2° les *montagnes*, les *hauts plateaux* et les *vallées du Liban*, qui ont un climat à peu près analogue à celui du milieu de la France; tout le Liban est couvert de neige pendant l'hiver, et, sur les sommets les plus élevés, elle persiste toute l'année; 3° la *plaine maritime*, exposée pendant l'été à des chaleurs accablantes, et qui doit aux vents d'ouest qui prolongent la saison des pluies, et à la fonte des neiges accumulées sur le Liban, une merveilleuse fertilité, mais quelquefois insalubre. Cette diversité de climat permet à la Syrie de produire, même dans un très petit rayon, les arbustes et les fruits des contrées tempérées et ceux des zones tropicales : ainsi Latakièh exporte des tabacs à fumer excellents; toute la bande maritime produit en pleine terre, et sans qu'ils aient rien à redouter des hivers tempérés de cette côte, l'oranger, le dattier devenu bien rare; le bananier, que l'on cultivait à la fin du XVI^e^ siècle, a disparu; l'olivier, le figuier, la canne à sucre, le pistachier; dans la Cœlé-Syrie, le maïs; sur les flancs des montagnes, la vigne et le mûrier blanc; sur leurs sommets, les sycomores, les cyprès et les chênes; à Damas, tous les fruits d'Europe; dans la Palestine, le tabac, le lin, la garance et toutes les céréales. Mais l'incurie des populations, les vexations de l'administration turque, les guerres presque continuelles que se font les diverses races qui habitent le pays, empêchent la Syrie de parvenir au degré de prospérité agricole que la nature lui a départi, et qu'elle a connu pendant l'antiquité : souvent aussi les sauterelles ravagent les récoltes. La Syrie produit tous les animaux domestiques, entre autres, des chevaux d'une très belle race, des ânes et des mulets d'une légèreté remarquable, des chameaux dont il se vend annuellement 10 à 12 mille à Damas; on a nouvellement trouvé dans le désert de Syrie, entre Palmyre et Bagdad, l'hémippe et des moutons à large queue. Les animaux sauvages sont : l'hyène, le chacal, le guépard; le lion a disparu, la panthère est devenue rare dans le Liban. Parmi les productions minérales, le fer seul est abondant dans le Liban; on recueille du bitume et du soufre dans la Judée et aux environs de la mer Morte. Toute la Syrie est sujette aux tremblements de terre, dont les plus terribles, qui arrivent principalement dans l'hiver après les pluies d'automne, furent ceux de 1759 en Cœlé-Syrie; de 1778 et 1783 à Alep, à Tripoli et dans le Liban; de 1819 et 1822 à Alep. Industrie peu active; fabriques de coton et d'étoffes d'or et de soie d'Alep; sériciculture; manufactures de sabres de Damas en décadence. Le commerce est assez actif, grâce à la position centrale de la Syrie entre la Perse, l'Égypte, l'Asie Mineure et l'Europe. Damas, où viennent converger les routes septentrionales et orientales du monde musulman, reçoit les caravanes de Bagdad, et est le point de départ de la grande caravane à la fois religieuse et commerciale qui conduit les pèlerins à la Mecque. Alep entretient surtout des relations avec l'Arménie et l'Asie Mineure, et les ports de la côte; Alexandrette, Latakièh, Tripoli surtout, Beyrouth, Acre et Jaffa, servent de débouchés à Alep et Damas, et sont célèbres dans l'histoire du commerce européen sous le nom d'*Échelles du Levant*. La plupart des nations européennes y ont des consuls, ainsi que dans les grandes villes de l'intérieur. La Syrie, qui avait au moins autrefois 10,000,000 d'habitants, est aujourd'hui réduite à environ 1,450,000, et renferme les races les plus variées. La population a 2 éléments bien distincts, les Bédouins errants et les habitants des villes. Au point de vue de la religion on compte 690,000 musulmans, dont 650,000 sunnites et 40,000 métoualis; 120,000 druses, 150,000 ansarièh ou petits chrétiens, 100,000 grecs orthodoxes, 320,000 catholiques latins, dont 200,000 maronites, 80,000 melchites et 40,000 syriens unis et autres, 20,000 arméniens, 40,000 juifs et arméniens, 10,000 protestants de sectes diverses. Depuis la conquête ottomane, 1516, la Syrie avait été divisée en 5 gouvernements ou *pachaliks*, au N., Alep, sur la côte, Tripoli, Saïda (transféré à la fin du XVIII^e^ siècle à Acre), Palestine (dont le siège fut tantôt à Gaza et tantôt à Jérusalem), et, dans l'intérieur, Damas. Aujourd'hui la Syrie est divisée en 4 vilayets : *Alep* avec 4 sandjaks, *Syrie* avec 7 sandjaks (Damas, Beyrouth, Hamah, Akka ou Saint-Jean-d'Acre, Haouran, Bekaa et Tripoli), *Djebel-i-Liban* et *El-Kods*, qui comprend Jérusalem.

Histoire. Dès la plus haute antiquité, les Kouschites s'étaient concentrés sur les rivages du golfe Persique [illegible] furent chassés vers le XXIII^e^ siècle avant notre ère par [illegible] dans l'Asie occidentale de nouvelles populations [illegible] mennes, et ils vinrent alors s'établir au bord de la Méditerranée, dans le pays de *Khar* (d'où *Shar*, *Syria*), qu'ils [illegible] sans beaucoup de peine sur [illegible], telles que les Rephaïm, les [illegible] les Zamzummim, sur lesquelles nous ne savons rien [illegible] un certain nombre de tribus, envahissant l'Égypte, y fondaient

la domination des Pasteurs. Plus tard, quand Toutmès Ier (XVIIIe dynastie) conduisit ses sujets à la conquête de l'Asie, les populations syriennes contemporaines de l'ancien Empire égyptien avaient été détruites ou absorbées par l'immigration kouschite, et le pays tout entier se trouvait réparti entre trois races congénères : les Araméens, les Cananéens, les Térachites. Les *Araméens* formaient deux grands centres de population : l'Aramée du Nord, un des plus riches marchés de l'Orient, entre l'Euphrate et l'Amanus, avec Karkémish, Padan (Batnæ), Khalep (Alep), Tour-Méda (Thapsaque), comme villes principicipales; — l'Aramée du Sud, ou Syrie Damascène, avec Damas pour métropole. Les *Cananéens* s'étaient partagés en deux groupes : dans les vallées du Jourdain, du Natsaïna et de l'Oronte vivaient des agriculteurs et des pasteurs; le long de la côte, des marins, devenus célèbres sous le nom de Phéniciens (*V. ce mot*), construisaient et montaient les vaisseaux qui devaient porter dans des terres inconnues la réputation de Tyr et de Sidon. La principale tribu cananéenne de l'intérieur, celle des Hittites, occupait les gorges de l'Amanus et le massif montagneux situé à l'ouest de la mer Morte; venaient ensuite les Amorrhéens, les Hivites, les Girgaséens, etc. Enfin, les *Térachites* occupaient les territoires voisins du désert d'Arabie. Ajoutons qu'au temps de Ramsès III, des étrangers venus de l'île de Crète, les *Philistins*, s'établirent aux dépens des Cananéens depuis Joppé jusqu'au ruisseau d'Égypte. — Les conquérants élamites qui renversèrent le premier empire chaldéen conduisirent plusieurs expéditions dans la Syrie, qu'ils ne soumirent jamais, quand à leur tour ils furent renversés par les Sémito-Kouschites, représentés par Sarvukin Ier. Celui-ci pénétra en Syrie, et son fils Naram-Sin poussa jusqu'au Sinaï; mais l'invasion n'est pas la conquête, et Toutmès Ier trouva la Syrie indépendante. Si les Phéniciens, tout entiers à leur commerce maritime, se rendirent sans résistance, il n'en fut pas de même de toutes les tribus, dont quelques-unes se défendirent jusqu'à la dernière extrémité. Le joug égyptien n'eut d'ailleurs rien de pesant : la Syrie ne devint pas un nome, une province annexée, mais une vassale des pharaons; et pourtant elle se révolta constamment contre cette suzeraineté peu gênante; des coalitions se formaient sans cesse; on refusait de payer le tribut, et la guerre était à peine terminée qu'il fallait la recommencer. Toutmès III et Ramsès II durent en particulier se donner une peine inouïe pour maintenir sur les Syriens la suprématie nominale de l'Égypte, suprématie dont il ne restait aucune trace au XIIe siècle av. J.-C. — Aux Égyptiens succédèrent les Assyriens. Tuklat-Habal-Asar Ier (vers 1130) vint dans le pays des Hittites, traversa la Syrie du Nord et franchit le Liban : Arad lui ouvrit ses portes et lui prêta même ses vaisseaux. Mais un de ses successeurs, Assur-Rab-Amar (vers 1060) fut battu non loin de Karkémish par les Hittites confédérés et perdit les conquêtes de ses aïeux. — Quelque temps avant la chute du premier empire chaldéen, peut-être à l'époque même où les Kouschites quittaient les rives du golfe Persique, les Sémites de la Chaldée méridionale remontèrent le cours de l'Euphrate sous la conduite d'un chef nommé Taré dans la Genèse : les uns se fixèrent près de Kharrân en Mésopotamie; les autres ayant à leur tête le patriarche Abram, ou Abraham, passèrent le fleuve et traversèrent la Syrie du N. au S. Là, les *Hébreux* se divisèrent de nouveau : les uns formèrent les tribus Térachites (Ammonites, Moabites, Madianites, Édomites); les autres prirent, du surnom mystique de Jacob, le nom d'Israélites. Leur séjour et leur servitude en Égypte, leur départ de ce pays sous la conduite de Moïse, qui les conduisit jusqu'aux frontières du pays de Canaan, leurs conquêtes et leur établissement à l'E. et l'O. du Jourdain, la fondation de l'empire juif, le schisme politique et religieux des tribus, les royaumes de Juda et d'Israel, la captivité et le retour de Babylone, sont résumés dans les articles JUIFS et PHILISTINS. Nous rappellerons simplement que les royaumes indépendants de la Syrie proprement dite furent souvent en guerre avec les Juifs; que les conquêtes de David mirent ces royaumes dans la dépendance d'Israel jusqu'au schisme des tribus; que le roi d'Assyrie Tuklat-Habal-Azar, appelé par Achaz, roi de Juda, contre le roi de Damas Retzin, conquit toute la Syrie au VIIIe siècle av. J.-C.; que celle-ci, réduite en province assyrienne, passa successivement au pouvoir des Chaldéo-Babyloniens et sous la domination des Perses; enfin que, lorsque Daryavus (Darius) fils de Vistaspâ (Hystaspès) divisa l'empire en circonscriptions financières, la Syrie fut comprise dans la Ve satrapie (Arabayâ). La bataille d'Issus donna la Syrie à Alexandre, 333; celle d'Ipsus, 301, la mit aux mains de Séleucus Nicator, et dès lors elle devint le centre vital du royaume des Séleucides, avec Antioche pour capitale. Jusqu'en 240 av. J.-C., le *royaume de Syrie* comprit la plupart des possessions des Achéménides en Asie. Alors Pergame, la Palestine, la Bactriane et la Parthyène secouèrent le joug des Séleucides; mais Antiochus le Grand, 222-186, sut au moins se servir des usurpateurs pour contenir les satrapes qui avaient songé à les imiter. Ce même monarque enleva aux Égyptiens la Phénicie et la Palestine; puis, désireux d'atteindre le littoral de la Méditerranée, il passa en Asie Mineure, franchit l'Hellespont malgré les protestations des Romains, et se mit en devoir d'annexer la Thrace à ses États. L'invasion qu'il tenta en Grèce échoua aux Thermopyles, 191, et, après Magnésie, 190, Antiochus dut subir le protectorat de Rome, qui le relégua au delà du Taurus. Depuis ce temps, la Syrie, qui fit un moment partie des États du roi arménien Tigrane, tomba de plus en plus dans l'anarchie; elle n'était guère qu'un chaos de villes indépendantes et de peuplades pillardes, lorsque Pompée la convertit en province romaine après avoir proclamé la déchéance des Séleucides, 62.

ROIS SÉLEUCIDES DE SYRIE.

1re Période.

Séleucus Ier, *Nicator Ier*.	311	Antiochus III, *le Grand*..	222
Antiochus Ier, *Soter*.....	281	Séleucus IV, *Philopator*..	186
Antiochus II, *Théos Ier*..	260	*Héliodore*..............	174
Séleucus II, *Callinique*..	247	Antiochus IV, *Épiphane*..	174
Séleucus III, *Céraunus*..	225	Antiochus V, *Eupator*....	164-162

2e Période (cinq usurpateurs).

Démétrius Ier, *Soter*......	162-150	*Tryphon ou Diodote*......	140-133
Alexandre Ier (Bala).....	150-145	*Antiochus VII, Sidétès*...	133-130
Démétrius II, *Nicator*....	145-143 130-125	*Alexandre II Zébina*....	128-122
		Séleucus V...............	125-123
Antiochus VI, Théos II..	143-140		

3e Période (la Syrie partagée entre 2 souverains).

Antiochus VIII, dit *Grypus*.....................	123-97	Antiochus IX, *de Cyzique*.	114
Séleucus VI, *Nicator II*..	97-93	Antiochus X, *le Pieux*....	94
Philippe, seul ou avec ses 3 frères................	93-80	Séleucus, *Kybiosactès*...	80
Antiochus XI..............	93-90	*Tigrane, roi d'Arménie*..	70
Démétrius III, *Eucher*...	87-85		
Antiochus XII, *Bacchus*..	83	Antiochus XIII, *l'Asiatique, fils d'Antiochus X*.	69-64

Sous l'Empire, elle devint l'une des douze provinces impériales et continua d'avoir Antioche pour capitale. Le christianisme se propagea rapidement en Syrie. Mais plusieurs hérésies y prirent naissance, ou y rencontrèrent des adhérents, et le pays eut beaucoup à souffrir des querelles religieuses. En 630, Mahomet s'empara de quelques villes syriennes. Son successeur Abou-Bekr était à peine élu khalife, qu'il informa les tribus arabes de son dessein d'envahir les pays limitrophes. Une armée nombreuse de Sarrasins, rassemblée à Médine, marcha en Syrie sous le commandement nominal d'Abou-Obeydah, mais conduite en réalité par le farouche Khaled, surnommé l'*épée d'Allah*. Bosra fut rendue par son gouverneur, Damas assiégée, 633, les troupes impériales taillées en pièces à 2 reprises, et tout le pays tomba au pouvoir des Mahométans dès 638. Damas, devenue le siège du gouvernement des Oummeyahs ou Ommiades, ne perdit ce rang qu'au VIIIe siècle, lorsque les Abbassides eurent choisi Bagdad pour résidence. Au Xe siècle, l'islamisme cessa d'être conquérant, et l'empire arabe se démembra : les Turcs, qui allaient recueillir l'héritage des Abbassides après leur conversion à la doctrine de Mahomet, apparurent alors sur la scène politique, et, dans la seconde moitié du XIe siècle, Malek-Shah, successeur d'Alp-Arslan, se trouva maître du Khorassan, de l'Irak persan, des possessions des khalifes, de la plus grande partie de l'Asie Mineure, de la Syrie et de la Palestine. A sa mort, ses trois fils se disputèrent son héritage, et on vit se former les sultanies de Perse, d'Alep ou de Syrie, d'Asie Mineure, sans parler d'une foule de principautés où les émirs et atabeks s'insurgèrent sans cesse contre l'autorité des Seldjoukides. — On sait que pendant les croisades des principautés chrétiennes se fondèrent sur la côte syrienne. La côte tout entière, depuis l'Amanus jusqu'à l'Égypte, et de la Méditerranée à l'Anti-Liban et au Jourdain, forma, au S., le royaume de Jérusalem, ayant pour vassaux le prince de Tibériade ou de Galilée, les seigneurs de Ramla, Jaffa, Naplouse, Césarée, Ptolémaïs, Beyrouth, Tyr; au centre, le comté de Tripoli; au N., la principauté d'Antioche et le comté d'Édesse. Les lois, le langage et les mœurs des Francs furent adoptés dans toute cette partie de la Syrie. Mais les infidèles, maîtres de l'intérieur du pays, finirent par déposséder entièrement les croisés. La Syrie, soumise aux Ayoubites, dont le chef le plus connu est Saladin, passa en 1263 aux mains des Mameluks. Ceux-ci enlevèrent aux chrétiens d'Occident leur dernière possession, Saint-Jean-d'Acre, en 1291, mais furent à leur tour supplantés par les Mongols. Aux Mongols succédèrent les Turcs dans la domination de la Syrie, qui du XVIe siècle à nos jours fit partie de l'empire Ottoman. En 1832, le vice-roi d'Égypte Méhémet-Ali s'était emparé de cette province, mais en 1841 les puissances l'obligèrent à la restituer au sultan. (*V.* MÉHÉMET-ALI.) — Depuis cette époque le gouvernement turc avait cherché à ruiner la demi-indépendance du Liban, en remplaçant la famille des Chehabb, qui l'avait gouverné

sans distinction de Druses et de chrétiens ou Maronites, par 2 kaïmakans ou lieutenants soumis au pacha de Beyrouth, un kaïmakan chrétien pour les districts du nord exclusivement chrétiens, un kaïmakan druse pour les districts du sud, où Druses et chrétiens étaient mêlés. Les Turcs avaient ainsi fait naître des haines religieuses, et favorisaient ouvertement les Druses. Au mois d'août 1859, le cheik druse Ab-ul-Mélek brûla plusieurs villages chrétiens, et, pendant plusieurs mois, il y eut des assassinats isolés, dont les consuls européens ne purent obtenir justice. Les Maronites prirent alors les armes pour se défendre; les Druses, les ayant défaits, mai 1860, pillèrent et massacrèrent dans le district mixte; puis, avec l'aide des Druses du Haouran conduits par Saïd-Djemblatt, des Kurdes et des Bédouins du voisinage, ils vinrent attaquer Hasbeya et Rascheya, situées en dehors de la Montagne et occupées par des troupes turques. Le commandant Osman-Bey offrit aux chrétiens de ces villes de les protéger s'ils livraient leurs armes, et quand ils l'eurent fait, il les abandonna aux Druses, qui les massacrèrent. Les fugitifs qui cherchèrent un asile à Saïda y furent égorgés par les Druses et les Musulmans de la ville, sans opposition de l'autorité ottomane. Les deux principales villes du Liban, Zahlé dans la kaïmakanie chrétienne, Déir-el-Kamr, qui avait des troupes turques, subirent le même sort, 18, 20 juin, avec la connivence du gouverneur général de Beyrouth, Kourchid-Pacha, qui abusa de la parole des consuls européens pour empêcher un jeune chef maronite, Joseph Karam, de marcher au secours de la 1re de ces villes, et qui présida lui-même à la dévastation de la 2e. Près de 80 villages étaient brûlés, 4,000 chrétiens tués, 20,000 fugitifs, quand éclatèrent des événements plus tragiques encore. Le 9 juillet, la population chrétienne de Damas fut attaquée par la populace musulmane, et le massacre dura 6 jours, le gouverneur Ahmed-Pacha laissant ses *bachibouzouks* y prendre part et se renfermant avec ses autres troupes dans la citadelle; près de 6,000 personnes furent égorgées, et toute la population chrétienne aurait péri sans la généreuse intervention d'Abd-el-Kader, qui, aidé de ses Algériens, recueillit dans son palais et nourrit ceux qu'il put dérober à la fureur des assassins. Les consulats européens et tous les établissements religieux, étrangers ou indigènes, furent livrés aux flammes. En réponse aux réclamations indignées de l'Europe, la Porte crut faire assez en envoyant un commissaire, Fuad-Pacha, qui se contenta de faire partir Kourchid et Ahmed pour Constantinople. Cette indulgence, et le peu de sûreté qu'offraient les troupes turques de Syrie, déterminèrent les puissances à signer une convention par laquelle 8,000 Français, commandés par le général de Beaufort-d'Hautpoul, devaient aider les Turcs à rétablir l'ordre en Syrie. Les Français débarquèrent à Beyrouth le 16 août, et Fuad dut alors montrer moins d'indulgence; près de 200 coupables furent condamnés à mort à Damas, entre autres Ahmed, d'autres à la détention; 15 chefs druses, entre autres Saïd-Djemblatt et Abd-ul-Mélek, furent arrêtés à Beyrouth et livrés à un tribunal extraordinaire, qui devait les juger, ainsi que Kourchid et les autres fonctionnaires turcs coupables ou complices des massacres. Fuad laissa échapper dans les montagnes du Haouran les Druses les plus compromis, et n'en ramena à Beyrouth que quelques centaines des moins coupables. Le tribunal condamna les chefs druses à mort, et les fonctionnaires turcs à la détention perpétuelle. La Porte confirma la sentence indulgente prononcée contre ses fonctionnaires, et commua la peine des Druses en une déportation à Tripoli d'Afrique, 1861. Elle obtint même, en 1862, de la complaisance excessive des puissances qu'ils pourraient rentrer dans leur pays après 5 ans d'éloignement. — Une commission européenne avait estimé les pertes des chrétiens de Damas à [illegible] millions de francs; après lui avoir dénié le droit de traiter cette question, Fuad la porta à Constantinople et obtint la réduction à 15 millions, qui seraient distribués par l'autorité turque. Les indemnités du Liban durent être estimées par des commissions mixtes, mais les chrétiens seraient morts de faim et [illegible] en attendant leurs décisions, s'ils n'eussent reçu [illegible] d'une souscription ouverte, en France, par [illegible] d'Orient. A Damas, le nouveau gouverneur, [illegible]-Pacha, réintégra dans leurs fonctions les auteurs [illegible] des massacres, et, devant ordonner un désarmement général, [illegible] de ne l'appliquer qu'aux seuls Algériens d'Abd-el-Kader. Les chrétiens, [illegible] rentrer [illegible], s'enfuyaient vers la côte et venaient [illegible] nos vaisseaux. En présence d'une telle situation, le gouvernement français obtint, mais avec peine, de l'Europe, que ses troupes pussent demeurer en Syrie jusqu'en juin 1861. Elles se [illegible] à cette époque. L'[illegible] politique du Liban ne fut décrétée que le 9 juin [illegible]. Si la Porte ne put réussir à maintenir la division du Liban en 2 kaïmakanies, elle obtint du moins que le gouverneur unique de la Montagne ne serait pas indigène et serait à la nomination du Sultan. Mais le choix fait par celui-ci doit être ratifié par les puissances occidentales.

C. P. et M. P—T.

SYRIENNE (Déesse), divinité sémitique introduite dans le Panthéon gréco-romain et bien connu par le petit traité que lui a consacré Lucien. Le centre de son culte était Hiérapolis en Syrie; elle y portait le nom d'Atargatis ou Derceto, et paraît avoir eu quelque analogie avec Cybèle. La déesse Syrienne était représentée la tête ceinte de rayons et couronnée de tours, un voile sur le front, un sceptre dans une main et une quenouille dans l'autre. S. Re.

SYRINX, nymphe d'Arcadie, fille du fleuve Ladon, était une des compagnes de Diane. Poursuivie par Pan, et près d'être saisie, elle s'enfuit sur les bords du Ladon, et disparut au moment où le dieu allait la saisir. Elle ne laissa à sa place que des roseaux; Pan en arracha quelques-uns, dont il fit la flûte à 7 tuyaux, que l'on appela Syrinx, mot qui en grec signifie roseau.

SYRMA, espèce de grand manteau grec, que les rois ou les reines portaient dans la tragédie. Il descendait jusqu'aux talons et traînait même à terre.

SYRMIE ou **SZEREM** (Comitat de), l'une des divisions de l'Autriche-Hongrie (Croatie-Esclavonie); 2,476 kil. carr.; 105 kil. sur 25; 121,893 hab. Ch.-l. Vukovar. — Supprimée en 1850, cette division fut rétablie en 1860.

SYROS. *V.* Syra.

SYRTES, nom que les Anciens donnaient à 2 golfes de la Méditerranée, sur la côte septentrionale d'Afrique. La *Grande-Syrte*, à l'E., s'étendait entre la Cyrénaïque et l'Afrique propre; c'est auj. le *Golfe de Sert* ou *de la Sidre*, à l'O. sur les côtes du pachalik de Tripoli; *la Petite-Syrte*, à l'O., auj. *Golfe de Gabès*, sur les côtes de la Tunisie, près de l'île Djerba. Cette partie du littoral de l'Afrique était appelée *Région des Syrtes* par les anciens, qui disaient que ce sol n'était ni terre ni eau; c'est encore l'aspect que présente cette côte sur plusieurs points, par l'effet de la marée, qui, à peu près insensible dans le reste de la Méditerranée, est presque aussi forte sur le littoral des Syrtes que dans l'Océan. C. P.

SYRTICUS AGER, nom latin des Landes.

SYRUS (Publius). *V.* Publius Syrus.

SYSSITIES (du grec *sussitia*, repas d'amitié, de confraternité), nom donné aux repas publics chez les anc. Spartiates. On les appelait aussi Phidities. (*V. ce mot.*) Ces repas avaient surtout un caractère militaire et religieux; rien ne prouve qu'ils eussent le caractère égalitaire et démocratique que leur ont attribué les modernes.

Bielchowsky, *de Syssitiis*, 1877; Fustel de Coulanges, *la Propriété à Sparte*, 1880. S. Re.

SYSTEME CONTINENTAL. *V.* Blocus.

SZABOLCS ou **SABOLTSCH**, comitat de Hongrie; 4,917 kil. carr.; 214,008 hab. Ch.-l. Nagy-Kallo. Sol plat, vastes marécages. Récolte abondante de grains, melons, pastèques, tabac, soude. Élève de bétail.

SZALA-EGERSZEG, v. du roy. de Hongrie, dans le cercle en deçà du Danube, ch.-l. du comitat de Szalad, sur la Szala (affl. du lac Balaton); 5,905 hab.

SZALAD, comitat du roy. de Hongrie; 5,121 kil. carr.; 150 kil. sur 50; 359,984 hab. Ch.-l. Szala-Egerszeg. Sol montagneux au N., confinant au N.-E. au lac Balaton, très fertile en grains, vins, fruits. Élève de bétail et d'abeilles.

SZAMOS, *Samusius*, riv. de l'Autriche-Hongrie, naît à Dees (Transylvanie), entre en Hongrie, et se jette dans la Theiss, rive g.; cours de 400 kil.

SZAMOS-UJVAR ou **ARMENIENSTADT**, v. de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie), est située au S.-E. du comitat de Szolnok-Inférieur, sur le Szamos; 3,500 hab., la plupart d'origine arménienne. Ancien château fort.

SZANTO, brg du roy. de Hongrie (Abaujvar), au pied du Sator; 4,279 hab. Récolte de tabac et de bons vins.

SZARVAS, v. du roy. de Hongrie (Bekes), sur le Koros; 22,[illegible] hab. École industrielle pratique. Élève de bétail. — Cette ville fut fondée par une colonie slave en 1725.

SZASZKA, brg du roy. de Hongrie (Krasso); 1,275 hab. Mines de cuivre et de plomb argentifères.

SZASZ-VAROS, v. de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie), ch.-l. de [illegible] pays des Saxons [illegible].

SZATHMAR-NEMETH, v. du roy. de Hongrie (Szathmar), sur le Szamos; 19,708 hab. Évêché catholique, lycée, gymnase, séminaire. Fabr. de tabac, [illegible], poterie. Eau-de-vie de prunes. Elle fut érigée en ville en 17[illegible], par la réunion des deux bourgs de Szathmar et de Nemeth, que séparait le Szamos. — Le comitat de Szathmar a [illegible] kil. carr., 140 kil. sur 100; 2[illegible] hab. Ch.-l. Nagy-Karoly. Sol montagneux [illegible], arrosé par la Theiss, le Tur, le Szamos, et fertile en vins, grains, fruits

Élève de bétail, abeilles, vers à soie. Mines d'or, d'argent, de cuivre, [illegible], d'antimoine, d'arsenic, de zinc.

SZEGEDIN, SEGEDIN ou **SEGED**, v. forte du roy. de Hongrie, ch.-l. du comitat de Csongrad, sur la rive droite de la Théiss, au milieu des marais et au-dessous de l'embouchure de la Maros; 73,675 hab. Institut philosophique; collège, gymnase de piaristes. Belle église grecque. Constructions de bateaux; chantiers les plus actifs de la Théiss. Navigation et commerce très actif en vins, tabac, sel, bois, grains, bétail, sangsues, savon, salpêtre. Elle a été reconstruite depuis 1879, année où une rupture des digues amena une inondation qui détruisit une grande partie de la ville.

SZEKLERS, c.-à-d. *gardes-frontières*, peuple hongrois, habitant dans la partie montueuse de la Transylvanie, au S.-E. Ils sont au nombre de 585,000 environ, tous nobles, les uns unitaires, les autres catholiques, et sont répartis dans les cinq justices de Maros, Aranyos, Csik, Udvarhély et Haromszek.

SZEKSZARD, v. du roy. de Hongrie, ch.-l. du comitat de Tolna; 11,948 hab.

SZENT-GYŒRGY. *V.* GEORGE (SAINT-).

SZEREM. *V.* SYRMIE.

SZIGETH MARAMOROS ou **SIGETH**, v. du roy. de Hongrie, sur la Théiss, ch.-l. du comitat de Maramoros; 10,858 hab. Gymnase de piaristes. Salines importantes aux environs.

SZIGETH (NAGY-), v. du roy. de Hongrie (Schumegh), à 30 kil. S. de Kaposvar; 2,403 hab.

SZIGLIGETI (JOSEPH SZATMARY, DIT), poète dramatique hongrois, né à Grosswardein, dans le comitat de Bihar, en 1814, m. en 1878, suivit à l'université de Pesth les cours de mathématiques pour se faire recevoir ingénieur. Mais il se sentit entraîné vers le théâtre par un goût irrésistible, se brouilla avec sa famille, changea de nom et se mit à écrire des drames, dont plusieurs furent couronnés par l'académie de Pesth. On cite parmi les plus remarquables: *Rozza, les Dramat[illegible] en voyage, Vazul, la Couronne et [illegible] Kerent et Kardy, le Faux André, Etienne IV, Béla III, le [illegible] de Mathias, le Déserteur, Deux Pistolets, le Juif*, etc. Les [illegible], l'un des plus féconds et des plus populaires de la Hongrie, se distinguent moins par le style que par une grande vérité d'action et de langage, par la force dans les caractères et dans l'intrigue et la peinture fidèle des mœurs hongroises. Szigligeti fut secrétaire et administrateur, et, en 1873, directeur du Théâtre-National de Buda-Pesth.

SZISTOW. *V.* SISTOVA.

SZISZEK (ALT-), vge de l'Autriche-Hongrie (Croatie-Esclavonie), sur la Kulpa, comitat d'Agram; [illegible] hab. Antiquités romaines; grand commerce de grains. — *New-Sziszek* est sur l'autre rive de la Kulpa.

SZOBOSZLO, v. du roy. de Hongrie (Bihar), une des 6 villes des Haïdouks; 13,0[illegible] hab.

SZOLNOK, v. du roy. de Hongrie (Hongrie), ch.-l. du comitat de son nom, au milieu des marais formés par la Théiss; 18,247 hab. — Le comitat de Szolnok a 5,1[illegible] kil. carr.; 193,677 hab.

SZOLNOK-INTÉRIEUR, *Belsœ-Szolnok*, anc. comitat de Transylvanie (pays des Hongrois), 3,646 kil. carr.; 100 kil. sur 90; 138,307 hab. Ch.-l. Dées.

SZOLNOK-MOYEN, *Kœsep-Szolnok*, anc. comitat de Transylvanie, réuni à la Hongrie depuis 18[illegible]0; 3,670 kil. carr.; 80 kil. sur 30; 171,079 hab. Ch.-l. Zilah.

SZOTAKS, peuple slave de Hongrie (Zemplin). Ils ne font d'alliance qu'entre eux.

SZU-TCHOUAN ou **SETCHOUEN**, c.-à-d. *quatre rivières*, prov. de Chine, à l'O., entre le Chen-si au N., le Tibet à l'O., le Yunnan et le Koueï-tcheou au S., et le Houpé à l'E., par 25°-33° lat. N., et 98°-107° long. E.; 479,628 kil. carr.; 35,000,000 d'hab. Ch.-l. Tching-tou.

T

TAAS, v. fortifiée d'Arabie (Yémen), à 90 kil. E.-N.-E. de Moka. Nombreuses mosquées. On trouve, aux environs, la caverne des Sept-Dormants.

TAASINGE ou **THORSENG**, île du Danemark, au S.-E. de Fionie; 70 kil. carr.; 14 kil. sur 7; 4,360 hab. Ch.-l. Troense. Élève de bestiaux.

TAB, anc. *Arosis* ou *Oroates*, riv. de Perse, naît dans la chaîne de l'Elvend, coule au S.-O. en séparant le Khousistan du Farsistan, passe à Zehtoun et Endien, et tombe dans le golfe Persique; cours de 280 kil.

TABAC. Cette plante, dont le vrai nom est *Cohiba*, est originaire d'Amérique. Lorsque les Espagnols découvrirent Tabago, 1498, ils virent fumer les indigènes, les imitèrent, apportèrent cet usage en Europe et appelèrent tabac le cohiba, du nom de l'île où ils l'avaient vu pour la première fois. En 1559 ou 1560, Jean Nicot, ambassadeur de France en Portugal, fit, à son arrivée de Lisbonne, connaître le tabac au grand prieur de France, et par lui à Catherine de Médicis, mère de François II. Cette reine, qui avait la migraine, prit du tabac en poudre et, après plusieurs éternuments, se sentit mieux; mais, loin de regarder le tabac comme un remède, elle s'habitua à priser; les courtisans l'imitèrent, et la *poudre à la reine* souilla bientôt les plus magnifiques jabots de dentelle. Peu à peu, l'usage du tabac se répandit en France, où le débit en fut exclusivement réservé aux apothicaires. En 1639, Louis XIII, sur le rapport de Richelieu, donna une déclaration ayant pour objet de prélever un droit d'entrée de 30 sols par livre sur les tabacs étrangers. En 1674, Louis XIV, considérant que « le tabac n'est point une denrée nécessaire pour la santé ni pour l'entretien de la vie, et à l'exemple de la plupart des princes ses voisins, qui en tiraient un de leurs principaux revenus », annonça sa résolution d'en faire le commerce exclusif. C'est de cette époque que date en France l'origine du monopole du tabac. M. P—r.

TABAGO ou **TOBAGO**, une des Petites-Antilles anglaises, dans le groupe des Windward islands, à 25 kil. N.-E. de la Trinité, dont la sépare le canal de la Trinité; au S.-E. de la Grenade par 11°-15° lat. N. et 63° long. O.; 295 kil. carr.; 50 kil. sur 19; 19,324 hab., en grande partie nègres. Ch.-l. Scarborough, qui est dans le Sud de l'île ainsi que le fort King-George, et Courlande sur la baie du même nom. Sol généralement fertile, bien arrosé et bien cultivé. Chaleurs plus tempérées que dans les autres Antilles, et ouragans moins violents. Le tabac y fut découvert. Comm. de sucre de mélasse et de rhum. — Découverte par Christophe Colomb en 1498, elle reçut une colonie hollandaise en 1632, appartint alternativement aux Anglais et aux Hollandais de 1666 à 1781, aux Français de 1781 à 1793, et fut définitivement cédée à l'Angleterre. B.

TABAK-BOLGRAD, brg de l'empire russe (Bessarabie), à environ 10 kil. du Pruth, à 25 kil. de Reni, de Kilia et d'Ismail, à l'embouchure de l'Yalpouk dans un lac de ce nom; 6,100 hab. C'est le chef-lieu [illegible] des colonies bulgares. Aux environs, [illegible], ruines d'un palais bâti par un khan de Crimée; [illegible] Roumanie de 1856 à 1878. Le traité de Berlin a rétabli la frontière de 1812.

TABALIA, nom latin de TAFALLA.

TABARAUD (MATHIEU-MATHURIN), oratorien, né à Limoges en 1744, m. en 1832, professa la théologie dans divers séminaires, fut supérieur des collèges de Pezénas et de Limoges, se prononça contre les innovations religieuses de la Révolution, émigra en Angleterre, revint en France en 1801, et fut, en 1811, censeur de la librairie. Presque tous ses ouvrages manifestent des tendances jansénistes, auxquelles il resta fidèle jusqu'à sa mort.

Les principaux sont: *Traité historique de l'élection des évêques*, Paris, 1792, 2 vol., à propos de la Constitution civile du clergé; [illegible], 1816, *Histoire de Pierre de Bérulle*, [illegible], 1817, 2 vol., etc. — V. l'art. *Tabaraud*, dans [illegible] le droit.

TABARCA, île française de la Méditerranée, sur la côte N. de Tunis, près de la Calle (Algérie), par 36° 56' lat. N. et 6° 22' long. E. Cette île, qui appartenait aux Génois, fut acquise en 1768 par la Compagnie française de La Calle, qui faisait la pêche du corail et la conserva jusqu'en 1814. Les Français l'ont occupée de nouveau au début de l'expédition de Tunisie en 1881.

TABARD, anc. manteau rond et court, avec demi-manches [illegible] par le bas.

TABARI (ABOU-DJAFAR-MOHAMMED-BEN-DJERIR, sur-

nommé), historien arabe, né dans le Tabaristan, m. en 932, est auteur d'un livre fort estimé des Orientaux et intitulé *Kamel* (parfait); il embrasse tous les faits, de la Création à 924 ap. J.-C. D'interminables citations des autorités rendent la lecture de son ouvrage fatigante. La conquête de la Perse par les Arabes y est surtout traitée avec un grand soin, ainsi que l'avènement des Abbassides. La Chronique de Tabari a été traduite en français par M. Dubeux, 1836.

TABARIEH, anc. *Tibériade*, v. forte de la Turquie d'Asie (Syrie), dans le livah de Jérusalem, sur la rive O. du lac de son nom; 4,000 hab. Archevêché grec. Aux environs sources d'eaux chaudes près d'un palais élevé en 1833 par Ibrahim-Pacha durant l'occupation égyptienne de Syrie. Cette ville fut prise par les Français en 1799. Un tremblement de terre, le 1er janvier 1837, en a fait un monceau de ruines. (*V.* TIBÉRIADE.)

TABARIN, célèbre bateleur du commencement du XVIIe siècle, courut la ville et la province comme valet ou associé du charlatan Mondor. Il débita longtemps ses quolibets sur le Pont-Neuf à Paris. On a de lui, entre autres recueils, de grossières plaisanteries : *Inventaire universel des œuvres de Tabarin, contenant ses fantaisies, dialogues, paradoxes, farces, subtilités tabariniques*, etc., 1622, in-12.

V. [illegible]

TABARISTAN ou **TABERISTAN**, prov. de la Perse, au N.; [illegible] kil. carr.; 400 kil. sur 100; 130,000 hab. Ch.-l. Demavend. Sol peu fertile, sillonné par la chaîne de l'Elbourz-Kousch septentrional, dont le plus haut sommet, le Demavend, a 4,572 m. Arrosé par le Demavend et le Dalaï-Sourgt. On le divise en Damghan ou Hommis à l'E., et Tabaristan propre ou Demavend à l'O. Exploit. de soufre et élève de bétail. — Dans l'antiquité, ce pays était occupé par les *T*[illegible] ou *Tapyres*.

TABAS, v. de l'anc. empire des Perses (Perside), sur la route de Pasargades à Ecbatane. On l'identifie aujourd'hui avec [illegible] Irak-Adjémi, ou avec *Tabs* ou *Tebbes*.

TABASCO, dite aussi *Villa-Hermosa de Tabasco* ou *Villa de San-Juan-Bautista*, v. du Mexique, ch.-l. de l'État de son nom, sur une île formée par le Tabasco, port à son embouchure dans le golfe du Mexique, 18° 34' lat. N., et 94° 36' long. O.; 8,000 hab. Commerce actif. Cortez y remporta, en 1519, une victoire qui fit appeler cette ville par les Espagnols *Nuestra-Señora della Vittoria*, Notre-Dame de la Victoire. — L'État de Tabasco, à l'extrémité S.-E. du Mexique, baigné par le golfe du Mexique au N., a 25,241 kil. carr., 250 kil. sur 120, et 93,[illegible] hab. Climat peu salubre, à cause des marais et des pluies. Sol très fertile : maïs, sucre, cacao, bois, café, coton, etc. On exporte surtout du cacao. V. princ. Tabasco et F[illegible].

TABELLAIRES. *V.* POSTE A ROME.

TABELLAIRES, vaisseaux légers servant comme d'éclaireurs à la flotte qui transportait d'Afrique les blés pour l'Annone de Rome. — Nom donné à diverses lois portées pendant le [illegible] de Rome, [illegible] du vote par acclamation. C. D—Y.

TABELLICUM, nom latin de TAILLEBOURG.

TABELLIONS. *V.* NOTAIRES.

V. [illegible] *historiques sur le tabellionage royal de France*, Rouen, 1[illegible]

TABERISTAN. *V.* TABARISTAN.

TABERNACLE, mot qui signifie *tente*. Les anciens patriarches [illegible] dans des tabernacles. Les Juifs, dans le désert, [illegible], sous le nom de Tabernacle, un temple portatif, divisé en deux parties, le *Saint*, ou lieu des sacrifices, et le *Saint des Saints*, ou sanctuaire, qui renfermait l'Arche d'alliance. Le Tabernacle, carré oblong, de 30 coudées de longueur sur 10 de largeur et de hauteur, était posé de manière que l'entrée regardât l'orient, et le sanctuaire le couchant. [illegible] prêtres de pénétrer dans le Saint, et [illegible] dans le Sanctuaire, le jour de [illegible]. — La fête des Tabernacles, une des grandes fêtes [illegible], se célébrait au mois de septembre, durait 7 jours, et [illegible] du peuple de Dieu sous les tentes [illegible] d'Égypte.

[illegible]

TABERNÆ MOSELLANICÆ ou **RIGUÆ**, anc. v. de la [illegible]

TABERNÆ RHENANÆ, [illegible] (Germanie Ire), [illegible]

TABERNÆ TRIBOCORUM, [illegible] de la Gaule (Germanie Ire), [illegible]

TABERNÆRUM CASTELLUM, nom latin moderne [illegible]

TABERNAS-Y-TURRILLAS, [illegible]

TABES, [illegible]

TABLE (MONTAGNE DE LA), au Cap de Bonne-Espérance, près et au S. de la ville du Cap; 1,287 m. de hauteur. Aspect très pittoresque. On récolte sur l'un de ses versants le célèbre vin de *Constance*. Elle domine la *Baie de la Table*, située sur la côte O. de la colonie du Cap et très dangereuse.

TABLE ISIAQUE. *V.* ISIAQUE.

TABLE DE MARBRE. *V.* MARBRE (TABLE DE).

TABLE RONDE (CHEVALIERS DE LA), ordre fabuleux, institué, selon les légendes de la Grande-Bretagne, à la fin du Ve siècle, par le roi Artus ou Arthur, d'après le conseil de l'enchanteur Merlin. Il se composa de 24, puis de 50 membres; leurs noms sont gravés sur une table ronde, en marbre, conservée à Winchester. Le nom de Table-Ronde vient, dit-on, de l'habitude où étaient les chevaliers de s'asseoir autour d'une table circulaire, afin d'éviter les querelles de préséance. Tout un cycle de poèmes du moyen âge a été écrit en l'honneur des chevaliers de la Table-Ronde; les principaux sont *Lancelot du Lac*, *Perce-Forest*, *Tristan de Léonnais*, *le Saint-Graal*, *Merlin*, *Flore* et *Blanche-Fleur*.

V. H. de La Villemarqué, *les Romans de la Table Ronde*, 1861.

TABLE THÉODOSIENNE. *V.* PEUTINGER.

TABLES (LOI DES **DOUZE-**). *V.* DOUZE-TABLES.

TABLES ALIMENTAIRES. *V.* ALIMENTAIRES (TABLES).

TABLES ALPHONSINES. *V.* ALPHONSE X, roi de Castille.

TABLES EUGUBINES. *V.* EUGUBIUM.

TABLES DE LA LOI. *V.* DÉCALOGUE.

TABLES RUDOLPHINES. *V.* RODOLPHE II, empereur.

TABLETTES A ECRIRE (*Pugillares*), *chez les anc. Romains*. Elles avaient la forme d'un petit livre dont les pages, en bois ou en ivoire, étaient légèrement refouillées : une couche de cire d'un brun rouge couvrait ce creux; on écrivait sur cette cire avec un style (*V. ce mot*) qui labourait la cire à fond, de sorte que les lettres tracées par cet instrument apparaissaient blanches. Les Tablettes de cire étaient encore en usage au moyen âge. — Il y avait aussi des tablettes de peau, sur lesquelles on pouvait effacer une écriture à l'encre. Les Tablettes servaient pour les communications épistolaires peu importantes. C. D—Y.

TABLINUM, pièce servant d'archives, dans une maison des anciens Romains. Elle était ordinairement au fond de l'atrium, sur l'axe du prothyrum ou couloir d'entrée de la porte principale de la maison. C. D—Y.

TABOR, en bohémien *Hradistie* ou *Hory-Tabor*, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême); 7,413 hab., dont beaucoup de juifs. Murailles flanquées de tours; tribunaux. Elle doit son origine à un château fort bâti en 1419 par Jean Ziska, chef des Hussites, qui, dans leur guerre, en avaient fait un de leurs lieux de rassemblement. Une des sectes hussites prit de là le nom de *Taborites*. Chef-lieu d'un district qui a 80,847 hab.

TABOR, montagne de Syrie. (*V.* THABOR.)

TABORITES, sectes de hussites qui reconnaissaient Ziska pour chef, et nommés ainsi de la ville de Tabor. Ils re[illegible] la présence réelle, la confession auriculaire, la confirmation, le purgatoire.

TABOU, interdiction que les prêtres des îles de la Polynésie prononcent sur une personne ou sur un objet, pour lui donner une sorte de sainteté ou d'inviolabilité. C'est ainsi que les souverains sont *tabous*; les toucher, et parfois même lever les yeux sur eux, c'est encourir la mort ou du moins une peine très sévère. Le terrain consacré à un dieu ou à la sépulture d'un grand chef est tabou. On devient tabou en touchant une personne supérieure par le rang, etc. Les progrès du christianisme ont fait disparaître dans un grand nombre d'îles la superstition du tabou.

TABOURET (DROIT AU). *V.* FAUTEUIL.

TABOUROT. *V.* ACCORDS (LE SEIGNEUR DES).

TABRIS. *V.* TAURIS.

TABS ou **TEBBES**, anc. *Tabæ* (?), v. de Perse (Kouhistan), sur la route d'Yezd à Herat; [illegible] hab. [illegible] forteresse des Assassins.

TABUDA, un des [illegible] de l'ESCAUT.

TABULÆ HONESTÆ MISSIONIS. *V.* DIPLOMES MILITAIRES.

TABULARIUM, grande galerie située sur toute la partie orientale de l'emplacement du mont Capitolin, dans l'anc. Rome, et qui servait de dépôt des lois, gravées sur un nombre de tables [illegible]. Il reste encore un grand mur de substruction de ce monument et des traces d'une [illegible], en arcades, dominant le Clivus Capitolinus, et [illegible] étaient ornés de colonnes doriques [illegible] en pierre travertine. Ce palais des archives [illegible] fut construit en l'an 78 av. J.-C. par le consul Q. Lutatius Catulus. V. *ce mot*.

[illegible] *le Restauration du tabularium à Rome* [illegible]

TACANHUNAS, riv. du [illegible] Pará, [illegible] N.-E.,

et se jette dans le Tocantins. Sur ses bords habite une tribu ind[illegible] le même nom.

TACAPE, cité de la région syrtique dans la province romaine d'Afrique, auj. *Gabes*. Dans le voisinage, se trouvent des sources d'eau chaude appelées *Aquæ Tacapitanæ*, auj. *Hammam-Gabes*. On voit encore des ruines importantes dans ces deux localités.

Monteuon. *Bulletin du comité des travaux historiques*, 1885. S. Re.

TACAZZE ou **ATBARA**, anc. *Astaboras*, riv. d'Abyssinie, naît dans la province de Lasta, arrose le Samen (roy. de Tigré), traverse le pays des Changallas et se jette dans le Nil, rive dr. (*V.* Nil); cours de 1,000 kil. On le nomme Atbara dans la dernière partie de son cours. Il charrie une grande quantité de terre noire. Les crocodiles et les hippopotames y sont communs. De mars à juin il est à sec dans les 250 kil. qui précèdent son embouchure.

TACCA (Pietro-Jacopo), célèbre sculpteur, né à Carrare, m. à Florence en 1640, était élève de Jean de Bologne. On lui doit, entre autres ouvrages, la statue du grand-duc Ferdinand III, à Livourne, les 4 esclaves en bronze qui décorent le port de cette ville et la statue équestre de Philippe IV à Madrid.

TACCA ou **TAKKA**, pays du Soudan égyptien, entre 15°-16° 30′ lat. N., et 33°-34° 30′ long. E., borné au N. et au S. par le désert de Nubie, à l'O. par l'Atbara, à l'E. par le Barka; arrosé vers le centre par le *Gasch* ou *Mareb*, d'où le nom de *province de Gasch* qu'on lui donne quelquefois. Pays généralement plat, fertilisé par des irrigations dérivées du Gasch, et produisant abondamment du doura, du sésame et du coton. Les habitants, appelés *Hallenga*, sont des Abyssins. Indépendants avant 1821 ; alors ils ont été soumis par Méhémet-Ali, pacha d'Égypte. Le soulèvement du Mahdi en 1883 les a soustraits à la domination égyptienne. La capitale est Kassela ou Kassalah ; les autres villes sont : Gos-Radjeh, Fillik et Mitkenab au N., Sabterat au S. C. P.

TACFARINAS, chef africain, servit d'abord sous Tibère dans les troupes auxiliaires de l'empire; puis, à la tête de quelques tribus de Maures et de Numides, se révolta en 17, et lutta huit ans contre les Romains. Il fut tué dans un combat contre les proconsuls Dolabella devant Thubascum, en 25.

TACHAU, en tchèque *Drzewnow*, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), cercle et à 52 kil. O. de Pilsen sur la Beraunka 4,177 hab. Verreries et forges à fer. Procope, chef des Hussites, y battit les Impériaux en 1431. Aux environs, manuf. de glaces de *Strœhl* et sources d'eaux minérales.

TACHFIN ou **TASCHFIN** (Abou'l-Moezz-Abou-Omar), dernier roi Almoravide de Maroc, 1143-46, avait combattu de 1126 à 1138 en Espagne contre les chrétiens. Rappelé en Afrique par son père Ali, que menaçaient les Almohades, il fut constamment malheureux contre ces nouveaux ennemis, perdit ses provinces et se noya dans la mer en allant secourir Oran.

TACHKEND, v. forte du Turkestan russe, ch.-l. du gouvernement de Syr-Daria, à 200 kil. N.-O. de Khokand, dans la vallée du Tchirchik, au milieu de vergers et de jardins; 100,000 hab. Très beau climat; aux environs on récolte beaucoup de coton et de riz. Stations des caravanes entre Orenbourg et Khokand. — Jadis ch.-l. d'un État de même nom. Conquis par les Russes en 1865.

TACHOS, roi d'Égypte, 363-362 av. J.-C., fils de Nectanébo Ier, implora le secours des Grecs contre Artaxerxès-Ochus; mais, abandonné par Agésilas, roi de Sparte, qu'il avait blessé par des railleries sur sa difformité, il dut prendre la fuite devant le rebelle Nectanébo II.

TACITE (C.-Cornelius-Tacitus), illustre historien latin, né à Intéramne (Ombrie), l'an 807 ou 808 de Rome, 54 ou 55 de J.-C., m. vers 130 ou 134. Il était d'une famille équestre; on le suppose fils d'un procurateur de la Gaule Belgique, Corn.-Vérus Tacitus. Il se distingua d'abord au barreau et fut chargé, avec son ami Pline le Jeune, de soutenir, en 99, l'accusation de l'Afrique contre le proconsul Marius Priscus, digne émule de Verrès. Suivant une vieille habitude romaine, il ne commença à écrire qu'après avoir parcouru tout le cercle des honneurs : questeur sous Vespasien, édile sous Titus, préteur sous Domitien, il fut consul subrogé en 97 sous Nerva. En 89, il avait quitté Rome avec sa femme, et il était encore absent à la mort de son beau-père Agricola, 93; peut-être était-il gouverneur d'une province. On ne sait rien de sa postérité; cependant l'empereur Tacite se glorifiait d'être son descendant. — Les ouvrages de Tacite qui nous sont parvenus sont, dans l'ordre chronologique : 1° le *Dialogus de oratoribus*, écrit sous Titus ou dans les premières années de Domitien; il y explique le déclin de l'éloquence depuis l'empire dans un dialogue entre les grands hommes de lettres du temps de Vespasien. C'est le seul ouvrage de Tacite dont l'amertume soit absente; — 2° le *de Vita et moribus Julii Agricolæ liber*, biographie de son beau-père, écrite sous Trajan, en 98; [illegible] le style de Tacite; — 3° la *Germania*, travail ethnographique sur la Germanie à l'époque où Tacite la visita; c'est en partie un [illegible] romaine, ouvrage capital par son importance historique; — 4° les *Historiæ* de l'an 69 à l'an 96, en 14 livres, parus sous Trajan; malheureusement il ne nous est parvenu que les 4 premiers livres et la première moitié du 5e, qui roulent sur les années 69 et 70; — 5° les *Annales* dont le vrai titre est *ab Excessu divi Augusti*, ou l'*histoire de 14 à 68*, en 16 livres, publiés entre 115 et 117; on n'en possède que les 4 premiers livres, des fragments du 5e et du 6e et les livres XI à XVI, incomplets dans les premiers et derniers chapitres. — Tacite est, avant tout, un écrivain moraliste; son but est d'étudier ce qu'a été, à une certaine époque, chez les gouvernants et les gouvernés, la nature humaine; dans les révolutions, il examine surtout comment se dessinent les caractères. Il ne procède jamais par dissertations, mais par tableaux peignant les faits à mesure qu'il les raconte : c'est ce qui donne tant d'intérêt à son histoire. Esprit à la fois élevé et positif, il regrette la république, en reconnaissant la nécessité du gouvernement d'Auguste; il a flétri avec une verve indignée les crimes des empereurs et la bassesse de leurs courtisans; mais on a trop dit qu'il était disposé à voir les choses en mal; il est vrai qu'il est presque constamment porté à supposer de mauvais instincts ou de vils motifs même dans des actions louables, et qu'il ne paraît pas croire à la générosité du cœur humain; cependant, plus d'une fois, il réfute lui-même des accusations portées contre Tibère. Son style a une rapidité et une concision qui trouvent l'effet sans que la recherche se sente; plein de mouvement et de force, il a quelquefois une couleur un peu poétique. Cette influence du temps où a vécu Tacite se marque encore par des irrégularités grammaticales, des phrases rompues, des locutions vicieuses, enfin par ce dédain, ordinaire aux époques de décadence, pour tout ce qui tient à la logique du style. Tacite a eu des admirateurs enthousiastes dans Tillemont, La Bletterie, Thomas, Chénier, La Harpe; mais Rollin, Voltaire et Mably l'ont vivement critiqué; Budé et Linguet furent ses détracteurs acharnés.

Les meilleures éditions de Tacite sont celles d'Ernesti, Leipzig, 1752, 2 vol.; de Brotier, 1772, 4 vol. in-4°, et 1776, 7 vol. in-12, avec des suppléments pour combler les lacunes du texte; d'Oberlin, Leipzig, 1801, reproduite, avec notes de Naudet, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, 1820, 5 vol.; de Bekker, Leipzig, 1831, 2 vol.; de Walther, Halle, 1831-32, 4 vol.; de Ruperti, Hanovre, 1834-39, 4 vol.; de Döderlein, Halle, 1841-47, 2 vol.; d'Orelli, Zurich, 1848, 2 vol.; de Ritter, Cambridge, 1848, 4 vol.; de Halm; de Jacob, 1861 et années suiv. Les principales trad. françaises sont celles de Perrot d'Ablancourt, 3 vol. in-12, 1651; d'Amelot de La Houssaye, 1690, in-4°; de La Bletterie, 1768, 3 vol. in-12; de Dotteville, 1772, 1774, 1779, 1792, 1799, 7 vol.; de Dureau de La Malle, 1790, 1808, et 4e édit., 1817, 6 vol., avec les suppléments de Brotier, trad. par Noël; de Burnouf, 1827-33, 6 vol., la meilleure de toutes; de Panckoucke, dans sa *Bibliothèque latine-française*, 1827-38, 7 vol. — V. Bötticher, *Lexicon Taciteum*, Berlin, 1830; Meierotto, *de Fontibus quos Tacitus in tradendis rebus ante se gestis videatur secutus*, Berlin, 1795; Thery, *Tacite*, thèse, Paris, 1819, in-4°. Sur la vie de Tacite, voir la discussion de Borghesi, *Œuvres*, VII, 324; du même, [illegible] *annal* [illegible] *storie di Tacito*, *Œuvres*, V, p. 285 sqq; Teuffel, *Hist. de la litt. rom.*, § 333-339. D-R et G. L.-G.

TACITE (Marcus Claudius Tacitus), empereur romain, 275-276, était âgé de 75 ans lorsqu'il fut proclamé par le sénat, dont il était membre. Il chassa les Alains de l'Asie Mineure et combattit les Perses. Au bout de six mois de règne, il mourut ou fut tué près de Tyane. Il prétendait descendre de l'historien Tacite, dont il fit mettre la statue et les ouvrages dans toutes les bibliothèques. O.

TACNA, v. de l'Amérique du Sud, à 300 kil. S.-S.-E. d'Arequipa, à 50 kil. N.-N.-O. d'Arica, dans le département de Tacna, où conduit un chemin de fer. Ville très éprouvée par le tremblement de terre de 1868; 7,738 hab. — Le département de Tacna, qui a 53,000 kil. carrés, est occupé par les Chiliens. Le traité de 1883, entre le Chili et le Pérou, a stipulé que les habitants décideraient par voie de plébiscite, après un délai de 10 ans, auquel des deux États ils voudraient appartenir. E. D—y.

TACOARI ou **TAGUARI**, riv. du Brésil, naît dans la province de Mato-Grosso, coule à l'O., reçoit le Cochim, et se partage en plusieurs bras qui affluent au Paraguay, après un cours de 400 kil., embarrassé de nombreuses chutes.

TACONNET (Toussaint-Gaspard), acteur comique, né à Paris en 1730, m. en 1774, débuta sur le théâtre de la Foire, joua ensuite dans la troupe de Nicolet sur le boulevard du Temple, et se fit remarquer surtout dans les rôles d'ivrognes et de savetiers. Il mourut à l'hôpital de la Charité. On a de lui quelques farces, entre autres le *Procès du Chat* et *la Mort du Bœuf gras*. Il est aussi l'auteur d'une chanson qui eut une grande vogue, *la Bourbonnaise*.

TACUBA, et auparavant *Talcopan*, v. du Mexique, district et à 11 kil. N.-O. de Mexico, qui la joint par une belle chaussée; 3,000 hab. Jadis capitale d'un petit royaume.

TACUBAJA, v. du Mexique, district et à 7 kil. S.-O. de

Mexico; 7,687 hab. Immenses plantations d'oliviers. Beau palais de l'archevêque de Mexico.

TACUNGA (**LA**), v. de la rép. de l'Équateur, prov. de Quito, sur le San-Felipe, au pied des Andes; 17,000 hab. Ville construite avec de la pierre-ponce. Plusieurs fois détruite par les éruptions du Cotopaxi. Près de là est le *Panecillo* (pain de sucre), espèce de tumulus ou monument funéraire, haut de 80 mèt.

TADEN, vge (Côtes-du-Nord), arr. et à 6 kil. N.-E. de Dinan; 1,580 hab. Près de là sont les restes intéressants des châteaux de *la Connnaie* (xv^e siècle) et de *la Garaye* (xvi^e siècle).

TADER, nom anc. de la SEGURA.

TADJIKS, nation nombreuse et civilisée qui forme le principal élément de la population de la Perse, et qu'on trouve aussi dans l'Afghanistan. Ils se nomment eux-mêmes Parsivans et sont de race indo-européenne.

TADMOR. V. PALMYRE.

TADOUSSAC, brg du Dominion of Canada (prov. de Québec), à 120 kil. N.-E. de Québec, sur la rive g. du Saint-Laurent, à l'embouchure du Saguenay. Premier établissement des Français dans ce pays; 1,200 hab. Bains de mer très fréquentés. Pêche du saumon.

TAFALLA, *Tabalia*, v. d'Espagne (Navarre), à 30 kil. S. de Pampelune. Pop. de la commune: 6,040 hab. Distilleries. Jadis place forte et résidence de quelques rois de Navarre.

TAFILELT, v. du Maroc, ch.-l. de la prov. de son nom, sur le Ziz, à 550 kil. E.-S.-E. de Maroc; 3,000 hab. — L'oasis ou la prov. (jadis royaume) de Tafilelt, entre celles de Maroc, de Fez et de Draha, a 500 kil. sur 450. Elle est très peu soumise à l'autorité de l'empereur du Maroc, et forme par le fait un État vassal de ce pays. Elle est traversée au N. par la chaîne de l'Atlas et arrosée par le Ziz. Sol très fertile. Fabr. de cuirs, maroquin, couvertures de laine, exportés pour Fez ou Tombouctou. Les Maures appellent le Tafilelt *Pays des Chérifs*, parce que la famille de ce nom, qui règne à Maroc, en est sortie au xvii^e siècle.

TAFNA, anc. *Siga*, petite riv. d'Algérie (Oran), se jette dans la Méditerranée, au golfe de Raschgoun, après un cours de 172 kil. Célèbre par un traité conclu sur ses bords, le 30 mai 1837, par le général Bugeaud, pour fixer les limites de l'Afrique française et des États d'Abd-el-Kader; ce traité, vivement blâmé en France, fut rompu en 1839 par l'émir.

TAFT, v. de la Perse (Khorassan); 6,000 hab. environ. Renommée par ses fabriques de tapis.

TAG, c.-à-d. *montagne*, dans les dialectes turcs et tartares: *Mous-tag*, montagnes couvertes de neige.

TAGANROG ou **TAGANROK**, v. forte de la Russie d'Europe, gvt d'Iékatérinoslav; port de commerce, le second de la Russie méridionale, au fond de la mer d'Azov, près de l'embouchure du Don, par 47° 12' lat. N., et 36° 36' long. E.; 63,025 hab. Bibliothèque, musée, théâtre. Magnifiques quais. Gymnase commercial; douane, banque, bourse. Commerce considérable de cuivre, chanvre, blé, graines oléagineuses, potasse, salaisons, suif, cuirs, laines, pelleteries. Grande importation des objets nécessaires à la construction et à l'approvisionnement des navires. Plus de 800 navires, jaugeant plus de 200,000 tonneaux, viennent à Taganrog chaque année, sans compter plus de 3,000 caboteurs. Malheureusement les navires ne peuvent approcher des quais, la profondeur du port étant insuffisante. On a construit un môle pour y remédier. Les échanges atteignent 120 millions, dont les 5/6 en exportation, surtout pour le blé. — Cette ville se forma autour d'une forteresse [illegible] Pierre le Grand en 1706; démolie en vertu du traité du Pruth en 1711, elle fut rebâtie en 1769. Alexandre I^er [illegible] cette ville; il y mourut en 1825, et un monument [illegible] a été élevé à sa mémoire. Les Anglais [illegible] bombardèrent en 1855. B. et G. H.

TAGANT, pays du Sahara, entre 17° 10'-19° 20' lat. N. et 12° [illegible] long. O. Les montagnes renferment du fer et du quartz, [illegible] des palmiers, un peu de blé et d'orge. [illegible] *Rachid* et *Kasr-el-Barka*. [illegible] aux tribus maures des Kountah, des [illegible] et communiquent au S. avec [illegible] jours de marche, à l'E. [illegible] au N. O. par l'Adrar avec le Maroc.

TAGASTE, [illegible] v. de Numidie, à l'E., entre Hippo-Regius [illegible] patrie de saint Augustin. Aujourd'hui [illegible] en 1843.

TAGDEMPT, v. d'Algérie. (V. [illegible])

TAGE, [illegible] *Tagus*, en espagnol *Tajo*, en portugais *Tejo*, fleuve de la péninsule Ibérique, [illegible] prend sa source au mont San-[illegible] coule au N. O., [illegible] les provinces espagnoles de [illegible], Guadalajara, Tolède, [illegible], et par Aranjuez, Tolède, [illegible] après avoir formé quelque temps la limite des 2 royaumes, sépare le Beïra de l'Alemtéjo, arrose l'Estramadure portugaise, et, après avoir traversé Abrantès, Samtarem et Lisbonne, se jette dans l'Atlantique à 4 kil. au-dessous de cette ville, à Belem. Cours de 890 kil., dont 580 en Espagne. Bassin de 77,088 kil. carr. Ses principaux affluents sont: à droite, le Jarama, grossi de l'Hénarès, le Guadarrama, l'Alberche, le Tiétar, l'Alagon et le Zezer; à gauche, le Sorraya ou Zatas et le Rio-del-Monte. Il est navigable avec les marées jusqu'auprès de Santarem. Au-dessus de Lisbonne il a 8 kil. de large. L'amiral français Roussin força l'entrée du Tage en 1831.

TAGE, *Tagos*, nom des chefs de cité ou de fédération dans l'anc. Thessalie.

TAGÈS, petit-fils de Jupiter, ou, selon quelques auteurs, sorti d'une motte de terre sous la charrue d'un laboureur, enseigna le premier aux Étrusques la science de la divination et des aruspices. Sa taille était celle d'un nain.

TAGINE, v. de l'Italie anc. (Picénum), sur le Métaure; auj. *Lentagio*.

TAGLIACOZZI (GASPARD), chirurgien, né à Bologne en 1546, m. en 1599, professa l'anatomie à l'université de sa ville natale. Sans être l'inventeur de la rhinoplastie, déjà pratiquée en Sicile et en Calabre, il publia sur cet art un ouvrage complet, méthodique et plein d'érudition: *de Curtorum chirurgia per insitionem*, Venise, 1597, in-fol., fig., réimpr. sous le titre de: *Chirurgia nova de narium, aurium, labiorumque defectu*, Francfort, 1598.

TAGLIACOZZO, v. du roy. d'Italie, prov. d'Aquila, près de la source du Salto; 8,180 hab. Beau palais. Charles I^er d'Anjou y remporta, en 1268, une grande victoire sur Conradin; on la nomme aussi bataille d'*Alba* ou de *Scurcola*.

TAGLIAMENTO, anc. *Tilavemptus*, riv. du roy. d'Italie (Vénétie), prend sa source dans les Alpes Juliennes, au mont Mauro, coule au S. par la province d'Udine, arrose Spilimbergo, Tolmezzo, Mendrizio, Latisana, où il devient navigable, et se jette dans l'Adriatique, au golfe de Venise, à Porto-Tagliamento; cours de 170 kil. Bonaparte le franchit, le 16 mars 1797, après une victoire sur les Autrichiens, que Masséna y battit encore le 12 nov. 1805. Le Tagliamento donna son nom à un département du royaume français d'Italie, formé en 1806 du territoire de Trévise et d'une partie du Frioul autrichien, entre ceux du Passeriano, du Bacchiglione, de la Piave, de l'Adriatique et le Tyrol, et qui avait pour ch.-l. Trévise.

TAGLIONI (MARIE), célèbre danseuse, née à Stockholm en 1804, m. en 1884, était fille de Philippe Taglioni, qui fut maître de ballets de Gustave III, puis de Jérôme Bonaparte à Cassel. Elle débuta à Vienne en 1822, obtint d'éclatants succès à Stuttgart, à Munich, à Paris, de 1827 à 1832, à Berlin, à Londres et à Saint-Pétersbourg, se maria avec le comte Gilbert de Voisins, et renonça au théâtre en 1847.

TAGOS, nom des chefs militaires chez les Thessaliens et des premiers magistrats dans certaines villes de Thessalie. S. Re.

TAGUIN, riv. d'Algérie (Alger), naît dans le Djebel-Amour, coule du S. au N., et se joint au Chélif. Sur ses bords, à *Aïn-Taguin* (à 300 kil. S. d'Alger), le duc d'Aumale battit Abd-el-Kader, le 16 mai 1843.

TAGUS, nom latin du TAGE.

TAHER (AL-KHOUSAÏ-BEN-HOÇÉIN-BEN-MASAB), fondateur de la dynastie des Tahérides, avait servi sous Haroun-al-Raschid. Pendant la guerre que se firent les deux fils de ce khalife, il fit périr l'un, Amyn, 813, et assura le trône à l'autre, Al-Mamoun. En récompense de ses services, il obtint le gouvernement du Khorassan, qui comprenait toutes les provinces orientales de l'empire musulman depuis le Tigre jusqu'à l'Iaxarte et aux frontières de l'Hindoustan. Il venait de se rendre indépendant, quand il mourut empoisonné, dit-on, 822.

TAHERIDES, dynastie persane, fondée dans le Khorassan, en 820, par Taher. (*V. l'art. précédent.*) Les princes de cette maison gouvernèrent le Khorassan pendant plusieurs générations. Le khalife Al-Mamoun voulut détruire leur puissance, devenue héréditaire; il ne put y réussir qu'en opposant un compétiteur aux descendants de Taher. Mohammed, arrière-petit-fils de Taher, tomba au pouvoir de Yacoub-ben-Laith, 873, qui fut le chef de la dynastie des Soffarides. La Perse, devenue depuis 2 siècles province [illegible], commença d'avoir une existence propre sous les Tahérides, qui, par une sage administration, assurèrent la prospérité du Khorassan. D.

TAHITI. V. TAITI.

TAIKO-SAMA, premier kombo ou chef temporel du Japon, n'était [illegible] qu'un [illegible] s'étant fait remarquer par ses talents, il [illegible] le lieutenant d'un général qui s'était [illegible] de quelques provinces des environs de Miako, et lui succéda en

1583. Sous prétexte de rendre plus sacrée la personne du Daïri ou Mikado, auquel il voulait enlever l'autorité temporelle, il le retint dans un magnifique palais. Après une heureuse lutte contre les Chinois, il publia des lois sévères. Voulant chasser les étrangers, et surtout les Portugais, de ses États, il persécuta les premiers chrétiens. Il mourut en 1597.

TAIKOUN. V. JAPON.

TAILHIE (L'ABBÉ JACQUES), né vers 1700 à Villeneuve (Agénois), m. en 1778, fut élève de Rollin, dont il résuma les ouvrages sous les titres de : *Abrégé de l'histoire ancienne*, Lausanne, 1774, 5 vol. in-12; *Abrégé de l'histoire romaine*, Paris, 1755, 4 vol. in-12. Ces abrégés eurent beaucoup de succès.

On lui doit encore *Histoire de Louis XII*, 1755, 3 vol. in-12. *Abrégé chronologique* [illegible] *de la Société de Jésus*, 17[illegible], in-12.

TAILLANDIER (RENÉ GASPARD, DE **SAINT-RENÉ**), littérateur français, fils d'un avoué, né à Paris en 1817, m. en 1879. Il débuta par diverses poésies, alla compléter ses études en Allemagne, et, professeur de littérature à la faculté de Strasbourg, à celle de Montpellier, puis à celle de Paris, contribua à faire connaître en France la littérature allemande. L'indépendance avec laquelle il appréciait, dans son cours de la Sorbonne, les hommes et les actes de la Révolution provoqua quelques désordres auxquels il opposa beaucoup de fermeté et de sang-froid. Il entra à l'Académie en 1873.

Ses principaux ouvrages sont : *Scot Erigène*, 1843; *Histoire de la jeune Allemagne*, 1848; *Études sur la Révolution en Allemagne*, 1853; *la Comtesse d'Albany*, 1862; *Lettres inédites de Sismondi*, 1863; *Maurice de Saxe*, 1865; *Études littéraires, un Poète comique du temps de Molière, la Renaissance de la poésie provençale*, 1882, etc.

TAILLANT (PIERRE), officier français, né au Pont Saint-Esprit (Gard), en 1816, m. en 1883, s'engagea à 18 ans dans l'armée. Chef de bataillon en 1860, il entra dans l'état-major des places, et fut nommé en 1868 commandant de Phalsbourg. Il défendit héroïquement cette ville en 1870, et sur l'avis du conseil d'enquête, fut nommé commandeur de la Légion d'honneur et commanda successivement les places de Maubeuge et de Saint-Denis.

TAILLE, impôt, temporaire à l'origine, levé par les rois de France, et aussi par les seigneurs, sur les roturiers de leurs domaines, pour tenir lieu du service militaire. Ce nom vient, selon les uns, de ce que, sur une certaine quantité de denrées, on en *coupait* en quelque sorte une partie pour le seigneur; selon les autres, de ce qu'on marquait d'une *entaille*, sur deux morceaux de bois s'ajustant l'un à l'autre, et que se partageaient le percepteur et le débiteur de l'impôt, ce que le dernier avait payé à compte de sa dette. Dès le XIe siècle, la taille s'étendait à d'autres cas qu'à l'exemption du service militaire : ainsi, on la leva pour la chevalerie du fils aîné du roi ou du seigneur, à l'occasion du mariage de ses filles, pour payer sa rançon s'il était prisonnier et quand il allait en Terre-Sainte. Les ecclésiastiques exigeaient la taille de leurs sujets, quand le pape exigeait un subside. D'accidentelle qu'elle était, la taille devint bientôt annuelle. Le roi pouvait modérer les tailles dont les seigneurs frappaient leurs sujets, s'il les jugeait excessives; mais pour lever lui-même une taille sur les terres des seigneurs, il devait négocier pour obtenir l'autorisation de chacun d'eux. Quand il y eut des états généraux, le consentement de cette assemblée le dispensa de cette nécessité; mais les tailles ainsi consenties ne furent jamais accordées que pour un an, et elles cessaient avec le fait qui en avait motivé la demande et la levée. La taille royale ne devint perpétuelle qu'en 1445; elle s'élevait alors à 1,800,000 livr.; Louis XI l'augmenta de près de 3 millions, et François Ier de plus de 9 millions. Elle atteignit près de 32 millions sous Henri III; depuis l'avènement de Louis XIV jusqu'à la Révolution, elle fut de 23 millions environ. A l'exemple des rois, les seigneurs rendirent les tailles perpétuelles dans leurs domaines. Les nobles ne payaient pas la taille royale, sauf pour leurs fermiers, et les ecclésiastiques ne la payaient que s'ils employaient pour cultiver leurs terres plus de 4 charrues; une exemption analogue fut attachée à un grand nombre d'offices. B.

TAILLE (JEAN DE **LA**), poète, né vers 1540 à Bondaroy, près de Pithiviers, m. après 1607, eut une grande réputation de son temps. On a de lui des pièces de théâtre. Si elles sont oubliées, on doit rappeler qu'un des premiers il écrivit des comédies en prose et abandonna le genre des *Mystères* et des *Moralités*. Il est aussi l'auteur d'une *Histoire abrégée des singeries de la Ligue*, 1595, souvent ajoutée aux éditions de la *Satyre Ménippée*. — Son frère, JACQUES, né en 1542, a laissé quelques tragédies.

TAILLEBOURG, *Tabellicum*, brg (Charente-Inférieure), arr. de Saint-Jean-d'Angely, sur la rive dr. de la Charente; 1,001 hab. Victoire de Saint-Louis sur les Anglais et sur Hugues de Lusignan, comte de La Marche, en 1242.

TAIN, ch.-l. de cant. (Drôme), arr. de Valence, sur la rive g. du Rhône; 2,860 hab. Il communique avec Tournon par un pont de fil de fer, le premier construit en France, 1815, et est au pied du coteau de l'Ermitage, célèbre par ses vins. Filatures de soie. Près de là sont des carrières de beau granit gris.

TAIN, v. d'Écosse, cap. du comté de Ross, à l'embouchure de la Tain, sur la côte S. du golfe de Dornoch; 3,221 hab. Ruines de l'église Saint-Duthus.

TAI-OUAN. V. FORMOSE.

TAITBOUT, nom d'une famille parisienne, issue d'un officier belge, qui vint s'établir à Paris sous le règne de Henri IV. Une branche de cette famille, qui [illegible] seigneurie de Marigny, posséda au XVIIIe siècle la charge de greffier en chef et conservateur des hypothèques de la ville de Paris, et donna son nom à l'une des rues du quartier de la Chaussée-d'Antin.

TAITI, TAHITI ou **OTAHITI**, la *Sagittaria* de Quiros, la *Nouvelle-Cythère* de Bougainville, île de l'archipel de Taïti ou de la Société (Polynésie), par 17° 31' lat. S., et 151° 54' long. O.; 9,745 hab. (6,820 indigènes, 850 Français, 600 Chinois, 283 Anglais). Ch.-l. Papéiti. Elle est formée de deux presqu'îles entourées d'un récif de corail. Climat délicieux. Productions naturelles ou cultivées; cocotiers, palmiers, bananiers, arbres à pain, canne à sucre, café, coton, manioc, igname, indigo, sorgho, tabac, ricin; bois de construction, d'ébénisterie, de teinture. Le centre est montagneux : l'Orohéna s'élève à 2,232 m., l'Arrai à 2,065 m., le Pitohiti à 2,060. — Visitée par Quiros en 1606, Wallis en 1767, Bougainville en 1768, Cook en 1768 et 1776, elle a reçu, depuis 1815, le protestantisme, apporté par des missionnaires anglais. En 1822, l'Angleterre offrit en vain son protectorat. En 1843, le contre-amiral français Dupetit-Thouars prit possession de Taïti; il fut désavoué, et la France ne garda qu'un protectorat. L'annexion n'a été définitivement proclamée qu'en 1881.

TAITI (ARCHIPEL DE) OU DE **LA SOCIÉTÉ**, archipel français de la Polynésie, à l'O. de l'archipel Pomotou, entre 15° 52' et 17° 48' lat. S., 150° 8' et 156° 30' long. O.; 8,[illegible] kil. carr.; 20,000 hab. Les principales îles sont : Taïti, Eiméo, Raiatéa, Huahine, Borabora, Tahaa, Maupiti. Climat chaud, mais tempéré. Sol fertile. Quelques îles [illegible] à perles. Toutes sont montagneuses et d'origine volcanique. Commerce avec Sydney, Valparaiso et San-Francisco. L'archipel a été annexé aux possessions françaises en 1881. — Le nom d'îles de la Société fut donné par Cook à cet archipel en l'honneur de la Société royale de Londres.

V. *Nos Petites Colonies* par F. Hue et G. Haurigot.

P—T et G. H.

TAI-TSOU, empereur de la Chine, chassa les Mongols en 1368 et fonda la dynastie indigène des Mings.

TAI-TSOUNG, nom que les Chinois donnent à Oktaï. (*V. ce mot.*)

TAJO, nom espagnol du TAGE.

TAKIMA, roy. de la Guinée supérieure, entre ceux des Ashantee au S., de Soko au N. et de Coranza au S.-E.; capitale, Takima, à 160 kil. N. de Coumassie.

TAKROUR, nom que les indigènes d'Afrique donnent au SOUDAN. Il veut dire : *pays des croyants*.

TALABOT (PAULIN-FRANÇOIS), ingénieur et homme politique, né à Limoges en 1799, m. en 1885, entra à l'École polytechnique en 1819, à l'École des ponts et chaussées en 1822, fut ingénieur des ponts et chaussées [illegible] 1830, s'occupa surtout de l'établissement des chemins de fer, et donna bientôt un développement considérable à [illegible] houillère du département du Gard. Nommé ingénieur en chef des ponts et chaussées, il devint directeur général de la Compagnie de chemin de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée. Conseiller général du département du Gard, il fut élu député en 1863 comme candidat du gouvernement, et réélu en 1869. Il rentra dans la vie privée après la révolution du 4 sept. 1870. Il était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1864.

TALANTI. V. ATALANTI.

TALAO. V. SCALEA.

TALAPOINS, nom des prêtres dans le royaume de Siam, Pégu et Laos.

TALASSIUS. V. THALASSIUS.

TALAVERA-DE-LA-REINA, *Elbora*, *Talabrica*, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. de Tolède, sur la rive dr. du Tage, que traverse un pont de 35 arches; 10,125 hab. Nombreux couvents, hôpitaux, manuf. de soieries, poteries; 2 grandes foires annuelles. Cette ville fut conquise sur les Maures en 1082. Le 27 juillet 1809, il s'y livra une sanglante bataille entre l'armée anglo-espagnole, commandée par Wellington, et les Français, qui se retirèrent, bien que la victoire fût indécise. Patrie de Mariana.

TALAVERA-LA-REAL, anc. *Lacipea*, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Badajoz, près de la Guadiana; 2,300 hab.

TALBERT (François-Xavier), prédicateur et littérateur, né à Besançon en 1728, m. à Lemberg (Gallicie) en 1803, concourut en 1754 pour la question de *l'Origine de l'inégalité parmi les hommes*, proposée par l'académie de Dijon, et remporta le prix sur J.-J. Rousseau. Plus tard, il se distingua comme sermonnaire à Paris, à Versailles et à Lunéville, où le roi Stanislas lui fit un accueil distingué. Outre ses *Sermons*, Talbert a laissé des *Éloges* de *Louis XV*, *Montaigne*, *Bossuet*, *M*[illegible], *d*[illegible], *L'Hôpital*, couronnés par diverses Académies.

TALBOT (Jean), 1^er^ comte de Shrewsbury, surnommé *l'*[illegible] *de l'Angleterre*, né vers 1373 à Blechmore (Shropshire), d'une famille originaire du pays de Caux, m. en 1453, fut lord-lieutenant d'Irlande en 1414 et prit le rebelle Donald-Mac-Murghe. Envoyé en France en 1417, il servit sous les comtes de Warwick, de Salisbury et de Suffolk, contribua à la prise de [illegible] et de Rouen, à la délivrance du Mans, au siège d'Orléans, et succéda à Suffolk dans le commandement en chef après le désastre de Jargeau, 1429. Battu et fait prisonnier à Patay, 1430, par Xaintrailles, qui le renvoya sans rançon, il eut bientôt l'occasion d'user de la même générosité à l'égard de cet officier. Malgré l'épuisement des [illegible], il [illegible] sans trop de désavantage contre Charles VII, [illegible] Pontoise en 1441. Cette même année, il reçut au nom de Henri VI le titre de maréchal de France, puis, en 1442, la dignité de comte de Shrewsbury, et, en 144[illegible], le titre de comte de Wexford et de Waterford. Livré [illegible] par le duc de Somerset après la prise de Rouen, 1449, et bientôt remis en liberté, il fit un voyage en Italie, reparut en Guyenne en 1452 et perdit la victoire et la vie à C[illegible].

V. l'*H*[illegible] *Charles VII* de M. Vallet de Viriville.

TALBOT (Richard), comte, puis duc de Tyrconnel, né vers [illegible], m. en 1691. Zélé partisan de Charles I^er^, il servit, dès l'âge de 15 ans, dans les troupes irlandaises qui défendirent la cause des Stuarts. Après la mort de Cromwell, il se dévoua à Charles II. Quand Jacques II dut se réfugier en France, ce fut lui qu'il laissa pour vice-roi d'Irlande. Talbot mourut au milieu de ses préparatifs, pour défendre ce pays contre Guillaume d'Orange.

TALBOT (Charles), comte, puis duc de Shrewsbury, né en 1[illegible], m. en 1717, né dans la religion catholique, fut chambellan de Jacques II, se fit protestant, abandonna Jacques pour le prince d'Orange (Guillaume III), fut secrétaire d'État de 168[illegible] à 16[illegible], puis de 16[illegible]4 jusqu'à la fin du règne de Guillaume, qui le créa duc en 1694. Sous la reine Anne, il fut [illegible] privé, ambassadeur en France, vice-roi [illegible].

TALCA ou **SAINT-AUGUSTIN**, v. du Chili, ch.-l. de la prov. de son nom, à 200 kil. S. de Santiago; 18,000 hab. Lycée. Fabr. [illegible]. Aux environs, mines d'or et de pierres précieuses. Victoire du général espagnol Osorio sur les Chiliens, en 1818. [illegible] prov. de Talca, au centre du Chili, entre l'[illegible] Pacifique à l'O. et les Andes à l'E., a [illegible],527 kil. carrés [illegible].

TALCAHUANO, v. du Chili, prov. et à 18 kil. N.-O. de [illegible] port [illegible] l'ancienne [illegible], [illegible] fut submergée par la mer dans un [illegible] en 1835.

TALCOPAN. V. Tacuba.

TALENT, v. d'Afrique (Maroc), prov. de Sous, sur la M[illegible].

TALENT, [illegible] l'anc. Egypte, du temps [illegible] argent. [illegible], en 2 [illegible] 107. — M[illegible] on environ [illegible] fr. Il [illegible] 10 talents [illegible]. — Le talent [illegible] de 100 [illegible], on croit que [illegible]

TALFOURD [illegible] **NOON**, [illegible] dramatique [illegible] 1811 un [illegible] 1821 [illegible] 1849 et [illegible]

1845, un *Essai critique sur le théâtre grec*, une *Vie d'Anne Radcliffe*, etc.

TALIATA ou **TANATIS**, anc. v. de Mésie, sur le Danube; au[j]. *[illegible]*.

TALICHAH ou **TALICHINSK**, anc. division administrative de la lieutenance générale du Caucase, ch.-l. Astarah, auj. comprise dans le gvt de Bakou.

TALIDJIS, peuple persan, répandu dans la prov. persane d'As[illegible], dans la prov. russe de [illegible], compte environ 15,000 âmes.

TALION (du latin *talis*, tel, semblable), loi par laquelle on punissait un coupable en lui infligeant le même préjudice qu'il avait causé à autrui. Elle a existé chez les Hébreux : Moïse décide qu'on doit payer œil pour œil, dent pour dent, bras pour bras, etc. Il en est parlé dans la loi romaine des Douze-Tables. On en trouve aussi des vestiges dans certaines chartes de Communes au moyen âge et dans les *Établissements* de Louis IX. Le talion disparut peu à peu, à mesure que les mœurs devinrent moins grossières. Le talion existe dans la loi de Mahomet.

TALLAHASSEE, v. des États-Unis, cap. de la Floride, sur l'[illegible]; 2,250 habitants.

TALLARD (Camille de **LA BAUME**, duc de **HOSTUN**, comte d'[illegible]), né en 1652, d'une anc. famille du Dauphiné, m. en 1728, fit ses premières armes sous Condé en Hollande, et sous Turenne en Alsace, devint brigadier en 1677, maréchal de camp en 1687, commanda un corps d'armée sur le Rhin en 1690, fut élevé au grade de lieutenant général en 1693, et, nommé ambassadeur en Angleterre, signa avec Guillaume III les deux traités qui partageaient à l'avance la succession espagnole, 1698-1700. Maréchal en 1703, il vainquit à Spire le prince de Hesse, mais fut défait par sa faute, avec Marsin, à Hochstædt en Bavière, 1704, et fait prisonnier. Après 7 ans de captivité, il revint en France, fut nommé duc et pair, 1712, prit parti pour le jésuite Le Tellier contre le cardinal de Noailles, entra dans le conseil de régence par le crédit du maréchal de Villeroy, 1717, et devint ministre d'État, 1726. Ce fut un négociateur habile, un bon officier, mais un général médiocre. Il avait été élu, en 1723, membre honoraire de l'Académie des sciences. G.

TALLEMANT DES REAUX (L'abbé François), littérateur, né près de Jonzac en 1620, m. en 16[illegible]3, fut abbé du Val-Chrétien, aumônier de Louis XIV et membre de l'Académie française en 1651.

[illegible] des traductions de Plutarque, 1663-65, 8 vol. in-12, et de *[illegible]*

TALLEMANT DES RÉAUX (Gédéon), frère du précédent, né à La Rochelle en 1619, m. en 1692, entra dans l'administration, fut maître des requêtes et intendant de province. Il se convertit au catholicisme en 1695. Il est auteur de Mémoires publiés sous le titre d'*Historiettes*, par M. Monmerqué et J. Taschereau, 18[illegible], 6 vol., 2^e^ éd., [illegible], 1840, 10 vol. in-12. Tallemant est l'anecdotier de la ville, à l'époque de Mazarin et pendant la minorité de Louis XIV. On ne peut ajouter foi à tout ce qu'il dit, et il médit avec délices. Sa langue est ferme, familière, d'une grande propriété [illegible].

V. [illegible] Sainte-Beuve, dans le *Moniteur* du 1[illegible] janv. 1857, [illegible]

TALLEMANT (L'abbé Paul), cousin des précédents, né à Paris en 16[illegible], m. en 1712, composa, à l'âge de 18 ans, un opuscule en vers et en prose, *Voyage à l'île d'*[illegible], [illegible], entra à 24 ans à l'Académie française, et fut [illegible] secrétaire de l'Académie des inscriptions. Par [illegible], ses *Panégyriques* et ses *Compliments*, autant que [illegible] protection de Colbert, il obtint des pensions et des [illegible].

[illegible] 1702.

TALLEYRAND, [illegible] par Guillaume [illegible] l'Aquitaine.

TALLEYRAND-PÉRIGORD ([illegible]), né en 1301 d'Hélie VII, comte de Périgord, m. [illegible] évêque de [illegible] 1324 [illegible] contribua [illegible] XII, Clément VI, Innocent VI, Urbain V, [illegible]

TALLEYRAND ([illegible]), comte de Chalais, né en 1599, [illegible] Louis XIII [illegible]

Celui-ci l'accusa de conspiration, le fit arrêter à Nantes, juger et d'exécuter. J. T.

TALLEYRAND-PÉRIGORD (ALEXANDRE-ANGÉLIQUE DE), né à Paris en 1736, m. en 1821, embrassa l'état ecclésiastique, fut nommé aumônier du roi, grand vicaire de Verdun, et, en 1766, coadjuteur de l'archevêque de Reims, auquel il succéda en 1777. Fort estimé dans son diocèse, il fut député à l'Assemblée des notables, 1787, et aux états généraux, 1789, lutta contre les innovations, protesta contre la Constitution civile du clergé et se hâta d'émigrer. Conseiller de Louis XVIII à Mitau, il devint en 1808 son grand aumônier, fut inscrit le premier sur la liste des pairs de France en 1814, et obtint en 1817 le chapeau de cardinal et l'archevêché de Paris. J. T.

TALLEYRAND-PÉRIGORD (CHARLES-MAURICE DE), célèbre diplomate, neveu du précédent, né à Paris le 13 févr. 1754, m. le 17 mai 1838, rendu boiteux par une chute à l'âge d'un an, fut destiné à l'Église, quoique l'aîné de sa branche. Relégué loin de ses parents, il perfectionna l'esprit et la patience qu'il tenait de la nature, et qui, jointe à une extrême réserve, devaient lui donner le premier rang parmi les hommes politiques de son époque. Il entra dans le monde sous le nom d'*abbé de Périgord*, fut nommé, en 1780, aux importantes fonctions d'agent général du clergé de France, et, en 1788, évêque d'Autun. Membre de l'Assemblée des notables et des états généraux, il fut un des évêques qui se réunirent au tiers état avec la majorité du bas clergé, et fit une foule de motions libérales, particulièrement celle de la mise des biens du clergé à la disposition de la Nation, oct. 1789. Après avoir provoqué la *Fédération* patriotique qui réunit dans le Champ de Mars les députés de toute la France, le 14 juillet 1790, il officia dans cette solennité sur l'autel de la patrie, et bénit les drapeaux. Il présenta à l'Assemblée constituante un vaste plan pour l'éducation publique, qui embrassait son objet, son organisation, ses méthodes; puis la loi de l'enregistrement encore en vigueur dans ses principales bases. Il se prononça pour la Constitution civile du clergé, à laquelle il prêta serment le 28 oct., et sacra les évêques assermentés. Pendant l'Assemblée législative, 1792, Louis XVI l'envoya, sans caractère officiel, à Londres, pour établir une alliance nationale; mais il ne put y réussir. Après le 10 août, il se fit donner une mission secrète en Angleterre par le conseil exécutif, et fut décrété d'accusation par la Convention, nov. 1792, à la suite de la découverte des papiers de l'armoire de fer. En 1793, il reçut du ministre Pitt l'ordre de quitter Londres; il se réfugia en Amérique, y refit sa fortune dans le commerce, revint en 1796, et obtint du Directoire, par le crédit de Mme de Staël, le ministère des relations extérieures en 1797. Il était destitué depuis 6 mois, lorsqu'il s'associa au coup d'État du 18 brumaire; nommé ministre des relations extérieures du nouveau gouvernement, il prit part à toutes les grandes transactions politiques du Consulat (traités de Lunéville et d'Amiens), et, pour prix de la négociation du Concordat, fut relevé de ses vœux par le pape. En 1804, Napoléon Ier le nomma grand chambellan. En 1806, il reçut la principauté de Bénévent en Italie. L'année suivante, après le traité de Tilsitt, ayant en vain conseillé l'alliance autrichienne, il renonça au ministère, mais fut nommé vice-grand-électeur, avec 500,000 fr. de traitement. Il assista à l'entrevue d'Erfurt entre Napoléon et Alexandre. La guerre d'Espagne, qu'il avait conseillée, lui présageant la chute de l'Empire, il fit une sourde opposition et fut privé de sa charge de grand chambellan en 1810. Au moment des succès de la coalition contre la France, en 1814, il intrigua en faveur des Bourbons, excita les souverains étrangers contre Napoléon, et, après la déchéance de l'Empereur, devint chef du gouvernement provisoire, 1er avril 1814. A l'arrivée de Louis XVIII, dont il avait provoqué le rappel par ses instances auprès d'Alexandre, il fut nommé ministre des affaires étrangères, 3 mai. En 1815, envoyé au congrès de Vienne, il y montra beaucoup d'habileté, posa et fit accepter le principe de la légitimité, obtint une grande influence, fut surpris par le retour de l'île d'Elbe, prit part à la déclaration des souverains alliés contre Napoléon et provoqua l'entrée des étrangers en France. Président du ministère de Louis XVIII après Waterloo, la répulsion de la Chambre des députés, la haine de la famille royale, obligèrent le roi à le renvoyer; mais il le nomma grand chambellan. Talleyrand resta pair de France, fit de l'opposition dans les salons par une verve intarissable de bons mots, à la tribune par d'excellents discours, et, après la révolution de Juillet 1830, accepta les fonctions d'ambassadeur en Angleterre. Son dernier acte diplomatique fut le traité de la *Quadruple alliance*, 22 avril 1834, unissant la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal, pour soutenir leurs intérêts constitutionnels contre les puissances du Nord. Depuis son retour, il vécut dans la retraite, et n'en sortit que pour prononcer, en 1838, l'éloge du comte Reinhard à l'Académie des sciences morales et politiques, dont il était membre, ainsi que de l'Académie des inscriptions. On ne peut nier, avec Mignet, son panégyriste, qu'il n'ait été « l'un des esprits les plus brillants de l'ancien esprit français, l'une des plus grandes renommées de la Révolution », mais aussi qu'il n'ait en quelque sorte autorisé par son funeste exemple la versatilité politique. Le prince de Talleyrand a laissé des *Mémoires*, qui devaient être publiés en 1868, mais dont la publication a été encore retardée.

V. Salle, *Vie politique du prince de Talleyrand*, 1834; Villemarest, *M. de Talleyrand*, 1834-35, 4 vol.; Mignet, *Notices et portraits historiques*; De Barante, *Études historiques*; De Loménie, *Galerie des contemporains illustres*, Sainte-Beuve, *M. de Talleyrand*, 1870, les écrits de Thiers, Vaulabelle, de Viel-Castel, Nettement etc. — La *Correspondance de M. de Talleyrand et du roi Louis XVIII pendant le congrès de Vienne, avec préface, notes et éclaircissements*, a été publiée par M. G. Pallain. — V. aussi son *Rapport sur l'instruction publique*, dans l'ouvrage de M. C. Hippeau, *l'Instruction publique en France pendant la Révolution*, 18[illegible]. J. T.

TALLIEN (JEAN-LAMBERT), né à Paris en 1767, m. en 1820, était fils d'un maître d'hôtel du marquis de Bercy, qui lui fit faire des études. Tour à tour clerc de procureur, commis dans des bureaux de commerce et de finances, prote à l'imprimerie du *Moniteur*, il se mit, vers la fin de l'Assemblée constituante, à afficher dans Paris des placards républicains, fréquenta le club des Jacobins, fut secrétaire-greffier de la Commune depuis le 10 août 1792, entra à la Convention comme représentant du département de Seine-et-Oise, se signala par sa violence dans le procès de Louis XVI, voulait même interdire au roi le droit de se choisir des conseils, poursuivit avec le même acharnement les Girondins, fit partie du Comité de sûreté générale et se déclara le défenseur de Marat et de Rossignol devant l'Assemblée. En 1794, on l'envoya à Bordeaux pour y punir les partisans du fédéralisme; après quelques mesures violentes, le proconsul revint peu à peu à la modération, par l'influence que prit sur lui Mme de Fontenay (Mlle Cabarrus), alors détenue comme aristocrate, qu'il fit mettre en liberté et qu'il épousa en 1794. Rappelé à Paris comme suspect, il se mit à la tête des ennemis de Robespierre, l'attaqua dans la Convention, le 9 thermidor, et, menaçant de le poignarder, le fit décréter d'accusation. Nommé membre du Comité de salut public, il appuya de toutes ses forces la réaction thermidorienne, provoqua la mise en accusation de Fouquier-Tinville, de Carrier, de Lebon, combattit la loi du *maximum*, et demanda la suppression de tous les comités révolutionnaires. Commissaire de la Convention à l'armée de Hoche en Bretagne, il fit fusiller les prisonniers royalistes de Quiberon. Au 13 vendémiaire, on le voit parmi les plus ardents défenseurs de la Convention contre les sections insurgées. Quand la Constitution de l'an V fut appliquée, il fut réélu au Conseil des Cinq-Cents, où il prit part au coup d'État du 18 fructidor. En 1798, il accompagna les savants de l'expédition d'Égypte, fut nommé administrateur de l'enregistrement et des domaines nationaux dans ce pays, puis renvoyé par Menou, il fut pris à son retour par les Anglais. Remis en liberté, il divorça en 1802, reçut le titre de consul à Alicante, y tomba malade, obtint de résider à Paris en conservant son traitement qu'il perdit à la Restauration, et acheva ses jours dans l'oubli. B.

TALLIEN (THÉRÈSE CABARRUS, Mme), fille d'un banquier (*V.* CABARRUS), née à Saint-Pierre de Caravanchel en 1773, m. en 1830, fut mariée fort jeune à Davin de Fontenay, conseiller au parlement de Paris. S'étant séparée de son mari par un divorce, elle adopta d'abord les principes de la Révolution, puis s'en effraya, voulut retourner en Espagne, et fut arrêtée. Tallien, en mission dans la Gironde, apprit qu'elle était en prison; il voulut la voir, la fit mettre en liberté. Elle n'en fut pas moins transférée à Paris, enfermée au Luxembourg et délivrée seulement après le 9 thermidor. Ce fut alors que Tallien l'épousa, 1794. Belle, spirituelle, et non moins bonne, elle sauva une foule de victimes, et, par ses services non moins que par les fêtes qu'elle donna, mérita un rang parmi les femmes célèbres. Elle fit prononcer son divorce avec Tallien, en 1802, et épousa, en 1805, le comte de Caraman, depuis prince de Chimay, et mourut au château de Ménars, près de Blois. Napoléon Ier n'avait jamais voulu l'admettre à la cour. J. T.

TALMA (FRANÇOIS-JOSEPH), célèbre tragédien, né à Paris en 1763, m. en 1826, passa son enfance en Flandre et en Angleterre, où son père était valet de chambre, et fut renvoyé en France, à l'âge de 9 ans, pour y faire ses études. Ses dispositions pour la scène se révélèrent de bonne heure, sur des théâtres de société; ce ne fut néanmoins qu'après avoir pratiqué pendant 18 mois l'état de son père qu'il se décida pour la carrière du théâtre: il prit des leçons de Molé, de Dugazon et de Fleury, et débuta avec succès à la Comédie française, en 1787, par le rôle de Séide dans *Mahomet*. On fut frappé de la noblesse et de la régularité de ses traits, de la grâce de son

maintien, de la beauté de son organe et de la chaleur de sa diction. Deux ans après, il était sociétaire. Il fit une sérieuse étude de l'histoire, médita de bonne heure la réforme du costume, déjà tentée par Lekain, M[lle] Clairon et M[lle] Saint-Huberti, et voulut le mettre en harmonie avec les temps et les lieux où se passait l'action théâtrale. En 1789, on le vit, dans le petit rôle de Proculus de la tragédie de *Brutus*, paraître revêtu de la toge romaine et dans toute la sévérité du costume antique : ce fut un coup décisif porté à la routine et aux préjugés. Talma adopta avec ardeur les principes de la Révolution. Le rôle de *Charles IX* dans la tragédie de M.-J. Chénier fut sa première création : corrigeant par degrés, d'après sa propre expérience et les conseils des critiques, ce qu'il y avait de trop violent dans sa verve, il arriva à la perfection dans le *Manlius* de Lafosse, Achille d'*Iphigénie en Aulide*, l'*Œdipe* de Voltaire, Auguste de *Cinna*, Oreste d'*Andromaque* et d'*Iphigénie en Tauride*, Abner et Joad d'*Athalie*, Néron de *Britannicus*, *Othello*, *Hamlet*, *Abufar* de Ducis, *Sylla* de Jouy, *Régulus* de Lucien Arnault, *Clytemnestre* de Soumet, etc. Talma joua aussi la comédie, jusqu'en 1796, mais y montra peu de talent; il créa cependant, en 1823, avec une grande supériorité le rôle de Danville dans l'*École des Vieillards* de Delavigne. Napoléon I[er] aimait beaucoup Talma, et l'admettait dans son intimité. Talma est auteur d'un petit ouvrage intéressant, *Réflexions sur Lekain et sur l'art théâtral*, 1825.

V. Moreau, *Mémoires historiques et littéraires sur Talma*, 3e édit. 1827, et notre *Dictionnaire des lettres*, au mot TRAGÉDIEN. B.

TALMONT, ch.-l. de cant. (Vendée), arr. des Sables-d'Olonne; 1,027 hab. Jadis titre d'une principauté, qui appartint successivement aux maisons de Thouars, d'Amboise et de La Trémoille.

TALMUD ou **THALMUD**, c.-à-d. *discipline*, recueil de traditions rabbiniques, qui est pour les Israélites comme le complément de la Bible. On distingue : 1° le *Talmud de Jérusalem*, achevé au II[e] siècle et peu intelligible pour les Juifs eux-mêmes; 2° le *Talmud de Babylone*, plus important, et encore obscur. Celui-ci se divise en 2 parties : la *Mischna* (seconde loi), qui contient le texte, et rédigé en hébreu rabbinique assez pur, vers la fin du II[e] siècle, par le rabbin Juda le Saint; et la *Gemara* (définition), sorte de glose ou de commentaire, en hébreu mêlé de chaldéen, commencée au V[e] siècle par le rabbin Asser et achevée au VI[e]. Les *Talmudistes* ou *Rabbinistes*, qui admettent le Talmud, sont opposés aux *Caraïtes*, qui s'en tiennent à la lettre de la Bible. Le Talmud a été publié par Bomberg, Venise, 1520, 12 vol. in-fol., et réimprimé à Amsterdam, en 1744.

TALON (OMER), célèbre magistrat, né en 1595 à Saint-Quentin, d'une famille de robe originaire d'Irlande, m. en 1652, entra au barreau de Paris en 1613, et fut nommé avocat général au Parlement en 1631. Comme jurisconsulte, il traita avec beaucoup d'ordre et de clarté les questions les plus importantes de notre droit public; comme orateur, il débarrassa l'éloquence d'une affectation ridicule de savoir, pour lui donner un ton simple et grave, un langage pur et de bon goût; comme homme politique, il montra pendant la Fronde un grand attachement à ses devoirs et à la cause royale. Il a laissé des *Mémoires* estimés, La Haye, 1732, 8 vol. in-12, et des plaidoyers et discours publiés avec ceux de son fils.

TALON (DENIS), fils du précédent, né en 1628, m. en 1698, fut d'abord avocat du roi au Châtelet, puis succéda à son père, en 1652, dans la charge d'avocat général, remplit en 1665 les fonctions de procureur général aux Grands Jours d'Auvergne, prit part à la rédaction des *Ordonnances* de Louis XIV, et fut nommé, en 1693, président à mortier.

M. Rives a publié, par extraits, *Plaidoyers et Discours d'Omer et Denis Talon*, [illegible]

TALTHYBIUS, héraut d'Agamemnon au siège de Troie. Ses descendants fournirent longtemps des hérauts à Sparte.

TALUS, fils de Perdix, sœur de Dédale, fut d'abord élève de son oncle, qui, par envie, le précipita du haut de l'Acropole. On montrait son tombeau à Athènes. Hygin et Ovide l'appellent Perdix, et racontent qu'il fut métamorphosé en perdrix.

TALUS, géant de bronze, donné par Vulcain à Minos pour garder l'île de Crète et empêcher les étrangers d'y aborder. Il courait trois fois par jour autour de la Crète et lorsqu'un navigateur arrivait, il [illegible] dans les flammes et [illegible] de sa tête à son talon, [illegible]. Lorsque les Argonautes [illegible] en Crète, [illegible] par [illegible] et [illegible] suivant d'autres, il aurait été tué par les flèches de Pœas, père de Philoctète.

[illegible] S. Re

TAMAGA, riv. de la péninsule Ibérique, naît en Galice, à 40 kil. S.-E. d'Orense, coule au S., traverse en Portugal les prov. de Tras-os-Montes et du Minho, et tombe dans le Douro, à 15 kil. S.-O. d'Amarante; cours de 135 kil.

TAMAN, anc. *Phanagoria*, v. forte de la lieutenance générale du Caucase (Kouban), sur une île de même nom, que forment le Kouban et ses branches, le Tchernoï et le Protok; port à l'entrée du détroit d'Iénikaléh ou de Taman. L'île a 80 kil. sur 40, a peu d'habitants en dehors de la garnison, possède des sources de pétrole, exporte du sel et de la cire, et offre de nombreuses traces de l'action des feux volcaniques. On y voit les ruines de Fanagoria et de Tmoutarakan. B.

TAMARIDA, v. de la côte N.-O. de l'île de Socotora, sur l'océan Indien. Elle compte 150 maisons dispersées sur un grand espace.

TAMASE ou **TAMESE**, *Tamesus*, v. de l'anc. Chypre, au pied de l'Olympe. Ses environs délicieux étaient consacrés à Vénus.

TAMATAVE, *Toamachine* des indigènes, v. et port sur la côte E. de l'île de Madagascar, cap. de la prov. de Betsimisaroka, par 18° 9' lat. S., et 47° 5' long. E. Principale place du gouvernement hova, fréquentée par les habitants de Maurice et de la Réunion; 3,000 hab., dont 300 Européens. Les Français en ont renversé les forts en 1829 et en 1845. Ils l'ont occupée de 1882 à 1887. (V. MADAGASCAR.)

TAMAULIPAS ou **TAMAULIPAN**, jadis *Nuevo Santander*, État de la république du Mexique, baigné par le golfe du Mexique à l'E.; 740 kil. sur 65 à 170; 84,434 kil. carr. 144,471 hab. Ch.-l. Victoria; v. princ. : Soto-la-Marina, Tampico, Revilla, Matamoros. Climat chaud et salubre. Mines d'or, d'argent, de fer et de sel. Belles forêts. Sol fertile, arrosé par le Rio-Tamesi, mais mal cultivé. Beaucoup de chevaux et de porcs sauvages.

TAMAULIPAS (SANTA-ANNA ou TAMPICO DE). *V.* TAMPICO.

TAMBOV, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gouvernement de son nom, sur la Tzna, sur le chemin de fer de Moscou à Saratof; 34,000 hab. Évêché russe; cour d'appel; écoles de cadets et de filles nobles; gymnase; séminaire, etc. Fabr. de draps; verreries; manuf. impériale d'alun et de vitriol. Comm. actif de suifs, laines, cuirs et viandes, avec Moscou et Saint-Pétersbourg; foires renommées. Elle fut fondée par Michel Romanov en 1636, et bien fortifiée alors pour défendre l'empire contre les incursions des Barbares. — Le gouvernement de Tambov a 66,586 kil. carr., 435 kil. sur 300, et 2,466,828 hab. On y récolte beaucoup de grains. Élève de bons chevaux.

TAMBURINI (ANTONIO), né à Faenza en 1800, m. en 1876. Célèbre chanteur italien, applaudi en Italie de 1819 à 1832, puis à Paris, au théâtre italien, pendant une vingtaine d'années.

TAMERLAN, héros tartare que les historiens orientaux nomment Timur, qui signifie fer en mongol; on y joint le mot persan Lenk, boiteux, pour former le nom de Tamerlan ou plutôt Timur-Lenk. Son vrai titre, quand il fut tout-puissant, devint Timur-Sultan, Kiamram, Kotb-ed-din, Kour-Khan, Saheb-Kiran, Jihangir, c.-à-d. Sultan-Timur, heureux, pôle de la religion, gendre du Khan, maître du monde ou du siècle, conquérant de la terre. — Il naquit à Sebz, faubourg de Kesh, ville située au S.-E. de Samarcande, en 1335; son père était Taraghaï Novian, chef de la tribu des Berbas, qui occupaient le district de Kesh, et par les femmes descendait en ligne directe de Gengis-Khan. En 1361, il succéda à son oncle Seif-ed-din comme chef des Berbas; Huscin, Khan du Khorassan septentrional, lui donna la main de sa fille pour le récompenser de ses succès contre Timur Togluk, Khan des Gètes, dans le Turkestan du nord : c'est dans cette guerre que Tamerlan reçut une blessure qui le rendit boiteux, d'où son surnom de Lenk. Sa femme morte, 1365, il défait son beau-père, 1366, près de Balkh, dont il s'empare après un siège de 3 ans, 1369. Tamerlan fut alors proclamé Khan de Jagataï par le Kurnitaï (assemblée du peuple); il choisit Samarcande pour sa capitale. Il s'empare d'Hérat et du Khorassan, 1380; mais ce qu'il prépare, c'est la conquête de l'Iran (Perse) encore au pouvoir des Mongols; en 1386, il attaque Ahmed qui régnait sur l'Irak septentrional et la Perse occidentale, suit la Caspienne, prend Tauris, Kars, Tiflis, Van et enfin Ispahan, où, dit-on, il fit jeter devant lui 70,000 têtes, 1387. Après la Perse il attaqua le royaume de Kaptschak, où régnait Toktamish Khan; la lutte dura 9 ans, 1387-1396 : Tamerlan partit de Taschkend, sur l'Iaxarte, le 19 janvier 1391, alla jusqu'à l'Altaï, tourna au nord-ouest, franchit l'Oural et extermina l'armée de Toktamish qui était accouru de près Orenbourg, 18 juin 1391. Il marcha de nouveau vers la Perse, prit Bagdad, remonta vers le Caucase, 1394, soumit la Mésopotamie et [illegible] contre Toktamish, [illegible] près du Terek [illegible] avr. 1395. Il le poursuivit ensuite jusqu'aux environs de Moscou.

En mai 1397, après avoir ravagé la Perse, Azof, le Kouban et le Caucase, il entra solennellement à Samarcande, et s'y prépara à sa campagne contre l'Inde où régnait Mahmoud, successeur de Firouz-Shah et maître du pays entre le Gange et l'Indus. Tamerlan quitta Samarcande en mars 1398, et atteignit Mahmoud près de Delhi; vainqueur, il livra Delhi au pillage et aux flammes; en une seule campagne il conquit l'Inde, 1399. Enfin Tamerlan s'attaqua au sultan des Ottomans, Bajazet Ier, après avoir soumis tout le pays entre la Perse et la Syrie, enlevé Sivas en Asie Mineure et mis à mort tous ses défenseurs, parmi lesquels Ertogroul, fils de Bajazet. La Syrie fut conquise, Damas forcé de se rendre, et, peu après, Bagdad s'étant révoltée, 90,000 têtes furent entassées dans ses rues. Tamerlan se dirigea vers le nord de l'Anatolie, et, le 20 juillet 1402, mit en déroute l'armée turque et fit Bajazet prisonnier à Angora. On doit rejeter à ce sujet la légende de la cage de fer où aurait été enfermé Bajazet, légende due à Arabshah et aux Byzantins. De retour à Samarcande, Tamerlan se disposait à conquérir la Chine et était déjà en route quand il mourut à Otrar, sur l'Iaxarte, 19 fév. 1405, à l'âge de 60 ans, après un règne de 36 ans: il laissait après lui 36 fils ou petits-fils. Aussitôt après sa mort, Chak-Rokh, son petit-fils, lui succéda. Mais l'Asie Mineure, Bagdad, la Syrie, la Géorgie, l'Arménie, tout le royaume de Kapstchak furent perdus immédiatement. En Perse et dans le Jagataï, les descendants de Tamerlan se maintinrent un siècle, et possédèrent l'Inde septentrionale pendant trois siècles sous le nom de Grands-Mogols. — L'histoire de ce grand homme de guerre a été écrite en persan par Sheref-ed-din et traduite par Petis de la Croix: *Histoire de Timur-Bec, connu sous le nom du Grand Tamerlan*, Paris, 1722. M. P—T.

TAMÈSE. *V.* TAMASE.

TAMESIS, nom anc. de la TAMISE.

TAMIÆ, *tamiai*, nom des trésoriers publics et des trésoriers de Minerve à Athènes. S. RE.

TAMIED, abbaye de l'ordre de Cîteaux, en Savoie. Elle possédait une bibliothèque riche en manuscrits.

TAMISE, anc. *Tamesis*, en anglais *Thames*, riv. d'Angleterre, se forme à Lechdale (Berks) par la réunion de plusieurs ruisseaux sous le nom d'Isis, sépare les comtés d'Oxford, Buckingham, Middlesex et Essex de ceux de Berks, Surrey et Kent, reçoit à Oxford la Cherwell, à Dorchester la Thame, dont elle prend le nom, passe à Reading, Marlow, Windsor, Staines, Kingston, Brentford, Richmond, Londres, Greenwich, Woolwich, Sheerness, Margate, et se jette dans la mer du Nord par un large estuaire, après un cours de 348 kil., dont 318 navigables de l'O. à l'E. d'un cours très lent, elle n'est cependant qu'un petit fleuve qui ne prend d'importance qu'à Londres, où il est considérablement grossi par la marée, et porte alors de grands bâtiments de commerce, qui remontent jusqu'au pont de Londres: les grands vaisseaux de guerre remontent la Tamise jusqu'à Deptford, un peu au-dessous de Londres. Elle a 135 m. de large au pont de Londres, 548 m. à Greenwich, 7 kil. à Sheerness, devant l'île de Sheppey. Les rives de la Tamise sont fort belles dans son cours supérieur. Un *Canal de la Tamise et de la Severn* unit ces deux cours d'eau par sa jonction avec le canal de Stroud.

TAMISE, en flamand *Temsche*, v. de Belgique (Flandre orientale), sur la rive g. de l'Escaut; 9,281 hab. Filatures de coton; fabr. de siamoises, mouchoirs, toile à voiles; raffineries de sel, savonneries, brasseries, tanneries. Pêche active.

TAMOULS, peuple de la famille malabare, dans l'anc. Karnatic. Il a sa langue particulière, dont on emploie souvent les caractères pour le sanscrit.

TAMPICO, dite aussi *Santa-Anna de Tampico, Tampico-de-Tamaulipas* et *Pueblo-Nuevo*, v. et port du Mexique (Tamaulipas), sur les bords d'un lac ou lagune qui communique au N. avec le Tames et le Panuco, et au S. avec le golfe du Mexique; 11,682 hab. Fondée en 1824, elle est aujourd'hui le second port du Mexique sur la côte orientale. Exportation de cochenille, vanille, cuir, bois de teinture, sucre, coton, laine, etc. Chemin de fer pour San-Luis de Potosi. — Victoire de Santa-Anna et des Mexicains sur les troupes espagnoles, en 1829.

TAMSUI, v. et port de l'empire chinois, sur la côte N.-O. de l'île de Formose; ouvert aux Européens. Bombardé par les Français en 1885. E. D—Y.

TAMWORTH, v. d'Angleterre (Stafford et Warwick), au confluent de la Tame et de l'Anker, sur le canal Fazeley et Coventry; 4,888 hab. Jadis résidence des rois de Mercie. Statue de sir Robert Peel élevée en 1852. Fabr. de lainages, tanneries, imprimeries sur coton, brasseries.

TAMYNES, anc. v. d'Eubée, près de la côte occidentale, non loin d'Érétrie.

TANA, riv. de Norvège, la riv. la plus septentrionale d'Europe, sépare le Finmark et la Laponie russe, et se jette dans l'océan Glacial arctique, [illegible]; cours de [illegible] kil.; à son embouchure est le petit village de Tana Beaumont [illegible].

TANAGRE, *Tanagra*, auj. *Skimatari*, anc. v. de Béotie, à l'E., près de laquelle les Spartiates et les Béotiens [illegible] les Athéniens et les Argiens en 457 av. J.-C.; 2 mois après, les Athéniens prirent Tanagre et la rasèrent. Célèbre dans l'antiquité par les coqs de combat qu'on y élevait, Tanagre s'est acquis une célébrité plus durable, depuis 1872, par le grand nombre de vases peints, de statuettes en terre cuite et d'objets divers que l'on a découverts dans son immense nécropole. Les figurines de Tanagre, dont le Louvre possède une magnifique collection, sont les plus merveilleux produits de la statuaire de genre dans l'antiquité.

Haussoullier, *Quomodo Tanagrae* [illegible] *d coroplasti*, [illegible]. Martha, *Catalogue des figurines en terre cuite*, 1880. S. RE.

TANAIS, nom anc. du Don. — Il y avait une ville du même nom à son embouchure dans la Sarmatie.

TANANARIVE, TATANE-ARRIVOU ou **ANTANANARIVO**, v. de l'île de Madagascar, vers le centre, capitale du royaume des Hovas; par 18° 55' lat. S., et 45° 15' long. E., à 300 kil. O.-S.-O. de Tamatave; 70,000 à 80,000 hab. Fortifications et résidence royale à l'européenne. On remarque le mausolée du roi Radama. Les petites bourgades qui forment cette ville lui donnent un aspect très pittoresque. Beaucoup de maisons ont été construites dans le genre européen. Nombreux temples méthodistes. Les missionnaires y ont établi une imprimerie.

TANAQUIL, née à Tarquinies, femme de Tarquin l'Ancien, était habile dans l'art divinatoire et détermina son mari à aller s'établir à Rome, en lui prédisant une haute fortune. Après la mort de Tarquin, 578 av. J.-C., elle contribua à faire reconnaître pour roi son gendre Servius Tullius, dont elle avait présagé les brillantes destinées.

TANARGUE (PLATEAU DE LA), ramification des Cévennes, au S. du département de l'Ardèche. Il y a des traces d'anciens volcans.

TANARO, anc. *Tanarus*, rivière du roy. d'Italie, naît à la limite des Alpes maritimes et de l'Apennin, près du col de Tende, dans le S.-O. de l'arrond. de Mondovi, coule au N.-N.-E., sur 205 kil., passe à Garessio, Ceva, Alba, Asti (où il devient navigable) et Alexandrie, et se jette dans le Pô, rive dr., à 15 kil. N.-E. de cette dernière ville. Il reçoit la Bormida, le Belbo à droite, et la Stura et l'[illegible] à gauche, et est navigable sur 130 kil., depuis Cherasco. Une armée franco-espagnole battit les Austro-Piémontais sur ses bords en 1745. Asti fut sous le 1er empire français un sous-préf. du dép. de Marengo.

TANASSERIM. *V.* TENASSERIM.

TANATIS. *V.* TALIATA.

TANCARVILLE (JEAN II, VICOMTE DE MELUN, COMTE DE), vaillant chevalier du XIVe siècle, fit ses premières armes en Prusse dans les rangs des chevaliers Teutoniques, combattit ensuite contre les Maures en Espagne et contre les Anglais en Angoumois et en Normandie, et fut fait prisonnier au siège de Caen. Rendu à la liberté, il fut nommé, 1352, grand chambellan et grand maître de France par Jean II, qui le chargea de négocier le mariage de Philippe de Bourgogne avec l'héritière de Flandre. Pris une 2e fois par les Anglais à la bataille de Poitiers, 1356, il ne revint en France qu'en 1358; sa présence contint à Paris le parti d'Étienne Marcel et de Charles le Mauvais. Après le traité de Brétigny, auquel il avait pris une grande part, il devint grand maître des eaux et forêts. Il conserva son crédit sous Charles V, et mourut, en 1382, gouverneur de Champagne, de Bourgogne et de Languedoc.

TANCARVILLE, vge (Seine-Inférieure), arr. du Havre, sur une hauteur qui domine la rive dr. de la Seine; [illegible] hab. Deux châteaux en ruine, l'un qui fut la résidence des comtes de Tancarville, l'autre bâti par Law. Un canal projeté de Tancarville au Havre doit faciliter l'accès de ce port à la navigation fluviale.

TANCRÈDE, prince sicilien, était petit-fils de Tancrède de Hauteville par sa mère, neveu de [illegible] et cousin de Bohémond de Tarente. Il conduisit, avec ce dernier, les Normands de Sicile et du midi de l'Italie à la 1re croisade, débarqua en Épire, battit les Grecs au passage du Vardar, se distingua au siège de Nicée, puis à la prise de T[illegible], avant aux mains avec Baudouin, qui lui disputait cette ville, et pareillement au siège d'Antioche. Il planta le premier son étendard sur les murs de Jérusalem, 1099, combattit à la bataille d'Ascalon, reçut de Godefroy de Bouillon, dans le [illegible] de la Terre Sainte, la principauté de Galilée [illegible], la résigna dès l'année suivante, à l'avènement de [illegible], son ennemi. De 1101 à 1111, pendant l'absence de Bohémond,

il administra la principauté d'Antioche. Choisi en même temps pour administrer le comté d'Édesse durant la captivité de Baudouin du Bourg, 1104-1110, il ne le rendit que par la force. Il mourut à Antioche en 1112. Sa Vie, écrite en latin, par Raoul de Caen, sous le titre de *Gesta Tancredi*, est traduite dans la collection de *Mémoires sur l'hist. de France* de Guizot. Tancrède est un des héros de la *Jérusalem délivrée* du Tasse. B.

TANCRÈDE, comte de Lecce ou Leccio, fils naturel de Roger, duc de Pouille, et petit-fils de Roger II, roi des Deux-Siciles, 1149. A la mort de son cousin, Guillaume II, qui ne laissait pas d'enfants, 1189, il disputa le royaume des Deux-Siciles à sa tante, Constance, fille de Roger II, mariée à l'empereur Henri VI, et fut reconnu un instant par les Italiens et même par le pape Clément III, qui redoutaient la domination allemande. Insulté et menacé, dans Messine même, par Richard d'Angleterre, qui venait de débarquer en Sicile avec Philippe-Auguste, il se débarrassa à prix d'argent de ce redoutable adversaire, 1190, mais fut moins heureux contre Henri VI et Constance, qui conquirent en peu de temps la moitié de son royaume. Il mourut en 1194, laissant un fils en bas âge, Guillaume III. G.

TANDAH, v. de l'Hindoustan anglais (prov. d'Oude), à 32 kil. S. [illegible] de M[illegible]. Toiles ouvrées et damassées; 13,543 hab., en majorité mahométans.

TANDJAOUR, v. de l'Hindoustan. (*V.* TANJORE.)

TANGA, v. de l'Afrique orientale (côte de Zanguebar), dépend de Zanzibar, et est situé sur l'océan Indien, par 5° 5' lat. S., et 36° 45' long. E. Comm. de métaux travaillés, fruits, esclaves, ivoire; 5,000 hab. C. P.

TANGANYIKA (LAC), appelé par les Arabes *Ujiji* ou *Unyamesi*, dans l'Afrique centro-orientale, découvert en 1858 par Speke et Burton, à environ 280 lieues de la côte de Zanguebar, entre 3°-8° lat. S., et 27°-28° 20' long. E. Il a la forme d'un ovale très allongé, plus large au S. qu'au N., et ayant à peu près dans son milieu 50 kil. de largeur; il est à 840 m. au-dessus du niveau de la mer; il ne paraît recevoir que 3 rivières, au S. la Marungu, à l'E. le Malagarazi, au N. le Rusizi, qui semble venir d'une haute chaîne demi-circulaire de 2,[illegible] m., appelée *monts de la Lune*. Cameron et Stanley ont découvert qu'il se décharge à l'O. par le Loukouga dans le bassin supérieur du Congo, au moins pendant la saison des pluies. On trouve sur la rive orientale les villes de *Katogo* et de *Kawele*, sur la rive occidentale celles de *Kassenge* dans [illegible] le même nom, et d'*Uvira* au N. C. P.

TANGER, anc. *Tingis*, v. et port de l'empire du Maroc, dans le [illegible] à 200 kil. N. de Fez, près d'une baie de son nom, [illegible] du détroit de Gibraltar, par 35° 46' lat. N., et [illegible] long. O.; 20,000 hab. Résidence des consuls et des agents [illegible] européens au Maroc. Château sarrasin [illegible] le pacha. Les rues en sont étroites [illegible] commerce avec l'intérieur de l'Empire, les [illegible]. Paquebots français et anglais. Exportation [illegible], cuirs, peaux de chèvres et de moutons, [illegible]. La ville est très fortifiée du côté de la mer, mais non du côté de la terre. Fondée, dit-on, par Antée, ou plutôt par les Carthaginois, et déjà importante sous les Romains, cette ville fut nommée sous Claude *Traducta Julia*, et devint le chef-lieu de la Mauritanie Tingitane. Elle passa ensuite aux Wisigoths d'Espagne, aux Arabes, aux Maures, aux Portugais en 1472, et fut cédée en 1662 au roi d'Angleterre Charles II par Alphonse VI, comme dot de sa sœur Catherine; l'Angleterre l'abandonna aux Maures en 1684. En 1844, à la suite [illegible] survenues entre la France et le Maroc, une flotte [illegible], sous le commandement du prince de Joinville [illegible]. B.

TANGERMUNDE, v. du roy. de Prusse (Saxe), rég. de Magdebourg, [illegible] du Tanger dans l'Elbe; 4,854 hab. [illegible] de terre et d'eau-de-vie.

TANGOUT ou **TANGUTH**, en chinois *Hia*, anc. empire de l'Asie [illegible], partie N.-O. de la Chine et portion du Thibet, [illegible] les pays situés entre le Khoukhou-Noor et les [illegible], cap. [illegible].

TANINGES, [illegible] (Haute-Savoie), arr. de Bonneville; [illegible] hab. [illegible].

TANIS, auj. *San* ou *Samnah*, dans la Bible *Zoan*, v. de l'Égypte [illegible], [illegible] son nom au *nome Tanite* [illegible]. La XXI[e] dynastie égyptienne [illegible] de l'époque des Hyksos, [illegible] Mariette, en 1863.

[illegible]

TANIT, [illegible] Carthage. Elle participe [illegible] Vénus.

[illegible]

TANJORE ou **TANDJAOUR**, v. [illegible] de l'Hindoustan [illegible] Kavery, [illegible] de Madras; 54,475 hab. On y remarque le palais du radjah et l'un des plus beaux temples hindous. Manuf. de soie et de coton. Elle a été la capitale d'un petit royaume. Assiégée en vain par les Anglais en 1749, et par les Français en 1758, elle fut prise par les premiers en 1773.

TANLAY, vge (Yonne), arr. de Tonnerre; 568 hab. Château du XVI[e] siècle, avec jardins et parc. — Jadis titre de marquisat.

TANN-RATHSAMHAUSEN (LOUIS, BARON VON UND ZU DER), général bavarois, né en 1815, m. en 1881, entra au service comme lieutenant d'artillerie en 1833, passa dans l'état-major en 1840, fit la campagne du Holstein en 1848, devint colonel en 1850, et lieutenant général en 1860. Dans la guerre austro-prussienne de 1866, il fut chef d'état-major général de l'armée du prince Charles de Bavière. On lui reprocha de n'avoir pas soutenu les Hanovriens, lors de leur défaite à Langensalza. Au début des hostilités contre la France, il commandait le I[er] corps bavarois, sous les ordres du prince royal de Prusse. Il surprit le général de Failly à Beaumont, le 30 août, et incendia Bazeilles le 1[er] sept., à la suite d'un combat sanglant dans lequel il fut blessé. Envoyé contre la première armée de la Loire avec 40,000 hommes, il repoussa le général de la Motterouge à Artenay et occupa Orléans. Il dut évacuer cette ville, après avoir été battu à Coulmiers, 9 nov. 1870, par le général d'Aurelle de Paladines, et livra, le 2 déc., la bataille sanglante et indécise de Patay. Pendant la seconde occupation d'Orléans par l'armée allemande, il imposa à cette ville une énorme contribution de guerre. Après la conclusion de la paix, il commanda le corps bavarois d'occupation en France, et fut ensuite appelé au commandement de la 1[re] division territoriale, à Munich.

TANNA, île de la Mélanésie, dans l'archipel des Nouvelles-Hébrides; 380 kil. carr.; 35 kil. sur 15. Elle renferme un volcan. — Découverte par Cook en 1774.

TANNAY, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. de Clamecy, près de la rive g. de l'Yonne; 1,373 hab. Église du commencement du XVI[e] siècle.

TANNEGUY-DUCHATEL, vaillant capitaine, d'une anc. famille de Bretagne, né vers 1369, m. en 1449, fut 1[er] chambellan du duc d'Orléans, suivit Louis d'Anjou dans son expédition de Naples, et prit parti, à son retour, pour les Armagnacs contre les Bourguignons. En 1413, le Dauphin (depuis Charles VII) le nomma maréchal de Guyenne et prévôt de Paris. Lors de l'entrée des Bourguignons dans la capitale, 1416, Tanneguy le sauva de leurs mains. On lui attribue la plus grande part au meurtre de Jean sans Peur sur le pont de Montereau, en 1419. Comblé de bienfaits par Charles VII, il souleva contre lui beaucoup de jalousies, et se retira en Provence, où il mourut en 1449, âgé d'environ 80 ans. Son neveu, Tanneguy-Duchâtel, vicomte de La Bellière, fut en faveur auprès de Charles VII, dont il paya les funérailles, servit avec le même zèle sous Louis XI, devint grand maître des écuries et gouverneur du Roussillon, et périt au siège de Bouchain, en 1477. E.

TANNENBERG, vge du roy. de Prusse (Brandebourg), dans le cercle de Potsdam, près de Teltow; 248 hab. Victoire de Ladislas V, roi de Pologne, sur les chevaliers Teutoniques, le 15 juillet 1410.

TANSILLO (LOUIS), poète italien, né à Venosa vers 1510, m. en 1568, passa une partie de sa vie dans les camps. Parmi ses œuvres, qui se distinguent par la pureté et l'harmonie du style, on remarque : *Il Vendemmiatore*, 1534, in-4°, trad. en français par Mercier sous le titre de *Jardin d'Amour, ou le Vendangeur*, 1798, in-12; *le Lagrime di san Pietro*, 1585, in-4°; *la Balia*, 1767, in-4°; *Il Podere*, 1769, in-12.

TANTAH, v. de la Basse-Égypte, sur la branche de Damiette du Nil et le chemin de fer d'Alexandrie au Caire, embranch. sur Damiette, à 90 kil. N. N.-O. du Caire; 6,000 hab. Belle mosquée de Seid-Ahmed-El-Bedaouy, qui attire, 3 fois chaque année, de nombreux pèlerins; foires célèbres où se rendent aussi beaucoup de marchands; école du gouvernement, palais du khédive.

TANTALE, fils de Tmole et roi de Sipyle en Phrygie, fut père de Broteas, de Pélops et de Niobé. Il irrita Jupiter par le rapt de Ganymède et en volant du nectar et de l'ambroisie pour en faire goûter aux mortels. Ayant reçu les dieux à sa table, il voulut éprouver leur science, et leur fit servir les membres de son propre fils Pélops, qu'il avait égorgé. Précipité dans le Tartare par Jupiter, il fut condamné [illegible] la faim et la soif : les [illegible], et l'eau [illegible].

TANTALLAN, [illegible].

TANUCCI [illegible] homme d'État, [illegible], se fit connaître en soutenant les [illegible].

ment à la découverte des *Pandectes*, s'attacha à l'infant don Carlos, le suivit à la conquête de Naples et devint son premier ministre. Il signala son administration par de nombreuses innovations, attaqua le pouvoir pontifical, diminua les taxes imposées par la chancellerie romaine, interdit au clergé les acquisitions de biens de main-morte, enleva au nonce du pape le droit de prononcer des arrêts dans le royaume de Naples et de les faire exécuter, limita la juridiction des évêques, réduisit l'Inquisition à l'impuissance, porta atteinte aux priviléges de la noblesse, força les barons de répondre aux plaintes de leurs vassaux, promulga le *Codice carolino*, et fonda son système financier sur des lois fiscales. Sous Ferdinand IV, il abolit les dîmes, supprima beaucoup de couvents, réduisit de moitié le corps ecclésiastique et bannit les jésuites. La reine Caroline le fit éloigner des affaires, 1776.

Parmi ses ouvrages, on cite : *Epistola de Pandectis Pisanis in Amalphitana direptione inventis*, Florence, 1731, 2 vol. in-4°. — *V.* l'*Hist. du royaume de Naples* de Colletta. B.

TANZIMAT, c.-à-d. *Charte d'organisation*. Sous ce nom le sultan Abdul-Medjid a, depuis 1839, rendu obligatoire dans tout l'empire ottoman le hatti-shérif de Gulhané, c.-à-d. l'organisation politique, administrative, financière, judiciaire et militaire dont son prédécesseur Mahmoud II avait jeté les bases, et qui n'a jamais été complètement appliquée. (*V.* Mahmoud II.)

TAO, un des noms de l'Être suprême chez les Chinois. C'est la *loi*, la raison réglant la nature. Au VI^e^ siècle av. J.-C., Lao-Tseu fonda une secte dite *Tao-Tsee*, et qui adore Tao; ses doctrines sont exposées dans le *Lao Tseu Tao te King* (le Livre de la voie et de la vertu), traduit en français, et publié avec le texte chinois et un commentaire, par Stanislas Julien, Paris, 1841. (*V.* Pauthier, *Mémoire sur l'origine de la doctrine du Tao*, Paris, 1831.)

TAO-KOUANG, c.-à-d. *Splendeur de la raison*, empereur de la Chine, 1820-1850, né en 1781, soutint, de 1839 à 1842, la guerre contre les Anglais, qui voulaient introduire l'opium dans ses États, se vit enlever Canton, Hong-Kong, Chusan, Ning-Po, Schang-Haï, Nanking, et dut non seulement céder aux exigences de l'Angleterre, mais abandonner Hong-Kong, payer 21 millions de dollars et ouvrir au commerce européen les ports de Canton, Amoy, Fou-Tchéou, Ning-Po et Schang-Haï.

TAOQUES, *Taochi*, anc. peuple d'Arménie, au N.-O. Il essaya de s'opposer à la retraite des Dix Mille.

TAORMINA, anc. *Tauromenium*, v. forte du roy. d'Italie (Sicile), prov. de Messine, sur la côte E., près de la Méditerranée; 3,097 hab. Mal bâtie, mais admirablement située. Vue superbe sur l'Etna, les côtes de Sicile et des Calabres. Ruines d'un château sarrasin. Ruines antiques d'un théâtre, taillé, presque en entier, dans une montagne de roche au sommet de laquelle il se trouve, à 250 m. au-dessus de la mer. Il contenait 30,000 spectateurs environ. Il y a encore des restes de citernes, d'aqueducs, d'une espèce de cirque, qu'on croit avoir été une naumachie, et, aux abords de la ville, plusieurs tombeaux. Comm. de vin et de chanvre. Aux environs, carrières de plâtre et de marbres rouges.

TAO-TSÉ, secte chinoise. (*V.* Tao.)

TAPHIES, et plus anciennement **TÉLÉBOÏDES**, *Taphiæ* ou *Teleboides insulæ*, petites îles de la mer Ionienne, entre l'Acarnanie et Leucade, ainsi nommées de Taphius, fils, et Téléboas, petit-fils de Neptune, qui y régnèrent. Auj. *Mégalo-Nisi*. Les Taphiens, marins et pirates, furent exterminés par Amphitryon. — On appelait aussi *Taphiens* ou *Téléboens* un peuple de l'Étolie, et les habitants de l'île de Caprée, colonisée, disait-on, par les Téléboens d'Étolie.

Leake, *Northern Greece*, III, 47; IV, 16.

TAPHROS, c.-à-d. en grec *fossé*, v. de la Sarmatie européenne; auj. *Perekop*.

TAPHROS (Détroit de), nom ancien des *Bouches-de-Bonifacio*.

TAPIAU, v. du roy. de Prusse (Prusse Orientale), rég. de Kœnigsberg, sur la rive dr. de la Pregel; 3,116 hab. Château de l'ordre Teutonique, aujourd'hui dépôt de mendicité.

TAPOLCSAN (NAGY-), brg du roy. de Hongrie, comitat de Neitra, près de la Neitra; 3,689 hab. Draps communs. Récolte de vin et de safran.

TAPPA, roy. du Soudan. (*V.* Niffé.)

TAPPAN (Henri-Philippe), philosophe américain, né à Rhinebeck (New-York) en 1805, m. en 1881 à Vevey (Suisse), descendant d'une famille protestante d'origine française, enseigna la philosophie à l'université de New-York, et devint, en 1852, président de l'université de Michigan. Il s'occupa spécialement de la question de la volonté, soutint d'abord le système des fatalistes, mais l'abandonna complètement ensuite et publia de nombreux écrits pour défendre la doctrine de la liberté humaine. Il était correspondant de l'Institut de France depuis 1856.

On cite de lui : *la Doctrine de la volonté dans ses rapports avec la conduite et* [illegible] 1842 [illegible] *que* [illegible] *Amérique* [illegible] *pour* [illegible], dont [illegible] à l'organisation de [illegible] et en [illegible] 1851 in-12 [illegible] *avec des* [illegible] *sur les avantages et les défauts des deux* [illegible], 1852, 3 vol. in-12.

TAPROBANE, nom anc. de l'île de Ceylan.

TAPSUS. *V.* Thapsus.

TAPTY, anc. *Goaris*, riv. de l'Hindoustan, naît dans les monts du Gandouana près de Baitoul, sépare le Kandéisch et le Bérar, arrose le Goudjérate, passe à Bourhampour et à Surate, et se jette dans la mer des Indes, par 2 embouchures, au golfe de Cambaye, à 15 kil. E. de Surate, après un cours de 800 kil. environ. Il reçoit la Pournah, la Ghirna, l'Annair et le Paimsar. Les Banians et les Gentous avaient un respect religieux pour ce fleuve. En 1837, il détruisit 2,204 maisons et noya 112 personnes.

TAPURIENS ou **TAPYRES**, *Tapuri, Tapyri*, anc. peuple qui habitait au S. de la mer Caspienne, dans le *Tabaristan* actuel.

TAR, riv. des États-Unis (Caroline du Nord), naît au N.-O. d'Oxford, et se jette, sous le nom de Pamlico, dans l'océan Atlantique, au Pamlico-Sound; cours de 300 kil.

TARA, v. de Sibérie, prov. d'Omsk, à 2 kil. de l'Irtysch; 6,400 hab. Comm. actif avec les Kirghiz et le Turkestan russe. — Fondée en 1594.

TARAFA, poète arabe païen, montra de bonne heure son talent pour la poésie. Sa jeunesse fut orageuse; il peint dans sa *Moallaqa* ses habitudes et ses goûts. Ayant dissipé ses ressources, il passa avec Motelammis, son oncle et poète célèbre, au service du roi Amr, fils de Hind et de Moundhir III. Le roi, blessé de la tenue et des manières de Tarafa, résolut de le faire mourir avec son oncle. Il leur permit de se retirer dans leur famille, et leur donna des lettres de recommandation pour le gouverneur de leur pays. Ces lettres renfermaient l'ordre de mettre à mort le porteur. Les deux poètes ne savaient pas lire; Motelammis pria quelqu'un de lui lire sa lettre; en ayant entendu le contenu, il la jeta, et engagea Tarafa à l'imiter. Celui-ci refusa, continua sa route et remit sa lettre au gouverneur, qui le fit enterrer vivant, en 563 ou 564. Tarafa avait alors 20 ans selon les uns, et, selon Reiske, 26 ans. D.

TARAISE (Saint), *Tarassus*, patriarche de Constantinople, né dans cette ville vers 740, m. en 806, succéda en 784 au patriarche Paul; mais, en cédant aux instances de l'impératrice Irène, il exigea qu'un concile général fût assemblé pour condamner les Iconoclastes : ce fut le 2^e^ de Nicée, 787. Il empêcha aussi Constantin V de répudier son épouse. On a de lui un *Discours* à Irène, et des *Lettres* au pape Adrien et aux évêques, dans le recueil des Conciles du P. Labbe.

TARAN ou **TARANIS**, dieu du tonnerre chez les Gaulois.

TARANCON, v. d'Espagne, prov. de Cuenca, près du Rianzarès; 4,400 hab. Récoltes de vins.

TARANTAISE, *Tarantasia* ou *Darantasia*, anc. prov. et comté des États sardes (Savoie), entre le Faucigny au N., les provinces d'Aoste à l'E., de Maurienne au S.-O. et le duché de Savoie au N.-O.; 60 kil. sur 30; 35,000 hab. Ch.-l. Moutiers. Climat froid, mais sain. Couverte par les Alpes (on y remarque le mont Iséran et le Petit-Saint-Bernard) et arrosée par l'Isère. Récolte de blé, safran, châtaignes, fruits. Les mulets y remplacent les chevaux. — C'est l'ancien pays des *Centrons*. Au moyen âge, Tarantasia (ou Darantasia, auj. *Moutiers*) en devint la capitale; la Tarantaise fut gouvernée par ses archevêques jusqu'à la fin du XI^e^ siècle, réunie alors à la Savoie. Annexée à la France en 1860, elle forme aujourd'hui l'arr. de Moutiers.

TARARE, *Taratrum*, ch.-l. de cant. (Rhône), arr. de Villefranche, sur la Turdine; 14,383 hab. Elle est au pied d'une montagne dont elle porte le nom. Centre d'une fabrication importante et renommée de mousselines unies et brodées et de peluches de soie, occupant 50,000 ouvriers répandus dans les départements voisins.

TARAS, fils de Neptune et d'une nymphe, traversa la mer de Ténare à Tarente monté sur un dauphin et fonda cette dernière ville. Un grand nombre de monnaies de Tarente ont reproduit cette légende, qui n'est pas sans analogie avec celle d'Arion. S. Rb.

TARASCON, *Tarasco*, ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Arles, et sur la rive g. du Rhône, en face de Beaucaire, qui lui est joint par un beau pont suspendu; 10,409 hab. Trib. de 1^re^ instance de l'arr. d'Arles et trib. de commerce, collège, bibliothèque. Ancien château des comtes de Provence, servant aujourd'hui de prison. On re-

marque l'église de Sainte-Marthe, en style ogival du XIe siècle, avec de bons tableaux et une crypte. Belle pépinière de *Tonelle.* Comm. de laines, vins, huiles, saucissons, etc. Fabr. de draps, tissus de soie et de filoselle. Culture de la garance, du chardon, de la graine de luzerne, des amandes, etc. Le chemin de fer de Tarascon à Cette s'y détache de la ligne de Paris à Marseille. — La tradition rapporte que, dans le Ier siècle ap. J.-C., un monstre nommé *la Tarasque,* ravageait les bords du Rhône. Ste Marthe vint en Provence et enchaîna le monstre avec sa ceinture. Une procession annuelle, le jour de la Pentecôte, rappelle ce miracle, et Ste Marthe est restée la patronne de la ville, à laquelle la Tarasque a laissé son nom.

TARASCON-SUR-ARIÈGE, ch.-l. de cant. (Ariège), arr. de Foix; 1,607 hab. Ville ancienne. Beau pont. Comm. de bestiaux, fromages, cuirs. Mines de fer et forges aux environs.

TARASQUE. *V.* TARASCON.

TARAZONA, *Turiaso,* v. d'Espagne (Aragon), prov. de Saragosse; 8,270 hab. Évêché. Belle cathédrale ogivale. Cette ville, dont l'origine remonte aux Celtibériens, fut prise par les Arabes en 713 et reprise par les chrétiens en 1118. Son commerce et son industrie, autrefois importants, sont tout à fait déchus.

TARAZONA-DE-LA-MANCHA, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. d'Albacète, près de la rive g. du Jucar; 4,444 hab.

TARBAGATAÏ, en chinois *Soui-Tsing-Tching,* v. frontière du Turkestan chinois. La pop. consiste en soldats chinois, exilés et marchands. Ch.-l. d'une division militaire. Elle est entourée de remparts en terre. — Fondée en 1767.

TARBE (LOUIS HARDOUIN), né à Sens en 1753, m. en 1806, fut avocat, employé chez le contrôleur général des finances Lefebvre d'Ormesson, premier commis des finances sous Necker et de Calonne, directeur des contributions sous de Lessart, enfin ministre des finances en 1791. Il organisa la contribution foncière et toutes les parties de l'administration financière, et donna sa démission en 1792, après un exercice de [illegible]. Il [illegible] à la Terreur, et, sous le Directoire et le Consulat, aima mieux cultiver les lettres que de rentrer aux affaires.

TARBELLES ou **TARBELLIENS**, *Tarbelli,* peuple de la Gaule (Novempopulanie), le long de l'Atlantique; v. princ.: Aquæ [illegible] (auj. *Dax*).

TARBES, *Tarba, Tarvia,* ch.-l. du dép. des Hautes-Pyrénées, [illegible] S.-O. de Paris, par Agen, sur la rive g. de l'Adour; 21,293 hab. Évêché. Trib. de comm., lycée, école normale primaire, bibliothèque. Dépôt d'étalons. Maisons d'aliénés. Fabr. de carton, cartes à jouer, passementerie, [illegible], chocolat; papeteries renommées et papier à cigarettes. Manuf. d'armes, fonderie de canons. Jolie ville au pied des Pyrénées. Beau jardin public. Cathédrale bâtie sur les ruines d'une anc. forteresse. Commerce de bestiaux, chevaux, vins, cuirs, fers, papiers. Patrie de Th. Gautier et de Barère. — [illegible] sous les Romains et siège d'évêché vers [illegible], Tarbes devint la capitale du comté de Bigorre. Elle jouissait de grandes libertés, qui furent réunies en coutumes [illegible] en 1097. Tarbes fut plusieurs fois prise et reprise par les protestants et les catholiques au XVIe siècle.

TARCHI ([illegible]), compositeur de musique, né à Naples en [illegible], m. à Paris en 1814, fut élève de Sala. Après avoir donné aux théâtres d'Italie beaucoup d'opéras, entre autres *il Conte di Saldagna,* il vint à Paris en 1797. Des pièces qu'il composa pour l'Opéra-Comique, on n'a gravé que *Trente et quarante,* 17[illegible], et *D'auberge en auberge,* 1800. B.

TARDENOIS (LE), *Tardenensis ager,* petit pays de l'anc. France, [illegible] Soissonnais (Ile-de-France), entre Soissons et Château-Thierry; ch.-l. La Fère-en-Tardenois. Aujourd'hui [illegible] compris dans le département de l'Aisne.

TARDIEU, lieutenant criminel de Paris, célèbre par son avarice, fut assassiné avec sa femme par 2 voleurs, en 1665. Boileau a peint ce couple sordide dans sa Xe satire.

TARDIEU (NICOLAS-HENRI), graveur célèbre, élève de G. Audran, né à Paris en 1674, m. en 1749, entra à l'Académie en 1716. Il a gravé les *Batailles d'Alexandre,* une *Madeleine,* le *Sacre de Louis XV,* etc. — Son fils, JACQUES-NICOLAS, a laissé, entre autres gravures estimées, *les Misères de la guerre, le [illegible] flamand,* d'après Teniers, etc., et on a de son neveu, PIERRE-FRANÇOIS, un *Jugement de Pâris* d'après Rubens.

TARDIEU (ANTOINE-FRANÇOIS), dit *de l'Estrapade,* graveur-géographe, né à Paris en 1757, m. en 1822, exécuta pour Stanislas-Auguste, roi de Pologne, les cartes des palatinats de Cracovie, Plock, Lublin et Sandomir. On lui doit aussi une partie de l'atlas de Mentelle, l'atlas de l'*Histoire des guerres des Français en Italie* d'après Lapie, celui du *Voyage du jeune Anacharsis,* etc.

TARDIEU (ALEXANDRE), graveur, de la famille des précédents, né à Paris en 1758, m. en 1844, étudia sous Wille, s'appliqua à imiter la manière de Nanteuil et d'Edelinck, et remplaça Bervic à l'Institut en 1822. On a de lui: 2 portraits de *Voltaire,* d'après Largillière et Houdon; celui de la reine *Marie-Antoinette,* d'après Mme Vigée-Lebrun; *Montesquieu,* d'après David; la *Psyché,* d'après Gérard; *Napoléon,* d'après Isabey; *Ruth et Booz,* d'après Hersent, etc. Desnoyers fut son élève.

TARDIEU (AUGUSTE-AMBROISE), médecin, fils du précédent, né à Paris en 1818, m. en 1879, fit de brillantes études au collège Charlemagne, fut reçu docteur en 1843, puis agrégé de la Faculté de médecine, et devint, en 1850, médecin en chef de l'hôpital Lariboisière. Sous l'Empire, il fut membre du Comité d'hygiène publique, dont il fut président depuis 1867, expert près la cour de Paris, membre de l'Académie de médecine en 1858, suppléant du cours de médecine légale à la Faculté, professeur titulaire de cette chaire en 1861, doyen de la Faculté en 1864, président de l'association de prévoyance et de secours mutuels des médecins de France, etc.

On a de lui: *Observations et recherches nouvelles sur la morve chronique,* 1841, *de la Morve et du Farcin chroniques chez l'homme et chez les solipèdes,* 1843; *Manuel de pathologie et de clinique médicales,* 1848; *du Choléra épidémique,* 1849; *des Voiries et cimetières de Paris,* 1852; *Dictionnaire d'hygiène publique et de salubrité,* 1852-54, 3 [illegible] 1862, 4 vol.; *Étude hygiénique sur la profession de mouleur en cuivre,* 1855; *Mémoire sur l'empoisonnement par la strychnine,* 1857; *Étude médico-légale sur l'attentat aux mœurs,* 1858; — *sur la strangulation,* 1859; — *sur l'avortement,* 1863; *Étude sur les maladies provoquées ou communiquées,* 1864; *Étude sur l'empoisonnement,* 1868, etc.

TARD-VENUS, nom donné à des bandes d'aventuriers qui se formèrent en France après la paix de Brétigny, 1360. Ils mettaient les provinces à contribution, défirent Jacques de la Marche, commandant des troupes royales, à Brignais, 1361, et menacèrent le pape Urbain V dans Avignon. Le marquis de Montferrat les prit à sa solde, moyennant 60,000 florins d'or que lui paya le pape, et en délivra la France. Ils se composaient de soldats mercenaires, de toutes nations, que la paix avait fait licencier.

TARDY DE MONTRAVEL (LOUIS-FRANÇOIS), marin et géographe, né en 1811 à Vincennes, m. en 1864, fut chargé des observations astronomiques et de l'hydrographie dans le voyage de Dumont-d'Urville sur *l'Astrolabe* et *la Zélée,* 1837-40, puis explora de 1842 à 1845 les côtes septentrionales du Brésil et le cours de l'Amazone jusqu'à 200 lieues de son embouchure, voyages qu'il publia sous le titre d'*Instructions sur les côtes de la Guyane, Instructions sur la côte septentrionale du Brésil et le fleuve des Amazones,* 2 vol. et atlas. Dans une autre croisière sur *la Constantine,* 1853-56, il prit possession, au nom de la France, de la Nouvelle-Calédonie, et explora les parages dangereux de l'Océanie centrale et du N.-E. de l'Asie, voyage dont il publia les résultats en 1857, sous le titre d'*Instructions sur la Nouvelle-Calédonie, les mers du Japon et la mer d'Okhotsk.* Gouverneur de la Guyane française de 1859 à 1864, il ne put supporter le climat, et revint en France, où il mourut. C. P.

TARENTE, *Tarentum,* v. forte du roy. d'Italie, prov. de Lecce, au fond du golfe de son nom, sur une île jointe au continent par 2 ponts de pierre, entre les baies de *Mare-Piccolo* et de *Mare-Grande*; 28,000 hab. Archevêché. Belle cathédrale. [illegible]. Le port s'ensable, mais la rade est magnifique. La ville a des rues étroites et sales. Vastes salines. Manufactures de coton, toiles, mousselines, velours. Pêche active. Export. d'huile. Restes d'un théâtre, d'un cirque et de plusieurs temples. Sur le territoire de Tarente on trouve le *murex,* coquillage si estimé des anciens, et la *tarentule,* espèce d'araignée venimeuse. — Le district de Tarente a 151,264 hab. Les habitants, les pêcheurs, sont presque grecs par la langue. Cette ville, fondée, dit-on, par Taras et des Crétois, fut augmentée, en 707 av. J.-C., par Phalante, qui vint s'y établir à la tête des Parthéniens exilés de Sparte. Située dans la partie S.-O. de l'Iapygie, elle devint, par son industrie et son commerce, une des cités les plus importantes de la Grande-Grèce, et aussi une des plus efféminées. Parmi ses monuments, on remarquait un colosse de Jupiter, qui ne le cédait en grandeur qu'à celui de Rhodes. Archytas y naquit. Après avoir pris une faible part à la guerre du Samnium, les Tarentins provoquèrent Rome, en attaquant quelques-uns de ses navires et en insultant ses ambassadeurs; mais, pour soutenir la lutte, ils durent appeler Pyrrhus (*V. ce mot*) à leur secours, 281. La ville, prise par Papirius Cursor en 272, détachée de Rome par Annibal en 215, fut replacée sous le joug par Fabius Maximus en 209. Au moyen âge, quand les Normands se furent établis dans le S. de l'Italie, il y eut une principauté de Tarente, qui n'eut que deux souverains, du nom de Bohémond. Le titre reparut sous la maison d'Anjou, mais ne désigna plus qu'un fief. Plusieurs membres de la famille de La Trémoille, se prétendant héritiers des rois angevins, se firent appeler princes de Tarente. B.

TARENTE (Golfe de), golfe formé à l'extrémité S.-E. de l'Italie par la mer Ionienne ; 140 kil. de profondeur sur 110.

TARENTE (Princes de). V. Bohémond, Louis, La Trémoille.

TARENTE (Duc de). V. Macdonald.

TARGE, grand bouclier circulaire, échancré sur le devant et quelquefois losangé, en cuir, et ordinairement recouvert de lames de fer. — Monnaie qui portait au revers l'empreinte d'un bouclier.

TARGET (Gui-Jean-Baptiste), célèbre avocat, né à Paris en 1733, m. en 1807, se fit une grande réputation par ses plaidoiries, et surtout par ses consultations, et fut admis à l'Académie française en 1785. Lors de la création du parlement Maupeou, il ne voulut pas paraître à son audience. Député du tiers état aux états généraux de 1789, il ne réussit pas à la tribune. Il refusa à Louis XVI d'être un de ses défenseurs, essaya de justifier ce refus dans une brochure intitulée *le Républicain Target*, fut, pendant la Terreur, secrétaire d'un comité révolutionnaire, dont il modéra les rigueurs, et devint conseiller du tribunal de cassation en 1798. On a de lui : *Observations sur le commerce des grains*, 1776, in-12 ; *Mémoire sur l'état des protestants en France*, 1787, ouvrage où il plaida avec éloquence la cause des protestants, encore privés des droits civils. B.

TARGON, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de La Réole ; 1,275 hab. Il faisait partie du comté de Benauge, et forma ensuite une seigneurie particulière. Victoire de Montluc sur les protestants en 1563.

TARGOVICE ou **TARGOWICA**, petite v. de la Russie d'Europe (Kiev), sur la Sinucha, à 56 kil. S.-E. d'Ouman ; 1,500 hab. Là fut formée, le 14 mai 1792, une confédération de seigneurs polonais, partisans de la Russie et ennemis de la nouvelle constitution.

TARGUM, c.-à-d. *exposition* ou *explication*, nom donné aux paraphrases chaldaïques de l'Ancien Testament qui ont pour auteurs Onkélos, Jonathan-ben-Uziel, Joseph l'Aveugle, etc.

TARICHÉE, *Tarichæa*, anc. v. de la Palestine (Galilée), sur les bords du lac de Génésareth.

TARIFA, *Julia Traducta*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Cadix, port à l'extrémité S. de l'Espagne, sur le détroit de Gibraltar ; 12,234 hab. Place de guerre peu importante. Vieux château fort bâti par les Maures. Elle prit son nom du chef arabe Tarif ou Tarik, qui débarqua en cet endroit. Elle fut prise aux Arabes en 1292. Les Maures y furent défaits par les chrétiens en 1340. Son territoire produit les meilleures oranges du royaume.

TARIJA (Département de), division politique de la Bolivie, dans le S. ; arrosé par le cours supérieur du Pilcomajo et du Vermejo ; récolte de quinquina ; quelques mines d'argent et de cuivre. Ch.-l. Tarija ; 5,680 hab. Il est divisé en 3 districts : Tarija, Salinas, Concepcion. Pop., 88,900 hab., sans compter 40 à 50,000 Indiens. Superf., 296,514 kil. carr. C. P.

TARIK (Ben-Zeyad), fameux général arabe, gouverneur du Maghreb (anc. Mauritanie), comme lieutenant de Mousa, fut envoyé en Espagne, 710, quand le comte Julien, gouverneur de Ceuta, et Oppas, archevêque de Tolède, appelèrent les Musulmans contre Roderic, roi des Wisigoths. Il prit terre au rocher qui de son nom s'appela Gibraltar (*Djebel-al-Tarik*, montagne de Tarik), défit Roderic à Xérès, 711, et soumit la plus grande partie de l'Espagne. Mousa, jaloux de ses exploits, vint en Espagne, priva Tarik de son commandement et le jeta même en prison ; celui-ci recouvra la liberté par ordre du khalife Walid, qui le replaça à la tête d'une armée avec laquelle il fit de nouvelles conquêtes en Espagne. Mais fatigué de nouvelles querelles entre Tarik et Mousa, Walid les rappela tous deux, et, bien qu'il fût satisfait des services de Tarik, le laissa mourir dans l'obscurité.

TARJOK ou **TORSHOK**, v. de l'empire russe en Europe (Tver), sur les bords de la Tvertza. Elle couvre une étendue immense, mais n'a que 12,910 hab. environ. Fabr. de maroquins, bottes, pantoufles et coussins en cuir.

TARKI ou **TARKHOU**, jadis *Semender*, v. forte de la lieutenance générale du Caucase, gvt de Derbent, près de la côte O. de la mer Caspienne ; 12,000 hab., Kalmouks, Géorgiens et Arméniens. Commerce avec la Perse.

TARMA, v. du Pérou (Junin), sur le Chanchamayo ; 3,851 hab. Mines de mercure et d'argent.

TARN, *Tarnis*, riv. de France, naît au mont Lozère, coule au S.-O., arrose les départements de la Lozère, de l'Aveyron, du Tarn, de Tarn-et-Garonne, en passant par Millau, Albi, devient navigable après le *saut du Sabo*, Gaillac, Villemur, Montauban, Moissac, et se jette dans la Garonne, rive dr. ; cours de 375 kil. Il reçoit, à droite : l'Aveyron ; à gauche, la Dourbie, le Dourdou, la Rance et l'Agout. Ses débordements sont dangereux.

TARN (Le), département du S. de la France, ch.-l. Albi ; formé d'une partie du Haut-Languedoc et de l'Albigeois ; superf., 5,742 kil. carr. Pop., [illegible] hab. 4 arr. ; sous-préf. : Castres, Gaillac et Lavaur. Arrosé par le Tarn, l'Agout, la Viaur et l'Aveyron ; traversé au N. par les montagnes d'Auvergne, au S. et à l'E. par les montagnes Noires et les monts de l'Espinouse, et par les Cévennes. Sol fertile dans les vallées et les plaines : blé, vins, pommes de terre, mûriers. Les montagnes sont couvertes en partie de bois. Élève de chevaux et de gros bétail. Fabr. de draps, lainages, cuirs, papiers, aciers [illegible]. Mines de houille ; carrières de marbre, d'argile et de [illegible]. Ce départ. dépend de l'archevêché d'Albi, de la cour d'appel et de l'académie de Toulouse et du XVIe corps d'armée (Montpellier).

TARN-ET-GARONNE, dép. du S. de la France, ch.-l. Montauban ; formé, en 1808, de portions du Languedoc, du Quercy, de l'Agénois, du Rouergue, de la Lomagne et de l'Armagnac. Superf., 3,720 kil. carr. Pop., 217,056 hab. 3 arr. ; sous-préf. Moissac et Castelsarrasin. Arrosé par la Garonne, le Tarn, l'Aveyron, etc. Sol très fertile : céréales, vins, fruits, plantes oléagineuses, légumes, chanvre, lin. Marbre, pierres de taille, terre à potier. Industrie peu importante : tanneries, minoteries, papeteries, faïenceries, eaux-de-vie, etc. Élève de mulets et de bestiaux. Ce département dépend de l'évêché de Montauban, de la cour d'appel et de l'académie de Toulouse et du XVIIe corps d'armée (Toulouse).

TARNATES, v. de la Gaule, la même qu'*Agaunum*. (*V. ce mot.*)

TARNIER (Étienne-Auguste), mathématicien, né à Paris en 1818, m. en 1882, commença ses études au collège de Tournon et les acheva aux collèges Charlemagne et Saint-Louis. Après avoir été répétiteur au collège Louis-le-Grand et professeur au collège Saint-Louis, il se fit recevoir docteur ès sciences mathématiques et fut nommé examinateur d'admission à l'École de Saint-Cyr en 1846. Il perdit ses fonctions en 1848 ; mais cette mesure provoqua de nombreuses réclamation, et il fut presque aussitôt réintégré. Il devint, en 1853, inspecteur de l'instruction primaire du département de la Seine, fut admis depuis à la retraite, et exerça en dernier lieu les fonctions de professeur de mathématiques et de doyen à la Faculté des sciences de l'institut catholique à Angers. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis 1859.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Éléments d'arithmétique ; Nouvelle Arithmétique théorique et pratique ; Éléments d'algèbre*, 1re partie, à l'usage des classes élémentaires, 5e édit. 1864, 2e partie, à l'usage des classes de mathématiques spéciales, avec M. Dieu ; *Éléments de géométrie pratique*, 1852, av. atlas ; *Trigonométrie théorique et pratique ; Nouvelle théorie des logarithmes*.

TARNOGROD, v. de la Pologne russe, gvt de Lublin, dans le cercle de Zamosk ; 4,750 hab. Dévastée par un incendie en 1856.

TARNOPOL, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie), sur le Sereth ; 25,819 hab. Fabr. de draps et de toiles. Comm. de céréales, miel, cire, chanvre, cuirs, potasse, eau-de-vie. Cédée à la Russie en 1809, elle fut rendue à l'Autriche en 1814. — Ch.-l. d'un district qui a 108,670 hab.

TARNOW, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie) ; 4,469 hab. ; évêché ; gymnase. Anc. château. Fabr. de toiles, cuirs, boissellerie. — Ch.-l. d'un district qui a 94,827 hab.

TARNOW (Fanny), femme de lettres allemande, née en 1783 à Gustrow (Mecklembourg-Schwérin), m. en 1862, a laissé, outre des traductions de romans français et anglais, un grand nombre d'écrits qui annoncent une femme prématurément désabusée des illusions de la jeunesse, et qu'on a réunis sous les titres de *Choix des écrits de Fanny Tarnow*, Leipz., 1830, 15 vol., et de *Recueil de contes*, 1840-42, 4 vol. On lui attribue le roman intitulé *Deux ans à Saint-Pétersbourg*, ibid., 1833, où se trouve une curieuse peinture de la Russie vers la fin du règne d'Alexandre Ier.

TARNOWITZ, v. du roy. de Prusse (Silésie) ; 7,956 hab. Direction des mines. Exploit. de plomb argentifère.

TARO, *Tarus*, riv. d'Italie, prend sa source au mont Penna (prov. de Parme), coule au S.-E., puis au N.-E., arrose la province de Parme, et se jette dans le Pô, rive dr., à 20 kil. N.-O. de Torricello ; cours de 130 kil. ; affl. : le Zeno, le Stirone. Elle donna en 1808 son nom à un département du 1er Empire français, entre ceux des Apennins au S., de Gênes à l'O., et le royaume d'Italie au N. et à l'E. ; ch.-l. Parme ; sous-préf. Plaisance et Borgo-san-Donnino.

TARODANT ou **TAROUDANT**, v. de l'empire de Maroc, ch.-l. de la prov. de Sous, sur le Ras-el-Ouadi, au pied de l'Atlas dans une plaine fertile, à 230 kil. S.-S.-O. de Maroc ; 30,000 hab. ? Elle est bâtie en pierre et ceinte d'épaisses et hautes murailles. Fabr. de salpêtre, selles, manteaux dits *haïks*. Aux environs mines de cuivre, d'argent et fer.

TAROTS. *V.* Cartes a jouer.

TARPÉIA, fille de Sp. Tarpéius, livra aux Sabins de Cures la citadelle de Rome, dont son père était gouverneur, sur la promesse qu'ils lui donneraient ce qu'ils portaient au bras gauche. Elle voulait parler de leurs bracelets d'or. Le roi Tatius lui jeta non seulement son bracelet, mais encore son bouclier. Ses soldats en firent autant, et elle périt accablée sous le poids. Elle fut enterrée au mont Capitolin, et c'est de son nom qu'une partie de cette colline fut appelée *Roche Tarpéienne.* Une ancienne tradition populaire a conservé jusqu'à nos jours le souvenir de la *Ria Tarpeia,* sorte de fée habitant dans un palais d'or et de rubis au fond des grottes du mont Capitolin.

TARPÉIEN (Mont). *V.* Collines de Rome.

TARPEIENNE (Roche), *Rupes Tarpeia,* roche célèbre de l'anc. Rome, [illegible] l'extrémité méridionale du mont Capitolin, au-dessous de la forteresse et près de la porte Carmentale, [illegible] nommée de Tarpéia. (*V. ce nom.*) La roche Tarpéienne [illegible] 32 m. d'élévation. On précipitait de son sommet les [illegible] romains criminels de haute trahison. Il en reste encore des parties importantes. C'est un tuf lithoïde.

C. D—y.

TARQUIN L'ANCIEN (Lucius Tarquinius Priscus), 5e roi de Rome, l'an 136-175 de la ville, 617-578 av. J.-C., était fils du Corinthien Démarate, qui était venu s'établir à Tarquinies. Il prit le nom de cette ville, et, d'après le conseil de sa femme Tanaquil, se rendit à Rome, vers l'an 126 de la ville, 627 av. J.-C. Sa fortune et ses talents lui acquirent une grande influence, et le roi Ancus Martius lui donna, en mourant, la tutelle de ses deux fils; le trône n'étant pas héréditaire, Tarquin réussit à se faire proclamer roi lui-même. Il entretint par la guerre l'activité des Romains, prit Collatie aux Sabins; Corniculum, Ficulnea, Camérie, Crustumerium, Apiolae, Medullia, Nomentum, etc., aux Latins, et soutint une guerre de 9 ans contre les Étrusques. A l'intérieur, il augmenta le nombre des sénateurs et des chevaliers, construisit la Cloaca de Rome, jeta les fondements du Capitole, créa ou embellit le Cirque et reconstruisit l'enceinte de la ville. Tarquin fut égorgé par des assassins qu'avaient apostés, dit-on, les fils d'Ancus. Son gendre Servius Tullius lui succéda.

B.

TARQUIN LE SUPERBE (Lucius Tarquinius Superbus), 7e et dernier roi de Rome, 219-244 de la ville, 534-509 avant J.-C., petit-fils du précédent et successeur de Servius Tullius. Marié avec une fille de ce prince, il l'empoisonna et épousa sa belle-sœur Tullie, femme perverse et ambitieuse, qui s'était aussi débarrassée de son époux Aruns. Tarquin conspira contre Servius : affectant de ne voir dans son beau-père qu'un usurpateur, il se fit proclamer roi comme légitime successeur de Tarquin l'Ancien; et quand Servius accourut, il le précipita du haut des degrés de la Curie. Le malheureux prince fut ensuite tué dans la rue Scélérate. Tarquin, en possession du pouvoir, abolit les lois de Servius, établit des impôts [illegible] sur toutes les classes, tua ou exila un grand nombre de sénateurs; fit la guerre aux Volsques, et du butin pris sur eux acheva la Cloaca de Rome et le Capitole. Aidé de son gendre Octavius Mamilius, dictateur de Tusculum, il voulut imposer sa tyrannie aux villes latines; Gabies et Ardée résistèrent : la 1re fut prise par un stratagème de Sextus Tarquin; pendant le siège de la 2e, l'attentat de Sextus sur Lucrèce souleva les Romains, qui chassèrent Tarquin du trône. Il se retira à Gabies et, pendant 14 ans, excita contre Rome les Véiens et les Tarquiniens, Porsenna, les Sabins et les Latins. [illegible] à la bataille du lac Régille, 496, et mourut [illegible] Cumes.

TARQUIN (Sextus), fils aîné du précédent. Pendant une guerre [illegible], il se rendit dans cette ville, en feignant [illegible] contre son père. Élevé aux plus hauts emplois, [illegible] par quel moyen il pourrait [illegible]. Tarquin [illegible] avec une baguette, [illegible] les têtes des pavots les plus élevés [illegible]

B.

TARQUIN COLLATIN [illegible]

TARQUINIES, *Tarquinii,* auj. *Turchina,* [illegible]

Fondée, dit-on, par Tarchon, allié d'Énée contre Turnus, elle fut la patrie de Tarquin l'Ancien. Les Romains la soumirent en 311 et en 283 av. J.-C. (*V.* Corneto.)

TARRACO, v. de l'anc. Espagne, cap. de la Tarraconaise et des Cosétans, fut fondée par des Phéniciens. Les Carthaginois l'ayant détruite, le jeune Scipion la releva, et César en fit une colonie romaine. Les Wisigoths la ruinèrent de nouveau. Auj. *Tarragone.*

TARRACONAISE, *Tarraconensis provincia,* dite aussi *Espagne citérieure,* une des trois grandes provinces de l'Espagne ancienne établies par l'empereur Auguste, et la plus septentrionale, entre la Gaule et la mer des Cantabres au N., l'Atlantique à l'O., la Lusitanie et la Bétique au S. et la Méditerranée à l'E.; cap. Tarraco. Elle était habitée par les Callaïques, les Astures, les Cantabres, les Vaccéens, les Arévaques, les Carpétans, les Celtibériens, les Vascons, les Ilergètes, les Ilercaons et les Castellans, et correspond aux pays modernes de Catalogne, Aragon, Navarre, Biscaye, Guipuzcoa, Asturies, Galice, Léon, Vieille-Castille, partie de la Nouvelle-Castille, et Valence en Espagne, [illegible] provinces du Minho et de Tras-os-Montes en Portugal. Plus tard, on en détacha la Galécie, ainsi qu'une portion pour ajouter à la Carthaginoise, quand les Romains divisèrent l'Espagne en 5 provinces.

TARRAGA, nom anc. de Larraga.

TARRAGONE, anc. *Tarraco,* v. forte d'Espagne (Catalogne), capitale de la prov. de son nom; à 107 kil. S.-O. de Barcelone, port à l'embouch. du Francoli dans la Méditerranée, par 41° 7' lat. N., et 1° 4' long. O.; 23,148 hab. Archevêché. Ecole de dessin et d'architecture nautique. Belle cathédrale ogivale, aqueduc romain servant encore aujourd'hui. Tour dite des Scipions. Fabr. de mousselines, tissus de fil et de coton, draps, satins; distilleries d'eau-de-vie, papeterie, fonderie de fer, etc. Export. de bons vins, huile, grains, fruits. — Cette ville, prise par les Wisigoths en 467, par les Arabes en 713, fut presque détruite dans les guerres entre ceux-ci et les chrétiens, et relevée au XIIe siècle. Les troupes de l'archiduc Charles s'en emparèrent en 1705; elle fut rendue par le traité d'Utrecht, 1713. Les Français la prirent en 1811, malgré une héroïque résistance. Patrie de Paul Orose. — La prov. de Tarragone est formée d'une partie de l'ancienne Catalogne, au S.-O., entre celles de Barcelone et de Lérida au N., de Teruel à l'O., la prov. de Valence au S., et la Méditerranée à l'E.; 6,348 kil. carr.; 339,904 hab. en 1883. Export. de vins, d'esprits et eaux-de-vie. Arrosée par l'Èbre et le Francoli. Princ. villes : Reus, Tortose et Tarragone.

TARRAKAI ou **SAKHALIAN,** île russe de l'océan Pacifique, séparée de l'île Jeso au S. par le détroit de La Pérouse, et de la Mandchourie à l'O. par la Manche de Tartarie, vis-à-vis l'embouchure de l'Amour; entre 45° 47' et 54° 20' lat. N., 139° 28' et 142° 26' long. E.; 71,546 kil. carr. Env. 12,500 hab. Le nord dépendait jadis de la Chine, et le sud, partagé en 2 presqu'îles, formant la baie d'Aniva, dépendait du Japon. L'île appartient tout entière aux Russes depuis 1877. Sur la côte de l'E. s'ouvre la baie Patience; sur la côte de l'O., les baies de Langle et d'Estaing. La plus haute montagne est le pic La Martinière (1,500 m. selon Glehn). Le climat est rigoureux, le ciel est très humide. Les habitants sont des immigrés du continent et des îles environnantes, Oroks sur la rive orientale (ce sont des Tongouses), Aïnos dans le S., Giliaks dans le N. Nombreux gisements de charbon où travaillent 2,000 exilés russes, près de Doui, le village le plus important de l'île. — La Pérouse reconnut cette île en 1787.

G. H.

TARRASA, v. d'Espagne (Catalogne), prov. de Barcelone; 11,1[illegible] hab.

TARSATICA, anc. ville d'Illyrie, dans la Liburnie; auj. *Tersat.*

TARSE, *Tarsus,* auj. *Tarsous,* anc. ville d'Asie Mineure (Cilicie des Plaines), sur le Cydnus et à 12 kil. de son embouchure dans la Méditerranée. Fondée par les Grecs, ou, selon d'autres, par Sardanapale, c'était une grande et belle cité, un des entrepôts du commerce de l'Asie. Alexandre le Grand faillit y périr en se baignant imprudemment dans les eaux très froides du Cydnus. On la nomma [illegible] en l'honneur de J. César. Antoine y fut [illegible] les [illegible] de la fameuse Cléopâtre [illegible] d'Égypte. Sous l'empire romain, [illegible] avec Athènes et Alexandrie pour [illegible] et de [illegible] IVe siècle [illegible] patrie du philosophe Athénodore [illegible] et de [illegible] statues de bronze [illegible] au musée de [illegible]

[illegible] Re.

TARSIS. *V.* Tharsis.

TARSOUS, anc. *Tarse*, v. de la Turquie d'Asie, ch.-l. de livah, dans la prov. d'Adana, sur le Karasou, qui lui fait un port à son embouchure à 25 kil. plus bas; 10,000 à 12,000 hab. Entourée de vastes jardins, elle n'occupe pas le quart de l'emplacement de la ville antique. Exportation de coton, noix de galle, cuivre, laine, cire, sésame, etc.

TARTAGLIA (Nicolo), célèbre géomètre italien, né au commencement du xvi^e siècle, m. en 1557. Son nom lui vient d'une blessure qu'il reçut au sac de Brescia en 1512, et qui le rendit bègue. Orphelin à 6 ans, longtemps aux prises avec la misère, il étudia seul, devint un des plus grands mathématiciens de son siècle, et enseigna à Vérone, à Vicence, à Brescia. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur les mathématiques et leurs applications à l'artillerie et à l'art militaire; mais il est surtout connu par ses démêlés avec Cardan au sujet de la résolution de l'équation du 3^e degré; Tartaglia prétend l'avoir communiquée à Cardan, qui se serait attribué injustement l'honneur de la découverte.

Ses principaux ouvrages sont : *Nuova scienza, cioe invenzione nuovamente trovata utile per ciascuno, speculativo, matematico, bombardiero, ed altri*, Venise, 1537, in-4°; *Euclide di gentamente rassettato ed all' integrita ridotto, secondo le due tradozioni* (de Campano et de Zamberto), Venise, 1543, in-fol.; *Archimedis opera emendata*, 1543, in-4°; *Quesiti ed invenzioni diverse*, Venise, 1550, 1551, 1554, in-4°; *General trattato de' numeri e misure*, 1556-1560, in-fol., 2 vol.; *Trattato di aritmetica*, 1556, in-4°; *Archimedis de insidentibus aquæ libri duo*, 1565, in-4°; *Balistique*, trad. en français par Rieffel, 1846. V.

TARTARE (Le), partie de l'Enfer des Grecs et des Romains où habitaient les coupables. Le Phlégéton l'entourait de ses eaux, et il était encore défendu par un triple mur. Tisiphone en avait la garde.

TARTARES. Les Tartares, Tatares ou Tata formaient une tribu qui habitait, au ix^e siècle, les vallées de l'In chan; c'est cette faible peuplade qui donna son nom aux Mandchoux, aux Mongols, aux Turcs, à toutes ces tribus guerrières de l'Asie et de l'Europe orientale. Elle donna naissance à Gengis-Khan, qui jamais ne prit ce nom de Tatar. Les guerriers de Gengis-Khan se nommaient eux-mêmes les Mongols bleus, parce que « l'azur est le bleu du ciel » et qu'ils étaient les maîtres de la terre. Avant-garde des envahisseurs mongols, ils acquirent ainsi une immense réputation. « S'ils viennent jusqu'ici, disait St Louis, nous les renverrons au Tartare d'où ils sont sortis, ou bien ils nous feront tous monter au ciel. » — Avant la période de leurs conquêtes, les Tartares ou Mongols habitaient l'est et le nord de la Mongolie actuelle; ce n'étaient point ces barbares que nous dépeignent les chroniques du moyen âge. Ils étaient libres sous leurs chefs. Chaque année, « le jour du festin », ceux-ci comparaissaient devant l'assemblée, qui leur reprochait toute faute commise dans leur gouvernement et pouvait les destituer. Leur tolérance religieuse était absolue. Les khans avaient pour conseillers et pour généraux des musulmans et des chrétiens. — C'est au viii^e siècle que leur nom (*Tata*) apparait dans les annales chinoises. En 824, ils sont vaincus par leurs voisins les Khitans, qui en soumettent une partie; le reste se réfugie vers le sud-ouest, dans les vallées de l'In chan, au nord du pays des Ordous. Soumis à la dynastie chinoise des Thang, ils voient venir à leur secours, au xiii^e siècle, les Chinois commandés par le général et historien Meng-Koung contre le royaume des Kin, vainqueur en 1225 des Khitans. Meng-Koung divise les Tartares en 3 tribus : les Tartares blancs; les Tartares sauvages, esclaves des premiers; les Tartares noirs (d'où sortit Gengis-Khan), soumis aux Tartares blancs. Yesongaï, prince des Tartares noirs, triomphe des Tartares blancs, et son fils Gengis-Khan devient chef de toutes les tribus tartares. — Gengis-Khan partagea les provinces conquises entre ses fils et ses parents. Djoutschi, son fils aîné, eut les contrées situées au nord de la mer d'Aral; Djagataï eut les régions comprises entre le pays des Ouïgours et le Djihoun; Oktaï, les pays arrosés par l'Imil; Touloui gouverna la région comprise entre les monts Karakoroum et les sources de l'Onon. — Djoutschi conquit une partie du N.-O. de l'Asie et de l'Europe orientale, tous les pays au nord de la Caspienne et entre la Caspienne et le Dniéper : là fut fondé l'empire du Kaptchak, qui fut divisé vers la fin du xv^e siècle en plusieurs khanats, ceux de Kazan, d'Astrakan et de Crimée. Ces khanats étaient toujours appelés Tatars, bien que le mongol n'y fût plus parlé et que les populations fussent turques; mais on disait le royaume des Tatars d'Astrakan, de Kazan, etc. — Aujourd'hui, ce nom n'est plus donné aux Mongols ni aux Mandchoux. On ne l'applique plus qu'à des populations de souche turque, dans le Thian-chan et le Pamir, au Turkestan et dans la Russie d'Europe. Au Caucase, en 1880, on comptait, 130,000 Tartares ou Turcs, bien moins mélangés que les Osmanlis de Turquie. Ces Tartares sont en partie les civilisateurs du Caucase; leur idiome, qui est le dialecte turc de l'Abesbeïdjan, sert aux diverses peuplades pour communiquer entre elles, et c'est pour cela qu'on donne le nom de Tartares à tous les indigènes ni arméniens ni russes. — De toutes les populations non slaves, ce sont les Tartares qui se maintiennent le mieux contre les Russes; on les divise en Tartares Kazaks, Kizil, Koumiks, Nogaï, Zabolotniye. Les Tartares Kazaks ou Kirghiz se trouvent dans le sud du bassin de l'Ob et vers les sources de l'Irtych; leur territoire appartient au gouvernement général de l'Asie centrale (61,875 Tartares). Les Tartares Kizil ou Tartares rouges, dans la vallée du Tchoumich, sont chrétiens orthodoxes et n'ont jamais eu de relations avec les mahométans du Sud. Les Tartares Koumiks (50,000 environ) se trouvent près des Tartares Nogaï, entre les plaines marécageuses du Soulak et de Derbent. Les Tartares Nogaï ses ont fixés au nord de la Caspienne dans les steppes qui bordent le Soulak. Ils émigrèrent de Crimée au nombre de 2,000 familles, et furent transportés par les conquérants russes au delà du Don. Il y a 50 ans, ils étaient 70,000, aujourd'hui ils sont 35,000 au plus. Quant aux Tartares Zabolotniye ou d'outre-marais, ce ne sont que des Ostiaks tartarisés et mahométans. M. P—t.

TARTARIE (Petite), nom donné au pays possédé par les khans de Crimée, parce que ces khans descendaient de la famille de Gengis-Khan, et étaient véritablement Tartares; mais les peuples auxquels ils commandaient, appelés *Tartares Nogaïs*, et répandus aujourd'hui dans la Crimée, la Caucasie et le Daghestan, étaient des peuplades turques et parlent un dialecte turc. Le khanat de Crimée ou de Petite-Tartarie se forma au xv^e siècle d'un démembrement du grand khanat du Kaptschak. Il fut soumis aux sultans ottomans, qui le cédèrent, en 1774, 1783, 1792, à la Russie; il forme, entre le Dniester et le Don, les gouvernements de Tauride, de Kherson, et d'Iékatérinoslav. C. P.

TARTARIE (Manche de). *V.* Manche.

TARTARIE *V.* Turkestan.

TARTARO, anc. *Atrianus*, riv. d'Italie (prov. de Vérone et de Rovigo), naît près du lac de Garda arrose Trecenta; joint au Castagnaro, forme le canal Blanco et se jette dans l'Adriatique par plusieurs embouchures; cours de 100 kil. Des canaux le font communiquer avec le Pô et l'Adige.

TARTAS, *Tartesium*, ch.-l. de cant. (Landes), arr. de Saint-Sever, sur la Midouze, à 4 kil. de son confluent avec l'Adour; 2,955 hab. Jadis titre d'une vicomté possédée par la maison d'Albret. Vainement assiégée par les Anglais, 1440-41, il devint, au xvi^e siècle, une des places fortes des calvinistes. Son château fut détruit en 1621. Belle église du xiii^e siècle. Comm. de vins, eaux-de-vie, safran, fruits, gibier, jambons, planches. On trouve aux environs beaucoup de perdrix rouges et de tortues.

TARTERON (Jacques), jésuite, né à Paris en 1644, m. en 1720, professa la rhétorique et les humanités, et publia des trad. de *Juvénal* et de *Perse*, 1668, et d'*Horace*, 1685 et 1704, estimées de son temps, mais fort médiocres.

TARTESSE, *Tartessus*, île de l'anc. Espagne, sur la côte de la Bétique, formée par le Bétis près de son embouchure. Elle contenait une ville de même nom, colonie des Phéniciens. Le nom de *Tartesse* parait s'être étendu à toute la contrée ibérienne où ce peuple faisait le commerce. Quelques savants veulent y reconnaître *Gadès* ou *Carteia*.

TARTINI (Giuseppe), célèbre musicien, né à Pirano (Istrie) en 1692, m. à Padoue en 1770, renonça à la théologie et au droit pour la musique. Il dirigea depuis 1721 la musique de l'église Saint-Antoine à Padoue. Il a contribué au progrès de l'art, autant par ses compositions que par l'école de violon qu'il a formée. La variété des idées, l'élévation du style, la pureté de l'harmonie, distinguent ses concertos et ses sonates : on cite surtout la sonate qu'il écrivit dans un songe, et appelée la *Sonate du Diable*. Tartini est aussi l'auteur d'un *Traité de musique*, Padoue, 1754, in-4°, livre obscur et incohérent. Sa gloire est d'avoir établi les principes fondamentaux du maniement de l'archet. B.

TARTLAU, en hongrois *Prasmar*, brg de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie); 3,237 hab., Saxons. Industrie agricole.

TARUEDRUM. *V.* Orcas.

TARUENNA ou **TERUENNA**, v. de la Gaule (Belgique II^e), cap. des Morins; auj. *Térouanne*.

TARUNTUS, nom ancien de la Dvina Occidentale.

TARUS, nom anc. du Taro.

TARUSATES, peuple de la Gaule (Novempopulanie), à l'E. des Tarbelles; cap. Atures (auj. *Aire*).

TARVIS, brg de l'Autriche-Hongrie, prov. de Carniole, cercle de Villach; 2,953 hab. Usines à fer et à cuivre. Là est un passage des Alpes Juliennes, entre l'Italie et l'Autriche; Masséna le força en 1797. Chemin de fer pour Vienne.

TARVISIUM, v. de l'anc. Vénétie; auj. *Trévise*.

TASCHER DE LA PAGERIE (M^me), mère de l'impératrice Joséphine, la première femme de Napoléon I^er. Née aux Trois-Ilets (Martinique) en 1736, m. en 1807 dans la même île; elle épousa en 1761 le comte Tascher de La Page-

rie. Son nom de famille était Rose-Claire DESVERGERS DE SANNOIS.

TASCHEREAU (JULES-ANTOINE), littérateur, né à Tours en 1801, m. en 1874, fit ses études à Orléans, où son père était devenu conseiller à la cour, suivit les cours de droit à à Paris en 1818, se lia avec Armand Carrel, et écrivit dans le *Courrier français*, la *Revue de Paris*, la *Revue française* et *le National*. Quelque temps secrétaire général de la préfecture de la Seine après la révolution de 1830, il rentra dans la presse militante en 1831, fonda en 1833 la *Revue rétrospective*, recueil de documents inédits pour servir à l'histoire de la littérature et à la biographie, et la continua jusqu'en 1837 (20 vol.). Député de Loches en 1838, il prit rang dans l'opposition, mais dut se retirer en 1842 parce qu'à la suite de revers de fortune il ne payait plus le cens d'éligibilité. Redevenu journaliste, il collabora au *Siècle* et à *l'Illustration*. A la suite de la révolution de 1848, il publia une nouvelle *Revue rétrospective* (31 numéros), exclusivement politique. Représentant d'Indre-et-Loire à l'Assemblée constituante, où il vota avec la droite, puis à l'Assemblée législative, il se rallia au prince Louis-Napoléon, et fut nommé administrateur-adjoint à la Bibliothèque impériale en 1852, administrateur général et directeur en 1858. Durant ces fonctions, qu'on lui enleva en 1873, il poursuivit activement la publication du *Catalogue des imprimés*.

On a de lui : *Histoire de la vie et des écrits de Molière*, 1825; *Histoire de la vie et des ouvrages de P. Corneille*, 1829. Il a donné aussi des éditions de *Molière*, 1823-24, 8 vol., de la *Correspondance de Grimm et Diderot*, 1829-30, 8 vol., des *Mémoires, correspondance et ouvrages inédits de Diderot*, 1830, 4 vol., et, avec Monmerqué, des *Historiettes de Tallemant des Réaux*, 1833-34, 6 vol. B.

TASCHFIN. *V.* TACHFIN.

TASCHIENS OU **TASQUES**, *Taschi*, anc. peuple qui habitait les montagnes de la Mésopotamie.

TASCHKEND. *V.* TACHKEND.

TASMAN (ABEL-JANSSEN), illustre navigateur hollandais, né à Hoorn vers 1600, a rendu d'importants services à la géographie; chargé, en 1642, par Van Diémen, gouverneur général des Indes hollandaises, de faire un voyage de découvertes pour reconnaître l'étendue du continent austral, il trouva une terre qu'il appela *Terre de Van Diémen* ou *Diéménie*, et que, depuis 1855, on a nommée officiellement *Tasmanie*; une autre qu'il nomma *Terre des États* (auj. *Nouvelle-Zélande*), le groupe de petites îles dit *des Trois-Rois*, et une partie des archipels des Amis et de Fidji. On ne sait rien d'un voyage qu'il entreprit en 1644.

TASMANIE, APPELÉE AUTREFOIS **TERRE DE VAN DIEMEN** OU **DIEMENIE**, île anglaise au S. du continent d'Australie, dont la sépare le détroit de Bass; entre 40° 44' et 43° 39' lat. S. Superf., 68,309 kil. carr.; pop., 126,220 hab.; les indigènes ont complètement disparu. Sur la côte S.-E. se trouvent l'île de Marie et la péninsule de Tasman. Villes princ. Hobart-town et Launceston. Sol fertile, bien que marécageux, arrosé par le Derwent au S. et la Tamar au N. Culture du blé, de l'avoine, du seigle, des pommes de terre, du tabac et des arbres fruitiers. Élève considérable de bestiaux, principalement de moutons; pêche de la baleine. Mines de houille et de fer. Les importations ont été, en 1883, de 45,825,000 fr., et les exportations, de 43,300,000 fr., dont 11,250,000 fr. pour les laines. Le mouvement des ports a été de 1,505 navires, avec 471,000 tonneaux. Il y a 269 kil. de chemins de fer et 2,049 kil. de lignes télégraphiques. — Cette île fut découverte en 1642 par le Hollandais Tasman, puis visitée par Marion en 1772, Furneaux en 1773, Cook en 1777, Bligh en 1788, Vancouver en 1791, d'Entrecasteaux en 1792-93, Flinders en 1798. Lieu de déportation de 1804 à 1853, la Tasmanie compte parmi ses gouverneurs le célèbre sir John Franklin; elle est aujourd'hui divisée en 15 districts et a un gouverneur assisté de 4 ministres responsables, avec un conseil législatif et une Assemblée de 30 membres qui forment le *parlement de Tasmanie*.

TASNAD, brg de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie), [illegible]; 3,375 hab. Culture de la vigne.

TASSE (BERNARDO **TASSO**, DIT **LE**), poète italien, né en 149[illegible] à Bergame, d'une [illegible] et noble famille, m. en 1569, s'attacha successivement à Ferrante San-Severino, prince de Salerne, 1531, au duc d'Urbin et au duc de Mantoue, qui le prit pour secrétaire et le nomma gouverneur d'Ostiglia. C'était un [illegible], que les critiques du temps mirent [illegible] d'Arioste. Il a laissé des [illegible], des odes, des [illegible] et un poème de *[illegible]*, qui ne parut qu'en [illegible]. Mais son principal titre de gloire est un poème en [illegible] chants, *[illegible]*, imité du roman de chevalerie de ce nom, et publié en 1560. Doué du talent d'inventer et de [illegible], [illegible], rapide et [illegible] un style orné plus que poétique, agréable plus qu[illegible] B.

TASSE (TORQUATO **TASSO**, DIT **LE**), célèbre poète, fils du précédent, né le 11 mars 1544 à Sorrente, m. le 27 avril 1595, fit ses premières études chez les jésuites à Naples, et les continua à Rome et à Bergame. Il étudia le droit à Padoue, 1561, mais abandonna bientôt la jurisprudence pour la poésie. Un poème chevaleresque en 12 chants, *Renaud*, inspiré par Arioste, commença sa réputation, 1562; il a été traduit en français par Cavellier, 1813. Appelé à la cour d'Alphonse II, duc de Ferrare, 1565, Le Tasse accompagna le cardinal Louis d'Este en France, 1571, où il fut reçu avec distinction par Charles IX. De retour à Ferrare, il donna l'*Aminta*, 1573, véritable modèle du drame pastoral : le sujet de ce poème est peu intéressant; l'action, invraisemblable, est mal liée; mais les caractères, les mœurs, les passions, tout est idéal, et le style est d'une pureté, d'une élégance et d'une grâce parfaites; l'auteur possède au suprême degré le talent des détails. L'*Aminta* a été traduite en vers français par Baour-Lormian, 1813, et en prose par Berthre de Bourniseaux, 1802. Le Tasse, après 12 années de travail, publia, en 1575, la *Jérusalem délivrée*, en 20 chants, sujet emprunté à l'histoire des Croisades, et son œuvre capitale; elle fut cependant assez froidement accueillie d'abord, et le poète engagea, pour la défendre, une vive polémique avec ses critiques, surtout avec Léonard Salviati. La passion qu'il avait conçue pour la belle Léonore, une des sœurs d'Alphonse II, le brouilla, dit-on, avec la cour de Ferrare. Suivant d'autres, sa disgrâce aurait eu pour cause quelques plaintes adressées à ses amis au sujet de l'avarice de son protecteur. Ce qui est certain, c'est qu'il partit brusquement, 1577, et, luttant contre le besoin, habita tour à tour Naples, Mantoue, Urbin et Turin. Il se hasarda de revenir à Ferrare, 1579; le duc, suivant une tradition vraie au fond, mais fort exagérée dans les détails, l'aurait fait enfermer dans un hôpital de fous, et ne lui aurait rendu la liberté qu'en 1586, sur les instances du pape et des princes italiens. En 1587, parut *Torrismond*, tragédie trop vantée, bien qu'on y trouve des situations saisissantes et des chœurs magnifiques; mais l'action est presque nulle, embarrassée de récits et de conversations, et le style est plus grave, plus pompeux, plus riche qu'il ne convient au dialogue. Le Tasse, poursuivi par l'envie, en vint à douter de lui-même : il composa une *Jérusalem reconquise*, en 24 chants, qu'il voulait substituer à son premier poème, 1593; cet ouvrage, écrit dans un temps où le malheur portait quelquefois atteinte à la raison de l'auteur, est demeuré justement obscur. Enfin, sans remédier à sa misère, les grands de l'époque recherchèrent le poète : il avait été appelé à Rome par le pape Clément VIII, pour y recevoir les honneurs du triomphe au Capitole, quand une fièvre l'emporta, avant la cérémonie, dans le couvent de Saint-Onuphre. La *Jérusalem délivrée* est le principal titre du Tasse à l'immortalité : c'est l'épopée la plus belle et la plus régulière des temps modernes. L'étendue et la grandeur d'un sujet populaire dans toute l'Europe, la beauté antique de l'ensemble, la sévère unité d'une action dont l'intérêt est soutenu et la marche régulière, la variété des épisodes, des personnages et des caractères, la parfaite exactitude des descriptions, la vérité et l'élévation des sentiments, l'heureux emploi d'un merveilleux en harmonie avec les croyances, le ton de noblesse et de dignité donné à tous les tableaux, les grâces de la diction, placent l'œuvre du Tasse auprès de celles d'Homère et de Virgile. Jamais on ne rendit avec autant de bonheur les émotions de la douleur et de la tendresse. Le style est grave, majestueux, épique, le rythme varié; on trouverait très peu de vers faibles. Les critiques sévères blâment plusieurs discours diffus, des *concetti* qui tiennent au goût de l'époque, un excès de richesse et de vivacité dans le style, dans les images et dans les récits. Les principales traductions françaises de la *Jérusalem délivrée* sont : en vers, celle de Baour-Lormian, 1795 et 1819; en prose, celles de Mirabaud, 1724, de Panckoucke et Framery, 1783, de Lebrun, 1774, de Mazuy, 1838, de Philippon de la Madeleine, 1841, de F. Desserteaux, 1856. On a encore du Tasse : *les Intrigues d'amour*, comédie compliquée, mais qui offre des situations inattendues et plaisantes, et dont le dialogue a beaucoup de sel; des *madrigaux*, qui n'ont jamais été surpassés; plus de mille *sonnets* et *canzones*, qui [illegible] une sensibilité exquise, un cœur passionné et mélancolique, où l'auteur, aussi tendre, aussi harmonieux que Pétrarque, a plus de vigueur, de verve et de mouvement; les *Sept Journées de la création*, sa dernière production, recommandable [illegible] par l'élégance du style et la beauté de quelques descriptions; enfin des *Discours philosophiques*, des *Lettres* [illegible] des [illegible] et des apologies contre ses ennemis, [illegible] qui ont autorisé [illegible] à [illegible] au niveau de ses vers. Les *Œuvres* [illegible] du Tasse ont été publiées par [illegible], [illegible] vol., Pise, 1821 et suiv., et ses *Œuvres choisies* à Milan, 18[illegible]-24, 5 vol.

V. A. [illegible], [illegible]. *Sulla causa finora ignota*

delle avventure di Tasso, Florence, 1[illegible], 2 vol.; Streckfuss, *Tasso's Leben*, Berlin, 1840; Milman, *Life of T. Tasso*, Lond., 1850, 2 vol.

B. et E. D—Y.

TASSILLON, duc de Bavière, 748-788, dernier descendant de la famille des Agilolfinges, épousa Luitperge, fille de Didier, roi des Lombards, détrôné par Charlemagne en 774. Pour venger son beau-père, il forma contre l'empereur une ligue avec les Saxons, les Avares, les Sarrasins d'Espagne, les ducs lombards du midi de l'Italie, et Adalgise, fils de Didier. Il fut saisi, jugé par la diète d'Ingelheim et condamné à mort; Charlemagne commua la peine en une prison perpétuelle, et Tassillon mourut à l'abbaye de J[illegible]. B.

TASSIN (DOM RENÉ-PROSPER), bénédictin, né en 1697 à Lonlay (Sarthe), m. en 1777, est surtout connu par un célèbre *Traité de diplomatique*, qu'il commença en 1727 et publia en 1750, 6 vol. in-4°, avec D. Toustain, qui mourut pendant l'impression du 2e vol. Tassin, après avoir terminé à lui seul les 4 derniers volumes de cet immense ouvrage, composa une *Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur*, Paris et Bruxelles, 1770, in-4°. Quelques manuscrits de ce savant existent à la Bibliothèque nationale de Paris. C—s.

TASSISUDON, v. cap. du Boutan, au N. de l'Hindoustan, sur le Tchin-chou, dans une vallée fertile de l'Himalaya, par 27° 50' lat. N. et 87° 10' long. E., près de la frontière du Tibet, à 600 kil. N.-E. de Calcutta. Résidence du *Deb-radjah*, souverain temporel, et du *Dharmah-radjah*, souverain spirituel. Immense palais. La citadelle est un bâtiment carré à 7 étages surmonté d'un pavillon en cuivre doré, au-dessous duquel est l'idole de Mahamounie, dont le Dharmah-radjah est l'incarnation. Il y a beaucoup d'éléphants aux environs.

TASSO, île de l'Archipel. (*V.* THASOS.)

TASSONI (ALEXANDRE), poète italien, né à Modène en 1565, m. en 1635, fut secrétaire du cardinal Ascagne Colonna, 1599, et du duc de Savoie, 1618. François Ier, duc de Modène, le créa conseiller. On a de Tassoni : des *Observations sur Pétrarque*, 1609, pleines de satires de son propre temps; *la Secchia rapita*, 1622, épopée héroï-comique en 12 chants, dont le sujet est la guerre que se firent Modène et Bologne à l'occasion d'un seau de puits, et que les Italiens regardent comme un modèle de bonne plaisanterie. Tassoni a su appliquer avec succès le style héroïque aux objets les plus légers et les plus badins, mélanger le plaisant et le sérieux; il a un esprit vif, ingénieux, sans fiel, une gracieuse facilité, une gaieté légère, une versification soignée. Malgré quelques trivialités, il ne mérite pas le dédain que lui a témoigné Voltaire, et a peut-être heureusement inspiré Boileau dans son *Lutrin*.

V. Walker, *Memoirs of Alessandro Tassoni*, Lond., 1815. B.

TATA, v. de Hongrie. (*V.* DOTIS.)

TATANE-ARRIVOU. *V.* TANANARIVE.

TATARES. *V.* TARTARES.

TATIEN, philosophe platonicien, né vers l'an 130 en Syrie, visita les villes les plus importantes de l'Orient, et vint se mettre à Rome au nombre des disciples de St Justin; mais après la mort de son maître, en 172, il retourna en Orient, où il devint le chef de la secte des *encratites* ou *continents*, qui s'interdisaient le mariage et l'usage du vin. Ses doctrines, qui avaient quelque rapport avec celles des gnostiques, le firent considérer comme hérésiarque. Il ne reste de lui qu'un *Discours aux Grecs*, publié par W. Worth, Oxford, 1700. — Un autre Tatien, né en Mésopotamie, qui vivait au Ve siècle, a écrit une *Harmonie des Évangiles*, dont la traduction latine par Victor de Capoue a été insérée dans la *Bibliothèque des Pères*.

V. Freppel, *les Apologistes chrétiens du deuxième siècle*, 18[illegible].

TATIHOU, île française de la Manche, sur la côte E. du département de ce nom. Elle a un fort qui protège la rade de Saint-Waast-la-Hougue. Redoute et tour construite par Vauban.

TATITCHEV (BASILE-NIKITICH), historien russe, né en 1686, m. en 1750, fut du nombre des jeunes gens que Pierre Ier envoya étudier les sciences à l'étranger. A son retour, il fut officier d'artillerie, remplit diverses missions en Sibérie et en Suède, devint grand maître des cérémonies de la cour en 1723, directeur général des mines en 1734, rédigea le code réglementaire de cette administration et reçut le titre de conseiller privé en 1737. Nommé gouverneur d'Astrakhan, son peu de succès contre les Kalmouks le fit rappeler, et il se retira, en 1745, dans sa terre de Voldin, près de Moscou. Il a laissé inachevée une *Histoire de Russie*, qui, sur l'ordre de Catherine II, fut publiée par Muller, à Moscou et à Saint-Pétersbourg, 1769-1784, 4 vol. in-4°, ouvrage utile à consulter.

On lui doit aussi un *Atlas de S[illegible]*, 17[illegible], un *Dictionnaire historique, politique et civil de la Russie*, qui s'arrête à la lettre [illegible], Saint-Pétersbourg, 1793. B.

TATIUS, roi des Sabins de Cures, fut introduit, par la trahison de Tarpéia, dans la citadelle bâtie par Romulus sur le mont Saturnien (Capitolin). Après un combat qui fut arrêté par l'intervention des Sabines, il [illegible] le commandement des Sabins et des Romains [illegible] en un seul peuple, l'an 9 de Rome, 744 av. J.-C., et [illegible] au bout de 5 ans, à Lavinium, par des Laurentins, auxquels il avait refusé justice d'un meurtre. O.

TATIUS (ACHILLE). *V.* ACHILLE.

TATRA (MONTS), partie des Karpathes occidentales (Hongrie, comitats de Zips, de Liptau et d'Arva), sont compris dans la ligne de partage des eaux de l'Europe. Points culminants : Nagy-Ilka, 2,647 m.; Lomnitz, 2,632 m.; Krivan, 2,488 m.

TATTA, grand lac salé de l'Asie Mineure, dans un désert, au S.-E. de la Phrygie.

TATTA, v. de l'empire du Maroc, à 240 kil. O. de Draha; 10,000 hab.

TATTA ou **TATTAH**, anc. *Patala* (?), v. de l'Hindoustan anglais (Sindhy), près de la rive dr. de l'Indus; 15,000 hab. (jadis 40,000). Comm. de riz, opium, [illegible] de chèvres, châles, cachemires, tapis, [illegible]. Lieu malsain, eau mauvaise. Ancien cimetière qui contient plusieurs milliers de tombeaux. — Prise par les Portugais en 1555.

TAUBER, riv. d'Allemagne, naît dans le Wurtemberg (Iaxt) près de Rothenbourg, coule à l'E., puis au N., par la Bavière (Moyenne et Basse-Franconie), traverse le grand-duché de Bade (cercle du Bas-Rhin), et se jette dans le Mein à Wertheim; cours de 120 kil.

TAUBMANN (FRÉDÉRIC), poète latin et philologue, né à Wonseich (Franconie) en 1565, de parents pauvres, m. en 1613. Il eut de la réputation comme poète, et a laissé, comme philologue, des commentaires sur Plaute, publiés en 1621, in-4°, et sur Virgile, 1618, in-4°.

TAUENTZIEN (FRÉDÉRIC-BODISLAS-EMMANUEL), général d'infanterie prussienne, né à Potsdam en 1760, m. en 1824, fut élevé à l'École militaire de Berlin, devint aide de camp du prince Henri, avec lequel il fit la campagne de 1778, reçut l'ambassade de Saint-Pétersbourg en 17[illegible], combattit sous le prince de Hohenlohe à Iéna, 1806, [illegible] Bulow à Dennewitz, 1813, et reçut le titre de *comte de Wittenberg*, après avoir repris d'assaut cette ville. B.

TAULENTIENS, *Taulantii*, anc. peuple de l'Épire, près de Dyrrachium ou Epidamne.

TAULER (JEAN), *Taulerus*, théologien mystique de l'ordre de Saint-Dominique, né en Alsace en 1290, m. à Strasbourg en 1361, a été loué par Luther et Mélanchthon, ainsi que par Bossuet. Outre des *Sermons* et des *Lettres spirituelles*, on a de lui des *Méditations sur la vie et la passion du Sauveur*, et des *Institutions divines*. Ses *Œuvres*, écrites en allemand, ont été traduites en latin par Surius, Cologne, 1548. Les *Institutions* ont été traduites en français par Loménie de Brienne, 1665, et insérées dans le *Panthéon littéraire*, 1835.

V. Schmidt, *J. Tauler*, Hamburg, 1841; Ebel, *Tauler*, Strasb., 1853, in-12; Böhringer, *Tauler und die Gottesfreunde*, Hamb., 1853.

TAUNAY (NICOLAS-ANTOINE), peintre, né à Paris en 1755, m. en 1830, fils d'un peintre-émailleur à la manufacture de Sèvres, fut élève de Casanova et de [illegible], et membre de l'Institut en 1795. En 1816, il se rendit au Brésil avec plusieurs autres artistes, sur la demande de Jean VI, pour y créer une Académie des beaux-arts. On a de lui, au Louvre : *la Prédication de St Jean* et *Pierre l'Ermite prêchant la croisade*; au musée de Versailles : la *Bataille de Nazareth*, le *Passage du mont Saint-Bernard*, une *Halte sur le versant des Alpes*, l'*Entrée de Napoléon à Munich*, la *Bataille d'Ebersberg*, la *Vue du champ de bataille de Lodi par Bonaparte*, etc. — Son frère, AUGUSTE, né à Paris en 1769, m. en 1824, étudia la sculpture sous la direction de Moitte, et remporta le grand prix en 1792. Parmi ses ouvrages on cite : la statue de *Lasalle*, au musée de Versailles; le buste de *Ducis*, au foyer du Théâtre-Français; les deux *Renommées* et le *Cuirassier*, qui décorent l'arc du Carrousel.

TAUNTON, v. d'Angleterre (Somerset), sur la Tone; 16,611 hab. Églises de Saint-James et de Sainte-Marie-Madeleine; hôtel de ville; palais de justice; restes d'un château bâti par les Saxons. Fabr. de soieries et lainages et surtout de gants.

TAUNTON, v. des États-Unis (Massachusetts), à 66 kil. S. de Boston; 21,213 hab. Manuf. de coton et forges.

TAUNUS, auj. *Höhe*, massif montagneux de l'Allemagne (grand-duché de Hesse et Hesse-Nassau), dans la chaîne des monts Hercyniens, tient vers le N.-E. au Vogelsberge, et aboutit vers le S.-O. au Rhin, qu'il longe jusqu'à l'embouchure de la Lahn, séparant le bassin de la Lahn de ceux du Mein et du Rhin. Points culminants : Grand-Feldberg, 881 m.; Altkœnig, 798 m.; Petit-Feldberg, 827 m. C'est une des chaînes les plus riches du monde en eaux minérales.

TAUPINS (FRANCS-). V. Francs-Taupins.

TAURASIA ou AUGUSTA TAURINORUM, nom anc. de Turin.

TAUREAU, 2e signe du zodiaque. C'est d'après la Fable le Taureau qui enleva Europe, ou celui qui fut envoyé à Minos par Neptune, ou la génisse dont Io prit la forme.

TAURELLUS. *V.* Torelli.

TAURES, *Tauri*, anc. peuple qui habitait la Chersonèse Taurique et la partie environnante de la Sarmatie. S'ils n'étaient pas Scythes d'origine, du moins ils se mêlèrent aux Scythes; de là leur nom de *Tauroscythes* ou *Scythotaures*. Barbares et féroces, ils immolaient les étrangers à leur grande déesse. [illegible]

TAURESIUM. V. Justiniana.

TAURIANA, nom anc. de Seminara.

TAURIDE, un des noms de la Chersonèse Taurique.

TAURIDE, gvt de la Russie d'Europe, au S., borné par la mer Noire [illegible] et au S., le détroit d'Iénikalèh et la mer d'Azov à l'E., est formé de la presqu'île de Crimée et d'un vaste territoire au N. de cette presqu'île; 63.553 kil. carr., 400 kil. sur 150; [illegible] hab. Ch.-l. Simféropol. La Crimée est, en général, très fertile; mais la partie continentale de la [illegible] vastes plaines, couvertes de lacs salés et [illegible] par le Dniéper, la Konskaia et la Berda. Il y a [illegible] d'immenses pâturages qui nourrissent [illegible]. Près de la mer d'Azov, des miasmes [illegible] corrompent l'atmosphère. La population, très mélangée, se compose de Turcs, de Cosaques, de Russes, de Grecs [illegible] d'Arméniens (4,000), de Juifs (6,000) et de colons allemands [illegible]. Récolte de grains, de vins et de soie; élève de [illegible]; exploit. de sel.

TAURIENS (Jeux), *Ludi Taurii*, jeux publics de l'anc. Rome, institués du temps de Tarquin le Superbe, en l'honneur des dieux infernaux, pour faire cesser une épidémie qui attaquait les femmes et que l'on attribuait à l'usage de la chair des taureaux de sacrifices. On les célébrait hors de Rome, dans le cirque Flaminius, pour ne pas évoquer les Mânes dans l'intérieur de la ville. C. D—y.

TAURINS, *Taurini*, peuple de la Gaule Cisalpine (Gaule Transpadane) [illegible] vers les Alpes Cottiennes et les sources du Pô; ch.-l. Taurasia ou Augusta Taurinorum (auj. *Turin*).

TAURIQUE (Chersonèse). V. Chersonèse.

TAURIS, [illegible] *Tavris* ou *Tebriz*, v. de Perse, ch.-l. de l'Azerbaïdjan, [illegible] une plaine sur l'Agi, qui se jette dans le lac d'Ourmiah [illegible] 5 lat. N., et 44°12 long. E.; 100,000 à 120,000 hab. [illegible] On y remarque le beau [illegible] [illegible] Perse. [illegible] safran, [illegible] la mer [illegible] hab. [illegible] de 10 [illegible]

TAURISCUS, sculpteur de Tralles, auteur, avec son frère [illegible], du fameux groupe dit *Taureau Farnèse*, aujourd'hui [illegible] Naples, qui représente le châtiment de Dircé [illegible] S. Re.

TAURISQUES, [illegible], peuple celtique qui, chassé des bords [illegible] s'établit en Italie près d'Aquilée. Il y avait d'autres [illegible] dans les Alpes, en Dacie [illegible] en Thrace.

TAUROBOLE, [illegible] sacrifice [illegible] plan- [illegible] sang [illegible] Ce [illegible] la représentation. Il a été décrit [illegible]

[illegible] d'Auguste [illegible]

TAUROMENIUM, auj. *Taormina*, v. anc. de Sicile, sur la côte E., était une colonie de Zancle ou Messane, construite sur les ruines de Naxos, en 358. Elle fut ravagée par Denys l'Ancien, puis par Rupilius pendant la guerre des esclaves, 132 av. J.-C., se montra hostile à Octave et reçut une colonie de vétérans romains.

TAUROSCYTHES. V. Taures.

TAURUS, nom employé par les anciens pour désigner, d'abord une chaîne de montagnes de l'Asie Mineure, puis une suite de montagnes qu'ils croyaient s'étendre sans interruption et sous le même parallèle depuis le golfe d'Issus jusqu'aux extrémités orientales de l'Asie. — 1° *Taurus propre* ou *d'Asie Mineure*. Cette chaîne et ses ramifications forment, sur les trois côtes de la presqu'île, et particulièrement au S. et au N., une série de terrasses en étages, entre lesquelles s'étend un plateau central parsemé de steppes et de lacs salés. Les hauteurs du S. portaient proprement le nom de *Taurus*, celles du N., celui d'*Anti-Taurus*. Le Taurus, selon quelques auteurs anciens, commençait au cap Trogylion, à l'extrémité du mont Mycale, en face de Samos, et l'on comprenait parmi ses ramifications les monts Tmolus et Messogis en Lydie, Latmos et Lyda en Carie. Mais, selon les auteurs qui le considéraient plus spécialement comme le commencement de la chaîne imaginaire qu'ils étendaient en ligne droite à travers l'Asie, il ne commençait que dans le S. de l'Asie Mineure, au cap Sacré ou Chélidonien, sur les frontières de Lycie et de Pamphylie. Il s'étend parallèlement à la côte, à travers la Pamphylie sous le nom moderne de *Taï-Tali-Dagh*, 2,300 m., la Pisidie et l'Isaurie (*Gok-Dagh*), la Lycaonie et la Cilicie sous les noms d'*Ara-Dagh*, de *Boulgar-Dagh*, dont la plus haute pointe atteint 3,500 m. et d'*Ala-Dagh* dont une cime, l'*Ak-Kardagh*, dépasse 3,400 m.; il ne reste pas au-dessous de 3,000 m. Vers la source du Pyramus, il lance au S. un contrefort, le *Giaour-Dagh*, qui, à son point de rencontre avec l'*Akma-Dagh* (anc. Amanus), forme le célèbre défilé des *Portes Amaniques;* la branche principale se dirige au N.-E. sous le nom d'*Ichar-Dagh*, coupe l'Euphrate, sépare sa branche orientale (*le Mourad*) des sources du Tigre, contourne le lac de Van, et va rejoindre près de Bayezid le mont Ararat et le système arménien. Là finissait pour les anciens le Taurus proprement dit. L'Anti-Taurus se détache du Taurus au N. de la Cilicie, vers l'Ala-Dagh, et s'élève d'abord par le mont Argée (*Erdjisch-Dagh*), point culminant de tout le système d'Asie Mineure, 3,841 m., et 3,962 selon Hamilton, 4,008 selon Tozer. De ce point partent deux branches; l'une court vers l'E., entre l'Euphrate occidental ou Frat et l'Halys, sous le nom de *Kara-Bel-Dagh*, et se rattache par les monts Moschiques à la chaîne du Caucase; l'autre se dirige vers l'O. sous les noms de *Hassan-Dagh* (cimes de près de 3,000 m.), *Sultan-Dagh*, *Mourad-Dagh*, qui dépasse 2,000 m., *Demirdji-Dagh*, et se termine près de Brousse par l'Olympe Mysien ou Keschisch-Dagh, 1,769 m. A cette montagne se rattache une 3e branche de l'Anti-Taurus, parallèle à la côte de la mer Noire, et formant comme la base d'un vaste triangle, dont le sommet est à l'Argée, et qui enferme le plateau central d'Asie Mineure. Cette branche porte les noms d'*Ala-Dagh*, *Alkas-Dagh* et *Kosch-Dagh*, et se rattache vers l'E. aux monts Moschiques. — 2° *Taurus de la Haute Asie*. Les anciens géographes, Dicéarque, Eratosthène, Strabon, croyaient que les prolongations du Taurus au delà du golfe d'Issus s'étendaient en ligne droite, sous le parallèle de Rhodes, jusqu'à l'extrémité orientale de l'Asie, sous les noms divers de monts Niphates, Arméniens ou Gordyens (monts du Kourdistan), vers le lac Arsissa et les sources du Tigre, monts Choatras, Coronus, Sariphes, Paropamise ou Caucase Indien, Emodes, Imaus. Au N. de cette ligne était la partie septentrionale, ou *en deçà du Taurus* par rapport aux Grecs de l'Hellade; au S., [illegible] du Taurus. [illegible] du golfe d'Issus au lac de Van, le Taurus passe du 36° [illegible], et, à partir de ce point jusqu'au Paropamise (Hindou-Kho), qui reprend la direction moyenne de 35°, il n'y a pas de chaîne continue, mais seulement les hauts plateaux de l'Aderbaïdjan et de la Perse, où se dressent quelques cimes très élevées (Sabalan, Elvend, Démavend). [illegible] de la chaîne, l'Himodes, Himalaya, [illegible] du N.-O. au S.-E. [illegible] et l'Imaüs, appelé plus tard dans cette partie [illegible] d'être la continuation en ligne droite de l'Himalaya, s'étend du N. au S. [illegible] du 27° jusqu'au 15° ou 12°. C. P. et [illegible] H.

TAUSEN (Hans), né en 1494 à [illegible], [illegible] en 1561, fut [illegible] de Ripen [illegible]

TAUSS, [illegible] de l'[illegible] sur la Rubrina; 7,[illegible] hab. [illegible]

TAUSTE, brg d'Espagne (Aragon), prov. de Saragosse, sur l'Arba, 4,150 hab. Fabr. de salpêtre.

TAVAI-POUNAMOU. *V.* ZELANDE (NOUVELLE-).

TAVANNES (MAISON DE **SAULX** DE), la plus ancienne famille de Bourgogne, que l'on dit remonter au VII^e^ siècle; au XIII^e^, elle se divisa en 4 branches, dont la 4^e^ a produit les personnages suivants :

TAVANNES (GASPARD DE **SAULX,** SEIGNEUR DE), né à Dijon en 1509, m. en 1573, page de François I^er^, fut avec lui fait prisonnier à Pavie. Il paya une forte rançon, revint en France, détermina la prise d'Yvoi en 1542, força La Rochelle révoltée, 1543, et contribua beaucoup à la victoire de Cérisoles, 1544. Commandant de l'armée qui envahit les Trois-Evêchés, il fit ouvrir les portes de Metz, 1553, et assura le gain de la bataille de Renty, 1554. Il alla en Italie au secours du pape, et, après son retour, il concourut, dans son gouvernement de Bourgogne, avec une ardeur sans égale, à toutes les mesures prises contre les protestants. Du moins, il eut la loyauté d'avertir Coligny et Condé que Catherine de Médicis l'avait chargé d'arrêter. Il dirigea le duc d'Anjou (Henri III) aux batailles de Jarnac et de Moncontour, 1569, et fut récompensé de ses services en 1570 par le bâton de maréchal. Suivant Brantôme, dont le témoignage est fort suspect, il aurait pris une part odieuse au massacre de la Saint-Barthélemy. Il reçut le gouvernement de Provence, et mourut au château de Sully près d'Autun. Très habile homme de guerre, prudent, ferme, désintéressé, il a laissé *Quatre Avis au Roi,* écrit remarquable joint aux *Mémoires* publiés par son fils. J. T.

TAVANNES (GUILLAUME DE **SAULX,** SEIGNEUR DE), fils aîné du précédent, né en 1553, m. en 1633, attaché comme son père à la cause royale, se signala sous ses ordres à la bataille de Jarnac, devint, en 1574, lieutenant du roi en Bourgogne, sut conserver cette province à Henri III et à Henri IV, et prit une part brillante au combat de Fontaine-Française en 1595. Retiré bientôt dans ses terres, il écrivit des *Mémoires des choses advenues en France et guerres civiles depuis l'année 1560 jusqu'en 1596,* Paris, 1625, reproduits dans les *Collections de Mémoires* sur l'histoire de France. J. T.

TAVANNES (JEAN DE **SAULX,** VICOMTE DE), frère du précédent, né en 1555, m. vers 1630, fut élevé dans la haine des protestants. Il suivit le duc d'Anjou (Henri III) en Pologne, alla combattre en Moldavie, fut prisonnier des Turcs, et revint en France en 1575. Ligueur acharné, il reçut du duc de Mayenne, en 1592, le bâton de maréchal et le gouvernement de la Bourgogne. Il ne se soumit à Henri IV qu'en 1595, refusa d'aller au siège d'Amiens en 1597, fut enfermé à la Bastille, s'échappa, et vécut dans ses terres jusqu'à sa mort. Dans sa retraite, il écrivit les *Mémoires* ou plutôt la *Vie du maréchal de Tavannes,* son père, ouvrage intéressant par les particularités qu'il raconte; malheureusement, il est plein de digressions. Ces Mémoires, qui se trouvent dans les *Collections de Mémoires* relatifs à l'histoire de France, ont été imprimés à Lyon, 1657, in-fol. J. T.

TAVANNES (JACQUES DE **SAULX,** COMTE DE), petit-fils du précédent, né en 1620, m. en 1683, suivit Condé dans ses campagnes et devint lieutenant général et grand bailli de Dijon.

On lui doit des *Mémoires* sur la Fronde, de 1660 à 1673, Paris, 1691, in-12. J. T.

TAVASTEHUS, v. de l'empire russe (Finlande), ch.-l. du gvt de son nom, sur un lac; 3,560 hab. Arsenal. Fondée en 1650, elle fut la capitale d'un petit pays dit *Tavastie.* — Le gvt de Tavastehus a 21,584 kil. carr. et 230,438 hab. Récolte de lin, chanvre, céréales. Élève de bétail. Beaucoup de lacs.

TAVDA, riv. de la Sibérie (Tobolsk), se forme par la réunion de la Sosva et de la Losva, coule au S.-E., et se jette dans le Tobol à 80 kil. S.-O. de Tobolsk; cours de 375 kil.

TAVEL, vge (Gard), arr. d'Uzès; 1,187 hab. Vins rouges renommés.

TAVERNA, *Tabernæ, Tres Tabernæ,* v. du roy. d'Italie, prov. de Catanzaro; 2,126 hab. Les environs fournissent la pierre spéculaire et la pierre plombée. — Fondée par Nicéphore Phocas. Patrie du peintre Preti.

TAVERNES, ch.-l. de cant. (Var), arr. de Brignoles; 1,113 hab. Fabr. d'huile.

TAVERNIER (J.-B.), voyageur, né à Paris en 1605, m. à Copenhague en 1689, était fils d'un graveur de cartes géographiques d'Anvers, réfugié en France. Après avoir parcouru une grande partie de l'Europe, dont il parlait presque toutes les langues, il partit pour l'Asie, 1636, où il fit 6 voyages dans l'espace de 30 ans. Il rapporta de la Perse et des Indes tant d'étoffes, de pierreries et de diamants qu'il en vendit à Louis XIV seul pour plus de 3 millions. Anobli par ce prince pour les services qu'il avait rendus au commerce de la France pendant ses voyages, il acheta la baronnie d'Aubonne en Suisse, qui passa ensuite au célèbre Duquesne. Nommé directeur d'une compagnie que l'électeur de Brandebourg voulait établir dans les Indes, il mourut en route. Il a laissé les *Voyages en Turquie, en Perse et aux Indes,* rédigés par Chappuzeau et La Chapelle, 1679, 3 vol. in-12, 1724, 6 vol. in-12; 1810, 7 vol. in-18; ils sont pleins de détails curieux et passent pour très véridiques. Ils ont été trad. en anglais, en allemand et en hollandais.

TAVERNY. *V.* LEU-TAVERNY (SAINT-).

TAVIRA, *Balsa,* v. de Portugal (Algarve), port à l'embouchure de la Segua dans l'Atlantique, 11,636 hab. Pêche active. Commerce de vins, figues, amandes. Marais salants.

TAVISTOCK, v. d'Angleterre (Devonshire), sur la Tavy; 7,781 hab. Usines à fer. Mines de cuivre et de fer et eaux minérales aux environs. Patrie de Fr. Drake et du poète W. Browne.

TAVIUM ou **TAVIA**, anc. v. d'Asie Mineure (Galatie), capitale des Trocmes. Auj. *Nefeskeuy.*

TAVOLA, nom anc. du GOLO.

TAVOLARA, *Hermæa,* île inhabitée de la Méditerranée, sur la côte N.-E. de la Sardaigne; 8 kil. sur 5. Beaucoup de chèvres sauvages.

TAVOY ou **TAVAY**, district de l'Inde, prov. de la Birmanie anglaise; 18,647 kil. carr., environ; 71,827 hab. Surface montagneuse couverte de forêts. Riz, coton, indigo, tabac, fer d'excellente qualité. Ch.-l. Tavoy ou Tavay, sur une riv. du même nom, à 40 kil. de la mer; 14,467 hab. G. H.

TAVROVSKAIA, brg de l'empire russe en Europe, gvt de Voronèje, au confl. du Voronèje et de la Tavrovka; 2,000 hab. Important par ses établissements maritimes à l'époque de Pierre le Grand.

TAVUS, nom latin du TAY.

TAWASTEHUS. *V.* TAVASTEHUS.

TAWI-TAWI, île de l'archipel de Soulou. (*V. ce mot.*)

TAWNTON. *V.* TAUNTON.

TAXE DES PAUVRES, *Poor-rate,* taxe établie par un statut d'Elisabeth, reine d'Angleterre, en date du 19 déc. 1601 et souvent remanié depuis. Le système d'assistance établi par cet acte repose tout entier sur l'obligation imposée aux paroisses de venir en aide à leurs pauvres par des taxes personnelles, destinées à fournir du travail à domicile aux indigents valides, et des secours en argent ou en nature, à domicile ou dans des maisons spéciales, aux pauvres invalides. La taxe des pauvres eut, en Angleterre, des raisons d'être toutes spéciales. L'aristocratie territoriale, maîtresse de toute la richesse du sol, souveraine dans la Chambre des lords, prépondérante dans celle des Communes, n'avait jamais payé que la plus faible partie des taxes générales : elle pouvait consentir à payer la taxe des pauvres, dont elle dirigea d'ailleurs l'application et qu'elle entoura de mille obstacles. Ensuite l'industrie manufacturière y trouva un moyen de diminuer sans péril les salaires des ouvriers, et d'arriver ainsi, par la réduction incessante du prix de revient, à la conquête de tous les marchés du globe : elle s'exonéra aux dépens de la propriété territoriale. Les premières prescriptions de la taxe ne furent pas exactement suivies, et on la laissa devenir une prime à la paresse. Elle fut : en 1695, de 665,362 liv. sterl.; en 1801, de 4 millions de liv.; en 1813, de 6,656,105 liv.; en 1818, de 7,890,148 liv. Après une enquête du Parlement anglais en 1833, la législation en cette matière fut remaniée en 1834. La taxe paroissiale fut maintenue; mais on remplaça tous les anciens modes de secours par la maison de travail forcé, *work-house,* imposée à tous les indigents, vieillards, infirmes, incurables, idiots, aliénés, vagabonds, femmes, enfants, réunis là en des quartiers séparés. C'était un hôpital pour les vieillards et les infirmes, mais un lieu de correction et de pénitence pour tous les autres : la nourriture fut mauvaise, il n'y eut plus de famille, et la misère fut traitée comme le crime. La taxe fut de 5,526,400 liv. sterl. en 1835; de 4,717,620 liv. en 1836; de 4,044,741 en 1837. Bientôt cependant le work-house devint plus humain; mais alors il ne tarda pas à être encombré. On en revint aux anciens secours : le work-house resta comme une exception, et le secours à domicile, sans travail, fut la règle. Le paupérisme reparut, et il n'a fait que se développer, malgré les efforts de la charité publique et privée. En 1879-80, le nombre des pauvres secourus était officiellement évalué pour l'Angleterre à 843,854; pour l'Écosse, à 98,608, et pour l'Irlande, à 391,252; soit, pour le Royaume-Uni, à 1,333,706. — Les sommes payées pour la taxe montaient à 12,013,797 liv. sterl. pour l'Angleterre seulement, et à 1,011,888 liv. sterl. pour l'Irlande. B.

TAXIARQUE, officier athénien qui commandait l'infanterie d'une tribu. Il marquait les camps, dirigeait les marches, rangeait les soldats en bataille, pourvoyait aux subsistances, etc.

TAXILA, anc. v. de l'Inde, au N., sur l'Indus, cap. des États de Taxile, auj. *Attock*.

TAXILE, roi de l'Inde comprise entre l'Indus et l'Hydaspe, fut vaincu par Alexandre le Grand, qui lui enleva ses États, tout en le traitant avec honneur.

TAXILE, général de Mithridate, secourut Archélaüs en Grèce contre les Romains, et fut ensuite vaincu par Muréna, lieutenant de Sylla.

TAXIS, *V.* TRUGENHOFEN.

TAY, *Tava*, riv. d'Écosse, naît dans les monts Grampains, coule à l'E., puis au S., et de nouveau à l'E., arrose Dunkeld et Perth, traverse le *Loch Tay*, un des plus beaux lacs du pays, et se jette dans la mer du Nord au golfe du Tay; cours de 155 kil.

TAYA, *V.* THAYA.

TAYEF, v. d'Arabie (Hedjaz), à 110 kil. S.-E. de la Mecque. Sa mosquée, où est le tombeau d'Abdallah-ibn-Abar, secrétaire de Mahomet, est un but de pèlerinage. Elle résista durant 20 jours à Mahomet qui l'assiégea.

TAYGÈTE, *Taygetus*, *Taygeta*, auj. *Pentadactylon* ou *Monte di Maina*, chaîne de montagnes du Péloponèse, dans la Laconie occidentale, se liait vers le N. aux monts d'Arcadie, et, se dirigeant au S., bornait à l'O. la vallée de l'Eurotas; son plus haut sommet, auj. *Saint-Elias*, était au S. de Sparte (2,409 m. de hauteur). Les Spartiates célébraient sur le Taygète les mystères de Bacchus, et précipitaient dans ses gouffres les enfants chétifs, infirmes ou contrefaits.

Expédition de Morée, II, pl. 52.

TAYLOR (BROOK), géomètre anglais, né en 1685 à Edmonton (Middlesex), m. en 1731, débuta en 1708 par un Mémoire sur les centres d'oscillation, qui parut plus tard dans les *Philosophical Transactions*. En 1712, il fut nommé membre de la Société royale de Londres, et présenta 3 Mémoires, l'un sur l'ascension de l'eau entre 2 surfaces planes, le 2e sur les centres d'oscillation, et le 3e sur le problème des cordes vibrantes. L'ouvrage le plus important de Taylor a pour titre : *Methodus incrementorum directa et inversa*, Londres, 1715-1717; c'est là que se trouve la formule au moyen de laquelle s'obtient le développement en série d'une fonction, suivant les puissances de l'accroissement donné à la variable. Taylor, qui était habile dans le dessin et la peinture, a publié des *Principes nouveaux de perspective linéaire*, 1715. On lui doit enfin des études sur les attractions magnétiques et la dilatation des liquides renfermés dans les thermomètres. V.

TAYLOR (THOMAS), né à Londres en 1758, m. en 1830, tour à tour maître d'école et commis dans une maison de banque, s'adonna aux lettres et à la philosophie, et, tout en écrivant des traductions pour vivre, composa de savantes dissertations sur les mystères d'Eleusis, sur la philosophie de Platon et celle d'Aristote, etc. Il a traduit en anglais les œuvres complètes de Platon, 1804, 5 vol. in-4°, et d'Aristote, 9 vol. in-4°, ainsi qu'une partie de celle de Plotin et de Proclus.

TAYLOR (ZACHARIE), général et homme d'État de l'Union américaine, né en 1786, m. en 1850, se fit connaître dans les guerres contre les indigènes de la Floride et des territoires de l'ouest, eut un commandement dans la guerre contre le Mexique en 1846, remporta alors 2 succès à Palo-Alto et à Resaca-de-la-Palma, prit Matamoros et Monterey, et défit Santa-Anna en personne à Buenavista. Élevé à la présidence des États-Unis en 1849, il montra dans les relations internationales beaucoup de loyauté et un sincère amour de la paix, et [illegible] hautement la tentative du général Lopez contre l'île de Cuba.

TAYLOR (ISIDORE-JUSTIN-SEVERIN, BARON), né à Bruxelles en 1789 d'un père anglais naturalisé Français et d'une mère dont la famille [illegible] était d'origine irlandaise, [illegible] dans les Pays-Bas, m. en 1879. [illegible] des arts, [illegible], il avait étudié sous Suvée, puis [illegible] en 1813, il avait gagné le grade [illegible] dans la garde royale. Adonné aux lettres, il avait, avec Charles Nodier, traduit dès 1821 le drame de Maturin, *Bertram*. En 1825, il fut nommé commissaire royal près le Théâtre-Français; il y soutint *Hernani*. [illegible] aux arts, il s'opposa aux ravages de la *Bande noire*, fit des voyages [illegible], acheta pour le compte du gouvernement l'obélisque de Louqsor, et fut nommé en 1838 inspecteur général des beaux-arts. [illegible] de ses [illegible], il fonda les Associations [illegible] de [illegible] le [illegible] de la société des gens de lettres, [illegible] de l'Institut, sénateur, grand officier de la Légion d'honneur, il a laissé de nombreux récits de voyages, notamment le *Voyage pittoresque dans l'ancienne France* [illegible].

TCHAD ou **OUANGARA**, lac de l'Afrique, dans le Soudan, entre le Bournou à l'O. et au S., et le Kanem au N. et à l'E.; par 12° 30'-14° 35' lat. N., et 15° 65'-19° 10' long. O.; env. 3,000 kil. carr., 380 kil. sur 225. Eaux douces et très poissonneuses. Récolte de natron sur ses bords. Il reçoit le Chary au S., le Waube à l'O., et a plusieurs îles habitées. Sur les bords du lac sont les villes assez importantes de Kouka, d'Angornow et d'Angala. Denham et Clapperton ont, les premiers, reconnu ce lac, en 1823; il est situé à 270 m. au-dessus du niveau de l'Océan.

TCHADDA, rivière de l'Afrique centrale, appelée aussi *Benoué* (la mère des eaux), formée dans l'Adamaoua par la réunion de 2 grands cours d'eau, le *Kebbi* venant de l'E., le *Faro* du S., qui se réunissent au-dessus d'Yola. La Tchadda, presque aussi considérable que le Niger, coule jusqu'à Yola du N.-E. au S.-O., entre 8°-10° lat. N., et depuis les confins orientaux de l'Adamaoua jusqu'à son confluent avec le Niger, entre 12°-5° 20 long. E. C. P.

TCHADIR-DAGH, c.-à-d. *montagne de la tente*, anc. *Trapezos*, montagne de la Russie d'Europe (Tauride), dans le S. de la Crimée, à 26 kil. S.-E. de Simféropol; 1,624 m. de hauteur.

TCHAGAING ou **SAGAÏN**, v. de la Birmanie (Ava), et sa capitale de 1760 à 1764, sur l'Iraouaddy, en face d'Ava. Forteresse en ruine. Fabr. d'idoles. Entrepôt et commerce de coton. Nombreuses pagodes.

TCHAGATAI. *V.* DJAGATAÏ.

TCHAI, dans les dénominations chinoises, désigne un *poste fortifié*, une *citadelle* placée sur la frontière; c'est aussi le sens des mots *Taï*, *Pao*, *Ouei*, etc.

TCHAJKISTEN (DISTRICT OU BATAILLON DE). *V.* CSAJKISTES.

TCHAKTARS, tribu mongole de l'empire chinois (Mongolie), au N. de la grande Muraille et de la province de Chan-si.

TCHAKTCHAK ou **TCHAKTCHAKIAN** (LE P. MANUEL), né à Gumuschkhané, près d'Erzeroum, en 1770, m. en 1835, savant mékhitariste de Venise, prosateur et poète distingué, connaissait les langues latine, italienne, française, grecque, allemande, anglaise.

Ses ouvrages les plus importants sont : *Dictionnaire italien-arménien-turc*, Venise, 1804; *Dictionnaire arménien-[illegible]*, Venise, 1836-1837, 2 gr. vol. in-4°; une trad. en prose du poème de Gessner, *la Mort d'Abel*, 1825, in-12; une trad. de *Télémaque*, 1826; une trad. de l'ouvrage du cardinal Bona intitulé *Manuductio ad cælum*; une *Géométrie* et une [illegible] inédites, etc.

TCHALDIR ou **TCHALDERAN**, plaine de l'Aderbaïdjan, au N.-O. de Tauris; célèbre par la victoire du sultan Sélim Ier sur Ismaël Sophi, en 1514.

TCHAMITCHIAN (LE P. JACQUES), mékhitariste de Venise, né en 1724 à Constantinople, m. en 1809, astronome et chronologiste, rendit un grand service à sa nation en commençant la publication d'un almanach arménien, comparé avec ceux des autres nations. Cet almanach continue, depuis 1751, à paraître chaque année dans l'imprimerie de Saint-Lazare à Venise. C—A.

TCHAMITCHIAN (LE P. MICHEL), frère du précédent, né à Constantinople en 1738, m. en 1823, entra à l'âge de 23 ans au couvent des Mékhitaristes de Venise. Malgré ses longs et pénibles travaux de missionnaire, il a composé un très grand nombre d'ouvrages.

Les principaux sont : *Grammaire arménienne*, gr. in-8, Venise, 1779; *Histoire arménienne universelle*, depuis le commencement du monde jusqu'en 1784, Venise, 1784-86, 3 gros vol. in-4°, ouvrage remarquable; *Commentaires sur les Psaumes*, Venise, 1816-1823, 10 vol.; *[illegible] des fêtes de la Vierge*, [illegible], etc. [illegible]

TCHANAK-KALESSI, v. de la Turquie d'Asie (Khodavendiguiar), à 53 kil. S.-O. de Gallipoli, sur les Dardanelles; port sûr, mais peu profond; 4,000 hab.

TCHANARGAR, v. de l'Hindoustan anglais (Allahabad); sur le Gange, 1[illegible],000 hab.

TCHANDALAS, nom donné, dans l'Inde, à ceux qui sont nés d'un soudra et d'une brahmane, ou d'un kchatrya et d'une soudra. Ils sont regardés comme impurs, et l'on recrute parmi eux les bourreaux.

TCHANDEIRI ou **TCHENDARI**, v. de l'Hindoustan anglais, dans le Malwa (territoire de Gwalior), à 170 kil. S. d'Agra; la guerre des Mahrattes l'a en partie ruinée.

TCHANDERKOUNAH, v. de l'Hindoustan anglais, présidence et à l'O. de Calcutta; 18,000 hab. Fabr. de cotons et soieries.

TCHANDERLI, anc. *Pitane*, brg de la Turquie d'Asie (prov. d'Aïdin), sur le golfe de son nom (ancien golfe de Smyrne).

TCHANG, c.-à-d. *milieu* en langue chinoise. *Tchoung-koue*, royaume du Milieu, nom que les Chinois donnent à leur pays.

TCHANG-CHA, v. de Chine, ch.-l. de la prov. de Hounan, [illegible].

TCHANG-KIA-KHEOU. *V.* CHANG-KIA-KHEOU.

TCHANG-TCHÉOU. *V.* CHANG-TCHÉOU.

TCHANG-TE, nom de 2 ch.-l. de département en Chine : l'un, dans la prov. de Ho-nan, sur le Hen-ho ; l'autre, dans la prov. de Hou-nan, à 170 kil. N.-O. de Tchang-cha.

TCHANTIBON. *V.* CHANTIBON.

TCHAN-TOUNG. *V.* CHAN-TOUNG.

TCHANY, lac de la Sibérie (Tomsk), communique avec le lac Soumy. Pêche très active ; 3,368 kil. carrés.

TCHAO-KING. *V.* CHAO-KING.

TCHA-POU. *V.* CHA-POU.

TCHAPRAH TCHOPRAH ou **CHUPRA**, v. de l'Hindoustan anglais (Calcutta), sur le Gange, dans l'anc. Béhar, ch.-l. du district de Sarun ; 46,287 hab. Occupée par les Anglais en 1757.

TCHARDAGH (MONTS), les mêmes que les monts Glioubotin. (*V. ce mot.*)

TCHARNIKOW ou **CZARNIKAU**, v. du roy. de Prusse (Posen), sur la Netze, ch.-l. de cercle de la rég. de Bromberg ; 4,098 hab.

TCHATTERPOUR, v. de l'Hindoustan anglais (Bundelkund), à 110 kil. S.-E. de Tchansi. Fabr. de papier. Coutellerie. Mines de fer. Comm. de transit. Capitale d'un territoire qui a 120,000 hab. G. H.

TCHEBOKSARY, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Kazan, sur la rive dr. du Volga ; 4,082 hab. Cathédrale, grands magasins à sel.

TCHEDOBA, **TCHEDUBA** ou **MANAONG**, *Bazacata* (?), île du golfe de Bengale, sur la côte de l'Aracan ; 1,040 kil. sur 45 ; 9,000 hab. Collines qui s'élèvent dans le S. à 500 m. Culture de la canne à sucre, du tabac, du riz, du coton et du chanvre. L'île a été prise par les Anglais aux Birmans en 1824.

TCHE-KIANG, c.-à-d. *fleuve roulant*, prov. de l'empire chinois (Chine propre), entre celles de Ngan-hoéi et de Kiang-sou au N., de Kiang-si à l'O., de Fou-kian au S., et la mer Jaune à l'E. ; 92,000 kil. carr., 450 kil. sur 350 ; 8,100,000 hab. Ch.-l. Hang-tchéou ; v. princ. : Ning-po, Chao-king, etc. Sol entrecoupé de montagnes, traversé par le grand canal et arrosé par de nombreux cours d'eau, abondant en pâturages, fertile en riz, garance, blé, thé, coton, lotos, plantes médicinales, vin. Arbres à suif, mûriers, camphriers. Élève de vers à soie. Fabr. d'étoffes de soie et d'or, et de liqueurs fermentées. Quelques mines d'or. Les poissons cyprins ont été, dit-on, apportés de ce pays en Europe. La prov. comprend les îles Chusan.

TCHELAM. *V.* SALEM.

TCHELDIR. *V.* TCHALDIR.

TCHE-LI ou **PÉ-TCHI-LI**, golfe de la mer Jaune, à l'E. de la Chine, sur les côtes de la prov. qui lui donne son nom.

TCHÉ-LI ou **PÉ-TCHI-LI**, prov. de l'empire chinois (Chine propre, au N.-E.), entre la Mongolie au N., les prov. de Chan-si à l'O., de Ho-nan au S., de Chan-toung au S.-E. et le golfe de Tché-li à l'E. ; 148,000 kil. carr., 700 kil. sur 490 ; 28,000,000 d'hab. Ch.-l. Pé-king ; v. princ. Yungping. Sol arrosé par le Pé-ho et le Tché-ho. C'est la prov. la moins productive de la Chine propre. Climat froid : les cours d'eau restent gelés pendant 4 mois de l'année. Élève de bétail. On trouve dans ce pays du cristal de roche, du marbre, du porphyre et beaucoup de sources salées. Une espèce de rats jaunes donne une bonne fourrure. Houille en abondance, mais de qualité inférieure.

TCHÉLIOUSKINE, cap de l'Asie, sur l'océan Glacial, dans la presqu'île de Taïmour ; c'est la pointe la plus septentrionale du continent asiatique ; par 77° 42' lat. N. E. D—Y.

TCHEMBOUL, riv. de l'Hindoustan, affluent de la Djoumnah, à 40 kil. d'Étaweh ; cours de 800 kil.

TCHEMKENT, v. de l'empire russe (Asie centrale), territoire du Syr-Daria, à 40 kil. N. de Tachkend et à 1,300 kil. S.-E. d'Orenbourg et 700 N.-E. de Khiva ; 5,422 hab. Entourée d'un fossé et d'un mur très haut ; citadelle sur une éminence en dehors de la ville. Elle a été prise par les Russes en 1864 sur le khan de Khokhand. C. P.

TCHENAB, anc. *Acesines*, riv. du Pendjab, dans l'Hindoustan, sort de l'Himalaya par la passe de Ritanka, dans la prov. de Lahore, coule au S.-O., sur environ 1,000 kil., reçoit le Surajbhaga et se joint au Gara : leurs eaux réunies forment le Pusynud qui se jette dans l'Indus, après une course de 100 kil., près de Mittun-Kote. G. H.

TCHÈQUES ou **CZÈQUES**, peuple slave qui, à la fin du V[e] siècle, abandonna la vallée supérieure de la Vistule et vint s'établir dans la Bohême. A partir du IX[e] siècle, leur nom fut employé comme appellation générale des autres tribus slaves du même pays [illegible]. Les Tchèques forment en Bohême plus des 3/5 de la population (3,470,000 en 1880).

TCHERDYN, v. de l'empire russe, gvt et à 300 kil. N. de Perm, sur la Kolva ; 3,261 hab. Elle trafique avec l'océan Glacial et la mer Blanche.

TCHEREMISSES ou **VAURIENS**, peuple finnois de la Russie d'Europe, peut-être un [illegible], dans les gvts de Viatka, Kazan, Simbirsk, Oufa et Perm. On les divise en Tchérémisses des collines de la rive dr. du Volga, et des prairies, et des bois de la rive g., au N. de Kazan. A l'agriculture ils préfèrent la vie pastorale, la chasse, la pêche. Les trois quarts sont convertis au culte orthodoxe, mais conservent une foule de pratiques du chamanisme. Le reste de la nation est musulman. G. H.

TCHERKASK (NOVO-), v. de l'empire russe en Europe, ch.-l. du territoire des Cosaques du Don, près de l'Aksai ; 37,091 hab. Archevêché russe, gymnase ; arsenal. Ville moderne, bâtie régulièrement. Foires importantes. Fondée en 1806 par l'hetman Platow. — *Vieux-Tcherkask*, situé dans une île du Don, à 22 kil. S.-S.-O. de Novo-Tcherkask, est dans une position sujette aux inondations.

TCHERKASSY, v. de la Russie d'Europe, gvt de Kiev, sur le Dnieper ; 14,914 hab. Ch.-l. de district.

TCHERKESSES, nom des Circassiens dans leur langue.

TCHERNAIA ou **BOUIOUK-OUZEN**, riv. de Crimée, naît près de Baïdar, et se jette au fond de la baie de Sébastopol. Les Russes y furent défaits, près du pont de Traktir, par les Français et les Sardes, le 16 août 1855.

TCHERNIGOV ou **CZERNIGOV**, v. de la Russie d'Europe (Petite-Russie), ch.-l. du gvt de son nom, sur la rive g. de la Desna ; 22,334 hab. Évêché russe ; tribunaux ; gymnase, école d'arts et métiers, séminaire. Cathédrale construite en 1204. Ville très ancienne, souvent disputée, au moyen âge, entre les Tartares et les Lithuaniens. — Le gvt de Tchernigov a 52,402 kil. carr., 360 sur 140, et 1,970,094 hab. Sol plat et fertile. Élève de bétail ; tabac, laine.

TCHERNOBOG, c.-à-d. *le dieu noir*, le mauvais principe chez les Slaves, était opposé à Bielbog, *le dieu blanc*.

TCHERNOIARSK, v. de l'empire russe en Europe, gvt d'Astrakhan, sur la rive dr. du Volga ; 4,761 hab.

TCHERNOMORE (DISTRICT DE), ou district de la mer Noire, division politique de l'empire russe (lieutenance du Caucase), formée d'une petite partie du territoire du Kouban dont elle est séparée au N.-O. par le Caucase occidental, et bornée au S. par la mer Noire, à l'E. par le district de Soukoum-Kaleh. Elle ne comprend qu'une étroite bande de pays entre le Caucase et la mer, habitée précédemment par les Circassiens, aujourd'hui par les Cosaques de la mer Noire. — Superf., 7,313 kil. carr. ; pop., 25,983 hab. Quelques forts sur la côte : Lazarewsk, Golowinsk, Léchowsk-Sotsché. C. P.

TCHERNOWITZ. *V.* CZERNOWITZ.

TCHERNY, c.-à-d. *noir*, dans les langues slaves ; de là les noms de ville : *Tchernigor*, TCHERNOWITZ, etc. Ce mot se prend quelquefois pour *tributaire*, en opposition à *biélei*, qui signifie également *blanc* et *libre*.

TCHEROKIS. *V.* CHEROKEES.

TCHESME, anc. *Cyssos*, v. forte de la Turquie d'Asie (prov. d'Aïdin), beau et grand port au fond d'une baie de l'Archipel, en face de l'île de Chio, à 65 kil. O.-S.-O. de Smyrne ; 6,000 hab. Aux environs sources d'eaux sulfureuses. Les Romains détruisirent devant Cyssos, en l'an 193 av. J.-C., la flotte d'Antiochus le Grand. Les Anglais et les Russes, commandés par Elphinstone et Alexis Orloff, y brûlèrent celle des Turcs en 1770.

TCHETCHENZES, peuple du Caucase, le plus indomptable de toute la Circassie.

TCHICARPOUR, v. de l'Hindoustan anglais (Pendjab), à 12 kil. de la rive g. du Sind. Aujourd'hui déchue.

TCHIKIRA, riv. de la Russie d'Asie (prov. de l'Amour), naît dans les monts Stanovoï, coule au S.-E., puis au S.-O., et se jette dans l'Amour, près de Sakhalien-Oula ; cours de 750 kil.

TCHIKOTAN ou **SPANBERG**, la plus méridionale des îles Kouriles, au S. d'Itouroup ; 140 kil. sur 50. Couverte de montagnes et de lacs. On y chasse les renards et les martres zibelines. Pêche active. L'île appartient au Japon.

TCHI-LI. *V.* TCHÉ-LI.

TCHILLAMBARAM. *V.* CHILLAMBARAM.

TCHIL-MINAR, c.-à-d. *les quarante colonnes*, nom persan des ruines de Persépolis.

TCHING, c.-à-d. *ville, mur*, en chinois : *Si*-CHING, nouvelle ville.

TCHING-KIANG, v. de Chine. *V.* PÉ-KIANG-HO.

TCHING-KIANG, [illegible], sur le Yang-tse-kiang. Prise par les Anglais en 1842. Elle eut jadis

400,000 hab., mais elle est en ruine depuis la révolte des Taïpings. C'est un port ouvert depuis le traité de Tien-Tsin. — v. de Chine, dans la prov. et à 50 kil. S.-S.-E. d'Yun-nan, sur un lac. G. H.

TCHING-KING. *V.* CHING-KING.

TCHING-TCHEOU, v. de Chine (Hou-nan), sur l'Youen-kiang, à 250 kil. de Tchang-cha. Ch.-l. de département.

TCHING-TE ou **JE-HO,** v. de Chine (Tché-li), à 160 kil. N.-E. de Péking. Ch.-l. de département.

TCHING-TING, v. de Chine (Tché-li), à 280 kil. S.-O. de Péking, sur le Heu-To. Ch.-l. de département.

TCHING-TOU, v. de Chine, ch.-l. de la prov. de Szu-tchouan. Anc. résidence des empereurs, environ 800,000 hab.

TCHIN-NGAN, v. de Chine (Kouan-si), à 460 kil. S.-O. de Kouei-ling. Ch.-l. de département.

TCHIN-NOUNG. *V.* CHIN-NOUNG.

TCHIN-SI ou **BARKOL,** v. de Chine (Kan-sou). Ch.-l. de département. Climat très froid.

TCHIN-TCHEOU. *V.* GADDADA.

TCHIN-TSOUNG. *V.* CHIN-TSOUNG.

TCHIPROVATZ, v. de la Principauté de Bulgarie, sur le Zibritz.

TCHIRINEKOUTANE, une des îles Kouriles ; il y a un volcan qui jette sans cesse de la fumée.

TCHIRMEN, v. de la Turquie d'Europe (Roumélie), prov. et à 35 kil. N.-O. d'Andrinople. Ch.-l. de sandjakat ; 2,000 hab.

TCHIRPOI, une des îles Kouriles. Elle est couverte de [illegible] et renferme une source salée.

TCHISTOPOL, v. de l'empire russe en Europe ; 13,030 hab., gvt de Kazan, sur la rive g. de la Kama. Ch.-l. d'un district qui compte 166,610 hab. Commerce de blé et de poissons.

TCHITA, v. de la Sibérie orientale, sur la rivière de Tchita, près de son confl. avec l'Ingoda, ch.-l. du Territoire de la Transbaïkalie ; 2,728 hab. C. P.

TCHITTAGONG. *V.* CHITTAGONG.

TCHITTRA, v. de l'Hindoustan anglais (Calcutta), dans l'anc. Bahar. Ch.-l. du district de Ramghar. Cour de justice.

TCHONSSOVAIA, riv. de la Russie d'Europe (Perm), naît près d'Iékatérinbourg, coule sur 550 kil. et se jette dans la Kama, près de Perm. Sa vallée est suivie par le chemin de fer qui unit cette ville à Iékatérinbourg. En grande partie navigable.

TCHOPRAH. *V.* TCHAPRAH.

TCHOROK, anc. *Acampsis* ou *Bathys*, riv. qui forme depuis le traité de Berlin la limite de la Russie du Caucase (Batoum) et de la Turquie [illegible], [illegible] et se jette dans la mer Noire entre [illegible] et Batoum. Cours de 325 kil.

TCHOUDES [illegible], nom donné par les Russes aux [illegible] qu'ils croyaient sorciers.

TCHOUGOUIEV, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Kharkov, district de Smeiev, sur le Severnoï-Donetz ; 9,0[illegible] hab. Ses tanneries fournissent des selles, des sangles et des pelisses estimées.

TCHOUI, fleuve de l'Asie centrale, naît dans les monts Moustagh, ramification occidentale du Thian-Chan, et coule d'abord du S. au N. jusqu'à la pointe occidentale du lac Issi-Koul ; il n'est séparé du lac que par une plaine de 5 à 6 kil. inclinée doucement vers l'E., disposition dont on a profité à une époque [illegible] pour le faire communiquer avec le lac par un canal [illegible] *Koutemaloy*. A partir de cet endroit, le Tchoui coule du S.-E. au N.-O. jusqu'aux lacs unis [illegible]-Koul et Télé-Koul, où il se perd. Il arrose le S.-O. du Territoire de Sémirétchensk, et sert ensuite de limite entre cette province et celles de [illegible] et de Syr-Daria. C. P.

TCHOUKTCHIS, peuple de la Russie d'Asie, dans le N. [illegible], au N. de l'Anadyr ; on en compte 50,000 environ. Grossiers [illegible], idolâtres et superstitieux, mais honnêtes et hospitaliers, industrieux et adroits, ils obéissent à [illegible] et payent un léger tribut aux Russes. On les croit de la même [illegible] que les Esquimaux de l'Amérique du Nord. [illegible] *du* [illegible] *M.* [illegible]. Leur pays est [illegible], montagneux et couvert de [illegible]. Il est [illegible] peu connu. La riv. Anadyr le traverse [illegible]

TCHOULYM, riv. de la Sibérie [illegible] et Tomsk, [illegible] se jette dans l'Obi, rive dr., après un [illegible]

TCHOUMPANIR, v. de l'Hindoustan anglais, dans l'ancien [illegible]. Vastes ruines aux [illegible]

TCHOUNG, [illegible]

TCHOUNG-KING, v. de la Chine (Szu-tchouan), au confl. du Kia-ling et du Yang-tse. Très commerçante. Env. 200,000 hab. Ch.-l. de département.

TCHOUNKODOUARA, v. forte de l'Hindoustan anglais (Bombay), à l'extrémité O. de la presqu'île de Goudjérate ; 10,000 hab.

TCHOUROU, v. forte de l'Hindoustan anglais, dans le pays des Radjepoutes, à 160 kil. E.-N.-E. de Bicanere.

TCHOUROUM, v. de la Turquie d'Asie (Angora), sur un affluent du Kizil-Ermak ; 7,700 hab. — L'anc. livah de Tchouroum n'est plus qu'une portion du livah de Juzghat ; il correspond à la partie E. de l'anc. *Galatie*.

TCHOUSAN. *V.* CHOUSAN.

TCHOU-TCHEOU, v. de Chine (Tché-kiang), à 230 kil. S. de Hang-tchéou. Ch.-l. de département.

TCHOUVACHES, ou *gens des eaux*, peuple finnois de la Russie d'Europe, entre la Soura et le Volga, dans les gvts de Nijni-Novgorod, d'Oufa et surtout de Kazan. — On en compte env. 670,000. Ils ont presque tous embrassé le christianisme au XVIIIe siècle. Ils se livrent à la chasse, à l'élève des abeilles et à l'agriculture. Ils ressemblent aux Finnois, mais leur langue ressemble beaucoup à la langue turque.

TEANO, anc. *Teanum Sidicinum*, brg du roy. d'Italie, prov. de Caserte, sur une colline ; 13,040 hab. Évêché. Belle cathédrale. Eaux minérales renommées. Ruines d'un amphithéâtre. Vaste château féodal.

TEANUM APULUM, v. de l'Italie ancienne (Apulie, au N.), sur le Fronto ; auj. *Ponte-Rotto* ou *Rotello*.

TEANUM SIDICINUM, auj. *Teano*, v. de l'Italie ancienne (Campanie), cap. des Sidicins, au N.-O. de Capoue. L'attaque de cette ville par les Samnites, 343 av. J.-C., fut la cause de la guerre du Samnium. Pendant la 2e guerre Punique, l'an 541 de Rome, le consul Q. Fulvius y fit décapiter 28 sénateurs de Capoue, qu'on y détenait, comme coupables de s'être déclarés pour Annibal. La ville et les environs fournissaient à Rome des ouvriers de bâtiment.

TEARUS, riv. de Thrace, affluent du Contadesdus. Elle avait 38 sources, les unes chaudes, les autres froides.

TEATE, auj. *Chieti*, v. de l'Italie ancienne (Samnium), cap. des Marrucins, sur une colline baignée par l'Aternus (auj. *Aterno* ou *Pescara*).

TEBA, v. d'Espagne, prov. de Malaga ; 4,653 hab. Titre de duché.

TEBBES, v. de Perse. (*V.* TABS.)

TEBELEN ou **TEPELENI,** v. de la Turquie d'Europe (Albanie), sandjak d'Avlona. Aujourd'hui en ruine. Château fort. Patrie du fameux Ali-Pacha de Janina.

TEBESSA ou **THEBSA,** anc. *Theveste*, v. d'Algérie, dép. et à 188 kil. S.-E. de Constantine, près de la frontière de la Tunisie ; 3,291 hab. (jadis 30,000 à 40,000). Dans l'antiquité, elle faisait partie de la Numidie et était jointe par des routes à Cirta et à Carthage. Les Français l'ont occupée en 1842 et 1846. On voit encore les restes d'une fortresse romaine, d'un arc de triomphe, d'un cirque, d'une basilique et de plusieurs aqueducs. Un chemin de fer est projeté entre Souk-Ahras et Tebessa.

TEBOURSOUK. *V.*, plus loin, TIBOURSEK.

TEBRIZ. *V.* TAURIS.

TECH, *Tichis*, riv. de France (Pyrénées-Orientales), naît dans les Pyrénées, près de Prats-de-Mollo, qu'elle arrose, et se jette dans la Méditerranée à 5 kil. N.-E. d'Argelès ; cours de 82 kil., navigable sur 50.

TECHOU-LOUMBO, v. de l'empire chinois (Tibet), dans la province de Thsang, sur le Brahmapoutra. Résidence d'un lama.

TECKIN, nom roumain de BENDER.

TECKLENBURG, v. du roy. de Prusse (Prov. du Rhin), ch.-l. de cercle, à 35 kil. N.-N.-E. de Munster ; 908 hab. Jadis ch.-l. d'un comté.

TECTAIOS, sculpteur grec du commencement du IVe siècle av. J.-C., maître de Callon. Un *Apollon* qu'il avait sculpté à Délos, avec Angélion, est connu par une monnaie qui en offre l'image. S. Re.

TECTOSAGES (*tecti sago*, couverts de la saie), peuple de la Gaule (Narbonnaise Ire), à l'E. des [illegible] et des *Lactorates*, faisait partie des *Volces*, et comprenait lui-même les *Tolosates* à l'O. et les *Atacins* à l'E. — Une tribu de Tectosages passa en Asie Mineure, et s'établit dans la Galatie, au N.-O., en [illegible] l'Halys, sur les confins de la [illegible]

TEDDINGTON, vge d'Angleterre (Middlesex), sur la Tamise ; [illegible] hab. La marée remonte jusque [illegible] [illegible] de [illegible]. B[illegible] *Park*

TEDELES ou **TEDLES,** [illegible], entre B[illegible] et [illegible] 54 [illegible]

TE DEUM, [illegible] que l'on chante [illegible], les pères qui ne sont point

simples féries ni dimanches du Carême et d'Avent. On le chante extraordinairement, avec pompe et cérémonie, à l'occasion d'une victoire importante ou d'un grand événement public heureux. Cet hymne est ainsi nommé de ce qu'il commence par ces mots : *Te Deum laudamus*. C'est un des plus sublimes de la liturgie latine. On l'a attribué sans aucune preuve à St Ambroise et à St Augustin.

TEDJEND, anc. *Ochus*, riv. d'Asie, naît dans le royaume d'Hérat, entre en Perse, coule à l'O., puis au N.-O., à travers le Turkestan indépendant, et se jette dans la mer Caspienne, au golfe d'Adjaïd-Beura : cours de 450 kil.

TEDJOURA, v. de l'Afrique orientale, sur le golfe de son nom, à peu de distance au S. du détroit de Bab-el-Mandeb, par 11° 46′ lat. N. et 40° 40′ long. E.; résidence du [illegible] des Adaïl et des Débének, tribus des Danakil et musulmans fanatiques. Export. de peaux, fruits, dattes, par les ports de Zeila, Berberah, Aden et Moka. — Le golfe sur lequel elle est située forme un enfoncement profond du golfe d'Aden, entre les côtes des Danakil au N. et du Somal au S.; il est commandé à son entrée par l'île Mosha, que les Anglais ont occupée en 1858. C.P.

TÉFÉ ou **ÉGA**, riv. de l'Amérique du Sud, coule du S.-O. au N.-E., dans le Brésil (Alto-Amazonas), et près d'Ega se jette dans l'Amazone; cours de 900 kil.

TÉGÉE, *Tegea*, v. de l'anc. Arcadie, au S.-E., près des confins de l'Argolide, fut la capitale du pays avant la fondation de Mégalopolis. On y honorait particulièrement Apollon et Pan. Le temple de Minerve, construit par Scopas, était un lieu d'asile où Pausanias périt de faim. Oreste y fut enterré. Patrie du poète tragique Aristarque. Le village de *Piali* a été bâti sur l'emplacement de Tégée, ce qui y rend les recherches très difficiles. On a cependant retrouvé d'importants fragments du temple de Minerve.

Mittheilungen des deutschen Instituts, 1880, p. 52; 1883, p. 274; *Gazette archéologique*, 1878, p. 42. S. Re.

TEGETTHOFF (Baron Guillaume de), amiral autrichien, né en 1827 à Marbourg (Styrie), m. en 1871. Il fut élevé au collège naval de Vienne et entra au service en 1845. A l'époque de la guerre d'Italie, 1849, il prit part au blocus de Venise et fut ensuite chargé de surveiller les bouches du Danube pendant la guerre de Crimée. En 1857, il reçut la mission de nouer des relations commerciales avec l'Égypte et la côte orientale de l'Afrique. En 1859, il servit contre la France et le Piémont, puis accompagna l'archiduc Maximilien au Mexique en qualité d'aide de camp. On lui donna, en 1862, le commandement de l'escadre de l'Adriatique. Lorsque la Confédération germanique déclara la guerre au Danemark en 1864, il fut envoyé dans la mer du Nord, et força les Danois à lever le blocus d'Helgoland. Le 20 juillet 1866, il remporta la brillante victoire de Lissa sur l'amiral italien Persano. Il reçut l'année suivante l'honorable, mais douloureuse mission d'aller réclamer à Juarez et de ramener en Europe le corps de l'empereur Maximilien, son premier protecteur et son ami.

V. Revue britannique, août 1878; *Écrits posthumes de G. de Tegetthoff* (en allem.), publiés par M. A. Beer, avec une biographie de l'amiral, Vienne, 1882.

TEGIRE, *Tegira*, anc. ville de Béotie, où Apollon avait un oracle célèbre. Succès de Pélopidas sur les Spartiates.

TEGLATH-PHALASAR, nom de deux rois d'Assyrie. Le 1er, vers 1100 av. J.-C., soumit toute la Mésopotamie et le N. de la Syrie, mais eut à repousser une attaque des Babyloniens, conduits par le roi Mardokidinaché. — Le 2e, de 745 à 727, releva l'empire de Ninive, ruiné par les révoltes des Babyloniens et des Mèdes. Il s'allia avec Achaz, roi de Juda, contre Razin, roi de Damas, et Phacée, roi d'Israël, conquit la Syrie, puis la portion de la Palestine située à l'E. du Jourdain et le territoire des tribus d'Azer, de Nephtali et de Zabulon. X. et E. D—y.

TEGNER (Esaias), célèbre poète suédois, né dans le Warmeland en 1782, m. en 1846, fut professeur de l'université de Lund en 1812 et évêque de Wexiö en 1824. La ville de Copenhague lui a érigé une statue. Ses poésies se distinguent par la vivacité des sentiments et la profusion des images.

On y remarque : *le Sage*, poème didactique; *le Chant de guerre de la landwehr de Scanie*, 1809; *Svea*, chant national, 1813; *les Enfants de la Cène*, idylle, 1821; *Axel*, 1822; la *Saga de Frithiof*, 1825. Divers morceaux de Tegner ont été trad. en français par M. Desprez, 1844, et par M. Léouzon-Leduc, 1850.

TEGOBORSKI (Louis de), économiste russe, né en 1793 à Varsovie, m. en 1857, employé à la haute Cour du royaume de Pologne, puis à la Chambre des domaines de l'État, auditeur au conseil d'État en 1818, maître des requêtes en 1822, consul général de Russie à Dantzig en 1828, ministre plénipotentiaire à Paris en 1831, chargé ensuite de négociations à Vienne, où il résida 12 ans, conseiller d'État de l'Empire en 1848. Il entra plus tard dans le conseil privé et siégea au département de l'Économie politique.

On a de lui, entre autres écrits : *de l'Instruction publique en Autriche*, [illegible] 1841; *des Finances et du crédit public de l'Autriche* [illegible] *Coup d'œil sur le commerce de* [illegible] *Études sur les forces productives de la Russie* [illegible] *Essai sur les conséquences* [illegible] [illegible]

TEGOULET, anc. capitale de l'Abyssinie, dans le Choa, à 28 kil. O. d'Ankober, par 9° 40′ lat. N., et 36° 15′ long. E. Aujourd'hui ruinée.

TEGUISE, cap. de l'île Lancerote (Canaries), au centre; 3,6[illegible] hab.

TEHAMA, pays plat de l'Arabie, le long de la mer Rouge, entre 15° et 20° lat. N.; v. princ. [illegible]

TEHERAN, TEHRAN ou **TEHRAUN**, cap. du roy. de Perse et ch.-l. de la prov. de [illegible], au pied du mont Elbourz, à 2,000 kil. E.-S.-E. de [illegible], par 35° 41′ lat. N. et 49° 5′ long. E.; 150,000 à 200,000 hab. Résidence du Chah, dont on admire le palais et les [illegible], qui occupent au N. environ 1/4 de la ville. Le climat de Téhéran, peu salubre, est d'une chaleur excessive en été, et force la plupart des habitants à aller demeurer, de mai à septembre, sous des tentes dans la plaine de Sultanieh, à 240 kil. au N.-O. La ville est entourée d'un mur épais et flanqué de tours. Les rues sont étroites et irrégulières, les maisons très basses, bâties en briques et entourées de jardins. Fabr. de tapis et d'ouvrages en fer. Les environs sont fertiles et très peuplés. — Jadis peu importante, et détruite par les Afghans après la bataille de Salman-Abad, Téhéran fut relevée au milieu du dernier siècle par Kérim-khan, qui en fit, au lieu d'Ispahan, la cap. de la Perse. Aux environs, on voit quelques ruines de l'anc. *Rhagès*.

TEHUACAN, v. du Mexique, dans l'État de la Puebla; 9,172 hab. Comm. de farine. C'était jadis un sanctuaire vénéré des Aztèques.

TEHUANTEPEC ou **TEHUANTEPETL**, v. du Mexique (Oajaca), dans l'isthme qui porte son nom, sur la côte S. d'un golfe du même nom formé par l'océan Pacifique, et à l'embouchure du Tehuantepec. L'entrée du port est obstruée par une barre dangereuse; 14,000 hab., descendants des Zapatecos, jadis puissante tribu indienne. — L'isthme de Tehuantepec, entre le golfe de ce nom et celui de Campêche sur le territoire des États d'Oajaca et de Vera-Cruz, n'a que 260 kil. de large : chemin de fer projeté du port de Goutzacoalcos à la rade de Ventosa, sur le Pacifique; 76 kil. sont actuellement construits. G. H.

TEIA ou **TEIAS**, dernier roi des Ostrogoths en Italie, élu en 552 après la mort de Totila, fut vaincu et tué par Narsès à Nocera, 553.

TEIGNMOUTH, brg d'Angleterre (Devon), à l'embouchure de la Teign dans la Manche; 7,100 hab. Bains de mer. Chantiers de construction. Pêche. Exploit. de granit et de terre à pipe et à poterie.

TEINITZ, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), à 24 kil. N.-O. de Klattau; 1,230 hab. Château et haras du prince de Trautmannsdorf.

TEISSHOLZ, brg du roy. de Hongrie, comitat de Gœmœr, sur la Rima; 3,500 hab. Carrières de marbre blanc. Sources ferrugineuses acidules. Comm. de fromages estimés. Forges à fer aux environs.

TEISSIER (Antoine), savant écrivain protestant, né en 1632 à Montpellier, m. à Berlin en 1715, étudia la théologie et la jurisprudence, puis s'adonna à la littérature. Il fut appelé, en 1692, par l'électeur de Brandebourg, qui le nomma son historiographe. Il a écrit un grand nombre d'ouvrages, dont le plus remarquable est intitulé : *les Éloges des hommes savants*, tirés de l'Histoire de M. de Thou, Leyde, 1715, 4 vol. in-12. C—s.

TEJO, nom portugais du Tage.

TEKEDEMPT ou **TAGDEMPT**, v. d'Algérie, prov. et à 140 kil. E.-S.-E. d'Oran, près des sources du Chélif. Cette ville, qui est peut-être le *Gadaum castra* des Romains, fut détruite en 975 par les Fatimites de Kairouan, et, plus tard encore, par les Turcs. Abd-el-Kader la releva en 1836, et en fit sa capitale; les Français l'ont occupée en 1841.

TÉKELI (Emeric), magnat hongrois, né en 1658, m. en 1705, fut, malgré sa jeunesse, un des chefs de l'insurrection hongroise contre l'Autriche en 1676. Avec une armée de volontaires, il résista pendant 3 ans aux armées impériales. A la fin, Tékéli et les Hongrois appelèrent les Turcs à leur secours, et le sultan Mahomet IV leur envoya une armée de 220,000 hommes. Le grand-vizir, Kara-Mustapha, fut complètement défait, 1683, et rejeta les désastres de cette campagne sur Tékéli; ce dernier, qui montra dans cette guerre une cruauté féroce contre tous les sujets autrichiens, ayant perdu les places d'Eperiès et de Cassovie, 1685, fut enfermé pendant 2 ans aux

Sept-Tours. Nommé, en 1690, par Soliman III, waivode de Transylvanie et roi de Hongrie, il défit le général autrichien Heister, et prit Hermannstadt; mais n'ayant que des forces insuffisantes, il fut réduit par le prince de Bade à ne faire qu'une guerre de partisans en Esclavonie et en Serbie. Il assista encore à la bataille de Szentha, où les Ottomans furent défaits, et, comme il n'obtint à la paix de Carlowitz, 1699, que la permission de se retirer en Turquie, le sultan Mustapha II lui donna, auprès de Nicomédie, une belle retraite, où il mourut complètement oublié.

V. L. Léger, Hist. de l'Autriche-Hongrie.

TEKIN (**ALP-**) esclave turcoman, devint gouverneur du Khorassan pour Al-Mansour, prince samanide, se révolta en 960, prit Ghazna, y fonda la dynastie des Ghaznévides et mourut en 975.

TEKKE-ILI, sandjakat de la Turquie d'Asie (Konièh), baigné par la mer Méditerranée au S.; 150 kil. sur 130; ch.-l. Adalia. Il tire son nom de l'émir Tekké, qui y fonda un petit État seldjoukide, lors du démembrement de l'empire de Roum, en 1294.

TELAMON, fils d'Éaque, roi d'Égine, tua d'un coup de disque Phocus, son frère aîné, et dut partir pour l'exil. Il se rendit à Salamine chez le roi Cychrée, dont il épousa la fille Glaucé, et régna sur l'île après lui. Plus tard, il se maria avec Péribée. Ami d'Hercule, il l'accompagna à Troie, et reçut de sa main une 3e femme, Hésione. Il prit part à la chasse du sanglier de Calydon, à l'expédition des Argonautes, et envoya au siège de Troie ses deux fils Teucer et Ajax. Le premier, étant revenu seul, fut maudit par son père, et alla fonder Salamine dans l'île de Chypre. Quant à Télamon, il se vengea d'Ulysse, vainqueur d'Ajax dans la contestation relative aux armes d'Achille, en attirant, par des fanaux perfides, ses navires sur des écueils où ils se brisèrent. B.

TÉLAMON (du grec *tlêmi*), *le porteur*, surnom d'Ajax. On appelle Télamons des figures viriles qui supportent un entablement dans les édifices antiques; les statues de femmes employées au même usage s'appellent Caryatides. S. Re.

TÉLAUGÈS, fils de Pythagore et de Théano, maître d'Empédocle. Les pythagoriciens postérieurs lui attribuèrent un traité sur *les Dieux*. S. Re.

TELAW, v. de la lieutenance générale du Caucase, gvt de Tiflis; 6,209 hab. Jadis plus importante. Le dernier roi de Géorgie y résida.

TELCHINES, un des peuples primitifs de l'anc. Grèce, adonnés aux travaux des mines et de la métallurgie, habitèrent d'abord le Péloponèse, surtout Sicyone et la Crète, puis l'île de Rhodes, qui prit d'eux le nom de *Telchinie*, et où on leur attribuait la fondation de Camiros, d'Ialysos et de Lindos. On en fit des génies mystérieux, aux ordres de Vulcain; ils avaient inventé, disait-on, la médecine, fabriqué les premières statues des Dieux, la faux de Saturne, le trident de Neptune, etc. Enchanteurs malfaisants, ils faisaient pleuvoir, neiger ou grêler, détruisaient les moissons et tuaient les troupeaux, en arrosant la terre avec un philtre composé de soufre et d'eau du Styx, etc.

M. [illegible], Anfänge der Kunst, 1883. B. et S. Re.

TELEARQUE, officier de l'anc. Thèbes, chargé de la [illegible].

TELEBOIDES (Iles). *V.* Taphies.

TELECLIDE, poète de l'ancienne comédie attique, ami de [illegible] et adversaire de Périclès. Ses fragments ont été recueillis par Meineke, *Fragmenta Comicorum græcorum*, I, p. 361. S. Re.

TELEDAMOS, fils d'Agamemnon et de Cassandre, fut égorgé par Égisthe en même temps que son frère jumeau [illegible]. S. Re.

TELEGONE, fils d'Ulysse et de Circé ou de Calypso. Chassé par sa mère de l'île d'Æa, sa patrie, il fut jeté par une tempête sur les côtes d'Ithaque; le besoin l'ayant forcé de ravager le pays, il tua, sans le connaître, Ulysse qui était accouru pour le repousser. Ainsi s'accomplit un oracle qui avait prédit au roi d'Ithaque qu'il mourrait de la main de son fils. Télégone épousa ensuite Pénélope, dont il eut Italus. On lui attribuait la fondation de Tusculum et de Préneste. B.

TELEGONE, roi d'Égypte, épousa Io lorsqu'elle eut terminé [illegible]. S. Re.

TELEMANN (Georges-Philippe), compositeur de musique, né à Magdebourg en 1681, m. à Hambourg en 1767, se forma par l'étude de Lulli. Il avait composé tant d'ouvrages qu'il ne pouvait [illegible] tous les titres; on [illegible] 44 opéras, [illegible] ouvertures et symphonies, des [illegible] pour l'église, un nombre immense de [illegible].

TELEMAQUE, fils d'Ulysse et de Pénélope, était en bas âge quand son père partit pour le siège de Troie. La 20e année de l'absence d'Ulysse, il se mit à sa recherche; Minerve, sous les traits de Mentor, lui servait de guide. Il visita les États de Nestor et de Ménélas. De retour à Ithaque, il évita les assassins apostés par les prétendants à la main de Pénélope, trouva son père chez Eumée et l'aida à reprendre le pouvoir. Un oracle ayant déclaré qu'Ulysse périrait de la main de son fils, Télémaque s'exila; la prophétie fut néanmoins accomplie par Télégone. (*V. ce nom.*) Télémaque épousa ensuite Circé, et en eut un fils, Romus, ou une fille Roma. On lui attribuait la fondation de Clusium. Fénelon a fait de lui le héros d'un poème en prose. B.

TELÉOUTES ou **TÉLENGOUTES**, peuple de la Sibérie (Tomsk), dans l'Altaï, aux environs du lac Altyn. Ils se livrent à l'agriculture et à la chasse, et payent aux Russes un tribut en pelleteries. Ils appartiennent à trois religions différentes, le chamanisme, l'islamisme et le christianisme.

TELEPÉ ou **TELEPTÉ**. *V.* Thala.

TELEPHANE DE SICYONE, un des plus anciens dessinateurs grecs, suivant Pline. — Fondeur de bronze de Phocide, travailla pour Darius et Xerxès. S. Re.

TELEPHASSA, épouse d'Agénor, mère d'Europe, de Cadmus, de Phœnix et de Cilix; elle partit avec Cadmus à la recherche d'Europe et mourut en Thrace. S. Re.

TELÈPHE, fils d'Hercule et d'Augé, fut exposé à sa naissance, et nourri, dit-on, par une biche. Teuthras, roi de Mysie, l'ayant adopté, il conduisit les Mysiens au secours de Troie contre les Grecs, et fut blessé par Achille dans les plaines du Caïque. Un oracle ayant déclaré que le fer seul qui avait fait la blessure pouvait la guérir, Ulysse composa un emplâtre avec la rouille de la lance d'Achille. Télèphe, par reconnaissance, passa du côté des Grecs. On lui rendit les honneurs divins à Pergame et sur le mont Parthénion en Arcadie.

Gerhard, die Heilung des Telephos, 1843. B.

TÉLÈPHE, grammairien grec de Pergame, maître de l'empereur L. Verus. S. Re.

TELEPHONTE. *V.* Polyphonte.

TELESIA, auj. *Télésé*, v. de l'Italie ancienne (Samnium), près du Vulturne.

TELESILLE, femme d'Argos, célèbre par son courage et son talent pour la poésie, sauva sa patrie, attaquée par Cléomène, roi de Sparte, 514 av. J.-C., en faisant une sortie à la tête des femmes armées. Il nous reste de ses poésies quelques fragments insérés dans les *Poetriarum octo fragmenta et elogia* de Wolf, Hambourg, 1734, dans les *Poetæ elegiaci* de Schneidewin, 1839, et dans les *Poetæ lyrici* de Bergk, 1843.

V. Neue, de Telesillæ reliquiis, Dorpat, 1843.

TELESIO (Bernardino), philosophe, né en 1508, à Cosenza (Calabre), d'une famille illustre, m. en 1588. Ses études furent dirigées par son oncle, homme instruit et savant humaniste; mais dégoûté de la physique à la mode, il résolut de fonder une science de la nature plus réelle que celle d'Aristote. Dans ce but, il forma une société savante, qui fut nommée *Académie de Telesio* ou *Académie de Cosenza*. Quelque temps auparavant, il avait composé un traité *de Natura rerum juxta propria principia*, en 2 livres in-4°, 1565, et qui fut plus tard en 9, 1586. Telesio critique Aristote, lui reprochant de ne donner que des hypothèses et de négliger l'expérience. Il fut un précurseur de Bacon, qui l'a nommé *le premier d'entre les modernes*.

V. C. Bartholmess, de Bernardino Telesio, Paris, 1849. R—t.

TÉLESPHORE (Saint), pape de 128 à 139, Grec de naissance, souffrit le martyre pendant le règne d'Adrien.

TÉLESPHORE, dieu des convalescents chez les anc. Grecs. On le représentait en jeune homme, et quelquefois en enfant, couvert d'un grand manteau fermé, sans manches, tombant jusqu'au-dessous des genoux, et muni d'un capuchon ramené sur sa tête. Télesphore accompagne assez souvent Esculape, mais sous la figure d'un enfant.

Wroth, Journal of hellenic Studies.

TELESTE, poète lyrique de Sélinonte, florissait vers 400 av. J.-C. Ses dithyrambes, dont il ne reste que peu de fragments, étaient vantés par les anciens. (*V. Bergk, Poetæ lyrici*, 1843.) S. Re.

TELETÉ, une des personnifications du culte dionysiaque, chez les Grecs, fille de Bacchus et de Nicée; on la représente ailée et voilée. S. Re.

TELEUTIAS, amiral spartiate, frère d'Agésilas, commanda avec succès plusieurs expéditions dans l'Archipel, mais périt en 381 à l'attaque d'Olynthe avec une partie de ses troupes. S. Re.

TELIGNY (Louis de), gendre de l'amiral de Coligny, fut un des principaux chefs du parti calviniste en France, et périt dans le massacre de la Saint-Barthélemy.

TELIGOUL (Golfe de), golfe formé par la mer Noire, sur la côte du gvt russe de Kherson, à 35 kil. N.-E. d'Odessa.

TELINGA ou **TELINGANA**, anc. roy. de l'Hindoustan, comprenait les prov. des Circars du Nord, d'Haiderabad, de Balaghat et de Karnatic. Il est partagé aujourd'hui entre l'Hindoustan anglais et le Nizam. Ses habitants, les *Telingas*, de la famille malabare, ont dominé jusque dans l'île de Java; leur langue se parle encore entre Gandjam et Palikate.

TELIS, nom latin du Tet.

TELL (Guillaume), un des chefs de la révolution suisse en 1307, né à Burglen (Uri), m. en 1354, avait épousé la fille de Walter Furst. Ayant refusé de saluer un chapeau qu'Hermann Gessler, gouverneur de la Suisse pour Albert d'Autriche, avait fait élever sur la place publique d'Altorf, il fut saisi et condamné à mourir, à moins qu'il n'abattît d'une flèche une pomme placée sur la tête de son fils. Il réussit, et fut néanmoins retenu prisonnier. Comme Gessler le conduisait lui-même à travers le lac de Lucerne au château de Kussnacht, une tempête s'éleva : Gessler effrayé délia son captif pour qu'il prît le gouvernail et sauvât la barque. Guillaume Tell rama vers le rivage, et, quand il en fut tout près, repoussant du pied la barque, sauta sur une plate-forme appelée encore aujourd'hui *Saut de Tell*. Il alla s'embusquer sur la route de Kussnacht, et tua Gessler d'un coup de flèche. En 1315, il combattit à Morgarten, et mourut à Bingen, receveur de l'église de ce bourg. L'histoire de la pomme a été vivement contestée; on la retrouve, en effet, dans les légendes du Danemark. Guillaume Tell est le héros d'un roman de Florian, d'une mauvaise tragédie de Lemierre, d'un admirable drame de Schiller et d'un des plus beaux opéras de Rossini. Depuis le XIVe siècle, la mémoire de Guillaume Tell a toujours été très vénérée en Suisse.

TELL (du latin *tellus*, terre labourable [?]), nom donné, en Algérie, en Tunisie et au Maroc (*V. ces mots*) à la partie labourable du pays, par opposition au *Sahara* ou désert.

TELLE ou **THELLE** (Le), petit pays de l'anc. France (Beauvaisis et Vexin français), compris aujourd'hui dans les arrondissements de Beauvais et de Senlis (Oise).

TELLER (Guillaume-Abraham), théologien protestant, né à Leipzig en 1734, m. en 1804, pasteur et professeur de théologie à Helmstædt depuis 1764, fut destitué comme hérétique en 1769, et alla s'établir à Berlin, où il devint membre du consistoire, 1er pasteur de l'église Saint-Pierre et membre de l'Académie des sciences.

On a de lui : *Doctrine de la foi chrétienne*, Helmstædt et Halle, 1764; *Dictionnaire du Nouveau Testament*, 6e édit., Berlin, 1805; *Morale pour tous les Etats*, 1797, 2 vol.; *La plus ancienne Théodicée, ou l'Explication des trois premiers chapitres du livre de l'histoire des temps antérieurs à Moïse*, 1802.

TELLEZ (Frère Gabriel), ou **TIRSO DE MOLINA**, comme il se fit appeler de son vivant, auteur dramatique espagnol, né en 1570, m. en 1650. Carme et prieur du couvent de Soria, il devint chronologiste de la communauté. Nous avons de lui 60 drames d'une action extravagante et enchevêtrée, où il se moque des moines et des gens de cour. C'est lui qui a trouvé le sujet de *Don Juan*. Molière a imité son *Convivado de Piedra* dans son *Festin de Pierre*. *Gilles de la culotte verte* se joue encore à Madrid. On a aussi de lui les *Vergers de Tolède*, recueil de romans, où il établit sa théorie dramatique, opposée à toutes les règles; la bibliothèque Mazarine en a un exemplaire. Les œuvres dramatiques de Tellez ont été recueillies pour la première fois à Madrid, 1844-46, 10 vol.

V. Ticknor, *Hist. de la littér. espagnole*, trad. en français par M. Magnabal.

TELLEZ (Éléonore). *V.* Éléonore.

TELLIADES, famille de devins à Elis; l'un de ses membres, Hégésistrate, passa au service de Mardonius et fut plus tard tué à Zacynthe par les Spartiates. S. Re.

TELLIANE ou **TELLINE** (République), nom d'une des trois républiques établies momentanément en Suisse en 1798. — *Telline* était un des noms de la Valteline.

TELLIER (Le P. **LE**) *V.* Letellier.

TELLITCHERY, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), sur la côte de Malabar, à 80 kil. N.-N.-O. de Calicut, à 8 kil. N. de Mahé; 20,500 hab. Comm. de bois de sandal, poivre, épices. — Les Anglais s'y établirent dès 1683.

TELMESSUS ou **TELMISSUS**, auj. *Méis*, anc. v. de Lycie, avait un beau port (auj. *Macri*) à l'embouchure du Glaucus. On y voit les ruines d'un grand théâtre et des tombeaux bien conservés.

Fellows, [illegible], p. 106 et suiv. S. Re.

TELOMARTIUS ou **TELONIS PORTUS**, v. de la Gaule (Narbonnaise IIe), chez les *Camatullici*, près du *Citharistes portus* (auj. *Toulon*). Fondée, selon quelques auteurs, dès le XVIIe siècle av. J.-C., et seulement au IVe siècle de l'ère chrétienne, d'après les autres.

TELOS, auj. *Piskopia*, île de la mer de Carpathos, l'une des Sporades.

TELTSCH, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), sur la Thaya; 5,116 hab. Fabr. de draps.

TEMENDFUST (Cap). *V.* Matifou.

TEMENUS, un des chefs héraclides qui firent la conquête du Péloponèse à la tête des Doriens, 1190 ou 1104 av. J.-C., reçut en partage l'Argolide.

TEMES, riv. de l'Autriche-Hongrie, sort des Karpathes, coule à l'E., puis au N.-E., au S.-O. et au S., arrose le Banat, les comitats de Krasso, de Témesvar et de Torontal dans la Hongrie, baigne Karansebes, Lugos, Temesvar, Pancsova, et se jette dans le Danube, à 10 kil. E. de Belgrade; cours de 450 kil. Ses affluents sont le Temessecz, la Beszava, la Bega, le Bogonicz. Il donne son nom au comitat de Temes ou Témesvar, qui a 7,135 kil. carrés et 396,045 hab.

TEMESA ou **TEMPSA**, auj. *Torre di Nocera*, v. de l'Italie anc. (Brutium, sur la côte O.), près de l'embouchure du Sébéthus, était célèbre par ses mines de cuivre.

TEMESVAR, anc. *Tibiscus*, v. forte de Hongrie, ch.-l. du cercle de son nom, sur la Bega et le Témès, au milieu de marais, à 302 kil. S.-E. de Buda-Pesth; 33,694 hab., dont près de la moitié Allemands. Ch.-l. du comitat de son nom et de la partie de la Hongrie dite Banat de Temesvar. Évêchés catholique et grec; cour de justice; séminaire; gymnase; collège; arsenal; lazaret. Ville bien bâtie, où l'on remarque la cathédrale catholique ogivale et la cathédrale grecque, la synagogue, le château de Hunyady, le palais épiscopal, l'hôtel de ville, celui du comitat, etc. Industrie et commerce actifs : draps, toiles, laines, soies, peaux, vins, bois, fer, etc. Dans les faubourgs, fabr. de draps et de soieries; papeteries, huileries. Le chemin de fer de Vienne à Bukharest envoie de Temesvar un embranchement du S. sur Basiasch. Prise par les Turcs en 1551, cette ville fut occupée par eux jusqu'en 1716. Le prince Eugène de Savoie la leur enleva alors. Le traité de Passarowitz, en 1718, l'assura à l'Autriche. Un traité y fut conclu entre l'empire et les Turcs en 1662.

TÉMESVAR (Banat de). *V.* Banat.

TEMME (Jodocus-Donatus-Hubert), jurisconsulte, littérateur et homme politique, né à Lette (Westphalie) en 1798, m. à Zurich en 1881, étudia successivement dans 5 universités, à Munster, Gœttingue, Heidelberg, Bonn et Marbourg, entra dans la magistrature, fut nommé, en 1839, 2e président du tribunal criminel de Berlin, mais perdit cette place en 1844, pour s'être prononcé contre le nouveau projet de loi sur le mariage. Nommé en 1848 1er président de la cour d'appel de Munster, il fut élu député à l'assemblée constituante prussienne, vota avec l'extrême gauche, fut révoqué de ses fonctions judiciaires, mais élu par plusieurs districts membre du parlement de Francfort. Sa conduite dans cette assemblée lui valut, à son retour en Prusse, une détention de 9 mois. Exclu par jugement de toute fonction publique, il dirigea, de 1851 à 1852, la *Nouvelle Gazette de l'Oder*. Il passa ensuite à Zurich, où il devint professeur de droit.

Il a publié (en allem.) : *Traité du droit* [illegible], Berlin, 2e édit., 1856; *Archives de droit pénal*, 1853-1854; *Traité du droit pénal prussien*, Berlin, 1853; *Traité du droit pénal suisse d'après la nouvelle législation fédérale*, Aarau, 1854; *Introduction* [illegible], 1855; *Traité du droit pénal allemand; les Malfaiteurs*, et de nombreux romans [illegible]; enfin la *Relation de son procès*, Brunswick, 1851.

TEMNOS, anc. v. d'Asie Mineure (Ionie), près du golfe de Smyrne, auj. *Menémen*. Pas de ruines antiques.

TEMPE, vallée délicieuse de Thessalie, au N.-E., entre les monts Olympe au N. et Ossa au S., sur les deux rives du fleuve Pénée. Elle s'étend du S.-O. au N.-E.; sa longueur est de 7,405 m. (40 stades), et sa plus grande largeur de 643 m. (2 stades 1/2) environ; quelquefois elle se rétrécit à 30 m. Les poètes anciens, Virgile surtout, l'ont chantée. Tempé était aussi une vallée de la Béotie, qui avait 8 kil. de long. sur 33 m. de large.

Leake, *Northern Greece*, III, 384.

TEMPELBURG, v. du roy. de Prusse (Poméranie), sur le lac Drazig; 4,747 hab. Fondée au XIIIe siècle par les Templiers.

TEMPIO, v. forte de l'île de Sardaigne, ch.-l. d'arr., prov. de Sassari; 10,786 hab. Évêché. Comm. de [illegible].

TEMPLE (Le), célèbre monument de Jérusalem, bâti et dédié par Salomon. On en a exagéré les dimensions : il n'avait que 60 coudées de longueur, 20 de largeur et 30 de hauteur (27m,60; 9m,20; 13m,80, environ). Mais il brillait par la richesse des matériaux et l'éclat des ornements. Il se divisait en 4 parties : 1° le *Parvis des Gentils*, vestibule extérieur, où étaient admis même les étrangers, et où l'on entrait par 4 portes de bronze enrichies de lames d'or; 2° le *Parvis des Juifs*, réservé aux seuls Israélites, et où était l'autel des holocaustes; 3° le *Parvis des prêtres*, intérieur et tout aussi qu'aux Lévites, et fermé par des portes de cèdre, sur lesquelles étaient sculptés des pampres et des grappes de raisin dorés; il renfermait l'autel des parfums, le chandelier d'or à 7 branches, la

table des pains de proposition, et la *Mer d'airain*, bassin servant aux purifications des prêtres, haut de 5 coudées, large de 10 (2m,30, et 4m,60), mesurant 30 coudées (13m,80) de circonférence, et porté sur 12 bœufs d'airain qui regardaient, trois par trois, les quatre points cardinaux; 4° le *Sanctuaire* ou *Saint des Saints*, séparé du reste du Temple par un immense voile, et où le grand prêtre seul pouvait entrer une fois l'an; le pavé était de marbre orné d'or, et les lambris, de cèdre doré, ornés de sculptures et de pierres précieuses; au centre, était l'Arche d'alliance, au-dessus de laquelle se tenaient 2 chérubins dorés, hauts de 10 coudées, et déployant leurs ailes. Plus de 200,000 ouvriers, tant Israélites que Tyriens, furent employés pendant 7 ans et demi aux travaux du Temple. C. P.

TEMPLE (Le), monastère de Paris, chef d'ordre des Templiers de France, prit son nom des religieux qui l'habitaient. (V. Templiers.) Son enclos s'étendait entre les rues du Temple à l'O., où était son entrée, de Vendôme au N., et de la Corderie au S. Après la suppression des Templiers, il passa aux Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, et fut déclaré propriété nationale en 1790. C'était un lieu de franchise, où tous les ouvriers qui n'étaient pas reçus maîtres pouvaient travailler sans être inquiétés par les gardes et juges des métiers de Paris. Les débiteurs insolvables venaient aussi y chercher un refuge. On voyait, dans cet enclos : 1° l'hôtel du grand prieur de France, construit par Jacques de Souvré dans la 2e moitié du xviie siècle, et où Philippe de Vendôme, successeur de ce seigneur, donna les fameux *Soupers du Temple*, chantés par Chaulieu; 2° l'église conventuelle, bâtie sur le modèle de celle de Saint-Jean-de-Jérusalem; 3° une grosse tour flanquée de 4 tourelles, construite en 1212 par les Templiers pour placer leurs archives, destinée plus tard à mettre le trésor des rois de France, et où Louis XVI fut détenu du 14 août 1792 au 21 janv. 1793. On y enferma aussi la reine Marie-Antoinette et ses enfants, Montlosier, Sidney-Smith, Toussaint-Louverture, Pichegru, Moreau, Cadoudal. Depuis la fin du xviiie siècle, on ouvrit sur les dépendances du Temple les rues de la Petite-Corderie, Dupetit-Thouars, Percée, etc.; une autre partie devint un marché pour le vieux linge. La tour a été abattue en 1811; l'hôtel du grand prieur, restauré à la même époque, et qui devait servir au ministère des cultes, fut érigé, sous Louis XVIII, en 1816, en couvent de bénédictines sous la direction de la princesse de Bourbon-Condé, ancienne abbesse de Remiremont; abandonné par les religieuses en 1848, il a été démoli en 1854, et depuis 1857 un vaste jardin qui va de la rue du Temple à la mairie du IIIe arrrondissement, occupe tout l'ancien terrain de l'hôtel et de ses cours. B.

TEMPLE, *Templum*, nom générique de tout lieu consacré par les augures, chez les anciens Romains, même quand il ne servait au culte d'aucune divinité spéciale. On appelait encore *temples* les régions du ciel dans lesquelles on observait les auspices, et que l'augure divisait fictivement avec son *lituus* ou bâton augural. C. D—y.

TEMPLE, nom qui fut donné, à Paris et en France, à plusieurs églises, après l'abolition du culte en 1793. Par décret de la Convention, l'église Notre-Dame fut le temple de *la Raison*, celle de Saint-Roch, le temple *du Génie*, celle de Saint-Germain-l'Auxerrois, le temple de *la Reconnaissance*. — En 1798, une loi établit dans chaque commune où il y avait une administration municipale, un temple *décadaire*, où, chaque *décadi*, on célébrait publiquement les mariages et l'on proclamait les lois nouvellement rendues. Ce temple était une des anciennes églises. Ces temples furent fermés en 1800.

TEMPLE (Le), brg (Gironde), arr. de Bordeaux; 550 hab. Il [illegible] aux Templiers, puis à l'ordre de Malte.

TEMPLE (Le chevalier William), diplomate, né à Londres en 1628, m. en [illegible] en 1700, voyagea en France, en Hollande et en Allemagne, apprit les langues de ces pays, [illegible] en 1661, [illegible], en 1665, [illegible] de Charles II et de l'évêque de Munster contre la Hollande, et, en 1667, la *Triple alliance* entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède contre Louis XIV. Il concourut aussi [illegible] la [illegible] 1668, aux [illegible] de Nimègue, 1674-78, et fit [illegible] partie du ministère, où il fut en [illegible]. Il se retira des affaires en 1685, [illegible].

[illegible] *sur les Provinces* [illegible] *d'Angleterre*, [illegible] W. Temple [illegible]

TEMPLEUVE, brg de [illegible] (Hainaut), arr. et à 7 kil. [illegible]; 3,212 hab. [illegible] Comm. de [illegible]

TEMPLEUVE, brg (Nord), arr. de Lille; 2,44[illegible] hab. [illegible]

TEMPLIERS, ordre religieux et militaire, fondé en Palestine, en 1118, par Hugues de Payens ou de Pains, de la maison des comtes de Champagne, et par 8 autres gentilshommes, pour la défense de la Terre sainte. Aux 3 vœux ordinaires de chasteté, de pauvreté et d'obéissance ils ajoutèrent celui de porter les armes contre les infidèles, et de protéger les voyageurs et les pèlerins. Le roi Baudouin II leur accorda pour demeure une maison voisine des ruines du Temple de Salomon, d'où ils furent appelés *Frères de la milice du Temple, Chevaliers du Temple, Templiers*. Le pape Honorius II fit confirmer leur institut par le concile de Troyes en 1128, et une règle de l'Ordre fut écrite sous la direction de St Bernard. Les Templiers entendaient la messe 3 fois par semaine, et communiaient au moins 3 fois l'an; ils portaient un vêtement blanc, symbole de la pureté, avec une croix rouge, emblème du martyre; leur vie était très austère; la règle leur imposait l'exil perpétuel de leur patrie et une guerre sans trêve contre les infidèles; ils devaient toujours accepter le combat, fût-ce d'un contre trois, ne jamais demander quartier, ne jamais donner de rançon. Leur étendard, nommé *Baucéant*, était mi-parti de noir et de blanc, avec cette légende : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam* : « Ne donne pas à nous, Seigneur, ne donne pas à nous la gloire, mais à ton nom. » Les principales dignités établies par les statuts étaient celles du *grand maître*, qui avait rang de prince, des *précepteurs* ou *grands prieurs*, des *visiteurs* et des *commandeurs*. Au-dessous des *chevaliers*, étaient les *frères servants*. — L'ordre des Templiers ne resta pas longtemps confiné en Palestine : en 1129, il avait déjà des établissements dans les Pays-Bas; en 1134, Alphonse Ier, roi de Navarre et d'Aragon, l'institua héritier de ses États; mais l'ordre n'obtint qu'avec peine quelques villes d'Aragon, 1141. Au commencement du xiie siècle, il possédait 9,000 domaines dans divers États, et en retirait un revenu de 112 millions de livres environ. Il avait 17 places fortes dans le royaume de Valence. Philippe-Auguste, partant pour la Terre sainte, confia aux Templiers la garde de ses trésors et de ses archives. Ils avaient aussi en dépôt, dans leur maison de Londres, la majeure partie des richesses des rois d'Angleterre. Réunissant aux périls de la guerre les abstinences du cloître, l'ordre du Temple réalisait l'idéal de la croisade, et, par son courage et une abnégation sans bornes, méritait la reconnaissance et l'admiration des peuples de l'Occident. La défense de Gaza, 1171, la bataille de Tibériade, 1187, la conquête de Damiette, 1219, la croisade d'Égypte, 1250, furent pour les Templiers autant d'occasions de signaler leur bravoure. Après la chute de Saint-Jean d'Acre, en 1291, il se retirèrent à Limisso, dans l'île de Chypre. Le grand maître Gaudini n'avait sauvé que les trésors de l'ordre et 10 chevaliers. L'ordre se reconstitua pourtant avec rapidité, et les chevaliers étaient déjà très nombreux lorsqu'ils se dispersèrent dans les commanderies qu'ils possédaient en Occident. — Mais ils se corrompirent vite dans la prospérité. Déjà, 30 ans à peine après leur avoir donné des instructions, St Bernard leur reprochait le luxe de leurs vêtements et de leurs armes, leur orgueil et leur avidité. Milice inquiète et indomptable, ils guerroyèrent même contre les chrétiens : ils firent la guerre au roi de Chypre et au prince d'Antioche, détrônèrent le roi de Jérusalem Henri II et le duc de Croatie, ravagèrent la Thrace et la Grèce. Dans leur rivalité contre les Hospitaliers, ils étaient allés jusqu'à leur lancer des flèches dans le Saint-Sépulcre. A Paris, Philippe le Bel trouva protection contre une émeute, en 1306, dans le quartier qu'ils possédaient. Leur puissance lui donna de l'ombrage; leur or excita sa convoitise; ils avaient refusé de l'admettre dans l'Ordre, il résolut de les perdre. Des bruits odieux furent répandus dans le peuple. Des accusations de blasphème, de sacrilège, d'idolâtrie, circulèrent. Le 13 oct. 1307, le grand maître Jacques de Molay fut arrêté avec les 140 Templiers qui étaient à Paris. On saisit les autres chevaliers sur tous les points du royaume à la fois. Une commission fut instituée pour les juger. Les Templiers furent accusés : 1° de renier J.-C. à leur réception dans l'ordre, et de cracher sur la croix; 2° de s'abandonner entre eux à d'abominables impuretés; 3° d'adorer Baphomet, idole [illegible] et argentée. On extorqua des aveux par les tortures; on prit à la lettre ce qui n'était que symbole; et quand le pape Clément V revendiqua son droit de juridiction, on [illegible] des [illegible], et on répondit que le mal [illegible] de [illegible] souffrir de délai. Les états généraux de Tours, [illegible], [illegible] Philippe le Bel [illegible] le pape à Poitiers, traînant avec lui 72 Templiers qui confirmèrent leurs dépositions précédentes. Devant ces aveux, Clément V [illegible] le grand maître et des [illegible]. Il [illegible] l'ordre [illegible] contre les Templiers, [illegible] l'abolition de l'ordre. [illegible] chargée d'[illegible] au sujet de l'ordre en général dans le royaume

de France, s'établit à Paris, 1309. Tous les Templiers de France furent cités à comparaitre. L'interrogatoire de Jacques de Molay n'éclaira en rien l'affaire. En 1310, 546 Templiers comparurent ensemble, et, reprenant courage, rétractèrent tout ce qui avait été avoué, et présentèrent un mémoire justificatif, infirmant les témoignages obtenus contre eux comme extorqués ou achetés, et constatant les iniquités de la procédure. Un concile provincial fut enfin convoqué à Paris par Philippe de Marigny, archevêque de Sens, pour juger les Templiers arrêtés à Paris et dans la province de Sens; il en abandonna 54 au bras séculier comme relaps, c.-à-d. pour avoir rétracté leurs aveux, et, malgré les instances des commissaires pontificaux, ils furent conduits au bûcher. Le 13 avril 1312, au concile de Vienne, le pape, dominé par Philippe le Bel, abolit l'Ordre du Temple. Les biens des Templiers devaient être donnés aux Hospitaliers. Cette décision fut partout exécutée, excepté en Espagne et en Portugal. Philippe le Bel, non content de s'adjuger le Temple et les trésors qu'il renfermait, exigea 300,000 liv. pour les frais de la procédure. Renvoyés devant les conciles provinciaux, la plupart des chevaliers furent remis en liberté. Les quatre grands dignitaires, Jacques de Molay, le visiteur de France, et les commandeurs d'Aquitaine et de Normandie furent amenés à Paris, devant une nouvelle commission, et condamnés à une prison perpétuelle. Molay et le commandeur de Normandie rétractèrent alors leurs aveux. Aussitôt Philippe, sans prendre avis de la commission ecclésiastique, ordonna que les deux relaps fussent conduits au bûcher. On les brûla à la nuit tombante dans une petite île de la Seine (auj. *le terre-plein du Pont-Neuf*), et leurs cendres furent jetées au vent.

LISTE DES GRANDS MAITRES.

1118 Hugues de Payens.
1136 Robert le Bourguignon.
1147 Evrard des Barres.
1149 Bernard de Dramelai ou Tramelai.
1153 Bertrand de Blanquefort.
1168 Philippe de Naplouse.
1171 Odon de Saint-Amand.
1179 Arnaud de Torage (origine inconnue).
1184 Terric, Thierry ou Térence (origine inconnue)
1188 Gérard de Riderfort ou de Redefort (Anglais ou Flamand)
1191 Robert de Sablé.
1196 Gilbert Horal ou Bral.
1201 Philippe du Plessiez.
1217 Guillaume de Chartres.
1219 Pierre de Montaigu.
1233 Armand de Périgord ou Peyragos.
1247 Guillaume de Souac ou Senai.
1250 Renaud de Vichiers.
1256 Thomas Béraut.
1273 Guillaume ou Guichard de Beaujeu.
1291 Gaudini (origine inconnue),
1298 Jacques de Molay.

Pour la liste des grands maitres, V. *l'Obituaire de la commanderie du Temple de Reims*, par M. Ed. de Barthelemy, dans les *Mélanges histor.*, t. IV, 1882, p. 301-336. — V. Dupuy, *Traités concernant l'histoire de France*, 1654, in-4°; le P. Lejeune, *Histoire apologétique des Templiers*, 1789, 2 vol. in-4°; Raynouard, *Monuments relatifs à la condamnation des chevaliers du Temple et à l'abolition de leur ordre*, 1813; *Procès des Templiers*, publié par Michelet, 2 vol. in-4°, dans les *Documents inédits sur l'histoire de France*; Rohrbacher, *Histoire de l'Eglise*, liv. LXXVII; Maillard de Chambure, *Règles et statuts secrets des Templiers, précédés de l'histoire de l'établissement, de la destruction et de la continuation moderne de l'ordre du Temple*, Dijon, 1841; Wilken, *Histoire de l'ordre des Templiers*, en allem., Leipzig, 1826-35, 3 vol., etc.
F—T.

TEMPLIN, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), sur le lac de Dolgen; 4,020 hab. Distilleries, bonneterie, comm. de bois.

TEMPS (LES **QUATRE-**). *V.* QUATRE-TEMPS.

TEMPS (LE), divinité allégorique. (*V.* SATURNE.)

TEMPSA. V. TEMESA.

TEMSCHE, v. de Belgique. (*V.* TAMISE.)

TEMUDJIN. *V.* GENGIS-KHAN.

TENAILLEMENT, anc. supplice qui consistait à tirer et déchirer la peau du patient avec des tenailles rougies au feu. Il n'était guère usité que pour les criminels de lèse-majesté au premier chef.

TENANCIER, homme qui *tenait* ou possédait une terre de roture, dépendante d'un fief. Le *franc tenancier* (en anglais *free-holder*) était celui qui avait racheté le cens et les autres droits.

TENARE (CAP), auj. *Matapan*, du S.-O. de la Laconie, près d'une ville de même nom. On y voit aujourd'hui des ruines et des grottes curieuses, dont l'une était sans doute une des entrées aux Enfers. Une partie des murs de l'église d'Asomato paraît être le reste du temple de Neptune Ténarien. Le cap Ténare semble avoir été le siège d'un des premiers établissements phéniciens sur la côte du Péloponèse.

TENARIES, fête de Neptune à Sparte, que les Doriens passaient pour avoir empruntée aux plus anciens habitants du pays.
S. RE.

TENASSERIM, v. de l'Indo-Chine anglaise, dans la prov. de son nom, dont elle fut jadis la capitale, sur le Tenasserim (affluent du golfe de Bengale), à 70 kil. S.-O. de Mergui. Appartenant d'abord aux Siamois, elle fut prise ensuite par Alompra, empereur birman, et depuis ce temps elle est en ruine. — La prov. de Tenasserim, entre le royaume de Siam à l'E. et le golfe de Bengale à l'O., dépend de la prov. du Barma britannique; 121,026 kil. carr.; 600,727 hab. Sol montagneux, arrosé par le Salouen, l'Attaran, le Sitang, le Tenasserim, et fertile en canne à sucre, poivre, cachou, cacao, riz, indigo, coton, tabac. Les forêts contiennent les bois d'aigle, de sandal, de sapan, de tek. Beaucoup d'éléphants et de rhinocéros dans les jungles. Mines d'étain et de houille; sel, salpêtre. Côtes très découpées. V. princ. : Amherst, Tavoy, Mergui, Moulmein. Ce pays appartient aux Anglais depuis 1826.

TENAY, vge (Ain), arr. de Belley; 2,990 hab. Comm. considérable de toiles de chanvre. Filature de soie.

TENBY, brg d'Angleterre (Galles), dans le comté de Pembroke, sur la baie de Carmarthen, en face des iles Caldy et et Saint-Margaret; 4,783 hab. Restes d'un château et d'anc. murs. Bains de mer. Pêche d'huitres renommées. Comm. de houille.

TENCE, ch.-l. de cant. (Haute-Loire), arr. d'Yssingeaux, sur le Lignon; 4,736 hab. Comm. de dentelles et blondes, bois, bestiaux.

TENCIN (PIERRE **GUÉRIN** DE), né à Grenoble en 1680, m. en 1758, fut d'abord prieur de la maison de Sorbonne, puis grand vicaire de Sens et abbé de Vézelay, s'enrichit par l'agiotage au temps de Law, fut le conclaviste du cardinal de Rohan qu'il accompagna à Rome en 1721. Le crédit de sa sœur et les services qu'il rendit à Dubois lui valurent le poste de chargé d'affaires auprès de la cour pontificale. Archevêque d'Embrun en 1724, il prit part à la condamnation de Soanen, évêque de Senez, en 1726, et se trouva depuis en butte aux attaques du Parlement, des philosophes et des jansénistes. Il obtint le cardinalat en 1739, l'archevêché de Lyon en 1740, fut nommé ministre d'État en 1742, un peu avant la mort du cardinal de Fleury, et quitta la cour en 1751.
B.

TENCIN (CLAUDINE-ALEXANDRINE **GUÉRIN**, MARQUISE DE), sœur du précédent, née à Grenoble en 1681, m. à Paris en 1749, une des femmes les plus célèbres de la Régence. Belle, ambitieuse et peu scrupuleuse, elle voulut se faire un nom, et y réussit. Elle débuta, après 5 ans de profession, par rompre avec la vie religieuse, à laquelle sa famille l'avait contrainte. Grâce à sa liaison avec le cardinal Dubois et avec le duc d'Orléans, elle tira de l'obscurité son frère, l'abbé de Tencin, qui devint archevêque et cardinal; avec l'appui de Law, elle se fit riche; avec l'amitié de Fontenelle, de Montesquieu, dont elle défendit l'*Esprit des Lois*, et de la plupart des écrivains de cette époque, dont elle sut s'entourer, et qu'elle appelait familièrement sa *ménagerie et ses bêtes*, elle se fit auteur, philosophe, même théologienne, et entretint correspondance avec le pape Benoît XIV. Enfin Mme de Tencin eut du chevalier Destouches-Canon un héritier de sa gloire littéraire, à défaut de son nom : ce fils, qu'elle abandonna à l'adoption d'une vitrière, fut Dalembert. Mme de Tencin a écrit quelques romans que distinguent un style élégant jusqu'à la recherche et une peinture vive, attachante et souvent passionnée, des sentiments tendres; ils sont d'ordinaire imprimés avec ceux de Mme de La Fayette; ce sont *le Comte de Comminges* et *le Siège de Calais*. On lui doit aussi *les Malheurs de l'amour* et les *Anecdotes de la cour d'Edouard II*, achevé par Mme Elie de Beaumont.

Sa *Corresp. avec le cardinal de Tencin* a été publiée en 1790. — V. Villemain, *Litter. du dix-huitième siècle*; Sainte-Beuve, *Portraits de femmes*.
G. L.

TENCIN, vge (Isère), arr. de Grenoble; 832 hab. Scierie de planches.

TENCTÈRES, *Tencteri*, peuple de la Germanie, à l'O., sur les bords du Rhin et de la Lippe, au S. des Mattiaques et au N. des Marses. Uni aux Usipiens, il voulut envahir la Gaule, et fut défait par J. César, en 56 av. J.-C. Il n'habita pas toujours le même pays, et finit pas se confondre avec les Francs.

TENDE (RENÉ DE **SAVOIE**, COMTE DE), fils naturel de Philippe II, duc de Savoie, m. en 1525, reçut de son frère, le duc Philibert le Beau, la charge de lieutenant général et un acte de légitimation, que Charles-Quint, grâce aux intrigues de Marguerite d'Autriche, 2e femme de Philibert, refusa de confirmer. Il se retira auprès de la duchesse d'Angoulême, sa sœur, et, déclaré criminel de lèse-majesté en Savoie, privé de ses biens, entra au service de la France. Il se signala à Marignan et à la Bicoque, et mourut des blessures qu'il reçut à Pavie.
B.

TENDE (CLAUDE DE **SAVOIE**, COMTE DE), fils du précédent, né en 1507, m. en 1566, fut pris à la bataille de Pavie, 1525; fut nommé, après sa délivrance, colonel des Suisses, accom-

pagna Lautrec dans son expédition contre Naples, 1527-28, devint gouverneur et sénéchal de Provence, repoussa avec vigueur les attaques de Charles-Quint contre cette province, et, lors des premiers troubles de religion, sévit également contre les hugenots rebelles et les catholiques ambitieux. Suspendu de ses fonctions par les intrigues de ses ennemis, rétabli par Henri II, il fut définitivement révoqué, en 1563.
B.

TENDE (HONORAT DE **SAVOIE**, COMTE DE **VILLARS** ET DE), frère du précédent, né en 1509, m. en 1580, défendit Hesdin en 1553 contre Emmanuel-Philibert de Savoie, y fut pris, reçut une grave blessure à la bataille de Saint-Quentin en 1557, s'enferma néanmoins dans Corbie, qu'il sauva des Espagnols, et, nommé lieutenant général du Languedoc en 1560, se fit révoquer à cause de ses rigueurs contre les calvinistes. Pendant les guerres de religion, il combattit à Saint-Denis, 1567, et à Moncontour, 1569, reçut la lieutenance générale de Guyenne en 1570, le bâton de maréchal en 1571, et la charge d'amiral après Coligny, 1572. Il refusa d'autoriser le massacre des huguenots après la Saint-Barthélemy. B.

TENDE, vge du roy. d'Italie, prov. de Coni; 1,837 hab. Jadis titre d'un comté indépendant, qui passa par échange, des Lascaris de Vintimille, dans la maison de Savoie.

TENDE (COL DE), passage des Alpes, à 9 kil. N. de Tende, entre Nice et Coni (altitude : 1,873 m.); défendu par les forts de Tende du côté de l'Italie et de Saorgio du côté de la France.

TENEA, v. anc. de la Corinthie, sur la route de Corinthe à Mycènes, possédait un célèbre sanctuaire d'Apollon. C'est de là que provient, dit-on, une célèbre statue archaïque d'Apollon aujourd'hui au musée de Munich.

L[illegible] III, p. 321. S. RE.

TENEBRES, nom donné, dans l'Église catholique, à l'office de Matines et Laudes des trois derniers jours de la Semaine sainte, non parce qu'on le dit la veille au soir de chacun de ces jours, mais parce qu'à la fin on y éteint toutes les lumières de l'église.

TENEDOS, *Bogdtcha-Adassi* des Turcs, île de l'Archipel, à 24 kil. S.-O. de l'entrée des Dardanelles; 9 kil. sur 5; 7,000 à 8,000 hab. Ch.-l. Ténédos, autour d'une petite anse sur la côte N., défendu par un fort. Riches vignobles. — Primitivement appelée *Leucophrys*, cette île servit de retraite aux Grecs quand ils voulurent se cacher pour surprendre Troie. Donnée en 1376 aux Génois par Andronic Paléologue, et, peu après, aux Vénitiens par Calo-Jean, elle fit éclater, par suite de cette double concession, la guerre de Chiozza.

Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque*, II, p. 440.

TENERANI (PIERRE), sculpteur, né vers 1800 à Torano, près de Carrare, m. en 1869, élève de Canova et de Thorwaldsen, fut professeur à l'académie de Saint-Luc, et, depuis 1844, membre associé de l'Académie des beaux-arts de Paris. On cite de lui : *Psyché avec la boîte de Pandore*, au palais Lenzoni de Florence; *Psyché et Vénus*; *l'Amour tirant une épine du pied de Vénus*, *Faune jouant de la flûte*; un *Christ sur la croix*, exécuté en argent pour l'église Saint-Étienne de Pise; une *Descente de croix*, bas-relief à Saint-Jean de Latran; *l'Ange du Jugement dernier*, la statue de *Ferdinand II*, roi des Deux-Siciles; les bustes de *Thorwaldsen* et de *Pie IX*; le monument de *J. Bianchi*, gouverneur de Sienne; une statue de *Bolivar*, pour la Colombie. Il a travaillé avec Thorwaldsen au monument du duc de Leuchtenberg, dans l'église de Saint-Michel de Munich.

TÉNÉRIFFE, anc. *Nivalia*, île espagnole de l'océan Atlantique, en Afrique, la plus grande des Canaries, par 28°-28° 36' lat. N. et 18° 26'-19° 18' long. O.; 2,026 kil. carr.; 80 kil. sur 40; 105,052 hab. Ch.-l. Santa-Cruz; v. princ. : Icod, Orotava, Laguna, Garachico, Palmas et Guiamar. Beau climat. Sol montagneux. C'est dans cette île qu'est le célèbre pic de Teyde ou de Ténériffe, haut de 3,711 m., et qu'on aperçoit, par un beau temps, de 180 kil. en mer. Il est volcanique; sa dernière éruption date de 1798. Récolte des vins dits de *Malvoisie*, froment, millet, orge. Côtes très poissonneuses, d'accès difficile. Comm. important en grains, vins, soude, [illegible], orseille, poisson salé. — Cette île fut conquise au XV° siècle par Fernandez de Lugo et les Espagnols [illegible] qui furent tous exterminés.

TENEZ ou **TENNIS**, *Apollinis promontorium*, cap d'Algérie, à [illegible] kil. N.-E. d'Oran, par 36° 3' lat. N. et 0° 59' long. [illegible]

TENEZ, anc. *Cartenna*, v. d'Algérie, dép. d'Alger, petit port sur la Méditerranée; 3,849 hab. [illegible] Beaucoup d'antiquités romaines. [illegible] occupée par les Français en 1843, érigée en commune en 1854.

TE-NGAN, v. de Chine (Hou-pé), à [illegible] N.-N.-O. de [illegible] de département, sur un [illegible] du Yang-tse.

TENG-TCHOW, v. [illegible] de Chine [illegible] port sur le golfe de Petchili. Ch.-l. de département; [illegible] hab.

TÉNIAH (COL DU). *V.* MOUZAÏA.

TENIERS (DAVID), dit *le Vieux*, peintre flamand, né à Anvers en 1582, m. en 1649, fut d'abord élève de Rubens, puis passa 10 ans à Rome, et composa de grands tableaux qui eurent quelque succès. S'étant lié à Rome avec Elzheimer, il s'adonna au même genre que ce peintre, et ne fit plus que des figures de petites proportions. On a de lui des réunions de charlatans, de buveurs, de fumeurs, des intérieurs de ménages rustiques, des scènes villageoises, où l'on trouve la naïveté des mœurs flamandes.

TÉNIERS (DAVID), *le Jeune*, fils du précédent et peintre de genre aussi, né à Anvers en 1610, m. en 1685. Son père lui enseigna les premiers éléments de la peinture; Rubens le perfectionna, mais ne put l'entraîner dans sa route; Adrien Brauwer fut plutôt son modèle. Les ouvrages de Téniers, si différents des productions alors à la mode, n'eurent point de succès dans les commencements; l'artiste était forcé d'aller les offrir lui-même aux amateurs de Bruxelles. Mais le goût public s'éclaira bientôt, et les commandes lui affluèrent de toutes parts. L'archiduc Léopold-Guillaume le nomma son peintre officiel, puis son chambellan, et surintendant de sa collection de tableaux. Quelques-unes de ses œuvres, transportées en Espagne, charmèrent le roi, qui fit construire une galerie spéciale pour exposer celles qu'il achetait. Christine de Suède lui offrit son image suspendue à une chaîne d'or. Don Juan d'Autriche voulut apprendre la peinture sous sa direction, et fit même le portrait du fils de l'artiste. Téniers méritait ces faveurs par son talent extraordinaire : jamais on n'a peint les mœurs rustiques et les scènes de cabaret, les kermesses, avec plus de finesse et de vérité. Il peignait avec une merveilleuse facilité, et souvent commençait et finissait un tableau dans la même journée. Il était fort laborieux, et gagna une fortune considérable. Le musée du Louvre a 15 tableaux de lui, entre autres : l'*Enfant prodigue à table avec ses courtisanes*, une *Tentation de St Antoine*, un *Intérieur de cabaret*, le *Fumeur*, la *Chasse au héron*, le *Joueur de cornemuse*, la *Fête de village*, etc. Une partie de son œuvre a été publiée sous le titre de *Theatrum pictorium*, Anvers, 1658, 1660, 1684 (245 planches), et en français sous le titre de *Grand Cabinet de tableaux*, 1755, in-fol. Lebas a beaucoup gravé d'après ce maître. Téniers lui-même grava à l'eau-forte quelques-uns de ses tableaux.

V. Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*, liv. XVIII et XIX.
A. M.

TENISON (THOMAS), théologien et prélat anglican, né en 1636 à Cottenham (Cambridge), m. en 1715, montra un grand attachement à la cause des Stuarts, fut nommé en 1665 curé de la paroisse Saint-André-le-Grand à Londres, et fit preuve d'un rare dévouement pendant la peste de 1666, ainsi que d'une grande charité durant l'hiver et la disette de 1683. Il adhéra à la révolution de 1688, devint évêque de Lincoln en 1691, archevêque de Canterbury en 1694, et couronna George Ier en 1714. On a de lui des *Sermons*, des *Lettres*, un *Examen de la foi de Hobbes*, 1670, et un *Baconiana*, précieux pour l'histoire du célèbre Bacon.

TENNANT (SMITHSON), chimiste, né dans le comté d'York en 1761, m. en 1815, professeur à Cambridge, fut un des premiers à adopter la théorie antiphlogistique, et paraît avoir entrevu les effets de l'électricité voltaïque. On lui doit l'analyse de l'acide carbonique, 1791, et la découverte de l'osmium et de l'iridium, 1804. Il n'a laissé que des Mémoires, insérés dans les *Philosophical Transactions*, dans le *Journal* de Nicholson, etc.

TENNEMANN (WILHELM-GOTTLIEB), célèbre philosophe allemand, né en 1761 à Brembach, près d'Erfurt, m. en 1819, adopta le système de Kant, qu'il avait d'abord voulu combattre, publia les *Opinions des disciples de Socrate sur l'immortalité de l'âme*, Iéna, 1788, un *Système de la philosophie platonicienne*, Leipzig, 1792-94, des traductions des œuvres de Hume, de Locke et de l'*Histoire comparée des systèmes de philosophie*, par de Gérando, fut nommé en 1798 professeur extraordinaire de philosophie à l'université d'Iéna, et succéda à Tiedemann, en 1804, comme professeur ordinaire. Son ouvrage capital est une *Histoire de la philosophie*, Leipzig, 1798-1819, 11 vol. Supérieure pour l'intelligence et la critique à celle de Brucker, elle a le défaut, néanmoins, d'exposer et de juger tous les systèmes de la philosophie ancienne et moderne au point de vue étroit et exclusif de la doctrine de Kant, et de leur prêter souvent ses formules et sa terminologie. Tennemann en donna lui-même un abrégé sous le titre de *Manuel de l'histoire de la philosophie*, 1812, dont V. Cousin a publié une trad. française, 1829, 2 vol. Les 3e et 4e éditions allemandes ont été complétées par Amédée Wendt, 1820-[illegible].

TENNESSEE, riv. des États-Unis, formée par la réunion de [illegible] près de [illegible], naît en Virginie, traverse l'État de son nom, [illegible] et l'O. du Kentucky, et se jette dans l'Ohio, à 120 kil. de Nashville à

Paducah, après avoir baigné, dans son cours de 1,770 kil. dont 500 navigables jusqu'aux rapides de Muscle-Shoal, les villes de Knoxville et de Florence. G. H.

TENNESSEE, un des États-Unis de l'Amérique du Nord, au centre; 108,905 kil. carr.; 1,542,359 hab., dont beaucoup d'Allemands, 403,000 hommes de couleur. Ch.-l. Nashville; v. princ. : Memphis et Knoxville. Sillonné par les monts Cumberland, arrosé par la Tennessee qui lui donne son nom, et par le Mississipi qui le limite à l'O.; fertile en blé, maïs, pommes de terre, coton, tabac, canne à sucre. Mines de cuivre. Élève de chevaux et de bétail. Climat tempéré. Au S.-E., vit la tribu indigène des Cherokees. — Donné par Charles II, en 1664, au comte de Clarendon et à quelques autres propriétaires, ce pays ne fut sérieusement colonisé qu'en 176[illegible] par des émigrants de la Caroline du Nord et de la Virginie. Détaché de la Caroline en 1790, il ne fut admis dans l'Union qu'en 1796. Il a fait partie des États confédérés pendant la guerre de la Sécession. Le pouvoir exécutif est confié à un gouverneur élu pour 2 ans par le peuple. La législature se compose d'un Sénat de 25 membres et d'une Chambre des représentants de 75 membres, élus tous pour 2 ans. Tout citoyen blanc libre et en résidence dans l'État depuis plus de 6 mois est électeur et éligible. L'État envoie au Congrès 2 sénateurs et 6 représentants. B.

TENNIS. *V.* TENEZ.

TENNSTÆDT, v. du roy. de Prusse (Saxe); 2,965 hab. Source sulfureuse et bains. Patrie de J.-A. Ernesti.

TENOCHTITLAN. *V.* MEXICO.

TENORE (MICHEL), botaniste, né à Naples en 1781, m. en 1861, fit des cours publics, obtint une chaire à l'Université, et fut chargé par le gouvernement d'établir un Jardin des Plantes, qui devint un des premiers de l'Europe.

Il a publié : *Traité de Phytognosie*, 18[illegible]-1808, 8 vol.; *Flore napolitaine*, 5 vol. in-fol.; *Flore particulière de la province de Naples*, 18[illegible]; *Recherches sur les propriétés médicales des végétaux du royaume de Naples*; *Flore médicale universelle*, etc.

TENOS, auj. *Tine* ou *Tino*, île la mer Égée, une des Cyclades, entre Micone et Andros. On la nommait aussi *Hydrussa* et *Ophiusa*. Elle produisait de bon vin.

Markaki Zallony, *Voyage à Tine*, 1809.

TENQUIN (GROS-). *V.* GROS-TENQUIN.

TENSA. *V.* THENSA.

TEN-SIO-DAI-TSIN, dieu du Japon, créa le monde et la terre, et régna 25,000 ans. C'est de lui que descendent les les anc. dynasties qui ont régné sur le Japon. Dans son temple d'Icié il a pour symbole un miroir.

TENSYFT ou **OUED-MARAKCH**, riv. de l'empire du Maroc qu'il divise en deux parties à peu près égales, sort de l'Atlas, coule au S.-O., puis au N.-O., passe non loin de Maroc, et se jette dans l'Atlantique à 72 kil. N.-E. de Mogador; cours de 400 kil.

TENTUGAL, brg de Portugal (Beïra), à 17 kil. O.-N.-O. de Coïmbre; 2,096 hab. Titre de comté appartenant à la maison de Cadaval.

TENTYRA ou **TENTYRIS.** *V.* DENDERAH.

TENZEL (GUILLAUME-ERNEST), philosophe et numismate, né en 1659 à Arnstadt en Thuringe, m. en 1707, fit ses études à Wittemberg, devint en 1685 professeur au gymnase de Gotha, puis conservateur du cabinet des médailles et du musée de cette ville et historiographe de Saxe.

Outre des dissertations insérées dans les *Acta eruditorum* de Leipzig on a de lui : *Exercitationes selectæ*, Leipzig, 1692, in-4°; *de Ritu lectionum sacrarum*, Wittemberg, 1685, in-4°; *Entretiens mensuels*, en allemand, Leipzig, 1689-98, 10 vol., le plus ancien, dit-on, des journaux littéraires de l'Allemagne; *Saxonia numismatica*, Francfort, 1705, 8 part. in-4°, en latin et en allemand, etc.

TEOCALLIS, nom de pyramides mexicaines analogues à celles d'Egypte. Les principales sont celles d'Otumba, de Palenqué, de Mitla, de Cholula, de Téotihualcan, etc. La base, élevée sur un plan carré, est en pierres et quelquefois en briques revêtues d'un enduit solide, poli et ferrugineux. Le soubassement présente sur ses faces un ou plusieurs escaliers fort larges, par lesquels on arrive à une surface étendue. Le sommet est occupé par la *cella* ou maison du dieu, devant la porte de laquelle se faisaient les sacrifices humains à la vue de la population.

TEOS, auj. *Sigadjik*, ville et port de l'ancienne Asie Mineure (Ionie), sur la côte S.-E. de la presqu'île de Clazomène. C'était une des douze cités de la confédération ionienne. Patrie d'Anacréon. Il reste des ruines considérables d'un temple de Bacchus en marbre, d'ordre ionique, dont la frise a été transportée au musée de Constantinople. Les murs de la ville sont remplis d'inscriptions publiées par MM. Le Bas et Waddington.

[illegible], *Archæologische Zeitung*, 1876; Pullan et Newton, *Teos*, 1881. [illegible]

TEOTIHUALCAN, v. du Mexique, dans l'État de Mexico; [illegible] hab. A 2 kil. de là, on voit un *teocalli* (*V.* ce *mot*) qui occupe une superficie de 3,000 m. carr., et est entouré de 200, plus petits.

TEPASA. *V.* THAPSA.

TEPHRAMANCIE, divination par la cendre du feu qui avait consumé les victimes d'un sacrifice.

TEPHRICE, appelée aussi **NICOPOLIS**, v. de Cappadoce, fondée par Pompée, sur le Lycus; auj. *Divrigi*.

TEPIC, v. du Mexique (Jalisco), à 2[illegible] kil. N.-O. de Guadalajara; 24,788 hab. Fabr. de tabac et de coton.

TEPIDARIUM. *V.* BAINS CHEZ LES ROMAINS.

TEPLITZ. *V.* TŒPLITZ.

TEPLYARES, peuple de l'Oural, formé du mélange de diverses tribus ouraliennes et tchérémisses, et rejeté des pays de Kazan et d'Astrakhan par la conquête russe.

TER, anc. *Alba*, riv. d'Espagne, prend sa source dans les Pyrénées, coule au S., puis au N.-E., passe à Gérone, et se jette dans la Méditerranée par plusieurs embouchures au S. du golfe de Rosas; cours de 150 kil. Sur ses bords, le maréchal de Noailles battit les Espagnols, en 1694.

TERAMO, anc. *Interamna* ou *Interamnum Prætutiorum*, v. du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, au confluent du Vezzola et du Trontino; 20,697 hab. Évêché. Ruines romaines. Tanneries, fabr. de crème de tartre. La prov. de Teramo ou *Abruzze Ultérieure Ire* (*V.* ce *mot*) a 2,874 kil. carrés et 254,986 hab.

TÉRAMO (JACQUES DE). *V.* PALLADINO.

TERATOSCOPIE, divination par l'apparition des monstres, des prodiges, des spectres et des fantômes.

TERBURG (GÉRARD), peintre de portraits et de genre, né en 1608 à Zwolle (Over-Yssel), de parents distingués, m. à Deventer en 1681. Son père, peintre d'histoire, qui avait habité quelque temps Rome, lui donna les premières leçons de peinture. Il alla ensuite à Harlem continuer l'étude de son art puis visita l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre et la France, laissant partout des preuves de son talent comme portraitiste et comme peintre d'intérieurs. Les négociations pour la paix européenne l'ayant attiré à Munster en 1646, il réunit dans un grand tableau les images de tous les plénipotentiaires; Jonas Suiderhoef a très habilement gravé ce morceau. L'ambassadeur d'Espagne au congrès emmena Terburg à Madrid : le roi et beaucoup de grands seigneurs posèrent devant lui. Il quitta l'Espagne pour Londres, puis vint passer quelque temps à Paris; enfin, fatigué de son existence errante, il retourna dans l'Over-Yssel, épousa une de ses nièces, et devint bourgmestre de Deventer. Il peignait le portrait avec une rare élégance : ses scènes d'intérieur, d'une couleur pleine de vigueur et d'harmonie, nous introduisent toujours dans de riches maisons; il excellait à peindre les étoffes, et principalement le satin blanc et le velours. Le Louvre possède 4 tableaux de sa main. Il y en a 3 à La Haye, 3 à Amsterdam. A. M.

TERCEIRA (COMTE DE VILLAFLOR, DUC DE), général et homme d'État portugais, né en 1790, m. en 1860. Il parvint, pendant les guerres contre Napoléon Ier, au grade d'officier d'état-major, et passa, en 1826, colonel, puis brigadier, prêta serment de fidélité à la charte de dom Pedro, reconnut doña Maria, la fille de ce prince, comme reine de Portugal, et, nommé major général, battit et expulsa le marquis de Chaves, partisan de dom Miguel. Le grade de maréchal fut sa récompense; mais il ne lui fut pas confirmé par dom Miguel devenu régent, et, devant les menaces du parti réactionnaire, il dut s'enfuir en 1828. Depuis cette époque jusqu'à la capitulation d'Evora, 1834, qui mit fin à la domination de dom Miguel, il joua un rôle important dans toutes les entreprises de l'armée constitutionnelle contre les troupes royales. C'est avant l'expédition des Algarves, dont il était le chef, que dom Pedro lui conféra le titre de duc de Terceira. Placé, en 1836, à la tête du ministère, il en fut renversé par les démocrates. Revenu au pouvoir en 1842, il ne put encore s'y maintenir. Lors de l'insurrection démocratique de 1846, la reine l'envoya rétablir l'ordre à Oporto. Fait prisonnier par les insurgés, il ne fut rendu à la liberté que par le triomphe des chartistes, et rentra au ministère; mais il donna bientôt sa démission et refusa désormais le pouvoir. B.

TERCEIRA, en franç. *Tercère*, île portugaise du groupe des Açores, au N.-O. de San-Miguel; 5[illegible]0 kil. carr.; 45,391 hab. Ch.-l. Angra sur la côte Sud. Sol [illegible], mais bien arrosé, et fertile en céréales, lin, vin. [illegible] de terre. Près d'Angra est le mont Br[illegible], ancien cratère volcanique. Sources d'eaux chaudes. Victoire navale de Santa-Cruz sur Philippe Strozzi, 1582. — Terceira fut, de 1829 à 1833, pendant l'usurpation de dom Miguel, le siège du gouvernement de Dona Maria.

TERCERO (RIO-), riv. de la rép. du Rio-de-la-Plata, naît à [illegible] kil. S.-O. de Cordova, coule au S.-E., et se jette

dans le Parana, en se réunissant au Carcarana, à 100 kil. au-dessous de Santa-Fé; cours de 750 kil.

TEREDON ou **TERIDOTIS**, anc. ville de Chaldée, près de l'embouchure de l'Euphrate, à peu de distance du lieu où est aujourd'hui Bassorah.

TEREE, roi de Thrace. (*V.* PHILOMÈLE.)

TEREK, riv. de la lieutenance générale du Caucase, naît au mont Kazbek dans le Caucase central, coule au N.-O., puis de l'O. à l'E. dans toute la partie S. et E. du gouvernement de Stavropol, baigne Vladikavkas, Iekaterinograd, Mozdok, et se jette par plusieurs branches dans la mer Caspienne, près de Kizliar; cours de 500 kil. — Le territoire du Térek (lieutenance générale du Caucase) a été formé en 1863 du S. du gvt de Stavropol, et agrandi en 1874 du cercle de Piatigorsk, détaché du gvt de Stavropol; borné au N. par ce gvt, à l'O. par le territoire du Kouban, au S. par les gvts de Koutaïs et de Tiflis, à l'E. par le territoire de Daghestan et la Caspienne. Le Sud renferme les plus hautes cimes du Caucase, l'Elbourz et le Kazbek; le N. forme de belles vallées arrosées par le Terek et ses affluents, et renferme de beaux pâturages. Ce territoire correspond aux anc. prov. de Grande et de Petite Kabardah, aux pays des Ossètes et des Tchétchenzes. Il est partagé entre les trois divisions militaires du Centre, de l'Ouest, de l'Est, et en pays des Cosaques du Terek au N.; ceux-ci (anc. Cosaques du Caucase) forment un corps d'armée de 10 régiments (9,900 hommes). Superf., 60,988 kil. carr., pop., 615,660 hab., chrétiens et musulmans. Ch.-l., Vladikavkas.

TERENCE (PUBLIUS TERENTIUS AFER), poète comique latin, né à Carthage en 192 av. J.-C., m. vers 159. Enlevé très jeune par des pirates, il fut vendu comme esclave, et amené à Rome. Son maître, le sénateur Térentius Lucanus, l'affranchit et lui fit donner une éducation libérale. A 26 ans, Térence présenta aux édiles une comédie, qui fut jouée aux jeux Mégalésiens, et dont le succès excita la jalousie de quelques poètes. Scipion Emilien et Lélius admirent le jeune auteur dans leur intimité; on prétendit même qu'ils travaillaient à ses ouvrages : Térence, dans le prologue d'une de ses comédies, *les Adelphes*, relève cette accusation comme un éloge. Après avoir donné en 7 ans 6 comédies, qui toutes réussirent, sauf l'*Hecyre* que le peuple abandonna pour des funambules, puis pour des gladiateurs, Térence alla faire un voyage d'étude en Grèce. Il y recueillit des manuscrits de Ménandre, et composa même quelques pièces nouvelles; mais le vaisseau qui portait ses trésors littéraires fit naufrage, et le poète perdit tout; il éprouva un si vif chagrin qu'il tomba malade, et mourut à Leucade ou à Stymphale. Nous avons encore les six comédies qu'il fit jouer; ce sont : l'*Andrienne*, son début, représentée l'an 587 de Rome, 166 av. J.-C., et imitée par Baron; l'*Hecyre* (belle-mère), 588 de Rome; l'*Heautontimorumenos* (l'homme qui se punit lui-même), 590; *Phormion*, 592, imité par Molière dans les *Fourberies de Scapin*, l'*Eunuque*, même année que la précédente; et les *Adelphes*, 593, dont Molière tira l'*Ecole des Maris*. Le talent de Térence se ressent de la société aristocratique qu'il fréquentait; mais il manque de verve et de force comique : c'est ce qui l'a fait appeler par César *Demi Ménandre*. Son grand mérite est la vérité des caractères et des mœurs, la pureté et l'élégance du style. Il a presque toujours imité d'assez près Ménandre, mais souvent en fondant plusieurs pièces en une seule : de là une double intrigue, et une complication d'incidents qui prouve moins le talent que le manque d'invention. Térence a été très goûté chez les modernes.

Les premières éditions de ses comédies sont celles de Venise, 1471; de M[illegible], 1[illegible], des Aldes, Venise [illegible], de Robert Estienne, Paris [illegible]; *ad usum Delphini*, Paris [illegible], Cambridge, 17[illegible], de [illegible], Paris, 17[illegible], de W[illegible] [illegible] [illegible]. [illegible] *Poésies, Phèdre et Térence* [illegible]

TERENTE, [illegible], du Champ de Mars de l'[illegible] les deux Séculaires. Il [illegible] N., au bord du Tibre.

TERENTIA, [illegible], épouse de Cicéron, vers l'an [illegible] [illegible] bition, [illegible] 46, parce qu'il reconnut qu'elle avait dissipé les biens de la communauté. L'année même de ce divorce, Térentia épousa, suivant St Jérome, l'historien Salluste, puis, à la mort de Salluste, l'orateur Messala Corvinus, et, plus tard, suivant Dion, Vibius Rufus, qui fut consul sous Tibère. Elle mourut à 103 ans, ou même, selon quelques-uns, à 117 ans.

TERENTIANUS MAURUS, poète didactique latin, né en Afrique, vivait sans doute sous Nerva et Trajan. Il a laissé un poème en 4 livres sur les lettres de l'alphabet, les syllabes, les pieds et les mètres (*Carmen de litteris, syllabis, pedibus et metris*), publié pour la 1re fois à Milan par G. Merula, 1497, inséré dans le *Corpus poetarum* de Maittaire, dans les *Grammatic. lat. auctores antiqui* de Putschius, et édité séparément à Francfort, 1584, et par D.-J. Van Lennep, Trèves, 1825, in-4°. Térentianus y parle de chaque mètre dans ce mètre même, réunissant ainsi l'exemple et le précepte; il manie, avec un art qui ne manque pas d'élégance, un sujet aussi sec, et semble avoir eu beaucoup de crédit chez les anciens. Les auteurs de métriques et de grammaire renvoient fréquemment à lui. D—R.

TERENTILLUS ARSA (CAÏUS), tribun du peuple de l'anc. Rome, l'an 292 de la ville, 461 av. J.-C., voulant faire cesser l'arbitraire des juges patriciens et les incertitudes de la jurisprudence, demanda que dix hommes fussent nommés pour rédiger et publier un Code de lois. Après une vive et longue opposition du Sénat, cette proposition fut adoptée, et 3 commissaires furent envoyés à Athènes, ou plus probablement dans les villes grecques de l'Italie, où ils recueillirent les meilleures lois, que 10 magistrats, sous le nom de *Décemvirs*, mirent en ordre et soumirent à l'approbation des comices, 450. O.

TERGESTE, anc. v. de l'Istrie; auj. *Trieste*.

TERGLOU (MONT), le point culminant des Alpes Juliennes, à leur jonction avec les Alpes Carniques, dans la Carniole, à 20 kil. S. de Villach. Il a trois pointes de roches dolomitiques semblables à des pains de sucre, le Terglou 2,865 m., le Kon, 2,245 m., le Bogatin, 2,000 m. La Save et l'Izonzo y ont leurs sources. G. H.

TER-GOES. *V.* GOES.

TER-GOUW. *V.* GOUDA.

TERGOVIST ou **TIRGOVIST**, v. du roy. de Roumanie, ch.-l. du dép. de Dombovitza, à 90 kil. N.-O. de Bukharest; 6,190 hab. Résidence des waivodes de Valachie avant 1698.

TERIN, v. d'Arabie (Hadramaout), à 400 kil. E. de Sana. Fabr. de châles.

TERINE, *Térina*, anc. v. d'Italie (Brutium), sur un golfe de son nom; auj. *Santa-Eufemia*.

TERLIZZI, *Turricium*, v. du roy. d'Italie, prov. de Bari, 20,2[illegible] hab. dans la commune. Evêché. Vieux château.

TERLON (HUGUES DE), diplomate, né à Toulouse, au commencement du XVIIe siècle, fut gentilhomme de la maison de Mazarin. Chargé d'une mission vers Charles X, roi de Suède, il devint ambassadeur à Stockolm, 1655-62, sur la demande du roi, travailla à la paix entre la Suède et le Danemark en 1658 et 1660, et excita Frédéric III de Danemark à se débarrasser de la noblesse. Il fut chargé d'une seconde ambassade en 1664; le marquis de Pomponne lui fut associé en 1666, et ils ne réussirent qu'à obtenir la neutralité de la Suède. Nommé ambassadeur à Copenhague, il y resta jusqu'à la fin de 1675. On a de lui des *Mémoires*, Paris 1681, 2 vol. in-12, comprenant ses négociations de 1656 à 1661; quoique mal écrits, ils sont importants. A. G.

TERMAGANT, nom donné, au moyen âge, à une idole qu'on croyait adorée des mahométans et invoquée par les enchanteurs.

TERME, *Terminus*, bornes sacrées des champs dans le monde romain, indiquées à l'origine par quelques grosses pierres et par des troncs d'arbre. « Nos ancêtres commençaient par creuser une petite fosse et, dressant le Terme sur le bord, ils le couronnaient de guirlandes d'herbes et de fleurs. Puis ils offraient un sacrifice; la victime immolée, ils en faisaient couler le sang dans la fosse; ils y jetaient des charbons allumés, des grains, des gâteaux, des fruits, un peu de vin et de miel. Quand tout cela s'était consumé dans la fosse, sur les cendres encore chaudes, on enfonçait la pierre ou le morceau de bois. » [illegible], éd. Lachmann, p. 141. [illegible] [illegible] Terme. [illegible] un sacrilège, aussi, d'après [illegible] romaine, celui qui

avait touché une borne du soc de sa charrue, se voyait, lui et ses biens, voué aux dieux infernaux.

V. Fustel de Coulanges, *la Cité antique*. G. L.-G.

TERMILES, anc. nom des LYCIENS. S. RE.

TERMINALES, *Terminalia*, fête du dieu Terme chez les anc. Romains. On la célébrait dans les champs; les Termes ou bornes agraires servaient d'autels, où l'on offrait des gâteaux de froment, des grains, des fruits, des rayons de miel et un agneau ou une jeune truie. Les Terminales revenaient annuellement le VII des calendes de mars (23 février); leur institution remontait au roi Numa. C. D—Y.

TERMINI, anc. *Himerenses Thermæ*, v. forte du roy. d'Italie (Sicile), prov. de Palerme, port à l'embouchure de la riv. de son nom dans la mer Tyrrhénienne; 22,833 hab. dans la commune. Belle cathédrale, collège royal, école de navigation. Eaux thermales chantées jadis par Pindare. Pêche d'anchois et de sardines. Comm. de fruits, blé, amandes, cantharides, etc. Aux environs, sur le mont Calogero, sont quelques vestiges de l'anc. *Himère*.

TERMONDE ou **DENDERMONDE**, v. de Belgique (Flandre Orientale), ch.-l. d'arr., au confluent de la Dender et de l'Escaut; 8,500 hab. Collège, académie de dessin, bibliothèque. Fabr. de lainages, toiles, cordages, papier, savon, huile, etc. Comm. de graines oléagineuses, chanvre, lin. La citadelle, aujourd'hui démolie, fut en vain assiégée par les Français dans l'invasion de 1667, mais ils la prirent en 1745.

TERMYLES. V. LYCIE.

TERNATE, île de la mer et de l'archipel des Moluques, près de la côte O. de Gilolo par 0° 18′ lat. N., et 124° 59′ long. E.; 65 kil. carr., 18 kil. sur 9; ch.-l. Maleya. Un sultan indigène la gouverne, sous la suzeraineté de la Hollande, qui en a fait le ch.-l. d'une résidence comprenant sous sa dépendance les îles de Halmahera, Mahian, Kavo, Batchian, Morotay, Motir, Mysol, Ouby, Xulla, Salouatty, Waygaun et une partie de Célèbes; en tout 69,800 kil. carr. et 290,000 hab. Sol très fertile, avec un volcan en activité, qui a fait de grands ravages en 1840.

TERNAUX (GUILLAUME-LOUIS, BARON), célèbre manufacturier, né à Sedan en 1765, m. en 1833. Chef, à 16 ans, d'une fabrique de draps, où son père avait éprouvé des pertes, il répara le mal à force de talent et d'activité. Officier municipal à Sedan, en 1792, il se trouva compromis lors de la fuite de La Fayette, et il émigra en Allemagne. Rentré en France après la chute de Robespierre, il s'occupa du tissage des laines et de la fabrication des draps, créa de grands établissements à Sedan et à Louviers, dota l'industrie française des cachemires que l'on a appelés *Cachemires Ternaux*, introduisit en France les chèvres du Tibet, et fit à Saint-Ouen, près Paris, des expériences, qui réussirent peu, pour la conservation des blés dans des silos. Il fut député de Paris en 1818 et en 1827. Sa fortune, compromise en 1823 par une loi qui imposait les matières premières venant de l'étranger, éprouva encore de graves atteintes à la révolution de 1830, et il mourut après avoir perdu toute son opulence.

TERNAUX (LOUIS-MORTIMER), neveu du précédent, né à Paris en 1808, m. en 1872, fit ses études au collège Charlemagne, devint maître des requêtes au Conseil d'État de 1837 à 1848, fut député de Rethel depuis 1842, représenta encore le département des Ardennes à l'Assemblée constituante de 1848 et à l'Assemblée législative, où il siégea à droite, mais rentra dans la vie privée après le coup d'État de 1851. Il fut élu, en 1865, membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques.

On a de lui une importante *Histoire de la Terreur, d'après les documents authentiques et des pièces inédites*, 1861-67, 6 vol.

TERNES, AUTREFOIS **THERNES** (**LES**), anc. brg autrefois dépendant de Neuilly (Seine), et réuni à Paris en 1860 (XVII^e arr.).

TERNEUSE ou **TER-NEUZEN**, v. forte du roy. des Pays-Bas (Zélande), sur un bras de l'Escaut, au S.-E. de Middelbourg; 4,694 hab. Un canal la joint à Gand depuis 1829.

TERNI, anc. *Interamna*, v. du roy. d'Italie (Pérouse), sur une île de la Néra; 15,897 hab. Évêché. Restes d'un ancien amphithéâtre, de temples et de bains. Commerce de vins et de raisins secs. On remarque aux environs la belle cataracte de la Marmora, formée par le Velino, et tombant d'une hauteur de 165 m. La ligne de Rome à Castellamare-Adriatico s'y détache de celle de Rome à Florence. Patrie de l'historien Tacite et de l'empereur du même nom.

TERNOIS (LE), *Terganensis* ou *Tarnensis pagus*, petit pays de l'anc. France, compris aujourd'hui dans le département du Pas-de-Calais.

TERNOISE, petite riv. du dép. du Pas-de-Calais, arrose Saint-Pol, et se jette dans la Canche à dr.

TERNOVA. V. TIRNOVA.

TEROUANNE, *Taruenna*, vge (Pas-de-Calais), arr. de Saint-Omer, sur la Lys; 956 hab. C'était jadis une ville importante, fondée par les Romains, et comptée dans la II^e Belgique. Ravagée par les Huns et les Normands, elle reprit son importance au XII^e siècle. Les Anglais la prirent aux Français en 1513, après une longue résistance; elle revint à la France en 1527. François I^{er} en fit la principale de ses forteresses sur la limite des Pays-Bas; Charles-Quint la prit en 1553, et la détruisit. Son territoire fut rendu à la France par la paix du Cateau-Cambrésis, 1559. Elle essaya vainement, depuis, de se relever.

TERPANDRE, poète et musicien grec, né à Antissa, dans l'île de Lesbos, vers l'an 676 av. J.-C., ajouta 3 cordes à la lyre, qui jusqu'alors n'en avait eu que 4, fut plusieurs fois vainqueur aux Jeux Olympiques, apaisa par ses chants une sédition à Sparte, fixa le chant convenable aux poésies d'Homère, introduisit de nouveaux rythmes dans la poésie, et inventa, dit-on, la *scolie* ou chanson de table.

Bergk, *Poetæ lyrici*, 1843; Lœwe, *de Terpandri ætate*, 1869. S. RE.

TERPSICHORE, c.-à-d. *qui charme par la danse*, Muse qui présidait à la danse et au chant du chœur. On la représentait couronnée de guirlandes ou d'un diadème, et tenant une lyre.

TERQUEM (OLRY), mathématicien, né à Metz en 1782, d'une famille israélite, m. en 1862, entra en 1801 à l'École polytechnique, y fut quelque temps répétiteur, obtint en 1804 la chaire de mathématiques spéciales au lycée de Mayence, devint professeur à l'École d'artillerie de la même ville en 1811, et bibliothécaire du Dépôt central d'artillerie à Paris en 1814. On a de lui : *Manuel d'algèbre*, 1827; *Manuel de géométrie*, 1828; *Manuel de mécanique*, 1828; *Exercices de mathématiques élémentaires*, 1842; divers travaux dans le *Journal des mathématiques* de Liouville. Depuis 1841, il publia avec Gérono les *Nouvelles Annales de mathématiques*, recueil auquel il joignit en 1855 un *Bulletin d'histoire, de biographie et de bibliographie mathématiques*.

TERRACINE, anc. *Anxur*, v. du roy. d'Italie, prov. de Rome, port de pêche sur le golfe de son nom formé par la Méditerranée, à l'extrémité S.-E. des Marais Pontins, à 100 kil. S.-E. de Rome; 5,000 hab. Évêché. Cathédrale bâtie sur les ruines d'un temple d'Apollon, palais bâti par Pie VI, palais épiscopal, ruines d'un palais de Théodoric, restes de la voie Appienne; était la dernière ville des États romains sur la route de Naples. Elle fut bâtie par les Volsques, et prise par les Romains en 406 av. J.-C. Les flottes romaines y stationnaient, quand le mauvais temps les chassait de Misène. Prise par les Français en 1798. — Le canal de Terracine fait communiquer le canal Pie des Marais Pontins avec la Méditerranée.

Moulin de la Blanchère, *Terracine*, 1883.

TERRAGE, droit qu'avaient les seigneurs féodaux de prendre en nature une partie des fruits provenus sur les terres de leur dépendance.

TERRANOVA, v. de Sicile, prov. de Caltanisetta, port à l'embouchure de la riv. de son nom dans la Méditerranée; 17,285 hab. Ch.-l. d'arr. Belles églises. Commerce actif : grains, fruits, huile, etc. Fondée au XIII^e siècle par Frédéric II.

TERRANOVA, v. du roy. d'Italie, prov. de Reggio; 1,151 hab. Ruinée par le tremblement de terre de 1783.

TERRANOVA ou **CIVITA**, anc. *Olbia*, v. maritime de l'île de Sardaigne, prov. de Sassari; 3,151 hab. Évêché dit de Civita-et-Ampurias.

TERRASSON (L'ABBÉ JEAN), littérateur, né à Lyon en 1670, m. en 1750, fut nommé en 1721 professeur de philosophie grecque et latine au Collège de France, et fit partie de l'Académie française, 1732, et de l'Académie des sciences, 1707. Dans la querelle des anciens et des modernes, il prit parti pour ces derniers. Le système de Law, en faveur duquel il écrivit, l'enrichit d'abord et le ruina ensuite. Sur la fin de sa vie, il perdit la mémoire. On a de lui, entre autres écrits : *Trois lettres sur le nouveau système de finances*, 1718, in-4°; *Séthos, Histoire ou Vie tirée des monuments-anecdotes de l'ancienne Égypte*, 1731, 3 vol. in-12, roman politique et moral, médiocre et sans intérêt. — Ses frères, ANDRÉ, né en 1668, m. en 1723, et GASPARD, né en 1680, m. en 1752, tous deux oratoriens, eurent de la réputation comme prédicateurs; les *Sermons* du premier furent publiés en 1726, 4 vol. in-12, et ceux du second en 1749, 4 vol. in-12.

TERRASSON (MATHIEU), cousin des précédents, né à Lyon en 1669, m. à Paris en 1734, travailla pendant 5 ans au *Journal des Savants*, se fit un nom comme jurisconsulte et donna des consultations qui lui valurent le surnom de *Plume dorée*.

Ses *Œuvres* ont été publiées en 1737, in-4°.

TERRASSON (ANTOINE), fils du précédent, né à Paris en 1705, m. en 1782, fut avocat, censeur royal, avocat du clergé de France, professeur de droit canon au Collège de France. On a de lui, entre autres écrits, une *Histoire de la jurisprudence*

romaine, son origine et ses progrès jusqu'à présent, 1750, in-fol., qui eut du succès, quoique médiocre. Passionné pour la musique, il écrivit une dissertation historique sur la vielle, 1741, in-12, réimprimée dans ses *Mélanges d'histoire, de littérature, de jurisprudence et de critique*, 1768, in-12.

TERRASSON, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Sarlat, sur la Vézère; 3,884 hab. Exploitation de houille; commerce de truffes.

TERRAY (L'abbé Joseph-Marie), contrôleur général des finances, né à Boen (Forez) en 1715, m. en 1778, fit ses études au collège de Juilly, et devint conseiller-clerc au Parlement en 1736. Une vie calme et laborieuse le fit considérer au palais; mais, un oncle lui ayant laissé un opulent héritage, il changea de mœurs et de caractère. D'un extérieur commun et repoussant, il avait en revanche une santé de fer et beaucoup d'esprit. Lors de la démission des membres du Parlement, 1755, il s'acquit la protection de Mme de Pompadour, en séparant sa cause de celle de ses collègues et en travaillant ensuite à la ruine des jésuites. Dès lors, songeant à devenir contrôleur général, il ne seconda L'Averdy et Maynon d'Ynvau, dont il convoitait la place, que pour mieux faire apercevoir à Louis XV les fautes de ces ministres; il plut beaucoup au roi en prenant une grande part au fameux arrêt du conseil de 1764, qui autorisait l'exportation des grains à l'étranger, espèce de monopole accordé à une compagnie de capitalistes cupides dont il faisait partie; enfin sa popularité illégitime le fit arriver, le 23 déc. 1769, au contrôle des finances. Aussi embarrassé, mais moins probe que ses prédécesseurs, il porta la main sur la caisse d'amortissement, tomba sur les fermiers généraux, les banquiers, les rentiers viagers et les pensionnaires de l'État, supprima la compagnie des Indes, et puisa jusque dans les tontines du peuple. Après le coup d'État frappé par Maupeou sur les parlementaires, Terray put faire enregistrer sans opposition les lois fiscales qui soumettaient à une imposition toutes les charges, même celles de la Maison du roi, et qui suspendaient les remboursements des aliénations du domaine royal. Au milieu des banqueroutes, des suicides et d'un mécontentement général, il insultait encore à la misère publique par le plus cynique langage et le luxe le plus effréné. Il révoqua en 1770 l'autorisation d'exporter les grains à l'étranger, mais ne créa pas cette entreprise qu'on a nommée le *Pacte de famine*. (*V.* Famine [Pacte de].) A l'avènement de Louis XVI, il tomba avec Maupeou et les autres ministres, 1774, et dans sa retraite s'occupa surtout de la spéculation sur les grains. Terray avait plusieurs des talents d'un habile ministre des finances; mais sans moralité, sans probité, sans honneur d'aucune espèce, il ne pouvait qu'ajouter aux scandales, aux hontes et aux misères du règne de Louis XV. Il eut cependant quelques défenseurs, parmi lesquels Sénac de Meilhan, Lebrun, duc de Plaisance. On a sous son nom des *Mémoires*, rédigés par Coquereau, Londres, 1776.

V. P. Clément, *Portraits historiques*, 1856.

TERRE (La), *Tellus*, divinité des anc. Grecs et des anc. Romains, confondue par quelques auteurs avec Cybèle, était la femme d'Uranus ou le Ciel, et la mère de l'Océan, des Titans, des Géants, des Cyclopes, de Japet, de Rhéa, de Thémis, de Mnémosyne, de Téthys, de Cronos ou Saturne.

TERRE LA BASSE. *V.* Basse-Terre.

TERRE D'ALLEMAGNE, anc. pays de France (Alsace), compris dans l'anc. dép. du Bas-Rhin.

TERRE AUSTRALE DU SAINT-ESPRIT. *V.* Hébrides (Nouvelles-).

TERRE DE BARI. *V.* Bari.

TERRE-FERME, nom donné: 1° à la partie de l'Amérique du Sud qui forma ensuite la Colombie, depuis la rivière de Chagres jusqu'au golfe de Darien, par opposition aux îles que Colomb avait précédemment découvertes; 2° aux provinces continentales de l'anc. république de Venise, le Dogado, le Padouan, la Polésine de Rovigo, le Véronèse, le Vicentin, le Bressan, le Bergamasque, le Crémasque, les pays de Trévise, Feltre, Bellune, Cadore, le Frioul et l'Istrie.

TERRE DE FEU. *V.* Feu.

TERRE DE LABOUR. *V.* Labour.

TERRE-NEUVE, en anglais *Newfoundland*, île anglaise de l'Amérique du Nord, dans l'Atlantique, à l'E. du golfe Saint-Laurent et près du Labrador, dont la sépare le détroit de Belle-Isle, entre 47° 32' lat. N. et 55° 62' long. O.; 110,670 kil. carr.; 193,111 hab., répandus sur les côtes, qui offrent beaucoup de baies et quelques ports assez bons; l'intérieur est très peu peuplé. Ch.-l. Saint-John; ports de Sainte-Marie et de Plaisance. Climat froid et brumeux. Sol stérile, couvert de neige pendant la moitié de l'année. A l'E. et au S.-E. de l'île est le *Banc de Terre-Neuve*, long de 500 kil. sur 200 de large, à 45 m. de profondeur, où chaque année 2,000 navires viennent pêcher la morue. Le produit de cette pêche est évalué à 40 ou 50 millions par an. Le pays produit une forte race de chiens à poils soyeux et très habiles à nager. — Terre-Neuve forme un gouvernement colonial avec Anticosti, le Labrador et le Maine oriental. Le gouverneur est assisté d'un conseil exécutif et de 2 Chambres; le conseil législatif, de 15 membres nommés par la couronne, et la Chambre de l'assemblée, de 31 membres élus pour 4 ans. — Terre-Neuve fut découverte par Sébastien Cabot en 1497; J. Verazzani en prit possession au nom de la France dès 1525, mais on n'y créa d'établissement qu'en 1604. Le traité d'Utrecht, 1713, la donna à l'Angleterre: mais, en vertu des traités de Paris, 1763, et de Versailles, 1783, la France a gardé le droit de pêche sur le grand banc, au N. et à l'O. Ce privilège, assez mal respecté, a donné lieu, entre la France et l'Angleterre, à des négociations difficiles qui n'ont pas encore abouti, 1886. B.

TERRE D'OTRANTE. *V.* Otrante.

TERRE DES PAPOUS. *V.* Guinée (Nouvelle-).

TERRE SAINTE, TERRE PROMISE. *V.* Palestine.

TERRES ANTARCTIQUES et **ARCTIQUES**. *V.* Arctiques et Antarctiques.

TERREUR (La), nom donné au régime qui pesa sur la France, pendant la Révolution, depuis le 31 mai 1793, date de l'arrestation des Girondins, jusqu'au 9 thermidor (27 juillet 1794), jour de la chute de Robespierre. Les principaux actes du pouvoir, qui appartint durant cette période au parti de la Montagne et au Comité de salut public, furent: la promulgation de la *Constitution de 93* (*V. ce mot*), la loi des *Suspects* (*V. ce mot*), l'établissement du culte de l'*Être suprême* (*V. ce mot*) et de la *Raison* (*V. ce mot*). Les principales victimes des proscriptions de cette époque furent: la reine Marie-Antoinette, Mme Élisabeth, les girondins, le duc d'Orléans (Philippe-Égalité), Danton, Desmoulins, Bailly, Mme Roland, Lavoisier, etc.

V. Mortimer-Ternaux, *Histoire de la Terreur*, 1864, 6 vol.; Taine, *la Conquête jacobine*.

TERRIBLE (Mont), ou mieux **TERRI**, montagne de Suisse (Berne), au S.-E. de Porrentruy; 998 m. de hauteur. — Sous la 1re République française, on forma des principautés de Montbéliard et de Porrentruy un département du *Mont-Terrible*, ch.-l. Porrentruy, supprimé en 1800.

TERRIER, registre tenu par les seigneurs féodaux, et qui contenait les noms de ceux qui relevaient de leur *terre*, avec les cens et rentes qu'ils devaient.

TERRIERS (Chambre des). *V.* Chambre.

TERRIPAVIUM. *V.* Tripudium.

TERRITOIRES, nom donné, dans les États-Unis, aux nouvelles provinces acquises par achat, cession ou conquête. Les Territoires envoient au Congrès, jusqu'à l'époque de leur admission dans la Confédération, des délégués qui n'ont pas le droit de voter. Quand un Territoire a 60,000 hab., il *peut* être érigé en État. Il y a aujourd'hui, 1886, 9 Territoires dans l'Union américaine, sans compter le Territoire Indien. (*V. le mot suivant.*) Ce sont l'Alaska, l'Arizona, le Dakota, l'Idaho, le Montana, le Nouveau-Mexique, l'Utah, le Washington et le Wyoming. (*V. ces mots.*)

TERRITOIRE INDIEN ou **OCCIDENTAL**, vaste pays situé dans l'Amérique du Nord, à l'O. des États-Unis, et destiné par le gouvernement de ce pays à servir de refuge aux tribus indiennes expulsées de tous les États et territoires adhérant à l'Union. C'est un territoire qui a 14,866 kil. carr., et qui n'est pas organisé. 2,400 blancs y occupent les forts ou les postes de trafic; il y a 6,400 noirs et gens de couleur. En tout 76,195 hab. Cap. Talequah. — Au N.-O. du Territoire Indien s'étend le *Territoire non organisé* (*Public lands*), entre 36° 30'-37° lat. N., et 102° 20'-105° 20' long. O. G. H. et E. D—y.

TERRORISTES, partisans ou agents du régime de la Terreur. (*V. ce mot.*)

TERTULLIEN (Quintus Septimius Florens Tertullianus), docteur de l'Église, né à Carthage vers 160, m. vers 245, était païen, quand, touché de la constance des martyrs, il embrassa tout à coup le christianisme, dont il défendit la cause avec force et dignité dans une admirable *Apologétique* (*Apologeticus*). Pendant un séjour à Rome, vers 204, lors un des jeux que fit célébrer l'empereur Septime-Sévère, il composa un traité contre les spectacles (*de Spectaculis*), et, par son rigorisme, déplut au clergé romain. De retour en Afrique, il tomba dans l'hérésie des Montanistes, et, bravant les censures de l'Église, porta le pallium ou manteau des philosophes. Quoique séparé de l'Église, il ne cessa de la défendre par ses ouvrages. Quand il quitta le montanisme, il fonda une secte nouvelle. Tous les ouvrages de Tertullien sont écrits en latin; nous avons de lui 32 traités, et on en a perdu environ 18, dont quelques-uns écrits en grec. Le style de Tertullien est plein d'énergie, de vivacité, d'éclat et d'élévation, mais dur et hérissé de locutions africaines. Outre l'*Apologétique*, traduite en français par Mounier, 1822, in-12, et le traité *des Spectacles*, on distingue encore parmi ses ouvrages 2 livres contre les Gentils (*ad Nationes*), réfutation solide en faveur des

chrétiens ; un traité contre les Juifs (*Adversus Judæos*), modele de controverse ; 5 livres contre Marcion (*Adversus Marcionem*), composés depuis sa chute, etc.

La meilleure édition de ses *Œuvres complètes* est celle de Rigault, Paris, 1628 et 1664. On peut encore citer celle de Venise, 1746, in-fol., de Halle, 1770 ; de Paris, 1844, dans la *Patrologie* de Migne. — V. Charpentier, *Étude historique et littéraire sur Tertullien*, 1831 ; A. de Margerie, *de Tertulliano*, 1853 ; Mgr Cruice, *Hist. de l'Église de Rome sous les pontificats de St Victor, de St Zéphirin et de St Calixte*; Mgr Freppel, *Tertullien*, 1864, 2 vol. ; M. Réville, *Tertullien, le Montanisme et l'Église de son temps*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1864. G. L.-G.

TERUEL, v. d'Espagne (Aragon), ch.-l. de la prov. de son nom, près du confluent du Guadalaviar et de l'Alfambra, à 220 kil. E. de Madrid ; 9,510 hab. Évêché. On y remarque la cathédrale et les restes d'un aqueduc romain. Fabr. de lainages, toiles, chaussures, poterie ; teintureries, tanneries. Alphonse II enleva cette ville en 1171 aux Maures, qui en avaient fait une place importante. Elle fut pillée par Pierre le Cruel en 1365. — La prov. de Teruel est traversée par la Sierra de Albarracin, et arrosée par le Guadalaviar et le Guadalupe ; superf., 14,299 kil.carr. ; 249,372 hab.

TERUNCIUS, petite monnaie d'argent des anciens Romains. Elle valait un quart d'as, et finit par n'être plus qu'une monnaie de compte.

TESCATLIBOCHTLI ou **TLALOCH**, dieu des Mexicains, vengeur des crimes, le dispensateur de tous les fléaux. Son idole, d'un granit noir et luisant, parée de rubans, le représentait avec des anneaux d'or et d'argent à la lèvre inférieure, un gros lingot d'or sur la poitrine, des chaînes d'or aux bras, une émeraude sur le nombril, 4 flèches dans la main droite et un miroir d'or orné de plumes dans la gauche. Trois fois par an on lui sacrifiait des victimes humaines.

TESCHEN ou **TIESSIN**, v. de l'Autriche-Hongrie (Silésie), sur l'Olsa et la Bobrek ; 13,004 hab. Surintendance luthérienne. École latine ; gymnase ; bibliothèque Comm. de cuirs, laines, draps, vins, miel, cire. C'était jadis le ch.-l. d'une principauté de même nom. Il y fut conclu, le 13 mai 1779, entre Marie-Thérèse et Frédéric II, et sous la médiation de la France et de la Russie, un traité qui mit fin à la guerre de la succession de Bavière. — Le district de Teschen a 113,910 hab.

TÉSIN. *V.* TESSIN.

TESSAOUA, v. de l'Afrique centrale (Soudan), par 13° 42′ lat. N. et 5° 55′ long. E., entourée d'un fossé et de palissades ; environ 10,000 hab. Capitale d'un petit État du même nom, entre ceux de Sokoto au S. et à l'O., de Bornou à l'E., et les Touaregs au N. C. P.

TESSE (RENÉ DE **FROULAI**, COMTE DE), né dans le Maine en 1650, m. en 1725, dut à la protection de Louvois, avant de s'être signalé par aucune action d'éclat, le titre de maréchal de camp, 1688, le gouvernement d'Ypres, 1691, et les grades de lieutenant général et de colonel général des dragons, 1692. Il servit sous Catinat en Italie, fit lever aux Impériaux le siège de Pignerol, reçut en 1696 la mission de détacher le duc de Savoie de l'alliance autrichienne, ne put d'abord y réussir, mais après des succès de Catinat signa la paix entre la Savoie et la France ; il fut nommé maréchal de France en 1703, défit les Portugais devant Badajoz, assiégea inutilement Barcelone en 1704, revint en France faire lever aux Piémontais le siège de Toulon, 1707, fut ambassadeur à Rome et à Madrid, 1708, et se retira dans sa vieillesse chez les Camaldules de Grosbois. Grimoard a publié les *Mémoires et Lettres du maréchal de Tessé*, 1806, 2 vol. La partie la plus intéressante de la correspondance diplomatique du maréchal de Tessé se trouve aux archives des affaires étrangères à Paris. B.

TESSENDER-LOO, v. de Belgique (Limbourg), arr. d'Hasselt ; 3,507 hab. C'est l'anc. *Toxandria*.

TESSERE, *Tessera*, dé cubique pour divers jeux de hasard chez les anciens Romains. On en avait 2 ou 3 que l'on jetait sur une table creuse avec un cornet. — *Tessère de milice*, petite planchette de bois sur laquelle les généraux romains, à la guerre, écrivaient les ordres qu'ils donnaient dans le camp. Des soldats (*tesserarii*) allaient les porter. — *Tessère d'hospitalité*, petit morceau de bois, d'os ou d'ivoire, oblong, sur lequel on inscrivait les noms de 2 hôtes ; en se quittant, chacun en gardait une moitié, qui servait de signe de reconnaissance dans les familles respectives et donnait droit d'y être accueilli comme hôte. — *Tessère frumentaire*, marque donnée aux citoyens pauvres pour recevoir une ration de blé à l'Annona. (*V. ce mot.*) — *Tessère théâtrale*, petit jeton d'ivoire ou d'airain que les candidats aux magistratures, chez les anciens Romains, distribuaient à leurs partisans, pour occuper, dans les jeux publics, des places qu'ils faisaient garder à cet effet. La tessère portait souvent l'indication de la section et du gradin du théâtre et de l'amphithéâtre où la place était gardée. — *Tessère de gladiateurs*, espèce de petite réglette donnée aux gladiateurs comme signe de distinction, et qu'ils portaient au col ; leur nom était gravé dessus, ainsi que l'époque où ils avaient combattu. Les tessères de gladiateurs connues sont publiées avec commentaires dans le *Corpus inscr. lat.*, vol. I, n° 707 et suiv.

V. Ritschl, *die Tesseræ gladiatoriæ der Römer*, 1864. G. L.-G.

TESSIER (ALEXANDRE-HENRI), agronome, né à Angerville en 1742, m. en 1837, était fils d'un notaire et s'occupa de bonne heure des sciences naturelles. Nommé directeur de l'établissement rural de Rambouillet, il contribua à propager les mérinos en France ; membre de l'Académie des sciences depuis 1783, il rédigea les *Annales d'Agriculture* de 1798 à 1817, et fut collaborateur de l'*Encyclopédie méthodique* et du *Dictionnaire des sciences naturelles*. On a de lui des opuscules sur l'agriculture et l'art vétérinaire, entre autres : *des Maladies des grains*, *des Maladies des bestiaux*, etc. Il était docteur en médecine, et donna une thèse *de l'Influence de la douce égalité de l'âme sur la santé*.

TESSIN (NICODÈME, COMTE DE), sénateur de Suède et grand maréchal de la cour, né en 1654 à Nykœping, m. en 1718, est surtout connu par ses travaux d'architecture, parmi lesquels on distingue le palais du roi à Stockholm et le château royal de Drotningholm. B.

TESSIN (CHARLES-GUSTAVE, COMTE DE), fils du précédent, né en 1695 à Stockholm, m. en 1770, révéla de grands talents dans les discussions politiques qui s'élevèrent en Suède après la mort de Charles XII, et fit triompher le parti des Chapeaux. (*V. ce mot.*) Président de l'assemblée de la noblesse à la diète de 1738, il fit accorder les plus grands encouragements à l'industrie et au commerce, conseilla l'alliance française, et, ambassadeur à Paris de 1739 à 1742, conclut le traité qu'il désirait. Chargé de rétablir la bonne intelligence entre le Danemark et la Suède, et de négocier à Berlin le mariage de Louise-Ulrique, sœur du prince Frédéric de Suède, il dirigea, de 1747 à 1752, les affaires étrangères comme président de la chancellerie, en même temps qu'il remplit les fonctions de gouverneur du prince royal (depuis Gustave III). En 1761, fatigué de lutter contre les partis, il résigna toutes ses charges, et se retira dans sa terre d'Akerö en Sudermanie.

TESSIN ou **TÉSIN**, *Ticinus*, en italien *Ticino*, rivière de Suisse et d'Italie, naît au mont Saint-Gothard, près des sources de la Reuss, coule au S., traverse le lac Majeur, séparait jusqu'en 1859 les États sardes du royaume Lombard-Vénitien, et se jette dans le Pô, près de Pavie ; elle a un cours de 200 kil. et elle est navigable depuis le lac Majeur. Annibal battit P. Scipion sur ses bords, l'an 535 de Rome, 218 av. J.-C.

TESSIN (CANTON DU), un des vingt-deux cantons de la Suisse, touchant au roy. d'Italie (prov. de Novare et de Come) au S.-O. et à l'O. ; 2,818 kil. carr. ; 95 kil. sur 55 ; 130,777 hab. Ch.-l. Bellinzona (les diètes se tenaient autrefois alternativement à Lugano, à Locarno et à Bellinzona). Sillonné par les Alpes Helvétiques, sur lesquelles il s'appuie au N., il est là sauvage et âpre. Arrosé par le Tessin et la Maggia, il contient le lac de Lugano et la partie N. du lac Majeur, et alors a la douceur du climat italien. On en tire du marbre, du cristal, des grenats, de la pierre ollaire, des bois de construction, des vins communs. Récolte de maïs ; peu de blé. Beaucoup de châtaigniers. Élève de bétail ; préparation de fromages ; vers à soie. Peu d'industrie manufacturière. Les habitants sont tous catholiques, et parlent presque tous l'italien. Chaque année 12,000 Tessinois partent comme terrassiers, maçons, tailleurs de pierres. Ce pays, d'abord dépendance de l'Italie, fut conquis par les Suisses en 1512. En 1798, il fut déclaré indépendant, et forma les deux cantons de Bellinzona et de Lugano, réunis en 1803 sous le nom de Tessin. La constitution du nouveau canton, rédigée en 1814, a été plusieurs fois modifiée. Chacun des 38 districts élit 3 représentants au grand conseil, qui exerce le pouvoir législatif et qui nomme le pouvoir exécutif. Le canton du Tessin occupe le 5e rang pour l'étendue dans la confédération, le 6e pour la population. Il nomme 2 membres du conseil des États, et 6 membres au conseil national.

TEST, c.-à-d. en anglais *épreuve, pierre de touche*, nom donné à un serment que le Parlement imposa en 1673, sur l'avis de Shaftesbury, à tous ceux qui devaient exercer quelque office public, afin de s'opposer aux intentions bienveillantes de Charles II pour les catholiques, et de frapper particulièrement le duc d'York (depuis Jacques II), grand amiral d'Angleterre. Les fonctionnaires devaient déclarer par écrit qu'ils ne croyaient pas à la transsubstantiation. En 1678, on ajouta au serment du *Test* une réprobation du culte de la Vierge et des saints. En 1682, le *Test*, introduit en Écosse, contint une adhésion au protestantisme, et la renonciation au *Covenant* (*V. ce mot*), ainsi qu'à toute doctrine de résistance au gouvernement. Le serment du *Test*, invention et instrument de parti, a été aboli en 1829.

TESTAMENT (ANCIEN ET NOUVEAU). *V.* BIBLE.

TESTAMENT CHEZ LES ANCIENS ROMAINS, *Testamentum,* droit du citoyen de pouvoir disposer de ses biens après lui. Les hommes avaient ce droit à 14 ans, les femmes à 12; il se perdait par infirmité empêchant de manifester sa volonté. Originairement, la succession légale était dans l'ordre de descendance directe; quiconque voulait l'intervertir, devait le faire devant le peuple, dans des comices par curies, tenus 2 fois l'an à cet effet. Plus tard, pour faciliter les testaments, on fit représenter les comices par 5 citoyens romains pubères. Jusqu'à la loi des XII Tables, le droit de testament n'appartint qu'aux patriciens : les plébéiens ne l'avaient que d'une manière détournée, par un acte de vente simulée à l'héritier de leur choix : c'était ce qu'on appelait la *mancipation.* (*V. ce mot.*) Les XII Tables, proclamant l'égalité des droits entre les deux ordres, établirent que la mancipation serait désormais le seul mode de testament. — *Testament sous les armes, Testamentum in procinctu.* Un soldat en campagne, ou sur un champ de bataille, déclarait à haute voix, devant 3 ou 4 camarades, qu'il choisissait tels ou tels pour ses héritiers, et cette déclaration suffisait. C'était un reste du mode primitif du testament dans l'assemblée des curies. C. D—Y.

TESTAMENT EN FRANCE. Le testament est un acte par lequel le testateur dispose, pour le temps où il n'existera plus, de tout ou partie de ses biens, et qu'il peut révoquer (*Code civil,* art. 895). Nul ne peut tester, s'il n'est sain d'esprit, en possession de ses droits civils, majeur de 16 ans pour disposer de la moitié de ses biens, et de 21 ans pour la totalité. La femme mariée peut disposer par testament d'une manière absolue. — Il y a 3 sortes de testaments : *olographe, par acte public,* et *mystique.* Le testament *olographe* doit être écrit en entier, daté et signé de la main du testateur. — Le testament *par acte public* est dicté par le testateur à un notaire en présence de 4 témoins, ou à 2 notaires, dont un seul écrit, et devant 2 témoins. Le testateur et 2 témoins au moins signent. Le testament *mystique* ou *secret* est écrit ou dicté par le testateur, signé par lui, et remis fermé et scellé au notaire en présence de 6 témoins au moins. — Les citoyens engagés dans une expédition militaire, en quartier ou en garnison hors du territoire français, ou prisonniers chez l'ennemi, peuvent faire recevoir leur testament par un officier supérieur, au moins chef de bataillon ou d'escadron, ou, à l'hôpital, par l'officier de santé en chef, assisté du commandant militaire de l'hôpital. Le testament, ainsi reçu, devient nul 6 mois après le retour du testateur dans un lieu où il a la liberté d'employer les formes ordinaires. — La même faculté est donnée aux gens de mer : sur les bâtiments de l'État, l'officier commandant ou son lieutenant, [illegible] avec l'officier d'administration, reçoivent les testaments; sur les bâtiments du commerce, c'est l'écrivain, [illegible] avec le capitaine ou patron. Ce testament [illegible] déposé dans le 1er [illegible] français où le navire [illegible], il n'est valable qu'autant que le testateur meurt en mer, ou dans les 3 mois après qu'il est descendu à terre [illegible] il a pu le refaire dans les formes ordinaires (*Code civil*, art. 967 et suiv.). C. D—Y.

TESTAMENTS POLITIQUES, nom que les modernes ont donné à [illegible] posthumes laissés par des souverains ou des ministres d'État, ou qu'on leur attribue, et contenant soit un [illegible] de leurs actes, soit des conseils politiques pour leurs successeurs. — On ne cite guère, dans l'antiquité, qu'un acte de ce genre, et encore ne peut-on pas lui appliquer à la rigueur le nom de testament : c'est le testament politique d'Auguste, plus connu sous le nom d'*Inscription d'Ancyre.* (*V.* ANCYRE.) Chez les modernes, on cite surtout les testaments politiques de Philippe-Auguste, de Richelieu, de Colbert, de Louvois, d'Alberoni et de Pierre le Grand, tzar de Russie. — Le *Testament de Philippe-Auguste* est une ordonnance rendue par ce prince, [illegible] pour la croisade, dans le but d'organiser l'administration monarchique. (*V.* PHILIPPE II AUGUSTE.) — Le *Testament politique de Richelieu,* publié à Amsterdam, 1687, 2 vol. in-12, est bien l'œuvre du cardinal : [illegible] son esprit, dit La Bruyère; son âme [illegible] a soutenu, malgré [illegible] de ce *Testament,* [illegible] 1764, précédée [illegible] du [illegible] partie du *Testament politique de Richelieu*, [illegible] n'est [illegible] *Traité de la* [illegible] *Testament politique de Colbert*, La Haye, 1693 et [illegible] du *Testament de Louvois*, [illegible] Il [illegible] *Testament politique d'Alberoni* [illegible] à Lausanne, 1753,

in-12, par Maubert de Goubest, auteur lui-même d'un *Testament politique du chevalier de Walpole,* Amsterdam, 1767, 2 vol. in-12, qui vaut encore moins. — Le *Testament politique de Pierre le Grand* a été fréquemment regardé comme authentique, en ce sens qu'il serait fait avec des documents recueillis au ministère des affaires étrangères de Russie. Le tzar y trace un plan d'agrandissement pour son empire; les principaux moyens qu'il indique sont : donner à la nation russe les usages européens; alimenter l'anarchie en Pologne, afin de s'emparer de ce pays; se mêler aux querelles de l'Europe, et surtout de l'Allemagne; mettre en lutte l'une contre l'autre la France et l'Autriche, ainsi que leurs alliés, et profiter de leur affaiblissement pour tout envahir; s'étendre le long de la Baltique, et, pour cela, entretenir la jalousie de l'Angleterre, du Danemark et du Brandebourg contre la Suède, qui finira par être subjuguée; s'étendre de même sur la mer Noire, en créant une marine sur le bord de cette mer, en intéressant l'Autriche à chasser les Turcs de l'Europe, en employant l'influence de la religion sur les Grecs répandus dans l'empire ottoman; ne pas perdre de vue que le commerce de l'Inde donne à ceux qui en disposent la souveraineté de l'Europe. — Le curieux *Testament militaire de Frédéric le Grand* a été publié par M. von Taysen, dans les *Militärische Schriften* de ce prince, Berlin, 1882. B.

TESTE (LA), *Testa Boïorum,* ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Bordeaux; 5,314 hab. Port sur la rive S. du bassin d'Arcachon. Comm. de cabotage et pêche; établissement de bains de mer. Grand commerce d'huîtres. Fabr. de résine et de térébenthine. Forges. Les seigneurs de La Teste portaient jadis le titre de *Captals de Buch.* Une tour de leur château a subsisté jusqu'en 1820.

TESTELIN (LOUIS), peintre, né à Paris en 1615, m. en 1655, élève de Vouet, fut membre de l'Académie de peinture dès sa création en 1648, et professeur en 1650. Il fit pour l'église Notre-Dame un *St Pierre ressuscitant Tabithe,* et la *Flagellation de St Paul et de Silas.*

TESTELIN (HENRI), frère du précédent, né en 1616, m. à La Haye en 1695, fut membre, puis secrétaire de l'Académie de peinture, professeur en 1656, et dut s'expatrier, comme calviniste, à la révocation de l'édit de Nantes.

On a de lui : *Sentiments des plus habiles peintres sur la pratique de la peinture et sculpture*, 1696, in-fol.

TESTI (LE COMTE FULVIO), poète italien, né à Ferrare en 1593, m. en 1646. Sa vie se passa à briguer des fonctions publiques; il fut bibliothécaire du duc Alphonse II, secrétaire d'État d'Alphonse III, et chargé de missions à Rome, Mantoue, Milan, Venise, Vienne. Convaincu de correspondre secrètement avec Mazarin, il fut arrêté et mourut en prison. On a publié ses *Œuvres choisies*, Modène, 1817, 2 vol. Marini faillit l'entraîner, mais l'exemple de Chiabrera réforma son goût. Ses principales poésies sont des odes, dont le style est plein de noblesse et d'harmonie.

TESTON, anc. monnaie d'argent, que l'on commença de fabriquer sous Louis XII; on cessa d'en frapper en 1575, sous Henri III. Elle valait de 10 à 12 sols, et s'appelait Teston parce qu'elle avait une tête (teste) du roi pour marque. Les testons avaient encore cours du temps de Louis XIV.

TESTRY, vge (Somme), arr. et à 13 kil. S. de Péronne; 416 hab. Victoire de Pépin d'Héristal, duc d'Austrasie, sur Thierry III, roi de Neustrie, en 687.

TESTU (JACQUES, ABBÉ), né à Paris en 1626, m. en 1706, causeur spirituel fort apprécié de Mme de Sévigné et de Mme de Maintenon, devint en 1665 membre de l'Académie française. Il a laissé quelques ouvrages médiocres.

TET, *Telis, Ruscino,* riv. de France (Pyrénées-Orientales), naît au Puy-Prigue, sur les confins du département de l'Ariège, coule au S.-E., puis au N.-E., par Montlouis, Villefranche, Prades et Perpignan, à 12 kil. E. de laquelle il se jette dans la Méditerranée; cours de 125 kil.

TETE ou **SAN-GERGO,** v. de l'Afrique orientale, dans la capitainerie générale portugaise de Mozambique, ch.-l. du gvt des Rivières-de-Sena, sur la Zambèze, au N. de Louaza, par 6° 9' lat. S., et 31° 8' long. E. Défendue par un fort. Ville bien bâtie et assez salubre. Centre du commerce des Portugais avec l'intérieur de l'Afrique.

TETE DE PORC, *caput porcinum,* manœuvre militaire des anc. Romains, où un corps d'infanterie se rangeait en forme de coin pour percer la ligne ennemie. C. D—Y.

TETEROW, v. du gr.-duché de Mecklembourg-Schwérin, [illegible] de Gustrow; 5,616 hab. [illegible]

TETES RONDES, nom donné en Angleterre, par les *Cavaliers* [illegible] Cromwell, [illegible] On [illegible] adversaires de [illegible]

TETHYS, la 1re des divinités de la mer, fille d'Uranus et

de la Terre, épousa l'Océan, son frère, et en eut les 3,000 Océanides, ainsi que les fleuves et les fontaines.

TETOUAN, v. forte de l'empire du Maroc (Fez), sur la riv. Martil, à 6 kil. de la Méditerranée, où elle a un port, à 48 kil. S.-E. de Tanger; 25,000 hab., dont 4,000 juifs. Fabr. d'armes, de maroquins, lainages, ceintures de soie; comm. de fruits. L'Espagne l'occupa en 1860, dans sa guerre contre le Maroc. — La ville fut fondée par les Romains sous le nom de *Jagat*.

TÉTRADRACHME, poids et monnaie d'Athènes, valant 4 drachmes. (*V. ce mot.*)

TETRALOGIE. On appelait ainsi l'ensemble des quatre pièces que tout poète, concourant pour le prix de la tragédie aux Dionysiaques d'Athènes, devait présenter au concours. S. Re.

TÉTRAPOLE, c.-à-d. *quatre villes*, nom donné par les anc. à quelques contrées, telles que la Séleucide en Syrie, le N. de la Lycie, la Doride en Grèce, l'île de Céphallénie, la Cyrénaïque en Afrique, et une partie de la Phrygie, parce qu'elles renfermaient 4 villes principales. Le même nom était appliqué à la partie orientale de l'Attique, contenant 4 dèmes, et à Antioche, dont les 4 quartiers formaient comme autant de villes.

TÉTRARCHIE, c.-à-d. *État partagé entre quatre chefs*, nom donné : 1° aux divisions de l'anc. Galatie (*V. ce mot*); 2° aux États formés en Palestine après la mort d'Hérode; 3° au système d'administration de l'empire romain sous Dioclétien. (*V. ce mot.*)

TÉTRICUS (P.-Pivesus ou Pesuvius), usurpateur sous l'empire romain, prit la pourpre à Bordeaux en 268, étendit son autorité sur les Gaules, l'Espagne et la Bretagne, fut battu en 274 par Aurélien, se livra volontairement à lui et orna son triomphe. Plus tard, Aurélien le nomma correcteur de toute l'Italie.

V. De Boze, *Histoire de Tétricus éclaircie et expliquée par les médailles.* (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, t. 26.)

TETSCHEN ou **DIECZIN**, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur la rive dr. de l'Elbe, près de la frontière de Saxe; 5,330 hab. Sources minérales, et bains dits *Josephsbad*. Château des comtes de Thun, bâti en 1775.

TETTNANG, v. du roy. de Wurtemberg (cercle du Danube), à 8 kil. du lac de Constance, sur la Muhlenbach; 2,038 hab. Anc. château des comtes de Montfort-Tettnang.

TETZEL (Jean), dominicain, né vers 1470 à Pirna (Misnie), m. en 1519, fut chargé par le saint-siège de prêcher et de distribuer les indulgences accordées aux chevaliers Teutoniques pour les aider à soutenir la guerre contre les Russes. Plus tard, nommé inquisiteur de la foi par Léon X, il reçut encore la mission de distribuer des indulgences en Allemagne, et de recueillir ainsi l'argent nécessaire aux constructions de Saint-Pierre de Rome. L'impudence avec laquelle il en fit le trafic et l'irrégularité de ses mœurs soulevèrent contre lui les moines augustins, et Luther en prit occasion pour commencer ses attaques contre l'Église romaine. Tetzel, vivement réprimandé par Miltitz, légat apostolique en Allemagne, mourut de chagrin à Leipzig. B.

TEUCER, roi de la Troade (qui de son nom s'appelait *Teucrie*), était fils du Scamandre et de la nymphe Idée. Quand Dardanus, souillé du sang de son frère Jasion, vint de Samothrace en Asie, il le purifia, lui donna en mariage sa fille Arisbé ou Batée, et le désigna pour son successeur. Selon d'autres traditions, ce fut Dardanus, régnant en Troade, qui accueillit Teucer arrivant de Crète. B.

TEUCER, fils de Télamon et d'Hésiode et frère consanguin d'Ajax, était célèbre par son habileté à tirer de l'arc. Il alla au siège de Troie, en revint sans avoir vengé Ajax, fut chassé par Télamon, et alla fonder Salamine en Chypre. On dit aussi qu'il fonda Carthagène en Espagne, et l'on montrait son baudrier à Gadès. B.

TEUCRIE. *V.* Teucer.

TEUFEN, brg de Suisse (Appenzell), à 7 kil. N.-N.-E. d'Appenzell; 4,740 hab. Eaux minérales et bains. Fabr. de cotons et de mousseline. Belle église.

TEURNIA, anc. v. de la Norique; auj. *Villach*.

TEUTA, reine d'Illyrie. (*V.* Illyrie.)

TEUTAME, roi d'Assyrie ou de Susiane, envoya 20,000 hommes au secours de Troie, sous la conduite de Memnon.

TEUTATÈS, dieu des Gaulois, présidait au commerce, à l'argent, à l'intelligence, à la parole, et conduisait aux Enfers les âmes des morts. Il a de l'analogie avec le dieu égyptien Thoth et avec le Mercure des Latins. On l'invoquait sous la forme d'un chêne, et surtout à l'époque de la cueillette du gui. (*V. ce mot.*) Le javelot était aussi son symbole; on le regardait alors comme le dieu de la guerre, et on lui immolait des victimes humaines.

TEUTBOURG ou **TEUTOBURGERWALD**, *Teutoburgiensis saltus*, chaîne de montagnes d'Allemagne, s'étend à travers les provinces prussiennes de Hesse-Nassau, de Westphalie, de Hanovre et la principauté de la Lippe; 180 kil. de long. 7 à 15 kil. de large; l'altitude varie entre 100 et 584 m., point culminant. Les forêts qui en couvrent la partie méridionale sont célèbres par le massacre qu'Arminius y fit des légions de Varus, entre l'Ems et la Lippe, l'an 9 de J.-C. C. P.

TEUTHRANIE, *Teuthrania*, v. et contrée de Mysie, près du Caïque.

TEUTONIQUES (Chevaliers), ordre religieux et militaire, fondé, en 1128, à Jérusalem, par les Allemands. Les premiers membres portaient le nom de *Frères de Sainte-Marie*, et ne s'occupaient d'abord que du service des hôpitaux; bientôt ils se firent soldats; mais la prise de Jérusalem par Saladin mit fin à l'institution. En 1190, au siège de Saint-Jean-d'Acre, Frédéric de Souabe rétablit l'Ordre sous le nom d'*Hôpital Teutonique de la Sainte-Vierge de Jérusalem*. Les chevaliers étaient soumis, pour la pratique des devoirs de la charité à la règle des Hospitaliers, et pour la discipline militaire à celle des Templiers. L'Ordre était divisé en 3 classes : chevaliers, prêtres et frères servants. La 1re classe n'était accessible qu'aux nobles. Le costume des chevaliers était un manteau blanc, avec une croix noire. En récompense de leur valeur devant Damiette, Jean de Brienne autorisa le grand maître à joindre à la croix noire la croix d'or de Jérusalem. Hermann de Salza, alors grand maître, gagna l'amitié du pape Honorius III et de l'empereur Frédéric II, fut élevé, lui et ses successeurs, au rang de prince de l'empire germanique, et eut le droit de porter l'aigle impériale à 2 têtes. En 1126, les chevaliers Teutoniques possédaient déjà tant de biens en Allemagne, qu'ils en avaient formé une province, confiée à un *maître* résidant à Mergentheim. C'est alors que, par un traité avec Conrad, duc de Mazovie, l'Ordre s'engagea à combattre les Prussiens idolâtres, moyennant la cession des territoires de Culm et de Lœbau et la possession des biens qui avaient appartenu aux *Frères du Christ*. Hermann de Balk fut nommé maître provincial en Prusse. Sous ses auspices et par ses conseils, plusieurs villes fortifiées furent fondées : Thorn, 1232, Marienwerder, 1233, Elbing, 1236. En 1237, le pape Grégoire IX autorisa la réunion des Porte-Glaives de Livonie aux Chevaliers Teutoniques; la milice du Christ devint une *langue* de l'Ordre. L'Ordre poursuivit alors le cours de ses conquêtes, et, le 7 fév. 1249, fut signé le traité de Christbourg, première charte constitutionnelle de la Prusse. Chacun des 4 diocèses formés en 1243 fut partagé entre l'évêque et l'ordre Teutonique, qui restait seul chargé de la défense du pays. Après avoir réprimé, non sans peine, un soulèvement des Lithuaniens, les chevaliers fondèrent, en 1280, Marienbourg, capitale future du pays; en 1283, la conquête était terminée, et l'Ordre possédait tout le pays situé entre la Vistule et le Memel. Cette principauté, qui ne relevait pas d'un fief, était d'une nature particulière. On y distinguait : les *withings*, ou nobles, divisés en 2 classes, dont la 1re était exempte de toutes charges, corvées et dîmes, et partageait les privilèges des chevaliers; 2° les propriétaires libres ou *francs tenanciers*, astreints seulement au service militaire; 3° les *culmiens*, qui devaient une dîme à l'évêque et une contribution à l'Ordre; 4° les *paysans*, soumis au *scultète* ou juge; 5° les *colons* ou cultivateurs allemands, appelés par les seigneurs. Le *maître provincial* ou *précepteur* de la Prusse recevait sa direction du grand maître résidant toujours à Saint-Jean-d'Acre. Le pays était divisé en commanderies. — En 1291, le grand maître établit sa résidence à Venise. Les chevaliers abandonnèrent cette ville en 1309, pour se transporter en Prusse. La capitale fut alors Marienbourg. A la place du maître provincial supprimé, on nomma un bailli, un hospitalier, un économe, un trésorier, un maréchal pour la guerre. L'Ordre fut alors dans sa plus grande prospérité. La domination des chevaliers Teutoniques en Prusse eut d'heureux résultats pour ce pays. Mais l'Ordre ne conserva pas longtemps sa régularité et sa pureté de mœurs. Le luxe et la puissance amenèrent la corruption. Le grand maître devint éligible : il put être déposé par le maître provincial d'Allemagne. De là naquirent des divisions intestines, qui furent une autre cause de ruine pour l'Ordre. Le despotisme des chevaliers leur aliéna aussi la population. A ces éléments de décadence s'ajoutèrent des guerres interminables avec la Lithuanie et la Pologne, et l'honneur de l'Ordre n'en sortit pas toujours intact. A la bataille de Grünwald, 1410, la bannière de l'Ordre, ses trésors, des milliers de prisonniers, restèrent au pouvoir des ennemis. L'Ordre fut sauvé par Henri de Plauen, qui défendit Marienbourg avec intrépidité et fit conclure la paix de Thorn, par laquelle la Pologne rendait à l'Ordre ses possessions, moins la Samogitie. Mais, après lui, la décadence continua, et il fallut abandonner à la Pologne la Sudavie et le territoire de Nessau, 1422, puis

une partie de la Pomérellie, 1436. Appelé par les villes de la Prusse, Casimir IV ravagea le pays pendant 13 ans. La trahison livra aux Polonais Marienbourg et Konitz, et le grand maître dut se retirer à Kœnigsberg, qui devint le chef-lieu de l'Ordre. Les chevaliers ne conservèrent, à la paix de Thorn, 1466, que la Prusse orientale, pour laquelle ils relevèrent de la Pologne. Le grand maître devint prince polonais et conseiller du royaume. Enfin, Albert de Brandebourg, en 1525, renonçant à sa dignité de grand maître, se fit luthérien, sécularisa les biens de l'Ordre, se maria, et signa le traité de Cracovie, par lequel il devenait duc héréditaire de la Prusse, sous la souveraineté de la Pologne. L'Ordre teutonique finit par devenir un simple corps militaire, où, moyennant une faible solde, chaque nation pouvait se procurer des défenseurs. Il a été aboli par Napoléon Ier en 1809.

LISTE DES GRANDS MAITRES.

1190 Henri Walpot de Bassenheim.
120[illegible] Othon de Kerpen.
120[illegible] Hermann Bart.
121[illegible] Hermann de Salza.
123[illegible] Conrad, landgrave de Thuringe.
1241 Gerhard de Malberg.
124[illegible] Henri de Hohenlohe.
12[illegible] Gunther.
12[illegible] Poppo d'Osterna.
125[illegible] Hanno de Sangershausen.
127[illegible] Hartmann de Heldrungen.
128[illegible] Burckard de Schwanden.
12[illegible] Conrad de Feuchtwangen.
129[illegible] Godefroi de Hohenlohe.
1303 Siegfried de Feuchtwangen.
1311 Charles Beffart de Trèves.
1[illegible] Werner d'Orseln.
13[illegible] Luther, duc de Brunswick.
13[illegible] Dietrich, comte d'Altenbourg.
1342 Ludolf Koning de Weizau.
1345 Henri Dusener d'Arfberg.
1351 Winrich de Kniprode.
1382 Conrad Zoellnerr de Rothenstein.
1390 Conrad de Wallenrode.
1393 Conrad de Jungingen.
1407 Ulrich de Jungingen.
1410 Henri de Plauen.
1413 Michel Kuchenmeister de Sternberg.
1422 Paul Bellizer de Russdorf.
1441 Conrad d'Erlichshausen.
1450 Louis d'Erlichshausen.
1467 Henri Reuss de Plauen.
1470 Henri Reuss de Richtenberg.
1476 Martin Truchsess de Wetzhausen.
1489 Jean de Tieffen.
1497 Frédéric de Saxe.
1510 Albert de Brandebourg.

F—T.

TEUTONS, *Teutones*, peuple de la Germanie, sur les bords de la Baltique, se réunit aux Cimbres, aux Ambrons et aux Tigurins pour envahir le midi de l'Europe. (*V.* CIMBRES.) Le nom des Teutons a été appliqué à l'ensemble des Germains, appelés dans leur propre langue *Teutsch* (*Deutschen*).

TEVERE, nom italien du TIBRE.

TEVERONE, c.-à-d. *le grand Tibre*, anc. *Anio*, riv. du roy. d'Italie, naît sur la frontière de la prov. de Naples, coule au S., puis au N., passe à Tivoli, où elle forme de belles cascades, et une, entre autres, de 50 m. de haut, qui s'échappe d'un canal creusé de main d'homme en 1826, sous le mont Catillo, et se jette dans le Tibre, à 4 kil. N.-E. de Rome; cours de 90 kil. Jadis 2 aqueducs, dont un de 70 kil., amenaient ses eaux à Rome. Sur ses bords, Tarquin l'Ancien battit les Sabins, et Camille les Gaulois, 368 av. J.-C.; Manlius Torquatus y tua en combat singulier un Gaulois de taille gigantesque, [illegible]. (*V.* ANIO.)

TEVIOT, riv. d'Écosse (Roxburgh), naît sur les confins du comté de Dumfries, coule au N.-E., et se jette dans la Tweed près de Kelso; cours de 60 kil.

TEVIOTDALE. *V.* ROXBURGH.

TEWKESBURY, bg d'Angleterre, comté de Glocester, au confluent de la Severn et de l'Avon de Stratford; 5,100 hab. Fabr. [illegible] de bonneterie et de [illegible]. Belle église normande. Près de là, Édouard IV battit Marguerite d'Anjou et la fit prisonnière avec son fils, 4 mai 1471.

TEXAS, un des États-Unis de l'Amérique du N. baigné par le golfe du Mexique au S.; [illegible]8,343 kil. carr.; 60,000 hab. en [illegible], [illegible] en 1842; aujourd'hui 1,591,749 hab. dont [illegible] de couleur. Cap. Austin. Climat tempéré et salubre. Sol généralement plat, arrosé par la Sabine, le Neches, la Trinidad, le Guadalupe, le San-Jacinto, le Brazos, le Rio Colorado, le San Antonio, le Rio Nueces et le Rio-Bravo del Norte. Il est en grande partie couvert de forêts de pins, [illegible] et de chênes. Au delà du plateau Llano Estacado [illegible] rochers et de montagnes, la Sierra de [illegible]. [illegible] de coton, maïs, céréales, canne à sucre, [illegible], vins et tabac. Sur la côte est la baie de Galveston, formée par l'île San Luis. [illegible] région Nord erraient encore [illegible] les Comanches, les [illegible]. Des compagnies al[illegible] fleuve [illegible]. — Les Français, notamment [illegible] en 1684, avaient [illegible] du Texas, [illegible] ce pays, y [illegible] 1692, [illegible] 1716, [illegible] de San Luis [illegible] les États-Unis [illegible] y [illegible] le Texas [illegible] 1819 [illegible] 1826, [illegible] *Fredonia*, par Moses Austin, citoyen du [illegible].

Missouri. Après la déclaration d'indépendance du Mexique, 1824, le Texas et la prov. de Cohahuila formèrent, dans la nouvelle république, l'État de Cohahuila-et-Texas; mais, dès 1829, les Texiens demandèrent à être séparés du Cohahuila. N'ayant pu l'obtenir, ils se soulevèrent en 1835, s'érigèrent en république indépendante sous la présidence du général Samuel Houston, gagnèrent, en 1836, près du San-Jacinto, une victoire sur Santa-Anna, chef des Mexicains, et firent reconnaître leur nouvel État par les États-Unis, puis, en 1839, par la France. En 1845, le Texas a été annexé aux États-Unis. Il est administré par 2 assemblées législatives : un Sénat de 30 membres, élus pour 4 ans, et une Chambre des représentants de 90 membres, élus pour 2 ans. Le pouvoir exécutif appartient à un gouverneur, élu pour 2 ans. Il envoie au congrès de Washington 2 sénateurs et 6 représentants. C'est au Texas qu'était le *Champ d'asile*. (*V. ce mot*.)

TEXEIRA (TRISTAN-VAZ). *V.* ZARCO.

TEXEL, île hollandaise de la mer du Nord, à l'entrée N.-O. du Zuyderzée, sur la côte N. de la Hollande, dont elle est séparée par le détroit du Marsdiep, au S.-O. de Vlieland, et à 3 kil. N. de la pointe continentale du Helder; 20 kil. sur 12; 6,200 hab., pêcheurs ou pilotes. Elle contient une ville de même nom et 6 villages. Pêche et agriculture actives. Commerce considérable de plumes d'oiseaux aquatiques. Plusieurs combats eurent lieu dans les eaux voisines : on cite celui de 1653 entre les Anglais et les Hollandais, qui y perdirent l'amiral Tromp. En 1795, la cavalerie française, manœuvrant sur la glace, vint jusqu'auprès de l'île sommer la flotte hollandaise de se rendre.

TEXIER (JEAN), surnommé *Beauce*, architecte et sculpteur, construisit, de 1506 à 1514, le clocher septentrional de la cathédrale de Chartres, puis travailla aux sculptures qui entourent le chœur de cette église, et mourut en 1529.

TEXIER (CHARLES-FÉLIX-MARIE), archéologue et voyageur, né à Versailles en 1802, m. en 1871, fils d'un médecin de la Maison de Louis XVI, entra à l'École des beaux-arts en 1823 pour étudier l'architecture, fut nommé inspecteur des travaux de Paris en 1827, dirigea les fouilles de Fréjus et d'Ostie qui avaient pour but de déterminer la cause du retrait de la Méditerranée, et reçut en 1833 du gouvernement la mission d'explorer l'Asie Mineure. En 10 ans il fit 4 voyages dans ce pays. Dans l'intervalle, il fut professeur suppléant d'archéologie au Collège de France. En 1845, on l'envoya en Algérie en qualité d'inspecteur général des bâtiments civils. On lui doit l'introduction en France de la culture du pavot blanc. En 1855, il fut élu membre libre de l'Académie des inscriptions.

Outre des articles insérés dans la *Revue française*, la *Revue de l'architecture et des travaux publics*, la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue archéologique*, la *Revue orientale et américaine*, il a publié : 2 Mémoires sur l'*Architecture et la Lithologie anciennes*, et sur *les Ports des Anciens*, 1831; *Mémoire relatif à la géologie des environs de Fréjus*, 1833; *Description de l'Asie Mineure*, 1839-48, 3 vol. in-fol.; *Description de l'Arménie, de la Perse et de la Mésopotamie*, 1842-45, 2 vol. in-fol.; *Mémoires sur les Ports antiques situés à l'embouchure du Tibre*, 1858; *Édesse et ses monuments en Mésopotamie*, 1859; *Asie Mineure*, qui fait partie de l'*Univers pittoresque* édité par Didot, 1862; *l'Architecture byzantine*, en collaboration avec Pullan, 1865, in-fol. B.

TEXTOR (RAVISIUS). *V.* RAVISIUS.

TEZCUCO, v. du Mexique, près du lac de son nom, dans le district et à 26 kil. E.-N.-E. de Mexico; 15,626 hab. Fabr. de coton. Avant la conquête espagnole, c'était la capitale florissante d'un État vassal de celui de Mexico. Elle était très peuplée et très avancée dans l'industrie et les arts. — Le lac de Tezcuco, entre cette ville et Mexico, a 62 kil. sur 15; il communique avec celui de Xochimilco. Ses eaux sont très salées. Il est célèbre par ses jardins flottants (*chinampas*), et par ses inondations, qui ont fait ouvrir le *desague de Huehuetoca*, ouvrage hydraulique très considérable.

TEZZOULET. *V.* LAMBESSA.

THABOR ou **TABOR**, anc. *Itabyrius mons*, auj. *Djebel-tor* des Arabes, montagne de la Turquie d'Asie, en Syrie (Acre), à l'extrémité S.-E. de la vallée d'Esdrelon, dans l'anc. Galilée inférieure, près et au S.-O. du lac de Tabarieh, et à 11 S.-E. de Nazareth; 561 m. de haut (595 selon Guérin). Célèbre par la transfiguration de N.-S. J.-C. Sur son sommet, qui a 2 kil. de circuit, était jadis une citadelle, aujourd'hui remplacée par un monastère grec. En 1799, 6,000 Français, commandés par Kléber et Bonaparte, remportèrent, aux environs, une victoire signalée sur 30,000 Turcs.

THABOR. *V.* [illegible] TABOR.

THACKERAY (WILLIAM-MAKEPEACE), romancier anglais, né en 1811 à Calcutta, m. en 1863, était fils d'un employé au service civil de la Compagnie des Indes, et fut élevé en Angleterre. Son père ayant été [illegible], il [illegible] des ressources [illegible] littérature [illegible] esquisses de [illegible], qu'il fit [illegible] périodiques, [illegible] 1840-56, 2 vol.; on y trouve déjà la [illegible] d'observation, la gaîté railleuse

qui devaient caractériser ses meilleures productions. Thackeray [illegible] souvent des caricatures à ses œuvres : ce fut ainsi qu'il [illegible] dans le journal satirique *le Punch*, dont il fut longtemps le principal rédacteur, la série d'articles qui a formé *le Livre des Snobs*, 1848. A cette première manière se rapporte aussi *le Diamant des Hoggarty*. Thackeray cultiva ensuite avec le plus grand succès le roman proprement dit, et donna successivement : *la Foire aux vanités* (*Vanity fair*), 1847 ; *Pendennis*, 1850 ; *Histoire d'Henry Esmond*, 1852 ; *les Newcomes*, 1855 ; *les Souvenirs de Barry*, 1856. Il fit aussi des *lectures* ou conférences publiques en Angleterre et aux États-Unis ; on les a recueillies sous le titre de : *les Humoristes anglais du dix-neuvième siècle*, 1851. Ses meilleurs romans ont été traduits en français. Ses articles du *Cornhill Magazine* ont été réunis sous le titre de *Roundabout papers*, 1862. B.

Taine, *Hist. de la litt. anglaise*.

THADÉE ou **THADDÉE.** *V.* JUDE (SAINT).

THÆR (ALBERT), agronome allemand, né à Celle en 1752, m. en 1828, créateur de l'établissement agricole de Celle, 1799, et d'un Institut pratique à Mœglin (régence de Potsdam).

Il a laissé : *Introduction à la connaissance de l'économie rurale en Angleterre*, Hanovre, 1798-1804, 3 vol. ; *Principes raisonnés d'agriculture*, Berlin, 1809-1810, trad. en franç. par le baron Crud, Genève et Paris, 1811-16, 4 vol. ; *Description des nouveaux instruments d'agriculture*, trad. par Mathieu de Dombasle, Paris, 1821, in-4°.

THAGARA, v. forte de l'Hindoustan (Nizam), près d'Aurengabad. Au XIVe siècle, l'empereur afghan Mohamed III en fit sa capitale.

THAHER, THAHÉRIDES. *V.* TAHER, TAHÉRIDES.

THAHMASP Ier (ABOUL MODHAFFER BEHADER-KHAN **CHAH-**) ou **THAMAS**, 2e roi de Perse de la dynastie des Sophis, né en 1514, m. en 1577, fils de Chah-Ismaïl, lui succéda en 1524. Des grands troubles et des révoltes signalèrent sa minorité ; il marcha contre les rebelles, battit en 1528 les Uzbecks, qui étaient entrés, au nombre de 100,000, dans le Khorassan, et les rejeta au delà du Djihoun. L'année suivante, il prit Bagdad, dont la conquête l'engagea dans une guerre contre les Ottomans, 1533-36. Il dut leur abandonner, outre Bagdad, Mossoul, Van, Tauris et plusieurs autres places de l'Irak, du Diarbékir et de la Géorgie. En 1538, il s'empara du Schirwan. De 1547 à 1554, il eut à comprimer les soulèvements de ses trois frères. Une de ses femmes l'empoisonna, dit-on, pour assurer le trône à Ismaïl II.

THAHMASP II, 12e roi de Perse de la dynastie des Sophis, 1722-34, fut attaqué de tous côtés par les Afghans, les Turcs et les Russes, dut se mettre, en 1729, sous la protection de l'aventurier Nadir-Chah, qui le rétablit sur le trône. Il voulut secouer cette tutelle, et s'attira la colère de Nadir, qui le déposa et l'envoya prisonnier dans le Khorassan ; on croit qu'il fut tué 7 ans après, par ordre du fils de Nadir.

THAHMASP-KOULI-KHAN. *V.* NADIR-CHAH.

THAÏ-OUAN, v. forte et port de l'empire chinois sur la côte E. de l'île de Formose.

THAIS, célèbre courtisane grecque, régnait par sa beauté dans la société d'Athènes, quand Alexandre le Grand vint soumettre cette ville ; Thaïs le suivit en Asie et réussit à le captiver. Ce fut elle qui, dit-on, après une orgie, mit aux mains du conquérant la torche qui incendia Persépolis. Après la mort d'Alexandre, elle devint l'une des femmes de Ptolémée Ier, roi d'Égypte.

THAI-YOUEN, v. de la Chine propre, ch.-l. de la prov. de Chan-si, à 470 kil. S.-O. de Péking. Elle fut la résidence d'une dynastie chinoise.

THAL, c.-à-d. *vallée* en allemand : *Schœn*THAL, belle vallée, *Emmen*THAL, vallée de l'Emmen, etc.

THALA ou **TÉLEPTÉ**, anc. v. d'Afrique (Byzacène, au S.-O.). Prise par Métellus, qui y trouva une partie des trésors de Jugurtha, en 108 av. J.-C.

THALAMÈGUE, *navis Thalamegus*, grand navire de plaisance, somptueusement orné et avec de belles chambres, chez les anc. Grecs et les anciens Romains.

THALAMES, anc. v. du Péloponèse (Laconie), avait un oracle célèbre d'Apollon.

THALAMUS (de *Talmud*, livre de la loi [?]), nom par lequel on désigne les anciens livres de Coutumes et d'Établissements des villes du midi de la France. Montpellier possède 2 manuscrits de ces anciens statuts communaux en langue romane, qui remontent aux XIIe et XIIIe siècles ; l'un d'eux a été publié en 1836.

THALASSA, personnification de la mer chez les anciens Grecs. S. RE.

THALASSIUS, dieu du mariage dans l'anc. Latium.

THALBERG (SIGISMOND), pianiste et compositeur, né à Genève en 1812, m. en 1871, était fils naturel du comte autrichien de Dietrichstein. Sa mère le conduisit à Vienne, où il prit des leçons d'Hummel. Il en reçut plus tard de Czerny, qui fut son véritable maître. En 1834, il fut nommé pianiste de la cour d'Autriche. Il eut un style large et [illegible] pureté ; moins original, moins éclatant que [illegible] plus de perfection. Il s'appropria et [illegible] de mécanisme dont l'invention appartient à [illegible], et qui consiste à placer le chant dans le medium du piano et à l'entourer de traits ingénieusement [illegible]. On peut citer ses fantaisies sur *Moïse*, sur la *Sérénade* et le menuet de *Don Juan*, sur les *Huguenots*, sur le *Chant de Lucie*, [illegible], ses douze *Études*, son *Étude en la mineur*, et son *Art du chant appliqué au piano*. Thalberg fit jouer sans succès à Londres un opéra de *Florinda*, 1851. B.

THALEHRENBREITSTEIN. *V.* COBLENTZ.

THALER, anc. monnaie d'argent dans certains États du Nord. Il valait 3 fr. 75 c. en Prusse, 3 fr. 90 c. en Saxe, 5 fr. 67 en Norvège, 2 fr. 83 c. en Danemark.

THALÈS, un des sept sages de la Grèce et fondateur de l'école d'Ionie, naquit à Milet environ 640 ans av. J.-C. Platon le fait descendre d'Agénor, et quelques-uns ont prétendu qu'il était né en Phénicie. Quoi qu'il en soit, il vécut à Milet, où il s'occupa d'abord des affaires publiques ; mais il y renonça pour se livrer entièrement à l'étude. Il visita la Crète, une partie de l'Asie et l'Égypte. Il est regardé comme le créateur de la physique, de la géométrie et de l'astronomie ; il fut, du moins, le premier philosophe grec qui s'y appliqua. Il mesura la hauteur des pyramides par leur ombre, découvrit quelques-unes des propriétés du triangle sphérique, et, le premier, il démontra l'égalité des deux angles adjacents à la base du triangle isocèle. Il prédit l'éclipse de soleil qui arriva en 609. Il regardait l'eau comme l'élément dont toutes les choses sont composées. Il ne paraît pas avoir nié formellement l'intervention d'une puissance immatérielle. On lui attribue, mais sans vraisemblance, quelques écrits, entre autres des vers où il avait fait connaître la Petite Ourse. Ses opinions nous ont été transmises par Aristote, Diogène Laërce et [illegible].

[illegible]

THALÈS ou **THALETAS**, poète musicien né dans l'île de Crète, contemporain et ami de Lycurgue, [illegible] à Sparte, en Arcadie et à Argos plusieurs [illegible]. Selon les traditions, ses chants eurent la vertu de guérir Sparte d'une peste et d'y apaiser une sédition.

THALESTRIS, reine des Amazones, vint trouver Alexandre le Grand avec 300 de ses compagnes. S. RE.

THALIE (du grec *thalia*, réjouissance), la seconde ou la huitième des Muses, présidait à la comédie et aux festins. Quelques mythologues lui attribuent l'invention de la géométrie et de l'agriculture. On la regardait aussi comme présidant à la croissance des arbres. L'art antique la représente sous les traits d'une jeune fille à l'air souriant, couronnée de lierre, chaussée de brodequins, et tenant à la main, soit un pédum ou bâton pastoral, soit un masque comique. B.

THALIE, la seconde des trois Grâces.

THALLUS, historien du Ier siècle av. J.-C., avait écrit une histoire de Syrie dont les historiens [illegible] ont fait usage. (*V. Fragmenta Historic. græc.*, [illegible].) Un autre du même nom est auteur d'épigrammes dans l'Anthologie grecque. S. RE.

THALWEG, mot allemand signifiant *chemin de la vallée*, et employé en français comme terme [illegible] pour désigner la ligne du plus fort courant d'un fleuve ou d'une rivière, la direction qu'un objet flottant, abandonné à lui-même, reçoit pour arriver le plus rapidement au fond de la vallée, ou, comme on dit, à vau-l'eau. Le thalweg n'est pas le lit de la rivière proprement dit, puisque, dans beaucoup de cours d'eau, il est sujet à se déplacer et même à se dessécher en partie.

THALYSIES, fêtes grecques célébrées à Cos en l'honneur de Cérès, après la moisson et les vendanges.

THAMAR. *V.* AMNON.

THAMAS. *V.* THAHMASP.

THAME, riv. d'Angleterre, naît dans le comté de Buckingham, à l'E. de Winslow, coule au S.-O., passe à Thame (Oxford), à Stadhampton, et se [illegible] l'Isis, à Dorchester, pour former la Tamise ; cours de 75 kil.

THAME, v. d'Angleterre, comté d'Oxford, sur la Thame ; 3,260 hab. Industrie agricole.

THAMES, nom anglais de la TAMISE.

THAMMOUZ, dieu assyrien, qu'on identifie avec Adonis. (*V.* [illegible])

THAMNA, anc. v. de Palestine, dans le pays des Philistins, près de Modin.

THAMNATH-SARÉ, anc. v. de [illegible], donna son nom, sous les Romains, à la [illegible].

THAMNITIQUE, *Thamnitica*, prov. de Palestine (Galilée, au S.). Les Romains l'unirent à la Judée.

THAMYRIS, aède (*V. ce mot*) de Thrace, fils de Philammon et d'Arsinoé, fut frappé de cécité par les Muses, qu'il avait osé défier. Homère en parle au 2e livre de l'*Iliade*. On lui attribuait l'invention du mode dorien. P—T.

THANATOS, personnification de la mort chez les anc. Grecs, représentée sous les traits d'un enfant qui tient une torche renversée contre la terre ou d'un enfant endormi.

Robert, *Thanatos*, 1879 en all. S. Re.

THANET, île d'Angleterre (Kent), isolée du continent par les eaux de la Stour, à l'embouchure de la Tamise; 120.000 hect. de terres labourables; 16 kil. sur 12; villes de bains renommées de Ramsgate, Margate et Broadstairs. Les Bretons la cédèrent aux Saxons en 449, pour obtenir leur appui contre les Pictes.

THANN, v. d'Alsace-Lorraine, entre Mulhouse et Colmar, sur la Thur; 7.535 hab. Il se forma au XIIe siècle autour du château d'Engelbourg et d'une chapelle de Saint-Théobald, dépendant du comté de Ferrette, et fut pris, pendant la guerre de Trente ans, par les Suédois en 1632, par Bernard de Saxe-Weimar en 1634 et 1639. Belle église de Saint-Théobald, commencée en 1430, et finie en 1516; ruines du château d'Engelbourg. Collège. Bon vin blanc de la montagne de *Rangen*. Industrie active; filatures de coton, toiles peintes, chapeaux de feutre, tanneries, teintureries, brasseries, etc. Fabr. de machines pour filatures, peignes à tisser.

THAPOSIRIS, nom latin d'ABOUKIR.

THAPSAQUE, *Thapsacus*, auj. *Déir*, anc. ville de Syrie (Palmyrène), sur la rive dr. de l'Euphrate, à l'O. de Circésium. Il en reste des ruines.

THAPSUS, auj. *Demsas*, anc. ville d'Afrique (Byzacène), à l'E. Victoire décisive de J. César sur Métellus Scipion, Pétréius et Juba, en 46 av. J.-C.

THARAND, v. du roy. de Saxe, près et au S.-O. de Dresde; 2.565 hab. École forestière et agricole. Bains d'eaux minérales. Ruines d'un vieux château.

THARGELIES, fêtes athéniennes en l'honneur du Soleil ou d'Apollon, comme auteur des fruits de la terre. On les célébrait le 6 et 7 du mois *thargelion* (juillet).

[illegible]

THARGELION. *V.* THARGÉLIES.

THARSIS, contrée lointaine où les vaisseaux de Salomon allaient chercher des métaux précieux. Des savants ont pensé que c'était [illegible] actuel; d'autres croient qu'il s'agit de *Tartessus* en Espagne; pour quelques-uns, Tharsis est identique [illegible]. *V. ce mot.*

THASOS, dite aussi *Æthria, Chrusa*, auj. *Tasso*, île de la mer Égée [illegible] de la Thrace, était célèbre par ses vins, ses mines d'or et ses carrières de marbre. Patrie du peintre Polygnote. Elle fait partie de la Turquie d'Europe (vilayet des [illegible]), mais appartient à titre de fief, depuis Méhémet Ali, aux khédives d'Égypte, qui y entretiennent un gouverneur; 28 kil. sur 2[illegible]; ch.-l. Panagia [illegible]. Les ruines de l'ancienne capitale se voient sur le bord de la mer à *Limenas*, où [illegible] port fréquenté par les caboteurs. Il y a une [illegible] dans l'île, habitée en partie par les Bulgares. C'est à Thasos que M. Miller a découvert en 1864 [illegible] bas-relief archaïque représentant Apollon, Mercure et les Muses, qui est au musée du Louvre. — Le sol de l'île est [illegible], bien arrosé et très fertile; le minerai s'y trouve [illegible], ainsi que le marbre, mais ni l'un ni l'autre ne sont exploités. La population est extrêmement ignorante et [illegible].

[illegible]

THIAU, [illegible] de France (Hérault), séparé de la Méditerranée [illegible] de terre [illegible] de 20 [illegible] 5 à 8 [illegible] hect. [illegible] avec [illegible] de Montpellier et de Mauguio, [illegible] du Languedoc et uni, par le canal [illegible].

THAUMAS, [illegible] de la Terre, fut le père [illegible].

THAUMAS DE LA THAUMASSIÈRE [illegible] 1712 [illegible] par Beaumanoir, et des *Coutumes de Berry* [illegible].

[illegible]

THAUMATOPES, [illegible]

leurs exercices consistaient à porter des poids énormes sur le front, à élever sur leurs bras et leurs épaules une pyramide de 7 ou 8 enfants. C. D—Y.

THAUMATURGES, nom donné, dans l'Église catholique, aux saints qui se sont rendus célèbres par leurs miracles, et appliqué également à ceux qui font de faux miracles.

THAYA, riv. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), naît à Baps, arrose Hardech, Znaim, Lundenburg, et se jette dans la Morava, rive dr., après avoir reçu l'Iglawa et la Zwitawa, cours de 280 kil.

THEAGÈNE, fils de Timosthené, prêtre d'Hercule à Thasos; il passait pour le fils d'Hercule, et acquit une grande réputation comme athlète. Après sa mort, on lui rendit des honneurs divins. S. Re.

THÉAGÈNE, tyran de Mégare, donna sa fille à Cylon d'Athènes et le soutint en lui envoyant des troupes. Il finit par succomber aux efforts des oligarques contre lequel il avait soulevé les pauvres. S. Re.

THÉAGÈNE DE RHÉGIUM, auteur du VIe siècle av. J.-C., passait pour le plus ancien des commentateurs d'Homère, dont il expliquait les légendes par des allégories. S. Re.

THÉAKI. *V.* ITHAQUE.

THEANO, fille de Cissée et femme d'Anténor, fut grande prêtresse de Minerve à Troie; suivant quelques écrivains, ce fut elle qui livra le Palladium aux Grecs.

THÉANO, fille de Pythagore, hérita de ses manuscrits, et, malgré sa pauvreté, refusa toujours de les vendre.

THEATINS, dits aussi *Clercs réguliers de la congrégation de Latran*, ordre religieux institué à Rome en 1525, par J.-P. Caraffa (depuis le pape Paul IV), archevêque de Chieti (en latin *Teate* ou *Theate*), par St Gaetan de Thienne, Paul Consigliari et Boniface Colle. P. Caraffa dressa les premières constitutions de l'Ordre, et en fut le 1er supérieur général. Les théatins n'eurent ni fonds ni revenus, et vécurent d'aumônes et d'offrandes volontaires pendant le 1er siècle de leur institut; mais ils n'avaient contracté aucun engagement à ce sujet. Ils prêchaient, visitaient les malades et les prisonniers, assistaient les condamnés, et combattaient les erreurs dans la foi. Ils portaient une soutane noire, un manteau noir et des bas blancs. Mazarin les fit venir en France, en 1644, et ils fondèrent à Paris une maison sur le quai Malaquais, la seule qu'ils eurent jamais en France. Pendant la Révolution, elle a été convertie en propriété particulière. B.

THÉÂTRE CHEZ LES ANC. GRECS. Il avait généralement la forme d'un hémicycle parfait, et se composait de trois parties : 1° le *théâtre* proprement dit, partie réservée aux spectateurs (théâtre vient du grec *theatron*, formé de *theaomai*, regarder, contempler); il était muni de gradins demi-circulaires, remplissant la moitié environ de l'hémicycle, et parfois terminés au sommet par un portique qui entourait tout l'édifice. Dans les petits théâtres, un palier ou précinction (*V. ce mot*) divisait les gradins en deux séries; dans les grands théâtres, il y en avait un plus grand nombre. En outre, pour monter facilement aux diverses séries, de petits escaliers étaient taillés, de place en place, à même les gradins, et comme leur direction suivait la ligne du centre à la circonférence, les sections qu'ils formaient affectaient une forme conique, et de là étaient appelés *cunei* [illegible]. La 2e partie était l'*orchestre*, espace vide au milieu des derniers gradins inférieurs, destiné aux évolutions du chœur. — Sur la ligne diamétrale de l'hémicycle commençait la 3e partie dite *proscenium* ou avant-scène, un peu élevée au-dessus de l'orchestre, et sur lequel les acteurs jouaient leurs rôles. Au [illegible] des Grecs on voyait, adossée à l'avant-scène, un peu plus bas, une sorte de tribune appelée *thymélé*, où se plaçait le chœur. La *scène* fermait le fond de l'avant-scène et complétait l'ensemble. (*V.* SCÈNE.) Tout l'édifice était [illegible] ouvert, les spectacles se donnant en plein jour, [illegible] [illegible] en bois, on les fit ensuite en pierre et en marbre. Quand la [illegible] le permettait, on les adossait à une [illegible] sur le flanc de laquelle on établissait les gradins [illegible] [illegible]

[illegible]

[illegible]

Breton, *Théâtres grecs et romains*, 1862; Donaldson, *Théâtres des anciens*, 18[illegible]. C. D—y et S. Re.

THEATRE CHEZ LES ANC. ROMAINS. La disposition des théâtres romains était à peu près la même que celle des théâtres grecs. Seulement l'orchestre, au lieu d'être occupé par le chœur, était réservé aux sièges des sénateurs et la *thymele* n'existait pas. On comptait à Rome 3 théâtres, situés dans le Champ de Mars : le théâtre de Pompée, contenant 27,000 spectateurs; celui de Marcellus, élevé par Auguste, 30,000 spectateurs; et celui de Corn. Balbus, érigé peu d'années après, 30,000 spectateurs. Il y avait des théâtres dans presque toutes les villes importantes des provinces soumises à la domination romaine. — Dans les théâtres romains, les différents ordres et les sexes furent longtemps confondus. Scipion l'Africain fit introduire par 2 édiles, Serranus et Stribonius, la séparation des sénateurs et des plébéiens. Puis une loi spéciale, la loi *Roscia*, réserva les 14 gradins inférieurs aux premiers personnages. Auguste fixa avec soin toutes les places d'après la condition sociale; aussi *summa cavea*, le gradin le plus élevé désignait couramment la plus misérable condition. — Comme les théâtres n'étaient pas couverts, on tendait dans leur partie supérieure un immense voile, *velarium*, fonctionnant par un système de cordages, reliés à des poutres de bois, lesquelles portaient sur des modillons de pierre tout autour de l'édifice. C'est en Campanie que cet usage prit naissance. On voit encore au Colisée les modillons de pierre pour les poutres du *velarium*.

Pour la Bibliogr., V. *l'art. précédent.* C. D—y et G. L.-G.

THÉÂTRE-FRANÇAIS, APPELÉ AUSSI **COMÉDIE FRANÇAISE**, théâtre de Paris, subventionné par l'Etat, le 1er dans l'ordre littéraire, et où une société de comédiens jouent la tragédie, la comédie et le drame. On l'appelle *Théâtre-Français*, parce que le fond de son répertoire se compose de tous les chefs-d'œuvre de la grande littérature dramatique française. L'origine de l'établissement actuel ne date que de Molière, qui, en 1658, fut admis avec sa troupe à jouer au Louvre devant Louis XIV; le roi éprouva tant de plaisir qu'il donna à ces comédiens un hôtel près du Louvre, vers Saint-Germain-l'Auxerrois, pour y construire une salle qui fut appelée *Théâtre du Petit-Bourbon*. On y jouait les pièces de Corneille, de Molière et de Racine. En 1660, elle passa au *Théâtre du Palais-Royal*, et prit le titre de *troupe royale*. Après la mort de Molière, 1673, privée de son théâtre, elle alla jouer dans un jeu de paume de la rue des Fossés-de-Nesle (auj. *Mazarine*), vis-à-vis la rue Guénégaud. Cette troupe reçut dans son sein celle des comédiens de l'hôtel de Bourgogne, 1680, et prit dès lors le nom de *Comédie française*. Elle fut forcée, en 1687, d'abandonner la rue Mazarine, et fit construire, dans un jeu de paume de la rue des Fossés-Saint-Germain (auj. rue de l'*Ancienne-Comédie*), une salle qu'elle ouvrit en 1689; elle y demeura jusqu'en 1770. Le café Procope était vis-à-vis la maison bâtie aujourd'hui sur l'emplacement de cette salle, que les comédiens durent abandonner pour aller jouer sur le théâtre des Tuileries, que le roi leur prêta. Ils y restèrent jusqu'en 1782; alors ils se transportèrent au faubourg Saint-Germain, dans une vaste salle construite pour eux, et qui est aujourd'hui le théâtre de l'Odéon. Le régime de la Terreur amena la fermeture de la salle et la dispersion des comédiens, dont plusieurs furent emprisonnés. Quand le Théâtre-Français eut été reconstitué, un incendie ruina la salle, en 1799, et la Comédie se réfugia rue de Richelieu au *Théâtre des Variétés amusantes*, qui lui est demeuré, et dont elle occupe encore aujourd'hui l'emplacement. Du temps de Molière, les salles de spectacle se composaient de gradins, comme dans nos amphithéâtres, autour d'un parterre où les spectateurs se tenaient debout. Il y avait, au sommet des gradins, deux rangs de loges, et, sur la scène même, à droite, à gauche et au fond, des bancs, où se plaçaient les gens de cour et les gens de qualité; cet usage dura jusqu'en 1760. Ce fut le comte de Lauraguais qui en obtint la suppression; mais, au commencement du XIXe siècle, le parterre était encore debout dans presque tous les théâtres. Le spectacle, pendant le XVIIIe siècle, commençait à 5 heures et finissait à 9 heures; les heures changèrent pendant la Révolution; sous le 1er Empire et au commencement de la Restauration, on commençait à 7 heures, et on finissait à 10 heures 1/2 ou 11 heures au plus tard. (*V.*, pour l'histoire du théâtre, BOURGOGNE (THÉÂTRE DE L'HÔTEL DE), ENFANTS SANS-SOUCI, MORALITÉS, MYSTÈRES, PASSION (CONFRÈRES DE LA), SOTIES, etc.) C. D—y.

THÉÂTRE DE LA FOIRE. *V.* FOIRE.

THEAULON (ÉTIENNE), peintre de genre, né à Aigues-Mortes en 1744, m. en 1780, fut membre de l'Académie de peinture avant l'âge de 30 ans. Il excella à retracer des scènes populaires, et exécuta des sujets gracieux pour le château de Bagatelle.

THÉAULON (MARIE-EMMANUEL-GUILLAUME), poète dramatique, né à Aigues-Mortes en 1787, m. en 1841, a écrit, pour les théâtres de Paris, environ 250 pièces gaies et spirituelles. Il avait une telle facilité qu'il lui est arrivé de donner 16 ou 17 pièces dans une année, beaucoup, il est vrai, faites en collaboration avec d'autres auteurs. Presque toutes sont des vaudevilles; on distingue : *la Mère au bal et la Fille à la maison*, *Paris à Pékin*, *le Chiffonnier ou le Philosophe nocturne*, *le Bénéficiaire*, *les Femmes romantiques*, *M. Jovial ou l'Huissier chansonnier*, *le Père de la débutante*, etc. Il a donné à l'Opéra-Comique : les *Rosières*, la *Clochette*, l'un et l'autre avec musique d'Hérold; le *Petit Chaperon rouge*, musique de Boïeldieu, etc. On lui doit encore 2 comédies, en 5 actes et en vers, qui ne sont pas sans mérite : *l'Artiste ambitieux ou l'Adoption* et *l'Indiscret*.

THEBAÏDE, *Thebais*, *Thebaica regio*, auj. le *Saïd* et la partie S. de l'*Ouestanieh*, une des trois grandes divisions de l'Egypte ancienne, au S., appelée aussi *Egypte supérieure* ou *Haute-Egypte*, à cause de sa position par rapport au cours du Nil, cap. Thèbes. Elle était divisée en 7 nomes, selon les uns, en 16 selon les autres. (*V.* NOMES.) Ce fut dans les déserts qui la limitaient à l'E. et à l'O., que vécurent les premiers solitaires du christianisme, St Macaire, St Pacôme, St Antoine, etc.

THÉBAÏDE (PROVINCE ROMAINE DE), démembrée de l'Egypte propre à une époque incertaine, mais assurément avant Dioclétien, puisque l'on cite un *président de la Thebaïde* en 253. Il faut probablement en rapporter la création à Septime-Sévère, qui avait déjà démembré la Thrace et la Bretagne. Elle avait pour métropole *Antinoé*, et fut rangée au IVe siècle dans le diocèse d'Égypte, la préfecture et l'Empire d'Orient. Elle comprenait toute la Haute-Égypte. C. P

THEBAINE OU **THEBEENNE** (LÉGION), nom donné à une légion romaine composée de chrétiens, et commandée par St Maurice. (*V. ce nom.*) Elle était sans doute appelée ainsi pour avoir été levée dans la Thébaïde. Sous Dioclétien, elle se laissa massacrer à Agaunum plutôt que de sacrifier aux idoles.

THÈBES D'ÉGYPTE, *Ape*, *T-ape*, dans l'ancienne langue égyptienne, *No-Ammon* (ville d'Ammon) dans l'Ancien Testament, la *Ville aux cent portes* dans Homère, *Diospolis* des Grecs, *Diospolis magna* des Romains. Ville célèbre de la Haute-Egypte dans le nome de Ouas, le *Phathyritès* des Grecs, coupée en 2 parties égales par le Nil, et située par 30° 17′ long. E. et 25° 42′ lat. N. Son origine se perd dans la nuit des temps. Elle aurait été, selon les traditions égyptiennes, la patrie terrestre d'Osiris. Là aurait résidé une des dynasties antérieures aux dynasties historiques. Mais, pour nous, elle reste inconnue jusqu'à la XIe dynastie qui, d'Héracléopolis dans la Moyenne-Égypte, transporte à Thèbes la résidence royale. Dès lors, Thèbes fournit tous les rois à l'Égypte de la XIe à la XXIe dynastie, à l'exception de la XIVe qui fut reléguée à Xoïs, au centre du Delta. Tandis que les Pasteurs possédaient le Delta avec Memphis, Haunar et Tanis, Thèbes prépondérante depuis Amenemha Ier, exerçait l'hégémonie sur tous les petits princes locaux autour d'elle, et bientôt avec Taaa Ier, qui fonda la dynastie diospolitaine, commença la lutte contre l'ennemi national, les Pasteurs. Après 6 siècles de domination étrangère, Thèbes en délivra l'Égypte. Tant que les conquêtes des Pharaons restèrent à peu près enfermées dans le bassin du Nil, Thèbes fut le centre naturel du pays; à Thèbes aboutissaient les grandes voies du commerce d'Afrique et d'Arabie; pendant les siècles de lutte contre l'étranger, Thèbes fut le pays même, et, pendant 200 ans, elle vit défiler devant ses palais tous les peuples vaincus. Mais peu à peu une Égypte nouvelle succéda à l'Égypte des rois thébains; forcés de passer dans le Delta leur vie active, les Pharaons jugèrent trop éloignée cette capitale bâtie à cent lieues dans les terres. Sous les derniers Ramsès, Thèbes resta par habitude la capitale de l'Égypte. Mais la XXIe dynastie prit pour capitale Tanis. La vie, alors, se retira peu à peu de Thèbes. « Ce fut moins une ville qu'une sorte de musée où l'Égypte des dynasties glorieuses se retrouva tout entière. » Un fils du Pharaon régnant, d'ordinaire le fils aîné, reçut alors en apanage le gouvernement de Thèbes. Elle fut prise par Petsebast, fondateur de la dynastie Tanite, qui se maintint à grand'peine près d'un demi-siècle. Pillée par les Ethiopiens, puis par les Assyriens qui s'y arrêtèrent quelque temps, elle reprit quelque animation un peu avant la conquête perse, une des femmes d'Ahmès II, la reine Onkhnas, y ayant passé presque toute sa vie. Elle fut enfin détruite par Ptolémée Lathyre, à demi ruinée par un tremblement de terre, 27 av. J.-C. Sur ses ruines s'élevèrent un grand nombre de villages de peu d'importance (*V.* Strabon, l. XVIII, ch. I.) qui subsistent sous des noms arabes : El-Aqsoraïn, les Palais (Louqsor) et Karnak sur la rive droite; Gournah, Médinet-Habou, Deir-El-Bahari, sur la rive gauche. Durant la XIe dynastie les Entef et les Mentouhotep embellirent Thèbes, leur ville natale. Les seules ruines de cette

époque qui subsistent encore se trouvent à Drah-Aboul-Neggah, sur la rive gauche, où s'étaient fait ensevelir les rois de cette dynastie. Mais, leurs tombes déjà violées par des malfaiteurs durant la XXe dynastie, sont aujourd'hui détruites, sauf celle d'Entef Aa Ier, pyramide en briques crues, de travail médiocre, élevée presque sur la lisière du désert. Sous la XIIe dynastie, Ousortesen Ier commença la construction du grand temple d'Ammon, temple de granit et de grès, auquel travaillèrent Amenemha III et Amenemha IV, alors que sous les rois memphites Thèbes n'avait d'autre monument important qu'un sanctuaire consacré à la triade d'Ammon, Mout et Khons. Tous ces monuments existaient encore sous la XVIIIe dynastie. Toutmès Ier les entoura d'un cercle d'édifices achevés par Toutmès II. Le temple, agrandi encore par Amenhotep III, finit par former un tout immense; de longues avenues de sphinx, des murs en briques crues reliaient entre elles les diverses parties du temple. Au sud de Karnak, à l'endroit nommé Louqsor, Amenhotep III éleva à Ammon un autre temple, chef-d'œuvre de l'art égyptien. Devant ce temple, aujourd'hui détruit, s'élevaient 2 statues colossales; en l'an 27 av. J.-C., le grand tremblement de terre renversa la partie supérieure d'une de ces statues : du socle resté en place s'échappaient, parait-il, chaque matin des sons harmonieux. Les Grecs refusèrent de voir dans cette statue un colosse d'Amenhotep III; pour eux, c'était Memmon l'Éthiopien, tué par Achille sous les murs de Troie, et chaque matin Memmon saluait sa mère l'Aurore. Septime Sévère fit rétablir la statue telle qu'elle était avant sa chute et les chants se turent. — Sur la rive gauche du Nil, à l'Assassif, à Médinet-Habou, les souverains de la XVIIIe dynastie laissèrent des traces nombreuses de leur règne : à Deir-el-Bahari, la reine Hatasou fit peindre et sculpter en détail sa campagne contre l'Arabie. Le roi Ramsès II, de la XIXe dynastie, fut le roi constructeur par excellence; il termina le temple d'Amenhotep III (temple de Louqsor) et l'orna de deux obélisques en granit, dont le plus beau a été transporté à Paris, sur la place de la Concorde; il couvrit de tableaux le second pylône du grand temple d'Ammon à Karnak, acheva et consacra le temple de Gournah, commencé par Séti en l'honneur de Ramsès Ier. Ramsès III construisit, en souvenir de ses guerres, le grand palais de Médinet-Habou, agrandit Karnak, restaura Louqsor. Enfin sous Ahmes II (XXVIe dynastie), la reine Onkhnas fit restaurer les monuments de Karnak, et de riches Egyptiens s'y firent creuser des tombeaux dignes, par leurs bas-reliefs, des plus belles tombes de jadis. — Les ruines, temples, sphinx, obélisques, occupent un espace d'environ 6 milles. A Louqsor sont les ruines du temple élevé par Amenhotep III; il y a à l'entrée du temple, un pylône composé de deux massifs pyramidaux entre lesquels s'ouvre une porte; devant le temple étaient 2 obélisques. De Louqsor à Karnak il y a une avenue de sphinx (12 subsistent encore sur un millier) à tête de bélier et de grandeur colossale. A Karnak se trouve le grand palais que précédait une avenue d'obélisques aujourd'hui renversés. « Représentez-vous, dit Ampère, 134 colonnes égales en grosseur à la colonne de la place Vendôme, hautes de 25 m.; une salle de 110 m. de long et de 50 m. de large, et qui est restée ce qu'elle était il y a 3,000 ans. » On voit encore à Karnak les restes des deux grands temples et de la grande Syringe, remarquable par ses longs corridors et ses vastes souterrains. A Médinet-Habou sont les ruines du gigantesque palais de Ramsès Meiamoun et de l'énorme édifice que les Grecs nommaient Memnonium, avec la statue de Memnon, et le Ramesseum ou tombeau d'Osymandias, dont une salle conserve encore [illegible] colonnes. A Gournah, sur la rive gauche, sont les restes du palais de Ménephtah Ier; quant aux tombeaux des Pharaons des XVIIIe, XIXe et XXe dynasties, ils se trouvent à l'O. de Médinet-Habou, dans la vallée de Biban-el-Molouk. A Gournah est la nécropole; c'est là qu'on a trouvé les plus belles momies et les plus beaux papyrus.

V. Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art dans l'antiquité*, t. I. M. P—T.

THÈBES DE GRÈCE, v. de Béotie, au S., dans une plaine vaste et fertile, arrosée par la *Fontaine Dircé* et par l'*Isménos*, qui coulaient à peu de distance de ses murailles et lui servaient de défense. Sa forme était ovale; dans les temps anciens, elle était percée de 7 portes, qui étaient : au N., *Néïtes*, *Hypsistes* et *Proetides*; à l'E., *Ogygiennes*; au S., *Electres*; à l'O., *Crénéennes* ou *Dircéennes* et *Homoloïdes*. Au N. de la ville, sur une colline, était située l'Acropole ou *Cadmée*; entre l'Acropole et l'Isménos, le théâtre et le temple d'Amphion; au S. de l'Acropole, l'Agora et le gymnase d'Héraclès, et, à l'extrémité méridionale de la ville, sur une autre colline, l'*Isménion*, était un temple d'Apollon Isménien, où l'on conservait, d'après Hérodote, des trépieds d'airain portant des inscriptions en caractères cadméens, c.-à-d. dans le plus ancien alphabet grec, tel qu'il fut importé par Cadmus. — D'après les traditions anciennes, le Phénicien Cadmus fut le fondateur de la Cadmée, qui devint la citadelle de Thèbes, lorsque cette ville eut été fondée par ses descendants. L'invasion hellénique changea la situation du pays : les Minyens d'Orchomène, mélange d'anciens Pélasges avec la tribu hellénique des Éoliens, soumirent la plus grande partie de la Béotie et imposèrent à Thèbes un tribut. Cette ville conserva cependant ses rois nationaux de la famille de Cadmus; les légendes qui leur sont relatives forment un cycle particulier, le *cycle Thébain*, consacré aux malheurs de la famille des Labdacides (Œdipe, Jocaste, Antigone), à la guerre des Sept chefs et à celle des Epigones. Les descendants de Cadmus, chassés de Thèbes par les Epigones, y rentrèrent peu après, en furent expulsés de nouveau par des Thraces et des Pélasges et se retirèrent en Thessalie, où, conjointement avec la tribu éolienne des Béotiens d'Arné, ils fondèrent un État d'assez longue durée; mais l'invasion des Thesprotes en Thessalie les chassa de ce pays, quelque temps après la prise de Troie, et ils revinrent dans leur ancienne patrie; Thèbes, qu'ils reprirent, devint alors la ville principale de la Béotie. La royauté disparut à Thèbes lorsque le roi Xanthus eut été tué par le roi athénien Mélanthus, vers 1126; le gouvernement fut confié à un archonte, assisté d'une assemblée aristocratique, qui se changea bientôt en oligarchie. Vers 650, Philolaos, l'un des Bacchiades de Corinthe, étant venu s'établir à Thèbes, fut invité à former un nouveau code de lois. On voit, par quelques détails qu'Aristote nous en a conservés, qu'il chercha à empêcher l'accumulation des biens dans les mêmes mains, en fixant pour toujours la division du territoire thébain qui appartenait aux nobles, et en permettant de conserver toujours le même nombre de familles au moyen de l'adoption. Dans la confédération béotienne appelée *Panbéotie*, dont les députés se réunissaient dans le temple de Minerve Itonienne, près de Coronée, Thèbes paraît avoir eu de bonne heure le privilège de nommer 2 *béotarques*. Puissante en Béotie, elle n'eut pas d'influence considérable dans les affaires générales de la Grèce avant Pélopidas et Épaminondas. Elle s'allia même avec les Perses, par jalousie contre Athènes, et ses soldats combattirent avec Mardonius à Platée. Dans la 1re guerre entre Sparte et Athènes, 458, Thèbes se déclara encore contre cette dernière, mais fut battue par les Athéniens à Œnophytes, 457, et Athènes établit à Thèbes un gouvernement démocratique qui subsista jusqu'en 447, époque où les Athéniens, vaincus à Coronée, furent obligés de renoncer à leur suprématie, et l'aristocratie fut rétablie à Thèbes. Dans la guerre du Péloponèse, elle se déclara encore pour Sparte, assiégea et prit, de concert avec les Spartiates, 428-427, l'alliée d'Athènes, Platée, et battit les Athéniens à Délium, 423. Mais après la prise d'Athènes, révoltée de la tyrannie que les Spartiates faisaient peser sur la Grèce, elle s'allia avec Corinthe, Argos, Athènes et les Perses; l'armée confédérée défit et tua Lysandre à Haliarte, 394, et ne livra à Agésilas, à Coronée, 394, qu'une sanglante victoire. Antalcidas ayant séparé les Perses de l'alliance, 387, Sparte recouvra sa puissance un instant ébranlée, et punit les Thébains de leur défection en reconstruisant Platée et en s'emparant de la Cadmée, en 382. Délivrée par Pélopidas en 378, Thèbes commença dès lors, jusqu'en 363, à remplacer, comme puissance dominante dans la Grèce, Sparte et Athènes, grâce à Pélopidas et à Epaminondas. Alliée d'Athènes, elle battit les Spartiates à Thespies, 377, à Platée, à Tégyre, 376, à Leuctres, 371. Cette dernière victoire lui donna toute la Béotie; au lieu du faible lien fédératif qui unissait auparavant les différentes cités, elles reconnurent le pouvoir de Thèbes, qui s'empara également de la Phocide. Maîtresse de la Grèce septentrionale, Thèbes attaqua Sparte dans le Péloponèse, où Epaminondas fit 4 invasions, 369, 368, 366, 363. En même temps, elle étendait sa puissance au N.; Pélopidas, en 368, rallia et fit entrer la Thessalie dans l'alliance de Thèbes, et affermit en Macédoine l'autorité d'Alexandre, obligé de donner comme otage son fils Philippe, qui fut élevé dans la maison d'Epaminondas. La mort de Pélopidas et d'Epaminondas ruina la puissance de Thèbes. Les villes de la Béotie secouèrent aussitôt son autorité, et, dans le N., Philippe, devenu roi de Macédoine, tourna contre Thèbes les leçons qu'il avait reçues dans ses murs. Dans la 3e *Guerre sacrée*, 355-345, Thèbes se déclara pour le conseil amphictyonique contre les Phocidiens coupables de sacrilège, mais ne put terminer cette guerre, dont le soin fut remis à Philippe. Chargé également d'apaiser la 4e Guerre sacrée, 339-338, ce prince s'empara de la Phocide, et menaça Thèbes, qui, sous l'impulsion de Démosthène, s'unit avec les Athéniens contre lui. Les confédérés furent battus à Chéronée, 338, et le vainqueur mit une garnison dans la Cadmée. A sa mort, 336, les Thébains se révoltent; mais la ville est bientôt prise par Alexandre, qui, à l'instigation des autres villes béotiennes, jalouses de la suprématie de Thèbes, la détruit de fond en comble, à l'exception de la maison de Pindare, fait périr 6,000 habitants et en vend

30,000 combattants, 335. Elle fut rebâtie en 315 par Cassandre, mais ne fit que décliner jusqu'à la conquête des Romains, sous lesquels elle n'était plus qu'un gros bourg. Elle n'est pas plus considérable aujourd'hui, où, sous le nom de *Thiva*, elle est, dans le royaume de Grèce, le ch.-l. d'une éparchie du même nom, dans le nome d'Attique-et-Béotie, avec 6,000 hab. (40,000 dans l'antiquité). C. P.

Georges Pazzdes, Τὰ τῆς τοπογραφίας τῶν ἀρχαίων Θηβῶν, 1892; Decharme, *de Thebanis Artificibus*, 1869; Leake, *Voyages*, t. IV, p. 218-250; Ulrichs, *Topographie von Theben*, dans ses *Reisen und Forschungen in Griechenland*, t. III, p. 513. S. R.

THÈCA CALAMARIA, étui ou boîte à mettre des calames pour écrire (V. CALAME), chez les anc. Romains.

THÈCLE (SAINTE), vierge d'Isaurie au 1er siècle. On croit qu'elle fut convertie par St Paul; condamnée 2 fois comme chrétienne, elle échappa miraculeusement à la mort. La cathédrale de Milan lui est dédiée. Fête, le 23 septembre.

THEENEN, nom flamand de TIRLEMONT.

THEETETE, élève de Théodore de Cyrène, puis de Socrate, est connu par le dialogue socratique qui porte son nom. — Deux autres de même nom sont auteurs d'épigrammes dans l'Anthologie grecque. S. Re.

THEGONNEC (SAINT-), ch.-l. de cant. (Finistère), arr. de Morlaix; 3,515 hab. Fabr. de toiles. Belle église du temps de la Renaissance.

THEINER (AUGUSTIN), théologien, né à Breslau en 1804, m. en 1874, débuta par un ouvrage écrit en collaboration avec son frère Jean-Antoine et intitulé : *du Célibat des prêtres et de ses conséquences*, Altenbourg, 1828, 2 vol. Sa thèse de doctorat : *de Romanorum Pontificum epistolarum decretalium collectionibus antiquis*, 1829, lui valut un subside du gouvernement prussien pour voyager en Autriche, en Angleterre et en France. Pendant son séjour à Rome, 1831, il abandonna ses premières idées, étudia chez les Jésuites de Saint-Eusèbe et devint prêtre de l'Oratoire. Plus tard il fut nommé conservateur des archives secrètes du saint-siège.

On a de lui : *Recherches sur plusieurs publications inédites de décrétales du moyen âge*, 1832; *Hist. du pontificat de Clément XIV*, 1853, 2 vol., vivement attaqué par Crétineau-Joly; *Hist. des établissements d'éducation ecclésiastique*, 1835; *Disquisitiones in præcipuas canonum et decretalium collectiones*, 1836; *Hist. du retour des maisons régnantes de Brunswick et de Saxe dans le sein de l'Église catholique*, 1843; *État de l'Église catholique en Silésie de 1740 à 1758*, 2 vol., 1852; *Clementis XIV epistolæ et brevia*, 1852; *Documents inédits relatifs aux affaires religieuses de la France, de 1750 à 1800*, 2 vol., 1858; *Vetera monumenta Hungariam sacram illustrantia*, 1859, 2 vol.; *Codex diplomaticus dominii temporalis Sanctæ-Sedis*, 1862, 3 vol.

THEIS (ALEXANDRE-ÉTIENNE-GUILLAUME, BARON DE), frère de la princesse Constance de Salm-Dyck, né à Nantes en 1765, m. en 1842, fut préfet de la Corrèze en 1830, puis de la Haute-Vienne. On a de lui : *Voyage de Polyclète, ou Lettres romaines*, 1821, 3 vol.; c'est un voyage à Rome à l'époque de Sylla, très médiocre imitation du *Voyage d'Anacharsis*, qui cependant a eu plusieurs éditions.

On doit encore à Théis : *Politique des nations, ou Revue d'histoire universelle*, 1828, 2 vol.; *Conseils aux jeunes gens qui sortent des écoles*, 1833, etc.

THEISS, anc. *Pathyssus* et *Tibiscus*, en hongrois *Tisza*, riv. de Hongrie, formée dans le comitat de Marmaros, par la réunion de la Theiss-Noire et la Theiss-Blanche, qui sortent des monts Karpathes, sur les frontières de la Gallicie dans le comitat de Marmarosch, coule à l'O. et au S., sur 1,332 kil., par Szigeth, Namény, Szent-Marton, Szolnok, où elle devient navigable pour de grands bateaux, Csongrad, Szegedin, Szenta et Titel, et se jette dans le Danube au-dessous de cette ville, à 45 kil. S.-E. de Peterwardein, après avoir reçu à droite le Bodrog, l'Hernad, et la Zagiva, à gauche, la Szamos transylvaine, le Kœrœs, le Maros, etc. Le pays qu'elle traverse est généralement marécageux; c'est la riv. la plus poissonneuse d'Europe. Elle donnait son nom à 2 des 4 anc. grandes divisions de la Hongrie : le cercle en deçà de la Theiss, et le cercle au delà de la Theiss.

THELA. V. OURMIAH.

THELAVI. V. TÉLAVI.

THEMES, c.-à-d. *cantonnements, divisions militaires*, dont chacune était gardée par une légion; nom substitué, dans l'empire d'Orient, vers le milieu du VIIe siècle, à celui de provinces. Les thèmes étaient, après la conquête de l'Asie par les Arabes jusqu'au Taurus, au nombre de 29, dont 12 en Europe et 17 en Asie Mineure.

THÈMES D'EUROPE

Thème de Lombardie, capit. de	Bari.
— de Calabre	Reggio.
— de Thrace ou d'Europe	Philippopolis.
— du Strymon	Héraclée.
— de Thessalonique	Thessalonique.
— de Macédoine	Stobi.
— de Dyrrachium	Dyrrachium.
— de Nicopolis	Nicopolis.
— de l'Hellade	Athènes.
— du Péloponèse	Corinthe.
Thème de Céphallénie	Céphalonie.
— de Cherson (Crimée)	Cherson.

THÈMES D'ASIE

Thème de Chaldée	Trébizonde.
— de Colonée	Colonée.
— de Mésopotamie	[illegible]
— de Sébaste	Sébaste.
— de Lycandus	[illegible]
— de [illegible]	[illegible]
— des [illegible]	[illegible]
— des Thracésiens	[illegible]
— Opsicien	[illegible]
— des Optimates	Nicomédie.
— des Bucellaires	Ancyre.
— de Paphlagonie	[illegible]
— d'Arménie	[illegible]
— d'Anatolie	Iconium.
— de Samos	[illegible]
— de la mer Égée	[illegible]
— de Chypre	Constantia.

V. le *de Thematibus* de l'empereur Constantin Porphyrogénète, dans la *Collect. Byzantine*. C. P.

THEMINE PONS DE LAUZIÈRE, MARQUIS DE), né vers 1552, m. en 1627, fut sénéchal du Quercy, empêcha les Ligueurs de s'établir dans le Rouergue et le Haut-Languedoc, contraignit Joyeuse de lever le siège de Villemur en 1592, arrêta le prince de Condé en 1616, et reçut, le même jour, le bâton de maréchal de France. Il combattit ensuite les rebelles du Languedoc et du comté de Foix. Gouverneur de la Bretagne en 1627, il mourut du chagrin que lui causèrent les plaintes portées contre lui par le Parlement à raison des désordres commis par ses soldats. B.

THEMIS, fille d'Uranus et de la Terre et nourrice d'Apollon, rendit, avant ce dieu, des oracles à Delphes. Elle régna dans la Thessalie, et s'appliqua à rendre la justice avec tant de sagesse et de prudence, que, depuis, on la regarda comme la déesse de la justice. On la représentait assise, une épée nue d'une main et une balance de l'autre.

THEMISCYRE, *Themiscyra*, anc. v. d'Asie (Pont), sur la rive g. et près de l'embouchure du Thermodon, était la capitale des Amazones, auj. *Thermeh*.

THEMISON, médecin grec du temps d'Auguste, né à Laodicée, fut disciple d'Asclépiade, et fonda ou restaura la secte des méthodiques opposée à celle des empiriques.

THEMISTIUS, rhéteur et philosophe grec, né vers 325 en Paphlagonie, fut surnommé *Euphradès* (c.-à-d. *beau parleur*). Il s'attacha à la philosophie péripatéticienne, la propagea dans plusieurs villes de l'Orient, et enseigna l'éloquence à Constantinople, après un court séjour à Rome. L'empereur Constance le nomma sénateur en 355; Julien le fit, en 362, préfet de Constantinople, et correspondait avec lui; Théodose lui confia, quoiqu'il fût païen, l'éducation de son fils Arcadius, en 384, il fut de nouveau préfet de Constantinople. Il était lié avec les hommes instruits de son temps, et soutenait les plus pauvres de ses élèves. On a de lui 37 *Discours*, ce sont des panégyriques, des remerciements officiels, des harangues sur l'amitié, sur l'agriculture, etc. Hardouin a publié à Paris, 1684, 29 de ces Discours. L'édition de Dindorf, 1832, est complète. On a aussi des Paraphrases de Themistius sur les *Secondes Analytiques*, la *Physique*, les livres de l'*Âme*, de la *Mémoire*, du *Sommeil*, de la *Veille* et des *Songes* d'Aristote. Les *Paraphrases* ont été publiées par Spengel, 1866, et par Wallies, 1884. Il avait de même écrit des *Commentaires* sur tous les écrits aristotéliques, et beaucoup de *Lettres*.

Baret, *de Themistio sophista*, 1853; Rohler, *Observationes in Themistii orationes*, 18... S. Re.

THEMISTO, épousa Athamas, roi de Thèbes, voulut faire périr Léarque et Mélicerte, qu'il avait eus d'Ino, et, trompée par une ruse de celle-ci, tua ses propres enfants. Dans son désespoir, elle se donna la mort.

THEMISTOCLE, célèbre Athénien, né à Phréas en Attique vers 528 av. J.-C., m. en 464. Son père était de condition médiocre, et sa mère originaire de Thrace ou de Carie. De bonne heure il montra une grande ambition et une vive passion pour la gloire. Il se signala par son courage à la bataille de Marathon, 490, et, depuis cette époque, il disait que les trophées de Miltiade l'empêchaient de dormir. C'est d'après ses conseils que les Athéniens affectèrent le produit des mines du Laurium à la construction et à l'entretien d'une flotte destinée à détruire la puissance des Éginètes sur mer, peut-être entrevoyait-il une nouvelle tentative des Perses contre la Grèce. Mais il se montra envieux à l'égard d'Aristide, qu'il fit bannir par l'ostracisme, 485. Lors de l'invasion de Xerxès, Athènes lui donna le commandement de 200 vaisseaux, qu'il dirigea au N. de l'Eubée. Il fut l'âme de toute cette guerre. A Artemisium, il laissa déférer au Lacédémonien Eurybiade le commandement de toute la flotte, bien que les vaisseaux athéniens en composassent les deux tiers. A l'approche de Xerxès, interprétant l'oracle qui recommandait aux Athéniens de se renfermer dans des murs de bois, il

en fit monter une partie sur ses vaisseaux. Ce fut lui qui triompha des résistances d'Eurybiade, en lui adressant ce mot célèbre : « Frappe, mais écoute, » et qui décida les Grecs à combattre dans le golfe de Salamine, 480; il avait d'ailleurs fait avertir secrètement Xerxès de la division qui régnait entre les chefs, afin de l'amener à attaquer le premier, et, après la victoire, à laquelle il eut une grande part, il détermina la prompte fuite du roi en Asie en lui faisant craindre que la retraite ne lui fût coupée. Athènes avait été détruite : Thémistocle dirigea la reconstruction, et parvint à terminer les travaux de fortification avant que Sparte pût les entraver. Il conseilla aussi d'employer le Pirée. On dit qu'après la guerre médique il eut le projet, pour assurer la domination de sa patrie, d'incendier les vaisseaux des autres Grecs; mais qu'Aristide, à qui seul il confia son plan, le fit rejeter, en déclarant que la proposition était utile, mais injuste. Bientôt en butte à la méfiance de ses concitoyens, qu'il avait blessés par sa vanité, et aux accusations des alliés, qu'il avait rançonnés, impliqué par le ressentiment de Sparte dans la trahison de Pausanias, il fut banni par l'ostracisme, 475, alla d'abord à Argos, puis dans l'île de Corcyre, se confia ensuite à la générosité d'Admète, roi des Molosses, le quitta pour gagner Pydna en Macédoine, et se rendit enfin en Asie Mineure, 472. Il alla à la cour du roi de Perse, Artaxerxès Longue-Main, qui l'accueillit avec magnificence, et qui lui donna les revenus de 3 villes d'Asie Mineure. Selon Plutarque, invité par Artaxerxès à prendre le commandement des Perses contre Cimon, il aima mieux s'empoisonner que de faire la guerre à sa patrie. Thucydide dit qu'il mourut de sa mort naturelle à l'âge de 65 ans. On possède sous le nom de Thémistocle des *Lettres* certainement apocryphes, publiées en dernier lieu dans les *Epistolographi græci* de Hercher, 1873.

Bauer, *[illegible]*, 1881. F—T et S. RE.

THEMISTOGENE DE SYRACUSE aurait, suivant Xénophon, écrit l'histoire de la campagne de Cyrus le Jeune. On a pensé que Xénophon s'était désigné lui-même sous ce nom imaginaire.

Muller, *Fragmenta historic. græc.*, II, p. 74. S. RE.

THENÆ, v. de la Byzacène, vis-à-vis l'île de Cercinna, auj. *Henchir Thina*, au sud de Sphax (Tunisie). Peu de ruines. S. RE.

THÉNARD (LOUIS-JACQUES), chimiste, né à la Louptière, près Nogent-sur-Seine (Aube), en 1777, m. en 1857, devint professeur à l'École polytechnique et au Collège de France, membre de l'Institut en 1810 et vice-président du conseil impérial de l'instruction publique. Charles X le créa baron; le département de l'Yonne l'envoya à la Chambre des députés, où il siégea de 1828 à 1832; le roi Louis-Philippe le fit pair de France en 1832, et, en 1842, chancelier de l'Université. Comme professeur, Thénard a rendu d'immenses services à l'enseignement de la chimie; successeur de Fourcroy, dont il avait été l'élève et le préparateur, il a contribué, plus que tout autre, à populariser le goût des sciences physiques, et à multiplier les applications de la chimie à l'industrie et aux beaux-arts. Son *Traité élémentaire de chimie théorique ou pratique* a eu [illegible] éditions, et a été traduit dans toutes les langues. Ses travaux de [illegible] ont été nombreux, et il a écrit, depuis 1800, un grand nombre de Mémoires, disséminés dans les *Annales de chimie* (1re série), les *Annales de chimie et de physique* (2e et 3e séries), les *Mémoires de l'Académie des sciences*, les *Mémoires de la Société d'Arcueil*, etc. Ses recherches faites en commun avec Gay-Lussac ont paru en 1811, en 2 vol., sous le titre de *Recherches physico-chimiques*. C'est dans ce magnifique ouvrage que furent publiées les curieuses recherches [illegible], l'extraction du potassium et du sodium, [illegible] du chlore, des acides fluorique et fluoborique, l'analyse [illegible] des matières organiques, etc. Seul, [illegible] sur les éthers, [illegible] carbonique de l'air, etc. Plus tard, [illegible] *Peroxyde d'hydrogène*, [illegible] *Peroxyde d'hydrogène*, [illegible] [illegible] Dulong [illegible] dans les derniers temps de sa [illegible] 25 août 1855, [illegible] [illegible] résumé des expériences [illegible]

[illegible]

à fresque (en collaboration avec d'Arcet), etc. Il a clos glorieusement sa carrière en fondant la *Société de secours des Amis des Sciences*, pour venir en aide aux personnes vouées à la culture des sciences et tombées dans le dénuement; son apport comme souscripteur a été de 20,000 fr. J. B.

THÉNARD (ARNOULD-PAUL-EDMOND, BARON), chimiste et agronome, fils du précédent, né en 1820, m. en 1884, s'appliqua à l'étude de la chimie agricole, et fut élu membre de l'Académie des sciences (section d'économie rurale) en 1864. Grand propriétaire dans les départements de la Côte-d'Or et de Saône-et-Loire, il fut enlevé comme otage par les Allemands en 1870 et interné à Brême jusqu'à la paix.

Il a publié beaucoup de *Mémoires* et de *Notes* dans les *Annales de chimie et de physique*, le *Journal de l'agriculture pratique*, etc., et une *Note sur le vinage des vins en franchise des droits sur l'alcool*, 1865.

THENON (L'ABBÉ JULES-LÉON-ADOLPHE), né à La Villette, près de Paris, en 1831, m. en 1881, fit de brillantes études à l'institution Massin et au collège Charlemagne, et fut admis à l'École normale en 1851. Après avoir enseigné à Saintes et à Chaumont, il alla passer 2 ans à l'école d'Athènes, et fut ensuite professeur à Agen et à Amiens. Une piété fervente et une vocation qui remontait à son enfance le portèrent à embrasser l'état ecclésiastique. Entré au séminaire en 1861 et bientôt chargé du catéchisme des garçons à Saint-Sulpice, il fut ordonné prêtre en 1865 et conçut dès lors la pensée d'établir sous une direction ecclésiastique un externat de lycéens. « Donner aux enfants une éducation chrétienne unie à l'enseignement de l'Université et à la vie de famille, écrivait-il, telle est la pensée de cette œuvre. » L'externat, qui reçut le nom d'école Bossuet, fut fondé en 1866 dans les conditions les plus modestes, et transféré peu après dans l'ancienne maison des Carmes, rue de Vaugirard, quand l'abbé Thenon fut nommé directeur de l'école préparatoire et de l'école ecclésiastique. Il abandonna ces dernières fonctions en 1875, lorsque, après le vote de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, l'institut catholique de Paris fut installé dans les bâtiments de la rue de Vaugirard. L'école Bossuet fut alors transportée rue Madame. C'est là que l'abbé Thenon est mort, au milieu de ses collaborateurs et de ses élèves, laissant en pleine prospérité une œuvre à laquelle il avait consacré 15 années d'efforts toujours laborieux, quelquefois pénibles, mais couronnés à la fin d'un éclatant succès.

THENSA ou **TENSA**, char sacré, chez les anc. Romains, pour transporter les statues des dieux dans les processions, et particulièrement aux jeux du cirque. Ces chars, ornés d'ivoire ou d'argent, étaient à 2 roues, et attelés de 4 chevaux de front conduits à la bride par des jeunes gens de bonne famille. C. D—Y.

THÉOBALD. V. THIBAUT.

THEOCRITE DE CHIOS, sophiste spirituel qui, par ses traits satiriques, s'attira la haine d'Alexandre. Il fut mis à mort par ordre d'Antigone, qu'il avait blessé de ses épigrammes. On lui a sans raison attribué un ouvrage sur l'Afrique. (V. *Fragm. historicorum græcorum*, Didot, 1848.

THEOCRITE, poète bucolique grec, né à Syracuse vers 290 av. J.-C., reçut des leçons de Philetas de Cos et d'Asclepiade de Samos, et fut très lié avec le poète Aratus. Il vécut tantôt à Syracuse, où il reçut des bienfaits du roi Hiéron II, tantôt dans la Grande-Grèce, et surtout à Alexandrie, où il fut bien accueilli de Ptolémée Philadelphe, et fit partie de la Pléiade. On croit qu'il mourut octogénaire, quelque temps après la prise de Syracuse par les Romains. Bien qu'on désigne ses poésies sous le nom de poésies bucoliques ou pastorales, 12 pièces seulement sur 29 (la 1re, la 3e, etc., jusqu'à la 12e; la 20e et la 27e) roulent sur des sujets rustiques; il est vrai qu'on remarque une certaine teinte champêtre même sur ceux de ses tableaux qui sont étrangers au genre bucolique. Les pastorales de Théocrite se distinguent par des grâces simples, un abandon naïf, une ingénuité quelquefois piquante, un dialogue naturel et vif et une harmonie poétique bien appropriée au sujet; mais ses peintures sont souvent trop nues, et l'on désirerait çà et là plus de délicatesse et de décence dans les expressions. Les autres pièces de Théocrite témoignent de la rare variété et de la [illegible] poétique. L'*Épithalame d'Hélène* et les *Pêcheurs* ont un [illegible] [illegible] des mœurs domestiques. Dans la 17e pièce, [illegible] de Ptolémée Philadelphe et de sa femme Bérénice, [illegible] grande noblesse de style. La 2e, [illegible] [illegible] par le pathétique qui y [illegible] [illegible] *Les Syracusaines* [illegible] [illegible] dans la 14e pièce [illegible] [illegible] les *Dioscures*, [illegible]

teint à la hauteur du poème épique. Théocrite a été imité comme poète pastoral par plusieurs poètes latins, notamment par Virgile, et plusieurs modernes ont aussi marché sur ses traces; mais nul ne l'a surpassé, surtout pour le naturel, et il est resté le modèle du genre. Ses poésies portent le nom d'*Idylles*, c.-à-d. *petites pièces de vers*, terme qui s'appliquait généralement en grec à ce que nous appelons *poésies fugitives*. Outre les Idylles, nous avons, sous le nom de Théocrite, 23 épigrammes, dont 12 seulement paraissent authentiques. Il avait composé encore des hymnes, des élégies, des iambes, dont il ne reste rien. Les éditions principales de Théocrite sont celles de Reiske, 1765-66; de Warton, 1770; de Walckenaer, 1779; de Heindorf et de Schæfer, 1810; de Kiessling, 1819; de Geel, 1820; de Jacobs, 1824; de Wuestemann, 1830; de Boissonnade, 1837; de Léon Rénier, avec traduction en regard, 1847; d'Ameis (collection Didot), avec une traduction latine nouvelle et les scholies imprimées à part avec celles de Nicandre et d'Oppien; de Paley, 1863; de Snow, 1873; de Fritzsche et Hiller, 1881. Parmi les traductions en prose française, on estime celle de Geoffroy, 1800, et celle de Léon Renier, 1847. Théocrite a été traduit en vers par Longepierre, 1688, par Servan de Sugny, 1822; et par Firmin Didot, 1833, qui a accompagné son travail de notes critiques et littéraires, d'une traduction latine littérale, d'un discours sur les difficultés de ce poète et de quelques imitations anciennes ou modernes.

Girard, *Revue des Deux Mondes*, mars 1882; Bièse, *de Poesi Theocritea*, 1874; Fuhr, *de Theocriti Studiis homericis*, 1876; Gail, *Observations sur les idylles de Théocrite et les églogues de Virgile*, 1806; Hauler, *de Theocriti vita et carminibus*, 1855; Morsbach, *de Dialecto Theocritea*, 1874; Stievenart, *Étude sur les Syracusaines*, 1859; Knapp, *Theocrit und die Idyllendichtung*, 1882. S. Re.

THÉODAT, roi des Ostrogoths en Italie. Neveu de Théodoric le Grand, il fut élevé sur le trône, après la mort d'Athalaric, par Amalasonte, mère du dernier roi, qui lui avait offert de partager le pouvoir avec elle en 534, bien qu'il n'eût cessé d'être son ennemi secret. Avide et cruel, Théodat fit emprisonner, puis tuer Amalasonte, et s'empara de ses trésors. Attaqué par l'empereur Justinien Ier, qui prétendait venger ce meurtre, Théodat, plongé dans les plaisirs, laissa prendre la Sicile et le midi de l'Italie, offrit les conditions de paix les plus humiliantes, et fut déposé par son armée, qui élut Vitigès, son général, 536. Il voulut s'enfuir, et fut tué sur la route de Ravenne. Th. Corneille a mis sans succès Théodat sur la scène française, en 1672.

V. Procope, *de Bello gothico*. B.

THÉODEBALD, roi d'Austrasie, 548-553, fils de Théodebert Ier, avait 14 ans à peine quand son père mourut, et était d'une santé faible. Il ne fit rien d'important; mais Leutharis et Bucelin allèrent, avec une partie des Austrasiens, guerroyer en Italie contre les Grecs.

THÉODEBERT Ier, roi franc de l'Austrasie, 534-548, petit-fils de Clovis, succéda à son père Thierry Ier, promit ou vendit simultanément son alliance à Vitigès, roi des Ostrogoths, et à l'empereur Justinien, qui se disputaient l'Italie, tailla en pièces les troupes des Ostrogoths, puis celles des Romains, dans la Ligurie, mais dut se retirer, après avoir perdu une partie de ses guerriers par la disette et les maladies. Il mourut d'une chute de cheval, à la chasse. B.

THÉODEBERT II, roi d'Austrasie, 595-612, succéda à son père Childebert II à l'âge de 11 ans, sous la tutelle de son aïeule Brunehaut, chassa cette princesse en 599, à l'instigation des leudes, qu'elle avait voulu éloigner du conseil royal, et de sa femme; fut attaqué par son propre frère Thierry II, roi de Bourgogne, que Brunehaut avait poussé à cette guerre, perdit les batailles de Toul et de Tolbiac, 611-612, et fut mis à mort avec ses enfants. B.

THÉODECTE, de Phasélis, né vers 380 av. J.-C., fut élève d'Isocrate, de Platon et d'Aristote et commença par exercer le métier d'avocat. Plus tard, il donna des tragédies, et remporta 8 victoires sur 13 concours, entre autres dans celui qu'Artémise avait institué en l'honneur de son époux Mausole. Il mourut à Athènes, âgé de 41 ans, et fut enseveli sur la voie sacrée qui mène à Éleusis. Sa patrie lui éleva une statue. Les anciens ont vanté sa subtilité et sa prodigieuse mémoire. (*V.* les fragments de Théodecte dans les *Oratores attici* de C. Müller, 1858 et dans les *Poetæ tragici* de Nauck, 1856.)

Mœncker, *de Theodectis vita et scriptis*, 1835. S. Re.

THÉODELINDE, reine catholique des Lombards, épousa en 589 le roi Autharis, se maria plus tard avec Agilulfe, duc de Turin, le fit parvenir au trône, le rendit favorable aux catholiques et le détermina à signer la paix avec le pape St Grégoire le Grand. Elle eut la tutelle de son fils Adaloald, 614-625, et laissa une grande réputation de piété. Ce fut elle qui plaça un des clous de la vraie croix dans la couronne des Lombards. B.

THÉODEMIR, prince wisigoth d'Espagne, battit sur mer les Maures d'Afrique en 695 et en 711, se trouva à la bataille de Xérès perdue par le roi Roderic qui y fut tué, sauva l'armée, parvint à se maintenir dans la Sierra-Morena, où il prit le titre de roi, fut bloqué dans Orihuela par Abd-el-Aziz, fils et lieutenant de Mousa, obtint un traité honorable de son ennemi, et, moyennant un faible tribut, en 713, conserva jusqu'à sa mort Murcie, Valence et la Nouvelle-Castille.

THÉODORA, impératrice d'Orient, fille d'un certain Acacius, gardien de bêtes féroces pour les jeux du cirque, sous l'empereur Anastase, avait été comédienne, danseuse et courtisane, quand Justinien s'éprit de ses charmes. Il la monta sur le trône avec lui, en 527, et exerça la plus grande influence sur les affaires publiques. Lors de la sédition de 532, qu'amenèrent les querelles des Bleus et des Verts, elle ranima l'énergie de son époux qui songeait à abdiquer. Elle le seconda aussi dans la réforme et la rédaction des lois. Complice des désordres d'Antonine, femme de Bélisaire, elle se brouilla ensuite avec elle et fit disgracier Bélisaire lui-même. Bien qu'elle eût souillé de ses débauches le palais impérial, obéré le trésor par ses prodigalités, et encouru les anathèmes des papes Agapet et Vigile, Justinien la pleura amèrement quand elle mourut d'un cancer en 548. Procope, la jugeant d'une façon contradictoire, lui impute, dans ses *Anecdotes secrètes*, les actions les plus infâmes, et la loue dans son *Histoire*. M. V. Sardou a fait de Théodora le sujet d'un drame historique, 1884.

Debidour, *Théodora*, 1885. B.

THÉODORA, impératrice grecque, née vers 815, épousa l'empereur Théophile en 830, devint veuve en 842, et exerça le pouvoir au nom de son fils Michel III, jusqu'en 854. Comme Irène, elle rétablit le culte des images. Elle extermina aussi les Pauliciens. Les intrigues de son frère l'obligèrent à se confiner dans un cloître, où elle mourut vers 867. S.

THÉODORA, impératrice grecque, 1042-1056. Fille de Constantin VIII et sœur de l'impératrice Zoé, elle régna 2 mois avec celle-ci, 1042, puis fut éloignée du pouvoir, qu'elle reprit dans les derniers jours de Constantin X, 1054; elle le garda 19 mois, 1054-1056, et mourut à l'âge de 76 ans, renommée par ses vertus et sa prudence. Avec elle finit la dynastie macédonienne. S.

THÉODORA, dame romaine, parente d'Adalbert II, marquis de Toscane, eut 2 filles devenues célèbres, Marozia (*V. ce mot*) et Théodora. (*V. l'art. suivant.*)

THÉODORA, fille de la précédente, épousa Gratien, consul de Rome. Riche, belle et dissolue, elle exerça dans les États de l'Église une scandaleuse influence, et fit élever au trône pontifical, sous le nom de Jean X, l'un de ses amants.

THÉODORE DE CYRÈNE, philosophe grec de la fin du IVe siècle av. J.-C., sectateur d'Aristippe, fut surnommé *l'Athée*, et exilé de sa patrie à cause de ses opinions sur les dieux. Il vint à Athènes, où l'Aréopage, gardien des croyances du paganisme, le condamna, dit-on, à boire la cigue.

THÉODORE DE SAMOS, fils de Rhœcus, inventa, dit-on, la fonte du bronze vers 750 av. J.-C. Il fit, avec son frère Telecles, une statue en bois d'Apollon Pythien, et imagina plusieurs instruments nécessaires au travail de la sculpture. On lui attribuait la construction de la *Skias* à Sparte, et celle du labyrinthe de Lemnos. Un autre, petit-neveu du précédent, nommé *Théodore le Jeune*, est l'auteur de l'anneau de Polycrate, 550 av. J.-C. — On cite encore un peintre et plusieurs sculpteurs du même nom. S. Re.

THÉODORE DE GADARA, en Syrie, rhéteur du Ier siècle, maître de Tibère, enseigna d'abord à Rome, puis à Rodez. Ses élèves s'appelèrent *Theodoreioi*, par opposition aux *Apollodoreioi*, élèves de son rival Apollodore.

Piderit, *de Apollodoro Pergameno et Theodoro Gadarensi*, 1842. S. Re.

THÉODORE (Saint), soldat romain, né en Syrie, fut martyrisé, pendant la persécution de Dioclétien, à Amasée, où il avait mis le feu à un temple de Cybèle. On a son panégyrique, écrit par St Grégoire de Nysse. Fête, le 9 novembre.

THÉODORE (Sainte), vierge et martyre, d'une naissance illustre, fut condamnée, pendant la persécution de Dioclétien, au supplice de la prostitution. Arrachée à ses bourreaux par un chrétien nommé Didyme, elle subit avec lui le martyre. P. Corneille a puisé dans cette histoire le sujet d'une tragédie.

THÉODORE DE MOPSUESTE, né à Antioche, d'une famille illustre, vers 350, m. en 428, fut le condisciple de St Jean Chrysostome, qui l'entraîna au service de J.-C. Devenu prêtre, il s'attacha à combattre l'hérésie des Apollinaristes, et délivra des Ariens le diocèse de Mopsueste, qui lui fut donné pour prix de ses services, 381. Après sa mort, il fut accusé de pélagianisme, et anathématisé dans le 5e concile œcuménique tenu à Constantinople en 553. Il avait composé de nombreux ouvrages, dont il ne nous reste qu'un *Commentaire sur*

les Psaumes (dans l'*Exposit. Patr. græc. in Psalmos*, du P. Corder), et quelques fragments épars dans l'ouvrage de Facundus *de Tribus capitulis*, dans les *Actes* du 5e concile œcuménique, dans la *Bibliothèque* de Photius, et dans l'ouvrage d'Angelo Maï, *Scriptorum veterum nova collectio e Vaticanis codicibus*, Rome, 1825. Les *Commentaires sur saint Paul* ont été publiés par Swete, 1882.

V. Mousson, *Dissertatio de Theodoro Mopsuesteno*, 1744; Le Bret, *Disquisitio de* [illegible] *Theodori Mopsuesteni*, 1790. L—H.

THÉODORE DE CÉSARÉE, surnommé *Ascidas*, d'abord chef d'un monastère en Palestine, vint à Constantinople, vers 535, avec le dessein de propager l'hérésie des Origénistes. Dans ce but, il se ligua avec l'impératrice Théodora pour obtenir de Justinien la condamnation des *Trois Chapitres*. (V. *ce mot*.) Il fut, à ce sujet, en lutte déclarée avec le pape Vigile, et soutint ses prétentions par l'abus le plus inique du crédit dont il jouissait; mais le concile de Constantinople, en 563, mit fin aux troubles que ses intrigues avaient excités dans l'Église. Il fut excommunié, et privé de l'archevêché de Césarée, qu'il tenait de Théodora. L—H.

THÉODORE, lecteur de l'église de Constantinople au VIe siècle, composa une *Histoire*, en 2 livres, qui s'étend de la 20e année de Constantin au règne de Julien. Elle a été imprimée en grec par Robert Estienne, Paris, 1544; en grec et en latin, Genève, 1612; avec les notes de Valois, Paris, 1673; et traduite en français par le président Cousin.

THÉODORE DE PHARAN doit son nom à la ville de Pharan, en Arabie, où il fut évêque, sous Héraclius. On fait remonter jusqu'à lui l'origine du *monothélisme*, dont il a écrit l'apologie; mais c'est plutôt à Sergius, patriarche de Constantinople, que cette doctrine dut ses progrès. L—H.

THÉODORE Ier, pape, 642-649, était Grec de naissance, et né à Jérusalem. Il combattit le monothélisme.

THÉODORE II, pape, 898, Romain de naissance, ne régna que 20 jours.

THÉODORE (SAINT), archevêque de Canterbury en 668, né en 602 à Tarse en Cilicie, m. en 690. Son nom est resté à un *Pénitenciel*, recueil de canons qu'il publia pour régler le temps que devait durer la pénitence publique, selon l'espèce et la gravité du péché. La meilleure édition est celle de Paris, 1677, in-4o.

THÉODORE STUDITE (SAINT), né à Constantinople en 759, m. en 826, fut, en 795, abbé du monastère de Saccudion, près de sa ville natale. Exilé à Thessalonique par Constantin VI, dont il avait refusé de reconnaître le divorce, il revint à Constantinople après la mort de son persécuteur, et y prit la direction du monastère de Stude, qui n'avait que 12 religieux, et où l'on en compta bientôt 1,000. Il s'opposa aux iconoclastes, fut banni par Nicéphore, rappelé sous Michel Ier, jeté en prison et flagellé par ordre de Léon V, et remis en liberté par Michel II. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, écrits avec élégance, beaucoup de feu et de précision; on y remarque, entre autres, 2 excellents Discours sur les images, et plusieurs traités contre les iconoclastes. Une partie de ses œuvres est publiée dans les *Œuvres du P. Sirmond*, t. V, Paris, 1686. Fête, le 12 novembre.

THÉODORE PRODROME, moine grec du XIIe siècle, est auteur d'un très médiocre roman des *Amours de Rhodanthe et Dosiclès*, publié par Gaulmin, 1625, et par Hercher, *Scriptores erotici*, 18[illegible], traduit en français par Godard de Beauchamp. On lui doit encore : un dialogue de l'*Amitié exilée*; la *Galeomachie*, tragédie burlesque; *Amarantus, ou les Amours d'un vieillard*, dialogue satirique, inséré dans le 8e vol. des *Notices et manuscrits*, etc.

[illegible] *Bibliotheca scriptorum classicorum*, I, p. 738; [illegible], juillet 1877. S. RE.

THÉODORE MÉTOCHITE, m. en 1332, auteur de plusieurs paraphrases des écrits d'Aristote dont on a publié des traductions latines. Bloch et Kiessling ont imprimé des fragments de ses ouvrages, 1790 et 1821; on en trouve aussi dans les *Anecdota* de Cramer, 1828, et dans les *Scriptorum veterum nova Collectio* de Maï, t. II. V. aussi Sathas, *Bibliothèque du Moyen Age*, vol. I. S. RE.

THÉODORE DE GAZA. V. GAZA.

THÉODORE Ier LASCARIS, fondateur de l'empire de Nicée, 1204-1222, devait sa fortune à son mariage avec Anne, fille d'Alexis III. Proclamé empereur de Constantinople après la prise de cette ville par les Latins, il passa en Asie, et, avec l'aide du sultan [illegible], conquit peu à peu le pays depuis le Méandre jusqu'à Nicomédie, avec Pruse, Pergame, etc. Nicée devint sa résidence. Il fut aidé par les circonstances difficiles où se trouvaient Baudouin Ier et Henri [illegible]. S.

THÉODORE II LASCARIS, empereur de Nicée, 1255-1259, succéda à son père Jean Ducas Vatace, à l'âge de [illegible] ans. La guerre qu'il fit à Michel, roi des Bulgares, fut [illegible] augu- rer de son règne, lorsqu'il fut saisi par une grave maladie, qui le rendit soupçonneux et cruel, et finit par l'enlever. S.

THÉODORE (LE ROI). V. NEUHOF.

THEODORET, écrivain ecclésiastique, né à Antioche, en 387, d'une famille illustre, m. vers 458, reçut une forte et pieuse éducation, distribua, après la mort de ses parents, tous ses biens aux pauvres, et se retira dans un couvent près d'Apamée. Il fut élevé, en 423, au siège épiscopal de Cyr (Syrie Euphratésienne). Son amitié pour Nestorius, dont il ne partageait cependant pas les erreurs, le porta à se déclarer contre St Cyrille; il se réconcilia bientôt avec ce patriarche, mais ne se décida que longtemps après, pour le bien public, à condamner l'hérésiarque. Le zèle qu'il déploya contre les eutychéens fournit à ses ennemis l'occasion de le perdre à la cour de Constantinople : condamné, sans avoir été entendu, dans le prétendu concile dit *Brigandage d'Éphèse*, que Dioscore, patriarche de Constantinople, avait convoqué en 449, il n'obtint la réparation de cette injustice que sous l'empereur Marcien. Théodoret a laissé : une *Histoire ecclésiastique*, en 5 livres, qui s'étend de 325 à 429, ouvrage exact, écrit avec élégance et netteté, préférable à ceux de Socrate et de Sozomène, bien qu'on y remarque plusieurs fautes de chronologie : une *Histoire pieuse*, ou *Histoire Philothée* (c.-à-d. des amis de Dieu), qui contient la Vie de 50 solitaires; un *Traité de la Providence*, en 10 livres, etc.

Ses Œuvres ont été publiées par Sirmond, 1642 (on y joint l'*Auctarium* de Garnier, 1684), et par Schulze et Nœsselt, grec-latin, 1769-74, 10 vol., et dans la *Patrologie* Migne, grec-latin. — Holzhausen, *de Fontibus quibus Socrates, Sozomenus et Theodoretus usi sunt*, 1825; Jeep, *Quellenuntersuchungen zu den griechischen Kirchenhistorikern*, 1884. S. RE.

THÉODORIC, en allemand *Dietrich*, roi des Ostrogoths, né en Pannonie en 455, m. en 526, était fils de Théodomir. Jeune encore, il fut envoyé en otage à Constantinople, et élevé dans les idées et la civilisation des Romains, dans le secret de leur faiblesse et de leurs intrigues. Il défendit même Zénon contre Basiliscus, en 477, et reçut en récompense les titres de patrice et de consul, 484, avec les honneurs d'une statue et du triomphe. De retour dans sa tribu, quelques circonstances inconnues le brouillèrent avec ses amis de Byzance. Il dévasta l'Illyrie, et se fit céder une partie de la Mœsie. Zénon effrayé le rejeta vers l'Italie, alors au pouvoir d'Odoacre, et sur laquelle il lui déléguait ses droits, 489. Théodoric, à la tête de 20,000 Barbares, reçut un accueil favorable des Italiens, qui voyaient en lui le représentant de l'autorité impériale, écrasa d'abord dans les Alpes une armée de Gépides et de Sarmates, puis battit Odoacre et les Hérules sur les bords de l'Isonzo. Vainqueur une deuxième fois à Vérone, puis sur les bords de l'Adda, il prit, après 2 ans de siège, la ville de Ravenne, où il établit sa résidence, ordonna de massacrer Odoacre dans un festin et se fit reconnaître roi d'Italie par l'empereur Anastase, 493. Prétendant à l'héritage des derniers empereurs d'Occident, maître de l'Illyrie, de la Pannonie, du Norique, de la Rétie, il se fit céder encore la Sicile par Thrasimond, roi des Vandales, protégea Gondebaud, roi des Burgondes, contre les Francs, 501, et, après la victoire de ses troupes sur le fils aîné de Clovis, à Arles, 508, garda la IIe Narbonnaise. Essayant de ressaisir cette espèce de suzeraineté que les empereurs avaient souvent exercée sur les rois barbares, il prit sous sa protection les plus faibles de leurs tribus, les Bavarois, les Alamans, épousa la sœur de Clovis, maria sa propre sœur à Thrasimond, sa nièce au roi des Thuringiens, ses filles au roi des Wisigoths d'Espagne Alaric II et au fils du roi des Burgondes. En 507, il prit la tutelle d'Amalaric, fils d'Alaric II. Quant à l'administration intérieure, on a dit à tort que Théodoric avait réservé aux Goths le métier des armes et les emplois militaires : la séparation s'opéra d'elle-même, entre les Barbares trop ignorants pour remplir les fonctions administratives et judiciaires, et les Romains trop indolents et trop déshabitués du métier des armes pour briguer les commandements militaires : la société romaine subsista presque tout entière à côté de ses maîtres; la science, les arts, les emplois civils, furent le partage des Romains, et, par une exception remarquable, la loi des vaincus devint la loi des vainqueurs; l'*Édit de Théodoric* ne modifia que légèrement la loi romaine. Le sénat de Rome garda ses vieilles formes, et les villes leur constitution municipale. Des vaisseaux légers défendirent les côtes, comme du temps d'Auguste, contre les corsaires vandales ou maures. Les campagnes redevinrent fécondes; pour la première fois depuis bien des siècles, l'Italie se suffit à elle-même, sans recourir à la Gaule ou à l'Afrique. Les impôts se payaient [illegible], suivant la forme romaine. Deux cents livres d'or étaient consacrées chaque année à l'entretien des monuments de Rome : Ravenne, Vérone, Pavie, Spolète, Naples, [illegible] refleurir [illegible]. Théodoric, qui était arien, comme la plupart des Goths, observa longtemps une tolérance, qu'il étendit même

aux Juifs. Il fut [illegible] par [illegible] (V. [illegible]). [illegible] qu'il ne [illegible] pas [illegible], il [illegible] les [illegible] du temps, Boece, l'évêque [illegible]. Dans les [illegible] années de son règne, voyant [illegible] les ariens [illegible], persécutés en Orient, il [illegible] les catholiques en Italie ; une conspiration [illegible]. Le préfet Symmaque et son gendre Boece y furent impliqués, et livrés au supplice. Théodoric reconnut cependant leur innocence, et les remords qu'il en éprouva hâtèrent, dit-on, sa fin.

[illegible] *Histoire de Théodoric*, [illegible] 2 vol. [illegible] *Histoire des [illegible]*, [illegible] 2 vol. [illegible]

THÉODORIC Ier, roi des Wisigoths d'Espagne, 419-451, successeur de Wallia, réunit la Novempopulanie à ses possessions, et eut pour gendre Genséric, roi des Vandales. Contenu par Aétius, qui le repoussa du siège d'Arles et de Narbonne, 437, il s'unit néanmoins aux Romains et aux Barbares déjà établis en Gaule, pour repousser Attila, et fut tué à la bataille de Châlons-sur-Marne. H.

THÉODORIC II, roi des Wisigoths d'Espagne, 453-466, fils du précédent, tua de sa main son frère Thorismond, fit un empereur romain, Avitus, battit Réchiaire, roi des Suèves, 456, occupa la Lusitanie et la Bétique, combattit Majorien, obtint de Ricimer la Narbonnaise Ire, et périt sous les coups de son frère Euric. H.

THEODORIDAS DE SYRACUSE, poète grec, dont nous possédons 18 épigrammes dans l'Anthologie. S. Re.

THEODORIMENSIS PAGUS, nom latin du Thimerais.

THEODOSE (LE COMTE), habile général sous Valentinien Ier, battit les Barbares, délivra des Pictes la Bretagne qu'il gouverna sagement, et réprima en Afrique le Maure Firmus; mais une prédiction que l'Empire passerait à un homme dont le nom commençait par Théod, poussa Valens à faire décapiter Théodose à Carthage, ainsi que beaucoup d'autres victimes, en 376. A. G.

THÉODOSE Ier (FLAVIUS), *le Grand*, empereur romain, 379-395, fils du précédent, né en 346 à Cauca (Galice), se retira dans sa patrie après la mort de son père. Gratien voyant l'Empire envahi de tous côtés par les Barbares, l'appela à son secours, après la défaite et la mort de Valens, à Andrinople; il accourut, et, à la tête d'une assez faible armée, força les Barbares, sans leur livrer de grande bataille, de rétrograder vers le Danube. Alors Gratien lui abandonna l'empire d'Orient, 379. Théodose battit les Goths dans mille petits combats, traita avec leur chef Athanaric, et les établit en Thrace et en Mésie, 382; puis il triompha de l'usurpateur Maxime, qui avait détrôné Gratien, et qui attaquait encore son successeur Valentinien II, 388. En 394, il défit, près d'Aquilée, le Franc Arbogast, ministre, puis assassin de Valentinien, à la place duquel il avait mis le rhéteur Eugène. Seul dès lors maître des empires d'Occident et d'Orient, il allait revenir à Constantinople, quand il mourut à Milan. Théodose essaya d'arrêter la ruine de l'Empire par une ferme administration; baptisé dès 380, il avait élevé au siège épiscopal Grégoire de Nazianze, 380, et, l'année suivante, le concile de Constantinople avait condamné l'arianisme. Il défendit sous des peines sévères le culte des faux dieux, qui se réfugia chez les habitants des campagnes (*pagani*); il ôta aux hérétiques le droit d'arriver aux charges, et celui de disposer par testament de leurs biens; enfin, ayant puni par un massacre de 7,000 personnes une sédition du peuple de Thessalonique, il se soumit à la pénitence que lui imposa St Ambroise, aux portes de la cathédrale de Milan, reçut les reproches de l'évêque devant tout le peuple et n'entra point dans le temple pendant 8 mois. Il est le dernier empereur qui ait réuni sous une seule domination tout l'Empire; lui-même le partagea avant sa mort entre ses fils Honorius et Arcadius.

Tillemont, *Hist. des empereurs*; de Broglie, *L'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*, Paris, 1882; [illegible]; Ifland, [illegible], Halle, 1878. A. G. et G. L. G.

THÉODOSE II, empereur d'Orient, 408-450, succéda, à l'âge de 8 ans, à son père Arcadius. Sa sœur Pulchérie, qui gouvernait sous son nom, lui fit épouser la belle Athénaïs ou Eudoxie, fille du philosophe Léontius. Ce prince se rendit méprisable par la confiance qu'il mettait en son chambellan Chrysaphe et en d'autres eunuques. Ses généraux furent battus par les Perses. Il envoya en Afrique, contre le roi des Vandales Genséric, une armée qui n'obtint aucun succès, n'arrêta les Huns, qui ravageaient la Thrace, qu'en payant un tribut à Attila, favorisa les Nestoriens, mais les condamna vers la fin de sa vie. Son principal titre est la promulgation du *Code Théodosien*, qu'il fit rédiger; c'est le premier Code officiel connu, car celui de Grégoire et celui d'Hermogène sont privés, sauf quelques fragments publiés par Sichard et Cujas. Théodose ne laissa qu'une fille, qu'il maria à Valentinien III, et mourut à l'âge de 49 ans. M.

THÉODOSE III, [illegible], 716-717, [illegible] d'[illegible], et [illegible] [illegible] Léon l'Isaurien, [illegible] dans un monastère [illegible].

THEODOSIE, *Theodosia* [illegible], v. de la Chersonèse Taurique, au S. E., sur le [illegible] [illegible].

THEODOSIEN (CODE), recueil des constitutions, complètement [illegible] des empereurs depuis Constantin, et principalement celles des empereurs chrétiens. Cujas et [illegible] ont essayé d'en restituer les textes [illegible] emprunts faits au Code d'Alaric. Il fut promulgué en 438 par Théodose II, empereur d'Orient, et [illegible] en Occident par Valentinien III. L'édition, avec le commentaire latin de Godefroy, forme 6 vol. in-fol., Leipzig, 1736-[illegible].

V. l'édition de Hænel dans le *Corpus juris antejustinianeum*, Bonn. 18[illegible]

THEODOSIENNE (TABLE ou CARTE). V. PEUTINGER (TABLE).

THEODOSIOPOLIS, v. de Mésopotamie, la même que Resaïna. (V. ce mot.)

THEODOTE, précepteur et ministre de Ptolémée Dionysos, roi d'Égypte, lui conseilla de faire assassiner Pompée, et porta la tête de la victime à César, qui plus tard [illegible] le [illegible] mort.

THÉODOTION ou **THÉODOTE**, de la secte des Ébionites, né à Sinope, écrivit, au temps de l'empereur Commode, une des traductions grecques de l'Ancien Testament [illegible] dans les Hexaples d'Origène; c'est la traduction des Septante, arrangée suivant les erreurs des Ébionistes.

THEODULFE ou **THEODULPHE**, un des premiers restaurateurs des lettres en France, né vers le milieu du VIIIe siècle dans la Haute-Italie, m. en 821, se rendit célèbre par son savoir, fut appelé vers 781 à la cour de Charlemagne, reçut l'abbaye de Fleury-sur-Loire, puis l'évêché d'Orléans, s'appliqua à rétablir la discipline ecclésiastique, à faire fleurir les bonnes études, enjoignit aux curés d'enseigner gratuitement l'instruction au peuple, et reçut de l'empereur la mission de réformer l'administration de la justice dans les deux Narbonnaises. Sous Louis le Débonnaire, accusé de complicité dans la révolte de Bernard, roi d'Italie, il fut dépouillé de ses bénéfices, et relégué à Angers, 821, où il mourut. On a de lui quelques écrits insérés dans les Œuvres du P. Sirmond, t. II, entre autres des *Capitulaires* ou instructions à son clergé, très importants pour la connaissance des usages de ce temps-là, et des poésies parmi lesquelles l'hymne que l'on chante à la procession, le dimanche des Rameaux : *Gloria, laus et honor tibi sit, rex, Christe, redemptor*.

V. Baunard, *Théodulfe, évêque d'Orléans* (thèse).

THEOGAMIES, fêtes des anc. Grecs en l'honneur de Proserpine et en mémoire de son mariage avec Pluton.

THEOGNIS, poète grec, né à Mégare, d'une famille noble et riche, florissait vers 540 av. J.-C. Banni de sa patrie, il choisit Thèbes pour retraite. Quand il revint, il ne retrouva ni ses honneurs ni sa fortune. Il nous reste de lui environ 700 distiques, qui cependant ne sont que des fragments, car ses œuvres ont été dérangées de leur ordre [illegible] par des compilateurs de [illegible]. Theognis est le poète gnomique ou sentencieux [illegible], [illegible] adressés à un certain Cyrnus, forment un vrai code de morale, en même temps qu'ils nous fournissent des renseignements curieux sur les révolutions politiques de l'époque. C'est, du reste, une sagesse défiante et chagrine; l'amertume du malheur respire dans ses vers, il ne voit guère l'homme que par le mauvais côté.

Les [illegible] de Théognis sont celles de Brunck, dans ses *Poetæ gnomici*, 1784; de Bekker, 1815; de Welcker, 1826; [illegible], 1862; de Ziegler, 1868; de Sitzler, 1880; [illegible] en français par [illegible] dans les *Moralistes anciens*, [illegible], et [illegible], 1877. — C. [illegible], 1880. Davies, *Hésiode et Théognis*, 1873. Runte [illegible], 1865. — V. [illegible] des éditions de Welcker [illegible].

D—r et S. Re.

THEOGNOSTE, grammairien du IXe siècle ap. J.-C., écrivit des *Canons* ou *Règles orthographiques*, publiés dans les *Anecdota* de Cramer. S. Re.

THEOLOGAL, nom donné, dans les cathédrales et dans quelques collégiales, à un théologien, pour prêcher à certains jours, et pour faire des leçons de théologie aux jeunes clercs. C'est une institution du pape Innocent III, dans le 4e concile de Latran, en 1215, [illegible] confirmée par le concile de Bâle, 1431, et par celui de Trente. En France, le concordat de 1516, les ordonnances d'Orléans, 1561, et de Blois, 1579, ont déterminé les devoirs du théologal.

THÉOMANCIE, divination pratiquée par des imposteurs qui se disaient inspirés de quelque divinité.

THÉOMNESTE, nom de plusieurs artistes grecs, entre autres, d'un célèbre sculpteur de statues d'athlètes et d'un peintre contemporain d'Apelles. S. Re.

THÉON *l'Ancien*, astronome observateur, florissait pendant la jeunesse de Ptolémée, qui reçut communication de ses observations. On l'a confondu avec son contemporain Théon de Smyrne. H. M.

THÉON DE SMYRNE, mathématicien et philosophe platonicien du IIe siècle de notre ère. Il nous reste de lui une *Arithmétique* et une *Astronomie*. C'étaient, dans le plan de l'auteur, la 1re et la 4e partie d'un manuel des sciences mathématiques destiné spécialement aux Platoniciens et intitulé *Connaissances mathématiques utiles pour la lecture de Platon*. L'*Arithmétique*, en 93 chapitres, dont le 33e est intitulé *de la Musique*, et dont les chapitres 33-68 concernent principalement les nombres musicaux, a été publiée, avec traduction et notes en latin, par Boulliau, Paris, 1647, qui a cru que les chapitres 33-93 étaient un traité à part sur la musique, tandis que l'auteur dit expressément qu'il comprend la théorie des nombres musicaux dans l'arithmétique. Les 32 premiers chapitres seuls ont été publiés de nouveau par Gelder, Leyde, 1827, qui a cru qu'ils comprenaient l'arithmétique entière. Cet ouvrage est important pour la connaissance des spéculations des anciens sur les nombres. L'*Astronomie* de Théon a été publiée pour la première fois par Th. H. Martin, avec introduction, traduction et commentaire en latin, Paris, 1849. Ce manuel [illegible] une multitude de documents précieux pour l'histoire de l'astronomie, de la philosophie et de la littérature grecques, des citations et des fragments de poètes et de prosateurs perdus, [illegible] notamment d'amples extraits des traités astronomiques du péripatéticien Adraste et du platonicien Dercyllidès, qui interprétaient diversement l'astronomie de Platon, pour la concilier avec les découvertes d'Hipparque. La 2e partie du manuel de Théon devait être une *géométrie plane*, la 3e une *stéréométrie*, la 5e un traité *de la musique des sphères célestes*, où il se proposait de suivre surtout Thrasylle. Mais on ignore si Théon avait réalisé ces trois parties de son plan. Il est faux que Psellus ait copié Théon de Smyrne. H. M.

THÉON D'ALEXANDRIE, mathématicien, père de la célèbre Hypatie, observa à Alexandrie, en 365 ap. J.-C., une éclipse de soleil et une éclipse de lune. On ne sait s'il est l'auteur des démonstrations jointes à titre de commentaires aux énoncés des propositions d'Euclide, ou bien si ces démonstrations sont d'Euclide, et si Théon n'a fait qu'en donner une revision. Théon avait commenté, ou plutôt paraphrasé, les 13 livres de la *Grande Composition mathématique* de Ptolémée, en ajoutant quelques théorèmes élémentaires et quelques exemples de calcul. Le 3e livre de ce commentaire, le commencement du 5e, la fin du 10e, le 11e et le commencement du 12e sont perdus. Le 3e livre est suppléé par un commentaire de Nicolas Cabasilas, archevêque de Thessalonique au XIVe siècle, et le commencement du 5e livre par un commentaire de Pappus sur cette partie. Le commentaire de Théon, avec les deux morceaux de Cabasilas et de Pappus, a été publié par Camerarius en un volume faisant suite à l'ouvrage de Ptolémée, Bâle, 1538. Les deux premiers livres ont été publiés, avec traduction française, par l'abbé Halma, Paris, 1821-22. Théon est l'éditeur et non l'auteur des *Tables manuelles* de Ptolémée, sur lesquelles il a écrit un commentaire, publié avec ces *Tables* par l'abbé Halma, 1821-1822, avec une traduction française et des notes. On ne sait si c'est Théon le mathématicien ou Théon le sophiste qui a commenté Aratus. Quoi qu'il en soit, le commentaire sur Aratus qui nous reste sous le nom de Théon est une compilation de scolies, et Théon n'est qu'une des sources où le compilateur a puisé. La meilleure édition de ce commentaire se trouve dans l'édition d'Aratus donnée par Buhle, Leipzig, 1793-1801. L'édition de l'abbé Halma, Paris, 1823, n'en contient qu'un mauvais extrait, avec une médiocre traduction française. H. M.

THÉON [illegible] d'Alexandrie, sophiste ou rhéteur, vivait au IIe siècle ou au commencement du IIIe. De ses nombreux ouvrages il ne nous reste que ses *Exercices préparatoires*, espèce de cahiers de rhétorique, dont la meilleure édition est celle de Daniel Heinsius, Leyde, 1626. Une édition précédente est celle de [illegible], 1541. On lui attribue quelquefois un commentaire sur Aratus. (*V. l'art. précédent.*)

[illegible] H. M.

THÉOPHANE, fille de Bisaltès, fut changée en brebis par Neptune [illegible] le bélier à la toison d'or. S. Re.

THÉOPHANE, historien et poète grec, né à Mytilène, s'attacha à la fortune de Pompée, [illegible] *Histoire* [illegible] *tout le commencement de Pompée* [illegible] ques fragments conservés dans Strabon et Plutarque. On a de lui aussi deux épigrammes dans l'*Anthologie*.

V. *Fragmenta historic. græc.*, 1849; Arnold, *Untersuchungen über Theophanes von Mytilene*, 1882.

THÉOPHANE (GEORGE), écrivain byzantin, né vers 751, m. en 818, fut abbé d'un monastère de Mysie, et eut à endurer des persécutions pour avoir résisté aux iconoclastes. On lui doit une *Chronographie*, de 284 à 813, publiée par le P. Combefis, avec une version latine du P. Goar, Paris, 1655, et par C. de Boor, 1882.

THEOPHANIE, fête d'Apollon à Delphes, qui célébrait le retour du dieu solaire après les sombres mois de l'hiver.

Forchhammer, *Apollon's Ankunft in Delphi*, 1840. S. Re.

THÉOPHANIE, nom donné primitivement à la fête de l'Épiphanie. (*V. ce mot.*)

THEOPHANO, impératrice grecque. Fille d'un cabaretier, elle fut successivement la femme de deux empereurs, Romain II, 949, et Nicéphore Phocas, 963. On lui prête tous les crimes. D'abord elle aurait poussé Romain II à empoisonner son père Constantin VII, 958, et aurait empoisonné Romain II lui-même, 963; puis elle aurait sollicité Zimiscès, son amant, de tuer Nicéphore Phocas, 969. Zimiscès, à son avènement, l'exila en Cappadoce. Après la mort de Zimiscès, en 976, elle fut rappelée à la cour de ses deux fils, Basile II et Constantin VIII. S.

THÉOPHANO, fille de la précédente et de Romain II, fut donnée en mariage par Zimiscès à Othon II, 972. S.

THEOPHILANTHROPES, c.-à-d. *amis de Dieu et des hommes*, membres d'une secte qui essaya pendant la Révolution de faire une religion du déisme. Après les saturnales de l'athéisme, qui avaient inauguré le culte de la déesse Raison à Notre-Dame, Robespierre fit décréter l'existence de l'Être Suprême et l'immortalité de l'âme. Un peu plus tard d'Aubermesnil, député à la Convention, prétendit faire revivre quelques pratiques des anciens mages, et créa l'association des *Théoanthropophiles*, berceau de la *Théophilanthropie*. Chemin, Janes, Moreau, Mandar, tous bien oubliés aujourd'hui, et le frère du minéralogiste Haüy furent les chefs de la secte nouvelle, dont le 1er rédigea le *Manuel*, et, en partie, l'*Année religieuse des Théophilanthropes*, 4 vol. in-18. Les membres de la secte nouvelle se réunirent le 16 déc. 1796, obtinrent la protection de Larévellière-Lepeaux, membre du Directoire, qui mit, en 1797, à leur disposition les principales églises de Paris, et attirèrent un assez grand nombre de personnes bien intentionnées, séduites par la morale pure que l'on y débitait. Cependant un journaliste ayant dit que c'était un club de Jacobins, le nouveau culte fut aussitôt discrédité. Les Théophilanthropes célébraient leurs fêtes le décadi, puis ils prirent le dimanche, et aspirèrent à confondre toutes les religions dans une sorte d'*Institut de morale*. Leurs cérémonies consistaient en un sermon et quelques cantiques en langue française. Ceux qui faisaient les fonctions de prêtres (car la théophilanthropie n'en avait pas, et les adeptes l'étaient tour à tour) revêtaient une robe blanche assez semblable à une aube. Ce prétendu culte n'eut quelque consistance qu'à Paris, bien qu'on eût essayé de le propager dans les départements; après moins de 5 ans d'existence, il ne comptait plus qu'un nombre très restreint de fidèles, quand un arrêté des consuls du 17 vendémiaire an X (21 octobre 1801) lui interdit l'usage des édifices nationaux. J. T.

THÉOPHILE (SAINT), évêque d'Antioche et Père de l'Église, m. vers 190, était né de parents idolâtres. La lecture des livres saints le convertit, et il fut élevé au siège d'Antioche en 168. Il nous reste de lui une *Apologie de la religion chrétienne*, en 3 livres, ouvrage solide, entrepris pour la conversion d'un ami, et où il prouve que Dieu est infini et incompréhensible dans ses perfections; que la doctrine des païens sur leurs dieux est fausse et monstrueuse; enfin que les écrits des plus sages d'entre les païens sont remplis de maximes contraires à l'humanité, à la raison et à la saine morale. Il existe de cet ouvrage plusieurs éditions en grec et en latin; la dernière est celle de Hambourg, 1724. Fête, le 6 décembre.

THÉOPHILE, professeur de droit à Constantinople, fut un des jurisconsultes employés par Tribonien dans la confection des *Institutes* de Justinien. On a de lui une paraphrase en grec de cet ouvrage, retrouvée au XVIe siècle, et publiée par Fabrot, Paris, 1638, in-4°, et par Reitz, grec-latin, La Haye, 2 vol. in-4°.

THÉOPHILE, empereur grec, 829-842, né à Amorium, succéda à son père Michel II le Bègue. Ce fut [illegible] mais plus encore un ardent [illegible] II [illegible] le pape et les [illegible] malheureux contre les [illegible]

THÉOPHILE, dit *le Moine* ou *le Prêtre*, artiste et [illegible]

du xe ou du xie siècle, dont la patrie est inconnue. On a de lui un ouvrage intéressant pour l'histoire des arts et les procédés usités de son temps : *Diversarum artium schedula*, imprimé dans les *Mémoires d'histoire et de littérature tirés de la bibliothèque du duc de Wolfenbüttel*, Brunswick, 1781. Il y en a un exemplaire aux mss de la Bibliothèque nationale de Paris. MM. de l'Escalopier et Guichard ont trad. cet ouvrage en français, Paris, 1843, in-4°. Théophile y traite de la peinture sur toile, sur bois, sur vélin, à fresque et sur verre, des émaux, de la mosaïque avec des cristaux colorés, de l'art de nieller, de damasquiner, de l'orfèvrerie en général.

THEOPHRASTE, célèbre philosophe grec, né à Eresos, dans l'île de Lesbos, en 371 av. J.-C., était fils d'un foulon et se nommait Tyrtame ; le nom de Théophraste *parleur divin* lui fut donné par les auditeurs du Lycée. Il fut le disciple ou plutôt l'ami et le compagnon de travaux d'Aristote, et le second chef de l'école du Lycée, dont les doctrines commencèrent à s'altérer avec lui. Abandonnant les grands principes du maître, il s'occupa presque exclusivement de l'observation des faits. Il composa un très grand nombre d'ouvrages, dont quelques-uns seulement nous sont parvenus. Ce sont, en général, des traités relatifs à l'histoire naturelle, à la physique, à la météorologie (*Histoire des plantes*, *Causes de la végétation*, *Signes du beau temps*, sur les *Pierres*, les *Vents*, le *Feu*, les *Poissons*, les *Odeurs*, etc.) Mais il est surtout connu pour avoir inspiré La Bruyère. Les *Caractères* de Théophraste, qui forment 30 chapitres, ne sont point un ouvrage proprement dit, mais des extraits d'un grand ouvrage perdu, probablement d'une *Poétique*, dans laquelle ces fragments étaient présentés aux poètes comme des modèles. La Bruyère a traduit le livre de Théophraste, mais sur un texte fautif et incomplet, et sans grand souci, d'ailleurs, de l'exactitude littérale. Ce qui reste de Théophraste a été édité par Camérarius, 1541 ; Daniel Heinsius, Leyde, 1613 ; Schneider, 1818-21, 5 vol.; Wimmer, dans la collection Didot, 1866. Les principales trad. françaises sont celles de Lévesque, 1782 ; de Belin de Ballu, 1790 ; de Coray, 1799 ; de Stiévenart, 1842.

Foss, *de Theophrasti notationibus morum commentationes III*, 1834-35-36 ; Schmidt, *de Theophrasto rhetore*, 1839 ; Zell, *de Theophrasteorum Characterum indole*, 1825 ; Meier, *de Theophrasti notationibus morum*, 1850-51 ; Dueste, *le Traité des lois de Théophraste*, 1870 ; Muller, *de Theophrasti dicendi ratione*, 1874 ; *Ueber die Sprachgebrauch der Theophrastus*, 1878 ; Bernays, *Theophrastos' Schrift über Frömmigkeit*, 1866.

F—T et S. RE.

THÉOPHYLACTE, surnommé *Simocatta*, sophiste du viie siècle ap. J.-C., né en Égypte, remplit plusieurs charges à la cour de l'empereur Maurice. Il a laissé : une *Histoire du règne de Maurice*, d'un style oratoire et prétentieux, publiée par Pontanus, 1604, puis dans la collection *Byzantine*, et trad. en français par le président Cousin ; des *Problèmes physiques*, Leyde, 1596, et Leipzig, 1653 ; 85 *Lettres* apocryphes, publiées par Gruter, 1599, par Boissonnade, Paris, 1835, et dans la collection Didot (*Epistolographi græci*), 1873.

THEOPOMPE, roi de Sparte, 770-723 av. J.-C., institua, dit-on, les Éphores. C'est sous son règne qu'eut lieu la conquête de Thyrée sur les Argiens, et que commença la 1re guerre de Messénie. Battu et pris par Aristodème près du mont Ithome, il fut égorgé avec 300 autres Spartiates, en l'honneur de Jupiter d'Ithome.

THÉOPOMPE DE CHIOS, orateur et historien grec au ive siècle av. J.-C., disciple d'Isocrate, est surtout célèbre par 2 ouvrages historiques aujourd'hui perdus : l'un, intitulé *Hellenica*, en 12 livres, était la continuation de l'ouvrage de Thucydide, et s'arrêtait à la bataille de Cnide ; l'autre, sous le titre de *Philippica*, renfermait, en 58 livres, l'histoire des événements contemporains de l'historien, groupés autour de l'histoire de la Macédoine. Théopompe publia en outre un *Abrégé d'Hérodote*, et plusieurs ouvrages roulant sur des points de politique et de morale. Cet auteur était très considéré chez les anciens, qui le citent fort souvent. Il connaissait bien les affaires de son temps, recherchait curieusement la vérité, et distribuait avec art les détails de ses récits, qui se distinguaient par la simplicité, la clarté, la noblesse et l'harmonie du style ; mais on signalait dans ses écrits un esprit de malignité et quelquefois de prévention qui ne laissait pas d'égarer ses jugements ou d'en diminuer l'autorité. On lui reprochait aussi la longueur et le retour trop fréquent de ses digressions. Il ne reste plus de Théopompe que des fragments, dus en très grande partie à Photius, publiés par Wichers, 1829, et dans la *Bibliothèque grecque-latine* de Didot, t. Ier des *Fragments des Historiens grecs*.

E. Koch, *Prolegomena ad Theopompum*, 1803 ; Pflugk, *de Theopompi vita et scriptis*, 1827 ; Aschbach, *de Theopompo historico*, 1823 ; Buenger, *Theopompea*, 1874 ; Hachtmann, *de Theopompi vita et scriptis*, 1872.

THÉOPOMPE, poète de l'ancienne comédie attique, contemporain d'Aristophane, mais plus jeune que lui.

V. Meineke, *Fragmenta comicorum*, vol. II. S. RE.

THEOPSIE, mot consacré pour désigner l'apparition des dieux dans la Fable.

THEORASCIA, nom latin de la THIÉRACHE.

THEORES. V. DÉLIES.

THEORICON. On appelait ainsi une somme de 2 oboles suivant les uns, d'une drachme suivant les autres, que l'État athénien donnait à chaque citoyen pour lui permettre d'assister aux fêtes publiques. Cette institution, due à Périclès, donna lieu à un gaspillage continuel du trésor, et Bœckh a appelé le théorique « le cancer de la prospérité d'Athènes ».

S. RE.

THÉOT (CATHERINE), visionnaire, née à Barenton (Manche) en 1725, m. en 1794, fit part à son curé de prétendues révélations d'en haut. Comme elle demandait des moyens d'existence, son curé l'adressa à l'abbé Grisel, qui fut son directeur à Paris et la plaça au couvent des Miramiones, d'où elle sortit en février 1779, époque où elle débita publiquement les visions de son esprit malade : elle était tour à tour une nouvelle Eve, ou la mère de Dieu, ou le Messie. Jésus-Christ et la Vierge n'étaient que des figures. On l'enferma à la Bastille ; puis on la transféra dans un hôpital, d'où elle sortit pour jouer de nouveau son rôle de prophétesse aux jours de la Terreur. Le chartreux Dom Gerle, ex-membre de la Constituante, était son principal adepte. Elle se disait destinée à enfanter, à 70 ans, le nouveau Messie, dont le trône s'élèverait en face de l'église Sainte-Geneviève et serait vu de tout l'univers ; la population du globe devait être réduite à 140,000 élus ; Robespierre était le précurseur du Verbe divin. Les ennemis du dictateur surprirent les secrets de ce culte caché ; ils lui donnèrent les proportions d'une grande conspiration politique ; Vadier lut à la Convention un rapport emphatique rédigé par Barère, et un décret renvoya les principaux accusés devant le tribunal révolutionnaire. Ce léger incident du règne de la Terreur causa une vive irritation à Robespierre et contribua à le brouiller avec les Montagnards. Catherine Théot mourut à la Conciergerie après le 9 thermidor. J. T.

THEOXENIES, fêtes de l'anc. Grèce, instituées par les Dioscures, et au moyen desquelles on voulait honorer la vertu de l'hospitalité. Des tables de festins étaient dressées, où l'on espérait que les dieux viendraient s'asseoir.

Deneken, *de Theoxeniis*, 1881.

THERA. V. SANTORIN.

THERAD OU **THERAUD**, v. de l'Hindoustan (Goudjérate) ; 16,000 hab.

THERAIN, riv. de France, naît à Gruménil (Seine-Inférieure), arrose Songeons et Beauvais (Oise), et tombe dans l'Oise, à 4 kil. S.-E. de Creil ; cours de 93 kil.

THERAMÈNE, orateur athénien, né dans l'île de Céos vers le milieu du ve siècle av. J.-C., étudia l'éloquence sous Prodicus, et devint un orateur influent ; il était très versatile. Il aida Pisandre et Antiphon à abolir la démocratie pour y substituer la tyrannie des Quatre-Cents, en 411, puis, 4 mois après, se mit à la tête du parti qui rétablit l'ancien gouvernement et rappela Alcibiade. Il commanda, en 409 et 408, une partie de la flotte athénienne, fut un des dix généraux vainqueurs aux îles Arginuses, 406, mais échappa à la condamnation à mort dont furent frappés ses collègues pour avoir laissé sans sépulture les corps des soldats tués dans cette bataille. Lors du siège d'Athènes par Lysandre, en 404, il se chargea des négociations avec les Spartiates. Lysandre fit élire 30 tyrans, et Théramène fut du nombre. Élu par les modérés, il lutta contre la cupidité et les violences de ses collègues ; Critias, l'un d'eux, se déclara son ennemi, et, de son autorité, au nom de ses collègues terrifiés, le condamna à boire la ciguë, en 403.

B.

THERAMNÆ. V. THÉRAPNÉ.

THERAPEUTES, c.-à-d. *serviteurs de Dieu* (du grec *thérapeuein*, servir), secte religieuse dont le centre principal était Alexandrie en Égypte, et qui, soumise au célibat, menait dans la solitude une vie toute contemplative. Leur doctrine, assez semblable à celle des Esséniens, les a fait considérer comme formant une branche de ces derniers, et, par suite, classer au nombre des sectes juives ; c'est l'opinion de l'historien Philon, qui, sous ce rapport, est contredit par l'autorité de plusieurs Pères, tels qu'Eusèbe et St Jérôme, qui font des Thérapeutes une secte de chrétiens : cependant, comme ils avaient des observances judaïques, telles que de garder le sabbat, de n'user ni de vin ni de viande, de faire de fréquentes ablutions, etc., toutes choses dont les chrétiens devaient s'abstenir, l'opinion de Philon paraîtrait la plus vraisemblable. Quoi qu'il en soit, les Thérapeutes peuvent, ainsi que les Ascètes, être regardés comme les précurseurs du monachisme en Orient. D—T—R.

THERAPIA, vge de la Turquie d'Europe, à 6 kil. N.-E. de Constantinople, sur le golfe de Bouyouk-Déré. Résidence

d'un métropolitain grec. Maisons d'été des ambassadeurs français et anglais. Beau jardin public.

THÉRAPNE ou **THERAMNÆ**, auj. *Calamata*, ville de Laconie, à l'O. de l'Eurotas, et tout près de Sparte. Patrie d'Hélène, de Castor et de Pollux.

THERASSE (VICTOR), statuaire, né à Paris en 1796, m. en 1864, élève de Bridan et de Lemot. On lui doit : le buste de *Duquesne*, dans le musée de la marine au Louvre ; *la Reine Bathilde*, dans le jardin du Luxembourg ; la statue du peintre *Rigaud*, au Louvre ; plusieurs bustes à Versailles, etc.

THÉRÈSE, fille naturelle d'Alphonse VI, roi de Castille et de Léon, et sœur de la fameuse Urraque, épousa vers 1094 Henri de Bourgogne, 1er comte de Portugal, et, en 1110, eut de lui un fils, Alphonse, au nom duquel, veuve et régente, elle gouverna depuis 1112. Elle livra l'État à de misérables favoris, fit une invasion en Castille pour profiter de la mésintelligence d'Urraque avec son mari Alphonse le Batailleur, prit Zamora, Toro et Avila en 1121, mais fut moins heureuse en 1127 dans une guerre en Galice contre Alphonse VIII, son neveu. Elle avait épousé, en 1124, Ferdinand Paez, comte de Transtamare. En 1128, elle refusa de remettre le pouvoir à son fils, qui se fit néanmoins proclamer comte ; Thérèse excita un soulèvement pour garder le pouvoir, fut vaincue à San-Mamede et jetée dans une prison, où elle mourut en 1130. B.

THÉRÈSE (SAINTE), née le 28 mars 1515 à Avila (Vieille-Castille), d'une famille noble et riche, m. le 4 oct. 1582, fut élevée dans les principes d'une ardente piété, et éprouva, dès l'enfance, de si vifs élans de l'amour divin, qu'elle abandonna la maison paternelle avec un de ses frères pour aller chercher le martyre chez les Maures. Les deux enfants furent ramenés par un oncle, qui les avait rencontrés. Après la mort de sa mère, 1527, Thérèse, se relâchant de sa ferveur, prit goût aux frivolités et aux amusements du monde ; mais, placée par son père chez les augustines d'Avila, elle sentit renaître ses sentiments de dévotion, et l'an 1534, elle prononça ses vœux chez les carmélites de l'Incarnation. Plusieurs fois encore, elle revint aux vanités mondaines, et toujours les souffrances physiques la rendaient à Dieu. La lecture des *Confessions* de St Augustin fit triompher la grâce en elle, et, depuis 1559, non seulement elle fut à jamais affermie dans les voies de la vertu, mais elle travailla à la sanctification des autres. Réformatrice des carmélites, elle établit à Avila, en 1562, une maison modèle, sous l'invocation de St Joseph, et en fit adopter la règle dans 16 autres couvents de femmes. Inspiré par elle, St Jean de la Croix réforma aussi les carmes. Ste Thérèse a été canonisée 39 ans après sa mort ; l'Église célèbre sa fête le 15 octobre. Elle ne fut pas seulement illustre par ses vertus, mais aussi par de nombreux écrits, qui l'ont fait appeler par les papes Grégoire XV et Urbain VIII un *docteur* de l'Église ; Bossuet qualifiait la doctrine de cette sainte, une doctrine céleste. Ses principaux ouvrages sont : *Histoire de sa vie* ; *Statuts* pour les couvents de carmélites ; des traités *sur les Manières de visiter les monastères* et *sur le Chemin de la perfection* ; *Avis à ses religieuses* ; *Méditations sur le Pater* ; *Pensées sur l'amour de Dieu*, *Méditations sur la communion* ; un *Cantique* de post-communion dit *Glose de Ste Thérèse* ; le *Château de l'âme*, des *Poésies* ; des *Lettres*, etc.

Ses *Œuvres*, en espagnol, ont été publiées à Bruxelles, 1675, 2 vol. in-fol. Divers traités ont été trad. en français par Arnauld d'Andilly, 1670, et par l'abbé Chanut, 1681. Une trad. complète a été donnée par le P. Marcel Bouix, Paris, 1861, 3 vol. L'abbé Emery a écrit l'*Esprit de Ste Thérèse*, [illegible]. — V. Villefore, *Vie de Ste Thérèse*, 1712, 2 vol. in-12 ; [illegible], *Hist. de la Ste espagnole*, trad. en français. B.

THERESIANOPOL, *Szabadka* ou *Maria-Theresiopel*, v. d'Autriche-Hongrie (Hongrie), dans le comitat de Bacs, à 42 kil. S. O. de Szegedin, près du lac Paltsch ; 61,367 hab. Gymnase roy. Fabr. de draps, teintureries, tanneries. Comm. de chevaux et de bestiaux.

THERESIENSTADT, ville forte d'Autriche-Hongrie (Bohême), à 4 kil. S.-S.-E. de Leitmeritz, sur l'Eger, à 2 kil. de son confluent avec l'Elbe ; 7,014 hab. Haras. — Fondée en 1780.

THERESINA, v. du Brésil, appelée aussi *Poti*, *Poty* ou *Villa do Poty*, ch.-l. de la prov. de Piauhy, sur la rive g. du Rio Paranahyba, au confluent du Rio-Poti. Comm. important de coton. C. P.

THERMA, nom primitif de Thessalonique.

THERMÆ CETIÆ ou **AUSTRIACÆ**, nom anc. de Baden (Autriche).

THERMÆ HELVETICÆ ou **VERBIGENÆ**, nom anc. de Baden (Suisse).

THERMÆ HIMERENSES, nom anc. de TERMINI.

THERMÆ SELINUNTINÆ. V. SCIACCA.

THERMAIQUE (GOLFE), *Thermaicus sinus*, auj. *Salonique*, golfe formé par la mer Égée, entre la Chalcidique à l'E., la Macédoine et la Thessalie à l'O. Il recevait le Pénée, l'Haliacmon et l'Axius.

THERMÉH, anc. *Thermodon*, riv. de la Turquie d'Asie, affluent de la mer Noire, passe dans une ville de même nom (anc. *Thermiscyre*).

THERMES (PAUL DE **LA BARTHE**, SEIGNEUR DE), né à Couserans en 1482, m. en 1562, servit en 1528 sous Lautrec au siège de Naples, se signala à la bataille de Cérisoles en 1544, s'empara du marquisat de Saluces en 1547, conduisit des secours aux Farnèse de Parme en 1553, se joignit au corsaire Dragut pour conquérir la plupart des villes de la Corse en 1554, prit Dunkerque aux Espagnols en 1558, reçut le bâton de maréchal de France, tomba malade à Dunkerque, perdit contre le comte d'Egmont la bataille de Gravelines, fut fait prisonnier et ne fut relâché qu'à la paix du Cateau-Cambrésis, en 1559. Attaché aux Guises, et nommé gouverneur de Paris, il déplut par sa modération au début des troubles de religion, et mourut en disgrâce. B.

THERMES. Ce mot à l'origine ne s'appliquait qu'aux bains chauds (en grec *thermai*, étuves) ; puis il désigna toutes sortes de bains et en général les édifices grandioses construits à cet usage. Les thermes proprement dits ne datent à Rome que de l'époque impériale : c'est une construction essentiellement romaine. Les thermes étaient, comme les gymnases des Grecs, des édifices construits avec la plus grande magnificence, et décorés des plus célèbres chefs-d'œuvre ; ainsi des thermes de Titus est sorti le Laocoon, des thermes de Caracalla l'Hercule et le Taureau Farnèse, le Torse du Belvédère, la Flore du Musée de Naples, etc. Sous Constantin, Rome avait 15 de ces thermes magnifiques ; outre les bains publics, froids, chauds et de vapeur, il y avait dans chaque therme des portiques, des promenades plantées d'arbres (*xystes*), des gymnases, des palestres, des jeux de paume, des arènes, des bibliothèques, etc. — Les enfants jusqu'à 14 ans ne payaient pas ; au delà, on ne payait que la modeste rétribution d'un *quadrans*, c.-à-d. le quart d'un as, ou environ 2 cent. Les thermes les plus célèbres étaient : les *Thermes d'Agrippa*, au milieu du Champ de Mars, mesurant 37,050 m. de superf. ; — *de Néron*, dans le Champ de Mars aussi, au N.-O. des précédents, et nommés depuis *Thermes Alexandrins*, parce qu'Alexandre Sévère les rebâtit : superf., 31,350 m. ; ils étaient comme une annexe des Thermes d'Agrippa ; — *de Novatius*, contemporain de Néron, sur la partie E. du mont Esquilin, et dont le pape Pie Ier a fait l'église Sainte-Praxède ; — *de Titus*, vers le côté méridional du mont Esquilin : superf., 89,700 m. ; — *de Caracalla*, au pied de l'Aventin, vers le Célius, superf., 117,460 m. ; — *de Dioclétien*, sur le mont Quirinal : superf., 136,500 m. ; l'église de Sainte-Marie des Anges était la salle centrale de ces Thermes, et une petite partie du tout ; — *de Constantin*, dans la partie S. du Quirinal : superf., 39,375 m. ; c'est à peu près les proportions des Thermes d'Agrippa, et peut-être n'étaient-ils qu'une annexe des Thermes de Dioclétien. — Pour mieux faire saisir la prodigieuse étendue de ces établissements, nous prendrons quelques points de comparaison : ainsi les Thermes d'Agrippa étaient deux fois grands comme le jardin de la place Royale à Paris ; ceux de Titus surpassaient d'un 5e la place de la Concorde ; ceux de Caracalla, ainsi que ceux de Dioclétien, auraient couvert plus de la moitié du jardin des Tuileries. C. D—y et G. L.-G.

THERMES (MUSÉE DES) **ET DE L'HÔTEL DE CLUNY**, musée français d'antiquités nationales, situé à Paris, rue Du Sommerard, boulevards Saint-Germain, Saint-Michel, et rue de Cluny. Il emprunte son nom aux ruines d'un palais que les empereurs romains avaient dans le quartier, et qui existait encore au XIIIe siècle ; il servit de résidence à nos rois de la 1re et 2e race, et s'étendait jusqu'aux environs de la Sorbonne. Un vaste enclos formait ses dépendances, et avait à peu près pour limites, au N. la Seine ; au S., l'église Sainte-Geneviève ; à l'E., la rue Saint-Jacques ; à l'O, la rue Saint-Benoît. Depuis la fin du XVe siècle, il ne reste plus de ce palais que 2 grandes salles quadrangulaires, voûtées en maçonnerie, et qui paraissent avoir servi de Thermes, d'où le nom moderne de l'édifice ; l'une a 20 m. de long, sur 11m,50 de large ; l'autre, 9m,75 sur 6m,85. La voûte, à plein cintre et à arêtes, est à 18 m. du sol. Les murs sont construits en assises de moellons et de briques alternées, et la retombée des voûtes repose sur des consoles figurées en poupes de navires. Il y avait jadis sur toutes les parois un enduit de stuc qui a disparu. De vastes souterrains voûtés s'étendaient sous toute la construction et dans les environs. On conjecture que ce palais fut construit par Constance Chlore, vers le commencement du IVe siècle ; on ne l'a appelé *Palais des Thermes de Julien* que par suite d'une opinion erronée. Le seul fait certain, c'est que Julien, gouverneur des Gaules, l'a habité, et que ses troupes l'y proclamèrent empereur, l'an 360. Ces ruines, après avoir été abandonnées pendant des siècles, devinrent la propriété de la ville de Paris en 1836. — L'*Hôtel de Cluny*, ou *de Clugny*, est un des monuments les plus complets qui nous restent du moyen

âge; il fut bâti, vers le milieu du XIVe siècle, à l'E. et sur l'emplacement d'une partie du **palais des Thermes**, pour les [illegible] abbés de Cluny lorsqu'ils venaient à Paris. Rebâti vers la fin du XVe siècle ou au commencement du XVIe, par Jacques d'Amboise, frère du ministre de Louis XII, il est comme une transition du style ogival au style de la Renaissance. On remarque, entre autres choses, au 1er étage, une [illegible] petite, mais qui est un chef d'œuvre d'élégance et de [illegible]. L'hôtel de Cluny fut habité par Marie d'Angleterre, veuve de Louis XII, par le fameux cardinal de Lorraine, et par divers nonces du pape. Il devint propriété nationale en 1790, fut vendu, et resta propriété particulière jusqu'en 1842, où l'État l'acquit avec un riche musée moyen âge que Du Sommerard (*V. ce nom*) y avait créé. Ce musée contient des antiquités gallo-romaines dans les Thermes; et, dans les salles de l'hôtel, restaurées comme en leur état primitif, des statues, des meubles, peintures, émaux, faïences, verreries, armes, serrurerie, tapisseries, bijoux, menu mobilier, matières précieuses, etc. Lorsque l'État eut acquis l'hôtel de Cluny, la ville de Paris lui fit don du Palais des Thermes, et ces deux [illegible] furent réunis. En 1857, on les a isolés des propriétés voisines, on a créé autour un beau jardin. De nouvelles salles ont été ajoutées au musée en 1885. C. D—Y.

THERMIA, anc. *Cythnos*, île du roy. de Grèce, dans les Cyclades septentrionales, au S.-E. de Zéa; 20 kil. sur 8; 76 kil. carr.; 2,923 hab. Ch.-l. Thermia. Évêché. Élève d'abeilles et de vers à soie. Eaux thermales.

THERMIDOR, 11e mois de l'année républicaine, commençait le 19 ou le 20 juillet, et finissait le 18 ou le 19 août.

THERMIDOR AN II (JOURNÉE DU 9) (27 juillet 1794). La lois des suspects (*V. ce mot*) avait rempli les prisons de Paris, et le nombre des détenus politiques s'accroissait encore, malgré l'activité de la guillotine; Robespierre avait fait entendre aux Jacobins des accusations d'autant plus menaçantes qu'elles étaient plus vagues contre des membres influents de la Montagne, Tallien, Bourdon de l'Oise, Barras, etc. Il n'épargnait même pas ses collègues du comité de salut public, Carnot, Cambon, Barère, Billaud-Varennes et Collot d'Herbois. Les Montagnards effrayés se liguèrent avec les chefs de la Plaine, qui gardaient depuis longtemps le silence, Boissy d'Anglas, Durand-Maillane, Palasne, etc. Le 8 thermidor, il vint enfin, dans un long discours, dénoncer « la horde des fripons ». L'impression de cette œuvre d'astuce fut refusée; puis, sur la demande de Billaud, l'examen en fut renvoyé au comité de salut public. Cette première défaite de Robespierre fut le prélude de sa chute. Le lendemain, Saint-Just, son champion, eut à peine commencé un discours apologétique, qu'il fut interrompu de toutes parts. Tallien et Barras montrèrent la plus grande énergie; Robespierre fut mis en accusation, ainsi que son frère, Lebas, Saint-Just et Couthon; menés au Luxembourg, ils furent délivrés et conduits en triomphe à l'hôtel de ville. Pendant qu'ils y délibéraient, la Convention agit; elle les mit hors la loi; Barras marcha contre eux avec Legendre et Bourdon; ils furent abandonnés par le peuple, arrêtés dans la nuit, et guillotinés, le 10, avec une partie de leurs complices. Ainsi finit le règne sanglant de la Terreur, non par la volonté des vainqueurs, mais par la réaction qui s'opéra dans l'opinion publique. Depuis, et sous le gouvernement du Directoire, on célébra l'anniversaire du 9 thermidor. J. T.

THERMIDORIENS, nom qu'on donna à la fraction de la Convention qui reconnut Tallien pour chef après le 9 thermidor. Entraînés par la réaction qu'ils avaient amenée pour leur propre salut, ils revinrent sur les plus odieuses mesures de la Terreur, mais ne surent mettre un frein ni à l'anarchie ni aux mauvaises mœurs. La réaction thermidorienne dura du 9 thermidor an II (27 juillet 1794) au 13 brumaire an IV (4 novembre 1795). J. T.

THERMODON, auj. *Thermèh*, riv. d'Asie Mineure (Pont), coulait du S. au N., et se jetait dans le Pont-Euxin près de Thémiscyre. La Fable place les Amazones sur ses bords.

THERMOPOLE, *Thermopolium*, établissement [illegible] chez les anc. Romains, on vendait des boissons chaudes, telles que du vin cuit, du vin doux, de l'hydromel, aux classes moyennes de la société qui venaient boire dans les boutiques de cette sorte. C. D—Y.

THERMOPYLES, *Thermopylæ* (c. à-d. *les Portes chaudes*), auj. *Lycostomos* ou *Bocca-di-Lupo*, défilé de la Grèce (Locride Épicnémidienne), entre l'extrémité abrupte de la chaîne de l'Œta et un marais qui s'étend jusqu'au golfe Maliaque, conduisait de la Thessalie dans la Locride. Il a 6 à 7 kil. [illegible] et souvent moins de 10 m. de large. Léonidas, avec 300 Spartiates et 1,000 à 5,000 Grecs, le [illegible] contre toute l'armée de Xerxès, 480 av. J.-C. Les Romains y battirent Antiochus le Grand, en 191. On voit encore les ruines d'un mur de fortification par lequel Justinien voulut le fermer [illegible] d[illegible]

[illegible] *Grèce*, II, p. 51.

THERMUS, anc. v. de la Grèce, cap. de l'Étolie, près du [illegible]. La se tenaient les diètes de la ligue étolienne.

THERMUTIQUE (BRANCHE), bras du Nil qui [illegible] son nom de la ville de *Thermutis*, placée sur [illegible] Il se détachait de la branche A[illegible] et [illegible] Agathodémon, et [illegible] N. et [illegible].

THERMUTIS, nom de la déesse Isis [illegible] et punissant les crimes.

THEROIGNE DE MERICOURT (Anne-Josèphe), dite *Lambertine*, [illegible] Marcourt, près de L[illegible] en 17[illegible], m. en 1817, fut élevée [illegible] 17 ans par ses passions. Elle vint à Paris et se jeta avec une ardeur fébrile dans la Révolution. Vêtue et armée comme une amazone, elle eut sur le peuple de Paris un [illegible] ascendant, parut dans les grandes journées, et fit verser [illegible]. Vers le 31 mai 1793, elle prit la défense de [illegible] dans le jardin des Tuileries. Les femmes, qui tant de fois l'avaient applaudie, la huèrent, la fouettèrent publiquement, et, par cet acte injurieux, déterminèrent une démence qui ne s'est terminée qu'avec la vie de [illegible] la Salpêtrière. On a publié en 1836 plusieurs volumes de *Lettres* adressées par Lambertine à Rose Lacombe; tout y est apocryphe.

V. Notice sur Théroigne de Méricourt, par Marcellin Pellet, dans les *Annales de la Société pour la conservation des monuments historiques du Luxembourg*, [illegible]. J. T.

THERON, tyran d'Agrigente, m. vers 472 av. J.-C., était né en Béotie, et avait épousé une fille de Gélon. Il fut plusieurs fois vainqueur aux Jeux Olympiques, et Pindare le chanta.

THERSA. *V.* THIRSA.

THERSANDRE, l'un des Épigones (*V. ce mot*), fils de Polynice, fut mis sur le trône après la prise de Thèbes, alla au siège de Troie et fut tué par Télèphe [illegible]. Il fut un des guerriers qui se cachèrent dans le cheval de bois.

THERSITE, Grec dont Homère fait le portrait au 2e chant de l'*Iliade* : « Parleur immodéré, l'esprit [illegible] par les injurieuses, sans cesse avec audace et bravant toute honte il outrageait les rois, afin d'exciter le rire de la multitude; le plus vil des guerriers, il était louche et boiteux, etc. » Ennemi d'Ulysse et d'Agamemnon, il fait à ce dernier des reproches assez plausibles; mais un coup de sceptre d'Ulysse lui impose silence, et les Grecs applaudissent à son châtiment. Un jour qu'il se moquait des regrets d'Achille après la mort de l'Amazone Penthésilée, ce héros le tua d'un coup de poing. Thersite est devenu, par antonomase, le nom des lâches insolents. J. T.

THÉSÉE, héros grec, 10e roi d'Athènes, né à Trézène environ 12 siècles av. J.-C., était fils d'Égée, roi d'Athènes, et d'Æthra, fille de Pitthée, roi de Trézène. Égée avait placé sous une pierre énorme son épée et sa chaussure, [illegible] de reconnaître pour son fils celui qui les [illegible] à 16 ans. Thésée souleva la pierre, et se [illegible] Athènes. Il prit la route de terre, parce qu'elle [illegible] dangers. Des brigands infestaient l'Argolide, l'isthme de Corinthe et l'Attique; Thésée défit et tua successivement [illegible] Sciron, Cercyon, Procuste (*V. ces mots*), et, arrivé à Athènes, fut reconnu par Égée. En Attique, il vainquit les Pallantides qui voulaient dépouiller son père, et [illegible] un taureau qui dévastait les plaines de Marathon. Enfin, chargé de conduire en Crète le 3e tribut de 7 jeunes filles et de 7 jeunes garçons destinés au Minotaure, il pénètre dans le labyrinthe à l'aide d'un fil qu'Ariane lui a donné pour en sortir, et tue le monstre. Il part en enlevant Ariane et Phèdre; [illegible] Ariane dans l'île de Naxos. Il oublie de [illegible] les voiles noires que son vaisseau portait en partant [illegible]. Égée, à cette vue, croyant son fils devenu aussi la proie du Minotaure, se précipite de désespoir dans la mer [illegible]. Thésée donna à ses sujets des institutions [illegible] comme le premier législateur d'Athènes. Il institua la fête des Oschophories, celle des Panathénées, [illegible] les deux Isthmiques, réunit en un seul peuple les habitants de l'Attique, les divisa en 3 classes, nobles, laboureurs et artisans, et [illegible] une autre division plus [illegible] géographiques, subdivisées en 12 [illegible] en [illegible] ou [illegible], au nombre de 360. Thésée prit part à presque tous les grands exploits de l'époque héroïque, l'expédition des Argonautes, la chasse du sanglier de Calydon, [illegible] les Amazones, et enleva Hélène. Il voulut aider Pirithoüs à enlever Proserpine; mais, retenu aux Enfers, il ne fut délivré que par Hercule. A son retour, [illegible] de Phèdre contre Hippolyte, et invoqua Neptune contre le fils

qu'il croyait coupable. Tout se tourne dès lors contre Thésée : une révolte éclate ; forcé de fuir, il s'exile à Scyros, où le roi Lycomède le fait périr par trahison. Cimon rapporta plus tard à Athènes les cendres de Thésée, et la ville éleva un temple à son héros, qu'elle mit au rang des demi-dieux. F—T.

Stephani, *Theseus und der Minotauros*, 1842 ; Volkmann, *Analecta Thesea*, 1881. S. Re.

THESMOPHORIES, fêtes en l'honneur de Cérès Thesmophore ou Législatrice, se célébraient à Athènes et à Éleusis dans le mois de Pyanepsion (novembre), et duraient 3 jours. On en attribuait l'institution à Orphée, à Triptolème ou aux Danaïdes. Les femmes seules avaient droit d'y assister, mais sous la présidence d'un prêtre de la famille des Eumolpides ; elles s'y préparaient pendant 9 jours par une vie chaste et pure. Le 1er jour de ces fêtes, elles faisaient une procession solennelle d'Athènes à Éleusis ; le 2e, elles simulaient, une torche à la main, de chercher Proserpine ; le 3e était consacré aux initiations. — Aristophane a donné le nom de cette fête à une comédie dirigée contre Euripide.

Gr[illegible], 1880, p. 17. B. et S. Re.

THESMOTHÈTES. *V.* ARCHONTES.

THESPIADES. *V.* THESPIUS.

THESPIES, *Thespiæ*, auj. *Neocorio* ou *Erimo-Castro*, anc. ville de Béotie, à l'O. de Thèbes et au pied de l'Hélicon, était consacrée aux Muses. Ses habitants s'illustrèrent aux Thermopyles avec les Spartiates de Léonidas.

[illegible] *Græc.*, II, p. 478.

THESPIS, du bourg d'Icarie en Attique, vécut au VIe siècle av. J.-C., et passa, dans l'antiquité, pour l'inventeur de l'art tragique. Dans cette première ébauche de la tragédie, un seul acteur jouait, en présence du chœur, auquel le principal rôle appartint encore pendant près d'un siècle. Thespis, banni d'Athènes par la sévérité de Solon, qui voyait un danger moral dans ces fictions dramatiques, parcourut les campagnes avec ses acteurs, et le char qui les transportait leur servait de scène. Thespis inventa aussi le masque tragique. Il fut le maître de Phrynichus. On lui attribuait un *Penthée*, une *Alceste*, un *Combat de Pélias*, et quelques autres pièces, qui n'existaient déjà plus au Ier siècle av. J.-C. Les fragments qu'on lui attribue ont été réunis par Nauck, *Poetæ tragici*, 1856.

Gruner, *Commentatio de Thespide*, 1734. P—T et S. Re.

THESPIUS ou **THESTIUS**, fils d'Érechthée et roi de Thespies, livra ses 50 filles à Hercule. Les enfants qui naquirent de ces unions sont appelés *Thespiades*, et allèrent s'établir en Sardaigne sous la conduite d'Iolas.

THESPROTIE, *Thesprotia*, contrée de la Grèce (Épire), à l'O., le long de la mer Ionienne ; arrosée par l'Achéron et le Cocyte. V. princ. : Buthrotum, Onchesme, Dodone.

THESSALIE, primitivement *Hæmonie*, contrée de la Grèce septentrionale, séparée de la Macédoine, au N., par les monts Cambuniens et Olympe ; de l'Épire et de l'Étolie, à l'O., par le Pinde ; de la Doride, des Locrides et de l'Eubée, au S., par l'Œta jusqu'au défilé des Thermopyles, les golfes Maliaque et Pagasétique ; et baignée à l'E. par la mer Égée, sur les bords de laquelle s'élèvent les cimes du Pélion et de l'Ossa. Vers la fin des temps héroïques, la vallée du Sperchius, entre l'Œta au S. et l'Othrys au N., n'a plus été comprise dans la Thessalie proprement dite, bornée alors au S. par l'Othrys et par une [illegible] de cette montagne et aboutissant au golfe Maliaque près de l'embouchure du Sperchius. Ainsi entourée de montagnes, la Thessalie forme une grande vallée, le plus large et le plus riche bassin de la Grèce, et n'a de communication avec la mer que par le défilé de Tempé, par lequel, entre l'Ossa et l'Olympe, se jette le seul fleuve important de Thessalie, le Pénée, avec ses affluents l'Enipée, grossi de l'Apidanus et du Cuarius, l'Ion, le Léthé, le Titarèse, etc. [illegible]

au S. sur les deux versants de l'Othrys et dans la vallée du Sperchius, pays appelé proprement *Hellade* par Homère, et *Phthie-Achéenne*, des Achéens qui formaient, aux temps héroïques, la principale tribu des Hellènes. Sous les fils d'Hellen, la domination des conquérants s'étendit sur la plus grande partie de la Thessalie. Ainsi le nom de *Doride*, donné à la partie septentrionale appelée plus tard *Hestiæotide*, entre le Pénée et les monts Cambuniens et Olympe, prouve que ce pays fut conquis par la tribu hellénique des Doriens, avant qu'elle en fût chassée par les Cadméens et refoulée dans le petit canton de la Doride au S. de l'Œta. Le centre de la Thessalie, appelé plus tard *Thessaliotide*, portait alors le nom d'*Éolide*, et ce nom y atteste la présence des Éoliens-Béotiens d'Arné, qui plus tard occupèrent la Grèce centrale. D'autres Éoliens, connus sous le nom de Minyens et de Magnètes, occupèrent toute la côte orientale ; les premiers fondèrent Iolcos. Ces lieux étaient alors au pouvoir des Perrhèbes, qui les habitaient avec la tribu fabuleuse des *Centaures*, et qui furent refoulés vers le N. par les Éoliens joints aux *Lapithes*. C'est 60 ans après la prise de Troie que le nom de *Thessalie* fut donné au pays, par l'invasion des *Thesprotes-Thessaliens*. Ces peuples, venus de l'Épire, se donnaient pour les descendants des anciens habitants chassés par les Hellènes, et prétendaient, par leur ancêtre fabuleux Thessalus, remonter à Hercule. Quoiqu'ils parlassent le grec, ils n'atteignirent jamais le même degré de civilisation que les autres Grecs, et les différences de leur costume national, ainsi que les reproches de légèreté, de perfidie et de sensualité, toujours adressés plus tard à leur caractère, font supposer qu'ils appartenaient à une tribu de Pélasges Illyriens, conduits par des chefs de race hellénique. Ils chassèrent les Béotiens d'Arné, et fondèrent une société politique où l'on distinguait 4 classes, dont 2 étaient formées des conquérants. C'étaient les grandes familles descendant des anciens rois de la race d'Hercule, dont l'autorité, quelque temps maintenue après la conquête, avait fait place à une oligarchie multiple, celles des *Aleuades* à Larisse, des *Créontides* à Pharsale, des *Scopades* à Cranon ; maîtres d'une grande partie des terres, ils vivaient avec un luxe royal et appelaient à leur cour les artistes et les poètes de la Grèce. Au-dessous d'eux était le vulgaire des Thessaliens, ne pouvant se vanter d'une origine héroïque, et n'ayant reçu qu'une petite portion du territoire conquis, mais réclamant, à titre de partie du peuple conquérant, une part dans le gouvernement, et élisant, en assemblée générale, des magistrats qui portaient à Larisse le titre de *gardiens des hommes* [illegible]. Il y avait 2 classes également parmi les vaincus : les uns jouissaient de la liberté personnelle, mais payaient un tribut pour les terres qu'on leur avait laissées, et n'avaient aucun droit politique ; les autres, appelés *Pénestes* [illegible], ou, selon d'autres, *Ménestes* attachés au sol, cultivaient les terres des nobles, menaient paître leurs troupeaux, suivaient leurs maîtres à la guerre, étaient traités avec dureté, et leurs révoltes ont souvent troublé la Thessalie. Jusqu'aux derniers temps de l'indépendance thessalienne, le pays fut divisé en 4 districts, dont on faisait remonter l'origine à Aleuas, l'un des rois de la race d'Hercule : 1° au S., la *Phthiotide*, avec les villes de Thèbes, Érétrie, Phylacé, Itone, Halos, Ptéléon, Autron, Larissa Cremaste, Phalara, Lamia ; à cette province se rattachaient les petits cantons des Dolopes, au nœud du Pinde et de l'Othrys (ville, Ktiménè), des Œnianes, sur le cours supérieur du Sperchius (ville, Hypata), et des Maliens, entre ce fleuve et les Thermopyles (villes, Anticyra, Trachis, Héraclée) ; 2° à l'O., la *Thessaliotide*, avec les villes de Métropolis, Ciérion, Pharsale ; 3° à l'E., la *Pelasgiotide*, avec la Magnésie et les villes de Larisse, Phères, Cranon, Gyrton, Scotussa, Cynoscéphales ; 4° au N., l'*Hestiæotide*, avec la Perrhébie et les villes de Trikhe, Pelinna, Œchalie, Phalanna, Doliché, Azoros. Ces quatre districts paraissent avoir formé une sorte de gouvernement fédéral, à la tête duquel était placé, dans les circonstances importantes, un magistrat appelé *Tagos*, quelquefois *Roi*, et qui semble avoir joui d'une autorité plutôt militaire que civile. L'histoire intérieure de la Thessalie est presque inconnue ; on voit seulement les Aleuades de Larisse renversés, 2 générations avant la guerre Médique, par le commandant de la [illegible] qu'ils entretenaient, rétablis ensuite, et, pour affermir leur pouvoir, engager Xerxès à asservir la Grèce, [illegible] ses sujets et lui servir de guides dans [illegible] de la Phocide. Un siècle après, un mouvement [illegible] [illegible]

de [illegible] à Larisse, où les rétablit Pélopidas, Thèbes redevenait [illegible] puissance aussi considérable au N. de la Grèce, 368. Les [illegible], menacés par les successeurs d'Alexandre, appellent Philippe de Macédoine, qui défait les tyrans de Phères, rend en apparence aux villes leur liberté, et [illegible] le pays en tétrarchies indépendantes entre elles, mais soumises à sa puissance, et lui fournissant de la cavalerie, 3[illegible]7. De ce jour, la Thessalie n'est plus qu'une province de la Macédoine, dont elle partage la destinée sous les successeurs d'Alexandre le Grand. L'un d'eux, Démétrius Poliorcète, fonde sur le golfe Pagasétique la ville de Démétriade, qui devint bientôt la plus importante de toute la contrée. Théâtre de la guerre entre Philippe III et les Romains, qui sont vainqueurs à Cynoscéphale, 197, la Thessalie tombe avec la Macédoine sous leur domination, 168-148. Comprise, lors du partage des provinces fait par Auguste, dans le proconsulat d'Achaïe, on la voit, au temps d'Alexandre Sévère, former une province spéciale, sans qu'on puisse affirmer à quel empereur doit être attribué ce changement. Elle avait alors Larisse pour capitale, et fut rangée, lors des dernières divisions de l'Empire, dans le diocèse de Macédoine, la préfecture d'Illyrie et l'empire d'Orient. Jusqu'en 1882, comprise dans l'empire ottoman, elle formait le livah de Tricala, avec la partie de l'ancienne Thessalie au N. de l'Othrys ; on y comptait environ 330,000 hab., dont 6,000 juifs et 50,000 musulmans. La partie entre l'Othrys et l'Œta appartenait au royaume de Grèce, où elle formait l'éparchie de Phthiotide, ch.-l. Zeitoun. Le congrès de Berlin, 1878, a donné le reste de la Thessalie à la Grèce, qui l'a occupée en 1882, et en formé les éparchies de Tricala et de Larisse.

Kriegk, *die Thessalische Ebene*, 1858; Georgiadis, Ἡ Θεσσαλία, 1880; Lessing, *Reisen und Studien*, 1887; Geler, *Dyrrhachium und Pharsalos*, 1876.

THESSALONIQUE ou **THERMA**, anc. v. de Macédoine (Mygdonie), sur le golfe Thermaïque. (*V.* SALONIQUE.)

THESTIUS, roi d'Étolie, fils de Mars ou d'Agénor, fut le père de Léda et de Clytemnestre.

THESTIUS, roi de Thespies. (*V.* THESPIUS.)

THÈTES. *V.* SOLON.

THETFORD, *Sitomagus* des Romains, *Hierapolis* et *Monachopolis* en latin moderne, brg d'Angleterre (Norfolk) sur la Petite-Ouse, qui y devient navigable; 4,034 hab. Capitale de l'Est-Anglie au temps de l'Heptarchie anglo-saxonne, elle contenait jadis beaucoup de couvents. Papeterie, quincaillerie, taillanderie. Exploit. de houille. Patrie de Th. Payne.

THETIS, nymphe de la mer, fille de Nérée et de Doris, et petite-fille de Théthys, déesse de la mer, épousa Pélée, roi de la Phthiotide, et devint mère d'Achille. (*V. ce nom.*) Ce fut aux noces de Pélée et de Thétis que la Discorde jeta la pomme d'or, adjugée par Pâris à Vénus, comme prix de la beauté.

THEUDIS, roi des Wisigoths en Espagne, 531-548, est le premier des rois électifs de cette nation. Général de Théodoric, roi des Ostrogoths, et pour lui chef militaire de l'Espagne pendant la minorité d'Amalaric, il transféra au delà des Pyrénées le siège de son pouvoir, abandonna aux Francs une partie de ses possessions de Gaule, mais repoussa victorieusement une tentative de Childebert Ier et de Clotaire Ier sur Saragosse, 542. Moins heureux en Afrique, il ne put reprendre Ceuta aux Grecs. Quoique arien, il fut tolérant pour les catholiques. Il fut assassiné à Barcelone. H.

THÉURGIE, sorte de magie que pratiquaient les anciens, et dans laquelle on avait recours aux dieux ou génies bienfaisants pour produire dans la nature des effets supérieurs aux forces de l'homme.

THEUX, v. de Belgique (Liège), à 9 kil. S.-O. de Verviers; 4,158 hab. Fabr. de draps, tanneries, fonderies de fer; exploit. de marbre. Ruines de l'anc. château de *Franchimont*.

THEVENEAU, géomètre et poète, né à Paris en 1759, m. en 1821, a édité quelques ouvrages de géométrie, et, comme poète, chanté tour à tour Napoléon et les Bourbons. Ses poésies, remarquables seulement par la correction, ont été publiées à Paris en 1816, in-18; on n'y a pas compris le distique suivant, qu'il improvisa pour Napoléon Ier :

> Qui prêtera jamais pour tracer son histoire,
> Une plume à Clio ? l'aile de la Victoire.

THEVENIN (FRANÇOIS), célèbre chirurgien, né à Paris en 1650, fut très habile dans la pratique de son art.

Ses *Œuvres*, publiées à Paris, 1658, et 1669, in-4°, contiennent un *Traité des opérations*, un *Traité des tumeurs*, et un *Dictionnaire des mots [illegible] servant à la médecine*.

THEVENOT (MELCHISÉDECH), voyageur, né à Paris vers 1620, m. en 1692, visita divers pays d'Europe, et fut chargé de missions à Gênes, 1645, à Rome, 1652 et 1654, et nommé, en 1684, garde de la Bibliothèque du roi. On a de lui : *Recueil de divers Voyages curieux qui n'ont point été publiés*, etc., Paris, 1663-72, 4 parties en 2 tomes in-fol., curieuse collection de récits de voyageurs de toutes les nations modernes.

THÉVENOT (JEAN DE), neveu du précédent, né à Paris en 1633, m. en 1667, parcourut d'abord l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne et l'Italie, puis Malte, Constantinople, l'Asie [illegible], l'Égypte, la mer Rouge, le pays de [illegible], et enfin la Syrie, la Perse et une partie de l'Inde. Ce fut lui qui, en 1657, introduisit le café en France.

[illegible] *Voyage au Levant* ; Paris, 1664, [illegible] *Voyages* [illegible] ; [illegible] en 5 vol. [illegible] 1[illegible].

THÉVENOT COULON, [illegible] né à Paris en 1755, m. en 1814, inventa la tachygraphie. Il a publié : *Traité de la tachygraphie*.

THEVESTRA. *V.* TEBESSA.

THIAN-CHAN, c.-à-d. *monts Célestes*, chaîne de montagnes de l'empire chinois, entre la Dzoungarie au N., la province de Kan-sou à l'E., le Turkestan chinois au S., s'étend entre les monts Sayanes au N.-E., et les monts Bolor au S.-O. Elle forme la frontière N. du grand plateau central de l'Asie, et contient les volcans de Ho-tcheou, Pé-chan et Turfan, dans la prov. de Kan-sou. Plus à l'O. est le volcan de Pé-chan. On y a découvert récemment de larges glaciers. Le plus haut sommet est le pic de Chan-Tengri, 7,300 mèt. C. H.

THIAN-CHAN-NAN-LOU, c.-à-d. *Pays au S. des Thian-Chan*, nom donné par les Chinois au Turkestan oriental.

THIAN-CHAN-PÉ-LOU, c.-à-d. *Pays au N. des Thian-Chan*, nom donné par les Chinois à la Dzoungarie.

THIANGES, vge (Nièvre), arr. de Nevers. Jadis titre de marquisat. — Une sœur de Mme de Montespan, célèbre, comme elle, par son esprit et sa beauté, porta le titre de *marquise de Thianges*.

THIAN-TSIN. *V.* TIEN-TSIN.

THIARD ou **TYARD** (PONTUS DE), ami de Ronsard, poète de la Pléiade française du XVIe siècle, né en 1521 au château de Bissy (Mâconnais), m. en 1605, fut évêque de Chalon-sur-Saône, et député de sa province aux États de Blois, 1588, où il défendit le roi contre les Ligueurs.

On a de lui : *Œuvres poétiques*, Paris, 1573, [illegible] *l'Univers, ou Discours des parties de la nature du monde* [illegible] *Ex[illegible] de Hugues Capet*, 1594, etc. — V. Jeandet, *Pontus de Thiard*, 18[illegible].

THIARD (HENRI DE), dit *le cardinal de Bissy*, de la famille du précédent, né en 1657, m. en 1737, fut d'abord évêque de Toul, puis succéda à Bossuet sur le siège de Meaux. Il fut un des commissaires du clergé pour la réception de la bulle *Unigenitus*, écrivit contre les opposants un *Traité théologique sur la constitution Unigenitus*, fut nommé cardinal en 1715, et mourut à l'abbaye de Saint-Germain des Prés, dont il était abbé. Ce fut lui qui fonda le marché Saint-Germain.

THIASES, associations religieuses qui, dans l'anc. Grèce, étaient consacrées au culte de divinités étrangères à la cité. C'étaient aussi des sociétés de prêt gratuit et de secours mutuel.

Foucart, *Associations religieuses chez les Grecs*, 1873. S. Re.

THIAUCOURT, ch.-l. de canton (Meurthe-et-Moselle), arr. de Toul; 1,402 hab. Il y eut une abbaye de l'ordre de Cîteaux. Bons vins. Comm. d'huile.

THIBAUDEAU (ANTOINE-CLAIRE), né à Poitiers en 1765, d'un avocat au présidial, m. en 1854, entra de bonne heure au barreau, adopta avec ardeur les idées de la Révolution, fut nommé procureur-syndic de sa ville natale et député à la Convention. Il vota avec la majorité dans le procès de Louis XVI, devint, après le 9 thermidor, un des chefs du parti conventionnel qui s'efforçait de fonder une république modérée et libérale, montra une grande énergie contre les insurgés du 12 germinal, du 1er prairial et du 13 vendémiaire, fut élu par 32 départements au Conseil des Cinq-Cents, dont il fut secrétaire et président. Resté sans fonctions après sa sortie du corps législatif, en 1798, il fut nommé préfet de la Gironde en 1800, conseiller d'État quelques mois après, et, en 1803, préfet des Bouches-du-Rhône. La première Restauration le priva de ses emplois. Commissaire extraordinaire dans la Côte-d'Or et pair de France pendant les Cent-jours, il fut exilé après le retour de Louis XVIII. Il parcourut alors la Suisse et l'Allemagne, en butte aux persécutions, finit par obtenir du gouvernement autrichien la permission de se fixer à Prague, revint en France après la révolution de 1830, et fut fait sénateur par Napoléon III en 1852.

On a de lui : *Mémoires sur la Convention et le Directoire*, 1824, 2 vol.; *Mémoires sur le Consulat*, 1826; *Histoire du Consulat et de l'Empire*, 1834-[illegible], 10 vol.; *Histoire des états généraux*, 18[illegible]. B.

THIBAULT (JEAN-THOMAS), peintre et architecte, né en 1757 à Montier-en-Der (Haute-Marne), m. en 1826, fut attaché aux travaux du château du prince de Condé à l'Isle-Adam, puis à ceux du palais de Neuilly, de la Malmaison, de l'Élysée, devint membre de l'Institut et du Conseil des bâtiments civils, professeur à l'École des beaux-arts, restaura l'hôtel de ville d'Amsterdam et embellit le palais de la Haye.

[illegible] *Application de la perspective linéaire aux arts du dessin*, 1827, in-4°, 35 pl.

THIBAUT *le Tricheur*, s'empara de Blois, de Chartres et de Tours, durant les guerres civiles de Charles le Simple; obtint, avec la main de Leutgarde, fille d'Herbert II de Vermandois, le comté de Troyes, y ajouta ceux de Beauvais et de Meaux, soutint Hugues le Grand, duc de France, contre le roi Louis IV et mourut vers 978.

THIBAUT III, fils d'Eudes II, comte de Champagne, et arrière-petit-fils du précédent, fonda la branche des comtes de Blois, Chartres et Brie, qui hérita de la branche aînée, dite de Champagne, en 1125.

THIBAUT IV, comte de Champagne, né en 1201, m. en 1253, fut élevé à la cour de Philippe-Auguste, sous la tutelle de sa mère Blanche, fille de Sanche le Sage, roi de Navarre. Il accompagna Louis VIII dans son expédition contre les Albigeois; prit part, en 1226, à la coalition des seigneurs contre Blanche de Castille, régente au nom de Louis IX, et, après avoir hésité entre les deux partis, finit par se rallier à la cause royale. Il eut à repousser les prétentions que sa cousine Alix, reine de Chypre, élevait sur le comté de Champagne, mais ne put la désintéresser que par de fortes sommes d'argent. Pour se les procurer, il vendit à la couronne ses droits sur les comtés de Blois, de Chartres, de Sancerre, et la vicomté de Châteaudun. Appelé au trône de Navarre après la mort de Sanche, 1234, il entreprit une croisade en 1239, et n'éprouva que des revers. Thibaut fut un prince versatile et léger, mais il occupa un rang distingué parmi les poètes du XIIIe siècle. Il fut, dit-on, le premier en France qui ait entremêlé les rimes masculines et féminines. On a de lui 66 *Chansons*, publiées à Paris, 1742, 2 vol. in-12. La passion qu'on a attribuée à Thibaut pour Blanche de Castille paraît n'être qu'une fable. B.

THIBAUT (Antoine-Frédéric-Juste), jurisconsulte, né à Hameln (Hanovre) en 1774, m. en 1840, professa le droit à Kiel, Iéna et Heidelberg.

Ses principaux ouvrages sont : *Encyclopédie et méthodologie de la jurisprudence*, Altona, 1797; *Essai sur quelques parties de la théorie du droit*, Iéna, 1798; *Théorie de l'interprétation logique du droit romain*, Altona, 1799; *Système des Pandectes*, Iéna, 1803.

THIBAUT (SAINT-), vge (Côte-d'Or), arr. de Semur; 411 hab. Belle église, anc. prieuré.

THIBET. *V.* Tibet.

THIBOUST (Pierre-Antoine-Auguste, dit **LAMBERT**), acteur, puis auteur dramatique, né en 1826, m. en 1867, élève du Conservatoire de Paris, y remporta à 22 ans un prix de tragédie, puis fit partie de la troupe de l'Odéon. Vers 1850, il commença d'écrire pour les théâtres secondaires, mais en collaboration avec divers auteurs. Ses principaux ouvrages ont paru sur les théâtres des Variétés, du Palais-Royal, du Gymnase et du Vaudeville, et beaucoup sont restés au répertoire. On a de lui : *la Corde sensible*, 1852; *les Filles de marbre* avec Barrière, *les Mystères de l'été*, 1853; *l'Histoire d'un sou*, 1854; *un Bal d'Auvergnats*, 1855; *Je dîne chez ma mère*, 1856; *la Veuve aux camélias*, 1857; *les Femmes qui pleurent*, 1858; *les Chevaliers du pince-nez*, 1859; *le Passé de Nichette*, 1860; *la Mariée du mardi gras*, 1861; *Une corneille qui abat des noix*, *Un mari dans du coton*, 1862; *les Diables roses*, 1863; *aux Crochets d'un gendre*, avec Barrière, *l'Homme n'est pas parfait*, 1864; *le Supplice d'un homme*, 1865; *la Consigne est de ronfler*, 1866, etc.

THIEL, v. du roy. des Pays-Bas (Gueldre), sur le Wahal; 8,933 hab. Fabr. de toiles et lainages. Comm. de grains; navigation active. Assiégée en vain par les Impériaux en 1528, elle fut prise et démantelée par les Français en 1672.

THIELT, v. de Belgique (Flandre occidentale), arr. de Bruges; 10,527 hab. Fabr. de toiles, dentelles, tissus de coton, cuirs, vinaigre, bière, tabac, etc. Comm. de grains. Patrie d'Olivier le Daim.

THIERACHE, *Theorascia*, petit pays de l'anc. France (Picardie), cap. Guise; v. princ. : Vervins, La Fère. C'est aujourd'hui la partie N. du département de l'Aisne.

THIERRI (Saint), disciple de St Remi, et abbé du mont d'Hor, près de Reims, m. vers 533. Fête, le 1er ou le 3 juillet. — Évêque d'Orléans vers 1016. Fête, le 27 juillet.

THIERRI Ier ou THEODORIC, roi d'Austrasie ou de Metz, 511-534, l'un des fils de Clovis, s'était fait battre, du vivant de son père, 508, sous les murs d'Arles, par Ibbas, général de Théodoric le Grand, roi des Ostrogoths. En 530, il fit la conquête de la Thuringe, dont il précipita le roi Hermanfried du haut des murs de Tolbiac. Sous son règne fut rédigée la loi des Francs Ripuaires. B.

THIERRI II, 2e fils de Childebert II, né en 587, m. en 613, obtint, à la mort de son père, 596, les royaumes de Bourgogne et d'Orléans. Son frère Théodebert II, roi d'Austrasie, ayant chassé son aïeule Brunehaut, 599, cette reine vint en Bourgogne, excita, en 602, entre les deux frères une guerre que suspendit l'invasion des Gascons du côté de la Garonne, et reprit ses projets de vengeance en 611. Théodebert fut battu à Toul, puis à Tolbiac, et mis à mort. Thierri ajouta l'Austrasie à ses possessions. Peu favorable aux desseins de Brunehaut contre Clotaire II, roi de Neustrie, et voulant malgré elle épouser une fille de Théodebert, on croit qu'il périt empoisonné.

THIERRI III, 3e fils de Clovis II, exclu, dès le berceau de la succession de son père, fut proclamé roi de Neustrie et de Bourgogne à la mort de Clotaire III, en 670, par Ébroïn, maire du palais. Presque aussitôt renversé par les grands de Neustrie et de Bourgogne, qui proclamèrent son frère Childéric II, déjà roi d'Austrasie, il fut enfermé à l'abbaye de Saint-Denis; il recouvra la couronne à la mort de Childéric, 673, et subit de nouveau la mairie d'Ébroïn. Il vit le duc d'Austrasie, Pepin d'Héristal, triompher des Neustriens à la bataille de Testry, 687, et dut accepter la domination de ce nouveau maître jusqu'à sa mort, 691. B.

THIERRI IV, fils de Dagobert II, roi de Neustrie à l'âge de 7 ans, en 720, après Chilpéric II. Il avait été élevé au monastère de Chelles. Charles-Martel régna sous son nom, et il mourut en 737.

THIERRY (Jacques-Nicolas-Augustin), célèbre historien, né à Blois le 10 mai 1795, d'une famille pauvre, m. le 22 mai 1856, fit de fortes études au collège de sa ville natale, sentit s'éveiller son goût pour l'histoire par la lecture des *Martyrs* de Chateaubriand, entra à l'École normale en 1811, et, 2 ans après, fut nommé régent au collège de Compiègne. Les désastres de 1814, qui suspendirent l'enseignement universitaire, le ramenèrent à Paris, où il se lia avec le philosophe Saint-Simon, dont il fut le secrétaire jusqu'en 1817. Alors il se sépara de lui par divergence d'opinions, et entra comme collaborateur au *Censeur européen*, recueil où il publia un récit animé des révolutions de l'Angleterre depuis l'invasion des Normands jusqu'à la mort de Charles Ier. En 1820, le *Censeur* ayant cessé de paraître, Thierry passa au *Courrier français*, et y donna 10 *Lettres sur l'histoire de France.* Puis, pendant 5 ans, il fouilla les bibliothèques, analysa les manuscrits, compara les documents originaux, et, de ce travail accompli avec une ardeur prodigieuse, sortit un livre qui devait contribuer à régénérer le genre historique, l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands*, 1825, 4 vol., souvent réimprimée. Cet ouvrage, où l'écrivain démontre en l'exagérant la persistante influence des races pendant le développement d'une longue période historique, obtint un prompt et immense succès. Mais le travail avait épuisé A. Thierry : menacé de perdre la vue, il demanda aux voyages le calme de l'esprit et la santé du corps. Cependant, en parcourant la Suisse et la Provence, en compagnie de Fauriel, il étudiait encore les monuments et les inscriptions. De retour à Paris, il ne cessa désormais, pour déchiffrer les vieilles chroniques, d'employer des secrétaires, dont le premier fut Armand Carrel. En 1827, il donna un volume de *Lettres sur l'histoire de France*, où, à côté de lettres nouvelles, figuraient celles qui avaient paru dans le *Courrier*, et *Dix ans d'études historiques.* Nommé membre de l'Académie des inscriptions en 1829, il publia, de 1831 à 1835, dans la *Revue des Deux Mondes*, divers fragments qu'il réunit sous le titre de *Récits des temps mérovingiens*, 1840; 2 vol., et pour lesquels l'Académie française lui décerna et lui maintint jusqu'à sa mort le grand prix Gobert. Un sixième récit a été publié depuis sa mort, et l'ouvrage entier a été réédité avec les dessins de J.-P. Laurens, en 1885, gr. in-fol. Le ministre de l'instruction publique l'avait chargé, en 1835, d'éditer une collection de documents relatifs à l'histoire du tiers état : malgré des souffrances toujours croissantes, aveugle et paralysé, Thierry fit paraître 2 volumes de pièces, précédées d'une Introduction intitulée : *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers état*, qui est tout un ouvrage, 1853. Il existe une collection des mêmes ouvrages revisés par l'auteur, 1854, 10 vol. gr. in-18. Thierry a complètement répudié les traditions de l'histoire classique et conventionnelle, entretenues par les Velly, les Millot, les Anquetil, et restitué aux événements leur vérité et leur couleur. Il s'est proposé, comme il le dit lui-même, « la narration complète, épuisant les textes, rassemblant les détails épars, recueillant jusqu'aux moindres indices des faits et des caractères, et de tout cela formant un corps auquel vient le souffle de la vie par l'union de la science et de l'art ». C'est ainsi qu'il a retrouvé l'intelligence et la poésie des origines modernes, et joint à l'imagination d'un poète la patience d'un bénédictin.

V. la *Notice* de M. Guigniaut, lue en 1863 à l'Académie des inscriptions, 1863. De Loménie, *Galerie des contemporains illustres*. B.

THIERRY (Amédée-Simon-Dominique), historien, frère du précédent, né à Blois en 1797, m. en 1873, commença par écrire dans la *Revue encyclopédique*, la *Revue française* et le *Globe*. Après avoir publié un *Résumé de l'histoire de Guyenne*, 1826, et une importante *Histoire des Gaulois*, 1828, 3 vol., il obtint la chaire d'histoire à la Faculté de Besançon; mais, sous

le ministère Polignac, son cours fut suspendu comme empreint de [illegible]. Après la Révolution de 1830, on le nomma préfet de la Haute-Saône. Maître des requêtes au Conseil d'État en 1838, il fut conseiller en 1853 et entra au Sénat en 1860. En 1841, l'Académie des sciences morales l'avait admis dans son sein.

Il a publié, outre les ouvrages précédents : *Ausone et la [illegible] latine en Gaule au quat[illegible]*, 1824; *Histoire de [illegible] l'administration [illegible]*, [illegible] *Histoire [illegible]* et [illegible] *l'établissement des [illegible]*, 1866, 2 vol. [illegible] *la Société [illegible] aux quatorzième et [illegible] siècles*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1861 [illegible].

THIERRY (Joseph-François-Désiré), peintre paysagiste et décorateur, né à Paris en 1812, m. en 1866, élève de Gros et de Philastre, travailla souvent avec Cambon pour l'Opéra et pour l'Opéra-Comique. Il a déployé, dans les décors de théâtre, beaucoup d'imagination et un vif sentiment du pittoresque.

THIERS (Jean-Baptiste), théologien, né à Chartres en 1636, fils d'un cabaretier, m. en 1703, professa avec distinction au collège du Plessis, puis fut curé de Champrond-en-Gâtine (diocèse de Chartres) et de Vibraye (diocèse du Mans). Ses écrits sont pleins d'érudition et inspirés, la plupart du temps, par un esprit de polémique.

On distingue : *de Festorum Dierum imminutione*, Lyon, 1668, in-12; *Traité de l'exposition du Saint-Sacrement*, 1673, 2 vol. in-12; *l'Avocat des pauvres*, 1676, in-12; *Dissertation sur les porches des églises*, Orléans, 1679, in-12; *Traité des superstitions, selon l'Écriture sainte*, 1679, in-12; *des Jeux ou Divertissements qui peuvent être permis ou défendus aux chrétiens*, 1686, in-12; *Histoire des perruques*, 1690, in-12, etc.

THIERS (Louis-Adolphe), grand homme d'État et historien français, premier président de la République de 1870, né à Marseille le 16 avril 1797, m. à Saint-Germain le 3 septembre 1877. Après des études brillantes comme élève boursier au lycée de Marseille, il aborda le droit, qu'il abandonna pour la politique et la littérature; remporta en 1821 le prix de l'Académie d'Aix, pour un *Éloge de Vauvenargues*, vint à Paris et entra dans la rédaction du *Constitutionnel*, où il se fit remarquer par son talent d'écrivain et son universalité. En 1823, il commença son *Histoire de la Révolution française*, terminée en 1827, qui eut un retentissement européen; c'était la première réhabilitation de la Révolution qui eût été encore publiée, et elle ne contribua pas peu à exalter les prétentions et les espérances du parti libéral. A l'avènement du ministère Polignac, Thiers fonda, en collaboration avec Armand Carrel et Mignet, le journal *le National*, destiné à défendre la Charte menacée, fût-ce au prix du renversement de la dynastie légitime. Quand les Ordonnances de juillet parurent, Thiers rédigea la protestation des journalistes et la signa le premier. Il fut un des fondateurs de la dynastie nouvelle, dont il avait déjà prononcé le nom avant la chute de Charles X, et fut nommé sous-secrétaire d'État aux finances. Il fut l'âme et l'inspirateur du ministère d'action constitué sous Laffitte. A la retraite de Laffitte, il se rallia à la politique conservatrice de Casimir Perier, conseilla la paix et l'acceptation des traités de 1815, s'opposa à l'annexion de la Belgique et défendit à la Chambre l'hérédité de la pairie, 1831. Ministre de l'intérieur à la mort de Casimir Perier, il arrêta la guerre civile en Vendée et contribua à envoyer l'armée française au secours de la Belgique menacée : la prise d'Anvers, 23 déc. 1832, fut le premier succès des armes et des idées françaises depuis Waterloo. Ministre du commerce et des travaux publics le 25 déc. 1832, il donna une puissante impulsion aux travaux d'utilité générale (routes, canaux, monuments), et donna un essor inattendu à l'industrie. De nouveau ministre de l'intérieur pendant les troubles de 1834, il paya de sa personne et dirigea les troupes à l'attaque des barricades, 12 et 13 avril. Après l'attentat de Fieschi, il présenta les *lois de septembre*, dirigées contre la presse. Président du conseil en 1836, il demande l'intervention libérale de la France dans les affaires d'Espagne, se retire sur l'opposition du roi et laisse place au ministère Molé, qu'il remplace en 1840. L'exclusion de la France du règlement des affaires d'Orient, traité du 15 juillet, le jette dans le parti de la guerre; il fait voter les fortifications de Paris, mobilise les gardes nationales; mais, s'apercevant qu'il effrayait le roi et que Louis-Philippe ne le soutiendrait pas, il se retire et est remplacé par Guizot. C'est alors qu'il commence son *Histoire du Consulat et de l'Empire*, 1841-1862. Il rentre dans l'arène politique en 1844, rallie l'opposition dynastique, demande et obtient la fermeture des maisons des jésuites, dénonce la corruption du régime parlementaire, l'abandon de la [illegible] à l'intérieur et à l'extérieur, et se déclare [illegible] parti de la Révolution en Europe. Opposé néanmoins à l'agitation des banquets et partisan des voies constitutionnelles, il est appelé [illegible] par le roi à former un ministère de réformes, [illegible] 24 février. La République est proclamée. Élu à la Constituante [illegible] tions complémentaires du 4 juin, il siège à droite, vote [illegible] la dictature de Cavaignac, combat le socialisme par ses écrits, vote pour la présidence du prince Louis-Napoléon, [illegible] dans la Législative, [illegible] Rome, la [illegible] 15 mars 1850, la répression [illegible] suffrage universel [illegible] du 31 mai, et [illegible] le président à l'intérieur et à l'extérieur. [illegible] contre le coup d'État, est exilé, et, rentré [illegible] en 1852, se renferme dans la vie privée et achève ses travaux historiques. Les élections de 1863 le renvoient à la Chambre. Il se fait l'avocat des *libertés nécessaires*, et dénonce avec une force de logique [illegible] les fautes de la politique [illegible] du gouvernement napoléonien. Réélu en 1869, il combat avec une éloquence prophétique la politique de guerre contre la Prusse. La guerre de 1870 lui ouvre une nouvelle carrière politique au moment où son rôle semblait épuisé. Après avoir parcouru inutilement les différentes cours d'Europe pour obtenir leur intervention en faveur de la France, il est élu, en 1871, dans 26 départements, et, dès la première séance, nommé par l'Assemblée chef du pouvoir exécutif, 17 février. Il signe à Versailles, le 26 février, les préliminaires de la paix, ratifiés le 1er mars par l'Assemblée de Bordeaux. La guerre civile de la Commune vient [illegible] aux désastres de la France. Thiers [illegible], écrase la Commune en 2 mois, 28 mai, signe la paix définitive à Francfort le 10 mai et prépare, par un emprunt de 5 milliards, neuf fois couvert en France et à l'étranger, l'évacuation anticipée du territoire, achevée le 5 septembre 1873. Ayant reconnu que la République est devenue le gouvernement nécessaire de la France, il a lutté, après avoir vaincu la démagogie, contre les tentatives monarchistes de l'Assemblée. Après avoir reçu de l'Assemblée le titre de *Président de la République française*, avec des pouvoirs égaux à ceux de l'Assemblée même, il demande par un message l'organisation définitive de la République, 13 oct. 1872. Mis en minorité de 16 voix, il donne sa démission le 24 mai 1873 et est remplacé par le maréchal de Mac-Mahon. Sa politique finit par s'imposer à son successeur, la constitution républicaine est votée par l'Assemblée, 25 fév. 1875, et les élections générales envoient au parlement une majorité républicaine. Devant la dissolution de la Chambre et l'essai de réaction entrepris par M. de Broglie, il est désigné par le cri national comme le chef du parti républicain et le successeur désigné du maréchal. La mort le surprend le 3 sept. 1877, mais sans désorganiser la résistance qu'il dirige encore, après sa mort, par un manifeste préparé quelques jours avant et publié par Mignet. Ses funérailles furent une des grandes manifestations politiques du siècle, 9 sept. Les élections du 14 octobre 1877 justifièrent sa politique. — Thiers n'a pas laissé une trace moins durable comme écrivain que comme homme politique. Comme historien, il est au premier rang par la simplicité, la clarté et l'entraînement du style; comme orateur, par la lucidité de l'exposition et l'habileté persuasive du raisonnement, qui n'exclut pas la chaleur. Membre de l'Académie française en 1834, il entra à l'Académie des sciences morales et politiques en 1851. Comme politique, il a joué un rôle décisif dans l'histoire de son pays, et il a couronné sa carrière [illegible] la période des révolutions. Son épitaphe, composée par lui-même, *Patriam dilexit, veritatem coluit*, résume l'unité de sa vie politique dans ses variations apparentes.

V. les *Discours [illegible] de M. Thiers*, [illegible] par M. Calmon (12 vol. [illegible]); [illegible] 2 vol. [illegible]; *M. Thiers* [illegible] du règne de Louis-Philippe [illegible] les journaux français de septembre 1877 [illegible] le *Journal des Débats* et le *Temps*. B.

THIERS, s.-préf. (Puy-de-Dôme), sur le penchant d'une montagne et près de la Durolle; 16,313 hab. Trib. de commerce. Collège. Fabr. de coutellerie, quincaillerie, chandelles. Papeteries. La ville est mal construite et laide; mais on y a un magnifique panorama. — Jadis place forte et un des grands fiefs de l'Auvergne, cette ville donna son nom à une branche de la maison d'Auvergne.

THIERSCH (Frédéric-Guillaume), érudit allemand, né en 1784 près de Fribourg sur l'Unstrutt, m. en 1860, fut nommé professeur au gymnase de Gotha [illegible] en 1808, à celui de Munich en 1809. Il fonda dans cette ville, en 1812, un Institut philologique, et commença la publication des *Acta philologorum Monacensium*. Il prit, en 1813, une part active au mouvement qui rendit à l'Allemagne son [illegible] nationale; plus tard il ne se montra pas moins passionné pour la délivrance de la Grèce. Il se mêla par ses écrits à toutes les discussions relatives à l'enseignement en Bavière, et [illegible] [illegible] les études [illegible] [illegible].

[illegible] a de lui, entre autres [illegible] pour le dialecte d'H[illegible]

pour les classes, 4e édition, 1854 ; une édition de *Pindare*, 2 vol., 1820 ; *des Périodes de la sculpture chez les Grecs*, 2 vol., 1820 ; *sur les Écoles savantes, surtout en Bavière*, Stuttgard et Tubingue, 1826-37, 3 vol. ; *de l'État actuel de la Grèce et des moyens d'arriver à sa restauration*, Leipzig, 1833, 2 vol. ; *État actuel de l'instruction publique dans les États de l'ouest de l'Allemagne, en Hollande, en France et en Belgique*, 1838, 3 vol.

THIESSE (Léon), littérateur, né à Rouen en 1793, m. en 1854, publia en 1815 et années suivantes les *Lettres normandes*, recueil périodique, politique et littéraire, qui fut assez goûté ; *les Constitutions françaises*, 2 vol., et écrivit, en 1824, pour la *Bibliothèque du dix-neuvième siècle*, un *Résumé de l'histoire de Pologne*. Il fut attaché à la rédaction du journal *le Constitutionnel*. Après 1830, il quitta les lettres pour l'administration, et devint préfet du Jura, puis des Deux-Sèvres.

THILIA, nom latin de la Dyle.

THIMBRON, harmoste spartiate, envoyé en 399 en Asie Mineure pour défendre les villes grecques contre Tissapherne, guerroya en Lydie et en Éolide, se signala par des exactions, et fut, à son retour à Sparte, condamné à l'exil. En 392, on lui confia une nouvelle armée, mais il se laissa surprendre par le général persan Struthas dans les environs d'Éphèse et fut tué en combattant. S. Re.

THIMBRON, aventurier spartiate, assassina Harpale, le trésorier d'Alexandre le Grand, s'empara de ses trésors, leva une armée et alla mettre le siège devant Cyrène, qui lui ouvrit ses portes après une longue résistance. Mais Ophellas, général de Ptolémée, marcha contre lui, le vainquit et le fit mettre en croix à Apollonie, 322 av. J.-C. S. Re.

THIMERAIS, *Theodomirensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Perche) ; ch.-l. Châteauneuf-en-Thimerais. Il fait aujourd'hui partie du département d'Eure-et-Loir.

THINÆ, capitale des Sines. (*V. ce mot.*)

THING. *V.* Ding.

THIONVILLE, en allemand *Diedenhofen*, en latin moderne *Theodonis villa*, v. d'Alsace-Lorraine, à 34 kil. N. de Metz, sur la rive g. de la Moselle ; 7,155 hab. Place de guerre. Ch.-l. de cercle. On remarque l'église paroissiale, le manège et le jardin botanique. Fabr. de bonneterie, colle-forte, eaux-de-vie ; verreries, tanneries, brasseries, forges. — Aux VIIIe et IXe siècles, les rois carolingiens avaient en ce lieu un château, où ils résidaient souvent ; la ville se forma au Xe siècle, et fut annexée au Luxembourg, qui relevait de l'Empire. Au XVe siècle, elle passa au pouvoir des ducs de Bourgogne. Le mariage de Marie de Bourgogne la réunit de nouveau à l'Empire, puis au royaume d'Espagne. Prise par François de Guise en 1558, restituée par la paix du Cateau-Cambrésis, 1559, elle fut vainement attaquée par Feuquières en 1639. Le grand Condé s'en empara en 1643, et elle resta depuis lors à la France ; elle fut assiégée inutilement par les Prussiens en 1792, par les alliés en 1814, mais prise en 1815 et le 24 nov. 1870.

THIRIOT, ou mieux **THIERIOT**, né en 1696, m. en 1772, connut Voltaire dans une étude de procureur, où tous les deux étaient clercs, se lia avec lui, édita plusieurs de ses ouvrages et fut son agent d'affaires à Paris. Voltaire, qui eut à se plaindre de lui dans les derniers temps, ne lui fit pas moins une pension de 4,000 fr. Il n'eut pas d'autre titre à la célébrité que lui donna le philosophe, ni aux fonctions de correspondant littéraire de Frédéric II.

THIROUX D'ARCONVILLE (Marie-Geneviève-Charlotte **DARLUS**, Mme), née en 1720, m. en 1805, femme de lettres, fille d'un fermier général, épousa un président à la Chambre des enquêtes, et quitta le monde de bonne heure pour se livrer aux lettres.

[illegible] *d'Ossat*, 1771, 2 vol. ; *Vie de Marie de M*[illegible] 1774, 3 [illegible] *de François II*, 1783.

THIROUX DE CROSNE [illegible] fils de la précédente, né à Paris en 17[illegible], m. en 1794, fut maître des requêtes, et chargé, en cette [illegible] le rapport pour la révision de l'[illegible] du parlement [illegible] qui avait condamné Calas. A[illegible] à l'intendance de Rouen en 1767, il créa dans cette ville plusieurs [illegible] utiles. Intendant de Lorraine en 1775, lieutenant général de police en 1785, ce fut lui qui ferma le cimetière des Innocents à Paris. En 1789, il donna sa démission de lieutenant général de police. Il fut une des victimes de la Terreur.

THIRSA ou **THERSA**, v. de Palestine (demi-tribu occidentale de Manassé) [illegible] Jourdain, fut la capitale [illegible] Israël [illegible].

THIS, [illegible] d'Abydos, sur un canal [illegible] dynasties [illegible] Arabat-el-M[illegible]

THISBÉ. *V.* [illegible]

THISTLEWOOD [illegible] né en 177[illegible] [illegible]

avec le cordonnier Brunt et le boucher Ings, un complot pour assassiner les 14 membres du ministère et le lord Harrowby, sous le règne de George IV, afin d'opérer une révolution radicale, fut trahi par un de ses complices, arrêté et mis à mort.

THIVA, nom, sous les Turcs, de la ville de Thèbes en Béotie. (*V. ce mot.*)

THIVIERS, ch.-l. de cant. (Dordogne), arr. de Nontron ; 3,145 hab. Pris par les calvinistes en 1575. Comm. de bestiaux, truffes, vins, fromages, etc. Briqueteries, faïenceries.

THIZY, ch.-l. de cant. (Rhône), arr. de Villefranche ; 3,315 hab. Fabr. de calicots et de toiles. Près de là est une carrière de marbre noir.

THOACIS, nom latin du Thouet.

THOAS, roi de la Chersonèse Taurique, décréta que tous les étrangers qui aborderaient dans son royaume seraient sacrifiés sur l'autel de Diane. Oreste et Pylade allaient être victimes de cette loi, quand ils furent sauvés par Iphigénie, sœur d'Oreste et prêtresse de la déesse.

THOAS, roi de Lemnos, apprit de Bacchus l'art de cultiver la vigne.

THOGH-TÉKIN, fondateur de la dynastie des Thogh-tékinides, d'abord mamelouck ou esclave de Toutousch, prince seldjoukide de Syrie, puis premier ministre et beau-père de Dekak, fils de Toutousch, assista à la bataille d'Antioche, où les Musulmans furent défaits par les Croisés, 1098, et, après la mort de Dekak, 1104, disposa deux fois du trône de Damas, en faveur d'un fils et d'un frère du défunt, avant d'y élever son propre fils. Il battit Hugues et Gervaise, princes chrétiens de Tibériade, seconda Maudoud, sultan de Mossoul, dans ses attaques contre le royaume de Jérusalem et mourut en 1128.

THOIRAS. *V.* Rapin-Thoiras et Tiras.

THOISSEY, ch.-l. de cant. (Ain), arr. de Trévoux, sur la Chalaronne ; 1,611 hab. Cireries, tanneries. Jadis place forte de la principauté de Dombes.

THOLEN. *V.* Toolen.

THOLOS. On appelait ainsi, chez les anc. Grecs, un édifice rond surmonté d'une coupole. De ce genre sont le *Philippéion* d'Olympie, élevé par Philippe de Macédoine après Chéronée, et la *Tholos*, construite à Épidaure par Polyclète ; on a retrouvé les fondations de ces deux édifices. S. Re.

THOMAR, v. de Portugal (Estramadure), à 146 kil. N.-E. de Lisbonne ; 5,196 hab. Ch.-l. de l'ordre militaire du Christ. Plusieurs assemblées des Cortès ont été tenues dans cette ville. Filatures de coton, fabr. de soieries et de chapeaux, tanneries.

THOMAS (Saint), apôtre, nommé en grec *Didyme*, qui signifie *jumeau* comme le nom hébreu, était juif, et naquit en Galilée. Choisi par J.-C. pour un de ses apôtres, il se montra très dévoué ; il est célèbre par son incrédulité après la résurrection de son divin maître, et pour n'y avoir ajouté foi que lorsqu'il eut touché les plaies du Sauveur. Après la dispersion des apôtres, il alla prêcher l'Évangile aux Parthes et jusque dans les Indes, et souffrit le martyre à Calamine (Méliapour ?). Son corps fut rapporté à Édesse, où il était vénéré dès le IVe siècle. Fête, le 21 décembre.

THOMAS A KEMPIS. *V.* A Kempis.

THOMAS DE CANTERBURY (Saint). *V.* Becket (Thomas).

THOMAS DE CATIMPRÉ ou **CANTIMPRÉ**, *Thomas Cantimpratensis*, légendaire, né en 1201 à Lewes ou Lewis près de Bruxelles, m. vers 1263, fit ses études à Liége, entra en 1217 dans l'ordre des augustins à l'abbaye de Catimpré près de Cambrai, passa chez les dominicains vers 1232, fut envoyé par ses supérieurs, pour compléter ses études, d'abord à Cologne auprès d'Albert le Grand, puis à Paris, enseigna la théologie à Louvain, et prêcha en Allemagne, en Suisse et en France. On a de lui plusieurs *Vies* de saints et de saintes dans le recueil des Bollandistes, quelques poésies latines, et un livre de morale intitulé *Bonum universale de apibus*, Douai, 1597, recueil hagiographique, où l'auteur, se servant de la figure des abeilles, tire ses préceptes de la vie et des œuvres des saints personnages de son temps et de son pays. B.

THOMAS D'AQUIN (Saint), né en 1227, d'une des plus anciennes familles d'Italie, au château de Rocca-Secca, près d'Aquino, m. en 1274. Dès l'âge de 5 ans, il fut conduit au Mont-Cassin pour y commencer ses études. A 10 ans, on l'envoya à Naples, et bientôt il montra une vocation [illegible] pour la vie monastique. Malgré une longue opposition de sa famille, il entra dans l'ordre de Saint-Dominique. Ce fut alors qu'il se rendit à Cologne pour recevoir les leçons d'Albert le Grand. Il semblait d'abord ne pas annoncer [illegible] [illegible] *Bœuf muet* [illegible] Albert, mais [illegible] l'univers [illegible]. Il suivit son maître à Paris, où il fut admis à ex-

pliquer le *Livre des Sentences* et l'Écriture sainte, quoiqu'il n'eût pas encore l'âge fixé par les règlements. Ce ne fut que beaucoup plus tard, en 1257, qu'il parvint au doctorat. Louis IX le tenait en haute estime et l'invitait souvent à sa table. Charles d'Anjou voulut lui confier l'enseignement de la théologie à l'université de Naples, et Clément IV lui offrit l'archevêché de cette ville, qu'il refusa. Appelé au concile de Lyon, en 1274, il mourut en route à l'abbaye de Fossa Nuova près de Terracine. Jean XXII l'a canonisé en 1323, et Pie V l'a déclaré docteur de l'Église en 1567. Son corps, d'abord enterré dans l'abbaye de Fossa Nuova, fut transféré en 1369 au monastère des dominicains de Toulouse. St Thomas d'Aquin fut le plus grand théologien et le plus grand philosophe du moyen âge. Il a été surnommé *l'Ange de l'école*. Ses principaux écrits théologiques sont : la *Somme de la foi contre les Gentils*, ouvrage célèbre où toutes les vérités de la foi sont solidement établies par les oracles divins et par les lumières de la raison : il l'entreprit pour la conversion des Maures d'Espagne, et c'est un de ses plus beaux livres ; les *Questions controversées*, le *Commentaire sur le livre des Sentences de Pierre Lombard*, la *Somme théologique*. Cette dernière se divise en 3 parties, qui comprennent : 1° Dieu (théologie générale) ; 2° l'homme (morale chrétienne); 3° Jésus-Christ. Les travaux philosophiques de St Thomas consistent en commentaires et en écrits originaux. Les commentaires ont pour texte un grand nombre des écrits d'Aristote, le livre *de Causis*, quelques livres de Boèce et de Denys l'Aréopagite. Les principaux sont : l'*Interprétation*, les *Seconds Analytiques*, la *Métaphysique*, la *Physique*, le *Traité de l'âme*, les *Parva naturalia*, la *Politique*, la *Morale* et le *Livre des causes*. Les traités spéciaux sont : sur *l'Étant et l'Essence*, la *Nature de la matière*, le *Principe d'individuation*, *l'Intellect et l'Intelligible*, etc. Les commentaires se distinguent par une étude très scrupuleuse du texte et une connaissance assez approfondie de la langue grecque. St Thomas avait une science profonde; il n'est pas de question dont s'occupent la philosophie et la théologie qu'il n'ait cherché à résoudre. En psychologie, il traite de l'âme, de ses facultés, de son mode d'activité. Dans la connaissance, il repousse la théorie des intermédiaires; l'idée n'est pour lui qu'un rapport intellectuel entre le sujet et l'objet. Il prouve l'existence de Dieu en donnant la préférence à la preuve par le mouvement, et il fondait le bien sur la nature de Dieu, et non sur sa volonté, ce qui fut cause de longues disputes entre les thomistes et les scotistes. En morale, St Thomas rappelle l'homme à sa fin, qui consiste dans la compréhension et la jouissance de Dieu même. Sa fête est le 18 juillet. Les meilleures éditions des œuvres de St Thomas sont celles de Rome, 1570, 18 vol. in-fol.; de Paris, 1636-1641, 23 vol. in-fol.; de Venise, 1745, 20 vol. in-fol., de Rome, 1858 et suiv., 24 vol. gr. in-4°.

V. Alemanni, *Thomæ Aquinatis Summa philosophica*, in-fol., Paris, 1640; Bern. de Rubeis, *Dissertationes criticæ et apologeticæ de gestis et scriptis ac doctrina S. Thomæ*, in-fol., Venise, 1750; Bach, *Divus Thomas de quibusdam philosophicis quæstionibus, et præsertim de philosophia morali*, Paris, 1836, et *sur l'État des âmes après la mort, d'après St Thomas et Dante*; Léon Montet, *Mémoire sur St Thomas d'Aquin*, dans le t. II des *Mémoires des Sciences morales et politiques*, 1847; l'abbé Barret, *Études philosophiques sur Dieu et la création d'après la Somme de St Thomas d'Aquin Contra Gentes*, 1848; Feugueray, *Essai sur les doctrines politiques de St Thomas d'Aquin*, 1857; Jourdain, *la Philosophie de St Thomas d'Aquin*, 1858; E. Naville, *Étude sur l'œuvre de St Thomas d'Aquin*, 1859; Bareille, *Hist. de St Thomas d'Aquin*, 18[illegible]. La *Somme théologique* a été trad. en français par l'abbé Ecale, Paris, 1854 et suiv., 3 vol.; par l'abbé Drioux, 1852-57, 7 vol.; par F. Lachat, 1856; ainsi que divers *Opuscules*, par les abbés Védrine, Bandel et Fournet, 1856. R—τ.

THOMAS, surnommé *Magister*, grammairien grec du XIVe siècle, est l'auteur d'un *Choix de mots attiques* dont Ritschl, 1832, Jacobitz, 1833, et Beck, 1836, ont donné des éditions. On possède encore de lui des discours, des lettres et des scolies, en partie encore mss. S. Re.

THOMAS DE SAVOIE. V. Savoie.

THOMAS DE VILLENEUVE (Saint), prélat espagnol, né à Fuenllana (Léon) en 1488, m. en 1555, enseigna la philosophie à Alcala et à Salamanque, entra dans l'ordre des augustins, et fut appelé, malgré sa résistance, à l'archevêché de Valence, en 1545. Il se dépouilla de tous ses revenus pour secourir les pauvres. Alexandre VII le canonisa en 1658. Fête, le 18 septembre.

V. Dabert, *Hist. de St Thomas de Villeneuve*, Lyon, 1853. E. D—y.

THOMAS (Antoine-Léonard), littérateur et critique, né à Clermont-Ferrand en 1732, m. en 1785, fit à Paris de brillantes études. Il s'appliqua ensuite au droit, et travailla chez un procureur; dégoûté de la procédure, il entra comme professeur au collège de Beauvais, à Paris. Il débuta dans les lettres par des *Réflexions philosophiques et littéraires sur le poème de la Religion naturelle*, 1756, ouvrage qu'il condamna plus tard à l'oubli. En 1759, il publia *Jumonville*, poème en 4 chants, qui eut beaucoup de succès, grâce à l'intérêt patriotique du sujet et à quelques beaux vers. La même année, il obtenait le prix d'éloquence à l'Académie française pour un *Éloge du maréchal de Saxe*, et il fut couronné [illegible] par l'Académie pour les *Éloges de D*[illegible], 17[illegible]; *de Duguay-Trouin*, 1761; de *Sully*, 1763; de *D*[illegible] [illegible] une *Ode sur le temps* lui valut le prix de poésie. [illegible] de cette ode sont vraiment belles et [illegible]. L'excès du travail altéra de bonne heure la santé de Thomas, et, dès l'âge de 24 ans, il ne vivait presque [illegible]. Il quitta l'enseignement, et entra comme secrétaire [illegible] chez le duc de Praslin, qui le fit nommer [illegible] des Suisses. Le duc voulant le faire entrer à l'Académie française au détriment de Marmontel, Thomas refusa de seconder les vues de son protecteur, et perdit sa bienveillance. En 1767, il remplaça Hardion à l'Académie. C'est là qu'il lut pour la première fois l'*Éloge de Marc-Aurèle*, son chef-d'œuvre, 1770, publié 5 après. En 1772, il fit paraître un *Essai sur le caractère, les mœurs et l'esprit des femmes dans tous les siècles*, [illegible] peu goûté, surtout des femmes, qui trouvaient l'auteur po[illegible] froid. Enfin, en 1773, parut l'*Essai sur les Éloges, ou Histoire de la littérature et de l'éloquence appliquées à ce genre d'ouvrage*, son œuvre la plus considérable; ce sont les règles du genre, venant après les exemples. Thomas a encore laissé des ouvrages posthumes, publiés depuis, et dans lesquels se trouve une *Pétréide*, poème très médiocre en l'honneur de Pierre le Grand. C'était un écrivain de talent et d'une certaine éloquence; mais il ne put employer cette éloquence que dans de petites occasions et sur des sujets mesquins. Son style, en prose comme en vers, est majestueux, imposant, mais monotone, tendu, quelquefois boursouflé et empreint d'une fausse chaleur. Jamais âme d'ailleurs ne fut plus pure et plus noble que celle de Thomas. Stoïcien dépaysé au milieu du XVIIIe siècle, il ne vécut pas dans un milieu qui prêtât aux grandes actions, aux actes de courage éclatant; mais chaque fois qu'il se trouva en présence d'un devoir, il n'hésita pas à lui sacrifier ses intérêts.

Ses *Œuvres* ont été publiées en 1802, 7 vol.; puis par Saint-Surin, 1825, 6 vol. — V. le *Cours de littér.* de La Harpe; Villemain, *Tableau de la littér. au dix-huitième siècle*; Sainte-Beuve, *Nouveaux lundis*. F. T.

THOMAS (Clément), né à Libourne en 1809, m. en 1871, s'engagea dans l'armée, prit part à l'insurrection républicaine d'avril 1834, subit une condamnation lors du procès d'avril 1835, travailla ensuite au journal *le National*, et, après la révolution de 1848, fut député de la Gironde à l'Assemblée constituante et colonel de la 2e légion de la garde nationale de Paris. Après la journée du 15 mai, il reçut le commandement en chef de cette garde; mais une parole au sujet de la croix de la Légion d'honneur, qu'il traita de « hochet de la vanité », produisit un effet fâcheux, et, lors des journées de juin, il dut céder la place au général Changarnier. Il ne reparut qu'après la proclamation de la République en 1870, et commanda la garde nationale pendant le siège de Paris par les Prussiens. Lorsqu'après la capitulation il s'agit de désarmer la partie de la population qui s'était postée avec des canons à Montmartre, le 18 mars 1871, il fut reconnu dans la foule et saisi par des émeutiers, qui le fusillèrent avec le général Lecomte. B.

THOMAS (SAINT-), île danoise des Antilles, dans le groupe des îles Vierges; 86 kil. carr.; 14,389 hab., dont 4,000 nègres. Ch.-l. Saint-Thomas, sur la côte S.; excellent port franc, et principal entrepôt des produits des Indes occidentales. Sol montagneux, souvent ravagé par les ouragans. Culture du coton et de la canne à sucre.

THOMAS (SAINT-). V. aussi Thomé (San-).

THOMAS (SAINT-), beau et bon port de l'Amérique centrale, sur l'océan Atlantique, au fond de la baie de Honduras, entre le Polochic au N. et la Montagua au S. Établissement belge, fondé en 1843, dans le territoire de la Vera-Paz.

THOMASBERG, anc. v. de Hongrie, aujourd'hui faub. de Gran. (V. ce mot.)

THOMASIUS (Jacques **THOMASEN**, en latin), philologue, né à Leipzig en 1622, m. en 1684, professa pendant plus de 40 ans la philosophie, la dialectique et l'éloquence à l'école Saint-Nicolas de sa ville natale, où il eut Leibnitz pour élève.

Outre une édition des œuvres de Muret, Leipzig, 1672, et une foule de dissertations savantes, on lui doit : *Origines historiæ philosophicæ et ecclesiasticæ*, 1665, in-4°; *Philosophia practica* [illegible], 1702, etc. B.

THOMASIUS (Chrétien), fils du précédent, né à Leipzig en 1655, m. en 1728, professa le droit dans sa ville natale et, depuis 1694, à l'université de Halle. Il s'efforça d'attaquer les vieilles routines des écoles et substituer la langue allemande au latin dans l'enseignement public.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Historia sapientiæ et stultitiæ*, Halle, 1693, 3 vol.; *Institution divine*, [illegible] *du droit naturel et du droit des gens*, 1709, 4 vol.; *Observations* [illegible] *concernant la puissance du* [illegible], Leipzig, 171[illegible]; [illegible] *mensuels sur les ouvrages nouveaux*, Helmstædt, 17[illegible], 4 vol. in-4°; *Maximes de prudence..., dans toutes les circonstances de la vie*, 1744, etc. B.

THOMASSIN (Philippe), graveur, né à Troyes vers la fin du xvi[e] siècle, fut le maître de Cochin et de Callot. On cite de lui une *Adoration des rois*, et une *Ste Famille* d'après Zuccharo, ainsi qu'un recueil de portraits de souverains et de capitaines illustres. B.

THOMASSIN (Simon), neveu du précédent, né à Paris, m. en 1732, élève d'E. Picart, a gravé la *Transfiguration* d'après Raphael, *St Benoît en contemplation* d'après Philippe de Champagne, et donné, en 1 vol., toutes les statues et bas-reliefs du parc et du château de Versailles.

THOMASSIN (Henri-Simon), fils et élève du précédent, né à Paris en 1687, m. en 1741, membre de l'Académie de peinture en 1728, fut un graveur distingué : il dessinait très purement, et sa touche avait beaucoup de vigueur. Parmi ses ouvrages, on remarque : le *Magnificat*, d'après Jouvenet ; une *Femme au bain*, d'après Rubens ; *Coriolan*, d'après Lafosse ; *les Disciples d'Emmaüs*, d'après Paul Véronèse ; *la Mélancolie*, d'après Feti, etc. B.

THOMASSIN (Louis), oratorien, né à Aix en 1619, m. en 1695, enseigna les belles-lettres dans différents collèges, la philosophie à Pézénas, la théologie à Saumur et au séminaire de Saint-Magloire à Paris. Se proposant de concilier les doctrines des molinistes et des jansénistes, il composa 17 *Dissertations sur les conciles*, 1667, et des *Mémoires sur la grâce*, qui soulevèrent contre lui et son Ordre la colère des parlements et du clergé. Ses supérieurs lui enjoignirent de cesser toute polémique, et ce fut dans la retraite qu'il composa ses meilleurs livres : *Ancienne et nouvelle discipline de l'Église*, 1678-79, 3 vol. in-fol., dont il donna lui-même une traduction latine, mais dans un autre ordre, 1688, 3 vol. in-fol., savant ouvrage qui lui valut la bienveillance du pape Innocent XI ; *Dogmes théologiques*, 1680-84 et 1689, 3 vol. in-fol. ; *Glossarium universale hebraicum*, 1697, in-fol. ; *Traité dogmatique et historique des édits et autres moyens dont on s'est servi pour établir et maintenir l'unité dans l'Église*, 1703, 2 vol. in-4°, apologie de la révocation de l'édit de Nantes. B.

THOMASTON, v. des États-Unis (Maine), sur la baie de Penobscot ; 3,200 hab.

THOMÉ (SAN-), île portugaise de l'Afrique, dans le golfe de Guinée, à 200 kil. N.-O. du cap Lopez, par 0° 25′ lat. N., et 4° 24′ long. E. ; 929 kil. carr. ; 18,372 hab. Ch.-l. San-Thomé (4,476 hab.), où réside un évêque. Sol montagneux (le pic Sainte-Anne a 2,200 m.), mais fertile. — Cette île fut découverte par Vasconcellos, le jour de la Saint-Thomas, en 1471.

THOMÉ (SAN-) ou **MÉLIAPOUR**, v. de l'Hindoustan anglais présid. de Madras. Évêché catholique. — Elle fut, de 1545 à 1672, le ch.-l. des établissements portugais sur la côte de Coromandel ; elle appartint aux Français en 1672, aux Hollandais en 1674, aux Anglais en 1749.

THOMERY, vge (Seine-et-Marne), arr. et à 7 kil. E. de Fontainebleau, sur la rive g. de la Seine ; 947 hab. Culture importante du raisin de table et particulièrement du *chasselas* dit *de Fontainebleau*, exporté en très grande partie à Paris.

THOMIRE (Pierre-Philippe), ciseleur et bronzier, né à Paris en 1751, m. en 1843, étudia la sculpture sous Pajou et Houdon, et fut chargé par celui-ci d'exécuter en bronze le *Petit Écorché*, et de faire une copie en marbre du *Voltaire assis*, qu'il voulait offrir à l'impératrice de Russie. Puis il se livra presque exclusivement à la fabrication des bronzes, et reproduisit les ouvrages de Roland, de Chaudet, de Prudhon, de [illegible], etc. Ses productions les plus remarquables sont : un [illegible], offert à Louis XVI en mémoire de la guerre d'Amérique ; des *Candélabres* destinés au palais du roi d'Angleterre George IV ; des *Surtouts de table*, pour les Tuileries et la ville de Paris ; un *Temple*, en bronze doré, enrichi de malachite et de lapis-lazuli, commandé par le comte A. Demidoff. Il fit aussi avec Odiot le *Berceau du roi de Rome*, la *Psyché* et la *Toilette* offertes à l'impératrice Marie-Louise par la ville de Paris.

THOMISTES. *V.* Thomas d'Aquin (Saint).

THOMON (Thomas-Jean **THOMAS** de), architecte, né à Paris en 17[illegible], m. en 1813, envoyé à Rome en 1785 aux frais du gouvernement, venait d'être nommé architecte du comte d'Artois, quand les troubles de la Révolution l'empêchèrent de rentrer en France. Attiré en Hongrie par le prince Esterhazy en 17[illegible], il passa, en 179[illegible], en Russie, et y résida jusqu'à sa mort. Architecte du tzar, il éleva le grand théâtre, la Bourse et les magasins à [illegible] de Saint-Pétersbourg, le tombeau [illegible] à Pavlovsk, [illegible], le théâtre et l'hôpital d'Odessa. Il était professeur à l'Académie des beaux-arts de Saint-Pétersbourg et à [illegible] du génie. On voit de lui, au palais de l'[illegible], [illegible] aquarelles. B.

THOMOND. *V.* Clare.

THOMSON ou **THOMPSON** (Benjamin). *V.* Rumford.

THOMSON (James), poète écossais, né en 1700 à Ednam (Roxburgh), d'un ministre presbytérien, m. en 1748. Pauvre, et élevé, grâce à des secours amis, à l'école de Jedburgh, puis à l'université d'Édimbourg, il fut poète dès l'enfance. La mort de son père lui ôtant toute ressource, il vint à Londres avec sa mère. Son poème de l'*Hiver*, 1726, acheté 3 guinées par un libraire, le fit connaître ; l'*Été* parut en 1727, avec un beau poème sur *la Mort de Newton*, et une invective patriotique (*Britannia*) contre le ministère. Le *Printemps* fut publié en 1728, et l'*Automne* en 1730, après une grave, mais froide tragédie de *Sophonisbe*. Célèbre désormais, il accompagna le fils du chancelier Talbot en France, en Suisse et en Italie, 1731-34. Au retour, devenu secrétaire de la chancellerie, il composa un poème allégorique sur la *Liberté*, qu'il ne publia qu'en 1737. La mort du chancelier et de son fils était venue l'interrompre ; il ne reprit pas son emploi, mais obtint, avec une pension du prince de Galles, une autre sinécure, l'intendance des îles Leeward. Il donna au théâtre *Agamemnon*, 1738, *Tancrède et Sigismond*, sa meilleure tragédie, 1745, tirée de *Gil Blas*, et composa *Coriolan*. Le *Château de l'Indolence*, poème allégorique, écrit avec charme dans le style de Spencer, fut sa dernière publication. On a encore de lui des poésies fugitives. Il a toute sa vie corrigé, quelquefois avec l'aide de Pope, son œuvre capitale, les *Saisons*. Simple de cœur, épris du silence des nuits et de la campagne, il a dépeint, avec trop d'ornements peut-être, mais avec sympathie, les transformations de la nature et les différentes occupations qu'elles apportent à l'homme. Les *Saisons* ont été imitées en France par Saint-Lambert et Roucher, et traduites en prose par M[me] Bontemps, 1759, par Deleuze, 1801 et 1806, en vers par J. Poullin, 1802. On a réimprimé en 1843 le poème anonyme de Thomson, 1729, *A la mémoire de M. Congrève*. Il est de plus l'auteur des paroles du fameux chant national *Rule Britannia*, dont Arne a fait la musique. A. G.

THOMSON (Thomas), chimiste, né en 1773, m. en 1852, fut professeur à Édimbourg et à Glasgow. Il employa le premier les symboles pour exprimer la composition des produits chimiques, et il fut l'un des plus ardents propagateurs de la théorie atomique.

On lui doit : *Système de chimie*, 7 vol., trad. en français sur la 5[e] édition de 1817, 1818, 5 vol. ; *Principes de la chimie établis par les expériences, ou Essai sur les proportions définies dans la composition des corps*, 2 vol., trad. en français, 1825. Il publia, en outre, à Londres, les *Annales de philosophie*, une *Histoire de la chimie*, et une *Esquisse de minéralogie et de géologie*. Les *Annales de chimie et de physique* 2[e] série, mais surtout les *Philosophical Transactions* et les *Annales de philosophie* renferment un grand nombre de *Mémoires* de ce chimiste. J. G.

THOMYRIS, reine des Massagètes. (*V.* Cyrus.)

THONON, v. de France (Haute-Savoie), ch.-l. d'arr., à 31 kil. N.-E. de Genève, et sur les bords du lac Léman ; 5,501 hab. Excellents fromages. — Ce fut, sous le 1[er] Empire français, un ch.-l. d'arr. du département du Léman.

THOPHAIL (Abou-Djafar-Ibn), philosophe et médecin arabe, né à Cordoue, m. vers 1190, fut le maître d'Averroès et de Maimonide. On a de lui : *Hai-ebn-Joktan* (l'Homme de la nature), ouvrage publié en arabe et en latin sous le titre de *Philosophus autodidactus*, par Pococke, Oxford, 1650.

THOR, dieu scandinave, fils aîné d'Odin et de Frigga, présidait à l'air, aux saisons, au tonnerre et aux orages, et protégeait les hommes contre les mauvais génies. Il habitait *Troudouangour* (c.-à-d. asile contre la peur), palais composé de 560 salles. Il terrassera Jormoungardour, serpent né de Loki et emblème du mal, le jour de la destruction du monde ; mais il périra lui-même du venin de ce monstre. On le représentait avec une couronne et une longue barbe, une massue ou un sceptre à la main, sur un char traîné par deux boucs. Le jeudi lui était consacré. On lui immola des hommes, des chevaux, des chiens et des coqs.

THOR, brg (Vaucluse), arr. d'Avignon, sur la Sorgues ; 3,439 hab. Curieuse église romane de Sainte-Marie-au-Lac. Fabr. de garance.

THORBECKE (Jean-Rodolphe), homme d'État et publiciste hollandais, né à Zwolle en 1796, m. en 1872, fit ses études à Amsterdam et à Leyde, fut professeur particulier à Giessen et à Goettingue, occupa en 1825 la chaire de politique à l'Université de Gand, devint ensuite professeur de droit à Liège, fut élu membre de la première Chambre en 18[illegible], présida en 1848 la commission chargée de reviser la Constitution, et dirigea de 1849 à 1853 un ministère [illegible].

Parmi [illegible] on remarque [illegible], Amst., 1[illegible] [illegible] *de la* [illegible], 1[illegible].

THORDA, anc. *Salinæ*, en allem. *Torenburg*, v. de l'Autriche-Hongrie (Transylvanie), sur l'Aranyos, est située au S. du cercle de Klausenburg, [illegible] (240,000 quintaux de sel par an), exploitées déjà par les Ro-

mains. Trajan battit les Daces aux environs. Ruines de la forteresse romaine de Salinæ, station de la 7e légion où l'on a trouvé beaucoup d'inscriptions. — Donne son nom à un comitat hongrois, qui a 3,369 kil. carr.; 137,031 hab.

THORIA (Loi). La célèbre loi romaine, faussement appelée *Thoria*, est une loi agraire qui garantit aux nobles leurs propriétés. Elle est publiée avec un savant commentaire par Mommsen dans le 1er volume du *Corpus inscript. latin. am.* G. L.-G.

THORICUS, une des douze plus anciennes villes de l'Attique, non loin des mines du Laurium; on y voit un portique dorique qui paraît contemporain du Parthénon. S. Re.

THORIGNY (Pierre-François-Élisabeth-Thérèse **LEULLION** de), magistrat, né en 1798 à Bessenay (Rhône), m. en 1869, fit son droit à Paris, fut reçu avocat en 1825, mais ne plaida point. Après la Révolution de 1830, il fut attaché au parquet de Lyon; on l'appela à Paris en 1844, et, dès l'année suivante, on le nomma avocat général. Destitué en 1848, il soutint la politique de Louis-Napoléon, et fit partie du ministère qui précéda le coup d'État de 1851. Il entra dans la Commission consultative, puis au Conseil d'État en 1852, devint sénateur en 1853, et 1er président de la Cour d'Amiens en 1858.

THORIGNY. V. Torigny.

THORILLIÈRE Lenoir, sieur de **LA**, gentilhomme et capitaine de cavalerie, m. en 1679, s'enrôla dans la troupe de Molière, où il joua la tragédie et la comédie; il excellait dans les rôles de rois et de paysans. J. T.

THORILLIÈRE (Pierre **LENOIR DE LA**), comédien, né en 1656, m. en 1731, fils du précédent, le surpassa, resta 47 ans au théâtre, et fut toujours goûté du public. Il était élève de Molière. Reçu au Théâtre-Français en 1684, il montra une délicatesse et une finesse de jeu incomparables dans la haute livrée. Il dansait et chantait fort bien. Le dernier rôle qu'il joua fut celui de Frontin dans *le Muet* de Brueys. J. T.

THORINS. V. Romanèche.

THORISMOND, roi des Wisigoths, 451-453, fut proclamé, à 28 ans, sur le champ de bataille de Châlons-sur-Marne, où son père Théodoric Ier venait de périr en combattant contre Attila, et fut assassiné par son frère Théodoric II.

THORLAKSEN (Jean), poète islandais, m. en 1820, pasteur à Bægisa, écrivit en son idiome une traduction du *Paradis perdu* de Milton, et de 14 chants de la *Messiade* de Klopstock.

THORN, v. forte du roy. de Prusse (Prusse occidentale), sur la rive dr. de la Vistule, 20,617 hab. Ch.-l. de cercle; tribunaux; gymnase; école latine; bibliothèque. Bel hôtel de ville. Savon, draps, lainages, cuirs, liqueurs, pain d'épice et navets renommés. Comm. de bois et de céréales. — Anc. ville libre et hanséatique, Thorn tomba au pouvoir de l'ordre Teutonique, qui y signa, en 1466, un traité par lequel il se reconnaissait vassal de la Pologne. Charles-Gustave la prit en 1655, et Charles XII en 1703 après 4 mois de siège. Patrie de Copernic, dont le monument, œuvre de Thorwaldsen, est dans l'église Saint-Jean.

THORNE, brg d'Angleterre, comté d'York, sur le Don; 2,168 hab. Comm. de grains. Construction de navires; corderies.

THORNHILL (James), peintre anglais, beau-père d'Hogarth, né à Weymouth en 1676, m. en 1734, fut 1er peintre d'histoire de la reine Anne. Ses principales œuvres sont l'histoire de St Paul dans le dôme de la cathédrale de Londres, et les peintures du réfectoire et du salon de l'hôpital maritime à Greenwich. Il a de l'imagination, un bon goût de dessin, un pinceau ferme et hardi; mais il manque de correction. Il eut aussi des succès dans le paysage et le portrait, et cultiva l'architecture. B.

THORPE, terminaison de plusieurs noms géographiques anglais, signifie, dans les langues scandinaves, *village*.

THORSENG. V. Taasinge.

THORSHAVN, ch.-l. de l'île de Stromö et de l'archipel des Færoe; 980 habitants.

THOTH, dieu égyptien, identifié par les Grecs avec Hermès ou Mercure, et surnommé par les Grecs *Trismégiste* (trois fois très grand). Il inventa l'écriture, la grammaire, les sciences, les arts, etc. On le représentait avec une tête d'ibis ou de cynocéphale. Il existait sous son nom 42 livres sacrés, que gard[illegible] les prêtres égyptiens.

THORWALDSEN (Barthélemy), célèbre sculpteur danois, né en mer en 1770, entre Copenhague et Reikiavik, m. en 1844, était fils d'un marin de Copenhague, qui sculptait des figures en bois pour la proue des navires. Admis à recevoir une éducation gratuite à l'Académie des beaux-arts de Copenhague, il remporta, en 1793, le grand prix, qui lui donna le droit d'aller à Rome aux frais de l'État, 1797, et plus tard il vint encore séjourner plusieurs fois dans cette capitale. Ses œuvres, recherchées dans toute l'Europe, lui valurent une immense fortune, et il la légua, en mourant, au musée de Copenhague, qu'il avait fondé. [illegible] étrangers. [illegible] dans ses compositions, sévère dans l'exécution, [illegible] à quelques-unes un peu de pesanteur et de dureté. Bien qu'il ait fait de très belles statues, cependant il excella surtout dans le bas-relief. Ses principaux ouvrages sont : une statue colossale de *Jason*, *Mars*, les *Grâces*, les *Muses*, *Apollon*, *Mercure*, *Adonis*, le *Christ* et les *Douze Apôtres* (à Notre-Dame de Copenhague), le *Tombeau de Pie VII* à Rome, la statue équestre de *Poniatowski* à Varsovie, celle du *Prince Max de Bavière* à Munich, la statue de *Schiller* à Stuttgard, le monument de *Gutenberg* à Mayence, une foule de bas-reliefs, tels que [illegible], *Bacchus donnant à boire à l'Amour*, *l'Amour éveillant Psyché*, *Hygiée présentant une coupe au serpent d'Esculape*, et surtout l'*Entrée d'Alexandre à Babylone*, dans le château de Christiansborg à Copenhague.

V. Thiele, *B. Thorwaldsen* (en danois), Copenhague, 18[illegible], trad. en allem., Leipzig, 18[illegible], 4 vol.; de Loménie, *Galerie des contemporains illustres*, et un art. de la *Revue des Deux-Mondes*, 1[illegible]. B.

THOU (Nicolas de), évêque de Chartres, né en 1528, m. en 1598, resta fidèle à Henri III pendant les troubles de la Ligue, et, bien que partisan du roi de Navarre, publia, par faiblesse, des mandements en faveur du cardinal de Bourbon, proclamé sous le nom de Charles X. Il fit partie de l'assemblée du clergé tenue à Chartres, où furent improuvées les bulles d'excommunication lancées contre Henri IV par Grégoire XIV et Sixte-Quint. Il fut aussi au nombre des prélats appelés à Saint-Denis en 1593 pour instruire le Béarnais dans la religion catholique, et eut l'honneur de le sacrer en 1594 dans sa cathédrale. B.

THOU (Jacques-Auguste de), célèbre historien, neveu du précédent, et fils de Christophe de Thou, 1er président au Parlement, né à Paris en 1553, m. en 1617, fit d'excellentes études, et eut pour maîtres en jurisprudence Cujas et Hotman. En 1573, il suivit Paul de Foix, ambassadeur en Italie, et conçut, à 19 ans, le projet d'écrire l'histoire du XVIe siècle. A son retour, chargé de missions par Henri III, nommé conseiller-clerc au parlement de Paris en 1576, envoyé comme commissaire en 1581 pour rendre la justice en Guyenne, il fit la connaissance du prince de Condé, du roi de Navarre et de Montaigne, devint président à mortier au parlement de Paris, servit avec chaleur la cause de Henri III en Normandie et en Picardie, parut avec éclat aux états de Blois de 1588, négocia l'alliance du roi et de Henri de Navarre, alla chercher pour eux des secours en Allemagne et en Italie, 1589, fut chargé de missions nouvelles par Henri IV, prépara l'édit de Nantes, soutint les libertés de l'Église gallicane, en repoussant l'introduction en France de certains décrets du concile de Trente, blâma cependant l'arrêt du Parlement contre les jésuites en 1594, accepta en 1601 le titre de protecteur des franciscains dans le royaume, et se montra, au milieu de tant d'occupations, l'un des magistrats les plus assidus à leurs pénibles fonctions. Après la mort de Henri IV, Marie de Médicis le nomma l'un des trois directeurs des finances (avec Châteauneuf et Jeannin), mais lui refusa obstinément la place de 1er président. Il en conçut un chagrin qui abrégea ses jours. Comme historien, De Thou est connu par une *Histoire de son temps*, en 138 livres, écrite en latin, [illegible] 1591; elle commence à 1543, et s'arrête à 1607. Il n'en publia que les 80 premiers livres; les suivants furent complétés avec ses matériaux et édités par Du Puy et N. Rigault en 1620. Ce dernier est en partie le rédacteur des *Mémoires* de De Thou, en 6 livres. La meilleure édition de son *Histoire* est celle de Londres (*Historiarum sui temporis lib. CXXXVIII*), 1733, 7 vol. in-fol. Elle a été trad. en français par Mascrier, Le Beau, Desfontaines, etc., 16 vol. in-4o, 1734. Si l'auteur n'a pas toujours été parfaitement renseigné sur les pays étrangers, s'il s'y rencontre des erreurs et la trace des passions de son temps, on y admire le calme, l'impartialité, la sincérité, le coloris et l'éloquence. Bossuet a proclamé De Thou « le grand auteur, le fidèle historien ». Le principal obstacle à sa popularité littéraire, c'est qu'il a écrit en latin. De Thou faisait dans cette langue morte de fort bons vers. On a de lui encore : *Hieracosophion, sive de re accipitraria*, [illegible] III, 1584, in-4o; *Poemata sacra*, 1599, in-12; *Posteritati*, [illegible], etc., 1678, in-12. V. les *Éloges de De Thou*, par Patin, Philarète Chasles et [illegible], 1824. Du Puy a publié un *Thuana*. J. T.

THOU (François-Auguste de), fils aîné du précédent, né à Paris vers 1607, m. en 1642, [illegible] ayant saisi cette correspondance, et sachant

que De Thou était ami de Cinq-Mars, le fit arrêter et comprendre dans le procès intenté à ce dernier. Le principal crime qu'on lui imputa fut de n'avoir pas révélé le complot de Cinq-Mars. Il fut décapité à Lyon avec son ami. Du Puy s'efforça de démontrer l'injustice de cette condamnation dans un écrit intitulé *Mémoire et instructions pour servir à justifier l'innocence de messire F.-A. De Thou*, imprimé à la suite de la traduction française de la grande Histoire de J.-A. De Thou.

V. *Bazin, Hist. de Louis XIII*, t. III. J. T.

THOUARCE, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. d'Angers; 1,700 hab. Comm. de vins, graines, houille.

THOUARS, ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. de Bressuire, sur le Thouet; 3,468 hab. Collège. On remarque le portail de l'église Saint-Médard, les fortifications construites au XIIe siècle, la tour de Saint-Laon. Comm. de blé, chanvre, noix, bestiaux. Cette ville était la capitale d'une vicomté très étendue, créée au IXe siècle par les comtes de Poitou; les vicomtes de Thouars se rendirent héréditaires, puis indépendants, et comptèrent parmi les premiers vassaux du royaume; ils s'allièrent tantôt aux rois d'Angleterre, tantôt aux rois de France. A la fin du XVe siècle, Thouars passa à la famille de La Trémoille, en faveur de laquelle Henri IV l'érigea en duché-pairie, 1594. Son magnifique château, qui sert aujourd'hui de collège, fut construit sous Louis XIII par Marie de la Tour d'Auvergne, duchesse de La Trémoille. Les Vendéens occupèrent Thouars le 5 mai 1793. Les royalistes, commandés par Henri de La Rochejaquelein, s'en emparèrent, puis en furent expulsés, 18-19 juin 1815. En 1822 éclata à Thouars la conspiration républicaine dite de *Thouars et Saumur*, dirigée par le général Berton.

THOUET, *Thoacis, Thueda, Thouia*, rivière de France, naît à Secondigny (Deux-Sèvres), passe à Parthenay, Saint-Loup, Airvault, Thouars, Montreuil-Bellay, reçoit l'Argenton, la Dive, le Douet, et se perd dans la Loire au-dessous de Saint-Florent. Cours sinueux de 170 kil.

THOUIN (ANDRÉ), né à Paris en 1747, m. en 1823, fils d'un jardinier du Jardin du roi, fut encouragé dans ses études par Buffon et Bernard de Jussieu, devint jardinier en chef en 1764, agrandit l'école de botanique et acclimata en France beaucoup de plantes exotiques. On le nomma professeur d'économie rurale à l'École normale en 1794, et membre de l'Institut en 1795. Il est un des premiers qui se soient occupés de physiologie végétale et il a formé de très habiles pépiniéristes.

On a de lui, outre un grand nombre de *Mémoires* et d'*Instructions* insérés dans divers recueils : *Essai sur l'exposition et la division méthodique de l'économie rurale*, 1805, in-4o; *Monographie des greffes*, 1821, in-4o. Il a laissé un *Cours d'agriculture et de naturalisation des végétaux*, 1827, 3 vol. — V. les *Notices* de Geoffroy-Saint-Hilaire, 1824, et de [illegible], 1825. B.

THOULOUNIDES, dynastie turcomane en Égypte, de 869 à 905, tirait son nom de Thouloun, esclave du khalife Al-Mamoun, qui reçut le gouvernement du pays et se rendit indépendant.

THOUNE, v. de Suisse. V. THUN.)

THOUNG-TING, lac de la Chine, uni par un canal au Yang-tse-Kiang.

THOURET (JACQUES-GUILLAUME), né en 1746 à Pont-l'Évêque, où son père était notaire, m. en 1794, fut avocat au parlement de Normandie, et député par le tiers état de Rouen aux états généraux de 1789. Il déploya beaucoup de talent, en qualité de rapporteur, lors de la discussion de la Constitution. Adversaire du clergé, il fit voter l'expropriation immédiate de ses biens, malgré la proposition de Mirabeau de lui en laisser provisoirement l'administration. Son éloquence précise et nerveuse eut beaucoup d'influence sur le changement du système judiciaire, dont il fut un des promoteurs, sur la division de la France en départements, qu'il fit décréter, etc. Dès 1789, Thouret fut élu président de l'Assemblée, honneur qu'il eut 4 fois dans le cours de sa carrière. Une foule de ses motions, entre autres la suppression des ordres religieux, l'abolition de tous les droits et privilèges ecclésiastiques, etc., devinrent des lois. Il fut de ceux qui contribuèrent le plus à l'affaiblissement de l'autorité royale, et qui préparèrent à leur insu [illegible]. Après la dissolution de l'Assemblée constituante, il devint juge au tribunal de cassation, et le présida. [illegible], il fut traduit au [illegible] et périt sur l'échafaud.

[illegible] *Abrégé des* [illegible] par [illegible]

THOURET (MICHEL-AUGUSTIN), frère du précédent, né à Pont-l'Évêque en 1748, m. en 1810, [illegible] de l'Assemblée nationale en 1790, fut nommé directeur de la faculté de médecine de Paris, devenue l'École de santé, puis membre du Tribunat. Président du comité que l'on forma pour s'assurer des effets du vaccin, il propagea la découverte de Jenner. On a de lui plusieurs *Mémoires* estimés, dans le Recueil de la Société royale de médecine, et des brochures sur le *Cimetière des Innocents*, 1789, et sur l'organisation de l'*École de santé*, 1798. J. T.

THOUROUT, v. de Belgique (Flandre occidentale), à 15 kil. S.-O. de Bruges; 8,478 hab. Belle église collégiale; ruines du château de Wynandael, anc. résidence des comtes de Flandre. Fabr. d'amidon, toiles, chapeaux. Tanneries, distilleries, raffineries de sel.

THOUS, riv. de la Perse, naît dans les monts du Khorassan, et se jette dans la mer Caspienne, au golfe du Balkhan; cours de 500 kil.

THOUS, anc. cap. du Khorassan, sur le Thous. Détruite par les Tartares, il en reste quelques ruines près de Mesched.

THOUVENEL (PIERRE), médecin, né en Lorraine en 1747, m. en 1815, fonda l'établissement de bains de Contrexeville, et fut inspecteur des eaux minérales de France. Toute sa vie fut agitée de luttes pour la défense du magnétisme animal, et de la faculté hydroscopique et métalloscopique. A la Révolution, il se retira en Italie. Louis XVIII le prit pour médecin consultant.

On a de Thouvenel : *Mémoire physique et médicinal sur les rapports qui existent entre la baguette divinatoire, le magnétisme et l'électricité*, Paris, 1781 et 1784; *Mémoire sur l'électricité organique et minérographique*, Brescia, 1790; *Mémoire sur l'aérologie et l'électrologie*, Paris, 1806, 3 vol.

THOUVENEL (ÉDOUARD-ANTOINE), homme politique, né à Verdun en 1818, m. en 1866, fils d'un général du 1er Empire, fit en Orient et sur les bords du Danube un voyage dont il publia le récit sous le titre de *Hongrie et Valachie*, 1840, et entra dans les bureaux du ministère des affaires étrangères, puis dans la diplomatie. Il était ministre plénipotentiaire à Athènes en 1850, lorsqu'une escadre anglaise vint au Pirée pour appuyer les réclamations du juif Pacifico; il organisa la résistance de la cour d'Athènes. Après avoir été ambassadeur à Constantinople de 1855 à 1860, il fut nommé ministre des affaires étrangères. L'annexion du comté de Nice et de la Savoie, la reconnaissance du royaume d'Italie par plusieurs puissances, l'expédition de Syrie, la conclusion des traités de commerce avec l'Angleterre et la Russie, furent les principaux actes de son administration. Entré au Sénat en 1859, il en fut grand référendaire en 1865. B.

THRACE, nom donné par les anciens à un pays dont l'étendue a beaucoup varié suivant les époques. Avant Hérodote, ce nom désigne comme une 4e partie du monde, comprenant toute l'Europe au N. de la Grèce, la Scythie, et même la Macédoine. Depuis les guerres médiques, il est restreint au pays borné à l'E. par le Pont-Euxin et le Bosphore de Thrace, au S. par la Propontide, l'Hellespont et la mer de Thrace, partie septentrionale de la mer Égée, à l'O. par le Strymon jusqu'au règne de Philippe, père d'Alexandre, par le Nestos seulement et le mont Scomios après les conquêtes de Philippe, au N. par le Danube. Enfin à l'époque romaine, il ne désigne plus que le pays au S. de l'Hæmus et du Danube, le N. étant appelé du nom particulier de *Mœsie*. — Les premiers peuples appelés Thraces par les Grecs aux temps héroïques semblent appartenir à la race des Pélasges; au moins les accompagnent-ils dans leurs invasions, et leur caractère est également celui d'un peuple civilisateur; ainsi les deux peuples envahissent concurremment la Béotie, d'où ils chassent momentanément les Cadméens, et l'on retrouve dans la Béotie et la Phocide le culte des Muses, particulier aux Thraces Piériens, qui avaient transporté dans le centre de la Grèce les noms des lieux principaux de leur patrie, l'Hélicon, la grotte Libéthrienne, etc. Ces Thraces paraissent avoir donné à la mythologie grecque la forme qu'elle a dans les poèmes homériques; Orphée, Musée, Thamyris, exercèrent une grande influence sur la religion et la poésie. Ce qui fait supposer encore qu'ils étaient de race pélasgique, c'est que, dans Homère, ils vont au secours de Troie, et que beaucoup de leurs tribus émigrèrent d'Europe en Asie Mineure sous les noms de M[illegible], Phrygiens ou Bryges, Bithyniens, Mariandyniens, peuples chez lesquels on trouve les mœurs des Pélasges. La population de la Thrace après l'âge héroïque dut subir de grandes révolutions; car ces premiers peuples semblent n'avoir que le nom de commun avec les Thraces barbares qui occupèrent le pays à l'époque des guerres médiques, et qui y avaient été poussés, sans doute, par les [illegible] [illegible] à l'époque [illegible] la [illegible] [illegible]

Astes; au N., entre l'Hæmus et le Danube, les *Gètes, Trères, Mysiens* et *Triballes*. Les côtes étaient au pouvoir des colonies grecques : *Amphipolis, Abdère, Énos* sur la mer de Thrace; *Cardie, Éléonte, Callipolis, Pactye* dans la Chersonèse; *Héraclée, Bisanthe, Périnthe, Byzance* sur la Propontide; *Salmydessos, Apollonie, Mesembria, Odessos, Tomes, Istros,* sur le Pont-Euxin. La plupart de ces villes, gouvernées par des tyrans, furent soumises par les Perses, au temps de Darius I^{er}, ainsi que les peuplades thraces les plus voisines de la mer. Mais les Odryses, restés indépendants dans leurs montagnes, soumirent pendant le v^e siècle presque toute la Thrace, à la faveur des guerres Médiques qui affaiblissaient les Perses, puis de la guerre du Péloponèse qui divisa les Grecs. Dépouillés des cantons entre le Strymon et le Nestos par Philippe, 343, ils virent, tout en conservant leurs rois particuliers et leurs lois, le reste du pays passer sous la souveraineté macédonienne. Dans le démembrement de l'empire d'Alexandre, la Thrace proprement dite forma, sous Lysimaque, un royaume particulier, qui s'augmenta en 301, après la bataille d'Ipsus, de la moitié de l'Asie Mineure, fut détruit par Séleucus à la bataille de Cyropédion, 282, ajouté à l'empire des Séleucides pour en être bientôt détaché à la mort de Séleucus, 281, et réuni à celui de Macédoine pour être ravagé peu après par des tribus celtiques, qui y fondèrent, sur le bas Danube, en 275, l'État de Thylis, détruit en 220 par les Odryses. Les Romains laissèrent subsister l'indépendance de la Thrace après la chute de la Macédoine, bien que les Odryses eussent fourni des secours à Persée; mais le pays entre l'Hæmus et le Danube, attaqué dès le temps de la guerre de Jugurtha, fut réduit en province romaine à la fin du règne d'Auguste sous le nom de *Mœsie*, et la soumission en fut achevée par Tibère. La Thrace proprement dite continua de former un État autonome; mais, dès le règne de Tibère, des révoltes y amenèrent l'intervention romaine, et, en 46, sous Claude, à la mort du roi Rhœmétalcès, le pays fut réduit en province. La Thrace paraît d'abord avoir été rattachée administrativement à la Mœsie, et régie par un procurateur dépendant du gouverneur de cette province : Vespasien en fit une province distincte. A la fin du II^e siècle, dans la lutte entre Sévère et Pescennius, le nom de Thraces apparaît au pluriel, et indique un démembrement dont l'époque est inconnue; enfin au milieu du III^e siècle l'*Histoire Auguste*, au milieu du IV^e les Actes des conciles, nous la montrent divisée en 4 provinces : *Thrace propre,* ch.-l. Philippopolis; *Hémimont,* ch.-l. Andrinople; *Rhodope,* ch.-l. Abdère; *Europe,* ch.-l. Héraclée. Le diocèse de Thrace, appartenant à la préfecture et à l'empire d'Orient, était composé de ces quatre provinces, et de 2 autres plus septentrionales, comprenant toute l'ancienne Thrace de l'Hœmus à l'Ister : la *Mésie seconde,* ch.-l. Marcianopolis, et la *Scythie,* ch.-l. Tomes. Cette division fut ensuite remplacée par le thème de Thrace ou d'Europe. (*V.* THÈMES.) Aujourd'hui la Thrace jusqu'au Balkan forme à peu près, dans l'empire turc, le vilayet d'Édirné (Andrinople), la Roumélie orientale; du Balkan au Danube, la principauté de Bulgarie.

Dumont, *Inscriptions et monuments figurés de Thrace,* 1876. C. P.

THRACE (BOSPHORE DE). *V.* BOSPHORE.

THRACE (CHERSONÈSE DE). *V.* CHERSONÈSE.

THRACE. *V.* GLADIATEURS.

THRACIDES, nom donné aux familles qui gouvernaient à Delphes.

THRASÉA ou **THRASEAS** (LUCIUS **PŒTUS**), sénateur romain et sectateur de la philosophie stoïcienne, né à Padoue vers le commencement du I^{er} siècle, parcourut d'abord la carrière des honneurs militaires, et mérita par ses vertus l'estime publique. Gendre de Pœtus et d'Arria, il s'efforça en vain de détourner celle-ci de mourir avec son époux compromis dans la conspiration de Scribonius contre Claude. Il protesta contre la tyrannie de Néron, en s'abstenant presque complètement de prendre part aux délibérations du sénat, et en refusant d'entendre jusqu'au bout la lettre apologétique rédigée par Sénèque au nom de l'empereur, et adressée au sénat, après le meurtre d'Agrippine. Il sauva de la mort Antistius, contre qui l'on proposait de remettre en vigueur la loi de lèse-majesté, et fit abolir l'usage où étaient les provinces de décerner des actions de grâces aux proconsuls et aux préteurs. Dénoncé par Capito Cossutianus comme ayant refusé d'assister à l'apothéose de Poppée, le sénat le condamna à mort, et il se fit ouvrir les veines en 66.

V. Tacite, *Annales,* XIII-XVI; Merivale, *Hist. des Romains sous l'empire,* t. VI. B.

THRASYBULE, général athénien, commandait l'infanterie pesamment armée à Samos, 411 av. J.-C., quand il excita les soldats à se révolter contre les Quatre Cents et à rappeler de l'exil Alcibiade. Il prit part à la victoire de Cyzique sur les Péloponésiens en 410, essuya un échec devant Éphèse en 408, soumit la côte de la Thrace et l'île de Thasos, assista au combat des îles Arginuses en 406, et fut un de ceux que l'on chargea de rendre les derniers devoirs aux morts. Exilé par les Trente tyrans, 404, il se retira à Thèbes, réunit quelques bannis, parvint à s'emparer de la forteresse de Phylé, d'où il repoussa ensuite Critias, et, marchant sur Athènes, remporta un avantage à Munychie, et renversa les Trente, 403. Les Dix, qui succédèrent à ces tyrans, durent bientôt être chassés; Thrasybule fit rendre une loi d'amnistie, et rétablit la constitution de Solon. En 395, il entraîna ses concitoyens dans l'alliance de Thèbes contre Sparte. Mis à la tête d'une flotte envoyée en Asie Mineure, il parcourut la côte d'Ionie, s'assura de la Thrace, bloqua Méthymne, et alla imposer une forte contribution à Aspende en Cilicie. Ses soldats ayant pillé cette ville, les habitants l'attaquèrent de nuit, et le tuèrent, en 390. Sa *Vie* a été écrite par Cornelius Nepos.

V. aussi les *Helléniques* de Xénophon, passim. B.

THRASYLLE DE PHLIONTE, musicien compositeur cité par Plutarque, était partisan systématique et exclusif de l'ancienne musique, et opposé à l'emploi du genre chromatique.

THRASYLLE, musicographe du I^{er} siècle de notre ère, était en même temps philosophe platonicien. Théon de Smyrne et Porphyre nous ont conservé quelques fragments de ses ouvrages grecs sur la musique. Pythagoricien en même temps que platonicien, et adonné aux superstitions astrologiques, il fut en faveur, à titre de philosophe, près d'Auguste, et plus tard, à titre d'astrologue, près de Tibère, et il fit un bon usage de son influence. Il avait distribué les Dialogues de Platon en tétralogies. Ses ouvrages grecs sur la philosophie, l'astronomie et l'astrologie sont perdus. — Son fils Thrasylle, astrologue, prédit à Néron qu'il serait empereur. H. M.

THRASYLLE DE MENDÉ, confondu à tort avec le platonicien Thrasylle, écrivit des ouvrages d'histoire et de géographie. Les fragments qui nous en restent sont empreints d'une superstition ridicule. On ne peut préciser son époque. Ses fragments se trouvent dans le t. III des *Historicorum græcorum fragmenta* de la Bibliothèque grecque-latine de Didot, 1849.

THSENG-TSEU, disciple de Confucius, né vers 505 av. J.-C., à Wou (royaume de Lou), est auteur de 2 ouvrages célèbres : *le Taï-hio* ou *Livre de la grande science,* sorte de traité de politique et de morale; et *Hiao-King* ou *de l'Obéissance filiale.* Noel a donné une traduction du 1^{er} vol. dans ses *Libri classici VI;* le P. Cibot en a composé une paraphrase en français. Le 2^e est aussi dans la collection de Noel.

THRASYMAQUE DE CHALCÉDOINE, contemporain de l'orateur Lysias, professa la rhétorique à Athènes; suivant une tradition, l'enseignement le fatigua tellement, qu'il finit par se pendre. On lui attribue l'invention de la *diction moyenne,* c.-à-d. d'un style oratoire intermédiaire entre l'emphase poétique de Gorgias et la sécheresse prosaïque de Lysias. Il ne reste de lui qu'un petit nombre de fragments dans les *Oratores attici* de Müller, 1858.

K. F. Hermann, *De Thrasymacho,* 1848. S. Re.

THRASYMÈNE (LAC). *V.* TRASIMÈNE.

THRIES, *Thriæ,* nom de 3 nymphes qui élevèrent Apollon sur le Parnasse, et auxquelles on attribuait l'invention de la divination par les sorts.

THRONIUM, anc. v. de la Grèce (Locride Épicnémidienne), près du Boagrius. — v. de l'Abantide, en Épire.

THSIN-CHI-HOANG-TI ou **HOUANG-TCHING,** 1^{er} empereur de la Chine de la dynastie des Thsin, 247-210 av. J.-C., trouva l'empire partagé en 7 royaumes indépendants, sema la division entre les princes qui les gouvernaient, les laissa s'affaiblir dans des guerres funestes, et les réunit sous sa domination. Il construisit partout de beaux édifices, des canaux, des routes, et extermina la plus grande partie des Hioung-Nou (Huns). Il fit, dit-on, brûler beaucoup de livres historiques et ceux de Confucius, pour imposer silence aux grands de la Chine, qui y cherchaient des faits et des lois à l'appui de leurs plaintes et de leurs réclamations.

THSOUNG-LING (MONTS), partie occidentale des monts Kouen-loun, se rattache aux monts Bolor. Ses sommets élevés sont couverts de neiges éternelles.

THSOUNG-NING, île de Chine (Kiang-sou), près de la côte, à l'entrée de l'estuaire du Yang-tsé-Kiang; 60 kil. sur 15. Immenses salines.

THUANUS, nom latinisé de De Thou.

THUCYDIDE, fils d'Olorus, célèbre historien grec, né près d'Athènes vers l'année 471 av. J.-C., d'une famille riche et considérable, m. vers 395. Placé, pendant la guerre du Péloponèse, à la tête d'un corps de troupes, il tint quelque temps en respect celles de Brasidas en Chalcidique; mais ce dernier ayant surpris Amphipolis, Athènes se vengea sur Thucydide d'un revers qu'il n'avait pu prévenir, et le bannit en 423. Pendant son exil, qui dura 20 années, il rassembla à loisir, chez les différents peuples qui prirent part à la lutte,

des matériaux pour l'histoire de la guerre du Péloponèse, et n'épargna ni soins ni dépenses pour connaître non seulement les causes qui la produisirent, mais encore les intérêts particuliers qui la prolongèrent; d'ailleurs il fut lui-même témoin de la plupart des événements qu'il avait à décrire. Quoiqu'il ait survécu de plusieurs années à la fin de cette guerre, il n'eut pas le temps de terminer son ouvrage, qui s'arrête à la victoire de Thrasybule près de Sestos, au milieu de l'été de 411. Encore tout le VIII[e] et dernier livre, commençant à la défection de Chios, d'Erythrée et de Milet après le désastre des Athéniens en Sicile, ressemble-t-il à une esquisse, tant il est froid en comparaison de ce qui précède. Thucydide se distingue généralement, comme écrivain, par l'élévation de la pensée et du style, par la vigueur et la brièveté, quelquefois excessive, de l'expression. Les discours et les plaidoyers, presque tous pleins d'une logique admirable, abondent dans son ouvrage, au point d'en former presque la 5[e] partie; mais ce genre était fort goûté alors des Athéniens; et c'est là, d'ailleurs, qu'il peint les personnages, caractérise les peuples et les gouvernements, prépare ou achève ses récits, explique les causes ou les résultats des faits. Considéré comme historien et comme philosophe, Thucydide est exact, positif, curieux de la vérité, ennemi des fictions, et veut que ses récits soient comme autant de leçons pratiques : aussi s'attache-t-il à expliquer avec gravité les affaires humaines, à peindre avec force les passions, les erreurs, les préjugés, les vices, les crimes, aussi bien que les grands actes de dévouement et les traits de magnanimité, sans descendre toutefois jusqu'à l'anecdote, qu'il semble s'être interdite sévèrement. L'ensemble de son ouvrage serait bien plus intéressant, si le lecteur n'était refroidi par la division sèche et monotone des événements de la guerre en périodes régulières de 6 mois, désignées sous les noms d'*étés* et d'*hivers*. Thucydide a été l'objet de nombreux commentaires dans l'antiquité : les plus importants ne nous sont pas parvenus, et les *Scolies* que nous possédons ont rarement un caractère sérieux. Les principales éditions modernes de Thucydide sont celles d'Hudson, Oxford, 1696; de Duker, 1731; de Gail, avec un commentaire volumineux et substantiel, 1807, 10 vol.; de Bekker, 1824; de Goeller, 1836; de Poppo, 1821-40, 11 vol., avec des prolégomènes très importants; de Hase, dans la *Bibliothèque grecque-latine* de Didot, 1841; de Blomfield, 1842, avec bon commentaire en anglais; d'Arnold, 1848-51; de Böhme, 1854; de Krüger, 1846-60, avec un commentaire grammatical remarquable; de Stahl, 1874; de Classen, 1862-78, 8 vol., avec un excellent commentaire devenu classique; d'Ambroise Firmin Didot, avec le texte en regard, 1868-78. Les meilleures traductions sont celles de Zévort, 1869, et de Bétant, 1873.

Bétant, *Lex. Thucydideum*, 1843, avec compléments de Poppo, 1845-5?; Girard, *Essai sur Thucydide*, 2[e] éd., 1884; Wilamowitz-Moellendorf, *die Thukydides Legende*, dans l'*Hermes*, 1877, p. 326; Arndt, *de Thucy[illegible]*, 18??; Haupt, *de Thucydidis fide historica*, 187?; Heymann, *de Thucydidis orationibus*, 18??; Herwerden, *Studia Thucydidea*, 18??; Petersen, *de Vita Thucydidis*, 1873; Welzhofer, *Ueber die [illegible] des Thukydides*, dans le *Rheinisches Museum*, 1878, p. 62?; le même, *Thukydides und sein Geschichtswerk*, 1878; Swoboda, *Thukydideische Quellenstudien*, 1881; Sotiropoulos, *Essai politique et moral sur Thucydide*, 187? *Bulletin de l'Académie de Belgique*.

P—T et S. Re.

THUEYTS, ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. de Largentière, sur l'Ardèche; 2,585 hab. Eaux minérales.

THUGUT (Le baron François), homme d'État, né à Linz en 1736, m. en 1818, fils d'un administrateur d'une caisse des finances de la guerre, étudia chez les jésuites, fut élève à l'Académie orientale de Vienne; passa, en 1755, comme *jeune de langue*, à l'internonciature de Constantinople, et, en 1758, devint interprète à Esseg, sur la frontière austro-turque, puis à Constantinople en 1762; passa secrétaire aulique à la chancellerie d'État de Vienne, 1763; chargé d'affaires à Constantinople, 1769; enfin, l'année suivante, internonce et ministre plénipotentiaire à la même résidence. Il montra de l'habileté au congrès de Bukharest, 1772, fut nommé baron en 1774, obtint en 1775 la cession de la Bukovine par la Turquie; élevé au rang de conseiller intime, il vint passer 4 ans à Paris, comme simple particulier. Rappelé dans son pays, il fut successivement ambassadeur à Varsovie, 17??, à Naples, 1787, [illegible] en Moldavie et Valachie, près des armées de Saxe-Cobourg et de Souwarow, 17??, chargé d'une mission en France, 1791, directeur de la chancellerie d'État, 1793, sous le prince de Kaunitz, qu'il remplaça en 1794. Une des conditions secrètes du traité de Campo-Formio, 1797, fut son renvoi. François II lui rendit le ministère des affaires étrangères en 17?? et le [illegible] de [illegible] la paix de Lunéville, 1801. [illegible]

THUILLIER (Dom Vincent), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Coucy, près de Laon, en 16??, m. en 17??, fut [illegible] prieur de son ordre.

On a de lui [illegible] *Histoire de la [illegible]* [illegible] écrit une version [illegible] du *Traité [illegible]*, par [illegible], insérée dans l'édition du P. de la Rue : une trad. française de *Polybe*, imprimée avec les Commentaires de Folard (V. *ce mot*), et une édition des Œuvres posthumes de Mabillon et Ruinart, Paris, 1724, 3 vol. in-4°. B.

THUILLIER (J.-L.), botaniste, né en 1757, m. en 1822, fut d'abord jardinier au Jardin des plantes à Paris; habile à préparer des herbiers, il fut nommé professeur de botanique rurale, lors de la création des Écoles centrales. Il a publié une *Flore des environs de Paris*, 1790.

THUIN, v. de Belgique (Hainaut), sur la Sambre, arr. de Charleroi; 4,953 hab. Fabr. de draps communs et de lainages. — Fondée au x[e] siècle, cette ville fut prise par Charles le Téméraire en 1466, vainement assiégée par le maréchal de Lorges en 1654, et enlevée par Marceau aux Autrichiens en 1793.

THUIR, ch.-l. de cant. (Pyrénées-Orientales), sur le Tet, arr. de Perpignan; 2,524 hab. Fabr. d'huile, eaux-de-vie, poterie. Élève d'abeilles.

THUISTON, dieu des Gaulois et des Germains, analogue à Pluton, était fils de Tuis ou la Terre.

THULDEN (Théodore **VAN**), peintre né à Bois-le-Duc en 1607, m. en 1676, fut un des meilleurs élèves de Rubens, qui l'employa pour exécuter la célèbre galerie du Luxembourg. Jordaens eut aussi recours à son pinceau, et lui fit retracer les forges de Vulcain dans la Maison-au-Bois, près de La Haye. Les tableaux religieux de Van Thulden sont très remarquables : le *Martyre de St Adrien*, dans l'église Saint-Michel à Gand, produit une impression terrible. On distingue encore : *Jésus recevant sa mère dans le ciel*, peint pour les jésuites de Bruges. Van Thulden exécuta aussi une foule de morceaux comiques, noces, danses de paysans, réunions villageoises et kermesses. Steenwyck, Peter Neefs et d'autres artistes le chargèrent d'étoffer leurs compositions. A Paris, dans l'église des Mathurins, il retraça 24 épisodes de la vie du fondateur, qu'il grava ensuite. A. M.

THULÉ, nom donné par les anciens à la terre la plus reculée qu'il connussent vers le septentrion. Pythéas, qui en parle le premier, n'a pas déterminé si c'était une île ou un continent; il la place à 6 jours de navigation au N. de la Bretagne : mais comme il orientait mal cette île, dont il regardait l'extrémité orientale, le cap *Cantium* (pointe de Kent), comme la pointe septentrionale, les six jours de navigation ont pu le conduire aux îles Shetland, où les critiques modernes s'accordent à placer Thulé. Des erreurs commises dans la mesure des stades ont fait penser que Thulé était l'Islande même, ou encore les côtes du Jutland ou de la Norvège, où l'on trouve des cantons appelés *Thy* ou *Thyland*, et *Thelemark*.

Redslot, *Ultima Thule*, 1855. C. P.

THULÉ AUSTRALE, la plus méridionale des îles comprises sous le nom de *Terres de Sandwich*, découverte par Cook en 1773. Elle est par 59° 20′ lat. S. et 29° 30′ long. O. C. P.

THUMMEL (Maurice-Auguste de), littérateur allemand, né en 1738 à Schœnfeld, près de Leipzig, m. en 1817, étudia à Leipzig sous Gellert, et devint ministre du duc de Saxe-Cobourg, 1768-83.

On a de lui : *Wilhelmine, ou le Pédant marié*, 1764, poème héroï-comique en prose; l'*Inoculation de l'amour*, 1771, conte en vers; *Voyage dans les provinces méridionales de la France*, 1791-1805, 10 vol.; des poésies lyriques, etc. Ses Œuvres complètes ont été réunies à Leipzig, 1821 et 1832, 6 vol.

THUN ou **THOUNE**, v. de Suisse (Berne), sur l'Aare, près de la rive N. du lac de son nom, à 26 kil. S.-S.-E. de Berne; 5,124 hab. École militaire fédérale; bibliothèque, archives, bel hôpital. Ancien et nouveau château.

THUN (Lac de), en Suisse (Berne); 14 kil. sur 3. Il communique par l'Aare, qui le traverse, avec celui de Brienz. Navigation et pêche actives; superf., 4,792 hect.

THUNBERG (Charles-Pierre), voyageur et botaniste suédois, né à Carlscrona, m. en 1798, fut élève de Linné. Envoyé en Japon en 1772 par la Compagnie hollandaise pour étudier les productions du pays, il visita ensuite Ceylan, et à son retour, fut nommé professeur de botanique à Upsal.

On a de lui : *Flora japonica*, 1784; *Voyage au Japon*, trad. en français par Langlès, 1796.

THUNMANN (Jean), historien et philologue suédois, né en Sudermanie en 1746, d'un ministre luthérien, m. en 1778, fut professeur à l'université de Halle.

Il a publié : *Recherches sur l'histoire ancienne de quelques peuples du Nord*, 1772; *Recherches sur l'histoire des peuples de l'Europe [illegible]*, Leipzig, 1774; *sur l'Ancienne littérature poétique du Nord*, [illegible] 177?; *sur [illegible] de l'Amérique*, 177?

THUR, riv. de Suisse, naît dans le canton de Saint-Gall, arrose celui de Thurgovie, auquel elle donne son nom, puis celui de Zurich, et se jette dans le Rhin, rive g., à 10 kil. S.-S.-O. de Schaffhouse, après avoir reçu la Sitter, le Neckar et la Murg; cours de 11? kil.

THUR, riv. de Hongrie, arrose les comitats de Szathmar et d'[illegible], et se jette dans la Theiss; cours de 140 kil.

THURGOVIE, en allemand *Thurgau*, un des vingt deux

cantons de la Suisse, touchant au grand-duché de Bade au N.; 988 kil. carr.; 90,552 hab., dont 71,821 protestants. Ch.-l. Frauenfeld. V. princ. Arbon et Steckborn. Climat doux et sain. Sol montagneux en quelques endroits, mais généralement fertile; traversé de l'E. à l'O. par la Thur, qui lui donne son nom, par la Sitter et la Murg. Élève de bétail, principalement de moutons. Récolte de vins. Fabr. de toiles, mousselines, soieries. Broderie mécanique des étoffes. La Thurgovie, habitée au temps des Romains par les *Tigurini*, devint, au moyen âge, un landgraviat possédé d'abord par la maison de Zæhringen, puis par les comtes de Kybourg. Soumise par les **Suisses en 1460, elle forme un canton indépendant depuis 1798. C'est le 17e par ordre d'admission** dans la Confédération, le 12e par son étendue, le 13e par sa population. On y **parle allemand.** La constitution de 1831, révisée en 1837, a **donné le pouvoir souverain à un grand conseil de 100 membres**, élus pour 2 ans par le peuple, et le pouvoir exécutif et **administratif à un petit conseil de 9 membres, choisis pour 3 ans par le grand conseil. Le canton nomme 2 membres du** conseil des États et 5 membres du conseil national. B.

THURINGE, royaume fondé par les Thuringiens (*Thuringi* ou *Duringi*), peuplade germanique, vers 426, au centre de **la** Germanie, dans l'ancien pays des Cattes et des Hermundu**res; entre l'Elbe, la Saale et les monts de Bohême à l'E., le Danube** au S., les sources de la Lippe vers l'O. et les Saxons **au N.** Il comprenait à peu près, dans l'Allemagne actuelle, le **S. de la province prussienne de Hanovre, la Saxe prussienne, les** États de Brunswick, Anhalt, Schwarzbourg, Reuss, les **duchés de Saxe et le N.-E. de la Bavière. Scheindingen et Erfurt en étaient les villes principales. Le roi le plus connu est** Basin, près duquel se retira Childéric, roi des Francs. **L'un des fils de Basin, Hermanfried, à l'excitation de sa femme qui voulait être seule reine des Thuringiens, tua** son **frère Berther, et, pour écraser l'autre, Baderic, implora l'aide de Théodoric ou Thierry, fils de Clovis et roi de Metz, 528. Mais ayant refusé au roi franc le prix de son secours, il fut attaqué par lui, battu sur l'Unstrutt, précipité des murailles de Tolbiac, et la Thuringe partagée entre les Francs et les Saxons : à ceux-ci, le pays au N. de l'Unstrutt et du Harz ou Thuringe septentrionale, qui s'ajouta à la partie de leur pays appelée Ostphalie; le reste, Thuringe méridionale ou proprement** Thuringe, demeura aux Francs ostrasiens. La Thuringe **fit** partie de l'empire franc, et, quoique annexée au pays ap**pelé France orientale et plus tard Franconie, elle eut le titre de duché sous les derniers Mérovingiens, 630-717. Sous Charlemagne, elle n'est plus qu'un comté, et sa partie méridionale, entre le Mein supérieur, le Danube et les monts de Bohême, est jointe, sous le nom de Nordgau, à la Bavière. Lors du démembrement de l'Empire en 843, la Thuringe fit partie du royaume de Germanie, et on la voit annexée de nouveau, avec le titre de duché, à la France rhénane et orientale et Franconie, 849-911. Sous les empereurs saxons et franconiens, elle fut divisée entre plusieurs comtes dépendant d'un margrave, qui relevait lui-même du duc de Saxe. L'un de ces comtes, Louis le Barbu, vers 1025, ayant acquis de grands biens dans la Thuringe et la Hesse, son petit-fils Louis III fut nommé par** l'empereur Lothaire de Saxe, dont il avait favorisé l'élection, landgrave ou comte provincial de Hesse et de Thuringe. **Les descendants directs** de Louis III restèrent maîtres du land**graviat jusqu'à** Henri Rasp ou Raspon, prétendant opposé, **en 1246**, à Frédéric II, et m. en 1247 sans enfants. Le pays **fut** alors séparé entre 2 branches issues des landgraves par les **femmes**; la Hesse passa à la maison de Brabant; le landgra**viat de Thuringe, aux margraves de Misnie et de Lusace, et, à l'extinction du dernier, Frédéric IV le Pacifique, en** 1439, **à la maison électorale de Saxe, dans les États de laquelle il forma une province particulière, qui est proprement la Thu**ringe moderne. Cette Thuringe fut séparée, dès 1451, de l'élec**torat en faveur d'une branche cadette, réunie en** 1482, **et, dans le partage fait en 1483 entre les deux branches** Ernes**tine et Albertine de la maison de Saxe, elle resta à la première avec** l'électorat; mais lorsque la dignité électorale eut été transférée avec Maurice, 1547, à la ligne Albertine, la Thu**ringe fut séparée (transaction de Naumbourg, 1554) entre les deux branches. La partie méridionale, la plus considérable,** laissée à la branche Ernestine, se sépara entre plusieurs bran**ches** qui y fondèrent les principautés encore existantes de Saxe-Weimar-Eisenach, Saxe-Cobourg-Gotha, Saxe-Altenbourg. Le Nord, sous le nom de *Cercle de Thuringe*, resta à la maison électorale, et était divisé, à la fin du XVIIIe siècle, en 13 bailliages : [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]. Cette dernière ville était la capitale de la Thuringe. Les traités de 1815 enlevèrent au roi de Saxe cette portion de son royaume, et la donnèrent à la Prusse, dans les États de laquelle (avec l'Eichsfeld et Erfurt, démembrés de l'électorat de Mayence) elle forma à la Prusse en 1816, ainsi que les villes impériales de l'anc. Thuringe, Nordhausen et Mulhausen; elle forme toute la régence d'Erfurt et le S.-O. de celle de Mersebourg dans la province de Saxe. C. P.

THURINGERWALD, c.-à-d. *Forêt de Thuringe*, chaîne de montagnes de l'anc. Thuringe, aujourd'hui dans les duchés de Saxe, la Hesse-Cassel et la principauté de **Schwarzbourg-Rudolstadt, se rattache par le N.-O. à l'**[illegible], tenant lui-même au Harz, et par le S.-E. au Frankenwald; 112 kil. de long; 12 à 35 de large. Ses points culminants sont : l'Ahnenkopf, 970 m., et le grand Beerberg, 984 m.

THURIUM, auj. *Torre Brodognato*, v. de l'Italie ancienne (Lucanie), sur la frontière du Bruttium; fondée, l'an 444 av. J.-C., par une colonie athénienne, près des ruines de Sybaris. Attaquée par les Lucaniens en 286, elle implora le secours de Rome, qui la délivra en 282, et dont elle accepta la domination. En 194, elle reçut une colonie romaine, et prit le nom de *Copiæ*.

THURLES, brg d'Irlande, sur la Suir, dans le comté de Tipperary; 5,332 hab. Ruines d'un vieux château et d'un anc. monastère.

THURLOE (John), homme d'État anglais, né dans le comté d'Essex en 1616, m. en 1668, suivit la carrière du barreau, fut secrétaire des commissaires du Parlement au traité d'Uxbridge, devint receveur des amendes de la chancellerie **en 1648, ambassadeur près des Provinces-Unies en 1651, secrétaire d'État en 1653, quand Cromwell eut été déclaré protecteur, membre du Parlement en 1656, découvrit le complot** royaliste de Harrison, et fut nommé chancelier de l'université de Glasgow en 1658. Après la restauration de Charles II, bien qu'il n'eût pris aucune part à la mort de Charles Ier, il se vit accusé de haute trahison, et emprisonné par ordre de la Chambre des communes. Bientôt relâché, il vécut dans la retraite. Le ministre Clarendon le consulta souvent sur les **affaires étrangères. On a de Thurloe une collection précieuse** de *Papiers d'État*, Londres, 1742, 7 vol. in-fol., qui contient **de curieux documents sur les affaires de l'Europe, en général**, pendant le protectorat de Cromwell.

V. Guizot, *Hist. de la Révol. d'Angleterre*.

THURMANN (Jules), géologue et botaniste, né à Neuf-Brisach en 1804, m. en 1855, fit ses études à Porrentruy et à **Strasbourg, puis entra à l'École des mines de Paris. S'étant fait naturaliser en Suisse, il entra dans le génie, qu'il abandonna pour l'enseignement, fut professeur de mathématiques** et de sciences naturelles à Porrentruy en 1832, et, de **1837 à 1843, directeur de l'École normale du Jura.**

On lui doit : *Essai sur les soulèvements jurassiques*, 1832-36, en 2 parties; *Essai de phytostatique, ou Étude de la dispersion des plantes vasculaires*, 1849; *Esquisses orographiques du Jura*, 1852, etc.

THURNMAIER (Jean), dit *Aventinus*, né vers 1476 à Abensberg (*Aventinum*), m. en 1534, précepteur des enfants du duc de Bavière en 1512, a écrit une histoire de ce pays sous le titre d'*Annalium Boiorum lib. VII*, Munich, 1554, et Leipzig, 1710, in-fol., ouvrage estimé. Il en a fait, en allemand, un abrégé publié après sa mort, Francfort, 1566, in-fol.

THUROCZ ou **TUROCZ** (Comitat de), anc. division du roy. de Hongrie; 55 kil. sur 25; 1,150 kil. carr.; 45,953 hab. Ch.-l. Szent-Martony. Sol très montagneux; le mont Krivna a 1,572 m. de haut, le grand Fatra, 1,776 m.; une rivière qui le traverse du S. au N. lui donne son nom.

THUROT (François), **corsaire, né à Nuits en 1727, m.** en 1760, étudia chez les jésuites de Dijon, fut destiné à la chirurgie, prit du service comme chirurgien à bord d'un corsaire à Dunkerque, fut fait prisonnier, s'évada, revint à Dunkerque, s'engagea comme simple matelot, devint pilote, capitaine, et **fit de nombreuses prises sur les Anglais dans les mers du Nord.** Sa réputation parvint jusqu'à la cour, et le gouvernement français lui offrit le commandement d'une frégate au début de la guerre de Sept ans; il accepta, captura 60 navires de commerce en une seule campagne, puis, à la tête d'une escadre, poursuivit les Anglais dans le golfe d'Édimbourg et sur les côtes de Norvège. En 1759, il opéra un débarquement en Irlande, et s'empara de Carrick-Fergus. Il en ramenait la garnison prisonnière, quand son navire fut attaqué par 3 frégates; il fit une défense désespérée, et fut tué dans le combat.

THUROT (Jean-François), helléniste, né à Issoudun en 1768, m. en 1832, fut nommé, en 1811, professeur adjoint de philosophie à la Faculté des lettres de Paris, et, 3 ans après, [illegible], et, en 1824, professeur de langue et de littérature grecques au Collège de France.

[illegible]

la raison, ou Introduction à l'étude de la philosophie, 1830, 2 vol., ouvrage couronné par l'Académie française en 1831.

THURSO, brg d'Écosse (Caithness), sur l'estuaire d'une rivière de même nom ; 3,622 hab. Toiles communes. Export. de grains et de poisson. Anc. château des comtes de Caithness.

THURY (HÉRICART DE). V. HÉRICART.

THURY-HARCOURT. *V.* HARCOURT.

THUSIS. V. TUSIS.

THWAITE, terminaison de plusieurs noms géographiques de l'Europe du Nord, signifiait, dans les langues scandinaves, une *terre isolée*.

THYADES (du grec *thuein*, immoler), surnom des Bacchantes, parce que, dans les sacrifices à Bacchus, elles étaient saisies de tels transports qu'elles massacraient souvent ceux qui se présentaient à leurs regards.

THYAMIS, auj. *Calamas*, riv. de l'Épire, affluent de la mer Ionienne.

THYATIRE, *Thyatira*, auj. *Ak-Hissar*, anc. ville d'Asie Mineure (Lydie, au N.), près de la Mysie, sur le Lycus. Ce fut une des premières villes qui comptèrent des chrétiens.

THYESTE. *V.* ATRÉE.

THYMBRÉE, *Thymbrium*, *Thybarra*, lieu de Phrygie, au S.-E. d'Ipsus, célèbre par une victoire de Cyrus sur Crésus, 548 av. J.-C. — v. de Troade, fameuse par son temple d'Apollon, dans lequel Achille fut tué par Pâris.

THYMBRIS, auj. *Pursek*, riv. de Phrygie, affluent du Sangarius.

THYMELE, nom donné, chez les anc. Grecs, à une sorte d'autel placé au milieu et en avant de la scène ; là étaient les musiciens qui guidaient les évolutions du chœur.

THYNES, *Thyni*, peuple thrace, qui s'établit en Asie Mineure, et donna son nom à la Bithynie. Il y avait, sur les bords du Pont-Euxin, une ville de *Thynias* (auj. *Iniada*).

THYRE ou **THYRIUM**, anc. ville de Messénie, au S.-E. de Messène, célèbre par une bataille entre les Spartiates et les Argiens, 554 av. J.-C. Auj. *Zaverdha*.

THYRÉE, *Thyrea*, anc. ville d'Argolide, dans la Cynurie, très importante, à en juger par ses ruines actuelles. Le couvent de Louk en occupe son emplacement.

THYRSAGÈTES ou **THYSSAGÈTES**, anc. peuple du Tanaïs.

THYRSE, javelot entouré de feuilles de vigne et de lierre, que les poètes donnaient pour sceptre à Bacchus, et que portaient les Bacchantes dans les fêtes de ce dieu.

THYSDRUS, v. de la Byzacène, embellie par Gordien, qui y fut proclamé empereur. C'est auj. *El-Djemm*, à 6 heures de Sfax (Tunisie) ; on y voit un magnifique amphithéâtre, qui rappelle le Colisée de Rome, et des fragments d'architecture de dimensions colossales. S. RE.

THYSIADES, nom des prêtresses de Proserpine. S. RE.

TIARE, coiffure chez les anciens. (*V.* MITRE.)

TIARE, *Triregnum*, coiffure particulièrement affectée au Pape, revêtu de ses habits pontificaux. C'est un haut bonnet rond, ceint de trois couronnes d'or, l'une au-dessus de l'autre, et enrichies de pierreries ; il se termine en pointe portant un petit globe surmonté d'une croix ; par derrière, 2 larges rubans tombent sur les épaules. La tiare est l'emblème de la triple dignité de père, de roi et de pontife vicaire de J.-C. Une tradition parle d'une couronne ornée que Clovis aurait envoyée au Pape en 510 ; ce serait la 1re, et c'est Hormisdas, 514-523, qui l'aurait mise sur la mitre primitive ; suivant toute vraisemblance, la 2e couronne existait sous Nicolas II, 1058-61, bien qu'on l'attribue à Boniface VIII, 1297 ; enfin il est certain que la 3e se trouve déjà du temps de Clément V, 1305-14, et ne doit pas, comme on l'a dit, son origine à Jean XXII, 1316-34, ou à Urbain V, 1362-70.

TIARET, v. d'Algérie, prov. et à 220 kil. S. d'Oran ; 3,3[illegible]. Créée par les Français en 1843.

TIBALDO, peintre. V. PELLEGRINI.

TIBARÈNES, *Tibareni*, anc. peuple de l'Asie Mineure (P[illegible]) [illegible]; v. princ. Polemonium.

TIBBINGTON. V. TIPTON.

TIBBOUS, peuple berbère répandu dans une grande partie du Sahara, au S.-E. du Fezzan et entre le Fezzan et le lac Tchad. Ils sont musulmans, mais très ignorants sur leur religion ; ils servent de guides aux caravanes, ou les pillent, et [illegible]. Leurs principaux [illegible] de [illegible] et de [illegible].

TIBÈRE [illegible] 2e [illegible] romain [illegible] 711 [illegible] J.-C. [illegible] Livie [illegible] Alpes [illegible] réduit [illegible] 11 av. J.-C. [illegible] de

son frère Drusus, 9, il acheva, par une victoire sur les Sicambres, 8, la défaite des Germains, et transporta 40,000 Barbares sur la rive g. du Rhin. En récompense de ses victoires, il fut alors nommé consul, 6, et épousa Julie, fille d'Auguste. Mécontent de ce que ce prince avait adopté les deux fils aînés d'Agrippa, Caïus et Lucius, il se retira à Rhodes, et y vécut 7 ans dans une sorte d'exil. Après la mort des fils d'Agrippa, Auguste le fit revenir, 2 ap. J.-C., l'adopta et l'associa à la puissance tribunitienne. Tibère dut lui-même adopter Germanicus, fils de Drusus. Enfin, en l'an 13, Auguste le prit pour collègue, et le désigna comme son héritier. A la mort d'Auguste, 14, tout en s'assurant du pouvoir, Tibère feignit de ne céder qu'aux instances du sénat, mais se hâta de se faire reconnaître par les légions. Deux révoltes eurent lieu : l'une, en Pannonie, fut facilement apaisée par Drusus, son fils, et par Séjan ; l'autre, sur le Rhin, où Germanicus calma les légions. Tibère, délivré de toute crainte, gouverna en paix, et montra une modération qu'on ne peut méconnaître. Refusant les honneurs, repoussant les flatteries, il se montrait plein de déférence pour le sénat ; il mit de l'ordre et de l'économie dans les finances, se préoccupa moins de donner des jeux au peuple que de prévenir la disette, maintint les armées dans une discipline rigoureuse et traita les provinces avec ménagement. Les grands s'enhardirent bientôt : une conspiration se forma ; mais Libon, qui en était le chef, se voyant découvert, se donna la mort. Ce procès montra au grand jour l'avilissement de l'aristocratie romaine, et la honte du sénat, qui donnait l'exemple de toutes les bassesses. Tibère avait fait mettre à mort Posthumus, le seul survivant des fils d'Agrippa ; bientôt Pison empoisonna Germanicus, 19, pour qui l'armée montrait trop d'affection. Rien ne prouve que Tibère ait ordonné ce crime. Pison, ramené à Rome et traduit devant le sénat, se tua pour éviter une condamnation. Tibère ne se montrait point encore cruel, et il fit acquitter plusieurs accusés de lèse-majesté. En 21, il adoucit les rigueurs de la loi Papia-Poppæa. Il limita le droit d'asile, mais il n'encourageait point encore les délateurs. Il maintint la bonne administration dans les provinces, par sa sévérité contre les agents du pouvoir, qu'il choisissait avec le plus grand soin. Les révoltes de Florus et de Sacrovir en Gaule, la guerre de Tacfarinas en Afrique, ne l'inquiétèrent qu'un instant. Vers l'an 23, Tibère commença à se laisser dominer par un favori, le seul qu'il ait eu, Séjan, préfet du prétoire. Séjan fait empoisonner Drusus, arme contre Agrippine, veuve de Germanicus, la haine invétérée de Livie, excite Tibère contre les concussionnaires, c.-à-d. contre l'aristocratie, et en même temps contre les républicains. Crémutius Cordus, accusé pour avoir appelé Cassius et Brutus les derniers Romains, se laisse mourir de faim. Après ce premier crime, Tibère quitta Rome et se retira dans l'île de Caprée, 26 de J.-C. Aigri par l'âge et les maladies, il crut alors ses jours menacés. Il fit périr Sabinus, le partisan le plus zélé d'Agrippine. Dès lors, les délateurs pullulèrent. Nul ne fut à l'abri de l'espionnage et de l'accusation. La terreur régna dans Rome. L'influence croissante de Séjan alarma bientôt Tibère, qui le fit arrêter en plein sénat. Le peuple, après avoir encensé le favori tout-puissant, mit en pièces son cadavre, en 31. L'aristocratie expia son alliance avec Séjan : Tibère frappa tous les amis du coupable, et enveloppa dans le même arrêt de mort tous les prisonniers détenus pour la conspiration de Séjan. La cruauté de l'empereur ne connut plus de frein : il est possible encore que Macron, successeur de Séjan, ait abusé souvent de la faiblesse du vieux prince. L'administration conserva cependant le même caractère de fermeté et de bon sens qu'auparavant : la discipline dans l'armée, l'ordre dans la ville, furent maintenus avec énergie. En même temps Tibère rétablissait le crédit en Italie, combattait l'usure, et pourvoyait de son mieux à la subsistance du peuple. Il succomba enfin à la débauche : un jour qu'il tomba en léthargie, Macron le crut mort et proclama Caligula ; mais apprenant que l'empereur revenait à la vie, il se hâta d'accourir, et l'étouffa sous des coussins. Tibère avait écrit des poèmes grecs et latins, et des *Mémoires* dont Domitien fit plus tard sa lecture favorite : il ne nous en reste rien.

V. Duruy, thèse [illegible] allem., [illegible] 1873. F—T et G. L.-G.

TIBÈRE II ou **TIBÈRE CONSTANTIN**, empereur d'Orient, 578-582. Né en Thrace, d'une famille obscure, il suivit de bonne heure la carrière des armes, devint capitaine des gardes de Justin II, et lui succéda. Sophie, veuve de Justin II, avait aidé à son élévation, espérant l'épouser. [illegible] [illegible] de [illegible] Il [illegible] sur le trône [illegible] du [illegible] Il vainquit 2 fois les Perses [illegible] [illegible]

TIBÈRE III, empereur grec, [illegible]-705. Il se nommait Abs-

mare, et commandait un corps de troupes sous le patrice Jean, chargé par Léonce de reprendre Carthage aux Arabes. Proclamé empereur par l'armée en révolte, il prit le nom de Tibère, et renversa Léonce. Il fut mis à mort par Justinien II, sur qui Léonce avait usurpé, et qui parvint à rentrer dans Constantinople. S.

TIBERIACUM, nom latin de BERGHEIM.

TIBERIADE, *Tiberias*, auj. *Tabarieh*, v. de Palestine (Galilée), dans l'anc. tribu de Zabulon, sur la côte O. du lac de son nom. Fondée, l'an 17 de J.-C., par le tétrarque Hérode Antipas, qui lui donna le nom de l'empereur Tibère et en fit sa capitale, elle fut abandonnée par Hérode Agrippa II, qui lui préféra Séphoris. Après la destruction de Jérusalem, en 70, les docteurs juifs y établirent une académie célèbre, qui publia la *Mischna*. (V. TALMUD.) Sous Constantin, elle devint siège d'évêché. Les juifs et les chrétiens en furent expulsés par les Arabes, en 638. Près de là, Saladin défit Guy de Lusignan, roi de Jérusalem, en 1187. B.

TIBÉRIADE (LAC DE), auj. *Tabarieh*, dit aussi *lac de Genesareth* et *mer de Galilée*, en hébreu *mer de Kinnéreth*, lac de Palestine (Galilée), entre la tribu de Nephtali à l'O. et la demi-tribu orientale de Manassé à l'E. Il a environ 23 kil. de long, sur 5 de large et 59 de tour; sa forme est à peu près elliptique. Son niveau est à 206 m. au-dessous de la Méditerranée. Le Jourdain le traverse du N. au S. Au N.-E. il est bordé par les monts de Bashan, qui ont environ 650 m. de haut. Au N.-O. est la plaine de Génésareth. La pêche y était très productive. Sur ses bords s'élevaient les villes de Tibériade, Tarichée, Bethsaïde, Capharnaüm, Magdala. Tibériade seule existe encore. B.

TIBERIS, auj. *Tibre*, riv. de l'Italie anc., sortait de l'Apennin près des confins de l'Ombrie méridionale, séparait l'Étrurie de l'Ombrie, du pays des Sabins et du Latium, recevait le Clanis, le Nar, l'Anio et l'Allia. Appelé primitivement *Albula*, il prit, dit-on, son nom plus récent d'un roi Tibérinus, qui s'y noya. Sur ses bords, près de Rome, Constantin défit Maxence, qui périt dans ses eaux en 312.

TIBET ou **THIBET**, en chinois *Si-Dzang*, région de l'Asie centrale, la plus élevée du globe, dépendant de l'empire chinois, entre le Turkestan oriental au N., l'Hindoustan au S.-O., le même pays et l'empire birman au S., la Chine propre au S.-E., et le pays de Khoukhou-noor au N.-E.; entre 27° et 35° 30′ lat. N., 69° et 100° long. O.; 2,800 kil. sur 940; 1,688,000 kil. carr.; 6,000,000 hab. Cap. Lassa. Le Tibet forme 4 provinces : le *Ngari* ou *Ladak* (Petit Tibet) à l'O.; le *Dzang* et l'*Ouèi*, au centre; le *Kham*, à l'E. Il occupe la partie S. du grand plateau de l'Asie centrale, et s'appuie au S. à la chaîne de l'Himalaya, qui y possède ses points culminants (Gaurisankar, 8,840 m.; Kantschinjunga, Tchamoulari). Il est arrosé par le Sind, le Brahmapoutra, le Kin-cha-kiang, etc., et renferme, entre autres grands lacs, le Manassarovar, le Namtso ou Tengri-noor (lac Céleste) et le Baldhi. Climat rigoureux pendant l'hiver, tempéré dans les autres saisons. Mines d'or, d'argent, de pierres précieuses, de mercure, de cuivre, de fer, de soufre, de plomb; quelques cours d'eau roulent des paillettes d'or. Eaux minérales et thermales. Les principaux animaux du pays sont le daim musqué, le kiang (cheval sauvage), l'yak (bœuf à queue de cheval), et la chèvre, dont le duvet sert à fabriquer les châles de Cachemire. Les Tibétains ont une langue et un alphabet particuliers; ils suivent la religion bouddhiste du Lama. (V. *ce mot*.) — Le Tibet reçut de l'Hindoustan les premiers éléments de la civilisation au v^e siècle av. J.-C. Au ıı^e siècle de notre ère, le bouddhisme acheva de polir ses mœurs. Depuis 1642, la contrée relève de la Chine; un officier général chinois réside à Lassa.

V. Huc, *Voyage dans le Tibet en 1844-46*, 2 vol. B.

TIBISCUS, nom anc. de la THEISS et de TEMESVAR.

TIBOURSECK ou **TEBOURSOUK**, v. de la Tunisie, près de l'Oued-Khallad, à 90 kil. S.-O. de Tunis; 1,200 hab. Tibboursek est l'anc. *Tubursicumbure*; ruines romaines composées des murailles qui entourent la ville, d'un *castrum* bâti au N.-E., et d'une porte monumentale élevée par Thomas, préfet du prétoire d'Afrique, en 566. C. P.

TIBRE, anc. *Tiberis*, en italien *Tevere*, riv. d'Italie, sort des Apennins en Toscane, à 9 kil. N. de Pieve-San-Stefano, qu'il arrose, coule au S., entre dans la prov. de Pérouse, reçoit à droite la Sovara, la Nestore, la Chiana; à gauche, le Carpino, le Topino, la Paglia, la Naja, la Nera, le Teverone; passe à Rome, puis à Ostie, au-dessous de laquelle il se jette dans la mer Tyrrhénienne par 2 bouches. Cours de 375 kil. dont 277 navigables; son bassin comprend 15,858 kil. carr. Ses eaux sont jaunâtres, malsaines, et rapides; il est sujet à des crues fréquentes, et quelquefois très considérables. B.

TIBRE (ILE DU). V. ILE.

TIBRE (DÉPARTEMENT DU) ou DÉPARTEMENT DE **ROME**, formé d'une partie du S.-O. des États de l'Église, et réuni à la France pendant le 1^er empire français, 1809 à 1814; ch.-l. Rome; s.-préf. : Frosinone, Rieti, Tivoli, Velletri et Viterbe. B.

TIBULA, nom anc. de LONGO-SARDO.

TIBULLE (ALBIUS-TIBULLUS), poète latin, né à Rome vers l'an 706 de Rome, 44 av. J.-C., m. en 18 ou 19 av. J.-C. Il était d'une famille équestre, riche, mais en partie ruinée par les proscriptions; cependant, il conservait encore de la fortune. Nous avons de lui 4 livres d'*Élégies*, où certaines pièces du 3^e et le 4^e; la 1^re pièce du 4^e, adressée à son protecteur Messala, semble indigne de lui. Le grand mérite de Tibulle, c'est le naturel, la douceur, la délicatesse et l'harmonie. Sa tendresse est vraie, pleine d'abandon et de mélancolie, un peu efféminée. Il n'y a rien de romain dans Tibulle; il aime la paix, non, comme Horace, par amour de l'ordre, mais par haine de l'épée; il aime la campagne, mais peut-être moins que comme un joli fond à des tableaux voluptueux. On lui a reproché de la monotonie; c'est un peu le défaut du genre.

Les principales éditions de Tibulle sont celles de Muret, 1558, de Broekhuysen, 1708, de Heyne, Leipzig, 1777, de Voss, Heidelberg, 1811; de Bach, Leipzig, 1819, de Golbéry, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire; de Dissen, Gœttingue, 1835. Il a été trad. en prose française par Pezay, 1771; par Longchamps, 1776; par Pastoret, 1783; par Mirabeau et La Chabeaussière, 1796; par Valatour, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 1836; en vers par Mollevaut, 1806; par Carondelet-Potelle, 1807; par Saint-Genez, 1814. — V. Dietrich, *de Tibulli moribus*, Marbourg, 18.., Spohn, *de Tibulli vita et carminibus*, Leipzig, 1819; J. Soury, *la Délia de Tibulle*, dans la *Revue des deux Mondes*, 1872. D—R et G. L.-G.

TIBUR, auj. *Tivoli*, v. de l'Italie ancienne (Latium), sur l'Anio, à 28 kil. N.-E. de Rome. Les Romains la soumirent dès le temps de Tarquin le Superbe; les riches y possédaient des maisons de campagne. Une voie, dite *Tiburtine*, y conduisait. On faisait venir son nom de Tiburnus ou Tiburtus, petit-fils du devin Amphiaraüs et chef d'une colonie argienne. Tibur était un municipe; il y avait un temple d'Hercule, sur l'emplacement duquel s'élève aujourd'hui une église, et un temple de Vesta, dit temple de la Sibylle, et dont les restes dominent la chute de l'Anio. Horace, qui avait près de là une maison, sur le mont Lucretile, a chanté les sites délicieux de Tibur. — On trouvait aux environs des carrières de belle pierre calcaire, propre à bâtir, dite pierre tiburtine. C'est la pierre dite aujourd'hui Travertin. — Sur le véritable emplacement de la villa d'Horace, *V.* Boissier, *Revue des Deux Mondes*, 1883; sur la villa d'Hadrien, *V.* Boissier, *Promen. archéolog.*, 1880. B. et G. L.-G.

TIBURCE (SAINT), martyr avec Valérien et Maxime, au ıı^e ou ııı^e siècle. Fête, le 14 avril. — Martyr à Rome en 286. Fête, le 11 août.

TICAL, anc. monnaie des Indes. Il vaut en or 26 fr.; en argent, 3 fr.

TICHFIELD ou **TITCHFIELD-WITH-CROFTON**, brg d'Angleterre (Hampshire), sur une riv. de son nom et près de son embouchure dans le havre de Southampton; 4,369 hab. Château qui servit d'asile à Charles I^er.

TICINUM, v. de la Gaule Cisalpine, chez les Insubres; auj. *Pavie*.

TICINUS, nom latin du TESSIN.

TICKELL (THOMAS), poète anglais, né en 1686, à Bridekirk (Cumberland), m. en 1740, entra dans la carrière des lettres sous les auspices d'Addison, travailla au *Spectateur* et au *Mentor*, publications périodiques, et devint, en 1724, secrétaire des lords-juges d'Irlande. Il écrivit une trad. en vers du 1^er livre de l'*Iliade*, qu'Addison mit au-dessus de celle de Pope.

TIDJANI (LE CHEIKH **EL-**), auteur arabe d'un intéressant *Voyage dans la régence de Tunis* pendant les années 1306 à 1309, trad. en français par A. Rousseau, 1853.

TIDIKELT, oasis du Sahara, forme l'extrémité S.-E. de la vaste réunion d'oasis appelée le Touat; elle s'étend entre 26°-27° lat. N et 1°-2° long. O. Elle est divisée en 2 commandements : à l'O., celui d'*Oulad-Zenan*, avec les villages d'*Aoulef* et d'*Akebi* ou *Aqabli*; à l'E., celui d'*Insalah* ou *Insalah*. Le Tidikelt nourrit beaucoup de chameaux et de chèvres; ses habitants commercent à l'E. avec les Touaregs Hoggar, au N. avec le Maroc et l'Algérie, au S. avec Tombouktou et Sokoto. C. P.

TIDOR, île de la Malaisie néerlandaise, une des Moluques, au S. de Ternate, à 12 kil. de Gilolo à l'O.; 150 kil. carr.; 7,500 hab., Malais et mahométans. Cap. Tidor; 5,000 hab., résidence d'un sultan vassal des Hollandais. Sol fertile. Il y a un pic de 1,200 m. de hauteur. — Découverte par les Espagnols en 1521, occupée par les Portugais en 1527, et par les Hollandais en 1607.

TIECK (LOUIS), littérateur et poète allemand, né à Berlin en 1773, m. en 1853, fit ses études aux universités de Halle, de Gœttingue et d'Erlangen. A 22 ans, il publia son premier roman, *Abdallah*, 1795. Après quelques essais en ce genre, il

arbora dans les *Voyages de Sternbold*, 1798, le drapeau du romantisme allemand, et, dans sa prédilection pour le moyen âge, mit en drames le conte de *Barbe bleue* et celui des *Quatre fils Aymon*. *Geneviève de Brabant*, 1800, est regardée comme le chef-d'œuvre dramatique de Tieck ; cependant le style en est souvent prétentieux, et l'action surchargée d'épisodes inutiles. Dans le *Chat botté* et le *Prince Zerbino*, comédies satiriques, 1799, 1800, Tieck se moquait des pédants et des poètes vulgaires. En 1802, il entreprit avec son ami A.-G. Schlegel la publication de l'*Almanach des Muses*, et, en 1803, publia les *Minnelieder* ou *Chants d'amour du temps des empereurs de la maison de Souabe*. Après quelques années de repos et d'études, il reprit son œuvre d'exhumation littéraire, et fit paraître le *Vieux Théâtre anglais*, puis le *Vieux Théâtre allemand*, 1814. En 1818, il fit un voyage à Londres ; à son retour, il publia, sous le titre de *Shakspeare's Vorschule*, la suite du *Vieux Théâtre anglais*, et compléta la traduction de Shakspeare commencée par Schlegel. Déjà, en 1799, il avait fait paraître une remarquable traduction de *Don Quichotte*. Il continua à adapter à la scène les vieux contes populaires, et publia un recueil de ses *poésies lyriques*, 1821. Il revint au roman ; mais, abandonnant le genre fantastique, il s'en tint à la réalité historique et à l'observation du monde. La *Révolte des Cévennes*, 1826, la *Mort du poète Camoens*, le *Sabbat des sorcières*, le *Jeune Menuisier*, sont les productions les plus importantes de Tieck dans cette 3e manière, où le sentiment et la fantaisie cèdent la place à l'ironie et à la critique. En 1819, il s'était fixé à Dresde, et y prit part à la rédaction de l'*Abendzeitung* (journal du soir), où il se chargea surtout des articles de critique théâtrale, [illegible] furent réunis plus tard dans les *Dramaturgische Blätter*, [illegible], 1826. En 1840, il publia *Victoria Accorombona*, roman où l'auteur s'inspire à la fois de Mme de Stael et de George Sand. Nommé conseiller de cour en 1842, Tieck habita depuis cette époque Berlin, et s'occupa de faire représenter sur le théâtre de Potsdam l'*Antigone* et autres tragédies de Sophocle. [illegible] en français *Sternbold*, 1822 ; des *Contes d'artistes*, 1832 ; le *Sabbat des sorcières*, 1833 ; des *Contes lunatiques*, 1834.

V. [illegible] *Galerie des contemporains illustres*, t. VIII. F—T.

TIECK (Frédéric-Christian), sculpteur, frère du précédent, né à [illegible] en 1776, m. en 1851, eut pour maître Schadow, [illegible] ses études en France sous David, de 1798 à 1801. Il fit aussi 2 voyages en Italie, 1805 et 1812, et devint professeur à l'Académie des beaux-arts de Berlin. Parmi ses œuvres, on remarque : les sculptures du théâtre et de la cathédrale de Berlin ; le monument de la reine Louise de Prusse, [illegible] de Wolf, Voss, Gœthe, Lessing, Herder, Bürger, [illegible], Grotius, Wallenstein, Bernard de Saxe-Weimar, [illegible]

TIEDEMANN [illegible], philosophe éclectique, né près de [illegible] en 1803, fut instituteur de 2 jeunes Russes, puis enseigna, avec un grand succès, les langues anciennes [illegible] de Cassel, la philosophie et le grec à l'université de Marbourg. Ses principes furent d'abord ceux de [illegible]; il adopta ensuite la doctrine de Locke. On a de lui, entre autres ouvrages : *Dialogorum Platonis argumenta exposita et illustrata*, Deux-Ponts, 1786 ; *Recherches sur l'origine des langues*, en allemand, Riga, 1772 ; *Système de la philosophie stoïcienne*, Leipz., 1776, 3 vol. ; *Recherches sur l'homme*, 1778, 3 vol. ; *Esprit de la philosophie spéculative depuis Thalès jusqu'à Berkeley*, Marbourg, 1787-97, 6 vol., etc. C'est son meilleur ouvrage ; il y a analysé avec beaucoup de lucidité la philosophie spéculative des Pères de l'Église et [illegible] du moyen âge.

TIEDEMANN [illegible], médecin et naturaliste, fils du précédent, [illegible] en 1781, m. en 1861, fut nommé, à l'âge de 24 [illegible] d'anatomie et de zoologie à l'Université de [illegible]. En quelques années il publia une *Zoologie et Anatomie* [illegible] *des poissons*, *du lézard volant et des monstres* [illegible] le prix proposé en 1811 par l'Institut de France [illegible] rayonnés. Appelé à la chaire de [illegible] d'Heidelberg, il l'occupa de 1816 à 1849, et [illegible] faire de grands progrès à l'anatomie [illegible] et à la physiologie.

[illegible]

TIEDGE [illegible]-Auguste), poète allemand, né en 1752 [illegible] (Marche de Prusse), m. en 1841, commença à [illegible] connaître par des épîtres en vers. Puis, il donna successivement *Urania*, 1801, poème didactique dont le succès fut grand et mérité ; *Frauenspiegel*, 1806, poème qui n'est pas sans analogie avec le *Mérite des femmes* de Legouvé ; *Élégies et poésies mêlées*, 1803 et 1814, où l'on trouve des morceaux comparables à ce que l'Allemagne a produit de plus beau en ce genre ; *l'Écho, ou Alexis et Ida*, 1812, et *Anne et Robert*, 1815, romans lyriques ; *Monuments du temps*, 1814, recueil de chants patriotiques, etc.

Ses Œuvres complètes ont été publiées à Halle, 1823-1829, 8 vol.

TIEL, v. de Hollande. (V. Thiel.)

TIEN, dieu des Chinois, est le Ciel suprême et universel, ou le Soleil.

TIENE, v. du roy. d'Italie (Vénétie), dans la province et à 20 kil. N.-N.-O. de Vicence ; 5,945 hab. Soieries et draps.

TIENEN, nom hollandais de Tirlemont.

TIEN-TSIN, v. de Chine (Tchéli), ch.-l. de département, à 124 kil. S.-E. de Péking, sert de port à cette ville. 950,000 hab. Elle occupe, par son commerce (plus de 35 millions de fr. en 1884) le 7e rang parmi les ports ouverts aux étrangers. Importation de riz pour les prov. du Nord. — Plusieurs traités y ont été conclus : un traité de commerce y a été conclu par la Chine en 1859 avec la Russie, les États-Unis, l'Angleterre et la France ; un traité de paix avec la France et l'Angleterre en 1860, un traité réglant avec la France les conditions de l'occupation du Tonkin en 1884.

TIEPOLO (Jacopo), doge de Venise, 1229-49, prit part à la guerre des Guelfes contre Ferrare. Pendant son administration, le conseil des *Pregadi* fut organisé, et on créa les cinq *Correcteurs du serment* et les deux *Inquisiteurs du doge défunt*. Il abdiqua dans un âge fort avancé.

TIÉPOLO (Lorenzo), doge de Venise de 1268 à 1275.

TIÉPOLO (Bajamonte), conspirateur vénitien, voulut, en 1310, renverser l'aristocratie établie peu d'années auparavant, tuer le doge Pierre Gradenigo, dissoudre le grand conseil, et le remplacer par une élection annuelle, suivant l'ancien usage. Le complot fut révélé la veille du jour où il devait éclater ; le doge se mit en défense, repoussa les conjurés qui furent défaits sur la place publique. Tiépolo, dont la tête était mise à prix, s'échappa et mourut dans l'exil.

TIERCE, la 2e des heures canoniales, ainsi nommée parce qu'on la dit à la 3e heure selon la manière de compter des anciens, c.-à-d. à 9 heures du matin.

TIERCELINS. V. Tiers-Ordre.

TIERS CONSOLIDÉ, nom donné en 1797 à la dette publique de France. Cette dette était alors de près de 3 milliards. Le Directoire ne pouvant subvenir au payement des intérêts à 5 pour 0/0 promis par la loi du 15 août 1793, le suspendit quelque temps, puis, en vendémiaire an VI (1797), fit rendre une loi qui réduisit le capital à un tiers, de la manière suivante : on remboursa les deux tiers, en donnant aux créanciers des bons qui pouvaient servir à l'acquisition des biens nationaux, et qui constituèrent ce que l'on appela la *dette publique mobilisée* ; on porta l'autre tiers au grand-livre de la dette publique, sous le titre de *tiers consolidé*. Ce fut, dans le fait, une banqueroute déguisée ; car les bons de la dette mobilisée, ayant le même gage que les assignats et les mandats territoriaux, subirent la même dépréciation : ils perdirent 70 et 80 pour 0/0 dès qu'ils parurent sur la place, et bientôt n'eurent plus aucun cours. Les intérêts du tiers consolidé furent d'abord payés en argent ; mais la pénurie des finances obligea le Directoire à substituer à l'argent des *bons d'arrérages*, qui étaient reçus seulement en acquittement des contributions. Au moment de l'établissement du tiers consolidé, la rente, cotée sous le titre d'*Inscriptions*, était tombée entre 7 et 10 fr., représentant 100 fr. à 5 pour 0/0 d'intérêts. La conversion ne la releva pas, et à la fin de 1797 le tiers consolidé ne valait que 6, 8, puis, 7 et 6 fr. L'année suivante, le cours moyen fut de 17 fr., après avoir atteint 25 fr., puis être retombé à 14 fr. La moyenne de 1799 fut de 10 fr. Le 18 brumaire lui fut favorable, et à la fin de l'année il valait 20 fr. Cette progression se suivit, et la cote fut : 30 fr. en 1800 ; 52 en 1801 ; 56 en 1802 ; enfin de 1802 à 1813 la moyenne atteignit 80 fr. A partir de 1801 le payement des rentes fut repris en numéraire. Le tiers consolidé, augmenté par divers emprunts, fut coté à la Bourse sous le titre de *Cinq pour cent consolidé* jusqu'à la fin d'avril 1829. L.

TIERS ÉTAT, ou, par ellipse, le **TIERS**, nom donné, dans l'anc. monarchie française, au 3e ordre de la nation, lequel, réuni à la noblesse et au clergé, formait les États généraux. V. *ce mot*. Le tiers état ne comprenait pas tous ceux qui n'étaient ni nobles ni prêtres, mais seulement la bourgeoisie (V. *ce mot*) ; les roturiers des campagnes, les paysans, les serfs, étaient en dehors des trois ordres. Dès le temps de Louis le Gros, certains représentants des communes furent admis à des assemblées dites des *Trois États*, mais ils n'eurent

voix [illegible] qu'aux états généraux de 1302, sous Philippe le Bel. En 1788, lors des derniers états généraux, Louis XVI décréta le doublement du tiers, c.-à-d. [illegible] aurait un nombre de députés égal à celui de la noblesse et du clergé réunis. Le nom de tiers état disparut l'année suivante, lorsque les états généraux prirent le nom d'*Assemblée nationale*. Le tiers état a été l'auxiliaire puissant de la royauté pour constituer l'unité de la France, et par son initiative dans les états généraux, il a provoqué une foule de réformes heureuses dans l'administration et les finances. Au XVIII^e^ siècle, il s'est séparé de la royauté, quand elle n'eut plus souci ni de la gloire ni de l'intérêt du pays, et c'est du tiers état qu'est sortie la Révolution de 1789.

V. Sieyès, *Qu'est-ce que le tiers état?* janv. 1789; nouv. édit., 1822; Aug. Thierry, *Essai sur l'histoire de la formation et des progrès du tiers état* [illegible] in-12, ouvrage capital.

TIERS ORDRE, nom donné aux séculiers, même mariés, qui s'attachaient à certains ordres religieux (franciscains, augustins, dominicains) et en suivaient la règle, autant que leur état le permettait, sans renoncer à la vie civile. On les appelait aussi *Tiercelins* et *Tertiaires*.

TIERTIAIRES. *V.* TIERS ORDRE.

TIESSIN. *V.* TESSIN.

TIETE ou **ANHEMBI**, riv. du Brésil (São-Paulo), naît dans la Serra-do-Mar, coule au N.-O., et se jette dans le Parana, rive g., après un cours de 750 kil. Navigation difficile. Princip. affl.: Papuri, Piracicaba, Gundahi.

TIFERNAS (GRÉGOIRE), helléniste, né vers 1415 à Città-di-Castello (anc. *Tifernum*), m. à Venise vers 1466, enseigna le grec à Naples, à Milan et à Rome, où, à la demande du pape Nicolas V, il acheva la version latine de Strabon commencée par Guarino, qui en avait fait les 10 premiers livres, et traduisit le traité *de Regno* de Dion Chrysostome.

TIFERNUM, v. de l'Italie ancienne (Ombrie), sur le Métaure, chez les Sénons; auj. *San-Angelo-in-Vado*. — v. du pays des Samnites, célèbre par 3 victoires des Romains en 305, 297 et 295 av. J.-C. — nom anc. de *Città-di-Castello*.

TIFERNUS, auj. *Tiferno*, riv. de l'Italie ancienne (Samnium), naît à l'O. de Bojano, et, après un cours de 90 kil., se jette dans l'Adriatique à 6 kil. S.-E. de Buca (Termoli).

TIFFAUGES, vge (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon, sur la Sèvre-Nantaise; 1,200 hab. Fabr. de papier. — Il fut détruit en 1793, et n'a été qu'en partie reconstruit. Belles ruines d'un château fort, d'origine romaine, rebâti par les vicomtes de Thouars au XII^e^ siècle, et qui appartint au célèbre Gilles de Retz; il fut démantelé sous Louis XIII. Église du XII^e^ siècle.

TIFLIS, en géorgien *Thilis-Kalakhi*, c.-à-d. *ville aux eaux chaudes*, v. forte de la Russie d'Asie, ch.-l. du gvt de son nom, ou de Géorgie, sur les deux rives du Kour, jointes par un pont de pierre, à 2,580 kil. S.-E. de Saint-Pétersbourg, à 352 S.-E. de Batoum sur la mer Noire, à 591 O. de Bakou, sur la mer Caspienne, par le chemin de fer qui réunit les deux mers, par 41° 42′ de lat. N., et 42° 30′ long. E.; 104,750 hab., dont 37,308 Arméniens, 21,623 Géorgiens, 19,574 Russes, 2,000 Allemands, et 14,473 hab. pour les casernes, hôpitaux, prisons, etc. Résidence du lieutenant de la Caucasie. Quartier général des deux corps d'armées du Caucase; archevêchés russe et arménien. Tribunal; gymnase; école arménienne. Arsenal, hôtel des monnaies. Fabriques d'armes et de soieries. Bains d'eaux thermales sulfureuses. Ville bâtie à l'asiatique, avec des rues étroites, dont une seule est pavée, et des maisons misérables construites en briques crues et recouvertes en terre; on y remarque cependant 13 églises, 2 mosquées, des bazars et 7 caravansérails. Beau ciel, bon climat, vie à bon marché. Commerce actif à cause de sa position sur l'un des passages par terre de l'Europe dans les Indes par la Perse. Fondée vers 480 par Vakhtang. Tiflis était, au IX^e^ siècle, l'une des villes les plus commerçantes de l'Asie et la capitale de la Géorgie. Mais Gengis-Khan la prit et la détruisit. Les Turcs, qui s'en emparèrent en 1576, y bâtirent une citadelle; soumise ensuite à la Perse, elle commençait à refleurir, quand elle fut de nouveau dévastée par Aga-Méhémet-Khan en 1795. Son dernier roi, George, la céda à la Russie en 1801. En 1814, un traité y fut conclu entre la Russie et la Perse, sous la médiation de l'Angleterre. — Gouvernement de Tiflis. (*V.* GÉORGIE.)

TIGELLIN (SOFENIUS TIGELLINUS), fameux favori de Néron, d'une naissance obscure, dut son élévation à ses débauches scandaleuses. Sa faveur commença après la mort de Burrhus et la retraite de Sénèque; préfet du prétoire, il devint tout-puissant sur le jeune empereur, en achevant de le corrompre et l'animant contre les gens de bien. Il fit périr Sylla et Plautus, encouragea la passion de Néron pour Poppée, [illegible] la mort d'Octavie. Lors de la conspiration de Pison, il déploya tant d'activité à punir les coupables, que le sénat lui décerna le triomphe et 2 statues. Après la mort de Néron, Galba lui [illegible] et il se coupa la gorge av[illegible] 69. B.

TIGILLUM SORORIUM, c.-à-d. *soliveau de la sœur*, nom d'[illegible] au lieu où H[illegible] des Curiaces, expia le meurtre de sa sœur. C'était une petite rue, débouchant du quartier des Carines, au [illegible]; on avait [illegible], en travers de la rue, un soliveau, sous lequel le meurtrier fut obligé de passer, comme sous un joug. On le voyait encore au temps de T[illegible]. C. D—Y.

TIGINO, nom moldave de Bender.

TIGRANE, nom de plusieurs rois d'Arménie, dont le nom est Digran ou Tigran, et dont les plus [illegible] de 95 à 56 av. J.-C., descendant d'Artaxias. [illegible] les auteurs [illegible] et quelques [illegible] avec raison Tigrane II: car le nom de Tigrane I^er^ appartient au roi d'Arménie qui vivait au temps de Cyrus, et dont Xénophon parle fréquemment. Tigrane II soumit d'abord les petits rois ses voisins, mais il dut céder aux Parthes une partie de son territoire; peu après, il [illegible] l'Atropatène et la Gordyène. Il se fit alors appeler Roi des rois et ne sortit qu'accompagné, comme [illegible]. [illegible] puissance s'accrut par son mariage avec la fille de Mithridate le Grand, roi de Pont, et bientôt toute la Syrie de l'Euphrate à la mer et toute la Cilicie tombèrent en son pouvoir. Il fonda alors une nouvelle capitale, Dikrangerd ou Tigranocerte, qu'il peupla de 300,000 Cappadociens arrachés de force à leur pays. Vaincu, Mithridate se réfugia auprès de Tigrane, qui refusa de le rendre aux Romains, et si Lucullus s'empara de Tigranocerte en 68 av. J.-C., Tigrane et Mithridate battirent l'année suivante les légions romaines. Pompée arrive, tout change, et Tigrane s'humilie devant le vainqueur. Pompée lui laisse l'Arménie avec le titre de roi, et exige un tribut de 6,000 talents auquel Tigrane ajouta de lui-même une forte somme pour l'armée, 66 av. J.-C. L'année suivante, vaincu par Phraates, roi des Parthes, il est rétabli sur le trône par le lieutenant de Rome Afranius. On ignore la date de sa mort. Cicéron, en 56, dans son *Discours pour Sextius*, parle de Tigrane comme vivant encore, et nous savons qu'en 54 [illegible] Artavasdes était roi. — TIGRANE II (ou III), petit-fils du précédent et fils d'Artavasdes. Exilé à Rome, il fut [illegible] roi d'Arménie par Tibère 20 ap. J.-C. Son règne fut court, mais on ignore les événements, en tous cas très secondaires, qui purent le signaler. M. P—T.

TIGRANOCERTE, c.-à-d. *ville de Tigrane*, v. de l'Arménie ancienne (Gordyène), sur une montagne, fondée, en 78 av. J.-C., par Tigrane I^er^, qui abandonna Artaxata pour y résider. Lucullus la prit en 68, et depuis elle ne fit que décliner. On l'a retrouvée à *Tel Ermen*, à 11 lieues au N.-O. de Nisib.

Sachau, *Académie de Berlin*, 1880.

TIGRE, *Tigris*, fleuve de la Turquie d'Asie, naît sur les dernières pentes de l'Arménie à 12 kil. de l'Euphrate, près des mines de Sivan; il semble se diriger vers l'Euphrate, mais un autre cours d'eau, le Dijlé, l'entraîne vers le S.-O. Il arrose Diarbékir, Mossoul, Bagdad, K[illegible], reçoit le B[illegible]-sou, le Batan-sou, le Khabour, la Diala, les deux Zab, et [illegible] et, après un cours de 1,250 kil., se [illegible] l'Euphrate [illegible] la rive gauche, à Kurna, avant de se [illegible] dans le golfe Persique sous le nom de Chat-el-Arab. Dans l'[illegible] Ninive (auj. *Mossoul*), Ctésiphon [illegible] Séleucie et Apamée. Son cours est très rapide, d'où est venu son nom, qui, en zend, signifie flèche. En plusieurs endroits, ses rives sont bordées de [illegible]. G. H.

TIGRE (ILE DU), dans l'Océan Pacifique et la baie de Fonseca; 13 kil. de circonférence. On trouve sur ses côtes d'excellents bois de construction pour la marine. Elle contient la ville d'Amapala, sur la côte N.-E.

TIGRE CHINOIS. *V.* SI-KIANG.

TIGRE [illegible], un des trois principaux États abyssins, dans le bassin du Tacazzé, entre le pays [illegible] au N.-E., l'Amhara au S.-O., et partout [illegible] Gallas; par 11°-16° lat. N., et [illegible]-39° long. E.; [illegible] kil. sur 400; cap. Adova; v. princ.: Antalo, Axoum, [illegible] et Dixan. Ce pays, fractionné en petits États qui ont chacun leurs chefs, est souvent déchiré par la guerre intestine. Sol montagneux, sillonné par la chaîne du Samen, où naissent le [illegible] et le Mareb. Son principal débouché est Arkiko, sur la mer Rouge. G. H.

TIGURINS, *Tigurini*, un des quatre grands peuples de l'Helvétie au temps de César, à l'E. des Urbigènes, habitaient le pays de Zurich (anc. *T*[illegible]).

TIJUCO (SANTO-ANTONIO-DE-), v. du Brésil (Minas-[illegible]), [illegible], dans les monts Espinhaço; 6,000 hab.

TI-KANG, dieu chinois qui règne aux Enfers.

TIKHVIN, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Novgorod, sur la Tikhvinka; 6,048 hab. Grand commerce avec Saint-Pétersbourg, par le canal du même nom qui unit le lac Ladoga et la Baltique à la mer Caspienne. G. H.

TILAVEMPTUS ET **TILAVENTUM**, nom ancien du TAGLIAMENTO.

TILBORGH OU **TILBURG** (ÉGIDIUS **VAN**), peintre, né à Bruxelles, florissait vers 1658. Il imitait la manière de Téniers, que l'on croit avoir été son maître. Il représenta des marchés, des corps de garde, des fêtes de village, et composa avec beaucoup d'esprit: sa couleur chaude et légère est excellente. A. M.

TILBURG, v. du roy. des Pays-Bas (Brabant septentrional), [illegible] hab. Fabr. considérables de draps.

TILESIUS, nom latinisé de TELESIO.

TILLEMONT (LOUIS-SÉBASTIEN **LE NAIN** DE), historien, né en 1637 à Paris, d'un maître des requêtes, m. en 1698, fut élevé dans les petites écoles des solitaires de Port-Royal et eut Nicole pour maître de logique. Dès cette époque, il avait lu Tite-Live et Baronius, et pris du goût pour les études historiques; il s'appliqua néanmoins à la théologie et à la connaissance des Pères. Il reçut la prêtrise en 1676, alla vivre, après la dispersion des solitaires de Port-Royal, 1679, à Tillemont, petit domaine dont il avait pris le nom, entre Montreuil et Vincennes, fit un voyage en Hollande en 1681 pour visiter Arnauld et les autres réfugiés, et, de retour en France, partagea ses loisirs entre les exercices de la piété et la culture des lettres. Il a travaillé à divers écrits d'Arnauld, d'Hermant, de Du Fossé, etc. On a de lui : *Histoire des empereurs et des autres princes qui ont regné durant les six premiers siècles de l'Église*, 1690-1738, 6 vol. in-4°; c'est le guide le plus sûr des faits et des dates pour l'histoire des empereurs, le style en est d'une précision sévère qui approche un peu de la sécheresse; *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles*, 1693-1712, 16 vol. in-4°, le plus grand et le plus savant travail qui existe sur cette époque; l'ouvrage s'arrête à l'an 513; *Vie de St Louis*, recueil de matériaux amassés pour Lemaistre de Sacy, exploités par Filleau de la Chaise, et publiés par la Société de l'histoire de France, 1847. Les œuvres de Tillemont sont exactes, pleines d'érudition, mais écrites d'un style un peu lourd.

V. Sainte-Beuve, *Port-Royal*. B.

TILLET (DU). V. DU TILLET.

TILLOT (DU). V. FELINO.

TILLOTSON (JOHN), prédicateur anglais, né à Sowerby (York) en 1630, m. en 1694. Élève de Cambridge, il professa d'abord le presbytérianisme; il l'abandonna en 1661, devint partisan déclaré de l'anglicanisme, chapelain du roi, et [illegible] ses beaux sermons en 1663. Prédicateur de Lincoln's Inn, en 1664, prébendier de Canterbury en 1669, chanoine de Saint-Paul de Londres en 1675, il devint doyen de cette église après la révolution de 1688. Guillaume III le nomma archevêque de Canterbury en 1689. L'édition la plus complète de ses Œuvres est celle que donna Warburton, 12 vol. Ses sermons, accusés de socinianisme à cause de ses efforts pour concilier la raison et la foi, et de ses relations avec Locke et Jean Le Clerc, sont des modèles d'élocution et de raisonnement. Ils ne sont pourtant pas exempts de toute enflure puritaine, ni de quelque sécheresse. Barbeyrac en a traduit une partie en français. A. G.

TILLY OU **TILLI** (JEAN **T'SERCLAES**, COMTE DE), célèbre [illegible], né au château de Tilly (Brabant), en 1559, [illegible] l'ordre des jésuites pour prendre les armes, se forma à l'école d'Alexandre Farnèse, et se signala en Hongrie contre les Turcs. En [illegible], il commanda l'expédition contre [illegible]. Au début de la guerre de Trente ans, il reçut le commandement des troupes de Maximilien, duc de Bavière et chef de la Ligue catholique, secourut l'empereur Ferdinand II contre les Bohémiens, 1620, enleva au comte Ernest de Mansfeld, un des soutiens des protestants, [illegible] et de Tabor, 1621, et battit le margrave de Bade à Wimpfen, [illegible] Brunswick à Hoechst, 1622, et à Stadtlohn, 1623. [illegible] Christian IV de Danemark [illegible] en faveur des protestants, il le battit à la bataille de [illegible] [illegible]

B.

TILLY-SUR-SEULLES, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. de Caen; 1,127 hab. Fabr. de dentelles.

TILŒE OU **DJELDŒE**, île de Norvège, sur la côte du Norrland, dans le golfe de Salem. On a voulu y voir l'anc. *Thulé*.

TILSITT, v. du roy. de Prusse (Prusse orientale), sur le Niémen et la Tilse, rég. de Gumbinnen; 21,400 hab. Ch.-l. de cercle. Gymnase. Fabr. de draps et de toiles, tanneries, brasseries, distilleries, raffineries de sucre. Comm. de grains, bois, bestiaux. — Dans cette ville, fondée en 1512, fut conclu, le 8 juillet 1807, un célèbre traité entre la Russie et la Prusse d'une part, la France de l'autre : Napoléon Ier enlevait les provinces de la Prusse à l'O. de l'Elbe et en Pologne; le tzar Alexandre Ier reconnaissait Joseph Bonaparte roi de Naples, Louis, roi de Hollande, et la nouvelle Confédération du Rhin. B.

TIMACUS, nom anc. du TIMOK.

TIMAGÈNE, historien grec, né à Alexandrie, d'un banquier de Ptolémée Aulétès, fut fait prisonnier quand le préteur romain Gabinius s'empara de cette ville, en 54 av. J.-C., et fut vendu comme esclave à Faustus, fils de Sylla. Bientôt affranchi, mais sans moyens d'existence, il fut tour à tour cuisinier, porteur de litière et rhéteur. Il gagna l'amitié d'Asinius Pollion et la faveur d'Auguste, puis la perdit à cause de quelques sarcasmes contre le prince, qui le renvoya, après l'avoir averti plusieurs fois. Timagène, irrité de sa disgrâce, jeta au feu une *Histoire d'Auguste* qu'il avait composée. Il mourut à Dabanum en Osrhoène. Il avait aussi écrit une *Histoire des Gaules*, à laquelle Ammien Marcellin a fait des emprunts, une *Histoire des rois*, c.-à-d. d'Alexandre et de ses successeurs, dont Quinte-Curce paraît s'être servi, et un *Périple* de la mer en 5 livres. Ces ouvrages sont perdus. Quintilien a dit de Timagène qu'à défaut de tout autre mérite, il faudrait lui reconnaître celui d'avoir été le restaurateur de l'histoire. (V. Bonamy, *Recherches sur l'historien Timagène*, dans les *Mém. de l'Acad. des inscr.*, t. XIII.) Ce qui reste de lui a été réuni par Müller, *Fragmenta historicorum græcorum*, 1849. P—T.

TIMANNI, roy. du Soudan occidental, sur la côte de Sierra-Leone.

TIMANTHE, illustre peintre grec, né à Cythnos, l'une des Cyclades, ou à Sicyone, vers 400 av. J.-C., fut le rival de Parrhasius. Son chef-d'œuvre était le *Sacrifice d'Iphigénie*, qu'on voyait encore à Rome du temps d'Auguste; désespérant d'exprimer la douleur d'Agamemnon, il l'avait peint le visage caché sous un pan de sa robe. Une imitation de cette peinture a été découverte à Pompéi. On citait aussi le *Cyclope endormi*, petit tableau où, pour faire juger de l'immense stature du cyclope, il avait représenté des Satyres mesurant avec un thyrse la longueur de son pouce. B.

TIMAR, c.-à-d. en turc *bénéfice militaire*, concession de terres faite par le sultan, en faveur d'un soldat turc, à la charge par ce dernier de les faire valoir, de fournir autant de cavaliers qu'il possède de fois 3,000 aspres de rente annuelle, et de se rendre lui-même à l'armée, en cas d'appel; abolis par Mahmoud qui indemnisa les *Timariots* par une pension viagère. B.

TIMAVO, anc. *Timavus*, rivière d'Autriche-Hongrie (Littoral), naît à 12 kil. S. de Goritz, et se jette dans l'Adriatique, au N. du golfe de Trieste, après un cours de 7,500 m., tout entier navigable.

TIMBAL (LOUIS-CHARLES), peintre, né à Paris en 1821, m. en 1880, étudia sous Drolling et débuta par un *Portrait* au salon de 1847; il a souvent traité les sujets chrétiens et bibliques, et a exposé : *le Christ mis au tombeau*, *la Vierge et Madeleine au Calvaire*, 1848; *l'Agonie du Christ aux Oliviers*, *la Vieillesse de saint Jean*, *Résurrection de la fille de Jaïre*, *les Juifs à Babylone*, *la Vierge au pied de la croix pendant la flagellation*, 1849-1853; *Jésus montant au Calvaire*, *Mgr Donnet*, 1855; *la Vierge à la Croix*, *Saint Jean à Éphèse*, *Savonarole*, 1857; *les Funérailles*, [illegible], 1859; *l'Étude, un Sculpteur florentin*, 1861; *la Vengeance*, 1863; *Jeanne*, 1866. Il a décoré une chapelle à Saint-Sulpice, 1869. On a de lui 4 tableaux à Saint-Étienne du Mont : *Présentation au Temple*, *Sermon sur la montagne* et *la Cène*, et 2 fresques à l'église de la Sorbonne : *la Théologie* et *les Docteurs de l'esprit humain rendant hommage au Christ*, 1874-1880. Il obtint une 1re médaille en 1861, et fut nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1864. Il a collaboré à la *Revue des Deux Mondes*, à la *Gazette des beaux-arts*, au [illegible] [illegible].

TIMBO OU **TIMBOU**, v. de la [illegible], ch.-l. du [illegible], par [illegible] lat. N. et 12° [illegible] long. O.; 3,000 h[illegible].

TIMBOUCTOU. V. [illegible].

TIMBRE, terme de [illegible]. V. [illegible].

TIMÉE DE TAUROMENIUM, historien grec, né vers 352, m. en 256 av. J.-C., exilé de sa patrie par Agathocle, vécut à Athènes de 310 à 260, et composa une *Histoire de la Sicile*, un ouvrage de rhétorique, des *Fastes olympiques*, une *Histoire de Syrie* et une *Vie de Pyrrhus*. Il a, le premier, employé l'ère des olympiades. Nous n'avons plus de lui que des fragments publiés par Goeller (*de Situ et Origine Syracusarum*, 1818), et dans les *Fragm. historic. Græcorum* de Didot. Maltraité par les critiques de Polybe et de Diodore, Timée semble avoir été un historien consciencieux, un conteur amusant, un écrivain spirituel. Cicéron le cite comme un modèle du style asiatique.

Kothe, *de Timæi vita et scriptis*, 1874; Klasen, *Unters. ... über Timæus*, 1883. P—t et S. Re.

TIMÉE DE LOCRES, philosophe pythagoricien, florissait au commencement du ɪvᵉ siècle av. J.-C., et remplit les principales magistratures dans sa patrie. Suidas cite de lui un *Traité de mathématiques*, une *Vie de Pythagore*, et un livre *sur la Nature*, qui est peut-être celui que nous avons sous le titre de *Traité de l'âme du monde et de la nature*. Cet ouvrage en 6 chapitres, écrit en dialecte dorien, est une analyse précise et méthodique du système de l'idéalisme. Quelques savants le regardent comme un simple abrégé du *Timée* de Platon. Il a été publié, avec traduction latine, par Nogarola, Venise, 1555, puis par J. de Golder, 1836, et traduit en français par le marquis d'Argens, Berlin, 1763, puis par l'abbé Batteux, 1768, avec le texte grec.

TIMÉE, grammairien grec du ɪɪᵉ ou ɪɪɪᵉ siècle de J.-C., est auteur d'un *Dictionnaire des locutions platoniques*, publié par Ruhnkenius, 1764 et 1789, et par Koch, 1828. Ce n'est peut-être qu'un recueil de gloses marginales éparses dans les manuscrits de Platon, ou un abrégé des Dictionnaires platoniques d'Harpocration et de Boëthus.

TIMOCLÈS D'ATHÈNES, poète de la comédie moyenne. (*V.* les *Fragmenta comicorum* de Meineke, t. III.) S. Re.

TIMOCRÉON, Rhodien du vᵉ siècle av. J.-C., à la fois athlète et poète comique, fut célèbre par sa voracité et son esprit satirique. Thémistocle et Simonide furent ses principales victimes. Plutarque cite trois fragments importants de ses satires contre Thémistocle, dans la *Vie* de ce capitaine, ch. xxɪ. Après la mort de Timocréon, Simonide lui fit cette épitaphe : « J'ai passé ma vie à manger, à boire et à dire du mal de tout le monde. » P—t.

TIMOK, anc. *Timacus*, rivière du roy. de Serbie, à laquelle appartient tout son cours supérieur, coule du S. au N., puis du S.-O. au N.-E., en formant la limite entre la Serbie et la Bulgarie, et tombe à 26 kil. N.-O. de Widdin dans le Danube. Cours de 160 kil. C. P.

TIMOLÉON, général corinthien, né vers 410 av. J.-C., m. en 337, avait une haine violente contre la tyrannie. Son frère, Timophane, ayant usurpé le pouvoir suprême à Corinthe, il le supplia vainement de l'abdiquer; il revint avec deux amis faire une dernière tentative, qui fut rejetée avec fureur; alors il se voila le visage, et les deux amis poignardèrent Timophane, 365. Après ce meurtre, Timoléon s'exila. Appelé par Syracuse, il la délivra des Carthaginois et de Denys le Jeune, 343, rétablit dans toute la Sicile la démocratie, remit en vigueur, en les réformant, les lois de Dioclès, battit de nouveau les Carthaginois, 340, et abdiqua l'autorité. Sa *Vie* a été écrite par Plutarque et Cornélius Népos. Le meurtre de Timophane par Timoléon a inspiré des tragédies à Alfieri, à La Harpe, et à M.-J. Chénier. B.

TIMOMAQUE, général athénien, fut condamné à mort en 360 à la suite d'une campagne malheureuse sur la côte de Thrace, où on l'accusa de s'être laissé corrompre par le roi Cotys. S. Re.

TIMOMAQUE DE BYZANCE, peintre du ɪvᵉ siècle av. J.-C., peignit un *Ajax furieux* et une *Médée égorgeant ses enfants*, que César plaça dans le temple de Vénus Genitrix à Rome. S. Re.

TIMON, dit *le Misanthrope*, né à Collyte, bourg de l'Attique, vers 440 av. J.-C., prit les hommes en haine, en voyant les vices et les crimes de son temps, et parce qu'il fut abandonné de ses amis après la perte de sa fortune, qu'il avait prodiguée en bienfaits et en devoirs hospitaliers. Alors il se retira dans une retraite profonde. Il avait coutume de dire : « La cupidité et l'avarice sont la cause de tous les maux de l'humanité. » Ayant fait une chute du haut d'un arbre, il se cassa la jambe, refusa les secours de l'art, par suite de son aversion pour les hommes, et mourut de la gangrène. Il existe un dialogue de Lucien intitulé *Timon*, portrait du philosophe athénien ; Shakspeare a aussi composé un *Timon d'Athènes*.

TIMON, dit *le Sillographe*, c.-à-d. l'écrivain de satires, né à Phlionte vers le milieu du ɪɪɪᵉ siècle av. J.-C., fréquenta l'école de Stilpon, puis celle de Pyrrhon, s'enrichit à Chalcédoine par l'enseignement de la philosophie et de l'art oratoire, alla ensuite en Égypte à la cour de Ptolémée Philadelphe, et enfin s'établit auprès d'Antigone de Gonatas, et finit par se fixer à Athènes, où il mourut presque nonagénaire. Un des derniers empruntant de légère ironie à ses œuvres [illegible] la scepticisme, il se moquait de tous les philosophes, mais principalement d'Arcésilas. Comme poète, il écrivit 3 livres de *Silles*, espèces de satires et de parodies dont il nous reste quelques fragments dans les *Analecta* de Brunck, et dans le traité de F. Paul, *de Sillis Græcorum*, 1821.

Wachsmuth, *de Timone Phliasio* avec les fragments, 1859. B. et S. Re.

TIMOPHANE. *V.* Timoléon.

TIMOR, île de la Malaisie, dans la mer et l'archipel de la Sonde, à l'E., entre l'océan Indien et la mer des Moluques, au S. des Moluques, par 8° 20'-10° 20' lat. S., et 121°-125° long. E.; 450 kil. sur 120 environ; 30,000 kil. carr. L'île semble être très peuplée; à l'intérieur vivent des Papous, sur les côtes des Malais. Elle fait partie du groupe de Sumbava-Timor. Climat très malsain; moussons pluvieuses de novembre à mars. Sol montagneux à l'intérieur, par endroits volcanique, produisant du riz, du maïs, du coton, des épices. Immenses forêts riches en bois précieux et remplies de singes, de chats sauvages et de reptiles. Beaucoup de crocodiles et de scorpions. Timor, bien que gouvernée par des princes indigènes, est en grande partie sous la suzeraineté des Hollandais et des Portugais; les premiers possèdent le S.-O., et ont établi à Coupang le ch.-l. de l'une de leurs résidences, qui comprend en outre les îles de Florès, Sandalwood, Sumba, etc., soit en tout 48,980 kil. carr. avec 850,000 hab.; les seconds possèdent le N. (16,221 kil. carr.), et ont leur principal établissement à Diely.

TIMOSTHÈNES DE RHODES, amiral du second Ptolémée, avait écrit deux ouvrages *sur les Ports et sur les Îles*. S. Re.

TIMOTHÉE, sculpteur grec, collabora avec Scopas, Bryaxis et Leochares à la décoration du Mausolée d'Halicarnasse. S. Re.

TIMOTHÉE, poète et musicien grec, né à Milet vers 446 av. J.-C., m. en 358, fut mal accueilli quand il se fit entendre pour la première fois en public, mais [illegible] par les encouragements d'Euripide. Il ajouta à la cithare 4 cordes selon Pausanias, 2 seulement selon Suidas. Les Spartiates condamnèrent cette innovation par un décret que nous a conservé Boëce. (*De Musica*, I, 1.) Timothée se fixa en Macédoine, où l'avait attiré le roi Archélaüs. On a quelques fragments de ses poésies dans les *Excerpta ex traged. et comed. græcis* de Grotius, 1626, et dans les *Poetæ lyrici* de Bergk, 1843.

Schmidt, *de Timotheo Milesio*, 1845. B. et S. Re.

TIMOTHÉE, général athénien, fils de Conon et disciple d'Isocrate, servit d'abord avec distinction sous son père; puis, mis à la tête de la flotte en 376 av. J.-C., il ravagea les côtes de la Laconie, prit Corcyre, soumit, autant par la persuasion que par les armes, plus de 75 villes sur les côtes de l'Épire et de l'Acarnanie, et assura l'empire de sa patrie sur mer, 375. On lui éleva, pour ces succès, une statue sur la place publique, à côté de celle de Conon. Après avoir éprouvé un instant la disgrâce du peuple, il fut remis à la tête des troupes. En 363, il soumit les habitants d'Olynthe, délivra de l'ennemi [illegible] de Byzance, s'empara de Samos, et, à la suite d'une expédition brillante en Asie Mineure, rapporta 1,200 talents (6,260,000 francs) pris sur l'ennemi. Dans la guerre Sociale, 358-356, s'étant opposé, ainsi qu'Iphicrate, au plan de Charès qui voulait livrer bataille après une tempête, il fut rappelé et condamné par le peuple à une amende de 100 talents (521,000 fr.); hors d'état de la payer, il s'exila à Chalcis, puis à Lesbos, où il mourut. Sa Vie a été écrite par Plutarque.

Rehdantz, *Vitæ Iphicratis, Chabriæ, Timothei*, 1845. B. et S. Re.

TIMOTHÉE DE THÈBES, célèbre joueur de flûte, fut contemporain d'Alexandre le Grand, dont il savait, dit-on, avec son instrument, exciter ou apaiser à son gré les passions.

TIMOTHÉE (Saint), disciple de St Paul, né à Lystra (Lycaonie), d'un père païen et d'une mère juive, était si estimé des chrétiens que le grand apôtre le choisit pour l'associer à ses travaux, vers l'an 51; il prêcha l'Évangile à Philippes, à Thessalonique et à Bérée, accompagna St Paul en Macédoine et en Achaïe, partagea sa captivité à Rome, fut le premier évêque d'Éphèse, et subit le martyre sous l'empereur Nerva, en 97 : il fut tué en voulant s'opposer à la célébration d'une fête païenne. Fête, le 24 janvier. B.

TIMOUCHOI, nom donné en langue grecque aux sénateurs à vie qui présidaient aux affaires de Massalia (Marseille). S. Re.

TIMOUR ou **TIMOUR-LENK.** *V.* Tamerlan.

TIMOUR-CHAH, 2ᵉ roi des Afghans, né en 1746, m. en 1793, succéda à son père Ahmed en 1773, et résida à Kaboul. Il fut malheureux dans ses guerres contre les Uzbecks et contre Chah-Mourad, khan de Boukhara.

TIMSAH, lac de la Basse-Égypte, à distance égale de Suez et de Péluse, sert aujourd'hui de port naturel au canal maritime de Suez. La ville d'Ismaïlia est bâtie sur la rive O. de ce lac.

TINCHEBRAI, ch.-l. de cant. (Orne), arr. de Domfront, sur la riv. g. du Noireau; 4,555 hab. Trib. de commerce. — Henri Ier d'Angleterre y remporta, en 1106, une victoire sur son frère Robert Courte-Heuse, qui fut fait prisonnier. Cette ville souffrit beaucoup pendant la guerre de Vendée. Comm. considérable en linge, serge, fonte, quincaillerie.

TINCTOR (Jean), musicien de la fin du XVe siècle. On ne connaît pas sa patrie. Il alla compléter ses études musicales en Italie, et fut un des fondateurs de l'école napolitaine. Ses écrits sur la musique, en latin, sont conservés à Bologne; ce sont des traités sur l'*Origine de la musique,* sur l'*Art du contrepoint,* sur la *Valeur des notes,* etc.

TINDAL (Mathieu), déiste anglais, né en 1657 dans le Devonshire, m. en 1733, suivit le métier des armes dans les troupes de Jacques II, se fit écrivain après la chute de ce prince, dont il attaqua le gouvernement, et reçut une pension de Guillaume III. Il changea plusieurs fois de religion. On a de lui : *les Droits de l'Église chrétienne défendus contre les prêtres romains,* 1706, ouvrage dont la 2e partie parut en Hollande sous le titre de *Traité des fausses Églises; le Christianisme aussi ancien que le monde,* 1740, in-4°, ouvrage médiocre de tous points. — Son neveu, Nicolas, né en 1687, m. en 1774, a traduit en anglais les *Antiquités sacrées et profanes* de Dom Calmet, 1724, l'*Hist. de l'Empire ottoman* de Cantemir, et l'*Hist. d'Angleterre* de Rapin-Thoyras, 1726, 6 vol.

TINDARO, *Tyndarium,* cap de Sicile (Messine). Ruines de l'anc. *Tyndaris.*

TINÉ ou **TINO,** anc. *Tenos,* île de la Grèce, dans le groupe des Cyclades, au S.-E. d'Andros; 204 kil. carr.; 12,565 hab. Ch.-l. San-Nicolo. Sol montueux; céréales, vins, fruits, figues, olives. Élève de bétail, abeilles, vers à soie. Archevêché grec uni à Syra; évêché catholique uni à Mycono.

TINEH, v. et port de la Basse-Égypte, à l'extrémité E. du lac de Menzalèh, à 80 kil. S.-E. de Damiette. Ruines de Péluse.

TING-HAI, v. murée de la Chine, capitale de l'île de Chousan, prov. de Che-Kiang, à 1 kil. de la mer; 35,000 hab. Commerce actif. Ville prise par les Anglais en 1840.

TINGIS, ou *Julia Traducta, Cæsarea,* v. de l'Afrique ancienne, capitale de la Mauritanie Tingitane, auj. *Tanger.*

TINGITANE (MAURITANIE). V. Mauritanie.

TING-TCHEOU, v. de Chine (Fou-kian), à 360 kil. de Fou-tcheou. Ch.-l. de département.

TINIAN, une des îles Mariannes; 65 kil. de tour, 130 kil. carr. Pays fertile et pittoresque. On y remarque beaucoup de ruines d'anciens monuments.

TINNEVELLY, v. de l'Hindoustan anglais, présid. et au S.-E. de Madras, dans le S. de l'anc. Karnatic. Grande et bien peuplée; 21,044 hab. Sa situation au milieu d'immenses rizières en rend le séjour malsain. Elle appartient aux Anglais depuis 1803. Le district de Tinnevelly a 13,405 kil. carr. et 1,693,959 hab.

TINO. V. Tine.

TINTENIAC, ch.-l. de cant. (Ille-et-Vilaine), arr. de Saint-Malo, sur le canal d'Ille-et-Rance; 2,177 hab. Comm. de bestiaux et de beurre.

TINTIGNAC, hameau (Corrèze), arr. de Tulle, sur la route d'Uzerche. C'est peut-être l'anc. *Rastiatum;* des fouilles y ont fait découvrir les ruines d'un amphithéâtre et de nombreuses antiquités.

TINTINGUE, v. de l'île de Madagascar, sur la côte E., vis-à-vis de l'île Sainte-Marie. Prise par les Français en 1829.

TINTO, anc. *Urium,* riv. d'Espagne, naît dans la Sierra-Morena et se jette dans l'Atlantique; cours de 100 kil. Les vignobles qui bordent ses rives produisent des vins estimés.

TINTORET (Jacopo **ROBUSTI,** dit **LE**), peintre célèbre, né à Venise en 1512, d'un teinturier (d'où son surnom), m. en 1594, montra de bonne heure de grandes dispositions pour la peinture, fut élève du Titien, et fit de si rapides progrès que le maître, jaloux de son élève, le congédia. Le Tintoret, tout en imitant le coloris du Titien, qu'il surpassa par la fougue et la vivacité, et le dessin de Michel-Ange, et fonda une école particulière. Pierre de Cortone qualifiait son génie de *fureur pittoresque,* et l'on a dit avec raison que c'est chez lui qu'il faut étudier le mouvement. Composant très facilement, le Tintoret a produit des œuvres immenses, mais dont la valeur est très inégale. Il jouit de son vivant d'une très grande réputation. Ses chefs-d'œuvre sont : le *Crucifiement de J.-C., la Gloire du Paradis, l'Adoration du veau d'or, les Signes précurseurs du Jugement dernier,* et le *Miracle de St Marc,* à Venise. Le musée du Louvre a 5 tableaux de lui, parmi lesquelles son *portrait* peint par lui-même, une *Suzanne au bain, le Christ mort,* etc. — Son fils *Dominique,* né en 1565, m. en 1637, et sa fille *Marie,* née en 1560, m. en 1590, eurent aussi quelque talent dans la peinture. B.

TINURTIUM CASTRUM, nom anc. de Tournus.

TIOUMEN, v. de l'empire russe en Asie, gvt de Tobolsk, sur les deux rives de la Toura; 15,500 hab. Fonderie de cloches. C'est la première ville que les Russes aient fondée en Sibérie. Grand entrepôt de commerce pour toute la Sibérie, et pour la Russie et la Chine.

TIPARENUS, nom anc. de l'île Spetzia.

TIPASA, en arabe *Tfassed,* petit port d'Algérie, dép. d'Alger, à l'extrémité O. de la plaine de la Mitidja. Beaucoup de ruines romaines.

TIPPERAH, district de l'Hindoustan anglais, dans l'ancien Bengale, entre le Katchar au N., le Cassay à l'E., le Chittagong au S., et le Brahmapoutra à l'O.; 6,490 kil. carr. 1,419,229 hab. Ch.-l. Kamilla. Pays montagneux, arrosé par le Goumty.

TIPPERARY, v. d'Irlande, dans le comté de ce nom, sur l'Ara, affluent de la Suir, à 40 kil S.-E. de Limerick, 16 O. de Cashel; 8,000 hab.

TIPPERARY, comté au S. de l'Irlande, dans le N.-E. du Munster; 4,296 kil. carr., 90 kil. sur 60; 199,004 hab. Les monts Knockmeledown le séparent au S. du comté de Waterford, et, au N. le lac Derg et le Shannon le séparent du Connaught. Il contient au N. une partie du marais d'Allen. Sol très fertile; population turbulente et misérable. Export. de produits agricoles. Houille, cuivre, plomb et ardoises près de Killaloe. Le commerce de laine de Carrick a cessé. Cap. Clonmel; v. princ. : Tipperary, Nenagh, Cashel, Templemore, Thurles, Clogheen et Carrick.

TIPPOO-SAHEB, dit *Behadour* (le Brave), fils d'Haider-Ali et dernier sultan de Mysore, né en 1749, m. en 1799, porta d'abord le nom de Feth-Ali-Khan, se distingua de bonne heure par sa bravoure et sa haine contre les Anglais, arriva au trône en 1782, s'empara de Mangalore, de Bednor et d'autres villes, 1783, et signa avec l'Angleterre une paix avantageuse, 1784. Enorgueilli par ces premiers succès, il déploya un luxe ruineux. Ses envoyés allèrent demander l'alliance de la France, 1787-1788. L'invasion des domaines du radjah de Travancore servit de prétexte aux Anglais pour reprendre les hostilités, 1789 : Tippoo-Saheb, après deux campagnes contre Cornwallis et Abercromby, 1790-91, vit se tourner contre lui les Mahrattes et le Nizam, fut assiégé dans Seringapatam, sa capitale, dut céder la moitié de ses États et payer une indemnité de guerre de 75 millions, 1792. Depuis ce moment, il chercha partout des ennemis à l'Angleterre dans l'Inde et le Caboul, négocia secrètement avec le gouverneur de l'île de France, et envoya même des ambassadeurs au général Bonaparte lors de l'expédition d'Égypte. Instruit de ces démarches, le marquis de Wellesley, gouverneur général des possessions anglaises, fit attaquer le sultan par les généraux Harris et Stuart. Battu à Sidasir et à Malavéli, Tippoo-Saheb fut tué en défendant Seringapatam.

On a publié en anglais ses *Lettres choisies à différents fonctionnaires,* Lond., 1811, in-4. B.

TIPTON ou **TIBBINGTON,** v. d'Angleterre (Stafford), près de la source de la Trent; 30,013 hab. Riches mines de houille et de fer. Hauts fourneaux, forges pour fer-blanc, clouterie, articles de ferronnerie.

TIPUANI, riv. de Bolivie, naît dans les Andes et se joint au Beni. Il roule de l'or.

TIRABOSCHI (Jérôme), écrivain italien, né à Bergame en 1731, m. en 1794, était jésuite et conseiller du duc de Modène. On lui doit, entre autres ouvrages : *Vetera Humiliatorum monumenta,* Milan, 1766, 3 vol. in-4°; *Biblioteca modenese,* 6 vol. in-4°; *Histoire de la littérature italienne,* Modène, 1772-82, 13 vol. in-4°, immense travail, qui commence à l'époque des Étrusques et s'arrête à la fin du XVIIe siècle. C'est l'ouvrage le plus complet sur la matière; mais Tiraboschi, homme d'une immense érudition et critique assez sûr, s'étend plus sur la biographie des auteurs que sur l'examen de leurs ouvrages. Cette *Histoire* a été abrégée en français par Landi, Berne, 1784, 5 vol.

V. l'*Éloge* de Tiraboschi, en ital., par Lombardi, Modène, 1796, et par Beltramelli, Bergame, 1812 et 1813. B.

TIRAILLEURS, troupe d'infanterie créée en 1796, pendant la 1re campagne d'Italie du général Bonaparte. Chaque bataillon avait la sienne, composée d'hommes de choix et de bonne volonté, pris dans toutes les compagnies. Les compagnies de tirailleurs se formaient seulement devant l'ennemi; après le combat, chaque homme retournait à sa compagnie respective. — Il existe aujourd'hui dans l'armée française d'Afrique 4 régiments de tirailleurs algériens, formant un effectif de 11,084 hommes, et commandés par des officiers fran-

çais. La 1re organisation de ce corps est due au général Savary, duc de Rovigo, commandant en Algérie de 1831 à 18[illegible]. — Il y a aussi au Tonkin un corps de tirailleurs [illegible], formé de [illegible] régiments, avec un effectif de [illegible] hommes.

TIRANO, bg du roy. d'Italie, situé dans la Valteline, province et à 21 kil. E.-N.-E. de Sondrio, sur l'Adda; 6,122 hab. Pèlerinage fréquenté.

TIRAQUEAU (André), jurisconsulte, né à Fontenay-le-Comte vers 1480, m. en 1558, fut surnommé, pour son vaste savoir, le *Varron* de son siècle. D'abord sénéchal dans sa ville natale, puis conseiller au parlement de Bordeaux, et, en 1541, à celui de Paris, il fut chargé de missions importantes par François Ier et Henri II. Il fut l'ami de Rabelais, qui fait de lui le plus grand éloge. Ses Œuvres ont été imprimées à Paris, 1574, 5 vol. in-fol. Elles contiennent des traités, en latin, sur le droit civil; le meilleur, publié en 1513, est intitulé : *de Legibus connubialibus.*

TIRASPOL, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Kherson, sur la rive g. du Dniester; 1[illegible] hab. Évêché catholique. — Fondée en 1793.

TIREH v. de la Turquie d'Asie, prov. et sandjakat d'Aïdin, au S.-E. de Smyrne, au pied du mont Tmolus; 13,000 hab. Fabr. de tapis. — Prise par Tamerlan en 1402.

TIRESIAS, célèbre devin de Thèbes, fils d'Evérès ou de Phorbas et de la nymphe Chariclo, fut frappé de cécité, soit par Minerve, pour l'avoir vue pendant qu'elle se baignait dans l'Hippocrène, soit par Junon, contre laquelle il s'était prononcé dans un différend qu'elle avait avec Jupiter, ou enfin parce qu'il dévoilait aux hommes les secrets de l'Olympe. Il était habile surtout dans l'art des augures et la nécromancie, et on montra longtemps à Thèbes l'*Oionoscopion*, où il venait consulter le vol des oiseaux. D'après les traditions, il conseilla aux Thébains d'offrir la main de Jocaste et le trône au vainqueur du Sphinx, révéla à Œdipe les horribles mystères de sa vie et prédit la victoire des Épigones. Il fut le père de la prophétesse Manto, et eut à Orchomène un oracle longtemps fameux. Sa vie fut très longue, et il vécut, dit-on, 6 ou 7 âges d'homme. B.

TIREY ou **TIREE,** île d'Écosse, une des Hébrides, à 25 kil. O. de Mull; 83 kil. carr.; 2,900 hab. Sol fertile. Pêcheries. Export. d'œufs.

TIRGOVIST. V. Tergovist.

TIRIDATE ou **DERTAD**, prince arsacide, neveu de Phraate V, fut élevé par l'empereur Tibère sur le trône d'Arménie, et renversé par Artaban, roi des Parthes, l'an 36 de J.-C.

TIRIDATE Ier, roi d'Arménie, frère de Vologèse, roi des Parthes, enleva le trône à Rhadamiste en 52, fut chassé par le général romain Corbulon, qui soutenait Tigrane VI, et ne ressaisit la couronne qu'en venant à Rome la recevoir des mains de Néron. Il mourut en 73.

TIRIDATE II, fils de Chosroès Ier, échappa, à l'âge de 13 ans, 222, aux assassins de son père, se rendit à Rome vers l'an 270, se distingua sous Probus et Dioclétien, obtint de ce dernier une armée, 286, à la tête de laquelle il ressaisit l'Arménie et défit Sapor Ier, roi de Perse. Il fit souffrir le martyre à St Grégoire l'Illuminateur, puis se convertit, et détruisit l'idolâtrie. On prétend qu'il alla féliciter à Rome Constantin le Grand sur sa conversion. Une invasion des Perses le rappela en Arménie. Il mourut empoisonné, en 314.

TIRIDATE, roi parthe. (V. Arsace II.)

TIRIS, grande région du Sahara, s'étendant du 21° au 23° lat. N., et de l'océan Atlantique à l'O. jusque vers le 15° long. O. Il n'offre ni un village, ni un arbre, ni un ruisseau; mais, d'octobre en mai, il se couvre d'une immense quantité d'herbes aromatiques, et toutes les tribus maures du Sahara occidental, depuis le Maroc jusqu'au Sénégal, s'y portent avec leurs chameaux et leurs moutons. Elles y sont également attirées par l'exploitation de la grande *Sebkha d'Ijil*, mine inépuisable de sel gemme, large de 10 à 12 kil., et longue de 25 à 30; on en extrait annuellement plus de 4,000,000 de kilog., que l'on transporte jusque dans le Soudan central. C. P.

TIRLEMONT, en flamand *Thienen*, en hollandais *Tienen*, v. de Belgique (Brabant), sur la Grande-Gette; 14,000 hab. Église Saint-Germain, et de la [illegible] ville remarquables. Académie de dessin. Industrie et commerce actifs : lainages, bonneterie, sucre de betterave, huiles, savon, bière blanche; foire aux chevaux très importante. — Cette ville fut prise par les Français et les Hollandais réunis en 1635; incendiée par accident en 1701. Prise [illegible] Dumouriez, et en 1794 par Jourdan; démantelée en 18[illegible] [illegible] de J. Bolland.

TIRNOVA, v. de la principauté de Bulgarie, est située à 95 [illegible] de Nicopoli, sur la Yantra, affl. du Danube. 1[illegible] [illegible]. Évêché grec.

TIRON (Tullius Tiro), affranchi, puis secrétaire et intendant de Cicéron, perfectionna chez les Romains la tachygraphie. On lui attribue [illegible] [illegible] les *notes tironiennes* [illegible]. [illegible] *Tiro* [illegible] *de M.* [illegible] *tironienne* [illegible]. Tiron était l'ami de Cicéron. Il [illegible] conserva les *Lettres* de son maître, dont il avait [illegible] la Vie et recueilli les bons mots.

V. [illegible] *De notis* [illegible] *M. Tullii Tironis*, Amst. 1[illegible]. A. Lion. [illegible]

TIRON, anc. abbaye de la [illegible] de Saint-Maur, dans le Perche, à 4 kil. E. de N[illegible]; fondée au commencement du XIIe siècle. Les moines y étaient habillés de gris.

TIRSO DE MOLINA. V. Tellez.

TIRYNTHE, [illegible], anc. v. du Péloponèse (Argolide), au N.-E. de Nauplie, près du golfe Argolique. Fondée, dit-on, par Tirynx, fils d'Argus. Amphitryon, père d'Hercule, y régna. On [illegible] [illegible] de l'anc. ville, [illegible] Tirynth, en 1831, [illegible] quelques [illegible] quelques colonnes ayant appartenu à un palais très ancien. En 1884, M. Schliemann [illegible] les travaux avec [illegible] [illegible] et déblaya un [illegible], restes d'un palais de l'époque héroïque, dont les murs [illegible] de peintures murales très curieuses rappelant celles des plus anciens vases peints.

Schliemann, *Tiryns*, 1885; Reinach, *Chroniques d'Orient*, dans la *Revue* [illegible] 1885.

TISAMÈNE, fils de Thersandre et petit-fils de Polynice, fut le dernier roi de Thèbes de la race d'Œdipe. Son fils Autésion se retira chez les Doriens.

TISAMÈNE, fils d'Oreste et d'Hermione, fut roi d'Argos et de Sparte. Détrôné par les Héraclides, il se retira en Achaïe, et y périt en combattant les Ioniens.

TISAMÈNE, nomothète athénien, chargé de la révision des lois avec une commission extraordinaire qu'il fit nommer par le peuple en 403 av. J.-C. S. Re.

TISCHBEIN (Jean-Henri), peintre, né en 1722 à Haina (Hesse), m. en 1789. Fils d'un boulanger, le [illegible] montra, dès l'âge de 14 ans, tant de dispositions pour la peinture, que le comte de Stadion l'envoya étudier en France sous Vanloo, puis le mit à même de visiter Florence, Bologne, Rome, Venise, où il profita des leçons de Piazetta. A son retour en Allemagne, 1751, il fut peintre de Guillaume VIII, landgrave de Hesse-Cassel, directeur de l'Académie de peinture et d'architecture fondée par ce prince en 1776, et professeur au collège Carolin. Il a surtout peint des sujets empruntés à la mythologie; c'est, avant tout, un coloriste; par cette qualité, il a fait révolution dans l'art en Allemagne et fondé une école. B.

TISCHBEIN (Jean-Henri-Guillaume), peintre d'histoire, neveu et élève du précédent, né à Haina en 1751, fut directeur de l'Académie de peinture de Naples.

On a de lui : *Recueil de gravures d'après des vases antiques* [illegible] *de travail grec*, publié en [illegible], Naples, 1791 [illegible] texte en français, Paris, 1803-18[illegible] [illegible] dessins d'après la collection de vases d'Hamilton. *Homère* [illegible] *d'après des antiques*, Metz, 1801-18[illegible], 2 vol. [illegible]

TISI ou **TISIO**, peintre. (V. Garofalo.)

TISIAS, rhéteur sicilien, auquel on attribue les premières règles de l'éloquence, florissait vers le commencement du ve siècle av. J.-C. Il accompagna Gorgias de Leontium, son élève, dans une ambassade à Athènes, et donna des leçons à Isocrate.

TISIPHONE, l'une des trois Furies, était assise dans les Enfers à la porte du Tartare. Son nom signifie : qui punit le meurtre.

TISSAPHERNE, satrape de Perse, commandait une partie de l'armée d'Artaxerxès Mnémon à la bataille de Cunaxa contre Cyrus le Jeune, 401 av. J.-C. Chargé de conduire les Dix Mille vers le Pont-Euxin, il fit égorger Cléarque et les autres chefs dans un festin sur les bords du Zabatus. Ses services furent récompensés par la main d'une fille du roi et le gouvernement des provinces d'Asie Mineure confiées à Cyrus avant sa révolte. Attaqué par Agésilas, roi de Sparte, et vaincu sur les bords du Pactole, il fut accusé de trahison par Parysatis, mère d'Artaxerxès, qui le fit tuer à Colosses en Phrygie, 396. B.

TISSARD (François), savant professeur, né à Amboise, m. en 1508, est le premier qui ait fait imprimer en France des livres grecs et hébreux, parmi lesquels on remarque une *Grammaire hébraïque*, 1508, in-4°.

TISSIER (Bertrand), religieux de l'ordre de Cîteaux, m. vers 16[illegible], [illegible] en 1661 [illegible] dans l'abbaye de Bonnefontaine [illegible] de Reims [illegible]. Il a publié : *Bibliotheca Patrum cisterciensium*, 1660-1669, 8 tomes

en 4 vol. in-fol., recueil d'ouvrages théologiques et historiques du moyen âge.

TISSOT (Simon-André), illustre médecin, né en 1728 à Grancy (Pays de Vaud), m. en 1797, étudia à Montpellier, s'établit à Lausanne, où il se fit connaître par une nouvelle manière de traiter la petite vérole, en employant des adoucissants et des rafraîchissants, obtint une chaire de médecine en 1766, rejeta les offres des rois de Pologne et d'Angleterre, accepta en 1780 une place de professeur à l'université de Pavie que lui offrit l'empereur Joseph II, mais revint à Lausanne 3 ans après.

On a [illegible] latins et français, publié par lui-même [illegible] in-12, et une édition de ses *Œuvres choisies* [illegible]

TISSOT (Pierre-François), littérateur, né à Versailles en 17[illegible], m. en 18[illegible], étudia aux collèges de Montaigu et de Louis-le-Grand à Paris, adopta les principes de la Révolution, fut secrétaire d'une des sections de sa ville natale, puis, en 179[illegible], [illegible] général de la commission de commerce et d'approvisionnement de la capitale. Après le 13 vendémiaire, il essaya de l'industrie, pour subvenir aux besoins de sa famille et de [illegible] Goujon, dont il avait épousé la sœur. [illegible] lacteur, dans les bureaux de la police [illegible] après le 18 fructidor, il fut nommé député de la Seine aux [illegible] de l'an VI ; mais, son élection ayant été annulée, il chercha dans la culture des lettres une compen[illegible] [illegible]. Une traduction en vers des *Bucoliques* de Virgile [illegible], remarquable par l'élégance du style, attira sur [illegible] : Français de Nantes l'attacha à ses bureaux, 1806, et Delille le choisit pour son suppléant au Collège de France. [illegible] avec distinction le cours de poésie latine, devint titulaire de la chaire après la mort de Delille, fut destitué par la Restauration, écrivit dans les journaux d'opposition, le *Pilote*, le *Constitutionnel* et la *Minerve*, fut réintégré dans sa chaire après la Révolution de 1830, et ne l'abandonna à des suppléants que dans ses dernières années. Il était membre de l'Académie française depuis 1833.

Outre sa traduction des *Bucoliques*, il a laissé : *les Trophées des armes françaises* [illegible] jusqu'en 1815, 1819, 6 vol. ; *Mémoires historiques* [illegible], 182[illegible] ; *Poésies érotiques*, 182[illegible], 2 vol. in-12 ; *Études sur Virgile*, [illegible] 2 vol., où il compare le poète latin avec les poètes épiques et dramatiques anciens et modernes ; *Histoire de la R[illegible]*, 1843-36, 6 vol. ; *Leçons et modèles de littérature française*, 18[illegible], 2 vol.

TISSOT (Charles-Joseph), archéologue et diplomate, fils du précédent, né à Paris en 1828, m. en 1884, suivit les cours de droit de la faculté de Dijon et ceux de l'école d'administration [illegible] 1848. Attaché au ministère des affaires étrangères, [illegible] vice-consul à Tunis, consul à La Corogne, [illegible], où il eut à protéger les chrétiens contre le fanatisme musulman, à Andrinople et à Jassy. Il devint sous-directeur des affaires [illegible] au ministère des affaires étrangères en 1866, secrétaire d'ambassade à Londres en 18[illegible], ministre de France à [illegible] en 1871, à Athènes en 187[illegible], et ambassadeur à Constantinople en 1880. Docteur ès lettres depuis 1863, il avait [illegible] une remarquable thèse française sur les *Proxénies grecques et leur rapport avec les institutions consulaires modernes*. Ses études d'histoire, d'archéologie et de géographie comparée, insérées dans plusieurs recueils périodiques, lui valurent en 1876 le titre de correspondant de l'Institut. Il était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1878.

TISZA-FURED, v. du roy. de Hongrie (Szolnok), sur la riv. [illegible] Theiss ; 6,6[illegible] hab. Sellerie.

TITAN ([illegible]), anc. *Hypæa*, une des îles d'Hyères. (*V. ce mot.*)

TITAN, frère du Soleil, et plus tard le Soleil lui-même.

S. Re.

TITAN, fils du Ciel ou Uranus, et frère aîné de Saturne, fut le père des Titans.

TITANS ([illegible]), fils de Titan et de la Terre, devaient régner [illegible] [illegible]

S. R[illegible]

TITARÈSE, *Titaresus*, riv. de la Thessalie [illegible]

TITCHFIELD. [illegible]

TITE [illegible]

TITE LIVE (Titus Livius), célèbre historien latin, né à Padoue sous le consulat de Pison et de Gabinius, l'an 694 de Rome, 59 av. J.-C., m. l'an 770 de Rome, sous Tibère, 19 ap. J.-C., vécut à Rome et à Naples, estimé d'Auguste, qui lui confia l'éducation de Claude. Il avait composé des traités de philosophie, et des dialogues, qu'il dédia à Auguste. Ces ouvrages sont aujourd'hui perdus, et sa réputation repose sur une *Histoire romaine*, divisée en 140 livres, qui embrassaient depuis la fondation de Rome jusqu'à la mort de Drusus, petit-fils d'Auguste, l'an 743 de la ville. Cette grande composition, qu'il commença après la bataille d'Actium, et qui l'occupa 21 ans, excita une admiration générale et valut à l'historien une grande réputation. Un Espagnol, après avoir lu son Histoire, vint exprès de Cadix pour en voir l'auteur. Nous n'avons de cet ouvrage que les dix premiers livres (458 ans), puis les livres XXI à XLV (51 ans), quelques fragments du reste, surtout du XCI^e^, et un *Epitome* ou recueil de sommaires, attribué quelquefois à Florus ou à Tite Live lui-même. Freinshemius a essayé de combler les lacunes à l'aide [illegible] *Suppléments*. Dans certaines éditions anciennes, l'ouvrage est divisé en *décades* ; mais cette division paraît appartenir aux premiers éditeurs. Tite Live a voulu élever un monument à la gloire de son pays ; c'est la pensée qui le domine ; il a recueilli avec un soin religieux les plus anciennes traditions ; partout il cherche à justifier les Romains ; il avoue leurs fautes, quand elles sont prouvées ; mais quand il peut les pallier, il le fait. Il n'a pas non plus cette exactitude qui consiste à fouiller les sources ; il a négligé les *Annales des Pontifes*, et ne s'est guère servi que des historiens qui l'avaient précédé, plus souvent pour contester leur récit que pour s'en appuyer. Il a suivi souvent Polybe dans le XXI^e^ livre. Ce qui fait l'intérêt de son histoire, c'est qu'il a mis ses personnages en action avec leurs sentiments, leurs caractères, leur langage ; il a parfaitement compris l'esprit romain. Ses discours sont des chefs-d'œuvre. Il a conservé aussi quelques sentiments républicains, dont un levain existait encore de son temps, et n'a pas fait difficulté de louer Brutus, Cassius, et surtout Pompée, ce qui fit qu'Auguste, qui l'avait admis dans son intimité, l'appelait, en riant, le *Pompéien*. Asinius Pollion lui a reproché sa *patavinité* ; par là entendait-il la couleur poétique de son style, ou un ton légèrement déclamatoire ? on peut soupçonner le dernier motif.

Les principales éditions de Tite Live sont [illegible] 1679, 6 vol. in-4°; de Crevier, 17[illegible] ; de Drakenborch, [illegible] 17[illegible] vol. ; de Deux-Ponts, 178[illegible] ; [illegible] de Ruperti, [illegible] 1807, 4 vol. [illegible] de Bekker, [illegible] ; de Weissenborn, Leipzig, 1857-60, 6 vol. in-8 [illegible] de Madvig et Ussing, Copenhague, [illegible] et suiv. — [illegible] trad. en français par Dureau de la Malle et Noël, 1810-12, 15 vol. ; dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, par Liez, Dubois et Verger, 1830-35, 17 vol., et dans la *Collection Nisard*, par divers professeurs, 2 vol. — V. Briegleb, [illegible] ; Rouse, *de Fide T. Livii* [illegible] ; [illegible] 1811, in-4° ; Lachmann, *de Fontibus historiarum T. Livii*, Gœttingue, 18[illegible], in-4° ; [illegible] *Emendationes Livianæ*, [illegible] 18[illegible] ; A. Lemaire, [illegible] ; H. Taine, *Essai sur Tite Live*, 185[illegible], in-12, couronné par l'Académie française ; Teuffel, *Hist. de la litt. rom.*, § 256-257.

D[illegible] R.

TITEL, brg du roy. de Hongrie (Bacs), près du confluent de la Théiss et du Danube, sur une colline ; 3,321 hab. Arsenal fondé par le prince Eugène de Savoie. Chantiers de construction pour la flottille du Danube.

TITERY. *V.* Tittery.

TITHON, prince troyen, fils de Laomédon et frère de Priam, fut enlevé par l'Aurore, éprise de sa beauté, et la rendit mère de Memnon et d'Émathion. Jupiter lui donna l'immortalité ; mais l'Aurore ayant oublié de demander aussi pour lui la jeunesse, il vécut dans la décrépitude, et finit par être métamorphosé en cigale.

TITICACA ou **CHUCUITO**, grand lac situé sur la limite du Pérou et de la Bolivie, sur un plateau élevé de 3,812 m. au-dessus de la mer, par 15°3[illegible] 17°2[illegible] lat. S. et 71°[illegible] 73°12 long. [illegible] kil. carr. ; 150 k[illegible]. Il est enveloppé [illegible] de hautes [illegible], [illegible] forme 2 [illegible] par un canal [illegible] de [illegible]. Le D[illegible] canal de 400 kil. [illegible] la lagune de [illegible] se perd. [illegible] tempêtes. [illegible] pittoresques. Sur ses bords [illegible] les villes de Puno et de Chucuito. Il renferme plusieurs îles, dont une [illegible] fut, dit-on, la résidence de Manco Capac. On croit que [illegible]

TITIEN (Tiziano Vecellio, dit LE), [illegible] [illegible]

de Venise, premier peintre de la république, il travailla ensuite à Vicence et à Padoue, où l'on admire encore des fresques dont il décora la Scuola di San-Antonio. Il fut appelé à Ferrare par Alphonse Ier d'Este pour décorer le palais du Castello, et s'y lia avec Lucrèce Borgia. De retour à Venise, il eut pour ami l'Arétin. En 1529, il se rendit à Bologne pour faire le portrait de Charles-Quint, qui le combla de faveurs et de distinctions. Il n'avait pas accepté les offres de Léon X et de François Ier, qui voulaient l'attirer à leur cour; quand il céda enfin aux instances de Paul III, il était parvenu à un âge où un séjour d'une année à Rome ne pouvait modifier sa manière. Peu apprécié à Florence, où il alla en sortant de Rome, il retourna à Venise, et s'attacha successivement à Charles-Quint et à Philippe II. Une peste l'enleva, à l'âge de 99 ans. Le Titien est le premier des coloristes; son dessin est savant, fin et naturel, mais manque un peu de correction. Il excella dans le paysage, et nul ne l'a surpassé dans le portrait. Sa longue carrière ne fut qu'une suite de triomphes, et il conserva, jusque dans la vieillesse, une étonnante fraîcheur d'imagination. Sa fécondité semblait inépuisable : le cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale de Paris possède un recueil d'environ 850 gravures faites d'après ce peintre, et encore est-il certain que beaucoup de ses œuvres ont péri en Espagne. Les chefs-d'œuvre du Titien sont : *le Triomphe de Judith*, *la Mort de St Pierre martyr*, et une *Assomption*, à Venise; *le Triomphe de l'Amour* et *les Bacchanales*, à Ferrare; *Danaé*, tableau exécuté à Rome pour Octave Farnèse; *la Religion*, et *la Ste Trinité recevant la famille impériale au ciel*, commandés par Charles-Quint; *Diane et Actéon*, *Andromède et Persée*, *Médée et Jason*, *Pan et Syrinx*, *Vénus et Adonis*, *le Martyre de St Laurent*, *la Flagellation de Jésus*, une *Madeleine*, *la Cène*, en Espagne. Le musée du Louvre possède de lui 18 tableaux, dont les principaux sont : les portraits de *François Ier*, d'*Alphonse d'Avalos*, *les Pèlerins d'Emmaüs*, *le Christ au roseau*, *le Christ porté au tombeau*, *la Vierge à l'enfant*, une *Ste Famille*, *le Concile de Trente*, *la Vierge au lapin*, *St Jérôme dans le désert*, *Jupiter et Antiope*, enfin le célèbre tableau dit à tort *le Titien et sa maîtresse* et qui représente Alphonse Ier, duc de Ferrare, et Laura de Dianti.

V. Gustave Planche, *Titien, sa vie et ses œuvres*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er fév. 1857. B.

TITIENSES, TITIES, TATIENSES, nom de l'une des trois tribus primitives de Rome. (*V.* LUCERES et RAMNES.) Elle avait pour héros patronymique Titus Tatius. On la considère comme d'origine sabine; elle s'établit à Rome sur le Quirinal.

V. Volquardsen, *les Trois anciennes Tribus romaines* (*Rhein. Museum*, 1878). G. L.-G.

TITIUS (GOTTLIEB-GÉRARD), jurisconsulte, né à Nordhausen en 1661, m. en 1714, fut nommé, en 1709, professeur de droit à l'université de Leipzig, en 1710 conseiller au tribunal d'appel de Dresde, et en 1713 assesseur au tribunal supérieur de Leipzig.

On a de lui : *Specimen juris publici Romano-Germanici*, Leipzig, 1698, in-12; *Droit féodal germanique*, en allemand, 1693, in-12; *Observations sur Puffendorf*, en latin, 1703, in-12; *Essai sur le droit canonique d'Allemagne pour les États protestants*, en allem., 1701; diverses Dissertations, recueillies par Hommel, 1729, in-4°, etc.

TITLIS, montagne de Suisse, dans les Alpes Bernoises, entre les cantons d'Uri, de Berne et d'Unterwalden; 3,239 m. de hauteur.

TITON DU TILLET (ÉVRARD), conseiller au parlement de Paris, né en 1677, m. en 1762, eut un goût très vif pour les lettres et les arts. Il fit frapper à ses frais une suite de médailles à l'effigie des poètes et des artistes du règne de Louis XIV, et leur éleva un petit monument en bronze, appelé *le Parnasse français*, qu'on voit à la Bibliothèque nationale de Paris. On a la description de ce monument en 3 vol. in-fol., 1732-60. Titon du Tillet a rendu de grands services aux gens de lettres. Un projet qu'il avait conçu d'instituer des *jeux Lodoiciens*, à l'instar des jeux Olympiques, resta sans exécution. C. N.

TITSCHEIN (NEU-), v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), ch.-l. de cercle, sur la rive dr. de la Titsch; 10,274 hab. Fabr. de draps et de lainages, teintureries, constructions de machines à vapeur.

TITTERY, anc. prov. d'Algérie, au centre, entre celles de Mascara à l'O., de Zab au S., de Constantine à l'E. et d'Alger au N.; v. princ. : Hamza, Milianah, Médéah. Soumise par les Français en 1842, elle fait partie du dép. d'Alger. Dans la partie S. est le lac de Tittery.

TITUS (T. FLAVIUS SABINUS VESPASIANUS), 10e empereur romain, 79-81, fils aîné et successeur de Vespasien, né l'an 793 de Rome, 40 ap. J.-C. Élevé à la cour de Néron, il faillit être empoisonné avec Britannicus; fort, adroit, vif, aimable, poète, orateur, musicien, il fallut que son père l'arrachât aux plaisirs; tribun légionnaire en Germanie et en Bretagne, puis questeur, il suivit, en 67, Vespasien à la guerre de Judée, prit d'assaut Jotapate et épargna l'historien Josèphe, qui y commandait, vint à Césarée et [illegible] seul après le départ de son père, qui avait été proclamé empereur, il prit et ruina Jérusalem, en 70; de retour à Rome, il fut associé à l'Empire. Empereur lui-même, il renvoya Bérénice, punit les délateurs et les mauvais juges, [illegible] perdue toute journée passée sans qu'il eût [illegible] répandre quelque bienfait, secourut les victimes [illegible] du Vésuve, de la peste et de l'incendie qui ravagea Rome, et fut nommé *les délices du genre humain*. Il mourut, peut-être empoisonné par son frère Domitien, après un règne de 27 mois seulement.

V. Suétone, *Titus*; Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. II; Merivale, *Hist. des Romains sous l'empire*, t. VII. A. G.

TITYE, *Tityus*, un des Géants, voulut faire violence à Latone, et fut tué à coups de flèches par Apollon et Diane, enfants de cette déesse. Jeté dans le Tartare, ses entrailles, sans cesse renaissantes, étaient dévorées par un vautour. On disait que son corps couvrait 9 arpents.

TIVERTON, brg d'Angleterre (Devon), sur l'Exe; 10,462 hab. Fabr. de serges et de droguets. Belle église Saint-Pierre.

TIVOLI, anc. *Tibur*, v. du roy. d'Italie, prov. de Rome, sur le Teverone; 8,313 hab. Évêché. Ville mal bâtie, mais renfermant de beaux édifices modernes, et conservant des restes précieux et dignes de son antique célébrité. On y remarque la cathédrale et plusieurs églises; la villa de la maison d'Este, la grotte de Neptune, les ruines d'un temple de Vesta dit de la Sibylle, et de la villa de Mécène, et, aux environs, celles d'une grande villa d'Adrien, les bains de Tivoli, etc. La chute du Teverone a été à peu près détruite par une inondation en 1826. V. TIBUR.

TLALPAN ou **SAN-AGOSTINO DE LAS CUEVAS**, v. du Mexique, dans le district fédéral, fut autrefois capitale de Mexico; 6,200 hab.

TLASSALA, v. du Mexique, ch.-l. d'un État, à 35 kil. S. de la Puebla, sur la Naspa; 9,760 hab. (jadis 300,000). Très importante avant l'invasion espagnole, elle était alors capitale d'une république divisée en petits États, ennemis des Mexicains. L'État de Tlassala, au N.-O. de l'État de Mexico, a 3,898 kil. carr. avec 133,498 hab., la plupart Indiens.

TLEMCEN, v. d'Algérie, sous-préf. du dép. d'Oran depuis 1858, ch.-l. de la subdivision militaire; 23,972 hab. dans la commune. Ses rues sont étroites et mal percées. Des vergers et des jardins l'entourent. Quelques ruines anciennes. C'est un des grands marchés de la région du Tell. Tanneries, fabr. de haïks et de burnous. Moulins à huile et à farine. Aux environs, belles forêts de chênes. — Cette ville, élevée sur l'emplacement d'une colonie romaine, Kala ou Pomaria, fut autrefois très florissante : capitale d'un État qui s'étendait le long de la côte depuis la Tafna jusqu'à Djidjelli, elle compta plus de 100,000 hab., et appartint tour à tour aux Edrissites, aux Zéirites, aux Almoravides et aux Almohades. En 1248, les Zianides y formèrent un khalifat. Elle fut prise par Aroudj Barberousse en 1515, par les Espagnols en 1518, par les Turcs en 1543 et réunie à la régence d'Alger en 1560. Les Français l'ont prise en 1835, et occupée définitivement en 1841.

TLÉPOLÈME, fils d'Hercule et d'Astyoché, tua par mégarde à Argos son oncle Licymnius, et s'enfuit à Rhodes, où il fonda les villes de Lindos, Ialysos et Camiros. Il vint au siège de Troie et fut tué par Sarpédon.

TLOS, anc. v. d'Asie Mineure (Lycie). Il en reste de belles ruines à Duvir.

TMOLUS, auj. *Bouzdag* ou *Tomolitsi*, montagne d'Asie Mineure (Lydie), célèbre par ses vins et son safran. Au pied était une ville de même nom; auj. *Berki*.

TMOUTARAKAN, anc. v. de l'île de Taman (*V. ce mot*), fut, du Xe au XIIIe siècle, le ch.-l. d'une principauté, que renversèrent les Mongols.

TOADUNUM, nom latin de DUNDEE.

TOALDO (JOSEPH), professeur de géographie physique et mathématique à l'université de Padoue, né en 1719 à Pianezza, près de Vicence, m. en 1798, était prêtre et docteur en théologie. Il remarqua que les phénomènes météorologiques reviennent et se succèdent à peu près dans le même ordre tous les 18 ans et dressa les tables de trois de ces périodes, qu'il appela *Saros* et que les astronomes ont nommées *Cycles Toaldins*.

Ses principaux ouvrages sont : *Fragmenti* [illegible], Padoue, 17[illegible], in-4°, *le Saros* [illegible] *pour le retour des* [illegible], 178[illegible], *de M*[illegible] *transitu lunæ per m*[illegible], 178[illegible], in-[illegible], Venise, 1784, in-4°, *Saggio di* [illegible] *astronomica*, Padoue, 17[illegible], in-4°, *Raccolta di opuscoli, osservazioni* [illegible], Venise [illegible].

TOBEL, vge de Suisse (Thurgovie); 1,275 hab. Maison de détention dans une anc. commanderie de Malte.

TOBERMORY, vge d'Écosse, bon port sur la côte N.-E. de l'île de Mull. Pêche active; entrepôt de sel; 900 hab. Fondé en 1788.

TOBI ou **SCOMBI**, riv. de la Turquie d'Europe (Roumélie), prend sa source au mont Djouad dans le plateau d'Okrida à l'O. du lac de ce nom, coule de l'E. à l'O. dans le livah d'Okrida et se jette dans l'Adriatique près d'Elbessan; cours de 200 kil.

TOBIE, c.-à-d. *bon maître*, Juif célèbre par sa piété, fut emmené avec ses compatriotes en captivité à Ninive, après la prise de Samarie par Salmanasar et devint pourvoyeur de ce prince. Mais il éprouva la disgrâce de son successeur Sennachérib, à cause des services qu'il rendait aux autres Israélites, et tomba dans une grande pauvreté. Après la mort de ce prince, il recouvra ses biens; mais Dieu lui imposa une nouvelle épreuve, en lui faisant perdre la vue. Tobie supporta ce malheur avec résignation. Se croyant près de mourir, il donna à son fils des instructions pleines de piété, et l'envoya à Ragès, en Médie, pour réclamer à Gabélus, son parent, une somme de 10 talents qu'il lui avait confiée. Tobie, le fils, à peine sorti de la maison paternelle, rencontra un jeune homme qui s'offrit pour lui servir de guide. C'était l'ange Raphaël. En chemin, Tobie fut attaqué, sur le bord de l'eau où il se baignait, par un poisson monstrueux; mais, suivant le conseil de l'ange, il le tira de l'eau et en mit à part le fiel. Arrivé à Ragès, il épousa Sara, fille de Raguel, qui était possédée du démon, et qui en fut délivrée par l'ange; puis il revint chez ses parents, rapportant le dépôt confié à Gabélus. Il guérit son père avec le fiel du poisson qu'il avait tué, et vécut jusqu'à cent ans dans la prospérité. Le *Livre de Tobie*, dans l'Ancien Testament, contient l'histoire des deux Tobies. On croit généralement qu'il fut écrit par eux, ce qui le fait remonter à 7 siècles avant l'ère vulgaire. L—H.

TOBOL, riv. de la Russie d'Asie, sort des monts Kitchik-Karatcha, qui forment la prolongation de l'Oural, coule au N.-E., arrose le Tourgaï et le gvt de Tobolsk, reçoit la Tavda, la Toura, l'Iset, l'Ajat et l'Abuja, et tombe dans l'Irtych près de Tobolsk; cours de 700 kil., dont 500 navigables.

TOBOLSK, v. de la Russie d'Asie, ch.-l. du gvt de son nom et jadis capitale de toute la Sibérie, au confluent des rivières de Tobol et d'Irtych, à 3,681 kil. E. de Saint-Pétersbourg, par 58° 12' lat. N. et 65° 54' de long. E.; 17,427 hab. Archevêché russe; cour d'appel; séminaire, gymnase, théâtre. Fabr. de savon, cuirs, instruments de chirurgie pour l'armée. Ville bien bâtie, mais en bois. Beau palais archiépiscopal; forteresse en ruine. Peu d'industrie, mais commerce considérable : entrepôt des pelleteries de la couronne et de marchandises de la Chine; rendez-vous des caravanes de Kalmouks et de Boukhares. Climat sain, mais très froid (le thermomètre y descend à — 40°). Tobolsk n'était, avant 1643, qu'un bourg, qui, ayant été incendié, fit place à la ville actuelle. — Le gouv. de Tobolsk, baigné par l'océan Glacial au N., a 2,200 kil. sur 1,600 dans sa plus grande larg.; 1,377,776 kil. carr.; 1,272,622 hab. Sol généralement plat, renfermant des mines d'or, d'argent, de fer et de cuivre. Arrosé par la Tobol, l'Irtych, l'Ichim et l'Obi. Le froid y est tel que les rivières sont gelées pendant 9 mois de l'année. Récolte de seigle, orge, avoine. Pêche active; élève de bestiaux. Immenses forêts, où abondent les animaux à fourrures. V. princ. : Tiumen, Jaloutorovsk, Petropaulovsk, Tara, Turinsk, Samorova, Berezov; toutes ces villes sont sur le Tobol, l'Obi et leurs tributaires.

TOBOSO (LE), v. d'Espagne (Manche), prov. et à 100 kil. S.-E. de Tolède; 1,798 hab. Devenue illustre, depuis que Cervantès, dans son *Don Quichotte*, en a fait la patrie de Dulcinée.

TOCANTINS, riv. du Brésil, se forme à San-João de Duas-Barras, par la réunion du Tocantins propre et de l'Araguay ou Rio-Grande, grossi du Rio-das-Mortes, arrose les prov. de Goyaz, de Matto-Grosso et de Para, passe à Villaviçosa et Para, reçoit le Rio-das-Amnas, le Parana, le Somno et l'Araguay, et se jette dans le Para, une des embouchures de l'Amazone; cours de 2,000 kil. environ, généralement au N. G. H.

TOCHON (Joseph-François), habile et savant numismate, né en 1772 près d'Annecy (Savoie), m. en 1820, fut pris par la réquisition quand la Savoie fut réunie à la France, 1792; parvint, en 1797, au grade de capitaine, donna sa démission, pour ne plus s'occuper que d'études historiques, fit un voyage en Italie, d'où il rapporta beaucoup de bronzes, de vases et de médailles, représenta le département du Mont-Blanc à la Chambre des députés de 1815 et entra à l'Académie des inscriptions en 1816.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Dissertation sur l'époque de la mort d'*[illegible]*, roi de Syrie*, 1815, in-8; *Mémoires sur les médailles* [illegible] *frappées à l'*[illegible], 1817, in-4; *Recherches sur les médailles des nomes de l'Égypte*, 1822, in-4. B.

TOCKEMBOURG ou **TOGGENBOURG**, vallée de la Suisse (Saint-Gall), ainsi nommée d'un château voisin de Lichtensteig, sa capitale; 47 kil. sur 20. Arrosée par la Thur. Elle formait un comté, compris entre les possessions de l'abbaye de Saint-Gall, le Thurgau, les cantons de Zurich et d'Appenzell. A l'extinction de la famille régnante, 1436, les cantons de Zurich et de Schwytz se le disputèrent; de là une guerre dite *de Tockembourg*, à laquelle prirent part divers cantons, et qui faillit dissoudre la Confédération helvétique. Vendu à l'abbé de Saint-Gall, 1468, le comté appartint à l'abbaye jusqu'en 1705; à cette époque, les habitants s'insurgèrent, furent soutenus par la plus grande partie de la Suisse, et obtinrent, après une 2e guerre de Tockembourg, leur affranchissement, en vertu de la paix de Bade, 1718. Fabr. de mousselines et broderies.

TOCQUEVILLE (Hervé-Louis CLÉREL, comte de), homme politique et historien, né en 1772, m. en 1856, fut nommé préfet de Maine-et-Loire après la 1re Restauration, administra plusieurs autres départements et fut appelé par Charles X à la Chambre des pairs en 1827. Sa nomination fut annulée en 1830, et il ne s'occupa plus que de travaux historiques.

On a de lui : *Hist. philosophique du règne de Louis XV*, 1846, 2 vol., 2e édit., 1847; *Coup d'œil sur le règne de Louis XVI*, etc.

TOCQUEVILLE (Alexis-Charles-Henri CLÉREL de), publiciste et homme politique, fils du précédent, né à Verneuil (Oise) en 1805, m. en 1859, suivit d'abord la carrière de la magistrature, et débuta en 1827 comme juge auditeur au tribunal de Versailles. Il devint juge suppléant en 1830, et obtint, peu après la révolution de Juillet, une mission du gouvernement pour aller étudier le système pénitentiaire des États-Unis d'Amérique. Il se démit de ses fonctions de juge, fut en 1839 envoyé à la Chambre des députés par l'arr. de Valognes, et conserva son mandat jusqu'en 1848. Après la révolution de Février, le département de la Manche l'envoya à l'Assemblée constituante, où il vota constamment contre les démagogues et les socialistes; sa conduite lui valut d'être député à l'Assemblée législative par les mêmes commettants. En juin 1849, le prince Louis-Napoléon appela de Tocqueville au ministère des affaires étrangères, qu'il quitta le 31 octobre suivant. Il se joignit à l'opposition dans les débats de l'Assemblée et du président de la République, essaya, avec un petit nombre de députés, de s'opposer au coup d'État du 2 décembre 1851, fut incarcéré, remis en liberté peu de jours après, et rentra dans la vie privée. De Tocqueville a publié : *du Système pénitentiaire aux États-Unis*... (en collaboration avec Gustave de Beaumont), 1832; *la Démocratie en Amérique*, 7e édition, 1839-40, 4 vol.; c'est un tableau complet, un peu trop flatté, du gouvernement américain, avec des considérations sur ses avantages, ses inconvénients et son avenir. Cet ouvrage lui valut son élection à l'Académie des sciences morales et politiques en 1837, et à l'Académie française en 1841. On a encore de Tocqueville : *l'Ancien Régime et la Révolution*, 1856, ouvrage capital, où il prouve que la Révolution fut le résultat du travail de plusieurs siècles, et non un accident; *Œuvres et Correspondances inédites*, 1860, 2 vol., avec une *Notice* de G. de Beaumont.

V. Sainte-Beuve, *Nouvelles Causeries du lundi*; de Rémusat, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1er août 1856; de Loménie, même recueil, 15 mai 1859; Laboulaye, dans le *Journal des débats* du 30 sept. et du 1er oct. 1859.

TOCUYO, v. de la rép. de Colombie, sur une rivière de son nom, au N.-E. de Trujillo; 11,000 hab.

TODI (Marie-Françoise), célèbre cantatrice, née en Portugal vers 1748, m. à Lisbonne en 1792, apprit le chant sous la direction de David Perez. Elle avait une belle voix de mezzo-soprano. Mme Todi vint à Paris en 1781, et partagea la faveur du public avec Mme Mara. Appelée à la cour de Russie, elle vécut avec Catherine II dans une véritable intimité. B.

TODI, anc. *Tudertum*, v. du roy. d'Italie (prov. de Pérouse), à 26 kil. O. de Spolète; 15,783 hab. Évêché, érigé en 138. Anciens murs étrusques. — Il s'y tint un concile en 1101. Patrie du pape Martin Ier.

TODOS-OS-SANTOS. *V.* Tous-les-Saints.

TŒKŒLY. *V.* Tekeli.

TŒPLITZ ou **TEPLITZ**, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), à 21 kil. N. O. de Leitmeritz; 14,841 hab. Beau château de *Clary*, où fut signé, en 1813, le premier traité de la Sainte Alliance entre la Prusse, l'Autriche et la Russie. Eaux thermales et sulfureuses très fréquentées. Environs pittoresques.

TOGATÆ (COMŒDIÆ), nom commun dans l'antiquité romaine de toutes les pièces dramatiques qui n'ont pas été imitées du grec, et dont les personnages portent la toge romaine. La *Togata* est surtout une comédie populaire dont les personnages sont pris dans le peuple. Le plus célèbre re-

présentant de ce genre dramatique à Rome est L. Afranius (V. *ce nom*). Ses pièces étaient encore jouées sous l'empire.

Neukirch, *De Fabula togata*, 1833; [illegible], *Histoire de la [illegible] romaine*. [illegible]

TOGE, *Toga*, habit distinctif du citoyen romain; ample manteau de laine blanche. La toge se mettait par-dessus la tunique; on la posait sur l'épaule gauche, un pan descendait droit par derrière, et du reste on s'enveloppait tout le corps de manière à laisser libre le bras droit. Elle tombait jusque sur les pieds, et il y avait sur l'estomac un grand pli que l'on appelait *sinus*. (V. *ce mot*.) La partie supérieure pouvait se ramener sur la tête, soit pour l'abriter, soit pour couvrir les oreilles et les fermer à tout bruit extérieur. La toge était aussi le costume des magistrats, quand elle était bordée d'une large bande de pourpre; on l'appelait alors *toge prétexte*, on faisait encore de la prétexte le costume des enfants jusqu'à l'âge de puberté. — TOGE A LA GABIENNE. *V.* CEINTURE. C. D—Y.

TOGGENBOURG. *V.* TOCKEMBOURG.

TOGGORT. *V.* TUGGURT.

TOGRUL-BEG (ABOU-TALEB-ROKN-EDDYN-MOHAMMED), fondateur de la dynastie turque des Seldjoukides, petit-fils de Seldjouk, né en 993, m. en 1063, fut d'abord simple chef de tribu dans le N. du Khorassan, relevant des Gaznévides. Il se révolta contre Mas'oud (*V. ce nom*), conquit une partie du Kharism et du Khorassan, Hérat, Nichapour, où il prit le titre de sultan, et vainquit Mas'oud en personne près de Zendékan, 1038. Puis il renversa les derniers Bouides de la Perse, 1051, établit sa capitale à Ispahan, prit Bagdad en 1055, épousa Séida, fille du khalife Kaïem, et fut le véritable maître de l'Empire affaibli des Abbassides. Son frère Ibrahim-Inal et son cousin Koutoulmich lui disputant le pouvoir, il les vainquit à Hamadan en 1058, prit et fit étrangler le premier et chassa le second.

TOGRUL II, 8e sultan seldjoukide. (*V.* MAS'OUD [GAIATH-EDDYN].)

TOGRUL III, 14e et dernier sultan seldjoukide de la Perse, 1175-94, fils et successeur de Mélik-Arslan, subit le joug de l'atabek Pehlevan-Mohammed jusqu'en 1186, vainquit Kizil-Arslan, son fils, et soumit l'Irak-Adjémi. Plusieurs émirs se soulevèrent contre lui, et il périt de la main de Takach, l'un d'eux. Les Orientaux le mettent au rang de leurs plus grands poëtes.

TOHAN-HOA. *V.* KÉ-HOA.

TOIRAS (JEAN DU CAYLAR DE SAINT-BONNET, MARÉCHAL DE), né en 1585 à Saint-Jean-de-Gardonnenque dans les Cévennes, m. en 1636, dut à son habileté dans l'art de prendre des oiseaux la faveur de Louis XIII, qui le nomma lieutenant de sa vénerie et capitaine de sa volière. La passion de la guerre s'étant éveillée en lui, il se distingua aux sièges de Saint-Jean-d'Angély, de Montauban et de Montpellier, expulsa de l'île de Ré le duc de Soubise, 1627, s'y défendit avec succès contre le duc de Buckingham, soutint dans Casal, 1630, un siège glorieux contre les Autrichiens et les Espagnols commandés par Spinola, et fut alors élevé au maréchalat. Il fut ensuite envoyé avec Servien pour négocier le traité de Cherasco. La fierté de son caractère déplut à Richelieu, qui le priva de ses emplois; il prit du service en Savoie et fut tué au combat de Fontanelle (Milanais).

V. Baudier, *Histoire du maréchal de Toiras*, Paris, 1644, in-12. B.

TOISE, anc. mesure linéaire française, subdivisée en 6 pieds et valant 1m,949.

TOISE (ÉDIT DU). *V.* ÉDIT.

TOISON D'OR, toison du bélier sur lequel Phryxus et Hellé s'étaient enfuis. Elle était suspendue à un arbre de la Colchide, dans un bois consacré, et gardée par un dragon qui ne sommeillait jamais. Les Argonautes (*V. ce mot*) s'en emparèrent, grâce à Médée, qui endormit le dragon par ses enchantements. On a supposé que la Toison d'or de la Fable était le symbole des richesses de la Colchide, dont les habitants, plongeant des toisons de brebis dans les rivières, recueillaient des paillettes d'or roulées par les eaux. B.

TOISON D'OR, ordre de chevalerie institué à Bruges, le 10 janv. 1429, par Philippe le Bon, duc de Bourgogne, probablement en l'honneur de Marie de Crumbrugge, sa maîtresse, dont les cheveux roux avaient été l'objet de quelques railleries, et non pas, comme on l'a dit, à cause de son mariage avec Isabelle de Portugal, pour faire allusion à la fidélité et à la constance des Argonautes, ou parce qu'il aurait fait de grands gains sur les laines. Le nombre des chevaliers était primitivement de 24, en mémoire des 24 maîtresses que le duc avait eues, dit-on; en 1433, il fut porté à 30, et, en 1516, à 50. Les chevaliers avaient le droit d'assister à tous les conseils du souverain et d'y donner leur avis. A l'extinction de la maison de Bourgogne, la grande maîtrise, que les ducs s'étaient réservée, passa à la maison d'Autriche; Charles-Quint la transmit à son fils Philippe II. Quand la maison de Bourbon arriva au trône d'Espagne, elle continua de conférer l'ordre de la Toison d'or; mais [illegible] se [illegible] en même temps de cette [illegible] pas [illegible]. L'insigne est un [illegible], [illegible] un collier d'or, [illegible] de [illegible] en forme de B [illegible] Bourgogne, et de [illegible] les [illegible]. Habituellement, la décoration se porte suspendue à un ruban rouge.

V. Reiffenberg, *Histoire de l'ordre de la Toison d'or*, Bruxelles, 1830, in-4°. B.

TOISON D'OR (JEAN LEFEBVRE, DIT). *V.* LEFEBVRE.

TOKAT, anc. *Berisa*, v. de la Turquie d'Asie, prov. de Sivas; env. 6,700 familles, dont 5,000 turques, 1,[illegible] arméniennes, 150 grecques. Archevêché arménien. C'est une des villes les plus commerçantes de l'Asie Mineure, et le rendez-vous de nombreuses caravanes. Fabrication d'objets en cuivre, maroquins, soieries et tapis dits de Turquie.

TOKAY ou **TOKAJ**, brg du roy. de Hongrie (Zemplin), au confluent du Bodrog et de la Theiss, au pied de la montagne de son nom; 4,479 hab. C'est sur les divers coteaux de l'Hegyallya, qui l'environnent, que l'on récolte les célèbres vins de liqueur de Tokay, les meilleurs de l'Europe; les premiers sont ceux de *Sainte-Thérèse* et de *Szarvasch*, et le *Mézes-Male*, à Tokay même. On a essayé de naturaliser le plant de Tokay dans le Dauphiné et en Provence.

TOKIO, autrefois *Yeddo*, cap. de l'empire du Japon, sur la côte E. de l'île de Nippon, prov. de Mousashi, à l'embouchure de la Tungava, au fond d'un golfe, par 36° 39' lat. N., et 137° 40' long. E. Ville vaste et peuplée; le recensement de 1881 évalue la population à 823,557 hab. Résidence ordinaire du *mikado*, souverain ou empereur du Japon, qui y habite un palais de 20 kil. de circonférence, entouré de murailles flanquées de tours et ceintes de fossés. Chef-lieu de circonscription académique; université; nombreuses sociétés savantes; Société de géographie; bibliothèque impériale. Les maisons, bâties en bois, basses et surmontées de terrasses, bordent des rues larges et droites ornées de riches boutiques. Chemins de fer pour Yokohama et pour Mayebashi. Fréquents incendies, parmi lesquels on cite ceux de 1703, 1773, 1806 et 1866. La ville est coupée d'un grand nombre de canaux à parapets élevés et bordés d'arbres. En 1855, un violent tremblement de terre renversa 100,000 maisons, 54 temples et fit périr 30,000 hab.

TOKTAMOUICH ou **TOKTAMICH**, descendant de Gengis-Khan, excita la jalousie d'Ourouch, khan du Kaptchak, à la cour duquel il vivait, et qui voulut le poignarder; il prit la fuite, tenta de détrôner Katamouich en 1375, fut vaincu, se réfugia à Samarkand auprès de Tamerlan, qui lui fournit des secours, remporta une victoire décisive à la Khalka en 1380 et soumit tout le Kaptchak; en 1382, il pénétra en Russie, brûla Moscou, Vladimir, Mojaïsk, et imposa un tribut au prince Dmitri III, 1385. Il attaqua ensuite les Perses, dévasta Tauris et l'Aderbaïdjan, provoqua Tamerlan lui-même, 1387, essuya une défaite sur les bords de l'Oural, 1390, fut chassé du Kaptchak, 1395, et, après de vains efforts pour y rentrer, se réfugia en Sibérie et y fut tué en 1406.

TOLAND (JOHN), fameux incrédule anglais, né en 1670, de parents catholiques, près de Londonderry (Irlande), m. en 1722, abandonna sa religion pour se faire anglican, puis presbytérien, et, dès 1696, fit paraître *le Christianisme sans mystères*, ouvrage dont le scandale fut tel qu'il dut fuir de Londres et de Dublin. Deux ans après, il donna une *Vie de Milton*, où l'authenticité du Nouveau Testament était vivement attaquée. On a de lui encore : *Nazarenus, ou le Christianisme judaïque, païen et mahométan*, 1718; *Pantheisticon*, 1720; *Œuvres posthumes*, 1726, 2 vol. Toland ne reconnaît plus les principes de la morale naturelle que les vérités révélées; il enseigne une sorte de *panthéisme*, et ce mot est, dit-on, de son invention.

V. Mosheim, *de Vita, factis et scriptis J. Tolandi*, Hambourg, 1722.

TOLBIAC, *Tolbiacum*, *Zulpich* (?), v. de Gaule (Germanie IIe). Victoire de Clovis sur les Alamans, 495, et de Thierri II sur Théodebert II, 612.

TOLÈDE, en espagnol *Toledo*, anc. *Toletum*, ville d'Espagne (Nouvelle-Castille), capitale de la province de son nom, sur la rive g. du Tage, à 73 kil. S.-O. de Madrid; [illegible] hab. Archevêché, dont le titulaire est primat du royaume. Cette ville est aujourd'hui triste et dépeuplée; mais ses monuments rappellent toujours son ancienne splendeur. Les plus remarquables sont : la cathédrale, le palais de l'archevêque, l'hôtel de ville et l'Alcazar, magnifique palais et forteresse, ruiné en partie dans les dernières guerres. L[illegible] possédait autrefois de grandes richesses; on y comptait [illegible] églises, 20 [illegible], 35 couvents et de nombreux établissements de bienfaisance. Son Université a été supprimée en 18[illegible]. Un collège militaire y a été fondé en 1808, et, après diverses vicissitudes,

rétabli en 1849. Fabr. d'armes blanches renommées et de beaux ornements d'église. L'origine de Tolède est obscure; colonie romaine, elle fut, sous les Goths, la capitale de l'Espagne et le siège de 17 conciles. Toujours florissante sous les Maures, elle donna son nom, de 1031 à 1085, à un petit royaume indépendant. Conquise par Alphonse VI, roi de Castille et Léon, elle devint la capitale de la Castille, puis, jusqu'en 1560, de toute l'Espagne; elle eut alors 200,000 hab. Patrie de St Ildefonse, d'Aben-Esra, du jésuite Lacerda, de Louise Sigée, de Garcilaso de la Vega, etc. — La province de Tolède a 14,467 kil. carr. et 341,924 hab. Sol montagneux au S., arrosé par le Tage et assez fertile. Élève de bétail, d'abeilles et de vers à soie.

TOLÈDE (Pedro de), général espagnol, né en 1484 à Albade-Tormès (Castille), m. en 1553, fut page de Ferdinand le Catholique, servit en Navarre contre Jean d'Albret en 1512, fut nommé par Charles-Quint, 1532, vice-roi de Naples, chassa de ce pays les Juifs, y établit l'Inquisition en 1547, dut la supprimer après une insurrection, et mourut en 1553.

TOLÈDE (Pedro de), connétable de Castille, de la même famille que le précédent, se signala contre les Turcs à la tête des galères napolitaines, fit une descente heureuse en Morée, 1595, devint le confident de Philippe III, et fut envoyé comme ambassadeur en France, 1608, dans le but de détacher Henri IV de l'alliance des Provinces-Unies.

TOLÈDE (François de), de la maison d'Oropesa, fut vice-roi du Pérou de 1566 à 1581, et s'enrichit par ses violences. Rappelé par Philippe III, dépouillé de sa fortune mal acquise, jeté en prison, il y mourut de chagrin.

TOLÈDE Alvarez de). *V.* Albe (Le duc d').

TOLÈDE (J.-B.), architecte du xvi^e siècle, fut architecte du roi d'Espagne Philippe II, et bâtit l'Escurial.

TOLEDO (François de), en français *Tolet*, savant jésuite, né à Cordoue en 1532, dans une humble condition, m. à Rome en 1596, était professeur de philosophie à 15 ans. Prédicateur des papes Pie V, Grégoire XIII, Sixte V et Urbain VII, théologien ordinaire de Grégoire XIV, d'Innocent IX et de Clément VIII, il accompagna le cardinal Commendon dans sa légation d'Allemagne, s'y montra habile négociateur, et reçut le cardinalat en 1593, malgré la résistance du général des jésuites. Il contribua, 2 ans après, malgré les intrigues de l'Espagne, à faire lever l'excommunication qui avait été lancée sur Henri IV. On a de lui : *Commentarii et annotationes in Lucam*, Rome, 1600, in-fol.; *Summa conscientiæ*, 1618, ouvrage traduit en français sous le titre d'*Instruction des prêtres*, et dont Bossuet recommandait la lecture. B.

TOLENTINO, v. du roy. d'Italie, prov. de Macerata, près du Chienti, 11,753 hab. Jadis évêché, uni à celui de Macerata, en 1586. Tanneries; fabr. de faïence. Bonaparte et Pie VI y signèrent, le 19 février 1797, un traité par lequel le pape abandonnait ses prétentions sur le comtat Venaissin, reconnaissait la république Cisalpine et lui abandonnait la Romagne et les territoires de Bologne et de Ferrare. Murat y perdit, le 3 mai 1815, une bataille contre les Autrichiens.

TOLETUM, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise), chez les Carpétans; auj. *Tolède*.

TOLFA (LA), brg d'Italie, prov. de Rome, à l'E. de Civita-Vecchia; 3,510 hab. Exploit. d'alun.

TOLHUYS, c.-à-d. *maison du péage*, vge du roy. des Pays-Bas (Gueldre), sur le Rhin, un peu au-dessus du fort de Schenk. C'est là que Louis XIV effectua, en 1672, le passage du Rhin célébré par Boileau.

TOLIMA, montagne de la rép. de Colombie, dans la chaîne des Andes, à 150 kil. O. de Bogota; 5,616 m.

TOLIMA (État de), un des 9 États de la république de Colombie, au centre. Il tire son nom du pic de Tolima, et comprend le haut bassin du rio Magdalena, entre les Cordillères centrale et orientale. On le divise en 3 départements. Superf., 47,700 kil. carr. Pop., 306,000 hab. Mines d'or et d'argent. Culture du tabac, du quinquina et du cacao. On y élève des chevaux et des bêtes à cornes. Cap. Neïva; 15,000 hab.; v. [illegible] E. D—y.

TOLISTOBOIENS, *Tolistoboii*, peuple gaulois de la Galatie, [illegible], cap. [illegible]. Auj. *Sevrihissar*.

TOLLENON, *Tolleno*, machine de siège des anc. Romains, pour escalader les murailles d'une ville ennemie. Elle se composait d'une longue poutre horizontale fixée d'une manière mobile au sommet d'un mât, et se mouvant à bascule. On plantait ce mât très près de la muraille, on attachait à l'une des extrémités de la poutre une caisse ou une corbeille où se plaçaient [illegible] soldats, à l'abri [illegible] et de [illegible], en abaissant [illegible] l'extrémité opposée; le [illegible] la hauteur de la muraille, sur laquelle [illegible] C. D—s.

TOLLIUS ([illegible]), [illegible] vers 1630 à Utrecht, m. en 1696, fut médecin, [illegible] grand pensionnaire Heinsius, qui le renvoya pour avoir abusé de sa confiance, recteur du gymnase de Gouda, professeur d'humanités à Duisbourg, 1679, puis, en 1687, inspecteur des mines en Allemagne et en Italie au nom de l'électeur de Brandebourg, qui fut aussi contraint de le renvoyer; enfin maître d'école en Hollande, où il mourut dans la misère. Il gâta les connaissances réelles qu'il avait en médecine, en chimie et en minéralogie par son goût extravagant pour l'alchimie. On a de lui : *Epistolæ itinerariæ*, in-4°, Amsterdam, 1700 ou 1714; de bonnes éditions de *Longin*, Utrecht, 1694, in-4°; d'*Ausone*, Amst., 1669 ou 1671, in-4°, faisant partie des *Variorum;* et des trad. latines de divers ouvrages. — Il eut 2 frères : Corneille, né vers 1620 à Utrecht, professeur d'éloquence et de langue grecque à Harderwyk, qui a donné des édit. de *Paléphate*, Amst., 1649, in-12, et de *Cinnamus*, 1652, in-4°; — et Alexandre, m. en 1675 à Harderwyk, où il était professeur, et à qui l'on doit une édit. d'*Appien Variorum*, avec trad. latine), 1670, 2 vol. C. N.

TOLLIUS (Hermann), philologue, né en 1742 à Bréda, m. en 1822, professa, depuis 1767, l'histoire, l'éloquence et le grec à l'académie d'Harderwyk, fut précepteur des enfants du stathouder Guillaume V en 1784, puis occupa tour à tour les chaires de statistique et de diplomatie, 1809, de grec et de latin, à l'académie de Leyde.

On lui doit une édition, avec notes, du *Lexicon homericum* d'Apollonius, Leyde, 1788, et des *Mémoires sur la République des Provinces-Unies*, en sa langue maternelle, Leyde, 1814-16, 3 vol. C. N.

TOLLY (Barclay de). *V.* Barclay.

TOLNA, *Altinum*, brg du roy. de Hongrie, dans le comitat de son nom, sur le Danube; 7,723 hab., en majorité Allemands. — Le comitat de Tolna a 3,643 kil. carr.; 65 kil. sur 45, et 234,643 hab. Ch.-l. Szexard. Le Danube le limite à l'E. Sol fertile en blé, vins, tabac, etc. Élève de bétail.

TOLOMETA, anc. *Ptolémaïs*, v. de la prov. turque de Tripoli, dans le Barcah, avec un port et une petite rade. Ruines grecques et romaines (temples, tombeaux, etc.).

TOLOSA, v. de la Gaule (Narbonnaise I^{re}), cap. des Tolosates; auj. *Toulouse*.

TOLOSA, *Iturissa*, v. d'Espagne, prov. de Guipuzcoa, au confluent de l'Oria et de l'Arajez; 7,488 hab. C'était l'une des villes vascongades privilégiées, et l'un des sièges des assemblées générales du Guipuzcoa. Fabr. d'armes blanches, fer battu, laiton.

TOLOSA (NAVAS-DE-). *V.* Navas-de-Tolosa.

TOLOSATES, peuple de la Gaule (Narbonnaise I^{re}, au S.-O.), le plus riche et le plus puissant des Volkes Tectosages; cap. Tolosa (Toulouse).

TOLOUR (Ile). *V.* Kergolan.

TOLSTOI (Pierre, comte), diplomate russe, né vers le milieu du xvii^e siècle, d'une anc. famille allemande, m. en 1728, jouit d'un grand crédit auprès de Pierre le Grand. Envoyé à Constantinople en 1702, il assura la paix entre la Turquie et la Russie. Dans une nouvelle ambassade, 1710, il fut enfermé au château des Sept-Tours, pour s'être plaint trop vivement de l'asile accordé par la Porte à Charles XII. Relâché en 1716, il accompagna, en 1717, le tzar dans son voyage de Hollande, puis en France, fut envoyé de Paris à l'empereur Charles VI pour lui reprocher d'avoir accueilli Alexis, fils de Pierre, et alla chercher ce jeune prince à Naples, d'où il le ramena prisonnier en Russie. Il eut encore une mission à Berlin en 1719, et suivit Pierre le Grand dans la campagne contre la Perse en 1722. Il conserva sa faveur à la cour de Catherine I^{re}; mais, sous Pierre II, fils d'Alexis, il fut dépouillé de ses biens et enfermé dans le couvent de Solovetskoï, où il mourut. B.

TOLTÈQUES, population indigène de l'Amérique du Nord. Ils occupaient au viii^e siècle le pays au N. du plateau d'Anahuac ou de Mexico, qu'ils conquirent au ix^e sur les Olmèques. Leur plus grande puissance fut sous Quetzalcohuatl, roi et pontife de la cité de Tollan, qui transporta sa capitale dans la ville de Cholullan, qu'il fonda au pied du Popocatepetl. Les histoires indigènes s'accordent à vanter la prospérité du Mexique sous son règne : il étendit sa domination, sa religion et l'usage de la langue des Toltèques, ou langue *nahuatl*, jusqu'à l'isthme de Panama, traçant des chemins et des chaussées, jetant des ponts qu'admirèrent les Espagnols à l'époque de la conquête, et encourageant le commerce. L'empire des Toltèques fut renversé au milieu du xi^e siècle par les invasions de barbares du Nord, les Chichimèques et les Aztèques; mais leur influence religieuse et intellectuelle se maintint presque intacte jusqu'à la conquête espagnole. Les vainqueurs adoptèrent leurs institutions [illegible]. Cholullan resta la métropole religieuse et le centre commercial et [illegible] [illegible] On y voit [illegible] l'Amérique centrale [illegible] à [illegible] Quetzalcohual avait bâti [illegible] par les dons des

princes aztèques. Les fines étoffes de coton aux couleurs variées, les tissus soyeux de poil de lapin, les ouvrages d'orfèvrerie et d'orfèvrerie, les poteries fines que les Espagnols y admirèrent, étaient une tradition de l'art des Toltèques. Leur langue était encore parlée à la fin du XVI^e siècle, et des ouvrages écrits en nahualt ont servi à la composition du livre le plus complet que nous ayons sur l'ancienne histoire du Mexique : *Histoire des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale avant Christophe Colomb,* par l'abbé Brasseur de Bourbourg, 1857, 4 vol. C. P.

TOLU, v. et port de la rép. de Colombie, État de Bolivar, sur la baie de Morrosquillo, formée par la mer des Antilles; 3,013 hab. — Bon port. Aux environs, on recueille le *baume de Tolu*.

TOLUCA, v. du Mexique, ch.-l. de l'État de Mexico; 39,986 hab., à 50 kil. S.-O. de Mexico.

TOLVONDI, v. de l'Hindoustan anglais (Pendjab), sur la Beyah. Patrie de Nanek.

TOM, riv. de la Russie d'Asie (Sibérie), coule au N.-O., et passe à Tomsk, à 40 kil. N.-O. de laquelle il se jette dans l'Obi; cours de 750 kil.

TOMADJANIAN (LE P. ELIE), mékhitariste de Venise, né à Constantinople en 1779, m. en 1848, connaissait les langues grecque, latine et italienne, et fut un des plus habiles et des plus infatigables traducteurs arméniens.

Parmi ses traductions on distingue : l'*Iliade*, Venise, 1843, 2 vol. in-16, et l'*Odyssée*, 1847, 2 vol. in-16, en vers rimés; la *Christiade* de Vida, 1832, in-16, les *Tragédies d'Euripide*, les *Vies des hommes illustres* de Plutarque, 1833-34, 6 vol. in-16; l'*Histoire naturelle* et la *Politique* d'Aristote; des *Homélies* de St Jean Chrysostome; les *Discours choisis* de St Grégoire de Nazianze; 60 *Discours* de St Léon le Grand.

TOMAN, monnaie de compte en Perse, vaut environ 10 fr. 10 centimes.

TOMASZOW, v. de la Pologne russe (gvt de Radom), sur la Pilica; 7,015 hab. Fabr. de draps. — Fondée en 1822 par le comte Ant. Ostrowski.

TOMBECKBEE, riv. des États-Unis, naît dans le N.-E. de l'État de Mississipi, coule au S.-E., puis au S., arrose l'État d'Alabama, reçoit le Blackwarrior et se jette dans l'Alabama pour former la Mobile; cours de 700 kil.; navigable depuis Columbus (520 kil.)

TOMBORO ou **TIMBORO**, volcan de l'île Sumbava; 2,660 m. de haut. En 1816, dans une grande éruption qui ne dura que 2 jours, du 5 au 7 avril, ses cendres furent lancées dans un rayon de plus de 1,200 kil., et la ville de Tomboro, située à sa base et qui comptait 12,000 hab., fut détruite.

TOMBOUCTOU, TIMBOUCTOU ou **TEMBOCTOU**, v. de l'Afrique centrale (Soudan), dans l'État mahométan de Massina, à 12 kil. N. de Kabra, son port sur le Niger, par 17° 52' lat. N. et 6° 2' long. E.; environ 20,000 hab. Bâtie en forme de triangle dans une enceinte de 4 kil. de tour; Tombouctou n'a que des maisons basses bâties en briques, des cases en paille et 7 mosquées; elle n'a pas l'importance que lui donnaient les relations des voyageurs anciens, qui lui accordaient 80,000 et même 200,000 hab. Néanmoins le commerce y est important; c'est l'entrepôt des salines de Toudeyni, et les Touaregs, qui en sont les plus riches négociants, y vendent les marchandises d'Europe et des autres contrées de l'Afrique. De nombreuses caravanes de Tripoli et de Maroc s'y donnent rendez-vous. Le voisinage des Touaregs, qui font quelquefois des invasions sur le territoire, nuit cependant à sa prospérité. Elle est juste à la limite des grandes pluies équatoriales. Tombouctou, qui serait, suivant W. Leake, la *Thamondocana* de Ptolémée, fut mentionnée pour la première fois par Ibn-Batouta, qui y était arrivé en 1353. Plus tard, Léon l'Africain la visita 2 fois. Elle ne fut bien connue en Europe qu'après le voyage de Caillié, 1828, et de Barth, 1853. Elle a été visitée plus récemment par l'explorateur Lenz, qui, parti du Maroc, est arrivé par Tombouctou à Saint-Louis du Sénégal en 1880. Le royaume de Tombouctou, situé sur les bords du Niger, est peu connu quant à ses limites et même aux diverses parties de son territoire; on sait seulement qu'après avoir été florissant, il devint tributaire du Maroc, 1672-1795, et que, redevenu indépendant, il est gouverné par un roi absolu. Les habitants, Touaregs ou de race nègre, sont assez bien faits et professent l'islamisme; en cas de guerre, ils sont tous soldats. Les femmes, plus libres qu'en d'autres pays musulmans, sortent à leur volonté, et même sans voile. Climat très chaud; sol stérile.

TOMELLOSO, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. de Ciudad-Réal; 9,154 hab. Près de là, le Guadiana disparaît sous la terre l'espace de 30 kil.

TOMES, *Tomi*, v. de la Mésie Inférieure, et plus tard ch.-l. de la Petite Scythie; lieu d'exil d'Ovide. Ce n'est pas la ville actuelle d'*Ovidiopol*, comme l'ont cru les Russes; Tomi était au S. du Danube, non loin de Varna et de Mesembria, sur l'extrême frontière de l'Empire romain au N., près du Pont-Euxin; c'est peut-être *Tomisvar*.

TOMISVAR, en turc *Eski-Pargana*, v. de la Turquie d'Europe (Roumélie Orientale), port peu important sur la mer Noire. On croit que c'est l'ancienne *Tomes*.

TOMMASI (JEAN DE), grand maître titulaire de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, né à Cortone en 1731, m. en 1805, reçut son titre en 1803, quand le tzar Paul I^{er}, le roi de Naples et le pape voulurent rétablir l'ordre de Malte, dans la marine duquel il avait autrefois servi. Il réunit ses chevaliers à Messine, prit pour résidence un couvent d'Augustins à Catane, mais ne put obtenir des Anglais la restitution de Malte.

TOMRUT. *V.* TOUMROUT.

TOMSK, v. de la Russie d'Asie, ch.-l. du gvt de son nom, sur le Tom, affl. de l'Obi, à 5,400 kil. E. S.-E. de Saint-Pétersbourg, par 56° 29' lat. N. et 82° 49' long. E.; 31,295 hab. Évêché, tribunal d'appel, gymnase, école militaire. Grand commerce de cuirs et de pelleteries, activé par sa position sur la grande route qui mène à la frontière de Chine. Fondée en 1604. — Le gouvernement de Tomsk, dans la Sibérie occidentale, a 852,171 kil. carr. et 1,104,904 hab. Climat salubre, sol fertile. Immenses forêts au centre. Riches mines d'argent aurifère, de plomb argentifère, de cuivre, zinc, sel, etc., dans le district de Barnaul; pierres précieuses.

TOMYRIS, reine des Scythes. (*V.* THOMYRIS.)

TONDA, vge de l'Hindoustan anglais (Calcutta), dans l'anc. Bengale. C'était jadis une grande ville, capitale du Bengale et du Béhar de 1564 à 1592.

TONDERN, v. du roy. de Prusse (Slesvig-Holstein), ch.-l. de cercle, sur le Wid-Aa; 3,637 hab. Maison de détention. Fab. déchue de dentelles.

TONDJA. *V.* TUNJA.

TONDU (PIERRE-HENRI-MARIE), dit *Lebrun-Tondu*, né à Noyon en 1754, m. en 1793, renonça aux ordres sacrés pour entrer dans un régiment d'infanterie, déserta au bout de 2 ans, se fit ouvrier imprimeur, puis journaliste, dans le pays de Liège, rédigea à Hervé le *Journal général de l'Europe*, se rendit à Paris en 1790, entra, par la protection de Dumouriez, dans les bureaux du ministère des affaires étrangères, et devint lui-même ministre des relations extérieures après la journée du 10 août 1792; l'année suivante, il fut enveloppé dans la proscription du parti des girondins, et il périt avec eux. B.

TONE (THÉOBALD-WOLF), né à Dublin en 1763, m. en 1798, embrassa la cause des catholiques d'Irlande, bien que né dans l'anglicanisme, fut porté par les whigs au parlement, fonda l'association des *Irlandais-unis*, et, pour éviter les poursuites du gouvernement anglais, dut se réfugier en France. Il se concerta avec le général Hoche sur les expéditions de la baie de Bantry et du Texel, servit comme adjudant général dans l'expédition du général Hardy, fut pris par les Anglais, condamné à la potence, et se tua dans sa prison. B.

TONG, c.-à-d. *est, oriental*, en chinois : TONG-*kong*, palais oriental.

TONGA (ARCHIPEL DE) ou **ILES DES AMIS**, groupe d'îles de l'Océanie (Polynésie), formant une partie de l'Archipel des Amis, par 17°-22° lat. S. et 176°-178° long. O., au S.-O. des îles Fidji; 997 kil. carr.; env. 25,000 hab. Il se compose de 150 îles dont les principales sont Tonga-tabou, Boscawen, Keppel, Vavao, Hapai et Eoa. La végétation y très riche : le cocotier, le bananier, l'arbre à pain, le bois de sandal, toutes les productions des régions équatoriales, s'y mêlent avec les végétaux d'Europe, apportés par les missionnaires. Beaucoup de perroquets et de pigeons. Poisson en abondance. Les habitants, de race malaise, sont grands, robustes, doux et industrieux; les missionnaires wesleyens les ont convertis au christianisme. Chaque île est gouvernée par un chef indépendant. — L'archipel de Tonga, découvert par Tasman en 1643, fut revu en 1773 par Cook, qui l'appela *Archipel des Amis*, à cause de l'accueil que lui firent les habitants. B.

TONGA, vge de Nubie. *V.* DONGOLAH VIEUX.

TONGA-TABOU, île principale du groupe de Tonga, la plus grande et la plus peuplée; par 21° 7' lat. S. et 177° 28' long. O., 100 kil. de tour; 428 kil. carr.; 8,000 hab. Là réside le souverain le plus puissant de l'Archipel. V. princ. : Moa, Nakualo. Sol très fertile. Beaucoup de reptiles. — Tasman la nomma *Amsterdam*.

TONGOUSES. *V.* TOUNGOUSES.

TONGRES. *Tungri*, peuple de la Gaule belgique (Germanie II^e), entre les Atuatiques au S.-O. et les Ubiens au N.-E. Ils étaient venus de la Germanie pour occuper le territoire des Éburons exterminés par César, et s'étaient ensuite étendus dans la forêt des Ardennes, entre le Rhin et l'Escaut. Cap. Aduatuca ou Tungri (auj. *Tongres*).

TONGRES, en allemand *Tongern*, en flamand *Tongeren*,

anc. *Aduatuca*, v. de Belgique (Limbourg), sur le Geer; 7,173 hab. Blanchisseries de toiles et de coton, tanneries. Eaux minérales ferrugineuses. Ville importante sous les Romains, siége d'évêché dès le IVe siècle, elle fut pillée par Attila en 450, détruite de nouveau par les Normands en 881, et par Charles le Téméraire, duc de Bourgogne, en 1468. Prise en 1672 par les Français, qui la démantelèrent en 1673, la reprirent en 1677, et la saccagèrent.

TONKAT, v. de l'Asie centrale russe, gvt de Sir-Daria, dans l'anc. Khanat de Khokand, sur le Sir-Daria, à 100 kil. S. de Turkestan ou Hazret. Gengis-Khan y tint, en 1221, une assemblée où vinrent les députés de tous les pays qui étaient ses tributaires; elle est auj. presque ruinée.

TONKIN, en chinois *Tong-king*, dit aussi *Drang-ngaï*, c.-à-d. royaume du dehors (par opposition à la Cochinchine ou *Drang-trong*, royaume du dedans), l'une des trois grandes divisions du royaume de Cochinchine ou d'Annam, autrefois royaume indépendant, auj. possession française, entre la Chine au N., le golfe du Tonkin à l'E., l'Annam sous le protetorat français au S., et le Laos à l'O., par 18°-24° lat. N., et 101°-106° long. E.; 700 kil. sur 700 (90,000 kil. carrés environ, et 9 millions d'hab. (suivant d'autres, 15 millions). Cap. Hanoï ou Kétcho; v. princ.: Haï-phong, Haï-dzong, Ninh-Binh, Nam-dinh, Bac-ninh, Lang-son, Taï-nguyen, Tuyen-ouang, Hong-hoa et Son-taï. Sol montagneux au N. et à l'O., arrosé par le Song-koï, dont le delta et le cours moyen sont occupés par les Français. Ce fleuve déborde chaque année. Dans l'intérieur, il y a de grandes pluies depuis mai jusqu'en août; le littoral est souvent ravagé par des ouragans et des typhons. Le sol est très fertile, mais le climat est malsain, très chaud ou très humide, suivant les saisons. Mines d'or, d'argent, de fer, d'étain. Récolte de riz, maïs, patates; il y a beaucoup de cocotiers, d'aréquiers, de cannes à sucre, et un peu de thé. Dans les forêts, on trouve le tek, l'ébénier, le bois de rose, le bois d'aigle, le guttier-gommier : elles sont habitées par l'éléphant, le tigre, le léopard, l'ours et le rhinocéros. Fabr. de soieries, toiles de coton, ouvrages en laque. Comm. actif avec la Chine et la Cochinchine. La langue des habitants est dérivée du chinois; en religion ils sont bouddhistes; on compte environ 100,000 chrétiens, convertis par des missionnaires français et espagnols.

Histoire. Les historiens chinois nous apprennent que, dès le XXe siècle avant notre ère, les Annamites, de race mongole, avaient déjà pris pied en Indo-Chine, principalement dans la vallée du Song-Koï. A plusieurs reprises, l'Annam fut conquis par les armées du Céleste-Empire, mais il recouvra définitivement son indépendance au XVe siècle ap. J.-C., et ses souverains reculèrent peu à peu jusqu'aux bouches du Mékong les limites du royaume, qui avait pour capitale Hanoï. Au commencement du XVIIe siècle, un gouverneur de province nommé Nguyên-Hoang se révolta contre la dynastie des Lê, alors régnante et ayant au Tonkin le siège de son gouvernement; puis il parvint à se tailler un royaume indépendant avec Hué pour résidence : de sorte qu'à cette époque il y avait dans l'Indo-Chine orientale 2 États distincts, l'un au Tonkin, l'autre en Annam. En 1765, les Lê prirent leur revanche et chassèrent les Nguyên, qui à leur tour et définitivement rétablirent leur domination sur les provinces situées au S. du Kouang-Si et du Yunnân. Lorsque, sous le second empire, la France eut occupé la Basse-Cochinchine, elle songea à ouvrir au commerce de sa nouvelle colonie des débouchés tant avec l'Europe qu'avec la Chine : elle chargea le capitaine de frégate Doudart de Lagrée d'explorer le Mékong; et si les membres de l'expédition constatèrent que ce fleuve n'était point la grande artère cherchée, ils apprirent que le Song-Koï était navigable depuis Mang-Hao jusqu'à la mer. Cette découverte fut confirmée par un négociant français établi à Han-Kéou, M. Jean Dupuis, qui descendit en effet le fleuve Rouge, reconnut sa navigabilité et, revenu à Paris, chercha, mais en vain, à obtenir le concours de notre gouvernement. Dupuis s'embarqua de nouveau pour l'Indo-Chine; le maréchal Mâ, commandant en chef l'armée chinoise, qui réprimait alors la révolte musulmane du Yunnân, 1872, l'avait en effet chargé de lui apporter des munitions de guerre, et il était résolu à remonter le Song-Koï jusqu'à Mang-hao. Malheureusement, les mandarins annamites voulurent lui barrer le passage : des querelles et même des rixes s'ensuivirent, et l'amiral Dupré, gouverneur de la Cochinchine, envoya à Hanoï le lieutenant de vaisseau Francis Garnier (V. *ce nom*) pour mettre d'accord les mandarins et notre compatriote. Non seulement Garnier échoua dans sa mission, mais encore il dut employer la force pour se faire respecter. En moins d'un mois, avec une poignée d'hommes, il fit la conquête du delta du fleuve Rouge, proclama au Tonkin la liberté du commerce et supprima les douanes indigènes, 1873; mais il tomba bientôt dans une embuscade de Pavillons-Noirs, et le lieutenant de vaisseau Philastre, envoyé au Tonkin, rendit aux autorités annamites toutes les citadelles dont Garnier s'était emparé. Cette évacuation fut suivie d'un traité politique et d'une convention commerciale entre la France et l'Annam, 1874; mais la cour de Hué, loin d'en observer les clauses, prit à sa solde des Pavillons-Noirs et sollicita l'appui secret du Céleste-Empire. A son instigation, les actes de cruauté et de piraterie se multiplièrent au Tonkin, pendant que notre chargé d'affaires à Hué subissait toutes sortes de vexations; en un mot, les obligations de l'instrument diplomatique de 1874 restaient lettre morte pour Tu-Duc et ses fonctionnaires. C'est alors qu'on se décida à envoyer à Hanoï le commandant Henri Rivière (*V. ce nom*), qui en 1883 tomba sous les coups des Pavillons-Noirs, au lieu même où Garnier avait succombé 10 ans plus tôt. Le parlement français, qui avait jusqu'alors peu agité la question du Tonkin, vota unanimement des crédits pour venger la mort de l'officier qui venait de tomber loin de la patrie, et, tandis que le général Bouët faisait dans la vallée du fleuve Rouge des reconnaissances offensives, l'amiral Courbet bombardait les forts de Hué et imposait au successeur de Tu-Duc, récemment décédé, un traité par lequel l'Annam reconnaissait notre protectorat; puis, prenant le commandement du corps expéditionnaire, il s'emparait de Son-Tay, repaire des brigands qui infestaient le nord de l'Indo-Chine orientale. Le général Millot, qui vint ensuite, 1884, et qui fut secondé par les généraux Brière de l'Isle et Négrier, prit Bac-Ninh et Hong-hao. Le Céleste-Empire avait jusqu'à ce moment encouragé les résistances de la population annamite, et des troupes chinoises étaient venues prêter main-forte au chef des Pavillons-Noirs, le farouche et habile Lu-Vinh-Phuoc. Quand le Tsong-li-Yamen apprit nos succès, il changea tout à coup d'attitude, et il consentit à signer avec nous une convention dont le vice-roi du Tchéli avait discuté les termes avec le commandant Fournier. L'expédition du Tonkin semblait terminée. Mais le détachement qui, aux termes du traité du Tien-tsin., allait occuper divers points stratégiques, était tombé dans un guet-apens à Bac-Lé. Après de longs pourparlers, la Chine nous refusa toute réparation. L'amiral Courbet bombarda l'arsenal de Fou-tcheou et occupa Kelung; le général Brière de l'Isle remporta les victoires de Kep et de Chu, et marcha sur Lang-son, qui tomba entre nos mains le 13 février 1885, après une marche restée célèbre. Aussitôt après, nos soldats se portèrent sur Tuyen-Quan (*V. ce mot*), assiégée par Lu-Vinh-Phuoc et les réguliers chinois, et ils parvinrent à la suite d'un combat meurtrier à débloquer cette place. De son côté, Courbet avait déclaré le blocus de Formose, gagné le combat naval de Skeipoo et occupé les Pescadores. Mais l'armée du Kouang-si, considérablement renforcée, revint attaquer Lang-Son avec des forces supérieures; le général Négrier, blessé à la tête de ses troupes, fut remplacé par le colonel Herbinger, qui ordonna la retraite, et l'on se replia sur Kep. La Chine comprit néanmoins qu'il n'y avait là qu'un accident passager dont les Français pourraient à bref délai tirer vengeance, et elle ne rompit point les négociations qu'elle avait récemment ouvertes : elle ratifia le traité de Tien-Tsin le 10 avril 1885. Le Tonkin fait donc partie désormais de notre domaine colonial, mais nous aurons à lutter longtemps avec les intrigues annamites, la piraterie et le climat.

V. Romanet du Caillaud, *Histoire de l'intervention française au Tonkin*; Hippolyte Gautier, *les Français au Tonkin*; Paul Bourde, *de Paris au Tonkin*; Bouinais et Paulus, *l'Indo-Chine française*; Paul Deschanel, *la Question du Tonkin*; les Livres jaunes sur les affaires du Tonkin.

M. P—T.

TONKIN (GOLFE DU), golfe formé par la mer de Chine, entre l'Annam à l'O., la Chine au N. et l'île d'Haï-nan à l'E. Il contient beaucoup d'îles.

TONLIEU, droit seigneurial qui se payait pour les places où l'on étalait dans un marché.

TONNAGE ET **PONDAGE**, droits perçus en Angleterre, le 1er sur les vins importés, le 2e (12 deniers par livre) sur toute marchandise importée ou exportée. Ces impôts furent un des motifs de querelle entre Charles Ier et le Parlement.

TONNAY-CHARENTE, ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), port sur la rive dr. de la Charente, arr. et à 10 kil. E de Rochefort, et à 20 kil. de la mer; 3,756 hab. Bourse de commerce. Commerce d'eaux-de-vie et de grains. Importation de houille anglaise et de laines, etc. Les navires de 600 tonnes peuvent remonter jusqu'à ce port. Magnifique pont suspendu. Ancienne seigneurie, puis principauté, il appartint aux ducs de Mortemart.

TONNEINS, *[illegible]*, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. de Marmande, sur la rive dr. de la Garonne; 8,1[illegible] hab. Manufacture nationale de tabacs. Commerce de cordages, chanvre, vins, eaux-de-vie, prunes sèches. Beau pont suspendu. Autrefois divisée en 2 villes et seigneuries, dites, d'après leur position, *Tonneins-Dessus* et *Tonneins-Dessous*, toutes deux embrassèrent la Réformation; un synode national

protestant s'y tint en 1614. Louis XIII les prit en 1622, et les démantela; elles [illegible] relevèrent pour ne plus former qu'une [illegible] ville, qui fut érigée en duché-pairie, en 1758, en faveur d'Antoine-Paul-Jacques de Quélen, comte de La Vauguyon. Patrie [illegible] Gellin.

TONNERRE, *Tornodurum*, s.-préf. (Yonne), sur la rive g. de l'Armançon et près du canal de Bourgogne; 5,[illegible] hab. Collège. On remarque l'église Saint-Pierre, bâtie sur un rocher élevé, celle Notre-Dame, la fontaine dite *Fosse Dionne*, et l'hôpital, dont l'église renferme le mausolée de Marguerite de Bourgogne. Récolte de vins rouges et de vins blancs estimés. Comm. de bois, grains, pierres de taille, andouillettes, escargots. — Ville ancienne, Tonnerre eut, au moyen âge, le titre de comté; elle appartint aux comtes de Nevers, de Chalon, de Clermont-Tonnerre, et dépendit du duché de Bourgogne; elle reçut une charte d'affranchissement en 1174. Louvois acheta le comté de Tonnerre en 1684. La ville fut prise par les Anglais en 1359, par Jean sans Peur en 1414, et incendiée en 1556. Patrie du chevalier d'Éon.

TONNERRE (MONT), anc. *Mons Jovis*, en allem. *Donnersberg*, montagne de la Bavière rhénane (689 m. de haut), donna son nom, sous le 1er empire français, à un département, dont le ch.-l. était Mayence et les s.-préf. Spire, Kaiserslautern et Deux-Ponts.

TONNESIUM, nom latin de TONNEINS.

TONNINGEN, v. du roy. de Prusse, prov. de Slesvig-Holstein, petit port sur l'Eider, à 17 kil. de son embouchure dans la mer du Nord; 3,400 hab. Elle communique par un canal avec Rendsbourg. École de navigation. Distilleries, corderies, teintureries, briqueteries, blanchisseries de cire; chantier de construction.

TONQUÉDEC, vge (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion; 300 hab. Restes d'un remarquable château, démantelé sous Louis XIII.

TONQUIN. V. TONKIN.

TONSBERG, v. de Norvège (Iarlsberg-et-Laurvig), petit port de commerce sur le Tonsberg-fjord, à 21 kil. N.-N.-E. de Laurvig; 5,066 hab. Fabr. de tabac, distilleries. Export. de bois et de poisson.

TONTI (LORENZO), banquier italien, vint se fixer en France vers 1650, et imagina les emprunts en rentes viagères, qui furent appelés de son nom *tontines*, et dont les extinctions profitent aux survivants, jusqu'au dernier. La 1re tontine fut établie par Mazarin en 1653.

TOOKE (WILLIAM), littérateur, né en 1744 à Islington (Londres), m. en 1820, fut ministre de l'Église anglicane à Kronstadt en Russie, et, de 1774 à 1792, chapelain de la compagnie anglaise de Saint-Pétersbourg. Il revint ensuite à Londres, où il fit partie de la société royale.

On a de lui : *la Russie, ou Tableau historique de toutes les nations qui composent cet Empire*, 1780, 4 vol.; *Variétés littéraires*, 1795, 2 vol.; *Vie de Catherine II*, 1797, 3 vol.; *Tableau de l'Empire russe sous le règne de Catherine II*, 1799, 3 vol.; *Histoire de la Russie jusqu'à l'avènement de Catherine II*, 1800, 2 vol.

TOOKE (HORNE-). V. HORNE-TOOKE.

TOOLEN ou **THOLEN**, v. du roy. des Pays-Bas (Zélande), dans une île de même nom, entre l'Escaut et la Meuse à 10 kil. N.-O. de Berg-op-Zoom; 2,779 hab. Filatures de lin.

TOPAL-OSMAN, c.-à-d. *Osman le Boiteux*, grand vizir de l'empire ottoman, fut pris dans sa jeunesse par un corsaire, conduit à Malte et acheté par un Marseillais nommé Arnaud, qui lui rendit la liberté et le fit reconduire au Caire. Il se distingua dans la guerre de Morée en 1715, parvint de grade en grade jusqu'au vizirat en 1731, battit Nadir à Koridjan, reprit Hamadan et Tauris, et, par la paix de Kazbin, obtint pour la Turquie la Géorgie persane. Disgracié par les intrigues de la sultane Validé, il reçut néanmoins le commandement des frontières turques du côté de la Perse, 1733, obtint des succès contre Thamasp-Kouli-Khan, puis, l'ayant attaqué avec des forces inférieures, fut battu à Adkerbend, où il périt. Dans son administration intérieure, il avait favorisé le commerce, et tenté, avec l'aide du Français Bonneval, d'introduire parmi les troupes ottomanes les manœuvres des armées européennes.

TOPAYOS ou **TAPAJOS**, riv. du Brésil, se forme par la réunion de l'Arinos et du Juruena, coule au N., à travers les prov. de Matto-Grosso et de Para, arrose Pinhel et Aveiro, reçoit le Caranaguinha, l'Arinos, Tres-Barras, le Negro, et se jette dans l'Amazone près de Santarem; cours de 1,000 kil. environ.

TOPEKA, v. des États-Unis, cap. du Kansas, à 100 kil. O. de l'embouchure du Kansas dans le Missouri; 5,7[illegible] hab.

TOPES, du sanscrit √ *pa*, monceau. Ce mot, [illegible] dans le Pendjab et l'Afghanistan, désigne les monuments bouddhiques en forme de coupole, élevés primitivement sur le modèle des huit édifices consacrés [illegible] dans l'Inde sur les reliques de Çakya. Le général Ventura a, le premier de nos jours, ouvert un [illegible] topes. [illegible] dans l'*Ariana antiqua*. MM. Prinsep, [illegible], Wilson, etc., ont exp[illegible] les [illegible] mo[illegible]. Les topes de l'Inde [illegible] et [illegible] du Pégu et d'Ava [illegible] Ces temples [illegible], dont parle d'[illegible] Alexandrie, [illegible] en pierres de taille; dans le [illegible], de [illegible] [illegible].

TOPETE [illegible], marin et homme politique espagnol, né à [illegible] (Amérique) en 1821, m. en 1885, se distingua dans la guerre contre le Maroc, en 1860, et dans l'expédition de l'amiral Pareja contre le Pérou et le Chili, en 1866. Après le suicide de son chef, il ramena la flotte en Espagne et dirigea avec le maréchal Prim la révolution de septembre 1868 qui renversa la reine Isabelle. Membre du gouvernement provisoire et ministre de la marine, il [illegible] et obtint que des mesures énergiques fussent prises pour réprimer l'insurrection de Cuba. Il soutint la candidature du duc de Montpensier au trône d'Espagne et [illegible] du prince Amédée. Il n'en fut pas moins chargé [illegible] reprises du ministère de la marine et de celui des colonies, de janv. 1870 à déc. 1874. Après l'avènement d'Alphonse XII, il rentra dans la vie privée.

TÖPFFER (RODOLPHE), né à Genève en 1799, m. en 1846, fils d'un peintre, se livra à la peinture et aux lettres, devint instituteur, chef d'un pensionnat, et remplit, depuis 1832, la chaire de littérature à l'académie de sa ville natale. Il est des plus goûtés parmi le petit nombre d'étrangers qui ont écrit en français. Romancier moraliste, plein de naturel dans ses bons accès d'*humour*, trouvant l'originalité dans la liberté qu'il a prise de se faire une langue à son gré et que Sainte-Beuve appelle *composite*, T[illegible] l'ambition, comme on l'a dit, de servir le sentiment et la moralité populaires dans ce cadre parlant de la littérature en estampes. Pendant des années, il guida ses élèves à travers les divers cantons de la Suisse, au temps des vacances, et, l'hiver, il écrivit et *illustra* les récits de ces excursions, recueillis sous le titre de *Voyages en zigzag*, Paris, 1844, gr. in-8°. Il crayonna une foule d'albums : *M. Vieux-Bois, M. Jabot, le Docteur Festus, M. Cryptogame, M. Crépin*, etc. Les ouvrages qui [illegible] sa réputation, et qui sont les plus connus en France par des éditions faites à Paris même, sont : *Nouvelles genevoises*, in-12; *le Presbytère*, in-12; *Réflexions et menus propos d'un peintre genevois*, 1847, 2 vol. in-12; *Rosa et Gertrude*, publié en 1846, in-12, avec une *Notice* de Sainte-Beuve. — V. aussi un *art.* du même critique dans les *Portraits contemporains; Rodolphe Töpffer*, par M. Blondel, 1886. J. T.

TOPHAIL. V. THOPHAÏL.

TOPHET, lieu de Palestine, dans la vallée d'Hennon. Les Israélites y élevèrent un autel à Moloch, et, à l'exemple des Phéniciens, firent passer leurs enfants par le feu avant de les offrir au dieu.

TOPINAMBARAS, riv. du Brésil (Para), se détache de la Madeira, et, après un cours de 200 kil., rejoint le Mauhe (bras de l'Amazone). Il forme ainsi comme une grande île de 190 kil. sur 40.

TOPINAMBOUS ou **TUPINAMBAS**, peuple indigène du Brésil, originaire de la province de Pernambouc, habite aujourd'hui dans une île de l'Amazone (*V. l'art. précédent*), et est réduit à un petit nombre d'individus. En 1550, on vit des Topinambous exécuter des danses à Rouen, lors de l'entrée de Henri II et de Catherine de Médicis.

V. Ferd. Denis, *Une fête brésilienne célébrée à Rouen en 1550*, Paris, 1850.

TOPINO-LEBRUN (FRANÇOIS-JEAN-BAPTISTE), peintre d'histoire, né à Marseille en 1769, m. en 1802, se lia avec David, qui l'admit au nombre de ses élèves à Paris, et dont il partagea l'exaltation républicaine. Juré au tribunal révolutionnaire en 1793, il vota un grand nombre de condamnations, entre autres celles des girondins, de Danton, de Desmoulins. Cependant, comme il fit absoudre quelques accusés, il parut trop modéré à Robespierre, fut incarcéré pour être traduit lui-même devant le tribunal, et ne dut la vie qu'à l'événement du 9 thermidor. Il se déclara au 13 vendémiaire pour la Convention, et, l'année suivante, 1796, fut impliqué dans la conspiration de Babeuf. Ennemi du gouvernement consulaire, il se trouva compromis dans le complot d'Aréna contre le premier consul Bonaparte, fut condamné à mort et exécuté. On ne cite qu'un tableau important de Topino-Lebrun, *la Mort de Caius Gracchus*. B.

TOPOLIAS ou **TOPOGLIA** (LAC). V. COPAÏS.

TOPSHAM, brg d'Angleterre (Devon), sur l'estuaire de l'Exe, [illegible] port d'Exeter; 2,5[illegible] hab. Chantiers de construction, corderies; fabr. de [illegible], [illegible].

TOR (EL-) ou **BENDER-TOR**, v. d'Arabie [illegible], sur le golfe de Suez, à peu de distance du Djebel-Tor. La

plupart de ses habitants chrétiens l'ont abandonnée, pour se soustraire aux vexations des Arabes.

TORBAY, baie et port d'Angleterre, dans la Manche, sur la côte du Devonshire. Lieu de réunion des forces maritimes anglaises. Guillaume III y débarqua en 1688.

TORCELLO, v. du roy. d'Italie, prov. de Venise, dans un îlot et à 11 kil. N.-N.-E. de cette ville. Autrefois plus importante. On y remarque la belle église de Sainte-Marie, dite *le Dôme* du XI^e siècle, le baptistère et la jolie chapelle de Santa-Fosca, du même temps. Climat malsain; aussi la ville n'est-elle plus habitée que par de pauvres vignerons.

TORCY (Jean-Baptiste **COLBERT**, marquis de), neveu de l'illustre Colbert, fils de Colbert de Croissy et gendre d'Arnauld de Pomponne, né en 1665, m. en 1746. Préparé à la science de la diplomatie par de nombreux voyages dans les pays et les cours de l'Europe, il remplaça son père comme secrétaire d'État des affaires étrangères, à l'âge de 31 ans, occupa avec distinction cette charge jusqu'à la mort de Louis XIV, alla négocier avec Heinsius à La Haye en 1709, dirigea la politique des envoyés français, d'Uxelles et Polignac, aux conférences de Gertruydenberg en 1710, reçut, l'année suivante, les ouvertures pacifiques de l'Angleterre apportées par l'abbé Gautier, et contribua par son habileté à l'heureuse conclusion du traité d'Utrecht, 1713. Il joignit, dit Voltaire, la dextérité à la probité, ne donna jamais de promesse qu'il ne tint, fut aimé et respecté des étrangers. Il a laissé des *Mémoires*, 1756, très véridiques et très précieux pour l'histoire depuis le traité de Ryswyck jusqu'à celui d'Utrecht, 2 vol., collection Petitot.

V., sur le rôle de Torcy dans les négociations de La Haye et de Gertruydenberg, C. von Noorden, *Europäische Geschichte im achtzehnten Jahrhundert*, t. III, Leipzig, 1882. G.

TORDENSKIOLD (Pierre **WESSEL**, dit), c.-à-d. la *Foudre-Bouclier*, illustre marin danois, né en 1691 à Drontheim (Norvège), m. en 1720, fut d'abord apprenti barbier, entra en 1704 à l'école de navigation de Copenhague, obtint un bâtiment corsaire, puis une frégate avec le titre de lieutenant, fut nommé capitaine en 1714 pour sa bravoure dans la guerre contre les Suédois, puis en 1715 adjudant général et inspecteur des troupes danoises, captura toute une escadre dans le port de Dinelika en 1716, reçut en 1717 la direction des armements, et en 1718 le grade de vice-amiral, prit Marstrand et Carlstein en 1719, et périt dans un duel à Hanovre. Le nom de Tordenskiold lui avait été donné par le roi, comme récompense de ses services et de sa valeur : « Vous êtes la *foudre* qui écrase les Suédois, lui dit-il, et le *bouclier* qui couvre la marine de mon royaume. » B.

TORDESILLAS, *Turris Sillæ*, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Valladolid, sur une élévation près du Douro; 3,762 hab. En 1495, un traité y fut conclu entre l'Espagne et le Portugal; il fixait à 370 lieues O. des Açores et du Cap-Vert la ligne de démarcation entre les possessions à découvrir des deux pays, toute terre découverte à l'E. devant appartenir au Portugal, et à l'O. à l'Espagne.

TORDESILLAS (Ant. de). V. Herrera.

TORELLI (Guido), capitaine italien, d'une famille qui avait régné à Ferrare de 1118 à 1310, apprit le métier de la guerre sous Carmagnola, servit Jean-Marie Visconti, duc de Milan, puis Jeanne II, reine de Naples, réconcilia François Sforza avec Philippe-Marie Visconti, fut gouverneur de la Valteline, du Brescian et du Bergamasque et mourut en 1449. B.

TORELLI (Lelio), en latin *Taurellus*, jurisconsulte, né à Fano en 1489, m. en 1576, fut podestat de Fossombrone et premier magistrat de Fano, chassa de cette ville Scanderbeg Comnène, qui en avait obtenu du Saint-Siège la souveraineté, reçut de Clément VII le gouvernement de Bénévent, alla s'établir à Florence, et y devint auditeur de la Rote, podestat, chancelier et secrétaire du grand-duc Cosme I^er. Ses fonctions ne le firent jamais renoncer à l'étude, et Cosme le chargea de publier une édition des *Pandectes florentines*, Florence, 1553, 3 vol. in-fol., d'après le manuscrit trouvé à Amalfi en 1137. B.

TORELLI (Pomponio), littérateur, né à Parme en 1539, m. en 1608, [illegible] de Padoue, voyagea en France, [illegible] par le duc de Parme [illegible] II.

[illegible] *Trattato du devoir* [illegible] dont la [illegible] F. D—y.

TORELLI [illegible], de la famille du [illegible], né à Fano en 1608, m. en 1678, [illegible] une [illegible] à Venise par le [illegible] de [illegible] à [illegible] Louis XIV, [illegible] son succès, retourna en [illegible] Fano.

TORELLI (Louis), religieux augustin, né à Bologne en 1609, m. en 1683, devint prieur du monastère de Bologne et provincial de la Romagne.

On a de lui, en ital. une savante *Hist. générale de l'ordre des ermites de Saint-Augustin*, Bologne, 1659-86, 8 vol. in-fol. E. D—y.

TORENO (José-Maria **QUEYPO DE LLANO RUIZ DE SARAVIA**, comte de), né à Oviédo en 1786, d'une famille noble et riche, m. en 1843, porta d'abord le nom de *vicomte de Matarrosa*, souleva sa ville natale contre les Français en 1808, alla au nom de la junte des Asturies demander le secours de l'Angleterre, fut élu député aux Cortès, 1811, bien qu'il n'eût pas l'âge légal pour siéger, proposa dans cette assemblée l'abolition des droits féodaux, de l'Inquisition et des ordres religieux, dut quitter l'Espagne après le rétablissement de Ferdinand VII, y rentra à la faveur de la révolution de 1820, s'enfuit de nouveau en 1823 et vint résider à Paris. Il profita de l'amnistie de 1833, et se prononça en faveur d'Isabelle après la mort de Ferdinand; appelé, en 1834, par la régente Christine au ministère des finances, puis à la présidence du conseil avec le portefeuille des affaires étrangères, il reconnut la dette étrangère, limita le pouvoir des municipalités, supprima les jésuites, mais se vit bientôt débordé par les exaltés, et donna sa démission en 1835. Il retourna vivre à Paris.

On a de lui une *Histoire du soulèvement, de la guerre et de la révolution d'Espagne*, trad. en français par L. Viardot, 1835-38, 5 vol. B.

TORFEE (Thormodur), en latin *Torfæus*, savant danois, né en Islande en 1636, m. en 1719, étudia à Skalholt, fut employé à Copenhague, où Frédéric III suivait son travail, à recueillir et à traduire des manuscrits islandais, devint successivement antiquaire et historiographe royal. Il a surtout étudié, classé et comparé avec fruit les *sagas* islandaises.

Ses principaux ouvrages sont : *Historia rerum Norvegicarum*, 4 vol. in-fol., 1711; *Trifolium historicum, seu de tribus potentissimis Daniæ regibus*, 1707, in-4°; *Series dynastarum et regum Daniæ*, 1702, in-4°; *Groenlandia antiqua*, 1706; *Historia Vinlandiæ antiquæ*, 1705; *Orcades seu rerum Orcadicarum historia*, 1715, in-fol.

TORGAU, v. forte du roy. de Prusse (Saxe), rég. de Mersebourg, sur la rive g. de l'Elbe; 11,091 hab. Gymnase. Fabr. de draps et d'étoffes de laine, brasseries, tissanderies. Comm. de blé, bois, chaux. On y remarque le tombeau de Catherine de Bore, femme de Luther. — En 1525, les luthériens conclurent à Torgau une ligue; en 1530, ils y arrêtèrent les articles qui servirent de base à la Confession d'Augsbourg; en 1574, ils y rédigèrent une confession de foi, dite *Livre de Torgau*, contre les cryptocalvinistes. Près de là, Frédéric II gagna une bataille sur le général autrichien Daun, en 1760.

TORGOUTS, peuplade mongole, soumise aux Chinois depuis 1770, et répandue dans la Dzoungarie et le Khoukhounoor.

TORIBIO ou **TURIBE** (Toribio-Alfonso **MONGROVEJO**, Saint), archevêque de Lima en 1581, né en 1538 en Espagne, m. en 1606, envoyé au Pérou par Philippe II, se signala par son admirable charité pour les Indiens, en convertit un grand nombre, fonda des églises, des séminaires, des hôpitaux. Il fut canonisé par Benoît XIII en 1726. Fête, le 23 mars.

TORIES (au singulier, *tory*), terme de mépris et d'injure donné, vers 1648, aux Irlandais révoltés contre le Long-Parlement, et qui semble dérivé de l'irlandais *toree* (donne-moi), mot par lequel les voleurs abordent les passants. On étendit bientôt la dénomination de *tories* à tous les royalistes. Perdant peu à peu son sens injurieux, elle désigna le *parti conservateur*, tous les hommes attachés à la royauté, à l'orthodoxie anglicane, à la grande propriété territoriale, et opposés aux innovations. (*V.* Whigs.)

TORIGNI, *Augustura*, ch.-l. de cant. (Manche), arr. de Saint-Lô, sur la Vire; 2,021 hab. Restes d'un château des comtes de Matignon. Comm. de volailles.

TORIGNI ou **THORIGNY** (Monument de). On appelle ainsi un piédestal de pierre, servant de base à une statue, trouvé à Torigni et mis aujourd'hui au musée de Saint-Lô. Sur ce piédestal se trouvent gravées 3 inscriptions latines, dont l'une est singulièrement instructive, — 238 ap. J.-C. — C'est la lettre qu'un ancien gouverneur de Gaule écrivait à l'un de ses successeurs; il y parle d'un certain Sennius Solemnis de la cité des Viducasses (Vieux, près de Caen), député comme prêtre au temple de Rome et d'Auguste, et qui avait défendu dans l'assemblée des Gaules le gouverneur d'alors, accusé par quelques membres; sur sa défense, l'assemblée décida que le gouverneur ne serait pas mis en accusation. — Cette inscription fait donc connaître que les [illegible] provinciales avaient été assez respectées par l'empereur, pour que les assemblées des provinces pussent discuter s'il y avait lieu d'accuser les fonctionnaires [illegible].

[illegible]

TORINO, nom italien de Turin.

TORJOK, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Tver, au confl. de l'Ildorowetz et de la Tvertza; 12,910 hab. Fabr. de maroquins, blanchisseries de cire.

TORMES, riv. d'Espagne, prend sa source dans la Sierra-de-Gredos (prov. d'Avila), coule au N., puis à l'O., arrose les provinces d'Avila, de Salamanque et de Zamora, passe à Alba de Tormes et à Salamanque et se jette dans le Douro, à 22 kil. S.-O. de Miranda; cours de 200 kil.

TORNA, brg du roy. de Hongrie, ch.-l. du comitat de son nom; 1,470 hab. — Le comitat de Torna a 618 kil. carr. et 23,176 hab. Sol montueux. Récolte de céréales et de vin. Élève de moutons et de porcs. Réuni au comitat d'Abaujvar de 1853 à 1860.

TORNEA, riv. de la Suède (Botnie septentrionale), sort des monts du Norrland, traverse le lac de Tornéa, reçoit le Muonio et le Lainio, sépare la Russie de la Suède, et se jette dans le golfe de Botnie à Tornéa; cours de 400 kil., au S.-E., puis à l'E.

TORNÉA, v. de l'empire russe (gr.-duché de Finlande), à l'embouchure de la rivière de son nom dans le golfe de Botnie; 741 hab. Elle fut cédée avec la Finlande à la Russie en 1810. On y voit une pyramide élevée en souvenir des expériences qu'y fit Maupertuis pour déterminer la figure de la terre, en 1736-37. Près de là est le mont Avaséna, du haut duquel, à l'époque de la Saint-Jean, le 24 juin, on peut voir le soleil à minuit.

TORNIEL ou **TORNIELLI** (AUGUSTIN), savant annaliste, né en 1543 à Barengo (pays de Novare), m. en 1622, entra dans la congrégation des barnabites, dont il fut 3 fois général, refusa les évêchés de Mantoue et de Casal, et fut lié avec Baronius et St Charles Borromée. On a de lui : *Annales sacri et profani, ab orbe condito ad eumdem Christi passione redemptum*, Milan, 1610, et Anvers, 1620, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage est une espèce de commentaire des livres historiques de l'Ancien Testament.

TORNODURUM, nom latin de TONNERRE.

TORNOMAGUS, nom latin de TOURNON.

TORO, anc. *Octodurum*, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Zamora, près de la rive d. du Douro, dans une belle et fertile plaine. 7,754 hab. Évêché. On remarque un pont de 22 arches et le palais des ducs de Berwick. — Détruite par les Maures, cette ville fut rétablie en 904. En 1505, Ferdinand le Catholique y assembla les Cortès, et y promulgua les *Lois* dites *de Toro*, qui furent la base de la législation municipale en Espagne. Toro fut ch.-l. de province jusqu'en 1833.

TORO, v. du roy. d'Italie, prov. de Campobasso; 2,420 hab. Bons vins.

TORODOS (LES), tribu dominante dans le Fouta (Sénégal); elle comprend les Sélobé, les Lao, les Bossciabé, les Tiouballo, etc.

TORONE, auj. *Toron*, anc. ville de Macédoine, sur le golfe de son nom (*Toronaicus sinus*), formé par la mer Égée au S. de la Chalcidique.

TORONTAL, comitat du roy. de Hongrie, au S.-E., autrefois cercle de Nagy-Becskérek, a 9,495 kil. carr., 530,988 hab. Ch.-l. Pancsova. Sol plat et fertile; beaucoup de marais. Récolte de blé, riz, tabac, vins.

TORONTO, autrefois *York*, v. du Dominion of Canada, jadis cap. de la prov. de son nom, auj. cap. de la prov. d'Ontario; à 775 kil. S.-O. de Québec; 1,200 hab. en 1817; 86,415 en 1885. Évêché anglican; archevêché catholique. Bon port, avec vastes magasins, sur la côte N.-O. du lac Ontario. Fonderies de fer, distilleries, brasseries, tanneries, corderies; fabr. de savon, toiles cirées, ébénisterie. Exportation de blé, farines, laines, fourrures, bois de construction, etc. Universités, écoles en renom. Cathédrale de Saint-James et cathédrale catholique de Saint-Michel. — Fondée en 1793.

TOROPETZ, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Pskov, sur la Toropa, 4,989 hab. Commerce de chanvre, lin, grains.

TORQUEMADA (JEAN DE), savant théologien, né à Valladolid en 1388, m. en 1468, entra dans l'ordre des dominicains, devint prieur de son ordre à Valladolid et à Tolède, reçut du pape Eugène IV la dignité de maître du sacré palais, fut son théologien au concile de Bâle, accepta une mission en France pour engager Charles VII à faire la paix avec les Anglais, fut alors élevé au cardinalat, puis devint évêque de Palestrina sous Calixte III, de Sabine sous Pie II.

On a de lui : *Expositio brevis et utilis super toto psalterio*, Rome, 1470; *Commentarii in Decretum Gratiani*, Lyon, 1519, 6 vol. in-fol.

B.

TORQUEMADA (THOMAS DE), de la famille du précédent, né à Valladolid en 1420, m. en 1498, entra dans l'ordre de Saint-Dominique, fut institué par le pape Sixte IV inquisiteur adjoint en 1482 et inquisiteur général en Aragon et en Castille l'année suivante, et, loin de remplir les intentions du pontife, qui voulait modérer les rigueurs des poursuites exercées par les premiers inquisiteurs, il déploya une excessive rigueur. Chef de la *Suprême* (V. INQUISITION), il établit 4 tribunaux subalternes, à Séville, Cordoue, Jaen et Ciudad-Réal, promulgua en 1484 le code des inquisiteurs, complété par lui en 1490 et en 1498, provoqua une foule de confiscations dont Ferdinand le Catholique était fort avide, et poussa ce prince à expulser les Juifs et les Maures relaps. Il multiplia ses autodafé au point que le pape Alexandre VI dut intervenir, et donner à Torquemada 4 collègues chargés de modérer son zèle.

V. Rosseuw-Saint-Hilaire, *Hist. d'Espagne*, t. VI; Prescott, *Ferdinand et Isabelle*.

TORQUEMADA, provincial des augustins, est auteur de *la Monarchie indienne*, Séville, 1615, et Madrid, 1723, 3 vol. in-fol., ouvrage curieux sur l'histoire du Mexique avant la conquête espagnole, malgré trop de citations des Écritures ou de l'histoire profane et des fautes de chronologie.

TORQUEMADA, *Turris Cremata*, v. d'Espagne (Vieille-Castille), prov. de Palencia, sur la Pisuerga; 2,723 hab. Beau pont de 26 arches.

TORRE DES **DELLA** ou **TORRIANI**, illustre famille italienne, originaire de Valsassina, au pied des Alpes milanaises, joua un grand rôle dans le parti des Guelfes, et eut une autorité presque souveraine à Milan de 1242 à 1312. Ses principaux membres furent :

TORRE (PAGANO **DELLA**), seigneur de Valsanina, prit soin des blessés de Milan après la défaite de Cortenuova, 1237, fut choisi pour chef de la république en 1242, et garda le pouvoir jusqu'à sa mort, 1256.

TORRE (MARTINO **DELLA**), neveu du précédent, lui succéda comme podestat de Milan en 1256, fut nommé seigneur de Lodi en 1259, de Novare en 1263, et mourut la même année au commencement d'une guerre contre la noblesse et l'archevêque de Milan.

TORRE (FILIPPO **DELLA**), frère du précédent, lui succéda à Milan en 1263, étendit l'autorité de sa maison sur Côme, Verceil et Bergame, et mourut en 1265.

TORRE (NAPOLEONE **DELLA**), neveu du précédent et son successeur dans la seigneurie de Milan, 1265-78, seconda l'expédition de Charles d'Anjou contre Naples, soumit Brescia, mais perdit Verceil. Il eut de vives querelles avec l'archevêque de Milan, extermina à Lodi la famille des Vestarini, 1269, causa par ses violences une révolte de Côme, 1271, reçut de Rodolphe de Habsbourg le titre de vicaire impérial, mais fut pris par Othon Visconti à Desio, 1277, et mourut dans une cage de fer à Monte-Baradello.

TORRE (GUIDO **DELLA**), neveu du précédent, fut pris avec lui à Desio en 1277, s'échappa en 1278, et, avec le secours d'un autre oncle, patriarche d'Aquilée, fit une guerre de partisans en Lombardie. Il put rentrer comme simple particulier à Milan en 1303, ressaisit peu à peu l'autorité, accepta aussi la seigneurie de Plaisance en 1306, fut reconnu vicaire impérial par Henri VII, et, chassé par les Gibelins, 1311, alla mourir à Crémone, 1312.

TORRE (JEAN-MARIE **DELLA**), physicien, né à Rome en 1713, m. en 1782, professa au séminaire de Naples, et fut directeur de la bibliothèque du roi Charles III, de l'imprimerie royale et du musée d'antiquités. Il eut le courage, jusqu'alors sans exemple, de descendre plusieurs fois dans le cratère du Vésuve.

On a de lui : *Scienza della natura generale e particolare*, Naples, 1749, 3 vol. in-4°; *Istituzioni physicae*, 1753; *Elementa physicae*, 1767, 9 vol.; *Storia e fenomeni del Vesuvio*, 1755, in-4°, avec un Supplém., 1759, in-4°, trad. en français par l'abbé Peton, 1760, etc.

TORRE, *Turris*, riv. d'Italie, affluent de l'Isonzo.

TORRE-DELL'-ANNUNZIATA, v. du roy. d'Italie, port sur la côte E. du golfe et dans la prov. de Naples, à 22 kil. S.-E. de Naples, au pied du Vésuve; 19,729 hab. Sources minérales. Pêche active et commerce de grains.

TORRE-DI-CAMARINA, anc. *Camarine*, v. de Sicile, prov. de Syracuse, sur la côte S., au N. du cap de Scalambri.

TORRE-DEL-GRECO, v. du roy. d'Italie, sur le golfe, dans la prov. et à 12 kil. S.-E. de Naples, au pied du Vésuve; 26,651 hab. Il y a une église et plusieurs villas remarquables. Les éruptions du Vésuve, et surtout celle du 15 juin 1794, l'ont beaucoup fait souffrir. Fabr. de macaroni; vins renommés.

TORRE-DON-JIMENO, *Tosíria*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Jaen; 8,624 hab. Fabriques de toiles; comm. d'huile et de vin.

TORRE-DI-MARE, ou **MÉTAPONTO**, anc. *Métaponte*, v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza, au S.-E. de Matera.

TORRE-DI-POLLUCE, brg de Sicile, prov. de Trapani, sur la côte S.-O. C'est l'anc. *Selinonte*.

TORRE-PELLICE, v. du roy. d'Italie, prov. de Turin, au S.-O. de Pignerol; 4,872 hab.

TORRELAGUNA, v. d'Espagne (Nouvelle-Castille), près du Jarama, à 9 kil. O. d'Uceda; 2,304 hab. Patrie de Ximénès.

TORREMAGGIORE, v. du roy. d'Italie, prov. de Foggia, 7,959 hab.

TORREMUZZA (GABRIEL LANCELLOTTO CASTELLO, PRINCE DE), numismate et archéologue, né à Palerme en 1727, m. en 1792, consacra sa vie à l'étude de la numismatique et des antiquités, particulièrement à celles de la Sicile.

Il a publié, entre autres ouvrages estimés : *le Antiche iscrizioni di Palermo, raccolte e spiegate*, 1762, in-fol.; *Siciliæ populorum et urbium regumque quoque et tyrannorum numismata*, 1767, in-fol.; *Siciliæ et objacentium insularum veterum inscriptionum nova collectio*, 1769, in-fol.; *Siciliæ populorum et urbium, regum quoque et tyrannorum veteres nummi, Saracenorum epocham antecedentes*, 1781, in-fol., 107 pl., etc.

TORRENS (LAC), grand lac de l'Australie méridionale, découvert par Eyre en 1839-40, s'étend entre 30°-32° lat. S. et 134° 50'-135° 40' long. E., est séparé du fond du golfe Spencer par un isthme large à peine de 22 kil. Il est entouré d'un grand nombre d'autres lacs moins considérables, lacs Eyre, Grégory, Gairdner, avec lesquels on l'a longtemps confondu. (*V.* AUSTRALIE.) C. P.

TORRÈS (LOUIS DA MOTTA FEO DAS), amiral portugais, né à Lisbonne en 1769, m. en 1822, fit ses premières armes sur la flotte qui se rendit à Naples en 1792 et qui se réunit à celle de l'amiral anglais Howe pour croiser sur les côtes de France, commanda en 1797-98 les batteries flottantes destinées à défendre l'entrée du Tage, et alla bientôt gouverner une partie du Brésil. De retour en Portugal en 1805, on le chargea de combattre les corsaires d'Alger et de Tunis; en 1808, lors de l'invasion de son pays par les Français, il commanda 3 légions. Vice-amiral au Brésil en 1811, capitaine général au royaume d'Angola de 1816 à 1820, employé dans les conseils de l'amirauté en 1821, il mourut l'année suivante. B.

TORRÈS OU ENDEAVOUR (DÉTROIT DE), dans l'océan Équinoxial, entre la Nouvelle-Guinée et l'Australie; 180 kil. de long. Il est parsemé d'îlots et de récifs de corail. Découvert en 1606 par Luis de Torrès, traversé par Cook en 1770, exploré par les corvettes françaises *l'Astrolabe* et *la Zélée*, en 1840.

TORRES-NOVAS, v. du Portugal (Estramadure), près du Tage; 8,298 hab.

TORRES-VEDRAS, v. du Portugal (Estramadure), à 50 kil. N. de Lisbonne; 4,926 hab. Wellington, pressé par les Français, s'y retrancha en 1810, et y exécuta les fameuses *lignes de Torres-Vedras*.

TORRICELLI (EVANGELISTA), célèbre physicien, né en 1608 à Faenza, m. en 1647, étudia chez les jésuites de sa ville natale, se lia à Rome avec Castelli, disciple de Galilée, et se fit connaître par des recherches sur le mouvement des corps pesants et par la solution de quelques problèmes sur la cycloïde. Il était en relations avec Roberval, Fermat, Mersenne, etc. C'est à lui qu'est due la découverte du baromètre, en 1643. Il ferma les yeux à Galilée, et lui succéda dans sa chaire de mathématiques à Florence. Ses ouvrages ont été réunis sous le titre d'*Opera geometrica*, Florence, 1644, in-4°. On a de lui encore un *Travail sur le cours de la Chiana*, Florence, 1768, in-4°, et une *Lettre* à Roberval, dans les Mémoires de l'Académie des sciences de Paris, t. III. V.

TORRIGIANI (PIERRE), sculpteur florentin, né vers 1472, m. en 1522, florissait à Rome au temps de Michel-Ange. Appelé en Angleterre, il y travailla au monument de Marguerite de Somerset, mère de Henri VII, et à celui de ce prince lui-même. Il se rendit ensuite en Espagne, et fit, pour la chapelle royale de Grenade, 2 chefs-d'œuvre, la *Charité* et un *Ecce Homo*. On cite les statues de St Jérôme et de St Léon, qu'il exécuta pour le couvent des hiéronymites de Séville. La fin de Torrigiani fut déplorable : ayant brisé de colère une statue de la Ste Vierge, que le duc d'Arcos ne voulait lui payer que 30 ducats, il fut dénoncé par le duc, jeté en prison par ordre de l'Inquisition et se laissa mourir de faim dans la crainte du bûcher. B.

TORRINGTON, brg d'Angleterre (Devon), sur la Torridge, 3,445 hab. Fabr. de ganterie, serge, couvertures de laine.

TORROX, v. d'Espagne, prov. de Malaga, sur la Méditerranée, 7,174 hab.

TORSELLINO, dit en français *Torselin* (HORACE), jésuite et [illegible], né en 1545 à Rome, m. en 1599, professa pendant 20 ans [illegible] et devint directeur du [illegible] de son ordre. Il fut en [illegible] recteur à Florence et à Lorette. Il a traduit en latin les *Lettres* de François Xavier et de quelques [illegible]. Son *Epitome historiarum a mundo condito ad annum* [illegible], in-12, Rome, 1598, continué par le P. Ch. Coriola et ensuite par le P. Briet, fut condamné au feu par le Parlement de Paris en 1761. G. N.

TORSELLO. *V.* SANUTO.

TORSTENSON (LÉONARD, COMTE DE), général suédois, né en 1595 au château de Forstena, d'une illustre famille, m. en 1654, fut page de Gustave-Adolphe, qui l'emmena dans sa campagne de Livonie. Un jour, chargé de porter un ordre à un général pour profiter d'un mouvement que le roi voyait faire aux ennemis, il prit sur lui, en voyant ceux-ci changer leur manœuvre, de donner un autre ordre; Gustave-Adolphe devina ses talents, lui donna une enseigne aux gardes, puis une compagnie et un régiment. Dans la guerre de Trente ans, Torstenson contribua aux victoires de Leipzig, 1631, et du Lech, 1632, fut pris au combat de Nuremberg et échangé après la bataille de Lutzen, reçut en 1634 le titre de grand maître de l'artillerie, servit avec distinction sous Bernard de Saxe-Weimar, puis sous Baner, auquel il succéda dans le commandement en chef, en 1642. Bien que paralytique et toujours porté en litière, il battit les Impériaux à Breitenfeld. Après une invasion en Bohême et en Moravie, 1643, il fit une admirable retraite devant des forces supérieures, déjoua le plan de Gallas qui voulait l'enfermer dans le Holstein, se porta contre les Danois alliés de l'Autriche, qu'il défit à Juterbock, et auxquels il enleva en quelques mois le Slesvig et le Jutland, 1644, et, à son retour, défit de nouveau l'armée impériale à Jankowitz, 1645. Obligé par ses infirmités de prendre sa retraite, il reçut de la reine Christine le titre de comte, le don de terres considérables et le gouvernement de la Vestrogothie. Il essaya de détourner Christine de son projet d'abdiquer. Un *Éloge* de Torstenson a été écrit par le roi Gustave III. B.

TORTELLI (JEAN), en latin *Tortellius Aretinus*, grammairien, né à Arezzo vers 1400, m. en 1466, fut archiprêtre de sa ville natale, sous-diacre de l'Église romaine sous Eugène IV, puis secrétaire et bibliothécaire de Nicolas V.

On a de lui : *de Potestate litterarum, seu de orthographia*, Rome, 1471, in-fol.

TORTOLA, une des îles Vierges (Petites-Antilles), 28 kil. sur 10; 90 kil. carr.; env. 10,000 hab. Ch.-l. Road-town. Comm. de sucre et de rhum. Elle appartient aux Anglais.

TORTONE, *Tortona*, anc. *Dertona*, v. du roy. d'Italie, ch.-l. d'arr. dans la prov. d'Alexandrie; 15,048 hab. Évêché. Collège royal, séminaire. Fabr. de soieries. Comm. de vins et de grains. Fondée par les Gaulois, cette ville devint une colonie florissante sous la domination romaine. Détruite par Frédéric Barberousse, elle se releva et s'érigea en république, bientôt soumise par les ducs de Savoie. Prise par Maillebois en 1734, elle lui fut enlevée par le duc de Modène en 1745; les Français la reprirent en 1796, la démantelèrent, et, l'ayant perdue en 1799, l'acquirent de nouveau après la bataille de Marengo. Sous l'Empire, elle devint ch.-l. d'arr. du dép. de Marengo.

TORTOSE, anc. *Dertosa*, v. forte d'Espagne (Catalogne), prov. et à 70 kil. S.-E. de Tarragone, port sur la rive g. de l'Ebre, à 40 kil. de son embouchure; 21,057 hab. Évêché. Jadis université. Ville mal bâtie, où l'on remarque la cathédrale ogivale, les palais épiscopal et Vall-Cabra. Fabr. de soieries, porcelaines, papier, savons, eaux-de-vie. Comm. de poisson (une digue construite dans l'Ebre empêche le poisson de remonter). Aux environs, mines de fer, plomb, mercure, houille, alun; carrières de marbre, albâtre et jaspe; salines et eaux minérales. — Municipe sous les Romains, prise ensuite par les Goths et les Maures, et à ceux-ci par le comte de Barcelone en 1141, par les Français en 1642 et 1811.

TORTOSE, *Orthosia*, v. de la Turquie d'Asie (Syrie, prov. de Saïda), à 62 kil. N. de Tripoli. Murs taillés dans le roc. Aux environs sont des cavernes qui ont servi de sépultures.

TORTUE (LA), en espagnol *Tortuga*, île de la mer et de l'archipel des Antilles, près de la côte N.-O. d'Haïti, dont elle dépend; 32 kil. sur 9; 220 kil. carr.; 5,000 hab. Ch.-l. Tayona. Sol montagneux. Elle fut longtemps un repaire de flibustiers et ensuite le premier établissement français à Saint-Domingue.

TORTUE, *Testudo*, manœuvre militaire et machine de siège chez les anciens, particulièrement chez les Romains. La manœuvre était pratiquée par la grosse infanterie, armée du scutum. (*V. ce mot.*) On y recourait en plaine, quand on était cerné par des forces supérieures; les troupes légères rentraient au centre, et les autres les enveloppaient. Le 1er rang mettait un genou en terre et tenait son scutum devant soi, le 2e rang élevait le sien sur sa tête, les autres rangs faisaient de même, de sorte que le corps entier se trouvait abrité des traits que l'ennemi lui lançait. Si l'ennemi [illegible], les premiers rangs se levaient tout à coup et le chargeaient. On faisait aussi la tortue en marchant à l'ennemi [illegible] en bataille ou défendant le passage d'un fleuve. On la faisait encore

dans les sièges, pour s'approcher des portes ou des murailles, et les [illegible], ou bien pour aller à l'escalade ; dans [illegible] les [illegible] arrivaient jusqu'au pied de la muraille, le [illegible] sur la tête ; les premiers rangs se tenaient debout, les deuxièmes s'inclinaient, les troisièmes mettaient un genou en terre, et, sur ce plan incliné, d'autres soldats s'avançaient pour débusquer l'assiégé de sa muraille, quand elle n'était pas très haute, et l'escalader. — Comme [illegible], la tortue était une galerie mobile en charpente et en [illegible], sous laquelle on abritait les mineurs, ou le [illegible] qui [illegible] la muraille en brèche. On couvrait cette tortue de [illegible] ou de peaux fraîchement écorchées, afin que l'ennemi ne pût pas l'incendier. C. D—Y.

TORTURA, *Dor* ou *Napheth* dans l'Écriture, port de Syrie à 22 kil. S. d'Acre, au pied du mont Carmel.

TORTURE. *V.* QUESTION.

TORY (GEOFFROY) en latin *Torinus*, libraire et graveur, né vers 14[illegible] à Bourges, m. en 15[illegible] ou 15[illegible], a traduit en français quelques opuscules de Lucien et de Plutarque, et publié un *Art et science de la vraie proportion des lettres attiques*, Paris, 1529 et 1549.

V. une Notice sur Tory par Aug. Bernard, 1856.

TORY. *V.* TORIES.

TOSCANE (GRAND-DUCHÉ DE), *Tuscia*, *Etruria* des anciens, anc. État de l'Italie centrale, borné à l'O. par la mer de Toscane, au N. par le duché de Modène, à l'E. et au S. par les États de l'Église ; comprenant la Toscane propre ou le Florentin, le Siennois et le [illegible], les Présides, la principauté de Piombino, le duché de Lucques et l'île d'Elbe ; 200 kil. sur 160 ; 24,052 kil. carr. ; 2,205,516 hab. (1860). Cap. Florence. La Toscane est traversée par l'Apennin, qui la couvre de ses ramifications, Alpe de Succise (2,016 m.), monte Amiata (1,732 m.), et arrosée par le Sericho, l'Arno, l'Ombrone, l'Albegna et le Tibre, qui se jettent dans la Méditerranée. On y trouve plusieurs lacs, tels que ceux de Chiusi, de Montepulciano, de Massaciuccoli, de Sesto ou Bientina. De Piombino à Orbitello s'étendent, le long de la côte, les marécages bas et malsains appelés *Maremmes*, qui occupent un sixième du pays. Le reste du pays, fertile, bien cultivé, mérite son surnom de *Jardin de l'Italie*. — Les Toscans sont, de tous les peuples d'Italie, les plus policés, les plus affables, les plus industrieux. Nulle part les lettres, les sciences et les arts ne sont cultivés avec autant d'ardeur et de succès que dans ce pays, qui a vu naître Dante, Pétrarque, Boccace, Galilée, Machiavel, Giotto, Cimabué, Léonard de Vinci, Michel-Ange. L'instruction y est très répandue, et les établissements d'enseignement public suffisamment nombreux. Le dialecte toscan est le plus pur de tous les dialectes italiens. — Les recettes du grand-duché s'élevaient, en 1858, à 32,650,000 fr., et les dépenses à une somme égale. L'armée était de 17,000 hommes.

Histoire. Le nom de Toscane dérive de *Tusci*, nom latin des anciens habitants de l'Etrurie (*V.* ÉTRURIE.) Le pays forma, au IVe siècle, sous le nom de *Tuscie*, une province du diocèse d'Italie, et, plus tard, du diocèse de Rome. Il eut des ducs particuliers sous les rois lombards. Après la division de l'Italie en *Marches* par Louis le Débonnaire, ils prirent tantôt le titre de ducs, tantôt celui de comtes et de marquis, et rendirent leur pouvoir héréditaire. Ils eurent, au Xe siècle, beaucoup d'influence sur l'élection des papes. La grande comtesse Mathilde, issue de la maison d'Este, laissa, en mourant, la Toscane aux Guelfes, qui, en 1160, la cédèrent à Frédéric Ier de Hohenstauffen. Mais les villes de Toscane, Pise, Lucques, Sienne, Pistoie, Prato, Arezzo, Volterra, etc., suivant l'exemple des cités lombardes, s'affranchirent du joug impérial au XIIIe siècle, et s'érigèrent en républiques. Les querelles des Guelfes et des Gibelins, qui agitaient alors jusqu'aux moindres villes de l'Italie, se mêlèrent aux révolutions populaires de la Toscane, et firent naître, au sein des jeunes républiques, et d'une république à l'autre, de funestes rivalités. Pise succomba à ses dissensions intestines. Continuellement divisées entre elles, toutes les villes finirent par être soumises par Florence, qui atteignit, sous les Médicis, un haut degré de splendeur. Les derniers princes de cette famille, abandonnant le pays à l'influence de l'Espagne, faillirent amener sa ruine. En 1569, la Toscane fut érigée en grand-duché. A l'extinction des Médicis, dans la personne de Jean-Gaston, 1737, la couronne de Toscane fut donnée au duc François de Lorraine, époux de Marie-Thérèse d'Autriche, et la Toscane fut dès lors réservée aux cadets de la maison d'Autriche. Léopold, son second fils, devenu empereur en 1790, céda à son [illegible] la Toscane à son 2e fils, Ferdinand III. Les Français occupèrent la Toscane en 1796, et, à la paix de Lunéville, 1801, Ferdinand reçut en échange Salzbourg, et en 1805 Wurtzbourg. La Toscane forma alors le royaume d'Étrurie ; mais en 1807 Napoléon Ier l'annexa à son empire, et en forma les trois départements de l'Arno, de la Méditerranée et de l'Ombrone. Le [illegible] fut [illegible] en 1814. [illegible] d'Elbe et la souveraineté de Piombino. En 1847, la Toscane [illegible] Lucques [illegible] 1848, un gouvernement constitutionnel, [illegible] 1849. Le pays fut occupé [illegible] jusqu'en 1855 par les Autrichiens. Le 27 avril 1859, une révolution [illegible] en 1860, la Toscane fut annexée au royaume d'Italie [illegible] forme [illegible] Florence, [illegible], Sienne, Grosseto, Livourne, Lucques, P[illegible], qui ont ensemble 2,207,[illegible] hab. ; 24 [illegible] kil. carr. (*V.* ITALIE.)

SOUVERAINS DE LA TOSCANE.

1° MARQUIS DE TUSCIE.

Boniface Ier à II	[illegible]
Adalbert Ier	[illegible]
Adalbert II	[illegible]
Gui	[illegible]
Lambert	929
Boson	931
Humbert	[illegible]
Hugues le Grand	[illegible]
Adalbert III	[illegible]
Rainier	[illegible]
Boniface III	[illegible]
Frédéric	[illegible]
Béatrix	[illegible]
Mathilde	[illegible]

Plusieurs républiques indépendantes.

2° LES MÉDICIS A FLORENCE. D'ABORD SANS TITRE PERPÉTUEL.

Jean le Banquier, gonfalonier	1421
Cosme l'Ancien	[illegible]
Pierre Ier	[illegible]
Laurent [illegible]	[illegible]
Pierre II	1492-[illegible]

3° LES MÉDICIS [illegible] PUIS GRANDS-[illegible] TOSCANE.

[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
François Ier	1574
Ferdinand Ier	1587
Cosme II	[illegible]
Ferdinand II	[illegible]
Cosme III	[illegible]
Jean-Gaston	17[illegible]

4° MAISON DE LORRAINE AUTRICHE.

François Ier	[illegible]
Léopold, empereur en 1790	1765
Ferdinand III	17[illegible]-1801

5° ROIS D'ÉTRURIE.

Louis Ier de Parme	1801
Louis II	1803-1807

6° RÉUNION A LA FRANCE.

Élisa, grande-duchesse de Toscane	1809-1814

7° MAISON D'AUTRICHE.

Ferdinand III pour la 2e fois	[illegible]
Léopold II	18[illegible]

TOSCANELLA, anc. *Tuscania*, v. du roy. d'Italie, prov. de Rome, sur la Marta ; 3,822 hab. Nombreuses antiquités étrusques.

TOSCANELLI (PAUL DEL POZZO), astronome, né à Florence en 1397, m. en 1482, [illegible] sur le prolongement excessif de l'Asie vers l'E., et ne la croyait éloignée que de 120 [illegible] occidentale. Il communiqua à Alphonse V, roi de Portugal, puis à Christophe Colomb, un plan pour aller par l'O. aux Indes ; mais il ne soupçonnait pas l'existence de l'Amérique sur la route des navigateurs. En 1468, il établit un gnomon solsticial sur le dôme de la cathédrale de Florence, et s'en servit pour déterminer les points solsticiaux, les variations de l'écliptique et pour corriger les *Tables alphonsines*, employées jadis par les astronomes à représenter les mouvements solaires et la quantité de l'année tropique.

TOSCHI (PAOLO), graveur, né à Parme en 1788, m. en 1854, vint à Paris en 1809, étudia sous la direction de Bervic, et apprit du Hollandais Hoorteman la gravure à l'eau-forte et la manière noire. Après s'être fait connaître en gravant l'*Entrée de Henri IV à Paris*, par Gérard, il retourna dans sa ville natale en 1819 ; il y fonda une école de gravure, et devint directeur de l'Académie des beaux-arts. Parmi ses gravures on remarque : *Vénus et Adonis*, d'après l'Albane ; *lo Spasimo di Sicilia*, d'après Raphaël ; *la Descente de croix*, d'après Daniel de Volterra ; *la Madonna della Scodella*, d'après le Corrège.

TOSCOLANO, brg du roy. d'Italie, prov. de Brescia, à l'embouch. d'une rivière de son nom dans le lac de Garda ; 2,5[illegible] hab. Nombreuses papeteries.

TOSIA, *Docea*, v. de la Turquie d'Asie, prov. de Kastamouni ; 3,[illegible] hab. Récolte de riz aux environs.

TOSTA, riv. de l'Amérique centrale (Nicaragua), se jette dans l'Océan Pacifique, à 18 kil. de Realejo.

TOSTANA ou **TOTANA**, v. d'Espagne (Murcie), au N.-E. de Lorca ; 9,018 hab. Elle est divisée en 2 parties, dites *Sevilla* et *Triana*. Fabr. de poterie, salpêtre, toiles peintes et ordinaires.

TOT, terminaison géographique venant du saxon et de l'islandais *to*, *topt* et *toft*, pelouse, bosquet, enclos [illegible] en latin du moyen âge) : *Hautot*, *Bévetot*, *Yvetot*, *Sassetot*, en Normandie ; *Robertot*, *Valletot*, en Angleterre.

TOTH, dieu égyptien. (*V.* THOTH.)

TOTILA, dont le nom véritable était *Baduila*, roi des Ostrogoths en Italie, 541-552, avait été d'abord duc de Frioul pendant les règnes d'Hildibald, son oncle, et d'[illegible]. Jeune, prudent et courageux, il reprit aux Grecs Césène, Naples, Bénévent, Spolète, Pérouse, Plaisance, Florence et Rome ; mais se laissa enlever par Bélisaire [illegible], [illegible] de la guerre de Perse. La [illegible] aux Ostrogoths de reprendre l'avantage [illegible]

trer jusqu'en Sicile. Mais Narsès, arrivant avec des forces supérieures, 551, le défit à Tagina (auj. Pagina, près d'Urbin, ou Lentagio, près de Ravenne); Totila mourut de ses blessures quelques jours après. B.

TOTLEBEN (François-Édouard, comte de), général russe, né à Mitau (Courlande) en 1818, m. en 1884, fit ses études à Riga et à l'Institut des ingénieurs de Saint-Pétersbourg. Au début de la guerre d'Orient, il était capitaine en second dans le corps des ingénieurs de campagne, et servit d'abord dans la campagne du Danube, sous les ordres du général Schilder. Envoyé en Crimée, il y gagna en quelques mois les grades de lieutenant-colonel et de général-major, 1855. Il transforma les fortifications de Sébastopol et dirigea la défense de cette ville avec une habileté et une énergie qui lui valurent l'admiration de l'Europe entière. Après la guerre, il voyagea pour étudier la construction des principales places fortes européennes, surtout des places allemandes. Lieutenant général en 1860, il fut adjoint au grand-duc Nicolas en qualité d'inspecteur général du génie. Il dirigea, en 1877, les opérations militaires de l'armée russe entre le Danube et les Balkans et reçut le titre de comte après la prise de Plevna. Quand les préliminaires de la paix eurent été signés, Totleben conserva le commandement de l'armée d'occupation jusqu'en mars 1879. Il fut alors nommé gouverneur général provisoire d'Odessa, avec des pouvoirs illimités pour la répression des [illegible] nihilistes, et appelé, en 1880, au gouvernement général des [illegible] de Vilna, Grodno et Kovno.

TOTMA, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Vologda, sur la rive g. de la Soukhona, à son confluent avec la Totma; 3,315 hab. Ch.-l. de district. Salines abondantes. C'était autrefois une étape du commerce avec l'Asie et la Chine; l'architecture a conservé jusqu'à présent l'empreinte du goût chinois.

TOTNESS, brg d'Angleterre (Devon), petit port sur la Dart; 4,089 hab. Restes d'un anc. château. Belle église de Sainte-Marie. Manuf. de lainages.

TOTONICAPAN, v. de la république de Guatémala, ch.-l. de département, à 186 kil. N. de Guatemala; 24,000 hab. Eaux minérales. Fabr. de poterie et lainages.

TOTT (François, baron de), né en 1733 à Chamigny, près de La Ferté-sous-Jouarre, d'un gentilhomme hongrois, m. en 179[illegible], servit dans le régiment de Berchany, fut employé à l'ambassade française de Constantinople, 1757-63, où il se rendit familières la langue turque et les principales institutions du pays, puis devint consul de France en Crimée, 1767, et sut y amener entre la Russie et la Turquie une rupture que le gouvernement français désirait. Appelé en Turquie auprès de Mustapha III, il réforma les pontons et l'artillerie, défendit les Dardanelles contre la flotte russe qui, sous les ordres d'Orloff, vint menacer Constantinople en 1770, indiqua, l'année suivante, les moyens de mettre à couvert les frontières turques du côté d'Otchakov et de la Crimée, établit une fonderie de canons et forma des artilleurs. [illegible] de l'antipathie des Turcs pour les améliorations, il revint en France, en 1776, et reçut, à son départ, des distinctions honorables de la Porte. Le ministre de la marine le chargea, en 1777, d'inspecter les consulats dans les Échelles du Levant, en Égypte et en Barbarie. Maréchal de camp en 1781, commandant de Douai en 1787, il émigra en 1790, et résida successivement en Suisse, à Vienne, et en Hongrie, où il mourut. On a de lui des *Mémoires sur les Turcs et les Tartares*, 1784, 4 vol., traduits en plusieurs langues. Ce fut le premier livre qui commença de faire connaître en France la politique, l'histoire, les mœurs et les [illegible] des Turcs. On y trouve beaucoup de détails curieux, qui viennent trop souvent gâter les hâbleries et le charlatanisme de l'auteur.

V. [illegible], t. II. B.

TOUAREGS ou **TOUARIKS**, peuple berbère, répandu dans le Sahara, entre le pays de Touat au N., Tombouctou au S., le Niger à l'O. et le Fezzan à l'E. Ils prétendent descendre des Turcs, et méprisent les Arabes. On les divise en 4 groupes: *Touaregs Hoggar*, dans le [illegible] Hoggar; *Touaregs Azghars*, [illegible] Touat; *Touaregs Kelou*, dans le Djebel-Air; *Touaregs Ouelimmiden*, vers le Niger. Ils sont grands, sveltes, robustes, agiles et braves; leur religion est l'islamisme. Armés de longues lances et de sabres à deux tranchants, ils font [illegible] leur protection par les caravanes et sont les plus redoutables pillards du Sahara. [illegible] chasse aux nègres des bords du Niger, et les vendent. [illegible] trafiquent aussi de [illegible] d'or, de peaux, [illegible], de plumes d'autruche, sur les marchés du Sahara. Ce sont eux qui ont [illegible] pour [illegible] transsaharien [illegible] par le [illegible] Flatters. [illegible]

TOUAT, [illegible] du Sahara [illegible] kil. S.-E. des frontières du Maroc, au S. de l'Algérie, entre 25° et 25° lat. N., 2° long. O. et 3° long. E.; 2,000 kil. carr. avec 300,000 Arabes, Berbères ou Nègres. On y compte, dit-on, 300 villes ou villages; les principaux centres de population sont Timimoun, Aoulef, Insalah, Agabli, Bouda, Tidikelt, Gurara, Augerut. Sol fertile et bien arrosé. Comm. avec Tombouctou et le Maroc.

TOUCHARD (Philippe-Victor), marin français, né en 1810, m. en 1879, entra au service en 1826, fut nommé enseigne en 1832, lieutenant de vaisseau en 1839 et fut attaché comme aide de camp au prince de Joinville, devint capitaine de corvette en 1844, capitaine de vaisseau en 1850, contre-amiral en 1859, enfin vice-amiral en 1864. Après avoir commandé la station navale du Levant en 1851, il présida la commission de l'artillerie au ministère de la marine et fut appelé au conseil d'amirauté en 1864. Président de la commission de perfectionnement de l'École navale, puis du conseil des travaux de la marine, il passa dans le cadre de réserve en 1875, fut élu député de Paris aux élections du 14 octobre 1877, et siégea parmi les conservateurs. Grand officier de la Légion d'honneur depuis 1869, il fut nommé grand-croix en 1875. On a de lui quelques travaux publiés dans la *Revue maritime*.

TOUCHET (Marie), *dame de Belleville*, fille d'un apothicaire d'Orléans, née en 1549, m. en 1638, fut la maîtresse de Charles IX, dont elle eut Charles, duc d'Angoulême, et qui ne cessa jamais de l'aimer. Quatre ans après la mort du roi, en 1578, elle épousa François de Balzac d'Entraigues, gouverneur d'Orléans, et mit au monde 2 filles, la marquise de Verneuil et la marquise d'Entraigues, qui devinrent maîtresses l'une de Henri IV, l'autre de Bassompierre. Elle se retira de la cour à l'avènement de Louis XIII, et termina sa vie dans la retraite.

TOUCHI ou **TCHOUCHI**, un des fils de Gengis-Khan, fut envoyé pour faire la guerre en Europe, battit les Polovtses entre le Don et le Danube, gagna sur les Russes la bataille de la Kalka en 1224, puis alla attaquer les Abases et les Tcherkesses. Il fut le père de Batou.

TOUCQUES, riv. de France (Orne et Calvados), passe à Lisieux, où elle devient navigable, puis à Pont-l'Évêque, et se jette dans la Manche entre Trouville et Deauville; cours de 109 kil.

TOUCQUES, vge (Calvados), arr. et à 9 kil. N.-O. de Pont-l'Évêque, sur la rive dr. de la Toucques et à 4 kil. de son embouchure; 1,108 hab.

TOUCY, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. d'Auxerre, sur la Vanne; 2,913 hab. Anc. baronnie relevant de l'évêché d'Auxerre. Fabr. de lainages. Aux environs est une source d'eau minérale ferrugineuse.

TOUGH, mot turc désignant une queue de cheval attachée à la partie supérieure d'un long bâton, terminé par un croissant et une boule d'or ou d'argent. Cette marque distinctive de la dignité des pachas et des généraux était portée devant eux lorsqu'ils allaient en voyage ou à la guerre. Les pachas qui avaient le rang de vizir avaient droit à 3 queues de cheval. Les Turcs racontent qu'un de leurs généraux, dans un combat contre les chrétiens, perdit son étendard; voyant ses soldats prendre la fuite, il imagina, pour les rallier, de couper la queue d'un cheval et de l'attacher au haut d'une lance. Cet expédient lui réussit; les musulmans, reprenant courage, vinrent se ranger autour de cet étendard improvisé et battirent complètement leurs ennemis. Pour consacrer le souvenir de cette victoire, le *Tough* devint l'enseigne des escadrons turcs. D.

TOUGOURT. V. Tuggurt.

TOUKA ou **FLÈCHE D'ARABAT**, langue de terre, longue, étroite et basse, qui sépare le Sivasch ou mer Putride de la mer d'Azov, avec laquelle elle communique par l'étroit canal d'Yénitski. A l'endroit où elle se relie à la Crimée, à la presqu'île de Kertch, se trouve l'anc. forteresse d'Arabat, construite par les Tartares.

TOUL, *Tullum* ou *Tullum Leucorum*, s.-préf. du dép. de Meurthe-et-Moselle (du dép. de la Meurthe avant 1871), à 33 kil. O. de Nancy, dans une plaine, sur la rive g. de la Moselle, qui y forme une grande île et y devient navigable; 10,085 hab. Fortifications augmentées depuis 1870, collège, bibliothèque. Belle cathédrale gothique bâtie du X^e au XVI^e siècle, anc. palais épiscopal, maintenant hôtel de ville, beau pont de pierre. Comm. de vins, eaux-de-vie, laines, [illegible]. — Ville très ancienne, capitale des *Leuci*, [illegible] par les Romains, fortifiée sous Valentinien I^er, [illegible] siège d'évêché au VI^e siècle. On la [illegible] sous ses murs, en 611. [illegible], fut [illegible] par son [illegible] Toul devint ville [illegible], puis par [illegible]. En 1552, Toul et [illegible] furent conquis par Henri II, mais ne furent assurés à la France

que par le traité de Westphalie, 1648. Vauban fortifia Toul en 1700. Cette ville fut assiégée par les Prussiens en 1815. Belle défense du commandant Huck en 1870, du 16 août au 23 septembre. — Patrie de St Loup, de St Waast, de Gouvion-Saint-Cyr, du baron Louis, de l'amiral de Rigny.

TOUL (GOUVERNEMENT DE), un des 8 petits gouvernements de l'anc. France, se composait de la ville de Toul et de l'évêché.

TOULA, v. de l'empire russe en Europe, ch.-l. du gvt de son nom, au confluent de la Toulitza et de l'Oupa, à 192 kil. S. de Moscou; 62,659 hab. Archevêché russe; cour d'appel; école pour les fils de nobles pauvres. Arsenal pouvant armer plus de 100,000 hommes. Célèbre manufacture impériale d'armes blanches et d'armes à feu, fondée en 1712 par Pierre le Grand, fournissant 70,000 fusils par an et occupant 8,000 ouvriers; 3 fonderies de canons, 600 forges. Ville grande et bien bâtie; 28 églises, musée d'industrie, théâtre; industrie très active : soieries, quincaillerie, cuirs, cordes, savon, tanneries, fonderies de cire et de suif, etc. Comm. de grains et de chanvre. Toula, fondée en 1509, fut souvent agitée, pendant le XVIe siècle, soit par les invasions des Tartares, soit par des prétentions d'imposteurs, et ne commença à fleurir qu'à la fin de tous ces troubles, vers 1613. — Le gouv. de Toula, dans la Grande-Russie, a 30,959 kil. carr., 230 kil. sur 180, et 1,340,866 hab. Sol légèrement accidenté, peu fertile, mais bien arrosé et bien cultivé. Belles forêts. Mines de fer. Élève d'abeilles.

TOULA, riv. de l'empire chinois (Mongolie), coule au S.-O., puis au N.-O., et se jette dans l'Orkhon; cours de 500 kil.

TOULDJA, v. de Roumanie. (*V.* TOULTSCHA.)

TOULLIER (CHARLES-BONAVENTURE-MARIE), illustre jurisconsulte, né en 1752 à Rennes, m. en 1835, était, dès 1779, agrégé à la faculté de droit de Rennes. Afin d'étudier la jurisprudence aux sources originales, même chez les auteurs modernes, il apprit l'anglais et l'italien; puis il visita les universités d'Oxford et de Cambridge, pour connaître les méthodes d'enseignement qu'on y suivait. Quand la Révolution éclata, Toullier en adopta les principes; il fut administrateur du district de Rennes, juge au tribunal du département d'Ille-et-Vilaine après la Terreur, puis se fit avocat. A la réorganisation des écoles de droit, 1803, il fut nommé professeur de droit civil à Rennes, sans l'avoir sollicité, et, peu après, doyen de la faculté. La Restauration le priva du décanat, qui ne lui fut rendu qu'après la révolution de 1830. Toullier s'est fait un nom par un grand ouvrage qui résumait ses cours : *le Droit civil français suivant l'ordre du Code*, 1811-20, 9 vol.; 5e édit., 1829-31, 15 vol.; il le conduisit jusqu'aux 1,581 premiers articles du *Code civil;* Duvergier l'a complété. Dès que ce commentaire parut, on y admira la franchise et la profondeur des solutions, l'harmonie qui existe entre elles et la netteté des arguments. Toullier, faisant découler de la philosophie la science du droit, préfère toujours la raison aux autorités. Comme écrivain, il occupe un des premiers rangs parmi les jurisconsultes; son style est chaleureux, varié, plein de charme; avec plus de précision et d'élégance que Pothier, il a autant de lucidité.

TOULON-SUR-MER, anc. *Telo-Martius* ou *Telonis Portus*, s.-préf. (Var), à 930 kil. S.-S.-E. de Paris, sur la Méditerranée, au fond d'une baie, dont une presqu'île ferme presque l'enceinte, et au pied du mont Faron; par 43° 7' lat. N., et 3° 35' long. E.; 70,509 hab. Place forte de 1re classe; 2e port militaire de France. Préfecture maritime; conseil de guerre maritime; trib. et chambre de commerce; lycée; écoles d'hydrographie, navale, et de pyrotechnie; observatoire; hôtel de ville avec de belles cariatides de Puget, théâtre, bibliothèque de la ville et de la marine, musée maritime, jardin botanique dans la presqu'île du cap Sepet, qui ferme la rade au S., et où se trouve aussi l'hôpital Saint-Mandrier. Il y a 3 magnifiques arsenaux : celui du Mourillon, qui ne date que du règne de Louis-Philippe, est dominé par une tour de 6 étages construite en 1848, celui de Castigneau, pour la marine à vapeur, a été créé sous Napoléon III. A la même époque, on a agrandi l'enceinte des fortifications et presque doublé l'étendue de la ville. On remarque aussi le bassin de carénage, la corderie, longue de plus de 300 m., les cales couvertes, le grand hôpital de la marine, le parc d'artillerie, la place du Champ-de-Mars, la colonne rostrale d'Alger, le lazaret, les églises Notre-Dame et Saint-Louis. Le port se compose de deux bassins qui communiquent par un chenal, la *Darse-Vieille* pour les navires marchands, la *Darse-Neuve* pour la marine militaire, mais qui ont aussi chacun une entrée directe dans la rade, qui est très sûre et peut contenir de nombreuses escadres. Comm. de vins, eaux-de-vie, huiles, figues, câpres, fruits secs, écorces à tan, etc. — On croit que cette ville fut fondée par les Romains au IVe siècle; elle obtint, en 1319, une charte de commune; Louis XII fit construire la grosse tour, achevée sous François Ier; Henri IV éleva le mur d'enceinte; enfin Louis XIV fit bâtir par Vauban les forts de l'Éguillette, de Sainte-Catherine et de Saint-Antoine. C'est à partir de cette époque que Toulon acquit une véritable importance. Les Impériaux y étaient entrés en 1524 et en 1536; mais, en 1707, le prince Eugène et le duc de Savoie l'attaquèrent en vain. Le 28 août 1793, les royalistes livrèrent Toulon aux Anglais et aux Espagnols; la même année, le 19 décembre, après un blocus de 6 semaines, pendant lequel Bonaparte, commandant d'artillerie, se distingua pour la première fois, les Anglais furent expulsés; avant de partir, ils incendièrent tous les établissements maritimes et la plupart des vaisseaux français. La ville fut alors nommée *Port-la-Montagne*. En 1798, Bonaparte s'y embarqua pour l'expédition d'Égypte. Patrie de Truguet.

TOULONGEON (FRANÇOIS-EMMANUEL, VICOMTE DE), né au château de Champlitte en 1748, m. en 1812, renonça à l'état ecclésiastique, auquel on le destinait, pour suivre la carrière des armes, et devint colonel. Passionné pour la philosophie, la littérature et les arts, il renonça, pour s'y livrer, à ses chances d'avancement. Député aux états généraux de 1789, il fut un des premiers parmi les nobles à se réunir au tiers état, et prit part à l'organisation nouvelle de l'armée, des ponts et chaussées et de l'instruction publique. Il fut député du département de la Nièvre au Corps législatif en 1802 et 1809 et fit partie de l'Institut.

On a de lui : *Principes naturels et constitutifs des assemblées nationales*, 1788; *Manuel révolutionnaire, ou Pensées morales sur l'état politique des peuples en révolution*, 1796; *Histoire de France depuis la Révolution de 1789*, 1801-1810, 4 vol. in-4° ou 8 vol. in-8°, ouvrage médiocre mais recommandable par les détails militaires; une trad. des *Commentaires de César*, 1813, 2 vol. in-12, etc. B.

TOULOUBRE, *Cœnus*, rivière de France (Bouches-du-Rhône), communique avec la Durance par le canal de Craponne, et se jette dans l'étang de Berre, près et au S.-S.-E. de Saint-Chamas; cours de 60 kil.

TOULOUSE, *Tolosa*, ch.-l. du département de la Haute-Garonne, dans une plaine sur la rive dr. de la Garonne et le canal du Languedoc, à sa jonction avec le canal latéral; à 751 kil. S. de Paris; par 43° 36' lat. N., et 0° 53' long. O.; 131,642 hab. Archevêché. Église consistoriale calviniste. Temple des juifs. Cour d'appel, trib. de commerce. Quartier général du XVIIe corps d'armée; Académie universitaire. Facultés des lettres, des sciences et de droit. École préparatoire de médecine et de pharmacie, lycée; institution de sourds muets; école normale primaire; 2 séminaires. Écoles d'artillerie, d'équitation, de dessin, vétérinaire, de musique. Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres; Académies des jeux Floraux, de peinture, de sculpture, d'architecture. Société de médecine; Sociétés archéologique, d'agriculture et d'horticulture. Musée d'antiquités et de tableaux, dans l'anc. couvent des Augustins; bibliothèque; observatoire, jardin des plantes. Manuf. de tabacs, fonderie de canons, forges pour la fabrication des projectiles, poudrerie, arsenal de construction. Toulouse est une grande et riche ville, très importante par son admirable position comme centre de la France méridionale, et par l'activité de son industrie et de son commerce. On y remarque : sur une magnifique place, le Capitole ou hôtel de ville, dont la façade est du XVIIIe siècle, et dont l'aile gauche renferme le Grand-Théâtre; la cathédrale de Saint-Étienne, commencée sur un plan magnifique, mais non achevée; l'église Saint-Sernin, en très beau style roman; les églises de la Dalbade, de la Daurade et du Taur; l'hôtel de la préfecture; les quais de la Garonne; le Château-d'Eau, qui alimente les fontaines publiques; le pont qui joint la ville au faubourg de Saint-Cyprien, et dont la tête, en forme d'arc-de-triomphe, a été élevée sur les dessins de Mansart; le pont suspendu de Saint-Michel; l'hôtel d'Assezat, bâti sur les dessins du Primatice; les moulins à eau du Basacle et du Château-Narbonnais; les trois hospices. Fabr. de pâtes d'Italie, faux, limes, quincaillerie, carrosserie, maroquins, passementerie, couvertures de laine et de coton, chapeaux, pianos, papiers, cardes de filature, machines à vapeur, instruments aratoires; fonderie de fer; pâtés renommés de foies de canards. Toulouse est l'entrepôt des fers de l'Ariège et de l'Aveyron, et des marchandises qui se rendent de la Méditerranée dans les ports de l'Océan et de France en Espagne. Centre très important de chemins de fer vers Paris, Bordeaux, Auch, Bayonne, Foix et Cette. — Ville ancienne, capitale des Volkes Tectosages, Toulouse s'allia de bonne heure aux Romains, qu'elle trahit pour les Cimbres en 106 av. J.-C. Reprise par Cépion, qui s'appropria la dépouille des temples, elle retomba bientôt au pouvoir des Cimbres. La défaite de Cépion fut regardée comme une punition du Ciel; de là l'expression *avoir de l'or de Toulouse*, pour indiquer une richesse qui porte malheur. St Saturnin fut le 1er évêque de cette ville. On la voit successivement capitale du royaume des Wisigoths en 419, siège du duché d'Aquitaine

en 631, et capitale du comté de Toulouse créé par Charlemagne en 778, jusqu'à l'année 1271, époque de la réunion du comté de Toulouse à la couronne de France. Elle devint alors la capitale de la province du Languedoc, jusqu'à la division de la France en départements. Elle eut, pendant le moyen âge, ses institutions municipales, tradition de l'ancienne Rome, et ses magistrats particuliers appelés *Capitouls*. En 1218, Simon de Montfort fut tué sous ses murs. L'Université et l'École de médecine de Toulouse étaient célèbres. En 1302, Philippe le Bel y établit un parlement. Les guerres de religion y causèrent de grands maux. Le 10 avril 1814, le maréchal Soult, n'ayant que des forces inférieures, fut attaqué par le duc de Wellington devant Toulouse, et livra une bataille qui resta indécise ; une colonne en briques a été élevée sur le lieu de l'action. La terrible inondation de 1875 a fait d'immenses dégâts et de nombreuses victimes dans le faubourg Saint-Cyprien. Patrie de Cujas (dont on voit la statue en bronze devant le palais de la Cour d'appel), de Fermat, Duranti, Goudouli, Pibrac, Maynard, Palaprat, Ricard, Calas, Bertrand de Molleville, de Villèle. B.

TOULOUSE (Comté de), créé en 778 par Charlemagne, et compris dans le royaume d'Aquitaine. Au xe siècle, il était un des six grands fiefs de la couronne ; les comtés de Quercy, d'Alby, de Carcassonne, de Nîmes, de Béziers, de Foix, en relevaient. Au xie siècle, le marquisat de Provence y fut ajouté. Le mariage de Jeanne, fille de Raymond VII, avec Alphonse de Poitiers, frère du roi Louis IX, amena la réunion du comté à la couronne de France.

COMTES DE TOULOUSE.

Chorson	778	Pons	1037
Guillaume Ier	790	Guillaume IV	1060
Raymond Raphael	810	Raymond IV	1088
Béranger	818	Bertrand	1105
Bernard	835	Alphonse Ier Jourdain	1112
Guillaume	844	Raymond V	1148
Frédelon	849	Raymond VI	1194-1222
Raymond Ier	852	*Simon de Montfort*	1212-1218
Bernard	864	*Amaury de Montfort*	1218-1224
Odon	875	Raymond VII	1222
Raymond II	918	Jeanne *et Alphonse de France*	1249-1271
Raymond III	923	*Réunion à la France*	1271
Guillaume III	950		

V. Moline de Saint-Yon, *Hist. des comtes de Toulouse*, 1860.

TOULOUSE (Raymond de). *V.* Raymond.

TOULOUSE (Louis-Alexandre de **BOURBON**, comte de), 3e fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Montespan, né à Versailles en 1678, m. en 1737, reçut le titre d'amiral de France dès l'âge de 5 ans, et il n'en avait que 13 à 14 quand il fit preuve d'intrépidité aux sièges de Mons et de Namur. Pendant la guerre de la Succession d'Espagne, il alla, à la tête d'une escadre, faire reconnaître l'autorité de Philippe V à Messine et à Palerme, mais fut battu, en 1704, par l'amiral anglais Rooke aux environs de Malaga. Exempt d'orgueil et d'ambition, il n'entra point, sous la Régence, dans les intrigues de sa belle-sœur, la duchesse du Maine, épousa, en 1723, la marquise de Gondrin (Mlle de Noailles), et tint à Rambouillet une cour qui rivalisa, par la distinction et l'élégance, avec celle de Sceaux. Il fut le père du duc de Penthièvre. Il a trouvé grâce devant Saint-Simon, l'ennemi déclaré des princes légitimés, qui a dit de lui qu'il était « l'honneur, la vertu, la droiture, l'équité même ». B.

TOULTSCHA ou **TOULDJA**, v. du roy. de Roumanie, située sur la rive dr. du Danube, au point où il se partage en plusieurs branches, à 24 kil. S. d'Ismaïl ; 12,000 hab. C'est l'anc. *Ægissus* de Mésie, près de laquelle Darius traversa le Danube sur un pont de bateaux pour aller combattre les Scythes.

TOULX-SAINTE-CROIX, vge (Creuse), à 9 kil. S. de Boussac, sur l'emplacement de l'antique *Tullum*, ville gauloise ; 1,[illegible] hab.

TOUMAN-BEY (Al-Mélik-al-Aschraf, c.-à-d. *le roi illustre*), dernier sultan de la 2e dynastie des Mameloucks d'Égypte, né en Circassie, succéda à son oncle Kanson-el-Ghoury, 1516, qui l'avait élevé jusqu'au poste de ministre d'État, fut attaqué sous les murs du Caire et battu par Sélim Ier, sultan des Ottomans, se défendit héroïquement, se retira vers Gizeh, et, dans un 3e combat, tomba au pouvoir des [illegible]. Sélim le fit pendre au Caire, 1517.

TOUMBEDRA, riv. de l'Hindoustan (Maïssour), formée par la [illegible] de la Tounga et de la [illegible], issues des Ghats [illegible], coule au N., puis à l'E., reçoit le Vadavatti [illegible] dans la Kistnah ; cours de 450 kil.

TOUMETS (Les), tribu [illegible] de l'empire chinois (Mongolie), habite sur les bords du Hoang-ho, à 400 kil. de Péking.

TOUMROUT ou **TOMRUT** (Mohammed ou Mahdi ben-Abdallah), fondateur de la secte et de la dynastie des Almohades (*V. ce mot*), né vers 1087 dans la Mauritanie, m. en 1130, étudia à Bagdad, s'annonça à Tlemcen, vers 1116, pour le véritable mahdy ou 12e imam qui doit paraître à la fin du monde, afficha une grande austérité dans sa doctrine et dans ses actes, poussa les populations à se soulever contre les Almoravides, se rendit à Maroc en 1120, en fut chassé, se retira à Tynamal et appela ses partisans aux armes. De 1122 à 1125, il étendit sa domination sur une partie de l'Afrique septentrionale, puis abandonna le commandement à son ami Abd-el-Moumen.

TOUNGA, riv. de l'Inde. (*V.* Toumbedra.)

TOUNG-HAI, nom chinois de la mer Orientale.

TOUNG-KIANG, riv. de Chine (Kiang-si), se jette dans le golfe de Canton ; cours de 400 kil.

TOUNG-OUNG, v. de Chine, dans l'île d'Haï-nan ; 100,000 hab.

TOUNG-TCHANG, v. de Chine (Chan-Toung), sur le Grand Canal. Ch.-l. de département. Tour à 8 étages, revêtue de porcelaine.

TOUNG-TCHÉOU, v. de Chine (Tchi-li), sur le Peï-Ho, à 22 kil. E. de Péking. Magasins impériaux de sel.

TOUNGOUSES, peuple de la Russie d'Asie, en Sibérie, depuis l'Angara supérieure, l'Iénisséï et la Léna à l'O., jusqu'à la mer d'Okhotsk à l'E., et depuis les monts Iablonoï au S. et l'océan Glacial au N., dans les gvts d'Iénisséisk, d'Irkoutsk et d'Iakoutsk. Ils sont bouddhistes ou chamanistes, nomades et pasteurs, se livrent à la chasse et à la pêche.

TOUNGOUSKA, nom de 2 rivières de la Sibérie, qu'on appelle aussi *Angara*. (*V. ce mot.*)

TOUNKAT, v. du Turkestan. (*V.* Tonkat.)

TOUP (John ou Jonathan), philologue anglais, né en 1713 à Saint-Yves (Cornouailles), m. en 1785, fut pourvu d'une cure dans son comté natal. L'habitude de vivre loin du monde lui donna un ton tranchant et âpre, qu'on remarque même dans ses ouvrages, d'ailleurs pleins d'un savoir solide.

On a de lui : *Emendationes in Suidam*, Londres, 1760-64, 66-75, 4 vol., ouvrage réimprimé sous le titre d'*Opuscula ad Suidam*, Leipz., 1781, et Oxford, 1790, 4 vol. gr. in-8o ; des *Notes* sur Théocrite, 1770 et 1772, une édition de Longin, Oxford, 1778, in-4o.

TOUQUES. *V.* Toucques.

TOUR (LA). *V.* La Tour.

TOUR-D'AIGUES (LA). *V.* La Tour-d'Aigues.

TOUR-D'AUVERGNE (LA). *V.* La Tour-d'Auvergne.

TOUR DE CORDOUAN. *V.* Cordouan.

TOUR-DE-FRANCE (LA). *V.* La Tour-de-France.

TOUR DE LONDRES. *V.* Londres.

TOUR-DU-PIN (LA). *V.* La Tour-du-Pin.

TOUR-DE-ROUSSILLON, tour située à 2 kil. S. de Perpignan (Pyrénées-Orientales), près du Tet, sur l'emplacement de l'anc. *Ruscino*.

TOUR ET DE L'ÉPÉE (Ordre de la), ordre institué en Portugal par Alphonse V l'Africain en 1459. Il n'eut qu'une courte existence, mais fut rétabli par Jean VI en 1818.

TOURA, riv. de la Russie d'Asie (Perm), naît dans l'Oural, coule successivement au N., à l'E. et au S.-E., et se jette dans le Tobol. Cours de 400 kil.

TOURAINE, *Turonia, Turonicus pagus*, prov. centrale de l'anc. France, cap. Tours. La Loire la divise en 2 parties : Haute-Touraine au N., et Basse-Touraine au S. ; elle est encore arrosée par le Cher, la Vienne, la Creuse, la Claise et l'Indre. Les Romains la placèrent dans la Lyonnaise, puis dans la Lyonnaise IIIe. L'Église fit de Tours un archevêché. Les baillis de Tours sont mentionnés dans les *Olim* depuis 1260 ; la province ressortissait au Parlement, à la Chambre des comptes et à la Cour des aides de Paris. En 1551, Tours reçut un présidial, et Châtillon-sur-Indre en obtint un en 1639. La ville de Tours devint, en 1577, le siège d'une généralité qui, divisée en 16 élections, s'étendait sur la Touraine, l'Anjou et le Maine. En 1790, la province a formé le département d'Indre-et-Loire. — *Histoire*. Les *Turones* habitaient, au temps de J. César, le pays auquel ils ont donné leur nom. Tacite les a appelés *imbelles* ; pourtant ils avaient secouru Vercingétorix et envoyé 8,000 guerriers au secours d'Alesia. Sous Tibère, ils prirent part au soulèvement de la Gaule ; mais bientôt, sous l'influence de la douceur de leur climat, ils retombèrent dans ce repos qui les a fait qualifier par Sidoine Apollinaire de *bella timentes*, « redoutant la guerre ». En 412-413, Ataulf, frère d'Alaric, abandonnant l'Italie, envahit le midi de la Gaule ; les Wisigoths assiégeant Tours furent chassés, en 428, par les habitants aidés des Romains ; mais, en 480, les Turons durent subir la domination du roi Euric. En 507, la victoire de Vouillé les soumit à Clovis ; à la mort du conquérant, 511, la Touraine échut en partage au roi d'Orléans, Clodomir, puis, en 524, à son frère Clotaire, roi de Soissons. Caribert, roi de Paris, 561, Sigebert, roi d'Austrasie, 567, Chilpéric Ier, 576, [illegible] II [illegible], 584, l'Austrasien Childebert II, 585, Théodoric II, fils de celui-ci, 595, Dagobert Ier,

fils de Clotaire II, 622, possédèrent successivement la Touraine [illegible] temps, Tours était administré par des évêques [illegible] : au IVe siècle, St Martin ; au Ve, St [illegible] ; puis, [illegible] 73 à 593, St Grégoire de Tours. Depuis Dagobert, la Touraine fit toujours partie du royaume de Neustrie. En 800, Charlemagne la comprit dans le royaume d'Aquitaine donné à Louis le Débonnaire ; mais, en 806, au partage de Thionville, il l'en détacha. Après Charlemagne, et dans le Xe siècle, elle fut dévastée par les Normands. A cette même époque, en 941, Thibaut le Tricheur rendit indépendant le comté de Tours [illegible] dès 524. Thibaut eut pour successeurs ses fils et petits-fils, Eudes Ier, Thibaut II et Eudes II, 978-1004. Celui-ci devint comte de Champagne et de Brie à la mort d'Étienne Ier, et l'histoire du comté de Tours se confondit avec celle de ces deux provinces. Son héritier, Thibaut III, perdit contre Geoffroy II, dit *Martel*, comte et duc d'Anjou, la bataille de Nouy, en 1045, où il fut fait prisonnier. Geoffroy s'empara de la ville de Tours et se la fit céder avec la Touraine pour la rançon de Thibaut. En 1203, cette province fut prise par Philippe-Auguste à Jean sans Terre, et réunie à la couronne. En 1346, Philippe de Valois la donna en apanage à son 2e fils Philippe, déjà duc d'Orléans. en 1360, Jean le Bon érigea le comté en duché pour son 4e fils Philippe, et, 3 ans après, donnant à celui-ci la Bourgogne, reporta la Touraine au domaine [illegible] Charles. En 1384, Louis d'Anjou, roi de Sicile, en fut investi ; 2 ans après, Charles VI donna la Touraine à son frère Louis, depuis duc d'Orléans. En 1423, Charles VII accorda le duché de Touraine en douaire à sa femme Marie d'Anjou ; un an après, il en fit don au comte de Douglas, à la réserve des châteaux de Chinon et de Loches, et les descendants de cette famille ont conservé le titre de ducs de Touraine jusqu'à Jacques VI, comte de Douglas. Éléonore d'Autriche, femme de François Ier, 1547, et Marie Stuart, 1558, ont possédé à titre de douaire la Touraine ; en 1576, François, duc d'Alençon, l'obtint, et en fut le dernier titulaire apanagiste. — Le beau climat de la Touraine, la position de sa capitale, la célébrité prolongée de cette *Jérusalem de l'Occident*, donnèrent une grande importance à la province. Dans les commencements de son règne, Charles VII y fixa son séjour ; c'est à Chinon qu'en 1429 il reçut Jeanne d'Aac. En 1435, on ratifia à Tours le traité d'Arras. C'est au Plessis-lez-Tours que Louis XI mourut, en 1483 ; en 1545, François Ier érigea la Touraine en grand gouvernement, et des ordonnances de Charles VII, Louis XI, Charles VIII et Louis XII y favorisèrent l'extension de l'industrie. Au XVIe siècle, les guerres de religion entravèrent cet essor ; depuis les prédications de Gerbaut et de l'Épine, 1552, un grand nombre de Tourangeaux avaient embrassé la Réformation ; en 1562, les calvinistes, maîtres de la ville, profanèrent et pillèrent les églises de Saint-Martin, de Saint-Gatien, les abbayes de Marmoutiers et de Beaumont, et poussèrent la fureur jusqu'à exhumer les restes de François de Paule, pour les brûler. Henri IV, avant d'être maître de Paris, transféra son parlement à Tours, 1589. La révocation de l'édit de Nantes porta à cette ville un coup terrible ; elle est restée importante encore, mais recherchée surtout et aimée pour son doux climat au milieu de ses riches campagnes, le jardin de la France. — L'agriculture s'est beaucoup ressentie, en Touraine, de l'indolence naturelle aux habitants ; mais la nature a suffi pour faire le pays riche en gras pâturages, en grains, en [illegible], en vignobles. L'industrie n'est plus [illegible] comme au temps de Richelieu, où Tours occupait 60,000 ouvriers en soieries ; le commerce des grains, vins, eaux-de-vie, prunes, chanvres, y est actif. Près de Tours sont les *Caves Goutières*, grottes curieuses par leurs concrétions calcaires.

V. [illegible] Maan, [illegible] de la Touraine, 1669 ; l'abbé [illegible] *la Touraine, histoire et monuments*, Tours, 1855, in-fol. [illegible] J.

TOURAN, nom donné par les anc. Mèdes aux pays situés au N.-E. du leur et à l'E. de la mer Caspienne. C'est à peu près auj. le Turkestan indépendant.

TOURAN-CHAH, sultan d'Égypte. (*V.* MÉLIK-EL-MOADHAM.)

TOURAN-CHAH, roi d'Ormuz, 1513-22, fut mis sur le trône par [illegible], qui devint son ministre, dut [illegible] aux menées [illegible] en 1514, [illegible] avantageux aux Portugais ; il fut assassiné par Mir-Aschraf, gouverneur du Lahsa.

TOURANE ou **TOURONE**, en chinois *Han* ou *Kouang-Han*, v. de l'empire d'Annam, sous le protectorat français, [illegible] belle baie entourée au N. et à l'O. par un [illegible], [illegible] au S.-E. une roche transforme presque la baie en mer [illegible], dans la mer de Chine, à 102 [illegible] de Hué. [illegible] l'Europe par des Français. La France, à qui elle avait été cédée en 1787, l'a occupée de 1858 à 1860, et en a pris possession en 1884. Une ligne télégraphique la réunit à Hué.

TOURANIENS, nom donné [illegible] les peuples [illegible] culés [illegible] la Perse [illegible] peuples de l'Asie [illegible] avec qui elles furent toujours en lutte. Dans la [illegible] primitive, celle des Védas, on trouve ce nom sous la forme de *Tourva*, plus tard sous celle de *T*[illegible], [illegible] de *Touran*, dans les épopées persanes du moyen âge, entre autres dans le *Chah Nameh* de Ferdousi. [illegible] ne semble être que des modifications du nom de *Tour* [illegible], qui a prévalu depuis les croisades chez les peuples de l'Occident. On désigne sous le nom de *Touraniennes* les [illegible] cunéiformes de la troisième espèce qu'on trouve sur les monuments de la Médie et de l'Assyrie ancienne, et [illegible] de l'antique existence des populations turques, [illegible] des anciens, des peuples [illegible]. On appelle encore cette race *Altaïque*, parce que l'Altaï a été et est encore le centre de ses domaines, comme le Caucase pour les nations Indo-Européennes ; ou race *Tatare-Finnoise*, pour indiquer les limites extrêmes de son développement. Elle embrasse ainsi tout le nord et le centre de l'Asie, et le N.-E. de l'Europe, divisée en 4 familles principales, les *Finnois*, les *Turcs et Tartares*, les *Mongols*, les *Tou*[illegible]. (*V.* RACES.) L'ethnologie touranienne est due au Danois Rask, qui en a posé les fondements dans sa dissertation *sur les Langues thraciques*, 1818 ; elle a été perfectionnée par W. Schott [illegible] *sur les langues tartares*, 1836, et *Études altaïques*, 18[illegible].

V. aussi Max Müller, *Derniers Résultats des recherches* [illegible] *et les langues touraniennes*, et [illegible] *es ethnologiques sur les p*[illegible] [illegible] C. P.

TOURBET-HYDERI ou **TOURBOUT**, v. de la Perse (Khorassan), [illegible] S.-S.-[illegible] de Meschhed [illegible] hab.

TOURCOING, ch.-l. de canton (Nord), arr. et à 12 kil. N.-E. de Lille, à peu de distance de la frontière de Belgique ; 48,634 hab. Lycée. Ville manufacturière importante dès le XIIe siècle, elle fut dévastée par des incendies en 1477, 1607 et 1711. Nombreuses fabriques de tissus [illegible], linge de table, nouveautés, tapis, savon, [illegible] de laine, de coton, de lin. Brasseries, teintureries, tanneries, distilleries, raffineries de sucre.

TOUR-ET-TAXIS, *Thurn und Taxis*, ancienne maison princière, originaire du Milanais. Martin Ier della Torre, m. en 1147, en est regardé comme la tige. Lamoral Ier, 1313, prit le nom de seigneur de Tasso ou Tassis d'après le mont Tasse, dans le Bergamasque. Son arrière-petit-fils Roger Ier se rendit en Allemagne, fut créé chevalier par l'empereur Frédéric III, 1450, et fonda la première poste aux chevaux en Tyrol. Créés princes de l'Empire par Léopold Ier, les princes de Tour-et-Taxis reçurent en 1734 l'administration des postes en fief. Après la dissolution de l'Empire, la plupart des États allemands rachetèrent le monopole postal des princes de Tour-et-Taxis contre un dédommagement en argent ou en biens-fonds. Ce monopole a complètement disparu en 1866. La ligne aînée réside à Ratisbonne. Il y a une ligne cadette en Bohême. Toutes les deux sont catholiques. E. S.

TOURFAN, volcan de la chaîne des [illegible].

TOURGAI, [illegible], division [illegible] de l'Empire russe [illegible] centrale, formée en 18[illegible] tale du [illegible] d'Orenbourg [illegible]. Il est borné au N. par le gvt d'[illegible] Territoire du Syr-Daria et la [illegible], et à l'E. par celle d'Akmolinsk. Vastes [illegible] par le cours supérieur du Tobol au N., et par [illegible] Irgis [illegible] du Tourgai au S. [illegible]. Tengis, [illegible] Sup., 545,[illegible] kil. carr. [illegible] 3[illegible] hab., nomades de la race des Kirghiz. Il est partagé en 5 cercles : Tourgai, [illegible], Irgis, Nikolaievsk, [illegible] mer d'Aral. Ch.-l. [illegible], avec les forts *Orenbourgskoï* près du Tourgai, et [illegible] sur l'Irgis. C. P.

TOURGOUTS. *V.* TORGOUTS.

TOURGUENEFF (Nicolas), écrivain russe, né en 1790, m. en 1871, fit ses études à Gœttingue, [illegible] conseiller d'État, et se voua à la cause de l'émancipation des paysans. Impliqué dans la conspiration de 182[illegible], [illegible] à mort par contumace, il alla vivre à Paris.

Il a [illegible] en 1847-48, [illegible] *politique et sociale de la Russie*, et un ouvrage [illegible] 3 vol.

TOURGUÉNEFF (IVAN-SERGUÉIEVITCH), [illegible] romancier russe, né à Orel en 1818, m. à Paris en 18[illegible], [illegible] à Moscou et y commença ses études, qu'il [illegible] à Saint-Pétersbourg et à Berlin. De retour [illegible] attaché au ministère de l'intérieur et se fit connaître par [illegible] poésies [illegible] ; mais une [illegible] lui attira une sentence d'exil, qui lui rappela [illegible] Alexandre, [illegible] de 1847 à 1850, Tourgueneff habita l'Allemagne, puis il vint se fixer en France,

où son talent vigoureux et original lui a valu une véritable popularité. Il a concouru à la traduction en français de plusieurs de ses livres, et il en a même écrit quelques-uns dans notre langue.

On a de lui : *Panascha*, 1843 ; la *Conversation*, 1845, poésies ; *Mémoires d'un seigneur russe, ou Tableau de la situation actuelle des nobles et des paysans dans les provinces russes*, et par H. Delaveau, sous le titre de *Récits d'un chasseur*, 1858 ; *Scènes de la vie russe*, 1852, 2 vol. in-18, trad., avec la collaboration de l'auteur, par MM. X. Marmier et L. Viardot ; *une Nichée de gentilshommes*, 1859 ; *Dimitri Roudine*, suivi du *Journal d'un homme de trop*, 1862, in-18 ; *Nouvelles Scènes de la vie russe*, 1863, trad. par H. Delaveau ; *Pères et Enfants*, avec une préface de Prosper Mérimée, 1863, in-18 ; *Fumée*, 1868, in-18 ; *Nouvelles moscovites*, trad. par l'auteur, 1869, in-18 ; *les Eaux printanières*, 1873, in-18 ; *Étranges Histoires*, 1873, in-18 ; *Nouvelles*, 1876, in-18 ; *Terres vierges*, 1877, in-18.

TOURINSK, v. de Sibérie, sur la Toura, gvt et à 125 kil. O. de Tobolsk ; 3,646 hab.

TOURKMANTCHAÏ ou **TURKMANTCHAÏ**, vge de Perse (Aderbaïdjan), près de Tauris ; célèbre par un traité conclu le 10 fév. 1828 entre les Perses et les Russes. La Russie obtenait les provinces d'Érivan et de Nakitchevan ; la succession du roi de Perse, Feth-Ali-Chah, était assurée à son fils Abbas-Mirza.

TOURLAVILLE, brg (Manche), arr. et à 6 kil. E. de Cherbourg ; 5,757 hab. Colbert y avait fondé en 1665 une manufacture de glaces, qui n'est plus en activité. Vestiges d'un camp romain.

TOURMALET, montagne, passage des Pyrénées, près de Barèges, à 2,177 m. de hauteur. Près de là est la source de l'Adour.

TOURMENTES (Cap des), nom donné d'abord par Barthélemy Diaz au cap de Bonne-Espérance.

TOURMOUZ, v. du Turkestan (Boukharie), sur le Tourmouz, à l'[illegible] Djihoun, à 380 kil. S.-E. de Boukhara. Prise par Gengis-Khan, en 1221.

TOURNAI ou **TOURNAY**, en flamand *Doornick*, anc. *Turnacum* ou *Turris Nerviorum*, v. de Belgique (Hainaut), sur l'Escaut, à 83 kil. S.-O. de Bruxelles, à 26 kil. E. de Lille ; 32,184 hab. Évêché, fondé en 484. Séminaire, bibliothèque. Tournai, divisée en Ville-Vieille et Ville-Neuve, est bien bâtie, avec de beaux quais et de belles promenades ; on y remarque l'église Notre-Dame, très belle cathédrale en pierre bleue du pays, avec 2 abside et 5 clochers, une nef du XIe siècle et un chœur qui rappelle celui de la cathédrale de Cologne ; à côté est le beffroi de l'an 1190 ; le palais épiscopal, l'hôtel de ville, les [illegible] construits par Vauban, etc. Filat. de laine peignée et de lin ; étoffes à pantalons, bonneterie, fils de laine et de coton, rubans, couvertures, tapis, dentelles, cuirs ; poteries, faïence, chocolat ; chaux hydraulique renommée, etc. [illegible] — Anc. capitale des Nerviens, dans la Belgique IIe, Tournai était l'une des villes les plus importantes de cette partie de la Gaule. [illegible] au commencement du Ve siècle par les Vandales, elle tomba, peu après, en 438, au pouvoir de Clodion, chef des Francs. Les Normands la pillèrent en 880. Elle devint, sous Charles le Chauve, partie du comté de Flandre, mais fut [illegible] réunie à la France, sous Philippe le Bel, qui la [illegible]. Occupée en 1513 par Henri VIII d'Angleterre, elle fut [illegible] en 1518 par François Ier, qui se la vit enlever en 1521 par le comte d'Egmont, général de Charles-Quint. [illegible] à l'Espagne et aux Pays-Bas jusqu'en 1667, [illegible] Louis XIV la reprit. Incorporée cette fois [illegible] France, elle lui fut ravie de nouveau en 1709 par [illegible] en 1715, en 1792 et [illegible] 1794. [illegible] et jusqu'en 1814, un ch.-l. d'arr. du dép. de Jemmapes. Ses fortifications ont été [illegible].

TOURNAN, ch.-l. de cant. (Seine-et-Marne), arr. de Melun ; [illegible] *Combreux*, et celui d'A[illegible] Pontcarré.

TOURNAVOS ou **TOURNOVO**, v. de Grèce, nomarchie de [illegible], sur le Xeraga, [illegible] de Larisse ; [illegible] grec [illegible] *Grèce*. — Cédée à la Grèce par les Turcs en 1881.

TOURNEBRIDE, espèce d'auberge ou de cabaret, établi [illegible] Louis XIV [illegible] 1680 [illegible] générale [illegible].

TOURNEFORT (Joseph PITTON de), célèbre botaniste, né à A[illegible] [illegible] suites de sa [illegible] le goût le plus vif pour l'histoire naturelle, entra au séminaire malgré lui, et, devenu libre par la mort de son père, 1677, se mit à parcourir le Dauphiné et la Savoie. En 1679, il alla suivre les cours de l'école de médecine de Montpellier. Puis il visita, en herborisant, le Roussillon et la Catalogne. Appelé à Paris en 1683, il remplaça Fagon comme professeur de botanique au Jardin du Roi, augmenta les richesses de cet établissement, attira à ses cours et à ses herborisations une foule d'étudiants français et étrangers, et fut chargé en 1688 de former des collections en Espagne, en Portugal, en Angleterre et en Hollande. Il refusa la chaire de botanique à l'université de Leyde, devint membre de l'Académie des sciences en 1692, se fit recevoir docteur en médecine en 1698, fut encore envoyé par Louis XIV dans le Levant en 1700, visita l'île de Candie, l'Archipel, Constantinople, les côtes méridionales de la mer Noire, l'Arménie, la Géorgie, l'Asie Mineure, et, à son retour en France, où il rapportait 1,356 plantes nouvelles, obtint la chaire de médecine au Collège de France. On lui doit : *Éléments de botanique, ou Méthode pour connaître les plantes*, Paris, 1694, 3 vol., traduits par lui-même en latin sous le titre d'*Institutiones rei herbariæ*, 1700, 3 vol. in-4° ; *de Optima methodo instituenda in rem herbariam*, 1697, broch. ; *Histoire des plantes qui naissent aux environs de Paris, avec leur usage dans la médecine*, 1698, in-12 ; *Voyage du Levant*, 2 vol. in-4°, ou 3 vol. in-8°, un des monuments scientifiques les plus remarquables de ce temps ; *Traité de la matière médicale*, publié par Bernier, 1717, 2 vol. in-12 ; des *Mémoires*, dans la collection de l'Académie des sciences. Tournefort a rendu les plus grands services : il a donné une classification des plantes résultant de l'examen de leurs différentes parties, selon leur importance relative, dans l'ordre suivant : fleurs, fruits, feuilles, racines, tiges, saveur et port de la plante. La plupart des genres qu'il a établis ont été conservés par Linné.

V. son *Éloge* par Fontenelle. B.

TOURNELLE (La). V. Parlement.

TOURNEMINE (René-Joseph), savant jésuite, né à Rennes en 1661, d'une anc. famille, m. en 1739, professa avec éclat les humanités, la philosophie et la théologie, dirigea le *Journal de Trévoux* de 1702 à 1736, enrichit ce recueil d'une foule d'*Analyses* et de *Dissertations*, qui furent alors très remarquées, et remplit les fonctions de critique avec une rare impartialité, mais non sans aigreur. On a de lui : des *Tables chronologiques*, dans la *Bible* de Duhamel, 1706 ; des *Réflexions sur l'athéisme*, à la suite du *Traité de l'existence de Dieu* par Fénelon ; une bonne édition des *Commentaires de Menochius sur l'Écriture sainte*, 1719, 2 vol. in-fol. ; une édition de l'*Histoire des Juifs* de Prideaux, 1729. Il eut une vive discussion avec Leibnitz sur l'origine des Francs, qu'il disait issus d'une colonie de Gaulois. B.

TOURNOIS, jeux militaires au moyen âge. C'étaient des joutes pacifiques, et cependant souvent meurtrières, des simulacres de combats à la lance entre 2 chevaliers armés de toutes pièces. Bien que plusieurs pays en aient revendiqué l'invention, les tournois paraissent avoir été partout un produit spontané de la féodalité et de la chevalerie. On choisissait d'ordinaire un terrain voisin d'un château seigneurial : la lice où combattaient les chevaliers était une enceinte en forme d'ovale allongé, dont les côtés présentaient des estrades pour les spectateurs ; à une extrémité se trouvait une barrière en fer, par laquelle on pénétrait dans la lice ; à l'autre, le tribunal des juges du combat. Il y eut des tournois *à armes courtoises*, c'est-à-dire où le fer des armes était émoussé, et des tournois *à outrance*, ces derniers fréquemment mortels. Certains chevaliers faisaient publier à l'avance des lettres de défi contre tout venant. En France, les règles des tournois furent données par Geoffroy de Preuilly, chevalier de Touraine, vers la fin du XIe siècle. De bonne heure, les papes tentèrent, mais en vain, d'empêcher ces combats meurtriers. Le dernier combat de ce genre fut celui où Montgomery blessa mortellement le roi Henri II, en 1559. Aux tournois succédèrent les carrousels. B.

TOURNOIS (LIVRE). V. Livre.

TOURNON (François de), prélat français, né en 1489 à Tournon (Vivarais), d'une ancienne et noble famille, m. en 1562, fut nommé abbé de la Chaise-Dieu, puis archevêque d'Embrun en 1517, archevêque de Bourges en 1525. Il alla en Espagne négocier le traité de Madrid, 1526, revint avec François Ier, dont il avait la confiance, prit part au traité de Cambrai en 1529, fut chargé d'amener d'Espagne Éléonore de Portugal, sœur de Charles-Quint, fiancée [illegible] du mariage de cette princesse avec François Ier, [illegible], comme récompense de ses services, l'abbaye de Saint-Germain des Prés et le cardinalat. Député à Rome pour suspendre l'excommunication dont le pape menaçait Henri VIII d'Angleterre, puis à Londres pour engager ce monarque à ne pas rompre avec le saint-siège, il échoua dans ces deux négocia-

tions. En 1536, il concerta avec Anne de Montmorency la défense de la Provence contre Charles-Quint. En 1538, il signa la paix de Nice. Après la disgrâce de Montmorency, il eut la plus grande influence dans l'État, augmenta la Bibliothèque royale, protégea les gens de lettres et les savants, fonda le collége de Tournon, mais déploya une grande rigueur contre les Vaudois. A l'avénement de Henri II, les Guises l'éloignèrent, en lui faisant donner l'ambassade de Rome, où on le retint 8 ans. A son retour, promu à l'archevêché de Lyon, il se tint dans son diocèse, pour ne pas subir la loi de Diane de Poitiers, et y poursuivit avec ardeur les calvinistes. Envoyé de nouveau en Italie pour maintenir Paul IV dans l'alliance française, il resta à Rome après sa mission, fut nommé évêque d'Ostie et doyen du Sacré-Collége par Pie IV, retourna en France après la mort de Henri II, contribua à y faire recevoir les jésuites, et figura aux états généraux de 1560, puis au Colloque de Poissy, 1561.

V. Fleury-Ternal, *Hist. du cardinal de Tournon*, Paris, 1720, in-4°.

TOURNON (CHARLES-THOMAS MAILLARD DE), cardinal, né à Turin en 1668, d'une famille originaire de la Savoie, m. à Macao en 1710, fut légat du pape Clément XI aux Indes et à la Chine, 1701, avec la mission d'interdire aux nouveaux chrétiens les usages contraires à la pureté de la foi catholique. Arrêté en 1707 par ordre de Khang-hi, empereur de la Chine, maltraité par les Portugais chargés de le garder, il mourut en prison, au moment où Clément XI venait de le nommer cardinal.

Ses *Mémoires*, en italien, ont été publiés par le cardinal Passionei, Rome, 1762, 8 vol.

TOURNON (PHILIPPE-CAMILLE-CASIMIR DE SIMIANE, COMTE DE), de la famille du précédent, né à Avignon en 1778, m. en 1833, fut auditeur au conseil d'État dès 1806, et préfet du département de Rome pendant le 1er Empire français, 1809-1814. Il devint, sous la Restauration, préfet de la Gironde, puis du Rhône, conseiller d'Etat et pair de France en 1823. Il a publié : *Etudes statistiques sur Rome et la partie occidentale des Etats romains*, 1831, 2 vol., et atlas. C'est en partie l'histoire de l'administration de ce pays pendant l'occupation française, en partie une description du pays.

TOURNON, *Tornomagus*, s.-préf. (Ardèche), sur la rive dr. du Rhône; 6,083 hab., lycée, bibliothèque. La ville et le territoire de Tournon furent possédés par les seigneurs du même nom jusqu'en 1644, puis par les maisons de Montmorency, de Ventadour et de Rohan-Soubise. Le château, qui sert aujourd'hui de prison, s'élève sur un rocher au pied d'une montagne escarpée qui domine la ville, et d'où l'on découvre une partie du cours du Rhône, de celui de l'Isère et les sommets des Alpes. L'église Saint-Julien est d'un beau style ogival. Deux ponts suspendus font communiquer Tournon à la petite ville de Tain, située sur la rive opposée du Rhône. A 4 kil. de la ville se trouvent les ruines d'un pont romain. Comm. de soie, vin de l'Ermitage et autres, bois de construction.

TOURNON-D'AGÉNAIS, ch.-l. de cant. (Lot-et-Garonne), arr. de Villeneuve-sur-Lot, sur le Baudusson; 1,371 hab. Fabr. de serges. Anc. baronnie des comtes d'Armagnac.

TOURNON-SAINT-MARTIN, ch.-l. de cant. (Indre), arr. de Le Blanc, près de la rive dr. de la Creuse; 1,505 hab. Carrières de pierres de taille. Préparation de fromages de chèvre.

TOURNOVO. *V.* TOURNAVOS.

TOURNUS, *Tinurtium castrum*, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), sur la Saône, arr. de Mâcon; 5,527 hab. On y remarque l'église de Saint-Philibert, anc. abbaye fondée au IXe siècle, avec une crypte. Tribunal de commerce. Fabr. de broderies sur tulle, chapeaux, couvertures de coton, soieries, eaux-de-vie. Comm. de soies, vins, pierres. Exploitation de marbre, sucrerie. Patrie de Greuze. Deux conciles furent tenus dans cette ville, en 949 et 1115.

TOURON (ANTOINE), dominicain, né en 1688 dans le diocèse de Castres, m. en 1775, consacra toute sa vie à la controverse et à l'histoire.

On a de lui : *Vie de St Thomas d'Aquin*, Paris, 1737, in-4°; *Vie de St Dominique*, 1739, in-4°; *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, 1743-49, 6 vol. in-4°, ouvrage capital; *De la Providence*, 1752, in-12, traité historique et dogmatique; *Histoire générale de l'Amérique*, 1768-70, 14 vol. in-12, etc.

TOURON. *V.* TOURANE.

TOUROUKHANSK, v. de la Russie d'Asie (Sibérie), gvt d'Iéniséïsk, sur la rive g. de l'Iénisséi, et près de son confluent avec le Touroukhan; 297 hab. Comm. de pelleteries. — Fondée en 1622 sur l'emplacement de l'ancienne *Mangaseïa*.

TOURREIL (JACQUES DE), littérateur, né à Toulouse en 1656, d'un procureur général au parlement de cette ville, m. en 1714, obtint 2 prix d'éloquence à l'Académie française en 1681 et 1683, traduisit les *Philippiques*, les *Olynthiennes* et autres discours de Démosthène, travail où l'on ne retrouve guère la physionomie des originaux, et devint membre de l'Académie française, 1692.

Ses *Œuvres* ont été publiées à Paris, 1721, 2 vol. in-4° ou 4 vol. in-12.

TOURS, anc. *Cæsarodunum* et *Turones*, ch.-l. du département d'Indre-et-Loire, et autrefois capitale de la Touraine, sur la rive g. de la Loire, à 234 kil. S.-O. de Paris; par 47° 23' lat. N. et 1° 38' long. O.; 48,325 hab. Archevêché. Quartier général du IXe corps d'armée. Trib. de commerce. École préparatoire de médecine et de pharmacie, lycée, école de dessin, bibliothèque, musée de tableaux, jardin botanique, cabinet d'antiquités et d'histoire naturelle. Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres. Société archéologique. La ville, grande, bien percée et dans une situation admirable, est traversée par la belle rue Royale, à l'extrémité de laquelle est une statue en marbre de Descartes, et aboutissant au pont de la Loire, qui est un des plus beaux de l'Europe (435 m. de long. sur 14 m. 60 de large), et qui unit la ville à son faubourg de Saint-Symphorien. On y remarque : la cathédrale de Saint-Gatien, bel édifice en style ogival, du XIIe siècle, renfermant les tombeaux en marbre des enfants de Charles VIII; l'abbaye de Saint-Julien; les églises de Saint-Pierre-des-Corps, Saint-Symphorien, Notre-Dame-la-Riche, et Saint-Saturnin; le palais archiépiscopal, le nouveau palais de justice, la chancellerie de Louis XI, la fontaine du Grand-Marché, l'hospice général, l'hôtel de ville, l'hôtel de la préfecture, la tour de Guise, le Mail. L'église de Saint-Martin, desservie par un chapitre dont le roi était chanoine, et contenant le tombeau du saint, a été démolie en 1793; 2 des tours de cette église, dites *de Charlemagne* et *de Saint-Martin* ou *de l'Horloge*, existent encore. Fabr. d'étoffes de soie, passementerie, bonneterie, rubans, draps, tapis, faïence, poterie vernissée; tanneries et amidonneries renommées, cireries, teintureries; grande imprimerie et librairie religieuses. Comm. actif de vins, laines, chanvre, grains, bougie, cuirs, pruneaux secs, etc. Centre de chemins de fer. — Tours, capitale des *Turones* avant J. César, ch.-l. de la IIIe Lyonnaise sous les Romains, fut prise par les Wisigoths en 428. Clovis les en chassa en 507. Entre Tours et Poitiers eut lieu, en 732, la grande bataille dans laquelle Charles-Martel défit les Sarrasins. Après avoir appartenu aux comtes d'Anjou, qui devinrent rois d'Angleterre, Tours fut conquise par Philippe-Auguste en 1204. Des états généraux s'y tinrent en 1470, 1484 et 1506. La monnaie battue à Tours était plus faible en matière que celle de Paris; la livre *tournois* pesait 1/5 de moins que la livre *parisis*. Ce fut aux environs de Tours que Henri IV fit planter les premiers mûriers pour acclimater le vers à soie en France. Tours est la patrie de Gabrielle d'Estrées, Boucicaut, Rapin, Grécourt, Destouches, Dutens, Bouilly, H. de Balzac. B.

TOURTELLE (ETIENNE), médecin, né à Besançon en 1756, m. en 1801, alla suivre les cours des écoles de Montpellier et de Paris, obtint en 1788 une chaire à l'université de Besançon, fut médecin principal de l'armée du Rhin, professeur à l'école de Strasbourg, 1794-98, et médecin en chef de l'hôpital militaire de Besançon.

On a de lui : *Eléments d'hygiène*, Strasbourg, 1797, 2 vol.; *Eléments de médecine théorique et pratique*, 1799, 3 vol.; *Eléments de matière médicale*, Paris, 1802; *Histoire philosophique de la médecine*, 1804, 2 vol.

TOURTOUKAI, v. de la principauté de Bulgarie, sur la rive dr. du Danube; 8,000 hab. Entrepôt de sel importé de la Roumanie.

TOURVILLE (ANNE HILARION DE COTENTIN, COMTE DE), « le plus grand homme de mer qui eût été depuis un siècle », dit Saint-Simon, né à Paris au mois de novembre 1642, m. le 30 mai 1701, issu d'une ancienne famille normande, était le 3e fils de César de Cotentin, seigneur de Tourville, et de Lucie de la Rochefoucault. Son père, maréchal de camp, était attaché à la maison de Claude de Saint-Simon, et avait joué un rôle actif en faveur de Richelieu lors de la journée des Dupes. Tourville fut admis dans l'ordre de Malte à l'âge de 4 ans. A 20 ans, 1660, au sortir de l'Académie, il servit dans la marine de Malte. Il assistait en 1665 à un combat soutenu par le vaisseau du chevalier d'Hocquincourt contre 33 galères turques, et il n'échappa qu'à grand'peine à la mort. L'année suivante, il passa dans la marine de Louis XIV avec le grade de capitaine de vaisseau. En 1667 et 1669, il commandait le *Croissant* dans l'expédition de Candie contre les Turcs, sous Beaufort. Durant la guerre de Hollande, il prit part à la bataille de Sole-Bay, 1672, et au combat de Doorlog, 1673, sous d'Estrées. Le navire qu'il montait, l'*Excellent*, se perdit en 1674, par la faute de mauvais pilotes et de cartes défectueuses. Le roi ne l'en nomma pas moins chef d'escadre, 1675. Tourville dut cet avancement moins peut-être à ses services qu'à la protection de la maison de Condé. Il s'en montra digne dans l'expédition de Messine, 1675-77, sous Valbelle, Duquesne et Vivonne. Le chevalier de Coetlogon, dans une lettre à Sei-

gnelai, attribuait aux plans et à la bravoure de Tourville la plus grande part du succès. A Stromboli, au Mont-Gibel où Ruyter périt, à Palerme, Tourville fut un héros. Il occupa les loisirs de la paix de Nimègue à diriger la construction d'un nouveau modèle de frégate. Le roi l'envoya ensuite à Toulon, 1679, pour armer une escadre destinée à purger la Méditerranée des corsaires majorquins qui l'infestaient. Au retour, il fut assailli par une tempête sur les côtes de Bretagne; sur 4 navires, 3 furent engloutis. Tourville se sauva à la nage. Une enquête dirigée par Duquesne sur les causes du désastre amena la destitution de l'intendant de Toulon, Arnoul, accusé d'avoir mal entretenu et mal radoubé les navires; l'honneur de Tourville demeura sauf. Nommé lieutenant général en 1682, il prit part à la croisière contre les Barbaresques, aux deux bombardements d'Alger, 1682-1683, et à ceux de Tripoli, 1683, et de Gênes, 1684. La mort de Duquesne, 1688, le mit au premier rang dans la marine royale; sa réputation grandit encore quand on apprit à Versailles la nouvelle du brillant combat par lequel il avait forcé l'amiral espagnol Papachin à saluer le pavillon de la France, 1689. Quelques mois plus tard, Louis XIV le créa vice-amiral des mers du Levant. Chargé en 1689 d'appuyer une descente de Jacques II en Irlande, il joignit à Brest Châteaurenaud, et, à la tête de 78 bâtiments, il écrasa devant l'île de Wight les flottes anglaise et hollandaise, et alla brûler 12 bâtiments dans la rade de Tynemouth, 1690. La campagne de 1691, dite du large, fut seulement défensive. Au printemps suivant, Tourville et d'Estrées devaient agir de concert pour favoriser une nouvelle descente en Irlande; mais la flotte de Toulon ne rallia pas à temps celle de Brest, que Tourville commandait. Le 29 mai, l'amiral anglais Russell, avec 40,000 marins et 99 vaisseaux armés de 7,000 canons, présenta la bataille à Tourville, fort seulement de 20,000 hommes, 44 navires et 3,150 canons. Les instructions formelles de Louis XIV, qui ordonnait de combattre à tout prix, les critiques malveillantes de ses ennemis, les insolences de Pontchartrain, successeur de Seignelai, et des commis de la marine décidèrent Tourville à la lutte, malgré cette infériorité écrasante. Après 12 heures de combat, il se retira avec 35 vaisseaux; 22 réussirent à franchir le raz de Blanchard; les 13 autres, faute d'un port de refuge et malgré l'héroïque défense des équipages commandés par Tourville, furent brûlés par l'ennemi devant Cherbourg et la Hougue 31 mai-1er juin 1692. Louis XIV complimenta Tourville sur son héroïsme et le consola de son insuccès. En 1695, il le nomma maréchal de France. Le désastre de la Hougue n'anéantit pas notre marine; Tourville la vengea en 1693 au cap Saint-Vincent en capturant 70 navires marchands d'un convoi anglo-hollandais, d'une valeur de plus de 40 millions. Le dernier service rendu par Tourville fut le débarquement de 6,000 hommes sur les côtes de la Catalogne en 1694. Il prit sa retraite, épuisé par les fatigues et la maladie, et mourut âgé seulement de 59 ans. Avec lui cessa la grande guerre maritime, telle que l'avaient organisée Colbert et Seignelai; la guerre de courses la remplaça. On doit à Tourville le perfectionnement de l'art des signaux, des manœuvres et de la tactique navales. Il a laissé un exposé de ses vues dans le *Traité de la tactique navale*, rédigé d'après ses ordres et sous ses yeux par le P. Lhoste, aumônier de sa flotte. Saint-Simon écrit qu'« il possédait en perfection toutes les parties de la marine, depuis celle de charpentier jusqu'à celle d'un excellent amiral ». Tourville avait épousé en 1690 Louise-Françoise Langeois, veuve de Claude Darrot, marquis de la Poupelinière; il en eut un fils et une fille. Les archives de la marine, le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale (fonds Saint-Esprit et Clairambault), les Archives nationales, renferment de précieux documents encore inédits sur Tourville. — Guillaume Plantavit de la Pause, abbé de Margon, a fabriqué en 3 vol. in-12 (Amsterdam, 1742) des *Mémoires du maréchal de Tourville*, où il met en lumière les aventures romanesques et très problématiques de la jeunesse de son héros. Adrien Richer, Paris, 1783, in-12, a abrégé et expurgé ces mémoires apocryphes à l'usage de la jeunesse. M. Jal (*Dict. de biogr.*) a redressé plusieurs erreurs et éclairé certaines obscurités de la vie de Tourville. Mais l'histoire de cet amiral est encore à faire. Sa statue en pierre a été placée dans la cour d'honneur du château de Versailles, à côté de celle de Duguay-Trouin, en face de celles de Suffren et de Duquesne. L. L.

TOUS, v. et riv. d'Asie. (V. Thous.)

TOUS-LES-SAINTS (Baie de), en portugais *Bahia-de-Todos-os-Santos*, baie formée par l'Atlantique sur la côte du Brésil (Bahia); 35 kil. sur 28. Sur le bord E. se trouve la ville de Bahia. (V. *ce mot.*) — baie du Mexique, sur la côte de la Basse-Californie; par 31° 47' lat. N. et 118° 47' long. O.

TOUSSAINT (François-Vincent), littérateur, né à Paris vers 1715, m. en 1772, abandonna le barreau pour les lettres, rédigea les articles de jurisprudence dans les deux premiers vol. de l'*Encyclopédie*, publia en 1748 un livre des *Mœurs*, exposition d'une morale indépendante de toute croyance religieuse, le compléta, en 1662, par des *Éclaircissements*, que le Parlement fit brûler, s'enfuit à Bruxelles, où il rédigea, sous l'influence de l'Autriche, une *Gazette française*, puis à Berlin, où Frédéric II, qu'il avait naguère attaqué avec violence, lui donna la chaire de rhétorique et de logique à l'École militaire, 1764, s'aliéna bientôt l'esprit du roi et mourut dans l'oubli.

TOUSSAINT (François-Christophe-Armand), statuaire, né à Paris en 1806, m. en 1863, élève de David d'Angers. Parmi ses œuvres on distingue : un *Jeune Laboureur trouvant une épée*, 1836; de nombreux bas-reliefs représentant les principaux événements de l'histoire de France, et exécutés d'abord en plâtre, 1837-38, puis en bronze, 1845; *Jésus appelant à lui les petits enfants*, bas-relief, 1839; une *Immaculée Conception*, statue en marbre, 1840; une statue en bronze d'Esquirol, dans la cour principale de l'asile de Charenton; une frise monumentale à la Bourse de Marseille, où il a introduit les types de toutes les nations de la terre; quelques-uns des bas-reliefs du tombeau de Napoléon Ier aux Invalides; *la Loi* et *la Justice*, figures décorant l'horloge du Palais de justice de Paris, 1850; *la Mise au tombeau*, 1856, dans le tympan de la porte principale de Notre-Dame de Paris; un buste colossal en marbre de David d'Angers, exécuté pour la ville d'Angers. B.

TOUSSAINT (Fête de la), instituée en l'honneur de *tous les saints*, en 731, par le pape Grégoire III, qui consacra, dans la basilique de Saint-Pierre, une chapelle en l'honneur de tous les saints, dont la fête fut toujours célébrée à Rome depuis cette époque. La Toussaint fut introduite en France par Grégoire IV, en 835. Elle se célèbre le 1er novembre. Un concile du XIe siècle lui donna une vigile, et Sixte IV, en 1480, lui établit une octave. C'est l'une des 4 grandes fêtes reconnues en France par le Concordat. Odilon, abbé de Cluny, eut le premier l'idée, vers le commencement du XIe siècle, d'ajouter à cette fête des prières pour les morts, et l'usage s'en est conservé depuis. — L'Église d'Orient célèbre la fête de la Toussaint le 1er dimanche après la Pentecôte.

TOUSSAINT-LOUVERTURE (François-Dominique), noir, gouverneur général de Saint-Domingue, né dans l'esclavage près du Cap-Français en 1743, m. en 1803. Il fut d'abord pâtre, apprit à lire et à écrire, et devint cocher du procureur de l'habitation à laquelle il appartenait. D'une dévotion bigote, il fut choisi, en 1791, par les nobles contre-révolutionnaires et le chef du gouvernement colonial pour soulever les esclaves noirs et comprimer la révolution des colons. Il leur donna des chefs, Boukman, Jean-François et Biassou, et se tint lui-même à l'écart. Les excès commis par eux ayant dépassé les vues des contre-révolutionnaires, il les rejoignit, occupa un poste secondaire d'abord, et prit ensuite le titre de général, que les Espagnols lui reconnurent : il devint leur principal agent parmi ces bandes indisciplinées. En 1794, brouillé avec ses rivaux, il passa au service de la République française, en massacrant tout ce qui tentait de lui faire résistance ou refusait de se rallier à lui, Espagnols, colons, émigrés français. Les succès qu'il obtint alors firent dire au commissaire de la République, Polverel : « Mais cet homme fait ouverture partout ! » Aussitôt la voix publique le nomma *Louverture*. Sous le gouverneur Laveaux, Toussaint combattit les Anglais : élevé au rang de général en chef par Sonthonax, bientôt il l'expulsa de la colonie et continua de combattre les Anglais. Il éconduisit aussi le général Hédouville, envoyé par le Directoire pour remplacer Sonthonax, puis entra en guerre civile contre Rigaud, qu'il vainquit, et emprisonna Romme, qui avait remplacé Hédouville et qui devait prendre possession de l'ancienne partie espagnole de l'île, cédée à la France. Agissant alors de concert avec les colons et les émigrés, dont il permit le retour à Saint-Domingue, malgré les lois françaises, il donna à cette colonie une constitution qui la plaçait sous le protectorat de la France; un article de cette constitution le nommait gouverneur général à vie, avec le droit de choisir son successeur. Cet acte, envoyé à l'approbation du premier consul Bonaparte, au moment où se négociait la paix d'Amiens, décida, en 1801, l'expédition de Leclerc, déjà projetée depuis quelque temps. Toussaint résista à Leclerc; mais la soumission de Christophe et de Dessalines, après une guerre terrible, le mit hors d'état de soutenir la lutte, et il se soumit aussi. On l'autorisa à se retirer sur ses terres; puis, comme on le redoutait toujours, il fut enlevé par trahison, déporté en France, et renfermé au fort de Joux, près de Besançon, où il mourut après 10 mois de captivité. Ce noir célèbre montra un véritable génie : d'une activité prodigieuse, d'une rare capacité, il étonna ses contemporains par sa dextérité et son habileté. Despote sanguinaire, il commit de nombreux crimes. Doué à un haut degré de l'esprit d'organisation, il contraignit les noirs, anciens esclaves, à reprendre la culture des terres. Ses derniers crimes furent l'immolation de son neveu

Moïse, qui [illegible] en [illegible] en perissant les [illegible] à abandonner [illegible], et le massacre des colons à l'arrivée de Le[illegible] L. A.

TOUSSENEL (ALPHONSE), publiciste, *né à* [illegible]-Bellay (Maine-et-Loire) en 1803, m. en 1885, s'occupa [illegible] de travaux agricoles et devint disciple de Fourier. [illegible]liste, il soutint la loi de 1833 sur l'instruction primaire et fut rédacteur en chef de *la Paix* en 1837. Deux ans [illegible], il fut nommé commissaire civil à Boufarick, ne s'entendit pas avec l'autorité militaire, et donna sa démission, en 1842. De retour en France, il fut l'un des fondateurs de *la Démocratie [illegible]*, fit partie après la révolution de février de la commission du Luxembourg et rédigea ensuite *le Travail affranchi* avec F. Vidal. Plus tard, il se tint à l'écart de la politique et ne s'occupa plus que de ses études d'histoire naturelle. Toussenel était un écrivain spirituel, mais trop ami du paradoxe.

On a de lui : *les Juifs rois de l'époque, histoire de la féodalité financière*, 1845; *l'Esprit des bêtes*, [illegible], 1847; *Travail et fainéantise*, [illegible] *le Monde des oiseaux, Ornithologie* [illegible] *Tristia, histoire des misères et des fléaux de la chasse* [illegible] et un certain nombre d'articles et fragments insérés dans *la Revue* [illegible] *les feuilletons, le Globe*, etc.

TOUSTAIN (CHARLES-FRANÇOIS), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Repas diocèse de Séez en 1700, m. en 1754, fut l'ami de dom Tassin, avec lequel il publia un *Nouveau Traité de diplomatique*, 6 vol. in-4°.

On lui doit encore : *la Vérité persécutée par l'Erreur, ou Recueil de divers ouvrages des saints Pères sur les persécutions des huit premiers siècles de l'Eglise*, La Haye, 1733, 2 vol. in-12, ouvrage contre la bulle *Unigenitus*, et publié anonyme; une édition de *Théodore Studite* [illegible]

TOUTMES, nom de plusieurs rois de l'anc. Egypte (XVIIIe dynastie). Les plus célèbres sont :

TOUTMÈS Ier, fils d'Ahmès, et 2e roi de la XVIIIe dynastie. Il combattit les Éthiopiens, les Syriens et les *Rotennou* de la Mésopotamie. Il régna 21 ans.

TOUTMÈS III, le plus puissant des pharaons, régnait vers le milieu du XVIe siècle av. J.-C. Pendant sa minorité, le royaume fut gouverné par sa sœur Hatasou, qui avait dirigé en personne plusieurs grandes expéditions. Toutmès étendit ses conquêtes sur toute l'Asie occidentale. Son empire comprenait, outre l'Égypte, le Soudan, l'Abyssinie, la Syrie, l'Assyrie, la Chaldée, le Kourdistan, l'Arménie et l'île de Chypre. Il éleva de magnifiques constructions à Memphis et à Thèbes. (*V. ces mots et* ÉGYPTE.) Son règne dura 74 ans.

TOUTMOSIS, roi d'Egypte. (*V.* TOUTMÈS.)

TOUTOCSCH (TADJ-EDDAULAH), prince seldjoukide, fils d'Alp-Arslan, fut chargé, en 1076, par son frère Mélik-Chah, sultan de Perse, d'achever la conquête de la Syrie, repoussa de ce pays les Égyptiens en 1078, se fit proclamer sultan à Damas après la mort de Mélik, 1093, vainquit et tua Aksankar, émir d'Alep, qui lui disputait le pouvoir, mais périt dans une bataille contre Barkiarok, fils de Mélik, près de Rei, 1095.

TOUVET (LE), ch.-l. de cant. (Isère), arr. de Grenoble; 1,564 hab. Filature de soie.

TOUZ-KOUL, lac de l'empire chinois (Dzoungarie); 180 kil. sur 50.

TOUZER, v. de la Tunisie, à 200 kil. O.-S.-O. de Gabès, sur la rive O. du lac Loudéah; 5,000 hab. Bâtie avec les débris d'une anc. ville romaine. Comm. de dattes.

TOWN, c.-à-d. *ville* en anglais, et *ton* par contraction : *New*TOWN, nouvelle ville, etc. Dans quelques mots, la finale *ton* est pour *don*, et signifie colline, comme dans F[illegible]; d'autres fois elle est une contraction de *stone* (pierre), comme dans *Brigh*TON.

TOWNLEY (CHARLES), archéologue anglais, né en 1737, m. en 1805, consacra sa fortune à des voyages en Italie, en Sicile et en Grèce, où il forma une riche et belle collection de sculptures antiques, qui fait aujourd'hui partie du British-Museum.

TOWNTON. *V.* TAUNTON.

TOWTON, vge d'Angleterre, comté et à 17 kil. S.-O. d'York; célèbre par une victoire d'Édouard IV d'York sur Henri VI de Lancastre, en 1461.

TOXANDRES, *Toxandri*, peuple germanique de la Gaule (Germanie IIe), entre les Ménapiens et les Éburons; cap. anc. Toxandria (auj. *Tessender-Loo*). — Au moyen âge, on donna le nom de *Toxandrie* à une partie du Brabant, et même à toute cette province.

TPE, déesse égyptienne peu connue. On croit que c'était la personnification du ciel. Sur les zodiaques, elle est représentée avec les mamelles pendantes, une tunique parsemée de [illegible], et, sur la poitrine, un scarabée à ailes d'épervier. Elle [illegible] aussi sur les monuments funéraires.

TRABEA (QUINTUS), poète comique latin, florissait au temps de la 1re guerre punique. Cicéron a cité de lui plusieurs fragments, que Mattaire a insérés dans ses *Opera et fragmenta veterum poetarum latinorum*.

TRABEATÆ FABULÆ, drames latins, [illegible] personnages [illegible] et [illegible].

TRABÉE, *Trabea*, [illegible] romaine, et que [illegible] les chevaliers, des augures et [illegible]. [illegible] blanche, bordée de pourpre [illegible] ne pouvait [illegible], et de pourpre [illegible]. C. D—Y.

TRACHÉE (CILICIE), ou **TRACHÉOTIDE.** *V.* CILICIE.

TRACHENBERG, *Dracomontium*, v. du roy. de Prusse (Silésie), rég. de Breslau, au confluent de la Bartsch et de la Schutzka; [illegible] hab. Fabr. de draps, toiles. Château du prince de Hatzfeld.

TRACHINE, *Trachis*, *Trachys*, anc. ville de Thessalie (Phthiotide), près de l'Œta et du golfe Maliaque. Elle donnait son nom aux [illegible] *Trachiniennes*, qui l'entouraient, et au petit canton de *Trachinie*.

TRACHONITIDE, *Trachonitis*, contrée rocailleuse de l'anc. Syrie, au N.-E. de la Palestine, entre la Cœlésyrie et l'Arabie. Ses habitants, dits *Trachonites*, vivaient de brigandages. C'est auj. le *Hauran*, depuis les montagnes au S. de Damas jusqu'à Bostra.

TRACY (ANTOINE-LOUIS-CLAUDE **DESTUTT DE**), philosophe sensualiste, le dernier des *Idéologues*, né dans le Bourbonnais en 1754, d'une famille originaire d'Écosse, m. en 1836, était colonel d'infanterie à la Révolution. Député à l'Assemblée constituante en 1789, et maréchal de camp en 1792, il défendit la cause des réformes et des libertés publiques; pendant la Terreur, il fut arrêté comme suspect. A la création de l'Institut, 1795, il fut de la classe des Sciences morales et politiques, membre d'une commission de l'instruction publique, et devint sénateur en 1799, membre de l'Académie française en 1808. Le 2 avril 1814, il vota la déchéance de Napoléon Ier. Louis XVIII le nomma pair de France en 1817. Disciple de Locke, de Condillac et de Hobbes, Destutt de Tracy adopta les principes de l'école sensualiste; il ramena donc tout à la sensation : mais il développe avec une rare lucidité et une grande précision philosophique plusieurs points particuliers. Selon lui, la justice est une conséquence de l'état social, convention tacite ou formelle entre les hommes, pour l'équilibre des droits; dans le gouvernement, qui est fondé sur la volonté générale, les chefs de l'Etat sont les serviteurs des lois, les lois l'expression des besoins universels, et les peines de simples empêchements au mal à venir.

Les principaux ouvrages de Destutt de Tracy sont : *Éléments d'idéologie*, comprenant l'*Idéologie* proprement dite, 1801, la *Grammaire générale*, 1803, et la *Logique*, 1805; *Essai sur le génie et les ouvrages de Montesquieu*, 1808; *Traité de la volonté*, 1815; *Commentaire sur l'Esprit des lois*, 1819; et quelques *Mémoires* dans le recueil de l'Institut. — *V.* son *Éloge* par Guizot, et *Notice* de M. Mignet, 1842, et *Essai sur la philosophie du dix-neuvième siècle*, par Damiron. [illegible]

TRACY (ANTOINE-CÉSAR-VICTOR-CHARLES **DESTUTT**, COMTE DE), fils du précédent, né en 1781, m. en 1864, élève de l'École polytechnique, combattit à Austerlitz, fut aide de camp de Sébastiani à Constantinople, fit la guerre d'Espagne de 1808 à 1811, tomba entre les mains des Russes pendant la campagne de 1812, et abandonna le service avec le grade de colonel en 1818. Député de l'Allier de 1822 à 1824, il prit place à gauche et s'opposa à l'expulsion de Manuel. Il rentra à la Chambre en 1827, et en fit partie jusqu'en 1848. Colonel de la 1re légion de la garde nationale de Paris après la révolution de Février, représentant de l'Orne à l'Assemblée constituante, il devint ministre de la marine après l'élection présidentielle, mais se sépara de la politique du prince Louis-Napoléon à la fin de 1849. Réélu à la Législative, il vota avec la majorité, et protesta contre le coup d'État du 2 déc. 1851, après lequel il rentra dans la vie privée.

On a de lui des *Lettres sur l'agriculture*, 1857, 2e édit., 1861.

TRACY (SARAH **NEWTON**, DAME DE), née à Stockport Angleterre en 1789, de l'illustre famille des Newton, m. en 1850, devint Française par ses mariages. Conduite à Paris vers 1800, elle y réussit par sa beauté et son esprit. A l'âge de 20 ans, elle épousa le colonel Letort, aide de camp de Napoléon Ier. Veuve à 26 ans, elle se remaria, quelque temps après la seconde Restauration, à Victor de Tracy. Mme de Tracy, esprit fin, solide et charmant, passionnée pour l'étude, écrivit quelques ouvrages de morale et de critique, imprimés seulement après sa mort, sous le titre d'*Essais divers, Lettres et Pensées*, Paris, 1852, 3 vol. gr. in-18. C. D—Y.

TRADE-TOWN, v. de l'Afrique occidentale (rép. de Libéria), près de l'extrémité S. de la colonie.

TRADUCTA JULIA. *V.* TINGIS.

TRAERBACH, v. forte du roy. de Prusse (prov. du Rhin), sur la Moselle; 1,708 hab. Prise par le comte de Belle-Isle en 1734.

TRAETTA (Thomas), compositeur de musique de l'école napolitaine, né en 1727 à Bitonto, m. à Venise en 1779, était élève de Durante et de Leo. Il enseigna au Conservatoire de Venise, et fut appelé à Londres, à Vienne, à Saint-Pétersbourg. Ses meilleurs opéras sont : *Farnace*, 1750 ; *Ezio*, 1754 ; *Ippolito ed Aricia*, 1757 ; *Ifigenia in Aulide*, 1759 ; *Armida*, 1760 ; *Semiramide*, 1765 ; *l'Isola disabitata*, 1769 ; *Olimpiade*, 1770 ; *Didone*, 1772 ; *la Disfatta di Dario*, 1778. Doué du génie dramatique, plein de vigueur dans l'expression des sentiments passionnés, il a été l'un des précurseurs de Gluck. On lui doit aussi un *Stabat* et divers autres ouvrages pour l'église. B.

TRAETTO ou **TRAJETTA**, anc. *Minturnes*, v. du roy. d'Italie, prov. de Caserta ; [illegible] hab.

TRAFALGAR, anc. *Junonis Promontorium*, cap d'Espagne (Cadix), qui forme, avec le cap Spartel, l'entrée du détroit de Gibraltar ; par 36° 10' lat. N. et 8° 22' long. O. C'est près de ce cap que se livra, le 21 octobre 1805, une célèbre bataille entre les flottes anglaise et franco-espagnole ; l'amiral anglais Nelson fut vainqueur, mais périt dans l'action ; l'amiral espagnol Gravina fut aussi tué, et le vice amiral français Villeneuve fait prisonnier ; une affreuse tempête survint la [illegible] et causa de grands dommages aux vainqueurs et aux vaincus.

TRAGURIUM, v. de Dalmatie. (*V.* Trau.)

TRAINA, *Imachara*, v. de Sicile, prov. de Catane ; 7,000 hab.

TRAINE. *V.* Trène.

TRAITANTS. *V.* Partisans.

TRAITE (Droits de), droits exigés, dans l'anc. France, soit à l'entrée et à la sortie du royaume, soit sur la ligne de séparation de certaines provinces intérieures.

TRAITE FORAINE. *V.* Forain.

TRAITE DES NOIRS. *V.* Esclavage, — *dans les colonies européennes*.

TRAITES A ROME. — 1° Traités de paix, *amicitia, pax*, pour déterminer les relations entre les États indépendants et pour protéger la sûreté et les intérêts des nationaux de chaque État. 2° Traités d'alliance, *fœdus sociale*, en cas de guerre défensive et offensive ; ces traités d'alliance s'appellent *fœdus æquum* quand les obligations réciproques [illegible] ; *fœdus iniquum* dans l'autre cas, qui est celui de la plupart des cités fédérées à Rome. Les traités étaient de véritables actes religieux, accompagnés de cérémonies solennelles que les *Fetiaux* (*V. ce mot*) accomplissaient. Les actes authentiques des traités étaient gravés sur des tables de bronze et conservés au Capitole.

Egger, *Études historiques sur les traités publics chez les Grecs et chez les Romains, depuis les temps les plus anciens jusqu'aux premiers [illegible]*, 1866. G. L.-G.

TRAJAN (Marcus-Ulpius Trajanus Crinitus), empereur romain, [illegible] 117, né à [illegible] (Espagne), en 52, suivit son père aux armées de l'Euphrate et du Rhin, fut consul en 91, puis commanda les légions de la Basse-Germanie, fut adopté par Nerva, comprima une révolte des Prétoriens, et, 3 mois après, devint empereur. Il passa toute l'année 98 sur le Danube, qu'il fit respecter, et rétablit la discipline avec l'émulation. Pline le Jeune, dans le *Panégyrique de Trajan*, vante sa bonté, son facile abord et sa franchise, qui lui méritèrent les noms d'*Optimus* et de *Père de la patrie*, mais il tait la corruption de ses mœurs et ses excès de table. Trajan défendait, du reste, qu'on exécutât les ordres donnés par lui après de longs repas. D'origine provinciale, il favorisa dans les provinces la circulation des grains, étendit les gratifications à l'Italie entière, exigea que les magistrats nommés eussent au moins le tiers de leurs biens en Italie, diminua les impôts, tout en augmentant les revenus du fisc, développa l'institution des *pueri alimentarii*, fondée par Nerva en faveur des enfants pauvres de l'Italie (*V.* Alimentaires), n'intervint plus dans les testaments, consulta le sénat et rendit [illegible] aux comices. Le Xe livre des *Lettres* de Pline le Jeune montre sa science du gouvernement ; il protégea, entre autres, Pline, Tacite, Plutarque, Florus et Dion Chrysostome. [illegible] deux [illegible], 101-104, contre Décébale, roi des Daces, [illegible] aux [illegible] et aux Parthes, réduisirent la Dacie en province, 106. [illegible] encore en province l'Arménie, et [illegible] la paix au roi des Parthes. En 115, [illegible] réduisit en provinces la Syrie et une partie de [illegible], descendit le Tigre jusqu'au golfe Persique, [illegible] et [illegible] une partie de l'Arabie. [illegible] prévenir, à la fin de sa vie, [illegible] à [illegible]. Il avait fait [illegible] une [illegible] autre à travers [illegible] sur le Danube [illegible] qu'il [illegible] *Caerni'x*, un autre pont sur le Tage, encore subsistant, les ports d'Ancône et de Civita-Vecchia, le magnifique forum de son nom avec la vaste Basilique et la bibliothèque Ulpiennes, etc. Sous ce règne eut lieu la 3e persécution contre les chrétiens. Trajan avait écrit l'histoire de ses guerres contre Décébale ; Priscien en cite un passage. On trouve aussi quelques *Lettres* de lui dans le recueil de Pline le Jeune. Les bas-reliefs de la colonne Trajane (*V. ce mot*), décrits et commentés par Frœhner, Paris, 1873, donnent des renseignements de la plus haute importance sur l'armement du légionnaire, la tactique, la marche des armées, etc. « La colonne Trajane est pour la vie militaire des Romains ce que Pompéi est pour leur vie civile. »

V. La Berge, *Essai sur Trajan*, Paris, 1877 (excellent).
A. G. et G. L.-G.

TRAJANA CASTRA, ville de l'anc. Dacie, près des sources de l'Aluta ; auj. *Rimnik*.

TRAJANE Colonne. *V.* Colonnes.

TRAJANE DACIE. *V.* Dacie.

TRAJANOPOLI ou **ORIKHOVA**, anc. *Trajanopolis* de Thrace, ville de la Turquie d'Europe (Andrinople), sur la Maritza, au pied du Despoto-dagh, à 75 kil. S.-S.-O. d'Andrinople ; 12,000 hab. Archevêché grec. Comm. actif.

TRAJANOPOLIS, anc. v. de Thrace, ch.-l. de la prov. du Rhodope ; auj. *Trajanopoli*. — ville de Cilicie. (*V.* Selinonte.)

TRAJECTUM MOSÆ ou **AD MOSAM**, v. de la Gaule (Germanie IIe), chez les Tongres ; auj. *Maestricht*.

TRAJECTUM RHENI ou **VETUS**, v. de la Gaule (Germanie IIe), au N. de l'île des Bataves ; auj. *Utrecht*.

TRAJETTA. *V.* Traetto.

TRAKTIR. *V.* Tchernaia.

TRALEE, v. et port d'Irlande, capitale du comté de Kerry, sur la Lee, à 2 kil. au-dessus de son embouchure dans l'Atlantique ; 9,665 hab. Bien bâtie et florissante. Son port dépend de celui de Limerick. La ville est au pied d'un château en ruine des comtes Desmond, ses anciens seigneurs.

TRALLES, *Tralli*, auj. *Guzel-Hissar*, près d'*Aïdin*, v. d'Asie Mineure (Lydie au S.), près du Méandre, entre Magnésie et Nyssa. Patrie du médecin Alexandre de Tralles. Il reste des ruines considérables et de nombreuses inscriptions de Tralles.

Leake, *Tour in Asia Minor*, p. 243. S. Re.

TRALLES, peuple situé au N. de l'anc. Macédoine. On employait les soldats tralles pour les exécutions capitales.

TRAMAYES, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. de Mâcon ; 2,[illegible] hab. Exploit. de pierres [illegible].

TRAMONTI, brg du roy. d'Italie, dans la prov. et près du golfe de Salerne ; 5,401 hab.

TRANI, anc. *Turenum*, v. forte du roy. d'Italie, prov. de Bari, port sur l'Adriatique ; 27,[illegible] hab. dans la commune. Archevêché. Cour d'appel. Belle cathédrale, château [illegible], théâtre. Comm. de grains, huile, vins et fruits. Le roi Roger la fit détruire en 1134 ; mais elle fut promptement relevée.

TRANQUEBAR, v. forte de l'Hindoustan anglais, sur la côte de Coromandel, présidence de Madras, port à l'embouchure d'un des bras du Kavéry, dans le golfe de Bengale, par 11° lat. N. et 77° 34' long. E. ; 23,000 hab. Défendue par le fort Daneborg. Comm. actif. Les Danois, qui l'acquirent en 1616 du radjah de Tandjaour, l'ont vendu, en 1845, à l'Angleterre, qui l'avait déjà occupé de 1787 à 1814.

TRANS, brg (Var), arr. et à 5 kil. S. de Draguignan ; 1,53[illegible] hab. Érigé en marquisat en 1505, il était défendu par un château fort, pris par les huguenots en 1579, et démantelé ; un nouveau château a été construit au XVIIIe siècle.

TRANSALPINE (Gaule). *V.* Gaule.

TRANSBAIKALIE (Territoire de), province asiatique de l'empire russe, [illegible] partie de la Sibérie à l'E. du lac Baïkal, et sur le cours supérieur de l'Amour. Les monts Jablonoï, qui la [illegible] à l'E., de Daourie au centre, et [illegible] au S., renferment de riches mines de plomb, d'argent, de fer, d'or, des salines, [illegible] bois de construction. Cette province, arrosée par les cours supérieurs de l'Amour et de la Selenga, a 623,[illegible] kil. carr. et [illegible] hab. outre la ville de Kiakhta, l'entrepôt du commerce par terre avec la Chine, on y trouve [illegible], ch.-l. du Territoire, [illegible] C. P.

TRANSCASPIEN (Territoire), division politique de la R[illegible] des territoires [illegible] au khan de Khiva et [illegible] par l'occupation de Merv et [illegible]. Il est borné au N. par le gvt de l'Oural, depuis le Mertvoï-Koultouk [illegible] de la [illegible] le khanat de Khiva, [illegible] de [illegible], et

par une ligne qui va du Murghab à l'Atrek, dont le cours inférieur le limite au S., du côté de la Perse; à l'O. par la Caspienne, depuis cette embouchure jusqu'au golfe Mort. Côte découpée par les golfes profonds (golfe Balkan, golfe de Karabogaz), et parsemée de quelques îles. La partie septentrionale, appelée Plateau de l'Oust-Ourt, entre la Caspienne et l'Aral, est peu élevée et renferme beaucoup de lacs salés; la partie méridionale, plus élevée (le grand Balkan, près du golfe de ce nom, atteint 1,667 m.), est un mélange de vallées fertiles, de marais salants, et de déserts sablonneux tour à tour exposés à des froids rigoureux et à des chaleurs torrides, aussi l'armée russe, qui les a traversés en 1873 dans l'expédition contre Khiva, y a-t-elle éprouvé de cruelles souffrances. Superf. (depuis les dernières annexions), 522,500 kil. carr.; pop., 710,000 hab., Turcomans ou Turkmènes nomades, divisés en Tchooudor au N., Tekké au centre et Jomoudes au S. Le Territoire est divisé en 3 districts : *Krasnovodsk*, au centre de la côte orientale de a Caspienne et ch.-l. du Territoire; *Alexandrovsk*, au N.-O.; *Merv*, au S.-E. Ce territoire a été relié en sept. 1879 à la lieutenance du Caucase par un câble électrique sous-marin immergé dans la mer Caspienne entre Krasnovodsk et Bakou. Un chemin de fer stratégique a été construit par les Russes de Asun-Ada à Kizil-Arvat, Askabad et Merv, vers Samarkand. C. P.

TRANSCAUCASIE. *V.* CAUCASE (LIEUTENANCE GÉNÉRALE DU).

TRANSFIGURATION DE N.-S. JÉSUS-CHRIST, fête célébrée le 6 août en mémoire de l'apparition du Sauveur, dans tout l'éclat de sa gloire, avec Moïse et Élie à ses côtés, en présence de St Pierre, St Jacques et St Jean, sur le mont Thabor. Cette fête était déjà célébrée en Orient dès le IVe siècle; ce ne fut qu'après le Ve qu'elle fut établie en Occident.

TRANSGANGETIQUE (INDE). *V.* INDE.

TRANSITIO AD PLEBEM, chez les Romains, acte par lequel un patricien devenait citoyen plébéien. Pour cela il déclarait devant les *comices calates* (*V. ce mot*) renoncer solennellement aux rites de la famille (*sacrorum detestatio*).

V. Mommsen, *Rom. Forschungen*, t. I. G. L.-G.

TRANSOXIANE, nom donné par les anciens à la région de l'Asie située *au delà de l'Oxus*, jusqu'à l'Iaxarte, comprenant la Sogdiane septentrionale et une partie de la Bactriane.

TRANSPADANE (GAULE). *V.* GAULE.

TRANSPADANE (RÉPUBLIQUE) ou *au delà du Pô*, nom que Bonaparte songea d'abord à donner au Milanais, affranchi en grande partie de l'Autriche par ses victoires de 1796. Mais cet État, qu'il appelle ordinairement *République Lombarde* dans ses rapports et ses proclamations, et qui s'augmenta, en mars 1797, des pays de Bergame, de Brescia et de Crème, révoltés contre Venise, ne reçut qu'une organisation provisoire, et, dès le mois de juin 1797, il fut réuni à la Cispadane pour former la *République Cisalpine*. R.

TRANSTAMARE. *V.* HENRI II, roi de Castille, et PAEZ.

TRANSTIBÉRINE (RÉGION), région de l'ancienne Rome située *au delà du Tibre*, c.-à-d. sur la rive dr., du côté où se trouve le Janicule et à peu près dans toute sa longueur, c'était la XIVe région de la ville. On la nomme auj. *Trastevere*, mot qui a le même sens que *Transtibérine*.

TRANSTIGRITANES (PROVINCES), nom donné à quelques portions de l'Arménie (Arzanène, Zabdicène, Gordyène, Moxoène, Réhimène), cédées en 297 à Dioclétien par Narsès, roi des Perses.

TRANSVAAL (RÉPUBLIQUE DU), appelée officiellement depuis 1884 *république Sud-Africaine*, au N. des pays occupés par les Anglais dans l'Afrique australe. Elle est séparée du désert de Kalahari au N. et à l'O. par le Limpopo, de la République du fleuve Orange au S. par le Vaal, de la Cafrerie à l'E. par les monts Drakenberg, et s'étend entre 22° 30'-27° lat. S., 24°-30° long. E.; environ 291,890 kil. carr. Le pays est arrosé par les affluents supérieurs du Limpopo et la rivière de l'Éléphant. Belles forêts dans les montagnes; excellents pâturages; culture du maïs, de l'orge, du blé et de la canne à sucre; nombreux troupeaux de bœufs et de moutons; peu de chevaux; beaucoup d'animaux sauvages et d'insectes nuisibles. Les Boërs fondèrent cette République quand ils se séparèrent, le 17 janv. 1852, de ceux de leur nation qui consentirent à rester quelques années sous le protectorat anglais dans la République du fleuve Orange; ils sont moins civilisés que ces derniers, plus aguerris et plus nomades; leur nombre est d'environ 50 à 60,000, dominant sur près de 750,000 Cafres indigènes. Ce pays est divisé en 13 districts, administrés par des *drossarts*. La Chambre ou *Volksraad* (43 membres) et le président de la République sont élus par le suffrage universel pour 3 ans. La constitution date de 1858. Elle a été revisée en 1877. Le Transvaal avait été annexé aux possessions britanniques, sous le ministère de lord Beaconsfield, le 12 avril 1877. Mais les Boers se sont soulevés en décembre 1880, sous la conduite d'un chef énergique, M. Joubert, et ont infligé de sanglants échecs aux troupes anglaises à Laing's Neck et à Majuba, janv., fév. 1881. L'Angleterre a conclu avec eux les traités du 21 mars 1881 et du 27 fév. 1884, qui reconnaissent l'autonomie à peu près complète du Transvaal et le soumettent seulement pour les affaires extérieures au protectorat anglais. Cap. Prétoria. Villes principales : Potchefstrom, l'anc. capitale, et Origstadt. On y a récemment découvert des mines d'or et de diamants.

TRANSYLVANIE (PRINCIPAUTÉ DE), en allemand *Siebenbürgen*, en hongrois *Erdely-Orszag*, grand gouvernement de l'empire austro-hongrois, dans les pays de la couronne hongroise, au S.-E., entre la Hongrie au N. et à l'O., la Valachie au S., et la Moldavie à l'E.; par 45° 12'-47° 42' lat. N., et 19° 55'-24° 4' long. E.; 54,068 kil. carr.; 2,115,000 hab., dont 1,200,000 Roumains, 573,000 Szeklers et Magyares, 235,000 Allemands dits Saxons, 80,000 Tsiganes, 25,000 Juifs, 4,000 Arméniens. Cap. Klausenbourg; v. princ. : Kronstadt, Hermannstadt, Maros-Vasarhely. Le nom de Transylvanie, qui signifie *au delà des forêts*, lui vient des Hongrois, parce qu'elle se trouve, par rapport à eux, au delà des forêts qui couvrent la chaîne des Karpathes et tout le territoire situé à l'E. de la Theiss. Elle formait trois grandes divisions : le *Pays des Hongrois* à l'O., le *Pays des Saxons* au S., et le *Pays des Szeklers* à l'E., dans la partie supérieure des vallées du Maros et de l'Olt. Les Karpathes l'entourent à l'O. et au S., et la couvrent de leurs ramifications. Elle est arrosée par les deux Kokel, la Szamos, l'Aluta et le Maros. Climat froid dans les montagnes, très chaud dans les plaines et les vallées. Les 2/5 du territoire ne produisent rien; les terres arables, pâturages, jardins, occupent 1/4 de la surface. Grandes richesses minérales : or, argent, mercure, plomb, fer, cuivre, zinc, arsenic, sel gemme, houille, soufre, topazes, améthystes et autres pierres précieuses; carrières de marbre et de grès. Les bestiaux y sont de belle race et font l'objet principal du commerce, qui comprend aussi les vins, les grains, le miel, la cire et la laine, et qui est entre les mains des Valaques et des Grecs. L'industrie est presque nulle et ne fournit que les choses nécessaires, couvertures, draps, lainages à Kronstadt, produits chimiques, bougies, chapeaux, ouvrages en cuir à Hermannstadt, vannerie renommée à Bistritz. La Transylvanie a une diète et est représentée au parlement de Buda-Pesth. Toutes les communions chrétiennes y ont des églises, et les juifs y possèdent des synagogues. On parle l'allemand et le hongrois dans les parties voisines de la Hongrie; le valaque est la langue de la plupart des habitants. Quant aux divisions administratives, le Pays des Hongrois comprenait 8 *comitats* et 1 *district* (*V.* HONGROIS); le Pays des Saxons, 9 *justices* et 2 *districts*; le Pays des Szeklers, 5 *justices*. (*V.* SZEKLERS.) Il y a eu 5 cercles de 1851 à 1853, 10 de 1853 à 1860. Auj. le pays est partagé en 15 comitats, dont 10 appartiennent à l'anc. Pays des Hongrois. Kolozs, Bestercze-Naszod, Szolnok-Doboka, Thorda-Aranyos, Thorda-Marosch, Kis-Kukulloe, Nagy-Kukulloe, Also-Feher, Hunyad, Foga-rasch. Les 5 autres sont : Haromszedek, Csik, Udvarhély, Szeben et Brasso. — La Transylvanie, habitée primitivement par les Daces, fut conquise par l'empereur Trajan et fit partie de la Dacie Trajane. Abandonnée par Aurélien, elle appartint successivement aux Goths, aux Huns, aux Avares. Étienne Ier, roi de Hongrie, s'en empara en 1004. En 1526, Jean Zapoly s'y rendit indépendant, avec le secours des Turcs, et elle eut les princes suivants :

Jean Zapoly	1526-40	Gabriel II Bethlem (Bethlem Gabor)............	1629
J.-Sigismond Zapoly......	1571	George Ier Ragotzi.......	1648
Étienne Ier Bathori.......	1576	George II Ragotzi.......	1661
Christophe Bathori.......	1581	Michel Ier Abaffi.........	1690
Sigismond Bathori.......	1602	Michel II Abaffi..........	1699
Étienne II Botskay.......	1606		
Gabriel Ier Bathori.......	1613		

Le traité de Carlowitz, 1699, plaça la Transylvanie sous la dépendance de l'Autriche. La maison princière s'étant éteinte en 1765, le pays fut réuni à la Hongrie et reçut de Marie-Thérèse le titre de grande-principauté. B. et G. H.

TRAPANI, anc. *Drepanum*, v. forte du roy. d'Italie (Sicile), ch.-l. de la prov. de son nom, port sur la Méditerranée, à l'extrémité O. de l'île, sur le cap Trapani; 39,471 hab. dans la commune. Évêché. Collège. Fabr. de petits objets en corail ou en ivoire renommés. Comm. de soufre, sel marin, soude, corail, albâtre, vin, thon, huile, riz, safran, amandes et blé. Port accessible aux navires de 500 tonneaux. Quelques ruines antiques, entre autres celles d'un temple de Vénus. — La prov. de Trapani a 2,408 kil. carr., et 80 kil. sur 60, et 270,898 hab.

TRAPÉZITES, banquiers de l'anc. Athènes. Originaire-

ment, ils étaient de simples changeurs; les relations étendues du commerce les rendirent banquiers à la manière de ceux de nos États modernes, c.-à-d. faisant des lettres de crédit d'une ville sur une autre, prenant part aux emprunts faits par la République, ou faisant valoir les fonds que les citoyens leur confiaient, pour le compte des dépositaires ou pour leur propre compte.

TRAPEZONTE, *Trapezus,* v. de l'Asie Mineure (Pont, à l'E.), sur le Pont-Euxin, était une colonie grecque, importante par son commerce et ses richesses. Auj. *Trébizonde.*

TRAPPE (Notre-Dame de la), abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée, en 1140, par Rotrou, comte du Perche, sur les confins de la Normandie, à 12 kil. N. de Mortagne (Orne). Elle se fit remarquer d'abord par l'austérité de son régime; mais le contact du monde y produisit un relâchement de mœurs auquel l'abbé de Rancé (*V. ce nom*) remédia en 1662, en y introduisant l'étroite observance de Cîteaux. Supprimés à la Révolution avec les autres ordres religieux, les trappistes ne rentrèrent pas dans le monde; mais, toujours réunis, ils se réfugièrent successivement en Suisse, en Italie, en Allemagne et jusqu'en Russie, observant la règle de leur institut, autant que le permettaient les circonstances. Ils purent revenir dans leur couvent en 1815. Depuis cette époque, ils formèrent d'autres établissements, à La Meilleraye (Loire-Inférieure), près de Montélimar, à Staouéli en Algérie, etc. Il en existe aussi en Angleterre et en Belgique. La règle impose aux trappistes un silence absolu, la prière et le travail manuel, une nourriture composée de pain grossier et de légumes cuits à l'eau, et, pour tout vêtement, une robe de bure, brune pour les frères convers, blanche pour les religieux de chœur; ils ont la tête rasée et ne conservent qu'une couronne de cheveux; une planche leur sert de lit, avec une couverture de laine; ils ont constamment devant les yeux l'image de la mort; pour rappeler cette grande vérité, ils se rendent chaque jour à la fosse ouverte et préparée pour les recevoir après leur trépas.

V. C. Gaillardin, *les Trappistes, ou l'ordre de Cîteaux au dix-neuvième siècle,* hist. de la Trappe depuis sa fondation jusqu'à nos jours, 1140-1844, Paris, 1844, 2 vol.

TRARZAS, tribu de la Sénégambie, sur la rive dr. du Sénégal; elle est alliée de la France.

TRASEN, anc. *Trigisamus,* riv. d'Autriche, sort du versant N. du Trasenberg, coule au N.-N.-E., sur 75 kil., par Dürrnitz, Wilhelmsbourg, Saint-Polten et Trasmauer, au-dessous de laquelle elle tombe dans le Danube.

TRASIMÈNE, anc. *Trasimenus lacus,* auj. *lac de Pérouse,* lac de l'anc. Étrurie, entre Clusium et Pérusia, célèbre par la victoire d'Annibal sur le consul Flaminius, l'an 536 de Rome, 217 av. J.-C. Il mesure 12 kil. sur 10, est très poissonneux, sans écoulement visible, et son niveau s'élève sensiblement. Il a donné son nom, en 1809, à un département italien du 1er Empire français, situé entre ceux de l'Arno au N., de l'Ombrone à l'O., du Tibre au S. et le royaume d'Italie à l'E.; ch.-l. Spolète; s.-préf.: Foligno, Pérouse et Todi.

TRAS-OS-MONTES, prov. de Portugal, au N.-E., touchant à l'Espagne à l'E. et au N.; 11,033 kil. carr.; 140 kil. sur 100; 396,676 hab. Ch.-l. Bragance. Elle se divise en 2 districts: Villa Real et Bragance. V. princ. Torre de Moncorvo et Miranda. Son nom, qui signifie *au delà des monts,* lui vient de ce que, par rapport à la capitale du royaume, elle est située au delà des monts de Xerez et de Marañon. Sol fertile en céréales et vins estimés. Arrosé par le Douro, la Tamega, la Tua, le Sabor. Élève de chevaux, de mulets et d'abeilles.

TRAU, en slave *Troghir,* anc. *Tragurium,* v. de l'Autriche-Hongrie (Dalmatie), petit port sur l'Adriatique, dans une petite île unie au continent par 2 ponts; 3,571 hab. Évêché. Bons vins, huiles et fruits. Belle cathédrale. Climat malsain. — Fondée par les Syracusains, Trau fut, au xe siècle, une république; les Vénitiens la soumirent en 991, et la conservèrent jusqu'en 1797, non sans avoir été troublés plusieurs fois dans cette possession. Elle passa avec Venise sous la domination autrichienne.

TRAUN (Othon-Ferdinand, comte de), général au service de l'Autriche, né en 1677, d'une ancienne famille de Bavière, m. en 1748, servit dans la guerre de la Succession d'Espagne, fut colonel et général adjudant à 27 ans, devint général major en 1723, gouverneur de Messine en 1727, commandant général des troupes autrichiennes en Sicile, général d'artillerie en 1735, gouverneur de Milan en 1736, eut part aux succès du prince de Lorraine pendant la guerre de la Succession d'Autriche et reçut le gouvernement de la Transylvanie en 1747. B.

TRAUN, *Traunus,* riv. de l'Autriche-Hongrie, naît dans le N.-O. de la Styrie, coule au S.-O., arrose l'archiduché d'Autriche, traverse le lac d'Hallstædt, tourne au N., forme le lac de Traun, dont elle sort à Gemünd, et se jette dans le Danube à 6 kil. S.-E. de Lintz; ses affl. sont: à droite l'Ischl, l'Ager; à gauche l'Aln, le Krems; cours de 180 kil. — Elle donne son nom à un cercle situé au S. de celui de la Muhl, et qui a 2,690 kil. carr., 115 kil. sur 90, et 124,273 hab.; ch.-l. Steyer. Nombreuses mines de sel.

TRAUNIK. *V.* Travnik.

TRAUNSTEIN, v. du roy. de Bavière (Haute-Bavière), sur la Traun; 4,856 hab. Salines (180,000 quintaux par an) et sources minérales. — Elle a beaucoup souffert d'un incendie en 1851.

TRAUTENAU, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), au N.-N.-E. de Kœniggratz; 11,253 hab. Fabrique importante de toiles.

TRAUTMANNSDORF, brg de l'Autriche-Hongrie, près de la Leith, à 30 kil. S.-E. de Vienne; 738 hab. Château princier.

TRAVANCORE, anc. *Cottiara* (?), v. de l'Hindoustan méridional, dans le royaume de son nom. Elle fut jadis florissante. — Le royaume de Travancore, au S.-O. de l'Hindoustan, dans le Malabar, entre la mer des Indes à l'O. et au S., et les Ghats occidentales à l'E., a 17,430 kil. carr., 215 kil. sur 100, et 2,311,379 hab.; cap. Trivandrum; v. princ.: Anjengo, Quilon. Magnifiques forêts. Sol fertile, mais montagneux. La chaleur y est tempérée par les brises de la mer. Depuis 1809, ce royaume est tributaire des Anglais.

TRAVAUX (Pierre), sculpteur, né vers 1824 à Corsaint (Côte-d'Or), m. en 1869, fut élève de Jouffroy. On a de lui: *Thétis et Achille,* et *la Rêverie,* 1853; *l'Éducation,* 1857; *Sapho,* 1859; la statue de *Turgot,* au nouveau Louvre, etc.

TRAVE, *Chalusus,* riv. d'Allemagne, a sa source à Sarau (Holstein), coule au S.-S.-O. et à l'E.-N.-E., sur 112 kil., dont 38 navigables, par Sarau, Segeberg, Oldeslobe, Lübeck et Travemunde, où elle se jette dans la Baltique. Affl.: Stecknitz, Stepenitz, Schwartau.

TRAVEMUNDE, *Dragamuntina,* v. forte d'Allemagne, dans le territoire de Lübeck, à 15 kil. N.-E. de cette ville, dont elle est le port à l'embouchure de la Trave dans la Baltique; 1,730 hab. Bains de mer très fréquentés.

TRAVENDAHL, *Treva,* vge, château du roy. de Prusse (Slesvig-Holstein), près de la rive g. de la Trave, à 23 kil. O. de Lübeck; 238 hab. Un traité y fut conclu entre la Suède et le Danemarck, le 8 août 1700.

TRAVERS (Val), vallée de Suisse (Neuchâtel), le long de la Reuse, entre les deux branches du Jura; 4,000 hab. Exploit. de bitume.

TRAVERS, lac des États-Unis, entre le Minnesota et le Dakota, s'écoule au N. dans le Red-River.

TRAVERS, *Transitus,* droit perçu jadis sur les denrées transportées à travers les terres du seigneur féodal, principalement par eau.

TRAVIÈS DE VILLERS (Charles-Joseph), peintre, né en 1804 à Wulflingen (canton de Zurich), d'une famille d'émigrés français, m. en 1859, eut pour maître Heim, et débuta au Salon de 1823. Il se fit surtout connaître par des dessins de fantaisie représentant des types ridicules ou grotesques, tels que la *Galerie des Epicuriens,* les *Tableaux de Paris,* et dont plusieurs sont devenus populaires. Le plus connu de ces types est celui de *Mayeux.* Traviès fut, comme dessinateur, un des collaborateurs les plus féconds du *Charivari* et de la *Caricature,* journaux qu'il avait contribué à fonder, l'un en 1831, l'autre en 1838. Quelques-unes de ses œuvres ont été réunies sous les titres de *la Vie littéraire, Comme on dîne à Paris,* etc. Il a travaillé aux illustrations des œuvres de Balzac, et à la publication intitulée *les Français peints par eux-mêmes.* On lui doit quelques portraits et un tableau religieux, *Jésus et la Samaritaine,* 1853.

TRAVNIK ou **TRAUNIK,** v. forte de la Bosnie, prov. ottomane occupée par les Autrichiens, à 77 kil. N.-O. de Bosna-Seraï, sur un affl. de la Bosna, la Laschwa; 5,887 hab. Fabr. de lames de sabres, coutellerie, maroquins, etc. Aux environs sont des mines d'or et les curieuses excavations de *Slanitza.* — Ce fut jadis la capitale de la Bosnie. Château fort du moyen âge.

TRAVOT (le baron Jean-Pierre), né en 1767 à Poligny (Jura), m. en 1836, entra au service comme simple soldat, fut employé en Vendée, 1796, en qualité d'adjudant général sous le général Hoche, fit Charette prisonnier à la Chabottière, passa presque aussitôt général de brigade, combattit encore les Chouans en 1799 et 1800, devint général de division en 1805, servit sous Junot en Portugal et prit part à la bataille de Toulouse en 1814. Nommé commandant des départements de l'Ouest pendant les Cent-Jours, il pacifia le pays, montra beaucoup de modération et de prudence, fut appelé à la Chambre des pairs, mais n'y siégea point. Après

la 2e Restauration, porté, contre toute attente, sur une liste de [illegible], il fut [illegible] devant un conseil de guerre présidé par le général Canuel, son ennemi personnel, et [illegible] une procédure [illegible] si odieuse que le roi [illegible] la [illegible] en 2 ans de détention. La raison de l'infortuné général [illegible]; malgré ce malheur, on l'enferma au fort de Ham; il en sortit au bout de 2 ans, mais jamais il ne recouvra la santé. On lui a élevé une statue à La Roche-sur-Yon.

TREBATIUS TESTA (Caius), **jurisconsulte romain,** ami de César, sous lequel il fut un instant tribun militaire dans les Gaules, resta attaché à son parti et à celui d'Octave, qui le consulta souvent. Horace lui a adressé la 1re satire du liv. II. Trébatius avait composé plusieurs ouvrages sur le **droit civil et religieux; beaucoup de ses décisions se trouvent dans les Pandectes. Labéon fut son disciple.**

TREBATTI (Paul-Ponce). *V.* Ponce.

TREBBIA ou **TREBIE**, anc. *Trebia*, riv. d'Italie, affl. dr. du Pô, à 4 kil. N.-O. de Plaisance, prend sa source dans les Apennins au N. de Gênes, coule du S. au N., entre dans la prov. de Parme; cours 100 kil. Victoire d'Annibal sur Sempronius, 218 av. J.-C. En 1799, Macdonald y fut vaincu par Souwarow, après une bataille de 3 jours, 17, 18, 19 juin.

TREBEL, riv. du roy. de Prusse (Poméranie), naît près de Grimmen, coule à l'O. et au S.-E., sur 75 kil., et se jette dans la Peene au N.-O. de Demmin. Le canal de Moorgraben l'unit à la Recknitz.

TREBELLIEN (Caïus Annius Trebellianus), ancien **chef de pirates, se fit proclamer empereur en Isaurie, sous le** règne de Gallien, 264 ap. J.-C., et périt bientôt après dans un **combat contre un des lieutenants de ce prince.**

TREBELLIUS POLLION, historien des empereurs romains depuis Philippe jusqu'à Claude II, vivait à l'époque de Constance Chlore, vers l'an 300. Il ne nous reste de lui qu'un fragment comprenant l'histoire de Valérien, des deux Galliens, des Trente Tyrans et de Claude II. Il fait partie des écrivains de l'*Histoire Auguste*. Il a été traduit en français par **M. Legay, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke,** 2e série, 1844.

TRÉBIE. *V.* Trebbia.

TREBIGNE ou TRÉBINJE, *Trebunium*, v. de l'Herzégovine, prov. Ottomane occupée par les Autrichiens, à 22 kil. N.-E. de Raguse; 10,000 hab. Evêché catholique.

TREBITSCH, en morave *Trzebicze*, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), sur l'Iglava, à 50 kil. O. de Brünn; 8,081 hab. Lainages. Château des comtes de Waldstein.

TREBIZONDE, en turc *Tarabozan*, anc. *Trapezus*, v. forte de la Turquie d'Asie (Asie Mineure), ch.-l. d'une prov., port sur la mer Noire, à 900 kil. E. de Constantinople, 140 N.-E. d'Erzeroum, par 41° 1' lat. N., et 37° 24' long. E.; de 30 à **60,000 hab. La ville conserve encore la figure d'un trapèze, d'où lui est venu son nom. On y remarque le bazar, les bains et un temple antique d'Apollon. Son port est très fréquenté.** Comm. de transit en chanvre, cordages, tabac, tissus, **quincaillerie, horlogerie, armes, sucre, épices, café, rhum, huiles, noix de galle, faïence, verrerie, draps, sangsues, cuivre, argent, fers. Paquebots français, autrichiens et russes pour** Constantinople et Batoum. — Trébizonde est une ville très **ancienne, appelée originairement *la Table* ou *le Carré*, à cause** de la forme de son enceinte. **Elle devint une colonie de Si**nope, accueillit les Dix Mille à la fin de leur retraite, fut sou**mise aux rois de Pont et embellie par eux. Sous la domination romaine, elle fut ornée par Trajan, Adrien, Justinien, et élevée au rang de métropole du Pont Polémoniaque.** Pillée et **brûlée par les Goths, elle se releva, et, lors de la** prise de **Constantinople par les Latins, 1204, elle devint la capitale** d'un État indépendant, fondé par Alexis Comnène Ier, dit *le Grand*, petit-fils d'Andronic Ier. Jean Ier, second successeur d'Alexis, donna à ce duché le nom d'Empire, par jalousie contre **les Lascaris. Ainsi fut fondé l'empire de Trébizonde, si célèbre** dans nos romans des XIVe et XVe siècles. Ses [illegible] empereurs mariaient leurs filles à Byzance, mais surtout aux princes du Mouton-Blanc et du Mouton-Noir; ils les donnèrent même aux petits-fils **de Tamerlan et à d'autres barbares voisins, tels** que les Lazes et les Abazes. Malgré l'appui d'Ouzoun-Hassan, khan des Turcomans du Mouton-Blanc, David Comnène céda à la première sommation de Mahomet II, 1461. Il abandonna Trébizonde, et se retira à Constantinople, où il ne tarda pas à être mis à mort avec un grand nombre des siens. Les souverains de Trébizonde furent :

Alexis Ier, Comnène	1204	Alexis II	[illegible]
Andronic Ier	[illegible]	Andronic III	[illegible]
Jean Ier	[illegible]	Manuel II	[illegible]
Manuel Ier	1238	Basile Ier	[illegible]
Andronic II	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Georges Ier	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Jean II	1280	Michel	[illegible]
Jean III	[illegible]	Alexis IV	[illegible]
Alexis III	[illegible]	Jean IV	[illegible]
Manuel III	[illegible]	David	[illegible]

TREBIZONDE (Province de), div. adm. de la Turquie d'Asie, bornée [illegible] par le [illegible] et [illegible] d'Erzeroum, [illegible] par [illegible], et au N. par la mer Noire, [illegible] sur 105; 597,[illegible] hab. Sol [illegible] (Kémer [illegible], 3,415 m.) propre aux pâturages. Le [illegible] de la côte, [illegible] du blé, du chanvre, [illegible], du tabac. Le vin est un produit important. On y fabrique des [illegible], du cuir, des tapis, du savon, etc. La partie [illegible] de cette prov. est [illegible] par les Lazes au nombre de 50,000. V. princ. : Trébizonde, Keresoun, [illegible], Rizah, toutes sur la côte.

TREBNITZ, v. du roy. de Prusse (Silésie), **rég. de Breslau;** 4,783 hab. Ch.-l. de cercle. Pèlerinage fréquenté au tombeau de Ste Hedwige, dans la belle église de son nom. Bière estimée.

TREBONIANUS GALLUS. *V.* Gallus.

TREBONIUS (Caius), **tribun du peuple l'an 697 de** Rome, 56 av. J.-C., servit sous César en Gaule, fut chargé, **au début de la guerre civile, en 49, de faire le** siège de Marseille, eut le proconsulat d'Espagne en 46 et fut consul subrogé en 45. L'un des meurtriers de César, qui l'avait comblé **de bienfaits; il fut tué, l'année suivante, par Dolabella, au** moment où il prenait possession du gouvernement de la pro**vince d'Asie, que le sénat lui avait décerné.**

TREBUR. *V.* Tribur.

TREBUTIEN (Guillaume-Stanislas), **littérateur, né en** 1800 à Fresney-le-Puceux (Calvados), m. en 1870, s'occupa d'abord des langues orientales, et publia : *Contes extraits du Thouthi-Nameh*, 1826; *Contes inédits des Mille et une Nuits*, 1828, **3 vol. Attaché à la bibliothèque de Caen, il a édité d'anciens** ouvrages français : *Recherches et antiquités de [illegible]* de Bourgueville, 1833; *le Dit du Menage*, 18[illegible]; *[illegible]*, 1836; le *Roman de Robert le Diable*, 1837; *les [illegible] de Maurice et de Pierre de Craon*, 1843, etc.

TRECÆ, nom de Troyes en latin moderne.

TREFFORT, ch.-l. de cant. (Ain), arr. de Bourg; 1,843 hab. Tuileries, **fabr. d'eaux-de-vie.**

TREGUIER, en latin *Trecora* ou *Trecorium*, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Lannion, petit port au confluent du Guindy et du Jaudy, qui y forment le Tréguier, et à 12 kil. de la mer; 3,125 hab. Jolie petite ville, possédant une belle cathédrale gothique élevée au IXe siècle et d'anciens cloîtres **remarquables. Tanneries. Pêche au maquereau, aux huîtres et à la morue. Comm. de blé, avoine, chanvre, lin, beurre,** chevaux, bois du Nord. — Cette ville se forma **au** VIe siècle **autour d'un monastère fondé par St Tugdual; elle devint le siège d'un évêché, et fut florissante jusqu'en 1592, époque où elle fut ruinée et pillée par les Espagnols.**

TREHOUART (François-Thomas), marin français, né en 1798 à Vieuville, m. en 1873, entra comme mousse dans **la marine, fut nommé lieutenant de vaisseau après** la bataille de Navarin, en 1827, capitaine en 1840, [illegible] le grade de **contre-amiral dans la campagne de la Plata, en 1846, commanda une division navale lors de l'expédition de Rome, en** 1849, devint vice-amiral et préfet maritime à Brest en 1851, **reçut en 1855 le commandement de l'escadre d'évolutions de** la Méditerranée, et fut chargé de ravitailler l'armée de Crimée. **Membre du conseil d'Amirauté** en 1858, sénateur en 1859, il fut élevé en 1869 à la dignité d'amiral.

TREIDER-AA, riv. de la Russie d'Europe (Courlande et Livonie), se jette dans le golfe de Livonie, près de l'embouchure de la Duna; cours de 150 kil.

TREIGNAC, ch-l. de cant. (Corrèze), arr. de Tulle, sur la Vézère, au milieu des montagnes et à 4 kil. de la belle cascade de Treignac, un des lieux les plus pittoresques de la Corrèze; 2,897 hab. Manuf. de platines d'armes à feu. Ruines d'un anc. château fort, qui appartint aux [illegible] de Comborn, de Pompadour et de Hautefort. Pont très hardi, d'une seule arche; [illegible] église ogivale.

TREILHARD (Jean-Baptiste), né en 1742 à Brives (Limousin), m. en 1810, était avocat distingué au parlement de Paris, quand les électeurs de cette ville l'élurent aux états généraux de 1789. Il prit une part active aux réformes faites par l'Assemblée constituante, entre autres aux décrets sur la Constitution civile et les biens du clergé, [illegible] des actes de l'état civil par l'autorité municipale. En 1791, il demanda pour Voltaire les honneurs du Panthéon, et fut porté à la [illegible]. Pendant l'Assemblée législative, il présida sans [illegible] le tribunal criminel [illegible] de Seine-et-Oise. A la Convention, il vota la mort de Louis XVI, et fut plus tard membre du Comité de salut public. Admis au Conseil des Cinq Cents, membre du [illegible] en

1798, plénipotentiaire au congrès de Rastadt, membre du Directoire exécutif, il devint président du tribunal d'appel de Paris après le 18 brumaire. Bientôt appelé au Conseil d'État, il prit une très grande part à la rédaction du Code civil, du Code criminel, du Code de procédure civile et du Code de commerce et présenta au tribunat la constitution de l'an XII, dont il fit le plus grand éloge. Il fut nommé sénateur et comte de l'Empire. Il a été inhumé au Panthéon. Ed. T.

TREILHARD (Achille, comte), homme politique, né en 1815 à Toulouse, m. en 1880, petit-fils du précédent, fut envoyé comme substitut à Rouen en 1848. Il était juge d'instruction au tribunal de la Seine, lorsque, après le procès de Pierri et d'Orsini, il fut nommé conseiller à la Cour de Paris. En 1861, le gouvernement le chargea d'une mission en Suisse. Il abandonna la magistrature pour devenir en 1862 directeur de la presse au ministère de l'intérieur, et fut appelé en 1864 au conseil d'État, où il siégea jusqu'à la fin de l'empire

TREISA, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), au confl. de la Schwalm et de la Wiera; 2,360 hab. Fabr. de lainages et de [illegible], tanneries, teintureries.

TREISAM, riv. du grand-duché de Bade, sort de la Forêt-Noire, reçoit la Glotter et se jette dans l'Elz, à 7 kil. S. de Kenzingen; cours de 45 kil. Elle donnait son nom au *cercle de Treisam-et-Wiesen*; ch.-l. Fribourg-en-Brisgau.

TRÉLAZÉ, vge (Maine-et-Loire), arr. et à 10 kil. E.-S.-E. d'Angers; 5,264 hab. Grandes ardoisières, d'où l'on tire plus de 120 millions d'ardoises par an.

TRELON, ch.-l. de cant. (Nord), arr. d'Avesnes; 3,200 hab. Filat. de laine, bonneterie, hauts fourneaux et forges, verrerie à bouteilles.

TRELOVOUNO, anc. *Hymette*, montagne de la Grèce (Attique), au S.-E. d'Athènes.

TREMBLADE (LA), ch.-l. de cant. (Charente-Inférieure), arr. et à 13 kil. S. de Marennes, petit port sur la Seudre, à 8 kil. de la mer; 2,836 hab. Comm. d'huîtres vertes dites de *Marennes*; vins blancs, sel, eaux-de-vie. Construction de navires.

TREMBLAY (Le P. Joseph **DU**). *V.* Joseph.

TREMBLEURS. *V.* Quakers.

TREMBLEY (Abraham), naturaliste, né à Genève en 1700, m. en 1784, fit l'éducation des enfants du comte de Bentinck, résident anglais à La Haye, tout en consacrant ses loisirs à l'étude de l'histoire naturelle, puis fut gouverneur du comte de Richmond, et visita avec lui l'Allemagne et l'Italie. De retour à Genève en 1757, il devint membre du grand conseil. Il faisait partie de la Société royale de Londres, et était correspondant de l'Académie des sciences de Paris.

On a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire d'un genre de polypes d'eau douce, à bras en forme de cornes*, Leyde, 1744, in-4°, et Paris, 2 vol. in-12; divers *Mémoires* insérés dans les *Philosophical Transactions*; *Instructions d'un père à ses enfants sur la nature et la religion*, Genève, 1775; [illegible] *sur le bonheur* [illegible], 1779, 3 vol.; *sur* [illegible] *et du bonheur*, ibid., 1782.

TREMECEN, v. d'Algérie. (*V.* Tlemcen.)

TREMITHONTE, *Tremithus*, v. de l'île de Chypre; auj. *Ni*[illegible]

TREMITI (Iles), anc. *Diomedeæ Insulæ*, groupe d'îles de la mer Adriatique, appartenant au roy. d'Italie, prov. de Foggia, à 22 kil. de la côte. Elles sont au nombre de 5 : San-Domenico (la plus grande, au S., 8 kil. de tour), San-Nicola, Caprara, Cretaccio et la Vecchia. Le meilleur port est dans l'île de Caprara. Sol montagneux, boisé, peu fertile et manquant d'eau. Pêche active. Culture de l'olivier, du câprier et du lentisque.

TREMOILLE (LA). *V.* La Tremoille.

TREMONIA, nom latin de Dortmund.

TRENCK (François, baron de), né en 1711 à Reggio (Calabre), d'une noble famille de l'Esclavonie, m. en 1749, fut doué d'une taille, d'une force, d'une bravoure et d'une férocité extraordinaires. Après avoir fait ses études à Vienne, il fut officier de régiment dès l'âge de 16 ans, et eut beaucoup de duels. Un jour, il fendit la tête d'un coup de sabre à un fermier qui lui refusait de l'argent. Il possédait, d'ailleurs, le talent de [illegible], le goût de la musique et la connaissance de [illegible] langues vivantes. En 1738, il entra comme capitaine au service de la Russie, et fit 2 campagnes contre les Turcs; 2 fois [illegible] pour avoir [illegible]; sauvé de la mort par Munnich, il fit 6 mois de travaux forcés dans la forteresse de Kiev. De retour en [illegible], 1740, il organisa le régiment de Pandours, qu'il [illegible] les Bavarois et les Français [illegible] parfout [illegible]. A la bataille de Sorr [illegible] Frédéric II [illegible] Prusse [illegible], il s'[illegible]; [illegible] ayant [illegible] conseil de guerre [illegible] payer [illegible] et jeté en prison. Il [illegible] croire à sa mort, s'enfuit en Hollande, fut repris, enfermé dans la citadelle de Brünn, et s'y empoisonna, dit-on.

Ses *Mémoires* ont été publiés par son cousin (*V. l'art. suivant*) en italien et en français, Paris, 1789; Hubner, *Franz von der Trenck*, Stuttgard, 1788-89, 2 vol. B.

TRENCK (Frédéric, baron de), cousin du précédent, né à Kœnigsberg en 1726, m. en 1794, fit de très brillantes études, servit dans l'armée prussienne, fut admis dans la société de Voltaire, de La Mettrie et de Maupertuis, et devint l'amant de la princesse Amélie, sœur de Frédéric II. Cette liaison ayant été découverte, il fut enfermé dans la forteresse de Glatz, 1745. Il s'en échappa, fut bien accueilli à la cour de la tzarine Élisabeth, où il eut de nouvelles intrigues, alla à Vienne en 1750 abjurer le luthéranisme pour recueillir la succession de son cousin, se laissa prendre à Dantzig en 1753 par les agents de Frédéric II, et subit pendant 10 ans la plus dure et la plus cruelle captivité à Magdebourg. Remis en liberté, il se fixa à Aix-la-Chapelle, où, tout en faisant le commerce des vins de Hongrie, il cultiva les lettres. De 1774 à 1777, il visita la France et l'Angleterre, et se lia avec Franklin et le ministre Saint-Germain. Puis il se livra à des exploitations agricoles en Hongrie, retourna à Paris en 1791, y vécut dans la gêne, fut arrêté sous la Terreur comme émissaire secret du roi de Prusse, et périt sur l'échafaud le même jour que les poètes Roucher et André Chénier.

On a de lui des *Mémoires* sur sa vie, trad. en français par lui-même, Paris, 1789, 3 vol., dont le 3e contient les *Mémoires de François de Trenck*. — *V.* Wahrmann, *Friedrich von der Trenck*, Leipzig, 1837. B.

TRENCSIN, TRENTSIN ou **TRENTCHIN**, *Singone*, v. du roy. de Hongrie, ch.-l. du comitat de son nom, sur la rive g. de la Waag; 4,402 hab. Collège de piaristes. Brasseries renommées. — Le comitat de Trencsin a 4,619 kil. carr., 130 kil. sur 45, et 244,919 hab. Sol montagneux, peu fertile en général. Élève de moutons. Sources acidules et thermales.

TRENDELENBURG (Frédéric-Adolphe), philosophe allemand, né en 1802 à Eutin (Oldenbourg), m. en 1872, étudia à Kiel, à Leipzig et à Berlin, fut nommé en 1833 professeur de philosophie à l'Université de cette dernière ville, entra à l'Académie des sciences en 1846, et fut élu membre de la seconde Chambre en 1849.

Outre des *Mémoires* insérés dans le recueil de l'Académie et une édition du traité *de Anima* d'Aristote, il a publié : *Elementa logices Aristoteleæ*, 1837; *Recherches logiques*, 1840; *la Question logique dans le système de Hegel*, 1843; *Histoire de la doctrine des catégories*, 1846; *le Droit naturel*, 1860; *la Métaphysique de Herbart et d'une nouvelle* [illegible] *de l'*[illegible], 1853.

TRÊNE ou **LA TRESNE**, vge (Gironde), arr. et à 9 kil. S.-E. de Bordeaux; 1,737 hab. Jadis résidence d'un captal.

TRENEUIL (Joseph), littérateur, né à Cahors en 1763, m. en 1818, remporta 3 fois le prix de poésie aux jeux Floraux, fit l'éducation d'un enfant de la famille de Castellane, qu'il suivit dans l'émigration, et devint, sous l'Empire, conservateur de la bibliothèque de l'Arsenal à Paris.

TRENT, riv. d'Angleterre, naît dans le comté de Stafford, coule au S., puis à l'E., à travers les comtés de Derby, de Nottingham, de Lincoln, reçoit la Dove, l'Idle, le Tarn, la Tame, la Soar, le Derwent, et se joint à l'Ouse par la droite, pour former l'Humber; cours de 270 kil., dont 188 navigables.

TRENTCHIN. *V.* Trencsin.

TRENTE, anc. *Tridentum*, en allemand *Trient*, en italien *Trento*, v. d'Autriche-Hongrie (Tyrol), sur l'Adige, à 186 kil. S. d'Insprück; 19,585 hab. Ch.-l. de cercle; évêché; séminaire, gymnase. Jolie ville, où l'on remarque la cathédrale, l'église Sainte-Marie-Majeure (*V. l'art. suivant*), le château fort, le palais épiscopal, etc. Fabr. de tabac, filatures de soie. — Fondée, dit-on, par les Étrusques, Trente appartint ensuite aux Gaulois Cénomans, aux Goths, aux Lombards, aux empereurs et aux ducs de Bavière, dont elle s'affranchit pour être ville libre et impériale sous la souveraineté de son évêque, prince du Saint-Empire, avec voix et séance à la diète. Cet évêché fut sécularisé en 1802, après la paix de Lunéville. Les Français s'étaient emparés de Trente en 1796 et 1797. Napoléon Ier, qui l'avait donnée à la Bavière en 1805, la comprit en 1809 dans le roy. d'Italie, et en fit le ch.-l. du département du Haut-Adige.

TRENTE (Concile de), le 18e, et, suivant d'autres, le 20e des conciles œcuméniques. Provoqué par les luthériens, qui récusèrent ensuite son autorité, il fut réuni par Paul III, en 1545, dans l'église Sainte-Marie-Majeure à Trente, et compta 4 légats, 11 cardinaux, 25 archevêques, 168 évêques, [illegible] procurateurs d'évêques absents et 7 [illegible]. Troublé par les guerres d'Allemagne, il fut transféré à [illegible] en 1546, et ses sessions demeurèrent [illegible] lues. Jules III l'ayant rétabli à Trente en 1551, il [illegible], l'année suivante, à l'approche de [illegible] par Maurice de Saxe. Après [illegible] Pie IV, il n'acheva son œuvre qu'en 1563. Le concile de Trente a fixé

les dogmes de l'Église catholique; il proclama l'authenticité et l'égale autorité de tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, détermina les livres canoniques, assura la tradition, établit sur ces bases l'infaillibilité de l'Église; il admit le Symbole des Apôtres, les 7 sacrements, le péché originel, la justification par les bonnes œuvres, le sacrifice propitiatoire de la messe pour les vivants et pour les morts, la présence réelle et la transsubstantiation dans l'Eucharistie, le Purgatoire, l'utilité des prières pour les morts, l'invocation des saints, la vénération pour les reliques et les images du Christ, de la Vierge et des saints, l'efficacité des indulgences, la supériorité de l'Église de Rome sur toutes les autres. Toute cette partie dogmatique fut unanimement adoptée par les États catholiques. Le concile de Trente voulut aussi donner satisfaction à ceux qui attendaient de l'Église seule le redressement des abus : il fit rédiger le catéchisme, formulaire clair et simple des vérités catholiques, et institua les séminaires. Ceux de ses canons qui sont relatifs à la discipline (juridiction du pape sur les évêques, rapports avec le pouvoir temporel, peines que les juges d'Église peuvent infliger, etc.), furent partiellement repoussés, surtout en France, par les parlements, comme étant contraires aux usages reçus et aux libertés de l'Église gallicane. L'Histoire du concile de Trente a été écrite par Sarpi et par le cardinal Pallavicini. (*V. ces noms.*)

TRENTE (COMBAT DES). Célèbre combat de 30 Bretons contre 30 Anglais de la garnison de Ploermel. Il fut livré en 1351, entre Josselin et Ploermel, et la victoire resta aux Bretons, commandés par Jean de Beaumanoir. (*V. ce nom.*)

TRENTE ANS (GUERRE DE), guerre religieuse et politique à la fois, qui dura 30 ans, de 1618 à 1648, commença en Allemagne et s'étendit à toute l'Europe. Elle eut pour causes principales l'antagonisme des protestants et des catholiques, les sécularisations (*V. ce mot*) et la puissance menaçante de la maison d'Autriche. Les troubles que Gebhard de Truchsess (*V. ce nom*) fit naître à Cologne, 1583; les querelles des luthériens et des catholiques à Strasbourg, 1592-1604; l'expulsion des protestants à Aix-la-Chapelle, 1598, et à Donauwerth, 1607; la formation presque simultanée de la *Ligue catholique*, sous la direction de Maximilien, duc de Bavière, et de l'*Union évangélique* d'Œhringen; l'opposition de la maison catholique de Neubourg et de la maison protestante de Brandebourg, quand la succession de Clèves et de Juliers fut vacante, 1609; la révocation des *Lettres de majesté*, qui consacraient les libertés de la Bohême : tels furent les préludes de la lutte. On la divise en 4 périodes. — I. *Période palatine*, 1618-1625. Après la *défenestration* (*V. ce mot*) de Prague, les Bohémiens offrent le trône à un prince calviniste, Frédéric V, électeur palatin; conduits par le comte de Thurn et assistés de Bethlen Gabor (*V. ce nom*), ils assiègent Ferdinand II dans Vienne; mais Bethlen les abandonne; obligés de reculer devant les troupes de la Ligue catholique, ils sont battus à la Montagne-Blanche, près de Prague, 1620. La Bohême rentre sous la domination de l'Autriche, et est traitée avec une extrême rigueur. Frédéric V, fugitif en Hollande, est lui-même dépouillé de ses États héréditaires, défendus quelque temps par Ernest de Mansfeld et Christian de Brunswick contre Spinola et Tilly (*V. ces noms*), et donnés à la Bavière. — II. *Période danoise*, 1625-1629. Le roi de Danemark, Christian IV, prend à son tour la défense de la Réformation : il est défait à Lütter (Brünswick) par Tilly, 1626, tandis que Waldstein bat Mansfeld en Saxe, le poursuit en Moravie, soumet la Poméranie et le Mecklembourg, menace Stralsund, et il est forcé de subir le traité onéreux de Lubeck, 1629. — III. *Période suédoise*, 1630-1635. Les progrès de la maison d'Autriche effrayent la France, alors gouvernée par Richelieu : elle pousse Gustave-Adolphe sur l'Allemagne, après avoir fait demander par la diète de Ratisbonne la disgrâce de Waldstein (*V. ce nom*), et le roi de Suède, vainqueur de Tilly à Leipzig, 1631, maître de la Bavière par la bataille du Lech, triomphe encore de Waldstein à Lützen, 1632; mais après sa mort les Suédois sont défaits à Nordlingen, 1634, et la Réformation semble écrasée (traité de Prague, 1635). — IV. *Période française*, 1635-48. Alors la France intervient directement dans la lutte, appuyée sur l'alliance des protestants allemands, de la Hongrie, d'une partie de l'Italie, de la Hollande, de la Suisse et de la Suède. De son côté, l'Espagne s'unit plus étroitement à l'Autriche; l'Angleterre, à la veille de la révolution de 1648, reste seule à l'écart. Pendant quelques années, les succès sont balancés; mais bientôt Bernard de Saxe-Weimar s'empare de l'Alsace, 1638; le Portugal, le Roussillon et la Catalogne se révoltent contre Philippe IV; l'Artois est conquis, 1640, tandis que les Suédois Baner, Torstenson et Wrangel (*V. ces noms*) s'illustrent en Allemagne. Après la mort de Richelieu, 1642, sous le ministère de Mazarin, les victoires du grand Condé à Rocroy, 1643, à Fribourg (Bade), 1644, à Nordlingen, 1645, à Lens, 1648, amenèrent le traité de Westphalie (*V. ce mot*), qui régla pour 70 ans l'état religieux et politique de l'Europe, 1648. (*V.* ALLEMAGNE.)

On doit à Schiller une intéressante *Histoire de la guerre de Trente ans*, et [illegible]

TRENTE TYRANS, nom donné : 1° aux 30 magistrats que Lysandre imposa aux Athéniens après la prise de leur ville, 404 av. J.-C., et qui furent chassés, 8 mois après, par Thrasybule; les plus connus sont Critias et Théramène. — 2° aux usurpateurs qui prirent la pourpre pendant le règne de Valérien et de Gallien, 253-268 de J.-C., tels qu'Auréolus, Quiétus, Macrien, Baliste, les deux Posthumius, [illegible], Odénath, etc., et auxquels le nom de Trente Tyrans fut donné, sans doute par souvenir des magistrats d'Athènes, car on n'en a pu compter qu'une vingtaine.

TRENTON, v. des États-Unis, cap. de l'État de New-Jersey, sur la Delaware; 29,910 hab. Manuf. de coton, tanneries. Victoire de Washington sur les Anglais, le 2 déc. 1776.

TRENTSIN. *V.* TRENCSIN.

TREPIED, siège sacré à 3 pieds, sur lequel s'asseyaient les sibylles, les pythies et les prêtres de l'antiquité pour rendre des oracles. Le plus fameux était celui de Delphes, recouvert de la peau du serpent Python. On donnait aussi le nom de trépieds à de petites tables sur lesquelles on posait les vases destinés aux libations.

TREPORT (LE), *Ulterior portus* de César (?), v. et port (Seine-Inférieure), sur la Manche, à l'embouchure de la Bresle, arr. de Dieppe, à 3 kil. d'Eu; 3,819 hab. Église curieuse. Bains de mer fréquentés. — Cette ville fut autrefois très florissante; mais les ravages des Anglais en 1339, 1340, 1413, 1545, et ensuite ceux des calvinistes, lui ont fait perdre son importance; son port, envahi par les ensablements, ne peut plus recevoir que des bâtiments d'un faible tonnage. Pêche active; commerce de bois, houille, ardoises, etc. Scierie mécanique.

TREPTOW, v. du roy. de Prusse (Poméranie) rég. de Stettin; 7,052 hab. Draps, serges, bonneterie.

TRESA, anc. *Ceressus*, riv. qui unit le lac suisse de Lugano au lac Majeur. Cours de 13 kil.

TRESCA (HENRI-ÉDOUARD), ingénieur français, membre de l'Institut, né à Dunkerque en 1814, m. en 1885; élève de l'École polytechnique de 1833 à 1835, il entra dans le corps des ponts et chaussées, qu'il quitta peu après pour se livrer à l'étude des sciences. Choisi, en 1850, comme inspecteur principal de l'exposition française à Londres, il fut chargé du classement de l'Exposition universelle de 1855, en qualité de commissaire général. Il devint sous-directeur du Conservatoire des arts et métiers, puis professeur de mécanique industrielle dans le même établissement, et professeur de mécanique appliquée à l'École centrale. Il fut élu membre de l'Académie des sciences en 1872, et nommé membre du Conseil supérieur de l'enseignement technique en 1879. Il était officier de la Légion d'honneur depuis 1865.

On a de lui : *Traité élémentaire de géométrie descriptive*, 1851 : *Visite à l'Exposition universelle de 1855*, en collaboration : *Mécanique pratique, machines à vapeur*, avec le général Morin, 1863 : *Cours de mécanique appliquée*, 1876, in-4°, leçons professées à l'École centrale : *l'Écoulement des solides*, dans le recueil des *Savants étrangers*, couronné en 1862 par l'Académie des sciences.

TRÈS CHRÉTIEN, titre que les rois de France ajoutaient à leur nom, et qui fut donné par le pape Étienne II à Pépin le Bref, en 754. Il ne devint une qualification constante qu'à partir de Louis XI.

TRÉSOR (CHAMBRE DU). *V.* CHAMBRE.

TRÉSOR DES CHARTES, dépôt des titres de la couronne de France. Comme ces titres étaient peu nombreux à l'origine, les rois les faisaient porter à leur suite; ils tombèrent au pouvoir de Richard Cœur de lion lors de la défaite de Fréteval, 1194. Les archives royales furent alors déposées dans une tour du Louvre, puis dans un petit bâtiment attenant à la Sainte-Chapelle du Palais, du côté septentrional.

TRESORIER DE L'EPARGNE, administrateur de l'Épargne ou Trésor public. Il fut institué par François Ier; Henri II en créa un second, et ces deux trésoriers remplissaient leur charge alternativement. Louis XIII ajouta un trésorier triennal, et donna le titre de conseillers aux trois trésoriers, qui furent remplacés, sous Louis XIV, par les gardes du trésor royal. (*V.* GARDES DU TRÉSOR.)

TRÉSORIERS DE FRANCE, officiers de finances de l'anc. monarchie française, préposés, dans les généralités (*V. ce mot*), à la répartition des impôts et à la surveillance de tous les agents financiers. Il y avait 2 trésoriers par généralité, avec juridiction pour toutes les questions d'impôts et de domaines, excepté dans la prévôté de Paris et quelques bailliages des environs. Leur nombre fut considérablement augmenté : car, en 1778, il était de 740 pour toute la France. C'était alors une pépinière de noblesse dans les provinces. Ils formaient dans chaque généralité une juridiction dite *bureau*

des finances. Les trésoriers de France furent créés, ou tout au moins régulièrement organisés, par Henri III.

TRESSAN (LOUIS-ÉLISABETH DE **LAVERGNE**, COMTE DE), né au Mans en 1705, m. en 1783, un des premiers restaurateurs de la littérature française du moyen âge, fut, à 13 ans, compagnon d'études et d'amusements de Louis XV, fit les campagnes de Flandre et d'Allemagne, devint lieutenant général, puis grand maréchal à la cour du roi Stanislas à Nancy. Il occupa ses dernières années à des travaux importants sur la physique (*Essai sur le fluide électrique considéré comme agent universel*, 1783, 2 vol.), et surtout à la traduction des romans de chevalerie en langue romane, dont il avait découvert une collection à Rome. Quoique ce fût la langue du XVIII^{e} siècle substituée à celle du XIV^{e} et l'esprit à la naïveté, cette restauration eut du succès, et eut au moins le mérite de tirer de l'oubli les productions de nos vieux trouvères. Tressan y joignit quelques pastiches de sa composition, comme *Don Ursino le Navarin*, une traduction du *Roland furieux*. On a publié ses *Œuvres choisies*, 1787-1791, 12 vol., et en 1823, avec une notice de Campenon, 10 vol. Ses *Œuvres posthumes* sont précédées de sa *Vie* par l'abbé V... Tressan était de l'Académie des sciences et de l'Académie française. G. L.

TRESSAN (L'ABBÉ DE), fils du précédent, né en 1749 dans le Boulonnais, m. en 1809, fut grand vicaire de l'archevêché de Rouen, émigra à la Révolution et rentra en France après le 18 brumaire.

On a de lui : *la Mythologie comparée avec l'histoire*, Londres, 1776, ouvrage souvent réimprimé; une trad. française des *Sermons de Blair*, 1807, 5 vol.

TRETS, ch.-l. de cant. (Bouches-du-Rhône), arr. d'Aix; 3,285 hab. Comm. de vins, eaux-de-vie; exploit. de houille et de marbre. Marius livra aux Teutons, dans les champs environnants, la célèbre bataille dite d'Aix, 102 av. J.-C.; des fouilles ont fait retrouver un grand nombre d'armes et d'ossements.

TREUENBRIEZEN, v. du roy. de Prusse (Brandebourg); 4,994 hab. Fabr. de toiles et lainages, tanneries, brasseries, distilleries.

TREUVER. V. TRIBUR.

TRÊVE ET PAIX DE DIEU, en latin *Treuga Dei*, suspension d'armes que l'Église essaya d'imposer aux seigneurs féodaux, afin de remédier aux calamités qu'engendraient les guerres privées. Elle remonte à l'an 988. D'après la Trêve de Dieu, aucune guerre ne pouvait avoir lieu depuis l'Avent jusqu'à l'Épiphanie, et depuis la Quinquagésime jusqu'à la Pentecôte, ni pendant les Quatre-Temps, les jours de mai et les principaux jours de fête, ni enfin, dans chaque semaine, depuis le mercredi soir jusqu'au lundi matin. De plus, il y avait paix perpétuelle (*paix de Dieu*) dans les églises, les cloîtres, les cimetières, l'intérieur des villages, les moulins, sur les routes royales, etc. Le service divin était suspendu là où la paix avait été violée. Le chevalier qui avait enfreint la Trêve de Dieu était privé de son alleu, qui passait à ses héritiers, et de son fief, qui revenait au suzerain. Ces prescriptions et d'autres semblables furent souvent renouvelées, car ceux qui avaient la force les observaient mal.

V. E. Semichon, *la Paix et la Trêve de Dieu*, 1857. B.

TREVENTUM, v. de l'Italie anc. (Samnium, au N.); auj. *Trivento*.

TREVÈRES ou **TRÉVIRES**, *Treveri, Treviri*, peuple de la Gaule (Belgique I^{re}), au N. des Médiomatrices; cap. Treveri ou Augusta Treverorum (auj. *Trèves*).

TRÈVES, anc. *Treveri, Treviri*, ou *Augusta Treverorum*, en allemand *Trier*, v. du roy. de Prusse (Prusse rhénane), ch.-l. de la régence et du cercle de son nom, et autrefois capitale d'un électorat ecclésiastique, dans une vallée charmante, sur la rive dr. de la Moselle; 24,200 hab. Évêché (autrefois archevêché); gymnase et séminaire catholiques; bibliothèque de 90,000 vol. avec le fameux *Codex Aureus*, évangile donné à une abbaye par Ada, sœur de Charlemagne. Musée d'antiquités, de médailles et d'histoire naturelle. Quartier général de la 16^{e} division militaire (VIII^{e} corps, Coblentz). Maison d'aliénés et de détention. Dépôt de mendicité. La ville, assez bien bâtie, renferme de nombreuses antiquités romaines (la porte Noire, la porte de Mars, les ruines d'un palais de Constantin, un amphithéâtre pouvant contenir 57,000 personnes, des thermes, un aqueduc). On y remarque aussi la cathédrale, qui possède, dit-on, la tunique de J.-C., l'église romane de Saint-Siméon, l'église de Notre-Dame, du XIII^{e} siècle, de style ogival, et l'abbaye de Saint-Martin. Fabr. de toiles et d'étoffes de laine, raffineries de sucre, tanneries, fonderies, forges. Comm. de vin et de bois. Capitale de la Belgique I^{re} sous Auguste, et du diocèse des Gaules de Constantin à Honorius, Trèves eut un hôtel des monnaies, [illegible], un arsenal, et des fabriques d'armes. Saccagée plusieurs fois par les Barbares, elle fit partie du royaume franc d'Austrasie, puis de la Lotharingie, et fut rattachée à la Germanie en 870. Plus tard, elle devint ville impériale; en 1585, elle passa sous la domination de l'archevêque-électeur de Trèves. On y érigea, en 1473, une université, qui prospéra peu, et qui fut supprimée en 1798. La ville fut prise par les Français en 1673, 1688, 1703, 1705, 1734, et enfin en 1794, époque où elle devint le ch.-l. du dép. de la Sarre. En 1815, elle fut donnée à la Prusse. B. et G. H.

TRÈVES (RÉGENCE DE), une des cinq divisions de la prov. de Prusse rhénane; 7,182 kil. carr.; 140 kil. sur 60; 651,548 hab. Ch.-l. Trèves; v. princ. Sarrebrück et Sarrelouis. Elle est divisée en 13 cercles.

TRÈVES (ÉLECTORAT ET ARCHEVÊCHÉ DE), une des grandes principautés ecclésiastiques de l'ancien empire d'Allemagne. L'église de Trèves était considérée comme la plus ancienne des pays qui formèrent l'empire germanique, et les traditions faisaient remonter son origine aux premiers disciples des apôtres : le 1er évêque dont il reste des monuments authentiques est Agricius, qui souscrivit au concile d'Arles, en 314. Un capitulaire de 814 place Trèves parmi les 18 métropoles de l'empire franc. Elle avait pour suffragants les évêchés de Toul, Metz et Verdun, et lorsque la Bulle d'or eut restreint à 7 le nombre des électeurs, l'archevêque de Trèves fut le second d'entre eux, et eut même le droit d'opiner le premier à l'élection de l'empereur. Il était archi-chancelier de l'Empire pour les Gaules et le royaume d'Arles, fonction qui n'était plus qu'un titre depuis que les empereurs avaient perdu toute autorité dans le royaume. En 1789, l'électorat, compris dans le cercle du Bas-Rhin, renfermait toute la vallée inférieure de la Moselle, depuis la frontière de France jusqu'à Coblentz, et, au delà du Rhin, plusieurs bailliages au N. et au S. de la Lahn; il était borné à l'O. par le Luxembourg, au N. par le duché de Juliers et l'électorat de Cologne, à l'E. par les États de Nassau et l'électorat de Mayence, au S.-E. et au S. par le cercle du Haut-Rhin et la France. Toute la partie à l'O. du Rhin, conquise par la République française, lui fut cédée aux traités de Rastadt, 1797, et de Lunéville, 1801, et forma, dans le département de Rhin-et-Moselle, l'arrondissement de Coblentz; dans celui de la Sarre, les arrondissements de Trèves et de Prüm. Donnée à la Prusse en 1815, cette partie forme aujourd'hui, dans la province du Rhin, la plus grande portion des régences de Trèves et de Coblentz; les bailliages à l'E. du Rhin furent donnés, en 1803, au duché de Nassau, et réunis à la Prusse en 1866. C. P.

TRÈVES, ch.-l. de cant. (Gard), arr. du Vigan; 500 hab. Mine de houille.

TRÈVES (AUGUSTE-HUBERT-STANISLAS), marin et physicien français, né en 1829, m. en 1885, entra à l'École navale en 1845, devint enseigne de vaisseau en 1851, lieutenant de vaisseau en 1859, fit la campagne de Chine, fut ensuite consul à Tien-Tsin, puis secrétaire d'ambassade et chargé d'affaires à Pékin (1862). De 1864 à 1866, il prit part aux opérations militaires contre le Japon et la Corée. Capitaine de frégate en 1869, il fut chargé l'année suivante, par le gouvernement de la Défense nationale, du service des torpilles sur le front sud de Paris, et devint commandant du fort de Noisy. Il se présenta sans succès aux élections du 8 fév. 1871, et fut nommé en mars, par l'amiral Saisset, colonel de la 6^{e} légion de la garde nationale de Paris. Pendant le second siège, il rendit de grands services à l'armée de Versailles, et, grâce aux indications de M. Ducatel, il réussit à pénétrer dans Paris par la porte du Point du jour, suivi du corps d'armée du général Douay, 21 mai. Le gouvernement le récompensa en le nommant capitaine de vaisseau. Le commandant Trèves avait acquis une réputation méritée par ses travaux scientifiques sur l'application de l'électricité à la marine; ses essais de signaux et d'éclairage électrique avaient été remarqués à Toulon dès 1859. Plus tard il se servit de l'électricité pour l'inflammation des torpilles, étudia la régularisation des compas et découvrit des faits scientifiques relatifs à la coloration des gaz par le magnétisme, 1869.

TREVI, v. du roy. d'Italie (prov. de Pérouse), à 9 kil. S.-S.-E. de Foligno; 5,389 hab.

TREVIÈRES, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. de Bayeux, sur l'Aure; 1,079 hab. Comm. de beurre, suif, bestiaux.

TREVIGI, nom italien de TRÉVISE.

TREVIGLIO, ch.-l. d'arr. du roy. d'Italie, dans la prov. de Bergame, sur l'Adda; 13,060 hab. Comm. de soie.

TREVIGNO. V. ROVIGNO.

TREVIRS. V. TRIUMVIRS.

TREVISANE (MARCHE), prov. des anciens États vénitiens de terre ferme, à l'O. de l'Istrie et au S. du Tyrol, comprenant le Trévisan, le Feltrin, le Bellunais et le Cadorin. C'est à peu près aujourd'hui les provinces de Trévise et de Bellune, dans le royaume d'Italie.

TREVISANI [illegible], peintre d'histoire, de portraits [illegible], né à Capo d'Istria en 1656, m. à Rome en [illegible] les leçons d'un artiste flamand, alla [illegible] sous Antonio Zanchi, fut attiré [illegible] à Rome par le cardinal Flavio Chigi, et [illegible] un grand nombre de ses ouvrages dans les [illegible] les monuments publics; il copia aussi pour le duc de [illegible] les plus beaux ouvrages du Corrége, du Parmesan [illegible] Véronèse [illegible] XI lui confia l'exécution d'un des Prophètes du palais de Saint-Jean-de-Latran et d'une partie de la coupole [illegible] d'Urbin. Pierre le Grand lui commanda plusieurs tableaux. Le chef-d'œuvre de Trevisani est un *Crucifiement* de petite dimension, à Forli. Le musée du Louvre a de lui : *Sommeil de l'enfant Jésus*, et *Jésus [illegible] sur une table et montrant [illegible] une grenadille.* — Son frère, ANGELO, né à Venise, a [illegible] de tableaux remarquables la Chartreuse et les autres [illegible] de Venise, et excellé dans le portrait. E.

TREVISE, anc. *Tarvesium*, en italien *Trevigi*, ville forte du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, à 30 kil. N.-N.-O. de Venise, sur la Sile, la Sioletta et le Bottenigo; 28,156 hab. Évêché. Jadis université, transférée à Padoue. Gymnase, séminaire, bibliothèque, jardin botanique. La ville est peu régulièrement bâtie; on y remarque la cathédrale ou Dôme, l'église Saint-Nicolas, l'hôtel de ville, quelques palais, le théâtre, etc. Fabr. de toiles, soieries, ustensiles en métal, coutellerie, faïence, papier. — D'origine très ancienne, Trévise fut un municipe romain. Elle passa ensuite aux Goths, qui la rendirent à Bélisaire après la bataille de Ravenne; puis elle fut possédée par les Hongrois, par les maisons souveraines de Carrare et Della Scala, et, en 1388, par les Vénitiens. Elle passa à l'Autriche par le traité de Campo-Formio, en 1797. Elle devint, en 1805, le ch.-l. du département italien du Tagliamento. Napoléon I^{er} avait fait le maréchal Mortier *duc de Trévise*. Patrie de Totila, roi des Goths, et du pape Benoît XI. — La province de Trévise a 2,466 kil. carr., 70 kil. sur 60, et 393,267 hab. Elle répond à peu près à l'anc. Marche Trévisane.

TREVOUX, *Trivultium, Trivortium, Trivium*, s.-préf. (Ain), bâtie en amphithéâtre sur la rive g. de la Saône, qu'on y passe sur un pont suspendu; 2,889 hab. Bibliothèque. Fabr. d'orfèvrerie, affinage et titrage d'or et d'argent. Ruines d'un vieux château; ancien hôtel des monnaies. — Trévoux tirait son nom de *trois voies* qui s'y croisaient. Ce fut en ce lieu que l'empereur Septime-Sévère battit Albinus, son compétiteur, 198. La ville, fortifiée au moyen âge, devint la capitale de la principauté de Dombes. François I^{er} y établit un parlement en 1535. La princesse Marie-Louise d'Orléans donna, en 1671, un privilège à J. Molin pour y établir une imprimerie, qui, à partir de 1707, rivalisa avec celles de Hollande, et d'où sortirent une foule d'ouvrages et d'éditions recherchés des amateurs, entre autres la 1re édition du Dictionnaire universel dit *de Trévoux*, 1704, 3 vol. in-fol.; nouvelle édit., 1771, 8 vol. in-fol. Les célèbres *Mémoires*, ou le *Journal de Trévoux*, critique et littéraire, furent publiés depuis 1701 par les jésuites. Transféré à Lyon en 1731, et à Paris en 1734, ce journal cessa de paraître en 1782. B.

TREW (CHRISTOPHE-JACQUES), médecin et botaniste, né en 1695 à Lauf (Franconie), m. en 1769, compléta ses connaissances par des voyages en Allemagne, en Suisse, en France et en Hollande, et devint directeur de l'Académie de Nuremberg en 1746.

On a de lui : *Traité élémentaire de l'anatomie*, en allem., Nuremb., 1767, in-fol.; *Plantæ selectæ nominibus propriis notisque illustratæ*, 1750-60, in fol.; *Hortus [illegible]*, 1750-68, in-fol.; *Cedrorum Libani historia*, 1757-67, avec planches.

TREZEL (CAMILLE-ALPHONSE), général, né en 1780, m. en 1860, entra en 1801 au service militaire, et devint, en 1805, sous-lieutenant dans le corps des ingénieurs-géographes. Après avoir fait la campagne d'hiver de 1806-1807, il accompagna en qualité d'aide de camp le général Gardanne dans son ambassade en Perse, 1807-1808. Il fit les campagnes de Catalogne, de Moscou, fut blessé à Fleurus, et après à Waterloo, où il perdit l'œil gauche, il fut promu général de brigade. La Restauration ne lui ayant pas reconnu ce titre, il rentra dans l'état-major comme colonel, fit les guerres d'Espagne et de Morée, fut nommé maréchal de camp en 1829, passa en Afrique en 1831, et prit part à toutes les opérations qui eurent lieu dans la province d'Alger en 1832 et 1833, à l'expédition de Bougie, au combat de Muley-Ismaël, à celui de Macta, où, avec moins de 3,000 hommes, il lutta contre toutes les forces d'Abd-el-Kader. Rentré en France en 1835, il fut pendant 18 mois directeur du personnel au ministère de la guerre; lieutenant général en 1837, pair de France en 1846; ministre de la guerre en 1847, il fut mis à la retraite en 1848. De 1853 à 1856, il remplit les fonctions de gouverneur auprès du comte de Paris. B.

TREZÈNE, *Trœzen*, auj. *Damala*, v. du [illegible] (Argolide) [illegible]

TRIADITZA, [illegible]

TRIAIRE, *Triarius*, soldat de [illegible] infanterie dans la légion romaine. Ses armes étaient une javeline, une épée, un casque, une cuirasse et un bouclier. (V. *ce mot*.) Les triaires, formés des plus vieux et des meilleurs soldats, occupaient le 3^{e} rang en bataille, et ne [illegible] que si les deux premiers rangs faiblissaient. Quand Marius réforma la légion, il mit les triaires au 1er rang, et [illegible] leur place. On faisait remonter leur institution au temps de Romulus; on croit qu'ils [illegible]. Les historiens les appellent aussi *Pilani*, d[illegible]. C. D—Y.

TRIAL (ANTOINE), acteur, né à Avignon en 17[illegible], m. en 1795, débuta au Théâtre-Italien, à Paris, en 176[illegible] dans l'emploi des *Colins*, et se fit [illegible] une réputation dans les paysans [illegible] et les valets [illegible]. Pendant la Révolution, il montra une grande ardeur pour les [illegible]. Le nom de *Trial* [illegible] à l'emploi de [illegible] comique. B.

TRIANON. *V.* VERSAILLES.

TRIARIUS, lieutenant de Lucullus, fut défait par Mithridate, l'an 66 av. J.-C. Il fut tué, pendant la guerre civile, en [illegible] dans les rangs des Pompéiens.

TRIBALLES, *Triballi*, peuple de la Thrace, au N., entre l'Hémus et le Danube; vaincu par Philippe, père d'Alexandre. Les Triballes occupaient la partie occidentale de la Bulgarie actuelle.

TRIBAU ou **TRUBAU**, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie); 3,915 hab. Gymnase de Piaristes. Berceau des princes de Liechtenstein.

TRIBOCI ou **TRIBOCCI.** *V.* TRIBOQUES.

TRIBONIEN, *Tribonianus*, célèbre jurisconsulte, né à Side (Pamphylie) vers le commencement du VI^{e} siècle, m. en 547, plaida avec distinction devant les tribunaux de Constantinople, fut nommé par Justinien questeur, maître des offices, consul, préfet du prétoire, et reçut la mission de recueillir et coordonner les monuments de l'ancienne législation romaine, ainsi que les décisions des jurisconsultes. C'était un travail immense, pour lequel il s'adjoignit plusieurs collaborateurs, et qu'il termina dans l'espace de 4 ans, de 530 à 534. Le résultat en fut trois collections devenues célèbres, le *Code*, le *Digeste* ou les *Pandectes*, et les *Institutes*. On reproche à Tribonien d'avoir trafiqué de la justice et altéré le texte des lois. (*V.* JUSTINIEN). B.

TRIBOQUES, *Triboci*, *Tribocci*, peuple de la Gaule (Germanie I^{re}), entre les Vosges et le Rhin, et d'origine germanique; v. princip. Brocomagus et Argentoratum. Son territoire correspond à la partie N. de l'Alsace.

TRIBOULET, fou, en titre d'office, de Louis XII et de François I^{er}, né à Blois vers la fin du XV^{e} siècle, m. disgracié en 1536. On lui a prêté beaucoup de mots spirituels, qui sont loin d'être authentiques.

TRIBULUS. *V.* CHAUSSETRAPE.

TRIBUN, *Tribunus*, nom donné, chez les anc. Romains, à des officiers militaires et à des officiers civils; on [illegible] les premiers *tribuns des soldats*; les seconds, *tribuns du peuple*, *tribuns consulaires*, *tribuns du trésor*, [illegible].

TRIBUNS DES SOLDATS, *T*[illegible], chefs des trois tribus dont se composa Rome [illegible] de tribuns. Quand la légion [illegible], des tribuns furent mis à sa tête; chaque légion en eut 6, qui la commandaient tour à tour; puis on porta ce nombre à [illegible], et, l'an 345 de la ville, [illegible] 2 étaient en [illegible] à la fois pendant 2 mois et commandaient chacun leur jour. Les insignes du grade étaient : l'angusticlave (*V. ce mot*), un anneau d'or, un casque doré, une parma (*V. ce mot*) et une épée. Quatre appariteurs les précédaient. Ils recevaient [illegible] les ordres du général, veillaient à tous les [illegible] de la discipline et de la nourriture, et rendaient la justice. [illegible] les rois nommèrent les tribuns; sous la république, ce furent les consuls jusqu'à l'an 393; alors les comices par tribus en nommèrent tantôt la moitié, tantôt le tiers. Nul citoyen ne pouvait être tribun s'il n'avait servi 5 ans ou fait 10 campagnes. Le grade était conféré pour la durée d'une campagne. A dater d'Auguste, l'empereur choisit les tribuns [illegible] du général; Tibère se réserva la nomination des autres, quand il eut donné les comices au sénat. C. D—Y.

TRIBUNS DU PEUPLE, *Tribuni plebis*, officiers civils chargés de défendre les intérêts et la personne des plébéiens. On les créa l'an 260 de Rome, 493 av. J.-C., à la suite de la retraite du peuple sur le mont Sacré (*V.* SACRÉ (MONT)), leur création fut une des conditions de la réconciliation avec les patriciens. On les appela tribuns du peuple, parce que les premiers furent pris parmi les tribuns des soldats. Il y en eut 2, puis 5, enfin 10, l'an 296. Ils étaient élus pour 1 an, dans les

comices par curies, et, depuis 283, dans les comices par tribus. Tout candidat à cette charge devait être plébéien et âgé de 30 ans. Les tribuns avaient le pouvoir d'assembler le peuple, de lui proposer des lois sous le nom de plébiscites, de convoquer le sénat, d'opposer le *veto* (*V. ce mot*) à tous les actes des magistrats, aux comices, aux sénatus-consultes, qui ne devenaient obligatoires qu'après avoir été souscrits par eux de la lettre T (*Tribuni*). Originairement, les décisions des tribuns devaient être prises à l'unanimité, puis à la majorité; ensuite l'opposition d'un seul suffit pour tout arrêter. Ces officiers, qui conservaient leur charge même quand il y avait un dictateur, s'arrogèrent le droit de citer les magistrats devant le peuple, et même de les faire emprisonner. Quant à eux, ils étaient inviolables; mais dès qu'ils étaient sortis de charge, on pouvait les mettre en accusation. Défenseurs du peuple de Rome, leur pouvoir ne s'étendait pas au delà de l'enceinte de la ville, dont ils ne pouvaient même sortir pendant toute l'année de leur charge, sinon pour aller aux Féries latines (*V. ce mot*); leur maison devait rester ouverte nuit et jour aux réclamants. Un viateur (*V. ce mot*) les précédait; mais du reste ils n'avaient aucun insigne d'autorité magistrale. Le Tribunat, appuyé sur les plébéiens, devint le véritable maître de la république; Sylla, dictateur, diminua son influence, en portant une loi qui déclara inhabile à jamais occuper une autre magistrature tout citoyen qui aurait été tribun du peuple; en outre, il interdit aux tribuns de haranguer le peuple et de proposer des lois, et [illegible]. Pompée leur rendit [illegible] prérogatives; César les réduisit de nouveau à l'impuissance, et, l'an 730, leur pouvoir fut donné à l'empereur (V. TRIBUNITIENNE [PUISSANCE]); cependant la charge de tribun continua de subsister comme une dignité sans puissance. Auguste choisissait les tribuns lui-même parmi les patriciens et les chevaliers; ils eurent entrée au sénat, ce qui n'avait jamais eu lieu sous la république; ils purent même y rapporter des affaires, mais ils furent désormais sans aucune influence. Le Tribunat de la plèbe dura jusqu'au règne de Constantin.

V. [illegible], *de Tribunis plebis*, 1872; Fustel de Coulanges, *Cité antique*; Willems, *le Droit public romain*. C. D—y et G. L.-G.

TRIBUNS CONSULAIRES, *Tribuni militum consulari potestate*. Ils existèrent seulement de 444 à 366 av. J.-C. Lorsque le tribun Canuleius demanda l'admission de la plèbe au consulat, les patriciens firent une transaction. Le sénat devait décider chaque année si on nommerait des consuls toujours uniquement patriciens, ou des *tribuni militum consulari potestate*, qui seraient pris *promiscue ex patribus ac plebe* (T. Live, IV, 6). En réalité, les premiers tribuns consulaires plébéiens ne semblent pas antérieurs à 400. En général, ces tribuns étaient au nombre de 6; ils avaient tous les pouvoirs des consuls. [illegible] magistrature fut réputée inférieure. Quand les plébéiens arrivèrent au consulat, ce tribunat [illegible] n'avait plus de raison d'être : il disparut.

V. Willems, *le Droit public romain*; Fustel de Coulanges, *la Cité antique*. G. L.-G.

TRIBUNI MILITUM A POPULO. Le nom de ces tribuns militaires a été conservé par l'épigraphie. Selon l'opinion de M. Duruy (V. son *Hist. rom.*, t. V, Appendice), ces tribuns n'étaient ni des magistrats de Rome ni des tribuns légionnaires, mais des dignitaires municipaux, chefs du service militaire dans les colonies ou dans les municipes, sorte de commandants d'une garde nationale sédentaire. La traduction exacte de ce titre serait « tribun des soldats fourni par le peuple du municipe ou de la colonie ».

V. [illegible], 1881. G. L.-G.

TRIBUNS DU TRÉSOR, *Tribuni ærarii*, administrateurs du Trésor public, chargés de remettre aux questeurs la paye des soldats. Ils étaient plébéiens et vers la fin du VII^e siècle de Rome ils firent partie du corps judiciaire. On ignore l'époque de leur création. C. D—y.

TRIBUNS DES PLAISIRS, *Tribuni voluptatum*, officiers du Bas-Empire [illegible] aux jeux et aux fêtes donnés au peuple. Cette fonction était importante.

TRIBUNAL FORAIN. V. [illegible].

TRIBUNAL RÉVOLUTIONNAIRE, tribunal dont l'institution [illegible] le 10 mars 1793, [illegible] [illegible]

Saint-Just. Hermann, puis Dumas, présidèrent le tribunal révolutionnaire pendant la Terreur, et Fouquier-Tinville en fut l'accusateur public. Il poursuivait, arrêtait, instruisait, traduisait en jugement. Les jurés opinaient à haute voix. Le Tribunal révolutionnaire fut supprimé après le 9 thermidor, puis renouvelé deux fois avec un nouveau personnel et une procédure moins arbitraire, puis définitivement supprimé le 12 prairial an III (31 mai 1795). — Il y eut aussi dans quelques départements, notamment à Lyon, Avignon, Arras, des *commissions* ou *tribunaux révolutionnaires*.

V. Berriat Saint-Prix, *la Justice révolutionnaire à Paris, Bordeaux, Brest, Lyon, Nantes, Orange, Strasbourg*, 1861, gr. in-18; Wallon, *Hist. du tribunal révolutionnaire*; Mortimer Ternaux, *la Terreur*.

TRIBUNAT FRANÇAIS, assemblée législative créée par la Constitution de l'an VIII (1799). Elle se composait de 100 membres, âgés de 25 ans au moins, élus par le Sénat pour 5 ans, renouvelés par cinquième, et jouissant d'un traitement annuel de 15,000 fr. Les tribuns discutaient les projets de lois qui leur étaient soumis par le gouvernement, et sur lesquels le Corps législatif prononçait ensuite sans discussion; ils pouvaient proposer des lois nouvelles et des améliorations dans les services publics. Ils entrèrent en fonction le 1^er janvier 1800. En 1802, la discussion des lois en séance publique fut supprimée, les traitements augmentés et les fonctions prorogées. Le Tribunat siégeait au Palais-Royal, alors Palais-Égalité, dans le pavillon occidental de la grande cour. Il fut supprimé par un sénatus-consulte du 19 août 1807. J. T.

TRIBUNE. V. ROSTRES.

TRIBUNITIENNE (PUISSANCE), *Tribunitia potestas*, pouvoir et prérogatives des tribuns du peuple décernés aux empereurs romains par le Sénat. Cette *potestas tribunitia* était accordée sans limite ni dans le temps ni dans l'espace; elle était supérieure à la *potestas* des tribuns ordinaires, de sorte que l'empereur pouvait intercéder contre les tribuns. C'est en vertu de ce pouvoir qu'il est inviolable, qu'il préside les assemblées du peuple, le sénat, etc. Cette puissance est à la fois perpétuelle et annuelle, de manière que les années de règne se comptent d'après les années de la *potestas tribunitia*. Les privilèges de cette puissance sont énumérés dans un fragment de loi de l'époque de Vespasien, appelé *lex regia*; il est publié dans le *Corpus inscr. lat.*, VI, 930.

V. Willems, *le Droit public romain*. G. L.-G.

TRIBUNUS CELERUM, commandant de la cavalerie (*celeres*) à Rome à l'époque royale. Il pouvait, sur la délégation du roi, présider les comices et le sénat. G. L.-G.

TRIBUR, TREBUR ou **TREUVER**, *Triburium*, brg du gr.-duché de Hesse-Darmstadt (Starkenburg), sur la Schwarzack; 1,825 hab. Autrefois ville importante, les rois Carolingiens y possédaient un château où une diète, en 887, y déposa Charles le Gros.

TRIBUS, divisions territoriales chez plusieurs peuples de l'antiquité.

TRIBUS JUIVES, divisions du peuple de Dieu en Palestine. Elles étaient au nombre de 12, dont 10 tiraient leur nom d'enfants de Jacob (Ruben, Gad, à l'E. du Jourdain; — Dan, Issachar, Zabulon, Aser, Nepthali, Juda, Siméon, Benjamin, à l'O.), et les 2 autres d'enfants de Joseph (Ephraïm, à l'O. du Jourdain; Manassé, divisée en occidentale et orientale par le Jourdain). La tribu issue de Lévi avait été vouée au sacerdoce.

TRIBUS ATHÉNIENNES, divisions d'Athènes et de ses environs. Il y en eut d'abord 4, dont on attribue l'institution à Cécrops. Appelées originairement *Cecropis*, *Autochthon*, *Actæa*, et *Paralia*, elles reçurent de Cranaüs les noms de *Cranaïs*, *Atthis*, *Mesogæa* et *Diacris*, et d'Erichthonius ceux de *Dias*, *Athenaïs*, *Posidonias* et *Hephæstias*. Plus tard, on les appela encore tribus des *Geleontes*, des *Oplètes*, des *Ægicores* et des *Argades*. Les tribus furent portées à 10 au temps de Clisthène (V. *ce nom*); enfin il y en eut 12 à partir de [illegible] et 13 à l'époque de la domination romaine; alors les 10 premières empruntaient leurs noms aux anciens héros du pays, et s'appelaient : Acamantide, Antiochide, Cécropide, Hippothoontide, Léontide, Œnéide, Égéide, Érechthéide, Pandionide et [illegible]. Les 3 dernières furent nommées Ptolémaïde, Attalide et Adrianide, des rois Ptolémée et Attale et de l'empereur Adrien. Quand il n'y avait que 4 tribus, au temps de Solon, chacune d'elles fournissait 100 membres au sénat; lorsqu'il y en eut 10, chacune d'elles ne donna 50 sénateurs.

[illegible] *der athenischen Phylen*, dans le *Philologus*, 1880.

TRIBUS ROMAINES. D'après la tradition, Rome se composait de 3 tribus primitives, appelées les *Ramnes*, *Tities*, *Luceres* (V. *ces mots*), [illegible] d. de race, par opposition aux tribus [illegible] ius, [illegible] [illegible]. Ce nombre s'accrut jusqu'à 35 en 241 avant J.-C., et ne fut

jamais dépassé. Mais alors les quatre premières tribus furent appelées *urbanæ*, les autres *rusticæ*. Les *urbaines* étaient : 1. *Palatina*, 2. *Collina*; 3. *Esquilina*, 4. *Suburana*. Les rustiques étaient : 5. *Romilia*, 6. *Crustumina*; 7. *Lemonia*; 8. *Pupinia*, 9. *Voltinia*[?], 10. *Galeria*, 11. *Pollia*; 12. *Voltinia*, 13. *Claudia*; 14. *Æmilia*; 15. *Cornelia*; 16. *Fabia*, 17. *Horatia*, 18. *Mæciana*; 19. *Papiria*; 20. *Sergia*; 21. *Veturia*; 22. *Stellatina*; 23. *Tromentina*; 24. *Sabatina*; 25. *Aniensis*; 26. *Pomptina*; 27. *Poblilia*; 28. *Mæcia*; 29. *Scaptia*; 30. *Ufentina*; 31. *Falerina*; 32. *Arniensis*; 33. *Terentina*; 34. *Velina*; 35. *Quirina*. — Les tribus étaient des divisions plus administratives que géographiques. Les citoyens étaient inscrits à perpétuité dans les tribus; cette inscription dans la tribu répondait à notre inscription sur les registres de l'état civil. Le nom de la tribu figure toujours dans la liste officielle des noms; il se place entre la filiation et le *cognomen*; ainsi Pline le Jeune s'appelle dans les inscriptions C. PLINIUS L. F. (*ilius*), *Ufentina tribu*, SECUNDUS. — Les membres de la tribu sont les *tribules*. Chaque tribu a un chef administratif, le *curator*. — Sous la République, les tribus durent une très grande importance aux *comices tributes* (*V. ce mot*); sous l'Empire, ce furent uniquement des divisions administratives. La division en tribus servait de base aux opérations du recensement, du recrutement militaire et à la perception de l'impôt (*tributum*).

Mommsen, *Tribus romaines*, 1844; Grotefend, *Imperium romanum tributim descriptum*, 1863. G. L.-G.

TRIBUT, *tributum ex censu;* on appelait ainsi à Rome un impôt direct, l'un des principaux revenus du Trésor, payé d'après les institutions de Servius Tullius. Cet impôt direct était fixé par le sénat; il était levé par tribus, *tributim*, d'où lui vint son nom. (*V.* Varron, *de Ling. lat.*, V, 36.) Il était d'ordinaire au taux de 1 pour 1,000 (*tributum simplex*), parfois 2 pour 1,000 (*tributum duplex*). Cet impôt était destiné aux dépenses militaires; il ne fut régulièrement perçu qu'à partir de 406, quand on commença à solder les troupes. Le *tributum* cessa d'être perçu après la conquête de la Macédoine (167 av. J.-C.). G. L.-G.

TRICALA, *Tricca*, v. du roy. de Grèce, ch.-l. de la nomarchie de son nom, dans la partie de la Thessalie cédée à la Grèce par les Turcs en 1882; à 88 kil. S.-E. de Janina, sur un affl. de la Salembria; 5,563 hab. Teintureries de coton. Chemin de fer pour Volo et Larisse. — La nomarchie de Tricala a 5,700 kil. carr. et 117,109 hab. Sol fertile en céréales, huile, coton, tabac, fruits. Élève de bestiaux.

TRICALA, v. du roy. de Grèce (Argolide et Corinthie), à 35 kil. O. de Corinthe; 2,000 hab.

TRICAMERON, v. de l'Afrique ancienne (Byzacène), au S.-O. de Carthage. Bélisaire y vainquit Gélimer, roi des Vandales, en 534.

TRICARICO, v. du roy. d'Italie (prov. de Potenza); 7,785 hab. Évêché. — Elle fut, dit-on, fondée par Diomède après la prise de Troie, et colonisée par des habitants de Tricca et d'Argos.

TRICASSES, peuple de la Gaule (Lyonnaise IVe), au N. des Lingons et à l'E. des Sénons; ch.-l. Augustobona ou Tricasses (auj. *Troyes*).

TRICASTINS, *Tricastini*, peuple de la Gaule (Narbonnaise), entre les Allobroges au N. et les Ségalaunes au S.; ch.-l. Augusta Tricastinorum ou Neomagus (auj. *Aoust-en-Diois*).

TRICASTINUM ou **TRICASTRUM**, nom latin de SAINT-PAUL-TROIS-CHATEAUX.

TRICCA, auj. *Tricala*, v. de Thessalie, cap. de l'Histiæotide, au S.-E. de Gomphi.

TRICLINIUM, salle à manger, chez les anc. Romains. On la nommait ainsi de ce qu'il y avait toujours 3 lits, sur lesquels les convives se mettaient, à demi couchés, pour manger. La table était entre les trois lits, et le 4e côté restait libre pour le service. C. D—Y.

TRICORII, peuple de la Gaule (Narbonnaise IIe); ch.-l. Vapincum (auj. *Gap*).

TRICOT (LAURENT), maître ès arts et instituteur en l'Université de Paris, né vers 1720, m. en 1778, est auteur de 2 ouvrages classiques élémentaires pour l'enseignement du latin : *Nouvelle méthode*, 1754, in-12; *Rudiment*, 1756, in-12. Ils étaient écrits en français, alors que tous les livres de ce genre l'étaient en latin.

TRICOTEUSES, société de femmes du peuple qui se forma pendant la Terreur, sous la direction de la comédienne Rose Lacombe. Le conseil de la commune de Paris leur donna une place dans les cérémonies civiques, en ajoutant qu'elles « tricoteraient ». De là leur dénomination, leur rôle dans les fêtes, dans les clubs, dans la Convention, où elles étaient payées pour venir applaudir, huer ou siffler dans les tribunes. Elles apportaient leur ouvrage avec elles, et particulièrement des bas qu'elles tricotaient. On les appela aussi *Furies de guillotine*, armées que, l'œil en feu, les cheveux en désordre, vêtues d'une veste et d'un jupon, un fusil ou une pique à la main, elles assistaient aux *massacres*, c.-à-d., [illegible], aux exécutions. L'une d'elles, Aspasie, dite [illegible], trépigna sur le corps de Féraud, pendant que ses compagnes lui tranchaient la tête (1er prairial an III). Elles [illegible] avec la société des jacobins. Quand les muscadins (*V. ce mot*) firent fermer cette société, où elles venaient aussi, elles furent saisies à leur sortie et fouettées outrageusement. Aspasie fut guillotinée à 23 ans; Rose Lacombe devint marchande épicière, et depuis le Directoire on n'entendit plus parler d'elle. J. T.

TRICOUPIS (SPIRIDION), homme d'État et littérateur grec, né à Missolonghi en 1788, fils d'un primat de cette ville, m. en 1873, acheva ses études en France et en Angleterre, et passa ensuite dans les îles Ioniennes, où il seconda lord Guilford dans la création de l'université de Corfou, 1820. Rappelé dans sa patrie par l'insurrection, il joua un rôle actif dans les événements de cette lutte mémorable, et fut presque toujours chargé de fonctions importantes dans l'administration ou dans la diplomatie. Il fut président du conseil, avec son beau-frère Maurocordato et Coletti; après l'avènement du roi Othon, envoyé extraordinaire en Angleterre de 1835 à 1838 et de 1841 à 1843, ministre des affaires étrangères après la révolution de sept. 1843, dont il avait été l'un des auteurs; vice-président du Sénat de 1844 à 1849; envoyé extraordinaire à Paris, lors du blocus du Pirée par l'Angleterre, 1850. Il retourna pour la 3e fois à Londres, revint en Grèce après la chute du ministère Maurocordato et refusa de prendre la présidence du conseil lors des troubles qui amenèrent le renversement du roi Othon. Il avait acquis une grande réputation comme écrivain et comme orateur. Son *Oraison funèbre de lord Byron*, dont il avait été l'ami, a été traduite dans toutes les langues. Ses autres discours ont été réunis et publiés à Paris, 1836. On cite encore de lui un poème guerrier sur les Klephtes, Paris, 1820; mais son principal titre littéraire est une remarquable *Histoire de la révolution grecque*, Londres, 1853-54, louée pour l'exactitude et le style.

TRIDENT, sceptre à 3 pointes, qu'on donnait à Neptune comme marque de son pouvoir sur la mer. Le dieu s'en servait pour briser des rochers, agiter et calmer les flots et faire jaillir des sources.

TRIDENTUM, v. de l'anc. Rhétie. (*V.* TRENTE.)

TRIE, ch.-l. de cant. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes; 1,660 hab. Comm. de bestiaux et de grains.

TRIEL, brg (Seine-et-Oise), arr. de Versailles, sur la rive dr. de la Seine; 2,351 hab. Belle église paroissiale. Culture et commerce de fruits, particulièrement d'abricots. Pierre à plâtre, grès. La princesse de Conti y eut un beau château.

TRIENNAUX, QUATRIENNAUX. On appelait ainsi en France, au XVIIe siècle, les charges partagées entre 3 ou 4 titulaires exerçant à tour de rôle. Ce fut un des abus que Colbert fit disparaître.

TRIENS, petite monnaie d'airain des anc. Romains. Elle valait le tiers d'un as (environ 2 cent. 1/3), et, d'ordinaire, était marquée d'une proue de navire, et de 4 points à l'exergue, indiquant 4 onces.

TRIENT, nom allemand de TRENTE.

TRIER, nom allemand de TRÈVES.

TRIERARCHIE, liturgie ou prestation extraordinaire chez les anc. Athéniens. Elle consistait dans l'obligation, pour les citoyens riches, d'équiper ou de construire une trirème. Vers 386 av. J.-C., pour assurer la régularité de cette prestation, on désigna 1,200 contribuables qui furent répartis en 20 *Symmories* ou *Syntelies* et chargés de la triérarchie. Démosthène partagea les triérarques en groupes qui devaient réunir 10 talents d'après le cens et fournir chacun une galère. La loi exemptait le triérarque de toutes les autres liturgies. La durée légale de ses fonctions était une année, et l'on n'était appelé à s'en acquitter que tous les trois ans. Les archontes en étaient exempts.

Boeckh, *Staatshaushaltung der Athener*, II, p. 73. S. Rr.

TRIERARQUE, commandant de trirème, chez les Athéniens, et, par extension, citoyen qui en avait fait construire et équiper une à ses frais.

TRIESTE, anc. *Tergeste*, v. forte de l'Autriche-Hongrie (Littoral), ch.-l. du gvt de Gœritz, Gradisca, Istrie et Trieste; ch.-l. de cercle, port franc sur le golfe de Trieste, à 596 kil. S.-O. de Vienne, par 45° 38' lat. N., et 11° 25' long. E.; 74,544 hab., 133,019 avec les faub., Italiens, Allemands, Slaves, Illyriens, Juifs, etc. Évêché catholique, évêché grec oriental. Écoles polytechnique et d'hydrographie, école normale, école israélite, bibliothèque annexée à l'Académie de commerce et de marine, musée; imprimerie arménienne au collège des Mékhitaristes. Trieste se divise en vieille et nou-

velle ville, séparées par le Corso et auxquelles se joint le faubourg de Franzenvorstadt. Elle est bâtie au pied et sur le penchant d'une colline que domine la citadelle. On remarque la cathédrale byzantine de Saint-Just, à laquelle est attenant un cimetière où est le tombeau de Winckelmann, assassiné à Trieste en 1768, le palais du gouvernement, le théâtre, le lazaret; le *Tergesteum*, construit en 1842, siège de la compagnie du Lloyd, qui comprend le bazar, la chambre de commerce, la bourse, le plus riche cabinet de lecture de l'Autriche, les salles du Lloyd autrichien et le Casino; la promenade du Boschetto; les places de Thérèse et de Joseph. Fabr. de velours, soieries, cotonnades, dentelles, rosoglio, bougies, savon, cartes à jouer, instruments de musique; raffineries de sucre, tanneries, teintureries, distilleries. Chantiers de construction, estimés pour la solidité et l'excellente qualité du chêne de Hongrie. Le port est, sous le rapport commercial, le 1er de l'Empire et le centre de la navigation à vapeur pour l'Adriatique, le Levant, l'Égypte, les Indes, la Sicile, l'Angleterre et l'Amérique. Le mouvement maritime en 1883 a été (entrée et sortie réunies) de 12,964 navires jaugeant 2,409,610 tonnes, dont 8,306 navires et 1,282,262 tonnes sous pavillon autrichien. Trieste est le siège de la compagnie du Lloyd autrichien. Trieste fut entourée de murs par l'empereur Auguste, et saccagée par Attila. Soumise ensuite aux Vénitiens, elle appartient à l'Autriche depuis 1382; l'empereur Charles VI la déclara ville libre en 1719; Marie-Thérèse en fit un port franc, en 1750. Elle a été prise par les Français en 1797 et en 1805.

TRIESTE (Territoire de), partie du gvt de Gœritz, Gradisca et Trieste : 94 kil. carr. et 144,844 hab. Ch.-l. Trieste.

TRIESTE (Golfe de), golfe formé par la mer Adriatique à l'O. de la presqu'île d'Istrie.

TRIETERIDE. *V.* Calendrier grec.

TRIETERIDES, fêtes de Bacchus, célébrées tous les 3 ans en Béotie et en Thrace pour rappeler, dit-on, l'expédition du dieu dans les Indes.

TRIEUX, riv. de France (Côtes-du-Nord), affluent de la Manche vis-à-vis de l'île Bréhat, naît dans l'étang de Coëtmalouen, passe à Guingamp et à Pontrieux; cours de 80 kil.

TRIFELS, v. de Bavière, au S.-E. d'Annweiler; 3,000 hab. Ruines d'un château où l'empereur Henri VI fit enfermer Richard Cœur de lion.

TRIGAULT (Nicolas), missionnaire jésuite, né à Douai en 1577, m. à Nanking en 1628, se rendit à Goa en 1607, à Macao en 1610, puis en Chine.

On a de lui : *de Christiana expeditione apud Sinas, ex Matthæo Ricci commentariis*, Augsbourg, 161[illegible], in-4°, trad. en français sous le titre de *Voyage des PP. Jésuites en Chine*, Paris, 1617; *de Christianis apud Japonios triumphis*, Munich, 1623, in-4°, trad. en français par le P. Morin sous le titre d'*Histoire des martyrs du Japon de 1616 à 1620*, Paris, 1624; [illegible], Leyde, 1634, etc.

TRIGE, *Triga*, char attelé de 3 chevaux dans les jeux des anc. Grecs, et surtout des anc. Romains; 2 chevaux étaient de front, et le 3e devant. C. D—y.

TRIGISAMUS. *V.* Trasen.

TRIGNO, anc. *Trinum Portuosum*, riv. du roy. d'Italie, naît près de Vasto-Girando (prov. de Campobasso), coule au S.-E., puis au N.-E., sur 110 kil.; arrose Trivento et se jette dans l'Adriatique, à 10 kil. S.-E. d'Il-Vasto.

TRIGONALE (BALLE). *V.* Balle.

TRIKALA. *V.* Tricala.

TRILEACUM PROMONTORIUM, nom anc. du cap Ortegal.

TRIM, v. d'Irlande, cap. du comté de Meath (Leinster, au N.-E.), sur la rive dr. de la Boyne; 2,000 hab. Ruines d'un château fondé par Henri II et de l'abbaye de Sainte-Marie. Colonne en l'honneur du duc de Wellington, qui est né à Dangan, à 5 kil. S. de Trim. Siége de plusieurs parlements irlandais. Prise par Cromwell en 1649.

TRIMOURTI, la Trinité des Hindous, composée de Brahma, Vichnou et Siva.

TRINACRIE, *Trinacria*, nom donné à la Sicile, terminée à ses extrémités par les 3 caps (*tria acra*) de Pélore au N.-E., de Lilybée à l'O., et de Pachynum au S.-E.

TRINCAVELLI (Victor), illustre médecin, né à Venise en 14[illegible], m. en 15[illegible], se distingua de bonne heure comme praticien habile et savant helléniste, montra un grand dévouement en traitant les habitants de l'île de Murano atteints d'une épidémie, fut pourvu d'une chaire de philosophie dans sa ville natale, accepta en 1551 une chaire de médecine à l'université de Padoue, et ramena ses contemporains à l'étude des médecins grecs et principalement d'Hippocrate.

On a de lui : des éditions de *Themistius*, [illegible]; des *Commentaires* [illegible]

TRINCOMALY, TRINCOMALE ou **TRINQUEMALE,** la *Spatana* de Ptolémée (?), v. forte de l'île de Ceylan, bon port sur une petite presqu'île de la côte N.-E., dans une baie de l'océan Indien, à 240 kil. N.-E. de Colombo, au pied d'un rocher que couronne le fort Frédéric, par 8° 33′ lat. N. et 78° 53′ long. E.; 9,807 hab., surtout Malabars. Son port a une grande importance maritime à cause de l'abri, le seul de ces parages, qu'il offre aux vaisseaux contre les moussons violentes du N.-E. Occupée d'abord par les Portugais, puis par les Hollandais, Trincomaly fut prise en 1782 par les Français, et, en 1795, par les Anglais, qui l'ont conservée.

TRINIDAD (LA), v. de l'île de Cuba, près de la côte S.; 14,436 hab. Port de commerce assez actif.

TRINIDAD (Rio de la), riv. des États-Unis (Texas), affluent du golfe du Mexique à la baie de Galveston, à 50 kil. N. de Galveston; cours de 450 kil.

TRINIDAD. *V.* Trinité (La).

TRINITAIRES ou **MATHURINS,** ordre religieux fondé en 1198 par St Jean de Matha et Félix de Valois, pour la délivrance des chrétiens captifs chez les infidèles. Le pape Innocent III l'approuva. Le ch.-l. de l'ordre fut Cerfroi, sur les confins de la Brie et du Valois. La règle des Trinitaires était très sévère : elle ne leur permettait jamais l'usage du poisson, et ils ne pouvaient manger de la viande que le dimanche, et encore fallait-il qu'elle leur eût été donnée en aumône; ils ne devaient porter que des vêtements grossiers, des chemises de serge, et, dans leurs voyages, ne monter que des ânes, ce qui les fit appeler vulgairement *Frères aux ânes*. En 1267, le pape Clément IV donna son approbation à une règle moins dure, qui permettait aux Trinitaires l'usage du cheval, et leur donnait pour vêtement l'habit blanc, avec une croix rouge et bleue sur la poitrine. Le nom de Mathurins vient de ce que les Trinitaires établirent, en 1228, une maison à Paris dans une ancienne aumônerie de Saint-Benoît dédiée à St Mathurin sur une partie de l'emplacement des Thermes de Julien. L'ordre fut supprimé en 1790. B.

TRINITÉ (La), fête de l'Église catholique, instituée au XIVe siècle, se célèbre le dimanche qui suit la Pentecôte.

TRINITÉ (Confrérie de la). *V.* Oratoire.

TRINITÉ (Frères de la). *V.* Trinitaires.

TRINITÉ-PORHOET (LA), ch.-l. de cant. (Morbihan).

TRINITÉ (LA), v. de la Martinique, sur la côte E., au fond d'une baie de son nom, à 40 kil. N. de Fort-de-France; 5,650 hab. Aux environs, nombreuses sucreries.

TRINITÉ (LA), *Trinidad*, île des Antilles anglaises (Petites-Antilles), dans les Iles-sous-le-Vent, en face de l'embouch. de l'Orénoque; séparée de la terre ferme par le golfe de Paria; par 10° 3′-10° 50′ lat. N. et 63° 21′-64° 24′ long. O.; 4,544 kil. carr.; 155,532 hab. Ch.-l. Port-of-Spain ou Spanishtown. Cacao, canne à sucre; peu de café. Grand lac d'asphalte en exploitation. Carrières de pierre à bâtir. — Découverte par Christophe Colomb en 1498, occupée par les Espagnols en 1532, par les Anglais en 1595, par les Français en 1676, puis abandonnée, elle appartient à l'Angleterre depuis 1797. Le gouverneur, le conseil exécutif et le conseil législatif sont nommés par la couronne.

TRINO, v. du roy. d'Italie (Novare), à 20 kil. S.-O. de Verceil, près de la riv. g. du Pô; 11,169 hab. Commerce de jambons.

TRINOBANTES, peuple de l'anc. île de Bretagne, au N. du Cantium, dont il était séparé par la Tamise; ch.-l. Londinium (auj. Londres). Il occupait les comtés actuels d'Essex, Middlesex et Hertford.

TRINQUEMALE. *V.* Trincomaly.

TRINUM PORTUOSUM, nom anc. du Trigno.

TRINUNDINUM, 3 jours de marché ou de nundines (*V. ce mot*), c.-à-d., chez les anc. Romains, espace de 27 jours pendant lequel on affichait les projets de lois. Les accusations devant le peuple étaient aussi promulguées pendant le même délai. C. D—y.

TRIOCALA, auj. *Calatabellota*, v. de Sicile, fut une des places fortes des esclaves dans la guerre servile de 104 av. J.-C.; ils s'y défendirent pendant 4 ans; la ville fut prise enfin par Aquilius.

TRIOMPHALE (Voie). *V.* Voie triomphale.

TRIOMPHATEUR, *Triumphator*, général romain qui obtenait les honneurs du triomphe. Les conditions étaient : d'avoir commandé en chef, tué au moins 5,000 ennemis dans une bataille rangée, agrandi le territoire de la république, terminé une guerre justement entreprise et n'avoir essuyé aucune défaite. Le citoyen qui demandait le triomphe ne devait pas entrer dans Rome avant de l'avoir obtenu : car cet honneur était tout militaire, et quiconque pénétrait dans la ville redevenait simple citoyen. C'était le sénat qui décernait le triomphe, et il se réunissait dans un temple, hors des murs, pour entendre le candidat et juger sa demande. S'il l'accueillait, on assemblait les comices par tribus, qui donnaient au

général le droit, pour ce jour-là, d'exercer dans Rome avec le pouvoir militaire. Le triomphateur avait pour costume une tunique [illegible] de palmes, une toge de pourpre, [illegible] d'or, garnie [illegible] dans le temple de Jupiter Capitolin, une couronne de laurier, et, à la main, un sceptre d'ivoire surmonté d'une aigle. Il conservait, à perpétuité, le droit de porter en public une couronne de laurier. C. D—Y.

TRIOMPHE, *Triumphus*, honneur militaire accordé, chez les anc. Romains, à un général en chef illustré par une grande victoire. (V. TRIOMPHATEUR.) Il se célébrait à Rome, avec l'armée ou un détachement de l'armée qui avait vaincu sous le triomphateur. Son but avoué était d'aller offrir à Jupiter Capitolin un grand sacrifice d'actions de grâces; son but principal, de montrer au peuple toute la gloire qu'on avait acquise, tout le butin qu'on avait fait. On étalait tout cela dans une immense procession militaire, où le butin paraissait exposé et agencé sur des chariots, sur des brancards portés à l'épaule; des écriteaux disaient les noms et l'origine de chaque chose, et rappelaient les principaux faits d'armes de la campagne. Les prisonniers de guerre suivaient le butin, puis venait l'or coronaire. (*V. ce mot.*) Le triomphateur s'avançait ensuite, monté sur un char tiré par 4 chevaux blancs attelés de front, et quelquefois par 4 éléphants. Ses amis, ses parents, ses clients, l'accompagnaient à pied; le sénat, les consuls, les autres magistrats, suivaient son char; les soldats venaient après, en chantant leurs propres louanges, y mêlant quelquefois des chants satiriques contre leur général, et criant d'instant en instant : « Io! triomphe! » Un esclave, placé derrière le triomphateur, dans le char même, lui disait de temps en temps : « Souviens-toi que tu es homme. » En outre, afin de lui rappeler l'instabilité des choses humaines, des verges et une clochette, instruments employés dans les supplices capitaux, étaient suspendus au char. La pompe triomphale traversait tout le Champ de Mars, passait dans le Vélabre, dans le Cirque Maxime, longeait le mont Palatin à l'E., prenait la voie Sacrée, traversait le Forum, et montait au temple de Jupiter Capitolin, où elle se terminait. Là le triomphateur présentait une branche de laurier à Jupiter, les prémices du butin, et lui adressait une prière d'actions de grâces pour la république. Il offrait un sacrifice, et la fête se terminait par un festin au Capitole. L'invention du triomphe est attribuée à Bacchus; Tarquin l'Ancien ou Valérius Poplicola en introduisirent l'usage à Rome. Sous l'empire d'Auguste, à dater de l'an 740, l'honneur en fut réservé à l'empereur seul, parce qu'il était le seul général en chef de la république, et que tous les autres généraux ne commandaient que comme ses lieutenants. Le dernier triomphe vu à Rome fut celui de Dioclétien et de Maximien, l'an 1056 de Rome, 303 de J.-C.; et le dernier de tous fut célébré à Constantinople par Bélisaire, l'an 534. C. D—Y.

TRIOMPHE AU MONT ALBAIN. C'était un triomphe semblable à celui célébré à Rome, mais que les généraux transportaient en ce lieu, où Jupiter avait un temple célèbre, parce qu'ils pouvaient alors triompher sans l'autorisation du sénat ni du peuple. Cet usage fut inventé, l'an 522, par le consul Papirius Masso, vainqueur des Corses, et qui n'avait pu obtenir le triomphe à Rome. C. D—Y.

TRIOMPHE NAVAL, *Triumphus navalis*; c'était le même triomphe que celui décerné pour les victoires sur terre; il n'en différait que par la nature des dépouilles. Duillius l'obtint le premier, l'an 493 de Rome, pour avoir détruit une flotte carthaginoise près de la Sicile, en vue de Myles. C. D—Y.

TRIPHYLIE, *Triphylia*, partie méridionale de l'ancienne Élide, entre le Selléis au N. et la Néda au S., tirait son nom des *trois tribus* qui l'habitaient; v. principale Scillonte.

V. Boutan, *Archives des missions*, 1864.

TRIPIER (NICOLAS-JEAN-BAPTISTE), célèbre et savant avocat, né à Autun en 1765, m. en 1840, se distingua de bonne heure au barreau de Paris, se retira en Flandre pendant la Terreur, revint après le 9 thermidor, fut pendant quelque temps substitut de l'accusateur public et assesseur de juge de paix, puis reprit les fonctions d'avocat à Paris en 1796. C'était un orateur d'une dialectique puissante et qui connaissait le droit à fond. Sa plus célèbre cause fut celle du comte de Lavalette en 1816. Membre de la Chambre des députés en 1815 et 1822, il cessa de plaider en 1825, ne donna plus que des consultations, fut élu bâtonnier de l'ordre des avocats en 1828, entra peu après à la Cour royale, et, en 1831, à la Cour de cassation; il reçut la pairie en 1832. B.

TRIPOLI, anc. *Tripolis*, en turc *Tarabolos*, v. de la Turquie d'Asie (Syrie), dans le livah de Beyrouth, à 2 kil. de la mer; par 34° 27' lat. N. et 33° 29' long. E.; 25,000 hab. On y remarque les mosquées, le bazar et les fontaines, qui en font une des plus belles villes de Syrie. Station des vapeurs français, autrichiens et italiens. Fabr. de savon et de ceintures; pêche des éponges. Export. de soie, huile, tabac, etc. Importation [illegible] sucre, café, [illegible], [illegible], fer, [illegible] de Lyon, tissus de coton, etc. Cette ville fut prise en 1109 par les croisés. B.

TRIPOLI, anc. *Œa*, v. forte d'Afrique, capitale de la prov. turque de Tripoli, sur la Méditerranée, par 32° 54' lat. N. et 10° 50' long. E; à 1,[illegible] kil. S.-E. [illegible], [illegible] de Tunis; 30,000 hab., dont 3,000 juifs et 2,[illegible] chrétiens. On remarque le palais du *vali*, 2 bazars, quelques mosquées et les restes d'un arc de triomphe en marbre. Les mosquées sont couvertes de stuc poli comme du marbre. Exportation [illegible], garance, soude, peaux, plumes d'autruche, [illegible], dattes, etc. Importation de draps, soieries, épices, quincaillerie, armes, fer, poudre, liqueurs, bois de construction. Cette ville fut bombardée par les Français en 1685.

TRIPOLI (PROVINCE DE), la moins importante des trois anciennes régences barbaresques, auj. vilayet de l'empire ottoman, entre la Méditerranée au N., le désert de Barca à l'E., le Sahara au S.-E., la Tunisie à l'O.; par 27°-33° lat. N., 10°-22° long. E; 1,033,350 kil. carr., 1,500 kil. de l'O. à l'E., 175 à 750 du N. au S.; env. 1,000,000 d'hab., Maures, Arabes, Berbères ou Kabyles, Turcs, Francs, Juifs et Nègres. Cap. Tripoli. V. princ. : Lebdah et Mesurata sur la côte, Misdah à l'intérieur. Sur la côte s'étend le golfe de la Sidre. Climat inhospitalier; jours brûlants et nuits glaciales; air vicié par le siroco. La végétation ne se développe qu'en hiver. Montagneux dans certaines parties que sillonnent les ramifications de l'Atlas, le pays n'a pas de cours d'eau important : au midi sont de vastes plaines sablonneuses et désertes. Les chevaux et les mulets y sont [illegible]. Les dattes, figues, olives, mûres, oranges, raisins, croissent d'eux-mêmes dans les districts fertiles. Le sel et la potasse sont très abondants. On y trouve des chacals, des hyènes, des serpents, des scorpions. Le commerce, rendu libre par le traité de 1838 entre l'Angleterre et la Porte, exporte des tapis communs et des maroquins rouges et jaunes. Le pays est gouverné par un vali ottoman envoyé de Constantinople. La prov. se divise en 5 parties : la Tripolitaine, l'oasis de Ghadamès, le Fezzan, le Barka, l'oasis d'Audjila. (*V. ces mots.*) La régence de Tripoli, qui correspond à la Tripolitaine des anciens, fut enlevée au VII[e] siècle à l'empire d'Orient par les Arabes. Au IX[e], lors de la dissolution du khalifat, elle passa aux Aglabites; au X[e], aux Fatimites d'Égypte. Elle appartint à la dynastie des Zérites jusqu'au XV[e]. En 1146, Tripoli, prise par Roger de Sicile, fut occupée par les Espagnols sous Ferdinand le Catholique, et cédée par Charles-Quint à l'ordre de Malte. En 1551, elle passa sous la domination de la Porte jusqu'en 1714. Hamid-Pacha ou Hamed-Bey y fonda la dynastie des Karamanlis, qui fut tributaire du sultan. Les puissances maritimes de second ordre payaient tribut à Tripoli pour s'affranchir de ses pirateries; mais la flottille du bey fut détruite par l'escadre suède en 1825. En 1835, la Porte a repris possession du pays et le gouverne directement.

TRIPOLIS, auj. *Tripoli de Syrie*, v. de l'anc. Phénicie, tirait son nom de ce qu'elle avait été formée par 3 colonies venues de Sidon, de Tyr et d'Aradus. C'est là que se réunissaient les députés des villes phéniciennes.

TRIPOLIS, v. de l'Afrique ancienne, la même qu'*Œa Colonia*, capitale de la Tripolitaine.

TRIPOLIS, v. du Péloponèse (Arcadie), fondée par des habitants de Mantinée, de Pallantium et de Tégée.

TRIPOLITAINE, *Tripolis* ou *Tripolitana regio*, contrée de l'Afrique ancienne, le long de la Méditerranée, tirait son nom de ses trois villes principales : *Sabrata*, *Œa* et *Leptis Magna*. Sur la côte étaient les deux Syrtes, l'île des Lotophages, et, dans la partie N.-O., le *Tritonis palus*. Cette contrée fut partagée d'abord entre Carthage et Cyrène; plus tard, conquise par les Romains, elle fit partie, sous l'Empire, du diocèse d'Afrique. Les Vandales la subjuguèrent en 455, les [illegible] en 534, et les Arabes en 647. C'est auj. la prov. turque de Tripoli d'Afrique. B.

TRIPOLITZA, anc. *Tripolis*, ville de Grèce (Morée), ch.-l. de la nomarchie d'Arcadie et Élide, à 60 kil. S.-O. de Corinthe; 10,057 hab. Résidence d'un archevêque [illegible] la Morée sous la domination turque. Tripolitza fut [illegible] en 1779, par les renégats dits Chypriotes; reprise [illegible] par les Turcs, elle fut, en 1821, saccagée par les Grecs, et, en 1825, par les troupes de Méhémet-Ali.

TRIPTOLÈME, fils de Céléé, roi d'Éleusis, qui avait donné l'hospitalité à Cérès, apprit de cette déesse l'art de cultiver la terre, l'enseigna à ses [illegible] de l'Attique, et institua, dit-on, les mystères d'Éleusis. [illegible] bas-relief trouvé à Éleusis, et actuellement [illegible] d'Athènes, représente Triptolème, sous les traits [illegible], entre Proserpine et Cérès. S. RE.

TRIPUDIUM. Les anc. Romains nommaient ainsi le petit

bruit que les parcelles de la pâtée donnée aux poulets sacrés pour obtenir un auspice faisaient en s'échappant de leur bec et tombant à terre. On appelait encore ce bruit *terripavium*, frappe-terre, et c'était un auspice heureux. C. D—y.

TRIQUETI (Henri, baron de), sculpteur, né en 1802 à Conflans (Loiret), m. en 1874. Remarqué en 1831 pour un groupe en fonte représentant *la Mort de Charles le Téméraire*, il fut chargé d'une partie de la décoration intérieure de l'église de la Madeleine à Paris. On cite parmi ses œuvres : *la Vierge et l'Enfant*, 1838 ; *Pétrarque lisant ses vers à Laure*, et *Thomas Morus se préparant à la mort*, 1839 ; *le Crucifiement*, *Jésus nourrissant des oiseaux*, *Bacchus enfant*, *Dante aux Champs Élysées*, etc. Il a fait aussi beaucoup de bustes et de médaillons, et fourni des modèles pour l'ornementation des vases.

TRIRÈME, *Triremis*, grand vaisseau de guerre des anciens ; [illegible] la rame et en avait 3 rangs superposés [illegible]. On n'a jamais réussi à établir une trirème [illegible] les qualités nautiques nécessaires, et la galère construite en 1861 pour Napoléon III n'a pas donné de résultats satisfaisants. Toutefois, la découverte d'un bas-relief antique représentant une trirème à Athènes, et les travaux de MM. Graser et Cartault ont beaucoup élucidé cette difficile question de l'architecture navale antique.

Cartault, [illegible], 1882 ; Graser, *de Veterum re navali*, 186[illegible] ; [illegible], 1848 ; Jurien de la Gravière, *la Marine des* [illegible]. S. Re.

TRISMÉGISTE. V. Thoth.

TRISPARADISUS, anc. v. de Cœlésyrie, où, après la mort de Perdiccas, 321 av. J.-C., les généraux d'Alexandre le Grand [illegible] le 2e partage de l'empire macédonien.

TRISSIN (Jean-Georges Trissino, dit le), poète italien, né à Vicence en 1478, m. en 1550, était en bas âge quand il perdit son père, mais répara par le travail les imperfections de son éducation première. Il cultiva les lettres grecques et latines, se rendit à Rome, et fut chargé par Léon X et Clément VII de missions diplomatiques à Venise, en Danemark et en Allemagne. Il voulut reproduire l'épopée héroïque des anciens dans son poème de *l'Italia liberata dai Goti* [illegible], il croyait peut-être réveiller le sentiment patriotique chez ses contemporains ; mais il copie les plans de Virgile et d'Homère, écrit comme un érudit, fait de longues et froides descriptions, accommode avec mauvais goût la mythologie païenne et le christianisme ; son style est prosaïque. On a encore du Trissin : des sonnets et des canzones, peu dignes d'attention ; un dialogue pastoral, *Eilauto e Alcinio* ; une comédie, *I Simillimi*, tirée des *Ménechmes* de Plaute ; une tragédie de *Sophonisbe*, 1515, où respire une sensibilité vraie, et laquelle Mairet, Corneille, Voltaire et Alfieri ont fait quelques emprunts. Le Trissin passe pour avoir été un des premiers à employer les *versi sciolti* ou vers non rimés ; on lui attribue aussi [illegible] réformes grammaticales, entre autres celle de ne plus confondre les voyelles *i* et *u* avec les consonnes *j* et *v*. Ses Œuvres [illegible] ont été publiées à Venise, 1729, 2 vol. in-fol. [illegible], Venise, 1754. [illegible] B.

TRISTAN (Nuño), navigateur portugais, découvrit le cap Blanc en 1441, il fit encore 2 autres voyages, reconnut l'île d'Arguin et le [illegible], et revint en Portugal en 1443.

TRISTAN D'ACUNHA. V. Acunha.

TRISTAN D'ACUNHA [illegible] groupe d'îles de l'océan Atlantique, [illegible] cap de Bonne-Espérance, par 37° 5' lat. S. et 14° 12' long. O., se compose de 3 îles : Tristan-d'Acunha, la plus grande et seule habitée ; 116 kil. carr. ; [illegible] Inaccessible. Découvertes par les [illegible], l'Angleterre en revendique la possession.

TRISTAN [illegible], grand prévôt de Louis XI, né en Flandre au [illegible] du XVe siècle, m. dans un âge avancé, servit [illegible] Charles VII, fut créé chevalier par [illegible] où il avait fait preuve [illegible], et servit ensuite sous Louis XI, qui le remarqua [illegible] en qualité de grand prévôt [illegible] de ses vengeances. Le roi [illegible].

TRISTAN L'HERMITE [illegible], poète, né en 1601 au [illegible], m. en 1655 [illegible]

[illegible]

TRISTAN [illegible]

son coloris agréable ; il compose habilement et donne beaucoup d'expression à ses personnages. A. M.

TRISTE (Golfe), formé par la mer des Antilles sur la côte du Vénézuéla, au N.-O. de Puerto-Cabello.

TRITCHINAPALI ou **TRITCHINOPOLY**, ville forte de l'Hindoustan anglais (Madras), dans l'anc. Karnatic ; 84,449 hab. Station militaire importante. Beau temple hindou. Jadis ch.-l. d'une principauté. Entrepôt de commerce considérable. Le district du même nom a 1,200,408 hab. Un chemin de fer la relie à Madras.

TRITH-SAINT-LÉGER, vge (Nord), arr. et à 5 kil. S.-O. de Valenciennes ; 3,312 hab. Fabr. importante de clouterie, chevilles de fer et de cuivre ; laminoir et fonderie.

TRITHÈME ou **TRITHEIM** (Jean), chroniqueur et théologien, né en 1462 à Trittenheim près de Trèves, m. en 1516, abandonna sa famille, où toute instruction lui était refusée, pour aller étudier à Trèves et à Heidelberg, entra à l'abbaye de Spanheim en 1482, fut élu abbé dès l'année suivante, mécontenta ses moines, dont il voulut réformer les mœurs et l'ignorance, les vit se soulever contre lui en 1505, refusa de demeurer plus longtemps parmi eux et accepta l'abbaye de Saint-Jacques à Wurzbourg. L'étendue de ses connaissances le fit accuser de magie par ses contemporains. On a de lui : la *Chronique d'Hirsauge*, qui commence en 830, et continuée jusqu'en 1513, Saint-Gall, 1690, 2 vol. in-fol. ; elle renferme beaucoup de détails relatifs à l'histoire d'Allemagne et de France ; *de Scriptoribus ecclesiasticis*, Paris, 1497, in-4° ; 2 livres de *Lettres familières à des princes d'Allemagne*, Haguenau, 1536, in-4° ; 2 livres de *Sermons ou Exhortations*, Anvers, 1574 ; *Polygraphia*, Francfort, 1550, in-4°, Cologne, 1564 et 1571 ; *Steganographia*, Cologne, 1635, in-4°.

Horn, *Vie de Trithem*, en allem., Wurzbourg, 1843.

TRITON, dieu marin, fils de Neptune et d'Amphitrite. On le représente comme un monstre moitié homme et moitié poisson, une conque marine à la bouche. On donne le nom de Tritons en général aux dieux de la mer, hérauts de Neptune.

TRITON, nom donné par les géographes anciens à un grand lac ou marais situé en Libye et sur les bords duquel serait née Minerve dite *Tritogénie*. Suivant quelques-uns, le Triton aurait communiqué avec la mer par une rivière du même nom. Comme le jardin des Hespérides, l'île des Phéaciens, etc., le Triton appartient à la géographie fabuleuse ; aussi les anciens ne sont-ils pas d'accord sur sa situation. Diodore le plaçait au Maroc, et d'autres auteurs près de Benghazi, en Tripolitaine. Pour Hérodote, Scylax, Mela, Pline et Ptolémée, le Triton est le *Chott el Djerid*, près de Gabès ; on a même identifié l'île de Phla, placée par les anciens dans le lac Triton, avec une île nommée actuellement *le* [illegible] *Palmiers de Pharaon*. Quant à la rivière Triton, ce serait l'Oued Gabès, qui n'a jamais mis en communication le Chott el Djerid avec la mer, et dont le cours, supposé souterrain, a été mal connu des anciens. On a eu l'idée singulière d'identifier le Triton avec un lac situé près de Hammamet, au N. de la Tunisie ; cette hypothèse, qui a fait trop de bruit, repose sur un contresens dans l'interprétation d'un texte de Ptolémée.

Tissot, *le Triton de Lacu*, 1863, et *Géographie de l'Afrique romaine*, 188[illegible]. S. Re.

TRITOPATORS, dieux de l'anc. Grèce, assez peu connus, et honorés à Athènes, à Argos, en Crète et en Troade. Parmi les noms que leur donnent les anciens sont ceux de Zagrée, Eubouléus, Enole, Dionyse, Amalcide, Protoclès, Hyès, Britomartès. Il paraît que les Tritopators se confondaient en quelques points avec les Cabires et avec les Dioscures. Ils donnaient la fécondité aux épouses et présidaient à la navigation.

TRITTO (Jacques), compositeur de musique, né en 1733 à Altamura (roy. de Naples), m. en 1824, directeur du Conservatoire de la Pietà, eut peu de succès au théâtre, mais réussit beaucoup mieux dans la musique d'église. On cite de lui un *Credo* à 5 voix, et une *Messe* à 8 voix et 2 orchestres. Il a laissé un ouvrage théorique : *Scuola del contrappunto, ossia teoria musicale*, Milan, 1816, in-4°. B.

TRITTYES, nom des trois sections de chaque tribu attique, [illegible] par Solon [illegible]

[illegible]

TRIUMVIRAT A ROME. [illegible]

[illegible]

TRIUMVIRS, *Triumviri*, nom donné dans l'anc. Rome à divers magistrats ou commissaires, soit perpétuels soit temporaires, et pris de leur nombre ternaire.

TRIUMVIRS CAPITAUX, *IIIviri capitales*, appelés aussi *IIIviri nocturni*. Institués vers 289, ils font à la fois l'instruction préparatoire dans les procès criminels, ont l'inspection des prisons, la surveillance des exécutions capitales, le service de la police de nuit, des incendies, etc. Ils sont élus dans les comices par tribus. C'est l'une des 4 commissions composant le *vigintivirat*. V. *ce mot*.) G. L.-G.

TRIUMVIRS MONÉTAIRES. *V.* MONÉTAIRES.

TRIUMVIRS NOCTURNES. *V.* TRIUMVIRS CAPITAUX.

TRIUMVIRS, nom donné aux commissaires extraordinaires créés pour des circonstances spéciales, avec quelques mots pour indiquer leur emploi, comme les *IIIviri agris dandis, assignandis*, pour l'établissement des colonies; les *IIIviri coloniæ deducendæ;* les *IIIviri mensarii*, sorte d'intendants de finances, etc. G. L.-G.

TRIUMVIRS POUR ORGANISER LA RÉPUBLIQUE, *Triumviri reipublicæ constituendæ*, association de citoyens influents et puissants, qui, à 2 époques différentes, s'emparèrent du gouvernement de la république. Le 1er de ces triumvirats fut celui de Pompée, César et Crassus, qui, l'an 693 de Rome, 60 av. J.-C., se firent donner, par les comices, les provinces les plus importantes à gouverner, avec des pouvoirs extraordinaires. La désunion éclata bientôt entre eux, et causa une guerre civile qui finit par le triomphe de César, l'an 705. — Le 2e triumvirat se constitua après le meurtre de César, l'an 710 de Rome, 43 av. J.-C., entre Antoine, Octave et Lépide, qui se partagèrent l'empire romain. La guerre civile éclata aussi entre ces trois hommes et se dénoua par la bataille d'Actium, l'an 722, qui donna l'empire au jeune Octave, depuis l'empereur Auguste.

TRIVANDERAM ou **TRIVANDRAM**, v. de l'Hindoustan (Dekkan méridional), sur la côte de Malabar, près de la mer des Indes, au N.-O. du cap Comorin. Garnison importante. Évêché anglican. Missions catholiques et protestantes. École supérieure anglaise et indienne. Cap. du roy. de Travancore.

TRIVENTO, anc. *Treventum*, v. du roy. d'Italie (Campobasso), près du Trigno; 5,035 hab. Évêché.

TRIVIUM, nom anc. de TRÉVOUX.

TRIVIUM, v. de l'Italie anc. (Samnium), dans le pays des Hirpins; auj. *Trivico*, dans le roy. d'Italie, prov. d'Avellino.

TRIVIUM ET QUADRIVIUM, noms de deux cours d'études au moyen âge; le 1er comprenait la grammaire, la rhétorique et la dialectique; le 2e, l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie. C'étaient les sept arts libéraux.

TRIVORTIUM, nom latin de TRÉVOUX.

TRIVULCE (JEAN-JACQUES), *Trivulzi*, seigneur milanais, né en 1447, m. en 1518, servit d'abord Louis XI, roi de France, sous les ordres de Galéas Sforza, combattit ensuite dans les troupes du duc de Milan et du pape contre les Vénitiens en 1483, se vit éloigné des affaires par l'ambition de Ludovic le More, et alla prendre du service à Naples. Quand Charles VIII attaqua la maison d'Aragon, 1494, Trivulce fut soupçonné de trahison pour avoir rendu Capoue après une faible résistance, et ne tarda pas à se déclarer pour les Français. Nommé maréchal de France, il eut une grande part à la conquête du Milanais par Louis XII, 1499, en fut nommé gouverneur, et, par les vengeances qu'il exerça, provoqua une révolte des habitants et le retour de Ludovic. Il répara sa faute en comprimant l'insurrection et en faisant prisonnier, près de Novare, Ludovic et son neveu Jean-Galéas, 1501. Il figura dans la guerre de la ligue de Cambrai contre Venise, 1509, succéda dans le commandement général de l'armée française à Chaumont d'Amboise, 1511, aida de ses conseils Gaston de Foix, après la mort duquel il perdit le Milanais, 1512, contribua à la victoire de Marignan, 1515, mais ne put prendre Brescia et mourut disgracié par François Ier.

V. Rosmini, *Istoria intorno alle militari impresi e alla vita di G.-G. de Trivulzio*, Milan, 1815, 2 vol. in-4o. B.

TRIVULCE (THÉODORE), neveu du précédent, eut part à la guerre de Naples sous Louis XII, se distingua aux batailles d'Agnadel, 1509, et de Ravenne, 1512, commanda les Vénitiens tant qu'ils furent alliés de la France, fut chargé du gouvernement de Milan, qu'il évacua lors de la captivité de François Ier, et reçut, avec le bâton de maréchal, le gouvernement de Gênes. Obligé de rendre cette ville à Doria, il fut nommé gouverneur de Lyon, où il mourut en 1531. B.

TRIVULTIUM, nom latin de TRÉVOUX.

TROADE, *Troas*, petite contrée de l'Asie Mineure, au N.-O., entre l'Hellespont, la mer Égée et la chaîne de l'Ida; cap. Troie. Arrosée par le Simoïs et le Xanthe ou Scamandre.

TROARN, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. de Caen, près de la Dives; 758 hab. Comm. de beurre, fromages, volailles, cidre. Il y eut une abbaye de bénédictins.

TROCADERO. V. CADIX et PARIS.

TROCHUS, jeu des Grecs et des Romains, pour les enfants et pour les hommes. C'était un cercle d'airain, de 1 m. de diamètre environ: le joueur le posait sur son épaule gauche, l'abaissait vers la droite, à peu près horizontalement, puis, au moyen d'une petite verge de fer crochue, l'enlevait au-dessus de sa tête et le faisait tourner vivement. Le cercle était garni de 8 anneaux d'airain que la rotation faisait bourdonner. C. D—Y.

TROCMES, *Trocmi*, un des trois peuples gaulois de la Galatie, à l'E. et au delà de l'Halys, sur les confins du Pont et de la Cappadoce; v. princ. *Tavium*.

TROGEN, v. de Suisse, cant. et au N.-E. d'Appenzell, 2e ville des Rhodes extérieures, sur le Goldbach et au pied du Gäbris; 2,629 hab. École supérieure cantonale, école industrielle et agricole. Arsenal; bibliothèque. Eaux minérales aux environs.

TROGHIR, nom slave de TRAU.

TROGLODYTES, peuple de l'anc. Afrique orientale, au S.-E. de l'Égypte, le long du golfe Arabique. Leur nom veut dire *habitants des grottes;* peut-être avaient-ils des demeures souterraines.

TROGUE-POMPÉE. *V.* POMPÉE.

TROIE, *Troja*, v. d'Asie Mineure (Troade), près de la côte de l'Hellespont, fut d'abord bâtie sur le versant O. de l'Ida, et appelée *Pergame*. On lui donne pour premiers rois: Scamandre, 1614 av. J.-C.; Teucer, 1590; Dardanus, 1568; Erichthonius, 1537; Tros, 1462. Ilus, 1402, gardant Pergame comme une citadelle où restèrent, jusqu'à la prise de la ville par les Grecs, le temple de Pallas-Athéné et le palais des rois, bâtit, au pied même de la montagne et près de la source du Scamandre, la ville de *Troie* proprement dite, qui, de son nom, fut aussi appelée *Ilion*. Ses fortes murailles, dont la légende attribuait la construction à Apollon et à Neptune, étaient percées de portes, dont les plus célèbres, placées en face du camp des Grecs, étaient les *portes Scées*. Elle était encore peu puissante sous Laomédon, père de Priam, puisque Hercule, avec 6 vaisseaux seulement et un petit nombre d'hommes, s'en rendit maître pour s'emparer des chevaux du roi, ou, d'après une tradition, parce que ce roi l'avait frustré de la récompense qu'il avait méritée en délivrant Hésione exposée à un monstre marin. Mais il en laissa la souveraineté au fils de Laomédon, Priam, qui étendit sa domination depuis les côtes méridionales en face de Lesbos jusqu'à l'Hellespont, et qui compta dans ce pays 8 ou 9 principautés vassales. Les Troyens étaient une tribu pélasgique, comme l'indiquent le culte de Pallas-Athéné, les murailles mêmes de la ville, le caractère pastoral des habitants et le voisinage des Lélèges et des Pélasges, qui vinrent au secours des Troyens. Pâris, fils de Priam, ayant enlevé Hélène, femme de Ménélas, roi de Sparte, toute la Grèce s'arma sous la conduite d'Agamemnon, et, après un siège de 10 ans, la ville fut prise et détruite, 1270 ou 1183 av. J.-C. D'après la tradition ordinaire, ce fut par les conseils et les stratagèmes d'Ulysse; d'après une autre version, elle fut livrée aux Grecs par les Dardaniens habitants de l'Ida, et par Énée et Anténor, à condition qu'ils conserveraient l'intégrité de leur territoire. Strabon, d'après le logographe Xanthus de Lydie, mentionne, en effet, un État troyen qui survécut à la chute d'Ilion, et qui fut détruit par une tribu thrace. La *Nouvelle-Ilion*, fondée au temps des rois de Lydie par les Astypaliens, ne fut d'abord qu'un bourg avec un petit temple d'Athéné; Alexandre le Grand le décora de riches offrandes, lui donna le nom de ville, institua pour son temple des jeux sacrés, et voulut qu'elle fût libre et exempte d'impôts. L'un de ses successeurs, Lysimaque, l'entoura de murailles ayant 48 stades de circuit, et en augmenta la population; elle n'était cependant encore qu'une petite ville quand les Romains passèrent en Asie pour combattre Antiochus, 191. Prise et ruinée par Fimbria, en 85, dans la guerre contre Mithridate, pour avoir envoyé une ambassade à Sylla, elle fut restaurée par ce général, et plus encore par César, qui faisait remonter ses ancêtres, les Jules, jusqu'à Iule ou Ascagne, fils d'Énée. Il déclara les Iliens libres, exempts d'impôts, et leur donna pour territoire toute la côte depuis l'entrée de l'Hellespont jusqu'à Dardanos. Prétendant descendre des anciens habitants d'Ilion, on les voit, à l'époque même de l'Empire, représenter sur leurs monnaies Hector lançant la flamme sur les vaisseaux des Grecs. Enfin une 3e ville rappelle le souvenir de Troie: c'est *Alexandrie Troas*, fondée à l'O. du Simoïs, entre ce fleuve et la mer Égée, par Antigone, père de Démétrius Poliorcète, et appelée par lui *Antigonie* mais dont le nom fut changé en celui d'*Alexandrie Troas* par Lysimaque après la bataille d'Ipsus. C'était, au temps de

Strabon, une colonie romaine et une ville très importante; auj. ses ruines sont appelées par les Turcs *Eski-Stamboul*, ou la vieille Constantinople. — Pendant de longues années, les géographes modernes, à l'exemple des anciens, avaient accumulé des dissertations sur l'emplacement de l'ancienne Troie, que la plupart, d'accord avec le texte homérique, plaçaient au village turc de *Bounar-Bachi*. En 1871, un riche commerçant allemand, M. Schliemann, commença des fouilles considérables sur une éminence située plus près de la mer et appelée dans le pays *Hissarlik*, c.-à-d. *le palais*. Ces fouilles ont duré de 1870 à 1883 et donné de merveilleux résultats, bien qu'il ne soit nullement certain que la ville, ou plutôt les villes superposées que l'on y a découvertes, soient bien la Troie des poèmes homériques. Au-dessus d'une ou de deux couches de débris tout à fait primitifs, enfouis à 20 m. au-dessous du sol actuel, M. Schliemann a déblayé un édifice portant les traces évidentes d'un grand incendie et qu'il a appelé le *Palais de Priam*. Il y a trouvé, en 1873, un trésor composé d'objets en or et en argent, de vases et de terres cuites d'un style très grossier, qu'il a donnés au musée de Berlin. A en juger par la forme de certains objets, qui ont été rapprochés par Longpérier des peintures égyptiennes, l'incendie de cette ville et le trésor dateraient du XVII^e siècle av. J.-C., c.-à-d. qu'ils seraient beaucoup plus anciens que la Troie homérique. Il existe encore au même endroit des ruines considérables de l'Ilion gréco-macédonienne, avec un temple d'Athéné qui a fourni de belles sculptures aux recherches de M. Schliemann.

Schliemann, *Ilios*, 1882; *Troja*, 1884; Lenormant, *Antiquités de la Troade*, 1876; Müchhoefer, *Anfange der Kunst*, 1883; Burnouf, *Revue des Deux Mondes*, 1874. C. P. et S. Re.

TROIEN (Jeu), *Troja*, exercices équestres, simulant toutes les évolutions d'un combat, moins le choc et les coups, exécutés dans le cirque Maxime de l'anc. Rome, à l'époque des Palilies (*V. ce mot*), par 36 jeunes Romains des premières familles. Ils étaient divisés en 3 escadrons, représentant les trois tribus primitives de Rome. Suivant une tradition, Énée avait fait exécuter ce jeu en Sicile, pour exercer Ascagne et ses compagnons; et César, qui prétendait descendre d'Énée, voulut que le Jeu *troïen* fût aussi célèbre à Rome, et c'est depuis lui qu'on en donna le spectacle. C. D—y.

TROILE, fils de Priam et d'Hécube, fut tué par Achille, qu'il avait provoqué. Le Destin avait arrêté que Troie ne pourrait être prise qu'après sa mort.

TROIS-CHAPITRES (Les), nom donné à 3 ouvrages théologiques de Théodore, évêque de Mopsueste, de Théodoret, évêque de Cyrrhe, et d'Ibas, évêque d'Éphèse, accusés de partager les erreurs des Nestoriens sur le mystère de l'Incarnation et sur l'union des deux natures en J.-C. Le concile de Chalcédoine, en 521, ne les ayant pas formellement condamnés, les fidèles se partagèrent en 2 camps. Le concile de Constantinople, 553, termina la querelle en condamnant les Trois-Chapitres.

TROIS-EGLISES, v. d'Arménie, la même qu'Etchmiadzine. (*V. ce mot.*)

TROIS-EVÊCHÉS (Les). *V.* Évêchés.

TROIS-FONTAINES, abbaye cistercienne du XIII^e siècle, dite *la Première fille de Clairvaux*, au S.-E. et dans le diocèse de Châlons, entre Vitry et Bar-le-Duc, à 8 kil. S. de Saint-Dizier.

TROIS-LANGUES (Collège des). *V.* Collège de France.

TROIS-POINTES (Cap des), dans la Guinée supérieure, sur la Côte d'or, par 4° 40′ lat. N., et 5° 4′ long. O.

TROIS-RIVIÈRES, v. de l'Amérique anglaise (Bas-Canada), sur le Saint-Laurent, à 110 kil. S.-O. de Québec; 9,2.. hab. Évêché catholique. Comm. de grains, bois, peaux.

TROITSA, c.-à-d. *la Trinité*, dit aussi *Troitzko-Sergierskaia-Lavra* (couvent de la Trinité de Saint-Serge), couvent célèbre, fondé en 1330, à 68 kil. N.-E. de Moscou, par St Serge. (*V. ce nom.*) C'est toute une petite ville, de 4 kil. de tour, avec un palais impérial, un archevêché, 9 églises, un séminaire (300 étudiants), un couvent (100 moines), une bibliothèque, un hôpital, un bazar, etc. Il est entouré de murs crénelés, hauts de 25 à 30 pieds, épais de 20 et flanqués de 8 tours. La cathédrale contient les tombeaux de Boris Godunoff, de Chouiski et des princes Galitzin. L'église de la Trinité, où est un magnifique tombeau de St Serge, possède un trésor d'une incomparable richesse, et d'admirables peintures dans le style byzantin. L'église de l'Ascension a 35 cloches, dont les trois plus grosses pèsent 70,000 kilog., 32,000 kilog. et 27,000 kilog. — En 1608, Troitsa fut bloqué pendant 16 mois par les Polonais; une trêve entre la Russie et la Pologne y fut conclue en 1619. C'est là que Pierre le Grand, poursuivi par les strélitz, chercha un asile. En 1764, lors de la sécularisation des biens des monastères, Troitsa avait 107,000 serfs. Autrefois les tzars, avant la cérémonie de leur couronnement, venaient s'y recueillir et prier pendant 3 jours.

V. Rambaud, *les Monastères de la Russie*, dans la *Rev. pol. et litt.* du 30 août 1873. B.

TROJA, nom ancien de Troie.

TROJA, anc. *Æcæ*, v. du roy. d'Italie, dans la prov. de Foggia; 6,840 hab. Évêché. Il s'y tint un concile sous Urbain II.

TROKI, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Vilna; 2,191 hab. Fondée par Gedimin en 1321 et capitale de la Lithuanie avant Vilna.

TROLLE (Gustave), archevêque d'Upsal, né vers la fin du XV^e siècle, d'une des familles les plus puissantes du royaume, m. en 1535, fut nommé archevêque par l'influence de Sténon Sture, administrateur de la Suède; néanmoins se déclara contre lui, l'excommunia, ainsi que ses partisans, et appela Christian II, roi de Danemark; mais il fut déposé par les États, vit son château rasé et dut prendre la fuite. De retour, après la mort de Sténon, il sacra Christian II en 1520, gouverna la Suède en l'absence de ce prince, ne put comprimer l'insurrection de Gustave Vasa en 1523 et suivit encore les Danois dans leur retraite. Plus tard, il voulut tenter la fortune en Norvège, réussit à rattacher ce pays au parti de Christian II, mais fut tué en combattant contre l'armée de Christian III, dans l'île de Fionie. B.

TROLLHATTA, brg du roy. de Suède, dans le län de de Wenersborg; 3,845 hab.; donne son nom à un canal latéral à la Göta, creusé de 1794 à 1800.

TROLLOPE (Frances Milton, mistress), femme de lettres anglaise, née en 1791 à Heckfield (Hampshire), m. en 1863, était fille d'un pasteur protestant, et épousa un avocat qui la laissa veuve en 1835. Elle débuta par des ouvrages sur les contrées étrangères, écrits avec un esprit de dénigrement qui flattait la vanité de l'Angleterre : *Mœurs domestiques des Américains*, 1831, 3 vol.; *la Belgique et l'Allemagne occidentale*, 1834, 2 vol.; *Paris et les Parisiens*, 1836, 3 vol.; *Vienne et les Autrichiens*, 1838, 2 vol.; *Un tour en Italie*, 1842, 2 vol.; *Voyages et Voyageurs*, 1846, 2 vol. Elle montra dans le roman un talent réel d'observation et de style, mais avec moins de verve et d'originalité. Ses principales productions de genre sont : *le Réfugié*, 1833; *Aventures de Jonathan Jefferson Withlaw*, 1836; *le Vicaire de Wrexhill*, 1837; *le Roman de Vienne*, 1838; *Michel Amstrong*, 1838; *la Veuve Barnabé*, 1839; *Thorpe Combe*, 1842; *Hargreave*, 1843; *l'Amour à vingt ans*, 1844; *le Père Eustache*, 1851; *l'Oncle Walter*, 1852; *la Femme supérieure*, 1854; *Gertrude*, 1855; *les Gens comme il faut*, 1856, etc.

TROMBETAS, riv. du Brésil (Para), coule au S. et se jette dans l'Amazone près d'Obidos; cours de 560 kil.

TROMP (Martin), marin hollandais, né à La Brille en 1597, m. en 1653, servit sur mer dès l'enfance, fut pris à l'âge de 11 ans par un corsaire anglais, qui l'employa comme mousse pendant 2 ans, et, de retour dans sa patrie, obtint un avancement rapide, malgré de nombreuses injustices. Lieutenant-amiral en 1637, il gagna sur les Espagnols la bataille des Dunes, 1639, avec des forces inférieures à celles de son ennemi, fit 2 belles campagnes, 1651-52, contre les amiraux anglais Blake et Deane, qu'il combattit sur les côtes d'Angleterre, à Portland, Nieuport, Dunkerque, etc., et fut tué à l'affaire de Katwyck. Un monument lui a été élevé dans la vieille église de Delft.

V. Richer, *Vie de l'amiral Tromp*, Paris, 1784, in-12.

TROMP (Corneille), fils du précédent, né à Rotterdam en 1629, m. en 1691, se forma sous son père, fut capitaine dès l'âge de 21 ans, prit part aux batailles que Van Galen livra aux Anglais à Porto-Longone, 1652, et à Livourne, 1653, se fit remarquer encore dans la campagne de 1656, châtia les pirates algériens en 1662, devint lieutenant général en 1665, mais dut presque aussitôt abandonner à Ruyter le commandement de la flotte hollandaise. Sur les plaintes de celui-ci, qu'il laissa plusieurs fois exposé au péril, il fut privé de son grade. Après le meurtre des frères De Witt, 1672, la maison d'Orange, à laquelle il s'était dévoué, le réconcilia avec Ruyter. Il tenta en vain, en 1674, d'opérer une descente sur les côtes de France. Deux ans après, on le chargea de défendre le Danemark contre les Suédois, et il remplit cette mission avec succès. A son retour, il fut nommé lieutenant-amiral général des Provinces-Unies. Il venait de recevoir le commandement de la flotte destinée à agir contre la France, lorsqu'il mourut.

Sa Vie a été publiée à La Haye, en 1694. B.

TROMPETTE (Château) ou **TROPEYTE**, château érigé à Bordeaux, avec le fort du HA, pour maintenir la ville dans l'obéissance, après la réunion de la Guyenne à la couronne sous Charles VII. Il dominait la ville et commandait la rade. Il disparut lors des travaux de Vauban. Il était sur l'emplacement actuel des Quinconces. (*V. ce mot.*)

TROMPETTES (Fête des), solennité des Hébreux, ins-

tituée selon les uns en mémoire du tonnerre que l'on entendit sur le S[illegible], quand Dieu y donna sa loi, et [illegible] pour [illegible] la délivrance d'Isaac, à la place [illegible] Abraham [illegible]. On la célébrait en septembre.

TROMSOE, v. de Norvége, à 900 kil. N.-N.-E. de Trondheim, sur la côte E. de l'île de son nom, par 69° [illegible] lat. N., et 16° 28' long. E.; 5,409 hab. Évêché. Port de commerce, protégé contre les vents d'O. par l'île de Kvalo. — L'amt de Tromsoe a 24,569 kil. carr. et 60,009 hab.

TRONCHET (FRANÇOIS-DENIS), né à Paris en 1726, m. en 1806, avocat au parlement de Paris, orateur médiocre, mais jurisconsulte sagace et profond, fut bâtonnier de l'ordre, député aux états généraux de 1789, prit une part active aux réformes faites par l'Assemblée, et fit rester le pays en matière civile par des considérations pleines de justesse. Louis XVI le choisit pour un de ses défenseurs. Après la condamnation du roi, il protesta vainement contre l'irrégularité du vote et l'insuffisance de la majorité. Il fut député au conseil des Anciens, puis, sous le Consulat, premier président du tribunal de cassation, et rédigea le projet du code civil avec Portalis, Maleville et Bigot de Préameneu. Imbu des principes du droit coutumier, il contribua à les faire admettre, de préférence à ceux du droit romain, soutenus par les légistes du Midi. En 1801, Bonaparte le nomma sénateur. ED. T.

TRONCHIENNES, en flamand *Drongen*, brg de Belgique (Flandre orientale), sur la Lys, à 4 kil. O. de Gand; 5,000 hab. Filature de coton, fabr. de garance dans une anc. abbaye.

TRONCHIN (THÉODORE), célèbre médecin, né à Genève en 1709, m. à Paris en 1781, étudia à Cambridge, puis à Leyde sous Boerhaave, exerça son art à Amsterdam, où il épousa une petite-fille de Jean de Witt, retourna à Genève en 1750, et se fixa enfin à Paris avec le titre de premier médecin du duc d'Orléans. Il popularisa l'inoculation en France. On a de lui quelques articles de médecine dans l'*Encyclopédie*.

V. son *Éloge* par Condorcet, et la *Corresp. de Voltaire*, passim.

TRONCHIN (JEAN-ROBERT), jurisconsulte, parent du précédent, né à Genève en 1711, m. en 1793, fut procureur général dans sa ville natale. Lors des poursuites dirigées contre l'*Émile* et le *Contrat social* de J.-J. Rousseau, il défendit la conduite du gouvernement cantonal dans des *Lettres écrites de la campagne*, auxquelles Rousseau répondit par ses fameuses *Lettres de la montagne*.

TROND (SAINT-), en flamand *Saint-Truyen*, v. de Belgique (Limbourg); 11,003 hab. Petit séminaire; école normale primaire. Dentelles et tabac; tanneries, distilleries, brasseries, huileries. — Capitale de la Hesbaye, elle tire son nom de St Trudon, qui y fonda une abbaye en 657. Prise par Charles le Téméraire en 1467, par les Français en 1794.

TRONDHIEM, en allem. *Drontheim*, la *Nidaros* des anc. Scandinaves, v. de Norvége, sur la Nid, au fond du *Trondhiemsfiord*, à 562 kil. N. de Christiania; par 63° 25' lat. N., et 8° 3' long. E.; 22,544 hab. Protégée par 3 forts du côté de la terre, et par la forteresse de *Munkholm*, anc. abbaye, puis prison d'État, sur un rocher au milieu du port. Évêché luthérien; cour d'appel. Palais du roi; cathédrale ogivale de Saint-Olaf (1183). Société des sciences et des arts; bibliothèque et musée; école de sourds-muets. Manuf. d'armes; distilleries et raffineries de sucre. Export. de poisson sec et salé, huile de poisson, bois, fer, cuivre, etc. — Fondée en 997 par Olaf Trygwason, elle fut longtemps la capitale de la Norvége. Un archevêché y fut érigé en 1152, et les rois s'y firent sacrer depuis 1164. Elle a été ravagée par de nombreux incendies, de 1531 à 1846. — Le stift ou diocèse de Trondhiem a 50,632 kil. carr., et 271,575 hab. L'amt ou préfecture du Söndre Trondhiem a 18,921 kil. carr. et 116,804 hab., et celui de Nordre Trondhiem, 23,115 kil. carr. et 82,271 hab.

TRONSON DU COUDRAY (GUILLAUME-ALEXANDRE), avocat, né à Reims en 1750, m. en 1798, abandonna la théologie pour le droit, eut des succès éclatants au barreau de sa ville natale, puis à Paris. Il s'offrit comme défenseur de Louis XVI, ne put être accepté, mais prêta son talent à Marie-Antoinette et à de nombreuses victimes du tribunal révolutionnaire. Membre du conseil des Anciens, il se déclara contre le Directoire et fut déporté à Cayenne, où il mourut. B.

TRONTO, anc. *Truentus*, riv. d'Italie, naît dans le nord de la prov. d'Aquila; puis il coule au N., passe à Amatrice, et entre dans la prov. d'Ascoli, où il se jette dans l'Adriatique, à 28 kil. E. d'Ascoli. Cours de 100 kil. Il a donné son nom, sous Napoléon Ier, à un département du roy. d'Italie; ch.-l. *Fermo*.

TROOST (CORNEILLE), peintre, né à Amsterdam en 1697, m. en 1750, réussit également dans la peinture historique, la peinture de genre et le portrait.

TROPEA, v. du roy. d'Italie, prov. de Catanzaro, près de la baie de Santa-Eufémia; 6,092 hab. Évêché. [illegible] cathédrale. Fabr. de [illegible], couvertures de laine, toiles, canevas. [illegible]. Le nom de cette ville [illegible] *Tropæa*, [illegible] à Scipion l'Africain, selon d'autres, elle fut bâtie par Sextus Pompée, en mémoire de la victoire sur Octave.

TROPEZ (SAINT-), ch.-l. de cant. (Var), arr. de Draguignan, port sur le golfe de Grimaud; [illegible] hab. [illegible] une école de [illegible]. Trib. de commerce. École d'hydrographie. Climat doux et salubre. Pêche de thon, anchois, sardines, corail. Construction de navires. Récolte de vins, oranges, miel, liége, marrons, olives. Bains de mer. — Saint-Tropez occupe peut-être l'emplacement de l'ancienne *Heraclea Caccabaria*. Ruiné complétement aux VIIIe, IXe, Xe siècles, il fut repeuplé en 1470 par une petite colonie génoise; en [illegible], il résista à une attaque du duc de Savoie. Patrie du général Allard.

TROPHÉE, *Tropheum*. C'était proprement chez les anc. Romains, un monument de fuite (du grec *tropê*, fuite) qu'on [illegible] sur le champ de bataille, quand l'ennemi s'était dérobé par la fuite aux suites de sa défaite. Il se composait d'une tour ou d'une pyramide en pierre, sur laquelle le vainqueur gravait son nom et le sommaire de ses exploits. Les historiens citent les trophées de Sylla, en Béotie; de Scipion, de Pompée, de César, sur les Pyrénées; ceux d'Auguste, sur les Alpes, etc. Les consuls Domitius Ahenobarbus et Fabius Maximus, à la suite de la défaite des Arvernes et des [illegible], l'an 632 de Rome, 121 av. J.-C., imaginèrent de construire un trophée de monceaux d'armes des vaincus; ce fut le 1er exemple de ce genre, et l'on a imité ces groupes d'armes sur les monuments d'art et dans la numismatique, comme figure symbolique de trophée. C. D—Y.

TROPHIME (SAINT), disciple de St Paul, était d'Éphèse et païen. C'est le patron d'Arles. Fête, le 29 décembre.

TROPHONIUS. V. AGAMÈDE.

TROPHONIUS (ANTRE DE), grotte voisine de Lébadée, où Trophonius avait péri. Apollon avait accordé à cet [illegible] architecte, qui avait élevé son temple à Delphes, de rendre les oracles dans cette grotte. On n'y entrait que de nuit, par une ouverture très étroite, où l'on descendait au moyen de petites échelles. Alors on trouvait une autre petite caverne, dont l'entrée était fort basse; on se couchait à terre, puis on se trouvait tout à coup entraîné au fond du souterrain. C'est là que l'avenir se déclarait. Ceux dont les prêtres soupçonnaient la foi étaient, dit-on, mis à mort et rejetés de l'antre par une autre issue. La plupart de ceux qui avaient consulté Trophonius revenaient sombres et soucieux, tant les épreuves étaient effrayantes.

Leake, *Northern Greece*, II, p. 12[illegible] et suiv.

TROPIQUES, nom de deux cercles de la sphère, passant par les points solsticiaux, et parallèles à l'équateur, dont ils sont éloignés de 23° 28' 30". Ils servent de limites à l'écliptique, et c'est dans l'intervalle de ces deux cercles, appelé *zone torride*, que s'effectue le mouvement annuel apparent du soleil autour de la terre. Le Tropique de l'hémisphère septentrional, qui passe par le 1er point de la constellation du Cancer, et que le soleil atteint le 20 ou le 21 juin, est dit *Tropique du Cancer*; celui de l'hémisphère méridional, qui passe par le 1er point de la constellation du Capricorne, et que le soleil atteint le 20 ou le 21 décembre, est dit *Tropique du Capricorne*. Leur nom vient du grec *tropê* (action de tourner), parce que le soleil, après avoir atteint le Tropique, semble retourner sur ses pas.

TROPLONG (RAYMOND-THÉODORE), magistrat et jurisconsulte, né en 1795 à Saint-Gaudens, m. en 1869. Fils d'un professeur au collége de Sorrèze, il se fit recevoir avocat, fut substitut à Alençon et procureur du roi à Sartène en 1819, substitut du procureur général à Bastia en 1820, procureur général en 1823, passa en la même qualité à Nancy en 182[illegible], y devint président de chambre en 18[illegible], fut appelé à la Cour de cassation en 1835 et nommé pair de France en 1846. Deux ans après, il reçut de Louis-Napoléon le poste de premier président de la Cour d'appel de Paris. En 1852, il fit partie du Sénat, dont il eut la présidence depuis 1854, reçut en même temps la présidence de la Cour de cassation, et, en 1858, entra au Conseil privé de l'Empereur. En 1840, il avait remplacé Daunou à l'Académie des sciences morales et politiques.

On a de lui : *le Droit civil expliqué* [illegible] *de la Propriété*, 1848. B.

TROPPAU, v. forte d'Autriche (Hongrie [illegible] Silésie), sur l'Oppa, affl. de l'Oder, près de la frontière de Prusse; 20,[illegible]62 hab. Ch.-l. de gvt et de cercle. Gymnase. [illegible] de militaires; bibliothèque, [illegible] musée d'antiquités nationales. Ville [illegible] des princes de Liechtenstein [illegible], savon, papeterie, tanneries. Il s'y tint un congrès au 20 no-

vembre 1820, un congrès pour mettre fin à la révolution napolitaine. — Le district de Troppau a 89,179 hab.

TROS, fils d'Érichthonius et d'Astyoché, régna sur Troie, qui prit son nom, et fit la guerre à Tantale, roi de Phrygie. Il eut de Callirhoé Ilus, Assaracus et Ganymède.

TROSSULES, *Trossuli*, surnom donné aux chevaliers romains, pour avoir pris Trossula, ville d'Étrurie, sans le secours de l'infanterie. Longtemps après, quand les descendants de ces hommes intrépides cessèrent de servir dans l'armée, le surnom de Trossules leur fut appliqué comme un reproche ou comme une raillerie, et par antiphrase : il désigna les élégants, qui ne savaient que faire les *beaux* sur les promenades de Rome.

TROTTI (Jean-Baptiste), peintre, né à Crémone en 1555, m. après 1602, eut un style riant et un coloris éclatant, et donna à ses têtes une beauté ravissante. Ses œuvres les plus connues sont : la *Décollation de St Jean*, à Saint-Dominique de Crémone; *Ste Marie Égyptienne repoussée du Temple*, dans l'église Saint-Pierre de la même ville; 2 tableaux de la *Conception de la Vierge*, aux églises Saint-François et Saint-Augustin de Plaisance. B.

TROUBADOURS (du provençal *troubar*, trouver, inventer), nom donné aux poëtes du midi de la France aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles, à ceux qui employèrent la langue d'*Oc*. Ils ont cultivé particulièrement 2 genres : 1° la poésie lyrique, à laquelle appartiennent les *canzones*, les *tensons*, les *plaints*, etc. ; 2° la poésie satirique, dont les œuvres sont désignées par le nom de *sirventes*. Les troubadours allaient de château en château, récitant leurs vers avec accompagnement de quelque instrument, ou se faisaient suivre d'un *jongleur* (*V. ce mot*) qui les chantait. De temps à autre ils soutenaient, dans des *jeux-partis*, des luttes poétiques les uns contre les autres devant des *Cours d'amour*. (*V. ce mot*.) Parmi les troubadours, on cite Guillaume IX d'Aquitaine, Richard Cœur de lion, roi d'Angleterre; Bertrand de Born, Bernard de Ventadour, Sordello de Mantoue, Pierre Vidal, Pierre Cardinal, Geoffroy Rudel, Arnaud Daniel, etc. La guerre des albigeois, en portant atteinte à l'indépendance du Midi, frappa du même coup la poésie provençale.

V. Millot, *Hist. des troubadours*, 1774, 3 vol. in-12; Gidel, *les Troubadours et Pétrarque*, 1857. Les travaux les plus récents sur la vie et les écrits des troubadours ont été résumés dans l'ouvrage de F. Diez, *Leben und Werke der Troubadours*, 2e édit., Leipzig, 1882. — V. aussi notre [illegible].

TROUBLES (Conseil des). *V.* Conseil.

TROUSSEAU (Armand), médecin, né à Tours en 1801, m. en 1867, fut élève de Bretonneau. Reçu docteur à Paris en 1825, il obtint du gouvernement, en 1828, la mission d'aller étudier les maladies qui désolaient la Sologne, et partit, en 1829, avec Chervin, Louis et Barry, pour observer la fièvre jaune à Gibraltar. Médecin des hôpitaux en 1831, il devint professeur de thérapeutique et de matière médicale à la Faculté de Paris en 1837, de clinique interne à l'Hôtel-Dieu en 1852, et membre de l'Académie de médecine en 1856. Il représenta le dép. d'Eure-et-Loir à la Constituante de 1848.

Ses principaux ouvrages sont : *Traité de thérapeutique et de matière médicale*, avec [illegible], [illegible], 3 vol. [illegible] beaucoup d'articles [illegible], en 18[illegible].

TROUVÈRES, c.-à-d. *inventeurs*, nom donné aux poëtes du nord de la France, du XI^e au XV^e siècle, à ceux qui se servirent de la langue d'*Oil*. Le genre qu'ils ont le plus cultivé est la poésie [illegible] ou épique, et leurs œuvres forment des cycles de chansons de geste ou romans chevaleresques. (*V.* Cycle.) Ils écrivirent aussi des romans allégoriques, satiriques et moraux (le *Roman de la Rose*, le *Roman du Renart*, le [illegible], la *Bible Guyot*, etc.), une quantité considérable de [illegible], lais, [illegible], chansons, etc. La langue des trouvères, moins harmonieuse et moins châtiée que celle des troubadours, est plus [illegible], plus énergique et convient mieux à la poésie [illegible]. Les noms les plus connus sont [illegible], [illegible] de Villehardouin, Jean Bodel, [illegible], Chrestien de Troyes, Robert Wace, Marie de France, Rutebeuf, Guillaume de Lorris, Jean de Meung, Thibaut de Champagne, etc.

V. [illegible] — V. aussi notre [illegible]. B.

TROUVILLE-SUR-MER, vge (Calvados), arr. de Pont-l'Évêque, sur la rive g. [illegible] de la Touques [illegible] de mer [illegible].

TROWBRIDGE, v. et par. [illegible] (Wilts), sur la [illegible].

TROY, v. des États-Unis (New-York), à 11 kil. N. d'Albany, sur la rive g. de l'Hudson; 56,747 hab. Arsenal. Ville manufacturière, fonderies, usines à fer, fabr. de wagons, filat. de laine, coton ; minoteries, papeteries, etc.

TROYA (Carlo), historien italien, né à Naples en 1758, m. en 1858, était fils d'un médecin de la cour, qui l'emmena en Sicile lorsque les Bourbons s'y réfugièrent en 1798. De retour à Naples en 1802, il s'y fit avocat : partisan des idées libérales, il les défendit dans le journal *la Minerva*, lorsque le régime constitutionnel fut établi à Naples en 1820. Exilé en 1823, il parcourut la Péninsule, en se livrant à des recherches littéraires et à des études historiques. A Pise, il composa *le Lévrier allégorique de Dante*, étude historique sur le XIV^e siècle et ce que son spectacle a pu fournir à Dante dans sa *Divine Comédie*. Un autre ouvrage plus important, *Histoire d'Italie du moyen âge*, 1839 et suiv., établit la réputation de Troya ; c'est une vaste étude ethnographique sur le monde barbare. Il colligea ensuite le *Code diplomatique des Lombards*. Lorsque, en 1848, Ferdinand II fut obligé de donner une constitution à son royaume, Troya fut président du Conseil des ministres ; la réaction ayant eu lieu 6 semaines après, il fut congédié et ne s'occupa plus désormais que de ses travaux historiques. B.

TROYEN (Jeu). *V.* Troïen.

TROYES, *Augustobona, Civitas Tricassium, Trecæ*, ch.-l. du dép. de l'Aube, à 167 kil. E.-S.-E. de Paris, sur la rive g. de la Seine ; 46,067 hab. Évêché. Tribunal de commerce, lycée, école normale primaire, école de dessin, bibliothèque, cabinet d'histoire naturelle et d'antiquités, musée de tableaux. Société d'agriculture, sciences, arts et lettres. Beaucoup de maisons en bois ; on y remarque la belle cathédrale de Saint-Pierre, commencée au XIII^e siècle, achevée au XIV^e, l'ancienne collégiale de Saint-Urbain, l'église ogivale de Saint-Pantaléon, celles de Sainte-Madeleine, avec un beau jubé du XVI^e siècle, de Saint-Jean et de Saint-Remi, où est un *Christ* de Girardon. On remarque aussi l'hôtel de ville, dont la façade est due à Mansard ; l'évêché, la préfecture, la belle promenade du Mail, la halle au blé, dont la charpente est un chef-d'œuvre ; les boucheries, l'hôpital. Fabr. de bonneterie de coton, tricots, toiles, basins, coutils, piqués ; filat. de laine et de coton ; teintureries, tanneries, etc. Charcuterie renommée. Comm. de grains, bois, vins, etc. — Troyes, ancienne cité gauloise, capitale des *Tricasses*, fut comprise par les Romains dans la Gaule celtique, puis dans la Lyonnaise IV^e. Au V^e siècle, St Loup, son évêque, obtint d'Attila qu'il l'épargnât. Mais les Normands la saccagèrent en 889. Rétablie bientôt, elle devint la capitale du comté de Champagne, et reçut, en 1230, de Thibaut IV le Chansonnier, une charte de commune et de grands priviléges pour son commerce et son industrie. Ses libertés lui furent peu à peu retirées ; la guerre anéantit presque son commerce ; elle tomba au pouvoir de Jean sans Peur en 1415, et Isabeau de Bavière y transféra le Parlement de Paris en 1420. Charles VII, conduit par Jeanne d'Arc, y entra en 1429. Louis XI lui octroya une nouvelle charte de commune. Les troupes de Henri IV, repoussées en 1590, y entrèrent en 1595. Le Parlement de Paris y fut exilé pendant l'année 1787. En 1814, Troyes, placée au milieu des opérations stratégiques, fut occupée plusieurs fois par les souverains alliés et par Napoléon I^er, et souffrit beaucoup. Patrie du trouvère Chrestien, du pape Urbain IV, du chancelier Juvénal des Ursins, des deux Pithou, du poëte Passerat, de Grosley, Mathieu Molé, Girardon, Mignard, Laveaux, Simart.

TROYES (Traité de), signé le 21 mai 1420, entre le duc de Bourgogne Philippe le Bon et les Anglais. Henri V d'Angleterre y était reconnu régent de France jusqu'à la mort de Charles VI, dont il épousait la fille Catherine, et auquel il devait succéder comme roi de France. Le Dauphin (plus tard Charles VII) était déclaré illégitime par sa mère Isabeau de Bavière.

TROYON (Constant), célèbre peintre d'animaux et paysagiste, né à Sèvres en 1813, m. en 1865, s'adonna d'abord à la peinture sur porcelaine, et prit ensuite dans les voyages le goût du genre dans lequel il a excellé. [illegible] des vues empruntées [illegible] les études variées, telles que *la Forêt [illegible]*, 18[illegible] ; [illegible], 1839 ; *les Bûcheronnes*, 1842 ; *le B[illegible]*, 18[illegible] ; *le Marché d'animaux*, 1850 ; *la Vallée de la T[illegible]*, 185[illegible] ; *les Chiens courants au repos*, [illegible], *les Chiens d'arrêt*, 18[illegible], *le Retour à la ferme* [illegible], *le Marché*, 1859. Les tableaux de Troyon [illegible], [illegible] et riches de tons. B.

TRUANDS, [illegible], *vagabonds, gueux*, nom des habitués de la [illegible]. (*V. ce mot*.)

TRUBAU. *V.* [illegible].

TRUBIA, [illegible] d'Espagne (Asturies), [illegible], au [illegible].

pour la fonte des canons et la fabrication d'armes et munitions de guerre, fondé en 1794 et rétabli en 1844.

TRUBLET (Nicolas-Charles-Joseph), compilateur non dépourvu de goût, mais écrivain maniéré, né à Saint-Malo en 1697, m. en 1770, fut archiprêtre et chanoine de cette ville, trésorier de l'église de Nantes et membre de l'Académie française en 1761. On a de lui : *Essais de littérature et de morale*, 1736, in-12, ouvrage estimable ; *Panégyrique des saints*, 1755, in-12 ; *Mémoires sur la vie et les ouvrages de Lamotte et de Fontenelle*, 1761, in-12. Voltaire, dont il avait critiqué la *Henriade*, a fait son portrait dans les trois vers si connus de sa satire *le Pauvre Diable* :

> Au peu d'esprit que le bonhomme avait,
> L'esprit d'autrui par supplément servait :
> Il compilait, compilait, compilait.

Trublet supporta patiemment ces attaques, et finit même par se réconcilier avec Voltaire. « Il serait facile, dit Suard, d'extraire de ses observations et de ses maximes un recueil, petit à la vérité, qu'on jugerait formé, non de l'esprit de l'abbé Trublet, mais de celui de La Rochefoucauld ou de La Bruyère. »

V. Dalembert, *Hist. de l'Académie française.*

TRUCCIA. *V.* Droizy.

TRUCHET (Jean), mécanicien, né à Lyon en 1657, m. en 1729, fit profession dans l'ordre des carmes sous le nom de *Père Sébastien*, fut encouragé par Colbert à étudier l'hydraulique, eut une grande part à la conduite des eaux dans les jardins de Versailles, dirigea les travaux du canal d'Orléans, reçut le titre de membre honoraire de l'Académie des sciences, en 1699, et imagina la machine à transporter les arbres que les charpentiers appellent *diable*.

TRUCHSESS DE WALDBOURG (Gebhard), prélat allemand, de la famille de Waldbourg, dans laquelle la charge de maître d'hôtel (*truchsess*) de l'Empire était héréditaire, m. en 1601, devint archevêque-électeur de Cologne en 1577. S'étant épris d'Agnès de Mansfeld, chanoinesse de Guerichen, il l'épousa en 1582, embrassa le luthéranisme, voulut l'imposer à son diocèse et prétendit conserver son électorat. La ville et le chapitre se déclarèrent contre lui, le pape l'excommunia, et Ernest, duc de Bavière, aidé des Espagnols, le chassa de l'électorat, 1583. Il se réfugia à Bonn, d'où il fut encore expulsé ; puis en Hollande, où il fit la campagne de 1586 sous les ordres du comte de Leicester, et enfin à Strasbourg, où il mourut misérable.

TRUCHTERSHEIM, vge (Alsace-Lorraine), cercle de Strasbourg ; 653 hab.

TRUDAINE (Daniel-Charles), né à Paris en 1703, m. en 1769, fut conseiller au Parlement, intendant d'Auvergne, puis directeur des ponts et chaussées. Il forma une école d'ingénieurs, d'où sortirent les hommes remarquables qui, sous sa direction, exécutèrent les beaux ponts et les routes magnifiques, véritables illustrations du règne de Louis XV. — Il laissa un fils, Trudaine de Montigny, né à Clermont en 1733, m. en 1777, qui succéda aux places de son père, et fut aussi un administrateur distingué.

TRUENTUS, nom ancien du Tronto.

TRUGENHOFEN, vge de Wurtemberg (Iaxt), près de Neresheim ; 289 hab. Beau château des princes de Tour-et-Taxis.

TRUGUET (Laurent-Jean-François), marin français, né en 1752 à Toulon, m. à Paris en 1839. Fils d'un chef d'escadre, directeur du port de Toulon, il entra dans la marine à 15 ans, et fit toute la guerre de 1778-83 sous D'Estaing, de Grasse, etc. De 1784 à 1789, il commanda une corvette dans le Bosphore, et fit l'hydrographie des Dardanelles et de la mer de Marmara. Pour aider à la réforme de la marine chez les Turcs, il rédigea un *Traité pratique de manœuvre et de tactique*, qui est encore en usage dans le Levant. On le chargea de négocier un traité de commerce avec le bey de Tunis. Contre-amiral en 1791, il commanda, en 1792, les forces de toute la Méditerranée, seconda les opérations de l'armée de terre contre le Piémont, contribua à la prise de Nice, châtia la trahison d'Oneille, mais échoua contre Cagliari par suite de l'insubordination de ses troupes. Appelé à Paris en 1793, pour rédiger des plans de campagne, il fut incarcéré comme suspect jusqu'à la chute de Robespierre. Vice-amiral en 1794, ministre de la marine de 1795 à 1797, il la réorganisa selon la loi de *brumaire an IV*, et arma, de concert avec le général Hoche, une flotte destinée à agir en Irlande. Il fut ambassadeur en Espagne après le 18 fructidor, tomba en disgrâce par suite de sourdes intrigues, se retira en Hollande, revint après le 18 brumaire, refusa le portefeuille de la marine que lui offrait le premier consul et, en 1802, accepta le commandement des escadres de France et d'Espagne réunies à Cadix. Destitué pour refus d'adhésion à l'Empire, il fut investi, en 1808, de l'administration de la marine en Hollande, et sauva la flotte du Texel en 1813. Après les Cent-jours, la préfecture maritime de Brest lui fut confiée, et il la préserva des étrangers. On le nomma pair en 1819, et amiral en 1831.

V. son *Éloge*, prononcé à la Chambre des pairs en 1840, par l'amiral Roussin.

TRUJILLO ou **TRUXILLO**, anc. *Turris Julia, Castra Juliae et Scalabis*, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Cacérès ; 9,438 hab. Collège. Fabr. de cuirs et de [illegible]. On y remarque les palais San-Carlos et de la Conquista, l'église Saint-Martin et la maison de Pizarre, qui y est né, ainsi que Garcia de Paredes et Orellana. — Cette ville fut prise sur les Maures en 1233.

TRUJILLO ou **TRUXILLO**, v. de la rép. de Honduras (Amérique centrale), ch.-l. de la prov. de son nom, près de la baie de Truxillo, dans la mer des Antilles, sur laquelle elle a un port ; 4,000 hab. Fondée par Las Casas en 1524, prise et détruite par les Hollandais en 1643, elle a eu peine à se relever depuis.

TRUJILLO ou **TRUXILLO**, v. de la rép. de Vénézuéla, ch.-l. de la prov. de son nom ; 2,700 hab. Élève de moutons. Fabr. de fromages. Fondée en 1570, elle fut ravagée en 1678 par le flibustier Grammont. — La prov. a 50,000 hab.

TRUJILLO ou **TRUXILLO**, v. du Pérou, ch.-l. de la prov. de Libertad, petit port sur le Rio-de-Moche, à 2 kil. du Grand Océan ; 7,538 hab. Évêché. Fonderie d'argent. Ville très agréablement située, mais désolée par de fréquents tremblements de terre. Aux environs, ruines d'anciens monuments péruviens. Commerce important par le port de Guanchaco. — Fondée en 1535 par Pizarre, qui lui donna le nom de sa ville natale.

TRULLO (Concile in). *V.* Quini-Sexte.

TRURO, v. d'Angleterre (Cornouailles), sur le havre de Falmouth ; 10,663 hab. Exportation d'étain et de minerai de cuivre. Fabr. de papier, tapis, creusets réfractaires. Centre d'un important district minier.

TRUXILLO. *V.* Trujillo.

TRUYEN (Saint-) *V.* Trond (Saint-).

TRUYÈRE, riv. de France, naît dans les monts du Gévaudan (Lozère), arrose les départements du Cantal et de l'Aveyron, et se jette dans le Lot à dr. ; cours de 160 kil.

TRYE-CHATEAU, vge (Oise), arr. de Beauvais ; 777 hab. Très belle église, avec des sculptures remarquables. Fabr. de dentelles ; filature de laine. Patrie de Dupuis. Il y eut un château très fort détruit à la Révolution.

TRYPHIODORE ou plutot **TRIPHIODORE**, grammairien et poète grec du Ve ou du VIe siècle, né en Égypte, avait composé un poème intitulé *les Marathoniques* et une *Odyssée lipogrammatique* en 24 chants, dans chacun desquels était omise une des 24 lettres grecques. Nous n'avons plus de lui qu'un poème, assez sec, sur la *Destruction de Troie*, en 681 vers, publié par Northmore, 1804 ; par Wernicke et Zumpf, 1819 ; par H. Schæfer, 1809 ; par Kochly, 1850, et souvent joint aux éditions de Quintus de Smyrne ; il y en a une traduction française dans les *Nouveaux mélanges de poésie grecque* par Scipion Allut, 1779, et par Dehèque, 1872. B. et S. Re.

TRYPHON (Diodote dit), né à Cassiana près d'Apamée de Syrie, combattit contre Démétrius Nicator pour Alexandre Bala, fit reconnaître, après la mort de ce dernier, son fils Antiochus VI ou Antiochus Théos II, 143-140 av. J.-C., et fut déclaré son tuteur ; peu de temps après, il le fit mourir, gagna les soldats, qui le proclamèrent roi de Syrie sous le nom de Tryphon, eut à se défendre contre Antiochus VII Sidétès, et se réfugia dans Apamée, où il se tua ou fut tué en 138, après un règne de 3 ans.

TRYPHON (Salvius, dit), joueur de flûte, fut proclamé roi sous le nom de Tryphon en 104 av. J.-C. par les esclaves révoltés en Sicile, à l'époque de la 2e guerre Servile, montra un vrai talent de général, tint tête aux troupes romaines, mais fut battu et tué en 99.

TSAO-TCHEOU, v. de Chine (Chan-toung), à 150 kil. S.-O. d'Yan-tchéou. Ch.-l. de département.

TSAR. *V.* Tzar.

TSCH... Pour les mots commençant ainsi, *V.* Tch..., Ch..., Sch...

TSCHIRNHAUSEN (Ehrenfried **Walther** de), physicien et géomètre, né en 1651 dans la Haute-Lusace, d'une famille noble et riche, m. en 1708, servit dans la guerre de 1672 contre la France, voyagea ensuite en Angleterre, en Italie, en Sicile et en Allemagne, et fut nommé, 1699, membre associé de l'Académie des sciences de Paris. Dès 1682, il avait découvert des verres brûlants qui ont été nommés *caustiques de Tschirnhausen*, et une porcelaine semblable à celle de la Chine. Pour perfectionner les instruments d'optique, il établit en Saxe plusieurs verreries ; on vit sortir de ses mains un verre de lunette, convexe des deux côtés, ayant 10m,70 de foyer et 0m,33 de diamètre.

On a de lui, outre plusieurs Mémoires dans le recueil de l'Académie

des sciences de Paris, 2 ouvrages philosophiques très curieux : *Medicina corporis, seu cogitationes... de conservanda sanitate*, Amsterdam, 1686, in-4o ; *Medicina mentis, seu tentamen genuinæ logicæ*, 1687, in-4o.

TSCHUDI (GILLES), historien suisse, né à Glaris en 1505, m. en 1572, eut Zwingli pour précepteur, sans cesser d'être catholique, se lia à Paris avec Lefebvre d'Etaples, et occupa divers emplois de magistrature dans sa patrie.

On a de lui : *Descriptio de prisca ac vera Alpina Rhetiæ cum Alpinarum gentium tractu*, Bâle, 1530 et 1560 ; *Chroniques de la Suisse*, en allemand, Bâle, 1734, 2 vol. in-fol., 1re et seule histoire diplomatique de la Suisse depuis l'an 1000 jusqu'à 1470 ; c'est là qu'on trouve la tradition d'où Schiller tira sa tragédie de *Guillaume Tell*; *Description de l'ancienne Gaule chevelue*, Constance, 1758, etc. — V. Fuchs, *Mémoire sur la vie et les écrits de Tschudi*, en allem., Saint-Gall, 1802, 2 vol.

TSE-TCHÉOU, v. de Chine (Chan-toung), à 300 kil. S. de Thay-Yuen. Ch.-l. de département.

TSEU-SSE, philosophe chinois, petit-fils de Confucius, né vers 515 av. J.-C., m. vers 453, a composé le *Tchoung-young* (l'Invariable milieu), ouvrage de morale, où il place la vertu dans un certain milieu entre les excès. Ce livre a été traduit en latin par le P. Intorcetta et par le P. Noel, en français par le P. Cibot. Abel Rémusat en a donné, dans le t. X des *Notices et extraits des manuscrits*, une édition critique, en chinois et en mandchou, avec une double traduction, latine et française.

TSI-NAN, v. de Chine, ch.-l. de la prov. de Chantoung, sur le Tsi ; 200,000 hab.

TSIN-TCHEOU, v. de Chine (Chan-toung), à 150 kil. E. de Tsi-nan. Ch.-l. de département.

TSIOUAN-TCHEOU, v. de Chine (Fou-Kian), près du détroit de Formose. Très belle ville, ch.-l. de département.

TSOUR. V. SOUR.

TSOU-SIMA, île du Japon, dans le détroit de Corée; 684 kil. carr. ; 30,608 hab. Ch.-l. Fou-tsiou. Les côtes offrent de beaux ports.

TSOU-YONG, v. de Chine, prov. de Yun-nan. Ch.-l. de département.

TSUN-HOA, v. de Chine (Petchili), à 155 kil. E.-N.-E. de Pékin. Près de là sont les sépultures de la famille impériale aujourd'hui régnante.

TUAM, cité d'Irlande, comté de Galway ; 4,938 hab. Archevêché catholique, métropolitain du Connaught depuis 1152. Collège catholique de Saint-Jarlath. Évêché anglican. Brasseries, tanneries, moulins à farine, fabr. de toiles. Beau palais archiépiscopal ; très belle cathédrale catholique.

TUBAL-CAIN, fils de Lamech, passe pour avoir inventé l'art de battre le fer et de travailler l'airain.

TUBANTES, peuple de la Germanie, au N.-O., habita d'abord entre le Sala et le Rhin, puis au S. de la Lippe, et enfin entre le Fulde et la Werra.

TUBERON (Q. ÆLIUS TUBERO), ami de Cicéron, fut son lieutenant en Asie, et combattit à Pharsale contre César, dont il obtint ensuite le pardon. Il avait composé une *Histoire romaine*, aujourd'hui perdue.

TUBÉRON, fils du précédent, fut un habile jurisconsulte. Il voulut s'opposer au rappel de Ligarius, et perdit sa cause par l'éloquence de Cicéron. On a de lui quelques fragments dans les *Institutes*.

TUBI (JEAN-BAPTISTE), sculpteur, né à Rome vers 1630, m. en 1700, fut membre de l'Académie de peinture et de sculpture de Paris. Outre une copie du *Laocoon*, on cite de lui : la *Fontaine de Flore*, les figures de l'*Amour*, de *Galathée* et du *Poème lyrique*, à Versailles ; le *Mausolée de Turenne*, d'après les dessins de Lebrun, dans l'église des Invalides à Paris. B.

TUBILUSTRUM, fête des anc. Romains, pour la purification des trompettes. On la célébrait 2 fois par an : une 1re fois le x des calendes d'avril (23 mars), pour la purification des trompettes guerrières ; et une 2e fois le x des calendes de juin (23 mai), pour la purification des trompettes de sacrifices. On y immolait un agneau à Saturne.

TUBINGUE ou **TUBINGEN**, v. du roy. de Wurtemberg (Forêt Noire), sur le Neckar, qui y reçoit l'Ammer et le Steinbach, 11,708 hab. Surintendance générale évangélique; tribunaux. Université célèbre, fondée en 1477 par Eberhard V, et comprenant 6 facultés et plusieurs écoles, avec une bibliothèque et des collections très riches. Séminaire théologique, collège catholique, école de chirurgie. On remarque à Tubingue le *Pfalz* ou château ducal, construit au XVIe siècle et occupé par les collections, l'église Saint-George, bâtie de 1470 à 1529, et contenant les tombeaux de plusieurs ducs et comtes de Wurtemberg ; le *Rathaus* ou hôtel de ville, bâti en 1435, le pont du Neckar, construit en 1489, etc. Ancienne résidence des comtes palatins de Souabe, Tubingue fut acquise par le Wurtemberg en 1342. La charte de ce pays, dite *Traité de Tubingue*, y fut signée en 1514. Prise et dévastée par les Français en 1688. Patrie des Gmelin.

TUBUNA, v. romaine d'Afrique (prov. de Constantine), presque entièrement cachée sous les sables et les alluvions, offre encore quelques restes, que les tribus voisines désignent par le nom de *Tubna*.

TUBURBO MAJUS ET **MINUS** nom de deux villes de la Byzacène, dont l'une est actuellement *Henchir Msaädin*, et l'autre *Tebourba* (Tunisie). S. RE.

TUCCA, v. de la Tunisie, à 110 kil. S.-O. de Tunis. Ruines antiques.

TUCCIS, dit aussi *Tuccitana* ou *Augusta Gemella*, v. de l'anc. Espagne (Bétique), au S.-E. de Corduba; auj. *Martos*.

TUCHAN, ch.-l. de cant. (Aude), arr. et à 65 kil. S.-E. de Carcassonne; 1,082 hab.

TUCHINS, nom donné à des insurgés du Languedoc, au début du règne de Charles VI. On appelait *touches* (*touchia*) les bois où ils se cachaient.

TUCKEY (JAMES-KINGSTON), navigateur anglais, né en 1776 à Greenhill (Irlande), m. en 1816, reconnut en 1803 le Port-Philip (Australie) et la côte voisine sur le détroit de Bass, subit une captivité de 9 ans en France, fut chargé d'explorer le Congo ou Zaïre en 1816, remonta près de 400 kil. dans l'intérieur de l'Afrique et succomba à la fatigue.

On a de lui : *Relation d'un voyage au Port-Philip*, Lond., 1805 ; *Géographie et statistique maritime*, 1815, 4 vol. ; *Relation d'une expédition pour explorer le Zaïre*, 1818, in-4o, trad. en français, 2 vol.

TUCUMAN (SAN-MIGUEL DE), v. de la rép. du Rio de la Plata, cap. de l'État de son nom, sur la rive dr. du Tucuman, à 1,160 kil. N.-O. de Buénos-Ayres; 26,300 hab. Évêché. Chemin de fer pour Cordoba et Rosario. Fondée en 1685, cette ville fut le siège du congrès général qui proclama en 1816 l'indépendance des Provinces-Unies du Rio de la Plata. — L'État de Tucuman a 41,296 kil. carr., et 175,000 hab. Sol montagneux à l'O., où il s'appuie aux Andes ; fertile en riz, maïs, tabac, cacao, coton. Export. de bois. Élève de bétail.

TUCUMAN (SAN-FELIPE DE). V. SALTA.

TUDELA, *Tutela* ou *Tullonium*, v. d'Espagne (Navarre), sur la rive dr. de l'Èbre; 10,086 hab. Évêché. Fabr. de savons, lainages, huiles, etc. Ville très ancienne, conquise sur les Maures par Alphonse Ier d'Aragon, en 1115. Victoire des Français, commandés par Lannes, sur Castaños et sur les Espagnols, 23 nov. 1808. Patrie de Benjamin de Tudèle.

TUDER, nom anc. de TODI.

TUDLINGEN. V. TUTTLINGEN.

TUDOR (OWEN-MEREDITH), souche de la maison des Tudors qui régna sur l'Angleterre, était d'une famille obscure du pays de Galles. Il épousa secrètement Catherine, fille de Charles VI, roi de France, et veuve de Henri V, roi d'Angleterre. De cette union naquit Edmond Tudor, comte de Richmond, qui épousa Marguerite de Lancastre, issue d'Édouard III par Jean de Gand, et qui fut le père de Henri Tudor (Henri VII). Dans la guerre des Deux-Roses, Owen Tudor prit parti pour la maison de Lancastre, tomba au pouvoir des ennemis à la bataille de Mortimer's-Cross, 1461, et fut décapité par ordre du duc d'York (Édouard IV).

TUDORS (LES), maison royale d'Angleterre, qui occupa le trône de 1485 à 1603, et fournit 5 souverains : Henri VII, Henri VIII, Édouard VI, Marie et Élisabeth.

TUESIS, nom latin de BERWICK-SUR-TWEED et du golfe de MURRAY.

TUFFE, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. de Mamers; 1,568 hab. Fabr. de toiles, faïence, poterie.

TUGEND BUND, c.-à-d. *lien de vertu*, société patriotique formée par les étudiants de l'Allemagne, en 1813, pour travailler à l'expulsion des Français. Les souverains la firent dissoudre en 1815. (V. ALLEMAGNE.)

TUGÈNES, *Tugeni*, un des 4 grands peuples de l'Helvétie, à l'E. du lac de Zurich, dans la vallée actuelle de *Toggenbourg*.

TUGGURT, TOGGORT ou **TOUGOURT**, *Turaphylum* de Ptolémée (?), v. forte d'Algérie (Constantine), à 220 kil. S.-E. de Biskra; 600 hab. C'est un centre d'approvisionnement pour les nomades du Sahara.

TUILERIES (PALAIS DES), anc. résidence des souverains à Paris, situé dans l'ouest de la ville, sur la rive dr. de la Seine, entre la place du Carrousel à l'E., celle de la Concorde à l'O., la rue de Rivoli au N., et le quai des Tuileries au S. Le palais occupait toute la distance entre ces deux derniers points, à l'E., du côté d'une vaste cour fermée par une grille, qui la sépare du Carrousel. Il se composait de 5 pavillons, dont 2 aux extrémités, dits *de Marsan*, au N., et *de Flore*, au S., un au centre, dit *de l'Horloge*, et 2 intermédiaires, moins importants, tous reliés par des corps de logis de construction. Catherine de Médicis commença ce palais en 1564, sur les terrains occupés par plusieurs tuileries, d'où vint le nom. Philibert Delorme et J. Bullant en furent les architectes ; le palais n'avait alors que le pavillon du centre, les deux ailes et les pavillons

qui les terminent ; les autres constructions et les grands pavillons des [illegible] furent ajoutés par Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. L'intérieur, changé et restauré, d[illegible] révolution, par les architectes Percier et Fontaine, [illegible] qua [illegible] heureuses dispositions. La plupart [illegible] travaux avaient été exécutés sous Napoléon Ier, Louis-Philippe et Napoléon III. Le palais, brûlé pendant l'insurrection de la Commune en 1871, a été entièrement démoli, [illegible] le pavillon de Marsan, sur la rue de Rivoli, et le pavillon de Flore, sur le quai. — Le Jardin, commencé en 1600, fut refait en 1665 par Lenôtre, qui montra un véritable génie dans sa disposition. Il est tracé à la française, avec terrasses, grandes allées droites, parterres, bassins et jets d'eau, etc. Napoléon Ier l'a embelli de l'immense grille sur la rue de Rivoli. Ce jardin est quadrangulaire; sa longueur mesure 710 m., sa largeur 316 m., sa superficie, 234,632 m. La rue des Tuileries a été ouverte entre la rue de Rivoli et le pont Royal, sur l'emplacement de l'anc. jardin réservé. — Les Tuileries furent rarement habitées par les rois de France jusqu'à la Révolution. Après la chute de Louis XVI, la Convention s'y installa, dans l'aile du nord. Ce fut ensuite le tour du conseil des Anciens. Le premier consul Bonaparte en fit sa résidence officielle dès le 1er fév. 1800, et continua d'y résider après son élévation à l'Empire; depuis lui, le palais fut toujours habité par les souverains.

TUISTON. *V.* Thuiston.

TUITIUM, nom anc. de Deutz.

TULA, riv. du Mexique, naît dans le S. de l'État de Tula, arrose celui de Queretaro, sépare ceux de San-Luis de Potosi et de Vera-Cruz, et se jette dans le golfe du Mexique sous le nom de Tampico.

TULINGES, *Tulingi*, peuple de la Germanie, habitaient le pays actuel de Stuhlingen (grand-duché de Bade).

TULLAMORE, v. d'Irlande, capitale du comté du Roi (Leinster), sur le Grand-Canal, au centre du marais d'Allen; 5,738 hab. Ce n'était qu'un petit village en 1790. Comm. de blé. *Charleville-Forest*, près de là, est la résidence du comte de Charleville, qui possède la ville.

TULLE, *Tutela*, ch.-l. du département de la Corrèze, à 528 kil. S. de Paris, sur la rive dr. de la Corrèze; 15,342 hab. Évêché, trib. de commerce, collège, école normale primaire, bibliothèque. La ville est petite, mal bâtie, mais offre quelques maisons particulières curieuses par leur construction et leurs sculptures du moyen âge ou de la Renaissance. La cathédrale de Saint-Martin est surmontée d'une flèche très hardie. Sur une des collines qui entourent la ville se trouve une haute tour carrée attribuée aux Romains. Manuf. nationale d'armes à feu. Fabr. de bougie, papier; tanneries, teintureries, etc. Comm. de chevaux, fer, eaux-de-vie, huile, laine, etc. Cette ville se forma autour d'une abbaye de bénédictins fondée au IVe siècle par St Martin. Elle devint la capitale du Bas-Limousin, fut prise par les Anglais en 1346 et en 1369. Patrie de Baluze.

TULLENSIS AGER, nom latin du pays de Toul.

TULLIANUM. *V.* Prison.

TULLIE, *Tullia*, fille du roi Servius Tullius, empoisonna Aruns, son mari, ainsi que sa sœur, pour épouser Lucius Tarquin, et fut la complice de celui-ci dans le meurtre de son propre père, dont elle foula le cadavre sous les roues de son char, l'an 219 de Rome, 534 av. J.-C.

TULLIE, fille de Cicéron, qui l'appelait affectueusement *Tulliola*, et de Térentia, née à Rome l'an 677 de la ville, était mariée en troisièmes noces à C. Corn. Dolabella, quand elle mourut en couches, à l'âge de 32 ans, l'an 708. Cicéron en ressentit la plus vive douleur, et composa, pour se distraire, un traité de la *Consolation*, qui ne nous est pas parvenu.

TULLIN (Christian), poète norvégien, né en 1728 à Christiania, m. en 1765. Son poème du *Jour de mai* (trad. dans le *Mercure danois*), d'une poésie tendre et religieuse, fit sensation. L'Académie de Copenhague couronna sa *Navigation* et sa *Création*. Il a les qualités et les défauts d'Young, qu'il avait pris pour modèle.

Ses *Œuvres complètes* ont été publiées en 1770-73, 3 vol.

TULLINS, ch.-l. de cant. (Isère), arr. de Saint-Marcellin, sur une colline qui domine une fertile vallée baignée par l'Isère; 4,881 hab. Taillanderies, forges à acier et à cuivre; fabr. de jus de cerises; comm. de chanvre.

TULLIUS, nom d'une *gens* de l'anc. Rome. Le roi Servius Tullius et Cicéron en firent partie.

TULLUM, v. de la Gaule (Belgique Ire), capitale des Leu[illegible], *Toul*.

TULLUS ACTIUS, chef des Volsques, donna asile à Coriolan, banni de Rome, 489 av. J.-C. Quand le proscrit eut levé le siège de cette ville, il le fit, dit-on, condamner par les Volsques.

TULLUS HOSTILIUS, 3e roi de Rome, l'an 83-114 de la ville, 671-640 av. J.-C. Petit-fils d'un Latin, il habita avec les

[illegible] sur le mont Cælius, [illegible] Albe [illegible], [illegible] les [illegible] les Curiaces, [illegible] Sabins. Une haute [illegible] Jupiter [illegible] la division [illegible] des moyens de la puissance de Rome.

TULN, anc. *Castra Cetutia*, [illegible] Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), sur le Danube; 3,2[illegible] hab. [illegible] pionniers. [illegible] *Tuschau*.

TULOU (Jean-Louis), célèbre flûtiste, né à Paris en 1786, m. en 1865, était dès 1804 premier flûte [illegible], d'où il passa en 1813 à l'Opéra. En 1829, il fut nommé professeur au Conservatoire. Il a composé de nombreux morceaux pour son instrument.

TULTCHA. *V.* Toulscha.

TUMULTE, *Tumultus*; les anciens Romains nommaient ainsi un grand danger [illegible] en Italie ou contre les Gaulois. Il fallait qu'on [illegible] rît le Tumulte. Tout le monde, y compris [illegible] et les sénateurs, prenait l'habit de guerre, le *Sagum*, et les consuls faisaient des levées en masse. C. D—y.

TUMULTUAIRES (Levées). Elles avaient lieu subitement, en cas de Tumulte (*V. ce mot*), sans aucune des formalités ordinaires, et tout citoyen en état de porter les armes était enrôlé. C. D—y.

TUNES ou **TUNESIUM**, aujourd'hui *Tunis*, ville de l'Afrique ancienne (Zeugitane), près de Carthage. Régulus y fut défait par Xanthippe, en 256 av. J.-C.

TUNGOUSES. *V.* Toungouses.

TUNGRES. *V.* Tongres.

TUNGRORUM FONS, nom anc. de Spa.

TUNGURAGUA, riv. de l'Amérique du S., sort du lac Lauri, et, par sa réunion avec l'Ucayale, forme le fleuve des Amazones.

TUNGURAGUA, volcan de la république de l'Équateur, à 32 kil. N. de Riobamba; 4,927 mèt. de haut.

TUNIQUE, *Tunica*, vêtement à l'usage des deux sexes, chez les anc. Romains; il enveloppait tout le corps, avec une ouverture pour passer la tête, était sans manches, se mettait sur la peau et tenait lieu de chemise. La tunique des femmes descendait jusqu'aux jarrets ou aux talons; celle des hommes en habit civil, jusqu'aux genoux; celle des militaires, jusqu'au milieu des cuisses. On la serrait sur la taille avec une ceinture, et c'était une marque de dissolution d'avoir cette ceinture lâche. Les hommes portaient la tunique en laine blanche; les magistrats et les patriciens, avec une large bande de pourpre (*V.* Laticlave); les chevaliers, avec une bande étroite (*V.* Angusticlave); les femmes avaient quelquefois des tuniques de couleurs assorties à leur teint et à leur genre de beauté; quelquefois elles les faisaient faire en lin. La plèbe, les esclaves et tous les pauvres gens, dont la tunique formait d'ordinaire tout le vêtement, la portaient de laine d'un brun roux; c'était aussi la couleur de celle du soldat. Pour un homme d'une certaine condition, il était inconvenant de sortir en simple tunique, et plus encore [illegible] Vers la fin de l'Empire, des efféminés imaginèrent d'avoir des tuniques à manches longues. Dans les premiers temps de Rome, les citoyens portaient la toge sans tunique, habitude que les cyniques conservèrent toujours. — La tunique était en usage chez la plupart des peuples de l'antiquité; chez les Grecs, qui la nommaient *chiton*, elle différait peu de celle des Romains : elle avait de petites manches descendant un peu au-dessous de l'épaule, sur laquelle elle s'agrafait par un bouton. Les Orientaux la portaient à longues manches, à demi larges, descendant jusqu'aux poignets. C. D—y.

TUNIS, anc. *Tunes, Tunesium*, v. forte d'Afrique, capitale de la Tunisie, bâtie sur l'isthme qui sépare les lacs Sedjoumi et Boghaz, près de la Méditerranée, avec laquelle elle communique par le canal et le chemin de fer de La [illegible]; par 36° 47' lat. N. et 7° 49' long. E.; 145,000 hab. Résidence du bey de Tunis et siège du protectorat français. Évêché; tribunal de 1re instance. Université musulmane; collège tunisien de Sadiki; collège ecclésiastique de Saint-Louis de Carthage, fondé en 1880 par le cardinal Lavigerie. École normale primaire. Les rues sont étroites, tortueuses et non pavées. Tunis a de belles mosquées, un vaste bazar et un magnifique aqueduc, construit sur l'emplacement de l'anc. aqueduc romain, et amenant dans la ville les eaux des sources de Zaghouan et de Djouggar. Palais du bey, dont la résidence d'été est au Bardo, à 6 kil. de Tunis. Au N.-O. de la ville, on visite les ruines de Carthage (*V. ce mot*), et la chapelle de Saint-Louis, élevée en 1841 par l'ordre de Louis-Philippe. — Fabr. de bonnets de laine rouge, d'étoffes de laine, de velours, de soieries, de toiles, de maroquins, de savons, de parfumerie, d'essence de roses, etc. Commerce assez actif de grains, de

laines, de peaux, d'huile d'olives, de cire, de garance, de séné, de corail, etc. Chemins de fer pour La Goulette, Hammam-el-Lif (vers Hammamet), Duvivier, Bône, Constantine, Sétif et Alger; paquebots français et italiens pour Marseille, Philippeville, Bône et Tripoli. — L'importance de Tunis date de l'époque où les Arabes détruisirent Carthage. Les Normands, qui s'en emparèrent, en furent chassés par Abd-el-Moumen, en 1159. C'est au siège de Tunis que Louis IX mourut de la peste, 1270. En 1535, Charles-Quint enleva au corsaire Barberousse le port de la Goulette (*V. ce mot*); mais Occhiali le reprit aux Espagnols en 1573. Les Français l'occupent depuis 1881. (*V. l'art. suivant.*)

TUNISIE, autrefois *régence de Tunis*, pays de l'Afrique septentrionale, placé depuis 1881 sous le protectorat français; par 33°-37° 15' lat. N. et 5° 30'-9° long. E., entre la Méditerranée au N. et au N.-E., la prov. turque de Tripoli à l'E., le Sahara au S. et l'Algérie à l'O. Le littoral présente le golfe ou lac de Bizerte, dont l'entrée est obstruée par les sables, le cap Blanc, le golfe ou lac de Tunis (Boghaz), le cap Bon ou Ras-el-Addar, le golfe de Gabès avec les ports de Hammamet, Sousse, Monastir, Mahadia, Sfax, Gabès, les îles de Tabarka, Kerkena et Djerba. Le sol est montagneux à l'O., où les montagnes escarpées du pays des Khroumirs (1,500 à 2,000 m.) s'étendent depuis la Méditerranée jusqu'à la Medjerdah, et un plateau moins élevé, à l'E. de cette rivière, se prolonge depuis le cap Bon jusqu'à Kairouan. Enfin un 3e massif, peu exploré jusqu'ici, réunit au S. les montagnes de la prov. de Constantine (djebel Aurès) aux plateaux pierreux de la Tripolitaine. Rivières, l'oued el Kébir, anc. Tusca; la Zouara; la Medjerdah (Bagradas) et son affluent l'oued Mellègue; la Méliana. Aucun de ces cours d'eau n'est navigable. On trouve dans l'intérieur des lacs salés (chotts ou sebkhas), dont les principaux sont, du N. au S., les chotts Sidi-el-Hani (ou de Kairouan), El Grarra et Noaïl; et à l'O. de Gabès, les chotts el Fedji, el Djérid et Rharsa, qui forment une ligne continue avec les chotts de la prov. de Constantine. Le climat ressemble à celui de l'Algérie. Il est égal et salubre dans le voisinage de la mer, très chaud, avec de brusques variations, dans le Sahara tunisien. L'agriculture est encore fort arriérée. Le sol, naturellement fertile, produit cependant du blé, des légumes, des dattes, des figues, des olives, des mûres, des oranges, des raisins, du coton, de l'indigo, du safran, du tabac et la canne à sucre. Pêche du corail sur les côtes. Bons chevaux barbes. On trouve des lions, panthères, hyènes, sauterelles, etc. Mines d'argent, cuivre, plomb, mercure, sel, non encore exploitées. Eaux minérales et thermales. Le commerce tire de l'intérieur la poudre d'or, l'ivoire, les plumes d'autruche, les peaux. Exportation de dattes, cire, miel, corail, éponges, blé, etc. — Le pays de Tunis, voisin de Carthage, subit sa fortune et fit partie de la province romaine d'Afrique. Il appartint aux Vandales, au Bas-Empire, enfin aux Arabes. Occupé par les dynasties des Yédrites, des Badissites et des Almohades, il fut conquis par Barberousse en 1534, et l'année suivante par Charles-Quint. Sinan Pacha le rendit tributaire de la Porte en 1574. Depuis la prise d'Alger, les beys ont vécu en bonne intelligence avec la France jusqu'en 1881.

État actuel. — La superficie de la Tunisie est d'environ 118,400 kil. carr., dont 28,080 pour le Tell, 39,650 pour les plateaux, et 50,670 pour le Sahara tunisien. La population est évaluée officiellement à 1,500,000 hab., Arabes, Berbères, Maures, Turcs, Juifs, Maltais, Français, Italiens. Presque tous les Tunisiens sont musulmans. On compte 25,000 catholiques romains dépendant du siège épiscopal de Tunis, 400 catholiques grecs, 100 protestants et 45,000 israélites. Le traité du Bardo, du 12 mai 1881, a placé la Tunisie sous le protectorat français, et les décrets du 22 avril 1882 ont organisé ce protectorat. La France a laissé au bey, avec les honneurs souverains, ses revenus et l'administration intérieure de ses États. Mais tous les actes de ses ministres doivent être approuvés par le résident général de la République française, qui est en même temps l'intermédiaire obligé de toutes les nations entre le gouvernement du bey et les puissances étrangères. La Régence était divisée en 18 outhans administrés par des kaïds, qui avaient sous leurs ordres des khalifas et des cheiks chargés de la perception de l'impôt. Le budget des recettes était, en 1884, de 14,[illegible] fr., et celui des dépenses à peu près égal. La dette extérieure, qui s'était élevée de 1863 à 1872 à 180 millions, a été réduite, par les soins de la commission financière internationale, à 125 millions. [illegible] millions. Cette commission a [illegible] [illegible] [illegible] temps que des [illegible] de paix dans les principaux centres de population. L'armée indigène, qui était dans un état déplorable, a été licenciée, à l'exception de la garde d'honneur du bey. L'armée française d'occupation se composait, en 1885, de 3 régiments d'infanterie, 6 bataillons de chasseurs et de troupes d'Afrique, 2 régiments de cavalerie et 4 batteries d'artillerie. Les compagnies mixtes (*V.* FRANCE, *Armée*) ont formé le 4e régiment de tirailleurs algériens. La division militaire de Tunis dépend du XIXe corps d'armée (Alger). Le commerce extérieur s'élevait, en 1884, à 24,029,000 fr. pour l'importation, et à 12,330,000 fr. pour l'exportation (céréales, laines, peaux, fez, légumes, tissus de laine, dattes, huile d'olives, alfa, moutons, cire, miel, beurre). Le port de Tunis, la Goulette, tient le premier rang, et compte pour 4/5 dans l'importation et un 1/3 dans l'exportation. Le mouvement de ce port a été, en 1884, de 912 navires entrés, avec 467,000 tonneaux, dont 203 bâtiments français, avec 176,000 tonneaux. Ensuite viennent les ports de Sfax, Sousa et Djerba. Des services réguliers de paquebots français et italiens unissent Marseille, Alger, Bône et Palerme à Tunis, Bizerte, Sousa, Monastir, Mahadia, Sfax, Gabès et Djerba. Les chemins de fer tunisiens ont une longueur d'environ 260 kil. La ville de Tunis est reliée par des lignes télégraphiques françaises aux principaux centres de la Tunisie, à l'Algérie, et par un câble sous-marin à la Sicile et à la France.

TUNJA, v. de la rép. de Colombie, ch.-l. de l'État de Boyaca, sur une hauteur, au N.-N.-E. de Bogota; 5,471 hab. Université, collège. Grand commerce de tabac. Tissage de laine et de coton. Climat froid et malsain. Ville jadis considérable, et aujourd'hui déchue de son importance. C'est aux environs que Bolivar remporta sur les Espagnols la décisive bataille de Boyaca, 7 août 1819, qui enleva la Colombie aux vaincus.

TUPINAMBAS. *V.* TOPINAMBOUS.

TUR (MEZO-). *V.* MEZO-TUR.

TUR-KEVI, v. du roy. de Hongrie, comitat de Szolnok, sur le Berettyo; 12,042 hab.

TURA (ALT-), v. du roy. de Hongrie, à 35 kil. E. de Skalitz; 5,819 hab. Fabr. de draps. Commerce de beurre et de fromages.

TURANIENS, peuplade primitive de l'Hindoustan, refoulée dans les bois par les nations établies plus récemment dans le pays.

TURBA, nom latin de TARBES.

TURBIE (LA), vge (Alpes-Maritimes), arr. et à 12 kil. N.-E. de Nice; 1,568 hab. C'était, au moyen âge, la frontière entre la Provence et la Ligurie. Ruines d'un trophée qui fut élevé en mémoire de la victoire d'Auguste sur les peuplades des Alpes, et que détruisit Villars.

TURCHI (ALEXANDRE), peintre, né à Vérone en 1580, m. en 1650, se forma un style qui n'est pas sans vigueur, mais dont la grâce et la noblesse sont les qualités dominantes. Ses toiles ont une teinte d'un rouge doré. On cite de lui : *la Mère de douleur*, dans l'église de la Miséricorde à Vérone; *la Fuite en Égypte*, à Saint-Romuald de Rome; *le Déluge*, *Samson livré aux Philistins par Dalila*, *la Femme adultère amenée devant Jésus*, *la Mort de Marc-Antoine*, *le Mariage mystique de Ste Catherine d'Alexandrie*, au musée du Louvre. B.

TURCKHEIM ou **THURINGHEIM**, v. d'Alsace-Lorraine, à 6 kil. O. de Colmar, sur la Fecht; 2,496 hab. Érigée en ville impériale en 1312. Victoire de Turenne sur les Impériaux, 4 janvier 1675. Récolte de bons vins rouges et blancs.

TURCOING. *V.* TOURCOING.

TURCOMANS ou **TURKMÈNES**, peuple de la famille turque, répandu dans le Turkestan, l'Afghanistan, le royaume d'Hérat, la région caucasienne de l'empire russe, la Turquie d'Asie, et dominant dans la Perse. On donne souvent le nom de *Pays des Turcomans* à la contrée asiatique, auj. soumise à la Russie, comprise entre la mer Caspienne, le lac Aral et le khanat de Khiva.

TURCOPOLIER. *V.* MALTE (ORDRE DE).

TURCS, grande famille de la race tartaro-finnoise, originaire de l'Asie, où elle habitait primitivement le Turkestan. Il en est fait mention pour la première fois au Ve siècle. A cette famille appartinrent les Seldjoukides, les Khazares, les Ouigours. (*V. ces mots.*) Aujourd'hui elle comprend : les Osmanlis ou Ottomans, les Baschkirs, les Tchouvaches, les Turcomans, les Tatars, les Metcheres, les Uzbecks, les Kirghiz, etc. (*V.* RACES HUMAINES.)

TURDETAINS, *Turdetani*, peuple de l'anc. [illegible] Bétique, à l'O. des Bastules, à l'E. de l'[illegible] Gades. Soumis par les Romains, en [illegible]. Leur territoire correspondait à la partie S.-O. de l'Andalousie.

TURDULES, *Turduli*, peuple de l'anc. [illegible], au N. des Turdétains, [illegible] Ilitürgis, Cordoue [illegible] actuelles de Cordoue et [illegible]

TURENNE (HENRI DE **LA TOUR-D'AUVERGNE**, VICOMTE DE), né à Sedan en 1611, m. en 1675. Fils de Henri de La Tour-d'Auvergne, vicomte de Turenne et duc de Bouillon, frère de ce Frédéric, duc de Bouillon, qui fut mêlé à tous les complots de la cour contre Richelieu, il se destina comme eux à la carrière militaire, servit 5 ans sous ses oncles Maurice et Henri de Nassau, fut envoyé à la cour de France en 1630, reçut de Richelieu un régiment d'infanterie, commença à se faire connaître en Lorraine sous le maréchal de La Force, qui lui obtint le grade de maréchal de camp en 1634; puis, en Piémont, sous La Valette et d'Harcourt, et fut nommé lieutenant général en 1639. Maréchal de France en 1643, il remplaça Rantzau à l'armée du Rhin, commanda sous le prince de Condé à la bataille de Fribourg, 1644; fut vaincu, après le départ de son général, par Mercy, à Marienthal, 1645, répara sa défaite avec Condé à Nordlingen, et, se joignant au Suédois Wrangel, remporta les victoires de Lavingen et de Sommershausen, 1647, qui contribuèrent à la paix de Westphalie, 1648. De retour en France, il entra dans la Fronde, pour plaire à la duchesse de Longueville et suivre l'exemple de son frère aîné, le duc de Bouillon; il commanda une armée espagnole; mais il fut défait à Rethel par le maréchal Du Plessis-Praslin, 15 déc. 1650. Après la mort de son frère, il rentra dans le devoir, et défendit la cour contre Condé pendant la 2e Fronde, empêcha ce prince de profiter de sa victoire de Bléneau, avril 1652, le suivit sous les murs de Paris et le vainquit au faubourg Saint-Antoine, 2 juillet 1652. Il fut envoyé contre les Espagnols, qui avaient envahi l'Artois sous les ordres de Condé : il les battit à Arras, 1654, et aux Dunes, 1658, s'empara de Dunkerque et hâta par ses victoires la conclusion du traité des Pyrénées, 1659. Nommé *maréchal général des camps et armées de France,* 1660, il prit la Flandre en 3 mois, 1667, et commanda l'une des armées qui attaquèrent les Provinces-Unies en 1672. Bientôt il marcha contre l'électeur de Brandebourg, qui s'était déclaré pour les Hollandais, pénétra jusqu'à l'Elbe, et lui imposa le traité de Vossen, 1673. Il sauva l'Alsace, dans une admirable campagne qui est restée son chef-d'œuvre, et remporta les victoires de Sintzheim, de Mulhouse, de Ensheim, en 1674, et de Turckheim en 1675, etc. Enfin il allait en venir aux mains avec Montécuculli, à Salzbach, 27 juillet 1675, quand il fut tué d'un boulet de canon. Il fut enterré dans l'église royale de Saint-Denis; son tombeau a été transporté aux Invalides en 1800. Turenne a réduit l'art de la guerre à des principes presque fixes : préparer ses plans de longue main, ne rien donner au hasard, tout prévoir selon les lieux, la nature des troupes ennemies et le caractère de leurs généraux, ne pas réunir de trop grandes armées, éviter les sièges, livrer plutôt une suite de petits combats qu'une grande bataille, épargner le sang des troupes : telles sont les règles dont il ne se départit que rarement. C'était un homme plein de modestie, de désintéressement et de bonté. Protestant d'origine, Turenne fut converti au catholicisme par Bossuet en 1668. Son *Oraison funèbre,* par Fléchier et par Mascaron, est le chef-d'œuvre de ces deux orateurs. On a de lui des *Mémoires* de ses campagnes depuis 1643 jusqu'en 1658, insérés dans l'ouvrage de Ramsay, et des *Mémoires et lettres,* publiés par Grimoard, 1782, 2 vol. in-fol. Sa Vie a été écrite par Sandras, Raguenet et Ramsay. Napoléon Ier a composé un *Précis des guerres du maréchal de Turenne,* que l'on trouve dans le t. VII des *Mémoires dictés à Sainte-Hélène,* édit. de 1830.

V. G. Duruy, *Turenne.* G.

TURENNE, petite ville (Corrèze), arr. de Brive; 1,703 hab. Bâtie autour d'une montagne escarpée, au sommet de laquelle se trouvent les ruines d'un anc. château fort. Érigée en vicomté au xe siècle, elle appartint au maréchal de Turenne, et fut vendue à Louis XV en 1738. Commerce d'huile de noix, grains, chaux.

TURENUM, nom ancien de TRANI.

TURGOT (MICHEL-ÉTIENNE), prévôt des marchands de Paris, m. en 1751. La capitale lui doit l'élargissement du quai de l'Horloge, la fontaine de la rue de Grenelle, et l'égout qui parcourt la rive dr. de la Seine.

TURGOT (ANNE-ROBERT-JACQUES), baron de l'Aulne, célèbre ministre et économiste, fils du précédent, né en 1727 à Paris, m. en 1781. Destiné à l'état ecclésiastique, il montra, dès sa jeunesse, un esprit sérieux et enclin aux idées philosophiques et économiques. A 22 ans, il publia, de son séminaire, une *Lettre sur le papier-monnaie,* 1749, où l'on entrevoit les véritables bases du crédit et de la monnaie, que devaient développer Adam Smith et J.-B. Say. Nommé prieur de la Sorbonne en 1749, il prononça 2 discours latins, l'un *sur les Avantages que le christianisme a procurés au genre humain,* l'autre *sur les Progrès du genre humain.* Le premier émet l'idée, neuve alors, et depuis développée par Chateaubriand, que le christianisme, par la supériorité de son dogme et de sa morale, n'a pas moins contribué au perfectionnement des sociétés et au développement de la civilisation, en ce qui touche aux intérêts de la vie présente qu'à leur perfectionnement moral et religieux; le second, qui continue le premier, étend et précise cette idée, et contient un tableau très remarquable de la marche du genre humain, aux principales époques de l'histoire. En 1752, Turgot quitta les ordres et se fit recevoir conseiller substitut du procureur général, puis conseiller au Parlement et maître des requêtes, 1753. Il développa bientôt ses idées sur l'économie politique, les finances et le commerce, dans plusieurs articles de l'*Encyclopédie* et dans quelques opuscules, et écrivit une Lettre remarquable sur le rôle de l'État en matière de religion, sous le titre du *Conciliateur, ou Lettre d'un ecclésiastique à un magistrat sur la tolérance civile,* 1754. Nommé, en 1761, à l'intendance de Limoges, il fit dans cette province de larges réformes administratives, établit la libre circulation des grains, adoucit les systèmes d'impôts, répara les routes, organisa des bureaux et ateliers de charité, et acquit ainsi une véritable popularité. C'est à ce moment qu'il publia ses *Réflexions sur la formation et la distribution des richesses,* 1766, son principal ouvrage, où, cherchant à concilier les doctrines de Quesnay et de Gournay, il laisse entrevoir des idées plus saines que celles des chefs de l'école physiocrate. Il écrivit aussi à ce moment des *Mémoires sur les prêts d'argent, sur les mines,* et des *Lettres sur la liberté du commerce des grains.* A la mort de Louis XV, appelé au ministère de la marine, 1774, puis, un mois après, 24 août 1774, nommé contrôleur général, il voulut tenter dans l'État les réformes essayées à Limoges. Une *Lettre au roi,* qu'il publia alors, posait pour programme : point de banqueroute, point d'augmentation d'impôts, point d'emprunts, mais réduction de la dépense au-dessous de la recette. Il voulait l'émancipation du travail au dedans, la liberté du commerce au dehors, et espérait arriver, par la formation d'un cadastre général, au remplacement de tous les impôts par l'impôt foncier. Il rêvait la destruction des droits féodaux et de toutes les douanes intérieures. Comprenant qu'il fallait agir sans précipitation, il chercha d'abord à rétablir l'ordre dans les finances, supprima les obstacles à la circulation intérieure des grains, améliora les communications par terre et par eau, et accorda une sage protection à l'agriculture, au commerce et à l'industrie. Ces réformes lui suscitèrent des ennemis. En 1775, la cherté des grains excita des troubles (V. PACTE DE FAMINE); Turgot les réprima avec énergie. On l'accusa d'avoir amené la famine par ses lois sur la circulation des grains. En janvier 1776, il fit rendre un édit qui abolit la corvée, les droits sur les grains, détruisit les jurandes, et contenait d'autres réformes importantes. L'édit fut enregistré malgré les remontrances du Parlement; mais il augmenta les ennemis de Turgot. La suppression des douanes provinciales et celle des corvées, que devait remplacer un impôt foncier, froissaient la noblesse; les réformes atteignaient quelques privilèges du clergé; le commerce, l'industrie, se plaignaient de l'abolition des jurandes. Tous se liguèrent et parvinrent à perdre le ministre dans l'esprit de Louis XVI, qui cependant disait : « Il n'y a que M. Turgot et moi qui aimions le peuple. » Turgot fut renvoyé, mai 1776, et vécut désormais dans la retraite, ne s'occupant plus que de sciences, de lettres et de philosophie. Il était membre honoraire de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Turgot joignait à son amour pour le peuple un grand respect pour l'autorité royale, qu'il eût pu consolider. Il était bon écrivain, et avait un talent assez remarquable pour la poésie satirique; il reste de lui, en ce genre, quelques petites pièces très spirituelles. Ses *Œuvres complètes,* publiées par Dupont de Nemours, Paris, 1808-1810, 9 vol., ont été rééditées par Eugène Daire, 1844, 2 vol. gr. in-8°.

V. Condorcet, *Vie de Turgot,* Londres, 1786; Baudrillart, *Éloge de Turgot,* 1846; Batbie, *Turgot philosophe, économiste, administrateur,* 1861; Tissot, *Turgot, sa vie et sa doctrine,* 1862; Foncin, *Turgot.* Bc.

TURGOT (LE CHEVALIER ÉTIENNE-FRANÇOIS), frère du précédent, né à Paris en 1721, m. en 1789, fut nommé brigadier des armées du roi, 1764, reçut le gouvernement général de la France équinoxiale (Guyane), mais ne réussit pas dans ses essais de colonisation. Après avoir subi une détention, par suite de démêlés avec l'intendant Chanvallon, il se voua entièrement à l'étude.

TURHEIM (ULRICH DE), célèbre minnesinger du XIIIe siècle, continua le poème de *Tristan* de Gottfried de Strasbourg, et composa : *Aventures d'Elie,* poème de peu d'étendue; *le Roi Artus, ou la Table ronde;* et, avec Eschenbach, *St Guillaume, margrave d'Orange.* Ces poèmes sont à la bibliothèque du Vatican.

TURIA, nom anc. du GUADALAVIAR.

TURIASO, nom anc. de TARAZONA.

TURIBE. V. TORIBIO.

TURICUM, nom latin de ZURICH.

TURIN, en italien *Torino; Bodincomagus, Taurasia, Colonia*

Julia, Augusta Taurinorum des anciens, ch.-l. de la prov. de son nom, autrefois cap. du roy. de Sardaigne, à 785 kil. S.-E. de Paris, dans une vaste plaine sur les rives du Pô et de la Dora-Riparia; par 45° 4' lat. N. et 50° 20' long. E.; 226,307 hab. Siège du gouvernement italien jusqu'au mois de mai 1865. Trib. de commerce. Quartier général du 1er corps d'armée et de la 1re division militaire. Archevêché, fondé en 1515. Université, avec une riche bibliothèque de 120,000 volumes, établie en 1405, et la plus fréquentée de l'Italie, après Naples et Pavie. Académie des sciences et des beaux-arts, Académie militaire, ou École polytechnique, Académie philharmonique, avec une école de chant, Société d'agriculture; Institut de sourds-muets, magnifique Musée égyptien. Musée d'antiquités, qui renferme la fameuse table Isiaque. Cabinets des médailles, d'histoire naturelle, de minéralogie et de physique; très beau jardin botanique du Valentino, galerie de tableaux (dans le palais *Madama*), observatoire. Citadelle, seule partie conservée d'anc. fortifications. Ville bien bâtie et bien percée : toutes les rues sont tirées au cordeau, et se coupent à angle droit; on remarque les rues Neuve, du Pô et de la Doire, les places Saint-Charles (avec une statue en bronze d'Emmanuel-Philibert, par Marochetti), du Château (où est le palais *Madama*, autrefois du Sénat), et Victor-Emmanuel. Les principaux monuments sont : le palais du roi, sur la place du Château, bibliothèque de 40,000 volumes et musée d'armures; les palais des ducs de Savoie, du prince de Carignan, où la Chambre des députés tenait ses séances; la cathédrale de Saint-Jean, bel édifice ogival du xve siècle; les églises du Saint-Suaire, de Saint-Charles Borromée, de Saint-Laurent, de Saint-Philippe de Néri, des jésuites de la Consolata, de la Mère de Dieu, l'hôpital Saint-Louis, l'Arsenal, l'hôtel des Invalides, l'hôtel des Monnaies, le Théâtre royal, les casernes; manufactures royales d'armes, de poudre, de tabacs; fonderie de canons. Fabr. de soieries, draps, velours, toile, tapis, chapeaux de soie et de feutre, gants de chamois, porcelaine, instruments d'optique, voitures de luxe, quincaillerie, ébénisterie, papier peint, excellents violons; produits chimiques, verrerie, chocolat, liqueurs, etc. — Turin, cap. des Taurini, semble être d'origine gauloise. Ses habitants ayant refusé de se déclarer pour Annibal, ce général la saccagea. César en fit un dépôt militaire, lorsqu'il envahit les Gaules. Auguste l'embellit. Ch.-l. d'un des duchés lombards au moyen âge, cap. des ducs de Savoie en 1821, elle fut prise par les Français en 1535 et 1640, inutilement assiégée en 1706, occupée en 1798, 1799 et 1800, et devint, jusqu'en 1814, le ch.-l. du département français du Pô. Patrie de Lagrange. M. V—l.

TURIN (Province de), division administrative du roy. d'Italie; 1,044,601 hab.; 10,452 kil. carr.; comprend 5 arr. : Turin, Pignerol, Suse, Aoste, Ivrée. Céréales, maïs, chanvre, soie, vins, fruits. — L'arr. de Turin a 538,476 hab.

TURKESTAN, vaste contrée de l'Asie occidentale et centrale, ainsi appelée parce qu'elle est habitée par des peuplades turques, était autrefois nommée à tort *Tartarie*, des Tartares ou Mongols, qui la soumirent au moyen âge, mais dont la puissance a été ruinée depuis longtemps.

TURKESTAN, région géographique de l'Asie, séparée, à l'E., du Turkestan chinois par le Bolor, de la Dzoungarie par les monts Thian-Chan et Ala-Tau, les lacs Issikoul et Dzaizang; au N., de la Sibérie par l'Irtych jusqu'à Omsk, puis par une ligne indécise qui, coupant l'Ichim au S. de Petropaulovsk, puis le Tobol, va aboutir à Orsk, au coude de l'Oural; à l'O., la limite est le cours de l'Oural et la mer Caspienne; au S., une chaine de montagnes qui part de l'angle S.-E. de la mer Caspienne et va rejoindre en une courbe allongée l'Hindou-Kouch et le Karakoroum, sépare le Turkestan de l'Afghanistan et de la Perse. Le Turkestan forme un plateau élevé à l'E. vers les monts Bolor, dont se détache, entre le Kohik et le Sihoun supérieur, la chaine de l'Asférah prolongée par l'Ak-Tagh et l'Al Botom; sur la rive droite du Sihoun, le Kirghiz-dyn Ala Tagh; entre l'Irtysch et l'Ichim court une chaine appelée par les Russes Alghinskoe-Khrebet, par les Kirghiz Dalaï-Kamtchat, et entrecoupée de vastes plateaux inclinés, dont le principal est l'Oulou-Tagh; au N.-O., l'Oural méridional projette dans le Turkestan la chaine Mouchadjar, formée de mamelons coniques bizarrement groupés et rocailleux, dont la plus haute cime n'a que 300 m. au-dessus de la plaine, et se prolongeant entre l'Aral et la Caspienne par le plateau de l'Oust-ourt ou « haute plaine », élevé seulement de 150 à 200 m. au-dessus des deux lacs. Presque partout l'Oust-ourt est [illegible] par une falaise qui rendrait le plateau inabordable si des ravins ne l'échancraient de distance en distance. Le reste du pays, au centre et à l'O., forme une dépression profonde, inférieure au niveau de l'Océan, et tout dans l'aspect du pays semble indiquer qu'il fut autrefois le lit d'une vaste mer, dont la Caspienne et l'Aral sont les restes. En effet, le pays au N. de l'Aral forme un steppe immense, parsemé de lacs saumâtres dispersés en chapelet, et dont le plus remarquable est l'Inskersk, tout imprégné de sel. Au S.-O., des dunes de sables mouvants et de profonds sillons, où jadis a coulé le Djihoun, témoignent de l'ancienne réunion de l'Aral et de la Caspienne, et du séjour prolongé de la mer dans ce pays. Les terres ne sont fertiles que dans les vallées des fleuves, qui sont le Tedjend, le Mourghab, le Djihoun ou Amou-Daria, le Sihoun ou Syr-Daria, le Kohik, le Tschoui, l'Ilja, l'Emba, etc. Le climat est moins chaud que ne le ferait supposer sa latitude, à cause de la proximité des monts Bolor couverts de neiges éternelles, et à cause des vents qui soufflent de la Caspienne et engloutissent quelquefois les récoltes et les habitations sous les nuages de sable qu'ils soulèvent. Mais la nature volcanique du terrain, attestée par les tremblements de terre, les sources de naphte de la côte de la Caspienne, et la température élevée de quelques lacs salés, font que les productions plus méridionales se rencontrent, dans les petites vallées du Djihoun et du Sihoun, avec les fruits et les arbres des pays tempérés, comme s'y rencontrent également les animaux septentrionaux et les tigres. Le Turkestan tout entier comprend 4,346,500 kil. carr. et 8,100,000 hab. — De l'Atrek à l'Irtych, les possessions russes (*V.* Russie et Turkestan russe) ont 3,708,150 kil. carr. et 4,500,000 hab.; il faut aujourd'hui y ajouter Khiva (57,800 kil. carr. et 300,000 hab.), Boukhara (239,000 kil. carr. et 2,150,000 hab.), le pays des Turkomènes naguère indépendants (522,500 kil. carr. et 710,000 hab.). Quant au Turkestan afghan, il comprend les khanats d'Ouakhan (3,000 hab.), Badukchan (158,000 hab.), Koundouz (400,000 hab.), Balkh (64,000 hab.), Andkhoï (60,000 hab., le seul khanat à demi indépendant), Chibirkhan, Ak-tcha, Saripoul, Meïmenc (ensemble 270,000 hab.), Gourzivan et Darzal (5,000 hab.). Soit pour tout le Turkestan afghan : 950,000 hab. et 135,000 kil. carr. C. P. et G. H.

TURKESTAN CHINOIS ou **PETITE BOUKHARIE**, gvt de l'empire chinois appelé officiellement *Thian-Chan Nan-lou* (route méridionale du Thian-Chan) ou *Ssing-Tsiang* (territoire nouveau), borné au N. vers la Dzoungarie par les monts Thian-Chan, à l'E. vers la Mongolie par le désert de Cobi ou Chamo, au S. vers le Tibet par les monts Kouen-loun et Thsong-ling, à l'O. vers le Turkestan russe et afghan par le Bolor, a 1,800 kil. de l'O. à l'E., 800 du N. au S., et une superficie de 1,118,713 kil. carr. Pop., 580,000 hab. C'est un vaste plateau sablonneux, élevé de 2,000 à 2,500 mètres au-dessus du niveau de l'Océan, et sillonné par des rivières qui se perdent dans les sables ou dans des lacs sans issue : les principaux sont le Bostan nor ou Bogla nor ou Denghiz, vaste bassin lacustre que traverse le Tarim, et le lac Lob, ou Lob nor, où se jette le Tarim, formé par la réunion des rivières de Yarkand, de Kaschgar et de Khotan. Cette contrée nourrit des espèces animales nombreuses, chevaux sauvages, chameaux, bœufs, et *argalis*, moutons à grosse tête et à cornes tordues : les montagnes renferment des métaux et des pierres précieuses. Par suite du manque presque absolu de pluies, la végétation n'est représentée que par des roseaux, des tamaris, de hauts peupliers. Les habitants, descendants des anc. Oïgours, sont depuis longtemps mahométans et appartiennent à la race turque; on y trouve également quelques tribus de Tadjiks, d'origine persane. Gouvernés d'abord par plusieurs princes indépendants appelés *Khodjas* ou seigneurs, ils furent soumis par les Mongols, et, en 1758, par les Mandchoux maitres de la Chine; ceux-ci l'ont perdu en 1873, à la suite de la révolte des musulmans de ce pays conduits par l'ancien lieutenant du khan de Boukhara, Mohammed-Yakoub, qui s'est proclamé khan de Kaschghar. Les Chinois ont reconquis tout le pays en 1878, après la mort de Yakoub. Les villes principales sont : Kaschghar, Yarkand, Khotan, Sandjou, Aksou, Kiria, Yangi-Hissar, Kargalik et Korla. C. P. et G. H.

TURKESTAN RUSSE (Gouvernement général du) ou **ASIE CENTRALE**, grande division politique de la Russie asiatique (XIIIe circonscription militaire de l'empire), formée en 1865 après les conquêtes des Russes sur le khanat de Khokand, et augmentée en 1870-75 aux dépens de l'empire chinois et des khanats de Boukhara et de Khiva. Il est situé entre ces khanats au S., l'Empire chinois à l'E., les gouvernements de Tomsk et de Tobolsk au N., celui d'Orenbourg et la Caspienne à l'O. Cap. Taschkend. Sup., 3,011,140 kil. carr. Le S. et l'E. sont couverts des ramifications du Thian-Chan appelées monts Kara Tau et Ala-Tau, et renferment de l'or, de l'argent, du plomb, du cuivre, du fer, du soufre, du sel et des bois de construction; le N. est un steppe aride et exposé pendant l'hiver à des froids très rigoureux. Le pays est arrosé par l'Oural, l'Emba et le Tobol au N., par le Syr-Daria au centre, par l'Ili, les lacs Aral, Issikoul et Balkach à l'E. Les vallées de ces fleuves sont assez fertiles en céréales, vins, coton, fruits. La population est d'environ 5,305,066 hab.,

musulmans et appartenant à diverses familles, Kirghiz, Dzoungares, Bouriates, Turcomans, etc. L'Asie centrale russe est divisée actuellement en 2 parties : le gvt général des steppes, qui comprend aujourd'hui les prov. d'Ouralsk, de Tourgaï, d'Akmolinsk, de Semipalatinsk; et le gvt général du Turkestan proprement dit, comprenant les prov. de l'Amou-Daria, du Syr-Daria, du Zarefschan, de Fergana, de Sémiretchensk, et la partie du territoire de l'Ili conservée par les Russes. — Le pays des Turkmènes, avec Merv (*V. ce mot*), a été annexé au territoire Transcaspien. (*V.* Russie.)

C. P. et E. D—y.

TURKESTAN ou **HAZRET**, v. du Turkestan russe (prov. de Syr-Daria), à 212 kil. de Tachkend. C'est une ville sainte des Kazaks mahométans, qui viennent en pèlerinage au tombeau d'Achmet-Khodja; 5,490 hab. Elle s'appelait Yasi, quand Tamerlan, en 1397, commença la construction de la fameuse mosquée en l'honneur de Hazret Yasavi, le patron spécial des Kirghiz. G. H.

TURLUPIN, nom de théâtre adopté par H. Legrand, acteur comique de l'hôtel de Bourgogne, né en 1583, m. en 1634. Il joua des farces de tréteaux (*turlupinades*) avec Gros-Guillaume et Gaultier-Garguille.

TURLUPINS ou **SOCIÉTÉ DES PAUVRES**, hérétiques du XIVe siècle, qui se rattachaient aux Bégards. (*V. ce mot.*) Ils enseignaient que l'homme peut arriver en cette vie à un état de perfection qui le rend impeccable, et que, quand il y est parvenu, il peut accorder à son corps tout ce qu'il demande, parce que les sens sont alors complètement soumis à la raison. Cette doctrine engendra les plus honteux excès. Grégoire XI excommunia les Turlupins en 1373, et Charles V, roi de France, les poursuivit.

TURMA, escadron de cavalerie légionnaire des Romains. Elle était composée de 32 cavaliers, conduits sous un vexillum (*V. ce mot*), et commandés par un décurion.

C. D—y.

TURNACUM, v. de Gaule (Belgique IIe), chez les Nerviens; auj. *Tournay.*

TURNAU, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), sur l'Iser; 4,948 hab. Exploitation et taille de pierres précieuses. Ruines du château de Trossky.

TURNÈBE ou **TOURNEBŒUF** (Adrien), savant philologue, né aux Andelys en 1512, m. en 1565, professa les humanités à Toulouse, puis à Paris, au collège du cardinal Lemoine. Il occupa, en 1547, au Collège de France la chaire de littérature grecque et latine, et celle de philosophie, et dirigea, de 1552 à 1556, l'Imprimerie royale pour les livres grecs. Il forma H. Estienne, et fut l'ami de tous les savants illustres de son temps. Il a laissé, sous le titre d'*Adversaria* (tablettes), Paris, 1580, des recueils d'observations sur un très grand nombre de passages d'auteurs grecs principalement, et qui sont un trésor d'érudition. On lui doit aussi des commentaires excellents sur plusieurs *Discours* et *Traités de Cicéron*, sur Varron, *de Re rustica*; sur Horace, 1er livre des *Odes*; des versions latines de Théophraste, *de Lapidibus*, *de Odoribus*, etc.; de quelques ouvrages d'Aristote, de Plutarque, de Platon, de Philon le Juif et d'Arrien; des *Discours* et des vers latins; on lui a attribué sans preuve les vers faits à la louange de Poltrot de Méré, l'assassin du duc de Guise. Ses ouvrages ont été recueillis et imprimés à Strasbourg, 1600, in-fol., sous le titre d'*Opera Turnebi*. C. N.

TURNER (Sharon), historien anglais, né à Londres en 1768, m. en 1847, fut *solicitor* ou avoué à Londres.

Outre des articles dans le *Quarterly Review*, il publia : *Histoire des Anglo-Saxons*, 1799; *Histoire de l'Angleterre au moyen âge*, 1814-23, à laquelle il donna une suite jusqu'à la mort d'Élisabeth, 1826-29; *Histoire sacrée du monde*, 1836-39; *Richard III*, poème, 1845, etc.

TURNER (Joseph-Mallord-William), peintre, né à Londres en 1775, m. en 1851, fils d'un coiffeur, manifesta de bonne heure de grandes dispositions pour le dessin, et, après avoir travaillé dans une imprimerie en couleurs et chez un architecte, fit des dessins pour un éditeur de Londres, et des vues pour l'*Almanach d'Oxford*. En 1789, il entra comme élève à l'Académie royale, et, l'année suivante, exposa une *Vue du palais de Lambeth*. Au bout de 18 années, pendant lesquelles il exposa 59 tableaux, il fut élu associé, en 1800, et, en 1802, membre de l'Académie. Il avait acquis une grande réputation comme peintre à l'aquarelle : il s'occupa dès lors davantage de la peinture à l'huile, et, durant un demi-siècle, il a exposé plus de 200 tableaux. Parmi ses plus belles productions, on peut citer : *Bateaux près d'échouer*, *Mercure et Argus*, la *Chute de Carthage*, que l'auteur considéra toujours comme son chef-d'œuvre; *le Naufrage*; *le Panthéon d'Oxford street* [illegible] *de l'incendie*; *la Grêle, la Pluie et la Vitesse*, étonnante interprétation d'un train de chemin de fer pendant la nuit. Turner recherchait les effets puissants et singuliers. Le secret de sa réputation était dans sa constante fidélité à la nature, sa prodigieuse activité et sa puissante mémoire. Il ne copia personne, et son style est entièrement original.

V. [illegible] *Life of W. Turner*, [illegible] E—y.

TURNHOUT, v. de Belgique, prov. d'Anvers, ch.-l. d'arrond., au milieu des landes de la Campine; 17,[illegible] hab. Industrie active des toiles, coutils, [illegible], tapis, épingles et dentelles. — Fondée en 1200 par Henri Ier de Brabant. Maurice de Nassau y battit les Espagnols en 1597, et les Brabançons insurgés y défirent les Autrichiens en 1789.

TURNOW. *V.* Tarnau.

TURNUS, roi des Rutules, fils de Daunus et de Vénilie, était fiancé à Lavinie, fille du roi Latinus, lorsque arriva Énée, qui obtint la main de la jeune princesse. Turnus irrité vint attaquer les Troyens dans le Latium et fut tué par son rival dans un combat singulier.

TUROCS, comitat de Hongrie. (*V.* Thurocs.)

TURON, v. de Cochinchine. (*V.* Tourane.)

TURONS, *Turones*, peuple de la Gaule (Lyonnaise IIIe, au S.-E.), limitrophe de la Lyonnaise IVe et de l'Aquitaine, capit. *Turones* ou *Cæsarodunum* (auj. Tours). Il occupait à peu près le département actuel d'Indre-et-Loire.

TURPIN, **TULPIN** ou **TILPIN**, moine de Saint-Denis, puis archevêque de Reims en 753, assista en 769 au concile de Rome, où Étienne III fit condamner l'anti-pape Constantin. Trithème dit qu'il fut le secrétaire, l'ami et le compagnon d'armes de Charlemagne. On conjecture qu'il mourut vers l'an 800. On lui a attribué à tort un roman historique, de *Vita Caroli Magni et Rolandi*, dont le texte latin semble avoir eu pour auteur un moine de Saint-André de Vienne (Dauphiné), à la fin du XIe siècle, et qui a été traduit en français, d'abord au commencement du XIIe siècle, puis par Robert Gaguin. Ce roman, mêlé de quelques faits historiques, et connu sous le nom de *Chronique de l'archevêque Turpin*, a été publié pour la 1re fois à Francfort-sur-le-Mein, 1566. On en a les éditions par Ciampi, Florence, 1822, et par Reiffenberg, Paris, 1836.

TURPIN (François-Henri), littérateur, né à Caen en 1709, m. en 1799, fut professeur à l'université de sa ville natale, vint ensuite à Paris et fut protégé par Helvétius.

Il a laissé : *Vie de Louis II de Bourbon*, [illegible] *et de César de Choiseul*, formant les tomes 24, 25 et 26 des *Hommes illustres de la France*, de d'Auvigny; *Histoire* [illegible], 5 vol. in-12; *Histoire civile et naturelle du royaume de Siam*, 1771, 2 vol. in-12; *la France illustre, ou le Plutarque français*, 1775-80, 4 vol. in-4o; *Vie de Mahomet*, 3 vol. in-12, etc.

TURPIN DE CRISSÉ (Lancelot, comte), savant tacticien, né dans la Beauce en 1716, lieutenant général en 1780, gouverneur du fort de Scarpe à Douai en 1781, m. en Allemagne vers 1795.

Il a laissé : *Amusements philosophiques et littéraires*, avec Castilhon, 1754; *Essai sur l'art de la guerre*, 1754, 2 vol. gr. in-4o, avec 25 pl.; *Commentaires sur les Mémoires de Montecuculli*, 1769, 3 vol. in-4o; *Commentaires sur les Institutions de Végèce*, Montargis, 1776, 3 vol. gr. in-4o, avec 20 pl.; *Commentaires de César*, avec des notes historiques, critiques et militaires, et une trad. française, 1785, 3 vol. et 43 planches.

TURPIN DE CRISSÉ (Lancelot-Théodore, comte), fils du précédent, né à Paris en 1782, m. en 1859, perdit sa fortune à la Révolution et chercha une ressource dans son talent pour la peinture; il faisait le paysage et l'architecture, et mit à l'exposition de 1806 des tableaux qui lui valurent une médaille d'or. En 1809, nommé chambellan de l'impératrice Joséphine, il resta près d'elle jusqu'en 1814. A la Restauration, il fut gentilhomme de la chambre du roi, inspecteur général des musées royaux, et entra à l'Académie des beaux-arts par ordonnance en 1816; il rentra dans la vie privée en 1830. Il a publié : *Voyage à Naples*, 1820; *Souvenirs du vieux Paris*, 1835.

TURPIN (J.-François), botaniste, né à Vire en 1775, m. en 1840, fut pharmacien en chef à Saint-Domingue, et, à son retour en France, écrivit dans la *Flore médicale* et la *Flore parisienne*. Il a aussi laissé de nombreux Mémoires dans le recueil de l'Académie des sciences, dont il était membre depuis 1833.

TURQUES (Les), *Turk-Islands*, groupe de 3 petites îles dans la mer et l'archipel des Antilles (Antilles anglaises), près de la côte N. de Haïti, par 21° 11' lat. N. et 73° 55' long. O.; 25 kil. carr.; 2,845 hab. La principale, dite la Petite-Saline, possède une riche mine de sel.

TURQUIE ou **EMPIRE OTTOMAN**, vaste État situé en Europe, en Asie et en Afrique, de 12° à 45° lat. N., 6° à 46° long. E., entre la Serbie, la Roumanie et la mer Noire au N., l'Autriche-Hongrie, l'Adriatique et la Turquie à l'O., la Grèce et la Méditerranée, le Sahara, l'Abyssinie et l'Arabie au S., le royaume de Perse à l'E.; cap. Constantinople. Il comprend la *Turquie d'Europe*, la *Turquie d'Asie* et la *Turquie d'Afrique* (Tripoli), auxquelles il faut joindre plusieurs territoires tributaires : en Europe la principauté de Bulgarie; en Asie, Samos; en Afrique, l'Égypte. La superficie de l'Empire est de 4,271,000 kil. carr., et la population de 32,818,000 hab. en-

viron. Cette population appartient à des races et à des religions très diverses. Elle est ainsi répartie :

1° PAR RACES.

	En Europe.	*En Asie.*	*En Afrique.*	*Totaux.*
Ottomans	[illegible]	12,000,000	—	16,[illegible]
Slaves	[illegible]	—	—	[illegible]
Arnautes	[illegible]	—	—	[illegible]
Grecs	[illegible]	1,000,000	—	[illegible]
Arméniens	[illegible]	2,000,000	—	[illegible]
Roumains	[illegible]	—	—	[illegible]
Juifs	70,000	80,000	—	[illegible]
Tartares	[illegible]	52,000	—	[illegible]
Arabes	[illegible]	1,0[illegible]	5,000,000	6,0[illegible]
Syriens et Chaldéens	—	235,000	—	[illegible]
Druses	—	125,000	—	[illegible]
Kurdes	—	1,300,000	—	1,3[illegible]
Turcomans	—	85,000	—	[illegible]
	10,0[illegible],000	17,877,000	5,000,000	32,906,000

2° PAR RELIGIONS.

	En Europe.	*En Asie.*	*En Afrique.*	*Totaux.*
Musulmans	6,1[illegible]	12,[illegible]	6,500,000	2[illegible]
Grecs	3,[illegible]	4,000,000	—	7,[illegible]
Catholiques	640,[illegible]	260,[illegible]	—	900,000
Juifs	70,000	80,000	—	150,000
Bohémiens, idolâtres, etc.				400,000

Climat. Le climat de la Turquie est un des plus beaux du monde ; la différence des latitudes et les inégalités de hauteur y déterminent, il est vrai, de fortes gradations et quelques contrastes [illegible]llants. Cependant, même dans les provinces au N. des Balkans, où il est le plus rude, l'hiver ne maintient pas longtemps sa rigueur. A Constantinople, le Bosphore n'a pas gelé depuis 1755.

Productions. La majeure partie du territoire ottoman a une merveilleuse fécondité. Les monts pierreux de l'Albanie, les plateaux [illegible] des Alpes Dinariques et certaines parties des Balkans, quelques districts sablonneux au cœur de la Macédoine, diverses parties du littoral et les déserts de l'Asie sont les seules régions entièrement stériles. Le sol est, en général, d'une rare vigueur. La végétation est d'ailleurs aussi variée que riche. Les forêts de l'Albanie, de Trébizonde et d'Adana sont renommées pour l'excellence de leurs bois de construction. A côté de nos essences communes, on remarque de magnifiques platanes, le cyprès, le cèdre de Marasch et du Liban, [illegible], l'olivier, [illegible], et, dans l'Irak, le dattier, [illegible] térébenthine ; dans le [illegible] sont [illegible] de toute espèce, dont la province de Sivas, en Anatolie, offre aussi des forêts entières. On estime en moyenne de 12 à 15 kilog. la quantité d'huile fournie par un [illegible]. Le sol donne en abondance toutes les espèces de grains, le froment, l'orge, le seigle, le millet, et surtout le maïs, ainsi que du riz. La Turquie d'Europe (avec les provinces danubiennes, qui en sont aujourd'hui détachées) n'exportait encore en 1846 que 3 millions d'hectolitres. Elle en a exporté en 187[illegible] pour 17 millions. Cependant la terre est si féconde, qu'elle rend 15 fois le grain pour le froment, et 300 fois pour le maïs. La Turquie produit, en outre, du tabac fort estimé, du chanvre, du lin, du coton, de la garance, du safran, des pavots à opium, du sésame, des fèves, et en général toutes [illegible] et tous les fruits des [illegible], ainsi que ceux du Midi. L'usage du vin étant interdit aux Musulmans, ils ne cultivent la vigne que pour le raisin. Mais les populations chrétiennes font beaucoup de vin dans les vallées de la Macédoine et de l'Épire et dans la Syrie ; les crus de Chypre, de Samos et des autres îles grecques conservent encore leur antique réputation. — Il y a des chevaux de races arabe, persane, turque, polonaise et tartare. On trouve en Roumélie une belle race de bœufs à robe blanche. Mais dans beaucoup de provinces, en Asie surtout, le bœuf est remplacé par le buffle. Les ânes et les mulets de l'Asie turque sont fort beaux. Les moutons de la Macédoine et de l'Albanie se recommandent par [illegible] de leur toison ; les moutons à grosse queue de la [illegible] et des provinces de langue arabe, par le goût de leur chair. Les chèvres d'Angora sont toujours renommées pour [illegible] et la finesse de leur poil. Le porc n'est commun qu'au N. des Balkans et dans les îles. L'élève du ver à soie est [illegible] de prospérité en Syrie, comme [illegible] l'Asie Mineure. — L'empire ottoman [illegible] de grandes richesses minérales : les marbres les plus [illegible], du jaspe, de l'albâtre, des pierres [illegible]

[illegible]

Gouvernement. Le gouvernement est une monarchie héréditaire. La couronne passe à l'aîné de la famille, fils ou frère. Le *Grand-Seigneur, Sultan* ou *Padischah* est le chef suprême de l'Empire et le khalife des musulmans orthodoxes. La constitution promulguée le 28 déc. 1876 a institué un sénat et une Chambre des députés ; mais la Chambre n'a été convoquée qu'une seule fois, et le gouvernement est resté absolu. Le pouvoir administratif est exercé par le *Grand Vizir* et par le conseil des ministres ou *divan*. (V. *ce mot*.) A la tête du pouvoir judiciaire et religieux est le chef des *Ulémas*, appelé *Cheikh-ul-Islam*, qui fait partie du conseil des ministres. Le grand vizir, quand il est absent de Constantinople, est représenté par le *Kaïmacan*. Après le premier dignitaire, dans l'ordre politique, on remarque 11 ministres : des affaires étrangères, des finances, du commerce et de l'agriculture, de la justice, de l'instruction publique, de la guerre (ou séraskier), en même temps grand maître de l'artillerie, commandant des détroits et de l'arsenal de la marine (ou *capoudan-pacha*) ; le président du Conseil d'État, ministre de l'intérieur ; l'intendant des *vakoufs* ou fondations pieuses. — Dans l'ordre religieux et judiciaire, après le cheikh-ul-islam, viennent les deux *cadi-Asker* de Roumélie et d'Anatolie, présidents des cours suprêmes, l'un pour la Turquie d'Europe, l'autre pour celle d'Asie ; au-dessous, 25 *mehkémés* ou cours d'appel présidées par des *mollahs* ; au-dessous 125 *cadis* ou tribunaux ordinaires, et enfin les tribunaux inférieurs, dirigés par des *naïbs*, substituts, dans les *cazas* ou districts. — Pour l'administration civile, l'Empire est divisé en vilayets ou gouvernements généraux, dont les chefs, nommés *valis* ou vice-rois, sont assistés d'un grand conseil composé du *defterdar* ou receveur des finances, du mufti et des *kodja-bachi* ou délégués des municipalités. Les vilayets sont divisés en *livahs* ou *sandjaks*, administrés par un *moutessarif* ou lieutenant, assisté d'un conseil provincial. Les livahs se partagent en *cazas* ou districts, avec des *kaïmacams* dépendant du moutessarif et assistés d'un conseil de notables ; enfin les cazas comprennent des *nahiés* ou communes, administrées par des *moudirs* élus par chaque communauté, à la fois maires et percepteurs. Telle est l'organisation légale ; mais en réalité tous ces administrateurs agissent indépendamment de leurs conseils. Voici le tableau des vilayets et des subdivisions.

1° TURQUIE D'EUROPE.

(*10 vilayets, 1 province autonome et 1 district particulier.*)

District particulier de Constantinople.
Vilayets d'Andrinople (Thrace).
— de Perserin ou Prisrend (Macédoine septentrionale), anc. vilayet d'Uskub.
— de Scutari (Europe N. de l'Albanie).
— de Roumélie ou de Monastir (Macédoine occidentale et N. de l'Albanie).
— de Janina (Épire ou S. de l'Albanie).
— de Salonique (Macédoine).
— de [illegible] (îles de l'Archipel, Rhodes).
— de [illegible] (Crète).
de Bosnie, d'Herzégovine (En ce moment occupés par l'Autriche).
Province [illegible] de Roumélie orientale.
On comprend dans cette partie de l'Empire la principauté tributaire de Bulgarie.

2° TURQUIE D'ASIE.

(*20 vilayets.*)

Vilayets de Kastamouni (Paphlagonie).
— de [illegible] (Bithynie, Mysie et Phrygie).
— d'A[illegible] (Lydie et Carie).
— de [illegible] (Pisidie, Lycaonie et Pamphylie), anc. vilayet de [illegible].
— d'A[illegible] (Galatie et Cappadoce occidentale).
— de [illegible] (Cappadoce orientale et S.-O. du Pont).
— de Trébizonde (Pont et Colchide).
— d'[illegible] (Arménie).
— de Bassorah, créé en 1875 (Irak-Arabi ou Babylonie).
— de Van, formé en 1876 (Arménie [illegible]).
— de [illegible] ou Diarbekir (Mésopotamie septentrionale).
— d'Adana (Cilicie).
— d'Alep (N. de la Syrie).
— de [illegible] (province tributaire).
— de Syrie (Syrie, Phénicie, et Palestine), anciens vilayets de [illegible] et de Cham ou Damas.
— de [illegible], créé en 1861.
— de B[illegible] (Assyrie orientale).
— [illegible] des anc. vilayets de la Mecque, de Médine et [illegible].
— d'Yémen ou Hodeida.
— de Bahrein.

3° TURQUIE D'AFRIQUE.

(*2 vilayets.*)

Vilayets de Tarabolousi Gharb (Tripoli de l'Ouest ou d'Afrique).
— de Misr ou d'Égypte (principauté vassale).

Religions. La religion dominante, sauf dans la Bulgarie, la Roumélie orientale et l'île de Samos, est l'islamisme, [illegible] rite sunnite. Les autres cultes obtiennent de la part du gouvernement la plus large tolérance. L'Église grecque de Turquie n'est plus, comme autrefois, soumise tout entière au patriarche de Constantinople, dont l'autorité est aujourd'hui restreinte [illegible] de la Roumélie, [illegible], de l'Asie Mineure, de la Syrie et de l'Égypte. [illegible] synode a le gouvernement spirituel et [illegible] de la nation. Ses décisions sont souveraines en matière de foi et de discipline. Il élit et dépose le patriarche. Il est composé de

12 métropolitains et de 3 membres laïques. Le patriarche prend les titres d'archevêque de Constantinople, la nouvelle Rome, et de patriarche œcuménique. L'Église grecque est divisée en 4 patriarcats : Constantinople (108 éparchies ou diocèses), Alexandrie (4 éparchies), Antioche (20 éparchies), et Jérusalem (16 éparchies) ; et 2 archevêchés : Alep et le Mont-Sinaï. Les autres Églises reconnues par le gouvernement et représentées à Constantinople par des chefs ecclésiastiques ou des agents laïques sont : les arméniens orientaux, les arméniens unis, l'Église orthodoxe bulgare, les catholiques romains et les protestants. Les juifs sont représentés par leur grand rabbin (*Khakham-bachi*).

Armée. D'après la loi de mai 1880, l'armée se compose de l'armée active (*nizam*), de 2 bans de la réserve (*redif*) et de l'armée territoriale (*moustahfiz*. La durée du service est de 20 ans, dont 3 ans pour l'infanterie et 4 ans pour les autres armes dans l'armée active, 3 et 2 ans dans la réserve de cette armée, 4 ans dans chaque ban du rédif et 6 ans dans le moustahfiz. Aujourd'hui l'armée active a 10,000 officiers, 150,100 hommes et 26,000 chevaux, plus 650 canons. En temps de guerre, l'armée active comprendra 468,000 hommes d'infanterie, 64,800 cavaliers, 57,600 artilleurs, 10,000 pionniers, 9,000 hommes du train : total, 610,200 hommes avec 1,512 canons. La gendarmerie (*zaptiés*) comprend environ 14,000 hommes. L'armée est partagée en 7 *ordous* ou corps, commandés par des *muchirs* (maréchaux), ayant sous leurs ordres des *fériks* (généraux de division), savoir :

Ier corps (garde impériale)...........	Constantinople.
IIe..................................	Andrinople.
IIIe.................................	Monastir.
IVe..................................	Kharpout.
Ve...................................	Damas.
VIe..................................	Bagdad.
VIIe.................................	Hodeida.

Marine. La durée du service dans la marine est de 12 ans, dont 5 au service actif, 3 dans la réserve et 4 dans le rédif. La flotte, qui a beaucoup souffert pendant la guerre de 1877-78, a été reconstituée depuis : elle comprenait, en 1885, 15 bâtiments cuirassés (7 frégates et 8 corvettes), 3 frégates en bois, 8 corvettes, 18 canonnières, 14 transports à vapeur, 3 yachts impériaux, 3 torpilleurs.

Instruction publique. Deux systèmes d'éducation et d'enseignement existent en Turquie. Dans l'ancien système musulman, les institutions religieuses étaient en possession exclusive de l'éducation, avec une organisation analogue à celle de nos anciennes universités. L'instruction était gratuite et accessible à tous. Mais il fallait 15 ou 16 ans pour arriver aux titres supérieurs. L'enfance et la jeunesse recevaient l'enseignement dans des *mektebi*, écoles élémentaires presque gratuites, annexées aux mosquées jusque dans les derniers villages, ou bien dans des *medressés*, espèces de collèges établis dans les cités importantes. Le *Tanzimat* (*V. ce mot*) a ouvert d'autres voies à l'enseignement. En 1846, l'enseignement national fut divisé, outre les cours spéciaux, en 3 degrés distincts : 1° instruction primaire, gratuite et obligatoire ; 3° instruction secondaire, gratuite et non obligatoire ; 3° instruction supérieure. Mais il s'en faut de beaucoup que ces réformes aient eu tout leur effet. On institua une *université*, gouvernée par le haut comité de l'instruction, pouvoir délibérant et exécutif, composé de 11 conseillers. Les *mektebi* furent transformés en écoles primaires, où l'on apprend à lire, à écrire, avec les premiers éléments de la grammaire turque et du calcul. On établit aussi dans la capitale des écoles secondaires ou *mektebi rouchdié* pour les adolescents et les adultes ; on y enseigne l'arabe, le persan, l'arithmétique, la géométrie, un peu de géographie et d'histoire. L'enseignement supérieur n'a pas été régulièrement organisé ; mais on a créé en 1850 le collège de la sultane mère, puis le lycée de Galata-Seraï, des écoles du génie militaire et civil, une école navale à Khalki, une académie de droit inaugurée en 1870, l'école de médecine de Galata-Séraï à Péra, qui reçoit aussi des élèves chrétiens et juifs.

Dette publique et budget. Les finances turques ont été bouleversées par les folles dépenses des sultans Abdul-Medjid et Abdul-Aziz, par les frais de la nouvelle administration centralisatrice, substituée à l'ancien gouvernement demi-féodal des provinces, surtout par l'incapacité et les concussions impunies des fonctionnaires de tout ordre et de tout rang. Depuis 1850, les budgets ont tous été en déficit, et le gouvernement n'a pu se soutenir que par une série d'emprunts. On en compte 16 en 20 ans, de 1854 à 1874. En 1875, le capital de la dette inscrite s'élevait à 4,928,975,500 fr., et la dette flottante à 334 millions et demi. Le gouvernement s'était efforcé, à plusieurs reprises, de diminuer ces charges écrasantes, en 1862, par la création d'une cour des comptes et le remboursement à 40 pour 100 en espèces et 60 pour 100 en obligations de 240 millions de papier-monnaie ; en 1863, par la création d'une *Banque d'État*, en 1865, par l'unification de la dette [illegible] au taux de 5 pour 100. Mais les dépenses de la cour, les constructions de palais et de casernes, les achats de [illegible], détruisaient tout l'effet de ces [illegible]. Un iradé du 2 octobre 1875 autorisa pour 5 ans le ministre des finances à payer les créanciers de l'État moitié en or, moitié en obligations nouvelles. Dès 1876, tous les payements furent suspendus. Pour soutenir la guerre contre les Russes, la Turquie dut s'imposer des sacrifices énormes, et, au commencement de 1882, le total de la dette extérieure [illegible], y compris les intérêts arriérés, s'élevait à 6,720 millions. Un arrangement conclu à cette époque entre le gouvernement turc et ses créanciers a réduit ce chiffre à 2,[illegible] millions. Les conditions en sont ainsi réglées : 1° la Porte cède comme garantie à ses créanciers les revenus de certains impôts et monopoles ; 2° 4/5 de ces produits seront attribués au payement des intérêts de la dette réduite, et 1/5 à l'amortissement ; 3° si ces produits s'élèvent à plus de 5 pour 100 du capital de la dette, l'excédent sera versé dans le trésor impérial. Le budget de 1880-1881 évaluait les recettes à [illegible] millions et les dépenses à 430 millions, dont plus de 19 millions pour la liste civile, 120 millions pour l'armée, 1,822,000 fr. pour l'instruction publique. Le déficit prévu était de 67 millions.

Agriculture, industrie et commerce. L'agriculture, en dépit de la richesse du sol, est dans un état très précaire en Turquie. Les vices de l'administration, l'arbitraire et le défaut de sécurité, l'ignorance et l'apathie de la population, enfin le manque de bras, de capitaux et de moyens de communication, entravent le développement des ressources territoriales. Partout, d'ailleurs, les habitants attachent plus de prix au pâturage qu'au labour. Les Grecs s'occupent des arbres fruitiers et de la vigne. Les Bulgares s'adonnent à l'agriculture. Mais les cultivateurs les plus négligents et les plus arriérés sont les Turcs eux-mêmes, qui, malheureusement, possèdent relativement la plus grande part de la propriété foncière. Les effets de la torpeur musulmane sont surtout sensibles dans la Turquie d'Asie, et en particulier dans l'Anatolie. Nulle part on ne voit tant de campagnes abandonnées. — Le déclin de l'industrie a été plus rapide encore que celui de l'agriculture. La fabrication levantine, qui fournissait autrefois les étoffes de luxe aux pays chrétiens, se borne aujourd'hui aux tissus réclamés par les habitudes locales. Les tapis turcs seuls ont conservé une certaine réputation à l'étranger. — Dans la Turquie d'Europe, les Arméniens et les Grecs seuls s'appliquent encore à la filature et au tissage. Mais on s'entend très bien à préparer et à teindre les peaux de mouton et de chèvre dans les pays du Levant ; les ouvriers sont habiles dans la sellerie, la joaillerie, l'orfèvrerie ; on y travaille parfaitement le cuivre, et on fabrique des armes blanches excellentes. — En 1884-85, les importations (céréales, café, sucre, boissons, bétail, tissus, houille, métaux) se sont élevées à 433,572,000 fr. ; les exportations (céréales, fruits, graines, cuirs et peaux, lin, chanvre, vallonée, tabac, etc.), à 272,580,000 fr. L'Angleterre tient le 1er rang dans les relations commerciales de l'empire ottoman ; la France occupe le 2e ; ensuite viennent l'Autriche-Hongrie, la Grèce et l'Italie. Les principaux ports sont ceux de Constantinople (13,775 navires et 4,794,000 tonneaux, sans les paquebots), de Smyrne (1,071,000 tonneaux), de Salonique (881,000 tonneaux), de Samsoun, de Trébizonde, de Beyrouth, de Djeddah et de Jaffa. La marine marchande comprenait, en 1879, 220 navires à voile jaugeant [illegible] tonneaux et 11 vapeurs (3,350 tonneaux). La marine totale, avec les bâtiments employés au cabotage ou à la pêche, est évaluée à 181,000 tonneaux. La Turquie a 1,987 kil. de chemins de fer. Elle fait partie de l'union postale universelle.

C. P., G. H. et E. D—y.

Histoire. Les Ottomans ou Osmanlis, dont la domination s'étend aujourd'hui encore au sud des Balkans, en Asie Mineure, dans le bassin de l'Euphrate et du Tigre, en Syrie et en Arabie, appartiennent à la famille turque, dont le berceau est la vaste région comprise entre la Caspienne, les monts Oural, l'Altaï, le Khataï et l'Himalaya. Leur histoire ne commence guère qu'au XIIIe siècle. A ce moment, un de leurs chefs, Erthogrul, obtint du sultan d'Iconium quelques terres dans l'Asie occidentale. Son fils Osman Ier profita de la chute des Seldjoukides, 1300, pour s'emparer de leur trône : maître de la Bithynie, d'une partie de la Galatie et de la Phrygie, du haut bassin du Sangarius, il prit le titre de *Padischah des Ottomans* et accrut encore ses possessions aux dépens de l'empire grec. Sous son second fils, Orkhan, 1326-1360, qui résida à Brousse, les Ottomans firent d'immenses progrès dans l'Asie Mineure et s'emparèrent de quelques places en Europe : Ala-Eddin, frère du souverain et promu à la dignité de *vizir*, publia diverses lois et créa le corps des *Yeni-tscheri* (nouvelles troupes) ou *janissaires*. Amurat Ier, 1360-1389, prit Andrinople et défit les krals de Bulgarie, de

Serbie, de Bosnie, d'Albanie, ligués contre lui et taillés en pièces à la bataille de Kassovo, 1389. Bajazet I^er, 1389-1402, triompha des chrétiens à Nicopolis et, en Asie, recula jusqu'à l'Euphrate les limites de l'Empire; mais il mourut prisonnier du conquérant mogol Timour-Lenk, après avoir été vaincu dans les plaines d'Angora. A cette nouvelle, les Etats danubiens récemment soumis se soulevèrent. Un interrègne de 11 ans, causé par les dissensions des trois fils du défunt, et pendant lequel la puissance ottomane parut près de sa perte, se termina par le triomphe de Mahomet I^er, 1413-1421, lequel consacra tous ses soins à rétablir l'ordre public; il encouragea les sciences et les lettres, il triompha d'une redoutable rébellion des derviches et s'attacha par des largesses les chefs de la religion. Amurat II, 1421-1451, poursuivit l'œuvre conquérante de ses prédécesseurs, un moment interrompue; il vint assiéger Constantinople, qu'il dut quitter précipitamment pour étouffer une révolte de son frère; mais aussitôt après il reparut en Europe, annexa Salonique et l'Albanie septentrionale, échoua devant Belgrade, 1439, et surtout devant Hermannstadt, où ses troupes se mesurèrent avec celles de Jean Hunyade, voïvode ou gouverneur de Transylvanie, dont les succès répétés obligèrent Amurat II à signer la trêve de Szegedin, 1444, qui plaça la Serbie et la Valachie sous la suzeraineté de la Hongrie. Le padischah, qui avait abdiqué en faveur de son fils, dut revenir en Bulgarie, où il triompha d'Hunyade et punit les chrétiens d'avoir violé le traité, 1444; puis il s'empara de Corinthe et de Patras, soumit au tribut les princes du Péloponèse, et soutint jusqu'à sa mort une lutte sanglante contre le célèbre Iskender-bey (prince Alexandre), plus connu sous le nom de Scanderbeg. Mahomet II, 1451-1481, se proposa de réunir sous son sceptre toute la péninsule balkanique et mit le siège devant Constantinople, qui tomba malgré l'héroïsme de Constantin [illegible]gue et dont la chute marque la fin du Bas-Empire, 1453. Les Grecs conservèrent leur culte, leurs biens, le droit de s'administrer eux-mêmes, et formèrent une sorte de communauté distincte de la population conquérante. Les exploits d'Hunyade ne purent empêcher Mahomet II de conquérir la Serbie, 1460, et la Bosnie, 1463. Ce fut alors le tour de la Grèce, dont l'asservissement se trouva bientôt consommé, en même temps que la Valachie était incorporée à l'Empire. La conquête de la Karamanie, de la Crimée, la soumission de Venise, dont la politique avait réussi à soulever des embarras au padischah, la campagne de Transylvanie, le siège de Rhodes; tels furent les faits militaires qui suivirent la ruine de Byzance. A la mort de Mohammed, Constantinople était la capitale de l'Islam, le Bas-Empire détruit, la Serbie et la Bosnie annexées, l'Albanie et l'Épire subjuguées, l'Asie Mineure tout entière réduite; l'État avait reçu une organisation complète régie par le Kanoun-Mamé (loi fondamentale). Bajazet II, 1481-1512, ne fut pas à la hauteur de son prédécesseur; mais Sélim I^er, 1512-1520, conquit le Kourdistan et l'Egypte, 1520. Sous Soliman I^er et ses deux successeurs immédiats, l'Empire ottoman atteignit son apogée. Soliman I^er, 1520-1566, le plus célèbre des padischahs, prit Belgrade, boulevard de la Hongrie, 1521, conquit Rhodes, 1522, et les îles voisines, envahit la Hongrie, dont le roi Louis II perdit la bataille de Mohacz, 1526, s'allia avec François I^er contre la maison d'Autriche, soutint Szapolya comme roi de Hongrie contre Ferdinand I^er reconnu par le parti national, assiégea inutilement Vienne en 1529, dirigea deux expéditions contre la Perse, annexa Tunis et Alger, mit le siège devant Malte, 1565, et mourut l'année suivante devant Szigeth, après avoir presque continuellement guerroyé contre ses voisins les Hongrois. Fidèle ami des Français, il leur accorda des privilèges considérables en Egypte, protégea les chrétiens d'Orient, signa avec notre ambassadeur, en 1535, un traité de paix, d'amitié et de commerce. Par ses institutions, il compléta l'œuvre de Mahomet II, étendit les attributions des ulémas (V. *ce mot*), augmenta le pouvoir du cheikh-ul-Islam, soumit les gouverneurs à des taxes proportionnées au revenu de leur province, régularisa la perception des impôts, accorda toute son attention aux lois pénales. Il protégea les lettres, et c'est à son règne qu'appartiennent Abd-ul-Baki, le plus grand poète lyrique de la Turquie, et [illegible] le célèbre philologue. Il reçut à juste titre de ses contemporains les surnoms [illegible] *Grand*, de *Magnifique*, de *[illegible]*, que la postérité a confirmés. Sélim II, 1566-1574, conquit l'Arabie, puis Chypre, 1570. Mais la guerre maritime entreprise contre les Vénitiens se termina par le désastre de Lépante, 1571, si funeste à la marine ottomane. Venise ne sut pas profiter de sa victoire; elle laissa aux Turcs le temps de reconstituer leur flotte, et fut obligée de leur reconnaître la possession de Chypre, 1573. Le traité de Sitvatorok, 1606, confirmé en 1615 par la convention de Vienne, marque le commencement de la décadence et de l'anarchie. Ce traité, signé avec la Hongrie et l'Autriche, « fixa pour la première fois une borne à la conquête ottomane, qui jusqu'alors avait menacé l'Occident ». Amurat IV, 1623-1640, rendit momentanément à l'Empire la force et l'éclat qu'il avait perdus sous Mustapha I^er et Osman II; Ibrahim I^er, 1640-1648, commença contre Candie l'expédition qui se termina en 1669 par la prise de l'île; mais la guerre de Hongrie, qui eut lieu sous Mahomet IV, Soliman II, Achmed II et Mustapha II, et qui dura 17 ans, 1682-1699, entraîna le premier démembrement de la Turquie. Celle-ci céda à l'Autriche, en vertu du traité de Carlovitz, la Hongrie et la Transylvanie, et ne conserva que le territoire entre la Theiss et le Maros; la Pologne recouvra l'Ukraine et la Podolie; la Russie garda Azof; Venise reçut une partie de la Morée et de la Dalmatie; enfin tous les tributs payés par les puissances chrétiennes furent abolis. Dès lors, la décadence marche à grands pas : en 1718, le traité de Passarovitz donne à l'Autriche le banat de Temesvar, Belgrade, une partie de la Serbie et de la Valachie, et le tzar Pierre le Grand obtient de la Porte l'engagement de réduire la Pologne à l'impuissance, la Pologne, « barrière vivante contre le flot de l'invasion russe ». En 1733, Mahmoud I^er est obligé de traiter avec la Perse. En 1739, le traité de Belgrade, conclu sous la médiation et la garantie de la France, effaça en partie la honte du traité de Carlovitz; mais la population turque, trop démoralisée, manquait de ces grandes qualités sans lesquelles il n'y a pas de nation possible. Si l'empire ottoman avait été capable de se relever, il l'aurait fait dans la seconde moitié du XVII^e siècle, alors que le gouvernement était aux mains des Kupruli, cette dynastie d'hommes d'État dont les talents extraordinaires ne purent qu'enrayer momentanément la ruine de leur patrie. Mustapha III, 1757-1774, espéra conjurer le péril en entrant résolument dans la voie des réformes. Il mit de l'ordre dans les finances, réprima les abus, établit des lazarets, fonda la première bibliothèque ouverte au public et chargea le baron de Tott de reconstituer les institutions militaires; cette dernière réforme fut accomplie trop tardivement, et les Turcs, en guerre avec la Russie, durent signer le 21 juillet 1774, sous le règne d'Abdul-Hamid I^er, 1774-1789, le traité de Kaïnardji, par lequel ils reconnaissaient l'indépendance de la Crimée, accordaient aux Russes la libre navigation de la mer Noire et le protectorat de la Valachie et de la Moldavie, acceptaient le partage de la Pologne, etc. Dix ans plus tard, ils voyaient la tzarine annexer la Crimée, et la guerre qu'ils déclaraient à l'autocrate de toutes les Russies se terminait en 1792 par la paix d'Iassy, qui donnait le Dniester comme frontière aux deux empires. Sélim III, monté sur le trône en 1789, se promit de continuer l'œuvre de Mustapha III et de réformer des institutions surannées : il ne parvint qu'à indisposer tout le monde, qu'à soulever une révolte sanglante et à se faire déposer, 1808. Mahmoud II s'empressa de signer avec la Russie la paix de Bukharest, 1812, pour se consacrer tout entier à la reconstitution de l'Empire, dont les provinces s'étaient en partie soulevées à la faveur de la guerre étrangère et de la guerre civile. Il réprima l'insurrection de la Serbie. Il combattit la féodalité turque dans la personne d'Ali-Pacha, tyran de l'Épire, le bourreau des Souliotes, qui en 1820 s'était révolté contre lui; mais il ne se doutait pas qu'à l'instigation du féroce insurgé allait commencer la lutte mémorable qui aboutit à la reconstitution de la nationalité hellénique. La guerre de l'indépendance, couronnée par la bataille de Navarin, 1828, par le protocole de Londres, 1828, par le traité d'Andrinople, 1829, arracha la Grèce à la Turquie. En 1826, Mahmoud II détruisit les janissaires, milice onéreuse et opposée à toute réforme tendant à mettre les armées ottomanes au niveau des troupes européennes; il expulsa de la capitale les gens sans aveu; il abolit le corps des derviches, il créa en 1834 une milice régulière et permanente; il fit frapper monnaie à son effigie, contrairement aux prescriptions du Koran. Une révolte éclata : elle fut réprimée, et 4,000 mutins [illegible] à la mer; Mahmoud fut cruel, mais il eut la gloire de tenir tête presque à lui seul à toute une nation fanatique. Toutes ces réformes, d'ailleurs, n'empêchèrent pas la puissance turque de décroître à l'extérieur. Alger tomba au pouvoir de la France en 1830, et Méhémet-Ali, rompant les liens de suzeraineté qui rattachaient l'Egypte à l'empire ottoman, se déclarait indépendant, battait ses anciens [illegible] à Konieh, 1832, et obligeait le Divan, aveuglé par [illegible], à se mettre sous la dépendance morale de Saint-Pétersbourg (traité d'Unkiar-Skelessi, 1833). Le vice-roi d'Egypte [illegible] s'arrêta qu'[illegible] l'intervention effective des puissances (Angleterre, Russie, Autriche, Prusse) qui [illegible] la Porte la *[illegible]* et [illegible] du [illegible] Abd-ul-Medjid, 1839-1861, [illegible] de Mahmoud II. Sous Abd-ul-Medjid, la question des lieux saints entraîna la Porte dans une guerre avec la Russie, d'où devait

sortir la campagne de Crimée (traité de Paris, 1856), et les massacres des chrétiens au Liban et en Syrie (V. ce mot) nécessitèrent l'intervention de la France. Le sultan, en dépit du parti fanatique et rétrograde, poursuivit activement les réformes commencées par ses prédécesseurs; il proclama le Hatti chérif du Gulhané, 1839, plus connu sous le nom de *tanzimat* et relatif à l'impôt, à l'armée, à la législation civile, etc.; il jeta les bases de l'organisation de l'enseignement public; il créa des tribunaux de commerce; il rendit, le 16 février 1856, un hatti-humayoun proclamant la liberté des cultes, reconnaissant l'égalité civile de tous les Turcs, admettant les non-musulmans au service militaire, établissant une assiette nouvelle de l'impôt; en un mot, il marcha hardiment en avant. Le règne d'Abd ul-Aziz, 1861-1876, fut signalé par la défaite du Montenegro, 1862, par le bombardement de Belgrade et l'élection du prince Charles de Hohenzollern au trône de Roumanie, 1866, par l'insurrection et la pacification de la Crète, 1867-68, par le percement du canal de Suez, 1869, par l'administration d'Ali-Pacha. (V. ce nom.) Amurat ou Mourad V ne régna que trois mois, en 1876, et fut remplacé par Abd-ul-Hamid II. L'insurrection de l'Herzégovine, les massacres de Bulgarie, la guerre de la Turquie contre la Serbie et le Montenegro, 1876-1877, eurent pour conséquence de montrer au padischah et à ses sujets que l'immixtion de l'étranger dans ses affaires était imminente. Le « parti de la jeune Turquie », pour prévenir cette immixtion, fit promulguer la Constitution du 23 décembre 1876, introduisant dans l'empire ottoman le régime parlementaire; mais il était trop tard, et, sur la proposition de l'Angleterre, une conférence se réunit à Constantinople pour discuter les garanties que l'Europe devait demander à la Turquie à l'effet d'obtenir une meilleure administration : les propositions des commissaires ayant été repoussées par la Porte, la rupture éclata bientôt entre cette puissance et la Russie, qui désirait ouvertement les hostilités. La guerre d'Orient, 1877-78, se termina, comme on le prévoyait, à l'avantage des Russes, malgré les glorieux efforts de l'armée turque. Le traité de San-Stefano, 3 mars 1878, imposa à la Porte une contribution de 1,200,000,000 de fr., déclara la Serbie et la Roumanie indépendantes, donnait à la Russie Kars, Ardahan, Batoum, Bayezid, et ne laissait à la Turquie (en Europe) que Constantinople, Gallipoli, Salonique et leurs banlieues, l'Épire et la Thessalie, l'Albanie et la Bosnie. Le congrès de Berlin, réuni pour examiner ce traité, créa la principauté tributaire de Bulgarie, la province turque autonome de Roumélie, confirma l'affranchissement de la Roumanie, de la Serbie et du Montenegro, décida la Russie à renoncer à Bayezid et à accepter le dernier rang comme créancière de la Porte, accorda des avantages à la Perse et à l'Autriche, et imposa des réformes au padischah. (V., pour les derniers événements, BULGARIE, ÉGYPTE, ROUMÉLIE ORIENTALE, SERBIE.)

SULTANS OTTOMANS.

Othman Ier	1287 ou 1299	Amurat IV	1623
Orkhan	1326	Ibrahim	1640
Amurat Ier	1360	Mahomet IV	1649
Bajazet Ier	1389	Soliman III	1687
Soliman Ier	1402	Achmet II	1691
Musa	1410	Mustapha II	1695
Mahomet Ier	1413	Achmet III	1703
Amurat II	1421	Mahmoud Ier	1730
Mahomet II	1451	Othman III	1754
Bajazet II	1481	Mustapha III	1757
Sélim Ier	1512	Abd-ul-Hamid	1774
Soliman II	1520	Sélim III	1789
Sélim II	1566	Mustapha IV	1807
Amurat III	1574	Mahmoud II	1808
Mahomet III	1595	Abd-ul-Medjid	1839
Achmet Ier	1603	Abd-ul-Aziz	1861
Mustapha Ier	1617	Amurat ou Mourad V	1876
Othman II	1618	Abd-ul-Hamid II	1876
Mustapha Ier, 2e fois	1622		

V. Jouannin et Gaver, *la Turquie*, dans l'*Univers pittoresque* de Didot; Niox, *Géogr. militaire de la péninsule des Balkans*, 1883; Salaheddin-Effendi, *la Turquie, géogr., agricole, industrielle et commerciale*, Paris, 1873; W. Senior, *la Turquie contemporaine*, Paris, 1876; Midhat Pacha, *la Turquie*, dans la *Revue scientif.* du 8 juin 1878; Dutemple, *la Turquie d'Europe*, dans la *Revue de géogr.*, août 1878; Abd-ul-Hak, *la Turquie telle qu'elle est*, dans la *Nouvelle Revue* du 15 nov. 1879; Bonnet, *la Turquie*, dans le *Bulletin de la Soc. de géogr. de Marseille*, 1877; Brunswick, *le Commentaire du traité de Berlin*, Paris, 1880; D. Georgiades, *Smyrne et l'Asie Mineure au point de vue économique et commercial*, Paris, 1885. — Outre les histoires bien connues de Hammer, de Cantemir, de Lavallée, de l'abbé Mignot, de Lamartine et de M. de La Jonquière, 1881, on pourra consulter l'*Histoire de l'Empire ottoman jusqu'en 1792*, par Salaberry, Paris, 1813. M. P—t.

TURQUIE D'EUROPE, partie de l'empire ottoman, bornée au N. par l'Autriche, la Serbie et la Roumanie, à l'E. par la mer Noire, au S. par l'Archipel et la Grèce, à l'O. par l'Adriatique et l'Autriche; entre 38° 55' et 45° 17' lat. N., 13° 20' et 26° 48' long. E.; 326,375 kil. carr.; 8,828,000 hab., y compris la prov. autonome de Roumélie Orientale, la principauté vassale de Bulgarie, la Bosnie et l'Herzégovine occupées par les Autrichiens et les îles. C'est une haute terre à forme de pyramide tronquée, dont le plateau central de Mésie occupe la partie supérieure, et qui est traversée par de hautes chaînes de montagnes : les Balkans à l'E., les Alpes Dinariques ou Illyriennes au N.-O., et les montagnes du Pinde au S. Les principaux fleuves de cette contrée sont : le Danube avec ses affluents de g., l'Isker, le Vid, l'Osma, la Jantra et le Lom; la Maritza, le Karasou, le Vardar, la Salembria, qui se jettent dans l'Archipel; l'Arta, la Voioutza, le Semeni, le Drin, la Narenta, qui se jettent dans l'Adriatique. On y trouve les lacs de Rascim, de Scutari et d'Okhrida. La Turquie d'Europe offre 2 grandes divisions géographiquement bien distinctes : 1° la région slave, composée de la Bulgarie, de la Roumélie orientale, de la Bosnie et de l'Herzégovine; ces pays sont en général montueux au S., plats et marécageux au N.; 2° la 2e division, qui est la plus montagneuse, surtout dans sa partie occidentale, comprend tout le midi de la Turquie d'Europe, avec la péninsule hellénique jusqu'aux frontières du royaume de Grèce, à savoir : la plaine de Thrace avec Andrinople et Constantinople, la Macédoine et le N. de la Thessalie, au N. et à l'O. de l'Archipel, et l'Albanie avec l'Épire le long de l'Adriatique. (V. plus haut les *Divisions administratives*.)

F—t.

TURQUIE D'AFRIQUE. V. ÉGYPTE et TRIPOLI.

TURQUIE D'ASIE, grande région de l'Asie occidentale, comprise dans l'empire ottoman, entre 18° et 42° lat. N., 24° et 46° long. E.; bornée au N. par le détroit des Dardanelles, la mer de Marmara, le canal de Constantinople, la mer Noire et la Russie d'Asie, à l'E. par les possessions russes et la Perse, au S. par l'Arabie, à l'O. par la Méditerranée et l'Archipel. Environ 1,890,000 kil. carr., et 16,173,000 hab. On trouve dans cette région le système du Taurus (V. ce mot) et la chaîne du Liban. (V. ce mot.) Les fleuves principaux sont : le Tchorok, l'Iékil-Ermak et le Kizil-Ermak, affluents de la mer Noire; le Méandre, affl. de l'Archipel; l'Aasi, affl. de la Méditerranée; le Tigre et l'Euphrate, affluents du golfe Persique; le Kour, affl. de la mer Caspienne; le Jourdain, affl. de la mer Morte. Dans la Turquie d'Asie sont comprises les contrées vulgairement nommées Anatolie ou Asie Mineure, Arménie turque, Kourdistan turc, Al-Djézirèh ou Mésopotamie, Irak-Araby, Syrie, Arabie ottomane. (V. plus haut les *Divisions administratives*.)

TURREAU DE LINIÈRES (LOUIS-MARIE, BARON), général, né à Évreux en 1756, m. en 1816, servit avec distinction dans la guerre d'Amérique, prit part à la campagne du Nord en 1792, commanda un instant l'armée des Pyrénées-Orientales, passa à celle de la Vendée en 1793, prit Noirmoutiers après un succès sur l'armée de Charette et défit La Rochejaquelein à Montevrault. Il fut appelé tour à tour à l'armée de Mayence, à l'armée du Danube, contribua à la victoire de Marengo, reçut le gouvernement du Piémont, et alla comme ambassadeur aux États-Unis sous l'Empire. A son retour, 1811, il figura à l'armée d'Allemagne. Pendant les Cent-Jours, Napoléon lui confia la défense de la rive g. de la Seine.

On a de Turreau *Aperçu sur la situation politique des États-Unis*, Paris, 1815; *Mémoires pour servir à l'histoire de la Vendée*, 1824.

TURRETTINI (JEAN-ALPHONSE), né à Genève en 1672, m. en 1737, compléta ses études par ses voyages en Hollande, en France et en Angleterre, se consacra, à son retour, au ministère évangélique, 1694, fut nommé professeur d'histoire ecclésiastique en 1697, de théologie en 1705, et essaya, mais en vain, de réunir les diverses branches de l'Église protestante.

Ses *Œuvres*, en latin, ont été réunies à Leeuwarden en 1775, 3 vol. in-4°; on y remarque [illegible] 1700, et un *Pyrrhonisme* [illegible] *Histoire des variations* de Bossuet.

TURRIS CREMATA, nom latin de TORQUEMADA.

TURRIS JULIANA, nom latin de MOLA.

TURSAN (LE), petit pays de l'anc. France (Gascogne); cap. Aire. Compris aujourd'hui dans le dép. des Landes et du Gers.

TURSELIN. V. TORSELLINO.

TURSI, v. du roy. d'Italie (prov. de Potenza); 4,440 hab. Évêché érigé en 1546. — Fondée, dit-on, par les Sarrasins.

TURYASSU, riv. du Brésil, naît dans le S.-O. de la prov. de Maranham, coule du S. au N., se jette, près de Santa-Francisca, dans l'Atlantique; cours de 560 kil.

TUSCA, auj. *Oued-el-Perber*, riv. de l'Afrique anc., formait la limite entre la Numidie et l'Afrique proconsulaire.

TUSCALOOSA, v. des États-Unis, dans l'État de l'Alabama; ville fondée en 1815. Elle a une université depuis 1831, sur le Black-Warrior River; 3,750 hab.

TUSCANIA, nom latin de TOSCANELLA.

TUSCIE, *Tuscia*, une des prov. du diocèse d'Italie au IVe siècle, composée de l'Étrurie et de l'Ombrie; ch.-l. Florence. Tuscia [illegible]

TUSCIE-OMBRIE, [illegible] (V. [illegible])

TUSCULUM, v. de l'Italie anc. (Latium), au S.-E. de

milieu d'un pays délicieux que les riches Romains couvrirent de villas, avait été fondée, disait-on, par Télégonus, fils d'Ulysse et de Circé. Elle devint une des cités latines par la colonie qu'y envoya Albe la Longue. Octavius Mamilius, gendre de Tarquin le Superbe, y fut dictateur. Cicéron s'y retira après le triomphe de César, et y composa ses *Tusculanes*. Une voie, dite *Tusculane*, menait de Rome à Tusculum. Il reste quelques ruines de cette ville, des murs, un aqueduc, un théâtre, etc. (V. FRASCATI.)

TUSIS ou **THUSIS**, en italien *Tossana*, brg de Suisse (Grisons), sur le Rhin, à 30 kil. S. de Coire; 600 hab. Entrepôt de commerce entre l'Allemagne et l'Italie.

TUTELA, nom latin de TUDELA et de TULLE.

TUTELLE (DROIT DE). V. GARDE NOBLE.

TUTTLINGEN ou **DUTLINGEN**, v. du roy. de Wurtemberg (Forêt-Noire), sur le Danube; 8,022 hab. Entrepôt de commerce avec la Suisse. Industrie active : lainages, forges, coutellerie, ouvrages en nacre, tabletterie, etc. Château de Honberg, en ruine. Victoire des Impériaux sur Rantzau et les Français, en 1643.

TUTULUS, bonnet des flamines chez les anc. Romains. Il était conique, presque pointu. — Coiffure de femmes, consistant en une touffe de cheveux relevés, la pointe en l'air, sur le sommet de la tête. C. D—Y.

TUY, anc. *Tudæ ad Fines*, v. forte d'Espagne (Galice), sur le Minho, en face de la ville portugaise de Valença, prov. de Pontevedra; 11,710 hab. Evêché. Belle cathédrale. Fabr. de linge de table, tannerie, chapeaux, liqueurs.

TUYEN-QUAN, v. forte du Tonkin, sur la riv. Claire, affl. de g. du Song-Cau. Après la prise de Bac-Ninh et de Kong-hoa (*V.* TONKIN), le corps expéditionnaire s'empara de Tuyen-Quan pour assurer la liberté de la navigation sur la rivière Claire, juin 1884. Deux compagnies de la légion étrangère y furent laissées en garnison ; on les ravitailla au mois de novembre et on confia le commandement de la place au chef de bataillon Dominé. Pendant que les généraux Brière de l'Isle et Négrier marchaient sur Lang-Son, le célèbre Lu-Vinh-Phuoc, à la tête d'une armée de Chinois et de Pavillons-Noirs, vint assiéger Tuyen-Quan, dont les défenseurs n'étaient qu'au nombre de 592 hommes. Le manque de place nous empêche de donner le récit de ce siège mémorable, qui se prolongea pendant près de 3 mois et pendant lequel officiers et soldats donnèrent des preuves constantes d'héroïsme dans leur défense contre les Chinois, qui pour la première fois attaquaient une place suivant les règles tracées par les ingénieurs européens. Parmi ceux qui se distinguèrent, on doit citer le sergent Bobillot, chef du génie. Les assiégés étaient à bout de ressources, lorsque le général Brière de l'Isle, accourant de Lang-Son, les délivra après un combat meurtrier. M. P—t.

TVARTKO I^er^ (ETIENNE), gouverneur du Banat en 1357, conquit en 1365 la principauté de Zachlumie (Herzégovine), et en 1375 une partie du Littoral servien, se fit couronner roi de Bosnie et de Rascie en 1376, avec l'appui de Louis Ier de Hongrie, son beau-frère, dut se reconnaître vassal de Sigismond, successeur de ce prince, 1388, s'allia avec les Turcs après la bataille de Cossovie, 1389, s'empara de presque toute la [illegible], et mourut en 1391.

TVARTKO II, fils du précédent, et son successeur en 1391, [illegible] la suzeraineté de Sigismond, parvint plus [illegible], pilla l'Esclavonie avec les Turcs, [illegible] en 1415, et mourut sans postérité en [illegible].

TVER, v. de l'empire russe en Europe, ch.-l. du gvt de son nom, sur le chemin de fer de Moscou à Saint-Pétersbourg, à l'embouchure de la Tvertza dans le Volga, à [illegible] kil. S. E. de Saint-Pétersbourg; 39,101 hab. Archevêché; cour d'appel; séminaire, gymnase, école [illegible] ; [illegible] Cette belle ville doit sa reconstruction [illegible] Catherine II après un incendie, 1763; [illegible] monument de Catherine II, cathédrale, [illegible] gouvernement, hôtel de ville, [illegible] belles promenades. Filatures de coton, [illegible] de construction. [illegible] Sud et des [illegible] commerce très important. [illegible] avec la [illegible] par Vsévolod, [illegible] Tver fut [illegible] en 1490 [illegible] — Le gouvernement de Tver, [illegible] 1,617,[illegible] hab. [illegible] Tvertza, [illegible] lin, chanvre, [illegible] fruits. Export [illegible]

cuirs, peaux, gros bétail. Distilleries, fabr. de grosse ferronnerie, chaussures, etc.

TVERTZA, riv. de la Russie d'Europe, affl. de g. du Volga à Tver, naît près de Vichnij-Volotschok ; cours de [illegible] kil. environ. Un canal joint la Tvertza à la Msta, affl. du lac Ilmen, et établit ainsi une communication entre la Caspienne et la Baltique.

TWEED, riv. de la Grande-Bretagne, naît à Tweedshaw, à l'extr. S. du comté de Peebles, au S.-E. de l'Écosse, coule au N.-E. et à l'E., sur 154 kil., par Peebles, Kelso et Berwick, où elle se jette dans la mer du Nord, en séparant par son cours inférieur l'Ecosse de l'Angleterre. Elle reçoit à droite l'Yarrow, le Teviot, le Till; à gauche le Biggar, l'Eddleston, le Leader, l'Adder; cours de 150 kil. Ses pêcheries de saumon déclinent.

TWEEDDALE, comté d'Écosse. (V. PEEBLES.)

TWICKENHAM, brg d'Angleterre (Middlesex), sur la Tamise, en face de Richmond, à 16 kil. O. de Londres; 12,479 hab. Maisons de campagne des riches habitants de Londres. Résidence de la famille d'Orléans après la révolution de 1848.

TYANE, *Tyana*, auj. *Kara-Hissar*, v. de Cappadoce, au S.-O., dans la Cataonie, fut, au IV^e^ siècle, la capitale de la Cappadoce II^e^. Patrie de l'imposteur Apollonius.

TYBURN, vge d'Angleterre, près de Chelsea ; connu par les fourches patibulaires qu'on y voyait autrefois.

TYCHÉ, nom grec de la Fortune.

TYCHO-BRAHÉ, célèbre astronome suédois, né en 1546 dans la terre de Kundstorp en Scanie, m. à Prague en 1601. Contrairement aux préjugés de l'époque, et à l'insu de sa famille, qui était d'ancienne noblesse, il reçut, par les soins d'un oncle maternel, une instruction assez étendue. Lorsque le roi Frédéric II, son protecteur, mourut, les préjugés et la jalousie de la noblesse le forcèrent d'abandonner son observatoire d'Uranienborg, dans l'île de Hven, où il avait résidé 17 ans, 1580-97, pour accepter l'hospitalité offerte par l'empereur Rodolphe II. Tycho-Brahé a apporté de notables améliorations à la théorie de la lune : il a découvert la *variation*, l'*équation annuelle*, on lui doit aussi la détermination de l'inégalité principale de l'inclinaison de l'orbite lunaire sur l'écliptique. Le premier, il introduisit l'effet de la réfraction dans le calcul astronomique ; mais il se trompa en admettant que la réfraction est nulle à 45°. Il a posé les éléments de la théorie des comètes, et donné un catalogue de 777 étoiles, observées avec une exactitude inconnue jusqu'alors. Tycho-Brahé a aussi proposé un système qui, venant après celui de Copernic, ne pouvait être accepté. La terre, selon lui, serait immobile au centre du monde, et les planètes tourneraient autour du soleil, qui, avec ce cortège, circulerait autour de la terre. Il a partagé, d'ailleurs, bien des préjugés de son temps et cru à l'astrologie.

Les principaux écrits laissés par Tycho-Brahé sont : *de Nova Stella* [illegible] 1573, [illegible] *Progymnasmata*, [illegible] 2 vol. in-4° ; *Astronomiæ instauratæ mechanica*, 1598 et 1602 ; *[illegible] astronomicarum libri duo*, [illegible] ; *Historia cœlestis libri* XX, 1666, [illegible] de ses observations. — V. J. Bertrand, *les Fondateurs de l'astronomie moderne*, 1865. V.

TYCHSEN (OLOUF-GERHARD), orientaliste, né en 1734 à Tondern (Slesvig), m. en 1815, étudia les langues et les antiquités grecques et latines, l'anglais, l'arabe, l'éthiopien, l'hébreu, l'hindoustani, etc., professa les langues orientales à Butzow, 1760, puis à Rostock, 1789, et travailla inutilement à la conversion des juifs d'Allemagne. Il s'est surtout occupé de l'interprétation des inscriptions en caractères coufiques, et de l'explication des monnaies musulmanes.

Son principal ouvrage est l'*Introductio in rem nummariam Muhammedanorum*, Rostock, 1794.

TYCHSEN (THOMAS-CHRISTIAN), né en 1758 à Horsbyll (Slesvig), m. en 1834, fut professeur de philosophie à Gœttingue depuis 1788.

[illegible] une édition de [illegible]

TYDÉE, fils d'Œnée, roi de Calydon, [illegible] Adraste, [illegible] Thébains [illegible] se venger, [illegible]

TYLER (JOHN), homme d'État américain, né en 1790 dans la Virginie, m. en 1862, [illegible] fit partie, dès 1816, de la Chambre [illegible] la Virginie, [illegible] en 1841 [illegible] Président de l'Union en 1841, [illegible] la traite

des nègres et l'extradition des malfaiteurs. En 1845, il incorpora aux États-Unis le Texas, l'Iowa et la Floride. B.

TYNDALE (WILLIAM), né vers 1477, à Hunt's Court (Glocester), fut un des promoteurs de la Réformation en Angleterre. Il adopta les idées de Luther, se fit chasser pour avoir voulu publier une traduction du *Nouveau Testament* en langue vulgaire, fut arrêté, sur la demande de Henri VIII, par ordre de Charles-Quint, et brûlé à Anvers comme hérétique, en 1536.

TYNDARE, fils aîné d'Œbalus, roi de Sparte, fut chassé du trône par Hippocoon, son frère, et rétabli par Hercule; il épousa Léda, dont il eut Castor, Pollux, Clytemnestre et Hélène, nommés souvent *Tyndarides*.

TYNDARIS, anc. ville de Sicile, sur la côte N., un peu à l'O. de Myles, fut submergée par la mer. Sur son emplacement est une chapelle dite *Santa-Maria di Tindaro*.

TYNE, riv. d'Angleterre (Northumberland), formée de la réunion de la North-Tyne et de la South-Tyne à Hexham, coule à l'E., sur 117 kil., par Newcastle, où elle devient navigable, North-Shields, South-Shields, Gateshead et Tynemouth où elle se jette dans la mer du Nord. Elle reçoit la Derwent. Ses pêcheries de saumon ont décliné.

TYNE, riv. d'Écosse, naît dans le comté d'Édimbourg, coule au N.-E. à travers le comté de Haddington, et se jette dans la mer du Nord, à Tynningham. Cours de 45 kil.

TYNEMOUTH, v. et paroisse d'Angleterre (Northumberland), sur la rive g. de la Tyne, 44,118 hab. Maison de correction du comté. Restes d'un prieuré et d'un château féodal convertis en forteresse. Bains de mer; grand commerce de houille.

TYPHÉE, géant, fils du Tartare et de la Terre, avait cent têtes et lançait du feu par ses cent bouches et par les yeux. Il déclara la guerre aux dieux, et les força de fuir en Égypte et à s'y cacher sous la figure d'animaux. Jupiter le foudroya, et l'ensevelit sous l'Etna, d'où il continua à lancer des flammes. Typhée fut le père de Géryon et de Cerbère, et, suivant quelques auteurs, du Sphinx, du vautour de Prométhée, du lion de Némée et des Harpies.

TYPHON, dieu de l'anc. Égypte, frère d'Osiris et époux de Nephthys, était la personnification du mauvais principe, le dieu du mal, des ténèbres, de la stérilité. Chargé par Osiris, qui allait conquérir le monde, de gouverner les déserts situés à l'E. de l'Égypte, il profita de son absence pour se révolter, le tua même à son retour (*V.* OSIRIS), et fut lui-même vaincu et tué par Horus. Ses temples, dits *Typhonia*, étaient très petits. Son culte consistait principalement en processions, qui se faisaient au son du sistre, dans les lieux déserts. Il paraît que, dans l'origine, on lui immolait des hommes roux. Le crocodile, l'âne, l'hippopotame, le verrat, le scorpion, lui étaient consacrés. La ville d'Héracléopolis Parva, où il était particulièrement honoré, fut appelée *Typhonopolis*.

V. Plutarque, *Traité d'Osiris et d'Isis*. B.

TYR, v. de Phénicie, appelée *Tsor* dans l'Écriture, et par ses habitants *Sor* ou *Sour*, était célèbre par son commerce, son industrie de la pourpre, sa marine et ses colonies. Elle fut d'abord fondée sur le continent au S. de Sidon, par des habitants de cette dernière ville, 240 ans avant la fondation du temple de Salomon, d'après Josèphe, et selon Justin, un an avant la ruine de Troie; mais son origine est sans doute plus ancienne, car elle est citée dans la Bible, au temps de Josué, comme une ville forte et importante. Elle surpassa Sidon comme centre politique de la Phénicie, et en fut toujours le centre religieux, comme possédant le principal temple du dieu national, Melkarth; Astarté et Adonis y étaient aussi particulièrement adorés. Comme les autres villes de Phénicie, elle avait ses rois particuliers, dont les plus connus sont : Hiram, qui fournit à Salomon des cèdres et lui envoya des ouvriers pour la construction du temple de Jérusalem; Ithobaal Ier, père de Jézabel, femme d'Achab; Pygmalion, dont la sœur Didon alla fonder Carthage; Élylée, qui défendit victorieusement Tyr contre Salmanasar, roi d'Assyrie; et Ithobaal II, qui, attaqué par Nabuchodonosor II, vit Tyr prise après un siège de 13 ans, et une partie des habitants emmenés en esclavage, 572 av. J.-C.; les autres se réfugièrent dans une île située à environ 3 kil. de la côte, et faisant déjà partie de Tyr depuis le règne d'Hiram, qui l'avait fortifiée; la Vieille Tyr ne forma plus qu'une bourgade sans importance. La Nouvelle Tyr, bientôt plus célèbre que l'ancienne, avait deux ports : l'un, intérieur et fermé, situé au N. vers Sidon; l'autre ouvert et au S., qui regardait l'Égypte. (*V.* PHÉNICIE.) Elle se soumit aux Perses en gardant ses rois particuliers. Quand Alexandre parut en Syrie, les Tyriens allèrent au-devant de lui pour reconnaître sa puissance, mais ne voulurent admettre que lui seul dans la ville, lorsqu'il demanda à y entrer pour faire un sacrifice à Hercule. Irrité, il la prit après un siège de 7 mois, 332, en joignant l'île au continent par une digue, que la mer a depuis non seulement respectée, mais encore agrandie, et changée en un isthme solide. Du reste, il fut loin de la détruire entièrement; car on la voit soutenir encore un siège de 14 mois contre Antigone, père de Démétrius Poliorcète. Les rois de Syrie, puis les Romains, lui laissèrent son indépendance jusqu'à Auguste, qui, l'an 18 av. J.-C., la priva de la liberté à cause des factions qui la déchiraient. Elle avait encore à cette époque toute son activité industrielle, et comptait une très nombreuse population. Elle devint, dans les siècles suivants, le ch.-l. de la province de *Syro-Phénicie*, et, plus tard, de la *Phénicie maritime*, démembrement de la première. Elle suivit le sort de cette partie de la Syrie, passa aux Arabes, fut prise par les croisés au XIIe siècle, reprise par les Mamelouks au XIIIe, et est restée depuis 1517 aux Turcs Ottomans. Elle se nomme aujourd'hui *Sour*. (*V. ce mot.*) C. P.

TYRAN, nom donné, chez les anc. Grecs, au citoyen qui, dans une république, s'emparait d'un pouvoir perpétuel. (*V. l'art. suivant.*) *Tyran*, chez les anc., n'est synonyme de *roi* que dans le langage des poètes. Les plus célèbres tyrans de l'antiquité sont Pittacus et Périandre au VIIe siècle av. J.-C., Polycrate, Pisistrate et ses fils au VIe, Gélon au Ve, les Denys au IVe, Agathocle au IIIe. P—T.

TYRANNIE, forme de gouvernement chez les anc. Grecs, qui consistait dans la prépondérance d'un seul homme, lequel, soutenu par les citoyens sans naissance et sans fortune, opprimait les nobles et les riches. Comme la plupart des tyrans se signalèrent par des exactions et des cruautés, ce nom a fini par devenir synonyme de souverain cruel et despotique.

Plass, *die Tyrannis bei den Griechen*, 1852. S. RE.

TYRANNION, grammairien et géographe, originaire du Pont, fut réduit en esclavage par Lucullus, lors de la conquête de ce pays, obtint de son second maître, Muréna, d'être affranchi, devint l'ami de Cicéron, ouvrit une école qui fit sa fortune et forma une belle bibliothèque. Ce fut lui qui, le premier à Rome, publia les ouvrages d'Aristote.

TYRANS (LES **TRENTE**). *V.* TRENTE TYRANS.

TYRAS, nom anc. du DNIESTER.

TYRCONNEL (LE COMTE DE). *V.* TALBOT.

TYRIENNE (FLUTE), flûte *gauche* chez les anciens. Elle avait un son aigu; celle à son grave était appelée *droite*. (*V.* FLUTES.)

TYRNAU, en hongrois *Nagy-Szombat*, v. du roy. de Hongrie, dans le comitat de Presbourg; 10,830 hab. Cour d'appel, jadis université (transférée à Bude en 1777); séminaire, gymnase; bibliothèque; observatoire; hôtel d'invalides. Il y a un si grand nombre de monastères qu'on l'a surnommée la *Petite Rome*. On y remarque une vaste tonne ou foudre, rivale du tonneau de Heideiberg. Comm. de vins, draps, laine, cuirs, blé. — Les Autrichiens y battirent les insurgés hongrois en 1705. Patrie de J. Sambucus.

TYRO, fille de Salmonée, roi d'Élis, fut aimée de Neptune sous la figure du fleuve Enipée, dont elle était éprise, et eut de lui Pélias et Nélée. Elle épousa ensuite Créthée, qui la rendit mère d'autres enfants.

TYROL, prov. de l'Autriche-Hongrie, formant avec le Vorarlberg un grand gouvernement; borné au N. par la Bavière, au S. par le roy. d'Italie et la Suisse, à l'O. par la Suisse (Grisons). Superf., 26,690 kil. carr.; 805,176 hab. catholiques (les deux cinquièmes sont Italiens). Il est divisé en 5 districts : Inspruck, la Vallée de l'Inn, Brixen, Trente, sans compter le Vorarlberg. La capitale est Inspruck. Les Alpes Rétiques couvrent les 5/6 de sa surface. Plusieurs fleuves, tels que le Lech, l'Isar, l'Adige, la Brenta, y ont leurs cours. L'Inn, qui est le principal, vient de la Suisse. Le Rhin touche aux frontières du Vorarlberg. Les lacs de Constance et de Garda baignent une partie du Tyrol; le lac Achensee est remarquable pour les géologues. Le climat, rude au N., est assez chaud dans les vallées de Trente et vers les confins italiens. Le sol est rocheux et peu productif. Par contre, les pâturages des Alpes font prospérer la production du bétail. On cultive le chanvre et le tabac, et, dans le midi, on élève des vers à soie. Il y a aussi du vin et beaucoup de fruits. Le gibier abonde dans les forêts. Les mines produisent de l'or, de l'argent, du cuivre, du plomb, du fer et de la houille. Beaucoup de sources minérales et thermales. Industrie active des soieries, cotonnades, tapis, dentelles, objets en métal et en bois, cuirs, etc. Les Tyroliens sont vigoureux, agiles, adroits tireurs, simples dans leur vie, attachés aux vieux usages et au catholicisme, pleins de goût pour la musique et très dévoués à la maison d'Autriche. — Le Tyrol fut habité d'abord par des tribus celtiques et gauloises, principalement par les Rétiens. Les Romains, sous l'empereur Auguste, le conquirent et y fondèrent des colonies. Pendant les temps du Bas-Empire, le Tyrol fut le théâtre des luttes de différentes peuplades. Dévasté par les Marcomans, les Alamans, les Goths, et surtout les Huns

sous Attila, il resta enfin sous la domination des Goths. Ensuite la partie méridionale fut prise par les Lombards, la partie septentrionale par les Bavarois. Subjugué par les Francs, le Tyrol fut divisé en districts administrés par des comtes. Après Charlemagne, il fut partagé entre le royaume d'Italie et le royaume de Germanie. En 1180, il échut en fief héréditaire au comte Berthold I[er] d'Andechs; bientôt il comprit aussi l'Istrie, la Dalmatie et la Croatie. Au XIII[e] siècle, le Tyrol proprement dit passa au comte Albert I[er] de Tyrol, et, en 1248, au gendre de celui-ci, le comte Meinhard de Goerz. La fille de Meinhard épousa Albert, fils de Rodolphe de Habsbourg. Henri, fils d'Albert, laissa à sa mort, 1335, le Tyrol à sa fille Marguerite *à la grande bouche*. Celle-ci, après s'être séparée de son mari Jean de Moravie, épousa l'électeur Louis de Brandebourg, après la mort duquel, 1363, elle abandonna le Tyrol aux archiducs d'Autriche. Ferdinand I[er] le donna à son fils Ferdinand; l'empereur Rodolphe en dota, 1602, l'archiduc Maximilien. A celui-ci succéda Léopold, évêque de Strasbourg, marié, 1626, avec le consentement du pape, et mort sans laisser d'enfants, 1665. Le Tyrol demeura partie intégrante de l'Autriche, jusqu'à ce que, par la paix de Presbourg, il fut cédé à la Bavière, 1805. La population, fidèle à son ancienne dynastie, se souleva en 1809; mais l'insurrection fut vaincue, et un des chefs, André Hofer, fut fusillé par les Français à Mantoue. La Bavière dut céder quelques parties du Tyrol à Napoléon, c.-à-d. la partie méridionale, au delà des Alpes, au royaume d'Italie, et la partie orientale de la Pusterthal aux nouvelles provinces Illyriennes. Ces deux parties furent reprises en 1814 par l'Autriche, qui se fit aussi rendre le reste par la Bavière. Une insurrection du Tyrol contre l'Autriche en 1848 fut comprimée par le feld-maréchal Radetzky, et une tentative de Garibaldi contre cette province, en 1866, fut énergiquement repoussée par les paysans tyroliens. E. S.

TYRONE, comté au N. de l'Irlande, au centre de l'Ulster; 3,264 kil. carrés; 197,233 hab. Rivières : Derg, Moyle, Mourne, Foyle. Le lough Neagh le borne à l'E. Sol assez fertile. Agriculture arriérée. Riches houillères. Manufactures de toiles, étoffes de laine; fabriques de whiskey, bière, poteries, etc. Capit. Omagh; v. princip. : Strabane, Dungannon, Cookstown. Les O'Neills, anciens rois d'Irlande, étaient les chefs du pays dans le soulèvement de 1597.

TYRREL (James), historien et publiciste, né à Londres en 1642, m. en 1718, soutint dans ses écrits les idées libérales, et composa 14 *Dialogues politiques*, qui concoururent à la révolution de 1688, et qui ont été réunis sous le titre de *Bibliothèque politique, ou Recherches sur l'ancienne constitution du gouvernement anglais*. Son principal ouvrage est une *Histoire générale ecclésiastique et civile d'Angleterre, depuis les temps les plus anciens*, 1700-1704, 5 vol. in-fol.; elle s'arrête au règne de Richard II, et contient beaucoup d'extraits des vieux historiens.

TYRRHÈNES ou **TYRRHÉNIENS**, *Tyrrheni*, peuple d'origine pélasgique, occupa en Italie le pays qui prit dès lors le nom de *Tyrrhénie*, et qui, après l'arrivée des Rasènes, s'appela *Étrurie*. On a cru, probablement à tort, qu'il venait de la Lydie.

TYRRHÉNIENNE (Mer), entre l'Italie, la Corse, la Sardaigne et la Sicile, forme, sur les côtes d'Italie, les golfes de Naples, de Salerne et de Policastro; le détroit de Messine, entre l'Italie et la Sicile; le canal de Corse, entre l'île de Capraja et la Corse; le détroit de Bonifacio, entre la Corse et la Sardaigne. On remarque dans cette mer les îles d'Elbe, Ischia, Procida, Capri, Lipari, Egades, etc.

TYRTÉE, poète grec, né à Aphidné, brg de l'Attique, florissait pendant la 2[e] guerre de Messénie, 684-668 av. J.-C. Suivant une tradition contestée, il était boiteux et maître d'école; quand les Spartiates, sur l'ordre d'un oracle, demandèrent un chef aux Athéniens, ceux-ci envoyèrent par dérision Tyrtée, mais il se trouva être un grand poète et un héros; il [illegible] de Sparte par ses conseils et par une élégie appelée *Eunomia*: nous en avons peu de chose, ainsi que de ses chants [illegible], ou marches militaires; mais il nous reste [illegible] guerrières qui ont fait surtout sa gloire. On y trouve tous les traits du caractère spartiate, beaucoup de vigueur et de fermeté, mais peu d'enthousiasme; il parle de la mort et du danger plus que de la victoire; il insiste sur la honte de la fuite, sur le déshonneur de celui qui tombe frappé par derrière. Les principales éditions de Tyrtée sont celles de Klotz, 1764; de C. Dohl, 1790-1800, de Bach, 1831, de Bergk, dans ses *Poetæ lyrici*, 1843. Il a été traduit en prose française par Hautome, 1826, et en vers par F. Didot, 1826.

Bach, *Ueber Tyrtaeos*, 1830; Hoffmann, *Tyrtæus und seine Kriegslieder*, 1877; L. Matthiæ, *de Tyrtæi carminibus*, 1820; Schweplinger, *de Ætate et Patria Tyrtæi*, 1835-42. D.-R. et S. Re.

TYRWHITT (Thomas), philologue et critique, né à Londres en 1730, m. en 1786, avait fait une étude approfondie des langues anciennes, et connaissait presque toutes les langues vivantes de l'Europe. Il fut sous-secrétaire au département de la guerre, puis à la Chambre des Communes, et gardien du British Museum.

On a de lui : *Observations et conjectures sur quelques passages de Shakspeare*, Londres, 1766; *Explication de plusieurs inscriptions grecques dans l'Archæologia britannica*, 1770; une bonne édition des *Contes de Canterbury* par Chaucer, avec notes et glossaire, 1772-78, 4 vol.; *Dissertatio de Babrio, fabularum Æsopicarum scriptore*, Oxford, 1776. Il a publié les poèmes du faux Rowley (Chatterton).

TYSDRUS, auj. *El-Djem*, anc. v. de l'Afrique propre, près de la Méditerranée. Les deux premiers Gordiens y furent proclamés empereurs.

TYSSENS (Pierre), peintre, né à Anvers en 1625, m. en 1692, cultiva avec beaucoup de succès l'histoire et le portrait, et rivalisa presque avec Rubens dans le premier genre. On cite de lui l'*Assomption* dans l'église Saint-Jacques d'Anvers, et le *Martyre de Ste Catherine* à Alost. Son dessin a de la noblesse, et sa couleur est vigoureuse.

TZANES ou **TZANIENS**, anc. peuple qui habitait aux sources du Phase et infestait par ses incursions les provinces voisines du Pont-Euxin. Justinien le civilisa.

TZAPAR-BAZARDJIK ou **TATAR-BAZARDJIK**, *Bessapara*, v. forte de la Turquie d'Europe (Roumélie orientale), près de la Maritza; 10,000 hab. Eaux thermales; salpêtre.

TZAR ou **CZAR**, titre que porte l'empereur de Russie. Ivan III le prit le premier.

TZAREVOKOKSCHAISK, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Kazan, sur la Maloi-Kokschaia; 1,124 hab.

TZARITZIN, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Saratov, sur la rive dr. du Volga, à l'embouchure de la Tzaritza; 11,856 hab. Eaux minérales renommées.

TZARSKOE-SÉLO, v. de la Russie d'Europe, gvt et à 26 kil. S. de Saint-Pétersbourg; 14,465 hab. Lycée impérial; haute école littéraire, école de cadets, écoles forestière et d'arpentage. Château impérial; bergerie modèle.

TZERNIGOV. *V.* Tchernigov.

TZETZÈS (Jean), poète et grammairien grec, né à Constantinople vers 1120, m. vers 1183, écrivait avec facilité, mais était vain et arrogant. Il a laissé : les *Chiliades*, en 6 livres et en vers, dits *populaires* ou *politiques*, recueil d'anecdotes sur les plus célèbres personnages de l'histoire, à partir des temps fabuleux, et même sur des animaux qui ont fait preuve d'intelligence; on le trouve dans le *Corpus poetarum Græcorum*, Genève, 1614; Kiesling en a donné une édition à Leipzig, 1826. On a encore de Tzetzès : un poème *des Allégories* en vers ïambiques, traduit en latin et annoté par Frédéric Morel, 1616; des *Iliaques*, poésies tirées de l'histoire de Troie, et éditées par Schirach, 1770; par F. Jacobs, 1793; par Bekker, 1816; des *Épigrammes*, imprimées avec quelques compositions d'Héraclide de Pont, Bâle, 1646; un *Commentaire* sur Hésiode, édité par D. Heinsius, 1603; des *Scolies* très savantes et très judicieuses sur Lycophron, publiées d'abord sous le nom d'Isaac, son frère, et revendiquées ensuite par lui-même, 1699 et 1702, gr.-lat.; nouvelle édit. par C.-G. Muller, 1811; une *Exégèse* sur l'*Iliade*, et beaucoup de scolies inédites; des *Lettres*, publiées par Th. Pressel, 1851; un opuscule sur *la Différence entre les poètes*, publié par Bachmann, 1851, etc.

Engelmann-Preuss, *Bibliotheca scriptorum classicorum*, I, p. 768. Hart, *de Tzetzarum nomine, vitis, scriptis*, 1881. C. N. et S. Re.

TZINTZONTZAN, v. du Mexique (Michoacan), anc. capitale du royaume indien du même nom, sur la rive N. du lac Pacuaro, à 5 kil S. de Morelia; 4,943 hab.

U

UATUMA, riv. du Brésil (Para), affl. de l'Amazone au N.-E. du lac Saraca; cours de 630 kil.

UBALDINI (RUGGIERI D'), archevêque de Pise en 1276, et chef des Gibelins dans cette ville, fut l'adversaire déclaré d'Ugolin (*V. ce mot*), qui avait tué un de ses neveux. Il parvint à s'emparer de lui, le jeta avec ses enfants dans une tour, dont il jeta les clefs dans l'Arno, et l'y laissa mourir de faim.

UBALDIS (BALDE DE). *V.* BALDE.

UBAY, riv. de Bolivie. (*V.* MIGUEL [SAN-].)

UBAYE, riv. de France (Basses-Alpes), affluent g. de la Durance, passe à Barcelonnette; cours de 75 kil.

UBEDA, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Jaen, entre le Guadalquivir et le Guadalimar; 18,149 hab. dans la commune. Commerce de vins, fruits, chevaux. Église Saint-Sauveur; anc. couvent dit *de las Cadenas;* elle fut conquise sur les Maures en 1234.

UBERLINGEN, *Iburinga*, v. du grand-duché de Bade (Constance), petit port sur un bras du lac de Constance, nommé lac d'Uberlingen; 3,399 hab. Bains ferrugineux. Ville agréablement située, belle église ogivale de Saint-Nicolas. Comm. de fromages et de grains. Anc. ville libre impériale.

UBERTI (**FARINATA DEGLI**), chef des Gibelins de Florence, fut chassé de cette ville en 1250, y rentra 10 ans après, à la suite de la victoire de l'Arbia, qu'il avait remportée avec l'aide de Manfred, roi de Naples, et mourut en 1266, au moment où son parti était expulsé de nouveau. Il doit à Dante une partie de sa célébrité.

UBES (**SAINT-**), v. et port de Portugal. (*V.* SÉTUBAL.)

UBIENS, *Ubii*, peuple de la Germanie, habitaient d'abord à l'E. du Rhin, et furent transportés par l'empereur Auguste à l'O. de ce fleuve, dans la Germanie IIe, au N. des Trévires; v. princip. Ubiorum oppidum ou Colonia Agrippina (auj. *Cologne*).

UBIQUISTES ou **UBIQUITAIRES**, nom donné à ceux des disciples de Luther qui soutenaient que le corps de J.-C., aussi bien que sa divinité, est partout (*ubique*), et, par conséquent, dans l'Eucharistie. Ils étaient opposés aux *Sacramentaires*. — Le nom d'Ubiquistes fut aussi donné à ceux des membres de l'Université de Paris que le pape Nicolas III avait autorisé à enseigner en tous lieux.

UBRIQUE, *Ogurris*, v. d'Espagne (Grenade), prov. de Cadix; 4,897 hab. Fabr. de lainages.

UCAYALE, riv. de l'Amérique du S. (Pérou), se grossit de l'Apurimac dans son cours supérieur, reçoit de nombreux affluents, dont les principaux sont l'Urubamba, le Tapichi, le Mantaro, et se jette dans l'Amazone, rive dr. après un cours de 1,600 kil. environ. G. H.

UCCLE, brg de Belgique (Brabant), à 5 kil. S. de Bruxelles; 9,321 hab. Magnanerie.

UCETIE, *Ucetia* dite aussi *Ucense castrum*, v. de la Gaule (Narbonnaise IIe); auj. *Uzès*.

UCHATIUS (FRANÇOIS, BARON D'), général autrichien, né à Theresienfeld en 1811, m. en 1881, entra dans l'artillerie, prit part aux campagnes d'Italie et de Hongrie en 1848 et 1849 et devint colonel en 1867. Ses études sur la métallurgie le firent appeler, en 1871, à la direction de la fonderie de canons de Vienne, et il fut nommé général en 1874. Il est l'inventeur d'une méthode améliorée pour l'alliage du bronze et de l'acier, dans la fonte des canons. Ce métal connu sous le nom d'acier d'Uchatius, a été adopté pour l'artillerie de l'Autriche-Hongrie. On doit en outre à Uchatius l'invention de nouveaux projectiles creux, d'un appareil pour mesurer la pression du gaz dans les canons et d'un autre pour l'essai de de la poudre, etc.

UCHOREUS, nom donné par Diodore de Sicile à un ancien roi d'Égypte, qui aurait été le 8e successeur d'Osymandias. L'historien grec lui attribue à tort la fondation de Memphis.

UCKER, riv. du roy. de Prusse (Brandebourg), sort d'un lac de même nom, près de Prenzlow, baigne cette ville, traverse les régences de Potsdam et de Stettin, et se jette dans le Kleine Haff près d'Uckermunde; cours de 103 kil., dont 36 navigables. Elle donnait autrefois son nom à une division du Brandebourg, la *Marche de l'Ucker*.

UCKERMUNDE, v. du roy. de Prusse (Poméranie), sur l'Ucker, près de son embouchure dans la Baltique; [illegible] hab. Dépôt de mendicité dans un ancien château royal. Chantiers de construction; pêche et navigation.

UCLÈS, brg d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. et à 45 kil. O.-S.-O. de Cuença; 1,138 hab. [illegible] Victoire des Almoravides sur Alphonse VI de Castille en 1108, et du maréchal Victor sur les Espagnols en 1809.

UDDEVALLA, v. de Suède, dans le län de Göteborg, sur une baie du Skager-Rack; 7,029 hab. Sucrerie, manuf. de tabac. Comm. de goudron, bois de construction, etc.

UDEN (LUCAS **VAN**), peintre de paysage et graveur, né à Anvers en 1595, m. en 1660 ou 1662, se forma dans l'atelier de Rubens. Il reproduisait avec un art supérieur les objets et les scènes rustiques, et les décorait aussi habilement de personnages. Ses tableaux de chevalet ne trahissent pas un moindre mérite que ses grandes toiles. Rubens se plaisait à y dessiner de petits acteurs; Van Uden, de son côté peignait souvent des paysages dans les tableaux de Rubens. Le musée du Louvre a de lui 2 tableaux : l'*Enlèvement de Proserpine* et *Cérès et la nymphe Cyane*. Il a gravé un certain nombre de ses propres compositions; Bartsch lui attribue 59 estampes. A. M.

UDINE, anc. *Vedinum*, v. forte du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom; sur la Roja, à 155 kil. N.-E. de Venise; 32,020 hab. dans la commune. Évêché. Collège, bibliothèque, observatoire. On remarque la cathédrale, et un ancien château, résidence des patriarches, puis des magistrats vénitiens. Monument commémoratif du traité de Campo-Formio, Campo Santo, lycée, etc. On l'a surnommée une Venise en miniature. Bifurcation des chemins de fer de Venise à Vienne et de Venise à Trieste. Cette ville, jadis capitale du Frioul, passa sous la domination de Venise en 1445, et devint, dans le roy. français d'Italie, le ch.-l. du département du Passeriano. — La prov. d'Udine, touchant au golfe de Trieste au S., a 6,619 kil. carr. et 521,327 hab.

UDINE (JEAN D'). *V.* JEAN D'UDINE.

UDINE (JEAN-MARTIN D'). *V.* PELLEGRINO.

UDINE (LÉONARD D'). *V.* LÉONARD.

UDVARHELY, *Szekely*, en allem. *Odethellen*, v. du roy. de Hongrie (Transylvanie), ch.-l. de cercle, sur le Grand Kokel; 5,003 hab. Gymnase de franciscains et gymnase protestant. Ancien château fort des comtes de Giulay.

UEBERLINGEN. *V.* UBERLINGEN.

UECHTLAND, anc. pays de Suisse, dont les cantons de Fribourg et de Berne occupent aujourd'hui la plus grande partie. Cette contrée, qui s'étendait depuis les lacs qui sont au pied du Jura jusqu'à Aar, fit partie de la Haute-Bourgogne jusqu'au commencement du XIIe siècle.

UELZEN, v. du roy. de Prusse (Hanovre), rég. de Luneburg, sur l'Ilmenau; 6,973 hab. Distilleries. Fabr. de toiles et de [illegible].

UERDINGEN, *Hordeonium*, v. du roy. de Prusse, prov. du Rhin, sur le Rhin, à 7 kil. N.-E. de Crefeld; 3,348 hab. Raffinerie de sucre; tabacs et vins. Cette ville fut fortifiée en 1330.

UFENS ou **UFENTE**, en italien *Ufente*, anc. riv. du Latium méridional, l'un des principaux affluents des Marais Pontins; source au pied des rochers de Piperno; cours de 21,6[illegible], à travers les Marais.

UGENTO, anc. *Uxentum*, brg du roy. d'Italie, prov. de Lecce, près du golfe de Tarente; 3,625 hab. Évêché. Elle fut ravagée par les Turcs en 1537.

UGERNUM ou **UGUERNUM**, v. de la Gaule Narbonnaise [illegible], auj. *B*[illegible].

UGIJAR, v. d'Espagne, prov. de Grenade; 2,792 hab. Ex[illegible] de plomb.

UGINES, ch.-l. de cant. (Savoie), arr. d'Albertville; 2,[illegible] Ancien château en ruine. Comm. de vins.

UGOLIN DE LA GHERARDESCA, chef des Guelfes et 1er magistrat de la république à Pise, voulut fonder une principauté pour sa famille, à l'exemple des Della Scala de Vérone et des Visconti de Milan. Mis en prison, 1274, il

s'échappa, et rentra dans sa patrie avec l'appui des habitants de Lucques et de Florence, 1276. Il se fit nommer capitaine général après avoir trahi ses compatriotes à la Méloria contre les Génois, 1284, exila ou fit périr ses ennemis, et établit son pouvoir par la terreur. Mais l'archevêque de Pise, Roger de Ubaldini, ranima le peuple en 1288, se saisit d'Ugolin, et l'enferma dans une tour, avec 3 de ses fils et l'un de ses petits-fils. Ugolin mourut de faim, après avoir essayé de manger ses enfants. Cette histoire tragique a été immortalisée par les vers de Dante, dans son poème de *l'Enfer*.

UGOSCA ou **UGOTSCH** (Comitat d'), division administrative du roy. de Hongrie; 1,190 kil. carr. et 65,377 hab. Ch.-l. Nagy-Szollos. Sol fertile; grandes forêts; pêche productive.

UHLAND (Jean-Louis), célèbre poète lyrique allemand, né à Tubingue (Wurtemberg) en 1787, m. en 1862, publia ses premières poésies en 1806 et 1807 dans l'*Almanach des Muses* de Seckendorf, fut reçu docteur en droit en 1810, et alla se fixer comme avocat à Stuttgard. Il continua de donner des chansons, des ballades et des romances à divers recueils, tels que l'*Almanach poétique* et la *Forêt des poetes allemands*. Pendant la guerre de 1813 à 1815, ses chants prirent un caractère éminemment national, et lorsque le roi de Wurtemberg s'occupa d'accorder une Constitution, il fit encore servir la poésie à la défense de la liberté. Il fut moins heureux dans ses essais dramatiques (*le Duc Ernest de Souabe*, 1817; *Louis de Bavière*, 1819, etc.). Député de Tubingue en 1819, puis de Stuttgard aux États du royaume, il prit part aux débats politiques jusqu'en 1839, sans renoncer toutefois aux travaux littéraires; car il fut professeur adjoint de langue et de littérature allemandes à Tubingue de 1830 à 1833, et publia une remarquable dissertation sur *Walter de Vogelweide*, 1822, ainsi qu'un ouvrage *sur le Mythe scandinave de Thor*, 1836. Son dernier ouvrage fut une *Collection de vieux chants populaires en haut et en bas allemand*, 1844-45. Il fut député de Tubingue au Parlement de Francfort en 1848, mais n'y joua point de rôle important. Les ballades et les romances d'Uhland font son plus beau titre de gloire. Elles jouissent en Allemagne d'une grande popularité.

V. De Loménie, *Galerie des contemporains illustres*, t. IX; Notter, *Uhland, sein Leben und seine Dichtungen*, Stuttgard, 1863.

UHLANS. V. Hulans.

UIST, nom de 2 îles d'Écosse (Inverness), dans l'archipel des Hébrides : 1° *North-Uist*, au N. de Skye, au S. de Lewis, et à l'E. de Benbecula; 2,200 hect. de superf.; 4,000 hab.: presque tout entière en bruyères, et appartenant à lord Macdonald; 2° *South-Uist*, à l'O. de Skye, au S. de Benbecula et au N. de Barray; 6,250 hab. De toutes deux on tire du bétail et beaucoup de soude.

UITENHAGEN, v. de la colonie du Cap, à 600 kil. E. de la ville du Cap. Ch.-l. du district de son nom; 3,350 hab. Le district a 18,450 hab.

UJ, c.-à-d. en hongrois *nouveau*, entre dans la composition de beaucoup de noms géographiques.

UJHELY, *Satoralia*, v. du roy. de Hongrie. Ch.-l. du comitat de Zemplin; 11,264 hab. Gymnase de Piaristes. Récolte de bons vins.

UJIJI ou **OUDJIJI**, vge d'Afrique à l'E. du lac Tanganyika. (V. *ce mot*.)

UJITZA, v. du roy. de Serbie, au S.-O.; 4,081 hab. Ch.-l. d'un dép. qui a 128,848 hab.

UJ-RANYA, v. de Hongrie. (V. Kœnigsberg.)

UJ-VAROS, v. de Hongrie. (*V.* Banya [Nagy-].)

UKASE, nom qui désigne en Russie toute ordonnance, toute émané de l'empereur.

UKER, riv. de Prusse. (V. Ucker.)

UKEREWE (Lac), grand lac de l'Afrique centro-orientale, appelé ainsi par les Arabes de l'île principale qu'il contient au S., est aussi nommé par les indigènes *Nyanza* ou la *grande eau*, et *Victoria-Nyanza* par Speke, qui le découvrit en 1858. Son extrémité méridionale, où se jette un torrent marécageux appelé *Jordans Nullah*, est par 31° long. E. et 3° lat. S., sous le même parallèle que l'extrémité septentrionale du Tanganyika, dont il est séparé par un plateau d'un relief si peu [illegible] que les deux grands lacs communiquent [illegible] par les petits lacs Akenyara et Kivou. [illegible] 1,2[illegible] m., sa largeur, dans sa partie [illegible], de 120 à 140 kil. [illegible] Speke [illegible] [illegible] Stanley. [illegible]

nes de fer, de *Muanza* et d'*Ururi*, entrepôts du commerce de l'ivoire. C. P.

UKRAINE, c.-à-d. *pays limitrophe*, contrée de la Russie d'Europe, embrasse les gouvernements actuels de Kiev, Poltava, Tchernigov et Kharkov. Elle est couverte de steppes immenses, très fertiles, et arrosée par le Dniéper. On y élève des bœufs, d'excellents chevaux et des abeilles. De fréquentes invasions de sauterelles dévastent le pays. Les Slobodes, peuple de race tartare, habitent surtout le gouvernement de Kharkov. — L'Ukraine fut comprise dans le Kaptchak, puis appartint à la Pologne. Les Russes l'occupèrent lors du premier partage de ce pays, 1772.

ULADIMIR. V. Vladimir.

ULADISLAS. V. Ladislas et Vladislas.

ULEA, riv. de l'empire russe (Finlande), coule du S.-E. au N.-O., et se jette dans le golfe de Botnie près d'Uléaborg; cours de 140 kil.

ULEABORG, v. de l'empire russe (Finlande), port peu profond, à l'embouchure de l'Uléa dans le golfe de Botnie, à 600 kil. N. de Saint-Pétersbourg; 7,288 hab. Commerce actif de goudron, résine, poissons, beurre salé. Chantiers de construction. Dans une petite île aux environs est le château du même nom. Fondée en 1610, cette ville dépendait alors de la Suède; prise en 1714 par les Russes, elle ne leur appartient cependant que depuis 1809. — Le gvt d'Uléaborg a 165,641 kil. carr. et 218,507 hab. Pays montagneux vers le S., plat et marécageux ailleurs. Lacs nombreux : l'Enara, le Simo, l'Uléa, etc.; beaucoup de rivières : Tuna, Tornéa, Kémi, Uléa, etc. Le nord, habité par les Lapons, est stérile; le sud, occupé par des Suédois sur la côte et des Finnois à l'intérieur, est plus fertile; exploitation considérable de goudron, bois, beurre, fromage, saumons. C. P.

ULEFELD CORNIFIX ou **CORFITO**, (comte d'), fils d'un grand chancelier de Danemark, né vers 1604, m. en 1664, fut le favori de Christian IV, qui le nomma grand maître de la cour, 1643, puis vice-roi de Norvège, le prit pour gendre et l'envoya comme ambassadeur en France, 1647. Sous Frédéric III Ulefeld, disgracié et calomnié, échappa à un procès criminel où on l'accusait d'avoir voulu empoisonner le roi; il se retira en Suède, et servit ce pays contre le Danemark. S'étant hasardé à rentrer à Copenhague, il fut retenu quelque temps prisonnier, obtint la permission de voyager en Europe, et, pendant son absence, accusé de complot pour détrôner le roi, fut condamné à mort par contumace, 1663. Il mourut en Suisse, où il s'était réfugié. B.

ULEMAS, docteurs de la religion et de la loi chez les Turcs. Ils expliquent le Coran, président aux exercices de la religion, surveillent l'éducation des princes et rendent la justice. Très puissants, ils forment un contre-poids à l'autorité absolue du sultan. Le *cheik ul Islam* est leur chef, et on distingue parmi eux les *cadi-asker*, les *mollahs*, les *muftis*, les *cadis*, les *naïbs*. (V. Turquie.)

ULIA, v. de l'anc. Espagne (Bétique), chez les Turdules; auj. *Montemayor*.

ULIARIUS, **ULIARUS**, **ULARIUS**, noms anc. de l'île d'Oléron.

ULLOA (Antonio de), né à Séville en 1716, m. en 1795, entra dans la marine en 1733, fut un des 2 officiers que le gouvernement espagnol chargea de protéger au Pérou les savants français Bouguer, La Condamine, Godin, qui allaient mesurer un arc du méridien à l'Équateur. Il fut fait prisonnier pendant la guerre contre les Anglais, alla prendre possession de la Louisiane au nom de l'Espagne en 1762, y organisa l'administration, et fut nommé lieutenant général des armées navales. L'Espagne lui doit le premier cabinet d'histoire naturelle et le premier laboratoire de métallurgie qu'elle ait possédés, la connaissance du platine et de ses propriétés, de l'électricité et du magnétisme, le perfectionnement de la gravure, de l'imprimerie, de la fabrication du drap, etc.

Il a laissé : *Relation du voyage fait en Amérique pour mesurer quelques degrés du méridien*, Madrid, 1748, trad. en français par Mauvillon, 1752. [illegible] B.

ULLOA, riv. de l'Amérique centrale, traverse la république de Honduras, et se jette dans la mer des Antilles, au golfe de Honduras.

ULLOA (**SAINT-JEAN-D'**). V. Vera-Cruz.

ULM, v. du roy. de Wurtemberg, ch.-l. du cercle du Danube, dans l'anc. Souabe, à 80 kil. S.-E. de Stuttgard, 785 [illegible] du Danube, à 2 kil. [illegible] de l'embouchure de l'Iller; 32,77[illegible] hab. [illegible]

le Münster ou cathédrale de Notre-Dame, l'une des plus vastes et des plus belles églises de l'Allemagne, érigée de 1376 à 1494, l'église Saint-Michel, l'hôtel de ville, l'ancienne commanderie de l'ordre Teutonique, le pont sur le Danube. Industrie active, quoique déchue : toiles, linge damassé, cotonnades, soieries, lainages, tabac, pipes de bois, quincaillerie, tabletterie, sucrerie de betterave ; fabr. de tôle, tissus métalliques, grosse horlogerie, instruments de chirurgie, produits chimiques. Marchés aux grains et foires aux chevaux. — D'origine très ancienne, Ulm tira son nom des ormeaux (*ulmi*) nombreux sur son territoire. Elle fut déclarée ville impériale en 1486. On y compta jusqu'à 100,000 hab. Napoléon Ier l'investit en 1805, et contraignit le général autrichien Mack de capituler avec 30,000 hommes. Donnée à la Bavière, elle passa au Wurtemberg en 1814. Patrie de Freinshemius. B.

ULPHILAS (**Woefel**, dit), évêque des Goths de Dacie et de Thrace vers le milieu du IVe siècle, était issu d'une famille de Cappadoce, emmenée en captivité par les Barbares. Après la défaite des Ostrogoths par les Huns, 376, il alla demander à l'empereur Valens une province de l'Empire où il fut permis aux Wisigoths de s'établir, et il paraît n'avoir survécu que peu de temps à cette ambassade. Cédant aux sollicitations de l'empereur Valens, il entraîna ses compatriotes à embrasser l'arianisme. Ulphilas avait traduit la Bible en langue gothique. On a conservé des fragments de cette version curieuse dans 2 manuscrits : le *Codex argenteus* (*Code d'argent*), ainsi nommé de sa reliure en argent massif, qui se trouve à la bibliothèque de l'Université d'Upsal, et publié pour la 5e fois à Weissenfels, 1805, in-4°, avec trad. latine et glossaire, par Fulda, Reinwald et Zahn ; et le *Codex carolinus*, qui appartient à la bibliothèque du duc de Brunswick-Wolfenbuttel, et publié à Leyde, 1781-85.

V. Waitz, *Über das Leben und die Lehre des Ulfila*, Hanovre, 1840; Bessel, même sujet, Gœttingue, 1860. B.

ULPIA TRAJANA. *V.* Sarmizegethusa.

ULPIA SARDICA. *V.* Sardique et Sophia.

ULPIANUM. *V.* Justiniana secunda.

ULPIEN (Domitius Ulpianus), illustre jurisconsulte romain, originaire de Tyr, m. vers l'an 230 de J.-C., professa le droit à Rome, puis devint préfet du prétoire, préfet de l'Annone et principal ministre de l'empereur Alexandre Sévère; ayant aboli plusieurs privilèges qu'Héliogabale avait accordés aux prétoriens, ces derniers le massacrèrent. Les *Pandectes* se composent, en grande partie, de fragments empruntés à ses ouvrages aujourd'hui perdus. Il reste de lui un traité scientifique du droit romain, *Liber singularis regularum*, publié, sous le titre de *Fragmenta Ulpiani*, par Tilius (Du Tillet), 1549 ; par Cujas, 1566 ; par Hugo, 1788, souvent réimprimé depuis. On lui attribue un autre ouvrage peu étendu, *Collatio legum Mosaïcarum et Romanarum*, composé du moins avec des fragments conservés de ses œuvres. (*V.* l'édit. de Huschke.)

V. Schilling, *de Ulpiani fragmentis*, Breslau, 1824. B.

ULPIEN D'ÉMÈSE, grammairien et rhéteur grec du temps de Constantin. Nous avons sous son nom des scolies aux œuvres de Démosthènes, qui paraissent avoir été fortement remaniées à une époque postérieure. Elles ont été publiées dans le *Démosthènes* de Dindorf, 1851.

Chapman, *Observationes in commentarios ad Demosthenem græcos Ulpiano adscriptos vulgo*, 1730 ; Boeckh, *Staatshaushaltung der Athener*, I. p. 495. S. Rt.

ULRIC (Saint), évêque d'Augsbourg au xe siècle. Fête, le 4 juillet.

ULRIC, comte de Cilley, magnat de Hongrie, fut nommé en 1437 gouverneur de la Bohême par Albert d'Autriche. Après la mort de ce prince, 1440, il s'opposa au mariage de sa veuve, Élisabeth de Hongrie, avec Vladislas, roi de Pologne, fit couronner Vladislas V, fils posthume d'Albert, régna sous son nom, laissa à son adversaire Jean Hunyade tout le poids de la guerre contre les Turcs et périt sous les coups du fils de ce seigneur, en 1456. B.

ULRIC DE HUTTEN. *V.* Hutten.

ULRICEHAMN, jadis *Bogesund*, ville de Suède (län d'Elfsborg), port au N. du lac Asunda ; 1,214 hab. Par un décret de la diète de 1741, elle fut appelée Ulricehamn (port d'Ulrique), en mémoire d'Ulrique-Éléonore, reine de Suède, sœur de Charles XII. Sa situation près des confins du Halland et du Smaland lui donnait de l'importance quand le Danemark possédait la première de ces provinces. A. G.

ULRIQUE-ELEONORE, fille du roi de Danemark Frédéric III, née à Copenhague en 1656, m. en 1693, fut fiancée en 1675 au jeune roi de Suède Charles XI. La guerre qui éclata bientôt entre la Suède et le Danemark fit différer le mariage plusieurs années. Ulrique chercha à se faire médiatrice et se montra pleine de bonté envers les prisonniers suédois, pour le soutien desquels elle alla jusqu'à vendre ses bijoux. Cette magnanimité, jointe à sa constante douceur, lui acquit l'amour des Suédois. Le mariage ne fut célébré qu'en 1680. Des enfants issus de cette union, les plus connus sont Charles XII et la reine Ulrique-Éléonore. A. G.

ULRIQUE-ÉLÉONORE, fille de la précédente, née à Stockholm en 1688, m. en 1741, gouverna la Suède pendant les années 1713 et 1714, en l'absence de son frère Charles XII, fut mariée en 1715 avec le prince Frédéric de Hesse-Cassel, et prit possession du trône de Suède à la mort de Charles, 1719, en sanctionnant une nouvelle constitution qui limitait la royauté par le pouvoir du sénat et des États. Elle fut soupçonnée, non sans raison, d'avoir, pour préparer à son mari l'accès du trône, empêché la conclusion de la paix avec la Russie, et par là causé les ravages qui désolèrent pendant 2 étés les côtes du pays. Elle atteignit son but, et, en 1720, en présence des États, se démit du gouvernement en faveur de Frédéric. Pendant un voyage de ce prince en Hesse, 1731, et pendant une maladie qui le frappa, 1740, elle donna quelques soins au gouvernement. Son attitude roide et hautaine la rendit impopulaire. A. G.

ULSTER ou **ULTONIE**, une des quatre anc. divisions historiques et ecclésiastiques de l'Irlande, au N.-E., entre l'océan Atlantique au N. et à l'O., le Connaught au S.-O., le Leinster au S., la mer d'Irlande et le canal du N. à l'E. Il eut longtemps des rois particuliers ; Édouard III, roi d'Angleterre, le joignit à ses États par le mariage du duc de Clarence, son fils, avec l'héritière de ces rois, en 1361. Il comprend 9 comtés : Antrim, Armagh, Cavan, Donegal, Down, Fermanagh, Londonderry, Monaghan et Tyrone ; 22,188 kil. carr. ; 1,799,542 hab. La population agricole y est moins nombreuse que dans les autres parties de l'Irlande ; plus d'activité industrielle.

ULSTER NOUVEL-. *V.* Zélande (Nouvelle-).

ULTINUM. *V.* Olten.

ULTRA, c.-à-d. *outre, au delà*, dénomination des partis exagérés ou des hommes exagérés dans leur parti. Depuis 1793, on appela *ultra-révolutionnaires* les démocrates plus républicains que la Convention ; sous la Restauration, *ultra-libéraux*, les défenseurs opiniâtres de toutes les idées nouvelles ; *ultra-royalistes*, ou simplement *ultras*, les défenseurs entêtés de l'ancien régime, qui poussèrent à la révocation de la charte de 1814 et préparèrent ainsi la révolution de 1830. J. T.

ULTRAJECTUM, nom latinisé d'Utrecht.

ULTRAMONTAINS (du latin *ultra montes*, par delà les monts, c.-à-d. par delà les Alpes par rapport à la France), nom donné en France, par opposition aux *Gallicans* (*V. ce mot*), à ceux qui admettent, professent ou défendent, sur l'étendue de la puissance pontificale, les doctrines reçues par les Italiens.

ULUBRES, *Ulubræ*, anc. v. du Latium, près de Vélitres. Octave, depuis Auguste, fut élevé dans les environs.

ULUGH-BEG, ULUK-TAG. *V.* Ouloug-Beg, Ouloug-Tag.

ULVERSTONE, brg d'Angleterre, comté de Lancastre, sur l'estuaire de la Leven dans la baie de Morecambe; 10,001 hab. Export. de minerai de fer et de cuivre, fer, pierre à chaux, ardoises, grains. Chantiers de construction.

ULYSSE, célèbre héros grec, fils de Laerte ou de Sisyphe et d'Anticlée, fut roi d'Ithaque, épousa Pénélope et en eut Télémaque. Convoqué pour aller à la guerre de Troie, il feignit la folie pour s'en dispenser; mais sa ruse fut découverte par Palamède. Il sut, à son tour, reconnaître Achille, caché à Scyros sous un déguisement dans le palais de Lycomède. Pendant le siège de Troie, il se distingua par sa prudence, par son habileté dans les négociations, autant que par sa bravoure. Il conduisit à Chrysa l'hécatombe expiatoire et la fille de Chrysès pour apaiser Apollon, alla prendre Pyrrhus dans l'île de Scyros, se glissa dans Troie avec Diomède et y enleva les chevaux de Rhésus et le Palladium, obtint les armes d'Achille que lui disputait Ajax, fils de Télamon, fut chargé de ramener Philoctète de Lemnos, et imagina le stratagème du cheval de bois, dans les flancs duquel il se cacha avec d'autres guerriers pour surprendre les Troyens. Après la prise de Troie, il donna le conseil de faire périr Astyanax et Polyxène. En voulant retourner dans ses États, il fut battu par de fréquentes tempêtes, aborda tour à tour chez les Cicones, au cap Malée, dans l'île des Lotophages, en Sicile, où il échappa au cyclope Polyphème et aux Lestrygons, évita avec peine les enchantements de Circé, les chants des Sirènes, les écueils de Charybde et de Scylla, passa 7 années dans l'île d'Ogygie, où le retint la nymphe Calypso, et reçut enfin d'Alcinoüs, roi des Phéaciens, un navire avec lequel il atteignit Ithaque, après une absence de 20 ans. Reconnu par Eumée sous ses habits de mendiant, il tua, avec l'aide de Télémaque, les prétendants qui avaient obsédé Pénélope et pillé ses biens, et comprima une révolte du peuple qui voulait les venger. Menacé par un

oracle de périr de la main de son fils, il exila Télémaque; mais un autre enfant, Télégonus, qu'il avait eu de Circé, vint dans l'île d'Ithaque et le tua sans le connaître. Les pérégrinations d'Ulysse ne pouvaient manquer de lui faire attribuer la fondation de plusieurs villes : on cite, entre autres, Scylacium et Olisippo; on rapporta aussi l'origine de Préneste à son petit-fils, celle de Baïes à l'un de ses compagnons. Ulysse est un des héros de l'*Iliade*, et ses aventures au retour de Troie sont le sujet spécial de l'*Odyssée* (Ulysse, en grec, se dit *Odysseus*). Les artistes anciens se sont complus dans la représentation des incidents de la vie d'Ulysse.

V. [illegible], *Monuments inédits*, 1833. B. et S. Re.

UMAMARCA, lac de l'Amérique méridionale, dans la Bolivie, au S.-E. de celui de Titicaca, avec lequel il communique; 90 kil. sur 30 à 50. Il donne naissance au Desaguadero.

UMBO, bouton de fer au milieu d'un bouclier romain. — partie de la toge romaine, qui formait des plis sur la poitrine.

UMBRANIQUES, *Umbranici*, peuple de la Gaule, dans le groupe des Volkes; parait avoir été annexé aux Tolosates, et av[illegible] au S. d'Albi.

UMBREIT (Fréd.-Guil.-Charles), théologien luthérien et orientaliste, né en 1795 à Sonneborne (Saxe-Gotha), m. en 1860, fit ses études à Gœttingue, et fut, depuis 1818, professeur de théologie et de philosophie à Heidelberg.

On a de lui : *Commentatio historiam Emirorum-al-Omrah ex Abulfeda exhibens*, Gœttingue, 1816; *Traduction et explication du livre de Job*, Heidelb., 18[illegible]; *Commentaire philologique des Proverbes de Salomon*, 18[illegible]; *Commentaire pratique des Prophètes*, Hambourg, 1841-46, 4 vol.; *les Points fondamentaux de l'Ancien Testament*, Heidelb., 1843; *Poésies nouvelles tirées de l'Ancien Testament*, Hambourg, 1847; *le Péché, étude pour servir à la théologie de l'Ancien Testament*, Hambourg et Gotha, 18[illegible]; *l'Épître aux Romains expliquée par l'Ancien Testament*, Gotha, 18[illegible], etc. Depuis 1828, Umbreit rédigea, avec Ullmann, une Revue [illegible] intitulée *les Études et critiques théologiques*.

UMBRIATICO, v. du roy. d'Italie, prov. de Catanzaro; 1,27[illegible] hab. Évêché.

UMBRO, nom anc. de l'Ombrone.

UMEA, v. de Suède, ch.-l. de la Botnie occidentale (Westerbotten), à l'embouchure de l'Uméa dans le golfe de Botnie; 2,638 hab. Export. de planches, peaux, poissons, goudron. — Fondée en 1620 par Gustave-Adolphe.

UMÉA, riv. de Suède (Norrland), sort des monts Kiœllen, traverse le lac Stor-Uman, arrose la Botnie occidentale, et se jette dans le golfe de Botnie à Uméa. Cours de 470 kil., dont 250 navigables.

UMERAPURA ou **AMARAPOURA**, v. de la Birmanie, sur la rive g. de l'Iraouaddy, près du lac Toung-Deman, au S.-E. de Montchobo. Bâtie en 1783, et capitale de l'empire jusqu'en 1824, elle possédait, entre autres édifices remarquables, un couvent à 5 étages, qui offrait une étonnante profusion d'ornements de luxe. Elle avait 175,000 hab. en 1800, et 30,000 seulement en 1827; un incendie en 1820, un tremblement de terre en 1839, un pillage dans les discordes civiles de 1852, en ont presque fait un monceau de ruines. On y voit encore une idole colossale et plusieurs monastères dorés.

UMRITSIR. V. Amretsir.

UMSTADT, v. du grand-duché de Hesse (Hesse Rhénane), 2,[illegible] hab. Près de là est l'anc. château d'Otzberg.

UNCTOR, serviteur parfumeur dans les bains publics chez les anc. Romains. Il frictionnait les baigneurs qui réclamaient son service.

UNELLES ou **VENELLES**, *Unelli, Venelli*, peuple de la Gaule (Lyonnaise IIe); v. princip. Constantia (*Coutances*) et [illegible] (*Valognes* ?).

UNEZOW. V. [illegible].

UNGARN, nom de la Hongrie en allemand.

UNGH, riv. de Hongrie (Unghvar), naît dans les Karpathes et se jette dans la Laborcza, à 15 kil. O. de Kaposvar; cours de [illegible] kil.

UNGHVAR, v. du roy. de Hongrie, ch.-l. du comitat de son nom, [illegible] de l'Ungh; 11,373 hab. Siège de l'évêché grec [illegible] de Munkacs, [illegible] catholique. Eaux acidules ferrugineuses. [illegible] vins. — Le comitat d'Unghvar a 3,05[illegible] kil. carr. et 12[illegible],7[illegible]7 hab. Sol montagneux. Récolte [illegible], chanvre, vin.

UNIFORMITÉ (Acte d'). V. Acte d'uniformité.

UNIGENITUS (Bulle). V. Bulle.

UNION [illegible]. V. Acte [illegible].

UNION [illegible], arrêt [illegible] du 13 mai 1648, par lequel le parlement de Paris [illegible] des autres cours [illegible] sur lesquelles Mazarin voulait prélever [illegible] de prêt.

UNION (Édit d'). V. Édit.

UNION [illegible]. V. [illegible].

UNION (L'), nom par lequel on désigne souvent les États-Unis de l'Amérique du Nord.

UNION (La [illegible] de la). V. Carvajal.

UNION (Iles). V. Polynésie américaine.

UNION ÉVANGÉLIQUE, ligue formée, en 1608, à Aschausen (Bavière), et resserrée à Halle en 1610, entre le Palatinat du Rhin, le Wurtemberg, la Hesse-Cassel, le margraviat de Bade-Dourlach et autres États protestants de l'Allemagne, pour résister à la ligue catholique de Wurzbourg, dont Maximilien, duc de Bavière, était le chef.

UNION HÉRÉDITAIRE, acte qui déclara la couronne de Suède héréditaire dans la maison de Vasa. Cet acte, adopté par la diète d'Œrebro en 1540, fut confirmé dans celles de Westeras en 1544 et de Norrköping en 1604.

UNION POSTALE UNIVERSELLE, association d'un grand nombre d'États de toutes les parties du monde, fondée le 9 octobre 1874 par la convention de Berne, étendue par le traité de Paris du 1er juin 1878 pour faciliter la transmission des lettres, journaux, imprimés et échantillons, et les envois d'argent par l'abaissement et l'unification des tarifs postaux. L'Union comprend aujourd'hui l'Europe entière, toutes les colonies françaises, hollandaises, danoises, espagnoles et portugaises, sans exception, les possessions anglaises en Asie, en Amérique, en Afrique (moins le Cap, Natal, Sainte-Hélène et l'Ascension), la Russie et la Turquie d'Asie, Mascate, la Perse, l'Afghanistan, le Béloutchistan, Siam, la Chine et le Japon, l'Égypte, le Maroc, Libéria, l'État du Congo, Zanzibar, tous les États des deux Amériques et le royaume d'Hawaï. Le tarif uniforme est de 25 centimes par lettre affranchie, 50 centimes par lettre non affranchie, de 10 centimes par carte postale, et 20 centimes avec réponse payée. Les pays qui font partie de l'Union forment ensemble un territoire de plus de 80,000,000 de kil. carrés, avec 830,000,000 d'hab. En 1884, les bureaux de l'Union ont expédié :

Lettres	5,850,000,000
Cartes postales	1,080,000,000
Journaux	4,610,000,000
Échantillons	1[illegible],000,000
Colis postaux	17[illegible],000,000
Articles d'argent	190,000,000, représentant une valeur de [illegible],[illegible]10,000,000 fr.

E. D—y.

UNITAIRES ou **ANTI-TRINITAIRES**, nom donné aux sectaires qui nient la Trinité, et n'admettent en Dieu qu'une seule personne, mais spécialement aux sociniens.

UNIVERSITÉ, nom par lequel, à partir du XIIIe siècle, on désigna les grands centres d'enseignement, dont le premier fut établi à Paris et servit de modèle à ceux qui se formèrent plus tard, tant en France qu'à l'étranger. On a attribué sans raison à Charlemagne la fondation de l'Université. L'Université de Paris n'a été établie qu'en 1200. Le nom même d'Université ne fut pas d'abord employé d'une manière absolue, et ne devint guère en usage avant St Louis. On disait *Universitas magistrorum et auditorum*, pour désigner la réunion des maîtres et des disciples. Philippe-Auguste, le premier, réglementa les écoles de Paris et fixa les privilèges universitaires. Il y avait alors à Paris 3 écoles, établies à Notre-Dame, au cloître Saint-Victor et sur la montagne Sainte-Geneviève. Pour maintenir l'ordre parmi les écoliers qui affluaient à Paris, il fallait des moyens de discipline. Une première classification des élèves, en 1169, se fit par *nations*, ou sociétés de maîtres, au nombre de quatre : la nation de France, surnommée *Honoranda*; la nation de Picardie, *Fidelissima*; la nation normande, *Veneranda*; et la nation d'Angleterre, remplacée, sous Charles VI, par la nation allemande, *Constantissima*. Cette division embrassait les étudiants de tous les pays chrétiens. Chaque nation était régie par un procureur. Toutes les études étaient divisées en deux branches, auxquelles répondaient les deux facultés de *théologie* et des *arts*; ces facultés avaient chacune à leur tête un *doyen*. Les facultés spéciales de *droit* et de *médecine* ne furent créées qu'au XIIIe siècle. Le chef de l'Université avait le titre de *recteur*. (V. ce mot.) Dès le XIIe siècle, l'assemblée des maîtres, *consortium magistrorum*, partagea avec le chancelier de Notre-Dame le droit de conférer les grades nécessaires pour pouvoir enseigner. Le *baccalauréat* pouvait s'obtenir à 21 ans, après 6 ans d'études dans la Faculté des arts; pour la *licence*, il fallait avoir enseigné 2 ans sous la direction d'un *maître ès arts* ou *docteur*. Il fallait avoir au moins l'âge de 30 ans pour obtenir le grade de *docteur*. Grâce aux privilèges que l'Université obtint successivement de la royauté, elle devint bientôt un corps formidable. Sa renommée et son autorité s'étendirent partout. Jean de Salisbury, Roger Bacon, Raymond Lulle, Brunetto Latini, Dante, vinrent s'asseoir parmi les écoliers de la rue du Fouarre. Le *quartier de l'Université*, plus tard *quartier latin*, forma comme une grande république, avec ses institutions et sa juridiction particulière; ses membres n'étaient justiciables que du prévôt de Paris, qui se glorifiait du titre de *Conservateur des privilèges de l'Université de Paris*. Depuis, l'Université envoyait les députés aux [illegible], et ne contribuait à aucune des charges de l'État. Les premiers statuts de l'Université furent rédigés, en 1215, par Robert de

Courson. Forts de leurs privilèges, au maintien desquels un syndic était chargé de veiller, les étudiants cherchèrent souvent [illegible] aux bourgeois, et lorsque le prévôt [illegible], l'Université suspendait ses cours. C'est pendant une suspension de ce genre, qui dura 2 ans, de 1229 à 1231, que les dominicains et les franciscains établirent leurs premières écoles. En même temps, des maisons s'ouvrirent, par les soins de personnes charitables, pour loger gratuitement un certain nombre d'écoliers pauvres, et rendre leur vie plus régulière. Dotés par les papes, les rois, les grands dignitaires du clergé, les puissantes familles, ces *collèges* eurent bientôt des maîtres particuliers et un enseignement complet à l'intérieur. C'est ainsi que s'élevèrent les collèges de Sorbonne, 1250; des Bons-Enfants, 1257; d'Harcourt, 1280; de Bayeux, 1303; de Navarre, 1304; de Montaigu, 1317; du Plessis, 1322; de Lisieux, 1336; de la Marche, 1401, etc. — Protégée par les rois et les papes, l'Université croissait toujours en importance. Philippe le Bel réclama son secours dans ses démêlés avec le saint-siège. Elle assista aux états généraux de 1308, qui délibérèrent sur le sort des Templiers. En 1317, consultée sur la loi salique, elle l'interpréta en faveur de Philippe le Long. Elle reçut de Charles V le titre de *Fille aînée des rois* et prit rang désormais après les princes du sang. Pendant le grand schisme d'Occident, elle fut l'âme des conciles de Pise, de Constance, où elle était représentée par Gerson, et de Bâle. Sous Charles VI, elle était assez forte pour adresser des remontrances au roi, et, à sa mort, ce fut elle qui proclama Henri V d'Angleterre, au détriment du Dauphin. Néanmoins elle soutint plus tard Charles VII contre les papes, qui voulaient abolir la Pragmatique-Sanction. En tout temps, elle défendit les libertés de l'Église gallicane. Lors de la Réformation, elle prit hautement la défense du catholicisme, et telle était son autorité, que Luther offrit de la prendre pour juge et de se soumettre à sa décision. Calvin était un de ses élèves. Toutefois, l'heure de la décadence approchait, et elle ne put s'opposer à l'établissement des collèges des jésuites, qui, avec les dominicains et les franciscains, s'emparèrent peu à peu de l'enseignement secondaire. Dévouée aux Guises pendant la Ligue, elle délia, après leur assassinat à Blois, les peuples du serment de fidélité, et ne revint à résipiscence qu'après l'abjuration de Henri IV. A partir du XVII[e] siècle, elle perdit toute importance politique, et n'envoya pas même de députés aux États de 1614. Un décret de la Convention, du 20 mars 1794, ordonna la suppression de l'Université. Les 23 Universités provinciales qui existaient alors disparurent. En voici le tableau, avec la date de leur fondation :

Toulouse	1223
Montpellier	1284
Orléans	1305
Cahors (réunie à celle de Toulouse en 1751)	1322
Grenoble	1339
Valence (à la place de Grenoble)	1454
Angers	1364
Orange	1365
Aix, fondée en 1409, confirmée en	1413
Dôle	1422
Poitiers	1431
Caen	1436
Nantes	1460
Bourges	1463
Bordeaux	1472
Reims	1548
Pont-à-Mousson	1572
Douai	1562
Besançon (à la place de Dole)	1676
Pau et Dijon	1722
Nancy	1769

UNIVERSITÉ DE FRANCE, nom par lequel on désigne l'ensemble des fonctionnaires attachés à l'instruction publique, et l'administration qui en a la surveillance. Elle fut créée sous Napoléon I[er], par la loi du 10 mai 1806, que développèrent les décrets du 17 mars 1808 et du 15 novembre 1811. Le chef de l'Université eut le titre de *grand maître*, et fut assisté d'un *Conseil de l'Université*. L'Empire fut divisé en *Académies* (*V. ce mot*), régies chacune par un *recteur* (*V. ce mot*) et un *Conseil académique*. (*V. ce mot.*) L'Université centralisait l'enseignement public, divisé en 3 branches : l'enseignement supérieur, donné par les facultés (théologie, droit, médecine, sciences, lettres); l'enseignement secondaire, donné dans les lycées et les collèges; l'enseignement primaire, donné dans les écoles primaires. Cette organisation a subi depuis beaucoup de modifications. L'Université n'a plus le monopole de l'enseignement; la grande maîtrise n'existe plus et a été confondue dans le ministère de l'instruction publique et [illegible]; le Conseil de l'Université a fait place au *Conseil royal*, au *Conseil impérial* et enfin au *Conseil supérieur de l'instruction publique*. (*V. ce mot.*)

UNIVERSITÉS ALLEMANDES. Les plus anciennes, celles de Prague et de Vienne, furent [illegible] sur le plan de l'Université de Paris. Celle de Prague était divisée en 4 nations : bohémienne, polonaise, bavaroise et saxonne. La retraite des étudiants allemands, en 1409, amena la fondation de l'Université de Leipzig, partagée [illegible] en 4 nations : Saxons, Misniens, Bavarois, Polonais. Celle de Wittemberg, [illegible] enseigna, fut fondée en 1502, et se [illegible] en 1516. Les principales Universités actuelles de l'Allemagne sont :

Prague	1348	Kiel	[illegible]
Vienne	[illegible]	Halle	[illegible]
Heidelberg	[illegible]	Breslau	[illegible]
Leipzig	[illegible]	Gœttingue	[illegible]
Rostock	[illegible]	Erlangen	[illegible]
Fribourg en Brisgau	[illegible]	Giessen	[illegible]
Greifswald	[illegible]	Berlin	1810
Tubingen	[illegible]	Bonn (Cologne [illegible] de Munster)	1818
Marbourg	[illegible]	Munich ([illegible] Landshut)	1826
Kœnigsberg	[illegible]		
Iena	[illegible]		
Wurzbourg	[illegible]		

Il y en avait d'autres jadis : celles de Francfort-sur-l'Oder, fondée en 1506, réunie à Berlin en 1810; de Cologne, 1388; d'Erfurt, 1392; de Trèves, 1454; d'Ingolstadt, 1472; de Mayence, 1477, supprimée en 1809; de Helmstædt, 1575, supprimée en 1809; de Stuttgard, 1775, etc. Les Universités allemandes ne s'occupent que de l'enseignement supérieur. Chacune a 30 à 40 professeurs, largement rétribués par l'État et par les élèves, et le corps se gouverne lui-même. Les étudiants forment aussi un corps reconnu, légalement constitué et investi de privilèges assez étendus. Une Université se compose de 4 facultés : théologie, droit, médecine et philosophie : cette dernière comprend toutes les matières enseignées dans nos facultés des lettres et des sciences. Quelques Universités ont une 5[e] faculté : celle des sciences camérales, c.-à-d. administratives et politiques. Chaque Université est administrée par un recteur et un sénat, élus par les professeurs.

UNIVERSITÉS ANGLAISES. L'Université d'Oxford (*V. ce mot*) fut fondée, dit-on, par Alfred le Grand au VIII[e] siècle; celle de Cambridge (*V. ce mot*) date du [illegible]. Elles sont régies par un chancelier, choisi par les professeurs parmi les personnages illustres du royaume. Il choisit lui-même son vice-chancelier ou *stewart*. Étudiants et professeurs sont répartis dans un certain nombre de collèges, semblables à ceux de l'ancienne Université de Paris. (*V.* CAMBRIDGE et OXFORD.) L'Université de Londres, fondée en 1825, sous le patronage des chefs du parti whig, confère les grades, sans donner l'enseignement : le *King's College*, fondation du parti tory, s'est constitué sur le modèle d'Oxford et de Cambridge. — L'Université de Dublin a été fondée en 1591. Dublin a aussi une Université catholique indépendante de l'État. Celles d'Écosse (Saint-Andrew's, 1411; Glasgow, 1450; Aberdeen, 1506; Édimbourg, 1582) se rapprochent davantage des Universités allemandes.

UNIVERSITÉS BELGES. Il y a en Belgique 2 universités de l'État, celles de Gand et de Liège, fondées en 1816; et 2 universités libres : celle de Louvain, fondée en 1426, restaurée en 1835 comme Université catholique, et celle de Bruxelles, fondée en 1834 par le parti libéral.

UNIVERSITÉS D'ITALIE. Les plus importants de ces établissements sont : Bologne, 1111, Naples, 1224; Padoue, 1228; Rome, 1245; Pérouse, 1276; Pise, 1343; Florence, 1349; Pavie, 1360; Sienne, 1356; Palerme, 1394; Turin, 1405; Parme, 1482.

UNIVERSITÉS ESPAGNOLES ET PORTUGAISES. L'Espagne est peut-être le pays de l'Europe qui a eu le plus grand nombre d'Universités. Leur fondation ne remontait qu'au XIII[e] siècle. Trente-six villes en Espagne ont eu des Universités : Palencia, 1212-14; Salamanque, 1255; Lérida, 1300; Murcie, 1310; Valladolid, 1346; Huesca, 1354; Luchente, 1423; Barcelone, 1430; Girone, 1446; Siguenza, 1472; Saragosse, 1474; Avila, 1482; Valence, 1500, Santiago, 1509; Alcala de Hénarès, 1513; Séville, 1514; Tolède, 1520; Suhagun-Irache, 1534; Grenade, 1531; Oñate, 1542; Gandia, 1547; Osuna, 1549; Osma, 1551; Almagro, 1553; Oropeza, Baeza, 1565; Orihuela, 1568; Tarragone, 1572; Vich-Oviédo, 1604; Pampelune-Estella, 1563; Majorque, 1483; Tortose, 1645; Cervera, 1714; la Laguna en Ténériffe, 1744; Madrid, 1836. Le nombre des Universités espagnoles est aujourd'hui réduit à dix : Madrid, Barcelone, Grenade, Oviédo, Salamanque, Séville, Valence, Santiago, Valladolid et Saragosse. — En Portugal, des Universités furent instituées à Coïmbre en 1270, et à Lisbonne en 1290.

UNIVERSITÉS SUISSES. On n'en compte que trois : Bâle, 1460; Zurich, 1832; et Berne, 1834. Celle de Genève, 1368, n'a plus que le titre d'académie.

UNIVERSITÉS DES PAYS-BAS. Ce sont : Leyde, 1575; [illegible]; Utrecht, [illegible].

UNIVERSITÉS DU NORD. Ce sont : [illegible], Copenhague, 1476; Upsal, 1476, la plus célèbre; Dorpat, 1632; Moscou, 1803. (*V.* SUÈDE, DANEMARK, RUSSIE.) F—T.

UNKIAR-SKÉLESSI, c.-à-d. *Échelles des officiers du Grand-Seigneur*, v. de la Turquie d'Asie, sur la côte E. du Bosphore, en face de Therapia. Là fut conclu entre la Turquie et la Russie, le 8 juillet 1833, un traité d'alliance offensive et défensive pour 8 années, très avantageux à cette dernière puissance, qui aidait le sultan contre Méhémet-Ali, pacha d'Égypte ; une clause secrète ouvrait le Bosphore aux Russes, même en temps de guerre, tandis que les Dardanelles étaient fermées aux autres puissances.

UNNA, v. du roy. de Prusse (Westphalie) ; 7,690 hab. Importante saline de *Königsborn*. Les tribunaux vehmiques y avaient leur siège principal.

UNNA, riv. de la Turquie d'Europe, sort des Alpes Dinariques, sépare la Bosnie de la Croatie, et tombe dans la Save, près d'Usicza ; cours de 200 kil. Elle reçoit l'Unnatz et la Senna.

UNST, île d'Écosse, la plus septentrionale des Shetland, 15 kil. sur 11 ; 110 kil. carr. avec 2,800 hab. On y trouve du cristal de roche. Élève de bétail et de chevaux ; pêche à la morue.

UNSTRUTT, riv. d'Allemagne, coule à travers l'ancienne Thuringe et la Saxe prussienne, reçoit la Wipper, la Salza, la Helme, la Gera, et se jette dans la Saale vis-à-vis de Naumbourg ; cours d'environ 200 kil. Sur ses bords, Thierry Ier, roi d'Austrasie, défit Hermanfried, roi de Thuringe, en 528, et Sigebert II, roi d'Austrasie, fut défait par Radulfe, duc de Thuringe, en 640.

UNTER, c.-à-d. *au-dessous*, en allemand, se joint aux noms de lieux, par opposition à *Ober*, au-dessus.

UNTERWALD ou **UNTERWALDEN**, c.-à-d. *sous les forêts*, l'un des 22 cantons de la Suisse, au centre, entre ceux de Schwytz et de Lucerne au N., de Lucerne à l'O., de Berne et d'Uri au S., d'Uri et de Schwytz à l'E. ; 765 kil. carr. ; 27,348 hab., presque tous catholiques et parlant la langue allemande. Il est divisé par la petite chaîne du Kernwald en 2 républiques qui ne forment cependant qu'un canton : l'Obwalden ou Haut-Unterwald, à l'O., ch.-l. Sarnen (475 kil. carr. et 15,356 hab.), et le Nidwalden ou Bas-Unterwald, à l'E., ch.-l. Stanz (290 kil. carr. et 11,992 hab.). Son territoire est appuyé, au N., au lac des Quatre-Cantons, et renferme celui de Sarnen. Dans la partie septentrionale, qui est montagneuse, se trouve le mont Titlis. Excellents pâturages ; peu de grains. Élève du bétail ; préparation de fromages, culture très soignée des vergers. — Le canton d'Unterwald, le 16e de la Confédération par son étendue, le 20e par sa population, est, avec Uri et Schwytz, un des trois qui fondèrent la liberté helvétique en 1307. Les deux républiques d'Unterwald ont des institutions à peu près semblables : le pouvoir souverain est exercé par une assemblée des citoyens, qui se réunit chaque année pour nommer les magistrats et fonctionnaires, recevoir leurs comptes, élire les députés à la diète, sanctionner les lois cantonales et les traités ; le pouvoir exécutif est confié à 14 magistrats dans le Haut-Unterwald, 12 dans le Bas-Unterwald, assistés, les premiers d'un conseil de 65 membres, et les seconds d'un conseil de 58 membres, qui sont nommés à vie par les assemblées de paroisses ou de communes. Le canton est représenté par 2 membres du conseil des États, et 2 membres du conseil national. B.

UNYAMESI ou **OUNYAMUÉZI**, c.-à-d. pays de la Lune, grande région de l'Afrique centro-orientale, de 3° à 7° lat. S. et de 28° à 34° long. E., entre les lacs Ukéréwé au N., Tanganyika à l'O., la région montagneuse du Kilimandjaro à l'E., et des pays encore inconnus au S. Elle offre de belles plaines fertiles, des pâturages, des forêts, et est habitée par une nombreuse population noire, divisée en une foule de peuplades occupant des districts du même nom, *Ugogo* et [illegible] au S.-E., *Unyanyembe* au centre, *Usanda* et *Usukama* au N., *Usumbua*, [illegible] et *Ujiji* à l'O. Les Arabes de la côte de Zanguebar exportent de ce pays des esclaves, du fer et de l'ivoire, qu'ils trouvent en abondance sur les marchés d'[illegible] et d'*Urowa* au N., de *Kazeh* ou *Tabora* et de *Msene* au centre, de *Kawele* et de [illegible] à l'O. C. P.

UPERNAVIK, bg de la côte occidentale du Groenland (Inspectorat du Nord), par 72° 46' lat. N., et 54° 1' long. O., est l'établissement [illegible] sur cette côte. [illegible] C. P.

UPLAND, anc. province de la Suède, entre la [illegible] [illegible]

UPSAL [illegible] par 59° 51' lat. N. et 15° 17' [illegible] vêché luthérien, dont le titulaire est primat du royaume. Université célèbre, fondée en 1476, avec une très riche bibliothèque (100,000 volumes, 6,000 manuscrits), observatoire, théâtre d'anatomie, jardin botanique, cabinet d'histoire naturelle (où est une statue de Linné, œuvre de Thorwaldsen). Séminaire pour les prédicateurs. Académie des sciences, Société de cosmographie. La cathédrale, bâtie de 1258 à 1435 sur le modèle de Notre-Dame de Paris, est couverte en lames de cuivre et renferme les tombeaux de plusieurs rois de Suède et celui de Linné ; les rois y sont couronnés. On remarque aussi, dans le parc de Caroline, une statue en bronze de Charles XIV (Bernadotte), œuvre de Fogelberg, érigée en 1854. Upsal, ville très ancienne, fut longtemps la résidence des rois de Suède : on y voit encore la grande pierre de *Mora*, où se faisaient les élections. Les Suédois font passer leur premier méridien par cette ville. — Le län ou préfecture d'Upsal a 5,313 kil. carr. et 114,591 hab. Au S. est le lac Mælar. Le län est traversé par la riv. Sala. Mines de fer de Dannemora. V. princ. Enkœping.

UPSAL (**VIEIL-**), *Gamla-Upsala*, anc. ville, à 4 kil. N. de la précédente, était le sanctuaire du culte d'Odin, puis servit longtemps de résidence aux archevêques d'Upsal. On remarque encore la vieille église.

UR, ville de l'ancienne Chaldée, patrie d'Abraham. On n'en connaît pas bien la position. — Il y avait une autre ville de même nom en Mésopotamie, au S.-E. de Singara.

URABA. *V.* DARIEN.

URACH, v. du roy. de Wurtemberg (Forêt-Noire), dans une profonde vallée, sur l'Ems et l'Elsach ; 3,431 hab. École ecclésiastique luthérienne. Ancien château ducal. Fabr. de toiles. Marchés aux grains, foires aux moutons. Ville ancienne, capitale d'un duché dès le XIIe siècle. Les souverains du Wurtemberg y ont plusieurs fois résidé.

URANIE, l'une des neuf Muses, présidait à l'astronomie. Elle fut, dit-on, mère de Linus et d'Hyménée. On la représente avec une robe d'azur et couronnée d'étoiles ; elle a pour attributs un globe céleste, des instruments de mathématiques. — Une déesse du ciel, ou une Vénus idéale que ne peuvent atteindre les désirs charnels, était adorée sous le nom de *Vénus-Uranie*, c.-à-d. *Vénus céleste*.

URANIENBORG. *V.* HVEN.

URANUS ou **LE CIEL**, fils et époux de la Terre, fut le père de Saturne, des Cyclopes et des Titans qui le détrônèrent.

URBA, auj. *Orbe*, v. de l'ancienne Helvétie, chez les Urbigènes, fut la capitale de toute l'Helvétie avant la fondation d'Aventicum.

URBAIN Ier (SAINT), pape de 223 à 230, souffrit le martyre. Fête, le 25 mai.

URBAIN II (EUDES ou ODON), pape de 1088 à 1099, né à Lagery près de Châtillon-sur-Marne, avait été évêque d'Ostie sous Grégoire VII. Il succéda à Victor III, soutint avec énergie la lutte contre l'empereur Henri IV, repoussa les prétentions de l'antipape Guibert (Clément III), et prêcha la 1re croisade au concile de Clermont, 1095. On trouve de lui 59 *Lettres* dans le recueil des conciles du P. Labbe. Une statue lui a été érigée à Châtillon, en 1887. B.

URBAIN III (HUBERT **PRIVELLI** ou **CRUVELLI**), né à Milan, pape de 1185 à 1187, avait été archevêque de sa ville natale. Il habita Vérone, eut quelques démêlés avec Frédéric Barberousse au sujet des investitures, des allodiaux de Mathilde, etc., et mourut peu de jours après la nouvelle de la prise de Jérusalem par Saladin. R.

URBAIN IV (JACQUES-PANTALÉON), fils d'un savetier de Troyes en Champagne, était devenu patriarche de Jérusalem, lorsque, se trouvant en Italie, il fut élu pape en 1261. Continuant de lutter contre Manfred, il offrit la couronne de Sicile à St Louis pour un de ses enfants, puis à Charles d'Anjou, son frère, qui se disposait à aller la prendre quand Urbain mourut, en 1264. Ce pontife augmenta le nombre des cardinaux, et institua la fête du Saint-Sacrement. On a de lui quelques *Lettres* dans le recueil des conciles du P. Labbe. R.

URBAIN V (GUILL. DE **GRIMOARD**), né en 1302 d'un seigneur du Gévaudan, 6e pape d'Avignon, 1362-70. Il fut, en 1365, rançonné par les *Grandes Compagnies* que Duguesclin était chargé de conduire en Espagne, et [illegible] l'absolution, 200,000 florins à ces 30,000 [illegible] de Dieu. Les États romains [illegible] vigueur d'Albornoz, étaient complètement replacés sous l'autorité pontificale, depuis qu'en 1364 les Visconti avaient rendu Bologne et les autres forteresses [illegible] ; les Romains [illegible] [illegible]

avait toujours soutenu de son autorité morale les ligues formées, 1362, 1367, contre l'ambition des Visconti. Les préoccupations du souverain n'empêchaient pas le pontife de travailler avec ardeur à la destruction de la simonie et aux progrès de la religion : il espéra, en 1369, avoir détruit le schisme d'Orient en obtenant l'abjuration de l'empereur Jean Paléologue; il envoya des missionnaires dans la Géorgie schismatique et jusque chez les Tartares idolâtres du Cathay; il tâcha même d'exciter une nouvelle croisade.

V. Th. Roussel, *Recherches sur la vie et le pontificat d'Urbain V*, 1840.

R.

URBAIN VI (BARTHÉLEMY **PRIGNANI**), né à Naples, archevêque de Bari, puis pape en 1378. Français pour la plupart (11 sur 16), mais ne pouvant s'entendre pour l'élection d'un nouveau pontife de leur nation, les seize cardinaux présents à Rome le choisirent à la mort de Grégoire XI; et ce choix, loin d'avoir été imposé par les violences populaires, fut fait, au contraire, malgré des menaces de mort, s'ils n'élisaient un pape, non seulement italien, comme des cris leur en avaient d'abord manifesté le vœu pacifique à l'entrée au conclave, mais né dans Rome même. Pendant plusieurs mois, Urbain fut reconnu par eux comme pontife légitime, èt annoncé comme tel dans toutes leurs lettres. Mais sa ferme résolution de rester en Italie fut une première cause de mécontentement pour des prélats qui regrettaient Avignon, où 6 d'entre eux étaient même restés; sa sévérité prématurée et imprudente, ses attaques publiques contre leur licence et leur simonie, changèrent les murmures en haines violentes : 15 d'entre eux quittèrent Rome, présentèrent comme une cause de nullité des violences qui, loin d'amener l'élection d'Urbain, avaient eu pour but de l'empêcher, nommèrent l'antipape Clément VII (Robert de Genève), et jetèrent ainsi la chrétienté dans un schisme qui la désola pendant 3/4 de siècle : c'est le *grand schisme d'Occident*. Clément fut reconnu par la France, l'Écosse, les trois royaumes espagnols et la Sicile, la reine de Naples, la Savoie, la Lorraine, et alla résider à Avignon; Urbain conserva dans son obédience la plus grande partie de l'Italie, l'Angleterre, le Portugal, l'Allemagne, la Hongrie, la Bohême, la Pologne et les États du Nord. Pour punir Jeanne Ire de Naples, vassale du saint-siège, d'avoir, malgré son peuple, reconnu Clément VII, il la déposa et donna le trône, 1381, à Charles de Durazzo, son cousin, adopté par elle en 1375. En vain Jeanne, cherchant un soutien en France, reconnut pour son héritier universel le frère de Charles V, Louis Ier d'Anjou, qui reçut en outre de l'antipape l'investiture d'une partie des États de l'Église (Romagne, Marche d'Ancône, duché de Spolète), sous le nom de royaume d'Adria : elle fut vaincue et mise à mort par Charles, 1382. Mais l'intervention d'Urbain dans l'administration du royaume de Naples amena des luttes nouvelles, au milieu desquelles il se souilla d'un acte de barbarie, en faisant torturer, puis étrangler plusieurs cardinaux, accusés d'une conspiration. A la mort de Charles de Durazzo, 1386, qui, déposé à son tour, n'en avait pas moins conservé la couronne, il déclara le royaume dévolu au saint-siège, voulut l'enlever au jeune Ladislas, en entreprit la conquête, et mourut en 1389.

R.

URBAIN VII (J.-B. **CASTAGNA**), Romain, fut pape 13 jours, en 1590.

URBAIN VIII (MAFFEO **BARBERINI**), né à Florence en 1568, pape de 1623 à 1644. D'abord en lutte avec la France, quand Richelieu reprit et rendit aux Grisons les villes de la Valteline, occupées provisoirement par les troupes pontificales, 1624-26, il s'en rapprocha bientôt, ne montra plus que de l'éloignement pour la maison d'Autriche, et, en 1628, excita lui-même le cardinal à protéger les droits du duc français Charles de Nevers à la succession de Mantoue, contre le prétendant que soutenaient les Espagnols. Il fortifia les places et agrandit les domaines de l'Église, en y rattachant le duché d'Urbin, que le dernier des La Rovère rendit au saint-siège en 1626. Les Barberini, neveux tout-puissants du pape, le poussèrent en outre, 1641, à confisquer le petit duché de Castro, comme garantie des dettes énormes que les Farnèse contractaient à Rome et ne payaient pas : de là une petite guerre, où Urbain prétendit reprendre même Parme et Plaisance au duc Odoardo, que soutenait une grande partie de l'Italie : le seul résultat fut, en laissant aux Farnèse toutes leurs possessions, d'épuiser les finances du saint-siège, 1641-44. Urbain VIII mourut peu après. Il avait, en 1642, par la bulle *In eminenti*, condamné le livre de Jansénius, paru en 1640. — Ce pape, ami des lettres et savant helléniste, a laissé des poésies latines et italiennes, publiées à Paris, 1642.

R.

URBAIN (SAINT-), vge (Haute-Marne), près de la Marne, arr. de Vassy; 1,048 hab. Bons vins. Jadis abbaye, fondée en 877 par Charles le Chauve, et qui renfermait le corps de St Urbain, pape et martyr.

URBANIA, *Urbinum Metaurense*, v. du roy. d'Italie, prov. de Pesaro-Urbino, sur le Métaure, à 11 kil. S.-O. d'Urbin; 5,115 hab. Évêché.

URBANISTES. *V.* FRANCISCAINS.

URBIGÈNES, *Urbigeni*, un des quatre grands peuples de l'anc. Helvétie, entre Aventicum et le lac Léman. Cap. Urba.

URBIN, anc. *Urbinum Hortense*, en italien *Urbino*, v. du roy. d'Italie, ch.-l. d'arr. de la prov. de Pesaro-Urbino, jadis cap. du duché d'Urbin, sur le Métauro; 16,797 hab. Archevêché; université fondée en 1671, supprimée [illegible], et restaurée en 1826. Académie dite des *Assorditi* [illegible] ou *Obsurdescentium*. Palais ducal remarquable. [illegible] Comm. de blé et de soie. Urbin fut, sous Napoléon Ier, ch.-l. d'arr. du dép. du Métaure. Patrie de Raphael, du Bramante, du Baroccio, de Polydore Virgile, de Baldi, du pape Clément XI. — L'arr. d'Urbin, formé du sud de l'ancien duché d'Urbin, a 119,208 hab.

URBIN (DUCHÉ D'), ancien État de l'Italie, entre la Romagne au N., l'Adriatique à l'E. et la Marche d'Ancône au S., remontait aux premières années du XIIIe siècle. Borné d'abord à la seule ville d'Urbin, il s'agrandit beaucoup au XIVe siècle, et comprit Pesaro, Sinigaglia, Fossombrone, Urbania, Bobbio, Pergola, Macerata, et même Fano. Possédé par les Montefeltri jusqu'en 1502, puis, après l'usurpation de César Borgia, 1502-1508, par la maison de La Rovère, dont la dynastie fut interrompue par Laurent de Médicis, 1516-19, et par le pape Léon X, 1519-21, il fut légué au saint-siège en 1631, et forma une partie de la délégation d'Urbin et Pesaro jusqu'en 1860.

URBINUM, nom de deux villes de l'Italie ancienne (Ombrie), chez les Sénons : Urbinum Hortense, aujourd'hui *Urbin*; et Urbinum Metaurense, aujourd'hui *Urbania*.

URCINIUM, nom latin d'AJACCIO.

URDINGEN. *V.* VERDINGEN.

URDOS, vge (Basses-Pyrénées), arr. d'Oloron, sur la frontière d'Espagne; 510 hab. Récemment [illegible].

URES (Los), v. du Mexique, ch.-l. de l'État de Sonora, sur le Rio Sonora ou de Los Urès, à 2,500 kil. N.-O. de Mexico; 9,700 hab. Mal bâtie, en *adobes* ou briques séchées au soleil, et exposée aux inondations de la Sonora, aux épidémies et aux incursions des Apaches. Exportation de sucre, coton et métaux précieux; fabr. de mantilles.

C. P.

URFÉ (ANNE D'), poète, né dans le Forez en 1555, m. en 1621, d'une très ancienne famille alliée aux maisons de Lascaris et de Savoie, épousa, vers 1575, Diane de Château-Morand, la plus riche héritière de sa province, fit annuler en 1598 ce mariage, qui n'avait pas été heureux, bien que contracté par une inclination mutuelle, et entra dans les ordres. Il avait été bailli, puis lieutenant général du Forez et membre du conseil d'État sous Henri IV. Il a laissé un recueil de 150 sonnets, intitulé *Diane*; 5 seulement ont été publiés par Duverdier dans sa *Bibliothèque françoise*.

B.

URFÉ (HONORÉ D'), romancier, frère du précédent, né à Marseille en 1568, m. en 1625, signala sa valeur dans les guerres de la Ligue, mena habilement quelques négociations en Savoie et à Venise, et épousa Diane de Château-Morand, séparée de son frère, afin de ne pas laisser sortir de sa maison les grands biens qu'elle y avait apportés. Bientôt dégoûté de cette femme, qui vivait entourée de ses chiens, il se retira aux environs de Nice, et y composa l'*Astrée*, roman pastoral, mêlé de prose et de vers, qui lui a valu sa réputation. Il est en 5 parties, dont la 1re parut en 1610; Baro, secrétaire de d'Urfé, a composé la 5e partie, sur les manuscrits de l'auteur, ou d'après sa propre imagination. Les meilleures éditions de l'*Astrée* sont celles de Paris, 1637, et de Rouen, 1647, 5 vol. Les bergers du Lignon remplaçaient les héros de la chevalerie, dont on était fatigué, et purent passer alors pour une création originale; d'ailleurs, à une époque de troubles civils, les esprits durent trouver beaucoup de charme dans cette description, fausse et maniérée, mais délicate et spirituelle, des plaisirs calmes et simples de la campagne. L'engouement des contemporains pour l'*Astrée*, qui, sous le voile d'une ingénieuse allégorie, offrait le tableau de la société contemporaine, fut partagé par quelques bons esprits de l'âge suivant, Segrais, Pellisson, La Fontaine, etc. D'Urfé a encore publié : *le Sirene*, petit poème pastoral, en vers de 8 syllabes, Paris, 1611; *la Sylvanire, ou la Morte vive*, pastorale en 5 actes et en vers blancs, 1625; et des *Epîtres morales*, Paris, 1598, petits traités de philosophie et de morale, remarquables surtout par le style.

V. Aug. Bernard, *les d'Urfé*, 1839; N. Bonafous, *Études sur l'Astrée et sur Honoré d'Urfé*, 1846; De Loménie, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er [illegible] 1853; Saint-Marc Girardin, [illegible], t. III.

URGAB, URGUB ou **OURGOUB**, vallée de la Turquie d'Asie (Asie Mineure), dans la prov. de Bozoq, au S.-O. de Kasarièh. On y voit d'innombrables cônes de pierre ponce, où les anciens avaient creusé des sépultures bien conservées. Ces sépultures sont, pour la plupart, habitées aujourd'hui.

URGEL ou **SEU D'URGEL**, *Orgelum, Urgela*, v. d'Espagne (Catalogne), dans la province et à 114 kil. N.-E. de Lérida, sur la Sègre et au pied des Pyrénées; 3,200 hab. Place de guerre. Évêché, comprenant la république d'Andorre, dont l'évêque d'Urgel partage avec le gouvernement français la suzeraineté. Urgel, jadis ch.-l. de comté, faisait partie de la Marche d'Espagne, puis du marquisat de Barcelone. Les Français la prirent en 1704, 1809 et 1823. Assiégée par les troupes espagnoles durant la dernière guerre carliste, elle se rendit en août 1875. G. H.

URI, l'un des 22 cantons de la Suisse, entre ceux de Schwytz au N., d'Unterwald, de Berne et du Valais à l'O., du Tessin au S., des Grisons et de Glaris à l'E.; 1,076 kil. carr.; 23,694 hab., presque tous catholiques. Ch.-l. Altdorf. C'est une riche vallée environnée de montagnes (au S. le Saint-Gothard, à l'O. les monts Galenstock, Sustenhorn et Titlis), arrosée par la Reuss et ses affluents, et très fertile. Le lac des Quatre-Cantons en occupe la partie N.-O. Climat assez doux. Riches pâturages. Élève de bétail; préparation de fromages. On parle allemand. — Le canton d'Uri est un des 3, avec Unterwalden et Schwytz, qui se révoltèrent contre l'Autriche en 1307. Il est le 11e de la Confédération par son étendue, et le 22e par sa population. La constitution est purement démocratique. Le pouvoir suprême réside dans le peuple, qui se réunit en assemblée générale, le 1er dimanche de mai, pour nommer tous les magistrats. Chaque citoyen qui a 20 ans révolus est soldat, électeur et éligible. Le pouvoir exécutif et administratif appartient à un conseil d'État, dont les membres sont élus à vie; un petit conseil est chargé des finances. Le canton est représenté par 2 membres au conseil des États et 1 au conseil national. Ce fut le théâtre de la guerre de 1799 entre les Russes et les Français. G. H.

URIAGE. V. MARTIN-D'URIAGE (SAINT-).

URIAS SINUS, auj. *golfe de Manfredonia*, formé par l'Adriatique sur la côte N.-E. de l'Apulie, tirait son nom d'Uria, ville située sur ses bords.

URICONIUM, nom anc. de SHREWSBURY.

URIE, officier de David. Ce roi, ayant eu un commerce criminel avec Bethsabée, femme d'Urie, le fit périr en l'exposant, pendant le siège de Rabbath, à tous les traits de l'ennemi. Il pleura ensuite amèrement ce crime, et en fit pénitence.

URIEL, c.-à-d. en hébreu *Dieu est ma lumière*. Les juifs et quelques chrétiens en font l'ange de la lumière.

URNE, *Urna*, mesure de capacité pour les liquides, chez les anciens Romains. Elle faisait la moitié de l'amphore, et sa contenance équivalait à 13 litr. 006. — petites boîtes ou corbeilles qui servaient à déposer les bulletins de vote dans les tribunaux. — vases de toutes formes, en terre cuite, en albâtre, en marbre, en porphyre, ou même en or, servant à recueillir les cendres des morts, et conservés dans les tombeaux. C. D—Y.

URQUIJO (MARIANO-LUIS, CHEVALIER D'), ministre espagnol, né en 1768 à Bilbao, m. en 1817, entra dans l'administration sous les auspices du comte d'Aranda, et reçut de Charles IV le portefeuille des affaires étrangères après la retraite de Saavedra, 1798; ferme et actif, il s'efforça de réformer les abus introduits dans l'organisation du clergé, encouragea l'industrie, travailla à relever la marine, propagea la vaccine en Espagne, abolit l'esclavage, favorisa les explorations du baron de Humboldt en Amérique, et limita le pouvoir de l'Inquisition, en lui ôtant la faculté d'ordonner aucune arrestation sans l'autorisation du roi et en l'obligeant à faire connaître aux accusés leurs accusateurs. Ces réformes lui firent beaucoup d'ennemis. Disgracié par les intrigues de Godoï, 1800, il fut bientôt conduit à Pampelune, où il subit la plus dure captivité, jusqu'en 1808; mis en liberté par Ferdinand VII, il devint ministre d'État sous Joseph Bonaparte, et, après la chute de ce prince, 1814, se retira à Paris, où il mourut. B.

URRAQUE ou **URRACA**, reine de Castille, m. en 1126, fille aînée d'Alphonse VI, épousa, en 1090, Raymond de Bourgogne, qui fut créé comte de Galice et mourut en 1106, puis Alphonse le Batailleur, roi d'Aragon et de Navarre. A la mort de son père, 1109, elle fomenta la résistance de la Castille contre son mari, emprisonnée à Castellar (Aragon) pour ses désordres et ses exigences, elle s'échappa, lutta à force ouverte, fit annuler son mariage en 1111, mais lassa le dévouement des Castillans, qui se donnèrent à Alphonse VII, son fils du premier lit. Elle voulut encore gouverner au nom de ce prince avec le comte de Lara, son amant; les nobles arrêtèrent ce favori, 1122, et rendirent le pouvoir à Alphonse. H.

URRUGNE, brg (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne; 3,62[illegible] hab. [illegible] avec l'Espagne.

URRUTIA ([illegible]), général espagnol, né en Biscaye en 172[illegible], [illegible], parvenu de grade en grade jusqu'à celui de brigadier, prit part à la défense de Ceuta contre le roi de [illegible]

Maroc en 1791, fit la campagne de 1793 contre la France en qualité de maréchal de camp, et obtint, la même année, le titre de lieutenant général. En 1794, appelé au commandement de l'armée de Catalogne après la mort du comte de La Union, il se maintint contre Schérer, et, à la suite de la paix de Bâle, 1795, fut nommé capitaine général. Godoï le fit disgracier. B.

URSEOLO (FAMILLE DES). V. ORSEOLO.

URSEREN. V. ANDERMATT.

URSINS (FAMILLE DES). V. ORSINI.

URSINS (ANNE-MARIE DE **LA TRÉMOILLE**, PRINCESSE DES), née à Paris en 1642, m. à Rome le 5 déc. 1722. Elle épousa à 15 ans Adrien Blaise de Talleyrand, prince de Chalais, qui, à la suite d'un duel en 1663, fut obligé de s'enfuir. Elle suivit son mari en exil, séjourna 3 ans en Espagne, où elle noua des relations qui lui furent utiles plus tard. Elle vint ensuite habiter Rome; Talleyrand mourut subitement en venant la rejoindre. Elle n'avait pas d'enfant; ses amis la remarièrent en 1675 à un seigneur romain riche et d'une haute naissance, Flavio degli Orsini, duc de Bracciano. Grâce à sa fortune, et surtout à son esprit et à sa grâce, elle tint dans son palais une véritable cour. Son salon devint le rendez-vous de toutes les célébrités politiques et diplomatiques. Pensionnée par Louis XIV, correspondant avec ses amis de Versailles, auprès desquels elle revenait quelquefois, elle devint, suivant un de ses biographes, « une sorte de résidente perpétuelle de la France, une coadjutrice utile et zélée, parfois un peu rivale, de nos cardinaux et de nos ambassadeurs ». Elle perdit en 1698 son second mari, dont l'humeur jalouse avait été excitée par son luxe excessif et ses succès mondains. Ils avaient cependant vécu « sans brouillerie ouverte », dit Saint-Simon, et le duc, grâce à l'intervention du cardinal espagnol Portocarrero, laissa à sa veuve toute sa fortune. L'obligation d'acquitter des dettes immenses contraignit néanmoins Mme de Bracciano à céder la propriété du duché de ce nom; elle s'appela désormais princesse des Ursins. En 1701, sur la recommandation de Mme de Maintenon et de la maréchale de Noailles, elle fut nommée camerera mayor de Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, première femme du roi d'Espagne Philippe V. Elle avait alors 59 ans. Elle fut une amie dévouée pour la reine, joua dans le palais royal un rôle des plus intimes, et sut prendre sur le roi et sa jeune femme, par son caractère ferme et résolu, les grâces de son esprit, ses manières insinuantes et l'art de se rendre nécessaire, un empire absolu. Elle gouverna véritablement l'Espagne sous le nom de Philippe V; elle fit renvoyer le cardinal d'Estrées, ambassadeur de Louis XIV, qui combattait son influence. Mais l'importance excessive donnée à la princesse, jointe à un scandale provoqué par la légèreté de ses mœurs, qu'étaient « à l'escarpolette », dit Louville, amenèrent sa disgrâce, 1704. Elle vint à Versailles, entretint Louis XIV et triompha. Le roi la combla de grâces, lui fit même les honneurs de Marly, comme à un « diminutif de reine étrangère », et la rétablit dans sa charge à Madrid. Dès lors elle s'appliqua à briser l'opposition de la noblesse espagnole, et à fonder en Espagne l'unité monarchique au profit des Bourbons. Mais quand Louis XIV, vaincu et découragé, fit mine d'abandonner son petit-fils, elle fit rappeler de Madrid le duc d'Orléans, 1709, rompit au dedans avec le parti français, conjura au dehors la défection de Versailles, et se fit plus espagnole que les grands eux-mêmes, pour le salut et l'intégrité de la couronne. La victoire de Villaviciosa, 1710, lui donna raison. La mission de la princesse des Ursins semblait achevée. Après la mort de la reine, elle persista à rester à la cour et à vouloir régner. Suivant les conseils de l'astucieux Alberoni, elle donna pour épouse à Philippe Élisabeth de Parme, dont le premier acte, à son arrivée en Espagne, fut de se débarrasser brutalement de la gênante tutelle de cette surintendante de la monarchie espagnole. Après avoir régné en premier ministre, la princesse des Ursins disparut comme une caméristе qu'on chasse, déc. 1714. Elle se retira à Gênes d'abord, puis à Rome, où elle mourut en 1722. Des *Lettres de la princesse des Ursins* ont été publiées à la suite de celles de Mme de Maintenon, 1826, 4 vol., Paris. En 1859, M. Geffroy a donné des *Lettres inédites de la princesse des Ursins*, en 1878-79 la Société de l'Histoire de France, des *Lettres* de la même au maréchal de Tessé.

V. les articles de Sainte-Beuve sur la princesse des Ursins (*Causeries du lundi*, t. V et XIV) et l'ouvrage de M. Combes, *la Princesse des Ursins, essai sur sa vie et son caractère politique*, 1858, in-8°. L. L.

URSINS (JUVÉNAL DES). V. JUVÉNAL.

URSINUS (FULVIUS). V. ORSINI (FULVIO).

URSOPOLIS, nom latin de [illegible].

URSULE (SAINTE), princesse de la Grande-Bretagne au Ve siècle, fut martyrisée à Cologne par les Huns, vers l'an 452, avec 11 vierges, dont un traducteur [illegible]

mille vierges, d'après une inscription légendaire ainsi conçue: VRSVLA. ET. XI. MM. VV., c.-à-d. : *Ursula et undecim martyres virgines*, « Ursule et onze vierges martyres ». Elles furent enterrées à Cologne, où leurs reliques sont conservées. Ste Ursule était la patronne de l'anc. Sorbonne de Paris. Fête, le 21 octobre.

URSULINES, dites aussi *Filles de la doctrine chrétienne*, congrégation de religieuses, fondée, en 1537, par la bienheureuse Angèle Merici de Brescia, pour l'éducation gratuite des jeunes filles, et confirmée, en 1572, par Grégoire XIII. Ce même pape soumit les religieuses de Sainte-Ursule à la règle de saint Augustin et à la vie claustrale; jusque-là, selon la volonté de leur fondatrice, elles avaient donné leurs soins aux enfants et aux malades, sans se retirer du monde. Leur première communauté s'établit en France, en 1596, à l'Isle (Vaucluse), et de là l'Ordre se répandit bientôt dans tout le royaume. Introduit à Paris par Madeleine L'Huillier, comtesse de Sainte-Beuve, il reçut, en 1612, son autorisation régulière du pape Paul V, et continua de former un grand nombre d'établissements. A sa suppression, en 1790, il comptait 300 maisons en plein exercice, réparties en 11 provinces, et, depuis son rétablissement, il a repris une assez grande extension à Paris et surtout dans les départements. D—T—R.

URUGUAY, riv. de l'Amérique du Sud, sort de la prov. brésilienne de Rio-Grande-do-Sul, sépare la République de l'Uruguay et la Confédération du Rio-de-la-Plata, en coulant vers le S.-O., et se joint au Parana pour former le Rio-de-la-Plata près de Buénos-Ayres; cours de 1,500 kil. environ, embarrassé de cataractes et d'îles qui en rendent la navigation dangereuse. Il reçoit le Rio-Cuareim, le Rio-Negro, l'Ibicuy, l'Yguy, etc.

URUGUAY (RÉPUBLIQUE DE L'), État de l'Amérique du Sud, entre le Brésil (prov. de Rio-Grande-do-Sul) au N., l'État d'Entre-Rios à l'O., le Rio-de-la-Plata au S., et l'océan Atlantique à l'E.; entre 30° et 35° lat. S., 55° et 61° long. O.; 500 kil. du N. au S., 550 de l'E. à l'O.; 169,822 kil. carr., et 520,536 hab., dont 152,370 étrangers, surtout Espagnols et Italiens. Cap. Montevideo. Le pouvoir exécutif appartient à un président élu pour 4 ans, assisté de 5 ministres, affaires étrangères, finances, intérieur, guerre et marine, justice avec les cultes et l'instruction publique. 13 départements : sur le littoral : Maldonado, Canclones, Montevideo, San-José, la Colonia; sur la rive g. de l'Uruguay, Soriano, Paysandu, Salto; dans l'intérieur, Tacuarembo, Cerro-Largo, Durazno, La Florida, Minas. Ce pays est en grande partie composé de vastes solitudes; mais la fertilité du sol le destine à être occupé un jour par une population plus nombreuse. Il est arrosé par l'Uruguay, qui lui donne son nom, le Rio-de-la-Plata, le Rio-Cuareim et le Rio-Negro. Le climat est assez doux. Côtes basses, plates et dépourvues de bois. Élève considérable de bestiaux. Exportation de peaux et de salaisons. En 1884, l'armée était de 4,500 hommes, plus 3,200 hommes pour la police, et une garde nationale de 20,000 hommes. Le budget s'élevait à 56 millions de fr. La dette était de 306 millions. Commerce : importation, 120 millions de fr.; exportation, 120 millions. — L'Uruguay, sous le nom de *Banda Oriental*, faisait jadis partie de la vice-royauté espagnole de Buénos-Ayres. Gouverné, de 1816 à 1825, par Artigas, il passa ensuite au Brésil sous le nom de *Province Cisplatine*, et, après 2 ans de révoltes incessantes, soutenues par Buénos-Ayres, fut reconnu république indépendante en 1828. Après la présidence quatriennale de Riveira, il a eu à souffrir des longues querelles d'Oribe et de Rosas, qui ne cessèrent que par une intervention militaire du Brésil, et aussi de démêlés fréquents avec la Confédération de la Plata. B., G. H. et E. D—Y.

URUNCA, nom latin d'ENSISHEIM.

URVILLE (DUMONT D'). *V.* DUMONT.

URVILLE (D'), île de l'Océanie (Micronésie), dans l'archipel des Carolines, au S.-E. d'Hogoleu; découverte en 1824. — Île de la Mélanésie, près de la côte de la Nouvelle-Guinée. — Montagne de la terre de Louis-Philippe; 931 m. de hauteur.

USAGE (MARIAGE PAR). *V.* MARIAGE.

USCOQUES. *V.* USKOKS.

USCUDAMA, v. de l'anc. Thrace, dans le pays des Besses; auj. *Andrinople*.

USCUP, v. de la Turquie d'Europe. (*V.* OUSKOUB.)

USEDOM, v. du roy. de Prusse (Poméranie), rég. de Stettin, sur la côte S. de l'île de son nom; 1,810 hab. Jadis place forte. — L'île d'Usedom, longue de 50 kil. sur 22, à l'embouchure de l'Oder, est comprise entre la mer Baltique, le Pommersche-Haff, la Peene et la Swine; 400 kil. carr. Sol peu fertile. Pêche productive.

USEVOLOD. *V.* VSÉVOLOD.

USGAU. *V.* BADE, *Baden-Baden*.

USHER (JACQUES), en latin *Usserius*, prélat anglican, né à Dublin en 1580, m. en 1656, fut un des plus savants hommes de son temps. Fils d'un greffier de la chancellerie d'Irlande, il s'appliqua de bonne heure à l'étude de l'histoire, de la théologie, des Pères et des scolastiques, acquit une certaine réputation comme prédicateur, devint professeur de théologie à l'université de Dublin en 1607, chancelier de l'église de Saint-Patrick, évêque de Meath, membre du conseil privé d'Irlande, et, en 1624, archevêque d'Armagh. Il [illegible] le plus grand zèle contre les catholiques, resta constamment attaché à la cause de Charles Ier, fut dépouillé des revenus de son archevêché par l'insurrection catholique de 1648, et se réfugia en Angleterre, où Cromwell voulut le voir et lui fit des promesses qui ne furent pas tenues. Il est resté célèbre surtout comme chronologiste; c'est lui qui a fixé l'an 1er du monde à l'an 4004 av. J.-C.

On a de lui, entre autres ouvrages : *de Ecclesiarum christianarum successione et statu*, Londres, 1613; *de la Religion des anciens Irlandais et Bretons*, en anglais, 1622, in-4°; *Britannicarum ecclesiarum antiquitates*, Dublin, 1639, in-4°; *Annales Veteris et Novi Testamenti*, 1650-54. B.

USICZA, v. du roy. de Serbie, sur un affl. de la Morava, à 145 kil. S.-O. de Belgrade; 3,163 hab. G. H.

USINGEN, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), sur l'Usbach, à 36 kil. N.-E., de Wiesbaden; 1,920 hab. Beau château, avec parc, qui appartint à une branche auj. éteinte de la maison de Nassau.

USIPÈTES ou **USIPIENS**, *Usipii*, peuple de la Germanie, au N.-O., près du Rhin, entre les Bructères au N. et les Marses au S., habitait le pays actuel de Zutphen.

USK, riv. d'Angleterre, naît dans le pays de Galles (Brecknock), passe à Abergavenny, Usk et Newport, et se jette dans l'estuaire de la Severn, à 5 kil. au S. de cette dernière ville; cours de 110 kil.

USKOKS ou **USCOQUES**, peuple d'origine slave, répandu dans la Carniole, la Croatie et la Dalmatie. Ils ont été célèbres par leurs pirateries, surtout ceux qui s'établirent à Segna ou Sengh, dans le golfe de Quarnero, après avoir été chassés de Clissa par les Turcs au XVIe siècle. Aujourd'hui ils se livrent à l'agriculture.

USKUP, v. de Turquie. (*V.* OUSKOUB.)

USPALLATA, v. du Chili, prov. de Santiago. Elle donne son nom à un long plateau, où se trouve la plus riche mine d'argent du pays. La passe du même nom s'élève à 3,900 m.

USSAT, vge (Ariège), arr. et à 20 kil. S.-S.-E. de Foix; 222 hab. Bains d'eau minérale, sur le bord de l'Ariège. Grottes à stalactites. On trouve dans toute cette vallée beaucoup de cavernes où les albigeois se réfugièrent. On voit, à l'entrée, des débris de fortifications.

USSEL, s.-préf. (Corrèze), 4,231 hab. Collège. Anc. ch.-l. du duché de Ventadour. Exploit. de fer; fabr. de lainages, tanneries. Comm. de chanvre.

USSÉRIUS. *V.* USHER.

USSON, vge (Puy-de-Dôme), arr. d'Issoire; 547 hab. Ruines d'un anc. château fort des comtes d'Auvergne, que Duguesclin ne put prendre en 1371, et que Louis XI convertit en prison d'État; Marguerite de Valois, 1re femme de Henri IV, y passa 20 ans et y écrivit ses *Mémoires*. Ce château fut rasé en 1634.

USTARITZ, ch.-l. de cant. (Basses-Pyrénées), arr. de Bayonne, sur la Nive; 2,342 hab. Tanneries, corroieries. Anc. capitale du Labourd.

USTARIZ (JÉRÔME), un des premiers économistes de l'Espagne, né en Navarre vers la fin du XVIIe siècle, est connu par une *Théorie et Pratique du commerce et de la marine*, 1724, trad. en français par Forbonnais, Paris, 1753, in-4°.

USTER, brg de Suisse (Zurich), 4 kil. S.-E. de Greiffensee; 6,391 hab. Forges, fabr. de coton.

USTICA ou **OSTEODE**, île voisine de la côte de Sicile, dans la mer Tyrrhénienne, à l'O. des îles Lipari; 1,639 hab. Forteresse.

USTRINA ou **USTRINUM** (d'*urere*, brûler), enclos près d'un grand tombeau, chez les anc. Romains, pour y brûler les corps des gens dont ce tombeau devait être la sépulture. Le *Bustum* (*V. ce mot*) était l'ustrina du tombeau d'Auguste. Il y avait, pour les gens de moyenne ou de petite condition, des *ustrinæ* publiques, où les corps étaient brûlés par des esclaves spéciaux. C. D—Y.

USUARD, moine de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, à Paris, m. vers 897, alla chercher en Espagne des reliques de plusieurs saints, et, à son retour, reçut de Charles le Chauve la mission de composer un nouveau *Martyrologe*. Cet ouvrage, adopté par la plupart des Églises de France, d'Allemagne et d'Italie, a servi de base au martyrologe romain; il a été imprimé à Lubeck, 1475, à Florence, 1486, et à Anvers, 1714.

USUCAPION, *Usucapio*, nom que les jurisconsultes ro-

mains donnent à la prescription en matière de biens meubles ou immeubles. Il fallait une possession continue d'un an pour les premiers, de 2 ans pour les seconds. L'usucapion ne s'appliquait ni aux choses du domaine public ni aux choses volées, et c'était un droit dont les seuls citoyens romains jouissaient. C. D—Y.

USURE, *Usura* ou *Fœnus*, nom de l'intérêt de l'argent, chez les anc. Romains, sans que ce mot fût jamais pris en mauvaise part. L'usure n'avait point d'abord de taux légal; mais les riches ayant abusé du droit de fixer arbitrairement ce taux, la loi des XII Tables déclara que l'usure serait *unciaire*, ce qui revenait à 1 p. 0/0 par an; car les usures se calculaient toujours en onces, ou parties de l'as, c.-à-d. en 12 as. On les acquittait mensuellement, à l'époque des calendes. La législation tenta vainement plusieurs fois de fixer le taux de l'usure; il variait, comme une marchandise, suivant les besoins des emprunteurs, et il monta, suivant les époques, jusqu'à 24 p. 0/0 l'an. En voici les dénominations et les évaluations diverses :

Usure.	Par mois.		Par an.	
Semunciaire, *usuræ semunciariæ* ...	1/24	p. 0/0	1/2	p. 0/0
Onciaire, — *unciariæ* ...	1/12	—	1	—
Sextantale, — *sextantes* ...	1/6	—	2	—
Quadrantale, — *quadrantes* ...	1/4	—	3	—
Trientale, — *trientes* ...	1/3	—	4	—
Quincunciale, — *quincunces* ...	5/12	—	5	—
Semissale, — *semisses* ...	1/2	—	6	—
Septunciale, — *septunces* ...	7/12	—	7	—
Bessale, — *besses* ...	2/3	—	8	—
Dodrantale, — *dodrantes* ...	3/4	—	9	—
Dextantale, — *dextantes* ...	5/6	—	10	—
Déonciale, — *deunces* ...	11/12	—	11	—
Centesime, *usura centesima* ...	1	—	12	—
Sesqui-centesime, *sesquicentesima* ..	1 1/2	—	18	—
Double centesime, *binæ centesimæ* ..	2	—	24	—

Le taux exagéré des usures causa de grands troubles dans Rome, et poussa plusieurs fois les plébéiens à se séparer des patriciens. — En Grèce, le taux de l'argent fut au moins aussi élevé qu'à Rome; le moindre taux paraît avoir été, à Athènes, de 10 p. 0/0, et le plus haut, de 36 p. 0/0 par an, car l'usure se payait annuellement ou mensuellement. Les taux de 36 p. 0/0 et de 24, chez les Romains, étaient pour les prêts à la grosse aventure, pour les entreprises maritimes, où le capital et les intérêts pouvaient être perdus par le naufrage avec l'hypothèque même. L'usure, chez les Grecs, se calculait en oboles et drachmes : ainsi, l'intérêt annuel à 10 p. 0/0 était à 5 oboles; celui de 12 p. 0/0, à 1 drachme, etc. — L'usure, au sens moderne du mot, est un taux d'intérêt excessif; comme telle, l'Église l'interdit. C. D—Y.

UTAH, Territoire des États-Unis, entre l'Idaho au N., le Wyoming et le Colorado à l'E., l'Arizona au S. et le Névada à l'O.; 220,[illegible] kil. carr.; 143,963 hab., sans compter les Indiens, Utahs, Navajos, etc. C'est un plateau coupé par les monts Wahsatch, arrosé par des rivières qui ne communiquent pas avec l'Océan, et parsemé de lacs, entre autres les lacs Salé, Utah, Sevier, etc. Le chemin de fer d'Omaha à San-Francisco traverse l'Utah de l'E. à l'O. — L'Utah faisait partie de la Haute-Californie; acheté au Mexique en 1845, il reçut les Mormons (*V. ce mot*), expulsés en 1847 du Missouri et de l'Illinois; il fut organisé en Territoire en 1850, et demanda en 1863 à être reçu dans l'Union à titre d'État; mais il n'a point été admis, à cause de la polygamie pratiquée par les Mormons et plusieurs fois condamnée par des votes du Congrès. Cap. Great-Salt-Lake-City, le ch.-l. des Mormons; v. princ. Fillmore-City, au S., anc. cap du Territoire. C. P.

UTICA, v. des États-Unis (New-York), sur la Mohawk et le canal de Chenango; 33,913 hab. Transit important. Filatures de coton et de laine, fonderies de fer, laminoirs, tanneries, constructions de wagons.

UTICENSIS PAGUS, nom latin du pays d'Ouche.

UTIEL, v. d'Espagne, prov. de Valence; 8,198 hab. Fabr. de [illegible] toiles, savon.

UTIENS, *Utii*, peuple qui habitait au N.-E. de la mer Caspienne.

UTINA, UTINUM, nom anc. d'Udine.

UTIQUE, *Utica*, anc. v. de l'Afrique propre, sur la Méditerranée, au N.-O. de Carthage, était le plus ancien établissement des Phéniciens sur cette côte. Après la ruine de Carthage, elle devint la capitale de la prov. romaine d'Afrique. Le second Caton, dit d'*Utique*, s'y tua. Auguste donna aux habitants [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Fernando [illegible] [illegible] reprises, mais [illegible]

[illegible]

UTI ROGAS, [illegible] Romains [illegible]

Ceux qui acceptaient la loi proposée écrivaient cette formule sur leur bulletin de vote, mais en abrégé, ainsi : VR, *v* et *u* étant la même lettre. C. D—Y.

UTRAQUISTES. *V.* Calixtins.

UTRECHT, *Trajectum ad Rhenum* ou *Trajectum vetus* des anciens, *Ultrajectum* en latin moderne, v. du roy. des Pays-Bas, ch.-l. de la prov. de son nom, sur le Vieux-Rhin, à 35 kil. S.-S.-E. d'Amsterdam, par 52° 5' lat. N., et 2° 47' long. E.; 75,900 hab. Archevêché catholique; archevêché janséniste. Cour d'appel; quartier général de la 2e division militaire. Université fondée en 1636, célèbre pour l'étude du droit; bibliothèque. Académie des sciences; Institut royal de météorologie; observatoire; hôpital militaire, école vétérinaire, monnaie royale, haute cour militaire. Cathédrale remarquable. Fabr. renommées de velours et de tapis; machines, céruse, tabacs, produits chimiques, etc. Raffineries de sucre et de sel; tuileries, faïence décorative. Centre important de chemins de fer pour toute la Hollande. — Cette ville, jadis fortifiée, est célèbre par l'*Union d'Utrecht*, déclaration d'indépendance des 7 Provinces-Unies, qui se séparaient de l'Espagne, 1579, et par le *Traité d'Utrecht*, 1713, qui mit fin à la guerre de la succession d'Espagne. (*V.* Succession d'Espagne.) Ces deux actes ont été signés à l'hôtel de ville (*Stadhuis*). Elle fut prise par les Français en 1672 et en 1795, et devint, sous le 1er empire français, ch.-l. d'arr. dans le département du Zuyderzée. Patrie du pape Adrien VI, de Burmann, Drakenborch, etc. — La prov. d'Utrecht, baignée au N. par le Zuyderzée, a 1,384 kil. carr., et 206,702 hab.

UTRECHT (Évêché d'), fondé à la fin du VIIe siècle, comprenait la province actuelle d'Utrecht et l'Over-Yssel. Après de fréquentes révoltes des sujets, l'évêque Henri de Bavière vendit à Charles-Quint, en 1528, la domination temporelle de sa principauté.

UTRERA, anc. *Iliturgi*, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Séville, dans une plaine fertile. Ville bien bâtie. Église ogivale et hôtel de ville remarquables. Grand comm. de bestiaux et de grains. Pop. de la commune, 15,093 hab. Dans les environs on élève des taureaux de combat très estimés et de bons chevaux. On y trouve aussi des mines de sel.

UTTOXETER, brg d'Angleterre, comté de Stafford; Forges à fer.

UVAROW (Serge-Lemenovitch, comte), homme d'État et savant russe, né en 1785, m. en 1855, alla faire ses études à Gœttingue, et devint curateur de l'Académie de Saint-Pétersbourg en 1811, président de l'Académie des sciences en 1818, directeur au département des manufactures et du commerce de l'intérieur en 1822, conseiller intime en 1824, et ministre de l'instruction publique de 1832 à 1848. Il encouragea l'étude des sciences, des lettres, et surtout des langues orientales, en créant des chaires nouvelles, des musées, des bibliothèques, des sociétés savantes. Il a écrit différents ouvrages, qui ont été réunis sous les titres d'*Études de philosophie et de critique*, Saint-Pétersbourg, 1845, et d'*Esquisses politiques et littéraires*, Paris, 1849.

UXAMA, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise); auj. *Osma*.

UXANTIS, nom anc. de l'île d'Ouessant.

UXBRIDGE, v. d'Angleterre (Middlesex), sur la Colne et le canal de Great-Junction, à 25 kil. O.-N.-O. de Londres; 7,712 hab. Le plus grand marché aux grains du royaume. Fabr. d'instruments aratoires; briqueteries. Un traité fut conclu dans cette ville, en 1645, entre Charles Ier et le Long-Parlement.

UXELLES (Le marquis d'). *V.* Huxelles.

UXELLODUNUM, v. de la Gaule (Aquitaine Ire), chez les Cadurques; prise par J. César, l'an 50 av. J.-C. Sa position, longtemps incertaine, paraît être celle du village de Le Puy-Dissolu (suivant d'autres Uzech ou Capdenac).

UXIENS, *Uxii*, anc. peuple d'Asie, dans les montagnes situées au N.-E. de la Susiane. Ils vivaient de rapines, et les rois de Perse leur payaient tribut pour aller de Suze à Persépolis. Alexandre le Grand, au retour de l'Inde, les subjugua.

UXENTUM, nom anc. d'Ugento.

UXISAMA, nom anc. de l'île d'Ouessant.

UZ (Jean-Pierre), poète allemand, né en 1720 à Anspach, m. en 1796, étudia le droit à Halle, remplit plusieurs charges de magistrature dans sa ville natale et y devint premier juge du tribunal. Il a traduit les plus beaux morceaux d'Homère, de Pindare et d'Anacréon. Après avoir essayé sans succès d'imiter [illegible] [illegible] l'exemple de [illegible] n'a [illegible]

[illegible] *poétiques complètes* [illegible] 1768, 2 [illegible]

UZBEK, khan du Kaptchak [illegible] 1342, étendit sa domination sur la Russie, [illegible] II,

Jouri, Dmitri, etc., et, pour venger un massacre de M[illegible] à Tver en 1327, saccagea Tver, Kachin, Torjok, etc. Ses sujets prirent de lui le nom d'Uzbeks.

UZBEKS, peuple de famille turque, limitrophe de la mer Caspienne à l'E., dans le Turkestan. Ils tirent leur nom du khan Usbek. On en trouve quelques-uns dans la Russie méridionale et dans le gvt de Tobolsk.

UZEL, ch.-l. de cant. (Côtes-du-Nord), arr. de Loudéac; 1,543 hab. Comm. de toiles. Ruines d'un ancien [illegible].

UZERCHE, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. de Tulle, sur une colline escarpée au pied de laquelle coule la Vézère; 2,982 hab. Belle église Saint-Pierre. Patrie du chirurgien Boyer. Aux environs, belles forges de la Grènerie et ermitage de Mme de Genlis.

UZES, peuple slave. (*V.* POLOVTZES et CUMANS.)

UZÈS, *Ucense Castrum*, *Ucetia*, s.-préf. (Gard), sur l'Auzon, affl. du Gard; 5,585 hab. Collège. On y remarque le clocher de la cathédrale, l'ancien palais épiscopal, et l'ancien château. Filat. de soie, [illegible]; Comm. de grains, vins, eaux-de-vie, huile, poterie, etc. — Uzès était une ville épiscopale, quand elle fut [illegible] par les Wisigoths, en 507. Elle eut successivement les titres de vicomté, de comté et de duché-[illegible], et embrassa le protestantisme; la cathédrale fut détruite alors, sauf une tour élevée. Louis XIII s'empara de la ville et fit raser les fortifications, 1629. Patrie de Moïse Charas, de l'amiral Brueys et de [illegible]. Près et au bas d'Uzès, on voit les fontaines d'Eure et d'Airan, célèbres par l'aqueduc romain destiné à conduire leurs eaux à Nîmes en passant sur le pont du Gard, et des vestiges d'un temple de druides.

UZNACH, v. de Suisse, dans le canton de Saint-Gall, sur une hauteur à l'extrémité E. du lac de Zurich; 1,8[illegible] hab. Ruines d'un ancien château.

UZUM-CASSAN. *V.* OUZOUN-HAÇAN

V

VAAG, riv. de Hongrie. (*V.* WAAG.)

VAAS, brg (Sarthe), arr. de la Flèche, sur la rive dr. du Loir; 1,757 hab. Jadis place forte.

VAAST (SAINT-). *V.* WAAST (SAINT-).

VABRE, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. de Castres; 2,580 hab. Église calviniste. Filat. de coton, fabr. de draps.

VABRES, *Vabrincum*, brg (Aveyron), sur le Dourdou, arr. et à 5 kil. S.-O. de Saint-Affrique; 1,360 hab. Autrefois évêché et comté.

VACA DE CASTRO. *V.* ALMAGRO et PÉROU.

VACATIONS (CHAMBRE DES). *V.* CHAMBRE.

VACCA (FLAMINIO), sculpteur et antiquaire du XVIe siècle, connu surtout par un journal des fouilles de Rome qu'il écrivit sous le titre de : *Memorie di varie antichità trovate in diversi luoghi della città di Roma*. Ces Mémoires, achevés en 1594, ont été publiés en 1704, et réimprimés et annotés par A. Nibby dans son édition de Nardini, *Roma antica*, t. IV, Rome, 1820.

VACCA, anc. v. de l'Afrique propre (Zeugitane), près des frontières de la Numidie, fut ruinée par Q. Métellus pour avoir massacré une garnison romaine, et par Juba, qui la punissait ainsi de s'être rendue à César.

VACCA (CABEZA DE). *V.* CABEZA.

VACCÉENS, *Vaccæi*, peuple de l'anc. Espagne (Tarraconaise), au S. des Cantabres, dont les séparait l'Idubeda; v. princ. : Palentia, Cauca. Subjugués par Postumius après 14 ans de guerre, en 178 av. J.-C., rebelles à l'époque des guerres contre les Celtibériens, ils furent encore domptés par les Romains en 150, 136 et 100. Leur pays forme aujourd'hui une partie de la capitainerie de *Léon et Vieille-Castille*.

VACOUDEVA, radjah indien de race divine, épousa Dévaki, sœur de Kansa, roi de Mathoura, vit 6 de ses enfants égorgés par ce prince, mais parvint à sauver Krichna et Bala-Rama.

VAÇOUS, génies hindous, protecteurs et régulateurs des 8 régions du monde, figurent, dans la hiérarchie céleste, immédiatement après Brahma. Ce sont : Indra, dieu bienfaisant, gardien de l'Est, présidant à l'éther et au jour; Iama au Sud, dieu de la mort et des Enfers; Nirouti, au S.-O., prince des mauvais génies; Agni, au S.-E., dieu du feu, surnommé *Pacava* (purificateur); Varouna ou Pratcheta, à l'O., dieu des eaux et de l'Océan; Paoulastia, au N., gardien des richesses minéralogiques; Pavana ou Marouta, au N.-O., roi de l'air, des vents et des odeurs; Içania, au N.-E., incarnation de Siva.

VACQUERIE (JEAN DE **LA**), magistrat, né à Arras vers le commencement du XVe siècle, m. en 1497, était un des notables de sa ville natale, quand Louis XI voulut s'en emparer en 1476. Il résista avec fermeté aux envoyés du roi, qui demandaient la soumission des habitants. Louis XI ne l'en nomma pas moins premier président au parlement de Paris en 1481. La Vacquerie montra dans ce nouveau poste la même énergie. Opposé à des édits qui établissaient des taxes nouvelles, il alla, avec sa compagnie, trouver le roi, et lui dit : « Sire, nous venons remettre nos charges entre vos mains, et souffrir tout ce qu'il vous plaira, plutôt que d'offenser nos consciences; » démarche courageuse, qui eut un plein succès. Il fit également des représentations pendant la régence d'Anne de Beaujeu.

ED. T.

VADÉ (JEAN-JOSEPH), né à Ham en 1720, m. en 1757, poète burlesque, créateur du genre poissard, vint à Paris, où il mena une vie de plaisir et de dissipation. Il avait beaucoup d'esprit, de la facilité et de la gaieté, et [illegible] de se faire le poète des halles. Il en reproduisit les mœurs et le langage dans de petites poésies appelées *Œuvres poissardes*, qui se composent principalement de *la Pipe cassée*, [illegible] *poissardi-héroï-comique*, en vers de 8 syllabes et en 4 chants; de *Bouquets poissards*, des *Lettres de la Grenouillère*, etc. On a de lui quelques jolies chansons, et plusieurs opéras comiques, entre autres *les Troqueurs*, *le Trompeur trompé*, *Nicaise*, etc. Grâce aux mœurs de son temps, Vadé, qu'on ne lit plus, eut une véritable réputation littéraire; la société qu'il amusait le surnomma *le Corneille des halles*, *le Téniers* ou [illegible], bien que le burlesque et le poissard ne soient guère poétiques, et Voltaire mit sous son nom quelques-uns de ses pamphlets facétieux, pseudonyme dont personne n'était dupe.

Les *Œuvres* de Vadé ont été publiées en 17[illegible] [illegible] vol., et par Julien Lemer, 1873. — *V.* le *Cours de* [illegible] de La Harpe.

VADICASSES ou **VIDUCASSES**, peuple de la Gaule (Belgique IIe), au S.-O. des Suessions, habitait le pays nommé depuis *Valois*. — peuple de la Gaule (Lyonnaise IIe), entre les Baïocasses et les Lexoviens; son pays correspond aujourd'hui au département du Calvados.

VADICASSINUS AGER, nom latin du pays de GALEVESSE.

VADIER (MARC-GUILLAUME-ALEXIS), né en 1736, m. en 1828, était conseiller au présidial de Pamiers, quand il fut député du tiers état de Foix aux États généraux de 1789. Après l'arrestation de Louis XVI à Varennes, il proposa de le traduire devant la haute cour nationale. Député de l'Ariège à la Convention, il se rangea parmi les montagnards, vota la mort du roi sans appel ni sursis, se montra, au 31 mai, l'un des adversaires les plus ardents des girondins, pressa la condamnation de Danton et de Desmoulins, fit partie du Comité de sûreté générale, où il imagina les conspirations des prisons, dénonça Catherine Théot à la Convention, prit une part active à la révolution du 9 thermidor, et, atteint à son tour par la réaction thermidorienne, fut condamné à la déportation avec Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois et Barère, le 5 frimaire an III (2 mars 1795). Il se cacha dans Paris, fut ensuite compromis dans la conspiration de Babeuf, acquitté par la haute cour de Vendôme et relégué à Cherbourg jusqu'au Consulat. Exilé par la loi de 1816, il mourut à Bruxelles.

B.

VADIMON (LAC DE), *Vadimonis lacus*, auj. *de Bassano*, lac d'Étrurie, au N.-E. de la forêt Ciminienne; ses eaux étaient sulfureuses. Sur ses bords, les Romains battirent les Étrusques en 310 av. J.-C., et les Sénonais en 283. Aujourd'hui ce lac est à peu près couvert d'une croûte de terre et devient souterrain.

VADO, anc. *Sabatia Vada*, v. forte du roy. d'Italie, port dans la prov. et sur le golfe de Gênes, à 6 kil. S.-S.-O. de Savone; 1,791 hab. Pêche active.

VADUZ, cap. de la principauté de Liechtenstein, près du Rhin, à 48 kil. S.-O. de Bregenz; 1,001 hab. Château.

VÆNIUS (OTTO), peintre. (*V.* VAN VEEN.)

VÆROE, île de Norvège (Norrland), à l'extrémité S.-O. de l'archipel des Lofoden. C'est entre cette île et Mösken que se trouve le Malström. (*V. ce mot.*)

VÆSTERAS, v. de Suède, ch.-l. du län de son nom, à l'embouchure du Swart dans le lac Mælar; 6,201 hab. Évêché luthérien; lycée. La cathédrale renferme le tombeau d'Eric XIV. Château royal. Comm. de fer, cuivre, laiton, acide sulfurique. En 1544, une diète qui se tint dans cette ville assura l'hérédité de la couronne en Suède. — Le län de Væsteras ou de Westmanland (Suède propre) a 140 kil. sur 80, 6,814 kil. carr. et 130,341 hab. Le lac Hielmar le borde au S. Sol généralement plat. Élève de bétail. Industrie métallurgique. Sources minérales.

VAG, riv. de Hongrie. (*V.* WAAG.)

VAGA, nom latin de la MEDWAY.

VAGA PERINO DEL. *V.* PERINO.

VAGH-UJHELY. *V.* NEUSTÆDTL.

VAGIENNES, *Vagienni*, peuple ligure de la Gaule Cisalpine, au N.-O., habitait le pays arrosé par les deux Doires, le Pô et le Tanaro; v. princ. : Augusta Vagiennorum (aujourd'hui *Saluces* ou *Bene*).

VAGNEY, brg (Vosges), arr. de Remiremont, sur le Vagney; 3,140 hab. Comm. de fromages.

VAGORITUM, v. de la Gaule (Lyonnaise III^e^), cap. des Arviens; auj. *Saint-Jean-sur-Erve*.

VAGUS, nom latin du WAAG.

VAHABITES. *V.* WAHABITES.

VAHAKN, roi d'Arménie, de la dynastie haïganienne, un des héros de la nation, succéda à son père Tigrane I^er^, vers 520 av. J.-C., et régna environ 27 ans. Ses exploits lui firent donner le nom d'*Hercule des Arméniens*. Les Ibériens (Géorgiens) lui élevèrent une statue, et lui offrirent des sacrifices : ses descendants, appelés de son nom *Vâhnouni*, se consacrèrent à son service. C—A.

VAHALIS, nom latin du WAHAL.

VAHÉ, dernier roi arménien de la dynastie haïganienne, régna vers 351 av. J.-C. Il envoya au secours de Darius, roi de Perse, 40,000 fantassins et 7,000 cavaliers. Quand Alexandre, après la destruction de l'armée de Darius, envahit l'Arménie, Vahé vint à sa rencontre et périt dans le combat, 330 av. J.-C. L'Arménie passa sous la domination des Macédoniens. C—A.

VAHL (MARTIN), naturaliste danois, né en 1749 à Bergen (Norvège), m. en 1804, suivit à Upsal les leçons de Linné, devint professeur de botanique à l'université de Copenhague, fit de nombreux voyages scientifiques par ordre du gouvernement et composa un herbier très riche.

On a de lui : *Symbolæ botanicæ, sive plantarum descriptiones*, Copenhague, 17[illegible], 3 cahiers in-fol., avec 75 pl.; *E[illegible]*, 1[illegible], 3 cahiers in-f[illegible], et 3[illegible] pl.; *Icones plantarum Americanarum*, 1[illegible], in-f[illegible]; *Enumeratio plantarum*, 18[illegible]-1807, 2 vol.

VAICIAS ou **VYASAS**, nom de la caste des marchands et artisans dans l'Inde. Cette caste se dit issue de Vaicia, 4^e^ fils de Brahma.

VAIGATSCH, *Khaiodeia* des Samoyèdes, île de la Russie d'Europe (Arkhangel), dans l'océan Glacial arctique, entre la Nouvelle-Zemble, dont la sépare le détroit de Karskie Vorota, et le continent, dont la sépare le détroit de Vaigatsch ; par 68° 30′ lat. N., et 56° long. E. ; 145 kil. sur 56 ; 3,703 kil. carr. Habitée par quelques familles samoyèdes, qui la vénèrent comme un lieu spécialement destiné aux sacrifices. Les Russes y vont chasser et pêcher pendant l'été.

VAIGIOU, île du Grand Océan équinoxial (Mélanésie), au N.-O. de la Nouvelle-Guinée, dont le détroit de Gammen la sépare ; 3,[illegible]32 kil. carr. ; 6,000 hab. Les habitants sont de petite [illegible] ; ils dépendent du sultan de Tidor.

VAIHINGEN, v. du roy. de Wurtemberg (cercle du Neckar), sur l'Enz ; 3,351 hab. Anc. château ; bel hôtel de ville. Tanneries, moulins à farine, huileries, etc. Les Français brûlèrent cette ville en 1693.

VAI-HOU, dite aussi **ILE DE PAQUES** ou de **DAVIS**, île de l'Océanie (Polynésie), la plus orientale des Sporades australes habitées, par 27° 10′ lat. S., et 111° 47′ long. O. ; 25 kil. de tour. Plantations de patates, d'ignames et de bananes. Les habitants, vigoureux, [illegible], soignent assez bien leurs demeures et leurs plantations, sont assez habiles dans le [illegible] et la vannerie. Beaucoup d'entre eux ont été transportés comme travailleurs aux îles Chincha et au Pérou. — Cette île, découverte par Davis en 16[illegible], fut revue par Roggewein, le jour de Pâques 1722. Cook et La Pérouse y virent des statues colossales en pierre (*[illegible]*), avec des ruines de temples qui attestent une antique civilisation [illegible]. G. H.

VAILLANT (WALLERANT), peintre et graveur, né à Lille en 162[illegible], m. en 1677, élève à Anvers [illegible], se forma au portrait, fut habile dessinateur et bon coloriste. Il est le premier qui ait gravé en manière noire ; ce secret lui avait été confié par le peintre Robert, à la condition de ne pas le divulguer. Il eut 4 frères, qui furent ses élèves : JEAN, né à Lille en 1624 ; BERNARD, né en 1625, m. vers 1670, habile portraitiste ; JACQUES, qui peignit à la cour de l'électeur de Brandebourg, et ANDRÉ, né en 1629, bon graveur au burin.

VAILLANT (JEAN-FOI), célèbre numismate, né à Beauvais en 1632, m. en 1706, renonça au droit pour la médecine, et exerça cet art dans sa patrie. Le désir d'expliquer quelques monnaies antiques, trouvées par un fermier des environs, fit naître en lui le goût de la numismatique. Il vint à Paris et fut distingué par Colbert, qui le chargea d'une mission en Italie, en Sicile et en Grèce, pour enrichir le cabinet du roi. Vaillant recueillit dans ce voyage un grand nombre de médailles rares. Pris par un corsaire algérien à son second voyage, il recouvra la liberté au bout de 4 mois et demi, fut sur le point de tomber au pouvoir d'un autre corsaire, avala une vingtaine de pièces d'or qu'on lui avait restituées et aborda heureusement à Marseille. Bientôt après, il explora l'Égypte et la Perse, puis l'Angleterre et la Hollande, rapportant toujours de nouvelles richesses numismatiques. A l'organisation de l'Académie des inscriptions, il en avait été nommé membre.

Outre des dissertations insérées dans le recueil de l'Académie, il a laissé : *Numismata imperatorum Romanorum præstantiora, a Julio Cæsare ad Posthumum et tyrannos*, Paris, 1674 et 169[illegible], 2 vol. in-4°; *Seleucidarum imperium, sive Historia regum Syriæ ad fidem numismatum accommodata*, 1681, in-4°, et La Haye, 1732, in-fol.; *Numismata ærea imperatorum... in coloniis*, 1688 et 1697, in-fol.; *Numismata imperatorum... a populis romanæ ditionis græce loquentibus percussa*, 16[illegible], in-4°, et Amst., 1700, in-fol.; *Historia Ptolemæorum..., ad fidem numismatum accommodata*, Amst., 1701, in-fol.; *Nummi antiqui familiarum romanarum...*, 1703, 2 part. in-fol.; *Arsacidarum imperium, sive regum Parthorum historia...; Achæmenidarum imperium, sive regum Ponti, Bosphori et Bithyniæ historia...*, 1725, 2 vol. in-4°. B.

VAILLANT (SÉBASTIEN), botaniste, né à Vigny près de Pontoise en 1669, m. en 1722, était destiné à la musique par son père, organiste des bénédictins de Pontoise, mais se lia avec les chirurgiens de l'hospice de cette ville, fut reçu aide-chirurgien en 1688, alla exercer à Évreux, puis dans les armées, assista à la bataille de Fleurus, suivit à Paris les leçons de Tournefort, qui l'employa à son *Histoire des plantes des environs de Paris*, et fut secrétaire de Fagon, premier médecin de Louis XIV. Il obtint la direction du Jardin du roi, y fut nommé professeur de botanique, et entra, en 1716, à l'Académie des sciences. La méthode de classification de Tournefort ne l'avait pas satisfait; il entrevit le système sexuel des plantes qui a fait la réputation de Linné. Son principal ouvrage est le *Botanicum parisiense*, Leyde et Amsterdam, 1727, in-fol., avec plus de 300 planches, publié aux frais et par les soins de Boerhaave, avec une *Notice* sur sa vie. B.

VAILLANT (AUGUSTE-NICOLAS), amiral français, né à Paris en 1793, m. en 1858, entra à l'âge de 15 ans dans la marine militaire, fut nommé aspirant en 1810, prit part aux dernières luttes du 1^er^ Empire contre les Anglais, et, devenu enseigne en 1818, suivit comme aide de camp le baron Millius, gouverneur de la Guyane. Là il fit partie d'une commission chargée d'explorer les bords de la Mana, et rédigea un Mémoire qui résumait cette exploration. Lieutenant de vaisseau en 1824, il châtia en 1827 les pirates d'Andros, fit partie de l'expédition de Morée en 1828, fut promu capitaine de corvette en 1831, puis fut aide de camp des ministres de la marine De Rigny, Duperré et Jacob. En 1836-37, il exécuta sur *la Bonite* un voyage autour du monde, dont la rédaction fut faite par De la Salle pour la partie historique, Gaudichaud et Darondeau pour la partie scientifique. Capitaine de vaisseau en 1838, il reçut le commandement de la station de la Vera-Cruz après le bombardement de Saint-Jean d'Ulloa. L'année suivante, employé sous l'amiral Dupotet au blocus de la Plata, il occupa Montevideo, qu'il préserva des attaques de Rosas. De 1846 à 1848, il fut membre du Conseil des travaux de la marine et de la commission de perfectionnement de l'École navale. Préfet maritime à Rochefort après la Révolution de 1848, puis membre de l'Amirauté, contre-amiral et commandant en second de l'escadre de la Méditerranée en 1849, il fut quelque temps ministre de la marine et des colonies en 1851, et, après avoir été commandant de la station des Antilles et gouverneur de la Martinique, devint vice-amiral en 1854. B.

VAILLANT (JEAN-BAPTISTE-PHILIBERT), maréchal de France, né à Dijon en 1790, m. en 1872, fut élève de l'École polytechnique, entra au service dans l'arme du génie et fit les dernières campagnes de l'Empire. Il [illegible] le général Haxo, dont il était aide de camp et [illegible] épousa plus tard la veuve. En 1815, il se [illegible] à Waterloo, et fut blessé à la défense de Paris. Sous la Restauration, il se livra spécialement à l'étude des sciences et de l'art militaire, et traduisit *L'[illegible] des petits [illegible] militaires* du général [illegible]. Il était chef de bataillon quand il prit part à l'expédition d'Alger, en

1830; ce fut lui qui dirigea les travaux d'attaque du fort de l'Empereur, dont la prise amena la reddition de la ville. Après le siége d'Anvers en 1832, il fut nommé colonel. En 1834, il fut chargé de la direction des fortifications d'Alger. Maréchal de camp en 1838, commandant de l'École polytechnique en 1839, il fit exécuter en 1840 les fortifications de Paris sur la rive dr. de la Seine, devint lieutenant général en 1845 et président du comité supérieur des fortifications en 1848. Lors de l'expédition de Rome en 1849, il commanda en chef les troupes du génie et dirigea les opérations du siége. Maréchal de France en 1851, il fut appelé au Sénat, devint grand maréchal du palais en 1853, ministre de la guerre de 1854 à 1859, membre du Conseil privé, fit la campagne d'Italie comme major général de l'armée, et prit en 1860 le ministère de la maison de l'Empereur, auquel fut rattaché en 1863 le département des beaux-arts. Ses travaux scientifiques l'avaient fait élire membre libre de l'Académie des sciences en 1853, et membre du Bureau des longitudes en 1854. B.

VAILLY ou **WAILLY**, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Soissons, sur l'Aisne; 1,669 hab. Autrefois fortifié. Comm. de vins et de vinaigre.

VAIRAC. *V.* VAYRAC.

VAISE ou **VAIZE**, quartier de Lyon. (*V. ce mot.*)

VAISON, *Vasio*, ch.-l. de cant. (Vaucluse), arr. d'Orange, sur un rocher escarpé, au pied duquel coule l'Ouvèze (là est un quartier dit le *Village*); 3,330 hab. Évêché avant 1790. Filatures de soie. On remarque un pont romain d'une seule arche (20 m. d'ouverture), les restes d'un aqueduc, les ruines d'un théâtre antique dites les *Arcades*, une antique chapelle, un cloître et le château de *Muradi*. On y a découvert beaucoup d'inscriptions grecques et latines. — Capitale des Voconces au temps des Romains, et patrie de Trogue-Pompée. La ville antique était au *Village*. Plusieurs conciles furent tenus à Vaison aux v^e^ et vi^e^ siècles.

VAISSELLE DE CAMPANIE, *Campana supellex*, vaisselle de table à l'usage des gens de condition médiocre chez les Romains. Elle était en terre rouge ou noire, avec des figures en relief. C. D—y.

VAISSÈTE (DOM JOSEPH), savant bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né en 1685 à Gaillac près d'Albi, m. en 1756, étudia à Toulouse, se fit recevoir avocat, acheta une charge de procureur, mais embrassa la vie religieuse pour se livrer en paix à l'étude, et fit profession au monastère de la Daurade, en 1711. Deux ans après, il fut appelé à l'abbaye de Saint-Germain des Prés à Paris. On a de lui : *Dissertation sur l'origine des Français*, Paris, 1722, in-12; *Histoire générale du Languedoc*, 1730-45, 5 vol. in-fol., fig., son ouvrage capital, savant, judicieux, exact et bien écrit : il commence à l'an 590 av. J.-C., et finit en 1643. Il en donna lui-même un abrégé, 1749, 6 vol. in-12; *Géographie historique, ecclésiastique et civile*, ou description de toutes les parties de la terre, 1755, 4 vol. in-4°, ou 12 vol. in-12.

V. D. Tassin, *Hist. de la congrégation de Saint-Maur*, p. 724 et suiv. B.

VAITAHOU, une des îles Marquises (Polynésie), désignée pour la déportation par une loi française de 1850.

VAIVODE. *V.* VAYVODE.

VAKHTANG, roi de Géorgie, 1703-1724, le dernier de la famille des Bagratides, succéda à son oncle Kaï-Khosrou, fut remplacé en 1711 par son frère Iesséi pour avoir refusé d'embrasser l'islamisme, abjura le christianisme en 1719 afin de remonter sur le trône, réprima les incursions des Lesghiz, mais ne put résister à Nadir-Chah et alla mourir à Astrakhan. Il est auteur d'une *Chronique universelle de Géorgie*, dont plusieurs manuscrits existent en Russie, et d'une *Description des pays caucasiens*, dont Klaproth a inséré quelques fragments dans son *Voyage au Caucase*.

VAL, VAU, vieux mot français qu'on reconnaît facilement dans *Vaucluse*, vallée fermée, etc.

VALA ou **WALA**, fils du comte Bernard et cousin de Charlemagne, fut élevé par les soins de cet empereur, qui le fit intendant de son palais et le chargea de plusieurs missions en Saxe, quitta la cour après l'avènement de Louis le Débonnaire pour embrasser la vie monastique, fut élu abbé de Corbie après la mort de son frère Adalhard, continua, du fond de son cloître, d'exercer, par ses talents, ses vertus et son caractère inflexible, une grande influence sur les affaires publiques, défendit énergiquement l'unité de l'empire garantie par le capitulaire de 817, et lutta vainement contre l'influence de l'impératrice Judith et de Bernard de Septimanie. Il s'attacha à Lothaire, fils aîné de Louis le Débonnaire, encouragea ses 2 révoltes, en 830 et en 833, mais blâma l'usage qu'il fit du pouvoir et surtout la déposition de Louis le Débonnaire. Celui-ci, rétabli sur le trône, l'exila en Italie avec Lothaire, qui lui donna l'abbaye de Bobbio. Il mourut en 836. Sa Vie a été écrite en latin par Paschase Radbert qui emploie dans son récit des noms fictifs. Il appelle Vala *Arsène*.

V. A. Himly, *Wala et Louis le Débonnaire*, 1849. B.

VALACHIE ou **VALAQUIE**, anc. principauté tributaire de l'empire ottoman, forme aujourd'hui la partie O. du roy. de Roumanie. *V. ce mot.* Cap. Bucharest. Sol en partie S., couvert par les ramifications des Karpathes au N., arrosé par le Danube, qui le limite au S.-O., au S. et à l'E., par l'Aluta, l'Ardjich, la Jalomnitza, le Séreth. — La Valachie était appelée en turc Ak-Iflak. Son nom vient du slave *Vlah* ou *Vlohy*. Jusqu'au XIII^e^ siècle, son histoire est celle de la Moldavie (*V. ce mot*): colonies romaines, invasion, domination bulgare et hongroise; puis, quand les plaines de la Dacie trajane eurent été abandonnées par les Comans et les Tartares, les chefs ou voyvodes des petits roumains reprirent possession du pays. Radu Negro (Rodolphe le Noir), prince de Fogarasch, vers 1240 ou seulement vers 1290, selon les chroniques, s'empara de la Valachie et se fixa à Kimpolung, puis à la Curte d'Ardjis (plus tard le siége de la principauté fut transporté à Tergovist et enfin, en 1698, à Bucharest). Il semble que, dès le début, le pouvoir des voyvodes fut électif en Valachie : le pays était partagé entre un certain nombre de feudataires et de dignitaires qui choisissaient le prince. Jusqu'en 1392 dura ce qu'on peut appeler la période nationale; mais en 1393 le voyvode Mircea Bassarabo le Vieux, fils de Radu II, élu en 1382, dut s'engager envers Bajazet I^er^ à payer un tribut annuel de 3,000 piastres rouges du pays ou 500 pièces turques (environ 1,800 francs). Nouveau traité en 1460 : Mahomet II s'engage à protéger la Valachie, qui payera un tribut de 10,000 piastres; le voyvode sera élu par le métropolitain, les évêques et les boyards, et l'élection sera reconnue par la Porte. Ce traité est bientôt rompu, et la Valachie conquise par Mahomet II, qui remplace le voyvode Vlad par Rodolphe III. En 1593 est élu un prince dont la mémoire est restée chère aux Roumains, Michel le Brave, qui fit massacrer 2,000 Turcs à Bucharest et à Jassy en novembre 1594. Michel signa un traité avec la Hongrie et marcha contre les Turcs; il parvint à soumettre la Moldavie et la Transylvanie après la déroute des Turcs au passage du Danube près de Giurgewo; mais il est vaincu peu après par le général autrichien Basta, qui le fit assassiner, 1601. Serban Bassaraba, élu par acclamation, ne put tenir tête aux ennemis de la Valachie; il dut s'humilier devant les Turcs et leur promettre un tribut. A partir de 1610, les chefs de la Valachie ne furent plus que de simples pachas; les Turcs envoyèrent des garnisons à Turnu-Séverin, Giurgewo, Braïla, dans toutes les forteresses de la Bessarabie, et, en 1665, le sultan mit la Valachie à l'encan : Rodolphe, surnommé le marchand d'huîtres, offrit 40,000 ducats et fut nommé. La Porte le remplaça bientôt, mais décida qu'elle désignerait elle-même les hospodars (titre destiné à remplacer celui de voyvode) et fixa à trois années la limite de leurs pouvoirs. Le dernier des Bassarabo, Constantin Brancovan, entra en relations avec Pierre le Grand et signa avec lui à Lusk, 13 avril 1711, un traité qui plaçait le pays sous la protection de la Russie; mais le traité signé en 1711 par le czar avec la Turquie livra Brancovan à la vengeance turque : le malheureux, amené à Constantinople, fut mis à mort avec toute sa famille, après 5 jours de tortures. Étienne III fut le dernier chef indigène de la Valachie, qui après lui est rayée pour un siècle de la liste des États. En 1741, la Porte ne nomme les hospodars, presque tous Fanariotes, que pour une seule année. En 1774 (paix de Kaïnardji), Catherine II acquiert le droit de se porter médiatrice entre le sultan et les deux principautés moldo-valaques; en 1792 (paix de Jassy), la Valachie est abandonnée par la Russie, mais la Turquie promet de nommer les hospodars pour une période de sept ans. Enfin en 1829, à la paix d'Andrinople, les Turcs s'engagent à démolir les forteresses de la rive gauche du Danube, promettent aux Moldo-Valaques leur autonomie intérieure, les boyards élisant eux-mêmes l'hospodar dont le sultan et le tzar confirmeraient l'élection à vie. Mais les principautés furent gardées en dépôt par la Russie jusqu'en 1834. Le 21 mai de cette année, Alexandre Ghika fut nommé à vie et reçut l'investiture des mains du grand vizir; mais il eut à lutter contre de graves difficultés intérieures et fut déposé en 1842; Georges Bibesco fut élu, mais dut se démettre en 1848, et son frère, le prince Stirbey, élu pour sept ans, résigna ses fonctions au bout de cette période, après avoir administré sagement la principauté. Le traité de Paris décida qu'un congrès particulier réglerait le sort des principautés danubiennes, et l'on substitua au protectorat russe la garantie collective des puissances. La Russie était écartée des bouches du Danube, la navigation était rendue libre sur le fleuve, la mer Noire était neutralisée. Le 24 janvier 1862, les deux principautés n'en formaient plus qu'une, le prince Couza était élu, le gouvernement composé d'un parlement commun et d'un seul

ministère fut établi à Bucharest, capitale de toute la Roumanie. (V. Roumanie.) M. P—t.

VALAIS, en allemand *Wallis*, en latin *Vallis Pennina*, l'un des 22 cantons de la Suisse, touchant au roy. d'Italie à l'E. et au S., à la France à l'O.; 5.248 kil. carr.; 100.216 hab., presque tous catholiques, et des deux races française et allemande. Les deux tiers des habitants parlent le français. La cap. est Sion; les v. princ. sont Martigny, Visp et Brigue. Il est divisé en 13 petites démocraties, nommées *dixains*. C'est une longue vallée entre deux chaînes des Alpes et le lac de Genève, et traversée dans toute son étendue par le Rhône. On y remarque les plus hautes montagnes de l'Europe, le Rosa, le Cervin, la Jungfrau, le Grimsel, le Grand-Saint-Bernard, le Simplon. On y trouve des mines d'or, d'argent, de fer, de cuivre, de cobalt, de houille; carrières de marbre et de pierres. Vastes forêts et beaux pâturages; gibier abondant. Récolte de céréales, fruits exquis, vins estimés. Les habitants sont exposés au goitre. — Le Valais fut soumis successivement aux Romains, aux Burgondes et aux Francs, fit partie du royaume de Bourgogne transjurane, puis du royaume d'Arles, et se partagea plus tard en Bas-Valais, qui appartint aux comtes de Savoie, et Haut-Valais, qui se réunit, en 1553, à la Confédération helvétique. Il s'en sépara en 1801, pour former une république sous la protection de la France. De 1810 à 1814, il devint le département français du Simplon. Des troubles graves y ont éclaté en 1844 et en 1847. Le Valais est le 20e canton de la Confédération par ordre d'admission, le 3e par son étendue, le 11e par sa population. Le pouvoir législatif est exercé par un grand conseil, composé de l'évêque de Sion, d'un autre membre du clergé, et de députés des dixains nommés pour 2 ans. Ce conseil nomme les plus hauts fonctionnaires. Un conseil d'État de 5 membres, choisis pour 2 ans par le grand conseil dans son sein ou en dehors, possède le pouvoir exécutif et administratif. Tout citoyen âgé de 18 ans est électeur; l'âge d'éligibilité varie de 21 à 30 ans, suivant les fonctions. Le canton est représenté par 2 membres au conseil des États, et 5 membres au conseil national. B.

VALANGIN. V. Valengin.

VALAQUE (District régimentaire du Banat), anc. div. administrative des États autrichiens, sur les frontières de la Serbie et de la Valachie; v. princ.: Karansebes, Mehadia.

VALARSACE, roi d'Arménie. (V. Tigrane II.)

VALART (Joseph), savant grammairien et critique, né à Hesdin en 1698, m. en 1781, fut élevé par charité au collège d'Amiens, prit les ordres, et, après avoir été précepteur dans diverses maisons, devint professeur et préfet des études à l'École militaire de Paris.

On lui doit des éditions d'Ovide, Végèce, Frontin, Horace, Celse, [illegible] Quinte-Curce, César, etc.; un *Abrégé de la grammaire latine*, 1747; une *Prosodie latine*, 1762, une *Grammaire française*, 1762, une *Géographie abrégée*, 1763; une *Prosodie française*, 1769, etc.

VALAZE (Charles-Éléonor **DUFRICHE** de), né à Alençon en 1751, m. en 1793, suivit d'abord la carrière des armes, et devint lieutenant au régiment d'Argentan. Puis il étudia le droit, se fit recevoir avocat, s'occupa d'économie politique, de législation et d'agronomie, adressa à l'Académie des sciences un *Mémoire sur les causes de l'élévation des vapeurs de l'atmosphère*, et publia un *Traité des lois pénales*, 1784. Il adopta avec ardeur les principes de la Révolution, fut maire d'une commune voisine d'Alençon, et, en 1792, député de l'Orne à la Convention. Lié avec Vergniaud, il défendit le parti des Girondins, s'éleva contre Marat et la Commune de Paris, fit le rapport dans le procès de Louis XVI, vota en cette occasion pour l'appel au peuple, pour la mort et pour le sursis, protesta contre les [illegible] du 31 mai, fut arrêté le 2 juin, condamné [illegible] par le tribunal révolutionnaire, et se poignarda en entendant son arrêt.

V. la [illegible], 1840 et 1841. B.

VALBENOITE, [illegible], arr. et à 2 kil. S.-E. de Saint-[illegible], 6,040 hab. Il y eut une riche abbaye [illegible], fondée au XIIe siècle. Forges, aciéries, [illegible].

VALCABRERE, *Vallis Capraria*, vge (Haute-Garonne), arr. de Saint-Gaudens, 300 hab. Église remarquable de [illegible].

VALCARES, [illegible] (Bouches-du-Rhône), [illegible] près de [illegible] de la Camargue, entre le Vieux-Rhône [illegible].

VALCKENAER [illegible], né en 1715 [illegible]

[illegible]

ker, 1755, in-4o, et de l'*Hippolyte* du même poète, Leyde, 1768, in-4o, avec des scolies et des observations critiques; de *Dix Idylles de Théocrite*, Leyde, 1773; des *Élégies de Callimaque*, 1799; de l'*Hymne à Apollon*, 1787; du traité d'Ammonius *de Vocabulorum differentia*, 1739, in-4o, etc. Il a encore laissé: *de Ritibus in sacra ... veteribus Hebraeis maxime ...*, Franeker, 17.., in-4o; *Specimina academica*, 17.., [illegible] *Judaeo philosopho*, Leyde, 1806, in-4o; *Opuscula philologica, critica et oratoria*, 1809; *Lettres* éditées avec celles de Ruhnkenius, 1802, 2 vol. B.

VALDAI, v. l'empire russe en Europe, sur le lac Valdaï, gvt de Novgorod; 3,734 hab. Fab. de cloches et clochettes.

VALDAÏ (Plateau de), massif peu élevé entre la Duna et le S. du lac Peipus, formant, dans le gvt russe de Novgorod, la limite entre le bassin de la mer Baltique et celui de la mer Noire; le point culminant, le *Popova-Gora*, n'a que 351 m. de haut. Ces collines sont très boisées. Les principales rivières de la Russie, le Volga, l'Oka, le Don, le Dniéper, le Niémen, la Duna, l'Onéga, la Dvina, y prennent leur source.

VAL-D'AJOL (LE) ou **LAITRE**, brg (Vosges), arr. de Remiremont; 7,178 hab. Fabr. de kirschenwasser estimé, chapeaux de paille, etc.; filat. de coton, tissage de calicot, scieries de planches.

VAL-DE-GRACE, église et hôpital militaire, situés à Paris, dans la rue Saint-Jacques. C'était, avant la Révolution, un couvent de bénédictines sous le vocable de *Val-de-Grâce de Notre-Dame de la Crèche*. Anne d'Autriche l'éleva en acquittement d'un vœu fait par elle pour obtenir la naissance d'un fils. Les travaux furent commencés en 1645, les cloîtres terminés en 1662, et l'église finie en 1665. A la suppression des ordres monastiques, en 1790, le couvent devint magasin des hôpitaux militaires, puis, sous le 1er empire, hôpital militaire pour la garnison du département de la Seine, destination qu'il a conservée. L'église a été rendue au culte comme chapelle de l'hôpital, en 1826. — Le Val-de-Grâce s'élève au fond d'une vaste cour, séparée de la rue par une belle grille qui en occupe la largeur, sur un développement de 75 m. environ. A droite, à gauche et en retour, sont les bâtiments du cloître. Le portail de l'église s'élève sur 16 marches, et se compose d'une ordonnance de 4 grandes colonnes corinthiennes avec un fronton, puis d'une 2e, d'ordre composite, de 4 colonnes aussi, mais engagées et supportant un fronton brisé. Au-dessus une tour, percée de 16 grandes fenêtres, est couronnée d'un dôme de 16m,89 de diamètre, dont le dessin rappelle, en de moins grandes proportions, celui de Saint-Pierre de Rome; c'est, après ceux du Panthéon et des Invalides, le plus haut de Paris: il est à 40m,28 du sol. Aux 4 coins de la tour sont 4 campaniles. La coupole intérieure du dôme a été peinte par Mignard et représente la gloire des bienheureux. François Mansard a fait les plans du Val-de-Grâce, mais ne l'éleva qu'à quelques pieds de terre; il a été achevé par Le Muet et Gabriel Le Duc.

V. la *Description de l'église du Val-de-Grâce*, par Ruprich-Robert. C. D—y.

VALDEMAR Ier, *le Grand*, roi de Danemark, 1157-82, né en 1131, 8 jours après le meurtre de son père Canut par Magnus, fils du roi Nicolas. Il soutint d'abord Suénon Grathe contre Canut V, puis s'allia à ce dernier, 1154, vainquit Suénon Grathe et lui succéda. Pendant toute sa vie, il lutta contre les pirates vénèdes de Rugen; allié aux princes d'Allemagne, et de concert avec Absalon, évêque de Roskild, il abattit l'idole de Svantevit, abolit le culte de Hertha et convertit ces barbares, 1168; la prise de Julin ou Jomsborg en Poméranie acheva de délivrer le Danemark. Valdemar se montra ferme aussi envers Frédéric Barberousse, refusa l'hommage à l'assemblée de Lons-le-Saunier, et fortifia le Danewirk; mais il donna à l'empereur l'appui d'une flotte puissante contre Lubeck. Valdemar laissa en mourant l'ordre et la prospérité rétablis. Les codes qu'il fit rédiger, la *loi de Scanie* et la *loi de Sélande*, sont restés en vigueur jusqu'à nos jours. Ses deux fils, Canut VI et Valdemar, régnèrent après lui; sa fille Ingeburge épousa Philippe-Auguste, roi de France. A. G.

VALDEMAR II, *le Victorieux*, 2e fils du précédent, fut d'abord duc de Slesvig, aida Canut VI, son frère, contre le comte de Holstein et soumit Lubeck. Reconnu roi de Danemark et des Slaves après Canut, 1202-41, il prit Lauenbourg, [illegible] tribut du roi de Norvège et l'hommage du duc de [illegible], [illegible] Dantzig, bâti par son père, [illegible] Esthonie, 1219, [illegible] la bataille de Volmar, fut remplacé [illegible] par le *Dan*[illegible] du ciel. [illegible] du Jutland, 1240, [illegible]

[illegible]

lembourg et la Poméranie. En 1234, un revers à Lubeck ruina sa flotte. Avant de mourir, il donna à son 3e fils, Abel, le duché de Slesvig; au 4e, Christophe, les îles de Lolland et de Falster; à un fils naturel la Blékingie, à un autre le Halland septentrional. Son 1er fils, VALDEMAR III, qu'il avait associé à sa couronne, était mort; il engagea les États à nommer roi son 2e fils, Éric, déjà duc de Slesvig. A. G.

VALDEMAR IV, roi de Danemark, succéda à son père Christophe II, 1340-76, après une anarchie de 6 années; il vendit à la Suède, en 1343, les possessions danoises à l'E. du Sund, aux chevaliers Porte-Glaive, en 1347, l'Esthonie, et racheta ses domaines engagés. En 1360, il recouvra la Scanie et la Blékingie, grâce aux troubles de la Suède, et fit payer cher en 1349 son intervention en Allemagne pour son beau-frère Louis de Brandebourg contre Charles IV. Malgré une ligue de la Suède, de la Norvège, des comtes de Holstein, du duc de Mecklembourg et des villes hanséatiques contre lui, il quitta, après quelques hostilités, le Danemark, 1363, et alla en Pologne, à Prague, à Avignon, chercher des appuis. De retour après 10 mois, il combattit Albert de Mecklembourg, roi de Suède, et vint inutilement demander l'appui de l'empereur Charles IV, pendant que la paix de Stralsund, 1370, donnait des avantages à ses ennemis. Toujours impuissant contre la noblesse, il invoqua contre elle Grégoire XI; mais il mourut à son château favori de Gurre, près d'Elseneur, que son âme, selon la légende, habite encore. A. G.

VALDEMAR, roi de Suède, 1250-88, le 1er de la dynastie des Folkungars, gouverna faiblement après la glorieuse tutelle de son père Birger Jarl, et se déshonora par ses débauches. Pendant un pèlerinage à Jérusalem, 1272, il délégua le pouvoir à son frère aîné Magnus, qui ne lui laissa au retour que la Gothie et le Smaland. Il eut recours aux armes, fut battu, pris, et mourut en prison en 1302. A. G.

VALDEMAR (MARGUERITE DE). V. MARGUERITE.

VAL-DE-OLIVAS, brg d'Espagne, prov. de Cuenca; 1,293 hab. Titre de duché.

VAL-DE-PEÑAS, v. d'Espagne (Nouv.-Castille), prov. et à 40 kil. S.-E. de Ciudad-Real. Palais des marquis de Santa-Cruz. Fabr. de toiles et de savon. Excellents vins. 13,876 hab. dans la commune.

VAL-DES-ÉCOLIERS, célèbre abbaye de la Champagne (Bassigny), près de la rive g. de la Marne, à 4 kil. S. de Chaumont, fut fondée en 1212 sous la règle de Saint-Augustin. Elle passa aux génovéfains en 1653.

VALDÈS (JUAN DE), protestant espagnol, né en Catalogne, m. à Naples en 1540, adopta en Allemagne les idées des réformateurs, et les propagea sans se compromettre dans la noblesse napolitaine. Il a laissé quelques écrits.

VALDÈS LEAL (JEAN DE), peintre et graveur, né en 1630 à Cordoue, m. en 1691, eut pour maître Antoine de Castillo. Quoique Murillo et d'autres artistes fameux habitassent Séville, Leal y établit sa demeure et y trouva de l'occupation. Lorsque l'Académie de Séville fut fondée, en 1662, il y remplit les fonctions de majordome, et la présida de 1663 à 1666. En 1672, il retourna dans sa patrie, où il exécuta plusieurs bons tableaux, puis alla séjourner quelque temps à Madrid. Étant revenu habiter Séville, et Murillo étant mort, il fut surchargé de commandes. Leur nombre ne l'effraya point, car il travaillait très vite, visant plutôt à l'effet qu'à la correction et au grand style. Quand il essayait de terminer ses ouvrages, il tombait dans l'afféterie. Cordoue, Séville et Saint-Ildefonse possèdent les meilleurs tableaux qui nous restent de lui. A. M.

VALDIVIA (PEDRO DE), capitaine espagnol, né vers 1510, fit ses premières armes en Italie, accompagna Pizarre au Pérou, contribua à la défaite du parti d'Almagro, fut nommé gouverneur du Chili, dont il acheva la conquête et où il fonda Santiago, revint au Pérou pour soutenir Gonzalo Pizarre, se soumit à l'envoyé de Charles-Quint, Pedro de la Gasca, retourna au Chili avec le titre de capitaine général, bâtit la Conception, Villa-Imperiale, Villarica, Valdivia, et finit par être vaincu, pris et tué par les Araucans, en 1569.

VALDIVIA, v. forte du Chili, ch.-l. de la prov. de son nom; beau port à la jonction des rivières Cruces et Callecalle, à 26 kil. de l'Atlantique, par 39° 53' lat. S. et 75° 45' long. O.; 6,000 hab., dont un tiers d'origine allemande. Export. de bois de construction. Fondée en 1551 par Valdivia, compagnon de Pizarre; enlevée aux Espagnols par les Chiliens en 1820; ravagée par un tremblement de terre en 1837. — La province de Valdivia, au S. du Chili, est baignée par l'océan Pacifique à l'O. Sa partie orientale comprend le haut plateau des Cordillères, avec les volcans de Villa-Rica, de Lajara et de Puyégué, et les lacs de Villa-Rica, de Huanchué et de Ranco, d'où sortent le Tolten, le Callecalle, le Rio-Bueno, qui arrosent cette province. Riches mines de houille; bois de construction. Superf., 19,536 kil. carr.; pop., 36,578 hab., sans compter les Araucans indépendants. C. P.

VALDO (PIERRE DE **VAUX**, ou), riche marchand de Lyon, né à Vaux, près de cette ville, frappé de la mort subite d'un de ses amis, renonça au monde, distribua ses biens aux pauvres, et forma, dès 1136, la confrérie des *Pauvres de Lyon*. Valdo expliquait la Bible en langue vulgaire. Bientôt il prétendit que, chaque fidèle devant connaître les saintes Écritures, le ministère des prêtres était inutile. On a dit que ses disciples avaient pris de lui le nom de *Vaudois* (*V. ce mot*); mais il y avait déjà, avant P. Valdo, des hérétiques appelés *Vallenses* ou *Valdenses*.

VALDRADE, sœur de Gontier, archevêque de Lyon, épousa Lothaire II, roi de Lorraine. Ce prince, qui la répudia bientôt pour prendre Teutberge, fut contraint de la rappeler, par une excommunication du pape Nicolas Ier, en 865.

VALÉE (SYLVAIN-CHARLES, COMTE), né à Brienne-le-Château (Aube) en 1773, m. en 1846, élève du roi à l'École militaire de Brienne, était lieutenant d'artillerie en 1792. Quoique admiré de Moreau sur plusieurs champs de bataille, il ne parvint qu'en 1802 au grade de chef d'escadron. Il s'était distingué à Eylau et à Friedland, lorsqu'il fut envoyé en Espagne, où il dirigea plusieurs sièges comme général de brigade. Après la prise de Tarragone, nommé général de division, 1811, il rendit de grands services : il ramena d'Espagne l'immense matériel de nos troupes, et fut créé comte en 1814. Pendant les Cent-jours, Napoléon le chargea de l'armement de Paris. Inspecteur du service central de l'artillerie en 1822, il organisa cette arme, et fut créé pair en 1830. Après la révolution de juillet 1830, il se retira dans le département du Loiret et s'y livra à l'agriculture. Appelé à la pairie en 1835, remis en activité en 1837, il partit pour l'Algérie, où il remplaça Danrémont tué devant Constantine, et prit cette ville. Il fut nommé presque aussitôt maréchal de France et gouverneur général de l'Algérie. Il fit occuper Stora, Milah, Sétif, Koléah, Blidah, et dirigea, avec le duc d'Orléans, l'expédition des Portes de Fer, 1839. Remplacé par Bugeaud en janv. 1841, il rentra en France. Il fut enterré aux Invalides. J. T.

VALENÇA, v. forte du Portugal (Minho), près du Minho; 3,080 hab. Jadis titre de marquisat.

VALENÇAY, ch.-l. de cant. (Indre), arr. de Châteauroux, sur le Nahon; 3,517 hab. Château et parc magnifiques, avec de belles eaux, bâti au XVIe siècle par la famille d'Étampes, d'après les dessins de Philibert Delorme; il servit de résidence, de 1808 à 1814, pour Ferdinand VII et les infants d'Espagne, et, de 1840 à 1845, pour Don Carlos, prétendant au trône d'Espagne, qui y furent internés. Le prince Maurice de Talleyrand, qui le posséda, l'habita souvent.

VALENÇAY (ACHILLE D'ÉTAMPES-), dit *le cardinal de Valençay*, né à Tours en 1589, m. en 1646, se signala, sur les galères de l'ordre de Malte, à la prise de Sainte-Maure, servit en Italie et dans les Pays-Bas, où il se fit remarquer par son intrépidité, commanda avec succès les troupes d'Urbain VIII contre le duc de Parme, et reçut, en 1643, le chapeau de cardinal en récompense de ses services. — Son frère, LÉONOR, fut évêque de Chartres, archevêque de Reims, député du clergé d'Anjou aux états généraux de 1614 et mourut en 1651. Il eut la réputation d'un bon prédicateur.

VALENCE, en espagnol *Valencia*, anc. *Valentia Edetanorum*, v. forte d'Espagne, ch.-l. de la prov. de son nom, sur la rive dr. du Guadalaviar et à 4 kil. de son embouchure dans la Méditerranée, à 490 kil. E.-S.-E. de Madrid, par 39° 27' lat. N., et 2° 39' long. O.; 144,048 hab. Archevêché; université, fondée en 1209, 70 professeurs; bibliothèque de 20,000 volumes; tribunal de commerce; 7 collèges. Ville célèbre par la douceur de son climat, la fertilité de ses campagnes, et généralement bien bâtie. Magnifique cathédrale, palais de justice, palais épiscopal, bourse, promenades du *Mail* et de l'*Alameda*, etc. École de beaux-arts, fondée par Ferdinand VI; jardin botanique; musée de peinture. Académie royale des beaux-arts; Société d'économie et d'agriculture. Filat. de soie. Fabr. de soieries, draps, toiles, papiers; sparterie, tissus de laine et de coton, cuir, gants, éventails, faïence et carreaux vernissés, raffineries de sucre, etc. Manufacture royale de tabacs. Commerce assez actif; exportation de vins, oranges, riz, raisins, huile. Son port est Le Grao, à 4 kil. — Ancienne ville des Edetani, Valence devint colonie romaine; sous les Arabes, elle fut comprise dans le khalifat de Cordoue, puis devint, vers 1031, la capitale d'un petit royaume indépendant. Le Cid s'en empara en 1094, et en garda la souveraineté jusqu'à sa mort en 1099; en 1101, elle retomba sous le pouvoir des Maures, auxquels Jacques Ier d'Aragon l'enleva en 1238. C'est la 1re ville d'Espagne où l'imprimerie ait été établie. Elle prit parti contre Philippe V, et se vit alors dépouillée de ses fueros. L'insurrection de 1808 y débuta par d'affreux excès : 3 ou 400

Français, amenés dans cette ville par le commerce, y furent massacrés, et plusieurs nobles espagnols partagèrent leur sort. Moncey l'attaqua vainement en 1808; elle fut prise par Suchet en 1812. Patrie d'Alexandre VI et de Célestin III, de Guilhem de Castro, de Hugues de Moncade.

VALENCE (Royaume de), anc. division du roy. d'Espagne, entre la Méditerranée à l'E., la Catalogne au N., l'Aragon et la Nouvelle-Castille à l'O., le royaume de Murcie au S., et formant aujourd'hui les trois provinces de Valence, Alicante, et Castellon-de-la-Plana, avait pour cap. Valence. Fondé par les Maures, ce royaume, après sa réunion à l'Aragon, puis à l'Espagne, conserva son titre et garda sa législation particulière jusqu'en 1707. Le sol est généralement montagneux, mais fertile et très varié; arrosé par le Guadalaviar, le Jucar, etc. Climat chaud, mais sain. L'agriculture, portée à un haut degré de perfection par les Maures, souffrit beaucoup de leur expulsion sous Philippe II et Philippe III. On y récolte aujourd'hui du riz, des légumes, des fruits abondants et délicieux, des oranges très estimées et qui s'exportent en grande quantité, des vins excellents, du safran, des olives, etc.

VALENCE (Province de), division administrative de l'Espagne, dans la capitainerie générale de Valence-et-Murcie, baignée par la Méditerranée à l'E., a 11,271 kil. carrés; 703,260 hab.

VALENCE, *Julia Valentia*, ch.-l. du dép. de la Drôme, à 618 kil. S.-S.-E. de Paris, sur la rive g. du Rhône; 23,220 hab. Évêché; église calviniste; école d'artillerie. Trib. de commerce, collège, bibliothèque, musée, jardin botanique. Société d'agriculture, commerce et arts. On y remarque : la cathédrale, belle et grande église en style roman-byzantin du XIe siècle, avec le sarcophage de Pie VI; l'église de Saint-Jean, l'église abbatiale de Saint-Ruf, aujourd'hui temple protestant; la promenade dite *Château des fleurs;* le palais de justice; le pont suspendu sur le Rhône. Patrie d'Adhémar de Montheil, et de Championnet, dont on y voit la statue. Fabr. de gants renommés, toiles, bonneterie, mouchoirs imprimés, vermicelle; filat. de soie et de coton, teintureries, etc. Comm. de vins du Rhône, huile, soies. La ligne de Valence à Grenoble et Chambéry s'y détache de celle de Lyon à Marseille. — Capitale des *Segalauni*, colonie romaine sous Auguste, Valence fit partie de la Ire Viennoise, puis fut soumise par les Bourguignons et les Francs. Il s'y tint des conciles en 374, 584 et 855. Elle fit successivement partie des royaumes de Bourgogne et d'Arles, des comtés de Provence et de Toulouse, et fut ensuite gouvernée par ses évêques, qui furent continuellement en guerre avec les comtes de Valentinois. Le Valentinois ayant été réuni au Dauphiné, les évêques durent prêter hommage au Dauphin (depuis Louis XI), 1456. François Ier fit élever à Valence de nouvelles fortifications; elle souffrit beaucoup des guerres religieuses du XVIe siècle. Elle eut une université, fondée en 1454, et où Cujas enseigna.

VALENCE-D'AGEN, ch.-l. de cant. (Tarn-et-Garonne), arr. et à 16 kil. E. de Moissac; 3,699 hab. Commerce de plumes d'oie, toiles, etc.

VALENCE (Cyrus-Marie-Alexandre de **TIMBRUNE TIMBRONE**, comte de), né à Agen en 1757, d'une anc. famille de Guyenne, m. en 1820, entra au service dans l'artillerie en 1774, passa ensuite comme capitaine dans la cavalerie, reçut, avec le grade de colonel en 1784, le régiment de Chartres (dragons) et la place de premier écuyer du duc d'Orléans, adopta les principes de la Révolution, fut nommé maréchal de camp en 1790, servit sous Luckner et Dumouriez, commanda, en qualité de lieutenant général, la réserve à la bataille de Valmy, prit Charleroi et Namur, fut grièvement blessé à Nerwinden, et suivit Dumouriez dans sa défection. Rentré en France en 1801, il s'attacha à la fortune de Napoléon Ier, fut nommé sénateur en 1805, commanda une division de cavalerie aux armées d'Espagne, d'Allemagne et de Russie, organisa la défense de la Franche-Comté en 1814, signa, comme secrétaire du sénat, la déchéance de l'empereur; créé pair par Louis XVIII en 1814, puis par Napoléon pendant les Cent-jours, il fut un des commissaires chargés par le gouvernement provisoire, après Waterloo, de négocier un armistice avec les alliés, et, sous la 2e restauration, n'obtint qu'en 1819 de siéger à la Chambre des pairs. Il était gendre de Mme de Genlis. B.

VALENCIA-DE-ALCANTARA, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Caceres, sur l'Avid; place forte, qui appartint à l'ordre d'Alcantara. Fabr. de toiles et de chapeaux, tanneries. Pop. 7,795 hab.

VALENCIA-DE-DON-JUAN, v. d'Espagne, prov. de Léon; 1,792 hab. Jadis plus importante.

VALENCIA-DE-VENTOSO, v. d'Espagne (Badajoz), 3,[illegible] hab.

VALENCIA-NUEVA, v. de la république de Vénézuéla, ch.-l. de la prov. de Carabobo, près d'un lac de son nom, à 30 kil. S.-S.-E. de Puerto-Cabello, 29,000 hab. Aux environs, récolte d'indigo et de coton. — Cette ville, fondée en 1555, souffrit beaucoup pendant la guerre de l'indépendance et fut incendiée en 1814.

VALENCIANA, v. du Mexique, dans l'État et près de la ville de Guanajuato, au milieu des Andes; 4,000 hab. Riches mines d'argent.

VALENCIENNES, s.-préf. (Nord), à 48 kil. S.-E. de Lille, au confluent de l'Escaut et de la Ronelle; 26,083 hab. Place de guerre importante; les fortifications et la citadelle sont l'œuvre de Vauban. Trib. de commerce, lycée, bourse; bibliothèque, beau musée, cabinet d'histoire naturelle. Académie célèbre de peinture, sculpture et architecture. On remarque : la place d'Armes, sur laquelle est l'hôtel de ville; le théâtre, l'arsenal, l'hôpital, les églises Notre-Dame et Saint-Géry. Anc. fabr. de dentelles renommées, qui ont pris le nom de la ville, batistes, linons, gazes en fil, toiles, bonneterie, broderies, sucre de betterave, chicorée-café, huiles, etc.; imprimeries sur tissus. Hauts fourneaux, forges, laminoirs et fonderies, clouterie, quincaillerie et taillanderie. Filature et tissage de laine; verreries. Commerce de houille d'Anzin. Centre important de chemins de fer entre Paris, Bruxelles, Lille et Hirson. Patrie de Froissart, à qui l'on a élevé une statue en 1856, de Mlle Duchesnois, du peintre Watteau, des sculpteurs Lemaire et Carpeaux. — Les rois mérovingiens eurent en ce lieu un palais, autour duquel se forma cette ville; elle devint la capitale du Hainaut, et obtint de grands privilèges communaux. Elle fut vainement assiégée par Marguerite de Hainaut en 1254, par Louis XI en 1477, par Turenne en 1656; mais elle fut prise par Louis XIV en 1677, et assurée à la France par le traité de Nimègue, 1678. Les armées coalisées s'en emparèrent en 1793, malgré une héroïque résistance; le général Schérer la reprit, le 29 août 1794. Les alliés l'occupèrent encore de 1815 à 1818. On célèbre dans cette ville, depuis 1825, une fête dite *des Incas*, une des plus remarquables de Flandre; c'est une pompeuse et brillante mascarade d'individus portant le costume des anciens Péruviens; Huascar y figure, avec Christophe Colomb, Cortez et Pizarre.

VALENCIENNES (Pierre-Henri), peintre de paysages, né à Toulouse en 1750, m. en 1819, vint suivre à Paris les leçons de Doyen, alla étudier en Italie les ouvrages du Poussin et de Claude Lorrain, fit partie, à son retour, de l'Académie de peinture et créa une école d'où sont sortis Bertin et autres paysagistes. Il s'est inspiré du Poussin pour donner au paysage quelque chose du grand style qui rapproche ce genre de l'histoire. Parmi ses œuvres, on distingue : *Cicéron découvrant le tombeau d'Archimède*, au musée du Louvre; *Philoctète dans l'île de Lemnos; Œdipe trouvé sur le mont Cithéron; Œdipe devant le temple des Euménides.*

Il a laissé un *Traité de perspective et de l'art du paysage*, 1800 et 1820, in-4o. B.

VALENCIENNES (Achille), naturaliste, né à Paris en 1794, m. en 1865, fut nommé maître de conférences à l'École normale en 1830, puis professeur au Muséum, et entra à l'Académie des sciences en 1834.

Outre des *Mémoires* insérés dans les recueils scientifiques, il a publié une trad. des *Observations de zoologie* de Humboldt, *Histoire naturelle des poissons*, commencée avec Cuvier, 1829-49, 11 vol.; *Histoire naturelle des Mollusques, des Annélides et des Zoophytes*, 1833; *le Comte de Lacépède*, 1859. Il a travaillé au *Voyage autour du monde* de Dupetit-Thouars et au *Dictionnaire d'histoire naturelle* de d'Orbigny.

VALENGIN ou **VALLENGIN**, v. de Suisse, cant. et à 5 kil. N.-O. de Neuchâtel; 700 hab. Ch.-l. d'un comté, réuni à celui de Neuchâtel en 1579, et dont le roi de Prusse fut reconnu souverain par le traité d'Utrecht, 1713.

VALENS (Julius), prit la pourpre sous le règne de l'empereur Décius, en 251, et fut tué quelques jours après.

VALENS (Publius-Valérius), l'un des Trente tyrans, neveu du précédent, fut proconsul d'Achaïe sous Gallien, se fit proclamer empereur, vainquit et fit tuer Pison, qui avait pris le même titre en Thessalie, et périt de la main de ses propres soldats, en 261, après un règne de 6 semaines.

VALENS (Flavius), empereur romain, 364-78, né à Cibales en Pannonie en 328, associé à l'empire et chargé de l'administration de l'Orient par son frère Valentinien Ier, résida à Constantinople. La fermeté de ses ministres, qui l'empêchèrent d'abdiquer, le fit seule triompher du prétendant Procope, 366. Après s'être fait baptiser par Eudoxe, chef des ariens, il vainquit Sapor II, roi de Perse, battit les Goths au delà du Danube, 369, puis permit à ce peuple, refoulé par l'arrivée des Huns en Europe, de s'établir dans la Basse-Mœsie, en se convertissant à l'arianisme. Une révolte de ces Goths, maltraités par les agents romains, le ramena contre eux, battu près d'Andrinople et blessé, il fut brûlé par eux dans une chaumière où il s'était retiré. Valens favorisa toujours les ariens et persécuta les catholiques.

V. De Broglie, *L'Église et l'empire romain au quatrième siècle*, 3e partie, *Valentinien et Théodose.* A. G.

VALENSOLLE, ch.-l. de cant. (Basses-Alpes), arr. de Digne; 3 000 hab. Fabr. de chapeaux. Récolte et comm. d'amandes. Foire importante à la Saint-Jean.

VALENTIA (PEDRO DE), jurisconsulte espagnol, né à Cordoue en 1554, m. en 1620, fut historiographe de Philippe III. On a de lui, sous le titre d'*Academica, sive de Judicio erga verum*, Anvers, 1596, un bon commentaire sur les *Académiques* de Cicéron; il y discute les diverses opinions relatives à la certitude.

VALENTIA (GRÉGORIO), jésuite espagnol, né à Medina-del-Campo en 1551, m. en 1603, professa la théologie à Dillingen, à Ingolstadt et au Collège romain.

Outre des traités de controverse, recueillis à Lyon, 1591, in-fol., il a laissé des *Commentaires sur la Somme de St Thomas*, Lyon, 4 vol. in-fol.

VALENTIA, ville qui, dit-on, était bâtie sur le mont Palatin, et dont le nom, traduit en grec, devint *Rome*. *Valentia* fut le nom secret et sacré de Rome ancienne.

VALENTIA, nom latin de VALENCE.

VALENTIA, une des cinq prov. de la Bretagne romaine, et la plus septentrionale, s'étendait entre la muraille de Septime-Sévère, qui la séparait de la Calédonie au N., et celle d'Adrien au S. Les Selgoves et les Navantes en étaient les peuples principaux. Elle correspond aux comtés actuels de Northumberland, Durham, Cumberland, Westmoreland et au N. de celui d'York.

VALENTIN (SAINT), prêtre italien, souffrit le martyre à Rome en 270, ou à Terni en 306. Fête, le 14 février.

VALENTIN, pape en 827, né à Rome, ne régna que 40 jours.

VALENTIN, hérésiarque du IIe siècle, né à Phrébon ou Pharbé (Égypte), m. en 161. Habile dans les lettres et les sciences, il brigua, dit-on, l'épiscopat, et, n'ayant pu l'obtenir, se fit le chef d'une secte de gnostiques. Il mêla la théorie des idées de Platon et celle des nombres de Pythagore avec la théogonie d'Hésiode et l'Évangile de St Jean, le seul qu'il regardât comme authentique. Outre le monde visible, il admettait un monde invisible, où il plaçait Dieu, espace invisible et lumineux; de Dieu émanaient 30 *Eons*, essences divines éternelles, parmi lesquelles figurent le *Verbe* ou *Raison*, l'*Esprit*, la *Vérité*, la *Vie*, l'*Église*, etc. Le monde visible, avec ses imperfections, était l'œuvre d'un *Démiurge*, agent secondaire de Dieu. Valentin eut en Égypte des succès qui le décidèrent à se rendre à Rome; exclu de l'assemblée des fidèles, excommunié par le pape Hygin, en 142, il retourna en Orient. B.

VALENTIN (BASILE), alchimiste célèbre, dont la chronique fait un moine bénédictin, vivant à Erfurt en 1413, et qui aurait découvert l'antimoine (stibium) et une foule d'autres préparations utiles. Il est plus probable que ce personnage n'a jamais existé, et que l'auteur pseudonyme qui se couvre de son nom vivait à une époque plus récente. Il indique en effet la préparation des caractères d'imprimerie avec un alliage d'antimoine, dans son principal ouvrage, *Currus triumphalis antimonii*, 1624. D'ailleurs, le nom de B. Valentin ne se trouve ni sur la liste provinciale des bénédictins d'Erfurt, ni sur la liste générale de tous les religieux de cet ordre, déposée aux archives de Rome. L'édition la plus ancienne de ses œuvres est de 1602; plusieurs traductions françaises du XVIIe siècle existent en manuscrit à la bibliothèque de l'Arsenal (nos 162-163-164-165).

On distingue dans ces œuvres : *de Microcosmo*, Marbourg, 1609; *Azoth, sive Aureliæ occultæ*, Francfort, 1613, où il traite de la pierre philosophale; *Practica, una cum duodecim clavibus*, 1618, trad. en français sous le titre des *Douze clefs de la philosophie, traitant de la vraie médecine métallique*, 1660. G—R.

VALENTIN (JEAN DE BOULLONGNE, DIT), peintre, né à Coulommiers en 1601, m. en 1634, se lia en Italie avec le Poussin, trouva un protecteur dans le cardinal Barberini, et suivit principalement l'école du Caravage. Il peignit pour la basilique de Saint-Pierre de Rome le *Martyre des saints Processe et Martinien*. Le musée du Louvre a de lui 7 tableaux. Valentin dessine bien et imite fidèlement la nature; mais il manque de coloris. B.

VALENTIN (MICHEL-BERNARD), médecin et naturaliste allemand, né à Giessen en 1657, m. en 1726, exerça la médecine à Fribourg, puis occupa une chaire à l'université de sa ville natale.

On a de lui : *Historia moscæ*, Leyde, 1686, in-12; *Pandectæ medico-legales*, Francfort, 1701, 3 vol. in-4o; *Museum museorum, sive Description naturalium*, texte allemand, 1704, 3 vol. in-fol.; *Historia simplicium*, 1716, in-fol.; *Viridarium ...*, 1719, in-fol.; *Amphitheatrum zootomicum*, 1720, in-fol.; *Corpus juris medico-legalis*, 1722, 2 vol. in-fol.; *Commentaria ...*, Strasbourg, 1725, 3 vol. in-4o, etc.

VALENTIN (MARIE-EDMOND), homme politique français, né à Strasbourg en 1823, m. en 1879. Engagé volontaire en 1840, lieutenant en 1848, il fut mis en non-activité en 1850 à cause de l'ardeur de ses opinions républicaines. Les électeurs du Bas-Rhin l'envoyèrent en retour comme représentant à l'Assemblée législative aux élections complémentaires du 10 mars. Il vota avec la Montagne, et au coup d'État, et ... de France. Exilé en Angleterre, ... à l'Académie militaire de Woolwich, ... jusqu'en 1870. A la nouvelle du désastre de Reichshoffen, il revint en France et organisa une légion alsacienne. Après la révolution du 4 septembre, à laquelle il prit part, il fut nommé préfet du Bas-Rhin, par décret du gouvernement de la Défense nationale, avec ordre de se rendre dans Strasbourg assiégé. Après 2 tentatives inutiles, il parvint ... en ... à la nage dans les fossés inondés, sous le feu croisé des deux armées. Arrêté malgré les clauses de la capitulation, enfermé dans les casemates d'Ehrenbreitstein et menacé d'un conseil de guerre, il ne fut délivré que par l'armistice de janvier 1871. Nommé préfet de Lyon, un instant prisonnier de la Commune, il fut blessé en ramenant au combat les troupes repoussées par les insurgés. Malgré ces services, il fut révoqué en 1872. Mais l'année suivante les électeurs de Seine-et-Oise le choisirent pour député, et en 1876 les électeurs du Rhône l'envoyèrent au Sénat, où il siégea jusqu'à sa mort.

VALENTIN (LE), château royal du roy. d'Italie, à 1 kil. S.-E. de Turin. Il fut commencé vers 1550, sous la domination française, par René de Birague, président du parlement de Turin.

VALENTINE DE MILAN, fille de Galéas Visconti, duc de Milan, et d'Isabelle de France, née vers 1370, épousa, en 1389, Louis, duc d'Orléans, frère de Charles VI, et lui apporta en dot le comté d'Asti, avec l'expectative du Milanais si la ligne mâle des Visconti venait à s'éteindre. Épouse fidèle d'un mari très inconstant, elle prodigua à Charles VI, quand il tomba en démence, les soins les plus empressés. Après l'assassinat du duc d'Orléans, 1407, elle alla, toute en deuil, demander vengeance au roi, qui la lui promit; mais, éloignée de Paris par la reine Isabeau, elle se retira à Blois avec ses enfants, et y mourut, en 1408, à l'âge de 38 ans. Instruite, élégante et spirituelle, Valentine Visconti fut une des femmes les plus distinguées de son temps. Elle protégea et cultiva elle-même les arts, et particulièrement la musique. Ses droits sur le duché de Milan devinrent plus tard un des motifs des guerres entreprises en Italie par Louis XII et François Ier.

V. Le Clerc et Renan, *Discours sur l'état des lettres et des arts au quatorzième siècle*, 1862, 2 vol.; Le Roux de Lincy, *les Femmes célèbres de la France*. B.

VALENTINIEN Ier (FLAVIUS VALENTINIANUS), empereur romain, 364-75, né en 321 à Cibales en Pannonie, du comte d'Afrique Gratien, était peu instruit, mais bien doué. Il servit dans les Gaules contre les Perses, et fut proclamé à Nicée, à la mort de Jovien, par l'armée, qui le pressa de se choisir un collègue; il désigna Valens, son frère, à qui il céda l'Orient. Il vint à Lutèce en 365, et marcha de là contre les Alamans, qu'il repoussa en 366 et 368; il fortifia contre eux la ligne du Rhin, et résida jusqu'en 373 à Trèves, d'où sont datées ses lois sur les devoirs et les honoraires des avocats, et en faveur de la santé comme de l'instruction publique à Rome. On lui dut aussi les *Défenseurs* dans chaque cité. Chrétien zélé, il réprima les ariens, mais ne les persécuta pas et montra une fermeté hautaine dans ses rapports avec le clergé. Sous son règne, le comte Théodose repoussa en Grande-Bretagne une invasion des Pictes, et y forma une 5e province, la Valentia. L'empereur mourut après une heureuse expédition en Illyrie contre les Quades, dans un accès de colère contre leurs députés. Sa sévérité était cruelle; il avait, dit-on, dans des cages, près de sa chambre à coucher, deux ourses qui dévoraient les condamnés.

V. De Broglie, *l'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*, 3e partie, *Valentinien et Théodose*; Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. V. A. G.

VALENTINIEN II, empereur romain, 375-392, fils du précédent, régna avec son frère Gratien; il eut d'abord les préfectures d'Italie et d'Illyrie, fut seul en Occident après la mort de Gratien, 383, ne triompha que par Théodose de l'usurpateur Maxime, qu'il avait laissé maître des Gaules, 388, et fut étranglé à Vienne, en Narbonnaise, par le Franc Arbogast, 392. Simple et bon, il avait aboli les spectacles du cirque et fait tuer les bêtes destinées à ces jeux. Sa mère Justine avait sans cesse favorisé l'arianisme. A. G.

VALENTINIEN III, empereur romain d'Occident, 424-455, fils de Constance III et de Placidie, né en 419, fut élevé à Constantinople sous les yeux de Théodose le Jeune, laissa le soin des affaires à sa mère, sous l'administration de laquelle le comte Boniface (*V. ce nom*) livra l'Afrique aux Vandales, subit ensuite l'influence d'Aétius, qui lui conserva une partie de la Gaule par la victoire de Châlons sur Attila, 451, laissa ce roi des Huns désoler le nord de l'Italie, 452, en acheta la paix, sacrifia Aétius à des courtisans envieux, et fut assassiné par le sénateur Pétrone Maxime, dont il avait outragé la femme. B.

VALENTINOIS, anc. pays de France (Bas-Dauphiné), à l'E. du Rhône; ch.-l. Valence; v. princip. : Montélimar, Crest, Saint-Marcellin. C'était un comté qui eut des seigneurs particuliers jusqu'en 1419. Vendu alors au Dauphin, fils de Charles VI, qui ne put remplir les conditions du marché, il fut bientôt acquis par le duc de Savoie, qui le céda à la France en 1446, en échange du Faucigny. En 1498, Louis XII érigea le Valentinois et le Diois en duché-pairie pour César Borgia, mais révoqua cette donation en 1504. En 1548, Henri II donna à Diane de Poitiers le titre de duchesse de Valentinois. En 1642, Louis XIII abandonna le duché à Honoré de Grimaldi, prince de Monaco, et cette maison l'a conservé jusqu'en 1789 et en porte encore le titre; c'est pour cela que les princes de Monaco ont fait partie de la Chambre des pairs.

VALÈRE (SAINTE), *Valeria*, vierge et martyre du Limousin au [illegible] siècle. Fête, le 10 décembre.

VALÈRE (SAINT), *Valerius*, martyr à Soissons en 287. Fête, le 14 juin.

VALÈRE-ANDRÉ, jurisconsulte et bibliothécaire de l'Académie de Louvain, né à Dessel en 1588, m. vers 1656, a laissé une *Bibliothèque belgique* (en latin), Louvain, 1623, in-12, augmentée par Foppens, 1739, 2 vol. in-4°, qui contient de courtes notices sur la vie des écrivains des 17 provinces des Pays-Bas, avec des listes de leurs ouvrages. Cette *Bibliothèque* est encore estimée. C. N.

VALÈRE-MAXIME (VALERIUS MAXIMUS), historien latin, contemporain de l'empereur Tibère, paraît avoir appartenu à la famille Valeria. Il porta les armes en Asie, et écrivit dans les dernières années de Tibère, après la chute de Séjan, un ouvrage intitulé : *Factorum dictorumque memorabilium libri IX*. C'est un recueil d'anecdoctes extraites de divers auteurs; il essaye de les rattacher à un but moral au moyen d'un certain nombre de divisions (*de Religione, de Patientia*, etc.). Valère-Maxime est honteusement flatteur; son ouvrage, dont le style, souvent maniéré et prétentieux, ne manque ni de vivacité ni d'énergie, est rempli de superstitions puériles dans le fond, et se recommande uniquement par des détails de mœurs et d'antiquités qu'on ne trouve que chez lui.

Les principales éditions sont celles *Ad usum Delphini*, Paris, 1679; de Torrenius, Leyde, 1726, in-4°; de Kapp, Leipzig, 1782; de Hase, dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, 1822; de Halm, Leipz. Il a été trad. en français par Binet, 1796, 2 vol., par Peuchot et Allais, 1822, 2 vol. in-12, par Frémion, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke. [illegible]

VALERIANUS PIERIUS (JEAN-PIERRE **BOLZANI**, EN LATIN), philologue et poète latin, né en 1477 à Bellune, m. en 1558, fut d'abord domestique, et ne commença à apprendre à lire qu'à 15 ans. Il étudia le latin sous Valla, et le grec sous Lascaris. Protégé par le cardinal Bembo, puis par Léon X et Clément VII, il refusa deux fois d'être évêque et n'accepta que la place de protonotaire apostolique. De ses nombreux ouvrages, le plus connu est : *Contarenus, sive de litteratorum infelicitate libri II*, Venise, 1620, tableau touchant et supplément écrit des malheurs de plusieurs hommes de lettres. Il a laissé en outre : *Pro sacerdotum barbis defensio*, Rome, 1531; *Castigationes... Virgilianæ lectionis*, imprimées dans une édition de Virgile, Paris, 1532, in-fol.; *Amorum libri V et alia poemata*, Venise, 1549, etc. C. N.

VALERIE, *Valeria*, petite contrée de la Pannonie inférieure, le long du Danube, entre le Raab et la Drave, forma une province du diocèse d'Illyrie. — province de l'Italie ancienne ([illegible] se de Rome), entre l'Ombrie, le Picénum et la Campanie.

VALERIEN (PUBLIUS LICINIUS VALERIANUS), empereur romain, [illegible], né d'une famille illustre en 190, s'était fait estimer [illegible] les grades de l'armée. Décius ayant rétabli la [illegible] 251, le sénat l'avait désigné pour cette charge : [illegible] de Gaule et de Germanie à la mort de [illegible] son fils Gallien, l'envoya contre les Fr[illegible] et ordonna la 8e persécution [illegible] 257. Vainqueur des Goths, il ne put [illegible] Sapor, roi de Perse, fut [illegible] qui il servait de [illegible] à cheval), et mourut en 260. Sa peau, [illegible] en rouge, fut suspendue dans un [illegible]

[illegible] A. G.

VALÉRIEN [illegible], la plus haute colline des environs de [illegible] sur la rive g. et à [illegible] de la Seine. [illegible]

VALÉRIEN (SAINT), martyr en 179, vécut à *Castrum Tinurtium* (Tournus). Au XIe siècle, on lui consacra une abbaye. Fête, le 15 septembre.

VALÉRIEN (SAINT), évêque d'Aquilée, m. vers 389. Fête, le 27 novembre.

VALERIUS CORVUS (MARCUS), fut tribun des soldats sous Camille et accepta le défi d'un redoutable Gaulois, 360 av. J.-C., qu'il battit avec l'aide d'un corbeau descendu, dit-on, sur son casque. Six fois consul, 6 fois dictateur, 6 fois édile, 6 fois préteur, il triompha des Samnites au mont Gaurus, puis des Étrusques, et mourut presque centenaire.

VALÉRIUS FLACCUS, poète latin, contemporain de Vespasien, de Titus et de Trajan, né à Padoue ou à Setia (ce qui le fait appeler aussi *Setinus*), d'une branche pauvre de l'illustre famille des Valérius Publicola, fut l'ami de Pline, de Juvénal et de Quintilien. Il a laissé un poème de *l'Argonautique, ou la Conquête de la Toison d'or*, en 8 chants et inachevé, imitation de celui d'Apollonius de Rhodes. Il y a moins à blâmer chez lui que chez Stace pour le goût; mais il manque d'invention; c'est une médiocrité froide, qui n'intéresse pas.

Les principales éditions de Valerius Flaccus sont celles de Wagner, Gœttingue, 1805, reproduite dans la *Bibliothèque latine* de Lemaire, 1824, avec des notes critiques de Caussin de Perceval; de Burmann, Leipz. Il a été trad. en vers français par Dureau de la Malle, 1811, et en prose par Caussin de Perceval, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 1829. D. R.

VALÉRIUS MESSALA. *V.* MESSALA.

VALERIUS PUBLICOLA OU MIEUX **POPLICOLA**, fondateur, avec Brutus, de la république romaine, l'an 244 de la ville, 509 av. J.-C., et son collègue au consulat après Collatin. Seul consul quelque temps, il vint du mont Velia habiter parmi le peuple, fit baisser devant les comices, en signe de respect, les faisceaux de ses licteurs, d'où il ôta les haches, distribua aux pauvres les biens des Tarquins, qu'il battit après la mort de Brutus, donna à tout citoyen le droit d'en appeler au peuple des sentences des consuls et autres magistrats, et créa 2 questeurs pour la garde du trésor.

VALERY (SAINT), *Walaricus* ou *Gualaricus*, m. en 622, fut le 1er abbé d'un monastère de Picardie qui porta son nom. Fête, le 12 décembre.

VALERY (ANTOINE-CLAUDE **PASQUIN**), né à Paris en 1789, m. en 1847, littérateur, fut d'abord employé dans les bureaux du Conseil d'État, se montra ardent royaliste en 1814, devint conservateur-administrateur des bibliothèques de la couronne, sous Charles X, et bibliothécaire des palais de Versailles et de Trianon, sous Louis-Philippe.

Il a publié : *Études morales, politiques et littéraires, ou Recherche de la vérité par les faits*, 1824; *Sainte-Périne, Souvenirs contemporains*, 1826; *Voyages en Corse, à l'île d'Elbe et en Sardaigne*, 1837, 2 vol.; *Voyages historiques, littéraires et artistiques en Italie, guide raisonné et complet du voyageur et de l'artiste*, 2e édit., 1838, 3 vol.; plusieurs fois traduit à l'étranger; *Curiosités et anecdotes italiennes*, 1842; *l'Italie confortable, manuel du touriste*, 1841; *la Science de la vie, ou Principes de conduite religieuse, morale et politique*, extraits traduits d'auteurs italiens, 1842; *Correspondance inédite de Mabillon et de Montfaucon avec l'Italie*, 1847, 3 vol.

VALERY-EN-CAUX (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), petit port sur la Manche, arr. d'Yvetot; 4,496 hab. Trib. de commerce. Fabr. de soude de varech, apprêt du hareng saur. Armements pour la pêche de la morue. Bains de mer.

VALERY-SUR-SOMME (**SAINT-**), ch.-l. de cant. (Somme), arr. d'Abbeville; port sur la rive g. de la Somme, près de son embouchure dans la Manche, et presque en face du Crotoy; 4,238 hab. Trib. de commerce; école de navigation. Construction de navires; comm. de toiles à voiles; pêche; cabotage. Bains de mer. Ancienne colonie romaine. — Cette petite ville se forma autour d'une abbaye de bénédictins, et fut la capitale du Vimeu (*Vimmiacum*). C'est dans son port que Guillaume le Conquérant s'embarqua pour conquérir l'Angleterre, 1066. En 1422, la ville fut fortifiée, et il reste de ses fortifications une tour dite de Harold, au bord de la mer.

VALESIO OU **VALLÈS** (FRANÇOIS), dit *Covarrurias*, du lieu de sa naissance dans la Vieille-Castille, professeur de médecine à Alcala de Hénarès, puis médecin de Philippe II, chercha à concilier les idées des médecins grecs et arabes.

On a de lui : *In IV libros meteorologicos Aristotelis commentarius*, Alcala, 1558; *Commentaria in Galeni* [illegible], [illegible] *Methodus medendi*, Venise, 1589, etc.

VALESIUS, historien. (*V.* VALOIS.)

VALESPIR, petit pays de l'anc. France (Roussillon); il avait [illegible], le ch.-l. était Prats-de-Mollo.

VALESWARA. *V.* BALASORE.

VALET, VALLET OU **VARLET**, nom donné, pendant le moyen âge, aux jeunes nobles placés auprès de quelque [illegible], pour se préparer [illegible] à recevoir [illegible] ... [illegible] que [illegible] des [illegible] par des [illegible] accordés à

l'agriculture, se prêtant à tout pour gagner leur confiance. Toutefois, les grands, jusqu'au XVI^e siècle, tinrent à honneur d'être attachés à la personne du souverain, avec le titre de *valet de chambre*, qu'ils changèrent ensuite contre celui de *gentilhomme de la chambre*.

VALETTE (Claude-Denis-Auguste), jurisconsulte français, né à Salins en 1805, m. en 1878, professa le droit civil à la Faculté de droit de Paris pendant plus de 40 ans. Député du Jura à la Constituante, il prit part à toutes les réformes législatives proposées dans la législation civile, et protesta contre le coup d'État. Il porta dans l'enseignement pratique du droit les lumières de l'esprit historique et philosophique.

VALETTE (**La Cité-**), en italien *Città-Valetta*, capitale de l'île de Malte, sur la côte E., et occupant une langue de terre entre 2 ports : le *grand port* à l'E., pour les vaisseaux de guerre, et le port *Marza-Muscetto* à l'O., pour les navires non admis en libre pratique ; 53,000 hab. Elle se divise en 5 parties, qui sont comme autant de villes ou forteresses distinctes : la *Valetta* ou *Città-Nuova*, *Città-Vittoriosa*, *Sanglea*, *Barmola* et *Floriana*. Des fortifications immenses rendent La Valette presque inexpugnable : forts Saint-Elme, Ricasoli, Saint-Angelo. Les Anglais en ont fait la station principale de leurs flottes dans la Méditerranée. On y remarque : la cathédrale ; l'ancien palais des grands maîtres de l'ordre de Malte ; l'hôpital Saint-Jean, pharmacie centrale des possessions anglaises de la Méditerranée ; l'arsenal, le lazaret, les bassins. Chantiers de construction, grands magasins et dépôts de houille. Académie, 2 bibliothèques, dont une a 60,000 volumes, jardin botanique, cabinet d'antiquités. L'eau lui est fournie par l'aqueduc de Vignacourt. Fabr. de tissus de soie et de coton. Grand comm. de transit. Escale des vapeurs anglais et français sur Alexandrie et Constantinople. — Cette ville, fondée par le grand maître Parisot de La Valette en 1566, soutint un siège mémorable contre les Turcs en 1665. Elle fut rendue au général Bonaparte en 1798, après une vive attaque de 5 jours seulement ; les Anglais vinrent presque aussitôt l'assiéger, et le général Vaubois, qui commandait la place avec une faible garnison, ne la rendit qu'après un siège de près de 3 ans, 1801.

VALETTE (**La**) ou **VILLLEBOIS-LA-VALETTE**, ch.-l. de cant. (Charente), arr. d'Angoulême ; 913 hab. Érigé en duché-pairie pour le duc d'Épernon en 1622.

VALETTE (**La**). *V.* Épernon et La Valette.

VALHALLA. *V.* Walhalla.

VALHUBERT (Roger), général, né à Avranches en 1764, m. en 1805, se distingua particulièrement à Montebello et à Marengo, et mourut de blessures reçues à Austerlitz. Avranches lui a érigé une statue.

VALIDÉ (Sultane). *V.* Sultan.

VALINCOURT (Jean-Baptiste-Henri **DU TROUSSET** de), né à Paris en 1653, m. en 1730, secrétaire de la marine, historiographe du roi, successeur de Racine à l'Académie française en 1699, membre de l'Académie des sciences en 1721, écrivain médiocre, mais ami de quelques grands hommes, eut cependant une certaine réputation d'homme de goût. Boileau lui adressa sa 11^e satire.

On a de Valincourt : *Lettres de la marquise de ... sur la Princesse de Clèves*, 1678, in-12 ; *Vie de François de Lorraine, duc de Guise*, 1668, in-12 ; des *Odes* d'Horace, trad. en vers ; des stances, des contes, etc. — *V.* un art. de M. Oscar de Vallée, *Valincourt et Racine*, dans le *Moniteur* de 1859, p. 993. J. T.

VALKI, ville de l'empire russe en Europe, gvt de Kharkov, sur la Miskha ; 7,630 hab. Ch.-l. de district.

VALKIRIES (de *Küren*, choisir), déesses scandinaves, planaient au-dessus des champs de bataille, et choisissaient ceux qui devaient vaincre et ceux qui devaient mourir. C'étaient elles qui, dans le Walhalla, versaient l'hydromel aux héros. Toutes n'étaient pas des vierges célestes ; il y en avait qui habitaient la terre. Brunhild, l'une des héroïnes des Niebelungen, était une valkirie.

VALLA (Laurent), philologue et grammairien célèbre, né à Rome en 1406, m. à Naples en 1457, fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la renaissance des lettres classiques. Il entra dans les ordres et sollicita de Martin IV l'emploi de secrétaire apostolique ; ayant essuyé un refus, il quitta Rome par dépit en 1431, et se retira à Pavie, où il professa l'éloquence. La peste ayant pénétré dans cette ville, il alla enseigner à Gênes, à Milan, puis à Florence. Mandé par Alphonse V, roi d'Aragon, qui faisait alors la guerre en Italie, 1435-1442, il se rendit près de ce prince, qu'il suivit dans ses expéditions. Il revint ensuite à Rome, d'où il fut bientôt après obligé de sortir, non sans danger pour sa personne, pour avoir traité de fausse, dans un écrit, la donation de Constantin à l'Église de Rome. Il se réfugia à Barcelone, puis à Naples, où il retrouva sa faveur auprès d'Alphonse, qui le nomma son historiographe. Rappelé à Rome par Nicolas V, il y accourut aussitôt, et y donna cours à son humeur agressive, principalement contre Poggio, qui ne demeura pas en reste avec lui. Valla devint sur la fin de sa vie secrétaire apostolique et chanoine de Saint-Jean de Latran. L'ouvrage le plus fameux de Valla est le traité intitulé : *Elegantiarum linguæ latinæ libri VI*, Venise, 1499, in-fol., très souvent réimprimé. Ce traité porte sur les mots difficiles, et surtout sur la synonymie ; il y a beaucoup de science et de sagacité, bien que depuis on ait fait mieux. Le recueil des *Œuvres* de Valla, Bâle, 1543, renferme tout ce qu'il a écrit, libelles ou traités, à l'exception de son *Histoire de Ferdinand d'Aragon*, en latin, Paris, 1521, in-4°, et de ses versions latines d'Hérodote, Paris, 1510 ; in-4° ; de Thucydide, Lyon, 1543 ; de l'*Iliade*, Venise, 1502, in-fol., et des *Fables* d'Ésope, in-4°.

V. Pozziali, *Memorie intorno alla vita ed agli scritti di L. Valla*, Plaisance, 1790 ; Wildschut, *de Vita et scriptis L. Vallæ*, Leyde, 1830, in-4°. C. N.

VALLA (George), médecin érudit du XV^e siècle, de la même famille que le précédent, né à Plaisance, professa les belles-lettres à Milan, à Pavie, 1470, puis à Venise, 1481. Il écrivit un grand nombre de livres de médecine, des traités de grammaire, des traductions du grec et du latin, etc. ; on cite particulièrement : la traduction du *Ciel*, des *Grandes Éthiques* et de la *Poétique* d'Aristote ; les traités *de Tuenda sanitate per victum*, Strasbourg, 1506 ; *De expetendis et fugiendis rebus*, 2 vol. in-fol., Venise, 1591, espèce d'encyclopédie curieuse, divisée en 49 livres ou 7 semaines. C. N.

VALLA (Joseph), oratorien français, né à l'Hôpital (Forez), m. en 1790, professa les humanités, la philosophie et la théologie à Soissons et à Lyon ; il composa, dans cette dernière ville, à la sollicitation de l'archevêque M. de Montazet, des *Institutiones theologicæ*, 1782-84, 6 vol. in-12, et des *Institutiones philosophicæ*, 1783, 5 vol. in-12, ouvrages devenus classiques, et dont le dernier est connu sous le nom de *Philosophie de Lyon*. C. N.

VALLA (Nicolas **DUVAL**, en latin), jurisconsulte français du XVI^e siècle, fut conseiller aux parlements de Paris et de Rennes.

Il est l'auteur d'un traité qui a pour titre : *de Rebus dubiis et quæstionibus in jure controversis*, Paris, 1583. C. N.

VALLADOLID, anc. *Pintia*, v. d'Espagne (Vieille-Castille), cap. de la prov. de son nom, à 242 kil. N. de Madrid, dans une plaine fertile, au confl. de l'Esgueva et de la Pisuerga, et près du canal de Castille ; par 41° 39′ lat. N. et 7° 2′ long. O. ; 51,513 hab. Archevêché érigé en 1857. Université, fondée en 1348 et célèbre surtout pour les études de droit. Cour d'appel. On remarque la cathédrale, qui est inachevée, le couvent et l'église de San-Benito, l'église Saint-Paul, le palais royal, le musée. École des beaux-arts ; société de géographie ; 8 collèges. Fabr. de papiers, chapeaux, toiles, draps. Comm. actif. C'est en cette ville que fut célébré, en 1469, le mariage de Ferdinand et d'Isabelle, par lequel furent réunies les couronnes d'Aragon et de Castille. Les rois d'Espagne y séjournèrent souvent. Valladolid s'insurgea en 1808 ; Don Miguel de Cevallos, commandant du collège militaire de Ségovie, y fut massacré par la populace, qui obligea ensuite le général Don Gregorio de la Cuesta à la conduire contre l'armée française ; elle essuya une sanglante défaite au pont de Cabezon, à 8 kil. de Valladolid, 12 juin 1808, et la ville tomba au pouvoir des Français. Napoléon y tint son quartier général en janv. 1809. Christophe Colomb mourut dans cette ville, 1506, et Philippe II y naquit, 1527. — La prov. de Valladolid, formée d'une partie de la Vieille-Castille, a 7,880 kil. carr. et 251,950 hab.

VALLADOLID ou **MORELIA**, v. du Mexique, ch.-l. de l'État de Mechoacan ; 18,472 hab. Archevêché. Ville bien bâtie et approvisionnée d'eau par de beaux aqueducs. Patrie d'Iturbide.

VALLADOLID, v. du Honduras. (*V.* Comayagua.)

VALLAGE, petit pays de l'anc. France (Champagne) ; v. princ. : Joinville, Bar-sur-Aube, Vassy. Il est réparti auj. entre les départements de la Marne, de la Haute-Marne, de l'Aube et de la Meuse.

VALLAIRE (Couronne). *V.* Couronne.

VALLANGIN. *V.* Valengin.

VALLEES (Les **QUATRE-**). *V.* Quatre-Vallées.

VALLEIX (François-Louis-Isidore), médecin, né à Toulouse en 1807, m. en 1856, vint à Paris vers 1826, travailla avec ardeur dans les hôpitaux, ne prit le doctorat qu'en 1835, fut nommé médecin du bureau central des hôpitaux en 1836, de la direction des nourrices en 1845, de l'hôpital Sainte-Marguerite en 1846, et commença de professer à la Pitié en 1852.

Ses principaux écrits sont : *des Os du crâne après la naissance*, 1835 ; *Clinique des maladies des enfants nouveau-nés*, 1838 ; *Traité des névralgies*, 1841 ; *Guide du médecin praticien, ou Résumé général de pathologie interne et de thérapeutique appliquée*, 1842-48, 10 vol., et 1850.

5 vol.; *Recherches sur la fréquence du pouls chez les enfants*, 1844; — *sur la Pneumonie des enfants*, 1849; *des Déviations utérines*, 1852.

VALLELONGA, *Nicephora*, v. du roy. d'Italie, prov. de Catanzaro; 1,985 hab.

VALLENDAR, v. du roy. de Prusse, prov. du Rhin, à 4 kil. N.-N.-E. de Coblentz, sur le Rhin; 3,614 hab. Fabr. de draps, cuirs, pipes de terre.

VALLERAUGUE, ch.-l. de cant. (Gard), arr. du Vigan, sur l'Hérault; 3,376 hab. Église calviniste. Culture du mûrier; élève de vers à soie; filat. de soie. Patrie de La Beaumelle.

VALLÈS. *V.* VALESIO.

VALLÈS (JULES-LOUIS-JOSEPH), littérateur et journaliste, né au Puy (Haute-Loire) en 1833, m. en 1885, était fils d'un professeur de l'Université. Après avoir terminé ses études au collège Bourbon, il étudia le droit, fut arrêté lors du coup d'État de déc. 1851, devint ensuite secrétaire de Gustave Planche, et débuta dans la littérature par une brochure satirique : *l'Argent*, 1857. Il donna quelques articles à la *Revue européenne* et au *Figaro*, fut employé pendant quelque temps à la préfecture de la Seine, collabora à *l'Époque*, à *l'Événement*, à *la Liberté*, et fonda en 1867 le journal *la Rue*, qui fut bientôt supprimé par le gouvernement. Deux autres journaux qu'il fonda ensuite, le *Courrier de l'intérieur* et *le Peuple* n'eurent pas une plus longue existence. Vallès se présenta sans succès à Paris, lors des élections législatives de 1869. Compromis dans les émeutes des derniers jours de l'empire, il fut emprisonné à Mazas, délivré par la révolution du 4 sept. 1870, et bientôt élu chef d'un bataillon de la garde nationale. La part qu'il prit à la journée du 31 oct. le fit condamner à 6 mois de prison. Il n'en fonda pas moins un nouveau journal révolutionnaire, *le Cri du peuple*. Après le 18 mars, il fut élu membre de la Commune de Paris, réussit à s'échapper, quand l'insurrection fut vaincue, et passa en Angleterre. Condamné à mort par contumace, il revint à Paris après l'amnistie de 1880, et reprit la publication du *Cri du peuple*, où il soutint avec beaucoup de verve et de talent les revendications les plus violentes du parti révolutionnaire, et collabora pendant quelque temps au journal *le Matin*. Il a publié en volumes : *les Réfractaires*, 1866, in-18; *la Rue*, 1867, in-18; et sous le pseudonyme de *Jean La Rue*, un roman, *Jacques Vingtras*, 1879, in-18, où l'on trouve, malgré les exagérations regrettables de la pensée et la brutalité voulue du style, les qualités d'un véritable écrivain.

VALLET, ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. de Nantes, sur la Sanguèse et le Poyet; 5,200 hab. Culture de la vigne.

VALLET DE VIRIVILLE (AUGUSTE), littérateur et archéologue, né à Paris en 1815, m. en 1868, fut archiviste à Troyes, et devint professeur à l'École des chartes en 1847.

Il a publié : *Archives historiques du département de l'Aube et de l'ancien diocèse de Troyes*, 1841; *Mémoire sur la conquête de l'Égypte*, trad. [illegible], 1842; *Histoire de l'instruction publique en Europe et principalement en France*, 1852, gr. in-4°; *Iconographie historique de la France*, [illegible]; *Recherches sur Jeanne Darc*, 1855; *Agnès Sorel*, 185[illegible]; [illegible] *en Allemagne*, 1858; *Isabeau de Bavière*, 1859; *Histoire du règne de Charles VII*, 3 vol. gr. in-8°.

VALLETRIA, nom latin de la vallée de BARÈGES.

VALLIA ou **WALLIA**, 4ᵉ roi des Wisigoths, 415-419, vengea sur l'usurpateur Sigeric la mort de son beau-frère Ataulf, consolida sa domination dans l'Aquitaine et la Narbonnaise Iʳᵉ, et fit la guerre avec succès contre les Suèves, les Vandales et les Alains établis en Espagne.

VALLIER (SAINT-), ch.-l. de cant. (Drôme), arr. de Valence, au confluent de la Galaure et du Rhône, et à l'entrée de la pittoresque vallée de Galaure; 3,228 hab. Beau château où habita Diane de Poitiers; les jardins ont été plantés par Lenôtre. Filat. de soie; chaux, poterie, produits chimiques.

VALLIÈRE (JEAN-FLORENT DE), officier d'artillerie, né à Paris en 1667, m. en 1759, fit ses premières armes en 1685, assista à 60 sièges et à 10 batailles rangées, commanda, en 1714, l'artillerie au siège du Quesnoy, où, avec 34 pièces, il en démonta 50 en 24 heures, et fut nommé brigadier à la suite de cet exploit. Il fut chargé ensuite de la réorganisation de l'artillerie, dont il régla les calibres, les réduisant à cinq. Maréchal de camp en 1719, directeur général de l'artillerie en 1720, il fit, comme lieutenant général, la campagne de 1733, et se distingua par d'habiles dispositions à la bataille de Dettingen en 1743. Il était membre de l'Académie des sciences. B.

VALLIÈRE (JOSEPH-FLORENT, MARQUIS DE), fils du précédent, né à Paris en 1717, m. en 1776, servit dès l'âge de 17 ans au siège de Philippsbourg, commanda une batterie à Dettingen, eut part au siège de Fribourg, fut directeur général de l'artillerie et du génie en 1747, contribua à la prise de Berg-op-Zoom, reçut le titre de lieutenant général en 1748, alla en Espagne, en 1761, sur la demande de Charles III, pour créer des établissements d'artillerie, et se rendit ensuite à Naples pour le même objet. Il était membre de l'Académie des sciences.

VALLIÈRE (Mˡˡᵉ DE LA). *V.* LA VALLIÈRE.

VALLIÈRES, brg (Creuse), arr. d'Aubusson; 2,266 hab. Comm. de bestiaux.

VALLIN (LOUIS, VICOMTE), né à Dormans (Marne) en 1770, m. en 1854, s'enrôla en 1792 sous les ordres de Luckner, était capitaine dès 1793, assista à la bataille de Fleurus et au siège de Maestricht, puis au blocus de Mayence, fit partie de l'expédition d'Irlande, tomba au pouvoir des Anglais et passa ensuite à l'armée du Rhin sous Moreau. Sa conduite à Mœsskirch le fit nommer chef d'escadron. Il servit aux armées de Mayence et du Danube, fit les campagnes de 1805 à 1807 en Autriche, en Prusse et en Pologne, devint colonel en 1807, se signala, en 1809, au combat de Sacile et au passage de la Piave, alla en Russie, où il gagna le grade de général de brigade, 1812, commanda l'avant-garde du prince Eugène pendant la retraite, combattit vaillamment pendant la campagne de Saxe en 1813, et fut nommé colonel en second du 2ᵉ régiment des gardes d'honneur. Après avoir reçu de Louis XVIII la brigade des cuirassiers et des dragons du roi, il fut chargé pendant les Cent-jours, par Napoléon Iᵉʳ, de défendre la ligne de la Sarre, assista à la bataille de Waterloo et ramena l'arrière-garde française jusqu'à Paris. Sous la 2ᵉ Restauration, il fut inspecteur général de cavalerie, 1816-17, figura à l'avant-garde de l'armée d'Espagne en 1823, et fut nommé lieutenant général. Il fut inspecteur général de la gendarmerie en 1834. B.

VALLISNIERI (ANTOINE), naturaliste, né en 1661 au château de Tresilico, près de Modène, m. en 1730, exerça la profession de médecin, fut appelé, en 1700, à la chaire de médecine pratique à Padoue, et, en enseignant les découvertes modernes, souleva l'inimitié de ses collègues attachés à la routine. Il prit une part active aux progrès des sciences par ses expériences multipliées. Ce fut surtout à ses recherches sur les divers systèmes de la génération qu'il dut sa célébrité, adoptant le système des œufs, et combattant celui de la génération spontanée.

Ses *Œuvres complètes*, en italien, ont été publiées à Venise, 1733, 3 vol. in-fol. Elles comprennent, entre autres ouvrages : *Dialoghi sopra la curiosa origine di molti insetti*, Venise, 1700; *Considérations et expériences concernant la génération des vers ordinaires du corps humain*, Padoue, 1710, in-4°; *Expériences et observations sur l'origine, le développement et les mœurs de divers insectes*, 1713, in-4°; *Histoire de la génération de l'homme et des animaux*, 1721, in-4°. — V. Contigliachi, *Discorso intorno agli scritti d'A. Vallisnieri*, Padoue, 1836, in-fol.

VALLOMBREUSE, *Vallis ombrosa*, vallée de Toscane, située dans la prov. de Florence, près de San-Giovanni-in-Val-d'Arno. Une abbaye bénédictine y fut fondée par St Gualbert en 1060; les abbés portaient la mitre, et avaient le titre de comtes de Canette, de Monteverde, de Guald et de Magnal.

VALLON, ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. de Largentière; 2,414 hab. Église calviniste. Récolte de soie. Château en ruine. Aux environs est une très belle grotte et la cascade du Ray-Pic (20 m. de hauteur).

VALLONS. *V.* WALLONS.

VALLORBES ou **VALORBE**, brg de Suisse (Vaud), près de la source de l'Orbe; 1,800 hab. On visite aux environs la curieuse *grotte des Fées*.

VALLOTTI (FRANÇOIS-ANTOINE), savant musicien, né à Verceil en 1697, m. en 1780, maître de chapelle de la cathédrale de Padoue, fut le plus grand organiste italien de son temps. Sa fécondité, dans la composition de la musique religieuse, tint du prodige, quoiqu'il mît beaucoup de soin à écrire ses ouvrages. Une grande partie de sa vie fut consacrée à des travaux sur la théorie de l'harmonie et du contrepoint.

On a de lui : *della Scienza teorica e pratica della moderna musica*, Padoue, 1779, in-4°. B.

VALLOUISE, vge (Hautes-Alpes), arr. de Briançon; 1,095 hab. Près de là s'élève le glacier d'*Alle-Froide*.

VALLS, v. d'Espagne (Catalogne), prov. de Tarragone; 13,250 hab. Tanneries; distilleries d'eau-de-vie.

VALMIKI, le plus ancien et le plus célèbre des poètes épiques de l'Inde, vivait, à ce qu'on croit, dans le ɪvᵉ siècle av. J.-C. Son histoire n'est qu'une suite de légendes fabuleuses. On a sous son nom le *Ramayana*, poème en 25,000 *slokas* ou distiques, distribués en 7 livres, dont chacun se divise en un grand nombre de sections. L'action principale de ce poème sanscrit, à laquelle viennent se rattacher une foule d'épisodes, est la victoire de Rama sur le géant Ravana, roi de Lanka ou Ceylan. Deux livres du *Ramayana* ont été publiés, avec traduction anglaise, par Carey et Marshman, Serampour, 1806-10, 3 vol. in-4°. Deux sections du 1ᵉʳ livre ont été mises en vers allemands par Fr. Schlegel, 1808; une partie du texte, avec trad. latine, fut aussi publiée par A.-W. Schlegel, Bonn, 1829-38. Le texte entier a été donné par Gorresio,

1843, gr. in-8°, avec une trad. italienne, 10 vol. M. H. Fauche a publié une trad. française du poëme entier, 1854-58, 9 vol. in-18. M. Guerrier de Dumast a trad. en vers français un épisode, *la Mort de Yadjanadatta*, 1859.

V. [illegible] Burnouf [illegible] *Dictionn. des Lettres*. B.

VALMONT DE BOMARE (Jacques-Christophe), naturaliste, né à Rouen en 1731, m. en 1807, renonça à suivre la carrière du barreau, alla étudier les sciences à Paris, y fut 2 ans pharmacien, parcourut comme naturaliste, aux frais du gouvernement, les Alpes, les Pyrénées, la Suisse, l'Italie, l'Allemagne, l'Angleterre, la Suède, la Laponie et l'Islande, revint en 1754 avec de précieuses collections, et fit des cours très suivis d'histoire naturelle, de 1757 à 1788 et de 1795 à 1806. Il fut membre de l'Académie des sciences.

On a de lui : *Traité de minéralogie*, Paris, 1762, 2 vol. ; *Dictionnaire raisonné, universel, d'histoire naturelle*, 1764, 5 vol., avec un Supplément, 1768, son ouvrage capital, et réimprimé à Yverdun, avec notes de Haller, Deleuze et Bourgeois, 1768-70, 6 vol. ; à Paris, 1768, 5 vol. in-4°, et 1791, 15 vol. ; à Lyon, 1800, 15 vol.

VALMY, vge (Marne), arr. et à 10 kil. O. de Sainte-Menehould ; 441 hab. Les généraux Dumouriez et Kellermann y remportèrent sur les Prussiens, le 20 sept. 1792, une mémorable victoire, qui arrêta les progrès de l'invasion étrangère. Napoléon Ier donna à Kellermann le titre de *duc de Valmy*, et l'on érigea sur le champ de bataille un obélisque en son honneur en 1821.

VALMY (duc de). *V.* Kellermann.

VALMY (François-Christophe-Édouard **DE KELLERMANN**, duc de), petit-fils du général de Kellermann, né à Paris en 1802, m. en 1868, suivit la carrière diplomatique. Attaché à l'ambassade de Constantinople dès 1824, il fut envoyé en Grèce en 1828, en Suisse en 1831, et donna sa démission en 1833, par attachement à la branche aînée des Bourbons. Il accepta cependant d'être député de Toulouse en 1842 et en 1846. Outre des brochures politiques, il a publié : *de la Force du droit et du Droit de la force*, 1850, en faveur de la restauration du droit divin dans l'ordre politique ; *Histoire de la campagne de 1800*, 1854, écrite à l'aide de documents laissés par le maréchal Kellermann.

VALOGNES, *Crociatonum* (?), s.-préf. (Manche), sur le Merderet, à 12 kil. de la mer ; 5,831 hab. Collége ecclésiastique, bibliothèque. Comm. de beurre, œufs, volailles, andouillettes, miel, grains, cire, plumes d'oie, lin, fil, toiles. Patrie de Letourneur, de Dacier et de Vicq-d'Azyr. — Cette ville, située dans le pays des *Unelles* avant la conquête de César, fut brûlée par les Anglais en 1340, prise par Duguesclin sur Charles le Mauvais, roi de Navarre, et par les Anglais en 1418. Mazarin en fit démolir les fortifications.

VALOIS, *Vadensis* ou *Valesiensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Ile-de-France), entre le Soissonnais au N., la Champagne à l'E., la Brie et l'Ile-de-France au S., le Beauvaisis à l'O. ; ch.-l. Vez (*Vadum*), puis Crespy ; v. princ. : La Ferté-Milon, Villers-Cotterets, Senlis, Compiègne. Habité, avant César, par les Viducasses ou Vadicasses, il porta, au XIIe siècle, le nom de comté de Crespy. Donné en apanage, en 1284, par Philippe III le Hardi à son fils Charles, père du roi Philippe VI, et tige de la branche capétienne des Valois, il fut, en 1402, érigé en duché par Charles VI en faveur de Louis d'Orléans, son frère. Louis XIV en fit un duché-pairie pour son frère Philippe d'Orléans, dont la maison conserva le Valois jusqu'à la suppression des apanages en 1790. Le Valois forme aujourd'hui la partie S. du département de l'Aisne et la partie E. de celui de l'Oise.

VALOIS (Charles, comte de). *V.* Charles.

VALOIS (Maison royale de). *V.* France.

VALOIS (Henri de), *Valesius*, seigneur d'Orcé, critique distingué, né à Paris en 1603, d'une famille noble de Normandie, m. en 1676, étudia chez les jésuites, fut avocat, et finit par se livrer exclusivement à la culture des belles-lettres, où il acquit bientôt une réputation européenne. Le président de Mesmes lui faisait une pension ; il en recevait une autre de Mazarin, qui lui fut continuée après la mort de ce ministre. En 1654, il fut nommé historiographe du roi. Ses principaux ouvrages sont : une édition des *Histoires ecclésiastiques* d'Eusèbe, de Socrate, de Sozomène, de Théodoret et d'Évagre, Paris, 1659-68-73, 3 vol. in-fol., avec traduction latine, notes et dissertations ; une édition d'Ammien Marcellin, avec des remarques, 1636, in-4° ; divers opuscules réunis sous le titre d'*Emendationum libri V, et de Critica lib. II*, Amst., 1740, in-4°.

V. Adrien de Valois, *de Vita H. Valesii*, 1677, in-12. C. N.

VALOIS (Adrien de), seigneur de La Mare, frère du précédent, né à Paris en 1607, m. en 1692, fit son étude particulière des monuments littéraires et autres relatifs à l'histoire de France, et fut historiographe du roi en 1664. Le [illegible] qu'il fit de rester dans le célibat et de prendre l'habit ecclésiastique l'empêcha d'être sous-précepteur du Dauphin, charge qu'on lui avait été offerte par M. de Montausier. Ses ouvrages les plus considérables sont : *Gesta Francorum*, Paris, 1646-58, 3 vol. in-fol., histoire savante des Gaulois et des Francs, de l'an 254 à 752 ; *Notitia Galliarum ordine litterarum digesta*, 1675, in-fol. ; *de Basilicis quas primi Francorum reges condiderunt*, 1658-60, 2 part.

V. le *Valesiana*, de Ch. de Valois. C. N.

VALOIS (Charles de), fils du précédent, né à Paris en 1671, m. en 1747, fut un numismate distingué, et forma un cabinet de 6,000 médailles dont 2,000 environ des empereurs romains. En 1705, il entra à l'Académie des Inscriptions. Il a publié, sous le titre de *Valesiana*, un recueil des pensées historiques et critiques de son père, des *Mémoires* ou *Dissertations*, parmi lesquelles on cite celle *sur les Amphictyons* (t. III des Mémoires de l'Académie des Inscriptions), et celle *sur les Première et Deuxième Guerres sacrées* de la Grèce (ibid., t. IX et XII).

V. son *Éloge*, par Fréret. C. N.

VALOMBREUSE. *V.* Vallombreuse.

VALONE. *V.* Avlone.

VALORBE. *V.* Vallorbes.

VALPARAISO, la seconde v. du Chili, ch.-l. de prov. et port de commerce sur la baie de son nom formée par le Grand Océan, entouré d'un hémicycle de montagnes abruptes de 600 m. de haut, à 137 kil. O.-N.-O. de Santiago ; par 33° 2' lat. S., et 73° 58' long. O. ; 100,000 hab. avec son grand faubourg d'Almendral. Trois forts et une batterie à fleur d'eau la défendent. Chantiers de construction maritime. Bourse et tribunal de commerce. Entrepôt d'un commerce considérable. Export. de farines, cuivre, laines, indigo, suif, peaux. C'est la station centrale des paquebots de toutes les lignes du Pacifique dans l'Amérique du Sud. La ville est bâtie en bois, à cause des tremblements de terre, qui l'ont presque ruinée en 1822 et 1829. Grand incendie en 1843. C'était originairement un village ; son importance ne date que de 1811. La prov. de Valparaiso, au centre du Chili, a 4,120 kil. carr. et 183,056 hab. C'est la plus peuplée de la république (43 hab. par kil. carr.). C. P. et G. H.

VALPERGA DI CALUSO (Tommaso), savant italien, né à Turin en 1737, m. en 1815, fut d'abord marin. Après être entré chez les Oratoriens à Naples, il professa la littérature grecque et orientale à l'université de sa ville natale, et devint directeur de l'Observatoire, président de l'Académie des sciences et des lettres, correspondant de l'Institut de France.

Outre ses ouvrages scientifiques, qu'il signa de son nom, on a de lui : *Litteraturæ copticæ rudimenta*, Parme, 1783, ouvrage publié sous le pseudonyme de Didymus Taurinensis ; *Prime* [illegible] *grammatica ebraica*, Turin, 1805, in-4° ; *della Poesia libri III*, 1806, in-8° ; *Latina carmina, cum specimine Græcorum*, 1807 ; *Versi italiani*, 1807, publiés sous le pseudonyme d'Euforbo Melesigenio, etc.

VALPERGA, v. du roy. d'Italie, prov. de Turin ; 3,540 hab.

VALREAS, ch.-l. de cant. (Vaucluse), arr. d'Orange ; 4,705 hab. Récolte de soie, vins, châtaignes, etc. Patrie du cardinal Maury. Le canton de Valréas est presque enclavé dans le dép. de la Drôme.

VAL-RICHER, ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux, dans la Basse-Normandie (Bessin), près de Cambremer (diocèse de Bayeux). Fondée en 1146 par Philippe d'Harcourt, évêque de Bayeux.

VALROMEY, *Vallis Romana*, petit pays de l'anc. France (Bourgogne), dans le Bugey ; ch.-l. Châteauneuf, et, plus tard, Champagne. Il appartint longtemps à la maison de Savoie, qui dut le céder à Henri IV par le traité de Lyon, 1601. Louis XIII l'érigea en duché en faveur de la maison d'Urfé. Il est compris aujourd'hui dans la partie E. du département de l'Ain.

VALS, brg (Ardèche), arr. et à 52 kil. N.-O. de Privas, au confluent de la Volane et de l'Ardèche ; 3,301 hab. Eaux minérales acidules froides. Moulineries de soie.

VALSAINTE, anc. chartreuse de Suisse, à 17 kil. S. de Fribourg. Les Trappistes français s'y retirèrent en 1791. La congrégation de Saint-Sauveur l'occupe depuis 1818.

VALSALVA (Antoine-Marie), anatomiste, né à Imola en 1666, m. en 1723, élève de Malpighi, exerça la médecine et professa l'anatomie à Bologne, et fut chirurgien de l'hôpital des Incurables de cette ville. Il simplifia les instruments de chirurgie, et en diminua le nombre. Ses travaux eurent principalement pour objet l'organe de l'ouïe. On a de lui : *de Aure humana tractatus*, Bologne, 1704, in-4°, ouvrage capital pour le temps, et souvent réimprimé.

VALSESIA, nom donné à un arr. du roy. d'Italie, prov. de Novare ; 686 kil. carr. ; 32,215 hab. Ch.-l. Varallo. Sol montagneux. Exploit. de fer, cuivre, marbre, pierre à chaux. Élève de [illegible].

VALTELINE, en italien *Valtellina* ou *Sondrio*, en latin moderne *Vallis Tellina*, petite contrée de l'Italie septentrionale, entre l'Adda et le lac de Côme ; [illegible] kil. carr. ; [illegible] hab. Jadis comprise entre la Ligue Cadée, dans les Grisons, le

comté de Bormio, le duché de Milan, le comté de Chiavenna, et la Terre-Ferme de Venise, elle fait aujourd'hui partie du royaume d'Italie (province de Sondrio ou de Valteline avec *Sondrio* pour capitale, et Tirano, Chiavenna et Bormio comme princ. villes. Les sites y sont très pittoresques, et le sol d'une grande fécondité. — La Valteline, partie S. de l'anc. Rétie, passa, pendant le moyen âge, aux Ostrogoths, aux Francs et aux rois de Germanie. Les évêques de Coire, qui la reçurent en fief des empereurs, se la virent souvent disputer par les habitants de Côme et par les ducs de Milan. Ils cédèrent leurs droits aux Grisons en 1530. L'Espagne essaya de s'emparer de la Valteline, pour communiquer avec les possessions de l'Autriche dans le Tyrol; dès 1624, la France s'y opposa, et Richelieu fit chasser les troupes espagnoles. En 1807, Napoléon Ier fit de la Valteline le département de l'Adda, dans le royaume français d'Italie. En 1814, elle fut donnée à l'Autriche et passa au roy. d'Italie en 1859.

VAL-TRAVERS. *V.* Travers.

VALVA (LA), v. du roy. d'Italie, Principauté Citérieure; 2,038 hab. Évêché.

VALVASONE (Érasme de), littérateur italien, né en 1523 dans le Frioul, m. en 1593, a laissé : des traductions de *Sophocle* et de *Stace* ; un poème élégiaque, *les Larmes de la Madeleine*, l'*Angeleida*, ou combat des bons et des mauvais anges, Venise, 1590, épopée dont le sujet a de l'analogie avec celui du *Paradis perdu*, un poème sur la *Chasse*, 1591, remarquable pour la versification et le style, mais dont les idées sont souvent bizarres et les épisodes mal assortis au sujet. B.

VALVASONE, vge du roy. d'Italie (Udine), sur le Tagliamento. Bonaparte y vainquit l'archiduc Charles en 1797.

VALVERDE (Vincent de), missionnaire espagnol, né à Oropesa, accompagna Pizarre au Pérou, montra dans cette expédition un zèle poussé jusqu'au fanatisme, fit plus tard de vains efforts pour modérer la cruauté des Espagnols, revint dans sa patrie en 1534, partit de nouveau pour l'Amérique en 1538 avec le titre d'évêque de Cuzco, et tomba, en 1543, au pouvoir des Indiens, qui le dévorèrent.

VALVERDE, ch.-l. de l'île de Fer (Canaries), sur la côte N.-E.; 5,421 hab.

VALVERDE-DE-JUCAR, brg d'Espagne, prov. de Cuença, sur le Jucar; 1,588 hab.

VALVERDE-DEL-CAMINO, v. d'Espagne, prov. d'Huelva; 7,014 hab.

VAMBA ou **WAMBA**, 30e roi des Wisigoths, 672-680, successeur de Recesvind, accepta le pouvoir malgré lui, fut le premier de sa nation qui demanda au clergé d'être sacré, comprima des révoltes en Biscaye et en Navarre, combattit ensuite le Grec Paul, un de ses généraux, qui s'était révolté en Catalogne et en Septimanie, et montra beaucoup de générosité envers les rebelles. Un comte, nommé Ervige, lui donna un soporifique, le fit raser et revêtir de l'habit monastique pendant son sommeil. Wamba se crut moralement engagé, signa son abdication et entra au couvent de Pampliega, près de Burgos, où il mourut en 683 ou 687. B.

VAMPIRES, c.-à-d. en slavon *sangsues*, êtres fantastiques, revenants qui sortent à minuit de leur tombeau, et viennent sucer le sang de leurs parents et amis, sans les éveiller, jusqu'à ce que mort s'ensuive. Cette croyance est surtout répandue en Hongrie, en Pologne, en Esclavonie et dans les îles de la Grèce. On a donné le nom de vampires à des chauves-souris monstrueuses qu'on trouve en Amérique, et qui sucent le sang des hommes et des animaux endormis, sans les éveiller.

VAN, *Artemita*, *Semiramocerta*, v. de la Turquie d'Asie, sur la rive E. du lac de son nom, à 260 kil. S.-E. d'Erzeroum; 35,000 hab., presque tous Arméniens. Ch.-l. de livah. Elle est entourée d'un mur crénelé, et défendue par une citadelle assise sur un roc [illegible]. Des jardins et des vergers délicieux l'entourent. [illegible] dans le lac. Immenses excavations et [illegible] inscriptions cunéiformes. — Le livah [illegible] Van, confinant à la Perse à l'E., a 270 kil. sur 2[illegible]. Sol montagneux. Récolte de blé, [illegible] fruits. Élève d'abeilles; il correspond au N. de l'anc. Assyrie.

VAN (Lac de), *Arsissa palus*, lac de la Turquie d'Asie, au [illegible] du livah de Van; 3,7[illegible] kil. carr., 140 kil. sur 60. Il renferme 4 îles, sur l'une desquelles est le monastère d'Ak-[illegible].

VAN, [illegible] qui précède beaucoup de noms hollandais [illegible] *le français* [illegible].

VAN AARSSEN (François), diplomate hollandais, né à la Haye en 1572, m. en 1641, [illegible] en France, à Venise et en Angleterre. [illegible] en grand [illegible] Barneveldt [illegible] ce fut [illegible] qu'eut lieu le synode [illegible] fut [illegible].

VAN AELST (Everard), peintre hollandais, né à Delft en 1602, m. en 1658, peignit avec succès les fleurs, les fruits, et autres petits objets. Ses tableaux sont en petit nombre et recherchés. — Son neveu, Guillaume, né en 1620, m. en 1679, cultiva le même genre.

VAN ALMONDE. *V.* Almonde.

VAN ARTOIS. *V.* Artois.

VAN BAERLE. *V.* Barlæus.

VAN BALEN. *V.* Balen.

VAN BEEK. *V.* Torrentinus.

VAN BLOEMEN. *V.* Bloemen.

VAN BREE. *V.* Brée.

VAN BROEKHUYSEN. *V.* Broukusius.

VAN BRONKHORST. *V.* Bronkhorst.

VANBRUGH (Sir John), auteur comique et architecte anglais, né vers 1672 d'une famille protestante originaire de Gand et établie en Angleterre, m. en 1726, quitta le service militaire pour se livrer à la composition de pièces de théâtre, et dirigea quelque temps avec Congrève le théâtre d'Haymarket, à Londres. Ses comédies, parmi lesquelles on distingue *la Rechute*, 1697; *Ésope*, 1698; *la Femme poussée à bout*, 1698, et *la Ligue des femmes mariées*, ne manquent pas de verve et de sel, mais sont licencieuses. Comme architecte, Vanbrugh construisit le théâtre d'Haymarket, les châteaux de Blenheim, de Howard, de Carlisle, fut nommé intendant des bâtiments de la couronne en 1715, et, en 1716, inspecteur des bâtiments de l'hôpital de Greenwich.

VAN CAMPEN. *V.* Campen.

VAN CLEVE (Corneille), sculpteur, né en 1645 à Paris, m. en 1732, appartenait à une famille originaire de la Hollande. Elève de François Anguier, qu'il aida dans l'exécution des bas-reliefs de la porte Saint-Martin, il remporta le grand prix de Rome en 1671. Le groupe appelé *la Loire et le Loiret*, qu'on voit dans le jardin des Tuileries, autour du grand bassin, est le plus connu de ses ouvrages. B.

VANCOUVER (George), navigateur anglais, né vers 1758, m. en 1798, à Petersham (Surrey), accompagna Cook dans ses 2e et 3e voyages autour du monde, servit en 1780 dans l'escadre des Antilles sous l'amiral Rodney, et fut employé jusqu'en 1789 dans la station de la Jamaïque. En 1790, le gouvernement lui confia la mission de rechercher s'il existe une communication maritime, au N. de l'Amérique, entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique. Parti de Falmouth en 1791, il aborda à la côte S. de l'Australie, découvrit le Port-George, mouilla dans une baie de la Nouvelle-Zélande, parcourut les archipels Tonga et Sandwich, reconnut la côte occidentale de l'Amérique du N., obtint du roi d'Owhyhée la cession de cette île à l'Angleterre, explora l'archipel du roi George et du prince de Galles, l'île de l'Amirauté, et rentra en Angleterre en 1795. On a son *Voyage de découvertes à l'océan Pacifique du N. et autour du monde*, Londres, 1798, 3 vol. in-4° et atlas in-fol., trad. en français, Paris, 1800, 3 vol. in-4°, atlas in-fol. Ce voyage est rempli de descriptions intéressantes. Vancouver y décrit, pour la première fois, la côte N.-O. de l'Amérique.

VANCOUVER (Ile). *V.* Quadra-et-Vancouver.

VAN DAEL. *V.* Dael.

VAN DALE (Antoine), savant archéologue, né à Harlem en 1638, m. en 1708, fut prédicateur mennonite, puis se livra au commerce, qu'il abandonna pour la médecine, et devint médecin de l'hospice de Harlem. Il était très savant, mais manquait d'ordre et de goût.

On a de lui : *de Oraculis veterum ethnicorum dissert. II*, Amsterdam, 1683, ouvrage dont Fontenelle a tiré son *Histoire des oracles*; *de Origine et progressu idololatriæ et superstitionum*, 1696, in-4°; *Dissertationes IX antiquitatibus quin et marmoribus cum Romanis tum Græcis illustrandis inservientes*, 1702 et 1743, in-4°, etc.

VANDALES, peuple germain, l'un de ceux qui, sous le nom collectif de *Wendes* ou *Vindiles*, habitèrent à l'O. de la Vistule. Vers 170, ils envahissent la Pannonie, et en sont chassés par Marc-Aurèle. Battus par Aurélien, 270, et par Probus, 277, ils s'établissent pourtant dans la Dacie. Là, voisins des Goths, ils sont battus par eux en 350. Après avoir obtenu de Constantin un établissement en Pannonie, ils se convertissent à l'arianisme, donnent Stilicon à l'Empire, et vont se fixer entre le Mein et la Lippe, sous la conduite de Gondioc et de Godégisile. C'est de là qu'en 406, avec les Alains, les Suèves et les Burgondes, ils traversent le Rhin aux environs de Mayence et ravagent la Gaule, [illegible] par [illegible], ils entrent en Espagne, [illegible] de leurs tribus, les Asdingues, s'établit [illegible] les Suèves dans la Galice, [illegible] les Silinges, dans la [illegible], qui prend d'eux le nom d'Andalousie. [illegible] Alains occupent la Lusitanie et la Carthaginoise [illegible] dans leur [illegible]. Les Vandales [illegible] assez doucement les vaincus, et cultivent le sol. Mais [illegible]

dès 416 par Wallia, roi des Wisigoths, allié de l'Empire, et par les Romains eux-mêmes, ils écoutèrent le gouverneur d'Afrique Boniface qui les appelait, et, sous Genséric, aidés par les Donatistes et les Maures, allèrent occuper les Mauritanies, qu'ils ravagèrent avec une épouvantable cruauté, 429, et prendre Hippone malgré Boniface désabusé, 431. Valentinien III leur céda, par un traité, les Mauritanies et la Numidie, 435; mais, violant ce traité, ils prirent Carthage, 439, et toute l'Afrique romaine. Alors, construisant une flotte, Genséric prit la Sicile, la Corse, la Sardaigne, les Baléares. Son royaume s'étendait de Ceuta à Tajuni; il n'avait, dans la Tripolitaine, que des places maritimes. Il maintint cette domination, grâce à l'alliance et à la diversion d'Attila. Il se fit respecter des Maures, des Numides, des Gétules, et donna l'investiture à leurs chefs. En 455, la veuve de Valentinien III, Eudoxie, l'ayant appelé, dit-on, contre Pétrone Maxime, il pilla Rome pendant 14 jours, puis dévasta le Péloponèse, l'Épire, la Dalmatie, l'Istrie, prit Nicopolis et amassa dans Carthage d'immenses dépouilles. Malgré les excès des Vandales, les sujets romains conservèrent leur commerce et leur industrie, leurs juges, leurs coutumes et leur langue. Mais Genséric avait ordonné qu'on mît toujours sur le trône celui de ses descendants qui serait le plus âgé, sans égard à la primogéniture. De là beaucoup de meurtres. Il eut pour successeurs : Huneric, m. en 484; Gunthamund, 496; Thrasimund, 523; Hilderic, 530, et Gélimer, 533. Les Vandales, ariens, ne pouvaient fonder une société nouvelle; après avoir pris Carthage et Rome, ils tombèrent aussitôt en décadence. Persécutions contre les catholiques, dissensions religieuses, guerres malheureuses contre les Maures, qui prennent les Mauritanies, presque toute la Numidie et la Tripolitaine, cession de la Sicile aux Ostrogoths : telles en furent les causes principales. L'usurpation de Gélimer sur Hilderic fournit à Justinien un prétexte d'attaque, 533, et Bélisaire (*V. ce nom*) mit fin au royaume des Vandales, 534. Ce peuple n'avait fait que détruire, et son nom s'applique, chez les modernes, à ceux dont l'ignorance ou l'aveuglement détruit les chefs-d'œuvre de l'art ou ne les comprend pas. A. G.

VANDALIA, v. des États-Unis, cap. de l'Illinois jusqu'en 1839, sur la Kaskaskia; 2,750 hab. Société historique de l'Illinois.

VANDALIE, anc. duché de la Poméranie; v. princ. : Stolpe, Polnow, Rungenwalden, Rumelsberg. — Anc. duché de Mecklembourg; ch.-l. Gustrow.

VANDAMME (Dominique-Joseph), né en 1771 à Cassel (Nord), m. en 1830, s'engagea, très jeune, dans un régiment colonial, servit à La Martinique, rentra en France en 1789, commandait une compagnie franche en 1792, était général de brigade à l'armée du Nord en 1793, fit la campagne de 1795 sous Jourdan, passa à l'armée du Rhin en 1796, montra partout du courage et du talent, fut nommé général de division en 1799, et s'illustra pendant toutes les guerres de l'Empire. Tombé en disgrâce par suite de démêlés avec le roi de Westphalie, il ne fit point partie de l'expédition de Russie. Commandant d'un corps d'armée de Saxe en 1813, il reçut l'ordre d'entrer en Bohême avec 15,000 hommes; il devait être soutenu et ne le fut pas. Attaqué par 80,000 ennemis, il résista pendant une demi-journée, lorsque les alliés furent rejoints inopinément par l'armée prussienne; après une belle défense, Vandamme fut fait prisonnier, avec 6,000 hommes, par les Russes, à Culm; Vandamme rentra en France en 1814, devint pair de France et commandant de la 2e division militaire pendant les Cent-Jours, se distingua à l'attaque de Wavre, dut s'exiler après la 2e Restauration, se retira aux États-Unis, ne revint en Europe qu'en 1824 et mourut en Belgique. B.

VANDENBERGHE (Auguste), peintre, né à Beauvais en 1798, m. en 1856, étudia sous Girodet et Gros, partit en 1827 pour Rome, où il reçut les leçons de Guérin, revint à Paris en 1830, et obtint la Médaille d'or de 1re classe en 1833. Parmi ses tableaux, que recommandent la correction du dessin et l'éclat du coloris, on remarque : une *Descente de croix*, dans l'église Notre-Dame des Neiges, à Aurillac; l'*Enterrement de la Ste Vierge*, à la cathédrale de Nantes; *Jésus guérissant le paralytique*, à Mauriac; la *Résurrection de Lazare*, dans la cathédrale de Périgueux; *le Christ au mont des Oliviers*, à Château-Thierry; une *Sainte Famille* et la *Prédication de St Jean dans le désert*, à Beauvais; *Alice et Cora*, tableau inspiré par W. Scott, et que la gravure a rendu populaire; *le Déjeuner de Quentin Durward et de Louis XI*, une *Bacchanale*, etc. B.

VAN DEN BOGAERT. *V.* Desjardins.

VAN DEN EECKHOUT. *V.* Eeckhout.

VAN DEN HOECK, peintre. (*V.* Hoeck.)

VAN DER AA, nom d'une famille ancienne et distinguée des Pays-Bas. Deux frères, Adolphe et Philippe, et leur parent Gérard se signalèrent parmi les nobles qui présentèrent, en 1556, des remontrances à Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas au nom de Philippe II.

VANDERBOURG (Martin-Marie-Charles **BOUDENS** de), littérateur, né à Nantes en 1756, m. en 1827, fut officier de marine avant la Révolution, émigra en 1793, étudia la littérature de l'Allemagne, se chargea des intérêts de quelques riches Danois en Amérique, rentra en France en 1802, se voua aux lettres et fut reçu à l'Académie des Inscriptions en 1814. Il a été le premier éditeur littéraire des *Poésies de Clotilde de Surville*. (*V. ce nom.*) Vanderbourg prit part à la rédaction des journaux *le Publiciste*, les *Archives littéraires*, le *Mercure étranger*, le *Journal des savants* et de la *Biographie universelle* de Michaud.

On lui doit en outre : des trad. françaises du *Woldemar* de H. Jacobi, 1796, 2 vol. in-12; du *Laocoon* de Lessing, 1802, et du roman de *Cratès et Hipparchie* par Wieland, 1818, 2 vol.; une trad. en vers des *Odes* d'Horace, 1812-1813, 2 vol.

VAN DER BURCH (Jacques-Hippolyte), peintre de paysages, né en 1796, m. en 1854, obtint 7 médailles d'or aux expositions. Il est un des artistes qui ont fait faire le plus de progrès au genre de l'aquarelle.

VANDERBURCH (Louis-Émile), auteur dramatique, né à Paris en 1794, m. en 1862. Parmi ses pièces, qui ont de l'à-propos et de la gaieté, on remarque : *Brelan de Gascons*, 1816; *Jean de Calais*, 1827; *Cotillon III*, 1831; *l'Avoué et le Normand*, 1837; *Quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Champenois*, 1838, etc. Il a donné aussi *l'Oncle en tutelle*, avec Étienne, 1828; *le Tailleur et la Fée*, avec Langlé, 1831; *le Gamin de Paris*, avec Bayard, 1836, etc. On lui doit enfin des romans et quelques résumés historiques.

VAN DER BURCHT. *V.* Burcht.

VAN DER CAPELLEN. *V.* Capellen.

VAN DER DOES. *V.* Dousa.

VAN DER FAES. *V.* Lely.

VAN DER GOES. *V.* Goes.

VAN DER HELST. *V.* Helst.

VAN DER HEYDEN. *V.* Heyden.

VAN DER LINDEN (Jean-Antoniade), *Lindenius*, médecin, né en 1609 à Enckuysen, m. en 1664, étudia à Leyde et à Franeker, pratiqua son art à Amsterdam, occupa pendant 12 ans la chaire de médecine à Franeker, puis accepta le même enseignement à Leyde. C'était un homme très savant, mais un praticien médiocre.

On a de lui : *de Scriptis medicis libri II*, Amst., 1637, bibliographie médicale, publiée avec augmentations par Merklein sous le titre de *Lindenius renovatus*, Nuremberg, 1686; *Medicina physiologica*, Amst., 1653, in-4°; *Selecta medica*, Leyde, 1656, in-4°; des éditions de *Celse*, 1657, 1665, in-12, et d'*Hippocrate*, grec-latin, 1665, 2 vol., etc.

VAN DER MERSCH (Jean-André), né à Menin en 1734, m. en 1792, entra au service de la France dans le régiment de La Mark, se distingua pendant la guerre de Sept ans en Flandre et en Allemagne, parvint au grade de lieutenant-colonel, passa au service de l'Autriche en 1778, et, après avoir été nommé colonel, rentra dans son pays. Il fut un des chefs de l'insurrection des Pays-Bas contre l'empereur Joseph II en 1788, battit un corps d'Autrichiens à Turnhout en 1789, et occupa la Campine et Namur. Faussement accusé de trahison, détenu à Anvers et à Louvain, il fut remis en liberté après le triomphe de l'Autriche, 1790. B.

VAN DER MEULEN (Antoine-François), célèbre peintre de batailles, né à Bruxelles en 1634, m. à Paris en 1690, était d'une famille aisée, qui lui donna une belle éducation. Pierre Snayers, peintre de batailles, lui enseigna l'art du coloris, et il ne tarda pas à déployer dans le même genre un talent remarquable. Colbert, d'après le conseil de Lebrun, l'appela en France, et lui fit accepter un logement aux Gobelins, avec une pension de 2,000 livres, indépendamment du prix de ses ouvrages. Lebrun lui fit épouser sa nièce, et le chargea de peindre les chevaux de ses Batailles d'Alexandre. Quand Louis XIV fit la guerre à l'Espagne et à la Hollande, Van der Meulen le suivit dans les Pays-Bas pour reproduire ses victoires et ses conquêtes. Il entra à l'Académie en 1673. Il brille au premier rang parmi les peintres de batailles : la justesse de son dessin, la liberté spirituelle de sa touche, la fidélité avec laquelle il a reproduit les sites, les costumes, souvent les portraits des personnages célèbres et l'harmonieuse largeur de son coloris sont ses qualités principales. Le musée du Louvre a 23 tableaux de lui, dont 15 des campagnes de Louis XIV. L'œuvre gravé de Van der Meulen forme 152 planches, dans les t. XVI, XVII et XVIII du *Cabinet du roi*; on en trouve aussi dans divers recueils du *Musée de Versailles*. A. M.

VANDERMONDE (Alexandre-Théophile), mathématicien, né à Paris en 1735, m. en 1796, entra à l'Académie des sciences en 1771 et prit une part active à ses travaux. Il fut professeur d'économie politique à l'École normale en 1795. Ses Mémoires sont dispersés dans les recueils scientifiques; les plus importants sont relatifs à la résolution des équations, aux irrationnelles, à l'élimination. Dans les Mémoires de

l'Académie des sciences pour 1772, se trouve la théorie des puissances du second ordre qui fut reproduite plus tard sous le nom de Factorielles. Vandermonde a concouru, avec Monge et Berthollet, à la publication de l'*Avis aux ouvriers sur la fabrication de l'acier*, composé par ordre de la Convention. V.

VAN DER NOOT. *V.* Noot.

VAN DER VELDE (Charles-François), romancier, né à Breslau en 1779, m. en 1824, travailla sans succès pour le théâtre, mais composa des romans historiques qui furent bien accueillis, et lui valurent le surnom de *Walter Scott allemand*, quoiqu'il soit bien inférieur à ce modèle. Il y a beaucoup de vérité et de sensibilité dans ses tableaux. Ses Œuvres, recueillies à Dresde, 1823, 14 vol., ont été trad. en français par Loève-Weimars, 1826-28, 16 vol. in-12. On y remarque : *les Patriciens, les Anabaptistes, Paul de Lascaris, Christine et sa cour, les Hussites, le Roi Théodore, la Conquête du Mexique.*

VAN DER VELDE. *V.* Van de Velde.

VAN DER VYNCKT (Luc-Joseph), publiciste, né à Gand en 1691, m. en 1779, fut membre du conseil de Flandre en 1729. On a de lui : *Recherches historiques et chronologiques sur les gouverneurs et gouvernantes des Pays-Bas*, en flamand, ouvrage judicieux et bien étudié ; *Histoire des Pays-Bas*, de 1495 à 1648, en français, 1821, 3 vol. avec beaucoup de pièces justificatives.

VAN DER WERF. *V.* Werf.

VAN DER WEYDEN (Rogier), peintre flamand, né au commencement du XVe siècle, m. en 1464, fut l'élève préféré de Jean Van Eyck et le maître de Hemling. Chargé de décorer l'hôtel de ville de Bruxelles, il y exécuta sur 4 panneaux, dont 2 mobiles et 2 servant de volets, 6 grandes compositions. Il dessinait avec finesse, et peignait tantôt se servant de couleurs à l'huile, tantôt de couleurs à la gomme et au blanc d'œuf. Un tableau qu'on voit au musée de Berlin, et qui ornait jadis l'église de Middelbourg, est le seul aujourd'hui qu'on puisse lui attribuer d'une manière positive. — Son fils, Goswin, doyen de la confrérie de Saint-Luc à Anvers, en 1514 et 1530, fut aussi un peintre distingué. Il existe de lui, dans l'église abbatiale de Tongerloo, une *Mort de la Vierge*, et 11 autres tableaux au musée de Bruxelles. A. M.

VANDEUVRE ou **VANDŒUVRE**, ch.-l. de cant. (Aube), arr. de Bar-sur-Aube ; 2,091 hab. Élève de mérinos et d'abeilles ; poterie, bonneterie de coton. Château.

VAN DE VELDE (Guillaume), dit l'*Ancien*, dessinateur et peintre de marines, né à Leyde en 1610, m. en 1693, avait été destiné à un emploi dans la marine ; mais sa vocation d'artiste s'étant manifestée, ses études lui servirent à peindre des vaisseaux. Les États-Généraux le chargèrent de représenter les épisodes de la guerre entre la Hollande et la Grande-Bretagne. Monté sur un aviso, il errait autour des deux flottes, et exposa souvent ses jours, afin de mieux retracer les circonstances de la lutte. Charles II l'appela à Londres, et lui fit une pension, qu'il conserva jusqu'à la révolution de 1688. Van de Velde a presque toujours dessiné à la plume sur du papier ou sur des toiles couvertes d'une *impression* blanche. Pendant la dernière partie de sa vie seulement, il fit usage du pinceau, sans montrer un talent bien remarquable dans l'emploi des couleurs. A. M.

VAN DE VELDE (Guillaume), dit *le Jeune*, fils du précédent, né à Amsterdam en 1633, m. en 1707, apprit de son père à connaître la structure des vaisseaux et l'art de les reproduire exactement. Simon de Vlieger, bon peintre de marines, lui enseigna l'usage du pinceau et de la couleur. Dès l'année 1665, peut-être même plus tôt, il accompagna son père dans ses expéditions maritimes, pour l'aider à prendre des esquisses et à rédiger des observations. En 1675, Charles II, roi d'Angleterre, les nomma tous les deux peintres de la cour, avec une pension. Le fils montrait une égale perfection dans toutes les parties de son art : on admirait la beauté, la vérité de son dessin, la forme élégante de ses vaisseaux, l'exactitude de leur gréement, la transparence de l'air, l'éclat des rayons de soleil à travers lesquels il promenait des nuages gracieux, l'eau diaphane de ses mers, la justesse de la perspective, la vigueur du coloris, l'adresse de la composition et le charme qu'il répandait sur l'ensemble de ses œuvres. On ne recherche pas moins ses dessins que ses tableaux. Le Louvre n'a que deux toiles de lui. A. M.

VAN DE VELDE (Adrien), peintre et graveur, frère du précédent, né à Amsterdam en 1639, m. en 1672, manifesta de bonne heure son goût pour la peinture ; mais comme il aimait mieux les paysages que les marines, son père l'envoya à Harlem, chez J. Wynants. Il fit, dès son arrivée, des dessins qui étonnèrent cet habile maître. A un âge où les autres commencent souvent leurs études, il dessinait, peignait et gravait déjà supérieurement. Il travaillait constamment d'après nature, comme le prouve la vérité de ses tableaux. Plein d'exactitude dans ses contours, de charme et d'éclat dans sa couleur, moelleux dans sa touche, spirituel et varié dans ses compositions, il a sa place marquée au premier rang des paysagistes. Il a peint les animaux d'une manière inimitable, pour la vérité du dessin et la beauté du coloris. On lui doit quelques morceaux religieux admirables, entre autres une *Descente de croix* et différentes scènes de la *Passion*. Hobbema, Ruisdaël, Van der Heyden, Hackaart, Wynants, Verboom, Moucheron, l'employèrent à orner leurs toiles de personnages et d'animaux. Une ardeur soutenue, un travail perpétuel, peuvent seuls expliquer le grand nombre de tableaux qu'Adrien Van de Velde a laissés. Le Louvre renferme 6 de ses ouvrages, dont 4 paysages et animaux. Il y en a 2 à La Haye, 3 à Amsterdam. Ses gravures à l'eau-forte sont recherchées des connaisseurs. A. M.

VAN DIEMEN. *V.* Diémen.

VAN DIEVE, en latin *Divæus*, historien belge, né à Louvain en 1536, m. en 1581. Greffier à Louvain de 1561 à 1576, il embrassa pendant les troubles civils le parti des États, devint en 1580 conseiller de guerre au gouvernement des États assemblés à Anvers, et la même année pensionnaire ou syndic de Malines, prise par les Anglais et les confédérés. Ami de Juste-Lipse, il se montra historien exact et bon critique.

On a de lui : *Rerum Brabanticarum libri XIX*, 1610, Anvers, in-4° ; *de Galliæ belgicæ antiquitatibus*, 1565 ; *Rerum Lovaniensium libri IV* (de 1240 à 1507), Louvain, 1757, etc.

VANDRILLE (Saint), né à Verdun, comte du palais sous Dagobert Ier, se fit moine en 629, prêcha dans le pays de Caux, fonda, en 648, une célèbre abbaye qui garda son nom et mourut en 666. Fête, le 22 juillet.

VANDRILLE (Saint-), abbaye de bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, à 4 kil. S. de Caudebec (Seine-Inférieure), près de la Seine. Fondée en 648 par St Vandrille, elle porta d'abord le nom de *Fontenelle ;* saccagée par les Normands vers 850, rétablie par le duc de Normandie en 1035, elle fut reconstruite en partie au XVIIe siècle. Il en reste de belles ruines.

VAN DYCK (Antoine), peintre et graveur, né à Anvers en 1599, d'une famille originaire de Bois-le-Duc, m. à Londres en 1641. Son père, peintre verrier et marchand de toile, le mit, en 1610, chez Henri Van Balen, où il resta 2 ans ; puis il entra dans l'atelier de Rubens ; il y fit des progrès rapides, et l'on ne put bientôt plus distinguer sa touche de celle du maître. Puis il alla passer trois années et demie en Italie, 1621, où il fit beaucoup de portraits d'une exécution remarquable, et copia les chefs-d'œuvre des maîtres. Il prit surtout pour modèles le Titien et Paul Véronèse. Doué d'un talent souple, il acquit les principales qualités des artistes méridionaux. N'ayant pas été traité, à son retour dans son pays, comme il méritait, il céda, en 1632, à l'invitation de Charles Ier, roi d'Angleterre, qui le combla de richesses et d'honneurs et il abandonna presque entièrement la peinture d'histoire pour le portrait. Sa manière est plus idéale, a plus de grâce et de finesse, mais moins d'unité que celle de Rubens ; elle occupe le milieu entre le style de ce grand maître et celui des peintres italiens. Parmi ses tableaux d'histoire, on remarque : *St Augustin en extase*, à Anvers ; *le Couronnement d'épines*, à Courtrai. Le musée du Louvre a de lui 20 tableaux ou portraits ; on y remarque *St Sébastien, la Vierge et l'Enfant Jésus, Vénus demandant à Vulcain des armes pour Énée*, les portraits de Fr. de Moncade, de Charles Ier et le sien propre. Van Dyck a gravé à l'eau-forte, de la manière la plus pittoresque, une suite de portraits.

V. Descamps, *Vies des peintres flamands, hollandais*, etc ; Ch. Blanc, *Histoire des Peintres de toutes les écoles*. A. M.

VAN DYCK (Philippe), dit *le Petit Van Dyck*, peintre, né à Amsterdam en 1680, m. à La Haye en 1753, élève d'Arnold Boonen, se distingua dans le portrait, soit de grandeur naturelle, soit en miniature, et nous a laissé les images d'une foule de princes, de seigneurs et de riches bourgeois. Mais il a surtout brillé dans les tableaux de genre. Il a poussé trop loin la minutie de l'exécution ; ses contours deviennent durs, sa couleur léchée, ses carnations prennent l'aspect de l'ivoire. Le landgrave de Hesse le choisit pour son peintre officiel ; il résida longtemps près de ce souverain, et la ville de Cassel renferme encore un grand nombre de ses toiles. Venu à une époque de décadence, Philippe Van Dyck ne se contenta pas des sommes que lui rapportait son talent : il se fit marchand de tableaux, et son goût, sa probité, son renom d'artiste lui procurèrent une vaste clientèle. Le musée de La Haye possède de lui 5 morceaux ; celui du Louvre en contient 2 de petites dimensions : *Sara présentant Agar à Abraham*, et *Abraham renvoyant Agar et Ismaël.*

V. Descamps, *Vies des peintres flamands*, etc. A. M.

VANE (sir Henry), homme d'État anglais, né en 1612,

décapité en 1662, étudia à Oxford, où il prit le germe des opinions républicaines, et, après un voyage en France et à Genève, manifesta une grande aversion pour la discipline et la liturgie de l'Église anglicane. S'étant rendu en Amérique, il fut élu gouverneur du Massachusetts, mais se rendit si odieux, dit-on, qu'il dut revenir presque aussitôt en Angleterre, 1635. Membre du Long-Parlement en 1640, il montra une grande animosité contre Strafford, fut un des commissaires envoyés, en 1642, par l'assemblée pour entrainer l'Écosse contre Charles Ier et l'un des plus ardents promoteurs du *Covenant*, 1643; prit part au traité d'Uxbridge, 1645, et à celui de l'île de Wight, 1648, et, après la proclamation de la république, entra au Conseil comme ministre de l'intérieur. Trop attaché à ses principes républicains pour se soumettre à Cromwell, il subit, après la dissolution du Long-Parlement, 1653, un emprisonnement de 4 mois, et fut inflexible aux menaces et aux séductions du Protecteur. Quand Richard Cromwell eut abdiqué, il fit partie de la commission de sûreté et du conseil d'État, et essaya vainement de faire adopter une nouvelle forme de république. Après la Restauration, Charles II le fit arrêter et exécuter à la Tour de Londres. Vane avait formé une secte de puritains, appelés *Vanists* ou *Seekers* (chercheurs).

V. Guizot, *Hist. de la révolution d'Angleterre*. B.

VAN EFFEN (Juste), littérateur hollandais, né à Utrecht en 1684, m. en 1735, fut inspecteur des magasins de Bois-le-Duc.

Il a laissé : *le Misanthrope*, 1726, 2 vol., feuille périodique dans le genre du *Spectateur* d'Addison; *la Bagatelle, ou Discours ironiques*, Amst., 1718-19, 3 vol.; *le Spectateur hollandais*, 1731-35, 12 vol.; *Parallèle d'Homère et de Chapelain*, imprimé avec le *Chef-d'œuvre d'un inconnu* de Saint-Hyacinthe, et attribué à Fontenelle, etc.

VAN EYCK, peintre. (*V.* Eyck.)

VAN GEER. *V.* Geer.

VANGIONS, *Vangiones,* peuple de la Gaule (Germanie Ire, au N.), entre les Caracates au N. et les Némètes au S. Cap. Vangiones ou Borbetomagus (auj. *Worms*).

VAN GOYEN. *V.* Goyen.

VAN HELMONT (Jean-Baptiste), fameux médecin, né à Bruxelles en 1577, d'une famille noble, m. en 1644. Doué d'une érudition très vaste, il se livra d'abord à la médecine, et occupa quelque temps à Louvain une chaire de chirurgie. Il quitta bientôt sa profession pour se jeter dans la science hermétique, dont il défendit les erreurs, à l'aide d'une métaphysique qui éblouit ses contemporains, mais dont la postérité a fait justice. Il embrassa les doctrines de Paracelse, et, comme lui, il appliqua la chimie à la médecine d'une manière trop absolue. L'empereur Rodolphe II et l'électeur de Cologne le voulurent attirer à leur cour, mais il préféra l'indépendance de son laboratoire, et se retira à Vilvorde près de Bruxelles. Sa gloire réelle est d'avoir révélé scientifiquement l'existence des gaz. Il fut en cela le précurseur de la chimie pneumatique, et prépara les voies au xviiie siècle. Cependant ses idées paradoxales l'égarèrent au delà des bornes que la méthode expérimentale doit seule poser dans l'étude des sciences physiques. Il imagina un système absurde et contradictoire, pour rendre compte des phénomènes vitaux. Il admettait 2 principes : le *Duumvirat*, ayant son siège dans l'estomac et la rate, présidant à toutes les actions de l'âme, et l'*Archée*, principe vital, qui exécute toutes les fonctions du corps. Les Œuvres de Van Helmont, recueillies par son fils, ont été publiées sous le titre d'*Ortus medicinæ*, Amst., 1648 et 1652. On y remarque un traité *de Magnetica vulnerum curatione*, 1721, qui ferait de lui un précurseur de Mesmer. G—r.

VAN HELMONT (François-Mercure), fils du précédent, né en 1618, m. en 1699, mena une vie errante avec une troupe de Bohémiens, crut posséder la pierre philosophale et la panacée universelle et prétendit avoir trouvé la langue primitive.

Il a laissé : *Principia philosophiæ antiquissimæ et recentissimæ*, Amst., 1690.

VAN HEURN. *V.* Heurn.

VAN HOECK. *V.* Hoeck.

VAN HOOFT (P.-Cornélius), poète et historien hollandais, né en 1581 à Amsterdam, dont son père était bourgmestre, m. en 1647, fut toute sa vie *drossart* (magistrat civil) à Muiden, près d'Amsterdam. On a de lui : *Granida*, drame, 1602; *Gerard de Velsen*, tragédie; *Bato*, tragédie, 1628; *Poésies diverses*, 1636, in-12 : dans ces divers ouvrages, il a fait preuve d'un vrai talent poétique. Comme historien, on lui doit : *Vie de Henri le Grand, roi de France et de Navarre*, Amst., 1627, in-fol.; *Histoire de la maison de Médicis*, 1649; *Histoire de Hollande*, 1677, in-fol., ouvrage remarquable par l'exactitude ainsi que par la concision du style; une trad. de *Tacite*, 1684, in-fol., fig., etc.

VAN HORN. *V.* Horn.

VAN HUYSUM. *V.* Huysum.

VANIÈRE (Jacques), jésuite, poète latin né à Causses près de Béziers, en 1664, m. en 1739, professa les humanités et la rhétorique dans divers colléges de son ordre, et cultiva en même temps la poésie latine avec beaucoup de succès. Son premier ouvrage fut un poème intitulé *Stagna* (les Étangs); un autre, intitulé *Columbæ* (les Colombes), parut un an après, et fit dire à Santeuil que « ce nouveau venu les avait tous dérangés sur le Parnasse ». Aussi, dans un voyage qu'il fit à Paris en 1730, Vanière fut-il traité avec les plus grands honneurs. Il rassembla ces petits poëmes et d'autres encore, les lia entre eux, et les publia sous le titre de *Prædium rusticum*. Les 10 premiers livres furent imprimés à Paris, 1710, in-12; le tout, en 16 livres, ne le fut qu'en 1730. Les éditions les plus estimées sont celles de Barbou, 1774 et 1786, in-12. Le *Prædium rusticum*, plein de fraîcheur et d'élégance, rappelle, autant qu'il est donné de le faire à la poésie latine moderne, le poëme des *Géorgiques*. Il a été trad. en français par Berland d'Halouvry, 1756, 2 vol. in-12, et par Ant. Le Camus (*Journal économique*, 1755-56). On a en outre de Vanière un *Dictionarium poeticum*, Lyon, 1740, in-4°, et des *Opuscula*, poésies fugitives, Toulouse, 1730, in-12.

V. sa *Vie* par le P. Lombard, 1739, in-12, et le *Journal de Trévoux*, passim. C. N.

VANIKORO (Ile), dite aussi *Manicolo* ou *Ile de la Pérouse*, île du Grand Océan Équinoxial, dans l'Archipel de Santa-Cruz ou de la Reine-Charlotte (Polynésie), par 11° 40' lat. S., et 164° 37' long. E.; 164 kil. carr.; 1,500 hab. Climat malsain pour les Européens. Sol montagneux, couvert d'immenses forêts. L'île est dans un cercle de récifs madréporiques très dangereux, où fit naufrage La Pérouse en 1788. Un mausolée élevé par l'amiral Dumont d'Urville, qui visita cette île en 1828, en rappelle le souvenir.

VANINA D'ORNANO. *V.* Sampietro.

VANINI (Ucilio-Pompeio), philosophe, né à Taurisano, près de Naples, en 1584, m. en 1619, se donna les surnoms de Jules-César. Il étudia successivement à Naples et à Padoue, et, s'il faut s'en rapporter à ce qu'il dit dans ses *Dialogues*, il entra dans les ordres, et il visita une grande partie des villes de l'Europe. Après avoir séjourné à Lyon et à Paris, où il vivait en donnant des leçons sur la médecine, la philosophie et la théologie, il vint à Toulouse, où il se fit remarquer par son érudition et son esprit. Lemazurier, premier président au parlement, le prit chez lui et lui confia l'éducation de ses enfants; Vanini n'était pas digne d'une telle confiance. Accusé d'athéisme et de mœurs dissolues, il fut condamné à être brûlé vif, après avoir eu la langue coupée. Vanini ne publia que 2 ouvrages; le premier a pour titre : *Amphitheatrum æternæ Providentiæ divino-magicum, christiano-physicum, nec non astrologo-catholicum, adversus veteres philosophos, atheos, epicureos, peripateticos et stoicos*, Lyon, 1615, in-12. Dans cet écrit, Vanini montre partout des opinions conformes à l'orthodoxie, et, comme philosophe, il est ennemi de la scolastique et partisan d'Aristote commenté par Averroès et Pomponace. Le second ouvrage, écrit sous forme de dialogues, est intitulé : *de Admirandis naturæ, reginæ deæque mortalium, Arcanis libri quatuor*, Paris, 1616, in-12. L'esprit de ce livre est l'opposé du précédent : il est plutôt panthéiste qu'athée, sa morale est celle d'Épicure, et, comme pour lever le masque entièrement, Vanini ajoute dans un passage : « J'ai écrit dans l'*Amphithéâtre* bien des choses auxquelles je n'ajoute aucune foi. » Dans ses *Dialogues*, il cite plusieurs écrits qu'il aurait composés : *Mémoires physiques*; *Mémoire de médecine*; *Commentaires sur le Livre de la Génération*, d'Aristote; *Physico-magique*; *Traité d'astronomie*.

V. J.-M. Schramm, *de Vita et scriptis J.-C. Vanini*, Custrin, 1709; J.-Phil. Olearius, *de Vita et fatis J.-C. Vanini*, Iéna, 1708; X. Rousselot, *Œuv. philosophiques de J.-C. Vanini*, trad. française, Paris, 1842, in-18. R—t.

VAN KESSEL. *V.* Kessel.

VAN LAAR. *V.* Bamboche.

VANLOO (Jean-Baptiste), peintre célèbre, né à Aix en 1684, m. en 1745, était petit-fils du peintre hollandais Jacques Vanloo qui était venu s'établir en France. Son père, Abraham, exerçait le même art à Aix. Le jeune Vanloo parcourut les principales villes de la Provence, pour y copier les ouvrages des meilleurs maitres; puis il habita successivement Toulon et Nice. Il alla à Gênes et à Turin, où le duc de Savoie le chargea de peindre le portrait du prince de Carignan, qui se fit son protecteur. Ce prince offrit à l'artiste les frais d'un voyage en Italie; Vanloo accepta, et se rendit à Rome, où il prit des leçons de Benedetto Luti. Appelé enfin à Paris, il fut reçu membre de l'Académie en 1731, devint professeur adjoint en 1733 et professeur titulaire en 1737. Pendant un voyage de 4 années en Angleterre, il reçut du ministre Robert Walpole l'accueil le plus distingué. Malgré ses succès dans le genre historique, Vanloo s'adonna plus particulièrement au portrait; on cite les portraits de Louis XV, de la reine Marie Leczinska, de Mme de Prie, etc. Vanloo est surtout remarquable par le coloris et par une touche légère et spirituelle.

Parmi ses tableaux d'histoire, on distingue *Diane et Endymion*, *St Pierre délivré de prison*, et *Henri III recevant les chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit*. — J.-B. Vanloo laissa 2 fils, qui eurent aussi du succès dans la peinture de portraits : LOUIS-MICHEL, né à Toulon en 1707, m. en 1771, premier peintre du roi d'Espagne en 1736, auteur d'*Apollon et Daphné* et du *Concert espagnol*, et CHARLES-AMÉDÉE, né à Turin en 1718, m. après 1790 et dont on remarque surtout *Deux Familles de Satyres*. B.

VANLOO (CHARLES-ANDRÉ, DIT CARLE), frère du précédent, peintre, né à Nice en 1705, m. en 1765, alla avec Jean-Baptiste à Rome, où il peignit des décorations de théâtre, puis des portraits, l'accompagna encore à Paris, l'aida dans la restauration des peintures du Primatice à Fontainebleau, et fit de nouveau le voyage de Rome en 1727. Après avoir exécuté plusieurs travaux en cette ville et à Turin, il revint à Paris, fut admis à l'Académie en 1735, et devint premier peintre du roi et directeur de l'école de peinture. Artiste distingué pour son temps, il eut une facilité d'exécution dont il abusa. Il a un coloris brillant, mais de la mollesse et de la froideur ; son dessin manque de précision, et son style est d'un naturel un peu trop simple. Il peignait le portrait avec plus de succès que l'histoire. On cite néanmoins de lui, comme de beaux tableaux : *Énée portant son père Anchise au milieu de l'incendie de Troie*, et le *Saint-Esprit* [illegible] *l'union de la Vierge et de St Joseph*, tous deux au Musée du Louvre ; *Apollon écorchant le satyre Marsyas* ; une *Résurrection*, *St Charles Borromée donnant la communion aux pestiférés*, *St Pierre guérissant un boiteux* ; *le Lavement des pieds*, un *St François*, une *Ste Marthe* ; *Thésée vainqueur du taureau de Marathon*, *les Habitants de Sodome frappés d'aveuglement* ; *les Grâces enchaînées par l'Amour*.

V. Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles* ; les art. de M. P. Mantz sur les peintres de la famille Vanloo, dans la *Biogr. générale* de Didot.

VAN LOON (GÉRARD), historien et numismate, né à Leyde en 1683, m. vers 1760.

Il a laissé, en hollandais : *Histoire métallique des Pays-Bas, depuis l'abdication de Charles-Quint jusqu'à la paix de Bade en 1716*, La Haye, 1723, 4 vol. in-fol. ; trad. en français par Van Effen, 1732-37, 5 vol. in-fol. ; *Histoire ancienne de Hollande*, 1732, 2 vol. in-fol. ; *Numismatique moderne*, 1734, in-fol., etc.

VANNES, *Dariorigum*, ch.-l. du départ. du Morbihan, sur la Marle, et port à 4 kil. de l'extrémité N. du golfe de son nom, à 471 kil. O. de Paris ; par 47° 39' lat. N. et 5° 5' long. O. ; 17,946 hab. Évêché. Trib. de commerce ; sociétés philomathique et d'agriculture ; bibliothèque ; muséum d'histoire naturelle ; école d'hydrographie ; collège ; commissariat de l'inscription maritime. La cathédrale renferme un monument élevé à la mémoire des victimes de Quiberon, en 1795. Château de *La Motte*, aujourd'hui hôtel de la préfecture, et *Tour du Connétable*, seul reste du château de l'Hermine, anc. résidence des ducs de Bretagne. Le port, formé par un bras de mer qui [illegible] Morbihan, ne peut recevoir que des navires d'un faible tonnage. Export. de sel marin, céréales, porcs salés, [illegible], cuirs, chanvre, miel, cire, beurre, suif, [illegible], etc. Chantiers de construction. Pêche de la sardine. — Vannes, [illegible] *Dariorigum* ou *Civitas Venetorum*, a été, avec Rennes et Nantes, un des ch.-l. des comtés de Bretagne.

VANNES (CONGRÉGATION DE SAINT-), réforme de l'ordre de Saint-Benoît, établie en 1600 par Dom Didier de Lacour à l'abbaye de Saint-Vannes de Verdun.

VAN NÈVE (FRANÇOIS), peintre et graveur, né à Anvers en 1627, se forma par l'étude des œuvres de Rubens et de Van Dyck, [illegible] perfectionner sa manière d'après [illegible] de Raphaël. Parmi ses tableaux, [illegible] Anvers, on remarque : *Diane et Endymion*, [illegible], etc. Ses eaux-fortes sont d'une exécution [illegible].

VANNI (FRANÇOIS), peintre, né à Sienne en 1563, d'une famille [illegible], [illegible] à Rome d'après Raphaël [illegible] la manière du Baroche [illegible] Sienne, Pavie, Bologne et Rome. [illegible] On [illegible] *Martyre de Ste Irène*, *le Repos de la Sainte Famille*, [illegible] *Vierge et l'Enfant Jésus*. [illegible] il a cultivé l'architecture [illegible].

VANNUCCHI, peintre. (*V.* ANDRÉ DEL SARTO.)

VAN OOST. *V.* OOST.

VAN ORT (ADAM), peintre, né à Anvers en 1557, m. en [illegible] Rubens [illegible].

VAN OSTADE. *V.* OSTADE.

VAN PRAET (JOSEPH-BASILE-BERNARD), bibliographe, né à [illegible] en 1754, [illegible] *Catalogue de livres* [illegible] 1784, [illegible] 1795 [illegible] Bibliothèque royale de Paris, dont il devint un des conservateurs, et entra en 1830 à l'Académie des inscriptions.

On a de lui : *Catalogue des livres imprimés sur vélin de la Bibliothèque du roi*, 1822-28, etc.

VANS (LES), ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. de Largentière, près du Chassezac ; 2,747 hab. Comm. et fabrique de soie ; récolte de châtaignes, olives, vins, etc.

VAN SPAENDONCK. *V.* SPAENDONCK.

VANSTABEL (PIERRE-JEAN), amiral, né à Dunkerque en 1746, m. en 1797, était capitaine dans la marine marchande, quand il fut appelé à servir dans la marine royale pendant la guerre d'Amérique. Capitaine de vaisseau en 1793, il enleva aux Anglais 10 bâtiments chargés de grains. La Convention déclara qu'il avait bien mérité de la patrie.

VAN SWANEVELT. *V.* SWANEVELT.

VAN SWIETEN (GÉRARD), célèbre médecin, né à Leyde en 1700, m. à Schœnbrunn en 1772, eut pour maître et ami Boerhaave, fut reçu docteur en 1725, obtint à l'université de Leyde une chaire de médecine qu'il fut obligé d'abandonner parce qu'il était catholique, fut appelé à Vienne en 1745, y professa la médecine et l'anatomie, et devint premier médecin de l'impératrice Marie-Thérèse, qui lui témoigna beaucoup de bienveillance, bibliothécaire et directeur général des études dans les Pays héréditaires. Il créa l'amphithéâtre anatomique, le laboratoire de chimie, une école de clinique et le jardin des Plantes de Vienne.

On a de lui : *Commentaria in H. Boerhaavii aphorismos de cognoscendis et curandis morbis*, 1741-72, 5 vol. in-4°, ouvrage très important, trad. par parties en français par Paul sous les titres suivants : *les Fièvres intermittentes*, 1766, in-12 ; *les Maladies des enfants*, 1759, in-12 ; *Traité de la pleurésie*, in-12. Louis a aussi tiré de cet ouvrage ses *Aphorismes de médecine*, 1766, et les *Aphorismes de chirurgie*, 1768, 7 vol. in-12. Van Swieten a encore laissé : *Description des maladies qui règnent dans les armées, avec la méthode de les traiter* (en français), Vienne, 1760 ; *Essai sur les épidémies*, 1782, etc.

VANUCCI, peintre. (*V.* PÉRUGIN.)

VAN UDEN. *V.* UDEN.

VAN VEEN (OTHON), en latin *Otto Venius*, peintre, né à Leyde en 1556, d'un bourgmestre de la ville, m. en 1634, reçut une bonne éducation et fut mis, à l'âge de 14 ans, sous la tutelle du peintre Swanenburg l'Ancien. Pendant les guerres des Pays-Bas, son père, s'étant déclaré pour les Espagnols, fut contraint d'abandonner la Hollande ; il se réfugia à Liége, où le jeune Van Veen devint élève de Lambert Lombard. A 18 ans, il partit pour l'Italie ; il alla ensuite en Allemagne, et revint habiter Bruxelles, puis Anvers. En 1594, il devint chef de l'Académie de cette ville. Van Veen était très habile dans la composition et dans l'emploi du clair-obscur : il savait fondre ses couleurs d'une manière savante, par d'imperceptibles dégradations. La verve et l'expression lui manquent. Rubens, son élève, lui doit beaucoup. Le musée du Louvre a un tableau de lui, *Otto Venius et sa famille* ; les musées de Bruxelles et d'Anvers en contiennent un grand nombre ; la Pinacothèque de Munich en renferme 6. Van Veen cultivait aussi les lettres.

On a de lui, entre autres ouvrages : *la Guerre des Bataves contre les Romains*, tirée des IV° et V° liv. de Tacite, Anvers, 1612, in-4°, avec 36 estampes ; *Emblemata Horatii*, *Vie de St Thomas d'Aquin*, avec 32 planches. A. M.

VANVES ou **VANVRES**, vge (Seine), arr. de Sceaux, à 7 kil. S.-O. de Paris ; 7,920 hab. Fort dépendant du système de défense de Paris. Maison d'aliénés. Anc. château, avec parc, occupé par le lycée de Vanves.

VANVITELLI (LUIGI), célèbre architecte, né à Naples en 1700, m. en 1773, était fils du peintre hollandais Gaspard van Witel, né en 1653, m. en 1736, dont on a beaucoup de tableaux de monuments ; cet artiste s'étant fixé à Rome à l'âge de 19 ans, son nom prit la terminaison italienne. Le jeune Luigi cultivait le dessin avec distinction dès son enfance, et, à 20 ans, peignit à Rome des fresques remarquables. Mais son penchant l'entraînait vers l'architecture, qu'il étudia sous Ivara, malgré sa jeunesse, on lui confia la restauration du palais Albani à Urbin, et, dans la même ville, la construction des églises Saint-François et Saint-Dominique ; il fut à 26 ans architecte de Saint-Pierre de Rome, dirigea les travaux du lazaret et du môle d'Ancône, et beaucoup d'autres travaux dans différentes villes et à Rome, où il refit, entre autres, l'intérieur de la belle église de Saint-Augustin. La réputation de Vanvitelli était si grande que, lorsque le roi de Naples Charles III voulut bâtir un palais à Caserta, il en confia le soin à Vanvitelli, qui en a fait un des plus magnifiques châteaux de l'Europe. Il y fit aussi construire le superbe aqueduc qui mène l'eau dans ce palais, d'une distance de plus de 41 kil. [illegible] Vanvitelli [illegible] ; [illegible] un [illegible] qui [illegible].

[illegible] *Real Palazzo di Caserta*, [illegible].

VANVRES. *V.* VANVES.

VAPINCUM, v. de la Gaule (Narbonnaise I^re), paraît avoir été la cap. des Tricoriens; auj. *Gap.*

VAR, c.-à-d. *lieu fortifié*, en hongrois : *Temes*VAR, fort de la Temes.

VAR, en italien *Varo*, en latin *Varus*, riv. qui prend sa source au pied du mont Garret dans les Alpes-Maritimes, coule au S., arrose Entrevaux dans les Basses-Alpes, rentre dans les Alpes-Maritimes, où il baigne Puget-Theniers, coule de l'O. à l'E. sans entrer dans le département auquel il donne son nom, puis du N. au S., et se jette dans la Méditerranée près de Saint-Laurent-du-Var; cours de 135 kil.; flottable seulement. C'est un torrent terrible qui parfois débite 143 fois le volume de ses basses eaux.

VAR (LE) dép. du S.-E. de la France, ch.-l. Draguignan; s.-préf. : Brignoles et Toulon, formé d'une partie de l'ancienne Provence, baigné par la Méditerranée au S., n'est plus arrosé par le Var, son ancienne limite orientale, depuis 1860. (*V.* ALPES-MARITIMES.) Il comprend les îles d'Hyères. Superf., 6,027 kil. carr.; pop., 288,577 hab. Le département est admirable par la beauté de son climat et de ses sites; une ramification des Alpes Maritimes le traverse au N. et au N.-O.; il est arrosé par le Gapeau et l'Argens; les étangs sont assez nombreux sur le littoral et à l'intérieur. Les côtes, très échancrées, présentent les golfes de Saint-Tropez ou de Grimaud, de Fréjus. Magnifiques forêts de pins et de chênes; récolte d'écorce à tan; bois d'oliviers, d'orangers, de citronniers. Peu de céréales; vins estimés, tabac. Élève de mulets, vers à soie, abeilles. Exploit. de sel, plomb, houille, marbre, gypse, pierres de taille. Comm. d'eaux-de-vie, liqueurs, parfumeries, soie, huile, bouchons de liège, fruits. Pêche de thon et d'anchois. — Il forme le diocèse de Fréjus, dépend de l'Académie et de la Cour d'appel d'Aix et du XV^e corps d'armée (Marseille).

VARADES, ch.-l. de cant. (Loire-Inférieure), arr. d'Ancenis, sur un coteau de la rive dr. de la Loire; 3,566 hab. Récolte de bons vins blancs. C'est près de là que l'armée vendéenne passa la Loire en 1793.

VARADIN, v. de Croatie. (*V.* WARASDIN.)

VARADIN (GRAND-). *V.* WARDEIN (GROSS-).

VARAGINE. *V.* VORAGINE.

VARALLO, v. du roy. d'Italie, ch.-l. de l'arr. de son nom ou de Valsesia, sur la Sesia, prov. de Novare; 3,095 hab. Aux environs se trouve une église remarquable dite *Sanctuaire de Varallo*; elle est environnée de 45 chapelles, qui forment stations pour les pèlerins. On y voit de belles fresques.

VARANE ou **BAHRAM**, nom de plusieurs rois Sassanides de la Perse : VARANE I^er, fils d'Hormisdas I^er, 273-276, assassiné par un sectaire; VARANE II, fils du précédent, 276-293; VARANE III, fils du précédent, 293-294; VARANE IV, 389-399; VARANE V, 420-440.

VARANGAR, VARANGUES ou **BARANGUES**, garde particulière des empereurs grecs aux XI^e et XII^e siècles, formée de Norvégiens. On les trouve désignés par les auteurs byzantins sous le nom d'Anglo-Danois. Walter Scott a pris parmi eux son comte Robert de Paris. Leur fidélité et leur courage leur valurent de hauts privilèges et une forte paye. Quelques-uns revinrent riches en Norvège. Les rapports entre la Norvège et Constantinople furent fréquents à cette époque.

VARANGIENS. *V.* VARÈGUES.

VARCHI (BENOIT), littérateur italien, né à Florence en 1502, m. en 1565, étudia à Parme et à Pise, prit part, en 1527, à l'expulsion des Médicis, et dut s'expatrier quand ils revinrent. Cosme I^er le rappela.

On a de Varchi : *la Suocera*, comédie imitée de l'*Hécyre* de Térence; des trad. italiennes du *Traité de la consolation* de Boèce, 1551, et de celui *des Bienfaits* de Sénèque, 1554; *Ercolano*, 1570, suite de dialogues didactiques sur la langue vulgaire; *Histoire de Florence*, en 16 livres, de 1527 à 1538, Cologne (Florence), 1721, in-fol., diffuse et traînante, trad. en français par Requier, 1754, 3 vol. in-12.

VARDANE, BARDANE ou **VARTAN**, roi des Parthes, 44-47, fils et successeur d'Artaban III, eut à se défendre contre l'ambition de son neveu Gotarsès, qu'il vainquit, soumit Séleucie qui s'était rendue indépendante, embellit Ctésiphon, et fut assassiné par quelques-uns de ses officiers.

VARDANE, prince d'Arménie, gouverna ce pays pendant un interrègne; 415-418, conserva une grande influence, excita une insurrection contre Yezdegerd II, roi de Perse, dont il défit les troupes sur les bords du Cyrus, mais périt en combattant dans l'Aderbaïdjan, 451.

VARDANÈS, nom anc. du BOUG ou du KOUBAN.

VARDAR, anc. *Axius*, riv. de la Turquie d'Europe (prov. de Salonique), sort du Tchar-Dagh, coule au S.-E., sur 290 kil., baigne Uskup et Gradiska, et se jette dans le golfe de Salonique, à 18 kil. S.-O. de Salonique. Affl. : Treska, Karason, Bregalnitza.

VARDO, nom latin du GARDON.

VARDULES, *Varduli*, peuple de l'anc. Espagne (Tarraconaise), habitait entre la Biscaye et la Navarre actuelles.

VARÈGUES, VARAIGUES ou **VARANGIENS** de *wæring*, banni, peuple de Norvège, appelé au IX^e siècle par les habitants de Novgorod pour arrêter les incursions des Finnois, s'établit dans leur pays; son chef, Rurik, prit le titre de grand-prince en 862, et fut le fondateur de l'empire de Russie. Une colonie de Varègues alla s'établir à Kiev en 864.

VAREL, v. du grand-duché d'Oldenbourg, à l'embouchure de la Hase dans le golfe de la Jahde; 4,937 hab. Château des comtes de Bentinck. C'était la résidence du seigneur de Kniphausen.

VAREN (BERNARD), en latin *Varenius*, géographe, né à Amsterdam vers 1610, m. vers 1680, exerça la profession de médecin et se livra par goût aux mathématiques, à la physique et à la géographie. On a de lui : *Descriptio regni Japoniæ et Siam...*, Canterbury, 1673, ouvrage très curieux, où il est beaucoup question des religions, des coutumes, des mœurs et usages du pays; *Geographia generalis*, excellent traité de géographie physique et mathématique, Amst., 1664, in-12, dont Newton a donné une édition avec notes, Canterbury, 1681, et trad. en français par Puisieux, 1755, 4 vol. in-12.

VARENGEVILLE, vge (Seine-Inférieure), arr. et à 8 kil. O. de Dieppe; 1,092 hab. Manoir du marin-négociant Ango, qui y reçut François I^er en 1532.

VARENNES, vge (Somme), arr. de Doullens; 518 hab. Près de là sont les ruines de l'abbaye de *Clair-Fay*.

VARENNES-EN-ARGONNE, ch.-l. de cant. (Meuse), arr. de Verdun; 1,439 hab. Célèbre par l'arrestation de Louis XVI et sa famille, le 22 juin 1791. Élève d'abeilles; fabr. de biscuits et macarons renommés.

VARENNES-SUR-ALLIER, ch.-l. de cant. (Allier), arr. de La Palisse, près du confluent du Valençon et de l'Allier; 2,510 hab. Autrefois fortifié.

VARENT (SAINT-), ch.-l. de cant. (Deux-Sèvres), arr. de Bressuire, sur le Thouet; 1,734 hab. Vins rouges et blancs.

VARÈSE, v. du roy. d'Italie, prov. de Côme; prise par Garibaldi, le 23 mai 1859; bombardée et reprise par l'Autrichien Urbain, le 1^er juin; reconquise le 2 par Garibaldi; 13,502 hab. Pèlerinage très fréquenté au *Sacro-Monte-di-Varese*. Belles maisons de campagne aux environs.

VARGAS (LOUIS DE), peintre, né à Séville en 1502, m. en 1568, peignit d'abord des toiles pour la décoration des appartements, puis alla étudier à Rome sous la direction de Perino del Vaga. Son premier tableau connu est une *Nativité*, de 1525. Sa fameuse *Généalogie du Christ*, placée dans la cathédrale de Séville, a été surnommée *El cuadro de la gamba* (le tableau de la jambe), à cause d'une jambe d'Adam qui paraît vraiment sortir de la toile. Son chef-d'œuvre est le *Calvaire* de l'hôpital de Las Bubas, dans la même ville. La pureté du dessin, la noblesse et la grâce de l'expression, un sentiment pieux répandu sur tous ses tableaux, distinguent sa manière. Louis de Vargas jeûnait, se livrait à de grandes austérités et couchait dans le cercueil où il devait être enseveli. On recherche beaucoup ses dessins. A. M.

VARGAS (ANDRÉ DE), peintre espagnol, né à Cuenca en 1613, m. en 1671, fut habile dessinateur et bon coloriste. Il a peint à fresque la chapelle du Sanctuaire dans la cathédrale de sa ville natale. On voit de ses tableaux à Madrid.

VARGAS (JEAN DE), jurisconsulte espagnol, présida le tribunal créé en 1566 par le duc d'Albe dans les Pays-Bas pour juger les rebelles, et qu'on a appelé *Conseil des troubles* ou *Conseil de sang*. Il montra, dans l'exercice de ses fonctions, une grande cruauté.

VARHÉLY, la *Sarmizegethusa* des Daces, l'*Ulpia Trajana* des Romains, vge de Transylvanie (comitat de Hunyad); 1,044 hab. Ruines nombreuses.

VARIGNON (PIERRE), géomètre, né à Caen en 1654, m. en 1722, étudia la théologie, puis les mathématiques. Son premier ouvrage est intitulé : *Projet d'une nouvelle mécanique*, Paris, 1687, in-4°. La statique s'y trouve déduite d'un seul principe résultant de l'extension à l'équilibre du principe de la composition et décomposition des mouvements. En 1725, l'ouvrage, dont le *Projet* avait été publié, parut sous le titre de *Nouvelle mécanique ou statique*, 2 vol. in-4°. Varignon fut un des premiers et des plus zélés partisans du calcul infinitésimal, nouveau alors. Admis à l'Académie des sciences en 1688, il fut nommé, la même année, professeur de mathématiques au collège Mazarin, et obtint en 1704 une chaire au Collège de France.

Outre des *Mémoires* publiés dans le recueil de l'Académie, il a laissé : *Nouvelles conjectures sur la pesanteur*, 1690, in-12; *Éclaircissements sur l'analyse des infiniment petits*, [illegible], 1725, in-4°; *Traité du mouvement et de la mesure des eaux courantes et jaillissantes*, 1725, in-4°; *Éléments de mathématiques*, 1731, in-4°. V. son *Éloge* par Fontenelle. V.

VARILLAS (ANTOINE), historien, né à Guéret en 1624,

m. en 1696, fut précepteur particulier de quelques jeunes gens, puis historiographe de Gaston, frère de Louis XIII, enfin adjoint à Dupuy comme garde de la Bibliothèque royale. Chargé de collationner des manuscrits, il s'en acquitta si mal qu'il fut destitué : on lui laissa toutefois une pension de 1,200 livres. Cette pension étant supprimée, il en reçut une autre de l'Assemblée du clergé, pour l'aider dans son travail à l'*Histoire des hérésies*. Retiré dans la communauté de Saint-Côme, il y consacra tout son temps à écrire l'histoire, et on ne peut nier qu'il ne l'écrivit avec élégance. Mais la fureur de sacrifier l'essentiel à l'accessoire, le désir de bien dire et de dire beaucoup plutôt que de dire vrai, lui ont obtenu le premier rang parmi les historiens infidèles. Dans ses mains, l'histoire ne fut plus qu'un roman, et, de son vivant même, il tomba dans un discrédit dont il ne se releva jamais.

On a de lui : *Vies de Louis XI, Charles VIII, Louis XII, François Ier, Henri II, Charles IX et Henri III*, 1683, 14 vol. in-4°, ou 23 vol. in-12; *Histoire des révolutions arrivées en Europe en matière de religion*, ouvrage qui n'est autre que son *Histoire des hérésies*, 1686-89, 6 vol. in-4°, ou 12 vol. in-12; *Anecdotes de Florence, ou Histoire secrète de la maison de Médicis*, La Haye, 1685, in-12; *la Politique de la maison d'Autriche*, 1658, in-12; *la Pratique de l'éducation des princes*, 1684, in-12; *Politique de Ferdinand le Catholique*, Amst., 1688, 3 vol. in-12. Boscheron a publié un *Varillasiana*, Amst. (Paris), 1734, in-12. C. N.

VARIN ou **WARIN** (Jean), sculpteur et graveur, né à Liège en 1604, m. en 1692, se fit de la réputation par l'invention de quelques procédés pour la frappe des médailles, fut appelé à Paris, où Richelieu le chargea d'exécuter le sceau de l'Académie française, devint garde général des monnaies, fit les poinçons pour une refonte des petites pièces d'or et d'argent, ainsi que ceux des médailles consacrées aux principaux événements du règne de Louis XIII, et entra à l'Académie de peinture et de sculpture en 1664. On a de lui une statue en marbre et 2 bustes en bronze de Louis XIV. Il entreprit, sans l'achever, une *Histoire métallique* de ce prince. B.

VARIN (Joseph), graveur, de la famille du précédent, né à Châlons-sur-Marne en 1740, m. en 1800, vint de bonne heure à Paris, où il grava des cartes de géographie et des planches d'architecture, et orna de ses estampes un grand nombre de beaux ouvrages d'art et de sciences, tels que le *Voyage pittoresque de Naples et de Sicile* par l'abbé de Saint-Non, le *Voyage en Grèce* par Choiseul-Gouffier, le *Voyage pittoresque de Syrie, de Phénicie et de Palestine* par Cassas, le *Tableau de l'empire ottoman* par d'Ohsson-Mouradja, le *Traité d'architecture* de Blondel, etc. B.

VARIN (Charles), auteur dramatique, né à Nancy en 1798, m. en 1869, a composé toutes ses pièces en collaboration avec Dumersan, Étienne Arago, Paul de Kock, Vanderburgh, Laurencin, Carmouche, Duvert, Delaporte, etc. On remarque surtout *les Saltimbanques, Un Bal du grand monde, Ah ! que l'amour est agréable, les Filles mal gardées*, etc.

VARINAS ou **BARINAS**, v. de la république de Vénézuéla, ch.-l. de la prov. de son nom dans l'état de Zamora, sur le Santo-Domingo; 12,000 hab. Jolie petite ville. Comm. de tabac. — La prov. de Varinas compte 120,000 hab.

VARINS ou **VARNES**, *Varini, Varni*, peuple de la Germanie, au N., sur les bords de la Baltique, entre l'Elbe et l'Oder, habitaient le Mecklembourg actuel.

VARIUS (Lucius), poète latin, ami de Virgile et d'Horace, avait entrepris, en l'honneur d'Agrippa et d'Octave, une épopée qui jouit d'une grande réputation, et composé une tragédie de *Thyeste*, que l'on comparait aux chefs-d'œuvre des Grecs. Il ne reste de Varius qu'un petit nombre de vers, publiés par Otto Ribbeck dans les *Scenicæ Roman. poesis fragmenta*. Ce fut Varius qui, avec Tucca, empêcha Virgile mourant de brûler son *Énéide*, et se chargea de la publier.

V. Weichert, *de L. Varii et Cassii Parmensis vita et carminibus*, 1836.

VARLET. V. Valet.

VARNA, anc. *Odessus, Constantia* ou *Barne*, v. forte de la principauté de Bulgarie, à l'embouchure du Pravadi dans la mer Noire, à 225 kil. de Routchouk par chemin de fer, par 43° 12' lat. N. et 25° 37' long. E.; 24,555 hab. Elle est protégée au S.-O. par un lac. Rade ouverte. Archevêché grec. Commerce actif de blé, vins, fruits, suifs, cuirs, cire, miel, bois de construction. Célèbre victoire des Turcs, commandés par Amurat II, sur Ladislas V, roi de Hongrie, en 1444 (10 novembre). Prise en 1828 par les Russes, la ville fut rendue par eux, mais démantelée, au traité d'Andrinople. Ses fortifications ont été relevées depuis. C'est à Varna que les voyageurs venant de Paris et de Vienne s'embarquent pour Constantinople.

VARNER (Antoine-François), vaudevilliste, né à Paris en 1790, m. en 1854, fit ses études au collège Sainte-Barbe, s'engagea dans les dragons en 1808, entra dans les bureaux du ministère de la guerre, fut adjoint aux commissaires des guerres dans la campagne de Russie, 1812, perdit sa place à la Restauration, et se mit à travailler pour le théâtre. Sa première pièce, *le Sous-préfet, ou l'Art d'obtenir des places*, [illegible] de mœurs administratives, donnée en 1817, en société avec Scribe et Ymbert, eut un grand succès. Parmi ses autres ouvrages, on remarque *les Deux Maris, la Mansarde des artistes, le Précepteur dans l'embarras, Père et Portier, l'Académicien de Pontoise, la Perle des servantes*, etc., en collaboration avec Scribe, Mélesville, Bayard et autres. De 1830 à 1848, Varner fut chef de bureau à la préfecture de police.

VARNES. V. Varins.

VARNEY (Pierre-Joseph-Alphonse), compositeur, né Paris en 1811, m. en 1879, fut chef d'orchestre de divers théâtres. Ce fut lui qui composa la musique du fameux chant des Girondins : *Mourir pour la patrie !* dont la vogue atteignit, en 1848, une popularité inouïe, et qui, à l'origine, avait été intercalé dans le drame du *Chevalier de Maison-Rouge* d'Alex. Dumas. Varney a composé quelques opéras comiques : *le Moulin joli*, 1849; *la Ferme de Kilmoor* et *la Quittance de minuit*, 1852; *l'Opéra au camp*, 1854; *la Polka des sabots*, 1859; *Une fin de bail*, 1862; *la Leçon d'amour*, 1868, etc.

VARNHAGEN D'ENSE (Charles-Auguste de), écrivain allemand, né à Dusseldorf en 1785, m. en 1858, prit du service, en 1809, dans l'armée autrichienne, et, en 1812, dans l'armée russe, quitta l'armée pour la diplomatie en 1814, accompagna Hardenberg au congrès de Vienne, puis à Paris en 1815, fut ministre résident de Prusse à la cour de Bade, et protégea le grand-duché contre les réclamations territoriales de la Bavière. A partir de 1819, il vécut à Berlin dans la vie privée. Varnhagen a publié : *Monuments biographiques*, 1824-30. Berlin, 5 vol., et des *Souvenirs et Mélanges*, Leipzig, 1837-46, 7 vol., où il peignit d'une manière judicieuse et vive les écrivains, les généraux et les hommes d'État de son temps, notamment M. de Metternich, ainsi que toute la société allemande et russe du commencement du XIXe siècle. Ces ouvrages, dont le style est clair et élégant, le placèrent au premier rang dans le genre de la biographie, et lui valurent l'amitié de Gœthe et d'Alexandre de Humboldt. On a publié de lui après sa mort : le *Journal de Varnhagen* (de 1835 à 1845), et *Lettres d'Alexandre de Humboldt à Varnhagen* (de 1827 à 1858). Le *Journal* est aussi intéressant que les précédents, mais écrit avec un esprit chagrin, et il offre des peintures satiriques de la cour et du gouvernement de Prusse. Plusieurs morceaux en ont été traduits dans la *Revue germanique* de 1859 à 1863. Les *Lettres d'Alex. de Humboldt*, dont ni l'auteur ni Varnhagen n'auraient sans doute autorisé la publication, causèrent du scandale en Allemagne par les railleries qu'elles renferment à l'adresse d'un grand nombre de personnages encore vivants. C. P.

VAROTARI (Alexandre), peintre, dit *Il Padovanino*, né à Padoue en 1590, étudia son art à Venise, imita avec succès le Titien, et réussit aussi bien dans le paysage que dans le genre historique. On cite de lui : la *Vie de St André* (3 tableaux), à Bergame; les *Noces de Cana*, et la *Vie de St Dominique* (4 tableaux), à Venise.

VAROUNA, l'un des 8 Vaçous de la mythologie hindoue, dieu de la mer et des eaux, réside à l'ouest. On le représente tantôt comme une divinité bienfaisante qui répand la fertilité sur la terre, tantôt comme un dieu infernal qui plonge les âmes coupables au fond de l'Océan, et leur y fait subir de cruels tourments. Les monuments le montrent couronné de lotus et voguant sur un crocodile.

VARRON (Caius Terentius Varro), consul romain l'an 537 de la ville, 216 av. J.-C., était fils d'un boucher, et avait lui-même exercé quelque temps cette profession. Ses richesses et sa présomptueuse ambition le poussèrent dans la carrière des honneurs. Adversaire du système de temporisation de Fabius Maximus dans la guerre contre Annibal, il appuya les prétentions du maître de la cavalerie Minucius. Élevé au consulat par le parti populaire, dont il flattait les passions, il livra, malgré son collègue Paul-Émile, la bataille de Cannes, et la perdit. Quand il rentra à Rome, le sénat le félicita de n'avoir pas encore désespéré du salut de la république. B.

VARRON (Marcus Terentius Varro), célèbre polygraphe, dit *le plus savant des Romains*, né l'an 637 de Rome, 116 av. J.-C., m. en 26 av. J.-C., étudia sous Stilon à Rome, puis sous Antiochus d'Ascalon à Athènes, et suivit quelque temps avec éclat la carrière du barreau. Recherchant ensuite les fonctions civiles et militaires, il fut associé aux publicains, puis devint tribun du peuple. Chargé par Pompée du gouvernement d'une escadre contre les pirates de Crète, il remporta une victoire navale, et, le premier des Romains, il obtint la couronne rostrale. Lors de la guerre civile, il suivit le parti de Pompée, dont il fut le lieutenant dans l'Espagne Ultérieure; après la victoire de César, il se retira à la campagne. Plus tard, César lui confia le soin de former la bibliothèque qu'il voulait fonder pour le public. Inscrit par Antoine sur la liste des proscrits, il sauva sa tête au prix d'une partie de ses propriétés. Il vit le principat d'Auguste, et acquit une si grande réputation, que son buste fut mis, de son vivant, par Asinius Pollion,

dans une bibliothèque publique qu'il fonda sur le mont Aventin. — Les œuvres de Varron, d'après un catalogue composé probablement par lui-même, comprenaient 720 livres, répartis en 74 ouvrages différents : 160 livres environ étaient en vers ou mélange de prose et de vers. Deux seulement de tous ces ouvrages nous sont parvenus : 1° le *de Lingua latina* ; cet ouvrage avait 25 livres ; on connaît les livres V-X, VI, VIII, X, avec des lacunes à la fin, VII, IX avec des lacunes au début. L'ouvrage traitait dans sa première moitié de la formation des mots et de leurs flexions, dans sa seconde de la syntaxe ; 2° *Rerum rusticarum* 3 livres au complet, moins une lacune au commencement du 2e livre. Le premier traite de l'agriculture ; le second de l'élève des bestiaux ; le dernier de l'élève des oiseaux et de la pisciculture. L'ouvrage est mis sous la forme de dialogue. On a encore, sous le nom de *Sententiæ Varronis*, 160 pensées d'une authenticité contestable. — Les autres principaux ouvrages de Varron sont : 1° 150 livres de *Satires Ménippées*, renfermant un mélange de prose et de vers ; on en a quelques fragments ; 2° *Orationum libri XXII*, *Suasionum libri III*, *Logistoricōn libri LXXVI*, développements philosophiques et historiques ; 3° *Antiquitatum libri XLI*, encyclopédie de l'antiquité romaine, divisée en 25 livres de *Rerum humanarum*, et 16 livres de *Rerum divinarum* dont St Augustin, lecteur assidu de Varron, donne le sommaire détaillé (*de Civit. Dei*, VI, 4) ; 4° un grand nombre d'écrits sur la littérature dramatique, en particulier sur Plaute ; 5° de nombreux ouvrages scientifiques, surtout *de Disciplinis*, traité encyclopédique des arts libéraux, et plusieurs ouvrages de grammaire. — Les livres *de Re rustica* ont été publiés dans les *Rei rusticæ scriptores* de Schneider, et trad. en français très librement par Saboureux de la Bonneterie, Paris, 1771 ; par Rousselot, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 2e série, 1843. Le *de Lingua latina* a été publié avec les fragments par H. Estienne, 1569 ; par O. Muller, Leipzig, 1833 ; par Egger, 1837, in-16.

V. François Œhler, *Saturarum Menippearum reliquiæ*, Quedlinbourg 1845 ; Pape, *[illegible] de C. Terentio Varrone*, Leyde, 18[illegible] ; [illegible], Bonn, 18[illegible] ; [illegible] *Terentii Varronis disciplinarum libris*, Bonn, 1845, in-4° ; Chappuis, *Sentences de Terentius Varron, et liste de ses ouvrages*, 1856, in-18 ; Boissier, *Étude sur la vie et les ouvrages de Varron*, 1861 ; Teuffel, *Hist. de la litt. rom.*, § 164-165. D—R et G. L.-G.

VARRON (P. Terentius Varro Atacinus), poète latin, né à Narbonne vers l'an 672 de Rome, 82 av. J.-C., m. en 37 av. J.-C., tira son surnom de la rivière d'Aude (*Atax*). Il s'exerça dans l'épopée, la poésie didactique, l'élégie et la satire ; il paraît avoir beaucoup imité les Alexandrins, Aratus dans ses poésies maritimes et géographiques, Euphorion dans ses élégies ; il traduisit en vers les *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes. Il n'obtint pas de succès dans la satire. Varron avait fait un poème *de Bello sequanico*. Il ne reste de lui que peu de fragments, réunis dans les *Poetæ latini minores* de Wernsdorff.

V. Wuelner, *de Terentii Varronis Atacini vita et scriptis*, Munster, 1829. D—R.

VARSOVIE, en polonais *Warszava*, en allemand *Warschau*, v. de la Pologne russe, anc. cap. du roy. de Pologne ch.-l. du gvt de son nom, jadis de toute la Pologne russe, sur la rive g. de la Vistule, à 1,161 kil. S.-O. de Saint-Pétersbourg, 1,407 de Moscou, 596 de Berlin, 600 de Vienne 1,708 N.-E. de Paris ; par 52° 13′ lat. N. et 18° 41′ long. E. ; 406,261 hab. (dont 110,000 juifs). Résidence du gouverneur général de la Pologne. Quartier général de la IVe circonscription militaire et des Ve et VIe corps d'armée. Archevêché catholique ; archevêché russe. L'Université, fondée en 1816, fut supprimée en 1832, les cours furent repris en 1861, et le nom d'Université lui fut rendu en 1869. École de droit, vétérinaire, des arts et métiers, forestière, des beaux-arts, et de sourds-muets ; 2 gymnases ; bibliothèque de 313,000 volumes, jardin botanique, conservatoire de musique. Académie militaire pour le génie et l'artillerie. Sociétés des amis des sciences, d'agriculture, de médecine, de physique. Monnaie, hôpital militaire. Varsovie, située sur une hauteur, est jointe par un pont au faubourg de Praga, qui est sur la rive dr. de la Vistule ; 21 kil. de tour. La citadelle, construite en 1832, a été augmentée de nos jours par des ouvrages qui la rendent presque inexpugnable. Les principaux édifices de la ville sont : la cathédrale de Saint-Jean, les églises Sainte-Croix, Saint-André, et un magnifique temple luthérien ; le *Zamek*, anc. palais des rois de Pologne qui renferme une bibliothèque et un musée, et où descend l'empereur de Russie ; le palais Krasinski, ravissant avec ses ombrages et ses eaux où se reflètent des colonnades et des statues de marbre blanc ; les palais de Saxe, Brühl, Radzywill, Zamoyski, Poniatowski, Casimir, etc. ; le bazar Marie-Ville, imitation du Palais-Royal de Paris, et où sont la Bourse, la Douane et 300 boutiques ; la place Sigismond, ornée d'une statue colossale en bronze de Sigismond III, et d'une autre statue de Copernic ; la place d'armes, où 10,000 hommes peuvent manœuvrer ; le pont de pierre, sur lequel est la statue de Jean Sobieski. A part les édifices publics, la ville n'est [illegible] de maisons chétives. Fabr. de lainages, draps, [illegible], selleries, carrosserie, quincaillerie, [illegible], produits chimiques, liqueurs, instruments de musique ; [illegible] sur coton, brasseries. Grande foire aux laines [illegible] 1879 on en a vendu 574,000 kil. pour 2,[illegible] fr. Ville ancienne, mais longtemps peu importante. Varsovie ne devint la capitale du royaume de Pologne qu'en 1566, sous Sigismond II. Sous ses murs, en 1656, les Polonais perdirent une bataille de 3 jours contre Charles-Gustave, roi de Suède, et Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg. Prise par Charles XII en 1703, saccagée par Souwarow et les Russes en 1794, elle échut à la Prusse dans le 2e partage de la Pologne. Les Français y entrèrent le 30 nov. 1806, et, de 1807 à 1815, elle fut la capitale du grand-duché de Varsovie. Donnée ensuite aux Russes, la révolution de nov. 1830 l'affranchit pour quelques mois ; le général Paskiévitch la reprit, le 8 sept. 1831. Une nouvelle insurrection, en 1848, la fit bombarder. (V. Pologne.) B.

VARSOVIE (Gouvernement de), un des 10 gouvernements de la Pologne russe. Sol assez fertile, arrosé par la Vistule et ses affl. Pilica, Bug, etc. Belles forêts de pins et de bouleaux ; grand commerce de céréales ; fabr. importantes de tapis, draps, toiles, gants ; tanneries. Ch.-l. Varsovie. Superf., 14,562 kil. carr. ; pop., 1,3[illegible] hab. C. P.

VARSOVIE (Grand-duché de), État formé, en 1807, à la suite du traité de Tilsit, agrandi en 1809, après le traité de Vienne, de la plus grande partie de l'anc. royaume de Pologne, entre la Prusse au N. et au N.-O., la Saxe à l'O. et au S.-O., la Vistule et la Gallicie au S., la Russie à l'E. et au N.-E., dont le séparaient le Boug et le Niémen. Cap. Varsovie. Il forma 10 dép. : Varsovie, Posen, Bromberg, Kalisch, Plock, Lomza, Radom, Cracovie, Siedlce et Lublin. Il fut donné au roi de Saxe, Frédéric-Auguste, petit-fils de l'anc. roi de Pologne, Auguste III. En 1815, les pays qui avaient servi à le former [illegible] de nouveau partagés entre la Russie, la Prusse et l'Autriche.

VARTAN, historien arménien du XIIIe siècle, a laissé une *Histoire universelle* jusqu'à l'an 1267, précieuse pour l'exactitude des renseignements relatifs à l'histoire des Croisades et des Tartares. On a de lui, en outre, des *Commentaires sur l'Écriture sainte*, des *Éloges*, des *Hymnes*, des *Fables*, dont la plupart ont été trad. en français par Saint-Martin, et publiées par la société asiatique de Paris, 1825. C—A.

VARTAN. V. aussi Vardane.

VARUS (P.-Quintilius), général romain, fut consul l'an 741 de Rome, 12 av. J.-C., puis proconsul de Syrie, où il commit beaucoup d'exactions, et enfin gouverneur de la Gaule Belgique. Attiré dans une embuscade par le chef des Chérusques, Arminius, au milieu de la forêt de Teutbourg, il périt avec trois légions, l'an 9 av. J.-C. Ce désastre causa une vive douleur à Auguste, et pendant longtemps on l'entendit s'écrier : « Varus ! Varus ! rends-moi mes légions. » — Un Quintilius Varus, ami d'Horace et homme de goût, est considéré par quelques-uns comme étant le même que le précédent. O.

VARUS, nom latin du Var.

VARZY, ch.-l. de cant. (Nièvre), arr. de Clamecy ; 2,298 hab. Jadis fortifiée. Belle église de Saint-Père (du XIVe siècle). Collège. Jolies promenades.

VASA ou **WASA**, famille qui a donné 7 rois à la Suède et 3 à la Pologne, a pour tige Gustave Vasa, et tire son nom d'un château situé à [illegible] kil. de Stockholm.

VASA, v. de Finlande. (V. Nicolaïstadt.)

VASARHÉLY, v. du roy. de Hongrie (Csongrad), sur le lac H[illegible] et le canal Ca[illegible] ; [illegible] hab. [illegible] de vin, tabac, fruits. Élève considérable de bestiaux. Foires très fréquentées.

VASARHÉLY (Maros-), en allemand [illegible] *Marchstadt*, v. forte de Transylvanie, sur le Maros ; 12,88[illegible] hab. Ch.-l. du comitat de Maros ; cour d'appel, lycée, gymnase ; 2 bibliothèques. Église et château remarquables. Comm. de tabac, vin, fruits, grains.

VASARHÉLY (Somlyo-), v. du roy. de Hongrie (Veszprim) sur la Torna, au pied du mont Somlyo ; 1,791 hab. Vins estimés.

VASARI (Giorgio), peintre, [illegible], né à Arezzo en 1512, m. à Florence en 1574, se forma surtout à Rome en dessinant les ouvrages de Michel-Ange, de Raphaël et des meilleurs artistes de cette école, [illegible] beaux marbres antiques. Parmi ses tableaux, on distingue : la *[illegible] ceptión*, dans l'église Saint-Apostolo à Florence ; *[illegible] de St Jean*, dans l'église de ce saint à Rome ; *[illegible]*, aux Bénédictins d'Arezzo, [illegible] la cathédrale de la même ville ; la *Salutation angélique*, *St Pierre marchant sur les eaux*, *la Cène*, *la Passion*, au musée du Louvre. Il s'y

montre surtout imitateur de Michel-Ange. Habile architecte, Vasari fut appelé à Florence, en 1553, par Cosme I^er^, et dirigea les travaux que ce prince ordonna, entre autres le *Palais des Offices* et le *Palais-Vicar*. Vasari avait une extrême facilité, et souvent il en abusa; aussi n'est-il pas un grand peintre. On le connait principalement par des *Vies des meilleurs peintres, sculpteurs et architectes*, depuis la Renaissance jusqu'à son temps, Florence, 1550, trad. en français par Jeanron et Leclanché, Paris, 1840, 10 vol. Cet ouvrage est précieux pour l'histoire de l'art, bien qu'il y ait des fautes dans la nomenclature et la chronologie des artistes; les jugements en sont généralement sains et impartiaux. B.

VASARIUM, somme d'argent remise, chez les Romains, aux gouverneurs de province, par le Trésor public, pour les dépenses de leur mission et les gratifications aux gens de leur suite. Ils en avaient la libre disposition, mais, à leur retour, devaient rendre compte de son emploi, et, s'il y avait un reliquat, le reporter au Trésor. C. D—Y.

VASATENSIS AGER, nom latin du BAZADAIS.

VASATES, peuple de la Gaule (Novempopulanie), entre les [illegible] [illegible], les Nitiobriges et les Elusates; ch.-l. Vasates [illegible] *Bazas*.

VASCO DE BALBOA. *V.* BALBOA.

VASCO-FERNANDEZ, surnommé *Gran-Vasco*, peintre portugais, [illegible] Fernandez, né à Viseu en 15[illegible]. Le plus grand nombre de ses œuvres datent des dernières années du règne de don Sébastien et de la première moitié de la domination espagnole. Le tableau de la cathédrale de Viseu, représentant le *Calvaire*, est peut-être de lui, ainsi que ceux de la sacristie; un *St Pierre*, en particulier, est, entre ses œuvres, la plus remarquable. Le caractère de sa peinture est grave et élevé.

VASCO DE GAMA. *V.* GAMA.

VASCO DE LOBEIRA. *V.* LOBEIRA.

VASCONCELLOS (MICHEL DE), secrétaire d'État auprès de Marguerite de Savoie, duchesse de Mantoue, qui, de nom, gouvernait le Portugal, comme vice-reine au nom du roi d'Espagne Philippe IV. Bien que Portugais, il fut l'instrument d'[illegible], et n'employa son habileté qu'à exciter entre les grandes familles des divisions qui facilitaient sa tyrannie, et [illegible] ses compatriotes au profit des Espagnols. [illegible] [illegible], il fut la première victime de la conspiration qui rendit au Portugal son indépendance, 1640. (*V.* PINTO [illegible] IV.) Des conjurés le tuèrent dans sa chambre, et le peuple traîna son corps [illegible]. R.

VASCONCELLOS (A[illegible]), écrivain portugais, [illegible] Lisbonne en 1641 [illegible] Jean IV.

[illegible]

VASCONGADES (PROVINCES), nom donné quelquefois aux 3 provinces basques de l'Espagne (Guipuzcoa, Biscaye, Alava).

VASCONIA, nom latin de la GASCOGNE.

VASCONS, *Vascones*, peuple de l'anc. Espagne (Tarraconaise), [illegible] au N. de [illegible] entre les Cantabres et [illegible], près des Pyrénées, [illegible] la Navarre et une partie de la Biscaye actuelles. [illegible] Auguste, ils [illegible] les Pyrénées, [illegible] dans la Novempopulanie, qui reçut [illegible] Gascogne.

VASCOSAN (MICHEL), imprimeur célèbre, né à Amiens [illegible] 1576 [illegible] de Robert Estienne [illegible] imprimeur de l'Université de Paris, et [illegible] [illegible]. C. N.

VASI [illegible]

[illegible]

VASILI (BASILE I [illegible]) [illegible] les Tartares et [illegible] cousin Dmitri, et accompagna son protecteur dans une guerre contre la Lithuanie.

VASILI II, fils et successeur de Dmitri IV Donskoï, 1389-1425, né en 1372, eut de longs démêlés avec son beau-père Vitold, grand-duc de Lithuanie, fut assiégé dans Moscou par un lieutenant de Tamerlan, l'éloigna en lui payant 3,000 roubles en 1408, et, à la fin de son règne, vit la Russie désolée par la peste et la famine.

VASILI III, *Temnoi* ou *l'Aveugle*, fils et successeur du précédent, 1425-62, avait 10 ans en arrivant au trône, fut un instant dépossédé par Iouri Dmitriévitch, son oncle, qui mourut en 1434, et, après avoir recouvré le pouvoir, perdit, en 1446, une grande bataille contre les Tartares de Kazan, tomba entre leurs mains, puis fut rendu à la liberté et revint à Moscou; le fils d'Iouri, s'étant emparé de cette ville par trahison, fit crever les yeux à Vasili; mais les habitants, indignés, le chassèrent. Vasili associa alors au pouvoir son fils Ivan III, qui lui succéda.

VASILI IV, fils et successeur d'Ivan III, 1505-33, et petit-fils du précédent, né en 1478, prit le premier le titre d'*autocrate*, abolit les franchises républicaines de Novgorod et de Pskov, fut malheureux dans une première guerre contre le khan de Kazan, enleva Smolensk aux Lithuaniens, laissa prendre Moscou, en 1521, par les Tartares de Crimée et de Kazan, mais prit sa revanche, et imposa un khan à ces barbares. En 1533, étant tombé malade, il se fit religieux et mourut peu de temps après.

VASILI V CHOUISKI, tzar de Russie, descendant de Vladimir le Grand et des princes de Souzdal, fut d'abord régent au nom de Fédor II, en 1605. Celui-ci ayant été renversé par le faux Dmitri, il chassa cet usurpateur, conserva lui-même le pouvoir, malgré des révoltes populaires et de nouveaux imposteurs, avec l'appui de 5,000 Suédois commandés par Jacques de La Gardie, mais fut vaincu, en 1609, par Sigismond, roi de Pologne, livré à ce prince par les habitants de Moscou et conduit à Varsovie, où il mourut en captivité.

VASILIKO, v. du roy. de Grèce (Argolide et Corinthie), sur l'Asopos. Aux environs sont les ruines de l'anc. Corinthe.

VASILI-POTAMO, riv. de Grèce, affluent du golfe de Kolokythia. On y a vu l'anc. Eurotas, que d'autres rapportent avec plus de raison à l'Iri actuel.

VASIO, v. de la Gaule (Viennoise), chez les Voconces; patrie de Trogue-Pompée. Auj. *Vaison*.

VASQUEZ (GABRIEL), jésuite et casuiste célèbre, né en 15[illegible] à Belmonte (Nouvelle-Castille), m. en 1604, [illegible] la théologie à Ocaña, Madrid, Alcala et, pendant plus de 20 ans, à Rome, où il s'acquit une grande réputation. Ses Œuvres, dont les doctrines se rapprochent de celles d'Escobar, ont été publ. à Lyon, 1604, 10 vol. in-fol.

VASQUEZ (ALPHONSE), peintre, né à Ronda en 1575, de parents espagnols, m. vers 1645, exécuta, en 1598, le superbe catafalque des funérailles de Philippe II. Les peintures [illegible] qui firent sa réputation ont disparu; mais on possède encore, entre autres tableaux, une *Madeleine*, un *Christ mort* et le *Mauvais riche*.

VASSAL, nom donné dans les temps féodaux à tout possesseur de fief, par rapport au suzerain dont il relevait. Ce nom n'impliquait nullement la servitude ou la roture : ainsi le duc de Normandie, suzerain des comtes d'Eu, d'Aumale, d'Evreux, etc., était lui-même vassal du roi de France. On appela *grands vassaux* ceux qui ne relevaient que du roi. (*V.* F[illegible], F[illegible] DROITS.)

VASSALI-EANDI (ANTOINE-MARIE), savant physicien, né à Turin en 1761, m. en 182[illegible], [illegible] de physique à l'[illegible], fut [illegible] secrétaire perpétuel de l'Académie d[illegible], directeur du Musée d'histoire naturelle et de l'Observatoire de Turin, correspondant de l'Institut de France.

[illegible] *Observatoire* [illegible]

VASSELONE. *V.* WASSELONNE.

VASSY, *Vassiacum*, peut-être l'antique cité des *Vadicasses*, s.-préf. (Haute-Marne), sur la Blaise; 3,2[illegible] hab. [illegible] — Le 1^er^ mars 1562, un massacre de protestants y fut [illegible] du duc François de Guise, ce fut le signal [illegible] de religion.

VASSY-LEZ-AVALLON, vge (Yonne), [illegible] [illegible]

VASTHI, [illegible] [illegible] Esther ne [illegible]

VASTINENSIS PAGUS, nom latin du GATINAIS.

VASTO (IL), anc. *Histonium, Gustum Amonium*, v. du roy. d'Italie, prov. de Chieti; 15,465 hab. Sources minérales. Ville souvent désolée par des tremblements de terre. Autrefois ch.-l. d'un marquisat.

VASTO (LE MARQUIS DE). *V.* AVALOS.

VATABLE ou **WATEBLED** (FRANÇOIS), savant hébraïsant et helléniste du XVIe siècle, né à Gamaches (Picardie), m. en 1547, fut curé de Bramet en Valois, puis professeur d'hébreu au Collège de France, enfin abbé de Bellozane. Il semble bien démontré aujourd'hui que les *Notes* sur l'Ancien Testament imprimées par Robert Estienne dans son édition de la nouvelle Bible latine de Léon de Juda, 1539-44, 4 vol. in-4°, et condamnées par la Sorbonne, ne lui appartiennent pas, mais bien aux protestants de Zurich. La Bible qui porte le nom de *Bible Vatable* contient, avec le texte hébreu, la version de la Vulgate et celle de Léon de Juda. Vatable a traduit en latin les *Parva naturalia* d'Aristote, qu'on trouve dans l'édition de Nic. Duval.

V. les *Elogia* de Sainte-Marthe. C. N.

VATACE (JEAN III **DUCAS**, DIT **BATATZÉTÈS** ou), empereur grec de Nicée, 1222-55, né à Didymotique (Thrace) en 1193, mérita, par ses grandes qualités et ses services à la guerre, de devenir le gendre de Théodore Ier Lascaris, qui le choisit, en outre, pour son successeur. Il monta sur le trône à 29 ans, battit Robert de Courtenay, empereur latin de Constantinople, qui l'avait attaqué, et lui imposa un traité honteux; fut d'abord moins heureux contre Jean de Brienne, successeur de Robert; puis, avec l'aide d'Asan, roi des Bulgares, assiégea 2 fois, mais en vain, Constantinople, 1236-37. Il reprit ses projets de conquête en 1245, soumit la Thrace, la Macédoine, les îles de Chios, Lesbos et Samos, enfin Thessalonique, 1251, préparant ainsi le rétablissement des empereurs byzantins.

VATAN, ch.-l. de cant. (Indre), arr. d'Issoudun; 2,860 hab. Ville ancienne, autrefois fortifiée. Belle église. Comm. de laines.

VATEL, fameux maître d'hôtel, attaché d'abord au surintendant Fouquet, puis au prince de Condé. Lors d'une fête donnée par ce dernier à Louis XIV, dans le château de Chantilly, en 1671, la marée n'étant pas arrivée à temps pour le dîner, il se crut perdu d'honneur et se tua. D'autres attribuèrent, contre toute vraisemblance, sa mort à une passion malheureuse pour l'une des dames de la cour.

V. Mme de Sévigné, Lettres des 24 et 26 avril 1671.

VATER (JEAN-SÉVERIN), savant linguiste, né en 1771 à Altenbourg (Saxe), m. en 1826, fut nommé professeur de langues orientales à Iéna en 1798, puis à Halle en 1799, accepta une chaire de théologie à Kœnigsberg en 1810, mais reprit, 10 ans après, son enseignement de Halle.

Ses principaux ouvrages sont : *Grammaire générale, avec comparaison des langues anciennes et modernes*, Halle, 1805; *Grammaire pratique de la langue russe...*, Leipz., 1808; *Analectes de la connaissance des langues*, 1820; *Langue des anciens habitants de la Prusse*, Brunswick, 1821; *Linguarum totius orbis index alphabeticus...*, Berlin, 1815, en latin et en allemand, catalogue des langues, de leurs grammaires et dictionnaires. Il a donné aussi les trois derniers volumes du *Mithridate* d'Adelung. (*V. ce nom.*)

VATHI, v. des îles Ioniennes, ch.-l. de l'île de Théaki (Ithaque), bon port de commerce sur la côte E.; 3,380 hab.

VATHI, capitale de l'île de Samos, sur la côte N., avec un port; 2,400 hab.

VATHI, nom moderne d'AULIS.

VATICAN, palais des souverains pontifes à Rome, à l'extrémité N.-O. de la ville, entre la colline du Vatican et la rive dr. du Tibre. Pendant longtemps ce lieu servit de sépulture aux pauvres; il commença d'être habité après l'incendie de Rome, sous Néron; les papes en ont fait un des plus beaux quartiers de la ville moderne. C'est là que s'élève à l'E., et joignant la basilique de Saint-Pierre, le plus célèbre des palais pontificaux. La première construction en est attribuée à l'empereur Constantin, ou, selon d'autres, aux papes St Libère ou St Symmaque, vers 398 ap. J.-C. Successivement agrandi, surtout depuis le retour des souverains pontifes d'Avignon à Rome, le Vatican finit par prendre les proportions les plus vastes. Eugène III l'avait rebâti, vers le milieu du XIIe siècle; ensuite il fut augmenté et embelli principalement par les papes Nicolas V, Paul II, Sixte IV, Innocent VIII, Alexandre VI, Jules II, Paul III, Léon X, Sixte-Quint, Clément XIV, Pie VI et Pie VII. Un magnifique escalier intérieur, construit par le Bernin, conduit à la *Sala regia*, décorée de fresques. Les autres parties les plus renommées de ce palais sont : 1° la *chapelle Sixtine*, commencée sous Sixte IV, où l'on admire le *Jugement dernier*, de Michel-Ange, et 12 autres grandes fresques, dont quelques-unes sont du Pérugin et de Ghirlandajo; 2° la *chapelle Pauline*, bâtie par Paul III, et qui renferme aussi plusieurs fresques de Michel-Ange; 3° les *Loggie* et les *Stanze* dites *de Raphaël*, à cause des immortelles peintures que ce grand artiste y a exécutées; 4° les *Musées de sculpture et de peinture*, où l'on remarque, entre autres chefs-d'œuvre, le groupe du *Laocoon*, *l'Apollon du Belvédère*, *le Jupiter romain*, et les tableaux de la *Transfiguration* par Raphaël, de la *Communion de St Jérôme* par le Dominiquin, de *Ste Hélène* par Paul Véronèse, et du *Crucifiement de St Pierre* par le Guide; 5° la *Bibliothèque* dite *Vaticane*, dont la première origine remonte au pontificat de St Hilaire, en 465, et qui, transférée par Sixte-Quint dans son local actuel, renferme 100,000 volumes et 24,000 manuscrits. En outre, on voit encore près du Vatican de superbes jardins, dont la décoration fut achevée par Bramante, sous le pape Jules II.

D—T—R.

VATICAN (MONT). *V.* COLLINES DE ROME.

VATICAN (CONCILE DU). *V.* CONCILE.

VATIMESNIL (H. **LEFEBVRE** DE), homme politique et jurisconsulte, né en 1789, m. en 1860. Reçu avocat en 1810, conseiller auditeur à la Cour impériale de Paris en 1812, substitut du procureur du roi en 1815 et du procureur général à Paris en 1817, il se fit remarquer par son zèle royaliste en portant la parole dans plusieurs procès politiques, particulièrement contre les poètes Béranger et Barthélemy. En 1822, M. de Peyronnet, en arrivant au ministère de la justice, le choisit pour son secrétaire général. Dans cette fonction, de Vatimesnil s'acquit l'estime de tous. Avocat général près la Cour de cassation en 1824, il accepta en 1828 le portefeuille de l'instruction publique dans le ministère libéral de M. de Martignac, et opéra dans son département d'importantes modifications : on lui doit la généralisation de l'enseignement des langues vivantes dans les collèges, et l'amélioration du sort des professeurs. Sa sollicitude s'étendit aussi sur les instituteurs primaires, qui, lors de sa retraite en 1829, lui offrirent une médaille d'honneur. Élu député à Valenciennes en 1830, de Vatimesnil signa l'adresse des 221, adhéra à la révolution de juillet, resta dans la Chambre jusqu'en 1834, fut rapporteur de la loi électorale de 1831 et combattit le rétablissement du divorce. Il rentra ensuite au barreau, où il occupa une place distinguée. En 1844, il prit spontanément la défense des jésuites menacés et publia, sous forme de consultation, un *Mémoire sur l'état légal en France des associations religieuses non autorisées*, où il soutenait que, les lois anciennes contre les ordres religieux étant abrogées, on ne saurait proscrire l'existence religieuse, intérieure et privée des associations non reconnues, sans violer la Charte, qui proclamait la liberté de conscience. En 1849, le département de l'Eure envoya Vatimesnil à l'Assemblée législative, où il vota avec la majorité monarchique. Il protesta contre le coup d'État du 2 déc. 1851, et se fit de nouveau inscrire au tableau des avocats de Paris. Retiré dans une propriété près Etrépagny, il se livra à l'exploitation agricole, et contribua à développer la culture dans le Vexin normand. On a de lui de nombreux Mémoires judiciaires, des notices insérées dans le *Recueil général des lois et arrêts*, des brochures politiques, et une traduction française du *Traité de la Clémence* de Sénèque, 1822.

V. Pinard, *le Barreau français au dix-neuvième siècle*; et un art. de M. de Riancey dans l'*Union* du 17 déc. 1860. B.

VATINIUS (P.), démagogue romain, d'une origine fort obscure, eut une jeunesse très déréglée, parvint à la questure en 62 av. J.-C., commit des rapines scandaleuses en Espagne, fut nommé tribun du peuple en 58 par le crédit de César, qu'il seconda contre Bibulus, fut un de ses lieutenants dans la guerre des Gaules, l'emporta sur Caton pour la préture en 53, et, lors de la guerre civile, leva des troupes au nom de César dans l'Italie méridionale. Il battit Octavius, lieutenant de Pompée, en Illyrie, arriva au consulat en 46, et reçut même le triomphe en 42. B.

VATOUT (JEAN), littérateur, né en 1792 à Villefranche (Rhône), m. en 1848, fit ses études au collège Sainte-Barbe de Paris, devint secrétaire de M. Decazes au ministère de la police, puis sous-préfet de Saumur, et, révoqué en 1820 à cause de ses tendances libérales, fut accueilli par le duc d'Orléans (depuis Louis-Philippe), qui le nomma son secrétaire et bibliothécaire. Après la révolution de 1830, il fut conseiller d'État, directeur des bâtiments civils, et, de 1831 à 1848, député de la Côte-d'Or. Il venait d'être admis à l'Académie française, quand il suivit le roi Louis-Philippe dans l'exil. C'était un homme spirituel, recherché dans le monde, et qui avait une grande facilité pour la chanson et la poésie légère.

On a de lui : *les Aventures de la fille d'un roi*, 1820, allégorie où il raconte les aventures de la Charte de Louis XVIII; *les Gouvernements représentatifs au congrès de Troppau*, 1822; *Galerie lithographiée*, description en prose et en vers des collections d'art du duc d'Orléans, 1825-29, 2 vol. in-fol.; *la Conspiration de Cellamare*, 1832, 2 vol.; *Souvenirs historiques des résidences royales* (Versailles, Fontainebleau, le Palais-Royal, Compiègne, Saint-Cloud, Eu), 1837-45, 6 vol.

VATTEL (EMMERICH DE), publiciste, né en 1714 à Couret, dans la principauté de Neuchâtel, m. en 1767, offrit ses services au roi de Prusse Frédéric II, qui ne put l'employer,

et s'établit en Saxe. Auguste III le nomma conseiller d'ambassade, 1746, puis ministre à Berne et enfin conseiller privé. L'ouvrage qui a fondé sa réputation est intitulé : *le Droit des gens, ou Principes de la loi naturelle appliqués à la conduite et aux affaires des nations et des souverains,* Neuchâtel, 1758, livre souvent réimprimé, bien que peu original et plein de contradictions.

VATTEVILLE (Jean de), né vers 1613 à Besançon, alors ville espagnole, m. en 1703, suivit la carrière des armes dans les troupes espagnoles en Italie ; puis, ayant tué en duel un gentilhomme, se déroba à toute poursuite en passant quelques années dans un couvent de Chartreux en Franche-Comté. Il s'échappa du monastère en tuant le prieur, se fit encore de fâcheuses affaires à Madrid, se réfugia à Constantinople, où il embrassa l'islamisme, et devint pacha en Morée ; tourmenté par la jalousie des autres vizirs, et voulant rentrer dans sa patrie, il livra aux Autrichiens un corps d'Ottomans, obtint du pape, par l'influence de l'empereur, l'absolution de son apostasie, et fut pourvu, en 1659, de l'abbaye de Baume en Franche-Comté. Nommé doyen du chapitre de Besançon en 1661, il prétendit vainement à l'archevêché de cette ville. En 1665, on lui donna une charge de maître des requêtes au parlement de Dôle. Bientôt traître à l'Espagne, il aida Louis XIV à s'emparer de la Franche-Comté, et acheva ses jours dans son abbaye de Baume, où il menait la vie la plus somptueuse. B.

VATTEVILLE (Charles, baron de), frère du précédent, fut plénipotentiaire d'Espagne aux conférences qui précédèrent le traité des Pyrénées; ambassadeur à Londres, il prit le pas, dans une cérémonie publique, sur l'ambassadeur de France. Louis XIV ayant exigé son rappel comme réparation de cette injure diplomatique, il reçut le gouvernement de la Biscaye, puis l'ambassade de Portugal. B.

VAU (LE), architecte. (*V.* Levau.)

VAUBAN (Sébastien **LE PRESTRE**, marquis de), célèbre ingénieur, né le 15 mai 1633 à Saint-Léger de Foucherets près de Saulieu (Yonne), m. à Paris le 30 mars 1707. Gentilhomme de petite maison, il perdit son père à l'âge de 10 ans, fut élevé par le curé de son village, s'enrôla, à 17 ans, dans l'armée du prince de Condé, alors révolté contre la cour, et se fit remarquer au siège de Sainte-Menehould. Il tomba au pouvoir de l'armée royale, 1652; Mazarin le gagna par un brevet de lieutenant. Vauban servit sous le chevalier de Clerville, ingénieur distingué, obtint lui-même le titre d'ingénieur en 1655, et s'acquit assez de réputation pour être chargé des sièges de Landrecies, de Condé et de Valenciennes en 1656, de Montmédy et de Mardyck en 1657, de Gravelines, d'Ypres et d'Oudenarde en 1658. Accompagnant presque toujours les armées de Louis XIV, il fut blessé au siège de Douai en 1667, prit Lille, dirigea les principaux sièges dans la campagne de Hollande en 1672, et fut nommé brigadier général des armées en 1674. Dans la campagne de 1675, il prit Valenciennes et Cambrai, et, incapable de jalousie, fit accueillir en France son rival Cohorn, mécontent du prince d'Orange. Élevé au rang de commissaire général des fortifications en 1677, il fit une véritable révolution dans l'art de prendre et de fortifier les places. Pour l'attaque, il imagina l'usage des *feux croisés*, les *boulets creux*, le *tir à ricochet*, les *cavaliers de tranchée*, et surtout les *parallèles*, et changea la marche des sapes, etc.; il insista sur la formation d'un corps spécial de troupes du génie. Pour la défense, il ne se servit plus que d'ouvrages presque au niveau de la campagne; les fortifications hautes et menaçantes n'en étaient que plus exposées à être foudroyées par l'artillerie; plus il les rendit rasantes, moins elles étaient en prise. Il compléta et perfectionna le système des inondations, ménageant, entre les eaux et la ville, des terrains pour cultiver les légumes et nourrir les bestiaux; il sut tenir, selon les besoins, les fossés secs ou pleins d'eau. On a calculé qu'il avait travaillé à 300 places anciennes et qu'il en construisit 33 nouvelles. Il faut citer particulièrement Dunkerque, dont il fit un port de guerre ; les citadelles de Lille, Metz et Strasbourg; les places de Maubeuge, Menin, Charlemont, Longwy, Philippeville, Sarrelouis, Thionville, Bitche, Phalsbourg, Landau, Haguenau, Schlestadt, Huningue, Kehl, Belfort, Besançon, Briançon, Toulon, Mont-Dauphin, Mont-Louis, Saint-Jean-Pied-de-Port, Bayonne, Rochefort, Brest, etc. Vauban, accompagnant de nouveau Louis XIV en Flandre, prit Mons, 1691, Namur et Steenkerque, 1692. Ce fut par ses conseils que Louis XIV établit l'ordre de Saint-Louis, 1693. Quoique promu au maréchalat en 1703, il dirigea encore le siège de Brisach sous les ordres du duc de Bourgogne. Vauban a fait aussi de grands travaux comme ingénieur civil; il canalisa la Lys, ouvrit les canaux de Saint-Omer, de la Bruche et de Neuffossé, commença un canal entre le Havre et Harfleur, abandonné depuis, construisit les jetées de Honfleur, améliora les ports de Saint-Valery, Ambleteuse, Antibes, etc. ; commença le magnifique aqueduc de Maintenon, qui resta inachevé ; projeta un canal d'Arles à Bouc, étudia les moyens de joindre la Saône à la Loire, et celle-ci à la Vilaine par l'Erdre et le Don. Au milieu de ces entreprises, Vauban avait trouvé le temps de songer à la réforme des finances, et il proposa à Louis XIV de remplacer tous les impôts par un impôt unique, la *dîme royale,* que tous, nobles, prêtres et roturiers, auraient payé. Son livre, déféré au conseil du roi, fut condamné au pilori, 1707, et ce *grand patriote* (comme l'appelle Saint-Simon) en mourut de douleur quelques semaines après. Vauban était profondément dévoué au bien public ; en campagne, il donnait toujours au roi les conseils les plus humains, et quand Louis XIV voulut le nommer maréchal, il fit tous ses efforts pour l'en détourner, disant que ce serait nuire au bien du service, parce que son nouveau grade ne lui permettrait plus de servir sous un général. Il avait blâmé avec une énergie et une clairvoyance remarquables la révocation de l'édit de Nantes, et proposa même de le rétablir, dans un Mémoire adressé à Louvois en 1689. Vauban avait laissé, sous le titre de *Mes Oisivetés,* 12 vol. in-fol. de manuscrits; 7 ont été égarés. Parmi ses ouvrages imprimés, on distingue des *Traités de l'attaque et de la défense des places*, des *Mémoires sur la dîme royale et sur l'Édit de Nantes*. Trois vol. extraits des *Oisivetés* ont été imprimés à Paris, 1841-43. En 1808, le cœur de Vauban a été placé aux Invalides, vis-à-vis celui de Turenne.

V. son *Éloge* par Fontenelle, par Carnot, 1784; Amanton, *Notice sur Vauban*, Dijon, 1829; De Chambray, *Notice histor. sur Vauban*, 1845; Rousset, *la Jeunesse de Vauban*, dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er août 1864, et *Hist. de Louvois*, Georges Michel, *Hist. de Vauban*, 1881, le général Ambert, *le Maréchal de Vauban*, 1882; la *Notice* de M. Daire, en tête du *Projet d'une dixme royale*, dans les *Économistes français du dix-huitième siècle*, gr. in-8°. G.

VAUBAN (Anne-Joseph, comte de), arrière-petit-neveu du précédent, né à Dijon en 1754, m. en 1816, entra comme sous-lieutenant dans les dragons de la Rochefoucauld en 1770, fut aide de camp de Rochambeau en Amérique, et était colonel du régiment d'Orléans-infanterie à la Révolution. Il émigra, fit la campagne de 1792 dans l'armée des princes comme aide de camp du comte d'Artois, accompagna ce prince en Russie et en Angleterre, prit part à l'expédition de Quiberon en 1795, et rentra en France sous le Consulat. Il fut arrêté et enfermé au Temple en 1806 : on avait saisi chez lui des *Mémoires pour servir à l'histoire des guerres de la Vendée,* où il ménageait peu les émigrés et même les princes de la maison de Bourbon ; le gouvernement impérial les publia. Vauban, remis en liberté, fut dès lors suspect à son parti. B.

VAUBECOURT, ch.-l. de cant. (Meuse), arr. de Bar-le-Duc ; 1,020 hab. Taillanderie.

VAUBLANC (Vincent-Marie, comte **VIÉNOT** de), né à Saint-Domingue en 1755, m. en 1845, fut envoyé, en 1791, par le département de Seine-et-Marne, à l'Assemblée législative, où il siégea au côté droit, et se distingua par sa modération. Ses opinions royalistes le firent proscrire sous la Terreur : il se cacha et reparut après le 9 thermidor. L'un des chefs du parti qui cherchait à préparer une restauration, il fut condamné à mort par contumace après le 13 vendémiaire. Membre du conseil des Cinq-Cents, le coup d'État du 18 fructidor le fit mettre sur la liste des déportés. Appelé au Corps législatif après le 18 brumaire, il devint préfet de la Moselle et baron de l'Empire, 1808 ; la 2e Restauration le fit comte, préfet des Bouches-du-Rhône, et, le 16 août 1815, ministre de l'intérieur. Vaublanc fut l'homme de la *Chambre introuvable.* (*V. ce mot.*) Il *épura* l'administration et l'Institut. Remplacé le 7 mai 1816, il devint ministre d'État, membre du Conseil privé, puis député du Calvados jusqu'en 1827. Rentré dans la vie privée en 1830, il employa ses loisirs à des compositions politítiques et littéraires d'un médiocre mérite. Il était membre libre de l'Académie des beaux-arts.

Parmi ses ouvrages, on cite : *Rivalité de la France et de l'Angleterre*, 1808 ; *Tables synchroniques de l'histoire de France*, 1818, 2e édition, 182[illegible]; *le Dernier des Césars*, poëme en 12 chants, 181[illegible]; *Mémoires sur la Révolution de France*, 4 vol., 183[illegible]; *Fastes mémorables de la France*, 18[illegible]; *de l'Éducation d'un prince au dix-neuvième siècle*, 5 tragédies, 18[illegible]. J. T.

VAUBOIS (Claude-Henri **BELGRAND**, comte de), né en 1748 à Château-Villain, d'une famille noble de Champagne, m. en 1839, prit le parti des armes dès sa jeunesse, était capitaine d'artillerie à l'époque de la Révolution, fut employé à l'armée des Alpes, au siège de Lyon, en 1793, et ensuite en Italie, sous Bonaparte, où il commanda une division. En 1798, il fit partie de l'armée envoyée en Égypte, et, après la prise de Malte, y fut laissé avec une garnison de 4,000 hommes. Il se maintint pendant 2 ans contre toute l'île insurgée, et contre les Anglais, les Russes, les Portugais et les Napolitains qui l'assiégeaient, en lui [illegible] la place. Après avoir épuisé ses moyens de défense, sans avoir pu recevoir aucun secours du dehors, après avoir rejeté 8 sommations

et perdu la moitié de sa garnison, il capitula avec tous les honneurs de la guerre, il fut nommé sénateur, puis comte de l'Empire [illegible] de la Légion d'honneur. En 1814, il vota [illegible] de Napoléon, et devint pair de France sous la Restauration.

VAUCANSON (Jacques de), célèbre mécanicien, né à Grenoble en 1709, m. en 1782. Son aptitude pour la mécanique se révéla de bonne heure : dans une maison où il était conduit tous les dimanches par sa mère, son attention fut attirée par une horloge qu'il apercevait dans une chambre voisine, et, ayant réussi à deviner le jeu des pièces, qu'il ne voyait qu'en partie, il en construisit en bois une semblable, qui marquait assez exactement les heures. A partir de ce moment sa vocation fut décidée. Il étudia pendant plusieurs années, à Paris, l'anatomie, la musique et la mécanique. Le nom de Vaucanson est resté populaire, surtout à cause de ses automates. Parmi ses petits chefs-d'œuvre, les plus connus sont : *le Joueur de flûte, le Joueur de tambourin et de galoubet, les Deux Canards,* qui imitaient les mouvements des canards vivants, trituraient et avalaient du grain. Vaucanson a construit aussi, pour la représentation de la *Cléopâtre* de Marmontel, un aspic qui s'élançait en sifflant sur le sein de l'actrice. Chargé par le cardinal Fleury de l'inspection des manufactures de soie, Vaucanson perfectionna plusieurs machines employées dans cette industrie. On lui doit en particulier un moulin à organsiner, et un métier à tisser les étoffes façonnées, dont des modèles existent au Conservatoire des arts et métiers de Paris. Pour régulariser les transmissions, Vaucanson a imaginé la *chaîne* qui porte son nom, et inventé une machine pour la fabriquer. La collection de machines laissée par Vaucanson a été dispersée, et en partie perdue pour la France. Il était membre de l'Académie des sciences depuis 1746.

Son *Éloge* a été écrit par Condorcet. — V. aussi Robert Houdin, *Confidences d'un prestidigitateur.* V.

VAUCELLES, vge du Cambrésis, auj. dép. du Nord, arr. et à 8 kil. S. de Cambrai, possédait une abbaye de l'ordre de Cîteaux, fondée en 1132 par St Bernard. Une trêve y fut signée entre Henri II et Charles-Quint, le 5 février 1556.

VAUCHAMPS, vge (Marne), arr. d'Épernay ; 338 hab. Victoire de Napoléon I^{er} sur les Prussiens commandés par Blücher, le 13 février 1814.

VAUCLUSE, *Vallis clausa,* vge (Vaucluse), arr. et à 29 kil. E. d'Avignon ; 500 hab. Papeteries. Près de là est la fontaine de Vaucluse, immortalisée par Pétrarque ; c'est une des plus belles sources que l'on connaisse ; elle occupe le fond d'une caverne et donne naissance à la rivière de la Sorgue. Le prétendu château de Pétrarque était la maison de plaisance d'un évêque de Cavaillon.

VAUCLUSE (La), département du S.-E. de la France ; ch.-l. Avignon, formé de parties du comtat Venaissin, de la Provence et de la principauté d'Orange. Superf., 3,547 kil. carr. ; pop., 244,149 hab. ; 4 arr. ; sous-préf. : Apt, Carpentras, Orange. Traversé à l'E. par les Alpes du Dauphiné, dont le point culminant est le mont Ventoux, 1,912 m. Arrosé par la Durance et le Rhône, qui le limitent au S. et à l'O., et par un grand nombre de torrents tombant des montagnes, le Lez, l'Aigues, l'Ouvèze, l'Auzon, le Caulon, la Sorgue, etc. Sol boisé ; récolte d'écorces à tan. Mines de fer, houille, lignite ; carrières de plâtre, pierres de taille, gypse, terre à potier. Grande culture du mûrier et de la garance ; peu de céréales ; vins estimés. Élève de vers à soie et d'abeilles. Fabr. de soieries, eaux-de-vie, essences, lainages. Sources minérales à Vacqueiras, Aurel, Gigondas. Ce départ. forme le diocèse d'Avignon, dépend de la Cour d'appel de Nîmes, de l'Académie d'Aix et du XV^e corps d'armée (Marseille).

VAUCORBEIL (Auguste-Emmanuel), compositeur de musique, né à Rouen en 1821, m. en 1884, fils d'un comédien connu sous le nom de Ferville, étudia au Conservatoire, où il devint professeur suppléant, mais abandonna ces fonctions pour se livrer à la composition. Après avoir publié plusieurs recueils de mélodies, des œuvres symphoniques, il fit jouer, en 1863, un opéra comique en 3 actes, *Bataille d'amour,* dont le libretto était de MM. Victorien Sardou et Karl Daclin ; puis *la Mort de Diane,* qui prit place en 1870 dans le répertoire de la Société des concerts du Conservatoire ; il écrivit encore un opéra, *Mahomet,* qui ne fut pas représenté. En 1872, il fut nommé commissaire du gouvernement près des théâtres subventionnés ; en 1878, inspecteur général des beaux-arts, et en 1879, directeur de l'Opéra, où il fit représenter *Aïda* de Verdi, avec un grand luxe de mise en scène, *Françoise de Rimini* de M. Ambroise Thomas, le *Tribut de Zamora* de M. Ch. Gounod, *Henri VIII* de M. Saint-Saëns, les ballets de *Namouna,* de *la Farandole,* etc.

VAUCOULEURS, *Lorium,* ch.-l. de canton (Meuse), arr. de Commercy, dans une belle vallée sur la rive g. de la Meuse ; 2,69[illegible] hab. Il s'y tint un concile en 865. Jeanne d'Arc vint s'y [illegible] Charles VII. [illegible]

VAUD, [illegible] Waadt, [illegible] l'un des 22 cantons de la Suisse, au S.-O., touchant à la France à l'O. ; [illegible] 223 kil. carrés ; 2[illegible],730 hab., [illegible], sauf 18,170 catholiques et 579 [illegible]. Le ch.-l. est Lausanne ; les plus [illegible] sont : Vevey, Yverdon, Sainte-Croix, Morges et Nyon. Arrosé par la Broye, la Sarine et autres cours d'eau peu importants, il est [illegible] par le Rhône et le lac de Genève, et le lac de Neuchâtel s'avance dans sa partie septentrionale. Le sol est très varié ; on y trouve de belles et pittoresques vallées, [illegible] couvertes de riches vignobles. Récolte [illegible], lin, chanvre. Mines de fer, houille, asphalte, soufre, sel. Eaux minérales. Fabr. très importante d'horlogerie. Commerce de transit entre la France et l'Italie. Dans ce canton, le peuple parle le *welche,* patois du vieux français. L'instruction y est très répandue. — Le pays de Vaud fut successivement possédé par les Francs, les rois de la Bourgogne Transjurane, les empereurs d'Allemagne, les ducs de Zæhringen, et, de 1273 à 1536, par la maison de Savoie. Assujetti ensuite au canton de Berne, il ne forma un canton [illegible] qu'en 1798. Il est le 19^e de la Confédération helvétique par ordre d'admission, le 4^e par son étendue, le 3^e par sa population. Il n'eut une constitution qu'en 1801 ; elle fut modifiée en 1845. Le peuple est souverain ; il se réunit, soit pour se prononcer sur les questions proposées par l'autorité législative, soit pour émettre de lui-même ses vœux. Le pouvoir législatif appartient à un Grand-Conseil de 1[illegible] membres, [illegible] pour 4 ans, et qui ont la surveillance de l'[illegible]. Un conseil d'État de 9 membres exerce le pouvoir exécutif. Le canton envoie 2 membres au conseil des États et 12 au conseil national. B.

VAUDEMONT, vge (Meurthe), arr. de Nancy ; 52[illegible] hab. Ruines [illegible] et *Tour des Sarrasins,* attribuée à Brunehaut. Le comté de Vaudemont, érigé en 1070 par Henri IV, empereur d'Allemagne, avait pour ch.-l. Vézelise ; il passa, en 1314, dans la maison de Joinville, et, en 1394, dans celle de Lorraine. Il fut donné comme apanage aux princes cadets de Lorraine ; Charles IV le donna à son fils naturel Charles-Henri, qui en prit le titre.

VAUDOIS, sectaires du XII^e siècle. Ils prirent naissance à Lyon vers 1160, et furent appelés *Léonistes, Pauvres* ou *Gueux de Lyon* ; on leur donna aussi la qualification d'*Humiliés,* pour la vie abjecte qu'ils menaient, et de *Sabotés* ou *Insabotés,* à cause de leur chaussure. Pierre Valdo ou de Vaux (V. *ce nom*) fut un de leurs premiers apôtres ; mais ils existaient avant lui, et il n'est pas probable qu'il ait donné son nom à la secte. On les a confondus à tort avec les Albigeois, dont ils ne partagèrent pas les erreurs ; leurs mœurs furent généralement pures. Ils attaquaient la hiérarchie ecclésiastique, et demandaient que l'Église revînt à sa pauvreté primitive. A l'époque de la guerre des Albigeois, ils furent poursuivis comme ces hérétiques, et, quittant le Languedoc et le Dauphiné, se réfugièrent dans les montagnes de la Provence et du Piémont. Ils y vécurent presque ignorés jusqu'au temps de François I^{er}, qui sanctionna, en 1545, un arrêt du parlement d'Aix les condamnant à mort. D'Oppède, La Garde, Guérin (V. *ces noms*) exécutèrent impitoyablement la sentence dans les villages de Cabrières et de Mérindol. Ceux qui échappèrent au massacre passèrent en Suisse, où ils se confondirent avec les zwingliens et les calvinistes. On compte encore aujourd'hui environ 20,000 Vaudois dans le Piémont.

V. Samuel Morland, *History of the evangelical churches of the valleys of Piedmont* [illegible] ; [illegible] 1822. Muston, *Israël des Alpes, ou Première histoire complète des Vaudois du Piémont et de leurs colonies,* 1851 et 1881, 4 vol. in-18. B.

VAUDONCOURT (Fréd.-François-Guillaume, baron de), né en 1772 à Vienne (Autriche), de parents français, m. en 1845, passa son enfance à Berlin, où son père était examinateur des cadets du corps de l'artillerie ; vint en France en 1782, fut employé au ministère de la guerre, s'engagea en 1791 dans les volontaires de la Moselle, et, à l'âge de 21 ans, gagna sur le champ de bataille le grade de général. Sa nomination n'ayant pas été confirmée, il accepta le titre de capitaine d'[illegible], au siège de Mayence, fit la campagne de 1796 en Italie, et devint général de brigade dans l'artillerie. Il servit pendant toute la République et l'Empire, sans sortir de l'Italie, si ce n'est pour la campagne d'Austerlitz et celle de Russie. Pris par les Russes pendant la retraite de Moscou, il rentra en France en 1814, reçut le titre de général de division durant les Cent jours, fut mis en jugement par la 2^e Res-

tauration, condamné à mort par contumace, et se retira en Angleterre, puis auprès du prince Eugène à Munich. Il profita de l'amnistie de 1825 pour revenir en France, mais fut mis à la réforme. On le vit combattre aux journées de Juillet 1830 dans les rangs du peuple.

Fondateur du *Journal des sciences militaires*, il a encore publié : *H*[illegible] *Italie*, suivie d'un [illegible], Milan, 1812, 3 vol. in-4°, et atlas ; *M*[illegible] *guerre entre la France et la* [illegible], Londres, 18[illegible], in-4°, pl. ; *Histoire de la guerre soutenue* [illegible] *Ala*[illegible] 1816, 2 vol. in-8° ; *M*[illegible] *sur la* [illegible], en 1814 et 1815, Londres, 1817, in-8°, et atlas ; *Histoire des campagnes de 1814 et 1815 en France*, Paris, 1826, 5 vol. [illegible] *du prince Eugène* [illegible], 2 vol., ouvrages justement estimés. B.

VAUDOU. Le culte du Vaudou ou serpent, d'origine africaine, a été importé à Haïti par la traite des nègres et subsiste encore dans notre ancienne colonie. Pour ses fidèles, le serpent est une incarnation de l'Être suprême. Enfermé dans une boîte, le reptile sacré est apporté au plus profond des bois, et les prêtres ou prêtresses de la secte sacrifient en son honneur les victimes dont les assistants boivent le sang à la ronde, avant de se livrer à des danses, à des ripailles et à des orgies nocturnes. Le plus souvent, la victime est un coq ou un bouc, mais parfois les fanatiques immolent un bouc sans cornes, c'est-à-dire un nouveau-né. Don Marimo Alvarez, consul d'Espagne, et le marquis de Forbin-Janson, notre chargé d'affaires, furent témoins d'un fait odieux : une femme endormie au moyen d'un narcotique et enterrée le soir même fut exhumée pendant la nuit et disséquée à la plus grande gloire du Vaudou. Cela se passait il y a 20 ans. En 1878, en 1881, [illegible] furent signalés par des hommes dignes de foi : les adorateurs du serpent poursuivent quelquefois un but qui ne saurait être mis sur le compte du fanatisme, car un clergyman anglais a récemment failli acheter au marché du Cap-Haïtien de la chair humaine pour du porc. M. P—T.

VAUDOYER (LÉON), architecte, né à Paris en 1803, m. en 1872, fut élève de Le Bas, et remporta le grand prix en 1826. Pendant son séjour en Italie, il décrivit les *Arcs de Trajan* à Ancône et à Bénévent, la *Porte d'Auguste* à Fano, les *Aqueducs de Claude*, les *Temples de Vénus et de Rome*. De retour à Paris en 1832, il éleva, avec David d'Angers, le monument du général Foy. On le chargea des travaux du Conservatoire des arts et métiers. En 1854, il entreprit la construction de la nouvelle cathédrale de Marseille.

VAUDREUIL (LOUIS-PHILIPPE **RIGAUD**, MARQUIS DE), né en 172[illegible], m. en 180[illegible], entra fort jeune dans la marine, fut [illegible] en 17[illegible] dans un combat contre les Anglais, commanda un vaisseau au combat d'Ouessant en 1778, conquit le Sénégal en 17[illegible] [illegible] ces parages pour 8 millions de [illegible] du comte d'Estaing, [illegible] jusqu'à la paix de 1783, reçut le grade de lieutenant général à son retour en France, fit partie des états généraux de 1789, ne tarda pas à émigrer, mais revint après le 18 brumaire.

VAUGELAS (CLAUDE **FAVRE** DE), célèbre grammairien, né à Meximieux (Ain), en 1585, m. en 1650, vint à Paris, fut [illegible] de Gaston, duc d'Orléans ; membre de l'Académie française lors de sa fondation, 1635, et consacra sa vie à l'étude et au perfectionnement de la langue française. Lorsque l'Académie commença, en 1638, à s'occuper de son dictionnaire, Vaugelas en fut nommé rédacteur. En même temps, [illegible] aux séances de l'hôtel de Rambouillet, il [illegible] des [illegible] grammaticales préoccupaient le public. Il a publié : *Re*[illegible] *sur la langue française*, Paris, 1647, in-4°, ouvrage qui a contribué à fixer notre langue, et dont la [illegible] 17[illegible], 3 vol. in-12, avec des [illegible] de [illegible] Corneille, etc. ; *Quinte-Curce, de la vie d'Alexandre le Grand*, in-4° [illegible] 1659 ; l'auteur avait travaillé [illegible] ans à cette traduction [illegible] à la langue que cette pénible élaboration d'une [illegible].

V. [illegible] *grammaticale de Vaugelas*, 1[illegible] [illegible]

VAUGIRARD. [illegible] *Vallis Girardi* en latin, [illegible]

VAUGONDY [illegible]

VAUGUYON (LA) [illegible]

VAUGUYON [illegible] LA [illegible]

VAUJOURS, vge (Seine-et-Oise), arr. de Pontoise, entre la Marne et le canal de l'Ourcq ; 1,734 hab. Érigé en duché, en 1667, pour Mlle de la Vallière. Il y a aujourd'hui un *asile Fénelon*, pour les orphelins.

VAULABELLE (ACHILLE **TENAILLE** DE), historien et homme politique, né à Châtel-Censoir (Yonne) en 1799, m. en 1879. Il fut, en 1821, attaché au cabinet du préfet de l'Yonne, mais donna sa démission pour venir à Paris, où il ressuscita le *Nain Jaune*, 1824, et collabora à plusieurs feuilles libérales, entre autres au journal le *Pour et le Contre*, qui, après la chute de Charles X, se nomma la *Révolution de 1830*. Il devint ensuite rédacteur en chef et gérant du *Messager* jusqu'en 1838, où il passa au *National*. Ses occupations de journaliste ne l'empêchaient pas de travailler à [illegible] ouvrages d'histoire contemporaine, auxquels il doit sa réputation. En 1835-36 il publia l'*Histoire moderne de l'Égypte* depuis le gouvernement des Français et sous le gouvernement de Mohammed-Ali ; de 1844 à 1847, l'*Histoire des deux Restaurations* jusqu'à l'avènement de Louis-Philippe (de janvier 1813 à octobre 1830). La première édition de cet ouvrage ne comprenait que 6 volumes ; plus tard il en comprit 8. Cette histoire obtint un vif succès, et elle a été plusieurs fois réimprimée, bien qu'on ait pu reprocher à l'auteur de juger trop sévèrement et non sans partialité les hommes et les événements. La carrière politique de Vaulabelle après la révolution de 1848 fut très courte : il refusa les ambassades de Londres et de Berlin, mais fut nommé représentant du peuple par le département de l'Yonne. Appelé par le général Cavaignac au ministère de l'instruction publique, il s'efforça de réorganiser le service des inspections et de faire une plus large part à l'enseignement de l'histoire et des langues vivantes. Vaulabelle, n'ayant pas été réélu en 1849, rentra dans la vie privée. Il préparait une *Histoire de la monarchie de Juillet, de la deuxième République et du second Empire*, que la mort ne lui a pas permis d'achever. G. H.

VAULT (FRANÇOIS-EUGÈNE DE), né à Lure (Haute-Saône), en 1717, m. en 1790, entra dans les mousquetaires à 16 ans, fit toutes les guerres du règne de Louis XV, et, à la paix de 1763, devint directeur du dépôt de la guerre ; puis, en 1780, lieutenant général. Il est connu pour avoir, pendant les 30 ans qu'il fut au dépôt de la guerre, rédigé, en forme d'annales, sous le titre d'*Extrait de la Correspondance de la cour et des généraux*, une histoire des guerres de la France depuis 1672 jusqu'à 1762, 117 gros vol. in-fol., avec 2 vol. de tables. Cet immense recueil a été publié en partie avec des notes et des éclaircissements, par le général Pelet dans la *Collection des documents inédits sur l'histoire de France*, avec le titre de *Mémoires militaires relatifs à la succession d'Espagne sous Louis XIV*, 1835-55, 9 vol. in-4°.

V. [illegible] manuscrits publiés par M. Gebelin, *Hist. des* [illegible], 1882. G. D—Y.

VAULX, vge de France. (V. VAUX.)

VAULX-CERNAY (PIERRE DE), moine de l'abbaye de Vaulx-Cernay, au diocèse de Paris, prit part à la 4e croisade, et ensuite à la croisade contre les Albigeois, dont il écrivit l'histoire en latin. Cet ouvrage commence à 1203 et finit à 1218. Il est fortement empreint des opinions du temps, et fut publié, pour la première fois, par N. Camusat, Paris, 1615 ; on le trouve dans la collection des historiens de France par Duchesne, t. V, ainsi que dans le t. VII de la *Bibliotheca Cisterciensis* ; il a été trad. en français par Guizot dans la collection des *Mémoires relatifs à l'histoire de France*, t. XIII. B.

VAULX-CERNAY, anc. abbaye cistercienne de l'Ile-de-France (Hurepoix), entre Chevreuse et Rambouillet ; fondée en 1128.

Le *Cartulaire* de Vaulx-Cernay a été publié par MM. L. Merlet et A. Moutié, Paris, 1857, in-4°.

VAUQUELIN DE LA FRESNAYE (JEAN), né en 1535 en Normandie, d'une famille noble, m. en 16[illegible], avocat du roi au bailliage de Caen, puis lieutenant général, et enfin président au Présidial [illegible], est auteur d'un *Art poétique français*, en 3 chants, de satires, idylles, sonnets, épigrammes, épitaphes, etc., le tout recueilli et publié à Caen, 1612. Vauquelin fut le père de Des Yveteaux. (V. ce nom.)

V. J. [illegible], Jean Vauquelin de la Fresnaye, [illegible] B.

VAUQUELIN, intrépide marin, né à Caen en 1726, m. en 1763, [illegible]
A 19 ans, [illegible]
plus tard de [illegible]
[illegible]

d'admiration pour sa conduite, le sauvèrent malgré lui. De retour en France, il fut nommé lieutenant de vaisseau en 1763. A la suite d'une mission dans les Grandes Indes, calomnié auprès du gouvernement, il fut condamné à garder les arrêts chez lui; après 4 mois, rendu à la liberté, il périt assassiné, sans qu'on ait jamais pu découvrir les auteurs de ce crime.

VAUQUELIN (LOUIS-NICOLAS), illustre chimiste, né en 1763, de pauvres cultivateurs, à Saint-André-d'Hébertot (Calvados), m. en 1829, fut destiné aux fonctions les plus humbles. Il entra comme garçon de laboratoire chez un pharmacien de Rouen, et là il puisa cette ardeur pour la chimie qui le conduisit plus tard aux honneurs et à la fortune. Avec 6 fr. pour tout bien, Vauquelin se rendit à Paris. D'abord élève en pharmacie, il dut à l'un de ses maîtres la connaissance de Fourcroy, qui, ayant remarqué son aptitude et l'avidité avec laquelle il écoutait ses leçons, le prit chez lui, en lui donnant le logement, la table et 300 fr. par an. Travaillant au laboratoire de chimie avec une persistance incroyable, et dirigé par Fourcroy, il acquit une telle habileté et un tel savoir que ce dernier l'associa à ses recherches et lui confia les répétitions de ses cours. Bientôt l'Académie des sciences l'admit au nombre de ses membres. En 1794, il était professeur à l'École polytechnique, inspecteur et professeur de docimasie à l'École des mines, puis professeur de chimie appliquée aux arts au Museum d'histoire naturelle. Plus de 250 *Mémoires* ont été publiés par Vauquelin sur presque toutes les branches de la science. Ils sont insérés dans les *Annales de chimie*, le *Journal des Mines*, les *Annales du Museum*, le *Journal de physique*, l'*Encyclopédie méthodique* et le *Recueil de l'Académie des sciences*. Il n'a publié que le *Manuel de l'essayeur*, 1812. Vauquelin avait un talent remarquable pour l'analyse. Ses découvertes, parmi lesquelles on doit citer celles du *chrome* et de la *glucine*, ont eu presque toutes de brillantes applications dans les arts; elles ont rendu des services non moins signalés à la physiologie, à la médecine légale, à l'économie domestique.

V. son *Éloge* par Cuvier. J. G.

VAURÉAS. *V.* VALRÉAS.

VAURY. *V.* VAULRY.

VAUTRAIN (EUGÈNE-JOSEPH), avocat et homme politique, né à Nancy en 1818, m. en 1881, était avocat à Paris, lorsqu'il fut nommé, après la révolution de février 1848, maire du IX^e^ arrondissement. Après le coup d'État du 2 déc. 1851, il se tint à l'écart des fonctions publiques. Pendant le siège de Paris, il fut élu, le 5 nov. 1870, maire du IV^e^ arrondissement, se présenta sans succès aux élections du 8 fév. 1871 pour l'Assemblée nationale, s'opposa au mouvement insurrectionnel de la Commune, fut arrêté par ordre du comité central, mais délivré par les gardes nationaux de son arrondissement. Il reprit ses fonctions de maire à l'entrée des troupes dans Paris, 24 mai, et fut élu membre du conseil municipal, dont il devint président. Les républicains modérés l'envoyèrent siéger à l'Assemblée nationale, lors de l'élection partielle du 7 janv. 1872, où il eut pour concurrent Victor Hugo, soutenu par le parti radical. Il ne fut pas réélu en 1876 dans le IV^e^ arrondissement, où il s'était présenté contre M. Barodet.

VAUVENARGUES (LUC DE **CLAPIERS**, MARQUIS DE), célèbre moraliste, né en 1715 à Aix (Provence), m. à Paris en 1747, fit d'assez médiocres études au collège de sa ville natale, entra dans la carrière militaire à 17 ans, fit les campagnes de 1734 et de 1741; mais essuya, pendant la retraite de Prague, des fatigues qui ruinèrent sa santé naturellement faible. Il se retira du service avec le grade de capitaine, essaya en vain d'entrer dans la diplomatie, et, frappé d'une petite vérole qui le défigura, vécut dans la retraite, où il se livra à la culture des lettres. Ce fut au milieu de souffrances presque continuelles qu'il composa ses ouvrages. On a de lui une *Introduction à la connaissance de l'esprit humain*, 1746; des *Réflexions sur divers auteurs*, des *Maximes*, etc. Vauvenargues est un moraliste moins profond, moins sublime que Pascal; mais il ne paraît pas se complaire à humilier l'homme, à l'écraser sous le poids de ses misères sans nombre; il cherche des consolations pour lui-même et pour les autres; il croit à la vertu, dissimule nos mauvais instincts, et se fait plus aimer que La Rochefoucauld. Voltaire, qui faisait grand cas de sa personne et de ses ouvrages, l'a soutenu contre l'injustice ou l'indifférence de ses contemporains. Une statue lui a été élevée par la ville d'Aix. Vauvenargues écrit avec élégance. Ses Œuvres ont été publiées par Fortia d'Urban, 1797, 2 vol. in-12; Suard, 1806, 2 vol.; A. Belin, 1820; Brière, 1821, 3 vol. L'édition la plus complète et de beaucoup la meilleure est celle de M. Gilbert, comprenant les œuvres posthumes et les œuvres inédites, des lettres inédites, des notes, et l'*Éloge* de Vauvenargues, couronné par l'Académie française, 1857, 2 vol.

V. Prevost-Paradol, *Essais de littérature et de morale*; Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. III et XIV; Nisard, dans la *Revue européenne*, fév. [illegible] B.

VAUVENARGUES, vge (Bouches-du Rhône), arr. d'Aix; 389 hab. Jadis titre de marquisat. Château du XIV^e^ siècle. Très anc. [illegible] d'*Auson*.

VAUVERT, ch.-l. de cant. (Gard), arr. de Nîmes, 4,766 hab. Église calviniste. Comm. de vins, huiles, eaux-de-vie.

VAUVERT, anc. château voisin de Paris, près la barrière d'Enfer, à peu près au milieu, entre le jardin actuel du Luxembourg et l'Observatoire. Ce château passait, au XIII^e^ siècle, pour être habité par des revenants; en 1258, Louis IX en fit don aux chartreux, pour y fonder leur couvent, et les prodiges s'évanouirent. On disait : *Aller au diable Vauvert*, pour : entreprendre une chose périlleuse.

VAUVILLERS, ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. de Lure; 1,249 hab. Fabr. de chandelles et de chaux.

VAUVILLIERS (JEAN-FRANÇOIS), célèbre helléniste, né à Paris en 1737, m. en 1801, professeur de grec au Collège de France en 1766, membre de l'Académie des inscriptions en 1782, adopta les idées de la Révolution, fut chargé des subsistances de Paris et put empêcher la disette. Poursuivi comme royaliste sous la Terreur et pendant le Directoire, élu membre du conseil des Cinq-Cents, en 1799, il fut compris dans la liste de déportation du 18 fructidor, et se réfugia en Suisse, puis en Russie, où il reçut l'accueil le plus bienveillant de l'empereur Paul I^er^. Il y succomba à la rigueur du climat.

On a de lui : *Essai sur Pindare*, avec une traduction de quelques odes de ce poète, 1772, in-12; *Examen du gouvernement de Sparte*, 1769, in-12, ouvrages qui le firent admettre à l'Académie des inscriptions; *Extraits des divers auteurs grecs, à l'usage de l'École militaire*, 1768, 6 vol. in-12; des édit. estimées de *Plutarque* (avec Brotier), 17[illegible], et de *Sophocle*, 1781, 2 vol. in-4°. B.

VAUX (NOEL **JOURDA**, COMTE DE), né en 1705 au château de Vaux (diocèse du Puy), m. en 1788, entra au service en 1724 comme lieutenant au régiment d'Auvergne, servit avec distinction en Italie et en Bohême, obtint le commandement du régiment d'Angoumois, gagna le grade de brigadier par sa conduite en Flandre sous le maréchal de Saxe, se distingua, comme lieutenant général, à la bataille de Corbach, aux sièges de Cassel et de Wolfenbuttel, au combat de Johannisberg, fut nommé commandant en second des Trois-Évêchés, commanda en chef dans la Corse en 1769, soumit cette île en 3 mois et reçut le bâton de maréchal en 1783. B.

VAUX, vge (Seine-et-Oise), près de la rive dr. de la Seine, arr. de Versailles; 1,187 hab. Beau château. Carrières de pierre à plâtre.

VAUX-PRASLIN. *V.* MAINCY.

VAUX-EN-VÉLIN, vge (Rhône), arr. de Villefranche, près du Rhône; 2,499 hab. Patrie de Pierre de Vaux ou Valdo, chef des Vaudois.

VAUX-DE-VIRE. *V.* BASSELIN (OLIVIER).

VAUXCELLES (SIMON-JACQUES **BOURLET**, ABBÉ DE), littérateur, né à Versailles en 1734, m. en 1802, se fit connaître par son talent oratoire et devint prédicateur du roi. Lié avec Delille, Thomas et La Harpe, il travailla au journal *la Quotidienne* après le 9 thermidor, puis au *Mercure* et au *Journal de Paris*.

On a de lui : *Éloge de Daguesseau*, 1760; *Panégyrique de St Louis*, 1761; *Oraison funèbre de Louis XV*, 1774; une édition des *Lettres de Mme de Sévigné*, 1801, 10 vol. in-12; un Commentaire sur les *Oraisons funèbres* de Bossuet, 1805, etc.

VAUXHALL, jardin public à l'entrée de Londres, au S.-O., autrefois célèbre par ses salles de concert et de danse. Il fut ouvert, en 1739, par un Français nommé Vaux. Le nom de Vauxhall a été donné à un des ponts de Londres.

VAVASSEUR, dénomination féodale. Le vavasseur n'était pas noble; mais il avait avec son seigneur des relations plus proches que les simples paysans; le fief qu'il tenait dans sa mouvance, à titre roturier, lui imposait la foi (*fidelitas*), non l'hommage, et des services ainsi que des devoirs d'un genre mixte qui rappelaient à la fois le service domestique et le soldat. Ce fief était au même titre héréditaire, sauf le payement du droit de mutation appelé *relief*, qui appartenait au seigneur. Le vavasseur pouvait l'exploiter en totalité par lui-même, ou le subdiviser en petites cultures, tenues par des paysans dont il tirait des redevances et sur lesquels il avait le droit de basse justice. En ce dernier cas, il répondait pour tous, sous la dénomination d'*aîné*.

VAYRES, brg (Gironde), arr. de Libourne, sur la rive g. de la Dordogne; 1,822 hab. Son château, dans une position pittoresque, avec une terrasse à l'italienne et une cour décorée au temps de la Renaissance, est célèbre par le séjour qu'y fit Henri IV avant la bataille de Coutras.

VAYRINGE (PHILIPPE), mécanicien, né en 1684 à Nouillonpont (Lorraine), m. en 1746, fut apprenti chez un serrurier de Metz, apprit seul l'horlogerie en voyant une horloge, établit à Nancy une boutique d'horlogerie, fit dans cet art plu-

sieurs inventions, devint horloger de la ville, puis mécanicien du duc Léopold à Lunéville en 1720, apprit à Londres la géométrie, l'algèbre et l'usage des machines employées en physique; fit à l'Académie de Lorraine, depuis 1731, des cours de physique expérimentale qui eurent un grand succès, et, quand la Lorraine eut été cédée à Stanislas Leczinski, 1738, se rendit en Toscane, où son ancien souverain était appelé à régner. Auteur de diverses machines et doué du génie de la mécanique, il mérita d'être surnommé *l'Archimède lorrain*.

VAYVODE ou **VOIVODE**, c.-à-d. en slavon *chef de guerre*, nom que portèrent les gouverneurs de provinces dans l'anc. royaume de Pologne, ainsi que les princes de Transylvanie, de Moldavie et de Valachie. Les vayvodes formaient, dans les diètes polonaises, la première classe de la noblesse.

VEAU D'OR, idole que les Hébreux élevèrent au pied du Sinaï, avec les bijoux offerts par leurs femmes. C'était un souvenir des superstitions de l'Égypte. Moïse, descendu de la montagne, où il avait reçu la loi de Dieu, brisa l'idole, et 23,000 impies périrent par l'épée des Lévites. — Lors du schisme des dix tribus, Jéroboam, pour empêcher ses sujets d'aller adorer Dieu à Jérusalem, érigea 2 veaux d'or, à Dan et à Béthel.

VECELLI ou **VECELLIO** (Tiziano). *V.* Titien.

VECELLI (Francesco), peintre, frère et élève du Titien, né à Pieve-de-Cadore en 1475, m. en 1560, a laissé beaucoup de tableaux remarquables, à fresque ou à l'huile. On cite surtout diverses peintures dans l'église Saint-Sauveur à Venise, une *Nativité de J.-C.* à Saint-Joseph de Bellune, et *St Titulaire en habit militaire* dans l'église Saint-Vit de Cadore.

VECELLI (Orazio), neveu du précédent et fils du Titien, né à Venise en 1525, m. en 1576, fut habile peintre de portraits. Mais il négligea son art pour rechercher la pierre philosophale.

VECELLI (Marco), neveu et élève du Titien, né à Cadore en 1545, m. en 1611, a laissé plusieurs tableaux d'autel à Venise, à Trévise et dans le Frioul.

VECELLI (Tiziano), dit *Tizianello*, fils du précédent, m. après 1648, peignit le portrait et l'histoire. Ses ouvrages, en grand nombre à Venise, sont d'un goût maniéré.

VECHEL, brg du roy. des Pays-Bas (Brabant septentrional), sur l'Aa, à 24 kil. N. d'Eindhoven; 3,000 hab. Comm. de beurre.

VECHT, riv. d'Allemagne et de Hollande, naît dans la Westphalie prussienne, traverse le S.-O. du Hanovre, puis les provinces hollandaises de Drenthe et d'Over-Yssel, et se jette dans le Zuyderzée sous le nom de *Zwarte-Water* à Genemuiden; cours de 193 kil.

VECHT, branche du Vieux-Rhin, s'en sépare à Utrecht, et afflue au Zuyderzée, près de Muiden.

VECHTA, v. du grand-duché d'Oldenbourg; 3,040 hab. Ch.-l. de cercle. Maison de détention.

VECHTE (Antoine), sculpteur et orfèvre, né en 1800 à Vic-sous-Thil (Côte-d'Or), m. en 1868, s'est placé au premier rang dans l'art du repoussé. On a surtout remarqué un vase en argent où il a figuré *les Passions vaincues*, 1847, un intérieur de coupe représentant *l'Harmonie dans l'Olympe*, 1848, et un intérieur de plat figurant *Moïse frappant le rocher*, 1850.

VECKERHAGEN, brg du roy. de Prusse (province de Hesse-Nassau), rég. de Cassel, sur le Véser; 1,595 hab. Anc. château des landgraves, bâti en 1430.

VECTIGALIA, nom commun à Rome des revenus provenant pour le Trésor public de l'*ager publicus* en Italie et de l'*ager provincialis* en province. Ces impôts étaient mis en adjudication publique par les censeurs; des sociétés de citoyens riches se formaient pour l'entreprise de ces adjudications, c'étaient les *publicains*. (*V. ce mot.*) Ce mode de perception était très onéreux pour les provinces.

V. Burmann, *Vectigalia populi romani*, 1734; Naquet, *Impôts indirects chez les Romains*, 1875. G. L.-G.

VECTIS, nom latin de l'île de Wight.

VECTURIONS, *Vecturiones*, tribu des Pictes, au S. des monts Grampians, habitaient les comtés actuels de Perth, Angus et Fife.

VEDAS, livres sacrés des Hindous, en langue sanscrite. Ils sont au nombre de 4 : le *Rig*, recueil de prières et d'hymnes en vers; l'*Yadjour*, prières en prose; le *Sama*, prières destinées à être chantées; l'*Atharvan*, formules de consécration, d'expiation et d'imprécation. Inspirés, selon les Hindous, par Brahma, ils sont attribués à Vyasa. (*V. ce nom.*) Une traduction abrégée des Védas fut faite en persan par ordre d'un frère d'Aureng-Zeyb, au XVII^e siècle, puis traduite elle-même en latin. C'est cette version qu'Anquetil du Perron a publiée sous le titre d'*Oupnek'hat*. Le *Rig-Véda* a été trad. en français par M. Langlois, 1848. Il existe une foule de commentaires hindous des Védas, entre autres les *Pouranas*, les *Soutras*, etc.

VEDASTUS, nom latin de Saint Waast.

VEDEL (Anders Severin), en latin *Velleius*, historien danois, né en 1542 dans le Jutland, m. en 1616. Protégé par Tycho-Brahé, il fut nommé, en 1568, prédicateur de la cour; en 1575, il traduisit en danois l'œuvre de Saxo; en 1580, il fut nommé historiographe du royaume et chanoine à Ribe. Il n'a écrit qu'un fragment de l'histoire du Danemark, Copenhague, 1705; mais il l'a fait précéder d'une intéressante introduction sur les chroniqueurs danois. On lui doit une révision de l'*Histoire* d'Adam de Brême, Copenhague, 1579, in-4°, et quelques dissertations philologiques. A. G.

VEDIANTIENS, peuple de la Gaule (Alpes Maritimes); cap. *Cemelio*, près de Nice.

VEDRIN, vge de Belgique, prov. et à 4 kil. N. de Namur; 1,927 hab. Belles mines de plomb argentifère et de soufre.

VEEN (**VAN**). *V.* Van Veen.

VEENDAM, v. du roy. des Pays-Bas, prov. de Groningue; 10,392 hab.

VEERE, vge du roy. des Pays-Bas, dans l'île de Walcheren (Zélande), port de commerce et de pêche, sur la côte N.-E. de l'île; 955 hab.

VEERT. *V.* Weert.

VEGA (**La**), v. d'Haïti. (*V.* Conception de la Vega.)

VEGA (Nuestra-Senora de la). *V.* Nuestra-Senora.

VEGA (Garcilaso de la). *V.* Garcilaso.

VEGA CARPIO (Félix **LOPE** de), poète espagnol, né à Madrid le 25 novembre 1562, de parents pauvres, mais nobles, m. le 26 août 1635, fit ses études à Alcala. Après avoir été secrétaire du duc d'Albe, il subit un exil de quelques années, à la suite d'un duel où il avait blessé son adversaire. Il fit partie de l'*invincible Armada*. Deux fois veuf, il entra dans les ordres et devint chapelain de la confrérie de Saint-François, sans renoncer à la poésie. Il abrégea ses jours par des rigueurs de dévotion. Lope de Vega, plus heureux que Dante, le Tasse et Camoens, eut de son vivant une gloire immense : le pape Urbain VIII lui envoya la croix de Malte; l'Inquisition l'admit au nombre de ses familiers; on l'appelait le *phénix de l'Espagne*, le *prodige de la nature;* ses œuvres lui rapportèrent, dit-on, plus de 150,000 ducats. Lope de Vega eut une fécondité prodigieuse : il composa 1,800 pièces (tragédies, comédies, tragi-comédies) et 400 *autos sacramentales;* on y distingue : les comédies profanes ou mondaines, divisées en comédies *héroïques* et comédies *de cape et d'épée* ou d'intrigue. De toutes ces pièces, 300 environ ont été imprimées, Madrid, 1609-47, 25 vol. in-4°; elles révèlent une imagination inépuisable, mais déréglée, un bizarre mélange du beau et de l'absurde, du sublime et du trivial, une habileté rare à manier le dialogue, une facilité inconcevable pour la versification dans ses formes même les plus capricieuses, et un style très inégal, tantôt élégant et concis, tantôt lâche et diffus. Lope de Vega est le poète qui a fait le plus de bonnes scènes et le plus de mauvaises pièces. On a encore imprimé de lui à Madrid, 1776-79, 21 vol. d'œuvres diverses, satires, épîtres, églogues, élégies, romances : dans ce recueil figurent une *Arcadie*, imitée de Sannazar; une *Jérusalem conquise*, d'après le Tasse; et la *Belle Angélique*, qui pourrait faire suite au *Roland furieux* d'Arioste.

V. les *Hist. de la littér. esp.* de Puibusque et de Ticknor. B.

VÉGÈCE (Flavius Vegetius Renatus), écrivain latin, auteur d'un traité sur l'art militaire (*de Re militari*), vivait vers la fin du IV^e siècle, sous Valentinien II, à qui il a dédié son livre. C'est un extrait des écrivains antérieurs, divisé en 5 livres : 1° levées et exercices des soldats; 2° légion; 3° tactique; 4° attaque et défense des places; 5° marine. L'ouvrage est instructif et concis; mais Végèce y mêle et confond toutes les époques. Les meilleures éditions sont celles de Valart, Paris, 1762, in-12; de Schwebel, Nuremberg, 1767, in-4°; de Deux-Ponts, 1806; de Lang, Leipz. Il a été traduit en français par Bourdon de Sigrais, 1743, in-12; par Bongars, 1772, in-12. On estime le commentaire de Turpin de Crissé. — On a confondu avec le tacticien un autre Végèce (Publius), auteur d'un *Traité de l'art vétérinaire*, en 4 livres, publié dans le recueil des *Rei rusticæ scriptores*, et par Gessner, Mannheim, 1781, par Schneider, Leipzig, 1797, et traduit en français par Saboureux de la Bonneterie parmi les *Anciens ouvrages relatifs à l'agriculture*, t. VI, 1775.

V. Forester, *de Fide Flavii Vegetii Renati*, Bonn, 1879.

D—r et G. L.-G.

VEGLIA, anc. *Curicta*, île du golfe de Quarnero, faisant partie de l'Autriche-Hongrie (Littoral), 424 kil. carr., 35 kil. sur 22; 16,000 hab. Ch.-l. Veglia, port sur la côte S.-O. Évêché. Sol montagneux au N.-E., plat et fertile au S.-O. Élève de bestiaux; pêche active.

VEHME (**SAINTE-**), ou *Cour vehmique*, *Tribunal secret*, *Tribunal des Francs Juges* (du vieil allemand *fehmen*, condamner), nom donné à une juridiction secrète dont le centre était à Dortmund, en Westphalie. Les tribunaux vehmiques ne sont

que la tradition légale du vieux germanisme, conti[illegible] ju[illegible] romaine et même à la loi chrétienne, interprétée p[illegible] de l'Église. Le franc juge est l'ex[illegible] d[illegible] ce féodalisme que Charlemagne ne parvint pas à de[illegible]. Le franc juge proprement dit n'était que le juge [illegible]onal, dont l'autorité n'émanait d'aucun seigneur. L'exécution consistait tou[illegible] la pendaison à l'arbre le plus prochain, dans lequel on fichait un couteau, pour marquer que la victime appartenait à la Sainte-Vehme. Les juges étaient eux-mêmes les exécuteurs. Aussitôt le jugement rendu, cent mille bourreaux invisibles poursuivaient ainsi le coupable, dont le cadavre était bientôt suspendu à l'arbre fatal, au bord de la voie publique, et presque toujours à quelques pas de la potence seigneuriale. Si le proscrit résistait, il était frappé du poignard, le meurtrier devait laisser dans la plaie l'arme d'une forme particulière et consacrée. Si l'accusé comparaissait devant le tribunal, il pouvait, s'il était lui-même franc juge, se purger de l'accusation par son serment et par le témoignage d'un certain nombre de francs-juges. Pour l'accusé étranger, son serment était nul; et comme il lui était presque impossible de trouver des témoins jurés dans le corps des francs-juges, sa condamnation était à peu près certaine. Aussi il ne comparaissait jamais, et la citation tomba en désuétude comme inutile. Une procédure plus terrible était celle du flagrant délit: dans ce cas, si 3 francs-juges avaient été témoins ou avaient entendu l'aveu du coupable, ils avaient le droit et le devoir de le pendre immédiatement à l'arbre le plus proche, en quelque lieu que ce fût. Au XVe siècle, la puissance de la Sainte-Vehme fut presque illimitée. Les princes de l'Empire et l'empereur lui-même la subissaient; la citation d'un franc-comte westphalien était plus redoutée que celle de l'empereur lui-même. Maximilien Ier porta la première atteinte à cette puissance en améliorant la justice régulière; Charles-Quint acheva l'œuvre par l'ordonnance Caroline de 1532, qui réforma la jurisprudence criminelle en Allemagne. Les tribunaux vehmiques cédèrent la place à la justice territoriale émanée de l'empereur.

VEIES, *Veii*, v. d'Etrurie, au N.-O., à 20 kil. de Rome, était une des 12 lucumonies étrusques. Ses habitants furent souvent en guerre avec les Romains. Déjà battus, dit-on, et privés d'une portion de territoire par Romulus, ils donnèrent quelques secours aux Tarquins expulsés, 509 av. J.-C., et furent vaincus avec les Tarquiniens, par Brutus. Attaqués en 482, exposés, après une grande défaite, aux provocations des 306 Fabius, qu'ils finirent par surprendre et massacrer sur les bords du Crémère, 376, ils s'emparèrent du Janicule, d'où ils ne furent délogés que par 2 armées, 474. Dans une nouvelle lutte, leur chef Tolumnius périt, 435, de la main de Cornélius Cossus, qui remporta les secondes dépouilles opimes. Enfin, après un siège de 10 ans, 405-395, Véies fut prise par Camille, qui s'opposa à ce qu'une partie du peuple romain s'y établit. Il reste des vestiges de la citadelle de Véies sur la colline dite l'Isola Farnese. B.

VEIGNE, vge (Indre-et-Loire), arr. de Tours; 1,621 hab. Joli château de *Cousières* (XIVe siècle), rendez-vous de chasse des Montbazon.

VEILLANE, brg du Piémont. (*V.* AVIGLIANA.)

VEILLE, *vigilia*, l'une des divisions de la nuit chez les anc. Romains. Il y en avait 4, de chacune trois heures, plus ou moins longues suivant les saisons. La première veille commençait après la 12e heure du jour, c.-à-d. vers 6 heures du soir, et la dernière finissait au point du jour. La division par veilles n'était qu'à l'usage des camps, pour en régler le service intérieur. Des sonneries de trompettes annonçaient chaque veille. Dans les usages civils, on comptait la nuit par heures. C. D—Y.

VEILLÉE D'ARMES. *V.* CHEVALERIE.

VEIMARS (LOÈVE-), littérateur, né à Paris en 1801, m. en 1854, était né de parents allemands d'origine et israélites de religion. Après les événements de 1814, il les suivit à Hambourg, où il fut employé de commerce; s'étant bientôt converti au christianisme, il revint à Paris, et débuta dans les lettres, en 1823, par une traduction de quelques opuscules de Wieland. Il collabora à la *Revue encyclopédique* et au journal *le Figaro*, publia en 1826 une *Histoire sommaire de la littérature allemande*, puis la traduction des romans de Van der Velde et de quelques contes de Zschokke, fut attaché à la *Revue de Paris* en 1829, au journal *le Temps* en 1830, et enfin à la *Revue des Deux Mondes*. Le premier, il fit connaître à la France les œuvres du romancier Hoffmann, qu'il rendit populaires sans les défigurer, et plus tard il traduisit Henri Heine avec un égal succès. Il montra un style facile, élégant et clair, de la pénétration politique et une rare finesse d'aperçus. Vers la fin de sa vie, il renonça aux lettres, et fut consul à Bagdad de 1840 à 1848. En 1849, il occupa le même poste à Caracas, et avait été nommé [illegible] mort. On a imprimé, en 1840, sous [illegible] de N[illegible] [illegible], un choix de ses articles [illegible] Vies [illegible] l'auteur des *S[illegible] contem[illegible]*, qui parurent [illegible] de la *comtesse de Chamilly*.

[illegible] B.

VEIT (SANKT-), vge de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), à 22 kil. S.-E. de Saint-Pœlten; [illegible] hab. L'anc. château de Hohenstaufen [illegible] — vge à 8 kil. O. de Vienne; 1,200 hab. [illegible] de Vienne. — vge à 30 kil. S.-S.-O. de Vienne; [illegible] hab. Fabr. de machines. — v. [illegible] à [illegible] kil. N. de Klagenfurt; 1,450 hab. Capitale de la Carinthie jusqu'en 1518.

VEJOVIS, dieu des anciens, sur la nature duquel on n'est pas d'accord: suivant les uns, il n'est autre que [illegible] enfant; les autres l'identifient avec Pluton. Il eut un temple sur le mont Capitolin. On le représentait jeune, armé de flèches, et quelquefois monté sur une chèvre.

VELABRES, *Velabra*, quartiers de l'anc. Rome. Il y en avait 2: le *Velabre majeur* et le *Velabre mineur*, s'étendant, ensemble, de la rive g. du Tibre jusqu'au Forum romain; le *Mineur*, c.-à-d. le plus bas, était près du fleuve, et le *Majeur* touchait au Forum. Ces quartiers étaient un anc. marais. C. D—Y.

VELARII, esclaves qui, dans la maison des empereurs romains, se tenaient auprès des voiles ou portières couvrant les portes intérieures. C. D—Y.

VELARIUM, grand voile que, chez les anc. Romains, on tendait sur les théâtres ou amphithéâtres, pour abriter les spectateurs des rayons du soleil. Il se composait de plusieurs panneaux, qui glissaient sur des câbles tendus en rayons du centre à la circonférence de l'édifice. C. D—Y.

VELASCO (GRÉGOIRE-HERNANDEZ DE), poète espagnol, né à Tolède vers le milieu du XVIe siècle, a donné d'excellentes traductions en vers du poème *de Partu Virginis* par Sannazar, Tolède, 1554, et de l'*Énéide* de Virgile, A[illegible], 1[illegible].

VELASQUEZ (DIEGO), né vers 1460 à C[illegible] (prov. de Ségovie), m. en 1523, accompagna Christophe Colomb dans son 2e voyage, en 1493, et s'établit à Hispaniola (Saint-Domingue). Ayant gagné la faveur d'Ovando, gouverneur de cette colonie naissante, il fut chargé de réduire une partie des indigènes. En 1509, il reçut de Diégo Colomb, nommé amiral des Indes, la mission de conquérir Cuba, et, ayant réussi dans cette entreprise, devint gouverneur de l'île, où il fonda San-Salvador et Puerto-de-Carenas (La Havane). Il seconda l'expédition qui découvrit le Yucatan, 1517-1518, et chargea Fernand Cortez de soumettre le Mexique; mais, jaloux de ce lieutenant, il essaya vainement d'entraver ses succès.

VELASQUEZ (DON DIEGO-RODRIGUEZ DE SILVA Y), illustre peintre espagnol, chef de l'école de Madrid, né à Séville en 1599, m. en 1660, étudia dans l'atelier d'Herrera le Vieux, puis dans celui de François Pacheco, dont il devint le gendre. Mais l'homme qui fit le plus d'impression sur lui, ce fut Louis Tristan de Tolède, dont les tableaux devinrent ses modèles. Il étudia aussi avec soin la nature. En 1622, il se rendit à Madrid, où il obtint la permission de faire des études dans la Galerie de la ville, dans les collections du Pardo et de l'Escurial. Un de ses portraits transporta Philippe IV d'une telle admiration, que ce prince le nomma son peintre et l'huissier de sa chambre. L'existence de Velasquez ne fut plus qu'une suite de triomphes. En 1629, il partit pour l'Italie, où il étudia les œuvres des maîtres avec une persévérance enthousiaste. Au bout de 2 ans, le roi lui donna l'ordre de revenir. Il fit alors un grand nombre de portraits, entre autres celui du comte d'Olivarès, qui passe pour un chef-d'œuvre. On cite encore celui du poète Quevedo. Ses tableaux d'histoire n'obtinrent pas un moindre succès. Il retourna en Italie pour acheter des tableaux, que le roi voulait placer comme modèles dans l'Académie des beaux-arts, à la veille d'être fondée par lui, et rapporta une très riche collection. Velasquez a peint, outre le portrait et l'histoire, des fruits, des fleurs, des animaux, des paysages, et il a excellé dans tous ces genres. Personne n'a mieux imité la nature que ce peintre, et n'a fait un meilleur usage des ressources du coloris: vérité des types, naturel des poses, transparence de l'air, profondeur de la perspective, élégance des draperies, relief et vigueur des tons, il possédait toutes les qualités, sauf un certain goût idéal. Parmi ses tableaux, on cite surtout la *Tunique de Joseph* et le *Tableau de famille* [illegible] la famille royale. Le musée du Louvre a de lui 4 tableaux, dont 3 sont des portraits, entre autres l'*Infante Marguerite*.

V. Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*, liv. 68 et 69.

A. M.

VELASQUEZ (ALEXANDRE-GONZALES), peintre et architecte, né à Madrid en 1719, m. en 1772, membre de l'Académie des beaux-arts de sa ville natale et professeur de perspective, tra-

vailla à la construction et à l'ornement de plusieurs monuments de Madrid et fit les plans du palais d'Aranjuez.

VELASQUEZ (ANTONIO-GONZALÈS), frère du précédent, né à Madrid en 1729, m. en 1793, se forma à Rome dans l'art de la peinture, revint en Espagne en 1753, et fut nommé peintre de Charles III et directeur de l'Académie de peinture de Madrid. Il se distingue par la grâce et la facilité. De belles fresques, dans diverses églises, lui ont surtout mérité sa réputation.

VELASQUEZ (LOUIS-GONZALÈS), frère des précédents, né à Madrid en 1715, m. en 1764, est connu pour les grandes et belles fresques dont il orna la coupole de l'église Saint-Marc.

VELASQUEZ DE VELASCO (LOUIS-JOSEPH), littérateur espagnol, né à Malaga en 1722, m. en 1772, correspondant de l'Académie des inscriptions de Paris, fut emprisonné en 1766 comme auteur de pamphlets politiques. Il appartient à l'école des *Gallicistes*, fondée par Luzan. Ferdinand VI le chargea de recueillir les anciens monuments de l'histoire d'Espagne.

Il a publié : *Annales de la nation espagnole jusqu'à l'entrée des Romains*, Malaga, 1759, in-4° ; *Conjectures sur les médailles des rois goths et suèves d'Espagne*, Malaga, 1759 ; *Origines de la poésie castillane*, 1754, ouvrage traduit en allemand et enrichi par Dieze, 1769.

VELAY, anc. pays de France (Languedoc), entre le Forez au N., la Haute-Auvergne à l'O., le Gévaudan au S., et le Vivarais à l'E., tirait son nom des *Vellaves*, ses premiers habitants; ch.-l. le Puy; v. princ. : Yssengeaux, le Monestier. C'est aujourd'hui une partie du département de la Haute-Loire.

VELCHES. *V.* WELCHES.

VELD, corrélatif hollandais de l'allemand *feld*, signifie *champ*.

VELDE (VAN DE). *V.* VAN DE VELDE.

VELDECK ou **VELDIG** (HENRI DE), minnesinger allemand, vivait à la fin du XII^e et au commencement du XIII^e siècle, auprès des princes de Thuringe et de la Basse-Saxe. On a de lui : une *Énéide*, publiée par Müller, Berlin, 1784, et qui est moins une traduction de Virgile qu'une imitation du *Roman de l'Énéas* de Chrestien de Troyes ; *Ernest, duc de Bavière*, poëme épique, dont le manuscrit est à la bibliothèque de Gotha ; *Légende de St Gervais, évêque de Maestricht*, en 4 chants, dont le manuscrit est à la bibliothèque du Vatican. Veldeck est un de ceux qui ont le plus contribué à l'illustration de l'époque des empereurs souabes.

VELDENZ, vge du roy. de Prusse, prov. du Rhin, à 5 kil. S.-O. de [illegible]; 1,066 hab. Un rameau de la maison palatine de [illegible] en tira son nom.

VELDIDENA, v. de la Vindélicie; auj. *Inspruck*.

VELEIA, anc. v. d'Italie, en ruine non loin de Plaisance, fut [illegible] peu de temps après la mort de Constantin, par un éboulement de rochers. On y a trouvé la *Table Trajane*, au milieu de fouilles exécutées de 1760 à 1764.

VELEZ, v. de la rép. de Colombie (État de Santander), sur le Suarez; 2,500 hab. Riches mines d'or.

VELEZ-BLANCO, anc. *Lucasta*, v. d'Espagne, prov. et à [illegible] hab.

VELEZ-DE-GOMERA, *Parietina*, l'un des présides ou points fortifiés que possède l'Espagne sur la côte du Maroc, à 100 kil. E. de Ceuta et dans une petite île.

VELEZ-MALAGA, *Menoba*, v. d'Espagne, prov. de Malaga, à 3 kil. de la Méditerranée. Pop., 24,332 hab. Comm. de raisins secs, vins, liqueurs, huile, sucre.

VELEZ-RUBIO, *Morus*, v. d'Espagne (Grenade), prov. d'Almeria ; conquise sur les Maures en 1491. Pop., 9,430 hab. [illegible] couvertures.

VELEZ PEÑON ou [illegible] *V.* PEÑON.

VELHAS RIO-DAS-. *V.* RIO-DAS-VELHAS.

VELIA. *V.* COLLINES DE ROME.

VELIGE, v. de Russie. *V.* WELIZ.

VELIKA-LOUKI, v. [illegible] de l'empire russe en Europe, [illegible] prise par Étienne Bathori en 1580, [illegible] des faux Dimitri en 1611, et reprise par les Cosaques en 1620.

VELIKI, c.-à-d. *grand* en russe, accompagne quelques [illegible] petit.

VELIKI OUSTIOUG. *V.* [illegible]

VELINO, [illegible] dans le S.-O. de la [illegible] à [illegible], avec de belles [illegible].

VELINO, [illegible] d'Italie, dans la prov. d'Aquila, [illegible]

VELIOCASSES ou **VELLOCASSES**, peuple de la Gaule [illegible] *Vul* [illegible]

VELITES, *Velites*, infanterie légère de la légion romaine ; ils servaient à l'avant-garde et pour les escarmouches, gardaient les retranchements au camp, et la nuit veillaient, hors des portes, en sentinelles avancées. On les recrutait parmi les hommes de taille moyenne, lestes et vigoureux. Ils avaient une épée, 7 javelots à pointe très menue, une petite parma (*V. ce mot*) et un casque recouvert d'une peau de bête. Les Vélites furent institués pendant la 2^e guerre Punique, l'an 542 de Rome, et formèrent d'abord le quart de la légion, alors de 4,000 hommes, puis le dixième quand elle fut de 6,000 hommes. Ils remplacèrent les Rorarii (*V. ce mot*), et furent supprimés après la guerre Sociale, l'an 666 de Rome. (*V.* aussi GLADIATEURS.) — Il y eut aussi des *Vélites* dans la garde impériale de Napoléon I^er ; on en attacha un bataillon à chacun des régiments d'infanterie de cette garde, et 8 compagnies à cheval à chaque régiment de cavalerie. C. D—Y.

VÉLITRES, *Velitræ*, v. du Latium, la plus importante des villes volsques, reçut une colonie romaine en 491 av. J.-C., et fut le berceau de la famille d'Auguste; auj. *Velletri*.

VELITSCHTERIN ou **VOUSITRIN**, v. de la Turquie d'Europe, prov. d'Uskub, livah de Pristina, sur un affl. de l'Ibar; 3,000 hab. Évêché grec.

VELLAUDUNUM ou **VELLAUNODUNUM**, v. de la Gaule (Lyonnaise IV^e), chez les Sénonais. On l'a placée à Château-Landon, Beaune, Auxerre ou Avallon; Château-Landon est la position la plus vraisemblable.

VELLAVES, *Vellavi* ou *Velauni*, peuple de la Gaule (Lyonnaise IV^e), entre les Gabales au S. et les Ségusiens au N.; habitait le pays appelé depuis le *Velay*.

VELLEDA ou **VELEDA**, prophétesse de Germanie, était de la nation des Bructères. Elle prit part à la révolte de Civilis et des Bataves contre Vespasien, en 70; puis, voyant le succès des armes romaines, elle aida Céréalis, lieutenant de l'empereur, à pacifier le pays. Il paraît que plus tard elle essaya d'exciter une nouvelle insurrection ; elle fut prise par Rutilius Gallicus et menée en triomphe à Rome.

VELLEIA. *V.* VELEIA.

VELLEIUS PATERCULUS, historien latin, né à Naples vers l'an 734 de Rome, 19 av. J.-C., m. l'an 784 de Rome, 31 de J.-C., était de famille équestre et riche ; il servit comme tribun des soldats du temps d'Auguste, suivit en Orient Caius César, et combattit sous Tibère, comme préfet de la cavalerie, en Germanie, en Pannonie et en Dalmatie. Il fut questeur, tribun du peuple, préteur en 14. Il avait commencé une histoire universelle de l'Orient et de l'Occident, qui ne nous est parvenue qu'en partie : on a quelques chapitres du commencement, un fragment de l'histoire grecque, et l'histoire romaine depuis la défaite de Persée, roi de Macédoine, jusqu'à la 16^e année du règne de Tibère. L'ouvrage est divisé en 2 livres ; il est surtout remarquable en ce que Velleius s'y est occupé de questions souvent négligées, telles que l'économie politique, l'histoire des mœurs et de la littérature. Les causes et les conséquences des événements sont bien présentées, et les jugements assez justes jusqu'à Tibère ; mais là l'historien n'est plus qu'un flatteur éhonté, et le dévouement du soldat pour son général peut à peine excuser l'emphase admirative avec laquelle il célèbre Tibère, et même Séjan, dans la disgrâce duquel il fut enveloppé. Son style est animé, oratoire, quelquefois poétique.

Les meilleures éditions de Velleius sont celles de Burmann, Leyde, 1688, 1719, 1744 ; de Ruhnken, 1756 ; de Ruhnkenius, Leyde, 1779, 2 vol. ; de Jani et Krause, Leipz., 1800 ; de Deux-Ponts, 1811 ; de Cludius, Hanovre, 1815 ; de la *Bibliothèque latine* de Lemaire, 1822 ; de Frotscher, Leipz., 1830, 2 vol. ; d'Orelli, Leipz., 1835 ; de Bothe, Zurich, 1837 ; de Kritz, Leipz., 1840 et 1848 ; de Haase, 1851, et de Halm, 1876. Il a été trad. en français par l'abbé Paul, Avignon, 1768, par Després, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 1825 ; — V. Morgenstern, *de fide historica Vell. Paterculi*, Dantzig, 1798. [illegible]

VELLETRI, anc. *Velitræ*, ville d'Italie, prov. de Rome; 16,[illegible] hab. Évêché. On y remarque l'hôtel de ville, construit vers 1590 par le Bramante, les palais Ginetti et Borgia, le magnifique escalier de marbre de l'anc. palais Lancelotti, et la statue d'Urbain VIII. Velletri fut, sous le premier empire français, sous-préf. du dép. du Tibre.

VELLOCASSES. *V.* VELIOCASSES.

VELLORE ou **VELAR**, forteresse et ville de l'Hindoustan anglais, présid. de Madras, dans l'anc. Karnatic. Commerce de coton et d'indigo.

VELLY (L'ABBÉ PAUL-FRANÇOIS), historien, né en 1709 à [illegible] près de Reims, m. en 1759, [illegible] les jésuites en 1740, [illegible] Il entreprit une *Histoire générale de France*, [illegible] deux premiers vol. en 1755, [illegible] style, on y remarque [illegible] ouvrage jusqu'au 8^e volume, [illegible]

lippe IV le Bel. Les suites, rédigées par Villaret et Garnier (*V. ces noms*), sont bien supérieures.

VELPEAU (Alfred-Armand-Louis-Marie), célèbre chirurgien, né en 1795 à Brèche (Indre-et-Loire), m. en 1867. Fils d'un maréchal ferrant, il fit seul ses premières études, fut admis comme interne à l'hôpital de Tours dirigé par Bretonneau, et prit le grade de docteur à Paris en 1823. Chirurgien de l'hôpital Saint-Antoine en 1828, de la Pitié en 1830, membre de l'Académie de médecine en 1833, professeur de clinique chirurgicale à la Faculté en 1835, il remplaça Larrey à l'Institut en 1843.

On a de lui : *Traité d'anatomie chirurgicale*, 1825-26, 2 vol. et atlas ; *Traité de l'art des accouchements*, 1829, 2 vol. ; *Nouveaux Éléments de médecine opératoire*, 1832, 3 vol. et atlas ; *Embryologie*, 1833 ; *Traité de l'opération du trépan dans les plaies de la tête*, 18.. ; *Anatomie chirurgicale, générale et topographique*, 1836, 2 vol. et atlas ; *Petit Traité des maladies du sein*, 1838 ; *Manuel pratique des maladies des yeux*, 1840 ; *Leçons de clinique chirurgicale*, 1840-41, 3 vol. ; *du Strabisme*, 1842 ; *Recherches sur les cavités closes de l'économie animale*, 1843 ; *des Injections médicamenteuses dans les cavités closes*, 1846 ; *Traité des maladies du sein et de la région mammaire*, 1853, etc.

VELSIQUE, brg de Belgique (Flandre orientale), arr. d'Oudenarde ; 2,810 hab. Tissage de lin et de coton.

VELTE, anc. mesure de capacité pour les liquides, valait 7 litres et demi.

VELTHUYSEN (Lambert), en latin *Velthusius*, théologien calviniste, né à Utrecht en 1622, m. en 1685, exerça quelque temps la médecine, puis se livra à la théologie et à la métaphysique. De 1668 à 1674, il fut député de sa ville natale aux assemblées ecclésiastiques.

On a de lui : *Traités médico-physiques*, Utrecht, 1657, in-12 ; *sur l'Usage de la raison dans les controverses et questions théologiques*, 1668 ; *Traité moral sur la pudeur naturelle et la dignité humaine*, 1676, in-4°, etc. Ses Œuvres ont été réunies à Rotterdam, 1680, in-4°.

VENAFRO, anc. *Venafrum*, v. du roy. d'Italie (Campobasso) ; 4,502 hab. Évêché. Belle cathédrale. Fondée, dit-on, par Diomède, elle produisait une huile très estimée des anciens.

VENAISSIN (COMTAT-) *V.* Comtat-Venaissin.

VENALITE DES CHARGES. *V.* Office. *V.* aussi notre *Dictionnaire des Lettres* au mot Offices.

VENANSAULT, vge (Vendée), arr. de La Roche-sur-Yon ; 1,785 hab. Près de là, à Fontenettes, sont les restes d'une abbaye bénédictine.

VENANT (SAINT-), petite ville (Pas-de-Calais), arr. de Béthune, sur la Lys ; 2,659 hab. Place de guerre jusqu'en 1867. François I^{er} s'en empara en 1537 ; les Impériaux la reprirent la même année ; prise de nouveau par les Français, 1645 ; par les Espagnols, 1649 ; par Turenne, 1657 ; par le prince Eugène et Marlborough en 1710 ; la paix d'Utrecht, 1713, la rendit à la France.

VENASQUE, v. forte d'Espagne (Huesca), sur l'Essera, près de la frontière française ; 5,000 hab. Eaux minérales et thermales. Mines d'argent, de plomb et de cuivre. Le port ou col de Venasque s'élève à 2,417 m.

VENCE (Henri-François de), commentateur de la Bible, né vers 1676 dans le Barrois, m. en 1749, prit les ordres, fut précepteur des jeunes princes de Lorraine, puis prévôt de l'église primatiale de Nancy. Chargé de surveiller l'édition de la *Bible* du P. de Carrières, publiée à Nancy, 1738-43, 22 vol. in-12, il y ajouta 6 vol. d'*Analyses et Dissertations sur les livres de l'Ancien Testament*, et 2 vol. d'*Analyses ou Explications des Psaumes*, qui lui ont valu le renom d'un des meilleurs commentateurs de la Bible ; cette édition prit le nom de *Bible de Vence*. Elle a été réimprimée à Avignon, 1767-73, 17 vol. in-4° ; à Paris, 1827 et suiv., 27 vol., etc.

VENCE, *Vincium*, ch.-l. de cant. (Alpes-Maritimes), arr. de Grasse, à 12 kil. de la mer et sur une colline ; 2,770 hab. Ancienne cité gauloise, capitale des Nérusiens, elle fut soumise par les Romains, et reçut le nom du proconsul Ventius. Siège d'évêché jusqu'au XVII^e siècle. L'abside de l'église était un temple de Cybèle et de Mars.

VENCESLAS I^{er}, *le Saint*, duc de Bohême, 920-936, né en 907, succéda à son père Vratislas, sous la régence de sa mère Drahomire. Devenu majeur, 925, il rétablit la religion chrétienne, et bannit sa mère, avec les autres partisans de l'idolâtrie, qui avaient tenté de la faire disparaître. En 930, il eut à soutenir contre l'empereur Henri I^{er} une guerre sur laquelle nous n'avons aucun détail, puis reconnut sa suzeraineté et le suivit dans plusieurs expéditions. Son frère Boleslas, de concert avec Drahomire, le fit assassiner à Bunzlau. B.

VENCESLAS II, duc de Bohême, avait passé 18 ans dans l'exil, non sans essayer d'arracher le pouvoir à son oncle Frédéric. Ce fut à un autre de ses oncles, Conrad, qu'il succéda, 1191. Chassé, 3 mois après, par Przémislas, il implora l'appui de l'empereur Henri VI, mais fut arrêté par le landgrave de Lusace et mourut en prison, 1194. B.

VENCESLAS III (comme duc) ou **VENCESLAS I^{er}** (comme roi), fils de Przémislas-Ottokar I^{er}, né en 1205, associé à son père Vladislas III, en 1228, lui succéda en 1230. Il ravagea les États de Frédéric, duc d'Autriche, soutint le margrave de Brandebourg contre l'archevêque de Magdebourg et d'autres prélats de la Saxe, eut à [illegible] de son fils Ottokar II, et de ses sujets, qu'il [illegible] par ses exactions, vit la Moravie envahie par les Mongols en 1241, et mourut en 1253. B.

VENCESLAS IV (comme duc) ou **VENCESLAS II** (comme roi), dit *le Vieux*, roi de Bohême, né vers 1270, m. en 1306, parvint au trône en 1278, après que son père Ottokar II eut péri dans une guerre contre Rodolphe de Habsbourg, mais n'en put prendre possession que 5 ans plus tard. Jusqu'en 1288, il fut sous la tutelle du margrave de Brandebourg, son cousin. En 1300, il fut élu roi de Pologne par le parti opposé à Vladislas IV. La couronne de Hongrie lui ayant été offerte, 1301, il la céda à son fils Vladislas V. Il est le héros de la tragédie de *Venceslas* de Rotrou. B.

VENCESLAS V ou **III**, *le Jeune*, fils du précédent, né en 1289, fut élu roi de Hongrie sur le refus de son père, 1301, s'y maintint contre Charobert, mais se désista de ses prétentions en faveur d'Othon IV de Bavière, 1305, quand il fut appelé au trône de Bohême. Il fut assassiné à Olmutz en 1306, au moment où il songeait à réclamer la couronne de Pologne ; on imputa ce crime à la maison de Habsbourg. B.

VENCESLAS VI ou **IV**, *l'Ivrogne* ou *le Fainéant*, né en 1359, m. en 1419, succéda à son père Charles IV, en 1378, comme roi de Bohême et empereur d'Allemagne. Il ne montra qu'incapacité, penchants sanguinaires et amour de la débauche. Impuissant à faire reconnaître par ses sujets le pape Urbain VI, qu'il soutenait contre Clément VII, il laissa l'anarchie et le brigandage désoler l'Empire, les nobles et les villes former des ligues qui anéantissaient son autorité, la Bohême et la Silésie en proie aux invasions des Polonais. Ses efforts pour rétablir la paix et pour organiser l'Allemagne en *cercles* (*V. ce mot*) furent infructueux. Il souleva tant de haines en Bohême, que son frère Sigismond, son cousin Josse de Moravie et l'archevêque de Prague le firent enfermer, en 1394. Il fut relâché sur les représentations des États de l'Empire ; mais ces États se soulevèrent à leur tour, 1400. Dépossédé du titre d'empereur, il continua de régner sur la Bohême, où Jean Ziska et les sectateurs de Jean Huss causèrent de sanglants désordres. B.

VENDÉE, petite riv. de France, se forme de trois ruisseaux dans le département des Deux-Sèvres, passe à Fontenay, et se jette dans la Sèvre-Niortaise, à 3 kil. N.-E. de Marans (Vendée) ; cours de 75 kil., navigable, depuis Fontenay, sur 25 kil.

VENDÉE, dép. maritime de la France, à l'O. ; ch.-l. La Roche-sur-Yon ; formé d'une partie de l'anc. Poitou. Superficie, 6,703 kil. carr. Pop., 421,642 hab. 3 arr. ; sous-préf. Fontenay-le-Comte et les Sables-d'Olonne. Les îles Noirmoutiers et d'Yeu en dépendent. Il se divise en 3 régions : le *Marais*, sur la côte O., couvert d'étangs, de marais salants, de terrains marécageux ; marais à sangsues ; le *Bocage*, au centre, ainsi nommé de ses bois, et offrant quelques villages que réunissent des chemins étroits et bordés d'arbres touffus ; la *Plaine*, contrée découverte et assez fertile, au N. Rivières : la Vendée, la Sèvre-Niortaise et la Sèvre-Nantaise. Climat assez froid dans le Bocage, humide et malsain dans le Marais. Un canal de desséchement enveloppe une assez vaste étendue de marais ; un canal de navigation joint Luçon à la baie d'Aiguillon. Agriculture assez développée : récolte de céréales, légumes, lin, chanvre. Riches pâturages, où l'on élève un beau bétail. Peu d'industrie manufacturière : quelques papeteries, fabr. de sucre indigène, tanneries, corderies, chapellerie, étoffes et toiles communes. Pêche abondante de sardines sur les côtes. Ce département dépend de l'évêché de Luçon, de la Cour d'appel et de l'académie de Poitiers, et du XI^e corps d'armée (Nantes). B.

VENDÉE (Guerres de la), nom donné aux guerres qui ensanglantèrent l'ouest de la France après la proclamation de la 1^{re} République, et dont le Bas-Poitou, l'Anjou, le Bas-Maine et la Bretagne furent le théâtre. A l'origine, elles eurent le caractère d'une double protestation en faveur de la royauté et surtout contre la Constitution civile du clergé. On y distingue 3 périodes : la 1^{re}, qui commence en mars 1793, et finit en 1794, est remplie par les exploits de Lescure, de Bonchamp, de D'Elbée, de Stofflet, de Cathelineau, et surtout de La Rochejaquelein (*V. ces noms*) ; dans la 2^e, de 1794 à 1796, la guerre de partisans succède aux grandes rencontres ; les Vendéens, commandés par Charette (*V. ce nom*), se réunissent aux Chouans (*V. ce mot*) ; le général Hoche (*V. ce nom*) pacifie le pays. La guerre se rallume à la fin du Directoire, 1799 ; c'est la 3^e période, que ferment les succès de Brune, 1800. Pendant les Cent-jours, 1815, des mouvements insurrectionnels dans l'Ouest sont comprimés par le général Lamarque.

Le soulèvement provoqué en 1832 par la duchesse de Berry (*V. ce nom*) peut être regardé comme le dernier épisode des guerres de Vendée.

V. Crétineau-Joly, *Hist. de la Vendée militaire*, 1865, 5e édit., 4 vol. in-12.

VENDELAIS (Le), nom de deux petits pays de l'anc. France, l'un dans le Beauvaisis, l'autre près de Rennes.

VENDÉMIAIRE, 1er mois de l'année républicaine en France, commençait le 22 septembre et finissait le 21 octobre. C'est le temps des vendanges (*vindemiæ*) sous le climat de Paris.

VENDÉMIAIRE AN IV (Journée du **13**) (4 oct. 1795). La Convention avait promulgué la Constitution de l'an III (*V. ce mot*); mais, voulant éviter la faute de l'Assemblée constituante, qui avait exclu tous ses membres de la prochaine législature, elle arrêta, par les décrets des 5 et 13 fructidor, que le tiers seulement du Corps législatif serait composé de membres nouveaux; que les deux autres tiers devraient être pris nécessairement parmi les membres de la Convention, et qu'en cas d'élections doubles cette assemblée, érigée en *corps électoral de France*, remplirait elle-même les lacunes. Les sections de Paris rejetèrent ces décrets comme illégaux, et tentèrent de dissoudre violemment la Convention. La section Le Pelletier (quartier des Filles-Saint-Thomas) devint le centre d'un mouvement insurrectionnel. Le 12 vendémiaire, les insurgés se trouvèrent en présence des troupes de la Convention commandées par Menou; ils eurent quelque succès. Le soir, Menou fut remplacé par Barras, qui chargea le général Bonaparte d'aviser. Celui-ci prit habilement ses mesures, et le lendemain son artillerie foudroya les rebelles; les sectionnaires furent vaincus, et la Convention, grâce à Daunou et à Thibaudeau, se montra modérée dans son triomphe. L'anniversaire de ce jour fut une fête publique jusqu'à l'époque du Consulat.

V. dans le *Correspondant*, *le 13 Vendémiaire*, par M. de Larcy, juillet 1872, et *la Question de monarchie ou de république après le 9 thermidor*, par M. Thureau-Dangin, 1873. J. T.

VENDEN, v. de l'empire russe en Europe (Livonie); 3,522 hab. Ch.-l. de district. Évêché russe. — Venden, fondée en 1205, et quelque temps ch.-l. des chevaliers Porte-Glaive, fut incendiée en 1748.

VENDENESSE (Le sire de). *V.* Chabannes.

VENDES. *V.* Wendes.

VENDIDAD-SADE, livre sacré des Parsis. (*V.* Zend-Avesta).

VENDÔME, *Vendocinum*, s.-préf. (Loir-et-Cher), sur la rive dr. du Loir; 9,221 hab. La ville est arrosée par des canaux, et dominée par les ruines d'un ancien château. Lycée, bibliothèque. Caserne de cavalerie, occupant un ancien couvent bénédictin de la Trinité. Fabr. de bonneterie, cotonnades, gants de peaux. Comm. de bestiaux et de grains. — Vendôme était, dès le IXe siècle, la capitale d'un comté; vers 1140, le comte Geoffroy Martel fit construire l'abbaye de la Trinité, qui ne relevait que du pape, et dont l'abbé balança souvent le pouvoir des comtes. En 1373, le comté de Vendôme passa par alliance à la maison de la Marche; il fut érigé en duché, en 1515, par François Ier, en faveur de Charles de Bourbon, aïeul de Henri IV. Vendôme fut prise par les calvinistes en 1562 et 1586. En 1589, elle adhéra à la Ligue; la même année, Henri IV la prit et la livra au pillage. Ce prince donna le duché à l'un des fils qu'il eut de Gabrielle d'Estrées, César de Vendôme. En 1796 et 1797, une Haute-Cour de justice s'assembla à Vendôme pour juger Babeuf et les complices de sa conspiration. Bataille entre les Français et les Allemands, le 15 déc. 1870. Patrie du comte de Rochambeau.

VENDÔME (César, duc de), dit *César Monsieur*, fils aîné de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées, né en 1594 au château de Coucy (Aisne), m. en 1665, fut légitimé à l'âge d'un an, et fiancé, en 1598, à la fille unique du duc de Mercœur, qui lui céda son gouvernement de Bretagne. Objet de l'affection de Henri IV, ce prince lui fit don du duché-pairie de Vendôme, et lui donna rang immédiatement après les princes du sang. Pendant la minorité de Louis XIII, il songea à soulever sa province, mais l'approche des troupes royales et la défection de ses partisans l'obligèrent de se soumettre. Il trempa dans le complot de Chalais contre Richelieu, 1626, subit une captivité de 4 ans, à Amboise et à Vincennes, et ne recouvra la liberté qu'en renonçant à la Bretagne; il alla servir en Hollande, puis, ayant obtenu de rentrer en France, fut accusé, en 1641, d'avoir voulu empoisonner le cardinal-ministre; s'enfuit en Angleterre, d'où il revint en 1643, partagea la disgrâce du duc de Beaufort, son fils, lors de la chute des Importants (*V. ce mot*), fit sa paix avec Mazarin, 1650, fut nommé gouverneur de la Bourgogne et surintendant général de la navigation et du commerce. B.

VENDÔME (Louis, duc de), fils aîné du précédent, né en 1612, m. en 1669, porta le titre de *duc de Mercœur* jusqu'à la mort de son père, fit ses premières armes en Piémont en 1630, revint en France après la mort de Richelieu, fut nommé en 1649 vice-roi et commandant des troupes françaises en Catalogne, épousa en 1651 Laure Mancini, nièce de Mazarin; reçut le gouvernement de la Provence, puis le commandement de l'armée de Lombardie, 1656, avec le duc de Modène, et, ayant pris les ordres après la mort de sa femme, devint cardinal en 1667 et légat de Clément IX en France. B.

VENDÔME (François de), *duc de Beaufort*, frère puîné du précédent. (*V.* Beaufort.)

VENDÔME (Louis-Joseph, duc de), fils aîné de Louis de Vendôme, né en 1654, m. en 1712, porta le titre de *duc de Penthièvre* jusqu'à la mort de son père, fit ses premières armes dans la guerre de Hollande en 1672, servit sous Turenne en Alsace, et, en 1677, sous Créqui en Flandre; reçut, en 1678, le brevet de maréchal de camp, fut nommé gouverneur de la Provence en 1681, lieutenant général en 1688, se distingua aux sièges de Mons et de Namur, aux batailles de Steinkerque et de la Marsaille, devint général des galères, commandant en chef de l'armée de Catalogne en 1695, et s'empara de Barcelone. Lors de la guerre de la Succession d'Espagne, il répara les fautes de Villeroy en Italie et vainquit le prince Eugène à Luzzara, 1702. Après quelques succès dans le Tyrol sur le comte de Stahrenberg et dans le Piémont sur le duc de Savoie, il battit encore le prince Eugène à Cassano, 1705, puis surprit les Impériaux dans leurs quartiers d'hiver à Calcinato. Envoyé en Flandre pour remplacer Villeroy, qui venait d'être battu à Ramillies, il n'empêcha pas la jonction de Marlborough et d'Eugène et n'opéra pas la sienne avec Berwick. Par suite de ses indécisions et de son désaccord avec le duc de Bourgogne (*V. ce nom*), il perdit la bataille d'Oudenarde, 1708. Chargé de porter secours à Philippe V en Espagne, il fit rentrer ce prince à Madrid, et, déployant une admirable activité à poursuivre l'armée ennemie, remporta la victoire décisive de Villaviciosa, 1710. Il allait achever la réduction de la Catalogne, quand il mourut subitement à Tinaroz. Philippe V ordonna un deuil public, et fit enterrer Vendôme à l'Escurial, dans le tombeau des infants. Vendôme était un général plein d'entraînement et de valeur; il avait le coup d'œil sûr, mais peu de prudence et d'activité. On vantait sa bonté, son désintéressement. Mais sa vie privée fut pleine de scandales.

V. avec les *Mémoires* de Saint-Simon, trop partial contre Vendôme, les *Mémoires* de Berwick, de Noailles, de Saint-Hilaire, et *le duc de Vendôme en Espagne, par un ancien militaire*, 1824. B.

VENDÔME (Philippe, dit le grand prieur de), frère du précédent, né en 1655, m. en 1727, entra dans l'ordre de Malte, fit ses premières armes au siège de Candie en 1669, servit ensuite en Allemagne, en Hollande et en Flandre, fut nommé maréchal de camp en 1691, se distingua à la prise de Namur et à Steinkerque, devint grand prieur de France et lieutenant général en 1693, eut part aux succès de Catinat en Italie et de son frère en Catalogne, commanda en Lombardie, où il remporta un avantage à Castiglione; mais fut disgracié et privé de ses bénéfices pour n'avoir pas donné à la bataille de Cassano, 1705. Il alla vivre à Rome, revint en France au bout de 5 ans, recouvra ses bénéfices, et, dans son palais du Temple, à Paris, forma une brillante société de gens de lettres. La Fare et Chaulieu furent surtout ses amis et ses compagnons de plaisirs. B.

VENDÔME (Mathieu de). *V.* Mathieu.

VENDÔME (Place), l'une des plus belles de Paris, sur l'axe des rues de la Paix et Castiglione. Elle mesure 140m,18 de long et 136m,45 de large; sa forme est octogonale, avec 4 grands côtés et 4 petits. Son architecture, uniforme, présente un grand ordre corinthien, embrassant les deux étages dont se composent les bâtiments, et reposant sur un rez-de-chaussée en refends, percé de fenêtres en portiques. Au milieu de chaque côté est un léger avant-corps orné de 4 colonnes corinthiennes à demi engagées, et supportant un fronton. Jules Hardouin Mansard a fait les dessins de ces constructions, dont l'aspect est grave et majestueux. Louis XIV fit ouvrir cette place, en 1686, sur le terrain de l'ancien hôtel de Vendôme; elle fut d'abord appelée *Place Vendôme*, puis *Place des Conquêtes*, enfin *Place Louis-le-Grand*, et ses bâtiments ne furent achevés que sous la Régence. On voyait autrefois au centre une statue équestre colossale, en bronze, de Louis XIV, ouvrage de Girardon, qui fut abattue et brisée en 1792. En 1805, on commença d'y élever la célèbre *Colonne de la grande armée*. (*V.* Colonnes.) La place, nommée pendant la Révolution *Place des Piques*, reprit alors le nom de Place Vendôme.

VENDÔMOIS, petit pays de l'anc. France (Beauce); ch.-l. Vendôme. Il est aujourd'hui réparti entre les départements de Loir-et-Cher et de la Sarthe.

VENDOTENA, anc. *Pandataria*, île du roy. d'Italie, dans

la mer Tyrrhénienne et dans le groupe de Ponza ; 3 kil. sur 2. C'est un âpre rocher de trachyte, couvert de scories et de cendres. Elle fut abandonnée au IXe siècle à cause des incursions des Sarrasins, et repeuplée, en 1769, d'habitants tirés de Rome ; 2,028 hab. Elle servit de lieu de déportation sous l'empire romain.

VENDREDI (du latin *Veneris Dies*, jour de Vénus), [illegible] jour de la semaine. Les anciens l'avaient dédié à Vénus. L'Église catholique le consacre à la pénitence et au jeûne, en mémoire de la Passion de N.-S. J.-C. ; l'abstinence de viande est obligatoire. C'est de là, sans doute, qu'est venue la superstition qui regarde le vendredi comme un jour de malheur. — Le vendredi est jour de fête pour les musulmans, qui assistent à la prière publique dans la mosquée.

VENDREDI SAINT, l'une des plus grandes fêtes de l'Église. On l'appelait autrefois *Vendredi adoré*, parce que ce jour-là on adore la croix de N.-S. J.-C. St Augustin nous apprend que cette fête a été instituée par les apôtres, avec celles de Pâques et de la Pentecôte. Tout, dans l'office public de ce jour de deuil, respire la douleur : on n'y sonne point les cloches, les cierges sont éteints, les autels dépouillés de leurs ornements ; sur le maître-autel on étend une simple nappe, image du suaire dans lequel fut enveloppé le corps du Sauveur. Au commencement de l'office, le célébrant et les assistants se prosternent la face contre terre. On ne célèbre pas la messe : le vendredi saint, le prêtre et les fidèles sont absorbés dans la contemplation du Dieu crucifié, sanglant, décimé, expirant. A l'office du matin, le diacre chante la *Passion* selon St Jean. La cérémonie de l'adoration de la croix est l'une des plus imposantes : couverte d'un voile, pour marquer que tout le monde n'en comprend pas les mystères, la croix est portée solennellement par des prêtres et des diacres. Lorsque le célébrant est arrivé devant l'autel, il découvre d'abord un bras de la croix, pour marquer que le mystère du salut n'a d'abord été connu que dans un coin de la Judée ; puis il découvre l'autre bras, pour signifier qu'il fut prêché dans toute la Terre Sainte ; enfin il la découvre tout à fait, pour apprendre que ce même mystère a été annoncé à tout l'univers. Le prêtre élève la croix et la montre aux fidèles en disant : « Voici le bois de la croix ! » Et le peuple répond : « La croix sur laquelle a reposé le salut du monde, venez, adorons-la tous ! » Alors le célébrant, le diacre et le sous-diacre s'avancent successivement, se prosternent 3 fois et *adorent* la croix, que l'on fait ensuite baiser aux fidèles. — Après l'adoration de la croix, le célébrant va processionnellement et en silence chercher au reposoir ou tombeau l'hostie consacrée qui y a été déposée la veille, puis, revenu à l'autel, il récite le *Pater* et il communie. C'est ce qu'on appelle la *messe des Présanctifiés*. Personne autre que le célébrant, ni prêtre ni laïque, ne communie ce jour-là. L'usage des fidèles est de se recueillir plus particulièrement et de baiser la terre à 3 heures de l'après midi, moment où le Christ expira. — Sous l'anc. monarchie, c'était le vendredi saint que le chancelier signait les lettres de rémission. Dans les pays où la foi s'est conservée dans toute sa ferveur, en Portugal, par exemple, le vendredi saint toutes les boutiques sont fermées, tout le monde est vêtu de deuil ; nulle part on n'aperçoit de lumières. Les fenêtres des églises sont voilées ; il en est de même des tableaux et des ornements. Le lendemain, vers le soir, commence la réjouissance pascale. Tout change d'aspect. Un mannequin représentant le traître Judas est traîné la corde au cou et pendu à un pieu ; enfin on allume des artifices dans sa tête, qui est ainsi lancée dans les airs, tandis que les débris du tronc sont précipités dans le Tage.

VENDRELL, v. d'Espagne (Catalogne), prov. de Tarragone ; 5,291 hab.

VENÈDES. *V.* WENDES.

VENEDIG, nom allemand de VENISE.

VENEDIQUE (GOLFE), nom anc. du golfe de DANTZICK.

VÉNELLES, peuple de la Gaule. (*V.* UNELLES.)

VENEO, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Toula, sur la Venevka ; 3,866 hab.

VENER ou **WENER**, lac de Suède (Gothie et Suède propre), entre les lans de Carlstad, d'Elfsborg et de Skaraborg ; 5,568 kil. carr. ; 155 kil. sur 75. Il s'écoule dans le Cattégat par la Gota, et communique avec le lac Vetter par le canal de Trolhatta. Il reçoit 30 rivières, dont la principale est le Klar. On y voit beaucoup d'îles, la plupart habitées et cultivées. Sur sa rive N. est la ville de Carlstad ; au S.-O. est Wenersborg.

VENERONI (JEAN VIGNERON, dit), maître d'italien, né à Verdun, vint à Paris, où il se fit passer pour Florentin, contribua à répandre en France le goût de la langue et de la littérature italiennes, et fut nommé secrétaire interprète du roi. On a de lui : *le Maître italien*, 1710, in-12, grammaire italienne, souvent réimprimée, et estimable quoique [illegible]. *Dictionnaire italien-français et français-italien*, [illegible], puis [illegible] d'Alberti. *D*[illegible] en 4 langues (français, italien, allemand, russe), Moscou, 1771.

VENÈTES, *Veneti*, peuple de la Gaule (Lyonnaise III*e*), cap. Dariorigum ou Venetæ, auj. *Vannes*.

VÉNÈTES, peuple de l'anc. Italie, semblent être venus de l'Illyrie, ou même de l'Asie Mineure. (*V.* HÉNÈTES.) Ils donnèrent leur nom à la Vénétie.

VENETIE, *Venetia*, contrée de l'Italie ancienne, au N.-E. de la Gaule Cisalpine, entre le Padus au S., [illegible] à l'O., et l'Adriatique à l'E. ; v. princ., Aquilée, Vicence, Vérone, Patavium, Adria. On y rattachait ordinairement l'Istrie et le pays des Carnes. — Anc. province de l'empire d'Autriche, entre le Littoral et l'Adriatique à l'E., la Carinthie et le Tyrol au N., le lac de Garde et le Mincio à l'O. [illegible] au S. Ch.-l. Venise ; divisée en 9 délégations ; 24,[illegible] kil. carr. ; 2,444,925 hab. Elle appartient au roy. d'Italie depuis 1866, et forme un des *compartimenti* ou divisions statistiques de cet État.

VENETTE (JEAN DE), chroniqueur et romancier, né vers 1307 à Venette, près de Compiègne, m. en 1369, fut prieur du couvent du Carmel à Paris. On lui doit la 2e continuation de la *Chronique* de Guillaume de Nangis, de 1340 à 1368, publiée dans le *Spicilegium* de D'Achery, et une *Chronique des Carmelites*, en latin, insérée dans le *Speculum Carmelitarum*, Venise, 1507. Il est aussi l'auteur d'un roman en vers, *les Trois Maries* (la Ste Vierge, Marie Cléophas, Marie Salomé), traduction d'un même poème en latin, manuscrite à la Bibliothèque nationale de Paris ; Sainte-Palaye en a donné un extrait dans le t. XIII de Mém, de l'Académie des inscriptions ; J. Droyn en publia, dans le XVIe siècle, une version libre en prose.

V. aussi le t. VI des *Nouveaux Mélanges de littérature* par l'abbé d'Artigny.

VENEUR (GRAND), un des grands officiers de la couronne, sous l'anc. monarchie française. Dès le temps des Mérovingiens, 4 veneurs étaient attachés à la [illegible] des rois. Le nombre s'en accrut dans la suite. Au XIIIe siècle, les officiers de la vénerie royale furent placés sous la direction d'un chef, appelé *maître veneur* en 1231, *maître de la vénerie* en 1344, et *grand veneur* depuis 1413. Jusqu'au temps de Charles VI, le chef de la vénerie avait été en même temps grand maître des forêts. La charge de Grand Veneur, abolie à la Révolution, fut rétablie par Napoléon Ier pour le maréchal Berthier, puis, après suppression depuis 1830, par Napoléon III, en 1852.

VENEZIA, nom latin de VENISE.

VENEZIANO (ANTONIO), peintre, né à Venise vers l'an 1310, m. en 1383, avait, pour peindre à fresque, un procédé particulier qui a conservé à ses ouvrages une grande fraîcheur. On cite ses peintures dans le *Campo-Santo* de Pise ; on y remarque la sagesse et la variété de la composition, l'imitation de la nature et un coloris harmonieux. Vers la fin de sa vie, il s'adonna exclusivement à la chimie et à la botanique, et professa la médecine avec succès. Il mourut victime de son dévouement pendant une peste.

VENEZUELA (RÉPUBLIQUE DE), État de l'Amérique du Sud, cap. Caracas, entre la mer des Antilles au N., l'Atlantique et la Guyane anglaise à l'E., le Brésil au S. et la République de l'Équateur à l'O. ; entre 0° 50' et 12° 10' lat. N., 63° et 75° 30' long. O. ; 113,615 kil. carr. ; et 2,075,000 hab., dont 540,000 blancs et métis se rapprochant des créoles, 870,000 métis bien accusés, 240,000 Indiens convertis à la langue et aux mœurs espagnoles, et 60,000 nègres affranchis depuis 1854. Le surplus se compose d'Indiens catéchisés par le soin des missionnaires et de 35,000 étrangers (11,544 Espagnols, 4,041 Anglais, venus surtout de la Trinité, 2,500 Italiens, 3,200 Hollandais, 2,100 Français, 1,170 Allemands, 8,800 Colombiens, etc.). Le Venezuela comprend le district fédéral de Caracas et 8 grands États (*Guzman Blanco, des Andes, Bermudez, Zamora, Lara, Falcon Zulia, Carabobo, Bolivar*), plus la petite commune distincte de *Guzman Blanco* et 5 territoires (*Guajiro, Orénoque, Amazone, Yaruari, Colon*). Des montagnes peu élevées sillonnent l'E. et le N. du Vénézuéla ; au S. sont des plaines immenses, où le soleil, tombant presque verticalement, rend la température très chaude, et qu'arrosent l'Amazone et l'Orénoque, avec leurs nombreux affluents. Le sol, quoique peu cultivé, est très fertile en cacao excellent, indigo, tabac, coton, salsepareille, gomme, etc. Les ports de Guayra, Porto-Cabello et Maracaïbo exportent beaucoup de café. Peu d'industrie. Les soieries, les vins, la parfumerie, la chapellerie, et, en général, tous les articles de modes françaises, sont en faveur sur les principaux marchés. Comm. de peaux de bœufs.

La constitution actuelle de Vénézuéla [illegible] 1874, revisée en avril 1881. La durée des pouvoirs du président et du conseil fédéral ou congrès est fixée à 2 ans. Il y a une cour

suprême fédérale, dont le président est le substitut désigné du président de la République, et une cour de cassation. La population est catholique. Il y a un archevêché à Caracas, 2 évêchés à Mérida et à Angostura, et 2 universités à Caracas et à Mérida. L'armée a été réduite à 2,785 hommes. Les impôts intérieurs ont été supprimés dès 1864, excepté le timbre, les droits sur le sel et les marchandises en transit. En revanche, les marchandises étrangères ont été frappées de droits énormes, qui atteignent jusqu'à 100 p. 0/0 de leur valeur. Le budget de 1882-83 était évalué à 29 millions de *bolivars* (1 bolivar égale 1 fr.), pour les recettes à 27 millions. La dette extérieure est considérable. Le mouvement commercial a été, en 1880, de 80,250,000 fr. pour l'import., et de 98,601,000 fr. pour l'exportation. Les principaux ports, La Guayra, Puerto-Cabello et Maracaïbo, sont en communication régulière avec Bordeaux, Saint-Nazaire, Le Havre, Southampton, Hambourg et New-York. Le Vénézuéla fait partie de l'union postale universelle. Il a 164 kil. de chemins de fer et 1,832 kil. de lignes télégraphiques. — Le Vénézuéla tire son nom, qui signifie *Petite-Venise*, des Espagnols, qui trouvaient de la ressemblance entre la situation des villes indiennes bâties sur le lac de Maracaïbo et celle de Venise au milieu des lagunes de l'Adriatique. Sous la domination de l'Espagne, il fut compris dans la capitainerie générale de Caracas. Les habitants se soulevèrent en 1811, firent partie de la république de Colombie en 1819, et s'en séparèrent, en 1831, pour former une république indépendante, que l'Espagne a reconnue en 1845. Jusqu'à la révolution fédéraliste de décembre 1863, le Vénézuéla formait une république unitaire divisée en 20 provinces. La constitution du 22 avril 1864 partagea le territoire en 5 grands États, et le maréchal Falcon se fit élire président. Le général Monagas, chef des unitaires, reprit Caracas en juin 1868 et rétablit l'ancienne forme de gouvernement. Mais il fut renversé en avril 1870 par le général Guzman Blanco, qui se maintint au pouvoir avec l'aide des fédéralistes et a été remplacé par le général Crespo. B., G. H. et E. D—Y.

VENEZUELA (DÉPARTEMENT DE), division de l'anc. Colombie, a formé, dans la république de Vénézuéla, les provinces de Caracas, de Carabobo et de Barquisimeto.

VENEZUELA (GOLFE DE). V. MARACAÏBO.

VENISE, *Venetia* en latin; *Venezia* en italien, v. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, au fond du golfe Adriatique, à 265 kil. E. de Milan, 1,169 S.-E. de Paris, par le Saint-Gothard; par 45° 25' lat. N. et 10° long. E.; 132,826 hab. Patriarcat catholique, archevêché arménien. Ch.-l. du 3e arrondissement maritime. Bâtie au milieu des lagunes, on y arrive par le N.-E. sur un beau pont-viaduc de 222 arches, long de 3,603 m., construit en 1845 pour le chemin de fer. Venise est formée d'un groupe de 117 îles, reliées les unes aux autres par [illegible] ponts. Elles laissent entre elles 149 canaux, qui sont comme les rues principales de la ville, et sont sillonnés par 9,000 gondoles [illegible]. Le *Canal Grande*, large de [illegible] à 70 m., divise la ville en 2 parties inégales. Le pont du Rialto, d'une seule arche de 28 m. d'ouverture, en marbre, et un pont de fer construit en 1854 sont les seuls qui traversent ce canal. Le large canal de la *Giudecca*, au S., sépare la ville de la grande île du même nom et de l'île plus petite de San Giorgio. Les façades principales des édifices et des maisons regardent les canaux, et ont le pied dans l'eau. On a ménagé des quais (*fondamenta*), d'une grande commodité, mais qui feront perdre à la ville sa physionomie originale et pittoresque. Les rues intérieures [illegible] sont excessivement étroites, mais bien pavées en grandes dalles longues. Le point central, le rendez-vous général de Venise est la place Saint-Marc, bordée, sur 3 côtés, de belles constructions et d'arcades. Le 4e côté est occupé par la magnifique basilique de Saint-Marc, avec ses coupoles, ses [illegible] en mosaïque, et ses 500 colonnes de marbre, qui supportent les chevaux apportés jadis de Constantinople. Les *Procuratie vecchie* et les *Procuratie nuove*, aujourd'hui le *Palais Royal*, encadrent la majeure partie de la place. La [illegible] les Monnaies en est une dépendance. La *Piazzetta*, ou petite place, est le prolongement de la place Saint-Marc vers le rivage. A l'entrée de la *Piazzetta*, sur le quai ou môle, s'élèvent 2 colonnes de granit, dont l'une porte la statue de St Théodore, premier patron de Venise, et l'autre le lion ailé de St Marc. Un des côtés de la Piazzetta est bordé par le Palais Ducal, ancien palais des doges, qui a une seconde façade sur le môle, et qui contient la bibliothèque publique, [illegible] et un beau musée. On y voit encore [illegible] *pozzi*, affreux [illegible], dont l'horreur [illegible] par les [illegible], et le *Pont des Soupirs* [illegible] les corps des [illegible] dans le canal [illegible]. Les autres [illegible] Saint-Jean-et-Paul, Sainte-Marie de [illegible]. Le Jardin Public, à l'extrémité E., est une magnifique promenade plantée d'arbres, sur laquelle sortent les rares chevaux que l'on voit à Venise. Venise renferme encore une soixantaine d'églises, entre autres San-Zanipolo (Saints-Jean-et-Paul), sorte de Panthéon vénitien, où sont beaucoup de mausolées de doges; San-Salvatore, Saint-François-della-Vigna, la Madonna-dell'-Orto, Santa-Maria-della-Salute, Santa-Maria-Gloriosa, où est le tombeau du Titien; Santa-Maria-dei-Frari, contenant un monument élevé à Canova; Saint-Georges-Majeur. On distingue les palais Foscari, Pisani, Mocenigo, Trevisani, Cornaro, Barbarigo, Grimani, Correr, Tiepolo, Balbi, Pesaro, Vandramini-Calergi, Grassi, Rezzonico, la *Ca' d'oro*. Le théâtre de la Fenice est un des plus beaux d'Italie. L'Académie des beaux-arts possède un des plus riches musées du monde, et c'est surtout un musée vénitien. Les collections particulières du palais Manfrin, du musée Correr, du palais Grimani, sont aussi très remarquables. Parmi les établissements d'instruction, il faut citer le lycée royal, avec jardin botanique; 2 gymnases royaux, le collège des Cadets de la marine, le collège *delle Salesiane* pour les demoiselles, la bibliothèque de Saint-Marc, très riche, surtout en manuscrits; le séminaire *della Salute*, le dépôt des archives (*Archivio centrale*), un collège arménien, etc. Le magnifique arsenal de Venise a été incendié en partie en 1856. Depuis 1829, Venise est un port franc. L'envahissement des sables en rend l'entrée difficile; les canaux intérieurs de la ville eux-mêmes finiraient par être comblés, sans les travaux incessants dont ils sont l'objet. La température moyenne est de +13°. L'humidité et la corruption des eaux immobiles dans les lagunes nuisent à la salubrité du climat. Venise a été souvent éprouvée par le choléra. Le commerce, comme l'industrie, est bien déchu de son ancienne splendeur : il consiste surtout en verroterie, os d'animaux, bois de construction, chanvre, laines, soies grèges et ouvrées, thériaque, savon, chapeaux de paille, rosolio, pianos, bougies stéariques et de cire, cuirs, peaux, bonneterie, couvertures de laine, tissus de coton, de lin; raffineries de sucre, fonderies de suif, manuf. de tabacs; fabrication de glaces et dentelles; pêche très productive d'huîtres et de sardines. Le mouvement commercial par terre et par mer est de 540 millions. — Un grand nombre d'îles sont répandues autour de Venise : le *Lido*, longue digue de sable qui protège la ville contre la mer; c'est là que se prennent les bains de mer, et qu'ont lieu certaines fêtes populaires; à l'extrémité S., *Malamocco*, première capitale des peuples vénètes; *San-Servolo*, où est un hospice; *San-Clemente*, contenant les ruines d'une chartreuse; *Poveglia*, où l'on a placé le lazaret; *Saint-Lazare des Arméniens*, *Murano*, *Torcello*, *Chioggia*, etc. Chemins de fer (par Mestre) pour Milan, Bologne, Rome, Vienne et Trieste. Service régulier de bateaux à vapeur du Lloyd autrichien entre ces deux mêmes villes. Service de bateaux à vapeur entre Venise et Alexandrie.

Histoire. Le nom de Venise est dérivé de celui des *Vénètes* ou *Hénètes*, peuples d'origine inconnue, peut-être celtique, qui, aux temps les plus reculés, occupaient le littoral voisin de l'embouchure du Pô et des îles qui s'élèvent au milieu des lagunes. Alliés de Rome, ils devinrent bientôt ses sujets, et, après la guerre Sociale, César leur accorda le droit de cité. Lors de l'invasion des Huns, 452, une partie des Vénètes chercha un refuge dans les lagunes; des îles et des îlots, reliés par des ponts grossiers et quelques cabanes de pêcheurs, telle fut l'origine de Venise. L'île de Rivo-Alto (Rialto) devint le centre de cette population. L'histoire de Venise pendant les deux premiers siècles de son existence est très obscure. Jusqu'à la fin du VIIe siècle, chaque île eut un tribun. En 697, les habitants de la Vénétie insulaire élurent un chef unique, à vie, auquel on donna le nom de *duc* ou *doge*. Paul Luc Anafesto fut le 1er doge. Menacés par les pirates de l'Istrie, les Vénitiens les repoussèrent et étendirent leur domination sur l'Illyrie, 997. Le doge Orseolo II ajouta alors à ses titres celui de duc de Dalmatie. Maîtres de l'Adriatique, les Vénitiens portèrent au loin leur commerce, et leurs vaisseaux allaient jusque sur les côtes orientales de la Méditerranée. Sous Vitale Faliero, ils obtinrent des empereurs grecs la renonciation aux droits de suprématie qu'exerçait ou que réclamait sur eux la cour de Constantinople. Au XIIe siècle, la république de Venise ayant pris parti pour Alexandre III contre l'empereur Frédéric Ier Barberousse, le saint père donna au doge un anneau, qu'il devait, tous les ans, jeter dans la mer, comme un symbole d'hymen, et lui dit : « Épousez-la, afin que la postérité sache que la mer vous appartient par le droit de la victoire, [illegible] l'épouse [illegible] Frédéric, et une trêve y fut [illegible] et les villes lombardes, en 1177. [illegible] Elle [illegible] avec les villes con-

quises. En 1130, Baudouin II, roi de Jérusalem, accorda aux Vénitiens le privilége d'avoir, dans chaque ville de l'État de Palestine, un quartier à eux, où ils s'administreraient à leur guise, nommant leurs magistrats eux-mêmes. La prise de Constantinople par les croisés, en 1204, lui donna Candie, Négrepont, la plupart des îles de l'Archipel, les ports de la Morée et du Levant, les faubourgs de Péra et de Galata à Constantinople, et le doge ajouta à ses titres celui de *seigneur d'un quart et demi de l'empire romain.* — Jusqu'en 1173, les doges avaient été de véritables souverains, moins le droit de faire des lois. Mais à cette époque, à la suite d'une sédition dans laquelle périt le doge Michieli II, le doge cessa d'être inamovible. On créa un Grand Conseil annuel de 480 membres, qui devait partager avec lui le pouvoir. Telle fut l'origine de la puissante aristocratie de Venise. L'autorité du doge alla toujours en diminuant, et celle du Grand Conseil s'accrut à ses dépens. Un décret permit l'entrée du Conseil à tout noble âgé de 25 ans. A côté du Grand Conseil était le Sénat ou pouvoir administratif. (*V.* SÉNAT DE VENISE.) Le pouvoir exécutif résidait dans le conseil des Pregadi (*V. ce mot*), composé du doge, de 6 conseillers adjoints et de 3 présidents des tribunaux. Les conseillers avaient pour mission de restreindre la puissance du doge. On leur adjoignit plus tard 16 *sages,* élus par le Sénat. L'autorité judiciaire fut enlevée au doge par l'institution de la Quarantie. (*V. ce mot.*) Il vécut dans une servitude dorée : c'était une vie officielle toute de parade, sans liberté. Mal rétribué pour une charge onéreuse, il était entouré d'espions, et ne pouvait pas même donner sa démission. Il avait, comme les rois de Sparte, « toute la majesté d'un roi, sans avoir l'autorité d'un citoyen ». Dès le XIV^e^ siècle, ni lui ni ses fils ne pouvaient sortir de Venise; son appui donné à une proposition suffisait pour la faire rejeter. — Après la conspiration de Tiepolo, qui échoua en 1310, l'institution du fameux Conseil des Dix (*V. ce mot*) compléta le gouvernement de Venise, idéal du gouvernement oligarchique; le fameux *Livre d'or* (*V. ce mot*) fut fermé; on abolit l'élection au Grand Conseil, qui devint héréditaire. En 1355, la conspiration démocratique du doge Marino Faliero (*V. ce nom*) avorta. En 1454, le Conseil des Dix prit dans son sein le triumvirat des Inquisiteurs d'État, qui dura jusqu'à la fin de la République. — Gênes disputait depuis longtemps à Venise l'empire de la mer. Leur rivalité engendra une guerre qui dura 7 ans, 1293-99, ébranla Venise, et valut un moment à Gênes la navigation exclusive de la mer Noire et de la mer de Syrie. Après 2 autres guerres où Venise éprouva des chances diverses, il en éclata une 4^e^, la plus meurtrière, celle de *Chiozza.* Elle eut pour cause l'occupation de Ténédos par les Vénitiens et la conquête de Chypre par les Génois. Les mers intérieures et les lagunes de Venise en furent le théâtre. Les Génois, vaincus près d'Antium, dans la mer de Toscane, mais vainqueurs à Pola, se rendirent maîtres de Chiozza, 1379. Venise demanda la paix. Rebutée par les dures conditions de Doria, elle tira de prison l'amiral Victor Pisani, chargé de fers après la défaite de Pola. Il fit prisonnières dans Chiozza la flotte et l'armée génoises, 1380. La paix de Turin, 1381, réconcilia les deux républiques. Venise recouvra en peu d'années les provinces continentales qu'elle avait perdues : elle s'empara de Trévise, 1388; de Vicence, de Vérone et de Padoue, 1410; du Frioul, 1420; de la Dalmatie, 1426; de Brescia et de Bergame, 1428; de Ravenne, 1441; de Crémone, 1448. Le royaume de Chypre échut encore à Venise par succession à la mort de Lusignan, 1489. C'était alors une des premières puissances de l'Europe, et elle put s'appeler elle-même la *dominante* Venise. — Elle devait sa puissance moins encore à ses conquêtes qu'à son commerce; sur toutes les côtes de la Méditerranée, elle avait des comptoirs, où s'échangeaient les produits des diverses contrées, que ses vaisseaux transportaient jusqu'aux limites du monde connu; 3,300 navires, montés par 40,000 matelots, suffisaient à peine à cette active navigation. L'industrie était florissante; elle fut longtemps sans rivale pour la fabrication des glaces. Mais la découverte de l'Amérique porta un coup fatal au commerce de Venise, en transportant dans les ports de l'Atlantique le centre du commerce européen; celle d'une route vers les Indes par le S. de l'Afrique ruina également ses relations avec le Levant. Occupée à se défendre contre les Turcs, qui s'étaient établis à Constantinople, dépouillée de ses possessions dans l'Archipel et la Morée, Venise dut laisser les Français s'emparer du Milanais, et les Espagnols du royaume de Naples. En 1508, menacée par la ligue de Cambrai, battue à Agnadel, 1509, elle se sauva par des efforts héroïques, délia ses sujets du serment de fidélité et attendit que la désunion la délivrât de ses ennemis. Du côté de l'Orient, elle dut abandonner aux Turcs Chypre, 1570; Candie, 1669; la Morée, 1718. A la Venise guerrière succéda une Venise somptueuse, galante, ville d'intrigues et de plaisir. Elle ne vécut plus que par la tolérance de ses puissants voisins, et ne fit que décliner, jusqu'au jour où 3,000 Français de l'armée de Bonaparte y entrèrent et mirent fin à la république de Saint-Marc, 1797. Son territoire comprenait alors : le Dogado ou duché de Venise, le Padouan, le Véronais, le Vicentin, le Brescian, le Bergamasque, le Crémasque, la Marche Trévisane, le Frioul, l'Istrie, que le traité de Campo-Formio livra à l'Autriche, la Dalmatie, quelques places de l'Albanie, les îles Ioniennes, qui furent réunies à la France. En 1801, l'Angleterre s'appropria les îles Ioniennes. En 1805, par le traité de Presbourg, l'Autriche restitua les provinces qu'elle avait reçues, et qui, annexées au royaume français d'Italie, formèrent les départements de l'Adriatique, de la Brenta, du Bacchiglione, de l'Adige, du Serio, de la Mella, du Tagliamento, de la Piave et du Passeriano. Elles furent rendues aux Autrichiens en 1815, et firent partie du royaume lombard-vénitien. Depuis, un régime soupçonneux et tyrannique pesa sur la ville; les Italiens furent privés de toutes les fonctions, leurs rapports avec l'étranger entravés; les avocats durent traiter les causes par écrit; Trieste fut favorisée au détriment de Venise; on alla jusqu'à supprimer le système métrique et les télégraphes, comme étant d'origine révolutionnaire. De 1830 à 1848, Daniel Manin travailla à réveiller les Vénitiens et à miner le gouvernement de l'Autriche; il habitua ses concitoyens à pétitionner, à faire partout de l'opposition, mais une opposition légale. Emprisonné, il fut délivré par le peuple en 1848, proclama la république, et fit sortir de la ville le gouverneur Paffy avec la garnison autrichienne. Reprise en 1849, Venise fut cédée à l'Italie en 1866. — Venise revendique l'invention du papier, des écluses, des bastions; elle a vu sortir de ses presses le 1^er^ livre imprimé en Italie, la 1^re^ Bible imprimée en hébreu, et les 1^ers^ journaux, qui parurent au commencement du XVII^e^ siècle. Ce fut son plus célèbre imprimeur, Alde Manuce, qui introduisit l'usage du caractère typographique dit *italique,* et peut-être l'un de ses peintres, celui de la peinture à l'huile. Elle a produit une des plus fameuses écoles de peinture de l'Italie. Par elle, la culture du millet et du mûrier a été importée d'Orient en Occident.

V. Daru, *Hist. de la république de Venise*, 1828, 8 vol. F—T.

VENISE (LAGUNES DE), système de bas-fonds et de lacs salés, sur la côte orientale de la Haute-Italie, au fond de l'Adriatique, s'étendant du S.-O. au N.-E., entre l'embouchure de la Brenta et celle de la Piave; 600 kil. carr.; 60 kil. sur 12 à 15. A marée haute, les lagunes sont envahies par la mer, et le sol des îles seul est à découvert; à marée basse, il n'y reste plus que les eaux des canaux et les lacs salés.

VENISE (GOLFE DE), golfe formé par la mer Adriatique sur la côte N.-E. de l'Italie, entre la côte d'Italie au N. de l'embouchure du Pô et la presqu'île de l'Istrie. Il reçoit le Pô, l'Adige, la Brenta, la Piave, la Livenza, le Tagliamento et l'Isonzo. On a quelquefois étendu le nom de golfe de Venise à la mer Adriatique tout entière.

VENISE (GOUVERNEMENT DE), un des deux gouvernements de l'anc. roy. lombard-vénitien. (*V. ce mot* et VÉNÉTIE.)

VENIUS (OTTO). *V.* VAN VEEN.

VENLOO ou **VENLO**, v., jadis forte, du roy. des Pays-Bas (Limbourg), petit port sur la rive dr. de la Meuse; 9,133 hab. Industrie et commerce actifs : épingles, tabac, huiles, etc. Anc. ville hanséatique; prise par Marlborough en 1708, et en 1830 par les Belges, auxquels les traités l'ont reprise.

VENNONS, *Vennones*, anc. peuple des Alpes Rétiques, à l'E. du lac Larius et au N. de la Gaule Cisalpine.

VENOSA, anc. *Venusia*, v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza; 7,715 hab. Évêché, avec une belle cathédrale. Robert Guiscard y a son tombeau. Patrie du poète Horace. Grandes catacombes découvertes en 1853.

VENRAY, brg du roy. des Pays-Bas (Limbourg); 5,330 hab. Fabr. de souliers.

VENT (ILES DU). *V.* ANTILLES.

VENT (ILES SOUS LE). *V.* ANTILLES.

VENTA BELGARUM, nom anc. de WINCHESTER.

VENTA ICENORUM, nom anc. de NORWICH ou CASTER.

VENTADOUR ou **MOUSTIER-VENTADOUR**, vge (Corrèze), arr. de Tulle; 906 hab. Titre d'une anc. seigneurie du Limousin, érigée en duché-pairie en 1578.

VENTE. *V.* CARBONARI.

VENTENAT (ÉTIENNE-PIERRE), botaniste distingué, né à Limoges en 1757, m. en 1808, entra dans la congrégation des Génovéfains, en sortit en 1790, lorsqu'elle fut supprimée, et devint professeur de botanique et bibliothécaire du Panthéon (Biblioth. Sainte-Geneviève).

On a de lui : *Tableau du règne végétal*, 1779, 4 vol.; *le Jardin de la Malmaison*, 1803-1805, 2 vol. in-fol. d'une admirable exécution; *Choix de plantes*, 1803-1808, in-fol.; *Decas generum novorum*, 1808, in-fol., etc.

VENTIDIUS BASSUS (P.), né à Asculum, avait été fait esclave, dans la guerre Sociale, par Cn. Pompéius Strabon; il servit en Gaule sous César, qui le nomma sénateur, tribun

du peuple et préteur, et fut un des lieutenants d'Antoine pendant la guerre de Pérouse, l'an 712 de Rome, 41 av. J.-C. Chargé de la guerre contre les Parthes, il les défit en plusieurs rencontres et assiégea Samosate. Jaloux de ses succès, Antoine lui enleva la conduite de ce siège, mais l'envoya toutefois triompher à Rome, en 37. O.

VENTIMIGLIA, v. du roy. d'Italie. (*V.* VINTIMILLE.)

VENTÔSE, 6e mois de l'année républicaine française, commençait le 19 ou le 20 février. Son nom lui avait été donné à cause des vents qui soufflent à cette époque de l'année, sous le climat de Paris.

VENTOUX (MONT), *Ventosus mons*, montagne de France (Vaucluse), dans un contrefort des Alpes Cottiennes au N.-E. de Carpentras, tire son nom des vents impétueux qui tourbillonnent à son sommet; 1,912 m. de hauteur.

VENTS (LES), divinités subalternes des anciens. Les principaux Vents étaient : Aquilon, Africus, Auster, Borée, Cœcias, Caurus, Eurus, Favonius, Iapyx, Notus, Zéphire. Dans l'*Iliade*, les Vents résident vers la Thrace; dans l'*Odyssée*, ils habitent les îles Éoliennes et obéissent à Éole. On sacrifiait aux Vents funestes des agneaux noirs, aux autres des agneaux blancs. L'art les figure avec des ailes à la tête et aux épaules. La représentation la plus remarquable des Vents est la tour octogonale d'Andronicus Cyrrhestès, à Athènes : chacun des fronts de cette tour supporte un des Vents principaux, qui sont orientés d'après la région céleste d'où ils soufflent.

VENTURA (LE P. JOACHIM), orateur et théologien, né à Palerme en 1792, m. à Versailles en 1861, fils d'un baron de Raulica, entra chez les jésuites de sa ville natale, qui lui conférent leur chaire de rhétorique. Puis il se fit théatin, reçut la prêtrise, et ses succès comme prédicateur et polémiste lui valurent d'être nommé secrétaire général de son ordre, censeur de la presse et membre du Conseil royal de l'instruction publique à Naples. Ce fut alors qu'en traduisant *la Législation primitive* de M. de Bonald, et le livre *Du Pape*, par Joseph de Maistre, il importa en Italie la nouvelle philosophie catholique qui florissait en France. Une *Oraison funèbre de Pie VII* et un livre *sur l'Influence du seizième siècle* consolidèrent sa réputation. Supérieur général des théatins en 1824, il s'établit à Rome, où il fut membre d'une commission de censure, professeur de droit public ecclésiastique et aumônier de l'Université. Les attaques de quelques ennemis l'ayant déterminé à se démettre du professorat, il n'en conserva pas moins une grande influence à la cour pontificale, et contribua à la conclusion du Concordat avec le duc de Modène, à la réconciliation du pape avec Chateaubriand, ambassadeur de France, et à la reconnaissance du roi Louis-Philippe. Bien que son livre *de Methodo philosophandi*, publié en 1828, eût été attaqué par l'abbé de Lamennais, il conseilla au souverain pontife les ménagements et la douceur envers cette âme égarée. Il publia en 1839 un ouvrage intitulé : *Beautés de la foi*, 3 vol., fit à l'église Saint-Pierre et à Saint-André-della-Valle, pendant plus de 10 ans, des prédications qui furent très suivies, et, dans le but d'empêcher l'introduction des idées païennes dans l'éducation, par le commerce avec les chefs-d'œuvre de l'antiquité, il forma pour les jeunes gens, sous le titre de *Bibliotheca parva, seu graviora et elegantiora opera veterum SS. Ecclesiæ Patrum*, un recueil d'extraits des Pères de l'Église et des poètes sacrés. Lors des troubles qui suivirent l'avènement de Pie IX, le P. Ventura prit un grand ascendant sur la multitude en prononçant l'*Oraison funèbre d'O'Connell* et en célébrant les victimes du siège de Vienne en 1848 : il aurait voulu que le pape octroyât une constitution au peuple romain. Pie IX l'autorisa, du moins, à accepter auprès de lui les fonctions de ministre plénipotentiaire du gouvernement insurrectionnel de Sicile. L'idée d'une confédération italienne, à laquelle eût présidé le souverain pontife, était venue au P. Ventura, ainsi qu'à l'abbé Rosmini; mais elle ne put aboutir, par suite de l'opposition du roi Charles-Albert. Après la fuite du pape à Gaëte, le P. Ventura, sans condamner les actes de la République romaine, refusa la candidature à l'Assemblée constituante. Quand l'expédition française contre Rome eut été décidée, il se retira à Civita-Vecchia, puis en France; préparé, par un séjour de 2 années à Montpellier, au maniement de la langue française, il se rendit à Paris, où il prêcha avec succès devant Napoléon III. Il mourut à Versailles. Dans cette dernière période de sa vie, il a publié en français : *les Femmes de l'Évangile*, 1853, in-12; *la Raison philosophique et la Raison catholique*, 1853; [illegible], 1853; *la Femme catholique*, 1855, 3 vol.; *l'École des miracles, ou les Œuvres de la puissance et de la grandeur de J.-C.*, 1854-55, 2 vol. in-18; *le Pouvoir chrétien*, 1857, etc. B.

VENTURA DE LA VEGA, littérateur espagnol, né en 1807 à Buenos-Ayres, m. en 1865, vint étudier en Espagne sous la direction de Lista et d'Hermosilla, débuta par des œuvres lyriques (*l'Agitation, la Défense de Séville, l'Enthousiasme*, etc.), et, après avoir traduit diverses œuvres des auteurs dramatiques français, écrivit pour le théâtre. Parmi ses pièces on remarque : *l'Homme du monde*, comédie de mœurs; *la Mort de César*, tragédie; *Jouer avec le feu*, *le Début d'un artiste*, *un Trésor caché*, sortes de drames lyriques. Il fut secrétaire particulier d'Isabelle II et directeur du Conservatoire de musique de Madrid.

Ses *Œuvres* (en espagnol) ont été publiées à Paris, en 1866.

VENTURINI (PAOLO), littérateur, né à Bologne en 1800, m. en 1850, étudia chez les barnabites de sa ville natale et à Rome, entra à 17 ans dans l'ordre des clercs réguliers de la congrégation de Saint-Paul, enseigna les belles-lettres à Naples et revint occuper une chaire d'éloquence à Bologne. En 1847, Pie IX le nomma gouverneur de la province, puis membre du comité de censure. On a de Venturini : 14 *Discours sur la religion*, Bologne, 1846 et 1853; des *Poésies*, Naples, 1854; une trad. incomplète d'*Horace*, etc. M. V—I.

VÉNUS, déesse de la beauté, née de Jupiter et de Dioné, ou, selon d'autres fables, de l'écume de la mer, d'où son nom grec d'*Aphrodite* et son surnom d'*Anadyomène*. Jupiter la donna pour femme à Vulcain. Elle eut plusieurs enfants de différents dieux ou mortels : de Jupiter, les Grâces; de Mercure, Hermaphrodite; de Bacchus, Priape et Hymen; de Mars, Harmonie et l'Amour; de Butès, Eryx; d'Anchise, Énée, etc. Le berger Pâris lui donna sur le mont Ida le prix de la beauté. Aussi, dans l'*Iliade* et l'*Énéide*, elle protège les Troyens; blessée par Diomède, elle inspire à la femme de ce prince des amours adultères. Elle punit cruellement ceux qui la méprisent : ainsi elle inspire de violentes passions aux Prœtides, à Pasiphaé, à Phèdre, etc. Le siège principal de son culte était à Chypre, dans les villes de Paphos, d'Amathonte, d'Idalie, et dans l'île de Cythère. On l'adora dans toute la Grèce et à Rome. Ses fêtes s'appelaient *Aphrodisies* ou *Adonies*, en souvenir d'Adonis qu'elle aima. Le myrte, la rose, les colombes, lui sont consacrés. Homère lui attribue une ceinture qui possédait un charme irrésistible. Il reste beaucoup de statues antiques de Vénus, entre autres la Vénus dite de Médicis, à Florence; des répliques plus ou moins libres de la Vénus de Cos et de la Vénus de Cnide par Praxitèle, et la Vénus de Milo, au musée du Louvre, découverte à Milo en 1820. Les anciens vantaient la Vénus Anadyomène de Cos, peinte par Apelle.

Bernoulli, *Aphrodite* (étude des statues représentant Vénus), 1875; Lajard, *Recherches sur le culte de Vénus*, 1837; Tumpel, *Ares und Aphrodite*, 1878; Gœler de Ravensburg, *die Venus von Milo*, 1878. P. et S. RE.

VENUSIA, auj. *Venosa*, anc. ville d'Apulie ou Daunie, sur les confins de la Lucanie, au S.-O. de Cannes. Patrie du poète Horace.

VENUTI (RIDOLFINO), né à Cortone en 1705, m. en 1763, prit les ordres, vint à Rome et fut nommé, par Benoit XIV, président de la commission des monuments antiques et garde du cabinet du Vatican.

On a de lui : *Collectanea antiquitatum romanarum centum tabulis incisarum et notis illustratarum*, Rome, 1736, in-fol.; *Antiqua numismata maximi moduli ex museo Alex. card. Albani in Vaticana biblioth. translata*, 1739-44, 2 vol. in-fol.; *Numismata romanorum pontificum*, 1744, in-4o; *Accurata e succincta descrizione topografica delle antichità di Roma*, 1763, 2 vol. in-4o; 2e édit., 1803; *Accurata descrizione topografica ed istorica di Roma moderna*, 1766, 2 vol. in-4o, etc.

VÊPRES (du latin *vesper*, soir), une des grandes heures canoniales faisant partie de l'office divin dans l'Église catholique. On les disait autrefois vers le coucher du soleil. Aujourd'hui, les vêpres se disent l'après-midi, ordinairement vers trois heures. Elles se composent de 5 psaumes, d'un capitule, d'une hymne, du *Magnificat* et d'une oraison. Comme l'Église emprunta au judaïsme la coutume de commencer le jour par le soir, ses fêtes commencent la veille par les *premières vêpres*. Les vêpres ont été instituées, dit-on, pour honorer la mémoire de la sépulture de J.-C., ou de la descente de croix.

VÊPRES SICILIENNES, nom sous lequel on désigne un massacre général des Français en Sicile, sous le règne de Charles d'Anjou. Suivant quelques historiens, ce massacre aurait été prémédité par Jean de Procida et ses amis, l'heure choisie à l'avance, et le signal, le 1er coup de cloche qui sonna les vêpres, le 30 mars 1282. L'opinion contraire est plus vraisemblable : les Siciliens, mécontents de la domination française et excités par Procida, ministre habile du roi d'Aragon, n'attendaient plus que l'occasion de se soulever, quand, le lundi de Pâques, au moment où les habitants de Palerme se rendaient en foule à l'église de Montréal, à l'heure des vêpres, un Provençal, nommé Drouet, insulta une femme; tout le peuple s'ameuta, égorgea les Français, surpris sans défense, et bientôt les autres villes suivirent l'exemple de Palerme. On estime le nombre des victimes à [illegible]. La Sicile, séparée du royaume de Naples, se donna à Pierre III d'Ara-

gon. La dénomination de *Vêpres Siciliennes*, ignorée des contemporains, fut mise à la mode par un roman historique italien qui parut au XVIe siècle un certain M[illegible]. C. Delavigne a écrit une tragédie des *Vêpres Siciliennes*. Les Italiens ont célébré, le 30 mars 1882, le sixième centenaire des Vêpres Siciliennes. G.

VER SACRUM. *V.* PRINTEMPS SACRÉ.

VERA (PEDRO DE), officier espagnol, né vers 1440 à Jérès de la Frontera, d'une illustre famille d'Andalousie, fut envoyé par Ferdinand le Catholique et Isabelle à la Grande-Canarie avec le titre de capitaine général en 1480. Il termina en 5 années la conquête des Canaries, y assura la domination espagnole en déportant les Guanches (habitants indigènes), et en les remplaçant par des colons venus d'Europe, et naturalisa dans l'archipel la canne à sucre. Ses violences l'ayant fait rappeler, 1488, il se signala dans la guerre contre Grenade, 1492, et mourut quelque temps après.

VERA, v. ville d'Espagne (Grenade), prov. d'Almeria; port sur la Cueva, près de la Méditerranée. Pop., 8,865 hab. Aux environs, restes de l'anc. *Urci*.

VERA, v. de Médie. (*V.* PHRAATA.)

VÉRAC, vge (Gironde), arr. de Libourne. Ruines d'un vieux château, et, à Mongie, près de là, restes d'une anc. église qui appartenait aux dames de Fontevrault. On a trouvé au château de Pomiers des médailles d'Antonin.

VERACINI (FRANÇOIS-MARIE), habile violoniste, né à Florence vers 1685, m. à Pise en 1750, fit la plus vive sensation à Londres et en Allemagne. On a gravé de lui 2 recueils de 12 sonates.

VERA-CRUZ, v. du Mexique, ch.-l. de l'État de son nom, par 19° 12′ lat. N. et 96° 9′ long. O.; sur le golfe du Mexique, à 420 kil. E. de Mexico, par chemin de fer. Évêché; 24,000 hab. Ville bien bâtie, bien percée, mais sur une plage aride, et près de marécages qui la rendent malsaine. Aux environs de la ville sont des collines de sables assez élevées pour intercepter la circulation de l'air du côté de la terre. Chaleurs excessives de mai à septembre. Le seul courant d'eau est un ruisseau bourbeux, nommé Tenoya, près et au S.-E. de la ville. Le climat est très insalubre, et la fièvre jaune est fréquente. Les navires, menacés par les vents du nord, n'ont pour abri qu'un îlot à fleur d'eau, où se trouve construit le fort de Saint-Jean-d'Ulloa pris par l'amiral français Baudin en 1838. Les bâtiments de guerre trouvent un bon mouillage à l'île de Sacrificios. Exportation importante d'or et d'argent, vanille, peaux de bœufs, tabac, etc. Paquebots français venant de Saint-Nazaire. — C'est à l'emplacement de Vera-Cruz que Fernand Cortez aborda, le *vendredi saint*, en 1519, pour tenter la conquête du Mexique. En 1823, les insurgés mexicains enlevèrent la ville aux Espagnols. La révolution dirigée par le général Santa-Anna y éclata en 1832. Les troupes des États-Unis prirent la ville en 1847, les Français en 1862.

VERA-CRUZ (ÉTAT DE), un des États de la République du Mexique, sur le golfe du Mexique; 62,820 kil. carr.; 582,441 hab. Sol fertile, mais peu cultivé.

VERAGRES, *Veragri*, peuple de la Gaule; cap. Octodurus. Son territoire forme auj. la partie centrale du *Valais*.

VERAGUA, dép. de l'anc. Colombie, l'un des 5 qui ont formé la république actuelle de la Colombie, était borné au N. par la mer des Antilles, à l'E. par la prov. de l'Isthme, au S. par le Grand Océan, et à l'O. par le Guatémala; ch.-l. Santiago de Veragua.

VERAGUA, prov. de l'État de Panama, dans la Colombie, au S.-O. de celle de Panama. Elle s'étend du Pacifique à la mer des Caraïbes. Nombreuses forêts et montagnes. Ch.-l. Santiago de Veragua. (*V.* SANTIAGO.)

VERANZIO (ANTOINE). *V.* WRANCZY.

VERA-PAZ (SAN-DOMINGO DE LA) or **COBAN**, v. de la république de Guatémala, ch.-l. d'un département de même nom qui comprend presque la moitié du territoire de la république, sur le Rio Dulce; 10,000 hab., presque tous Indiens.

VERAZZANI (JEAN), navigateur florentin, né vers la fin du XVe siècle, d'une famille noble, fut chargé, en 1524, par François Ier d'explorer l'Amérique septentrionale. Il visita les côtes de ce continent depuis 30° lat. N. jusqu'à Terre-Neuve, dont il prit possession au nom de la France. La relation de son voyage se trouve dans la collection de Ramusio et dans l'*Histoire générale des voyages*.

VERBANUS LACUS, nom ancien du lac MAJEUR.

VERBASZ ou **VERBITZA**, anc. *Urpanus*, riv. de la Bosnie, sort du mont Vraniça, coule au N., sur 204 kil., par Banialuka, et tombe dans la Save, riv. dr., à 20 kil. de [illegible].

VERBERIE, *Verberiacum*, [illegible], vge [illegible], arr. de Senlis, sur la rive g. de l'Oise; 1,493 hab. Il possédait un château royal, où mourut Charles-Martel, et dont il ne reste aucun vestige. Il s'y tint des conciles en 752, 853, 863 et [illegible]. Ant[illegible] *le Blanc*.

VERBIESLES, vge (Haute-Marne), arr., près et au S. de Chaumont; 2[illegible] hab. Ruines de l'abbaye du Val-des-Écoliers. (*V.* [illegible].)

VERBIEST (FERDINAND), missionnaire jésuite, né en 1623 à Pitthem, près de Bruges, m. en 1688, fut envoyé en Chine en 1659, se livra à la prédication; puis, appelé à Péking, gagna la confiance de l'empereur Khang-Hi, lui donna des leçons de mathématiques, fut chargé de réparer le calendrier du calendrier chinois et dirigea la fabrication de l'artillerie. On a de lui : *Liber organicus astronomiæ [illegible] restitutæ*, 1668, petit in-fol., et divers ouvrages en langue chinoise, manuscrits à la Bibliothèque nationale de Paris.

V. Carton, *Notice hist. sur le P. Verbiest*, Bruges, 1839.

VERBIGÈNES, peuple de l'Helvétie, le même que les Urbigènes. (*V.* ce *mot*.)

VERBŒCKHOVEN (EUGÈNE-JOSEPH), peintre belge, né à Warneton (Flandre occid.) en 1799, m. en 1881, apprit seul le dessin et s'adonna spécialement à la peinture des animaux. On a de lui : *Moutons surpris par l'orage*, *Troupeau de chevaux attaqué par des loups*, *Animaux à la prairie*, *Rempart*, *étalon arabe*, exposés à Bruxelles en 1824 et à Paris en 1841. A l'Exposition universelle de 1855, il envoya une *Bergerie campinoise*, *Brebis et agneaux, ou la Bonne mère*; au Salon de 1857, deux *Souvenirs d'Écosse*; en 1861, *Moutons, coqs et poules*; à l'Exposition universelle de 1878, *Intérieur d'étable flamande*, *Poneys écossais*, *Bergère campinoise*, *Moutons*. Il a donné aussi quelques paysages, dont les plus remarquables sont une *Campagne de Rome* et une *Vue du mont d'Or*; des portraits d'*Horace Vernet* et de *Soliman-Pacha* (peint en grisaille). Il s'est aussi essayé dans la sculpture et a donné une statue en plâtre : *la Méditation*. Membre de l'Académie de Belgique en 1845 et officier de l'ordre de Léopold, il a obtenu des médailles aux Salons de Paris, en 1824, 1841 et 1845 et a été nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1845. Il a laissé des *Études à l'eau-forte*, des *Études de paysages*, 1839, et des *Études d'animaux*, 1842.

VERBONNAIS (LE), *Verbonensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Lorraine), près de Nancy.

VERCEIL, anc. *Vercellæ*, en italien *Vercelli*, ville forte du royaume d'Italie, ch.-l. de l'arr. de son nom, prov. de Novare, sur la Sésia et le canal de Santhia; 28,999 hab. dans la commune. Archevêché. Belle cathédrale. École de médecine et de chirurgie, collège royal, bibliothèque. Comm. de riz, blé, chanvre, lin, soie, vins, ébénisterie. — Sous les Romains, Marius et Catulus y défirent les Cimbres, l'an 101 av. J.-C. Indépendante au moyen âge, Verceil passa, au XVe siècle, sous la domination des ducs de Milan, puis de la maison de Savoie, et fut prise et démantelée en 1704 par les Français, auxquels les alliés la reprirent en 1706. Réunie à la France en 1796, elle devint le ch.-l. du département de la Sésia jusqu'en 1814. L'arrond. de Verceil a 1,257 kil. carr. et 145,207 hab.

VERCELLÆ, v. de la Gaule Cisalpine, dans la Transpadane, chez les Libiques; auj. *Verceil*.

VERCINGETORIX, chef gaulois de la tribu des Arvernes, était fils de Celtill, brûlé devant Gergovie pour avoir voulu s'emparer du pouvoir à main armée; il hérita de l'immense clientèle de son père, prit l'autorité absolue, repoussa les offres de César, organisa la défense contre lui et le battit à Gergovie, mais succomba dans Alésia, après une résistance héroïque, 52 av. J.-C. Il pouvait fuir : il vint seul au camp romain, jeta ses armes aux pieds du vainqueur, et muet, immobile, offrit ainsi sa vie pour l'apaiser. César fut impitoyable; il envoya à Rome Vercingétorix enchaîné, et, après 6 ans de captivité, le montra dans son triomphe et le fit ensuite étrangler dans le *Tullianum*. *V.* ce *mot*. Vercingétorix était un homme d'une grande énergie et d'une haute capacité.

V. Henri Martin, *Vercingétorix*, 1865.

VERCORS (LE), *Vertacomicorus pagus*, petit pays de l'anc. France (Bas-Dauphiné), aujourd'hui compris dans l'arrondissement de Die (Drôme). Les monts du Vercors ont 2,346 m. au Grand-Veymont.

VERDE (RIO-), riv. des États-Unis, coule du N. au S., à travers le grand plateau de l'Amérique du Nord, et forme avec plusieurs autres cours d'eau le Rio Colorado de l'O.

VERDE (SIERRA-), chaîne de montagnes dans le N. du Mexique, continuation des montagnes Rocheuses, fait partie de l'arête qui sépare, dans l'Amérique du Nord, le versant de l'Atlantique de celui de l'océan Pacifique.

VERDEN, *Ferda*, *Tulipharium*, v. du roy. de Prusse, prov. de Hanovre, ch.-l. d'un ancien duché de son nom, sur l'Aller. 8,553 hab. Gymnase, grenier public, entrepôt royal de [illegible]. Cathédrale du XVIIe siècle. En 782, Charlemagne fit massacrer en ce lieu 4,500 Saxons révoltés.

VERDETS, nom de volontaires royalistes qui, après le

9 thermidor, s'organisèrent dans le midi de la France et se livrèrent à des actes sanglants de réaction contre les hommes de la Terreur [illegible], et ensuite contre les amis d'une liberté sage. Ils prirent leur nom d'un ruban vert qu'ils portaient au bras. Depuis longtemps ils avaient disparu, lorsqu'on les revit, en 1815, aussi ardents, aussi fanatiques qu'après thermidor.

V. E. Daudet, *la Terreur blanche*, 1878.

VERDIER (Aymar), architecte, né à Tours en 1819, m. en 1880, se consacra, sous la direction de H. Labrouste, à l'étude de l'archéologie monumentale et fut, de 1850 à 1872, architecte du diocèse de Beauvais. Il a envoyé aux Salons annuels : *Détails et restauration de l'abbaye de Saint-Leu d'Esserent*, 1846 ; *Château de Pierrefonds, Cathédrale de Rouen*, 1847 ; *Ferme de Meslay, Hôpital d'Angers, Maison de Provins, Maison de Cluny, Grande salle du château de Ribeauville* et autres morceaux choisis dans le style ogival, 1848 ; *Salle capitulaire de l'ancienne cathédrale de Noyon*, à l'Exposition universelle de 1855. Il a envoyé à celle de 1878 : *Église de Saint-Martin aux Bois* (Oise) et *Église de Semur en Brionnais* (Saône-et-Loire). Il a publié : *Architecture civile et domestique au moyen âge*, 1852-1858, 2 vol. in-4°, avec M. Cattois. Il a obtenu une 1re médaille en 1848, et la croix de la Légion d'honneur en 1860.

VERDIER, officier établi jadis pour commander aux gardes d'une forêt éloignée des maîtrises. On nommait *Verderie* l'étendue de bois soumise à sa juridiction et cette juridiction elle-même.

VERDON ou **VARDON**, riv. de France, naît au S. de Barcelonnette, dans une ramification des Alpes, coule au S., puis à l'O., passe à Colmars et à Castellane, sépare les départements des Basses-Alpes et du Var et se jette dans la Durance ; cours de 170 kil.

VERDUN, anc. *Verodunum*, s.-préf. (Meuse), sur la Meuse ; 15,781 hab. Citadelle bâtie par Vauban. De grands travaux, exécutés depuis 1871, ont fait de Verdun une de nos meilleures places de guerre. Évêché. Trib. de commerce, collège, bibliothèque, musée de tableaux et d'antiquités. Fabr. de dragées, anis, confitures et liqueurs renommées. Palais épiscopal, belles promenades, anc. abbaye de bénédictins, dite de Saint-Vannes. Le chemin de fer de Bar-le-Duc à Sedan y rencontre la ligne de Châlons à Metz. — Ville très ancienne, et déjà considérable sous les Romains, Verdun fut conquise par Clovis en 502 ; en 843 y fut conclu le traité qui régla la succession de Louis le Débonnaire. Ville impériale depuis Othon le Grand, elle fut gouvernée, avec le pays environnant (Verdunois), d'abord par ses comtes, puis par ses évêques, mais en obtint de grandes libertés communales ; le roi Henri II la conquit, avec Toul et Metz, en 1552. Le traité de Munster, 1648, en assura la possession à la France. En 1792, elle fut prise par les Prussiens après une courte résistance ; un parti dans la ville était favorable à l'invasion : 14 femmes et jeunes filles vinrent offrir au commandant prussien des corbeilles de dragées. Les Prussiens ayant évacué la place, ces femmes furent conduites à Paris et périrent sur l'échafaud, 1794. Belle défense du général Guérin de Waldersbach contre les Allemands, en nov. 1870. Verdun est la patrie de Chevert, à qui l'on a élevé une statue en bronze sur la place Sainte-Croix, en 1857, et du grammairien Beauzée.

VERDUN (Gouvernement de), un des 8 petits gouvernements de l'anc. France, compris ensuite dans le grand gouvernement de Metz et Verdun, se composant de la ville et comté de Verdun et de l'évêché de Verdun.

VERDUN (Traité de), traité de partage de l'Empire carolingien entre les trois fils de Louis le Débonnaire, en 843. Tout ce qui se trouvait à l'O. de la Meuse, de la Saône et du Rhône [illegible] France pour Charles le Chauve ; la Germanie [illegible] échut à Louis le Germanique ; Lothaire eut l'Italie et toute la partie de la Gaule comprise entre la Meuse, la Saône et le Rhône à l'O., le Rhin et les Alpes [illegible].

VERDUN-SUR-DOUBS, ch.-l. de cant. (Saône-et-Loire), arr. de Chalon-sur-Saône, près du confluent du Doubs et de la Saône, 2 [illegible]. Anc. baronnie [illegible] de Bourgogne, érigée en comté en 1593 par [illegible].

VERDUNOIS, [illegible] de Verdun [illegible] Verdun sur- [illegible].

VEREIA, [illegible] Russie en Europe, gvt de Moscou [illegible].

VERGARA [illegible], peintre, né à Valence en 1726, m. [illegible] d'art [illegible] XVIe [illegible] Valence [illegible] à Valence [illegible]

de dessin. Il a laissé beaucoup de portraits et de tableaux d'histoire : on cite particulièrement *Mentor et Télémaque*, et la *Conception de la Vierge*. Il dessinait bien, coloriait habilement, avait étudié l'anatomie, mais ne possédait point le sentiment de l'idéal. A. M.

VERGARA, v. d'Espagne. (*V.* Bergara.)

VERGENNES (Charles Gravier, comte de), né à Dijon en 1717, d'un président au Parlement de cette ville, m. en 1787, entra de bonne heure dans la carrière diplomatique, fut ministre de France auprès de l'électeur de Trèves en 1750, déploya une grande habileté au congrès de Hanovre et à Mannheim, 1753 ; reçut en récompense l'ambassade de Constantinople, 1755 ; déjoua dans ce poste les intrigues de l'Angleterre et de la Prusse contre la France, mais résista aux injonctions de son propre gouvernement, qui poussait la Turquie contre les Russes. Rappelé en 1768, il ne rentra en faveur qu'après la chute du ministre Choiseul. Envoyé en ambassade à Stockholm, 1771, il eut une grande part à la révolution opérée par Gustave III. Louis XVI lui ayant confié le ministère des affaires étrangères, 1774, il assura à la France, par le traité de Soleure, 1777, l'alliance de tous les cantons Suisses, conclut en 1778 une autre alliance avec les États-Unis contre l'Angleterre, concourut à la paix de Teschen en 1779 et au traité de Versailles en 1783, fut chef du conseil royal des finances, se déclara contre le système prohibitif et réussit à faire adopter ses idées dans un traité de commerce avec l'Angleterre en 1786. Il y a quelques écrits de Vergennes dans l'ouvrage intitulé : *Politique de tous les cabinets de l'Europe*.

V. Bonhères, *le Comte de Vergennes, première cause des états généraux*, 1789 ; *Vie politique et privée du comte de Vergennes*, 1789 ; le duc de Lévis, *Souvenirs et portraits*. B.

VERGERIO (Pierre-Paul), littérateur italien, né à Capo-d'Istria en 1349, m. en 1428, professeur à Padoue, a laissé une *Histoire des princes de Carrare*, en latin, insérée dans le recueil de Muratori ; un traité *de Ingenuis moribus*, Milan, 1744 ; une comédie morale, *Paulus* ; une *Vie de Pétrarque* ; une traduction d'*Arrien*, et quelques poésies.

VERGERIO (Pierre-Paul), de la même famille que le précédent, né à Capo-d'Istria en 1495, m. en 1565, fut nonce de Clément VII et de Paul III en Allemagne, et devint en 1536 évêque de Capo-d'Istria. Il adopta les idées des réformateurs, et passa en Allemagne, où il mourut. Il a laissé divers écrits de controverse en faveur du protestantisme.

E. D—y.

VERGIER (Jacques), poète médiocre, né à Lyon en 1657, m. en 1720, fut destiné à l'état ecclésiastique, l'abandonna pour entrer dans l'administration de la marine, devint commissaire ordonnateur à Dunkerque, se démit de sa charge en 1714, et se fixa à Paris, où il fut assassiné. Ses *Œuvres*, dont la meilleure édition est celle de Lausanne, 1750, 2 vol. in-12, contiennent des chansons, contes, odes, sonnets, madrigaux, épigrammes, fables, épîtres, parodies, etc.

VERGILIA, v. de l'anc. Espagne (Bétique), chez les Bastitans ; auj. *Marcie*.

VERGILIO (Polydore). *V.* Virgile.

VERGNIAUD (Pierre-Victorin), célèbre orateur et l'un des chefs des girondins, né à Limoges en 1753, d'un avocat distingué, m. en 1793, commença ses études au collège de sa ville natale, et fixa l'attention de Turgot, alors intendant de la province, qui lui procura une bourse au collège du Plessis à Paris. Il s'était fait une grande réputation au barreau de Bordeaux, lorsqu'il fut nommé administrateur du département de la Gironde en 1789, puis député de ce département à l'Assemblée législative, 1791, où il se montra, dès les premières séances, ennemi de la monarchie. Porté à la présidence de cette Assemblée, il fit porter un décret qui prononçait la peine de mort contre les émigrés, et, quand les girondins crurent utile à leurs projets d'engager la France dans une guerre européenne, il appuya la déclaration de guerre à l'Autriche et à la Prusse. Lorsqu'on voulut porter un coup décisif à l'autorité de Louis XVI, il vota le licenciement de la garde constitutionnelle du roi, et la formation d'un camp de 20,000 hommes sous Paris ; favorisa, non sans hésitation, l'insurrection du 20 juin 1792, et, en soulevant dans un de ses discours la question de la [illegible] de Louis XVI, [illegible] de la Montagne [illegible] à la Convention [illegible], contribua de [illegible] contre Robespierre et Marat, et [illegible] la plus grande énergie [illegible] de Louis XVI, il vota [illegible] l'Assemblée ce [illegible] les [illegible] séparèrent [illegible] son [illegible] de la condamnation

le roi pût en appeler au peuple, et le jour de la condamnation il vota contre le sursis. Après le supplice de Louis XVI, il combattit l'institution du tribunal révolutionnaire, fut dénoncé par Robespierre comme fédéraliste et ennemi de la République, et succomba avec les autres girondins au 31 mai et au 2 juin 1793. Après avoir montré dans sa défense une hauteur dédaigneuse, il monta sur l'échafaud, le 31 octobre, à l'âge de 35 ans. Vergniaud fut animé d'un grand patriotisme, mais sembla n'avoir que des convictions flottantes : dépourvu des connaissances du publiciste et des vues de l'homme d'État, on a dit de lui qu'il fit de l'opposition avec les doctrines républicaines, et du gouvernement avec les doctrines monarchiques. Sa parole était tantôt grave, tantôt impétueuse, toujours élégante, fleurie, pleine d'images : c'est lui qui, dans un de ses discours, a comparé la Révolution à « Saturne dévorant successivement tous ses enfants ». Parfois, suivant une expression du temps, la foudre de Mirabeau se ralluma dans ses mains; mais il eut trop souvent des moments de faiblesse et d'indolence. Ses principaux discours se trouvent dans le *Choix de rapports, opinions et discours* publié par Lallement, 1818-25, 24 vol.

V. Lamartine, *Hist. des Girondins*, et les historiens de la Révolution. Mignet, Thiers, Michelet, Louis Blanc, etc. : Touchard-Lafosse, *Hist. parlementaire et vie intime de Vergniaud*, 1848, in-18. B.

VERGOBRET, nom du magistrat suprême élu chaque année par les druides chez les Éduens et quelques autres peuples de la Gaule. Seul il pouvait prononcer la peine capitale. Durant ses fonctions, il ne pouvait sortir de la cité. Dans les solennités publiques, il se poudrait la barbe avec de la limaille d'or.

VERGUNNI, peuple gaulois, occupait une partie du départ. actuel des Basses-Alpes, où est aujourd'hui le vge de Vergon.

VERGY, famille noble de Bourgogne, dont les membres les plus illustres furent : Gabrielle de Vergy, dame de Fayel et amante de Raoul de Coucy (*V. ce nom*); — ANTOINE, comte de Dammartin, partisan des Bourguignons pendant les troubles du règne de Charles VI, créé maréchal de France par Henri V d'Angleterre, et m. en 1439; — ANTOINE, né en 1488, archevêque de Besançon en 1517, m. en 1541.

VERHUELL, marin hollandais, né en 1764 à Dœtichem (Gueldre), m. en 1845, était vice-amiral, quand on le chargea, en 1803, d'une mission auprès du premier consul Bonaparte. Il concerta avec lui le projet de descente en Angleterre, et amena de Flessingue à Ambleteuse l'escadre hollandaise qui devait participer à cette expédition. Ministre de la marine des Pays-Bas, il aida à l'élévation de Louis Bonaparte sur le trône de Hollande, reçut de lui le titre de *maréchal de Hollande*, devint, après la réunion de ce pays à l'Empire, président de la junte administrative, se fit naturaliser Français sous la Restauration, et entra à la Chambre des pairs en 1829. Il fut un des fondateurs de la Société protestante des missions.

VERIA ou **KARAVERIA**, *Berœa*, v. de la Turquie d'Europe, prov. de Salonique, au confl. du Véria-sou et de l'Indjé-Karasou; 8,000 hab. en majorité Grecs. Fabr. de tissus de coton, teintureries.

VERINE, impératrice d'Orient, 459-485. Femme de Léon Ier et belle-mère de Zénon l'Isaurien, elle se servit de tous les moyens pour conserver le pouvoir. En 475, elle chassa Zénon l'Isaurien de Constantinople, pour mettre à sa place son frère Basilisque, oncle de Zénon. Mécontente de ce dernier, elle rappela Zénon; puis elle suscita contre lui son gendre Marcien, qui tenta d'enlever Zénon par un coup de main, 479. Zénon, fatigué de ses intrigues, la renferma en Cilicie. Elle trouva moyen de soutenir l'usurpateur Léonce, 484; mais celui-ci ne lui rendit pas la liberté; elle mourut peu de temps après. S.

VERISA. *V.* BERISA.

VERJUS (LOUIS DE), comte de Crécy, habile négociateur, né à Paris en 1629, d'un conseiller au parlement, m. en 1709, remplit d'abord une mission en Portugal, fut ensuite envoyé en Allemagne, 1669, pour traiter avec les princes opposés à la maison d'Autriche; figura comme plénipotentiaire à la diète de Ratisbonne en 1679, et prit part au traité de Ryswyck en 1697. Il cultivait les lettres, et entra à l'Académie française en 1679. On a de lui : *Réfutation d'un libelle adressé à M. le prince d'Osnabrück*, Paris, 1674; c'est une réponse au livre de Lisola, ambassadeur d'Autriche, avec lequel il avait eu de vifs démêlés, intitulé : *la Sauce au verjus*. — Son frère JEAN eut quelque réputation comme prédicateur.

V. son *Éloge* par Dalem

VERKHOTOURIE ou **WERCHOTURJE**, v. de l'empire russe, gvt et au N.-E. de Perm, sur la Toura; 3,490 hab. Vieilles fortifications. Forges; mines de cuivre et d'or.

VERKOLIE (JEAN), peintre, né en 1650 à Amsterdam, où son père était serrurier, m. en 1693, apprit son art sans maître et reçut seulement pendant 6 mois les leçons de Jean Lievens. Il s'essaya aussi avec succès dans la gravure à la manière noire. En 1672, il se maria et s'établit. Il a fait un grand nombre de portraits, de morceaux d'histoire et de scènes domestiques; sa manière est pleine de charme, et sa couleur harmonieuse. — Son fils NICOLAS, né à Delft en 1673, m. en 1746, a marché dignement sur ses traces, comme peintre et comme graveur. Le Louvre possède un tableau de chacun d'eux. A. M.

VERMAND, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Saint-Quentin; 1,247 hab. Quelques auteurs ont voulu y voir l'antique *Augusta Veromanduorum*, qui est plus probablement à Saint-Quentin. Combat entre les Français et les Allemands le 15 janv. 1871.

VERMANDOIS, *Veromanduorum ager*, petit pays de l'anc. France (Picardie), au N.-O. de la Thiérache; ch.-l. Saint-Quentin; v. princip. Vermand (qui a donné son nom au pays), Ham, Saint-Simon, le Catelet. Le Vermandois, habité primitivement par les Véromandui, fut érigé en comté par Charlemagne en faveur de son 2e fils, Pepin, roi d'Italie, dont la postérité le conserva jusqu'au milieu du XIe siècle. Il fut donné alors à Hugues de France, époux d'Adèle, fille d'Herbert IV. Élisabeth, petite-fille de Hugues, le porta en dot à Philippe d'Alsace, comte de Flandre, 1156. Philippe-Auguste s'en empara en 1185, et le réunit au domaine royal en 1215. Il est aujourd'hui partagé entre les départements de l'Aisne et de la Somme.

VERMANDOIS (HERBERT Ier, COMTE DE), 4e descendant de Pepin (2e fils de Charlemagne), roi d'Italie, embrassa le parti d'Eudes contre Charles le Simple, et fut assassiné en 923 par Baudouin le Chauve, comte de Flandre.

VERMANDOIS (HERBERT II, COMTE DE), fils du précédent, attira Charles le Simple à Péronne et l'y retint prisonnier jusqu'à sa mort, se déclara contre le roi Raoul et le comte Hugues le Grand, qui avaient privé du trône Louis d'Outre-mer, perdit Laon et la plus grande partie de ses États, et mourut en 943.

VERMANDOIS (RAOUL, COMTE DE), dit *le Vaillant*, petit-fils du roi Henri Ier, était fils de Hugues de France et d'Adèle, fille du comte Herbert IV. Né vers 1094, m. en 1152, il aida Louis le Gros à abaisser la puissance de ses vassaux rebelles, prit d'assaut le château du Puiset en 1112, fut nommé grand sénéchal en 1131, mérita l'estime de Suger, répudia la sœur du comte de Blois pour épouser Alix ou Adélaïde, sœur d'Éléonore de Guyenne, commanda les troupes que Louis VII laissa en France pendant la 2e croisade et dépouilla sa propre sœur du comté d'Amiens.

VERMANDOIS (HUGUES DE), fils du précédent, né en 1127, m. en 1212, fut élevé par St Bernard, se fit moine, et fonda, avec St Jean de Matha, l'ordre des mathurins. Il a été canonisé sous le nom de *St Félix de Valois*. Fête, le 20 novembre.

VERMANDOIS (LOUIS DE BOURBON, COMTE DE), fils naturel de Louis XIV et de Mlle de La Vallière, né en 1667, légitimé en 1669, et nommé, la même année, amiral de France, m. en 1683, est un des personnages qu'on a voulu faire passer pour le *Masque de fer*. (*V. ce mot.*)

VERMEILLE (MER). *V.* CALIFORNIE (GOLFE DE).

VERMEJO (RIO-), riv. de l'Amérique du Sud, naît en Bolivie, qu'elle sépare de la Confédération de la Plata, et se jette dans le Paraguay, au-dessus de son confluent avec le Parana : cours sinueux de 1,100 kil.

VERMENTON, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. d'Auxerre, sur la Cure, près de son confluent avec l'Yonne; 2,2[illegible]3 hab. Église ogivale, avec portail remarquable. Aux environs se trouvent les célèbres grottes d'*Arcy*. Bons vins rouges. Comm. de bois.

VERMERIA, nom latin de VERBERIE.

VERMIGLI (PIERRE). *V.* MARTYR (PIERRE).

VERMOIS (LE), *Vermensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Lorraine), compris auj. dans l'arr. de Toul.

VERMOND (L'ABBÉ MATHIEU-JACQUES DE), né vers 1735, docteur en Sorbonne et bibliothécaire du collège Mazarin, se lia avec Loménie de Brienne, qui le fit envoyer à Vienne, en 1769, comme professeur de français auprès de l'archiduchesse Marie-Antoinette, fiancée à Louis XVI. Il gagna la confiance de cette princesse, resta auprès d'elle après son mariage, prit un grand ascendant sur son esprit, et, comme il avait peu de tact, encouragea son aversion naturelle pour l'étiquette rigoureuse de la cour de Versailles, applaudit à ses imprudences, la poussa à prendre part aux affaires publiques et lui créa ainsi une foule d'inimitiés. Dans l'affaire du collier (*V. ce mot*), ce fut lui qui poussa Marie-Antoinette à donner un éclat imprudent à sa vengeance contre le cardinal de Rohan; ses intrigues firent arriver Loménie de Brienne à la présidence du conseil. Il dut, au commencement de la Révolution, quitter

la cour, se retira à Valenciennes, puis à Coblentz et à Vienne, où il mourut.

V. De Lescure, *la Vraie Marie-Antoinette*, 1865.

VERMONT, un des États-Unis de l'Amérique du Nord, borné au N. par le Canada; 24,772 kil. carr.; 195 kil. sur 100; 332,286 hab. Cap. Montpelier. V. princ.: Burlington, Bennington, Woodstock, Saint-Albans. Il est divisé en 14 comtés. Climat froid, air salubre. Traversé à l'E. par les Montagnes Vertes, qui lui ont donné son nom. Sol arrosé par l'Onion, qui se jette dans le lac Champlain, par le Connecticut, le Missioque, le Lamoille, l'Otter-Creek; fertile en céréales. Beaux pâturages, où l'on élève un nombreux bétail. Mines de fer, de plomb et de cuivre. — Les premiers établissements furent formés dans ce pays par des colons du Massachusetts. Placé entre New-Hampshire et New-York, il fut longtemps disputé par eux, et ne forma un territoire indépendant qu'en 1777. De cette époque date sa première constitution, remplacée en 1793 par celle qui le régit actuellement. Il fut admis dans l'Union en 1791, et envoie 2 sénateurs et 3 représentants au congrès de Wasthington. Le pouvoir exécutif est délégué à un gouverneur, un lieutenant-gouverneur et 12 conseillers, élus pour un an par le peuple; et le pouvoir législatif, à un Sénat de 30 membres et une Chambre de 236 représentants, également élus pour 2 ans. Tout citoyen âgé de 21 ans et résidant depuis une année dans l'État est électeur.

VERNANTES, vge (Maine-et-Loire), arr. de Baugé; 1,965 hab. Belles ruines de l'abbaye cistercienne du *Louroux*, fondée en 1121 par Foulques V, comte d'Anjou.

VERNES (Jacob), pasteur de Genève, né dans cette ville en 1728, m. en 1791, fut d'abord lié avec J.-J. Rousseau, puis se rangea parmi ses adversaires après la publication de l'*Émile*. Exilé en 1782 pour s'être opposé à toute modification de la constitution genevoise, il ne rentra dans sa patrie qu'en 1789. On a de lui: *Choix littéraire*, 1755-60, recueil périodique de prose et de vers; *Confidence philosophique*, 1771, livre dans lequel, malgré ses liaisons avec Voltaire, il combat vivement les philosophes, en mettant en action leurs propres maximes; *Lettres sur le christianisme de J.-J. Rousseau*, 1763; *Dialogues sur le christianisme de J.-J. Rousseau*, 1763; *Réponses à quelques Lettres de J.-J. Rousseau*, 1763; *Sermons*, 1792, 2 vol.

Sayous, *le Dix-Huitième Siècle à l'étranger*.

VERNET (Jacques), professeur de théologie à Genève, né dans cette ville en 1698, m. en 1789, voyagea en France, en Italie, en Allemagne et en Angleterre, et se lia avec Montesquieu, J.-J. Rousseau et Voltaire. Il eut plus tard de vifs démêlés avec ce dernier. On a de lui: *Traité de la vérité de la religion chrétienne*, Genève, 1730-88, 10 vol., ouvrage qui fut l'œuvre de toute sa vie; *Dialogues socratiques, ou Entretiens sur divers sujets de morale*, Paris, 1745 et 1755; *Instruction chrétienne*, Neuchâtel, 1752, 4 vol., cours de théologie biblique mis à la portée de tout le monde, etc.

Sayous, *le Dix-Huitième Siècle à l'étranger*.

VERNET (Claude-Joseph), peintre célèbre, né à Avignon en 1714, d'un peintre assez habile, m. en 1789, alla par mer en Italie à l'âge de 18 ans pour se perfectionner dans son art, et ce voyage maritime détermina la direction de son talent. Il se maria à Rome, fut reçu membre de l'Académie de Saint-Luc en 1743, et ne revint en France qu'après une absence de 22 ans, rappelé par Louis XV, qui le chargeait de peindre les principaux ports de mer du royaume. Ce fut dans la traversée qu'il fit alors que, pour tracer l'esquisse d'une tempête, il voulut être attaché au mât du navire, scène que son petit-fils, Horace Vernet, a retracée dans un tableau. A son arrivée à Paris, il entra à l'Académie de peinture. Près de 10 années furent employées par lui à peindre 15 ports français. La plupart des marines de Vernet sont au musée du Louvre. Son chef-d'œuvre est *le Soir* ou *la Tempête*, gravé par Balechou. Vernet était fort laborieux, et pendant les 37 dernières années de sa vie il exécuta plus de 200 tableaux. On trouve en lui deux manières: la 1re, qu'il se forma au commencement de son séjour à Rome, se rapproche de celle de Salvator Rosa, dont elle a la vigueur et la fierté; la 2e, qu'il adopta un peu avant son retour en France, se distingue par une science plus profonde et plus sage, par des teintes plus [illegible] et par une [illegible] merveilleuse. Vernet allia un style pittoresque à la plus rigoureuse [illegible]; il évita [illegible] et le mauvais goût qui avaient envahi la peinture contemporaine.

V. [illegible] de Diderot; Lagrange, *Joseph Vernet et la peinture au* [illegible] *siècle*, [illegible]; A. H[illegible], *[illegible] de l'art français au dix-huitième siècle*; Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*, liv. [illegible]. B.

VERNET (Antoine-Charles-Horace, dit **CARLE**), fils du précédent, né à Bordeaux en 17[illegible], m. en [illegible], obtint le grand prix en 1782, alla à Rome, fut [illegible] à l'Académie de peinture en 1788 sur un tableau du *Triomphe de Paul-Émile*, et, bien qu'il eût admirablement réussi à peindre les chevaux, les chiens et les chasses, se livra au genre des batailles. Il a peint celles de *Rivoli*, de *Marengo*, d'*Austerlitz*, de *Wagram*, le *Passage du mont Saint-Bernard*, etc. On lui doit encore des *Collections d'études*, qui ont été gravées, et plusieurs beaux portraits (*Napoléon, le duc de Berry*, etc.). Il excella dans la caricature des mœurs populaires, où il porta tant d'esprit qu'on a dit que ses caricatures étaient les épigrammes du dessin.

Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*, liv. 20 et 21. B.

VERNET (Jean-Émile-Horace), célèbre peintre, fils du précédent, né à Paris en 1789, m. en 1863. Élevé dans un milieu et à une époque où l'on ne parlait que de combats, il devait être avant tout le peintre du soldat français; il figura lui-même sous les drapeaux pendant quelques jours, en 1814, et fut décoré à cause de sa belle conduite devant l'ennemi aux portes de Paris. Il se forma par les leçons ou les exemples de son père, de Moreau, de Chalgrin et de Vincent: néanmoins, il échoua au concours pour le prix de Rome en 1810, mais il remporta, la même année, un succès à l'Exposition des beaux-arts par un tableau représentant la *Prise du camp retranché de Glatz*. Une de ses premières œuvres fut la vignette qui ornait les lettres d'invitation pour les parties de chasse impériales, et il devint le dessinateur en titre du *Journal des modes*. Le portrait du roi Jérôme Bonaparte, exposé en 1812, acheva d'attirer sur lui les regards. Pendant la Restauration, Vernet acquit une grande popularité en traitant des sujets empruntés à l'histoire nationale: la *Bataille de Tolosa*, 1817; le *Massacre des mameluoks*, 1819; la *Bataille de Montmirail*, 1822; la *Dernière cartouche*, 1823; *la Barrière de Clichy*, la *Bataille de Hanau*, 1824; *les Adieux de Fontainebleau*, la *Bataille de Valmy* et le *Pont d'Arcole*, 1826; la *Mort de Poniatowski*, sans compter plusieurs portraits de Napoléon Ier. Un intérêt tout aussi vif s'attachait à de moindres sujets: *le Chien du régiment, le Cheval du trompette, le Soldat de Waterloo, le Soldat laboureur, Mazeppa*, etc. A l'avènement de Charles X, le gouvernement fit taire les vieilles répugnances; Vernet fut chargé de peindre les portraits des ducs de Berry et d'Angoulême: il donna aussi *Charles X passant une revue au Champ de Mars, Philippe-Auguste avant la bataille de Bouvines*, la *Dernière chasse de Louis XVI*, l'*Arrestation des princes au Palais-Royal*, 1828, tableau brûlé dans ce même palais lors de la révolution de 1848, avec le *Camille Desmoulins au Palais-Royal*. Vernet entra à l'Institut en 1826, et fut, de 1828 à 1833, directeur de l'Académie de France à Rome. Pendant son séjour en Italie, il peignit le *Combat de brigands contre les carabiniers du pape*, la *Confession du brigand* (tableau détruit au château de Neuilly en 1848), le *Départ pour la chasse dans les Marais Pontins, Judith et Holopherne, le pape Pie VIII porté dans la basilique de Saint-Pierre*, une *Rencontre de Michel-Ange et de Raphaël au Vatican*, et, à la suite d'une première excursion en Afrique, des *Arabes conversant sous un figuier, Abraham renvoyant Agar, Rebecca à la fontaine*, une *Chasse au sanglier*, et une *Chasse au lion*. A la même période appartiennent les portraits des rois Louis-Philippe et Charles-Albert, et quelques grandes compositions, telles que *le Duc d'Orléans à l'Hôtel de ville*, et *le Choléra à bord de la Melpomène*. De retour en France, Vernet trouva le musée historique de Versailles en voie de formation: il concourut à cette œuvre par une suite de tableaux exécutés pendant les années 1836 à 1839: la *Bataille d'Iéna*, la *Bataille de Friedland*, la *Bataille de Wagram*, la *Bataille de Fontenoy*, le *Siège de Constantine* (en 3 tableaux), l'*Attaque de la citadelle d'Anvers*, l'*Occupation du col de Téniah*, le *Bombardement de Saint-Jean-d'Ulloa*, le *Combat de l'Habrah*, la *Prise de Bougie*, l'*Occupation d'Ancône*, l'*Entrée en Belgique*, la *Flotte française forçant l'entrée du Tage*, le *Combat de Sickack*, le *Combat de Samah*, le *Combat d'Afroum*, sans compter les huit grandes figures allégoriques de la salle dite *de Constantine*. Les *Batailles de Valmy*, de *Hanau* et de *Montmirail*, du même musée, sont des copies très agrandies de celles que l'auteur avait faites autrefois. A la suite d'un voyage en Russie, il peignit encore: la *Prise de la smalah d'Abd-el-Kader*, toile de la plus grande proportion, et le *Portrait* en pied *du frère Philippe*, supérieur des Frères des écoles chrétiennes, 1845; la *Bataille d'Isly*, 1846, autre très grande toile; *le Zouave épluchant des rats*, 1847; le *Portrait équestre du Prince-Président Louis-Napoléon*, de grandeur naturelle, accompagné des généraux Changarnier et Rulhière, 1850; la *Prise de Rome*, 1852; la *Bataille de l'Alma*, le *Portrait équestre de Napoléon III*, celui du *maréchal Bosquet*, 1857; le portrait en pied du *duc de Magenta*, des *Prisonniers autrichiens labourant la terre dans le midi de la France*, un *Soldat retenant une mule chargée de bagages dans un défilé d'Afrique*; un *Garde relevant des renards pris au piège*, tableau inachevé. A l'Exposition universelle de Paris, en 1855, un jury composé de peintres de toutes les nations de l'Europe lui décerna la grande médaille d'honneur, avec MM. Decamps, Delacroix, Ingres, Dupont, Heim et Meissonnier.

V. Lagrange, *les Vernet* (*Carle et Horace*), 1864; Durande, *Joseph*,

Carle, et Horace Vernet, 18.. ; Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*, [illegible] ; De Loménie, *Galerie des contemp. illustres*, t. III.
B.

VERNET-LES-BAINS, vge (Pyrénées-Orientales), arr. de Prades ; 420 hab. Eaux thermales fréquentées.

VERNEUIL, ch.-l. de cant. (Eure), arr. d'Évreux, sur l'Avre et l'Iton ; 3,755 hab. Bibliothèque. Église de la Madeleine avec un clocher remarquable. Beau couvent de bénédictines, converti en pensionnat. Fabr. de lainages, toiles, poterie ; tanneries, forges. — Fortifiée par Henri Ier d'Angleterre au XIIe siècle, cette ville fut prise plusieurs fois par les Français et les Anglais. Défaite des généraux de Charles VII par les Anglais en 1424 ; la ville demeura aux vainqueurs jusqu'en 1449. Il ne reste des fortifications qu'une tour dite *la Tour grise*.

VERNEUIL, château (Oise), sur l'Oise, près de Senlis, fut érigé en marquisat par Henri IV pour Henriette d'Entragues, et en duché-pairie par Louis XIV, 1652, en faveur d'un fils naturel de la marquise et du roi. Il passa, en 1682, aux Bourbon-Condé.

VERNEUIL (Marquise de). *V.* Entraigues.

VERNIER (Pierre), géomètre, né en 1580 à Ornans (Franche-Comté), m. en 1637, fut gouverneur du château de sa ville natale pour le roi d'Espagne, et directeur des monnaies au comté de Bourgogne. Il est célèbre pour avoir imaginé l'instrument ingénieux qui porte son nom, et qui sert à la mesure des angles ; toutefois l'idée du vernier est attribuée à Nonius. (*V. ce nom.*) L'ouvrage qui en contient la description a pour titre : *Construction, usage et propriétés du quadrant nouveau de mathématiques par P. Vernier*, Bruxelles, 1631 ; on y remarque divers procédés de calculs trigonométriques très expéditifs. Vernier a aussi composé un *Traité d'artillerie*, qui n'a pas été imprimé. D—is.

VERNINAC SAINT-MAUR (Raymond-J.-B.), marin, né en 1794, m. en 1873, fils d'un anc. ambassadeur de France à Constantinople, entra au service en 1812, arriva au grade de contre-amiral après la révolution de 1848, et fut ministre de la marine sous le gouvernement de Cavaignac. On le nomma gouverneur de la Réunion en 1849, puis des établissements de l'Inde de 1852 à 1856. Ce fut lui qui, en 1835, apporta à Paris l'obélisque de Louqsor; il publia à ce sujet le *Voyage du Luxor en Égypte*.

VERNIQUET (Edme), architecte, né en 1727 à Châtillon-sur-Seine, m. en 1804, bâtit en Bourgogne beaucoup d'églises, de châteaux, de ponts, etc., qui lui firent la plus honorable réputation, et exécuta, sous la direction de Buffon, les constructions du Jardin des Plantes de Paris. Ayant acheté, en 1774, la charge de commissaire-voyer à Paris, il entreprit de dresser un plan général de cette ville, à l'échelle d'une demi-ligne par toise. Il employa 22 ans à ce travail immense, qui forme 72 feuilles grand-atlas, et qu'il publia en 1796. On n'avait encore fait aucun plan de ville aussi beau ni aussi bien exécuté.

VERNON (Édouard), célèbre marin anglais, né en 1684 à Westminster, m. en 1757, commença sa carrière en 1702, sous l'amiral Hopson ; fut envoyé, la même année, aux Indes occidentales sous le commodore Walker ; parvint au grade de contre-amiral, entra en 1727 au Parlement, où il siégea parmi les whigs ; reçut, en 1739, avec une commission de vice-amiral, l'ordre d'aller détruire les établissements des Espagnols en Amérique ; s'empara de Porto-Bello, 1740 ; mais échoua contre Carthagène, 1741. Sa rigueur envers ses subordonnés et son refus d'obéir à quelques ordres de l'amirauté le firent rayer des contrôles de la marine.

VERNON (James), membre de la Chambre des communes sous Guillaume III, et secrétaire d'État vers 1698, a laissé des *Lettres écrites au duc de Shrewsbury de 1696 à 1708*, publiées seulement en 1840, et intéressantes pour l'histoire du temps.

VERNON, ch.-l. de cant. (Eure), arr. d'Évreux, sur la rive g. de la Seine, et près de la forêt du même nom ; 7,636 hab. Parc et magasins du train des équipages militaires. — Ville fortifiée et importante au moyen âge par sa situation sur la frontière de Normandie, Vernon fut prise et reprise plusieurs fois et cédée à la France en 1198. Les Anglais s'en emparèrent en 1419, et la conservèrent jusqu'en 1449. On y remarque la Tour des archives, reste bien conservé du château construit par Henri Ier au XIIe siècle, la chapelle de l'Hôtel-Dieu, et l'église Notre-Dame, édifice ogival qui renferme quelques tombeaux. Comm. de grains, pierres de taille, vins, laines, plumes. Près de là est le château de Bizy, qui appartenait au duc de Penthièvre avant la Révolution, et qui passa ensuite à la maison d'Orléans.

VERNOUX, ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. de Tournon ; 3,231 hab. Église calviniste ; école de sourds-muets. Comm. de draps, filat. de soie.

VEROCCHIO. *V.* Verrochio.

VEROCZE. *V.* Werowitz.

VERODUNENSES ou **VERODUNI**, peuple de la Gaule Belgique Ire, à l'E. des Mediomatrices ; cap. Verodunum (auj. *Verdun*).

VEROLI, anc. *Verulæ* ou *Verulum*, v. du roy. d'Italie, prov. de Rome, arr. de Frosinone ; 11,161 hab. Évêché. G. H.

VEROMANDUENS, *Veromandui*, peuple de la Gaule (Belgique IIe), au S. des Atrébates et des Nerviens ; cap. Augusta Veromanduorum (auj. *Saint-Quentin en Vermand*).

VÉRONAISES (PAQUES). *V.* Pâques.

VÉRONE, *Verona*, en allem. *Bern*, v. très forte du roy. d'Italie, sur les deux rives de l'Adige, à 115 kil. O. de Venise, à 150 kil. E. de Milan ; 68,741 hab. dans la commune. Place très forte. Ch.-l. de province. Évêché, quartier général du Ve corps d'armée et de la 9e division militaire. Société des sciences et des arts; Académie de peinture et de sculpture ; Académie d'agriculture, commerce et arts. Lycée, 3 gymnases, 2 bibliothèques, musée de tableaux, musée du *Lapidario*, avec des marbres antiques et de curieuses inscriptions étrusques, observatoire. Arsenal. On remarque la cathédrale de Sainte-Marie, contruite du IXe au XIIe siècle, les églises Saint-Zeno (du IXe siècle), Sainte-Anastasie (XIVe siècle), Saint-Georges (du temps de la Renaissance), Saint-Nazaire et Saint-Celse (avec des catacombes), les palais Canossa, Bevilacqua, Verza, Consiglio, que surmontent les statues des hommes célèbres nés à Vérone, Gran' Guardia, édifice moderne, Miniscalchi et Pompéi, les jardins Giusti, et, entre autres antiquités, les restes de 3 arcs de triomphe, d'un palais et d'un amphithéâtre qui pouvait contenir 22,000 spectateurs. Moulineries de soie; fabr. et commerce de soieries, toiles, lin, draps, lainages; de cuirs, peaux, cordes à violon, savons, chocolat, etc. ; filat. de coton, élève considérable de vers à soie. Le chemin de fer de Turin à Venise y rencontre la ligne de Rome et de Modène à Trente et à Vienne. — Fondée par les Étrusques ou par les Gaulois Cénomans, Vérone fut colonisée par César. Philippe l'Arabe y fut tué, en 249. Près de là, Stilicon battit Alaric, roi des Wisigoths, 402. Capitale de Théodoric le Grand, prise par Narsès en 553. Vérone devint le chef-lieu d'un duché lombard ; puis, sous les Carolingiens, d'une Marche du royaume d'Italie. Othon le Grand la réunit, avec son territoire, à l'Empire, 952. Après s'être érigée en république, 1201, et avoir fait partie de la Ligue lombarde contre l'empereur Frédéric Ier, elle fut asservie par Eccelino da Romano, puis passa aux Della Scala, aux Visconti de Milan, aux Carrare de Padoue, et, en 1405, aux Vénitiens, qui la conservèrent jusqu'en 1797, sauf de 1509 à 1516, où elle appartint à Maximilien Ier. En 1797, elle subit la domination de l'Autriche ; en 1805, elle devint chef-lieu du département de l'Adige, dans le roy. français d'Italie ; elle fut rendue à l'Autriche en 1815. L'Autriche, la Russie, l'Angleterre et la France y tinrent, du 20 oct. au 14 déc. 1822, un congrès où fut décidée l'intervention en Espagne en faveur de Ferdinand VII contre les constitutionnels. Patrie de Catulle, des deux Fracastor, Scipion Maffei, Paul Véronèse, Pindemonte, etc. B.

VÉRONE (Province de), division administrative du roy. d'Italie, touchant vers le N. au Tyrol autrichien ; 3,181 kil. carr. ; 90 kil. sur 40 ; 398,288 hab. — Elle comprend 11 districts et 113 communes. Sol montagneux vers le Tyrol. Mines de cuivre ; carrières de marbre et d'albâtre ; pierres à fusil ; terre verte, dite *terre de Vérone*. Céréales, vins, riz, racine d'iris, ricin, production importante de cocons de soie et filatures de soie.

VÉRONÈSE (Paolo Caliari, dit **PAUL**), peintre célèbre, né à Vérone en 1530, m. en 1588, était fils d'un sculpteur et neveu d'un peintre. Il montra de bonne heure les plus heureuses dispositions, et se proposa pour modèles le Titien et le Tintoret, ses rivaux et pourtant ses amis. Mal apprécié à Vérone, il alla vivre à Venise, où il exécuta, en 1555, dans la sacristie et dans l'église de Saint-Sébastien, ses premières peintures, qui le placèrent aussitôt au rang des grands artistes. C'est à Venise que l'on voit la plupart de ses tableaux, entre autres le superbe plafond de la bibliothèque de Saint-Marc ; le palais ducal est rempli de ses œuvres gigantesques, et des églises presque entières ont été peintes par lui. Paul Véronèse, qui peignait toujours d'après nature, avait une prodigieuse facilité d'exécution ; il se distingue par la vivacité, la [illegible] et la grandeur de l'invention, [illegible] éclat de la couleur, la beauté et la grâce des têtes, [illegible] et la variété des ornements ; on désirerait plus de [illegible] dans ses poses, plus de finesse dans ses expressions, plus de goût dans [illegible] et pas d'[illegible] de nombreux anachronismes. Le [illegible] 12 [illegible] de lui, parmi lesquelles le vaste et [illegible] tableau des *Noces de Cana*, *Loth et ses filles*, *Suzanne au bain*, *l'Évanouisse-*

***ment d'Esther, la Vierge et l'Enfant Jésus, le Repas chez Simon le Pharisien, les Pèlerins d'Emmaüs*, etc.**

Detouche, *Notice biogr. sur la vie et les ouvrages de P. Véronèse*; Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*, liv. 936-38, et *l'art.* de M. E. Breton, dans la *Biogr. générale* de Didot.

VERONIQUE (SAINTE), **personnage dont l'existence est** contestée, et dont le nom serait une corruption de celui de Bérénice, femme juive, qui, selon la tradition, aurait essuyé le visage de Jésus montant péniblement au Calvaire. Le linge **blanc dont elle se servit conserva les traits du Sauveur. On** fait venir le nom de Véronique de *vera icon* (la véritable image). Ste Véronique est fêtée le 4 février.

VERONIUS, nom latin de l'AVEYRON.

VEROWITZ. V. WEROWITZ.

VERPILLIERE (LA), ch.-l. de cant. (Isère), arr. de Vienne, 1,[illegible] hab. Anc. château.

VERRÈS (C.-LICINIUS), né à Rome vers l'an 119 av. J.-C., eut une jeunesse débauchée, et fut cependant nommé, à la faveur des troubles civils et de son zèle apparent pour la cause populaire, questeur de Carbon dans la Gaule Cisalpine, **en 86. Il passa bientôt, en emportant la caisse militaire, dans** les rangs des partisans de Sylla, et obtint de lui les biens de **quelques victimes des proscriptions. Envoyé en Asie comme** lieutenant de Dolabella, en 82, et chargé de combattre les pirates, il commit lui-même une foule de brigandages. Ses crimes ne l'empêchèrent **pas d'être nommé préteur urbain en** 76, et préteur en Sicile en 75. Il réussit à se maintenir dans ce poste pendant 3 ans, écrasa les Siciliens d'impôts, commit sur eux toutes sortes de violences, spécula sur les grains, dépouilla les particuliers **et même les temples de tout ce qu'ils** possédaient de précieux, **statues, tableaux, vases, etc., et alla** jusqu'à **faire mettre en croix un citoyen romain. A l'excep**tion de Syracuse et de Messine, qu'il avait ménagées à cause de leur puissance, toutes les villes siciliennes l'accusèrent à sa sortie de charge. Un partisan secret de Verrès, Cæcilius, s'offrit pour être chargé de l'accusation; mais Cicéron, qui avait pris en main la cause de la Sicile, le fit écarter. Cent dix jours ayant été accordés à cet orateur pour instruire l'affaire, Verrès, **appuyé par les Métellus, en profita pour acheter d'au**tres partisans; il disait impudemment qu'il avait fait 3 parts de sa fortune : l'une pour son avocat Hortensius, l'autre pour ses juges, et **la 3e pour lui-même. Mais Cicéron revint au** bout de 50 jours, et, dans ce qu'on appelle la *Première Action* ***contre Verrès*, produisit une foule de pièces irrécusables et de** témoignages écrasants, qu'il accompagnait seulement de quelques explications rapides. Hortensius crut inutile de prendre la parole, et Verrès s'exila sans attendre l'issue du procès. On le condamna, en 72, à restituer aux Siciliens environ 9 millions de notre monnaie, le tiers de ce qu'il avait volé. Cicéron rédigea depuis 5 Mémoires, qui forment la *Seconde Action contre Verrès*, et qui ont pour titres : *de la Préture urbaine*, où sont retracés les crimes et les vices de la jeunesse de Verrès, sa questure, sa lieutenance et sa préture à Rome; *de l'Administration de la justice en Sicile*, tableau des prévarications qu'il commit comme juge et comme magistrat en Sicile; *des Affaires de blé*, dilapidations et vols commis dans les approvisionnements; *des Statues*, sur les monuments d'art dont il s'est emparé; *des Supplices*, ses meurtres. Verrès ne revint à Rome qu'après 24 ans d'exil, en vertu d'une loi de César; il fut proscrit et tué en 43, pour avoir refusé de céder au triumvir Marc-Antoine de magnifiques vases de Corinthe.

B.

VERRI (PIETRO, COMTE), économiste, né à Milan en 1728, m. en 1797, embrassa d'abord la carrière des armes et fut capitaine au service de l'Autriche. De retour dans sa patrie, il s'occupa d'économie politique et d'administration, fit partie, avec Beccaria, de la Société philosophique et littéraire fondée à Milan, et fut l'un des rédacteurs du *Café*. Conseiller du gouvernement en 17[illegible], membre du conseil suprême d'économie en 17[illegible], [illegible] des fermiers généraux, et [illegible]. En 1772, il fut nommé vice-président [illegible] comptes, et conseiller d'Etat en 17[illegible]. [illegible] en 17[illegible], et ne fut rappelé à la vie publique qu'en 1796, lors de l'entrée des Français à Milan. Il fut [illegible] de cette ville. Il publia [illegible], les monnaies [illegible]. Il écrivit aussi un [illegible] par Beccaria [illegible] *Histoire de Milan*, [illegible] Milan, 178[illegible] [illegible]

sommation des richesses. » **Il laissa aussi un écrit philoso**phique sous ce titre : *Discorso nell' indole del piacere e del dolore*. Verri fut conservateur de la Société patriotique fondée **à Milan par Marie-Thérèse pour encourager les arts, l'agriculture et les manufactures.**

V. son *Eloge* par Bianchi, 1803; A. Rossi, 1818; Nessi, 1844. BU.

VERRI (ALESSANDRO, COMTE), frère du précédent, né à Milan en 1741, m. en 1816, fut d'abord avocat, puis se livra à l'étude de la législation. Après s'être mis en rapport à Paris avec le parti des philosophes, il se fixa à Rome. Il s'essaya dans la poésie dramatique, où il obtint peu de succès, excepté pour une tragédie de *Giulia Sforza*; il eut ensuite la malheureuse idée de donner l'*Iliade abrégée*, dont il retrancha ce qu'il appelait les superstitions et la mauvaise morale; il en fit une traduction en prose, qui trouva peu de lecteurs. Verri publia encore : les *Nuits romaines au tombeau des Scipions*, 1780, dialogues des morts entre d'illustres Romains, ouvrage déclamatoire et laissant beaucoup à désirer sous le rapport de la couleur locale; 2 romans, les *Aventures de Sapho* et la *Vie d'Erostrate*, ouvrages traduits en français par Lestrade, ainsi qu'un *Essai sur l'histoire générale d'Italie*, 1826-27. Les pensées de Verri sont fortes et serrées, son style pittoresque et **poétique, mais trop fleuri. Il fut un des collaborateurs du** *Café*, recueil analogue au *Spectateur anglais* d'Addison.

V. son *Eloge* par Levati, Milan, 1808.

VERRI (CHARLES, COMTE), frère des précédents, né à Milan **en 1743, m. en 1823, s'est fait un nom comme agronome. On a de lui, en italien : *sur la Culture de la vigne; Essai d'agricul*ture pratique**; *l'Art de cultiver les mûriers.*

VERRIÈRES, vge (Seine-et-Oise), sur la Bièvre, arr. de Versailles; 1,337 hab. Succès du général Excelmans sur les Prussiens, le 2 juillet 1815.

VERRIUS FLACCUS (MARCUS), **grammairien latin,** florissait vers l'an 10 de J.-C. Esclave, puis affranchi, il ouvrit une école à Rome; Auguste le nomma précepteur de ses petits-fils Caïus et Lucius Agrippa. Il mourut très âgé sous Tibère. Ses ouvrages principaux étaient un calendrier romain, sous le titre de *Fastes Prenestins*, découvert en 1770 et publié par Foggini, Rome, 1779, in-fol.; des traités de grammaire et d'histoire (*Saturnalia, Libri rerum memoria dignarum, de Orthographia, de Verborum significatione*, etc.). **Il reste de ce der**nier ouvrage un extrait fait au ve siècle par le grammairien S. Pompéius Festus, et résumé encore par Paul Diacre. Les fragments ont été recueillis par Denis Godefroy (*Auctores latinæ linguæ*), et réimprimés avec Pompéius Festus par Lindemann, Leipzig, 1832, et par Egger, 1838, in-16. **Consulter** surtout l'édition de C. O. Muller, Leipzig, 1839, in-4°.

D—R et G. L.-G.

VERROCHIO ou **VEROCCHIO** (ANDREA DEL), **peintre** et sculpteur, né à Florence en 1432, m. à Venise en 1488, surpassa tous ses contemporains dans l'art de travailler le bronze. Ses chefs-d'œuvre furent le groupe de *Jésus et St Thomas*, dans l'église San-Michele à Florence, et la statue équestre de Bartolomeo Colleoni, sur la place de Saint-Paul-et-Saint-Jean à Venise. On cite encore 2 têtes en bronze d'Alexandre et de Darius, une danse d'enfants autour d'un vase d'argent, et les tombeaux de plusieurs Médicis. Comme peintre, il dessinait correctement, mais avait le coloris dur, et il forma le Pérugin et Léonard de Vinci. Il fut, en outre, l'un des meilleurs musiciens de son temps. B.

VERRUE (JEANNE D'**ALBERT** DE **LUYNES**, COMTESSE DE), née en 1670, m. en 1736, se fit connaître par son esprit, par ses relations avec les philosophes et les artistes, par ses riches collections de tableaux et de livres. Elle devint la favorite de Victor Amédée II, duc de Savoie, dont elle gouverna la cour et les Etats, mais vint se fixer à Paris en 1700. Sa fille, Victoire-Françoise, légitimée en 1701, épousa en 1714 le prince de Carignan.

VERRUE, *Verrua Savoja*, v. forte du roy. d'Italie, prov. de Turin, sur une roche escarpée, près de la rive dr. du Pô; 3,105 hab.

VERSAILLES, *Versaliæ* en latin moderne, ch.-l. du dép. de Seine-et-Oise, à 18 kil. O. S. O. de Paris; 48,[illegible]4 hab. Evêché, église calviniste, cour d'assises, trib. de comm., lycée, séminaire [illegible]. Siège de l'Assemblée nationale depuis 1871, du Sénat et de la Chambre des députés de 1875 à 1879. [illegible] [illegible] des deux chambres réunies [illegible] constitution de 1875 [illegible] Versailles [illegible] lettres et arts [illegible] [illegible] [illegible] l'hui

musée national; la salle des pectacle, les statues de l'abbé de l'Épée et de Hoche, et, avant tout, l'immense château, qui est presque une ville à lui seul (*V. l'art. suivant*); la grande et la petite écurie, formant un hémicycle devant le château, au fond d'une vaste place, dite place d'Armes, où aboutissent en éventail 3 magnifiques avenues plantées chacune d'une double rangée d'arbres : au centre, l'avenue de Paris, large de 88 m.; à droite, celle de Saint-Cloud; à gauche, celle de Sceaux. La ville a encore 3 boulevards, plantés de 4 rangées d'arbres : les boulevards du Roi, de la Reine, et Saint-Antoine. Versailles est séparé en 2 quartiers par l'avenue de Paris : le quartier Saint-Louis ou Vieux-Versailles au S., et le quartier Notre-Dame ou Nouveau-Versailles au N., auquel il faut ajouter Montreuil, qui lui est contigu. Patrie de Philippe V, roi d'Espagne, de Louis XV, Louis XVI, Louis XVIII, Charles X, Miot, l'abbé de l'Epée, Hoche, Ducis, P.-F. Tissot, Houdon, Alexandre Berthier, Gourgaud, Kreutzer, Huvé, etc. — Jusqu'au XVI^e siècle, Versailles ne fut qu'un village, qui appartenait à l'abbaye de Marmoutiers. La ville fut créée par Louis XIV; elle comptait 40,000 hab. vers la fin du règne de ce prince, et en eut près de 100,000 sous les deux règnes suivants. Depuis les journées des 5 et 6 octobre 1789, où la cour fut obligée de venir se fixer à Paris, Versailles a beaucoup perdu de son importance : ses grands hôtels ont changé de destination, car ils étaient occupés par le gouvernement et l'administration supérieure monarchique. Ses rues spacieuses reprirent quelque animation quand l'Assemblée nationale décida que le gouvernement et les Chambres ne résideraient pas à Paris. Depuis le retour du gouvernement à Paris, la ville a repris son aspect solennel et triste. — Versailles, occupé par les Allemands en sept. 1870, a été la résidence du roi Guillaume pendant le siège de Paris. C'est là qu'il s'est proclamé empereur d'Allemagne le 18 janv. 1871. Versailles a été ensuite le quartier général de l'armée du maréchal de Mac-Mahon pendant sa lutte contre l'insurrection de la Commune.

VERSAILLES (CHATEAU ET PARC DE). Ils sont situés à l'extrémité O. de la ville. Le château a 2 façades principales, l'une à l'E. sur la place d'Armes, l'autre à l'O. sur le parc. Celle de l'E. est séparée de la place par une vaste cour nommée *Cour des ministres,* large de 126 m., profonde de 150, et fermée par une belle grille appuyée à 2 pavillons portant des groupes de sculpture. Les parties latérales de la cour sont bordées par 2 grands bâtiments entièrement séparés du reste du château, et en avant desquels sont des terrasses avec balustrades, et, tout autour, 16 statues colossales, en marbre blanc, de guerriers et d'hommes d'État célèbres de la France. Au milieu s'élève une statue équestre, en bronze, de Louis XIV. En arrière s'ouvrent 4 cours : à droite, celle de la *Chapelle;* à gauche, celle des *Princes;* au milieu, sur l'axe général, la *Cour royale,* large de 60 m., profonde de 75; et au fond, sans séparation, la *Cour de marbre,* large de 22^m,50, profonde de 29, et nommée ainsi de ce qu'elle est dallée de carreaux de marbres blancs et noirs. Les trois bâtiments qui l'entourent forment la façade principale du palais. De chaque côté, et en retraite, descend perpendiculairement une grande aile qui sépare la cour royale, d'une part de celle de la chapelle, de l'autre de celle des princes. Parallèlement à l'aile droite s'élève la chapelle, chef-d'œuvre d'architecture de J.-H. Mansard, restaurée sous Louis-Philippe. La façade sur le parc présente, dans la direction du S. au N., une ligne de 450 m. de long sur 20 de haut, comprenant un rez-de-chaussée, un premier étage, et un attique couronné d'une balustrade. Le rez-de-chaussée est percé de 125 fenêtres ou portes en arcades, et ses murs sont taillés en refend. Du milieu de cette ligne s'avance un puissant avant-corps de 84 m. de saillie, avec 23 fenêtres de face et 17 de profondeur, ce qui donne à toute cette ligne un déploiement effectif de plus de 600 m. L'architecture consiste en une ordonnance ionique de pilastres sur les trumeaux, et de colonnes adossées sur 15 avant-corps, surmontés de statues mythologiques : les quatre Saisons, les douze Mois de l'année, les Arts, hautes de 4^m,22. — A l'intérieur, on voit : l'appartement du roi, celui de la reine, la grande galerie, la chambre à coucher de Louis XIV, celle de Louis XV, la chambre du Conseil, le cabinet de Louis XVI, l'escalier de marbre ou des ambassadeurs, un des plus beaux de l'Europe, et, à l'extrémité de l'aile du nord, une magnifique salle d'opéra. Les autres parties du palais ont été disposées par le roi Louis-Philippe en un immense musée national, consacré *à toutes les gloires de la France*.

Le Parc. Devant le château règne une terrasse, avec 2 vastes bassins quadrangulaires à gerbes d'eau, et 8 moins grands, qui l'ont fait appeler *Parterre d'eau*. Le parc, dessiné à la française, est de 15 ou 16 m. plus bas que ce parterre; on y descend par diverses rampes ou par des degrés. Tout à fait au bas, une grande allée, tracée dans l'axe du château, et longue de 310 m. sur 40 de large, le divise à peu près en deux parties. Un gazon qui en occupe le centre lui a valu le nom de *Tapis-Vert*. Il se termine par le bassin d'Apollon, un des plus beaux et des plus vastes (110 m. sur 60); au delà du parc se trouve un canal long de 1,600 m., large de 60, coupé en croix au milieu de sa longueur par un deuxième canal long de plus de 110 m. A droite du Parterre d'eau, il y a le Parterre du Nord, la Fontaine de la pyramide, la Cascade, l'Allée d'eau, la Fontaine du dragon et le Bassin de Neptune ou du dragon; à gauche, le Parterre des fleurs; puis, au bas, l'orangerie, construite sous la terrasse du château, et à laquelle on descend par 2 magnifiques escaliers de 100 marches chacun. Elle se compose d'une galerie de 140 m., et de deux autres en retour, sous les voûtes des escaliers, longues de 117 m. Les fenêtres sont en portiques, les murs découpés en refend et ornés d'un ordre toscan. Vis-à-vis de cette orangerie, close par un fossé avec balustrades, est, en dehors du parc, un lac appelé *Pièce d'eau des Suisses*. Dans les autres parties basses, à droite et à gauche du Tapis-Vert, sont 12 bosquets remarquables par des monuments plus ou moins importants en marbre, des groupes ou des statues, tels que les Bains d'Apollon, les Fontaines de Flore, de Cérès, de Saturne, les bosquets d'Encelade, de l'Obélisque, de l'Étoile, la Girandole, la Salle des marronniers, etc. — Le parc a 4,680 m. de long sur 3,120 de large. Il est entouré, à l'O. et au N., d'un deuxième parc renfermant des bois, des fermes, et dans lequel sont enclavés 2 autres châteaux avec parcs : le *Grand Trianon* et le *Petit Trianon,* mitoyens l'un et l'autre avec le parc ci-dessus décrit. — Le *Grand Trianon* est situé à l'extrémité du bras septentrional du grand canal. Le château, construit par Louis XIV vers 1676, se compose d'un rez-de-chaussée seulement, de 120 m. de face, avec fenêtres en portiques, et d'un parc de médiocre étendue. — Le *Petit Trianon,* voisin du Grand, a été créé par Louis XV. C'est un petit château carré à 2 étages, de 23^m,50 seulement de côté, et décoré sur sa façade de 6 colonnes corinthiennes cannelées. Il est accompagné d'un charmant jardin anglais. « Le palais de Versailles, dit Quatremère de Quincy, n'a de grand que la longueur de la ligne sur laquelle il est bâti et l'étendue de sa superficie; son élévation mesquine, sans forme, sans caractère, sans idée, sans aucun mérite d'exécution, est restée, pour l'architecture, au-dessous de tous les palais qui l'avaient précédé depuis 2 siècles. » Mais dans les intérieurs, il est d'une beauté splendide. — Les jardins sont ornés avec une profusion vraiment inouïe de statues, de groupes de sculpture, de vases en marbre ou en bronze de grandes proportions, œuvres de Coustou, Coysevox, Puget, Girardon, Legros, etc., la plupart d'une rare beauté. Le marbre massif se trouve partout, aux bordures des bassins, aux piédestaux, aux bancs et aux degrés répandus de toutes parts.

Histoire. Le château et le parc de Versailles ont eu pour origine une seigneurie située au village de Versailles, et qui fut acquise par Martial de Loménie, secrétaire de Charles IX pour les finances; la maison de Gondi l'acheta en 1579. Louis XIII fit construire auprès un petit château pour ses équipages de chasse, en 1627; puis acheta, en 1632, la seigneurie à J.-Fr. de Gondi. En 1661, Louis XIV, dégoûté du séjour de Paris par les souvenirs de la Fronde, s'établit à Saint-Germain, et commença à Versailles des constructions et des embellissements qu'il continua pendant plus de 20 ans. Plus tard, il conçut un grand plan d'ensemble. Les travaux, commencés sous la direction de Levau, furent confiés, en 1670, à Jules-Hardouin Mansard; Lebrun fut chargé de la décoration intérieure du château; Lenôtre dessina le parc, et l'on construisit la machine de Marly pour y amener les eaux de la Seine. On vit jusqu'à 36,000 hommes et plus de 6,000 chevaux occupés à la fois à ces travaux gigantesques. Louis XIV exigea que le petit château de son père fût conservé : ce sont les bâtiments sur la cour de marbre. La construction du palais et la création des jardins coûta plus d'un milliard de livres du temps. A partir de 1672 le roi passa à Versailles une grande partie de l'année, et depuis 1682 en fit sa résidence habituelle et celle de la cour. Louis XV s'y fixa à son tour, quand il eut atteint sa majorité. C'est lui qui fit construire la salle d'opéra par Gabriel et de Wailly. Au palais de Versailles avaient été signés le traité de 1685 avec Gênes, celui de 1756 avec l'Autriche, et celui de 1783, qui assura l'indépendance des États-Unis. Les états généraux de 1789 y ouvrirent leurs séances, le 5 mai. Le palais de Versailles vit aussi les journées des 5 et 6 octobre 1789, où le peuple de Paris contraignit le roi de venir habiter les Tuileries. La Convention tenta de faire du château une succursale des Invalides. Le Directoire voulut le vendre par lots, ainsi que le parc. Napoléon I^er dépensa 7 millions pour le rendre habitable. La Restauration y fit aussi des réparations importantes; Louis XVIII éleva l'aile du S. de la cour des ministres. Enfin

Louis-Philippe en fit un magnifique musée national, contenant environ 4,000 tableaux ou morceaux de sculpture, et inauguré en 1837. Enfin le château a été aménagé en 1871 pour être le siége de l'Assemblée nationale. (*V. ci-dessus.*)
C. D—Y.

VERSCHETZ ou **VERSECZ**, v. du roy. de Hongrie; 22,329 hab. Évêché grec. Élève de vers à soie. Récolte de vins et de riz.

VERSEAU (Le), 11e signe du Zodiaque, tire son nom des pluies qui ont lieu lorsque le soleil l'atteint, au mois de janvier. Il est représenté sous les traits d'un jeune homme qui laisse tomber de l'eau d'une urne. Selon la Fable, c'est Ganymède, échanson de Jupiter, ou Deucalion, ou Cécrops, sous le règne duquel on n'employait que de l'eau dans les libations.

VERSOIX, v. de Suisse, cant. et à 12 kil. N. de Genève, sur le lac de Genève; 1,250 hab. Fondée en 1770, elle appartint à la France jusqu'en 1789.

VERSTE, mesure itinéraire des Russes, vaut 1,067 m.

VERT (CAP-). V. Cap-Vert.

VERTAIZON, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand; 2,111 hab. Patrie du peintre Marilhat.

VERTE (Rivière). V. Green-River et Rio-Verde.

VERTEILLAC, ch.-l. de cant. (Dordogne).

VERTES (Montagnes). V. Green-Mountains.

VERTOT (René AUBERT, abbé de), historien, né en 1655 au château de Bennetot (pays de Caux), m. en 1735, embrassa l'état ecclésiastique par une vocation véritable, se fit capucin, mais, par raison de santé, entra bientôt dans l'ordre moins sévère des prémontrés. Puis, successivement prieur de Joyenval et curé de Croissy-la-Garenne près de Marly, il se livra à l'étude, et publia, en 1689, une *Histoire des révolutions de Portugal,* que le public accueillit avec une grande faveur. Vertot, qui cultivait les lettres pour elles-mêmes, fuyait Paris, et, ne s'en trouvant pas assez éloigné, obtint la cure de Saint-Paër, près de Rouen. Il donna en 1696 une *Histoire des révolutions de Suède,* dont le succès fut aussi très grand. Il devint, en 1705, membre de l'Académie des inscriptions. Depuis cette époque, il vécut à Paris, où il occupa la charge de secrétaire des commandements de la duchesse d'Orléans, avec un revenu considérable et un logement au Palais-Royal. Ses derniers ouvrages furent : *Traité de la mouvance de Bretagne,* 1710, où il combattait les prétentions des Bretons à se dire indépendants de la monarchie française; *Histoire des révolutions de la république romaine,* 1719, qui ne fut pas moins bien accueillie que ses autres compositions; *Histoire de l'Ordre de Malte,* 1726, rédigée à la demande des chevaliers, et l'un de ses livres les plus intéressants. Vertot ne compte pas parmi les bons historiens, bien que Bossuet ait dit que c'était une plume taillée pour écrire la vie de Turenne; il semble avoir considéré l'histoire comme une matière à roman véridique; il a la rapidité du récit, la facilité élégante du style, l'art de dramatiser; mais il ne faut lui demander ni vues philosophiques ni couleur locale; il francise tous ses personnages, et, même dans sa manière, son instruction est assez superficielle. Ses *Œuvres choisies* ont été publiées à Paris, 1819-21, 12 vol.

V. Villemain, *Tableau de la littérature du dix-huitième siècle*; Renouard, *[illegible] d'un amateur*, t. IV. B.

VERTS (Les), faction du Cirque. (*V.* Bleus [Les].)

VERTUMNE, *Vertumnus,* dieu des Étrusques, présidait aux transformations de la nature, à l'année et aux saisons. Il avait le pouvoir de changer de forme à son gré. Quand son culte eut été transporté à Rome, il ne fut plus qu'un dieu secondaire, époux de Pomone. On le représentait sous la figure d'un jeune homme, avec une couronne d'herbes, tenant des fruits à la main gauche et une corne d'abondance à la main droite. [illegible] au mois d'octobre. B.

VERTUS, ch.-l. de cant. (Marne), arr. de Châlons-sur-Marne; 2,5[illegible] hab. Autrefois ch.-l. d'un comté appartenant à la maison d'Orléans. Aux environs se trouvent les ruines du château du *Mont-Aimé*. Comm. de vins rouges fins.

VERTUS [illegible]. V. Aubervilliers.

VERULÆ ou **VERULUM**, nom anc. de Veroli.

VERULAM, *Verulamium*, anc. v. d'Angleterre (Hertford), au N. de Saint-Alban, auj. en ruine. Titre de baronnie que posséda le chancelier Bacon.

VERUS (Lucius Aurelius Ceionius Commodus Verus), fils d'[illegible] Vérus, qui avait été adopté par Adrien, né à Rome, l'an 1[illegible], fut, à l'âge de [illegible] ans, adopté par Antonin en même temps que Marc-Aurèle. Quand ce dernier prince monta sur le trône, il associa Vérus à l'Empire, et en fit même son gendre, l'an 161. Envoyé en Orient, Vérus laissa Avidius Cassius combattre les Parthes, pendant qu'il se livrait lui-même à Antioche aux plus honteuses débauches, 165. Il mourut au retour d'une expédition qu'il dirigea avec Marc-Aurèle contre les Marcomans, 16[illegible]. O.

VERVEINE, *vervena* ou *verbenaca*, herbe sacrée, employée par les Romains dans diverses cérémonies politiques ou religieuses. Les féciaux se couronnaient de verveine quand ils allaient en mission, parce que l'on croyait qu'elle les rendait inviolables. C'étaient les rois, et plus tard ce furent les consuls qui la leur remettaient, après l'avoir arrachée eux-mêmes dans l'enceinte de la citadelle du Capitole, où l'on en cultivait. On croit que c'était la verveine dite *officinale,* des vertus médicinales qu'on lui attribue. On se servait de cette herbe pour balayer la table de Jupiter dans les Lectisternes, et pour purifier les maisons dans les lustrations. C. D—Y.

VERVIERS, *Verveviæ*, v. de Belgique, sur la Vesdre, prov. de Liége, près de la frontière de Prusse; 44,667 hab. Trib. de commerce. Beau palais de justice. Athénée. Grande fabrication de draps renommés, surtout de casimirs, étoffes, nouveautés et flanelles; filatures de laine et de lin. Construction de machines; fonderie de fer et de plomb en lames.

VERVINS, *Verbinum*, s.-préf. (Aisne), sur le ruisseau du Vilpion; 3,102 hab. Trib. de commerce; collège. Vannerie, bonneterie, fabr. de chaussons. — Cette ville, autrefois fortifiée et titre de marquisat, appartint à la maison de Coucy jusqu'au XVe siècle; elle obtint, vers 1123, une charte de commune, qui fut renouvelée en 1163. Il s'y conclut, le 2 mai 1598, un célèbre traité de paix entre Henri IV et Philippe II d'Espagne; il eut pour base le traité du Cateau-Cambrésis : les Espagnols rendirent toutes les places de Picardie, mais gardèrent Cambrai et le comté de Charollais. L'hospice de Vervins, fondé par les sires de Coucy, possède un beau tableau de Jouvenet, *les Pestiférés de Milan secourus par St Charles Borromée;* on en voit un du même maître dans l'église paroissiale.

VERZUOLO, v. forte du roy. d'Italie (Coni), près de la Vraita, à 5 kil. S. de Saluces; 4,517 hab.

VERZY, ch. de cant. (Marne), arr. de Reims; 1,201 hab. Bons vins de Champagne blancs, dits *de Sillery*.

VESALE (André), célèbre médecin, né à Bruxelles en 1514, m. en 1564, est le créateur de l'anatomie moderne; il brava les préjugés de son temps, qui regardaient la dissection comme une impiété. Il vint étudier la médecine à Louvain, puis à Paris, où on le vit disséquer des cadavres au cimetière des Innocents et à la butte de Montfaucon. Il se rendit ensuite en Italie, fut chargé d'enseigner publiquement l'anatomie, de 1540 à 1544, à Pavie, Bologne et Pise, attira un grand nombre d'élèves et excita une admiration universelle. Sa renommée lui valut la place de premier médecin de Charles-Quint, puis de Philippe II. On a prétendu, sans aucune preuve et sans aucune vraisemblance, qu'ayant ouvert le corps d'un gentilhomme que l'on avait cru mort et qui était encore vivant, l'Inquisition demanda sa mort, mais que Philippe II obtint que Vésale fit seulement un pèlerinage en Terre Sainte. Le seul fait authentique, c'est qu'il entreprit réellement ce voyage, qu'il fit naufrage au retour dans l'île de Zante, et y mourut misérablement. Une statue lui a été érigée à Bruxelles en 1847. Il a laissé un grand ouvrage, *de Corporis humani fabrica libri VII,* Bâle, 1543, réédité en 1555, avec augmentations et corrections; la meilleure édition est celle de Leyde, 1725, 2 vol. in-fol., publiée par Boerhaave et Albinus.

V. Burggraeve, *Études sur Vésale*, Gand, 1841; Mersmann, *Éloge de Vésale*, 1845, in-12; Weynants, même sujet (en latin), 1846. B.

VESCIA. *V.* Suessa Aurunca.

VESCOVATO, *Episcopatus, Blesinum*, ch.-l. de cant. (Corse), arr. de Bastia, sur le Golo; 1,399 hab.

VESDRE, riv. de Belgique, naît à 12 kil. N.-E. d'Eupen (prov. prussienne du Rhin), passe à Limbourg et Verviers, et se jette dans l'Ourthe; cours de 50 kil.

VESELIZE. V. Vézelise.

VESERIS, lieu de Campanie, au pied du Vésuve, célèbre par une victoire de Manlius Torquatus et de Décius Mus, sur les Latins rebelles, l'an 413 de Rome, 340 av. J.-C. Dans cette bataille, Décius se dévoua aux dieux infernaux pour assurer le triomphe des Romains.

VESERONCE, vge (Isère), arr. de Vienne. Victoire de Gondemar, roi des Burgondes, sur Clodomir, roi d'Orléans, qui y fut tué, en 524.

VESINS. V. Vezins.

VESLE, rivière de France (Marne et Aisne), passe à Reims et se jette dans l'Aisne; cours de 125 kil.

VESONE. V. Périgueux.

VESONTIO, v. de la Gaule (Grande-Séquanaise); auj. *Besançon*.

VESOUL, *Vesulum*, ch.-l. du dép. de la Haute-Saône, à 381 kil. S.-E. de Paris, sur le Durgeon; [illegible] hab. Lycée; bibliothèque; école normale primaire. Société d'agriculture. On remarque un [illegible] et un [illegible] dans l'église paroissiale. Fabr. de [illegible], vanneries, tanneries, fon-

[illegible], chapellerie. Comm. de grains, fer, cuirs, bestiaux, fourrages. — Autrefois fortifiée, cette ville subit un grand nombre de sièges; les plus désastreux furent ceux de 1478 par l'armée de Louis XI, et de 1674 par Turenne. Elle dépendait de la Franche-Comté, et fut réunie avec elle à la France en 1678. En 1814, les souverains alliés y eurent momentanément leur quartier général. En 1557, une bande d'Allemands l'assiégeant, elle fut sauvée par une inondation du *Frais-Puits*, source située à 4 kil. et sujette à des crues extraordinaires. A 2 kil. de la ville, au *Trou-de-la-Baume*, est une grotte qui a 8 kil. de longueur. Au hameau de *Répes*, il y a une source d'eau minérale saline froide.

VESPASIEN (TITUS FLAVIUS VESPASIANUS), 9e empereur romain, de 69 à 79, le 1er de la famille flavienne, né l'an 760 de Rome, 7 ap. J.-C., à Réate, d'un publicain honnête homme, à qui la province d'Asie avait élevé une statue. Il fut édile et préteur sous Caligula, et servit en Bretagne pendant le règne de Claude; sous Néron, il devint tribun des soldats par la protection de Narcisse, fit heureusement la guerre en Germanie et dans la Grande-Bretagne, et fut proconsul en Afrique, d'où il revint pauvre. Disgracié pendant quelque temps, il fut ensuite envoyé contre les Juifs révoltés. Après la mort de Vitellius, ses troupes le proclamèrent empereur, presque malgré lui; alors il laissa au siège de Jérusalem son fils Titus, et revint par l'Égypte à Rome, après la victoire de Crémone remportée pour lui sur les troupes de Vitellius par Antonius Primus. Vespasien commença par rétablir l'ordre dans l'Empire, et envoya Cérialis combattre d'abord Civilis et Sabinus (*V. ces noms*), puis les Bretons révoltés; Agricola acheva de pacifier la Bretagne. En même temps, Titus prenait Jérusalem, 70. A Rome, Mucien réduisit la puissance des prétoriens, la discipline fut resserrée, l'administration surveillée sévèrement et les délateurs méprisés. L'augmentation de quelques impôts et la restitution à l'empire des provinces qui avaient obtenu la liberté de Néron, rétablirent les finances, mais firent accuser l'empereur d'avarice; cependant il n'était point avare pour lui, car il vivait en simple citoyen, et tous les impôts étaient pour faire face aux dépenses publiques. Quoique d'un caractère doux et humain, il bannit les stoïciens de Rome, parce qu'ils attaquaient le pouvoir monarchique, et, pour la même cause, fit mettre à mort Sabinus et Helvidius Priscus : ce furent les seuls supplices qu'il ordonna. Pénétré de ses devoirs de souverain, il était extrêmement laborieux. Attaqué d'une maladie de langueur, à laquelle il succomba, il ne cessa de travailler aux affaires publiques, bien qu'il fût obligé de garder le lit. Voyant les progrès de son mal : « Je sens que je deviens dieu, » dit-il gaiement, en faisant allusion à l'apothéose qu'on lui décernerait après sa mort, comme à tous les empereurs. Au moment où la vie allait l'abandonner, il se fit habiller, se leva, en disant qu'un empereur doit mourir debout, et expira entre les bras de ses domestiques. Sous son règne, la Comagène, la Cilicie-Trachée, les îles, la Gallécie et l'Asturie furent réduites en provinces romaines.

V. Tacite, *Hist.*, II, III et IV; Suétone, *Vespasien*; Dion, LXVI; Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. II; Merivale, *Hist. des Romains sous l'empire*, t. VI et VII; De Champagny, *les Antonins*, t. I.

VESPER. V. HESPER.

VESPILLONS, *Vespillones*, agents libitinaires chargés, chez les anc. Romains, d'enlever les corps des pauvres plébéiens, et de les porter au bûcher sur une litière banale. On les appelait Vespillons parce qu'ils ne procédaient à cet enlèvement que le soir (*Vesper*). C. D—Y.

VESPUCE (AMÉRIC). V. AMÉRIC.

VESTA, en grec *Hestia*, fille de Saturne et de Rhéa, déesse du feu. Son nom est synonyme de *feu* dans Virgile. Son culte était venu probablement de la Perse. A Troie, Pallas et Vesta étaient les grands Pénates de la ville. On adorait Vesta à Athènes et surtout à Rome. Numa lui éleva un temple de forme ronde, où les *Vestales* entretenaient un feu perpétuel. Vesta est à la fois la déesse du foyer domestique et de la patrie, du feu intérieur, de la Terre même. Elle protège les suppliants. On lui offre des libations d'eau, d'huile, de vin et des génisses d'un an. La victime doit être brûlée en entier. De là l'expression *Hesthia thuein*, sacrifier à Vesta, c.-à-d. tout garder pour soi. Vesta fut, dans l'origine, adorée sous le symbole du feu allumé sur l'autel; elle n'avait alors, suivant Ovide, aucune image. Plus tard, on lui éleva des statues. On voyait à Rome, du temps de Pline, dans les jardins de la famille Servilius, la fameuse *Vesta assise* de Scopas. La plus belle statue de cette déesse, datant de l'époque de Phidias, est la *Vesta Giustiniani*, auj. dans la collection Torlonia à Rome.

[illegible], *Vesta*, 18..; Preuner, *Hestia-Vesta*, 1864; Th. H. Martin, *Signification cosmographique du mythe d'Hestia*, 1875; Fustel de Coulanges, *La Cité antique*. P. S. Bo. et G. L[illegible].

VESTALES, prêtresses de Vesta, étaient chargées d'entretenir le feu sacré sur l'autel de la déesse. Les Vestales ne devaient avoir, au moment de leur admission, ni plus de 10 ans ni moins de 6; il fallait qu'elles fussent exemptes de défaut corporel, que leurs père et mère fussent vivants, de naissance libre, établis en Italie, et n'eussent exercé aucun métier déshonnête. Le temps de leur ministère durait 30 ans, pendant lesquels elles étaient tenues de garder la chasteté. Dans les 10 premières, elles apprenaient les mystères sacrés; les 10 suivantes, elles en faisaient les fonctions; les 10 dernières, elles instruisaient les novices. Après les 30 années, elles pouvaient renoncer au sacerdoce, et même se marier. Elles avaient, entre autres privilèges, ceux de n'être assujetties ni à la puissance paternelle ni à la tutelle, de pouvoir tester sans curateur, d'être crues sans serment en justice, d'être précédées de licteurs, d'occuper une place d'honneur dans les spectacles et de sauver la vie au criminel qu'elles rencontraient par hasard. Outre le feu sacré, il paraît qu'elles gardaient le Palladium et les dieux de Samothrace apportés en Italie par Énée. Quand elles avaient laissé éteindre le feu de Vesta, elles étaient punies du fouet. Celles qui violaient le vœu de chasteté étaient enfermées avec du pain, de l'eau, un pot de lait et un peu d'huile dans un caveau souterrain, près de la porte Colline, en dehors des murs de Rome, et on les y laissait mourir : en onze siècles, 20 Vestales seulement furent convaincues de ce crime; 13 furent enterrées vives, les autres périrent par divers supplices à leur choix. Il y avait des Vestales en Étrurie et chez les Sabins, avant la fondation de Rome; Rhéa Sylvia, mère de Romulus et de Rémus, faisait partie de cet ordre de prêtresses. Numa transporta l'institution à Rome, et créa, dit-on, 2 Vestales, puis 2 autres. Servius Tullius porta leur nombre à 6. Elles portaient de longues stoles blanches, dont la partie supérieure était ramenée sur la tête jusqu'aux oreilles. Le collège des Vestales se relâcha, sous les empereurs, de la rigidité de ses règlements; restauré par Domitien, il fut aboli par Théodose, en 389. B.

VESTALIES, *Vestalia*, fête célébrée le 9 juin, dans l'anc. Rome, en l'honneur de Vesta. On promenait dans les rues des ânes couronnés de fleurs et portant des colliers de petits pains. C'était pour rappeler que l'âne de Silène, en se mettant à braire, avait réveillé Vesta, endormie au milieu d'une fête donnée aux dieux par Cybèle, au moment où Priape allait lui faire violence. B.

VESTERAS, v. de Suède. (*V.* VÆSTERAS.)

VESTINS, *Vestini*, peuple sabellien de l'Italie centrale, à l'E., entre les Prétutiens au N. et les Marrucins au S.; v. princip. Amiternum. Ils prirent part à la guerre du Samnium : vaincus par les Romains dès l'an 326 av. J.-C., ils ne furent définitivement soumis qu'en 295.

VESTIPLICA ou **VESTISPICA,** femmes esclaves chargées, dans les maisons des anciens Romains, de nettoyer et de serrer les habits, en les pliant et les mettant en presse. C. D—Y.

VESTRIS (GAETANO-APOLLINO-BALTHAZAR), fameux danseur, né à Florence en 1729, m. en 1808, vint jeune à Paris, où il reçut les leçons de Dupré, débuta à l'Opéra en 1748, et ne quitta le théâtre qu'en 1781. Il eut autant de vanité que de talent; il s'appelait lui-même *le dieu de la danse*. « Il n'y a, disait-il, que trois grands hommes en Europe, moi, Voltaire, et le roi de Prusse (Frédéric II). » — Sa femme, Anne-Frédérique Heinel, née à Baireuth en 1752, m. en 1808, eut aussi une grande réputation.

VESTRIS (MARIE-AUGUSTE), fils naturel du précédent, dit *Vestris-Allard* (du nom de sa mère), né en 1760, m. en 1842, entra à l'Opéra en 1776, y resta jusqu'en 1818, et fut le plus célèbre danseur de son temps. Son père disait de lui : « Si Auguste ne craignait pas d'humilier ses camarades, il resterait toujours en l'air. » Comme il prit tard sa retraite, et que, dans les dernières années, il jouait encore le rôle de l'Amour dans le ballet de *Psyché*, on l'avait surnommé *le Père l'Amour*.

VESTRIS (MARIE-ROSE **GOURGAUD-DUGAZON,** Mme), tragédienne, née en 1743, m. en 1804, femme d'un danseur médiocre, Angioli Vestris, qui était frère du 1er Vestris, débuta à la Comédie française en 1768, sous les auspices de Lekain, et créa plusieurs rôles dans les tragédies de Voltaire : celui de *Gabrielle de Vergy*, de De Belloy, fut son triomphe. Elle possédait au suprême degré l'art de la scène, mais manquait de naturel.

VESTROGOTHIE. *V.* GOTHIE.

VESULE (MONT), *Vesulus mons*, nom ancien du mont VISO.

VESULUM, nom latin de VESOUL.

VESUNNA. *V.* PÉRIGUEUX.

VESUVE, *Vesevus, Vesuvius*, volcan d'Italie, à 8 kil. S.-E. de Naples; 45 kil. de tour à la base; 1,200 mèt. de hauteur. Toute la base est cultivée jusqu'à la moitié de l'élévation, et le sol y est d'une prodigieuse fertilité; là croissent les vignobles qui produisent le célèbre vin de *Lacryma Christi*. Un

peu au-dessus de l'Ermitage, on a construit un observatoire météorologique. Le Vésuve a deux sommets, la *Somma* et l'*Ottojano*, séparés par une vallée, l'Atrio del Cavallo. Le cratère, qui est dans l'Ottojano, est profond de 115 m. La plus ancienne éruption connue est celle de l'an 79, qui détruisit Herculanum, Pompéi et Stabies, et dont Pline l'Ancien fut victime. Depuis cette époque, on a compté plus de 50 éruptions, entre autres celles de 472, 1631, 1737, 1779, 1783, 1794, 1819, 1822, 1833, 1839, 1850, 1857, où 10,000 personnes périrent à Potenza et aux environs, 1861, 1872 et 1876. Le Vésuve lance, à des intervalles assez rapprochés, de la flamme et de la fumée. Depuis 1880 un chemin de fer funiculaire amène les touristes au bord du cratère. B. et G. H.

VESZPRIM, brg du roy. de Hongrie, l'un des ch.-l. du comitat de son nom, sur la Sed ; 12,584 hab. Évêché catholique ; séminaire ; collège et gymnase de piaristes. Anc. château. Récolte de vins. Grands marchés aux grains. Cette ville fut démantelée en 1702. — Le comitat de Veszprim a 4,166 kil. carr. de superf., 110 kil. sur 80, et 208,487 hab. Ch.-l. Veszprim. Ce comitat confine au S.-E. au lac Balaton. Sol assez montagneux. Industrie agricole et élève de bétail.

VETA-NEGRA DE SOMBRERETE, vge du Mexique, dans l'État de Zacatecas, possède de très riches mines d'argent.

VETERA-CASTRA, v. de la Gaule (Germanie IIe), à 2 kil. du Rhin, chez les Gugernes, à l'E. des Ménapiens ; auj. *Xanten*.

VÉTÉRANS, *veterani*, chez les anc. Romains. Soldats émérites, c.-à-d. libérés du service après avoir servi 10 ans dans la cavalerie ou 20 ans dans l'infanterie, et, dans tous les cas, à l'âge de 45 ou 50 ans. Le sénat leur assignait des terres sur le domaine public ; les empereurs leur en donnèrent en pays conquis, et formèrent ainsi des colonies qui étaient encore une défense pour l'Empire. Auguste fixa la vétérance à 16 ans pour les légionnaires, à 12 pour les prétoriens. Originairement, et encore du temps de César, on appelait vétérans les troupes déjà aguerries, par opposition à celles plus récemment levées. Le nom de vétéran ne désigna ensuite que les soldats valides, libérés, qui se rengageaient pour un petit nombre d'années ; on finit par les appeler plus spécialement *vexillarii*. (*V. ce mot.*) Ils n'étaient tenus que de combattre, et dispensés de tous les autres devoirs du soldat, pourvu qu'ils restassent sous le *vexillum*. (*V. ce mot.*) Ceux qui contractaient un 2e rengagement étaient appelés *evocati*. (*V. ce mot* et DIPLÔMES MILITAIRES.) C. D—Y.

VÉTÉRANS FRANÇAIS. Ce nom fut donné, pendant le règne de Louis XV, à de vieux soldats isolés, que l'on décorait d'un médaillon. Les vétérans, régulièrement enrégimentés et chargés d'un service militaire, furent institués par la loi du 16 mai 1792, pour faire le service des places à l'intérieur, et celui des batteries de côtes, destinées à protéger le commerce. La loi établit que pour être vétéran il faudrait avoir servi 24 ans dans les troupes. Il y eut des compagnies d'infanterie tenant garnison au ch.-l. du département, et des compagnies de canonniers répandues sur les côtes ou dans les ports. Le corps portait le nom de *vétérans nationaux* ; sous l'Empire, *vétérans impériaux*, sous la Restauration, *vétérans royaux de France*, et plus tard *compagnies de fusiliers sédentaires*. L'effectif en a beaucoup varié : d'abord de 5,000 hommes, il fut, en 1799, de 14,000 ; en 1800, de 12,500 ; en 1814, de 12,000, etc. — Il y eut sous le second empire 5 compagnies de vétérans, dont 1 de gendarmes, 1 de sous-officiers et de [illegible] de canonniers. C. D—Y.

VÉTÉRANS DES CAMPS, nom donné, sous l'empire de Napoléon Ier, à des soldats mutilés ou grièvement blessés, casernés dans des camps fortifiés, et devant concourir accidentellement à la défense des places fortes. Ils furent institués par la loi du 1er floréal an XI (20 avril 1803) ; on leur donnait un nombre d'arpents de terre d'un produit égal à leur solde de retraite. Ils devaient cultiver ou faire cultiver ce lot, et ne pouvaient [illegible] 25 ans. Le camp [illegible] Il formait comme une [illegible], avec une place au centre et une maison pour chaque vétéran. Il y eut alors 2 camps pour 405 vétérans chacun, la [illegible] à Juliers, et l'autre à Alexandrie, dans les 25e et 27e divisions [illegible] 1814, [illegible] [illegible] C. D—Y.

VÉTÉRAVIE. [illegible]

VÉTÉRINAIRES [illegible]

VETO [illegible] autre [illegible]

l'opposition qu'un pouvoir constitué fait à un autre pouvoir, en refusant la sanction légalement nécessaire à ses actes. Le *veto* absolu ou suspensif s'est trouvé chez plusieurs nations modernes, dans l'Empire germanique, en Hongrie, en Pologne, en Angleterre, en France, aux États-Unis. Quand l'Assemblée constituante de France fit la Constitution de 1791, elle eut des séances longues et orageuses consacrées à la discussion du droit de *veto*, qu'elle n'accorda que suspensif à Louis XVI. Dans la charte constitutionnelle de 1814 et de 1830, le *veto* royal était absolu. Le pouvoir exécutif ne l'eut pas dans la Constitution républicaine de 1848. Il ne l'a pas non plus dans la Constitution de 1875, dont un article permet cependant au président de la République de provoquer, sur une loi qui lui paraîtrait dangereuse, une 2e délibération des Chambres. J. T.

VETRANION, officier romain, né en Mœsie, parvint au gouvernement de la Pannonie sous l'empereur Constant, et fut proclamé empereur malgré lui, à la mort de ce prince, par les légions d'Illyrie, bien qu'il ne sût ni lire ni écrire, 350. Trompé par Constance, qui lui débaucha ses troupes, il quitta la pourpre, qu'il n'avait portée que 10 mois, et reçut en échange une pension. Il alla vivre dans l'obscurité à Pruse en Bithynie.

VETTER ou **WETTER**, lac de Suède (Gothie septentrionale) entre les lans de Skaraborg, de Linkoping, de Jonkoping, d'Œstergothland et d'Œrebro, à 35 kil. S.-E. du lac Vener, auquel il est uni par le canal de la Götha : 135 kil. sur 35. Il s'écoule dans la Baltique par la Motala ; 1,898 kil. carr. de superficie.

VETTONS ou **VECTONS**, *Vectones*, *Vettones*, peuple de l'anc. Espagne (Lusitanie), entre le Durius au N., le Tagus au S., les Vaccéens et les Carpétans à l'E., cap. Salmantica. Leur territoire correspondait à la province espagnole de Salamanque, et au N. de l'Estramadure. Défaits à Toletum par les Romains, en 192 av. J.-C., avec les Vaccéens et les Celtibériens, ils reprirent les armes avec les Lusitaniens en 153 et furent soumis par Calpurnius et Atilius, vers 150.

VETTORI. *V.* VICTORIUS.

VÉTULONIES, *Vetulonii*, auj. *Vetulia*, v. d'Étrurie, à l'O., sur la côte, entre l'Umbro et l'Arnus, était une des 12 lucumonies étrusques.

VETULONIUS LACUS, nom ancien du lac de Piombino.

VÉTURIE. *V.* CORIOLAN.

VEUILLOT (LOUIS), écrivain et journaliste, né à Boynes (Loiret) en 1813, m. en 1883. Fils d'un ouvrier tonnelier qui était venu s'établir à Bercy, il fut envoyé à l'École mutuelle et entra à l'âge de 13 ans dans une étude d'avoué. Son patron était M. F. Delavigne, frère de l'auteur des *Messéniennes*, et il eut pour camarades Auguste Barbier, MM. Jules et Natalis de Wailly, de Damas-Hinard et Louis Monrose, qui tous négligeaient plus ou moins la chicane pour la littérature. Il assista avec eux à la première représentation d'*Hernani* et prit une part active à la bataille du côté des romantiques. Il avait 18 ans, lorsqu'un de ses amis le fit admettre à l'*Écho de Rouen*, comme rédacteur des feuilletons. En 1832, il alla diriger le *Mémorial de la Dordogne*, journal conservateur et ministériel. Pendant son séjour à Périgueux, il se lia avec le préfet Romieu et le général Bugeaud, mais surtout il compléta son éducation littéraire par la lecture assidue des classiques, et il acquit dès lors cette vigueur de raisonnement, cette originalité et cette âpreté de style qui lui ont valu sa réputation d'écrivain. Appelé à Paris en 1837, il collabora à la *Charte de 1830*, journal de M. Guizot, et à la *Paix*, qui défendaient énergiquement les principes du *parti de la résistance*. La *Paix* changea d'opinion, et Veuillot, refusant les offres du *Constitutionnel* et des *Débats*, entreprit un voyage en Italie. Il vit Rome et en revint catholique fervent, sans rien avoir perdu de son humeur batailleuse. Sous-chef de bureau au ministère de l'intérieur et attaché au cabinet de M. Guizot, il accompagna le maréchal Bugeaud en Algérie ; mais à son retour il renonça à tout emploi public pour se consacrer entièrement à la rédaction de l'*Univers*. Ce journal avait 1,200 abonnés lorsqu'il y entra, en 1843 ; il en comptait 12,000 lors de sa suppression en 1860. Veuillot annonçait la résolution formelle [illegible] ni à droite ni à gauche, de respecter le gouvernement établi, [illegible] avant tout, de défendre [illegible] réserve, [illegible] son incon[illegible] qui n'avait [illegible] [illegible] en 1844. Après la révolution de février, Veuillot [illegible] au

gouvernement de Louis-Napoléon, qu'il soutint encore pendant les premières années de l'empire. Il se brouilla avec Montalembert, qu'il regardait comme le chef des *catholiques libéraux*, avec Mgr Dupanloup et avec Mgr Sibour, qui interdirent aux prêtres de leurs diocèses la lecture de l'*Univers*. Veuillot fit appel à Rome et obtint gain de cause, 1853. La guerre d'Italie lui parut menacer dès le début le pouvoir temporel du pape : il cessa de ménager le gouvernement impérial, et la publication de l'encyclique *Nullis certe* dans les colonnes de l'*Univers* amena la suppression de ce journal, le 29 janvier 1860. La presse était alors soumise au régime de l'autorisation préalable, et Veuillot se vit refuser le droit d'écrire dans les journaux. Les modifications apportées à la Constitution lui permirent de faire revivre l'*Univers* en 1867. Quand le Concile général du Vatican fut convoqué, il entreprit une nouvelle campagne en faveur de l'infaillibilité pontificale, et attaqua avec une grande vivacité les prélats et les théologiens qui se montraient peu favorables à la proclamation de ce dogme. Après le 4 septembre, il condamna sans réserve la politique du second empire et la dynastie napoléonienne, et il s'attacha définitivement au parti légitimiste, que l'*Univers* ne cessa plus de défendre. La lutte qu'il soutenait depuis tant d'années finit par épuiser son robuste tempérament. Il dut abandonner à ses amis la direction de son journal, et les médecins lui interdirent tout travail intellectuel. Cette inaction forcée fut son plus grand chagrin. Pami les nombreux écrits de Louis Veuillot, on doit citer : *Pèlerinages en Suisse*, 1839 ; *Rome et Lorette*, 1841 ; l'*Honnête femme*, 1842, roman dont Sainte-Beuve a fait un grand éloge ; les *Français en Algérie*, 1846 ; les *Libres-Penseurs*, 1848 ; le *Parfum de Rome*, 1864, et les *Odeurs de Paris*, 1866, qui ont eu un grand nombre d'éditions ; *Dialogues socialistes*, publiés à la suite de la révolution de 1848 ; *Historiettes et fantaisies ; Çà et là ;* les *Satires*, et les *Couleuvres*, poésies.

V. la *Revue du monde catholique*, avril 1883.

VEURNE, nom flamand de Furnes.

VEVEY ou **VEVAY**, en latin *Vibiscum, Bibiscum* ou *Viviacum*, en allemand *Vivis*, v. de Suisse, la plus belle du canton de Vaud, port sur le bord N.-E. du lac de Genève, au pied du Jorat ; 7,820 hab. Collège ; bibliothèque ; rues, place et promenades très jolies. Beaux châteaux aux environs. Situation et climat magnifiques ; perspective qui s'étend sur les beaux coteaux de Vaud, le lac Léman, les sommets des Alpes, les vallées du Valais, les glaciers de la Dent-d'Oche, du Pain-de-Sucre et de la Dent-du-Midi. Aussi Vevey est le rendez-vous de nombreux touristes. Comm. considérable en vins, fromage de Gruyère, bois de construction. Ville ancienne, qui appartenait au moyen âge aux ducs de Savoie, elle passa en 1536 aux Bernois, et fut comprise, en 1798, dans le canton de Vaud.

VEXILLAIRE, *Vexillarius*, porte-vexillum (*V. ce mot*) dans la légion romaine. Il était choisi par les tribuns parmi les plus braves, avait le costume des autres soldats, et de plus une peau de lion ou de loup qui recouvrait son casque et lui retombait sur le dos. — soldat vétéran demeuré au service. (*V.* Vétéran.)

VEXILLUM, enseigne d'infanterie pour la cohorte, et de cavalerie pour la turma, dans la légion des anc. Romains. C'était une petite voile carrée, de laine, pendue, par ses deux coins supérieurs, à un bâton fixé en croix au-dessous du fer d'une lance. Sous les empereurs, on surmonta le vexillum d'une aigle et l'on attacha le portrait du prince à la hampe. Le vexillum servait encore de pavillon aux vaisseaux ; on le plantait à la poupe. — Il y avait aussi des *vexilla d'honneur*, que les généraux donnaient aux officiers comme récompense.

C. D—y.

VEXIN, *Vulcassinus pagus*, petit pays de l'anc. France, divisé en *Vexin français* (Ile-de-France), ch.-l. Pontoise, et *Vexin normand* (Normandie), ch.-l. Gisors. Le 1er est compris aujourd'hui dans les départements de Seine-et-Oise et de l'Oise ; le 2e, dans ceux de l'Eure et de la Seine-Inférieure. — Le Vexin, habité du temps des Romains par les Véliocasses, fit partie du domaine de la couronne jusqu'au moment où Dagobert Ier le donna à l'abbaye de Saint-Denis. Il reçut le titre de comté vers 750. Au traité de Saint-Clair-sur-Epte, 912, une portion de ce comté passa aux ducs de Normandie ; le reste fut réuni à la couronne en 1082, puis donné en apanage par Louis VI le Gros à Guillaume Cliton en 1126, et fit retour au domaine après la mort de ce prince, en 1128.

VEXIO. *V.* Wexiœ.

VEYLE, riv. de France (Ain), passe à Pont-de-Veyle, et se jette dans la Saône près de Mâcon ; cours de 100 kil.

VEYNES, ch.-l. de cant. (Hautes-Alpes), arr. de Gap, sur le Buech ; 1,735 hab. La ligne de Gap et de Briançon s'y détache de celle de Grenoble à Marseille. Aux environs se trouve l'emplacement de l'ancienne ville romaine de *Mons Seleucus ;* des fouilles ont fait découvrir des antiquités.

VEYRE-MONTON, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme).

VEYRINES. *V.* Meyrignac.

VEYSSIERES DE LACROZE. *V.* Lacroze.

VEYTIA (Don Mariano), né à la Puebla (Mexique), en 1718, m. vers 1780. Après avoir voyagé en Europe, il revint à Mexico, et se consacra aux lettres. Sa qualité d'exécuteur testamentaire de Boturini lui ouvrit la collection de mss réunis par ce savant à Mexico. Il écrivit l'*Historia antiqua*, Mexico, 1836, histoire primitive du Mexique ; son éditeur, Ortega, y a ajouté de précieux renseignements sur les institutions domestiques.

VEZELAY, *Verziliacus* et *Verdiliacus*, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. d'Avallon, près de la Cure ; 1,010 hab. Important et fortifié au moyen âge, il possédait une riche abbaye, fondée vers 864, et consacrée à Ste Madeleine, dont les reliques attiraient de nombreux pèlerins. St Bernard y prêcha la 2e croisade, en 1146. Ce ne fut qu'après une lutte de plus d'un siècle contre les prieurs de l'abbaye que les habitants de Vézelay obtinrent une commune. Magnifique église de Sainte-Madeleine, commencée à la fin du XIe siècle et consacrée en 1104 par le pape Pascal II, autrefois dépendante de l'abbaye. Patrie de Théodore de Bèze.

VÉZELISE, ch.-l. de cant. (Meurthe-et-Moselle), arr. de Nancy, au confluent du Brenon et de l'Uvry ; 1,459 hab. Anc. capitale du comté de Vaudemont. Le clocher de l'église est remarquable. Patrie du poète Saint-Lambert et du conventionnel Salles.

VEZERE, riv. de France, prend sa source dans le département de la Corrèze et se jette dans la Dordogne, rive dr., à Limeuil (Dordogne) ; cours pittoresque de 190 kil., navigable, depuis Terrasson, sur 65 kil.

VÉZÈRE (HAUTE-), riv. de France, affl. de l'Isle à 10 kil. E. de Périgueux ; cours de 90 kil.

VEZOUZE, riv. de France (Meurthe-et-Moselle), arrose Cirey et Blamont, et se jette dans la Meurthe au-dessous de Lunéville ; cours de 64 kil., flottable.

VIACA. *V.* Vyasa.

VIADRUS, nom anc. de l'Oder.

VIALAS, vge (Lozère), arr. de Florac ; 5,152 hab. Mines de plomb argentifère.

VIALOSCENSIS PAGUS, nom anc. de Volvic.

VIANA DEL BOLLO, v. de Portugal (Minho), port sur la Lima et près de son embouchure dans l'Atlantique ; 8,118 hab. Pêche active ; comm. de vins et de fruits.

VIANDEN ou **VIANNE**, v. du gr.-duché de Luxembourg, sur la Sure ; 1,416 hab. Industrie active ; draps, cuirs, chapeaux. Mines de cuivre. Restes d'un anc. château.

VIANE, *Viana*, v. d'Espagne (Navarre), à 52 kil. N.-O. de Pampelune, était jadis la capitale d'une principauté, érigée en 1423, en faveur du prince héritier de la couronne de Navarre. Pop., 2,984 hab.

VIANEN, vge de Belgique (Flandre orientale), arr. d'Oudenarde ; 1,500 hab. Beau château, et ruines d'un château du duc d'Egmont. Tissage de lin.

VIANEN, v. du roy des Pays-Bas (Hollande méridionale), sur le Leck, à 11 kil. S. d'Utrecht ; 3,512 hab. Prise par les Français en 1672.

VIAREGGIO, v. forte du roy. d'Italie (Toscane), petit port sur la mer Tyrrhénienne, prov. de Lucques ; 13,268 hab. Bains de mer. Commerce actif de cabotage.

VIAS (Balthazar de), poète latin moderne, né à Marseille en 1587, m. en 1667, assista aux états généraux de 1614 en qualité d'assesseur de sa ville natale, et fut nommé par Louis XIII gentilhomme de la chambre et conseiller d'État.

On a de lui : *Henricæa*, Aix, 1606, in-4°, recueil de poésies dédié à Henri IV ; *Silvæ regiæ*, Paris, 1623, in-4° ; *Charitum libri III*, 1660, in-4°.

VIATEUR, *Viator*, appariteur unique de chaque tribun du peuple et de chaque édile plébéien chez les anciens Romains. Il y avait aussi des viateurs attachés au sénat dans les premiers temps de Rome, et chargés d'aller convoquer les sénateurs à domicile quand il devait y avoir séance.

C. D—y.

VIATIQUE, *Viaticum*, argent donné, chez les anciens Romains, par le trésor public à des entrepreneurs chargés de fournir aux magistrats qui allaient gouverner les provinces, des mules, des tentes, des moyens de voyage pour eux et leur suite.

VIATIQUE, sacrement de l'Eucharistie administré aux malades catholiques en danger de mort, pour les disposer au passage de cette vie à l'autre. — argent qu'une communauté donne à un religieux qui va faire un voyage.

VIATKA, v. de l'empire russe en Europe, ch.-l. du gvt de

son nom, au confluent de la Viatka et de la Klinovka, à 1,460 kil. E.-S.-E. de Saint-Pétersbourg; 24,000 hab. Archevêché russe, cour d'appel. Séminaire, gymnase; cathédrale, avec un riche trésor. Commerce de grains, tanneries, savonneries. — Ville ancienne, occupée par les Novgorodiens en 1181; réunie à la Russie par Ivan III au XVe siècle. — Le gvt de Viatka a 153,106 kil. carr., 520 kil. sur 450, et 2,740,953 hab. Sol plat, souvent marécageux et peu fertile; grandes forêts. A l'E., dernières ramifications des monts Oural. Élève de bestiaux; mines de fer, de cuivre et de houille.

VIATKA, riv. de la Russie d'Europe, naît à 31 kil. N.-E. de Glazov, arrose le gvt de Viatka et se jette dans la Kama, rive droite, à 14 kil. S. de Mamadiche; cours de 970 kil.

VIAU (THÉOPHILE DE), plus connu sous le nom de *Théophile*, poète français, calviniste, né à Clairac, dans l'Agénois, en 1590, m. en 1626, vint à Paris à l'âge de 20 ans. Il s'y lia avec Balzac, puis se brouilla avec lui, à la suite d'un voyage en Hollande, 1612, pendant lequel ils avaient eu quelques démêlés. Sa tragédie de *Pyrame et Thisbé*, qui obtint un grand succès en 1617, n'est plus connue aujourd'hui que par 2 vers ridicules :

> Le voilà, ce poignard qui du sang de son maître
> S'est souillé lâchement : il en rougit, le traître!

Son esprit satirique et railleur et son scepticisme religieux s'étant manifestés dans des poésies médiocres, telles que des impromptus, des épigrammes, des sonnets, il s'attira nombre d'ennemis, qui le dénoncèrent comme auteur d'œuvres immorales et impies, et le firent exiler, 1619. De retour en France, il abjura le calvinisme, reçut une pension du roi, mais ne réforma pas ses mauvaises mœurs. La publication d'un recueil de vers obscènes et sacrilèges (*le Parnasse satyrique*, 1622), qui renfermait plusieurs pièces de sa composition, attira de nouveau sur lui les rigueurs de la justice. Condamné par contumace à être brûlé vif, il obtint, par le crédit du duc de Montmorency, que cette peine fût commuée en un simple bannissement de Paris, avec maintien de sa pension. Il revint bientôt après à Paris, où il mourut. Il avait l'esprit vif, l'imagination féconde et l'expression facile; mais il manqua de goût, ne respecta ni la religion ni les mœurs. Ses *Œuvres* furent publiées à Paris, 1621, en 2 parties; une 3e partie, à Rouen, 1626, avec une préface curieuse de Scudéry; il faut y joindre sa *Correspondance*, imprimée sous le titre de *Nouvelles Œuvres de M. Théophile*, 1644. M. Alleaume a édité de nouveau les *Œuvres complètes* de Théophile, 1856, 2 vol. in-12, avec une *Notice* sur l'auteur. C. N.

VIAUR, riv. de France, naît dans le Lévezou, à 4 kil. de Vezins, sépare le département de l'Aveyron de celui du Tarn, et se jette dans l'Aveyron; cours de 162 kil.

VIAZMA, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Smolensk, sur la Viazma (affl. du Dniéper); 11,637 hab. Pain d'épice renommé. Comm. de lin, chanvre, graines. — Un traité y fut signé en 1634, par lequel Michel Romanov renonça à toutes prétentions sur la Pologne, l'Esthonie, la Livonie et la Courlande.

VIBII FORUM, v. de la Gaule Cisalpine, auj. *Revello*.

VIBINUM, nom anc. de BOVINO.

VIBISCUM ou **VIVIACUM**, nom anc. de VEVAY.

VIBIUS, empereur. (V. GALLUS et VOLUSIEN.)

VIBIUS CRISPUS, orateur romain, jouit d'un grand crédit, sous Néron et Othon, par ses talents oratoires. Il fit quelquefois le métier de délateur, et conserva son influence jusque sous Domitien, dont il fut un des courtisans.

VIBIUS SÉQUESTER, géographe latin, qu'on croit avoir vécu entre le Ve et le VIIe siècle, est auteur d'un opuscule intitulé : *de Fluminibus, fontibus, lacubus, nemoribus, paludibus, montibus, gentibus, quorum apud poetas fit mentio*, dont Oberlin a donné une bonne édition, Strasbourg, 1778. C'est une espèce de Dictionnaire géographique pour aider à la lecture des poètes.

VIBIUS SÉRÉNUS, délateur fameux sous Tibère, se plaignit amèrement de n'être pas assez récompensé, et fut exilé dans l'île d'Amorgos.

VIBO ou **VIBONA VALENTIA**. V. HIPPONIUM.

VIBORG ou **WIBORG**, v. de l'empire russe (Finlande), ch.-l. du gvt de son nom, à 127 kil. N.-O. de Saint-Pétersbourg, sur une baie du golfe de Finlande, par 60° 42' lat. N., et 26° 25' long. E.; [illegible] hab., Finlandais, Suédois, Allemands, et Russes. Place forte, défendue par une citadelle et une muraille de rochers. Arsenal, hôpital et magasins militaires. Les maisons sont construites en bois et en briques. Le port est à Trang-Sund, à 12 kil. de la ville. Export. de bois de construction, résine, potasse. Pêche active. Fondée en [illegible] par Torkel Knutson, régent de Suède, Viborg fut la capitale de la Carélie. En butte aux attaques des Russes en 1322, 1359, 1496 et 1710, elle fut prise par Pierre le Grand en 1710, et réunie à la Russie, en vertu de la paix de Nystadt, en 1721. — Le gvt de Viborg a 43,054 kil. carr., 400 kil. sur 220, et 313,465 hab. Arrosé par la Kymmène, et entrecoupé de lacs. B.

VIBORG, v. du Danemark (Jutland), ch.-l. du stift de son nom, sur un lac; 7,653 hab. Évêché luthérien. Siège des États provinciaux et de la Cour d'appel du Jutland. Cathédrale du XIe siècle. On suppose que cette ville était *Cimbrisberga*, capitale des Cimbres. — Le stift de Viborg a 3,074 kil. carr. et 93,369 hab. Sol plat. Industrie agricole et élève du bétail.

VIBRAYE, ch.-l. de cant. (Sarthe), arr. de Saint-Calais, sur la Braye et près de la forêt de son nom; 2,991 hab. Fers, poteries, etc.

VIC (HENRI DE), mécanicien allemand, fut appelé à Paris par Charles V, en 1370, pour y construire l'horloge de la tour du Palais de justice. Ce fut la 1re qu'on vit à Paris, et même en France, et la 3e qu'on connaisse dans l'histoire.

VIC (DOMINIQUE DE), seigneur d'Ermenonville, serviteur dévoué de Henri IV, avait été éloigné de l'armée, en 1586, par une grave blessure à la jambe. Fatigué de 3 années de souffrances et désespéré de ne pouvoir aller offrir ses services au roi, il se fit amputer, et, dès qu'il eut recouvré ses forces, alla combattre à Ivry, 1590, fut nommé gouverneur de Saint-Denis, 1591, puis de la Bastille, 1594, après la reddition de Paris, à laquelle il contribua, et enfin de Calais, avec le titre de vice-amiral, 1602, et reçut une mission auprès des Ligues-Grises en 1604. Après l'assassinat de Henri IV, il fut appelé à Paris, comme conseiller d'État; en passant dans la rue de la Ferronnerie, qui avait été le théâtre du crime, il fut saisi d'une si vive douleur qu'il mourut le lendemain, 1610.

VIC (CLAUDE DE), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, né à Sorrèze en 1670, m. en 1734, prit l'habit de religieux en 1687, et professa la rhétorique au collège de Saint-Sever, 1701. Il eut une grande part à la composition de l'*Histoire générale du Languedoc* de Dom Vaissète. (*V. ce nom.*)

VIC-DESSOS, ch.-l. de cant. (Ariège), arr. de Foix, sur le Gave de son nom, affluent de l'Ariège; 862 hab. Riches mines de fer aux environs; forges à la catalane, martinets.

VIC-D'OSONA. *V.* VICH.

VIC-EN-BIGORRE, ch.-l. de cant. (Hautes-Pyrénées), arr. de Tarbes, sur la rive dr. de l'Échez; 3,630 hab. Collège. Fabr. de chaux; tuileries, tanneries, distilleries. Comm. de bestiaux et de vins. Bifurcation des chemins de fer de Tarbes à Agen et à Bordeaux. Restes d'anciennes murailles et d'un château fort, avec tours carrées.

VIC-EN-CARLADÈS. *V.* VIC-SUR-CÈRE.

VIC-FEZENSAC, ch.-l. de cant. (Gers), arr. d'Auch, sur la Losse; 3,992 hab. Comm. de grains, vins rouges du pays, eaux-de-vie. Anc. capitale du Fézenzaguet.

VIC-LE-COMTE ou **VIC-SUR-ALLIER**, ch.-l. de cant. (Puy-de-Dôme), arr. de Clermont-Ferrand; 5,771 hab. Il fut la résidence des comtes d'Auvergne. Chapelle avec de magnifiques vitraux. Eaux minérales; bons vins rouges.

VIC-SUR-AISNE, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Soissons; 896 hab. Comm. de grains et de bois. Jadis place forte.

VIC-SUR-ALLIER. *V.* VIC-LE-COMTE.

VIC-SUR-CÈRE ou **VIC-EN-CARLADÈS**, ch.-l de cant. (Cantal), arr. d'Aurillac; 1,735 hab. Bains d'eaux minérales. Église remarquable. Anc. capitale du Carladès. Aux environs, ruines du château de *Muret*.

VIC-SUR-LOSSE. *V.* VIC-FEZENSAC.

VIC-SUR-SEILLE, *Vicus*, v. d'Alsace-Lorraine, cercle de Château-Salins; 2,065 hab. Mine de sel gemme. Comm. de grains, vins, bonneterie de laine; moulins à plâtre. Cette ville jadis capitale du pays Saunois, dépendait de l'évêché de Metz. Louis XIII et le duc de Lorraine Charles IV y conclurent un traité, en 1632. Vieux château fort; église Saint-Étienne, anc. collégiale.

VICAIRE, *vicarius*, esclave suppléant que, chez les anciens Romains, un esclave pouvait acheter, sur son pécule, pour le suppléer ou le remplacer dans son service. C. D—Y.

VICAIRE, prêtre qui, dans la religion chrétienne, tient la place et remplit les fonctions d'un autre. Il y a des *grands vicaires*, attachés aux évêques, qui leur donnent pouvoir de faire les fonctions de leur juridiction, excepté d'administrer les sacrements de l'Ordre et de la Confirmation, et de consacrer les églises, fonctions attachées à l'ordre et au caractère épiscopal. On donne le nom de *vicaires apostoliques* à des évêques *in partibus infidelium* chargés de remplir les fonctions épiscopales dans les contrées où les catholiques sont en petit nombre, surtout dans les pays de missions. Le pape Benoît III prit, en [illegible], le titre de *Vicaire de saint Pierre*, que ses successeurs depuis le XIIIe siècle remplacèrent par celui de *Vicaire de J.-C.*

VICAIRE ou **VICE-PRÉFET**, *vicarius*, nom donné, dans

l'Empire romain du IVe siècle, au gouverneur d'un diocèse (V. *ce mot*). Dioclétien institua les vicaires; ils étaient subordonnés aux préfets du prétoire.

VICAIRE IMPÉRIAL, nom que prenaient, dans l'ancien Empire d'Allemagne, les deux seigneurs qui exerçaient par intérim l'autorité depuis la mort de l'empereur jusqu'à l'élection de son successeur. — On le donna à ceux qui avaient le pouvoir impérial par délégation, dans les pays où l'empereur ne résidait pas.

VICARELLO, petite ville sur le lac de Bracciano à 40 kil. au N. de Rome, était dans l'antiquité, sous le nom d'*Aquæ Apollinares*, une station thermale très fréquentée. Dans les anciens bains romains on a trouvé des gobelets d'argent très curieux, appelés *gobelets de Vicarello*. Quatre de ces gobelets ont été fabriqués à Gades (Cadix); ils portent à l'extérieur les noms de toutes les stations postales de Cadix à Rome, avec la distance en milles : ce sont comme des *livrets-poste*. On les conserve à Rome au musée Kircher.

V. Desjardins, *Revue des Deux Mondes*, 1874. G. L.-G.

VICAT (Louis-Joseph), né à Grenoble en 1786, m. en 1861, fut élève de l'École polytechnique, en sortit dans les ponts et chaussées et devint ingénieur en chef. Après avoir étudié chimiquement la chaux hydraulique naturelle, il en imita la composition et en fit l'application à la construction du pont de Souillac (Lot), en 1822. Bientôt une véritable révolution s'opéra dans les travaux de maçonnerie hydraulique, puis dans tous les autres, où le béton, fait avec cette chaux, remplaça avantageusement la pierre pour les fondations des édifices. Chargé par l'administration de rechercher par toute la France quelles régions renfermaient des matériaux propres à la confection des mortiers, et, en même temps, de propager sa méthode pour la fabrication de la chaux artificielle, Vicat établit que les matériaux des chaux et des ciments se trouvent dans 28 départements composant les bassins du Rhône et de la Garonne, et publia les résultats de ce voyage géologique dans un Mémoire intitulé : *Recherches statistiques sur les substances calcaires à chaux hydraulique et à ciment*, 1840. Vicat s'est aussi occupé avec succès des ponts suspendus, en câbles de fil de fer; il fut l'ingénieur de celui d'Argentat (Corrèze), et publia : *Description du pont suspendu construit sur la Dordogne, à Argentat*, 1830, in-4°, fig.

On a encore de lui : *Recherches expérimentales sur la chaux de construction, les bétons et les mortiers*, 1818, in-4°; *Résumé des connaissances positives actuelles sur les qualités, le choix et la convenance réciproque des matériaux propres à la fabrication des mortiers et ciments calcaires*, 1828, in-4°, développement de l'ouvrage précédent; *Recherches sur les propriétés diverses que peuvent acquérir les pierres à ciment et à chaux hydraulique par l'effet d'une incomplète cuisson*, 1840, in-4°; *Nouvelles études sur les pouzzolanes artificielles comparées à la pouzzolane d'Italie, dans leur emploi en eau douce et en eau de mer*, in-4°, etc. On lui doit, en outre, divers Mémoires dans les *Annales des ponts et chaussées* et les *Annales de physique et de chimie*.

C. D—Y.

VICE-AMIRAL, officier supérieur des armées navales ayant le rang de général de division de l'armée de terre, et portant les mêmes signes distinctifs. Il arbore son pavillon à la tête du mât de misaine. — Un vice-amiral commandant une flotte de 15 vaisseaux au moins, peut porter le titre d'amiral pendant la durée de son commandement. Le grade de vice-amiral existait dans la marine française au moins dès le XIVe siècle. Sous Louis XIV et sous Louis XV, il n'y avait que 2 vice-amiraux, l'un du Ponant, l'autre du Levant; le nombre en fut porté à 4 sous le règne de Louis XVI. Ils prenaient rang après les maréchaux de France. On donnait, temporairement, le titre de vice-amiraux à des officiers commandant à la mer la 2e division d'une escadre dont le chef portait le titre d'amiral.

VICENCE, anc. *Vicentia* et *Vicentina*, en italien *Vicenza*, v. du roy. d'Italie, ch.-l. de la prov. de son nom, sur la Bacchiglione, à 80 kil. O. de Venise; 27,694 hab., 39,431 dans la commune. Évêché. Séminaire; 2 gymnases; lycée. Académie d'agriculture. Riche bibliothèque, jardin botanique. La ville, agréablement située et magnifiquement bâtie, possède de nombreux et superbes édifices, dus pour la plupart au célèbre Palladio. On y remarque surtout la place *dei Signori*, la cathédrale, l'hôtel de ville ou palais public, le théâtre Olympique, les églises Santa-Corona et Della Grazia, les portiques de l'église de la Madona-del-Monte, les palais Chiericati, Nievi, Barbarono, Coldogno, Trissino, Tiene, Profettizio, le pont Saint-Michel, l'arc de triomphe du Champ de Mars et quelques ruines. Près de la ville est le *Monte-Berico*, joint à Vicence par une série d'arcades (168 arches). Industrie active : soieries, tanneries, faïence et porcelaine. Comm. actif avec Venise. — Ville très ancienne, fondée par les Rasènes et agrandie par les Sénonais, Vicence passa de la domination romaine sous celle des Goths; ravagée par leur roi Alaric en 401, elle le fut de nouveau par Attila en 452. Au temps des Lombards, elle eut des ducs, puis des comtes particuliers, et appartint aux Scaliger, dont elle s'affranchit pour se mettre en république (XIIe siècle). Soumise par Frédéric Barberousse, elle recouvra sa liberté, entra dans la ligue lombarde, mais fut prise et mise à sac par Frédéric II en 1236. Continuellement tourmentée par les empereurs et la maison d'Ezzelino da Romano, Vicence se donna, en 1404, aux Vénitiens, qui, après en avoir été dépossédés par l'empereur Maximilien Ier, la conservèrent ensuite jusqu'au traité de Campo-Formio, 1797. Cédée alors à l'Autriche, elle lui fut enlevée en 1805, et devint, dans le royaume d'Italie, le ch.-l. du département du Bacchiglione. Elle revint à l'Autriche de 1815 à 1866. Le général Caulaincourt avait reçu de Napoléon Ier le titre de *duc de Vicence*. Patrie du Trissin, de Scamozzi et de Palladio. — La prov. de Vicence (anc. Vicentin), située au N.-O. de la Vénétie et touchant au Tyrol au N., a 2,785 kil. carr., 140 kil. sur 52, et 405,505 hab. Sol très fertile en riz et en vins. Culture du mûrier et élève des vers à soie. Grandes forêts; riches pâturages; mines d'argent, de fer, de plomb, marbre, pierres lithographiques. Nombreuses magnaneries; fabr. de draps et de soieries.

VICENNALES, *Vicennalia*, sacrifices et jeux publics célébrés pour le 20e anniversaire de l'avènement des empereurs romains à l'Empire. Les Vicennales paraissent n'avoir été instituées que sous les derniers empereurs du Haut-Empire.

C. D—Y.

VICENTE (Gil-). V. Gil-Vicente.

VICENTE (San-), v. d'Espagne (Nouv.-Castille), prov. de Ciudad-Real; 7,066 hab. Lainages, toiles, cuirs.

VICENTE (San-) ou **LORENZANA**, v. de la république de San-Salvador, à 60 kil. S.-E. de San-Salvador; 9,957 hab.

VICENTE (San-). V. aussi Vincent (Saint-).

VICENTIN (Le). V. Vicence.

VICESIMA, nom de deux impôts du 20e à Rome, c.-à-d. de 5 0/0. — 1° *Vicesima libertatis*, établi par une loi de Manlius Capitolinus de 357 av. J.-C.; il grevait tout affranchissement d'un impôt de 5 0/0 de la valeur vénale de l'esclave affranchi. Cet impôt doit être payé par l'affranchi. Les sommes perçues ainsi s'appelaient l'*aurum vicesimarium*, on les déposait dans l'*ærarium sanctius*, où elles formaient une réserve pour les cas extrêmes. Cet impôt dut disparaître sous Dioclétien, en même temps que le suivant. — 2° *Vicesima hæreditatum et legatorum*, établi par Auguste. Cet impôt de 5 0/0 ne frappe que les citoyens; il n'est exigible que lorsque le capital du mourant dépasse 100,000 sesterces, et que ses héritiers ou légataires ne sont pas ses proches parents. Cet impôt servit pendant tout l'empire au service de l'armée.

Naquet, *les Impôts indirects chez les Romains*, 1875. G. L.-G.

VICH ou **VIC-D'OSONA**, en latin *Ausa* ou *Vicus Ausonensis*, v. d'Espagne (Catalogne), prov. de Barcelone; 12,478 hab. Évêché. Belle cathédrale. Fabr. de toiles, filatures de coton. Aux environs, mines de cuivre et de houille. Le mont Seni fournit des améthystes et des topazes. Jadis capitale des *Ausetani*, Vich fut pris et détruit par les Maures en 713, et relevé au IXe siècle. Les Français y battirent les Espagnols en 1810 et en 1823.

VICHNOU, dieu hindou, 2e personne de la Trimourti, est le conservateur de la création. Dans plusieurs cosmogonies, il apparaît avant Brahma lui-même, sous la figure d'un enfant porté sur les eaux : une tige de lotus sortit de son nombril, et Brahma naquit dans le calice de cette fleur. Les représentations de Vichnou le montrent alors reposant sur une feuille de figuier, ou sur le serpent *Adi sècha*, dont les sept têtes se recourbent sur le dieu, en forme de dais. Vichnou s'est incarné 9 fois pour le bien du monde. Les 4 premières incarnations (*avatar*) ont eu lieu dans le Satia-Youga, âge primitif du monde, âge de justice, où tous les hommes étaient également bons et vertueux; le dieu prit les formes successives d'un poisson, d'une tortue, d'un sanglier et d'un lion. Dans un 2e âge du monde, appelé Treta-Youga, Vichnou prit des formes plus nobles : il s'incarna dans Vamana, brahmane nain, dans Paras ou Rama, et dans Rama. V. *ces mots*. Les deux incarnations qui suivirent, en Krichna et en Bouddha (V. *ces mots*), appartiennent au Douapara-Youga, 3e âge du monde. Le Kali-Youga, âge actuel, dans lequel le mal augmente proportionnellement à la décroissance de la vie humaine, verra une 10e et dernière incarnation de Vichnou dans le cheval exterminateur Kalki, dont un coup de pied pulvérisera notre globe. Le culte de Vichnou est répandu dans l'Inde entière : dans les temples, où on l'adore à côté de sa femme Lakchmi, ses statues ont la figure bleue et 4 bras : d'une main il tient une massue, d'une autre une *tchakra* ou roue magique, de la 3e une conque, de la 4e un lotus; sa tête porte une triple tiare.

VICHNOU-SARMA, brahmane hindou auquel certains critiques attribuent le recueil d'apologues connu sous le nom de *Fables de Pilpaï*. V. *ce nom*.

VICHY, *Aquæ calidæ*, v. (Allier), arr. de la Palisse, à 365

kil. S. de Paris, sur la rive dr. de l'Allier; 6,428 hab. Eaux thermales célèbres, sortant de 7 sources principales (+ 22° à 44° centigrades). Bel établissement de bains, très fréquenté. Musée d'antiquités. Parc et promenades charmantes aux environs. Vichy était jadis une place forte.

VICINOVIA, nom latin de la VILAINE.

VICKSBOURG, v. des États-Unis (Mississipi), à peu de distance au S.-E. du confl. de l'Yazoo avec le Mississipi; 12,543 hab. Position intermédiaire entre la Nouvelle-Orléans et Memphis et aux frontières des trois États du Mississipi, d'Arkansas et de Louisiane. Pris par le général Grant en 1863. C. P.

VICO (JEAN-BAPTISTE), savant juriste, historien et critique, né à Naples en 1668, m. en 1744, était fils d'un petit libraire. Il fut pendant 9 ans précepteur des neveux d'un évêque, professa pendant 40 ans la rhétorique à l'université de sa ville natale, vécut dans la médiocrité, fut nommé vers la fin de ses jours historiographe du roi de Naples, et, méconnu même après sa mort, laissa un nom presque ignoré à l'Europe, bien qu'il dût prendre rang parmi les plus illustres écrivains philosophes. L'ouvrage qui résume tous ses travaux est intitulé : *les Principes d'une science nouvelle relative à la nature commune des nations*, Naples, 1725; 2e édit., totalement refondue, 1730 et 1744. Michelet en a donné une traduction française sous le titre de *Principes de la philosophie de l'histoire*, 1827. Vico est un des créateurs de la philosophie de l'histoire. Il distingue, dans l'histoire des différents peuples, trois âges qui se succèdent uniformément : l'*âge divin*, enfance des nations, pendant laquelle tout est divinisé, et les prêtres possesseurs de l'autorité; l'*âge héroïque*, qui est le règne de la force matérielle et des héros; et l'*âge humain*, période de civilisation, après laquelle les hommes reviennent à l'état primitif. Vico est aussi l'un des premiers qui aient nié la réalité historique de certains personnages des traditions populaires, Hercule, Homère, Romulus, etc. Il ne voit en eux que des personnifications de certaines époques et de certains sentiments. En 1861, Naples lui a érigé une statue dans la villa Reale. Divers opuscules de Vico ont été réunis par C.-A. de Rosa, Naples, 1818, 4 vol. Michelet a publié des *Œuvres choisies de Vico, contenant les Mémoires écrits par lui-même, la Science nouvelle, les Opuscules, les Lettres*, précédées d'une *Introduction sur sa vie et ses ouvrages*, 1836, 2 vol. (V. Ferrari, *Vico et l'Italie*, 1839.)

Cousin, *Cours de philosophie*; Baudrillart, *Études*, t. Ier.

VICO, ch.-l. de cant. (Corse), arr. d'Ajaccio; 2,012 hab. Cire, huile, vins exquis, châtaignes.

VICO-DEL-GARGANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Foggia, sur le mont Gargano; 8,214 hab.

VICO-DI-MONDOVI ou **VICO-FORTE**, *Augusta Vagiennorum*, v. du roy. d'Italie (Coni), à 3 kil. S.-E. de Mondovi; 2,994 hab.

VICO-DI-SORRENTE ou **EQUENSE**, v. du roy. d'Italie, à 6 kil. [illegible] de Castellamare, sur un rocher qui domine le golfe de Naples; 12,[illegible] hab. Évêché. Tombeau de G. Filangieri, [illegible] cathédrale.

VICOMTE, c.-à-d. *qui tient la place du comte* (vice-comes), nom donné, dans les derniers temps de l'Empire romain, au vicaire ou lieutenant d'un comte, nommé, soit par lui, soit directement par l'empereur. A partir du Xe siècle, quand les comtes se furent appropriés leurs gouvernements et les eurent rendus héréditaires, ils inféodèrent le droit d'être et de rester leurs lieutenants. Par exemple, les comtes de Champagne et de Brie avaient des vicomtes à Troyes, Meaux, Bar-sur-Aube, Château-Thierry, Provins, etc. Les comtes se réservaient [illegible] le pouvoir militaire, et ne cédaient aux vicomtes qu'un pouvoir civil et le palais. Ceux-ci, à l'aide de la persévérance et du temps, se rendirent souvent indépendants, et exercèrent [illegible] la puissance. En Normandie, on donnait le nom de vicomtes à des gens de robe qui rendaient la justice [illegible] du roi et des seigneurs, et l'étendue de leur juridiction [illegible] *vicomté*. Il y avait à Jérusalem, au temps des [illegible] un vicomte, qui présidait la cour des bourgeois. [illegible] féodaux, les vicomtes ont été abolis par l'Assemblée [illegible] 1789. Il n'est resté qu'un titre [illegible], comme autrefois, entre celui de baron et celui de comte. Il y a des vicomtes en Angleterre, en Espagne et en Portugal. B.

VICOMTERIE [illegible] V. LA VICOMTERIE.

VICQ-D'AZYR (FÉLIX), médecin et anatomiste célèbre, né à Valognes en 1748, m. en 1794, se rendit jeune à Paris, [illegible] 1773 un cours d'anatomie [illegible] grand [illegible] Antoine Petit [illegible] anatomie [illegible] la faculté [illegible] 1774 [illegible] l'Académie des sciences en 1774 [illegible] en 1775 [illegible] quelques provinces du Midi ravagées par une épizootie, nommé en 1776, secrétaire perpétuel de la société de médecine, successeur de Buffon à l'Académie française en 1788, il fut encore professeur d'anatomie comparée à l'École vétérinaire d'Alfort, et premier médecin de la reine en 1789. Il ne fut pas inquiété pendant la Révolution, mais il mourut d'une fluxion de poitrine qu'il avait gagnée en assistant à la fête de l'Être suprême, le 8 juin 1794. Outre les Mémoires insérés dans les recueils de l'Académie des sciences et de la Société de médecine, on a de lui, entre autres travaux importants et nombreux : *Traité d'anatomie et de physiologie*, 1786, in-fol., 35 pl. coloriées; *Système anatomique des quadrupèdes*, 1792, dont le 2e vol. seul a paru; *Médecine des bêtes à cornes*, 1781, 2 vol.; des *Éloges*, etc. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées en 1805, 6 vol. in-8°, et atlas in-4°. Vicq-d'Azyr réunissait aux connaissances de sa profession le talent d'écrire purement, avec élégance et d'un style flexible et pittoresque. Il fut le premier qui eut à traiter des *Éloges* des médecins, et il le fit avec beaucoup d'éclat et de succès. Il est aussi l'auteur de la théorie des *homologues*.

V. son *Éloge* par Moreau, par Lemontey et par Cuvier.

VICRAMADITYA, prince d'Oudjéin (Inde) au Ier siècle avant l'ère chrétienne, conquit le Bengale, l'Orissa, le Goudjérate et le Delhi. Protecteur des lettres, il accueillit à sa cour le poète Kalidaça. On a donné son nom à une ère, qui commence l'an 56 av. J.-C.

VICTIMAIRE, *victimarius*, ministre subalterne des sacrifices chez les anciens Romains. Il allumait le feu sur l'autel et recevait, dans une patère, le sang des victimes pendant qu'on les égorgeait. Les victimaires étaient esclaves. C. D—Y.

VICTIMES DE SACRIFICES chez les anc. Romains. Il y en avait de *grandes* et de *petites* : les premières étaient le gros bétail en plein âge; les secondes, le gros bétail en bas âge, le menu bétail et les oiseaux. On distinguait les grandes victimes, toujours destinées aux sacrifices publics, en *victimes* proprement dites (*victimæ*) offertes après une victoire, et *hosties* (*hostiæ*) offertes avant une guerre ou une bataille, ou dans un sacrifice expiatoire. On immolait les victimes mâles aux dieux, et les femelles aux déesses. — Dans l'anc. loi, avant la venue du Christ, on offrait aussi des victimes animales sur les autels du vrai Dieu. C. D—Y.

VICTIMES (BAL DES). Nom que l'on donna, après le 9 thermidor, à des bals publics de Paris où une femme n'était admise à danser que si quelqu'un de sa famille avait péri sur l'échafaud révolutionnaire. Il fallait aussi qu'elle eût le costume dans lequel sa mère ou sa sœur étaient tombées sous la main du bourreau, c.-à-d. un châle rouge et les cheveux coupés à fleur du cou. Les premiers bals des victimes furent donnés dans l'hôtel de Richelieu, auj. détruit et remplacé par la rue de la Michodière. Le pavillon de Hanovre, au coin de la rue Louis-le-Grand et du boulevard des Italiens, était à l'extrémité du jardin de cet hôtel. C. D—Y.

VICTOIRE (LA), en grec *Nikê*, déesse allégorique des anciens, fille de Pallas et du Styx selon Hésiode, de la Force et de la Valeur selon certains mythologues, était adorée dans l'Acropole d'Athènes, où le petit temple de la *Victoire Aptère* (sans ailes) est encore debout. Sylla lui bâtit un temple à Rome, où elle avait aussi une statue au Capitole. Cette statue, enlevée plusieurs fois dans la lutte entre le paganisme et le christianisme, disparut définitivement en 382, par ordre de l'empereur Gratien, malgré l'éloquente opposition du préfet Symmaque. L'art antique a souvent représenté la Victoire avec Jupiter ou Minerve, ou bien conduisant le char des triomphateurs. Son idéal est à peu près conforme à celui de Minerve; on lui donne pour attributs un rameau de palmier, une couronne et des ailes. On la voit aussi élevant des trophées, ou gravant sur un bouclier les exploits des vainqueurs. La plus célèbre statue de la Victoire est celle de Brescia, qui ressemble à la Vénus de Milo.

Bœtticher, *Nike in Vasenbildern*, 1857; Kapp, *Nike in der Vasenmalerei*, 1[illegible]. B. et S. R.

VICTOIRE (JEUX DE LA), institués à Rome par Sylla, en commémoration de sa victoire sur le Samnite Télésinus. Ils étaient annuels et se célébraient le 6 des calendes de novembre (27 octobre), pendant 5 jours, par des jeux au Cirque. C. D—Y.

VICTOIRE CADMÉENNE, désignation proverbiale, chez les anciens, en parlant d'une affaire où le vainqueur avait plus souffert que le vaincu. (V. CADMUS.)

VICTOIRE (SAINTE), vierge et martyre à Rome en 249; fête, le 23 décembre. — Martyre à Carthage avec St Saturnin en 304; fête, le 11 février.

VICTOIRE (MONTAGNE DE SAINTE-), [illegible] dépendant des Alpes [illegible] des Bouches-du-Rhône. Son plus haut sommet atteint 1,011 m.

VICTOIRE (LA), [illegible] de chanoines réguliers de

l'ordre de Saint-Augustin, fut fondée près de Senlis par Philippe Auguste en mémoire de la victoire de Bouvines, 1214, et agrandie par Louis XI.

VICTOIRE (LOUISE-THÉRÈSE, Mme), fille de Louis XV, née à Versailles en 1733, m. en 1799, fut un modèle de piété et de bonnes mœurs dans une cour dissolue. Elle montra un dévouement héroïque en voulant soigner elle-même le roi son père, atteint de la petite vérole dont il mourut, et vécut en faisant le bien avec sa sœur, Mme Adélaïde. Elles habitaient le château de Bellevue; menacées en 1791, elles quittèrent la France, allèrent en Sardaigne, puis à Rome et à Naples. Forcées de se retirer devant les armées républicaines, elles parvinrent à Trieste, où Mme Victoire mourut, 6 mois avant Mme Adélaïde. Louis XVIII fit déposer leurs restes dans les caveaux de Saint-Denis, en 1817.

V. *Mesdames de France*, par Barthélemy, 1870.

VICTOIRES (PLACE DES), à Paris, entre les rues Croix-des-Petits-Champs et Étienne-Marcel, d'Aboukir et La Feuillade. Sa forme est un cercle de 78 m. de diamètre. Elle est entourée de bâtiments réguliers. Cette architecture est de J.-H. Mansard. Au centre de la place on voit une statue équestre, colossale, en bronze, de Louis XIV. La place des Victoires a été ouverte et construite par le maréchal de La Feuillade, en 1684, et finie en 1691. Il plaça au milieu une statue pédestre de Louis XIV, en manteau royal et couronné de laurier par une Victoire. Ce groupe, en bronze doré, avait 4m,22 de proportions. Aux angles du piédestal étaient 4 statues de nations sous figures d'esclaves enchaînés. En 1792, la statue du roi fut renversée, et les statues de nations portées aux Invalides, où elles décorent encore les pavillons d'angle de la façade principale. En l'an XI, 1803, on éleva sur cette place un monument à Desaix et à Kléber; puis on lui substitua une statue héroïque de Desaix, qui a été enlevée en 1816 pour faire place à la statue actuelle, ouvrage de Bosio.

VICTOR (AURÉLIUS). *V.* AURÉLIUS VICTOR.

VICTOR (SAINT), de Marseille, servait dans l'armée de l'empereur Maximien, quand il fut arrêté comme chrétien en 303, et envoyé au supplice, avec 3 soldats chargés de le garder dans sa prison et qu'il avait convertis. Fête, le 21 juillet.

VICTOR Ier (SAINT), pape de 185 à 197, était Africain. Il condamna l'hérésie de Théodote de Byzance, qui niait la divinité de J.-C., et fixa le jour de Pâques au dimanche qui suit le 14e jour de la lune de mars, malgré la dissidence des évêques d'Asie. Il souffrit le martyre sous Septime-Sévère. Fête, le 28 juillet.

VICTOR II (GEBHARD), Allemand, évêque d'Eichstædt, désigné par le cardinal Hildebrand (Grégoire VII), approuvé par l'empereur Henri III, fut élu pape par le clergé et le peuple, 1055. Il montra un grand zèle pour le rétablissement de la discipline, et mourut en 1057. R.

VICTOR III (DIDIER, de la maison des ducs de Capoue), abbé du Mont-Cassin, fut élu pape après Grégoire VII, 1086, malgré une résistance qu'il prolongea encore un an. Avec les secours de la comtesse Mathilde, il entra à Rome malgré l'antipape Clément III (*V. ce nom*), qui en conserva une partie. Il renouvela les décrets contre les investitures laïques, excommunia de nouveau l'empereur Henri IV, poussa les Génois et les Pisans à une descente sur les côtes d'Afrique, d'où ils revinrent chargés de butin, et mourut en 1087. R.

VICTOR IV, antipape, de la famille des comtes de Tusculum, fut proclamé, après la mort d'Adrien IV, en 1159, par le parti impérial, chassa de Rome Alexandre III, le somma de comparaître devant un concile à Pavie, en 1162, et mourut en 1164.

VICTOR, évêque de Vita en Byzacène, dut fuir à Constantinople en 483, pour échapper à la persécution exercée contre les catholiques par Hunéric, roi des Vandales. On a de lui : *Historia persecutionis Vandalicæ sive Africanæ sub Genserico et Hunnerico, Vandalorum regibus*, ouvrage dont la meilleure édition est celle de Ruinart, Paris, 1694, et traduit en français par Belleforest, 1563, et par Arnaud d'Andilly, 1664.

VICTOR (CLAUDE-VICTOR **PERRIN**, DIT), *duc de Bellune*, né à La Marche (Vosges), en 1766, m. en 1841, entra au service comme tambour, en 1781, et devint adjudant général au siège de Toulon, 1793. Envoyé à l'armée des Pyrénées-Orientales, puis sous Schérer en Italie, il prit Ancône et conquit le grade de général de division. Il se distingua de nouveau dans la campagne de 1799, reçut un sabre d'honneur pour sa conduite à Marengo, 1800, fut blessé à Iéna, 1806, et créé maréchal de l'Empire après Friedland, 1807. Il combattit en Espagne, où il remporta les victoires d'Uclès et de Médellin, puis en Russie, à Wachau, à Leipzig, à Hanau, enfin dans la campagne de France, en 1814. Louis XVIII lui avait confié le commandement de la 2e division militaire; Victor le suivit à Gand, revint avec lui après les Cent-jours, fut nommé pair de France, obtint le portefeuille de la guerre en 1821, organisa l'expédition d'Espagne, perdit son ministère à l'occasion des marchés Ouvrard, refusa l'ambassade de Vienne, et fut, jusqu'en 1830, major général de la garde royale. Il prêta serment au gouvernement de Louis-Philippe, mais vécut dans la retraite à Paris même. Des *Extraits de ses Mémoires* ont été publiés par son fils, sous le titre de *Mémoires du duc de Bellune*, 1846; l'ouvrage était annoncé en 9 vol., un seul a paru. — VICTOR-FRANÇOIS, duc de Bellune, fils du maréchal, a été sénateur du 2e empire français, et est m. en 1853. J. T.

VICTOR (CHANOINES DE **SAINT-**), congrégation religieuse, désignée aussi sous le nom de *Victorins*, et fondée à Paris en 1113, dans un prieuré de bénédictins, dépendant de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille. L'association de chanoines réguliers qui remplaça ce prieuré, dans la maison située au pied de la montagne Sainte-Geneviève (sur l'emplacement actuel de la Halle aux vins), prit une extension telle que sous le règne de Louis VIII elle possédait déjà 40 établissements en France. L'abbaye de Saint-Victor de Paris devint surtout fort célèbre; elle s'attira la faveur des princes, et compta parmi ses protecteurs Jean, duc de Berry, oncle du roi Charles VI. L'illustration dont elle jouit est justifiée par les personnages remarquables qu'elle produisit, et parmi lesquels on peut citer Guillaume de Champeaux, Hugues de Saint-Victor, Pierre Lombard, le poète Santeul, etc. La congrégation de Saint-Victor a cessé d'exister depuis la Révolution. D—T—R.

VICTOR-AMÉDÉE Ier, duc de Savoie, 1630-1637, fils de Charles-Emmanuel Ier, naquit à Turin en 1587, épousa Christine, fille de Henri IV, fit néanmoins la guerre à son beau-frère Louis XIII, défendit mal le Pas de Suze et les principales villes de Savoie, et dut signer le traité de Cherasco, 1631. Quatre ans après, il s'allia, par le traité de Rivoli, avec la France contre l'Autriche, et remporta sur le marquis de Léganès 2 avantages importants, à Fornavento, 1636, et à Monbaldone, 1637. Il mourut subitement peu de jours après. Ses deux fils, François-Hyacinthe et Charles-Emmanuel, régnèrent successivement.

VICTOR-AMÉDÉE II, né en 1666, m. en 1732, succéda en 1675 à son père Charles-Emmanuel II comme duc de Savoie, sous la régence de sa mère, Marie de Nemours. Son règne commença par des persécutions contre les Barbets ou Vaudois. Bien qu'il eût épousé, en 1684, Anne d'Orléans, nièce de Louis XIV, il accéda à la ligue d'Augsbourg formée contre ce prince, et vit ses États envahis par Catinat (*V. ce nom*), 1690. Battu à Staffarde, retenu néanmoins dans le parti de l'Autriche, qui le nomma généralissime, 1692, il perdit encore la bataille de la Marsaille, 1693, et signa avec Louis XIV, 1696, un traité particulier, qui amena la paix générale de Ryswyck 1697. Allié de la France au début de la guerre de la Succession d'Espagne, il se joignit bientôt à l'Autriche par le traité de Turin, 25 octobre 1703, perdit successivement Verceil, Suse, Ivrée, le fort de Bard, que lui enleva le duc de Vendôme, et dut se réfugier à Gênes. Mais la victoire du prince Eugène de Savoie près de Turin lui rendit ses États, 1706. Il envahit alors la France, 1707, et le maréchal de Tessé lui fit éprouver un échec devant Toulon. L'année suivante, il fut encore repoussé du Dauphiné par Villars. S'étant brouillé avec l'Autriche en 1709, il garda la neutralité jusqu'au traité d'Utrecht, 1713, en vertu duquel il joignit à ses anciennes possessions une partie du duché de Milan et la Sicile avec le titre de roi. Jaloux à l'excès des prérogatives royales, Victor-Amédée brava les censures du pape Clément XI, et vit plus de 400 prêtres abandonner la Sicile. Le traité de Madrid, 1720, confirmatif d'un autre de 1718, fait avec l'Autriche, donna la Sicile à cette dernière puissance, et Victor-Amédée dut accepter comme compensation la Sardaigne. Il abdiqua en 1730, alla vivre au château de Saint-Alban près de Chambéry, essaya, mais en vain, de ressaisir la couronne, et mourut au château de Moncalieri, où son fils, Charles-Emmanuel III, l'avait fait transporter. Victor-Amédée montra une rare habileté dans l'art du gouvernement intérieur, mais sa politique extérieure manqua de franchise et de loyauté. B.

VICTOR-AMÉDÉE III, roi de Sardaigne, 1773-1796, né en 1726, succéda à son père Charles-Emmanuel III, sous les yeux duquel il avait combattu à Coni et à Bassignano. Les premières années de son règne furent consacrées à l'administration intérieure : il abolit les droits de péage en Savoie, éleva les digues de l'Arve et du Rhône, fonda l'Académie des sciences de Turin, sécularisa plusieurs abbayes et organisa son armée sur le modèle de celle de la Prusse. Ses deux filles épousèrent les frères de Louis XVI, et son fils une sœur de ce monarque. Adversaire de la Révolution française, il ouvrit ses États aux émigrés, refusa de recevoir l'ambassadeur Sémonville, soutint de 1792 à 1795 une guerre malheureuse contre les troupes républicaines, qui enlevèrent le comté de Nice et envahirent le Piémont, perdit contre Schérer la ba-

taille de Loano, et fut contraint par Bonaparte de signer la paix de Paris, 15 mai 1796, qui lui enlevait Coni, Tortone, etc., et à laquelle il ne survécut que 5 mois. B.

VICTOR-EMMANUEL Ier, roi de Sardaigne, 1802-1821, 2e fils de Victor-Amédée III, né en 1759, m. en 1824, succéda à son frère Charles-Emmanuel IV. Dépouillé de ses provinces continentales par les Français, réduit à l'île de Sardaigne, il recouvra en 1814 la plénitude de sa souveraineté, et reçut en outre, au congrès de Vienne, Gênes et son territoire. Hostile aux idées libérales, menacé par une insurrection en 1821, il abdiqua plutôt que d'accorder la constitution réclamée par ses peuples, et laissa le trône à son frère Charles-Félix.

VICTOR-EMMANUEL II (Marie-Albert-Eugène-Ferdinand-Thomas), roi de Sardaigne, 1er roi de l'Italie unifiée, né le 14 mars 1820, m. le 9 janv. 1878. Fils du roi Charles-Albert, commandant de la brigade de Savoie quand la révolution de 1848 éclata, il accompagna son père dans la campagne contre l'Autriche, fut blessé à Goïto et se battit à Novare, 23 mars 1849. Le soir même de la défaite de Novare, Charles-Albert abdiqua en sa faveur, espérant que son fils obtiendrait de l'Autriche des conditions moins dures. Victor-Emmanuel montait sur le trône dans des circonstances critiques : il avait à terminer une guerre ruineuse, à réparer les désastres matériels et moraux qu'elle avait causés, à comprimer les factions soulevées, à désarmer les défiances du peuple, que son mariage avec l'archiduchesse Adélaïde d'Autriche, en 1842, avait habitué à le regarder comme l'homme de l'Autriche. Il surmonta ces difficultés grâce au concours de ministres habiles et énergiques, d'Azeglio et Cavour, et, la paix faite avec l'Autriche, 6 août 1849, il réorganisa les finances et l'armée, et, par sa fidélité à la Constitution et les réformes dont il prit l'initiative, il fit du Piémont le centre des espérances des patriotes italiens. Il maintint le régime représentatif, malgré la pression de l'Autriche, qui lui offrait Parme en échange de la violation de son serment constitutionnel, et ne craignit pas d'entrer en lutte avec la cour de Rome en soumettant le clergé à l'impôt, en vendant les biens nationaux, en enlevant aux corporations le privilège de l'enseignement, et en ouvrant le Piémont aux réfugiés. Il adopta les couleurs nationales de l'Italie en y ajoutant la croix de Savoie, symbole de la fusion de ses intérêts particuliers avec ceux de la nation. En intervenant dans la guerre de Crimée, où il envoya La Marmora avec 17,000 hommes, qui se distinguèrent à la Tchernaïa, il acquit le droit de parler au congrès, devant l'Europe, des griefs et des droits de l'Italie. Il resserra ses liens avec la France par le mariage de sa fille, la princesse Clotilde, avec le prince Napoléon, et accepta une souscription des villes italiennes pour l'armement de la citadelle d'Alexandrie. Dans la guerre qui fut la suite de cette démarche, et où il eut le secours tout-puissant de la France, il se distingua par sa bravoure à Palestro : les zouaves lui décernèrent le grade de caporal. Après la bataille de Magenta, 4 juin 1859, il entra à Milan. L'empereur essaya vainement, par la paix de Villafranca, d'arrêter le mouvement d'unification de l'Italie, dont la rapidité l'effrayait : les soulèvements populaires secrètement encouragés par Cavour continuèrent l'œuvre des gouvernements. La Toscane, Parme, Modène, les Légations, la Romagne, les Marches, c.-à-d. les Etats pontificaux, moins Rome et la campagne romaine, s'annexèrent au Piémont, et la France, en acceptant Nice et la Savoie, ratifia tacitement le fait accompli. L'expédition de Garibaldi dans les Deux-Siciles, d'abord désavouée officiellement, puis ouvertement soutenue, donne au roi de Piémont le roy. de Naples. Des plébiscites ratifient ces annexions, et Victor-Emmanuel parcourt en triomphateur les capitales de ses nouvelles provinces : Florence, Naples, Palerme, déc. 1860, et, le 26 fév. 1861, le vote presque unanime des Chambres italiennes le proclame roi d'Italie et déclare Rome capitale future du royaume. Restaient en dehors de l'Italie unifiée Venise et Rome. Le roi dut lutter contre les patriotes exaltés, dont les imprudences pouvaient amener des complications étrangères. Il n'hésite pas à envoyer les troupes italiennes contre les volontaires qui s'armaient pour envahir les Etats pontificaux, 1862. Garibaldi est battu et blessé à Aspromonte, mais une amnistie immédiate désarme les chefs de cette scission du parti national. Le royaume d'Italie est successivement reconnu par les États d'Allemagne, par l'Espagne, et la convention du 15 sept. 1864 promet l'évacuation de Rome par les troupes françaises. Le siège du royaume est transporté à Florence. La guerre de la Prusse contre l'Autriche, à laquelle l'Italie prend part, lui donne la Vénétie, malgré les défaites de Custozza et de Lissa, juin-juill. 1866. Victor-Emmanuel entre à Venise le 7 novembre, et 3 jours après la Vénétie est annexée à l'Italie. Une nouvelle tentative de Garibaldi sur Rome ramène les troupes françaises. Garibaldi est écrasé à Mentana, 4 nov. 1867. La guerre franco-allemande de 1870, en rappelant les troupes françaises de Rome, ouvre la ville aux troupes italiennes, qui y entrent le 20 sept. 1870. L'œuvre d'unification était accomplie. Les difficultés intérieures, politiques et financières, qui suivirent, n'entamèrent en rien la popularité du roi, dont la mort soudaine fut un deuil national.

Pour la bibliographie, V. Italie, Savoie et Sardaigne.

VICTORIA ou VITTORIA (Thomas-Louis de), musicien, né à Avila en Espagne, vers 1540, élève de Moralès, fut un des compositeurs les plus distingués de son temps dans le genre religieux.

VICTORIA, v. de la Bretagne romaine (Valentia), ainsi nommée en mémoire d'une victoire de Septime-Sévère sur les Calédoniens; auj. *Stirling*.

VICTORIA (Terre de), pays découvert en 1841 par le capitaine anglais James Ross, et ainsi nommé en l'honneur de la reine Victoria; il s'étend de 70° à 79° lat. S., et de 163° à 170° long. E., dans le Grand Océan austral. Côtes glacées, sol montagneux. On y remarque l'*Erebus*, volcan le plus méridional du globe (3,781 m. de hauteur), et le mont Melbourne (4,572 m.).

VICTORIA (SANTA-MARIA DE LA), v. de la république de Vénézuéla, prov. de Caracas; 7,500 hab. C'est une colonie agricole modèle.

VICTORIA (NOSSA-SENHORA DA), v. du Brésil, ch.-l. de la prov. d'Espiritu-Santo, port sur une petite île à l'embouchure de l'Espiritu-Santo; 12,500 hab.

VICTORIA, v. et port de l'Asie anglaise, ch.-l. et sur la côte N. de l'île de Hong-Kong; 110,000 hab. Belles rues, arsenal, chantier de construction. Commerce très actif. Ville fondée en 1842 par les Anglais.

VICTORIA, prov. anglaise d'Australie, dans le S. de ce continent, entre le Murray au N., le détroit de Bass au S., le Grand Océan à l'E. et l'Australie méridionale à l'O. Cap. Melbourne; v. princ. : Ballarat, Sandhurst et Geelong, dans la région aurifère. Traversé au S. par les Alpes australiennes, ayant d'abondants gîtes d'or (mines de *Ballarat*); on en a exporté, de 1851 à 1878 pour 4,806,250,000 fr. Riches pâturages dans le N., mines de houille; 227,610 kil. carr., et 931,790 hab. (1884). — La colonie de Victoria, séparée de la Nouvelle-Galles du Sud en 1851, est administrée par un gouverneur assisté de 9 ministres responsables, et par un parlement formé d'un conseil législatif de 30 membres et d'une assemblée législative de 55 membres. La constitution particulière de la colonie est très démocratique; il n'y a pas de religion d'État. — Le commerce extérieur s'est élevé, en 1883, à 443,500,000 fr. pour l'imp., et à 409,975,000 fr. pour l'exp. La colonie a 2,514 kil. de chemins de fer, et 5,890 kil. de lignes télégraphiques. (V. Australie.) C. P., G. H. et E. D—y.

VICTORIA (Chutes), grandes cataractes du Zambèze, fleuve de l'Afrique australe, appelées par les indigènes *Mosiotunya*. Elles furent découvertes par Livingstone en 1855, et sont situées vers le milieu du cours du Zambèze; le fleuve, dominé par des collines boisées, se rétrécit tout à coup de 900 m. de larg. à 25, et se précipite par une fissure de 30 m. de hauteur. Le milieu du canal supérieur est occupé, comme dans le Niagara, par une île d'où l'on embrasse toute la sublimité du spectacle. A l'époque des basses eaux, le bruit s'en entend encore à 8 ou 10 kil., et de cette distance on aperçoit une colonne de vapeur qui s'élève à plus de 120 m., retombe en pluie, et forme des arcs-en-ciel qu'adorent les indigènes. Le fleuve demeure resserré et impraticable pendant 55 kil. au-dessous des chutes. C. P.

VICTORIA (CIUDAD), v. du Mexique, appelée anciennement *Nuevo-Santander*, ch.-l. de l'État de Tamaulipas, sur un bras du Rio-Purificacion; 6,164 hab. Une barre ne permet l'entrée du Rio-Purificacion qu'à de faibles embarcations. Cette ville est célèbre par la défaite qu'essuya sous ses murs, en 1829, l'armée espagnole employée pour reconquérir le Mexique. C'est pour perpétuer ce souvenir qu'on lui donna le nom de Victoria. C. P.

VICTORIAT, *victoriatus*, denier d'argent des anc. Romains, ainsi nommé de ce qu'une de ses faces était marquée d'une figure de Victoire. — monnaie d'argent plus petite que le denier, et valant environ 8 as; sa face était un Jupiter barbu, couronné de laurier, et son revers, une Victoire couronnant un trophée. C. D—y.

VICTORIEN (Saint), proconsul d'Afrique, martyrisé par les Vandales en 484. Fête, le 23 mars.

VICTORIN (Marcus Aurelius Piavonius Victorinus), un des 30 tyrans qui, sous l'empereur Gallien, déchiraient l'Empire, était fils de la fameuse Victorine. (V. l'art. suiv.) Associé à l'Empire par Posthumus en Gaule, 265, il renversa Lollianus, meurtrier de ce dernier, prit sa place, 267, et périt peu de temps après, dans une sédition à Cologne, 268.

VICTORINE (Aurelia Victoria), sœur de Posthumus, empereur des Gaules, et mère de Victorin, signala sa valeur

contre l'empereur Gallien, et, après la mort de Victorin, disposa du pouvoir en faveur de Marius, puis de Tétricus. Ses libéralités, qui la faisaient chérir des soldats, lui valurent le surnom de *Mère des camps* ou *des légions*.

VICTORINUS (FABIUS-MARIUS), Africain, enseigna la rhétorique à Rome vers 354 avec un très grand succès, se convertit au christianisme, ferma son école quand Julien interdit l'enseignement aux chrétiens en 362, et mourut en 370. Il écrivit 2 livres contre les manichéens; un *Traité de la Trinité*, en 4 liv., contre les ariens; des hymnes; un poème sur les Macchabées, un Traité *de Orthographia*, publié par Camerarius, Tubingue, 1584; *de Carmine heroico, de Ratione metrorum commentarius*; et des *Commentaires* sur l'*Invention* de Cicéron, Milan, 1474, etc.

VICTORIUS (PIERRE **VETTORI**, EN LATIN), savant philologue, né en 1499 à Florence, m. en 1585, porta d'abord les armes contre les Médicis, et n'en accepta pas moins de Cosme la chaire de professeur d'éloquence grecque et latine à Florence. Il devint en peu de temps le chef et l'oracle des savants italiens, et il fut le maître des plus illustres d'entre eux. Il restaura l'éloquence en Italie, et brilla au premier rang de ses philologues. Le nombre de ses ouvrages est considérable.

Les principaux sont : des *Commentaires* sur la *Rhétorique*, la *Poétique*, la *Politique* et la *Morale* d'Aristote, Florence, 1548-84, 4 vol. in-fol.; *Variarum lectionum libri XXXVIII*, ibid., 1582, in-fol.; *Epistolarum libri X, et Orationes XIII*, ibid., 1586. C. N.

VICTORIUS (LEONELLUS), médecin de Faenza, né en 1450, m. en 1520, professa à Bologne la logique, la philosophie et l'art médical.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *de Ægritudinibus infantium tractatus*, Ingolstadt, 1544.

VICTORIUS (BENEDICTUS), médecin, neveu du précédent, né en 1481, m. en 1561, fut professeur de médecine à Padoue, et a laissé une *Empirica medicina*, assez célèbre. C. N.

VICTUMVIÆ, nom anc. de VIGEVANO.

VICUS, c.-à-d. en latin *village*. De ce mot sont dérivées les finales *vic, wy, wick*, dans les noms français et germaniques.

VICUS, nom latin de VIC.

VICUS AQUENSIS, nom latin de BAGNÈRES-DE-BIGORRE.

VICUS AUGUSTI, anc. ville d'Afrique (Byzacène); auj. *Kairouan*.

VICUS AUSONENSIS, nom latin de VIC-D'OSONA.

VICUS JULII, v. de la Gaule (Lyonnaise IIIe); auj. *Aire-sur-l'Adour*.

VICUS JULIUS, nom anc. de GERMERSHEIM.

VICUS SPACORUM, v. de l'anc. Espagne (Tarraconaise); auj. *Vigo*.

VICUS VERAGRORUM, nom anc. de MARTIGNY.

VIDA (MARC-JÉROME), poète latin moderne, né à Crémone en 1480, m. en 1566, fut protégé par Léon X, et nommé par Clément VII, en 1532, évêque d'Albe, sur le Tanaro. Il occupa jusqu'à sa mort ce siège, qui était la récompense de son talent poétique. Il tint, avec Sannazar et Fracastor, le premier rang parmi les poètes latins du XVIe siècle. On admire l'originalité de ses inventions, la beauté de son style, et surtout l'habileté extraordinaire avec laquelle il sait faire passer dans un langage élégant et classique les règles techniques les les plus arides et les plus rebelles en apparence aux formes de la poésie. Ses principaux ouvrages sont, par ordre de mérite : poème des *Vers à soie*, en 2 chants, Lyon et Bâle, 1537, trad. en vers français par Crignon, 1786, in-12; par Levée, 1819, et par Bonafous, 1840; celui des *Échecs*, Rome, 1527, in-4°, trad. par Levée, 1809; l'*Art poétique*, en 3 liv., Rome, 1527, in-4°, traduit en vers par Barrau, 1808 et 1810, et en prose par Batteux, dans les *Quatre poétiques*, 1771, 2 vol.; la *Christiade*, en 6 chants, Crémone, 1535, in-4°, trad. en vers français par Souquet de la Tour, 1826. Vida a écrit aussi des *Hymnes*, des *Odes*, des *Églogues*, etc. Toutes ses poésies ont été réunies pour la première fois à Crémone, 1550, 2 vol.; une édition de Padoue, 1731, 2 vol. in-4°, contient presque toutes ses œuvres en vers et en prose.

V. Lancetti, *Della Vita e degli scritti di Vida*, Alba, 1836. C. N.

VIDAL (PIERRE), troubadour provençal, né en 1160, m. vers 1200, habita successivement Gênes, le Montferrat et Milan, alla en Palestine avec la 3e croisade, et finit ses jours à la cour d'Alphonse III d'Aragon. De nombreuses galanteries l'avaient contraint de s'expatrier, et l'on raconte même qu'un mari outragé lui avait fait percer ou couper la langue; sa raison s'altéra à l'époque de son voyage en Terre Sainte, et il s'imaginait qu'il était empereur d'Orient. On a de lui environ 60 pièces de poésie, faciles et gracieuses; 9 ont été publiées par Raynouard dans son *Choix de poésies des troubadours*.

VIDAL (AUGUSTE), chirurgien, né à Cassis (Bouches-du-Rhône) en 1803, m. en 1856, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, fut un des fondateurs de la Société de chirurgie. Son principal mérite fut de combattre, dans 2 écrits publiés en 1849 et en 1852, ce qu'il y avait de trop absolu dans les lois formulées par la médecine contemporaine au sujet des maladies dont il eut à s'occuper comme chef de service à l'hôpital du Midi.

[illegible] *Traité de pathologie externe et de médecine opératoire*, [illegible] 5 vol. [illegible] [illegible] 1842 et 18[illegible] [illegible] *discussion* [illegible], 18[illegible] [illegible] *vénériennes*, [illegible] *syphilitiques*, [illegible] *plusieurs fois* [illegible]

VIDAME, *vicedominus*, à la place du seigneur, ou **AVOUÉ**, **AVOYER**, *advocatus*, appelé au secours, officier chargé, dans les premiers siècles du moyen âge, en France et en Allemagne, de l'administration temporelle des biens ecclésiastiques, du soin de rendre la justice, et surtout du commandement des troupes que les évêques devaient fournir à leur suzerain. Plus tard, ce titre ne fut plus qu'honorifique. Il n'y avait plus que 4 vidames en 1789; le titre même a disparu depuis la Révolution.

VIDAR, dieu du silence chez les Scandinaves. (*V.* FENRIR.)

VIDASSUS, nom latin de la BIDASSOA.

VIDDIN, v. de Bulgarie. (*V.* WIDDIN.)

VIDOURLE, riv. de France, naît près de la Cadière (Gard), sépare les départements du Gard et de l'Hérault, et se jette dans l'étang de Mauguio, entre le canal de Lunel et celui de la Radelle; cours d'environ 100 kil.

VIDUCASSES. *V.* VADICASSES.

VIE COMMUNE (CLERCS DE LA). *V.* CLERCS.

VIEILLE-MONTAGNE. *V.* MORESNET.

VIEILLE-VIGNE, vge (Loire-Inférieure), arr. de Nantes; 3,526 hab. Fabr. de coutils.

VIEILLEVILLE (FRANÇOIS DE **SCÉPEAUX**, SIRE DE), né en 1510, m. en 1571, se fit par sa bravoure une brillante réputation dans les guerres de François Ier, accompagna, sous Henri II, le connétable de Montmorency chargé de réprimer les soulèvements de l'Angoumois et de la Guyenne, s'appliqua à modérer ses rigueurs, offrit sa vaisselle pour aider le roi à s'emparer des Trois-Évêchés, fut nommé gouverneur de Metz en 1553, fut un des négociateurs du traité du Cateau-Cambrésis en 1559, reçut le bâton de maréchal de France en 1562, refusa la charge de connétable après la mort de Montmorency, et mourut empoisonné. Il a laissé des *Mémoires*, écrits par Carloix, son secrétaire, avec beaucoup d'animation, mais qui manquent d'impartialité et d'exactitude; ils furent publiés en 1757, 5 vol.; on les a réimprimés dans les collections de *Mémoires relatifs à l'histoire de France*. B.

VIEIRA (ANTONIO), jésuite et prédicateur portugais, né à Lisbonne en 1608, m. à Bahia en 1697, visita l'Amérique portugaise, la France, la Hollande et l'Italie, refusa d'être le confesseur de la reine Christine de Suède à Rome, et fut nommé en 1688 visiteur général des missions du Nouveau Monde. Ses discours lui ont mérité le surnom de *Cicéron lusitanien* : il a de la hardiesse et de la grandeur; son goût n'est pas toujours pur. Ses œuvres ont paru à Lisbonne, 1679-1718, 15 vol. in-4° B.

VIEL (CHARLES-FRANÇOIS), architecte, né à Paris en 1745, m. en 1819, a édifié à Paris le Mont-de-Piété, le bel hôpital Cochin, une des façades de la Charité, le grand amphithéâtre de l'anc. Hôtel-Dieu, et à Bicêtre le grand égout.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Lettres sur l'architecture des anciens et celle des modernes*, 1781-87; *Principes de l'ordonnance et de la construction des bâtiments*, 1797-1814, 5 vol., etc.

VIELMUR, ch.-l. de cant. (Tarn), arr. de Castres; 800 hab. Filature de laine, fabrique de draps, comm. de peaux.

VIEN (JOSEPH-MARIE), peintre célèbre, né à Montpellier en 1716, m. en 1809, annonça de bonne heure une rare disposition pour les arts du dessin, vint à Paris en 1741 et obtint un 1er prix de peinture. Envoyé comme pensionnaire du gouvernement à Rome, il exécuta en chemin une esquisse du *Massacre des Innocents*. Pendant son séjour en Italie, il étudia avec passion l'antique et le modèle vivant. De retour à Paris, il fut reçu presque aussitôt à l'Académie de peinture et de sculpture, et devint le premier peintre d'histoire de son temps. Directeur de l'école française à Rome de 1771 à 1781, premier peintre du roi en 1789, il perdit ses places à la Révolution. Mais le premier consul Bonaparte lui donna une place au Sénat. Vien fut enterré au Panthéon. Il doit être considéré comme le régénérateur de la peinture en France au XVIIIe siècle; David, qui fut son élève, n'a fait que continuer son œuvre. Parmi ses tableaux, on distingue : *la Prédication de St Denis*, dans l'église Saint-Roch, à Paris, [illegible] *St Louis* [illegible] *Hector* [illegible] *Pâris* [illegible] *d'Andromaque*, [illegible] *Psyché*, *la Résurrection de Lazare*, [illegible] *les anges*, etc. On lui doit en outre un bon nombre d'eaux-fortes.

Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*, liv. 2[illegible]. B.

VIENNAIS (LE). V. VIENNOIS.

VIENNE (JEAN DE), célèbre capitaine, né d'une ancienne maison de Bourgogne, m. en 1396, défendit Calais, en 1347, contre Édouard III, roi d'Angleterre; fut nommé gouverneur de Honfleur en 1370, lieutenant du roi dans la Basse-Normandie, et enfin amiral de France; fit une descente en Angleterre en 1377, saccagea Rye (Sussex) et l'île de Wight, se signala contre les Flamands à la bataille de Rosebeque en 1382, fut chargé en 1385 de conduire quelques secours aux Écossais alors en guerre avec l'Angleterre, accompagna le duc de Bourbon en Barbarie et au siège de Carthagène; enfin périt en combattant les Turcs à Nicopolis, où il commandait l'avant-garde de l'armée chrétienne, et bien qu'il eût déclaré que livrer cette bataille était une grande imprudence.

VIENNE, en allemand *Wien*, en magyar *Bécs*, en latin *Vindobona, Faviana castra*, [illegible], capitale de l'Empire d'Autriche, ch.-l. de l'archiduché d'Autriche et du gouvernement de la Basse-Autriche, ou territoire au-dessous de l'Enns; sur la rive dr. du Danube, qui s'y partage en 3 bras appelés Gross-Donau, Kaiser-Arm ou Wasser, et Wiener-Donau-Canal; sur la Wien, qui y reçoit l'Ottakrinerbach et s'y jette dans le Donau-Canal; sur l'Alserbach, qui y reçoit le Wahringerbach, [illegible] et le canal de Neustadt; par 48° 12' lat. N. et 14° 2' long. E.; à 1,359 kil. E. de Paris, par Munich et Strasbourg; 1,044,333 hab. (avec les 18 faubourgs). Résidence de l'empereur; siège du gouvernement et du parlement, [illegible], cour d'appel. Grand commandement militaire. Archevêché, consistoires protestants; belle synagogue. Bourse, hôtel des monnaies, imprimerie impériale célèbre. Université, fondée en 1365, et surtout célèbre pour la médecine; elle possède une riche bibliothèque, un observatoire, un jardin botanique et des collections diverses. Institut polytechnique, fondé en 1816 pour former les jeunes gens au commerce, à l'industrie et à l'art des constructions. École des cadets de Marie-Thérèse, dite *Theresianum*, fondée en 1745, et installée dans un des plus grands palais de Vienne, le château de la Favorite, avec collections scientifiques, jardin botanique et bibliothèque. Institut central d'équitation militaire. Académie Joséphine de médecine et de chirurgie, fondée en 1785, avec bibliothèque de 12,000 volumes, jardin botanique et collections. Académie des sciences, fondée en 1846. Académie de langues orientales, fondée en 1754. Académie des beaux-arts, fondée en 1705. Académie du génie militaire, fondée en 17[illegible]. Écoles normale [illegible], vétérinaire, du commerce, des manufactures, d'institutrices, de sourds-muets, de jeunes aveugles, etc. Institut géographique, fondé en 1839; [illegible], en 1849. [illegible], fondée en 1760. Conservatoire de musique. Il y a [illegible] de 70 [illegible] (*[illegible]*), [illegible]. Bibliothèque impériale, dans un [illegible] plaiz, contenant [illegible]5,000 volumes, plusieurs milliers de manuscrits, la célèbre *Table de Peutinger*, carte de l'empire romain au [illegible], et 250,000 gravures. Vienne est [illegible] dans une plaine [illegible] à l'O. et au S. le Wienerwald. Elle se compose de la ville proprement dite ou *Alt-Stadt*, qu'enveloppent de hauts bastions convertis en promenades qui portent le nom de *Burg* ou *Burgstrasse*, et de 18 faubourgs, [illegible], qu'on vient entourer d'un boulevard extérieur [illegible] l'ancien mur d'octroi ou les *lignes* [illegible] en 1704 [illegible] l'entrée de la poste. Elle a 2[illegible] kil. de [illegible]. Un vent impétueux y souffle toute l'année, et [illegible] l'atmosphère. La ville a 12 portes [illegible] on remarque le *Burg-thor* et [illegible]. Le Donau-Canal la sépare de l'île de Léopoldstadt [illegible] l'aristocratie et des hommes de [illegible], [illegible], étroites, sombres, sans [illegible], et les maisons vastes et fort [illegible] et seigneuriaux, les administrations [illegible] les grands établissements d'art, de science, [illegible] plus grands et mieux [illegible], les fabriques, les ateliers. [illegible] faubourgs en forment 21 [illegible], la Wien sur 12. Les [illegible] [illegible] de 81 [illegible], avec [illegible] d'eau, et d'une colonne [illegible] la Sainte-Trinité, la place du *Freiung*, avec une fontaine, dont les statues sont [illegible], la place *Am Hof*, [illegible] et la place [illegible] de [illegible], le *Neue Markt* [illegible] est fort belle, la [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] l'église Saint-Étienne, [illegible] est surmontée d'une tour pyramidale de 137 m., [illegible] de 1360 [illegible] reliques, et a une crypte, où les membres de la famille impériale ont été ensevelis du XIVe au XVIIe siècle. Parmi les édifices religieux de la cité, on distingue encore : l'église des Capucins, sur la Neue-Markt, bâtie de 1622 à 1632, et qui contient le caveau sépulcral de la famille impériale; l'église des Augustins ou de la Cour, reconstruite sous Joseph II, avec le tombeau de Marie-Christine par Canova, et une chapelle où sont renfermés, dans des urnes d'argent, les cœurs des membres de la famille impériale; l'église des bénédictins écossais de Saint-Pierre, bâtie sur le modèle de Saint-Pierre de Rome; l'église Saint-Michel des Barnabites, du XIIIe siècle; l'antique église de Saint-Rupert, fondée en 740, et rebâtie en 1436; les églises des Minorites, de Saint-Jean-Baptiste (autrefois aux chevaliers de Malte), etc. Les faubourgs offrent les églises de Saint-Charles-Borromée, de Saint-Jean-Népomucène, et la belle *église votive*. Les principaux palais de la cité sont : le *Burg* ou *Hofburg*, palais impérial, ensemble de constructions de toutes les époques, et où se trouvent une bibliothèque, le cabinet des antiques et des médailles, le cabinet de minéralogie, le musée zoologique, les archives de la Cour et de l'État, la chancellerie, un théâtre, un jardin (*hofgarten*) et de belles serres, un très beau manège couvert; le palais de l'archiduc Charles, des États, de la Cour suprême, de l'Hôtel de ville, des Postes, des princes de Liechtenstein, Lobkowitz, Stahremberg, Schwarzemberg, Esterhazy, etc. De l'ancien édifice de l'Exposition de 1873 on a conservé le monument central, dominé par une immense coupole. Dans les faubourgs, sur les glacis, on peut citer le palais Metternich, l'hôtel de la Douane, celui de la Monnaie, la promenade du *Volksgarten*, et le Belvédère, où l'on a placé la galerie de tableaux impériale et royale, la collection Ambras (armures et antiquités), et un musée d'antiquités égyptiennes. Dans l'île de Léopoldstadt est la promenade du *Prater* et le jardin *Augarten*. Arsenal impérial et royal; arsenal de la ville ou des bourgeois; musée d'artillerie. Asile d'aliénés, hôpital général contenant 2,000 lits, hôtel des invalides, maison d'orphelins. — L'industrie de Vienne est très active : manuf. impériale d'armes, manuf. impériale de porcelaine; fonderie et forerie de canons; fonderies de fer, tréfileries de fer et de laiton; construction de machines; fabr. de tissus de coton, soieries, velours, tapis, rubans, passementerie, bonneterie, galons d'or et d'argent, châles, étoffes de fantaisie, draps, mérinos, couvertures de laine, ganterie, coutellerie, quincaillerie, carrosserie, bronzes, bijouterie, orfèvrerie, ébénisterie, pianos, tabatières, produits chimiques, bougies stéariques, papiers, poteries, horlogerie, instruments de musique, de mathématiques et de physique; chapelleries, distilleries, brasseries, raffineries de sucre, typographies importantes. Vienne est la station principale de la navigation à vapeur sur le Danube, et ainsi l'intermédiaire du commerce entre l'Europe orientale et l'Europe occidentale; des chemins de fer l'unissent aux principales villes de l'Autriche-Hongrie, à Berlin, Munich, Paris, Saint-Pétersbourg, Bukharest et Rome.

Histoire. Vienne, fondée, dit-on, par les Wendes, n'était encore qu'un village quand l'empereur Auguste conquit la Pannonie; les Romains en firent une station de leur flottille du Danube, et Marc-Aurèle y mourut en 180. Elle tomba successivement sous la domination des Rugiens, des Goths, des Huns et de Charlemagne, fut la résidence des margraves d'Autriche, devint ville sous Henri Ier Jasomirgott en 1151, fut entourée de murailles au temps de Léopold VIII en 1198, et reçut de l'empereur Frédéric II le titre de ville impériale, en 1237. Prise par Rodolphe de Habsbourg en 1277, elle eut de rapides accroissements sous les empereurs de la maison d'Autriche. Mathias Corvin, roi de Hongrie, l'assiégea vainement en 1477, mais s'en empara en 1485. Depuis Maximilien Ier, elle a toujours été la résidence des archiducs d'Autriche. Vienne soutint 2 sièges mémorables contre les Turcs, en 1529 et en 1683 : elle fut délivrée de l'un par Charles-Quint, et le sultan Soliman II dut se retirer après avoir perdu 40,000 hommes dans 20 assauts; le roi de Pologne, Jean Sobieski, la sauva de l'autre. En 1619, les Bohémiens soulevés l'attaquèrent inutilement. Elle était menacée par le général Bonaparte en 1797, quand les préliminaires de Léoben arrêtèrent les Français; ceux-ci la prirent en 1805 et en 1809. Le 13 mars 1815, les alliés y publièrent la fameuse *Déclaration de Vienne*, qui mettait Napoléon Ier hors la loi. A la suite de la révolution française de février 1848, un mouvement insurrectionnel éclata à Vienne, et l'empereur fut obligé de s'éloigner; mais les troupes y rentrèrent [illegible], après un bombardement. Une exposition universelle a eu lieu à Vienne en 1873. (V. AUTRICHE-HONGRIE.) B.

VIENNE (TRAITÉS DE). On en compte deux : le 1er, en 17[illegible], [illegible] *[illegible]*; le [illegible] [illegible] [illegible] 1814 au [illegible] 1815, [illegible] France, qui venait

d'être vaincue, s'était engagée par le 1^er^ traité de Paris, 30 mai 1814, à ne rien réclamer pour elle-même dans la répartition des territoires enlevés à l'empire. La Hollande et la Belgique réunies furent érigées en royaume des Pays-Bas pour la maison de Nassau, et les places de guerre de ce royaume sur la frontière septentrionale de la France furent fortifiées avec un soin particulier. La Prusse recouvra les provinces que Napoléon I^er^ lui avait enlevées, moins Varsovie et son territoire; elle obtint en outre une partie considérable de la Saxe, la Poméranie suédoise, la Westphalie et tout ce qui a formé la province du Rhin. La Suisse recouvra Porrentruy, le Valais, et reçut le pays de Genève et des Grisons : la Confédération helvétique se composa dès lors de 22 cantons. Le royaume de Sardaigne fut reconstitué et agrandi de Gênes. En même temps qu'on resserrait ainsi les frontières de la France, on lui enlevait une partie de ses colonies : on lui laissait, en Amérique, la Martinique, la Guadeloupe, Marie-Galante, la Désirade, les Saintes, une partie de Saint-Martin et de la Guyane; en Asie, Pondichéry, Mahé, Chandernagor, Karikal, Yanaon; et en Afrique, l'île Bourbon et le Sénégal; Sainte-Lucie, Tabago et l'île de France demeuraient aux Anglais. L'Angleterre gardait encore Helgoland, Malte, les îles Ioniennes, Ceylan, le Cap, dont elle s'était emparée. Le royaume lombard-vénitien était constitué en faveur de l'Autriche, avec le droit de tenir garnison dans Ferrare; on restituait à cette même puissance les provinces Illyriennes et la Dalmatie vénitienne qui avaient appartenu à la France, le Tyrol et l'archevêché de Salzbourg détachés de la Bavière, et une partie de la Gallicie occupée par les Russes. Des princes autrichiens étaient placés à Modène, à Parme et en Toscane. Le royaume de Bavière acquérait Landau, Spire, Deux-Ponts, Kaiserslautern. Le Hanovre, accru d'Hildesheim et de l'Ost-Frise, était érigé en royaume. L'Allemagne redevint une puissance fédérative, composée de 37 États. (*V.* ALLEMAGNE.) La maison de Bourbon remonta sur le trône d'Espagne, mais la plupart des colonies espagnoles demeurèrent indépendantes. Le Portugal fut rendu à la maison de Bragance, et le royaume des Deux-Siciles rétabli en faveur d'une branche des Bourbons. Le Danemark fut puni de sa fidélité à la France par la perte de la Norvège, que l'on donna à la Suède, comme compensation de la Finlande réunie à l'Empire russe. Un royaume de Pologne, avec Varsovie pour capitale, était rétabli, mais sous le sceptre de l'empereur Alexandre I^er^, c.-à-d. à l'état de province russe. Cracovie forma une république indépendante. Aucune stipulation n'était faite en faveur de la Turquie, qui ne recouvrait ni la Bessarabie ni une partie de la Moldavie, dont Alexandre s'était emparé récemment. Les puissances s'accordaient en principe pour décider l'abolition de la traite des nègres et la libre navigation des grands fleuves.

CH.

VIENNE, *Vienna Allobrogum*, s.-préf. (Isère), resserrée entre les montagnes et la rive g. du Rhône, et traversée par la Gère; 26,502 hab. Trib. de comm., collège. On remarque : la cathédrale de Saint-Maurice, bel édifice ogival; l'église de l'anc. abbaye de Saint-André; celle de Saint-Pierre; un temple d'Auguste et de Livie, transformé au moyen âge en une église sous l'invocation de Notre-Dame de la Vie, restauré de nos jours, et où l'on a placé le musée d'antiquités; les ruines d'un théâtre, d'un amphithéâtre, d'une naumachie, d'un arc de triomphe et d'aqueducs romains; le *Plan de l'Aiguille*, qui paraît être un cénotaphe romain. Manuf. de draps, lainages, soieries; fonderies de plomb et de fer, papeteries, verreries, tanneries, minoteries, zinc laminé. — Capitale des Allobroges, cette ville devint colonie romaine sous Tibère, reçut de Claude un sénat, et fut le chef-lieu de la province romaine de Viennoise. Convertie de bonne heure au christianisme, ses archevêques, qu'elle conserva jusqu'à la Révolution, avaient le titre de *Primat des Gaules*. En 432, elle devint la capitale du 1^er^ royaume de Bourgogne, et en 879 celle du second. En 1023, elle n'était plus que le chef-lieu d'un comté, et était gouvernée par ses archevêques. Charles VII la réunit à la couronne en 1448. Il s'y tint plusieurs conciles, entre autres celui où fut aboli l'ordre des Templiers, 1311. Patrie de St Mamert, de Claudien Mamert, de Nic. Chorier et de F. Ponsard.

VIENNE, *Vigenna*, riv. de France, prend sa source à Millevaches (Corrèze), baigne les départements de la Haute-Vienne, de la Vienne et de l'Indre-et-Loire, en passant par Saint-Léonard, Limoges, Chabanais, Confolens, Châtellerault et Chinon, et se jette dans la Loire à Candes (Indre-et-Loire), après avoir reçu à droite l'Issoire et la Creuse, à gauche la Briance, le Clain, la Vende. Cours de 379 kil., navigable sur 74 kil., depuis Châtellerault.

VIENNE (LA), département de l'O. de la France, ch.-l. Poitiers, formé dans les anc. prov. de Poitou, Touraine et Berry; arrosé par la Vienne, le Clain, l'Auzance, la Gartempe, la Dive, la Creuse, la Charente. Superf., 6,970 kil. carr.; pop., 340,295 hab.; 5 arrond.; sous-préf. : Châtellerault, Civray, Loudun, Montmorillon. Pays de plaines, [illegible] au S. par quelques hauteurs des montagnes du Limousin. [illegible] dans quelques parties : céréales, vins de [illegible], chanvre. Forêts. Exploit. de fer, pierre [illegible], pierre de taille, pierre à aiguiser, pierre lithographique. Élève de mulets, bétail, porcs, volailles, abeilles. Commerce de [illegible], châtaignes, graines de luzerne, de trèfle et de sainfoin. Marais à sangsues. Peu d'industrie : coutellerie, [illegible], eaux-de-vie, vinaigre. Récolte de truffes. Ce département dépend de l'évêché, de la Cour d'appel et de l'académie de Poitiers; IX^e^ corps d'armée (Tours).

VIENNE (HAUTE-), département du centre de la France; ch.-l. Limoges; formé de parties du Limousin, de la Marche, du Poitou et du Berry; arrosé par la Vienne, la Gartempe, le Thorion, la Briance; traversé par les monts du Limousin, et coupé de 556 étangs. Superf., 5,516 kil. carr.; pop., 349,332 hab. Sol sablonneux et peu fertile : peu de céréales, pommes de terre, châtaignes, chanvre, vins communs, fruits à cidre. Mines de fer, plomb, étain, antimoine; carrières de marbre gris, de serpentine et de granit. Elève de chevaux, bœufs, mulets, porcs, moutons, etc. Exploitation de fer, kaolin, etc. Fabr. de porcelaine, draperie, lainages communs, fers, aciers, papiers, kirsch. Émigration annuelle, et pour quelques mois, de maçons, charpentiers, moissonneurs, etc. Ce département dépend de l'évêché et de la Cour d'appel de Limoges, de l'académie de Poitiers et du XII^e^ corps d'armée (Limoges).

VIENNET (JEAN-PONS-GUILLAUME), littérateur, né à Béziers en 1777, m. en 1868. Entré dans l'artillerie de marine en 1796, il fut pris, l'année suivante, par les Anglais et passa 8 mois sur les pontons de Plymouth. Ses votes contre le Consulat à vie et contre l'Empire nuisirent à son avancement, et il n'était que capitaine quand il fit la campagne de Saxe en 1813. Fait prisonnier à Leipzig, il ne revint en France qu'après la Restauration, à laquelle il se rallia. Pendant les Cent-jours, il refusa de voter pour l'Acte additionnel. On l'admit en 1818 dans le corps royal d'état-major, où il devint chef d'escadron en 1823; mais il fut destitué en 1827 pour une *Épître aux chiffonniers* contre la législation de la presse. Il prit alors une part active aux luttes des libéraux contre les Bourbons, fut député de Béziers et siégea dans l'opposition. Ce fut lui qui, en 1830, lut au peuple assemblé devant l'Hôtel de ville la proclamation de Louis-Philippe. Remis en possession de son grade, il prit sa retraite en 1834, après avoir été promu lieutenant-colonel. Il représenta sa ville natale à la Chambre des députés jusqu'en 1837, entra à la Chambre des pairs en 1839, et se retira de la scène politique en 1848. — Viennet cultiva de bonne heure les lettres : dès 1803, il publia des *Essais de poésie et d'éloquence*, contenant un *Éloge de Boileau*. Après avoir écrit des poèmes sur les batailles d'Austerlitz et de Marengo, un certain nombre d'*Épîtres*, un recueil de notices et de jugements sous le titre de *Promenades philosophiques au cimetière du P. La Chaise*, il devint tout d'un coup célèbre par son *Épître aux Muses*, déclaration de guerre à l'école romantique, qui ne cessa dès lors de le cribler d'épigrammes. Son *Siège de Damas*, poème en 5 chants, 1825; sa *Philippide*, poème en 24 chants sur Philippe-Auguste, 1828, et d'autres œuvres moins importantes, n'étaient pas de nature à renouveler l'éclat de l'école classique dont il se faisait le champion. Il fut néanmoins admis à l'Académie française en 1830. Ses tragédies de *Clovis*, d'*Arbogaste*, 1842, etc., ses comédies, drames et opéras n'eurent aucun succès, ou ne furent pas représentés. On a aussi de lui 2 romans, *la Tour de Montlhéry*, 1833, et *le Château Saint-Ange*, 1834, et un poème épique, *la Franciade*, 1855. Ses *Épîtres* et ses *Fables* ne sont pas sans mérite. Elles ont eu quelque succès du vivant de l'auteur, mais sont aujourd'hui bien oubliées.

V. sa *Vie*, racontée par lui-même dans le *Dictionnaire de la Conversation*. B.

VIENNOIS (LE), petit pays de l'anc. France (Dauphiné), entre le Rhône, l'Isère et le Grésivaudan : ch.-l. Vienne. Il est partagé auj. entre les départements de l'Isère et de la Drôme.

VIENNOISE (LA), *Viennensis provincia*, une des 17 provinces de la Gaule, entre la Grande-Séquanaise au N., la Lyonnaise I^re^, l'Aquitaine I^re^ et la Narbonnaise I^re^ à l'O., la Narbonnaise II^e^, les Alpes Maritimes et les Alpes Grées à l'E.; cap. Vienne. Arrosée par le Rhône et ses affluents, et adossée aux Cévennes, elle comprenait les tribus des Allobroges, des Ségalaunes, des Voconces, des Cavares, des Tricastins et des Helviens. Sous Honorius, au V^e^ siècle, on la divisa en *Viennoise I^re^*, cap. Vienne, et *Viennoise II^e^*, cap. Arles.

VIERGE (SAINTE). *V.* MARIE.

VIERGE (LA), 6^e^ signe du Zodiaque; le soleil est censé y entrer le 23 août, et en sortir le 22 sep. Selon la Fable, la Vierge est Erigone, Astrée, Thémis, ou Cérès.

VIERGES (Les **ONZE MILLE**). *V.* Ursule (Sainte).

VIERGES (Iles), groupe de petites îles, au N. des Petites-Antilles, entre 18° 8' et 18° 45' lat. N., et entre 65° 24' et 67° 37' long. O.; 914 kil. carr. 47,700 hab. Les principales des 60 îles ou îlots dont ce groupe se compose sont : Anegada, Virgin-Gorda, Anguilla, Tortola, aux Anglais; Saint-Jean, Sainte-Croix, Saint-Thomas, aux Danois; Borequim, Vicques, aux Espagnols. — Découvertes en 1493 par Christophe Colomb, qui les nomma ainsi en l'honneur des 11,000 vierges, elles furent visitées par Drake, en 1580. Les Hollandais fondèrent à Tortola, pour la pêche des tortues, un établissement dont les Anglais s'emparèrent en 1666.

VIERLANDE. *V.* Bergedorf.

VIERLANDE (Les), nom de 4 petites îles de l'Elbe, jadis placées sous la juridiction de Hambourg et de Lübeck, jusqu'en 1867; 10,000 hab.

VIERWALDSTÆDTER-SEE, nom allemand du lac des Quatre-Cantons.

VIERZON, ch.-l. de cant. (Cher), arr. de Bourges, sur la rive dr. de l'Yèvre, près de son confluent avec le Cher, qui y devient navigable, et sur le canal du Berry. Belle église. Anc. seigneurie, réunie à la couronne sous François Ier. Comm. de bois et de laines; tanneries; forges, manuf. de porcelaine et de poterie. Bifurcation des chemins de fer d'Orléans à Bourges et d'Orléans à Limoges. On distingue *Vierzon-ville*, avec 9,969 hab., et *Vierzon-village*, à 2 kil. au S., avec 7,850 hab.

VIESELBURG. *V.* Wieselburg.

VIESTE, anc. *Merinium*, v. forte du roy. d'Italie, prov. de Foggia, sur l'Adriatique; 7,130 hab. Évêché. Pêche active.

VIÈTE (François), célèbre mathématicien, né à Fontenay-le-Comte (Bas-Poitou) en 1540, m. à Paris en 1603. Sa vie est peu connue; on sait seulement qu'il était protestant, qu'il fut d'abord avocat, qu'il occupait une charge de maître des requêtes, et qu'il fut l'ami de l'historien De Thou. Viète peut être considéré comme le second inventeur de l'algèbre. Il eut, le premier, l'idée féconde de représenter les quantités connues par des lettres, et, par suite, en établissant des formules, il a donné à l'algèbre toute sa généralité. Il appliqua sa méthode à la géométrie, et prépara ainsi la grande conception de Descartes. La théorie des équations doit aussi beaucoup aux travaux de Viète; il a remarqué, le premier, la composition des coefficients, enseigné le moyen d'effectuer diverses transformations, et donné une nouvelle méthode pour résoudre les équations du 3e et du 4e degré. On trouve encore dans ses ouvrages l'origine du procédé de résolution des équations des premiers degrés par l'emploi des lignes trigonométriques. Ses écrits, imprimés à ses frais et en petit nombre, étaient rares, même de son temps. La plupart ont été réunis après sa mort et publiés en 1646 à Leyde, par Schooten, sous ce titre : *Francisci Vietæ opera mathematica*, in-fol.

V. les *Biographies vendéennes* par M. E. Louis, dans l'*Annuaire de la Soc. d'émulation de la Vendée*, 1882, p. 127 et suiv. V.

VIETRI. *V.* Viesti.

VIEUSSENS (Raymond), médecin anatomiste, né dans le Rouergue en 1641, m. vers 1720, fut médecin de l'hôpital de Saint-Eloy à Montpellier. On a de lui : *Nevrographia universalis*, Lyon, 1685, ouvrage remarquable, mais qui, malgré son titre, n'offre que la description du cerveau, de la moelle épinière et des nerfs de l'homme; *Traité des liqueurs du corps humain*, Toulouse, 1715, in-4°, etc.

Ses *Œuvres* ont été réunies en 1774, 4 vol. in-4°.

VIEUVILLE (LA). *V.* La Vieuville.

VIEUX, *Viducasses*, vge (Calvados), arr. de Caen; 550 hab. Jadis ch.-l. des Viducasses.

VIEUX-BRISACH. *V.* Brisach.

VIEUX-CONDÉ. *V.* Condé.

VIEUX DE LA MONTAGNE, en latin *senior*, *senex* ou *vetulus de monte*, traduction inexacte de l'arabe *Scheik-al-Djebal*, qui signifie *le seigneur* ou *le grand maître de la montagne*. C'était le titre que portait le chef de l'ordre des Assassins (*V. ce mot*), souverain d'Alamout en Perse, et de la plupart des châteaux forts situés dans les parties montagneuses de l'Irak, du Kouhistan et de la Syrie. Il était vêtu de blanc et se donnait, dit-on, la qualification de *simple*, par un étrange contraste avec l'immoralité de sa doctrine et la perfidie de ses actes. La suite des princes Assassins n'est pas, à proprement parler, une dynastie héréditaire, quoique la plupart se soient succédé de père en fils. Depuis Hassan-Sabah, fondateur de l'ordre, jusqu'à Rokn-Eddin-Karschah, dernier grand maître, vaincu et tué par les Mongols, on compte 8 princes. Tous sont désignés indifféremment sous le nom de *Vieux de la Montagne* par les historiens des Croisades, qui donnent ce même titre au scheik supérieur et à ses lieutenants en Syrie. H. B.

VIEUXTEMPS (Henri), violoniste belge, professeur au Conservatoire de Bruxelles, né à Verviers en 1820, m. en 1881. Fils d'un luthier, il fut musicien dès l'enfance, et, dans une tournée avec son maître Leclou, il fut entendu par Bériot, qui, frappé de ses dispositions, lui donna ses conseils et le fit entendre à Paris. Il n'avait que dix ans. Il voyagea ensuite en Allemagne, mais revint à Paris étudier la composition sous Reicha. Cependant il parcourut toute l'Europe avant de se faire entendre en France, et c'est à Vienne (Autriche) qu'il publia sa première œuvre. D'une justesse irréprochable et d'une *bravoure* qu'aucune difficulté n'arrête, a dit le critique Scudo, ses compositions sont des œuvres méditées et bien écrites. On cite de lui : *Grand concerto en ré mineur; Fantaisie en la pour violon et orchestre*; *Hommage à Paganini; Sonate en 4 parties; Fantaisie sur des thèmes slaves*.

VIF, ch.-l. de cant. (Isère), arr. de Grenoble, sur la Grèze; 2,925 hab. Près de Vif est la fontaine qui brûle.

VIFFLISBURG ou **WIFFLISBURG.** *V.* Avenches.

VIGAN (LE), *Vindomagus*, s.-préf. (Gard), sur l'Arre, au pied des Cévennes; 5,389 hab. Collège. Les environs, remarquablement pittoresques, sont embellis par de nombreuses maisons de campagne. Fabr. de bonneterie de soie et de coton, tanneries, mégisseries. Comm. de vins, soie, huile, peaux, etc. Patrie du chevalier d'Assas, dont la statue en bronze a été érigée sur une des places de la ville.

VIGÉE (Marie-Louise-Élisabeth, femme **LEBRUN**), peintre de portraits et d'histoire, née à Paris en 1755, m. en 1842, était fille du peintre Louis Vigée. A 15 ans, elle fit le portrait de sa mère avec une grâce et une vérité qui attirèrent l'attention des connaisseurs. Joseph Vernet s'intéressa à la jeune artiste, et lui donna des conseils. Mlle Vigée, ayant eu occasion de peindre la duchesse d'Orléans et la comtesse de Brionne, devint à la mode dans le grand monde, et fit, en 1779, le portrait de la reine Marie-Antoinette. Quatre ans après, elle fut reçue à l'Académie de peinture. A la Révolution, Mme Lebrun émigra, parcourut l'Italie, l'Allemagne, la Russie, et, partout accueillie avec distinction, fit dans toutes les cours, même pour les souverains, un grand nombre de portraits, qu'on lui payait généreusement. Rayée en 1801 de la liste des émigrés, elle rentra en France, où elle reprit sa vie d'artiste. Elle a peint un très grand nombre de portraits; on cite parmi les plus beaux ceux du peintre Robert, de miss Pitt en Hébé, de Paisiello, de lady Hamilton en bacchante couchée au bord de la mer, et le sien avec un large chapeau de paille. Mme Vigée-Lebrun avait une grande facilité : ses portraits se distinguent par le bon goût des ajustements, la vérité de l'expression, et surtout une couleur brillante. Elle a écrit, sous le titre de *Souvenirs*, 1835, 3 vol. d'intéressants Mémoires sur sa vie.

VIGÉE (Louis-J.-B.-Étienne), littérateur, frère de la précédente, né à Paris en 1758, m. en 1820, se fit une certaine réputation par quelques poésies fugitives de l'école de Dorat et plusieurs comédies : *les Aveux difficiles*, 1 acte en vers, 1783; *la Fausse Coquette*, 3 actes en vers, 1784; *la Belle-Mère, ou les Dangers d'un second mariage*, 5 actes en vers, 1788; *l'Entrevue*, 1 acte en vers, 1783; *la Matinée d'une jolie femme*, 1 acte en prose, 1792. Vigée n'a pas une grande force comique; mais il est spirituel et fin, et son style est d'assez bon goût. Il avait été secrétaire de Madame, belle-sœur de Louis XVI. Successeur de La Harpe dans la chaire de littérature de l'Athénée de Paris, il s'y soutint par l'art avec lequel il lisait les vers. Il chanta la Révolution, l'Empire et la Restauration, et fut nommé lecteur du roi en 1814. Il éditait l'*Almanach des Muses* depuis 1789. Ce qu'il a fait de mieux est dans son recueil de *Poésies*, 1813, 5e édit., gr. in-18. J. T.

VIGENÈRE (Blaise de), traducteur, né à Saint-Pourçain en 1523, m. en 1596, étudia sous Turnèbe et Dorat, fut secrétaire du duc de Nevers; puis, en 1566, secrétaire d'ambassade à Rome. On lui doit des traductions, fort médiocres et mal écrites, de *César*, 1576, in-fol. et in-4°; de *Tite Live* (1re décade), avec fig.; de *Philostrate* et d'*Onosander*, accompagnées de notes qui ne sont pas dépourvues d'érudition. Il est aussi le premier qui ait traduit *le Tasse* en français. Parmi ses ouvrages originaux, on distingue un *Traité des comètes*, 1578, et un *Traité des chiffres ou secrètes manières d'écrire*, 1586, in-4°. C. N.

VIGENNA, nom anc. de la Vienne.

VIGEOIS, ch.-l. de cant. (Corrèze), arr. et à 35 kil. N. de Brive, sur la Vezère; 765 hab.

VIGER (François), *Vigerius*, jésuite, né à Rouen, m. en 1647, a donné une bonne traduction latine de la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, avec notes, Paris, 1628, 3 vol. in-fol., et un traité *de Idiotismis præcipuis linguæ græcæ*, 1632, in-12.

VIGESIMA. *V.* Vicesima.

VIGEVANO, anc. *Viglevanum*, v. du roy. d'Italie, sur la Mora, prov. de Pavie; 20,101 hab. Évêché. Autrefois titre d'un comté. Anc. château fort. Manuf. de soie, fabr. de bon-

neterie, savon, etc. Patrie de Fr. Sforza, dernier duc de Milan. Aux environs est un anc. couvent de dominicains, et la Villa S...

VIGGIANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Potenza; 5,472 hab. Belle église Sainte-Marie-du-Mont. Près de là, sur le mont Viggiano, est une chapelle visitée par de nombreux pèlerins.

VIGIER (François-Antoine), oratorien, né vers la fin du XVII^e siècle, publia, en 1736, pour le diocèse de Paris, un *Bréviaire*, que la plupart des évêques français adoptèrent avec des modifications de détail. On lui doit encore en grande partie les Bréviaires de Vienne et d'Albi, et le *Martyrologe* de Paris.

VIGILANCE, *Vigilantius*, hérésiarque du IV^e siècle, né, selon l'opinion commune, à Calagorris (Cazères), chez les Convènes (pays de Comminges), alla en Terre Sainte, où il n'obtint pas l'estime de St Jérôme, tint à son retour des discours peu mesurés contre cet illustre docteur, parla et écrivit contre le culte qu'on rendait aux martyrs et à leurs reliques, contre le jeûne, le célibat des prêtres, la profession monastique. St Jérôme combattit ses doctrines dans ses Lettres et dans un traité spécial.

VIGILE, pape de 537 à 555, né à Rome, fut élu, du vivant même de St Silvère, par l'influence de Bélisaire. Son élévation irrégulière fut acceptée universellement après la mort de Silvère, 538. Mandé à Constantinople par Justinien pour décider l'affaire des Trois-Chapitres (*V. ce mot*), il ne s'y rendit qu'au bout d'un an, et, après avoir examiné mûrement l'affaire et résisté aux violences de Justinien et de l'impératrice Théodora pour forcer son opinion, il finit par adhérer à la sentence du 2^e concile de Constantinople, 553. Il repartit pour l'Italie, et mourut à Syracuse.

VIGILE, évêque de Thapsus en Afrique vers 480, souffrit la persécution d'Hunéric, roi des Vandales, en 484. Il a laissé des écrits polémiques contre les ariens, les nestoriens et les eutychéens, publiés par le P. Chifflet, Dijon, 1664, in-4°.

VIGILE, c.-à-d. veille d'une fête, dans le calendrier ecclésiastique. Dès l'origine du christianisme, les fidèles s'assemblaient la veille de Pâques, qui était la principale des solennités chrétiennes, et passaient la nuit du samedi au dimanche à célébrer les saints mystères, à y participer et à chanter des psaumes, et demeuraient assemblés jusqu'au lever du soleil, heure de la résurrection de Jésus-Christ. Cette manière de célébrer les veilles s'étendit peu à peu aux autres fêtes des mystères et même aux anniversaires des martyrs. De là vint l'usage de commencer le jour ecclésiastique depuis les vêpres jusqu'au lendemain à pareille heure. On doit aux Vigiles de certaines fêtes (Noël, la Toussaint, etc.) observer l'abstinence et le jeûne.

VIGILES, *Vigiles*, gardes de nuit de l'anc. Rome, établis par Auguste, l'an 753 de la ville, pour prévenir ou réprimer les incendies dans la ville. C'était un corps de 1,200 affranchis, organisés en 7 cohortes avec des tribuns pour chefs et un préfet pour commandant général. Ils étaient répartis dans 14 corps de garde, autant que la ville avait de régions. Auguste établit d'abord les Vigiles provisoirement, puis décréta leur perpétuité; ils existaient encore du temps du Bas-Empire. Leur solde était à la charge du Trésor public.

V. Kellermann, *Vigilum Romanorum latercula duo..*, Rome, 1835, in-fol.; De Rossi, *sulle Stazioni dei Vigili*, 1858. V. Préfet des Vigiles.

C. D—y et G. H.

VIGINTIVIRAT, *Vigintiviratus*, collège magistral de l'anc. Rome, établi par un sénatusconsulte de l'an 741 de la ville, et composé des Triumvirs monétaires, des Triumvirs capitaux, des Quatuorvirs des rues de Rome et des Décemvirs judiciaires : en tout, 20 membres. Ce Vigintivirat remplaça un collège de 28 membres, qui existait sous l'anc. république : c'était le 1^er degré des honneurs dans la carrière sénatoriale. On pouvait y parvenir à l'âge de 18 ans. (*V.* Cursus honorum.)

C. D—y.

VIGINTIVIRS, *Vigintiviri*. *V.* Vigintivirat.

VIGLIUS, jurisconsulte, né en 1507 à Zuichem (Pays-Bas), m. en 1577, professa pendant 2 ans à l'université de Bourges, voyagea en Allemagne et en Italie, se fit prêtre, fonda un collège à Louvain et devint un des conseillers de Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas.

VIGNALE, v. forte du roy. d'Italie, arr. et à 13 kil. S. de Casal; 3,650 hab.

VIGNE (J.-B.), médecin, né en 1771, m. en 1842, exerça son art à Rouen, fut nommé, en 1814, médecin en chef de l'hospice général de cette ville, et y introduisit la méthode de Pinel dans le traitement de l'aliénation mentale. Membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris, il cultiva la poésie avec quelque succès, et publia : *Traité de médecine légale*, 1805; *de la Mort apparente*, 1841, ouvrage où il signale le danger des inhumations précipitées.

VIGNEMALE, montagne de France (Hautes-Pyrénées), à 20 kil. S.-S.-E. de Luz; 3,298 m. de hauteur.

VIGNES (Pierre DES). *V.* Des Vignes.

VIGNEUL DE MARVILLE. *V.* Argonne (D').

VIGNOLA, v. du roy. d'Italie, prov. de Modène; 3,491 hab. Patrie de Muratori et de Vignole.

VIGNOLA, v. du roy. d'Italie, prov. de Plaisance.

VIGNOLE (Jacques **BAROZZIO** de **VIGNOLA**, en français), architecte célèbre, né en 1507 à Vignola (duché de Modène), m. en 1573, s'appliqua avec peu de succès à la peinture, et alla ensuite étudier à Rome l'architecture. Après un séjour de 2 ans en France, il construisit, entre autres édifices remarquables : à Bologne, le frontispice de l'église San-Petronio; à Plaisance, le palais ducal; à Rome, l'église de Jésus, le Casin du pape Jules hors de la Porte du peuple, l'église Saint-André, et, près de la ville, le superbe château de Caprarola, son plus grand ouvrage. Il donna des plans pour modifier l'Escurial, et fut architecte de Saint-Pierre de Rome. Son titre de gloire le plus durable est un *Traité des cinq ordres*, où il a réduit l'architecture en règles, la fixant, autant qu'il est possible, par des mesures convenues et assujetties à un principe constant. Cet ouvrage a été traduit dans toutes les langues, et, en français, avec un commentaire, par Daviler, Paris, 1691, 3 vol. in-4°, et 1738, 2 vol. gr. in-8°. On a encore de Vignole un *Traité de la perspective*, 1583, ouvrage devenu classique. Les architectes Debret et Lebas ont entrepris la publication de ses Œuvres, gravées au trait, Paris, 1815, in-fol., mais l'ouvrage est resté inachevé.

V. Quatremère de Quincy, *Hist. des plus célèbres architectes*.

C. D—y.

VIGNOLES (**DES**), chronologiste. *V.* Desvignoles.

VIGNON (Noémi **CADIOT**, dame **CONSTANT**, puis **ROUVIER**, connue sous le nom de **CLAUDE**), artiste et femme de lettres, née à Paris en 1831, m. en 1888. Élève du sculpteur Pradier, elle envoya aux Salons annuels sous le nom de Noémi Constant, puis sous le pseudonyme de Claude Vignon, dont elle signa aussi ses œuvres littéraires : *l'Enfance de Bacchus*, statue en plâtre, 1852, qui reparut en marbre, 1853, avec un buste de *Roméo*; *Hébé*, groupe en marbre, 1856; *Lefuel*, *P. Gavarni*, bustes, 1857; *M. Lefèvre-Duruflé*, 1866; *M^me Vignon mère*, médaillon, 1868; *Bacchus enfant*, statue en bronze, 1869; *Canova*, buste en marbre pour l'Institut, 1870; *Petit danseur aux castagnettes*, *La Fontaine*, pour la maison du poète à Château-Thierry, 1874; *Daphné*, statue en terre cuite émaillée, 1875; *Pêcheur à l'épervier*, statue, 1878; *M. Thiers*, buste en marbre acquis par l'État, 1879, etc. Elle a aussi exécuté des bas-reliefs pour la bibliothèque du Louvre, détruite en 1871, le bas-relief central de la Fontaine Saint-Michel, les groupes d'enfants qui ornent le square Montholon, 4 figures pour le porche de l'église Saint-Denis du Saint-Sacrement. Parmi ses publications littéraires nous rappellerons celle des quatre volumes de comptes rendus des Salons, 1851-55, puis des romans : *Jeanne Mauret*; *Récits de la vie réelle*, 1861; *Victoire Normand*, 1862; *les Complices*, *Un drame en province*, 1863; *un Naufrage parisien*, 1869; *Château-Gaillard*, 1874; *Élisabeth Verdier*, 1875; *les Drames ignorés*, 1878; *Révoltée*, 1879.

VIGNORY, ch.-l. de cant. (Haute-Marne), arr. de Chaumont; 576 hab. Jadis titre d'une baronnie. Belle église; château fort en ruine. Fabrique de bas de laine. Patrie du P. François Oudin.

VIGNY (Alfred-Victor, comte de), poète, né à Loches en 1797, m. en 1863, fit partie, en 1814, des gendarmes de la maison du roi, passa en 1816 dans l'infanterie de la garde royale, arriva au grade de capitaine en 1823, et donna sa démission en 1827 pour se consacrer exclusivement aux lettres. Déjà, en 1822, il avait publié, sous le titre de *Poèmes*, quelques morceaux élégants : *Héléna*, *la Somnambule*, *la Fille de Jephté*, *la Dryade*, *Symétha*, *la Femme adultère*, *le Bal*, *la Prison*, quelques-uns évidemment inspirés par André Chénier. On reconnaît l'influence de la Bible dans *le Déluge*, *Moïse*, *Eloa, ou la Sœur des Anges*, que l'auteur réunit, en 1826, avec le *Trappiste*, *la Neige*, *le Cor*, *Dolorida*, sous le titre de *Poèmes antiques et modernes*. Alfred de Vigny prenait place peu à peu dans l'école romantique, mais sans devenir populaire. Le roman historique de *Cinq-Mars*, qui parut également en 1826, 2 vol., fit beaucoup plus que ses poèmes pour sa réputation, bien que l'auteur ait défiguré et rabaissé comme à plaisir le grand caractère du cardinal de Richelieu. Un succès moins vif attendait *Stello, ou les Diables bleus*, 1832, et *Servitude et grandeur militaire*, 1835, ouvrages qui offrent le parallèle de la destinée du soldat et de celle de l'homme de lettres dans la société moderne. De Vigny aborda aussi le théâtre; il fit représenter : *Othello*, drame traduit de Shakspeare, 1829; *la Maréchale d'Ancre*, 1831; *Chatterton*, 1835, dont le succès fut surtout dû au talent de M^me Dorval. Après avoir donné en 1843,

dans la *Revue des Deux Mondes*, plusieurs petits poèmes philosophiques, il entra en 1845 à l'Académie française. Depuis, il n'a publié que les *Consultations du docteur Noir*, 1856. Un nouveau recueil de poésies, *les Destinées*, parut après sa mort, 1864, par les soins de son ami M. L. Ratisbonne.

V. [illegible] *Contemporains*, t. I; de Loménie, *Galerie des [illegible]*, t. II; G. Planche, *Portraits contemporains*; Barbey d'Aurevilly, *les Œuvres et les Hommes*, t. III et IV.

VIGO, anc. *Vicus Spacorum*, v. forte d'Espagne, prov. de Pontevedra, bon port sur la baie de son nom dans l'Atlantique. Trib. de commerce; fabr. de linge de table, chapeaux. Comm. de bétail avec le Portugal; 13,416 hab. dans la commune. Une flotte espagnole y fut coulée à fond par les flottes réunies des Anglais et les Hollandais, en 1702.

VIGONE, brg du roy. d'Italie, arr. de Pignerol; 6,814 hab.

VIGOR (SIMON), théologien et prélat français, né à Évreux en 1515, m. en 1575, fut docteur en Sorbonne et recteur à l'université de Paris. Chanoine d'Évreux, il accompagna son évêque au concile de Trente, devint à son retour curé de Saint-Paul à Paris, prédicateur du roi Charles IX, et, en 1570, archevêque de Narbonne. Il combattit avec ardeur la réforme et soutint plusieurs disputes publiques contre les théologiens calvinistes.

Ses [illegible] ont été publiés en 1584 et en 1597, in-4°. E. D—y.

VIGORNIA, nom latin de WORCESTER.

VIGOUREUX (LA), fameuse empoisonneuse et prétendue sorcière, [illegible], en 1680, lors de l'affaire de la marquise de Brinvilliers, avec son frère, l'abbé Vigoureux, et brûlée en [illegible] avec la Voisin et ses complices.

VIGUIER (du latin *Vicarius*), nom donné en France, avant la Révolution, à des juges de 1re instance, lieutenants des [illegible] dans les tribunaux appelés *Vigueries*, établis dans les [illegible].

VIHIERS, ch.-l. de cant. (Maine-et-Loire), arr. de Saumur, près d'un étang; 1,512 hab. Détruit en partie pendant les guerres de Vendée, il commence à se relever. On y remarque les ruines du château et 2 tombelles. Fabr. de toiles.

VILAGOS, brg de Hongrie, comitat d'Arad; 5,561 hab. Récolte de bons vins. Le 9 août 1849, capitulation du général [illegible] devant l'armée russe.

VILAINE, [illegible], riv. de France, prend sa source [illegible] (Mayenne), arrose les départements d'Ille-et-Vilaine et de la Loire-Inférieure, sépare ce dernier du Morbihan, [illegible] Vitré, Rennes, Redon, La Roche-Bernard, au-dessous de laquelle elle se jette dans l'océan Atlantique; cours de 210 kil., [illegible] puis au S.-O., navigable sur 132 kil., au moyen de 15 écluses, qui sont, en France, les [illegible] travaux de ce genre; ils furent [illegible] vers 1575. [illegible], la Vilaine devient navigable pour les petits bâtiments [illegible] Redon, sur 42 kil. Elle reçoit à droite l'Ille, à gauche la Seiche et le Cher.

VILAINS, *Villani*, nom donné pendant le moyen âge en France aux gens de basse extraction qui habitaient une *villa*, [illegible] qu'un bourg ou village. Il fut étendu à tous les [illegible].

VILARIS (MARC-HILAIRE), pharmacien et chimiste, né à Bordeaux en 1720, m. en 1792, étudia sous Rouelle à Paris, servit dans les hôpitaux de l'armée de Hanovre, et se fit recevoir [illegible] dans sa ville natale en 1748. On lui doit la découverte du kaolin, qui détermina l'établissement de la manufacture de porcelaine de Limoges. Il imagina aussi la con[illegible].

VILLA, nom par lequel les anc. Romains désignaient une [illegible] une maison de campagne. La villa [illegible] avait 3 parties [illegible]: l'*Urbana* [illegible], la *Rustica* [illegible] et [illegible] maux, et la *Fructuaria* [illegible]. V. une description très détaillée de la villa [illegible] lettre 81 [illegible]. La villa [illegible] que d'une maison plus ou moins [illegible]. Vers la fin [illegible] bourgade et [illegible]. C. D—y.

VILLA PUBLICA, [illegible] IXe [illegible]. La Villa [illegible] la ville. C. D—y.

VILLA-BELLA, v. du Brésil. V. MATO-GROSSO.

VILLA-BOA, [illegible]. V. GOYAZ.

VILLACANAS, [illegible] hab.

VILLACARILLO, v. d'Espagne, prov. de Jaen, près du [illegible] hab.

VILLACARLOS, brg d'Espagne (Baléares), petit port sur la côte E. de l'île de Minorque; 1,476 hab.

VILLACH, v. de l'Autriche-Hongrie (Carinthie), sur la Drave; 6,104 hab. Ch.-l. de cercle. Ville bien bâtie. Mines de plomb et de fer, dont l'exploitation est très active. Carrières de marbre. Comm. de transit entre l'Italie et l'Allemagne; eaux minérales. — Le cercle de Villach, fermé de l'O. de la Carinthie, a 5,160 kil. carrés, 140 kil. sur 62, et 58,409 hab. Il a fait partie du 1er Empire français (prov. Illyriennes) de 1809 à 1813. Climat tempéré; sol montagneux, riche en minerais et en forêts, mais peu fertile.

VILLACIDRO, v. du roy. d'Italie (Sardaigne); 5,008 hab. Récolte de citrons et de cédrats. Mines de plomb aux environs (prov. de Cagliari).

VILLA-CLARA ou **SANTA-CLARA**, v. de l'île de Cuba, dans le département du Centre; 10,511 hab. Récolte importante de sucre.

VILLA-DA-PRAYA, v. de l'île de Terceire (Açores), port sur une baie; 3,000 hab. Une flotte envoyée par dom Miguel pour s'en emparer, en 1829, y périt.

VILLA-DEL-FUERTE, v. du Mexique (État de Cinaloa), sur une riv. de son nom; 8,000 hab.

VILLA-DE-LA-OROTAVA. *V.* OROTOVA.

VILLA-DO-CONDE, v. du Portugal (Minho), petit port à l'embouchure de l'Ave dans l'Océan; 4,963 hab. Pêcheries.

VILLA-DO-PRINCIPE, v. du Brésil (Minas-Geraes), ch.-l. de la comarca de Cerro-do-Frio, à 200 kil. N.-E. de Villa-Rica; 3,300 hab.

VILLA-FALLETTO, brg du roy. d'Italie, prov. de Coni; 4,507 hab.

VILLAFRANCA, nom italien de Villefranche (Alpes-Maritimes). *V. ce mot.*)

VILLAFRANCA, v. du Portugal (Estramadure), port sur le Tage; 4,204 hab.

VILLAFRANCA-DE-LAS-AGUJAS, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Cordoue, sur la rive dr. du Guadalquivir; 3,596 hab.

VILLAFRANCA DI PIEMONTE, v. du roy. d'Italie (Turin), prov. de Turin, sur le Pô; 8,764 hab.

VILLAFRANCA, v. du roy. d'Italie, prov. et à 15 kil. S.-O. de Vérone; 9,113 hab. Un armistice y fut signé entre les armées franco-sarde et autrichienne le 8 juillet 1859, et le 11 eut lieu une entrevue entre Napoléon III et François-Joseph, où furent posés les préliminaires de paix.

VILLAFRANCA-DE-LOS-BARROS, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Badajoz; 8,524 hab.

VILLAFRANCA-DE-PANADES, v. d'Espagne (Catalogne), prov. de Barcelone, sur le Tet; 6,981 hab.

VILLAFRANCA-DEL-VIERZO, v. d'Espagne, prov. de Léon, sur la Rubia et le Valcarce; 4,440 hab. Le général D. Antonio Filangieri y fut assassiné par des soldats du régiment de Navarre, en 1808.

VILLAGARCIA, v. d'Espagne (Galice), prov. de Pontevedra, sur la baie d'Arrosa; 5,715 hab. Pêche de sardines. Eaux minérales ferrugineuses, découvertes en 1825.

VILLA-HERMOSA DE TABASCO. *V.* TABASCO.

VILLAINES-LA-JUHEL, ch.-l. de cant. (Mayenne), arr. de Mayenne; 2,913 hab. Autrefois défendue par un château fort.

VILLAJOYOSA, anc. *Idera* ou *Honosca* (?), brg d'Espagne (Valence), prov. d'Alicante, près de la Méditerranée, pop. de la commune, 9,221 hab. Pêche et cabotage. Nombreuses et remarquables antiquités romaines.

VILLALAR, brg d'Espagne, prov. de Valladolid, 862 hab. Célèbre par la défaite des Communeros révoltés contre Charles-Quint; leur chef Juan de Padilla y fut pris, 1521.

VILLALOBOS (FRANCISCO LOPEZ DE), médecin de Ferdinand le Catholique et d'Isabelle, de Charles-Quint et de Philippe II, né vers 1480, m. vers 1560, [illegible] des [illegible] au milieu de tous les [illegible] de l'Italie. Il donna, en 1515, une traduction en prose [illegible] et correcte de l'*Amphitryon* de Plaute. Il [illegible] moraliste et publia un traité sur la physique et la médecine.

VILLALOBOS (RUY LOPEZ DE), navigateur espagnol, fut chargé en 1542, par Antonio de Mendoza, [illegible], de [illegible] les [illegible] *del Coral* et *los Jardines* [illegible], les *Arrecifes* [illegible] les [illegible] dans le [illegible]. B.

VILLALON, v. d'Espagne, prov. de Valladolid, 3,646 hab.

VILLALPANDO (J.-B. DE), savant jésuite et commentateur d'Ézéchiel, né à Cordoue en 1552, m. en 1608, est surtout connu par un commentaire, qu'il fit en société avec le P. Prado, et intitulé : *J.-B. Villalpandi et H. Pradi in Ezechielem explanationes, et apparatus urbis et templi Hierosolymitani commentariis et imaginibus illustratus*, Rome, 1596-1606, 3 vol. in-fol. La description de la ville et du temple de Jérusalem est un beau travail, mais où Villalpando s'est trop livré à son imagination.

VILLA-MARIA, ville du Brésil, prov. de Mato-Grosso, fut bâtie en 1776 sur les bords du Haut-Paraguay, à l'endroit extrême où remontent les vapeurs qui desservent le bassin de la Plata; 2,000 hab. Voisine des frontières de la Bolivie, qui, n'ayant qu'un accès difficile sur le Pacifique, commerce principalement par l'est et la voie de terre, elle est le centre des produits boliviens et brésiliens : or, diamants, ipécacuanha, bétail. C. P.

VILLANDRANDO (RODRIGUE DE), gentilhomme de Biscaye, né vers 1385, vint de bonne heure chercher fortune en France, servit sous Amaury de Sévérac, capitaine en réputation dans le parti des Armagnacs, réunit bientôt dans les Cévennes une bande particulière d'aventuriers, avec lesquels il combattit depuis 1428 pour Charles VII contre les Anglais, borna ses dévastations aux provinces du Midi depuis la paix d'Arras en 1435, fut proscrit par le roi, et rentra en Espagne en 1439. B.

VILLANDRANDO (AUGUSTIN **ROJAS** DE), littérateur espagnol, né vers 1577, est auteur du *Voyage amusant*, tableau de la vie des comédiens, plein d'originalité, de verve et de licence; on y trouve de curieux détails pour l'histoire du théâtre espagnol. B.

VILLANDRAUT, ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Bazas; 1,096 hab. Patrie du pape Clément V. Marchés importants pour les bestiaux.

VILLANI (JEAN), historien, né à Florence vers 1280, m. de la peste en 1348, se livra d'abord au commerce, voyagea en France et en Flandre sous Philippe le Bel, puis fit partie des *prieurs* de sa ville natale, 1316-17-21, fut nommé directeur de la monnaie et surveillant des fortifications. On a de lui la première partie d'une histoire universelle, comprenant les événements contemporains en Europe jusqu'à l'an 1338. Il l'appela *Histoire florentine*, parce qu'il y rapporte à sa patrie les annales du monde. Assez exact pour tout ce qui concerne son temps et son pays, il manque souvent de critique sur les faits éloignés. Le style charme par la naïveté et l'élégance. L'ouvrage de Jean Villani a été continué jusqu'en 1363 par son frère MATHIEU; PHILIPPE, fils de Mathieu, a ajouté les événements des années 1363 et 1364. L'*Histoire de Florence* fut imprimée pour la 1re fois à Venise, 1537, in-fol.; les meilleures éditions sont celles des Juntes, Florence, 1587; de Muratori, dans ses *Scriptores rerum Italicarum;* de Milan, 1802; des *Classiques italiens*, Milan, 1803, 8 vol.; de Florence, 1848, 7 vol. Philippe Villani fut chancelier de Pérouse, et composa des *Vies des hommes illustres de Florence*, publiées en 1747. B.

VILLANOVA-DA-GOA. *V.* GOA.

VILLANOVA-DE-MILFONTES, v. de Portugal (Alemtéjo), petit port sur le Barra d'Odemira, près de son embouchure dans l'Océan; 659 hab.

VILLANOVA-DE-PORTIMAO, v. de Portugal (Algarve), petit port à 17 kil. E. de Lagos; 6,425 hab.

VILLANUEVA-DE-CABELLAS-Y-LA-GELTRU, v. d'Espagne (Catalogne), prov. de Barcelone, sur la Méditerranée; 13,613 hab. Fabr. de dentelles et de blondes.

VILLANUEVA-DEL-ARZOBISPO, v. d'Espagne (Jaen), à 35 kil. N.-E. d'Ubeda; 5,305 hab.

VILLANUEVA-DE-LA-SERENA, ville d'Espagne (Estramadure), prov. de Badajoz, près de la Guadiana. Pop., 10,710 hab.

VILLANUEVA-DE-LOS-INFANTES, v. d'Espagne, prov. de Ciudad-Real; 6,812 hab.

VILLANUEVA-DE-SAN-MARCOS, v. d'Espagne (Grenade), sur le Jenil; 5,000 hab.

VILLA-NUOVA ou **VILLANOVA**, brg du roy. d'Italie (Coni), à 10 kil. S.-O. de Mondovi; 4,121 hab.

VILLA-NUOVA ou **VILLANOVA-D'ASTI**, brg du roy. d'Italie, prov. d'Alexandrie, à 22 kil. E.-S.-E. de Turin; 3,973 hab.

VILLAREAL, v. du Portugal (Tras-os-Montes), dans un territoire fertile en vins; 5,525 hab. Château bâti par les Arabes.

VILLAREAL, v. d'Espagne (Valence), prov. et à 9 kil. de Castellon-de-la-Plana, sur le Mijarès. Autrefois fortifiée. Pop., 12,887 hab.

VILLAREAL-DE-SAN-ANTONIO, brg du Portugal (Algarve), port à l'embouchure de la Guadiana; 3,115 hab., presque tous pêcheurs. Fondé en 1774 par le marquis de Pombal.

VILLAREAL-DO-SABARA. *V.* SABARA.

VILLARET (GUILLAUME DE), 24e grand maître des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, élu en [illegible], m. en [illegible], avait été grand prieur de Saint-Gilles, maison de la langue de Provence. Après son élection, faite pendant son absence, il parcourut tous les prieurés de France, d'Auvergne et de Provence et y rétablit la discipline. Il allait entreprendre une expédition contre Rhodes, quand il mourut à Limisso.

VILLARET (FOULQUES DE), frère du précédent, lui succéda dans la charge de grand maitre en 1307, s'empara de l'île de Rhodes après des prodiges de constance et de courage, et y établit ses chevaliers malgré l'empereur Andronic II Paléologue, 1310. Il repoussa presque aussitôt une attaque d'Othman, sultan des Turcs Ottomans, et accepta pour son Ordre, en 1312, les biens des Templiers condamnés; mais, enivré de ses succès, il s'abandonna aux plaisirs, gouverna avec une hauteur et un despotisme qui firent éclater contre lui un complot, à la suite duquel il fut déposé et remplacé en 1319 par Maurice de Pagnac. La mort de ce dernier lui rendit le magistère, 1321; mais il y renonça en 1325 et mourut en 1329.

VILLARET (CLAUDE), historien, né à Paris vers 1715, m. en 1766, fit de bonnes études et fut destiné au barreau. Mais il dissipa son patrimoine, et, après s'être essayé sans succès dans la comédie et le roman, fut réduit, en 1748, à se faire comédien en province. Il abandonna cette profession en 1756, publia, 2 ans après, à Genève, des *Considérations sur l'art du théâtre*, réfutation de la *Lettre* de J.-J. Rousseau *sur les spectacles*, obtint une place de premier commis à la Chambre des comptes, et, chargé de mettre en ordre les archives de cette cour, prit le goût des études historiques. On le choisit pour continuer l'*Histoire* de Velly, arrêtée au 8e vol.; il la conduisit jusqu'au t. XVII (de 1329 à 1469) et s'y montra supérieur à son modèle.

VILLARET DE JOYEUSE (LOUIS-THOMAS, COMTE), né à Auch en 1750, m. en 1812, fut quelque temps dans les gendarmes de la Maison du roi, entra dans la marine à l'âge de 16 ans, se distingua pendant le siège de Pondichéry par les Anglais en 1778, commanda une frégate sous les ordres du bailli de Suffren en 1781, tomba au pouvoir de l'ennemi après la prise de Gondelour (Kaddalor), et recouvra la liberté à la paix de 1783. Il n'émigra pas à la Révolution, comme la plupart des officiers de la marine royale, et devint contre-amiral. Il perdit, en 1794, contre l'amiral anglais Howe, la bataille navale de Brest, que le représentant Jean-Bon-Saint-André l'avait contraint d'engager contre des forces supérieures, bataille qui dura 3 jours, et dans laquelle périt le vaisseau *le Vengeur*. Villaret montra une grande habileté, et aurait peut-être fini par rester vainqueur, si Jean-Bon-Saint-André ne l'avait forcé d'ordonner la retraite, au moment où il allait recommencer le combat. Villaret, nommé membre du conseil des Cinq-Cents, en 1797, par le département du Morbihan, y forma des liaisons avec le parti royaliste constitutionnel, fut condamné à la déportation lors du coup d'État du 18 fructidor, se déroba à cet arrêt, puis vécut en exil à Oleron jusqu'au Consulat. En 1801, il reçut le commandement des forces navales dirigées contre Saint-Domingue, et portant l'armée du général Leclerc. A son retour, 1802, il fut nommé capitaine général de la Martinique et de Sainte-Lucie, qu'il rendit aux Anglais en 1809, après une vigoureuse défense contre des forces très supérieures. En 1811, Napoléon Ier récompensa sa belle défense de la Martinique, en l'envoyant à Venise comme gouverneur général et commandant d'une division militaire. Il mourut dans ce dernier poste. B.

VILLARICA, v. du Brésil. (*V.* OURO-PRETO.)

VILLARICA, v. du Paraguay. (*V.* CONCEPTION.)

VILLAROBLEDO, v. d'Espagne (prov. d'Albacète); 9,322 hab. Fabr. considérable de jarres et de poterie.

VILLARS (MAISON DE), illustre famille de France, originaire de Lyon, tirait son nom d'un village du département de l'Ain, à 13 kil. N.-E. de Trévoux. Ce village était titre de marquisat; le roi l'érigea en duché pour le maréchal de Villars, en 1705. — Un autre duché de Villars, dans le département de Vaucluse, à 7 kil. N. d'Apt, fut constitué en 1626 pour la maison de Brancas. (*V. ce nom.*)

VILLARS (PIERRE DE), né en 1517, m. en 1592, s'attacha au cardinal de Tournon, qui le chargea de missions importantes, fut reçu conseiller-clerc au parlement de Paris en 1555, et promu à l'évêché de Mirepoix, puis à l'archevêché de Vienne. Appelé au conseil de Henri III en 1576, puis aux états de Blois, ce fut lui que le clergé députa vers le roi de Navarre (depuis Henri IV) pour l'exhorter à se faire catholique. En 1588, il se démit de son siège épiscopal et alla finir ses jours dans un couvent de Moncalieri (Piémont). B.

VILLARS (PIERRE DE), né à Paris en 1623, m. en 1698, servit comme lieutenant général au Piémont et en Catalogne, abandonna la carrière des armes pour celle de la diplomatie,

fut ambassadeur à Madrid, à Turin et à Copenhague et s'acquitta de ses diverses missions avec beaucoup d'habileté et de désintéressement. Ses *Mémoires de la cour d'Espagne* ont été publiés à Paris, 1733, et à Londres, 1861. — Sa femme, MARIE DE BELLEFONDS, qu'il avait épousée en 1651, était en correspondance avec Mme de Coulanges. Quelques-unes de ses Lettres ont été publiées avec celles de Mme de La Fayette.

VILLARS (LOUIS-HECTOR DE), célèbre général, fils du précédent, né à Moulins le 8 mai 1653, m. le 17 juin 1734, montra de bonne heure un esprit distingué et une activité ardente. Une taille imposante et une figure majestueuse servirent à son avancement dans le monde. Il embrassa très jeune la carrière militaire, à 19 ans se distingua au passage du Rhin, aux sièges de Zutphen et de Maestricht, et, à 21 ans, à la bataille de Senef, où il fut gravement blessé, et après laquelle le roi le nomma colonel d'un régiment de cavalerie. Il fit la campagne de l'année suivante en Flandre sous le maréchal de Luxembourg, qui le distingua comme avaient fait Condé et Turenne, puis fut envoyé à l'armée d'Alsace, où l'estime du maréchal de Créqui le consola des rigueurs du ministre Louvois. Réduit à l'inaction par la paix de Nimègue, 1678, il parut à la cour, se jeta dans des intrigues galantes qui lui attirèrent une disgrâce momentanée, reçut en 1683 l'ambassade de Vienne, et parvint à détacher momentanément de l'alliance autrichienne l'électeur de Bavière. Louvois lui donna la charge de commissaire général de cavalerie. Au début de la guerre contre la ligue d'Augsbourg, 1689, Villars commanda à l'armée de Flandre la cavalerie du maréchal d'Humières, et mérita le grade de maréchal de camp. Dans la suite de cette guerre, il obtint de Louis XIV celui de lieutenant général, malgré les préventions de Barbezieux, fils et successeur de Louvois. Envoyé de nouveau en ambassade à Vienne, 1699, il revint servir en Lombardie sous Villeroy, dont l'incapacité le dégoûta, 1701, reçut en 1702 le commandement en chef de l'armée du Rhin, franchit ce fleuve à Huningue, et, par une manœuvre pleine de hardiesse, battit le prince de Bade à Friedlingen; il eut l'honneur d'être proclamé par ses troupes maréchal de France sur le champ de bataille, titre que Louis XIV ratifia 6 jours après. En 1703, il battit les Impériaux à Hochstædt, de concert avec l'électeur de Bavière; mais, rebuté par les irrésolutions continuelles de cet allié, il demanda et obtint son rappel. Alors, envoyé dans les Cévennes contre les camisards, 1704, il parvint à les soumettre, autant par la douceur que par la force. Chargé de couvrir les frontières de l'est après le désastre de Tallard et de Marsin à Hochstædt, et bien que contraint d'affaiblir plusieurs fois son armée pour venir en aide aux armées de Flandre et de Provence, il s'établit à Sierck, sur la Moselle, et arrêta sans combat la marche victorieuse de Marlborough. Il prit l'offensive avec succès pendant les années 1705, 1706 et 1707, força les Impériaux dans leurs lignes formidables de Stollhofen, où il enleva 166 canons, pénétra jusqu'au cœur de l'Allemagne, et conçut le plan hardi de se joindre à Charles XII, roi de Suède, qui occupait la Saxe; mais l'or de Marlborough, qui avait acheté le principal ministre de Charles, prévint cette alliance. Villars passa ensuite dans le Dauphiné, et, avec une faible armée, délivra cette province envahie par le duc de Savoie, en faisant une pointe dans le Piémont, 1708. C'est en partant pour cette campagne qu'il répondit au roi, qui montrait quelque inquiétude de la faiblesse de son armée : « Sire, j'ai appris du grand Condé que s'il est permis de craindre les ennemis quand ils sont loin, il faut les mépriser quand ils sont près. » Villars, successeur de Vendôme à l'armée du Nord, 1709, livra à Marlborough et au prince Eugène la bataille de Malplaquet, et leur tua 20,000 hommes; mais, grièvement blessé, on l'emporta du champ de bataille sans connaissance, et l'armée dut faire retraite. Louis XIV logea Villars au palais de Versailles jusqu'à sa guérison, et le nomma pair du royaume. Il n'attendit pas d'être parfaitement guéri pour retourner à son armée, et remporta, en 1712, la célèbre bataille de Denain, à la suite de laquelle il reprit successivement Marchiennes, Douai, Le Quesnoy, Bouchain, sauva la France, et hâta par ces succès la conclusion de la paix d'Utrecht, 1713. L'Autriche n'ayant pas accédé à ce traité, il continua la guerre sur le Rhin contre Eugène, s'empara de Spire, Landau, Fribourg, et fut un des négociateurs de la paix de Rastadt, 1714. Nommé gouverneur de la Provence, il y fit creuser un canal qui porta son nom. A la même époque, l'Académie française lui offrit une place dans son sein, honneur auquel il fut très sensible. Président du Conseil de la guerre, puis membre du conseil de régence après la mort de Louis XIV, Villars combattit, mais en vain, la politique de la Quadruple Alliance, les opérations de Law, l'influence de Dubois, et brigua avec une insistance singulière le titre de connétable, que Louis XV lui refusa toujours, mais il siégea au conseil comme ministre d'État. Lors de la guerre de la Succession de Pologne, 1733, Louis XV lui donna, malgré son ministre Fleury, le titre de *maréchal général de France*, que Turenne seul avait reçu. Villars conquit rapidement sur les Autrichiens le Milanais et le duché de Mantoue; mécontent de l'ingratitude du duc de Savoie, qu'il était chargé de protéger, il renonça au commandement et mourut à Turin. Comme général, sa réputation fut brillante et méritée : tout à la fois stratégiste et tacticien, il fut un des grands hommes de guerre de son temps; on lui reproche une grande cupidité, qui pourtant ne l'empêcha pas de s'imposer des sacrifices pécuniaires pour les besoins de l'État. On a sous son nom des *Mémoires*, en 3 vol. in-12, qui furent publiés en Hollande; le premier seul est de lui; les deux autres sont une compilation, faite par un abbé Margon.

V. Anquetil, *Vie du maréchal de Villars*, 1784, 4 vol.; Folard, *Oraison funèbre de Villars*, 1734; De Quincy, *Hist. milit. de Louis XIV*; Gaillardin, *Hist. de Louis XIV*, les *Lettres* de Mme de Maintenon; Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. XIII. B.

VILLARS (L'ABBÉ MONTFAUCON DE), littérateur, né près de Toulouse en 1635, m. assassiné en 1673, neveu du célèbre Montfaucon, a laissé : *Entretiens du comte de Gabalis sur les sciences*, 1670 et 1684, ouvrage spirituel, où sont dévoilés les prétendus mystères des Rose-Croix; *Entretiens sur les sciences secrètes*, 1715, ingénieux persiflage contre la philosophie de Descartes, etc.

VILLARS (DOMINIQUE), botaniste, né près de Gap en 1745, m. en 1814, entra comme élève interne à l'hôpital des Frères de la Charité de Grenoble en 1771, fit en 1773 un cours de botanique, fut médecin en chef de l'hôpital militaire en 1782, devint, en 1805, professeur de botanique et de médecine à Strasbourg, et, en 1807, recteur de l'Académie de cette ville.

On a de lui, entre autres ouvrages intéressants : *Histoire naturelle des plantes du Dauphiné*, Grenoble, 1786, 4 vol., fig.; *Mémoires sur la topographie et l'histoire naturelle*, Lyon, 18 6; *Précis d'un voyage botanique fait en Suisse, dans les Grisons*, etc., Paris, 1812, etc.

VILLASANDINO DE ILLESCA (ALONZO-ALVAREZ), né vers 1340, m. vers 1424, a composé la plus grande partie du *Concionero general*, ou collection des romances et chansons espagnoles. Ce recueil important et digne de foi, que l'on a attribué à Alphonse de Baena, un des secrétaires de Jean II, roi de Castille, contient des vers de 56 poètes. La Bibliothèque nationale de Paris en possède le seul exemplaire existant. B.

VILLATTE (JEAN-LOUIS), homme de couleur, général des affranchis de Saint-Domingue, né au Cap-Français en 1751, m. en 1802. Élevé en France, il y servit dans les troupes, fit partie de l'expédition du comte d'Estaing, et défendit le Cap-Français avec la plus grande valeur contre les Espagnols et les Anglais. En mésintelligence avec le gouverneur général Laveaux, et sacrifié à la politique du Directoire, il fut déporté en France, d'où il revint à Saint-Domingue avec Leclerc, et mourut peu après. Sommé par les Espagnols de se rendre à discrétion, il leur répondit en leur envoyant des cartouches et du plomb : « Réponse à la manière des Spartiates. » B. A.

VILLAVICIOSA (JOSEPH DE), poète espagnol, né en 1589 à Siguenza, m. en 1658, fut jurisconsulte à Madrid, rapporteur du Conseil de l'Inquisition, puis inquisiteur du royaume de Murcie. Il avait commencé par cultiver la poésie, et est connu par un poème héroï-comique en 12 chants, *la Mosquea*, dont le sujet est le combat des mouches et des fourmis, Madrid, 1615. C'est un des meilleurs ouvrages de ce genre dans la langue espagnole.

VILLAVICIOSA, vge d'Espagne (Asturies), port de commerce sur le golfe de Gascogne, prov. d'Oviédo; 2,179 hab. — vge d'Espagne (Nouvelle-Castille), prov. de Guadalajara, 1,337 hab.; célèbre victoire remportée par le duc de Vendôme, le 10 déc. 1710, et qui assura la couronne d'Espagne à Philippe V.

VILLAVICIOSA ou **VILLAVIÇOSA**, v. de Portugal (Alemtejo); 3,445 hab. Ville bien bâtie, et où l'on remarque l'ancien palais des ducs de Bragance et l'église collégiale. Belles maisons de plaisance aux environs. Elle soutint, en 1665, un siège fameux contre les Espagnols, qui furent défaits aux environs, à la bataille dite *de Montes-Claros*, dans laquelle le général français Schomberg commandait les Portugais.

VILLAVIEJA, brg d'Espagne (Valence), prov. de Castellon-de-la-Plana. Eaux minérales; 1,984 hab.

VILLE. Ce mot, dérivé du latin *villa* (maison de campagne), en a eu primitivement le sens dans les noms français qu'il concourt à former : *Haute*VILLE, etc.

VILLE, en all. *Weiler*, v. d'Alsace-Lorraine, cercle de Schlestadt; 1,084 hab. Fabr. de kirschenwasser. — Jadis titre d'une seigneurie, qui appartint aux Habsbourg, aux Fugger, et à une branche de la maison de Choiseul.

VILLEBOIS, vge (Ain), arr. de Belley, près de la rive dr. du Rhône; 1,705 hab. Pierres de taille et pierres lithographiques. Exploit. de minerai de fer.

VILLEBRUNE (J.-B. **LEFEBVRE** DE), littérateur, né à Senlis en 1732, m. en 1809, exerça d'abord la médecine, fut ensuite professeur de langues orientales au Collège de France, bibliothécaire en chef, 1794, puis l'un des conservateurs, 1795, de la Bibliothèque nationale; fut privé de ces deux places en 1797 par le Directoire pour avoir proclamé dans une Lettre imprimée la nécessité de reconnaître un seul chef, et alla enseigner à l'École centrale d'Angoulême l'histoire naturelle, puis les humanités et les mathématiques.

Il a traduit en français : les *Nouvelles de Cervantes*, Paris, 1775, 2 vol., les *Aphorismes d'Hippocrate*, 1786; *Silius Italicus*, 1781; le *Manuel d'Épictète* et le *Tableau de Cébès*, 1783; *Athénée*, 1789-91, 5 vol. in-4°, etc.

VILLE-D'AVRAY, vge (Seine-et-Oise); arr. de Versailles, à 17 kil. O. de Paris, à l'une des entrées du parc de Saint-Cloud; 1,274 hab. On y voit un beau château, bâti sous Louis XVI, et une fontaine, dont l'eau était seule servie sur la table des rois à Versailles. Joli site; nombreuses villas. Maison dite *les Jardies*, où mourut Gambetta.

VILLEDIEU (MARIE-HORTENSE **DESJARDINS**, DAME DE), née à Alençon en 1632, m. en 1683, vécut longtemps chez la duchesse de Rohan, protectrice de sa famille, fut remarquée pour ses grâces et son esprit, mais mena une conduite romanesque et déréglée; elle s'attacha à un officier marié, Boisset de Villedieu, dont elle prit le nom. Ses *Œuvres complètes*, publiées à Paris en 1710, 10 vol. in-12, contiennent des poésies fugitives, médiocres, mais qui eurent beaucoup de succès dans le temps, une tragédie de *Manlius Torquatus* et divers romans justement oubliés.

V. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. IV.

VILLEDIEU-LES-POELES, ch.-l. de cant. (Manche), arr. d'Avranches, sur la Sienne; 3,434 hab. Chaudronnerie, tanneries, mégisseries, dentelles.

VILLEFORT, ch.-l. de cant. (Lozère), arr. de Mende, sur la Devèse, dans un étroit vallon que suit le chemin de fer de Clermont-Ferrand à Nîmes; 1,535 hab. Fabr. de cadis. Comm. de transit en vins, soie, sel, houille, grains, châtaignes. Aux environs, mines de plomb, d'argent et de cuivre.

VILLEFRANCHE-DE-CONFLENT, v. forte (Pyrénées-Orientales), arr. et à 6 kil. S.-O. de Prades, sur la rive dr. de la Tet, et dans la vallée du Conflent; 584 hab. Place de guerre. Citadelle construite sous Louis XIV. Les maisons sont bâties en marbre rouge. Grotte curieuse, dite *Cava Bastera*.

VILLEFRANCHE-DE-LAURAGUAIS, s.-préf. (Haute-Garonne), sur l'Hers et près du canal du Midi; 2,538 hab. Comm. de graines, toile à voiles, poteries, cuirs.

VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE OU **D'AVEYRON**, sous-préf. (Aveyron), au confl. de l'Alezou et de l'Aveyron, et entouré de collines; 10,124 hab. Collège, bibliothèque. On remarque l'église Notre-Dame, les cloîtres et la chapelle d'une anc. Chartreuse. Fabr. de toiles grises; fonderies de cloches, etc. Comm. de grains, vins, truffes, jambons excellents. Patrie du maréchal de Belle-Isle et du médecin Alibert. Cette ville fut fondée en 1252 par Alphonse, comte de Toulouse. Une peste la désola en 1628; en 1648 éclata dans le Rouergue une insurrection dite des *Croquants*, dont Villefranche fut le centre.

VILLEFRANCHE-SUR-MER, en italien *Villafranca*, ch.-l. de cant. (Alpes-Maritimes), arr. et à 6 kil. E. de Nice, sur la Méditerranée, dominée par la forteresse de Montalban; 3,000 hab. Magnifique rade, où peuvent mouiller des navires de guerre. Pêche du thon. Huiles, oranges, soie, vins, chanvre.

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE (pendant la 1re République *Libre-sur-Saône*), s.-préf. (Rhône), à 30 kil. N.-N.-O. de Lyon, sur le Morgon et le chemin de fer de Paris à Lyon; 12,485 hab. Trib. de commerce, collège, école normale primaire. Cette ville est presque entièrement formée par une seule rue très large, longue de 2 kil. Belle église ogivale. Fabr. de toile, cotonnades, couvertures, comm. de bestiaux, chevaux; grand marché des vins du Beaujolais. — Villefranche, fondée au XIIe siècle par Humbert IV, sire de Beaujeu, devint, en 1532, capitale du Beaujolais, et eut une académie célèbre, érigée en 1695. Patrie du ministre Roland.

VILLEGAGNON (NICOLAS **DURAND** DE), né à Provins en 1510, m. en 1571, fut admis, en 1531, dans l'ordre de Malte, dont son oncle, Villiers de l'Isle-Adam, était grand maître. Il prit part à l'expédition de Charles-Quint en Afrique, à celle qui amena Marie Stuart d'Écosse en France, 1548, défendit sans succès Tripoli contre les Turcs en 1551, fut nommé vice-amiral de Bretagne par Henri II, partit pour l'Amérique en 1555, avec un certain nombre de protestants, forma dans une île, à l'embouchure du Rio-Janeiro, un établissement qui ne prospéra pas, et entama, à son retour, une vive controverse avec Calvin. Il ne réussit qu'à se rendre suspect aux catholiques en s'attirant les injures des protestants.

On lui doit : *Caroli V imperatoris expeditio* [illegible]

VILLEGAS MARMOLEJO (PEDRO DE), peintre d'histoire, né à Séville en 1520, m. [illegible], se distingua par la pureté du dessin, la noblesse des têtes et des poses, la science des raccourcis, l'habileté de la composition et le sentiment de l'idéal. On voit de lui, dans la cathédrale de Séville, une *Visitation de Notre-Dame* et un *St Lazare*, qui sont des chefs-d'œuvre. Il exécuta pour l'église Saint-Laurent une *Vierge*, devant laquelle il fut enterré. A. M.

VILLEGAS (ESTEBAN-MANUEL DE), poète espagnol, né à Najera (Vieille-Castille) en 1596, m. en 1669, fut avocat et receveur des rentes dans sa ville natale. Il vécut et mourut pauvre. Ses poésies, publiées en 1617 sous le titre d'*Amatorias* ou *Eroticas*, se distinguent par la mollesse du rythme, par une grâce voluptueuse et séduisante. Il voulut plier la langue espagnole aux exigences des mètres anciens et fit d'heureuses imitations d'Anacréon et d'Horace.

V. l'*Hist. de la littér. espagnole* de Ticknor, t. II.

VILLEGAS (FERNAND-RUIZ), poète latin moderne, né à Burgos vers 1510, fut gouverneur de sa ville natale. Ses *Œuvres* ont été publiées à Venise, 1743, in-4°. Ce sont des épigrammes, des épîtres, des églogues, etc., où l'on remarque de l'imagination et un style élégant.

VILLEHARDOUIN (GEOFFROI DE), chroniqueur, né vers 1165 dans un château près de Bar-sur-Aube, m. vers 1213, était sénéchal de Champagne sous le comte Thibaut V quand fut prêchée la 4e croisade. Il fut un des députés qui se rendirent à Venise pour obtenir que les croisés fussent transportés en Terre Sainte sur les vaisseaux de cette république. Il assista à la prise de Constantinople en 1204, fut nommé maréchal de Romanie par l'empereur Baudouin Ier, sauva l'armée de ce prince lorsqu'il eut été pris par les Bulgares, et mourut en Thessalie. On a de lui une *Histoire de la conquête de Constantinople*, ou *Chronique des empereurs Baudouin et Henri*, qui embrasse les années 1198 à 1207 : c'est un des plus anciens monuments de la prose française. Elle a été publiée, avec un glossaire, une traduction en français moderne et des observations très précieuses par Ducange, 1657, et insérée dans le 18e vol. des *Historiens des Gaules et de la France* de Dom Bouquet, ainsi que dans les diverses collections de *Mémoires sur l'histoire de France*.

V. aussi sur Villehardouin et la 4e croisade le beau travail de M. le comte Riant. B.

VILLEHARDOUIN (GEOFFROI DE), neveu du précédent, se substitua en 1205 à Robert de Champlitte dans la possession de la principauté d'Achaïe, et mourut en 1228. Ses deux fils, Geoffroi II et Guillaume, régnèrent après lui. Isabelle, fille de Guillaume, épousa tour à tour Philippe de Tarente, Florent de Hainaut, Philippe de Savoie, et transmit la principauté à sa fille Mahaut de Hainaut, qui épousa un prince de Bourbon.

V. De Mas Latrie, *les Princes de Morée ou d'Achaïe*, Venise, 1882.

VILLEJUIF, ch.-l. de cant. (Seine), arr. de Sceaux, et à 8 kil. S. de Paris, sur une éminence; 2,117 hab. Comm. de foin et de paille. Carrières de pierres à bâtir et à plâtre. — Ce lieu tire son nom des Juifs de Paris, qui en avaient la propriété au moyen âge.

VILLÈLE (JOSEPH, COMTE DE), homme d'État, né à Toulouse en 1773, m. en 1854, entra fort jeune dans la marine militaire, fit une campagne à Saint-Domingue en 1791, puis une autre dans l'Inde, et quitta le service en 1793, pour se retirer à l'île Bourbon, où il devint le gendre de Desbassyns de Richemont et membre de l'assemblée coloniale. En 1807, il revint à Toulouse, entra au conseil général de la Haute-Garonne en 1810, accueillit avec enthousiasme la Restauration, fut nommé maire de sa ville natale en 1815, puis député de la Haute-Garonne à la fameuse Chambre des députés dite *Chambre introuvable*, et montra, dans cette assemblée, de grandes capacités en matière de finances. Pendant les législatures suivantes, il se mit à la tête de l'opposition ultra-royaliste. En 1819, il donna sa démission de maire de Toulouse. En 1820, il fut nommé ministre d'État, sans portefeuille, dans le second ministère du duc de Richelieu, et l'année suivante, déc., ministre des finances, puis président du conseil et comte. Il resta au pouvoir jusqu'en janv. 1828. Plus modéré et plus prudent que le parti qui l'avait poussé au pouvoir, il subit néanmoins ses exigences, laissa faire la guerre d'Espagne en 1823, après s'y être opposé, présenta la loi qui accordait un milliard d'indemnité aux émigrés dont les propriétés avaient été vendues comme biens nationaux, et tenta, pour rendre cette indemnité moins onéreuse au Trésor, de convertir la rente 5 p. 0/0 en 3 p. 0/0, au capital de 75 fr., opération qu'il ne put accomplir qu'en partie. Ce fut aussi sous

son ministère que l'indépendance de Haïti fut reconnue, moyennant [illegible] somme de 150 millions, au profit des anciens colons, et que la Chambre des députés fut rendue septennale, en 1824. L'expulsion de Manuel à la Chambre, le rétablissement du droit d'aînesse, les lois contre le sacrilège et contre la liberté de la presse, la dissolution de la garde nationale de Paris, soulevèrent peu à peu l'opinion publique. Alors M. de Villèle fit dissoudre la Chambre, 1827. Les élections amenèrent une majorité qui lui devait être hostile; il se retira et céda la place au ministère Martignac, janv. 1828. Charles X le nomma pair de France. Après la révolution de 1830, il renonça tout à fait à la vie politique.

V. d'Audiffret, *Notice historique sur M. le comte de Villèle*, 1855; De Neuville, *Notice sur M. de Villèle*, 1855; et les historiens de la Restauration, Viel-Castel, Vaulabelle, Nettement, etc. B.

VILLEMAIN (FRANÇOIS-ABEL), célèbre professeur et critique, né à Paris en 1790, m. en 1870. Il fit de brillantes études au lycée Impérial (Louis-le-Grand). Dès l'âge de 12 ans, dans une fête scolaire imaginée par son maître de pension, l'helléniste Planche, il joua en grec, avec ses camarades plus âgés, le *Philoctète* de Sophocle; il y remplissait le rôle d'Ulysse. En rhétorique, son professeur, Luce de Lancival, le chargea plusieurs fois de le remplacer, et le suppléant improvisé ne parut pas au-dessous de sa tâche. M. de Fontanes nomma Villemain professeur de rhétorique au lycée Charlemagne en 1810, et, peu après, maître de conférences à l'École normale; puis le chargea, l'année suivante, de prononcer le discours latin à la solennité du Concours général. Son *Éloge de Montaigne*, 1812, inaugura ses triomphes académiques. Deux ans après, nouvelle couronne pour un discours *sur les Avantages et les Inconvénients de la critique*. Par une dérogation extraordinaire, l'Académie autorisa le lauréat à lire lui-même son mémoire dans la séance solennelle de l'Institut. Les alliés étaient alors à Paris; le roi de Prusse et l'empereur de Russie, entourés d'un imposant cortège, assistaient à la cérémonie. Enfin, en 1816, [illegible] et dernière palme académique pour un *Éloge de Montesquieu*. L'éloquence de Villemain, que faisaient pressentir ses succès de causeur dans la haute société, allait s'exercer sur un plus grand théâtre. Déjà, en 1814, Guizot l'avait choisi comme suppléant dans sa chaire d'histoire à la faculté des lettres; en 1816, Royer-Collard lui donna celle d'éloquence française. Les auditeurs l'entendirent pendant dix années, presque sans interruption (1816-1826), débiter d'inspiration, sur la littérature française aux XV^e^, XVI^e^ et XVII^e^ siècles, des leçons qui ne furent pas conservées. Villemain prétendait également au titre d'historien, et, en 1819, il avait publié une *Histoire de Cromwell, d'après les mémoires du temps et les recueils parlementaires*. Le succès de ce livre, malgré le libéralisme dont l'auteur s'y montrait animé, malgré des qualités incontestables de style, demeura douteux, et ni l'étude [illegible] de *Lascaris, ou les Grecs du quinzième siècle*, qui parut à l'époque où les Grecs cherchaient à reconquérir leur indépendance, 1825, ni un *Essai sur l'état des Grecs depuis la conquête musulmane*, ne relevèrent le crédit de l'auteur comme historien. Le gouvernement de la Restauration lui ouvrit le [illegible] l'accès des fonctions publiques. Appelé d'abord aux fonctions de chef de la division de l'imprimerie et de la librairie, il devint, sous le ministère Decazes, maître des requêtes au conseil d'État en 1820. L'année d'après, il remplaçait à l'Académie M. de Fontanes, et publiait la traduction de la *République* de Cicéron, d'après le manuscrit récemment retrouvé par Angelo Maï, avec un discours préliminaire et de savantes annotations. Vint alors le gouvernement de Charles X avec le ministère de Villèle. Villemain passa dans l'opposition, et, en 1827, il fut chargé, avec Lacretelle et [illegible], de rédiger la supplique adressée au roi par l'Académie française contre le rétablissement de la censure. Cette [illegible] sa place de maître des requêtes, mais lui valut un accroissement de popularité. Il remonta dans sa chaire de la Sorbonne, et publia alors son *Tableau de la littérature au XVIII^e^ siècle*. La plupart des écrivains du dernier siècle [illegible] d'allusions satiriques [illegible] contre le pouvoir, [illegible]. [illegible] les élections de 1830, quelque temps avant la révolution de Juillet. Il siégea à peine [illegible] à la Chambre, [illegible] membre du Conseil royal de l'instruction publique, [illegible] pair de France. Il devint [illegible] secrétaire perpétuel de l'Académie française [illegible] de la vie [illegible]. [illegible] il se mêla [illegible] Molé [illegible] Il entra une 1^re^ fois dans un cabinet [illegible] pendant une émeute républicaine, par le maréchal Soult, le 13 mai 1839, et remplacé par le ministère Thiers dès le 1^er^ mars 1840; puis il reprit le portefeuille de l'instruction publique sous le ministère Guizot (29 octobre), qui devait durer jusqu'à la Révolution de 1848. Villemain s'épuisa pendant 4 années à vouloir concilier les prétentions de deux partis rivaux : le clergé, qui, se fondant sur la Charte, réclamait la liberté absolue de l'enseignement; et l'Université, qui, s'appuyant sur la raison d'État, prétendait conserver ses privilèges. Il présenta un de ces projets de transaction qui ne contentent personne. Tout à coup l'on apprit qu'il donnait des signes d'aliénation mentale, et, le 30 mai 1844, le *Moniteur* inséra d'office sa démission. La maladie put être conjurée; mais le ministre ne reprit pas son portefeuille, ni le professeur son enseignement public. Depuis cette époque, et du sein de la retraite à laquelle le condamnèrent les événements de 1848 et de 1852, Villemain témoigna de la fécondité activité de son esprit par de nombreuses publications et par une incessante participation aux travaux de l'Académie. L'intéressant *Tableau de l'Éloquence chrétienne au quatrième siècle* est de 1846, et l'*Essai sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique*, de 1859.

Le mérite sérieux et durable de Villemain sera d'avoir renouvelé la critique en France. A la vérité, M^me^ de Staël, dans 2 de ses œuvres, *la Littérature considérée dans ses rapports avec les Institutions humaines*, 1800, et *l'Allemagne*, 1814, avait donné l'exemple d'introduire l'histoire dans l'appréciation des œuvres d'art; mais Villemain a étendu cette méthode à des matières si variées, il en a fait un usage à la fois si personnel et si sûr, qu'elle a fini par porter son nom. La Harpe, Marmontel, Thomas, et généralement les critiques proprement dits des deux siècles précédents, avaient pu analyser avec goût, parfois même avec éloquence, les beautés des œuvres littéraires; mais ils se guidaient, dans leurs jugements, sur des règles dont quelques-unes seulement s'appuyaient sur l'autorité éternelle de la raison, tandis que les autres ne se recommandaient que par leur origine aristotélique ou je ne sais quelle tradition mal justifiée. De là, quelque chose de timide, d'étroit, d'exclusif, d'incomplet dans leurs observations; ils n'étaient pas au vrai point de vue pour reconnaître toute la force, toute la grandeur des œuvres grecques, latines et françaises qu'ils étudiaient. Villemain, laissant là les vieilles poétiques et les vieilles rhétoriques, secouant la superstition des règles, hors celles du bon sens, remit les ouvrages dans leur milieu, et les éclaira d'une lumière toute nouvelle qui permit d'en saisir mieux le caractère et l'esprit. Ses appréciations, il est vrai, sont trop sommaires, et, par suite, peu approfondies; mais, en résumé, presque toujours il donne le mot le plus juste pour caractériser les hommes et les choses. Ajoutez que sa connaissance et sa pratique des langues et littératures étrangères, de l'italien, de l'espagnol, de l'anglais (il ignorait malheureusement la langue allemande), donnent à sa critique quelque chose de large, de hardi, de libéral, qui n'est pas un de ses moindres attraits. Enfin l'écrivain, chez lui, vaut le critique. On a dit avec justice qu'il offrait, par un sage équilibre entre l'imagination et la raison, la plus complète harmonie des facultés littéraires.

Les ouvrages ou opuscules les plus remarquables de Villemain sont : *Le Roi, la Charte et la Monarchie*, 1816; *Histoire de Cromwell*, 1819; *la République de Cicéron avec une traduction française, un discours préliminaire, et des dissertations historiques*, 1823; *Discours et mélanges littéraires*, 1823 (on y trouve les *Éloges de Montaigne et de Montesquieu*, le *Discours sur la critique*, les *Études sur Fénelon et Pascal*, etc.); *Lascaris, ou les Grecs du quinzième siècle*, 1825; *Nouveaux mélanges historiques et littéraires*, 1827; *Cours de littérature française*, comprenant le *Tableau de la littérature au moyen âge en France, en Espagne et en Angleterre*, et le *Tableau de la littérature au dix-huitième siècle*, 1828-29; *Études de littérature ancienne et étrangère*, contenant les études sur Hérodote, Lucrèce, Cicéron, Plutarque, Lucain, Tibère, sur la corruption des lettres romaines, l'*Essai sur les romans grecs*, et les notices de Shakspeare, Milton, Pope, Wicherley, Young et Byron; la *Préface du Dictionnaire de l'Académie française*, édition de 1835; *Tableau de l'Éloquence chrétienne au quatrième siècle*, 1849; *Études d'histoire moderne*, 1846; *Souvenirs d'histoire et de littérature*, *M. de Narbonne*, 1854; *les Cent-jours*, 1855; *M. Desmousseaux de Givré*, *vie en* [illegible]; *la Tribune moderne*, *M. de Chateaubriand*, 1857; *Choix d'études sur la littérature contemporaine*, 1857; *Essai sur le génie de Pindare et sur la poésie lyrique*, 1859. Villemain avait promis un [illegible] de Pindare qui n'a pas paru [illegible]. *L'Empire et la Papauté*, 1860, [illegible] de la *Tribune moderne*, [illegible] *Histoire de Grégoire VII* [illegible]. Villemain a [illegible] à la *Revue des Deux Mondes*, [illegible] *les Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*, à la [illegible] et à la

Biographie générale. Il convient de citer les *Rapports* qu'il a rédigés comme secrétaire perpétuel de l'Académie française, morceaux pleins de goût, d'érudition et de mesure, et qui sont devenus les modèles du genre.

V. les *Mémoires* de Guizot; Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, 1851, et *Portraits contemporains*, t. III; De Loménie, *Galerie des contemporains illustres*, t. IV. A. H.

VILLEMESSANT (JEAN-HIPPOLYTE-AUGUSTE **DELAUNAY** DE), journaliste, né à Rouen en 1812, m. en 1879, prit le nom de sa mère, passa son enfance à Blois, s'y maria avant sa majorité, y fit sous son premier nom de Cartier un commerce de rubans, mais avec insuccès; vint à Paris en 1839 comme placier d'articles pour modistes, fonda un journal de modes, *la Sylphide*, et se ruina encore dans diverses entreprises. Sa vocation se révéla en 1848 par le lancement d'une feuille satirique, *le Lampion*, et plus tard d'une autre, la *Chronique de Paris*. En 1854, avec le concours de son gendre, A. Jouvin, il lança *le Figaro*, d'abord hebdomadaire et non politique, et, pendant qu'il le dirigeait, il fut successivement l'impresario de plusieurs autres publications mondaines, la *Gazette de Paris*, la *Gazette rose*, *le Grand Journal*, *l'Événement*, 1865-66, littéraire quotidien, *le Diable à quatre*, 1868; vers la fin de l'empire, *le Figaro* changea d'aspect, parut tous les jours et mêla la politique au genre léger. Après la guerre, Villemessant fit auprès du comte de Chambord un voyage dont il tira un grand parti pour son *Figaro*, transformé en organe légitimiste. Comme le personnage de Beaumarchais, il avait le génie de l'indiscrétion et du commérage, l'esprit familier, gouailleur, une littérature de castagnettes; il recherchait avidement la nouvelle à la main; il a été l'un des éducateurs du reportage moderne; connaissant admirablement le faible de son public, il savait l'amuser et lui servir à point les douceurs sentimentales comme le piment gaulois; le meilleur enfant du monde, au demeurant, assuraient ses amis, car ils ont mainte fois vanté son humeur joviale et son bon cœur. H. G.

VILLEMUR, ch.-l. de cant. (Haute-Garonne), sur la rive dr. du Tarn, arr. de Toulouse; 4,530 hab. Fonderies. Blanchisserie de cire.

VILLENA (HENRI **D'ARAGON**, MARQUIS DE), né en 1384, m. en 1434, était fils de Ferdinand I[er], roi d'Aragon, et petit-fils de Jean I[er], roi de Castille. Il obtint de son cousin Jean II, roi de Castille, les comtés de Cangas et de Tineo, puis devint grand maître de l'ordre de Calatrava. Poète et protecteur des poètes, il fit jouer, en 1414, une comédie allégorique, une sorte de moralité, dont le nom ne s'est pas même conservé. Il écrivit un poème des *Travaux d'Hercule*, et des traductions de l'*Énéide*, de la *Divine Comédie*, du *de Oratore* de Cicéron. Il fonda, en Castille et en Aragon, des académies semblables à celle des Jeux floraux de Toulouse. Ses connaissances en physique et en histoire naturelle lui valurent la réputation de magicien, et le firent accuser de sorcellerie; ses œuvres furent brûlées à sa mort. Il ne resta qu'une espèce de poétique, *la Gaya ciencia*, qui n'est pas complète. B.

VILLENA (JUAN-FERNANDEZ **PACHECO**, MARQUIS DE). *V*. PACHECO.

VILLENA (DON JUAN **MANUEL**, PRINCE DE). *V*. MANUEL.

VILLENA, *Turbula* (?), v. d'Espagne (Valence), prov. d'Alicante; érigée en marquisat, en 1445, en faveur de D. Juan Pacheco. Pop., 11,424 hab. Fabr. de draps, savons, eaux-de-vie. Exploit. de sel.

VILLENAUXE, ch.-l. de cant. (Aube), arr. de Nogent-sur-Seine, sur la Villenauxe; 2,287 hab. Fabr. de vinaigres et de porcelaine. Fondée au XI[e] siècle, et jadis fortifiée.

VILLENAVE (MATHIEU-GUILLAUME-THÉRÈSE), littérateur, né à Saint-Félix de Caraman (Haute-Garonne) en 1762, m. en 1846, fut arrêté à Nantes, par ordre de Carrier, en 1793, et envoyé à Paris avec 131 accusés, dont il raconta les périls dans sa *Relation du voyage de 132 Nantais*, brochure qu'il publia de sa prison, et qui eut 8 éditions en 15 jours. Échappé à la mort par la chute de Robespierre, il fit des vers et des pamphlets politiques, rédigea sous l'Empire le *Journal des curés*, fut rédacteur en chef de *la Quotidienne*, en 1814 et 1815, et l'un des principaux collaborateurs de la *Biographie Michaud*, de l'*Encyclopédie des gens du monde*, des *Hommes utiles* de Jarry de Mancy, et créa en 1819 les *Annales politiques*, qui prirent bientôt le nom de *Courrier français*, etc. Ses principaux ouvrages sont : des traductions estimables des *Métamorphoses d'Ovide*, 4 vol. in-4° et in-12, 1807-22, et de l'*Énéide* (les huit premiers livres), dans la Bibliothèque latine-française de Panckoucke; *Vie d'Ovide*, 1809; *Abélard et Héloïse*, 1834. On lui doit aussi de bonnes éditions de *Barthélemy*, *Duclos*, *Marmontel*, *Thomas*, etc. — Il est le père de M[me] Mélanie Waldor. J. T.

VILLENEUVE (HUON DE), poète français, contemporain de Philippe-Auguste, a composé dix ou douze romans de chevalerie, dont plusieurs existent en ms. à la Bibliothèque nationale de Paris. Les plus fameux sont : *les Quatre fils Aymon*, dont le style fut retouché au XVI[e] siècle, et *Doon de Mayence*, attribué par quelques auteurs au poète Adenez. Ils sont inédits.

VILLENEUVE (ROMIEU ou ROMÉE DE), *baron de Vence*, connétable et grand sénéchal de Provence, né vers 1170, m. vers 1250, prit Nice qui s'était révoltée contre le comte Bérenger, la mit à l'abri des attaques des Pisans et des Génois, administra la Provence après la mort de Bérenger, dont il maria la fille, Béatrix, avec Charles d'Anjou, frère de St Louis, et prépara ainsi la réunion du comté à la couronne.

VILLENEUVE (ÉLION ou HÉLION DE), de la famille du précédent, né vers 1270 en Provence, m. en 1346, entra de bonne heure dans l'ordre des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, en devint grand maître, 1319, prit part à une croisade organisée par le pape Clément VI, enleva Smyrne aux Turcs en 1344, et remporta une victoire navale sur le roi de Maroc.

VILLENEUVE (**ARNAUD** DE). *V*. ARNAUD.

VILLENEUVE (LOUIS DE), *sire de Trans*, né vers 1451, m. en 1516, fut chargé par le roi Charles VIII de commander, avec le prince de Salerne, la flotte destinée à la conquête de Naples, reçut de Louis XII 2 missions à Rome en 1499 et 1500, déploya la plus brillante valeur à Agnadel, 1509, devint chambellan de François I[er], et combattit encore à Marignan, où il perdit son fils unique, 1515. La baronnie de Trans avait été érigée pour lui en marquisat, en 1505.

VILLENEUVE (CHRISTOPHE DE), *seigneur de Bargemont*, né à Marseille en 1541, m. en 1615, seconda Claude de Savoie, gouverneur de la Provence, dans la guerre contre les protestants, mais préserva le pays des horreurs de la Saint-Barthélemy.

VILLENEUVE (GUILLAUME DE), chevalier provençal, suivit, en qualité d'écuyer, le roi Charles VIII à la conquête de Naples, fut nommé gouverneur de Trani, et, après le départ de son souverain, défendit vigoureusement cette ville, 1495. Pris par les Napolitains, il recouvra la liberté au bout d'un an, et devint maître de l'hôtel à son retour en France. Il a laissé des *Mémoires*, publiés pour la 1[re] fois par Dom Martène (*Thesaurus anecdotorum*, t. III).

VILLENEUVE (PIERRE-CHARLES-J.-B.-SYLVESTRE), marin français, né en 1763 à Valensoles (Provence), m. en 1806, entra dans l'armée de mer à l'âge de 15 ans, franchit rapidement les premiers grades, devint chef de division en 1796, puis contre-amiral, fut empêché par les vents contraires de prendre part à l'expédition d'Irlande, commanda l'arrière-garde au combat désastreux d'Aboukir, 1798, n'engagea pas ses navires et regagna Malte après la défaite. Nommé vice-amiral en 1804, il remporta un léger avantage sur l'amiral anglais Calder à la hauteur du cap Finistère, mais perdit, en 1805, avec l'amiral espagnol Gravina, la bataille de Trafalgar contre Nelson, et fut fait prisonnier, après avoir vu son vaisseau entièrement désemparé. Rendu à la liberté 6 mois après, il quitta l'Angleterre, aborda à Morlaix, et se donna la mort à Rennes, dans la crainte d'être mal accueilli par l'empereur.

V. Jurien de La Gravière, *Guerres maritimes de la République et de l'Empire*. B.

VILLENEUVE-TRANS (LOUIS-FRANÇOIS, MARQUIS DE), né en 1784, m. en 1850, fut membre libre de l'Académie des inscriptions.

Il a laissé : *Recherches sur la chapelle ducale de Nancy*, 1826; *Histoire de René d'Anjou*, 1825, 3 vol.; *Histoire de St Louis*, 1836.

VILLENEUVE-BARGEMONT (ALBAN, VICOMTE DE), frère jumeau du précédent, né en 1784, m. en 1850, fut, sous le 1[er] empire français, préfet en Hollande, à Lerida et à Namur, et, sous la Restauration, préfet de Tarn-et-Garonne, de la Charente, de la Meurthe, de la Loire-Inférieure et du Nord. Sous Louis-Philippe I[er], il fut député de Hazebrouck, et membre de l'Académie des sciences morales.

On a de lui : *Histoire du paupérisme*, 1834; *Histoire de l'économie politique*, le *Livre des affligés*; *Monuments des grands maîtres de l'ordre de Jérusalem*, 1829, 2 vol., fig., etc.

VILLENEUVE-SUR-LOT ou **VILLENEUVE-D'AGEN**, s.-préf. (Lot-et-Garonne); 8,047 hab. Trib. de commerce, collège, bibliothèque, société d'agriculture. Cette ville fut fondée au XIII[e] siècle par le comte Alphonse de Toulouse, frère de Louis IX; elle souffrit des guerres de religion au XVI[e] siècle. Régulièrement bâtie, le Lot la traverse; on le passe sur un beau pont, aussi ancien que la ville. Exploitation de marbre. Fabr. de toiles, cuirs, faïence. Comm. de farines, prunes, etc. Dépôt d'étalons.

VILLENEUVE-DE-BERG, ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. de Privas; 2,322 hab. Fondée au XIII[e] siècle. Une cour présidiale y fut établie en 1646. Patrie d'Olivier de Serres, à qui l'on a élevé un obélisque.

VILLENEUVE-L'ARCHEVÊQUE, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. de Sens, sur la Vanne; 1,857 hab. Fabr. de draps, lainages.

VILLENEUVE-LE-ROI ou **VILLENEUVE-SUR-YONNE**, ch.-l. de cant. (Yonne), arr. de Joigny; 5,084 hab. Louis VII donna à cette ville une charte de commune et la fortifia. Les rois de France y eurent un château, qu'ils habitaient souvent au XIII[e] siècle, et dont il reste encore la grosse tour. On remarque les deux portes de la ville, et l'église Notre-Dame, commencée au XIII[e] siècle et achevée au XVI[e]. Comm. des vins du pays, bois, draps, tuiles, etc.

VILLENEUVE-LE-ROI ou **VILLENEUVE-SUR-SEINE**, vge (Seine-et-Oise), près de la Seine, arr. de Corbeil; 516 hab. Claude Le Pelletier, ministre de Louis XIV, y eut un beau château.

VILLENEUVE-LEZ-AVIGNON, ch.-l. de cant. (Gard), arr. d'Uzès, sur la rive dr. du Rhône, en face d'Avignon; 2,910 hab. Les deux villes communiquaient autrefois par le célèbre pont d'Avignon, maintenant en ruine. On voit encore à Villeneuve la tour bâtie par Louis IX pour former la tête du pont; près de la ville est l'anc. abbaye de Saint-André, la chapelle de l'hôpital, où est un magnifique mausolée du pape Innocent VI, et une ancienne chartreuse bâtie par ce pontife. Bibliothèque. Fabr. de toiles et de cordes.

VILLENEUVE-SAINT-GEORGES, petite ville (Seine-et-Oise), arr. de Corbeil, au confluent de l'Yères et de la Seine, dans une situation charmante; 2,262 hab. Nombreuses maisons de campagne. Le chemin de fer de grande ceinture de Paris y rencontre la ligne de Paris à Lyon. Fort construit depuis 1871 pour la défense de la capitale.

VILLENEUVE-SUR-YONNE. *V.* VILLENEUVE-LE-ROI.

VILLEQUIER (ANTOINETTE DE **MAIGNELAIS**, BARONNE DE), cousine d'Agnès Sorel, lui succéda dans la faveur de Charles VII. Poursuivie par la haine de Louis XI, elle se réfugia en Bretagne, et y devint la maîtresse du duc François II.

VILLERME (LOUIS-RENÉ), médecin, statisticien et économiste, né à Paris en 1782, m. en 1863, servit comme chirurgien militaire sous le 1[er] empire, rentra dans la vie civile en 1814, et abandonna la médecine depuis 1832. Il fut membre de l'Académie des sciences morales.

On a de lui : *des Prisons telles qu'elles sont et telles qu'elles devraient être*, 1820 ; *Mémoires sur la mortalité dans les prisons*, 1829 ; *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers dans les fabriques de coton, de laine et de soie*, 1840, 2 vol.; *des Associations ouvrières*, 1848 ; *des Accidents produits dans les ateliers par les appareils mécaniques*, 1850 ; *Considérations sur les tables de mortalité*, 1853 ; divers *Rapports* et *Discours* imprimés dans le recueil de l'Académie des sciences morales et dans les Annales du comité d'hygiène.

VILLEROI (NICOLAS DE **NEUFVILLE**, SEIGNEUR DE), né en 1542, m. en 1617, fut employé par Catherine de Médicis dans deux négociations importantes en Espagne et en Italie, devint secrétaire d'État en 1567, jouit de la faveur de Charles IX et de Henri III, fut destitué en 1588 comme partisan des Guises, ou, selon d'autres, à la suite d'une querelle avec le duc d'Épernon, entra dans le conseil du duc de Mayenne, mais ne partagea pas les vues des Ligueurs. Rallié à Henri IV après son abjuration, 1594, il recouvra sa place de secrétaire d'État, montra peu de sympathie pour Sully, auquel il avait disputé vainement plusieurs charges, et ne fut pas étranger aux intrigues de la marquise de Verneuil contre lui. Après la mort de Henri IV, il poussa de toutes ses forces à l'alliance espagnole, et, pour se ménager l'appui de Concini, dont il était d'ailleurs jaloux, lui proposa d'unir leurs intérêts par le mariage de leurs enfants, et contribua beaucoup à lui faire donner le maréchalat. Trompé dans son attente, il s'en plaignit et fut destitué; rappelé au conseil sur les plaintes des états généraux de 1614, écarté de nouveau peu de temps après, il recouvra toutes ses charges après le meurtre de Concini.

Il a laissé des *Lettres au maréchal de Matignon, de 1581 à 1596*, Montélimar, 1749, in-12 et les *Mémoires d'État, servant à l'histoire de notre temps depuis 1567 jusqu'en 1604*, Paris, 1622, in-4° et in-8°, reproduits dans les diverses collections de *Mémoires relatifs à l'histoire de France*. — V. les *Œconomies royales* de Sully, les *Négociations du président Jeannin*, les *Mémoires* de Richelieu. B.

VILLEROI (CHARLES DE **NEUFVILLE**, MARQUIS DE), fils du précédent, né en 1572, m. en 1642, porta jusqu'à la mort de son père le nom de *marquis d'Halincourt*, fut gouverneur de Pontoise pour la Ligue, conseiller du duc de Mayenne et prévôt de Paris. Henri IV lui donna le gouvernement du Lyonnais et le chargea d'aller négocier à Rome son mariage avec Marie de Médicis. B.

VILLEROI (NICOLAS DE **NEUFVILLE**, MARQUIS, PUIS DUC DE), fils du précédent, né en 1597, m. en 1685, obtint la survivance de la charge de gouverneur du Lyonnais en 1615, fit ses premières armes en Piémont sous Lesdiguières, fut nommé gouverneur de Pignerol et de Casal en 1633, et, après avoir combattu en Franche-Comté et en Catalogne, reçut presque en même temps, 1646, le bâton de maréchal et la place de gouverneur du jeune Louis XIV. Il devint chef du conseil des finances en 1661, duc et pair en 1663, et se montra courtisan plein de bon sens, d'esprit et de probité. B.

VILLEROI (FRANÇOIS DE **NEUFVILLE**, DUC DE), fils du précédent, né en 1643, m. en 1730, fut élevé avec Louis XIV, et cette amitié d'enfance explique sa fortune. Modèle de la cour pour la grâce, la parure et les manières, il était surnommé *le Charmant*. Il fut créé duc dès 1663. A peine connu de l'armée, il est un jour cité avec honneur pour un trait de bravoure à Nerwinden; dans l'année même, 1693, le roi le fait maréchal. La France perd le maréchal de Luxembourg; Villeroi le remplace à la tête des armées. De ce jour date une série de fautes militaires; l'incapacité et la présomption du chef se révèlent à chacune de ses dispositions, à chacun de ses mouvements. Il laisse reprendre Namur, 1695, et est bafoué par la cour et la ville. Général en chef de l'armée d'Italie au début de la guerre de la Succession d'Espagne, il est battu par le prince Eugène à Chiari, 1701, et se fait prendre dans Crémone, 1702. Envoyé à l'armée de Flandre, il essuie un échec à Vignamont, près de Huy, 1705, et perd la grande bataille de Ramillies, 1706. Louis XIV lui ôte le commandement sans lui adresser de reproches. Entré dans les secrets de Louis XIV à son lit de mort, nommé par son testament gouverneur de Louis XV, il servit d'intermédiaire, dans les derniers jours de la vie de Louis XIV, entre le duc d'Orléans et le chancelier Voysin, qui révéla au duc le secret du testament du roi, de sorte que le prince se trouva prêt au jour attendu. Plus tard, sa conduite avec le Régent fut celle d'un vieillard soupçonneux, qui sans cesse affectait de craindre qu'on n'empoisonnât son élève. Le duc d'Orléans supporta l'injure des précautions minutieuses du maréchal; mais, à la veille de la majorité de Louis XV, il fit enlever Villeroi, l'exila dans ses terres, et ne lui laissa que son gouvernement de Lyon, où il mourut obscurément. J. T.

VILLEROI, anc. château (Seine-et-Oise), à 8 kil. de Corbeil. Jadis titre d'un duché-pairie, érigé en 1663.

VILLERS (CHARLES-FRANÇ.-DOMINIQUE), littérateur, né en 1767 à Boulay (Lorraine), m. en 1815, fut officier d'artillerie, émigra en 1792, contracta à Lubeck, avec plusieurs écrivains de l'Allemagne, des liaisons qui l'attachèrent à sa nouvelle patrie, eut à se défendre contre les poursuites du gouvernement français et finit par être nommé professeur de littérature à Gœttingue. Ses principaux ouvrages sont : *Essai sur l'esprit et l'influence de la réformation de Luther*, 1804, apologie de la Réformation au point de vue politique et philosophique, mais où l'auteur ne dit rien de l'influence exercée par la Réformation sur les croyances et la moralité des peuples : l'Institut de France a couronné cet ouvrage en 1803; *Philosophie de Kant, ou Principes fondamentaux de la philosophie transcendante*, Metz, 1801, etc.

VILLERS-BOCAGE, ch.-l. de cant. (Calvados), arr. de Caen; 1,139 hab. Comm. d'œufs et de bestiaux. — ch.-l. de cant. (Somme).

VILLERS-BRETONNEUX, brg (Somme), arr. d'Amiens; 5,911 hab. Bonneterie de laine et de coton, filatures. Comm. de laine. Combat entre les Français et les Allemands, le 27 nov. 1870.

VILLERS-COTTERETS, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Soissons, et près de la forêt du même nom; 3,206 hab. Dépôt de mendicité dépendant de la préfecture de police de la Seine, dans l'ancien château royal réédifié par François I[er]. Fabr. de boissellerie, huile, vinaigre. Comm. de grains et de bois. Patrie de Demoustier et d'Alexandre Dumas. Aux environs sont les ruines de l'abbaye de Longpont, fondée au XIV[e] siècle. — Le 10 août 1539, François I[er] rendit à Villers-Cotterets une ordonnance célèbre, dite *Guillelmine*, parce qu'elle avait été rédigée par Guillaume Poyet : cette ordonnance réforma la législation civile, prescrivit que tous les actes judiciaires fussent prononcés et enregistrés en français, limita la juridiction ecclésiastique et créa les registres de l'état civil.

VILLERSEXEL, ch.-l. de cant. (Haute-Saône), arr. de Lure; 1,153 hab. Beau château. Usines à fer. Succès de l'armée française, commandée par Bourbaki, le 9 janvier 1871.

VILLES DE REFUGE. *V.* LÉVI.

VILLES FEDEREES. *V.* FÉDÉRÉS.

VILLES FORESTIERES. *V.* FORESTIÈRES.

VILLES HANSÉATIQUES. *V.* HANSE.

VILLES LIBRES. C'étaient les villes impériales de l'ancien empire d'Allemagne (*V.* IMPÉRIALES), nommées ainsi parce qu'elles ne relevaient d'aucun seigneur, et se gouvernaient elles-mêmes, sous la protection de l'Empereur. — Il y eut dans la Confédération germanique 4 villes libres : Francfort-sur-le-Mein, Hambourg, Brême et Lubeck. Depuis 1866, la 1[re] est devenue prussienne; les autres font partie de l'empire d'Allemagne depuis 1871.

VILLES MUNICIPALES, nom donné en France, depuis la chute de l'Empire romain, aux villes qui conservèrent les mêmes institutions que les municipes (*V. ce mot*), leur sénat ou curie, leurs duumvirs ou consuls, etc. Telles étaient Avi-

gnon, Narbonne, Arles, Nîmes, Périgueux, Bordeaux, Toulouse, etc.

VILLES PRIVILÉGIÉES ou **DE BOURGEOISIE**, villes qui, au [illegible], avaient reçu de leurs seigneurs ou du roi certaines [illegible] et libertés, pour prix de services rendus.

VILLE-SUR-AUJON. V. CHATEAU-VILLAIN.

VILLETTE (PHILIPPE DE **VALOIS**, MARQUIS DE), né en 1631, d'une anc. famille de Normandie, m. en 1707, servit dans la marine, se distingua aux combats de Messine et d'Agosta, 1676, quitta le service avec le grade de chef d'escadre en 1681, et abjura le calvinisme, dans lequel il avait été élevé. Il a laissé des *Mémoires*, publiés par M. de Monmerqué, 1844. — Sa mère était la tante de Mlle d'Aubigné (Mme de Maintenon).

VILLETTE (CHARLES, MARQUIS DE), né à Paris en 1736, m. en 1793, fils d'un trésorier de l'extraordinaire des guerres, prit part à la guerre de Sept ans en qualité de maréchal général des logis de la cavalerie, et, après la paix de 1763, passa quelques mois à Ferney auprès de Voltaire, qui, animé pour lui d'une tendresse toute paternelle, voulut lui faire une réputation de poète, et le surnomma le *Tibulle français*, bien gratuitement : car il ne fit absolument rien de ce prétendu Tibulle. A la Révolution, Villette brûla par ostentation ses lettres de noblesse, et fut député à la Convention par le département de Seine-et-Oise. Il montra quelque courage dans le procès de Louis XVI, et vota pour la réclusion. Ses *Œuvres* en prose et en vers furent publiées à Paris, 1786. — Sa femme, née de Varicourt, avait plu à Mme Denis, nièce de Voltaire, qui l'adopta.

VILLETTE (LA), anc. brg du dép. de la Seine, arr. de Saint-Denis, au N. de Paris. Il a été annexé à Paris (XIXe arr.) en 1860, et comptait alors plus de 30,000 hab. On y remarque un bassin de 750 m. de long sur 60 de large, revêtu en maçonnerie, et qui reçoit les eaux du canal de l'Ourcq, alimente le canal Saint-Martin, et où viennent se décharger un grand nombre de bateaux de houille et d'autres marchandises pour l'approvisionnement de Paris. Industrie considérable : fabr. de produits chimiques, bijouterie, brosserie, parfumerie, savons, etc.; raffineries, teintureries, brasseries. Commerce d'entrepôt; entreprises de roulage. Beau parc des Buttes-Chaumont.

VILLICUS, gérant d'une villa d'exploitation chez les anc. Romains, chargé de diriger en chef tous les travaux agricoles, de commander les esclaves, de les maintenir dans le devoir, de veiller sur leur nourriture, sur la conservation des bestiaux, des outils et de tout ce qui était nécessaire pour la culture. Il était lui-même esclave, dans la force de l'âge, et marié à une esclave qui l'aidait dans ses fonctions et qu'on appelait la *villica*. Les mots « métayer » ou « fermier », employés souvent pour traduire *villicus*, sont inexacts : sa condition n'était que celle d'un esclave auquel son maître donnait autorité sur d'autres esclaves. C. D—y.

VILLIERS-DE-L'ISLE-ADAM (JEAN DE), né en 1384, m. en 1437, était au service de Jean sans Peur, qui l'établit son lieutenant à Pontoise. En 1418, s'étant introduit par trahison dans Paris, il fut pour cet exploit nommé maréchal de France. Après l'assassinat du duc de Bourgogne, Henri V d'Angleterre, qui eut à se plaindre de lui, le fit enfermer à la Bastille. En 1422, la mort du monarque anglais lui rendit la liberté. Après la paix d'Arras, 1435, confirmé dans son grade de maréchal, il reprit Pontoise aux Anglais, et contribua, avec Richemont, à la réduction de Paris. Il périt dans une émeute à Bruges.

VILLIERS-DE-L'ISLE-ADAM (PHILIPPE DE), grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, né à Beauvais en 1464, m. en 1534, était ambassadeur en France, lorsqu'il fut élevé au magistère en 1521, au moment où Soliman II se disposait à faire le siège de Rhodes. Pendant l'année 1522, il défendit, avec 600 chevaliers et 4,500 soldats, cette île attaquée par 200,000 hommes et 400 bâtiments de guerre. Trahi par le chancelier d'Amaral, qu'il fit décapiter, il fut obligé d'accepter une capitulation, 1523. Soliman voulut le voir et lui adressa ses félicitations sur sa belle défense. Abandonnant Rhodes avec ses chevaliers, il s'arrêta à Candie et à Messine, campa sur les ruines de Cumes, et obtint du pape Clément VII la permission de s'établir à Viterbe, jusqu'à ce que Charles-Quint eût cédé à son ordre les îles de Malte et de Gozzo, 1530. Les désordres de ses chevaliers et les divisions qui éclatèrent parmi eux le jetèrent dans une mélancolie qui hâta sa fin.

VILLIERS, duc de Buckingham. (V. BUCKINGHAM.)

VILLIERS (PIERRE, ABBÉ DE), critique et littérateur, né à Cognac en 1648, m. en 1728, entra dans l'ordre des jésuites en 1666 et passa en 1689 dans celui des bénédictins. On ne lit plus ses ouvrages de dévotion ni ses poésies, pas même son *Art de prêcher*, en 4 chants, 1682. Dans son *Entretien sur quelques tragédies de ce temps*, 1675, in-12, il se déclare contre Racine. Il attaqua aussi Boileau, qui le surnomma le *Matamore de Cluny*.

V. D[illegible] *[illegible] le Racine.*

VILLINGEN, v. du grand-duché de Bade (Cercle du Lac), sur la Bregach; 5,973 hab. École normale. Ville jadis très forte, et plus importante. Fabr. de draps et de porcelaine. Comm. de fruits.

VILLMANSTRAND, v. forte de l'empire russe en Europe (Finlande), gvt de Viborg, sur le lac Saima; 1,131 hab. Victoire des Russes sur les Suédois en 1741.

VILLOISON (JEAN-BAPTISTE D'**ANSSE** DE), helléniste, né à Corbeil en 1750, d'une famille [illegible], m. en 1805, acquit une connaissance [illegible] des auteurs grecs et des langues orientales, fut admis, en 1772, à l'Académie des inscriptions, et voyagea en Allemagne, en Italie et en Hollande, faisant partout [illegible]. Ayant découvert à Venise un manuscrit de l'*Iliade*, [illegible] qu'il en trouverait un de l'*Odyssée* en Orient; il partit, en 1785, avec Choiseul-Gouffier, ambassadeur de France à Constantinople; mais il parcourut en vain Smyrne, les îles de l'Archipel et les couvents du mont Athos. Pendant la Révolution, il vécut à Orléans, couvrant de notes les livres de la bibliothèque. Rentré à Paris, il venait d'être nommé professeur de littérature grecque au Collège de France, quand il mourut.

On a de lui : *Apollonii Lexicon græcum Iliadis et Odysseæ*, Paris, 1773, 2 vol. in-4°; *Longi pastoralium de Daphnide et Chloe libri IV*, 1778, 2 vol.; *Anecdota græca, e regia Parisiensi, et e Veneta S. Marci bibliothecis deprompta*, Venise, 1781, 2 vol. in-4°; [illegible] *Proverbiorum, Ecclesiastis, Cantici Canticorum*, [illegible], *Danielis et selectorum Pentateuchi librorum*, Strasbourg, 1784; *Homeri Ilias ad veteris Codicis Veneti fidem recensita*, Venise, 1788, gr. in-fol., avec des prolégomènes, des scolies d'Aristarque et les signes conventionnels des premiers critiques.

VILLON (FRANÇOIS), poète français, né à Paris en 1431, m., peut-être, vers 1484. On ne connaît guère sa vie que par ses vers, où il a tracé le tableau, tantôt joyeux, tantôt insouciant ou piteux, de ses plaisirs, de ses mésaventures, et des expédients déplorables auxquels le réduisirent trop souvent son oisiveté en détresse et ses goûts de franche-basse-chère. Deux fois emprisonné et condamné à la potence pour larcins assez graves, il ne dut son salut qu'à la clémence de Louis XI, apitoyé sans doute par le [illegible] que déjà faisait ses adieux à la vie. Enfant des rues de Paris, Villon fut poète populaire, et, à ce titre, un novateur dans la langue, les idées et la poésie; et bien qu'on puisse reprocher souvent à sa muse, comme à celle de Régnier, « de se sentir des lieux que fréquentait l'auteur », il faut reconnaître que c'est de ces inspirations que la poésie française a tiré son véritable caractère de franche allure et de naturel, de grâce et de malice, de gaîté et de mélancolie, de bon sens et d'imagination pittoresque. Avec Villon, elle se débarrasse de l'érudition indigeste, de la fade galanterie et des allégories métaphysiques que le *Roman de la Rose* avait mises à la mode, et c'est pour cela que Boileau a dit :

> Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers,
> Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

Avec lui commence le règne de l'esprit français ou *gaulois*; de lui procèdent Marot, Régnier, La Fontaine, et plus tard Chaulieu félicitera Voltaire d'être le successeur de Villon. Les œuvres de Villon, publiées en 1489, et réimprimées en 1742, avec notes de Le Duchat, se composent de ballades, de rondeaux et de sonnets. On y remarque surtout son *Petit* et son *Grand Testament*, sa complainte patibulaire, sa ballade *des Dames du temps jadis*, etc. Une nouvelle édition en a été donnée par le bibliophile Jacob (P. Lacroix), 1854.

V. Villemain, Saint-Marc-Girardin, Sainte-Beuve, *Tableau de la litt. française au seizième siècle*; D. Nisard, *Hist. de la litt. française*; Campaux, *Villon, sa Vie et ses Œuvres*, 18[illegible] G. L.

VILNA ou **WILNA**, v. de l'empire russe en Europe, ch.-l. du gvt de son nom, sur la Vilia et la Vileika, à 928 kil. S.-O. de Saint-Pétersbourg; 88,065 hab. Quartier général de la IIIe circonscription militaire et du 2e corps d'armée; évêché russe, archevêché catholique, consistoire protestant; cour d'appel. Jadis université célèbre, fondée en 1578 et supprimée en 1832; Académie médico-chirurgicale; séminaire; gymnases; école des sourds-muets; plusieurs bibliothèques; observatoire, dont le méridien est celui adopté en Russie; jardin botanique; arsenal; musée d'archéologie, fondé en 1855. On remarque : la cathédrale catholique de Saint-Stanislas, avec une belle chapelle de Saint-Casimir, et un cercueil d'argent pesant, dit-on, 1,500 kilog.; l'église Saint-Jean, l'hôtel de ville, le palais du gouverneur, les palais Oginski, Potocki, Vankovic et Radziwill. Fabr. de bronzes, orfèvrerie, quincaillerie, carrosserie, chandelles, cuirs, etc. Commerce actif, tout entier entre les mains des Juifs. Vilna, fondée en 1322 par Gedimin, devint, peu après, la capitale de la Lithuanie, et eut, dit-on, jusqu'à 100,000 hab. au XVIe siècle; mais, ravagée souvent par les incendies, elle n'a pu retrouver son ancienne prospérité. Patrie de Casimir Sarbiewski, l'Horace polonais. — Le gouvernement de Vilna, formé de l'anc. Lithuanie proprement dite a 42,528 kil. carr., 415 kil. sur 155, et 1,2[illegible] hab. Sol plat, assez fertile en grains et en plantes oléagineuses, arrosé par le Niémen; lacs et marais. Grande industrie agricole. Vastes forêts.

VILVORDE ou **VILVORDEN**, v. de Belgique (Brabant Méridional), près du canal de Bruxelles, à 10 kil. N.-N.-E. de Bruxelles; 8,466 hab. Maison centrale de détention.

VIMARCÉ, vge (Mayenne), arr. de Laval; 579 hab. Ruines imposantes du vieux manoir de *Courtallierru*.

VIMEIRO, v. de Portugal (Estramadure), au N. de Lisbonne; 2,027 hab. Les Français, commandés par Junot, y furent vaincus, le 21 août 1808.

VIMEUX (Le), *Vimacensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Picardie), près de la Manche, entre la Bresle et la Somme; ch.-l. Saint-Valery-sur-Somme.

VIMINAL (Mont). V. Collines de Rome.

VIMIOSO, v. forte de Portugal (Tras-os-Montes); 1,548 hab. Berceau de la famille de Bragance.

VIMORY, vge (Loiret), arr. et à 8 kil. S. de Montargis; 891 hab. Victoire du duc Henri de Guise sur les Allemands alliés des calvinistes, en 1587.

VIMOUTIERS, ch.-l. de cant. (Orne), sur la Vie, arr. d'Argentan; 3,820 hab. Trib. de commerce. Fabr. de toiles cretonnes, tanneries, blanchisseries.

VINADIO, v. du roy. d'Italie (Coni), sur la rive g. de la Stura; [illegible] hab. Exploit. de plomb argentifère.

VINAGE, droit perçu, au moyen âge, par les seigneurs sur le vin récolté dans leurs domaines ou transporté à travers leurs terres.

VINALIES, fête de l'ouverture des vendanges, chez les anciens Romains. Elle avait lieu le 14 des calendes de septembre (19 août); un pontife immolait une brebis à Jupiter, et pressurait une grappe de raisin sur l'autel, pour offrir au dieu les prémices du vin.

VINAROZ, v. d'Espagne (Valence), prov. de Castellon-de-la-Plana; port sur la Méditerranée; 9,528 hab. Pêche et construction de navires. Le duc de Vendôme y mourut en 1712.

VINAY, ch.-l. de cant. (Isère), arr. de Saint-Marcellin; 2,842 hab. Filatures de soie, taillanderie.

VINÇA, ch.-l. de cant. (Pyrénées-Orientales), arr. de Prades, près de la Tet; 2,111 hab. Entourée de vieilles fortifications. Eaux minérales et établissements de bains.

VINCENDON-DUMOULIN (Clément-Adrien), savant hydrographe, né en 1811, m. en 1858, entra à l'École polytechnique en 1831, fut attaché de 1834 à 1836 à la reconnaissance hydrographique des côtes de France sous Beautemps-Beaupré, fit de 1837 à 1840, avec Dumont d'Urville, le voyage en Océanie, qu'il publia après la mort de l'amiral. C'est là qu'il fit connaître sa remarquable théorie du *lever sous voiles*, qui résout le problème compliqué de lever, au moyen d'une triangulation régulière, la carte d'une terre sur laquelle on ne peut aborder. En 1854, il explora la côte N. du Maroc, sur laquelle il publia de bonnes instructions relativement aux vents et aux courants. Il est l'auteur d'un travail sur la *détermination des longitudes au moyen des chronomètres*, et de deux ouvrages sur les *îles Marquises*, 1844, et sur *l'île Taïti*, 1845, en collaboration avec M. Desgraz. C. P.

VINCENNES, ch.-l. de cant. (Seine), arr. de Sceaux, à 6 kil. E. de Paris; 18,252 hab. École et parc d'artillerie. Le château dont son origine à Philippe-Auguste; Louis IX y venait souvent, et on a montré longtemps le chêne sous lequel il rendait la justice. Philippe VI de Valois commença le donjon; Charles V fit élever la chapelle, achevée sous François Ier et Henri II, et dont les vitraux furent peints par Jean Cousin sur les dessins de Raphaël. Sous Louis XI, le donjon devint prison d'État; parmi les prisonniers illustres, on compte le duc de Beaufort, les princes de Condé et de Conti, Diderot, [illegible] sous Louis XIII, et pendant les premières années de Louis XIV, le château était encore une résidence [illegible] de France. Mazarin y mourut en 1661. Le duc d'Enghien fut amené à Vincennes le 20 mars 1804, jugé, et, après sa condamnation, fusillé dans les fossés du château le 21. En 1830, les ministres de Charles X y furent retenus [illegible] jusqu'à leur translation à Ham. En 1814 et en 1815, le général Daumesnil, commandant du château, refusa de le rendre aux armées étrangères, et sauva ainsi son immense matériel. La ville et le château sont enveloppés par un bois de [illegible] hect., qui, pendant la minorité de Louis XIV, était la promenade à la mode pour les gens de la cour. En 1858 on [illegible] en un très beau parc paysagiste [illegible].

VINCENNES, v. des États-Unis (Indiana), sur la rive g. du Wabash, et près de [illegible] l'Ohio; 5,440 hab. [illegible] catholique. Académie. — Fondée par les émigrants français du Canada, en 17[illegible].

VINCENT (Saint), martyr, né à Saragosse, fut ordonné diacre [illegible] [illegible]. Fête, le 22 janvier.

VINCENT DE LÉRINS (Saint), m. vers 450, Gaulois d'origine, avait suivi la carrière des armes, puis occupa dans le monde des emplois distingués, quand il entra au monastère de Lérins. Il y étudia les saintes Écritures et les Pères, et devint un théologien profond. Fête, le 24 mai. On a de lui un *Commonitorium peregrini*, c.-à-d. avertissement du voyageur ou du pèlerin, petit livre très estimé, composé en 434 à l'occasion du nestorianisme, et qui a pour but de préserver les fidèles des nouveautés en matière de foi. Il a eu un grand nombre d'éditions; la meilleure a été donnée par Baluze, 1663.

VINCENT DE BEAUVAIS, dominicain, né vers 1200, m. vers 1264, fut chargé par Louis IX de rédiger un résumé des sciences connues de son temps. Cet ouvrage, intitulé *Speculum majus*, a été imprimé pour la première fois à Strasbourg, 1473, 10 vol. in-fol. Il est divisé en 4 parties : le *Miroir naturel*, description de la nature; le *Miroir moral*, traité de morale; le *Miroir scientifique*, contenant la physique, la philosophie, la théologie, la rhétorique, la grammaire, la politique, le droit, la médecine, etc.; et le *Miroir historique*.

V. *Études sur Vincent de Beauvais* par l'abbé Bourgeat, 1856.

VINCENT, chanoine de l'église épiscopale de Prague au XIIe siècle, est auteur d'une *Chronique* latine sur les événements arrivés en Bohême de 1140 à 1197, qu'il dédia au roi Vladislas. Elle est insérée dans le premier volume des *Monumenta historiæ Bohemiæ* de Dobner.

VINCENT FERRIER (Saint), dominicain espagnol, né à Valence en 1355, m. à Vannes en 1419, eut une réputation immense comme sermonnaire, et prêcha en Espagne, en France, en Angleterre et en Allemagne. Il fut canonisé en 1455. Fête, le 5 avril.

V. A. Bayle, *Vie de St Vincent Ferrier*, 1856.

VINCENT DE PAUL (Saint), né le 24 avril 1576 au vge de Pouy, près de Dax (Landes), d'une famille pauvre, m. le 27 sept. 1660. Il garda les troupeaux dans son enfance, étudia chez les cordeliers à l'âge de 12 ans, trouva difficilement les ressources nécessaires pour aller suivre les cours de théologie à Toulouse, et fut ordonné prêtre en 1600. Dans un voyage par mer de Marseille à Narbonne, il tomba entre les mains de pirates de Tunis, qui le vendirent comme esclave dans leur pays, 1605. Il y eut 3 maîtres, dont le dernier était un Savoyard renégat, qu'il ramena à la religion chrétienne, et avec lequel il revint en France, 1607. Après avoir accompagné à Rome, en 1608, le vice-légat d'Avignon, et reçu du pape une mission auprès de Henri IV, il se fixa à Paris, où il s'occupa d'œuvres de charité. Une absurde accusation de vol, au détriment du juge De Sore, son commensal et son ami, pesa sur lui pendant 6 ans, mais ne servit qu'à mettre au grand jour sa patience évangélique, et ne l'empêcha pas d'être nommé, en 1610, aumônier de Marguerite de Valois. Il se mit en retraite, l'année suivante, sous la direction de Pierre de Bérulle, prit possession de la modeste cure de Clichy, près de Paris, en 1612, et y renonça en 1613, pour se charger de l'éducation des trois fils d'Emmanuel de Gondi, comte de Joigny, général des galères. L'un d'eux était le futur cardinal de Retz. En 1617, après avoir prêché une mission à Folleville (diocèse d'Amiens), il alla desservir la cure de Châtillon-lez-Dombes (Bresse), où il institua une *Confrérie de charité*, modèle de toutes celles qui s'établirent depuis en France. Il reprit bientôt ses missions dans les diocèses de Beauvais, de Soissons et de Sens, et employa ses loisirs à améliorer le sort des criminels dans les prisons. Louis XIII le nomma aumônier général des galères, en 1619. On a raconté qu'à Marseille il prit la place d'un forçat père de famille : c'est une anecdote controuvée, et d'ailleurs invraisemblable de tous points. En 1625, il fonda la congrégation des *Prêtres de la Mission*, destinés à former des prêtres dans les séminaires et à instruire le peuple des campagnes. En 1634, il créa l'admirable institution des *Sœurs de charité*, pour le service des pauvres malades. Après avoir assisté Louis XIII dans ses derniers moments, 1643, il fut nommé par la régente Anne d'Autriche président du conseil de conscience, et contribua à la réforme de plusieurs monastères. En 1648, il put constituer définitivement, à force de persévérance et d'éloquence, l'établissement des *Enfants trouvés*. Enfin, il fonda à Paris l'hospice du Nom de Jésus pour 80 vieillards, en 1653, et l'hôpital général de la Salpêtrière, 1655. On lui attribue aussi *l'Hôpital de la Providence*. Il fonda 25 établissements [illegible]. Benoît XIII l'a béatifié en 1729, et Clément XII l'a canonisé en 1737. Fête, le 19 juillet. On a de St Vincent de Paul, *Regulæ seu Constitutiones communes congregationis Missionis*, Paris, 1658, in-16; *Conférences spirituelles pour l'explication des règles des Sœurs de la charité*, 18[illegible], in-4°.

[illegible] la [illegible] par [illegible] la *Vie de saint Vincent de Paul*, [illegible] B.

VINCENT-DE-PAUL (ÉGLISE DE **SAINT-**), à Paris, à l'extrémité N. de la rue Hauteville, dans la rue et sur la place La Fayette. Sa façade, tournée au S., a 37 m. de large, environ, et se distingue par un grand péristyle en saillie, large de 22 m. environ, et formé de 12 colonnes ioniques cannelées, 6 de front et 2 de profondeur; elles supportent un fronton avec bas-relief en ronde-bosse, représentant St Vincent de Paul entre la Foi et la Charité, travail de Lemaire. A chaque extrémité de la façade est une tour quadrangulaire, de 40 m. d'élévation; entre les deux règne une plate-forme avec les statues colossales des quatre évangélistes par MM. Bar., Brian, Foyatier et Valois. Dans 2 niches quadrangulaires, à droite et à gauche du fronton, on voit les statues de St Pierre et de St Paul, par M. Ramey. Le péristyle repose sur un perron de 15 degrés : au bas est un escalier de 23 degrés en 2 sections, descendant directement sur la place. De chaque côté se développent 2 rampes, avec balustrades en pierre, qui servent de montées aux voitures pour accéder au perron. — L'intérieur de l'église offre l'image d'une basilique romaine. (*V.* BASILIQUE.) La charpente de son toit est apparente, avec poutres peintes et fonds blancs rechampis d'ornements dorés ou d'azur. L'abside est voûtée, et dans cette voûte M. Picot a peint St Vincent de Paul agenouillé devant le Christ sur son trône, et lui présentant des petits enfants. Le stylobate de la galerie haute est orné d'une peinture sur fond d'or, de M. Flandrin, représentant une longue procession de chrétiens distribués par groupes, depuis les simples fidèles jusqu'aux évangélistes et aux docteurs. — Les nefs latérales n'ont que la hauteur de l'ordre ionique du bas, et sont couvertes par un plafond à caissons peints comme la grande nef. Tout autour sont 8 chapelles, et au fond, dans l'abside, la chapelle de la Vierge derrière le maître-autel. — L'église de Saint-Vincent de Paul a été bâtie sous la direction de Lepère et de Hittorff, de 1824 à 1844. C. D—Y.

VINCENT (ISABEAU). *V.* BERGÈRE DE CREST (LA).

VINCENT (GRÉGOIRE DE **SAINT-**). *V.* SAINT-VINCENT.

VINCENT (FRANÇOIS-ANDRÉ), peintre d'histoire, né à Paris en 1746, m. en 1816, fils d'un peintre de portraits qui fut en vogue sous Louis XV, entra dans l'atelier de Vien, remporta à 22 ans le grand prix de Rome, et, lors de l'organisation de l'Institut, en fut nommé membre, puis professeur à l'École des beaux-arts. Parmi ses tableaux, on distingue : *St Jérôme éveillé par un ange; le Président Molé saisi par les factieux; Achille luttant contre le Xanthe; la Piscine miraculeuse; Borée enlevant Orithie; Arie et Pœtus; Guillaume Tell précipitant Gessler dans le lac; Henri IV rencontrant Sully blessé après la bataille d'Ivry.* Horace Vernet a été au nombre de ses élèves. B.

VINCENT (ALEXANDRE-JOSEPH-HIDULPHE), mathématicien et érudit, né à Hesdin en 1797, m. en 1868, entra à l'École normale en 1816, professa au collège royal de Reims, et fut rappelé à Paris en 1826. Ses travaux, fort nombreux, le firent admettre à l'Académie des inscriptions en 1850, et il eut encore la place de conservateur des Mémoires des sociétés savantes au ministère de l'instruction publique. Il a publié : *Considérations nouvelles sur la nature des courbes exponentielles et logarithmiques,* 1824; *Cours de géométrie élémentaire,* 1826, refondu en 1855; *Recherches sur les fonctions exponentielles et logarithmiques,* 1832; *Mémoire sur la résolution des équations numériques,* 1835; *Théorie du parallélogramme de Watt et de la courbe à longue inflexion,* 1837; *Origine de nos chiffres,* 1839; *sur les Signaux par les feux,* 1840; *Interprétation de 2 passages d'Euclide,* 1844; *sur le Système des notations scientifiques à l'École d'Alexandrie,* 1846; *sur des Fragments inédits de Proclus,* 1847; *Essai d'explication de quelques pierres gnostiques,* 1849, etc. Mais ce qui a fait surtout la réputation de Vincent, ce sont ses écrits sur la théorie et l'histoire de la musique. Dans les *Notices et extraits des manuscrits,* il a donné des traductions, avec notes et commentaires, de divers auteurs de l'antiquité qui ont traité de la musique. Les recueils scientifiques contiennent l'exposé de ses idées sur la théorie mathématique de la gamme, la musique des anciens Grecs et leur harmonie, la musique dans la tragédie grecque, la poésie lyrique grecque et le vers dochmiaque, sur l'emploi du quart de ton au moyen âge, sur la musique et la versification à la même époque, sur la tonalité ecclésiastique, etc.

VINCENT (**SAINT-**), île des Antilles anglaises (Petites-Antilles), dans le gouvernement des Iles-du-Vent, à 90 kil. S.-O. de Sainte-Lucie par 13° 9' lat. N. et 63° 33' long. O.; 38 kil. carrés; 42,200 hab. (1883). Ch.-l. Kingston. Sol fertile : canne à sucre, café, etc. Belles forêts. Il y a moins d'ouragans que dans les autres Antilles. Le centre est montagneux et renferme un volcan en activité. Comm. de sucre, café, rhum. — Découverte par Christophe Colomb, et occupée, après le naufrage d'un bâtiment négrier, par des nègres, qui exterminèrent peu à peu les Caraïbes indigènes, elle fut successivement au pouvoir des Français et des Anglais, et ceux-ci l'ont conservée depuis 1763. Un grand nombre de cultivateurs portugais sont venus s'y établir en 1846.

VINCENT (**SAINT-**), *Sacrum promontorium,* cap du Portugal, au S.-O. de l'Algarve, par 37° 1' lat. N., et 11° 17' long. O. Tourville y battit une flotte anglo-hollandaise en 1693, et l'amiral anglais Jervis y défit les Espagnols en 1797.

VINCHON (AUGUSTE-JEAN-BAPTISTE), peintre d'histoire, né à Paris en 1789, m. en 1855, remporta le grand prix en 1814, et, pendant son séjour à Rome, s'exerça surtout à la peinture à fresque. A son retour, en 1818, il exécuta dans ce genre la décoration de la chapelle de Saint-Maurice, dans l'église de Saint-Sulpice à Paris. En 1822, il exposa un *Épisode de la peste de Barcelone,* toile placée au Lazaret de Marseille. Vers 1824, il peignit en grisaille au palais de la Bourse diverses figures allégoriques. On voit de lui au musée de Versailles : *Jeanne d'Arc sous les murs d'Orléans,* 1824; *le Sacre de Charles VII à Reims,* 1838; *l'Entrée des Français à Bordeaux,* 1839. Son meilleur tableau est celui de *Boissy d'Anglas,* qu'il exécuta en 1835. On peut citer encore : *un Vieillard grec sur les ruines de sa patrie,* 1827; *la Présentation de la Vierge au temple,* à l'église Notre-Dame de Lorette, à Paris, 1836; *la Mort de Henriette d'Angleterre,* 1840; *Épisode de l'histoire de Venise,* 1847; *les Enrôlements volontaires pendant la Révolution,* 1850; *les Martyrs sous Dioclétien,* 1853; *Achille de Harlay et le duc de Guise,* 1855. B.

VINCI (LÉONARD DE), peintre célèbre de l'école florentine, sculpteur, architecte, physicien, ingénieur, écrivain et musicien, né en 1452 au château de Vinci, près de Florence, fils naturel d'un notaire de cette ville, m. le 2 mai 1519 au château de Clou, près d'Amboise. Doué d'une rare vigueur corporelle et de tous les agréments de la nature, il montra de bonne heure des dispositions extraordinaires pour les sciences et les arts, excella dans l'escrime, l'équitation, la musique et la danse, et acquit de grandes connaissances en mathématiques, en physique, en philosophie et dans toutes les branches de la littérature. Après avoir étudié la peinture sous Andrea Verrochio, il se rendit à Milan en 1489 pour y fondre une statue équestre de François Sforza; mais le modèle qu'il fit était de proportions si colossales, qu'on crut impossible de l'exécuter en bronze. Habile mécanicien et ingénieur, il construisit la plupart des canaux de la Lombardie par ordre de Ludovic le More, qui le nomma directeur de l'Académie de peinture et d'architecture de Milan. Ce fut sur l'invitation du même prince qu'il peignit à fresque, dans le réfectoire des dominicains, de 1497 à 1499, le célèbre tableau de la *Cène,* qui fut son chef-d'œuvre, car aujourd'hui il n'en reste plus rien; le temps l'a presque effacé. Cette composition a 8m,60 de large, 4m,51 de haut, et les figures sont de 2m,91. Il en existe une copie très exacte, à l'huile, à l'École des beaux-arts de Londres, et une copie réduite au Musée du Louvre. Après l'invasion du Milanais par Louis XII, bien que ce monarque lui eût témoigné beaucoup d'égards, Léonard se retira à Florence, où il fut chargé par le sénat de peindre, avec Michel-Ange, la salle du Conseil. Le carton qu'il exécuta, et qui périt avec celui de Michel-Ange dans les guerres du XVIe siècle, représentait la défaite de Nicolas Piccinino. Mécontent de son jeune rival et des Florentins, Léonard de Vinci alla à Rome, où Léon X l'accueillit assez froidement, et, après avoir erré dans plusieurs villes d'Italie, accepta les offres de François Ier, 1515, qui lui donna un logement à Amboise. La tradition qui le fait mourir entre les bras du roi de France n'est rien moins que certaine. Léonard est un des premiers peintres modernes qui aient eu à un haut degré le sentiment du beau et qui en aient fixé les principes. Son goût fut sévère; il poursuivit la perfection avec patience et par une exactitude souvent minutieuse; il arrêta les contours avec une précision qui donne à son dessin quelque sécheresse, et ne fut pas irréprochable comme coloriste; mais il partage avec Raphael l'honneur d'avoir peint les plus belles têtes de Vierges. Comme statuaire, il a laissé de superbes chevaux en relief, un *St Jérôme* à Florence, et un admirable *Jésus enfant.* On voit de lui, au Musée du Louvre : le portrait d'une femme présumée *Lucrezia Crivelli;* celui de Mona Lisa, célèbre sous le nom de *la Joconde;* un *St Jean-Baptiste,* la *Vierge sur les genoux de Ste Anne,* la *Vierge aux rochers,* un *Bacchus,* et 8 dessins originaux, dont plusieurs ont été gravés à l'eau-forte par le comte de Caylus. Léonard avait étudié l'anatomie avec ardeur, et fit faire quelques progrès à cette science. Musicien, il inventa une nouvelle espèce de lyre. Littérateur, il a laissé beaucoup de manuscrits, en caractères tracés de la main gauche et à rebours. On a publié de lui un *Traité de la peinture,* avec dessins du Poussin, Paris, 1651, trad. en français par Gault de Saint-Germain, 1803.

V. Delécluze, *Essai sur Léonard de Vinci,* 1841; Rigollot, *Catalogue de l'Œuvre de Léonard de Vinci,* 1849; Dumesnil, *Léonard de Vinci,* 1850; Rio, *Léonard de Vinci et son école,* 1855; Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles.* B.

VINCIAC ou **VINCY**, anc. village de la Gaule, qu'on croit être aujourd'hui *Jinchy* ou *Crèvecœur*, entre Arras et Cambrai. Charles-Martel y battit les Neustriens en 717.

VINCIUM, v. de la Gaule (Narbonnaise IIe); auj. *Vence*.

VINDASCINUM, nom latin de VENASQUE.

VINDE. V. MOREL DE VINDÉ.

VINDELICIE, région de l'Europe ancienne, entre le Danube au N., la Gaule à l'O., la Rétie au S. et le Norique à l'E.; capitale *Augusta Vindelicorum* (Augsbourg). Elle tirait son nom de 2 rivières : le *Vindo* (Wertach) et le *Licus* (Lech). Les principales tribus étaient les *Licates*, les *Rucinates*, les *Catenates* et les *Consuanetes*. Soumise par les Romains, l'an 15 av. J.-C., la Vindélicie ne forma qu'une province avec la Rétie. Au IIe siècle, elle en fut séparée par Marc-Aurèle et forma la *Rétie IIe*, dans le diocèse d'Italie. C'est aujourd'hui le S. du Wurtemberg et de la Bavière occidentale.

VINDEX (L'ESCLAVE). *V.* VINDICIUS.

VINDEX (JULIUS), Gaulois de naissance, et issu d'anciens rois d'Aquitaine, fut propréteur de la Séquanaise sous Néron; en 67, il se mit à la tête d'une armée d'Éduens, d'Arvernes et de Séquanais, pour soutenir la révolte de Galba; il avait entraîné L. Virginius Rufus, qui lui était opposé par Néron, avec les légions de Germanie, quand les deux armées, qui ignoraient cet accord, en vinrent aux mains; les Gaulois furent battus devant Vesontio, et Vindex se tua de désespoir, 68.

VINDEX, répondant d'un citoyen cité en justice, chez les anc. Romains, et qui s'engageait à comparaître à sa place, à suivre la défense comme s'il était lui-même mis en cause. C. D—Y.

VINDHYA, chaîne de montagnes de l'Hindoustan, au N., s'étend de l'E. à l'O. sur 1,500 kil., entre Bénarès et le golfe de Cambaye, se rattache aux monts Gandouana. Les pics de Chaizgour et d'Ambawara en sont les points les plus élevés. La hauteur moyenne est de 700 à 800 m.

VINDICES, *Vindiciæ*, fragments d'une propriété en litige, meuble ou immeuble, comme un flocon de laine pour un troupeau, une motte de terre pour un champ, que dans l'antique jurisprudence romaine les plaideurs étaient obligés d'apporter à l'audience, et sur lesquels ils mettaient le pied en exposant leur affaire au juge. C. D—Y.

VINDICIUS ou **VINDEX**, esclave romain qui dénonça, suivant Tite Live et Plutarque, le complot des fils de Brutus et des jeunes nobles de Rome pour ramener les Tarquins. Le sénat lui accorda, avec une récompense en argent, la liberté et le droit de cité. E. D—Y.

VINDICTA, baguette dont le magistrat romain touchait trois ou quatre fois la tête de l'esclave que l'on venait affranchir devant lui. C. D—Y.

VINDILES, *Vindili*, le même nom que les WENDES et les VANDALES.

VINDILIS, nom anc. de BELLE-ILE et de PORTLAND.

VINDOBONA, ville de la Pannonie Supérieure; auj. *Vienne* (Autriche).

VINDOMAGUS, v. de la Gaule (Narbonnaise Ire), chez les Volkes Arécomiques; auj. *le Vigan*.

VINDONIS, v. de l'île de Bretagne (Flavie Césarienne), chez les Trinobantes; auj. *Windsor*.

VINDONISSA, v. de la Gaule (Grande-Séquanaise), chez les Helvètes; auj. *Windisch*.

VINEA, petit appareil de siège des anc. Romains, espèce de galerie en charpente légère, terminée en toit rond, comme un berceau de vigne, d'où son nom. Elle avait 7 pieds de large (2m,073), et servait à abriter les travailleurs envoyés à la sape des murailles. Des claies en fermaient les parties latérales; le tout était recouvert de gazon ou de peaux fraîches, pour défendre la galerie contre le feu. C. D—Y.

VINET (ÉLIE), savant du XVIe siècle, né près de Barbezieux vers 1519, m. en 1587, enseigna les humanités au collège de Bordeaux, dont il devint principal en 1558. Il fut l'ami de Cujas et de J.-J. Scaliger.

On a de lui des éditions estimées de *Sidoine Apollinaire*, *Solin*, *Eutrope*, *Perse*, [illegible], *Pomponius Mela*, une traduction de la *Sphère* de P[illegible], [illegible] *Pr[illegible]*, [illegible] *Rufus*, *Beda*, [illegible] des anciens, 156[illegible], des recherches sur l'*Antiquité des villes de Bordeaux*, *Saintes*, *Barbezieux*, etc.

VINET (ALEXANDRE-RODOLPHE), littérateur, critique et théologien protestant, né à Lausanne en 1797, m. en 1847, était fils d'un instituteur de village, fut destiné au ministère évangélique, et manifesta un goût très vif pour la littérature. A 20 ans, il occupa au gymnase de Bâle une chaire de langue et de littérature françaises. En 1819, il fut consacré pasteur, et se démit de ses fonctions en 1840. Il fut un des collaborateurs du *Nouvelliste Vaudois* et du *Semeur*. En 1837, ses compatriotes le rappelèrent pour lui confier la chaire de théologie de l'Académie de Lausanne, ce qui ne l'empêcha pas, de 1844 à 1846, de s'occuper encore de littérature française, dans une chaire de la même ville. La révolution vaudoise de 1845, plus sociale que politique, affligea profondément Vinet. La part qu'il y prit, pour en atténuer les effets en ce qui tenait à la liberté du culte, acheva de ruiner sa santé. Vinet a beaucoup écrit; ses principaux ouvrages sont : *la Liberté des cultes*, Paris, 1826, ouvrage couronné par l'Institut; *Essai sur la manifestation des convictions religieuses, et sur la séparation de l'Église et de l'État*, 1842, couronné par la Société de la morale chrétienne de Paris; *Discours sur quelques sujets religieux*, 1841; *Nouveaux discours sur quelques sujets religieux*, 1841; *Méditations évangéliques*, 1849; *l'Éducation, la famille, la société; Chrestomathie française*, 1829-30, 3 vol.; *Études sur Pascal*, 1848; *Études sur la littérature française au dix-neuvième siècle*, 1849, 2 vol.; *Études sur la littérature française au dix-septième siècle*, 1857, etc. On remarque dans sa *Chrestomathie* des morceaux bien écrits où l'auteur traite, sous forme de lettres, de l'enseignement de la langue maternelle, de l'histoire des langues et de l'étude de la littérature. Il y a en tête du 3e vol. un excellent précis de l'histoire de la littérature française. Ses *Études sur Pascal* sont un livre très distingué. La critique de Vinet est élevée, saine, sagace; il a du trait sans le chercher. Son style, nerveux et précis, sent néanmoins l'étranger, en ce qu'il est souvent incorrect, et surtout entaché de néologisme.

V. Sainte-Beuve, *Portraits contemporains*, t. II; Schérer, *A. Vinet, sa vie et ses écrits*, 1853; un *art.* de Saint-René Taillandier dans la *Revue des Deux Mondes*, janv. 1864. C. D—Y.

VINNIUS (ARNOLD VINNEN, EN LATIN), jurisconsulte hollandais, né en 1588, m. en 1657, fut recteur du collège des humanités à La Haye, de 1619 à 1633, puis professeur de Digeste à Leyde.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Institutionum imperialium commentarius*, Amst., 16[illegible]; *Institutiones Justiniani, cum notis*, Leyde, 1646; *Selectarum quæstionum juris libri II*, Utrecht, 1722.

VINOY (JOSEPH), général, né en 1803 dans le département de l'Isère, m. en 1879, était destiné à l'Église, mais s'engagea à l'âge de vingt ans, gagna dans l'expédition d'Alger, en 1830, le grade de sous-lieutenant et la croix de la Légion d'honneur. Il fit presque toutes les campagnes d'Afrique, jusqu'en 1848, devint colonel du 2e régiment de zouaves en 1852, général de brigade en 1853, général de division en 1855, après la guerre de Crimée, où il s'était particulièrement distingué. Après la campagne d'Italie, où il avait combattu à Magenta et à Solférino, il fut nommé, en 1865, sénateur et grand officier de la Légion d'honneur. En août 1870, le comte de Palikao le chargea d'organiser le XIIIe corps, qui devait aller renforcer l'armée de Mac-Mahon. Il était arrivé à Mézières lorsqu'il apprit le désastre de Sedan. Il s'empressa de ramener le XIIIe corps à Paris et dirigea si habilement sa retraite que l'armée allemande ne put l'atteindre. Son nom se trouve mêlé à l'histoire de presque tous les combats livrés pendant le siège sous les murs de la capitale, à Chevilly, à Châtillon, à Bagneux, en sept.-oct. 1870, à Choisy-le-Roi, Montmesly, Créteil, les 29 et 30 nov., à Neuilly-sur-Marne, le 21 déc., à Montretout, le 19 janv. 1871. Général du Ier corps de la 2e armée de Paris, puis général en chef de la 3e armée, promu le 15 déc. 1870 grand'croix de la Légion d'honneur, Vinoy remplaça le général Trochu en qualité de gouverneur de Paris, quand celui-ci, jugeant la capitulation inévitable, eut donné sa démission, le 22 janv. 1871. Après l'armistice, il resta à la tête des 12,000 hommes chargés de maintenir l'ordre dans la ville, se présenta sans succès aux élections du 8 février, tenta vainement d'enlever, le 18 mars, les canons de Montmartre aux gardes nationaux du comité central, dut sortir de Paris avec le gouvernement, mais repoussa vigoureusement à Clamart, le 3 avril, les fédérés en marche sur Versailles. Il prit part, en qualité de commandant de l'armée de réserve, aux opérations du second siège, rentra dans Paris le 23 mai et contribua à éteindre l'incendie du Louvre. Candidat dans l'Isère aux élections du 2 juillet, il ne fut pas élu; mais il avait été nommé par Thiers, en juin 1871, grand chancelier de la Légion d'honneur. Il fut remplacé dans ces fonctions, peu de temps avant sa mort, par le général Faidherbe.

On a du général Vinoy : *Opérations de l'armée pendant le siège de Paris*, 1872; *l'Armistice et la Commune*, 1872; *l'Armée française en 1873*, 187[illegible].

VINTIMILLE, anc. *Album Intemelium*, en italien *Ventimiglia*, v. forte du roy. d'Italie (Port-Maurice), petit port à l'embouchure de la Roya dans le golfe de Gênes, à 35 kil. E.-N.-E. de Nice; 8,434 hab. Évêché. Pêche active. Gare internationale entre la France et l'Italie. — Fondée par les [illegible], elle fut, sous les Romains, une colonie florissante, [illegible] les comtes indépendants au Xe siècle, fut prise par les Génois en 1222, et cédée par eux, en 1266, à Charles d'Anjou. Les Français la démantelèrent en 1792. Les fortifications, relevées en 1831, ont été démolies depuis.

VINTIMILLE. Les comtes de [illegible], maison illustre d'Italie, étaient issus de Conrad, 4e fils de Berenger, empereur et roi d'Italie. Ils se partagèrent en plusieurs branches, telles que

les marquis du Luc, les barons d'Ollioules et les comtes de Tende, ces derniers alliés aux Lascaris.

VINTIMILLE LASCARIS-CASTELLARD (PAUL DE), grand maître de l'ordre de Malte, né en 1560, m. en 1657, descendu, par sa mère, des Lascaris, anciens empereurs de Constantinople. Grand maître en 1636, il déjoua les entreprises de Vladislas IV, roi de Pologne, et du duc de Montalte, vice-roi espagnol de la Sicile, qui cherchaient à priver les chevaliers de leurs revenus, mit l'île sur un pied de défense formidable, remporta des succès sur les Barbaresques et les Turcs, envoya des secours à Candie contre Mahomet IV, qui fut obligé de lever le siège, acquit l'île de Saint-Christophe en Amérique et fonda une bibliothèque publique à Malte.

VINTIMILLE-DU-LUC (CHARLES-GASPARD DE), né en 1655, m. en 1746, évêque de Marseille en 1692, archevêque d'Aix en 1708 et de Paris en 1729. Ce fut lui qui fit fermer, en 1732, le cimetière de Saint-Médard, où les convulsionnaires opéraient leurs prétendus miracles.

VINTIMILLE-DU-LUC (CHARLES-FRANÇOIS DE), frère du précédent. (*V.* LUC [LE COMTE DU].)

VINTIMILLE-DU-LUC (J.-B.-FÉLIX-HUBERT DE), petit-neveu de l'archevêque de ce nom, fut maréchal de camp. Il épousa Mlle de Mailly (*V. ce nom*), maîtresse de Louis XV.

VIOCURES. *V.* QUATUORVIRS.

VIOLANTE CEO. *V.* CEO.

VIOMENIL (CHARLES-JOSEPH-HYACINTHE DU HOUX DE), né en 1734 à Ruppe (Lorraine), m. en 1827, assista à la bataille de Lawfeld et au siège de Berg-op-Zoom, acheva son éducation à l'école des Cadets de Lunéville, fut aide de camp de Chevert dans la guerre de Sept ans, fit campagne en Corse sous le maréchal de Vaux, devint brigadier en 1770 et maréchal de camp en 1780, servit sous Rochambeau en Amérique, obtint le gouvernement de la Martinique et des îles du Vent en 1789, revint en France l'année suivante, émigra et combattit dans l'armée de Condé, puis en Russie et en Portugal, entra à la Chambre des pairs lors de la Restauration, et reçut le bâton de maréchal en 1816. B.

VIOTTI (JEAN-BAPTISTE), chef de l'école des violonistes modernes, né en 1755 à Fontanetto près de Turin (Piémont), m. à Londres en 1824, fut élève de Pugnani, avec lequel il parcourut une partie de l'Europe, et se fixa à Paris en 1782. Il dirigea l'Opéra-Italien avec Chérubini : ayant perdu sa fortune dans cette entreprise, il alla la refaire à Londres. On lui confia encore, en 1818, la direction de l'Académie royale de musique. Viotti a laissé 36 duos, 21 trios, 17 quatuors, 29 concertos, 2 symphonies concertantes, 6 sérénades, 3 divertissements ou nocturnes, etc.; ces œuvres sont pleines d'idées et de sensibilité; la mélodie est noble, pure, expressive. Quant à l'exécution, jamais artiste n'avait possédé un son plus beau ni autant de verve et d'élégance. B.

VIRBIUS, nom que Diane fit porter à Hippolyte, quand Esculape l'eut rappelé à la vie.

VIRE, *Viria, Viriense castrum*, s.-préf. (Calvados), sur la rive dr. de la Vire; 6,597 hab. Trib. de commerce, collège, bibliothèque. Tour de l'Horloge, édifice de la Renaissance; église ogivale de Notre-Dame. Filat. de laine; fabr. de gros draps, toiles fines, papeteries, etc. Comm. de grains et de toiles. Patrie d'Olivier Basselin, du P. Tellier et de Duhamel.

VIRE (LA), riv. de France, naît sur les confins des départements de la Manche et du Calvados, passe à Vire et à Saint-Lô, reçoit l'Aure et la Douve, et se jette dans la Manche près et au-dessous d'Isigny; cours de 132 kil., dont 22 navigables. On y a exécuté des travaux de canalisation.

VIRET (PIERRE), théologien et l'un des chefs de la Réformation en Suisse, né en 1511 à Orbe (Vaud), m. à Orthez en 1571, aida Farel à renverser le catholicisme à Genève, fut pasteur à Lausanne en 1536, puis à Genève, pendant l'absence de Calvin, et visita, dans l'intérêt de sa religion, Nîmes, Montpellier, Lyon, d'où il fut banni comme séditieux, Orange, et le Béarn, où l'appelait Jeanne d'Albret. Le plus important de ses ouvrages a pour titre : *de Origine, continuatione, usu, auctoritate atque præstantia ministerii verbi Dei atque sacramentorum*, Genève, 1554, in-fol. On cite encore un pamphlet : *Satires chrétiennes de la cuisine papale*, Genève, 1560, et beaucoup d'autres écrits du même genre.

V. Sayous, *Études sur les Réformateurs*; Chenevière, *Farel, Froment, Viret, réformateurs de Genève*, 1835; Jaquemot, *Viret, réformateur de Lausanne*, 1836.

VIRETON, anc. arme de trait et de jet. C'était une flèche de moyenne grandeur, que ses ailerons, qui étaient croisés, faisaient *virer* et tourner en l'air après qu'elle avait été lancée.

VIREY (JULIEN-JOSEPH), médecin, né en 1776 à Hortes (Haute-Marne), m. en 1847, fut membre de l'Académie de médecine, pharmacien en chef des hôpitaux militaires et député de la Haute-Marne.

Outre des articles dans le *Dictionnaire des sciences médicales*, et le *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, il a laissé divers ouvrages, [illegible] : *Histoire naturelle du genre humain*, 1801; *Traité de pharmacie*, 1809-1811; *Mœurs et instincts des animaux*, 1822; [illegible], 1823; *De la femme*, 1823.

VIRGILE (P. VERGILIUS MARO), célèbre poète latin, né l'an 684 de Rome, 70 av. J.-C., à Andes près de Mantoue, m. le 22 sept. 734 ou 19 av. J.-C. On conjecture que son père était cultivateur; il l'envoya à Crémone, à Milan, puis à Naples, où le jeune Virgile fit des études savantes de littérature, d'histoire, de philosophie et même de mathématiques et de médecine; mais il étudia surtout à fond la poésie grecque. Il débuta par de petites pièces, le *Culex*, le *Ciris*, le *Moretum*, etc., qui n'étaient peut-être pas celles que nous avons aujourd'hui. Après la bataille de Philippes, le territoire de Crémone et de Mantoue fut distribué par les triumvirs à leurs vétérans, en 41; Virgile dut à Pollion et à Mécène la restitution de sa terre, et pour témoigner sa reconnaissance à ses protecteurs, il composa une suite de 10 églogues sous le titre général de *Bucoliques*; la 1re églogue des éditions modernes est un remerciement allégorique à Octave. Virgile entreprit ensuite, sur l'invitation de Mécène, un poème entier sur l'agriculture, les *Géorgiques*, auxquelles il travailla 7 ans; et enfin il s'occupa, pendant 12 ans, d'un grand poème national, qui devait rappeler les origines de Rome, et qu'il intitula l'*Énéide*, parce que les Romains prétendaient descendre d'Énée. Ce poème était attendu avec impatience. Auguste obtint, après de vives instances, la lecture des 2e, 4e et 6e livres. Octavie s'évanouit en entendant le passage consacré à la mort prématurée de son fils Marcellus (liv. VI), et fit compter au poète dix grands sesterces pour chacun de ces vers. Virgile alla en Grèce pour achever son œuvre; après un séjour de trois ans, il revint avec Auguste, qui l'avait rencontré à Athènes; mais, déjà malade, il mourut à Brindes, âgé de 52 ans. Il voulait que son *Énéide*, qu'il laissait incomplète, fût brûlée; on respecta du moins ses dernières volontés en ne complétant pas les vers inachevés; ce furent ses amis Tucca et Varius qui publièrent le poème. Virgile fut enseveli près de Pouzzoles, où l'on montre encore l'emplacement de sa tombe. — Virgile, dans ses *Bucoliques*, est inférieur à Théocrite pour la vérité des tableaux et des personnages; ses bergers sont trop élégants et trop spirituels; on sent trop souvent que l'imitation seule a amené les sujets. C'est dans les *Géorgiques* et l'*Énéide* qu'il faut chercher la supériorité du poète. Les *Géorgiques*, que Mécène provoquait pour ramener à l'agriculture, forment 4 livres : 1° la culture des champs; 2° les arbres, et particulièrement l'olivier et la vigne; 3° les bestiaux; 4° les abeilles, dont l'organisation merveilleuse méritait une place à part. Ainsi l'intérêt va par gradation. Virgile varie infiniment les formes didactiques; son vers est simple et souple dans les préceptes, riche et éclatant dans les descriptions; il s'intéresse à ses plantes, les aime et les hait, suivant qu'elles sont utiles ou nuisibles à l'homme. Les épisodes sont liés intimement à la pensée de l'auteur, comme les chœurs de la tragédie grecque. Ils révèlent la moralité du sujet; toutefois, il y a sur Aristée un épisode qui sort un peu des proportions ordinaires. L'amour de la campagne, l'admiration pour l'agriculture qui a formé les conquérants du monde, l'horreur de la guerre civile, un sincère patriotisme, telles sont les inspirations de Virgile. Comme Horace, il voit dans Auguste le seul remède aux plaies de Rome, et dans l'empire le seul gouvernement possible à cette époque; une fois seulement, ses éloges sont exagérés dans la forme. — La même inspiration le soutient dans l'*Énéide*, poème en 12 chants, dont les 6 derniers seulement peignent les origines de Rome, et auquel on peut reprocher une action double, des caractères faibles et pâles, des mœurs effacées, dans les 6 premiers chants, mais qui partout est admirable pour le pathétique et pour le style. Virgile excelle à rendre les passions, surtout les passions douces; il est plein d'une sensibilité pénétrante, qui n'a rien de romain. Ses vers ont la plus exquise perfection; ce n'est pas l'élégance monotone de beaucoup de poètes; c'est une harmonie souple, variée, s'élevant et s'abaissant avec le sujet, rendant avec une admirable expression les mouvements et les sentiments. La popularité qui s'attacha de très bonne heure à l'œuvre de Virgile fut cause qu'on mit sur le compte du poète une foule d'inventions et de légendes fantastiques; on fit de Virgile un thaumaturge et un magicien, qui a de préférence Rome et Naples pour théâtre de ses exploits. Sur ce sujet si curieux, voir le beau livre de Comparetti, *Virgilio nel medio evo*, Livourne, 1872, 2 vol.; Graf, *Roma nella memoria e nelle immaginazioni del medio evo*, 2e vol., Turin, 1883.

Les principales éditions de Virgile sont celles de Venise, avec les commentaires de Servius, 1482, in-fol.; des Alde, Venise, 1514; de Lacerda, Lyon, 1612, 3 vol., avec un très bon commentaire; du P. de La Rue, *ad usum Delphini*, Paris, 1682, in-4°; de Burmann, Amst., 1746, 4 vol. in-4°; de Franz, Leipzig, 1775, 2 vol.; de Pierre Didot, Paris, 1798, gr. in-fol., avec de belles gravures [illegible]; de Heyne, Leipzig, 1800, 6 vol.; de Lemaire, dans sa *Collection* [illegible], 1819, 8 vol.; d'Amar, qui reproduit l'édition de Heyne, 1822, 4 vol.; de Forbiger, Leipzig, 1836-39 et 1852, 3 vol.; de Ribbeck, Leipz.;

d'E. Benoist, Paris, 1867-69, 3 vol. Principales traductions en prose : de l'abbé Desfontaines, 1743, 4 vol. ; de Binet, 1805, 4 vol. in-12 ; de Dezobry, 1825, 2 vol. ; de [illegible], 1829-32, 3 vol. in-12 ; de Villenave et Charpentier, dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 183[illegible]-35, 4 vol. ; d'Aug. Nisard, dans la *Bibliothèque latine*, avec trad. française de D. Nisard ; en vers : *Géorgiques* de Delille, *Géorgiques* et *Énéide*, de Gaston [illegible], 1808, 4 vol. in-12 ; de Cournand, Mollevaut, Barthélemy, Duchemin, etc. Les *Bucoliques* seules ont été traduites en vers par MM. [illegible]. — [illegible], 1841 ; Eichhoff, *Études grecques sur Virgile*, 1825, 3 vol. ; Sainte-Beuve, *Étude sur Virgile*, 1857, in-12 ; [illegible] ; Lauter, *de Virgilio* [illegible], Heidelberg, 17[illegible], in-8° ; Meusel, *de Theocrito et Virgilio* [illegible], Gœttingue, 1766, in-4° ; Posselt, *de Virgilio* [illegible], *Clavis Virgiliana*, Berlin, 18[illegible] ; [illegible], *à* [illegible] *d'Aug. aux Antonins*, 1er vol. ; Teuffel, *Hist. de la litt. rom.*, § 225-231. D—R et G. L.-G.

VIRGILE (SAINT), né en Aquitaine, m. en 62[illegible], fut moine de Lerins, puis évêque d'Arles en 588, et reçut le *pallium*, en 595, du pape Grégoire le Grand, qui le nomma vicaire du saint-siége en Bourgogne et en Austrasie. Fête, le 5 mars.

VIRGILE (SAINT), d'une noble famille d'Irlande, évêque de Salzbourg en 764, est sans doute le même que le prêtre Virgile, censuré par le pape Zacharie pour avoir avancé qu'il existait, aux antipodes, des habitants qui ne descendaient pas d'Adam. Il fut canonisé par Grégoire XI. Fête, le 27 novembre.

VIRGILE ou **VERGILE** (POLYDORE), historien, né vers 1470 à Urbin, m. en 1555, reçut les ordres, professa les belles-lettres à Bologne, et fut envoyé en Angleterre par Alexandre VI, pour y recevoir le denier de Saint-Pierre. Là, il gagna la faveur des rois Henri VII et Henri VIII, et devint, en 1507, archidiacre de Wells. Il revint en Italie en 1550. On a de lui : *Angliæ historiæ libri XXVI*, Bâle, 1534, in-fol. ; *de Inventoribus rerum libri VIII*, [illegible] (V. l'édit. d'Amst., 1671), in-12, trad. [illegible] par [illegible], Paris, 1582. Les Anglais l'accusèrent d'avoir calomnié leur nation dans son histoire ; les [illegible], de l'avoir trop flattée. C. N.

VIRGINIE, jeune Romaine plébéienne, d'une grande beauté, [illegible] vers l'an 290 de Rome. Appius Claudius, l'un des décemvirs, en étant éperdument épris et se voyant repoussé par la jeune fille, aposta un de ses clients pour la réclamer en justice comme son esclave, afin de la lui livrer ensuite. Virginius, son père, centurion dans l'armée, accourut à Rome, et, au moment où Appius, devant le tribunal duquel l'affaire était portée, adjugeait Virginie à celui qui la revendiquait, il la tua d'un couteau qu'il saisit sur l'étal d'un boucher, l'an 305 de Rome, 448 av. J.-C. Virginie avait 15 ans. Sa mort fut le signal de la chute des décemvirs. L'aventure de Virginie a fourni un sujet de tragédie à : Mairet, 1628 ; Leclerc, 1645 ; Campistron, 1683 ; La Beaumelle, Chabanon, 1769 ; La Harpe, 178[illegible] ; Guiraud, 1827 ; Latour de Saint-Ybars, 1845 ; Alfieri, Lessing, etc. V. Tite-Live, III, [illegible].

VIRGINIE [illegible], un des États-Unis de l'Amérique du Nord, baignée à l'E. par l'Atlantique ; 109,942 kil. carr. ; 1,512,565 hab., dont 880,858 blancs, 631,616 de couleur. Ch.-l. Richmond. V. princ. : Norfolk, Petersburg, Fredericksburg. Elle est arrosée par le Potomac, le James, l'Ohio et ses affluents, et traversée par les monts Alleghany. Côtes basses et sablonneuses, sur une profondeur moyenne de 160 kil. Tout l'ouest est couvert de forêts. Les principaux produits sont le tabac et le coton. Mines d'or, fer, plomb, cuivre. Élève considérable de bétail. Industrie très active : fabr. d'armes, poudre, tissus, etc. Walter Raleigh visita ce pays en 1584, et l'appela Virginie en l'honneur de la reine vierge Élisabeth, qui lui en donna la souveraineté. En 1606, Jacques Ier transporta ce privilége à 2 compagnies dites de Londres et de Plymouth. Après la mort de Charles Ier, les Virginiens restèrent attachés à sa famille et voulurent reconnaître son fils aîné. Cromwell fut obligé d'envoyer une escadre pour les soumettre. Ils ne capitulèrent qu'à la condition de jouir des mêmes franchises que le peuple [illegible] et de n'être taxés que du consentement de leur [illegible]. Charles II confirma cette capitulation [illegible] ; [illegible] une part active à la guerre de l'Indépendance [illegible] en 1776, sa première constitution [illegible] en 1788 celle des États-Unis. Le pouvoir exécutif est exercé par un gouverneur élu pour 4 ans par l'Assemblée générale, qui se compose d'un Sénat de 32 membres élus pour 4 ans, et d'une Chambre des députés de 132 membres élus pour 2 ans. Il y a aussi un conseil exécutif [illegible]. La Virginie [illegible] Washington [illegible]. La Virginie fut, de 1861 à 1865, le principal théâtre de la guerre civile. (V. ÉTATS-UNIS [illegible]) [illegible] formé [illegible] *Virginie occidentale*.

VIRGINIE OCCIDENTALE, l'un des États-Unis de l'Amérique [illegible] ; 54,[illegible] kil. carr. ; [illegible] hab. Ch.-l. Lincoln. Cet État faisait partie, en [illegible], du grand État de Virginie ; mais sur son sol montagneux, entre les Alleghany et l'Ohio, il y avait peu d'esclaves, parce que son climat plus froid lui permet la culture des céréales et l'exploitation des mines de houille, de fer et de cuivre, qui exigent le travail libre ; de plus, voisine des États libres d'Ohio et de Pennsylvanie, sa population était attachée à l'Union et peu sympathique à l'esclavage. Aussi, quand la Virginie se sépara de l'Union en 1861, les 51 comtés de l'O. formèrent, 26 nov. 1861-3 mai 1862, un État particulier appelé *Kanawka*, du nom de sa principale rivière, affluent de l'Ohio. Le congrès fédéral ratifia cette séparation, 31 déc., et admit le Kanawka dans l'Union sous le nom de *Virginie occidentale*. 20 juin 1863. Le gouverneur est élu par le peuple pour 2 ans ; le pouvoir législatif est partagé entre un Sénat de 24 membres élus pour 2 ans, et une Chambre des représentants de 65 membres élus pour 1 an. C. P.

VIRGINIUS, centurion romain, père de Virginie. (*V. ce nom.*)

VIRGINIUS RUFUS (LUCIUS), général romain, né aux environs de Côme, l'an 14 de J.-C., m. en 97, fut 3 fois consul, en 63, en 70 et en 97, puis gouverneur de la Haute-Germanie, et défit le rebelle Vindex (*V. ce nom*), en 69. L'empire lui fut offert 2 fois par ses soldats, qui, irrités de ses refus obstinés, menacèrent ses jours. Tacite, qui lui fut subrogé dans le consulat, prononça son éloge.

VIRIATHE, chef lusitanien, avait été pâtre, chasseur, puis brigand. Échappé au massacre ordonné par Sulpicius Galba en 149, il souleva ses compatriotes contre Rome, défit successivement 4 préteurs : C. Vetilius en 149, C. Plautius en 148, Claudius Unimanus en 147, et C. Nigidius Figulus en 146 ; fut battu en 144 par Fabius Æmilianus, mais contraignit, en 141, Fabius Servilianus de capituler, et le traité fut conclu *entre le peuple romain et Viriathe*. Servilius Cépion, frère de Fabius, recommença la guerre, et la termina en faisant assassiner Viriathe par 2 de ses officiers, en 140. Les Lusitaniens se soumirent en 139 ; transportés sur la côte orientale de l'Espagne, ils y fondèrent Valence ; la guerre de Numance acheva de soumettre, en 133, la Celtibérie, soulevée aussi par Viriathe. A. G.

VIRIEU (FRANÇOIS-HENRI, COMTE DE), né à Grenoble en 1754, d'une famille noble, était en 1789 colonel du régiment de Limousin. Député de la noblesse aux états généraux, il fit partie de la minorité de la noblesse qui se joignit au tiers état le 25 juin. Ami de Malouet et de Mounier, il désapprouva les actes de l'Assemblée législative, prit part à la défense de Lyon contre les troupes de la Convention en 1793, et fut tué en essayant de gagner la Suisse.

VIROVESCA, nom latin de BRIVIESCA.

VISA, *Bizia*, v. de la Turquie d'Europe (Andrinople), ch.-l. de livah, évêché grec ; 3,800 hab. C.

VISA (CHAMBRE DU). V. CHAMBRE.

VISAPOUR, v. de l'Hindoustan. (*V.* BEDJAPOUR.)

VISBY, v. de Suède. (*V.* WISBY.)

VISCAINO (SÉBASTIEN), navigateur espagnol, prit possession de la Californie en 1595, et en releva admirablement les côtes. Ses relations manuscrites ont été publiées par Navarrete dans sa *Collection des voyages et découvertes des Espagnols depuis la fin du quinzième siècle*, trad. en français par De Verneuil et de la Roquette, Paris, 1828.

VISCERATIO, distribution gratuite de viande crue à la plèbe de l'anc. Rome. Les jeux célèbres à la suite des pompes funérailles et les triomphes étaient souvent des occasions de *visceratio*. Elle se faisait aux frais de celui qui donnait les jeux ou qui triomphait. C. D—Y.

VISCONTI (LES), célèbre famille gibeline de Milan, ont donné pendant 2 siècles des maîtres à cette ville. Ses principaux membres furent les suivants :

VISCONTI (OTHON), né à Ucogne en 1208, m. en 1295, accompagna en diverses ambassades le cardinal Ottaviano degli Ubaldini, et obtint, en 1262, du pape Alexandre IV, l'archevêché de Milan, dont il ne put prendre possession qu'en 1277, après une guerre contre les Della Torre. Il employa le reste de sa vie à assurer l'autorité de sa famille dans la ville.

VISCONTI (MATHIEU Ier), dit *le Grand*, neveu du précédent, né en 1250 à Massino sur le lac Majeur, m. en 1322, porta les armes pour la cause et sous les ordres de son oncle, qui lui abandonna une partie de l'administration. Il devint capitaine général, acquit Verceil en 1290 et Côme en 1292, fut nommé vicaire impérial en 1294, seigneur perpétuel de Milan en 1295, se vit dépouillé de presque toutes ses possessions en 1302 par une ligue qu'avaient organisée les Della Torre, fut ramené à Milan par l'empereur Henri VII en 1311, et étendit sa domination sur Bergame, Pavie, [illegible]. Au milieu de ces luttes, il avait eu [illegible] avec le saint-siége, et [illegible] Jean XXII, [illegible] 1322, il abdiqua en faveur de [illegible], et se retira au couvent de [illegible].

VISCONTI (GALÉAS Ier), fils aîné du précédent, né en 1277,

m. en 1328, devint souverain de Milan par l'abdication de son père, 1322, fut aussitôt chassé par les Guelfes, parvint à rentrer au bout d'un mois, et déjoua, avec l'appui de l'empereur Louis de Bavière, les intrigues de ses propres frères, Marc et Ludovic. Mais s'étant ensuite rapproché des Guelfes, il perdit les bonnes grâces de l'empereur, qui le fit emprisonner à Monza, 1327. Le crédit de Castruccio Castracani lui fit rendre la liberté en 1328.

VISCONTI (Azzo), fils aîné du précédent, né vers 1302, m. en 1339, partagea la captivité de son père à Monza en 1327, reçut, l'année suivante, de l'empereur Louis de Bavière le titre de vicaire impérial à Milan, se déclara bientôt contre ce prince, et fut nommé, en 1330, par le pape Jean XXII, vicaire de l'Église. Il entra dans la ligue formée contre Jean de Bohême, qui voulait asservir l'Italie, et soumit à sa domination Bergame, Plaisance, Crémone, Pavie, Crême, Côme, Lodi, Brescia, Vigevano, etc. De ses trois oncles, l'un, Marco Visconti, fut assassiné par ses ordres; le 2e, Ludovic, se fit chasser de Milan pour un complot, prit les armes et fut battu par le 3e, Luchino.

VISCONTI (Luchino), oncle et successeur du précédent, et 3e fils de Mathieu Visconti, exerça le pouvoir à Milan, 1339-1349, de concert avec l'un de ses frères, l'archevêque Jean, montra une grande fermeté envers les séditieux, acquit Parme, Asti et Locarno, et fut assassiné par sa femme Isabelle de Fiesque, dont il voulait châtier les désordres.

VISCONTI (Jean), 4e fils de Mathieu et frère du précédent, par qui il fut associé au pouvoir en 1339, était cardinal archevêque de Milan depuis 1329, et régna seul de 1349 à 1354. Il acheta Bologne à Jean Pepoli, 1350, se fit nommer vicaire du saint-siège dans cette ville par Clément VI et obtint la soumission de Gênes, 1353.

VISCONTI (Mathieu II), neveu du précédent et fils d'Étienne, 5e enfant de Mathieu Ier, partagea l'autorité à Milan avec ses frères Galéas et Barnabo, et eut en propre Vigevano, Monza, Lodi, Bobbio, Pontremoli, Plaisance, Parme, Borgo-San-Donnino et Bologne. Son cousin, Jean d'Oleggio, fils de l'archevêque Jean, lui prit Bologne en 1355, et ses frères l'assassinèrent la même année.

VISCONTI (Galéas II), frère du précédent, avec lequel il partagea le pouvoir à Milan en 1354, avait reçu en propre Crême, Novare, Verceil, Asti, Tortone, Alexandrie, et y joignit plus tard Plaisance, Bobbio, Monza et Vigevano. Sa vie s'écoula dans la mollesse et les plaisirs, et il abandonna à des condottieri le soin de défendre ses États contre les Vénitiens. Il mourut en 1378.

VISCONTI (Barnabo), frère des 2 précédents, et avec eux seigneur de Milan en 1354, possédait en propre Côme, Crémone, Bergame, Brescia, et y ajouta Lodi et Parme. Mais Venise le contraignit de céder Gênes et Bologne, 1356; le saint-siège, les maisons della Scala, de Gonzague, de Carrare et d'Este, la république de Florence, l'attaquèrent à la fois. Son neveu et gendre, Jean-Galéas, mit fin à ses violences et à ses débauches en le jetant dans une prison, où il fut bientôt empoisonné, 1385. Il avait protégé Pétrarque et fondé l'université de Pise.

VISCONTI (Jean-Galéas), fils de Galéas II, né en 1347, m. en 1402, succéda à son père dans une part de la seigneurie de Milan en 1378. Il avait épousé, en 1364, Isabelle de Valois, et reçu comme dot le comté de Vertus. Veuf en 1372, il se remaria en 1380 avec Catherine, fille de son oncle Barnabo, emprisonna ce dernier en 1385 et chassa ses fils. Il s'empara de Vicence et de Vérone en 1387, de Padoue en 1388, soutint ensuite la guerre contre Bologne et Florence, et acheta de l'empereur Venceslas le titre de duc de Milan, 1395, en comprenant dans ce duché Feltre, Bellune, Bassano, Arezzo et Sarzana. Il acquit encore Pise et Sienne, soumit Pérouse, Spolète, Assise, Nocera, battit en 1401 l'empereur Robert de Bavière, qui voulait lui retirer les concessions de Venceslas, conquit Bologne, et mourut pendant le siège de Florence. Il avait marié sa fille Valentine à Louis d'Orléans, frère de Charles VI.

VISCONTI (Valentine). *V.* Valentine.

VISCONTI (Jean-Marie), fils aîné de Jean-Galéas, né en 1389, m. en 1412, fut proclamé duc de Milan, 1402, sous la régence de sa mère Catherine. Il secoua cette tutelle en 1404, enferma Catherine à Monza et l'y fit empoisonner. Tyran de ses sujets, il nourrissait, dit-on, ses chiens avec de la chair humaine. Ses cruautés excitèrent un soulèvement, à la tête duquel se mit le comte Blandrate; après s'être vu enlever Alexandrie, Tortone, Verceil, Novare et Milan, il fut tué par Astorre, fils naturel de Barnabo.

VISCONTI (Philippe-Marie), frère et successeur du précédent, 1412-47, né en 1391, avait eu en partage le comté de Pavie. Il épousa la veuve de son frère, dont il employa la riche dot à s'assurer la possession de Milan, et qu'il fit ensuite décapiter, 1418, sur une fausse accusation d'adultère. Il prit à sa solde le condottiere Carmagnola, qui rétablit la domination des Visconti sur toute la Lombardie, et enleva aux Suisses Bellinzona et le Val de Levantine. Carmagnola, mal récompensé, étant passé aux Vénitiens, il le remplaça par Piccinino et François Sforza, et donna à ce dernier la main de sa fille naturelle, Blanche-Marie. Avec lui finit la dynastie des Visconti, remplacée en 1450 par celle des Sforza. B.

VISCONTI (J.-B.-Antoine), archéologue, né en 1722 à Vernazza (diocèse de Sarzane), m. en 1784, descendait d'un fils naturel de Barnabo Visconti. Ami de Winckelmann, qui faisait le plus grand cas de son savoir et de son goût, il lui succéda en 1768 dans la charge de préfet des antiquités à Rome, et eut la plus grande part à la formation du musée Pio-Clementino.

VISCONTI (Ennius-Quirinus), fils du précédent, né à Rome en 1751, m. à Paris en 1818, montra une aptitude précoce pour les lettres, traduisit à 13 ans l'*Hécube* d'Euripide en vers italiens, fut nommé en 1771 bibliothécaire du Vatican, montra dans l'étude des antiquités une rare perspicacité, devint en 1784 conservateur du musée du Capitole, accepta en 1798 le ministère de l'intérieur dans la République romaine, se réfugia en France quand les Napolitains occupèrent Rome en 1798, et reçut du premier consul Bonaparte, en 1799, et sans aucune sollicitation, une place d'administrateur du Musée des antiques et des tableaux formé au Louvre. Plus tard, il occupa une chaire d'archéologie et entra à l'Institut. Ses principaux ouvrages sont : *il Museo Pio-Clementino*, Rome, 1782-1807, 7 vol. in-fol., commencé par son père, mais entièrement de lui, sauf quelques parties du 1er vol.; *il Museo Chiaramonti*, ibid., 1808, in-fol., qui complète le précédent; *Iscrizioni greche, Triopee, ora Borghesiane*, ibid., 1794, in-fol.; *Monumenti Gabini*, 1797; *Iconographie grecque*, Paris, 1808, 3 vol. in-fol., et 1811, 3 vol. in-4° et atlas; *Iconographie romaine*, 1817, in-fol. : ces deux ouvrages, remarquables par la vérité des types, la science et l'exactitude des recherches, furent demandés à Visconti par Napoléon Ier, et magnifiquement exécutés aux frais de l'État. Visconti a composé encore beaucoup de dissertations très estimées sur une foule de sujets d'antiquité : sur le tombeau des Scipions, la statue dite de Pasquin, Jupiter Ægiocus, les sculptures du Parthénon, etc., et bien d'autres encore conservées en manuscrit à la Bibliothèque nationale de Paris.

V. son *Éloge* par Quatremère de Quincy.

VISCONTI (Louis), architecte, fils du précédent, né à Rome en 1791, m. en 1854, fut amené en France dès 1798 et naturalisé. Il eut pour maître Percier, remporta, en 1817, le second grand prix à l'École des beaux-arts, fut successivement inspecteur des travaux de l'Entrepôt des vins à Paris, puis de l'hôtel du ministère des finances, architecte de la Bibliothèque impériale et architecte de l'empereur Napoléon III. L'Académie des beaux-arts l'admit parmi ses membres. On lui doit les fontaines *Gaillon, Molière, Lourois* et *Saint-Sulpice*, à Paris; les monuments funéraires de Lauriston, Gouvion-Saint-Cyr, Suchet et Soult. Ses œuvres les plus importantes sont le *Tombeau de Napoléon Ier* dans l'église des Invalides à Paris, et le *Nouveau Louvre*, entre la cour du Louvre et les Tuileries. Il est mort avant d'avoir achevé ce dernier travail, qui a été continué par Lefuel.

VISCONTI (Pierre-Hercule, baron), archéologue italien, neveu du précédent, né à Rome en 1803, m. en 1880. Il a donné un grand nombre de travaux et de notices insérés dans les *Mémoires de l'Académie pontificale d'archéologie* et dans le *Giornale arcadico*. Il succéda, en 1856, à Luigi Canina dans les fonctions de commissaire des antiquités et collections artistiques du Vatican, et devint professeur d'archéologie à l'Académie de France. Correspondant de l'Institut depuis 1850, grand officier de la Légion d'honneur, il était décoré de plus de 25 ordres étrangers. A partir de 1853, il dirigea les importantes fouilles d'Ostie et celles de la catacombe de Saint-Alexandre sur la voie Nomentane.

VISDELOU (Claude), jésuite et missionnaire, né en Bretagne en 1656, m. à Pondichéry en 1737, partit en 1685 pour la Chine, prit part aux querelles qui divisaient les missionnaires des divers ordres, et fut nommé, en 1708, d'abord vicaire apostolique, puis évêque de Claudiopolis. Les progrès qu'il fit dans la langue chinoise lui permirent de déchiffrer les annales de la Chine, et de recueillir sur l'histoire de ce pays les premières notes exactes et suivies. On lui doit une *Histoire de la Tartarie*, insérée dans la *Bibliothèque orientale*, édit. de 1777-79, 4 vol. in-4°, ou 2 vol. in-fol.; cet ouvrage contient la fameuse inscription de *Si-an-fou*, qui constate l'introduction du christianisme en Chine dès le VIIe siècle.

VISÉ ou **VIZÉ** (Jean Donneau de), littérateur très médiocre, né à Paris en 1638, m. en 1710, débuta par des essais de critique, où il se montra toujours hostile à Molière et favorable à Corneille, qu'il défendit contre l'abbé d'Aubignac. Il s'essaya au théâtre, où il donna 12 comédies, qui obtinrent peu de succès, et se mit alors à publier, depuis 1672, sous le

titre de *Mercure galant*, un recueil périodique, contenant, avec les nouvelles de la cour, des anecdotes, des pièces de vers, l'annonce et la critique des ouvrages nouveaux, et qui, en 1677, prit le titre de *Mercure de France*. Il sut, par des éloges prodigués à Louis XIV, se faire donner la charge d'historiographe de France, une pension de 500 écus et un logement au Louvre. On doit encore à Visé : des *Nouvelles nouvelles*, Paris, 1663, reproduites en 1669, sous le titre de *Nouvelles galantes et comiques*; des *Mémoires pour servir à l'histoire de Louis XIV*, 1697-1705, 10 vol. in-fol., ouvrage de luxe, mais sans valeur; un *Recueil de diverses pièces touchant les préliminaires de la paix proposée par les alliés et rejetée par le roi*, ouvrage rare, parce qu'il a été supprimé dès son apparition, Paris, 1709, in-12.

V. [illegible]

VISEU ou **VIZEU**, *Verurium, Vicus Aquarius*, v. de Portugal, ch.-l. du Haut-Beïra, entre le Mondego et la Vouga; 7,242 hab. Évêché. Édifices mauresques et gothiques, ruines romaines. Importante foire en septembre, la plus considérable du royaume. Comm. de bijoux, ouvrages d'or et d'argent, draps, bestiaux. Le titre de *duc de Viseu* a été porté par Henri le Navigateur, 4e fils du roi Jean Ier; par Ferdinand, 2e fils du roi Édouard, et par ses fils Jean et Jacques; enfin par le roi Emmanuel.

VISIGOTHS. *V.* WISIGOTHS.

VISITANDINES, ou *Religieuses de la Visitation*, ordre institué en 1610, à Annecy, par St François de Sales et la baronne Jeanne de Chantal, en mémoire de la Visitation de la Ste Vierge. Il fut approuvé par Urbain VIII en 1626, et se répandit en France, en Italie, en Allemagne et en Pologne. Le costume des religieuses est une robe noire, un voile d'étamine sans bordure, un bandeau noir au front, une barbette de toile au lieu de guimpe et une croix d'argent sur la poitrine. Les Visitandines sont dispensées des jeûnes rigoureux et des offices nocturnes.

VISITATION (LA), fête de l'Église catholique, en mémoire de la visite que la Ste Vierge fit à Ste Élisabeth, quelques jours après l'Annonciation. On la célèbre le 2 juillet. Établie par St Bonaventure, en 1263, pour l'ordre de St François, le pape Urbain VI l'étendit à toute l'Église en 1379.

VISITE (DROIT DE). *V.* DROIT DE VISITE.

VISO, anc. *Vesulus mons*, montagne des Alpes Cottiennes, entre la France (Hautes-Alpes) et le Piémont (prov. de Coni), à la jonction des Alpes Maritimes et des Alpes Cottiennes, à 65 kil. S.-O. de Turin; 3,840 m. de hauteur. Il a la forme d'une pyramide; son sommet est couvert de neiges perpétuelles. Une route, construite au XIVe siècle, et en partie taillée dans le roc, la traverse; détruite par le roi de Sardaigne, elle fut réparée par Napoléon Ier en 1811, quand ce pays appartenait à l'Empire français. On a dit que Bellovèse et Annibal avaient traversé les Alpes à cet endroit pour descendre en Italie. Le Pô prend sa source au mont Viso.

VISTULE, en polonais *Wisla*, en allemand *Weichsel*, fleuve d'Europe, prend sa source au mont Skalza (monts Carpathes), dans la Silésie autrichienne, près de Teschen, traverse la Galicie, la Pologne et la Prusse, en baignant Cracovie, Sandomir, Pulawy, Varsovie, Modlin, Plock, Thorn, Culm, Elbing, Marienbourg, et se jette dans la Baltique par 3 bouches, dont l'une, celle de l'ouest, se divise en 2 bras (un bras se jette dans la Baltique près de Dantzig; l'autre, depuis 1840, suit un canal creusé à cet effet); la bouche de l'est, nommée la Nogat, se jette dans le Frischehaff, au N.-O. d'Elbing. Cours de 1,030 kil., navigable sur 995, depuis Cracovie. Elle reçoit : la Poprad, la Dunajec, la San, la Wieprz, la Narew, le Bug et la Drewenz, à droite; la Pilica, la Bzura, la Brahe, à gauche. Elle est unie au Dniéper par le canal de Horodetz, à l'Oder par celui de Bromberg, au Niémen par celui d'Augustowo et la Czarna-Hancza, affl. du Niémen. G. H.

VISURGIS, nom anc. du WESER.

VIT ou **GUI** (SAINT), *Vitus*, martyr au IVe siècle, avec St Modeste et Ste Crescence. Un des six patrons de la Bohême; ses reliques sont conservées à Prague dans la belle cathédrale construite par Charles IV. Fête, le 15 juin.

VITAL (SAINT), *Vitalis*, martyr du Ier siècle. On le croit père de St Gervais et de St Protais. Il est le patron de la ville de Ravenne, où l'on garde ses reliques dans une magnifique église bâtie par Justinien en 546. Fête, le 28 avril.

VITAL (SAINT), né dans le diocèse de Bayeux vers 1060, m. en 1122, fut chapelain de Robert, frère utérin de Guillaume le Conquérant, en 1080. Il abandonna ses bénéfices, pour fonder, en 1112, près de Coutances, l'abbaye de Savigny, à laquelle il donna la règle de St Benoît, et dont il fut le 1er abbé. Il brilla par son éloquence au concile de Reims, 1119. Fête, le 16 septembre.

VITAL, de Blois, écrivain du XIIe siècle, est auteur d'une comédie latine intitulée *Querolus* et imitée de Plaute. On l'a imprimée en 1595.

VITAL (ORDERIC). *V.* ORDERIC.

VITALIEN, général scythe, fils de Patrociolus et arrière-petit-fils d'Aspar, était chef d'une confédération des peuples de la Scythie, de la Thrace et de la Mœsie, sous l'empereur Anastase et ses successeurs. Il vint 2 fois, à la tête d'une armée, devant Constantinople, pour protéger les catholiques persécutés par Anastase, zélé partisan des doctrines d'Eutychès. La première fois, 513, il se retira à la condition que les évêques catholiques rentreraient dans la ville; mais les traités furent violés. La 2e fois, 518, le peuple le demanda à grands cris pour empereur. A force d'astuce, Anastase parvint à éloigner son rival en lui payant un tribut. En 520, Justin le Thrace créa Vitalien consul, et, quelque temps après, le césar Justinien le fit asssassiner par la faction des Bleus. S.

VITALIEN, pape, 657-672, était né à Signia (Campanie). Il maintint avec soin la discipline ecclésiastique.

VITCHEGDA, riv. de la Russie d'Europe (Vologda), se jette dans la Dwina, rive dr., à 20 kil. O. de Solvitchegodsk. Cours de 600 kil.

VITEBSK, v. de Russie. (*V.* WITEBSK.)

VITEGRA ou **VYTEGRA**, riv. de la Russie d'Europe, naît dans le S.-E. du gvt. d'Olonetz, coule au N.-O., sur 60 kil., et se jette dans le lac Onéga. Le canal de Mariienskoï, qui la joint à la Kovja, établit une ligne navigable entre la mer Noire et la Baltique. La ville du même nom, à 20 kil. du lac Onéga, a 2,880 hab.

VITELLIO, mathématicien, né en Pologne dans le XIIIe siècle, a laissé un curieux traité d'optique sous le titre de *Perspectivæ libri X*, Nuremberg, 1533, in-fol., et Bâle, 1572. On lui attribue la première connaissance de la réfraction.

VITELLIUS (AULUS), 8e empereur romain, l'an 822 de la ville, 69 ap. J.-C. Né l'an 13 ou l'an 15 de notre ère, de Lucius Vitellius, un des plus lâches flatteurs de Claude, il fut élevé à Caprée, sous les yeux de Tibère, et mérita la faveur de Caligula par son talent à conduire les chars, celle de Claude par son goût pour les jeux de hasard, et celle de Néron par ses vices de toute sorte. Consul sous Claude, en 48, puis proconsul et lieutenant en Afrique pendant 2 ans, il montra de l'habileté et de la modération, reçut de Galba le commandement de l'armée de Germanie-Inférieure, 68. Il se l'attacha par ses largesses et ses familiarités, et elle le proclama empereur, en apprenant la mort de Galba. Reconnu par l'armée de Germanie-Supérieure, par les gouverneurs de la Belgique et de la Lyonnaise, Vitellius laissa ses lieutenants, Valens et Cécina, traverser les Alpes, et battre à Bédriacum l'armée d'Othon, que Rome avait proclamé empereur. Il les suivit alors, visita le champ de bataille de Bédriacum et dit : « Le corps d'un ennemi sent toujours bon, surtout si c'est un compatriote; » puis il entra à Rome avec 60,000 soldats toujours ivres comme lui-même. Ce fut le règne des cuisiniers, des histrions et des bouffons. Des révoltes éclatèrent en Mœsie, en Pannonie, en Syrie. Vespasien, proclamé en Égypte, envoya en Italie Antonius Primus, qui battit à Crémone l'armée de Vitellius, et prit Rome après un sanglant combat. Vitellius voulut en vain abdiquer; il fut promené dans la ville, les mains liées derrière le dos, puis massacré et jeté dans le Tibre. Il avait régné 8 mois.

Suétone, *Vitellius*; Tacite, *Hist.*, II et III; Dion, l. LXV; Tillemont, *Hist. des empereurs*, t. I; Merivale, *Hist. des Romains sous l'Empire*, t. VI; Duruy, *Hist. des Romains*, t. IV. A. G.

VITERBE, anc. *Fanum Voltumnæ*, en italien *Viterbo*, v. du roy. d'Italie, prov. de Rome, au pied du Cimino, à 90 kil. N.-N.-O. de Rome; 20,495 hab. Évêché. Ville bien bâtie, où l'on remarque surtout la cathédrale, le couvent des dominicains, le palais public ou hôtel de ville, etc. Eaux minérales. Comm. de blé, vins, raisins secs. Manuf. de verrerie. Les environs sont embellis de nombreuses villas. Fondée vers 773 par Didier, roi des Lombards, Viterbe fut donnée aux papes par la grande comtesse Mathilde en 1077, avec ses autres biens allodiaux qui formèrent la prov. dite *Patrimoine de Saint-Pierre*, dont Viterbe fut le ch.-l. Le traité qui enleva au domaine de l'Église Parme et Plaisance y fut signé en 1515, entre François Ier et Léon X. Patrie de Nanni, dit Annius de Viterbe. — L'arrondissement de Viterbe, au N. de la prov. de Rome, a 163,731 hab. On y trouve le lac de Bolsena.

VITERIC, roi des Wisigoths en Espagne, 603-610, s'éleva par le meurtre de Liuva II, favorisa l'arianisme, prit pour gendre Thierry II, roi de Bourgogne, qui lui renvoya sa fille après un an de mariage, et fut tué par ses sujets.

VITET (LOUIS), médecin, né à Lyon en 1736, m. en 1809, exerça dans sa ville natale, enseigna la chimie et l'anatomie, adopta avec ardeur les principes de la Révolution, fut maire de Lyon, puis député à la Convention, où il vota contre la peine de mort dans le procès de Louis XVI, et au conseil des Cinq Cents.

Il a laissé : *Matière médicale réformée*, Lyon, 1771, 3 vol. [illegible] dont le succès fut [illegible]; *Médecine expectante*, Paris, 1803; *Médecine du peuple*, Lyon, 1804, etc.

VITET (LOUIS, DIT **LUDOVIC**), littérateur et homme politi-

que, petit-fils du précédent, né à Paris en 1802, m. le 5 juin 1873. Élève de l'École normale, en 1819, Louis Vitet professa peu de temps, et quitta l'Université pour suivre le cours particulier que venait d'ouvrir Jouffroy, chez lequel il se lia avec le comte Tanneguy-Duchâtel, son futur collègue à la Chambre et à l'Institut. Ils parcoururent ensemble la Suisse et l'Italie, s'arrêtant chez Jouffroy, dans les montagnes du Jura, visitant à Milan le grand romancier Manzoni, s'arrêtant à Coppet auprès de Mme de Staël, chez laquelle ils connurent Sismondi, Pellegrino Rossi et le duc de Broglie. En 1824, Vitet, qui s'était affilié à la société libérale *Aide-toi, le ciel t'aidera !* dont il avait trouvé le titre, contribua à la fondation du *Globe*. Ce journal comptait parmi ses rédacteurs Jouffroy, de Rémusat, Mignet, Thiers, Sainte-Beuve, Damiron, Duchâtel, Ampère, Duvergier de Hauranne. Vitet, qui débutaient dans la littérature et la politique sous l'inspiration des Guizot, des Cousin, des Villemain, des Barante, véritables patrons du journal. Attiré de bonne heure vers les études historiques et archéologiques, Vitet publia, d'abord sans nom d'auteur, des scènes dramatiques intitulées : *les Barricades, scènes historiques*, 1826 ; puis, l'année suivante, *les États de Blois, scènes*, et, en 1829, *la Mort de Henri III*. Ces études obtinrent à leur apparition un succès qui dépassa les espérances de l'auteur. Il s'y révélait à un haut degré cette double faculté du jeune écrivain : « le sens psychologique appliqué à l'histoire et le sens pittoresque de la réalité ressuscitée avec éclat ». Elles furent plus tard réunies sous un titre unique, *la Ligue*, 1844, 2 vol. — La révolution de Juillet ayant porté au pouvoir les amis et les protecteurs de Vitet, Guizot créa pour lui la place d'inspecteur général des monuments historiques, oct. 1830. Cette fonction lui permit de se livrer à son goût pour l'art et pour l'histoire, et dans l'espace de quelques années il publia successivement : *Rapport au ministre de l'intérieur, sur les monuments, les bibliothèques, les archives des départements de l'Oise, de l'Aisne, de la Marne, du Nord et du Pas-de-Calais*, 1831 ; *Histoire de Dieppe*, 1833, 2 vol., 1re série d'une vaste publication qui devait embrasser toutes les anciennes villes de France, et qui n'a pas été continuée ; *Eustache Lesueur, sa vie et ses œuvres*, 1843, in-4°, planches, qui est peut être son ouvrage capital et qui avait d'abord paru dans la *Revue des Deux Mondes* ; *Monographie de l'église de Notre-Dame de Noyon*, 1845, in-4° et atlas de planches. Dès 1839, l'Académie des inscriptions l'avait appelé à succéder à l'auteur de l'*Histoire des Croisades*, Michaud aîné, en qualité d'académicien libre ; en 1845, l'Académie française lui donna le fauteuil de Soumet. Cependant, Vitet était entré dans la vie politique en 1834, comme secrétaire général de son ami le comte Duchâtel, devenu ministre du commerce. La même année, les électeurs de Bolbec (Seine-Inférieure) l'envoyèrent à la Chambre des députés, où il siégea jusqu'en 1848, votant presque constamment avec la majorité conservatrice. Il fut de presque toutes les commissions importantes et eut en quelque sorte pour spécialité la Réponse aux discours du trône, l'Adresse au roi, et ce fut ainsi qu'il posa dans le monde politique sa candidature à l'Académie. Non réélu à la Constituante de 1848, il fut, en 1849, envoyé par le département de la Seine-Inférieure à l'Assemblée législative, dans laquelle il s'associa à toutes les mesures qui avaient pour but d'empêcher l'établissement des institutions républicaines. Cependant, nommé rapporteur de la commission dite « des questeurs », par laquelle ceux-ci revendiquaient en faveur de l'Assemblée le droit de fixer l'importance des forces nécessaires à sa sûreté, d'en disposer et d'en désigner le chef, Vitet conclut en faveur de la proposition, qui fut rejetée. Au 2 décembre, il présida, avec M. Benoist-d'Azy, le groupe de députés qui se transportèrent à la mairie du Xe arrondissement et protestèrent contre le coup d'État avant d'être dispersés par la force armée. A partir de ce moment, Vitet rentra dans la vie privée, pour n'en sortir qu'aux élections générales du 8 février 1871. Il échoua dans la Seine, mais fut élu dans la Seine-Inférieure. Dès les premiers jours de sa réunion à Bordeaux, l'Assemblée le choisit pour vice-président, et lui renouvela ses pouvoirs jusqu'à sa mort. En même temps, il organisait le centre droit, dont il fut le vice-président. Choisi pour l'un des 15 commissaires qui devaient aller à Versailles négocier avec Thiers les préliminaires de paix, Vitet vota pour la conclusion de la paix et pour le retour de l'Assemblée à Paris. Après les événements du 18 mars, il fut chargé de rédiger la proclamation adressée par l'Assemblée à l'armée et au peuple. Nommé rapporteur de la fameuse proposition Rivet, qui avait pour but de proroger pour 3 ans les pouvoirs de Thiers et de lui conférer le titre de Président de la République française, il conclut, mais en y introduisant des modifications, en faveur de cette proposition, qui fut adoptée ; il fut aussi rapporteur du projet de loi autorisant l'emprunt de 3 milliards. En 1872, il fit partie de la députation dite des « homogènes », envoyée par les droites auprès de Thiers afin de lui demander de suivre une politique nettement conservatrice. Comme écrivain, a dit de lui son successeur à l'Académie, Caro, Vitet possède à un haut degré le sens philosophique de l'histoire et l'art de la mettre en action ; comme archéologue, il possède une rare et délicate finesse, servie par un grand talent d'écrire. « Le moyen âge et particulièrement l'école architecture française, ses églises, ses monuments, ses plus rares découvertes, voilà le champ où se déploie l'originalité de l'imagination de Vitet, qui a été chez nous un des révélateurs de l'art au moyen âge. » Nous citerons encore de lui : *Fragments et mélanges*, 1846, 2 vol. in-12, composés de 2 parties ayant chacune un titre distinct : *Beaux-Arts, critique et littérature*, et *Artistes et architectes du moyen âge* ; *Histoire financière du gouvernement de Juillet*, 1848, in-12 ; *les États d'Orléans*, 1849, scènes historiques dans le genre de *la Ligue*, et de nombreux articles dans la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue contemporaine*, le *Journal des Savants*, des Mémoires et discours à l'Académie, etc.

VITI (Archipel de). V. Fidji.

VITIGÈS, roi des Ostrogoths en Italie, 536-540, s'était distingué comme général de Théodoric le Grand. Proclamé par ses soldats après la mort de Théodat, il lutta vigoureusement contre Bélisaire, ne put empêcher la prise de Rome, châtia avec sévérité la révolte de Milan, de Bergame et de Côme, suscita contre les Grecs Chosroès, roi des Perses, et Théodebert, roi des Francs austrasiens, et, assiégé par Bélisaire dans Ravenne, fut réduit à capituler. Envoyé à Constantinople, il fut bien traité par l'empereur Justinien, et vécut jusqu'en 553.

V. Procope, *de Bello gothico*.

VITIKIND. V. Witikind.

VITIM, riv. de Sibérie (Irkoutsk), sort du plateau de Vitim, au S.-E. du lac Baïkal, coule au N., et tombe dans la Léna, rive dr., en face de Vitomskaïa ; cours d'environ 1,500 kil.

VITIZA, roi des Wisigoths d'Espagne, fut associé au trône par son père Egiza en 696, régna seul à partir de 701, laissa le général arabe Mousa, gouverneur de l'Afrique pour le khalife Walid, s'emparer des îles Baléares, fut détrôné et privé de la vue en 710 par Roderic, dont il avait outragé la famille, et survécut peu de temps à cette disgrâce.

VITO (SAN-), v. du roy. d'Italie, dans la prov. d'Udine, sur la Lemene ; 9,222 hab.

VITO-DEI-NORMANNI (SAN-), v. du roy. d'Italie, prov. de Lecce, à l'O. de Brindisi ; 8,134 hab.

VITODURUM, v. des Helvètes, chez les Tugènes ; auj. *Winterthur*.

VITRÉ ou **VITRAY** (Antoine), imprimeur, né peu de temps avant 1600, m. en 1674, fut imprimeur du roi et directeur de l'imprimerie royale. Il a édité, entre autres ouvrages, la Bible polyglotte de Lejay, 10 vol., 1628-1641, qui surpasse, comme beauté de caractères, la polyglotte d'Alcala.

V. Aug. Bernard, *Ant. Vitré et les caractères orientaux de la Bible polyglotte de Paris*, 1857.

VITRÉ, s.-préf. (Ille-et-Vilaine), près de la rive g. de la Vilaine ; 9,870 hab. Collège. Remparts flanqués de tours et dominés par un anc. château. Belle église gothique de Notre-Dame. Fabr. de toiles, bonneterie à l'aiguille et au tricot, tanneries. — Jadis titre d'une baronnie, qui passa dans la maison de La Trémoille, Vitré embrassa le calvinisme au XVIe siècle, et fut vainement assiégée par Mercœur en 1588. Patrie de Pierre Landais, de Bertrand d'Argentré et du voyageur Savary.

VITROLLES (Eugène-François-Auguste d'ARNAUD, baron de), né en Provence en 1774, m. en 1854, émigra à la Révolution, servit dans l'armée de Condé et ne rentra en France que sous le Consulat. En 1815, il se mit en rapport avec les souverains coalisés, et rejoignit à Nancy le comte d'Artois, qui, dès son arrivée à Paris, le nomma ministre d'État ; arrêté pendant les Cent-jours, il recouvra la liberté après le désastre de Waterloo. Membre de la *Chambre introuvable*, en hostilité avec les ministres de Louis XVIII, il perdit en 1818 son titre de ministre d'État. Charles X, à son avènement, lui confia l'ambassade de Turin, et le créa pair de France en janvier 1830. Le baron de Vitrolles rentra dans la vie privée après la révolution de Juillet. Il a laissé de très curieux *Mémoires* (en cours de publication).

VITRUVE (Marcus Vitruvius Pollio), architecte latin du siècle d'Auguste, né peut-être à Vérone, et plus vraisemblablement à Formies, servit en Afrique dans l'armée de César, où il fut employé à la construction des machines de guerre. Il est connu comme auteur d'un *Traité d'architecture*, en 10 livres, adressé à l'empereur Auguste. Les 7 premiers sont consacrés à l'architecture proprement dite : qualités de l'architecte, choix des lieux, matériaux, construction des temples, ordres d'architecture, décoration, etc. ; le 8e, à l'hydraulique ; le 9e, à la gnomonique ; le 10e, à la mécanique. Bien que plusieurs de ces matières importantes soient loin d'être traitées à

fond, et qu'il y ait beaucoup de lacunes dans la nomenclature des sujets, néanmoins cet ouvrage est fort curieux pour la connaissance de l'architecture chez les anciens; le style en est souvent obscur, soit par la faute de la matière, soit par le manque d'élégance de l'auteur. Les principales éditions de Vitruve sont celles de Venise, 1497, in-fol.; de Joconde, Venise, 1511, in-fol., avec fig. et commentaire; de Philander, Lyon, 1552, in-4°, avec d'assez bonnes fig.; de Barbaro, Venise, 1567, in-fol., avec commentaire et fig.; d'Elzevier, Amsterdam, 1649, in-fol., avec les notes de Philander et autres; de Galiani, Naples, 1758, in-fol., avec traduction italienne, édition fort estimée; de Rode, Berlin, 1801 et 1802, 2 vol.; de Schneider, Leipzig, 1808, 3 vol. Une édition complète avec commentaires a été donnée par Marini, Rome, 1836, 4 vol. in-fol. Les principales trad. françaises sont celle de Claude Perrault, 1673 et 1684, gr. in-fol., fig., un peu libre et diffuse, et pas assez empreinte du sentiment de l'antique, et celle de M. Maufras, mieux réussie, 1847, 2 vol., dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 2e série. D—R et G. L.-G.

VITRY (JACQUES DE), chroniqueur du XIIIe siècle, né à Argenteuil près Paris, ou, selon d'autres, à Vitry-sur-Seine, fut chanoine régulier et curé d'Oignies (diocèse de Liège), eut de grands succès dans la prédication, devint évêque de Saint-Jean-d'Acre, fut chargé par le pape Innocent III de prêcher en Belgique et en Allemagne la croisade contre les albigeois, se démit de son évêché après cette mission pour revenir à Oignies, mais reçut plus tard l'évêché de Tusculum et le chapeau de cardinal. Il mourut à Rome en 1244. On a de lui des *Lettres*, des *Sermons*, des *Vies* de quelques saintes femmes; une *Histoire orientale*, tableau de la Terre Sainte sous les princes chrétiens, en 3 livres, dont 2 sont insérés dans les *Gesta Dei per Francos* de Bongars; et une *Histoire occidentale*, qui n'est que l'histoire de l'Église au temps de l'auteur, et qu'on a jointe au 1er vol. d'une édition de l'*Histoire orientale*, Douai, 1597. B.

VITRY (LOUIS GALLUCIO DE L'HOSPITAL, MARQUIS DE), m. en 1611, issu d'une famille napolitaine, fut gentilhomme de la chambre du duc d'Alençon, et, après la mort de ce prince, 1584, passa au service de Henri III. Quand ce prince eut été assassiné, il se rangea sous les ordres du duc de Mayenne, contribua à défendre Paris contre Henri IV, se prononça fortement contre l'Espagne aux états de 1593, prit part aux conférences de Suresnes, qui amenèrent l'abjuration du roi, rendit alors la ville de Meaux, dont il était gouverneur, adressa à la noblesse un manifeste pour l'engager à la soumission, fut nommé capitaine des gardes, mestre de camp de la cavalerie légère, lieutenant de la vénerie et fauconnerie. B.

VITRY (NICOLAS DE L'HOSPITAL, marquis, puis duc de), fils du précédent, né en 1581, m. en 1644, succéda à son père dans la charge de capitaine des gardes du roi en 1611, se lia avec le duc de Luynes, favori de Louis XIII, travailla auprès du roi à miner le crédit du maréchal d'Ancre, et obtint de Louis l'ordre de l'en [illegible]; il le tua de trois coups de pistolet, dans la cour du Louvre, en 1617. Nommé, pour ce honteux exploit, maréchal de France, il se fit donner encore [illegible] de robe courte au parlement de Paris, afin, en cas de poursuites, de ne pouvoir être jugé que par les chambres assemblées. Les huguenots s'étant soulevés en 1621, il contribua à la prise de Château-Renaud, Gien, Jargeau et Sancerre, qu'il fit rentrer sous l'autorité royale. Pendant l'administration de Richelieu, il se fit remarquer à l'attaque de [illegible] et au siège de la Rochelle. Appelé au gouvernement de la Provence, 1631, il y commit des actes arbitraires et eut une violente querelle avec l'archevêque [illegible] [illegible] et le mit à la Bastille, 1637, d'où il ne sortit qu'après la mort du cardinal, 1642; l'année suivante, il fut créé duc et pair. B.

VITRY-EN-ARTOIS, ch.-l. de cant. (Pas-de-Calais), arr. d'Arras, sur la Scarpe; 2,[illegible] hab. Sigebert Ier, roi d'Austrasie, y fut assassiné par deux émissaires de Frédégonde, en 575.

VITRY-LE-BRULÉ ou **VITRY-EN-PERTHOIS**, vge (Marne), [illegible] Vitry-le-François; [illegible] hab. [illegible] 1144, Louis VII en [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] la 2e [illegible]. Vitry [illegible], fut détruit par Charles-Quint en 1544.

VITRY-LE-FRANÇOIS, [illegible] (Marne) [illegible] de la Marne [illegible] On y [illegible] François Ier, [illegible] [illegible] [illegible] en 154[illegible] par François Ier, [illegible] pour servir de refuge aux habitants de Vitry-en-Perthois, ruiné par Charles-Quint.

VITRY-SUR-SEINE, brg, anc. *Victoriacum* (Seine), arr. de Sceaux, à 6 kil. S.-E. de Paris; 4,155 hab. Exploitation de pierres; pépinières, fruits et légumes.

VITSLIBOCHTLI, dieu de la guerre et de la divination chez les Mexicains. Son temple à Mexico était au sommet d'un téocalli (*V. ce mot*), et on lui immolait des victimes humaines. Il est représenté assis sur un trône que supporte un globe d'azur, coiffé d'un casque de plumes, tenant de la main gauche 4 flèches et un bouclier, et appuyant la droite sur une couleuvre.

VITTALIENS (FRÈRES), association de pirates ennemis des villes hanséatiques, vers 1380, pendant la lutte de Marguerite de Valdemar contre Albert de Mecklembourg, roi de Suède. On les appelait ainsi parce qu'ils fournissaient des vivres à Stockholm.

VITTEAUX, ch.-l. de canton (Côte-d'Or), arr. de Semur, sur la Brenne; 1,619 hab. Autrefois fortifié. Commerce de pruneaux, laine, chanvre, fil. Fabr. de châles.

VITTEL, ch.-l. de canton (Vosges), arr. de Mirecourt; 1,342 hab. Fabr. de dentelles et broderies.

VITTORIA ou **VITORIA**, v. forte d'Espagne (prov. Basques), cap. de la prov. d'Alava, à 486 kil. N.-N.-E. de Madrid, près de la Zadorra, au milieu de belles et fertiles campagnes. Evêché. Autrefois siège d'une Université, réunie à celle de Valladolid en 1842. Cette ville fut fondée, dit-on, par Léovigilde, roi des Visigoths, en mémoire d'une victoire sur les Suèves, et agrandie par Sanche le Sage, roi de Navarre (XIIe siècle). Le 21 juin 1813, l'armée française y perdit une bataille contre les Anglais, les Espagnols et les Portugais, commandés par Wellington; 25,039 hab. dans la commune. Industrie assez active : papiers peints, ébénisterie, carrosserie, etc. Comm. de vins de liqueur, fer, poteries.

VITTORIA, v. de Sicile (prov. de Syracuse), 20,514 hab. — Soieries.

VITTORIA, musicien. (*V.* VICTORIA.)

VIVARAIS (LE), petit pays de l'anc. France (Languedoc), entre le Lyonnais au N., le Rhône et le Dauphiné à l'E., le diocèse d'Uzès au S., le Vélay et le Gévaudan à l'O.; ch.-l. Viviers. Habité au temps des Romains par les Helviens, il fut donné par Louis le Débonnaire, en 817, à son fils Lothaire, après lequel il passa à Charles de Provence, l'un de ses enfants. Joint au comté de Provence, il dépendit ensuite des comtes de Toulouse, et fut réuni au domaine royal en 1229. Ses évêques conservèrent l'exercice des droits régaliens. Le Vivarais est presque entièrement compris auj. dans le département de l'Ardèche.

VIVARIUM, nom latin de VIVIERS.

VIVERO, v. d'Espagne (Galice), prov. de Lugo, à l'embouchure de la Landrove dans l'océan Atlantique. Pop., 11,345 hab.

VIVEROLS, ch.-l. de canton (Puy-de-Dôme), arr. d'Ambert; 1,066 hab. Fabr. de dentelles.

VIVÈS (JEAN-LOUIS), savant philologue espagnol, né à Valence en 1492, m. à Bruges en 1540, professa les belles-lettres à Louvain, fut appelé en Angleterre par Henri VIII, qui le chargea d'enseigner le latin à la princesse Marie, sa fille, puis le nomma professeur au collège *Corpus Christi*, à Oxford. Mais Vivès, ayant osé désapprouver le divorce de ce prince avec Catherine d'Aragon, fut destitué et mis en prison; il en sortit au bout de 6 mois, quitta l'Angleterre et se retira à Bruges. Il était un des triumvirs de son siècle : on donnait l'esprit à Budé, la parole à Erasme, ses deux amis, et le jugement à lui-même. Il a écrit des ouvrages d'éducation, entre autres : *de Epistolis conscribendis libellus*, 1540; — *[illegible] [illegible] [illegible] methodo a Scaligero*, 1552; *de Ratione studii puerilis*, 1526, in-[illegible]; un [illegible] *de Corruptis Artibus*, son meilleur ouvrage; des commentaires sur la *Cité de Dieu*, 1522, sur le *Songe de Scipion*, 1544, et sur les *Bucoliques* de Virgile, 1548.

[illegible] ont été publiées à Bâle, 1555, 2 vol. in-fol., et à [illegible], 1782. C. N.

VIVIANI (VINCENT), célèbre géomètre, né à Florence en 1622, m. en 17[illegible], élève de Galilée et de Torricelli, fut comblé de bienfaits par les Médicis, et inscrit par Colbert sur la liste des savants [illegible] Louis XIV [illegible] de l'Académie des sciences de Paris, membre de la Société royale de Londres, professeur de mathématiques à l'Académie de Florence, [illegible] [illegible], il [illegible] le titre de premier [illegible] Louis XIV, et les offres du roi Casimir, qui voulait l'attirer en Pologne.

[illegible] *Louis* [illegible] [illegible] [illegible]

VIVIEN (JOSEPH), peintre, né à Lyon en 1657, m. à Bonn en 1735, vint à Paris à l'âge de 20 ans, reçut les conseils de Lebrun, se fit une grande réputation dans le portrait au pastel, fut admis à l'Académie de peinture en 1701, et devint premier peintre des électeurs de Bavière et de Cologne. Plusieurs de ses ouvrages sont au Louvre, dans la galerie des dessins. B.

VIVIEN (ALEXANDRE-FRANÇOIS), né en 1799 à Paris, m. en 1854. Avocat distingué au moment de la révolution de 1830, il fut nommé procureur général à Amiens, puis préfet de police à Paris, 1831, organisa la commission de salubrité, entra au conseil d'État, et y devint vice-président du comité de législation en 1839. Député de Saint-Quentin depuis 1832, il prit part aux débats sur l'instruction primaire, sur les assemblées départementales, sur les lois dites de septembre contre la presse; ministre de la justice en 1840, dans le cabinet présidé par Thiers, dont il partageait les idées politiques, il soutint à la Chambre des pairs la loi sur l'expropriation. Il adhéra à la république de 1848, devint membre de l'Assemblée constituante, fit le rapport de la commission du règlement de cette Assemblée, accepta le portefeuille des travaux publics sous l'administration du général Cavaignac, fut porté 3e candidat à la vice-présidence de la République, et élu membre du conseil d'État, vice-président de ce conseil et président de la section de législation. En 1851, il se retira de la vie publique. Il était membre de l'Académie des sciences morales et politiques.

On a de lui des *Études administratives*, 2e édition, 1853, 2 vol. B.

VIVIEN (SAINT-), ch.-l. de cant. (Gironde), arr. de Lesparre; 1,321 hab. Beaucoup de marais salants.

VIVIENNE (SAINTE). *V.* BIBIANE.

VIVIERS, *Albaugusta, Alba Helviorum, Vivarium*, ch.-l. de cant. (Ardèche), arr. de Privas; 3,270 hab. Évêché. La ville est située entre la rive dr. du Rhône et un rocher escarpé sur lequel s'élève la cathédrale. Les bâtiments et les jardins de l'évêché sont remarquables. Viviers était la capitale du Vivarais. Sur son territoire on cultive la vigne et le mûrier. Carrières de pierres à chaux.

VIVISCUM, nom latin de VEVAY.

VIVONNE (LOUIS-VICTOR DE ROCHECHOUART, COMTE, PUIS DUC DE MORTEMART ET DE), frère de Mme de Montespan, né en 1636, m. en 1688, fut enfant d'honneur de Louis XIV, fit ses premières armes en Flandre sous Turenne, se distingua à l'attaque des lignes d'Arras, aux sièges de Landrecies, de Condé et de Valenciennes, partit pour l'Italie en 1663, prit part à l'expédition du duc de Beaufort contre Gigeri, et, après la paix d'Aix-la-Chapelle, conduisit une escadre devant Alger, dont il força le dey à signer un traité de commerce avec la France. Nommé général des galères en 1669, il porta des secours à Candie contre les Turcs en 1670, revint ensuite prendre part à la guerre contre la Hollande, et fut blessé au passage du Rhin, 1672; pour récompense de ses services dans cette guerre, il fut nommé gouverneur de la Champagne en 1674, puis envoyé au secours de Messine soulevée contre les Espagnols. Cette expédition réussit et lui valut le titre de maréchal, 1675. Après avoir administré la Sicile avec prudence et modération, il rentra en France, 1678, où il remplit encore les fonctions de premier gentilhomme de la chambre et vécut en courtisan. Vivonne fut un des seigneurs les plus spirituels de la cour de Louis XIV, auquel il plaisait beaucoup par sa gaieté. Il favorisait les lettres, et fut surtout lié avec Molière et Boileau.

VIVONNE, ch.-l. de cant. (Vienne), arr. de Poitiers, au confluent du Clain et de la Vonne; 2,361 hab. Jadis titre de duché. Là eut lieu, en 1547, le duel de Jarnac avec La Châteigneraye, chevalier de Vivonne.

VIVONNE (CATHERINE DE). *V.* RAMBOUILLET.

VIX, vge (Vendée), arr. de Fontenay-le-Comte; 2,807 hab. Grande culture d'un chanvre excellent.

VIZAGAPATAM, v. de l'Hindoustan anglais (Madras), sur le golfe de Bengale; 32,191 hab. Comm. de céréales, indigo, cire, toiles, sel.

VIZELIACUM, nom latin de VÉZELAY.

VIZILLE, *Castrum Vizillæ* des Romains, ch.-l. de cant. (Isère), arr. et à 17 kil. S.-S.-E. de Grenoble, près de la rive dr. de la Romanche; 3,922 hab. On y voit les ruines d'une forteresse antique, et le château du connétable de Lesdiguières, dans lequel se tinrent, en 1788, les états du Dauphiné, où le doublement de la représentation du tiers état fut proclamé pour la première fois le 21 juillet. Fabr. d'indiennes et de calicots, filatures de coton, impressions sur soie.

VIZIR, OU MIEUX **VÉZIR**, c.-à-d. *porte-fardeau*, nom donné autrefois, dans l'Empire ottoman, à tous les pachas à trois queues. On appelle encore *Grand Vizir* le premier ministre, qui a le sceau de l'Empire.

VIZZINI, v. de Sicile, prov. de Catane, au sommet d'un rocher; 16,[illegible] hab. Collège fondé par les jésuites.

VLAANDEREN, nom flamand de la FLANDRE.

VLAARDINGEN, v. du roy. des Pays-Bas (Hollande méridionale), port sur la Meuse, à 14 kil. O. de Rotterdam; 9,519 hab. Chantiers de construction. Pêche du hareng.

VLAARDINGEN, établissement hollandais dans l'île de Célèbes (Malaisie), attenant à la ville de Macassar; résidence des Européens. Elle est défendue par le fort Rotterdam.

VLADIMIR Ier, dit *le Grand* et *le Saint*, grand-prince de Russie, fils de Sviatoslav Ier et frère d'Oleg, n'eut d'abord que Novgorod à la mort de son père, 973, s'enfuit, après le meurtre d'Oleg, chez les Varègues, à la tête desquels il revint s'emparer de Kiev, capitale de l'Empire, et régna seul par le meurtre d'Iaropolk, 980. Il étendit ses conquêtes jusqu'à la mer Baltique et au golfe de Finlande, soumit la république de Kherson en 988, embrassa la religion chrétienne et la répandit dans son Empire, après avoir épousé une sœur des empereurs Basile II et Constantin VIII. Il fonda des écoles et des églises, partagea ses États entre ses douze fils, et mourut en 1015. — Un ordre de Vladimir a été institué par Catherine II, le 4 oct. 1782.

VLADIMIR II, dit *Monomaque*, né en 1053, m. en 1125, arrière-petit-fils du précédent et fils de Vsévolod Ier, fut élu grand-duc en 1113, après la mort de Sviatopolk, fit en 1116 une guerre contre les Grecs, pour venger Léon, son gendre, assassiné par Alexis Comnène, se signala aussi par ses vertus, et laissa des *Instructions pour ses enfants*.

VLADIMIR, v. de l'empire russe en Europe, ch.-l. du gvt de son nom, sur la rive g. de la Kliazma, à 188 kil. E.-N.-E. de Moscou; 16,422 hab. Archevêché russe; cour d'appel; gymnase. On remarque l'anc. cathédrale avec 5 dômes, l'église Saint-Dmitri, le palais archiépiscopal, la Porte d'Or, etc. Culture de cerisiers dont les fruits sont envoyés à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Fabr. de toiles et d'étoffes de coton; peu de commerce. Fondée au xe siècle selon les uns, au xiie selon d'autres, Vladimir, qui dépendait d'abord de la principauté de Rostov, fut réunie ensuite à celle de Souzdal, dont elle devint la capitale, 1157-1339. Les Tartares de Kaptchak la dévastèrent en 1257 et 1410. — Le gvt de Vladimir a 48,855 kil. carr., 375 kil. sur 240, et 1,400,020 hab.; v. princ. : Murom, Shuya, Pereslavl, Surdal, Viaznikov. Climat salubre, mais très varié. Sol généralement plat et fertile, couvert d'immenses forêts. Industrie active : cotonnades, fer, cuirs, produits chimiques, teintureries, verreries, etc.

VLADIMIR, en polonais *Wlodzimierz*, v. de l'empire russe en Europe (Volhynie), sur un bras du Boug; 5,239 hab., dont beacoup de juifs. Ch.-l. de cercle. Fab. de toiles, soieries, indiennes, verrerie, potasse. — Fondée par Vladimir le Grand en 992, elle devint la capitale d'une principauté de son nom, qui, d'abord indépendante sous des princes de la maison de Rurik, forma, au milieu du xiiie siècle, le royaume de Gallicie-et-Lodomirie. Elle passa, au commencement du xive siècle, à la Lithuanie, et, avec elle, à la Pologne, puis à la Russie.

VLADISLAS Ier, dit *Hermann*, duc de Pologne, 1081 1102, 2e fils de Casimir Ier, succéda à son frère Boleslas, comprima un soulèvement de son fils naturel Zbignev, duc de Moravie, vainquit Vratislas II, duc de Bohême et soumit les Poméraniens.

VLADISLAS II, roi de Pologne, 1139-46, fils aîné et successeur de Boleslas III, fit la guerre à ses frères pour les dépouiller de leurs apanages, et s'attira la haine de la noblesse et du peuple par ses cruautés. Obligé de fuir, il tenta vainement de remonter sur le trône avec l'appui des empereurs Conrad et Frédéric Barberousse, et mourut dans l'exil en 1163.

VLADISLAS III, dit *Laskonogi* (aux jambes grêles), fils de Miécislas III, lui succéda dans le duché de Posen en 1202, fut élu roi de toute la Pologne en 1203, excita le mécontentement général par un despotisme qui ne connaissait aucune loi, et fut déposé par les grands, qui donnèrent la couronne à Leck le Blanc en 1207. Il continua de régner sur la Grande-Pologne, d'où ses excès le firent encore chasser. Il mourut dans l'exil en 1233.

VLADISLAS IV, dit *Lokietek* (le Nain), neveu du précédent, et frère de Leck le Noir, né vers 1260, m. en 1333, fut un des 5 prétendants qui se disputèrent le trône à la mort de ce dernier, 1289, ne fut accepté de toute la Pologne que vers 1304, laissa la Poméranie se rendre indépendante, et la Silésie passer sous la suzeraineté de l'Empire, battit les chevaliers Teutoniques à Radzieiewo en 1331, leur prit Bromberg et Dobrzyn, et mourut à Cracovie. C'était un prince libéral, prudent, humain et courageux. Il fut le père de Casimir III le Grand.

VLADISLAS V JAGELLON, DIT), né vers 1354, m. en 1434, d'abord duc de Lithuanie, épousa Hedwige, fille et héritière de Louis, roi de Hongrie et de Pologne, régna de 1386 à 1434 sur la Pologne, à laquelle il unit la Lithuanie, et où il fonda

la dynastie des *Jagellons*, vainquit les chevaliers Teutoniques, et refusa la couronne de Bohême que lui offraient les Hussites.

VLADISLAS VI, fils du précédent, né en 1424, régna sur la Pologne de 1434 à 1444, et sur la Hongrie depuis 1440, sous le nom de Ladislas V.

VLADISLAS VII, fils de Sigismond III, né en 1595, m. en 1648, roi de Pologne en 1632, avait essayé, en 1610, de se faire proclamer tsar de Russie après la mort de Vasili V, et s'était, du moins, fait céder les duchés de Smolensk et de Tchernigov, 1619. En 1634, il défit Michel Romanov qui voulait les lui reprendre, et repoussa une invasion des Tartares de Crimée et des Turcs. La Pologne lui dut l'institution des postes.

VLADISLAS Ier, duc de Bohême, 1109-25, avait été le compétiteur de Sviatopolk. Il partagea le pays avec son frère Borziwoï.

VLADISLAS II, roi de Bohême, 1140-73, fils du précédent, ne parvint au trône qu'après la mort de son oncle Sobieslas, duc de Bohême, qui le désigna pour son successeur, et avec l'appui de l'empereur Conrad III; prit part à la 2e croisade en 1147, aida Frédéric Barberousse contre la Ligue lombarde, et mourut après avoir été dépossédé par Sobieslas, fils du dernier duc.

VLADISLAS III, fils et successeur de Brzélislas III, 1198, abdiqua, au bout de 5 mois, en faveur de son frère Przémysl Ottokar, et ne garda que la Moravie.

VLADISLAS, nom de plusieurs rois de Hongrie. (*V.* LADISLAS.)

VLADISLAS, fils aîné de Jean Hunyade, né en 1431, m. en 1457, fut donné en otage pour la liberté de son père, après la défaite de Cassovo, 1448, à Étienne V, duc de Servie, et fiancé à Élisabeth, fille d'Ulric de Cilley, ennemi mortel de Hunyade. Rendu à la liberté, il fut nommé, en 1453, duc de Croatie et de Dalmatie, reçut la mission de réduire dans la Haute-Hongrie quelques magnats révoltés, fit tuer Ulric de Cilley pour échapper à ses trahisons, mais fut décapité à Bude par ordre de Ladislas V le Posthume. Mathias Corvin était son frère. B.

VLASTA, une des compagnes de Libussa, voulut, après la mort de cette princesse, 735, former en Bohême un État où les femmes régneraient sur les hommes, s'établit sur le mont Vidlové avec une troupe de jeunes personnes remarquables par leur force et leur adresse dans les exercices militaires, et y éleva un fort qui lui servit de retraite, et d'où elle dévasta pendant 8 ans le pays. Elle publia un Code, dans lequel il était défendu aux hommes de porter les armes sous peine de mort, et institua un ordre de la *Vertu militaire*. Elle fut tuée en défendant sa forteresse contre Przémislas, duc de Bohême, qui voulait réprimer les actes de brigandage de ces amazones. La troupe entière périt avec son chef.

VLIE, anc. *Flevum*, bras oriental du Rhin.

VLIELAND, *Flevolandia*, île du roy. des Pays-Bas (Hollande septentrionale), dans la mer du Nord, à l'entrée du Zuyderzée, à 9 kil. du Texel; 17 kil. sur 3; 744 hab. Ch.-l. Vlieland.

VLISSINGEN, nom hollandais de FLESSINGUE.

VOCETIUS MONS, nom latin du BOETZBERG.

VOCONCES, *Vocontii*, peuple de la Gaule (Viennoise IIe), entre les Allobroges au N., les Caturiges à l'E., les Vulgientes et les Memni au S., et les Cavares à l'O. Ils avaient 2 chefs-lieux : Vaison, pour le district du S.; et Die, pour celui du N., mais non Luc, comme le dit Pline. Leur pays forme aujourd'hui le département de la Drôme.

VODABLE, vge (Puy-de-Dôme), arr. et au S.-O. d'Issoire; 160 hab. Il est bâti sur un rocher basaltique, qui supporte les ruines de l'antique palais des dauphins d'Auvergne.

VODINA, anc. *Edesse* de Macédoine, ville de la Turquie d'Europe, prov. de Salonique; sur la Vistritza, au pied du mont Dourla; 8,500 hab. Fabr. d'étoffes de laine et de coton.

VOET (GISBERT), jurisconsulte hollandais et théologien calviniste, né à Heusden en 1589, m. en 1680, professa la théologie et les langues orientales à Utrecht depuis 1634, prit parti pour les gomaristes contre les arminiens, et exhala surtout l'amertume ordinaire de son zèle fanatique contre la doctrine et les opinions de Descartes, qu'il ne craignit pas d'accuser d'athéisme devant le magistrat. Son principal ouvrage est intitulé : *Politica ecclesiastica*, Amst., 1663-76, 4 vol. in-4°. — Son fils, PAUL, né en 1619, m. en 1677, fut un philosophe et un jurisconsulte distingué.

VOGEL (JEAN-CHRISTOPHE), compositeur de musique, né à Nuremberg en 1756, m. à Paris en 1788, fut attaché à la maison du duc de Montmorency et à celle du duc de Valentinois. Imitateur de Gluck, il fit représenter à l'Opéra *la Toison d'or*, 1786. Il écrivit encore un opéra de *Démophon*, qui ne fut joué qu'un an après sa mort; l'ouverture est devenue célèbre. On a aussi de Vogel quelques œuvres instrumentales. B.

VOGEL (ÉDOUARD), voyageur allemand né à Hambourg en 1829, m. en 1856, fils d'un directeur de l'observatoire de Leipzig. Il se trouvait à Londres, adjoint au célèbre astronome Hind, quand il fut choisi pour compléter l'expédition africaine de Barth, privée d'Overweg et de Richardson. Parti en 1853, il arriva à Tripoli, resta 2 mois à Mourzouck, explorant le Fezzan et particulièrement les lacs de natron que nul Européen n'avait visités, se dirigea ensuite sur le lac Tchad par une route plus orientale que celle de Barth, et arriva à Kouka dans le Bornou en 1854. Il explora le lac Tchad et les rivières qui s'y jettent, s'avança au S. dans Mousgou jusqu'à 10° lat. N., au S.-O. jusqu'à Salia, Yacoba et la Tchadda (1855). Dans la dernière lettre qu'il ait écrite, il annonçait le projet de se rendre dans le Ouaday, que n'avait vu aucun Européen; mais on n'a plus reçu de ses nouvelles. On apprit seulement, en 1857, qu'après avoir séjourné dans le Baghermi il était entré dans le Ouaday et jusqu'à Ouara, la capitale; mais que là, bien reçu d'abord, il avait été ensuite arrêté par des fanatiques et exécuté par ordre du sultan, pour s'être approché d'une montagne sainte interdite aux musulmans eux-mêmes.

VOGELBERG, *Avicula*, un des sommets des Alpes centrales, à 65 kil. S.-E. du Saint-Gothard; 3.339 m. de hauteur.

VOGELSGEBIRGE, massif de montagnes de la Hesse, se lie au Rhöngebirge et au Spessart vers le S.-E., au Taunus à l'O., et sépare les bassins du Mein et du Weser. Point culminant : le Taufstein, 786 m.

VOGELWEIDE (WALTHER DE), célèbre minnesinger allemand, né au château de Vogelweide (Thurgovie), fut un des six poètes qui prirent part en 1206 au combat poétique livré dans le château de Wartbourg en présence du landgrave et de sa famille. Ses poésies ont été publiées dans les recueils de Manessen, Zurich, 1758, et de Muller, Berlin, 1784. On y trouve de l'élévation, de la délicatesse dans l'éloge et de la sensibilité.

VOGESUS MONS, nom latin des VOSGES.

VOGHERA, anc. *Vicus Iriæ*, *Iria*, et *Viqueria*, v. du roy. d'Italie, ch.-l. d'arr. de la prov. de Pavie, sur la Stoffera; 15,482 hab. Évêché. Ville bien bâtie. Fabr. de soieries. — L'arrondissement de Voghera a 127,113 hab.

VOGLER (L'ABBÉ GEORGES-JOSEPH), compositeur de musique et théoricien, né à Würzbourg en 1749, m. à Darmstadt en 1814, étudia sous la direction du P. Martini et de Vallotti, fut maître de chapelle à Mannheim, 1775, à Munich, à Stockholm, et se fit connaître avantageusement comme organiste à Londres, en Hollande et à Paris. Sa musique d'église est estimée. Il n'a point eu de véritable succès au théâtre; on trouve cependant des beautés dans les opéras de *Castor et Pollux*, 1791, et d'*Hermann de Unna*, 1800. La réputation de Vogler en Allemagne est surtout fondée sur son enseignement et ses travaux dans la théorie de l'harmonie. Winter, Weber et Meyerbeer furent ses élèves. B.

VOGOULS ou **VOGOULITCHES**, peuple de race finnoise, répandu dans les gouvernements russes de Perm et de Tobolsk, et vivant à l'état nomade. Pendant l'été, ils se tiennent renfermés dans des huttes; l'hiver, ils se procurent par la chasse des pelleteries dont ils font commerce avec les Samoyèdes, les Ostiaks et les Russes. La chair des rennes et des élans est leur nourriture habituelle. Avec les fibres d'une espèce d'ortie, ils tissent des toiles pour leurs vêtements d'été. Un grand nombre d'entre eux sont chrétiens.

VOID, ch.-l. de cant. (Meuse), arr. de Commercy; 1,226 hab. Comm. de fromages, de truites et d'écrevisses de la Meuse.

VOIES ROMAINES. Il y en avait 2 sortes : les *voies militaires* (*militares viæ*), plus souvent appelées *consulaires* ou *prétoriennes* (*consulares*, *prætoriæ*) et les *voies vicinales* (*vicinales viæ*). Les premières étaient principalement des voies stratégiques, nommées *consulaires* ou *prétoriennes*, parce que les consuls et les préteurs étaient ordinairement les commandants des armées; les *voies vicinales* servaient aux communications des villes ou des bourgs pour leurs affaires ou pour l'exploitation agricole, et s'embranchaient souvent sur les *voies militaires*. Les voies, ayant été d'abord créées pour faciliter les mouvements des armées, étaient pavées ou cailloutées, et les premières eurent toutes Rome pour point de départ. Les plus grandes, les plus importantes et les plus anciennes étaient, par ordre de dates, les voies *Latina*, *Salaria*, *Appia*, *Valeria*, *Flaminia*, *Cassia* et *Æmilia*. Dès l'origine, comme les voies étaient des travaux de grande utilité publique et politique, il fallait qu'un plébiscite ordonnât leur ouverture, leur construction et même leur réparation, et les consuls exécutaient eux-mêmes ces plébiscites. Plus tard, cette commission tomba dans les attributions des édiles ou des censeurs; puis, quand Rome eut commencé de porter ses armes hors de l'Italie, on la donna à des magistrats créés spécialement pour cela, et nommés *quatuorvirs*, *curateurs des routes* ou *viocures* (*V. ces mots*), et qui continuèrent d'exister sous les empereurs. Les *Voies*

consulaires furent toujours à la charge du Trésor public; mais les magistrats chargés de les construire ou de les réparer, du moins dans l'Italie, y dépensaient souvent de leurs propres deniers, afin de gagner la faveur populaire, en montrant plus de magnificence dans ces travaux. Hors de l'Italie, le pays où passait la voie l'entretenait au moyen d'un impôt territorial, le tout par les ordres et sous la surveillance du gouverneur de la province.

Chez les Romains, le roulage et la circulation étaient infiniment moins considérables que chez les modernes, parce qu'il y avait beaucoup moins d'industrie et de commerce. La chaussée des routes n'avait guère, en moyenne, que 3m,30 ou 3m,50 de large, passage bien suffisant, la voie d'un char romain n'étant que de 1m,35. Mais ces routes, qui nous sembleraient si étroites, étaient construites avec une extrême solidité : on commençait par en creuser la forme jusqu'au bon terrain ; une fois là, on faisait une couche de sable fin, sur lequel on établissait jusqu'à 4 couches différentes de maçonnerie, ainsi nommées et faites : la *fondation*, lit de mortier couvert d'une assise de grandes pierres plates ; la *rudération*, corroi de maçonnerie de blocage, fortement battu et réduit à 25 centimèt. d'épaisseur ; le *noyau*, couche de sable gras et de chaux, épaisse de 15 à 30 centimèt., foulée sous un grand cylindre de fer ; enfin la *couverte* ou l'*endossement supérieur*, qui était, suivant les localités, ou un béton de cailloux, épais de 15 cent., ou un pavage de pierre dure, en grands polygones irréguliers, posés sur mortier. Dans la plupart des voies de l'Italie, ce pavage était en lave basaltique, que les écrivains latins appellent *silex*. — Cette chaussée était encadrée entre des *marges* en grosses pierres, larges de 22 centimèt. environ. Enfin, il y avait de place en place, mais assez rapprochés (de 4 à 5 m.), des dés de pierre, hauts de 60 à 65 centimèt., encadrés dans les marges pour aider les voyageurs à remonter à cheval, précaution qui n'était pas inutile, les anciens ne connaissant pas les étriers. — Les voies étaient tracées en ligne droite, autant que possible ; quand elles rencontraient un vallon ou un marais, souvent elles le franchissaient sur un viaduc en maçonnerie, ou tout au moins sur un remblai. — Sur la construction des voies romaines, *V.* Léger, *les Travaux publics au temps des Romains*. — Voici maintenant la nomenclature alphabétique des principales voies mentionnées par les écrivains :

Æmilia (*Voie*) ; elle prolongeait la voie Flaminia, en commençant où cette dernière finissait, au delà du pont d'Ariminum, et s'étendait jusqu'à Aquilée. Parcours, 485 milles (711 kil.). Æmilius Scaurus, censeur l'an 644 de Rome, la fit construire.

Amerina (*Voie*), se détachait de la voie Cassia, à gauche, à 2 milles (3 kil.) au-dessous du lac Alsietinus (lac de Martignano), et aboutissait à Ameria.

Antiana (*Voie*), partait d'un embranchement de la voie Tiburtina, à 4 milles (5 kil. 900 m.) à l'E. de Tibur, près de la villa Adriana, se dirigeait au S. et conduisait à Antium. On conjecture qu'elle fut ouverte par Adrien.

Appia (*Voie*), commençait à Rome, à la porte Capène, au S., traversait toute l'Italie du N.-O. au S.-O., jusqu'à Brindes, où elle aboutissait. Parcours, 380 milles (565 kil.). Appius Claudius, censeur l'an 442 de Rome, 311 av. J.-C., la commença, la conduisit jusqu'à Capoue, alors limite du territoire romain, et lui donna son nom. On ignore qui l'a prolongée jusqu'à Brindes ; quelques archéologues pensent que ce fut Trajan ; néanmoins, le nom de voie Appia désigna aussi ce prolongement.

Ardeatina (*Voie*), se détachait de la voie Appia, au 2e mille à droite, et conduisait à Ardée à 21 milles (32 kil.) au S. de Rome, au delà d'Ardée, un rameau allait rejoindre la voie Severiana.

Asinaria (*Voie*), longue de 2 milles seulement, sortait de Rome par la porte Asinaria au S.-E., et se joignait aussitôt à la voie Latina, à gauche.

Aurelia (*Voie*), partait de Rome, à l'O., par la porte Janiculensis, traversait toute l'Italie du centre, aboutissait à Centumcellæ (Civita-Vecchia), et se prolongeait jusqu'à Arles. Parcours jusqu'à Centumcellæ, 42 milles (62 kil. 222 m.). On croit qu'elle portait le nom d'Aurelius Cotta, qui fut censeur l'an 602 de Rome.

Aurelia nova (*Voie*), partait de Rome, au N.-O., au pont Triomphal, et se joignait à la voie Aurelia après un parcours de 3 milles.

Cassia (*Voie*), s'embranchait sur la voie Flaminia, à gauche, immédiatement après le pont Milvius (Ponte Molle), et traversait l'Étrurie. On conjecture qu'elle prit son nom de Cassius Longinus, censeur l'an 600 de Rome.

Ciminia (*Voie*), embranchement de la voie Cassia, traversait l'Étrurie, la montagne et la forêt de son nom.

Claudia (*Voie*), se détachait de la voie Cassia, à gauche, au 10e mille, et la rejoignait à Florentia (Florence).

Collatina (*Voie*), partait de Rome, de la porte Esquiline, à l'E., et conduisait à Collatia.

Domitiana (*Voie*), allait de Sinuessa à Puteoli (Pouzzoles), et joignait la voie Appia ; faite par l'empereur Domitien.

Egnatia (*Voie*), partait de Dyrrachium, traversait la Macédoine et s'étendait jusqu'à l'Hellespont. Elle fut faite du temps de la République.

Ficulnensis ou *Ficulensis* (*Voie*). *V. Nomentana.*

Flaminia (*Voie*), commençait à Rome à la porte Ratumena, au N., jusqu'au pont Milvius (Ponte Molle), s'infléchissant sur la droite, allait, à travers l'Ombrie et l'Étrurie, aboutir à Ariminum (Rimini). Construite par C. Flaminius, censeur l'an 533 de Rome.

Labicana (*Voie*) ou *Lavicana*, se détachait de la voie Prænestine un peu avant la porte Esquiline, et conduisait à Labicum, par un parcours de 30 milles (44 kil. 440 m.) ; en sortant de cette ville, elle allait se perdre dans la voie Latina, vers la station *Ad pictas*.

Latina (*Voie*), sortait de Rome par la porte Latine au S.-E., en se détachant de la gauche de la voie Appia, traversait le Latium, dont elle prit son nom, rejoignait la voie Appia à Casilinum, 95 milles (140 kil. 740 m.), et peut-être Beneventum, 189 milles (281 kil. [illegible] mèt.). On ignore qui la construisit, mais on croit que c'était une des plus anciennes de Rome.

Laurentina (*Voie*), partait de la voie Ostiensis, entre le 3e et le 4e milliaire, à gauche, et conduisait à Laurentum. Parcours, 16 milles (23 kil. 700 mèt.).

Lavicana (*Voie*). *V. Labicana.*

Lavinensis (*Voie*), s'embranchait sur la voie Laurentina, à gauche, vers le 11e mille, et conduisait à Lavinium, par un parcours de 8 milles (11 kil. 848 m.).

Nomentana (*Voie*), partait de Rome à la porte Colline, et plus tard de la porte Nomentane, au N.-E., et conduisait à Nomentum. Parcours, 12 milles (17 kil. 780 m.). Au delà de Nomentum, elle allait se perdre dans la voie Salaria à Eretum. Cette voie existait dès le IVe siècle de Rome. Sous la république, on l'appelait *Ficulensis* ou *Ficulnensis*, parce qu'elle passait à Ficulnea.

Ostiensis (*Voie*), sortait de Rome par la porte Trigemina au S., et plus tard par la porte Ostiensis, et conduisait à Ostie, en suivant à peu près la rive g. du Tibre, sur une longueur de 16 milles (23 kil. 700 m.).

Portuensis (*Voie*), partait de Rome à la porte Portuensis, au S.-O., et conduisait à Portus Claudii, près de l'embouchure du Tibre, en suivant, sur une ligne directe, la rive dr. du fleuve. Construite par l'empereur Claude.

Prænestina (*Voie*), partait de Rome par la porte Esquiline à l'E., conduisait à Préneste, dans un parcours de 23 milles (34 kil.), et se prolongeait au delà de cette ville.

Salaria (*Voie*), sortait de Rome par la porte Colline, au N., conduisait jusqu'à Hadria, 150 milles (222 kil. 200 m.), et, du temps de Théodose, jusqu'à Fortuna Fanestris. En sortant de Rome, elle longeait à peu près la rive g. du Tibre, sur une longueur de 18 milles (26 kil. 660 m.). Elle existait dès le IVe siècle de Rome, et fut nommée Salaria de ce que c'était par cette voie que les Sabins allaient chercher du sel à la mer.

Setina (*Voie*), partait de Setia dans le Latium, et se joignait à la voie Appia.

Severiana (*Voie*), prolongation de la voie Ostiensis, à partir d'Ostie jusqu'à Antium. Elle longeait la mer Tyrrhénienne jusqu'à Terracine. Parcours, 87 milles (128 kil. 800 m.). Construite par l'empereur Septime-Sévère.

Sublacensis (*Voie*), se détachait de la voie Valeria, à droite, au 33e milliaire, et conduisait, en suivant la rive dr. de l'Anio, à Sublaqueum (Subiaco), villa de Néron. Parcours, 10 milles (14 kil. 815 m.).

Tiburtina (*Voie*), sortait de Rome par la porte Esquiline, au N.-E., et conduisait à Tibur, par un parcours de 20 milles (29 kil. 600 m.). Elle se prolongeait au delà de Tibur. On ignore l'époque et le nom de son fondateur.

Triumphalis (*Voie*), partait du pont Triomphal à l'O. de Rome, dans le Champ de Mars, traversait le champ Vatican, et allait joindre la voie Cassia, après un parcours de 7 milles 1/2 (11 kil. 100 m.). — On appelait encore *Triomphale* une petite voie qui se détachait de la voie Appia, à gauche, au 9e mille, et qui conduisait sur le mont Albain, où elle aboutissait, après un parcours de 9 à 10 milles (13 à 14 kil., environ).

Tusculana (*Voie*), partait de la voie Latina, au 10e mille, à gauche, et conduisait à Tusculum, par un parcours de 4 milles (6 kil.) ; elle descendait ensuite, et allait joindre la voie Triomphale du mont Albain, dans un trajet de 6 milles, près de 9 kil.

Valeria (*Voie*), était le prolongement de la voie Tiburtina, en sortant de Tibur, et s'étendait jusqu'à Hadria. Parcours, 149 milles (220 kil. 750 m.). Construite par Valerius Maximus, l'an 447 de Rome.

Vitellia (Voie), embranchement de la voie Aurelia, à un demi-mille [illegible] de sa sortie de Rome. Elle allait jusqu'à la mer Tyrrhénienne.

Voies dans les provinces. Les Romains avaient construit aussi beaucoup de voies militaires dans toutes les provinces; le système était là développé en grandes lignes, qui atteignaient les principales parties du pays jusqu'à ses extrémités. Vers la fin de la république, il y avait déjà une grande voie qui allait des Pyrénées aux Alpes par la Gaule Aquitaine et la Narbonnaise; une autre traversait le pays des Allobroges; une 3e, la Germanie; une 4e, l'Épire, et allait jusqu'à l'Hellespont à travers la Macédoine. Auguste développa ce système, fit ouvrir une grande route de Mediolanum à Gades, et coupa les Gaules par 4 voies consulaires, dont Lugdunum (Lyon) était le centre : l'une traversait les monts Gébennes (Cévennes), vers le [illegible]; la 2e allait au Rhin; la 3e à l'Océan, à travers le pays des Bellovaques et des Ambiens; la 4e à la Méditerranée par la Narbonnaise et Marseille. Les légions étaient occupées à ces grands travaux.

Du temps d'Antonin, l'Empire avait plus de 52,000 kil. de voies militaires; les voies de l'Italie seules étaient au nombre de 47, formant ensemble un développement de 18,000 kil. environ. — Les Espagnes avaient plus de 11,400 kil. de voies pavées; l'Afrique, sans y comprendre l'Égypte, 14,000 kil. Il existe encore des traces assez nombreuses, mais en Italie surtout, des anciennes voies romaines.

V., sur les voies romaines, Bergier, *Histoire des grands chemins de l'Empire romain*, 2 vol. in-4o, 1728 [illegible]

C. D—Y.

VOGT (Auguste-Georges), hautboïste, né à Strasbourg en 1781, m. en 1870, fut élève de Salentin au Conservatoire de Paris en 1798, fit la campagne de 1805, dans un corps de musique de la garde impériale, et professa au Conservatoire de 1808 jusqu'en 1844. Entre autres élèves, il a formé Brod et Verroust. Il a laissé une marche militaire (*la Bordelaise*) et des morceaux pour le hautbois.

VOIGT (Jean), historien allemand, né en 1786 à Bettenhaus (Saxe), m. en 1863, fut professeur à l'Université de Kœnigsberg depuis 1818.

Il a publié [illegible] *Grégoire VII et son époque*, 1815, ouvrage estimé; *Histoire de la ligue* [illegible]

VOIGTLAND, [illegible] contrée de l'ancien Empire d'Allemagne, comprenait ce qu'on nomme auj. cercle de Zwickau (royaume de Saxe), [illegible] de Weyda (Saxe-Weimar), cercle de Ziegenrück [illegible], bailliage de R[illegible] (Saxe-Gotha), et possessions de la maison de Reuss.

VOIGTLAND (Cercle du), un des cinq cercles du royaume de Saxe [illegible], ch.-l. Plauen. Il est auj. compris dans le cercle de Zwickau.

VOIOUSSA, anc. *Aoüs*, riv. de la Turquie d'Europe (Janina), descend du Mezzovo, dans le livah de Janina, coule au S. E. [illegible] par Premeti et Tebelen, et se jette dans l'Adriatique, au N. du golfe d'Avlone, après avoir reçu l'Argyrocastro; cours de 200 kil.

VOIRON, ch.-l. de cant. (Isère), arr. de Grenoble, sur la Morge; [illegible] hab. [illegible] très pittoresques. Industrie active : [illegible] toiles de chanvre renommées, draps, linge de table, cotons, papiers, liqueurs, chapeaux de paille, gants, etc.

VOISENON (Claude-Henri **FUSÉE**, abbé de), littérateur, né au château de Voisenon, près de Melun en 1708, m. en 1775 [illegible]

[illegible]

secrète. Ses *Œuvres complètes* furent publiées à Paris en 1781, 5 vol. On lui attribua à tort une grande part dans les pièces de Favart, son ami. G. L.

VOISIN ou **VOYSIN** (Daniel-François), ministre de Louis XIV, né à Paris en 1654, m. en 1717. D'abord intendant du Hainaut, puis intendant de Saint-Cyr, conseiller d'État en 1694, il devint ministre de la guerre après Chamillart 1709, par le crédit de Mme de Maintenon, à laquelle il était tout dévoué, et plus tard chancelier, après le comte de Pontchartrain, 1714, en conservant son premier portefeuille. Après avoir signé, et peut-être même suggéré les dispositions testamentaires du roi en faveur de ses fils naturels, il les fit connaître d'avance au duc d'Orléans, et le mit ainsi à portée d'en préparer l'annulation par le parlement de Paris, 1715; et, à ce prix, il obtint du Régent de garder sa place de chancelier, et d'entrer au conseil de régence; toutefois il se démit de ses fonctions de ministre de la guerre. G.

VOISIN (Catherine **DESHAYES**, veuve **MONVOISIN**, dite la), fameuse devineresse, avait été d'abord sage-femme à Paris, dans la première moitié du XVIIe siècle. Elle exploita très fructueusement, comme sorcière, la crédulité publique, afficha un luxe scandaleux et se trouva compromise dans l'affaire de la marquise de Brinvilliers; arrêtée comme coupable de vendre clandestinement des poisons, qu'on nommait alors *poudres de succession*, elle fut condamnée par une chambre ardente, avec la Vigoureux et d'autres complices, et brûlée vive en place de Grève, 1680.

VOITEUR, ch.-l. de cant. (Jura), arr. de Lons-le-Saunier, près de la Seille; 1,207 hab. Exploit. de gypse. Fabr. de toiles de chanvre.

VOITURE (Vincent), bel esprit du XVIIe siècle, né en 1598 à Amiens, d'un fermier des vins qui fut échevin en 1593, et qui a laissé son nom à une combinaison du jeu de piquet, m. en 1648, eut pour condisciple à Paris le comte d'Avaux, qui devint son protecteur. Des vers adressés aux [illegible] commencèrent sa réputation, et bientôt il devint l'un des esprits les plus goûtés à l'hôtel de Rambouillet. Il obtint la charge de maître des cérémonies et d'introducteur des ambassadeurs chez Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII, partagea la disgrâce de son maître, négocia pour lui avec Olivarès, voyagea, revint à Paris en 1636, et gagna Richelieu par une fort belle lettre sur la reprise de Corbie. En 1638, il composa un sonnet sur *Uranie*, qui, opposé au sonnet sur *Job* par Benserade, divisa en deux camps la cour et la ville. Avant la fin de cette guerre de beaux esprits, Voiture fut envoyé à Florence, et, peu après son retour, attaché comme maître de l'hôtel à la maison du roi. Membre de l'Académie française dès sa création, en 1635, il a écrit des vers latins, français, espagnols et italiens, et des *Lettres* où, s'ingéniant à trouver des tours heureux, il tombe souvent dans la pointe et l'affectation, tout en épurant la langue et le goût. Il était d'autant plus admiré que ses œuvres étaient inédites; on les publia en 1650, in-4o. Une meilleure édition est celle de 1713, 2 vol. in-12. Elles ont été rééditées par M. A. Roux avec notes et pièces inédites, 1856, et les *Lettres*, avec notes, par Ubicini, 1855, 2 vol. in-12. Peu de vers de Voiture méritent aujourd'hui d'être lus, et ses meilleures *Lettres* sont au-dessous de leur renommée.

V. Pellisson, *Hist. de l'Académie française*; [illegible] *Étude sur Voiture* [illegible] *la Société française au* [illegible] I. T.

VOIVODE. V. Vayvode.

VOIVRE (Pays de), *Vabrensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Lorraine), à l'E. de Saint-Mihiel.

VOLATERRÆ, auj. *Volterra*, v. d'Étrurie, une des 12 lucumonies; patrie du satirique Perse. Les Romains y battirent les Étrusques en 298 av. J.-C.

VOLCANALES, *Vulcanalia*, fête de Vulcain, dans l'anc. Rome. Elle revenait tous les ans le 10 des calendes de septembre (23 août). On immolait à Vulcain un veau roux et un verrat, et le peuple [illegible] dans le feu des animaux, pour acheter [illegible] C. D—Y.

VOLCANIQUES [illegible], groupe d'îles de la Polynésie, composé des îles de [illegible], Alexandre, Saint-Augustin, [illegible] par Beechey.

VOLCANO ou **VULCANO**, anc. *Hiera* ou *Vulcania*, une des îles Lipari, la plus méridionale; 12 kil. sur 7. Elle a 2 ports [illegible]. La côte S. [illegible], d'[illegible] renferme un volcan qui [illegible]

VOLCEÆ PALUDES, nom latin du lac Balaton.

VOLCES ou **VOLKES**, [illegible] Narbonnaise [illegible]

VOLERO [illegible] refusé le service militaire et [illegible]

fuls, fut nommé tribun du peuple l'an 281 de Rome, 472 av. J.-C., et proposa alors une loi d'après laquelle les tribuns seraient désormais élus dans les comices par tribus, où les plébéiens étaient tout-puissants, et non plus dans les comices par centuries, qui dépendaient des patriciens par les auspices. Les grands s'opposèrent toute une année à cette proposition; mais Voléro ayant été réélu tribun avec Lætorius pour collègue, celui-ci proposa de plus que les tribus nommassent les édiles, et pussent faire des plébiscites touchant les affaires publiques. Le violent Appius Claudius étant consul, le jour du vote fut une bataille; le peuple triomphant vota la loi de Voléro.
A. G.

VOLGA, anc. *Rha*, fleuve de la Russie d'Europe, le plus long des fleuves européens, prend sa source dans un petit lac sur le plateau de Valdaï, dans le district d'Otchakov (gvt de Tver), coule de l'O. à l'E. depuis sa source jusqu'à Kazan, se dirige du N.-E. au S.-O. depuis cette ville jusqu'à Sarepta, enfin tourne au S.-E., et entre dans la mer Caspienne par 200 embouchures. La Vasousa, l'Oka, la Soura, la Tvizil, la Sarpa à droite, et à gauche la Tvertza, la Mologda, la Schneksna, la Vetlouga, la Kama, la Samara, sont ses principaux affluents. Son cours est de 3,688 kil., par Soubtzoff, Tver, Ribinsk, Iaroslav, Kostroma, Nijni-Novgorod, Kazan, Simbirsk, Saratov et Astrakhan. Le Volga, parsemé d'îles dans tout son cours, est navigable sur une étendue de 3,250 kil. Il s'ensable tous les jours. Ses eaux sont très poissonneuses et fournissent surtout du saumon. La pêche rapporte de 8 à 10 millions. Différents canaux, qui relient ses affluents à ceux de la Néva, établissent une ligne de communication entre la mer Caspienne et la mer Baltique. Service régulier de bateaux à vapeur entre Tver et la Caspienne. Au moyen d'autres canaux, le Volga communique par la Dwina avec la mer Blanche, et par le Don avec la mer Noire.

VOLGSK, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Saratov, sur la rive dr. du Volga; 31,269 hab. Industrie agricole.

VOLHYNIE, en polonais *Wolhynsk*, gvt de la Russie d'Europe, au S.-O.; 71,851 kil. carr., 350 kil. sur 255; 2,060,270 hab. Ch.-l. Jitomir. Quelques ramifications des Karpathes pénètrent dans le S.; le N. est occupé en partie par les marais du Pripet. Sol fertile en céréales, plantes oléagineuses, légumes, fruits, tabac, lin, chanvre. Élève de bétail. De vastes forêts fournissent la résine, la poix et le goudron, et servent de retraite aux animaux à fourrures et aux animaux sauvages (loups, lynx, ours, etc.). Mines de fer; carrières de gypse et de salpêtre. Fab. de toiles, lainages, cuirs, papiers, soieries, porcelaine, poteries. La Volhynie, auj. divisée en 12 cercles, appartint à la Pologne avant 1793; on la partageait en *Haute-Volhynie* ou palatinat de Lusuc, et *Basse-Volhynie* ou palatinat de Kiovie.

VOLKHOV, riv. de la Russie d'Europe, naît au lac Ilmen, près de Novgorod, et afflue au lac Ladoga à Novaia; cours de 225 kil., tout entier navigable.

VOLKMARSEN, v. du roy. de Prusse (province de Hesse-Nassau), sur la Twiste; 2,358 hab. Anc. château de *Kugelburg*, en ruine. Immenses tourbières.

VOLKONSKI. *V.* WOLKONSKI.

VOLLORE-VILLE, *Lovolautrium*, *Volotrense castrum*, brg (Puy-de-Dôme), arr. de Thiers; 2,507 hab. — Près de là est *Vollore-Montagne*; 930 hab.

VOLNAY, vge (Côte-d'Or), arr. et à 6 kil. S.-O. de Beaune; 656 hab. Excellent vin rouge, recueilli dans les crus des Santenots, des Caillerets, des Champans, des Angles, de la Chapelle, de la Bouche-d'Or et de Chevrey.

VOLNEY (CONSTANTIN-FRANÇOIS **CHASSEBŒUF**, COMTE DE), né à Craon (Mayenne), en 1757, m. en 1820, était fils d'un avocat, termina ses études à Angers, et, à peine âgé de 17 ans, se rendit à Paris pour étudier la médecine. Mais un goût irrésistible l'entraîna vers les travaux d'érudition; il adressa à l'Académie française un *Mémoire sur la chronologie d'Hérodote*, dont Larcher fit une critique fort sévère, et qui lui valut, avec l'amitié du baron d'Holbach, son admission dans le cercle littéraire de Mme Helvétius. Ayant fait un petit héritage, il le consacra à un voyage en Orient, 1782, et partit le havresac sur le dos. Il demeura 8 mois enfermé dans un couvent du Liban, chez les Maronites, pour apprendre l'arabe, et employa 4 années à visiter l'Égypte et la Syrie. Il en publia la relation en 1787, sous le titre de *Voyage en Égypte et en Syrie*, 2 vol. Le succès de ce livre, qui fut très grand, celui d'une brochure intitulée *Considérations sur la guerre actuelle des Turcs*, 1788, enfin la vogue qu'obtint en Bretagne une feuille politique, *la Sentinelle*, dont il fut le rédacteur, firent nommer Volney député aux états généraux de 1789 par le tiers état de la sénéchaussée d'Anjou. Partisan des principes de la Révolution, il souleva le 1er, dans l'Assemblée constituante, la discussion sur les biens du clergé, et fit rendre un décret en vertu duquel la France ne devait entreprendre aucune guerre pour l'agrandissement de son territoire. En 1791, il publia *les Ruines, ou Considérations sur les révolutions des Empires*, ouvrage prétentieux, déclamatoire, athée, ennuyeux et aujourd'hui à peu près oublié. L'année suivante, de grands projets d'amélioration agricole amenèrent Volney en Corse, où il avait reçu le poste de directeur général du commerce et de l'agriculture; il se proposait d'acclimater les végétaux de l'Amérique dans un domaine qu'il avait acheté et qu'il appelait ses *Petites Indes*; mais la révolution qu'opéra Paoli, en cherchant à détacher la Corse de la France, ruina ses plans. Accusé de royalisme et emprisonné pendant la Terreur, il recouvra la liberté au 9 thermidor. On le nomma professeur d'histoire à l'École normale; cette école ayant été supprimée, 1795, il s'embarqua pour les États-Unis, où il fut bien accueilli, comme ami de Franklin et de Washington. Nommé, à son retour, membre de l'Institut, il s'associa au 18 brumaire; il entra au sénat, dont il devint vice-président. Il s'opposa au Concordat, à l'expédition de Saint-Domingue, à la création de l'Empire; néanmoins il reçut, en 1808, avec tous les sénateurs, le titre de comte, auquel il dut, disait-il, *s'accoutumer*. Il signa l'acte de déchéance de Napoléon, en 1814. Volney a fait d'immenses travaux sur la chronologie, l'histoire et les langues orientales, dont il voulait simplifier l'étude au moyen d'un alphabet unique en caractères européens; on a fait de son système une heureuse application dans le grand ouvrage de la *Description de l'Égypte*. Écrivain, il se proposa toujours, dans ses conceptions originales, d'une part un but d'utilité pratique, de l'autre, disciple à vues étroites des philosophes du XVIIIe siècle, une attaque aux croyances religieuses. Ses *Œuvres complètes* ont été publiées en 1821-22, 8 vol. in-8°, et ses *Œuvres choisies*, en 1827, 6 vol. in-32. On y remarque, outre les ouvrages déjà cités : la *Loi naturelle, ou Catéchisme du citoyen*, 1793; *de la Simplification des langues orientales*, 1795; *Tableau du climat et du sol des États-Unis d'Amérique*, 1803; *la Chronologie d'Hérodote*, 1808; *Recherches nouvelles sur l'histoire ancienne*, 1814; *l'Alphabet européen appliqué aux langues asiatiques*, 1819; *Discours sur l'étude philosophique des langues*, 1819; *l'Hébreu simplifié*, 1820. Volney fonda par son testament un prix à l'Institut pour le meilleur travail sur les langues orientales. Son *Éloge* fut composé par Pastoret pour l'Académie française, par Daru pour la Chambre des pairs.

V. Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. VII.

VOLO, v. du roy. de Grèce, nomarchie de Larisse, port de commerce sur le golfe de Volo (golfe *Pélasgique* ou *Pagasétique* des anciens), dans l'Archipel; 4,987 hab. Évêché grec. Climat malsain. Comm. actif. Export. de blé, huile, laine, soie, tabac, peaux, fruits secs, etc. Cette ville est bâtie sur l'emplacement de l'anc. *Pagase*, ou d'*Iolcos*. Elle a été cédée à la Grèce par la Turquie en 1882.

VOLOGDA, v. de la Russie d'Europe (Grande-Russie), ch.-l. du gvt de son nom, sur la Vologda, à 730 kil. S.-E. de Saint-Pétersbourg; 17,223 hab. Siège de l'archevêché russe de Vologda et Oustiang; cour d'appel; séminaire, gymnase, bibliothèque. Fabr. de cuirs, toiles, draps, couleurs, pain d'épice. Comm. assez actif avec Arkhangel et la Sibérie. Fondée par les Novgorodiens au Xe ou XIe siècle, Vologda, qui fut pendant quelque temps soumise, il est vrai, à la principauté de Rostov, ne fut définitivement unie à la Russie qu'en 1390. — Le gvt de Vologda est l'un des plus grands de la Russie; 402,725 kil. carr.; 1,150 kil. sur 550; 1,161,551 hab. (3 par kil. carr.); v. princ. : Totma, Kadnikov, Solvitchegodski et Usting-Veliki. Climat très froid; hiver de 8 mois. Sol montagneux à l'E., où courent les monts Oural ou Poyas, plat partout ailleurs, et que la rigueur du climat permet à peine de cultiver. Immenses forêts, où la chasse des animaux à fourrure est active. Quelques marais; nombreux lacs et cours d'eau (la Soukhona, la Vitchegda, la Petchora, la Dwina du Nord, etc.). Dans la région N.-O. s'étend le Bielozero, et dans le N. le steppe de la Petchora. Sources salées; mines de fer et de cuivre. Forges. Corderies, fabr. de gros draps. Tapis d'écorces de tilleul. Peu de commerce, presque tout avec Arkhangel.
G. H.

VOLOGDA, riv. de la Russie d'Europe, passe à Vologda, à 31 kil. au-dessous de laquelle elle se jette dans la Soukhona; cours de 139 kil., dont 29 navigables.

VOLOGÈSE Ier, roi des Parthes, fils et successeur de Vonone II, régna de l'an 50 à 80 ou 90, s'attacha ses frères Pacorus et Tiridate, en donnant à l'un la Médie et à l'autre l'Arménie, défendit le dernier contre les Romains, et, malgré les efforts de Corbulon, les força de le reconnaître pour roi d'Arménie. Après avoir repoussé les Dahes et les Saces qui avaient envahi ses États, il se disposait à chasser les Alains de la Médie et de l'Arménie, quand il mourut, laissant le trône à Artaban IV, son fils.

VOLOGÈSE II, roi des Parthes, fils et successeur de Chos-

roès, 121-148, ne releva pas la puissance des Arsacides, ébranlée par les guerres civiles, supporta les affronts que lui firent les Romains, et acheta la retraite des Alains qui envahissaient ses États.

VOLOGÈSE III, fils et successeur du précédent, 148-190, profita du règne paisible d'Antonin le Pieux pour envahir en 161 le royaume d'Arménie, massacrer les garnisons romaines et mettre Chosroès à la place du roi Sohême; mais les lieutenants de Marc-Aurèle le battirent, et il se maintint avec peine contre les révoltes de ses propres sujets.

VOLOGÈSE IV, successeur du précédent, 191-208, feignit d'embrasser le parti de Pescennius Niger pour envahir la Mésopotamie; mais Septime-Sévère, vainqueur de son rival, chassa Vologèse des pays envahis et le refoula jusque dans le cœur de ses États.

VOLOGÈSE V, fils du précédent, disputa le trône à son frère Artaban V, et, le partageant ensuite avec lui, reçut la Susiane, la Perside et les autres contrées méridionales de la monarchie, 212. Les Perses, conduits par Artaxerxès Ier, chef des Sassanides, se révoltèrent, et, après une guerre désastreuse, Vologèse perdit la vie dans le Kerman, 219 ou 220.

VOLOGESIA ou **VOLOGESOCERTA**, v. de l'anc. Babylonie, au N.-O. de Babylone, sur un canal de l'Euphrate; auj. *Meschehed-Hossein*.

VOLOKOLAMSK, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Moscou; 2,851 hab. Ch.-l. de district.

VOLONS, *Volones*, esclaves de l'anc. Rome qui, après la bataille de Cannes, s'engagèrent et formèrent 2 légions. Le Trésor public les acheta, et ils furent affranchis après 2 ans de service. C. D—y.

VOLOTSCHOK (VYSCHINI-), v. de l'empire russe en Europe, gvt de Tver; sur la Zna; 15,133 hab. Canal entre la Zna et la Tvertza, construit sous Pierre le Grand. G. H.

VOLPATO (Jean), graveur, né à Bassano en 1733, m. en 1802, se forma sans maître, et exécuta des estampes remarquables par la précision, l'effet et l'énergie. Il a fondé une brillante école à Rome.

On a de lui : *Principes du dessin, tirés des meilleures statues antiques*, Rome, 1786, in-fol. et atlas.

VOLPI (Jean-Antoine), né à Padoue en 1686, m. en 1768, fonda dans sa ville natale, en 1717, avec son frère l'abbé Gaëtano, un établissement d'imprimerie et de librairie, et fut successivement professeur de philosophie, 1727, et d'éloquence latine, 1735, à l'Université. On lui doit des éditions estimées d'un grand nombre de classiques, dont il revit les textes, et qu'il enrichit de notes, de préfaces et de commentaires; on cite celles de *Catulle, Tibulle, Properce, Lucrèce, Dante, Pétrarque, Politien.* On a aussi un recueil de ses vers latins, Padoue, 1725, in-4°. Gaëtano a publié le catalogue de la *Libreria de' Volpi*, Padoue, 1756.

VOLPIANO, v. du roy. d'Italie, prov. de Turin; 5,373 hab.

VOLSK ou **VOLJSK**, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Saratov, sur le Volga; 31,250 hab. École des sciences, dite *les Propylées*. Tanneries, briqueteries, fabr. d'armes. Jardins et vergers; grand commerce de fruits.

VOLSQUES, *Volci*, peuple de l'Italie ancienne (partie S.-E. du Latium), de la race osque, entre les Marses et les Herniques au N., les Rutules et les Latins à l'O., la mer Tyrrhénienne au S. et la Campanie à l'E.; v. princ. : Antium, Anxur, Vélitres, Arpinum, Privernum. Une partie des Volsques, soumise par Tarquin le Superbe, s'affranchit lors de l'expulsion des rois de Rome. Le patricien Marcius leur prit Corioles; de là vint son nom de Coriolan, l'an 260 de Rome, 493 av. J.-C. C'est chez eux que Coriolan exilé se réfugia, et ils l'aidèrent à se venger de sa patrie, 487. Toujours unis aux Èques et aux autres ennemis des Romains, obligés par la prise d'Antium, 468, et d'Anxur, 406, de mettre bas les armes, ils secouèrent encore le joug à la faveur de l'invasion gauloise, 390, durent l'accepter de nouveau après la délivrance de Rome, prirent part à l'insurrection des Latins en 341, furent domptés en 338, et, depuis cette époque, disparurent comme nation.

VOLTA (Alexandre), célèbre physicien, né à Côme (Milanais) en 1745, d'une famille noble, m. en 1827, fut professeur aux écoles de sa patrie, puis occupa pendant 30 ans une chaire à l'Université de Pavie. Ses travaux ont porté presque exclusivement sur l'électricité. Dès l'âge de 18 ans, il était en correspondance avec l'abbé Nollet sur ce sujet. Il a enrichi la science de plusieurs instruments : l'*électrophore*, 1775; le *condensateur électrique*, 1782; l'*eudiomètre*, la *lampe perpétuelle à gaz hydrogène*, l'*électroscope*, etc. Il s'est aussi occupé de la bouteille de Leyde, de la distribution de l'électricité à la surface des corps conducteurs, et de l'électricité atmosphérique. Mais la découverte qui a immortalisé son nom est celle de la *pile électrique*, 1794. Les contractions musculaires, dans l'expérience de Galvani, furent attribuées par Volta au développement de l'électricité produit par le simple contact des métaux. La théorie du contact est généralement abandonnée aujourd'hui; mais Volta avait bien saisi le point capital de l'expérience, en plaçant aux points de contact de deux corps hétérogènes le siège du principal développement d'électricité. Il fut ainsi conduit à la construction de la pile à colonne, qu'il donna en 1800. Il fut comblé d'honneurs par Napoléon Ier, qui le décora des ordres de la Légion d'honneur et de la Couronne de fer, le fit nommer député de l'Université de Pavie à la consulte de Lyon, l'éleva à la dignité de comte et à celle de sénateur du royaume d'Italie. En 1802, Volta devint associé étranger de l'Institut de France. La collection complète de ses *Œuvres* a été publiée à Florence, 1816, 5 vol.

V. son *Éloge* par Arago, par Zuccala (en ital.), Bergame, 1827; sa *Vie* (en ital.), par Bianchi di Bierio, Côme, 1829; par Mocchetti, 1833. V.

VOLTAIRE (François-Marie **AROUET** de), né à Paris le 21 novembre 1694, m. dans la même ville le 30 mai 1778, fut baptisé, le lendemain de sa naissance, à l'église Saint-André des Arcs. Son père, François Arouet, était trésorier de la Chambre des comptes et ancien notaire au Châtelet; sa mère, Marguerite d'Aumart, d'une famille noble du Poitou. L'abbé de Châteauneuf, parrain du jeune Arouet, lui donna les premières leçons d'irréligion, et le présenta à Ninon de Lenclos, sur le testament de laquelle il fut inscrit pour 2,000 livres destinées à monter sa bibliothèque; au duc de Sully, au marquis de La Fare, à l'abbé de Chaulieu, à l'abbé Courtin, tous membres de cette société du Temple, où se rendaient le grand prieur de Vendôme et le prince de Conti. Élève des jésuites au collège Louis-le-Grand, Arouet avait compté parmi ses maîtres le P. Porée, qui fut son professeur de rhétorique, et le P. Lejay, qui annonçait en lui le *coryphée du déisme*. Il débuta dans les lettres et dans le monde sous les auspices des épicuriens beaux esprits du Temple, et prit parmi eux les habitudes de grand seigneur et l'exemple d'une impiété frivole et gracieuse. Son père, qui n'aimait pas les vers, l'envoya comme page, à la suite du marquis de Châteauneuf, en Hollande, mais fut bientôt obligé de le reprendre, à la suite de l'éclat que produisit une intrigue d'amour. Le page, de retour, devint pour quelques mois clerc de procureur. Envoyé à la campagne, chez M. de Caumartin, intendant des finances, ami de son père, avec l'ordre d'y réfléchir et de choisir enfin un état, il en revint avec le projet d'un poème épique sur Henri IV, et des souvenirs du règne et de la cour de Louis XIV, recueillis dans les conversations de M. de Caumartin le père. Une satire sur Louis XIV, publiée l'année de la mort de ce roi, et faussement attribuée au jeune Arouet, le fit mettre à la Bastille; il en sortit avec son poème épique fort avancé, une ébauche de tragédie dont le sujet était *Œdipe*, et cent louis que le Régent lui donna pour compenser une captivité imméritée. « Je remercie Votre Altesse, dit-il, de vouloir se charger encore de ma nourriture; mais je la prie à l'avenir de ne plus se charger de mon logement. » C'est alors que, par une mode suivie de quelques poètes de prendre un nom d'emprunt, il prit celui de *Voltaire*, anagramme de *Arouet l. j.* (le jeune), car il eut un frère aîné. On sait qu'alors l'*i* et le *j* étaient comme la même lettre, ainsi que l'*u* et le *v*. Voltaire commença l'œuvre de sa célébrité par la tragédie d'*Œdipe*, 1718. Le théâtre devait être le point d'appui de sa popularité; il introduisait dans le genre tragique plus d'une nouveauté : d'abord, une plus grande simplicité d'action, un dialogue plus court, point de conversations amoureuses et galantes; puis des effets nouveaux de spectacle, le goût de l'appareil et des couleurs locales, les maximes nombreuses, les sentences philosophiques, les allusions, qui trop souvent trahissaient la présence du poète et troublaient l'illusion, mais qui changeaient le théâtre en tribune, et donnaient un corps à toutes les idées nouvelles que le siècle prêtait au poète, et que le poète renvoyait au siècle transformées par l'éloquence. *Œdipe* avait déjà tous les caractères qui furent ceux de la *tragédie voltairienne*. *Artémire*, 1722, tragédie sifflée, vint se placer entre un court exil de Voltaire et un voyage en Hollande avec Mme de Rupelmonde. Dans ce voyage, il vit J.-B. Rousseau : cette entrevue commença par des compliments, et finit par une querelle que la mort même de Rousseau ne devait pas entièrement éteindre. En 1724, Voltaire donna *Mariamne*, tragédie médiocrement heureuse, dont le sujet est le même que celui d'*Artémire*, mais transporté en Judée; puis la petite comédie de l'*Indiscret*, esquisse spirituelle, mais froide, et dénuée, comme toutes les comédies de l'auteur, de situations comiques. En même temps, il achevait *la Ligue*, plus tard appelée *la Henriade*, poème épique, commencé trop tôt, quand l'auteur, de son propre aveu, ne savait pas ce que c'était qu'une épopée. Ce fut une tentative hardie, exécutée timidement; on s'accorde à y blâmer la froideur d'imagination, les tendances philosophiques, les allégories glacées, le peu d'intérêt et de grandeur de l'action, l'absence de personnages saillants et vivants, mais elle contient de beaux épisodes, des portraits intéressants, un récit

éloquent, une versification noble et soutenue, quoique manquant de précision, comme la plupart des vers de Voltaire. — Une circonstance imprévue vint interrompre et changer la vie et les idées de Voltaire : un soir, dînant à l'hôtel de Sully, on l'avertit que quelqu'un le demandait à la porte; un homme qui l'attendait dans une voiture de place le saisit par ses habits, un autre le frappa par derrière de cinq ou six coups de baguette. Voltaire reconnut dans cet outrage la vengeance du chevalier de Rohan-Chabot, avec lequel il avait échangé des provocations. Le poète familier des grands, insulté par l'un d'eux, fut jeté une seconde fois à la Bastille pour six mois, parce qu'il voulait se faire justice, et exilé au sortir de sa prison, 1726. Il avait appris l'escrime pour punir son ennemi, et l'anglais pour fuir en Angleterre. Il ne profita que de cette seconde étude. Bien accueilli en Angleterre, grâce aux recommandations de Bolingbroke, il connut à Londres les hommes de lettres les plus distingués, et se livra chez le négociant Falkener, à Wandsworth, durant 2 années, à un travail opiniâtre sur la langue, la littérature et la philosophie anglaises. Jusque-là il n'était qu'un poète brillant, sceptique seulement par saillies, l'élève de la société du Temple; il revint d'Angleterre nourri de l'impiété dogmatique de l'école de Chubb, de Tindal, et autres. Il avait ajouté un scepticisme érudit à son scepticisme de bel esprit. Les conséquences de ce voyage furent à la fois fécondes et funestes. Voltaire y prépara ses fameuses *Lettres sur les Anglais*, ou *Lettres philosophiques*, sur la société, les mœurs, les lois, la littérature et la philosophie de l'Angleterre. Il fit connaître à la France et à l'Europe Shakspeare et le théâtre anglais, Pope, Addison, le système de Newton. Quelques idées politiques se mêlèrent à cette révélation d'une société si curieuse pour l'Europe d'alors; mais ce furent des nuances fugitives. La liberté de Voltaire était surtout la liberté religieuse, ou même la révolte contre toute religion établie. En même temps le but de ses efforts était la puissance des lettres, la puissance par le talent. Il écrivait, en revenant d'Angleterre, dans une pièce sur la sépulture de Mlle Lecouvreur : « Quiconque a des talents à Londres est un grand homme. » Succès et puissance, ces deux mots résument toute la vie de Voltaire, et c'est à partir de ce moment qu'il en a eu nettement l'idée. La puissance de l'homme de lettres n'existe pas sans l'indépendance : Voltaire se fit une fortune indépendante; il ajoutait à ses talents celui de faire d'heureuses spéculations. Il avait hérité d'un peu plus de 4,000 livres de rente de son père : une édition de *la Henriade*, publiée à Londres et dédiée à la reine Caroline (le jeune Louis XV en avait repoussé la dédicace), augmenta sensiblement cette fortune. A son retour, il gagna des lots assez considérables sur une loterie; fit des opérations avantageuses dans le haut commerce, grâce à la connaissance des banquiers Pâris; devint très riche, et, malgré ses pertes et ses libéralités, malgré la banqueroute de Terray, il possédait, à la fin de sa vie, à titre viager ou perpétuel, 160,000 livres de rente. On l'a accusé injustement de cupidité; il avait de l'ordre, et l'on a pris pour de l'avarice quelques manies parcimonieuses. — Durant cette période de sa vie, période anglaise en quelque sorte, tous ses ouvrages attestent l'impression qu'il avait reçue de la littérature et de la société de l'Angleterre. *Brutus*, 1730, tragédie républicaine, est un souvenir des libertés de ce pays; *Éryphile*, 1732, jouée sans succès, était une réminiscence affaiblie d'*Hamlet*; *Zaïre*, 1732, la pièce enchanteresse, suivant Rousseau, mérita d'être comparée à *Othello*, qui en a fourni la première idée. Ici Voltaire ajoutait à ses nouveautés dramatiques, déjà connues, une vivacité heureuse, la grâce alliée au pathétique, un entraînement tout particulier à sa mobile imagination. C'est là sa véritable originalité. *Zaïre* est son chef-d'œuvre : son épisode chrétien, quoiqu'il en ait plaisanté, les souvenirs de la Croisade, d'anciens noms glorieux de France, contribuèrent au succès prodigieux de cette pièce. *La Mort de César*, autre souvenir de Shakspeare, jouée d'abord dans un collège, 1733, était encore une tragédie républicaine. Dans *Adélaïde Du Guesclin*, 1734, les noms français furent moins heureux que dans *Zaïre* : la pièce tomba. La plupart des tentatives de Voltaire pour introduire une nouveauté sur le théâtre rencontrèrent des obstacles dans les habitudes du public. *Adélaïde Du Guesclin*, changée et gâtée, réussit, en 1752, sous le titre de *le Duc de Foix*; le public s'étant enfin plié à des habitudes nouvelles, elle reprit son ancienne forme avec succès en 1765. Dans une sorte de poème critique, moitié prose et moitié vers, *le Temple du Goût*, 1733, Voltaire avait appelé toutes les réputations littéraires, même les mieux établies, au tribunal de son goût et souvent de ses satires : il suscita contre lui une véritable tempête; mais l'attention du public se concentrait sur lui de plus en plus, et le jeune Voltaire contrebalançait l'Académie et la cour. En même temps, il écrivait l'*Histoire de Charles XII, roi de Suède*, 1730, à l'aide de notes prises en Angleterre, et donnait sur ce prince, trop généreusement surnommé par lui *l'Alexandre du Nord*, un modèle de narration élégante et rapide. Cet ouvrage était imprimé secrètement à Rouen, ainsi qu'un autre ouvrage, beaucoup plus hardi, les *Lettres philosophiques*, où, sous le prétexte de faire connaître l'Angleterre à la France, l'auteur combattait directement toutes les idées reçues en philosophie, en politique et en religion, attaquait toutes les opinions du siècle de Louis XIV, le cartésianisme, l'autorité du clergé, le pouvoir absolu; une première attaque contre Pascal annonçait l'ennemi de la révélation. Ces Lettres ne parurent que par l'infidélité d'un libraire, et l'auteur ne put se dérober à l'exil que par la fuite, 1735. Elles furent brûlées par la main du bourreau. Cette justice, qui sévissait contre un livre et en augmentait le succès, prouva d'abord à Voltaire qu'il pouvait compter sur la faiblesse d'un gouvernement absolu, et commença la liste de ses griefs contre les parlements. *Le Pour et le Contre, ou Épître à Uranie*, courte dissertation en vers sur la divinité de Jésus-Christ, où le *contre* est beaucoup mieux présenté que le *pour*, fut publié encore malgré l'auteur, qui voulait sans doute choisir son temps, et lui causa des alarmes plus sérieuses; il s'en tira par un procédé qui lui devint plus tard trop familier : il attribua cet ouvrage à Chaulieu, qui était mort. Sous un gouvernement fort, les mensonges de Voltaire eussent été la ressource à peine excusable d'un auteur persécuté; en présence d'un gouvernement faible, le mensonge paraissait une feinte convenue entre l'auteur et des ministres qui ne demandaient que le moyen de pouvoir l'épargner. Cependant il faut observer que Voltaire mentait si hardiment, si souvent, avec tant de chaleur et d'indignation apparente, toutes les fois qu'il y était intéressé, que, dans une foule de cas, il semblait que la vérité était de son côté. La période de 5 ou 6 ans qui succéda au séjour de Voltaire en Angleterre fut celle des escarmouches de l'écrivain contre l'autorité; il vivait partagé entre la hardiesse, qui l'entraînait trop loin, et l'inquiétude, qui le rendait ensuite malheureux. — C'est alors que Mme Du Chastelet lui offrit une retraite paisible à Cirey, en Champagne, pas trop loin de Paris pour y entretenir son succès, et assez près de la frontière pour se soustraire aux poursuites. Ce séjour de Cirey suspendit quelque temps les agitations et les voyages précipités de Voltaire, nature mobile et inquiète. Il est marqué par des études plus suivies, et par un système d'attaques plus prudentes et plus dissimulées. Mme Du Chastelet exerça une action réelle sur Voltaire. La nature coupable de cette liaison ne peut être cachée; mais elle ne choquait pas les mœurs publiques d'alors. Grâce à l'influence de Mme Du Chastelet, Voltaire, sans cesser de tenir la tête dans le mouvement sceptique des esprits, consulta davantage les bienséances, et cette époque ne fut pas celle des grandes témérités; ce fut en quelque sorte la période vraiment philosophique de la carrière de Voltaire. Il donna les *Éléments de la philosophie de Newton*, 1738-1741, qui rencontrèrent quelque obstacle dans les opinions cartésiennes du chancelier d'Aguesseau. Voltaire concourut avec Mme Du Chastelet, la Muse de la géométrie, pour un prix de physique sur la nature du feu, prix qui fut décerné par l'Académie des sciences à Euler. Voltaire tenait pour Newton, Mme Du Chastelet pour Leibnitz, et ce fut un spectacle curieux de voir ces deux personnages si célèbres par leur liaison lutter l'un contre l'autre dans un Mémoire sur les forces. L'Académie jugea leurs travaux dignes d'être insérés dans ses Mémoires. — Voltaire avait l'ambition de l'universalité; mais il avait surtout celle du succès, et il s'aperçut, par son propre bon sens et par les conseils du physicien Clairault, que son succès véritable n'était pas là. Il revint aux lettres avec une nouvelle ardeur. On peut rapporter à cette époque de sa vie la petite épître *le Mondain*, 1736, apologie très spirituelle du luxe, mais fort peu respectueuse envers nos premiers parents; la tragédie d'*Alzire*, 1736, esquisse timide pour nous, mais hardie pour le temps, des mœurs américaines, et peinture intéressante de l'amour dans un état voisin de la nature : c'est la tragédie chrétienne de Voltaire, autant que Voltaire pouvait en faire une; l'*Enfant prodigue*, 1738, comédie en vers de 10 syllabes, où l'esprit de l'auteur, comme dans les autres, se montre trop pour être comique, et qui rachète par des scènes touchantes le défaut capital de n'être pas une vraie comédie; *Zulime*, 1740, tragédie romanesque, sujet mal conçu, où l'auteur, qui ne sut jamais dessiner des caractères de femmes, ne pouvait compter que sur un personnage féminin. *Le Fanatisme, ou Mahomet*, joué à Lille en 1741, est sa meilleure tragédie de cette époque; on y trouve la même vivacité dramatique que dans *Zaïre* et *Alzire*, plus de force encore dans le pathétique, et plus d'entraînement, mais aussi moins de naturel et de vérité, surtout dans le caractère de Mahomet, imposteur et grand homme, politique sans entrailles et amoureux. Un certain air d'impiété répandu sur le rôle de Mahomet avait obligé l'auteur de retirer sa pièce du théâtre : il la dédia, en 1745, au pape Benoît XIV, qui eut

l'esprit d'accepter la dédicace sans compromettre son caractère. C'est encore dans cette période que Voltaire donna une suite de 7 *Discours*, en vers, *sur l'homme*, imités de Pope, plus agréables peut-être, mais plus légers, moins solides et moins concis. En même temps il préparait deux de ses principales œuvres historiques, le *Siècle de Louis XIV*, et l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. Cette époque est la plus honorable de la carrière de Voltaire; son succès n'est plus contesté, si ce n'est par les ennemis comme Desfontaines, dont il a le tort de triompher trop cruellement dans des libelles violents, tels que *le Préservatif*, 1738, publié sous le nom d'une de ses créatures. Son ascendant commence à s'étendre même à l'étranger; il est depuis 1736 en correspondance avec le prince royal de Prusse, qui le charge de publier l'*Anti-Machiavel*, monument curieux d'un prince qui, à l'école d'un philosophe, prenait des engagements qu'il oublia en montant sur le trône. En effet, le jour même où il devint Frédéric II, commençant à trouver sans doute que Machiavel avait du bon, il ordonna à Voltaire, qu'il avait vu à Clèves, 1740, d'arrêter la publication. — Le séjour de Paris manquait toujours à Voltaire, qui ne pouvait se passer d'applaudissements. A la mort du cardinal de Fleury, adversaire mitigé, mais défiant, Voltaire tourna de nouveau ses regards vers la capitale, 1743. C'est l'époque de sa réconciliation avec le pouvoir. Il revint à la cour, où il avait un ennemi, le ministre Maurepas, jaloux de son esprit et de ses succès de salon, et un ami peu constant, le duc de Richelieu, qui joignait à une gloire militaire incontestable beaucoup de corruption et de légèreté. Voltaire fut chargé d'une négociation en Prusse, et rendit quelques services en Hollande. Il fut employé par le ministre d'Argenson, qui l'aimait, mais qui perdit bientôt son portefeuille. Le succès populaire de la tragédie de *Mérope*, 1743, l'un de ses meilleurs ouvrages, marqua ce moment passager de faveur, où Voltaire réussit à plaire également au public et à la cour. Cette tragédie, sans amour, et cependant si touchante, grâce à la vive peinture de l'amour maternel, fut au poète l'occasion d'un vrai triomphe. Le public voulut voir l'auteur, premier exemple d'un honneur qui a été prodigué depuis; Voltaire fut amené dans une loge où étaient la maréchale de Villars et sa belle-fille; le parterre voulut que celle-ci embrassât le poète, et l'ordre du parterre fut exécuté. Cependant l'Académie française ne se rendait pas encore, et Boyer, ancien évêque de Mirepoix, fit préférer la candidature d'un évêque à celle de l'auteur de *Mérope*. Voltaire, deux fois repoussé, entra enfin victorieusement, en 1746, et quand l'Académie n'avait plus qu'à passer sous son joug. Voltaire, redevenu poète courtisan, fut nommé, grâce à M^me^ de Pompadour, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi et historiographe de France. A cette époque et à cette situation appartiennent : le *Poème de Fontenoy*, vraie gazette rimée, versifiée au fur et à mesure que l'on recevait des courriers de la bataille, et où les hémistiches étaient des grains d'encens partagés entre tous les grands noms qui voulaient avoir une place dans le poème après avoir pris part au combat; *la Princesse de Navarre*, 1745, comédie-ballet, amusement de circonstance; *le Temple de la Gloire*, *Samson*, *Pandore*, opéras très faibles, et quelques autres ouvrages dans ce genre, où il admirait beaucoup Quinault, sans avoir jamais pu l'imiter. — Cette faveur de Voltaire ne devait pas durer; il ne voulait pas descendre au rôle de poète de cour, et sa familiarité de grand seigneur ou de philosophe déplaisait à Louis XV. « Trajan est-il content? » demanda-t-il au roi après la représentation du *Temple de la Gloire*. Le roi ne répondit pas. D'autre part, M^me^ de Pompadour aimait mieux la modestie soumise, et peut-être servile, de Crébillon, que l'indiscrétion de cet homme de lettres qui ne pouvait cacher ses prétentions. De là des préférences qui avertissaient Voltaire que sa place n'était pas à la cour. La faute du [illegible] était de ne savoir ni se faire craindre [illegible] le rôle nouveau que l'opinion publique [illegible] aux lettres. Voltaire quitta la cour. Entré enfin à l'Académie [illegible] en 1746, il [illegible] un appui nouveau, [illegible] dans une autre cour, [illegible] chez la duchesse du Maine. [illegible], en quelque sorte, les tragédies de Crébillon. *Sémiramis*, 1748, [illegible] d'abord repoussée par une cabale, fut son premier [illegible] poète, et une occasion [illegible] [illegible] *Oreste*. Voltaire [illegible] *Catilina*, [illegible]

de son rival, devint sa *Rome sauvée*, 1752, qui eut peu de succès. *Atrée et Thyeste* donna plus tard naissance à la malheureuse tragédie des *Pelopides*. Voltaire n'épargna qu'*Idoménée*, *Xerxès* et *Pyrrhus*, parce qu'ils ne valaient pas la peine d'être pris, et *Rhadamiste*, parce qu'il était périlleux de le prendre. Il se partageait alors entre Sceaux et Paris; il ne devait pas rester longtemps à Cirey, où il était retourné. M^me^ Du Chastelet mourut en 1749. Il la pleura; mais ce n'étaient que les larmes de l'amitié. De retour à Paris, il se consola en travaillant. Il avait un petit théâtre, où il joua lui-même plusieurs fois le rôle de Cicéron, dans sa *Rome sauvée*. C'est à cette occasion qu'il connut Lekain, qui devint son acteur chéri et son ami. — Voltaire, revenu depuis 6 ou 7 ans à sa mobilité première, fatigué de cette agitation, et ne pouvant se fixer dans la capitale en présence d'un gouvernement craintif, d'un parlement défiant et d'un clergé justement hostile, accepta les offres du roi de Prusse, en 1750, et partit pour Berlin. On peut appeler cette époque la période allemande de sa carrière. Elle ajouta encore à sa célébrité, mais contribua peu à son bonheur. Il trouva, il est vrai, dans la cour de Berlin ce qu'il n'avait pu trouver à Versailles, la situation, inconnue jusque-là, d'un philosophe près d'un roi son ami, qui le traitait d'égal à égal. Frédéric II lui donna à Potsdam un appartement au-dessous du sien, une table, des équipages, la clef de chambellan, la croix du Mérite, 20,000 fr. de pension; pour tout devoir, le soin de revoir les écrits de ce roi, qui était un homme de lettres français sur le trône de Prusse. Les soupers de Voltaire avec Frédéric sont demeurés célèbres : le prince s'y reposait des soins de la royauté avec un ami auquel il laissait une entière liberté. Cette égalité entre un roi et un philosophe était une chimère dont l'expérience leur montra la vanité. Il fallait que Voltaire abdiquât son indépendance, ou Frédéric sa royauté, et ni l'un ni l'autre n'en étaient capables. Les satires de La Beaumelle et la jalousie de Maupertuis furent l'occasion de la rupture. Voltaire fit contre Maupertuis la *Diatribe du docteur Akakia*. Le roi de Prusse voulut bien rire des plaisanteries contre Maupertuis, mais il ne voulut pas que son Académie prussienne fût couverte de ridicule. Il se fit livrer les exemplaires de la *Diatribe*, et les brûla lui-même dans sa cheminée. Mais Voltaire, renouvelant en Prusse un manège qu'il avait beaucoup pratiqué en France, laissa parvenir un exemplaire en Hollande. La *Diatribe* renaît de ses cendres, et, cette fois, Frédéric la fait brûler à Berlin de la main du bourreau, sous les yeux de Voltaire, qui était placé à la fenêtre d'un ami et s'écriait : « Voilà la philosophie de Maupertuis qui s'en va en fumée! Oh! quelle fumée noire et épaisse! » Des mots piquants de Frédéric et de Voltaire, colportés de l'un à l'autre, envenimèrent cette blessure. Après bien des hésitations du roi, Voltaire obtint un congé pour aller aux eaux de Plombières : ils se séparèrent pour ne plus se revoir, 1753. Des tracasseries nouvelles, provoquées par la vanité littéraire de Frédéric, ajoutèrent encore aux griefs de Voltaire. Un agent du roi de Prusse, à Francfort, le retint dans cette ville jusqu'à ce qu'il eût rendu un exemplaire des poésies de Frédéric, qu'il avait laissé à Leipzig avec d'autres effets. — Ainsi finissait cette période singulière de la vie du philosophe, durant laquelle les conversations intimes de Frédéric et l'exemple de La Mettrie, de Maupertuis et de plusieurs autres avaient poussé à des excès plus grands encore un esprit téméraire, qui comptait parmi ses faiblesses celle de vouloir toujours enchérir sur les hardiesses de ses rivaux. Les mésaventures qui avaient terminé ce rêve de faveur et de puissance, au lieu de le corriger, n'avaient fait que l'irriter. Cependant sa gloire littéraire s'enrichit encore de titres nouveaux : le poème de *la Loi naturelle*, 1751, malgré quelques conséquences pernicieuses, et un peu de prosaïsme dont l'auteur ne put jamais se défaire, était digne de sa meilleure époque. Il acheva et publia le *Siècle de Louis XIV*, ouvrage conçu dès le temps de son séjour chez M. de Caumartin, et qui est son chef-d'œuvre dans cette prose claire et vive, manquant, il est vrai, d'élévation comme tout ce qui est sorti de sa plume, mais forte, rapide et pure, cette prose enfin qui fait de lui notre dernier maître classique. On a reproché à cet ouvrage les divisions qui séparent l'histoire du gouvernement, des lettres et de la religion, de l'histoire extérieure des guerres et de la diplomatie, mais on ne lui peut ôter le mérite d'une conception originale, qui embrasse dans l'histoire d'un siècle la peinture des mœurs et le mouvement des esprits, [illegible] des événements politiques. [illegible] Voltaire [illegible] *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, [illegible] le *Siècle de Louis XIV*, [illegible] qui est [illegible] Il [illegible] à cette époque que le [illegible] de [illegible] — [illegible] retour de Prusse, Voltaire, devenu [illegible] dans toute l'Europe, re-

commença sa vie errante, appelé de tous côtés, ne pouvant se fixer nulle part, et tournant toujours les yeux vers Paris, qui seul ne l'appelait pas. Le gouvernement, qui s'était montré jaloux de la préférence accordée par Voltaire au roi de Prusse, crut ne devoir lui faire aucune avance : on ne comprenait pas qu'il était plus dangereux de loin que de près. Après 4 ou 5 ans d'incertitudes, vivant tour à tour à Colmar, à Lyon, à Genève, à Monteron, sur le territoire de Lausanne, aux Délices, il se fixa à Ferney, 1758, dans le pays de Gex, avec sa nièce, Mme Denis, qu'il aimait tendrement. Son succès était désormais européen : le *patriarche de Ferney,* comme on l'appelait, était une puissance et une idole. Il y menait une vie toute princière ; on venait en pèlerinage pour le voir ; il était en correspondance avec les souverains, qui croyaient, en le flattant, rendre leurs hommages à l'opinion publique, devenue la reine du monde. Voltaire se fait alors de plus en plus cosmopolite, et son succès, cette pensée constante de sa vie, s'étend sur le monde. C'est alors que les ingrats Français, qui le craignent ou le repoussent, deviennent des *Velches* ignorants : il n'y avait de Français que les disciples de Voltaire. D'ailleurs tout le monde s'efforçait de se tirer de la foule des Velches, et l'on vit le spectacle étrange d'une nation accablée de railleries par un homme de lettres, qu'elle adorait avec d'autant plus de ferveur qu'il semblait la mépriser davantage. Voltaire à Ferney, isolé de toute influence sage et calmante, marcha désormais à front découvert à la destruction du christianisme. Un mouvement, sinon chrétien, au moins religieux, commençait avec J.-J. Rousseau, et tendait à s'emparer des nouvelles générations. Voltaire demeura le représentant de l'impiété, d'abord frivole, puis raisonneuse et dogmatique, de la première moitié du siècle. Le changement apporté dans quelques esprits par Rousseau le jeta de plus en plus dans les exagérations impies. Il fit la guerre à la religion avec acharnement, avec fureur. Habitant sur la frontière, possédant une fortune mobilière placée sur les différentes cours de l'Europe, il pouvait à tout instant se dérober aux poursuites. Il comptait d'ailleurs sur sa vieillesse, parlait sans cesse de ses infirmités, de sa mort prochaine, et s'assurait ainsi l'impunité, que la faiblesse du gouvernement et la puissance de l'opinion lui promettaient déjà. Cette époque de verte vieillesse donna naissance à de nombreux ouvrages : *l'Orphelin de la Chine,* 1755, tragédie romanesque, où la décadence du poète tragique commence à se faire sentir ; *Tancrède,* 1760, tragédie dont le succès rappelait, au style près, celui de *Zaïre ; Olympie,* 1764, où son génie jetait encore quelques lueurs, mais où il faisait la double faute de lutter contre l'*Athalie* de Racine, et de renouveler, sans s'en apercevoir, l'erreur du vieux Corneille, qui ne sut pas s'arrêter à temps ; les *Scythes,* 1767, et *Sophonisbe,* 1774, qui échouèrent au théâtre ; *les Guèbres, les Lois de Minos, Don Pèdre,* qui ne tentèrent pas l'épreuve, ou n'y furent même pas admis ; enfin *Irène,* qu'il vit jouer en mourant, 1778, et *Agathocle,* joué après sa mort, et qui fut sa 28e tragédie. Quatre comédies furent l'ouvrage de sa vieillesse : *l'Écossaise,* en 5 actes en prose, 1760, où il livra Fréron, son ennemi, aux risées du parterre, sous le voile transparent du rôle de *Frélon ; le Droit du Seigneur,* qui est la comédie de *Nanine* gâtée, et qui n'eut aucun succès ; *Charlot,* et le *Dépositaire infidèle,* qui parurent sur un théâtre que Voltaire avait construit chez lui à Ferney, et qu'il remplissait d'amis. Il affecta plus que jamais d'unir la poésie à la philosophie ; de là le poème sur le *Désastre de Lisbonne,* déclamation contre l'optimisme ; *le Précis de l'Ecclésiaste,* et le *Cantique des Cantiques,* qui sont loin de valoir, comme poésie, son *Épître aux Délices,* où sont peut-être les plus beaux vers de Voltaire. Il excella jusqu'à la fin dans la poésie légère, mélange de grâce, de satire et d'élégance. Voltaire n'était pas né avec le talent comique, et il le prouva dans un poème de *la Guerre civile de Genève,* 1768, où il est tombé jusqu'à la platitude ; mais les satires *le Pauvre Diable, le Russe à Paris, Pégase et le Vieillard, l'Épître à Horace,* celle sur la *Calomnie,* à Mme Du Chastelet, et une quantité de petites pièces faciles et heureuses font de Voltaire le modèle de ce genre secondaire de poésie. Parmi les ouvrages qui accuseront toujours sa mémoire, il faut citer un long poème où il a profané le sujet si touchant et si héroïque de Jeanne d'Arc ; il y travailla presque toute sa vie, et il en fit l'instrument de ses haines, de ses vengeances, de ses jalousies ; c'est un mauvais ouvrage, même au point de vue littéraire, et une satire grossière, impie, indigne d'un Français, contre une héroïne dont le nom est étroitement lié au nom même de la France. En 1760, Voltaire entreprit un *Commentaire sur le théâtre de P. Corneille,* œuvre de goût, mais souvent sévère jusqu'à l'iniquité. Il en consacra le produit à doter une petite-nièce du grand Corneille, qu'il avait adoptée. — La première édition que Voltaire donna de ses Œuvres réunies, 1757, contenait l'*Essai sur les mœurs.* Bossuet dans son *Discours sur l'histoire universelle* s'arrête à Charlemagne : c'est là que commence l'*Essai sur les mœurs,* continuation imprévue, et faite dans un esprit bien différent : Bossuet rapportant tous les événements de l'histoire à l'établissement du christianisme, Voltaire rapporte au christianisme tous les maux de l'humanité, racontés avec complaisance. Une pensée philosophique, le progrès, anime cet ouvrage, et empêche seule de le regarder comme un long paradoxe. De belles pages font presque oublier l'injustice, la prévention hostile et calomnieuse dont le livre est rempli. Les *Annales de l'Empire,* promesse légèrement accordée et plus légèrement exécutée ; l'*Histoire de Russie sous Pierre le Grand,* flatterie pour deux impératrices qui honoraient le philosophe avec des vues intéressées ; l'*Histoire du Parlement,* revanche de Voltaire contre la magistrature, livre qu'il récusa et dont il dit beaucoup de mal (on crut le mal et on ne fut pas dupe des dénégations), tous ces ouvrages historiques de sa vieillesse n'étaient pas dignes de l'auteur du *Siècle de Louis XIV.* Les ouvrages les plus populaires du prosateur, dans cette période, sont ses *Romans,* contes philosophiques, parmi lesquels, malgré des écarts de goût qui vont quelquefois jusqu'au cynisme, il faut distinguer surtout *Candide, l'Ingénu, Jeannot et Colin* et la *Princesse de Babylone. Zadig* et quelques autres contes sont d'une époque précédente. Voltaire a donné le premier exemple de faire pénétrer des doctrines nouvelles, sous cette forme populaire du roman, dans les classes ignorantes ou frivoles. On ne saurait énumérer tous ses écrits publiés alors contre le christianisme, tels que la *Philosophie de l'histoire,* la *Bible commentée,* l'*Examen important,* l'*Histoire de l'établissement du christianisme ;* ni les pamphlets qu'il répandait contre ses ennemis, en particulier contre Lefranc de Pompignan, dont il rendit le zèle inutile, en écrasant sa médiocrité sous un déluge de plaisanteries ; ni les morceaux de critique, de philosophie, de littérature, que ses éditeurs ont réunis sous le titre de *Dictionnaire philosophique,* ou placés dans ses *Mélanges.* Mais il faut mentionner sa *Correspondance,* recueil composé de 20 volumes et qui n'est pas encore complet. On y trouve l'homme même, avec ses passions, ses injustices, ses inimitiés, ses impiétés poussées jusqu'à la rage, ses accès de jalousie, ses mensonges, mais aussi sa générosité, son courage, son humanité. On y trouve encore l'écrivain avec son caractère le plus saillant, la facilité heureuse et la verve inépuisable.

Voltaire n'avait pas seulement la passion du succès ; il eut celle de l'humanité. L'époque de Ferney, qui fut celle de sa puissance et de ses excès, fut aussi celle des services rendus au bien public. Son éloquence et ses efforts firent réhabiliter la malheureuse famille Calas, dont le chef innocent avait été condamné au supplice de la roue par un tribunal cédant au fanatisme de la population. Il ne put sauver le malheureux chevalier La Barre, qui avait renversé avec outrage une croix dans Abbeville ; mais il réveilla le sentiment de l'humanité étouffé par un zèle aveugle, et protégea le jeune d'Etallonde, complice de La Barre. Il déroba au supplice la veuve de Montbailli, dont le mari était un exemple fatal de la précipitation de la justice humaine. Il s'indigna de la condamnation du célèbre et malheureux comte de Lally, sans obtenir pour cette atrocité judiciaire une réparation, que Louis XVI seul devait accorder. En sollicitant l'affranchissement des serfs du mont Jura, il eut la gloire de provoquer un édit célèbre de ce même monarque. Dans ces différentes occasions Voltaire continuait sa lutte contre les parlements ; mais quand on fait le bien, qu'importe l'occasion ? — Cette générosité servait bien à la puissance. Voltaire n'était pas seulement une puissance ; il avait un parti, les philosophes, qui le reconnaissaient pour chef. Tous les jours, le nombre s'en augmentait ; ils étaient partout, même dans les conseils du roi. Exemple d'un succès inouï, Voltaire jouissait alors de sa victoire ; il semblait triompher du gouvernement éclipsé, des parlements tombés dans le discrédit, et surtout du christianisme, dont il s'était fait l'ennemi acharné. Cet ascendant extraordinaire éclata dans le dernier voyage de Voltaire à Paris. Mme Denis, qui s'ennuyait à Ferney, partit avec lui et certains amis, le 6 février 1778 ; Voltaire arriva à Paris le 10, et logea sur le quai qui porte auj. son nom, chez le marquis de Villette. Il reçut les députations de l'Académie, du théâtre, un grand nombre de seigneurs et de femmes les plus distinguées. On exploite son succès, on le montre, on lui fait passer en revue tout Paris ; à ces fatigues inaccoutumées s'ajoutent toutes les répétitions d'*Irène.* Il est pris d'une hémorrhagie très alarmante, et demande les sacrements de l'Église. Déjà il avait plusieurs fois communié à Ferney, par politique et avec affectation. Il se rétablit. Il se remet au travail avec une fougue incroyable, et abuse du café pour soutenir ses forces, puis de l'opium pour se procurer du repos. On lui persuade qu'*Irène* a réussi ; il assiste à la 6e représentation. Cette soirée fut un triomphe, qui épuisa ses forces. On couronna son buste sur la scène ; on le porta lui-même jusqu'à sa voiture ; on l'accompagna chez lui, aux cris des vivats. « Vous voulez m'étouffer sous des roses, » s'écria le vieillard. Il disait vrai.

L'opium le jeta dans un état de léthargie qui annonça sa mort prochaine. Cette fois, il fut ou plus endurci ou plus sincère; le curé de Saint-Sulpice, qui était venu lui offrir son ministère, le sommant de déclarer s'il reconnaissait la divinité de Jésus-Christ, il parait constant qu'il répondit : « Laissez-moi mourir en paix. » Voltaire expira après avoir prononcé ces mots. On lui refusa la sépulture catholique à Paris; son corps fut transporté et enseveli à l'abbaye de Scellières, qui appartenait à son neveu, l'abbé Mignot. De là, par suite d'un décret de l'Assemblée nationale, du 8 mai 1791, il fut rapporté en triomphe au Panthéon de Paris.

Nous avons apprécié Voltaire comme homme et comme écrivain; nous ajouterons que son influence sur le XVIIIe siècle fut presque illimitée. Sans rivaux en littérature, il jouit d'un pouvoir en quelque sorte absolu sur les opinions philosophiques de ses contemporains : c'est à peine si les doctrines plus religieuses, plus morales et plus humaines de J.-J. Rousseau firent quelque contrepoids à cette excessive puissance. Quant à son influence actuelle, elle nous parait bien jugée dans les paroles suivantes de M. de Narbonne, rapportées par Villemain : « La France aime l'esprit de Voltaire, qui est le maximum du sien : cela est incontestable; mais elle n'a plus les opinions de Voltaire : la Révolution l'en a corrigée. »

Les livres écrits sur Voltaire, depuis sa mort jusqu'à nos jours, pourraient former toute une bibliothèque. Dans la liste nombreuse des éditions de ses *Œuvres*, les plus importantes sont : celle de Kehl, 1785-89, avec notes de Condorcet, Decroix et Beaumarchais; celle qui fut publiée à Paris, 1798-1800, avec notes de Palissot, celles de Desoer, Paris, 1817-19; 13 vol. gr. in-8°, avec *Tables* par Miger; de Lefèvre et Deterville, 1817-20, 42 vol. in-8°; de Perroneau, 1820-21, avec notes de Beuchot et L. Dubois; de Lequien, 1822-26, 70 vol. in-8°; de Dupont, 1823-27, 70 vol. in-8°; de Dalibon, 1824 et suiv., 75 vol. in-8°; de J. Didot, 1827-29, 4 vol. in-8°; celle de Beuchot, 1829-34, 70 vol. in-8°, avec *Table analytique* en 2 vol. in-8°, d'après laquelle a été publiée celle de F. Didot, 13 vol. gr. in-8°; celle de Hachette, 35 vol. in-18, 1860-61. M. de Cayrol a publié des *Lettres inédites*, 1856, 2 vol., et M. Fallex, des *Lettres choisies de Voltaire*; M. Bengesco a publié une excellente *Bibliographie des œuvres de Voltaire*, 1882. Condorcet écrivit la *Vie de Voltaire*. — V. aussi Mazure, *Vie de Voltaire*, 1821; Longchamp et Wagnière, *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages*, 1826, 2 vol.; Auger, *Notice sur la vie et les ouvrages de Voltaire*, 1827; Harel, *Discours sur Voltaire*, couronné par l'Académie française, 1844; Bungener, *Voltaire et son temps*, Paris, 1851, 2 vol. in-18; Ch. Nisard, les *Ennemis de Voltaire*, 1853; Nicolardot, *Ménage et finances de Voltaire*, 1854; A. Houssaye, le *Roi Voltaire*, 1861; l'abbé Maynard, *Voltaire, sa vie et ses œuvres*, 1867, 2 vol.; Savous, le *Dix-Huitième Siècle à l'étranger*, 1861, 2 vol.; Villemain, *Tableau de la littérature du dix-huitième siècle*; Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. II et XIII; de Pontmartin, *Causeries du samedi*, t. I et IV. L. E.

VOLTERRA, anc. *Volaterræ*, v. forte du roy. d'Italie, prov. de Pise; 13,786 hab. Évêché. Restes de murailles cyclopéennes, d'un amphithéâtre et de thermes romains; musée d'antiquités étrusques, cathédrale du XIIIe siècle, plusieurs églises renfermant de belles peintures. Aux environs se trouvent de riches salines, des carrières de marbre et d'albâtre, dont les habitants fabriquent de petits objets bien travaillés, et les fameux lagoni qui fournissent à l'Europe presque tout le borax qu'elle emploie. Patrie du poète latin Perse, de Maffei, et du peintre Ricciarelli, dit Daniel de Volterra ou le Volterran.

VOLTERRAN (Daniel **RICCIARELLI**, dit **LE**), ou Daniel de **VOLTERRA**, sculpteur et peintre célèbre, né à Volterra en 1509, m. en 1566, fut élève de Balthazar Peruzzi; se rendit de bonne heure à Rome, où il reçut les conseils de Michel-Ange, et devint le collaborateur de Perino del Vaga pour quelques ouvrages. Éléna Orsini lui commanda une *Déposition de croix*, aujourd'hui à la Trinité des Monts, à Rome, et qui fut si bien réussie que le Poussin la mettait au nombre des chefs-d'œuvre de la peinture. Marguerite d'Autriche lui fit exécuter, dans le palais Médicis, à Navone, les *Hauts Faits de Charles Quint*. Il fut chargé par Paul III des travaux de la salle des Rois dans le palais du Vatican; mais il les abandonna, afin d'exécuter en bronze une statue équestre de Henri II, roi de France, que lui avait demandée Catherine de Médicis; il ne fit cependant que le cheval, employé pour la statue de Louis XIII, érigée en 1639 sur la place Royale à Paris, et renversée en 1792. Le musée du Louvre possède du Volterran un *David tuant Goliath*, peint sur les deux faces d'une ardoise.

VOLTIGEURS, troupes d'infanterie de l'armée française, qui furent créées en 1804. On en forma une compagnie par bataillon, et elle fut composée d'hommes de petite taille, lestes et bons tireurs. Cette compagnie prit la gauche du bataillon, sans être d'abord compagnie d'élite; plus tard elle eut la même solde que les grenadiers. Il y eut sous Napoléon Ier et sous Napoléon III des régiments de voltigeurs de la garde impériale.

VOLTRI, v. du roy. d'Italie, prov. de Gênes, au pied de l'Apennin et au fond du golfe de Gênes; 14,588 hab. Fabr. de draps et de papier.

VOLTUMNE, *Voltumna*, déesse étrusque de la volonté et du bon accord, avait à Volsinies un temple où se tenaient les assemblées des 12 lucumonies.

VOLTURARA APULA, v. du roy. d'Italie, prov. de Foggia; 2,375 hab. Évêché. — v. du roy. d'Italie, prov. d'Avellino; 5,049 hab.

VOLTURNALES, *Volturnalia*, fête en l'honneur de Volturne ou Vulturne, dieu du Tibre. Elle se célébrait annuellement le 6 des calendes de septembre (27 août).

VOLTURNO, *Vulturnus*, riv. du roy. d'Italie, nait dans la prov. de Campobasso, près de Torre-della-Rocchetta, coule au S., au S.-E. et au S.-O., à travers la province de Caserte, arrose Capoue, reçoit le Calore et se jette dans la mer Tyrrhénienne à Castel-Volturno; cours de 180 kil.

VOLUBILIS, anc. v. de la Mauritanie Tingitane, dans l'intérieur des terres; auj. *Gualili*.

VOLUMNIE. *V.* Coriolan.

VOLUSIEN, *Caius Vibius Volusianus*, associé à l'Empire avec le titre de César par Gallus, son père, 251 ap. J.-C., fut tué en même temps que lui à Interamna, en Ombrie, par les soldats mutinés, 253.

VOLVIC, *Vialoscensis pagus*, brg (Puy-de-Dôme), arr. et à 8 kil. O.-S.-O. de Riom; 3,611 hab. Anc. église, dont le chœur est bâti extérieurement en mosaïque. École d'architecture, fondée en 1820 par le comte Chabrol de Volvic. Grande exploitation de pierres de construction, qu'on retire des courants de lave appelés dans le pays *cherres*. Aux environs, belles ruines du château de *Tournoel*.

VONDEL (Juste **VAN DEN**), poète hollandais, né à Cologne en 1587, de parents anabaptistes, m. en 1679, s'instruisit seul et cultiva les lettres, pendant que sa femme s'occupait d'un commerce de bonneterie. Il a laissé 32 tragédies, parmi lesquelles on remarque *Lucifer, Jephté, Gisbert d'Amstel, ou le Sac d'Amsterdam*, et l'*Exil de Gisbert*, son chef-d'œuvre. Quelques-unes, telles que *Palamède*, sont empreintes de fiel satirique et d'un esprit de secte hostile au stathouder Maurice de Nassau. En 1630, à la suite de la mort de sa femme, Vondel déchira un poème sur *Constantin le Grand*, et se convertit au catholicisme. Des malheurs domestiques et des tracasseries de théâtre le forcèrent, pour échapper à une vieillesse indigente, d'accepter une place d'employé au mont-de-piété d'Amsterdam. On lui doit encore des *Héroïdes sacrées*, des *Satires*, des traductions, en vers ou en prose, des *Psaumes*, d'*Horace*, d'*Ovide* et de *Virgile*. Vondel fut un grand poète, et le créateur de la langue poétique dans son pays.

Ses *Œuvres* ont été imprimées à Amsterdam, 1820, 10 vol. in-4° et, avec une *Vie* et des remarques par J. Van Lennep, Amsterdam, 1850, gr. in-8°. Les *Tragédies* l'ont été séparément, Amsterdam, 1720, 2 vol. in-4°.

VON DER HARDT (Hermann), orientaliste et hébraïsant, né en 1660 à Melle, près d'Osnabrück, d'un directeur des monnaies, m. en 1746, fit de brillantes études à Iéna et à Leipzig, fut conservateur de la bibliothèque du duc de Brunswick, professeur de langues orientales à l'université d'Helmstædt en 1690 et recteur du gymnase de Marienbourg en 1709. Les interprétations allégoriques qu'il donna de plusieurs faits merveilleux de la Bible, et des rapprochements, qui prouvent chez lui plus de bizarrerie que de jugement, lui attirèrent les censures ecclésiastiques.

On a de lui : *Autographa Lutheri aliorumque celebrium virorum*..., Brunswick, 1690-91, et Helmstædt, 1693, 3 vol.; *Magnum Constantiense concilium de universali Ecclesiæ reformatione, unione et fide*, Francfort, 1697, 3 vol. in-fol., et 1700-42, 6 vol. in-fol.; *Historia litteraria Reformationis*, ibid., 1717; *Ænigmata Judæorum*, 1705; *Ænigmata prisci orbis*, Helmstædt, 1723, in-fol., etc.

VONITZA, anc. *Anactorium*, v. du roy. de Grèce (Étolie-Acarnanie), sur la côte S. du golfe d'Arta; 1,754 hab. Archevêché grec. Château fort.

VONO, *Jasonium promontorium*, cap. de la Turquie d'Asie (Trébizonde), sur la mer Noire, à 50 kil. N.-O. de Keresoun.

VONONÈS Ier, roi des Parthes, était un des quatre fils que Phraate IV avait envoyés en otage à Rome. Rendu à la liberté par Auguste, auquel les Parthes étaient venus demander un de leurs princes pour souverain, et proclamé roi en l'an 14 de J.-C., il déplut à ses sujets par ses vertus douces, ses mœurs polies, son goût pour la magnificence, fut chassé et remplacé par Artaban III. Les Romains refusèrent de le rétablir, et le transférèrent à Pompéiopolis en Cilicie, d'où il tenta de s'enfuir. Il fut assassiné dans sa fuite, en 19.

VONONÈS II, roi des Parthes en 50, ne régna que quelques mois. Il avait été roi de Médie pendant plusieurs années.

VOORNE, île du roy. des Pays-Bas (Hollande méridionale), à l'embouchure de la Meuse, à l'O. de l'île de Beverland, dont la sépare un étroit canal; 24 kil. de long sur 10 de large environ; 28,000 hab. Ch.-l. Briel.

VOPISCUS (Flavius), historien latin, né à Syracuse, d'une famille distinguée, vint de bonne heure à Rome pour cultiver les lettres; il fut le contemporain de Dioclétien et de Constance Chlore. Il a écrit, dans l'*Histoire Auguste*, les Vies d'Aurélien, de Tacite, de Florien, de Probus, de Carus, de Numérien et de Carin. C'est le plus clair et le plus distingué

des 6 auteurs de ce recueil; on lui reproche de la crédulité pour les oracles. Il se trouve dans les éditions des *Historiæ Augustæ scriptores*, et a été traduit en français par Moulines, puis par MM. Taillefer et Chenu dans la *Bibliothèque latine-française* de Panckoucke, 2e série, 1847, et par M. Baudement dans la *Bibliothèque latine*, avec trad. française, publiée sous la direction de M. D. Nisard.

VORAGINE ou **VARAGINE** (Jacques de), auteur ou compilateur de la *Légende dorée*, né à Varaggio (État de Gênes) vers 1230, m. en 1298, entra chez les dominicains, professa avec succès les saintes lettres dans plusieurs maisons de son ordre, occupa pendant 18 ans l'emploi de provincial de la Lombardie, et devint archevêque de Gênes en 1292. La compilation de Vies des saints à laquelle il doit sa célébrité, fut publiée sous le titre d'*Historia Lombardina, seu Legenda sancta*; l'admiration des contemporains la nomma *Légende dorée*. Les principales éditions sont celles de Paris, 1475; de Cologne, 1476, et de Nuremberg, 1481, in-fol. Il en existe plusieurs traductions françaises. La plus récente et la meilleure est celle de M. G. Brunet, avec une introduction, 1843, 2 vol. On doit encore à Jacques de Voragine : *Chronicæ Genuenses ab origine urbis usque ad annum 1277*, ouvrage inséré dans les *Rerum Italicarum scriptores* de Muratori, t. IX.

VORARLBERG, *Albergica provincia*, un des 4 cercles du Tyrol, touchant à la Bavière et au lac de Constance au N., au canton suisse de Saint-Gall et à la principauté de Lichtenstein à l'O., au canton des Grisons au S.; 2,602 kil. carrés; 107,373 hab., dont 106,419 catholiques. Ch.-l. Bregenz. V. princ. : Feldkirch, Bludenz. Sol traversé par la chaîne de l'Arlberg, arrosé par l'Aach, l'Ill, le Fussach, le Lech et l'Iller, en partie couvert de forêts, abondant en pâturages et en vignobles estimés. Mines de fer. (*V.* Tyrol.)

VORCHHEIM, v. de Bavière. (*V.* Forchheim.)

VORDERNBERG, brg de l'Autriche-Hongrie (Styrie); 3,012 hab. Riches mines de fer; forges et usines à fer.

VORGANIUM ou **VORGIUM**, v. de la Gaule (Lyonnaise IIIe), chez les Osismiens; auj. *Carhaix*.

VORLY, vge (Cher), arr. de Bourges; 502 hab. Près de là sont les ruines imposantes du château de *Bois-sire-Aimé*.

VORMARK, marche d'Allemagne. (*V.* Priegnitz.)

VORONA, riv. de la Russie d'Europe, naît dans le gvt de Penza, coule dans la partie E. de celui de Tambov et sur la limite de celui de Voronèje, et se jette dans le Khoper; cours de 350 kil. Affl. : Tschembad, Wiasla.

VORONÈJE, v. de l'empire russe en Europe, ch.-l. du gvt de son nom, sur la Voronèje, à 1,196 kil. S.-E. de Saint-Pétersbourg; 50,100 hab. Archevêché; cour d'appel; séminaire, école de cadets et de fils d'employés civils, gymnase, bibliothèque. Grande et belle ville; 2 cathédrales; palais archiépiscopal, hôtel du gouvernement, etc. Industrie active des draps et du fer, fonderie de canons et de boulets, tanneries, fabr. de savons et de cuirs. Grand commerce de laines et de grains avec les ports de la mer Noire, Orenbourg et la Sibérie. Jadis, chantiers de construction, où Pierre le Grand fit construire son premier vaisseau de guerre, en 1697, mais qui, après plusieurs incendies, 1703, 1748, 1773, furent transférés successivement à Oustia, à Tavrov et enfin à Rostov. Voronèje est une des plus anciennes villes de la Russie; connue dès le XIIe siècle, elle fut saccagée par les Tartares de Batou-Khan en 1237, par les Cosaques de l'Ukraine en 1590 et par des mécontents en 1613. — Le gvt de Voronèje a 65,893 kil. carrés, 450 kil. sur 270, et 2,633,457 hab. Climat tempéré. Sol généralement plat, arrosé par le Don, l'Ardar, l'Oskul, le Khoper, fertile et bien cultivé; grandes forêts. Récolte abondante de lin, de chanvre, céréales et fruits. Horticulture, tabacs. Beaux haras. Élevage de bestiaux. Fabr. d'eaux-de-vie, de suif, de cuirs, de draps, etc. Pêche productive.

VORONÈJE, riv. de la Russie d'Europe, naît dans le gvt de Tambov, passe à Voronèje, reçoit la Matyra et la Chawa, et se jette dans le Khoper à 9 kil. N.-E. de Novo-Khopersk; cours de 250 kil.

VORORT (c.-à-d. *qui tient la place*), nom donné en Suisse au Directoire fédéral, chargé d'expédier les affaires en l'absence de la Diète. Il se composait du conseil d'État du canton de Berne, de l'avoyer de ce canton, qui était président, et d'un chancelier; remplacé en 1848 par le *Conseil fédéral*. (*V.* Suisse.)

VOROSMARTY (Michel), poète hongrois, né en 1800 à Nyeck (comitat de Weissenburg), m. en 1855. Outre une tragédie de *Salomon*, 1821, un drame intitulé *le Roi Sigismond*, 1822, et *la Victoire de la Révolte*, roman en vers, il publia 3 épopées qui eurent un grand retentissement : *la Fuite de Zalan*, 1824, *Cserhalom*, 1826, et *Eger*, 1828, et un nouveau roman en vers, *le Vallon enchanté*, 1827. Ces ouvrages l'élevèrent au rang de chef de l'école poétique contemporaine. Membre de l'Académie hongroise en 1830, il ne composa plus que des *lieder* ou chansons. Député en 1848 à l'Assemblée nationale, où il ne joua point de rôle important, il fut momentanément incarcéré après le rétablissement de la domination autrichienne. En 1854, il entreprit une traduction de Shakspeare, que la mort ne lui permit pas d'achever.

Ses Œuvres ont été réunies à Pesth, 1864-65, 10 vol. B.

VORSTERMAN (Lucas), graveur flamand, né en 1578 à Anvers, entra dans l'atelier de Rubens avec l'intention de cultiver la peinture; mais cet artiste lui conseilla d'abandonner le pinceau et de prendre le burin. En 1624, il se rendit à Londres, où il travailla 8 ans pour Charles Ier et pour le comte d'Arundel. On possède de lui un grand nombre d'estampes, reproduisant des portraits, des tableaux d'histoire et des paysages. L'*Adoration des rois*, d'après Rubens, est regardée comme son chef-d'œuvre. — Son fils, Lucas, dit le jeune, né à Anvers en 1600, ne l'égala jamais. A. M.

VORTIGERN, roi breton, d'abord chef des Dumnonii, fut élu *pendragon* ou chef suprême des tribus de Grande-Bretagne, que l'anarchie et le départ des légions romaines avaient livrées à la merci des peuples du Nord, 445. Pendant une invasion des Pictes et des Scots, les Saxons Hengist et Horsa étant venus à son secours, il établit le premier de ces chefs dans l'île de Thanet et épousa une de ses parentes. Hengist ayant ensuite réclamé tout le pays de Kent, Vortigern le combattit pendant 7 ans, et l'obligea de demander la paix. Hengist usa de trahison, fit égorger dans un festin tous les chefs bretons, et n'épargna que Vortigern, qui devint alors suspect aux siens et fut assiégé par Ambrosius Aurelianus, son successeur, dans son château de Cambrie, où il périt en 485.

VOS (Martin de), peintre flamand, né à Anvers en 1531, d'un artiste médiocre, m. en 1603, fut placé dans l'atelier de Franz Floris, où il donna bientôt des preuves d'un mérite peu ordinaire. Il partit pour l'Italie, où il se lia avec le Tintoret. En 1559, il fut reçu membre de l'Académie d'Anvers. Il composait avec facilité, et son pinceau n'était pas moins expéditif que son intelligence. Sa promptitude à inventer, à ordonner un sujet, lui permit de tracer beaucoup de dessins pour les graveurs. Un petit nombre de ses tableaux rappellent les peintres italiens par la chaleur et l'intensité du coloris; mais la majorité a un aspect laiteux qui les distingue de tous les autres ouvrages. Le musée du Louvre a de lui *St Paul dans l'île de Mytilène, piqué par une vipère*; celui d'Anvers, 5 grands morceaux, 6 volets et 2 petites grisailles.

Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*, livr. 367. A. M.

VOSGES, en latin *Vogesus mons*, en allemand *Vogesen*, *Wasgau*, chaîne de montagnes qui s'étend dans le N.-E. de la France, dans l'Alsace-Lorraine, la Bavière rhénane et la Prusse rhénane. Elles se dirigent du S.-O. au N.-E., depuis la source de la Moselle jusqu'à la Lauter, formant, à la gauche du Rhin, une ligne parallèle à celle du Schwarzwald sur la droite, et séparant les bassins de la Moselle et du Rhin, les dép. des Vosges et de Meurthe-et-Moselle d'avec l'Alsace-Lorraine. Les cimes sont généralement arrondies (d'où leur nom de *ballons*), et couronnées de forêts de sapins et de merisiers. La chaîne est peu élevée; points culminants : le Hohneck, 1,366 m., et le Rothenbach, 1,319 m.; le ballon de Guebwiller, 1,426 m.; le ballon d'Alsace ou de Giromagny, 1,250 m.; le ballon de Servance, 1,189 m. On y trouve des mines de fer, de cuivre, de houille, de plomb argentifère, de sel gemme, et beaucoup de sources minérales et thermales. La Moselle, la Sarre, la Meurthe et la Meuse sur le versant de l'O.; la Saône sur le versant du S.; l'Ill, la Bruche, la Zorn et la Lauter, sur le versant de l'E., y prennent leur source. Les Vosges se lient vers le N. au Hardt et au Hundsruck; au S.-E., les collines de Belfort les joignent au Jura. Au S.-O., on regarde comme une ramification des Vosges les monts *Faucilles*, qui les rattachent aux *Ardennes*, le *plateau de Langres* et la *Côte d'Or*. B.

VOSGES (Les), départ. du N.-E. de la France, ch.-l. Épinal; formé du S. de l'anc. Lorraine, touchant à l'Alsace à l'E.; superf., 5,852 kil. carr.; pop., 406,862 hab.; 5 arrond.; s.-préf. : Mirecourt, Neufchâteau, Remiremont et Saint-Dié. Sillonné par les montagnes des Vosges à l'E. et par les Faucilles au S.; arrosé par la Moselle, la Meurthe, la Meuse, le Mouzon. Nombreux étangs : Retournemer, Longemer, Gérardmer, etc. Climat tempéré dans la plaine, froid dans les montagnes. Sol fertile dans les vallées; peu de céréales et de vins; fruits à noyau, pommes de terre, houblon. Élevage de bestiaux d'une espèce médiocre. Exploit. de fer, plomb, cuivre, houille, tourbe, marbre, grès bigarré et rouge, porphyre, sel. Usines à fer, faïenceries, verreries, toiles de lin, papeteries, brasseries, distilleries. Fabr. de dentelles, broderies, instruments de musique; filature et tissage du coton, boissellerie, saboterie. Comm. de bois, porcs, fromages. Eaux minérales à Saint-Dié, Saint-Vallier, Plombières, Bussang, Contrexéville. Ce département forme le diocèse de Saint-Dié, et

dépend de la cour d'appel et de l'académie de Nancy, et du VI[e] corps d'armée (Châlons). — Il a perdu en 1871 les cantons de Saales et de Schirmeck, cédés à l'Allemagne.

VOSGIEN. *V.* LADVOCAT.

VOSKRESSENSK, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Moscou, sur l'Istra; 5,959 hab. Monastère bâti sur le plan de celui du Saint-Sépulcre de Jérusalem.

VOSS (JEAN-HENRI), célèbre poète et critique allemand, né en 1751 à Sommersdorf (Mecklembourg), m. en 1826, montra les plus heureuses dispositions pour l'étude des langues, lutta quelque temps contre l'indigence, suivit à Gœttingue les cours de philosophie, d'histoire et de philologie, et fut admis au séminaire philologique ou école normale dirigée dans cette ville par Heyne; il y contracta contre ce maître une inimitié qui devait faire scandale dans le monde littéraire. En 1775, il prit la rédaction de l'*Almanach des Muses*, dont il augmenta le succès en y insérant, jusqu'en 1800, des morceaux de sa composition. Recteur du collège d'Otterndorf (Hanovre) en 1778, et de celui d'Eutin en 1782, pensionné par le duc d'Oldenbourg, il fut attiré à l'université de Heidelberg en 1805. Il se montra l'adversaire, non seulement de Heyne, mais de Creuzer et du comte Frédéric de Stolberg, et, dans ces querelles littéraires, il eut souvent tort, sinon par le fond des choses, au moins par les formes passionnées, violentes et grossières de sa polémique. Les œuvres originales de Voss se composent de 18 *Idylles*, 1774-1800, tableaux vrais, dont plusieurs sont des chefs-d'œuvre de sentiment et de poésie; de petits drames pleins d'originalité; de *Poésies diverses*, d'abord éparses pour la plupart dans l'*Almanach des Muses*, puis réunies en recueil, 1802, 6 vol.: ce sont des élégies, des odes, des épigrammes, etc.; et du charmant poème de *Louise*, en 3 chants, 1795, tableau de la vie patriarcale d'un pasteur de village, qui inspira à Gœthe *Hermann et Dorothée*. Voss occupe aussi un rang très élevé comme traducteur: il publia d'abord une traduction de l'*Odyssée*, 1781, puis un *Homère* complet, 1793, où chaque vers grec est rendu, avec une scrupuleuse exactitude, par un vers métrique allemand, qui reproduit la forme, tous les détails et jusqu'à l'harmonie de l'original. Il donna ensuite, dans le même système de traduction, et avec non moins de succès pour presque tous les ouvrages: *Virgile*, 1799, dont surtout les *Églogues* et les *Géorgiques* passent pour les chefs-d'œuvre de l'Allemagne en ce genre; *Horace*, 1806 et 1820; *Hésiode* et les prétendues *Argonautiques d'Orphée*, 1806; *Théocrite*, *Bion et Moschus*, 1808; *Tibulle*, 1810; *Aristophane*, 1821; *Aratus*, avec un commentaire, 1824; divers morceaux des *Métamorphoses d'Ovide*, 1798; et environ le tiers du *Théâtre de Shakspeare*, 1818-26, ce dernier ouvrage en société avec ses fils HENRI et ABRAHAM. B.

VOSSIUS (GÉRARD-JEAN VOSS, EN LATIN), savant littérateur allemand, né en 1577 à Heidelberg, m. en 1649, fut successivement professeur de grec à Leyde, de philosophie à Steinfurt, directeur du collège de Dordrecht, puis du collège théologique de Leyde. Il occupa ce dernier poste pendant 4 ans, 1616-1620. S'étant montré, dans une *Histoire du Pélagianisme*, 1618, ouvertement favorable à la cause des Remontrants, il fut destitué en 1620 et suspendu de la communion par le synode de Gouda. On le nomma cependant professeur d'histoire et de chronologie à Leyde, sur la promesse qu'il avait faite de se rétracter; il se rétracta en effet, mais en homme qui, cédant à la force, persévère dans ses premières opinions. Il occupa enfin depuis 1633 la chaire d'histoire à Amsterdam. Il a écrit en latin.

[illegible] forment 9 vol. in-fol., Amst., 1701, et renferment *Historia Pelagiana*, *Ars historica*, [illegible] sur la manière d'écrire l'histoire [illegible] ouvrage confus et mal [illegible] 2 vol. [illegible] recommandables, *Etymologicon linguæ* [illegible], Amsterdam, 1662, in-fol., etc. C. N.

VOSSIUS (ISAAC), littérateur et philologue, fils du précédent, né à Leyde en 1618, m. en 1689, accepta l'emploi de bibliothécaire de [illegible], à laquelle il enseigna le grec. [illegible] des insinuations [illegible] de Saumaise, il reçut, comme une sorte de dédommagement, diverses gratifications de Louis XIV, et fut nommé, en 1673, par Charles II, roi d'Angleterre, chanoine de Windsor, bien que ce roi lui-même lui reprochât [illegible], hors la Bible.

[illegible] C. N.

VOSTIZA, anc. *Ægium*, v. du roy. de Grèce (Achaïe et Élide), [illegible] golfe de Lépante; 5,811 hab. [illegible]

VOSTOUNI, nom arabe de la Moyenne-Égypte.

VOTIAKS, peuple de race finnoise, répandu dans les gvts [illegible] de Viatka et d'Orenbourg; [illegible]

VOUET (SIMON), peintre, né à Paris en 1590, m. en 1649, se fit de bonne heure une grande réputation dans le portrait. Il fut emmené par un ambassadeur français à Constantinople, où il peignit de mémoire le sultan Achmet I[er], qu'il n'avait vu qu'une fois à une audience solennelle, et, s'étant rendu en Italie, travailla pour Urbain VIII à l'embellissement des églises Saint-Pierre et Saint-Laurent. Après un séjour de 14 ans à Rome, rappelé en France par Louis XIII, il eut un logement au Louvre, donna des leçons de pastel au roi et fut nommé son premier peintre. Pour suffire à de nombreuses commandes, entre lesquelles son avidité ne lui permettait pas de choisir, il abandonna sa première manière, forte et savante, pour se livrer à une pratique expéditive qui gâta son coloris. On lui reproche d'avoir été un de ceux dont les intrigues déterminèrent le Poussin à quitter la France. Il fut le chef de la 1[re] grande école des beaux-arts que nous ayons eue; il ramena la peinture dans les voies du bon goût, et compta parmi ses élèves Dufresnoy, Lebrun, Lesueur et Mignard. Ses chefs-d'œuvre sont une *Salutation angélique* et une *Présentation au temple*; celle-ci est au Louvre, avec *la Charité romaine*, *la Réunion d'artistes*, une *Sainte Famille* et *le Christ au tombeau*.

Ch. Blanc, *Hist. des peintres de l'école française*. B.

VOUGEOT. *V.* CLOS-VOUGEOT.

VOUGLE OU **VOUILLE,** ch.-l. de cant. (Vienne), arr. et à 16 kil. O.-N.-O. de Poitiers, sur l'Auzance; 1,746 hab. On a cru y retrouver l'emplacement du *Vocladensis campus*, où Clovis vainquit Alaric II, roi des Wisigoths, en 507.

VOULTE (LA). *V.* LA VOULTE.

VOURLA, anc. *Clazomènes*, v. de la Turquie d'Asie (prov. d'Aidin), port sur le golfe de Smyrne; 5,000 hab.

VOUTE-CHILHAC (LA). *V.* LA VOUTE-CHILHAC.

VOUVRAY, ch.-l. de cant. (Indre-et-Loire), arr. de Tours, sur la Cisse et près de la Loire; 2,227 hab. Une partie des habitations sont creusées dans des rochers recouverts de terre cultivée. Bons vins blancs. Château de Montcontour.

VOUZIERS, s.-préf. (Ardennes), sur la rive g. de l'Aisne; 3,458 hab. Église du XV[e] siècle. Comm. de grains, vins, huile, bestiaux, pierre à bâtir, houille, ardoises. Fabr. de vannerie fine.

VOYER-D'ARGENSON. *V.* ARGENSON.

VOYER (GRAND), officier de l'ancienne monarchie française, préposé à l'administration des voies publiques. Cette charge, créée pour Sully en 1599, fut supprimée en 1626.

VOYSIN. *V.* VOISIN.

VRACENE, brg de Belgique (Flandre-Orientale), arr. de Termonde; 3,982 hab. Comm. de grains, bestiaux, toiles et bois.

VRAITA, *Ferus*, riv. du roy. d'Italie, naît dans la prov. de Saluces au S.-O. du Viso, coule à l'E. jusqu'à Castiglione, puis au N., et se jette dans le Pô; cours de 80 kil.

VRATISLAS I[er], duc de Bohême, 921-925, né en 887, fils de Borzivoi, succéda à son frère Zbignev I[er], gouverna paternellement, et fut le père de Venceslas I[er].

VRATISLAS II, 1[er] roi de Bohême, 1061-92, fut d'abord élu duc de Bohême par la nation, après la mort de son frère Zbignev II, céda la Moravie à ses frères Othon et Conrad, fit une invasion dans la Pologne en 1067, soutint l'empereur Henri IV contre son compétiteur Rodolphe, et reçut, avec la main de sa fille, le titre de roi et la souveraineté de la Lusace.

VRATISLAVIA, nom latin de BRESLAU.

VRIES (JEAN-FREDEMAN DE), peintre, né à Leeuwarden en 1527, excella dans la perspective. Ses ouvrages authentiques sont rares, et recherchés à cause des figures que les meilleurs maîtres de son temps y ont introduites. Il a laissé beaucoup de dessins d'architecture.

VRIES (MARTIN **GERRITSON** DE), navigateur hollandais, fut chargé en 1643, par Van Diémen, gouverneur général des Indes hollandaises, d'explorer les côtes de l'île d'Yéso, Tarrakai et les Kouriles. La relation de son voyage se trouve dans le recueil de Thévenot.

VRIES (GÉRARD DE), philosophe du XVII[e] siècle, né à Utrecht, défendit dans ses écrits la doctrine de Descartes. Les principaux sont: *de Deo divinisque perfectionibus*, Utrecht, 1685; *de R. Cartesii meditationibus a Gassendo impugnatis*, 1691; *de Ideis rerum innatis*, 1695; *de Homine* [illegible], 1692.

VRIES (JÉRÔME DE), littérateur hollandais, né à Amsterdam en 1776, fut secrétaire d'État. Son plus important ouvrage est une *Histoire de la poésie néerlandaise*, 1810.

VRIESLAND, nom allemand de la Frise.

VRILLIÈRE (LOUIS **PHELIPPEAUX**, [illegible] **LA**), né en 16[illegible], m. en 1718, fut [illegible] de Louis XIV, et secrétaire d'État [illegible] protestants sous le duc d'Orléans, [illegible] de la Régence, et fut remplacé par son fils Saint-Florentin.

VSEVOLOD I[er], grand prince de Russie, né en 1029, d'Iaroslav I[er], m. en 1093, reçut comme apanage, à la mort

de son père, 1054, la principauté de Péréiaslav. Attaché d'abord à son frère aîné Isiaslav, il se brouilla avec lui en 1073, à l'occasion des rigueurs exercées contre la ville de Kiev, et l'attaqua de concert avec un autre de ses frères, Sviatoslav II, prince de Tchernigov, qu'il mit sur le trône. Sviatoslav étant mort, 1076, Vsévolod se réconcilia avec Isiaslav, et lui succéda comme grand-prince à Kiev en 1078. Il eut pour successeurs, à Kiev son neveu Sviatopolk II, à Péréiaslav son fils Vladimir II Monomaque.

VSÉVOLOD II, petit-fils de Vladimir II Monomaque, fut nommé duc de Novgorod en 1123, fit une guerre malheureuse en Finlande, chassa de Tchernigov son oncle Iaroslav, conquit, en 1129, les duchés de Minsk et de Polotsk, ramena à l'obéissance les Livoniens et les Esthoniens, succéda, en 1138, à Iaropolk comme grand-prince de Kiev et mourut en 1146.

VSÉVOLOD III, grand-duc de Russie, 1177-1212, né en 1149, fut constamment occupé à réprimer les séditions des nobles, et fit la guerre aux Polovtses, qui pillèrent Kiev en 1201.

VUEZ (Arnould de), peintre, né à Saint-Omer vers 1642, m. à Lille en 1720, alla compléter ses études artistiques en Italie, fut appelé à Paris par Louis XIV, reçut une pension du roi et entra à l'Académie de peinture en 1681. Il se fixa ensuite à Lille, dont les églises et le musée possèdent ses meilleurs tableaux. E. D—y.

VUKOVAR, v. de l'Autriche-Hongrie (Croatie-Esclavonie, comitat d'Essek) au confl. du Danube et de la Vuka; 7,139 hab. Magnaneries; pêche et commerce actifs.

VULCAIN, en latin *Vulcanus*, en grec *Hêphaistos*, dieu du feu, fils de Jupiter et de Junon, ou de Junon seule, naquit boiteux, fut précipité du ciel par sa mère et tomba dans l'Océan, ou dans l'île de Lemnos. Il revint plus tard au ciel, aida Jupiter à vaincre les Géants, lui ouvrit la tête d'un coup de hache pour en faire sortir Minerve, et enchaîna Prométhée sur le Caucase. Dans Homère, il prend parti pour les Grecs. Il a pour femme Vénus. On lui donne pour fils des industriels habiles, ou des pâtres malfaisants, tels que Cacus, Cercyon, et on lui attribue mille ouvrages merveilleux, le palais des dieux, la foudre de Jupiter, les armes d'Achille et d'Énée, le sceptre d'Agamemnon, le collier d'Harmonie, etc. Dans Homère, les forges de Vulcain sont dans l'Olympe; Virgile les met dans les îles Lipari et sous l'Etna. Il y travaille avec les Cyclopes. Il y avait des fêtes célébrées en son honneur à Athènes et à Rome. Il est représenté sur divers bas-reliefs antiques : on le reconnaît à son marteau et à son bonnet conique. Alcamène avait fait une célèbre statue de Vulcain debout, *in quo stante*, dit Pline, *apparet claudicatio non deformis*.

Emeric-David, *Recherches sur Vulcain*, 1837; Blümner, *de Vulcani figuris*, 1870. P. et S. Re.

VULCANAL ou **AREA DE VULCAIN**, *Vulcanal, Area Vulcani*, petite place vers l'extrémité S.-E. du Forum romain. Elle datait de l'origine de Rome; on y voyait un petit temple de Vulcain, d'où lui venait son nom.

VULCANALES. *V.* Volcanales.

VULCANIENNES (Iles), *Vulcaniæ insulæ*, nom anc. des îles Lipari.

VULCANIA, nom anc. de l'île Volcano.

VULCATIUS GALLICANUS, sénateur romain du IIIe siècle de l'ère chrétienne, fut un des auteurs de l'*Histoire Auguste*. Il ne reste de lui qu'un fragment qui traite de la révolte d'Avidius Cassius.

VULGATE (de *vulgatus*, rendu public), version latine de la Bible, seule reconnue comme canonique par le concile de Trente. Rédigée, selon toute vraisemblance, au IVe siècle, et revisée par St Jérôme, elle s'altéra dans la suite. Sixte-Quint, en 1592, et Clément VIII, en 1598, en ont fait publier des éditions critiques.

VULGIENTES, peuple de la Gaule (Narbonnaise IIe); cap. Apta (auj. *Apt*).

VULGRIN, moine de Marmoutier, puis abbé de Saint-Serge et évêque du Mans, a construit le chœur de l'église Saint-Serge, consacrée en 1059, et l'église de la Toussaint, aujourd'hui en ruine, à Angers; il a commencé la cathédrale du Mans. On admire la pureté de ses lignes et la légèreté de ses voûtes en ogive.

VULSINIES, *Vulsinii*, auj. *Bolsena*, une des 12 lucumonies étrusques, sur les bords du lac de son nom, avait un temple de Voltumna, où se tenaient les assemblées générales de l'Étrurie. Elle fut prise par les Romains en 294 av. J.-C. Une révolte d'esclaves y éclata en 265, et fut sévèrement réprimée.

VULTUR, montagne qui faisait partie des Apennins, séparait la Lucanie et l'Apulie.

VULTURNALES. *V.* Volturnales.

VULTURNE, *Vulturnus*, nom anc. du *Volturno*.

VULTURNUM, nom primitif de Capoue.

VULTURNUS ou **EURUS**, vent d'E.-S.-E. chez les anc. Romains.

VYASA, c.-à-d. *le Compilateur*, solitaire indien, que l'on place tantôt au xve, tantôt au xvie siècle avant l'ère chrétienne, recueillit et mit en ordre les *Vedas*. (*V. ce mot*.) On lui attribue aussi la collection des 18 *Pouranas*, le poème du *Mahabharata*, et l'ouvrage de philosophie intitulé *Védanta-Daosana*.

VYASAS. *V.* Vaicias.

VYTEGRA, v. de Russie. (*V.* Vitegra.)

VZESLAV, prince russe, arrière-petit-fils de Vladimir le Grand, reçut en apanage le duché de Polotsk en 1044, et prit les armes contre Isiaslav Ier, qui le fit prisonnier et l'emmena chargé de chaînes à Kiev. Délivré par le peuple, proclamé grand-duc en 1078, il ne put se maintenir en possession de l'autorité souveraine, et mourut en 1101, ayant seulement affranchi de toute dépendance sa principauté de Polotsk.

W

WAADT, nom allemand du pays de Vaud.

WAAG, VAAG ou **VAG**, en latin *Cusus, Vagus*, riv. de Hongrie, formée près de Hibbe (Liptau), par la réunion du Waag Blanc et du Waag Noir, sortis des Karpathes, coule, sur 400 kil., à l'O. et au S., par Sankt-Miklos, Trencsin, Neustadt, Leopoldstadt et Komorn, où elle tombe dans le Danube, rive g. Elle reçoit la Neutra à gauche, l'Arva et la Thurocs à droite, et est navigable depuis Neustadt.

WAAL, bras du Rhin. (*V.* Wahal.)

WAAS. *V.* Vaes.

WAAST (Saint), en latin *Vedastus*, prêtre du diocèse de Toul, fut chargé, après la bataille de Tolbiac, d'instruire Clovis dans la religion chrétienne, devint évêque d'Arras et mourut en 540. Fête, le 6 février, anniversaire de sa mort. Au lieu où il fut enterré, on éleva plus tard sous son invocation une abbaye qui devint célèbre.

WAAST-LA-HOUGUE (SAINT-), petite ville (Manche), arr. de Valognes; 3,283 hab. Port sur la Manche, défendu par le fort de la Hougue. Belle église ogivale. Chantiers de construction. Comm. de planches, mâts, houille, étain, fruits secs. Armements pour la pêche de la morue, du hareng, du maquereau et des huîtres. Cette ville a donné son nom à la bataille navale de la Hougue ou la Hogue, perdue par Tourville contre les Anglais en 1692.

WABASH, riv. des États-Unis, naît dans l'O. de l'État d'Ohio, arrose celui d'Indiana, qu'elle sépare de l'Illinois, passe à Vincennes et se jette dans l'Ohio, rive dr.; cours de 900 kil., navigable sur 450 kil., depuis Dampfboote. Elle reçoit le White-River.

WACE (Robert, *ou plutôt* Richard), dit aussi *Waice, Gace, Gasse, Guace, Huace, Haistache, Eustace*, poète anglo-normand, né à Jersey vers 1090, d'un des compagnons de Guillaume le Conquérant, m. après 1174. Il voyagea d'abord en France et en Angleterre, puis vécut à Caen, où il avait été élevé, et devint chanoine de Bayeux. Il a laissé : *le Brut d'Angleterre*, traduction en vers de 8 syllabes de l'*Histoire des Bretons* de Geoffroi de Monmouth, publié à Paris, 1543, et par Le Roux de Lincy à Rouen, 1836-1838, 2 vol. ; et *le Roman de Rou* (ou Rollon), chronique des ducs de Normandie jusqu'à 1170, en alexandrins, puis en vers de 8 syllabes, publié avec notes par Pluquet, Rouen, 1827, 2 vol. On lui attribue une *Chronique abrégée des ducs de Normandie*, en alexandrins, remontant de Henri II à Rollon, imprimée dans le t. Ier des *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie*, 1824; un poème en vers de 8 syllabes sur *l'Établissement de la fête de*

la Conception de Notre-Dame, publié à Caen, 1842, par MM. Mancel et Trébutien ; enfin la *Vie de Saint Nicholas,* poème en 1,500 vers, imprimé dans le 7e vol. des *Mélanges* de la Société des bibliophiles français, 1820-34. A. G.

WACHAU, vge du roy. de Saxe, à 10 kil. S. de Leipzig. Le 16 octobre 1813, Napoléon Ier, à la tête de 70,000 Français, y remporta une sanglante victoire sur 140,000 Autrichiens commandés par le prince de Schwarzenberg. On appelle aussi cette affaire la 1re journée de la bataille de Leipzig.

WACHENHEIM, brg du roy. de Bavière (Bavière rhénane), au pied du Hardt, au S.-E. de Durtheim ; 2,460 hab. Bons vins.

WACHSMUTH (Ernest-Guillaume-Gottlieb), né en 1784 à Hildesheim, m. en 1866, professa à Magdebourg, à Zerbst, à Halle, fut appelé à l'université de Kiel en 1820 et à celle de Leipzig en 1825, et devint en 1842 membre correspondant de l'Institut de France.

Il a publié : *Gazette des belles-lettres,* 1816-18, 3 vol. : *Histoire ancienne de l'empire romain,* 1818 ; *Essai d'une théorie de l'histoire,* 1820 ; *Antiquités helléniques,* 2e édit., 1843-46, 3 vol. ; *Traits principaux de l'histoire générale des peuples et des Etats,* 3e édit., 1848 ; *Exposés historiques sur l'histoire des temps modernes,* 1831-39, 3 vol. ; *Histoire des mœurs européennes,* 1831-39, 5 vol. ; *Histoire de la France à l'époque de la Révolution,* 1840-44, 4 vol. ; *Histoire générale de la civilisation,* 1850-1852, 3 vol., etc.

WACHTERSBACH, v. du roy. de Prusse (prov. de Hesse-Nassau), 1,229 hab. Château des comtes d'Isenburg-Wachtersbach.

WACHTMEISTER (Hans-Hansson), marin suédois, né en 1641, m. en 1714, fut, sous Charles XI, capitaine de l'amirauté, amiral en 1676, se signala sur mer contre les Danois, fut créé comte en 1687 et accompagna Charles XII dans son attaque contre Seeland en 1700. La marine suédoise lui dut de grandes améliorations. B.

WACKERNAGEL (Charles-Henri-Guillaume), érudit, né à Berlin en 1806, m. en 1869, eut Lachmann pour maître, et accepta en 1833 la place de professeur de langue et de littérature allemandes à Bâle.

Il a publié : *Poésies d'un écolier en voyage,* Berlin, 1828 ; *Histoire de l'hexamètre et du pentamètre allemands jusqu'à Klopstock,* 1831 ; *les Services rendus par la Suisse à la littérature allemande,* 1833 ; *Roses des Alpes,* poésies, 1837 ; *Poésies du jour,* 1843 ; *Histoire de la littérature allemande,* 1848 ; *Pompéi,* 1851, et *Séville,* 1854, ouvrages écrits à la suite de voyages en Italie et en Espagne.

WADDING (Luc), franciscain irlandais, né à Waterford (Irlande) en 1588, d'une famille catholique, m. en 1657, passa de bonne heure avec sa famille en Espagne, fut mis au séminaire des Irlandais à Lisbonne, prit à 16 ans l'habit de cordelier, enseigna la théologie à Salamanque, puis à Rome, et remplit auprès du saint-siège les fonctions de procureur général de son ordre et de commissaire général des nations allemande et française. On a de lui : Πρεσβεία *sive Legatio Philippi III et IV, Hispaniarum regum, ad summos pontifices Paulum V, Gregorium XV et Urbanum VIII, pro definienda controversia immaculatæ conceptionis B. Mariæ Virginis,* Louvain, 1624, in-fol. ; *Annales ordinis Minorum,* Lyon et Rome, 1628-54, 8 vol. in-fol., histoire détaillée et très exacte de l'ordre de Saint-François, rééditée avec augmentations par Fonseca, Rome, 1731-45, 19 vol. in-fol. (traduction française par le P. Castet, Toulouse, 1680-83, 4 vol. in-4o) ; *Vita J. Duns Scoti,* Lyon, 1644 ; *Scriptores ordinis Minorum,* Rome, 1650, in-fol., etc.

WADENSWEIL, v. de Suisse, canton de Zurich, sur la rive occidentale du lac de Zurich ; 6,206 hab. Draps, étoffes de laine et de coton, cuirs, fromages.

WADOWICE ou **WADETZ**, jadis *Myslenice,* v. de l'Autriche-Hongrie, prov. de Cracovie ; 4,990 hab. Autrefois ch.-l. de cercle ; auj. ch.-l. d'un district, qui a 95,507 hab.

WADSTENA, v. de Suède, dans le län de Linköping, sur le lac Vetter ; 2,399 hab. Chapitre luthérien de dames nobles.

WAENGLER, philologue. (*V.* Pareus.)

WAEREGHEM, v. de Belgique (Flandre occidentale), arr. de Courtrai, 7,792 hab. Comm. de toiles, lin et bestiaux.

WAERSCHOT, brg de Belgique (Flandre orientale), sur la Lys, arr. de Gand ; 5,275 hab. Fabr. active de toiles de fil et de coton.

WAES (Pays de), contrée basse, marécageuse, mais fertile, de la Flandre belge, qui comprend les villes de Saint-Nicolas et de Lokeren et 26 villages. Elle contient le lac de Berlaere, qui occupe une superf. de 151 hectares.

WAESMUNSTER, brg de Belgique (Flandre orientale), arr. de Termonde, 6,001 hab. Fabr. de draps et de toiles. Anc. abbaye de chanoinesses.

WAESTEN, nom flamand de Warneton.

WÆSTERAS. *V.* Væsteras.

WAFFLARD (Alexis-Jacques-Marie), auteur comique, né à Versailles en 1787, m. en 1824, fut employé dans les bureaux du ministère de la guerre, puis, ayant perdu son emploi, se livra à la littérature. Ses meilleures pièces sont : *Haydn, ou le Menuet du bœuf,* comédie anecdotique mêlée de vaudevilles, 1811 ; *le Voile d'Angleterre, ou la Revendeuse à la toilette,* comédie-vaudeville en un acte (avec Moreau), 1814 ; *un Moment d'imprudence,* comédie en 3 actes en prose (avec Fulgence), 1819 ; *le Voyage à Dieppe,* en 3 actes en prose (avec Fulgence), 1821 ; *les Deux Ménages,* en 3 actes en prose (avec Picard et Fulgence), 1822, etc. Wafflard possédait une grande entente des effets dramatiques ; son dialogue est spirituel, mais le style est faible et vulgaire. C'est un poète comique de l'école bourgeoise de Picard.

WAGENAAR (Jean), historien hollandais, né à Amsterdam en 1709, m. en 1773, fut historiographe d'Amsterdam en 1758 et secrétaire de la même ville en 1760.

Il a laissé : *Etat actuel des Provinces-Unies,* 1739-58, 6 vol. ; *Histoire de la patrie, comprenant les événements arrivés dans les Pays-Bas, et particulièrement en Hollande, depuis les anciens temps jusqu'en 1751,* Amst., 1749-60, 21 vol., trad. en français, 1757-72, 8 vol. in-4o ; *Description historique d'Amsterdam,* 1760, 3 vol. in-fol. ; *Histoire de l'Eglise dans le premier siècle,* 1768 ; *Correspondance et Opuscules,* 1776, 2 vol., etc. B.

WAGENDRUSSEL, en hongrois *Mereny,* brg du roy. de Hongrie (Zips) ; 2,827 hab. Riches mines de fer.

WAGENFELD, brg du roy. de Prusse, prov. de Hanovre ; 3,150 hab. Comm. de toiles.

WAGNER (Rodolphe), célèbre physiologiste et anatomiste, chef du spiritualisme scientifique en Allemagne, né en 1805 à Bayreuth, m. en 1864, fut professeur à Erlangen depuis 1832, et à Gœttingue depuis 1840.

Il a publié entre autres ouvrages : *Etudes d'anatomie comparée du sang,* 1833 ; *Traité d'anatomie comparée,* 1834-35, réédité sous le titre de *Traité de zootomie,* 1843-47, 2 vol. ; *Etudes de physiologie comparée,* 1838 ; *Essai sur l'encyclopédie et la méthodologie des sciences médicales au point de vue historique,* 1838 ; *Traité de physiologie,* 1839 ; *des Rapports entre la physiologie, les sciences physiques et la médecine pratique,* 1842 ; *Dictionnaire de physiologie,* 1843-53, 6 vol. ; *Recherches sur la construction et la terminaison des nerfs,* 1848 ; *Recherches névrologiques,* 1854.

WAGNER (Richard), célèbre compositeur de musique, né à Leipzig en 1813, m. en 1883 à Venise. Son père, qu'il perdit à l'âge de 6 mois, était greffier de la police à Leipzig. Sa mère se remaria avec le comédien Louis Geyer. L'enfant fit ses premières études au collège de Dresde, puis il suivit les cours de l'université de sa ville natale. La lecture de Shakspeare l'enthousiasma et lui inspira un drame hyper-romantique, où 42 personnages succombaient dès le 3e acte, sauf à ressusciter pour que la pièce pût continuer. La vocation musicale du jeune Wagner se déclara à l'audition d'une symphonie de Beethoven. Un habile professeur, Théodore Weinlig, l'initia aux règles de la fugue et du contrepoint ; à 19 ans, il écrivit une ouverture et une symphonie qui furent applaudies dans des concerts. Bientôt il quitta l'université et se consacra tout entier à la composition. — Ses débuts furent très laborieux. Chef d'orchestre au théâtre de Magdebourg, 1836, à Kœnigsberg, à Riga, il ne parvint pas à faire jouer ses premiers essais d'opéras, dont il écrivait dès lors le texte et la partition. Il avait déjà composé à Riga la moitié d'un opéra tiré de *Rienzi,* roman de Bulwer, lorsqu'il prit la résolution de partir pour Paris. Une tempête pendant la traversée lui suggéra l'idée de son *Vaisseau fantôme* (*der Fliegende Hollander*), qu'il écrivit à Meudon. A Paris, le jeune artiste ne trouva que l'indifférence et le dénuement. Scribe ne lui répondit pas, Meyerbeer l'accueillit froidement ; le directeur de l'Opéra, L. Pillet, refusa ses pièces ; ses romances, ses morceaux de fantaisie et ses articles de critique dans la *Gazette musicale* n'eurent aucun succès. Il ne trouva quelques ressources que dans la bienveillance de l'éditeur Schlesinger et gagna sa vie en arrangeant pour le violon et le cornet à pistons la musique des opéras à la mode. — La nouvelle que *Rienzi* avait été reçu à Dresde, et le *Vaisseau fantôme* à Berlin, rappela Wagner en Allemagne au commencement de 1842. Le premier de ces opéras réussit avec éclat et valut à son auteur la place de maître de chapelle du roi de Saxe ; le deuxième, où s'affirmaient davantage les idées novatrices de Wagner, ne fut pas compris. Découragé, il ne publia pendant quelque temps que des travaux insignifiants ; bientôt cependant il se remit à l'œuvre, et acheva le *Tannhäuser,* drame lyrique, qui marque un pas de plus dans la voie de réforme musicale où il était entré. Froidement accueilli à Dresde, 20 oct. 1845, le *Tannhäuser* ne parvint pas à être joué sur les autres scènes d'Allemagne. — Wagner venait de mettre à l'étude un nouvel opéra, *Lohengrin,* l'ouvrage type de sa seconde manière, lorsque les événements de 1848 éclatèrent. Démocrate avancé, malgré ses attaches officielles il se jeta dans le mouvement révolutionnaire, fut de ceux qui voulurent brûler le palais [illegible], et dut, après le triomphe de la réaction, se réfugier en Suisse, mai 1849. Il se fixa à Zurich, où il devint chef d'orchestre du théâtre et directeur du cercle musical ; c'est là qu'il commença à travailler à l'*Anneau du Nibelung.* Pendant ce temps, un admirateur passionné de Wagner, Liszt, multipliait ses efforts en

faveur de la musique de son ami et faisait jouer le *Tannhäuser* et *Lohengrin* sur son petit théâtre de Weimar, 1850. Ces représentations furent suivies de divers écrits polémiques et dogmatiques de Wagner : la préface de ses 3 principaux poèmes, 1852, puis *Opéra et drame*, ouvrage qui fut comme le manifeste de la « musique de l'avenir », soulevèrent d'ardentes discussions qui contribuèrent à répandre le nom et les idées de l'auteur. — Dès 1855, Wagner fit un court séjour à Londres et y dirigea la société philharmonique. En septembre 1857, le *Tannhäuser* fut joué à Stuttgard, pendant l'entrevue des empereurs de France et d'Autriche. Cette représentation fit connaître Wagner à Paris, où quelques-uns de ses morceaux commencèrent à figurer dans les concerts. En 1860, il vint lui-même faire exécuter au Théâtre Italien quelques fragments du *Tannhäuser*; l'ouvrage entier fut représenté à l'Opéra, grâce à l'intervention active de la princesse de Metternich, et malgré la vive opposition d'une partie de la presse et du public. L'entêtement du compositeur qui se refusait à toutes les concessions et multipliait les retouches dans un sens opposé à ce qu'on lui demandait, ses récriminations perpétuelles contre le directeur, M. A. Royer, enfin une indisposition malencontreuse, retardèrent le jour de l'épreuve solennelle qu'il avait appelée de ses vœux. Quand elle arriva, 13 mars 1861, la bataille était perdue d'avance, malgré les beautés de l'œuvre et le mérite des interprètes, le ténor Niemann et Mme Tedesco. Après trois soirées orageuses, Wagner demanda lui-même qu'on retirât sa pièce de la scène. — Au sortir de cet échec, qui lui laissa au cœur une profonde amertume contre le public parisien, Wagner se rendit à Saint-Pétersbourg, où la grande-duchesse Hélène lui accorda sa protection. A Vienne, les acteurs refusèrent de jouer *Tristan et Yseult*, opéra qui inaugurait sa troisième manière; mais *Rienzi* réussit à Cologne, 1864, et le *Vaisseau fantôme* à Munich. La même année, le nouveau roi de Bavière, Louis II, passionné pour la musique de Wagner, auquel il avait voué un culte qui n'était exempt ni de fanatisme ni de singularité, attacha le compositeur à sa cour, lui fit une pension de 4,000 florins et mit le théâtre de Munich à sa disposition. La carrière de Wagner devint aussi facile et brillante qu'elle avait été accidentée. L'opéra de Munich monta l'une après l'autre, avec un succès divers, les principales pièces de sa troisième manière : *Tristan*, les *Maîtres chanteurs*, opéra comique composé à l'occasion du mariage d'un prince bavarois, l'*Or du Rhin* (*Rheingold*), la *Walkyrie*. Nommé en 1869 membre étranger de l'Académie des beaux-arts de Berlin, Wagner profita du mouvement d'exaltation patriotique qui suivit la guerre de 1870 pour chercher à donner à l'Allemagne un art national, fondé sur les principes qu'il avait tant de fois exposés et dont il serait le grand pontife. La petite ville de Bayreuth fut désignée pour servir de sanctuaire. Une société d'actionnaires, patronnée par le roi de Bavière, se constitua pour ériger en cet endroit un théâtre disposé pour la représentation des œuvres du maître. Le 22 mai 1872, la première pierre fut posée : à cette occasion, la symphonie avec chœurs de Beethoven fut exécutée d'une façon magistrale sous la direction de Wagner. Le *Buhnenfestspielhaus* de Bayreuth fut construit sur un plan tout à fait original, dont l'idée remonte à Grétry : une salle oblongue en amphithéâtre, avec des places uniformes s'élevant en gradins ; point de loges, un orchestre invisible ; une obscurité profonde partout excepté sur la scène, durant l'exécution des actes. Achevé en 1876, ce théâtre a été utilisé pour des solennités musicales, qui ont attiré de toutes les parties du monde un grand nombre d'amateurs et de curieux ; la perfection de la mise en scène et de l'exécution, confiée aux premiers artistes de l'Allemagne, eût suffi à justifier un succès d'ailleurs vivement contesté. Le festival fut consacré à la tétralogie de l'*Anneau du Nibelung*, août 1876 ; la seconde à *Parsifal*, août 1882. Wagner ne survécut que quelques mois à cette dernière représentation. Wagner habitait à Bayreuth une villa appelée *Wahnfried*, construite d'après ses plans et ornée d'une inscription et d'une peinture allégoriques. Il a été marié deux fois : d'abord à Mina Planer, comédienne ; ensuite à la femme divorcée de M. Hans de Bulow, fille de Liszt. Il a laissé plusieurs enfants. Le système musical de Wagner dérive en grande partie de Glück et de Beethoven. Il l'a développé dans de nombreux écrits, dont ses derniers ouvrages ne sont pour ainsi dire que « l'illustration ». Pour lui, la musique n'atteint sa perfection que par son alliance étroite avec la poésie ; l'opéra, ou plutôt le drame lyrique, est l'expression la plus haute de l'art musical, à la condition que la musique se borne à augmenter et à compléter la puissance expressive de la parole, sans l'étouffer, l'obscurcir ou la contredire ; quant à la jouissance obtenue par certaines combinaisons de rythmes et d'accords, qui fait le fond de la musique primitive, il la répudie comme une partie secondaire de l'art. Partant de là, Wagner proscrit toutes les formes traditionnelles de l'opéra tel que l'ont constitué les Italiens, Mozart, Weber et Meyerbeer : cavatines, ariettes, duos, trios, etc. Avant tout, il n'admet qu'un récitatif à une voix, récitatif passionné qui emprunte son intérêt à une exacte observation des lois de la prosodie et à une habile gradation des effets dramatiques. L'orchestre prend entre les mains de Wagner une importance toute nouvelle, il représente « les voix de la nature entière sympathisant avec son roi ». Nul n'a porté plus loin que lui la science de l'orchestration et de l'harmonie, bien qu'on lui ait reproché avec raison un abus fatigant des sonorités puissantes et des dissonances prolongées. L'imitation des bruits de la nature, la fluidité du rythme et de la tonalité, le retour fréquent des « motifs types », dont chacun accompagne un personnage ou une situation [illegible], sont encore parmi les éléments caractéristiques de cette « mélodie forêt » que Wagner vint substituer à l'ancienne cantilène de « l'opéra-concert ». Ajoutons que dans ses *libretti*, ou plutôt dans ses poèmes, Wagner s'attache aux sujets mythiques, seuls propres, selon lui, à l'expression des conceptions métaphysiques, et à l'emploi des jeux de mise en scène compliquée qu'il affectionne. En dépit de quelques inventions bizarres, il a su imprimer un cachet personnel à quelques-unes des plus belles légendes de la mythologie scandinave et du moyen âge allemand ; malheureusement sa langue, forte et imagée, est trop souvent rude, obscure, hérissée de subtilités ou de jeux de mots. Dans leur ensemble, les innovations de Wagner dénotent une juste intelligence de la corrélation qui doit exister entre la pensée dramatique et la forme musicale destinée à la traduire ; mais, en exagérant ses principes, il semble avoir oublié que dans la tragédie grecque, à laquelle on a comparé ses opéras, l'accompagnement musical ne paraît que dans les intermèdes lyriques. De là la lenteur d'invention et l'ennui qui, malgré d'incontestables beautés, est répandu sur ses derniers ouvrages, les seuls qu'admirent sans réserve les wagnériens intransigeants ; aussi, même en Allemagne, est-il douteux que ces œuvres obtiennent jamais la popularité. Au contraire les opéras de la deuxième manière, en particulier *Tannhäuser* et *Lohengrin*, allient, par une heureuse inconséquence, la justesse de l'expression dramatique à de fraîches inspirations mélodiques qui leur promettent un long avenir. En France, après la chute du *Tannhäuser*, Wagner n'a plus compté qu'un petit nombre de défenseurs. L'un des plus convaincus, M. Pasdeloup, fit exécuter quelques morceaux dans les concerts populaires, au milieu des orages. *Rienzi*, qu'il monta au Théâtre-Lyrique, ruina son administration, 1867. Depuis, les répugnances du public parisien ont été accrues par l'apparition d'une « comédie à l'antique », *une Capitulation*, où Wagner parodiait grossièrement les souffrances des Parisiens assiégés ; l'auteur a vainement cherché à se justifier de cette bouffonnerie, qui fait aussi peu d'honneur à son esprit qu'à sa délicatesse. (V. *Lettre à M. Monod*, dans la *Revue politique et littéraire*, février 1883.) Dans ces dernières années, différents concerts ont joué avec plus de succès d'importants fragments de *Lohengrin*, la chevauchée de la *Walkyrie*, le prélude de *Parsifal*. La tétralogie entière a été représentée à Londres et à Bruxelles ; mais la représentation de *Lohengrin* à Paris en 1887 a provoqué de regrettables manifestations. Cependant la musique française, sans accepter servilement son système, a su tirer parti de bon nombre de ses idées et de ses conquêtes harmoniques. Il en est de même en Italie et en Allemagne, et suivant le mot d'un des disciples du maître, « nous sommes tous plus ou moins imprégnés de wagnérisme ».

Voici la liste à peu près complète des œuvres de Wagner : 1° *Théâtre*. D'abord quelques ébauches de jeunesse qui n'ont pas été représentées : *la Noce*, 1832 ; *les Fées*, 1833, d'après *la Femme-Serpent* de Carlo Gozzi ; *das Liebesverbot* (la Défense d'amour), imité de *Measure for measure* de Shakspeare. Le premier opéra joué est le *Novice de Palerme*, 1836, sifflé à Magdebourg. Viennent ensuite *Rienzi*, 1839 ; *der Fliegende Holländer* (le Vaisseau fantôme), 1843 ; le *Tannhäuser*, 1845 ; *Lohengrin*, achevé en 1847, joué en 1850 ; *Tristan et Yseult*, 1865 ; *die Meistersinger von Nurnberg* (les Maîtres chanteurs de Nuremberg), opéra comique, 1868 ; l'*Anneau de Nibelung*, tétralogie commencée en 1853, achevée en 1873 et comprenant : 1° *Rheingold*, Munich, 1869 ; 2° la *Walkyrie*, Munich, 1871 ; 3° *Siegfried*, 4° *Götterdämmerung* (le Crépuscule des dieux) ; ces deux dernières parties ont été représentées pour la 1re fois à Bayreuth, 1876 ; enfin *Parsifal*, 1882. On cite encore une ouverture pour le *Faust* de Gœthe, l'*Hommage à Frédéric le Grand*, le *Banquet des apôtres*, qui se placent entre 1843 et 1845, et les fragments d'un opéra inachevé. — 2° *Littérature*. Les œuvres complètes de Wagner ont été réunies en 9 vol., 1873 ; elles embrassent une foule de sujets d'art, de politique et de métaphysique souvent allemande. Il a rédigé pendant plusieurs années une *Revue* avec M. de Wolzogen. Ses principaux écrits sont : une *Autobiographie*, jusqu'en 1843 ;

l'*Art et la Révolution*, 1849; *Opera et drame*, 1852; *Art allemand et poète allemande*, 1868; *le Judaïsme dans la musique*, attaque virulente contre Mendelssohn, Meyerbeer et Halévy; enfin la préface française de ses *Quatre Poèmes d'opéras*, Paris, 1861.

On consultera sur Wagner, outre ses propres écrits et les histoires ou [illegible] générales de la musique : Liszt, *Lohengrin et Tannhauser*, 1851, en français; Schuré, *le Drame musical*, Paris, 1875, 2 vol.; Francis Hueffer, *Richard Wagner*, Lond., 1881 (en anglais : de nombreux articles critiques de Weser, Paul Lindau, Leo Quesnel, Judith Gautier, Wagner, etc. Il a paru une *Bibliographie wagnérienne* par Oesterlein, Leipzig, 1882, qui comprend près de 6,000 articles.

TH. REINACH.

WAGRAM, vge de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), sur le Russbach, à 19 kil. N.-E. de Vienne; 887 hab. Célèbre par une victoire de Napoléon Ier sur les Autrichiens, les 5 et 6 juillet 1809; Berthier, qui avait vaillamment contribué au succès de ces deux journées, reçut de l'empereur le titre de *prince de Wagram*.

WAGRIE, anc. pays du Holstein, comprenant les villes de Lübeck, Oldenbourg, Ploen, Eutin, Travemunde, etc.

WAGSTADT, brg de l'Autriche-Hongrie (Silésie); 4,111 hab. Fabr. de draps.

WAHABITES, secte arabe, formée dans l'Yémen, au milieu du XVIIIe siècle, par Mohammed-ben-Ab-del-Wahab. Ils admettent l'authenticité du Coran, mais en rejettent tout commentaire et toute interprétation, ainsi que la tradition et ce qu'elle attribue de supérieur à la nature humaine des khalifes. Suivant eux, c'est insulter à la puissance infinie de Dieu que de circonscrire les lieux où l'on doit l'adorer, et ils n'exceptent de leur réprobation que la Kaaba. (*V. ce mot.*) Ils refusent à Mahomet et aux imans descendants d'Ali toute mission divine. Ils se font une loi générale de détruire les sépultures et tous les monuments consacrés à l'inégalité. Repoussant toute autre prééminence que celle des muftis, ils se donnent entre eux le nom de frères, et aspirent à la communauté des biens. — Les Wahabites propagèrent rapidement leurs doctrines dans toute l'Arabie, en Égypte et dans la Turquie d'Asie. Victorieux du pacha de Bagdad chargé de les combattre, 1801, ils s'emparèrent de la Mecque, franchirent l'isthme de Suez en 1803, et menacèrent le Caire, mais furent repoussés par les Mameloucks. Leur chef Mohammed périt assassiné, peu de temps après avoir pris Médine. Le cheikh Sehoud fut son successeur. En 1808, Abdallah, fils de Sehoud, envahit la Syrie et prit Damas; Ibrahim, fils de Méhémet-Ali, le refoula en Arabie, 1812. Deux ans après, Méhémet-Ali en personne pénétra dans le Nedjed; il prit Derréyèh, capitale des Wahabites, fit Abdallah prisonnier, et l'envoya à Constantinople, où le sultan le fit mettre à mort, 1818. Les Wahabites forment encore aujourd'hui dans l'Arabie centrale un État qui a pour capitale *Riadh*.

WAHAL, *Vahalis*, bras méridional du Rhin à la partie inférieure de son cours, se forme au fort de Schenk, entre Doornburg et Millingen, arrose Nimègue et Thiel, s'unit momentanément à la Meuse près de l'île de Voorn, passe à Bommel et rejoint encore la Meuse au S.-E. de Gorkum; cours de 80 kil.

WAHAL. *V.* ORANGE (FLEUVE).

WAHLERSHAUSEN, vge du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), sur la Drusel, à 6 kil. O. de Cassel; 1,892 hab. Château princier de *Wilhelmshöhe* ou *Weissenstein*, le plus beau de l'Allemagne, surtout pour son parc, ses jardins et ses eaux. Napoléon III y fut interné en 1870 après la capitulation de Sedan. Riches mines de houille aux environs.

WAIBLINGEN ou **WIBLINGEN**, v. du roy. de Wurtemberg (Neckar), à 14 kil. N.-E. de Stuttgard; 4,118 hab. Son nom, pris pour cri de guerre à la bataille de Weinsberg, 1141, par les partisans de la maison de Hohenstauffen, qui y possédait un château, se changea, par corruption, en celui de *Gibelin*.

WAIDHOFEN, v. de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche), sur l'Ybbs et près de la frontière de Styrie; 3,525 hab. Industrie active du fer et de l'acier; faux, faucilles, lames d'épée [illegible], clous, etc.

WAÏFRE ou **GUAIFRE**, duc d'Aquitaine, fils d'Hunald, lui succéda, fut attaqué en 760 par Pépin le Bref, dont il avait accueilli le frère Grippon en fuite, et soutint pendant 8 ans une lutte héroïque, avec des chances diverses. Chassé de toutes ses positions, il fut assassiné, en 768, par quelques-uns de ses serviteurs, au milieu des bois qui étaient devenus son seul asile.

WAIGATZ. *V.* VAIGATSCH.

WAIGIOU. *V.* VAIGIOU.

WAI-HOU. *V.* VAI-HOU.

WAILLY (NOËL-FRANÇOIS DE), grammairien et lexicographe, né à Amiens en 1724, m. en 1801, [illegible] et se fit [illegible]. Il a [illegible] en 1754, des *Principes généraux et particuliers de la langue française*, qui éclipsèrent la *Grammaire* de Restaut. Dans un autre ouvrage intitulé *l'Orthographe, ou Moyens simples et raisonnés de diminuer ses imperfections dans la langue française*, 1775, il adopta les réformes orthographiques proposées par Dumarsais, Voltaire et Duclos, et qui tendaient à rapprocher de la prononciation la forme graphique des mots, sans égard à leur étymologie. De Wailly entra à l'Institut lors de sa formation, et prit part à l'édition du *Dictionnaire de l'Académie* publiée en 1798.

On lui doit encore un *Dictionnaire portatif de la langue française*, Lyon, 1775, 2 vol., extrait du Dictionnaire de Richelet, et un *Nouveau Vocabulaire français, ou Abrégé du Dictionnaire de l'Académie*, Paris, 1801, livre qui a eu un grand succès; *Commentaires de César*; traduction de d'Ablancourt, revue, 1766, 2 vol. in-12.

WAILLY (ÉTIENNE-AUGUSTIN DE), fils du précédent, né à Paris en 1770, m. en 1821, fit de brillantes études au collège Sainte-Barbe, entra à l'École polytechnique lors de sa création, et fut proviseur du lycée Napoléon depuis 1805. On lui doit un *Dictionnaire des rimes*, 1812, et une trad. en vers des *Odes* d'Horace, 1817-18, in-18, travail fort estimé, qui se distingue par l'élégance du style.

WAILLY (CHARLES DE), architecte, de la famille des précédents, né à Paris en 1729, m. en 1798, fut élève de Blondel et de Servandoni, fit le voyage de Rome en 1752 comme pensionnaire du gouvernement, devint membre de l'Académie d'architecture en 1767 et de l'Académie de peinture en 1771, conservateur du Muséum, membre de l'Institut dès sa création, et reçut, en 1795, la mission d'aller recueillir des monuments des arts en Belgique et en Hollande. Il a construit à Paris le beau théâtre de l'Odéon, 1782, destiné alors à la Comédie française, le château des Ormes en Touraine, le palais Spinola à Gênes, etc. Il fut un des principaux fondateurs de la *Société des amis des arts*. B.

WAILLY (BARTHÉLEMY-ALFRED DE), fils d'Étienne de Wailly, né à Paris en 1800, m. en 1866. Il fut successivement professeur, puis proviseur au collège Henri IV, inspecteur général de l'enseignement secondaire, recteur de l'académie de Bordeaux. On lui doit un *Nouveau Dictionnaire latin-français*, 1829; un *Nouveau Dictionnaire français-latin*, 1832; un *Nouveau Dictionnaire de versification et de poésie latines*, ou *Gradus ad Parnassum*, 1863. A. de Wailly a publié encore une traduction en vers français des hymnes de Callimaque et des éditions classiques de Cicéron, Horace et Virgile. G. H.

WAILLY (GABRIEL-GUSTAVE DE), auteur dramatique, frère du précédent, né à Paris en 1804, m. en 1878. Ancien maître des requêtes au Conseil d'État, puis directeur de la division centrale et inspecteur général de l'ancienne liste civile sous le règne de Louis-Philippe; il fit représenter un certain nombre de pièces, soit sous la Restauration : *le Mort dans l'Embarras*, 1824, *Amour et Intrigue*, drame imité de Schiller, en 5 actes et en vers, 1826; *Ivanhoe*, opéra en 3 actes, musique de Rossini; soit après la chute de la monarchie de Juillet : *Monk, ou le Sauveur de l'Angleterre*, comédie en 5 actes, 1850; *les Premières armes de Blaireau*, etc.

Il a traduit le premier livre des *Bienfaits de Sénèque* dans la bibliothèque Panckoucke, les quatre premiers livres de l'*Énéide*, trad. couronnée par l'Acad. française en 1875, et enfin les *Odes d'Horace*. G. H.

WAILLY, vge du département de l'Aisne. (*V.* VAILLY.)

WAITZEN, en hongrois *Vac*, v. du roy. de Hongrie, dans le comitat de Pesth, sur la rive g. du Danube; 13,199 hab. Évêché, lycée épiscopal, gymnase de piaristes, école de sourds-muets. Grands marchés à bestiaux. Centre du travail du fer et de l'acier dans la Basse-Autriche. Belle cathédrale du XIIe siècle.

WAKEFIELD (GILBERT), philologue et théologien, né à Nottingham en 1756, m. en 1801, étudia au collège de Jésus à Cambridge, entra dans le ministère évangélique, et n'en conçut pas moins de l'éloignement pour les doctrines anglicanes. Devenu instituteur dans l'école de Warrington, puis professeur de belles-lettres à Hackney, il quitta l'enseignement en 1791, pour se livrer entièrement aux travaux littéraires. Lié avec Fox et Wilberforce, il défendit dans ses écrits les idées libérales, blâma la guerre contre la France, et fut emprisonné pour quelques pamphlets en 1798.

On a de lui : des éditions estimées d'Horace, de Virgile, de Lucrèce, de Bion et de Moschus, des Commentaires sur les Poésies de Gray, [illegible] Londres, 1789 [illegible]. Lond., [illegible]. Des *Mémoires sur sa vie*, écrits par lui-même, ont paru à Londres en 1804, 2 vol.

WAKEFIELD, brg d'Angleterre (York), sur la Calder; 30,[illegible] hab. Maisons d'aliénés et de correction. [illegible] Bataille où Richard, duc d'York, fut vaincu et tué par les troupes de Henri VI, en 1460.

WALA. *V.* VALA.

WALCH (Jean-George), théologien et philologue, né à Meiningen en 1693, mort en 1775, fut professeur à l'université d'Iéna.

Il a laissé entre autres ouvrages : *Historia critica linguæ latinæ*, Leipz., 1716; *Dictionnaire philosophique*, en allem., Iéna, 1726, in-8°; *Introduction historique et théologique aux disputes* [illegible], Iéna, 1722 et 1734-36, 5 vol.; *Introduction à la morale chrétienne* [illegible], 1757; *Réflexions théologiques sur la secte des anabaptistes*, [illegible] 1733; *Historia controversiæ Græcorum Latinorumque de processione Spiritus sancti*, Iéna, 1751, in-4°; *Bibliotheca theologica selecta*, 1757-65, 4 vol.; une édit. des *Œuvres de Luther*, Halle, 1740-50, 24 vol., in-4°.

WALCH (Jean-Ernest-Emmanuel), né en 1725, m. en 1778, fils du précédent, fut comme lui professeur à Iéna.

Il a laissé : *de Arte critica*, Iéna, 1754; *Introductio in linguam græcam*, 1763, in-8°; *Hist. naturelle des pétrifications*, Nuremberg, 1768-73, 4 vol. in-fol.; *le Naturaliste*, en allemand, Halle, 1772-78, 15 vol., etc.

WALCH (Chrétien-Guill.-Franç.), frère du précédent, né à Iéna en 1726, m. en 1784, professeur de théologie à Gœttingue et de philosophie à Iéna, est un des plus célèbres historiens ecclésiastiques des protestants.

On a de lui : *Historia canonisationis Caroli Magni*, Iéna, 1750; *de Clodovæo Magno ex rationibus politicis christiano*, 1751, in-4°; *Hist. de Catherine de Bore, épouse de Luther*, en allem., Halle, 1751; *Hist. de la religion évangélique luthérienne*, Iéna, 1753; *Historia Adoptianorum*, Gœttingue, 1755; *Monumenta medii ævi*, 1757-64, 2 vol.; *Plan d'une histoire complète des hérésies et des schismes*, en allem., Leipz., 1762-1785, 11 vol., ouvrage qui s'arrête au XI^e siècle; *Hist. moderne de la religion*, en allem., Lemgo, 1771-1783, 9 vol. etc. B.

WALCHEREN, *Valacria*, île du roy. des Pays-Bas (Zélande), dans la mer du Nord, entre les deux grandes bouches de l'Escaut, à l'O. des îles Beveland, dont la sépare le canal étroit de Sloe; 19 kil. sur 16; 36,500 hab. Ch.-l. Middelbourg; villes princ. : Flessingue, Veere. Climat malsain; cependant, c'est la plus peuplée, la plus fertile et la mieux cultivée des îles de ces parages. Sol au-dessous du niveau de la mer, contre laquelle elle est protégée par des dunes et des digues. Les Anglais, pour faire diversion aux succès de Napoléon I^er en Autriche, s'emparèrent de Walcheren en 1809; la résistance des généraux Monnet et Rousseau, de l'amiral Missiessy, enfin les opérations du maréchal Bernadotte et une épidémie les forcèrent à l'évacuer.

WALCKENAER (Charles-Athanase), savant géographe, naturaliste et biographe, né à Paris en 1771, m. en 1852. Orphelin dès son bas âge, il fut élevé par un oncle, riche notaire de Paris, qui ne négligea rien pour son éducation. Heureusement doué pour apprendre, il résolvait à 10 ans des problèmes de mathématiques, et, à 12, traduisait Horace et Virgile en prose anglaise. A 17 ans, son oncle l'envoya aux universités d'Oxford et de Glasgow, pour qu'il s'y perfectionnât dans la langue anglaise. Il revint en 1791, et, lors de la Réquisition (*V. ce mot*), en 1793, on le fit nommer directeur des transports militaires de l'armée des Pyrénées; il occupa cette place 18 mois; les patriotes le dénoncèrent comme coupable de royalisme ou tout au moins de *modérantisme;* il revint à Paris, sous prétexte de réclamations pour son service, et s'y tint caché jusqu'à la fin de la Terreur. Lors de la création de l'École polytechnique, il s'y fit recevoir comme élève, puis en sortit sans demander aucune fonction. Il retourna à l'étude, sa passion dominante, et débuta, en 1798, par un *Essai sur l'histoire de l'espèce humaine,* où il voulut faire l'histoire naturelle générale de l'humanité et de la société, prétention mal réalisée, œuvre qu'il ne tarda pas à condamner lui-même. Deux romans, *l'Ile de Wight, ou Charles et Angelina*, 1799, 3 vol. in-12, et *Histoire d'Eugénie racontée par une religieuse*, 1803, in-12, n'ajoutèrent rien à sa réputation. Dacier et Gossellin l'encouragèrent dans l'étude de la géographie ancienne; il donna, en 1807, une édition princeps qui fut très remarquée du *de Mensura orbis terræ*, de Dicuil, géographe obscur du VIII^e siècle. Walckenaer était lié aussi avec Latreille, dans la société duquel il prit du goût pour l'entomologie; déjà il avait publié, en 1802, une *Faune parisienne, ou Histoire abrégée des insectes des environs de Paris*, 2 vol.; en 1805, il fit paraître un *Tableau des aranéides*, où il traite de la structure extérieure, des mœurs et de la classification des araignées, travail qui fait époque dans la science. En 1814, après la Restauration, il rentra dans la carrière administrative, fut maire du V^e arrondissement de Paris, secrétaire général de la préfecture de la Seine, préfet de la Nièvre, 1824, de l'Aisne, 1829, et montra les talents d'un administrateur habile. Il donna sa démission après la révolution de 1830, et fut nommé, en 1839, trésorier de la Bibliothèque royale et conservateur des cartes géographiques de cet établissement. Les fonctions administratives ne le détournèrent pas de l'étude; il trouvait le temps de s'y livrer sans négliger ses autres devoirs, et donna : *le Monde maritime, ou Tableau géographique et historique de la Polynésie et de l'Australie*, 1819, 4 vol., description neuve et savante de cette 5^e partie du monde; *Histoire de la vie et des ouvrages de La Fontaine*, 1820; une bonne édition des *Fables*, du même, 1820, 2 vol.; *Recherches géographiques sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, 1821; *Nouvelle collection des relations de voyages par mer et par terre*, 1826-31, interrompue au 21^e vol.; *Lettres sur les contes de fées attribués à Perrault, et sur l'origine de la féerie*, 1826, in-12; des articles importants dans la *Biographie universelle* de Michaud, réunis depuis sous le titre de *Vies de plusieurs personnages des temps anciens et modernes*, 1830, 2 vol., etc. La vie privée donna une nouvelle ardeur à ses travaux scientifiques et littéraires; il publia : *Histoire naturelle des insectes aptères*, 1837, 3 vol., où il inséra, en le rendant plus complet, son *Tableau des aranéides; Géographie ancienne historique et comparée des Gaules Cisalpine et Transalpine*, suivie de l'*Analyse géographique des Itinéraires des anciens*, 1839, 3 vol. et atlas, son ouvrage capital; *Histoire de la vie et des poésies d'Horace*, Paris, 1840, 2 vol.; *Mémoires sur M^me de Sévigné*, 1842-52, 5 vol. in-12, travail inachevé; une édition de *La Bruyère*, 1845, 2 vol. in-12, où il a restitué avec beaucoup de soin le texte original de l'auteur; enfin divers *Mémoires* dans le recueil de l'Académie des inscriptions. Walckenaer avait un savoir varié et souvent profond. Sa *Géographie des Gaules* fut d'abord un Mémoire couronné par l'Académie des inscriptions en 1811, et qui le fit connaître si avantageusement qu'en 1813 cette Société l'admit au nombre de ses membres. Elle le choisit, en 1840, pour son secrétaire perpétuel. Comme biographe, Walckenaer fut innovateur, du moins en France, où, le premier, il donna l'exemple de ces grandes biographies, à la manière anglaise, qui sont, à propos d'un homme, l'histoire, ou du moins le précis de l'histoire de l'époque où il vécut, celle de la société, des mœurs, des usages de cette époque. Walckenaer a réussi dans ce genre, et ses biographies de La Fontaine, d'Horace, de M^me de Sévigné, sont le résultat d'immenses lectures sur toutes les parties de son sujet.

V. J. Naudet, *Notice historique sur la vie et les ouvrages de M. Walckenaer*, 1852, in-4°; Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. IV; Cortambert, dans le *Bulletin de la Société de géographie*, 1853. C. D—y

WALCKENAER, célèbre philologue hollandais. (*V.* Valckenaer.

WALCOURT, vge de Belgique, prov. de Namur; 1,510 hab. Défaite du maréchal Humières par le prince de Waldeck, 1689. Pèlerinage célèbre.

WALD, c.-à-d. *forêt* en langue germanique : *Schwarzwald*, forêt noire.

WALD, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), rég. du Dusseldorf; 8,729 hab. Fabr. de cotonnades, rubans, quincaillerie.

WALD, brg de Suisse (Zurich); 6,048 hab. Tissage du coton et de la soie.

WALDAI. *V.* Valdaï.

WALDBILLIG, brg du grand-duché de Luxembourg, au S.-E. de Diekirch; 1,295 hab. Ruines d'un ancien château des Templiers.

WALDBURG, vge du roy. de Wurtemberg (cercle du Danube), près de Ravensburg; 230 hab. Son château appartenait aux barons de Waldburg, qui étaient depuis 1525, par droit de naissance, *Truchsess* ou maîtres d'hôtel de l'Empire.

WALDECK (Principauté de), État du nouvel empire d'Allemagne, comprend : 1° la principauté de Waldeck, enclavée dans la province prussienne de Hesse-Nassau et les régences prussiennes de Minden et d'Arnsberg (Westphalie); 2° le comté de Pyrmont. Superf. 1,121 kil. carr., dont 1,054 pour la principauté de Waldeck. Pop. 56,522 hab., dont 53,995 protestants. Cap. Arolsen, où réside le prince de Waldeck. V. princ. Pyrmont. Sol montagneux et peu fertile; mines de fer, plomb, cuivre; carrières d'albâtre et de marbre. Eaux minérales à Pyrmont. Dans la Confédération germanique (1815-1866), la principauté de Waldeck occupait le 26^e rang. Le 1^er janv. 1868, le souverain a abandonné l'administration de ses États à la Prusse. Revenu, 1,300,000 fr. Dette, 3 millions. Le gouvernement est constitutionnel : la diète se compose de 15 députés élus au second degré d'après la constitution du 17 août 1852. — La famille de Waldeck fait remonter son origine à Witikind; elle eut d'abord le titre de comte, et devint princière en 1582.

WALDECK (George-Frédéric, prince de), né en 1620, d'une des plus anc. familles de l'Allemagne, m. en 1692, se mit au service de la Hollande, puis de l'empereur Léopold I^er, qui le créa prince de l'Empire et feld-maréchal. Il commanda les troupes de Franconie au fameux siège de Vienne par les Turcs en 1683, et eut part à la victoire remportée sur eux par Jean Sobieski. Retournant en Hollande, il fut nommé maréchal général de l'armée des Provinces-Unies, et perdit contre le maréchal de Luxembourg la bataille de Fleurus en 1690. — Son petit-neveu, m. en 1750, commanda les troupes hollandaises à la bataille de Fontenoy en 1745. B.

WALDECK (Chrétien-Auguste, prince de), né en 1744, m. en 1798, entra de bonne heure au service de l'Autriche, se distingua contre les Turcs, fut employé comme lieutenant

général en 1792 contre la France, perdit un bras au siège de Thionville, prit part en 1793 à l'attaque des lignes de Wissembourg, prit le fort Louis, remplaça en 1794 le général Mack dans l'emploi de quartier-maître général de l'armée de Flandre, passa ensuite en Portugal, 1797, sur la demande du prince régent, pour y prendre le commandement des troupes, et y mourut. B.

WALDEMAR. *V.* VALDEMAR.

WALDENBURG, v. du roy. de Saxe, ch.-l. de la seigneurie de son nom, sur la Mulde ; 2,981 hab. Eaux minérales. Anc. et beau château des princes de Schœnburg-Waldenburg.

WALDENBURG, v. du roy. de Prusse (Silésie), sur le Polsnitz ; 12,063 hab. Ch.-l. de cercle. Houillères considérables. Industrie active des toiles et des lainages.

WALDENBURG, v. du roy. de Wurtemberg (Iaxt) ; 943 hab. Ch.-l. de la principauté de Hohenlohe-Waldenburg-Schillingfurst.

WALDHEIM, v. du roy. de Saxe, sur la Zschopau ; 7,764 hab. Maison de détention. Fabr. de toiles, lainages, cotonnades.

WALDKIRCH, brg du grand-duché de Bade, cercle de Fribourg ; 3,176 hab. Taille de grenats.

WALDOR (MÉLANIE VILLENAVE, Mme), femme de lettres, née à Nantes en 1796, fille de Mathieu Villenave (*V. ce nom*), m. en 1871, débuta en 1831 par un roman historique, *l'Écuyer Daubernon*. Après avoir donné en 1835 des *Poésies du cœur*, elle revint au roman, et publia : *Pages de la vie intime*, 1836 ; *la Rue aux Ours*, 1837 ; *l'Abbaye de Fontenelle*, 1838 ; *la Coupe de corail*, 1842 ; *André le Vendéen*, 1843 ; *le Château de Ramsberg*, 1844 ; *Charles Mandel*, 1846 ; *les Moulins en deuil*, 1849. On lui doit aussi un livre destiné à la jeunesse : *Heures de récréation*, 1836, et un drame en 5 actes et en prose, *l'École des jeunes filles*, 1841.

WALDRADE. *V.* VALDRADE.

WALDSEE, v. du roy. de Wurtemberg (cercle du Danube), sur la Steinach ; 2,588 hab. Château des princes de Waldburg-Wolfegg-Waldsee. Jadis l'une des cinq villes dites *villes du Danube*. Réunie au Wurtemberg en 1806.

WALDSTÆTTE, c.-à-d. *États des forêts*, dénomination sous laquelle on réunit les cantons suisses de Schwytz, d'Uri et d'Unterwalden, et quelquefois celui de Lucerne. Le lac de Lucerne ou des Quatre-Cantons, qui les baigne, est aussi nommé lac des Waldstætte.

WALDSTEIN. *V.* WALLENSTEIN.

WALE (ANTOINE DE), en latin *Walæus*, théologien protestant, né à Gand en 1573, m. en 1639, étudia à Middelbourg et à Leyde, visita les principales universités de la Hollande, de la France, de la Suisse et de l'Allemagne ; fut pasteur, professeur de grec, de philosophie et de théologie à Leyde ; assista en 1618 au synode de Dordrecht, reçut la mission de préparer Barneveldt à la mort, et devint recteur de l'Académie de Leyde.

Outre sa coopération à la version flamande de la Bible, on lui doit : *l'Office des ministres*, en flamand, Middelbourg, 1625, in-4 ; *Compendium ethicæ Aristotelicæ ad normam veritatis christianæ revocatum*, Leyde, 1620, in-12 ; *Dissertatio de Sabbatho*, 1628, etc. Ses *Œuvres théologiques* ont été réunies à Leyde, 1643 et 1647, 2 vol. in-fol.

WALES, nom anglais de la principauté de GALLES.

WALEWSKI (ALEXANDRE-FLORIAN-JOSEPH COLONNA, COMTE), né en 1810, au château de Walewice, en Pologne, m. en 1868, fut élevé à Genève, puis à Varsovie, et s'enfuit de Pologne à 19 ans, pour aller solliciter le gouvernement anglais en faveur de son pays. De Londres il vint en France, où il se trouvait au moment de la révolution de 1830. Le gouvernement le chargea d'une mission en Pologne, et, en 1831, les Polonais s'étant soulevés contre les Russes, Walewski devint aide de camp du général en chef de l'armée nationale, et prit part à la bataille de Grochow. Député à Londres par le gouvernement insurrectionnel, sa mission devint sans but quand les Russes eurent repris Varsovie. Il se réfugia de nouveau en France, se fit naturaliser Français, prit du service dans l'armée en qualité d'officier d'ordonnance du maréchal Gérard, passa capitaine dans la légion étrangère, puis dans le 4e hussards, et remplit à Oran les fonctions de directeur des affaires arabes. Rappelé en France, il donna sa démission en 1837, acheta le journal *le Messager des Chambres*, et, pendant environ 3 ans, fut publiciste et homme de lettres. Il fit jouer au Théâtre-Français, en 1840, *l'École du monde, ou la Coquette sans le savoir*, comédie en 5 actes et en prose. Lors du traité de Londres de 1840, le gouvernement français l'envoya au pacha d'Égypte, Méhémet-Ali. Lorsque, en 1849, le prince Louis-Napoléon fut élu président de la République, il nomma Walewski ministre plénipotentiaire à Florence, puis ambassadeur à Naples, à Madrid, et en 1851 à Londres. L'empereur l'appela au ministère des affaires étrangères en mai 1855, et le nomma sénateur. Au congrès de Paris, en 1856, les diplomates lui déférèrent la présidence à l'unanimité. En janvier 1860, il quitta le ministère, entra au Conseil privé, et en novembre suivant reçut le ministère d'État, avec la direction des beaux-arts. Son administration fut signalée par l'élaboration et la présentation de la loi sur la propriété littéraire et artistique. Il résigna ses fonctions en juin 1863, quitta le Sénat en 1865, se fit élire député des Landes, et reçut la présidence du Corps législatif. Il ne l'occupa que jusqu'en 1867 ; cette même année, il rentra au Sénat, et devint membre libre de l'Académie des beaux-arts.

WALFERDIN (FRANÇOIS-HIPPOLYTE), physicien français, né à Langres en 1795, m. en 1880, entra dans l'administration des douanes et devint directeur du matériel des finances. Il se distingua par d'utiles applications de la science au contrôle des produits soumis à cette administration. Ami d'Arago, il s'appliqua surtout à l'étude de la physique et de la géologie. Il contribua au succès du forage du puits artésien de Grenelle, et inventa pour ce travail son thermomètre *a maxima* à déversement. Il établit, avec Arago et Dulong, la loi de variation de la température croissante avec la profondeur à l'intérieur du globe. Le même principe le conduisit à l'invention du thermomètre *a minima*, qui permet de constater les variations de la température aux diverses hauteurs de l'atmosphère. On lui doit encore, entre autres instruments de physique, l'*hypsothermomètre*, donnant les hauteurs des régions accessibles, à la place du baromètre ; l'*hydrobaromètre* ou sonde marine qui indique les profondeurs verticales de la ligne de sonde ; le thermomètre *a maxima* à bulle, le thermomètre *a minima* modifié de Rutherford ; divers thermomètres différentiels à alcool et mercure et des thermomètres métastatiques d'une très grande délicatesse. En 1848, il fut nommé commissaire du gouvernement dans la Haute-Marne. Représentant du peuple pour ce département, il siégea à la Constituante dans les rangs du parti démocratique modéré. Après l'élection du 10 décembre, il se rapprocha de la gauche, et ne fut pas réélu à la Législative. Il a publié une édition complète des *Œuvres* de Diderot, son compatriote, dont il a donné, en 1857, dans la *Revue de Paris*, plusieurs *Salons* inédits. Il possédait une riche collection de tableaux du XVIIIe siècle, qui fut dispersée après sa mort. Il a légué au musée du Louvre les bustes de Diderot et de Mirabeau par Houdon.

WALHALLA, c. à.-d. *Portique des guerriers*, palais où Odin reçoit les guerriers morts en combattant. C'est le paradis des Scandinaves. Les habitants de ce séjour se livrent de perpétuels combats, font à leurs adversaires des blessures aussitôt guéries que reçues, puis boivent de l'hydromel dans un crâne, en écoutant les chants des scaldes.

WALHALLA, monument national, sorte de temple de la Gloire, élevé par le roi de Bavière Louis Ier sur le mont Brauberg, près de la rive g. du Danube, à peu de distance de Donaustaufen et de Ratisbonne, et inauguré en 1842. Il est d'ordre dorique et contient les bustes en marbre des hommes célèbres de l'Allemagne ancienne et moderne.

WALHALLA (ORDRE DU), société secrète formée à Sveaborg au temps de Gustave III, pour saper en Finlande l'autorité du monarque suédois. Elle était soutenue par la tzarine Catherine II.

WALID Ier (ABOUL-ABBAS), 6e khalife ommiade de Damas, succéda à son père Abd-el-Melek, 705-715. Il se rendit célèbre par ses conquêtes, en subjuguant l'Espagne, la Sardaigne, les îles Majorque et Minorque, une partie de la Gaule narbonnaise, la Transoxiane, le Turkestan et une partie de l'Inde en deçà du Gange. Il rebâtit le temple de Médine, et fit construire la grande mosquée de Damas. D.

WALID II, fils de Yézid, 11e khalife ommiade, 743-744, vivait dans la retraite en Palestine, lorsqu'il apprit la mort de son oncle Hescham. Il vint à Damas prendre possession du khalifat ; mais il s'abandonna à tant de débordements et d'iniquités, que ses plus proches parents, ayant à leur tête Yézid, fils de Walid Ier, son cousin germain, se révoltèrent contre lui, le forcèrent dans son palais, où il se défendit vaillamment, et le tuèrent. C'est sous son règne que Zayd, fils de l'iman Zaïn-el-Abdin, petit-fils d'Ali, qui s'était cantonné dans le Khorassan, fut défait et tué par les troupes du khalife. Il eut pour successeur Yézid, qui l'avait détrôné. D.

WALKER (JOHN), grammairien anglais, né en 1732 à Friern-Barnet (Hartford), m. en 1807, fut d'abord acteur, quitta la scène pour se vouer à l'enseignement, et fit, dans diverses villes, des cours d'élocution et de l'art oratoire qui furent très suivis.

On a de lui : *Éléments de l'élocution*, 1781 et 1799 ; *la Mélodie du langage*, 1787, in-8 ; *Dictionnaire critique de prononciation*, 1798, etc.

WALKI, v. de Russie. (*V.* VALKI.)

WALKIRIES. *V.* VALKYRIES.

WALLACE (WILLIAM), héros écossais, né en 1270 à Paisley, dans le comté de Renfrew, m. en 1305, était d'une

famille ancienne, mais pauvre. A l'âge de 19 ans, pour venger une injure personnelle, il tua le fils du gouverneur de la forteresse de Dundee, et s'enfuit dans les bois afin d'éviter la vengeance du roi d'Angleterre, Édouard I^er^, qui était alors maître de l'Écosse. Doué d'une force prodigieuse et d'une patience à toute épreuve, il forma le dessein d'affranchir sa patrie du joug des Anglais; il réunit une bande d'aventuriers, que quelques succès sur les troupes anglaises grossirent bientôt de tous les ennemis de la dure tyrannie d'Édouard. Il prit le titre de vice-roi, se donnant comme lieutenant du roi Jean Baliol, retenu prisonnier en Angleterre, chassa le grand justicier Ormesby et les officiers de sa suite, gagna une bataille sur les bords du Forth en 1297, prit Berwick, poussa jusque dans les comtés septentrionaux de l'Angleterre en 1298, mais, défait à Falkirk, dut se réfugier au milieu des montagnes. Livré par un de ses amis, il fut conduit chargé de chaînes à Londres et décapité à Tower-Hill. Sa mémoire est encore populaire en Écosse.

V. Tytler, *History of Scotland*. B.

WALLACE (WILLIAM-VINCENT), compositeur de musique anglais, né en 1814 à Waterford (Irlande), m. en 1865, était organiste à Thurles dès l'âge de 15 ans. Après avoir été chef d'orchestre à Dublin, il voyagea en Australie et en Amérique, donnant des concerts, où il fit preuve d'un rare talent sur le piano et le violon. De retour dans sa patrie, il cultiva la musique dramatique. Parmi ses opéras, pleins de mélodies originales, élégantes et faciles, on remarque : *Maritana*, 1845, dont le sujet est le même que celui du drame français *Don César de Bazan*, *Mathilde de Hongrie*, 1847; *Lurline* et *la Fille de Zurich*, 1860; *la Sorcière d'Ambre* et *le Triomphe de l'Amour*, 1861; *la Fleur du désert*, etc. B.

WALLENDORF, en hongrois *Szepes-Olaszi*, brg de l'Autriche-Hongrie (Zips), sur le Hernad; 2,473 hab. Riches mines de fer et de cuivre.

WALLENSTADT, v. de Suisse (Saint-Gall); 2,831 hab. Elle est sur les bords du lac de Wallensee, qui a 12 kil. sur 3, et dont les rives sont très pittoresques.

WALLENSTEIN ou **WALDSTEIN** (ALBERT-WENCESLAS-EUSÈBE DE), célèbre général, né en Bohême le 15 sept. 1583, d'une anc. et noble famille protestante, m. le 25 fév. 1634, fut élevé au collège des jésuites d'Olmütz, étudia ensuite à l'université d'Altdorf, où il se fit catholique, puis à celles de Padoue et de Bologne; fut placé comme page auprès du margrave de Burgau, fils de l'archiduc Ferdinand, puis consacra quelques années à visiter la plupart des pays de l'Europe, dont il apprit les langues. Un mariage avec une riche veuve, qu'il perdit au bout de 4 ans, le rendit maître d'une très grande fortune. Dans une guerre de l'archiduc Ferdinand contre les Vénitiens, il équipa un corps de 300 cavaliers, et, à la fin de la campagne, fut nommé par l'empereur colonel des milices de Moravie. Au début de la guerre de Trente ans, il servit contre les Bohémiens révoltés, déjoua les efforts de Bethlen-Gabor (*V. ce mot*) en Moravie, et reçut de vastes domaines confisqués sur les rebelles, 1618-19. Marié à la fille d'un favori de l'empereur, le comte de Harrach, et nommé major général, il commanda 2 régiments d'infanterie à la bataille de Prague, 1620. En 1625, il obtint de Ferdinand II, qui manquait d'hommes et d'argent, la permission de lever à ses frais une armée, avec la faculté de la porter jusqu'à 50,000 combattants. Tandis que Tilly, général des troupes de la ligue catholique, opérait contre les Danois, alliés des luthériens allemands, il battit Mansfeld (*V. ce nom*) au pont de Dessau, 1626, le poursuivit en Hongrie, détacha de lui Bethlen-Gabor et les Turcs; puis, revenant vers le Brandebourg, parcourut en vainqueur le Mecklembourg, la Poméranie, le Slesvig et le Holstein. Stralsund était la seule ville qui résistât encore, lorsque fut signée la paix de Lubeck, 1629. Nommé duc de Friedland et de Mecklembourg, Wallenstein prit, depuis cette époque, les allures d'un dictateur dans le nord de l'Allemagne, rançonnant le pays pour satisfaire l'avidité de ses bandes, méconnaissant les ordres de l'empereur et lui écrivant même des lettres insolentes. La disgrâce de Wallenstein et le licenciement de son armée furent exigés par la diète de Ratisbonne, à l'instigation du P. Joseph (*V. ce nom*), en retour du titre de roi des Romains que Ferdinand II demandait pour son fils. Le général bohémien se retira dans ses terres, où on le vit déployer un luxe royal. Après les victoires de Gustave-Adolphe à Leipzig, 1631, et sur les bords du Lech, 1632, Ferdinand II, voyant l'armée catholique dispersée, Tilly tué, la Bavière envahie et l'Autriche menacée par les Suédois, n'eut d'autre ressource que de rappeler Wallenstein. Celui-ci consentit à réunir ses anciens soldats et à reprendre le commandement, à condition qu'il pourrait avoir une armée de 100,000 hommes, qu'il en nommerait et révoquerait à son gré les officiers, qu'il aurait le gouvernement exclusif des pays conquis, et que ni l'empereur ni son fils ne paraîtraient au milieu de ses troupes sans son autorisation. Il se porta en Bavière, mais demeura trois mois devant Nuremberg en présence de Gustave-Adolphe, soit dans la crainte d'exposer sa renommée aux chances d'une bataille contre un tel adversaire, soit pour se venger du duc Maximilien, l'un des auteurs de sa récente disgrâce, et dont il laissait les États en proie aux Suédois. Enfin il se dirigea vers la Saxe, y fut suivi par Gustave-Adolphe, et perdit, malgré la mort de ce prince au milieu de l'action, une grande bataille près de Lutzen, 1632. Au lieu de continuer la lutte contre les généraux de Gustave, il se retira en Bohême, et ouvrit des négociations avec la Suède, la Saxe, le Brandebourg, et même la France; en même temps qu'il battait un corps de Suédois à Steinau, forçait le comte de Thurn de mettre bas les armes avec 6,000 hommes, et refoulait vers le Haut-Palatinat Bernard de Saxe-Weimar qui avait pénétré en Bavière, il méditait un plan de défection, dont il fit part à Piccolomini, l'un de ses officiers. Il réunit à Pilsen les principaux chefs de ses troupes, et les lia par écrit à la défense de sa cause particulière. Ferdinand II, informé de tout, fit assassiner Wallenstein à Egra, 1634. Færster a publié une *Vie de ce général*, Potsdam, 1834, et ses *Lettres*, 1828-29, 3 vol. Sarrasin a écrit l'histoire de la conspiration de Wallenstein, et Schiller a fait de la catastrophe de ce général le sujet d'une trilogie.

V. aussi Helbig, *Gustav-Adolf und Wallenstein*, Stuttgard, 1855-60, 2 vol.; Helbig, *Wallenstein und Arnim*, Dresde, 1850; Hurter, *les Quatre Dernières Années de la vie de Wallenstein* (allem.), Vienne, 1862, 2 vol. B.

WALLER (EDMOND), poète anglais, né en 1605 à Coleshill (Hertford), m. en 1687. Membre du Parlement à 18 ans (à 16 ans suivant son propre témoignage), il fit à 23 ans un riche mariage, et resta bientôt veuf. Ses vers sont rendu célèbre, sous le nom de Sacharissa, lady Dorothée Sydney, fille du comte de Leicester, dont il demanda inutilement la main, 1639. Un second mariage lui donna 13 enfants. Cousin de Cromwell et neveu de Hampden, il fit partie du Long-Parlement. Attaché d'abord à l'opposition, il s'en sépara sur la question de l'abolition de l'épiscopat, et garda pendant quelque temps une neutralité respectée des deux partis. Enfin, quand la guerre civile eut éclaté, emprisonné pour un complot en faveur des Cavaliers, il racheta sa vie par des dénonciations et une amende de 10,000 liv. sterl., et alla vivre quelque temps à Rouen, où sa fille Marguerite lui servait de secrétaire; puis à Paris. Un éloge de Cromwell lui valut son retour, et lui rendit ses biens. Il flatta également Charles II, dont il célébra la restauration, et Jacques II, et brilla par son esprit dans le Parlement et à la cour. Il voua ses dernières années à des poésies religieuses. Il faisait partie de cette société toute française qui comptait dans Londres Saint-Evremond, les duchesses de Bouillon et de Mazarin. Ses *Poésies*, Londres, 1729, Londres, 1853, Edimbourg, 1855, courtes et soignées, sont moins remarquables pour le fond que pour la forme. Vingt ans après Spencer, sa versification est celle d'un élève de Pope, élégante et pure, facile et harmonieuse. A. G.

WALLERIUS (JEAN-GOTTSCHALK), naturaliste suédois, né en 1709, m. en 1785, professeur de chimie, de métallurgie et de pharmacie à l'université d'Upsal, et membre de l'Académie des sciences de Stockholm, a puissamment contribué au développement des sciences en Suède.

On lui doit, entre autres ouvrages : *Mineralogia systematice proposita*, Stockholm, 1747, trad. en français par le baron d'Holbach, 1753, 2 vol.; *Chemia physica*, en suédois, 1759, et en latin, 1760, 2 vol.; *Elementa metallurgiæ*, 1768; *Systema mineralogicum*, 1772, 2 vol.; *Meditationes physico-chemicæ de origine mundi*, trad. en français par Dubois, 1780, in-12; *Elementa agriculturæ, physicæ et chemicæ*, trad. en français, Yverdun, 1766, et Paris, 1774. B.

WALLERSTEIN, brg du roy. de Bavière (Haut-Palatinat); 1,482 hab. Ch.-l. de la seigneurie d'Œttingen-Wallerstein.

WALLIA, roi des Wisigoths. (*V.* VALLIA.)

WALLICH (NATHANIEL), botaniste, né en 1787 à Copenhague, m. en 1854, étudia l'art vétérinaire, puis la médecine, obtint de l'université de sa ville natale le grade de docteur dès l'âge de 18 ans, fut nommé en 1807 médecin de district à Serampour (Hindoustan), et passa au service de l'Angleterre lorsque le Danemark céda à cette puissance sa colonie. Il fut choisi en 1816 pour adjoint au surintendant du jardin botanique de Calcutta, lui succéda en 1817, et fit les cours de botanique qui eurent un grand succès. Pendant un voyage dans l'intérieur de l'Asie, il découvrit plus de 9,000 plantes jusqu'alors inconnues, puis publia, dans les *Asiatic Researches* de Calcutta, ses observations les plus intéressantes. En 1821, il offrit à l'université de Copenhague une riche collection d'ouvrages en sanscrit et en d'autres langues asiatiques. Il fut membre correspondant de l'Institut de France.

[illegible] *Plantæ* [illegible] *rariores*, [illegible] B.

WALLIS (JEAN), célèbre géomètre anglais, né à Ashford (Essex) en 1616, m. en 1703, étudia à Cambridge, entra dans la carrière ecclésiastique et y occupa successivement divers postes. Il a laissé des ouvrages de philosophie, de théologie, et des sermons. Il s'occupa aussi de l'enseignement des sourds-muets, et réussit à faire comprendre, écrire et même parler la langue anglaise à plusieurs de ces malheureux. Mais c'est surtout aux mathématiques qu'il doit sa célébrité, et il était en correspondance avec Pascal et Fermat. Son principal ouvrage est l'*Arithmétique des infinis*, publiée en 1655. Wallis a étendu la méthode des indivisibles de Cavalieri, contribuant largement pour sa part à l'avènement des nouvelles méthodes infinitésimales. Il a introduit le premier les exposants fractionnaires. Wallis était d'une très grande partialité dans ses jugements; il cherchait à rapporter à ses compatriotes l'honneur des principales découvertes; il fut particulièrement injuste envers Descartes et Leibnitz.

Ses Œuvres mathématiques ont été réunies à Oxford, 1697-99, 3 vol. in-fo. V.

WALLIS (GEORGE-OLIVIER, COMTE DE), général autrichien, né en 1671, d'une famille irlandaise, m. en 1743, fut élevé parmi les pages de l'empereur Léopold Ier, devint colonel en 1704, général-major en 1708, feld-maréchal-lieutenant en 1716, gagna en Sicile par la prise de Messine la dignité de grand maître général de l'artillerie, commanda en chef sur le Rhin en 1735, puis dans l'Italie septentrionale et en Hongrie, perdit contre les Turcs la bataille de Krotska, 1739, qui fut suivie de la paix de Belgrade, et, disgracié par l'empereur Charles VI, recouvra, à l'avènement de Marie-Thérèse, un commandement militaire en Bohême.

WALLIS (SAMUEL), navigateur anglais, continua de 1766 à 1768 les explorations du commodore Byron, visita Taïti et découvrit les îles qui portent son nom. La relation fort intéressante de son ouvrage, dont il avait laissé les matériaux, se trouve dans le recueil de Hawkesworth, Londres, 1773, 3 vol. in-4o.

WALLIS (ILES), ou **OUCA**, archipel du Grand Océan Equinoxial, dans la Polynésie, au N.-E. des îles Fidji, par 13° 18' lat. S. et 179° long. O. Il y a 12 îles, dont les plus grandes sont : Ouca et Hetouna. Sol fertile. Découvertes en 1767, par le navigateur anglais qui leur donna son nom. Siège d'importantes missions catholiques. En 1842, les habitants ont conclu un traité de commerce avec la France et sont sous son protectorat.

WALLIS, nom allemand du VALAIS.

WALLONS, nom donné jadis aux habitants de la Belgique qui étaient d'origine gauloise et qui parlaient la langue française. Le *Pays wallon* comprenait ce qu'on appelle aujourd'hui, dans le royaume de Belgique, les provinces de Hainaut, de Namur, de Liège, de Luxembourg, et le S. du Brabant. On compte environ 2 millions de Wallons. Les Flamands appliquent aux Wallons le sobriquet de *Fransquillons*.

WALLSEND, brg d'Angleterre (Northumberland), sur la rive g. de la Tyne, à 5 kil. E. N.-E. de Newcastle; 6,515 hab. Chantiers maritimes. Exportation de houille.

WALMER, vge d'Angleterre (Kent), à 3 kil. S. de Deal, sur le Pas de Calais; 4,309 hab. Forteresse construite par Henri VIII, résidence du lord-gardien des Cinq-Ports.

WALPOLE (ROBERT), *comte d'Oxford*, célèbre homme d'Etat anglais, né en 1676 à Houghton (Norfolk), m. en 1745, fit ses études à Cambridge, siégea à la Chambre des communes dès l'année 1700 parmi les whigs les plus ardents, devint membre du conseil du prince George de Danemark en 1705, secrétaire d'Etat au département de la guerre en 1708, trésorier de la marine en 1709, perdit ses fonctions lors de la disgrâce du duc de Marlborough, et fut chassé du Parlement comme coupable de péculat et de corruption. Cette sentence, que [illegible] des juges, [illegible] a d'injustice aux yeux de l'opinion. [illegible] en 1714, et il combattit le [illegible] jusqu'à la mort de la reine Anne. Son zèle [illegible] la maison de Hanovre le fit rappeler au pouvoir sous George Ier. Nommé payeur général de l'armée [illegible], il eut bientôt la présidence du comité secret [illegible] enquête sur la conduite [illegible] lord Bolingbroke. [illegible] premier lord de la trésorerie, [illegible], fut rendu en 1716 [illegible] de [illegible] la belle politique, [illegible] en 1717. [illegible], fut [illegible] de l'Echiquier en 1721 [illegible], 1724 [illegible] le [illegible] des af-faires [illegible] II, 1727, il fut, pendant 15 ans, le véritable maître de l'Angleterre. Son système était de maintenir la paix au dehors et d'étendre au dedans la prérogative royale. Il le fit triompher par la corruption : prodiguant les pensions et les places, il obtint une majorité constante dans les deux Chambres, où il se vantait de connaître le tarif de toutes les consciences. L'opposition qu'il fit en 1739 à la guerre désirée par la nation contre l'Espagne, et l'hostilité du prince de Galles, qui se mit à la tête des mécontents, ruinèrent enfin son crédit. Il se retira en 1742, reçut une pension de 4,000 liv. sterl., avec les titres de comte d'Oxford et de pair d'Angleterre, et survécut trois ans à sa chute. Il n'a laissé que des opuscules politiques. Les *Mémoires sur la vie et l'administration de R. Walpole*, par Coxe, Lond., 1798, 3 vol. in-4°, sont un ouvrage apologétique. B.

WALPOLE (HORACE), frère du précédent, né en 1678, à Houghton, m. en 1757, accompagna en 1706, en qualité de secrétaire, le général Stanhope en Catalogne, devint secrétaire du chancelier de l'Echiquier, secrétaire de la trésorerie, inspecteur général des revenus de la couronne en Amérique en 1717, ambassadeur près la cour de France en 1727, trésorier de la maison du roi en 1730, ministre plénipotentiaire dans les Provinces-Unies en 1733, receveur de l'Echiquier en 1741, et fut créé lord en 1746. B.

WALPOLE (HORACE), *comte d'Oxford*, 3e fils de Robert Walpole, né en 1718, à Houghton, m. en 1797, condisciple et ami du poète Gray à Eton et à Cambridge, entra en 1741 à la Chambre des communes, où il se fit peu remarquer, et se consacra tout entier à la culture des lettres et des arts. Dans un voyage à Paris, 1765, il se lia intimement avec Mme Du Deffand. Dès 1757, il avait établi, dans sa terre de Strawberry Hill, une imprimerie pour éditer ses propres ouvrages, dont la collection forme 9 vol. in-4°. On y remarque : *Ædes Walpolianæ*, 1752, description du palais de son père à Houghton; *Doutes sur la vie et le règne de Richard III*, 1768, où il fait l'apologie de ce tyran; *la Mère mystérieuse*, tragédie qui ne fut pas représentée; *le Château d'Otrante*, roman; *Anecdotes de la peinture en Angleterre*, 1761. Depuis sa mort, on a publié de lui : *Mémoires sur les dix dernières années du règne de George II*, 1822, 2 vol.; *Correspondance*, Londres, 1840, 6 vol.; *Mémoires sur George III*, 1845, livre piquant et monument historique. Il avait un véritable talent épistolaire, et ses lettres sont les meilleures qu'il y ait dans la langue anglaise. Il en a écrit aussi en français, avec beaucoup de naturel et d'esprit.

V. Elliot Warburton, *Memoirs of H. Walpole and his contemporaries*, Londres, 1851, 2 vol. B.

WALPURGIS, sauvage montagne du Brocken, où, après de certaines périodes lunaires, selon la tradition du moyen âge, la population des Enfers se donne rendez-vous. Le paysan mecklembourgeois appelle *Nuit de Walpurgis* celle du 30 avril au 1er mai : cette nuit là, il fait trois croix sur la porte de son étable, pour que les sorciers allant au sabbat ne jettent pas un sort sur ses bestiaux. — Le nom de Walpurgis vient de celui de Ste Walburge ou Vaubourg.

WALSALL, brg d'Angleterre, comté de Stafford; 58,808 hab. Fonderies de fer, fabr. de serrurerie, quincaillerie, objets de sellerie et de carrosserie. Exploit. de houille et de pierre à chaux.

WALSH (WILLIAM), littérateur anglais, né en 1663 à Abberley (Worcester), m. en 1710, fut écuyer de la reine Anne et membre de la Chambre des communes. Ses relations avec Dryden et Pope ont fait plus pour sa renommée que quelques productions qu'on a de lui : *Esculape, ou l'Hôpital des fous*, dialogue, trad. en français par F. de La Flotte, 1764; *Eugénie, ou Défense des femmes*, discours, trad. par le même, 1768, in-12; *Lettres et poèmes*, insérés dans les *Mélanges* de Dryden; diverses poésies, etc.

WALSH (JOSEPH-ALEXIS, VICOMTE), publiciste et littérateur, né en 1782, au château de Serrant, près d'Angers, m. en 1860, fut élevé dans l'émigration, rentra en France à l'époque du Consulat, et, en 1814, se rattacha à la cause des Bourbons. Légitimiste convaincu, il ne cessa de combattre dans diverses feuilles publiques pour la cause royaliste.

On doit au vicomte Walsh : [illegible]

WALSINGHAM (THOMAS DE), bénédictin du couvent de Saint-Albans, [illegible] de Henri VI [illegible] deux ouvrages [illegible] *Eduardo I ad Henricum V* [illegible]

WALSINGHAM [illegible], né en 15[illegible] [illegible] du comté de

Norfolk, m. en 1590, fit ses études à Cambridge, voyagea sur le continent, dut à la faveur du ministre W. Cecil le poste d'ambassadeur près la cour de France, devint secrétaire d'État et membre du conseil privé en 1572, s'occupa des négociations relatives au mariage de la reine Élisabeth avec le duc d'Alençon, assista comme plénipotentiaire au congrès d'Utrecht en 1578, fut chargé en 1583 d'aller assurer l'influence de l'Angleterre et du protestantisme dans les États du roi d'Écosse, Jacques VI, dont la mère, Marie Stuart, était captive sur le sol anglais. Il découvrit le complot de Babington en faveur de cette princesse, et insista pour qu'on la mît en jugement. Du moins il repoussa avec horreur la proposition que fit, dit-on, Leicester de l'empoisonner, et, désigné comme l'un des juges, il se récusa. Walsingham, qui avait fondé à ses frais le Collège du Roi à Cambridge, mourut très pauvre; ses funérailles eurent lieu de nuit, et furent payées par quelques amis. Ses négociations en France ont été publiées par Digges sous le titre de *Complete ambassador*, 1655, in-fol., et témoignent des talents diplomatiques de Walsingham; l'ouvrage a été traduit en français par Boulesteis de la Contie sous le titre de *Mémoires et instructions pour les ambassadeurs*, Amsterdam, 1700, in-4°. On lui a attribué à tort un livre intitulé *Arcana aulica, Manuel de Walsingham, ou Maximes prudentes*. B.

WALSINGHAM, brg d'Angleterre (Norfolk); 1,029 hab. Maison de correction du comté. Belles ruines d'une abbaye d'augustins.

WALSRODE, v. du roy. de Prusse, prov. de Hanovre, rég. de Lunebourg; 2,130 hab. Chapitre luthérien de dames nobles.

WALTER (Jean-Théophile), célèbre anatomiste, né à Kœnigsberg en 1734, m. en 1818, acheva ses études médicales à Francfort-sur-l'Oder, et s'établit à Berlin, où il enseigna l'anatomie. Pendant sa vie, il disséqua plus de 8,000 cadavres. On a de lui, entre autres ouvrages: *Theses anatomico-physiologicæ*, Kœnigsberg, 1757, in-4°; *Traité des os secs du corps humain*, en allemand, Berlin, 1763; *Observationes anatomicæ*, 1775, in-fol.; *Manuel de myologie*, en allemand, 1777; *Tabulæ nervorum thoracis et abdominis*, 1783, in-fol. Walter avait formé une riche collection anatomique, dont son fils, Frédéric-Auguste, né à Berlin en 1764, m. en 1826, professeur d'anatomie au collège de médecine et de chirurgie de sa ville natale, a publié la description sous le titre de *Musée anatomique*, 1796, 2 vol. in-4°.

WALTER SCOTT. *V.* Scott.

WALTHAM, brg d'Angleterre (Essex), sur la Lea; 3,159 hab. Poudrerie royale. Beaux restes d'une abbaye du XI^e siècle.

WALTON (Isaac), écrivain anglais, né à Strafford en 1593, m. en 1683, s'est fait un nom par un traité intitulé *le Parfait Pêcheur à la ligne*, Londres, 1653, in-12, souvent réimprimé et encore estimé.

WALTON (Bryan), orientaliste, né en 1600 à Cleveland (York), m. en 1661, a laissé: *Introductio ad lectionem linguarum orientalium*, Londres, 1654. Il a dirigé l'édition de la *Bible polyglotte* de Londres, 1657, 6 vol. in-fol., et en a écrit les *Prolégomènes*, traduits librement en français par le P. Emery, Lyon, 1699. Il venait d'être nommé évêque de Chester, lorsqu'il mourut.

WAMBA, roi des Wisigoths. (*V.* Vamba.)

WAMPOA. *V.* Whampoa.

WANAS, citadelle de Suède (Linköping), à l'embouch. du canal de la Göta dans le lac Vetter. Arsenal, grand dépôt d'équipages et de munitions.

WANDELAINCOURT (Antoine-Hubert), né en 1731 à Rupt-en-Voivre (diocèse de Verdun), m. en 1819, fut professeur de littérature ancienne à Verdun, puis précepteur des enfants du duc de Clermont-Tonnerre et sous-directeur de l'École militaire de Paris. Il devint, en 1791, évêque constitutionnel de la Haute-Marne, fut membre de la Convention et du conseil des Cinq-Cents, et donna sa démission d'évêque en 1801.

Il a laissé des ouvrages d'éducation assez médiocres: *Cours de latinité*, 4 vol.; *Plan d'éducation publique*, 1777; *Vues sur l'éducation d'un prince*, 1784, *Cours complet d'éducation*, 7 vol. in-12, etc.

WANDRILLE (Saint). *V.* Vandrille.

WANDSWORTH, v. d'Angleterre (Surrey), faub. et à 10 kil. S.-O. de Londres, et compris dans le district métropolitain, au confl. de la Wandle et de la Tamise; 19,783 hab. Teintureries, imprimeries sur étoffes, fonderies de fer, fabr. de produits chimiques.

WANFRIED, v. du roy. de Prusse (province de Hesse-Nassau), sur la Werza; 2,020 hab. Anc. château des landgraves, construit au XVI^e siècle.

WANGEN, v. du roy. de Wurtemberg (cercle du Danube); 2,619 hab. Anc. ville libre impériale, réunie au Wurtemberg en 1810.

WANGENBOURG, vge d'Alsace-Lorraine (cercle de Strasbourg); 216 hab. Restes d'un anc. château.

WANTAGE, brg d'Angleterre (Berks); 3,488 hab. Patrie d'Alfred le Grand.

WANTZEL (Pierre-Laurent), mathématicien, né à Paris en 1814, m. en 1848, descendait d'une famille de banquiers de Francfort-sur-le-Mein qui s'était réfugiée en France pendant la Révolution. Élève de l'École polytechnique, il en sortit dans les ponts et chaussées, mais abandonna bientôt la profession d'ingénieur pour se vouer à l'enseignement. Il fut répétiteur d'analyse et examinateur d'admission à l'École polytechnique.

Ses travaux sont insérés dans le *Journal de l'École polytechnique*, 1837, 1839, le *Journal des mathématiques pures* de Liouville, les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, 1842-1848, le *Bulletin de la Société philomatique*, 1843-47, et les *Nouvelles Annales de mathématiques*, 1843-45.

WARASDIN, ou **VARASD**, ou **VARADIN**, v. forte de l'Autriche-Hongrie (Croatie-et-Esclavonie), ch.-l. du comitat de son nom, sur la rive dr. de la Drave; 10,371 hab. Gymnase. Eaux thermales. Anc. château fort. Comm. de blé, tabac, pruneaux et vins renommés. — Le comitat de Warasdin a 2,322 kil. carr. de superf., et 220,663 hab. Sol fertile; soufre; beaux marbres.

WARBECK. *V.* Perkin.

WARBERG, v. forte de la Suède, dans le län d'Hælmstad, sur un petit golfe de la Baltique; 2,961 hab. Eaux minérales.

WARBURG, v. du roy. de Prusse (Westphalie), sur le Diemel; 4,592 hab. Ch.-l. de cercle.

WARBURTON (William), savant prélat anglais, né en 1698 à Newark-sur-Trent, d'un procureur de cette ville, m. en 1779, fut destiné au barreau qu'il abandonna pour la carrière ecclésiastique, devint chapelain du prince de Galles en 1738, prédicateur de la société de Lincoln's-Inn en 1746, chapelain du roi en 1753, doyen de Bristol et enfin évêque de Glocester en 1760. Il avait débuté dans les lettres parmi les adversaires de Pope; il finit par devenir l'ami et le commentateur de ce poète. Il a aussi donné une édition critique de Shakspeare. Il portait dans la controverse un ton acerbe et tranchant. On a de lui: *Examen critique et philosophique des causes des prodiges*, 1727; *Traité de l'alliance entre l'Église et l'État, ou la Nécessité d'une religion établie*, 1736, trad. en français par Silhouette, 1742, 2 vol. in-12; *Démonstration de la mission divine de Moïse*, Lond., 1766, 5 vol., son principal ouvrage, plein d'érudition et aussi de paradoxes; on y trouve des recherches sur les hiéroglyphes et l'écriture peinte, qui ont été trad. en français par Léonard de Malpeines, sous le titre d'*Essai sur les hiéroglyphes des Égyptiens*, Paris, 1744, 2 vol., in-12; *Aperçu de la philosophie de Bolingbroke*, 1775, etc.

Les *Œuvres complètes* de Warburton furent publiées à Londres, 1788, 7 vol. in-4°, et 1811, 12 vol. — *V.* Watson, *Warburton's Life*, Lond., 1863. B.

WARD (Seth), astronome, né en 1617 à Buntingford (Hertford), m. en 1689, étudia à Cambridge, devint professeur d'astronomie à l'université d'Oxford, principal du collège de Jésus, président de celui de la Trinité, doyen d'Exeter, membre de la Société royale de Londres en 1661, évêque d'Exeter, puis de Salisbury, et perdit la raison dans ses dernières années.

On a de lui: *de Cometis*, Oxford, 1653, in-4°; *Idea trigonometriæ*, ibid., 1654, in-4°; *Astronomia geometrica*, Londres, 1656, etc.

WARD (Mathieu-Édouard), peintre d'histoire anglais, né à Pimlico en 1816, m. en 1859, étudia à Londres sous Wilkie, visita l'Italie en 1836, puis reçut à Munich les conseils de Cornélius. On a de lui: *Cimabue et Giotto*, 1839; *Bonaparte en prison à Nice*, 1840; *la Chute de Clarendon*, 1846; *Daniel de Foë écrivant Robinson Crusoé*, 1849; *Jacques II apprenant le débarquement du prince d'Orange*, 1850; *la Famille royale de France au Temple*, 1851; *Charlotte Corday conduite à la mort*, 1852; *l'Exécution de Montrose*, et *le Dernier sommeil d'Argyle*, ces deux dernières œuvres composées pour le Parlement.

WARDEIN (**GROSS-**) ou *Grand-Varadin*, en hongrois *Nagy-Varad*, v. forte du roy. de Hongrie, ch.-l. du comitat de Bihar; 31,324 hab. Évêché catholique et évêché grec-uni. Gymnase supérieur de prémontrés. Académie royale. Eaux thermales. Cathédrale et palais épiscopal remarquables. Fabr. de soieries et de poterie. Beaux marbres.

WARE, brg d'Angleterre (Herford), sur la Lea; 5,276 hab. Comm. de drèche.

WAREHAM, brg d'Angleterre (Dorset), à l'embouchure de la Frome dans le havre de Pool; 2,536 hab. Église Sainte-Marie, qui a servi de sépulture aux rois saxons. Exploit. de terre de pipe. Fabr. de boutons et de bonneterie. Patrie d'Horace Walpole.

WAREMME, v. de Belgique, sur la Geer, prov. de Liége; 2,389 hab. Autrefois fortifiée et capitale de la Hesbaye.

WAREN, anc. *Virunum*, v. du grand-duché de Mecklem-

bourg-Schwérin, sur le lac de Müritz; 6,389 hab. Fabr. de draps, distilleries.

WARENDORF, v. du roy. de Prusse (Westphalie), rég. de Munster, sur l'Ems; 4,817 hab. Fabr. de toiles, lainages, cotonnades, tabac; blanchisseries; fonderie de cloches.

WARIN, graveur. (*V.* VARIN.)

WARM, c.-à-d. *chaud*, en anglais : WARM*springs*, sources chaudes.

WARMBRUNN, c.-à-d. *fontaine chaude*, v. du roy. de Prusse (Silésie); 3,317 hab. Bains d'eaux thermales. Beau château. Polissage du cristal et taille des pierres fines.

WARMELAND, anc. prov. de Suède, forme aujourd'hui le län de Carlstadt.

WARMHOLTZ (CHARLES-GUSTAVE), savant suédois, né à Stockholm en 1713, m. en 1785. Après un voyage en Hollande, il fut nommé conseiller de cour par le roi Frédéric Ier, anobli par Adolphe-Frédéric en 1756, mais ne siégea pas dans la Chambre des nobles. Retiré dans sa résidence de Christineholm, où il avait une riche bibliothèque, il travailla 40 ans à sa *Bibliotheca historica sveogothica*, Stockholm, 1782-88-93, et 1801-03-05-17, 15 vol., qui donne beaucoup de détails sur toutes les sources de l'histoire suédoise connues de son temps. A. G.

WARMIE ou **ERMELAND**, anc. district de la Prusse polonaise, fait auj. 3 cercles de la Prusse orientale. (*V. ce mot.*)

WARMINSTER, brg d'Angleterre (Wilts); 5,640 hab. Marché aux grains. Fabr. de draps, lainages et soieries.

WARNACHAIRE, maire du palais de Thierry II, roi franc de Bourgogne, livra Brunehaut à Clotaire II, roi de Neustrie, en 613, obtint comme récompense l'inamovibilité de sa charge et mourut en 626.

WARNEFRIDE (PAUL). *V.* PAUL.

WARNEMUNDE, brg du grand-duché de Mecklembourg-Schwérin, port à l'embouchure de la Warnow dans la Baltique, et qui forme l'avant-port de Rostock, situé à 6 kil. au-dessus, 1,764 hab. Bains de mer.

WARNER (FERDINAND), écrivain anglais, né en 1703, m. en 1768.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Système de théologie et de morale*, Lond., 1756, 3 vol. in-12; *Observations sur l'Histoire de Fingal et sur les autres poèmes d'Ossian*, 1762; *Histoire d'Irlande*, 1763, in-4°; *Histoire de la rébellion et de la guerre civile en Irlande*, 1767, in-4°; *Histoire ecclésiastique du dix-huitième siècle*, 1756-57, 2 vol. in-fol.; *Mémoires de la vie de Thomas Morus*, 1758.

WARNETON, en flamand *Waesten*, v. de Belgique (Flandre occid.), sur la rive g. de la Lys, arr. d'Ypres; 3,362 hab. Comm. de toiles, dentelles, bestiaux.

WARNKŒNIG (LÉOPOLD-AUGUSTE), jurisconsulte et historien, né en 1794 à Bruchsal (Bade), m. en 1866, fit ses études à Heidelberg, fut reçu docteur à Gœttingue, professa à Liége, à Louvain, à Gand, à Fribourg, et, depuis 1844, occupa la chaire de droit canon catholique à l'université de Tubingue.

Il a publié : *Institutiones sive elementorum juris Romani privati lib. VI*, Liége, 1818; *le Droit fondé sur un principe rationnel*, Bonn, 1819; *Commentarii juris romani privati*, Liége, 1825-29, 3 vol.; *Recherches sur la législation belge au moyen âge*, Gand, 1835; *Histoire de la Flandre et du droit flamand*, Tubingue, 1835-39, 3 vol.; *Histoire externe du droit romain*, Bruxelles, 1836; *Histoire du droit belge pendant la période franque*, ibid., 1837; *Philosophie du droit*, Francfort, 1837; *Histoire de la France et du droit français*, avec Stein, Bâle, 1845-48, 3 vol.; *Encyclopédie du droit*, Erlangen, 1853, etc.

WARNOW, riv. du gr.-duché de Mecklembourg-Schwérin, naît au vge de Grebbin, coule à l'O. et au N., sur 150 kil., par Butzow, où elle devient navigable pour bateaux, Schwaan, Rostock, où remontent les navires, et Warnemunde, où elle se jette dans la Baltique.

WARREN HASTINGS. *V.* HASTINGS.

WARRINGTON, brg d'Angleterre (Lancastre), sur la Mersey, à 29 kil. E. de Liverpool, 41,456 hab. Fabr. de coton, toiles, [illegible], quincaillerie, verrerie.

WARSZAWA, nom polonais de VARSOVIE.

WARTA, riv. d'Europe, naît près de Kronolov, dans le gouvernement de Radom, coule au N. et à l'O., sur environ 800 kil., dont 420 navigables, par Czenstochau, Sieradz, Warta, Kolo (Pologne russe), Posen, Schwérin, Landsberg et Kustrin (Prusse), près de laquelle elle tombe dans l'Oder, rive dr. Elle reçoit la Prosna, la Ner, l'Obra, la Welna et la Netze, par laquelle elle communique avec le canal de Bromberg, et par ce canal, avec la Vistule.

WARTBOURG, château du grand-duché de Saxe-Weimar, à 2 kil. d'Eisenach. Les landgraves de Thuringe en firent longtemps leur résidence; Ste Élisabeth de Hongrie l'habita. En 1207, les *Minnesinger* les plus célèbres y eurent un tournoi poétique. Ce fut là aussi qu'en 1521 l'électeur de Saxe, Frédéric le Sage, recueillit Luther, qui y travailla à la traduction allemande de la Bible.

WARTHA, vge du roy. de Prusse (Silésie), sur la Neisse; 1,151 hab. Son église renferme une image miraculeuse de la Vierge; pèlerinage célèbre.

WARTON (JOSEPH), littérateur anglais, né en 1722 à Dunsford (Surrey), m. en 1800, étudia à Oxford, où son père était professeur de poésie, entra dans les ordres, et devint en 1766 directeur de l'école de Winchester. On a de lui : une édition de *Virgile*, avec une traduction estimée, en vers anglais, et trois *Essais sur la poésie pastorale, didactique et épique*, 1748-53, 4 vol.; *Essai sur le génie et les écrits de Pope*, 1756-1792, 2 vol., où, en reconnaissant que Pope est un grand poète, il lui marque son rang après ceux qui brillent par l'imagination et l'invention; une édition de *Pope*, 1797, 9 vol., dans laquelle l'ouvrage précédent a été fondu; des *Odes*, 1746, etc.

Sa *Biographie* a été publiée par Wool, Lond., 1806, in-4°.

WARTON (THOMAS), frère du précédent, né en 1728, m. en 1790, étudia et vécut à Oxford, où il professa l'histoire aux collèges de la Trinité et Pembroke. Il prit ensuite les ordres, et occupa des cures dans les comtés d'Oxford et de Somerset.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Observations sur la Fairy queen*, 1754-62, 2 vol.; *Inscriptionum Romanarum metricarum delectus*, 1758, in-4°; *Histoire de la poésie anglaise depuis la fin du onzième siècle jusqu'au commencement du dix-huitième*, 1774-81, 3 vol., grand travail, plein d'érudition, de goût et de critique; *Recherches sur l'authenticité des poésies attribuées à Rowley*, 1782; *Poésies*, Oxford, 1802, 2 vol.; on les compare, pour l'énergie, à celles de Milton.

WARWICK (RICHARD **BEAUCHAMP**, COMTE DE), favori du roi d'Angleterre Henri V, né en 1381, fut ambassadeur au concile de Constance en 1414, devint gouverneur du jeune Henri VI, prit une part odieuse au procès contre Jeanne d'Arc, et mourut à Rouen vers 1439. B.

WARWICK (RICHARD **NEVIL**, COMTE DE), gendre du précédent, surnommé *le faiseur de rois*, né vers 1420, était de la famille des comtes de Westmoreland. Il hérita du titre de comte de Warwick en 1453, et maria sa sœur au duc Richard d'York, qu'il excita à revendiquer le trône d'Angleterre, occupé par la maison de Lancastre. Chef militaire du parti d'York, il vainquit et fit prisonnier Henri VI à la bataille de Saint-Albans en 1455, reçut comme récompense de ses services le gouvernement de Calais, battit encore les Lancastriens à Northampton en 1459, et, après la défaite et la mort de Richard au combat de Wakefield, empêcha la reine Marguerite d'Anjou d'entrer à Londres. Ayant fait proclamer roi, sous le nom d'Édouard IV, le fils du duc d'York, 1461, il écrasa les troupes de Marguerite à Towton et à Exham. Chargé d'aller négocier le mariage, qu'il avait conseillé, du jeune monarque avec Bonne de Savoie, belle-sœur de Louis XI, et blessé de voir Édouard contracter une autre union avec Élisabeth Woodville, aux parents de laquelle furent réservées toutes les faveurs, poussé d'ailleurs secrètement par le roi de France, il forma, après son retour en Angleterre, un parti contre la reine et sa famille, excita secrètement des révoltes contre lesquelles on réclama son appui, et imposa de nouveau son influence à la cour. Édouard IV, retenu dans une espèce de captivité au château de Warwick, puis à Middleham, trouva un appui dans le duc de Bourgogne, Charles le Téméraire, qui avait épousé sa sœur, Marguerite d'York. Warwick, obligé de fuir et dépouillé de Calais, se vengea en se réconciliant avec Marguerite et en mariant sa fille au fils de cette princesse, fit un appel au parti de Lancastre, vainquit Édouard IV à Nottingham et le força de fuir en Hollande, tira Henri VI de la Tour de Londres, et se fit nommer gouverneur du royaume. Édouard revint, 8 mois après, avec des secours que lui avait donnés le duc de Bourgogne, réunit une armée autour de lui, et entra dans Londres sans résistance. Warwick marcha contre Édouard, lui livra bataille à Barnet, et périt en combattant, 1471. La vie de cet homme célèbre a fourni à La Harpe le sujet d'une tragédie. B.

WARWICK (ÉDOUARD, COMTE DE), petit-fils du précédent par sa mère Isabelle (femme du duc de Clarence, frère d'Édouard IV), fut enfermé à la Tour de Londres par Henri VII, qui craignait qu'il n'élevât des prétentions sur la couronne, comme dernier rejeton de la maison d'York. Il y connut l'imposteur Perkin Warbeck (*V. ce nom*), avec lequel il tenta une évasion : traduit devant le Parlement comme coupable de haute trahison, il fut condamné à mort et décapité en 1499. B.

WARWICK (SIR PHILIPPE), homme d'État, né en 1608 à Londres, d'une anc. famille du Cumberland, m. en 1683, fut secrétaire de l'évêque de Londres, grand trésorier, Juxon, puis obtint la place de greffier du petit sceau, qui l'introduisit à la cour, où il gagna la bienveillance de Charles Ier. Il soutint, au Long Parlement, dès 1640, le parti de la cour, vota pour Strafford, et combattit à Edge-Hill pour le roi, qu'il suivit comme secrétaire et servit avec dévouement. Pendant le protectorat de Cromwell, retiré dans le comté de Kent, il travailla à préparer la Restauration. Il recouvra, en 1661,

un siège au Parlement et son ancienne charge, qu'il conserva jusqu'en 1667. Ses *Mémoires*, Londres, 1701, trad. par Guizot, intéressants pour les dernières années de Charles I^er, sont l'œuvre d'un esprit honnête, mais étroit. A. G.

WARWICK, v. d'Angleterre, cap. du comté de son nom, sur la rive dr. de l'Avon; 11,802 hab. Musée d'histoire naturelle; société archéologique. Manufacture de chapeaux; fonderie. Château du comte de Warwick, la plus belle forteresse féodale d'Angleterre, fondée, dit-on, par Ethelflède, fille du roi Alfred; on y voit une galerie de tableaux, et le célèbre vase de Warwick, trouvé dans un lac près de Tivoli. Ruines de plusieurs couvents. Église Sainte-Marie et hôtel de ville remarquables. — Le comté est au centre de l'Angleterre; 2,282 kil. carrés; 737,188 hab. Le N. était jadis couvert par la forêt d'Arden. Mines de houille et de fer. Produits agricoles : moutons et laines. Manuf. nombreuses à Birmingham; filatures à Coventry.

WARWICK, v. des États-Unis (Rhode-Island), à 16 kil. S. de Providence; 12,163 hab. — v. des États-Unis, dans l'État et à 90 kil. N.-O. de New-York; 5,750 hab. Usines à fer.

WASA (MAISON DE). *V.* VASA.

WASA, ville de Finlande. (*V.* NICOLAÏSTADT.)

WASA, gvt de la Russie d'Europe (Finlande), entre ceux d'Uleaborg au N., de Kuopio à l'E., de Sankt-Michel, de Tawastehus, et celui d'Abo au S., et le golfe de Botnie à l'O.; 41,710 kil. carr.; 358,394 hab. Ch.-l. Wasa ou Nicolaïstadt. Sol fertile en céréales, arrosé par la Kala, la Karlebi, la Lampi, la Visiljaki, etc., qui vont se jeter dans le golfe de Botnie. Beaucoup de lacs et de marais. G. H.

WASER (GASPAR), philologue et orientaliste, né à Zurich en 1565, m. en 1625, fut professeur d'hébreu, de grec et de théologie à l'Académie de sa ville natale.

Il a laissé, entre autres ouvrages : *Institutio linguæ græcæ*, Leyde, 1594, in-4°, réimpr. sous le titre de *Grammatica syra*, 1619; *Archetypus grammaticæ hebrææ*, Bâle, 1601; *de Antiquis Nummis Hebræorum, Chaldæorum et Syrorum*, 1605, in-4°; *de Antiquis Mensuris Hebræorum libri III*, Heidelberg, 1610, in-4°.

WASGAU (LE), petit pays de la Basse-Alsace, où était Wissembourg.

WASHINGTON (GEORGE), un des fondateurs et le 1^er président de la république des États-Unis, né le 22 février 1732 à Bridge-Creek (Virginie), d'une anc. famille anglaise établie en Amérique depuis 1657, m. le 14 décembre 1799, exerça d'abord la profession d'ingénieur-arpenteur, puis fut nommé, à 19 ans, officier dans la milice de sa province. Pendant la guerre des Anglais contre les Français dans le Canada, 1756-63, il montra des talents militaires remarquables, et se retira à la paix avec le grade de major. Il avait épousé en 1759 une jeune veuve, M^me Martha Curtis. La mort d'un frère aîné l'avait rendu un des plus riches propriétaires de la Virginie, et il était membre de l'Assemblée provinciale, quand eut lieu la rupture entre l'Angleterre et ses colonies continentales de l'Amérique. Il fut un des sept députés de la Virginie au congrès que toutes les provinces tinrent à Boston en 1774, et reçut, l'année suivante, à l'unanimité des suffrages d'un nouveau congrès, le commandement en chef des troupes de l'insurrection. Ces troupes s'élevaient à peine à 14,000 hommes, presque sans munitions de guerre, avec un armement incomplet, sans ingénieurs, sans canonniers, sans magasins, sans caisse militaire et sans discipline. A force d'habileté et de constance, Washington triompha de tous ces obstacles, et organisa son armée. Il avait tenu tête, sans trop de désavantage, aux généraux anglais Howe, Clinton, Burgoyne, Cornwallis, quand la France lui envoya des renforts. La capitulation de Cornwallis, qu'il avait bloqué dans York-Town, 1781, eut la plus grande influence sur la conclusion de la paix, qui fut signée à Versailles, le 20 janvier 1783 : l'indépendance des États-Unis fut alors solennellement reconnue par l'Angleterre. Le 23 décembre, après avoir licencié sans trouble son armée, dont on avait paru négliger les intérêts, Washington remit au Congrès sa commission de généralissime, et se retira dans son domaine de Mount-Vernon, sans demander aucune récompense. En 1787, une assemblée, réunie à Philadelphie pour rédiger les articles de l'acte fédéral des États américains, désigna, sur la proposition de Franklin, Washington pour président. La nouvelle constitution ayant été décrétée, 1789, ce grand citoyen obtint l'unanimité des suffrages, et prit possession de la présidence pour quatre années. A l'expiration de ses pouvoirs, 1793, il fut réélu, à la même unanimité, et réussit à maintenir la neutralité des États-Unis au milieu de la guerre générale que la Révolution française avait fait naître. Mais il perdit une partie de sa popularité en s'opposant aux doctrines ultra-démocratiques soutenues par Jefferson. Le terme de sa seconde présidence étant arrivé, il ne voulut plus être porté candidat, et rentra dans la vie privée. En 1798, les États-Unis, se croyant menacés d'une guerre avec le Directoire de France, rappelèrent Washington au commandement en chef des troupes fédérales; c'était une fausse alarme, et l'élévation du général Bonaparte au consulat rétablit l'harmonie entre les deux gouvernements. Washington mourut peu de temps après. Cet événement fut regardé comme une calamité publique; tous les citoyens des États-Unis portèrent le deuil pendant un mois, le Congrès décida qu'un monument serait élevé en son honneur dans la ville fédérale, qui prit ensuite le nom de Washington. Le premier consul fit également prendre le deuil à tous les fonctionnaires publics en France, et, par son ordre, Fontanes prononça un éloge funèbre de Washington dans l'église de l'hôtel des Invalides, alors appelée Temple de Mars.

V. Marshall, *Vie de Washington*, [illegible] 1807, 5 vol., avec atlas; Ramsey, *Vie de Washington*, [illegible] 1811; *Vie, correspondance* [illegible] 4 vol.; Cornelis de Witt, *Histoire de Washington et de la fondation de la république des États-Unis*; Washington Irving, *Vie de Washington*, [illegible]; Bancroft, *Hist. de la rév. des États-Unis*. B.

WASHINGTON, capitale des États-Unis de l'Amérique du Nord, ch.-l. du district fédéral de Columbia, sur la rive dr. du Potomac, par 38° 53' lat. N., et 79° 22' long. O.; à 380 kil. de la mer, et à 188 de la baie de Chesapeake; les grands bâtiments y remontent avec la marée; 147,307 hab. Siège du gouvernement de l'Union, et résidence du président, depuis 1800. Université. Collège *Colombien*; Sociétés de médecine, de botanique et d'agriculture; bibliothèque. La ville est très grande, bien percée et bien bâtie; les rues sont vastes et droites. Parmi les édifices, on remarque sur le point le plus élevé, et au centre de la ville, le Capitole, vaste édifice où siègent le Sénat, la Chambre des représentants et la Cour suprême, qui contient en outre la bibliothèque nationale, et par où les géographes anglo-américains font passer leur premier méridien; les hôtels du président, des finances, de la marine, de la guerre, des ministres de l'intérieur et de l'extérieur construits en briques; la caserne et l'arsenal de la marine; le dépôt d'artillerie, l'hôtel de ville, un grand pont de bois sur le Potomac, etc. Fonderie de canons. Chantiers de construction. Papeteries, verreries. — Cette ville fut fondée en 1792, en l'honneur du général Washington, et à peu près achevée, alors, des États de l'Union. Les Anglais s'en emparèrent en 1812, et incendièrent le Capitole, qui fut restauré en 1815. Pendant la guerre de la Sécession, la ville a été entourée de fortifications capables de soutenir un long siège. B.

WASHINGTON, v. des États-Unis (Pennsylvanie); 3,000 hab.

WASHINGTON (TERRITOIRE DE), division politique des États-Unis d'Amérique, dans le N.-O.; détaché de l'État d'Orégon en 1853, borné au N. par le détroit de Fuca et la Colombie anglaise, à l'O. par le Pacifique. Il est formé de trois régions distinctes : à l'O., depuis l'Océan jusqu'à la chaîne des Cascades, une région pittoresque et fertile, mêlée de plaines et de montagnes (Olympe, Sainte-Hélène, Rainier, Baker), où se trouvent les plus belles forêts; au centre, une vaste plaine moins fertile, arrosée par le cours moyen de la Columbia; à l'E., un plateau presque stérile, coupé par la rivière Clarke, s'élevant jusqu'aux montagnes Cour-d'Aleine, et couvert de neiges pendant une partie de l'année. La capitale est *Olympia*, à l'O. Superf., 197,169 kil. carr.; pop., 75,116 hab. C. P.

WASHINGTON (ILES). *V.* MARQUISES.

WASMES, brg de Belgique (Hainaut), à 10 kil. O. de Mons; 11,015 hab. Exploit. de craie et de houille. Corderies.

WASSELONNE, en allemand *Wasselnheim*, v. de l'Alsace-Lorraine, cercle de Molsheim sur la Mossig; 4,045 hab. Quelques ruines d'un anc. château. Industrie active : bonneterie, draps, papier, savons, huile, filatures de laine et de coton, etc. Carrières de pierre de taille, au Kronthal.

WASSIGNY, ch.-l. de cant. (Aisne), arr. de Vervins; 1,293 hab. Comm. de bois.

WAST (SAINT). *V.* WAAST.

WASUNGEN, v. du duché de Saxe-Meiningen, sur la rive dr. de la Werra; 2,606 hab. Coutellerie, toiles, tabac, cuirs.

WATELET (CLAUDE-HENRI), littérateur, né en 1718 à Paris, où il fut receveur général des finances depuis 1740, m. en 1786, savait peindre, graver, sculpter, et faisait agréablement les vers. Un poème didactique en 4 chants, assez élégant, mais froid, sur *l'Art de peindre*, 1760, lui ouvrit les portes de l'Académie française, et il devint également associé de l'Académie de peinture. On lui doit encore : *Essai sur les jardins*, 1774, ouvrage qui contribua à répandre en France le goût des jardins paysagistes; *Dictionnaire de peinture, de gravure et de sculpture*, livre utile et qui contribua à la connaissance exacte des procédés des arts; il fut terminé par Lévesque, et publié en 1792, 5 vol.; 2 recueils d'*Opuscules* médiocres, en prose et en vers, 1784 et 1788.

WATELET (LOUIS-ÉTIENNE), paysagiste, né à Paris en

1780, m. en 1866, a reproduit les sites les plus variés de la France, de l'Italie, du Tyrol et de la Belgique.

WATELIN ou **WATLINGS**, île de l'océan Atlantique, l'une des Lucayes (Antilles anglaises); 2,000 hab. Quelques-uns prétendent que c'est la première île découverte par Christophe Colomb.

WATERFORD, cité-comté d'Irlande, capitale du comté de son nom, sur la rive dr. de la Suir, qui, à 14 kil. de là, se jette dans le canal Saint-George par un estuaire profond; 22,401 hab. Évêchés catholique et anglican. Quais et ports les plus beaux d'Irlande. Ruines de monastères. Plusieurs églises catholiques, bibliothèque, musée, bourse, douane. Exportation de produits agricoles, toiles, suifs, peaux, saumons, etc. Paquebots pour Dublin, Liverpool, Bristol. Manuf. de verre, draps, lainages, ustensiles en fer; raffineries de sucre, distilleries et brasseries. Cette ville donne le titre de marquis au chef de la famille Beresford, dont la belle résidence, Curraghmore, sur la Clyde, est voisine. — Le comté de Waterford, baigné par l'Atlantique au S., a 1,867 kil. carr., et 113,235 hab. presque tous catholiques. Sol en partie montagneux. Agriculture très avancée.

WATERFORD (Havre de), vaste baie sur la côte S.-E. de l'Irlande, entre les prov. de Leinster et de Munster, sur la limite des comtés de Wexford et de Waterford. Il reçoit la Suir.

WATERLOO (Antoine), peintre paysagiste et graveur hollandais, né en 1618 à Utrecht ou à Amsterdam, m. en 1679, reproduisit la nature avec une fidélité scrupuleuse, mais sa manière est sèche et raide, son coloris monotone et peu agréable. Ses meilleures toiles sont celles dont Jean Weenix a exécuté les personnages et les animaux. Ses eaux-fortes (136 environ) sont supérieures à ses tableaux.

Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*, liv. 85. A. M.

WATERLOO, brg de Belgique (Brabant méridional), à 16 kil. S. de Bruxelles, sur la lisière méridionale de la forêt de Soignes; 3,224 hab. Importante sucrerie de betteraves. Waterloo a donné son nom à une grande bataille livrée, le 18 juin 1815, entre ce village au N.-O., celui de Mont-Saint-Jean au N., et perdue par Napoléon Ier contre les armées anglaise, belge, hanovrienne et prussienne, commandées par Wellington et Blücher. Le souvenir en est rappelé par un lion colossal, en fer fondu, placé sur un piédestal, au sommet d'une butte factice, haute de 50 mètres. Le lion, appelé *Lion de Waterloo*, regarde la France. Ce monument a été élevé en 1823 par le roi de Hollande, Guillaume Ier.

WATERTOWN, v. des États-Unis (New-York), à l'embouch. de la Black-River; 10,697 hab. Papeteries.

WATERVILLE, brg des États-Unis (Maine), sur la Kennebeck; 5,000 hab. École supérieure.

WATERVLIET, v. des États-Unis (New-York), sur l'Hudson et la Mohawk; 22,220 hab.

WATHIQ-BILLAH (Abou-Djafar-Haroun), 9e khalife abbasside, fils et succ. de Motassem, régna de 842 à 847. Il confirma la loi d'Al-Mamoun, qui déclarait le Coran créé; cette atteinte à l'essence divine du livre saint excita des soulèvements que Wathiq comprima avec une intolérance cruelle. Tandis que les Arabes d'Afrique achevaient la conquête de la Sicile, et que ceux de l'Espagne s'emparaient de la Crète, ceux d'Asie, persécutés dans leur foi, échouaient dans leurs expéditions contre les Grecs. Le chagrin que ces désastres causèrent à Wathiq hâta sa fin. Il avait encouragé les sciences, et surtout la poésie, mais s'était engoué de l'astrologie. Il égala et surpassa peut-être la munificence de ses prédécesseurs; sous son règne, on ne rencontra aucun mendiant à la Mecque et à Médine. D.

WATSON (Robert), historien, né vers 1730 à Saint-Andrews [illegible], m. en 1780, fit à Édimbourg des cours de rhétorique et d'éloquence, professa ensuite la logique et les belles-lettres dans sa ville natale, et y devint principal d'un collège. On a de lui : *Histoire du règne de Philippe II, roi d'Espagne*, Édimbourg, 1777, 2 vol., trad. en français par Mirabeau et Durival, Amst., 1778, 4 vol. in-12, écrite avec élégance, [illegible] partiale et incomplète; *Histoire du règne de Philippe III*, achevée par W. Thomson, 1783, in-4°, ou 2 vol., et traduite en français par [illegible], 1809, 3 vol., plus [illegible] que la précédente, mais où il y a encore beaucoup [illegible].

WATT (James), célèbre ingénieur mécanicien, né en 1736 à Greenock [illegible], où son père était commerçant, m. en 1819 [illegible] à 19 ans [illegible] à Londres chez un [illegible] d'instruments de mathématiques [illegible], [illegible] et en 1757, fut [illegible] des modèles [illegible] avec [illegible]. [illegible] à vapeur [illegible], chargé, en 1763, de la réparer pour la mettre en état de fonctionner, il y reconnut et corrigea des vices de construction, et ce fut là le point de départ des recherches à la suite desquelles fut créée la machine à vapeur moderne. La machine de Newcomen était *atmosphérique*, c.-à-d. que la vapeur ne servait qu'à élever le piston dans un corps de pompe ouvert à son sommet, et qu'ensuite le poids de l'atmosphère le faisait redescendre; mais, pour que cet effet se produisît, il fallait qu'un jet d'eau froide condensât la vapeur sous le piston. Le cylindre se trouvait refroidi à chaque descente de piston; la vapeur du coup suivant était condensée en partie sur les parois du cylindre; ce qui produisait une perte de vapeur, et, par conséquent, de combustible. En 1765, Watt remédia à cet inconvénient, en imaginant un *condenseur* séparé; mais il n'en fit l'application qu'en 1769. Il obtint ainsi une économie considérable de combustible. Il ajouta, vers 1774, un perfectionnement plus important encore à sa machine : il enferma le piston dans un cylindre clos à son sommet comme à sa base, et le fit pousser par la vapeur pour descendre aussi bien que pour monter; c'est ce que l'on appela *machine à double effet*. Il arriva ainsi à épargner les deux tiers du combustible que brûlait la machine de Newcomen. Cela était si vrai que, dans les mines où il montait sa nouvelle machine, on lui payait un tiers de la dépense totale économisée. En 1776 et 1778, il découvrit et appliqua la machine *à détente*, c.-à-d. où la vapeur introduite dans le cylindre pendant une partie seulement de la course du piston, agit ensuite par sa force expansive, invention qui a permis, depuis, d'augmenter la puissance d'une machine par l'emploi de la vapeur à haute pression. En 1781, Watt prit une patente pour différents modes de production de mouvements rotatifs à l'aide des mouvements alternatifs du balancier. Parmi ces méthodes se trouve celle des deux roues dites *planétaire* et *du soleil*. Ce système fut appliqué dans un grand nombre de machines. Watt avait essayé la manivelle, qui est aujourd'hui généralement employée; mais l'indiscrétion d'un de ses ouvriers lui fit perdre les avantages de cette idée, qui devint l'objet de la patente d'un concurrent. On doit encore à Watt l'invention de l'enveloppe ou chemise des corps de pompe, destinée à diminuer le refroidissement du cylindre. En 1784, il inventa le parallélogramme, employé dans les machines à balancier pour donner à la tige du piston un mouvement vertical à très peu près rectiligne. Dans le même temps, il appliqua aussi à ses machines le régulateur à force centrifuge, qui était déjà connu. Les importants travaux de Watt sur la machine à vapeur ont eu un éclat qui a effacé celui de ses autres recherches; cependant son nom se rattache à la découverte de la composition de l'eau, au chauffage par la vapeur, qu'il établit chez lui, au blanchissage par le chlore, découverte de Berthollet, et qu'il transporta en Angleterre, etc. Comme ingénieur, il a donné, entre autres, le plan du grand canal Calédonien. (*V.* Canal.) Watt fut nommé membre de la Société royale de Londres en 1785, correspondant de l'Institut de France en 1808, et associé étranger de l'Académie des sciences de Paris en 1814. Un monument lui a été érigé dans l'abbaye de Westminster.

V. son *Éloge* par Arago, qui a publié aussi la *Vie de J. Watt*, 1838. V.

WATTEAU (Antoine), peintre, né à Valenciennes en 1684, m. en 1721, vint à Paris en 1702, commença par exécuter des décors pour l'Opéra, et végéta pendant plusieurs années. Des protecteurs éclairés, qui avaient deviné son talent, lui fournirent les moyens de disputer le prix de l'Académie, qu'il remporta à l'unanimité des suffrages. Retournant alors à Valenciennes, il se livra à de nouvelles études : deux tableaux qu'il exposa au Louvre le firent admettre à l'Académie. Depuis ce moment, il fut à la mode : on se disputa ses tableaux de genre, qui représentent des scènes champêtres et galantes. Son coloris est vrai, son dessin correct et facile, on lui reproche néanmoins un goût maniéré. L'œuvre de Watteau a été réuni en 3 vol., qui contiennent 563 pl. La ville de Valenciennes lui a élevé un monument.

V. Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*, liv. 1re. D.

WATTEVILLE (Adolphe du Grabe, baron de), administrateur et économiste, né à Paris en 1801, m. en 1866, se distingua pendant le choléra de 1832, fut inspecteur des établissements de bienfaisance en 1833, inspecteur général en 1838, et devint directeur de l'institution des jeunes aveugles.

[illegible]

WATTEVILLE (Nicolas-Rodolphe, baron de), né en 1760, m. en 1832, fut avoyer de la ville et république de Berne

de 1805 à 1831, deux fois élu landamman de la Confédération helvétique en 1804 et 1810, et délégué de Berne à Paris en 1802, pour discuter avec le gouvernement français les termes de l'acte de médiation. En 1806, il devint ministre plénipotentiaire de la Confédération en Bavière, et en 1807 en France. Pendant les guerres de 1805 et 1813, il fut général en chef de l'armée chargée de veiller au maintien de la neutralité du territoire fédéral. Il avait pris part comme officier supérieur aux combats de Veneneck, Moral et Payerne.

WATTEVILLE (ALBERT-RODOLPHE, BARON DE), fils du précédent, né en 1789, m. en 1812, servit en France en 1808 comme officier d'ordonnance du maréchal Lannes, assista au siège de Saragosse, aux batailles d'Ebersdorf et de Wagram, et fut nommé lieutenant-colonel et officier d'ordonnance de Napoléon Ier. L'empereur l'employa dans les négociations entamées avec la Confédération helvétique. Il mourut pendant la retraite de Russie.

WATTIGNIES, vge (Nord), cant. et à 9 kil. S. de Maubeuge; 2,413 hab. Jourdan y défit les Autrichiens, 1793, et leur fit lever le siège de cette ville.

WATTRELOS, brg (Nord), arr. de Lille, près de Roubaix; 13,335 hab. Filat. et tissage du coton.

WATTS (ISAAC), théologien anglais non-conformiste, né en 1674 à Southampton, m. en 1748. Ses ouvrages sont encore estimés aujourd'hui; ce sont: une *Logique, ou le droit usage de la raison dans la recherche de la vérité*, livre classique dans les universités anglaises, trad. en français par Jouffroy, 1846; *le Perfectionnement de l'esprit*, trad. en français sous le titre de *Culture de l'esprit* par D. de Superville, Lausanne, 1762, in-12; des *Psaumes* et des *Hymnes et chansons spirituelles*, en vers élégants et faciles, etc.

WAT-TYLER (abréviation de *Walter Tyler* ou *le Tuilier*), ouvrier tuilier anglais, exerçait son état à Deptford, quand il fut nommé, en 1381, à Maidstone, chef de la révolte du comté de Kent, au sujet d'une taxe récente. L'insurrection, préparée par la diffusion des doctrines de Wiclef, se répandit jusqu'à l'Humber, pilla les manoirs des nobles, brûla les rôles de justice, décapita juges et jurés. Wat-Tyler pilla Londres même, 13 juin; l'archevêque de Canterbury et plusieurs dignitaires de la cour de Richard II furent massacrés. Le roi dut accorder aux rebelles l'abolition du servage, la réduction de la rente des terres, la faculté d'acheter et de vendre librement dans tous les marchés, et une amnistie. La plupart d'entre eux se dispersèrent; Wat-Tyler, qui s'était opposé à la paix, eut une conférence avec le roi; comme il parut menacer Richard, le lord-maire le poignarda. Le roi eut la présence d'esprit et le courage de s'avancer vers les compagnons de Wat-Tyler; il les harangua, et parvint à les ramener à lui; mais on les tua isolément quand ils retournèrent dans leur pays, et les concessions qu'on avait faites furent révoquées par le parlement.

WATTWEILER, vge de l'Alsace-Lorraine, cercle de Thann; 1,462 hab. Eaux minérales. Fabr. de broches pour filatures. Succès des Suédois sur les Impériaux en 1634.

WAVRE, v. de Belgique (Brabant), arr. de Bruxelles, sur la Dyle; 6,476 hab. Brûlée, le 18 juin 1815, pendant la bataille de Waterloo.

WAZEMMES, anc. bourg (Nord), arr. et à 2 kil. S. de Lille, à laquelle il a été annexé en 1860. Grande industrie: blanchisserie de toiles, filat. de coton, teintureries; fabr. de sucre indigène, produits chimiques.

WEARMOUTH (**BISHOP'S-**), v. d'Angleterre (Durham), près et à l'O. de Sunderland, à l'embouchure de la Wear; 59,032 hab. Beau pont de fer. — De l'autre côté de la rivière se trouve Monk-Wearmouth; 22,148 hab.

WEBER (VEIT), poète suisse du XVe siècle, composa en langue allemande des chants guerriers dont on admire l'énergique simplicité. Il n'en reste que cinq, insérés par Diebold Schilling dans sa *Description des guerres des Suisses avec la Bourgogne*, Berne, 1473, in-fol.

WEBER (CHARLES-MARIE, BARON DE), célèbre compositeur de musique, né en 1786 à Eutin (Holstein), m. à Londres en 1826, fils d'un officier qui était un musicien distingué, montra les dispositions les plus heureuses pour la musique et pour la peinture. Il fut d'abord pianiste, puis il apprit la composition musicale sous Michel Haydn, et plus tard, en 1803, se perfectionna avec l'abbé Vogler. Dès l'âge de 12 ans, il publia 6 *fugues à huit parties*; à 14 ans, il écrivit son premier opéra, *la Fille des bois*, que suivit, en 1801, une pièce plus savante, *Pierre Schmoll*, où il prit une manière plus originale et un style à lui. En même temps qu'il se livrait à la composition, il travaillait avec ardeur aux arts du dessin, et disputa à Senefelder l'honneur d'avoir inventé la lithographie. Après avoir été maître de chapelle à Breslau, il s'attacha, en 1806, au prince Eugène de Wurtemberg comme chef de musique de sa chapelle et de son théâtre. Ce fut alors qu'il retoucha *la Fille des bois*, et la reproduisit sous le titre de *Sylvana*. En 1810, il donna à Darmstadt l'opéra d'*Abou-Hassan*. En 1813, il prit la direction de l'Opéra de Prague, et, en 1816, créa à Dresde un opéra allemand. Les chants patriotiques qu'il composa en 1813, lors du soulèvement de l'Allemagne contre la domination française, peuvent être rangés parmi ses plus belles productions. Weber fit ensuite représenter à Berlin, en 1822, le *Freyschütz*, arrangé ou plutôt défiguré en 1824 pour la scène française sous le titre de *Robin des bois*. *Preciosa*, 1822, et *Euryanthe*, 1823, ajoutèrent encore à sa réputation. Enfin il fit jouer à Londres, en 1826, *Oberon, ou le Roi des Elfes*. Le *Freyschütz*, *Euryanthe* et *Obéron* sont ses chefs-d'œuvre. Les idées de Weber ne furent point abondantes, et la production était pour lui pénible et laborieuse; mais il eut une grande originalité, un vif sentiment des situations dramatiques, et de la nouveauté dans les formes, les successions mélodiques et les combinaisons de l'instrumentation. Outre ses opéras, il a laissé des cantates, des messes, des concertos, des ouvertures et des sonates.

V. Barbedette, *Weber, essai de critique musicale*, 1862. B.

WEBSTER (DANIEL), homme d'État américain, né en 1782 à Salisbury (New-Hampshire), m. en 1852, reçu avocat à Boston en 1805, se plaça au premier rang parmi les jurisconsultes et parmi les orateurs, fut membre de la Chambre des représentants en 1812, y traita jusqu'en 1817 les questions de finances, et se fit une brillante réputation d'économiste pratique. Ses concitoyens l'envoyèrent de nouveau au Congrès, de 1823 à 1827. Sénateur du Massachusetts en 1827, il occupa ce poste jusqu'en 1841, reçut ensuite du président Harrison le titre de secrétaire d'État et la direction du cabinet, combattit les idées d'agrandissement des États-Unis à propos de l'annexion du Texas, s'opposa à la guerre du Mexique, et fut encore appelé à la direction du cabinet pendant l'administration du vice-président Fillmore. Webster fut le premier, dans sa patrie, des orateurs de son temps.

V. Ticknor, *Memorial of D. Webster*, Boston, 1853. B.

WECHEL (CHRISTIAN), célèbre imprimeur du XVIe siècle, né en Allemagne vers 1485, s'établit en 1522 à Paris, où il mourut vers 1554. Il imagina de faire des éditions économiques des auteurs classiques, en en publiant des parties détachées, pour en faciliter l'acquisition aux écoliers pauvres. Le catalogue de ses impressions, tant en grec qu'en latin, en hébreu et en français, fut publié à Paris en 1544. — ANDRÉ, son fils, né à Paris vers 1510, m. en 1581, succéda à son père, et acheta, en 1560, le fonds de H. Estienne. Comme il passait pour être attaché aux principes de la Réforme, sa boutique fut pillée par la populace, le jour de la Saint-Barthélemy; il eut le bonheur d'échapper au massacre, et il se retira à Francfort, où il établit une imprimerie. Il laissa son établissement à Claude Marni et Jean Aubry, dont tous les ouvrages portent sur le frontispice ces mots: *Ex typis Wechelianis*, avec le chiffre de Wechel. C. N.

WECKHERLIN (GEORGE-RODOLPHE), poète allemand, né à Stuttgard en 1584, m. en 1653, fut secrétaire du duc de Wurtemberg et son chargé d'affaires à Londres, puis se fixa en Angleterre, et reçut de Jacques Ier et de Charles Ier plusieurs missions en Écosse, en Irlande, dans les Pays-Bas, en Italie et en Espagne. On a de lui: *Odes et chansons*, Stuttgard, 1618; *Poésies religieuses et profanes*, Amsterdam, 1641, in-12. Certains critiques allemands le placent au-dessus d'Opitz. B.

WEDGWOOD (JOSIAH), manufacturier anglais, né en 1730, m. en 1795, fils d'un ouvrier potier, appliqua ses talents à la fabrication de la poterie, fonda, dans le comté de Stafford, une manufacture de porcelaines peintes, où il créa des produits supérieurs en qualité et en beauté, et dota, par son exemple, l'Angleterre de l'industrie de la porcelaine. Il devint membre de la Société royale de Londres et de celle des antiquaires. Il a inventé le *pyromètre* qui porte son nom, pour mesurer le degré de chaleur que peut supporter la poterie sans se vitrifier.

WEDNESBURY, brg d'Angleterre (Stafford), près de la source de la Tame; 24,564 hab. Belle église. Château fort. Fabr. de quincaillerie, articles en fer de toute espèce, armes, sellerie et carrosserie, etc. Mines de houille aux environs.

WEEDON-BECK, vge d'Angleterre (Northampton); 1,861 hab. Vaste arsenal.

WEENDAM. *V.* VEENDAM.

WEENER, brg du roy. de Prusse, prov. de Hanovre, près de l'Ems, auquel il est joint par un canal; 3,613 hab. Marché aux chevaux.

WEENIX ou **VEENINX** (JEAN-BAPTISTE), peintre, né à Amsterdam en 1621, m. en 1660, fut élève d'Abraham Bloemaert et de Nicolas Mogaert. Il alla passer 4 années à Rome, où ses ouvrages furent très recherchés. Il a traité presque tous les genres: il peignait des morceaux d'histoire, des intérieurs, des paysages, des portraits, des marines, des animaux vivants et des natures mortes. Sa couleur est chaude et agréable,

quoique un peu grise; sa touche libre et hardie, ses compositions très variées. Le musée du Louvre a de lui *les Corsaires repoussés*. A. M.

WEENIX (JEAN), peintre, fils du précédent, né à Amsterdam en 1644, m. en 1719, élève de son père, le perdit à 16 ans, et se forma par l'étude de ses tableaux, qu'il copia avec une remarquable fidélité. Il traita aussi tous les genres avec un égal bonheur : histoire, animaux, édifices, intérieurs, portraits, fleurs et fruits ; mais son talent brilla surtout dans les natures mortes, où il n'a pas de supérieur. Jean-Guillaume, électeur palatin, le fit venir à sa cour, où il le garda longtemps. Le dessin de J. Weenix est ferme et hardi, sa couleur brillante et harmonieuse : il composait avec esprit. Le musée du Louvre a 3 tableaux de lui.

Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*, liv. 204. A. M.

WEERDT (SEBALD DE), navigateur hollandais, fit partie, en 1598, d'une expédition de découverte conduite par J. de Mahu, puis par de Cordes, et laissa son nom aux îles *Sebaldines*, dans le détroit de Magellan, qu'aucun marin de son temps n'a aussi bien décrit. Nommé, en 1602, vice-amiral d'une flotte expédiée aux Indes orientales, il fut assassiné, en 1603, dans l'île de Ceylan. La relation de son voyage au détroit de Magellan, écrite en hollandais par Bern. Jansen, a été trad. partiellement en latin dans les *Grands Voyages* de Debry, et en français dans le *Recueil des voyages de la Compagnie des Indes*.

WEERDT ou **WERTH** (JEAN DE), général, né en 1594 à Weerdt (Limbourg), m. en 1652, passa du service de l'Autriche à celui de la Bavière, contribua à la victoire de Nordlingen sur les Suédois en 1634, battit en 1635 le maréchal de Gassion, et envahit en 1636 la Picardie. En 1638, envoyé contre Bernard de Saxe-Weimar, il fut défait et pris à Rheinfeld ; il passa 4 années à Paris dans une captivité que le cardinal de Richelieu et les seigneurs de la cour de France surent lui rendre agréable. Échangé en 1642, il défit Rantzau à Dutlingen. Après le traité de Westphalie, 1648, il se retira dans une terre en Bohême.

WEERDT ou **WEERT**, v. de Belgique (Limbourg); 7,477 hab. Belle église, où se trouve la sépulture du comte de Horn, m. en 1562. Prise par les Français en 1792. Patrie de Jean de Weerdt.

WEGELIN (JACQUES), historien, né à Saint-Gall en 1721, m. en 1791, fut pasteur, bibliothécaire et professeur de philosophie dans sa ville natale, et obtint, en 1765, la chaire d'histoire à l'Académie des nobles de Berlin.

On a de lui, en assez mauvais français : *Mém. hist. sur les principales époques de l'histoire d'Allemagne*, 1766 ; *Mémoires sur la philosophie de l'histoire*, 1772-79, 4 vol. *Histoire universelle*, 1776-80, 3 vol. in-4° et 6 vol. in-8°, etc.

WEHLAU, v. du roy. de Prusse (Prusse orientale), rég. de Kœnigsberg, au confluent de l'Alle et de la Pregel; 5,442 hab. Foires aux chevaux. — Fondée par les chevaliers Teutoniques en 1336. Un traité y fut conclu entre le Brandebourg et la Pologne en 1657 : le grand-électeur Frédéric-Guillaume obtenait la souveraineté du duché de Prusse.

WEHME (LA SAINTE-). *V.* VEHME.

WEHR, c.-à-d. *guerre*, en langue germanique. De ce mot, écrit selon l'orthographe latine *ger*, est formé le nom des GER*mains* (Wehrmann), hommes de guerre.

WEHRAU, v. du roy. de Prusse (Silésie), sur la Queiss, 729 hab. Usines à fer. Patrie du minéralogiste Werner.

WEHRGELD (de *wehr*, guerre, défense, et *geld*, argent), nom donné, chez les anc. peuples de race germanique, à la [illegible] *composition* que le meurtrier et même l'auteur de toute violence devaient payer à la personne ou à la famille lésée. Dans l'évaluation de la compensation pécuniaire, on tenait compte et de la nature du crime et de la qualité de la victime : ainsi, chez les Francs, le wehrgeld du meurtre était de 1,800 sols [illegible] pour un Franc libre, leude ou compagnon du roi ; de 900 pour un [illegible], de 300 pour un Gallo-Romain convive du roi ; de [illegible] pour un Gallo-Romain tributaire, etc.

V. [illegible]

WEHRLI (JEAN-JACQUES), célèbre instituteur, fils d'un instituteur de campagne, né dans le canton de Thurgovie (Suisse) en 1790, m. en 1855, se voua à l'enseignement dès son adolescence, et devint à 20 ans le collaborateur de Fellenberg [illegible], qui lui confia, à Hofwyl, l'*Institut des pauvres*. En 1833, les autorités thurgoviennes appelèrent Wehrli à la direction d'une école normale pour la formation des régents. Il fonda aussi, en 1839, une école d'agriculture à Kreuzlingen [illegible]. Wehrli montra surtout une grande aptitude pour la régénération des enfants pauvres et pervertis : son but était la destruction du paupérisme par l'éducation, et son système éducatif, le développement simultané des forces [illegible] du corps et de l'âme. Il préférait aux exercices [illegible] les occupations manuelles, qui donnent le goût et l'aptitude au travail. On ne connaît de lui que

deux opuscules : *Introduction à l'enseignement du chant*, et *Entretiens d'un instituteur avec ses élèves* (en allemand).

V. Saint-Marc Girardin, *l'Instruction intermédiaire et son état dans le midi de l'Allemagne*, 1835-38, 2 vol., et Prosper Dumont, *de l'Éducation populaire et des écoles normales primaires*..., 1841. C. D—Y.

WEICHSEL, nom allemand de la VISTULE.

WEICHSELMUNDE, vge du roy. de Prusse (Prusse orientale), à l'embouchure du bras occidental de la Vistule dans la mer Baltique, à 6 kil. N.-N.-E. de Dantzig; 1,672 hab. Fort défendant l'entrée du fleuve; pris par les Français en 1807.

WEIDA, v. du grand-duché de Saxe-Weimar ; 5,238 hab. Fabr. de draps et de papier.

WEIKERSHEIM, vge du roy. de Wurtemberg (Iaxt), sur la Tauber; 1,846 hab. Vins estimés. Beau château des princes de Hohenlohe.

WEIL, v. du roy. de Wurtemberg (Neckar), sur la Würm; 1,759 hab. Marchés à porcs. — Ville libre impériale jusqu'en 1803. Patrie de Képler.

WEILBURG, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), près de la Lahn ; 3,602 hab. Château ducal. Musée minéralogique. — Il a donné son nom à l'une des branches de la maison de Nassau, éteinte en 1816.

WEILER, c.-à-d. *village* en allemand : *Baden*WEILER, village des bains.

WEILHEIM, v. du roy. de Wurtemberg (cercle du Danube), au pied du Limburg, sur la Lindach ; 3,829 hab. Belle église. L'anc. château de Limburg, sur la montagne, est le berceau de la maison de Zæhringen.

WEIMAR, v. d'Allemagne, cap. du grand-duché de Saxe-Weimar-Eisenach, sur la rive g. de l'Ilm ; 19,868 hab. L'église principale renferme les tombeaux des ducs et celui de Herder. Le château ducal offre plusieurs salles ornées de fresques représentant des sujets des poésies de Gœthe, Schiller, Wieland et Herder. Bibliothèque importante de plus de 150,000 volumes; musées de tableaux, d'antiques et de médailles. Gymnase. Institut géographique de Froriep. École de beaux-arts. Le nouveau cimetière renferme les monuments de Schiller, de Gœthe, du compositeur Hummel, etc.; le cimetière Saint-Jacques, ceux de Lucas Cranach et du poète Musaeus. Comm. de toiles, papiers peints, livres. Foire aux laines. — Au milieu du XVIII^e siècle et jusqu'au commencement du XIX^e, sous le règne du duc Charles-Auguste et de la duchesse Amélie, Weimar était le séjour des illustres poètes allemands Gœthe, Schiller, Wieland, Herder, et fut surnommée l'*Athènes de l'Allemagne* ; c'est aussi la patrie de Kotzebue. E. S.

WEIMAR (DUCHÉ DE SAXE-). *V.* SAXE-WEIMAR.

WEIMAR (BERNARD DE SAXE-). *V.* BERNARD.

WEINFELDEN, brg de Suisse (Thurgovie), près de la Thur ; 2,900 hab. Vins estimés.

WEINGARTEN, hameau de Wurtemberg, près de Ravensburg et d'Altdorf. Anc. château princier, donné au XI^e siècle à l'abbaye célèbre de bénédictins fondée en 920, et dont l'église remarquable est un but fréquenté de pèlerinage.

WEINHEIM, v. du grand-duché de Bade, au N. de Heidelberg ; 7,159 hab. Bains d'eaux ferrugineuses. Bergerie grand-ducale.

WEINSBERG, v. du roy. de Wurtemberg (Neckar), sur la Salm ; 2,219 hab. Anc. et célèbre château de *Weibertreu* ou *Weibertreue* (c.-à-d. fidélité des femmes), célèbre par le combat qui se livra sous ses murs, en 1140, entre Guelfe III et l'empereur Conrad, combat où commencèrent à être employées les dénominations de Guelfes et de Gibelins, et où les femmes du lieu déployèrent un courage viril : ayant obtenu de Conrad la permission de sortir du château en emportant leurs plus précieux trésors, chacune d'elles emporta son mari. On a entrepris, en 1855, la restauration de ce château.

WEISHAUPT (ADAM), né en 1748 à Ingolstadt, m. en 1830, professeur de droit canonique à l'université de sa ville natale en 1772, forma, en 1776, avec ses élèves, une société secrète connue sous le nom d'*Ordre des Perfectibilistes* ou *des Illuminés*, et organisée sur le plan de celle des jésuites, dont il avait été l'élève. L'immixtion des Illuminés dans les affaires politiques les fit proscrire par le duc de Bavière en 1784. Weishaupt trouva un refuge auprès du duc de Gotha, qui avait adopté ses idées.

[illegible]

WEISS. *V.* ALBINOS.

WEISS (CHARLES), littérateur, né en 1779 à Besançon, m. en 1866, conservateur de la bibliothèque de sa ville natale depuis 1812, prit une part [illegible] à la rédaction et à la direction de la *Biographie universelle* des frères Michaud, fit

insérer beaucoup de mémoires intéressants dans les recueils des [illegible] savantes, et fut l'éditeur des *Papiers d'État du cardinal G[illegible]*, 1841-51, 8 vol. in-4°. Il demeura presque étranger à une *Biographie universelle* publiée cependant sous son [illegible], en 6 vol. gr. in-8°.

WEISSE, c.-à-d. *blanc* en allemand : WEISSEN*burg*, bourg blanc.

WEISSE (CHRÉTIEN-FÉLIX), littérateur allemand, né en 1726 à Annaberg (Saxe), m. en 1804, fit ses études à Leipzig, où il se lia avec Klopstock, Cramer, J.-W. Schlegel, Gellert et Lessing. Après avoir publié des poésies [illegible], quelques traductions de pièces des théâtres anglais et français, et 2 tragédies estimées (*Richard III* et *Édouard III*), il entreprit avec Mendelssohn un recueil périodique, la *Bibliothèque des belles-lettres*, qui contribua à répandre le goût de la saine littérature, et que plus tard il dirigea seul. Il donna ensuite de nouveaux ouvrages dramatiques. Mais il doit surtout sa popularité à une feuille hebdomadaire, *l'Ami des enfants*, dont Berquin a emprunté le plan, la forme et les matériaux.

Les *Œuvres* de Weisse forment plusieurs recueils : *Tragédies*, Leipz., 177[illegible], 5 vol. ; *Comédies*, 1783, 3 vol. ; *Opéras comiques*, 1777, 3 vol. ; *Poésies lyriques*, 1772, 4 vol. — V. son *Autobiographie* (en allem.) publiée par son fils, Leipz., 1806.

WEISSE (CHRÉTIEN-HERMANN), philosophe allemand, né à Leipzig en 1801, m. en 1866, professa dans sa ville natale de 1828 à 1837, et reprit son enseignement en 1845.

On a de lui : *de l'Étude d'Homère et de son importance*, 1826 ; *de la Mythologie*, 1827 ; *de Platonis et Aristotelis in constituendis summis philosophiae principiis differentia*, 1828 ; *de l'État actuel de la philosophie*, 18[illegible] ; *Système d'esthétique*, 1830, 2 vol. ; *l'Idée de Dieu*, 18[illegible] ; *la Doctrine secrète des philosophes sur l'immortalité de l'individu humain*, 18[illegible] ; *Éléments de métaphysique*, 18[illegible] ; *Critique et commentaire du Faust de Gœthe*, 1837 ; *Études critiques et philosophiques sur l'histoire évangélique*, 1838, 2 vol. ; *le Problème philosophique de notre époque*, 1842 ; *la Christologie de Luther*, 1852 ; *Dogmatique philosophique, ou la Philosophie du christianisme*, 1855, 2 vol.

WEISSENBOURG, v. du roy. de Bavière (Franconie moyenne), sur la Rezat ; 5,737 hab. Anc. ville libre impériale. Fabr. de bijouterie, orfèvrerie, aiguilles.

WEISSENBOURG, v. d'Alsace. (V. WISSEMBOURG.)

WEISSENBOURG-INFÉRIEUR (COMITAT DE), dit aussi comitat d'*Albe-Inférieur* ou de *Carlsbourg*, anc. division de la Transylvanie (pays des Hongrois). Ch.-l. Carlsbourg ; c'est aujourd'hui une partie du comitat de Carlsbourg.

WEISSENBOURG-SUPÉRIEUR, dit aussi *Albe-Supérieur*, anc. comitat de Transylvanie (pays des Hongrois) ; c'est auj. une partie du comitat de Carlsbourg. Ch.-l. Furstenburg.

WEISSENFELS, v. du roy. de Prusse (Saxe), sur la Saale ; 19,654 hab. Ch.-l. de cercle de la rég. de Mersebourg. École de sourds-muets ; collège ; école normale primaire. L'église contient le tombeau de Gustave-Adolphe. Anc. château, aujourd'hui caserne. Fabr. de soieries, porcelaine, bijouterie, poterie, cuirs ; apprêt du petit-gris. Succès des Français sur les alliés, en avril 1813.

WEISSKIRCHEN, v. d'Autriche-Hongrie (Moravie), en tchèque *Hranitze*, à 98 kil. N.-E. de Brünn ; 7,083 hab. Beau château. Fabr. de draps.

WEISSKIRCHEN, en hongrois *Fejer-Templom*, v. de l'Autriche-Hongrie, dans la prov. de Croatie-Esclavonie, sur la Néra ; 9,845 hab. Élève de vers à soie ; tanneries.

WEITRA, brg de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche) ; 2,250 hab. Exploit. de granit. Fabr. de toiles, cotons, quincaillerie ; scieries de planches.

WELATABES. *V.* WILTSES.

WELCHES, corruption de *Gaëls*, nom primitif des Celtes qui peuplèrent la Gaule, le nord de la péninsule Ibérique et le pays de Galles. Les Gallois s'appellent *Welsh* dans leur langue nationale. On nomma *Flandre welche* le pays situé au N. de la Flandre française, et dont les habitants étaient appelés *Wallons* (synonyme de *Welches*). Dans le Valais et le pays de Vaud on parle encore le *welche*, dialecte du roman.

WELF, duc de Bavière. (V. GUELFE.)

WELCKER (FRÉDÉRIC-GOTTLIEB), érudit archéologue, né à Grünberg (grand-duché de Hesse) en 1784, m. en 1868, fut professeur de philologie à l'université de Bonn depuis 1819, et associé de l'Institut de France depuis 1858.

On a de lui : *les Hermaphrodites de l'art antique*, 1806 ; *Vie de Zoega, collection de ses lettres et [illegible] de ses ouvrages*, 1819, 2 vol. ; *les Nuées* et *les Grenouilles* d'Aristophane, traduction et commentaires, 1810-11, 2 vol. ; *Fragmenta* [illegible], 181[illegible] ; *Hipponactis* [illegible] *iambographorum fragmenta*, 1817 ; *sur une Colonne* [illegible], [illegible] *la déesse Europe et Cadmus*, 1824 ; *la Trilogie d'Eschyle* [illegible], *avec une dissertation sur le drame satyrique*, 1826 ; [illegible], 1826 ; *le Cycle épique, ou les poètes homériques*, 1835-[illegible] ; [illegible] *sur le* [illegible] *épique*, 18[illegible] ; [illegible] *Monuments*, 18[illegible], 3 vol., etc.

WELL, c.-à-d. *source* ou *puits* en anglais : *Tides*WELL, puits à marée.

WELLAND, riv. d'Angleterre, naît dans le comté de Northampton, qu'elle sépare de ceux de Leicester et de Rutland, entre dans le comté de Lincoln, passe à Stamford et à Spalding, et se jette dans le Wash à Fosdyke, après avoir [illegible] le [illegible].

WELLER (J[illegible]), savant [illegible], né en 16[illegible] à N[illegible], m. en 16[illegible], fut professeur de philosophie à Wittemberg, de théologie et de langues orientales à [illegible], conseiller à l'église [illegible] de Brunswick, et 1er prédicateur de la cour de Dresde. On a de lui : les *Sermons des Oraisons funèbres*, ouvrages estimés, une édition de la bible allemande de Luther, et une bonne *Grammaire grecque*, qui a été commentée par J.-F. Fischer, Leipzig, 1748.

WELLESLEY (RICHARD **COLLEY**, MARQUIS DE), comte de Mornington, né en 1760 d'une famille [illegible] originaire de Castille, m. en 1842, fut nommé en 1797 gouverneur général des possessions anglaises dans l'Inde, fit la guerre à outrance contre Tippoo-Saheb, sultan de Mysore, prit d'assaut Seringapatam, sa capitale, en 1799, enleva aux Mahrattes le pays situé entre la Djoumnah et le Gange, puis reçut la soumission du Sindhyah et du radjah de Bérar, 18[illegible]. Créé marquis, autorisé à placer dans ses armoiries l'étendard de Tippoo-Saheb, il fut rappelé en 1805 sur une accusation de dilapidation, chargé en 1809 d'une ambassade en Espagne, devint ministre des affaires étrangères en 1810, lord-lieutenant d'Irlande en 1822, vice-roi de ce pays en 1833, et y soutint l'émancipation des catholiques. Il était frère aîné de Wellington. B.

WELLESLEY, un des Straits-Settlements de l'Angleterre, sur la côte O. de la péninsule de Malacca, à l'entrée du détroit de Malacca et vis-à-vis l'île du Prince-de-Galles ; 611 kil. carr. ; 71,433 hab. Sol fertile en riz, épices, etc. Riv. : Prye, Juru, Jungong, Mudu. Ch.-l. Georgetown.

WELLINGBOROUGH, brg d'Angleterre, comté de Northampton ; 13,796 hab. Marchés aux grains. Fabr. de cordonnerie et de tulle. Eaux minérales.

WELLINGTON (ARTHUR **COLLEY WELLESLEY**, DUC DE), célèbre général anglais, né à Dangan-Castle (Irlande), en 1769, d'une famille noble de Castille établie en Irlande dès le temps de Henri VIII, m. en 1852, était le [illegible] fils de [illegible] Wellesley, comte de Mornington. Élève du collège d'Eton et de l'école militaire d'Angers en France, il fut nommé sous-lieutenant en 1787, et passa lieutenant la même année. Son frère, le marquis de Wellesley, lui ayant acheté la lieutenance-colonelle du 3e régiment, en 1793, il commanda, en 1794, une brigade attachée à l'expédition du duc d'York, fils de George III, en Hollande. Envoyé dans l'Inde en 1796, il prit une part brillante à la guerre contre Tippoo-Saheb, fut nommé gouverneur de Seringapatam en 1799, major général en 1800, battit les Mahrattes à Assye (Bérar) en 1803, retourna en Angleterre en 1805, et fit la campagne de l'île de Walcheren sous les ordres de lord Cathcart. Député de Newport à la Chambre des communes, 1806, premier secrétaire de l'Irlande, puis chef d'une brigade dans l'expédition contre Copenhague, 1807, il partit, en 1808, avec le titre de lieutenant général, pour l'Espagne, où il devait défendre le Portugal contre la France. Après avoir battu Junot à Vimeiro et lui avoir imposé la convention de Cintra, il reçut le commandement en chef des forces britanniques en Portugal, 1809. Les Français ayant été contraints d'évacuer ce pays, il les poursuivit en Espagne, livra au roi Joseph Bonaparte et au maréchal Victor la bataille de Talaveyra, qui, bien qu'indécise, lui valut la pairie, ainsi que les titres de baron du Douro et de vicomte de Wellington, mais dut bientôt se replier devant les maréchaux Soult et Ney. Menacé à son tour par Masséna, il couvrit Lisbonne par ses fameuses lignes de Torrès-Vedras, qui s'étendaient de la mer au Tage. Le manque de renforts contraignit les Français à la retraite. Wellington put rentrer en Espagne, 1811, prit d'assaut Ciudad-Rodrigo et Badajoz, 1812, gagna sur Marmont la bataille de Salamanque ou des Arapiles et entra en vainqueur dans Madrid. Contraint encore à la retraite par les manœuvres savantes de Soult, il reprit l'offensive, 1813, en apprenant les désastres de Napoléon Ier dans la campagne de Russie. Nommé par la régence de Cadix commandant en chef des troupes espagnoles, qu'il réunit à l'armée anglaise, il refoula peu à peu les Français vers le N. de la Péninsule, remporta la victoire décisive de Vittoria, à la suite de laquelle il fut nommé maréchal et duc, franchit les Pyrénées et prit part à l'invasion de la France en 1814. Malgré quelques avantages à Bayonne et à Orthez, il échoua presque partout contre l'opiniâtre résistance de Soult, qui lui livra bataille sous les murs de Toulouse. À la nouvelle de l'entrée des alliés dans Paris, il y accourut, puis fut envoyé en qualité de ministre plénipotentiaire au congrès de Vienne, où il montra une grande modération. Quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, les souverains de la Sainte-Alliance choisirent Wellington pour généralissime de leurs armées. Les Anglais allaient être écrasés à Waterloo, 18 juin 1815, où toute retraite leur était impossible ; mais l'inertie de Grouchy et l'arrivée de Blücher a

la tête de 30,000 Prussiens, vers la fin de la bataille, causèrent la défaite des Français. La bataille de Waterloo mit le comble à la réputation de Wellington, qui reçut de tous les monarques les plus hautes distinctions : il fut, en Espagne, duc de Ciudad-Rodrigo et grand d'Espagne ; en Portugal, duc de Vittoria, marquis de Torrès-Vedras et comte de Vimeiro ; en Hollande, prince de Waterloo ; en Autriche, en Prusse et en Russie, feld-maréchal ; en Angleterre, colonel des grenadiers de la garde, colonel en chef des chasseurs à pied, chevalier de la Jarretière, grand-croix de l'ordre du Bain, lord-gardien des Cinq-Ports, constable de la Tour de Londres, lord-lieutenant du comté de Hants, chancelier de l'université d'Oxford. Mais c'est par erreur qu'on a prétendu qu'il était maréchal de France et duc de Brunoy en France. — Depuis la chute de Napoléon Ier, et après avoir été chef de l'armée étrangère d'occupation en France, Wellington joua encore un rôle important comme personnage politique. Plénipotentiaire aux congrès d'Aix-la-Chapelle, 1818, et de Vérone, 1822, il entra, comme grand maître de l'artillerie, dans le cabinet Liverpool, où il resta jusqu'en 1827 ; fut, de 1828 à 1830, comme premier lord de la trésorerie, chef du ministère qui fit voter au Parlement l'acte d'émancipation politique des catholiques irlandais. Après sa sortie du cabinet, il combattit sans succès la réforme parlementaire. En 1834, il entra, pendant quelques mois, dans un cabinet présidé par Robert Peel. Depuis, il fut commandant en chef de l'armée, et n'apporta plus au pouvoir que l'appui de son nom. — Comme homme de guerre, Wellington avait plus de prudence, de sang-froid, d'opiniâtreté, que d'élan et de génie. Heureusement servi par les circonstances, il avait pris pour devise ces mots pleins de justesse : *Virtutis Fortuna comes*, qu'en raison de son caractère il faut traduire : « La Fortune est la compagne de la Persévérance ; » car la persévérance était sa grande vertu. Napoléon disait de son célèbre antagoniste : « La Fortune a plus fait pour lui qu'il n'a fait pour elle. » Comme homme politique, Wellington a montré un bon sens remarquable : l'un des chefs du parti tory, il fut un type fortement accusé de l'aristocratie anglaise : antipathie pour les idées libérales, résistance aux innovations, raideur et inflexibilité de caractère, crudité de langage ; dans tout, il fut l'homme du devoir, et rien de plus ; aucune émotion généreuse, aucun entraînement de gloire, ne le fit jamais dévier de sa froide impassibilité. Son corps robuste, aussi bien que sa volonté inébranlable, le fit surnommer par ses compatriotes *Iron Duke* (le duc de fer). — Les dépêches de de Wellington ont été publiées à Londres, 1838, et suiv., 12 vol. ; un choix en a été donné en français, 1840, gr. in-8°. Il a aussi laissé une *Correspondance* précieuse ; on a remarqué que le mot *gloire* ne s'y trouve pas une seule fois. — V. Brialmont, *Histoire du duc de Wellington*, 1856-57, 3 vol., ouvrage [illegible]. B.

WELLINGTON, brg d'Angleterre (Somerset) ; 6,360 hab. Fabr. de serges et de droguets. Monument élevé au duc de Wellington.

WELLINGTON, brg d'Angleterre (Shrop), sur la Tern ; 2?,535 hab. Mines de fer et de houille, hauts fourneaux et forges, clouterie. Bains d'eaux minérales ferrugineuses et sulfureuses.

WELLINGTON, v. anglaise de l'Océanie, cap. de la Nouvelle-Zélande, dans l'île septentrionale, à l'entrée du détroit de Cook ; par 41° 17′ lat. S. et 172° 27′ long. E. Siége du gouvernement et des Chambres. Évêchés anglican et catholique ; 20,[illegible] hab. Bon port. Station des paquebots allant de San-Francisco à Sydney. E. D—y.

WELLS (William-Charles), médecin et physicien, né en 17?? à Charleston (Caroline du Sud), d'une famille écossaise, m. en 1817, servit dans l'armée hollandaise comme chirurgien, vint s'établir à Londres en 1788 et y fut reçu membre de la Société royale. Dans un *Traité sur la rosée*, il a donné de ce phénomène [illegible] que la science a adoptée.

WELLS, [illegible] ; 4,[illegible] hab. Évêché [illegible] de Bath à la fin du XVIIIe siècle ; [illegible]. Cathédrale du temps de Henri III, avec [illegible]. Belle église de [illegible] et de papier.

WELLS, brg d'Angleterre [illegible] 2,[illegible] hab. [illegible] un [illegible] Comm. de [illegible] cordon.

WELS, [illegible] de la [illegible] de la [illegible]

WELSER [illegible]

entre autres : *Rerum Augustanarum Vindelicarum libri VIII*, Venise, 1594 ; *Rerum Boicarum libri V*, Augsbourg, 1602 ; des *Vies* de quelques martyrs d'Augsbourg ; celles de St Udalric, évêque de cette ville ; de St Séverin, d'Apollonius de Tyr. Ses *Œuvres* ont été rassemblées et publiées à Nuremberg, 1682, in-fol. On lui doit la publication de la *Carte de Peutinger*. (*V.* Peutinger.) C. N.

WELTER (Jean-Joseph), chimiste, né à Redanges, près d'Esch (Lorraine allemande), en 1763, m. en 1852. Ami de Gay-Lussac et son collaborateur dans plusieurs travaux importants, il a doté les laboratoires de plusieurs appareils commodes et ingénieux, et notamment des *tubes de sûreté* qui portent son nom.

On trouve dans les *Annales de chimie et de physique* [illegible] plusieurs Mémoires de lui, tels que [illegible] la chaux (t. VII) ; *sur un Acide nouveau formé par le soufre* [illegible] (t. X) ; *Observations sur les sondes et les* [illegible] (t. XIII) ; *Comparaisons de la quantité de chaleur dégagée par un gramme d'oxygène brûlant diverses substances* (t. XIX).

WEM, brg d'Angleterre, comté de Shrewsbury, sur la Roden ; 3,880 hab. Vastes tanneries.

WEMYSS, vge d'Écosse (Fife), sur l'estuaire du Forth ; 2,008 hab. Anc. château. Fabr. de vitriol.

WENCESLAS. *V.* Venceslas.

WENDEL (SAINT-), v. de Prusse (prov. du Rhin), sur la Blies ; 4,030 hab. Ch.-l. de cercle de la rég. de Trèves. Anc. forteresse. Fabr. de toiles.

WENDELIN (Godefroy), géomètre et astronome, né en 1580 dans la Campine (Pays-Bas), m. en 1660, voyagea en France et en Italie, fonda à Digne une école de mathématiques, se fit recevoir avocat au Parlement de Paris, retourna dans son pays quelque temps après, entra dans les ordres et devint doyen du chapitre de Rothnac. Il reconnut et confirma le premier la loi de Képler, relative aux satellites de Jupiter, et détermina la parallaxe du soleil. Il était en correspondance avec Gassendi, Peiresc, Mersenne, Petau, Naudé, etc.

On a de lui : *Loxia, seu de obliquitate solis diatriba*, Anvers, 1626, in-4° ; *Aries, seu aurei velleris encomium*, Louvain, 16??, in-4°, poëme en vers élégiaques ; *Arcanum* [illegible] *lampas*, Bruxelles, 16??, in-12 ; *Leges salicæ illustratæ...*, Anvers, 1649, in-fol., etc.

WENDEN, v. de Russie. (*V.* Venden.)

WENDES, grande division de la race slave, répandue dans la région orientale de l'anc. Germanie, depuis la mer Baltique jusqu'aux Alpes Illyriennes et Carniques. Elle comprenait : 1° les *Wendes* ou *Venedes* proprement dits, établis au commencement du VIe siècle dans la région de la Bohême et de la Lusace actuelles ; soumis, dans la 2e moitié de ce siècle, d'abord par les Lombards, puis par les Avares, et descendus, par suite de l'émigration d'autres peuples, vers le Danube et les Alpes, où ils se reconnurent tributaires des Francs en 744 ; 2° les *Vindiles*, qui restèrent le long du golfe Vénédique, dans la Prusse actuelle ; 3° les *Vandales* (*V. ce mot*) ; 4° les *Viltses* ou *Wélatabes*, les *Obotrites*, les [illegible], les [illegible].

WENDIQUE (Cercle), division administrative du grand-duché de Mecklembourg-Schwérin.

WENDROCK, pseudonyme de Nicole. (*V. ce nom.*)

WENER (Lac). *V.* Vener.

WENERSBORG, v. de Suède, dans le län de Wenersborg ou Elfsborg (*V. ce mot*), sur le lac Wener ; 5,482 hab. Comm. de fer et de goudron.

WENLOCH, brg d'Angleterre, comté de Shrewsbury ; 19,47? hab. Belles ruines d'une abbaye bénédictine du XIe siècle. Carrières de pierres à chaux.

WENTWORTH. *V.* Strafford, Rockingham et Roscommon.

WEN-WANG, fondateur de la dynastie chinoise des Tchéou, né vers 1231 av. J.-C., dans la principauté [illegible], patrimoine de sa famille, reçut de [illegible] le commandement général de toutes les troupes de l'empire, inspira des craintes à [illegible], successeur de ce prince, qui le tint 3 ans captif dans la ville d'Yeou-li, puis [illegible] du [illegible] qu'il laissa en mourant à son fils Wou-Wang. Il a écrit des commentaires sur le *Y-king* [illegible], avec les explications que Confucius y ajouta, le texte de l'*Y-king* [illegible] des *Classiques*.

WENZEL [illegible], chimiste, né à Dresde en 17??, m. en 179?. [illegible] chimiste de la marine [illegible] en 17??, il fut couronné à [illegible] pour un Mémoire sur la [illegible] des métaux, et, en 178?, il fut nommé directeur des mines de [illegible] Saxe. Dans son principal ouvrage, [illegible] 177?, il ex[illegible] la [illegible] permanence de la [illegible] la loi qu'il [illegible] et qui est la base de la théorie actuelle [illegible]. [illegible]

WEPPES [illegible] France (Flandre [illegible] Armentières et La Bassée.

WERDAU, v. du roy. de Saxe, cercle de Zwickau, sur la rive d. de la Pleisse; 13,654 hab. Fabr. de draps, cotons, chaussettes.

WERDEN, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), sur la Ruhr, rég. de Dusseldorf; 7,590 hab. Jadis abbaye impériale de femmes. Fabr. de lainages, velours, soieries, produits chimiques; forges à cuivre et à fer.

WERDEN, v. du Hanovre. (*V.* VERDEN.)

WERDER, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), dans une île du Havel; 4,767 hab. Culture des arbres fruitiers.

WERDER, nom donné en Allemagne aux lagunes et aux marais desséchés de la Baltique et du delta de la Vistule. Ex. *Marien*WERDER.

WERFF (ADRIEN VAN DER), peintre, architecte et sculpteur, né en 1659 à Kralinger-Ambacht, près de Rotterdam, m. en 1722, était fils d'un inspecteur de moulins, et montra dès son enfance les plus grandes dispositions pour le dessin. On le mit d'abord dans l'atelier d'un certain Cornélis Picolett, d'où il passa dans celui d'Eglon van der Meer. Il copia si exactement un petit tableau de François Mieris, que les connaisseurs y furent trompés. Dès l'âge de 17 ans, il travailla sans guide. L'électeur palatin lui fit une pension, et l'anoblit. Van der Werff a peint des sujets historiques, des scènes de la vie privée, des portraits, presque toujours dans de petites dimensions. Ses petits tableaux sont les plus estimés. Il a aussi sculpté, modelé et fait preuve de talent architectonique. Son style léché ne jouit plus de la même faveur qu'autrefois : on croirait qu'il a toujours peint sur porcelaine; ses chairs manquent de vie et ressemblent à de l'ivoire. Le musée du Louvre possède de lui 7 tableaux, qui donnent une idée parfaite de son style. — Son frère PIERRE, né à Rotterdam en 1665, m. en 1718, fut son élève et imita sa manière; ils peignirent ensemble des tableaux qui semblent faits par une seule main. Cependant Pierre n'eut pas autant de délicatesse de pinceau qu'Adrien.

Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*, liv. 123. A. M.

WERL, v. du roy. de Prusse (Westphalie), à 17 kil. O.-S.-O. de Soest; 4,922 hab. Saline importante. Couvent de capucins avec une image de la Vierge qui attire de nombreux pèlerins.

WERNER (JOSEPH), peintre, né à Berne en 1637, m. en 1710, s'adonna d'abord à la peinture à l'huile, puis à la fresque, et finit par adopter entièrement le genre de la miniature, dans lequel il excella. Il fut appelé à la cour de Louis XIV, où il se lia avec Quinault, puis résida auprès de divers princes d'Allemagne. Parmi ses tableaux, on cite *l'Union de la Justice et de la Prudence*, à l'hôtel de ville de Berne, et *Adam et Ève dans le Paradis terrestre;* parmi ses miniatures, *les Muses sur le Parnasse, la Mort de Didon, Artémise*, etc.

WERNER (ABRAHAM-GOTTLOB), savant minéralogiste, né en 1750 à Wehrau (Haute-Lusace), d'un directeur de forges, m. en 1817, reçut sa première instruction à l'école de l'orphelinat de Bunzlau, fut placé à l'école des mines de Freyberg en Saxe, 1769, et devint, en 1775, adjoint à la chaire de minéralogie et inspecteur du cabinet des mines de cette ville. Il était associé étranger de l'Académie des sciences de Paris. On a de lui : *Traité des caractères des minéraux*, 1774, trad. en français par Picardet, 1790; *Nouvelle théorie des filons, avec son application à l'art d'exploiter les mines*, 1791; *Classification et description des montagnes*, 1787. Werner classait les minéraux d'après leurs caractères extérieurs surtout. Il a séparé l'art du mineur de la minéralogie, et l'oryctognosie de la géognosie. Il fonda sa géognosie sur l'observation de la croûte du globe. Selon lui, la cause de toute formation nouvelle et de toute mobilité doit être cherchée dans l'eau : c'est ce système qu'on a appelé *neptunisme*.

V. son *Éloge* par Cuvier.

WERNER (FRÉDÉRIC-LOUIS-ZACHARIE), poète allemand, né à Kœnigsberg en 1768, m. en 1823, eut une jeunesse fort dissipée. Employé par le gouvernement prussien dans les bureaux de l'administration à Varsovie en 1796, puis à Berlin en 1805, il s'était fait franc-maçon et essaya d'introduire dans les loges une sorte de mysticisme qui lui inspira un poème bizarre : *les Fils de la vallée*, 1803. En 1811, il se rendit à Paris, où il mena une vie de dissipation; de là il visita Rome, où il abjura le protestantisme; puis Vienne, où il prit les ordres et eut des succès comme prédicateur. Le sacerdoce ne l'éloigna pas de la poésie. Il a laissé : des *Poésies;* des *Confessions*, 1801, où est exposé son mysticisme, et des tragédies, dont plusieurs, *la Croix sur les bords de la mer Baltique, Martin Luther, Attila, le Vingt-Quatre Février*, ont été traduites en français dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*. Son *Théâtre*, sauf *la Mère des Macchabées*, a été publié à Vienne, 1817-18, 6 vol.; ses *Sermons posthumes*, en 1836.

V. sa *Biographie* (en allem.) par Schutz, Grimma, 1841, 2 vol. B.

WERNIGERODE, v. du roy. de Prusse (Saxe), sur l'Holzemme, 8,274 hab. Ch.-l. de cercle de la rég. de Magdebourg, gymnase. Résidence des comtes de Stolberg-Wernigerode. Beau château, avec bibliothèque de 40,000 volumes et musée d'histoire naturelle. — Près de là sont les forges d'*Ilsenburg* et de *Schierke*.

WERNSDORF (J.-CHRIST.), savant philologue saxon, connu par une bonne édition des *Poetæ latini minores*, Helmstadt, 1779, 5 vol., qui a été reproduite, augmentée et améliorée par Lemaire dans sa *Bibliothèque latine*, 1824-26, 6 vol.

WEROWITZ ou **VEROCZE**, comitat de l'Autriche-Hongrie (Croatie-Slavonie); 4,781 kil. carr.; 180,463 hab. Ch.-l. Eszek.

WERRA, riv. d'Allemagne, naît au mont Blessberg, dans le S. de la chaîne du Thuringerwald, au N. d'Eisfeld (Saxe-Hildburghausen), passe à Hildburghausen et à Meiningen, et, en se joignant près de Münden à la Fulda, forme le Wéser; cours de 269 kil., dont 45 navigables.

WERRA, riv. d'Allemagne, naît dans la Lippe-Detmold, arrose la régence prussienne de Minden (Westphalie), et se jette dans le Wéser à 10 kil. S.-O. de Minden. Cours de 55 kil.

WERRO, v. de l'empire russe en Europe (Livonie), sur la Werro; 2,010 hab. Un canal de son nom fait communiquer le lac Pskov avec le golfe de Livonie.

WERSTE, mesure itinéraire de Russie. (*V.* VERSTE.)

WERT. *V.* WEERDT.

WERTACH, riv. de Bavière (cercle de Souabe), naît au N.-O. de Füssen sur la frontière du Tyrol, coule au N., et se jette dans le Lech, rive g., au-dessous d'Augsbourg; cours de 140 kil.

WERTHEIM, v. du grand-duché de Bade, port franc au confluent du Mein et de la Tauber; 4,5?7 hab. Douane; gymnase. Ancien château. Vins renommés. Fabr. de coton, distilleries, tanneries. C'était la capitale de la principauté de Lœwenstein.

WERTINGEN, vge du roy. de Bavière (Souabe), sur le Zusam, à 43 kil. N.-N.-O. d'Augsbourg; 1,878 hab. Succès de Lannes et de Murat sur les Autrichiens en 1805.

WERWICK, *Viroviacum*, v. de Belgique (Flandre occidentale), sur la rive g. de la Lys, qui la sépare de la France; 7,313 hab. Comm. de tabac. — Sur la rive dr. de la Lys est le bourg français de *Werwick*, qui a 3,038 hab.

WESEL, anc. *Aliso*, v. forte du roy. de Prusse (prov. du Rhin), port franc au confluent de la Lippe et du Rhin; 20,593 hab. Gymnase; jardin botanique. Industrie : tissus, tapis, cuirs, chapeaux, gants, savon, produits chimiques, etc.

WESEL (OBER-), anc. *Vosalia*, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), rég. de Coblentz, sur le Rhin; 2,614 hab. Belles églises Notre-Dame et Saint-Martin.

WÉSER, *Visurgis*, fleuve d'Allemagne, se forme, près de Münden, par la réunion de la Fulda et de la Werra, traverse le Hanovre, le Brunswick, la régence de Minden et le territoire de Brême, sépare l'Oldenbourg du Hanovre, et se jette dans la mer du Nord, après avoir traversé, dans son cours de 428 kil., les villes de Hameln, Minden et Brême. Il est navigable pour les bateaux presque depuis sa source, et les grands navires s'arrêtent à Bremershafen, près de son embouchure. Il reçoit, à droite, l'Aller et la Wumme, la Geeste, la Luhre, le Lessum; à gauche, la Diemel, la Werra, le Bastau, l'Aue et la Hunte.

WÉSER BOUCHES-DU-. *V.* BOUCHES-DU-WÉSER.

WESLEY (JOHN), fondateur de la secte des Méthodistes (*V. ce mot*), né en 1703 à Epworth (Lincoln), m. en 1791, se livra avec ardeur à l'étude de l'Ecriture sainte et des livres ascétiques, prit les ordres en 1725, et, avec 15 étudiants d'Oxford, établit les bases de son système religieux en 1729, sans rompre ouvertement avec l'Église établie. La vie réglée qu'il imposait à ses adeptes, et dont il donnait l'exemple, les fit appeler, par raillerie, *Methodistes*, et ils adoptèrent ce titre comme marque d'honneur. Wesley se rendit en Amérique, pour y gagner des prosélytes. Il eut pour coadjuteur son frère CHARLES, né en 1708, mort en 1788.

Ses Œuvres forment 32 vol., Londres, 1774. On y remarque le *Papisme examiné de sang-froid*, 3e édit., Lond., 1779; *Médecine primitive, recueil de remèdes simples*, trad. en français par Bruysset, Lyon, 1772, in-12; *Nature, objet et règlements généraux des sociétés méthodistes*, Lond., 1798, 8 vol., etc. — *V.* Beecham, *Sermons and Life of J. Wesley*, 1847, 3 vol. in-12. *V.* MÉTHODISTES.

WESSEL, poète norvégien, né à Vestby en 1742, m. en 1782, étudia à Copenhague, fut précepteur et traducteur d'ouvrages français pour le théâtre; sa vie déréglée hâta sa mort. Il publiait, dans un journal singulièrement intitulé *Votre serviteur Ohesas*, des contes en vers, qu'on lit encore avec plaisir en Danemark. Son œuvre la plus célèbre est une tragédie de l'*Amour sans bas*, parodie fort gaie de la déclamation pompeuse et du style emphatique de la scène française. A. G.

WESSELING (PIERRE), philologue, né en 1692 à Stein-

furt (Westphalie), m. en 1764, étudia à Leyde et à Franeker, professa les lettres profanes et sacrées dans cette dernière ville, prit la direction des écoles de Middelbourg, enseigna plus tard l'histoire et l'éloquence à Deventer, à Franeker et à Utrecht, devint recteur de l'université d'Utrecht et bibliothécaire de la ville.

On lui doit : une bonne édition des *Itinéraires* romains, avec notes et dissertations, Amst. 1735, in-4° ; *de Origine pontificiæ dominationis*, Franeker, 1723, in-fol. ; *Observationes diversæ*, Amst., 1727, recueil où sont rectifiés ou expliqués plusieurs textes de Sophocle, d'Aristophane, de Platon, d'Euripide, de Cicéron, de Tite-Live, etc. ; *Probabilium liber singularis*, Franeker 1750, espèce de suite de l'ouvrage précédent ; des éditions d'*Hérodote*, de *Diodore de Sicile*, etc.

WESSEMBERG (CHARLES DE), prélat, poète et érudit allemand, né à Dresde en 1774, m. en 1860. Entré dans les ordres avec le titre de chanoine de Constance, il y fut distingué par son évêque, Dalberg, qui, appelé en 1802 au siège archiépiscopal de Mayence, tout en conservant le siège de Constance, le nomma son vicaire général dans ce diocèse. Il introduisit la langue et les chants populaires dans la liturgie, combattit l'ignorance du clergé inférieur, institua des conférences pastorales, fonda des séminaires, des maisons de refuge, et diminua le nombre des couvents. Mal vu de la cour de Rome, qui refusa de le reconnaître en 1814 comme coadjuteur, et, en 1816, comme successeur de Dalberg, il remplit ses fonctions jusqu'en 1827, où le siège de Constance fut supprimé. Entré dans la 1re chambre des États de Bade, il y défendit les principes libéraux, et consacra le reste de sa vie à des ouvrages d'éducation et d'histoire de l'Église. Les principaux sont : *des Fonctions de ceux qui ont charge d'âmes*, Augsbourg, 1832 ; *de la Réforme des Universités allemandes*, Constance, 1834 ; *l'Éducation élémentaire du peuple*, Zurich, 1835 ; *les Grands Conciles du quinzième et du seizième siècle dans leur influence sur la réforme de l'Église*, 4 vol., Constance, 1840. Il a laissé aussi des *Poésies lyriques* ; *Jules, ou le Pèlerinage d'un jeune homme*, voyage poétique en Italie d'un Allemand qui fuit l'oppression de sa patrie par Napoléon Ier ; *Irène*, tableau d'Athènes, de Jérusalem et de la Rome impériale au moment du triomphe du christianisme, et apologie de la tolérance.

WESSEX, c.-à-d. *Saxe de l'Ouest*, un des royaumes de l'Heptarchie anglo-saxonne en Angleterre, fondé en 516 par Cerdic ; cap. Winchester. Il comprenait à peu près les comtés actuels de Berks, Wilts, Hamp et Dorset. Il absorba peu à peu les six autres États, et son dernier roi, Egbert, prit le titre de roi d'Angleterre.

WEST (BENJAMIN), peintre d'histoire, né en 1738 à Springfield (Pennsylvanie), m. à Londres en 1820, montra, dès sa jeunesse, un goût très vif pour le dessin, sans avoir sous les yeux ni tableaux ni gravures, et fut emmené par l'un de ses parents à Philadelphie, d'où il s'embarqua pour l'Europe. Arrivé à Rome en 1760, il fut présenté au cardinal Albani, se lia avec Raphael Mengs, et, après 3 ans d'études, alla s'établir à Londres. Il y devint peintre du roi en 1772, fut chargé de la décoration de Windsor, succéda à Reynolds, en 1791, comme président de l'Académie de peinture, de sculpture et d'architecture, et fut associé étranger de l'Institut de France. Après sa mort, on l'enterra dans l'église Saint-Paul. Parmi ses tableaux, que distinguent une belle entente de la composition, la correction et la pureté du dessin, on cite : *la Mort de Socrate* ; *Oreste et Pylade* ; *Agrippine débarquant en Italie avec les cendres de Germanicus* ; *Régulus retournant de Rome à Carthage*, *la Mort du général Wolf* ; *Jésus présenté au peuple par Pilate*, *Jésus guérissant les malades dans le Temple*, etc.

V. J. Galt, *la Vie et les Études de B. West*, 2e édit., 1817, Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*, liv. 252-253 ; L. Viardot, *les Musées d'Angleterre*. B.

WEST, c.-à-d. *ouest*, *occidental*, en langue germanique : Westhoven, cour de l'ouest, etc.

WESTBURY, brg d'Angleterre (Wilts) ; 6,396 hab. Fabr. de draps et de lainages. Comm. de drèche.

WEST-CAPPEL, v. du roy. des Pays-Bas (Zélande), au N.-O. de Middelbourg ; 2,125 hab. On y admire les digues. Au moyen âge, comtes ou baillis maritimes de West-Cappel.

WESTERAS. V. VESTERAS.

WESTER-BOTTEN. V. BOTNIE.

WESTER-GOTHLAND ou **WESTROGOTHIE**. V. GOTHIE.

WESTERMANN (FRANÇOIS-JOSEPH), général républicain, né en 1751 à Molsheim (Alsace), m. en 1794. S'engagea fort jeune dans la cavalerie, ne tarda pas à abandonner le service, vint à Paris, où il embrassa avec ardeur la cause de la Révolution, et fut nommé greffier de la municipalité de Haguenau en 1790. Accusé d'avoir excité des émeutes, il subit un court emprisonnement, revint à Paris, se lia avec Danton, joua un rôle important dans l'attaque des Tuileries au 10 août 1792, et fut nommé adjudant général après la déchéance de Louis XVI. Envoyé auprès de Dumouriez dans l'Argonne, il l'aida dans ses négociations avec le duc de Brunswick, le suivit en Belgique, fut arrêté comme complice de sa défection, et, rendu à la liberté, partit pour la Vendée avec le grade de général de brigade. Il s'y distingua par sa valeur fougueuse et même sanguinaire ; surpris à Châtillon par imprévoyance, traduit devant un conseil de guerre, qui l'acquitta, il prit sa revanche à Beaupréau, Laval, Granville, Baugé, et écrasa les Vendéens au Mans et à Savenay. Rappelé à Paris, il fut proscrit avec le parti de Danton, auquel il s'était attaché, et périt sur l'échafaud. B.

WESTERN (ILES). V. HÉBRIDES.

WESTER-NORRLAND. V. NORRLAND.

WESTERVICK, v. de Suède, sur un golfe de son nom, dans le län de Calmar ; 6,189 hab. Port de commerce. Chantiers de construction.

WESTERWALD, chaîne de montagnes de l'Allemagne, entre la Lahn, la Sieg et le Rhin, se détache du Rothaar en Westphalie, traverse le N. du duché de Nassau et se termine en face de Coblentz. Elles sont bien boisées. Mines de fer, de calamine et de houille. Les points culminants sont : le Fuckskauten, 657 m. ; le Salzburger Kopf, 655 m. ; le Galgenberg, 649 m. G. H.

WESTFIELD, v. des États-Unis (Massachusetts), à l'O. de Springfield ; 7,587 hab.

WEST-FIORD, golfe ouvert de l'océan Atlantique, entre les côtes de Norgève et les îles Loffoden ; 160 kil. sur 100.

WEST-LOTHIAN. V. LINLITHGOW.

WESTMACOTT (RICHARD), sculpteur anglais, né à Londres en 1775, m. en 1856, élève de Canova, remplaça Flaxmann en 1827 comme professeur à l'Académie royale. On cite de lui : *la Douleur d'une mère*, 1822 ; *Euphrosine*, *Cupidon*, *Psyché*, la *Mort d'Horace*, l'*Enfant endormi*, une *Mère et son enfant*. — Son fils, RICHARD, né à Londres en 1799, m. en 1872, cultiva aussi la sculpture et devint membre de l'Académie royale en 1849. On a de lui : *Vénus et Ascagne*, 1831 ; *le Joueur de cymbales*, 1832 ; *Vénus et Cupidon*, la *Jacinthe des bois*, *Paolo et Francesca*, 1838 ; l'*Ange gardien*, 1842.

WEST-MEATH. V. MEATH.

WESTMANIE, anc. prov. de Suède, dans la Suède propre, forme aujourd'hui le län de Væsteras et une partie de celui d'Œrebro.

WESTMINSTER. V. LONDRES.

WESTMORELAND (*Moreland*, terrain montagneux), comté au N.-O. de l'Angleterre, touchant à la mer d'Irlande (baie de Morecambe) au S.-O. ; 2,027 kil. carr., 64 kil. sur 40 ; 64,184 hab. Principaux sommets : Helvellyn au N., Rydal, Bowfell, Crossfell. Lacs célèbres : Winandermere à l'O., Ulleswater au N.-O. Riv. : Ken au S., Eden au N. Plomb, cuivre, houille, marbre et ardoises. Cap. Appleby. Villes princ. : Ambleside, Kendal, Kirkby. C'est une partie de l'anc. Northumbrie sous les Saxons.

WESTPHALIE, contrée d'Allemagne, à l'O., comprenant les territoires situés entre le Rhin et le Wéser, a tiré son nom des Westphales, tribu de l'anc. Saxe.

WESTPHALIE (DUCHÉ DE), nom donné d'abord à la partie occidentale de la Saxe, entre le Wéser et l'Elbe ; puis, quand elle en eut été détachée en 1180 par l'empereur Frédéric Ier Barberousse, à la province qu'elle forma dans l'électorat de Cologne ; ch.-l. Arnsberg. Ses limites étaient la principauté de Waldeck à l'E. et le comté de la Mark à l'O. Le duché fut donné à la Hesse-Darmstadt en 1802 et à la Prusse en 1814.

WESTPHALIE (CERCLE DE), grande division de l'anc. Empire d'Allemagne, entre la mer du Nord, les Provinces-Unies, les cercles de Bourgogne, de Basse-Saxe, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. Il avait été formé de l'anc. duché de Westphalie et d'une partie de la Lotharingie septentrionale, de l'Ostphalie et de la Thuringe, et comprenait : les évêchés de Munster, Paderborn, Osnabrück et Liège, les principautés de Minden, Meurs, Verden et Nassau ; les duchés de Clèves, Juliers, Berg et Oldenbourg ; les comtés de La Mark, Schaumbourg, Ravensberg, Hoya, Pyrmont, Delmenhorst, Lippe, Bentheim et Diepholz ; les seigneuries d'Anhalt ; les abbayes de Corvey, Stadlo, Malmédy ; les villes libres de Cologne, Aix-la-Chapelle et Dortmund. L'électeur de Brandebourg (comme duc de Clèves), et l'électeur Palatin (comme duc de Juliers) étaient directeurs du cercle alternativement avec l'évêque de Munster. Ce cercle cessa d'exister à la dissolution de l'Empire, en 1806.

WESTPHALIE (ROYAUME DE), État de l'anc. Confédération du Rhin, entre les duchés de Mecklembourg au N., les royaumes de Prusse et de Saxe à l'E., les grands-duchés de Francfort et de Hesse-Cassel au S., le grand-duché de Berg et l'Empire français à l'O. ; cap. Cassel. Il fut créé en 1807 par Napoléon Ier pour son frère Jérôme Bonaparte, et comprit la Hesse-Cassel, la partie S. de l'électorat de Hanovre, l'évêché de Paderborn et quelques autres districts de l'anc. cercle de

Westphalie, les duchés de Brunswick et de Magdebourg, les principautés de Verden et d'Halberstadt, quelques portions des cercles de Basse-Saxe et du Haut-Rhin. Napoléon en détacha en 1810 les parties qui formèrent les départements français de l'Ems-Oriental, de l'Ems-Supérieur et de la Lippe. Le royaume de Westphalie ne comprit plus que les 8 départements de la Fulda, ch.-l. Cassel; de la Werra, ch.-l. Marbourg; de la Saale, ch.-l. Halberstadt; du Harz, ch.-l. Heiligenstadt; de l'Elbe, ch.-l. Magdebourg; de l'Ocker, ch.-l. Brunswick; de la Leine, ch.-l. Gœttingue, et de l'Aller, ch.-l. Hanovre. Après la bataille de Leipzig, 1813, les Prussiens occupèrent le royaume de Westphalie, dont les parties retournèrent, en 1814, à leurs souverains primitifs. X. et E. D—y.

WESTPHALIE, prov. du roy. de Prusse; 20,195 kil. carr., 200 kil. sur 100; 2,043,442 hab., dont 1,070,212 catholiques. Ch.-l. Munster. Elle est divisée en 3 régences : Munster, Minden et Arnsberg; fait partie du VII[e] corps d'armée (Munster), et comprend les anc. évêchés de Munster, Minden, Paderborn, l'abbaye de Corvey, les comtés de La Mark, Berg, Ravensberg, Tecklembourg, Linange, etc. Sol plat, légèrement ondulé au N., montagneux dans le S. et l'E., arrosé par la Lippe, la Ruhr, l'Ems, le Wéser. Mines de fer, cuivre, plomb, houille. Industrie des toiles, tissus de coton et de laine, draps, tabac, cuirs, papier, verre. Eaux minérales et salines. Jambons renommés. — La Prusse possédait une partie du pays dès 1613; elle la perdit pendant la guerre de 1806 à 1807, et la recouvra, avec d'importantes augmentations, en 1814.

WESTPHALIE (Paix publique de), nom donné à un règlement que l'empereur Charles IV fit de concert avec divers États allemands, en 1371, pour maintenir la paix dans l'Empire. Ce règlement reconnaît les tribunaux de la Sainte-Vehme. (*V. ce mot.*)

WESTPHALIE (Traité de), traité célèbre qui termina la guerre de Trente ans. (*V. ce mot.*) Il se compose de 2 traités particuliers, qui furent signés dans 2 villes de la Westphalie, Osnabrück et Münster : le premier (6 août 1648), entre l'empereur Ferdinand III, la Suède et ses alliés protestants; l'autre (24 oct.), entre l'empereur, la France et ses alliés catholiques. Ils furent le résultat de longues négociations, dirigées, au nom de la France, par le comte d'Avaux, Abel Servien et le duc de Longueville; au nom de la Suède, par le baron Oxenstiern et Salvius; au nom de l'empereur, par les comtes de Trautmansdorf et de Nassau; au nom des États de l'Empire, par Adami et Lampadius; au nom de Venise et du pape, par Contarini et le nonce Fabio Chigi, depuis Alexandre VII. L'Espagne refusa d'adhérer aux conditions de Münster, parce qu'elle espérait profiter des troubles de la Fronde (*V. ce mot*), et elle continua la guerre contre la France jusqu'à la paix des Pyrénées, 1659. Le traité de Westphalie, conclu aux dépens de l'Autriche et de l'Église, se divise en 3 parties : — I. *Clauses territoriales.* 1° Pour la France, reconnaissance de la conquête des Trois-Évêchés et de l'Alsace, excepté Strasbourg et Montbéliard; 2° pour la Suède, la Poméranie citérieure, l'île de Rugen, Wismar, l'archevêché de Brême et l'évêché de Verden sécularisés, avec 3 voix à la diète de l'Empire; 3° pour l'électeur de Brandebourg, l'archevêché de Magdebourg et les évêchés d'Halberstadt, Minden, Camin, sécularisés; 4° pour le duc de Mecklembourg, les évêchés de Ratzebourg et de Schwérin; 5° pour le landgrave de Hesse et le duc de Brunswick, des abbayes sécularisées; 6° pour l'électeur Palatin, restitution du Bas-Palatinat et de la dignité électorale, le Haut-Palatinat étant laissé au duc de Bavière avec le titre d'électeur; 7° reconnaissance formelle de l'indépendance des Provinces-Unies et de la Suisse. — II. *Clauses politiques.* L'empereur ne peut rien faire, pour les objets d'intérêt général, sans les diètes nationales; les princes, États et villes libres ont l'exercice de la souveraineté territoriale, c.-à-d. le droit de se gouverner eux-mêmes et leurs sujets et celui de faire des alliances, soit entre eux, soit avec les puissances étrangères; leur nombre est fixé à 343, dont 158 séculiers, 123 ecclésiastiques et 62 villes impériales. — III. *Clauses religieuses.* La paix de Passau, 1552, et celle d'Augsbourg, 1555, sont confirmées; les avantages qu'elles avaient accordés aux luthériens sont étendus aux calvinistes; l'exercice public de la religion et la jouissance des biens ecclésiastiques sécularisés sont remis sur le même pied qu'avant 1624 (année *décrétoire* ou *normale*), excepté pour le Palatinat, où l'année normale était fixée à 1618; 24 protestants seront admis dans la Chambre impériale, et 6 dans le Conseil aulique, etc. — Le traité de Westphalie, appelé quelquefois *le Code des nations*, a assuré aux protestants d'Allemagne la liberté religieuse, garanti l'équilibre européen par l'affaiblissement de la puissance autrichienne, et donné à la France, pour un demi-siècle, le premier rang en Europe. Modifié profondément par la paix d'Utrecht, 1713, il a subsisté, dans quelques-unes de ses parties, jusqu'aux guerres de la Révolution et de l'Empire, qui ont changé la constitution intérieure de l'Allemagne. (*V.* Allemagne.)

V. J. G. von Meyern, *Acta pacis Westphalicae* [illegible], 1734-36, 6 vol. in-f°; Bougeant, *Histoire des guerres et des négociations qui précédèrent le traité de Westphalie*, Paris, 1751 [illegible]; Woltmann, *Histoire du traité de Westphalie*, Leipzig, 1808, 2 vol.; Chéruel, *Hist. de France* [illegible], t. II.

WEST-POINT, v. des États-Unis, dans l'État et à 100 kil. N. de New-York, sur l'Hudson, dans une admirable situation. 1,000 hab. École militaire fédérale, fondée en 1802.

WEST PORT, brg et paroisse d'Irlande (Mayo), sur la baie de Clew; 3,833 hab. Export. de toiles, grains, salaisons.

WESTRAY, île d'Écosse, une des Orcades, au N. E. de Pomona; 35 kil. carr.; 2,090 hab. Pêche. Fabr. de soude de varech. Sur la côte E., port de Pierowall.

WEST-RIDING. *V.* York (Comté d').

WETHERSFIELD, v. des États-Unis (Connecticut), à 6 kil. S. de Hartford, sur le Connecticut; 4,000 hab.

WETSTEIN (Jean-Henri), savant typographe, né à Bâle en 1649, m. en 1726, s'établit (de bonne heure) à Amsterdam et y fonda une imprimerie qui devint célèbre. Il accompagna de savantes préfaces les ouvrages sortis de ses presses.

WETSTEIN (Jean-Jacques), neveu du précédent, né à Bâle en 1693, m. en 1754, étudia la philosophie et les mathématiques sous Bernoulli le jeune, entra dans le ministère sacré en 1713, fut suspendu de ses fonctions en 1730 sur les accusations de socinianisme, et se retira à Amsterdam, où il enseigna la théologie et l'histoire ecclésiastique. On a de lui une édition du Nouveau Testament, avec une riche collection de variantes, et une dissertation sur l'âge et l'authenticité des manuscrits, Amst., 1751-52, 2 vol. in-fol.

WETTER (Lac). *V.* Vetter.

WETTER, v. du roy. de Prusse (prov. de Hesse-Nassau), sur la Wettschaft; 2,500 hab. Jadis abbaye célèbre.

WETTER, riv. du grand-duché de Hesse, affl. de la Nidda à Assenheim, donna son nom à la Wettéravie. Elle arrose Lich.

WETTÉRAVIE, en allem. *Wetterau*, anc. prov. d'Allemagne, dans le cercle du Bas-Rhin, tirait son nom de la Wetter, se divisait en *Wettéravie proprement dite* et *Wettéravie septentrionale* ou *Wetterawld*, et comprenait : le Lahngau, le Rheingau, le Meingau, les comtés de Kœnigstein et de Katzenellnbogen, Wetzlar, Francfort-sur-le-Mein, Hanau, Mayence. Elle est aujourd'hui répartie entre le grand-duché de Hesse, la province prussienne de Hesse-Nassau et quelques pays environnants.

WETTEREN, brg de Belgique, sur l'Escaut (Flandre-Orientale), arr. de Termonde; 10,268 hab. Fabr. de toiles et lainages. Poudrerie.

WETTERHORN, c.-à-d. *la Corne du temps* ou *de l'Orage*, montagne de l'Oberland en Suisse (Berne); 3,708 m. Elle sort du rameau qui, se détachant du Finsterarhorn, court vers le N., sur la limite des districts d'Interlaken et d'Oberhasli. Elle domine le passage de la vallée de Grindelwald à Meyringen. Sa cime est souvent voilée de nuages, dont la disposition fournit des pronostics d'orage ou de beau temps; de là le nom de cette montagne.

WETTIN, v. du roy. de Prusse (Saxe), rég. de Mersebourg, sur la Saale; 3,230 hab. Direction des mines. Fabr. de tabac, huile, chicorée. — Cette ville a donné son nom à la maison princière qui règne sur la Saxe.

WETZLAR, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), ch.-l. de cercle de la rég. de Coblentz, sur la Lahn; 7,428 hab. Belle cathédrale, gymnase. Fabr. de bas, gants, cuirs, tabac. — Jadis ville impériale, elle fut le siège de la Chambre impériale depuis 1688. De 1803 à 1814, elle appartint au prince-électeur Dalberg, archichancelier de l'Empire. Le congrès de Vienne la donna à la Prusse.

WEVELGHEM, brg de Belgique (Flandre-Occid.), arr. de Courtray; 5,108 hab. Tissus de lin et de coton.

WEXFORD, v. et port d'Irlande, cap. du comté de son nom, sur la rive dr. de la Slaney, à son embouch. dans la baie de Wexford; 12,055 hab. Étroite et sale, excepté le quai et 2 ou 3 rues. Restes d'anciens murs et d'une abbaye. Près de la ville on voit une colonne de granit élevée en mémoire des exploits d'Abercromby en Égypte. Export. de bestiaux, bois, laines, tabacs, etc. Bains de mer fréquentés. Cette ville fut jadis le siège de la grande commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem dans les îles Britanniques. — Le comté est au S.-E. de l'Irlande, dans le S. du Leinster; borné par le canal Saint-George au S. et à l'E.; 2,333 kil. carr., 90 kil. sur 35; 12.,587 hab. Sol montagneux au N.-O. et fertile. La baronnie de Forth, au S.-O., est occupée par les descendants d'une colonie gallique, et très bien cultivée. Pierre à chaux. Pêcheries importantes. Villes princip. : Enniscorthy, New Ross, Gorey, Newtonbarry.

WEXIŒ, v. de Suède (Gothie), ch.-l. du lan de Krono-

berg, sur le lac Sodre ; 3,665 hab. Évêché luthérien. Bibliothèque, gymnase. Usines à fer.

WEYDEN. V. Van der Weyden.

WEYERMAN (Jacques **CAMPO**), peintre et écrivain hollandais, né en 1679, m. en 1747, élève de Ferdinand van Kessel, peignait habilement les fleurs et les fruits, rima des satires, et rédigea des *Vies des peintres néerlandais*, publiées en 1729, 3 vol. in-4°. Sa mauvaise conduite le fit condamner à une prison perpétuelle. A. M.

WEYMOUTH, brg d'Angleterre (Dorset), sur la Manche, à l'embouch. de la Wey; 13,704 hab. Bains de mer fréquentés. Un pont la réunit à Melcombe-Regis. — C'est là que Marguerite d'Anjou prit terre avec son fils Édouard, 1471, lorsqu'elle venait rétablir sur le trône Henri VI, son mari.

WEYMOUTH, brg des États-Unis (Massachusetts), 10,571 hab. F[illegible] estimés.

WHAMPOA ou **HOUANG-FOU**, port de Chine, dans une île du Pé-kiang, à 15 kil. au-dessous de Canton. C'est là que s'arrêtent les navires européens. Un traité y fut signé entre la France et la Chine, le 24 oct. 1844.

WHARTON (Thomas **WHARTON**, marquis de), homme d'État anglais, né vers 1640, m. en 1715, siégea dans la Chambre des lords sous les règnes de Charles II et de Jacques II, s'y fit remarquer par son opposition aux vues de la cour, prévoqua l'adresse qui invitait Guillaume d'Orange à prendre le pouvoir, et, après la révolution de 1688, fut nommé contrôleur du palais et membre du conseil privé. Disgracié à l'avènement de la reine Anne, il reprit son opposition dans la Chambre haute, rentra en faveur en 1708, fut nommé vice-roi d'Irlande, dut donner sa démission en 1710, et, sous George Ier, reçut les titres de lord du sceau privé, de marquis de Wharton et de Malmesbury.

WHARTON (Philippe), fils du précédent, né en 1699, m. en 1731, s'attacha au chevalier de Saint-Georges (le Prétendant), qui lui conféra le titre de duc de Northumberland, puis à George Ier, de qui il reçut le titre de duc de Wharton.

WHEATSTONE (Charles), savant anglais, né en 1802 à Glocester, m. en 1875. Ses compatriotes lui ont attribué l'invention de la télégraphie électrique; du moins il a contribué à la rendre d'une application pratique. On le dit aussi inventeur du [illegible]scope.

WHEELING, v. des États-Unis, anc. cap. de l'État de Virginie occidentale, sur l'Ohio; 31,266 hab. Port de commerce. Chantiers de constructions navales.

WHEWELL (Guillaume), mathématicien et philosophe anglais, né à Lancastre en 1794, m. en 1866, fut professeur à l'université de Cambridge, et opéra une véritable révolution dans l'enseignement des sciences par ses Manuels de statistique et de dynamique.

[illegible]

WHIGS, nom qui paraît dériver de *whiggam*, cri par lequel les Écossais stimulent leurs chevaux, et que l'on appliqua, sous Charles II, aux rebelles de l'Écosse. Il fut ensuite étendu à tous les ennemis des Stuarts. Les whigs firent la révolution de 1688; plus tard, ils soutinrent la maison de Hanovre contre les Jacobites. Depuis le XVIIIe siècle, les whigs, opposés aux tories (V. *ce mot*), ont combattu la toute-puissance des rois et défendent les libertés publiques.

WHISTON (William), mathématicien et théologien, né en 1667 à Norton (Leicester), m. en 1752, étudia à Cambridge, devint chapelain de l'évêque de Norwich, recteur dans le comté de Suffolk, adjoint, puis successeur de Newton à la chaire de mathématiques de l'université de Cambridge, et fut destitué en 1710 pour quelques opinions hétérodoxes. Se jetant dès lors dans [illegible], il s'érigea en prophète et s'entoura de 12 [illegible] avec lesquels il prétendait rétablir l'Église primitive. En 1747, il entra dans une congrégation d'anabaptistes.

[illegible]

WHITAKER [illegible]

[illegible]

WHITBURN, v. d'Angleterre [illegible], à 5 kil. N. de Sunderland, sur la mer du Nord ; 1,343 hab. Bains de mer. Carrières de pierre à chaux.

WHITBY, v. d'Angleterre, comté d'York. Bon port de commerce à l'embouchure de l'Esk dans la mer du Nord ; 14,014 hab. Chantiers de construction ; mines d'alun. Fabr. de toile à voiles. Ruines d'une abbaye du VIIe siècle.

WHITCHURCH, brg d'Angleterre, comté de Shrewsbury ; 3,756 hab. Récolte de houblon. Fabr. de drèche, cordonnerie. Belle église moderne sur une hauteur.

WHITE-BOYS, *enfants blancs*, coalitions agricoles, sociétés secrètes de paysans formées en Irlande, en 1761, d'abord dans le Munster. Dans leurs expéditions nocturnes (ils s'appelaient *les législateurs de minuit*), ils avaient le visage noirci et portaient un sarrau blanc sur leurs vêtements. *Shan Van Vughth* fut, en irlandais, le 1er nom de guerre du chef imaginaire des White-boys, dont le capitaine Rock, entre autres, a été depuis la personnification la plus célèbre. Ils s'appelèrent *levellers* (niveleurs), parce qu'ils nivelaient les fossés servant à enclaver les pâtures et les murs de clôture ; on avait multiplié ces pâtures, les maîtres y trouvant profit, et des baronnies entières avaient été réduites en pâturages ; les paysans en étaient chassés, réduits à rien. Vainqueurs, les White-boys réglaient les prix de vente des céréales, les rapports avec les maîtres, les corvées, abolissaient les arrérages dus, réglaient par affiches les dîmes à payer. Ils étaient recrutés non seulement parmi les catholiques, mais avaient aussi des partisans dans la minorité protestante du Munster. En 1763, des troubles éclatèrent dans l'Ulster, où la population était en grande partie presbytérienne. Là, il y avait trop de corvées. Ces mécontents du Nord prirent le nom d'*Oak-boys* (enfants du chêne). Ils portaient des branches de chêne à leurs chapeaux. Ils s'occupèrent d'arbitrer les prix de fermage, les corvées, le prix des *Peat bogs* ou terrains de tourbes. Ils s'assemblaient seulement le jour, marchaient 400 ou 500 ensemble, conduits par les gros fermiers de la contrée, obligeaient ceux qui tombaient entre leurs mains à prêter serment au roi et aux Oak-boys, à jurer de ne prélever dîmes, taxes ou rentes que suivant le taux fixé. Ils ne commettaient ni meurtres ni pillage. La population protestante, dans le Nord, s'allia moins aux White-boys qu'aux *Orangemen*, association politique hostile aux coalitions catholiques de l'Ulster, c.-à-d. au *Ribbonisme*. Le mouvement de l'Ulster fut facilement réprimé, et la corvée remplacée par une taxe égale sur les terres. Dans le Munster, l'insurrection dura plus de 3 ans. — En 1772 parurent dans le Nord les *Steel-boys* (enfants d'acier), protestants. C'étaient des paysans chassés par un intendant. Cette révolte fut vaincue en 1774. Les White-boys reparurent dans le Leinster en 1774, et se répandirent autour de Dublin. Alors fut proclamé l'acte du parlement irlandais, le *White-boys act*, 1775, dont chaque article prononce la peine de mort. Le mouvement dura néanmoins jusqu'en 1785. En 1785 se formèrent les *Right-boys*, sous le capitaine Right, dans le Kerry, contre les dîmes ; en 1786-87, ils poussèrent jusqu'aux portes de Cork. — Les procédés employés par ces associations ont été ressuscités de nos jours en Irlande par les adhérents de la *Land-league*, ou ligue de la terre, pour empêcher les fermiers de payer le loyer dû aux propriétaires. V. Irlande.

WHITEFIELD (Georges), un des chefs de la secte des Méthodistes, né à Bell-Inn (Glocester) en 1714, m. aux États-Unis en 1770, occupait une place dans un des collèges d'Oxford, lorsqu'il s'agrégea, en 1735, à la secte de Wesley. Il le suivit en Amérique, où il fit seul 6 autres missions, et se sépara de lui, en 1741, pour former une congrégation distincte, qui subsiste encore. La dissidence de ses opinions avec celles de Wesley consistait en ce qu'il croyait les œuvres peu importantes pour la justification, si ce n'est comme preuve de la foi, et admettait la prédestination absolue et la réprobation particulière. Ce fut Whitefield qui introduisit chez les Méthodistes la stichomancie, c.-à-d. l'habitude d'ouvrir au hasard la Bible, pour tirer du premier verset qui se présentait à la vue une induction sur la réussite d'une entreprise. Il a laissé des sermons, des traités de controverse, des lettres, qui ont été réunis en 6 vol., 1771, avec une *Histoire de sa vie*.

WHITEHAVEN, v. d'Angleterre (Cumberland), beau port sur une baie de la mer d'Irlande, 19,[illegible] hab. École de navigation, bains de mer. Beau théâtre. Chantiers de construction. Fabr. de toile à voiles, cotons, [illegible], savon, etc. Mines de [illegible] [illegible]

WHITELOCKE [illegible], né à Londres [illegible] en 1676 [illegible], il fut [illegible] contre les [illegible] Cromwell au conseil de [illegible], protesta contre l'exécution du par-

lement et contre la mise en jugement du roi, mais devint sous la république lord commissaire du grand sceau. Cromwell, qui se défiait de lui, l'envoya comme ambassadeur en Suède. Charles II lui permit de rester en Angleterre, et il ne s'occupa plus que de travaux historiques. E. D—y.

WHITE-MOUNTAINS. *V.* Blanches (Montagnes).

WHITE-RIVER. *V.* Blanche (Rivière).

WHITHORN, v. d'Écosse, comté de Wigtown, port sur la baie de Wigtown ; 1,655 hab. Jadis évêché. Carrières d'ardoise et de marbre. Tanneries. — C'est l'anc. *Leucophibia*, capitale des *Novantes*.

WHYDAH. *V.* Ouiddah.

WIAZMA, v. de Russie. (*V.* Viazma.)

WIBLINGEN. *V.* Waiblingen.

WIBORG. *V.* Viborg.

WICAR (J.-B.-Joseph), peintre, né à Lille en 1762, d'un ouvrier charpentier, m. en 1834, reçut de sa ville natale une pension pour aller étudier à Paris dans l'atelier de David, suivit ce maître à Rome en 1785, et, s'étant fixé en Italie, fut nommé, par le Directoire, membre d'une commission chargée de recueillir des chefs-d'œuvre pour les musées français. Il forma aussi, pour le grand-duc de Toscane, les collections de la galerie de Florence et du palais Pitti. En mourant, il légua à la ville de Lille les cartons de Raphael et de Michel-Ange qu'il avait recueillis pour son propre compte, et qui forment le beau *Musée Wicar*. Il a publié : *Tableaux, statues, bas-reliefs et camées de la galerie de Florence et du palais Pitti*, Florence, 1789, Paris, 1792, 4 vol. in-fol., ouvrage bien dessiné et bien gravé, avec un texte par Mongez.

V. une *Notice* sur sa vie par Dufay, Lille, 1844. B.

WICHERLEY (William), auteur comique anglais, né à Cleeve (Shropshire) en 1640, m. en 1715, était fils d'un riche propriétaire du comté, attaché au parti des Stuarts. Il fut envoyé en France, à l'âge de 15 ans, pour achever ses études, et prit goût au théâtre de Corneille et de Molière. Rentré en Angleterre peu de temps avant la restauration de Charles II, il fréquenta le grand monde, et s'y fit goûter par ses bons mots, des vers agréables et un esprit libre et cynique, dont les plus grands seigneurs donnaient l'exemple. Son 1er ouvrage fut : *l'Amour dans un bois, ou le Parc de Saint-James*, 1672, qui obtint beaucoup de succès, et lui valut la protection de la duchesse de Cleveland, favorite du roi. Il donna ensuite : *le Gentilhomme maître à danser ; l'Homme au franc procédé*, imitation du *Misanthrope* de Molière ; *la Femme de province*. Les comédies de Wicherley, écrites en prose, sont pétillantes d'esprit, mais licencieuses, souvent jusqu'à la grossièreté. Lui-même, ayant dans son caractère un mélange de corruption et d'insouciance, finit par tomber dans la misère.

WICK, v. et port d'Écosse, capitale du comté de Caithness, à l'embouchure de la Wick dans la mer du Nord ; 8,025 hab. Louisburgh et Pulteney-Town lui servent de faubourgs. C'est, depuis 50 ans, en Écosse, le centre de la pêche aux harengs. Construction de navires. Exportation de blé, laine et bestiaux. Les femmes font des filets. Paquebots pour Leith, Aberdeen, Kirkwall et Lerwick.

WICKLOW, v. et port d'Irlande, capitale du comté de son nom, à l'embouchure du Vartrey dans le canal Saint-George ; 3,160 hab. Bains de mer. Exportation de cuivre et de blé. Donne les titres de comte et vicomte à la famille Howard. — Le comté est au S.-E. de l'Irlande, dans le S. du Leinster, baigné par le canal Saint-George à l'E. Il a 2,024 kil. carr., 65 kil. sur 53 ; 73,479 hab. Côtes escarpées, avec les deux mauvais ports de Wicklow et Arklow. Sol montagneux au centre. Rivières : Liffey, Slaney, Avoca, Vartry. Sol fertile dans les basses terres, bien boisé et très pittoresque. Manuf. de flanelles à Stratford, en décadence. A Glandalagh, jadis évêché, sont d'admirables ruines nommées *les Sept Églises*.

WICLEF, ou plutôt *Jean de Wyclif*, fameux hérésiarque, né vers 1324 à Wyclif (York), m. en 1387, étudia à Oxford, et y devint, en 1365, principal du collège dit de Canterbury, fondé par Islip, archevêque de Canterbury. Destitué par Langham, successeur de ce prélat, il en appela au pape Urbain V, ne put obtenir gain de cause, et se vit encore refuser l'évêché de Vigoore. Depuis ce moment, il se déclara l'ennemi du saint-siège. Dès 1360, il avait attaqué les moines. En 1366, il défendit énergiquement Édouard III, dont le pape réclamait foi et hommage pour les royaumes d'Angleterre et d'Irlande, et les arrérages du tribut auquel Jean sans Terre s'était jadis engagé. Il en fut récompensé par le riche bénéfice de Lutterworth (Lincoln). Fort de la protection royale et comptant sur les Lollards et sur les dispositions hostiles de beaucoup d'Anglais contre la papauté, il soutint que l'Église de Rome n'avait aucune prééminence sur les autres Églises, ni les prélats sur les simples prêtres ; que le clergé et les moines ne devaient posséder aucun bien temporel, aucune juridiction, aucune fonction publique ; qu'on ne devait lever d'impôts sur le peuple qu'après que les biens de l'Église avaient été appliqués aux besoins de l'État. Il nia la transsubstantiation, la présence réelle, les sacrements de l'ordre et du mariage, l'efficacité des indulgences et des prières pour les morts, la nécessité de la confession quand on était contrit, la damnation des enfants morts sans baptême, etc. Ses adhérents prirent part à la terrible insurrection de Wat-Tyler. Condamné par le concile de Londres, 1382, il dut quitter Oxford, où il vivait d'ordinaire, et alla finir ses jours à Lutterworth. Parmi ses ouvrages, les plus connus sont : *Traité de la vérité des saintes Écritures*, en anglais ; *Trilogue entre la Vérité, le Mensonge et la Prudence*, en latin, 1525 ; une traduction anglaise de la *Bible*, dont on n'a imprimé que le *Nouveau Testament*, 1731.

V. Vincens, *Wiclef*, Montauban, 1848. B.

WICQUEFORT (Abraham de), diplomate, né à Amsterdam en 1598, m. en 1682, vint s'établir en France, fut nommé vers 1626 résident de l'électeur de Brandebourg à Paris, et occupa ce poste pendant 32 ans. En 1658, Mazarin, dont il encourut le mécontentement pour avoir fait, dit-on, aux États-Généraux de Hollande des révélations indiscrètes, obtint sa révocation et l'envoya pendant un an à la Bastille. Wicquefort se retira en Hollande, gagna la protection du grand-pensionnaire Jean de Witt, devint résident du duc de Brunswick-Zell à la Haye, secrétaire-interprète et historiographe des États, fut arrêté, en 1676, comme coupable d'avoir communiqué à l'ambassadeur anglais des papiers importants qu'on l'avait chargé de traduire, s'évada en 1679, et alla finir ses jours à Zell. On a de lui : *Mémoires touchant les ambassadeurs et les ministres publics*, Cologne, 1676-79, 2 vol. in-12 ; *l'Ambassadeur et ses fonctions*, La Haye, 1681, 2 vol. in-4°, etc. Ces deux ouvrages sont pleins d'intérêt et de détails curieux. B.

WIDDERN, v. du roy. de Wurtemberg (Neckar) et du grand-duché de Bade (Bas-Rhin), sur l'Iaxt ; 1,292 hab. Elle appartient pour les 19/32 au duché de Bade et pour le reste au Wurtemberg.

WIDDIN, *Vendemis*, *Viminacium*, v. forte de la principauté de Bulgarie, sur la riv. dr. du Danube près de la frontière serbe ; 13,714 hab. Archevêché bulgare. Comm. de sel, grains, vins. Cette ville fut vainement attaquée par les Turcs en 1443 et en 1595 ; la Hongrie la leur céda en 1690. — L'anc. vilayet de Widdin, au N.-O. de la Bulgarie, contenait les livahs de Nicopoli et de Tirnova. En 1798, Passwan-Oglou s'y rendit indépendant.

WIDMER (Samuel), industriel, né en 1767 à Othmarsingen, dans le canton d'Argovie (Suisse), m. en 1821, était le neveu d'Oberkampf, qui, après l'avoir initié aux secrets de la fabrication des toiles peintes, l'envoya suivre à Paris les leçons du physicien Charles et du chimiste Berthollet. Il revint prendre la direction de la fabrique de son oncle. Il inventa une machine pour graver les cylindres en cuivre destinés à l'impression des toiles, et une autre pour la gravure des planches du même métal. Il appliqua la vapeur au chauffage de l'eau nécessaire pour la teinture, découvrit une espèce de couleur dite *vert solide*, et importa d'Angleterre en France la machine à ouvrer le coton. B.

WIED, anc. comté d'Allemagne, sur la rive dr. du Rhin, partagé en *Wied-Runkel* (ch.-l. Dierford) et *Wied-Neuwied* (ch.-l. de même nom), appartient à la Prusse (Hesse-Nassau).

WIEGLEB (Jean-Chrétien), chimiste, né en 1732 à Langensalza, m. en 1800, fut membre de la Société des sciences de Mayence et de la Société des curieux de la nature.

Il a laissé, en allemand : *Manuel de chimie générale appliquée aux arts*, Berlin, 1779, 2 vol. ; *Essais chimiques sur les sels alcalins*, 1787, 2e édit. ; *Histoire des progrès et des découvertes de la chimie chez les anciens et pendant le moyen âge*, 1790-1791, 2 vol. Plusieurs de ses Mémoires, principalement des analyses de minéraux, sont insérés dans les *Annales de chimie*. C. L.

WIELAND (Christophe-Martin), célèbre poète et littérateur allemand, né en 1733 à Holzheim, près de Biberach (Wurtemberg), m. en 1813. Dès l'âge de 14 ans, il avait annoncé l'élévation et la fécondité de son esprit par des poésies allemandes et latines, dont il livra ensuite la plus grande partie aux flammes. Il termina ses premières études au collège de Klosterbergen, près de Magdebourg, où il s'appliqua surtout à la philosophie, puis suivit les cours de droit à Tubingue. En 1751, il publia un poème en 6 chants, *la Nature des choses, ou le Monde le plus parfait*, qu'il modifia plusieurs années après, mais plutôt pour le style que pour le fond des idées. Après avoir passé 2 ans à Zurich dans l'intimité de Bodmer, 1752-54, il accepta les fonctions de précepteur dans 2 familles, se laissa attirer à Berne en 1758 par une position analogue, fut nommé membre du conseil municipal de Biberach en 1760, professeur de philosophie et de belles-lettres à l'université d'Erfurt en 1769, professeur des fils de la duchesse douairière de Saxe-Weimar en 1772, et acheva ses jours à Weimar. Au milieu des vicissitudes de sa vie, il avait poursuivi avec un succès toujours croissant ses travaux littéraires, et le nombre, la variété, le mérite de ses productions, lui firent donner le

surnom de *Voltaire de l'Allemagne*. Lié avec Gœthe depuis 1775, il subit désormais l'ascendant de son génie. Quand les États du duc de Weimar furent envahis après la bataille d'Iéna, 1806, les troupes françaises montrèrent pour Wieland les plus grands égards, et Napoléon Ier voulut le voir à Erfurt en 1808. Mme de Stael, qui le connut, a fait de lui un brillant éloge dans son ouvrage sur l'Allemagne. Des éditions de jour en jour plus complètes des œuvres de Wieland ont été publiées à Leipzig, 1794-1801, 42 vol. in-4° et in-8°; à Vienne, 1797-1805, 73 vol.; à Carlsruhe, 45 vol.; à Leipzig, 1824-27, 51 vol. in-8°. On y remarque : les poèmes d'*Obéron* en 14 chants, de *Musarion* en 3 chants, et du *Nouvel Amadis* en 18 chants; divers romans philosophiques : *Don Sylvio, Histoire des Abdéritains, Glycérion, les Trois Calenders, Agathon, Aristippe, Pérégrin Protée;* des œuvres dramatiques : *Jane Grey, Clémentine de Porretta, le Choix d'Hercule, Alceste, Rosemonde;* une traduction allemande de *Shakspeare;* une des *Lettres* de Cicéron, inachevée; une, en vers, d'*Horace;* d'autres d'*Aristophane*, de *Lucien*, etc. Wieland se distingue par la grâce, l'élégance, la finesse, la légèreté et l'originalité.

V. Döring, *Wieland*, 1840. B.

WIELICZKA, v. d'Autriche-Hongrie (Gallicie), à 15 kil. S.-E. de Cracovie; 5,973 hab. Mines considérables de sel gemme, exploitées depuis l'an 1251, et s'étendant sous la ville même dans une longueur de plus de 3 kil. sur une profondeur de 300 à 400 mèt., divisées en 4 étages. Elles font partie du domaine de la couronne, et on en tire annuellement 60 millions de kilogrammes.

WIELIZ ou **VELIGE**, v. de l'empire russe en Europe, gvt de Vitebsk, sur la Duna; 8,630 hab. Ch.-l. de district. Comm. de grains, lin, chanvre.

WIEN, nom allemand de Vienne.

WIENERISCH-NEUSTADT. *V.* Neustadt.

WIENERWALD, c.-à-d. *forêt de Vienne*, anc. *Cetius mons*, chaîne de montagnes boisées de la Basse-Autriche, se détache des Alpes Noriques, se dirige du S. au N., et se termine près du Danube, au N.-O. de Vienne. Points culminants : le Schœpfel, 893 mèt.; l'Hermannskogel, 542 mèt. Elle donnait jadis son nom à 2 cercles : 1° le *Wienerwald supérieur*, 5,605 kil. carr., 261,425 hab.; ch.-l. Saint-Pœlten; 2° le *Wienerwald inférieur*, 4,364 kil. carr., 400,770 hab.; ch.-l. Traiskirchen.

WIEPRZ, riv. de Pologne, naît entre Zamosk et Janow (Lublin), passe à Krasnoslav, Leczna, Lubartow, Kock, et se jette dans la Vistule, rive dr.; cours de 275 kil.

WIERTZ (Antoine), peintre belge, né à Dinant en 1806, m. en 1865, élève de Mathieu Van Brée, prit Rubens pour modèle, et cultiva le genre de l'histoire dans les plus grandes proportions. Il avait un procédé à l'aide duquel il réunissait les avantages de la fresque et ceux de la peinture sur toile. Parmi ses tableaux, on cite : *Patrocle, la Esmeralda, Quasimodo, l'Éducation de la Vierge, le Triomphe du Christ, la Révolte des Anges, la Puissance humaine atteignant les astres, Vénus et Vulcain, la Fuite en Égypte*, etc.

WIESBADEN, *Mattiacæ aquæ*, v. du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), ch.-l. de la régence de son nom, fut, de 1815 à 1866, cap. du duché de Nassau, à 10 kil. N.-O. de Mayence, au pied du Taunus; 50,238 hab. Eaux thermales renommées, château, bibliothèque, musée d'antiquités romaines et du moyen âge, et galerie de tableaux où sont beaucoup de chefs-d'œuvre de l'école hollandaise. Évêché luthérien. Monnaie. École *de Frédéric*, pour la peinture, l'architecture et les mathématiques. Les environs sont charmants. La rég. de Wiesbaden a [illegible] kil. carr. et 731,425 hab.

WIESELBURG, en hongrois *Mosony*, v. du roy. de Hongrie, dans le comitat de son nom, près d'un bras du Danube; 4,918 hab. Entrepôt du commerce des grains. — Le comitat de Wieselburg a 1,944 kil. carr., 48 kil. sur 53, et 81,370 hab. Ch.-l. Wieselburg. Sol très fertile en grains et en vins. Agriculture [illegible]; élève considérable de chevaux, de gros bétail [illegible].

WIESLOCH, brg du grand-duché de Bade, cercle de Carlsruhe, sur la Leimbach; 3,292 hab. Beaucoup de calamine [illegible].

WIFFLISBURG. *V.* Avenches.

WIGAN, [illegible] comté de Lancastre; 48,196 hab. [illegible] Exploitation de houille. Fabr. de coton, soieries, toiles, quincaillerie; filatures de lin.

WIGHT, *Vectis*, île anglaise de la Manche, dépend du comté de Southampton, dont un étroit canal la sépare, 351 kil. carr. de superficie; 35 kil. sur 20; [illegible] hab. Ch.-l. Newport. V. [illegible] Cowes, Ryde, Ventnor. Climat [illegible] généralement fertile; prairies où l'on élève un nombreux bétail.

WIGTON, v. d'Angleterre (Cumberland), 3,948 hab. Bibliothèque. Patrie du poète Ewan Clarke. A 2 kil. au S. est *Old-Carlisle*, station romaine.

WIGTOWN, v. d'Écosse, cap. du comté de son nom, près de l'embouch. du Bladenoch; 1,725 hab. Elle sert de port à Dumfries. Paquebots pour Liverpool. — Le comté de Wigtown ou West-Galloway, au S.-O. de l'Écosse, baigné par la mer d'Irlande au S., a 1,326 kil. carr., 60 kil. sur 22; 38,602 hab. Riv. : Cree, Bladenoch, Tarf, Luce. Un tiers du comté est en marais et petits lacs; on remarque ceux de Dowalton et de Castle-Kennedy. Sol très fertile entre les baies de Wigtown et de Luce. Élève de bestiaux. V. pr. : Stranraer et Whithorn. Beaucoup d'antiquités antérieures aux Romains.

WILBERFORCE (William), célèbre philanthrope anglais, né à Hull en 1759, m. en 1833, fit ses études à Cambridge, où il devint l'ami de Pitt, entra à la Chambre des communes en 1784, et y employa, depuis 1787, toute son éloquence à combattre la traite des nègres, qu'il finit par faire abolir. En 1792, l'Assemblée législative de France le déclara citoyen français. Il fut inhumé à Westminster.

Ses principaux ouvrages sont : *Discours sur l'abolition de la traite*, 1789; *Apologie du dimanche*, 1797; *Coup d'œil pratique sur les systèmes religieux .. professés en opposition avec le véritable christianisme*, trad. en français par Frossard, Montauban, 1818, 2 vol.; *Discours parlementaires, Lettres*, etc. — *V.* sa *Vie* (en angl.), par Colquhoun, Lond., 1866.

WILBERFORCE (Robert-Isaac), fils du précédent, né en 1802, m. en 1857, étudia à Oxford, où il fut ensuite professeur au collège Oriel, fit partie pendant 19 ans du clergé anglican, soit comme ministre soit comme archidiacre du diocèse d'York, mais prit part, dès 1834, avec Newman, son ami, au mouvement théologique qui faisait pénétrer les idées ritualistes dans l'université d'Oxford. Il se convertit au catholicisme, et publia, en 1855, un livre sur l'*Autorité de l'Église*, où il expose les raisons qui ont décidé sa conversion.

WILDBAD, v. du roy. de Wurtemberg (Forêt-Noire), dans une vallée sauvage sur l'Enz; 2,963 hab. Bains d'eaux thermales très fréquentés. Comm. de bois de construction. Fabr. de papier.

WILDBAD-GASTEIN, vge de l'Autriche-Hongrie (Salzbourg), 1,126 hab. Château impérial; bel aqueduc moderne. Bains d'eaux thermales très fréquentés.

WILDHAUS, vge de Suisse, cant. de Saint-Gall; 1,139 hab. Patrie de Zwingli.

WILDUNGEN (NIEDER-), v. de la principauté de Waldeck, sur la Wilde; 2,375 hab. Château princier. Sources minérales acidules.

WILFRID (Saint), moine anglo-saxon, né vers 634, m. en 709, étudia aux monastères de Lindisfarne et de Canterbury, bâtit ceux de Stamford et de Ripon, fut évêque de Northumberland, eut part aux négociations qui rétablirent Dagobert II sur le trône d'Austrasie, et fit de nombreuses conversions dans la Frise, où une tempête l'avait jeté. Fête, le 12 octobre.

WILHELMINE. *V.* Louise-Auguste et Baireuth.

WILHELMSGLUCK, hameau du Wurtemberg, à 2 kil. de Hall, dans le cercle de l'Iaxt. Riches mines de sel.

WILHELMSHAFEN. *V.* Jahde.

WILHEM (Guillaume-Louis **BOCQUILLON**, dit), musicien, né à Paris en 1781, m. en 1842, est le fondateur des écoles populaires de chant en France. Il fut chargé, en 1819, de créer l'enseignement de la musique dans les écoles mutuelles de Paris. En 1833, il imagina les réunions périodiques des élèves de toutes les écoles en un seul chœur, qu'il désigna sous le nom d'*Orphéon;* l'ensemble et le fini qu'il obtint dans l'exécution excitèrent un grand enthousiasme.

WILIA ou **VILIA**, riv. de la Russie d'Europe, naît à l'E. de Wileika (Minsk), passe à Vilna, et se jette dans le Niémen, rive dr., à Kovno; cours de 630 kil., navigable sur 580.

WILKES (John), publiciste, né à Londres en 1727, m. en 1797, alla compléter ses études à l'université de Leyde, visita une partie de l'Allemagne, fut nommé, en 1754, haut shérif du comté de Buckingham, et siégea à la Chambre des communes, en 1757 et 1761, comme député d'Aylesbury. N'ayant pu obtenir du ministère divers emplois que le dérangement de sa fortune l'avait contraint de solliciter, il se jeta dans l'opposition, et créa un journal, le *North-Briton*, où furent violemment critiqués les actes du pouvoir. Jeté à la Tour de Londres pour avoir censuré en termes peu mesurés un discours du roi, il fut traduit devant la Cour des plaids communs, et acquitté, mais encourut de nouvelles poursuites pour un poème intitulé *Essai sur la femme*, dont il n'était peut-être pas l'auteur. Il réussit à passer en France, 1764, et de là en Italie. Un changement de ministère le ramena dans sa patrie; porté à la Chambre par le comté de Middlesex, 1768, il fut, malgré son inviolabilité, condamné pour 2 libelles à 22 mois de prison et à une amende de 1,000 liv. sterl.; la Chambre le repoussa comme indigne après 4 élections successives. Néanmoins, il fut nommé alderman de la Cité de Londres, puis

shérif pour Londres et le Middlesex en 1772, et lord-maire en 1774. [illegible] il entra enfin dans les Communes [illegible] en 1774, la place [illegible] de [illegible] de la Cité de Londres. Depuis ce moment, il [illegible] aux querelles politiques. Wilkes était érudit dans les [illegible] anciennes. On a de lui une *Histoire d'Angleterre depuis la révolution jusqu'à l'avénement de la maison de Brunswick*, Londres, 1768, in-4°; des *Lettres* où l'on voit son orgueil, son ambition, ses folles espérances, ses manœuvres [illegible] et le cynisme de ses discours, et des *Discours*, en 3 vol. in-12, Londres, 1769.

V. sa V[ie] en angl., par Cradock, Lond., 1773. B.

WILKES (TERRE DE), terre que le lieutenant américain Wilkes prétendit avoir découverte en janvier 1840, dans les régions antarctiques. L'année suivante, le capitaine anglais Ross ne trouva rien à l'endroit indiqué.

WILKIE (DAVID), peintre de genre, né en 1785 à Cults en Écosse (Fife), d'un ministre calviniste, m. en 1841, étudia son art à Édimbourg, alla se fixer à Londres, entra à l'Académie royale en 1811, voyagea en Italie et en Espagne de 1826 à 1829 et fut nommé peintre du roi en 1834. Il a représenté des scènes familières ou fantastiques, devenues très populaires. On cite surtout : *les Politiques de village*, 1806; *l'Ouverture du testament; les Petits Garçons cherchant des rats; le Joueur de violon aveugle; le Jeune Messager.* B.

WILKINS (JOHN), prélat anglais, né en 1614 à Fawsley (Northampton), m. en 1672, étudia à Oxford, où il montra une habileté précoce dans la langue grecque, et devint président du collège de Wadham. Lors de la guerre civile, il prit parti pour le Long-Parlement, s'attacha à Cromwell en épousant une de ses sœurs, fut fait principal du collège de la Trinité à Cambridge en 1659, perdit cette place à la restauration des Stuarts, obtint plus tard, par la protection du duc de Buckingham, une des cures de Londres, fut un des fondateurs de la Société royale de cette ville et arriva à l'évêché de Chester en 1668.

Il a laissé : *Ecclesiastes, ou Discours sur le don de la prédication*, Londres, 1646; *Magie mathématique, ou Merveilles qu'on peut opérer par la géométrie mécanique*, 1648; *Essai sur la langue philosophique, avec un Dictionnaire*, 1668, in-fol., où il propose une langue universelle à l'usage des savants; *Principes et devoirs de la religion naturelle*, 1675; *Sermons*, 1682, etc. — Ses ouvrages philosophiques et mathématiques ont été recueillis en 3 vol., Londres, 1708. B.

WILKINS (DAVID), de la famille du précédent, né en 1685, m. vers 1745, archidiacre de Suffolk, s'occupa avec ardeur des langues orientales, et alla explorer les bibliothèques de Rome, de Paris et d'Amsterdam.

On a de lui : *Novum Testamentum Ægyptiacum*, Oxford, 1716, in-4°; *Leges Anglo-Saxonicæ ecclesiasticæ et civiles*, Lond., 1721, in-fol.; *Pentateuchus in lingua ægyptiaca*, 1731, in-4°; *Concilia Magnæ Britanniæ et Hiberniæ*, 1736, 4 vol. in-fol., réimpression des *Conciles* de Spelmann, avec des additions nombreuses. B.

WILKINS (CHARLES), orientaliste, né à Hartford en 1750, m. en 1836, fut employé au Bengale dans l'administration de la Compagnie des Indes. Il traduisit en anglais le *Baghavad-Gita*, 1785, et l'*Hitopadesa*, recueil d'apologues de Vichnou-Sarma, 1786. On lui doit une *Grammaire sanscrite*, 1808, et des *Racines sanscrites*, 1815.

WILLAERT (ADRIEN), musicien, né à Bruges vers 1490, m. en 1563, fut maître de chapelle à la cour de Louis II, roi de Hongrie et de Bohême, puis dirigea la musique de Saint-Marc à Venise et fonda dans cette ville une école célèbre. On a de lui des motets, des psaumes, des madrigaux. B.

WILLAUMEZ (J.-B.-PHILIBERT), marin français, né à Belle-Ile-en-Mer en 1761, d'un chef de gardes-côtes, m. en 1845, fut d'abord mousse, puis premier pilote dès l'âge de 19 ans. En 1791 il était enseigne, et peu d'années après lieutenant de vaisseau, puis capitaine. Il fit partie de l'expédition de Saint-Domingue, et se conduisit avec tant de bravoure qu'à son retour en France, Napoléon Ier le nomma contre-amiral, et lui confia une escadre de l'armée navale de Brest, où, dans les années 1806 et 1807, Willaumez fit essuyer de grandes pertes aux Anglais. Négligé sous la Restauration, il fut créé vice-amiral après la révolution de 1830, et entra à la Chambre des pairs en 1837. Louis-Philippe lui confia le soin de compléter l'éducation maritime du prince de Joinville, et le nomma comte en 1843.

On lui doit un *Dictionnaire de marine*, 1820.

WILLE (JEAN-GEORGES), graveur au burin, né en 1714 à Giessen (Hesse), mort en 1808, commença à graver dans son pays, vint à 19 ans à Paris qu'il ne quitta plus, se fit une réputation européenne, fut nommé graveur de Louis XV et reçu membre de l'Académie de peinture en 1761. Il a formé Bervic. Parmi ses œuvres, on cite le portrait du *Maréchal de Saxe*, *les Musiciens ambulants*, *le Concert de famille*, etc. Wille a une manière brillante et variée, un dessin correct, et obtenait des effets sans teintes forcées.

On a de lui des *Mémoires*, publiés par M. Duplessis, Paris, 1857, 2 vol.

WILLEMAIN D'ABANCOURT (F.-J.), littérateur, né à Paris en 1745, m. en 1803, a composé des fables, des pièces de théâtre et des poésies fugitives insérées dans le *Mercure de France* et l'*Almanach des Muses*.

WILLEMIN (NICOLAS-XAVIER), graveur et antiquaire, né à Nancy en 1763, m. en 1833 à Paris, entra dans l'atelier de Lagrenée, et montra de bonne heure du goût pour les antiquités. Il a publié : *Choix de costumes civils et militaires des peuples de l'antiquité, leurs instruments de musique, leurs meubles... d'après les monuments antiques*, avec un texte, Paris, 1798-1802, 2 vol. gr. in-fol., ouvrage où [illegible] le costume des acteurs à la vérité antique; *Monuments français inédits, pour servir à l'histoire des arts, des costumes civils et militaires, armes, armures, instruments de musique, meubles*..., avec texte historique et descriptif, 1806-39, 2 vol. petit in-fol.; *Monuments de l'antiquité et du moyen âge de la France et de l'Italie*, 1825, inachevé; *Collection des plus beaux ouvrages de l'antiquité, statues, bustes, groupes..., choisis parmi les monuments des Étrusques, des Grecs*, etc., 2 vol. in-4°. Willemin fut nommé membre de la Société des antiquaires de France en 1821. C. D—Y.

WILLEMSTADT, v. forte du roy. des Pays-Bas (Brabant septentrional), sur un bras de la Meuse; 1,000 hab. Port peu sûr. — Cette ville fut fondée par Guillaume d'Orange, en 1583.

WILLEMSTADT, v. forte, ch.-l. de l'île hollandaise de Curaçao, dans les Antilles, port franc de commerce, sur la côte S.-O., dans la baie de Santa-Anna; [illegible] hab.

WILLENHALL, v. d'Angleterre (Stafford), à 18 kil. de Birmingham, n'était, au commencement de ce siècle, qu'un village; c'est aujourd'hui une ville de 15,902 hab., où l'industrie de la serrurerie a pris une grande extension. C. P.

WILLIAMFORT. *V.* FORT-WILLIAM.

WILLIAMS (JOHN), prélat et magistrat anglais, né en 1582 à Aberconway (Caernarvon), m. en 1650, étudia à Cambridge, prit les ordres en 1609, fut chapelain de Jacques Ier, puis doyen de Salisbury et de Westminster, et, en 1621, remplaça Fr. Bacon comme chancelier d'Angleterre, en même temps qu'il était promu à l'évêché de Lincoln. Il dirigea la chancellerie avec beaucoup d'habileté et de fermeté, et acquit un grand crédit à la cour. Sa faveur excita la jalousie de Buckingham, qui le fit disgracier à l'avénement de Charles Ier. Alors Williams se rangea parmi les adversaires de la cour, appuya dans le Parlement la *Pétition des droits* (*V. ce mot*), fut traduit, en 1636, devant la Chambre étoilée comme coupable de paroles irrespectueuses envers le roi, condamné à une amende de 10,000 liv. sterl., suspendu de toutes ses dignités ecclésiastiques et emprisonné à la Tour de Londres jusqu'en 1640. Alors il se réconcilia avec le roi, prit parti pour lui contre le Long-Parlement, reçut de Charles Ier l'archevêché d'York en 1641, et fut plus d'une fois son conseiller pendant les troubles qui précédèrent la révolution de 1648. B.

WILLIAMS (DAVID), littérateur, né en 1738 à Cardigan (Galles), m. en 1816, entra avec répugnance dans les ordres, vint à Londres, où il dirigea une secte de dissidents, fonda ensuite une école à Chelsea, où il donnait une éducation toute pratique et nationale, l'abandonna après la mort de sa femme en 1775, et consacra désormais aux lettres tous ses loisirs. Il avait déjà donné, en 1774, des *Sermons sur l'hypocrisie religieuse*, 2 vol., et un *Traité d'éducation*, in-12, où il adopte les idées de J.-J. Rousseau. En 1782, il publia des *Lettres sur la liberté politique*, trad. en français par Brissot, et qui valurent à leur auteur le titre de citoyen français, que lui décerna l'Assemblée législative. Williams vint alors en France, et se lia avec les girondins. Après la condamnation de Louis XVI, il retourna en Angleterre, et fonda, sous les auspices du prince de Galles, une société appelée *le Fonds littéraire*, pour venir en aide aux écrivains nécessiteux.

Outre les ouvrages déjà cités, il a laissé : *Lettres sur l'éducation*, 1785; *Leçons sur l'éducation*, 3 vol.; *Leçons sur les [illegible]*, 1789, ouvrage dirigé contre l'*Esprit des lois* de Montesquieu, etc. — V. sa Vie par Th. Morris, angl., Lond., 1792.

WILLIAMS (HELENA-MARIA), femme de lettres, née à Londres en 1759, m. en 1827, se fit connaître, à 18 ans, par un poëme intitulé *le Pérou*, alla se fixer à Paris en 1790, obtint l'amitié des girondins, courut de grands dangers quand ils furent proscrits, le 31 mai, parvint à s'évader du Luxembourg, et, après avoir séjourné en Suisse, revint à Paris en 1798.

Elle a laissé : *Lettres écrites de France sur la Révolution*, 1791-92, 2 vol. in-12; *Lettres écrites de France sur l'époque de la Terreur*, 1795, 4 vol. in-12; *Voyage en Suisse*, 1798, 2 vol.; *Tableau de l'état des mœurs et des opinions en France à la fin du 18e siècle*, 1801, 2 vol.; *Correspondance de Louis XVI*, 1803, 3 vol.; [illegible] 1823, etc. B.

WILLIAMSBOURG, bg des États-Unis (Virginie); 1,750 hab. Jadis plus importante et capitale de l'État de Virginie. Collége de Guillaume-et-Marie.

WILLIBROD (SAINT), apôtre des Frisons, né en 657 dans le Northumberland, m. en 738, fut élevé dans le monastère

de Ripon, récemment fondé par St Wilfrid, puis dans un autre couvent d'Irlande, sous la direction de St Egbert. En 690, avec St Swidbert et 10 autres moines anglais, il se rendit à Utrecht, et y fut bien reçu par Pepin d'Héristal, qui venait de conquérir cette partie de la Frise où St Éloi, évêque de Noyon, St Wilfrid, 678, et St Wigbert avaient déjà prêché inutilement. Il alla à Rome, et reçut du pape Sergius sa bénédiction et des pleins pouvoirs. Six ans après, les chrétiens étaient si nombreux en Frise que Pepin renvoya Willibrod au pape, qui le consacra, en 695, archevêque des Frisons. Willibrod établit sa résidence à Utrecht, y bâtit l'église du Sauveur et répara celle de Saint-Martin, devenue depuis cathédrale. Charles-Martel lui abandonna la souveraineté de la ville. Après avoir baptisé Pepin le Bref, Willibrod convertit la Frise septentrionale, excepté son roi Radbod. En Danemark, où régnait le cruel Ungent, il dut se contenter d'acheter 30 enfants, qu'il instruisit, baptisa et emmena avec lui. Il convertit [illegible] l'île de Walcheren. Ses reliques se voient au monastère d'[illegible], à 8 kil. de Trèves; on montre dans l'abbaye de Notre-Dame des Martyrs, à Trèves, l'autel portatif dont il se servait dans ses missions. Alcuin a écrit sa Vie, en 2 livres. Sa fête a lieu le 7 novembre.

[illegible], t. IV. A. G.

WILLOUGHBY (Francis), naturaliste anglais, né en 1635, d'une famille riche, m. en 1676, condisciple et ami de Ray, visita la France, l'Espagne, l'Italie, l'Allemagne et les Pays-Bas, et étudia toutes les espèces d'animaux.

[illegible] *[illegible] libri III*, Londres, 167[illegible]; [illegible] *libri IV*, Oxford, 1686, in-fol.

WILMANSTRAND. V. Vilmanstrand.

WILMINGTON, v. des États-Unis (Delaware), port sur la Brandywine et la Christiana; 42,499 hab. Ch.-l. du comté de New-Castle. Moulins à farine et à poudre; fabr. de tissus de laine et de coton, papeteries, tanneries, usines à fer. Exploit. de [illegible], résine, poix, goudron, bois de construction.

WILMINGTON, v. des États-Unis (Caroline du Nord), sur la Cape-Fear-River; 13,446 hab. Marine marchande considérable, chantiers, moulins à riz, scieries mécaniques, distilleries, etc.

WILMOT (John). V. Rochester.

WILSON (Richard), paysagiste anglais, né en 1713 à Pinegas, dans le comté de Montgomery, m. en 1782, apprit le dessin à Londres, fit quelques portraits, voyagea en Italie, d'où il revint avec un talent complètement formé, et fut un des premiers membres de l'Académie royale de peinture. Ses compatriotes l'ont trop exalté en l'appelant le *Claude Lorrain de l'Angleterre*. Son coloris est vif et naturel, et sa touche spirituelle et facile. On cite parmi ses tableaux : *Cicéron dans sa villa*, *Phaéton*, et une *Vue de Rome prise de la villa Madama*, ouvrage capital.

Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*, liv. 16.

WILSON (Alexandre), naturaliste écossais, né à Renfrew en 1766, m. en 1813, tour à tour tisserand et colporteur, se fit connaître par quelques poésies. Poussé par le goût des aventures, il s'embarqua pour l'Amérique, où il exerça diverses professions et finit par se livrer presque exclusivement à l'étude de l'histoire naturelle. Il a publ. à partir de 1808 l'*American ornithology* (t. I à VII), complétée en 1814 par G. Ord (t. VIII et IX), et augmentée d'un *Supplem.*, en 4 vol., par Charles Bonaparte, 1825-33. E. D—y.

WILSON (Sir Robert-Thomas), général anglais, né à Londres en 1777, servit dans les guerres contre la République et l'Empire et contribua aux succès de Wellington en Espagne. En 1815, il aida Mme de La Valette (V. *ce nom*) à faire échapper son mari, et fut destitué pour avoir soutenu le parti de la reine Caroline (V. *ce nom*). Il alla combattre dans les rangs des libéraux espagnols lors de l'insurrection de 1820, fut rétabli dans ses grades par lord Palmerston et nommé gouverneur de Gibraltar en 1842. E. D—y.

WILSON (John), littérateur anglais, connu sous le pseudonyme de *Christopher North*, né à Paisley en 1788, m. en 1854, [illegible] 1818 la chaire de philosophie morale à Édimbourg, et collabora au *Blackwood's Magazine*. Un choix des articles qu'il [illegible] a été publié sous le titre de *Recreations of Christopher North*, 1842, 3 vol. Ses poèmes [illegible] *the Isle of Palms*, 1812, et *the City of the Plague*, 1816, [illegible]. On lui doit [illegible] beaucoup de succès : *Lights and Shadows of Scottish life*, 1822; *the Trials of Margaret Lyndsay*, 182[illegible]; [illegible], 182[illegible].

WILSON (Horace Hayman), [illegible], né vers [illegible] [illegible] de Cal[illegible] [illegible] fut professeur de [illegible]

On [illegible] *Megha Duta*, poème de Kalidasa, Calcutta, 1813; *Dictionnaire sanscrit*, 1819; *Théâtre hindou*, traduction de 6 drames et analyse de 23 autres, ibid., 1826-27, 3 vol.; des traductions du *Sankhya-Karika*, Londres, 1836, et du *Vichnu-Pourâna*, 1840; un recueil de Nouvelles intitulé *Daça-Kumâra-Kacha*, 184[illegible]; une traduction d'une partie du *Rig-Véda*, 1850; *Histoire de l'Inde anglaise de 1805 à 1835*, 2 vol., 1846; *Grammaire sanscrite*, 1847.

WILSON, cap de l'Australie, au S., sur le détroit de Bass, par 39° 12′ lat. S. et 144° 8′ long. E.

WILTON, v. d'Angleterre (Wilts), au confluent de la Madder et de la Wily, à 5 kil. O.-N.-O. de Salisbury; 1,826 hab. Industrie des tapis, jadis célèbre. Aux environs est le magnifique château de *Wilton-House*, avec galerie de tableaux, au comte de Pembroke. Wilton a été la capitale des West-Saxons. Il y eut, au xe siècle, un évêché, transporté depuis à Old-Sarum. L'hôpital Saint-Jean y est le seul reste de nombreux monastères. Près de Wilton, Robert de Glocester défit Étienne de Blois.

WILTS, comté au S. de l'Angleterre; 3,477 kil. carr., 70 kil. sur 55; 258,967 hab. Le plateau de Salisbury en occupe le centre. Agriculture avancée. Jambons, beurre et fromages renommés. Manuf. de tapis à Wilton, de linge et de soieries à Stourton et à Maiden-Bradley, de coutellerie à Salisbury. Cap. Salisbury. Ruines préhistoriques (V. Stonehenge et Avebury.)

WILTS-ET-BERKS, canal d'Angleterre, part d'Abingdon, et rejoint celui de Kennet-et-Avon. Il sert ainsi à la jonction de la Tamise avec le canal Saint-George.

WILTZ, v. du grand-duché de Luxembourg, au N.-O. de Diekirch; 3,859 hab. Ancien château. Industrie active des cuirs et des draps.

WILTZES ou **WÉLATABES**, peuple slave du groupe des Wendes, habitant, sur les bords de la mer Baltique, les contrées qui forment aujourd'hui le Brandebourg et la Poméranie orientale.

WIMBLEDON, vge d'Angleterre (Surrey); 15,947 hab. Fonderies de cuivre; fabr. d'articles en laque et de faïence.

WIMBORNE-MINSTER, brg d'Angleterre (Dorset), au confluent de la Stour et de l'Allen; 3,[illegible] hab. Il y eut un riche monastère, dont il ne reste que l'église.

WIMEREUX, petite riv. de France (Pas-de-Calais), se jette dans la mer à 4 kil. E. de Boulogne, en arrosant un vge du même nom.

WIMILLE, vge (Pas-de-Calais), arr. et à 4 kil. N. de Boulogne-sur-Mer, sur le Wimereux; 2,237 hab. Exploit. de minerai de fer.

WIMPFEN (Félix de), né à Deux-Ponts en 1745, m. en 1814, entra comme enseigne au service de la France pendant la guerre de Sept ans, arriva au grade de colonel, fit la guerre d'Amérique, se trouva à son retour aux sièges de Mahon et de Gibraltar, reçut le grade de maréchal de camp en 1783, fut député aux états généraux de 1789 par la noblesse de Caen, se réunit au tiers état avec la minorité de son ordre, commanda la place de Thionville après la déclaration de guerre de 1792, eut ensuite la direction de l'armée des côtes de Cherbourg, prit parti pour les Girondins contre la Montagne en 1793, organisa, après leur chute, l'insurrection fédéraliste de la Normandie, fut battu près de Vernon, parvint à se cacher durant toute la Terreur, reprit son rang dans l'armée après le 18 brumaire et fut plus tard inspecteur général des haras.

WIMPFEN-AM-BERG, v. du grand-duché de Hesse (Starkenbourg), sur le Neckar, au confl. de l'Iaxt; 2,282 hab. Belle église du xve siècle. Riche mine de sel. Ville libre impériale dès le xiiie siècle. A 1 kil. de là est le vge de *Wimpfen-im-Thal*, où Tilly défit le margrave de Bade-Durlach, en 1622.

WIMPFFEN (Emmanuel-Félix de), général français, né à Laon en 1811, m. en 1884, fut élève de l'école de Saint-Cyr, et devint colonel des tirailleurs algériens en 1853. La guerre de Crimée lui valut le grade de général de brigade, et la guerre d'Italie, celui de général de division. Il commanda successivement à Lyon, à Alger, à Oran, où il réprima l'insurrection de mars 1870 sur la frontière marocaine. Après la bataille de Reichshoffen, il fut rappelé en France par le ministre de la guerre, le comte de Palikao, et nommé commandant du Ve corps, en remplacement du général de Failly. Le maréchal de Mac-Mahon ayant été blessé au début de la bataille de Sedan, le général de Wimpffen réclama le commandement en chef, [illegible] un ordre du ministre de la guerre [illegible] que le général [illegible] de [illegible] de la retraite de l'armée, et [illegible]. Il s'opposa au projet [illegible] signer, sur l'ordre de l'empereur, [illegible]. Après les [illegible] de paix, il rentra en France, et [illegible] Mé[illegible] [illegible] en 187[illegible]. Il écrivit [illegible] très remarqués, mais qui lui [illegible] de nouvelles attaques.

Il se porta comme candidat à la députation dans l'arrondissement de Saint-Denis, mais il ne fut pas élu. Il était grand officier de la Légion d'honneur depuis 1861.

On a du général de Wimpffen : *Sedan*, 1871 ; *Réponse au général Ducrot*, 1871 ; *la Situation de la France et les réformes nécessaires*, 1873 ; *la Nouvelle armée*, 1876.

WINANDERMERE, lac très poissonneux d'Angleterre (Westmoreland) ; 1,042 hect. de superficie, 15 kil. du N. au S., 1 kil. 1/2 de large. Renommé pour la beauté des sites qui l'entourent. Il contient 17 îles.

WINCHELSEA, v. d'Angleterre (Sussex), l'un des Cinq Ports, à 3 kil. S.-O. de Rye ; 679 hab. La vieille ville, importante sous les Romains, était à 3 kil. de là, à l'embouchure de la Rother. Elle fut détruite par une inondation de la mer en 1287 ; la nouvelle a été ruinée par une cause contraire : la mer s'en est retirée depuis le XVIe siècle, et y a laissé un marais salant. Ses églises sont en ruine, et son château, bâti par Henri VIII, est abandonné. Elle donne le titre de comte à la famille de Finch. A. G.

WINCHESTER, *Venta Belgarum*, cité-comté d'Angleterre, cap. du comté de Hants, sur l'Itchin, à 100 kil. O.-S.-O. de Londres ; 17,469 hab. Vieilles maisons. Belle cathédrale, fondée au XIe siècle, et contenant le tombeau de Guillaume II et les restes de beaucoup de rois saxons ; au-dessus de l'autel est le célèbre tableau de *Lazare*, de West. Évêché anglican. Restes d'une riche abbaye de bénédictins fondée en 963. Hôpital, bibliothèque. — Importante au temps des Bretons sous le nom de *Caer Gwent*, cette ville fut la capitale du royaume de Wessex et de toute l'Angleterre jusque sous Henri Ier ; elle déclina sous Henri VI, et resta cependant la résidence principale des rois jusqu'à George Ier. Henri III y naquit. Henri VIII y reçut Charles-Quint. Philippe II y épousa la reine Marie. A. G.

WINCHESTER (RÔLE DE). *V.* DOOMSDAY-BOOK.

WINCHESTER, v. des États-Unis (Virginie) ; 5,000 hab. Horlogerie, sellerie, carrosserie. Eaux minérales.

WINCKELMANN (JEAN-JOACHIM), illustre antiquaire, né en 1717 à Stendal (Brandebourg), d'un pauvre cordonnier, m. en 1768, montra, dès son enfance, une ardeur extrême de s'instruire, et dut sa première éducation à la bienfaisance du recteur du collège de sa ville natale. Après avoir complété ses études à Berlin et rempli les fonctions de précepteur dans quelques familles, il devint directeur d'école à Seehausen, professeur et co-recteur de l'université de Halle et bibliothécaire du comte de Bunau à Nœtheniz, près de Dresde. En 1754, il se fit catholique ; 2 ans après, il se rendit en Italie pour étudier les monuments et les antiquités, fut accueilli avec distinction à Rome par le pape Benoît XIV et le cardinal Archinto, séjourna à Naples et à Florence, se liant partout avec les artistes et les amateurs les plus distingués, et entra, en 1758, au service du cardinal Albani, comme bibliothécaire et inspecteur de sa collection d'antiques. En 1763, il fut nommé président des antiquités à Rome, puis bibliothécaire du Vatican. Il revenait d'un voyage en Allemagne, où il fut comblé d'honneurs et de présents, lorsqu'il fut assassiné à Trieste par un certain Arcangeli, repris de justice, qui avait gagné sa confiance en simulant un grand amour pour les arts et qui le tua pour le voler. Les principaux ouvrages de Winckelmann sont : *Réflexions sur l'imitation des ouvrages grecs dans la peinture et la sculpture*, Dresde et Leipzig, 1756, in-4° ; *Remarques sur l'architecture des anciens*, 1761, in-4° ; *Lettres sur les antiquités d'Herculanum*, Dresde, 1762, in-4° ; *Traité sur le sentiment du beau dans les ouvrages de l'art*, ibid., 1763, in-4° ; *Histoire de l'art chez les anciens*, ibid., 1764, 2 vol. in-4°, trad. en français par Sellius et Robinet, Paris et Amst., 1766, 2 vol., puis par Hubert, Leipzig, 1781, 3 vol. in-4°, et par Jansen, Paris, 1798-1803, 3 vol. in-4° ; *Essai d'iconologie*, Dresde, 1766, in-4° ; *Remarques sur l'histoire de l'art*, Dresde, 1767, in-4° ; *Monumenti antichi inediti spiegati ed illustrati*, Rome, 1767, 2 vol. in-fol., avec 208 pl., trad. en français par Fantin-Desodoards, Paris, 1809, 3 vol. in-4°. Les *Œuvres* de Winckelmann ont été réunies par Fernow à Dresde, 1808-20, 9 tom. en 8 vol. in-4°, avec 5 cahiers de planches. Winckelmann a créé un grand mouvement dans l'étude de l'art antique ; il est le fondateur de l'esthétique moderne ; son influence s'est surtout fait sentir par l'*Histoire de l'art*, ouvrage à la fois didactique et de haute imagination, où il parle des œuvres des artistes avec un enthousiasme quelquefois sublime, et en révèle les beautés dans une forme pour ainsi dire impérative, tant il est ému et convaincu. Son style est énergique, concis, lucide, gracieux, et nul antiquaire, avant lui, n'avait parlé de l'art avec une pareille hauteur de vues et en aussi beau langage ; nul n'avait fait comme lui aimer la science des antiquités. L'*Histoire de l'art* est divisée en 6 livres : le 1er est consacré aux idées générales et à l'origine de l'art ; les autres nous exposent ce qu'était l'art chez les Égyptiens, les Phéniciens, les Juifs, les Perses, puis chez les Étrusques, les Grecs et les Romains. Dans quelques parties, Winckelmann s'est trop hâté de composer la chronologie de l'art, à une époque où l'on connaissait trop peu de monuments pour que l'on pût suivre avec certitude ses progrès et sa décadence ; son livre n'en reste pas moins un beau monument : ceux qui l'ont dépassé se sont fait honneur d'être ses élèves.

V. Gœthe, *Winckelmann und sein Jahrhundert*, Tubingue et Stuttgard, 1805 ; Petersen, *Biographie de Winckelmann*, Leipzig, 1822 ; O. Jahn, *Winckelmann*, Greifswalde, 1844.

WINCKELRIED (ARNOLD DE). *V.* ARNOLD.

WINDAU, v. de l'empire russe en Europe (Courlande), port de commerce sur la Baltique, à l'embouch. d'une riv. de son nom, à 174 kil. N.-O. de Mitau ; 4,108 hab. C'était jadis le lieu d'assemblée des États de Courlande.

WINDHAM. *V.* WYNDHAM.

WINDISCH (CHARLES-GOTTLIEB), historien, né en 1725 à Presbourg, m. en 1793.

Il a laissé : *Description politique, géographique et historique du royaume de Hongrie*, Presbourg, 1772 ; *Histoire abrégée de Hongrie*, 1778 ; *Géographie du royaume de Hongrie*, 1780, 3 vol. ; *Magasin de Hongrie, contenant des recherches pour l'histoire, la géographie, l'histoire naturelle et la littérature de ce royaume*, 1781-88, 4 vol. ; *Nouveau Magasin de Hongrie*, 1798.

WINDISCH, anc. *Vindonissa*, vge de Suisse (Argovie), sur la Reuss, à 2 kil. de Brugg ; 2,060 hab. Ruines romaines de l'anc. ville, qui fut l'une des plus importantes de l'Helvétie, et que détruisirent les Alamans, en 570.

WINDISCHGRÆTZ (ALFRED, PRINCE DE), général autrichien, né à Bruxelles en 1787, m. en 1862, entra en 1804 comme lieutenant dans le régiment des uhlans de Schwarzenberg, prit part à toutes les luttes de l'Allemagne contre Napoléon Ier, reçut, après la bataille de Leipzig, en 1813, le grade de colonel et le commandement des cuirassiers du grand-duc Constantin, fit la campagne de France en 1814, devint général-major en 1826, chevalier de la Toison d'or en 1830, feld-maréchal-lieutenant en 1838, gouverneur militaire de Vienne après les premiers troubles de 1848, bombarda Prague la même année, et, nommé feld-maréchal, reprit Vienne qui était retombée au pouvoir des insurgés. Chargé ensuite de la guerre de Hongrie, il occupa Presbourg, Raab et Bude ; mais ensuite ses hésitations, en présence de l'insurrection grossissante, amenèrent son rappel.

Il a publié : *la Campagne d'hiver de 1848 à 1849 en Hongrie*, Vienne, 1851.

WINDSHEIM, v. du roy. de Bavière (Franconie moyenne), sur l'Aisch ; 3,350 hab. Collège, école de commerce. Eaux minérales. Anc. ville libre impériale.

WINDSOR, brg d'Angleterre (Berks), à 60 kil. O. de Londres, sur la rive dr. de la Tamise, vis-à-vis Eton, auquel il est joint par un pont ; 12,275 hab. Magnifique château royal, fondé sur une hauteur par Guillaume le Conquérant, entouré de murailles, de tours et de fossés, et successivement modifié par Edouard III, qui y fonda l'ordre de la Jarretière, et par George IV. On y admire particulièrement la chapelle Saint-George, où sont reçus les chevaliers de la Jarretière ; la chapelle construite à la mémoire du prince Albert, une magnifique collection de tableaux, une terrasse de 575 mèt. de longueur, la promenade appelée Long-Walk, etc. ; une forêt de 100 kil. de tour forme le grand parc. Windsor est souvent résidence de la cour. — A 3 kil. au S.-E. est Old-Windsor, où résidèrent les anc. rois saxons.

WINDSOR, v. du Dominion of Canada (Nouvelle-Écosse), sur l'Avon. Université renommée.

WINDSOR, v. des États-Unis (Vermont) ; 2,150 hab.

WINDSOR, v. des États-Unis (Connecticut), sur le Connecticut ; 3,500 hab.

WINDSOR (EAST-). *V.* EAST-WINDSOR.

WINFRIED. *V.* BONIFACE (SAINT).

WINKELRIED (ARNOLD DE). *V.* ARNOLD.

WINLATON, brg d'Angleterre (Durham), sur le Derwent ; 7,494 hab. Forges ; fabr. d'ancres, enclumes, chaînes, outils.

WINNENDEN, v. du roy. de Wurtemberg, près de Waiblingen ; 3,352 hab. Hospice d'aliénés. Anc. commanderie de l'ordre de Malte.

WINNIÇA ou **WINNITZA**, v. de l'empire russe en Europe (Podolie), sur le Boug. Ch.-l. de district.

WINNIPEG, AUTREFOIS **BOURBON**, lac du Dominion of Canada, au N.-O. du lac Supérieur ; 500 kil. sur 100 ; 23,290 kil. carr. La Severn le fait communiquer avec la baie d'Hudson. Ce lac, qui offre de belles et nombreuses cataractes, reçoit la Saskatchawan, la rivière Rouge, et l'Assiniboia, par laquelle il communique avec le lac Wood. Il se déverse par la riv. Nelson à travers plusieurs petits lacs dans la mer d'Hudson. On le nommait jadis lac des *Assiniboines*.

WINNIPEG, v. du Dominion of Canada, cap. de la prov. de Manitoba, sur la rive g. de la rivière Rouge ; 30,000 hab.

dans la paroisse. — *Saint-Boniface*, situé en face, sur la rive dr., est le siège d'un archevêché catholique.

WINSCHOTTEN, v. forte du roy. des Pays-Bas, sur la Rensel, prov. de Groningue; 6,640 hab. Le prince d'Orange y battit les Espagnols en 1568.

WINSLOW (JACQUES-BÉNIGNE), anatomiste, né en 1669 à Odensée (Danemark), m. à Paris en 1760, abandonna la théologie pour la médecine, alla se perfectionner dans cet art en Hollande, puis en France, se fixa à Paris en 1698, abjura le luthéranisme entre les mains de Bossuet en 1699, et devint professeur d'anatomie et de physiologie au Jardin du Roi, interprète à la Bibliothèque royale et membre de l'Académie des sciences en 1707.

On a de lui *Exposition anatomique de la structure du corps humain*, Paris, 1732, in-4°; *Dissertation sur l'incertitude des signes de la mort*, 1742; divers morceaux dans le recueil de l'Académie des sciences.

WINTER (GUILLAUME DE), amiral hollandais. (*V.* DE WINTER.)

WINTER (PIERRE DE), compositeur de musique, né à Mannheim en 1754, m. à Munich en 1825, dirigea la chapelle du roi de Bavière et le théâtre de la cour. Ses ouvrages sont faibles; les plus connus sont : *Hélène et Pâris*, 1780; *I Fratelli rivali*, 1792; *le Labyrinthe*, 1794; *le Sacrifice interrompu*, 1795; *Marie de Montalban*, 1798; *Tamerlan*, 1802, et *Castor et Pollux*, 1803. Il a laissé aussi de la musique d'église et de chambre.

WINTERBACH, vge du roy. de Wurtemberg (Iaxt), près de Scho[illegible]; 1,684 hab. Bains d'eaux sulfureuses.

WINTERHALTER (FRANÇOIS-XAVIER), peintre, né à Bade en 1806, m. en 1873, étudia son art à Munich et à Rome, et se fixa à Paris en 1834. Il a fait un grand nombre de portraits de personnages officiels : *Louis-Philippe, la reine Amélie, le prince de Wagram, Napoléon III et l'Impératrice, le Prince impérial*, etc. On lui doit aussi des tableaux de genre : *l'Amour maternel*, 1836; *le Decameron*, 1838; *Florinde*, 1853, etc.

WINTERSWYCK, v. du roy. des Pays-Bas (Gueldre), arr. de Zutphen; 8,073 hab.

WINTERTHUR, v. de Suisse, cant. de Zurich, sur l'Eulach; 13,595 hab. Collège; bibliothèque; musée d'antiques, collection de médailles. Industrie active des tissus, cordes, produits chimiques, etc. Ville libre impériale au moyen âge, cédée au canton de Zurich en 1552; ses fortifications ont été abattues depuis 1835. L'anc. *Vitodurum* des Romains était à 2 kil. au N.-E., sur l'emplacement du vge d'*Ober-Winterthur*; 2,000 hab.

WINTZENHEIM, v. d'Alsace-Lorraine (Haute-Alsace), à 6 kil. O. de Colmar; 3,691 hab. Filature de coton, fonderie.

WIPPER, riv. du roy. de Prusse (Poméranie), affluent de la Baltique; cours de 100 kil. — riv. d'Allemagne, nait dans l'Eichsfeld (Saxe prussienne), et se jette dans la Saale, rive g., près de Bernbourg (Anhalt); cours de 95 kil. — riv. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), nait près de Wipperfurt, arrose Elb[illegible], et se jette dans le Rhin, riv. dr., à 10 kil. N. de Cologne; cours de 122 kil. — riv. de la principauté de Schwarzbourg-Sondershausen, affluent de l'Unstrutt; [illegible].

WIPPERFURT, v. du roy. de Prusse, prov. du Rhin, rég. de [illegible] Wipper; 5,406 hab. Mines de cuivre.

WIRKSWORTH, brg d'Angleterre, comté de Derby; 3,678 hab. Mines de plomb. Fabr. de bonneterie et de chapeaux.

WISARA, nom du Wéser en latin.

WISBADEN. *V.* WIESBADEN.

WISBEACH, v. d'Angleterre, port au confluent de la Nen et de la riv. de son nom, comté de Cambridge, dans l'île d'Ely; 9,248 hab. Comm. de bois, de bestiaux, de grains et de beurre. [illegible] pont, églises Saint-Pierre et Sainte-Marie.

WISBY, v. forte de Suède, sur la côte O. de l'île de Gottland, dont elle est le ch.-l.; 6,924 hab. Évêché luthérien, gymnase. [illegible] — C'était une des principales villes de la ligue hanséatique, et son code maritime [illegible] *Recueil des lois maritimes*. [illegible] de monuments de [illegible], il en reste aujourd'hui d'adm[illegible].

WISCASSET, v. des États-Unis (Maine), sur la riv. She[illegible].

WISCONSIN, riv. des États-Unis, donne son nom à l'État qu'elle traverse et se jette dans le Mississipi; cours de 650 kil.

WISCONSIN, un des États-Unis de l'Amérique septentrionale, [illegible] kil. carr.; 1,3[illegible] hab. [illegible] Ch.-l. Madison, [illegible] le Wisconsin. [illegible] Mines de plomb et de [illegible] *District Huron*, et est divisé en 58 comtés. Il fut organisé en Territoire en 1836, et admis dans l'Union en 1848. Le pouvoir exécutif y est confié à un gouverneur et à un lieutenant-gouverneur élus pour 2 ans; le pouvoir législatif est exercé par un congrès composé d'un sénat de 33 membres élus pour 2 ans, et d'une chambre de 100 représentants élus annuellement. L'État envoie 2 sénateurs et 8 représentants au congrès de Washington.

WISEMAN (NICOLAS-PATRICK-ÉTIENNE), prélat anglais, né à Séville en 1802, d'une famille irlandaise, m. en 1865, fut élevé en Angleterre, fit ses études théologiques à Rome, enseigna quelque temps dans l'université de cette ville, reçut en 1835 la direction du collège catholique d'Ushaw, près de Durham, devint principal du collège de Sainte-Marie à Oscott, poursuivit avec persévérance auprès de la cour pontificale la restauration de la hiérarchie religieuse en Angleterre, et finit par y réussir. Nommé vicaire apostolique de Londres en 1849, il reçut en 1850 la dignité de cardinal et le titre d'archevêque de Westminster. Éloquent et spirituel, il obtint de grands succès comme prédicateur et comme conférencier.

Il a publié : *Discours sur les rapports entre les sciences et la religion révélée*, 1836, 2 vol.; *Conférences sur le protestantisme*, 1839, 2 vol.; *Doctrines et pratiques de l'Église catholique*, [illegible]; *Essais sur divers sujets*, 1853, 3 vol.; *Fabiola*, 1854, roman sur les premiers siècles chrétiens, a eu un grand nombre d'éditions et a été trad. en français.
B.

WISHART (GEORGE), un des promoteurs de la Réformation en Écosse, avait adopté les doctrines de Luther pendant un voyage en Allemagne, et, de retour dans sa patrie en 1544, entreprit de les y propager. Le cardinal Beaton, archevêque de Saint-Andrews, le fit condamner dans un synode à Édimbourg et le livra au bras séculier. Wishart fut brûlé en 1545.

WISIGOTHS, c.-à-d. *Goths de l'Ouest* (par rapport au Borysthène), grande fraction de la nation germanique des Goths. Menacés, en 376, par l'invasion des Huns en Europe, ils demandèrent, après la défaite des Ostrogoths, à l'empereur Valens la permission de s'établir sur la rive dr. du Danube. Ils l'obtinrent, à condition de livrer leurs armes, que la vénalité des agents impériaux leur permit néanmoins de garder. Ayant eu à se plaindre de la perfidie de Valens, ils envahirent la Thrace, sous la conduite de Fritigern et d'Alavivus, et gagnèrent la bataille d'Andrinople, 378. Refoulés peu à peu vers le Danube par Théodose, ils renouvelèrent, après la mort de cet empereur, leurs invasions dans l'empire d'Orient, puis se jetèrent sur l'Italie. (*V.* ALARIC.) En vertu d'un traité conclu entre l'empereur Honorius et leur chef Ataulf (*V. ce nom*), ils s'établirent dans le midi de la Gaule, entre la Loire et les Pyrénées, 412, et Toulouse devint leur capitale. Puis, conduits par Wallia (*V. ce nom*), ils franchirent les Pyrénées, et s'emparèrent de la Marche d'Espagne, 415. Théodoric Ier (*V. ce nom*), successeur de Wallia en 420, fut tué en combattant Attila dans les plaines de Châlons-sur-Marne, 451. Après le règne insignifiant de Thorismond, 451-453, Théodoric II, 453-465, et Euric, 465-484, achevèrent la conquête de l'Espagne. Alaric II ayant été tué par Clovis à la bataille de Vouillé, 507, les Wisigoths perdirent ce qu'ils possédaient en Gaule, moins la Septimanie, mais continuèrent de régner sur l'Espagne jusqu'à la conquête des Arabes. Parmi leurs derniers rois, on distingue : Amalaric, 511-531; Léovigilde, 572-586; Récarède; Suintila, 621-631; Vitiza; Vamba; Roderic, 710-711. (*V. ces noms.*) Les lois des Wisigoths, recueillies sous Euric, puis fondues avec le *Breviarium* d'Anianus, qui fut rédigé sous Alaric II, forment la collection connue sous le nom de *Forum judicum*. (*V. ce mot.*)

WISINSBORG, petite v. de Suède, dans l'île de Wisingsö sur le lac Vetter, s'est formée autour d'un château appartenant à la famille de Brahé, et où il y eut quelque temps une [illegible].

WISLOK, riv. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie), nait sur le versant N. des Karpathes, arrose les cercles de Sanok, d'Iaslo et de Rzeszow, et se jette dans la San, près de Sienawa; cours de 250 kil.

WISLOKA, riv. de Gallicie, dans les cercles de Sanok et de [illegible], se jette dans la Vistule, à 16 kil. S.-O. de Ba[illegible]; cours de 140 kil.

WISMAR, v. forte du grand-duché de Mecklembourg-Schwerin, port de commerce sur une baie de la Baltique; 15,2[illegible] hab. Gymnase; chantiers de construction. Fabr. de cartes à jouer, toile à voiles, tabac, etc. Jadis ville hanséatique. Fondée en 122[illegible], possédée par la Suède depuis 1648, elle fut rendue au Mecklembourg en 1803.

WISNOWIECKI. *V.* KORIBUTH.

WISSANT, vge (Pas-de-Calais), arr. et au N.-E. de Boulogne; 1,013 hab. Cru à tort le *Portus Itius* où César s'embarqua pour passer en Grande-Bretagne; détruit par les Normands au IXe siècle, il fut rebâti [illegible], et resta, jusqu'au XIVe, un des plus fréquentés pour le passage en Angleterre. Les sables ont ensuite envahi le port.

WISSEMBOURG, en allemand *Weissenburg*, v. d'Alsace-Lorraine, à [illegible] kil. N.-E. de Strasbourg et près de la frontière bavaroise, sur la rive [illegible] de la Lauter; 6,18[illegible] hab. Église [illegible]. [illegible] protestante. Ch.-l. d'un cercle de la Basse-Alsace. Brasseries, fabr. de bonneterie, savon, eau-de-vie. Exportation de pierres; tuileries. Cette ville se forma autour d'un monastère, fut une des 10 villes impériales de l'Alsace, fut prise plusieurs fois et saccagée pendant la guerre de Trente ans et pendant celles de la Succession d'Espagne et d'Autriche. En 1702, les Autrichiens élevèrent une [illegible] de fortifications sur les bords de la Lauter, s'étendant de Wissembourg à Lauterbourg, et dit[illegible] *[illegible] de Wissembourg* ou *de la Lauter*. Les Français s'y retranchèrent en 17[illegible], en furent chassés par Wurmser et les reprirent bientôt. Défaite des Français par les Allemands le 4 août 1870. Wissembourg fut la résidence de l'ex-roi de Pologne Stanislas Leczinski, de 1719 à 1725.

WISSOWATZI (André), théologien de la secte des unitaires, né en 1608 dans la Lithuanie, m. en 167[illegible], était petit-fils, par sa mère, de Fauste Socin. Après avoir étudié au collège unitaire de Ratkow et visité l'Angleterre et la France, il prêcha ses doctrines en Pologne et en Lithuanie, dut se réfugier successivement en Hongrie, dans le Palatinat et en Hollande. Parmi ses écrits, on remarque une thèse contre la Trinité, que Leibnitz réfuta.

WISSUNGUS, anatomiste de Padoue, florissait au XVII[e] siècle, et s'est illustré par la découverte, dans le corps humain, du canal pancréatique, appelé aussi, de son nom, *canal de Wissungus*.

WITEBSK ou **VITEBSK**, v. de la Russie d'Europe, ch.-l. du gvt de son nom, sur la Duna, à 627 kil. E.-S.-E. de Saint-Pétersbourg; par 55° 11' lat. N. et 27° 52' long. E.; 40,401 hab., dont beaucoup de juifs. Autrefois siège du gouv. général de Smolensk, Witebsk et Mohilev. Cour d'appel; gymnase, séminaire; synagogues, églises catholiques et russes. Witebsk était connue dès le X[e] siècle, et appartenait à la Lithuanie. Les Russes la prirent en 1654 et la réunirent à leur pays. Napoléon I[er] s'en empara en 1812. Le grand-duc Constantin y mourut en 1832. — Le gvt de Witebsk, formé d'une partie de l'anc. Lithuanie, et situé entre ceux de Pskov au N., de Livonie au N.-O., de Courlande à l'O., de Wilna au S.-O., de Minsk et de Mohilev au S., de Smolensk à l'E., a 45,166 kil. carr. et 1,073,539 hab. Il est divisé en 12 districts. V. pr.: Wieliz, Dunabourg, Polotzk. Sol plat, assez fertile, bien arrosé par de nombreux lacs et cours d'eau. Élève de bestiaux et d'abeilles. Immenses forêts. Export. de cuirs et laine.

WITIKIND, c.-à-d. en ancien saxon *Enfant blanc*, héros saxon, adversaire de Charlemagne et des Francs, commença de se faire connaître en 772, après la ruine d'Ehresbourg. Éveillant l'énergie de ses compatriotes, il profita deux fois, en 774 et en 776, de l'éloignement de Charlemagne, pour renverser les premiers établissements de ce prince dans la Saxe; obligé de fuir devant le roi franc, il trouva deux fois asile chez les Danois. On le vit reparaître en 778, pousser jusqu'au Rhin, et menacer Cologne et Mayence. Défait à Buchholz, sur la Lippe, il retourna en Danemark, tenta un dernier effort en 782, perdit les batailles de Verden et de Detmold, et ne fit sa soumission qu'en 785. Il vint trouver Charlemagne à Attigny-sur-Aisne, et se fit baptiser; ce prince l'aurait nommé duc de Saxe. Witikind, après s'être montré le seul rival digne de Charlemagne par sa valeur, par sa constance à provoquer les Saxons à la défense de leur pays, demeura fidèle à la France. Il fut tué, en 807, dans un combat contre Gérold, duc de Souabe. Les princes de Waldeck se disent issus de Witikind; on a prétendu aussi que Robert le Fort, tige des Capétiens, était son petit-fils.

V. Gensler, *Wittekind*, Cobourg, 1817.

WITIKIND, bénédictin de l'abbaye de Corvey (Westphalie), m. vers 973, a laissé: *Annales de gestis Othonum*, en 3 liv., chronique publiée dans les *Scriptores rerum Germanicarum*, Helmstadt, 1688, et qui finit à la mort d'Othon I[er]

WITIZA. V. Vitiza.

WITNEY, brg d'Angleterre, comté d'Oxford, sur la Windrush; 3,017 hab. Fabr. de couvertures de laine, gants, papier.

WITOLD (Alexandre), grand-duc de Lithuanie, m. en 1430, fut baptisé à Cracovie, en 1386, avec Vladislas Jagellon, son cousin germain, et créé, en 1392, lieutenant du roi de Pologne en Lithuanie. Il s'y rendit presque indépendant, repoussa une invasion des chevaliers Teutoniques en 139[illegible], envahit la Livonie, prit Smolensk en 1396, resserra le prince russe Vasili II dans ses États du N. et de l'E., battit les Tartares de Crimée en 1397, mais fut défait par eux en 1[illegible], et, se rejetant sur les Russes et les chevaliers Teutoniques, vainquit ces derniers à Tannenberg, 1410. Le traité de Thorn lui donna la Samogitie. Il prit Novgorod aux Russes, 144[illegible] [illegible].

WITT (Jean de), [illegible] né à Dordrecht en 1625, [illegible] bourgmestre de cette ville, m. [illegible] 1672, reçut de sa famille [illegible] d'Orange, et fut élevé dans les principes [illegible]. Son éloquence et son intégrité [illegible]. Pensionnaire de sa ville natale [illegible]. Il devint, 2 ans après, grand pensionnaire de Hollande [illegible] la marine [illegible] une attitude assez [illegible] pour amener Cromwell à signer la paix de Westminster, 1654. Il fit déclarer par les États qu'aucun prince de la maison d'Orange ne pourrait être élu stathouder ou grand amiral de la république, et, en écartant ainsi les chefs du parti militaire, il espérait tout à la fois prévenir le despotisme à l'intérieur et la guerre au dehors. Il soutint cependant lui-même, et avec honneur, une guerre contre Charles II d'Angleterre, 1664-67. En 1668, il forma avec l'Angleterre et la Suède une *Triple alliance*, qui amena Louis XIV à signer la paix d'Aix-la-Chapelle et à restituer la Franche-Comté aux Espagnols. En 1[illegible], il tenta de former une nouvelle ligue avec l'empereur Léopold I[er] et l'Espagne contre la France. Louis XIV ayant brusquement attaqué la Hollande en 1672, et conquis presque tout le pays en 3 mois, les Orangistes excitèrent une émeute à La Haye pour donner le pouvoir à leur chef, Guillaume; J. de Witt et son frère furent mis en pièces par la populace.

On a publié de lui: *Elementa linearum curvarum*, Leyde 16[illegible], ouvrage dont Newton faisait estime; *Mémoires*, 16[illegible], en français, La Haye 170[illegible] in-12; *Lettres et* [illegible] en fran[illegible], ibid., 172[illegible]. — V. [illegible] B.

WITT (Corneille de), frère du précédent, né à Dordrecht en 1623, m. en 1672, fut bourgmestre dans sa ville natale, fut souvent adjoint en qualité de commissaire [illegible] de la république et déploya dans ces fonctions le plus grand courage. Il devint grand bailli de [illegible], partagea avec J. de Witt les soins de l'administration et [illegible].

WITT (Terre de), partie de la côte N.-O. de l'Australie, entre la terre d'Endracht au S. et la [illegible] au N.; par 11°-21° 30' lat. S. et 112°-128° 30' long. E., sur une longueur de 1,800 kil. Découverte en 1628 par un Hollandais nommé de Witt. — Sur la côte sont 2 archipels, de Dampier et de Bonaparte, composés d'îlots sablonneux et déserts.

WITTELSBACH, ancien château de Bavière, près d'Augsbourg, fut le berceau de la famille de Wittelsbach, dont la tige est Luitpold, duc de Bavière, m. en 907 dans un combat contre les Hongrois. Cette famille n'obtint l'hérédité qu'en 1180; elle règne encore sur la Bavière et sur le Palatinat. (V. *ces mots*.)

WITTENAGEMOT, c.-à-d. *Assemblée des sages*, nom de l'Assemblée nationale des Anglo-Saxons au temps de l'Heptarchie; chacun des 7 États avait la sienne.

WITTENBERG, v. forte du roy. de Prusse (Saxe), sur la rive dr. de l'Elbe; 13,594 hab. Ch.-l. de cercle. On voit sur le marché, depuis 1821, le monument de Luther. L'église du château contient les tombeaux de Luther, de Mélanchthon et de l'électeur Frédéric le Sage. C'est aux portes de cette église que Luther afficha ses fameuses *thèses*, 1517, [illegible] Réformation. Université fondée en 1502 [illegible] Halle en 1815. Fabr. de draps et de [illegible], [illegible], [illegible]ries, distilleries. — Wittenberg fut fondée par Bernard, fils d'Albert l'Ours, duc de Brandebourg, et prise en 1547 par Charles-Quint, en 1756 et en 1760 par les Russes, en 18[illegible] par les Français. E. S.

WITTGENSTEIN, château du roy. de Prusse (Westphalie), donne son nom à un cercle de la régence d'Arnsberg (ch.-l. *Berlebourg*), et à la famille de Sayn-Wittgenstein, divisée en lignes de Wittgenstein-Berlebourg et Wittgenstein-Hohenstein.

WITTGENSTEIN (Louis-Adolphe-Pierre, prince de), général russe, né en 1769 à Péréiaslav (gvt de Tchernigov), commanda, en 1812, les troupes chargées de couvrir Saint-Pétersbourg contre l'invasion française; [illegible], dit-on, le plan de défense qui contribua à sauver la Russie; eut sous ses ordres, pendant la campagne de 1813, les armées alliées de Russie et de Prusse; prit part aux batailles de Lutzen, de Bautzen et de Leipzig, enfin à la campagne de France, 1814; l'empereur l'éleva, en 1825, au rang de feld-maréchal, puis le chargea de la guerre de Turquie en 1828, mais Wittgenstein, appesanti par l'âge, la poussa avec peu de vigueur et fut mis à la retraite en 1829. Son titre de prince lui fut donné par le roi de Prusse en 1834.

WITTICHIUS (Christophe), théologien protestant, né en 1625 à Brieg (Basse-Silésie), m. en 1687, enseigna les mathématiques à Duisbourg et la théologie à N[illegible].

[illegible]

WITTINGAU, en tchèque *Trebon*, v. de l'Autriche-Hongrie (Bohême), à 26 kil. E. de Budweiss ; 5,819 hab. Château des princes de Schwarzenberg.

WITTMUND, v. du roy. de Prusse, prov. de Hanovre, rég. d'Aurich, sur un canal qui la fait communiquer avec la mer ; 1,909 hab. Entrepôt de sels. Comm. de chevaux, grains, beurre, fromage.

WITTSTOCK, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), sur la Dosse ; 6,[illegible] hab. Dépôt d'indigents. Fabr. de lainages, toiles, tabac. Les Suédois, commandés par Baner, y battirent les Impériaux en 1636.

WITZENHAUSEN, v. du roy. de Prusse (prov. de Hesse-Nassau), au confl. du Gelster et de la Werra ; 3,171 hab. Ch.-l. de cercle de la rég. de Cassel. Comm. de fruits, vin, tabac, cuirs, papier.

WLADIMIR. V. VLADIMIR.

WLADISLAS. V. VLADISLAS.

WLODZIMIERZ. V. VLADIMIR.

WOBURN ou **OLD-WOBURN**, v. d'Angleterre, comté de Bedford ; 1,605 hab. Près de là, beau château des ducs de Bedford, sur l'emplacement d'une abbaye de cisterciens fondée en 1145.

WODEN. V. ODIN.

WŒHLER (FRÉDÉRIC), chimiste allemand, né en 1800 près de Francfort, m. en 1882, destiné à la médecine, étudia aux universités de Marbourg et de Heidelberg, où il prit le grade de docteur. Il se rendit en Suède, en 1824, pour suivre les leçons de Berzélius. De retour en Allemagne, il fut professeur à l'École des arts et métiers de Berlin, et passa, en 1832, à Cassel, où il obtint une chaire de chimie et de technologie. Pendant son séjour dans cette ville, il fit plusieurs découvertes chimiques, entre autres celle d'une nouvelle méthode pour obtenir le nickel à l'état de pureté. En 1836, il alla occuper à Gœttingue une chaire de médecine et y prit la direction de l'Institut chimique. Il est le 1er qui ait isolé, dès 1827, le corps métallique dit *aluminium*, obtenu depuis en masse compacte par Sainte-Claire-Deville, 1854. Inspecteur général des pharmacies du royaume de Hanovre, il fut correspondant étranger de l'Institut de France en 1864, et nommé officier de la Légion d'honneur. Il était membre des Académies des sciences de Gœttingue, de Vienne, etc.

F. Wœhler a publié sur ses découvertes de nombreux *Mémoires*, insérés dans les *Annales de chimie et de pharmacie* de Liebig, les *Annales de physique et de chimie* de Poggendorf, les *Dissertations* de l'Académie de Gœttingue et autres *Recueils*. — On lui doit un excellent *Traité de chimie*, composé de 2 parties : *Traité de chimie inorganique*, Berlin, 1831, [illegible] 1873, et *Traité de chimie organique*, 1840, [illegible] 1877. Cet ouvrage a été traduit en français par M. L. Grandeau [illegible]. *Souvenirs* [illegible], Cassel, 1853. *Exercices pratiques d'analyse chimique*, [illegible]. Il a traduit en allemand le *Traité de chimie* de Berzélius et son *Rapport annuel des progrès des sciences physiques*.

WOERDEN, v. forte du roy. des Pays-Bas (Hollande méridionale), [illegible] 261 hab. Le maréchal de Luxembourg y battit les Hollandais en 1672.

WOERTH-SUR-SAUER, v. d'Alsace-Lorraine, cercle et à 25 kil. S. O. de Wissembourg ; 1,0[illegible] hab. — Défaite des Français par les Allemands le 6 août 1870 (bataille de Reichshoffen).

WOIVODE. V. VAYVODE.

WOIVRE (PAYS DE). V. VOIVRE.

WOLA, vge de Pologne, gvt et à 4 kil. O. de Varsovie. C'est là, dans la plaine de *Kolau*, que se tenait en plein air la diète polonaise pour l'élection des rois.

WOLAU, v. du roy. de Prusse (Silésie), rég. de Breslau ; 2,50[illegible] hab. Ch.-l. de cercle.

WOLCOTT (JOHN), médecin et poète anglais, dit *Peter Pindar*, né en 1738 à Dodbrook (Devonshire), m. en 1819, acheva ses études en France, alla à la Jamaïque, en 1769, en qualité de médecin du gouverneur de cette île, et, de retour en Angleterre, s'établit à Truro, puis à Exeter et à Londres. Il a composé des odes, des satires très vives contre les grands du jour, et d'autres poésies, dont la meilleure édition est celle de Londres, 1816, 4 vol. in-4° ; il y a de la verve et de l'esprit, mais une foule d'allusions et de personnalités qui les rendent peu claires aujourd'hui.

WOLF (JÉRÔME), savant allemand, né en 1516 dans la principauté d'Œttingen, m. en 1580, étudia à fond les langues grecque et latine aux universités de Nordlingen et de Nuremberg, embrassa le luthéranisme, voyagea en France, où il fut bien accueilli par Vascosan, Ramus et Turnèbe, et enfin devint principal du collège d'Augsbourg et bibliothécaire de cette ville. Il a laissé des traductions latines, [illegible] et [illegible] de Démosthène, Isocrate, Épictète, Suidas, Zonaras, [illegible], etc., avec des commentaires estimés.

WOLF ou **WOLFF** (JEAN-CHRÉTIEN), philosophe et mathématicien, né à Breslau, en 1679, m. en 1754, était fils d'un [illegible]. Il étudia dans sa ville natale, puis à l'université d'Iéna, et alla prendre ses grades à Leipzig. Appelé à Halle comme professeur de mathématiques, 1707, il y faisait aussi des leçons sur la physique et la philosophie, lorsqu'un conflit s'étant élevé entre lui et les théologiens de Halle, ceux-ci l'accusèrent, auprès du roi de Prusse, d'athéisme et de fatalisme. Frédéric-Guillaume le destitua et lui ordonna de sortir de ses États sous 2 jours, en menaçant de le faire pendre, 1723. Wolf se retira à Marbourg, où le landgrave de Hesse-Cassel lui avait offert une chaire de philosophie. En 1736, le roi le rappela ; mais Wolf resta à Marbourg et ne rentra à Halle qu'à l'avènement de Frédéric II. Il fut membre de l'Académie de Berlin, de la Société royale de Londres, de l'Académie des sciences de Paris et de celle de Saint-Pétersbourg, dont il avait été nommé vice-président par Pierre le Grand. Wolf fut le vulgarisateur de la philosophie de Leibnitz ; il l'adopta entièrement, à l'exception des facultés perceptives des monades ; quant à l'harmonie préétablie, il la regardait comme une simple hypothèse. Pour tout le reste, il est le disciple fidèle de Leibnitz, dont il réunit toutes les idées en corps de doctrine, en les soumettant à la méthode géométrique. Le premier, il traça le plan d'une encyclopédie complète des sciences philosophiques, et il le réalisa en partie. Ses ouvrages furent publiés en deux séries ; la 1re comprend ceux écrits en allemand, et dont voici les titres : *Logique ; de Dieu, du monde, de l'âme humaine ; de la Conduite des hommes dans la recherche du bonheur ; de la Vie sociale et de la chose publique ; des Effets ou des Produits de la nature ; des Fins des choses naturelles, ou des Causes finales.* Les écrits de la 2e série, en latin, sont : une *Logique* ; une *Ontologie* ; une *Cosmologie* ; une *Psychologie expérimentale* ; une *Psychologie rationnelle* ; une *Théologie naturelle* ; un *Traité de philosophie pratique générale* ; un autre sur le *Droit de la nature*, suivi du *Droit des gens* et d'une *Philosophie morale*. Wolf laissa inachevé un traité de philosophie politique, qui fut terminé par Hanovius. L'ensemble de ses écrits forme 23 vol. in-4°. Wolf divise la philosophie d'après la nature de ses objets, à savoir : Dieu, l'âme humaine et les corps ; d'où la *théologie*, la *psychologie* et la *physique*. Après la philosophie, il met la science des arts et métiers, puis celle des arts, qui comprend, selon lui, la grammaire générale, la rhétorique et la poétique. Enfin il y a une philosophie première ou la métaphysique, qui renferme l'ontologie, la cosmologie transcendantale, la psychologie et la théologie rationnelle.

V. Gunther Ludovici, *Esquisse d'une histoire complète de la philosophie de Wolf*, Leipzig, 1737, 3 vol. ; J. Deschamps, *Cours abrégé de la philosophie wolfienne*, 1743, in-12 ; Bartholmess, *Histoire de l'Académie de Berlin*, Paris, 1851. B—T.

WOLF (JEAN-CHRISTOPHE), théologien et philologue, né en 1683 à Wernigerode (Haute-Saxe), m. en 1739, fut reçu docteur en philosophie à 20 ans, devint co-recteur de l'école de Flensbourg en 1707, voyagea dans les Pays-Bas et en Angleterre, et, après avoir tiré de la Bibliothèque bodléienne d'Oxford une foule de variantes et de fragments inédits, alla occuper une chaire de philosophie à Wittemberg. Plus tard, il fut nommé professeur de langues orientales à l'Académie de Hambourg, dont il devint recteur en 1715. Dans un deuxième voyage en Hollande, 1724, il étudia les manuscrits des bibliothèques de Leyde et d'Amsterdam.

On a de lui : *Historia lexicorum hebraicorum*, Wittemberg, 1705 ; *Origenis Philosophumena recognita et notis illustrata*, Hambourg, 1706 ; *Poetriarum* [illegible], 1734 ; *Bibliotheca hebræa, sive Notitia tum auctorum hebraicorum, tum scriptorum*, Hamb. et Leipz., 1715-33, 4 vol. in-4° ; *Anecdota græca, sacra et profana*, 1722-24, 4 vol. ; *Curæ philologicæ in Novum Testamentum*, 1725-35, 4 vol. in-4°, etc. B.

WOLF (JEAN-CHRÉTIEN), frère du précédent, né à Wernigerode en 1689, m. en 1770, voyagea, à l'exemple de son aîné, en Hollande et en Angleterre, pour collationner les manuscrits grecs, et fut nommé, en 1725, professeur de physique et en même temps de poésie au gymnase de Hambourg.

On a de lui : *Sapphus fragmenta et elogia*, Hambourg, 1733, in-4° ; *Poetriarum octo* [illegible] *fragmenta et elogia*, gr. et lat., 1734, in-4° ; *Mulierum græcarum, quæ oratione prosa usæ sunt, fragmenta et elogia*, Gœttingue, 1739, in-4° ; *Monumenta typographica*, Hamb., 1740, 2 vol.

WOLF (FRÉDÉRIC-AUGUSTE), célèbre philologue, né en 1759 à Haynrode, village près de Nordhausen (Saxe prussienne), m. en 1824, reçut de son père, chantre et organiste de son lieu natal, les éléments de l'instruction et alla compléter ses études à l'université de Gœttingue en 1776. Tout en travaillant avec ardeur, il donnait des leçons de grec et d'anglais. Il obtint, par l'entremise de Heyne, une place de régent au collège d'Ilefeld, 1779, puis occupa l'emploi de recteur de l'école latine d'Osterode, 1782, et devint, en 1783, professeur à l'université de Halle. C'est là que, pendant 23 ans, il composa la plupart de ses ouvrages, et qu'il conquit peu à peu l'une des premières places parmi les érudits et les critiques de son siècle. Contraint de fuir par l'invasion française, en 1806, il se retira à Berlin, et, après la paix de Tilsitt, 1807, reçut le titre de conseiller d'État. Dès lors, il eut une grande part à la [illegible], et à l'organisation de l'université de Berlin, où il occupa une chaire. En 1824, [illegible] entreprendre un voyage à Nice, il arriva [illegible] à Marseille, où il

mourut au bout de quelques jours. Wolf était associé étranger de l'Institut de France. On a de lui : des éditions, avec notes, du *Banquet* de Platon, Leipzig, 1782, travail qui le fit appeler à l'université de Halle ; de la *Théogonie* d'Hésiode, 1784 ; de l'*Hermès* de Harris, 1788 ; du *Discours contre Leptine* par Démosthène, 1790 ; des *Variæ lectiones* de Muret ; de quelques opuscules de *Lucien*, 1791 ; d'*Hérodien*, 1792 ; de l'*Iliade* d'Homère, Halle, 1794, 2 vol. ; des Œuvres complètes de ce poète, Leipzig, 1804-1807, 4 vol. ; de *Suétone*, 1802 ; du *Phédon* de Platon, Berlin, 1811, in-4° ; des *Nuées* d'Aristophane, avec une traduction en vers allemands, 1811, in-4° ; de l'*Euthyphron*, de l'*Apologie* et du *Criton* de Platon, avec traduction latine, 1812, in-4° ; une *Histoire de la littérature romaine*, en allemand, Halle, 1787 ; des *Mélanges*, en latin et en allemand, 1802. Le plus grand titre de Wolf, comme critique et comme écrivain, sont des études sur les poèmes d'Homère, écrites en latin et publiées sous le titre de *Prolegomena ad Homerum*, Halle, 1795 ; elles produisirent une grande sensation, et soulevèrent les plus vives querelles : reprenant quelques-unes des opinions de Vico, Wolf nie dans cet ouvrage l'existence d'Homère, soutient que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne sont pas du même auteur, et prétend établir, par des recherches ingénieuses du reste, et en s'appuyant sur les grammairiens d'Alexandrie, que ces poèmes se composent de poésies recueillies des rapsodes et assemblées au temps de Périclès.

V. Kœrte, *Leben und Studien Wolfs*, Essen, 1833 ; Ch. Galuski, *Fr.-Aug. Wolf* : *Revue des Deux Mondes* du 1er mars 1848. B.

WOLF (Pierre-Philippe), historien, né en 1761 à Pfaffenhofen (Bavière), m. en 1808, dirigea une maison de librairie à Leipzig, et devint membre de l'Académie royale de Munich. On a de lui, en allemand : *Histoire générale des jésuites*, Zurich, 1789-92, 4 vol. ; *Histoire de l'Église catholique romaine sous le pontificat de Pie VI*, Leipzig, 1793-98, 6 vol. ; *Histoire de la religion et de l'Église de France*, Zurich, 1802, faisant suite à l'ouvrage précédent, ouvrages où il y a beaucoup de mérite, mais gâtés par des attaques contre l'Église catholique et ses institutions ; *Histoire statistique et topographique du Tyrol*, Munich, 1807 ; *Histoire de Maximilien Ier et de son époque* 1807-1809, 3 vol., etc. B.

WOLF (Ferdinand), philologue allemand, né à Vienne en 1796, m. en 1866, fut conservateur de la Bibliothèque impériale.

On lui doit : *Recherches sur l'histoire littéraire du castillan*, 1823 ; *les Derniers Travaux des Français pour l'édition des poèmes épiques nationaux*, 1833 ; *les Romances et la poésie de cour en ancien français*, 1834 ; *les Lois et Séquences*, 1841 ; *des Romances espagnoles*, 1847 ; *Recherches sur la bibliographie des Chansonniers et sur l'histoire de la poésie lyrique espagnole à la cour de Charles-Quint*, 1853, etc.

WOLFACH, v. du grand-duché de Bade, sur la Kinzig, cercle d'Offenbourg ; 1,864 hab. Commerce de bois. Mines de plomb argentifère, de cuivre, de cobalt et d'antimoine.

WOLFE (James), général anglais, né en 1726 à Westerham (Kent), d'un major général, m. en 1759, fit ses premières armes dans les Pays-Bas contre la France, en 1747. Envoyé en Amérique, 1758, sous les ordres d'Abercromby, il prit part à l'expédition du Cap-Breton, et fut nommé commandant de l'armée du Canada. Il défit Montcalm près de Québec, et fut tué à la prise de cette ville. Un monument lui a été élevé sur l'emplacement même où la bataille a été livrée.

On a publié sa *Vie et Correspondance*, Londres, 1827, 2 vol. Sa *Vie* (en angl.) a été publiée par Wright, 1864.

WOLFENBUTTEL, *Guelferbytum*, v. du duché de Brunswick, sur l'Ocker ; 12,131 hab. Ch.-l. de district. Cour suprême du Brunswick. Consistoire évangélique luthérien. Gymnase ; riche bibliothèque, où Lessing a un monument. Ancien château, jadis résidence des seigneurs de Wolfenbuttel, et auj. des ducs de Brunswick. Comm. de blé, laine, fil de lin. Fabr. de tabac et d'amidon. — Près de là, le maréchal de Guébriant battit les Impériaux, en 1641.

WOLFFHART (Conrad), philologue, connu aussi sous le nom de *Lycosthène*, qui n'est que son nom allemand traduit en grec, né en 1518 à Rouffach (Alsace), m. en 1561, étudia à l'université de Heidelberg, s'établit en 1542 à Bâle, où il enseigna la grammaire et la dialectique, et devint, en 1545, diacre et prédicateur à l'église Saint-Léonard.

On a de lui : *Abrégé de la Bibliothèque de Gessner*, Bâle, 1551, in-4° ; des éditions du livre *des Prodiges* de Julius Obsequens et de la *Géographie* de Ptolémée ; *Prodigiorum et ostentorum chronicon*, Bâle, 1557, in-fol.

WOLFGANG (Saint), né en Souabe, m. en 994, appartenait à la famille des comtes de Pfulingen, et était lié avec l'archevêque de Cologne Bruno, frère de l'empereur Othon le Grand. Il vécut longtemps dans un couvent au fond d'une forêt, refusa par modestie la prêtrise, qui lui fut enfin conférée par St Udalrich, prêcha l'Évangile en Hongrie en 972 et devint évêque de Ratisbonne en 974. Fête, le 31 octobre.

WOLFHAGEN, v. du roy. de Prusse (prov. de Hesse-Nassau), rég. de Cassel, sur une hauteur ; 2,809 hab. Ch.-l. de cercle. Industrie active des toiles, lainages et biscuits. Ville ruinée pendant la guerre de Trente ans.

WOLGAST, v. du roy. de Prusse (Poméranie), sur la Peene, rég. de Greifswalde ; 7,8[illegible]3 hab. Fabr. de tabac et de savon.

WOLHYNIE. V. Volhynie.

WOLKONSKY, nom d'une famille princière de Russie, issue de Rurik. Elle est ainsi appelée de la Wolkona, riv. du gvt de Toula.

WOLLASTON (William), philosophe anglais, né en 1659 dans le comté de Stafford, m. en 1724. Sa pauvreté le força, au sortir de l'université de Cambridge, de se faire sous-maître à l'école publique de Birmingham ; il entra ensuite dans les ordres ; mais un riche héritage, en 1688, lui permit de venir travailler à Londres. Son *Tableau de la religion naturelle*, Londres, 1724 (traduction française, La Haye, 1726, 3 vol. in-12), donne la raison comme base à la morale, mais respecte la révélation.

WOLLASTON (William), physicien, descendant du précédent, né en 1766, m. en 1828, fit ses études à Cambridge, abandonna la médecine pour les sciences naturelles, où ses découvertes et ses travaux lui valurent une fortune considérable. Il fut admis, en 1793, à la Société royale de Londres, et devint secrétaire de cette compagnie en 1806. On lui doit plusieurs inventions ingénieuses, telles que le microscope à lampe, le perfectionnement de la *camera lucida* de Hook, ou chambre obscure périscopique, le goniomètre à réflexion, pour mesurer avec précision la forme des cristaux ; il indiqua le phénomène de la rotation des aimants et un moyen de rendre le platine malléable et ductile. Enfin il a découvert 2 métaux, le *rhodium* et le *palladium*. Plusieurs de ses Mémoires sont insérés dans les *Transactions philosophiques*.

WOLLIN, jadis *Julin*, v. du roy. de Prusse (Poméranie), sur la côte E. de l'île de son nom, formée par la Swine et la Divenow, bras orientaux de l'Oder, par le Frische-Haff et la Baltique ; 5,506 hab. — L'île a 24 kil. carr., 26 kil. sur 22. Trois ponts jetés sur la Divenow l'unissent au continent.

WOLMIRSTEDT, v. du roy. de Prusse (Saxe), sur l'Ohre ; 3,757 hab. Ch.-l. de cercle de la rég. de Magdebourg.

WOLOGDA. V. Vologda.

WOLOWSKI (Louis-François-Michel-Raymond), économiste, né à Varsovie en 1810, m. en 1876, était fils d'un président de la Diète polonaise, qui l'envoya terminer ses études en France. A son retour, en 1827, il fut inquiété par la police russe pour s'être associé à des manifestations patriotiques. Après la révolution de Varsovie en 1830, à laquelle il prit une part active, il fut nommé secrétaire de légation à Paris ; les désastres de la Pologne en 1832 le forcèrent à rester en France, où il se fit naturaliser 2 ans après. Dès ce moment il se consacra aux études économiques, et il acquit bientôt dans cette branche des connaissances humaines une légitime notoriété. Inscrit au barreau de Paris, il fonda en 1834 la *Revue de législation et de jurisprudence*, et compta parmi ses collaborateurs Léon Faucher (V. *ce nom*), dont plus tard il épousa la sœur. En 1839, il fut appelé à la chaire d'économie politique et de législation industrielle du Conservatoire des arts et métiers. La révolution de 1848 le fit entrer dans la politique active : il entreprit de lutter dans les clubs contre les systèmes socialistes. Wolowski tenta l'aventure avec intrépidité. Quoiqu'il ne fit aucune concession aux erreurs accréditées, son caractère franc et ouvert, son langage clair et simple, eurent un succès immense. Connu d'ailleurs pour un libéral pénétré de l'esprit de la Révolution française, il fut élu représentant de la Seine à l'Assemblée constituante, puis à l'Assemblée législative, où il tint une conduite modérée, conciliante et loyale. Le coup d'État de 1851 le rendit à la vie privée. Wolowski, reprenant ses travaux, publia un nombre considérable d'articles dans le *Siècle*, la *Revue des Deux Mondes* et le *Journal des Économistes*. En 1853, il se mêla très activement de la fondation du Crédit foncier, dont il fut un des administrateurs. En 1855, l'Académie des sciences morales et politiques l'élut en remplacement de Blanqui. Aux élections complémentaires de 1871, Wolowski fut élu député de la Seine à l'Assemblée nationale ; il s'y déclara pour le maintien de la république, appuya la politique de Thiers et joua un rôle important dans les discussions financières et économiques. Son rapport sur le budget de 1876 est une œuvre considérable, pleine de documents et de faits intéressants. Élu sénateur inamovible, sa santé ne lui permit pas de siéger au Sénat. Au nombre des travaux de Wolowski, on remarque : *de l'Organisation du travail*, 1849 ; l'Introduction aux *Principes de l'économie politique* de Roscher, 1857, où il a exposé sa propre doctrine ; *la Question des banques*, 1864 ; *l'Or et l'Argent*, 1872. Partout on trouve un esprit droit, sensé, et qui, se gardant des théories systématiques, ne perd pas de vue le côté pratique des choses.

WOLSEY (Thomas), cardinal et ministre du roi d'Angle-

terre Henri VIII, né en 1471, d'un riche bourgeois d'Ipswich (Suffolk), et non d'un boucher, comme on le dit ordinairement, m. en 1530, fit ses études à Oxford, puis dirigea une école, où, de concert avec Érasme, il propagea la langue grecque. Il devint tuteur des fils du marquis de Dorset, chapelain de l'archevêque de Canterbury et receveur des deniers royaux à Calais. Après une ambassade vers l'empereur Maximilien, il fut nommé aumônier de Henri VII et doyen de Lincoln. Henri VIII, charmé de l'élégance de ses manières, de la gaieté de son esprit et de sa complaisance, lui accorda toute sa faveur, le fit chanoine de Windsor, doyen d'York, obtint pour lui l'évêché de Tournai, et le fit entrer au conseil d'État, 1510. En 1515, Wolsey devint archevêque d'York, puis grand chancelier. Léon X le fit cardinal et légat. D'autres dignités encore élevèrent ses revenus à un chiffre si haut, qu'il jouissait d'une opulence vraiment royale. Il en consacra une partie à fonder plusieurs chaires et le collège de Christ-Church à Oxford; il construisit aussi à Hampton-Court un magnifique palais. Il eut une maison composée de plus de 800 personnes, dont beaucoup étaient comtes, barons, chevaliers. Charles-Quint, avec qui il conclut le traité de Bruges contre François I^er^, en 1521, avait promis de le faire élire pape; il attendit en vain la mort de Léon X et celle d'Adrien VI. Il se montra alors favorable à François I^er^, dont il touchait une pension de 12,000 livres, et fit conclure une alliance entre la France et l'Angleterre. Mais l'affaire du divorce de Henri VIII amena sa chute. Après l'avoir, dit-on, suscitée, Wolsey se désista et refusa d'y prêter les mains. Anne de Boleyn exigea sa disgrâce, et un acte d'accusation fut dressé contre lui. Henri VIII lui permit cependant de se retirer dans la chartreuse de Richmond, où il vécut quelque temps en digne et humble pasteur; mais, cédant ensuite à beaucoup d'instances, le roi le fit arrêter comme coupable de haute trahison. Wolsey mourut à Leicester, pendant qu'on le conduisait à Londres, en regrettant de n'avoir pas servi Dieu avec le même zèle qu'il avait servi le roi. La Vie de Wolsey a été écrite par G. Cavendish (2^e^ édit., Londres, 1827), Fiddes (1724, in-fol.) et Galt (1812, in-4°, et 1817, in-8°).

V. aussi Howard, *le Cardinal Wolsey et son temps*, Londres, 1824; Laird, même sujet, 1825; De Reumont, *Wolsey e la Santa Sede*, dans l'*Archivio storico*, t. IX. A. G.

WOLTMANN (CH.-LOUIS), historien allemand, né à Oldenbourg en 1770, m. en 1817, fut professeur d'histoire à Gœttingue et à Iéna, puis conseiller et résident du landgrave de Hesse-Hombourg à Berlin.

On a de lui, outre des traductions de Salluste et de Tacite : *Histoire de France*, Berlin, 1797; *Histoire d'Angleterre*, 1799; *Histoire de la Réformation*, [illegible] *Histoire de la paix de Westphalie*, 1808, trad. en français par [illegible], à la suite de la *Guerre de Trente ans* de Schiller; [illegible]

WOLVERHAMPTON, v. d'Angleterre, comté de Stafford; 75,738 hab. On remarque les églises Saint-Jean et Saint-Pierre. Industrie considérable de serrurerie et d'ouvrages en fer et en cuivre. Mines de fer et de houille. Tous les environs au S.-E. sont manufacturiers.

WONGROWIZ, v. du roy. de Prusse (Posen), rég. de Bromberg, sur la Wilna; 4,385 hab.

WOOD (ANTOINE), archéologue et biographe, né à Oxford en 1632, m. en 1695. Accusé de pencher vers les doctrines catholiques, il eut de fréquents démêlés avec ses supérieurs.

Il a composé *Historia et antiquitates universitatis Oxoniensis*, Oxford, [illegible], publiées en latin, puis en anglais, 1786; *Athenæ Oxonienses*, [illegible] Londres, [illegible], bonne histoire littéraire de l'Angleterre, etc. — V. J. Disraeli, *Calamities of authors*. A. G.

WOOD (ROBERT), archéologue irlandais, né vers 1717, m. en 1775. Élève d'Oxford, il visita, en 1750, avec Dawkins et le dessinateur Borra, l'Asie occidentale. De retour en 1752, il publia : *les Ruines de Palmyre*, Londres, 1753, in-fol., et Paris, 1819, in-4°, 57 pl., et *les Ruines de Balbeck*, Londres, 1757, in-fol., 47 pl. : ouvrages remarquables et d'une grande exactitude. Nommé secrétaire d'État, il publia encore un *Essai sur le génie original d'Homère*, avec une comparaison de l'ancienne et de la nouvelle Troade, Londres, 1769, in-4°, et Paris, 1777. A. G.

WOODBOROUGH, brg d'Angleterre, comté de Nottingham, [illegible] le métier à bas.

WOODBRIDGE, brg d'Angleterre (Suffolk), sur la Deben; [illegible] hab. Maison de correction. Chantiers de construction.

WOODSTOCK, brg d'Angleterre, comté d'Oxford; 7,477 hab. [illegible] en acier poli. Château royal, avec [illegible] par le roi Henri II pour la belle Rosemonde [illegible]

WOODSTOCK [illegible]

WOODWARD [illegible], né en 1665 dans le comté de Derby, m. en 1722, professeur de médecine au collège de Gresham en 1692, membre de la Société royale de Londres en 1693 et associé du Collège de médecine de Cambridge en 1702, publia un *Essai sur l'histoire naturelle de la terre et des corps qu'elle contient...*, Londres, 1795, in-4°, livre qui fit grand bruit et rencontra beaucoup d'objections, parce qu'il n'est vraiment qu'un roman géologique, où l'auteur suppose une masse d'eau centrale, qui, mise en mouvement par Dieu, causa le déluge. Buffon, entre autres, le réfuta dans sa *Théorie de la terre*.

On doit encore à Woodward plusieurs ouvrages de médecine : *Traité sur la bile*, 1717; *État de la médecine et des maladies*, 1718, etc.

WOOLSTON (THOMAS), théologien anglais, né à Northampton en 1669, m. en 1731, eut une chaire au collège de Sydney à Cambridge, la perdit à cause de la hardiesse ou plutôt de l'extravagance de ses opinions religieuses, fut destitué, jugé, condamné et retenu en prison jusqu'à sa mort. Il affectait de ne voir dans les miracles de la Bible que de simples allégories, disant que des athées ou des déistes pouvaient seuls s'attacher au sens littéral et historique. Ses idées ont été surtout développées dans 6 *Discours sur les miracles de Jésus-Christ*, qu'il publia en 1727-29, 3 vol., ouvrage qui le fit condamner, et fut réfuté, entre autres, par Sherlock. (*V. ce nom.*)

WOOLWICH, brg d'Angleterre (Kent), à 14 kil. E. de Londres, sur la rive dr. de la Tamise; 36,557 hab. Première place du royaume comme dépôt d'armes et de munitions de guerre. Immenses chantiers pour la construction des vaisseaux de ligne, avec cales sèches, forges à ancres, corderies. Fonderie de canons, fabr. de fusées à la Congrève. École d'artillerie et du génie. Hôpital militaire.

WOOSUNG, v. de Chine, au confluent du Yang-tsé-Kiang et de la rivière de Wong-poo, à 12 kil. de Shangaï par terre. Station de commerce pour l'opium. Prise par les Anglais en 1843. G. H.

WORCESTER, *Branogenium, Branonium*, cité-comté d'Angleterre, cap. du comté de son nom, sur la rive g. de la Severn, à 176 kil. N.-O. de Londres; 33,955 hab. Évêché; siège des assises; maison de correction à la Howard; école latine attachée à la cathédrale et fondée par Henri VIII. Ville bien bâtie et agréablement située; cathédrale ogivale du XIV^e^ siècle avec la tombe du roi Jean; églises Saint-André et Sainte-Hélène; beau palais épiscopal. Industrie et commerce actifs : porcelaines, gants, chaussures, cuirs, etc. Marchés pour grains et houblon. Canal de Worcester à Birmingham. Cromwell remporta à Worcester une grande victoire sur les royalistes en 1651. C'était, sous le nom de *Caer Guorangon*, une des principales villes des Bretons. Ce fut le 2^e^ évêché de Mercie sous les Saxons. — Le comté de Worcester a 1,910 kil. carr. et 380,291 hab.; v. princ. : Dudley, Kidderminster, Oldbury, Stourbridge, Bromsgrove et Redditch. La houille s'y trouve à Dudley; Kidderminster fabrique des tapis; Stourbridge le verre et le fer; Worcester les gants et la porcelaine, Redditch et Feckenham les aiguilles. Sol fertile en céréales, arrosé par la Severn et ses affl. : Avon, Teme.

WORCESTER, v. des États-Unis (Massachusets); 58,295 hab. Société d'antiquaires, musée, bibliothèque. Tréfileries, forges; fabr. de revolvers, outils agricoles, lainages, tapis, cotonnades, papier, machines. Exploit. d'anthracite.

WORDSWORTH (WILLIAM), célèbre poète anglais dans le genre descriptif, l'un des premiers parmi les lakistes et lui-même chef d'école, né en 1770 à Cockermouth (Cumberland), m. en 1850, compléta ses études à Cambridge, se fit connaître en 1793 par la relation en vers d'un voyage à travers la France, pour laquelle il sentait alors beaucoup de sympathie, en Suisse et en Italie. Il passa presque toute sa vie à la campagne : d'abord à Alfoxton (Somerset), où il se lia avec Coleridge, et, depuis 1803, à Grasmere, près des lacs du Westmoreland, qu'il a chantés, vivant d'un modeste patrimoine et d'une place de percepteur du timbre. Ses opinions très libérales se modifièrent vers cette époque. Il devint un conservateur zélé jusqu'à l'intolérance, et fut nommé poète lauréat après Southey, 1843. On a de lui : *Ballades lyriques*, 1798; *Poésies diverses*, 1807 et 1815, 2 vol.; plusieurs petits poèmes : *le Retour*, 1814; *la Chèvre de Rylstone*, 1815; *Peter Bell*, 1819; *le Chevalier*, 1819, *la Rivière de Duddon*, *la Visite à Yarrow*, 1843, etc., remarquables par la simplicité et le naturel et empreints d'une douce sensibilité. Il a surtout enrichi la littérature de ce que les Anglais appellent la *poésie du foyer*.

Ses *Œuvres* ont été réunies à Londres, [illegible] — V. sa *Biographie* en angl., par [illegible]; [illegible], *Wordsworth et son école*, dans la *Revue contemporaine* du 15 novembre [illegible]; Taine, *Hist. de la litt. anglaise*, [illegible] B.

WORINGEN ou **VORRINGEN**, *Buruncum*, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), rég. de Cologne; 5,314 hab. Anc. [illegible]

WORKINGTON, v. d'Angleterre (Cumberland), bon port à l'embouchure de la Derwent; [illegible] hab.; chantiers de construction; mines de houille, exportation pour l'Irlande et l'île

de Man; fabr. de chapeaux de paille; pêche du saumon. Un peu au-dessus de la ville est le beau château de la Grande-Cr[illegible], sur une hauteur boisée. Il servit de refuge à Marie S[illegible] après sa fuite de L[illegible].

WORKSOP, brg d'Angleterre, comté de Nottingham; 11,[illegible] hab. Belle [illegible]. Comm. de drèche. Châteaux des ducs de Norfolk et des ducs de Newcastle.

WORKUM, v. du roy. des Pays-Bas (Frise), près du Zuyderzée; 4,[illegible] hab.

WORLITZ, v. du duché d'Anhalt, près de la rive g. de l'Elbe; 1,[illegible] hab. Château ducal, avec un parc et des jardins magnifiques.

WORMATIA, nom latin de WORMS.

WORMHOUDT, ch.-l. de cant. (Nord), arr. de Dunkerque; 3,[illegible] hab. Comm. de beurre, briques, lin; brasseries.

WORMIUS (OLAUS), médecin et antiquaire, né à Aarhuus en 1588, m. en 1654, voyagea en Allemagne, en France et en Italie, devint docteur en médecine à Bâle, professeur de littérature, puis de grec et de médecine à Copenhague. Il était très versé dans la connaissance des antiquités danoises.

On lui doit : *Quæstionum [illegible]*, Copenhague, 1616, in-4°; *Historia [illegible]*, 1643, in-fol.; *[illegible]*, 1643; *Danicorum monumentorum [illegible] VI*, 1643, in-fol.; *Specimen lexici Runici*, 1650, in-fol., etc., ouvrages estimés.

WORMS, *Vangionum*, *Borbetomagus*, *Vormatia*, v. du grand-duché de Hesse, à 45 kil. S. de Mayence, sur la rive g. du Rhin; 19,024 hab. Belle cathédrale, bâtie du x^e au xii^e siècle. Fabr. de tabac, produits chimiques, tabletterie; tanneries, distilleries. Comm. de vins. Worms fut fondée par les Vandales, conquise sur les Trévires par J. César, devint la capitale des Vangiones. Dévastée par les Huns, elle fut reconstruite en 496 par Clovis, qui y résida. Au vi^e siècle elle fut le siège d'un évêché, au vii^e siècle la résidence d'un comte palatin. Au xi^e siècle elle devint ville libre. En 1122 y fut conclu entre le pape Calixte II et Henri V le concordat terminant la querelle des Investitures. En 1521 s'y tint la diète qui condamna Luther par le fameux édit de Worms. Pendant la guerre de Trente ans, elle souffrit beaucoup, et, en 1689, elle fut réduite en cendres par les Français; la cathédrale seule resta debout. En 1743, un traité y fut conclu entre l'Angleterre, la Savoie et la Hongrie. En 1802, Worms fut incorporée à l'Empire français, et, en 1815, donnée au duc de Hesse-Darmstadt. E. S.

WORMS, nom allemand de BORMIO, en Valteline.

WORONZOFF (MICHEL LARIONOVITCH, COMTE), né à Saint-Pétersbourg en 1710, m. en 1767, fut en faveur auprès de la tzarine Élisabeth, qui le nomma grand chancelier de l'Empire. Il continua d'avoir la principale part à la direction des affaires sous Pierre III, et ne trempa point dans la conjuration qui détrôna ce prince. Les remontrances qu'il adressa à Catherine II, lorsqu'elle voulut épouser Grégoire Orloff, le firent disgracier.

WORONZOFF (MICHEL, PRINCE), petit-fils du précédent, né à Saint-Pétersbourg en 1782, m. en 1856, fut élevé en Angleterre, où son père était ambassadeur, entra à 19 ans dans l'armée du Caucase, servit contre les Français de 1812 à 1814, représenta la Russie au congrès d'Aix-la-Chapelle en 1818, et fut nommé, en 1823, gouverneur général de la Nouvelle-Russie et de la Bessarabie. Il participa à la guerre contre la Turquie en 1828-29, fut envoyé contre les Circassiens en 1845, et prit sa retraite en 1854. Son administration civile fut remarquable : il a transformé la Crimée, construit une route stratégique de Simféropol à Sébastopol, contribué au développement de cette dernière ville, où un quai, un boulevard et une rue reçurent son nom; créé de vastes exploitations agricoles, et élevé à Aloupka un splendide château, accompagné d'un magnifique parc. B.

WORSLEY (RICHARD), historien anglais, né dans l'île de Wight en 1751, m. en 1805, est connu par un ouvrage intéressant, et surtout d'une exécution magnifique, intitulé : *Museum Worsleyanum*, ou Collection de bas-reliefs antiques, de bustes, de statues, de pierres précieuses gravées, avec des vues de plusieurs places du Levant, prises sur les lieux, en 1785-86-87, Londres, 1794-1803, 2 vol. gr. in-fol.

WORSLEY, v. d'Angleterre (Lancastre), à 10 kil. N.-O. de Manchester; 15,867 hab. Vastes mines de houille.

WORTHING, brg d'Angleterre (Sussex), sur la Manche; 10,976 hab. Bains de mer. Pêche du maquereau et du hareng.

WOTTON, brg d'Angleterre, comté de Glocester; 3,651 hab. Fabr. de draps et lainages.

WOTTON (WILLIAM), philologue et critique, né en 1666 à Wrentham (Suffolk), m. en 1726, fut agrégé en 1691 au collège Saint-Jean de Cambridge, puis chapelain du comte de N[illegible].

Il a laissé : *Réflexions sur les anciens et les modernes*; *Histoire de Rome*, [illegible] d'Antonin [illegible] ouvrage [illegible] 2 vol. [illegible] B.

WOURNO, v. de l'Afrique centrale (Soudan), seconde capitale et résidence habituelle des [illegible] du roy. de Haoussa ou de Sokoto [illegible] kil., est située près de la rive [illegible] de Sokoto; [illegible] hab. Fondée par le sultan Bello en 1831. C. P.

WOU-TCHANG, v. de l'empire chinois (Chine propre), ch.-l. de la prov. de Hou-pé, sur le Yang-tsé-kiang, au S.-O. de Pékin; 200,000 hab. Thé d'une qualité supérieure; papier de [illegible].

WOUTERS (FRANÇOIS), peintre flamand, né en 1614 à Lierre, m. en 1659, élève de Rubens, traita l'histoire et le paysage, fut peintre de l'empereur Ferdinand II, puis du prince de Galles Charles II, et devint directeur de l'Académie d'Anvers. Il fut tué d'un coup de pistolet, par une main inconnue. On préfère ses paysages à ses tableaux d'histoire, et il se montre excellent coloriste dans les [illegible]. Il représente surtout les forêts avec une grande vérité et y place des percées à perte de vue.

WOU-TSOUNG, empereur chinois. (V. KHAI-SANG.)

WOU-WANG, 1^er^ empereur de la dynastie chinoise des Tchéou, né en 1169 av. J.-C., m. en 1116, [illegible] son père Wen-Wang le royaume de Tchéou, battit [illegible] en 1109 l'empereur Chéou-Sin, qui s'était rendu odieux, et dont il répara les injustices. D[illegible] monarchie pure, il lui substitua une espèce de [illegible] en distribuant des principautés aux membres de sa famille et aux personnages d[illegible].

WOUWERMAN OU **WOUWERMANS** (PHILIPPE), peintre et graveur, né à Harlem en 1620, [illegible] cre, qui lui enseigna [illegible] en 1668, eut pour maître J[illegible] W[illegible] le paysage, puis les animaux avec [illegible]. Le paysage devint pour lui un [illegible] à faire ressortir une action. Il représenta des troupes de seigneurs et de dames p[illegible] ou revenant fatigués, dans la lumière du soir; des soldats au bivouac, se préparant à la [illegible] longue marche, ou luttant contre les ennemis. D'autres fois, il figurait la récolte des foins, la boutique d'un maréchal ferrant, la cour d'une auberge, une foire de chevaux, un abreuvoir, des patineurs et des traîneaux sur la glace. Il excellait à peindre les chevaux. Avec un talent peu ordinaire et une extrême application au travail, il ne put jamais arriver à une médiocre aisance, parce qu'il avait une nombreuse famille et que jamais il ne put vendre ses tableaux à leur véritable valeur; les marchands profitaient de son talent plus que lui-même. On admire dans ses compositions une belle couleur, une touche fine et moelleuse, de spirituelles figures, la transparence des ciels et des lointains. Les musées de La Haye et d'Amsterdam possèdent chacun 9 de ses tableaux; le Louvre en renferme 13. J. Moyreau a publié l'œuvre de Wouwerman, Paris, 1737, in-fol.

Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*. A. M.

WOUWERMAN OU **WOUWERMANS** (PIETER et JAN), peintres paysagistes, frères [illegible] du précédent. — PIETER, né à Harlem en 1625, m. en 1683, n'est pas sans mérite; la couleur de ses paysages est belle et vigoureuse. Le musée du Louvre a de lui une *Vue de la tour et de la porte de Nesle* en 1661. — JAN, né à Harlem en 1629, m. en 1666, eut plus de talent que Pieter. Il a peu travaillé. A. M.

WRANCZY (ANTOINE), en italien VERANZIO, en latin *Verantius*, prélat et négociateur, né en 1504 à Sebenico (Dalmatie), d'une famille illustre, m. en 1573, fut chargé par Jean Zapolya, roi de Hongrie, et par sa veuve Isabelle de diverses missions en Pologne, à Venise, à Rome, en France, en Angleterre, en Autriche, et reçut de Ferdinand I^er^ l'évêché de Funfkirchen et le titre de conseiller d'[illegible]. Il alla 2 fois en ambassade à Constantinople, 1553-57 et 1567, devint en 1569 archevêque-primat de Gran, vice-roi de Hongrie, et quelques jours avant sa mort, cardinal. Pendant son [illegible] à Constantinople, il fit en latin une traduction [illegible] turque anonyme dite *Tarikhi-Al-Khan*, [illegible] sous le nom de *Codex Verantianus*, [illegible] mais Leunclavius en a tiré ses *Annales [illegible] et Pandectæ* [illegible], Francf., 1588, in-f°.

WRANGEL (CHARLES-GUSTAVE), [illegible] suédois, né en 1613 à Skokloster (Upland), près de [illegible], fils d'un général du roi Charles IX, m. en 1676, fut [illegible] de la chambre du roi Gustave-Adolphe [illegible] de ses gardes, se distingua à la bataille de [illegible], servit sous Banner depuis 1636, [illegible] dirigea les opérations militaires après la mort de ce général en 1641,

contribua à la victoire de Torstenson près de Breitenfeld, lui succéda en 1645 dans le commandement en chef, opéra sa jonction par la Hesse avec Turenne, chef des troupes françaises sur le Rhin, battit, de concert avec lui, les Impériaux à Zusmarshausen, 1647, et s'empara de la Petite-Prague. Il servit en Pologne sous Charles-Gustave, assista à la bataille de Varsovie, 1656, prit part à la guerre contre le Danemark, 1658, mais échoua devant Copenhague. Déjà feld-maréchal et sénateur, il fut encore créé amiral, puis maréchal du royaume de Suède, commandant général de l'armée et président du collège de la guerre. L'âge l'avait forcé de prendre sa retraite, et il vivait dans l'île de Rugen, lorsqu'il apprit que des vaisseaux danois venaient de se montrer; sa vieille ardeur guerrière se réveilla, il voulut aller les reconnaître, et cet effort lui coûta la vie.

WRATISLAS. *V.* VRATISLAS.

WRATISLAVIA, nom latinisé de BRESLAU.

WRAY (JOHN), naturaliste. (*V.* RAY.)

WREDE (CHARLES-PHILIPPE, PRINCE DE), feld-maréchal bavarois, né à Heidelberg en 1767, m. en 1838, forma, en 1799, dans le Palatinat, un corps de troupes pour renforcer l'armée du prince Charles et mérita le grade de colonel. Major général à la bataille de Hohenlinden, 1800, il couvrit la retraite des Autrichiens. De 1805 à 1813, il commanda les troupes que la Bavière fournit à la France, prit part aux batailles d'Abensberg, de Wagram et de Leipzig, et fut nommé par Napoléon I[er] comte de l'Empire; mais, son pays ayant changé de parti, il se fit battre à Hanau. Il prit part à la campagne de France, fut encore battu par Napoléon à Nangis, et représenta la Bavière au congrès de Vienne, en 1815. En 1822, on le nomma généralissime de l'armée bavaroise.

WREN (MATHIEU), prélat anglais, né en 1585 à Londres, d'une famille noble originaire du Danemark, m. en 1667, fut recteur de Feversham, chanoine de Winchester, principal d'un des collèges de Cambridge, doyen de Windsor et de Wolverhampton, vice-chancelier et secrétaire de l'ordre de la Jarretière, prédicateur de Charles I[er], prévôt de la cathédrale de Westminster, et, en 1634, évêque d'Hereford. Il passa, la même année, de ce siège à celui de Norwich, et, en 1638, à celui d'Ely. Dénoncé à la Chambre des lords comme partisan du papisme et comme malversateur, 1641, il se défendit adroitement, fut [illegible] ans enfermé à la Tour de Londres, reçut des propositions de Cromwell de reconnaître son protectorat, s'y refusa, et ne sortit de prison qu'après 18 ans de captivité, à la restauration des Stuarts, 1659.

WREN (CHRISTOPHE), mathématicien et architecte, neveu du précédent, né en 1632 à East-Knoyle (Wilts), m. en 1723, étudia à Oxford, montra dès sa première jeunesse une grande aptitude pour les sciences, et, à 13 ans, construisit une machine pour représenter le cours des astres. Après avoir imaginé un [illegible], un [illegible] avec une [illegible], un aéromètre, une [illegible], et écrit un Mémoire sur la [illegible], ainsi qu'une brochure sur la [illegible], il devint, à 25 ans, professeur de mathématiques au collège Gresham, à Londres, puis à Oxford. [illegible], il fut reçu docteur en droit, et, en 1663, membre de la Société royale de Londres. Vers 1665, il fit un voyage à Paris dans le but d'examiner l'état des arts. Lors du grand incendie de Londres, 1666, il proposa un beau plan général de reconstruction, que le parlement n'adopta qu'en partie, [illegible], en 1668, la place d'architecte et de directeur général des monuments du roi. Il érigea le *Monument*, colonne destinée à perpétuer le souvenir de l'incendie (*V.* Co[illegible]), et, en 1675, commença la cathédrale de Saint-Paul, qui, [illegible], malgré ses défauts, est un des plus beaux et le plus grand édifice de ce genre après Saint-Pierre de Rome. On lui doit encore l'église de Saint-Étienne de Walbrook, à Londres, un de ses meilleurs ouvrages, l'anc. douane du port de Londres, le portail restauré de Westminster, les églises de [illegible], Saint-Michel, Saint-Dunstan, Saint-James, Saint-Andrew, Saint-Laurent, Saint-Étienne, Sainte-Mary-le-Bow, [illegible], [illegible] Hampton Court, le palais royal et le palais épiscopal de Winchester, le mausolée de la reine Marie à Westminster, le collège de Pembroke à Cambridge, [illegible] de la Trinité dans la même ville, l'hôpital de Chelsea, une aile de celui de Greenwich, [illegible]. Wren avait les talents et la science d'un grand architecte, et [illegible] beaucoup de [illegible].

[illegible]

WRESCHEN, v. du roy. de Prusse (Posen); 4,780 hab. [illegible]

WREXHAM, v. d'Angleterre [illegible]; 10,978 hab. [illegible]

Henri VII; bel hôtel de ville. Industrie active : papeteries, tréfileries, forges. Comm. de flanelles. Mines de houille, de fer et de plomb.

WRIEZEN, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), sur un bras de l'Oder; 7,208 hab.

WRIGHT (JOSEPH), peintre anglais, né à Derby en 1734, fils d'un attorney, m. en 1797, alla compléter ses études artistiques en Italie, s'établit à Bath en 1775, puis à Derby, et fut élu associé de l'Académie royale de peinture en 1782. Il commença par peindre le portrait avec beaucoup de succès; puis il exécuta de petits sujets historiques, dont le plus estimé est *la Mort du soldat*, et des paysages qui, par leur vérité, leur beau coloris, une entente très habile des effets de lumière et des contrastes d'ombre, l'ont fait placer par ses compatriotes sur le même rang que Claude Lorrain.

WRINGTON, v. d'Angleterre (Somerset); 1,500 hab. Chardons pour draps. Patrie de Locke.

WRIT (de *write*, écrire), ordre par écrit, se dit principalement, en Angleterre, d'une assignation, d'une ordonnance de cour de justice.

WRONSKY (HOENÉ), mathématicien et philosophe, né en Pologne en 1777, m. en 1853, entra au service de la Russie, parvint jusqu'au grade de lieutenant-colonel d'artillerie, et vint ensuite à Paris se livrer à la culture des sciences. Il publia : *Introduction à la philosophie des mathématiques*, 1811; *Philosophie de l'infini*, 1814; *Philosophie de la technie algorithmique*, en 2 sections, 1815-1817; *le Sphinx*, qui parut par numéros, 1818-19; *le Messianisme*, 1831-39, ouvrage destiné, selon l'auteur, « à constituer la philosophie absolue par l'union finale de la philosophie et de la religion ». Les écrits de Wronsky sont obscurs et bizarres. Laplace et Lagrange les ont déclarés presque inintelligibles.

WUKOVAR. *V.* VUKOVAR.

WULFRAN (SAINT), archevêque de Sens et apôtre de la Frise, m. en 720 au monastère de Saint-Wandrille, était fils d'un officier de Dagobert, et avait vécu d'abord à la cour de Clotaire III. Il est le patron d'Abbeville.

WULFSTAN, voyageur norvégien du IX[e] siècle, alla d'Edaba, dans le Sleswig, à Truso près d'Elbing. Le roi anglo-saxon Alfred a inséré sa relation dans l'Introduction à sa traduction d'Orose.

WUNSIEDEL, v. du roy. de Bavière (Haute-Franconie); 4,065 hab. Fabr. de toiles, [illegible], coton. Patrie de Jean-Paul Richter, auquel on a élevé un monument, œuvre de Schwanthaler.

WURBENTHAL, v. de l'Autriche-Hongrie (Silésie); 2,415 hab. Fabr. de toiles. Comm. de fil. Mines de fer et hauts fourneaux dans les environs.

WURDTWEIN (ÉTIENNE-ALEXANDRE), archéologue, né en 1719 à Amorbach, m. en 1796, fut coadjuteur de l'archevêque de Mayence.

[illegible] *Concilia Moguntina*..., [illegible], Heidelberg, 1772-80, 13 vol.; [illegible], 1788-89, 13 vol., etc.

WURMSER (DAGOBERT-SIGISMOND, COMTE DE), général autrichien, né en Alsace en 1724, d'une famille noble, m. en 1797, entra d'abord au service de la France, passa à celui de l'Autriche lorsque son père se fut fixé dans ce pays, gagna les grades de colonel et de général-major pendant la guerre de Sept ans, fut nommé lieutenant général en 1778, et reçut, en 1787, le gouvernement de la Galicie et le titre de feld-zeugmeister (général de cavalerie). Envoyé contre les Français sur le Rhin en 1793, et chargé d'envahir l'Alsace, il couvrit le siège de Mayence entrepris par les Prussiens, emporta les lignes de Wissembourg, fit capituler la garnison de Fort-Louis, mais fut battu à Freschwiller et contraint de faire une retraite désastreuse. Chargé de réparer en Italie les échecs de Beaulieu, il perdit contre le général Bonaparte les batailles de Castiglione, de Lonato et de Bassano, 1796, et capitula dans Mantoue, 1797, où il avait dû se réfugier. Le général Bonaparte le traita avec générosité, en considération de son grand âge et de son mérite. Il venait d'être nommé gouverneur de Hongrie, lorsqu'il mourut. B.

WURSCHEN, vge du roy. de Saxe, cercle et à 12 kil. E. de Bautzen; [illegible] hab. Victoire de Napoléon I[er] sur les Prussiens et les Russes, le 21 mai 1813.

WURTEMBERG ou **WIRTEMBERG** (ROYAUME DE), un des États du nouvel empire d'Allemagne, borné au N., à l'E. et au S. par la Bavière, à l'O. par le grand-duché de Bade, entre 47° 32' et 49° 35' lat. N., 5° 50' et 8° 10' long. E.; 19,504 kil. carr.; 420 kil. sur 214; 1,971,118 hab., dont 1,[illegible] protestants, [illegible] catholiques, 13,331 juifs. Cap. Stuttgard, arrosée par le Neckar. Forêt Noire, [illegible] et [illegible]. Le Wurtemberg appartient aux deux bassins du Rhin (O. et le N.) et du Danube (le S. et l'E.). Le sol,

sillonné de montagnes assez élevées, arrosé par le Neckar, l'Iaxt, le Kocher, la Murg, la Kinzig, le Rhin, la Tauber et le Danube, est assez fertile en grains, vin, houblon, graines oléagineuses; la culture des arbres fruitiers, pêchers, pommiers, cerisiers, y a pris une grande extension. Climat assez froid. Élève de bétail et d'abeilles. Mines de fer et de houille; carrières de marbre et d'albâtre; exploit. de chaux, ciment, terres à porcelaine et à potier. Eaux minérales et thermales; salines (à Wilhelmsglück près de Hall, et à Friedrichshall). On remarque les fonderies de Wasseralfingen, les fabriques de machines à vapeur à Esslingen, d'instruments aratoires à Friedrichshall et à Neuenburg, de coutellerie à Heilbronn, Futtlingen et Kirchheim, d'armes à Oberndorf, de tôles, de tissus métalliques et de chaînes d'archal à Ulm, de poterie à Schramberg et à Scherzheim, de porcelaines à Louisbourg, d'instruments de physique et d'optique à Stuttgard, de bimbeloterie à Stuttgard et à Gœppingen, de pianos à Stuttgard, Heilbronn et Ulm, de produits chimiques et blanc de céruse à Heilbronn, de chapeaux de paille à Schramberg et à Fellbach, de lainages à Aalen, Metzingen, Esslingen et Reutlingen. Comm. de blé, vins, bestiaux, cuirs, lin, toiles, bois de construction, orfèvrerie, horlogerie, etc. L'instruction est très répandue dans ce royaume : Tubingue a une célèbre université, qui comprend 1,000 étudiants. Tous les cultes sont tolérés; mais la religion évangélique domine. Le gouvernement est monarchique et constitutionnel; la constitution de 1819 y a établi 2 chambres : la chambre des pairs ou des seigneurs, et la 2e chambre, formée de 13 députés de l'ordre équestre, 6 du clergé protestant, 6 du clergé catholique, 7 des villes, 63 des campagnes, 1 de l'université de Tubingue. Revenu de l'État, 65 millions de fr.; dette, 530 millions. Le roy. de Wurtemberg forme le XIIIe corps de l'armée allemande. Il occupe le 4e rang et a 4 voix dans le conseil fédéral. Il nomme 17 députés au Reichstag. — *Histoire.* La famille régnante de Wurtemberg tire son nom d'un anc. château, voisin de Cannstadt; elle prétend descendre d'un certain Émeric, maire du palais de Clovis. Jusqu'au XIIIe siècle, ses domaines furent peu importants; ils avaient titre de comté. Augmentés par de nombreuses acquisitions pendant le XIIIe et le XIVe siècles, ils furent érigés en duché par l'empereur Maximilien Ier, en 1496. Ce duché perdit le comté de Montbéliard, réuni à la France en 1798, mais fut alors érigé en Électorat de l'Empire, puis agrandi en 1806 par Napoléon Ier, qui en fit un royaume. En 1866, le Wurtemberg se déclara pour l'Autriche contre la Prusse, signa avec cette dernière puissance l'armistice d'Eisingen, et le traité de Berlin, 2-13 août, par lequel il s'engageait à mettre en cas de guerre son armée à la disposition de la Prusse. Il prit une part active à la guerre de 1870 contre la France, et entra par le traité du 25 nov. 1870 dans le nouvel empire d'Allemagne.

LISTE DES PRINCES DE WURTEMBERG.

1° *Comtes.*

Ulric Ier.... vers	1250	Ulric III, son frère....	1344-61
Eberhard Ier, l'*Illustre*....	1265	Eberhard III....	1392
Ulric II....	1325	Eberhard IV....	1417
Eberhard II, *le Hutin*, avec		Louis Ier, et Ulric IV....	1419-41

2° *Séparation en 2 comtés.*

A Urach.		*A Neuffen.*	
Louis Ier....	1441	Ulric IV....	1441
Louis II....	1450	Eberhard VI....	1480-96
Eberhard V....	1457-95		

3° *Ducs.*

Eberhard V (ou Ier comme duc)....	1495	Eberhard III....	1628
Eberhard VI ou II....	1496	Guillaume-Louis....	1674
Ulric V (ou Ier comme duc).	1498	Eberhard-Louis....	1677
Christophe....	1550	Charles-Alexandre....	1733
Louis, *le Pieux*....	1568	Charles-Eugène....	1737
Frédéric, *de Montbéliard*....	1593	Louis-Eugène....	1793
Jean-Frédéric....	1608	Frédéric Ier....	1795
		Frédéric II....	1797-1806

4° *Rois.*

Frédéric Ier (le même que le duc Frédéric II)....	1806
Guillaume....	1816
Charles....	1864

WURTEMBERG (ULRIC Ier, COMTE DE), m. en 1265, s'intitula, le premier, *comte par la grâce de Dieu*, vers 1250, fut reconnu prince immédiat de l'Empire, devint maître de presque toute la Souabe par la mort de Conradin (*V. ce nom*), et épousa une princesse polonaise, du sang royal des Piast.

WURTEMBERG (EBERHARD Ier, COMTE DE), dit *l'Illustre*, fils du précédent, lui succéda en 1265, soutint la guerre contre les empereurs Rodolphe de Habsbourg, Adolphe de Nassau et Henri de Luxembourg, et mourut en 1325.

WURTEMBERG (EBERHARD II, COMTE DE), monta sur le trône en 1344 et mourut en 1393. Il se fit une grande réputation par ses exploits et fut la terreur des villes hanséatiques.

WURTEMBERG (EBERHARD III, COMTE DE), petit-fils du précédent; m. en 1417, se montra très zélé pour la justice et pour les sciences, et mérita le surnom de *Salomon du siècle*.

WURTEMBERG (EBERHARD V, DUC DE), succéda, en 1457, à son père Louis II, fonda l'université de Tubingue, en 1477, reçut de l'empereur Maximilien Ier, à la diète de Worms, le titre de duc en 1495, et mourut l'année suivante.

WURTEMBERG (ULRIC V, DUC DE), petit-fils du précédent, né en 1487, m. en 1550, succéda en 1498 à son oncle Eberhard VI, épousa Sabine de Bavière, nièce de l'empereur Maximilien, dont il commanda les armées, fut mis au ban de l'Empire pour avoir poignardé un seigneur, chassé de ses États par une révolte, passa 15 années en exil dans la Saxe et le Brunswick, recouvra le pouvoir à l'aide des troubles qui accompagnèrent la Réforme et fut soutenu par François Ier. Après un succès à Lauffen, 1534, il fut reconnu par Charles-Quint, sous la condition de relever, non plus de l'Empire, mais de l'Autriche. Il entra dans la ligue de Smalkalde et vit ses domaines ravagés par le duc d'Albe.

WURTEMBERG (EBERHARD-LOUIS, DUC DE), né en 1676, m. en 1733, succéda en 1677 à son père Guillaume-Louis, sous la tutelle de son oncle Frédéric-Charles, qui entra dans la ligue d'Augsbourg contre la France, et fut battu à Pfortzheim en 1692. Au début de la guerre de la Succession d'Espagne, il fut nommé feld-zeugmeister des armées impériales, prit part aux opérations en Allemagne, sur le Rhin et dans les Pays-Bas, commanda en chef l'armée de Souabe en 1710 et 1711, servit en Hongrie contre les Turcs et en Italie contre les Espagnols.

WURTEMBERG (FRÉDÉRIC II, DUC, PUIS ROI DE), né en 1754, m. en 1816, succéda en 1797 à son frère Frédéric Ier, reçut de l'empereur la dignité électorale en 1803, s'allia en 1805 avec Napoléon Ier, qui le créa roi et le fit entrer dans la confédération du Rhin en 1806, prit part aux campagnes des Français contre l'Autriche en 1809 et contre la Russie en 1812, mais se joignit aux alliés en 1813. Il avait toujours gouverné despotiquement, lorsque, par mécontentement contre le congrès de Vienne, 1814, il accorda à ses sujets une charte constitutionnelle. Une de ses filles avait épousé Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie.

WURTZ (PAUL, BARON DE), général allemand, né à Husum (Slesvig), d'une famille obscure, m. en 1676, servit successivement l'empereur Ferdinand II, puis Gustave-Adolphe, roi de Suède. Après la mort de ce prince, il accepta de Christian IV, roi de Danemark, le gouvernement du Holstein avec le titre de feld-maréchal, et, en 1672, un commandement dans les troupes de la Hollande envahie par Louis XIV. Humilié par le stathouder Guillaume d'Orange, il donna sa démission en 1674.

WURTZ (CHARLES-ADOLPHE), célèbre médecin et chimiste né à Strasbourg en 1817, m. en 1884, suivit les classes du gymnase protestant, puis étudia la médecine à la faculté de sa ville natale, où il fut chef des travaux chimiques de 1839 à 1844, et reçu docteur en 1843. Venu à Paris, il y devint préparateur du cours de chimie organique de la faculté, 1845; chef des travaux chimiques à l'École centrale des arts et manufactures, 1846-51; agrégé de la faculté de médecine, 1847; professeur à l'Institut agronomique de Versailles, 1851, et, après la retraite de J.-B. Dumas et la mort d'Orfila, 1853-54, titulaire de leurs deux chaires réunies sous le nom de cours de chimie médicale. Membre de l'Académie de médecine en 1856, il fit partie du Comité d'hygiène, de la Société chimique, dont il devint secrétaire, de la Société philomatique, etc. Nommé doyen de la faculté de médecine en 1866, il se fit remarquer dans ces fonctions, souvent difficiles, par sa fermeté et sa modération. L'Académie des sciences l'appela parmi ses membres en 1867. Il donna sa démission de doyen en 1875, et fut nommé la même année professeur de chimie organique à la faculté des sciences. En 1865, sur la désignation de l'Académie des sciences, il obtint le prix biennal de 20,000 francs institué par l'empereur, et en 1878, la grande médaille *Faraday* de la Société royale de Londres. Chevalier de la Légion d'honneur depuis 1850, il avait été nommé commandeur en 1869. Élu sénateur inamovible en 1881, il vota avec le centre gauche.

Auteur d'un grand nombre de découvertes en chimie, il les a fait connaître dans quantité de *Mémoires*, insérés, depuis 1842, dans les *Annales de chimie et de physique*, et dans le *Répertoire de chimie pure*, qu'il a dirigé depuis 1858. Il a publié à part : *Mémoire sur les ammoniaques composées*, 1850; *sur l'insalubrité des résidus provenant des distilleries*, 1853; *Leçons de philosophie chimique*, 1864; *Traité élémentaire de chimie médicale*, plusieurs édit. de 1864 à 1875; *Leçons élémentaires de chimie moderne*, 1868, 3e édit. 1875; enfin un important *Dictionnaire de chimie pure et appliquée*, 1868-1878. L'introduction en a été publiée séparément sous le titre : *Histoire des doctrines chimiques*, 1868; la *Théorie atomique*, 1878; *Traité de chimie biologique*, 1re partie, 1880.

WURTZBOURG, *Herbipolis*, v. du roy. de Bavière, ch.-l. du cercle de la Basse-Franconie, dans une vallée très fertile, sur le Mein; 51,104 hab. Évêché. Université. Forteresse, dite *Marienburg* ou *Frauenberg*. On remarque la cathédrale de Saint-Kilian, l'église du chapitre de Hauch, la chapelle de Sainte-

Marie et le château royal, jadis résidence des évêques. Riche bibliothèque (100,000 volumes, 4,000 incunables, 900 manuscrits) et collections de tout genre. École polytechnique; école centrale d'industrie. Clinique célèbre; institut orthopédique. Fabr. de draps, tabac, chapeaux, etc. Comm. de vins. — L'origine de Wurtzbourg remonte au VIIe siècle. En 741, St Boniface y érigea un évêché. De 910 à 933, elle fut plusieurs fois dévastée par les Huns. Plusieurs diètes se tinrent à Wurtzbourg. Celle de 1138 déclara Henri le Superbe déchu de son duché de Bavière. En 1553, la ville fut fortifiée. L'évêque Jules y fonda l'université en 1582. En 1610 une ligue catholique s'y forma contre l'union protestante de Hall. En 1630, Wurtzbourg fut prise d'assaut par le roi de Suède, Gustave-Adolphe, et, en 1793, par les Français, qui l'occupèrent jusqu'en 1796. Elle fut donnée à la Bavière en 1802, occupée de nouveau par les Français en 1806, et rendue à la Bavière en 1814. (V. l'art. suivant.) E. S.

WURTZBOURG (ÉVÊCHÉ DE), anc. État de l'Empire d'Allemagne (cercle de Franconie), entre la commanderie de Mergentheim à l'O. et l'évêché de Bamberg à l'E., avait 496 kil. carrés et 250,000 hab. Il fut sécularisé à la paix de Presbourg en 1805, et donné à Ferdinand, ex-duc de Toscane, en échange de la principauté de Salzbourg, que l'on céda à la Bavière. En 1814, Ferdinand recouvra la Toscane, et l'évêché de Wurtzbourg revint à la Bavière.

WURTZBOURG (CONRAD DE), minnesinger. (V. CONRAD.)

WURTZEN, v. du roy. de Saxe, cercle de Leipzig; 9,719 hab. Blanchisseries et brasseries.

WUSTERHAUSEN, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), sur une île de la Dosse; 3,278 hab. Draps et toiles.

WUSTERHAUSEN (KŒNIGS-), vge du roy. de Prusse (Brandebourg), sur la Notte, au S.-E. de Berlin; 1,802 hab. Château royal, bâti par Frédéric II.

WYATT (SIR THOMAS), poète anglais, né en 1503 dans le comté de Kent, m. en 1541, compléta son éducation par des voyages sur le continent, jouit de la faveur de Henri VIII, qui cependant lui fit subir un emprisonnement à la Tour de Londres, et mourut au moment où le roi, ayant reconnu son innocence, venait de le nommer ambassadeur en Espagne. Il a laissé des odes, des sonnets, des ballades, des satires, etc., dans lesquels il a donné plus de souplesse et d'harmonie à la langue anglaise, mais qui ne sont exempts ni d'affectation ni d'obscurité.

Ses poésies ont été publiées avec celles de Surrey, 1557, in-4°, et 1812, 2 vol. in-4°.

WYATT (SIR THOMAS), fils du précédent, se mit à la tête d'un soulèvement contre Marie Tudor, fut abandonné d'une partie des siens, tomba au pouvoir des troupes royales et périt sur l'échafaud en 1544.

WYATT (JACQUES), architecte, né en 1743 à Burton (Stafford), m. en 1813, étudia son art à Rome. A son retour en Angleterre, il devint inspecteur général des bâtiments, et succéda à West comme président de l'Académie de peinture. Il fit élever le Panthéon de Londres, restaura l'abbaye de Fonthill, le palais de Kew, la chapelle de Henri VII à Westminster, le château de Windsor, Doddington-Hall, etc. Wyatt s'est distingué dans ses compositions par un goût pur et correct.

WYCHERLEY. V. WICHERLEY.

WYCOMBE, brg d'Angleterre, comté de Buckingham; 10,618 hab. Papeteries, moulins à drèche et à farine. Il y eut jadis une école militaire, qui a été transférée à Sandhurst.

WYE, *Ratostathybius*, riv. d'Angleterre, naît au Plinlimmon-Hill (Montgomery), arrose les comtés de Radnor, Brecknock, Hereford, Monmouth, Glocester, et tombe dans l'estuaire de la Severn; cours de 207 kil.

WYK, *Batavodurum*, ville du roy. des Pays-Bas, prov. d'Utrecht, au point de séparation du Rhin et du Lech; 3,041 hab. Près de là était *Vyk-Duurstede*, détruite par les Normands au IXe siècle.

WYKEHAM (WILLIAM DE), né en 1324 à Wykeham (Hampshire), m. en 1404, fut inspecteur des bâtiments sous Edouard III. Il dirigea les constructions du château fort de Queenborough et de divers édifices à Winchester et à Oxford. Il devint évêque de Winchester en 1366, lord-chancelier en 1367. Après une disgrâce, due à l'influence du duc de Lancastre, il rentra en faveur sous Richard III, 1377. On lui doit la fondation d'un collège à Oxford, et de l'école Sainte-Marie à Winchester.

V. sa Vie, en angl., par Lowth, Lond., 1758.

WYNANTS (JEAN), peintre paysagiste, né à Harlem vers 1600, m. après 1676, fut le maître de Wouwermans et d'Adrien Van den Velde. Nul n'a su mieux rendre les dunes qui bordent la mer en Hollande, n'a copié la nature avec plus d'exactitude ni mieux différencié les espèces végétales. Sa couleur est d'une finesse merveilleuse. Il a senti, exprimé la poésie de la solitude. Adrien Van den Velde, Lingelbach, Philippe Wouwermans et quelques autres ont orné ses paysages de figures et d'animaux. Le musée d'Amsterdam possède de lui 3 grands tableaux; celui de Bruxelles 3, et celui de la Haye 2; le Louvre en renferme 3, un grand et 2 petits.

Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles.* A. M.

WYNDHAM, homme d'État anglais, né en 1687 à Orchard-Wyndham (Somerset), m. en 1740, fut membre de la Chambre des communes, secrétaire d'État et chancelier de l'Échiquier en 1713. Écarté des affaires sous George Ier, il entra dans l'opposition, fut accusé d'avoir pris part au complot du comte de Mar et enfermé sans jugement à la Tour de Londres, 1715.

WYNDHAM (WILLIAM), homme d'État anglais, né à Londres en 1750, m. en 1810, entra à 32 ans au Parlement, où il siégea parmi les whigs les plus ardents; les excès de la Révolution française le firent changer de parti; il se rallia, avec Burke, au ministère de Pitt, fut nommé secrétaire d'État de la guerre en 1795, fit décider les armements qui devaient seconder les opérations des royalistes français en Bretagne et en Vendée, et s'opposa, en 1797 et en 1801, aux négociations avec le Directoire et avec le premier consul Bonaparte. Sorti du ministère avec Pitt, il eut une grande part à la rupture du traité d'Amiens. Après la mort de Fox, il reprit un instant le portefeuille de la guerre dans le ministère Grenville, 1806. Il avait une éloquence facile, une dialectique serrée, et maniait le sarcasme avec une habileté rare. Ses *Discours* ont été recueillis en 1812, 3 vol. C'était un homme d'État d'un grand talent et de beaucoup de sagacité. Sa haine contre la Révolution française fut profonde, et il disait, à propos de La Fayette, qu'il ne faut jamais pardonner à ceux qui commencent les révolutions.

WYNDHAM (WILLIAM), lord Grenville, neveu du précédent. (V. GRENVILLE.)

WYNDHAM ou **WYMONDHAM**, brg d'Angleterre (Norfolk); 2,150 hab. Maison de correction. Belle église d'une anc. abbaye.

WYNGENE, brg de Belgique (Flandre occidentale), arr. de Bruges; 7,760 hab. Fabr. de toiles.

WYOMING, territoire des États-Unis, formé en 1866 de la partie occidentale du Nebraska; 253,525 kil. carr.; 20,789 hab. Très montagneux au N., où il renferme les pics Gallatin et Frémont (4,500 m.) dans la chaîne du Vent, les sources du Yellowstone et le *Parc national*, il s'abaisse au S. par les passes du Sud et Bridger, que franchit le grand chemin de fer du Pacifique, entre les sources de la Nebraska et celles du Colorado. Ch.-l. Cheyenne, sur le chemin de fer. Il renferme en outre des forts qui défendent le pays contre les Indiens et servent de dépôts aux chasseurs de fourrures, le *Fort Connor* au N. et le *Fort Laramie* au S. C. P.

WYTEGRA. V. VITEGRA.

WYTTENBACH (DANIEL), savant philologue, né à Berne en 1746, m. en 1820, étudia à Marbourg, où son père était professeur de théologie, passa de là à Gœttingue, où il suivit les cours de Heyne, et à l'université de Leyde. Il se fit connaître de Ruhnkenius en lui adressant une remarquable *Epistola critica super nonnullis locis Juliani imperatoris*..., 1769. Il obtint, par le crédit de ce savant, la chaire de philosophie et de littérature au collège des Remontrants d'Amsterdam; fit, en 1775, un voyage à Paris, où il se lia avec Larcher, Sainte-Croix et Villoison; fut nommé, en 1779, professeur de philosophie à l'Athénée d'Amsterdam, et, en 1799, professeur de littérature grecque et bibliothécaire à Leyde. On a de lui: *Præcepta philosophiæ logicæ*, Amst., 1781, traité de logique extrait des auteurs latins; *Selecta principum Græciæ historicorum*, 1793, choix de morceaux pris dans les meilleurs historiens grecs; une édition excellente des *Œuvres morales de Plutarque*, avec la version latine de Xylander, améliorée, et de savantes notes critiques sur un quart environ de l'ouvrage, Oxford, 1795-1802, 5 vol. in-8° ou in-4°; *Vita Ruhnkenii*, 1800, véritable histoire littéraire de ce temps; une édition du *Phédon* de Platon, avec commentaire, 1810; des *Opuscules*, Leyde, 1821, 2 vol., etc. Wyttenbach rédigea, de 1777 à 1807, avec Ruhnkenius et d'autres philologues hollandais, une *Bibliothèque critique*, revue littéraire qui a fait faire de grands progrès à la philologie.

X

XAINTOIS ou **SAINTOIS** (Le), *Segintensis pagus*, petit pays de l'anc. France (Lorraine), où étaient Vézelise et Vaudemont (Meurthe), [illegible] et Dompaire (Vosges).

XAINTRAILLES (Jean POTON, [illegible]), vaillant capitaine de Charles VII, fit ses premières armes en 1419, s'unit d'une étroite amitié avec Lahire, combattit en 1429 à la victoire de Patay, où il prit le général anglais Talbot, rendit la liberté sans rançon à son prisonnier, fut traité à son tour avec la même générosité peu de temps après, devint maréchal de France en 1454 et mourut à Bordeaux en 1461. Il avait reçu, en récompense de ses services, les titres de bailli de Berry, capitaine de la tour de Bourges, de Falaise et de Château-Thierry, seigneur de Tonneins, etc.

XAINTRAILLES, corruption de *Sante-Aialle*, qui équivaut à *Ste Eulalie* en languedocien), vge (Lot-et-Garonne), arr. de Nérac; 800 hab. [illegible], curieux par sa situation et ses formes. Les légendes y placent le séjour de la fée Mélusine.

XALAPA, v. du Mexique. (*V.* JALAPA.)

XALON ou **JALON**, anc. *Salo* ou *Bilbilis*, riv. d'Espagne (Aragon), prend sa source dans la sierra Ministra, arrose les provinces de Soria et de Saragosse, et, après avoir reçu la Xiloca à Calatayud, se jette dans l'Èbre; cours de 170 kil.

XANTEN ou **SANTEN**, v. du roy. de Prusse (prov. du Rhin), près de la rive g. du Rhin, dans la régence de Dusseldorf; 3,678 hab. Belle église de Saint-Victor, des XIII[e] et XIV[e] siècles. Industrie active des tissus; fabrique d'épingles. St Victor et ses compagnons y furent martyrisés en 286. Patrie de Siegfried, un des héros des *Niebelungen*, et de St Norbert, fondateur de l'ordre des Prémontrés. C'est peut-être l'anc. *Colonia Trajana*. On voit, aux environs, des ruines de l'anc. *Vetera Castra*.

XANTHE, *Xanthus*, riv. de la Troade; c'est la même que le Scamandre. (*V. ce nom.*)

XANTHE, v. de l'anc. Lycie, au S.-O., sur la riv. g. d'une rivière de même nom. Elle fut prise par Cyrus, après une résistance désespérée des habitants, qui se firent tous tuer. — On en voit les ruines près du village turc de *Kounik*; entre autres, des murs en grande partie cyclopéens, beaucoup de tombeaux et un obélisque chargés d'inscriptions lyciennes. Fellows a rapporté de là au Musée Britannique, en 1831, le célèbre tombeau dit *des Harpyes*, orné de bas-reliefs de style archaïque, et le tombeau d'un satrape lycien dit *Monument des Nereides*.

Fellows, *Xanthian Marbles*, 1843; Prachov, *Xanthiaca*, 1871 : Lloyd, *the Nereid monument*, 1845. S. Re.

XANTHIPPE, général athénien, succéda à Thémistocle dans le commandement des troupes, gagna, de concert avec le Spartiate Léotychidès, la victoire navale de Mycale sur les Perses en 479; prit Sestos et ravagea la Chersonèse. Il fut le père de Périclès.

XANTHIPPE, femme de Socrate, mit souvent à l'épreuve la modération de ce philosophe par son humeur querelleuse et violente. Quand elle le perdit, elle témoigna néanmoins la plus vive douleur.

XANTHIPPE, officier lacédémonien à la solde de Carthage, prit le commandement des mercenaires de cette république après la défaite d'Adys, battit et fit prisonnier Régulus près de Tunis, en 255 av. J.-C.

XANTHUS, historien du VI[e] ou du V[e] siècle av. J.-C., avait fait, en 4 livres, une *Histoire de la Lydie*, son pays. Il n'en reste plus que quelques parties, qui sont réunies dans le 1er vol. des *Fragments des historiens grecs* de la collection Didot.

XATIVA, v. d'Espagne. (*V.* JATIVA.)

XAVERO ou **XAVIER**, vge d'Espagne (Navarre), au pied des Pyrénées, à 4 kil. E. de Sanguesa, avec un château où est né St François-Xavier.

XENAGOI, chefs des mercenaires chez les anc. Grecs, et chefs des troupes fournies par les alliés de Sparte au temps de l'hégémonie de cette ville. S. Re.

XÉNAGORAS, historien grec d'époque inconnue, auteur d'une *Chronologie* et d'un ouvrage *sur les Iles*, qui a servi à Pline l'Ancien et aux lexicographes.

V. les *Fragmenta historicorum* de Muller, vol. IV. S. Re.

XENAIAS, évêque syrien. (*V.* PHILOXÈNE.)

XENARQUE, poète de la comédie moyenne à Athènes, dont Athénée nous a conservé des fragments (Meineke, *Fragmenta comicorum*, t. III). — Un autre, fils de Sophron, écrivit des mimes, comme son père, à l'époque de Denys l'Ancien.

Botzon, *de Xenarcho mimographo*, [illegible]. S. Re.

XENELASIE, c.-à-d. *éloignement des étrangers*, mesure d'exception qui permettait aux magistrats de Sparte d'interdire aux étrangers le séjour en Laconie.

De La Nauze, *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, XII, p. 159. S. Re.

XÉNIE, *Xenium*, présent chez les anc. Grecs et les anc. Romains. Chez les Grecs opulents, ce fut originairement un présent d'hospitalité : le jour de l'arrivée d'un hôte, on l'invitait à souper; puis, les autres jours, on lui envoyait, dans l'appartement qu'on lui avait donné, des fruits, [illegible], des volailles, produits des possessions rurales du maître qui était l'hôte actif. Les étrangers rendaient en cadeaux l'équivalent de ces envois. — Chez les Romains, on s'envoyait réciproquement des xénies pendant les Saturnales; sous les empereurs, on en portait quelquefois à son avocat, et, sous le Bas-Empire, les provinciaux durent en offrir au gouverneur de leur province. C. D—y.

XENIL. *V.* GENIL.

XENIOS, c.-à-d. *hospitalier*, épithète de Jupiter (*Jupiter hospitalis*). S. Re.

XÉNOCLÈS, fils de Carcinus, mauvais poète tragique d'Athènes, raillé pour sa voracité par Aristophane.

V. Nauck, *Poetæ tragici*, 1856. S. Re.

XÉNOCRATE, philosophe grec, né à Chalcédoine vers 396 av. J.-C., m. vers 314, fut disciple de Platon et [illegible] à l'Académie après Speusippe en 339. Il s'occupa moins de modifier ou de développer les théories de son maître que de les concilier avec le pythagorisme. Grave, sobre, il avait pris un tel empire sur ses passions que la fameuse Phryné échoua contre lui. Il est connu aussi par le désintéressement qui le porta à refuser les présents d'Alexandre le Grand. Nous n'avons plus les ouvrages de Xénocrate; il avait écrit un *Traité de l'art de régner*, 6 livres *de la Nature*, 6 autres *de la Philosophie*, et un livre *des Richesses*. On lui a attribué un *Traité de la mort*, imprimé dans le *Jamblique* d'Alde, 1497.

Van den Wynpersse, *de Xenocrate Chalcedonio*, 1822.

XENOCRATE D'APHRODISIAS, médecin grec contemporain de Tibère ou de Trajan. Nous avons de lui un traité publié par Ideler dans les *Scriptores medici*, 1841. S. Re.

XÉNOPHANE, philosophe grec, fondateur de l'école Éléatique, né à Colophon vers 580 av. J.-C., fut obligé de quitter sa patrie, vécut quelque temps en Sicile, et, à l'âge de près de 80 ans, alla se fixer à Élée. Il avait composé près de 2,000 vers sur la fondation de Colophon et la colonisation d'Élée, des iambes contre Homère et Hésiode et un poème *sur la Nature des choses*. Il reste de ce dernier quelques fragments que la tradition avait conservés. Xénophane récitait ses vers pour vivre. Il mourut presque centenaire. L'opinion qu'il avait conçue de la divinité le porta à attaquer l'anthropomorphisme païen, accusant d'impiété ceux qui faisaient naître et mourir les dieux. A ces grossières notions il voulut substituer celle d'un Dieu unique, immobile, immatériel, sans commencement ni fin. Il ne disait pas, comme Parménide et Zénon après lui, qu'il n'y a qu'un seul être, mais seulement qu'il n'y a qu'un seul Dieu. Ne voyant de réel que ce Dieu, il se montra sceptique à l'égard du monde matériel, [illegible] son école à refuser toute croyance aux sens. Xénophane [illegible] que, selon l'apparence, la terre était un [illegible], dont la base se perdait dans l'infini, et que l[illegible] que des astres enflammés. Aristote a écrit un petit traité *de Xenophane, Zenone et Gorgia*. Tous les fragments de Xénophane et les passages qui s'y rattachent ont été réunis et [illegible] par Karsten, *Philosophorum Græcorum veterum reliquiæ*, 1830; par Brandis, *Commentationum Eleaticarum pars prima*, 1831, et dans les *Fragmenta philosophorum* de la collection Didot, 1860.

[illegible], *de Xenophane*, 18[illegible]. Cousin, *Xénophane*, dans ses *Nouveaux Fragments*, 1828, p. 9-[illegible]. Ruder, *de Philosophiæ Xenophaneæ parte mo-*

rali, 1868; Bréton, *la Poésie philosophique en Grèce*, 1883 : Kern, *Xenophanes von Colophon*, 1877. R—T et S. Re.

XÉNOPHON, célèbre historien et moraliste grec, né près d'Athènes, vers l'an 445 av. J.-C., m. vers 355. En 424, il combattit à Délium, et, au milieu de la déroute des Athéniens, dut la vie à Socrate, qu'il fréquentait depuis plusieurs années. Il suivit plus tard les leçons du rhéteur Isocrate. En 401, il s'engagea, avec son ami le Béotien Proxène, au service de Cyrus le Jeune contre le roi Artaxerxès II, mais ne voulut être ni officier ni soldat dans l'armée auxiliaire. Néanmoins le sang-froid, l'énergie et le bon sens qu'il montra après l'assassinat des généraux grecs dans la tente du satrape Tissapherne, le firent choisir unanimement pour commander une division considérable de dix mille hommes formant l'arrière-garde, qu'il conduisit à travers des pays inconnus par où ces Dix mille avaient entrepris de faire leur retraite. Ce fut lui véritablement qui assura le succès de cette marche mémorable, dont il nous a conservé les intéressants détails dans un ouvrage qui est un des principaux monuments de la littérature grecque. Mais Xénophon a terni une partie de sa gloire en poussant l'amitié pour Agésilas, roi de Lacédémone, jusqu'à ne pas craindre de combattre à Coronée dans les rangs de l'armée spartiate, contre ses compatriotes ligués avec Thèbes, Argos et Corinthe. Il fut banni d'Athènes comme convaincu de *laconisme*, et ne rentra jamais dans sa patrie, bien que le décret de bannissement eût été révoqué vers 367. Néanmoins il envoya ses fils combattre à Mantinée, 362, dans les rangs des Athéniens ligués alors avec les Spartiates contre Épaminondas. On croit qu'il mourut à Corinthe. Depuis son bannissement, il avait presque toujours résidé à Scillonte, en Élide, dans un domaine que lui avait donné le gouvernement de Sparte. C'est pendant son exil que Xénophon a dû composer ou achever la plupart de ses ouvrages, qui sont au nombre de quinze, divisés en quatre classes : I. Ouvrages de philosophie morale : 1° le *Banquet*, ou dialogue sur la *Beauté*, un de ses premiers ouvrages ; 2° *Hiéron, ou les Devoirs d'un roi*, dialogue remarquable et intéressant entre Hiéron et Simonide. Hiéron expose au poète philosophe les ennuis et les dangers de la *tyrannie*. Simonide lui montre qu'à force de services rendus à tous les sujets le tyran peut changer ses ennuis en véritables plaisirs, et conjurer des dangers qui ne menacent que les mauvais princes. On croit que ce dialogue fut composé à la suite d'un voyage de Xénophon à la cour de Denys l'Ancien; 3° *Apologie de Socrate*; 4° *Entretiens mémorables de Socrate*, divisés en 4 livres, [illegible] un peu désordonné, mais fidèle et naïf, des [illegible] de ce philosophe et de sa méthode d'[illegible]; 5° *l'Économique*, ou *l'Art de bien ordonner* [illegible] Cicéron, qui le cite souvent [illegible] Il y est principalement question des pro[illegible] [illegible] du livre est un éloge animé [illegible]. — II. Ouvrages [illegible] : [illegible] *l'Équitation*. — III. Opus[illegible] : [illegible] *Socrate*, sur *le Gouvernement d'Athènes*, sur *les Finances d'Athènes*. (Ces deux [illegible] ne sont pas de Xénophon.) — IV. Ouvrages historiques : 1° *les Helléniques*, ou *Histoire de la Grèce* (en 7 livres), depuis la bataille de Sestos, 412, où s'était arrêté Thucydide, dont Xénophon a fait connaître l'ouvrage, jusqu'à la bataille de Mantinée, 363; cette composition est un peu froide, à l'exception de quelques scènes assez vivement présentées; [illegible] [illegible] ; l'historien se montre trop souvent partial pour Lacédémone; il parle du traité d'Antalcidas, si honteux pour elle, comme d'une paix glorieuse; il ne mentionne [illegible] en Perse; le nom d'Épaminondas n'est pas prononcé dans le récit de la bataille de Leuctres, et le lecteur entrevoit à peine le grand rôle [illegible] dans la Grèce par cet homme éminent. [illegible]

[illegible]

XÉNOPHON, [illegible]

der, 1790-1819 ; de Gail, avec traduction en regard, 1797-1815 ; de Sauppe, 1865-67 ; de Dindorf, dans la collection Didot, 1840. Il y a de nombreuses éditions partielles, notamment de l'*Économique* par Graux, 18[illegible]; de l'*Anabase* par Rehdantz, 187[illegible], et par Vollbrecht, 18[illegible]; de la *République des Athéniens* par Belot, 1880, et par Kirchhoff, 1881; de l'*Histoire de la Grèce* par [illegible], 1882. Il y a de bonnes traductions par Pessonneaux, 1873, et Talbot, 1873.

V. Sauppe, *Lexicologus Xenophonteus*, 1869; Croiset, *Xénophon*, 1873; Courdaveaux, *Eschyle, Xénophon et Virgile*, 1872; Hemardinquer, *la Cyropédie*, [illegible], 1876; Ranke, *de Vita et Scriptis Xenophontis*, 1851. — V. aussi Engelmann Preuss, *Bibliotheca scriptorum classicorum*, t. I, p. 770-796. P—T et S. Re.

XÉNOPHON D'ÉPHÈSE, romancier grec, dont le nom n'est peut-être qu'un pseudonyme, paraît avoir vécu au IIe siècle de J.-C. Il a laissé : *les Éphésiaques, ou les Amours d'Abrocome et d'Anthia*, roman en 5 livres, publié par Cocchi, 1726; par Buonsignori, 1781; par Locella, 1796, et dans les *Scriptores erotici* de la collection Didot, 1856. Il y a une traduction française de Jourdan, 1748 et 1797. S. Re.

XÉRÈS ou JEREZ-DE-LA-FRONTERA, v. d'Espagne (Andalousie), prov. de Cadix (30 kil. par terre et 24 par mer), près de la rive dr. du Guadalete et à 12 kil. de la Méditerranée; 64,329 hab. Dominée par un château d'origine mauresque, cette ville est l'anc. *Asido*; quelques ruines de la cité d'*Asta* servirent sans doute aussi à sa reconstruction. La victoire de Xérès, 711, ouvrit aux Arabes l'entrée de l'Espagne; le roi des Wisigoths, Rodrigue, y fut vaincu et tué. Alphonse le Sage s'empara de Xérès en 1255. Grand comm. de blés, fruits délicieux et vins très estimés (qu'on expédie par le petit port de Puntal).

XÉRÈS DE LOS CABALLEROS, *Xérès des chevaliers*, *Esuris*, v. d'Espagne (Estramadure), prov. de Badajoz; 8,463 hab. Fabr. de toiles, cuirs, chapeaux, savon. Grand commerce de bestiaux. Patrie du célèbre magistrat Vazquez de Bilbao. Mines de soufre et d'argent aux environs. — Cette ville tire son nom des *Chevaliers du Temple*, auxquels elle appartint.

XEROPHAGIES, nom donné, dans la primitive Église, aux 6 jours de jeûne de la semaine sainte pendant lesquels, par dévotion et non par obligation, on ne mangeait que du pain avec du sel et on ne buvait que de l'eau.

XERTE, *Indibilis* (?), v. d'Espagne prov. de Cacerès; 1,146 hab.

XERTIGNY, ch.-l. de cant. (Vosges), arr. d'Épinal; 3,924 hab. Forges, affineries de fer, martinets.

XERXÈS Ier, roi de Perse, 485-472 av. J.-C., succéda à son père Darius Ier, qui l'avait désigné de préférence à son fils aîné Artabazane, né avant son avènement au trône. Après avoir soumis l'Égypte révoltée, il reprit les desseins de son père contre la Grèce, 481. Entraînant à sa suite plus d'un million de combattants, sans compter les femmes, les enfants, les vieillards et les valets d'armée, il partit de Sardes, tandis qu'une flotte de plus de 1,200 voiles et de 3,000 bâtiments de transport longeait le littoral de la mer Égée. Arrivé sur les bords de l'Hellespont, il voit [illegible] d'un pont de bateaux, que les tempêtes renversent : emporté par une colère insensée, il ordonne de fouetter la mer, de jeter des chaînes dans ses flots pour dompter leur fureur et de la marquer d'un fer rouge. On refit un nouveau pont, et l'armée passa dans la Thrace [illegible] : Xerxès, voulant éviter le mont Athos, contre lequel s'étaient naguère brisés les vaisseaux de Mardonius (V. *ce nom*), fit percer l'isthme qui l'unissait au continent pour donner passage à sa flotte. Après avoir reçu la soumission de la Macédoine et de la Thessalie, il perdit 20,000 hommes au passage des Thermopyles, défendu par Léonidas, 480, puis ruina Platée et Thespies, livra Athènes aux flammes; mais vit sa flotte, déjà malheureuse à la hauteur d'Artémisium, perdre contre Eurybiade et Thémistocle la bataille de Salamine. Laissant Mardonius en Grèce avec 300,000 hommes, il regagna en fugitif la côte d'Asie, sur une petite barque, et, sans [illegible] les [illegible] éprouvés par ses armes [illegible] Mycale, 479, se [illegible] ses gardes, [illegible] de l'empire [illegible].

[illegible] B.

XERXÈS II, fils et successeur d'Artaxerxès Ier Longue-Main, 425 av. J.-C., ne [illegible] sur le trône de Perse, et fut assassiné par son frère [illegible], un an après son avènement.

XICOCO, [illegible]. V. SIKOKF.

XILOCA, [illegible] d'Espagne, affluent du Xalon.

XILOTEPEC. V. [illegible]

XIMENA-DE-LA-FRONTERA, v. d'Espagne (Cadix), [illegible]

XIMÉNES [illegible]

[illegible] 1247, [illegible]

[illegible] une *Histoire des Ostro*[illegible]

goths, une *Histoire des Huns et des Vandales*, une *Histoire des Arabes* de 770 à 11[illegible], ouvrages publiés par A. Schott dans l'*Hispania illustrata*, t. II.

XIMÉNÈS DE CISNEROS (LE CARDINAL FRANÇOIS), né en 1436 d'un receveur des contributions, à Torre Laguna en Castille, m. à Tolède en 1517, étudia à Alcala-de-Henarès, puis à Salamanque, se fit prêtre, mais n'obtint un bénéfice à Siguenza qu'après une longue opposition de l'archevêque de Tolède, Carillo d'Acunha. Il devint ensuite grand vicaire du cardinal Mendoza, puis administrateur des domaines du comte de Cifuentes, prisonnier des Maures. A 50 ans, il résigna tous ses bénéfices, se fit moine franciscain, et, comme si ses rudes austérités n'étaient pas suffisantes et que son humilité s'effrayât du succès de ses prédications à Tolède, il alla vivre 3 ans dans un ermitage, à la manière des anachorètes. Rappelé par ses supérieurs, il fut nommé en 1492 confesseur de la reine Isabelle, en 1494 provincial de son ordre, qu'il réforma, malgré la vive résistance des moines, et en 1495 archevêque de Tolède, ce qui le faisait de droit primat d'Espagne et chancelier de Castille. Il fallut des lettres du pape pour qu'il acceptât et pour qu'il se décidât à prendre en apparence un genre de vie conforme à sa haute position. La mort d'Isabelle ne diminua en rien sa puissance, et, en 1507, Ferdinand le Catholique lui fit donner le chapeau de cardinal et le nomma grand inquisiteur de Castille, pour le récompenser de ce qu'après la mort de Philippe le Beau, 1506, il avait rattaché à sa cause le clergé et les villes de Castille dans la question de la régence. Mais il le récompensait sans l'aimer, et lorsque, en 1509, Ximénès alla faire à ses frais, sur les Barbaresques, la conquête d'Oran, qui fut suivie de celle de Bougie et de Tripoli, 1510, il n'aurait pas été fâché que cette expédition usât « l'argent et la personne du bonhomme ». Le bonhomme survécut à Ferdinand, qui, en mourant, janv. 1516, lui confia le gouvernement jusqu'à l'arrivée du roi Charles, son petit-fils. Pour maintenir intacte l'autorité royale contre les grands, dont il voulait « écraser la fierté sous ses sandales », Ximénès, pendant sa régence, s'appuya sur les villes et sur une milice bourgeoise qu'il institua. En arrivant, Charles, au lieu de le remercier, le relégua dans son diocèse; et le vieillard ne survécut que quelques heures à cette marque d'ingratitude, nov. 1517. Quoi qu'ait dit Llorente de l'administration de Ximénès, sur laquelle nous n'avons rien de certain ni même de probable quant au nombre des procès, le vieux cardinal montra, comme grand inquisiteur, plus de douceur et de modération que ses deux prédécesseurs, et il exerça sur les agents du tribunal, pour les empêcher d'abuser de leur pouvoir, une surveillance très sévère. On lui doit l'université d'Alcala et la Bible polyglotte de ce nom, 1502-1517, 4 vol. in-fol., réimprimée à Anvers, 1569-70, 8 vol. in-fol.

Sa Vie a été écrite en Espagne par Gomez Alvarez de Castro (*de Rebus gestis a D. Franc. Ximenio*, in-fol., 1569); en France par Fléchier, Marsollier, Baudier, et en Allemagne par le docteur Hefele, évêque de Rottenbourg, trad. en français par les abbés Sisson et Crampon, sous le titre de : *le Cardinal Ximénès et l'Eglise d'Espagne à la fin du quinzième et au commencement du seizième siècle*, 1856. R.

XIMÉNÈS (AUGUSTIN-LOUIS, MARQUIS DE), littérateur, né à Paris en 1726, d'une famille aragonaise, m. en 1817, suivit d'abord la carrière militaire, fut aide de camp du maréchal de Saxe, parvint aux grades de colonel et de mestre-de-camp, puis se livra à la culture des lettres, fut de la société intime de Voltaire, et se présenta sans succès pendant 50 ans comme candidat à l'Académie française. Il écrivit 3 tragédies extrêmement médiocres (*Épicharis*, 1752; *Don Carlos*, 1753; *Amalasonte*) et diverses poésies; on les a publiées sous les titres d'*Œuvres*, 1772, et de *Codicille d'un vieillard*, 1792. On lui attribua pendant quelque temps le *Voyage autour de ma chambre* de X. de Maistre.

XIMO, île du Japon. (*V.* KIOU-SIOU.)

XINGU, riv. du Brésil, naît dans le pays des Bororos (Mato-Grosso), coule du S. au N. à travers d'immenses territoires habités par des peuplades sauvages, traverse la prov. de Para, passe à Pombal, et se jette dans l'Amazone entre Para et Santarem, après avoir reçu l'Ilabagua, le Pacaja, le Rio-Fresco et le Guarini; cours de 1,800 kil.

XIPHILIN (JEAN), patriarche de Constantinople en 1066, m. en 1078, était d'une illustre famille de Trébizonde, et avait été d'abord ermite au mont Olympe. On a de lui : *Decreta de sponsalibus*, et *Decretum de nuptiis prohibitis*, dans le *Jus Græco-Romanum* de Leunclavius; plusieurs *Homélies* publiées par Matthæi, 1775, etc.

XIPHILIN (JEAN), neveu du précédent, a écrit un *Abrégé de l'histoire romaine de Dion Cassius*; il commence aux guerres de César et de Pompée, et finit à la mort d'Alexandre Sévère. C'est ordinairement un extrait textuel de Dion, souvent très bref; son plus grand mérite est de renfermer des parties dont l'original est perdu. Il a été publié à Paris par Robert Estienne, 1551, et par H. Estienne, 1592, avec trad. latine; et trad. en français par Boisguillebert, 1674, et par le président Cousin, 1678 et 1686.

V. aussi le *Dion Cassius*, grec-français, de Gros et Boissée, 1845-1870.

XIPHONIE, *Xiphonia*, anc. v. de Sicile, sur la côte E., au N. de Syracuse et au S.-E. de Leontium. Auj. *Augusta*.

XISUTHRUS, 10^{e} et dernier roi antédiluvien selon les traditions chaldéennes, mentionné par Bérose seul. Il fut averti en songe par un dieu que le genre humain allait périr, et, pour échapper au déluge, s'enferma dans un navire avec sa famille et un certain nombre d'animaux, en sortit après l'inondation et fut enlevé au ciel.

XOCHIMILCO, lac du Mexique, un des 5 de la vallée de Mexico. Ses eaux, très limpides, s'écoulent au N. dans le lac de Tezcuco. Sur ses bords est une ville du même nom qui a 12,725 hab.

XOIS, v. de l'anc. Égypte (Delta), à 2 kil. N.-O. de Busiris, à 4 kil. O. de Sébennytes, fut le ch.-l. du *nome Xoïte*, et le berceau de la XIV^{e} dynastie des rois d'Égypte.

XORULLO. *V.* JORULLO.

XUCAR ou **JUCAR**, anc. *Sucro*, fleuve d'Espagne, naît au Cerro-San-Felipe dans la Sierra Albarracin, prov. de Cuenca, coule au S. et à l'E., sur 350 kil. environ, par Cuenca, Jorquera, Cofrentes, Alcira et Callera, où il se jette dans la Méditerranée, à 40 kil. S.-S.-O. de Valence.

XUTHUS, un des fils d'Hellen, eut de Créuse, fille d'Érechthée, 2 fils, Ion et Achéus, qui furent la tige des Ioniens et des Achéens.

XYLANDER (GUILLAUME HOLTZEMANN, DIT EN GREC), traduction du mot Holtzemann, « homme de bois », savant philologue, né à Augsbourg en 1532, de parents pauvres, m. en 1575, fit de fortes études, et se rendit habile en histoire, en théologie, en philosophie et en mathématiques. En 1558, il fut nommé professeur de grec à Heidelberg, puis secrétaire des assemblées convoquées à l'abbaye de Maulbrun par l'électeur palatin Frédéric III, pour statuer sur des points controversés par les protestants.

Outre des éditions d'*Euripide*, de *Théocrite*, d'*Étienne de Byzance* et d'*Horace*, des trad. latines de *Théophraste*, Bâle, [illegible], de *Dion Cassius*, de *Marc-Aurèle*, 1558; de *Plutarque*, 1561-70, 2 vol. [illegible] de *Strabon*, 1571, et de *Diophante*, 1575, il a publié des ouvrages originaux, entre autres : *Institutiones Aphoristicæ Logicæ Aristotelis*..., Heidelberg, 1577, in-8°, et des poésies latines. C. N.

XYLOPOLIS, anc. v. de Macédoine (Mygdonie), tirait son nom de ses maisons toutes bâties en bois.

XYNÉCIES, fêtes athéniennes, instituées par Thésée en l'honneur de Minerve, pour rappeler la réunion des habitants de l'Attique en une seule cité. On les célébrait en juillet. Elles portaient encore le nom de *Métécies*.

XYNIA, anc. v. de Thessalie, sur les bords du lac *Xynias*, auquel elle donnait son nom.

XYSTE, *Xustos*, partie d'une palestre chez les Grecs, long portique couvert, où les athlètes s'exerçaient pendant l'hiver : il avait 22 pieds de large (6^{m},60), et le milieu formait une lice large de 12 pieds (3^{m},60), profonde de 1 pied et demi (0^{m},45), afin que les spectateurs qui se promenaient autour pussent voir les exercices sans en être incommodés. Il y avait auprès du xyste un stade, et des promenades plantées de platanes avec des sièges en maçonnerie. Xyste venait du verbe *xuein*, « polir, racler », parce que les athlètes se raclaient la peau avec des strigiles et se frottaient d'huile. — Chez les Romains, un xyste était un parterre de fleurs et d'arbustes, au milieu d'un péristyle; une allée droite et régulièrement plantée dans un jardin. C. D—Y.

Y

Y (Golfe de l'), bras de mer, en partie desséché, qui se détache du Zuyderzée et s'enfonce de 30 kil. dans les terres. Il s'étend de Muyden à Beverwick, entre la Hollande septentrionale et la Hollande méridionale; 8,509 hect. C'était jadis un lac, uni au Rhin d'un côté, au lac Flevo de l'autre; il a été formé, au XIIIe siècle, par une invasion de la mer. Au S. est Amsterdam.

YABOUS, riv. de l'Afrique orientale, naît dans le pays des Gallas et se jette dans le Bahr-el-Azrek. Les hippopotames et les crocodiles y abondent.

YACOBA, pays peu connu de l'Afrique intérieure, au S. du Haoussa, à l'E. du Niger. Il y a, dit-on, des peuplades féroces, et des mines d'argent et d'antimoine. On y trouve une ville du même nom.

YACOUB (Ibn-Leiz), fondateur de la dynastie des Soffarides en Perse, avait été chaudronnier (en arabe *soffar*) dans le Ségestan, son pays natal. Il se fit chef de brigands, se mit au service de Salih-ebn-Nasr et de son frère Darham, qui avaient chassé les Tahérides du Khorassan, et prit lui-même le pouvoir souverain en 872. Il réunit sous sa domination le Sedjestan, le Khorassan, le Farsistan, le Tabaristan, fut reconnu comme maître légitime de ces contrées par le khalife Motamed, bien qu'il appartînt à la secte d'Ali, et mourut en 879, au moment où il songeait à attaquer Bagdad.

YACOUB (Abou-Yousouf), dit *Almansour-Billah*, prince de la dynastie des Mérinides en Afrique, succéda, en 1258, à son frère Abou-Bekr sur le trône de Fez, réunit Maroc à ses États en 1268, fit deux expéditions en Espagne pour soutenir Mohammed II, roi de Grenade, contre Alphonse X, roi de Castille, s'allia ensuite avec ce prince, entreprit avec lui le siège de Cordoue et de Grenade et mourut à Algésiras en 1286.

YACUNDA, riv. du Brésil, naît dans la prov. de Para, et se joint à l'Amazone par le canal qui réunit le Tocantins à ce fleuve.

YAGMOURASSEN (Abou-Yahia-ben Zeïan), chef de la dynastie africaine des Zeïanides, profita de la décadence des Almohades pour fonder le royaume de Tlemcen, sur lequel il régna pendant 40 ans, 1242-82, et qui subsista jusqu'au XVIe siècle.

YAHIA (Abou-Zakharia), général musulman du XIIe siècle, fut gouverneur de Lérida, puis de Cordoue, reçut de Tachfyn, roi de Maroc, le commandement de toutes les forces des Almoravides en Espagne, fut contraint par une insurrection des Arabes de la Péninsule, en 1144, d'accepter l'alliance d'Alphonse-Raymond, roi de Castille, se vit attaqué par les Almohades, qui lui prirent Cordoue et Grenade, et mourut en 1149, selon les uns dans un combat sous les murs de cette dernière ville, selon les autres assassiné par les siens à Jaen.

YAHIA, un des Barmécides. (*V. ce mot.*)

YAHNDI, v. de la Guinée. (*V.* Dagoumba.)

YAITÇA, v. de Bosnie. (*V.* Jaitzé.)

YAKOBA. *V.* Yacoba.

YAKOUB. *V.* Yacoub.

YAKOUT (Obeid-Allah), surnommé *Chéhab-Eddin* ou le Foyer de la religion, géographe arabe, né à Hamath, en Syrie, vers 1178, m. en 1229, était Grec d'origine et chrétien. Enlevé par un parti d'Arabes, élevé dans l'islamisme et dans la servitude, il fut affranchi par son maître et employé par lui au commerce des livres. Il a composé un ouvrage intitulé : *Modjem-el-Boldan*, ou Dictionnaire des pays, encyclopédie géographique, où l'histoire, la littérature et la bibliographie entrent pour une grande part, et qui est d'un haut prix pour la connaissance de l'Asie musulmane. Il en a fait un abrégé appelé *Meraçid-el-ittilâ* (Champs de l'observation). Le *Méraçid* a été publié par l'orientaliste hollandais Juynboll, 1850-54, 3 vol.; le grand ouvrage ne l'a jamais été entièrement; le fragment le plus important l'a été en France sous le titre de *Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes, extrait du Modjem el Boldan d'Yakout, et complété à l'aide de documents arabes et persans, pour la plupart inédits*, par C. Barbier de Meynard, 1861. C. P.

YAKOUTES. *V.* Iakoutes.

YAKOUTSK. *V.* Iakoutsk.

YA-LOUNG-KIANG, riv. de l'Empire chinois, naît dans le pays de Khoukhou-noor, coule au S.-E., puis au S., traverse la partie N.-E. de la prov. tibétaine de Kam, entre dans la Chine propre, se joint au Kin-cha-Kiang, et forme l'Yang-tsé-Kiang; cours de 1,250 kil. environ.

YALPUCH, riv. de la Bessarabie, se jette près de Bolgrad, après un cours de 100 kil., dans le lac Yalpuch, qui communique par un petit canal avec le Danube près d'Ismaïl.

YALTA. *V.* Ialta.

YAMA, dieu indien. (*V.* Iama.)

YAMBO ou **YEMBO**, *Charmuthas*, v. de l'Arabie ottomane (Hedjaz), à 210 kil. S.-O. de Médine, dont elle est le port, et au milieu d'un pays complètement aride. Comm. important avec l'Égypte. C'est là que débarquent les pèlerins venant d'Égypte pour visiter les villes saintes. G. H.

YAMOUNA, nom primitif de la Djoumnah.

YANAON, v. de l'Hindoustan français, dans le pays des Circars du Nord, sur la côte d'Orissa, sur la branche N. du delta de Godavéry et à 12 kil. E. de l'embouchure de ce fleuve. Ch.-l. d'un district qui a 35 kil. carr. et 6,549 hab. Récolte de riz. — Ce comptoir, qui appartient à la France depuis 1752, lui fut enlevé par les Anglais pendant la Révolution, mais restitué en 1817. Une invasion de la mer, poussée par un ouragan furieux, l'a dévasté en 1839; les trois quarts de la population périrent dans ce désastre.

YANDABOU, v. de la Birmanie, dans la prov. d'Ava, sur la rive g. de l'Iraouaddy. Fabr. de poterie. Là fut conclu, en 1826, un traité par lequel l'empereur des Birmans cédait aux Anglais une partie de l'Inde transgangétique.

YAÑEZ (Ferdinand), peintre espagnol, né à Almedina (Manche), m. vers 1560, alla en Italie prendre les leçons de Raphael. Dès 1531, il jouissait en Espagne d'une grande réputation. Chargé d'orner l'autel de la chapelle des Albornoz, dans la cathédrale de Cuença, il y peignit la *Nativité*, la *Résurrection, St Pierre, St Paul* et 8 autres saints ou saintes. On y remarque les contours arrêtés, la noble expression, les attitudes élégantes et le sentiment idéal de l'école romaine. D'autres tableaux qu'il exécuta pour les églises des Trois Rois Mages et de la Piété augmentèrent encore sa réputation. A. M.

YANG-TCHÉOU, v. de la Chine propre (Kiang-sou), sur le canal Impérial, près du Yang-tsé-Kiang, à 80 kil. N.-E. de Nankin, au milieu d'un pays très fertile; elle a 8 kil. de tour. Comm. de tissus et de sel.

YANG-TSE-KIANG, c.-à-d. *fils aîné de la mer*, dit encore le *fleuve Bleu*, fleuve de l'Empire chinois, le plus grand de l'Asie, et, après l'Amazone et le Mississipi, le plus grand du monde entier, est formé par la réunion du Kin-cha-Kiang et du Ya-loung-Kiang, qui naissent dans le Tibet oriental; coule de l'O. à l'E. à travers les prov. de Sé-tchouan, Hao-nan, An-hoéï, Kiang-nan; reçoit le Han-Kiang, le Min-Kiang et le Kia-ling-Kiang, et se jette dans la mer Bleue au-dessous de Nankin. Il a environ 5,000 kil. de long, et son bassin mesure à peu près 350,000 kil. carrés. Navigable pendant 2,400 à 2,800 kil. Depuis 1861, il est ouvert aux Européens; à 1,200 kil. de son embouchure, il a 4 kil. de large et porte des bâtiments qui tirent de 4 à 5 m. d'eau. Sur ses bords, au-dessus de Hankeouw, la houille est abondante.

YANI ou **KATABA**, roy. de la Sénégambie, sur la rive dr. de la Gambie, entre ceux de Bambouk, d'Oulli et de Saloum; cap. Kataba. Sol plat, en partie couvert de bois, fertile en blé, tabac, indigo, coton, etc.

YANKEES, nom donné dérisoirement par les Anglais aux habitants des États-Unis, surtout à la bourgeoisie commerçante. C'est une imitation de la manière défectueuse dont les nègres et les Indiens prononçaient le mot *English* (Anglais).

YAN-NGAN, v. de la Chine propre (Chen-si). Ch.-l. de département.

YAN-PHING, v. de la Chine propre (Fou-Kian), au N.-O. de Fou-tcheou, près du Min-ho. Ch.-l. de département.

YAN-TCHEOU, v. de la Chine propre (Chan-toung), au S. de Tsi-nang, ch.-l de département. — v. de la Chine propre (Tché-Kiang), au S.-O. de Han-tchéou sur le Tsien-Tang-Kiang; ch.-l. de département.

YANVO, v. du Soudan méridional, capitale des [illegible] et résidence de leur roi, sur le Kiri; 40,000 hab. Marché d'esclaves. Près de là, riches mines de cuivre et [illegible].

YAO, empereur de la Chine, né vers 2357 av. J.-C., m. l'an 2258, résida à Ping-Yang (Ki-tchéou). Il encouragea l'étude de l'astronomie; les traditions lui attribuent un calendrier et l'invention de la musique religieuse; elles placent aussi de son temps en Chine, l'an 2298, une grande inondation, qui paraît la même que le déluge d'Ogygès. Yao fut un bon prince, constamment occupé du bonheur de ses sujets et particulièrement des pauvres.

YAO, v. du Japon, dans l'île de Niphon, sur le golfe d'Osaka; 15,000 hab.

YAO-NGAN, v. de la Chine propre (Yun-nan); ch.-l. de département. Comm. de musc.

YAOURI, v. du Soudan, capitale d'un royaume de même nom, sur la rive g. du Kouara ou Niger, à 300 kil. S. de Sokoto. — Le royaume d'Yaouri est situé entre ceux de Nifé au S., de Borgou à l'O. et de Haoussa à l'E.

YAPURA ou **CAQUETA**, riv. de l'Amérique du S., naît dans les Andes au S.-E. d'Almaguer, au N. du lac San-Pablo, arrose l'Équateur et le Brésil et se jette dans l'Amazone près d'Éga; cours de 1,400 kil. environ, sert de limite entre le Brésil et l'Équateur.

YAR-BROK-YOU-MTHSO ou **PALTE**, lac du Tibet (Ouéï), à 80 kil. S. de Lassa. Il renferme une île de 180 kil. de tour.

YARD, mesure anglaise de longueur valant 0m,914.

YARKAND, riv. du Turkestan chinois, naît à la jonction des monts Bolor et Tsoung-ling, coule à l'E.-N.-E., traverse le Turkestan, passe à Yarkand et se jette dans le lac Lop sous le nom d'Ergheougol; cours de 1,100 kil. environ.

YARKAND, v. de Chine (Turkestan), sur la riv. de son nom; environ 120,000 hab. Citadelle, beau palais. Comm. considérable de soieries, coton, lin, tapis. Aux environs on exploite le jaspe. — Capitale du royaume de Kaschgar au commencement du XVIIe siècle, cette ville a été réunie à la Chine en 1757. Elle en a été détachée de 1873 à 1878.

YARMOUTH, v. forte d'Angleterre (Norfolk), port sur l'estuaire de la Yare dans la mer du Nord; 46,211 hab. Arsenal; chantiers de construction. Bains de mer très fréquentés. Vastes quais; grande église fondée sous Guillaume II; colonne de Nelson. Pêche de harengs. Exportation de produits agricoles et de poissons pour la Méditerranée et l'Amérique. Paquebots pour Londres, Hull, etc. Près de là, ruines d'une d'une station romaine, *Garianonum*.

YAROU-DZANGBO-TCHOU. *V.* IRAOUADDY.

YARRIBA, roy. de l'Afrique occidentale (Guinée). Il comprend les deux anciens royaumes d'Ife et d'Itschin. Pop. 2,500,000 hab. L'intérieur est riche en ivoire et en coton. Le principal port est Lagos, aux Anglais depuis 1861. G. H.

YATREB, nom primitif de Médine.

YBERA ou **CARACARÈS**, vaste lagune ou marais du Rio-de-la-Plata, dans le grand coude formé par le Parana; 4,800 kil. carr. environ. Il contient beaucoup d'îles boisées et donne naissance aux rivières Batiles, Corrientes et Mirinay. G. H.

YBERVILLE (LEMOYNE D'), intrépide corsaire, né en 1662 à Montréal (Canada), d'une famille normande, m. en 1706, fut chargé, en 1686, de construire, dans la baie d'Hudson, un fort dont il eut le gouvernement, et qu'il défendit avec succès contre les Anglais, auxquels il reprit même le fort Bourbon en 1697. L'année suivante, il alla reconnaître l'embouchure du Mississipi, remonta ce fleuve, dont une branche reçut le nom d'Yberville, et établit la première colonie française à la Louisiane. En 1706, il prit aux Anglais l'île de Nevis et 30 bâtiments, et mourut au moment où il se préparait à attaquer la Jamaïque. — Un de ses frères, LEMOYNE DE BIENVILLE, fut gouverneur de la Louisiane et fonda la Nouvelle-Orléans.

YBICUY, riv. de l'Amérique du Sud. (*V.* IBICUY.)

YE, v. de l'Inde-Chine anglaise (prov. de Tenasserim), port de commerce sur la riv. Ye, près de son embouchure, à 140 kil. S. de Moulmein. Territoire couvert de déserts, de broussailles et de forêts, fut cédé à l'Angleterre par les Birmans en vertu du traité d'Yandabou, 1826.

YECLA, v. d'Espagne (Murcie); 15,276 hab. Huileries, tanneries, distilleries.

YEDDO. *V.* TOKIO.

YELL, île d'Écosse, une des Shetland, au N. de Mainland; 32 kil. sur 10; 38,540 hect.; 2,730 hab., la plupart pêcheurs.

YELLOW-STONE, c.-à-d. *pierre jaune*, riv. des États-Unis (Montana), sort du versant oriental des monts Rocheux, dans le *Parc national* (territ. de Wyoming), coule au N.-E. et se jette dans le Missouri; cours de 1,500 kil. environ.

YEMAMAH, v. d'Arabie (Yémen), ch.-l. de la prov. de El-[illegible], à 130 kil. S.-O. de Derreyeh.

YEMEN, région d'Arabie, au S.-O., [illegible] l'Arabie Heureuse des anciens, entre le [illegible] au N., la mer Rouge à l'O., le détroit de Bab-el-Mandeb au S. et l'Hadramaout à l'E.; 750 kil. sur 3[illegible]; 2,5[illegible] hab. La partie occidentale, dite *Tehama*, offre des [illegible] sablonneuses, arides et desséchées où le climat est brûlant; la partie orientale et centrale, dite *Djebel*, [illegible] où la température est très agréable, [illegible] et bien arrosées. L'Yémen produit les plantes [illegible], la myrrhe, le baume dit de la Mecque, [illegible] le café dit *moka*. Au point de vue politique, [illegible] les États indépendants de Sana, d'Abou-Arisch et le vilayet turc d'Yémen, conquis en 1538 par Soliman le Magnifique. L'autorité réelle de la Turquie ne s'étend que sur la côte, où elle est [illegible] par le [illegible] commercial de l'Angleterre, maîtresse d'Aden et de Périm. Grande exportation de café. Ch.-l. Hodeida. C. P.

YENNE, *Epauna*, ch.-l. de cant. (Savoie), sur le Rhône, arr. de Chambéry; 1,470 hab. Dévasté par un incendie en 1851. — Sigismond, roi des Burgondes, y tint un concile en 517. Elle fut autrefois le ch.-l. du Petit-Bugey.

YEOMANRY, milice à cheval en Angleterre, chargée de la défense et autrefois de la police locales; elle se compose des *yeomen* ou propriétaires des campagnes.

YEOU ou **CHARY**, riv. de l'Afrique centrale, naît dans le pays de Yakoouba, coule au N., puis à l'E., est profonde et limpide, arrose le Haoussa et le Bournou et se jette dans le lac Tchad; cours de 750 kil.

YEOVIL, brg d'Angleterre (Somerset), sur l'Yeo ou Ivel; 8,480 hab. Ganterie, fromages.

YÈRES, jolie petite riv. de France, prend sa source à 10 kil. N. de Provins (Seine-et-Marne), et se jette dans la Seine à Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise); cours de 88 kil.

YÈRES, vge (Seine-et-Oise), sur la riv. de son nom, arr. de Corbeil; 1,308 hab. Filat. et peignage de laines. Beau château de La Grange, qui a appartenu au maréchal de Saxe et à La Fayette. Il y eut aussi une abbaye de bénédictines, fondée, en 1122, par une sœur de Louis VI le Gros.

YERMOUK, anc. *Hieromax*, riv. de Syrie, affl. du lac de Génésareth. Sur ses bords, les Arabes musulmans défirent les troupes de l'empereur Héraclius, en 636.

YERVILLE, ch.-l. de cant. (Seine-Inférieure), arr. d'Yvetot; 1,642 hab. Fabr. de tissus de coton, corderies.

YESO, grande île du Japon, entre Niphon, dont le détroit de Tsongar ou Songar la sépare au S., Tarrakaï au N.-O., et les Kouriles au N.-E., par 41° 25' et 45° 30' lat. N., 137° 10' et 144° long. E.; 560 kil. sur 450; 78,426 kil. carr.; 1[illegible] hab., dont 27,000 Aïnos (*V.* ce mot); ch.-l. Sapporo; v. princ.: Hakodadé, Sarou, Yezasi, Matsmaï. Sur ses côtes très échancrées, plusieurs baies pourraient faire de bons ports. Une chaîne de montagnes assez élevées, où sont quelques volcans, sillonne l'intérieur. La côte seule est cultivée. Il y a des mines d'or, de cuivre, de plomb, non exploitées. [illegible] est excellente; on en exporte beaucoup, et de vastes forêts de sapins, de cyprès et de bouleaux. Le gouvernement japonais a entrepris de coloniser cette île. — Le jésuite [illegible] de Angelis aborda à Yéso en 1620, et le navigateur hollandais Martin de Vries la longea en 1643; les Russes en 1739, La Pérouse en 1787, Broughton en 1796, la visitèrent.

YEU (ILE D'). *V.* DIEU.

YEVRE. *V.* AURON.

YEZD ou **JEZD**, v. de Perse, ch.-l. d'une prov. de son nom; environ 40,000 hab., dont beaucoup de Parsis ou Guèbres. Entrepôt de marchandises de l'Inde, qui y sont apportées par les caravanes d'Hérat et de Boukhara. Fabr. d'étoffes de soie, communes ou mêlées d'or et d'argent; châles, armes blanches, pistolets.

YEZDEGERD Ier, roi sassanide de la Perse, 399-419, fils de Schahpour III, sut garder la paix avec l'Empire d'Orient; mais, par sa tolérance envers les chrétiens, il souleva contre lui la haine des Mages, alarmés pour leur propre religion. Il mourut d'une chute de cheval.

YEZDEGERD II, roi de Perse, 439-457; très attaché à la loi de Zoroastre, il imposa par ses conquêtes le culte du feu à l'Albanie, à l'Arménie, à l'Ibérie, et persécuta les chrétiens.

YEZDEGERD III, roi de Perse, 632-652, se montra tolérant en religion, mais repoussa les menaces du khalife Omar, qui voulait lui imposer l'islamisme. Roustam, son favori, fut d'abord victorieux des Arabes musulmans, en [illegible]; mais il perdit lui-même les batailles de [illegible] et de Kadésiah, et fut assassiné par des Turcs qu'il avait appelés à son secours.

Avec lui finit la dynastie des Sassanides. Le commencement de son règne, 16 juin 632, fut une ère pour les Perses.

YEZID Ier, 2e khalife ommiade, régna à Damas de 680 à 683. Après la mort de son père Moâwiah, il avait été reconnu pour légitime khalife dans tous les pays musulmans, sauf à Médine, la Mecque et quelques autres villes. Parmi les grands, Hoçayn, fils d'Ali, et Abdallah, fils de Zobayr, lui disputèrent le khalifat. Il fit périr Hoçayn et sa famille, prit de force Médine qui était au pouvoir d'Abdallah, mais mourut avant d'avoir réduit la Mecque. Le meurtre de Hoçayn, ses vices et surtout son impiété et son avarice ont rendu le nom d'Yézid exécrable aux Chyites. D.

YÉZID II, 9e khalife ommiade, fils d'Abd-el-Mélek, succéda à son cousin Omar II en 720. Il soumit le Khorassan révolté. En même temps, les Arabes d'Espagne s'emparaient de Narbonne, et leur général Al-Samah s'avançait jusqu'à Toulouse, où il fut battu par Eudes, duc d'Aquitaine, 721. Yézid mourut de chagrin de la perte d'une de ses femmes, en 724. D.

YÉZID III, 12e khalife ommiade, fils de Walid et neveu du précédent, succéda, en 744, à son cousin germain Walid II, qu'il avait aidé à détrôner et à faire périr, et vit éclater plusieurs soulèvements contre lui. Les partisans d'Ali s'agitèrent; la Palestine s'insurgea; Merwan, petit-fils du khalife Merwan Ier, marchait sur Damas, lorsque Yézid mourut, après un règne de 6 mois.

YÉZID-IBN-MAHLEB, général musulman, fut nommé gouverneur du Khorassan en 702, encourut la disgrâce du khalife Walid Ier, obtint de Soliman, frère et successeur de ce prince en 715, le gouvernement de l'Irak, recouvra encore celui du Khorassan, et, menacé de nouveau sous Omar II et Yézid II, finit par se déclarer indépendant à Bassorah, en 720. Mais il fut vaincu sur les bords de l'Euphrate par Moslémah, frère du khalife, et se fit tuer en se précipitant au milieu des troupes ennemies. Il avait environ 50 ans.

YEZIDIS, peuple kourde de la Turquie d'Asie, au nombre de 300,000. Les uns, retranchés dans les monts Sindjar, entre Mossoul et le Khabour (nord de la prov. de Bagdad), sont indépendants et peuvent lever 6,000 fantassins et 3,000 cavaliers. Les autres, répandus dans le S. de la Syrie, le Kourdistan, le Diarbékir et même la province russe d'Erivan, sont soumis aux chefs des contrées qu'ils habitent. Tous sont passionnés pour le tabac et le vin, abhorrent l'islamisme et font le plus de mal possible aux mahométans. Leur religion, qui a pour auteur un cheikh du nom d'Yézid, reconnait deux principes : l'un bon, qui est Dieu; l'autre mauvais, le Diable, qui recouvrera incessamment l'empire du ciel qu'il a perdu.

YFERTEN, nom allemand d'YVERDUN.

Y-KING, livre sacré des Chinois. (V. WEN-WANG.)

YLDEGOUZ (SCHAMS-EDDYN), fondateur de la dynastie des Atabeks dits de l'Aderbaïdjan, avait été amené comme esclave du Kaptchak en Perse, gagna la confiance des sultans seldjoukides Mahmoud et Masoud, devint, sous ce dernier, émir et gouverneur de l'Arménie et de l'Aderbaïdjan, épousa la veuve de Mahmoud, se rendit maître de presque toute la Perse et mourut en 1172.

YOGIS. V. JOGUIS.

YOJOA (LAC) ou **TAULÈBE**, lac de l'Amérique centrale, au centre de la république de Honduras, à 72 kil. de la mer des Antilles, entre les deux rivières Santiago et Humuya, qui forment l'Ulua. Il se déverse au S. par le Jaitique dans le Santiago. C. P.

YOKOHAMA, v. du Japon, port ouvert aux Européens dès 1859, sur la mer, à 29 kil. O.-S.-O. de Tokio, dans la prov. de Musashi; 63,048 hab. Chemin de fer pour Tokio. Paquebots français, anglais, américains et japonais. Le mouvement de ce port a été, en 1884, de 235 navires entrés, avec 333,422 tonneaux. La valeur des importations (tissus, sucre, métaux) s'est élevée à 97 millions de fr., et celle des exportations (soie, thé) à 107 millions. C'est le 1er port de commerce du Japon. E. D—Y.

YOLA ou **JOLA**, v. de l'Afrique centrale (Soudan), capitale de l'Adamaoua, à peu de distance au S. de la Tchadda; 12,000 hab. L'industrie se borne à quelques forges de fer. C. P.

YOLOFS. V. GHIOLOFS.

YON (saint), *Jonas* ou *Ionius*, disciple de St Denis, passe pour [illegible] une église où ses prédications [illegible]. On croit qu'il y [illegible] 290. [illegible] des écoles chrétiennes ont porté le nom de *Frères de St Yon*, quand ils avaient leur principal établissement à l'abbaye Saint-Yon, près de Rouen.

YON, riv. de France (Vendée), arrose Napoléon-Vendée (La Roche-sur-Yon), et se jette dans le Lay, à 7 kil. S.-O. de Mareuil, cours de 65 kil.

YONNE, *Icauna*, riv. de France, naît aux étangs de Belle-Perche (Nièvre), au S.-E. de Château-Chinon, arrose le département de l'Yonne, passe à Corbigny, Clamecy, Coulanges, Auxerre, Joigny, Villeneuve-le-Roi, Sens, et se jette dans la Seine à Montereau (Seine-et-Marne); cours de 280 kil.; flottable depuis ses sources, navigable depuis Auxerre sur 109 kil. Grands transports de bois, charbons et vins pour Paris. L'Yonne est reliée à la Loire par le canal du Nivernais, et à la Saône par celui de Bourgogne.

YONNE (L'), départ. de l'E. de la France, ch.-l. Auxerre; formé de parties de la Champagne, de la Bourgogne et de l'Orléanais; 7,428 kil. carr.; 357,029 hab.; 5 arrond.; sous-préf. : Avallon, Tonnerre, Joigny et Sens. Arrosé par l'Yonne, l'Armançon, le Serein, la Cure et le Loing, et traversé par les canaux de Bourgogne et du Nivernais. C'est un pays de plaines, couvert de forêts et de plateaux rocailleux, et inégalement fertile. Il y a des contrées sèches et arides et des étangs nombreux. Récolte de céréales, écorces à tan, vins estimés, entre autres ceux de la côte des Olivotes de Tonnerre, d'Auxerre, de Coulanges, de Junay, d'Épineuil, de Chablis, de Tonnerre. Élève de moutons, porcs. Exploit. de fer, pierres meulières et lithographiques, grès, argile, ocre. Hauts fourneaux, briqueteries, papeteries, verreries, faïenceries, fabr. de lainages, tonnellerie. Ce département forme le diocèse de Sens, dépend de la Cour d'appel de Paris, de l'acad. de Dijon, et du Ve corps d'armée (Orléans).

YORCK (JEAN-DAVID-LOUIS), général prussien, né à Kœnigsberg, en 1759, m. en 1830, servit dans l'armée hollandaise et fit une campagne en Malaisie. Il devint, à son retour, capitaine de l'armée prussienne, combattit contre les Français pendant les guerres de la République et de l'Empire, laissa passer les Russes, qu'il était chargé d'arrêter, pendant la retraite de 1812, assista aux batailles de Lutzen, de Leipzig, de Montmirail et de Laon, prit sa retraite en 1815, et fut néanmoins nommé feld-maréchal en 1821.

YORK, *Eboracum*, cité-comté d'Angleterre, au N., très belle ville, cap. du comté de son nom, sur l'Ouse et le Foss, à 320 kil. N.-O. de Londres; 54,198 hab. Archevêché anglican, dont le titulaire est primat d'Angleterre. La prov. ecclésiastique d'York comprend tout le nord de l'Angleterre (8 évêchés suffragants). La cathédrale ou *Minster*, la plus belle d'Angleterre, bien qu'endommagée par un incendie en 1839, a été bâtie aux XIIIe et XIVe siècles. L'église de Tous-les-Saints est construite avec les pierres de l'anc. ville. On remarque encore le palais de justice, construction ogivale du XVe siècle; la prison du comté, le *Guildhall*, et le *Mansion-house*, tour à tour palais royal, monnaie et palais archiépiscopal. Beaucoup d'antiquités romaines; restes d'une abbaye fondée par Guillaume II et d'un collège fondé par Henri VI. Bibliothèque, avec observatoire et cabinet d'histoire naturelle. École latine, transférée de Manchester en 1803. Le maire d'York, comme ceux de Londres et de Dublin, a le titre de *lord-maire*. Verreries, manuf. de tapis, linge, papiers de tenture. Marchés et foires considérables pour chevaux, moutons, cuirs, laines, grains, jambons renommés. — Anc. cap. des *Brigantes*, York a servi de résidence à Adrien, à Sévère, à Constance Chlore, qui y moururent, à Constantin, etc. Elle fut, sous les Saxons, la capitale des royaumes de Deira et de Northumbrie. Elle souffrit beaucoup par sa lutte contre Guillaume Ier. Elle soutint un siège contre Charles Ier, 1644, et résista à Jacques II. Patrie d'Alcuin et de Flaxman. — Le comté d'York, le plus grand de l'Angleterre, au N.-E., baigné par la mer du Nord à l'E., a 2,330 kil. carrés, dont moins de la moitié pour la culture; 1,721,350 hab. Hautes montagnes au N.-O.; fertile au N.; marais et landes au S., entre le Don et le Trent. Richesses agricoles et minérales à la fois. Élève de porcs. A l'O., houillères et manufactures, fonderies et poteries. Ce comté se divise en 3 *Ridings* ou provinces : *North-Riding*, v. princ. : North-Allerton, Scarborough, Richmond, Pickering, Whitby. *West-Riding*, très pittoresque, et où sont Leeds, Bradford, Halifax, Wakefield, Sheffield, Huddersfield; *East-Riding*, qui renferme Hull, Beverley, Bridlington. Une 4e division, dite *Ainsty*, n'est que la partie S.-O. de la capitale.

YORK, v. du Dominion of Canada. (V. TORONTO.)

YORK, v. des États-Unis (Pennsylvanie), sur la Codorus-Creek, affluent de la Susquehannah; 13,940 hab. Comm. de produits agricoles.

YORK, v. des États-Unis (Maine); 3,2[illegible] hab.

YORK (CAP), pointe septentrionale de l'Australie, sur le détroit de Torrès, en face de la Nouvelle-Guinée; par 40° 42' lat. S. et 14[illegible] long. E.

YORK (MAISON D'), branche de la famille royale des Plantagenets [illegible], était issue d'Edmond de Langley, 4e fils d'Édouard III [illegible] pendant la guerre des Deux Roses [illegible] Richard, fils d'Edmond de Langley, avec Anne Mortimer,

arrière-petite-fille de Lionel, duc de Clarence et 2e fils d'Édouard III ; union qui, disait-elle, la faisait passer avant les Lancastre, issus seulement du 3e fils de ce roi. Elle donna 3 rois à l'Angleterre : Édouard IV, Édouard V, Richard III, et fut renversée par les Tudor, qui se rattachaient aux Lancastre. Le signe de ralliement des Yorkistes était une *rose blanche*, celui des Lancastriens une *rose rouge*.

YORK (Edmond de **LANGLEY**, duc d'), 4e fils du roi Édouard III et tige de la maison d'York, avait été d'abord comte de Cambridge. Pendant la minorité de son neveu Richard II, il partagea la régence avec son frère Jean de Gand, duc de Lancastre, dont il accepta le fils, Henri IV, pour roi d'Angleterre, après la déposition de Richard, 1399. Il mourut en 1402.

YORK (Richard, duc d'), petit-fils du précédent, né en 1416, m. en 1460. Son père, Richard de Cambridge, avait été décapité sous Henri V, comme auteur d'un complot tendant à rendre la couronne aux héritiers légitimes de Richard II. Il succéda aux titres de son oncle Édouard, tué en 1415 à la bataille d'Azincourt, fut 5 ans régent de France au nom de Henri VI, puis gouverneur d'Irlande, et travailla à grossir dans cette île le parti qu'il avait déjà en Angleterre. Profitant de la faiblesse du roi et de l'impopularité de la reine Marguerite d'Anjou, il vint d'Irlande avec 4,000 hommes, en 1451, rallia ses partisans d'Angleterre, et marcha sur Londres, en réclamant la convocation d'un Parlement, où il espérait se faire décerner la couronne; mais, refoulé vers le comté de Kent par Henri VI, il dut mettre bas les armes, et se retira dans son château de Fotheringay, où il continua néanmoins ses intrigues. Henri VI étant tombé en enfance, il réussit à se faire déclarer *Protecteur* du royaume. Privé du pouvoir au bout de quelques semaines, par un retour du roi à la raison, 1455, il afficha ouvertement ses prétentions au trône, rassembla ses partisans dans le pays de Galles et marcha sur Londres. Henri s'avança à sa rencontre ; York, aidé de Warwick, gagna la bataille de Saint-Albans, fit le roi prisonnier, mais, sans oser usurper la couronne, se fit prier de reprendre le titre de *Protecteur*, en déclarant que le roi était frappé d'aliénation mentale. La reine ne tarda pas à obtenir du Parlement la déclaration que le roi était capable de gouverner. Le duc d'York, après 2 ans de tranquillité, reprit les armes, éprouva d'abord quelques échecs dans le pays de Galles, et s'était déjà retiré en Irlande, quand ses affaires furent rétablies par Warwick à la bataille de Northampton, 1460. Henri fut encore une fois fait prisonnier, conduit à Londres, puis enfermé à la Tour. York se fit déclarer son héritier par le Parlement, au détriment du fils même de Henri ; mais la reine Marguerite rassembla une puissante armée, et marcha contre York, qui fut défait et tué à Wakefield ; Marguerite ordonna de planter sa tête, surmontée, par dérision, d'une couronne de papier, sur les murs d'York. Richard avait eu 4 fils : le comte de March, qui régna sous le nom d'Édouard IV; le comte de Rutland, poignardé après la déroute de Wakefield par lord Clifford ; le duc de Clarence, le duc de Glocester (Richard III). B.

YORK (Jacques, duc d'). *V.* Jacques II.

YORK (Le cardinal d'). *V.* Stuart (H.-Benoit).

YORK (Frédéric, duc d'), 2e fils de George III, né à Windsor en 1763, m. en 1827, fut pourvu de l'évêché luthérien d'Osnabrück, ne suivit pas moins la carrière des armes, et en fit l'apprentissage en Prusse auprès du vieux Frédéric II. Colonel du 1er régiment des gardes de son père, il commanda, en 1793, les troupes que l'Angleterre envoya dans les Pays-Bas au secours de l'Autriche, agit en commun avec le prince de Cobourg jusqu'à la prise de Valenciennes, entreprit seul avec les Hollandais le siège de Dunkerque, fut défait par Houchard à Hondschoote, essuya encore un échec à Tourcoing en 1794, et dut se rembarquer à Cuxhaven avec les débris de ses troupes. Il n'en reçut pas moins le titre de feld-maréchal et le commandement suprême de l'armée de terre. En 1799, le cabinet anglais ayant entrepris, de concert avec la Russie, une expédition en Hollande pour y rétablir la maison d'Orange, la direction en fut confiée au duc d'York, qui se fit battre par Brune à Bergen et à Castricum, et ne put se rembarquer qu'en signant la honteuse capitulation d'Alkmaar. De retour en Angleterre, il fut vivement attaqué par l'opinion publique, eut à se défendre devant la Chambre des communes comme accusé, dans ses fonctions de chef du personnel de la guerre, d'avoir vendu les commissions d'officier ; laissa sa maîtresse, mistress Clarke, porter seule la peine de ce système de corruption, et consuma sa fortune par des excès de toute sorte, au point que sa voiture et ses chevaux furent plusieurs fois arrêtés par des créanciers dans les rues de Londres. Ennemi de toute occupation sérieuse, presque dépourvu d'instruction, il ne parut guère à la Chambre des lords que pour y combattre l'émancipation des catholiques. B.

YORKTOWN, brg des États-Unis (Virginie), port de commerce sur la York ; 2,500 hab. Washington et Rochambeau y firent prisonnière une armée anglaise, commandée par lord Cornwallis, en 1781.

YO-TCHEOU, v. de Chine (Hou-nan), sur le Yang-tse-Kiang ; 200,000 hab. Ch.-l. de département.

YOUAN-TCHEOU, v. de Chine (Kiang-si). Ch.-l. de département.

YOUDHICHTHIRA, le 1er des Pandous (*V. ce mot*), possédé de la passion du jeu, y perdit ses États, ses 4 frères et sa femme, ce qui fut une des causes de la guerre entre les Pandous et les Kourous, dont il sortit victorieux. Après un règne de 35 ans, il se retira dans la solitude. Il a donné son nom à une ère des Hindous, qui commence vers l'an 1200 av. J.-C.

YOUDRA. *V.* Siam.

YOUGHAL, v. d'Irlande, port à l'embouchure de la Blackwater, dans le comté de Cork ; 7,372 hab. Église et Bourse remarquables. Cabotage actif. Bains de mer fréquentés.

YOUN-CHAN, partie de l'Empire de Siam, dans la vallée du Menam ; est séparé de l'Empire birman par le Thaleayn; ch.-l. Zima.

YOUNG (Édouard), poète anglais, né en 1681 à Upham, près de Winchester, d'un ecclésiastique anglican qui devint plus tard chapelain du roi Guillaume, m. en 1765, étudia d'abord le droit, puis l'abandonna pour s'occuper de poésie, et devint poète de circonstance et poète de cour. Il composa des *Epîtres*, dédiées aux grands seigneurs et remplies de leur éloge ; un *Panégyrique de George Ier*, et un poème du *Jugement dernier*, 1713, où il sut trouver place pour la flatterie. Il donna 2 tragédies, *Busiris*, 1719, et *la Vengeance*, 1721, qui eurent peu de succès. A l'âge de 46 ans, il embrassa l'état ecclésiastique, et fut nommé chapelain de George II. En 1740, la mort prématurée de sa femme, puis celle de sa belle-fille, qu'il aimait tendrement et qui succomba dans ses bras, firent sur lui une profonde impression, et lui causèrent une sombre tristesse, qu'il exhala dans une suite de pièces de vers sur le néant des choses humaines, intitulées *Méditations de la nuit*, parce que c'était la nuit qu'il aimait à se livrer à sa douleur. Young doit sa réputation à cet ouvrage, empreint d'une sérieuse mélancolie, bien qu'emphatique et ennuyeux; on y trouve de belles pensées à côté de détails grossiers ou révoltants, de la monotonie, de la déclamation et quelque chose d'étudié et d'artificiel. Les premières Méditations sont les meilleures. Les Œuvres d'Young ont été réunies à Londres, 1792 et 1803, 3 vol. On y distingue une *Lettre* à Richardson *sur la composition originale* et un beau poème sur *la Résignation*. Le Tourneur en a donné une traduction française, Paris, 1769-70, 4 vol. in-8° et in-12. Le traducteur, en voulant effacer les bizarreries de son modèle, a fait disparaître toute l'originalité du poète.

YOUNG (Arthur), savant agronome, né dans le comté de Suffolk en 1741, d'un pauvre ecclésiastique anglican, m. en 1820, sentit de bonne heure un goût très vif pour l'agriculture ; il commença par des essais infructueux ; puis, ayant fait un voyage d'observation en Angleterre et en Irlande, il fit la connaissance de lord Kingsborough, qui lui confia l'administration d'un vaste domaine. Young l'améliora considérablement. Sa réputation était déjà européenne, quand, en 1787, il fit un voyage agronomique en France, en Espagne et en Italie ; il devint, à son retour, secrétaire du bureau d'agriculture. Il a beaucoup écrit, et parmi ses nombreux ouvrages on remarque : *Manuel du fermier*, 1770, 2 vol., livre populaire; *Cours d'agriculture expérimentale*, 1770, 2 vol. in-4°; *Voyage d'un fermier dans l'est de l'Angleterre*, 1771, 4 vol.; *Arithmétique politique*, 1774, trad. en français par Fréville, La Haye, 1775; *Voyage en Irlande*, 1782, 2 vol., traduit en français par Millon, 1783; *Annales d'agriculture*, excellent journal mensuel commencé en 1784, et qui forme 45 vol.; *Voyage en France, en Espagne et en Italie*, 1790-94, 2 vol. in-4°. Les voyages en France ont été plusieurs fois traduits en français. (*V.* la trad. de Lesage, avec une introduction de M. Léonce de Lavergne, 1860, 2 vol. in-12.) On y trouve de curieuses observations et des réflexions souvent judicieuses sur l'état de la société et l'opinion publique à la veille et au début de la Révolution. Les principaux écrits agronomiques d'Young ont été traduits dans *le Cultivateur anglais*, publié par Lamarre, Benoît et Billecoq, 1800-1801, 18 vol.

V. Baudrillart, *Publicistes modernes*.

YOUNG (Thomas), savant médecin et physicien, né en 1773 à Milverton (Somerset), m. en 1829, quitta la médecine en 1818, et devint membre du bureau des longitudes. Il tenta, avant Champollion, d'expliquer les hiéroglyphes égyptiens en déchiffrant l'inscription de Rosette, et découvrit que les signes renfermés dans les encadrements elliptiques correspondaient aux noms propres de l'inscription grecque; il eut avec

Wronski de vives querelles sur quelques points des mathématiques et découvrit en physique les interférences.

On a de lui : *Analyse des principes de la religion naturelle*, 1803; *Leçons sur la philosophie naturelle et les arts mécaniques*, 1807, 2 vol. in-4o; *Système de nosologie pratique*, 1812; *Recherches sur les habitudes des araignées*, etc.

YOUNG-PÉ, v. de Chine (Yun-nan). Ch.-l. de département.

YOUNG-PING, v. de Chine (Pé-tché-li), sur le Lan-ho. Ch.-l. de département.

YOUNG-TCHANG, v. de Chine (Yun-nan), prov. d'Yunnan, à 210 kil. N.-E. de Bhamo (Birmanie). Ch.-l. de dép. Comm. actif.

YOUNG-TCHÉOU, v. de Chine (Hou-nan), sur le Tao-Kiang. Ch.-l. de département.

YOUN-LING, chaîne de montagnes de l'Asie, entre la Chine propre et le Tibet. Elle a pour contreforts les Péling, qui séparent les bassins de l'Hoang-ho et du Yang-tsé-Kiang, et les Nan-ling.

YOUSOUF, dernier émir ou gouverneur d'Espagne au nom des khalifes de Damas, 747-759, issu de la tribu des Koréïschites, rétablit l'ordre dans l'administration, réprima les concussions et la violence des fonctionnaires, répara les routes et les ponts et fit régner la justice. Le gouverneur de Séville, qui se souleva en 754, fut battu à Calatayud. Mais quand Abdérame, échappé au massacre des Ommiades, vint se faire reconnaître khalife à Cordoue, Yousouf essaya de lui résister et perdit une bataille et la vie à Lorca.

YOUSOUF-BALKIN (Aboul-Fethah), fondateur de la dynastie des Zeïrites dans l'Afrique propre, en 971, vengea la mort de son père Zeïri-ben-Mounad par une victoire sur les Zénates, assujettit cette tribu, conquit Bougie, Biskra, Bafra, fit reconnaître sa domination jusqu'au Sahara et au Barca, reçut l'investiture du khalife Moez-Ledinillah, conquit encore Tlemcen, Fez et Sedjelmesse et mourut en 984.

YOUSOUF Ier ou **YOUSOUF-BEN-TASCHFYN**, chef musulman d'Afrique, se mit à la tête des Almoravides en 1069, fonda Maroc, dépouilla les Zeïrites de leurs possessions, fut appelé au secours des Arabes d'Espagne contre les Castillans, défit en 1086 Alphonse VI à Zelaka, près de Badajoz, reconquit sur les chrétiens une partie du territoire espagnol et mourut en 1106. Il reconnut toujours la suprématie des khalifes abbassides de Bagdad.

YPERLÉE, riv. canalisée de Belgique (Flandre occid.), passe à Ypres, et se jette dans l'Yser, affl. de la mer du Nord; cours de 75 kil.

YPRES, en latin *Ipra, Ipretum*, en flamand *Yperen*, v. de Belgique (Flandre occidentale), sur l'Yperlée; 16,495 hab. Ch.-l. d'arr. Athénée, bourse; chambre de commerce; bibliothèque. On remarque la cathédrale et l'hôtel de ville, dont la façade n'a pas moins de 60 fenêtres. Fabr. de dentelles, dites *point de Valenciennes*, lainages, indiennes, toiles, rubans, etc.; tanneries, teintureries. — Ypres, qui se forma autour d'un château fort détruit par les Normands, et rebâti en 960, fut souvent disputée et le théâtre de nombreuses séditions. La peste la ravagea en 1490 et 1552. Prise par les Français en 1128, 1213, 1297, 1648, 1658 et 1678, elle leur fut confirmée par la paix de Nimègue. Tombée ensuite au pouvoir des Impériaux, elle fut reprise par les Français en 1744, et enfin en 1793 et 1794. Elle devint alors ch.-l. d'un des arr. du département de la Lys. Charles-Quint y transféra, en 1553, l'évêché de Térouanne. Jansénius fut évêque d'Ypres, 1635-38. Les fortifications d'Ypres sont aujourd'hui démolies.

YPSILANTI (Alexandre), grec fanariote, d'une famille originaire de Trébizonde, et dont les membres, riches et puissants au XVIIIe siècle, occupèrent les fonctions de médecin ou de drogman auprès des sultans. Il devint hospodar de Valachie, mais il fut disgracié et mis à mort en 1805, à cause des relations de son fils Constantin avec la Russie.

YPSILANTI (Constantin), fils du précédent, né à Constantinople vers 1760, m. en 1816, dut à ses connaissances profondes dans les langues d'être élevé à l'emploi de drogman de la Porte, poste où il acquit une grande influence; fut hospodar de Moldavie en 1799, de Valachie en 1802, gouverna sagement, mais tomba en disgrâce à cause de son dévouement aux intérêts de la Russie, en 1806. Il se retira en Transylvanie, d'où il travailla à soulever George Czerny et les Serbes contre le sultan, reprit pendant quelque temps ses fonctions de hospodar sous l'autorité russe, et mourut à Kiev, où il vivait d'une pension que lui faisait la cour de Russie.

YPSILANTI (Alexandre), 2e fils du précédent, né en 1792, m. en 1828, entra de bonne heure au service de la Russie et devint colonel et aide de camp de l'empereur Alexandre Ier. En 1820 il se mit à la tête de l'Hétairie (V. *ce mot*) formée pour la délivrance de la Grèce, et passa le Pruth en 1821 avec une petite troupe, mais vaincu à Dragachan et à [illegible], il se réfugia en Transylvanie, et fut retenu par le gouvernement autrichien dans la forteresse de Mongatz jusqu'en 1827. — Démétrius, son frère, né en 1793, m. en 1832, fut un instant généralissime des insurgés de Morée en 1821. — Nicolas, né en 1797, m. en 1832, combattit avec son frère Alexandre, fut retenu prisonnier comme lui par les Autrichiens et se retira ensuite en Russie.

YRIARTE (Jean de), littérateur espagnol, né en 1702 à Orotava (Ténériffe), m. en 1771, fit ses études à Rouen et à Paris, voyagea en Angleterre, fut précepteur du duc de Béjar et du duc d'Albe à Madrid, puis de Don Manuel, infant de Portugal, accepta en 1732 la place de bibliothécaire du roi Ferdinand VI, et devint membre de l'Académie royale de Madrid et interprète de la secrétairerie d'État. Ses principaux ouvrages sont : *la Paléographie grecque* et le *Catalogue des mss grecs et arabes* de la bibliothèque du roi.

Ses *Œuvres choisies* ont été publiées à Madrid, 1774, 2 vol. in-4o.

YRIARTE (Thomas de), neveu du précédent, né à Orotava (Ténériffe) en 1750, m. à San-Lucar en 1791, fut directeur du *Mercure politique* à Madrid et grand archiviste du conseil suprême. Accusé devant le tribunal de l'Inquisition de professer les doctrines des philosophes français, on l'acquitta moyennant une pénitence, 1786. On a de lui des *Fables littéraires*, 1782, qui approchent de la grâce et de la naïveté de La Fontaine, et font une spirituelle critique des écrivains du temps; elles sont classiques en Espagne; Lanos les a traduites en vers français, 1801, et Lhomandie en prose, 1804. Dans le recueil de tous ses écrits publié en 8 vol., Madrid, 1805, se trouvent aussi 3 comédies, un poème didactique sur la *Musique*, une traduction de l'*Art poétique* d'Horace, etc. Les vers d'Yriarte sont purs et élégants, mais sans élan. — Son frère, Dominique, suivit la carrière diplomatique, et signa en 1795 le traité de Bâle conclu par l'Espagne avec la France.

V. Ticknor, *Hist. de la littér. espagnole*, t. III.

YRIEIX ou **YRIER** (Saint), en latin *Aredius* ou *Aridius*, né à Limoges en 511, m. en 591, fut chancelier de Théodebert, roi d'Austrasie, et fonda le monastère d'Atane, autour duquel se forma plus tard la ville de Saint-Yrieix. Fête, le 25 août.

YRIEIX (SAINT-), s.-préf. (Haute-Vienne), sur la Loue; 7,429 hab. L'église paroissiale, le *Moutier*, comme on l'appelle aujourd'hui, est un bel édifice ogival du XIIe siècle. On y découvrit, en 1770, des mines de kaolin, qui alimentent maintenant la plupart des manufactures de porcelaine de France. Fabr. de porcelaine, fil, toiles; forges et usines à fer; exploit. d'antimoine.

YROISE (Canal d'), bras de l'océan Atlantique, sur les côtes du Finistère, entre le Bec-du-Raz et l'île d'Ouessant.

YSSEL, en latin *Sala* ou *Isala*, en hollandais *Ijssel*, dit aussi *Over Yssel* ou *Yssel supérieur*, riv. du roy. des Pays-Bas, naît dans la prov. de Gueldre, près de Doesbourg, par la réunion du Vieil et du Nouvel Yssel. Le Vieil Yssel naît dans la province prussienne du Rhin et se joint au Nouvel Yssel après un cours de 67 kil. Le Nouvel Yssel est une branche du Rhin, qui s'en détache au-dessous d'Arnheim et occupe le lit d'un canal creusé par Drusus et les soldats romains. L'Yssel arrose la province hollandaise d'Over-Yssel, passe à Zutphen et Deventer et se jette dans le Zuyderzée au-dessous de Kampen; cours de 90 kil. G. H.

YSSEL NIEDER-, ou **YSSEL INFÉRIEUR**, branche du Leck, s'en sépare dans le sud de la prov. d'Utrecht, à l'O. de Vianen, passe à Oudewater et Gouda, et se jette dans la Meuse au-dessus de Rotterdam; cours de 50 kil.

YSSEL (Province d'**OVER-**). V. Over-Yssel.

YSSEL-SUPÉRIEUR, département du 1er Empire français, l'un des sept formés dans le roy. de Hollande, entre ceux des Bouches-de-l'Yssel et de la Lippe à l'E., des Bouches-du-Rhin au S., du Zuyderzée à l'O. et le golfe du Zuyderzée au N.; ch.-l. Arnheim; s.-préf. Zutphen et Thiel.

YSSEL (**BOUCHES-DE-L'**). V. Bouches-de-l'Yssel.

YSSINGEAUX ou **ISSENGEAUX**, *Icidmagus*, s.-préf. (Haute-Loire); 7,716 hab. Collège, bibliothèque. Fabr. de blondes, dentelles, rubans; tanneries. Comm. de bois. Forts marchés de bestiaux et de grains. Exploit. de plomb et de tourbe.

YSTAD, v. forte de Suède, sur la Baltique, dans le län de Malmö; 7,025 hab. Fabr. de draps et lainages.

YTAPUA, v. du Paraguay, sur la rive dr. du Parana; 3,000 hab. Récolte abondante de feuilles de *Yerba Mate*, ou thé du Paraguay.

YU, 1er empereur de la dynastie chinoise des Hia, né vers 22[illegible] av. J.-C., m. l'an 21[illegible], descendant de l'empereur Hoang-ti, s'était déjà, sous Yao, rendu célèbre par ses travaux publics, où il fit preuve d'une grande habileté, puis devint premier ministre de Chun, qui le désigna pour son successeur, et régna 7 ans avec beaucoup de sagesse. On lui a

attribué, entre autres ouvrages, le *Yu-Koung* (c.-à-d. *les travaux d'Yu*), qui se trouve dans le *Chou-king*.

YUCATAN, presqu'île de l'Amérique centrale, forme, dans la République mexicaine, les deux États de Yucatan au N. et de Campêche à l'O. Elle est baignée par la mer des Antilles au S. et à l'E., et le golfe du Mexique au N.; par 17°-21° 30' lat. N. et 89°-94° long. O. Sol fertile en indigo; manioc, maïs, riz, coton, tabac, sucre. Forêts de campêche et d'acajou. La côte orientale est complètement déserte. C'est en 1861 que l'ancien État de Yucatan a été partagé en 2 États. — Le Yucatan s'est séparé 2 fois du Mexique, en 1829 et en 1845. G. H.

YUCATAN (ÉTAT DE), division administrative du Mexique formée de la partie septentrionale de la presqu'île du même nom; 75,000 kil. carr.; 302,315 hab. Côtes basses et malsaines; terrain plat à l'intérieur. Export. de bois de teinture et de construction, cuirs, chapeaux en feuilles de palmier; récolte de sucre, coton, sel, tabac. Ch.-l. Mérida; v. princ.: Valladolid dans l'intérieur, et Sisal sur la côte N.-O. C. P.

YUCATAN (BAIE DU), baie formée par la mer des Antilles sur la côte E. du Yucatan, entre les caps Brava et Roja. Elle est embarrassée de hauts-fonds.

YUCATAN (DÉTROIT DU) ou DE **CORDOVA**, entre le cap Catoche, extrémité N.-E. du Yucatan, et le cap San-Antonio, extrémité O. de Cuba. Large de 160 kil., il fait communiquer la mer des Antilles avec le golfe du Mexique.

YUN-NAN, prov. de la Chine, au S.-O., entre le Tibet au N., la Birmanie à l'O. et le Tonkin au S.; env. 317,000 kil. carr., 900 kil. sur 750; 8,008,000 hab. Sol montagneux; chaîne des monts Nan-sing, et chaîne qui sépare le bassin du golfe de Bengale de celui de la mer de Chine. Ch.-l. Yun-nan-fou. Mines d'or, d'argent, de mercure et de pierres précieuses. Beaucoup de thé, de gomme et de plantes médicinales. Arrosé par le Yang-tsé-Kiang, le King-cha-Kiang, etc. G. H.

YUPI, peuple de la Mandchourie, au S.-E., sur les bords de l'Oussouri. Grossiers, sans idées religieuses, ils ne s'occupent que de la pêche et de la culture du tabac.

YVAN (ANTOINE), né en 1576 à Rians (Provence), m. en 1653, reçut les éléments de l'instruction chez les minimes de Pourrières, entra à Avignon dans la congrégation des Frères de la Doctrine chrétienne, en sortit pour se faire précepteur à Carpentras, fut ordonné prêtre en 1606, vécut quelque temps en ermite, puis se livra à la prédication et entra chez les oratoriens. Il fonda, en 1633, la congrégation des *Religieuses de Notre-Dame de la Miséricorde*, sous la règle de Saint-Augustin.

YVARD (JEAN-AUGUSTIN-VICTOR), agronome, né à Boulogne-sur-Mer vers 1764, m. en 1831, alla étudier dans les pays étrangers les diverses méthodes d'agriculture, devint professeur d'économie rurale à l'École d'Alfort, l'un des fondateurs de la Société d'agriculture et membre de l'Institut.

On a de lui : *Coup d'œil sur le sol, le climat et l'agriculture de la France, comparée avec les contrées qui l'avoisinent et particulièrement avec l'Angleterre*, 1807; *Traité des assolements, jachères*, etc., inséré dans le *Nouveau Cours complet d'agriculture*, t. XI.

YVERDUN ou **YVERDON**, anc. *Ebrodunum, Eburodunum*, en allemand *Yferten*, v. de Suisse (Vaud), port à l'embouchure de l'Orbe ou Thièle dans le lac de Neuchâtel, à 37 kil. N.-N.-O. de Lausanne; 5,968 hab. Ville régulièrement bâtie, dans une situation admirable, avec une belle place sur laquelle est le château des Zæhringen, où Pestalozzi établit son célèbre Institut en 1805. Église et hôtel de ville remarquables; bibliothèque; école de sourds-muets; musée d'antiques. Aux environs, anc. château de *Champvent* et bains très fréquentés d'eaux sulfureuses. Place forte dès le temps des Romains, Yverdun passa ensuite aux rois de Bourgogne et aux ducs de Zæhringen, auxquels Pierre de Savoie l'enleva en 1259. Occupée par les Suisses de 1473 à 1477, elle ne leur appartint définitivement qu'en 1536. Elle était alors plus importante; mais, outre les maux de la guerre, elle eut depuis à souffrir de la peste, de l'incendie et des inondations.

YVES (SAINT), évêque de Chartres en 1090, m. en 1116, était d'une famille noble du Beauvaisis, professa les sciences sacrées et profanes à l'abbaye de Saint-Quentin de Beauvais, dont il était supérieur et fondateur, et, comme évêque, s'opposa au mariage illégitime du roi Philippe Ier avec Bertrade; le roi se vengea en le faisant mettre en prison et en pillant les terres de son Église. Cependant Yves empêcha les habitants de Chartres de se révolter contre leur souverain, et plus tard, eut une grande part à la réconciliation de Philippe avec l'Église. On le fête le 20 mai. Ses *Œuvres*, parmi lesquelles on distingue le *Décret, ou Recueil des règles ecclésiastiques*, et la *Pannormia*, collection de règles et de canons, ont été réunies à Paris, 1647, avec une Vie du saint par le P. Fronteau. Duquesne a publié, dans les *Historiens de France*, 55 de ses lettres, qui contiennent des faits curieux du règne de Philippe Ier.

YVES-HÉLORI (SAINT), patron des avocats et des gens de loi, né à Kaermartin en Bretagne, en 1253, m. en 1303, étudia le droit à Paris, à Orléans et à Rennes, et, s'étant fait remarquer par sa science et sa piété, fut promu à l'emploi d'official à Rennes et à Tréguier. Le zèle avec lequel il s'occupait des affaires des malheureux le fit surnommer *l'avocat des pauvres*. Il entra dans les ordres, et devint recteur de Tredrez, puis de Lohannec. Il fut canonisé par Clément VI, en 1347. Fête, le 19 mai.

V. Faye, *Hist. de St Yves*, Rennes, 1851.

YVES ou **IVES** (SAINT-), v. d'Angleterre, sur l'Ouse, dans le comté d'Huntingdon; 3,420 hab. — v. d'Angleterre (Cornouailles), sur une baie de son nom; 9,992 hab. Petit port de refuge; bains de mer.

YVETEAUX (VAUQUELIN DES). *V.* DES YVETEAUX.

YVETOT, s.-préf. (Seine-Inférieure), au sommet d'un plateau aride; 8,444 hab. Trib. de commerce. École secondaire ecclésiastique. Fabr. de toiles, laines, [illegible], cotonnades, calicots. Comm. de grains et de bestiaux. — Yvetot fut jadis le ch.-l. d'une seigneurie, dont le possesseur portait le titre de *roi d'Yvetot*. Quelques historiens font remonter l'origine de ce titre à l'an 534 ou 536 : Clotaire Ier, après le meurtre d'un seigneur d'Yvetot dans l'église de Soissons, aurait érigé, par expiation, les terres du défunt en royaume. Il ne paraît pas, toutefois, que cette qualification ait été usitée avant le XIVe siècle, et l'on en ignore le motif; elle fut officiellement reconnue par Louis XI, François Ier et Henri II. Un mariage ayant fait passer Yvetot à la maison des Du Bellay, le titre de *roi* fit place à celui de *prince souverain*, qui se perdit aussi avec le temps. — A 6 kil. S.-O. d'Yvetot est le vge d'*Allouville;* le cimetière contient un chêne qui a 11m,30 de tour à sa base, et dans l'intérieur duquel on a creusé une chapelle.

YVETTE, petite riv. de France (Seine-et-Oise), naît près et au N.-E. de Rambouillet, arrose Chevreuse, Orsay, Palaiseau, Longjumeau, et se jette dans l'Orge entre Épinay et Savigny; cours de 50 kil.

YVON (CLAUDE), écrivain philosophe né à Mamers en 1714, m. à Paris en 1791. Il faisait des thèses pour les candidats de Sorbonne. Il fut accusé d'être l'auteur de la thèse soutenue en 1751 par l'abbé de Prades (*V. ce nom*), Il passa en Hollande, et répondit par l'*Apologie de M. de Prades*, Amsterdam et Berlin, 1752, in-12, 3 parties (la 3e est de Diderot). De retour en France, il devint chanoine de Coutances et historiographe du comte d'Artois.

Il a écrit encore : *la Liberté de conscience resserrée dans ses bornes légitimes*, Lond., 1754, [illegible]; *Lettres à M. Rousseau*, [illegible], *sa Lettre contre le mandement* [illegible] *de M. l'archevêque de Paris*, [illegible] *Hist. philosophique de la religion*, Liège, 1779, 2 vol.; et les articles *Ame, Athée, Dieu*, dans l'*Encyclopédie*.

YVOY, v. de France. (*V.* CARIGNAN et IVOY.)

YVREE, v. d'Italie. (*V.* IVRÉE.)

YZEURE, vge (Allier), arr. et à 2 kil. de Moulins; 4,195 hab. Église curieuse, qui dépendait d'un monastère fondé au IXe siècle. Collège fondé par les jésuites.

Z

ZAANDAM, nom hollandais de SAARDAM.

ZAATCHA, oasis d'Algérie (Constantine), à 30 kil. S.-O. de Biskra, dans les Zibans. Elle contient un bourg fortifié de même nom, inutilement assiégé par le bey de Tunis en 1833, par un lieutenant d'Abd-el-Kader en 1844, et qui, révolté contre les Français en 1849, fut attaqué par le général Herbillon, et repris à la suite d'un assaut meurtrier, où se distingua le colonel, depuis maréchal Canrobert. Les 800 hommes qui défendaient la place périrent jusqu'au dernier.

ZAB ou **ADIAB**, nom de deux rivières du Kourdistan,

dites dans l'antiquité *Zabatès major* ou *Lycus* et *Zabatès minor* ou *Caprus*; elles se jettent dans le Tigre, l'une à 40 kil. S. de Mossoul après un cours de 260 kil., l'autre à 115 kil. S.-E. de Mossoul.

ZAB, contrée de l'Algérie méridionale, entre l'Atlas et le Biléduldjérid; v. princ. Biskra. Ses habitants, barbares et guerriers, ne sont pas de race arabe; pour leur faire payer annuellement le tribut, les deys d'Alger et les beys de Constantine étaient obligés de se faire accompagner de troupes. Le duc d'Aumale les a soumis en 1844. Le Zab correspond à une partie de la *Mauritanie Sitifienne* et de la *Gétulie*.

ZABACHE (MER DE), nom donné, pendant le moyen âge, à la mer d'Azov; il paraît être une corruption de *Sivasch*. (V. PUTRIDE (MER).) Le détroit d'Iénikalèh a été aussi appelé détroit de Zabache.

ZABAGLIA (NICOLO), célèbre mécanicien, né à Rome en 1674, de parents pauvres, m. en 1750, fut employé comme simple charpentier aux travaux du Vatican, et, par l'invention de diverses machines, où il montra un véritable génie, mérita et obtint la place d'architecte de la basilique de Saint-Pierre. On lui doit l'appareil au moyen duquel on détache les peintures à fresque.

ZABARATH (MONT) ou **DES EMERAUDES**, anc. *Smaragdus Mons*, montagne de la Haute-Égypte, près du golfe Arabique. On y a exploité autrefois des mines d'émeraudes. Cailliaud les a retrouvées en 1816.

ZABARELLA (FRANCESCO), dit *le Cardinal de Florence*, né à Padoue en 1339, m. en 1417, professa le droit canon dans sa ville natale, et fut employé à diverses négociations. Après la soumission de Padoue aux Vénitiens, 1406, il alla s'établir à Florence et fut élu évêque par les habitants de cette ville : son élection, repoussée par Boniface IX, fut confirmée, en 1410, par Jean XXIII, qui le nomma encore cardinal en 1411. Zabarella assista au concile de Constance, 1414, où il fit partie de la commission chargée de réconcilier les chevaliers Teutoniques et les Polonais, et de celle qui examina les doctrines de Jean Huss. Son principal ouvrage est intitulé : *Commentarii in Decretales et Clementinas*, 6 vol. in-fol.

ZABARELLA (JACOPO), philosophe, né à Padoue en 1533, m. en 1589, professa, depuis 1564, à l'université de sa ville natale. Partisan des doctrines d'Aristote, il écrivit des traités de *Logique*, de *Physique*, etc. Dans le recueil de ses œuvres, publié à Francfort, 1618, in-4°, on remarque un livre *de Inventione æterni motoris*, qui le fit accuser d'athéisme.

ZABATÈS. V. ZAB.

ZABATHAI. V. SABATHAI.

ZABDICÈNE, *Zabdicena*, contrée de l'Asie ancienne, sur les deux rives du Tigre, entre la Gordyène au N. et la Mygdonie au S.; cap. Bezabde.

ZABERN, nom allemand de SAVERNE.

ZABIRNE, *Zabirna*, v. de l'anc. Lydie. Selon la Fable, Bacchus la délivra d'un monstre qui l'infestait.

ZABOLCS, comitat de Hongrie. (V. SZABOLCS.)

ZABULON, 6e fils de Jacob et de Lia. Son nom fut donné à l'une des 12 tribus hébraïques, occupant, dans l'anc. Palestine (Galilée méridionale), le pays situé entre les tribus d'Aser et de Nephtali au N., celle d'Issachar et la demi-tribu occidentale de Manassé au S., le lac de Génésareth à l'E. et la Méditerranée à l'O.; v. princ. : Cana, Tibériade, Séphoris, Nazareth, Béthulie, Endor, Jezrael. Dans le S.-E. s'élevait le mont Thabor.

ZACATECAS, v. du Mexique, ch.-l. de l'État de son nom, 30,113 hab. Hôtel des monnaies, collège, évêché. Fabr. de poudre, laine et de coton. — L'État de Zacatecas est situé au centre du Mexique, au milieu des plateaux montagneux de la Sierra-Madre, et renferme 65,554 kil. car.; 422,500 hab. Riches mines d'argent.

ZACATLAN, v. du Mexique, dans l'État de La Puebla; 8,000 hab.

ZACCARIA (FRANÇOIS-ANTOINE), littérateur vénitien, né en 1714, m. en 1795, entra chez les jésuites, enseigna la rhétorique, puis se livra à la prédication à Rome, où il s'acquit une grande réputation, et devint conservateur de la bibliothèque de Modène en 1754. Il [illegible] enfin la chaire d'histoire ecclésiastique au collège de la Sapience à Rome.

On a [illegible] 1755 in-fol. [illegible]

ZACH (FRANÇOIS, BARON DE), astronome, né à Presbourg en 1754, m. en 1832, entra au service dans les troupes de l'Autriche, puis, après un séjour à Londres, fut [illegible] de Saxe-Gotha, devint général, et [illegible], en 1787, [illegible] tion de l'observatoire du mont Seeberg. On a de lui : *Correspondance mensuelle pour les progrès de la géographie et de l'astronomie*, 1800-1814 et 1818-1828; *Éphémérides géographiques*, publication qu'il fonda en 1798 et qui est continuée encore aujourd'hui.

ZACHARIÆ (JUST-FRÉDÉRIC-GUILLLAUME), poète et musicien, né à Frankenhausen (Thuringe) en 1726, m. en 1777, étudia à Leipzig, fit partie du cercle littéraire de Gœttingue, obtint la chaire de poésie au collège *Carolinum* à Brunswick, et rédigea le journal de cette ville depuis 1768. Il se rattache à l'école classique de Gottsched. Ses œuvres poétiques ont été publiées à Brunswick, 1762-65, 9 vol. On y remarque : *Phaeton*, poème héroïque en 6 chants, trad. en français par Fallet, 1775 ; plusieurs poèmes héroï-comiques : *le Revenant*, qui est le premier ouvrage de ce genre dans la poésie allemande ; *de la Femme dans les quatre parties de son âge; les Métamorphoses*, et *Raton aux Enfers*, trad. en français par Muller, 1774 ; *le Mouchoir*, un poème descriptif en 4 chants; *les Quatre parties de la journée*, trad. par Muller, 1769. Zachariæ a laissé en outre des *Morceaux choisis des meilleurs poètes allemands depuis Opitz*, 1765, 3 vol., auxquels Eschenburg a ajouté un 4e vol. en 1778, et des *Fables et Contes*, 1771. Il travailla à répandre dans sa patrie la connaissance des littératures étrangères, et publia dans ce but un *Théâtre espagnol*, 1770-71, 3 vol., et une traduction du *Paradis perdu* de Milton, 1760-62, 2 vol. Ses *Œuvres posthumes* ont été publiées par Eschenburg, 1781. Zachariæ était aussi un musicien distingué. Son oratorio des *Pèlerins du Golgotha*, 1756, eut beaucoup de succès en Allemagne.

ZACHARIÆ (CHARLES-SALOMON), jurisconsulte et publiciste, né en 1769 à Meissen (Saxe), m. en 1843, professa à Wittemberg et à Heidelberg, et fut député aux États du grand-duché de Bade de 1820 à 1829. On a de lui : *Manuel du droit féodal de la Saxe électorale*, Leipz., 1796; *l'Unité de l'État et de l'Église, avec des Considérations sur la constitution de l'Empire germanique*, ibid., 1797; *Essai d'une herméneutique universelle du droit*, Meissen, 1805; *Manuel du droit français*, Heidelb., 1808, trad. en français par Aubry et Rau, 1854-60, 5 vol., *Quarante Livres sur l'État*, 2e édit., Heidelb., 1839-43, 7 vol.; *Sylla*, excellente étude, 1834. — Son fils, CHARLES-ÉDOUARD, a publié ses *Œuvres posthumes*, 1845, avec une étude biographique.

ZACHARIÆ (HENRI-ALBERT), jurisconsulte, né en 1806 à Herbsleben (Gotha), m. en 1875, étudia à Gœttingue, y fut professeur depuis 1835, figura au parlement de 1848, devint conseiller d'État du Hanovre en 1863, membre de la Diète de l'Allemagne du Nord en 1867, puis entra à la Chambre des seigneurs de Prusse.

[illegible]

ZACHARIE, roi d'Israel, succéda à son père Jéroboam II, en 767 av. J.-C., après un interrègne de 11 ans, et fut tué, 6 mois après, par Sellum. Il était vicieux et impie.

ZACHARIE, fils de Joïada, grand prêtre des Juifs, apparemment le même qui est nommé Azarie, fut mis à mort par l'ordre de Joas, que son père avait replacé sur le trône.

ZACHARIE, prophète juif au temps de Darius, fils d'Hystaspe, exhorta les Juifs à rebâtir le Temple et leur annonça les biens dont le peuple de Dieu serait comblé à la venue du Messie. Ses quatorze chapitres de prophéties, en hébreu, sont obscurs, et ont été souvent commentés.

ZACHARIE, époux de Ste Elisabeth et père de St Jean-Baptiste, était un des prêtres du temple de Jérusalem. Il était déjà dans un âge avancé, ainsi qu'Élisabeth, quand l'ange Gabriel lui annonça qu'il aurait un fils, comme il refusa d'abord de croire à la parole de l'ange, celui-ci le rendit muet sur-le-champ, et sa langue ne se délia que lorsque la prédiction se fut réalisée. On croit qu'Hérode le fit mourir, pour avoir soustrait son enfant au massacre des Innocents. Les Grecs honorent Zacharie le 5 septembre.

ZACHARIE, d'abord trésorier de l'église de Constantinople, puis patriarche de Jérusalem, fut emmené captif par les Perses en 614, recouvra la liberté quand le roi Siroès eut fait la paix avec l'empereur Héraclius, et rapporta alors la vraie croix, restituée à son Église. C'est en mémoire de cet événement que l'Église latine célèbre, le 14 septembre, la fête de l'Exaltation de la Ste Croix.

ZACHARIE (SAINT), pape de 741 à 752, Grec d'origine, fut consulté par Pépin le Bref, qui lui envoya son chapelain, lorsqu'il méditait de renverser le dernier roi mérovingien, pour lui demander s'il fallait donner le nom de roi à [illegible] Zacharie commença la bibliothèque du Vatican. Fête, le 15 mars.

ZACHARIE (JUST-FRÉDÉRIC-GUILLAUME). V. ZACHARIÆ.

ZACHT-LEVEN ou **SAFT-LEEVEN** (Corneille), peintre et graveur, né à Rotterdam en 1606, m. après 1661, peignit avec esprit des bivouacs, des corps de garde, des réunions de paysans, des fêtes rustiques ou guerrières. Il groupait ingénieusement ses personnages et donnait beaucoup d'expression aux attitudes comme aux figures. Il a gravé des eaux-fortes recherchées. Le Louvre a de lui le *Portrait d'un peintre,* qu'on croit être son propre portrait. A. M.

ZACHT-LEVEN ou **SAFT-LEEVEN** (Herman), frère du précédent, peintre et graveur, né en 1609 à Rotterdam, m. en 1685, étudia dans l'atelier de Van Goyen, mais se forma surtout en copiant la nature. Il a fréquemment reproduit les sites des bords du Rhin et des environs d'Utrecht. Il modifiait les paysages suivant ses inspirations, et les animait de nombreuses figures, de vaisseaux et de quadrupèdes, où il imitait avec bonheur la manière de Paul Potter. L'harmonie de la couleur, la justesse de la perspective, le charme idéal de l'ensemble et la délicatesse du travail distinguent ses tableaux; ses teintes sont dégradées avec un soin extrême. Il a laissé des dessins aussi recherchés que ses toiles. Le musée d'Amsterdam possède de lui 3 vues du Rhin; le Louvre n'en a qu'une seule; on en voit 4 à la Pinacothèque de Munich. Bartsch, dans son *Peintre-Graveur*, décrit 35 morceaux exécutés par Herman Zacht-Leven à l'eau-forte ou au burin, de 1640 à 1669. A. M.

ZACUALPA, anc. v. du Mexique. (*V.* Guixar.)

ZACYNTHE, *Zacynthus*, auj. *Zante*, île de la mer Ionienne, au S. de Céphanie et vis-à-vis l'embouchure de l'Alphée, avait un ch.-l. de même nom, sur la côte E. Elle fit partie des États d'Ulysse, puis appartint aux Athéniens, et, quand les Romains eurent réduit la Grèce en province romaine, elle fut annexée à l'Épire.

ZADIKIM. *V.* Chasidim.

ZADRACARTA ou **ZANDRACARTA**, v. d'Hyrcanie, chez les Tapiriens, était la résidence des rois d'Hyrcanie, au temps d'Alexandre le Grand.

ZÆHRINGEN (Maison de), maison illustre d'Allemagne, tire son nom d'un château du grand-duché de Bade, à 3 kil. de Fribourg-en-Brisgau, et descendait de Gontran le Riche, comte de Brisgau au xe siècle. Berthold Ier, dit *le Barbu,* 2e fils de ce prince, la commença, changea son titre de comte contre celui de duc en 1052 et ajouta à son patrimoine la Carinthie et la Marche de Vérone. Il eut deux enfants : Berthold II, 1077-1111, qui forma la ligne de Zæhringen, et Hermann, tige de la maison de Bade. Berthold III fonda Fribourg-en-Brisgau, 1120, et eut pour successeur son frère Conrad, qui fut créé vicaire ou régent du royaume de Bourgogne par l'empereur Lothaire II. En 1152, la maison de Zæhringen se divisa en branches de Zæhringen et de Teck; la 1re s'éteignit en 1218 avec Berthold V, la deuxième en 1439. Les biens patrimoniaux de Berthold V passèrent à ses deux sœurs et aux margraves de Bade; ce qu'il possédait en Suisse (Berne, Genève, Zurich, Soleure, Thurgovie, le Valais) devint une province immédiate de l'Empire.

ZAFFARINAS (Iles), groupe de trois îlots sur la côte septentrionale de l'Afrique, en face de l'embouchure de la Moulouya et près des frontières de l'Algérie et du Maroc. L'Espagne les a occupés en 1847, pour compléter la défense de Mélilla, située à quelque distance à l'O.; 707 hab. C. P.

ZAFRA, anc. *Segeda* et *Restituta Julia,* v. d'Espagne (Estramadure), dans la prov. de Badajoz; 5,595 hab. On y remarque le palais des ducs de Medina-Cœli et l'église collégiale. Fondée par des Celtes, agrandie par César, elle fut enlevée aux Maures par le roi St Ferdinand en 1240, et fit partie, depuis 1394, du duché de Feria, uni plus tard à celui de Médina-Celi.

ZAGORA, anc. *Achéron,* riv. de la Turquie d'Europe (Janina), forme le lac Tchouknida (anc. *Acherusia palus*), reçoit le Cocyte, et se jette dans la mer Ionienne sous le nom de Mavro-Potamo, à 8 kil. E. de Parga. Cours de 79 kil.

ZAGORA, nom moderne du mont Pélion.

ZAGRÉE, *Zagreus,* dieu crétois, fils de Jupiter et de Proserpine, fut tué par les Titans. Jupiter fit naitre de son cœur Bacchus. Quelques-uns rangent Zagrée parmi les Tritopators.

Lenormant, *Gazette archéologique*, 1879.

ZAGROS (Monts), auj. *Djebel-tagh,* chaîne de montagnes en Asie. Ils se lient au Taurus au S. du lac de Van, se déploient parallèlement au Tigre, puis aboutissent à Gomroun, sur le golfe Persique, en traversant le Laristan et le Farsistan.

ZAIRE ou **CONGO.** *V.* Lualaba.

ZALAD, comitat de Hongrie. (*V.* Szalad.)

ZALATHNA, en allemand *Kleinschlatten,* brg de Transylvanie, sur l'Ampoly, affl. du Maros, comitat et à l'O.-N.-O. de Carlsbourg; 5,327 hab. Riches mines d'or, d'argent, de mercure, de cuivre et de plomb.

ZALESZCZYKI, v. de l'Autriche-Hongrie (Galicie), ch.-l. du cercle de Czortkow, sur le Dniester; 6,415 hab., dont plus de 3,000 juifs.

ZALEUCUS, philosophe et législateur grec, né vers l'an 700 av. J.-C., a été regardé à tort comme disciple de Pythagore qui vécut un siècle plus tard. Il donna à la ville de Locres un code de lois, dont Stobée nous a conservé textuellement le préambule, et dont l'esprit général était aristocratique. Une de ces lois condamnait à perdre les yeux l'homme coupable d'adultère; le fils de Zaleucus ayant été convaincu de ce crime, le peuple voulut lui faire grâce; Zaleucus résista aux prières des Locriens; mais, bon père autant que sévère magistrat, il se fit arracher un œil pour soustraire le coupable à la moitié de la peine.

Gerlach, *Zaleukos, Charondas, Pythagoras,* 1858.

ZALT-BOMMEL. *V.* Bommel.

ZAMA, auj. *Djiâma,* anc. v. d'Afrique (Zeugitane), à 150 kil. S.-O. de Carthage, près d'un petit affluent du Bagradas; célèbre par lat victoire que Scipion l'Africain remporta sur Annibal, l'an 202 av. J.-C., et qui termina la 2e guerre punique. Zama devint une des villes principales de la Numidie, après la ruine de Carthage, et repoussa les attaques de Métellus en 109; mais elle fut détruite après la défaite de Juba Ier par les Romains, en 46. Ses ruines sont aujourd'hui fort efffacées. Une autre Zama, dite *Zama Minor,* a été retrouvée à *Si Amor Djedidi.*

Mommsen, *Zama,* dans l'*Hermès* de 1885. S. Re.

ZAMACOIS (Édouard), peintre, né à Bilbao en 1842, m. en 1871, fut élève de Meissonier. On remarque parmi ses œuvres : une *Entrée de toreros dans le cirque,* 1866; *Bouffons du seizième siècle,* 1867; *l'Éducation d'un prince,* 1870. Il affectionnait les petites scènes comiques, telles que le *Moine restaurant sa perruque, Pendant la pluie,* un *Confessionnal,* etc.

ZAMAH (AL-), général arabe. (*V.* Samah.)

ZAMBÈZE ou **COUAMA**, fleuve de l'Afrique australe, appelé Liambaye dans son cours supérieur, naît au lac Dilolo (12° lat. S.), coule au S., puis à l'E., où il tombe de 40 m. à la grande chute de Victoria, franchit ensuite les monts Lupata par un défilé très étroit, parcourt les Rivières-de-Séna (Mozambique), et se jette dans le canal de Mozambique par 4 embouchures principales. Il reçoit à g. les eaux du lac Nyassa. Son cours est de 2,200 kil. environ. Il déborde de novembre à mai; son cours est entravé de barres et de hauts-fonds et ses rives infestées de crocodiles et d'hippopotames; exploré par Livingstone, en 1851-56.

ZAMBOANGA, port des Philippines, à la pointe S.-O. de l'île de Mindanao, le moins important des 3 ports ouverts par le gouvernement espagnol (Iloilo, Soual, Zamboanga) au commerce étranger; 10,000 hab. C. P.

ZAMET (Sébastien), financier italien, né à Lucques vers 1549, d'un cordonnier, m. en 1614, vint en France à la suite de Catherine de Médicis, qui l'attacha au service de son fils Henri III. Il plut à ce prince et aux grands de la cour, se jeta dans les affaires de finance et fit une immense fortune. Entraîné dans le parti de la Ligue, employé par Mayenne pour négocier sa soumission à Henri IV, il obtint la faveur de ce dernier, et l'aida de son argent, qui lui fut plus tard remboursé au centuple. Il eut aussi la confiance de Marie de Médicis, devenue régente. — Un de ses fils, Jean, baron de Murat et de Billy, parvint au grade de maréchal de camp, fut l'ami d'Arnauld d'Andilly et périt au siège de Montpellier en 1620. — Un autre, Sébastien, fut aumônier de Marie de Médicis, puis évêque de Langres, et protégea les solitaires de Port-Royal. B.

ZAMOLXIS, personnage fabuleux, fut adoré par les Gètes de la Thrace, auxquels il enseigna, dit-on, le dogme de l'immortalité de l'âme. Quand il tonnait, les Gètes tiraient des flèches contre le ciel pour menacer Zamolxis.

ZAMORA, anc. *Ocellum Duri* ou *Ocellodurum,* v. d'Espagne, ch.-l. de la prov. de son nom, sur la rive dr. du Douro et à 290 kil. N.-O. de Madrid. Evêché; belle cathédrale; ruines du palais du Cid. École militaire. Fabr. de chapeaux, couvertures et étoffes de laine, liqueurs; tanneries, teintureries. Comm. de vins, grains, etc. Souvent disputée entre les Maures et les chrétiens, prise par Alphonse le Catholique, roi des Asturies, en 748; par Almanzor, roi de Cordoue, en 985; par le Cid, en 1093, cette ville fut définitivement acquise au royaume de Léon. Pop., 13,632 hab. La prov. de Zamora est formée d'une partie de l'anc. royaume de Léon, et limitée à l'O. par le Portugal. Elle a 10,710 kil. carr. et 255,050 hab. Sol montagneux à l'O. et au S., arrosé par le Douro, l'Esla et le Sequillo, et fertile. Agriculture négligée.

ZAMORA, v. de l'Équateur (Assuay), sur une riv. de son nom, à 40 kil. E. de Loja; 8,000 hab. Mines jadis très riches et aujourd'hui abandonnées.

ZAMORA, v. du Mexique (Mechoacan), au N.-O. de Morélia ou Valladolid; évêché; 2,000 hab.

ZAMORA (ÉTAT DE), division politique de la rép. du Vénézuéla, au S.-O., comprend les 3 sections de Portuguesa, Cojédis et Zamora; 236,371 hab.

ZAMORIN, titre que les Portugais du XVIe siècle donnaient au [illegible] de Calicut.

ZAMOSK, v. forte de la Pologne russe dans le gvt de Lublin, sur la rive dr. du Wieprz; 6,750 hab. Lycée catholique, gymnase. Blanchisseries, tanneries. — Cette ville, fondée par Zamoyski en 1588, appartint à l'Autriche de 1722 à 1809, et fut prise par les Russes en 1814.

ZAMOYSKI (JEAN-SARIUS), né en 1541 à Skokow, dans le palatinat de Culm, m. en 1605, étudia à Paris et en Italie, fut un des ambassadeurs chargés en 1573 de porter à Henri d'Anjou l'acte de son élection comme roi de Pologne, fit élire ensuite Étienne Bathori, dont il fut le grand chancelier, remporta des succès contre les Russes, mit les frontières en sûreté du côté des Tartares, et, au retour de cette expédition, épousa la nièce du roi. Après la mort de Bathori, 1587, il refusa la couronne et obtint qu'elle fût donnée à Sigismond III. Il a fondé la ville de Zamosk en 1588.

ZAMOYSKI (ANDRÉ), de la famille du précédent, né en 1716 à Biezun, dans le palatinat de Plock, m. en 1792, alla étudier les mathématiques et la jurisprudence à Paris, s'engagea au service de la Saxe, parvint au grade de général-major, revint en Pologne en 1754, fut maréchal du tribunal supérieur de son palatinat, et, en 1764, grand chancelier du royaume; se montra zélé patriote sous le règne de Stanislas Poniatowski, et fut chargé par la diète en 1776 de reviser les lois de la Pologne; les dispositions qu'il introduisit dans le nouveau Code en faveur des paysans, le firent rejeter par la noblesse, et on ne l'adopta qu'en 1791. Ce *Code* a été imprimé à Varsovie en 1778.

ZAMOYSKI (STANISLAS), fils du précédent, né à Varsovie en 1775, m. à Vienne en 1856, devint en 1822 président du sénat polonais, mais irrita ses compatriotes par sa docilité à l'égard des Russes. Il ne prit aucune part à la révolution polonaise de 1830, et se retira à Saint-Pétersbourg, puis à Vienne.

ZAMPIERI (CAMILLE), littérateur italien, né à Imola en 1701, d'une famille patricienne, m. en 1784, fut gonfalonier de Bologne. On a de lui, entre autres ouvrages : *Poesie*, Plaisance, 1755; *Tobbia, ovvero della educazione*, Cagliari, 1778, in-4° poème didactique, où il propose un système d'éducation conforme aux maximes de l'Écriture Sainte; *Poesie liriche*, ouvrage posthume, 1784, in-4°.

ZAMPIERI, peintre. (*V.* DOMINIQUIN [LE].)

ZAMRI, officier d'Ela, roi d'Israël, se révolta contre lui et s'empara du trône, en 918 av. J.-C. Amri, élu roi par l'armée, l'assiégea dans Thersa, où l'usurpateur, plutôt que de se rendre, se brula avec tous ses trésors.

ZANA, v. d'Algérie, dép. de Constantine. C'est l'anc. *Diana Veteranorum*.

ZANCHI (BASILE), théologien et littérateur italien, né vers 1501 à Bergame, m. en 1558, entra dans l'ordre des chanoines de Latran, cultiva la poésie latine avec succès et s'attira quelques poursuites pour avoir adopté les doctrines de la Réformation.

On a de lui : *de Horto Sophiæ libri II*, Rome, 1540, in-4°; *Poemata, libri VIII*, [illegible]; *Verborum latinorum ex variis auctoribus epitome*, 1541, in-4°; *In [illegible] poetarum et epitheta veterum poetarum*, 1612; *In [illegible] notationes*, [illegible], etc.

ZANCLE, nom primitif de MESSINE.

ZANDJAN ou **ZENJAN**, v. du roy. de Perse (Irak-Adjémi), sur la rivière Zenjan; 15,000 hab. environ. Bazar remarquable. Beaucoup de ruines. Commerce d'armes et de tapis. — On en attribue la fondation à Ardechir-Babegan, premier roi de la dynastie des Sassanides. Tamerlan, qui la détruisit, la rebâtit en partie.

ZANDRACARTA. *V.* ZADRACARTA.

ZANESVILLE, v. des États-Unis (Ohio); 18,120 hab. Moulins à farine, papeteries, scieries hydrauliques, fonderies de fer, manuf. de coton.

ZANETTI (LE COMTE ANTOINE-MARIE), antiquaire, né à Venise en 1680, m. en 1766, imagina des procédés pour obtenir par la gravure sur bois différentes teintes et rendre le clair-obscur; il forma un cabinet d'antiques et de pierres gravées qui [illegible] les plus riches connues; le catalogue en a été publié par [illegible], Venise, 1750, in-fol., 80 pl.

On a [illegible], Venise, 1740, 2 part. in-f. [illegible], 2 par. [illegible], et un recueil de 161 gravures en bois, à l'eau-forte ou au burin, 1743.

ZANETTI (ALEXANDRE), de la famille du précédent, né à Venise en 1713, m. en 1778, fut conservateur de la bibliothèque de Saint-Marc.

Il a laissé : *Varie pitture a fresco di principali maestri Veneziani*, Venise, 1760, in-fol.; *Della pittura veneziana e delle opere publiche de veneziani maestri lib. V*, 1771.

ZANETTI (GUIDO), numismate, né en 1741 au château de Bassano, dans le territoire de Bologne m. en 1791, fut commis, puis directeur de la banque de Bologne et devint conservateur du musée des antiques de Ferrare.

On a de lui : *Nuova raccolta delle monete e zecche d'Italia*, Bologne, 1775-89, 5 vol. in-fol.

ZANGUEBAR (CÔTE DE), c.-à-d. *Pays des Zang*, vaste contrée de l'Afrique orientale, le long de la mer des Indes, entre 5° lat. N. et 11° lat. S., depuis la côte d'Ajan au N. jusqu'à la capitainerie générale de Mozambique au S. Les Européens en connaissent bien les côtes, qui offrent des plaines couvertes d'épaisses forêts. A l'intérieur, visité par les voyageurs anglais Rebmann, Speke, Burton, sont des montagnes et des déserts. Le sol, arrosé par le Quilimancy, le Loffih, la Monbaza, la Brava ou Beroua, le Pangani, produit le riz, l'indigo, la gomme, la patate, la banane, mais peu de fruits. Les forêts abondent en caféiers, teks, tamarins, baobabs, et servent de refuge à de nombreuses troupes de léopards, d'éléphants, de zèbres, de girafes. Les crocodiles et les hippopotames sont communs; les reptiles sont énormes. Parmi les animaux domestiques, on remarque les chevaux, les chameaux, les moutons, dont les queues pèsent souvent 15 kilog., et les bœufs, qu'on emploie comme bêtes de somme. La population, blanche sur les côtes, mulâtre et noire dans l'intérieur, est en partie musulmane et en partie idolâtre; on l'évalue à 1,000,000 d'hab. La côte de Zanguebar est partagée en divers États, dont les chefs prennent le titre de sultan; ce sont : le Quiloa, le Zanzibar, le Monbaza, le Mélinde, le Brava ou Beroua, le Magadoxo. L'iman de Maskate y possédait autrefois Quiloa et les îles de Pemba, de Zanzibar et de Socotora.

ZANOLINI (ANTONIO), orientaliste, né à Padoue en 1693, m. en 1762, professeur de syriaque et d'hébreu dans sa ville natale, fut un des premiers orientalistes de son temps.

On a de lui : *Lexicon hebraicum*, Padoue, 1732, in-4°; *Grammatica linguæ syriacæ*, 1742; *Lexicum Syriacon...*, 1747, in-4°; *Lexicon chaldaico-rabbinicum...*, 1747, 2 vol. in-4°; *Ratio institutioque addiscendæ linguæ chaldaicæ...*, 1760, in-4°.

ZANONI (ANTONIO), agronome, né à Udine en 1696, d'une famille riche, m. en 1770, introduisit dans le Frioul la culture du mûrier et l'élève des vers à soie, propagea et améliora beaucoup la culture de la vigne.

On a de lui, en italien : *Lettres sur l'influence de l'agriculture*, Venise, 1763, 7 vol.; *de la Formation et de l'usage de la tourbe*, 1767, in-4°; *de la Culture et de l'usage des patates*, 1767, in-4°; *de la Marne et des autres fossiles pour engrais*, 1768, in-4°; *Essai d'histoire de la médecine vétérinaire*, 1770; *de l'Utilité morale, économique et politique des Académies d'agriculture, arts et commerce*, 1771.

ZANOTTI (JEAN-PIERRE), peintre et poète, né à Paris en 1674, m. à Bologne en 1765, a laissé dans différentes villes d'Italie des tableaux estimés pour la variété des figures et un bon coloris; une *Description de peintures de l'institut de Bologne*, Venise, 1756; celle des *Fresques de L. Carrache au cloître Saint-Nicolas*, Bologne, 1776; une tragédie de *Didon*, 1718; et 3 vol. de *Poésies*, 1741.

ZANOTTI (FRANÇOIS-MARIE), frère du précédent, né à Bologne en 1692, m. en 1777, professa la philosophie dans sa ville natale, et y devint secrétaire, puis président de l'Institut. Bon écrivain, il contribua à répandre en Italie le système philosophique de Descartes et les découvertes de Newton.

On a de lui : *de la Force attractive des idées*, en italien, 1747 et 1774; *Discours sur la peinture, la sculpture et l'architecture*, 1750; *Dell' arte poetica*, 1768; *Filosofia morale*, 1774; *Poesie volgari e latine*, 1757, 2 vol., etc.

ZANTE, anc. *Zacynthe*, une des îles Ioniennes, à 12 kil. S. de Céphalonie, 20 kil. O. des côtes de la Morée, par 37° 47′ lat. N. et 18° 34′ long. E.; 438 kil. carr.; 44,522 hab. Les côtes, assez escarpées, n'offrent aucun port favorable. Sol montagneux à l'O., plat à l'E., et tout composé de plâtre. Source de bitume, connue dès l'antiquité. Belles forêts d'oliviers, d'orangers et de pêchers; récolte de vins, raisins de Corinthe; fabr. de savon, soieries. Climat délicieux. Fréquents tremblements de terre. Zante forme une nomarchie du roy. de Grèce, cap. Zante.

ZANTE, v. forte, cap. de l'île de ce nom, sur la côte E.; 16,250 hab. Archevêché grec, évêché catholique uni à celui de Céphalonie; lycée. Arsenal, bourse. Fabriques de soieries, cotonnades, lainages, liqueurs, savon.

ZANZALE (JACOB), surnommé *Baradée*, moine syrien, fut élevé en 541 à l'évêché d'Édesse par les Eutychéens, dont il s'appliqua à propager les erreurs. Mort en 578.

ZANZIBAR, anc. *Menuthias insula* (?), île de l'Afrique orientale, dans la mer des Indes, près de la côte de Zanguebar, par 6° 9′ lat. S., et 36° 54′ long. E.; 1,590 kil. carrés, 30 kil. sur 25; 200,000 hab. moitié arabes de sang mêlé, moitié Be-

[illegible] du sultan de Mascate. [illegible] plants [illegible] oranges, [illegible] patates. Export. de [illegible], riz, antimoine, surtout d'ivoire et de caoutchouc. Ch.-l. Zanzibar, port sur la côte O.; 80,000 hab. Hôpital pour les marins européens, hospice pour les indigènes, le tout fondé par des missionnaires français et [illegible]. — L'île de Zanzibar donne son nom à une sultanie de la côte de Zanguebar, comprenant le [illegible] de Zanzibar, de Pemba, et la côte entre 2° lat. S. et 10° lat. N. Le sultan de Zanzibar a conclu des traités et entretient des relations avec la France, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, les États-Unis et le Portugal. Il a ouvert ses États aux voyageurs européens, qui y débarquent pour gagner la région des grands lacs. — Les revenus du Zanzibar sont évalués à 7 millions de francs. Le sultan a une petite armée de 1,400 hommes. Le commerce extérieur s'est évalué en 1883 à 30 millions de francs environ pour l'importation, et à 20 millions pour l'exportation (girofle, poivre rouge, gomme, peaux, etc.).

V. R. Burton, *Zanzibar, city, island and coast*, Lond., 1872; Germain, *Notes sur Zanzibar* dans le *Bulletin de la Société de géogr. de Paris*, 1868, t. II. B. et E. D—y.

ZAOUDZI, forteresse sur une pointe de l'îlot de Pamanzi, près de l'île de Mayotte. La presqu'île de Zaoudzi forme deux rades : la première, au N., est mal abritée des vents du N.-E.; la seconde, au S., est ouverte à la mousson du S.-E., qui règne six mois. La langue de sable qui l'unit à Pamanzi est chaque jour couverte et découverte par le flux et le reflux. L'eau des puits suffit à peine; on va aux sources de l'île Mayotte.

ZAPOLY ou mieux **ZAPOLYA** (Étienne), noble hongrois, m. en 1499, un des lieutenants de Mathias Corvin, eut une grande part, après la mort de ce roi, à l'élection de Ladislas Jagellon. Sa fille épousa Sigismond, frère de Ladislas et roi de Pologne.

ZAPOLY (Jean I^er^), fils du précédent, né en 1487, m. en 1540, commanda, sous le roi Louis II, les troupes hongroises en Transylvanie, délivra Bathori assiégé dans Temesvar par des rebelles, et se fit proclamer roi à Albe-Royale après la mort de Louis en 1526, tandis qu'une autre diète à Presbourg nommait Ferdinand d'Autriche, frère de Charles-Quint. Battu par ce rival à Cassovie, il traita avec Soliman II, dont il se reconnut vassal, et, grâce aux secours qu'il reçut de lui, se défendit avec succès dans Bude. En 1538, un traité assura à Jean Zapoly la Hongrie, qui, après lui, devait passer à Ferdinand.

ZAPOLY (Jean II), fils du précédent, né en 1540, m. en 1570, fut reconnu roi de Hongrie par Soliman II, sous la tutelle de sa mère Isabelle, dut renoncer à la Transylvanie en faveur de Ferdinand d'Autriche, épousa plus tard, en 1560, Jeanne, fille de ce prince, et finit par obtenir en partage la Transylvanie et la Basse-Hongrie.

ZAPOROGUES ou **ZAPORAVIENS** (du russe *za*, sur, au delà, et *porogie*, cataractes), branche des Cosaques de l'Ukraine, étaient primitivement établis sur le Dniéper, près de ses cataractes. Ils servirent tour à tour les Polonais, les Suédois et les Russes, et furent renommés pour leur valeur et leurs brigandages. Pierre le Grand les soumit, les organisa et leur donna pour hetman Mazeppa. En 1775, Catherine II les transplanta sur les bords du Kouban, pour y tenir en échec les Circassiens. Ils prirent le nom de *Tchernomorski*, c.-à-d. Cosaques de la mer Noire.

ZAPPI (J.-B.-Félix), poète lyrique italien, né en 1667 à Imola, m. en 1719, était avocat à Rome. Un des fondateurs de l'Académie des Arcades, il a laissé des sonnets, des canzones et des madrigaux, pleins de délicatesse, mais où l'on sent trop l'esprit. Sa femme, Faustina Maratti, cultiva aussi avec succès la poésie.

ZARA, en slave *Zardru*, v. forte de l'Autriche-Hongrie (Dalmatie), port sur l'Adriatique, à 475 kil. S. de Vienne; 11,801 hab. Quartier général d'un [illegible] cercle. Arc [illegible] Arsenal maritime. [illegible] de soieries, fromages, marasquin. — Le cercle de Zara, baigné par l'Adriatique à l'O., a 557 kil. carr., et 148,570 hab. Sur ses côtes sont répandues un grand nombre d'îles, Grossa, Incoronata, Meleda, Longa, Zuri, Ugllan, etc.

ZARA-VECCHIA, c.-à-d. *Vieille-Zara*, en slavon *Bi[illegible]* ou *Bie[illegible]*, anc. *Iadera*, [illegible], v. de l'Autriche-Hongrie (Dalmatie), à 27 kil. S.-E. de Zara sur l'Adriatique; 5 [illegible] hab. Cap. de la Liburnie sous les Romains, puis résidence [illegible] rois de Croatie, elle fut soumise, au XII^e^ siècle, aux Vénitiens, qui, en 1202, aidés des Croisés, la [illegible].

ZARAND, anc. comitat de Transylvanie, à l'O., dans le [illegible]

[illegible] Ch.-l. [illegible] en 1876 à [illegible].

ZARANGES, *Zarangæ*, peuple de l'anc. [illegible] dans le [illegible].

ZARATE [illegible], fut secrétaire du conseil de Castille, et, en 1543, [illegible] général au Pérou. Il publia une *Histoire de la découverte et de la conquête du Pérou*, [illegible] 1555, [illegible] 1700, 2 vol. in-12, ouvrage judicieux, écrit avec impartialité et [illegible].

ZARATE (François-López de), [illegible] vers 1580 à Logroño (Vieille-Castille), [illegible] un recueil de *Poésies variées*, Alcala, 1629, et un poème sur *l'Invention de la croix par Constantin le Grand*, Madrid, 1648, in-4°, œuvres dignes d'un vrai poète.

V. [illegible], *Hist. de la litt. espagnole*.

ZARCO (Joao-Gonçalvez), gentilhomme portugais, découvrit, avec Tristan-Vaz-Texeira, les îles de Porto-Santo et de Madère, 1418-19. Il fit usage, le premier, de la poudre et de l'artillerie en mer.

ZARDRU, nom slave de Zara.

ZAREFSCHAN ou **ZERAFSCHAN**, fleuve de l'Asie centrale, appelé aussi *Sogd* ou *Kohik*, l'ancien *Polytimetus*), prend sa source principale dans un glacier du même nom, entre les deux rameaux principaux du Kara-Tau. Il coule de l'E. à l'O. jusqu'à Pandjikend; après quoi il se sépare en un grand nombre de bras qui forment une vallée très fertile nommée encore auj. *Sogd*, et rappelant la Sogdiane ancienne; il passe près de Samarcande, de Boukhara et de Karakoul; il semble se diriger vers l'Amou-Daria, dont il est peu éloigné; mais il est absorbé avant de l'atteindre par les sables qui enveloppent sa vallée inférieure, et se perd dans le petit lac Karakoul. Son bassin est intermédiaire entre ceux des grands fleuves, Syr-Daria au N. et Amou-Daria au S. C. P.

ZAREFSCHAN ou **ZERAFSCHAN** (District de), division politique de la Russie asiatique (Asie centrale), est appelée ainsi du fleuve qui le traverse dans toute son étendue. Il a été formé en 1865 des territoires enlevés au khanat de Boukhara, et est borné par cet État au S., celui de Khokand au N., le Turkestan chinois à l'E. et les Territoires de Syr-Daria et d'Amou-Daria à l'O. Bons pâturages dans les montagnes de la partie orientale; culture des céréales, des fruits, du coton, dans la plaine du Sogd. Superficie, 50,931 kil. carr.; pop., 546,660 hab. Ch.-l. Samarcande. Il est divisé en 4 cercles : Samarcande, Pandjikend, Djizak, Katy-Kourgan. La possession de ce district est de la plus haute importance pour les Russes; car il est très voisin à l'E. des sources de l'Amou-Daria, et touche au Karatégie, près de l'Afghanistan et, par suite, de l'Inde anglaise; il donne entrée à l'O. dans le khanat de Boukhara par la vallée du fleuve, que les Russes pourraient détourner dans les sables à partir de leur frontière, de manière à faire un véritable désert de la Boukharie. C. P.

ZARIASPE. V. Bactres.

ZARLINO (Joseph), prêtre et musicien, né à Chioggia en 1519, m. en 1590, élève d'A. Willaert, fut maître de chapelle de l'église de Saint-Marc à Venise. Un très petit nombre de ses compositions nous est parvenu. Mais il se place au premier rang des théoriciens de l'Italie par ses *Institutions harmoniques*, Venise, 1558. B.

ZARMIZEGETHUSA. V. Sarmizegethusa.

ZARUMA, v. de la république de l'Equateur (dép. d'Assuay), au milieu des Andes, à 40 kil. N.-O. de Loja sur le Tumbez; 6,000 hab. Jadis plus importante, à cause de ses riches mines d'or, auj. [illegible].

ZARYTUS HIPPO-. V. Hippone.

ZARZIS, port sur la mer de la Tunisie [illegible], vis-à-vis l'île de Djerba. Poste télégraphique. [illegible] les ruines de Zarzi, l'ancienne *Zita*; [illegible] le Gergis.

ZATAS, [illegible] dans [illegible] kil.

ZATMAR, [illegible]. V. [illegible].

ZBARAZ, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie) au N.-E. de [illegible] hab.

ZBIGNEV I^er^, duc de Bohême, 910-915 [illegible] successeur de [illegible] qui allaient [illegible].

ZBIGNEV II, duc de Bohême, [illegible] successeur de Bretislas I^er^, [illegible] et persécuta toute sa [illegible].

ZBIGNEV, fils illégitime du [illegible] Vladislas I^er^, reçut de son père le titre du [illegible] de duc de Mazovie, et, à sa mort, 1102, se [illegible] la Moravie. S'étant

révolté contre son frère Boleslas III, 1107, il fut vaincu et mourut en exil vers 1116.

ZEA (Francesco-Antonio), né en 1770 à Médellin, dans la Nouvelle-Grenade, m. en 1822, fit ses études à Santa-Fé de Bogota, y obtint, dès l'âge de 16 ans, une chaire d'histoire naturelle, fut mandé à Madrid en 1797 pour avoir manifesté le vœu de voir sa patrie indépendante, subit une captivité de 2 ans à Cadix, puis fut envoyé en France, sous le prétexte d'une mission scientifique. A son retour, comme il demandait à revoir l'Amérique, on le nomma directeur du cabinet botanique de Madrid, 1804, et professeur de sciences naturelles. Après l'abdication de Charles IV, 1808, il devint membre de la junte de Bayonne, ministre de l'Intérieur, puis préfet de Malaga sous l'administration française. Lors des revers du roi Joseph Napoléon, 1812, il passa en Angleterre, d'où il s'embarqua, en 1814, pour aller rejoindre Bolivar, qui le nomma intendant général de son armée. En 1819, Zea fut appelé à la présidence du congrès d'Angostura, reçut le département des finances dans le gouvernement constitué par cette assemblée, puis, à l'organisation de la république de Colombie, fut élu vice-président. En 1820, on l'envoya en Europe pour établir des rapports politiques et commerciaux avec les divers États. B.

ZEA ou **ZIA**, anc. *Ceos*, île de l'Archipel, une des Cyclades, près de la côte de l'Atlantique, à 17 kil. S.-E. du cap Sunium ou Colonne, 22 kil. sur 13 ; 103 kil. carr. ; 4,311 hab. Ch.-l. Zea. Beau climat. Élève de vers à soie. Récolte de vins et d'huile.

ZEANGIR. V. Gehangir.

ZEBEN ou **SZEBEN**, *Kis-Szeben*, *Cibinium*, v. du roy. de Hongrie (Saros) ; 2,525 hab. Le comitat de Szeben a 3,313 kil. carr. et 141,627 hab. Gymnase de Piaristes. Fabriques de draps, toiles, papier.

ZEBID, la *Sabea Regia* de Ptolémée, ville de l'Arabie (Yémen), près de la côte du golfe Arabique, à 150 kil. S.-S.-O. de Sana ; 7,000 hab. Collège sunnite très renommé. La ville est encore de belle apparence, quoique en partie détruite par les inondations périodiques, qui, dans la saison des pluies, transforment en torrent la belle vallée du Tehama. Entrepôt du commerce du café moka. Fabr. de sandales.

ZEBINA. V. Alexandre II, roi de Syrie.

ZEBU ou **CEBU**, île de l'archipel des Philippines, dans le groupe des Bissayas, au N. de Mindanao et à l'E. de Negros, par 9° 28'-11° lat. N., 121° 10'-121° 35' long. E. ; 6,793 kil. carr. ; 417,517 hab. Ch.-l. Zébu. Sol montagneux, boisé, arrosé par des cours d'eau qui roulent des paillettes d'or, très fertile en tabac et en canne à sucre. Forêts d'ébéniers et de bois de teinture. Les typhons dévastent les côtes à l'époque des moussons. — Cette île fut découverte, en 1521, par Magellan, qui y fut tué.

ZÉBU, v. forte sur la côte E. de l'île du même nom, avec un bon port ; 9,000 hab. Évêché. Résidence d'un alcade espagnol.

ZEELAND. V. Zélande.

ZEGRIS. V. Zéirites.

ZEG-ZEG, contrée du Haoussa, entre le Kano au N., le Djakoba au S., le Niffé et le Gouari à l'O. ; ch.-l. Zarlia.

ZEIAD, capitaine arabe, frère illégitime du khalife Moaviah Ier, né en 622 [illegible], m. en 67[illegible], soutint la cause de [illegible] et repoussa en 65[illegible] les troupes envoyées par Moaviah pour s'emparer de Bassorah. Quand Hassan, fils d'Ali, eut renoncé au pouvoir, il se rapprocha du khalife, accepta le gouvernement de Bassorah, y [illegible] bientôt ceux de Koufa, [illegible] et l'Oman, et fit régner une justice prompte et sév[illegible].

ZEID. V. [illegible].

ZEIDEN. V. [illegible].

ZEIL, v. du roy. de Bavière (Basse-Franconie), sur le M[illegible] [illegible]

ZEILAH [illegible]

ZEIRI-BEN-MOUNAD, [illegible]

d'El Achir, et périt dans une bataille livrée pour les Fatimites près de Mansourah en 971.

ZEÏRI-BEN-ATYAH, roi de Fez, de la tribu des Zéïrites-Zénatas, 988-1001, refusa de reconnaître la souveraineté des khalifes de Cordoue, eut à combattre successivement deux compétiteurs que ceux-ci lui opposèrent, établit sa résidence en 995 à Woudja ou Wadjda, dans la province de Tlemcen, fut vaincu par une armée envoyée d'Espagne sous les ordres d'Abdel-Melek, dut s'enfuir dans le Sahara, d'où il revint à la tête de quelques tribus, mais mourut avant d'avoir recouvré tous ses États.

ZEIRITES ou **ZÉGRIS**, tribu et dynastie maure, qui a fourni des souverains à Fez, Tlemcen, Alger, Tunis, Kairouan et Tripoli. On distingue : 1° les *Zeirites-Badissides* ou *Sanhadjides*, dont le premier fut Yousouf-Balkin (*V. ce nom*), et qui, secouant le joug des Fatimites d'Égypte pour reconnaître la suzeraineté des Ommiades d'Espagne, régnèrent sur Tunis et Alger de 972 à 1050 ; leur capitale était El Achir ; renversés en Afrique par les Almoravides, ils formèrent encore à Grenade un parti rival de celui des Abencérages ; les *Hamadides* de Bougie en étaient une branche ; 2° les *Zeitas-Zenatas*, qui reconnaissent pour tige Zéïri-ben-Atyah (*V. ce mot*), régnèrent sur Fez de 988 à 1070.

ZEITOUN, anc. *Lamia*, v. du roy. de Grèce (ch.-l. du nome de Phocide et Phthiotide), près du golfe de son nom (ancien *golfe Maliaque*) et des Thermopyles. Fabr. de toiles de coton et tissus de laine ; 9,984 hab.

ZEITOUN, v. de l'île de Malte, à 7 kil. S.-E. de La Valette ; 4,200 hab.

ZEITOUN (OUED-), riv. d'Algérie, naît dans l'Atlas, coule au N., et se jette dans l'Oued-Isser, affl. de la Tafna. — Cours de 90 kil.

ZEITZ, v. du roy. de Prusse (Saxe), ch.-l. de cercle de la rég. de Mersebourg, près de l'Elster-Blanc ; 18,265 hab. Siège d'évêché au moyen âge. Gymnase. Ancien château, servant de maison de correction et de dépôt de mendicité. Fabr. de toiles et de lainages.

ZELA, v. du Pont. (*V.* Zileh.)

ZELAKA, lieu d'Espagne, près de Badajoz. Yousouf-ben-Taschfyn, chef des Almoravides, y battit Alphonse VI, roi de Castille, en 1086.

ZELANDE, en hollandais *Zeeland* (pays de la mer), prov. du roy. des Pays-Bas, au S.-O., presque entièrement composée des îles comprises entre le bras N. de la Meuse et le S. de l'Escaut (Walcheren, Beveland, Schouwen, etc.) ; 1,785 kil. carr. ; 193,965 hab. Ch.-l. Middelbourg ; v. princ. Flessingue. On la divise en 5 districts : Middelbourg, Sluys ou l'Écluse, Hulst, Goes, et Zierickzée. C'est un pays bas et plat, garanti dans plusieurs endroits, contre les invasions de la mer, par des digues de 4 à 5 m. de hauteur, dont l'entretien coûte 2 millions par an. Sol bien cultivé, très fertile en céréales, légumes, pommes de terre, chanvre, colza, etc. Les côtes sont fort poissonneuses. Le climat, brumeux et malsain, engendre des fièvres endémiques. Beaucoup de distilleries, d'huileries et de brasseries. Comm. de grains, de garance et de poisson. — Les îles de la Zélande appartinrent longtemps à de petits seigneurs : Florent V, comte de Hollande, les réunit en 1256. Elles passèrent, comme la Hollande, à la maison de Bourgogne, puis à l'Autriche, et formèrent, sous Charles-Quint, une des 17 provinces des Pays-Bas. Cette province prit part à l'insurrection contre Philippe II, et signa l'union d'Utrecht en 1570. Sous la domination française, 1810-14, elle forma le département des Bouches-de-l'Escaut et une partie de celui des Bouches-de-la-Meuse.

ZELANDE (NOUVELLE-), [illegible] *Terre des États* et [illegible] [illegible] e de [illegible] [illegible] végétation très [illegible] et les [illegible] d'Europe y

réussissent. On y trouve le *phormium tenax*, d'où l'on tire la soie végétale. Les seuls quadrupèdes indigènes sont le rat et le chien; on n'y voit ni insectes ni reptiles venimeux. On pêche sur les côtes le phoque et les autres animaux marins. Le climat est à peu près celui de la France, dont la Nouvelle-Zélande est l'antipode. Des tremblements de terre violents y eurent lieu en 1848 et 1855. Les indigènes sont forts, audacieux, intelligents; les missions protestantes et catholiques font parmi eux de nombreux prosélytes. Le ch.-l. de la colonie est Wellington, dans l'île du Nord; là se trouvent aussi les établissements d'Auckland, Kororareka, New-Plymouth. L'île du centre a déjà Nelson, Canterbury, Otago, Picton, Christchurch, Dunedin, Invercargiel. La Nouvelle-Zélande, placée sur la route de l'Australie en Amérique, est en grande voie de prospérité. — La Nouvelle-Zélande est divisée en comtés depuis 1875. Le pouvoir exécutif est exercé par un gouverneur assisté de ministres responsables. Le pouvoir législatif est partagé entre un conseil législatif, dont les membres (43 en 1881) sont nommés à vie par la couronne, et une chambre des représentants de 88 membres (dont 4 Maoris), élus pour 3 ans. Les recettes du budget colonial ont été en 1883 de 96,775,000 fr., et les dépenses, de 98,100,000 fr. La dette est de plus de 780 millions. La valeur de l'importation a été, en 1883, de 199,350,000 fr., et celle de l'exportation (laine, or, bois), de 177,300,000 fr. Le mouvement des ports a été de 1,656 navires entrés et sortis, avec 1,002,000 tonneaux. La Nouvelle-Zélande a 2,382 kil. de chemins de fer et 6,556 kil. de lignes télégraphiques. Elle est reliée par un câble sous-marin à l'Australie, à l'Asie, à l'Afrique et à l'Europe. Des paquebots anglais la mettent en communication avec les ports européens; une ligne américaine unit la Nouvelle-Zélande à San-Francisco et à Sidney. — La Nouvelle-Zélande fut découverte en 1642 par le navigateur hollandais Tasman, puis visitée par Cook en 1769, Surville en 1769, Marion en 1772, Howell en 1815, Thompson en 1816, Freycinet en 1818, et Dumont-d'Urville en 1827. En 1813, le christianisme fut introduit parmi les naturels du pays. Des Français fondèrent en 1837 un petit établissement qui ne prospéra pas dans la presqu'île d'Akaroa ou de Banks (Ile du centre). Les Anglais ont pris possession de la Nouvelle-Zélande en 1839. Ils y ont introduit le gouvernement représentatif dès 1853. B., G. H. et E. D—T.

ZÉLATEURS, sectaires juifs, disciples d'un certain Judas de Galilée, parurent à l'époque où Vespasien commença la guerre de Judée. Leur *zèle* fougueux pour l'indépendance du pays les entraîna à des excès qui précipitèrent la ruine de Jérusalem, où ils s'étaient emparés du pouvoir, l'an 70 de J.-C. Jean de Gischala était un de leurs chefs. On les appelait aussi *sicaires* ou *assassins*, à cause de leur férocité.

ZELAYA ou **CELAYA**, v. du Mexique dans l'État de Guanajuato, sur le Rio-Grande de Santiago; 14,000 hab. On y voit une des plus belles églises du Mexique. Manuf. de coton.

ZÈLE, v. de Belgique (Flandre orientale), arr. de Termonde, sur l'Escaut; 12,626 hab. Fabr. de cotonnades, toiles d'emballage et à voiles, couvertures de laine, siamoises, étoupes, etc.

ZELEIA, v. du Pont. (*V.* Ziléh.)

ZELL (Ulric), typographe du xv^e siècle, né à Hanau, apprit son art dans l'atelier de Fust et de Schœffer, et établit une imprimerie à Cologne, dont il peut être regardé comme le premier imprimeur. Les caractères dont il se servait étant presque semblables à ceux de Schœffer, on a souvent attribué au premier ce qui était sorti des presses du second. C—s.

ZELLE ou **CELLE**, v. du roy. de Prusse, prov. et rég. de Hanovre, sur l'Aller et la Fahse; 18,000 hab. Comm. de laines, cire, miel, bois; manuf. de tabac; brasseries. Cour d'appel (autrefois cour suprême du roy. de Hanovre); bibliothèque, gymnase. Société d'agriculture; courses annuelles de chevaux. Château, avec un beau parc. Aux environs, pénitencier et haras. — De 1369 à 1705, il y eut des ducs de Zelle, branche collatérale de la maison de Brunswick.

ZELLER-SEE, anc. *Lacus Venetus*, lac formé par le Rhin au-dessus de Stein, entre le gr.-duché de Bade et le canton suisse de Thurgovie; 55 kil. carr. Il est souvent considéré comme partie du N.-O. du lac de Constance, à 4 kil. au-dessous duquel il se trouve.

ZEMBLE (**NOUVELLE-**), en russe *Novaia-Zemlia*, c.-à-d. *Terre-Neuve*, groupe de 2 îles de l'océan Glacial arctique, en Russie, au N. du gvt d'Arkhangel, dont elles dépendent, et dont elles sont séparées par le détroit de Vaigatsch; par 68° 50′ et 77° lat. N., 50° et 68° long. E.; 91,813 kil. carr. Inhabitées. Climat très froid, moins cependant que ne pourrait le faire croire la latitude. On n'y trouve, parmi les animaux, que des ours blancs, des isatis, des rennes, des chouettes, des loutres, et, parmi les végétaux, que de la mousse et quelques bouleaux. Elles sont fréquentées par les chasseurs et les pêcheurs d'Arkhangel. La Nouvelle-Zemble fut découverte en 1553 par le navigateur anglais Willoughby.

ZEMLIN, v. de l'Esclavonie autrichienne. *V.* Semlin.

ZEMPLIN (Comitat de), division du roy. de Hongrie; 6,208 kil. carr., 160 kil. sur 45; 275,175 hab. Ch.-l. Ujhely. Climat très froid au N., tempéré au S. Riches vallées; montagnes boisées; bons vins sur les collines; élève de bestiaux.

ZENATAS. *V.* Zeirites.

ZEND, langue très ancienne de la Haute-Asie, fut parlée antérieurement au pehlvi et au parsi. Elle n'est plus usitée aujourd'hui; cependant les Guèbres récitent encore des prières en cette langue, mais vraisemblablement sans les comprendre.

ZEND, nom d'une dynastie de la Perse au xviii^e siècle, rivale de celle des Kadjars. (*V.* Perse.)

ZEND-AVESTA, livre sacré de la religion de Zoroastre, suivie par les anciens Mèdes, Perses, Iraniens en général. On sait que le mot *zend* veut dire *explication, commentaire*, et que le mot *Avesta* signifie la *loi immuable*. *Zend-Avesta* doit donc être traduit par « la loi commentée », ce qui s'explique aisément si l'on considère que le texte primitif de l'*Avesta* est accompagné d'interprétation pehlvie. La religion mazdéenne, très mal connue de l'antiquité, fut sérieusement étudiée pour la première fois par Barnabé Brisson, à la fin du xvi^e siècle, et grâce aux voyageurs Chardin, Tavernier, etc., on sut qu'elle comptait encore en Orient des sectateurs : les Guèbres ou Parsis. En 1700, Thomas Hyde publia une étude où il affirmait l'existence chez les Parsis de quelques exemplaires des livres sacrés de l'Iran. La bibliothèque bodléienne possédait bien une copie du *Vendidad*, partie de l'*Avesta*; mais personne n'avait pu en déchiffrer une ligne, lorsque le Français Anquetil-Duperron résolut d'en tenter l'essai. Engagé comme simple soldat de la compagnie des Indes, il arriva dans la péninsule sud-asiatique, réussit à force de ruse à se lier avec des Parsis, devint propriétaire du fameux livre sacré, qu'il traduisit sous la direction de leurs prêtres, revint en Europe, travailla 7 ans et publia sa traduction la plus complète. Plus tard, Burnouf marcha dans la même voie, où M. Darmesteter, de notre temps, s'est lui aussi glorieusement engagé. — Les fragments de l'*Avesta* que nous possédons sont disséminés dans 3 recueils : 1° le *Vendidad-Sadé*, qui se compose du *Vendidad* (livre contre les démons), du *Yasna* et du *Vispered*; 2° le *Yesht-Sadé*, écrit en zend, comme le précédent; 3° le *Boundéhesch*, rédigé en pehlvi. — Outre l'*Avesta*, nous possédons 5 hymnes mazdéens, les *Gâthas*, écrits dans un dialecte qui paraît être la forme la plus ancienne du zend. M. P—T.

ZENDRINI (Bernard), illustre ingénieur hydraulicien, né en 1679 à Saviore, près de Brescia, m. en 1747, étudia à l'université de Padoue, s'occupa d'abord des applications des mathématiques à la mécanique et à l'astronomie, pratiqua pendant quelque temps la médecine dans sa patrie, et s'établit vers 1704 à Venise, où il s'appliqua spécialement à l'hydraulique. Il fut nommé ingénieur hydraulicien de Ferrare, surintendant des eaux, fleuves, lagunes et ports de la république vénitienne, améliora le port de Viareggio et préserva Ravenne des inondations du Ronco et du Montone.

On a de lui, sur son art, des ouvrages du plus haut mérite : *Considerazioni sopra la scienza delle acque correnti, e sopra la storia naturale del Po*, Ferrare, 1717; *Legi e fenomeni, regolazioni et usi delle acque correnti*, 1741; *Memorie storiche dello stato antico e moderno delle lagune di Venezia*, Padoue, 1811, 2 vol. in-4°, etc. B.

ZENGH, en croate *Sseny*, en italien *Segna*, la *Senia* des Romains, v. de l'Autriche-Hongrie (Croatie-Esclavonie), port franc sur le golfe de Quarnero; 3,039 hab. Évêché. École de navigation. — Cette ville était, au xvi^e siècle, le chef-lieu des Uscoques. (*V. ce mot.*)

ZENGHI (Omar-Eddyn), dit *Sanguin* dans les anciens historiens des Croisades, fondateur de la dynastie des Atabeks de Syrie, apprit l'art de la guerre sous l'émir Kerbogath, obtint du sultan seldjoukide Mahmoud le gouvernement de Bassorah, puis celui de Bagdad, et enfin, en 1127, la principauté de Mossoul; reçut en 1128 la soumission volontaire des habitants d'Alep, battit les deux frères Ortocides, Daoud et Timourtach, rois de Khaïfa et de Mardin; fit perdre à Bohémond II, prince d'Antioche, une bataille et la vie; mais fut rejeté vers Mossoul par Foulques d'Anjou, roi de Jérusalem. En 1132, il fut envoyé par le sultan Sandjar contre le khalife Mostarched, et lui imposa la paix. Après une petite guerre contre les Kourdes, 1136, il attaqua encore les chrétiens de Palestine, prit Édesse en 1144, et fut assassiné en 1145, par ses Mamelouks pendant le siège de Djabar en Syrie. Il fut le père de Noureddin.

ZENGHIAN. *V.* Zandjan.

ZENO (CARLO), amiral vénitien, né vers 1334, m. en 1418, abandonna le droit pour le service militaire, voyagea pendant 7 ans en Orient, conduisit en 1376 la négociation qui donna Ténédos aux Vénitiens, défendit en 1379 la frontière de Trévise contre les Hongrois, défit les Génois qui avaient pénétré dans les lagunes de l'Adriatique en 1380 et étaient sur le point de prendre Venise, fut ambassadeur en France et en Angleterre, puis procurateur de Saint-Marc, battit près de Modon, en 1403, la flotte du maréchal Boucicaut, commanda avec succès les troupes de terre contre François de Carrare, et, néanmoins, soupçonné de s'être laissé corrompre par ce prince, avec lequel il avait été lié autrefois, il fut mis en accusation, privé de tous ses emplois et condamné, sans preuves, à un emprisonnement de 2 ans. Après cet emprisonnement, il fit un pèlerinage à Jérusalem, revint pour défendre les États de la maison de Lusignan contre les Génois; puis, rentré dans sa patrie, consacra le reste de sa vie aux lettres.

V. sa *Vie* en lat. par J. Zeno, dans les *Scriptores rer. italic.* de Muratori, t. XIX; Daru, *Hist. de Venise*, t. II. B.

ZENO (NICOLO et ANTONIO), frères du précédent, se sont rendus célèbres par leurs voyages : ils allèrent explorer, dans le nord du globe, des terres qu'ils appellent Frisland, Poland, Engroveland, Estotiland, Icarcé, et qui paraissent être les îles Feroe, le Groenland, le Labrador et Terre-Neuve. De leurs manuscrits fut tiré, par Caterino Zeno, petit-fils d'Antoine, l'ouvrage intitulé : *Découverte des îles de Frislanda, Eslanda*, etc., Venise, 1558, et reproduit dans le recueil de Ramusio, 1583.

ZENO (APOSTOLO), littérateur, né en 1668 à Venise, d'une famille originaire de Candie, m. en 1750, fut un des fondateurs de l'académie vénitienne *degli Animosi*, en 1691, et créa, en 1710, le *Journal des lettrès*, dont il publia 20 volumes. En 1718, il reçut de l'empereur Charles VI le titre d'historiographe et de *poeta cesareo*, et se fixa à Vienne. Il corrigea et termina, dans des *Dissertazioni Vossiane*, 1752-53, 2 vol. in-4°, l'ouvrage de Vossius sur les historiens latins, commenta le grand ouvrage de Fontanini, et conçut la première idée d'une collection des chroniqueurs italiens. On a de lui : 63 pièces dramatiques (tragédies, comédies, opéras, oratorios), Venise, 1744, 2 vol., où il a pris les Français pour modèles; en général, ses intrigues sont lentes, ses scènes prolixes, ses incidents embarrassés, et la précipitation du travail nuit chez lui à l'élégance; des *Poésies diverses*, etc. Huit pièces de Zeno ont été traduites en français par Bouchaud, 1758, 2 vol. in-12.

V. sa *Vie* en ital. par Negri, Venise, 1816. B.

ZENOBIE, femme de Rhadamiste, roi d'Ibérie, et fille de Mithridate, roi d'Arménie. Poursuivi par les Arméniens révoltés à cause de ses cruautés et de la barbarie avec laquelle il avait fait périr son beau-frère, Rhadamiste l'entraînait avec lui; enceinte et incapable de fuir, elle le pria de la tuer pour la soustraire aux outrages de la captivité; il la poignarda, puis la précipita dans l'Araxe et regagna les États de Pharasmane, son père. Zénobie, amenée par le courant sur la rive, fut recueillie, respirant encore, par des pâtres, qui la reconduisirent en Arménie, où Tiridate l'accueillit avec bonté, 53 ap. J.-C. C'est le sujet de la meilleure tragédie de Crébillon.

ZÉNOBIE (SEPTIMA ZENOBIA), reine de Palmyre, fille d'un prince arabe de Mésopotamie, épousa en secondes noces Odénath (*V. ce nom*), chef des tribus du désert voisin de Palmyre et l'un des sénateurs de cette ville, et partagea ses fatigues dans une guerre contre Sapor. Après le meurtre d'Odénath, dont on la crut complice, en 267, elle prit le titre de reine de l'Orient. Sa domination s'étendait de l'Euphrate à la Méditerranée, et depuis les déserts de l'Arabie jusqu'au centre de l'Asie Mineure. L'empereur Gallien fit la guerre à Zénobie sans succès; mais Aurélien, après 2 victoires à Antioche et à Émèse, s'empara de Palmyre, capitale des États de cette reine. Zénobie, qui fuyait vers l'Euphrate, fut atteinte par les Romains, et, pour obtenir la vie, livra son ministre Longin et ses meilleurs conseillers. Conduite à Rome, 273, elle orna le triomphe de son vainqueur, qui lui assigna pour retraite la ville de Tibur, où elle acheva ses jours obscurément.

Cappelle, *de Zenobia*, Utrecht, 1817, in-4°; Tillemont, *Hist. des empereurs romains*.

ZÉNODORE, tyran de Panéas ou Césarée en Palestine au temps de l'empereur Auguste, étendit peu à peu sa domination sur une partie de la Syrie, laissa les brigands de la Trachonitide dévaster le pays, fut dénoncé par ses sujets à Rome comme leur complice, et se vit enlever la plupart de ses possessions, que l'on donna à Hérode. Il mourut en l'an 20 av. J.-C.

ZÉNODORE, sculpteur grec, florissait sous les empereurs Claude et Néron. Les Arvernes le chargèrent de fondre une statue colossale de Mercure, la plus grande que la statuaire ait jamais exécutée; il y travailla 10 ans, et elle lui fut payée 40 millions de sesterces (plus de 4 millions de fr.). Néron lui fit faire ensuite sa statue à Rome : ce nouveau colosse, de 33 m. de hauteur, fut placé sur le vestibule de la Maison-d'Or, puis consacré par Vespasien à Apollon, dont la tête fut substituée à celle de Néron.

ZÉNODOTE D'ÉPHÈSE, grammairien grec, fut précepteur des enfants de Ptolémée Soter, et reçut de ce prince la garde de la bibliothèque d'Alexandrie. Il est surtout connu par sa recension d'Homère, où il paraît avoir pris de grandes libertés avec le texte traditionnel.

Düntzer, *de Zenodoti studiis Homericis*, 1848; Ludwich, *Zenodot und Aristarch*, 1878; Pierron, *Préface* de l'éd. d'Homère dans la Collection Hachette. S. RE.

ZÉNODOTE DE MALLUS, élève de Cratès, s'occupa de la critique homérique. On lui attribue un opuscule *sur les Cris des animaux* publié par Valckenaer, 1739, dans son édition d'Ammonius. S. RE.

ZENON D'ÉLÉE, philosophe grec, né dans la Grande-Grèce, à Elée, l'an 490 av. J.-C. Il s'attacha à Parménide, à la suite duquel il fit quelques voyages à Athènes, et se livra à la philosophie sans oublier ses devoirs de citoyen. Élée étant tombée au pouvoir du tyran Démylos ou Néarque, il voulut la délivrer; mais il fut trahi. Sommé de dénoncer ses complices, il nomma les amis du tyran; puis, avec ses dents, il se coupa la langue, qu'il lança au visage de son ennemi. Hermippe raconte qu'il fut pilé dans un mortier. Toute la carrière philosophique de Zénon fut consacrée à la défense de l'idéalisme éléatique, que Parménide avait formulé. Ce rôle qu'il remplit dans l'école d'Élée le fit regarder comme le fondateur de la dialectique, et le premier qui ait écrit en prose, la défense de son système l'obligeant à une discussion qui n'admettait pas la poésie. Zénon opposait la doctrine de l'unité absolue au système contraire, celui des Ioniens, qui niaient l'unité et ne reconnaissaient que le multiple et le divisible; c'est pourquoi toute sa polémique consistait à nier le mouvement, et ses arguments nous ont été conservés par Aristote (*Physique*, VI, 9); du même coup il niait le temps et l'espace, et, par suite, la possibilité de tout changement; il arrivait ainsi à l'immobilité absolue. La réponse de Diogène le Cynique, qui marchait pour prouver le mouvement, ne valait rien : car Zénon ne raisonnait ainsi que pour obliger les Ioniens à nier eux-mêmes la continuité de l'espace et du temps. On en a conclu que Zénon était sceptique; c'est une erreur, sa doctrine était le dogmatisme de Parménide. Diogène-Laërce lui attribue une physique basée sur l'apparence et les contradictions où tombent les sens : les principes des choses étaient le chaud, le froid, le sec et l'humide. Les écrits de Zénon ne nous sont pas parvenus.

Grell, *de Zenone*, 1724; Gerling, *de Zenonis Eleatici paralogismis motum spectantibus*, 1825; Lochse, *Dissertatio de argumentis quibus Zeno Eleates nullum esse motum demonstravit*, 1794; Schneider, *Zeno aus Elea*, dans le *Philologus* de 1876. B—T et S. RE.

ZÉNON, philosophe grec, fondateur de l'école stoïcienne, né à Citium, dans l'île de Chypre, vers l'an 362 av. J.-C., était fils d'un marchand appelé Mnasée, et entra d'abord dans le commerce. Ayant fait naufrage à l'entrée du Pirée et perdu son vaisseau chargé de pourpre, il renonça au négoce pour se livrer tout entier à la philosophie. Il avait alors 22 ans. Son premier maître fut Cratès; il le quitta pour s'attacher à Stilpon, puis à Diodore Cronus, à Xénocrate et à Polémon. Après avoir étudié pendant 20 ans sous ces différents maîtres, il fonda une école, dite *stoïcienne* ou *du Portique* (en grec *Stoa*, le Pécile d'Athènes), où il donnait ses leçons. Il acquit une telle réputation qu'Antigone Gonatas allait l'écouter quand il venait à Athènes, et que Ptolémée Philadelphe chargeait ses ambassadeurs de recueillir ses leçons. Sa tempérance passa en proverbe. A sa mort, les Athéniens déclarèrent qu'il avait bien mérité de la patrie, en excitant la jeunesse à la vertu par ses paroles et surtout par son exemple. On lui éleva un tombeau dans le Céramique avec une couronne d'or. Zénon posa les fondements du stoïcisme, et en traita toutes les parties, la physique, la logique et la morale; mais il ne faut pas lui attribuer tous les développements que la doctrine prit dans la suite. Il expliquait l'univers par la présence de deux éléments, l'un passif, la matière, l'autre actif, Dieu. Mais ce Dieu n'était guère qu'un principe igné : car Zénon disait, comme Héraclite, que le monde avait pour principe le feu et qu'il périrait par le feu. Dans sa logique, il regarde les sens comme la source de nos connaissances; mais il ajoute que, pour que la sensation devienne une notion, il faut 3 actes de l'esprit : le jugement, la compréhension, après quoi vient la science. Sa morale, que ses successeurs modifièrent dans la suite, rappelle les leçons de Cratès. A l'exemple des Cyniques, il supprimait les arts libéraux, la monnaie, les tribunaux; la parenté n'existait qu'entre les hommes vertueux, [illegible] la communauté des biens. Ce fut lui qui posa ce principe du stoïcisme, que l'homme doit vivre *selon la nature*, c'est-à-dire

selon la raison : de là le bien et le mal, selon ce qui est conforme ou non conforme à la raison. Il fait usage du mot [illegible], et qui écrivit un traité sur cette [illegible]. Il n'admettait pas l'immortalité universelle de l'âme et sa personnalité divine; en sorte que, malgré ses tendances religieuses, il aboutissait au panthéisme et à une sorte de matérialisme. Le but de Zénon était principalement de combattre la morale relâchée d'Épicure. On attribue à Zénon un grand nombre d'ouvrages, dont voici les titres : *de la République*; *de la Vie selon la nature humaine*; *des Passions*; *de l'Amour*; *de la Nature humaine*, *des Devoirs*; *de la Loi*, *de la Science grecque*, *de la Vue*; *de l'Univers*, *des Signes*; *Opinions de Pythagore*, *Questions générales*; *des Mots*; 5 livres de *Problèmes*, *Leçons sur la poésie*; *la Dialectique*, *les Solutions et les réfutations morales de Cratès*.

Weygoldt, *Zeno von Cittium und seine Lehre*, 1872; Wachsmuth, *de Zenone Citieo*, 1874-75; Wellmann, *die Philosophie des Zeno*, 1873; Diehl, *zur Ethik des Stoikers Zeno*, 1877. R. et S. Re.

ZÉNON DE TARSE, disciple et successeur de Chrysippe à la tête du Portique, combattit l'opinion stoïcienne que l'univers doit finir par un embrasement.

ZÉNON, l'Épicurien, compta Cicéron parmi ses disciples, et fut, à son époque, le plus illustre de sa secte.

ZÉNON *l'Isaurien*, empereur d'Orient, 474-491. Il n'était qu'un chef de bande isaurienne, au service de Léon Ier, lorsque celui-ci l'opposa au patrice Aspar et lui fit épouser sa fille aînée Ariadne. Après la mort d'Aspar, 471, Zénon fut le 2e personnage de l'Empire, et le 1er après la mort de son fils Léon II, 474. Mais jamais pouvoir ne fut plus disputé que le sien. Sa belle-mère Vérine et son oncle Basilisque le chassent de Constantinople, 475; il y rentre la même année. Plus tard, son beau-frère Marcien tente de l'enlever, 479. Vérine et Ariadne ne cessent d'intriguer contre lui. Un de ses généraux, Illus, lui oppose Léonce en 484 : il ne se sauve que par le secours de Théodoric, roi des Ostrogoths, qui demande et obtient pour récompense l'autorisation de conquérir et de gouverner l'Italie, 487-488. Enfin, des querelles religieuses divisent l'Empire : Zénon, pour y mettre un terme, publie un formulaire de foi ou *Henoticon*, qui mécontente tout le monde, 482. Zénon mourut détesté, en 491.

Tillemont, *Hist. des empereurs romains*; Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, t. VII.

ZENTA ou **ZENTHA**, v. du roy. de Hongrie, sur la Theiss, comitat de Bacs, à 70 kil. N.-E. de Zombor; 21,600 hab. Victoire du prince Eugène et de l'électeur de Saxe Frédéric-Auguste sur les Turcs, en 1697.

ZENTINA, rivière d'Illyrie, limitait au S.-E. l'empire de Charlemagne.

ZÉPHYRE, vent d'ouest, doux et léger, dont les Grecs faisaient le fils d'Éole et de l'Aurore et l'époux de Chloris. C'est le *Favonius* des Latins. Les poètes le représentent sous la forme d'un jeune homme, ayant une couronne de fleurs et des ailes de papillon. On lui sacrifiait une brebis blanche avant de mettre à la voile.

ZÉPHYRES, soldats de compagnies de discipline en Algérie. V. DISCIPLINE (COMPAGNIES DE). *Zéphyres* est un sobriquet plaisant, en forme de calembour, signifiant que les Zéphyres *volent* toujours.

ZÉPHYRIN (SAINT), pape de 202 à 218, Romain de naissance, vit la persécution de Septime-Sévère. Fête, le 26 août.

ZEPHYRIUM PROMONTORIUM, cap d'Italie, dans le Bruttium, au S.-E., sur la mer de Sicile, près de Locres; auj. *Bruzzano*.

ZERAFSCHAN. *V.* ZAREFSCHAN.

ZERBI (ILE). *V.* GERBI.

ZERBST, *Servesta*, v. du duché d'Anhalt, sur la Ruthe, à 22 kil. N.-N.-O. de Dessau; 14,198 hab. Cour d'appel. École latine. Belle église ogivale moderne. Anc. résidence des princes d'Anhalt-Zerbst. Fabr. de passementerie d'or et d'argent, bijouterie et orfèvrerie.

ZERDUST, nom persan de ZOROASTRE.

ZERNETZ, vge de Suisse. (*V.* CERNETZ.)

ZERRAH ou **ZIRREH**, l'*Aria palus* des anciens, lac de l'Afghanistan (Seistan); 100 kil. sur 45. C'est la partie méridionale du lac Hamoun, presque desséchée et devenue lac seulement dans la saison des pluies. Sur la rive S.-E. est une ville de *Zerrah* ou *Zirreh*.

ZERVANE-AKERENE, dieu des anciens Perses ou plutôt des Mèdes, qui avaient adopté, en l'altérant, la religion de Zoroastre. Il personnifiait le temps ou le destin et était antérieur à Ormuzd et à Ahriman. E. D—y.

ZÉTHÈS ET CALAIS, fils jumeaux de Borée et d'Orithyie, prirent part à l'expédition des Argonautes, délivrèrent Phinée, leur beau-frère, des persécutions des Harpyes, et furent tués par Hercule, soit pour avoir insulté Hylas, soit pour une querelle avec Tiphys, pilote du navire Argo. Zéthès et Calaïs [illegible] Virgile, qu'on appelait *Pro-* [illegible] [illegible] [illegible] de la [illegible] [illegible].

ZETHUS, fils de Jupiter et d'Antiope, était un habile chasseur. Il aida son frère Amphion à élever les murs de Thèbes, et vengea sa mère des persécutions de Dircé en l'attachant à la queue d'un taureau. C'est le sujet du célèbre groupe en marbre nommé *Taureau Farnèse* et actuellement au musée de Naples. S. Re.

ZETLAND. *V.* SHETLAND.

ZEUGITANE, *Zeugitana*, contrée de l'Afrique ancienne, entre la Méditerranée au N. et à l'E., la Byzacène au S. et la Numidie à l'O.; v. princip. : Carthage, Utique.

ZEUGITES, 3e classe des citoyens d'Athènes, d'après la constitution de Solon; elle comprenait tous ceux qui possédaient un attelage de mulets, de chevaux ou tout au moins de bœufs, et récoltaient 200 médimnes (104 hectolit. environ) de produits secs ou liquides. — On appelait aussi *Zeugites* les rameurs qui, dans les navires à 3 rangs de rames, menaient celles du milieu; ils étaient entre les *Thalamites* et les *Thranites*.

ZEUGMA, c.-à-d. *le Pont*, auj. *Roum-Kaleh*, anc. ville de Syrie, dans la Comagène, sur la rive dr. de l'Euphrate, était unie par un pont à Apamée. Fondée par Séleucus Ier.

ZEUNE (JEAN-CHARLES), philologue, né en 1736 à Stoltzenhain (Saxe), m. en 1788, fut professeur à Leipzig et à Wittenberg. Ses travaux ont porté principalement sur Xénophon, dont il publia les *Opuscules politiques, équestres et cynégétiques* en 1778, la *Cyropédie* en 1780, les *Mémorables* en 1781, le *Banquet*, l'*Économique* et l'*Agésilas* en 1782. On lui doit aussi une édition des *Idiotismes grecs* de Viger, 1788.

ZEUXIS, célèbre peintre grec, né dans la 78e olympiade, vers 468 av. J.-C., dans une ville d'Héraclée (sans doute celle de la Grande-Grèce), m. dans la 95e olympiade, vers 400, vécut à Athènes, à Éphèse et à la cour d'Archélaüs, roi de Macédoine. Il paraît avoir pris pour modèles Phidias dans le dessin et Apollodore dans le coloris; mais il surpassa ce dernier en imaginant de faire les ombres de ses figures dans les teintes mêmes de chaque figure, et de les fondre dans les teintes environnantes; auparavant on les faisait par hachures, avec des couleurs tranchées. Rival de Parrhasius, il se distingua par la noblesse des sujets, la grandeur du style, la science profonde du dessin, la beauté calme des personnages : il évitait de représenter les passions violentes, pour ne pas compromettre la dignité de ses héros ni altérer la grâce des formes. L'antiquité admira surtout *Alcmène*, *Pénélope*, *Hercule*, *l'Amour couronné de roses*, *Jupiter*, *Hélène*, *Marsyas*, *une famille de Centaures*. Beaucoup de ces tableaux étaient de grandes compositions; ainsi le Jupiter était représenté sur son trône, entouré de toutes les divinités de l'Olympe. Devenu très riche, Zeuxis ne vendit plus ses tableaux, il les donna; mais il fit tort à son désintéressement par une excessive vanité. Le premier il eut l'idée d'exposer ses peintures en faisant payer un droit à l'entrée. Après lui ses ouvrages furent vendus à des prix exorbitants. Il y en avait un grand nombre à Rome, qui, transportés ensuite à Constantinople, périrent tous dans les divers incendies de cette ville.

Brunn, *Geschichte der Griechischen Künstler*, II, p. 75. S. Re.

ZIA. *V.* ZEA.

ZIANI, nom d'une famille qui a donné deux doges à Venise. SÉBASTIEN, 1173-78, signa la trêve conclue dans cette ville entre Frédéric Barberousse et Alexandre III, 1177, et institua les épousailles du doge et de la mer. — Sous son fils PIERRE, 1205-29, les négociants vénitiens, continuant la 4e croisade, fondèrent des comptoirs dans les îles de l'Archipel, mais les possessions commerciales de la république en Orient furent vivement attaquées par les Grecs. R.

ZIANIDES, dynastie musulmane de Tlemcen. (*V. ce mot.*)

ZIBAN (LES), c.-à-d. *les Oasis*, c'est le pluriel de *zab*, réunion d'oasis. C'est le nom donné, en Algérie, à la région voisine de Biskra. Il y a le *Zab-Dahraoui* ou du N., le *Zab-Guebli* ou du S., le *Zab-Cherki* ou de l'E.

ZICAVO, ch.-l. de cant. (Corse), arr. d'Ajaccio; 1,688 hab. Comm. de fromages et de beurre. Patrie de Ch. Abbatucci.

ZIEGENHAIN, brg du roy. de Prusse (Hesse-Nassau), ch.-l. de cercle; 1,745 hab. Anc. [illegible] archives des deux Hesses. Château fort des comtes de Ziegenhain.

ZIEGENRUCK, brg du roy. de Prusse (Saxe), ch.-l. de cercle de la rég. d'Erfurt, sur la Saale; 1,1[illegible]8 hab.

ZIEGLER (CLAUDE-LOUIS), peintre, né à Langres en 1804, m. en 1856, a été l'un des élèves les plus distingués d'Ingres. Parmi ses œuvres, on remarque : *[illegible]*, au musée du Luxembourg; *Daniel dans la fosse aux lions*; *la Vie de [illegible]*, 1841; l'abside de l'église de la Madeleine à Paris. Il a aussi modelé des vases en terre ou en grès, qui sont de verita-

bles œuvres d'art, et formul[illegible] idées en cette matière dans un ouvrage intitulé : *Rech[illegible] principes du beau dans l'art céramique, l'architecture et [illegible] en général*, 1850, avec atlas. Ziégler compose bien, peint [illegible] et a les qualités d'un véritable coloriste.

ZIELA. V. ZILEH.

ZIELENZIG, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), ch.-l. de cercle [illegible] de Francfort-sur-l'Oder ; 5,880 hab. Houillères. F[illegible] de draps, toiles, bonneterie.

ZIERENBERG, v. du roy. de Prusse (prov. de Hesse-Nassau), sur la Warme. Châteaux de *Schartenberg* et de *Gudenberg*, en ruine. Ferdinand de Brunswick prit cette ville aux Français en 1760.

ZIERIKZÉE, v. du roy. des Pays-Bas (Zélande), dans l'île de Schouwen, sur l'Escaut oriental ; 7,139 hab. Jadis évêché. Export. d'huîtres excellentes. Chantiers de construction. Salines et [illegible] de sel. — Cette ville, bâtie au IXe siècle, fut la résidence des comtes de Zélande. Près de là les Flamands furent battus sur mer par les Français en 1304. La ville fut [illegible] assiégée en 1575 par le gouverneur espagnol [illegible]-Bas, Louis de Requesens.

ZIGEUNES. V. BOH[illegible].

ZILEH, anc. *Zela*, *Zeleia* et *Zilia*, brg de la Turquie d'Asie (Sivas), à [illegible] kil. N.-O. de Sivas. Victoire de Mithridate sur les Romains, l'an 67 av. J.-C., et de César sur Pharnace, l'an 47. On y voyait un [illegible] temple d'Anaïtis. Foire importante.

ZILLY, v. de l'Autriche-Hongrie. (V. CILLY.)

ZIMAPAN, v. du Mexique (Guanajuato), au N.-O. de M[illegible].

ZIMBAOE ou **ZIMBOA**, v. d'Afrique, anc. cap. du Monomotapa, sur la rive dr. du Zambèze, près de son confluent avec la Manzora. Quelques savants ont pensé que c'était l'Agysimba des anciens.

ZIMISCÈS (JEAN). V. JEAN ZIMISCÈS.

ZIMMERMANN (JEAN-JACQUES), sectaire fanatique, né en 1644 à Vayhingen (Wurtemberg), m. en 1693, fut nommé, en 1671, diacre de Bittigheim, adopta et propagea les opinions de Böhme, fut destitué pour avoir publié un livre intitulé : *Révélation presque complète de l'Antechrist*; parcourut en prêchant une partie de l'Allemagne [illegible] et mourut au moment de partir pour l'Amérique. Il s'était appliqué avec succès aux mat[illegible] *sancta Copernicana*, [illegible], 1774, ouvrage où il s'efforce de prouver qu'[illegible] l'Écriture [illegible] en contradiction avec le système de Copernic ; [illegible], 1740, où [illegible] sur un [illegible], etc.

ZIMMERMANN (JEAN-GEORGES), médecin et philosophe, né en 1728 à Brugg en Argovie (Suisse), m. en 1795, fut reçu docteur en médecine à Gœttingue en 1751, voyagea en Hollande et en France, exerça [illegible] à Berne, puis dans sa ville natale, refusa d'être le premier médecin de la tzarine Catherine II, mais accepta de George III, en 1768, le même poste à Hanovre. On l'appela à [illegible] pour donner ses soins à Frédéric II mourant. Dans ses dernières années, Zimmermann s'attira de fâcheuses affaires pour quelques écrits violents contre les illuminés et contre la Révolution française ; il mourut fou.

On a de lui entre autres ouvrages importants : *Essai sur la solitude*, [illegible] Mercier, 17[illegible], et par Jourdan 18[illegible]; [illegible], 17[illegible], trad. en franç. [illegible].

ZIMMERMANN, professeur et compositeur de musique, né à Paris en 1785, m. en 1853, élève de Boieldieu, obtint à [illegible] premier prix de piano au Conservatoire de musique de Paris, [illegible] professeur dans cet établissement de 1816 à 1848, [illegible] des études musicales. Il a formé une [illegible]. On a de lui une *Encyclopédie du pianiste*, [illegible], un opéra comique intitulé *l'Enlèvement*, 2 [illegible] et une messe de *Requiem*.

ZINGARELLI (NICOLAS-ANTOINE), compositeur de musique, né à Naples en 17[illegible], m. en 1837, fut maître de chapelle [illegible], à Notre-Dame de Lorette, à Saint-Pierre de Rome, et [illegible] conservatoire de Naples, où il eut pour élèves Mercadante, [illegible], Bellini et Ricci. Il a écrit beaucoup de musique d'église. Ses principaux opéras sont : *[illegible]*, 17[illegible]; *[illegible]*, 1785; *Pirro*, 1792; *[illegible] e Canope*, 1794; *[illegible] di Saldagna*, 1795; *Roméo et Juliette*, 1796; *Inès de Castro*, 1803.

ZINGARI. V. B[illegible].

ZINGARO (L[illegible]). V. [illegible].

ZINNA, v. du roy. de Prusse [illegible], sur la Nuthe ; 1,[illegible] hab. [illegible] en 1774-1777 par le grand Frédéric.

ZINZENDORF (PHILIPPE-LOUIS, comte de), homme d'État autrichien, né en 1671, m. en 1742, [illegible] en 1697 une mission auprès du duc de Bavière et de l'électeur Palatin, devint membre du conseil aulique de l'Empire en 1695, fut ambassadeur extraordinaire en France après la paix de Ryswyck, conseiller privé en 1705, commissaire impérial à Liège pour y installer un nouveau gouvernement, jouit d'un grand crédit sous Joseph Ier et Charles VI, et, malgré plusieurs missions malheureuses, finit par remplacer le prince Eugène dans la direction des affaires ; il eut la principale part aux guerres avec la Turquie et avec la France, à la Quadruple-Alliance, à la Pragmatique-Sanction, etc. Il montra une habileté souvent douteuse et un esprit peu conciliant. A l'avènement de Marie-Thérèse, [illegible].

ZINZENDORF (NICOLAS-LOUIS, comte de), né à Dresde en 1700, d'un chambellan de l'électeur de Saxe et roi de Pologne Auguste III, m. en 1760, céda à son imagination fougueuse, et, dès sa première jeunesse, se jeta dans tous les dérèglements. En 1721, il adopta les doctrines des frères Moraves, fut séduit par l'idée d'être leur chef, fonda l'établissement d'Herrnhutt (*V. ce mot*), envoya des missionnaires en diverses contrées, rédigea une liturgie, et alla lui-même prêcher jusque dans le Groenland, en 1732; puis, en 1740 et 1741, en Amérique et en Angleterre. On a de lui des *Sermons*, un *Catéchisme*, des *Cantiques*, etc.

V. [illegible] de Zinzendorf, 1865.

ZIPANGU ou **CIPANGU**, nom que Marco-Polo donne au Japon. On en trouve l'équivalent dans celui de *Jypen-Koué*, dont se servent les Chinois.

ZIPAQUIRA, v. de la rép. de Colombie, État de Bogota ; 8,31[illegible] hab. R[illegible] mine de sel gemme.

ZIPH, désert de la Palestine, dans la tribu de Juda, près de la mer Morte et au S.-E. de Jérusalem. Il renfermait beaucoup de cavernes.

ZIPS, *Scepusium*, en hongrois *Szepes*, comitat de Hongrie; 3,636 kil. carr. ; 100 kil. sur 35 ; 172,881 hab. Ch.-l. Leutschau. Il renferme 16 bourgs privilégiés (*oppida Scepusiensia*), qui forment un district indépendant de la juridiction du comitat et placé sous la lieutenance royale. Sol sillonné par les Karpathes, peu fertile, et arrosé par le Poprad, le Hernad, la Golnitz, le Duna, etc. Mines de fer et de cuivre. Récolte abondante de lin. Toiles, cuirs, poteries.

ZIRKNITZ ou **CZIRKNITZ**, *Circonium*, lac de l'Autriche-Hongrie (Carniole), dans le cercle d'Adelsberg ; 11 kil. sur 5. Il a des alternatives de crue et de dessèchement, dues à l'existence de canaux souterrains. Quand les eaux sont retirées, [illegible] le temps de cultiver le fond du lac et de récolter avant les pluies d'automne.

ZISKA ou **ZIZKA** (JEAN TROCZNOW, DIT), c.-à-d. *le Borgne*, noble bohémien, né vers 1380, chambellan de Wenceslas l'Ivrogne, se mit à la tête des Hussites en 1417, prit Prague en 1419, vainquit les Impériaux et l'empereur Sigismond dans onze batailles rangées, fit déposer ce prince à la diète de Czaslau, quand, après la mort de Wenceslas, il eut pris le titre de roi de Bohême, perdit au siège de Raby l'œil qui lui restait, et n'en continua pas avec moins de persévérance sa sanglante carrière. La peste l'emporta en 1424. Une tradition sans fondement rapporte qu'avant de mourir il recommanda à ses compagnons de faire de sa peau un tambour, voulant les guider encore à la victoire.

ZITTANG ou **SITTANG**, fl. de l'Indo-Chine, cru longtemps une branche de l'Iraouaddy, naît dans les montagnes au S. d'Ava (Birmanie), coule au S. E., puis au S. [illegible] et au S., passe dans le Pégu et afflue au golfe de Martaban par une vaste embouchure, à l'E. de Rangoun; cours de 700 kil. On l'appelle aussi *Pau-lan*.

ZITTAU, v. du roy. de Saxe (Bautzen), sur la Mandau, dans le cercle de Bautzen ; 22,473 hab. Gymnase ; bibliothèque, musée d'histoire naturelle ; médailles. Eaux minérales dites d'*Augustusbad*. Industrie active des toiles ; pianos renommés. — Érigée en ville en 1255, fortifiée en 1287, prise en 1757 par les alliés de l'électeur de Saxe. Patrie de l'orientaliste Michaelis.

ZIZ, anc. *Darat* [illegible], riv. du Maroc, coule au S.-E. à travers la prov. de Tafilet, et paraît se perdre dans les sables du Sahara.

ZIZA ou **ZITHA**, ville de l'anc. province d'Afrique (Tripolitaine), auj. [illegible]. MM. [illegible] et [illegible] y ont pratiqué des fouilles en 18[illegible] [illegible] construit à l'époque de Caracalla avec plusieurs [illegible] statues de marbre.

[illegible] S. Re.

ZIZIM, **DZIM** ou **DJEM**, [illegible], Mahomet II, [illegible] Bajazet II, qu'il [illegible] 1482 [illegible] Zizim [illegible] à

rentrer dans les États conquis par son père, on le dirigea sur la France, après lui avoir enlevé tous ses officiers, et on le traîna pendant 10 ans de forteresse en forteresse. A peine arrivé en France, vers 1485, on le confina dans le château de Rochechinard, près de Saint-Jean en Royans (Drôme). Dans ses courses au château de la Bâtie, il s'éprit de Philippe-Hélène, fille du baron de Sassenage. Mais la politique des cours et les ordres du grand maître le reléguèrent en Auvergne. En 1487, René II, duc de Lorraine, prétendant au trône de Naples, essaya de le faire enlever. Charles VIII le fit passer en Italie, où Innocent VIII et Alexandre VI le retinrent, songeant, dit-on, à une grande croisade où son nom serait utile. En 1494, Charles VIII réclama Zizim, afin que son nom aidât à la conquête de Constantinople; mais il mourut à Terracine, empoisonné, dit-on.

ZLOCZOW, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie), ch.-l. de cercle; 8,347 hab. — Le cercle de Zloczow a 5,462 kil. carr., 90 kil. sur 60, et 306,000 hab.

ZNAIM, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), ch.-l. de cercle, à 56 kil. S.-S.-O. de Brünn, sur la Thaya; 12,254 hab. Gymnase; maison d'éducation pour les enfants de militaires. On y remarque : la caserne, autrefois château des margraves de Moravie; les églises de Saint-Nicolas et de Saint-Wenzel, et, dans les environs, l'anc. abbaye de Luka. En 1809, après un combat entre les Autrichiens et les Français, un armistice y fut signé, le 12 juillet. Le cercle de Znaïm a 3,064 kil. carr., 80 kil. sur 65, et 193,620 hab.

ZOBEIDAH, c.-à-d. *la Fleur des dames*, petite-fille du khalife Almanzor, épousa Haroun-al-Raschid, son cousin germain, fut mère d'Amin, et mourut en 831. On lui attribue la fondation de Tauris en 792. Elle joue un grand rôle dans les *Mille et une Nuits*.

ZOBEIR, v. de la Turquie d'Asie, à 14 kil. S. de Bassora. Fondée par des familles qui fuyaient les attaques des Wahabites.

ZODIAQUE, zone du ciel, large de 16 à 18 degrés, et dont l'écliptique occupe le milieu. C'est l'espace que le soleil semble parcourir dans sa révolution annuelle, et dans lequel est renfermé le cours des planètes. On le divise en 12 parties, correspondant chacune à l'un des mois de l'année, et renfermant une constellation ou réunion d'étoiles appelée *signe*. Les signes du zodiaque sont : le *Bélier*, le *Taureau*, les *Gémeaux*, l'*Ecrevisse*, le *Lion*, la *Vierge*, la *Balance*, le *Scorpion*, le *Sagittaire*, le *Capricorne*, le *Verseau* et les *Poissons*. (*V. ces mots.*) Ces noms du règne animal ont fait donner à cette zone le nom de zodiaque, du grec *zôdion*, diminutif de *zôon*, animal. Les anciens avaient réuni dans ces deux vers les noms des signes du zodiaque :

> Sunt Aries, Taurus, Gemini, Cancer, Leo, Virgo,
> Libraque, Scorpius, Arcitenens, Caper, Amphora, Pisces.

Ils correspondent aux mois de mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre, décembre, janvier, février. L'usage du zodiaque est de la plus haute antiquité; les Chaldéens, les Égyptiens, les Indiens, le connaissaient. Manilius (*Astronomiques*, t. II) donne à chacune des constellations du zodiaque la divinité qui préside à son mois : Minerve au Bélier, Vénus au Taureau, Apollon aux Gémeaux, Mercure au Cancer, Jupiter au Lion, Cérès à la Vierge, Vulcain à la Balance, Mars au Scorpion, Diane au Sagittaire, Vesta au Capricorne, Junon au Verseau et Neptune aux Poissons.

ZOÉ, impératrice grecque, 902-919, fut d'abord la concubine de Léon VI le Sage, auquel elle donna un fils qui fut depuis Constantin VII. Léon l'épousa, après la mort de l'impératrice Théophane, et encourut l'excommunication pour s'être marié en quatrièmes noces. Après la mort de Léon VII, 911, Alexandre, oncle et tuteur de Constantin, éloigna Zoé du palais. Elle y rentra sur les instances de son fils, 914; mais ce fut pour favoriser les projets ambitieux de son amant, Romain Lécapène. Lorsque celui-ci fut au comble du pouvoir, 919, il dédaigna Zoé et la fit renfermer dans un cloître.
S.

ZOÉ, impératrice grecque, 1028-1050, fille de Constantin VIII, donna l'empire à 3 maris, qu'elle prit successivement : à Romain III d'abord, 1028, qu'elle fit étouffer dans un bain pour mettre sur le trône et épouser Michel IV le Paphlagonien, 1034. Négligée par celui-ci, que ses remords tourmentaient, elle consentit à laisser régner après lui Michel V Calaphate, 1041-1042. Exilée par cet ingrat, elle recouvra le pouvoir à la suite d'une révolte du peuple; mais elle se fatigua de régner seule avec sa sœur Théodora, et, malgré ses 63 ans, elle épousa en troisièmes noces Constantin Monomaque, 1042; choix déplorable pour l'empire. S.

ZOEGA (George), célèbre archéologue et antiquaire danois, né en 1755 à Dhalen, près de Ripen (Jutland), m. en 1809, fit ses études à Altona, puis à Gœttingue sous Heyne, visita les principales universités de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie, fut précepteur, et voyagea en [illegible] avec un gentilhomme dont il était gouverneur. Chargé par le ministre danois Guldberg de classer les médailles de Copenhague, et alla visiter le riche musée de Vienne, 1782, se maria et abjura le luthéranisme à Rome, accepta de Pie VI une place d'interprète de la Propagande pour les langues modernes et la mission d'interpréter les hiéroglyphes des obélisques apportés autrefois de l'Égypte à Rome, fut attaché à la section d'histoire et d'antiquités de l'Institut national romain, et reçut en 1802 le titre de professeur à l'université de Kiel, tout en restant à Rome comme agent du roi de Danemark. On a de lui : *Nummi Ægyptii*, 1787; *de Usu et origine obeliscorum*, Rome, 1797, in-fol., fig., grand et bel ouvrage, dépassé depuis au point de vue des antiquités égyptiennes, et dans lequel il établit que les hiéroglyphes ne cessèrent d'être employés qu'après l'entière destruction du paganisme; *Catalogus codicum copticorum musæi Borgiani*, 1808, grand in-fol., catalogue rempli d'extraits et de traductions propres à éclairer l'étude de la langue copte, *Bassirilievi antichi di Roma*, Rome, 1808, 1809, 2 vol. grand in-4°, avec un texte qui prouve une rare sagacité archéologique; des *Dissertations* recueillies en 1817.

ZOFINGUE ou **ZOFINGEN**, v. de Suisse (Argovie), sur la Wigger; 4,465 hab. Fabr. d'indiennes, velours, rubans, etc. Antiquités romaines. Anc. ville impériale.

ZOHAK. *V.* DJEMCHID.

ZOHAR, c.-à-d. *splendeur*, livre théologique des Juifs modernes, contient des explications cabalistiques sur les livres de Moïse. On l'attribue à Ben-Yokaï, disciple d'Akiba. Il a été traduit en latin.

ZOHAYR, fils d'Abou-Solma, de la tribu de Mozayna, collatérale des Benou-Temim, est un des plus grands poëtes arabes du paganisme, auteur d'une moallaqâ, qu'il composa à l'âge de 70 ans, à l'occasion de la paix qui termina la guerre de Dâhis, et en l'honneur des médiateurs qui travaillèrent à conclure cette paix. Outre sa moallaqâ, Zohayr a fait un grand nombre de pièces de vers à la louange de Harim, de son père Sinân, de ses frères et de toute sa famille. Il mourut vers 627, âgé de près de cent ans. D.

ZOILE, fameux critique grec, né, dit-on, à Éphèse ou à Amphipolis, au IVe siècle av. J.-C. Suivant un récit des scoliastes d'Homère et de Vitruve, qui paraît n'être qu'un conte populaire, il critiqua avec tant d'amertume l'*Iliade* et l'*Odyssée* qu'on le surnomma *Homeromastix*, c.-à-d. le fouet ou le fléau d'Homère, et qu'il fut condamné à mort par Ptolémée Philadelphe; son nom, opposé à celui d'Aristarque, a été appliqué à tous les critiques envieux et passionnés. Les ouvrages attribués à Zoïle sont : 9 livres de *Remarques hypercritiques* sur Homère; un *Discours contre Isocrate;* un examen de plusieurs Dialogues de Platon; une *Histoire d'Amphipolis*, en 3 livres; une *Histoire générale du monde* jusqu'à Philippe de Macédoine; un *Traité de grammaire;* une *Rhétorique*, etc. Tout ces ouvrages sont perdus. Denys d'Halicarnasse assure, au contraire, que Zoïle fut un critique très modéré.

ZOLKIEW, v. de l'Autriche-Hongrie (Gallicie), ch.-l. de cercle; 6,794 hab. Draps, lainages, cuirs, faïence. Ancien château de la famille Sobieski. — Le cercle de Zolkiew a 5,167 kil. carr., 100 kil. sur 70, et 237,561 hab.

ZOLLIKOFER (GEORGE-JOACHIM), prédicateur calviniste, né en 1730 à Saint-Gall (Suisse), m. en 1788, fut ministre dans le pays de Vaud, chez les Grisons, à Isenburg et à Leipzig. Ses *Sermons* ont été publiés à Leipzig, 1789-1804, 15 vol.; ils traitent surtout des devoirs, des défauts, des habitudes de la vie domestique. Zollikofer fut un grand orateur et un bon écrivain.

ZOLLVEREIN (de l'allemand *zoll*, douane, et *verein*, association), association douanière des États allemands. Le traité de Vienne de 1815 (art. 19) avait émis l'idée de donner, en matière de douanes, une législation uniforme à l'Allemagne. Cependant le pays restait divisé en une foule de petits États, élevant chacun ses barrières, ses bureaux, gênant le commerce par des impôts et des obstacles multipliés à chaque pas. Toute prospérité commerciale demeurait impossible dans de pareilles conditions. En 1819, le grand-duché de Bade demanda au congrès de Carlsbad la liberté du commerce dans l'intérieur de la Confédération, et n'obtint rien. L'économiste List créa, en 1819, une association de fabricants et de négociants ayant pour but d'obtenir la suppression des douanes provinciales. Le Wurtemberg et le Hohenzollern formèrent une association particulière, en 1824; le Wurtemberg et la Bavière, le 18 janvier 1828; les États de Thuringe en formèrent une autre peu de temps après. Le Brunswick, le Hanovre et l'Oldenbourg formèrent aussi une association, à laquelle adhérèrent, le 24 septembre 1828, la Saxe, la Hesse électorale, Nassau, Reuss, Brême, Francfort et la princi-

pauté de Schwarzbourg-Rudolstadt : cette association est connue sous le nom de *Steuerverein*. — La Prusse les avait devancés : le 26 mai 1818, Frédéric-Guillaume III abolit toute espèce de douanes dans l'intérieur de ses provinces. Il déclara en même temps qu'il adoptait, dans la rédaction d'un nouveau tarif, le principe d'une protection modérée de l'industrie nationale : droit de 10 0/0 à l'importation des produits manufacturés de l'étranger, libre admission des produits naturels et des objets destinés au travail, exportation franche de tout droit. Il annonçait aussi qu'il était prêt à « prendre ces principes de liberté commerciale comme base de tout traité avec les autres États ». Plusieurs petits États répondirent à cette invitation : Schwarzbourg-Sondershausen, 25 octobre 1819; Schwarzbourg-Rudolstadt, 25 juin 1822 ; Saxe-Weimar-Eisenach, 27 juin 1823 ; Anhalt-Bernbourg, 10 octobre 1823 ; Lippe-Detmold, 17 juin 1826; Mecklembourg-Schwerin, 2 décembre 1826 ; Anhalt-Kœthen, 17 juillet 1828 ; Anhalt-Dessau, 16 août 1828 ; Hesse-Hombourg, 31 décembre 1828 ; Saxe-Cobourg-Gotha, 6 mars 1830; Birkenfeld, 1830 ; Holstein-Oldenbourg, 24 juillet 1830 ; principauté de Waldeck, 16 avril 1831. L'accession de ces enclaves ne formait encore qu'un accroissement de population de 318,000 âmes; mais il faut y joindre les deux Hesses, qui s'unirent avec la Prusse par les traités du 14 février 1828 (grand-duché de Hesse) et du 25 août 1831 (Hesse électorale). — Cette union avait déjà produit d'heureux effets : l'industrie était en progrès, et le chiffre de la recette des douanes avait sensiblement augmenté : cela détermina la formation du Zollverein. Le 22 mars 1833, fut signé le traité entre l'union prussienne d'une part et l'union bavaro-wurtembergeoise de l'autre; le 30, la Saxe royale adhéra au traité, et fut imitée, 11 mai, par l'union thuringienne. Le Zollverein, comprenant ainsi un territoire de 7,120 lieues, occupé par 33,478,120 hab., commença à fonctionner au 1er janvier 1834 : la Prusse formait environ 55 p. 0/0 de la population totale. Quinze ans après, d'autres petits États avaient adhéré, et la population du Zollverein s'élevait à 29,860,063 âmes. Deux villes libres, le Mecklembourg, le *Steuerverein* et l'Autriche n'en faisaient pas partie. La Prusse parvint à entraîner le *Steuerverein* par le traité du 7 septembre 1851 : le *Steuerverein*, auquel la Prusse faisait d'ailleurs de grandes concessions, devait se fondre dans l'association à partir du 13 janvier 1854. L'Autriche profita de la dissolution momentanée du Zollverein, par suite de ce traité, pour essayer de se substituer à la Prusse. Elle abolit les douanes qui la séparaient de la Hongrie, publia un tarif plus libéral, excita les petits États contre la Prusse et chercha à les attirer dans son alliance. La proclamation de l'Empire français fit cesser ces luttes intestines. L'empereur d'Autriche sentit le besoin de se rapprocher de la Prusse, et signa avec elle le traité du 19 février 1853, qui supprimait entre les deux pays les prohibitions (excepté pour le tabac, le sel, la poudre, les cartes, les almanachs), admettait les produits bruts en franchise, les produits manufacturés à des droits très modérés, déclarait le transit et l'entrepôt libres, etc. Une conférence devait se réunir en 1860 pour arrêter les bases d'une union douanière complète. — La constitution du Zollverein, arrêtée en 1834, a été modifiée en 1841, 1854, et après les événements de 1866. La guerre de 1870-71 en a augmenté l'étendue; l'Alsace-Lorraine y est entrée depuis le 1er janvier 1872. Aujourd'hui le rayon des douanes coïncide avec les frontières politiques, si ce n'est que le grand-duché de Luxembourg est toujours compris dans le Zollverein, ainsi que la commune de Jungholz en Autriche, et qu'au contraire les ports francs d'Altona (Holstein), de Hambourg avec Cuxhaven, celui de Brême avec Bremerhafen et Geestemunde, celui de Bracke sur le Weser dans l'Oldenbourg, et quelques communes du grand-duché de Bade auprès du canton suisse de Schaffouse, en demeurent exclus (en tout, 352 kil. carr. et 657,914 hab.). La superficie du Zollverein est donc de 542,834 kil. carr., et sa population de 44,785,923 hab. Ses recettes brutes, y compris les droits de consommation, ont été de 289,490,000 fr. en 1884-85. C. P.

ZOLTAN, duc des Hongrois, fils d'Arpad, dévasta une partie de l'Europe occidentale à la tête des Hongrois, de 907 à 955, et fut enfin battu par Othon le Grand sur le Lech, près d'Augsbourg. Il se fixa alors dans le pays qui prit le nom de Hongrie, et mourut en 960.

ZOMBOR ou **SOMBOR**, v. du roy. de Hongrie (Témesvar), près du canal François; 24,693 hab. École normale d'instituteurs grecs orientaux. Fab. de soieries. Comm. de grains et de bétail ; ch.-l. du comitat de Bacs.

ZONA. V. CEINTURE.

ZONÆUS, rhéteur grec du Xe siècle ap. J.-C., est l'auteur d'un opuscule sur les figures du langage, publié dans le VIIIe volume des *Rhéteurs grecs* de Walz. S. Re.

ZONARAS (JEAN), historien grec, m. en 1130, premier secrétaire à Constantinople sous le règne de Jean et de Manuel Comnène, puis moine de l'ordre de Saint-Basile, a laissé des Lettres, des *Commentaires* sur les *canons des apôtres, des conciles*, et sur les *épîtres canoniques des papes;* des Poésies sacrées et des *Annales* depuis la création du monde jusqu'à la mort d'Alexis Comnène, 1118. Ce dernier ouvrage n'est qu'un précis assez exact et impartial, qui fait surtout bien connaître Constantin et les princes de sa maison; il a été inséré, en 2 vol. in-fol., dans la collection byzantine du Louvre; le président Cousin l'a traduit en français, avec Xiphilin et Zosime, Paris, 1678, in-4°.

ZONZONATE. *V.* SONSONATE.

ZOPYRE, fils de Mégabyze, vers l'an 520 av. J.-C., voulant aider à la prise de Babylone soulevée contre Darius Ier, se coupa le nez et les oreilles, alla se présenter aux assiégés comme une victime de la cruauté du roi, obtint de commander quelques troupes, à la tête desquelles il remporta, dans des sorties, plusieurs succès concertés d'avance avec les Perses, et, chargé de toute la défense de la ville, ouvrit les portes à Darius, qui assiégeait la ville depuis 20 mois.

ZORG (HENRI-MARTIN **ROKES**, DIT), peintre, né en 1621 à Rotterdam, m. en 1682, eut pour maîtres David Téniers et Guillaume Buytenweg. Il a peint des foires, des intérieurs de chaumières, des scènes domestiques, des cuisines, des charlatans et des natures mortes. Sa couleur est harmonieuse, son exécution fine et soignée : il composait avec esprit. Son père, qui conduisait une barque marchande entre Rotterdam et Dordrecht, étant venu à mourir, il lui succéda dans sa profession, sans abandonner la peinture. Le Louvre possède de lui un intérieur de cuisine. La Pinacothèque de Munich renferme aussi 2 de ses tableaux. A. M.

ZORN, riv. d'Alsace, naît dans les Vosges, et se jette dans la Moder, rive dr. ; cours de 90 kil.

ZORNDORF, vge du roy. de Prusse (Brandebourg), au N. de Custrin; 1,128 hab. Célèbre par une victoire de Frédéric II, roi de Prusse, avec 30,000 hommes, sur 56,000 Russes, les 25 et 26 août 1758.

ZOROASTRE, révélateur mythologique dont le vrai nom est Zarathoustra (la splendeur de l'or?), et auquel la légende attribue l'établissement de la religion iranienne. De race royale, choisi par Dieu avant sa naissance pour régénérer le monde, il aurait vécu au temps où les tribus aryennes étaient encore en Bactriane, et, à l'âge de 30 ans, un génie lui apparaissant l'aurait conduit en présence du Créateur Ahourâ-mâzdâ. Celui-ci, après lui avoir imposé des épreuves physiques dont il sortit vainqueur, lui remit l'*Avesta* ou la Loi et le renvoya sur la terre. Zarathoustra vint alors à la cour du roi de Bactriane, discuta pendant 3 jours avec les sages ; puis, quand il les eut vaincus, il avoua qu'il venait de Dieu et lut l'*Avesta*. Persécuté d'abord comme magicien, il finit par triompher des plus rebelles à force de miracles et d'éloquence, et mourut très âgé dans la ville de Balkh. Bien qu'il soit impossible à l'heure présente de dire si Zarathoustra fut ou non un personnage historique, on le considère généralement comme le réformateur d'une religion antérieure. Quant à l'*Avesta*, M. Darmesteter considère ses textes comme l'œuvre collective et successive des mages, qui formaient en Médie la caste sacerdotale. — Le livre sacré de la religion iranienne ne nous est parvenu que mutilé, traduit ou commenté : aussi l'appelle-t-on *Zend-Avesta*, c.-à-d. commentaire sur la Loi. Il se compose de 3 parties : le *Vendidad-Sadé*, le *Yesht-Sadé* et le *Boundéhesh;* les deux premières sont écrites en zend, la troisième en pehlvi, langue populaire de la Perse au temps des Sassanides. — Les sectateurs de Zarathoustra suivaient une religion dont le principe fondamental est le dualisme. Le monde est pour eux l'œuvre de 2 esprits opposés et à l'état de lutte perpétuelle. L'un, *Ahourâ-mâzdâ*, le lumineux, le resplendissant, le très bon, le très parfait, a, par le Verbe, tout tiré du néant. Pour l'aider à assurer l'ordre et le bien dans l'univers, il a à côté de lui 6 génies supérieurs, les Amesha-çpentas et des milliers de Yazatas ou Yzeds. De même que les hommes, Dieu, les génies et les Yzeds ont auprès d'eux une sorte d'ange gardien, un Fravarshis qui, à la mort du protégé (si celui-ci est mortel), monte aux cieux pour y jouir d'une félicité d'autant plus grande que le défunt a été de son vivant plus pur de cœur, c.-à-d. plus parfait. Mais « la création ne peut subsister que par l'équilibre des forces opposées qu'elle met en jeu »; ces forces se manifestent sous l'impulsion de 2 principes contraires, l'un bon, l'autre mauvais. *Ahoura-mâzdâ* (*Ormouzd*) a pour ennemi *Angrô-mainyous* (*Ahriman*), la puissance destructive, née avec le monde et aidée dans son œuvre malfaisante par 6 esprits opposés aux Amesha çpentas, par les Daêvas ou Devs (démons), adversaires des Yzeds. Placé entre Ormouzd et Ahriman, entre la lumière et les ténèbres, l'homme de bien doit se ranger du côté des dieux lumineux pour combattre les esprits du mal.

Quand il aura rendu l'âme, il subira un jugement à la suite duquel, [illegible] ou non rempli son devoir, [illegible] précipité [illegible] ou vivra éternellement [illegible] sous le sceptre d'Ahoura-mazdâ, en compagnie des deux [illegible]. A la fin des temps, 3 prophètes [illegible] apporteront au monde 3 nouveaux livres de la Loi, [illegible] et la perfection régnera sur l'univers. — Dans sa forme primitive, le *mazdéisme* ou religion d'*Ahoura-mazdâ* n'admettait ni temples, ni autels, ni statues de la divinité : des prières, des hymnes, des sacrifices, voilà, avec l'entretien du feu sacré, en quoi consistait le culte ; la vertu, le travail et surtout l'agriculture, voilà ce que recommandait surtout la morale de l'*Avesta*. Plus tard, lorsque les Aryas-Iraniens se furent mêlés aux tribus touraniennes de la Médie, les prêtres de ces tribus ou mages (*magoush*) leur imposèrent à la longue une foule de pratiques superstitieuses et même le culte d'Ahriman.

De Harlez, *des Origines du Zoroastrisme*, 1879 ; J. Darmesteter, *Zend-Avesta*, trad. anglaise, Oxford, 1880-83 ; E. Burnouf, *Vendidad-Sadé*, trad. franç., Paris, in-fol., 1829-32 ; Hovelacque, *l'Avesta, Zoroastre et le Mazdéisme*, Paris, 1880 ; J. Darmesteter, *Ormazd et Ahriman, leurs origines et leur histoire*, dans la *Bibliothèque de l'école des hautes études* (29e fascicule). M. P—T.

ZOROBABEL, prince de la maison de David, ramena les Juifs dans leur pays après l'édit de Cyrus, 536 av. J.-C., rebâtit le temple de Jérusalem et contribua au rétablissement du culte.

ZOSIME, historien grec du v° siècle, fut avocat du fisc au temps d'Honorius et de Théodose II le Jeune. On a de lui une *Histoire romaine,* depuis les premiers empereurs jusqu'à Dioclétien ; elle est en 6 livres, dont une partie du 6e n'existe plus. Les meilleures éditions sont celles de Reitemeyer, 1784, et de Bekker dans la *Byzantine* de Bonn, 1837 ; elle a été traduite en français, avec Xiphilin et Zonaras, par le président Cousin, Paris, 1678, et avec Polybe et Hérodien, par Buchon, dans le *Panthéon littéraire.* Zosime était païen, et se montre fort hostile à Constantin et à la religion chrétienne.

Martin, *de Fontibus Zosimi*, 1866 ; Schmidt, *de Auctoritate et Fide historiæ Zosimi vitam Constantini Magni narrantis*, 1865. S. Re.

ZOSIME (Saint), né en Grèce, pape de 417 à 418, se laissa quelque temps abuser par les hérésiarques Célestius et Pélage, mais finit par les condamner. On a de lui 13 *Lettres* et un fragment de sa *Constitution* contre Pélage. Fête, le 26 décembre.

ZOTTON, guerrier lombard, un des compagnons d'Alboin, s'empara de Bénévent vers 571, et régna 20 ans sur cette ville avec le titre de duc.

ZOUAVES, corps d'infanterie légère créé en Algérie par ordonnance du 21 mars 1831, sur la proposition du maréchal Clausel. Il y eut d'abord 2 bataillons. On les appela zouaves, en arabe *zouaoua,* d'une confédération de tribus guerrières de la Kabylie, dans les gorges retirées du Djurjura. Chaque bataillon reçut néanmoins dans ses rangs tous les indigènes africains ; on y enrôla aussi des Européens : il y eut au moins 12 soldats français par compagnie, et en outre tous les officiers et sous-officiers furent Français. L'uniforme fut une veste à manches et un gilet forme arabe fermé par devant, en drap bleu foncé, avec galons jonquille, un pantalon maure en drap garance, une ceinture en laine bleu de ciel, une calotte garance avec gland jonquille, un turban vert, des jambières en peau, des guêtres blanches et des souliers, la giberne et le havresac turcs. Les officiers eurent pour costume celui des hussards. En 1833, le nombre des compagnies fut élevé à 10, dont 8 françaises et 2 indigènes : on avait renoncé à mêler les deux races, par suite de ce fait observé souvent, qu'elles prenaient un peu des vices les unes des autres, sans échanger leurs qualités. Le régiment des zouaves fut porté à 3 bataillons en 1841, et une seule compagnie par bataillon put recevoir des indigènes, mais en petit nombre. Un décret de 1852 créa 3 régiments de zouaves de 3 bataillons chacun ; un autre de 1855 créa un 4e régiment, à 2 bataillons, pour la garde impériale ; la marque distinctive de ce dernier corps fut un turban blanc. Il y a aujourd'hui 4 régiments de zouaves, à 4 bataillons, plus 2 compagnies de dépôt, formant un effectif total de 10,480 hommes. Les zouaves tiennent toujours garnison en Algérie.

V. *les Zouaves et les Chasseurs à pied*, 1855, in-12, et *Revue des Deux Mondes* de 1855, [illegible] mars et 1er avril.

ZOUBOW (Platon), né en 1767, dernier favori de l'impératrice Catherine II, était lieutenant dans le régiment des gardes ; il fut créé prince et grand maître de l'artillerie, et acquit d'immenses richesses. Après la mort de Catherine, il fut exilé par Paul Ier ; puis, ayant obtenu de revenir à Saint-Pétersbourg, trempa dans le meurtre de ce prince, ne fut point employé sous le nouveau règne, et mourut dans la retraite en 1822. — Son frère Valérien, né en 1771, m. en 1804, eut également part aux faveurs de Catherine II, fut nommé lieutenant général en 1794, commanda l'armée envoyée contre la Perse et prit Derbent.

ZOUG. V. Zug.

ZOUILA, la *Cillaba* de Ptolémée, v. du Fezzan, à 140 kil. [illegible]

ZOUK-MIKAEL, v. de la Turquie d'Asie (Syrie), au N.-E. [illegible]

ZOUMBO, [illegible] de l'Afrique orientale ([illegible] Zambèze, à [illegible] kil. S.-O. de Tete [illegible] et d'ivoire.

ZOUNGARIE. V. Dzoungarie.

ZOZIME d'Ascalon, [illegible] du ve siècle ap. J. C., commentateur de Lysias et de Démosthène, est l'auteur d'une biographie de ce dernier orateur, publiée dans les *Oratores græci* de Reiske, et d'un commentaire [illegible] à la Bibliothèque du Vatican qui semble, d'après les spécimens qu'en a connus Reiske, ne pas différer de celui d'Ulpien. S. Re.

ZOZIME de Panopolis, auteur d'un ouvrage encore inédit sur la chimie, et d'un petit traité sur la fabrication des boissons fermentées et de la bière qui a été publié par Gruner en 1814. S. Re.

ZSCHOKKE (Jean-Henri-Daniel), littérateur allemand, né en 1771 à Magdebourg, d'une famille de commerçants, m. en 1848, fut tour à tour acteur, auteur dramatique, professeur et maître de pension ; alla se fixer en Suisse en 1797, devint en 1798 membre du Grand-Conseil d'Argovie, et soutint les idées unitaires et démocratiques. Le gouvernement helvétique le chargea souvent de missions politiques et administratives. On a de lui : *Abellino, chef de brigands,* 1793, drame devenu populaire ; *Histoire de la république des Grisons,* 1797 ; *Histoire de la destruction des républiques de Schwytz, Uri et Unterwald*, 1802 ; *Histoire du peuple bavarois*, 1813-18 ; *Histoire de la nation suisse*, 1822, traduite en français par Monnard, 1823-33 ; *Histoire contemporaine,* 1817-23. Il a composé aussi beaucoup de romans, de contes et de nouvelles qui ont été traduits en français : *Contes suisses*, par Loève-Veimars, 1828, 4 vol. in-12 ; *les Soirées d'Aarau*, par le même, 1829, 4 vol. in-12 ; *les Matinées suisses*, par le même, 1830-32, 12 vol. in-12 ; *Jonathan Frock*, par Suckau ; *Nouvelles Soirées d'Aarau*, par Cherbuliez, 1833, 5 vol. in-12. Les Œuvres de Zschokke ont été réunies en 40 vol., 1825-33. C'est un écrivain plein d'imagination, qui a exercé une grande influence sur la bourgeoisie suisse et allemande par son art de présenter les leçons de morale sous des formes séduisantes et accessibles à tous.

V. sa Vie, en allem., par Baer, Winterthur, 1853.

ZUCCARO ou **ZUCCARI** (Taddeo), peintre de l'école romaine, né en 1529 à San-Angelo-in-Vado, m. en 1566, eut un faire agréable, mais manqua d'élévation. Ses ouvrages les plus célèbres sont les fresques du château de Caprarola, qu'on a gravées en 1748.

ZUCCARO ou **ZUCCARI** (Federico), frère et élève du précédent, né en 1542, m. en 1609, peignit à Florence la grande coupole de Sainte-Marie des Fleurs, et à Rome le plafond de la chapelle Pauline, commencé par Michel-Ange.

On a de lui un livre intitulé : *Idea de pittori, scultori e architetti*, Turin 1607, in-fol.

ZUCCHI (Jacques), peintre, né à Florence, m. vers 1590, élève de Vasari, vint à Rome vers 1572, et y fut protégé par le cardinal Ferdinand de Médicis. Il a peint de belles fresques au Vatican et dans plusieurs églises.

ZUCCHI (François), frère et élève du précédent, m. vers 1620, peignit d'abord avec succès les fleurs et les fruits, puis se livra à la mosaïque. C'est à lui qu'on doit les mosaïques de la coupole de Saint-Pierre.

ZUENTIBOLD, le même nom que Sviatopolk.

ZUG, *Tugium,* ville de Suisse, ch.-l. du canton de son nom sur la rive E. du lac de Zug ; 4,924 hab. Gymnase, bibliothèque. Papeteries. Comm. de bois, bétail, kirschenwasser, châtaignes, fruits secs. En 1435, deux des rues s'abîmèrent dans le lac. En 1795, un incendie détruisit une partie de la ville. — Le canton de Zug, au centre de la Suisse, le plus petit de tous, entre ceux de Zurich au N., d'Argovie et de Lucerne à l'O., de Schwytz au S. et à l'E., a 239 kil. carr., 22 kil. sur 18, et 22,994 hab. dont 21,734 catholiques et de race allemande. Sol fertile en fruits, arrosé par la Reuss et la Limmat. Ce canton fut admis dans la Confédération en 1352. Il est le 6e par l'ordre d'admission, le 22e par l'étendue, le 21e par la population. Sa constitution actuelle, qui date de 1814, est entièrement démocratique : le pouvoir souverain réside dans l'assemblée nationale, qui se réunit tous les ans au 1er mai pour recevoir les comptes des fonctionnaires et procéder aux élections ; le pouvoir exécutif et judiciaire appartient à un landamman, assisté d'un conseil de canton. Le canton nomme 2 membres du conseil des États et 1 membre du conseil national. B.

ZUG (Lac de), lac de Suisse ; s'étend dans les cantons de Zug, de Schwytz et de Lucerne ; 38 kil. carrés. Ses eaux s'écoulent par la Loretz dans la Reuss.

ZUIDERZÉE. *V.* Zuyderzée.

ZULIA, riv. de l'Amérique du Sud, se jette dans le lac de Maracaïbo. Il lui donnait autrefois son nom à un département de l'anc. Colombie. Elle le donne aujourd'hui à un État de la république du Vénézuéla (Falcon-Zulia), qui comprend les 2 sections de Falcon et de Zulia; 187,054 hab.

ZULLICHAU, v. du roy. de Prusse (Brandebourg), rég. de Francfort-sur-l'Oder; 7,538 hab. Gymnase. Fabr. de draps, lainages, eau-de-vie et vinaigre. Défaite des Prussiens par les Russes en 1759.

ZULPICH, identifié à tort avec *Tolbiacum* ou *Tolbiac*, ville du roy. de Prusse (prov. du Rhin), à 33 kil. S.-O. de Cologne; 1,920 hab.

ZUMALACARREGUY (Thomas), général espagnol, né d'une famille noble, à Ormaiztegui dans le Guipuzcoa, en 1788, m. en 1835, suivit la carrière militaire, arriva au grade de commandant dans la garde royale, se démit de ses fonctions à la mort de Ferdinand VII, s'attacha à Don Carlos, en faveur duquel il excita un soulèvement dans son pays natal, fit la guerre de partisan contre les Christinos, prit Villafranca, mais fut mortellement blessé devant Bilbao.

ZUMBO (Gaétan-Jules), célèbre modeleur en cire, né à Syracuse en 1656, m. en 1701, devina les principes de la sculpture sans le secours d'aucun maître, étudia avec soin l'anatomie, et, comme il n'avait pas appris à manier le ciseau, employa une cire colorée qu'il préparait lui-même et dont il garda le secret. Il exécuta, à Florence, la composition fameuse que les Italiens nomment *la Putrefaction*: ce sont 5 figures représentant un moribond, un corps mort, un corps qui commence à se corrompre, un autre à demi corrompu, et un corps en pleine décomposition. Il fit aussi à Gênes deux chefs-d'œuvre, une *Nativité de J.-C.* et une *Descente de croix*. B.

ZUNIGA, brg d'Espagne (Navarre). Il a donné son nom à une famille noble, qui a fourni beaucoup d'hommes distingués dans l'administration, dans l'Église et dans l'armée.

ZURAWNO, brg de l'Autriche-Hongrie (Gallicie), sur le Dniester, 3,184 hab.; célèbre par la belle défense de Jean Sobieski, qui, avec 10,000 Polonais, se soutint aux environs pendant 23 jours contre 80,000 Turcs et 130,000 Tatars, auxquels il dut cependant céder, par traité, Kaminiec et une partie de l'Ukraine, 1676.

ZURBARAN (François), peintre, né en 1598 à Fuente de Cantos (Estramadure), m. en 1662, fut d'abord élevé comme un simple paysan; mais son goût pour la peinture s'étant révélé, on le mit, à Séville, sous la direction de Jean de la Roëlas. Tout jeune, il étudia de près la nature; en copiant des étoffes blanches drapées sur un mannequin, il apprit à les rendre avec une habileté supérieure. Les tableaux du Caravage lui inspirèrent une si vive admiration que son style s'en ressentit, et qu'on l'a surnommé justement *le Caravage espagnol*. Comme le peintre italien, il aime les violentes oppositions de lumière et d'ombre, les sujets tristes et dramatiques; mais il lui est supérieur par le sentiment et l'expression. Dès l'année 1625, on le chargea d'orner l'autel de Saint-Pierre, dans la cathédrale de Séville; on lui demanda ensuite des tableaux pour l'église du collège de Saint-Thomas. Zurbaran n'alla point en Italie. Il exécuta à Guadalupe (prov. de Caceres) 12 peintures, que l'on classe parmi ses meilleurs ouvrages. Il multiplia ses productions dans toute l'Espagne et s'acquit une brillante renommée. On vante beaucoup les scènes bibliques dont il décora la Chartreuse de Xérès, et le *Christ* du monastère de Saint-Paul, à Las Cuevas. Il exécuta pour le roi d'Espagne les 12 travaux d'Hercule.

Ch. Blanc, *Hist. des peintres de toutes les écoles*. A. M.

ZURICH, *Turicum*, *Tigurum*, *Durgaun*, ville de Suisse, ch.-l. du cant. de son nom, sur la Limmat, à sa sortie du lac de Zurich et à son confluent avec la Sihl, par 47° 22' lat. N. et 6° 12' long. E., 25,102 hab. (75,956 avec les communes adjacentes). C'était, avant 1848, l'un des 3 sièges alternatifs de la Diète suisse et du gouvernement fédéral. Université, institut d'aveugles et de sourds-muets, institut des sciences politiques, institut de médecine et de chirurgie, école polytechnique fédérale. Bibliothèque, cabinet de médailles et d'histoire naturelle, jardin botanique. Arsenal. Maison de force et de correction. Ville [illegible] triste. On y remarque la cathédrale ou *Münster*, l'hôtel de ville ou palais du gouvernement, le monument de Gessner et le tombeau de Lavater. Les fortifications ont été détruites en 1833. Industrie active. [illegible] et tissage de coton, [illegible] de soieries, rubans, crêpes, toiles à bluter; teintureries en rouge. — Zurich existait au temps des Romains. Déclarée ville libre impériale en 1218, elle secoua le joug des [illegible] aux cantons de Schwytz, d'Uri et d'Unterwald contre les ducs d'Autriche, et fut admise dans la Confédération helvétique en 1351. Mais, en lutte avec Uri et Schwytz pour la possession du Tockenbourg depuis 1436, elle s'allia avec l'Autriche en 14[illegible], et ne rentra dans la Confédération qu'en 1450. Zwingle y prêcha la Réformation dès l'année 1516. Les environs de Zurich ont été le théâtre de 2 victoires, l'une des Suisses sur les Autrichiens, le 22 juillet 1443, l'autre de Masséna sur les Russes, le 26 août 1799. Patrie de Gessner, Bodmer, Fuessli, Pestalozzi, etc.

ZURICH (Canton de), un des 22 cantons de la Suisse, au N., entre le grand-duché de Bade et le canton de Schaffhouse au N., les cantons d'Argovie à l'O., de Zug et de Schwytz au S., de Saint-Gall et de Thurgovie à l'E.; superf., 1,724 kil. carr.; 62 kil. sur 43; 317,576 hab. (283,134 protestants) de race allemande. Climat tempéré, mais sujet à des changements subits. Sol sillonné par les Alpes, arrosé par le Rhin, la Thur, la Reuss, la Limmat, etc.; peu fertile, mais cultivé avec soin, et produisant des céréales, des arbres à fruits et des vins. Beaucoup de bois. Élève de beau bétail. Industrie florissante: cotons, soieries, machines et mécaniques; teintureries. L'instruction est très développée. Ce canton est le 5e par l'ordre de son admission dans la Confédération, le 2e par sa population, le 7e par son étendue. Sa constitution actuelle date de 1839, et est toute démocratique. La souveraineté appartient au peuple, et est déléguée à un Grand-Conseil de 212 membres, qui se renouvelle par moitié tous les 2 ans et qui exerce le pouvoir législatif. Un Petit-Conseil, dont les 25 membres, élus par le Grand-Conseil dans son sein ou en dehors, se renouvellent par tiers tous les 2 ans, a le pouvoir exécutif; son président est le 1er magistat du canton. Le Grand-Conseil choisit aussi pour 6 ans une cour suprême de justice, composée de 11 membres. Tout bourgeois est électeur à 20 ans, éligible à 30 ans, et tenu au service militaire jusqu'à 40. — Le canton envoie 2 représentants au conseil des États et 14 au conseil national. B.

ZURICH (Lac de), lac de Suisse, dans les cantons de Zurich, de Saint-Gall et de Schwytz; 35 kil. sur 3; 89 kil. carr., 200 mèt. de profondeur en quelques endroits. Il est divisé par le pont de Rapperschwyl en 2 parties, dites *Lac supérieur* et *Lac inférieur*. Il reçoit la Linth au S.-E., et s'écoule dans l'Aar par la Limmat.

ZURICH (Traités de). Les traités de Zurich, signés le 10 novembre 1859, mirent fin à la guerre d'Italie, soutenue par la France et la Sardaigne contre l'Autriche. Ils se composent de 3 traités: 1° *Traité entre la France et l'Autriche*; cette dernière cédait à la France la Lombardie, à l'O. d'une ligne tirée par le milieu du lac de Garde jusqu'à Peschiera, le thalweg du Mincio jusqu'au coude de Grazie, et une ligne droite jusqu'au Pô à Scorzarolo; les 2 gouvernements s'engageaient à favoriser la création d'une confédération italienne placée sous la présidence honoraire du Pape, et dans laquelle entrerait la Vénétie, tout en restant province de l'Empire d'Autriche; les droits des ducs de Toscane, de Parme et de Modène étaient réservés, et les 2 gouvernements devaient s'entendre pour obtenir les réformes politiques indispensables au bien-être de leurs États; 2° *Traité entre la Sardaigne et la France*, la France cédait à la Sardaigne la Lombardie; 3° *Traité entre la France, la Sardaigne et l'Autriche*; les 3 puissances reconnaissaient les 2 premiers traités. — Les traités de Zurich ne furent exécutés que dans la clause relative à la cession de la Lombardie. En 1861 la proclamation du *Royaume d'Italie* effaça toutes les stipulations de ce triple traité. (*V.* Italie.) C. P.

ZURITA (Jérôme), historien espagnol, né en 1512 à Saragosse, m. en 1580, fut chargé, en 1530, de l'administration des villes de Barbastro et d'Huesca, devint ensuite fiscal de Madrid, chargé d'affaires en Allemagne pour le conseil suprême de Castille en 1543, reçut la place d'historiographe d'Aragon en 1549 et voyagea en Italie et en Sicile pour recueillir des documents. Il découvrit le *Chronicon Alexandrinum* ou *Paschale*, publié dans la collection byzantine.

On a de lui des *Annales de la couronne d'Aragon*, Saragosse, 1562-79, 6 vol. in-fol., recueil informe de matériaux. — V. Ticknor, *Hist. de la littér. espagnole*, t. III.

ZURLAUBEN (Le baron de **LA TOUR-CHATILLON** de), d'une famille noble de l'Allemagne qui remontait au temps d'Othon Ier, né à Zug en 1720, m. en 1795, fit de brillantes études au collège des Quatre Nations à Paris, entra au service de la France, fit les campagnes de Flandre depuis 1742, se distingua à Fontenoy et à Raucoux, aux sièges de Tournai, d'Oudenarde et de Maestricht, et, en 1762, étant brigadier, défendit avec la plus intrépide fermeté les retranchements de [illegible] retraite, en 1780, avec le titre de lieutenant général. Il était membre associé de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

On a de lui: *Histoire militaire des Suisses au service de la France*, [illegible] une trad. [illegible] *de la Suisse*, 1780 [illegible] ouvrage [illegible] sous le titre

de *Tableaux de la Suisse, ou Voyage pittoresque fait dans les 13 cantons h[illegible]*, 1780-86, 12 vol. in-4°; *Mémoire sur les Alpes Pennines et [illegible]*, 1782, etc. B.

ZURLO (Joseph, comte), né à Naples en 1759, m. en 1828, cultiva la littérature et la philosophie, entra au barreau, fit partie, en 1783, d'une commission de gouvernement envoyée en Calabre pour remédier aux maux causés par les tremblements de terre, fut appelé, en 1798, à la direction des finances du royaume, s'abstint de toute participation aux actes de la république Parthénopéenne, reprit son ministère après le retour du roi en 1800, s'appliqua à amortir le papier-monnaie, à éteindre les effets discrédités, à rétablir le crédit public, mais fut renversé par la cabale de la reine et d'Acton. Il suivit la famille royale dans son nouvel exil, en 1806. Rallié à Joachim Murat en 1809, il fut ministre de la justice, puis de l'intérieur. En 1815, il suivit la veuve de Murat à Trieste, puis alla vivre obscurément à Venise. On lui permit de rentrer à Naples en 1818, et il fut même appelé au ministère de l'intérieur dans le gouvernement constitutionnel de 1820; mais, accusé par les carbonari d'avoir violé un article de la Constitution, en annonçant que le roi allait partir pour le congrès de Laybach, sans y être autorisé par le parlement, afin d'y négocier avec ses alliés, il y eut une telle agitation dans le public qu'il se retira, avec tout le ministère. Depuis cette époque, il demeura étranger aux affaires publiques. Zurlo fut un homme d'une rare capacité, d'une activité infatigable et d'une grande probité.

C. Cantù, *Hist. des cent dernières années.* B.

ZURZACH, anc. *Certiacum* ou *Forum Julii* (?), brg de Suisse (Argovie), près du Rhin; 968 hab. Jadis abbaye célèbre et pèlerinage fréquenté. Antiquités romaines. Il s'y tient, chaque année, deux foires considérables.

ZUTPHEN, v. forte du roy. des Pays-Bas (Gueldre), sur l'Yssel; 14,222 hab. École latine. Société des sciences physiques. On remarque l'anc. cathédrale de Sainte-Walburge, l'hôtel de ville à 5 façades, l'hôtel des États, et le Poids public, dont la tour renferme un carillon de 36 cloches. Manuf. de coton et de papier, tanneries, huileries, moulins à farine. — Ville très ancienne, Zutphen appartint aux évêques d'Utrecht dès 1202, et entra dans la ligue hanséatique au XIVe siècle. Elle fut prise par le fils du duc d'Albe en 1572, par Maurice de Nassau en 1591, et, en 1672, par les Français, qui la démantelèrent.

ZUYDERZEE, c.-à-d. *mer du Sud*, vaste golfe formé dans le royaume des Pays-Bas par la mer du Nord, entre les provinces de Hollande à l'O., d'Utrecht au S., de Gueldre au S.-E., d'Over-Yssel et de Frise à l'E.; fermé au N. par les îles de Texel, de Vlieland, de Ter-Schelling et d'Ameland, entre lesquelles s'ouvrent des détroits qui livrent passage aux vaisseaux; 220 kil. sur 75. L'Yssel et les deux Vecht s'y jettent. Au S.-O. il forme le petit golfe de l'Y. On projette de dessécher le Zuyderzée, soit une étendue de 195,000 hect. qu'on rendrait à la culture, alors que les deux provinces de Zélande et d'Utrecht n'ont auj. l'une que 165,700 hect., l'autre 138,560. Le Zuyderzée n'était, au temps des Romains, que le lac *Flevo* : en 1284, une inondation terrible, qui submergea 72 villes ou villages et noya 100,000 personnes, enleva la portion de terre qui séparait du côté du N. ce lac de la mer. Sous le 1er Empire français, de 1810 à 1814, le Zuyderzée donna son nom à un département formé de la Hollande septentrionale et de la province d'Utrecht; ch.-l. Amsterdam; sous-préf. : Harlem, Hoorn, Alkmaar, Utrecht et Ameersfoot.

ZVORNIK ou **ISVORNIK**, v. de la Bosnie, prov. ottomane, occupée par les Autrichiens, sur la Drina; 10,000 hab. Comm. de bois. Mines de plomb aux environs.

ZWARTE-WATER. *V.* Vecht.

ZWEIBRUCKEN, nom allemand de Deux-Ponts.

ZWETTEL ou **ZWETTL**, v. de l'Autriche-Hongrie (Basse-Autriche); 2,290 hab. Marchés pour lin, grains et bestiaux. Aux environs, ancienne abbaye de Cisterciens, fondée en 1138, avec une riche bibliothèque et une bergerie modèle.

ZWICKAU, *Cygnea*, v. du roy. de Saxe, ch.-l. de cercle; 35,005 hab. Belle église ogivale de Sainte-Marie, bâtie de 1453 à 1536. Gymnase; maison de correction dans l'anc. château. Entrepôt de sel. Forges à fer. Fabr. de produits chimiques, lainages, coton, porcelaine. Jadis ville impériale. Patrie de J. Feller; le cercle a 4,619 hectares et 1,105,141 hab.

ZWICKAU (Cercle de), division politique du roy. de Saxe. Pays adossé au S. à l'Erz-Gebirge, et séparé, par les contreforts septentrionaux de ces montagnes, en vallées nombreuses où coulent l'Elster Noir et son affluent la Chemnitz et les affluents de la Mulde, Presnitz et Flodha. Mines de houille à Plauen, de cobalt et d'argent à Schneeberg, d'or, d'argent, de cuivre et d'arsenic à Hohnstein. Superf., 4,619 kil. carr.; pop., 1,105,141 hab. C. P.

ZWICKER (Daniel), sectaire, né à Dantzig en 1612, m. en 1678, exerça d'abord la médecine, puis s'engagea dans les querelles religieuses. Après avoir embrassé le socinianisme, il se rapprocha des Arminiens ou Remontrants, tenta de concilier les diverses communions chrétiennes et fonda la secte des *Conciliateurs* ou *Tolérants*. Il a beaucoup écrit en latin, en allemand et en flamand; l'ouvrage où sa doctrine est exposée a pour titre : *Irenicon Irenicorum seu reconciliatoris christianorum norma triplex...*, Amsterdam, 1658. Après avoir échoué dans son entreprise, il demeura, pendant le reste de sa vie, étranger à toutes les communions.

ZWIEFALTENDORF, *Duplices Aquæ*, brg du roy. de Wurtemberg; 394 hab. Il y avait autrefois une riche abbaye impériale, devenue auj. un hospice d'aliénés. Pèlerinage très fréquenté à une chapelle de Notre-Dame de Lorette.

ZWINGER (Théodore), dit l'*Ancien*, médecin, né à Bâle en 1533, m. en 1588, voyagea en France et en Italie, et occupa successivement dans sa ville natale les chaires de langue grecque, de morale et de médecine. Il fut enlevé par une épidémie, qu'il avait courageusement combattue. Son principal ouvrage, *Theatrum vitæ humanæ*, Bâle, 1565, est un recueil d'anecdotes et de traits historiques.

ZWINGER (Théodore), dit *le Jeune*, descendant du précédent, né à Bâle en 1658, m. en 1724, se fit une grande réputation comme praticien, fut nommé dans sa ville natale professeur d'éloquence en 1684, de physique en 1687, d'anatomie et de botanique en 1703, de médecine théorique et pratique en 1711, et reçut le titre de médecin du duc de Wurtemberg et du marquis de Bade-Dourlach.

On a de lui : *Théâtre botanique*, en allemand, Bâle, 1696, in-fol., où il a joint à la description des plantes leurs [illegible]; *Epitome totius medicinæ*, Londres, 1701; *Pædiatreia practica, seu curatio morborum puerilium*, Bâle, 1722, 2 vol., etc.

ZWINGLI ou **ZWINGLE** (Ulrich), premier auteur de la Réformation en Suisse, né le 1er janv. 1484 à Wildhaus (Saint-Gall), d'une famille obscure, m. le 11 oct. 1531, alla compléter à l'université de Vienne en Autriche ses études commencées à Bâle et à Berne, étudia les auteurs anciens et la musique, tout en se préparant au sacerdoce, et fut nommé curé de Glaris en 1506. En 1512, il accompagna, suivant les usages du temps, la bannière de son canton, lorsque Glaris fournit un contingent de troupes au pape Jules II contre Louis XII, et assista à la bataille de Novare, 1513. Il suivit encore les Suisses à la bataille de Marignan, 1515; fut nommé, l'année suivante, curé d'Einsiedeln ou Notre-Dame des Ermites, prêcha contre l'usage où étaient ses compatriotes de se mettre au service de l'étranger, et, même avant Luther, parla avec énergie contre les moines, le luxe de la cour de Rome et certaines croyances du culte catholique. Il n'en reçut pas moins de Léon X le titre de chapelain du saint-siège et une pension. En 1518, ses adhérents l'ayant porté à la cure de Zurich, il se fit remarquer par l'austérité de ses mœurs, s'engagea de plus en plus dans la voie des innovations religieuses, renonça en 1520 à la pension qu'il recevait du saint-siège, et obtint du Grand Conseil de Zurich qu'on ne laisserait prêcher que l'Évangile dans le canton. En 1522, il écrivit un *Traité sur l'observation du Carême*, en faveur de personnes emprisonnées pour avoir enfreint publiquement l'abstinence et le jeûne. Après un colloque tenu à Zurich, 1523, il obtint de l'autorité civile qu'elle tolérât le mariage des prêtres, se maria lui-même en 1524 et fit supprimer la messe en 1525. Nommé recteur du gymnase de Zurich, il réorganisa l'université de cette ville, appela beaucoup d'hommes distingués et les dota avec les revenus des communautés supprimées. Zwingli eut des querelles avec les autres réformateurs du XVIe siècle : impuissant à ramener à ses doctrines les Anabaptistes (*V. ce mot*), il eut des conférences avec Luther à Marbourg, mais sans vouloir admettre la présence réelle de J.-C. dans l'Eucharistie. Les prédications de Zwingli finirent par engendrer la guerre civile : il venait d'entraîner le canton de Berne, 1528, quand les cantons demeurés fidèles au catholicisme prirent les armes; la lutte, un instant suspendue par la trêve de Cappel, 1529, fut reprise presque aussitôt, et Zwingli périt à la bataille de Cappel, où son parti fut défait, 1531. La soldatesque mit son corps en pièces, en brûla les lambeaux et jeta les cendres au vent. « C'était, dit Bossuet, un homme hardi, et qui avait plus de feu que de savoir. Il y avait beaucoup de netteté dans son discours, et aucun des prétendus réformateurs n'a expliqué ses pensées d'une manière plus précise, plus uniforme et plus suivie; mais aussi aucun ne les a poussées plus loin ni avec autant de hardiesse. »

Les Œuvres de Zwingli, toutes en latin, ont été publiées à Zurich : 1544-45, 4 vol. in-fol.; 1581, 4 tomes en 3 vol. in-fol.; 1828-42, 11 vol. — V. J.-G. Hess, *Vie de Zwingle*, Paris, 1810; Hottinger, *Zwingle und seine Zeit*, Zurich, 1842; W. Rœder, *Zwingle, ses amis et ses adversaires*, Saint-Gall, 1855. B.

ZWIRNER (Ernest-Frédéric), architecte, né en 1802 à Jacobswald (Silésie), m. en 1861, reconstruisit l'hôtel de ville ogival de Colberg d'après les plans de Schinkel; nommé en 1833 architecte de la cathédrale de Cologne, il en entreprit l'achèvement et la restauration. On lui doit encore l'église de Saint-Apollinaire à Remagen, le chœur de la chapelle du château de Schwérin, le château du comte de Furstemberg à Herdrigen, etc. B.

ZWITTAU, v. de l'Autriche-Hongrie (Moravie), près des sources de la Zwittawa (affluent de la Schwarza); 4,726 hab. Évêché. Comm. de laine, lin, draps et toiles.

ZWOLLE, v. forte du roy. des Pays-Bas, ch.-l. de la province d'Over-Yssel, sur l'Yssel; 24,321 hab. Trib. de commerce; maison de correction. On remarque l'église Saint-Michel, l'hôtel du gouvernement et l'hôtel de ville. Fabr. de draps, toiles, savon, bougie; raffinerie de sucre et de sel. — Ville impériale, puis hanséatique; prise et démantelée par les Français en 1672. Sous le 1er Empire français, elle fut le ch.-l. du département des Bouches-de-l'Yssel. En 1825, elle souffrit d'un ouragan qui fit refluer l'Yssel jusque dans ses rues.

ZWYNDRECHT, brg de Belgique (Flandre-Orientale), sur l'Escaut, arr. de Termonde; 2,884 hab. Chantiers de construction de la marine de l'État.

ZYGANTES, anc. peuple de la Libye, à l'O. du fleuve Triton. Selon Hérodote, ils se peignaient le corps de vermillon et se nourrissaient principalement de singes.

ZYGETH. *V.* Szigeth.

ZYPŒTAS, roi de Bithynie, 328-281 av. J.-C., reconnut la domination d'Alexandre le Grand, et transmit le trône à son fils Nicomède Ier, qui se rendit indépendant.

ZYRIANES, petit peuple de l'empire russe répandu dans les gouvernements de Vologda, de Perm et de Tobolsk, appartient à la race ouralienne ou finnoise; il ne compte guère que 30,000 âmes.

ZYTHUM, boisson fermentée en usage chez les anciens Égyptiens, où la religion défendait d'une manière absolue l'usage du vin. Elle était faite d'orge, avec une infusion amère de lupin.

ZYTOMIESRZ, v. de l'empire de Russie en Europe. (*V.* Jitomir.)

16600-3-21
IMPRIMERIE DELAGRAVE
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

SUPPLÉMENT

AU

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DE

BIOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

SUPPLÉMENT

AU

DICTIONNAIRE GÉNÉRAL

DE

BIOGRAPHIE ET D'HISTOIRE

DE MYTHOLOGIE
DE GÉOGRAPHIE ANCIENNE ET MODERNE COMPARÉE
DES ANTIQUITÉS ET DES INSTITUTIONS

GRECQUES, ROMAINES, FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

PAR

CH. DEZOBRY
Auteur
de *Rome au siècle d'Auguste*

TH. BACHELET
Agrégé d'Histoire
Professeur au Lycée de Rouen

Quatorzième édition, refondue et augmentée

PAR

E. DARSY
Professeur d'Histoire au Lycée Louis-le-Grand

ÉDITION D'APRÈS GUERRE

PARIS
LIBRAIRIE DELAGRAVE
15, RUE SOUFFLOT, 15
1922

SUPPLÉMENT

A

ABOUT (Edmond-François Valentin), littérateur et journaliste, né à Dieuze (Meurthe) en 1828, m. en 1885, fit ses études au lycée Charlemagne, remporta le prix d'honneur de philosophie et entra en 1848 à l'École normale, où il eut pour condisciples Taine, Sarcey et Merlet, travailla fort peu, mais apprit beaucoup, fut reçu le premier à l'agrégation des lettres et envoyé à l'École d'Athènes, où il rédigea, avec Charles Garnier, un *Mémoire sur l'île d'Égine*, 1854. Mais il n'avait aucun goût pour l'enseignement, et il lui tardait de produire au grand jour les brillantes qualités littéraires qui lui avaient valu dès le collège les félicitations de ses maîtres. Un petit livre écrit en un mois, *la Grèce contemporaine*, fonda sa réputation. Son roman de *Tolla* publié dans la *Revue des Deux Mondes* le fit accuser de plagiat, bien qu'il eût indiqué lui-même l'ouvrage italien peu connu dont il s'était inspiré, *Vittoria Savorelli*, 1841. Il supporta mal ces attaques, et plus mal la chute de *Guillery*, à la Comédie française. Le succès de son *Voyage à travers l'Exposition des beaux-arts*, 1855, et de ses *Mariages de Paris*, ne lui fit pas oublier ses détracteurs. Il engagea contre eux dans le *Figaro*, sous le pseudonyme de Valentin de Quévilly, une campagne étincelante d'esprit, qui mit les rieurs de son côté. *Le Roi des montagnes*, 1856 ; *Germaine ; les Échasses de maître Pierre*, *Trente et Quarante*, et ses articles du *Moniteur*, *Nos Artistes au Salon*, montrèrent la souplesse de son talent. Sa brochure de *la Question romaine*, 1860, contre le gouvernement pontifical, irrita les catholiques, et les républicains ne lui pardonnèrent pas d'avoir fait, d'autre part, l'éloge du prince Jérôme-Napoléon. La représentation de son drame de *Gaëtana*, à l'Odéon, fut interrompue par un tumulte qui dégénéra en une espèce d'émeute. Cet échec ne l'empêcha pas de continuer dans l'*Opinion nationale* les *Lettres d'un bon jeune homme à sa cousine Madeleine*, de donner des chroniques au *Constitutionnel* et de publier *la Nouvelle Carte d'Europe et la Prusse*, *Rome contemporaine*, *Lettre à M. Keller*, *Ces Coquins d'agents de change*, 1860-61. Il revint au roman avec *l'Homme à l'oreille cassée*, *le Nez d'un notaire*, *le Cas de M. Guérin*, *Madelon*, peut-être son meilleur ouvrage ; *le Progrès*, *la Vieille Roche*, 1864 ; *le Turco*, *l'Infâme*, *les Mariages de province*, *l'A b c du travailleur*, *Ahmed le Fellah*, 1869, peinture [illegible], mais fantaisiste, des mœurs égyptiennes. Le théâtre l'attirait, bien qu'il n'eût pas, selon son ami Sarcey, les dons nécessaires pour y réussir. En 1861, il avait fait imprimer le *Théâtre impossible*. Il donna aux différentes scènes : *Risette ou les Millions de la Mansarde*, et, avec M. de Najac, *le Capitaine Bitterlin*, *Un Mariage de Paris*, *Nos Gens*, *Histoire ancienne*, *l'Assassin* [illegible]. Il devint en 1868 collaborateur du *Gaulois*, puis du *Soir*, suivit en qualité de reporter les premières opérations de la guerre franco-allemande et faillit deux fois être fusillé. Après la guerre, il fonda avec Sarcey le *XIXe Siècle*, journal républicain conservateur. Il y soutint la politique de Thiers contre les partisans d'une restauration monarchique. En 1872, il fut arrêté à Strasbourg sous le prétexte d'outrage à l'empereur d'Allemagne, enfermé à Saverne, mais rendu peu après à la liberté. Ce fut alors qu'il publia *l'Alsace*, admirable pamphlet patriotique. Il combattit le gouvernement de l'*ordre moral* et contribua de tous ses efforts, après le 16 mai, à la réélection des 363, trouvant néanmoins le temps d'écrire le *Roman d'un brave homme*, qui figure dans toutes les bibliothèques populaires. Un voyage en Algérie ruina sa santé. Élu membre de l'Académie française en 1884, il mourut avant sa réception. Il était officier de la Légion d'honneur.

ABYSSINIE. (V. *le* Dictionnaire.) — Sous le règne du négus Jean (1872-1889), les Italiens, favorisés par les querelles des *ras* ou lieutenants peu dociles de l'empereur, occupèrent Assab en 1880 et Massaouah en 1885. Malgré les défaites des troupes italiennes à Dogali, 1887, et à Saganéiti, 1888, le roi du Choa, Ménélik, qui s'était fait proclamer négus en mars 1889, consentit à signer en septembre le traité d'Ucciali. Les Abyssins ne virent dans ce traité qu'une convention d'amitié et de bon voisinage, tandis que les ministres du roi Humbert, surtout Crispi, prétendaient y trouver la reconnaissance du protectorat italien. Les territoires occupés reçurent une organisation nouvelle, sous le nom de colonie de l'*Érythrée*, 1890. A la suite de difficultés sur l'interprétation du traité d'Ucciali, l'armée italienne fut portée à 20,000 hommes, vers la fin de 1895, sous les ordres du général gouverneur Baratieri. Elle entra dans le Tigré et occupa Adigrat et Makalé. Crispi n'en répétait pas moins à la Chambre que l'Italie se bornait à protéger un territoire qui lui appartenait. Ménélik disposait de 145,000 hommes armés de lances et de mauvais fusils. Quelques officiers étrangers, surtout des Russes, aidaient de leurs conseils les généraux du négus. L'un d'eux, le ras Makonnen, vainquit et tua le major Toselli à Amba Alaghi, le 7 décembre 1895, assiégea le major Galliano dans le fort de Makalé et l'obligea à capituler le 21 janvier 1896. Baratieri, en cherchant à venger ces échecs, éprouva un épouvantable désastre : à la bataille d'Adoua, le 1er mars, son armée fut enveloppée et à moitié détruite ; les Italiens perdirent 5,000 morts, 2,000 prisonniers, et 72 canons. La retraite fut lamentable : les *Ascaris*, auxiliaires indigènes, désertèrent en foule, et Baratieri ne rallia les débris de son armée qu'à 80 kilomètres du champ de bataille. En Italie, la nouvelle de ce désastre provoqua la chute du ministère Crispi, 8 mars. La première pensée du roi Humbert avait été d'envoyer des renforts en Érythrée. Mais des émeutes éclatèrent à Milan, à Pavie et dans d'autres villes. Quand l'émotion fut un peu calmée, le ministre Rudini envoya le général Baldissera remplacer Baratieri, qui fut jugé à Massaouah même par un conseil de guerre, et acquitté, car il n'avait fait qu'exécuter les ordres venus de Rome. Le nouveau général en chef concentra ses forces à Asmara et attendit l'issue des négociations entamées avec Ménélik. La paix fut signée à Addis-Abeba, résidence du négus, le 26 octobre 1896 : le traité d'Ucciali était annulé, l'indépendance de l'Abyssinie reconnue, et l'Érythrée, dont l'extrême gauche réclamait l'abandon, conservait à peu près les mêmes limites qu'avant la guerre. Aucun incident n'a troublé depuis les relations des Italiens avec Ménélik. Mais, écarté des bords du Nil par les progrès des armées anglaises,

[illegible] Le ras Tafari [illegible]. E. D—Y.

AFRIQUE AUSTRALE ANGLAISE. — [illegible] l'ensemble des territoires britanniques de l'Afrique du Sud, entre l'océan Indien à l'E., le Mozambique [illegible] au N.-E., l'Afrique orientale allemande, le Congo [illegible] N., l'Angola portugais, le Sud-Ouest africain allemand et l'Atlantique à l'O., soit environ 3 millions de kil. carrés, avec [illegible] de 9 millions d'habitants, dont 600,000 blancs. [illegible] depuis 1910 l'*Union Sud-africaine*, *Dominion* ou confédération [illegible] jouissant, comme le Canada et l'Australie, de la plus large autonomie. On y distingue : 1° la colonie du Cap, cap. Capetown ; 2° le Natal, avec le Zoulouland, cap. Pietermaritzburg ; 3° l'Orange, cap. Bloemfontein ; 4° le Transvaal, cap. Pretoria ; 5° la Rhodesia du Sud (Bouluwayo) et le Machonaland (Salisbury) ; 6° la Rhodesia du Nord-Ouest (Livingstone) et la Rhodesia du Nord-Est (Jameson) ; 7° la *British Central Africa* (Blantyre). — Le commerce de cette vaste région a dépassé dans ces dernières années plus de 3 milliards, dont 2 milliards pour l'exportation.

AFRIQUE EQUATORIALE FRANÇAISE. — Le gouvernement général de l'Afrique équatoriale française est limité à l'O. par l'Atlantique, depuis la baie de Corisco jusqu'à la baie de Loango ; au S. par l'enclave portugaise de Cabinda et le Congo belge, à l'E. par le Soudan anglo-égyptien, au N. par les territoires militaires du Soudan français rattachés au gouvernement de l'Afrique occidentale française, au N.-O. par le lac Tchad, la Nigéria britannique et le Cameroun agrandi à nos dépens par la convention franco-allemande du 4 novembre 1911. Il comprend les trois colonies du Gabon, cap. Libreville, où réside le gouverneur général ; du Moyen-Congo, cap. Brazzaville, de l'Oubangui Chari, cap. Bangui ; et le territoire militaire du Tchad, principal poste Fort-Lamy, soit pour l'ensemble (en tenant compte de la convention de 1911) environ 1 million et demi de kil. carrés. Les chiffres donnés pour la population varient de 9 à 15 millions d'habitants. Bien que le commerce ait doublé en dix ans, il n'était encore en 1910 que de 37 millions, dont 24 pour l'exportation du caoutchouc. Les communications sont très difficiles et très lentes. Les voyageurs et le courrier postal mettent trois mois pour aller de Libreville à Fort-Lamy. Un seul chemin de fer minier de 160 kil. entre Brazzaville et Mindouli.

AFRIQUE OCCIDENTALE ANGLAISE. — On comprend sous ce nom les diverses possessions anglaises de la Sénégambie, de la Guinée et du Soudan, régies d'ailleurs par des administrations séparées : 1° dans la Sénégambie, la Gambie, cap. Sainte-Marie-de-Bathurst ; 2° dans la Guinée, Sierra Leone, cap. Freetown ; la Côte d'Or (Akra et Cape Coast Castle), l'ancien royaume des Achantis, cap. Coumassie, la colonie de Lagos et l'ancien royaume de Bénin ; 3° dans le Soudan proprement dit, la Nigeria du Sud et la Nigeria du Nord, avec les États protégés du Sokoto et du Bournou, jusqu'à l'extrémité S.-O. du lac Tchad ; en tout, 1,400,000 kil. carrés, avec près de 30 millions d'habitants, dont 2,000 Européens. — Le commerce est évalué à près de 400 millions, dont 185 pour la Nigéria.

AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE. — Le gouvernement général de l'Afrique occidentale française, réorganisé en 1904, comprend tous les territoires occupés ou protégés par nous entre le Sahara tunisien, algérien et marocain au N., l'Atlantique et les possessions côtières de l'Espagne, de l'Angleterre, du Portugal, la république de Libéria, le Togo (aux Allemands en 1914) à l'O., la Nigéria britannique, le Cameroun et le gouvernement général du Congo français au S. et au S.-E., le Sahara tripolitain (aux Italiens) au N.-E., soit environ 4 millions de kil. carrés, avec 11 millions d'habitants. Le gouverneur général réside à Dakar. Il a sous son autorité les lieutenants gouverneurs des 5 colonies du Sénégal, ch.-l. Saint-Louis, du Haut-Sénégal et Niger, ch.-l. Bamakou, de la Guinée française, ch.-l. Konakry ; de la Côte d'Ivoire, ch.-l. Bingerville ; du Dahomey, ch.-l. Porto-Novo ; et les commandants du territoire civil de la Mauritanie, principal poste, le fort Coppolani, près de Tikjikdja, et du territoire militaire du Niger, comprenant les 4 cercles de Tombouctou, Gao, Niamey et Zinder. L'Angleterre nous a en outre cédé à bail les deux enclaves de Forcados, sur un des bras du delta du Niger, et de Badjibo, au pied des rapides de Boussa, pour faciliter le ravitaillement de nos postes du moyen Niger. — De grands efforts ont été tentés pour mettre [illegible] l'Afrique occidentale. [illegible] 1910 de 275 millions [illegible] pour l'exportation. E. D—Y.

AFRIQUE ORIENTALE ALLEMANDE. — [illegible] [illegible] l'Afrique orientale anglaise [illegible] l'Afrique australe anglaise [illegible] prenait les anciens [illegible] etc., avec le littoral qui appartenait autrefois au Zanzibar, et [illegible] de Mafia, soit 1 million de kil. carrés [illegible] habitants, dont [illegible] Dar-es-Salam [illegible] chemins de fer partent de Dar-es-Salam [illegible] l'un par Tabora vers le Tanganyka, l'autre vers le Victoria. — Le commerce s'élevait en 1907 à 102 millions, dont [illegible] pour l'exportation. E. D—Y.

AFRIQUE ORIENTALE ANGLAISE. — On [illegible] sous ce nom trois groupes de possessions [illegible] acquises depuis 20 ans, par des traités avec [illegible] indigènes, des transactions avec l'Allemagne, l'Italie et l'État du Congo : 1° le sultanat de Zanzibar, soumis [illegible] à un protectorat qui ne lui laisse qu'une existence nominale ; il ne comprend plus que les deux îles de Zanzibar et de Pemba, toute la partie continentale ayant été cédée à l'Allemagne ; 2° l'Est africain proprement dit, limité à l'E. par l'océan Indien, depuis l'Oumba jusqu'à la Djouba ; au N., par la Somalie italienne et l'Abyssinie ; au S., par l'Afrique orientale allemande. Le principal port est Mombasa, d'où part un chemin de fer de 935 kil. aboutissant à Port-Florence, sur le lac Victoria ; 3° entre le lac Victoria et les lacs Albert et Albert-Édouard, dont les rives occidentales appartiennent à l'État du Congo, le territoire de l'Ouganda, ch.-l. Entebbe. — La superficie de l'Afrique orientale anglaise est évaluée à plus d'un million de kil. carrés, avec plus de [illegible] d'habitants. Le commerce est évalué à 55 millions, dont la moitié pour l'exportation, qui se fait surtout à Zanzibar.

ALASKA, Territoire de l'Union américaine, sur le Pacifique, le détroit de Bering et l'océan Glacial [illegible], séparé des États-Unis par la Colombie anglaise. C'est l'ancienne Amérique russe, achetée en 1867 par le président [illegible]. V. *le nom*. Il est quatre fois plus étendu qu'on ne le supposait alors (1,550,000 kil. carrés), et infiniment plus riche, bien qu'en raison de l'extrême rigueur du climat il ait à peine 70,000 habitants. On y a découvert en 1898 des gisements aurifères, prolongement de ceux du Klondike (V. *ce mot*), peut-être plus riches, en tout cas plus [illegible] ; la production s'est élevée en 1900 à 93 millions de francs. — La capitale administrative de l'Alaska est Sitka, dans l'île du même nom. Les principaux centres [illegible] sont Juneau et Valdez sur le Pacifique, Saint-Michael et [illegible] Nome City sur le détroit de Bering. E. D—Y.

ALBERT (Frédéric-Rodolphe), archiduc d'Autriche, né en 1817, m. en 1895, était fils de l'archiduc Charles (V. *ce* DICT.), adversaire de Napoléon Ier à Essling et à Wagram. Il devint, sous la direction de son père, le meilleur officier de l'armée autrichienne. En 1844, il épousa la princesse Hildegarde, fille de Louis Ier de Bavière, qu'il perdit en 1864. Lieutenant de Radetzky (V. *ce* DICTIONNAIRE) dans la guerre contre Charles-Albert, il mit en déroute à Mortara les volontaires romains, le 21 mars 1849. Le 23, il prit part à la victoire de Radetzky à Novare. En 1859 ses talents et sa connaissance des champs de bataille il [illegible] pour commander les troupes opposées aux armées alliées de France et de la Sardaigne. On lui préféra Gyulay, [illegible] qui se firent battre à Magenta et à Solferino, tandis que l'archiduc Albert, à la tête d'une inutile armée d'observation, surveillait les États de l'Allemagne du Sud [illegible] à la France. Lorsque, en 1866, la guerre [illegible] l'Autriche et la Prusse alliée à l'Italie, c'est [illegible] que l'empereur confia la mission d'arrêter [illegible] de la Bohême. L'archiduc Albert [illegible] défendues par Venise et le Tyrol [illegible] de La Marmora et Cialdini, et les [illegible] Garibaldi, prévint leur jonction, et de son quartier général le Vé-

rone accourut en vingt-quatre heures à Custozza, où il infligea une sanglante défaite à La Marmora, 24 juin. Mais dix jours plus tard, après la désastreuse bataille de Sadowa, la Bohême tombait au pouvoir des Prussiens, et la route de Vienne était ouverte. François-Joseph, sacrifiant la Vénétie, appela trop tard l'archiduc Albert au commandement de l'armée du Nord. En six jours l'armée d'Italie fut transportée sur le Danube. Mais en deçà du fleuve, les Prussiens avançaient toujours. Le lendemain de l'arrivée de l'archiduc Albert, l'avant-garde prussienne atteignait Marchfeld, à 75 kilomètres de Vienne. François-Joseph se résigna à signer les préliminaires de Nikolsburg. Le vainqueur de Custozza vit avec une patriotique douleur les traités de Prague et de Turin (août-octobre 1866). De cruels deuils de famille attristèrent pour lui l'année 1867 : l'horrible accident qui coûta la vie à sa seconde fille, l'archiduchesse Mathilde, brûlée vive au château de Hetzenbourg, près de Vienne, et la fin tragique de son cousin, Maximilien, empereur du Mexique. (V. *ce nom dans le* DICTIONNAIRE.) Depuis 1867 jusqu'à ses dernières années, l'archiduc Albert, feld-maréchal et inspecteur général de l'armée austro-hongroise, travailla à la réorganisation des forces de la monarchie et fut le principal auteur de la nouvelle loi militaire, en 1882. [illegible] pour les officiers, il était adoré des soldats. Lui-même était soldat, [illegible] dédaignait la politique. Il regretta pourtant l'inaction de l'Autriche en 1870, mais à un Français qui lui parlait de la possibilité d'une alliance, l'archiduc Albert répondit tristement : « Il est trop tard. » Il mourut à Arco, sur les bords du lac de Garde, le 17 février 1895.

ALBERT (*l'Ouvrier*) **MARTIN,** ALEXANDRE DIT, né à Bury (Oise) en 1815, m. en 1895, ouvrier mécanicien, fut sous Louis-Philippe un des chefs du parti républicain dans les faubourgs. Adjoint, en 1848, au Gouvernement provisoire, il devint vice-président de la *Commission des Travailleurs* au Luxembourg, et représentant de la Seine à l'Assemblée constituante. Arrêté lors de l'échauffourée du 15 mai 1848, il fut condamné à la déportation dans une enceinte fortifiée. L'amnistie de 1859 lui rendit la liberté. En 1870 le gouvernement de la Défense nationale le nomma membre de la *Commission des Barricades*. Rentré depuis lors à la politique, il vécut d'un petit emploi à la Compagnie du gaz, et mourut à Mello, près de Creil, laissant la réputation d'un très honnête homme, sincère dans ses convictions et parfaitement désintéressé.

ALBONI (MARIA-ANNA MARZIA), cantatrice, née en 1824 près de [illegible], dans la Romagne, m. à Paris en 1894, suivit les cours de chant du conservatoire de Bologne, dirigé par Rossini, qui [illegible] pour la première fois son *Stabat* en 1842, et la fit débuter à Bologne en 1842. Elle chanta tour à tour à Milan, en [illegible], en Russie, en Hongrie et à Londres, parut pour la première fois à l'Opéra de Paris dans le rôle de Fidès du *Prophète* en 1847, passa au Théâtre-Italien, et renonça au [illegible] en 1866.

ALEXANDRE III ALEXANDROVITCH, empereur de Russie, né à Saint-Pétersbourg le 10 mars (26 février) 1845, m. en 1894, était le second fils du grand-duc Alexandre, qui devint l'empereur Alexandre II, et de la grande-duchesse Marie Alexandrovna (Marie de Hesse). Il fit des études sérieuses et solides. L'histoire, la géographie et les sciences naturelles avaient pour lui plus d'attrait que la littérature. Il [illegible]

[illegible]

nom d'Alexandre III, reçut, dès le lendemain, le serment de fidélité de sa famille, de l'armée, des fonctionnaires et de la nation.

Dans son premier manifeste Alexandre III annonça qu'il continuerait la politique de son père. Une circulaire du ministre des affaires étrangères Gortchakov ne laissait aucun doute sur les intentions pacifiques du souverain. Mais la situation intérieure était des plus critiques. Tout était à craindre de la part des nihilistes, et l'entourage même de l'empereur ne s'accordait pas sur la manière de les combattre. Le général Loris Mélikov, ministre de l'intérieur, soutint un projet de constitution, avec assemblée consultative, approuvé, dit-on, par Alexandre II. Pobédonostsev, procureur général du Saint-Synode et ami personnel d'Alexandre III, se prononça dans le sens contraire. Le tsar déchira le projet de constitution et déclara, dans le célèbre manifeste du 12 mai 1881, qu'il comptait « sur sa foi dans la force et la légitimité du pouvoir autocratique » pour rétablir l'ordre et la sécurité dans son empire. Deux ans furent employés à combattre les nihilistes, que le gouvernement réussit à vaincre, sans pouvoir les détruire. Cinq des assassins d'Alexandre II furent pendus. La police réorganisée arrêta quiconque était soupçonné de professer des opinions révolutionnaires. Elle déjoua de nouveaux complots à Saint-Pétersbourg, à Moscou, à Varsovie. Beaucoup de nihilistes furent déportés en Sibérie par mesure administrative. Cependant, malgré quelques attentats isolés, le calme était rentré dans les esprits, Alexandre III alla se faire couronner à Moscou, le 27 mai 1883.

Dès les premiers jours de son règne, Alexandre III apporta dans le gouvernement intérieur de l'empire une volonté ferme et des idées nettes. Il réduisit d'un tiers les pensions des membres de la famille impériale, simplifia l'étiquette et n'accorda qu'à bon escient les distinctions honorifiques. « Que chaque Russe, disait-il, travaille au bien de la patrie, sans avoir en vue un grade ou une décoration, et la patrie se relèvera d'elle-même. » Malgré sa prédilection pour la langue française, il voulut que la langue russe devînt la langue officielle de la cour. Il écarta la plupart des aides de camp et des dignitaires d'origine allemande. « Le règne des *bere* est fini, disait-on. Celui des *ov* est commencé. » Alexandre III n'eut pas de favoris, mais un petit nombre de confidents et d'amis, qui jouissaient de l'estime générale. De tous les ministres de son père, Alexandre III n'avait conservé que le chancelier, ministre des affaires étrangères, Gortchakov (V. *ce nom dans le* DICTIONNAIRE), qui prit sa retraite en 1882 et eut pour successeur M. N. de Giers. Le tsar s'entoura d'hommes énergiques et laborieux, le comte Ignatiev, puis le comte Tolstoï, à l'intérieur, MM. de Bunge, Vychnegradski, de Witte aux finances, le comte Delianov à l'instruction publique, le général Vannovski à la guerre, l'amiral Chestakov à la marine. Le général Obroutchev devint chef de l'état-major général de l'armée, le grand-duc Alexis, frère de l'empereur, amiral général, et le grand-duc Michel, président du Conseil de l'Empire.

Avant la mort d'Alexandre II, dans la Russie méridionale, les paysans et les ouvriers avaient attaqué les Juifs, pillé leurs magasins et incendié leurs maisons. Ces émeutes [illegible] se renouvelèrent plus graves encore au début du nouveau règne, à Odessa, à Kiev, Kharkov, et Varsovie. Beaucoup de juifs émigrèrent, le gouvernement ne fit rien pour les retenir. Il garantit à ceux qui restaient la sécurité de leurs vies et de leurs biens, mais il leur interdit de résider et de faire le commerce en dehors de certaines villes et de certains gouvernements. [illegible]

[illegible]

espoir [illegible]

disait-il. Il avait pris en affection un vieux curé polonais, l'abbé [illegible], dont les conseils ne furent pas sans influence sur le rapprochement qui s'opéra entre la Russie et le saint-siège. Après huit ans de négociations, le tsar et le pape Léon XIII réglèrent d'un commun accord le mode de nomination des évêques. Un représentant de la Russie, M. Isvolski, fut accrédité auprès du saint-siège en 1889.

La grande réforme d'Alexandre II, l'émancipation des serfs, rencontrait dans la pratique des difficultés sérieuses. En 1882, 3 millions de paysans restaient soumis à la tutelle de leurs anciens seigneurs, parce qu'ils n'avaient pu racheter les terres qu'ils cultivaient. Alexandre III, qu'on a souvent appelé « l'empereur des paysans », fonda pour eux une banque foncière, avec 39 succursales. L'État prenait leur dette à sa charge, devenait leur seul créancier, et leur accordait 49 ans pour se libérer. L'accroissement des revenus du domaine impérial lui permit d'employer 18 millions de roubles au soulagement des plus pauvres. En 1888, il détacha des terres domaniales 1,250,000 déciatines, soit environ 1,360,000 hectares, qui furent réparties entre 190,000 familles. Pendant la grande famine de 1892, un comité présidé par le tsarévitch Nicolas distribua des vêtements, des semences, des chevaux de labour, organisa des restaurants populaires, et sauva de la mort des milliers de malheureux. Pour remédier à l'inexpérience des municipalités des villages, il restreignit, en 1889, la liberté presque illimitée que leur avait accordée son père, et créa les *Natchalinski* ou chefs de cantons, administrateurs et juges, choisis dans la noblesse locale. Un ukase de 1884 annonça un nouveau code, formé de toutes les « lois judiciaires » publiées sous Alexandre II. En 1889, l'institution du jury, dont le fonctionnement laissait beaucoup à désirer, subit d'importantes réformes. L'instruction publique ne fut pas négligée. Une loi de 1884 réorganisa l'enseignement supérieur. Les étudiants furent libres de choisir les cours qu'ils désiraient suivre. En 1888, sur 5,705 étudiants, 4,678 recevaient des subventions de l'État. De nouveaux établissements d'instruction secondaire furent créés, surtout pour l'enseignement professionnel. Pour les campagnes, où les écoles publiques étaient encore peu nombreuses, le gouvernement fit appel au Saint-Synode, qui organisa des écoles paroissiales.

La transformation de l'armée, commencée dès 1874 par Alexandre II, fut continuée par son successeur. Il l'augmenta de 100,000 hommes par an et porta l'effectif de guerre à plus de 3 millions d'hommes. L'armement fut renouvelé par l'introduction du fusil à tir rapide, de la poudre sans fumée, et le perfectionnement de l'artillerie. Les uniformes, pour la plupart copiés sur le modèle allemand, furent modifiés de manière à rappeler l'ancien costume national. On vit reparaître le bonnet de fourrure à la place du casque, les culottes bouffantes et les grandes bottes. L'empereur voulait augmenter le bien-être du soldat, développer son intelligence et relever son caractère moral, en lui donnant une idée plus nette de ses devoirs envers Dieu, le tsar et la patrie. Adoptant les idées du général Dragomirov, il fit distribuer des livres dans les casernes, encouragea les lectures en commun, les représentations théâtrales et les publications patriotiques. Pour les officiers, il voulait que l'avancement fût donné au mérite et que les demandes fussent toujours présentées par la voie hiérarchique. Lorsqu'il choisissait un général, il sacrifiait souvent ses préférences personnelles. Gourko, qu'il n'aimait pas, fut nommé commandant de la circonscription militaire de Varsovie et gouverneur général de Pologne. Chaque année le tsar présidait aux grandes manœuvres, presque toujours dans les provinces occidentales de l'empire. Les progrès de la marine ne furent pas moins rapides. La flotte russe s'augmenta de 15 cuirassés d'escadre, d'un grand nombre de torpilleurs, de transports et d'avisos. La construction de la flotte volontaire fut continuée avec la plus grande activité. On acheva les ports militaires de Sébastopol et de Libau, et l'on fortifia celui de Batoum, cédé à la Russie par le traité de Berlin.

Lorsque Alexandre III succéda à son père en 1881, les dépenses de la guerre de Turquie avaient élevé la dette publique de 1 milliard 775 millions de roubles à 3 milliards 122 millions ; le budget présentait un déficit de 54 millions de roubles ; le papier-monnaie était de plus en plus déprécié, le crédit de l'empire était à la merci des spéculateurs de Berlin. M. de Bunge, ministre des finances jusqu'en 1887, rétablit l'équilibre du budget et releva la valeur du rouble papier. Son successeur, M. Vychnegradski, travaillait seize heures par jour. Malgré la suppression de la capitation des paysans, les mauvaises récoltes et les épidémies, il réussit à conclure avec les principales banques de la Russie des arrangements avantageux, qui l'aidèrent à diminuer les charges du trésor. En 1887, Bismarck, dans un accès de mauvaise humeur, interdit aux banques de Berlin de faire des avances sur les fonds russes. L'Allemagne y perdit plus que la Russie. M. Vychnegradski s'adressa à des banquiers de Paris, qui lui prêtèrent leur concours pour la conversion de la dette extérieure. L'opération réussit au delà de toute espérance. Le bénéfice réalisé permit au nouveau ministre, M. de Witte, de racheter les principales lignes de chemins de fer.

Des efforts intelligents développèrent la puissance économique de la Russie. Un ministère spécial de l'agriculture fut créé, et l'exportation du blé s'éleva en dix ans de 46 millions à 73 millions de quintaux. L'exploitation des mines fit de grands progrès ; l'industrie manufacturière en fit plus encore. Pour protéger l'industrie russe contre la concurrence étrangère, le gouvernement éleva les tarifs de douanes. Les importations s'abaissèrent de 625 à 430 millions de roubles, et les exportations montèrent de 550 à 775 millions. Un nouveau canal fut creusé pour faciliter l'accès du port de Saint-Pétersbourg. Sous l'impulsion de l'amiral Possiet, ministre des voies de communication, de nouvelles routes furent ouvertes, des ponts furent construits, et 14,800 kilomètres de chemins de fer livrés à la circulation, sans compter les 1,425 kilomètres du chemin de fer transcaspien, construit de 1880 à 1886 par le général Annenkov, et la première section du transsibérien.

La politique extérieure d'Alexandre III peut se résumer en deux mots : il voulut la paix et sut la maintenir. La guerre, qu'il avait vue de près en 1878, lui avait laissé de tristes souvenirs. « La pensée de la plus belle victoire, disait-il, est bien vite effacée de mon esprit par la vue d'un convoi de blessés. » L'empire s'agrandit pourtant sous son règne. La prise de Géok-Tépé par Skobelev en 1880, les hardies manœuvres du Géorgien Alikhanov et une bataille gagnée par Komarov amenèrent, en 1884, la soumission de l'oasis de Merv et de tout le pays des Turkmènes Tekké, qui formèrent, avec le territoire de Saraks, la province transcaspienne, dont Askabad devint la capitale. Les troupes russes atteignirent les frontières de l'Afghanistan, chassèrent les Afghans de la passe de Zulficar et les mirent en déroute à Dach-Kepri, 1885. L'Angleterre crut que les Russes allaient marcher sur Hérat. Gladstone demanda des explications. L'empereur fit savoir à Londres que ses généraux avaient ordre de ne pas aller plus loin, et accepta comme frontière une ligne tracée par une commission d'officiers russes et anglais. Il abandonna aux Afghans Khodja-Salih, sur l'Amou-Daria, Bala-Mourghab, sur le Mourghab, conservant Zulficar sur l'Heri-roud, 1887. Les Russes s'arrêtaient à 500 kilomètres de la frontière anglaise des Indes, mais les explorations de leurs officiers dans le Pamir et le Tibet occidental, surtout celles de Prjevalski en 1884-1885, Grombtchevski, Pevtsov et Bogdanovitch, de 1888 à 1890, excitèrent de nouveau les inquiétudes des Anglais. Les populations indigènes n'eurent pas à se plaindre de leurs nouveaux maîtres ; le brigandage fut réprimé, l'esclavage aboli, la religion musulmane respectée. Le fils du chef turkmène qui avait défendu Géok-Tépé fut nommé colonel dans l'armée russe, et le fils aîné de l'émir de Boukhara vint faire ses études à Saint-Pétersbourg.

En ce qui concerne la politique européenne, le règne d'Alexandre III comprend trois périodes. De 1881 à 1887, la Russie réclama en Orient la stricte exécution du traité de Berlin, protesta contre l'occupation de l'Égypte par les Anglais, ménagea la Turquie, et se plaignit de l'ingratitude des États danubiens. En 1885, le tsar blâma l'union de la Bulgarie et de la Roumélie orientale, rappela les officiers russes de Sofia, félicita cependant les Bulgares et les Rouméliotes de leurs victoires sur les Serbes, mais rompit toutes relations avec Alexandre de Battenberg, qui avait agi contre ses conseils. Ce prince, renversé par les chefs du parti russe, rétabli grâce à l'appui de l'Angleterre et de l'Autriche, abdiqua définitivement en septembre 1886. Les trois régents, Stamboulov (V. *ce nom*), Moutkourov et Karavelov, adversaires déclarés de la politique russe, firent échouer la mission conciliatrice du général Kaulbars, envoyé du tsar, et Stamboulov fit élire prince de Bulgarie, par l'assemblée de Tirnovo, le prince Ferdinand de Saxe-Cobourg-et-Gotha, petit-fils du roi Louis-Philippe, 7 juillet 1887. Alexandre III protesta contre cette élection, qui ne fut reconnue ni par le sultan, suzerain de la Bulgarie, ni par les puissances signataires du traité de Berlin. La question d'Orient était rouverte : Stamboulov accusa les agents diplomatiques de la Russie de fomenter des complots contre le prince Ferdinand, même de soudoyer des assassins. Alexandre III dédaigna ces insultes, faisant seulement répondre par ses journaux que Ferdinand n'était qu'un aventurier, et Stamboulov un malfaiteur public. Ce que le tsar ne pouvait supporter, c'était que le prince usurpateur et son ministre fussent soutenus et même encouragés par des gouvernements qui se disaient amis et alliés de la Russie. Il avait consenti, par amour de la paix, à oublier le rôle double de l'Allemagne au congrès de Berlin, et à renouer dans l'en-

trevue de Dantzig avec son grand-oncle Guillaume Ier, en 1881, et dans celle de Skiernievice avec Guillaume et François-Joseph, en 1884, l'alliance des trois empereurs. Mais Alexandre III s'aperçut que l'Autriche travaillait contre lui à Bucarest et à Belgrade. L'intervention peu dissimulée de la diplomatie autrichienne dans les affaires de Bulgarie, le voyage triomphal du prince Ferdinand à travers la Hongrie, les discours menaçants du ministre Tisza à la Chambre hongroise, avaient irrité le tsar, lorsqu'il reçut, sans qu'on sache de quelles mains, des documents authentiques prouvant que l'Allemagne avait agi d'accord avec l'Autriche dans les affaires bulgares. Sa patience était à bout : il rompit avec ses alliés. L'Allemagne et l'Autriche acceptèrent alors le concours que l'Italie leur offrait. A l'alliance des trois empereurs succéda la *triple alliance*, qui menaçait à la fois la France et la Russie. (*V.* BISMARCK, *dans ce* SUPPLÉMENT.)

De 1887 à 1890, la Russie se trouva isolée en Europe ; des sympathies mutuelles et le sentiment d'un danger commun la rapprochèrent de la France, malgré tous les obstacles qui les séparaient. Bismarck ne croyait pas l'alliance des trois empereurs définitivement rompue. Alexandre III ne tarda pas à le détromper. Obligé de passer par Berlin à son retour de Copenhague, il n'y resta que vingt-quatre heures, le 18 novembre 1887, écouta, sans y croire, les explications du chancelier au sujet des affaires bulgares, et rentra dans ses États, irrité contre l'Allemagne, exaspéré contre l'Autriche. Les journaux russes réclamaient la guerre, et le tsar parut décidé à la faire. Des forces considérables étaient réunies sur les frontières occidentales de l'empire, les places fortes étaient armées et approvisionnées. Aux journaux allemands qui dénonçaient avec indignation ces préparatifs, Alexandre III fit répondre dans l'*Invalide russe* que la Russie était maîtresse chez elle et pouvait prendre, sans consulter personne, les précautions nécessaires « en vue de sa défense et de la sauvegarde de son honneur et de son territoire ». La guerre n'éclata pas, grâce à l'intervention personnelle du vieil empereur Guillaume. Mais les relations restèrent froides ou mauvaises entre la Russie et les deux empires voisins. Le règne éphémère de Frédéric III, l'avènement de Guillaume II et son premier voyage à Saint-Pétersbourg, en 1888, ne changèrent pas les dispositions du tsar, encore moins celles de ses conseillers. Dans un banquet militaire à Varsovie, le général Gourko disait : « Si le tsar le commande, nous franchirons les deux frontières et montrerons au monde que nous avons l'âme guerrière et que nous connaissons les chemins qui mènent à Berlin et à Vienne. Vive la Russie ! Vive la France ! » Pour Gourko, comme pour Katkov, mort l'année précédente, la France était non seulement l'alliée naturelle, mais la seule alliée possible de la Russie. Alexandre III savait à quoi s'en tenir sur la reconnaissance des États danubiens. Il l'avait montré dans son toast célèbre au prince de Monténégro, « son seul ami ». Tout ce que la Russie pouvait espérer des Anglais, c'était leur neutralité. Restait la France, isolée, elle aussi, en Europe ; elle était redevenue forte et n'avait nulle part d'intérêts opposés à ceux de la Russie. Alexandre II lui avait rendu un immense service en arrêtant deux fois l'Allemagne prête à lui déclarer la guerre, les Français ne l'avaient pas oublié. Aux ovations faites à leurs officiers et à leurs marins dans nos ports de guerre les Russes répondaient par des démonstrations non moins significatives. Les discours prononcés à Paris par les généraux Tchernaïev et Skobelev, celui du baron Fredericks, attaché militaire à Paris, aux funérailles du général Chanzy, en 1883, les remerciements adressés au général Saussier pour son allusion délicate à la guerre de Crimée, « cette guerre chevaleresque dans laquelle il n'y avait pas d'ennemis », la réception du maire de Saint-Pétersbourg à Paris, le voyage de Déroulède à Moscou, le toast à la France du grand-duc Nicolas à bord du vaisseau français l'*Uruguay*, en 1887, furent commentés par tous les journaux de l'Europe. Mais l'idée d'un rapprochement politique avec la France rencontrait dans l'entourage même du tsar, surtout parmi les personnages officiels, des adversaires déclarés. La différence des deux formes de gouvernement, l'instabilité de nos ministères et la liberté accordée à la presse rendaient, suivant eux, tout accord impossible entre le tsar autocrate et la République française. La malheureuse affaire du cosaque Atchinov, le bombardement de Sagallo en 1889, et l'agitation boulangiste, leur fournirent de nouveaux arguments. Les partisans de l'entente faisaient valoir la modération et le sang-froid du gouvernement et du public français en face des provocations de l'Allemagne, l'élection paisible et régulière du président Carnot, [illegible] l'affermissement de la paix [illegible] de la France dans la question bulgare. Alexandre III ne s'était pas officiellement prononcé, mais sa résolution était prise. Dès le 23 février 1889, la *Gazette de Moscou* annonçait l'évolution politique à laquelle le monde allait assister. Les relations entre la Russie et la France prirent un caractère d'intimité qu'elles n'avaient pas eu jusque-là. Les princes et les princesses de la famille impériale vinrent plus souvent en France et y prolongèrent leur séjour. Le général Vannovski, ministre de la guerre, et le général chef d'état-major Obroutchev comptèrent parmi nos hôtes les plus assidus. Nos grandes manufactures d'armes reçurent les commandes du gouvernement russe. De son côté, le gouvernement français soumit à une surveillance plus sévère les révolutionnaires russes réfugiés à Paris. Comme la plupart des États monarchiques, la Russie s'abstint de prendre part officiellement à l'exposition universelle de 1889, mais le tsar autorisa la formation d'un comité chargé d'organiser la section russe, et fit savoir à notre gouvernement qu'il se complait voir la France représentée en 1891 à l'exposition de Moscou.

De 1890 à 1894, le rapprochement s'accomplit. Bismarck ne s'était pas mépris sur l'attitude nouvelle de la Russie. Ni la disgrâce inattendue du « chancelier de fer », ni un second voyage de Guillaume II ne modifièrent les intentions d'Alexandre III, qui exprima à notre ambassadeur, M. de Laboulaye, le désir de recevoir à Cronstadt la visite d'une escadre française. Toutes les difficultés d'étiquette furent aplanies par la ferme volonté du tsar, et, le 23 juillet 1891, l'amiral Gervais, avec six des plus beaux cuirassés de notre flotte, faisait son entrée dans le port de Cronstadt. Le 25, l'empereur et l'impératrice visitaient nos bâtiments, et Alexandre III télégraphiait à M. Carnot : « La présence de la brillante escadre française qui mouille en ce moment devant Cronstadt, témoigne une fois de plus des sympathies profondes qui unissent la France à la Russie. » Dans un banquet offert à l'état-major de l'escadre, l'empereur porta un toast au président de la République française. L'enthousiasme fut grand et parut sincère. L'accueil ne fut pas moins chaleureux à Moscou. Selon le désir exprimé par la reine Victoria, l'escadre française, à son retour, s'arrêta à Portsmouth. Cet acte de courtoisie, sans diminuer l'effet des manifestations de Cronstadt, en accentuait le caractère pacifique. Pendant l'année 1891, le tsarévitch Nicolas entreprit avec son frère le grand-duc George et le prince héritier de Grèce, Constantin, un voyage autour du monde pendant lequel il visita notre colonie de Cochinchine. Ce voyage fut abrégé par l'attentat d'un fanatique japonais, Tonda-Sanzo, qui blessa le tsarévitch. Constantin lui sauva la vie, en détournant le bras du meurtrier. En 1892, l'empereur, allant en Danemark, se rencontra à Kiel avec Guillaume II. Les journaux allemands firent grand bruit de cette entrevue. Alexandre III arrêta leurs commentaires en envoyant le grand-duc Constantin saluer à Nancy le président de la République française. Enfin, en octobre 1893, on put lire dans le *Journal de Saint-Pétersbourg* : « L'escadre russe est chargée de rendre, au nom de notre gouvernement, la visite qu'une escadre française a faite en 1891 à Cronstadt. Le 13 l'escadre russe de la Méditerranée, commandée par l'amiral Avellan, entra dans le port de Toulon. L'accueil fait aux marins russes surpassa tout ce qu'on pouvait attendre. Leur présence aux funérailles de Mac-Mahon, l'hommage rendu par le tsar à la mémoire du héros de Sébastopol touchèrent le cœur de tous les Français. Le mot d'alliance ne fut pas prononcé, mais l'union franco-russe était faite, avouée par les deux gouvernements. Les journaux étrangers durent en convenir, et reconnaître en même temps que cette union n'était une menace pour personne.

Parmi les successeurs de Pierre le Grand, Alexandre III est le seul, depuis 1730, qui n'ait pas fait au moins une grande guerre européenne. Il mérita le glorieux surnom de *Mirotvorets* (le Pacificateur). L'affection de ses sujets se manifesta lors de la catastrophe de Borki, le 29 octobre 1888. Les wagons du train furent jetés hors des rails et broyés ; l'empereur, l'impératrice et leurs enfants n'échappèrent à la mort que par une sorte de miracle. Les Russes aiment encore Alexandre III pour sa bonté, et la simplicité de sa vie. Lorsqu'il devint empereur, il continua d'habiter le palais Anitchkov, résidence ordinaire des tsarévitchs. Il aimait encore mieux Peterhof ou Gatschina, où il se trouvait plus à l'aise. Levé chaque jour de grand matin, il travaillait jusqu'à une heure, faisait une promenade causant avec les paysans ou les soldats qu'il rencontrait, recevait ensuite ses ministres, dînait en famille et retournait travailler souvent jusqu'à trois ou quatre heures du matin. Il lisait et annotait les mémoires et les rapports et formulait ses critiques avec une vivacité qui déconcerta plus d'une fois les membres de son Conseil. Prenant au sérieux son rôle d'autocrate, il voulait examiner toutes les affaires et se réservait [illegible]. Un de ses derniers ukases soumettait à l'approbation impériale toutes les nominations, même celles des fonctionnaires subalternes. Les médecins l'engageaient à se reposer, il montait à cheval, chas-

sait, abattant les arbres, balayait la neige dans le parc de Gatschina. Il n'aimait ni la représentation ni les fêtes. Son meilleur délassement, c'était de causer avec l'impératrice, de lui parler des affaires de l'empire, surtout de la politique extérieure, sur laquelle il ne dédaignait pas ses avis. Parfois il l'accompagnait dans ses visites aux hôpitaux ou aux écoles. Il adorait ses enfants, jouait avec eux, et n'était jamais si heureux que quand il les conduisait à Copenhague, chez leur grand-père, le roi de Danemark. Ils y retrouvaient leurs cousins, les enfants du prince de Galles et ceux du roi de Grèce, tous empressés autour de « l'oncle Sacha », qui savait si bien les amuser.

La mort du grand-duc George, second fils du tsar, fut un coup terrible pour ce prince dont la santé robuste avait résisté à tous les soucis et à toutes les fatigues. Il tomba malade à son tour. Atteint de l'influenza au commencement de 1892, il ne se rétablit jamais complètement. Le mal s'aggrava pendant les premiers mois de 1894. La famille impériale alla s'installer au château de Spala, en Pologne, puis à Livadia, en Crimée. On espérait qu'un climat plus doux rendrait au malade ses forces et sa vigueur. Les journaux annoncèrent que le tsar irait passer l'hiver à Corfou ou en Égypte. Il était trop tard. L'empereur apprit sans rien perdre de son courage, qu'il n'avait plus que peu de jours à vivre. Jusqu'au dernier jour de sa vie, il s'occupa des affaires de l'empire, continua de donner des signatures et eut encore la force de répondre au télégramme de félicitations envoyé par le commandant de Moscou, pour l'anniversaire de Borki. Il expira le 1er novembre/20 octobre 1894, quatre mois après la mort tragique du président Carnot.

Alexandre III laissait quatre enfants : Nicolas-Alexandrovitch, qui devint Nicolas II (*V. ce nom dans ce* SUPPLÉMENT) ; Xénia, née en 1875, mariée en 1894 à son cousin Alexandre Michaïlovitch ; Michel, né en 1878, et Olga, née en 1882.

E. D—Y.

ALEXANDRE OBRÉNOVITCH, roi de Serbie, né en 1876, succéda le 6 avril 1889 à son père Milan (*V. ce nom*), forcé d'abdiquer devant la menace d'une révolution. La reine Natalie et le conseil de régence s'efforcèrent en vain d'éloigner pour toujours ce triste personnage, dont les exigences et les intrigues rendaient tout gouvernement impossible. Il consentait à partir, mais revenait à Belgrade quand il n'avait plus d'argent. Poussé par lui, Alexandre exila sa mère, se déclara majeur en 1893, abolit, l'année suivante, la constitution de 1888 et rétablit celle de 1869. A la suite d'un attentat dirigé contre sa personne, et sous le faux prétexte d'un complot contre la vie du jeune roi, il exerça une tyrannie sanguinaire, dont Alexandre lui-même finit par se lasser. En 1900 il signifia à ses ministres qu'il était décidé à épouser, contre la volonté de son père, Mme Draga Maschin, qui avait dix ans de plus que lui, et que rien ne changerait sa résolution. Ce mariage, blâmé également par la reine Natalie, mais approuvé par le tsar Nicolas II, débarrassa la Serbie de Milan, qui s'en alla mourir à Vienne. Le royaume n'en fut pas mieux gouverné. Le mécontentement général réveilla les espérances des partisans de l'ancienne dynastie des Karagéorgévitch. (*V.* CZERNI (GEORGES) *et* SERBIE *dans le* DICTIONNAIRE.) Un soulèvement tenté par eux à Chabatz fut aussitôt réprimé, en mars 1902. Des troubles plus graves éclatèrent l'année suivante. Le roi fit un nouveau coup d'État, renvoya la *skoupchina* (assemblée nationale) et suspendit la constitution. Le 12 juin 1903, des officiers de la garnison de Belgrade forcèrent les portes du palais et massacrèrent sans pitié Alexandre et Draga, plusieurs ministres, un frère de la reine et quelques gardes ou serviteurs fidèles accourus trop tard pour les défendre. Les souverains étaient si impopulaires que la population de Belgrade assista avec indifférence à cette épouvantable tragédie. Les puissances occidentales rappelèrent leurs ambassadeurs. Le 20 juin, l'assemblée nationale proclama roi le prince PIERRE KARAGEORGEVITCH, fils du prince Alexandre qui avait gouverné la Serbie de 1842 à 1858, petit-fils de George Czerni.

ALGÉRIE. *Derniers événements*. (*V.* SAHARA ALGÉRIEN, SOUDAN FRANÇAIS, MAROC.)

ALLEMAGNE *de 1888 à 1914*. (*V. dans ce* SUPPLÉMENT GUILLAUME Ier, FRÉDÉRIC III, BISMARCK.) — GUILLAUME II, né à Berlin le 27 janvier 1859, marié en 1881 à Augusta-Victoria de Schleswig-Holstein, succéda comme empereur allemand et roi de Prusse à son père Frédéric III le 15 juin 1888. Son règne personnel date du renvoi de Bismarck, 16 mars 1890, dont la disgrâce prévue causa plus d'émotion que de regrets. « Cela devait arriver, disaient les Allemands. Depuis quelques années le chancelier n'a pas eu la main heureuse. Le moment parait venu d'essayer autre chose. » Guillaume leur annonça que tout allait changer, qu'une ère nouvelle (*neue Kurs*) commençait pour l'Empire. L'enthousiasme fut grand, mais de courte durée. Dans l'ordre politique, les changements furent à peu près nuls : révocation de quelques fonctionnaires bismarckiens, abolition des passeports pour l'Alsace, moins de procès de presse, quelques promesses aux catholiques du Centre, et [illegible] suppression du petit état de siège. Guillaume ne voulait pas et ne pouvait guère accorder davantage, étant donné son caractère et les principes sur lesquels il fondait son autorité. « L'empereur est l'instrument de Dieu, » disait-il ; Dieu veut qu'on lui obéisse. Lors de sa première visite officielle à Munich, il avait écrit sur le registre de l'hôtel de ville : *Suprema lex regis voluntas esto*. Son discours de Düsseldorf, en 1893, était encore plus significatif : « Il n'y a dans ce pays qu'un seul maître ; ce maître, c'est moi, je n'en souffrirai pas d'autre à côté de moi. » — ni un, ni plusieurs ; ni les princes confédérés qui devaient, d'après la constitution, être associés au gouvernement de l'Empire, ni l'assemblée élue des représentants de la nation, ni surtout un nouveau Bismarck. Les premiers successeurs du chancelier de fer, Caprivi, 1890-1894, et Hohenlohe, 1894-1900, méritèrent d'être appelés les *chanceliers valets*. Bülow, 1900-1909, souple et fin diplomate, fut de beaucoup le plus habile. Bethmann-Hollweg, 1909-1917, le plus brutal et le plus maladroit des ministres de Guillaume II. Un pareil maître était difficile à servir. Les variations de son humeur, les brusques revirements de sa politique, son activité brouillonne et marâtre (Édouard VII l'appelait *Monsieur Touche à tout*), surtout ses incartades oratoires ou épistolaires, ses confidences et ses interviews révélées par la presse étrangère, mirent souvent ses ministres dans un cruel embarras. Bülow en 1908, Bethmann-Hollweg en 1910, avouant au Reichstag que l'empereur avait eu tort, promirent en son nom qu'il ne recommencerait pas, mais les députés savaient par expérience qu'il était incorrigible. Ils interpellaient les chanceliers, les blâmaient, sans pouvoir les renverser, puisque la constitution ne les déclarait pas responsables. Le parlement repoussa à plusieurs reprises les projets auxquels le gouvernement tenait le plus. Les crédits pour l'armée, la marine et les colonies, les lois militaires de 1893 et 1899 (augmentation du contingent et de l'effectif en temps de paix, création de quatre nouveaux corps d'armée), lois « contre l'esprit de subversion », contre les journaux et les agitateurs socialistes, contre les organisateurs de grèves, etc. Guillaume soutint énergiquement ses ministres : le Reichstag fut deux fois dissous, en 1893 et en 1906 ; tous les projets du gouvernement finirent par être votés, sauf les lois répressives auxquelles l'empereur renonça. Pour désarmer les opposants, Bülow avait trouvé mieux. Au lieu de s'appuyer sur un seul parti et de traiter les autres en « ennemis de l'Empire », il s'efforça de gagner par des concessions opportunes tous ceux qui pouvaient grossir sa majorité, accordant, en 1902, aux conservateurs agrariens le relèvement des tarifs douaniers et la prohibition presque absolue des blés russes, aux libéraux nationaux, en 1906, l'indemnité parlementaire de 3.000 marks toujours refusée jusque-là, et l'admission des officiers roturiers dans les régiments de la garde. L'introduction du suffrage universel dans les constitutions de Bade et du Wurtemberg fut une victoire pour les démocrates. Ceux de Berlin, de Dresde et de Munich manifestèrent pour l'obtenir. Le groupe le plus difficile à contenter était le Centre, qui délaissait de plus en plus et désavouait dans ses congrès et dans son journal, la *Gazette populaire de Cologne*, le programme strictement confessionnel de ses fondateurs : « Le Centre ne désire rien tant que d'être délivré du souci des libertés et de l'autonomie de l'Église, » écrivait en 1909 un de ses oracles, le Dr J. Bachem. On ne parlait plus que pour la forme du rappel des Jésuites, douze fois voté par le Reichstag, ajourné jusqu'en 1918 par le Conseil fédéral. Le « Nouveau Centre » était un parti « essentiellement politique », profondément monarchiste et nationaliste, mais qui n'entendait pas être « une machine à tout voter ». En échange de sa collaboration active, il demandait avec insistance la refonte de toute l'organisation fiscale, d'abord un impôt sur les successions. Bülow en proposa un qui fit jeter les hauts cris aux grands propriétaires. Par un revirement inattendu, le Centre se ligua avec les Conservateurs pour repousser ce projet et voter 500 millions d'impôts indirects portant surtout sur les denrées alimentaires, 1909. Le mécontentement général provoqua la chute de Bülow et fit perdre, en 1912, 14 sièges au parti du Centre : devenu ministériel, plus loyaliste que jamais sous la conduite du Bavarois Hertling, et fier de rapports avec le [illegible]. Erzberger que « l'entrée de l'empire allemand dans sa politique mondiale (*Weltpolitik*) avait trouvé le [illegible] à la hauteur de son devoir ». Quant aux socialistes, Guillaume avait eu en 1890 l'idée originale [illegible] de leur offrir la paix. En appelant leurs [illegible] à la conférence

internationale du travail de Berlin (V. SIMON [JULES] *dans ce* SUPPLÉMENT). Il voulait les amener à préciser leurs revendications et chercher, s'il était possible, les bases d'une entente. N'ayant pas réussi, il reprit la double politique de Bismarck : développement et amélioration de la législation ouvrière, assurances, retraites et caisses d'épargne, hygiène des logements et des ateliers, écoles professionnelles, etc. ; d'autre part, violentes menaces contre les agitateurs, condamnations rigoureuses, intervention brutale de la police et de l'armée dans les grèves : en cas d'émeute, un soldat doit tirer, s'il en reçoit l'ordre, même sur son père et ses frères. Les socialistes ne furent pas intimidés, continuèrent leur propagande, gagnant des sièges et surtout des voix à chaque renouvellement du Reichstag : 1.427.000 voix en 1890 ; plus de 3 millions en 1903 et 83 députés élus dans les centres industriels et les grandes villes, même à Berlin. Dans certaines régions le mouvement gagnait les campagnes ; les paysans saxons étaient socialistes comme les ouvriers. La *Sozial-Demokratie*, marchant par les voies légales à la conquête du pouvoir, écartait l'idée de la révolution violente (le *Kladderadatsch*), prédite autrefois par Bebel, réclamée encore par Kautsky et combattue par Bernstein au congrès d'Erfurt en 1891. L'« expropriation successive », la socialisation des mines, des chemins de fer, des usines, des grands domaines ruraux, de tous les instruments de production et de distribution des richesses conduiraient plus sûrement, et peut-être plus vite, à l'avènement du *Zukunftstaat*, « l'État de l'avenir », dont les chefs évitaient de préciser la forme. On savait pourtant que la République était leur idéal. Bien que le collectivisme internationaliste de Karl Marx fût depuis 1875 (congrès de Gotha) la doctrine officielle du parti, les *socialistes nationaux*, allemands et patriotes de l'école de Lassalle, formaient une imposante minorité, qui blâma, en 1906, le refus des crédits coloniaux et la campagne antimilitariste de Liebknecht. Après la dissolution du Reichstag, les socialistes nationaux votèrent avec les syndicats chrétiens pour les candidats du Centre. Le parti socialiste perdit 40 sièges. Il se releva pourtant en faisant amende honorable, mais les nouveaux socialistes ne ressemblèrent pas aux anciens. Au congrès international de Stuttgard en 1907, ses délégués repoussèrent toutes les motions antimilitaristes, et reconnurent dans une de leurs revues que « la considération d'un pays dépend de sa force militaire ». Les protestations violentes de Liebknecht et de quelques autres extrémistes, qui prirent le nom d'*indépendants*, rendirent encore plus sensible l'évolution du parti, qui obtint, aux élections de 1912, 4 millions de suffrages et fit entrer 106 députés au Reichstag, dont pour la première fois un socialiste, Scheidemann, fut élu vice-président. L'empereur n'eut pas à s'en plaindre, puisque le nouveau parlement vota sans difficulté, le 30 juin 1913, l'importante loi militaire de la *Défense nationale* (Wehrgesetz). Le Socialisme d'État, désavouant le Socialisme révolutionnaire, n'aspirait plus qu'à devenir dans l'Empire socialiste (*Soziale Kaisertum*) un parti de gouvernement. Il y a réussi en 1918 dans la République allemande.

Pendant les 25 premières années du règne, du *Siècle de Guillaume* (Wilhelminische Zeitalter), l'Allemagne obtint, dans l'ordre économique, des résultats qui dépassaient ses espérances. Le Dr H[illegible] estime que de 1890 à 1913 elle s'est enrichie de 100 milliards. Il constate, avec des chiffres à l'appui, l'accroissement du bien-être général : le nombre des émigrants est tombé de 103,000 en 1886 à 18,500 en 1903. Par le seul excédent des naissances sur les décès, la population s'est élevée de 46,771,000 hab. en 1885 à 64,925,000 en 1910. A la même date [illegible] 48 villes de plus de 100,000 hab. ; Berlin [illegible] en avait 2 millions. Les chiffres comparés [illegible] donnent la mesure exacte des [illegible] en 1886 ; 10 en 1900 ; 15 en 1905 ; 2[illegible] en 1911. [illegible]

[illegible]

landais, italiens et anglais. Ces capitaux prêtés à long terme, et à des conditions avantageuses, permirent aux chefs d'industrie de transformer leur outillage, et de mettre à l'essai, sans regarder à la dépense, les découvertes de leurs ingénieurs et de leurs chimistes. Telle fut l'œuvre de Bismarck, continuée, compromise et finalement ruinée par Guillaume II. Le manifeste de la *neue Kurs* ne différait en rien du programme du chancelier : développement des chemins de fer et des canaux, des postes et des télégraphes, amélioration des ports, création de compagnies de navigation, etc. Mais l'empereur prétendait marcher plus vite : « Je suis le nouveau pilote qui monte sur le banc de quart, écrivait-il au chancelier Caprivi, ci-devant chef de l'amirauté. En avant, à toute vapeur ! » Pendant longtemps tout lui réussit, à lui et à son peuple, qui, voyant toutes ses promesses se réaliser, l'écoutait comme un prophète et répétait après lui que « Dieu n'aurait pas protégé la nation allemande d'une façon si merveilleuse s'il ne l'avait pas réservée pour les plus hautes destinées ». L'inauguration du canal de Kiel (V. *ce mot*) en 1895, des canaux de Dortmund à l'Ems, en 1899, de Hambourg à Lubeck, en 1900, l'achèvement du nouveau port de Hambourg qui avait coûté près d'un milliard, le lancement des énormes paquebots de la *Hamburg-Amerika* et du *Norddeutsche Lloyd* de Brême, la traversée de l'Atlantique en moins de six jours par le *Kaiser-Wilhelm*, la construction et les premiers voyages des *Zeppelin*, étaient des triomphes allemands que Guillaume exaltait dans ses discours pompeux et vides. Plus éloquentes étaient les statistiques industrielles : en 1910, les mines produisaient 150 millions de tonnes de houille, valant près de 2 milliards ; 22 M. t. de fer, d'où l'on tirait 12 M. t. d'acier (6 fois plus qu'en France) ; du zinc, du cuivre, du plomb et de l'étain pour plus de 160 millions de fr. L'industrie métallurgique occupait 2 millions d'ouvriers dans le seul bassin de la Ruhr, où les établissements Krupp à Essen, ceux de Mulheim, de Dusseldorf, etc., fabriquaient, en même temps que des canons et du matériel de guerre, des rails, des locomotives et des wagons, des machines pour l'industrie et pour l'agriculture. Un million d'ouvriers travaillaient en Saxe et dans la Prusse Rhénane à filer et à tisser la laine, le coton et la soie. Les fabriques de couleurs et de produits chimiques des bords du Rhin ne pouvaient suffire aux commandes : l'étranger leur achetait pour 500 millions. Le cas était exceptionnel. Dans son essor trop rapide, l'industrie allemande (celle des sucres, par exemple) souffrait d'une crise de surproduction. Elle fabriquait plus qu'elle ne pouvait vendre, et réclamait des débouchés nouveaux, dont Guillaume, aussi bien que Bismarck, sentait la nécessité. De là les traités de commerce avec la Russie, les projets d'union douanière avec l'Autriche, l'idée folle et vite abandonnée d'un *Zollverein* colossal comprenant, outre les puissances de la *Triplice*, la Belgique et la Hollande, la Suisse, l'Espagne, la Serbie et la Roumanie ; de là enfin le nouveau programme d'expansion coloniale que l'empereur exposait en 1900 : Il faut à l'Allemagne de grandes colonies qui l'alimentent en denrées tropicales, fournissent à son industrie les matières premières qu'elle a jusqu'ici achetées à l'étranger, et ouvrent à son commerce des marchés où elle ne rencontrera pas de concurrents. « C'est une question de vie ou de mort. » L'idée, en elle-même, était juste, mais, dans toutes les parties du monde, l'Allemagne arrivait trop tard. La place était prise. Elle devait, ou bien se contenter de territoires pauvres, insalubres ou inexplorés, sur lesquels ni l'Angleterre, ni la France, ni aucune des anciennes puissances coloniales n'avait jeté son dévolu, ou bien avouer franchement ses ambitions impérialistes et tenter par la force de déposséder les occupants. Le *Comité économique colonial* ne reculait pas devant cette extrémité. Entre ces deux partis, Guillaume ne sut ou n'osa pas choisir. Sa politique coloniale, fantasque et tracassière, tour à tour brutale et irrésolue, multiplia les conflits, avec l'Angleterre dans l'Afrique orientale et dans la Nouvelle-Guinée, avec la Belgique au Congo, avec la France au Maroc, sans aucun bénéfice réel pour l'Allemagne. La cession d'un [illegible]

[illegible]

mérique centrale, au Canada, en Australie, au Transvaal, entretenaient des relations suivies avec les Allemands d'Europe, parlaient la même langue, lisaient les mêmes journaux et les mêmes livres, entendaient les mêmes sermons, recevaient les mêmes enseignements. Deux puissantes associations, la *Ligue allemande universelle* et la *Société générale des écoles allemandes,* maintenaient l'unité morale entre les petites patries germaniques et la grande. En ce qui concerne l'Europe, les statistiques officielles comptaient, en 1910, 112,000 Allemands *domiciliés* en Suisse, 32,000 en Hollande, 54,000 en Belgique, 87,000 en France, où il y en avait bien davantage en réalité : ceux qui n'avaient fait aucune déclaration ; ceux qui se disaient Alsaciens, Suisses ou Russes ; ceux qui s'étaient fait naturaliser pour la commodité de leurs affaires, et à qui la loi Delbrück permit en 1912 de rester Allemands en devenant Français et d'être réintégrés de plein droit dans leur nationalité primitive, dès qu'ils en exprimeraient le désir. A Paris, à Lille, à Reims, au Havre, aussi bien qu'à Liège, à Anvers, ou à Londres, ces ouvriers, ces ingénieurs, ces employés de banque et de commerce recherchés et vantés par des patrons trop confiants, se réunissaient le soir dans leurs *Vereine* pour chanter *Deutschland über Alles,* fêtaient à huis clos le Jour de Sedan (Sedanstag) et pratiquaient couramment l'espionnage industriel, commercial et militaire. Dans les autres pays de l'Europe, en Italie, en Espagne, dans les royaumes scandinaves, la Pologne russe, l'Autriche, la Roumanie, la Grèce, l'action des colons spontanés ne fut pas moins efficace. Ils méritèrent d'être appelés les « pionniers » du commerce allemand, de la *Kultur* et de la *Weltpolitik.* On les rencontre à chaque pas dans la curieuse histoire du chemin de fer de Bagdad (*V.* TURQUIE), dont la diplomatie allemande escamota la concession à l'Angleterre, à la Russie et en dernier lieu à la France. Lorsque Guillaume, dans son fastueux et ridicule voyage d'Orient, visita Jérusalem en 1898, il ne trouva d'Allemands en Syrie que dans les pauvres colonies juives de Jaffa et de Caïffa. En 1912 on en comptait 3.000 dans la seule ville de Constantinople. « La Turquie, écrivait l'un d'eux, est inondée de nos compatriotes. » Les capitaux allemands (1 milliard avancé par la Deutsche Bank), « travaillaient » dans l'Asie Mineure, dont « la colonisation profiterait à toutes les couches et à toutes les classes du peuple allemand », à une condition toutefois, c'est qu'un *Statthalter* ferme et juste, assisté d'une division poméranienne ou bavaroise, administre ce pays que « les Turcs n'ont plus le droit de posséder ». Même situation et mêmes ambitions des sujets de Guillaume II dans la Mésopotamie, dont tous les chemins de fer leur étaient concédés. Deux étaient en cours d'exécution : un au N. vers la frontière persane ; au S., le prolongement de la *Bagdadbahn* (le chemin de fer de l'Inde) jusqu'à Bassora et au port de Kovéit, convoité par les Anglais, qui avaient tenté sans succès de s'y établir. Ils y renoncèrent par l'humiliante convention du 15 juin 1914, que ni Beaconsfield, ni Salisbury, ni Gladstone lui-même n'auraient signée. Les Russes, encore plus complaisants, ouvrirent aux Allemands, en 1910, la zone d'influence qui leur était réservée dans le nord de la Perse. Enfin, lorsque, en déc. 1913, le général Liman von Sanders, avec 50 officiers, arriva à Constantinople « pour porter l'armée turque à la hauteur imposante de l'éducation moderne », les ambassadeurs de la *Triple Entente* protestèrent, sans insister, — auprès du grand-vizir, et l'affaire n'alla pas plus loin. Ce pacifisme exagéré eut les plus fâcheuses conséquences. Les Allemands en conclurent que l'Europe avait peur d'eux et ne cachèrent pas leur espoir d'*englober* bientôt la Turquie tout entière. Les Turcs crurent plus que jamais que Guillaume était invincible et qu'il était l'ami sincère des Musulmans. Il le prouva d'ailleurs d'une étrange manière, en restant « politiquement indifférent » aux massacres des Arméniens, qu'un de ses confidents appelait « une affaire de politique turque intérieure » (1913).

Guillaume se défendait d'être pangermaniste. Il ne l'était peut-être pas au même degré, ni sûrement de la même façon que des doctrinaires comme l'historien Treitschke ou le général von Bernhardi. Mais, quand il se moquait des hobereaux du parti conservateur « qui avaient toujours l'épée dans la bouche », il oubliait ses propres discours, sa poudre sèche et son glaive bien aiguisé, le titre bizarre qu'il s'était décerné de *souverain seigneur de la guerre* et ses allures de tranche-montagne dans les cours des casernes ou dans les banquets d'officiers. Incapable de commander, même aux grandes manœuvres, il n'en était pas moins le chef nominal d'une armée de 700.000 hommes, admirablement organisée et pourvue d'un matériel qu'on perfectionnait tous les jours. Sa marine de guerre, dirigée depuis 1897 par l'amiral Tirpitz, s'augmentait chaque année de quelques nouveaux croiseurs ou cuirassés : elle n'était inférieure qu'à celle de l'Angleterre. Profondément militariste, Guillaume ne l'était pas plus que ses sujets. Pour eux, comme pour lui, la puissance formidable de l'armée et de la marine allemande était le fondement même de la *Weltpolitik*, avant tout prussienne et pangermaniste. L'empereur avait dit : « Notre paix ne repose que sur nos armes. » Erzberger complétait sa pensée : « Nos armements ont pour but la réalisation de notre politique mondiale, » qu'un autre recommandait de conduire avec un réalisme inexorable. « Le roi de Prusse à la tête de l'Allemagne, l'Allemagne à la tête de l'univers. » Cette *maxime d'État* de Treitschke, légèrement modifiée par Bülow, plut beaucoup à Guillaume, qui, dans un discours prononcé à Brême le 5 mars 1905 et trop peu connu chez nous (un journal suisse, la *Schildwache,* l'a publié en août 1915), posa ouvertement sa candidature à la monarchie universelle. « *L'empire universel que je me suis proposé comme fin,* disait-il, le nouvel Empire allemand universel, l'Empire universel des Hohenzollern (*Universal Kaisertum der Hohenzollern*), » ne serait pas fondé « par des conquêtes faites à la pointe de l'épée, mais par la confiance mutuelle de toutes les nations tendant vers le même but », le but de l'Allemagne bien entendu, qui par la supériorité de sa morale et de sa *Kultur* était seule digne et seule capable d'assurer le bonheur du genre humain. L'empereur ne disait pas ce qu'il adviendrait des nations qui lui refuseraient leur confiance et ne voudraient pas du bonheur allemand, mais les grands maîtres du pangermanisme les prévenaient, sans être jamais désavoués ni blâmés (pas même Bernhardi, général en activité de service), que « les peuples faibles n'ont pas le même droit à l'existence qu'un peuple fort et vigoureux », et que, s'ils persistaient à repousser ses avances, l'Allemagne, *cerveau de l'Europe et conscience du monde,* aurait *non seulement le droit, mais le devoir* de les supprimer. (*V.* GRANDE GUERRE [LA] *dans la 2e partie de ce* SUPPLÉMENT.) On ne saurait trop insister sur ce fait : pour Guillaume II, pour les pangermanistes, pour le peuple allemand tout entier, qui « faisait reposer sur l'Empereur toute l'espérance de l'avenir », l'Empire allemand universel n'était pas une utopie, mais un idéal raisonnable et réalisable, dont la *Weltpolitik* les rapprochait tous les jours.

Des révélations récentes, que d'autres ne tarderont pas à suivre, éclairent d'un jour nouveau l'histoire diplomatique du règne. On savait qu'en dehors et parfois à l'insu de ses ministres des affaires étrangères, Marshall, Bülow, Tschirschky, Schön, Kiderlen-Wächter, von Jagow, dont le rôle se bornait à exécuter ses décisions, Guillaume avait travaillé pour son compte, engagé des négociations directes et noué des relations personnelles avec les princes et les ministres étrangers, correspondant avec eux, échangeant des visites, des promesses et des signatures. Ni le public, ni le Reichstag qui s'en plaignait, ne connaissaient la portée de ces engagements, dont l'existence même était parfois mise en doute. Les documents les plus intéressants de cette diplomatie secrète ont été, paraît-il, détruits à Berlin par le nouveau gouvernement, malgré Kautsky qui voulait les publier. Nous en savons pourtant assez par d'autres (par les Russes Witte, Bourtsef, Isvolski) pour établir : 1° que la politique personnelle de Guillaume domine et explique la conduite et les actes officiels de son gouvernement ; 2° que l'objet immédiat de cette politique était l'isolement de l'Angleterre, avec laquelle l'Allemagne, pour avoir les mains libres en Europe et dans le monde, devait dans un avenir prochain « croiser l'épée » (von Bernhardi).

Dans une première période jusqu'à la mort de la reine Victoria (1890-1901), Guillaume montra tout d'abord une modération qu'on n'attendait pas de lui : il ne menaçait personne, il voulait être « l'empereur de la paix », dont la triplice était la plus solide garantie. Ses fréquentes visites à Vienne, où il était plus acclamé que François-Joseph, son voyage triomphal de 1893 à Rome, où Humbert Ier ne lui sut pas mauvais gré de son hommage à Léon XIII, la présence du prince de Naples, héritier de la couronne d'Italie, aux manœuvres allemandes en Alsace, affirmèrent devant l'Europe le parfait accord des trois alliés. Avec la France, les relations furent correctes, meilleures qu'elles n'avaient été depuis 1871, jusqu'à la mort du président Carnot (règlement amiable de l'incident provoqué par le voyage à Paris de l'impératrice-mère ; honneurs militaires rendus à Magdebourg à la dépouille du « général Carnot » ; mise en liberté de deux officiers français condamnés par la cour de Leipzig). L'affaire Dreyfus provoqua en 1895 une crise violente, très vite apaisée. L'empereur, qui avait failli rappeler son ambassadeur, invita la marine française à l'inauguration du canal de Kiel et, en 1900, encouragea par tous les moyens en son pouvoir la participation officielle de l'Allemagne à l'exposition universelle de Paris. Il fit voir et laissa dire qu'il souhaitait un rapprochement, une entente qui pourrait aller jusqu'à la collaboration dans les affaires coloniales. L'idée pour nous n'était pas nouvelle.

Elle avait des partisans, peu nombreux à la vérité ; elle en eut surtout après Fachoda. Ce qui surprit et dérouta l'opinion européenne, ce fut la sérénité parfaite avec laquelle Guillaume accueillit la conclusion de l'alliance franco-russe, ébauchée dès 1891 par Alexandre III et solennellement proclamée par Nicolas II, le 26 août 1898, lors de la visite de Félix Faure à Saint-Pétersbourg. (*V. ces noms.*) Brouillé sans **retour par la faute de Bismarck avec Alexandre III, Guillaume** reçut Nicolas II à Berlin en 1896, lui rendit sa visite **l'année suivante et le ramena sans difficulté à l'amitié, sinon à l'alliance de l'Allemagne, et acheva de le gagner en en**voyant ses délégués à la conférence pacifiste de La Haye, **18 mai 1899. Ils votèrent avec la majorité toutes les propositions humanitaires, notamment l'interdiction des projectiles « ayant** pour but de répandre des gaz asphyxiants ou délétères **», mais repoussèrent le désarmement et l'arbitrage, que Bulow refusa de prendre au sérieux, laissant, disait-il, « conduire la discussion par les puissances qui en attendent quelque chose ». L'Angleterre était du nombre. Elle n'aimait pas Guillaume, qui osait lui tenir tête en Afrique, où il avait poursuivi depuis 1894 une politique de chantage et d'intimidation, couronnée en 1896 par la fameuse dépêche au président Krüger.** (*V.* SUD-AFRICAINES [RÉPUBLIQUES].) **La menace n'était** qu'un *bluff*. Ce que voulait l'empereur, c'était des **avantages économiques (chemins de fer du Sud-Est africain ; réduction des tarifs douaniers, etc.), que l'Angleterre s'empressa de lui accorder. N'ayant plus besoin des Boers, il** jugea qu'ils n'étaient plus intéressants, refusa, en décembre **1900, de recevoir Krüger, et malgré les protestations de ses sujets qui ne s'expliquaient pas cette volte-face, il s'entendit avec les Anglais pour régler en commun les affaires chinoises. La première intervention de Guillaume II dans l'Extrême-Orient date de la guerre sino-japonaise de 1894** (*V.* CHINE), **dont les événements l'avaient beaucoup frappé. Empruntant au Français Gobineau sa théorie très contestable de l'opposition** des races, il dénonça aux peuples européens le *Péril jaune*, **qu'il prétendait symboliser dans son étrange tableau représentant la lutte suprême des Aryas contre les Mongols.** Les plus redoutables des Jaunes étaient en ce moment les **Japonais, puisqu'ils battaient les Chinois. L'intérêt de l'Europe était de prendre le plus faible sous sa protection. C'est ce** que firent, non seulement l'Allemagne, mais la Russie et **la France**, lors du traité de Simonosaki. Leur intervention n'était pas gratuite. La Chine, dans la pensée de Guillaume, ne pouvait rien refuser à ses protecteurs. Ils n'avaient qu'à choisir : cessions à bail, zones d'influence, mines, chemins **de fer, télégraphes, banques privilégiées. L'Allemagne la première entra dans cette voie où les autres puissances la suivirent**, même le Japon et les Etats-Unis. Au moment de l'insurrection des Boxers, Guillaume se trouvait en fait le chef **d'un *consortium* de toutes les puissances intéressées. Un man**dat officiel lui fut conféré par elles en juillet 1900 pour la **direction des opérations militaires. Quand, le jour du départ, le généralissime Waldersee lui présenta ses troupes, l'empe**reur, oubliant qu'il parlait à des Aryas, tint le langage d'un **chef mongol** : « Vous ne ferez pas de quartier, vous ne prendrez pas un seul prisonnier. Faites-vous la réputation qu'avaient les Huns et Attila. » Waldersee arriva quand tout était **fini : les Chinois demandaient grâce. Les alliés, qui voulaient la paix, obligèrent Guillaume à la signer, 7 septembre 1901. De gros bénéfices sur un emprunt chinois le consolèrent de** cette ridicule campagne. Si l'on ajoute que dans le même temps Guillaume obtenait en Afrique des échanges de territoires avantageux, partageait les îles **Samoa avec l'Angleterre** et les Etats-Unis, rachetait à bon compte aux Espagnols leurs dernières colonies, les Carolines et les Mariannes, on **comprend l'illusion des pacifistes qui ne cessaient de répéter :** « L'empereur ne veut pas la guerre, l'empereur est un commerçant. »

Dans une deuxième période, jusqu'à la mort d'Edouard VII, **1901-1910, Guillaume, plus exigeant, devient plus agressif. La** *Weltpolitik* évolue vers la guerre. « La conservation de la paix ne peut et ne doit jamais être l'objet de la politique, » avait dit Treitschke. L'empereur et l'immense majorité de ses **sujets partageaient cette opinion. La participation de l'Alle**magne à la seconde conférence de La Haye en 1907 fut blâmée à Berlin comme « la pire des hypocrisies ». Ses envoyés signèrent avec ceux de 43 autres nations le traité du 18 octobre : *Le territoire des puissances neutres est inviolable*, — « rempart de papier, » s'écrièrent les pangermanistes, qui traitèrent avec le même dédain la convention de mars 1908, **garantissant le maintien du *statu quo* dans la Baltique. C'était** une des moindres revendications d'un parti qui réclamait l'annexion à l'Allemagne de nos départements de l'Est, de la Belgique, du Luxembourg, de la Hollande et des provinces **allemandes** de l'Autriche, sans parler des colonies. Des gé**néraux, des professeurs, des hommes politiques, des journalistes influents soutenaient sérieusement ces absurdités. L'Allemagne, étant la plus forte, avait le droit de prendre ce qui lui convenait. « Toutes les conquêtes sont légitimes, partout où l'intérêt de l'Etat exige un accroissement de territoire. » Guillaume était, sinon plus raisonnable, du moins plus réaliste.** Il était mécontent de ses amis. Depuis la mort tragique **d'Humbert Ier en 1900, l'Italie lui donnait des inquiétudes. Victor-Emmanuel III avait renouvelé la *Triplice*, mais, après sa visite à Berlin, il avait fait le voyage de Paris et fort bien** reçu à Rome, en 1904, le président Loubet. Des **symptômes plus graves furent le réveil violent de l'*irrédentisme*, auquel** l'Autriche répondit en maltraitant les Italiens de Trente et de **Trieste, et la rivalité d'intérêts des deux puissances en Albanie et au Montenegro. Chaque fois que Guillaume intervint** comme arbitre, il donna raison à l'Autriche. Sans renoncer à **la *Triplice*, l'Italie évolua vers la France, qu'elle appuya dans** le règlement des affaires marocaines. L'empereur lui fit sen**tir sa mauvaise humeur, tandis qu'il remerciait le ministre autrichien Goluchowski.** Malgré les efforts de Bulow, marié à une Italienne, les relations restèrent assez froides entre **Rome et Berlin, franchement mauvaises entre Rome et Vienne.** Le vrai danger pour la *Weltpolitik* était à Londres, où, depuis **la mort de la reine Victoria, 22 janvier 1901, Edouard VII** (*V. ce nom*) **inaugura glorieusement son règne par la pacification de l'Afrique du Sud. Avec lui, l'Angleterre sortit de son « splendide isolement », pour reprendre son ancien rôle d'arbitre des conflits européens. Guillaume, neveu d'Edouard VII, le connaissait bien et le craignait, sachant d'avance qu'il ne pourrait ni l'intimider ni le séduire. Il se retourna vers Nicolas II, éveilla son ambition, flatta ses espérances, et, pour le détourner de l'Occident, lui persuada, dans** l'entrevue de Wiesbaden, de faire la guerre aux Japonais, à **qui la Russie prendrait la Corée. Pendant cette guerre, dé**sastreuse pour nos alliés, les deux *accords* : anglo-français du **8 avril et franco-espagnol du 2 octobre 1904 au sujet du Maroc, dus l'un et l'autre à l'intervention personnelle d'Edouard VII, exaspérèrent Guillaume, le premier surtout, qui,** réglant d'un seul coup tous nos anciens litiges, avait le caractère d'une véritable entente. La brusque apparition de l'empereur devant Tanger, 31 mars 1905, fut pour la France une chaude alerte. Un voyage d'Edouard VII à Paris rendit les Allemands plus traitables. Ils exigèrent toutefois la démission **du ministre qui avait négocié les deux accords, M. Delcassé,** et la réunion de la conférence d'Algésiras, qui finit pour nous, grâce à Edouard VII, beaucoup mieux qu'elle n'avait com**mencé. Guillaume eut alors une idée bien étrange : dans** l'entrevue de Biœrkö en Finlande, 25 juillet 1905, il proposa et fit agréer à Nicolas II le plan d'une alliance contre l'Angleterre, dans laquelle la Russie se chargeait de faire entrer la France, de l'y obliger même, en vertu des accords franco-russes. Le tsar signa, sans comprendre, et montra le traité à **ses ministres, qui le repoussèrent avec indignation. Nicolas II n'y pensa plus. Quoique le secret eût été bien gardé** (il l'a été jusqu'en 1917), Edouard VII soupçonna quelque chose **et pressa les négociations de l'accord anglo-russe d'août 1907, confirmé l'année suivante dans l'entrevue de Revel.** Sans autres pactes écrits que deux conventions coloniales, la ***Triple Entente* se trouva constituée. Elle ne s'annonçait pas** comme une contre-ligue opposée à la *Triplice*, mais comme un groupement spontané de trois grandes puissances animées du même esprit et tendant au même but : le maintien de la paix et de la liberté des nations. Le Japon, allié de l'An**gleterre, adhéra sans réserve au programme de l'Entente** (traités de garantie avec la France et la Russie, 1907, les Etats-Unis, 1908, la Chine, 1909). En Europe, dans les pays neutres et même dans les Etats de la *Triplice*, en Italie, chez les Slaves d'Autriche, tous ceux qui n'aimaient pas ou craignaient l'Allemagne, osèrent parler plus haut et manifester leur sympathie pour les idées et les nations de l'Entente. Le *Service d'information* signala quelques conversations diplomatiques ou militaires, les journaux officieux dénoncèrent violemment les menées de l'Angleterre et son prétendu projet de débarquer des troupes en Belgique. Dans son discours de Doberitz, le 7 mai 1908, Guillaume fit un tableau très sombre de la situation européenne, et parla en termes menaçants de ceux qui prétendaient « encercler l'Allemagne ». L'Entente ne lui répondit pas. On apprit seulement qu'Edouard VII, faisant cette année-là une cure à Marienbad, y avait rencontré MM. Isvolski et Clemenceau. La colère de l'empereur retomba sur la France. Son [illegible] au col de la Schlucht ([illegible] à 20 m. de la frontière) **fut interprétée comme un défi. La violente cam**pagne de la presse allemande contre notre légion étrangère, les menées hostiles des consuls allemands et la protection accordée aux déserteurs provoquèrent au Maroc (*V. ce mot*) le

très grave incident de Casablanca, 25 sept. 1908. L'Allemagne exigeait des excuses immédiates. M. Clemenceau répondit que la France n'en ferait pas. L'Angleterre nous appuya, et le conflit fut porté devant la Cour d'arbitrage de la Haye, qui nous donna raison. Bethmann-Hollweg signa avec M. J. Cambon la convention de Berlin du 28 mai 1909, règlement provisoire de la question marocaine, que Guillaume souhaitait pour avoir les mains libres en Orient. Dans toutes les questions ottomanes, danubiennes et balkaniques, il menait de front deux politiques difficiles à concilier. Ami des Turcs qu'il tenait en grande estime, il les encouragea et les aida le plus qu'il put contre les Grecs dans la guerre de 1897, contre les insurgés crétois et même contre les Italiens, quand ceux-ci entreprirent, en 1911, la conquête de la Tripolitaine ; il prit parti contre l'Europe et fut dans les conférences le défenseur d'Abd-ul-Hamid, dont il finit pourtant par se lasser. La révolution de 1909 eut des résultats si avantageux pour l'Allemagne qu'on la soupçonna de l'avoir provoquée. Ceux du moins qui la dirigèrent, les chefs du *Comité Union et Progrès* étaient ses plus chauds partisans. D'autre part l'Allemagne, alliée de l'Autriche, n'avait pas cessé, depuis le traité de Berlin, de stimuler et de seconder ses ambitions orientales. Guillaume II, après Bismarck, se servit de l'Autriche pour combattre l'influence russe dans les Etats balkaniques, l'excita contre la Serbie qui lui barrait la route de Salonique, et fit luire à ses yeux l'espoir d'étendre sa domination de l'Adriatique à la mer Egée. L'Allemagne évidemment réclamerait sa part de bénéfice. Mais les deux grandes monarchies n'étaient-elles pas solidaires ? Un journal de Vienne écrivait que « leur présent, leur avenir, leur vie même, dépendaient de leur union ». En fait, l'Autriche ne faisait rien qu'avec la permission ou par la volonté de l'Allemagne. L'annexion de la Bosnie-Herzégovine, notifiée le 2 octobre 1908 à tous les chefs d'Etat par une lettre autographe de François-Joseph, avait été décidée en mai lorsque Guillaume vint à Vienne pour le jubilé du vieil empereur. Il en arrêta le programme avec le ministre autrichien Ærenthal, qui se chargea de l'exécuter. Les trois puissances de l'Entente protestèrent, la Serbie, puis l'Autriche mobilisèrent, et les troupes russes en Pologne se rapprochèrent de la frontière. Si la Russie soutenait les Serbes, c'était la guerre générale. D'accord avec Guillaume, Ærenthal trompa le ministre russe Isvolski, en lui promettant une conférence européenne (V. NICOLAS II), et, sans attendre son consentement, prit possession des deux provinces. Guillaume de son côté se donna beaucoup de mouvement, eut en deux mois trois entrevues avec Nicolas II et obtint de lui non seulement la reconnaissance du fait accompli, mais ses bons offices pour le faire accepter à Paris et à Londres, avril-août 1909. L'Entente céda, parce qu'elle ne voulait à aucun prix la guerre. Personne ne parla plus de la conférence, où devaient être discutées la question des Détroits et la neutralisation de Constantinople. La mort d'Edouard VII, 6 mai 1910, fut un grand malheur pour la *Triple Entente* et pour l'Europe. Les pangermanistes s'en réjouirent. Guillaume se hâta d'en profiter.

Troisième période, 1910-1914. L'Allemagne veut la guerre, ne s'en cache pas et s'y prépare. L'Europe, dûment avertie, essaye trop tard de réagir et sera prise au dépourvu. Dans son manifeste *Deutschland und der nächste Krieg*, publié à Berlin en 1911 et traduit dans toutes les langues, Bernhardi expose que l'Allemagne se trouve « devant l'alternative d'asseoir sa position mondiale par l'épée ou d'y renoncer complètement ». Sa situation militaire est « particulièrement avantageuse », et le moment est favorable. « En aucun cas nous ne pouvons attendre. » Pas d'agression ouverte, ce serait une maladresse. Il faut « bisauter les cartes » et faire en sorte que les autres soient obligés de nous attaquer. « La situation générale de l'univers offre assez de points où nous pouvons appliquer le levier. » Ce programme n'était pas seulement celui des généraux, des junkers prussiens, des universitaires, des grands banquiers, des métallurgistes ; toutes les classes de la nation, tous les partis politiques, sauf le groupe sans influence des socialistes indépendants, l'adoptèrent avec enthousiasme et en réclamèrent l'application « le plus tôt possible », trop tôt même au gré de l'empereur, qui travaillait tout à désorganiser la *Triple Entente* et se croyait près d'y réussir. Le 5 novembre 1910, dans la célèbre conférence de Potsdam avec Nicolas II, il remit sur le tapis le projet de Björkö : alliance contre l'Angleterre, avec ou sans la France. Il semble bien qu'on n'en fit pas la tentative, que [illegible] le tsar ne dit pas non. En tout cas, sans se détacher de la France, il se rapprocha de l'Allemagne et revit Guillaume à Port-Baltisch en juillet 1912. Même en Angleterre, des intrigues furent nouées avec quelques grands personnages germanophiles, amis personnels de l'empereur, en vue d'un rapprochement dont nous aurions certainement payé les frais. L'opinion se révolta contre ceux qui offraient à la Grande-Bretagne les *chaînes dorées* d'une alliance [illegible]. Une campagne plus discrète de l'ambassadeur [illegible] amena M. Asquith à proposer en janvier 1914 un accord anglo-allemand pour la limitation des armements [illegible]. L'empereur mit comme condition la neutralité [illegible] dans tout conflit continental où l'Allemagne serait engagée. M. Asquith refusa, comprenant trop bien, malgré [illegible] pacifistes, quel serait le premier [illegible]. L'isolement de la France, entrepris par Guillaume, [illegible] l'Angleterre pour nous et pour elle-même. L'empereur fit tout ce qu'il put, sans grand succès, pour [illegible] nos voisins. L'Espagne, spécialement visée par la propagande germanique, resta fidèle à l'Entente, grâce à son roi Alphonse XIII, Français de cœur et marié par Edouard VII à une princesse anglaise. En décembre 1912, on [illegible] à Berlin que l'Italie avait *renouvelé la Triplice, sans aucun changement*. C'était un mensonge diplomatique (le signataire de la convention, M. Giolitti, l'a avoué depuis). L'Italie spécifia qu'elle ne prenait qu'un engagement défensif, et refusa pour cette raison son concours à l'Autriche, quand celle-ci voulut, en 1913, déclarer la guerre à la Serbie. Guillaume parut plus heureux en Suisse, où il s'invita lui-même aux grandes manœuvres de 1912 et fit au président Forrer ce singulier compliment : « Vous m'économisez trois corps d'armée. » Ses fréquents voyages à Strasbourg et à Metz n'étaient pas de simples tournées d'inspection militaire. Dans la pensée de l'empereur, l'Alsace-Lorraine, complètement germanisée, devait concourir à l'encerclement de la France. Pour obtenir ce résultat, plusieurs moyens furent proposés, mais presque aussitôt écartés : rattachement à la Prusse ; partage entre Bade et la Bavière ; érection en royaume sous un fils de Guillaume. Enfin Bülow présenta, en mars 1909, un projet de loi qui faisait du *Reichsland* une sorte de république autonome, avec un parlement de deux chambres. Le Reichstag vota le 26 mai 1911 cette constitution très peu libérale, qui déplut fort aux Alsaciens. Les résistances qu'il rencontra exaspérèrent Guillaume, qui, dans une scène des plus violentes, menaça le maire de Strasbourg de « briser la constitution comme verre » et de rétablir la dictature. En novembre et décembre 1913, l'insolence et la brutalité sanguinaire des officiers prussiens provoquèrent, à Saverne et à Strasbourg, de très graves incidents, dont le Reichstag finit par s'émouvoir. Bülow répondit que « l'uniforme devait toujours être respecté ». L'empereur déplaça le régiment le plus compromis [illegible] et changea le statthalter. Les Alsaciens n'obtinrent pas d'autre satisfaction. Restait la Belgique, considérée par les Allemands, au point de vue militaire, comme un prolongement du territoire français où « aucun rempart naturel, aucune forteresse puissante ne forme obstacle à une armée d'invasion » (Bernhardi). Depuis 1903 l'empereur avait plusieurs fois averti la Hollande que, si elle ne fortifiait pas sérieusement l'embouchure de l'Escaut, il serait obligé, en cas de guerre, d'occuper Flessingue, excellente base offensive pour sa marine, au besoin contre l'Angleterre. La Hollande, après avoir longtemps tergiversé, finit par s'exécuter, 1911. L'émotion fut vive à La Haye, plus profonde et plus durable à Bruxelles. Cependant la grande majorité des Belges, surtout le parti catholique qui gouvernait depuis 1884, ne se décidaient pas à croire que l'Allemagne, considérée par eux comme [illegible] de la Belgique, pût avoir l'intention de violer sa neutralité. Les visites échangées entre Albert Ier et Guillaume II, les discours cordiaux et même affectueux [illegible] à cette occasion les rassurèrent complètement. Plus clairvoyants et mieux informés, le roi Albert et son très énergique président du conseil, M. de Broqueville, comprirent l'imminence du danger et imposèrent aux chambres des mesures de défense nationale dont elles ne comprenaient pas la nécessité. Pour leur faire voter la loi militaire de 1912, M. de Broqueville lut en séance secrète une lettre du roi Charles de Roumanie à son neveu Albert, lui révélant le plan de l'Allemagne. En novembre 1913, le roi des Belges se trouvant à Berlin, l'empereur lui parla de la guerre avec la France comme d'une chose inévitable (rapport de M. J. Cambon). [illegible] la Belgique, on lui promettait [illegible] que sa neutralité était garantie par des [illegible]. Bethmann-Hollweg le lui répéta [illegible] 1914, en s'excusant de ne pas faire de [illegible] parce que [illegible] la France [illegible] pouvait toutes ses forces [illegible] plus tard les troupes allemandes [illegible] entre Aix-la-Chapelle et Verviers. [illegible] signal de la guerre. [illegible] de ne pas l'avoir [illegible]. Les deux guerres des Balkans (V. [illegible]) [illegible] ce retard. L'Allemagne [illegible] l'Autriche, qui espérait pêcher en eau trouble et [illegible] avant

tout punir la Serbie de ses victoires. Elle n'obtint que la désignation d'un Allemand, le prince de Wied, en qualité de roi d'Albanie. (V. *ce mot*.) L'inaction de la Russie, qui n'était pas prête, offrait à l'Allemagne « la possibilité de prendre l'offensive et d'abattre un de ses adversaires avant que l'autre fût en état d'intervenir ». Il fallait se hâter d'abattre la France, divisée, affaiblie par ses discordes intérieures, désarmée par un gouvernement antimilitariste, à la merci d'une révolution qui éclaterait à la première défaite. On ferait contre elle la guerre « fraîche et joyeuse », que le Kronprinz appelait de tous ses vœux dans son livre *l'Allemagne en armes*, porté aux nues par les pangermanistes. N'avait-il pas dit que, s'il devenait empereur, il ferait la guerre tout de suite, « pour la drôlerie de la chose »? La crainte d'être supplanté par lui, d'être forcé d'abdiquer, rendit Guillaume plus nerveux, plus irritable, et en même temps plus indécis qu'il ne l'avait jamais été. Depuis le renvoi de Bulow, en 1909, sa politique à l'égard de la France fut d'une telle incohérence qu'on put croire, à certains moments, qu'il ne savait plus ce qu'il voulait. En dépit de toutes les apparences contraires, il ne renonçait pas à sa chimère d'un rapprochement avec la France sur les bases du traité de Francfort. Un rapprochement, dans ces conditions, fut tenté pour la première fois en 1905, sans lui et malgré lui, par les socialistes allemands, avant l'évolution du parti. Éblouis par leur pacifisme humanitaire, les socialistes français répondirent à leur appel. Jaurès annonça qu'il irait faire une conférence à Berlin sur les rapports de la France et de l'Allemagne. La conférence fut interdite et Liebknecht emprisonné. Les socialistes officiels, devenus fervents patriotes, se gardèrent bien de rompre avec les socialistes français. Ils continuèrent à leur parler de concorde universelle et de désarmement général, entretinrent leurs illusions, les trompèrent jusqu'en juillet 1914 et, au dernier moment, les trahirent. Après avoir promis au congrès de Bruxelles et dans des conversations particulières qu'ils auraient recours à tous les moyens pour empêcher la guerre, ils votèrent, avec la majorité du Reichstag, les crédits pour la commencer, sous le prétexte absurde, inventé après coup, qu'ils croyaient « les ouvriers allemands menacés par une agression du tsarisme ».

Pour Guillaume, le seul rapprochement possible était la réconciliation complète, l'alliance allemande acceptée de bonne grâce ou imposée par la séduction, l'intrigue ou la menace. En janvier 1910 il crut nous flatter en acceptant à l'ambassade de France l'invitation de M. Cambon, et prodigue ses compliments aux artistes de la Comédie-Française. Les journaux [illegible] sa bonne [illegible] et son amabilité. Un fait autrement significatif fut la nomination de M. von Schön, depuis trois ans ministre des affaires étrangères, à l'ambassade de Paris, octobre. Ce représentant autorisé de Guillaume II entra ou se trouva tout naturellement en rapport avec un petit groupe d'hommes politiques, partisans de [illegible] la réconciliation [illegible], c'est-à-dire, ils ne s'en cachaient pas, hostiles à l'Angleterre, favorables à l'Allemagne. Le plus en vue était M. Caillaux, qui fut appelé, le 3 juin 1911, à la présidence du conseil. Presque aussitôt, l'entrée des troupes françaises à Fez, le 21 mai, provoqua un coup de théâtre tellement inattendu que l'opinion en fut comme étourdie. Guillaume, furieux sans raison, puisque les Français n'étaient entrés à Fez que pour sauver les Européens du massacre, envoya devant Agadir la canonnière *Panther*, puis le croiseur *Berlin*, juillet. Si nous relevions le défi, c'était la guerre. Les pangermanistes poussèrent des cris de [illegible]. [illegible] de M. Lloyd George et les déclarations [illegible] de sir Edward Grey firent tomber leur enthousiasme. [illegible] l'Angleterre ne voulait pas : Guillaume consentit [illegible]. Trois fois, depuis 1905, il avait paru chercher la guerre au Maroc, trois fois il avait reculé. Toutefois [illegible] M. Caillaux vint à Paris [illegible]

[illegible]

annoté de la main de l'empereur, Schön constate avec plaisir que le « tam-tam de la presse chauvine diminue de plus en plus en province ». Il a appris par « une personne de l'intimité immédiate de M. Caillaux » que celui-ci combattra de toutes ses forces la loi du service de trois ans; que cette loi, même si elle est votée, entraînera la chute du cabinet Barthou, et, après les élections, la démission forcée de M. Poincaré. M. Caillaux, redevenu président du conseil (il en est sûr), travaillera « avec plus de succès qu'il y a deux ans à l'établissement de bonnes relations avec l'Allemagne et par la suite à une entente de grande envergure avec nous ». Les maladresses des journaux allemands pouvaient tout compromettre. Il faut, répond Guillaume, « avertir à temps et donner des instructions ». On en donna même aux journaux de Vienne. Tout fut inutile : la loi de trois ans fut votée à une imposante majorité (339 voix contre 223 à la Chambre, 244 contre 36 au Sénat); le ministère Barthou, renversé le 2 décembre sur une question de politique intérieure, fut remplacé par un cabinet Doumergue dans lequel M. Caillaux entra, il est vrai, comme ministre des finances. Le meurtre de G. Calmette, que Schön appelait le « porte-parole de M. Poincaré », et l'arrestation de Mme Caillaux le forcèrent à donner sa démission, 17 mars 1914. Ce fut une grande déception pour le gouvernement impérial et un argument pour les pangermanistes, plus ardents que jamais à réclamer la guerre immédiate, multipliant et grossissant à dessein les incidents de frontière : soldats allemands entrant en armes dans des villages français; officiers espions arrêtés dans les gares; avions militaires survolant notre territoire et atterrissant « par erreur »; le Zeppelin IV à Lunéville, etc. Le gouvernement français supportait ces provocations, laissait partir les aviateurs avec leurs appareils, faisait des excuses, révoquait des fonctionnaires (incident de Nancy, avril 1913), décorait de la Légion d'honneur l'attaché militaire allemand Winterfeld pour avoir été blessé à nos grandes manœuvres dans un accident d'automobile. Bien que l'opinion publique commençât à s'énerver, aucune manifestation hostile, aucune menace de vengeance ou de représailles ne fournit à nos ennemis le prétexte qu'ils cherchaient et dont ils auraient certainement fini par se passer. Guillaume, débordé et entraîné par la fureur pangermaniste, aurait infailliblement commencé la guerre sur le front occidental, si le crime de Sérajevo ne l'avait fait éclater d'abord sur un autre théâtre, où l'on s'y attendait beaucoup moins. (*Pour la suite des événements*, V. GRANDE GUERRE (*la*), *dans la 2e partie de ce* SUPPLÉMENT.) E. D[illegible]Y.

ALPHONSE XII (ALPHONSE-FRANÇOIS-D'ASSISE-FERDINAND DE **BOURBON**), roi d'Espagne, fils d'Isabelle II et de don François d'Assise, né en 1857, m. en 1885, héritier présomptif du trône, portant le titre de prince des Asturies, lorsque éclata la révolution de septembre 1868. Réfugié à Pau, puis à Paris, avec sa mère, le jeune prince fut d'abord envoyé au *Theresianum* (école des cadets) de Vienne, d'où la reine Isabelle ne tarda pas à le rappeler pour se désister en sa faveur de toute prétention à la couronne d'Espagne, le 25 juin 1870. Il suivit sa mère à Genève pendant la guerre franco-allemande, termina ses études militaires au collège royal de Sandhurst, en Angleterre, et venait de rentrer à Paris quand le général Martinez Campos le proclama roi d'Espagne à Murviedro, le 29 décembre 1874. Le général Primo Rivera le fit reconnaître à Madrid sous le nom d'Alphonse XII. Les républicains, divisés, ne résistèrent pas; il n'en fut pas de même des carlistes, qui restaient maîtres de la plus grande partie de la Catalogne, de la Navarre et des provinces basques. Le roi alla prendre le commandement en chef de l'armée du Nord. Les troupes du gouvernement dégagèrent Pampelune en 1875. Les provinces basques se soumirent, les chefs carlistes posèrent les armes ou passèrent la frontière, et le roi fit une entrée triomphale à Madrid, 20 mars 1876. Les cortès votèrent, le 30 juin, la constitution présentée par Canovas del Castillo (V. *ce nom*), [illegible]

[illegible]

qui reprochaient en outre à la France de trop bien accueillir les républicains espagnols. En 1883, le roi visita l'Autriche, puis l'Allemagne, assista aux manœuvres de l'armée allemande et fut nommé par l'empereur Guillaume colonel honoraire d'un régiment de uhlans. Quand il arriva à Paris, venant de Berlin, des manifestations hostiles éclatèrent sur son passage. Le président de la République alla lui présenter des excuses. Ce regrettable incident provoqua une vive émotion en Espagne, où ni l'opinion ni les chambres n'étaient favorables à l'alliance allemande. Le ministère fut renversé, et, bien que le prince impérial d'Allemagne se fût hâté de venir rendre sa visite au roi Alphonse, le nouveau président du conseil, Posada Herrera, crut devoir déclarer aux cortès que l'Espagne désirait entretenir des relations amicales avec toutes les puissances, sans contracter d'alliance intime avec aucune. Il fut remplacé, en 1884, par Canovas del Castillo, qui conserva ses fonctions jusqu'à la fin du règne. Le discours du ministre Pidal en faveur du pouvoir temporel du pape et les manifestations des étudiants de Madrid causèrent une agitation que de grands désastres firent bientôt oublier. L'Andalousie fut ravagée par des tremblements de terre. En 1885, une épidémie cholérique désola Madrid et ses environs. Le roi s'efforça de rassurer les populations en allant visiter les villes atteintes par le fléau. Vers le milieu du mois d'août on apprit à Madrid que les Allemands avaient occupé l'île de Yap, une des îles Carolines, et annonçaient l'intention de s'établir dans tout l'archipel, que l'Espagne considérait comme une dépendance de son empire colonial. Les ministres d'Alphonse XII protestèrent par voie diplomatique, sans pouvoir empêcher dans les grandes villes l'irritation populaire. A Madrid, les vitres de l'ambassade d'Allemagne furent brisées à coups de pierres. Le gouvernement de Berlin s'en remit à l'arbitrage du pape Léon XIII, dont la décision fut favorable aux Espagnols. La santé du roi donnait depuis quelque temps de vives inquiétudes. Sa maladie fut annoncée le 24 novembre, et le 25 on apprit qu'il était mort. — Alphonse XII épousa, en 1878, la princesse Maria de las Mercedes, fille du duc de Montpensier, morte la même année. Il se remaria, en 1879, avec l'archiduchesse Marie-Christine, fille de Charles-Ferdinand d'Autriche. De ce mariage étaient nées deux filles. La reine, qui était enceinte, fut proclamée régente. Le 17 mai 1886, elle donna le jour à un fils, proclamé roi sous le nom d'Alphonse XIII. E. D—Y.

ALSACE-LORRAINE (*V. le* DICTIONNAIRE). — Le traité de Versailles du 28 juin 1919 a restitué à la France l'Alsace et la Lorraine telles qu'elle les possédait avant la guerre de 1870, avec les frontières que lui avait assignées le traité du 20 novembre 1815 : au N., une ligne conventionnelle coupant la Moselle au-dessous de Sierck, la Sarre et son affluent la Blies au N. de Sarreguemines, traversant au N. de Bitche le plateau des Basses-Vosges et atteignant au-dessus de Wissembourg la Lauter qu'elle suit jusqu'à son confluent; à l'E., le thalweg du Rhin jusqu'à Huningue; au S., un chaînon du Jura séparant les sources de l'Ill et de son affluent la Largue, qui appartiennent à la France (cantons de Ferrette et de Pérouse), de la vallée suisse de la Birse. La superficie des territoires redevenus français est de 14,520 kil. carrés; la population était, en 1910, de 1,815,000 hab., 102 par kil. carré. La division en trois districts et vingt cercles a été provisoirement maintenue, mais les districts de Basse-Alsace, Haute-Alsace et Lorraine ont repris leurs anciens noms de départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle; 24 députés et 14 sénateurs les représentent au parlement français.

AMAURY-DUVAL (EUGÈNE-EMMANUEL-AMAURY PINEU, DIT), peintre, né à Montrouge en 1808, m. en 1885, fils du diplomate et archéologue de ce nom (*V. le* DICTIONNAIRE), élève d'Ingres, exposa pour la première fois en 1833. On a de lui les portraits de son père et de son oncle, *Amaury* et *Alexandre Duval*, du graveur *Barre*, de *Rachel* (sous le nom de la Tragédie), d'*Alphonse Karr*, et, dans des genres différents, *le Sommeil de l'Enfant Jésus, un Pâtre grec découvrant un bas-relief antique, Psyché*, 1867. Il a aussi décoré la chapelle de Sainte-Philomène dans l'église de Saint-Gervais de Paris, celle de la Vierge à Saint-Germain-l'Auxerrois, et l'église de Saint-Germain-en-Laye. Il obtint au Salon plusieurs médailles et fut nommé, en 1865, officier de la Légion d'honneur.

AMBERT (BARON JOACHIM), général et écrivain militaire, né en 1804 à Chillas (Lot), m. en 1890. Fils d'un général de la République, il gagna tous ses grades en Afrique. Lieutenant-colonel, quand les électeurs du Lot l'envoyèrent à l'Assemblée constituante de 1848, et réélu à l'Assemblée législative, il donna sa démission pour rentrer dans l'armée. Napoléon III le nomma général, conseiller d'État en 1866, et maire du VII^{e} arrondissement de Paris.

Parmi ses ouvrages on peut citer : *Esquisses historiques des différents corps qui composent l'armée française*, 2 vol.; *Notices sur les généraux dont les noms sont inscrits sur l'arc de triomphe*, *Du Plessis-Mornay*, *Études politiques sur l'histoire de la Réforme*, *des Français et des Biographies militaires*, *l'Histoire de la guerre de 1870-1871*, etc.

AMÉDÉE I^{er} (FERDINAND-MARIE, DUC D'AOSTE), roi d'Espagne sous le nom d'..., né en 1845, m. en 1890, était le second fils de Victor-Emmanuel II et de la reine Adélaïde, archiduchesse d'Autriche. Colonel d'un régiment d'infanterie, puis chef d'une brigade de cavalerie, il se distingua à Custozza, en 1866, reçut les grades de lieutenant général et de contre-amiral, et épousa en 1867 Marie-Victoire, fille du prince della Cisterna. Appelé au trône d'Espagne par les cortès, le 16 novembre 1870, il accepta la couronne sur les instances du général Prim, des ministres italiens et de Victor-Emmanuel lui-même, et reconnut sans difficulté la constitution démocratique de 1869. La grande majorité des Espagnols était hostile au nouveau roi : le jour où il débarqua à Malaga, Prim, principal auteur de son élection, fut assassiné à Madrid. Les partis qui se disputaient le pouvoir depuis la révolution de septembre 1868, les républicains unitaires ou fédéralistes, les carlistes, ceux qui voulaient élever au trône le duc ou la duchesse de Montpensier, enfin les partisans de la restauration d'Isabelle ou de son fils Alphonse, s'accordèrent pour combattre Amédée I^{er}. Les bonnes intentions du prince ne purent triompher du mauvais vouloir qu'on lui témoigna dès le premier jour de son règne. On lui reprochait d'être étranger, d'être, comme le disait Castelar (*V. ce nom*), le descendant d'un de ces princes de Savoie qui suivaient le char triomphal de Charles-Quint et de Philippe II. Pendant deux ans, Amédée I^{er} se débattit au milieu des intrigues ministérielles et parlementaires, sans réussir à constituer un gouvernement durable. MM. Serrano, Ruiz Zorilla, Malcampo, Sagasta, furent successivement appelés à la présidence du conseil. Les carlistes s'étant soulevés en 1872, Amédée forma un ministère conservateur, sous la présidence de Serrano, mais refusa de marcher en personne contre les rebelles. Les ministres donnèrent leur démission, le roi dut, malgré ses répugnances, s'adresser de nouveau au chef du parti radical, Ruiz Zorilla, avec qui il ne put s'entendre. Il était décidé à abdiquer, lorsque, le 18 juillet 1872, des coups de fusil furent tirés contre sa voiture dans un carrefour de Madrid. Pour qu'on ne pût attribuer sa résolution à la crainte, il ajourna son abdication jusqu'au 11 février 1873. Il s'embarqua pour l'Italie, reprit son titre de duc d'Aoste, mais vécut dans une retraite profonde à Turin ou à San-Remo. Fervent catholique, il se faisait scrupule d'habiter à Rome, le palais du Quirinal, résidence du pape avant 1870. Il s'y rendit pourtant en 1878 pour assister aux derniers moments de son père, et accepta de son frère le roi Humbert, le commandement du corps d'armée dont Rome était le quartier général. Au bout de quelques mois, il retourna à Turin. En 1888, le duc d'Aoste contracta un second mariage avec sa nièce, la princesse Maria-Lætitia Bonaparte, fille du prince Jérôme-Napoléon et de la princesse Clotilde. Il mourut à Turin, au retour d'un voyage qu'il avait fait en Portugal. — Le duc d'Aoste a laissé trois fils de son premier mariage et un du second. E. D—Y.

ANCELET, architecte, né à Paris en 1829, m. en 1895, élève de Lequeux et de Baltard à l'École des beaux-arts, obtint en 1851 le grand prix d'architecture. Sa *Restauration de la voie Appienne* lui valut une médaille d'honneur à l'Exposition universelle de 1867. Architecte des châteaux de Pau en 1858, de Compiègne en 1865, il construisit à Biarritz la villa de l'impératrice Eugénie, en Biscaye le beau château d'Artéaga, et fut chargé d'importants travaux au Conservatoire des arts et métiers à Paris. Membre de l'Académie des beaux-arts, Ancelet fut nommé en 1873 membre du Conseil des bâtiments civils et professeur de dessin ornemental à l'École des beaux-arts.

ANDELARRE (JULES DE **JACQUOT**, MARQUIS D'), magistrat et homme politique, né à Dijon en 1803, m. en 1885, était substitut lors de la révolution de juillet 1830. Il donna sa démission et devint conseiller général de la Haute-Saône en 1837. Député sous l'empire, il fit longtemps partie de la majorité, mais devint en 1869 un des membres les plus influents du tiers parti libéral. Membre de l'Assemblée nationale en 1871, il siégea à droite et ne fut pas réélu en 1876.

On a de lui : *Études sur la question du travail dans ses rapports avec la législation*, 1851; *Forme et réforme du budget de l'État*, 1859.

ANDRASSY (COMTE JULES), homme d'État autrichien, né à Zemplin (Hongrie) en 1823, m. en 1890, appartenait à une très ancienne famille de la noblesse hongroise, qui s'était illustrée dans les guerres contre les Turcs. Après avoir longtemps voyagé en Europe, il devint en 1845 président d'une compagnie formée pour la régularisation du cours de la Theiss. En 1847, il siégea à la diète hongroise, où il se distingua par la vigueur de ses attaques contre l'Autriche. Ami de Kossuth (*V. ce nom*), il le soutint dans ses efforts pour assurer l'indépendance hongroise, et s'enfuit à l'étranger, quand

l'intervention des Russes replaça la Hongrie sous la domination de l'Autriche. Il vécut à Paris, puis à Londres, jusqu'à l'amnistie de 1857, reparut à la diète en 1860, et, tout en protestant de son respect pour la personne de François-Joseph, il ne cessa de réclamer le rétablissement des institutions autonomes de la Hongrie. Lorsque, après Sadowa, l'empereur d'Autriche accorda un gouvernement distinct à ses sujets hongrois, le comte Andrassy fut ministre de la défense nationale et président du conseil pour les *pays transleithans*, février 1867. Il assista au couronnement de François-Joseph à Buda-Pest, et contribua plus que personne à faire accepter par ses compatriotes le *dualisme austro-hongrois*. En 1870, il se prononça pour la neutralité entre la France et la Prusse. Le 14 novembre 1871, il succéda au comte de Beust (*V. ce nom*) comme ministre des affaires étrangères de toute la monarchie. Sans être directement hostile à la France, sa politique eut pour nous de fâcheux résultats. D'accord avec Bismarck, il s'efforça d'unir étroitement l'Autriche et l'Allemagne et de faire entrer la Russie dans cette alliance, dont le but avoué était le maintien de la paix européenne. L'Italie elle-même se rapprocha de l'Autriche, et Victor-Emmanuel fit un voyage à Vienne. La guerre turco-russe de 1877 dérangea les calculs d'Andrassy. N'ayant pu réussir à l'empêcher, il s'unit à lord Beaconsfield pour en atténuer les résultats et diminuer le plus possible l'influence des Russes dans les États du Danube et des Balkans. Au congrès de Berlin, en 1878, Andrassy fit reconnaître à l'Autriche le droit d'occuper et d'administrer les provinces turques de Bosnie et d'Herzégovine. C'était la fin de l'alliance austro-russe. Andrassy s'en dédommagea en négociant avec Bismarck une alliance plus intime entre l'Autriche et l'Allemagne. Le traité fut signé le 7 octobre 1879. Il donna sa démission le lendemain et eut pour successeur le baron Haymerle (*V. le* Dict.). E. D—y.

ANNENKOV, général russe, né en 1836, m. en 1899, fut attaché au service de l'état-major et fut promu général en 1865. Il n'avait que vingt-neuf ans. En 1870 il fut choisi pour suivre les opérations de l'armée allemande. Son activité et sa compétence spéciale le firent désigner, pendant la guerre contre les Turcs en 1877-78, comme directeur de la mobilisation et des transports. A partir de 1880 il fit presque toutes les campagnes du Turkestan, fut blessé devant Merv et chargé de la construction du chemin de fer transcaspien. La première section, de la mer Caspienne à Askhabad, était achevée en 1881. La seconde, d'Askhabad à Merv, fut construite en moins d'un an, de 1885 à 1886, et la troisième, de Merv à Samarcande, fut inaugurée en mai 1888. La ligne entière n'a pas moins de 1,433 kilomètres de longueur. Deux bataillons des chemins de fer et quelques milliers d'indigènes recrutés dans le pays même, [illegible] à l'exécution de ce prodigieux travail, qui valut au général Annenkov une réputation européenne. Le succès qu'il avait obtenu encouragea le gouvernement russe à commencer la construction du chemin de fer transsibérien, dont Annenkov dirigea les premiers travaux. Très connu en France et [illegible] (sa sœur avait épousé le vicomte Eugène Melchior de Vogüé), le général fit à la Société de géographie de Paris d'intéressantes communications, notamment sur *l'Oasis d'Akhal-Tekké et les routes de l'Inde*. (*V.* les *Comptes rendus* de la Société pour l'année 1886.) Il publia aussi en français : *l'Asie centrale et les ressources qu'elle offre à la colonisation russe*, etc.

ARAGO (Étienne), littérateur et homme politique, né à Perpignan en 1802, m. en 1892, était le plus jeune des quatre frères Arago (*V. le* Dictionnaire). Élève du collège de Sorèze, il devint préparateur de chimie à l'École polytechnique, [illegible] ces fonctions pour s'occuper de politique et [illegible] Républicain il écrivit, sous Charles X, dans les journaux de l'opposition et fut un des fondateurs du *Figaro* de 1826. Il donna en même temps des vaudevilles, des comédies [illegible]. Directeur du Vaudeville en 1829, il [illegible] de juillet 1830, combattit le gouvernement de Louis-Philippe comme il avait combattu celui de la Restauration, et se vit retirer en 1840 son privilège de directeur [illegible]. Il redevint journaliste, écrivit dans le *Siècle*, le *National* et la *Réforme*. Directeur des postes après la révolution de 1848, puis député des Pyrénées-Orientales à l'Assemblée constituante, il dut s'exiler à la suite de l'émeute de juin 1849, vécut en Belgique, en Angleterre, en Hollande, en Suisse et rentra en France après l'amnistie de 1859. Après la révolution du 4 septembre 1870, il fut nommé maire de Paris, se retira à la suite de la journée du 31 octobre, fut [illegible] député des Pyrénées-Orientales à l'Assemblée de 1871, mais [illegible] sa démission. En 1878, il devint archiviste de l'École des Beaux-arts, et en 1879, conservateur du musée du Luxembourg.

On a de lui : *l'Hôtel de ville de Paris au 4 septembre et pendant le siège*, 1875.

ARAGO (Emmanuel), littérateur, homme politique et diplomate, né à Paris en 1812, m. en 1896, était le neveu de François et d'Étienne Arago. Il publia dans sa jeunesse quelques volumes de vers et fit représenter sept ou huit vaudevilles. Reçu avocat en 1837, il plaida, en 1839, pour Barbès et Martin Bernard. Le 24 février 1848, il entra un des premiers, à la Chambre pour y proclamer la déchéance de Louis-Philippe. Commissaire de la République à Lyon, puis député des Pyrénées-Orientales à l'Assemblée constituante, il fut envoyé comme ambassadeur à Berlin, donna sa démission lors de l'expédition de Rome, redevint avocat sous l'empire et plaida en 1867 pour le Polonais Berezowski, qui avait tiré un coup de pistolet sur le tsar Alexandre II. (*V. le* Dictionnaire.) Député de Paris en 1869, il prit place à l'extrême gauche et fut, après le 4 septembre, membre du gouvernement de la Défense nationale et ministre de la justice à la place de Crémieux désigné pour la Délégation de Tours. Après la capitulation de Paris, il devint ministre de l'intérieur et accompagna Jules Simon, Pelletan et Garnier-Pagès à Bordeaux pour assurer l'exécution intégrale de l'armistice. (*V.* Simon [Jules] *dans ce* Supplément.) Le département des Pyrénées-Orientales le nomma député à l'Assemblée nationale en 1871, sénateur en 1876. En 1880 il fut envoyé comme ambassadeur à Berne, où il sut se concilier toutes les sympathies. Il résigna ses fonctions en 1894.

ARÈNE (Paul), poète, littérateur et journaliste, né à Sisteron en 1843, m. en 1896, abandonna l'enseignement pour la littérature. Il fit de jolis vers, chanta sa patrie la Provence, et publia des nouvelles aimables et spirituelles : *Jean des Figues*, *la Vraie Tentation de saint Antoine*, *Au bon soleil*, *Paris ingénu*, *la Chèvre d'or*, *Vingt Jours en Tunisie*, *Domnine*, etc. Il a donné de nombreux articles de critique et de littérature au *Journal* et quelques pièces de théâtre, qui rappellent les fantaisies de Théophile Gautier : *le Duel aux lanternes*, *l'Étoile* (avec André Gill), *les Comédiens errants*, *l'Ilote*, et un livret d'opéra-comique, *le Char* (avec Alphonse Daudet).

ARGENTINE (République (*V. le* Dictionnaire). La République Argentine est à l'heure actuelle le plus prospère des États de l'Amérique latine et, avec le Brésil, celui qui a le plus bel avenir. Son étendue territoriale n'a pas varié, sauf au S., où elle s'est partagé avec le Chili, en 1881, la région froide et à peu près déserte de la Patagonie et de la Terre de Feu : elle est de 2,908,000 kil. carrés. La population a considérablement augmenté et continue à s'accroître grâce à l'excédent des naissances et à un fort courant d'immigration : de 2,950,000 hab. en 1895, elle s'est élevée à plus de 5 millions (on a même donné le chiffre de 7 millions). Parmi les immigrés, qui forment à peu près le tiers de la population totale, les Italiens sont de beaucoup les plus nombreux (60 p. 100); viennent ensuite les Espagnols (20 p. 100). Les Allemands, qui ne comptent que pour 3 p. 100, ont essayé, par tous les moyens, de faire prévaloir leur influence et n'ont guère réussi qu'à créer des embarras au gouvernement. — 14 provinces, 10 territoires, et le district fédéral, dans lequel la capitale, Buenos-Aires, la plus grande et la plus belle ville de l'Amérique latine, a 1,300,000 habitants. Rosario en a 200,000; le port de La Plata et Cordoba, 100,000; Tucuman, 70,000. La culture intensive du blé et du maïs; celle de la vigne, qui donne de bons vins, dans le Sud, celle de la canne à sucre dans le Nord; l'élevage des chevaux (4 millions et demi), des bœufs (29 millions), des moutons (67 millions), des chèvres (4 millions), et les industries qui en dérivent, [illegible], préparation des viandes frigorifiées, des conserves et de l'extrait de viande, les sucreries, distilleries, brasseries, huileries, l'exportation des céréales, des laines, [illegible], des peaux et des viandes sont toujours les sources principales, mais non pas uniques, de la richesse nationale. L'industrie textile est encore dans l'enfance, mais on commence à exploiter, dans la région des Andes, des mines d'or, d'argent, de cuivre, d'étain; on a aussi trouvé du fer, de la [illegible] et du pétrole. Le commerce extérieur de la République Argentine s'élevait en 1910 à 3 milliards [illegible] millions, dont [illegible] millions pour ses relations avec la France. Le magnifique estuaire du rio de la Plata et les deux grands fleuves navigables du Parana et de l'Uruguay [illegible] les communications avec les républiques voisines. Le réseau des chemins de fer, 29,000 kil. en 1911, [illegible] de Buenos-Aires, s'accroît chaque année de quelques lignes nouvelles. La [illegible] est la ligne [illegible] (1,430 kil.) qui [illegible] de Buenos-Aires à Valparaiso, [illegible] l'Atlantique au Pacifique [illegible] la Cordillère [illegible] de 3,000 m. [illegible] Cumbre. [illegible]

ARMÉNIE (*V.* [illegible]).

ARNOUL [illegible], né à Limoges en 1811, m. en 1893, préfet sous Louis-Philippe, abandonna l'administration après le coup d'État pour s'occuper d'œuvres de

bienfaisance. Ce fut lui qui organisa en 1854 la *Société de patronage [illegible]* et, un peu plus tard, la *Société [illegible]*. Sa fondation la plus [illegible] en 1862, celle de la *Société nationale d'encouragement au [illegible]*. On a de lui de bons ouvrages populaires [illegible] : *Monsieur Marcel, ou l'Ami de la jeunesse*, a été [illegible].

ARNOULD, médecin militaire et professeur, né [illegible] en 1831, m. en 1894, fit la campagne de 1870 et devint chef du service de santé et professeur [illegible] l'École de Saint-Cyr. Il fut médecin principal [illegible] à Orléans, du 1er à Lille, où il fut en outre professeur à la faculté de médecine. Médecin inspecteur en 1888, et membre correspondant de l'Académie de médecine, il était commandeur de la Légion d'honneur. On a de lui plusieurs ouvrages fort estimés sur l'hygiène.

ARNOULD-PLESSY (Jeanne), artiste dramatique, née à Metz en 1819, m. en 1897, fut au Conservatoire l'élève de Samson et entra de bonne heure à la Comédie française, où elle joua avec beaucoup de succès les rôles de grande coquette dans le répertoire classique, dans les comédies de Scribe et de Casimir Delavigne et dans les proverbes de Musset.

ASSOLANT (Jean-Baptiste-Alfred), littérateur et journaliste, né à Aubusson en 1827, m. en 1886, fut admis à l'École normale en 1847, mais abandonna l'enseignement en 1851. A la suite d'un voyage en Amérique, il publia une étude sur *Walker et les Américains du Nicaragua*, dans la *Revue des Deux Mondes*. Trois nouvelles commencèrent sa réputation d'humoriste : *Acacia, les Butterfly, Une Fantaisie américaine*, réunies en 1858 sous le titre de *Scènes de la vie des États-Unis*. Parmi ses nombreux romans, on doit citer : *Deux Amis en 1792, Roland, fantaisie épique; Histoire fantastique du célèbre Pierrot, Une Ville de garnison, les Mémoires de Gaston Phœbus, Aventures merveilleuses du capitaine Corcoran, le Docteur Judassohn, le Puy de Montchal*. Rédacteur de *la Presse*, il passa au *Courrier du dimanche*, que dirigeait Prévost-Paradol, et fit au gouvernement impérial une guerre d'épigrammes qui valut au journal une suspension de deux mois, 1861. Il réunit en volumes ses principaux articles et publia diverses brochures : *Branle-Bas européen, le Droit des femmes*, et une étude sur la *Campagne de Russie*. Il se présenta inutilement aux élections de 1869 et de juillet 1871 à Paris et dans la Creuse, et devint rédacteur du journal *la Marseillaise*.

AUBE, amiral et homme politique français, né en 1827, m. en 1891, entra dans la marine en 1842 et servit longtemps au Sénégal, sous les ordres de Faidherbe. Capitaine de vaisseau en 1870, général de brigade dans la 1re armée de la Loire, il fut envoyé en 1879 comme gouverneur à la Martinique, et fut promu contre-amiral l'année suivante. De 1883 à 1887 il occupa le ministère de la marine.

AUGIER (Émile), né à Valence en 1820, m. en 1889, était petit-fils de Pigault-Lebrun. (*V. le* Dictionnaire.) Ses parents s'étant fixés à Paris en 1828, il fit ses études au collège Henri IV, étudia le droit et travailla dans une étude d'avoué. Mais il renonça vite à la profession que sa famille avait choisie pour lui, fit des vers et fut pendant quelques années bibliothécaire de son ancien camarade de collège, le duc d'Aumale. En 1844 sa première œuvre dramatique, *la Ciguë*, comédie en vers, obtint un très vif succès. Le public, fatigué des romantiques et des classiques, applaudit au début d'un écrivain qui cherchait à tenir le milieu entre les exagérations des deux écoles. *L'Aventurière*, 1848, fut un triomphe. Après *l'Homme de bien* et *Gabrielle*, 1849, et le *Joueur de flûte*, 1850, Augier donna en 1852 *Diane*, drame historique; en 1853, *Philiberte* (en vers), et, avec Jules Sandeau, *la Pierre de touche*, comédie fantaisiste un peu longue, malgré la vivacité spirituelle du dialogue. *Le Gendre de M. Poirier* (avec Jules Sandeau), 1854, est regardé à juste titre comme son chef-d'œuvre. C'est peut-être, selon le jugement de M. Doumic, « le chef-d'œuvre du théâtre contemporain ». *Ceinture dorée, le Mariage d'Olympe*, 1855, *la Jeunesse* (en vers), *les Lionnes pauvres*, 1858, *Un Beau Mariage*, 1859, *les Effrontés*, 1861, sont des comédies de mœurs, des peintures de la société contemporaine, poussées jusqu'au drame dans *le Mariage d'Olympe* et *les Lionnes pauvres*, jusqu'à la satire amère et violente dans *les Effrontés* et surtout dans la suite qu'il leur donna en 1862, *le Fils de Giboyer*. *Maître Guérin*, 1864, *la Contagion*, 1866, *Paul Forestier* (en vers), 1868, *Lions et Renards*, 1869, procèdent de la même inspiration. *Le Post-Scriptum*, 1869, est un badinage agréable. En 1873, Augier donna, avec Jules Sandeau, *Jean de Thommeray*, inspiré par le souvenir encore récent de la guerre de 1870. Jusqu'à cette époque, sans dissimuler ses opinions et ses jugements sur les mœurs contemporaines, il opposait aux paradoxes de Dumas fils les idées généralement reçues et les maximes de la morale bourgeoise. On l'appelait le poète du bon sens, le poète du sens commun. Les partisans des nouvelles écoles littéraires s'assurent [illegible] prétique et [illegible]. Il voulut [illegible] pable qu'un [illegible] en 1876 la question du divorce dans *Madame Caverlet*, et la [illegible] enfants [illegible], qui [illegible] grand succès [illegible] 1878. En [illegible] avait forcé sa nature pour [illegible] talent. [illegible] dans sa [illegible] Salvandy à l'Académie française en 1857. Il était commandeur de la Légion d'honneur [illegible].

AUGUSTA DE SAXE-WEIMAR, reine de Prusse, impératrice d'Allemagne, née à Weimar en 1811, m. à Berlin le 7 janvier 1890, était [illegible] son protecteur et l'ami de Goethe. En 1829, elle épousa le prince Guillaume, roi de Prusse en 1861 et empereur d'Allemagne en 1871. Elle n'eut jamais d'influence politique, mais conserva toute sa vie les goûts littéraires et artistiques qu'elle avait puisés à la cour de son père. Elle était pieuse et charitable. Pendant la guerre de 1870, elle fut touchée du sort des prisonniers français et s'efforça de soulager leurs misères.

AUMALE (Henri-Eugène-Philippe-Louis d'ORLÉANS, duc d'), né à Paris en 1822, m. en 1897, quatrième fils de Louis-Philippe et de la reine Marie-Amélie, fit ses études au collège Henri IV et remporta plusieurs fois le prix d'histoire au concours général. Sous-lieutenant à quinze ans, lieutenant l'année suivante, il fut chef de section au camp d'instruction de Fontainebleau et devint directeur de l'École de tir de Vincennes, fondée par son frère aîné, le duc d'Orléans. En 1839, le roi le nomma capitaine et l'envoya en Algérie comme aide de camp du duc d'Orléans. La valeur et le sang-froid dont il fit preuve aux combats d'El-Affroun, de Mouzaïa et du Bois des Oliviers lui valurent en 1840 les grades de chef de bataillon, puis de lieutenant-colonel. Quand Bugeaud fut nommé gouverneur de l'Algérie, le prince le pria de ne lui épargner ni les fatigues ni les dangers : « Je suis jeune et robuste, lui écrivait-il, et, en vrai cadet de Gascogne, il faut que je gagne mes éperons ; » il lui demandait « de ne pas oublier le régiment du duc d'Aumale, quand il y aura des coups à recevoir et à donner ». Le gouverneur l'envoya, avec le duc de Nemours, ravitailler Médéah et Milianah. Comme il rentrait à Paris, avec son régiment, un ouvrier, nommé Quénisset, lui tira, sans l'atteindre, un coup de pistolet. Colonel en 1841, général de brigade en 1842, il retourna en Algérie, [illegible], non sans un peu d'ironie, sur la rapidité de son avancement. « Moi, disait-il, j'étais monté quatorze fois à l'assaut quand on m'a nommé capitaine. » Il prouva d'ailleurs le cas qu'il faisait du nouveau brigadier, en lui confiant les missions les plus périlleuses, l'expédition contre Bou-Allal, dans le pays de Boghar, et celle qui fut dirigée contre les Ouled-Khouïdem, alliés d'Abd-el-Kader. Le 16 mai 1843, avec les commandants Yusuf et Morris et 500 cavaliers, chasseurs d'Afrique et spahis, le duc d'Aumale enleva par un coup de main [illegible] la smala de l'émir, plus de 20 000 personnes (Abd-el-Kader a dit 60,000), campée près des sources de [illegible]. Ce beau fait d'armes, immortalisé par le tableau d'Horace Vernet (musée de Versailles), fut récompensé par le grade de général de division, et Bugeaud reçut en même temps le bâton de maréchal. Tandis que le gouverneur gagnait en combattant les Marocains le titre de duc d'Isly, le prince, commandant à Constantine, dirigeait au sud de l'Aurès l'expédition qui nous ouvrit les portes de Biskra et soumit les tribus des Ziban. Il épousa à Paris, le 25 novembre 1844, Marie-Caroline de Bourbon, de la maison royale de Naples. L'année suivante il pacifia définitivement la province de Titery, au sud-est d'Alger, et y fonda en 1846 la ville qui porte son nom. En 1847, Bugeaud ayant donné sa démission, Louis-Philippe annonça qu'il avait résolu de confier « à son bien-aimé fils le duc d'Aumale le gouvernement de l'Algérie, cette terre française », avec Changarnier, Bedeau et Lamoricière comme lieutenants. Le roi et Guizot comptaient sur lui pour « travailler à la fondation et à l'organisation du nouvel empire », et maintenir l'équilibre entre les partisans du pouvoir civil et ceux du pouvoir militaire. Ce fut sous son administration qu'Abd-el-Kader fit sa soumission au général de Lamoricière. Le prince reçut l'émir à Djemmâ-Ghazaouat, le 24 décembre 1847, et lui promit, comme l'avait fait Lamoricière, qu'il pourrait se retirer à Alexandrie ou à Saint-Jean-d'Acre. Louis-Philippe hésitait à tenir cet engagement, qui avait [illegible] l'opinion. La révolution de février suivant [illegible] en France, et le duc d'Aumale [illegible] gouverneur de l'Algérie [illegible]. Il s'embarqua pour [illegible] le prince [illegible] laissant le commandement provisoire au général Changarnier. [illegible] à la

volonté nationale, disait-il dans sa dernière proclamation aux Algériens, je m'éloigne, mais, du fond de l'exil, tous mes vœux seront pour votre prospérité et pour la gloire de la France, que j'aurais voulu servir plus longtemps. »

Le duc d'Aumale rejoignit sa famille en Angleterre, protesta [illegible], en 1848, contre la loi qui les bannissait du territoire français, et acheta, à Twickenham, entre Londres et [illegible], une belle propriété, qui fut sa résidence jusqu'en 1871. Le prince possédait une fortune considérable, provenant en grande partie de l'héritage du duc de Bourbon-Condé, m. en 1830. (V. Condé dans le Dictionnaire.) Pendant son exil, il voyagea beaucoup et se fit construire en Sicile, aux portes de Palerme, une superbe villa entourée de vastes jardins. Il publia en 1855 dans la *Revue des Deux Mondes* des articles [illegible] sur les *Zouaves*, *les Chasseurs à pied*, [illegible] *les Institutions militaires de la France*, etc. Ses études sur *la Captivité du roi Jean*, sur *le Siège d'Alesia*, qu'il plaçait à Alaise, dans le Doubs, et non à Alise-Sainte-Reine, dans la Côte-d'Or, [illegible] l'attention du public, même si l'on n'en avait pas connu l'auteur. En 1861, le prince Jérôme Napoléon ayant parlé au Sénat dans les termes les plus durs de la famille des Bourbons, et en particulier de la branche cadette, le duc d'Aumale lui rappela, dans sa *Lettre sur l'histoire de France*, les bontés que Louis-Philippe avait eues pour lui en 1847 et la clémence dont il avait usé envers Louis-Napoléon. « Ces d'Orléans, disait-il, sont incorrigibles, et ce serait à recommencer que [illegible] qu'ils seraient aussi cléments que par le passé. Mais pour les Bonaparte, quand il s'agit de faire fusiller, tout paraît bonne. » On dit que le duc envoya ses témoins au prince Napoléon, qui refusa de se battre. La brochure fut saisie, l'éditeur et l'imprimeur furent condamnés. Lorsque le duc d'Aumale voulut publier à Paris les deux premiers volumes de son ouvrage capital, l'*Histoire des princes de Condé*, le gouvernement impérial ne les laissa paraître qu'en 1869, après un procès gagné par l'éditeur du prince. En 1870, à la suite de nos premières défaites, le duc d'Aumale écrivit au comte de Palikao pour lui demander l'autorisation de reprendre sa place dans l'armée française. Le ministre ne lui répondit pas. Lorsque, après le 4 septembre, le gouvernement de la Défense nationale décréta la convocation d'une Assemblée nationale, le prince, annonçant sa candidature dans le département de la Charente, ne dissimulait pas ses préférences pour la monarchie constitutionnelle, mais il ajoutait : « Dans mes sentiments, dans mon passé, dans les traditions de ma famille, je ne trouve rien qui me sépare de la République... [illegible] c'est par la [illegible], la patience, l'esprit de [illegible], [illegible] que l'on peut sauver, reconstituer, régénérer la France. » [illegible] il fut élu député de l'Oise par 52,000 voix sur 73,000 votants. Son [illegible] après l'abrogation de la loi d'exil. A Versailles, le duc d'Aumale se prononça en 1872 en faveur du service [illegible] du drapeau tricolore, [illegible] est [illegible] l'emblème de la [illegible]. Il vota contre Thiers au 24 mai, fut nommé par Mac-Mahon président du conseil de guerre qui jugea Bazaine. (V. ce nom.) Quand l'accusé allégua pour sa défense qu'après le 4 septembre il n'y avait plus rien : « Vous vous trompez, Monsieur le maréchal, lui répondit le duc d'Aumale, il restait la France. » Après la condamnation à mort de Bazaine, il signa un recours en grâce avec les autres membres du conseil. En novembre 1873 il vota pour le septennat, s'abstint dans le vote des lois constitutionnelles de 1875 et resta étranger à la politique. De 1873 à 1879, il fut commandant du VIIe corps d'armée. Quand il fut relevé de son commandement, [illegible] d'inspecteur de l'armée, qui lui fut retiré en 1883. Après le vote de la loi contre les prétendants, en 1886, le général Boulanger (V. ce nom), appelé au ministère de la guerre, [illegible] le duc d'Aumale, en même temps que [illegible] le duc de Chartres et le duc d'Alençon. Le duc d'Aumale [illegible] devant le Conseil d'État et adressa au président de la République, Grévy, une protestation : « Doyen de l'état-major général, il m'appartient de vous rappeler que les grades militaires sont au-dessus de votre atteinte, et je reste le *général Henri d'Orléans*. » Le gouvernement répondit le 12 juillet par un décret d'expulsion. Le prince partit pour Bruxelles, laissant à ses amis le soin de publier dans les journaux les lettres qu'il avait autrefois reçues du général Boulanger. (V. Boulanger *dans ce* Supplément.) En septembre 1886, son mandataire, M. Bocher, fit connaître, par son ordre, le testament du 3 juin 1884 par lequel le prince, « voulant conserver à la France le domaine de Chantilly dans son intégrité, avec ses bois, ses pelouses, ses eaux, ses édifices et tout ce qu'ils contiennent, trophées, tableaux, livres, objets d'art », le léguait, pour en jouir à partir de son décès, à l'Institut de France, auquel il appartenait doublement, comme membre de l'Académie française depuis 1871 et comme membre libre de l'Académie des Beaux-Arts. (Il fut en outre élu membre de l'Académie des Sciences morales et politiques en 1889.) Cette généreuse donation eut un grand retentissement dans le pays. Après la démission de Grévy, l'Institut, fit, en 1888, auprès du nouveau président Carnot, une démarche pour obtenir la rentrée en France du duc d'Aumale. Le cabinet radical de Floquet n'y était pas opposé, mais l'abrogation du décret d'exil fut [illegible] par suite de l'agitation boulangiste. Elle fut enfin signée sur la proposition du ministre de l'intérieur Constans, le 7 mars 1889. Le duc d'Aumale revint en France, où sa première visite fut pour le président Carnot. Le jour même il assista à la séance de l'Académie française, dont il fut, tant que sa santé le lui permit, un des membres les plus assidus. Il étonnait ses confrères par l'universalité de ses connaissances, sa mémoire prodigieuse, son esprit et sa bonne humeur. Chantilly était sa résidence habituelle; il surveillait l'achèvement des grands travaux qui devaient rendre au palais des Condés sa splendeur primitive, en même temps qu'il publiait les derniers volumes de leur histoire. Sa vie avait été attristée par de cruels malheurs de famille. La duchesse d'Aumale était morte en 1869. Des quatre enfants qu'elle lui avait donnés, deux moururent en bas âge, l'aîné, le prince de Condé, en 1866, et le quatrième, le duc de Guise, en 1872, à l'âge de 21 ans. En 1897, il était allé passer l'hiver en Sicile dans son domaine de Zucco, lorsque la nouvelle de la mort de sa nièce, la duchesse d'Alençon, victime de l'incendie du Bazar de la Charité, lui porta un coup dont il ne put se relever. Il mourut le 7 mai 1897. Son corps fut ramené à Paris. Un représentant du président de la République et plusieurs ministres assistèrent à ses funérailles, et les honneurs militaires furent rendus au général de division Henri d'Orléans. Le corps du [illegible] dans la chapelle funéraire de la famille d'Orléans. E. D—y.

AUSTRALIE (V. ce Dictionnaire). Depuis 1900 l'Australie forme, sous le nom de *Commonwealth of Australia*, un des *Dominions* de l'Empire britannique, comprenant les 6 colonies de Victoria, cap. Melbourne; Nouvelle-Galles du Sud, cap. Sydney; Queensland, cap. Brisbane; Australie occidentale ou *Westralia*, cap. Perth; Australie méridionale, cap. Adélaïde; la Tasmanie, cap. Hobart; le Territoire du Nord et la Nouvelle-Guinée anglaise. La ville nouvelle de Dalgety a été désignée comme siège futur du gouvernement fédéral installé provisoirement à Melbourne. Le Commonwealth est administré par un gouverneur général, un ministère responsable et un parlement de deux chambres. La population était, en 1911, de 4,455,000 habitants, qui sont tous d'origine européenne, sauf 20 ou 25,000 indigènes et à peu près autant de Chinois. Le commerce a dépassé le chiffre de 3 milliards 300 millions, dont un [illegible] pour l'exportation de la laine, du blé, des peaux, de l'or, les viandes congelées, du beurre, etc. L'Australie a déjà construit 27,000 kilomètres de chemins de fer. E. D—y.

AUTRICHE-HONGRIE. *Derniers événements.* (V. François-Joseph.)

B

BAILLY [illegible]

Molière, le palais du Tribunal de commerce, la restauration des cathédrales de Valence, de Digne, de Bourges, et de la maison de Jacques Cœur dans cette dernière ville.

BALBIANI, savant naturaliste et professeur français, d'origine italienne, né en 1824, m. en 1899, se fixa de bonne heure en France, suivit les cours de la faculté de médecine et du Muséum d'histoire naturelle, devint en 1865 un des préparateurs de Claude Bernard, et fut ensuite nommé professeur d'embryogénie comparée au Collège de France. L'Académie des sciences couronna plusieurs de ses travaux, et lui décerna en 1887 le prix Petit d'Ormoy pour l'ensemble de ses études sur la physiologie et l'histologie.

BALKANS (GUERRE DES). La révolution turque et les graves événements qui la suivirent : déposition d'Abd-ul-Hamid, remplacé en 1909 par son frère Mahomet V, rivalité sanglante des Jeunes Turcs et des partisans de l'ancien régime, coups d'État, émeutes et massacres à Constantinople et dans les provinces, la guerre déclarée au sultan par l'Italie en 1911 et les défaites des Turcs dans la Tripolitaine, firent croire aux chefs des États balkaniques que le moment était venu de réunir leurs forces pour rejeter en Asie leurs ennemis héréditaires. Le plus ambitieux, Ferdinand de Bulgarie, qui rêvait de se faire couronner empereur d'Orient à Sainte-Sophie, signa le 13 mars 1912 un traité secret d'alliance et de partage avec la Grèce, la Serbie et le Montenegro. Seule, la Roumanie resta neutre. La coalition devait armer 700,000 hommes, dont 300,000 Bulgares et 250,000 Serbes. L'Allemagne laissa faire, croyant à la victoire des Turcs et comptant, quoi qu'il arrivât, pêcher en eau trouble. L'Autriche, qui encourageait Ferdinand, offrit hypocritement sa médiation. Le roi de Montenegro, Nicolas, fut le premier à déclarer la guerre, le 8 octobre 1912. Il entra en Albanie, prit Saint-Jean-de-Médua et assiégea Scutari défendu par Essad-pacha, tandis qu'en Epire une armée grecque investissait Janina. A l'ouest, le fils du roi Georges, le diadoque Constantin, s'empara de Salonique le 9 novembre. La flotte grecque reçut la soumission de Chio, de Mytilène et des autres îles du nord de la mer Egée ; celles du sud étant occupées par les Italiens. Au nord-ouest, les Serbes, vainqueurs à Koumanovo, prirent possession d'Uskub, de Prisrend, de Monastir et de tout le sandjak de Novi-Bazar. En Thrace, les Bulgares, réunis aux Serbes, s'ouvrirent par des combats acharnés la route directe de Constantinople et, tout en faisant le siège d'Andrinople, où s'était enfermé Chekri-pacha, ils occupèrent Kirk-Kilissé, Eski-Baba, Lulé-Bourgas et Tchorlou, sur la voie de l'Orient-express. Les Turcs, très inférieurs en nombre, mal commandés et mal ravitaillés, mais très braves, reculèrent jusqu'aux lignes de Tchataldja, à deux heures de la capitale. Ils les défendirent si bien, que les alliés consentirent, le 3 décembre, à un armistice pendant lequel se réunit à Londres une conférence dont les négociations traînèrent en longueur. Le 6 février 1913 les hostilités furent reprises, non pas à Tchataldja, où le choléra décimait les deux armées, mais autour des trois places turques qui résistaient encore. Janina se rendit le 9, Andrinople le 26 mars, Scutari le 23 avril. Les grandes puissances, pressées d'en finir, obligèrent les ministres des États belligérants à signer, le 30 mai, le traité de Londres, qui ne contenta personne et que les Turcs et les Bulgares refusèrent de ratifier. Les Turcs voulaient qu'on leur rendît Andrinople ; les Bulgares prétendaient avoir Salonique, que le traité donnait à la Grèce. Le roi Georges avait été assassiné dans cette ville le 19 mars ; les coups d'État recommençaient à Constantinople. Ferdinand se crut assez fort pour renier ses engagements de 1912 et prendre ce qui était à sa convenance dans la part de ses alliés. La seconde guerre des Balkans, qui ne dura que six semaines, juillet-août 1913, fut désastreuse pour les Bulgares, chassés de Salonique par les Grecs ; battus par eux à Kelkitsch et par les Serbes à Istip, ils ne tentèrent même pas de défendre Andrinople, où les Turcs rentrèrent sans combat. Enfin la Roumanie, renonçant à la neutralité pure et simple, mobilisa ses troupes, qui franchirent le Danube, non pour faire la guerre, disaient les ministres du roi Charles, mais pour imposer la paix. Elle fut signée à Bucarest le 7 août 1913, aux dépens des Bulgares, qui perdaient Andrinople sans gagner Salonique, et cédaient à la Roumanie médiatrice Silistri et Turtukaï sur la rive droite du Danube, et le sud de la Dobroutscha, avec les ports de Mangalia et de Baltchik sur la mer Noire.

Malgré les atténuations imposées par la conférence, le traité de Londres semblait bien marquer, trente-cinq ans après le traité de Berlin, la dernière étape vers le démembrement total de l'empire ottoman. Les Turcs ne conservaient en Europe qu'une faible partie de la Thrace orientale, « la grande banlieue de Constantinople » avec la presqu'île de Gallipoli. Les territoires qui leur étaient enlevés étaient ainsi répartis : à la Serbie, la Macédoine intérieure, sans accès à la mer, de Novi-Bazar à Monastir, Mitrovitsa, Uskub, Veles et la vallée du Vardar jusqu'à Guevgeli ; au Montenegro, les districts montagneux d'Ipek et de Diakova et les deux rives du lac de Scutari, sans cette ville ; à la Grèce, la moitié de l'Epire avec Janina, le sud de la Macédoine depuis le lac d'Ochrida jusqu'au mont Olympe, le cours entier de la Vistritsa avec Kastoria, les vallées inférieures du Vardar et du Strouma, tout le littoral de la mer Egée depuis le Pénée jusqu'à la Mesta, avec Salonique, la presqu'île de Chalcidique et le port de Kavala, la Crète et d'autres îles ; à la Bulgarie, la partie sud-ouest de la Thrace, la région très pauvre des monts Rhodope et la côte depuis la Mesta jusqu'à la Maritsa, avec le port médiocre de Dédéagatch. Restait l'Albanie, dont le traité ne parlait pas et que les Turcs espéraient conserver. Avant de se séparer, la conférence de Londres l'érigea en Etat indépendant et lui choisit comme souverain un Allemand, Guillaume de Wied, proposé par les Autrichiens. Le prince, qui était protestant, fut aussi mal accueilli par les Albanais orthodoxes que par les musulmans. Il dut s'enfuir au bout de quatre mois, mars-août 1914.

E. D—Y.

BALL (BENJAMIN), médecin aliéniste, né à Naples en 1834, m. en 1893, fit ses études à la faculté de Paris, fut reçu agrégé en 1866 et nommé médecin des hôpitaux. En 1877, on créa pour lui, à l'asile des aliénés de Sainte-Anne, une chaire de pathologie mentale et des maladies de l'encéphale. Il enseigna pendant seize ans avec le plus grand succès. Membre de l'Académie de médecine depuis 1883, Ball a laissé de nombreux articles sur la pathologie mentale dans les revues médicales, et fondé le journal *l'Encéphale*.

BALLU (THÉODORE), architecte, né à Paris en 1817, m. en 1886, élève d'Hippolyte Lebas, remporta en 1840 le grand prix d'architecture. Après avoir visité la Grèce, il termina la construction de l'église Sainte-Clotilde, à Paris, dirigea de 1853 à 1858 la restauration de la tour Saint-Jacques et celle de Saint-Germain-l'Auxerrois. Architecte de la Ville de Paris en 1860, et membre du conseil des beaux-arts, il construisit les églises de la Trinité dans le style de la Renaissance, et de Saint-Ambroise dans le style roman. Membre de l'Académie des beaux-arts en 1872, il fut chargé l'année suivante, avec Boucher de Perthes, de la reconstruction de l'Hôtel de ville, qui fut terminé en 1882. Successeur de Viollet-le-Duc en 1874, comme inspecteur général des édifices diocésains, Ballu était commandeur de la Légion d'honneur.

On a de lui une belle *Monographie de l'église Saint-Ambroise*, 1865, avec planches.

BANCROFT (GEORGE), homme politique et historien américain, né en 1800, m. en 1891, secrétaire d'État de la marine en 1845, ministre des États-Unis à Londres en 1846, revint en 1849 à New-York, et fut de nouveau ministre des États-Unis à Berlin de 1867 à 1874. Il a travaillé pendant la plus grande partie de sa vie, de 1834 à 1874, à son *Histoire des États-Unis d'Amérique*, depuis leur origine jusqu'à la fin de la guerre de la Sécession. L'auteur l'a complétée depuis en donnant l'*Histoire de la fondation de la constitution des États-Unis*, 1882, 2 vol.

BANVILLE (THÉODORE DE), poète et auteur dramatique, né en 1823, m. en 1891, était un des derniers survivants du groupe romantique. Mais il a toujours été un romantique indépendant, très spirituel et très lettré. La fantaisie tient une grande place dans ses œuvres, qui sont nombreuses. Ses *Odes funambulesques* obtinrent un très vif succès et lui valurent une réputation méritée. Il donna ensuite les *Cariatides*, les *Stalactites*, les *Exilés*, les *Odes funambulesques* et d'autres recueils de pièces détachées, dans lesquels il se montre poète ingénieux et versificateur habile. En 1865, il donna à la Comédie française la *Pomme*, comédie en un acte, et, en 1869, *Gringoire*, comédie en un acte et en prose, qui est encore souvent représentée. En 1885, il fit jouer au même théâtre le *Baiser*, charmante comédie en un acte et en vers, qui fut très favorablement accueillie. Il a publié depuis des contes et des nouvelles dans l'*Écho de Paris*, et un roman, *Marcel Rabe*.

BARA (JULES), homme politique belge, né à Tournai en 1835, m. en 1900, fut professeur de droit à l'université libre de Bruxelles. Lorsqu'il fut élu député de sa ville natale, il devint très vite un des chefs les plus écoutés du parti libéral. Pendant sa longue carrière parlementaire, il fut deux fois ministre de la justice, de 1865 à 1870 et de 1878 à 1884. Son intégrité et sa franchise le firent hautement apprécier par Léopold II et lui valurent l'estime de ses adversaires eux-mêmes.

BARBIER (JULES), auteur dramatique, né à Paris en 1825, m. en 1901, débuta dès l'âge de seize ans dans la carrière des lettres, et donna jusqu'à ses dernières années un très grand nombre de drames, de comédies et de vaudevilles, en collaboration avec Decourcelle, Barrière, Labiche, etc.

Son meilleur ouvrage en ce genre est son drame en vers de *Jeanne d'Arc*, représenté au théâtre de la Gaîté. Mais il est surtout connu comme librettiste. Seul, ou avec Michel Carré et d'autres collaborateurs, il a écrit les livrets d'une centaine d'œuvres lyriques, parmi lesquelles *Galathée, les Noces de Jeannette, Paul et Virginie*, de Victor Massé; *le Pardon de Ploermel*, de Meyerbeer; *Mignon, Hamlet, Françoise de Rimini*, d'Ambroise Thomas; *Faust, Philémon et Baucis, Polyeucte*, de Gounod; *la Statue*, de Reyer; etc.

BARDOUX (AGÉNOR), avocat et homme politique, né à Bouges (Indre) en 1829, m. en 1897, se fit inscrire au barreau de Clermont-Ferrand, et fut élu bâtonnier par ses confrères. Sous l'Empire il plaida pour *l'Indépendant du Centre*, qui avait ouvert ses colonnes à la souscription Baudin, et le fit acquitter. Après le 4 septembre, le gouvernement de la Défense nationale le nomma maire de Clermont, et, aux élections du 8 février 1871, il représenta le Puy-de-Dôme à l'Assemblée nationale, où il prit souvent la parole. La clarté, l'élégance et la modération de son langage le placèrent au premier rang des orateurs du centre gauche. Sous-secrétaire d'État à la justice en 1875, il fut élu l'année suivante membre de la Chambre des députés, vota l'ordre du jour des 363 et fut réélu en octobre 1877. Dufaure, devenu président du conseil, lui fit accepter l'instruction publique, mais Bardoux se retira, en même temps que Dufaure, après la démission de Mac-Mahon, le 4 février 1879. Peu de temps après, Bardoux fit voter le rétablissement du scrutin de liste, qui fut repoussé par le Sénat. Non réélu en 1881, Bardoux devint en 1882 sénateur inamovible et fut deux fois choisi comme vice-président du Sénat. Là comme à la Chambre, il fut un des membres les plus influents du centre gauche. Républicain et libéral, il a, pendant toute sa vie, défendu à la tribune et dans ses écrits les idées de modération et de tolérance. Parmi ses ouvrages, recommandables par le fond et par la forme, on doit citer : *les Légistes, leur influence dans l'ancienne société française; le Comte de Montlosier et le Gallicanisme; la Comtesse Pauline de Beaumont; M^me de Custine; la Bourgeoisie française*, etc.

BATTENBERG, famille princière d'Allemagne, issue du prince ALEXANDRE de Hesse, frère du grand-duc Louis III de Hesse-Darmstadt. De son mariage avec Julie, princesse de Battenberg, sont nés, en 1854, LOUIS, marié à la princesse Victoria, fille du grand-duc Louis IV et de la grande-duchesse Alice, fille de la reine Victoria; en 1857, ALEXANDRE, lieutenant dans l'armée allemande, élu prince de Bulgarie en 1879, de Roumélie orientale en 1885, détrôné l'année suivante, m. en Autriche en 1889; en 1858, HENRI, marié à la princesse Béatrice, fille de la reine Victoria, m. en 1896; et, en 1861, FRANÇOIS-JOSEPH, officier dans l'armée prussienne.

BATTONI (POMPEO), le plus célèbre des peintres italiens de la fin du XVIII^e siècle, né à Lucques en 1708, m. à Rome en 1787 [illegible] que L. David devait réaliser. On le considérait de son temps comme le rival de Raphaël Mengs. Ses principales œuvres sont : [illegible] l'église Sainte-Marie des Anges de Rome; [illegible] Ste Catherine [illegible] à Lucques [illegible] L. David. R. P[illegible].

BAUDRILLART (HENRI), économiste distingué, né à Paris en 1821, m. en 1892, fit de brillantes études au collège [illegible]

[illegible] au *Journal des D*[illegible]

[illegible]

BAUDRY [illegible]

Une bourse du conseil général lui permit de suivre à Paris les cours de l'École des Beaux-arts, où il eut pour maître Drolling. (*V. le* DICTIONNAIRE.) Il obtint le grand prix de Rome en 1850 et exposa pour la première fois au Salon de 1887, où son talent original et vigoureux attira vivement l'attention du public et mérita les éloges des juges les plus sévères. *St Jean-Baptiste, Leda, le Supplice d'une vestale, la Fortune, le Jeune Enfant*, et, dans un genre différent, le portrait de *Beulé*, datent de cette première époque. D'autres œuvres non moins remarquables, *la Madeleine pénitente, la Toilette de Vénus, Guillemette, Charlotte Corday, Amphitrite*, les portraits de *Guizot*, de *Dupin*, de *Madeleine Brohan*, de *Charles Garnier, Diane*, le placèrent définitivement au premier rang des peintres contemporains. Son élection à l'Académie des Beaux-arts rencontra une approbation unanime. Le gouvernement lui confia la décoration du grand foyer du nouvel Opéra, dont Charles Garnier, son ami, achevait la construction. Ce travail immense a coûté à l'artiste dix années de sa vie. Avant de l'entreprendre, Baudry était allé revoir et copier les fresques de Michel-Ange à Rome et les cartons de Raphaël à Hamptoncourt. A son retour, il se mit à l'œuvre avec cette ardeur fiévreuse, cette défiance de lui-même et cette opiniâtreté dans la recherche du beau qui l'ont fait comparer par un critique autorisé aux maîtres les plus illustres de la Renaissance. L'artiste s'est surpassé lui-même dans ces trente-trois grandes compositions du foyer de l'Opéra, dont quelques-unes n'ont pas moins de 12 mètres de longueur. Il y a représenté la *Musique sacrée*, sous les traits de Ste Cécile, la *Musique champêtre*, la *Musique guerrière*, les *Danses des corybantes, des ménades*, la *Danse de Salomé devant Hérode*, le *Parnasse*, le *Jugement de Pâris*, etc. Malgré la tâche écrasante qu'il avait acceptée, Baudry exposait encore. Il peignait un *St Hubert* pour le château de Chantilly, une *Vierge* commencée quinze ans auparavant, et il méditait une *Vie de Jeanne Darc*, dont les premières ébauches ont été retrouvées dans ses cartons. Une maladie de cœur, dont il avait ressenti les premières atteintes pendant qu'il travaillait à l'Opéra, s'aggrava subitement et l'enleva en quelques jours à l'admiration du public et à l'affection de ses élèves et de ses amis. Il était commandeur de la Légion d'honneur depuis 1875.

V. *Peintures décoratives du grand foyer de l'Opéra*, par Paul Baudry, 39 pl. in-fol.; les collections de *l'Art*, de *l'Artiste*, du *Courrier de l'art*, de la *Chronique* et de la *Gazette des beaux-arts*, passim, et en particulier, dans ce dernier recueil, un article de 1882, 2^e vol., p. 113 et suiv., sur *l'Exposition des œuvres de P. Baudry*. — V. surtout une excellente étude de M. Émile Bergerat, dans la *Galerie contemporaine*.

BAZAINE (FRANÇOIS-ACHILLE), né à Versailles en 1811, m. en 1888. Fils d'un officier, il s'engagea en 1831 dans un régiment d'Afrique, où il gagna en trois ans le grade de lieutenant. En 1837, il passa dans la légion étrangère, envoyée par Louis-Philippe contre les carlistes en Espagne. Rappelé en Afrique et capitaine en 1839, il prit part aux expéditions de Milianah, du Maroc et de la Kabylie. Il était aux côtés de Lamoricière quand celui-ci reçut la soumission d'Abd-el-Kader, en 1847. Général de brigade en 1852, il se distingua en Crimée, fut gouverneur de Sébastopol après la prise de cette ville, et enleva Kinburn. Général de division en 1855, il fit les campagnes d'Italie, de Chine, et fut nommé en 1864 général en chef du corps expéditionnaire du Mexique, bientôt après maréchal de France, et chargé de faire reconnaître le gouvernement de l'empereur Maximilien. Ses opérations furent d'abord heureuses; il força Porfirio Diaz à capituler dans Oajaca, 1865, et Juarez dut se réfugier sur le territoire des États-Unis. Mais Bazaine ne s'entendit pas longtemps avec Maximilien. [illegible] tion d'un gouvernement pacifique et régulier. Bazaine taxait [illegible] Bazaine n'était pas [illegible] tellement équivoque, qu'on l'a soupçonné d'avoir voulu [illegible] Mexique, où il venait d[illegible]

[illegible] bataille de Forbach ou de Spickeren. Au milieu de l[illegible]

[illegible]

par Verdun sur Châlons, où le maréchal de Mac-Mahon, vaincu à Reichshoffen, réorganisait son armée. Ce mouvement, commencé dans la matinée du 14 avec une extrême lenteur, fut presque aussitôt suspendu. Steinmetz, arrivant de Forbach, attaqua entre Pange et Borny les divisions restées sur la rive droite de la Moselle. Il fut repoussé, mais ce combat retarda d'un jour la marche de l'armée française et permit au prince Frédéric-Charles d'arriver par Novéant à Mars-la-Tour, quelques heures seulement après le passage de Napoléon III se dirigeant vers Châlons. Délivré de la présence de l'empereur, et par suite maître absolu du commandement, Bazaine sembla renoncer à poursuivre la marche sur Verdun. Le 16, il livra la sanglante bataille de Gravelotte et ramena ses troupes en arrière, sans qu'elles eussent été vaincues. Le 17, alors qu'il pouvait encore gagner Verdun par la route de Briey, son inaction permit à l'ennemi d'occuper les positions qui rendirent cette route impraticable. Le 18, il laissa écraser à Saint-Privat le corps de Canrobert, et à Amanvillers celui de Ladmirault. L'armée se replia entre les forts et l'enceinte de la ville, ce qui n'empêcha pas les journaux de Paris et même les ministres d'annoncer, avec des réticences calculées, que Bazaine avait remporté une victoire décisive et à moitié détruit l'armée de Frédéric-Charles. Lorsqu'il annonça, les 19 et 23 août, l'intention de marcher sur Montmédy, l'impératrice régente et les ministres obligèrent l'empereur et Mac-Mahon, qui avaient déjà quitté Châlons pour revenir sur Paris, à se diriger vers la Meuse pour aller au-devant de l'armée de Metz. Bien qu'averti de ce mouvement, Bazaine ne fit aucune tentative sérieuse pour percer les lignes de l'ennemi. Le 31 août et le 1er septembre, pendant que l'armée de Mac-Mahon succombait à Sedan, Bazaine livra les deux petits combats de Noisseville ou de Servigny, et ne chercha même pas à conserver les positions conquises. Trois autres engagements du même genre, à Peltre le 27 septembre, à Ladonchamp le 2 octobre, à Saint-Remy le 7, n'eurent pas d'autres résultats. Le camp retranché de Metz était bloqué par 240.000 Allemands, qui ne songeaient pas plus à attaquer la place que Bazaine n'avait envie d'en sortir. Il avait d'autres projets en tête. Après la révolution du 4 septembre, il se crut appelé à jouer un grand rôle politique. Voulait-il, comme on l'a dit, utiliser les forces dont il disposait pour s'emparer de la dictature ? Les témoignages de ceux qui ont été mêlés à cette lamentable affaire, et les explications de Bazaine lui-même tendent plutôt à faire croire qu'il se proposait de restaurer, sinon l'empereur, au moins l'empire, avec le prince impérial, sous la régence de l'impératrice. Avant d'en arriver là, il fallait s'entendre avec le roi de Prusse. De là ces négociations mystérieuses et honteuses, désavouées par l'impératrice, ignorées par le gouvernement de la Défense nationale. Jules Favre, à Ferrières, repoussait comme des calomnies les demi-confidences de Bismarck au sujet de « notre glorieux Bazaine ». Gambetta laissait afficher des dépêches fantaisistes expédiées de Neufchâteau, annonçant une victoire sous les murs de Metz. Dès le 14 septembre, Bazaine se mettait en rapport avec Frédéric-Charles, sous prétexte de demander des nouvelles. Par les journaux qui lui furent envoyés, il apprit que, le seul gouvernement reconnu par le roi de Prusse et ses alliés étant celui de Napoléon III, ils ne voulaient traiter de la paix qu'avec la régence et qu'ils étaient disposés à se mettre « en communication avec Bazaine, qui tenait son commandement de l'empereur ». Le 23 septembre, arriva à Metz un Français nommé Régnier, que personne ne connaissait et qui prétendait faussement être attaché au cabinet de l'impératrice. Il s'était d'abord rendu en Angleterre, où, sans être reçu par l'impératrice, il avait obtenu d'elle quelques mots de recommandation. Cette pièce lui servit d'introduction auprès de Bismarck, qui lui accorda un sauf-conduit pour Metz. Les Allemands, selon lui, étaient prêts à traiter aux conditions suivantes : la place de Metz leur serait remise ; l'armée française se retirerait dans une région du Midi ; Bazaine y rétablirait le gouvernement de la régence, qui signerait la paix. En attendant, un général pourrait sortir de Metz et soumettre ce plan à l'approbation de l'impératrice. Bazaine parut prendre au sérieux ces propositions extravagantes. Bourbaki partit pour Londres, tandis que Régnier retournait à Ferrières porter à Bismarck une acceptation conditionnelle. Mais l'impératrice refusa son adhésion. Les négociations furent rompues. Bazaine essaya de les reprendre pour son compte, en envoyant à Versailles, le 12 octobre, le général Boyer, son aide de camp. Bismarck exigeait l'abandon de Metz sans conditions et le consentement de l'impératrice, qui répondit de nouveau par un refus formel. Il le fit savoir à Bazaine, ajoutant que les opérations militaires allaient suivre leur cours. Cependant les Allemands restaient dans leurs lignes ; les vivres devenaient rares dans le camp français et dans la ville ; les malades encombraient les hôpitaux ; les troupes étaient démoralisées. Personne pourtant ne croyait qu'une armée de 170.000 hommes, disposant de 1.500 canons, pût capituler sans livrer une grande bataille. Bazaine déclara à ses lieutenants que la capitulation était inévitable. Son avis prévalut, à la majorité des voix, malgré des protestations énergiques, parmi lesquelles celle du maréchal Le Bœuf. La seule [illegible] faite par Bazaine ce fut d'envoyer le général Changarnier à Frédéric-Charles pour obtenir que l'armée de Metz pût se retirer en Algérie. Les Allemands ne [illegible] capitulation pure et simple, qui fut signée le 27 octobre au château de Frescaty, ratifiée le [illegible] par Bazaine. L'armée de Metz, prisonnière de guerre, [illegible] son matériel et ses drapeaux ; le général [illegible], commandant de la garde impériale, et [illegible] les leurs plutôt que de les rendre. Dans un ordre du jour emphatique et mensonger, Bazaine invoquait, pour justifier sa honteuse conduite, l'exemple de Kléber à Mayence et de Masséna à Gênes. Les Allemands seuls [illegible] par ses propres soldats et par les habitants de Metz, qui poursuivirent sa voiture à coups de pierres, il quitta son quartier général le 29 octobre, abandonnant ses [illegible] et ses soldats. Quand la paix fut signée, il [illegible] à Paris, dans son hôtel du quartier des Champs-Élysées. Mais le conseil d'enquête institué par l'Assemblée nationale pour examiner les capitulations conclues pendant la guerre [illegible] sa conduite un jugement si sévère, qu'après le 24 mai 1873, Mac-Mahon, président de la République, [illegible] Bazaine devant un conseil de guerre réuni au palais de Trianon, sous la présidence du duc d'Aumale. [illegible] généraux de division. Malgré la [illegible] lieutenants de Bazaine [illegible] les débats furent accablants pour l'accusé. Le [illegible] compromettant de Frédéric-Charles et [illegible] de son avocat Lachaud ne l'empêchèrent pas d'être condamné à la peine de mort, que Mac-Mahon commua en [illegible] perpétuelle. Bazaine, enfermé dans la citadelle de l'île Sainte-Marguerite, réussit à s'échapper, alla [illegible], en Angleterre et enfin en Espagne une existence précaire et déshonorée. Il mourut le 23 septembre 1888, à Madrid, et il ne se trouva, dit-on, qu'un seul Français pour assister à ses funérailles.

BEAUFORT D'HAUTPOUL (DE), général français, né en 1805, mort en 1890, prit part à la campagne de Morée en 1828, assista à la prise d'Alger en 1830, et fut chargé par Soult, ministre de la guerre, d'une mission auprès de Méhémet-Ali. Rappelé en Algérie, il fut aide de camp du duc d'Aumale, chef d'état-major de Pélissier, général de brigade en 1854. L'empereur lui confia en 1860 le commandement du corps expéditionnaire envoyé en Syrie. Il s'acquitta avec honneur d'une tâche difficile, et ses talents diplomatiques contribuèrent à la pacification. Général de division et grand officier de la Légion d'honneur, il fut placé dans le cadre de réserve en 1869, reprit du service en 1870 et [illegible] à la défense de Paris.

BEAUVALLET (PIERRE-FRANÇOIS), tragédien, né à Pithiviers en 1801, m. en 1873, abandonna l'atelier de Paul Delaroche, sur le conseil de Casimir [illegible], pour entrer au Conservatoire. Il fut engagé, en 1830, au Théâtre-Français, où il aborda les grands rôles de la tragédie [illegible] et se fit applaudir même à côté de Rachel. [illegible] le rôle de *Job* dans les *Burgraves* de Victor Hugo. Professeur au Conservatoire depuis 1839, il a laissé un [illegible], *[illegible]* avec Davesne, deux tragédies qui ne réussirent pas, *[illegible] Bruce*, et *le Dernier des Abencérages*.

BECOURT (CHARLES **LEFEBVRE** DE), diplomate et littérateur, né en 1810, m. en 18[illegible], fut attaché à la légation française de Buenos-Aires et signa en 1840 le traité de paix entre la France et le trop fameux Rosas, dictateur de la République Argentine. Il revint plus tard à Buenos-Aires, dans des temps plus calmes, et y représenta la France de 18[illegible] à 1867. On lui doit de remarquables articles sur la politique étrangère, publiés dans le *Journal des Débats* et dans la *Revue des Deux Mondes*.

BECQUE (HENRI), auteur dramatique, né en 1837, m. en 1899, se fit connaître en écrivant [illegible] le livret de son opéra de *Sar[illegible]*, [illegible] poème de Byron, 1867. Aucun directeur n'ayant [illegible] son drame *Michel Pauper*, il le fit représenter à ses frais, en 1870, au théâtre de la Porte-Saint-Martin. Un autre de ses ouvrages, *les Corbeaux*, souleva une tempête à la Comédie française. En 1885 il donna au théâtre de la Renaissance *la Parisienne*, dont le succès, contesté par la critique, [illegible] consacré par les applaudissements du public. [illegible] mélange qu'il obtint dans sa carrière [illegible] fréquemment [illegible] avec les directeurs de théâtre.

BECQUEREL (ALEXANDRE-EDMOND), savant physicien,

fils d'Antoine-César, frère de Louis-Alfred Becquerel (*V. le* DICTIONNAIRE), né à Paris en 1820, m. en 1891, fut l'élève et, en 1878, le successeur de son père, comme professeur de physique au Muséum d'histoire naturelle. Il était membre de l'Académie des Sciences depuis 1863, professeur de physique et de météorologie à l'Institut agronomique depuis 1876. Ses premiers travaux eurent pour objet l'étude du spectre solaire et la constitution de la lumière électrique. Ses recherches sur les phénomènes magnétiques et diamagnétiques lui permirent de démontrer que l'oxygène est un corps magnétique. Les résultats de ses expériences sur l'action chimique de l'électricité, sur la conductibilité et les résistances électriques, sur la nature des forces physico-chimiques et leur influence sur la production des phénomènes naturels, sur la lumière, ses causes et ses effets, sur le tracé des lignes isothermes en France, etc., sont exposés dans les comptes rendus de l'Académie des sciences, le *Journal de physique* et les *Annales de chimie et de physique*. D'autres ont été publiés par son fils, M. Antoine-Henri Becquerel, sur le *Magnétisme*, l'*Électricité*, l'*Électro-chimie*, etc.

BEHIC (ARMAND), administrateur et homme politique, né à Paris en 1809, m. en 1891, fut d'abord attaché à l'administration des finances. Député d'Avesnes en 1846, puis à l'Assemblée législative en 1849, il fut élu conseiller d'État par cette assemblée, donna sa démission en 1851 et devint directeur des Fonderies de Vierzon, puis président des conseils d'administration des Messageries impériales et des Forges et chantiers de la Méditerranée. En 1863, Napoléon III l'appela au ministère de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, qu'il conserva jusqu'en 1867. Il fut alors nommé sénateur et grand croix de la Légion d'honneur. Pendant son ministère, il avait fait voter, en 1865, la première loi sur les chemins de fer d'intérêt local, et signé, en 1866, la première convention monétaire de l'*Union latine*. De 1876 à 1879, il fut sénateur de la Gironde.

BENEDETTI (VINCENT, COMTE), diplomate, né en 1817, d'une ancienne famille de la Corse, m. en 1900, était secrétaire d'ambassade à Constantinople, lorsqu'il fut appelé en 1856 au poste de directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères. Secrétaire du congrès de Paris, il y devint l'ami du comte de Cavour qui lui parla longuement de ses projets et l'amena sans peine à partager ses vues. Benedetti fut, avec M. de Talleyrand-Périgord, un des négociateurs du traité de Turin du 24 mars 1860, qui donna à la France Nice et la Savoie. Il retourna à Turin avec le titre d'ambassadeur, lorsque Napoléon III se fut décidé à reconnaître le nouveau royaume d'Italie, et il y resta deux ans, de 1861 à 1862. Enfin, en novembre 1864, il fut accrédité comme ambassadeur à Berlin. Les intérêts et les espérances chimériques de Napoléon III rendirent sa situation bien difficile pendant et après la guerre austro-prussienne de 1866. Cependant l'empereur le maintint à son poste. Lorsque la guerre eut éclaté entre la France et la Prusse en juillet 1870, après la fameuse entrevue d'Ems, l'opinion publique, surexcitée par [illegible] [illegible] Bismarck, se [illegible] ambassadeur, auquel on reprochait [illegible] n'avoir rien su ni rien prévu. La chute de l'empire [illegible] du secret professionnel, Benedetti publia [illegible], sous le titre de *Ma Mission en Prusse*, un exposé des [illegible] qu'il avait reçues et de la façon dont [illegible] [illegible] quelques années plus [illegible] que l'ambassadeur de Napoléon III [illegible] Depuis sa [illegible] retiré en Corse. Il [illegible] pendant un voyage qu'il faisait à [illegible] de la Légion d'honneur.

BERGASSE DU PETIT-THOUARS, [illegible]

[illegible]

BERT [illegible], né à Auxerre [illegible] technique, y renonça pour entrer à l'École de droit, où il fut reçu licencié, mais abandonna bientôt la jurisprudence pour se consacrer à l'étude de l'anatomie et de la physiologie. Élève de Gratiolet et surtout de Claude Bernard, il fut reçu docteur en médecine en 1863 et docteur ès sciences naturelles en 1866. D'abord professeur de physiologie générale à la faculté des sciences de Bordeaux, suppléant de Flourens au Muséum d'histoire naturelle, puis de Claude Bernard, dont il fut le successeur à la faculté des sciences de Paris, 1869. Ses travaux sur la pression barométrique, sur le phénomène de la vie et sur les questions les plus controversées de la physiologie expérimentale lui valurent, en 1865, un prix de l'Académie des Sciences, et, en 1875, le grand prix biennal de 20,000 fr. Président de la Société de biologie en 1878, il fut élu membre de l'Académie des Sciences en 1882. Bien que ses doctrines matérialistes et l'ardeur qu'il apportait à les défendre lui eussent fait beaucoup d'ennemis, il n'en était pas moins regardé par ses adversaires eux-mêmes comme le plus éminent des continuateurs de Claude Bernard. Par ses études sur la greffe animale, les tissus animaux, la respiration, les poisons, les anesthésiques, etc., sur la physiologie végétale, la coloration de la lumière, il occupait un rang des plus distingués parmi les savants du XIX^e siècle. Mais il s'était senti de bonne heure attiré vers la politique, et déjà sous l'empire on le comptait parmi les républicains qui professaient les opinions les plus radicales. Nommé préfet du Nord par Gambetta en janvier 1871, il donna sa démission après la signature de l'armistice. Les électeurs de l'Yonne l'envoyèrent à l'Assemblée nationale en 1872 et à la Chambre des députés en 1876. Il vota contre le ministère de Broglie l'ordre du jour des 363, et fut réélu au 14 octobre 1877, en 1881 et en 1885. Lorsque Gambetta devint président du conseil, le 14 novembre 1881, Paul Bert eut le portefeuille de l'instruction publique. Comme ministre et plus encore comme député, il prit la plus grande part aux discussions et aux mesures relatives à l'instruction publique : organisation du conseil supérieur et des conseils académiques, des nouvelles facultés de médecine, de l'enseignement supérieur en Algérie ; encouragements accordés aux travaux de Pasteur, réforme des programmes universitaires, enseignement secondaire des jeunes filles, lois sur la gratuité, l'obligation et la laïcité de l'enseignement primaire. Ses attaques contre les congrégations, le clergé et les doctrines de l'Église catholique soulevèrent à la Chambre bien des orages, et son *Manuel d'enseignement civique*, condamné par la cour de Rome, suscita dans la presse une violente polémique. Après la mort de Gambetta, Paul Bert défendit avec passion la politique d'expansion coloniale inaugurée, dès 1881, par l'expédition de Tunisie. Quand le gouvernement du Tonkin lui fut offert, il l'accepta sans hésiter, janvier 1886, et, pour montrer qu'il ne croyait pas à l'insalubrité du climat, il partit avec toute sa famille. Les Français et tous au Tonkin, sans excepter les missionnaires, n'eurent qu'à se louer de son administration ferme et impartiale. Tombé gravement malade pendant un voyage en Annam, il mourut à Hanoï, le 10 novembre 1886. La nouvelle de sa mort produisit dans toute la France une impression douloureuse. M. de Freycinet, président du conseil, rendit hommage à Paul Bert, « mort véritablement au champ d'honneur, écrasé par les fatigues auxquelles il s'était voué pour accomplir la tâche glorieuse qu'il avait entreprise ».

[illegible]

BERTAULD (CHARLES-ALFRED), magistrat et sénateur, né en 1812 [illegible] il devint [illegible]

BERTHELOT [illegible] France, [illegible]

sur les *Combinaisons de la glycérine avec les acides, et reproduction des corps gras naturels*, qui fut pour lui le point de départ d'une série de découvertes intéressantes et utiles dans le domaine qu'il avait choisi. Professeur à l'École de pharmacie en 1859, membre de l'Académie de Médecine en 1863, il fut nommé en 1865 professeur de chimie au Collège de France, en 1873, membre de l'Académie des Sciences, dont il fut secrétaire perpétuel depuis 1889, inspecteur général de l'enseignement supérieur en 1877, enfin, en 1900, membre de l'Académie française. Par l'étendue de ses connaissances, la variété de ses recherches et de ses expériences, Berthelot fut vraiment un chimiste universel. Son activité infatigable et la lucidité de son intelligence scientifique lui permirent de mener de front les études les plus différentes sur la chimie organique, les explosifs, les acides, etc. Il découvrit en 1878 l'acide persulfurique. Ce qui caractérise surtout l'œuvre de Berthelot, c'est la suite et la méthode dans la classification des phénomènes étudiés ou découverts par lui. Il les rattache presque complètement à deux principes, dont il peut être considéré comme le créateur : la synthèse des composés organiques au moyen des corps élémentaires, dont il exposait déjà la théorie dans un mémoire de 1860, et la *thermochimie*, système ingénieux de mécanique chimique, d'après l'observation des phénomènes de chaleur qui accompagnent invariablement la combinaison ou la décomposition des corps. Ce système, ébauché dès 1865, fut exposé par lui avec une remarquable clarté dans son *Essai de mécanique chimique fondée sur la thermochimie*, 1879. Berthelot avait le culte de la science, il était convaincu qu'elle devait régner sans partage sur l'humanité et qu'elle était par suite incompatible avec toute foi religieuse. Il le proclama à plusieurs reprises dans des discours publics, et exposa ses idées dans plusieurs ouvrages de polémique, entre autres : *Science et Philosophie*, *Science et Libre Pensée*. Lorsque Brunetière, en 1895, crut pouvoir proclamer « la banqueroute de la science », Berthelot lui répondit avec sa véhémence accoutumée. Radical en politique, Berthelot fut élu sénateur inamovible en 1881 et se fit inscrire au groupe de l'Union républicaine. Ministre de l'instruction publique en 1886 dans un cabinet présidé par Goblet, il fut encore, en nov. 1895, ministre des affaires étrangères dans le cabinet formé par M. Léon Bourgeois, donna sa démission en mars 1896, et, sans renoncer à la politique, il consacra la meilleure partie de son temps à ses laboratoires du Collège de France et de Meudon. Sa santé déclina rapidement quand il vit Mme Berthelot atteinte d'un mal qu'on ne pouvait pas guérir. Elle mourut le 13 mars 1907. Lui-même expira quelques instants après. Les Chambres lui votèrent des funérailles nationales. Il fut inhumé au Panthéon, ainsi que Mme Berthelot.

BERTINOT (Gustave), graveur, né à Louviers en 1822, m. en 1888, fut élève de l'École des Beaux-Arts, et obtint le premier grand prix de Rome en 1850. Ses œuvres sont nombreuses. On cite parmi les plus remarquables : *la Vierge au Donataire*, d'après le tableau de Van Dyck qu'on admire au musée du Louvre ; les portraits de *Van Dyck*, de *Vélasquez*, d'*Alexandre VII*, de *Jules Favre*, de *Cherubini*, par Ingres, etc., le *Plafond de l'Opéra*, de Paul Baudry. Il était membre de l'Académie des Beaux-arts.

BERTRAND (Joseph-Louis-François), savant mathématicien et écrivain, né à Paris en 1822, m. en 1900, reçut de son père ses premières leçons de mathématiques et fit de tels progrès dans cette science qu'à l'âge de onze ans il fut, dit-on, jugé capable de subir avec succès les examens de l'École polytechnique. Il y fut admis en 1839, le premier de sa promotion, et en sortit ingénieur des mines. En 1842 il échappa par une sorte de miracle au terrible accident de chemin de fer qui coûta la vie à Dumont-d'Urville. Peu de temps après il abandonna le service des mines pour entrer dans le corps enseignant. Professeur au lycée Saint-Louis, examinateur, puis professeur de mathématiques à l'École polytechnique, il fut en outre maître de conférences à l'École normale depuis 1850 et professeur au Collège de France en 1854. L'Académie des Sciences le choisit comme membre titulaire en 1856 et comme secrétaire perpétuel en 1874. Son enseignement et ses ouvrages l'ont placé au premier rang parmi les mathématiciens de notre temps. Il donna dès 1853 une savante édition de la *Mécanique analytique* de Laplace. Plus tard il publia ses leçons du Collège de France sur le *Calcul des probabilités*, sur la *Thermodynamique*, sur l'*Électricité*. Outre beaucoup d'autres ouvrages du même genre et de nombreux mémoires scientifiques, on a de lui les deux premiers volumes d'un *Traité sur le calcul différentiel et intégral*. Joseph Bertrand s'est aussi occupé de philosophie et de littérature. Les *Éloges* des membres décédés de l'Académie des sciences, ses études sur *Dalembert* et *Lavoisier*, sur le *Positivisme*, sur *Auguste Comte* et *Pascal*, lui valurent l'honneur de remplacer à l'Académie française, en 1884, le chimiste Jean-Baptiste Dumas. Bertrand était grand officier de la Légion d'honneur.

BEUDANT (Léon-Charles-Anatole), jurisconsulte et professeur, né à Fontenay-le-Fleury (Seine-et-Oise) en 1829, m. en 1895, était fils du savant minéralogiste François-Sulpice Beudant. Il fit ses études de droit à Paris, fut reçu docteur en 1852 et peu de temps après agrégé. Beudant enseigna à Toulouse, puis à Paris, où il suppléa Duranton depuis 1862. Professeur titulaire de droit civil en 1878, il devint, l'année suivante, doyen de la faculté et conserva ces fonctions jusqu'en 1887. Conseiller municipal de Paris de 1871 à 1877, il fut délégué des facultés de droit au Conseil supérieur de l'instruction publique en 1880. Membre du comité consultatif de l'enseignement supérieur, il fit adopter la création de deux nouvelles chaires pour l'enseignement de l'histoire du droit et du droit international privé.

On a de Beudant : *de l'Indication de la loi pénale dans la discussion devant le jury*; *de la Subrogation à l'hypothèque légale des femmes et des sous-ordres*; et, dans la *Revue critique de législation* et dans la *Revue pratique du droit français*, des articles sur [illegible], sur les *Expertises médico-légales*, sur l'*Influence du criminel de la chose jugée au civil*, etc.

BEUST (Ferdinand-Frédéric, baron, *puis* comte de), homme d'État, né à Dresde, d'une famille originaire du Brandebourg, m. en 1886, suivit la carrière diplomatique, représenta le roi de Saxe auprès de plusieurs cours européennes, fut ministre des affaires étrangères et premier ministre du roi Frédéric-Auguste II, conserva ces fonctions sous le roi Jean Ier et décida ce prince à faire alliance avec l'Autriche et la Bavière en 1866, contre la Prusse. Lorsque, après Sadowa, la Saxe entra dans la Confédération du nord de l'Allemagne, M. de Beust passa au service de l'Autriche. François-Joseph le nomma ministre des affaires étrangères, 30 oct. 1866, chancelier de l'empire et ministre d'État, juin-déc. 1867, et l'éleva au rang de comte en 1869. Ce fut sous son ministère que s'accomplit la transformation de l'empire des Habsbourg. L'introduction définitive du régime représentatif et la constitution du dualisme austro-hongrois (V. Autriche-Hongrie, *dans le* Dictionnaire) sont les deux œuvres capitales du comte de Beust. Pendant la guerre franco-allemande, il observa une stricte neutralité, bien qu'il fût personnellement favorable à la France. Bismarck, qui se défiait de lui, exigea son renvoi en nov. 1871. Il fut alors nommé ambassadeur à Londres, et représenta l'Autriche à Paris de 1876 à 1882.

E. D—y.

BEYENS (Henri-Léonard, baron), diplomate belge, né à Bruxelles en 1817, m. en 1894, fut attaché dès 1852 à la légation belge de Paris avec le titre de conseiller, qu'il échangea en 1864 contre celui de ministre plénipotentiaire et d'envoyé extraordinaire auprès du gouvernement français. Sa nomination fut un des derniers actes de Léopold Ier. Léopold II le maintint dans ce poste, qu'il lui a, dit-on, plus d'une fois envié. Pendant quarante-deux ans le baron Beyens contribua par son tact, sa finesse et sa parfaite courtoisie à entretenir les meilleures relations entre son pays et la France, aussi bien sous la troisième République que sous Napoléon III. Doyen du corps diplomatique, il fêta, le 24 [illegible] 1894, le trentième anniversaire de sa nomination et reçut à cette occasion de nombreux témoignages de sympathie.

BIGOT (Charles), professeur, homme de lettres et journaliste, né à Paris en 1840, m. en 1893, élève de l'École normale supérieure, agrégé des lettres, envoyé à l'École française d'Athènes, enseigna dans divers lycées. En 1870 il donna sa démission pour se faire journaliste, collabora au *XIXe Siècle*, que dirigeait Edmond About, écrivit aussi dans le *Journal officiel* et dans la *Revue politique et littéraire*. Il fut nommé professeur de littérature à l'École de Saint-Cyr et à l'École normale supérieure de l'enseignement primaire pour les jeunes filles, à Fontenay-aux-Roses.

Parmi ses nombreux ouvrages, on doit citer [illegible]

BILLROTH, chirurgien et professeur allemand, né à Bergen en 1829, m. en 1894, enseigna successivement à Berlin, à Vienne, et à Zurich, et fut en dernier lieu professeur de clinique chirurgicale à la faculté de médecine de Vienne. Pendant la guerre de 1870 il s'occupa de l'organisation des hôpitaux militaires, et écrivit à cette occasion ses *Lettres chirurgicales*. En 1883, il soigna le comte de Chambord pendant sa dernière maladie. On a de lui un grand nombre d'ouvrages estimés : la série des [illegible] [illegible]; etc.

BIRMANIE (V. *le* Dictionnaire). L'empire birman n'existe plus. Depuis 1852 il ne comprenait plus que la haute Birmanie, soit les vallées supérieures de l'Iraouaddy et du Salouen, avec Mandalay comme capitale. En 1886 les Anglais

ont « déposé et pensionné » le roi Theebaw et annexé ses États.

BISMARCK (OTHON-ÉDOUARD-LÉOPOLD, PRINCE DE), ministre prussien, chancelier de l'Empire d'Allemagne, né à Schönhausen (Brandebourg) le 1er avril 1815, m. en 1898, appartenait à une vieille famille de la noblesse provinciale, une famille de *junkers* ou hobereaux. A partir du XVIe siècle tous les ancêtres connus du chancelier portèrent les armes, comme auxiliaires des huguenots de France, dans les troupes suédoises et aussi dans les troupes autrichiennes pendant la guerre de Trente ans, dans l'armée de Bernard de Saxe-Weimar, contre Louis XIV, contre Louis XV, à Rossbach, et même dans l'armée russe. Le père du prince Otto, capitaine de cavalerie, épousa Louise Menken, fille d'un professeur de philosophie de Leipzig, et eut six enfants dont trois survécurent : Bernard, né en 1810 ; Malvina, qui épousa le comte d'Arnim, et Otto. Ce dernier était encore au berceau quand ses parents quittèrent Schonhausen pour s'établir en Poméranie, au château de Kniephof. A six ans, le jeune Otto de Bismarck fut placé à Berlin dans la pension du professeur Plamann, d'où il passa au *Gymnasium zum Grauen Kloster* (Gymnase du Cloître-Gris), où deux de ses maîtres, Prévost et Bonnel, étaient des descendants de protestants français. Écolier turbulent et indocile, il apprit pourtant le latin, le français et l'anglais, qu'il possédait parfaitement. En 1832 il se fit admettre à l'université de Gœttingue, où il se vanta plus tard de n'avoir assisté qu'à deux cours en dix-huit mois. En revanche, il se battit vingt-huit fois en duel. En 1833 on le trouve à l'université de Berlin, où il finit tant bien que mal par être reçu *auscultator* ou greffier-rapporteur. Il exerça ces fonctions au tribunal d'Aix-la-Chapelle, puis à Potsdam. Après une année de volontariat en 1838, il revint à Kniephof, où, de 1839 à 1847, il dirigea avec son frère l'exploitation du domaine paternel. Sa haute taille, sa vigueur et son adresse dans tous les exercices du corps, son formidable appétit et sa soif inextinguible faisaient l'admiration de tous les junkers du voisinage, qui lui pardonnaient la brutalité de son humeur. Cette vie de gentilhomme campagnard fut interrompue par quelques séjours au bord de la mer et par des voyages en Hollande, en France, en Angleterre et en Écosse, qu'il racontait avec beaucoup d'esprit dans ses lettres à sa sœur. Il visita le Tyrol, l'Italie et Venise, où il rencontra le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV. Son père mourut en 1845. Il épousa, en 1847, Jeanne de Puttkamer, née en 1824. De ce mariage naquirent trois enfants : Marie, en 1848 ; Herbert, en 1849 ; Guillaume, en 1852. En 1846 il entra dans la vie politique comme député à la Diète prussienne, siégea parmi les vieux conservateurs et combattit avec âpreté les idées libérales et les projets de réformes, notamment l'admission des israélites aux fonctions publiques. Quand la révolution qui éclata à Berlin en mars 1848 força le roi Frédéric-Guillaume IV à réunir une Assemblée constituante, Bismarck s'écria « que toutes les grandes villes devraient être [illegible] de la terre [illegible] de révolution ». Pour mieux combattre les libéraux, il se fit journaliste et écrivit dans la *Gazette de la Croix*. Cependant, sur l'invitation du roi, il se fit élire en 1849 membre de la Chambre des députés, où il combattit de toutes ses forces la politique du parlement de Francfort (V. ALLEMAGNE *dans le* DICTIONNAIRE), qui offrait la couronne [illegible] de Prusse. Le refus de Frédéric-Guillaume IV le combla de joie. Il applaudit à la réconciliation de la Prusse avec l'Autriche, [illegible] d'une puissance qui avait [illegible] porté l'épée de l'Allemagne. Ces [illegible] envers l'Autriche ne persistèrent pas. Lorsque [illegible] et son ministre Manteuffel nommèrent Bismarck, sur sa demande, représentant de la Prusse à la Diète de la Confédération germanique. Dès son arrivée à Francfort et pendant tout le temps qu'il y resta, il mit à de rudes épreuves la patience des ministres autrichiens Thun, Rechberg et Prokesch. Quant à la Diète, il la méprisait fort et [illegible] contre la France [illegible] des puissances occidentales. La politique d'abstention qu'il préférait finit par l'emporter. En 1855 Bismarck alla à Paris, pour assister aux fêtes données en l'honneur de la reine Victoria. Il ne lui plut pas, mais fut cordialement accueilli par Napoléon III, et revint en Allemagne persuadé qu'une « petite amitié à bon marché » avec la France pouvait être utile à son pays. Si ses conseils avaient été suivis, Frédéric-Guillaume aurait invité Napoléon III à venir à Berlin « passer une revue des troupes prussiennes ». A défaut de l'empereur, son cousin, le prince Napoléon, partisan d'une alliance franco-prussienne, y fut parfaitement reçu en 1857. La même année, Bismarck revint à Paris et obtint les bons offices de la France pour régler l'affaire de Neuchâtel. En 1858 il fut envoyé à Vienne à l'occasion du renouvellement du *Zollverein*, dans lequel l'Autriche refusa encore une fois d'entrer. Nommé en mars 1859 ambassadeur à Saint-Pétersbourg, il fit sans regret ses adieux aux « chers frères de la Diète ». Avant son départ, il adressa à son ministre des affaires étrangères, Schleinitz, un rapport célèbre sur l'état et l'avenir de l'Allemagne : la Confédération germanique était usée et condamnée à une mort certaine ; le lien qui unissait la Prusse à cette confédération asservie à l'Autriche était « un mal qu'il faudrait guérir tôt ou tard par le fer et par le feu ». Arrivé à Saint-Pétersbourg, il commença par acheter deux ours, apprit le russe, comme il avait déjà appris le polonais et l'italien, et fut vite en état de saluer Alexandre II dans sa langue maternelle. Le tsar le prit en amitié, l'invita à ses chasses, et la cour, suivant l'exemple du maître, lui témoigna une sympathie que jamais un envoyé prussien n'avait obtenue. Bismarck songeait à jeter les bases d'une triple alliance entre la Prusse, la Russie et la France qui aurait réduit l'Autriche à l'impuissance. La guerre d'Italie dérangea ses calculs. Craignant que la Prusse, poussée par la Confédération, n'intervînt en faveur de l'Autriche, il aurait voulu être à Berlin pour conjurer ce péril. La défiance et la haine des conservateurs, devenus ses ennemis acharnés, le retinrent à Saint-Pétersbourg, où il tomba malade. Lorsqu'il fut rétabli, il assista à l'entrevue de Varsovie, entre le régent de Prusse, Guillaume, et l'empereur Alexandre II, 1860, et leur exposa en toute liberté ses vues, qui firent une vive impression sur l'esprit du prince régent. Devenu roi en 1861, Guillaume lui demanda un rapport sur la situation politique de la Prusse, de l'Allemagne et de l'Europe, et l'appela à Berlin, où Antoine de Hohenzollern, chef du ministère prussien, venait de donner sa démission : sa succession fut offerte à Bismarck, qui la refusa et obtint, non sans peine, l'ambassade de Paris, mai 1862. Pendant les quatre mois qu'il y passa, il se montra plus empressé que jamais auprès de Napoléon III, encouragea ses chimères et fit briller à ses yeux les avantages d'une alliance avec la Prusse : celle-ci s'agrandissant en Allemagne, rien n'empêcherait la France de chercher une compensation dans l'annexion de la Belgique, asile des démagogues et des conspirateurs. Un voyage à Londres et ses entretiens avec le ministre Palmerston et le chef de l'opposition Disraéli le convainquirent que, si la Prusse avait peu de chose à espérer, elle n'avait en tout cas rien à craindre de l'Angleterre. Il visitait en touriste les Pyrénées avec Mme de Bismarck, lorsqu'il fut brusquement rappelé à Berlin, en septembre 1862. Un conflit aigu avait éclaté entre le roi et la Chambre des députés, au sujet de la loi sur la réorganisation de l'armée. (V. GUILLAUME Ier *dans ce* SUPPLÉMENT.) Le 23 septembre, Bismarck fut nommé, à titre provisoire, ministre d'État et ministre des affaires étrangères et confirmé dans ces fonctions à titre définitif le 7 octobre. De ses deux collaborateurs les plus célèbres, l'un, le général de Roon, était depuis quelques mois ministre de la guerre ; l'autre, le comte d'Eulenbourg, devint ministre de l'intérieur le 9 décembre. Le général de Moltke était déjà à la tête du grand état-major.

L'*ère des conflits* était ouverte, la guerre commencée entre le gouvernement et la majorité libérale de la Chambre. Bismarck accepta la lutte et, pendant cinq ans, de 1862 à 1866, gouverna despotiquement la Prusse, sans abolir sa constitution. La Chambre fut deux fois dissoute, les députés qui protestaient furent traduits devant les tribunaux, les manifestations en leur faveur interdites ou réprimées comme des [illegible]. Quand Bismarck daignait assister aux discussions parlementaires, il semblait [illegible] les [illegible] de la majorité. « Vous proclamez que la force prime le droit, » lui dit le comte de Schwerin. [illegible] Les ministres [illegible] Ces batailles parlementaires ne lui firent jamais perdre de vue la politique extérieure. En 1863, le soulèvement de la Pologne lui fournit l'occasion de s'attacher la Russie par

son inaction même, en refusant de se joindre aux puissances occidentales qui voulaient interposer leur médiation. La même année, à la mort du roi de Danemark Frédéric VII, il engagea la Prusse, malgré la Chambre, dans l'affaire du Slesvig-Holstein. L'Autriche, par une aberration qui devait lui coûter cher, se joignit à la Prusse pour expulser du Holstein les troupes fédérales mobilisées par la Diète, et enlever les deux duchés au roi de Danemark. Par le traité de Vienne du 30 octobre 1864, Christian IX, successeur de Frédéric VII, abandonna ses droits sur les duchés à l'empereur d'Autriche et au roi de Prusse. Ces deux princes négocièrent dix mois pour aboutir à la convention de Gastein, signée le 14 août 1865 par Bismarck et par Blome pour l'Autriche : l'Autriche prenait le Holstein, la Prusse avait le Slesvig, plus le port de Kiel, et achetait à François-Joseph le petit duché de Lauenbourg. Le partage était combiné de telle façon que la guerre, voulue par Bismarck et Guillaume, devait fatalement en sortir. « C'est la campagne diplomatique dont je suis le plus fier, » disait plus tard le chancelier. Un mois après la convention de Gastein, le roi lui conféra le titre de comte. A partir de ce moment, il consacra toute son activité et tout son talent de négociateur à isoler l'Autriche. Il était sûr de la Russie, qui ne pardonnait pas à François-Joseph son attitude pendant la guerre de Crimée. L'Angleterre, sans alliés sur le continent, menacée d'une révolution en Irlande, n'était pas à craindre ; la France était à peu près gagnée à la cause de la Prusse. Pour s'assurer le bon vouloir de l'empereur, « sans lequel rien n'était possible », Bismarck fit le voyage de Biarritz, et dans une entrevue fameuse, tout en laissant espérer pour la France des compensations qu'il se gardait bien de préciser, il fit habilement valoir les avantages que l'Italie, toujours si chère à Napoléon III, devait retirer des victoires de la Prusse : elle aurait Venise, sans qu'il en coûtât rien à la France, octobre 1865. Depuis la guerre de 1859, les Italiens, mécontents de la politique hésitante de Napoléon III, avaient recherché l'appui de la Prusse, leur « alliée naturelle », disait le comte de Launay, ambassadeur de Victor-Emmanuel à Berlin. Cavour écrivait en 1861 : « L'alliance de la Prusse avec le Piémont agrandi est écrite dans le livre futur de l'histoire. » Cinq ans plus tard, en mars 1866, La Marmora, président du conseil, envoya à Berlin le général Govone pour offrir à Bismarck le concours de l'Italie contre l'Autriche, et à Paris le comte Arese pour faire agréer à Napoléon III l'alliance italo-prussienne. Bismarck, après s'être fait prier, signa le 8 avril avec Victor-Emmanuel un traité d'alliance qui lui promettait la Vénétie et lui laissait espérer davantage. Au dernier moment on put croire que tout allait être remis en question. Guillaume et Napoléon III hésitaient, l'un à déchaîner, l'autre à permettre une guerre européenne. Napoléon songeait, comme en 1860 et en 1863, à réunir un congrès européen. Il obtint même, paraît-il, de l'Autriche la promesse de céder la Vénétie aux Italiens, s'ils voulaient rester neutres, mai 1866. Victor-Emmanuel refusa, mais Bismarck, irrité, se retourna brusquement vers l'Autriche, et fit proposer secrètement à François-Joseph le partage de l'Allemagne en deux confédérations, autrichienne au sud, prussienne au nord, et une action immédiate contre la France, à qui l'on prendrait l'Alsace et Strasbourg, juin 1866. Le refus de la cour de Vienne leva les derniers scrupules de Guillaume. Bismarck lui représenta que la rupture avec l'Autriche était imposée « par la nécessité », que la Prusse avait toutes les chances possibles de vaincre, et qu'« après une seule victoire, elle pourrait dicter ses conditions. » En même temps qu'il persuadait le roi son maître, il négociait secrètement avec les chefs du parti révolutionnaire italien et hongrois, Mazzini et Kossuth, et tentait, sans y réussir, de les armer contre l'Autriche. Les manœuvres secrètes de cette campagne diplomatique n'ont été connues que beaucoup plus tard par les révélations des diplomates français et italiens, Benedetti, Rothan, La Marmora, mais déjà en 1866 les Prussiens en savaient assez pour comprendre que c'était Bismarck qui voulait la guerre, et qui l'imposait à la nation contre sa volonté. Jamais il n'avait été aussi impopulaire. Le 5 mai, la Chambre fut encore une fois dissoute. Le 7, comme il suivait à pied l'avenue *Unter den Linden*, un jeune homme, Ferdinand Cohen, lui tira à bout portant cinq coups de revolver. Bismarck, blessé à la poitrine et à l'épaule, arrêta lui-même le meurtrier, puis rentra tranquillement chez lui, écrivit un court billet au roi et dit à M^me^ de Bismarck : « On a tiré sur moi. Je n'ai aucun mal. Allons dîner. » Le 15 juin, le ministre autrichien, président de la Diète de Francfort, somma la Prusse de désarmer, la menaçant, en cas de refus, de l'*exécution fédérale*. L'envoyé prussien, Charles de Savigny, répondit que la Prusse ne reconnaissait plus la Confédération germanique. Les hostilités commencèrent en même temps en Allemagne et en Italie. Pendant que leurs alliés, malgré leur défaite à Custozza, retenaient au sud des Alpes la meilleure armée de l'Autriche, les troupes prussiennes envahirent la Saxe, le Hanovre, la Hesse, la Bavière, forcèrent l'entrée de la Bohême, et remportèrent six victoires en cinq jours. Ces succès foudroyants produisirent à Berlin un revirement complet de l'opinion publique. Bismarck dut paraître au balcon de son hôtel et haranguer la foule qui l'acclamait. Il partit le 30 juillet avec Guillaume et Moltke, et assista à Sadowa. L'inaction de la France assura le succès définitif de la Prusse, elle accepta pour la forme la médiation de Napoléon III, mais ce fut elle seule, ou plutôt Bismarck, qui dicta les conditions du traité de Prague, excluant l'Autriche de l'Allemagne et plaçant la Prusse agrandie à la tête de la Confédération de l'Allemagne du Nord, 24 août. L'Italie dut se contenter de la Vénétie, qui lui fut cédée par le traité de Vienne, 1^er^ octobre.

Bismarck, chancelier de la Confédération du Nord, obtint sans difficulté de la nouvelle Chambre prussienne un bill d'indemnité pour les nombreuses illégalités commises pendant l'ère des conflits. Au *Reichstag* ou parlement de la Confédération il déclara qu'il était nécessaire d'entretenir des forces militaires considérables. L'Allemagne voulait la paix, mais elle pouvait être forcée de faire la guerre. Le chancelier ne disait pas à qui : il parlait vaguement des désirs de revanche de l'Autriche, de la question d'Orient, etc. Personne ne s'y trompa : c'était la France qu'il visait. Pour achever son œuvre, pour compléter l'unité de l'Allemagne en rattachant les Etats du Sud à la Confédération du Nord, il lui fallait une guerre heureuse contre la France. L'opinion allemande désirait cette guerre ; le roi l'acceptait, Moltke la préparait. Elle faillit éclater même avant la signature du traité de Prague, à propos des compensations territoriales réclamées par Napoléon III, cession de la rive gauche du Rhin, tout au moins du Palatinat, de Landau, de Mayence. Bismarck refusa, se vanta d'avoir refusé et se fit applaudir au *Reichstag* en déclarant que l'Allemagne « ne céderait pas un champ de trèfle de son territoire ». Ce qu'il ne disait pas, c'est qu'il avait offert une fois de plus de nous abandonner la Belgique, qu'il avait suggéré et en quelque sorte dicté à l'ambassadeur de Napoléon III, Benedetti (V. *ce nom dans ce* SUPPLÉMENT), un projet de traité d'annexion, dont il garda soigneusement le brouillon non signé. Quelques mois plus tard, ce fut l'affaire du grand-duché de Luxembourg, que l'empereur voulait acheter au roi de Hollande Guillaume III, et que celui-ci consentait à lui céder, sous réserve d'un plébiscite. Bismarck, qui avait promis de laisser faire, changea brusquement de langage et menaça de faire la guerre, si le marché n'était pas rompu. La conférence de Londres (V. GUILLAUME I^er^) prévint la rupture par la convention du 11 mai 1867, qui reconnaissait le Luxembourg comme Etat neutre sous la souveraineté de la maison d'Orange. Bismarck se dédommagea en complétant les traités d'alliance et les conventions militaires qu'il avait conclus avec les Etats du Sud, et en les faisant entrer dans le Zollverein réorganisé. Au mois de juin 1867, il accompagna Guillaume à Paris, visita avec Moltke l'Exposition universelle et put constater par lui-même l'insuffisance de nos effectifs et les défauts de notre organisation militaire. En novembre 1867, l'intervention française à Mentana fut utile à la Prusse en rendant impossible la conclusion d'une triple alliance projetée par Napoléon III entre la France, l'Autriche et l'Italie. Bismarck, qui venait de resserrer l'amitié de la Prusse avec la Russie, entretint l'irritation des Italiens et fit voter une subvention pour le chemin de fer du Saint-Gothard, afin d'établir une communication directe entre l'Allemagne et l'Italie, « amies pour longtemps ». La révolution espagnole de septembre 1868 servit encore mieux ses desseins. Dès le mois de mars 1869, pendant que les cortès discutaient les candidatures du duc de Montpensier et du roi Ferdinand de Portugal au trône d'Espagne, le chancelier allemand mit en avant le nom du prince Léopold de Hohenzollern, cousin du roi Guillaume et colonel à la suite d'un régiment de la garde prussienne. Cette candidature, patronnée par le général Prim, ne fut rendue publique qu'en juillet 1870. On sait quelles en furent les conséquences : émotion générale en Europe, démarches pacifiques de Napoléon III ; discours menaçant de M. de Gramont au Corps législatif contre « la résurrection de l'empire de Charles-Quint » ; renonciation du prince Antoine de Hohenzollern au nom de son fils, jugée insuffisante par le gouvernement français ; déclaration de Guillaume, affirmant à Benedetti qu'il n'aurait pas permis à Léopold d'accepter la couronne d'Espagne. L'incident était clos, la paix semblait assurée, même après la fameuse entrevue d'Ems avec l'ambassadeur, le 13 juillet. Le roi de Prusse en fit un récit inoffensif qu'il télégraphia aussitôt à Bismarck pour qu'il communiquât la nouvelle. Le chancelier n'hésita pas : il était revenu de Varzin à Berlin, il tronqua la dépêche, la dénatura, et adressa aux représentants de la Prusse à l'étranger et aux journaux de Berlin un récit mensonger, dont les termes étaient

calculés de manière à rendre la rupture inévitable, et à en rejeter la responsabilité sur la France : Benedetti avait manqué de respect au roi de Prusse, et celui-ci, justement indigné, avait chassé l'ambassadeur de France. L'histoire de la dépêche falsifiée, racontée pour la première fois en 1885 par le député socialiste Liebknecht dans sa brochure : *la Dépêche d'Ems et comment on fait la guerre*, a été confirmée par Bismarck lui-même après sa disgrâce, en 1892, et son successeur, le comte de Caprivi, n'a fait que jouer sur les mots, quand il a essayé de la démentir. En même temps la publication dans tous les journaux du monde du prétendu projet d'annexion de la Belgique à la France nous aliénait toutes les puissances et surtout l'Angleterre. Le seul souverain qui fut tenté de nous venir en aide, Victor-Emmanuel, en fut empêché par ses ministres. L'occupation de Rome, le 20 septembre, créa un nouveau lien entre l'Italie et la Prusse. Conformément aux traités conclus par Bismarck, les troupes wurtembergeoises, badoises et hessoises se joignirent aux contingents de la Confédération du Nord, sous les ordres de leur généralissime, le roi de Prusse. Bismarck accompagna son maître pendant toute la campagne, assista le 1er septembre à la bataille de Sedan et eut, après la capitulation, un entretien avec Napoléon III, dont il se plut à aggraver l'humiliation. A Ferrières, il eut avec Jules Favre une entrevue célèbre, 18-20 septembre 1870. Il négociait en même temps avec Bazaine. Pendant le siège de Paris, Guillaume s'était logé à la préfecture de Versailles, Bismarck habitait une petite maison de la rue Jessé. Ce fut là qu'il reçut à la fin d'octobre Thiers, qui lui apportait des propositions d'armistice appuyées par la Russie et par les autres puissances. Admirablement renseigné par ses espions sur tout ce qui se passait à Paris, connaissant aussi bien les menées des révolutionnaires que les plans militaires de Trochu, il prédit à Thiers l'émeute du 31 octobre. La guerre, selon lui, durait trop longtemps parce que les militaires étaient trop doux : « Plus il y aura de Français maltraités, disait-il, plus ils auront de raisons pour désirer la paix. » Le bombardement de Paris lui semble chose toute naturelle, parce que « Paris est une forteresse, et qu'une forteresse appartient à la guerre ». En janvier 1871 il refusa à Jules Favre un sauf-conduit pour aller prendre part à la conférence de Londres. (*V.* ALEXANDRE II *dans le* DICTIONNAIRE.) Grâce à l'appui du chancelier, le tsar obtint tout ce qu'il demandait pour Sébastopol et pour la marine russe dans la mer Noire. Le 23 janvier, Jules Favre vint à Versailles négocier avec Bismarck la capitulation et l'armistice qui furent signés le 28. Le chancelier et Moltke auraient consenti à ce que toute la garnison de Paris, déclarée prisonnière, conservât ses armes en restant dans la ville, si la garde nationale était désarmée. Jules Favre refusa. Lorsque Gambetta déclara inéligibles par un décret tous les anciens députés ou fonctionnaires de l'Empire, Bismarck menaça de rompre l'armistice. Ce fut avec lui que Thiers conclut le traité préliminaire du 26 février 1871, qui nous enlevait l'Alsace, moins Belfort, et la moitié de la Lorraine. Les conditions étaient bien dures. [illegible] ne peut [illegible] après la défaite [illegible] sif [illegible] l'humiliation de la France [illegible] [illegible] Guillaume [illegible]

Le [illegible] Bismarck est chancelier de l'Empire allemand [illegible] politique [illegible] : 1° sous Guillaume Ier [illegible] Alexandre II, 1871-1881 ; 2° [illegible] 1881-1888 ; 3° sous Frédéric III, [illegible] II, 1888-1890.

1° [illegible] Le programme de Bismarck [illegible] a prise [illegible]

et les sacrifices de la France pour hâter la réorganisation de ses forces militaires lui causèrent une irritation qui s'accrut après l'élection de Mac-Mahon comme président de la République en mai 1873. Le comte d'Arnim, qu'il avait choisi comme ambassadeur à Paris, supporta le poids de sa mauvaise humeur. Accusé de méfaits imaginaires, il fut rappelé, mis en jugement et remplacé en 1874 par le prince Clovis de Hohenlohe. Cependant, dès le mois d'août 1871, Bismarck avait ménagé une entrevue à Salzbourg entre Guillaume Ier et François-Joseph, qui congédia peu après son fidèle ministre, le comte de Beust, pour le remplacer par le comte Andrassy, plus favorable à la politique allemande. (*V.* BEUST et ANDRASSY *dans ce* SUPPLÉMENT.) En 1872 François-Joseph vint à Berlin et s'y rencontra avec Alexandre II, à qui Guillaume rendit l'année suivante sa visite à Saint-Pétersbourg. Bien qu'il n'y eût pas encore de traité écrit, le chancelier allemand put se vanter d'avoir fondé l'*alliance des trois empereurs* « pour le maintien de la paix européenne » telle que la voulait l'Allemagne. La même année, Victor-Emmanuel vint à Berlin. En 1875, ce fut François-Joseph qui alla visiter Victor-Emmanuel, non pas à Rome, il est vrai, mais à Venise. Les *irredentistes* italiens fraternisaient avec les *Tedeschi*, sous les auspices de Bismarck. Quelques semaines plus tard, l'empereur Guillaume fit à son tour le voyage de Rome, logea au Quirinal et passa devant le Vatican sans y entrer. Les succès de sa politique firent croire à Bismarck qu'il pouvait tout oser. Poussé par le parti militaire, il voulut en finir avec la France par une seconde guerre qui la mettrait hors d'état de se relever. L'Autriche et l'Italie l'auraient probablement laissé faire, la Russie opposa son veto, 1875. Ce fut un échec grave pour Bismarck, qui ne pardonna jamais au tsar son intervention personnelle auprès de Guillaume, ni au ministre Gortchakov sa circulaire annonçant à toutes les cours de l'Europe que « le maintien de la paix était désormais assuré ». Il ne dénonça pas l'alliance, les entrevues impériales se succédèrent comme auparavant, mais, entre l'Allemagne et la Russie, « l'amitié défiante » remplaçait déjà « l'amitié confiante ». Les Russes en eurent la preuve pendant et surtout après leur guerre contre les Turcs. En 1877, le chancelier affectant de se désintéresser de la lutte. Tout l'avantage que l'Allemagne pourrait retirer d'une intervention ne valait pas, disait-il, « les os d'un grenadier poméranien ». Il raillait l'impuissance de l'Angleterre et affirmait que l'on ne verrait pas encore cette fois « le duel de la baleine et de l'éléphant ». Cependant lorsque, après le triomphe chèrement acheté de la Russie, l'Angleterre et l'Autriche soutinrent que le traité de San-Stefano devait être revisé par un congrès européen, Bismarck encouragea sous main leurs réclamations et, s'offrant au tsar et à l'Europe comme un médiateur désintéressé, « un honnête courtier », il prit à son compte la proposition du congrès qui se réunit sous sa présidence à Berlin. Le traité qui y fut signé le 18 juillet 1878 était en grande partie son œuvre. Du moins, s'il ne l'avait pas approuvé et appuyé, la Russie n'aurait pas apposé sa signature. La colère fut grande à Saint-Pétersbourg. La Russie, abandonnée par Bismarck, — autour du tsar on disait trahie, — subissait, malgré ses victoires, les humiliations de la défaite ; sa part de conquêtes était réduite, son influence mise en échec dans les nouvelles principautés des Balkans ; elle avait prodigué ses trésors et versé le sang de ses soldats pour donner Chypre à l'Angleterre, la Bosnie et l'Herzégovine à l'Autriche. Gortchakov se vengea en manifestant publiquement ses sympathies pour la France. De son côté, Bismarck affecta de se rapprocher de l'Autriche. Il fit à Vienne un voyage triomphal et en rapporta en 1879 un traité secret d'alliance offensive et défensive. Il crut même devoir faire quelques avances à la France. « Je veux la paix en Europe, disait-il à notre ambassadeur Saint-Vallier, en 1879, je la veux [illegible] [illegible] La France, selon lui, devait [illegible] de l'Angleterre et se défier de la Russie, [illegible] L'entrevue d'Alexandre [illegible] le 10 septembre 1879 [illegible] Bismarck, [illegible] II, [illegible] du [illegible]

A [illegible] du [illegible] 1881, [illegible] *de [illegible]* [illegible] par

le peuple allemand », et que cette assemblée exerce aussi, « *à certains égards*, un droit de contrôle ». Le chancelier, responsable devant l'empereur, non devant les députés, ne pouvait pas cependant traiter le parlement germanique, issu du suffrage universel, comme la Chambre prussienne de 1862. Il trouva la majorité dont il avait besoin en groupant autour de lui le *parti national libéral*, qui depuis Sadowa lui avait toujours été fidèle. Un orateur de talent, Lasker, ancien insurgé de 1848, lui servit de second pour discipliner le parti et le mener au combat contre les « ennemis de l'Empire », les *Guelfes*, ou légitimistes hanovriens, les Polonais, les Danois, les Alsaciens-Lorrains, les particularistes bavarois avec Joerg, le centre catholique avec Mallinckrodt, Windthorst, Reichensperger, Schorlemer-Alst, et les socialistes, le journaliste Liebknecht, le tourneur Bebel, le cigarier Reimer, et Most, devenu plus tard en Amérique un des chefs des anarchistes. Bismarck comptait encore parmi ses adversaires les progressistes libéraux, avec Richter, et quelquefois les vieux conservateurs prussiens. Jusqu'en 1882 il assista régulièrement aux séances et monta souvent à la tribune : « Je ne suis pas un orateur, disait-il, je ne peux ni vous émouvoir ni obscurcir les faits en jonglant avec les mots. » Cependant sa parole, d'abord lente et embarrassée, s'échauffait à mesure qu'il avançait dans son discours. Son éloquence incorrecte et brutale, mais originale et puissante, captivait pendant des heures entières l'attention de ses auditeurs, lorsqu'il leur exposait, avec une franchise affectée, les origines de l'unité allemande, lorsqu'il leur racontait comment il avait trompé et dépouillé l'Autriche et la France, faisait l'apologie de sa politique actuelle ou s'amusait à diriger quelque « jet d'eau froide » contre le gouvernement de Versailles. Il ripostait à l'ironie par des injures. « Vous n'avez pas répondu, lui disait Windthorst. Vous vous êtes fâché, voilà tout. » Sa majorité l'applaudissait quand même. Quand il s'agissait d'obtenir de nouveaux crédits pour l'armée, Moltke lui prêtait l'appui de sa parole brève et tranchante. Une seule fois pendant cette période, en 1878, l'Assemblée se montra récalcitrante. Elle fut dissoute, les électeurs par leurs votes donnèrent raison au chancelier. En dehors du parlement, Bismarck luttait avec des armes plus redoutables contre les mêmes adversaires. En Alsace et en Lorraine, l'œuvre de la germanisation était poursuivie avec une impitoyable rigueur. Malgré la docilité du roi Louis II de Bavière, les journaux officieux, les *reptiles*, menacèrent les Bavarois d'une annexion prussienne. Contre les catholiques, Bismarck engagea dès 1871 la grande guerre du *Kulturkampf* (lutte pour la civilisation), dont le prétexte fut la proclamation de l'infaillibilité pontificale. « Nous sommes, disait-il, en présence d'un prêtre étranger, élu par des prélats italiens, dont les intérêts sont contraires aux nôtres. » Il soutenait que Pie IX, ami de la France, était nécessairement l'ennemi de l'Allemagne, et lançait cette fière déclaration : « Nous n'irons pas à Canossa. » Après avoir essayé d'organiser contre le catholicisme romain l'Eglise des *Vieux-Catholiques*, dont le chanoine Dœllinger, de Munich, était l'oracle, le ministre des cultes Falk fit voter par le Reichstag, en 1873 et 1874, les fameuses *lois de mai* : tous les ecclésiastiques devaient être de nationalité allemande; nul ne pouvait être nommé curé s'il n'avait trois années d'études dans une université allemande; l'enseignement des grands séminaires était placé sous le contrôle de l'État, et les aspirants à la prêtrise devaient subir un *examen d'État*; les couvents furent supprimés (les jésuites étaient bannis de l'Empire); les évêques qui ne se conformaient pas aux prescriptions des nouvelles lois étaient passibles d'amende et de prison, et nul ne pouvait être nommé évêque à l'avenir s'il ne prêtait le serment de les observer. Rien ne fut épargné pour briser la résistance des catholiques : en 1874 des mandats d'arrêt furent lancés contre les évêques de Trèves, de Paderborn, de Munster. L'archevêque de Cologne, Mgr Melchers, fut condamné à un an de prison; celui de Gnesen, Mgr Ledochovski, à un an de forteresse, et les tribunaux déclarèrent leurs sièges vacants. Le clergé inférieur ne fut pas mieux traité. L'attentat d'un fou nommé Kullmann, qui tira un coup de revolver sur Bismarck aux eaux de Kissingen, fut le signal d'un redoublement de rigueur. Les catholiques, qui prenaient part aux manifestations en l'honneur des évêques, les rédacteurs des grands journaux catholiques, les auteurs de pamphlets, furent à leur tour poursuivis et condamnés. Au Reichstag, les conservateurs protestants trouvaient que Bismarck allait trop loin, mais les nationaux libéraux répondaient par des huées aux protestations des orateurs du centre. Pie IX encourageait les catholiques à la résistance et donnait en 1875 le chapeau de cardinal à Mgr Ledochovski réfugié à Rome. L'avènement de Léon XIII, le 20 février 1878, n'amena pas immédiatement la fin du *Kulturkampf*. L'empereur reçut même assez mal ses premières propositions pacifiques. Le cardinal de Hohenlohe, proposé comme négociateur par Bismarck, ne fut pas agréé à Rome. Des pourparlers s'engagèrent cependant d'abord à Munich, par l'intermédiaire du nonce, Mgr Masella, puis à Rome même, avec M. de Schlœzer, qui fut accrédité comme ambassadeur au Vatican le 24 avril 1882. « Nous visions à l'impossible, » a dit plus tard le chancelier, qui préparait dès lors une évolution de sa politique intérieure. En 1879 il abandonna les nationaux libéraux, se tourna vers les conservateurs et se rapprocha du centre, dont il avait besoin pour constituer sa majorité nouvelle. Il sacrifia Falk et renouvela entièrement le ministère. L'explication de ce revirement se trouve dans le discours prononcé au Reichstag le 30 mars 1881, quinze jours après l'assassinat d'Alexandre II, sur les progrès de la démocratie socialiste et la manière de la combattre. Au lendemain de la guerre de 1871, l'Allemagne avait traversé une crise industrielle et financière dont elle était heureusement sortie. Mais le rapide développement de ses manufactures et de son commerce n'avaient profité qu'aux grands capitalistes et aux patrons. Pour les ouvriers, la vie était devenue beaucoup plus chère, sans que leurs salaires fussent sensiblement modifiés. Le parti socialiste, désorganisé en 1871 par suite des divisions de ses chefs, s'était vite reformé sous la direction de Liebknecht et de Bebel et recrutait chaque jour des adhérents. A Berlin, pour 2,000 suffrages socialistes en 1861, on en comptait 55,000 en 1878. Bismarck avait pourtant déployé contre les *Social-Demokraten* toutes les rigueurs légales et extra-légales, surtout après les attentats de Hœdel et de Nobiling (V. GUILLAUME Ier) : suppression des journaux du parti, interdiction de ses réunions, expulsion et emprisonnement de ses députés, *petit état de siège* dans les grandes villes, rien n'avait pu intimider les socialistes. Le chancelier, modifiant sa tactique, résolut de les combattre par leurs propres armes en opposant au socialisme révolutionnaire le *socialisme d'État*. Le 17 novembre 1880, un décret impérial créa un *Conseil d'économie politique*, dont la première session fut ouverte par le chancelier en personne, en janvier 1881. Deux mois plus tard, Bismarck déposait au Reichstag un projet d'assurance obligatoire pour les ouvriers. Tandis que les nationaux libéraux le combattaient, Liebknecht se félicita de voir le gouvernement « prendre les idées socialistes comme base de sa politique actuelle ». Cette approbation n'embarrassa pas le chancelier de l'Empire, qui prescrivit peu après une enquête sur les moyens de venir en aide aux ouvriers invalides laissés jusque-là à la charge des communes. Ces concessions faites aux idées socialistes ne furent pas du goût de l'opinion publique. Après les élections générales du 27 octobre, le nouveau Reichstag se composa de 79 conservateurs, 99 membres du centre catholique, 101 nationaux libéraux, 51 progressistes. Grâce à la discipline imposée par Windthorst, le centre se trouva maître de la situation et ne voulut accorder son concours que contre l'abrogation des lois de mai. L'empereur vint en aide à son ministre. Le célèbre rescrit du 4 janvier 1882 affirma le droit pour le souverain de diriger, selon sa conviction personnelle, le gouvernement de l'État; ce droit avait été limité, non aboli par la constitution, et les ministres n'étaient pas responsables des actes que l'empereur leur commandait. Le premier essai du socialisme d'État aboutissait à la négation du principe essentiel du gouvernement parlementaire, et, pour rester au pouvoir, le chancelier était obligé de découvrir le souverain.

2° *Jusqu'à la mort de Guillaume Ier (1881-1888)*. — L'intervention de Guillaume Ier ne changea pas les dispositions du Reichstag. Le rescrit impérial, vivement critiqué à la tribune, fut défendu sans grand succès par le chancelier lui-même. Il prit encore la parole pour soutenir la loi sur le monopole des tabacs, qui n'en fut pas moins rejetée en 1882. Les questions les plus inoffensives en apparence, l'abus de la vivisection ou l'importation des viandes d'Amérique, donnèrent lieu à d'interminables débats. Bismarck n'avait plus de majorité. Windthorst et les catholiques du centre, sans repousser ses avances, exigeaient *avant tout* l'abandon définitif des lois de mai. Liebknecht se joignit à eux pour demander l'abrogation de la loi qui bannissait les jésuites, et aux députés alsaciens pour réclamer la suppression du régime d'exception en Alsace-Lorraine. Ces propositions furent écartées, mais, à propos d'une loi sur les pensions militaires, la coalition des catholiques, des progressistes et des socialistes força le général de Kameke, ministre de la guerre, à donner sa démission en mars 1883. En septembre de la même année, on découvrit un complot des anarchistes pour faire sauter l'empereur, sa famille et les princes allemands, le jour de l'inauguration du monument de la *Germania*, au Niederwald, près de Rudesheim. Trois anarchistes furent condamnés à mort par la cour de Leipzig. Pour faire voter en mai 1884 une nouvelle loi contre les socialistes révolutionnaires, Bismarck dut accorder au centre le rappel des évêques encore exilés, le rétablissement des trai-

tements ecclésiastiques supprimés. Le prince impérial Frédéric fit une seconde visite à Léon XIII, en décembre 1883. Bismarck poursuivait en même temps l'application du socialisme d'État, et présentait de nouveaux projets favorables aux ouvriers. Les élections de 1884 ne répondirent pas à ses espérances. Le parti progressiste renforcé se mit à la tête de l'opposition. Le Reichstag consentit à relever les droits sur l'importation des céréales, mais refusa les crédits pour un poste de second directeur aux affaires étrangères et ajourna la discussion du projet de loi qui portait l'armée en temps de paix à 468.000 hommes et obligeait le Reichstag à voter pour sept ans le budget de la guerre. Malgré l'intervention de Moltke et du chancelier lui-même, le projet fut rejeté le 11 janvier 1887. Bismarck fit signer la dissolution du Reichstag et usa de tous les moyens pour obtenir des élections favorables au gouvernement. L'important était de regagner le centre pour le liguer avec les conservateurs. Dès 1886, Bismarck, devant la Chambre des seigneurs de Prusse, avait désavoué les lois de mai, « grande erreur, qui avait vicié toute la législation spéciale ». Pendant la période électorale, il sollicita le concours de Léon XIII. Une dépêche du cardinal secrétaire d'État Jacobini fit savoir au parti du centre que « le saint-siège désirait voir le parti catholique allemand voter la loi militaire ». Les élections de février 1887 firent perdre aux progressistes un grand nombre de sièges, gagnés par les catholiques et les conservateurs. Le nouveau Reichstag vota enfin la loi militaire, le 11 mars. Le chancelier, heureux d'avoir reconstitué sa majorité, envoya Puttkamer à Rome pour remercier le pape et fit voter par la Chambre des députés du royaume de Prusse l'abrogation à peu près complète des lois de mai et le rétablissement des ordres religieux, à l'exception des jésuites, dont le Conseil fédéral ajourna le rappel. Les autres États suivirent l'exemple de la Prusse. Bismarck profita de la pacification religieuse pour nouer des relations amicales avec les chefs du centre, nomma Schorlemer-Alst conseiller d'État, et invita Windthorst à ces soirées parlementaires de la Wilhelmstrasse, où l'on fumait beaucoup, où l'on buvait davantage, tandis que le chancelier racontait avec beaucoup de verve et de bonne humeur quelques incidents de sa longue carrière politique ou exposait sans façon ses vues sur les questions du jour. Libre échangiste encore en 1871, Bismarck s'était rallié depuis aux idées protectionnistes. Mais il ne suffisait pas de combattre par des tarifs élevés ou de limiter par des traités la concurrence étrangère. Il fallait assurer à l'agriculture et surtout à l'industrie allemande des débouchés nouveaux. L'Empire ne pouvait rester étranger au mouvement d'expansion coloniale qui semblait entrainer toutes les puissances de l'Europe. En décembre 1883, un négociant de Brême, Lüderitz, avait fondé un établissement à Angra-Pequeña, sur la côte S.-O. de l'Afrique. En 1884 Bismarck en fit une colonie allemande et y ajouta les territoires environnants, qui ont formé depuis l'*Ouest africain allemand*. La même année, le territoire de Cameroun, à l'est du Niger, fut occupé par l'amiral Knorr. Le chancelier favorisa la création de la *Société commerciale germano-africaine* de Hambourg, de la *Société allemande de colonisation*, et celle de la *Compagnie de la Nouvelle-Guinée*, qui planta le drapeau allemand sur la côte nord de cette grande île ou *Terre de l'empereur Guillaume*, dans l'archipel Bismarck et aux îles Salomon. Ce fut sur l'initiative du chancelier que se réunit à Berlin, du 15 novembre 1884 au 26 février 1885, la conférence [illegible] dans laquelle l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, les États-Unis, la France, la [illegible], l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal, la Russie, la Suède et la Turquie reconnurent l'*État indépendant du Congo* fondé par Stanley sous la souveraineté du roi des Belges Léopold II, et promulguèrent l'*Acte général*, réglant les [illegible] de toutes les entreprises [illegible] la navigation du Congo et du Niger. [illegible] l'Allemagne [illegible] du Niger, [illegible] par la France, et à [illegible] entre les lacs [illegible] Nyassa, qui [illegible] conférence de Berlin, [illegible] sur les deux [illegible] l'Afrique [illegible] devait [illegible] Reichstag et l'opposition [illegible] qui [illegible] de la Prusse et la [illegible]. Entre 1884 et 1887, le budget de la marine s'éleva de 48 à 70 millions de francs.

A l'extérieur, Bismarck travailla d'abord à gagner le nouvel empereur de Russie Alexandre III, [illegible] pour l'Allemagne. Après les entrevues de Dantzig, 1881, de Skiernievice, 1884, et celles de Kremsier, 1885, et de Gastein, 1886, auxquelles prit part François-Joseph, l'alliance des trois empereurs parut près de se reformer. Le chancelier eut un instant, en 1883, l'espoir d'y faire entrer l'Espagne, à la suite du voyage d'Alphonse XII à Berlin et des incidents qui se produisirent lors de son arrivée à Paris. Ce projet échoua, et, en 1885, l'occupation de l'île de Yap, dans les îles Carolines, par un capitaine allemand provoqua un conflit, d'où Bismarck fut heureux de sortir en offrant à Léon XIII de le faire arbitre du différend et en acceptant sa décision favorable à l'Espagne par un traité signé le 17 décembre au Vatican. On était loin des temps du *Kulturkampf*. Léon XIII envoya au chancelier le grand cordon de l'ordre du Christ, et voulut avoir son portrait. Bismarck le remercia dans une lettre qui commençait par le mot *Sire*, au grand mécontentement des journaux italiens. A l'égard de la France, de 1875 à 1886, le chancelier se montra pacifique. La voyant isolée et la jugeant inoffensive, il approuva, encouragea même ses entreprises coloniales en Tunisie, au Soudan et au Congo. Ces dispositions changèrent brusquement : les événements de Serbie et de Bulgarie de 1885 à 1887 avaient brouillé la Russie et l'Autriche, l'alliance des trois empereurs était définitivement rompue. La Russie, d'autre part, se rapprochait de la France. Bismarck prit aussitôt son parti, accepta les propositions longtemps dédaignées de l'Italie et remplaça l'alliance des trois empereurs par la *Triplice*. (V. GUILLAUME I^er^ *et* HUMBERT I^er^ *dans ce* SUPPLÉMENT.) A partir de ce moment l'attitude de l'Allemagne devint, non seulement hostile, mais agressive et provocante à notre égard. Les incidents de frontière se succédèrent sans interruption et auraient certainement provoqué la guerre, si l'empereur, qui ne la voulait pas, n'était pas intervenu pour l'éviter. Vers la fin de 1887, Bismarck subit un grave échec, qui pesa lourdement sur le reste de sa carrière. Alexandre III apprit par une voie mystérieuse que l'Allemagne était secrètement d'accord avec l'Autriche pour maintenir en Bulgarie Ferdinand de Saxe-Cobourg. Les relations devinrent difficiles entre la Russie et l'Allemagne. Cependant Bismarck nia toute entente avec l'Autriche et s'efforça, dans la célèbre entrevue du 18 novembre 1887 à Berlin (V. ALEXANDRE III), de démontrer au tsar qu'on lui avait fourni des documents apocryphes ou falsifiés. Il ne réussit pas à le convaincre, encore moins à le détourner de faire la guerre à l'Autriche. Si Alexandre III attaquait François-Joseph, le traité de 1879, confirmé par ceux de la *Triplice*, obligeait l'Allemagne à soutenir l'Autriche « avec la totalité de ses forces ». L'intervention personnelle de Guillaume à Saint-Pétersbourg et à Vienne prévint seule une rupture que Bismarck n'aurait pas pu empêcher. Cependant l'empereur, âgé de 90 ans, s'affaiblissait de jour en jour. Sa mort, le 9 mars 1888, fut un coup terrible pour le chancelier, qui pleura sincèrement son vieux maître. Leurs relations avaient été plus d'une fois troublées, surtout dans les dernières années, par « des influences sans valeur, des minuties traîtresses soigneusement dissimulées ». Bismarck se plaignait qu'on ne lui épargnât pas assez « les secousses et les causes d'irritation », il se serait mieux porté « sans certaines petites lettres dont l'empereur voulait bien l'honorer ». Quand le désaccord était sérieux, il employait « les grands moyens ». « J'ai envoyé ma démission, disait-il un jour, il l'a refusée, mais il m'a offert son abdication. J'ai refusé à mon tour, et nous avons fini par nous entendre. » La vérité est que jamais Guillaume ne fut tenté de renvoyer Bismarck, pas plus que Bismarck n'eut envie de donner sa démission.

3° *Sous le règne de Frédéric III, 1888.* — Avant de monter sur le trône, le kronprinz Frédéric était réputé pacifique et libéral. Ses premières déclarations répondirent à l'idée qu'on se faisait de son caractère. (V. FRÉDÉRIC III.) A l'étranger comme en Allemagne, on se demandait si le « chancelier de fer » pourrait être le ministre du « nouveau Marc Aurèle ». Son nom avait été mêlé, probablement à tort, aux coupables intrigues du prince Guillaume, qui fit deux fois, avant la mort de son grand-père, le voyage de San Remo pour arracher à son père une abdication anticipée. L'attitude de Bismarck à l'égard de son nouveau maître fut froide, mais strictement correcte. Il [illegible] à la frontière allemande. Frédéric III le maintint dans ses fonctions. Bien que [illegible] fût changé en [illegible], Bismarck se [illegible] assez [illegible] ment de [illegible] qu'il rencontrait dans une partie de la famille impériale. Il [illegible] personnelle [illegible], et surtout sa femme, l'Anglaise Victoria. Par contre, le nouveau kronprinz Guillaume professait pour Bismarck une admiration sans bornes et [illegible] à son inébranlable [illegible] dans le [illegible] 1^er^ avril aux deux [illegible] de l'année [illegible]. Les journaux libéraux et [illegible] de ma-nifestation. Bismarck, de son côté, [illegible], en parlant des

brillantes [illegible] du jeune prince, le souvenir de Frédéric le [illegible]. Frédéric III n'en continua pas moins à suivre ses con[illegible], [illegible] il décréta de nouvelles rigueurs contre les Alsaciens-Lorrains et imposa aux Français pénétrant dans les pays annexés l'obligation des passeports et des permis de séjour. L'impératrice Victoria prétendait assister aux entretiens de l'empereur avec son ministre. Bismarck obtint qu'elle en fût exclue. Il réussit également, après une lutte [illegible], à faire écarter un projet de mariage entre une fille de Frédéric III et l'ex-prince de Bulgarie Alexandre de Battenberg, qui aurait [illegible] à l'adresse de la Russie. Un conflit plus grave éclata à propos de la nouvelle loi électorale du royaume de Prusse, que l'empereur jugeait trop peu libérale. Frédéric, en la promulguant, blâma dans les termes les plus sévères le système de pression et de corruption appliqué par le ministre de l'intérieur, Putkamer. Le blâme atteignait Bismarck, dont Putkamer n'avait qu'exécuté les instructions. Il n'offrit pas sa démission, mais le ministre de l'intérieur donna la sienne. Frédéric III mourut quelques jours après, le 15 juin.

1º *Sous Guillaume II, 1888-1890.* — L'avènement de Guillaume II rendit à Bismarck, en apparence au moins, la plénitude du pouvoir. D'accord avec lui, le nouvel empereur s'appliqua tout d'abord à rassurer l'Europe sur la politique qu'il comptait suivre, à consolider la *Triplice* et à regagner, s'il se pouvait, l'amitié de la Russie. Son voyage à Saint-Pétersbourg n'eut pas le résultat qu'il en attendait. A Rome, il fut chaleureusement accueilli par le roi Humbert et par Crispi. Sa visite à Léon XIII fut abrégée par l'entrée [illegible] fait inattendue du prince Henri de Prusse, que le comte Herbert de Bismarck, forçant toutes les consignes, introduisit dans le cabinet du pape pour couper court à l'entretien. On supposa, avec beaucoup de vraisemblance, que Herbert n'avait fait qu'obéir à son père. Guillaume lui fit de durs reproches et l'obligea à porter ses excuses au Vatican. Vers la fin de l'année 1889, le chancelier commença à s'apercevoir que Guillaume se lassait de subir sa tutelle, qu'il avait des vues personnelles sur la politique intérieure et extérieure, et qu'il entendait les faire prévaloir. Partisan de la liberté commerciale et de l'abaissement des droits d'entrée sur les grains, il fut combattu par les *agrariens* (grands propriétaires) et par le chancelier lui-même, qui donna sa démission de ministre du commerce le 1[er] février 1890. Le 4, l'empereur lui adressa un rescrit annonçant son intention de travailler avec plus de suite et d'efficacité à l'amélioration du sort des ouvriers allemands. Mais le socialisme d'État du chancelier ne lui suffisait pas. Il voulut entendre toutes les théories, mettre en regard tous les systèmes, même ceux des socialistes indépendants. De là la convocation d'une conférence internationale du travail, dans laquelle tous les États européens, moins la Russie, furent représentés par des hommes politiques, des économistes et des ouvriers. La conférence se réunit à Berlin le 16 mars. Le 18, Bismarck, qui n'approuvait pas l'initiative prise par son maître, lui adressa sa démission. « L'indépendance du chef du gouvernement, disait-il, découle de la responsabilité ministérielle. Elle est inutile, si nous retournons à l'ancien absolutisme. Mais moi, Bismarck, je ne suis pas homme à subir une semblable *capitis deminutio.* » Et il prédisait que si l'on portait atteinte aux pouvoirs du chancelier, l'anarchie régnerait dans le ministère, surtout chez ses successeurs, qui n'auraient pas son autorité. L'empereur accepta sans hésiter la démission de Bismarck, lui écrivit une lettre élogieuse, qui ne le toucha guère et lui conféra le titre de duc de Lauenbourg, qu'il ne voulut jamais porter. « On me donne vivant les honneurs de la mort, disait-il, on m'enterre comme Marlborough ; on désire non seulement que Marlborough ne revienne plus, mais qu'il meure réellement, ou du moins qu'il se taise durant le reste de ses jours. »

Après sa disgrâce, 1890-1898. — Bismarck ne pardonna jamais à Guillaume II, et ne se résigna pas à sa disgrâce. Malgré ses 75 ans, sa santé était excellente, son intelligence aussi nette, sa volonté aussi ferme qu'elles avaient pu l'être trente ans auparavant. Ses revenus s'élevaient à 500,000 fr. Outre ses domaines patrimoniaux de Schönhausen et de Kniephof, il avait reçu de Guillaume I[er], après les guerres de 1866 et de 1870, deux dotations, l'une de 1,500,000 fr., l'autre de 4 millions, qu'il employa à acheter les deux propriétés de Varzin, près de Stolp, en Poméranie, et de Friedrichsruhe, dans le Lauenbourg, à 25 kil. de Hambourg. Économe, sans être [illegible], il accrut considérablement le produit de ces deux domaines, où il aimait à se reposer au temps de sa puissance et qu'il [illegible] tour à tour quand il fut tombé du pouvoir. « J'ai beaucoup de mal, disait-il, à redevenir agriculteur. » Ne pouvant plus chasser, il se promenait dans la forêt pour tuer les heures, visitait ses fermes, ses scieries, ses brasseries, ses distilleries, ses papeteries, déjeunait à dix heures, dînait à cinq heures et demie, et était toujours couché avant minuit. L'inaction lui pesait. Il lui arrivait de se lever brusquement de son fauteuil et de se [illegible] aussitôt, en disant : « J'oublie que je n'ai plus rien à faire. » Les visites ne manquaient pas au [illegible] de Varzin. [illegible] des députations [illegible] des sociétés [illegible], de [illegible] qui venaient [illegible] Bismarck [illegible] des [illegible] des deux mondes [illegible]. Dans sa [illegible], [illegible] avec [illegible] [illegible] [illegible] et [illegible], mêlant aux histoires [illegible] des épigrammes contre les choses présentes. Il se défendait de regretter le pouvoir. Il avait renoncé à la politique, mais ne pouvait s'empêcher d'en parler. « La politique [illegible] pas, disait-il, elle ne me lâche pas. » [illegible] de prédilection aux dépens de ses successeurs, [illegible], puis Hohenlohe, chancelier de l'Empire, Marschall et [illegible], ministres des affaires étrangères. Les électeurs du [illegible] voulurent l'avoir pour député : il accepta, mais ne fit au Reichstag que de rares apparitions. [illegible] la politique du gouvernement, [illegible] les fantaisies de Guillaume II, il avait son journal, les *Hamburger Nachrichten* (le *Messager de Hambourg*). Les lois [illegible] et les lois ouvrières, l'affaire des [illegible], [illegible] de la couronne de Hanovre, et celle des fonds [illegible], qu'un député prétendait avoir été détournés par Bismarck, le très médiocre succès des entreprises coloniales, les [illegible] de la diplomatie allemande, surtout le rapprochement franco-russe, furent l'objet de critiques [illegible] dont la conclusion implicite était toujours : « Si Bismarck était encore ministre, les choses ne se passeraient pas ainsi. » Les courtisans se montraient indignés. Vers 1892, il fut sérieusement question de supprimer le journal et d'interner l'ex-chancelier dans une forteresse. Guillaume II ne [illegible] pas cette folie. Il alla plusieurs fois voir Bismarck à Friedrichsruhe et le décida, en 1894, à faire le voyage de Berlin, dont la population lui fit un accueil enthousiaste. [illegible] journaux annonçaient sa réconciliation avec l'empereur, quelques-uns même son prochain retour au pouvoir. Le Reichstag, qui ne lui pardonnait pas l'[illegible] de ses critiques, refusa de s'associer aux manifestations organisées en l'honneur de son 80[e] anniversaire. De retour à Friedrichsruhe, il ne modifia en rien son attitude ni son langage. Le *Messager de Hambourg* jugea plus sévèrement que jamais la politique extérieure de l'Empire. En juillet 1898, pendant que Guillaume II voyageait en Norvège, on apprit que le prince de Bismarck était assez gravement malade. Cependant un mieux sensible s'était produit, lorsque, le 30, dans la matinée, un [illegible] du poumon se déclara tout à coup. Les médecins ne pouvaient plus rien pour le sauver. Il expira sans agonie à onze heures du soir. L'empereur interrompit son voyage, prescrivit un deuil public et des funérailles solennelles, que les fils de Bismarck refusèrent en lui faisant connaître les dernières volontés de leur père. « Je veux, avait-il écrit, être enterré à Sachsenwald à côté de ma femme. Je veux l'inscription suivante : *Prince de Bismarck, né le 1[er] avril 1815*, ensuite la date de mon décès, suivie de : *Un fidèle serviteur de l'empereur [illegible] I[er]*. » Guillaume II voulut du moins assister avec l'impératrice aux funérailles qui furent célébrées le 2 [illegible], sans [illegible] appareil, au château de Friedrichsruhe, en présence d'une [illegible] de personnes, parmi lesquelles les deux fils de Bismarck, Herbert et Guillaume, et sa fille Marie, comtesse de Rantzau. Quelques centaines de curieux attendaient au dehors la sortie de l'empereur et de l'impératrice. — Les dernières années de la vie du chancelier furent assombries par des préoccupations douloureuses, qui n'étaient pas des remords. « Sans moi, disait-il, trois grandes guerres n'auraient pas eu lieu. Des pères, des mères, des frères, des sœurs, des veuves, ne seraient pas plongés dans le deuil. *J'ai réglé tout cela avec mon Créateur*, mais je n'ai récolté que peu ou pas de joie de tous mes exploits ; rien que les inquiétudes et les chagrins. » Quelques mois après sa mort, on commença la publication de ses *Mémoires*, en allemand et en français. Ces *Mémoires*, qui révèlent peu de faits nouveaux, ne contredisent en rien les curieux ouvrages publiés longtemps avant sa mort par MM. Lowe, Rudolph Lindau et Maurice Busch sur sa vie intime, ses conversations, ses opinions et ses jugements sur les hommes et les choses de son temps, on consultera utilement *[illegible]* [illegible] et [illegible] de Bismarck racontées d'après lui-même, 1884.

BISMARCK (Archipel), nom donné par les Allemands qui s'y sont établis en 1885, à un groupe d'îles [illegible] de l'océan Pacifique, situées au N.-E. de la Nouvelle-Guinée et comprenant la Nouvelle-Poméranie (ancienne Nouvelle-Bretagne), le Nouveau-Mecklembourg (ancienne Nouvelle-Irlande), le Nouveau-Hanovre et les îles de l'Amirauté. Plus à l'E., les Allemands ont également occupé, dans l'archipel Salomon, les îles

Bougainville et Carteret. En tout, 70,000 kilom. carrés et 210,000 habitants (?). Herbertshöhe, dans la Nouvelle-Poméranie, résidence du gouverneur de la Nouvelle-Guinée allemande, était reliée à Brême par une ligne de paquebots.

BLAAS (CHARLES DE), peintre autrichien, né dans le Tyrol en 1815, m. en 1894, étudia son art à Venise et vécut assez longtemps en Italie. Professeur à l'Académie de peinture de Vienne depuis 1852, il exposa plusieurs fois à Paris, notamment, en 1855, *Charlemagne visitant une école*. Ses grandes compositions historiques et religieuses le placèrent au premier rang parmi les artistes de son pays. On lui doit quelques-unes des belles fresques de la *Votiv-Kirche*, de Vienne. Ses portraits ne sont pas moins renommés.

BLUMENTHAL (COMTE DE), général prussien, né à Schwedt-sur-l'Oder en 1810, m. en 1901, fut, à l'état-major général, un des collaborateurs les plus appréciés du maréchal de Moltke. Frédéric-Charles voulut l'avoir comme chef d'état-major dans les trois guerres du Danemark en 1863, d'Autriche en 1866, et de France en 1870. Blumenthal fut créé comte en 1883 et feld-maréchal en 1888.

BOCHER (EDOUARD), administrateur et homme politique, né en 1810, m. en 1900, fut, sous Louis-Philippe, préfet du Gers en 1836 et du Calvados de 1842 à 1848. Ce dernier département l'envoya en 1849 à l'Assemblée législative, où il siégea à droite. Il s'associa à la protestation des députés monarchistes contre le coup d'État et fut choisi par Louis-Philippe exilé comme administrateur des biens de la famille d'Orléans. L'*Union libérale* (V. NAPOLÉON III *dans le* DICTIONNAIRE) le présenta sans succès aux élections de 1869. Il rentra dans la vie politique comme député du Calvados à l'Assemblée nationale de 1871, et fit voter, sur son rapport, la restitution des biens de la famille d'Orléans. Le comte de Paris l'avait choisi comme son représentant officiel auprès des royalistes français. Après le vote de la constitution de 1875, Edouard Bocher fut sénateur du Calvados jusqu'en 1894.

BŒSWILWALD (ÉMILE), architecte, né à Strasbourg en 1815, m. en 1896, fils d'un boulanger, fut pendant cinq ans tailleur de pierres. Il étudia l'architecture d'abord dans sa ville natale, puis à Munich en 1836, et, dès l'année suivante, à Paris, où il fut élève de Labrouste et ensuite de Lassus. En 1843 il fut attaché à la Commission des monuments historiques. En 1845, Viollet-le-Duc, chargé de la restauration de Notre-Dame de Paris, le fit nommer inspecteur des travaux. La restauration de la cathédrale de Luçon en 1847 lui valut le titre d'architecte diocésain. Parmi les nombreux édifices qu'il a restaurés ou achevés, on cite les cathédrales de Soissons, de Bayonne, de Langres, de Verdun, du Mans, de Chartres, d'Orléans et de Laon, et le palais ducal de Nancy. On lui doit encore la construction des églises de Saint-Martin de Pau et de Saint-Pierre-lez-Calais. En 1857 il remplaça Lassus comme architecte de la Sainte-Chapelle. Inspecteur général des travaux historiques, il organisa ce service en Algérie et en Tunisie et publia de belles études sur l'architecture mauresque.

BOIVIN-CHAMPEAUX (LOUIS), magistrat et historien français, m. en 1899, fut successivement procureur général à Poitiers, à Caen, et premier président à Bourges. Admis à la retraite en 1884, il se consacra tout entier à des travaux historiques qui eurent surtout pour objet la Normandie, son pays natal. La plupart ont paru dans les revues des sociétés savantes de cette région. Son dernier ouvrage : *la Révolution dans le département de l'Eure*, 2 vol., a été couronné par l'Académie des sciences morales et politiques.

BONGHI (RUGGIERO), philosophe, écrivain et homme politique italien, né à Naples en 1828, m. en 1895, se passionna dans sa jeunesse pour les études philosophiques et traduisit le *Philèbe* de Platon. Lors des révolutions italiennes de 1848, il prit une part active au mouvement national et démocratique. La réaction de 1849 le força à s'exiler en Suisse, où il publia [illegible] de la *Métaphysique d'Aristote* et d'une partie des *Œuvres* de Platon. Ses *Lettres critiques sur cette question : pourquoi la littérature italienne n'est-elle pas populaire en Italie?* [illegible]. Rentré dans sa patrie après la guerre de 1859, il [illegible] à la maison de Savoie. [illegible] de Milan : *Leçons de l* [illegible] premier [illegible] d'Italie. Professeur de littérature grecque à l'Université de [illegible] son [illegible] influence [illegible] professeur [illegible] Naples [illegible] na [illegible] la droite [illegible] publique de 1874 à 1876 [illegible] combattit [illegible] de la politique [illegible]

la triple alliance et fut toujours partisan d'un rapprochement avec la France.

E. D—Y.

BONHEUR (ROSA), artiste peintre, née à Bordeaux en 1822, m. en 1899, fut élève de son père, Raymond Bonheur, peintre de talent qui s'était fixé à Paris en 1829. Elle s'exerça à peindre des animaux et des scènes rustiques, et trouva du premier coup le genre qui devait lui assurer le succès et la gloire. Son premier tableau : *Deux Lapins*, fut admis au Salon de 1840. Sa première récompense fut une troisième médaille en 1848. Elle exposa aux Salons des années suivantes *le Labourage nivernais*, un de ses chefs-d'œuvre ; *Animaux dans un pâturage ; Cheval à vendre ; Chevaux sortant de l'abreuvoir ; Chevaux dans une prairie ; Vaches au pâturage ; Rencontre ; un Âne ; les Trois Mousquetaires ; le Labourage ; Troupeau cheminant ; Repos ; Étude d'étalons ; Nature morte ; Chien courant ; le Meunier cheminant, le Marché aux chevaux*, 1853. On admira en 1855 sa *Fenaison en Auvergne*, et en 1867 dix compositions qui réunirent tous les suffrages. En 1865, l'impératrice Eugénie vint lui apporter la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Elle fut depuis promue au grade d'officier. Sa réputation n'était pas moindre à l'étranger qu'en France. L'Angleterre achetait ses tableaux. En Belgique, l'Institut d'Anvers voulut la compter parmi ses membres. Dès 1849, le gouvernement français lui avait confié la haute direction de l'École gratuite de dessin pour les jeunes filles. Après s'être tenue longtemps à l'écart, elle envoya quelques toiles nouvelles au Salon de 1899 ; mais lorsqu'elle apprit qu'on voulait proposer son nom pour la médaille d'honneur, elle déclina cet hommage pourtant bien mérité. Rosa Bonheur s'essaya aussi dans la sculpture, et l'on a d'elle quelques jolis groupes d'animaux.

BORNIER (HENRI, VICOMTE DE), poète et auteur dramatique, né à Lunel (Hérault) en 1825, d'une très ancienne famille du Languedoc, m. en 1901, fit ses études dans les collèges ecclésiastiques de Versailles, Montpellier et Saint-Pons, suivit les cours de la faculté de droit de Paris, mais renonça au barreau pour se consacrer à la littérature. M. de Salvandy, le dernier ministre de l'instruction publique de Louis-Philippe, lui donna un emploi à la bibliothèque de l'Arsenal, qu'il ne quitta plus, et dont il fut nommé, en 1889, administrateur général. Son premier volume de vers date de 1845. Il reste fidèle à la tradition classique librement et largement interprétée. L'Académie française couronna son poème de *l'Isthme de Suez*, en 1861, et lui décerna aussi le prix d'éloquence pour son *Éloge de Chateaubriand* en 1864. En 1854 il célébra *la Muse de Corneille* ; en 1860, *la Muse de Racine*. Sa belle tragédie de *la Fille de Roland*, représentée en 1875 à la Comédie française, évoquant, au lendemain de nos désastres, les plus glorieux souvenirs de l'ancienne France et les vertus héroïques de nos ancêtres. Le succès qu'elle obtint, et qui n'est pas encore épuisé, a trop fait oublier ou laisser dans l'ombre les réelles beautés de ses autres œuvres dramatiques : *Dante et Béatrice, Agamemnon, les Noces d'Attila, Dimitri, le Moabite, l'Apôtre, le Mariage de Luther, Mahomet, le Fils de l'Arétin, France d'abord !* Longtemps écarté de l'Académie française par des jalousies littéraires, Henri de Bornier s'y présenta neuf fois depuis 1875, et fut élu seulement en 1893. Il était officier de la Légion d'honneur.

BOUCHARDAT (APOLLINAIRE), savant pharmacien, médecin et chimiste, né à l'Isle-sur-Serein (Yonne) en 1806, m. en 1886, étudia à la fois la pharmacie et la médecine, obtint en 1832 le titre d'agrégé, et fut attaché jusqu'en 1855 successivement à l'hôpital Saint-Antoine et à l'Hôtel-Dieu. Membre de l'Académie de médecine en 1850, titulaire de la chaire d'hygiène depuis 1852, il devint doyen de la faculté de médecine. Ses travaux ont surtout pour objet la culture et les maladies de la vigne, les falsifications du vin, celles du lait, les eaux potables et les altérations dangereuses qu'elles peuvent subir, le chloroforme et son emploi.

On a de lui : Mémoire sur la [illegible] *de pomme de terre* [illegible] *1826* [illegible]

BOUDET ([illegible]), homme politique, né à [illegible] en 1800, m. en 1877, fut avocat à Paris [illegible] sous la Restauration dans le parti libéral. Député de la Mayenne de 1834 à 1848, il [illegible] en 1839, fut envoyé par son département à l'Assemblée constituante de 1848, [illegible] conseiller d'État [illegible] le 2 décembre [illegible] fut [illegible] ministre de l'intérieur en [illegible] à 1863. Il [illegible] Sénat [illegible] du 4 septembre [illegible] la vie privée.

BOUILLIER (FRANCISQUE), philosophe et professeur, né à Lyon en 1813, m. en 1899, fit ses études à Lyon et à Paris, entra en 1834 à l'École normale, [illegible] Victor Cousin

était directeur, en sortit premier agrégé et professeur de philosophie au collège d'Orléans. Docteur ès lettres dès 1839, il fut presque aussitôt chargé de l'enseignement de la philosophie à la faculté de Lyon. Villemain le nomma chevalier de la Légion d'honneur en 1843, l'Académie des Sciences morales le choisit comme membre correspondant en 1846, et l'Académie de Lyon voulut l'avoir comme président. Ses leçons et ses ouvrages, ses traductions de la *Théorie de Kant sur la religion dans les limites de la raison*, de la *Méthode pour arriver à la vie bienheureuse du ciel*, de Fichte, ses *Études sur la philosophie de Schelling*, lui attirèrent de la part du clergé des critiques et des accusations que Montalembert porta à la tribune de la Chambre des pairs. On reprochait à Bouillier d'incliner vers le panthéisme et d'avoir fait l'éloge de Spinoza. Cependant son *Mémoire sur le cartésianisme*, couronné par l'Institut, et sa grande *Histoire de la philosophie cartésienne*, prouvèrent qu'il était dès cette époque ce qu'il a été toute sa vie, spiritualiste et cartésien. La politique avait paru l'attirer, vers la fin du règne de Louis-Philippe : il faisait de l'opposition au ministère Guizot. Mais la révolution de 1848 le rallia, comme il le dit lui-même, « au parti conservateur sous tous les régimes ». Doyen de la faculté des lettres en 1849, il protesta contre la révocation de V. de Laprade (*V. le* DICTIONNAIRE), et eut quelques démêlés avec les ministres Fortoul et Rouland. M. Duruy le nomma en 1864 recteur de Clermont, quelques mois après inspecteur général de l'enseignement secondaire, en 1867 directeur de l'École normale supérieure, à la suite de graves incidents qui menaçaient l'existence même de cette école. (*V.* NISARD, *dans ce* SUPPLÉMENT.) La tâche était délicate : Bouillier s'y appliqua avec une droiture d'intentions et une bienveillance auxquelles on n'a pas assez rendu justice. Après le 4 septembre, il donna sa démission. Jules Simon le rétablit dans ses anciennes fonctions d'inspecteur général. Il revint à ses travaux philosophiques et publia : *Morale et Progrès ; la Vraie Conscience en psychologie et en morale ; Études familières de psychologie et de morale ; Nouvelles Études de psychologie et de morale, Questions de morale pratique.* En 1872, il fut élu membre titulaire de l'Académie des Sciences morales et politiques. Les jugements sévères qu'il porta sur les actes et les projets de Jules Ferry le firent mettre à la retraite plus tôt qu'il ne l'aurait voulu. Il attaqua dès lors sans ménagement un régime dont il désapprouvait les tendances. Bouillier était devenu chrétien, tout en restant « le dernier des Cartésiens ». Ce fut dans le *Correspondant* qu'il publia ses derniers écrits.

On peut encore citer de Fr. Bouillier sa thèse sur *la Légitimité de la faculté de connaître ; l'Institut et les facultés de province, Deux Années de présidence à l'Académie des sciences morales et politiques ; le Centenaire de l'Institut*, 1893 ; *l'École normale pendant la guerre*, 1894.

E. D—Y.

BOULANGER (GUSTAVE), peintre, né à Paris en 1824, m. en 1888, élève de Paul Delaroche et de Jollivet. Son tableau d'*Ulysse reconnu par Euryclée* lui valut le grand prix de Rome au concours de 1849. Il resta en Italie jusqu'en 1856, et obtint, à partir de 1857, plusieurs récompenses aux Salons et à l'Exposition universelle de 1878. Il fut élu en 1882 membre de l'Académie des Beaux-arts. Ses tableaux, composés avec beaucoup de science et de goût, reproduisent le plus souvent des scènes de l'histoire ou de la vie privée des anciens Romains. Les plus connus sont : *Jules César sur les bords du Rubicon, Lucrèce, Lesbie, Jules César à la tête de la dixième légion, Hercule aux pieds d'Omphale, une Marchande de couronnes à Pompéi, le Joueur de flûte, la Voie Appienne au temps d'Auguste, Esclaves à vendre, Conteur arabe, Attendant le seigneur et maître*, etc. Professeur à l'École des beaux-arts, Gustave Boulanger a aussi travaillé à la décoration de l'Opéra.

BOULANGER (GEORGES-ERNEST), général et homme politique, né à Rennes en 1837, mort en 1891, sorti de l'école de Saint-Cyr en 1856, débuta comme sous-lieutenant au 1er régiment de tirailleurs algériens. Il fit en 1857 la campagne de Kabylie, sous les ordres du maréchal Randon. Blessé à Turbigo en 1859, une seconde fois en Cochinchine, il fut de 1866 à 1870 capitaine instructeur à l'École de Saint-Cyr. Chef de bataillon au début de la guerre franco-allemande, il commanda pendant le siège de Paris le 114e de ligne, fut deux fois blessé et mis à l'ordre du jour de l'armée. A la fin du siège, il était colonel. La commission de la revision des grades le remit au rang de lieutenant-colonel. Général de brigade en 1880, il fut le chef de la mission militaire française envoyée aux États-Unis lors du centenaire de la capitulation d'York-town, en 1881. A son retour, il fut nommé directeur de l'infanterie au ministère de la guerre, général de division et commandant de l'armée d'occupation en Tunisie, en 1884. Pendant son séjour à Tunis, un Italien ayant insulté au théâtre un officier français, ne fut condamné qu'à six jours de prison. Boulanger blâma publiquement cette indulgence, au grand déplaisir de notre résident général, M. Paul Cambon. Le gouvernement n'accepta pas la démission offerte par le général. Rappelé en juillet 1885, il entra comme ministre de la guerre dans le cabinet formé par M. de Freycinet, le 8 janvier 1886. Le nouveau ministre rechercha les sympathies du parti radical. Il déposa le projet d'une loi militaire qui modifiait celle de 1872, réduisant à trois années la durée du service, mais supprimant le volontariat d'un an et toute espèce d'exemption ou de dispense. Quand le ministère Freycinet fit voter la loi d'exil contre les prétendants, Boulanger raya les princes d'Orléans des contrôles de l'armée, et répondit à l'énergique protestation du duc d'Aumale par un décret d'expulsion. Les journaux monarchistes publièrent une lettre que le colonel Boulanger avait autrefois adressée à « Monseigneur » le duc d'Aumale, commandant du VIIe corps d'armée. Boulanger se battit en duel avec un sénateur de la droite, M. de Lareinty. Cette polémique ne fit aucun tort à la popularité du général. A la revue du 14 juillet, il fut acclamé par la foule. Quand le ministère Freycinet fut renversé, Goblet, appelé à la présidence du conseil, le pria de conserver son portefeuille, 4 décembre 1886. Lors de l'incident Schnæbele, en avril 1887, les mesures belliqueuses qu'il proposa ne furent pas approuvées par ses collègues, inquiets de l'indépendance de ses allures et de son attitude tranchante à l'égard des généraux placés sous ses ordres. Peu de temps après, le ministère Goblet fut renversé. Rouvier, président du conseil, et le général Ferron, ministre de la guerre, s'empressèrent d'éloigner de Paris le général Boulanger, en le nommant commandant du XIIIe corps d'armée, à Clermont-Ferrand. Le jour de son départ, la foule se livra, dans la gare de Lyon, à des manifestations qui faillirent dégénérer en émeute, 8 juillet 1887. A Clermont, il refusa les arcs de triomphe qu'on voulait lui élever, déclara bien haut qu'il était « Français et républicain ». « Quand j'étais ministre de la guerre, ajoutait-il, j'ai fait de la politique républicaine, comme c'était mon devoir. Ici je ne suis plus ministre, je suis soldat. Je ne puis vouloir que pour faire du militaire. » Il n'en continua pas moins à faire de la politique, entretenant sa popularité par tous les moyens imaginables et abusant de la réclame parlée, écrite ou chantée. Traité par Jules Ferry de « Saint-Arnaud de café-concert », il le provoqua en duel : la rencontre n'eut pas lieu. Le général Ferron n'ayant pu l'empêcher de venir à Paris pour la commission de classement, il y revint secrètement et sans autorisation, fut reconnu par la police, traduit devant un conseil d'enquête et mis d'office à la retraite, 27 mars 1888. Pour les radicaux désabusés comme pour les opportunistes, Boulanger n'était plus qu'un « soldat révolté » aspirant à la dictature, qu'il fallait combattre à outrance. Exclu de l'armée, Boulanger vint prendre ouvertement à Paris la direction de son parti. Le 8 avril, il fut élu député de la Dordogne ; le 15, député du Nord. Les projets de revision et de dissolution qu'il présenta soulevèrent des tempêtes à la Chambre. Floquet, président du conseil, lui reprocha d'avoir passé « des sacristies dans les antichambres ». Boulanger répondit sur le même ton. Ils se battirent, et le général fut blessé. Avant le duel, il avait donné sa démission de député. Mais le 18 août, élu à la fois dans la Charente-Inférieure, la Somme et le Nord, il opta pour le Nord ; un siège étant devenu vacant dans la députation de la Seine, il se présenta et fut élu, le 27 janvier 1889, par 244,070 voix contre 162,520 à M. Jacques. Les amis du général annoncèrent qu'aux prochaines élections ils poseraient sa candidature dans tous les départements. Le ministère se hâta de faire voter une loi qui supprimait le scrutin de liste. Il n'en fut pas moins renversé et remplacé par un cabinet de concentration : Tirard, président du conseil, Constans à l'intérieur, Thévenet à la justice devaient grouper toutes les forces républicaines contre l'ennemi commun, 23 février 1889. Le nouveau ministère s'attaqua d'abord à la Ligue des patriotes, déclarée dissoute par arrêté du ministre de l'intérieur. Quatre de ses chefs, MM. Laguerre, Laisant et Turquet, députés, et Naquet, sénateur, furent condamnés à cent francs d'amende. Avant ce jugement, le général avait exposé dans un banquet, à Tours, le 17 mars, le programme de son prétendu « parti revisionniste » ou national, recruté parmi les mécontents de toutes les opinions, depuis les monarchistes de la droite jusqu'aux socialistes révolutionnaires. Mais le 2 avril, Boulanger, craignant d'être arrêté, quitta brusquement Paris et se réfugia à Bruxelles. Le gouvernement obtint de la Chambre, par 333 voix contre 190, l'autorisation de le poursuivre, en même temps que Rochefort et le comte Dillon, devant le Sénat érigé en Haute Cour de justice. M. Quesnay de Beaurepaire soutint l'accusation. Les trois accusés furent condamnés par contumace à la déportation dans une enceinte fortifiée, 14 août 1889. Le général répondit par un manifeste : « Au peuple, mon seul juge... » et par une lettre dans laquelle il offrait au président du conseil de venir se faire juger par un conseil de guerre ou par la cour d'appel de

Paris. Mais sa fuite à Bruxelles avait jeté le désarroi dans son parti. Ses alliés de droite et de gauche l'abandonnèrent. Les membres du « comité national » s'efforcèrent de provoquer en sa faveur une sorte de plébiscite, en posant, lors des élections pour les conseils généraux, sa candidature dans 80 cantons : il ne fut élu que dans 12. Encore ces élections furent-elles annulées par le Conseil d'État. A l'approche des élections législatives, le gouvernement avait fait voter la loi du 22 juillet 1889, interdisant les candidatures multiples. Des candidats boulangistes se présentèrent dans presque tous les arrondissements : 38 seulement furent élus, le 22 septembre. A Paris, dans le quartier de Clignancourt, où Boulanger avait obtenu la majorité des suffrages, la commission de recensement, le tenant pour inéligible, proclama élu son concurrent, Joffrin. Cette décision fut ratifiée par la Chambre, qui invalida également l'élection de M. Dillon dans le Morbihan. Les protestations des députés boulangistes n'eurent pas d'écho dans la population parisienne. Les membres du comité républicain national ne s'entendirent plus entre eux ; Boulanger passa de Bruxelles à Londres, puis dans l'île de Jersey, revint à Bruxelles et se tua d'un coup de pistolet dans le cimetière d'Ixelles. Le Boulangisme était mort avant lui.

BOURBAKI (Charles-Denis-Sauter), général, né à Pau en 1816, m. en 1897, fils d'un colonel grec tué pendant la guerre de l'indépendance hellénique, prit part, comme sous-lieutenant de zouaves, aux deux sièges de Constantine, passa dans la légion étrangère en 1838, et fut officier d'ordonnance de Louis-Philippe. Rentré dans les zouaves avec le grade de capitaine en 1842, il devint très vite chef de bataillon aux tirailleurs algériens, lieutenant-colonel, puis colonel du régiment des zouaves. Général de brigade après la bataille de l'Alma, général de division en 1857, il prit une part glorieuse à la campagne d'Italie. Napoléon III le prit pour aide de camp et lui confia, au début de la guerre franco-allemande, le commandement de la garde impériale. Pendant les mystérieuses négociations de Bazaine avec Bismarck (V. Bazaine *dans ce* Supplément), Bourbaki, chargé d'une mission secrète auprès de l'impératrice Eugénie et ne pouvant rentrer dans Metz, se rendit à Tours, où Gambetta le nomma d'abord commandant de l'armée que le général Farre organisait dans le département du Nord, puis du 8e corps, sous les ordres de Chanzy, et enfin commandant en chef de la 1re armée de la Loire, devenue l'armée de l'Est. Chargé de débloquer Belfort, Bourbaki disposait de plus de 100,000 hommes, pleins de courage, mais mal armés, peu aguerris et nullement préparés aux terribles épreuves d'une campagne d'hiver. Vainqueur à Villersexel, où il fit 2,000 prisonniers, le 9 janvier 1871, il échoua quand il voulut forcer les lignes du général Werder à Montbéliard et à Héricourt, 15, 16 et 17 janvier. Manteuffel arrivait par Dijon au secours de Werder. Bourbaki, craignant d'être enveloppé, ordonna la retraite. Cette retraite se fit en désordre. Il fallut cinq jours pour arriver à Besançon, où on ne trouva ni vivres ni munitions. Désespéré, il tenta de se tuer d'un coup de revolver, au moment où Gambetta, mal informé, lui reprochait de Bordeaux d'avoir mal dirigé son attaque et le remplaçait par Clinchant, qui n'échappa à une capitulation qu'en passant avec l'armée sur le territoire helvétique. Bourbaki, guéri de sa blessure, fut nommé par Thiers gouverneur de Lyon. Il conserva ce poste, avec le commandement du XIVe corps d'armée, jusqu'en février 1879, et fut placé en 1881 dans le cadre de réserve, bien qu'il eût commandé en chef devant l'ennemi. [illegible] à la politique, il laissa ses amis [illegible] dans la Sarthe et dans les Basses-Pyrénées. Bourbaki était grand-croix de la Légion d'honneur depuis 1871.

BRADERLAM ou **BRODELAIN**, né à Ypres [illegible] 1384. [illegible] de Dijon [illegible] de cette ville. [illegible] la Visitation, [illegible] en Égypte. C'est une des [illegible] de Hesdin. [illegible]

BRENIER [illegible]

BRÉSIL (ÉTATS-UNIS DU). — La révolution du 15 novembre 1889, en renversant dom Pedro II (*V. ce nom dans ce* Supplément), a transformé l'Empire brésilien en une République fédérative, constituée sur le modèle des États-Unis de l'Amérique du Nord : 20 États ; un district fédéral, comprenant la capitale, Rio-de-Janeiro, et sa banlieue ; un président élu directement par le suffrage universel pour quatre ans ; un Sénat de 63 membres (3 par État, 3 pour la capitale) et une Chambre des députés. La superficie est de 8,550,000 kil. car. D'après une évaluation qui paraît exagérée, la population serait auj. de 22 millions d'habitants. Elle en comptait, en 1900, 18 millions, ainsi répartis : 6 à 7 millions de blancs, dont 1,300,000 immigrés italiens, 300,000 Allemands, 80,000 Polonais, Autrichiens ou Russes fixés dans les États du Sud ou sur les plateaux dont le climat est favorable à la colonisation européenne ; un nombre à peu près égal de métis et de mulâtres ; 2 millions de nègres ; 1,300,000 Indiens civilisés ; 600,000 Indiens sauvages. Rio-Janeiro a plus de 800,000 hab. ; Sao-Paulo en a 250,000 ; Bahia, 200,000 ; Pernambouc et Para ou Belem, plus de 100,000. — Malgré des difficultés de toute nature : crises gouvernementales, tendances séparatistes des immigrés, soulèvements locaux, qu'il a fallu réprimer par la force, et surtout embarras financiers, le développement économique du Brésil a suivi son cours normal et les résultats obtenus dans ces dernières années sont des plus encourageants. De 1 milliard 640 millions en 1900, le commerce s'est élevé, en 1910, à 3 milliards 300 millions, dont 650 millions pour l'exportation du café, autant pour celle du caoutchouc. De nouvelles voies ferrées, dans les districts miniers du centre et les riches régions agricoles du Sud, ont porté la longueur totale du réseau à 22,000 kilomètres.

BRIAND, général, né à Lannion en 1815, m. en 1894, s'engagea à 18 ans et fit en Afrique toutes les campagnes contre Abd-el-Kader, sous les ordres du maréchal Bugeaud. Il était en oct. 1870 général de brigade et commandant de la division concentrée à Rouen. Vainqueur des Saxons à Étrepagny (Eure) le 20 nov., il dut se replier le lendemain devant des forces supérieures. Le 4 décembre, il fut battu à Buchy par le comte de Lippe, abandonna Rouen, et se replia vers le Havre par Pont-Audemer et Honfleur. Après la guerre, il commanda une brigade de cavalerie à Quimper, puis à Moulins.

BRIÈRE DE L'ISLE (Louis), général, né à Saint-Michel-des-François (Martinique), en 1827, m. en 1896, sortit de Saint-Cyr dans l'infanterie de marine, prit part à l'expédition du Rio de la Plata en 1850. De 1860 à 1867 les campagnes de Chine et de Cochinchine en 1862 et 1867 lui valurent les grades de chef de bataillon et de lieutenant-colonel. Colonel du 1er régiment d'infanterie de marine en 1870, il s'illustra à la défense de Bazeilles et fut grièvement blessé à Sedan. Après six mois de captivité en Allemagne, il devint directeur de l'infanterie au ministère de la marine et fut appelé en 1877 au gouvernement du Sénégal. Général de brigade en 1881, et envoyé au Tonkin (V. *le* Dictionnaire), il prit part à l'attaque de Bac Ninh et de Hong-hoa, remplaça le général Millot comme chef du corps expéditionnaire, força les Chinois à battre en retraite vers leur frontière, prit Lang-Son, et délivra Tuyen-Quan héroïquement défendu par le commandant Dominé. Brière de l'Isle fut nommé général de division. Après la malheureuse affaire de Lang-Son (V. Ferry *dans ce* Supplément), le général Brière de l'Isle, remplacé dans son commandement par le général de Courcy, ne revint pourtant en France qu'au mois de novembre 1885, après la ratification de la paix par le gouvernement chinois. Inspecteur général des troupes de la marine en 1887, il dut renoncer à ses fonctions en 1893 à cause de l'état de sa santé, ébranlée par ses longs séjours aux colonies. Il était grand officier de la Légion d'honneur et titulaire de la médaille militaire.

BRION (Gustave), peintre, né à Rothau (Vosges) en 1824, m. en 1877, [illegible] à Strasbourg, vint à Paris en 1850. [illegible] d'honneur au Salon de 18[illegible].

BROGLIE [illegible]

le siège de Paris, il fut chargé en 1872 des conférences d'instruction religieuse à l'école normale primaire de la Seine, à Auteuil. Lorsque l'Université catholique de Paris fut organisée en 1875, il y fut nommé professeur d'apologétique chrétienne. Aussi modeste que savant, d'une charité inépuisable envers les pauvres, l'abbé de Broglie mourut assassiné par une femme qu'il avait secourue et qui était atteinte du délire de la persécution.

On a de lui un grand nombre d'écrits théologiques et philosophiques : *le Positivisme*, 2 vol. ; *Problèmes et conclusions de l'histoire des religions*, *les Nouveaux Historiens d'Israël*, *l'Unité du sanctuaire en Israël*, *Monothéisme* [illegible], *le Présent et l'Avenir du catholicisme en France*, *la Réaction contre le positivisme*, *Conférences sur la vie surnaturelle et les* [illegible], *Conférences sur l'idée de Dieu dans l'Ancien Testament*, [illegible] *des Carmes*, 2 vol., [illegible] *Correspondant*, etc.

BROGLIE (Jacques-Victor-Albert, duc de), historien et homme politique, frère aîné du précédent, né à Paris en 1821, m. en 1901, fit d'excellentes études, couronnées par de brillants succès au concours général. A 25 ans, il publia son premier ouvrage, sur le *Système religieux de Leibnitz*. En 1845, il épousa Pauline-Éléonore de Galard-Béarn. L'année suivante, Guizot le nomma secrétaire d'ambassade à Madrid et, quelques mois plus tard, à Rome. Après la révolution de Février 1848, il écrivit dans la *Revue des Deux Mondes* et publia successivement des *Études morales et littéraires*, et sa très remarquable histoire de *l'Église et l'Empire romain au quatrième siècle*, 6 vol., de Constantin à la mort de Théodose, quatre fois réimprimée de 1856 à 1867. Dès 1862, il fut élu membre de l'Académie française en remplacement du P. Lacordaire, et un peu plus tard membre libre de l'Académie des Sciences morales. A partir de cette époque, le prince Albert de Broglie prit part à la lutte de l'opposition libérale contre l'Empire. Il se présenta sans succès aux élections pour le Corps législatif, mais ses articles, ses deux volumes d'études politiques, ses brochures, entre autres *la Diplomatie et le Droit nouveau*, critique amère de la politique des nationalités, obtinrent dans le public un succès mérité. A la mort de son père en 1870, il prit le titre de duc, qui appartient au chef de la famille. Le 8 février 1871, le département de l'Eure le choisit comme représentant à l'Assemblée nationale. Thiers lui fit accepter l'ambassade de Londres, où il eut à signer le protocole de la conférence qui rendait aux Russes la libre navigation de la mer Noire. Rappelé, sur sa demande, en 1872, il fut dans l'Assemblée de Versailles un des chefs de la majorité conservatrice qui reprochait à Thiers d'incliner vers la République. Après l'élection de Barodet, il soutint l'ordre du jour Batbie qui provoqua la démission de Thiers, le 24 mai 1873, et fut l'un des promoteurs de l'élection de Mac-Mahon à la présidence de la République. Le maréchal chargea le duc de Broglie de former un cabinet, le ministère de « l'ordre moral », dont les membres furent choisis parmi les groupes légitimiste et orléaniste. Le duc de Broglie et ses collègues ne se sont jamais défendus d'avoir souhaité la restauration légale de la monarchie par un vote de l'Assemblée nationale. Mais après la fameuse lettre du comte de Chambord (V. *le* Dictionnaire), le vice-président du conseil demanda à l'Assemblée la prorogation pour sept ans des pouvoirs du maréchal, 19 novembre 1873, puis la nomination d'une commission de 30 membres chargée de préparer des lois organiques pour le gouvernement du septennat, 4 décembre. Cette commission procéda si lentement que le duc de Broglie jugea nécessaire de proposer directement à l'Assemblée l'institution d'une seconde chambre. Le projet fut repoussé le 16 mai 1874, et le cabinet donna sa démission. En 1875, l'Assemblée accorda au ministère de Cissey plus qu'elle n'avait refusé au duc de Broglie. Elle vota les lois constitutionnelles du 25 février, qui reconnaissaient la République comme gouvernement légal du pays. Les royalistes ne pardonnèrent pas au duc de Broglie, qui n'en était pourtant pas responsable, l'échec de la restauration. Élu député de l'Eure en février 1876, il fut à la Chambre le chef incontesté de la minorité conservatrice. Quand Mac-Mahon congédia, le 16 mai 1877, le ministère républicain de Jules Simon, le public, à tort ou à raison, rendit le duc de Broglie responsable de la grave résolution prise par le maréchal. Cette opinion s'accrédita quand on le vit accepter la présidence d'un « ministère de combat », avec M. de Fourtou comme ministre de l'intérieur. Après le vote de l'ordre du jour des 363, il obtint du Sénat la dissolution de la Chambre, mais le triomphe des républicains aux élections du 14 octobre rendit intenable la position du ministère. Pas plus que le maréchal, le duc de Broglie ne voulait faire un coup d'État. La Chambre, sur la proposition de Gambetta, vota une enquête sur les actes du ministère. Le duc de Broglie se défendit devant le Sénat dans un discours habile, mais [illegible] [illegible] le jour même, il porta au maréchal la démission du cabinet, 23 novembre. L'enquête n'eut pas lieu, M. de Broglie, qui venait d'être élu sénateur de l'Eure, resta dans l'assemblée du Luxembourg un des principaux orateurs de la droite conservatrice, combattit les lois scolaires de Jules Ferry et la politique extérieure de Gambetta et de M. de Freycinet. Non réélu au Sénat en 1885, il se présenta sans plus de succès aux élections pour la Chambre des députés et ne s'occupa plus que de travaux historiques, complétant les études dont il avait trouvé les éléments dans les archives des affaires étrangères et dans les documents inédits conservés par sa famille. *Le Secret du roi*, histoire de la diplomatie personnelle de Louis XV, dont son arrière-grand-oncle, le comte Charles-François de Broglie (V. *le* Dictionnaire), avait été un des agents les plus actifs ; *les Préliminaires de la guerre de Sept ans*, *Frédéric II et Marie-Thérèse*, *Frédéric II et Louis XV* ; *Marie-Thérèse impératrice*, etc., sont des ouvrages d'une haute valeur, dont on a pu contester les conclusions, mais qui n'en ont pas moins éclairé d'un jour nouveau les parties les moins connues de l'histoire diplomatique du XVIII[e] siècle. Le duc de Broglie a aussi dirigé la publication des *Mémoires de Talleyrand*, dont il a écrit la préface.

BROWN-SEQUARD, médecin et physiologiste, né à Port-Louis (île Maurice), d'un père anglais et d'une mère française, en 1817, m. en 1894, fut reçu docteur en 1840 et plus tard agrégé de la faculté de Paris. De 1864 à 1869 et de 1873 à 1878, il séjourna aux États-Unis, où il fut tour à tour professeur à l'université Harvard, à Cambridge, près de Boston, puis directeur des *Archives de médecine scientifique et pratique* à New-York. A son retour en France, il remplaça Claude Bernard comme professeur de médecine expérimentale au Collège de France. En 1886, il fut élu membre de l'Académie des Sciences, qui venait de lui décerner un prix de 20,000 fr., et succéda, en 1887, à Paul Bert, comme président de la Société de biologie. Ses études et ses très nombreux ouvrages (plus de 500 livres ou mémoires) sur les maladies nerveuses, la composition du sang, la moelle épinière, la chaleur animale, sa théorie du rajeunissement et le traitement qu'il recommandait pour l'obtenir, lui valurent une grande réputation parmi les physiologistes. Il était chevalier de la Légion d'honneur.

BRUN (Lucien), avocat et homme politique, né à Gex en 1822, m. en 1898, fut bâtonnier de l'ordre des avocats à Lyon et député de l'Ain à l'Assemblée nationale de 1871. Il siégea à l'extrême droite et fut un des orateurs les plus écoutés du parti légitimiste. En 1873, il fut, avec Chesnelong et Cazenove de Pradines, un des négociateurs envoyés au comte de Chambord pour préparer la restauration de la monarchie. Sénateur inamovible, il intervint surtout dans les questions religieuses et soutint en toute occasion les intérêts catholiques.

BULOW (Hans de), pianiste, né à Dresde en 1830, m. en 1894, fils d'un homme de lettres, renonça au droit, se consacra à la musique, sur l'avis de Liszt et de Richard Wagner. Celui-ci lui fit obtenir, en 1850, la direction du théâtre de Zurich, où furent représentés *Tannhauser* et *Lohengrin*. Hans de Bulow, devenu l'un des meilleurs pianistes de l'Allemagne, organisa des concerts dans les capitales européennes, notamment à Paris, en 1859. Chef d'orchestre à Munich, il dirigea en 1868 la première représentation des *Maîtres Chanteurs de Nuremberg*, dont il savait par cœur la partition. Il avait épousé en 1857 M[lle] Cosima Liszt, qui divorça dix ans plus tard pour épouser Richard Wagner. Le caractère excentrique de Bulow se manifesta surtout dans les dernières années de sa vie. En 1890, il s'interrompit au milieu d'un concert, pour blâmer Guillaume II d'avoir renvoyé Bismarck.

BURDEAU (Auguste-Laurent), philosophe, professeur et homme politique, né à Lyon en 1851, m. en 1894. Sa mère, restée veuve avec une nombreuse famille, le mit en apprentissage chez un tisseur. Mais ses succès à l'école primaire lui valurent une bourse au lycée de sa ville natale, plus tard au lycée Louis-le-Grand. Il venait de remporter le prix d'honneur de philosophie au concours général, quand la guerre de 1870 éclata. Burdeau s'engagea dans les chasseurs à pied et fit comme sergent-major la campagne de l'Est, dans l'armée de Bourbaki. Prisonnier au camp de Lechfeld, en Bavière, il réussit à s'évader, rentra à l'École normale, quand la paix fut signée, et y reçut des mains de Jules Simon la croix de la Légion d'honneur. Premier agrégé de philosophie en 1874, il fut successivement professeur aux lycées de Lons-le-Saunier, de Saint-Étienne, de Nancy, et en 1880 au lycée Louis-le-Grand. Malgré le succès de son enseignement, le journalisme et la politique ne tardèrent pas à l'attirer. Paul Bert, ministre de l'instruction publique, le prit comme chef de cabinet en 1881. [illegible] il fut élu député de Lyon en 1885 [illegible], réélu en 1889 et 1893. A [illegible] de la commission du budget, dont il était membre, [illegible] comme rapporteur général. En 1890, Burdeau fut un des

délégués qui accompagnèrent Jules Simon (*V. ce nom*) à la conférence de Berlin et fut à son retour chargé du rapport sur le renouvellement du privilège de la Banque de France. De juillet 1892 à janvier 1893, il fut ministre de la marine, dans le cabinet formé par M. Loubet. Le 3 décembre de la même année, Casimir Perier, président du conseil, lui confia le portefeuille des finances. Le 2 juin 1894, il fut élu vice-président et le 5 juillet président de la Chambre par 259 voix contre 157 à Brisson. Lorsque Casimir Perier, son ami personnel, fut appelé à la présidence de la République, il aurait voulu que Burdeau se chargeât de constituer un ministère. Il refusa. Les violentes attaques et le procès qu'il soutint et gagna contre ses adversaires avaient achevé de ruiner sa santé depuis longtemps compromise. Il mourut à Paris le 12 décembre 1894.

Parmi ses ouvrages philosophiques on cite ses traductions de *Schopenhauer* et d'*Herbert Spencer*: les *Essais de Morale, de Science et d'Esthétique*, 1877 [illegible] *Essais de politique*, 1881; de nombreux articles dans la *Revue philosophique*, etc. — On a encore de Burdeau *[illegible] Carnot, par un député*, un rapport très étendu sur le *[illegible]*, etc.

C

CABANEL (Alexandre), peintre d'histoire et de portraits, né à Montpellier en 1823, m. en 1889, élève de Picot, exposa pour la première fois en 1844 un tableau représentant *Jésus au jardin des Oliviers*. En 1845, il partagea avec Benouville le second grand prix de Rome. La *Mort de Moïse*, qui lui valut une seconde médaille en 1852, figura de nouveau à l'exposition universelle de 1855, avec le *Martyr chrétien* et la *Glorification de saint Louis*, qui lui valurent une première médaille et la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Il fit paraître aux Salons des années suivantes, depuis 1857 jusqu'en 1883 : *[illegible]*; *Othello racontant ses batailles*; *Aglaé et Boniface*, *Saint Augustin et sainte Monique*, la *Veuve du maître de chapelle*, une *Nymphe enlevée par un Faune*, le *Poète florentin*, *Madeleine repentante*, la *Naissance de Vénus*, un de ses chefs-d'œuvre; une *Florentine*, le *Paradis perdu*, *Francesca di Rimini*, *Giacomina*, portrait de jeune fille en costume florentin du XV^e siècle, *Mignon*, *Saint Jean-Baptiste en extase*; *Thamar*, scène biblique d'un grand effet; la *Sulamite*, *Lucrèce*, les *Noces de Tobie*, *Phèdre*, *Rébecca et Eliézer*. Dans ces grands tableaux religieux, historiques et mythologiques, on admire la sûreté du dessin, l'harmonie des couleurs, la science de la composition, l'art de grouper les personnages, la profondeur et [illegible] du sentiment. L'artiste se surpassa dans l'exécution de ses fresques du Panthéon représentant la *Vie de saint Louis*. Parmi les portraits de Cabanel, que certains critiques placent au-dessus de ses grandes compositions [illegible], citons ceux de *Napoléon III*, de *Rouher*, de *M^me [illegible]*, de *M^me de Clermont-Tonnerre*, de *la comtesse de [illegible]* [illegible] 1865), et surtout les portraits de *M^me [illegible]*, et de la *Sœur Marie [illegible]*, fondatrice de la communauté des Petites Sœurs des pauvres. Membre de l'Académie des beaux-arts en 1863, il devint, la même année, professeur à l'École des beaux-arts, où il compta parmi ses élèves Cormon, Morot, Bastien-Lepage, Benjamin Constant, Gervex, et beaucoup d'autres artistes distingués. Il a enseigné pendant plus de vingt ans, et son influence a été grande à l'Institut, comme à l'École. On a pu critiquer ses doctrines, tout en rendant justice à la supériorité de son talent; mais sa loyauté, sa franchise, et la bonté qu'il témoignait à ses élèves, lui conciliaient les sympathies de tous ceux qui l'ont connu. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

CABAT ([illegible]), peintre paysagiste, né en 1812, m. en [illegible] [illegible] par les tableaux qu'il [illegible] 1834. On cite, parmi les plus remarquables [illegible] [illegible] de l'Italie. [illegible]

CADET DE GASSICOURT [illegible]

CADOL (Édouard), auteur dramatique et romancier, né à Paris en 1831, m. en 1898, d'abord employé au chemin de fer du Nord, débuta dans la littérature en écrivant quelques vaudevilles pour les petits théâtres de Paris, et fut pendant quelques années collaborateur du *Temps*. Encouragé par les conseils de George Sand, il donna au théâtre Cluny sa comédie des *Inutiles*, 1868, son meilleur ouvrage, puis d'autres comédies dont la plupart reçurent un accueil favorable : *la Grand'Maman*, *la Comtesse Berthe*, *l'Enquête*, *le Neveu d'Amérique*, *le Duel de Pierrot*, etc. On a encore de lui un grand nombre de romans, publiés presque tous en feuilletons dans divers journaux, et un volume de *Théâtre inédit*. Il fut dans ses dernières années *lecteur* des manuscrits à la Comédie française.

CAILLAUX (Eugène-Alexandre), ingénieur et homme politique, né à Orléans en 1822, m. en 1896, élève de l'École polytechnique en 1841, entra dans le service des ponts et chaussées, mais fut presque aussitôt attaché à la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest, dont il fut ingénieur en chef jusqu'en 1872. Le département de la Sarthe l'envoya en 1871 à l'Assemblée nationale, où il soutint d'abord la politique de Thiers, vota pourtant contre lui le 24 mai 1873, avec le groupe Target, et se rapprocha de la droite. Mac-Mahon l'appela en 1874 au ministère des travaux publics, dans le cabinet formé par le général de Cissey. Il conserva son portefeuille, malgré les changements de ministère, jusqu'à la séparation de l'Assemblée. Il vota *contre* l'amendement Wallon, mais *pour* l'ensemble de la constitution de 1875. Sénateur de la Sarthe en 1876, il vota avec les conservateurs du centre droit. Après le 16 mai, le duc de Broglie, président du conseil, lui confia le portefeuille des finances dans le « ministère de combat » qui fut renversé par les élections républicaines du 14 octobre 1877. En 1882 il échoua aux élections sénatoriales, renonça à la politique et abandonna même son siège au conseil général de la Sarthe, qu'il avait longtemps présidé, lorsqu'il fut en 1892 nommé président du conseil d'administration de la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée.

CAIN (Auguste), sculpteur, né à Paris en 1822, m. en 1894, était fils d'un ancien soldat de la République et de l'Empire, travailla comme apprenti, à l'âge de dix ans, chez un tapissier décorateur. Il y apprit à dessiner et à sculpter des cheminées ou des fauteuils, se fit [illegible] Rude, qui encouragea ses premiers essais. [illegible] de Barye, qui professait [illegible] au Muséum d'histoire naturelle. Grâce aux conseils et à l'appui [illegible] de son maître, Cain put [illegible] parti de son talent. Il vendit ses premiers modèles, [illegible] presque tous des animaux, [illegible] bronzes d'art. [illegible] Salon de 1846. [illegible]
[illegible]

jardin des Tuileries; le *Lion et l'autruche*, dans le jardin du Luxembourg; les *Lions* de l'Hôtel de ville; ses groupes de *Chiens de* [illegible], dans le jardin de l'Élysée et à l'entrée du château de Chantilly.

CAMEROUN, vaste territoire de l'Afrique occidentale, au fond du golfe de Guinée, occupé par les Allemands et plusieurs fois agrandi par eux depuis 1884. Avant la convention du 4 novembre 1911 (V. CONGO FRANÇAIS *dans ce* SUPPLÉMENT), le Cameroun, limité au N.-E. par la Nigéria anglaise et atteignant au N. le lac Tchad, était séparé du Congo français à l'E. par une ligne très sinueuse, qui nous laissait le bassin presque entier du Chari; au S., par une ligne presque droite depuis Djembé, sur la Sangha, jusqu'à l'enclave espagnole du Rio-San-Benito. La superficie était évaluée à 540,000 kil. carrés; la population à 2,750,000 habitants, dont 1,871 blancs. La capitale a été tour à tour Buéa, près du port de Viktoria, et Duala. Le commerce en 1912 s'est élevé à 71 millions, dont 29 pour l'exportation du caoutchouc, de l'huile de palmes, du cacao, etc. Il y a au Cameroun 150 kil. de chemin de fer. (V. GRANDE GUERRE [LA].) — E. D—Y.

CANDOLLE (ALPHONSE DE), né à Genève en 1806, m. en 1893, fils d'Augustin de Candolle (V. *le* DICTIONNAIRE), fut comme lui savant botaniste professeur. Il enseigna pendant dix-huit ans à l'Université de sa ville natale. Membre étranger de notre Académie des Sciences, il était officier de la Légion d'honneur.

On a de lui une édition refondue de la *Théorie élémentaire de la Botanique* d'Aug. de Candolle; *Introduction à la botanique*; *Géographie botanique raisonnée*, 1855; *Histoire des sciences et des savants*, 1872, etc.

CANOVAS DEL CASTILLO (ANTONIO), homme d'État espagnol, né à Malaga en 1820, m. en 1897, d'une famille noble, mais peu favorisée de la fortune, suivit à Madrid les cours de la faculté de droit. Dès 1851 il s'occupa de politique et défendit les opinions des libéraux modérés dans le journal *la Patria*, dont il devint directeur, sous les auspices du général O'Donnell. (V. *le* DICTIONNAIRE.) Très instruit, connaissant à fond l'histoire de son pays et celle de l'Europe, il publia des articles qui attirèrent sur lui l'attention de tous les hommes politiques. Député de Malaga en 1854, il négocia en 1856, comme chargé d'affaires à Rome, la revision du Concordat espagnol de 1851. A son retour, il fut gouverneur de la province de Cadix, sous-secrétaire d'État au ministère de l'intérieur, dans le cabinet présidé par Mon, en 1861. Ministre des colonies sous O'Donnell en 1864, il présenta un projet de loi préparant l'abolition de l'esclavage et fut en outre chargé des finances jusqu'à la chute du ministère en 1866. Il combattit comme député la politique absolutiste de Narvaez. Après la révolution de septembre 1868, il fut dans les cortès constituantes un des orateurs les plus écoutés du parti monarchiste. Ses préférences allaient à la duchesse de Montpensier sœur d'Isabelle. Lors de l'élection d'Amédée Ier (V. *ce nom*), il déposa dans l'urne un bulletin blanc, ne voulant ni voter contre la monarchie, ni contribuer à mettre un prince étranger sur le trône d'Espagne. Après l'abdication d'Isabelle en faveur de son fils en 1873, Canovas vint à Paris, où il s'efforça d'inspirer au jeune prince des Asturies le goût de la monarchie constitutionnelle. Chef civil du parti alphonsiste, il ne s'entendit pas tout d'abord avec le maréchal Martinez Campos qui en était le chef militaire. Canovas condamnait les complots et les *pronunciamentos* : « Pour réaliser le droit, écrivait-il, il n'est pas nécessaire de répandre le sang, il suffit de savoir attendre. » Cependant l'anarchie qui régnait en Espagne, la double insurrection des carlistes et des fédéralistes, la faiblesse de Serrano rappelé au pouvoir par le coup d'État du général Pavia, rapprochèrent Canovas de Martinez Campos. Le 29 décembre 1874, le maréchal proclama au camp de Sagonte la royauté d'Alphonse XII (V. *ce nom*) et chargea Canovas de présider le conseil en attendant l'arrivée du roi. Ce fut lui qui rédigea la constitution votée par les deux Chambres le 30 juin 1876 : pouvoir exécutif au souverain, ministres responsables ; Sénat, composé de membres de droit, de membres nommés à vie par la couronne, et de membres élus par certaines corporations et par les citoyens les plus imposés ; Chambre des députés. Canovas aurait voulu la faire élire par le suffrage universel, les autres ministres ne furent pas de son avis. L'égalité civile, la tolérance religieuse et la liberté de l'enseignement sont garanties. Les *fueros* (V. *ce mot*) et les privilèges provinciaux ou municipaux de toute espèce sont abolis. Pendant que Canovas défendait son œuvre devant les cortès, Martinez Campos, triompha de l'insurrection carliste. [illegible] du conseil [illegible] 1879 [illegible] Martinez Campos [illegible] toute [illegible] sous [illegible] ministre de Serrano [illegible] ne [illegible] pas devant un [illegible] vait son ministre. Averti par un des chefs des opposants, et bien conseillé par Canovas, Alphonse XII offrit à ceux qui voulaient le renverser la paix et même le pouvoir s'ils donnaient une adhésion publique à la constitution de 1876 et acceptaient une transaction, rédigée par Canovas lui-même. La négociation réussit. Les ministres conservateurs se retirèrent, et le roi forma un cabinet de nuance libérale, présidé par Sagasta, dans lequel entrèrent quelques conservateurs dissidents. Le marquis de Vega Armijo, ministre des affaires étrangères, désirait rapprocher l'Espagne de l'Allemagne. Ce fut lui qui engagea Alphonse XII à se rendre d'abord à Vienne, puis à Berlin, d'où il revint en passant par la France. Les fâcheux incidents qui se produisirent lors de son arrivée à Paris en sept. 1883 provoquèrent coup sur coup deux crises ministérielles. Canovas, député de Madrid depuis 1881, redevint président du conseil en janvier 1884. Lors du conflit avec l'Allemagne au sujet de l'île de Yap, la fermeté de Canovas fut approuvée par l'opinion publique. Les Chambres repoussèrent à une grande majorité les motions hostiles au ministère. Après la mort d'Alphonse XII, le 25 novembre 1885, Canovas remit sa démission à la régente, parce qu'il fallait à un nouveau règne des ministres nouveaux. Sagasta constitua un cabinet libéral. Plusieurs amis de Canovas blâmèrent sa retraite. La Chambre récompensa son désintéressement en le choisissant comme président. Le cabinet Sagasta fut renversé en 1890. La régente rappela les conservateurs avec Canovas comme président du conseil. Les divisions de son parti et la coalition des conservateurs dissidents l'obligèrent à se retirer en 1892, devant Sagasta, qui [illegible] pas mieux à discipliner les libéraux. L'établissement du suffrage universel en 1870 n'avait pas amélioré la situation politique du pays. Des compétitions personnelles provoquèrent des crises ministérielles qui énervaient sans profit l'opinion publique. Un attentat anarchiste au théâtre du *Lyceo*, à Barcelone, et les attaques des Marocains contre la forteresse de Melilla causèrent de nouveaux embarras au gouvernement. Le Maroc, par un traité de mars 1894, s'engagea à respecter les établissements espagnols d'Afrique. En 1895, Canovas redevint encore une fois président du conseil, au moment même où éclatait la grande insurrection cubaine. (V. ÉTATS-UNIS *dans ce* SUPPLÉMENT.) Il se hâta d'envoyer à la Havane Martinez Campos, qui avait réussi à pacifier Cuba en 1878. Les exigences de sa majorité et l'impatience du public l'obligèrent à rappeler le maréchal en 1896 et à le remplacer par le général Weyler, dont les rigueurs servirent de prétexte à l'intervention des États-Unis. Des difficultés intérieures provoquèrent en 1897 la [illegible] du cabinet. Canovas resta président du conseil. Depuis l'avènement d'Alphonse XIII, les partis antidynastiques, carlistes ou républicains, semblaient ajourner la réalisation de leurs espérances, en conservant leurs opinions. Don Carlos et Castelar (V. *ce nom*) avaient déclaré qu'ils ne feraient pas la guerre à la régente, dont ils estimaient le caractère et admiraient le dévouement. Le socialisme avait, à la vérité, recruté de nombreux adhérents parmi les ouvriers, surtout en Catalogne. Canovas ne s'en effrayait pas. Au début de la régence, il avait accepté la présidence d'une commission formée par Sagasta pour étudier les réformes sociales. Mais il avait horreur des anarchistes, dont les attentats épouvantaient l'Andalousie après la Catalogne. En 1896, à Barcelone, une bombe avait fait de nombreuses victimes au milieu d'une procession. Le premier ministre fit voter une loi rigoureuse, qu'il appliqua impitoyablement. Les anarchistes, jugés sommairement par les tribunaux militaires, furent mis à mort, exposés ou déportés par mesure administrative. Ils jurèrent de se venger. Le 8 août 1897, pendant que le ministre se trouvait aux bains de Santa-Agueda, près de Saint-Sébastien, un anarchiste italien, nommé Michel Angiolillo, depuis longtemps fixé à Barcelone, lui tira à bout portant trois coups de revolver. Canovas tomba en criant : « Vive l'Espagne! » L'assassin prétendit ne pas avoir [illegible] qu'il avait voulu venger ses compagnons, torturés dans les prisons de Montjuich. La mort tragique de Canovas causa une émotion immense en Espagne. Ses adversaires rendirent hommage à sa mémoire, notamment Sagasta et Silvela, mais surtout Castelar, qui s'écria : « On peut remplacer un souverain, l'Espagne ne remplacera pas Canovas. » La régente lui fit de magnifiques funérailles. Malgré [illegible], Canovas trouva le temps d'écrire de nombreux ouvrages fort appréciés [illegible] — F. D—Y.

CANROBERT (FRANÇOIS CERTAIN-), maréchal de

France, né à Saint-Céré (Lot) en 1809, m. en 1895. Sa famille, originaire de Bretagne, était noble, et son père avait servi dans l'armée du prince de Condé. Admis à Saint-Cyr en 1828, il fit sa première campagne en Algérie, contre Abd-el-Kader, sous les ordres du maréchal Clausel, en 1835, se distingua à la prise de Mascara, de Tlemcen, aux combats de la Tafna et de la Sikkah. Blessé à l'assaut de Constantine, en 1837, il fut nommé colonel après le combat de Mouzaïa en 1841 et commanda les zouaves. Sous le gouvernement de Bugeaud, il combattit l'agitateur Bou-Maza dans la province d'Oran, passa, après la révolution de Février, dans la province de Constantine, où il poursuivit l'ancien bey Ahmed jusqu'au défilé de Djerma, et fut un des héros de la campagne de l'Aurès en 1849. Il enleva d'assaut la ville de Zaatcha, qui résistait depuis cinquante-trois jours. Général de brigade et aide de camp de Louis-Napoléon, il ne joua qu'un rôle effacé lors du coup d'État du 2 décembre, se bornant à exécuter les ordres de son chef immédiat, le général Magnan. On lui a reproché à tort « la fusillade du 4 décembre », sur le boulevard des Italiens. Canrobert a prouvé qu'il n'était intervenu que pour faire cesser le feu. Général de division en 1853, il fut, au début de la guerre d'Orient, envoyé dans la Dobroudja, où son corps d'armée fut décimé par le choléra, sans avoir combattu. Il se joignit à Saint-Arnaud pour faire accepter par Napoléon III l'expédition de Crimée. Blessé par un éclat d'obus, à la bataille de l'Alma, il resta à la tête de sa division jusqu'à la fin de la journée. Saint-Arnaud mourant lui confia le commandement provisoire, et l'empereur le nomma général en chef. Ce fut lui qui commença les travaux du siège de Sébastopol. Il fut encore blessé à Inkermann, le 5 novembre, et rendit de grands services par sa patience et sa fermeté pendant le terrible hiver de 1854-55. Quelques difficultés avec le général anglais, lord Raglan (*V. le* DICTIONNAIRE), le mauvais état de sa santé, et surtout la répugnance pour l'attaque téméraire qu'on voulait lui imposer, le décidèrent à donner sa démission, le 16 mai 1855, mais il resta, sur sa demande, à la tête du 1er corps, sous les ordres de Pélissier. De retour en France avant la fin du siège, il reçut le bâton de maréchal, en même temps que le général Bosquet, et fut chargé d'une mission auprès du roi de Suède Oscar Ier. Pendant la guerre d'Italie, Canrobert commanda le 3e corps, débarqua à Gênes, arriva à temps avec Mac-Mahon sur le champ de bataille de Magenta pour sauver Napoléon III et la garde impériale, et assura la victoire. A Solferino, il enleva, avec le général Niel, les villages de [illegible] [illegible] [illegible] En 1870 il fut appelé au commandement du 6e corps de l'armée du Rhin, [illegible] en [illegible]. Le 16 [illegible], il combattit vaillamment à Gravelotte. [illegible] du gouvernement [illegible] mili- [illegible]

voter des funérailles nationales au « glorieux soldat qui a défendu son drapeau dans tous les pays du monde ». Ses obsèques furent célébrées aux Invalides, et son corps inhumé dans le *caveau des gouverneurs*, à côté de celui de Mac-Mahon.

CARNOT (LAZARE-HIPPOLYTE), homme politique et sénateur, né à Saint-Omer en 1801, m. en 1888, était le second fils du célèbre conventionnel. Après la seconde Restauration, il le suivit dans l'exil, à Varsovie et à Magdebourg, fit ses études en Allemagne, et ne revint en France qu'après la mort de son père, 1823. Il se fit recevoir avocat, défendit sous Charles X les idées du parti libéral, adopta la doctrine des saint-simoniens, et fut, avec Bazard, un des rédacteurs de l'*Exposition générale de la doctrine saint-simonienne*. Après la révolution de 1830, il se sépara des saint-simoniens, dont il désapprouvait les utopies sociales et religieuses. La mort de son frère aîné, le capitaine du génie Sadi Carnot, emporté par le choléra en 1832, lui causa une affliction profonde. Il abandonna pour quelque temps la politique, voyagea en Angleterre, en Hollande, en Suisse, mais revint à Paris défendre devant la Cour des pairs les accusés républicains du *procès d'avril*, 1835. Rédacteur en chef de la *Revue encyclopédique*, il publia les *Mémoires* des conventionnels Barère et Grégoire, qui lui avaient légué leurs manuscrits, et une édition complète, en 6 vol., de l'*Histoire des sectes religieuses* de Grégoire. Les électeurs de Paris le nommèrent député en 1839, en 1842 et en 1846. Il siégea à l'extrême gauche et vota avec les républicains. Après la révolution de février 1848, le gouvernement provisoire l'appela au ministère de l'instruction publique, et il fut élu représentant de la Seine à l'Assemblée constituante. Son passage au ministère fut marqué par d'utiles réformes : fondation d'écoles, augmentation du traitement des instituteurs, introduction de l'enseignement agricole dans les programmes, gratuité de l'École normale supérieure, création d'une école d'administration. Il voulait rendre l'instruction primaire gratuite et obligatoire. Ses tendances démocratiques effrayèrent l'Assemblée constituante. La majorité lui reprochait d'avoir engagé les instituteurs à user de leur influence pour faire élire des républicains et même à se présenter comme candidats. Il dut se retirer en 1848, et soutint l'amendement présenté par Grévy, lors de la discussion de la Constitution, échoua aux élections générales pour l'Assemblée législative, mais y fut envoyé par les électeurs de Paris lors de l'élection partielle du 10 mai 1850. Carnot quitta la France à la suite du coup d'État. Élu député de Paris en 1852 et en 1857, il refusa de prêter serment à l'empire, y consentit en 1863, après une troisième élection, échoua deux fois, en 1869, contre Gambetta et contre Rochefort, et ne rentra dans la vie politique qu'après la révolution du 4 septembre. Le gouvernement de la Défense le nomma maire du VIIIe arrondissement de Paris, et il fut élu représentant de la Seine le 8 février 1871. A Versailles, Carnot vota avec la gauche républicaine, fut élu sénateur inamovible lors de la création du Sénat, prit part au congrès qui appela son fils, Sadi Carnot, à la présidence de la République, en 1887, et présida, comme doyen d'âge, la première séance tenue par le Sénat dans la session de 1888. Hippolyte Carnot avait été nommé en 1881 membre libre de l'Académie des sciences morales et politiques.

[illegible]

CARNOT (MARIE-FRANÇOIS-SADI), président de la République [illegible]

mobiles ou mobilisés pour la plupart, qui se trouvaient dans la place. Les Allemands, qui s'étaient rapprochés, suspendirent leur marche, et le Havre ne fut pas attaqué. La capitulation de Paris affligea profondément Carnot; il ne croyait pas que la France fût à bout de ressources, et la pensée d'une paix qui lui semblait déshonorante révoltait son patriotisme. Il télégraphiait à Bordeaux : « Pas d'élections, lutte à outrance; » et il n'hésita pas à faire afficher le décret de Gambetta déclarant inéligibles les anciens ministres et les anciens candidats officiels de l'Empire. « J'ai accepté, disait-il, comme une mesure de défense nationale le deuxième décret du 31 janvier, bien qu'il fût contraire à mes doctrines politiques. » Quand le décret fut annulé par le gouvernement de Paris, et que Gambetta eut donné sa démission, Carnot écrivit à Emmanuel Arago, ministre de l'intérieur : « En venant ici j'acceptais un poste de combat, qui n'a de raison d'être qu'avec la Chambre fière et résolue entrevue par Gambetta, avec l'exclusion des partisans de la paix à tout prix. Pour rester fidèle à la ligne de conduite que je me suis tracée, je vous remets mes fonctions et vous prie d'accepter ma démission. »

Aux élections du 8 février 1871, le département de la Côte-d'Or **choisit Carnot comme représentant. A Bordeaux, dans** la fameuse séance du 1er mars, il vota avec Gambetta et les députés de l'Alsace et de la Lorraine, contre la ratification des préliminaires de paix. A Versailles, il fit partie de la Gauche républicaine, vota pour le retour du gouvernement à Paris, contre l'ordre du jour qui amena la chute de Thiers, le 24 mai 1873, et pour la constitution républicaine de 1875. Quand l'Assemblée nationale se sépara, il fut élu membre de la Chambre des députés par l'arrondissement de Beaune, le 20 février 1876. « La République, ouverte à tous, acceptera toute adhésion sincère, elle groupera toutes les bonnes volontés, et une ère de calme, d'ordre et de liberté rendra à la France la place qui lui revient dans le monde. » Nommé secrétaire de la Chambre, il vota l'ordre du jour des 363, fut réélu le 14 octobre 1877 et en 1881. En 1885, le scrutin de liste ayant été rétabli, il fut élu le premier sur la liste de la Côte-d'Or. Secrétaire de la Chambre en 1876, membre de la commission du budget et rapporteur du budget des travaux **publics, il joignait à une parfaite connaissance des questions** techniques une grande assiduité au travail, une parole simple et claire, une grande courtoisie dans la discussion. Le 26 août **1878, M. de Freycinet le choisit comme sous-secrétaire d'État au ministère des travaux publics. Carnot conserva ces fonc**tions sous les ministères de MM. Waddington et Varroy, fut ministre des travaux publics dans le cabinet Jules Ferry, de septembre 1880 à novembre 1881. En 1883, il fut président de la commission du budget et vice-président de la Chambre. Brisson, président du conseil le 7 avril 1885, l'appela de nouveau au ministère des travaux publics, puis au ministère des finances, qu'il conserva dans le cabinet formé par M. de Freycinet en janvier 1886. Le projet qu'il présenta pour le budget de 1887 produisit une impression profonde dans les Chambres et dans le pays. Au lieu de dissimuler le déficit par des expédients de trésorerie et des artifices de comptabilité, il eut le courage de dire la vérité tout entière : de 1875 à 1881 les budgets avaient présenté des excédents de recettes qui, en 1880, avaient atteint 130 millions. Depuis 1882, les excédents avaient fait place au déficit, qui s'élevait pour 1885 à près de 150 millions. A côté du mal, il indiquait le remède : une réduction considérable des dépenses, un emprunt et la sincérité des budgets futurs. La Chambre approuva ses déclarations, sans suivre ses conseils, renversa le ministère, 4 décembre 1886, mais donna au ministre démissionnaire des finances un témoignage éclatant de sa confiance en le nommant le premier au scrutin de liste, et à une énorme majorité, membre de la commission du budget.

Le 28 décembre 1886, J. Grévy (V. *ce nom dans ce* SUPPLÉMENT) fut réélu président de la République pour une nouvelle période de sept années. Les débuts de cette seconde présidence ne furent pas heureux. Le 5 novembre 1887, un député de la droite, Cuneo d'Ornano, interpella le ministre des finances, Rouvier, au sujet d'une somme de 75 millions que l'administration de l'enregistrement avait dû restituer à la société Freycinet [illegible], sur les instances personnelles de [illegible]. Rouvier reconnut que Carnot, quelques mois auparavant, avait refusé cette restitution non motivée. Les applaudissements éclatèrent. Un député disait, en sortant de la séance : « Nous venons de désigner un candidat à la présidence de la République. » Carnot était trop modeste pour poser sa candidature. Ses amis la posèrent pour lui.

Grévy donna sa démission le 1er décembre. Deux jours après, le congrès se réunit à Versailles pour lui donner un successeur. Au premier tour de scrutin, Carnot obtint 303 voix, contre 212 à Jules Ferry, 148 au général Saussier, 76 à M. de Freycinet, 72 au général Appert, 26 à Brisson. Au second tour, Jules Ferry s'étant désisté, Carnot fut élu président de la République, par 616 voix contre 188 au général Saussier, 3 décembre 1887.

Le public ne s'attendait pas à cette élection. Depuis deux jours on s'était passionné pour ou contre Jules Ferry. Les républicains de toutes nuances approuvèrent le choix de Carnot. Son premier message aux deux Chambres confirma cette impression favorable : « *Tout ce que j'ai de force et de dévouement,* disait-il, *appartient à mon pays,* et je m'attacherai sans relâche à justifier la confiance de l'Assemblée nationale. [illegible] manifestation du 3 décembre m'autorise à faire appel à votre patriotisme pour *une politique de progrès, d'apaisement et de concorde.* » Tel fut le programme du président Carnot.

Au début de sa présidence, Carnot, élu par toutes les fractions de la majorité républicaine, forma, le 12 décembre 1887, sous la présidence de Tirard (V. ce nom), un cabinet de *concentration,* dans lequel les modérés et les radicaux étaient également représentés. Ce ministère fut renversé par une coalition de la droite et de l'extrême gauche, qui votèrent, contre l'avis du gouvernement, la revision de la Constitution. Un cabinet entièrement radical fut alors constitué sous la présidence de Floquet, ministre de l'intérieur, avec Goblet aux affaires étrangères et M. de Freycinet à la guerre. Cependant l'agitation boulangiste prenait des proportions alarmantes. (V. BOULANGER.) Le ministère radical ayant été renversé, Carnot forma un nouveau ministère de concentration, appela Tirard à la présidence du conseil, Constans à l'intérieur, Thévenet à la justice, Spuller aux affaires étrangères, M. de Freycinet à la guerre, février 1889. Les nouveaux ministres prirent des mesures énergiques, approuvées par les Chambres, qui votèrent l'interdiction des candidatures multiples. Boulanger s'enfuit à Bruxelles. Le Sénat, érigé en haute cour de justice, le condamna par contumace, avec Rochefort et le comte Dillon, à la déportation dans une enceinte fortifiée. Les élections générales du 22 septembre achevèrent la défaite du parti.

Pendant cette crise, au plus fort de l'agitation boulangiste, **il visitait les travaux de l'Exposition universelle, qu'il inau**gura le 1er mai 1889. Il présida aux fêtes du centenaire de la Révolution française. Il faut encore citer, parmi les faits de l'année 1889, l'abrogation du décret qui avait exilé le duc d'Aumale (V. *ce nom*), et le vote de la nouvelle loi militaire.

L'année 1890 s'ouvrit sous les meilleurs auspices. L'affaire du jeune duc d'Orléans, rentré en France malgré la loi d'exil, condamné à deux ans de prison, puis gracié au bout de quatre mois par Carnot, ne causa qu'une émotion passagère. **Mais un traité de commerce négocié avec la Turquie par** Tirard fut rejeté par la majorité protectionniste de la Chambre. M. de Freycinet prit la présidence du conseil. Constans resta à l'intérieur, M. Ribot eut les affaires étrangères, mars 1890. Ce ministère dura près de deux ans. En 1891, **la malheureuse affaire de Fourmies, l'interdiction de *Thermidor*** à la Comédie française, la représentation de *Lohengrin* à l'Opéra, la liquidation forcée de la compagnie de Panama et les poursuites contre les administrateurs, la lettre et le procès de l'archevêque d'Aix (V. GOUTHE-SOULARD, *dans ce* SUPPLÉMENT), causèrent une agitation [illegible] la chute du ministère. Un nouveau cabinet fut constitué en février 1892, par M. Loubet, qui prit le portefeuille de l'intérieur. L'instruction et les débats du procès de Panama révélèrent des faits scandaleux. Les accusations, vraies ou fausses, se succédèrent à la tribune, dans les journaux et devant la commission d'enquête présidée par Brisson. Le **ministère, attaqué de tous** les côtés à la fois, finit par succomber. En déc. 1892 M. Loubet céda la présidence du conseil à M. Ribot. La démission de M. Loubet amena un nouveau **remaniement le 1er janvier 1893 : M. Ribot** prit l'intérieur en restant président du conseil. Enfin le 3 avril, M. Ribot se retira à son tour. Le cabinet fut reconstitué sous la présidence de M. Dupuy, qui prit le portefeuille de l'intérieur et fut remplacé à l'instruction publique par M. Poincaré. C'était encore un ministère de concentration.

La politique extérieure de la France, sous la présidence **de Carnot, fut résolument pacifique. La** [illegible] 1er [illegible] de son fils Frédéric III à [illegible] et l'avènement de Guillaume II en 1888, [illegible] aux relations de la France et de l'Allemagne. [illegible] mal-[illegible] du ministre [illegible] l'Exposition de 1889, quelques incidents [illegible] [illegible] en Italie [illegible] [illegible] dans les [illegible]. Avec l'Angleterre, de graves [illegible] restaient en suspens : l'occupation de l'Égypte, [illegible] le conflit soulevé par [illegible] de Terre-Neuve, les affaires de Siam et [illegible] des négociations souvent délicates et d'une polémique de presse, qui

à aucun moment ne mit en danger la paix européenne.

L'événement le plus mémorable de la présidence de Carnot fut le rapprochement entre la France et la Russie. En septembre 1891, sur l'invitation d'Alexandre III (*V. ce nom dans ce* SUPPLÉMENT), l'escadre française commandée par l'amiral Gervais visita Cronstadt et Saint-Pétersbourg. Les journaux étrangers furent obligés de reconnaître que la France n'était plus isolée en Europe. La visite des marins russes en France, en octobre 1893, la présence de l'amiral Avellan aux funérailles de Mac-Mahon, le télégramme adressé à Carnot par le tsar, furent des témoignages éclatants de l'entente cordiale de la France et de la Russie. Dans les discours officiels, il n'y eut pas un mot qui pût blesser les plus ombrageux de nos voisins. Les journaux anglais, en particulier, rendirent justice au langage irréprochable du président de la République française.

Avant l'arrivée de Carnot au pouvoir, la politique coloniale avait déjà provoqué de vifs débats dans les Chambres. L'opinion générale était que la France ne devait ni abandonner ses conquêtes, ni sacrifier les intérêts français hors de l'Europe aux convoitises des nations rivales. A la conférence de Bruxelles, en 1890, le gouvernement français fit reconnaître et délimiter sur la carte de l'Afrique la zone dans laquelle notre influence devait s'exercer, entre le Congo, le Niger, le lac Tchad et le Sahara algérien. Les voyages de MM. Trivier, Binger, Crampel, Dybowski, Maistre, Mizon, Monteil, la conquête du Soudan occidental par les colonels Archinard, Humbert, Frey, les deux expéditions du général Dodds au Dahomey, l'occupation de Tombouctou en janvier 1894, montrent la part que la France a prise à l'exploration et à la colonisation de l'Afrique intérieure. En Asie, elle força les Siamois, par une démonstration énergique, à reconnaître les droits de l'Annam, protégé de la France, sur la rive gauche du Mékong et le territoire de Luang-Prabang.

Bien que la constitution de 1875 ait strictement délimité les attributions du président de la République, Carnot, sans outrepasser ses droits, sut se rendre utile à son pays. Son caractère imposait le respect et le mettait au-dessus des partis. Ses nombreux voyages exercèrent la plus heureuse influence dans les départements qu'il visita. Affable et bienveillant, il serrait toutes les mains qui se tendaient vers lui, récompensant tous les dévouements, secourant toutes les infortunes. Dans la seule année 1888, on le voit à Limoges, à Périgueux, à Grenoble, à Montargis, à Rouen, à Lyon. Pendant l'année 1889, les fêtes de l'Exposition universelle le retiennent à Paris. Dès 1890 il recommence à parcourir la France, propageant par ses discours les idées d'apaisement, d'union et de concorde. Chaque année, après les manœuvres, il passait en revue les troupes, exprimant aux généraux, aux officiers et aux soldats [illegible] de ses sympathies personnelles, et de la [illegible] du pays. [illegible], disait-il à Commercy en 18[illegible], [illegible] me, la nation debout, prête à défendre [illegible] la sécurité de la patrie, à laquelle elle assure [illegible] paix et la fécondité de son labeur. »

[illegible] du 20 août 1893. La [illegible] en 1889. Le parti [illegible] n'existait plus. [illegible]

[illegible]

[illegible]

donner l'exemple au moins à ceux qui viendront après moi. C'est là un besoin, une nécessité patriotique dans notre démocratie. » Bien que sa décision fût arrêtée, il ne voulait pas la rendre publique, afin de garder jusqu'au bout l'autorité dont il avait besoin vis-à-vis de l'étranger. En 1894, il présida aux fêtes du centenaire de l'École polytechnique. Elles venaient de se terminer, lorsqu'une coalition de l'extrême gauche, des radicaux et des monarchistes renversa le ministère Casimir-Perier. Les radicaux, comme les républicains de gouvernement, repoussaient la concentration et réclamaient un « ministère homogène ». Il fallait choisir entre les deux partis. Carnot, s'adressant d'abord aux radicaux, offrit la présidence du conseil à Brisson et à M. Léon Bourgeois, qui la refusèrent. Les républicains de gouvernement consentirent à reprendre le pouvoir. M. Dupuy eut l'intérieur et la présidence du conseil, M. Hanotaux les affaires étrangères, M. Poincaré les finances, 31 mai 1894. Casimir-Perier fut réélu président de la Chambre.

Le 22 juin, Carnot quitta Paris pour aller visiter à Lyon l'exposition universelle ouverte depuis un mois dans le parc de la Tête d'or. De grandes fêtes avaient été organisées en son honneur. Le dimanche 24, le président se rendit à l'exposition, et de là au banquet offert par le conseil général du Rhône et le conseil municipal de Lyon, au palais du Commerce. En réponse au toast porté par le maire, Carnot prononça un remarquable discours. « Au nom du gouvernement de la République, disait-il, j'apporte à la ville de Lyon les remerciements de la France. Le concours de tous les efforts, la collaboration de tous les enfants de la cité vous ont permis d'élever ce monument splendide à la gloire du travail et du génie français. C'est un noble et salutaire exemple, qui ne sera pas perdu. Dans notre chère France, il n'est plus de partis : un seul cœur bat dans toutes les poitrines, quand l'honneur, quand la sécurité, quand les droits de la patrie sont en cause. L'union de tous ses enfants ne saurait davantage lui faire défaut pour assurer la marche incessante vers le progrès et la justice, dont il lui appartient de donner l'exemple au monde. » Les cris de : Vive Carnot! vive la République! saluèrent ces éloquentes paroles.

La soirée devait se terminer par une représentation au Grand-Théâtre. Au moment où le cortège présidentiel quitta le palais du Commerce, une foule immense se pressait dans les rues illuminées. Un jeune homme, vêtu en ouvrier, sauta sur le marchepied de la voiture et frappa le président d'un coup de poignard. Pendant que la foule indignée se précipitait sur l'assassin, on ramenait Carnot à la préfecture, où les docteurs Poncet et Ollier lui prodiguèrent leurs soins. La blessure était mortelle : l'opération tentée par les chirurgiens ne put que prolonger pendant trois heures la vie du président de la République. L'archevêque de Lyon, Mgr Coullié, vint lui administrer l'extrême-onction. A minuit quarante, Carnot rendait le dernier soupir.

L'assassin était un anarchiste italien, Caserio, né aux environs de Milan, venu de Cette, où il était garçon boulanger, pour tuer le président de la République française. La foule, poussant des cris de vengeance, saccagea plusieurs établissements tenus par des Italiens et y mit le feu. Ces désordres ne furent réprimés qu'au bout de plusieurs jours, grâce à une énergique intervention de la police et de l'armée.

Le lundi 25, les autorités, les troupes et la population escortèrent jusqu'à la gare de Perrache le corps du malheureux président, qui fut ramené à Paris, au palais de l'Élysée. La [illegible]

[illegible]

CARO [illegible]

[illegible]

de la philosophie contemporaine. Il aimait cette polémique, qui lui permit de déployer toutes les séductions de son double talent d'orateur et d'écrivain. Sa parole facile, élégante et spirituelle lui valut de grands succès à la Sorbonne auprès d'un public spécial et choisi, de plus grands dans les salons dont il était l'hôte assidu et recherché. Membre de l'Académie des Sciences morales et politiques en 1869, il fut élu en 1874 membre de l'Académie française.

Ses principaux ouvrages sont : *Saint Dominique et les Dominicains*, *Vie de Pie IX*, sous le pseudonyme de Saint-Hermel, *du Mysticisme au dix-huitième siècle*, étude sur Saint Martin, le philosophe inconnu ; *Études morales sur le temps présent*, *l'Idée de Dieu et ses nouveaux critiques*, *la Philosophie de Gœthe* ; *le Matérialisme et la science*, *les Jours d'épreuve, mil huit cent soixante-dix et mil huit cent soixante et onze*, *Problèmes de morale sociale*, *le Pessimisme au dix-neuvième siècle*, une étude sur *George Sand*, etc.

CAROLINES (ARCHIPEL DES). En 1899, après la guerre hispano-américaine, l'Allemagne a acheté à l'Espagne les Carolines, les Mariannes sauf l'île de Guam cédée aux États-Unis, et les îles Palaos. Avec les îles Marshall occupées depuis 1885, ces possessions allemandes comptaient, en 1914, à peu près 50,000 habitants pour 2,500 kil. carrés ; le commerce s'élevait à 13 millions, dont deux tiers pour l'exportation.

CARRIER-BELLEUSE (ALBERT-ERNEST **CARRIER DE BELLEUSE**, DIT), sculpteur, né à Anizy-le-Château (Aisne) en 1824, m. en 1887, exposa pour la première fois au Salon de 1851 deux médaillons en bronze qui furent très remarqués, ainsi que deux groupes de même métal au Salon de 1857. Parmi ses œuvres, très nombreuses, on cite : *Jupiter et Hébé*, *la Mort de Desaix*, *Salve Regina* ; les bustes de *Napoléon III*, de *Renan*, *Jules Simon*, *Delacroix*, *Théophile Gautier*, de *Mme Pauline Viardot* ; la statue de *Masséna*, à Nice, etc.

CASELLI (L'ABBÉ GIOVANNI), savant physicien et inventeur, né à Sienne en 1815, m. en 1891, se livra de bonne heure à l'étude des sciences sous la direction du professeur Nobili. En 1856, il inventa un nouveau système de télégraphie électrique, reproduisant l'écriture et même les dessins de l'expéditeur. Ce système, accepté en principe par l'administration française des télégraphes, fut expérimenté sur la ligne de Paris à Lyon, mais ne fut pas adopté à cause des dépenses qu'il entraînait.

CASTAGNY (CHARLES-ARMAND DE), général, né à Vannes en 1807, m. en 1900, assista en 1832 au siège de la citadelle d'Anvers, servit en Algérie et fit, sous le second Empire, les campagnes de Crimée et d'Italie, où il gagna le grade de général de division. Au Mexique, il essaya vainement de décider Maximilien à revenir en Europe. Pendant la guerre de 1870, il commanda dans l'armée de Metz la 2e division du 3e corps. Grand officier de la Légion d'honneur depuis 1860, le général de Castagny était, lorsqu'il mourut, le doyen des généraux de division.

CASTELAR (EMILIO), littérateur et homme politique espagnol, né à Cadix en 1832, m. en 1899, se distingua dès 1854 par ses talents d'orateur et d'écrivain et par l'ardeur de ses opinions démocratiques. Il publia des poésies et des romans, dans lesquels il s'efforça d'imiter Lamartine et Chateaubriand, et dirigea le journal *la Souveraineté nationale*. Compromis dans la tentative révolutionnaire du 22 juin 1866, il fut condamné à mort par contumace, se réfugia à Genève, puis à Paris, où il resta jusqu'à la chute d'Isabelle II, en 1868. Rentré dans sa patrie, il fut, dans l'assemblée des Cortès, le représentant le plus éloquent du parti républicain. En 1870, il combattit, sans réussir à la faire écarter, la candidature du duc d'Aoste au trône d'Espagne. Après l'abdication d'Amédée Ier (*V. ce nom dans ce* SUPPLÉMENT), la République ayant été proclamée le 11 février 1873, il fut pendant quelques mois ministre des affaires étrangères, président du des Cortès, le 26 août, et le 7 septembre, président de la République, Castelar s'épuisa en efforts inutiles pour réconcilier entre eux les partis qui s'étaient formés parmi les républicains, les unitaires et les fédéralistes, les modérés et les radicaux. Il cessa de s'entendre avec les Cortès, donna sa démission le 2 janvier 1874 et, après la restauration d'Alphonse XII, revint à Paris en janvier 1875, mais n'y resta que quelques mois. Élu dès l'année suivante député de Barcelone et toujours réélu depuis, il ne démentit en rien son passé et resta fidèle à ses convictions politiques. Cependant, depuis la mort d'Alphonse XII, il recommanda plusieurs fois à ses amis de ne pas susciter d'embarras à la régente. Républicain idéaliste à la manière de Lamartine, Castelar disait qu'il ne voulait pas faire la guerre à une femme et à un enfant.

CAVALLOTTI (FELIX-CHARLES-EMMANUEL), littérateur et homme politique italien, né à Milan en 1842, m. en 1898, se signala de bonne heure comme poète, comme patriote et comme démocrate. Il avait dix-huit ans et était prêt à s'embarquer avec Garibaldi pour la Sicile, quand il publia sa première œuvre : *Allemagne et Italie*, 1860. En 1867, le gouvernement supprima son journal à Milan et [illegible] de ses poèmes : *l'Ode à Prot.*, *le Jour du Statut* et *la Ballade de Mentana*. Réduit à se cacher, Cavallotti fut découvert, condamné en 1870 à deux ans de prison. De cette époque datent ses premières œuvres dramatiques : *les Mendiants*, [illegible], [illegible] et [illegible], que l'on regarde comme son chef-d'œuvre. Son *Ode à Manzoni*, 1873, lui attira de nouvelles poursuites. Élu député par la petite ville de Corteolona, près de Pavie, il prit place à l'extrême gauche. La violence de ses attaques contre la majorité ministérielle provoqua des scènes tumultueuses, et Cavallotti se battit deux fois en duel. La politique ne lui fit pourtant pas oublier la littérature. Il fit représenter *Manzoni*, [illegible], *les Messéniens*, *la Femme de Ménétès*, *la Lune de miel*, etc., et publia des traductions de *Tyrtée* et du *Cantique des Cantiques*, mais il fut dès lors avant tout orateur et journaliste. À la tribune, il combattit les mesures d'exception, l'augmentation des impôts, l'accroissement des dépenses militaires, les expéditions coloniales, et plaida la cause des *Irrédentistes* de Trieste et du Tyrol. Adversaire déclaré de Crispi, il se montra toujours hostile à la *Triplice* et sympathique à la France. Son journal, *Il Secolo*, publié à Milan, engagea contre le député Macola, directeur de la *Gazette de Venise*, une polémique d'une extrême violence. Les deux adversaires se battirent au sabre à Rome, près de la Porta Maggiore. Cavallotti reçut un coup de pointe dans la bouche et expira sans avoir repris connaissance.

CAVELIER (PIERRE-JULES), sculpteur, né à Paris en 1814, m. en 1894, élève de David d'Angers, obtint le grand prix de Rome en 1842 et une médaille d'or au Salon de 1849 pour sa *Pénélope endormie*. Son talent simple et vigoureux [illegible] du premier coup l'admiration du public. Le gouvernement le chargea d'importants travaux décoratifs. On lui doit les statues de *Saint Matthieu* et de *Mgr Affre*, à Notre-Dame de Paris, de *Blaise Pascal*, placée sous la Tour Saint-Jacques, [illegible], de *François Ier*, dans la décoration du Louvre, où il a aussi exécuté des *Cariatides* et une *Renommée* au fronton de la galerie d'Apollon. Citons encore la *Jeune Grecque remportant le prix de la course*, et les bustes d'*Horace Vernet*, d'*Ary Scheffer*, d'*Henriquel-Dupont*, de *Napoléon Ier*, etc. Membre de l'Académie des beaux-arts depuis 1865, il a compté parmi ses élèves MM. Guillaume, Barrias, Coutan, etc.

CAZENOVE DE PRADINES (PIERRE-MARIE-ÉDOUARD DE), homme politique, né à Marmande en 1838, m. en 1896, appartenait à une ancienne famille très attachée au parti légitimiste. Secrétaire du comte de Chambord en 1870, il s'engagea dans l'ancien régiment des zouaves pontificaux, sous les ordres du général de Charette, et fut blessé à Loigny, où il gagna la médaille militaire. Député de Lot-et-Garonne à l'Assemblée de 1871, il fut un des orateurs et des chefs du groupe légitimiste, fit partie avec Lucien Brun et Chesnelong (*V. ces noms dans ce* SUPPLÉMENT), de la délégation envoyée au comte de Chambord, signa la dernière [illegible] de l'extrême droite en faveur du rétablissement de la monarchie et vota contre les lois constitutionnelles. Non réélu en 1876, il fut envoyé à la Chambre des députés en 1889 par la 2e circonscription de Nantes, qu'il représenta jusqu'à sa mort.

CERNUSCHI (AUGUSTE-HENRI), [illegible], homme politique et journaliste, né à Milan en 1821, m. à Paris en 1896. Très riche, il étudia le droit et l'économie politique et se lança, très jeune encore, dans le mouvement [illegible]. Lorsque Milan se souleva contre les Autrichiens, en 1848, Cernuschi forma avec deux de ses amis un comité militaire pour diriger l'attaque. Après les défaites de Charles-Albert, il vint à Rome, où il fut membre de l'Assemblée constituante qui proclama la République romaine. Sous la direction de Mazzini, il s'efforça de recruter des volontaires pour résister à l'armée française, et négocia ensuite avec le général Oudinot la capitulation en 1849. Après le rétablissement de l'autorité temporelle du pape, il comparut devant un conseil de guerre : un général français le fit mettre en liberté. Cernuschi vint habiter Paris, où il prit part, comme journaliste, à la lutte engagée contre l'Empire par l'opposition républicaine. Il combattit pourtant dans *le Siècle*, et dans les réunions publiques, les théories des socialistes. En 1870, il se déclara contre le *plébiscite* et donna 100,000 francs aux comités de propagande antiplébiscitaires. Le ministère Ollivier lui répondit par un arrêté d'expulsion, 1er mai 1870. Rentré à Paris après le 4 septembre, il se fit naturaliser Français. Au début de la Commune, la neutralité qu'il affectait irrita les deux partis : la Commune fit fusiller un rédacteur du *Siècle*, Gustave Chaudey, et Cernuschi faillit être fusillé par l'armée de Versailles, lorsqu'elle rentra dans Paris. Ce fut M. Hervé de Saisy qui le sauva. Il entreprit en Chine et au Japon un grand voyage, d'où il rapporta une admirable collection de chefs-d'œuvre artistiques. Revenu à Paris en 1873, il soutint

la politique de Thiers, et prit part à la campagne électorale en faveur de Charles de Rémusat contre Barodet. Après le 24 mai 1873, il s'occupa presque exclusivement d'économie politique et soutint la théorie du bimétallisme. L'agitation boulangiste lui parut un grand danger pour la République, et il donna 300,000 francs pour la combattre. Par son testament, rédigé en 1882, il légua à la Ville de Paris, avec une partie de sa fortune, son hôtel de l'avenue Vélasquez et les collections qui en faisaient l'ornement.

On a de lui : [illegible] *M. de Cavour; Contre le billet de banque;* [illegible] *Or et Argent,* [illegible] 1878; *le Grand Procès de l'Union latine,* 1885, etc.

CHALLEMEL-LACOUR (PAUL-ARMAND), né à Avranches en 1827, m. en 1896, élève de l'École normale supérieure en 1846 et agrégé de philosophie, fut professeur à Pau en 1849, à Limoges en 1851. Arrêté lors du coup d'État à cause de ses opinions et frappé d'un arrêté d'expulsion, il se fixa d'abord en Belgique, fit un long séjour en Allemagne, visita l'Italie, et fut nommé en 1856 professeur de littérature française à l'École polytechnique de Zurich. L'amnistie de 1859 lui permit de rentrer en France, mais les conférences littéraires ou artistiques qu'il voulait donner furent interdites par le gouvernement impérial. Il était rédacteur au *Temps*, lorsqu'il fut impliqué dans le procès de la souscription Baudin en 1868. (V. *ce nom et* GAMBETTA *dans le* DICTIONNAIRE.) Préfet du Rhône après le 4 septembre, il ne réussit à se faire obéir ni par les éléments révolutionnaires ni par les gardes nationaux mobilisés. Démissionnaire en février 1871, il fut élu l'année suivante député des Bouches-du-Rhône à l'Assemblée nationale et, en 1876, sénateur du même département. Ambassadeur à Berne en 1879, à Londres en 1880, Challemel-Lacour fut ministre des affaires étrangères en 1883, dans le cabinet Jules Ferry. Par son langage et par ses votes, il appartint longtemps à la fraction avancée de la gauche républicaine. Dans les dernières années de sa carrière, à l'exemple de Jules Ferry, il se sépara du parti radical et prononça plusieurs discours fort remarqués sur la politique « de stabilité, de bon sens et de calme » qui convenait à la République affermie et victorieuse des anciens partis. Vice-président du Sénat en 1889, il en fut élu président le 27 mars 1893. Son éloquence grave et châtiée lui valut de remplacer Renan à l'Académie française, en 1894. Ses discours les plus remarquables furent ceux qu'il prononça au Panthéon en 1892 lors du centenaire de la République et aux funérailles de Carnot en 1894.

CHAMBORD (MARIE-THÉRÈSE-BÉATRICE-GAÉTANE D'AUTRICHE-ESTE, COMTESSE DE), née en 1817, m. en 1886, fille de François IV, duc de Modène, épousa en nov. 1846, à Bruck, en Styrie, le comte de Chambord (V. *le* DICTIONNAIRE), chef de la branche aînée des Bourbons. Elle se montra toujours opposée à la réconciliation entre les deux branches de la maison de Bourbon, en 1873 comme en 1850. Aux funérailles du comte de Chambord, en 1883, elle voulut que le deuil fût conduit par les princes espagnols et italiens de la maison de Bourbon. (V. PARIS (COMTE DE).)

CHAMBRUN (JOSEPH-DOMINIQUE-ALDEBERT DE PINETON, COMTE DE), homme politique, écrivain et philanthrope, né à Saint-Chély-d'Apcher en 1821, m. en 1899, étudia le droit et fut, à partir de 1850, sous-préfet de Toulon, de Saint-Étienne et préfet du Jura, puis député de la Lozère au Corps législatif, de 1857 à 1869. Bien que sincèrement attaché à l'empire, il se montra l'un des premiers au *tiers parti* qui se forma pour [illegible] aux traditions parlementaires, et signa en 1869 [illegible] d'interpellation des *116*. Peu favorable au ministère Ollivier, il n'approuva pas le plébiscite du 8 mai 1870. [illegible] que les réformes libérales [illegible] de 1852 fussent discutées par les deux Chambres avant d'être soumises au suffrage universel. [illegible] Député de la Lozère à l'Assemblée de 1871, il siégea au centre droit et vota avec [illegible] contre la constitution de 1875. Élu sénateur [illegible] en 1879 il se consacra tout entier aux études [illegible] politiques, littéraires et artistiques [illegible] le comte de Chambrun [illegible] de sa fortune. [illegible] Il n'y a pas eu de son temps [illegible] non pas [illegible] Le plus beau titre du comte de Chambrun c'est la création à Paris du *Musée social*, auquel il a légué toute sa fortune.

Parmi ses nombreux écrits, on doit rappeler : *la République réformiste, de la Forme du gouvernement,* 1848; *Fragments politiques,* 1872; *les Pouvoirs publics,* 1873; *la Philosophie et la Muse; Dialogues sur la musique : Homère, Shakespeare, Corneille, Molière, Musset,* 1886; *Nos Historiens,* 1888; *Études politiques et littéraires,* 1889; etc.

CHAMPEAUX (LOUIS PALASNE DE), marin, diplomate et administrateur colonial, né en 1840, m. en 1889, fut employé en Cochinchine, où il apprit la langue annamite et rendit de grands services au gouvernement colonial. Lieutenant de vaisseau en 1871, il remplit de 1874 à 1883 les difficiles fonctions de consul à Haïphong. De 1883 à 1886, il représenta deux fois la France à la cour de Hué, et fut nommé en 1887 résident général au Cambodge. Le mauvais état de sa santé l'obligea à s'embarquer pour la France. Il mourut en arrivant à Marseille.

CHAMPFLEURY (JULES HUSSON-FLEURY, CONNU SOUS LE PSEUDONYME DE), homme de lettres et critique d'art, né à Laon en 1821, m. en 1889. Ami de Murger, de Pierre Dupont, de Théodore de Banville, de Charles Baudelaire et du peintre Courbet, il se fit connaître par des articles littéraires et des romans qui firent beaucoup de bruit. Sans s'ériger en chef d'école, il se déclara réaliste et prétendit peindre exactement la nature humaine, dont il ne représentait pourtant que les côtés odieux ou ridicules. Plusieurs de ses romans, *Chien-Caillou, les Souffrances du docteur Deltell, la Mascarade de la vie parisienne,* la *Succession Le Camus,* les *Bourgeois de Molinchart,* trouvèrent des admirateurs enthousiastes et des imitateurs convaincus. Dans un genre bien différent, il a publié l'*Histoire de la faïence patriotique sous la Révolution,* la *Caricature antique et moderne,* l'*Imagerie populaire,* et un grand nombre d'études artistiques et biographiques, où l'on retrouve, à côté d'une érudition sérieuse, les excentricités de pensée et de style habituelles à l'écrivain. Il défendit dans de curieux articles la musique de son ami Richard Wagner, célébra les vertus des chats dans un livre original et put se livrer à son aise à sa passion pour les faïences, puisqu'il avait été nommé en 1873 conservateur des collections de la manufacture de Sèvres, dont il a laissé un excellent catalogue.

CHAPLIN (CHARLES-JOSUAH), peintre de genre et de portraits, né aux Andelys (Eure), d'une famille anglaise, naturalisé Français en 1887, m. en 1891, élève de Drolling, débuta au Salon de 1845 par un *Portrait de femme*. En 1847, il exposa sans aucun succès un *Saint Sébastien percé de flèches*. Instruit par l'expérience, il renonça pour toujours au genre historique. Pendant quelques années il peignit des paysages et des portraits de montagnards de l'Auvergne, copiant fidèlement la nature et ne cherchant pas à l'embellir. A partir de 1850, il changea encore une fois de genre et trouva sa véritable voie en faisant revivre dans ses tableaux et dans ses portraits les grâces raffinées des artistes du XVIII^e siècle. On l'a comparé à Watteau, mais c'est un Watteau rajeuni et tout à fait moderne. Outre de très nombreux portraits, on cite parmi ses œuvres : *la Nuit, la Sieste, Dans les rêves, le Sommeil,* etc. Il avait décoré aux Tuileries les appartements de l'impératrice. Chaplin possédait aussi un rare talent de graveur. Il a gravé pour la chalcographie du Louvre l'*Embarquement pour Cythère* et plusieurs autres tableaux.

CHAPU (HENRI-MICHEL-ANTOINE), statuaire, né au Mée (Seine-et-Marne) en 1834, m. en 1891, élève de Pradier, de Duret et de Léon Cogniet, s'appliqua d'abord à la gravure en médailles, qui lui valut un second prix à l'École des beaux-arts, mais l'abandonna bientôt pour la sculpture. Il remporta le grand prix de Rome, avec *Cléobis et Biton*. Il obtint deux fois la médaille d'honneur du Salon, en 1875 et en 1877. En 1880, il remplaça Lemaire à l'Académie des beaux-arts. Très laborieux, Chapu a laissé un grand nombre d'œuvres, qui l'ont placé au premier rang des maîtres de la sculpture contemporaine. Citons seulement parmi les plus connues : la *Jeunesse*, sur le tombeau de Henri Regnault; *Mercure inventant le caducée, Jeanne Darc,* les monuments de *Berryer,* de *Gustave Flaubert,* à Rouen; de *Mgr Dupanloup,* dans la cathédrale d'Orléans; la statue de la *duchesse d'Orléans*, le monument de *Mgr de Bonnechose,* archevêque de Rouen. Le caractère de l'artiste était digne de son talent. Jamais il ne refusait un service, jamais il ne rebutait un solliciteur. Par une attention touchante, il avait voulu créer un petit musée dans son village natal, et il s'était chargé de l'enrichir en y envoyant des maquettes ou des réductions de toutes ses œuvres importantes.

CHARLES I^{er}, roi de Wurtemberg, né à Stuttgard en 1823, m. en 1891, fils du roi Guillaume I^{er}, épousa en 1846 la grande-duchesse Olga, fille de l'empereur de Russie Nicolas, et succéda à son père en 1864. Allié de l'Autriche contre la Prusse en 1866, il se rallia après la guerre à la politique prussienne, et fut l'allié de la Prusse contre la France en 1870. Il adhéra le 25 nov. à la restauration de l'empire allemand. — Charles I^{er} a eu pour successeur son cousin Guillaume II, né en 1848, détrôné en 1918.

CHARLES Ier, roi de Roumanie, né en 1839, m. en octobre 1914, était le second fils du prince Antoine, chef de la branche aînée catholique des Hohenzollern. Élu prince de Roumanie (V. *le* DICTIONNAIRE), le 20 avril 1866, par l'assemblée de Bucarest, il prit aussitôt possession de ses États, grâce à Napoléon III. L'Europe et surtout la Turquie, encore suzeraine de la principauté, le reconnurent d'assez mauvaise grâce. En 1869, il épousa Élisabeth de Wied (en littérature Carmen Sylva). Lors de la guerre turco-russe de 1877, Alexandre II (V. *le* DICTIONNAIRE) lui imposa son alliance. L'armée roumaine se battit fort bien. La Russie récompensa mal ses services à San-Stefano et à Berlin. Elle se fit céder, par son allié, la Bessarabie riveraine du Danube, pays fertile et bien peuplé, en échange de la Dobroutscha, marécageuse et déserte, que les Turcs lui abandonnaient. La Roumanie était affranchie, à la vérité, de toute dépendance envers la Porte et, quand Charles Ier prit le titre de roi, le 26 mars 1881, il ne rencontra en Europe aucune opposition. Les Roumains étaient en grande majorité favorables à la France. Le roi, tout en gardant une attitude correcte à notre égard, penchait vers l'Allemagne, qu'il admirait « parce qu'elle était forte ». Bismarck, dès 1883, ébaucha avec lui une alliance que Guillaume II rendit plus étroite, en se servant de l'Autriche pour rattacher la Roumanie à la *Triplice*. En 1912 Charles Ier ne prit aucune part à la première guerre des Balkans. (*V. ce mot.*) Il intervint comme médiateur armé dans la seconde et se fit céder par le traité de Bucarest, 1913, le sud de la Dobroutscha. Resté neutre, probablement malgré lui, au début de la grande guerre, il mourut au lendemain de notre victoire de la Marne, dont la nouvelle avait été accueillie avec joie par ses sujets. La reine Élisabeth est morte en 1916. — Le successeur de Charles Ier est FERDINAND Ier, né en 1865, second fils de son frère aîné Léopold, qui fut candidat au trône d'Espagne en 1870. E. D—Y.

CHARPENTIER (LOUIS-EUGÈNE), peintre militaire, né en 1811, m. en 1890, élève de Gérard et de Léon Cogniet, exposa pour la première fois en 1831. Parmi ses tableaux, dont plusieurs figurent au musée de Versailles, on remarque la *Défense d'Auberrilliers en 1815* (au Salon de 1841); le *Duc d'Orléans au siège d'Anvers*, les *Tirailleurs*, *Wellington en Espagne*. Charpentier a laissé d'excellents portraits. Il a contribué à l'illustration de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire* de Thiers.

CHARTON (ÉDOUARD), écrivain et homme politique, né à Sens en 1807, m. en 1890, reçu avocat à Paris, s'associa avec ardeur aux revendications du parti démocratique. Un instant séduit par les doctrines saint-simoniennes, il fut en 1834, devant la Cour des pairs, un des défenseurs des *accusés d'avril*. Mais il se sentait surtout attiré vers le perfectionnement de l'instruction populaire. Dès l'âge de vingt ans il rédigeait le *Bulletin de la Société pour l'instruction élémentaire*. En 1833, il fonda le *Magasin pittoresque*, et fut un des premiers collaborateurs de l'*Illustration*. Après la révolution de février 1848, Hippolyte Carnot, son ami, l'appela comme secrétaire général au ministère de l'instruction publique. Les électeurs de l'Yonne le choisirent pour représentant à l'Assemblée constituante. Lors de la discussion de la loi électorale, il proposa de n'admettre comme électeurs que les citoyens sachant lire et écrire. En 1849, il fut élu conseiller d'État par l'Assemblée et rentra dans la vie privée après le coup d'État du 2 décembre. En 1878, il fut élu sénateur de l'Yonne et siégea au Sénat jusqu'à sa mort. Charton était membre libre de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Outre de nombreux articles dans la *Revue encyclopédique* et la *Nouvelle Encyclopédie*, il a publié les *Voyageurs anciens*, les *Voyageurs du moyen âge*, etc. Son principal ouvrage est l'*Histoire de France d'après les documents originaux et les monuments de l'art de chaque époque*, 2 vol., avec MM. A. Tardieu, Sehnée, A. Lefèvre et du Bouzet.

CHASSANG (ANTOINE-MARIE-ALEXIS), inspecteur général de l'instruction publique, né à Bourg-la-Reine (Seine) en 1827, m. en 1888, fit ses études au lycée Charlemagne, remporta le prix d'honneur de rhétorique, entra le premier à l'École normale en 1846 et en sortit premier agrégé des lettres en 1849. Professeur de rhétorique à Lille, à Bourges, puis à Paris, au lycée Charlemagne, il avait dès 1852 conquis le grade de docteur par deux thèses : *De Corrupta post Ciceronem a declamatoribus eloquentia*, et des *Essais dramatiques imités de l'antiquité au quatorzième et au quinzième siècle*. Depuis 1853 il fut surveillant général à l'École normale, où il devint peu après maître de conférences de langue et de littérature grecque. Il travaillait en même temps à toute une série de livres classiques, *Vocabulaire*, *Dictionnaires*, *Grammaires* et *Chrestomathies*, qui devaient faciliter, par l'application de méthodes nouvelles, l'étude de la langue grecque dans l'enseignement secondaire. Inspecteur de l'académie de Paris en 1871, et inspecteur général en 1873, il porta dans ces nouvelles fonctions l'exactitude consciencieuse et la bonne [illegible] qui étaient les traits distinctifs de son caractère. Au retour de ses tournées [illegible], il travaillait à de nouveaux ouvrages d'enseignement : à sa grammaire grecque succédèrent [illegible] *Grammaires* [illegible] et des *Grammaires latines*, d'après les mêmes principes et sur le même plan. L'Association pour l'encouragement des études grecques, dont il avait été un des fondateurs en 1867, le choisit pour son président en 1877.

Parmi ses très nombreux ouvrages, on doit citer : *Histoire du Roman et de ses rapports* [illegible] 1862 [illegible] *les Lettres* [illegible] *Vie par P*[illegible] [illegible] des éditions de *La Bruyère* 1876, et de *La R*[illegible] [illegible] *sur la langue française*; la refonte du *Dictionnaire* [illegible] *de Bouillet*, etc.

CHATIN (GASPARD), savant botaniste et professeur, né à Tullins (Isère) en 1813, m. en 1901, élève de Vauquelin (V. *le* DICTIONNAIRE), fut reçu pharmacien en 1840, docteur ès sciences en 1841, pharmacien des hôpitaux l'année suivante, agrégé de l'École de pharmacie en 1843, docteur en médecine en 1844. D'abord attaché aux hôpitaux Beaujon et de la Charité, il fut nommé en 1848 professeur de botanique à l'École de pharmacie, qu'il dirigea de 1874 à 1886. L'Académie de Médecine l'appela parmi ses membres en 1853, et l'Académie des Sciences en 1874.

On cite parmi ses travaux, outre une foule d'articles disséminés dans des revues spéciales : *Études sur la* [illegible] [illegible] *rale des organes des* [illegible], [illegible] *dans l'eau et dans l'air*, *Anatomie comparée des* [illegible], etc.

CHENAVARD (PAUL), peintre, né à Lyon en 1807, m. en 1895, eut pour maître Hersent, Ingres et Eugène Delacroix. L'Italie le retint longtemps. À son retour il peignit : *Luther à la Diète de Worms*, puis, au Salon de 1833, deux tableaux fort remarqués : *le Vote de la mort de Louis XVI* et *Mirabeau répondant au marquis de Dreux-Brézé*. En 1848, Ledru-Rollin, dont il était l'ami, le fit charger de décorer une partie de l'intérieur du Panthéon. Cet édifice ayant été rendu au culte catholique en 1852, les grandes compositions historiques et philosophiques projetées par Chenavard ne purent y trouver place. Les cartons qu'il avait exécutés pour cet important travail, et qui sont conservés au musée de Lyon : *le Déluge*, *la Mort de Zoroastre*, *la Guerre de Troie*, *la Mort de Socrate*, *le Passage du Rubicon*, *Attila aux portes de Rome*, *la Poésie italienne*, *le Siècle de Louis XIV*, etc., devaient, dans la pensée de l'auteur, résumer l'histoire de la civilisation et de l'humanité. On les a comparés aux fameuses fresques de Cornélius et de Kaulbach à Munich et à Berlin. Chenavard composa dans le même esprit *la Divine Tragédie*, 1869, d'un symbolisme assez étrange. Ce tableau fut appelé *la Fin des religions*, sans l'aveu de l'artiste, qui ne dédaignait pas de faire de la peinture religieuse. On a de lui dans ce genre : *le Martyre de saint Polycarpe*; *la Pentecôte*; *la Résurrection des morts*, et les dessins de la chaire de marbre blanc de la cathédrale de Lyon. Il a légué à la ville sa collection de gravures, sa bibliothèque et toute sa fortune, qui doit être employée à venir en aide aux vieux artistes.

CHERBULIEZ (VICTOR), littérateur et romancier, né à Genève en 1820, descendant d'une famille de protestants français réfugiée en Suisse après la révocation de l'édit de Nantes, m. en 1899. Son père, professeur de littérature ancienne à l'université de Genève, l'envoya faire ses études à Paris, à Bonn et à Berlin. Il revint se fixer dans sa ville natale et se donna tout entier à la littérature. Il écrivit des romans que Buloz, son compatriote et son ami, publia dans la *Revue des Deux Mondes*; les principaux sont : *le Comte Kostia*; *Paule Méré*, *le Roman d'une honnête femme*, *le Prince Vitale*; *l'Aventure de Ladislas Bolski*; *Samuel Brohl et Cie*, *l'Idée de Jean Téterol*; *Amours fragiles*; *Noirs et Rouges*; *la Vocation du comte Ghislain*; *Une Gageure*; *Olivier Maugant*, *le Roi Apépi*; etc. Ses romans plurent au public parisien par la nouveauté des sujets et l'étrangeté de certains caractères, que l'auteur empruntait à la société cosmopolite qu'il avait connue dans sa jeunesse. Cherbuliez donna dans la même revue des articles signés *G. Valbert*, sur la littérature, l'art et la politique à l'étranger. Ces articles, plus simplement écrits que ses romans, ont été réunis en volumes, sous des titres divers : *le Cheval de Phidias*; *l'Allemagne politique*; *l'Espagne politique*, 1870-1874; *Hommes et Choses du temps présent*, *Profils étrangers*, etc. Citons en particulier un excellent article sur la *Démission de M. de Bismarck et l'Opinion* [illegible] (*Revue des Deux Mondes* du 1er avril 1890). Par ses fréquents séjours à Paris, ses relations d'amitié et ses succès littéraires, Cherbuliez se rattachait de plus en plus à la France. Il réclama le bénéfice de la loi de 1790 qui restitue la nationalité française aux descendants des proscrits de 1685. Il se fixa dans la patrie qui lui était rendue, et fut élu membre de l'Académie française en 1881.

CHÉRUEL (PIERRE-ADOLPHE), professeur et historien, né à Rouen en 1809, m. en 1891, entra en 1828 à l'École normale supérieure, fut professeur d'histoire au collège de Rouen et succéda en 1840 à Henri Wallon comme maître de conférences à l'École normale. Il devint inspecteur de l'académie de Paris, inspecteur général de l'instruction publique, recteur de Strasbourg et de Poitiers. Par la sûreté de son érudition, la clarté de son enseignement et la fermeté bienveillante de son caractère, Chéruel est un des maîtres qui ont fait le plus d'honneur à l'Université. Il a travaillé jusqu'à son dernier jour. Son *Histoire de France pendant la minorité de Louis XIV* et son *Histoire de France sous le ministère de Mazarin* lui valurent quatre ans de suite, de 1879 à 1883, le grand prix Gobert.

On a encore de lui : l'*Histoire de l'administration monarchique en France depuis l'avènement de Philippe-Auguste jusqu'à la mort de Louis XIV* ; l'*Histoire de Marie Stuart* ; le *Dictionnaire des institutions, mœurs et coutumes de la France* ; d'excellents résumés de l'*Histoire du moyen âge* et de l'*Histoire moderne*, etc.

CHESNELONG (PIERRE-CHARLES), homme politique, né à Orthez en 1820, m. en 1899, négociant et maire de sa ville natale depuis 1855, fut élu député des Basses-Pyrénées au Corps législatif en 1865. Il soutint de sa parole et de ses votes le gouvernement impérial, sauf quand il s'agissait de la question romaine. Défenseur ardent du pouvoir temporel, ce fut lui qui provoqua par une interpellation la fameuse déclaration de Rouher (V. *le* DICTIONNAIRE), après Mentana. Une élection partielle le fit entrer à l'Assemblée nationale en janv. 1872. Il fit partie de la droite monarchiste et fut désigné par elle en 1873, avec Lucien Brun et Cazenove de Pradines, auprès du comte de Chambord (V. *le* DICTIONNAIRE), pour lui faire accepter les conditions mises au rétablissement de la royauté. Élu député en 1876, son élection fut invalidée par la Chambre, mais le Sénat le nomma peu après sénateur inamovible. Il intervint surtout dans les questions religieuses et la discussion des lois scolaires. Chesnelong fut un des fondateurs de l'Institut catholique de Paris.

CHEVREUL (MICHEL-EUGÈNE), savant chimiste, né à Angers le 1er septembre 1786, m. à Paris le 9 avril 1889, était fils d'un médecin et fit ses premières études à l'école centrale de sa ville natale. Il avait dix-sept ans lorsqu'il vint s'établir à Paris, où il fut attaché au laboratoire de Vauquelin, qui dirigeait une importante fabrique de produits chimiques. Préparateur de chimie au Muséum d'histoire naturelle depuis, et professeur au lycée Charlemagne en 1813, il était en même temps directeur des teintures et professeur de chimie spéciale à la manufacture des Gobelins. Ses travaux d'analyse attirèrent l'attention de l'Académie des Sciences, qui l'appela parmi ses membres, en 1826. En 1830, à la mort de Vauquelin, il lui succéda au Muséum dans la chaire de chimie appliquée, dont il devait rester titulaire jusqu'à sa mort. En 1865 il fut nommé grand-croix de la Légion d'honneur, et fut pendant de longues années administrateur du Muséum d'histoire naturelle. Ses travaux, qui lui ont valu une immense réputation dans le monde savant, ont eu surtout pour objet l'étude des corps gras d'origine animale, la théorie des couleurs, la manière de les produire et de les nuancer. Il conserva jusqu'à l'âge le plus avancé une incroyable vigueur d'esprit et une ardeur infatigable au travail. Très assidu aux séances de l'Académie des Sciences, il rédigea, pendant le bombardement de Paris en 1870, une énergique protestation contre la destruction des serres du Jardin des Plantes. Membre de presque toutes les sociétés savantes de l'Europe, il leur adressait souvent d'intéressantes communications. Sa vigueur physique [illegible] remarquable. Jusqu'en 1862 il revenait à pied [illegible] des Gobelins à sa maison de campagne [illegible]. En 1886, l'Institut et tous les corps savants célébrèrent le centième anniversaire de sa naissance par des fêtes auxquelles il se fit un devoir d'assister. Il [illegible] avec une vive satisfaction le titre de « doyen des étudiants de France », que lui offrit l'Association générale des étudiants. Soigné avec un admirable dévouement par son fils Henri Chevreul, ancien magistrat, qui mourut le 29 mars 1889, à l'âge de 74 ans, il s'éteignit doucement dans la nuit du 8 au 9 avril. Ses funérailles, célébrées aux frais de l'État, furent [illegible] pour la population parisienne. [illegible] Louis XVI, il [illegible] République [illegible] gouvernements différents, sans jamais [illegible] tout [illegible] jusqu'à sa dernière heure un des maîtres les plus illustres et les plus justement admirés.

CHIGI (FLAVIO), cardinal [illegible], né à Rome en 1810 [illegible] Alexandre VII [illegible] 1856 [illegible] IX [illegible] par lui au [illegible] Alexandre II [illegible] nonce à Munich, et en 1862 à Paris, où il se trouvait encore au moment de la chute de l'empire. Mgr Chigi suivit à Tours la Délégation du gouvernement de la Défense nationale, fut créé cardinal et rappelé en 1873.

CHINE. *Derniers événements.* Après le traité de Tien-Tsin signé avec la France en 1885, les relations de la Chine et des puissances européennes furent assez satisfaisantes. Les questions de frontières entre la Birmanie et la province chinoise de Yun-nan, entre le Tonkin et le Kouang-si, furent réglées en 1893 à l'avantage de la France et de l'Angleterre. Mais, malgré les bonnes dispositions apparentes du *Tsoung-li-Yamen* (conseil des affaires étrangères) et les prétendues réformes de Li-Hung-tchang, l'empire restait fermé à la civilisation européenne, que le Japon avait franchement acceptée depuis 1868. Les Chinois se croyaient forts parce qu'ils avaient acheté à l'Angleterre et à l'Allemagne des fusils à tir rapide et des canons à longue portée, et des cuirassés qu'ils ne savaient pas conduire. Les Japonais avaient une armée bien instruite et bien commandée, une excellente flotte de 36 bâtiments. Lorsque, en juillet 1894, une révolution éclata dans la Corée, une armée japonaise débarqua dans la presqu'île, occupa Séoul, capitale du royaume, sur lequel la Chine réclamait un prétendu droit de suzeraineté. Les Japonais refusant de lui céder la place, elle leur déclara la guerre. Dans une première rencontre, la flotte japonaise coula deux gros cuirassés chinois. Le général japonais Ohsima battit deux fois l'armée chinoise à Asan, à Ping-Yan, et la chassa de la Corée. Secondé par la flotte, il pénétra dans la Mandchourie, et occupa toute la presqu'île de Liao-toung, y compris Kin-tcheou et Port-Arthur, qui commande au nord l'entrée du golfe de Tchi-li. Les Chinois ne purent l'empêcher de débarquer sur le rivage sud, près de Teng-tcheou. Ils éprouvèrent plusieurs défaites sanglantes autour de Wei-haï-wei, février 1895, perdirent encore les îles Pescadores. Hors d'état de continuer la guerre, ils demandèrent un armistice. La paix fut signée à Simonosaki, dans l'île de Nippon, le 17 avril 1895. Le Japon obtint Formose, les îles Pescadores et une indemnité de guerre. Encouragé par l'Angleterre, il exigeait encore de la Chine l'abandon de la presqu'île de Liao-toung. L'Allemagne, la Russie et la France intervinrent, et les Japonais renoncèrent, non sans regret, à cette dernière annexion, mai 1898. La Corée resta en fait sous le protectorat du Japon, malgré les protestations de la Russie, qui se fit céder, en 1898, l'île de Deer, près du port de Fou-san.

La Chine allait-elle demander à la civilisation occidentale le moyen de réparer ses désastres ? On put croire que le parti *xénophile* l'emportait à Pékin, lorsque l'ancien vice-roi Li-hung-tchang, autrefois disgracié comme ami des Européens, fut chargé en 1896 d'une mission assez mal définie dans les grandes capitales européennes, conférant, sans rien conclure, avec tous les ministres, visitant Bismarck dans sa retraite et achetant surtout des fusils et des canons. Cependant la destruction des missions françaises du Sse-tchouan en 1895 et l'assassinat de deux missionnaires allemands en 1897 prouvèrent que le parti *xénophobe* ne se résignait pas à sa défaite. Guillaume II envoya une escadre à Kiao-tcheou et profita de la frayeur du gouvernement chinois pour exiger de lui la cession à bail de la baie de Kiao-tcheou, 5 janvier 1898. Les autres puissances ne voulurent pas être moins bien partagées que l'Allemagne : la Russie obtint dans les mêmes conditions la cession de Port-Arthur ; la France, celle de Kouang-tcheou ; l'Angleterre, celle de Wei-haï-wei et du territoire continental en face de Hong-Kong. L'Angleterre exigea de la Chine la promesse de ne jamais céder, même par bail, à une autre puissance la vallée du Yang-tse-Kiang ; la France en demanda autant pour l'île d'Haï-nan et les trois provinces limitrophes du Tonkin, le Japon pour la province de Fo-kien. En retour, les puissances favorisèrent l'émission des emprunts chinois de 1895 et de 1898. Des compagnies de chemins de fer construisirent, à l'aide des capitaux fournis par l'Europe et les États-Unis, la ligne de Tien-tsin à Pékin, et commencèrent les études de l'immense réseau qui unit aujourd'hui la capitale à Han-Keou et Chang-haï d'une part, de l'autre au port coréen de Fou-san et au Transsibérien. Dès 1896, la Chine avait ouvert aux étrangers le fleuve Si-Kiang et les ports d'Ou-tcheou et de Nan-ning. Ces concessions et ces [illegible] excitèrent dans tout l'empire la colère des xénophobes et furent [illegible] 1898.

La haine des étrangers, Européens ou Japonais, [illegible] pour les [illegible] d'un *partage de la Chine* [illegible] anglais, allemands et américains [illegible] 1898, [illegible] la Kouang [illegible] l'État de l'impératrice mère, qui séquestra l'empereur Kouang-siu et

prit la direction des affaires, et en mai 1900, l'apparition de la secte fanatique, sanguinaire et pillarde des *Boxers*. Le parti xénophobe leur livra la capitale. Pour leur début, les Boxers assassinèrent le baron de Ketteler, ministre d'Allemagne, saccagèrent une partie des légations européennes et assiégèrent les autres, tandis que l'évêque de Pékin, Mgr Favier, s'enfermait dans le Pétang (la cathédrale), avec quelques centaines de chrétiens indigènes et une trentaine de matelots ou de soldats français et italiens. Quand ces nouvelles arrivèrent en Europe, la France, l'Angleterre, l'Italie, l'Autriche, l'Allemagne et la Russie s'unirent au Japon et aux États-Unis pour sauver les Européens vivants et venger les morts. Les ministres chinois, complices des Boxers, les désavouaient publiquement et offraient aux diplomates étrangers de les faire conduire à Tien-tsin par une escorte, qui n'aurait pas manqué de les massacrer en route. Les ambassadeurs et à leur tête l'envoyé français, M. Pichon, repoussèrent énergiquement cette proposition. Cependant les Anglais, les Japonais, les Russes, qui étaient les plus rapprochés de la Chine, débarquèrent les premiers. Le contingent français, sous les ordres du général Voyron, et ceux des autres puissances les rejoignirent et enlevèrent avec eux les forts de Takou. Des négociations s'ouvrirent : la mauvaise foi des Chinois les fit rompre. Les alliés prirent d'assaut Tien-tsin, le 14 juillet, après une bataille de deux jours, et marchèrent sur Pékin. L'amiral anglais Seymour, s'étant avancé imprudemment à la tête d'un faible corps de troupes, aurait été cerné et pris, sans l'arrivée des secours envoyés de Tien-tsin. Les généraux alliés, réunissant toutes leurs forces, environ 25,000 hommes, ne trouvèrent à Pékin qu'une faible résistance : le 4 août, ils dégagèrent le personnel des légations, qui s'était héroïquement défendu pendant deux mois, et sauvèrent en même temps Mgr Favier et les chrétiens du Pétang. L'impératrice mère s'était enfuie à Pao-ting-fou avec son fils. Les alliés entrèrent dans la *ville interdite* et occupèrent le palais impérial. Pendant ce temps les Russes repoussaient en Mandchourie une attaque des troupes chinoises, les cuirassés chinois étaient immobilisés dans les ports, et des marins alliés maintenaient la tranquillité à Chang-haï et à Canton. L'empereur Kouang-sou et sa mère semblaient maintenant pressés de faire la paix. Tandis qu'ils nommaient Li-hung-tchang plénipotentiaire pour la conclure, Guillaume II lança un manifeste de guerre et envoya en Chine comme généralissime le maréchal von Waldersee, avec le consentement des autres puissances, qui montraient pourtant des dispositions plus conciliantes. Guillaume lui-même se ravisa et signa avec l'Angleterre un accord promettant que la Chine ne serait pas démembrée. Mais les Chinois repoussèrent les conditions proposées. De nouveaux succès des alliés et en particulier des Français commandés par le général Bailloud, autour de Pao-ting-fou, obligèrent l'impératrice à traiter. Elle promit le châtiment des personnages officiels complices des Boxers, la démolition des forts du Peï-ho et une indemnité de guerre considérable. Les troupes alliées devaient rester à Tien-tsin jusqu'à la complète exécution du traité de 1901. (Elles y étaient encore en 1914.) — La Chine n'a joué qu'un rôle passif dans la guerre russo-japonaise. (V. JAPON *dans ce* SUPPLÉMENT.) Un nouveau conflit avec le Japon en 1908 fut réglé par voie diplomatique. En 1910, une armée chinoise occupa le Tibet et chassa de sa capitale, Lhassa, le dalaï-lama, qui se réfugia dans l'Inde anglaise. Mais les désordres intérieurs et les révolutions de palais, la mort de Kouang-sou et l'avènement du jeune Pou-yi, âgé de trois ans, provoquèrent en 1912 un soulèvement dans la capitale. La République fut proclamée, sous la présidence de Yuan-shi-kaï, qui essaya sans succès de se faire empereur en 1915. Une tentative pour restaurer la dynastie mandchoue ne réussit pas mieux l'année suivante. La République s'est maintenue, mais les guerres civiles ont continué. Les provinces du Sud n'obéissent pas au gouvernement de Pékin. (V. GRANDE GUERRE [LA].) E. D—Y.

CHYPRE (ILE DE) (*V. le* DICTIONNAIRE), occupée par les Anglais depuis 1878, en vertu du traité de Berlin, annexée à l'Empire britannique en 1914 ; 9,000 kil. carr. ; 258,000 hab., presque tous Grecs de race, d'origine et de religion. Leukosia est la ville la plus peuplée ; Larnaka, le port le plus fréquenté. Chypre cultive le blé et le maïs ; son commerce s'élève à 25 millions.

CLADEL (LÉON), homme de lettres et romancier, né à la Française (Tarn-et-Garonne) en 1835, m. en 1892, fut d'abord clerc d'avoué, à Paris. Son premier ouvrage, les *Martyrs ridicules*, fut présenté au public par Charles Baudelaire. Devenu journaliste, il fit au second empire une guerre d'épigrammes. Un de ses romans, *Pierre Patient*, interdit en France, fut publié dans l'*Europe* de Francfort. Après le 4 septembre, il écrivit dans l'*Événement* et dans la *République française*. Plusieurs de ses romans, *N'a qu'un œil*, l'*Homme de la Croix-aux-Bœufs*, la *Fête votive de Saint-Bartholomé-Porte-Glaive*, les *Va-nu-pieds*, *Bonshommes*, etc., ont obtenu un grand succès littéraire.

CLAUDIN (GUSTAVE), littérateur et journaliste, né à la Ferté-sous-Jouarre (Seine-et-Marne) en 1823, m. en 1896, fut attaché à la rédaction de la *Presse*, du *Moniteur*, du *Petit Moniteur universel* et du *Figaro*. Il donna à la petite presse, et surtout dans ces journaux de spirituelles chroniques et des articles d'actualité. Sa longue carrière de journaliste l'avait mis en rapport avec une foule de personnalités littéraires ou mondaines. Elle lui a fourni les matériaux de deux livres intéressants : *Mes Souvenirs* et *les Boulevards de 1840 à 1871*.

CLAUSEL DE COUSSERGUES (CLAUDE-CHARLES-LOUIS), avocat et homme politique, né à Coussergues (Aveyron) en 1831, m. en 1896, avocat au barreau de Paris, fut président du conseil général et député de l'Aveyron depuis 1889. Bien qu'il fît partie de la droite monarchiste, il vota le plus souvent avec le centre gauche et fut élu vice-président de la Chambre en 1894.

CLOUÉ (GEORGES-CHARLES), amiral, né en 1817, m. en 1890, prit part en 1845 à l'expédition dirigée par le capitaine Romain-Desfossés contre Madagascar. Lieutenant de vaisseau en 1846, il fut employé à Terre-Neuve, et il sut défendre les droits des pêcheurs français. Il rapporta de ses voyages des cartes hydrographiques exactes et complètes. Capitaine de vaisseau au début de l'expédition du Mexique, il fut promu contre-amiral en 1867, et commanda l'escadre de l'océan Pacifique. En 1872, Thiers le nomma gouverneur de la Martinique. Vice-amiral en 1874, préfet maritime à Cherbourg en 1875, puis directeur du dépôt des cartes de la marine, il commanda en 1879 dans l'océan Atlantique. Ministre de la marine en 1880, dans le cabinet présidé par Jules Ferry, il dirigea les préparatifs de l'expédition de Tunisie. Membre du Bureau des longitudes, conseiller d'État et président du Conseil des prises, l'amiral Cloué était grand-croix de la Légion d'honneur.

COCHERY (ADOLPHE), avocat et homme politique, né à Paris en 1828, m. en 1900, fut élu député au Corps législatif en 1869. Membre de l'opposition républicaine, il fut, dans son département, après le 4 septembre, commissaire général du gouvernement de la Défense nationale, représentant du Loiret à l'Assemblée nationale de 1871, puis, en 1876, à la Chambre des députés. Sous la présidence de Mac-Mahon, il fut sous-secrétaire d'État aux finances dans le ministère Dufaure. En 1879, il fut appelé au ministère nouvellement créé des postes et télégraphes, et conserva ces fonctions dans tous les cabinets jusqu'en mars 1885. On l'avait surnommé le « ministre inamovible ». Il profita de cette inamovibilité relative pour introduire d'heureuses réformes dans l'administration qu'il dirigeait, lutta contre la routine, supprima bien des abus et introduisit dans notre service postal quelques-unes des facilités nouvelles que les administrations étrangères avaient depuis longtemps assurées au public. En 1888, Adolphe Cochery fut élu sénateur du Loiret.

COLIN (GABRIEL-CONSTANT), médecin vétérinaire, né à Mollans (Haute-Saône) en 1825, m. en 1887. Après avoir suivi les cours de l'École vétérinaire, il se fit recevoir docteur en médecine, et revint à l'École d'Alfort comme professeur de pathologie et de thérapeutique générale et de directeur des opérations de chirurgie. Il fut élu membre de l'Académie de Médecine en 1865.

On a de lui de nombreux *Mémoires* dans le *Recueil de médecine vétérinaire*, les *Annales des sciences naturelles*, les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, et un *Traité de physiologie comparée des animaux*.

COLMET-DAAGE (GABRIEL-FRÉDÉRIC), jurisconsulte et professeur, né à Paris en 1813, m. en 1896, fut attaché pendant toute sa vie à la faculté de droit de Paris, comme étudiant et comme professeur. Dès qu'il eut été reçu docteur, il poursuivit ses études jusqu'à l'agrégation. Professeur suppléant en 1841, il devint en 1847, à la suite d'un concours, professeur titulaire de droit civil, et en 1868 doyen de la faculté de droit. Son enseignement, clair, savant et méthodique, a laissé des souvenirs durables, et ses ouvrages conservent toute leur autorité.

On a de lui : *Leçons de procédure civile et criminelle*, [illegible] *l'École de droit*, *l'École de droit de Paris de 1815 à 1860*, etc., et quelques essais littéraires : *Histoire* [illegible] (1793-1883), *la Famille de Pilate*, tragédie chrétienne.

COLONNA-CECCALDI (DOMINIQUE, COMTE), diplomate, né à Paris en 1833, m. en 1892, fut consul à Barcelone, Smyrne, Beyrouth, Djeddah, Tauris et Larnaca, dans l'île de Chypre, et attaché à l'ambassade de Constantinople, d'où il revint à Paris en 1870 pour prendre part à la défense de son pays. Il était, à la fin du siège, lieutenant-colonel de la garde nationale mobilisée. Après le traité de Berlin, il fut délégué de

la France à la commission chargée d'établir la nouvelle délimitation du Montenegro et fut nommé conseiller d'État. Le comte Colonna-Ceccaldi fut un des fondateurs de l'*Alliance française* et en fut élu président.

COMPTE-CALIX (FRANÇOIS-CLAUDIUS), peintre, né à Lyon en 1813, m. en 1880, élève de J.-Cl. Bonnefond, exposa pour la première fois en 1840, et réussit surtout dans la peinture de genre. On cite parmi ses tableaux : *Seule au monde*, 1848 ; *les Bûches effrayées*, *Il n'y a pas de fumée sans feu*, *le Départ des hirondelles*, *la Lectrice*, *le Facteur rural*, *l'Orpheline*, *Simple histoire*, *une Noce bressane*, 1877. Ses envois au Salon lui valurent plusieurs médailles.

CONGO BELGE (V. CONGO *dans le* DICTIONNAIRE). A la suite de la conférence de Berlin, l'indépendance de l'*Etat du Congo*, sous la souveraineté personnelle du roi des Belges Léopold II, fut proclamée à Banana le 13 juillet 1885. Cet État a cessé d'exister, du moins sous sa forme primitive, depuis qu'en 1908 Léopold II l'a cédé en toute propriété au royaume de Belgique. Le Congo est aujourd'hui une colonie belge, qui ne touche à l'océan Atlantique qu'à l'embouchure du grand fleuve. Ses limites, en janvier 1914, étaient, à l'O. et au N., l'enclave portugaise de Cabinda et le Congo français, y compris le territoire cédé à l'Allemagne en 1911 ; au N.-E., le Soudan anglais et l'Afrique orientale anglaise ; à l'E., l'Afrique orientale allemande ; au S., la Rhodésia britannique et le territoire portugais de l'Angola, laissant aux Belges les rives occidentales des lacs Albert, Albert-Edouard, Kivou, Tanganyka et Moero. Superficie : 2.350.000 kil. carrés ; population : 15 millions d'indigènes ; 4.000 blancs, dont 2.400 Belges (en 1911). La capitale est Boma. Le territoire est partagé en 22 districts. L'armée comptait, avant la grande guerre, 15.000 noirs disciplinés à l'européenne et commandés par des officiers belges. Les principales productions sont le caoutchouc, l'ivoire, les noix et l'huile de palme, le cacao, le café. Des mines de cuivre, d'étain, d'or, de houille, sont exploitées dans le bassin dit du Katanga déjà relié par des voies ferrées aux ports du Mozambique portugais et au réseau de l'Union Sud-Africaine. D'autres lignes unissent le cours supérieur du Congo au port d'Albertville, sur le lac Tanganyka, ou longent le fleuve comme à Stanley Falls, là où les rapides interrompent la navigation. La plus ancienne conduit de Matadi, où s'arrêtent les paquebots venant d'Europe, à Léopoldville, sur le Stanley Pool (400 kil.). Le commerce extérieur du Congo belge peut être évalué à une centaine de millions, dont les trois quarts au moins pour l'exportation. (V. GRANDE GUERRE [illegible].)

E. D—Y.

CONGO FRANÇAIS (*V.* CONGO *dans le* DICTIONNAIRE). L'acte final de la conférence de Berlin en 1885 reconnut à la France la possession des bassins entiers de l'Ogooué et du Niari-Quillou, avec 800 kilomètres de côtes et la partie de la rive droite du Congo située entre Manyanga et le confluent de l'Oubanghi. Les limites de ce territoire furent déterminées par de nombreuses conventions signées avec l'État du Congo, l'Allemagne et le Portugal. Ces arrangements laissaient ouvertes pour nous les routes du nord-est vers le lac Tchad et même vers le Bahr-el-Ghazal, affluent du Nil. Ce fut surtout de ce côté que M. de Brazza, nommé commissaire général au Congo, dirigea les efforts des nombreuses missions organisées par le gouvernement français ; en 1890 et 1891, MM. Cholet et Fourneau [illegible] le cours de la Sangha, autre affluent de droite du Congo ; en même temps, Crampel, accompagné de MM. [illegible], Lauzière, Orsi et Biscarrat, explorait la vallée du haut Oubanghi et se proposait de gagner par cette route le lac Tchad. Il fut assassiné à El Kouti en avril 1891, ainsi que Biscarrat. Les autres Européens de la mission moururent de maladie, excepté M. Nebout. En 1891, la mission Dybowski vengea la mort de Crampel et explora le cours du Kemo, affluent de [illegible], sur la rive septentrionale de l'Oubanghi. Enfin le lieutenant Mizon, suivant une route différente, parvint à remonter le Niger, puis la Benoue, pénétra dans l'Adamaoua, dans la direction du lac Tchad, en 1890-1891. La nouvelle du massacre de la mission Crampel l'obligea à revenir vers le sud par Ngaoundéré et Gaza. En avril 1892 il fut rejoint sur la Sangha par M. de Brazza, qui avait tenu à lui conduire en personne des secours. Dans un second voyage, en septembre, Mizon [illegible] fonda sur la Benoue des comptoirs que la Compagnie anglaise du Niger s'empressa de [illegible] un bateau à vapeur français, le *Sergent Malamine*. Le gouvernement français, sur la [illegible], se décida à rappeler Mizon. M. [illegible] du Congo par la Sangha jusque dans l'Adamaoua, [illegible] pour la même raison [illegible] sur ses pas. La mission Maistre fut plus heureuse : par l'Oubanghi et le Kemo, elle atteignit la vallée du Gribingui, affluent de gauche du Chari, qui traverse le Baghirmi et finit dans le lac Tchad, puis, se dirigeant vers l'ouest, elle franchit le Logone, autre affluent du Chari, arriva à Yola et descendit ensuite la Benoue et le Niger jusqu'à l'Océan, juin 1892-mars 1893. Ces voyages et les traités conclus par les explorateurs provoquèrent de nouvelles réclamations de la part de l'Angleterre et des Allemands, qui revendiquaient l'Adamaoua comme faisant partie de l'*Hinterland* du Cameroun. Deux conventions conclues avec l'Allemagne et l'Angleterre reconnurent à la première de ces puissances le Sokoto, le Bornou et la rive occidentale du lac Tchad, à la seconde la rive sud et l'Adamaoua, à la France les vallées de la Sangha, du haut Logone, du Chari et la rive orientale du lac, 1894. — Sur le haut Oubanghi et sur les deux branches qui le forment, l'Ouellé et le M'Bomou, les Belges de l'État libre du Congo tentèrent en 1893 d'arrêter par la force les progrès de nos explorateurs, MM. Gaillard, Liotard et Decazes. L'État libre, c'est-à-dire le roi des Belges, conclut avec l'Angleterre en 1894 une convention très compliquée et aussi désavantageuse pour les Allemands que pour les Français : l'Angleterre obtenait une bande de territoire à l'est du lac Tanganyka pour relier ses possessions de l'Afrique australe au Soudan égyptien : elle cédait à bail à l'État libre l'ancienne province égyptienne du Bahr-el-Ghazal avec la rive gauche du haut Nil, qui ne lui avaient jamais appartenu jusqu'ici. Les protestations de la France et de l'Allemagne empêchèrent l'exécution de ce singulier contrat, et la convention du 14 août 1894 entre la France et l'État libre nous reconnut toute la région située au nord de l'Ouellé et du M'Bomou. Cette convention nous laissait le champ libre du côté du Bahr-el-Ghazal et du Nil, mais de ce côté nous devions nous heurter à la jalousie de l'Angleterre.

Les missions confiées en 1895 à M. Gentil dans la vallée du Chari, et à M. de Béhagle, entre l'Oubanghi et le lac Tchad, en 1896, ne pouvaient porter ombrage aux Anglais. Il n'en fut pas de même de celle du commandant Marchand, qui se proposait de relier le Congo français au Nil. L'expédition organisée à Loango en juillet 1896 suivit la route du Mayumbé pour passer dans la vallée du Congo, qu'elle atteignit trois mois plus tard à Brazzaville. De là elle remonta le Congo, l'Oubanghi, le M'Bomou jusqu'au poste récemment fondé de Zemio, traversa au prix d'efforts inouïs la ligne de partage qui sépare le bassin du Congo de celui du Nil, et arriva sur les bords du Souch, une des rivières qui forment le Bahr-el-Ghazal. Les eaux étaient encore trop basses pour que la mission pût utiliser le *Faidherbe*, bateau à vapeur démontable, qu'elle avait amené de la côte de l'Océan. Après une longue attente, la mission s'embarqua sur des canots en acier et en aluminium, qu'il fallut souvent traîner à travers les bancs d'herbes du Sedd. Elle atteignit le Nil Blanc le 4 juillet 1898 et planta le 10 le drapeau français à Fachoda, où le *Faidherbe* put enfin la rejoindre. Bien accueilli par les chefs des Schillouks, le commandant Marchand construisit un fort, et, avec 8 officiers et 120 tirailleurs indigènes, il repoussa vigoureusement le 26 août une attaque des derviches ; mais le 20 septembre une flottille anglo-égyptienne, conduite par le *sirdar* Kitchener (*V. ce nom*), se présenta devant le poste français et somma le commandant d'évacuer Fachoda. A la suite d'une entrevue entre les deux chefs, il fut convenu qu'un des officiers de la mission irait par l'Égypte en Europe prendre les instructions du gouvernement français. L'Angleterre ne consentit à négocier que moyennant l'évacuation de Fachoda. On crut un instant que la guerre allait éclater. La France céda : le commandant Marchand quitta les bords du Nil le 11 décembre, remonta le Sobat, gagna l'Abyssinie, où les Français furent accueillis par le négus Ménélick, et s'embarqua à Djibouti pour rentrer en France par le canal de Suez, avec les capitaines Baratier, Germain, Mangin, Largeau et Simon, le lieutenant Fouque, l'enseigne de vaisseau Dyé et le docteur Emily, 1899. Le lieutenant Le Largeder ramena par la même route l'arrière-garde et les malades. La convention du 21 mars 1899 (V. SOUDAN FRANÇAIS) régla les limites des possessions françaises et anglaises entre le Congo, le lac Tchad et la région du Bahr-el-Ghazal. La mission du capitaine Moll, 1905, fixa la frontière entre les territoires français et allemands du Congo, du Chari, affluent du lac Tchad, et du Cameroun.

Par la triste convention du 4 nov. 1911, la France abandonna à l'Allemagne (V. *ce mot*) un territoire de 2[illegible] kil. carrés, comprenant toute la vallée de la Sangha et coupant en trois morceaux notre colonie. Nous ne reçûmes en échange que le [illegible] de Bé[illegible] entre le Chari et le Logone. (V. [illegible].)

E. D—Y.

CONSTANTIN-PAUL, médecin et professeur, né à Paris en 18[illegible], m. en 18[illegible]. [illegible] en 18[illegible] et agrégé de la Faculté de médecine en 18[illegible]. Sa thèse avait pour sujet : *l'[illegible] en pathogénie et en thérapeutique*. Membre des

hôpitaux, chef de service aux hôpitaux Saint-Antoine, Lariboisière et de la Charité, il se fit attacher, pendant le siège de Paris, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. En 1880, il fut élu membre de l'Académie de Médecine. L'année suivante il fit paraître son grand ouvrage sur les *Maladies du cœur*, qui lui valut un prix de l'Académie des Sciences.

COOKE (Sir William **FOTHERGYLL**), physicien anglais, né en 1806 à Ealing (Middlesex), m. en 1877, servit comme officier dans l'armée de la Compagnie des Indes de 1826 à 1831, renonça à la carrière militaire pour se livrer à l'étude des sciences physiques et dirigea ses recherches vers les applications de l'électricité. Avec sir Charles Wheatstone (*V. le* Dictionnaire), il construisit sur le chemin de fer du Great-Eastern la première ligne télégraphique ouverte en Europe, 1838, dirigea la construction de plusieurs autres lignes et ne cessa de perfectionner ses premiers appareils. Ses travaux lui valurent en 1867 la médaille d'or fondée par le prince Albert, et en 1869 le titre de baronnet.

COQ (Paul), économiste, né à Aiguillon (Lot-et-Garonne) en 1810, m. en 1886, prit en 1848 une part active à la discussion des questions sociales dans les journaux républicains. Il fonda la *Semaine*, qui fut supprimée après le coup d'État du 2 décembre, et fut longtemps professeur d'économie politique à l'École Turgot.

On a de lui : *le Sol et la Haute Banque, ou les Intérêts de la classe moyenne*, 1850 ; *la Monnaie de banque, ou l'Espèce et le Portefeuille*, 1857 ; *Résumé de l'enquête parlementaire sur le régime économique de la France en 1870*, 1872 ; *Cours d'économie industrielle*, de nombreux articles dans le *Journal des Économistes*, le *Dictionnaire du Commerce*, etc.

CORTAMBERT (Pierre-François-Eugène), géographe, né à Toulouse en 1805, m. en 1881, fut professeur de géographie dans plusieurs collèges des départements et au lycée Charlemagne, à Paris. Membre très actif de la Société de géographie de Paris, il a publié un grand nombre d'ouvrages, destinés pour la plupart à l'enseignement ou à la vulgarisation des sciences géographiques.

Les principaux sont : *Leçons de géographie*, 1839, avec atlas ; *Traité élémentaire de géographie physique et politique*, 1852 ; *Tableau général de l'Amérique*, 1860 ; *Tableau de la Cochinchine*, 1862, carte et grav. ; *Géographie des cinq parties du monde*, 1867, etc. ; *Atlas de géographie historique et moderne*, une édition revue de la *Géographie universelle* de Malte-Brun, 1856-61, 8 vol. gr. in-8°, etc.

CORTAMBERT (Louis), publiciste, frère du précédent, né à Boisdulin (Saône-et-Loire) en 1809, m. à New-York en 1881, voyagea en Italie, en Orient, et se fixa aux États-Unis. Vice-consul de France à Saint-Louis du Missouri, il donna sa démission après le coup d'État du 2 décembre, fonda à Saint-Louis la *Revue de l'Ouest*, et dirigea ensuite à New-York le *Messager franco-américain*.

Le plus connu de ses ouvrages est une *Histoire de la guerre civile américaine* (avec F. de Tranaltos), 1867.

COSNAC (Gabriel-Jules, comte de), érudit et historien, né à Clermont-Ferrand en 1819, m. en 1893, publia en 1852 les *Mémoires de Daniel de Cosnac*, archevêque d'Aix, mort en 1708. Son *Travail sur les richesses du palais Mazarin* donne les renseignements les plus précis sur l'origine et l'histoire de quelques-unes de nos belles collections artistiques. Ses *Souvenirs du règne de Louis XIV*, 1881, 8 vol., complètent, à l'aide de documents inédits, les récits des historiens précédents.

COSTA DE BEAUREGARD (Albert, marquis de), historien, né en 1835 à la Motte-Servolex, près de Chambéry, m. en 1909. Sa famille, très ancienne, avait été de tout temps très attachée à la maison de Savoie. Devenu Français en 1860 par suite de l'annexion de son pays natal, il se consacra aux études historiques, choisissant ses sujets et puisant ses documents dans les souvenirs et la correspondance de sa famille ou dans les archives de Turin. Ses premiers écrits connus du public : *un Homme d'autrefois*, *un Homme d'aujourd'hui*, *le Roman d'un royaliste*, furent très favorablement accueillis. La *Jeunesse de Charles-Albert*, publiée d'abord dans le *Correspondant*, fut une sorte d'introduction à l'*Histoire de Charles-Albert*, ouvrage capital qui lui valut, en 1896, l'honneur d'entrer à l'Académie française. Bien qu'il eût peu de goût pour la politique, Costa de Beauregard fit partie en 1871 de l'Assemblée nationale et fut longtemps un de ses secrétaires.

CRISPI (Francesco), homme d'État italien, né à Ribera (prov. de Girgenti), en Sicile, en 1819, m. le 11 août 1901, appartenait à une famille qui se disait d'origine albanaise. Après avoir étudié le droit à Palerme, il s'établit à Naples comme avocat et se mit tout de suite à conspirer contre les Bourbons. « Il n'y a eu en ce siècle, disait-il, que trois conspirateurs dignes de ce nom, Napoléon III qui était de premier ordre, Mazzini et moi. » En 1848, on le trouve mêlé à un complot pour soulever la Sicile. Réfugié à Turin, il prépare avec Mazzini une insurrection en Lombardie, est emprisonné en 1853, sur la demande de l'Autriche, passe à Malte et vient à Paris, où il reste jusqu'en 1859, protégé par Napoléon III, mais surveillé par la police. Compagnon de Garibaldi (*V. le* Dictionnaire) dans l'expédition des Mille, il [illegible] se battre et organise en Sicile le gouvernement [illegible]. [illegible], en 1861, au premier parlement italien, où il fut le chef d'une extrême gauche constitutionnelle, ultra-réformatrice et anticléricale, néanmoins monarchiste et même défendant la monarchie contre les républicains. Dans une virulente réponse à Mazzini (*Repubblica e Monarchia*), Crispi soutint qu'on ne pouvait [illegible] le trône de la maison de Savoie sans mettre en péril l'unité italienne. Cela ne l'empêcha pas de combattre tous les ministères formés par Victor-Emmanuel II et d'en faire tomber plusieurs. Président de la Chambre en 1876, il reçut l'année suivante, dans un ministère de gauche présidé par Depretis (*V. ce nom*), le portefeuille de l'intérieur, irrita les catholiques et mécontenta le nouveau roi Humbert I^er^, en refusant, après la mort de Pie IX, de protéger la liberté du conclave (*V.* Humbert I^er^ *et* Léon XIII), en janvier 1878 ; il fut obligé peu après de donner sa démission à la suite d'un étrange scandale. On découvrit qu'il était bigame : veuf de la fille d'un [illegible], remarié depuis dix-huit ans à une blanchisseuse, il avait tout simplement congédié sa seconde femme pour épouser, en 1874, la veuve d'un magistrat. L'affaire fut étouffée par une ordonnance de non-lieu. Crispi conserva son influence à la Chambre et rentra facilement en grâce auprès du roi. Ni l'un ni l'autre n'aimaient la France, mais Crispi était bien plus gallophobe qu'Humbert I^er^. Il s'est vanté de n'avoir jamais changé d'attitude à notre égard et de nous juger « comme nous le méritons ». Irrédentiste à sa manière, il nous réclamait, non seulement Nice et la Savoie, mais la Corse. Personne ne contribua autant que lui à provoquer des manifestations hostiles à la France, quand nos troupes occupèrent la Tunisie. (*V. ce mot et* France *dans le* Dictionnaire.) La plus bruyante et la plus injurieuse, la célébration du six-centième anniversaire des *Vêpres siciliennes*, en 1882, fut l'œuvre personnelle de Crispi. Le gouvernement italien lui-même parut quelque peu embarrassé. Ce n'est pas Crispi qui a signé les premiers traités de la *Triplice*, mais il est certainement un de ceux qui en ont eu la première idée. La mission officielle dont il fut chargé en 1877 à Berlin, à Londres et à Buda-Pest était un premier pas vers la constitution d'une nouvelle Sainte-Alliance, antifrançaise et peut-être antirusse. Un second voyage à Berlin en 1887, provoqué cette fois par une invitation formelle de Guillaume I^er^ (*V. ce nom*), donna lieu à des conférences secrètes qui exaltèrent l'orgueil de Crispi, qui se crut un second Bismarck. Rappelé par Depretis au ministère de l'intérieur, il lui succéda le 29 juillet 1887 comme président du conseil, dénonça le traité de commerce avec la France, refusa de participer à l'exposition de 1889 et fit tout ce qu'il put pour décider Bismarck à nous déclarer la guerre. (*V.* Guillaume I^er^.) Le chancelier s'y refusant, il n'osa pas la commencer tout seul. Sa mégalomanie se porta vers les entreprises coloniales. (*V.* Abyssinie.) Le roi entra dans ses vues. Le traité d'Ucciali, 1889, fut présenté à la nation comme une revanche du traité franco-tunisien de Kasr-el-Saïd. Le ministère n'en fut pas moins renversé, en 1890, par une coalition de la droite et de l'extrême gauche, hostile aux dépenses militaires et à la politique coloniale. Humbert, qui regrettait Crispi, l'aida à revenir au pouvoir, 15 décembre 1893. Son second ministère fut troublé, dès le début, par les scandales financiers de la Banque romaine qu'on appela le Petit Panama (*Panamino*), par l'agitation révolutionnaire en Sicile et dans les grandes villes de la péninsule, par les attentats anarchistes et les procès politiques. (*V.* Humbert I^er^.) La récente visite de Guillaume II à Léon XIII interdisait à Crispi la politique anticléricale. L'empereur, qui avait renvoyé Bismarck, était encore moins disposé que lui à faire la guerre à la France. Humbert I^er^ et son ministre cherchèrent de nouveau un dédommagement dans les entreprises coloniales. Jaloux de la France qui avait conquis en trois ans le Dahomey, l'ombouctou et Madagascar, ils engagèrent contre Ménélik, vers la fin de 1895, une seconde guerre d'Abyssinie (*V. ce mot*), dont l'issue désastreuse entraîna, malgré le roi, la chute immédiate du ministère, 8 mars 1896. Crispi ne s'en releva pas. Désavoué et « flétri » par la Chambre à la suite de l'enquête sur le *Panamino*, opéré cinq fois de la cataracte, mais conservant jusqu'au bout la lucidité de son esprit et son humeur combative, il travailla à ses *Mémoires*, qu'il n'eut pas le temps d'achever, et donna à diverses revues des articles contre la France. Un dernier, en 1900, soutenait que nous n'avions pas le droit de revendiquer « l'Alsace allemande », ni la Lorraine « de nationalité incertaine », et que ces deux provinces étaient manifestement satisfaites de leur germanisation.

F. D—y.

CRITCHETT (George), très habile chirurgien et savant oculiste anglais, né à Highgate en 1817, m. en 1882, suivit les

leçons de John Scott au *London hospital*, où il devint chirurgien et démonstrateur d'anatomie. Membre du collège des chirurgiens en 1839, il s'appliqua à l'étude des maladies des yeux, et fut attaché au *Royal London ophthalmic hospital*. La Société huntérienne le choisit pour président.

CUBA. V. ÉTATS-UNIS *dans ce* SUPPLÉMENT.

CUBA (RÉPUBLIQUE DE). — L'île de Cuba (V. *le* DICTIONNAIRE), affranchie de la domination espagnole en 1898, forme, depuis 1902, une république officiellement indépendante, soumise en fait à la tutelle des États-Unis, qui se sont chargés une fois de la pacifier. Sa population est de 2,200,000 hab., dont les trois quarts sont des blancs; 200,000 étrangers, presque tous citoyens des États-Unis, exploitent les grandes plantations, les fabriques de sucre et de tabac et font à eux seuls presque tout le commerce, qui est déjà de 1 milliard et demi et s'accroît chaque année. La capitale, La Havane, compte 300,000 habitants et figure au premier rang parmi les ports du Nouveau Monde. Tous les chemins de fer de Cuba (2,000 kil.) ont été construits par les Américains du Nord.

E. D—Y.

CURZON (PAUL-ALFRED DE), peintre, né à Migné (Vienne) en 1820, m. en 1895, élève de Drolling et de Cabat, exposa pour la première fois un paysage au Salon de 1843. A la suite d'un concours qui lui valut un second prix de paysage historique, il fut envoyé en Italie et en Grèce, où il eut pour compagnons de voyage Charles Garnier, Edmond About et Théophile Gautier. Depuis son retour et jusqu'en 1891, il a donné un très grand nombre d'œuvres remarquables (médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889). On cite de lui : *les Ondines, Dante et Virgile; Ostie; Une Albanaise, le Tasse à Sorrente, Une Famille de pêcheurs dans l'île de Capri, Rêve dans les ruines de Pompéi, les Bords du Clain à Poitiers, Triptyque, Graziella, Cannaiore et Golfe d'Athènes, Cueillette des olives à Capri, les Fortifications de Paris et le Bois de Boulogne*, 1891. On a aussi de lui des aquarelles et des pastels estimés, entre autres *le Tonnelier de Nuremberg*.

CUVILLIER-FLEURY (AUGUSTE), littérateur et journaliste, né en 1802, m. en 1887. Élève du lycée Louis-le-Grand, il remporta le prix d'honneur de rhétorique au concours général, fut secrétaire de Louis Bonaparte ancien roi de Hollande, professeur au collège Sainte-Barbe, et en 1827 précepteur du duc d'Aumale, qui voulut le retenir auprès de lui, en le nommant secrétaire de ses commandements. Cuvillier-Fleury entra en 1834 au *Journal des Débats*, dont il fut pendant quarante ans le collaborateur assidu. Il y a publié un grand nombre d'articles politiques et surtout littéraires, où l'on retrouve, avec beaucoup de science et d'esprit, la forme la plus pure de la tradition classique. Membre de l'Académie française, Cuvillier-Fleury vécut dans la retraite après 1848. Il avait voué à la famille d'Orléans une reconnaissance et une affection qui ne se sont jamais démenties.

On a de lui : *Portraits politiques et révolutionnaires*, 1851; *Études littéraires et historiques, Voyages et voyageurs*, 1854; *Dernières Études historiques et littéraires, Historiens, poètes et romanciers, Études et portraits; Posthumes et revenants*, etc.

CURIE (PIERRE), célèbre chimiste, membre de l'Académie des Sciences, né à Paris en 1859, m. le 18 avril 1906. En étudiant avec Antoine-Henri Becquerel les radiations de l'uranium, il reconnut en 1898 l'existence de deux corps inconnus jusque-là, le *polonium* et le *radium*. Ce dernier est le plus extraordinaire des métaux, car il brûle sans se consumer, émet indéfiniment des rayons lumineux qui traversent les corps opaques, chauffe et brûle même à travers les tubes de verre qui le contiennent. Curie et M^me^ Curie, sa femme, qui a pris part à toutes ses recherches et a été associée à l'honneur de ses découvertes, ont réussi à l'extraire du *pechblende* ou minerai d'oxyde d'urane qu'on trouve dans les mines de Joachimsthal, près de Carlsbad, en Bohême. Mais une tonne de ce minerai n'a fourni que deux décigrammes de radium, et la dépense a été de 10,000 fr. Le prix d'un gramme de radium n'est guère descendu au-dessous de 30,000 fr. Cependant Curie était plein de confiance dans les applications futures de sa merveilleuse découverte, récompensée en 1903 par le prix Nobel, et il poursuivait avec succès le cours de ses travaux, lorsqu'il mourut, victime d'un horrible accident, écrasé par une voiture au moment où il traversait le quai des Grands-Augustins, à la descente du Pont-Neuf. M^me^ Curie, nommée professeur à la faculté des sciences, y a continué les recherches et l'enseignement de son mari.

CZARTORYSKI (LADISLAS, PRINCE), duc de Klewan et de Zukow, né en 1828, m. en 1894, appartenait à une des familles les plus illustres de l'ancien royaume de Pologne. Fils du prince Adam Czartoryski (V. *le* DICTIONNAIRE) et de la princesse Anne de Sapieha-Kodenski, il succéda, comme chef de la famille, à son frère aîné le prince Vitold, en 1865. Marié en 1855 à la princesse Marie d'Amparo, comtesse de Vista-Alegre, fille de la reine Christine d'Espagne et du duc de Rianzarès, veuf en 1864, il se remaria en 1872 avec la princesse Marguerite d'Orléans, fille du duc de Nemours, morte en 1893. Le prince Czartoryski fit de sa grande fortune le plus généreux usage en faveur des écoles et des œuvres de bienfaisance polonaises à Paris.

D

DAHOMEY (V. *le* DICTIONNAIRE). — Depuis 1857 la France occupait sur la côte de ce pays les comptoirs du Grand et du Petit-Popo et de Porto Seguro. En 1863 le roi de Porto Novo accepta le protectorat français, et le roi de Dahomey Glé-Glé nous céda le port de Kotonou. Il voulut nous le reprendre, en 1889, [illegible] Brown de Colstoun et le docteur Bayol, [illegible] à renouveler les anciens [illegible] le roi [illegible] les hostilités, en faisant arrêter et emprisonner [illegible] français, les sœurs de charité et les [illegible] Whydah [illegible] entre Kotonou et Porto Novo [illegible] par le lieutenant [illegible] et le commandant [illegible]. Le bombardement de Whydah par [illegible] roi, qui rendit ses captifs [illegible] dans une nouvelle expédition [illegible] par l'entremise d'un [illegible], le traité du 3 octobre 1890, [illegible] mais [illegible] 20,000 fr. Ce traité [illegible] les [illegible] d'Agbomey [illegible] 1892 [illegible] gouvernement, d'accord [illegible] Dodds [illegible] 3,000 hommes d'infanterie [illegible] sénégalais, pour combattre les 12,000 [illegible] fameuses amazones du roi de Dahomey. Notre allié Toffa, roi de Porto-Novo, devait nous fournir des porteurs. Après un débarquement périlleux, Dodds s'engagea, le 1^er^ septembre, dans l'intérieur du pays, à travers les lagunes et la brousse. Le 12, les Français atteignirent la rivière de l'Ouémé, qu'ils franchirent le 2 octobre sur des pirogues. Devant la résistance acharnée des Dahoméens, Dodds dut s'arrêter à Akpa pour attendre les renforts amenés de Kotonou par le commandant Audéoud. De nouveaux combats livrèrent à nos soldats la ville sainte de Cana. Le 17 novembre, ils occupèrent la capitale, d'où le roi s'était enfui [illegible]. La campagne nous avait coûté, en trois mois, 81 hommes tués, dont 11 officiers, et 440 blessés. Behanzin, poursuivi par le capitaine [illegible], se rendit sans conditions et fut interné à la Martinique (1893). Le Dahomey fut organisé en colonie, avec Porto-Novo pour capitale. Les expéditions du commandant [illegible], du capitaine [illegible] et de M. Ballot, 1894-95, ont étendu la domination française au nord du poste de Carnotville jusqu'au Niger. Le Dahomey, dont l'étendue est évaluée à [illegible] kil. carrés avec 700,000 hab., est un pays fertile, [illegible] par une population [illegible], et le caractère [illegible] aux [illegible] ses [illegible]. La culture et le commerce y sont [illegible] [illegible] Le chemin de fer, [illegible] jusqu'au Niger, [illegible] Whydah [illegible], une autre ligne va de Porto Novo à [illegible] (77 kil.).

E. D—Y.

DAMPIERRE (Élie, marquis de), agriculteur et homme politique, né [illegible] Landes en 1813, m. en 1896. Fils d'un pair de France, il se présenta sans succès aux élections de [illegible] avec un programme libéral. Après la révolution de 1848, il représenta le département des Landes dans les Assemblées constituante et législative, renonça à la politique après le 2 décembre, fut élu pourtant membre de l'Assemblée nationale en 1871. Le marquis de Dampierre, président de la Société des agriculteurs de France, était membre du Conseil supérieur de l'agriculture et du Conseil des haras.

DARCEL (Alfred), ingénieur et archéologue, né à Rouen en 1815, m. en 1893, élève de l'École centrale, s'occupa d'abord de chimie, mais ses connaissances archéologiques et son goût éclairé pour les arts le firent entrer en 1862 dans l'administration du musée du Louvre. En 1871, Jules Simon le nomma administrateur de la manufacture nationale des Gobelins. Il devint en 1885 directeur du musée de Cluny, dont il augmenta les magnifiques collections. Darcel était membre du Comité des monuments historiques et officier de la Légion d'honneur.

Parmi ses publications, on doit rappeler ses *Notes sur l'orfèvrerie*, les émaux et les faïences italiennes, [illegible] musée du Louvre, des articles dans la *Revue archéologique* et la *Gazette des beaux-arts*, l'*Histoire de la Tapisserie*, l'*Histoire des Manufactures nationales de tapisserie et des tapis de la Savonnerie*, [illegible] des Gobelins; l'*Inventaire général des richesses d'art de la France*, le *Catalogue de l'exposition rétrospective de l'art français au Trocadéro*, en 188[illegible], etc.

DARU (Napoléon, comte), homme politique, né à Paris en 1807, m. en 1890. Fils du comte Pierre Daru (V. *le* Dictionnaire), il eut pour parrain Napoléon Ier et pour marraine Joséphine. Élève de l'École polytechnique, il fit plusieurs campagnes en Afrique. Pair de France en 1832 par droit d'hérédité, il s'occupa surtout des travaux publics et des chemins de fer. Député de la Manche en 1848 à l'Assemblée constituante, puis à l'Assemblée législative, il vota avec les monarchistes, fut arrêté lors du coup d'État et enfermé quelques jours à Vincennes. Après s'être tenu dix-huit ans à l'écart, il se rallia en 1869 à l'*empire libéral* et devint ministre des affaires étrangères dans le cabinet formé par Émile Ollivier. Sur la question du *plébiscite*, le ministère se divisa. Daru, qui le désapprouvait, donna sa démission en même temps que MM. Buffet et de Talhouet, avril 1870. Élu en 1876 sénateur de la Manche, il se retira définitivement de la vie politique en 1879.

DAUBRÉE (Gabriel-Auguste), savant géologue et minéralogiste, né à Metz en 1814, m. en 1896, entra à l'École polytechnique, et fut classé dans le service des mines. Nommé en 1839 professeur à la faculté des sciences de Strasbourg, dont il devint doyen en 1852, il reçut en même temps le titre d'ingénieur ordinaire des mines en 1840 et d'ingénieur en chef en 1855. En 1861 il fut appelé à Paris comme professeur de géologie au Muséum d'histoire naturelle, devint en 1862 professeur de minéralogie à l'École des mines, dont il fut directeur de 1872 à 1884, avec le titre d'inspecteur général. Ses travaux et ses découvertes lui ont fourni la matière d'environ 150 mémoires, insérés pour la plupart dans les *Annales des mines* et dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, dont il faisait partie depuis 1861. On a encore de lui des cartes géologiques, parmi lesquelles on remarque celle du *Département du Bas-Rhin*. Grand officier de la Légion d'honneur en 1881, il siégea dans le conseil de l'ordre jusqu'en 1895.

DAUDET (Alphonse), romancier et auteur dramatique, né à Nîmes en 1840, m. en 1897, était le dix-septième enfant d'une famille de commerçants, qui alla bientôt s'établir à Lyon, où elle ne réussit pas dans ses affaires. Alphonse Daudet dut interrompre ses études au moment où il allait passer le baccalauréat, et accepter au collège d'Alais un emploi de surveillant, qu'il abandonna en 1857 pour venir retrouver à Paris son frère aîné, M. Ernest Daudet. Son premier ouvrage, un agréable recueil de poésies : *Amoureuses*, 1858, fut bien accueilli, mais il lui fallait avant tout gagner sa vie. Il travailla beaucoup, écrivit dans le *Musée des familles*, le *Monde illustré*, le *Figaro*, etc. Le duc de Morny, président du Corps législatif, prit le jeune écrivain comme secrétaire. Daudet put suivre plus librement ses goûts littéraires et s'essayer dans les genres qu'il préférait. De 1862 à 1869, il fit représenter la *Dernière Idole*, drame, *les Absents*, *l'Œillet blanc*, comédies; *le Frère aîné*, drame; *le Sacrifice*, comédie. Ces œuvres ne passèrent pas inaperçues. Mais son talent fin et délicat, sa mélancolie sans tristesse et sa malice sans méchanceté furent toujours plus à l'aise dans le roman et dans la nouvelle. La touchante histoire du *Petit Chose*, 1868, avait le charme d'une autobiographie. Les *Lettres de mon moulin* et l'inoubliable *Tartarin de Tarascon*, 1869, valurent à leur auteur une popularité de bon aloi. Il venait d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur, lorsque la guerre de 1870 éclata. Le siège de Paris, auquel il assista, dans les rangs de la garde nationale, lui inspira en 1871 les *Lettres à un absent*. En 1872 il fit représenter l'*Arlésienne*, [illegible] de ses contes [illegible], [illegible] adapté par l'Odéon. En 1873, les *Contes du lundi* [illegible], qui donna en 1874 les *Femmes d'artistes* et *Robert Helmont*, *Fromont jeune et Risler aîné*, [illegible] *Jack*, 1876. Il était [illegible] de mieux [illegible] à ceux qui [illegible] de s'attarder dans sa Provence, de ne savoir [illegible] que les paysages et les gens du Midi. Après *Jack*, 1876, vinrent *le Nabab*, 1877; *les Rois en exil*, 1879, et *Numa Roumestan*, 1881, où le roman [illegible] deux romans de [illegible] d'inspiration bien différente, *l'Évangéliste*, 1883, et *Sapho*, 1884; en 1885, *Tartarin sur les Alpes*; en 1888, *l'Immortel*, véritable satire dirigée contre l'Académie, que Daudet n'aimait pas et dont il aurait été membre depuis longtemps s'il avait consenti à s'y présenter; en 1890, *Port-Tarascon*, récit tristement comique inspiré par une aventure réelle, dans lequel reparaissent pour la dernière fois Tartarin et son ami Bompard; deux pièces de théâtre, *la Lutte pour la vie*, 1889, et *l'Obstacle*, 1891; enfin *Trente Ans de Paris*, les *Souvenirs d'un homme de lettres*, et *la Petite Paroisse*. Plusieurs de ses romans, entre autres *le Nabab*, *Numa Roumestan*, *les Rois en exil*, *Sapho*, *la Petite Paroisse*, etc., arrangés pour le théâtre, ont obtenu sous cette forme un nouveau succès. Les écrivains de l'école naturaliste revendiquent Alphonse Daudet comme un des leurs, bien qu'il ne leur ressemble guère. D'autres l'ont plus justement comparé à Dickens, et il ne pouvait s'offenser de cette comparaison. Lui-même se disait et se croyait sans doute l'élève de ses amis les Goncourt. Edmond de Goncourt le choisit comme exécuteur testamentaire et lui confia le soin d'organiser son *académie* de romanciers. V. Goncourt (Edmond Huot de) *dans ce* Supplément.

DAUPHIN (H.-Albert), né à Amiens en 1827, m. en 1898, était en 1870 bâtonnier de l'ordre des avocats, conseiller municipal et maire dans sa ville natale. Maintenu dans ses fonctions par le gouvernement de la Défense nationale, il fut élu en 1872 membre de l'Assemblée nationale comme républicain modéré, mais donna aussitôt sa démission. Président du conseil général de la Somme, il fut élu sénateur en 1876, et toujours réélu depuis par ce département. Inscrit d'abord au centre gauche, puis à la gauche républicaine, il occupa, de 1876 à 1882, le poste de procureur général près la cour d'appel de Paris. En 1886, Dauphin fut ministre des finances dans le cabinet présidé par Goblet, prépara un projet d'impôt sur le revenu qui ne fut pas discuté, prit dans la suite une part active à la discussion des nouveaux tarifs douaniers, et soutint en toute occasion les idées protectionnistes.

DAVIOUD (Gabriel-Jean-Antoine), architecte, né à Paris en 1823, m. en 1881, élève de l'École des beaux-arts, fut d'abord dessinateur à la préfecture de la Seine et remporta le second grand prix d'architecture en 1849. Il dirigea les travaux de la mairie du Panthéon, des halles centrales et des écoles de la ville de Paris. Nommé en 1855 architecte des promenades et plantations, il eut part avec Alphand à la transformation du bois de Boulogne. En 1859, il éleva la fontaine Saint-Michel, les théâtres de la place du Châtelet, et en 1878, avec Bourdais, le palais du Trocadéro.

Il a laissé un Mémoire [illegible], couronné par l'Institut.

DAVYL (Louis **POUPART**, dit), journaliste, romancier et auteur dramatique, né à Argenteuil en 1835, m. en 1890, réussit dans le drame et dans la comédie. En 1873, il fit représenter, avec Théodore Barrière, *le Gascon*, drame de cape et d'épée. En 1874 il donna *la Maîtresse légitime*, et en 1876, *les Vieux Amis*.

DEBRAY (Jules-Henri), chimiste et professeur, né à Amiens en 1827, m. en 1888, fils d'un mécanicien. Agrégé des sciences physiques en 1850, il ne quitta pas l'École, et fut attaché au laboratoire de Sainte-Claire-Deville. Une thèse sur le *Glucinium et ses composés* lui valut en 1855 le grade de docteur. De 1856 à 1867, tout en conservant ses fonctions à l'École, il enseigna successivement aux lycées Bonaparte, Charlemagne et Napoléon. Examinateur d'admission à l'École polytechnique, et chargé, avec Ernest Dumas, de diriger à la Monnaie le service de la garantie des matières d'or et d'argent, il devint, en 1875, maître de conférences à l'École normale. En 1877, la Société chimique le choisit comme président, et il fut, la même année, élu membre de l'Académie des Sciences, en remplacement de Balard. A la mort de Sainte-Claire-Deville, en 1881, Debray lui succéda comme directeur du laboratoire de l'École, comme professeur à la faculté des sciences et comme membre du comité des arts et manufactures du bureau international des poids et mesures, dont il fut vice-président. Il fut membre du Conseil supérieur de l'instruction publique, vice-président de la Société d'encou-

ragement pour l'industrie nationale. Pendant ses trente années de collaboration avec Sainte-Claire-Deville, Debray l'a secondé dans la découverte de procédés nouveaux pour la fabrication du *sodium* et de l'*aluminium*, dans ses recherches sur les *Métaux de la mine du platine*, qui ont conduit à la découverte de l'*iridium*, employé pour la confection des mètres et des kilogrammes demandés par le bureau international. « Deville et Debray, dit Troost, ont créé une nouvelle métallurgie du platine et des métaux qui l'accompagnent dans ses minerais. » Ils construisirent, dans le laboratoire de l'École normale, ce four à réverbère dans lequel on a pu fondre à la fois 250 kilogrammes de platine iridé. Ce fut Debray qui trouva le procédé de fabrication du *bronze d'aluminium*. Il compléta la grande découverte de Sainte-Claire-Deville, la *dissociation*, par des expériences décisives sur la *dissociation du carbonate de chaux* et sur l'*efflorescence des sels hydratés*. On lui doit de remarquables travaux sur le *Ruthénium et ses composés* (avec M. Joly), sur l'*acide tungstique* et les *tungstates*, sur la *molybdène*, sur les acides *phosphomolybdiques* et sur les *phosphomolybdates*, sur la reproduction artificielle d'un grand nombre de métaux ; sur les essais de l'*argent contenant du mercure*, sur la présence du *sélénium* dans l'argent d'affinage, sur le *chlorure d'or*, sur le *pourpre de Cassius*, etc.

V. son *Éloge* par Janssen, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, t. CXII ; par Ditte, dans la *Revue scientifique*, t. XLIII ; et la *Notice* de Troost, dans le Bulletin de l'Association [illegible] de l'Enseignement, 1889.

DECK (Joseph-Théodore), chimiste et céramiste, né à Guebwiller (Haut-Rhin) en 1823, m. en 1891, s'occupa d'abord de la teinture des soies, dirigea ensuite deux manufactures de faïence, et se spécialisa à l'art de la céramique, qui lui dut plusieurs nuances nouvelles et le procédé de fabrication des émaux transparents. Il obtint plusieurs médailles aux Salons annuels et à l'exposition de 1878. En 1887 il fut nommé directeur de la manufacture nationale de Sèvres.

DÉCLAT (Gilbert), médecin, né en 1827 à Saint-Martin-d'Estreaux (Loire), m. en 1896, est connu pour avoir introduit l'usage de l'acide phénique et la méthode antiseptique dans le traitement des blessures et des maladies infectieuses. Cette méthode, dont l'invention a été attribuée à tort au professeur anglais Lister, avait été appliquée longtemps avant Lister par le docteur Déclat.

DECOURCELLE (Adrien), auteur dramatique, né à Paris en 1822, m. en 1892. [illegible] dès 1845 à la Comédie française un [illegible] en vers, *[illegible] Bastille*, et l'année suivante, *[illegible]*. Il [illegible] à la [illegible], tout seul, tantôt avec Barrière, [illegible], Labiche, [illegible] et autres collaborateurs, un grand nombre de [illegible] et de vaudevilles qui eurent beaucoup de succès, [illegible] en 1852.

DELABORDE (Henri, comte), peintre et critique d'art, né en 1811, m. en 18[illegible], [illegible] la peinture. Son [illegible] au Salon, *[illegible] le désert*, fut acheté par l'État en 18[illegible] et placé au musée de Dijon. [illegible] tableaux dans lesquels il a fidèlement suivi les traditions de la peinture classique. [illegible] dans la *Revue des Deux Mondes*. Membre libre de l'Académie des Beaux-arts depuis 18[illegible], il en devint secrétaire perpétuel en 1874.

DELAIR (Paul), [illegible] et auteur dramatique, né en 1842, [illegible] 1870 [illegible]

[illegible]

DELAPLANCHE [illegible]

[illegible]

d'honneur du Salon. La même année, il donna l'*Afrique*, statue en bronze doré, pour le bassin du Trocadéro. Ce grand artiste, aussi modeste que laborieux, a encore donné *Sainte Agnès*, à Saint-Eustache ; l'*Éducation maternelle, Agar et Ismaël, la Musique, Saint Joseph*, l'*Enfant Jésus*, la *Vierge*, dans l'église de Saint-Joseph à Paris ; la *Sécurité*, à l'Hôtel de ville ; le *tombeau du cardinal Donnet*, à Bordeaux ; et la *France distribuant des couronnes*, à l'Exposition de 1889.

DELEBECQUE (Alphonse-Charles), général, né à Douai en 1824, m. en 1893, servit d'abord en Algérie, se distingua à Sébastopol, en Italie et au Mexique. Blessé sous les murs de Metz en 1870, il prit part à la lutte contre la Commune et enleva la butte Montmartre. Général de division en 1879, il commanda en 1881 les troupes qui occupèrent le pays des Kroumirs et contribua par une campagne habilement conduite à la conquête de la Tunisie. Le général Delebecque était grand-croix de la Légion d'honneur.

DELIBES (Léo-Clément-Philibert), compositeur, né à Saint-Germain-du-Val (Sarthe) en 1836, m. en 1891, élève du Conservatoire de Paris, organiste de l'église Saint-Jean-Saint-François, pianiste accompagnateur au Théâtre lyrique, fut nommé en 1865 second chef des chœurs à l'Opéra. Dès 1855 il avait donné aux Folies-Nouvelles *Deux Sous de charbon*, opérette en un acte, suivie d'un assez grand nombre d'œuvres du même genre. A l'Opéra, il donna les charmants ballets de *la Source*, de *Coppélia* et de *Sylvia*. Mais c'est à l'Opéra-Comique qu'il obtint ses plus brillants succès, avec *le Roi l'a dit*, *Jean de Nivelle* et *Lakmé*. Il remplaça Victor Massé à l'Académie des Beaux-arts en 1884. Léo Delibes laissait inachevée la partition de *Kassya*, qui a été représentée après sa mort.

DEPEYRE (Octave), homme politique, né à Cahors en 1825, m. en 1891, était fils d'un juge au tribunal de Toulouse. Avocat au barreau de cette ville, il fut élu député de la Haute-Garonne à l'Assemblée nationale, où il fut un des orateurs de la droite royaliste. Ce fut lui qui détermina l'Assemblée à voter le septennat du maréchal de Mac-Mahon. Il fut ministre de la justice de nov. 1873 à mai 1874, vota contre les lois constitutionnelles, siégea au Sénat jusqu'en 1878, et dirigea successivement le *Paris-Journal*, le *Français* et le *Moniteur universel*.

DEPRETIS (Augustin), homme d'État, né à Stradella (Piémont) en 1811, m. en 1887, avocat au barreau de Turin, se mêla à toutes les tentatives des libéraux piémontais, écrivit dans les journaux du parti et fut nommé par Charles-Albert, lors de la guerre contre l'Autriche, gouverneur civil de Brescia, 1849. Depuis l'année suivante, il siégea dans l'opposition. En 1861, Victor-Emmanuel le chargea de faire reconnaître en Sicile le *Statut* ou constitution du royaume d'Italie. Depretis fut ministre des travaux publics dans le cabinet Rattazzi, 1862, de la marine, puis des finances, sous la présidence de Ricasoli, 18[illegible], [illegible] Minghetti, [illegible] ministre des finances [illegible] du cabinet de gauche [illegible] en 1876. [illegible]

[illegible]

DERENBOURG (J.), orientaliste [illegible]

[illegible]

DEROULÈDE [illegible]

[illegible]

reux et l'espoir de la revanche lui inspirèrent, en 1872, les *Chants du soldat*, et en 1875 les *Nouveaux Chants du soldat*. Le même sentiment généreux, exprimé en vers énergiques, fit applaudir à l'Odéon son beau drame de l'*Hetman*. Un autre, non moins remarquable, la *Moabite*, ne put être représenté jusqu'à la mort de Gambetta qu'il admirait et qu'il aimait. Déroulède n'avait joué ni cherché à jouer aucun rôle politique. La fondation de la *Ligue des patriotes*, le 18 mai 1882, fut non seulement la grande pensée, mais l'acte capital de sa vie. Dans une réunion présidée par Félix Faure, député du Havre, il en définit l'objet : *Développer partout et en tous l'esprit patriotique, l'esprit militaire, l'esprit national*. « Soyons Français, disait-il, bons Français, rien que Français. Quant à la fraternité des peuples, nous en reparlerons le jour où Caïn nous aura rendu ce qu'il nous a pris. » Les ligueurs s'engageaient à poursuivre, par tous les moyens en leur pouvoir, le *relèvement complet de la Patrie*. Henri Martin (V. *le* DICTIONNAIRE) accepta la présidence de la Ligue ; Déroulède ne voulut en être que le délégué général. Il fit en cette qualité 300 conférences en cinq ans, encouragea ou créa des sociétés de gymnastique et de tir, entreprit un grand voyage de propagande à travers l'Europe et fit acclamer la France en Italie, à Saint-Pétersbourg et à Moscou. Les résistances qu'il rencontra dans le gouvernement et dans les Chambres l'entraînèrent, malheureusement pour lui et pour la cause qu'il défendait, d'abord dans l'aventure boulangiste (V. BOULANGER), puis dans les scandaleux débats de l'affaire du Panama. Député de la Charente en 1889, il se battit avec M. Laguerre, échangea six balles sans résultat avec M. Clemenceau, et donna sa démission en pleine séance, 1893. La Ligue était supprimée, du moins officiellement, par un arrêté du ministre Constans. Pendant cinq ans Déroulède se tint à l'écart, cultivant ses vignes dans la Charente, s'occupant de la lutte contre le phylloxera, donnant comme suite aux *Chants du soldat* les *Chants du paysan*. Deux drames, faits pour la lecture et pleins d'allusions transparentes, *Duguesclin* et la *Mort de Hoche*, le montrent fidèle à une idée qui lui était chère : l'armée peut et doit sauver la nation. Fatigué de la lutte stérile des partis et de « l'éternelle confusion du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif », révolté d'autre part lors de la revision du procès Dreyfus par les injures prodiguées à nos chefs militaires, il rentra à la Chambre en 1898 avec l'intention bien arrêtée de combattre énergiquement l'antimilitarisme et de reprendre, avec plus de chances de succès, l'ancien projet boulangiste d'une république nationale et plébiscitaire, réalisant l'union de tous les Français. Son premier soin fut de reconstituer la Ligue des patriotes, dont le *Drapeau* devint l'organe officiel. Le président Félix Faure, partisan d'une « république tolérante et ouverte à tous », ne lui était pas défavorable. Sa mort, les scènes violentes qui la suivirent et la signification donnée à l'élection de M. Loubet par les adversaires du nationalisme firent perdre à Déroulède le sang-froid qui lui aurait été plus que jamais nécessaire. Sa tentative de coup d'État militaire le jour des funérailles de Félix Faure échoua complètement. Le général Roget refusa de marcher sur l'Élysée, 23 fév. 1899. Arrêtés à la caserne de Reuilly, Déroulède et M. Marcel Habert furent renvoyés par le ministère Dupuy devant la cour d'assises, qui les acquitta, 1er juin. Pour recommencer leur procès, le ministère Waldeck-Rousseau les impliqua avec MM. Paul Buffet, de Sabran, Dubuc, Jules Guérin et d'autres qui ne se connaissaient même pas entre eux, dans un prétendu complot royaliste, qui fut jugé par le Sénat érigé en Haute Cour de justice, sous la présidence de M. Fallières. Déroulède, traité comme un malfaiteur vulgaire, était amené au Luxembourg dans une voiture cellulaire. L'éloquence et le dévouement de son défenseur, Oscar Falateuf, ne modifièrent en rien l'opinion des juges, mais l'appel qu'il adressa à l'opinion publique ne resta pas sans écho. Quand on connut l'arrêt qui condamnait Déroulède à dix ans de bannissement, 5 janvier 1900, des protestations indignées s'élevèrent. Le Conseil de la Légion d'honneur refusa à l'unanimité de prononcer sa déchéance. Pendant les quatre premières années de son exil, il vécut en Espagne, le plus souvent à Saint-Sébastien, avec M. Marcel Habert, se battit en duel avec Jaurès (V. [illegible]), à la frontière, refusa la [illegible] qui lui était offerte, parce qu'elle ne lui rendait pas ses droits politiques, voyagea en Italie, séjourna quelque temps en Autriche, rentra en France après l'amnistie du 2 [illegible] 1905, sous le ministère Rouvier, et se présenta pour la [illegible] fois dans la Charente aux élections de janvier [illegible]. Il ne fut pas élu et [illegible] le [illegible]. Ce n'était pas à la Chambre, mais dans le pays qu'il devait mener avec [illegible] d'ardeur et plus de liberté qu'autrefois la lutte des patriotes contre les [illegible], les [illegible] et les internationalistes. Malgré tous les [illegible], la Ligue était bien vivante. Personne n'osa plus y toucher, quand Dérou-lède en eut repris la direction. Ses discours, aux anniversaires des combats livrés sous Paris, n'avaient rien d'impolitique ni de déclamatoire. Il avait dit en 1880, et il [illegible] souvent depuis, que la Ligue des patriotes n'était pas « une association de provocateurs ni d'imprudents ». Pas de fanfaronnades, d'injures ou de défis prématurés. Ce qu'il prêchait avant tout, c'est l'union, le calme, l'énergie patiente jusqu'au jour, non pas de la revanche, mais de la revendication, c'est-à-dire « du droit qui se relève, de la justice qui s'anime, de l'équité qui combat ». Alors viendra la sainte victoire qui replacera la Prusse en Prusse, l'Alsace-Lorraine en France. Dans son dernier discours, à Champigny, en décembre 1913, alors qu'épuisé par de cruelles souffrances, il avait à peine la force de se faire entendre, il demandait à Dieu de faire en sorte « que rien n'arrête l'ouragan qui semble en marche vers cette heure décisive ». Quelques jours après, sa famille et ses amis l'emmenèrent à Nice, où il mourut le 30 janvier 1914. Son corps fut ramené à Paris et, après un service religieux à l'église Saint-Augustin, inhumé au cimetière de la Celle-Saint-Cloud, au milieu d'une affluence énorme. Le ministère Doumergue n'avait pas voulu proposer des obsèques nationales, que la Chambre aurait certainement accordées, mais le président de la République, M. Poincaré, était officiellement représenté. MM. Deschanel, Millerand, Briand, Barthou, beaucoup d'hommes politiques, d'opinions très différentes, et même très éloignées de celles de Déroulède, apportèrent leur hommage au grand Français, apôtre de l'[illegible], que M. Barrès salua de son vrai nom en l'appelant « un homme national ».

Outre les ouvrages cités, on a encore de Déroulède : *Marches et sonneries*, *Chants patriotiques*, [illegible] *le Bataillon et les trois couleurs*, *le Premier Grenadier* [illegible] *la Ligue des Patriotes* [illegible] 1876 *Feuilles de route ; 1870-1871*, *Nouvelles feuilles de route*, etc. — F. D.

DESAINS (QUENTIN-PAUL), physicien, né à Saint-Quentin en 1827, m. en 1885, professa au collège de Caen, aux collèges Stanislas, Saint-Louis et Bourbon à Paris, [illegible] en 1848, professeur de physique à la [illegible] en 185[illegible], il enseigna pendant trente-deux ans avec beaucoup de talent et de succès. Lors de la création de l'École des hautes études, en 1869, Duruy le chargea d'organiser à la Sorbonne le nouveau laboratoire d'enseignement de la physique. Il réussit pleinement dans cette tâche difficile, à laquelle il ne cessa de travailler jusqu'à sa mort. Les savantes recherches de Desains sur la chaleur rayonnante, sur la polarisation des rayons calorifiques, sur la chaleur latente de la vapeur d'eau, dans lesquelles il eut pour collaborateur son ami M. de La Provostaye, le désignèrent au choix de l'Académie des Sciences, qui l'appela parmi ses membres en 1873.

On a de lui, outre un grand nombre de Mémoires, un remarquable *Traité de physique*, 18[illegible]-75, et un *Rapport sur les progrès de la théorie de la chaleur*. — V. la Notice de [illegible] dans le *Bulletin de l'Assoc. des anc. élèves de l'École normale*, 1886.

DESDOUITS (THÉOPHILE), philosophe et professeur, né à Versailles en 1836, m. en 1898, fils d'un universitaire, entra à l'École normale en 1855, après avoir obtenu le prix d'honneur de philosophie. Il enseigna à Orléans, à [illegible], fut reçu docteur en 1868 et refusa la chaire qu'on lui offrait à la faculté des lettres de Grenoble, pour rester pendant vingt ans professeur de philosophie au lycée de Versailles.

Parmi ses ouvrages, dont plusieurs ont été couronnés par l'Institut, on doit rappeler [illegible] 1876 [illegible] 1880, la *Philosophie* [illegible] 1886, *la Responsabilité morale*, 1886 [illegible] 1887, etc.

DESJARDINS (ERNEST-ÉMILE-ANTOINE), savant archéologue et historien, né à Noisy-sur-Oise en 1823, m. en 1886, enseigna l'histoire aux lycées d'Angers, de [illegible], d'Alençon, de Mâcon, et au lycée Bonaparte à Paris. Il fut nommé en 1861 maître de conférences à l'École normale, où il enseigna la géographie et l'histoire ancienne. Le gouvernement le chargea de plusieurs missions en Italie, sur les bords du Danube et en Égypte. Membre de l'Académie des inscriptions en 1875, il remplaça Léon Renier (V. *le* DICTIONNAIRE) comme professeur d'épigraphie au Collège de France.

[illegible]

DESJARDINS [illegible] en 18[illegible], m. en [illegible] [illegible] à Marseille, avocat général à [illegible] à Rouen et avocat général à la cour de cassation [illegible]

l'appela en 1875. Il fut aussi jusqu'en 1880 commissaire du gouvernement près le tribunal des conflits. On a de lui de nombreux ouvrages de droit qui font autorité, un *Traité de droit maritime commercial*, en 9 vol.; un *Traité de l'aliénation et de la prescription* [illegible] *des communes et des établissements publics*; un remarquable travail historique sur *les États généraux et leurs Rapports avec le gouvernement du pays*. Il a donné plusieurs articles d'un grand intérêt dans la *Revue des Deux Mondes*, notamment sur la *Conférence de la Haye* et sur la *Guerre du Transvaal*. L'étude approfondie qu'il avait faite du droit international le fit plusieurs fois choisir comme arbitre par des gouvernements [illegible]. Membre actif et très écouté de l'Académie des Sciences morales et politiques depuis 1882, il était officier de la Légion d'honneur.

DESLANDES (Raymond), journaliste et auteur dramatique, né [illegible] en 1825, m. en 1890, [illegible] l'étude [illegible] des articles littéraires qui furent bien accueillis. Au théâtre, il fut souvent, depuis 1852, le collaborateur de [illegible], Delacour et Léonard Martin. Son plus grand succès fut *Antoinette Rigaud*, à la Comédie française.

DESLYS (Charles), littérateur, né à Paris en 1821, m. en 1885, [illegible] fut acteur en province, mais quitta cette profession [illegible]. Sa première nouvelle, *les Bottes vernies de Cendrillon*, obtint un vif succès en 1846. [illegible] par la politique, il donna dans le *Courrier français* [illegible] *le Fermier*. Ses romans [illegible] littéraire, et ses nouvelles sont d'une lecture agréable. Il a donné aussi quelques pièces de théâtre, opéras comiques et mélodrames.

[illegible]

DESNOYERS (Pierre-François-Stanislas), naturaliste [illegible], né à Nogent-le-Rotrou en 1801, m. en 1887, [illegible] en 1833 au Muséum d'histoire naturelle, dont il devint [illegible], et [illegible] s'occupa surtout d'études géologiques. Ses travaux, couronnés par l'Académie des Sciences, [illegible] *Histoire* [illegible] et son travail sur [illegible] couronné par l'Académie des Inscriptions en [illegible]. Il était membre du comité chargé de publier les documents inédits de l'histoire de France.

[illegible]

DESPRES [illegible], né à Paris en 1834, m. en [illegible] [illegible] rine et aux hôpitaux [illegible]

[illegible]

DESROUSSEAUX, [illegible], né à Lille en 1820, [illegible]

[illegible]

DEVÉRIA [illegible]

[illegible]

et membre de l'Académie des Inscriptions en 1897. Le plus intéressant de ses ouvrages est l'*Histoire des relations de la Chine avec l'Annam, d'après des documents chinois*, 1880.

DJIBOUTI, capitale de la Somalie française; port sur la mer Rouge. Plusieurs lignes de paquebots y font escale. C'est de Djibouti que part le chemin de fer d'Abyssinie, se dirigeant vers la capitale, Addis-Ababa.

DORN (Henri-Louis-Edmond), compositeur de musique, né à Kœnigsberg en 1804, m. en 1881, abandonna l'administration pour la musique. Son premier opéra, *les Pages de Roland*, fut représenté à Berlin en 1826. Il devint en 1849 directeur de la musique de la cour à Berlin et conserva ces fonctions jusqu'en 1869. On a de lui plusieurs opéras, entre autres *les Niebelungen*, 1854, et un grand nombre de morceaux de musique instrumentale.

DOUCET (Camille), littérateur et auteur dramatique, né en 1812, m. en 1895, étudia le droit, fut clerc de notaire, puis employé dans les bureaux de la liste civile en 1837. Il débuta au théâtre par un vaudeville écrit avec Bayard. L'Odéon représenta en 1841 sa première comédie en vers, *Un Jeune Homme*. Il a donné depuis au même théâtre : *l'Avocat de sa cause* et *le Baron Lafleur*, *les Ennemis de la maison*, 1850; et à la Comédie française *la Chasse aux fripons*, [illegible]. Son plus grand succès, 1857; *la Considération*, 1860. Camille Doucet fut chargé pendant plusieurs années de la critique dramatique au journal *le Moniteur parisien*. Napoléon III le nomma en 1853 chef de division au ministère d'État, et en 1863 directeur de l'administration des théâtres. Élu membre de l'Académie française en 1865, à la place d'Alfred de Vigny, il remplaça Patin en 1876 comme secrétaire perpétuel et, en cette qualité, rédigea les rapports sur les prix décernés par l'Académie. Ces rapports ont été publiés sous le titre de : *les Concours littéraires*, 1875-1885. Malgré les plaisanteries faciles dont son théâtre a été l'objet, Camille Doucet avait de l'esprit et du talent. On l'a appelé le continuateur heureux de Collin d'Harleville et d'Andrieux. L'aménité de son caractère lui valut beaucoup d'amis, et, dans l'exercice de fonctions assez délicates, il trouva le moyen de ne pas se faire d'ennemis. Il était grand officier de la Légion d'honneur.

DROZ (Gustave), homme de lettres, né à Paris en 1832, m. en 1895, se fit connaître vers la fin du second Empire, en publiant dans la *Vie parisienne* plusieurs récits [illegible], réunis ensuite en volumes sous les titres de *Monsieur, Madame et Bébé*, *Entre nous*, *le Cahier bleu de M[illegible] Cibot*. [illegible] *les* [illegible]

DU CAMP (Maxime), homme de lettres, né à Paris en 1822, m. à Baden-Baden en 1894, [illegible]

[illegible]

DUCHARTRE [illegible]

[illegible]

DUJARDIN-BEAUMETZ [illegible]

celone en 18[illegible], m. en 1895, se distingua également par son habileté [illegible] et par son érudition scientifique. Il a travaillé [illegible] nombreux ouvrages de médecine et fournit de remarquables articles au *Dictionnaire de thérapeutique*. Membre de l'Académie de Médecine, du Conseil d'hygiène, de la Société de médecine et de chirurgie pratique, il a été l'un des fondateurs de l'Union des Femmes de France. Dujardin-Beaumetz était commandeur de la Légion d'honneur.

DUMARESQ (Armand), peintre, né à Paris en 182[illegible], m. en 1895, élève de Couture, se fit connaître par des tableaux religieux qui lui valurent de bonne heure une grande réputation. Un *Christ mort*, son premier envoi au Salon, fut acheté par l'État, et le pape Pie IX voulut avoir au Vatican son tableau de *Saint Bernard prêchant la croisade*. A partir de 1855 Dumaresq changea de genre et ne peignit plus guère que des sujets militaires : la bataille de *Solferino*, la bataille de la *Moskova*, la *Garde du drapeau*, l'*Espion*, etc. Une mission aux États-Unis lui fournit les sujets d'une série de compositions originales vantées parfois comme ses chefs-d'œuvre. On a aussi de lui des eaux-fortes, des lithographies et des dessins conservés au musée de Versailles.

DUMAS (Alexandre), auteur dramatique et romancier, né à Paris en 1824, m. en 1895, était fils de l'auteur des *Trois Mousquetaires*. V. *le* Dictionnaire. Élève du collège Bourbon (lycée Condorcet), il publia à dix-huit ans quelques pièces de vers qu'il réunit en volume sous le titre de *Péchés de jeunesse*. Un roman : *Aventures de quatre femmes et d'un perroquet*, fut son premier ouvrage en prose. Il donna dans la *Presse* les *Lettres d'un provincial* et publia à partir de 1844 divers romans. Deux surtout attirèrent l'attention, *la Dame aux camélias*, 1848, et *Diane de Lys*, 1851. La pièce qu'il tira de la *Dame aux camélias*, d'abord arrêtée par la censure, fut pourtant représentée le 2 février 1852 au théâtre du Vaudeville avec un très grand succès, — succès de scandale, dirent les adversaires de l'auteur. Mais s'ils blâmaient l'immoralité du sujet, ils ne contestaient pas la valeur littéraire de l'ouvrage. Après *Diane de Lys*, 1853, surtout après le *Demi-Monde*, représenté au Gymnase en 1855, Alexandre Dumas *fils* (on lui donna longtemps ce nom, même après la mort de son père) se plaça au premier rang des auteurs dramatiques. Cette gloire ne lui suffisait pas : moraliste à sa manière, il s'érigea en censeur et en réformateur de la société contemporaine et soutint au théâtre, avec infiniment de verve et d'esprit, les plus audacieux paradoxes. *La Question d'argent*, 1857 ; *le Fils naturel*, *le Père prodigue*, *l'Ami des femmes*, *les Idées de Madame Aubray*, 1867, passionnèrent et divisèrent le public. Chacune de ces pièces était le développement d'une thèse morale ou sociale, ainsi qu'Alexandre Dumas lui-même l'expliqua dans les préfaces de son *Théâtre complet*, publié en 1868-69. Il exagéra encore ce système dans les pièces qu'il fit représenter après la guerre : *Une Visite de noces* et *la Princesse Georges*, 1871 ; *la Femme de Claude* et *Monsieur Alphonse*, 1873 ; *l'Étrangère*, 1876 ; *la Princesse de Bagdad*, 1881 ; *Denise*, 1885 ; *Francillon*, 1887. L'étrangeté de quelques-unes de ses thèses, les partis pris et la dureté de ses conclusions, révoltèrent plus d'une fois le public, qui murmurait, mais finissait par applaudir. Les critiques, plus exigeants, lui reprochèrent de sacrifier au développement de ses doctrines l'action et les caractères, l'observation et la vraisemblance. Dumas ne fit aucune concession ni aux critiques ni au public. Dans son roman *l'A[illegible] Clémenceau* et dans ses ouvrages de polémique : *l'Homme-Femme*, 1872 ; *la Question du divorce*, 1880 ; *la Recherche de la paternité*, il défendit avec autant de verve et plus de hardiesse encore ses affirmations les plus hasardées, les plus contraires aux opinions généralement reçues. On retrouve les mêmes préoccupations dans les pièces auxquelles il collabora, sans les signer : *le Marquis de Villemer*, avec George Sand, 1864 ; *le Supplice d'une femme*, avec Émile de Girardin, 1865 ; *Héloïse Paranquet*, avec Durantin ; *les D[illegible]*, avec M. Pierre de Corvin ; *la Comtesse Romani*, avec M. Gustave Fould, 1876, et dans ses nombreux articles du *Figaro*, du *Gaulois*, de la *Gazette de France*, etc., la plupart réunis en volumes sous le titre d'*Entr'actes*, 1877-79, et de *Nouveaux Entr'actes*, 1890. Alexandre Dumas avait été élu membre de l'Académie française en 1875, à la place de Lebrun. Dans son discours de réception il fit plutôt l'éloge de son père que celui de son prédécesseur.

DUMONT (Joseph-Eugène), général, né en Savoie d'une famille française en 1825, m. en 1892, servit en Algérie sous les ordres de Bugeaud, en 1844, prit part en 1849 à l'expédition de Rome, fut envoyé en Kabylie et gagna à l'assaut de Malakoff le grade de chef de bataillon. A Solferino, il repoussa quatre fois la cavalerie autrichienne. Il fit la campagne de Laghouat en 1862 et commanda en 1870, dans l'armée de Metz, les voltigeurs de la garde impériale. Général de brigade après le combat de Ladonchamp et prisonnier en Allemagne, il fut employé à son retour contre la Commune, nommé général de division en 1877 et grand-croix de la Légion d'honneur.

DUPRAT (Pierre-Pascal), [illegible], né à Hagetmau (Landes) en 1816, m. en 1885, [illegible] études à l'université de Heidelberg et [illegible] professeur [illegible] au collège d'Alger. Il y réunit les matériaux de son *Essai historique sur les races anciennes et modernes de l'Afrique septentrionale*, 1845. Rentré en France, il [illegible] à la *Réforme* et dans la *Revue indépendante*, [illegible]. Après la révolution de 1848, il fut représentant des Landes à l'Assemblée constituante, où il vota avec la gauche. [illegible] Napoléon, il protesta contre le coup d'État du 2 décembre et fut expulsé du territoire français. Fixé à Bruxelles, il [illegible] des brochures contre le gouvernement [illegible], la *Libre Recherche*, et fut ensuite professeur à [illegible]. [illegible] commença la publication de l'*[illegible]*, 1858. De retour en France, il échoua aux élections de 1869, mais fut envoyé à l'Assemblée nationale par le département des Landes, en février 1871, vota avec la gauche et [illegible] un amendement [illegible] faisait élire le Sénat par le suffrage universel. Depuis 1876 jusqu'à sa mort il fut député du XVII[e] arrondissement de Paris.

On a de lui, outre les ouvrages cités : *[illegible]*, 18[illegible] ; *l'État, sa place, son rôle*, [illegible] ; *[illegible]*, 1867 ; *les Révolutions*, 18[illegible].

DUPREZ (Gilbert), artiste lyrique, né à Paris en 1806, m. en 1896, suivit les cours du Conservatoire, puis ceux de l'école de chant dirigée par Choron. V. *le* Dictionnaire. Sa belle voix de ténor, perfectionnée par un long travail et par deux séjours en Italie, lui valut d'être engagé en 1837 à l'Opéra, où il remplaça Nourrit et obtint d'éclatants succès dans *Guillaume Tell*, *la Juive*, *les Huguenots*, *la Favorite*, *Guido et Ginevra*, etc. Il renonça au théâtre dès 1849 et se consacra au professorat, d'abord au Conservatoire, puis dans une école indépendante, qu'il dirigea jusqu'en 18[illegible].

DUPUY DE LOME (Stanislas-Charles-Henri-Laurent), ingénieur, né à Ploemeur (Morbihan) en 1816, m. en 1885. Admis à l'École polytechnique en 1835, [illegible] dans le corps du génie maritime, et fut chargé en 1842 d'étudier dans les ports anglais la construction des navires en fer. Nommé en 1853 ingénieur de 1[re] classe et chargé de l'inspection des navires à vapeur, directeur du matériel au ministère de la marine en 1857, conseiller d'État en 1860 et commissaire du gouvernement près le Corps législatif, il fut appelé aux fonctions d'inspecteur général du matériel de la marine, devint membre de l'Académie des Sciences en 1866, et député du Morbihan en 1869. Le nom de Dupuy de Lôme est attaché à tous les progrès qui ont marqué, de 184[illegible] à 1870, la transformation de notre flotte de guerre, la substitution du fer au bois dans la construction des navires, la [illegible] données aux machines des plus grands vaisseaux de guerre, 1848-52, la transformation des bâtiments à voiles en bâtiments à vapeur, enfin la création des navires cuirassés, 1855-57. La marine marchande lui doit le [illegible] des types de nos paquebots. Membre [illegible] 1870, il s'occupa de la construction d'un [illegible] ; les expériences, retardées jusqu'en 1872, [illegible] à son attente. En 1875, il présenta à l'Académie des Sciences un projet de bateaux [illegible] *boats* américains, pour le service [illegible]. Sénateur inamovible en 1877, il [illegible], grand officier de la Légion d'honneur.

DURAND-BRAGER (J.-B.-Henri), peintre de marine, né en 1814 à [illegible], m. en 1879. Il se destinait à la marine, mais il préféra la peinture et suivit les leçons de Gudin et d'Isabey. Le prince de Joinville se l'attacha comme dessinateur, lorsqu'il alla chercher les restes de Napoléon à Sainte-Hélène. L'artiste publia en 1841 une relation de ce voyage refondue et augmentée plus tard, avec le concours du général Gourgaud, sous le titre d'*Histoire [illegible] Sainte-Hélène*, 1843-44. Il profita du séjour de [illegible] Buenos-Ayres pour visiter les rives du Parana et de l'Uruguay, et repartit presque aussitôt avec le prince de Joinville, qui allait bombarder Tanger et Mogador. En 1846 il alla jusqu'à Madagascar. Au début de la guerre de Crimée, il fut attaché à l'état-major de l'amiral Hamelin, tomba malade à Varna et dut rentrer en France. A peine guéri, il retourna devant Sébastopol, et rendit de réels services aux armées alliées en allant lever le plan des batteries [illegible] bords de la mer d'Azov. Parmi ses œuvres, on cite [illegible] *de la [illegible]*, *[illegible]*, et six tableaux : *Saint-Jean-d'Ulloa*, [illegible] ; *Panorama de la guerre d'Orient*, en 24 tableaux, 1857 ; *[illegible] port de Marseille*, *la [illegible]*, [illegible] *Constantinople*, *Combat naval*, *Combat de [illegible]*. On doit encore mentionner : *la Marine française*, collection de 30 planches gravées.

1844; *Études marines*, 1844; *les Corsaires français*, 1845 et suiv.; enfin les articles et les dessins qu'il envoyait de Crimée au journal *l'Illustration*.

DURHAM (Joseph), sculpteur anglais, né en 1814, m. en 1877, attira l'attention du public par un buste de *Jenny Lind*, en 1841. On lui doit, parmi beaucoup d'œuvres remarquables, un buste de *la reine Victoria*, *Paul et Virginie*, plusieurs des statues qui décorent Mansion House; deux statues du *prince Albert*, enfin les quatre statues de *Newton*, *Bentham*, *Harvey* et *Milton*, placées à l'entrée de l'université de Londres.

DURU (Alfred), auteur dramatique, né en 1829, m. en 1890, écrivit avec son ami Henri Chivot un très grand nombre de vaudevilles et de livrets d'opérettes. Les plus connus sont : *les Forfaits de Pipermans*; *Fleur de thé*; *Madame Favart*; *la Fille du tambour-major*; *la Mascotte*; *Gilette de Narbonne*; *le Grand Mogol*; *le Voyage de Suzette*, etc.

DURUY (Victor), historien et homme d'État, né à Paris en 1811, m. en 1894. Son père, descendant d'une famille belge attirée en France par Colbert, était employé à la manufacture impériale des Gobelins. Le jeune Victor Duruy travailla d'abord comme apprenti dans cet établissement, mais entra en 1824 au collège Rollin, fut reçu bachelier le 26 juillet 1830, au moment où éclatait la révolution, et eut pour maîtres à l'École normale Burnouf, Jouffroy, Ampère et Michelet. Premier agrégé d'histoire en 1833, et nommé professeur à Reims, il fut presque aussitôt appelé à Paris, au collège Henri IV, où il compta parmi ses élèves les ducs d'Aumale et de Montpensier. En 1845 il fut nommé professeur d'histoire au collège Saint-Louis, et il occupait encore ces fonctions lorsque éclata la révolution de 1848. Malgré les avances qui lui furent faites, il ne se laissa pas entraîner dans la politique et reprit sa chaire au collège Henri IV devenu le lycée Napoléon. De cette époque datent ses premiers ouvrages, l'*Histoire des Romains*, l'*Histoire des Grecs*, l'*Histoire de France*, et la *Collection d'histoire universelle*, dont il accepta la direction. En 1853, Victor Duruy fut reçu docteur ès lettres; sa thèse sur *Tibère* était également remarquable par l'étude approfondie des faits et par la hardiesse des conclusions. En 1859, Napoléon III, qui travaillait déjà à l'*Histoire de Jules César*, voulut connaître l'auteur de l'*Histoire des Romains*, et garda de cette entrevue le meilleur souvenir. Une brochure : *les Papes et les Princes italiens*, rédigée à la hâte par Duruy, en 1860, sur la demande du ministre Rouland, et publiée sans nom d'auteur, plut encore davantage au souverain. En 1861, Duruy fut nommé maître de conférences à l'École normale et inspecteur de l'Académie de Paris; en 1862, inspecteur général et professeur d'histoire à l'École polytechnique. Peu de temps après, l'empereur l'attacha à son cabinet. Duruy, conservant ses fonctions d'inspecteur général, se trouvait à Moulins, lorsqu'il apprit par une dépêche, le 23 juin 1863, qu'il était nommé ministre de l'instruction publique. Il accepta sans hésiter. Libéral et démocrate, le nouveau ministre ne reniait aucune de ses convictions; sincèrement attaché à la personne de l'empereur, il savait que sur beaucoup de points Napoléon III partageait ses idées, et il comptait sur son appui pour les faire triompher. L'empereur connaissait son programme et ne l'avait pas désapprouvé. Duruy voulait élever, rajeunir et affranchir l'enseignement de l'Université tenue en suspicion depuis 1850, propager l'instruction, en la mettant à la portée de toutes les conditions, enfin organiser l'éducation des filles, « laissée, disait-il, aux mains de gens qui ne sont ni de leur temps ni de leur pays ». L'application de ce programme suscita à son auteur de puissantes inimitiés de la part du clergé et des conservateurs. Le ministre ne s'en mit pas moins à l'œuvre avec une ardeur qui déconcertait ses collègues et [illegible] Napoléon III lui-même. Parmi les actes et les créations de ce ministère de six années, il convient de citer [illegible] les deux grandes enquêtes destinées à faire [illegible] l'état des trois ordres d'enseignement en France, en Belgique, en Suisse, en Angleterre, en Allemagne, aux États-Unis, etc.; pour l'enseignement supérieur, [illegible] [illegible] [illegible] un grand nombre de villes [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] divers [illegible] classe de [illegible] l'extension du programme de l'enseignement [illegible] les [illegible] [illegible] de l'[illegible] nouvel enseignement, le [illegible] des langues vivantes, l'introduction dans les programmes de toutes [illegible] de dessin, de musique et de gymnastique; pour l'enseignement primaire, un accroissement considérable du nombre des écoles, l'extension de la gratuité à tous les enfants des familles peu aisées, sans limite de nombre, l'institution de 42,700 *bibliothèques scolaires* et de 33,600 *cours d'adultes*, la protection efficace accordée aux *Associations polytechnique* et *philotechnique*, qui devaient propager l'instruction parmi les ouvriers, l'amélioration du régime des salles d'asile et l'institution des *Caisses des écoles*, pour fournir aux enfants pauvres des aliments, des vêtements, des chaussures, la réforme des écoles normales primaires, enfin une augmentation notable des traitements des instituteurs. « L'argent dépensé pour les écoles, disait Duruy, est épargné pour les prisons; » et il ajoutait : « Quand la démocratie coule à pleins bords, c'est l'instruction qu'il faut verser à flots pressés dans ce large et puissant courant, si l'on veut en purifier les eaux et les rendre fécondes. » Il croyait le moment venu d'établir en France la gratuité absolue et l'obligation de l'enseignement primaire, et il adressa à l'empereur, en faveur de cette double innovation, un rapport célèbre, inséré dans le *Moniteur* du 4 mars 1865, désavoué quelques jours après par Napoléon III. Duruy fut plus heureux lorsqu'il entreprit de fonder en 1867, à Paris et dans un certain nombre de villes, des *Associations pour l'enseignement secondaire des jeunes filles*. Les cours, faits par des professeurs des facultés et des lycées, réussirent presque partout. L'impératrice y envoya ses nièces, filles de la duchesse d'Albe. L'empereur témoignait toujours la même affection à son ministre, mais ne le défendait plus que faiblement contre le mauvais vouloir de ses collègues et d'une partie du Corps législatif. Lorsque, en 1869, Napoléon III annonça « qu'il allait prendre des hommes nouveaux pour une situation nouvelle », le ministère entier se retira. Rouher et Duruy tombèrent ensemble du pouvoir, le plus libéral des ministres de Napoléon III fut entraîné dans la chute de l'empire autoritaire, 17 juillet 1869. Duruy reprit ses travaux historiques, que nos désastres de 1870 vinrent interrompre. Malgré ses soixante ans, il voulut faire partie de la garde nationale et soutint les fatigues et les dangers du siège de Paris. Après la guerre il refondit son *Histoire des Romains*. Ses derniers ouvrages furent une nouvelle édition illustrée de son *Histoire des Grecs* et une édition revue et complétée de son *Histoire de France*. En 1873 et 1874, il fut élu, dans l'espace de quelques mois, membre libre de l'Académie des Inscriptions, de l'Académie des Sciences morales et enfin de l'Académie française. Étranger à toute préoccupation politique, entouré du respect de tous, Duruy vécut assez pour voir son programme appliqué et même dépassé par les ministres de la République, qui citèrent souvent son nom et lui rendirent hommage comme à leur précurseur. Il mourut le 25 nov. 1894 à Villeneuve-Saint-Georges, où il avait une petite maison de campagne. — L'aîné de ses fils, Anatole, mort prématurément, avait été son chef de cabinet au ministère; le second, Albert, historien, littérateur et journaliste, m. en 1887, et le troisième, Georges, professeur de littérature et d'histoire à l'École polytechnique, m. en 1917, ont laissé des ouvrages estimés.

V. l'intéressante notice (avec des fragments de lettres inédites) publiée par M. Lavisse dans l'*Annuaire des anciens élèves de l'École normale*, 189[illegible].

DUSSIEUX (L.), historien, géographe et professeur, né à Lyon en 181[illegible], m. en 1894, fut, sous Napoléon III, professeur à l'École de Saint-Cyr. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages utiles et bien faits, récompensés par l'Institut, notamment : l'*Histoire de l'armée en France*, *les Grands Généraux de Louis XIV*, l'*Histoire de Richelieu*, l'*Histoire du château de Versailles*, 1881; *le Canada sous la domination française*, l'*Histoire de la guerre de 1870-1871*, *la Défense de Belfort*, etc. Il a édité avec Soulié le *Journal de Dangeau* et les *Mémoires du duc de Luynes*. On lui doit une *Géographie générale*, un *Atlas de géographie et historique* et de nombreux ouvrages d'enseignement.

DUVAL (Ferdinand), journaliste, administrateur et homme politique, né à Paris en 1827, m. en 1895, était avocat, fut [illegible] [illegible] soutint sous l'Empire, dans le *Courrier du Dimanche*, les [illegible] de l'opposition libérale. En 1870 il prit part à la défense de Paris comme capitaine de la garde nationale. [illegible] en 1871 préfet de la Gironde, et Mac-Mahon [illegible] en 1873 à la préfecture de la Seine, qu'il occupa jusqu'en 187[illegible]. [illegible] il vécut en bonne intelligence avec un conseil municipal dont la majorité ne partageait [illegible] ses idées politiques. Ce fut lui qui présida aux fêtes [illegible] de Paris lors de l'Exposition de 1878. Remplacé à la préfecture de la Seine par Hérold, il devint président du Comité central [illegible] directeur de la *Petite Presse* et du *Moniteur universel*. De [illegible] 1887 jusqu'à sa mort il représenta au conseil municipal le VIII^e arrondissement de Paris.

E

ÉDOUARD VII (ALBERT-ÉDOUARD), roi du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, empereur des Indes, né à Londres, au palais de Buckingham, le 9 novembre 1841, m. en 1910, était le fils aîné de la reine Victoria (V. *ce nom*) et du prince Albert de Saxe-Cobourg-et-Gotha (V. *le Dict.*). Il épousa, le 10 mars 1863, la princesse Alexandra, fille du roi de Danemark Christian IX. Par sa naissance, son mariage et les alliances de famille qu'il contracta dans la suite, Édouard VII fut le beau-frère de l'empereur d'Allemagne Frédéric III, du tsar Alexandre III, des rois Georges I^er de Grèce et Frédéric VIII de Danemark, du grand-duc de Hesse Louis IV, l'oncle de Guillaume II, Nicolas II, Alphonse XIII, marié en 1906 à sa nièce Ena de Battenberg, l'oncle et le beau-père du roi de Norvège Haakon VII, marié depuis 1896 à sa plus jeune fille, la princesse Maud. Aucun roi d'Angleterre n'a porté aussi longtemps que lui le titre de prince de Galles. En 1851, Albert-Édouard, âgé de dix ans, assistait gravement, aux côtés de sa mère, à l'inauguration de l'exposition universelle de Londres, dont son père, le prince Albert, avait été le principal organisateur. Ils l'emmenèrent à Paris, lorsqu'ils vinrent en 1855 rendre visite à Napoléon III. Soumis dans sa jeunesse à une sévère discipline, le prince fit d'excellentes études, apprenant beaucoup par lui-même et corrigeant les défauts d'une éducation un peu trop germanique par ses relations avec les hommes les plus distingués de l'Angleterre et ses voyages sur le continent. Bien qu'il n'eût que vingt ans à la mort de son père, en 1861, le vieux Palmerston s'étonnait de la maturité précoce de son esprit, de la justesse et de l'originalité de ses vues sur la situation européenne. Il faisait son éloge et lui prédisait un bel avenir. Très populaire à l'époque de son mariage et plus encore après la naissance de ses deux fils, Albert-Victor, duc de Clarence, en 1864, et George, duc d'York, en 1865, le prince de Galles aurait pu dès lors rendre de grands services à son pays, si le formalisme constitutionnel, les susceptibilités des chefs de parti et surtout la volonté de la reine, jalouse à l'excès de sa *prerogative*, ne l'avaient pas écarté de toute participation sérieuse aux affaires publiques. A l'intérieur, son rôle se bornait à présider des associations scientifiques, artistiques ou philanthropiques, à inaugurer des monuments ou des expositions, à écouter et à prononcer des discours d'apparat ou à recevoir, à la place de sa mère, les hommages de l'aristocratie anglaise dans les fastidieux *drawing rooms* du palais de Buckingham. Sa mission officielle à l'étranger était de représenter l'Angleterre, ou plutôt la famille royale, aux mariages et aux enterrements des souverains. Seul, le grand voyage qu'il entreprit dans l'Inde, au nom et aux frais de l'État, d'octobre 1875 à mars 1876, fut un acte politique d'une importance capitale pour le ministère conservateur de Disraeli (V. *le* DICTIONNAIRE) : le bill conférant à la reine Victoria le titre héréditaire d'impératrice des Indes, serait justifié et ratifié à l'avance par l'adhésion librement obtenue des princes protégés ou vassaux de l'Angleterre. Les manifestations loyalistes provoquées par la présence et l'affabilité d'Albert-Édouard à Bombay, à Colombo, à Madras, à Calcutta, la revue triomphale et le splendide *durbar* de Delhi exaltèrent l'orgueil national des Anglais, causèrent une grande joie à la reine, et assurèrent le triomphe du bill qui fut voté le 28 avril 1876. Depuis cette époque et pendant 25 ans, le prince de Galles ne fit rien d'utile, parce qu'on ne lui donna rien à faire. Il intervint sans succès avec sa mère à Berlin en 1888 dans la négociation du mariage Battenberg (V. *ce nom*, FRÉDÉRIC III et BISMARCK), perdit son fils aîné, le duc de Clarence, maria l'aînée de ses filles, Louise, au duc de Fife, et la troisième, Maud, à Charles de Danemark. Comme il ne se plaignait pas de son inaction, on l'accusa fort injustement d'indifférence et d'égoïsme. On lui reprochait, avec plus de raison, de conserver dans l'âge mûr le goût immodéré des plaisirs. Sa popularité en souffrit, mais il la retrouva tout entière lorsque, le lendemain de la mort de sa mère, il fut proclamé sous le nom d'Édouard VII du haut de la fenêtre historique du palais de Saint-James, 23 janv. 1901.

L'Angleterre avait un grand roi. Ses amis et ses ennemis s'en aperçurent aussi vite que les Anglais eux-mêmes. Pendant que le duc d'York, [illegible] s'embarquait avec la duchesse sa femme, pour une [illegible] à Sydney et [illegible] australien, 10 mai 1901, Kitchener [illegible] avec les Boers des négociations qui aboutirent, par la volonté ferme d'Édouard VII, au traité du 2 juin 1902, glorieux pour l'Angleterre, honorable et même avantageux pour les vaincus, les événements l'ont prouvé depuis (V. [illegible] RÉPUBLIQUES, AFRIQUE AUSTRALE ANGLAISE [illegible]). Le roi avait attendu [illegible] de son couronnement. Une maladie subite et une opération qui causa de vives inquiétudes [illegible] de six semaines cette cérémonie longue et fatigante, qui fut célébrée le 9 août dans l'abbaye de Westminster, au milieu d'une affluence énorme, avec le cérémonial accoutumé.

Pendant les vingt dernières années du règne de Victoria, trois faits nouveaux : la loi électorale de 1885 et les réformes démocratiques de Gladstone, la question du *Home rule* (V. GLADSTONE et PARNELL) et l'impérialisme avaient profondément modifié le caractère, les tendances et les [illegible] des anciens partis. Les conservateurs n'étaient pas assez nombreux, les libéraux étaient trop divisés pour constituer des majorités homogènes. Celle qui soutint [illegible] 1895 et pendant toute la guerre du Transvaal le ministère Salisbury était formée par la coalition des *unionistes*, conservateurs, libéraux dissidents, radicaux convertis à l'impérialisme. L'opposition comprenait tous les partisans du *Home rule*, les deux tiers des libéraux, les radicaux restés fidèles à leur programme, les nationalistes irlandais et quelques représentants du parti *travailliste* (*Labour party*), dont l'action s'exerçait surtout en dehors du parlement (grèves des *dockers*, des cheminots, des mineurs). Après les élections d'octobre 1900 (401 ministériels contre 278 opposants), Salisbury renforça son cabinet en y appelant lord Lansdowne comme ministre des affaires étrangères, resta au pouvoir sous Édouard VII, se retira volontairement en juillet 1902 à cause du mauvais état de sa santé et mourut l'année suivante. Ses amis politiques se disputèrent sa succession. M. Balfour, député de Manchester et chef du parti conservateur dans les Communes, l'emporta sur son ambitieux et turbulent collègue J. Chamberlain, député radical de Birmingham, qui se résigna de mauvaise grâce à n'être que ministre des colonies, poussa l'impérialisme jusqu'à l'extravagance (projet de fédération anglo-saxonne universelle. V. ÉTATS-UNIS *dans ce* SUPPLÉMENT), dénonça, en l'exagérant, le danger de la concurrence américaine et allemande pour l'industrie anglaise et réclama bruyamment comme une mesure urgente de salut public l'abandon du libre échange et le retour au système protecteur. La question était bien choisie pour passionner l'opinion publique, qui s'échauffa de part et d'autre plus que M. Balfour ne l'aurait voulu. Protectionniste aussi convaincu, mais plus sage, que Chamberlain, il hésitait à prendre l'initiative de cette contre-révolution économique et s'effrayait de l'opposition qu'elle allait rencontrer. Le 13 mai 1903 il annonça aux Communes que « dans un avenir prochain », l'Angleterre cesserait de pratiquer le « libre commerce » (*free trade*), qui n'avait plus de raison d'être, puisque les nations étrangères lui refusaient le « commerce équitable » (*fair trade*), c'est-à-dire la réciprocité. Le ministère préparait un bill pour la « réforme des tarifs douaniers ». Chamberlain voulait aller plus vite. Il donna sa démission pour entreprendre, avec deux de ses amis, une campagne de meetings et d'agitation [illegible]. Affaibli par cette défection qui coupait en deux sa majorité, M. Balfour fut renversé le 4 déc. 1905. Les libéraux revinrent au pouvoir avec Campbell-Bannerman, ancien collaborateur de Gladstone et [illegible] du parti dans les Communes, qui s'adjoignit MM. Asquith et Lloyd George, et sir Edward Grey aux affaires étrangères. Après la dissolution du parlement, les élections de février 1906 achevèrent la déroute des unionistes et des conservateurs, qui n'obtinrent que 158 sièges (ils en perdaient 240). La majorité ministérielle comprenait 387 libéraux, 42 travaillistes et 83 nationalistes

irlandais, entièrement d'accord sur deux points : le maintien du libre échange et le principe de l'autonomie irlandaise, très exigeants, et très divisés, lorsqu'il s'agissait de faire aboutir les projets de réformes, organisation du *Home rule*, lois ouvrières, rapports du capital et du travail, refonte du système fiscal, etc. L'intransigeance des Irlandais et les revendications socialistes du *Labour party* mécontentèrent les libéraux modérés, les anciens whigs, qui s'effrayaient des concessions faites à la démocratie et déploraient, sans pouvoir l'empêcher, l'évolution de leur parti entraîné par les radicaux. Campbell-Bannerman, découragé, tombé malade, donna sa démission le 5 avril 1908 et mourut quelques jours après. M. Asquith, désigné par Édouard VII pour lui succéder, maintenu par George V, est resté premier ministre jusqu'au 5 déc. 1916 (V. GRANDE-BRETAGNE [illegible]). C'était un « libéral avancé », grand ami des radicaux, auxquels il accorda dans le remaniement du cabinet une influence prépondérante. M. Lloyd George, chancelier de l'Échiquier, et M. Winston Churchill, président du *Board of trade* (ministre du commerce), furent acceptés par M. Asquith un socialiste modéré, John Burns, comme président du *Local government board*. Le *Labour party* ne fut pas insensible à ces avances. Un projet de *Home rule*, avec « quelques restrictions en faveur du parlement impérial », fut dédaigneusement repoussé par les nationalistes. Le ministère se hâta de leur offrir des conditions plus avantageuses. Un dessinateur humoriste du parti conservateur représentait M. Winston Churchill ciraint les souliers d'un socialiste et disant à l'Irlandais Redmond qui attend son tour : « Patientez un peu, John. Je suis à vous dans un instant. » La première opposition sérieuse vint de la Chambre des lords, qui soumit à une critique sévère les bills votés par les Communes, « laissa passer » quelques lois d'assistance, rejeta par contre la suppression de l'enseignement religieux dans les écoles publiques, le *Licensing bill* (limitation du nombre des débits). Surtout, ce qui était infiniment plus grave, elle refusa, le 30 novembre 1909, par 350 voix contre 75, de voter le budget socialiste de Lloyd George, le fameux « budget du peuple ». M. Asquith déclara le lendemain, aux applaudissements des radicaux, que les lords avaient violé la constitution. Ceux-ci répondirent que leur intention n'était pas d'arrêter la marche des services publics, mais d'obliger le gouvernement à consulter le pays, comme l'avait fait Gladstone après le rejet du *Home rule* en 1886. En refusant le budget, disait M. Balfour, la Chambre haute rendait service à la démocratie. Aux deux partis, la dissolution parut inévitable. Elle ne fut officiellement annoncée que le 10 janv. 1910 par une proclamation du roi, dont les termes, pesés avec soin, ne donnaient aucune prise à la critique : il avait jugé cette mesure convenable, et il avait pensé à convoquer un nouveau parlement pour s'entourer des avis des représentants de la nation. La campagne électorale fut courte, mais violente, surtout du côté des libéraux. MM. Asquith, Lloyd George et Winston Churchill [illegible], avec une véhémence passionnée, le procès de la Chambre des lords, qui devait être désarmée ou supprimée [illegible] plus discrètement le *Home rule*, sujet [illegible] [illegible] anglais [illegible] comme [illegible] de lord Beresford au sujet d'une agression navale, et reprochèrent durement à M. Balfour d'admettre la possibilité d'une guerre entre l'Allemagne et l'Angleterre. Sur ces points et sur beaucoup d'autres, les chefs de la coalition conservatrice et unioniste, MM. Balfour et Bonar Law, les lords Curzon, Hugh Cecil, Lansdowne, secondés par le *Central conservative office* et la *Liberal unionist federation*, [illegible] sans désavantage, défendaient la Chambre haute, [illegible] les abus qu'on pouvait réformer, invoquaient contre le *Home rule* le témoignage de lord Rosebery qui en avait été partisan (V. [illegible] *dans ce Supplément*) [illegible] leurs adversaires, mais les [illegible] tous les meetings [illegible] le [illegible] leur programme : *[illegible] and defend the flag* [illegible] l'étranger [illegible] Chamberlain, malade [illegible] [illegible] nationale. L'Angleterre [illegible] être un [illegible] si elle cessait de l'être, elle ne serait plus l'Angleterre que [illegible].

M[illegible] [illegible] la volonté [illegible] [illegible] [illegible] question [illegible] [illegible] à la [illegible] [illegible] les salaires [illegible] travailleurs [illegible] les libéraux [illegible] jusqu'aux [illegible] daient que l'Angleterre importait chaque année pour 4 milliards de blé, de viande, de beurre et de sucre, qu'en taxant ces denrées nécessaires à la nourriture du peuple, on ramènerait l'ouvrier à la misère d'où les libre-échangistes Cobden et Robert Peel l'avaient tiré. — Non, répliquaient les unionistes. La hausse des salaires dépassera celle du prix des denrées, et l'ouvrier bénéficiera de la différence. Il vivra mieux et plus largement qu'aujourd'hui. — Et l'on citait des deux côtés, pour en tirer des conclusions contradictoires, l'exemple de l'Allemagne et des États-Unis. A la veille des élections les chances des deux partis semblaient égales. Dans la même circonscription l'agent des conservateurs pariait pour le candidat libéral, l'agent des libéraux pour le conservateur. Pour battre les unionistes, les chefs du parti libéral firent aux radicaux et au *Labour party* toutes les concessions imaginables. Aucune hardiesse ne les effrayait, pas même « la terre au paysan » réclamée par les socialistes, qui chantaient dans leurs réunions : « Dieu est avec nous, car Dieu a fait la terre pour le peuple. » « Il faut aller toujours de l'avant, ne jamais reculer, s'écriait Winston Churchill, « grand seigneur devenu tribun » (lord Curzon l'appelait Caius Gracchus), qui, dans un dernier appel aux électeurs de Manchester, les engageait « à frapper un coup décisif pour la terre, le libre échange et la liberté ». Les élections du 15 au 30 janvier 1910 donnèrent des résultats [illegible] : 273 unionistes contre 274 libéraux et radicaux. Les unionistes regagnaient plus de la moitié des sièges perdus en 1906 ; leurs candidats l'emportaient à Londres et à Birmingham. Mais ils ne pouvaient compter que sur eux-mêmes, et il leur manquait 70 voix pour avoir la majorité. Les libéraux avaient pour alliés 82 nationalistes irlandais et 41 socialistes, même les dissidents de l'*Independent labour party* (Ramsay Macdonald et Keir Hardie), qui votaient pour M. Asquith par crainte de M. Balfour. Les unionistes dénoncèrent avec indignation « l'alliance immorale et honteuse » des anciens gladstoniens avec les agitateurs des partis extrêmes, avec les Irlandais, qui, pendant la guerre contre les Boers, « applaudissaient en pleine Chambre des communes l'annonce des défaites anglaises ». M. Asquith, encouragé par M. Lloyd George, ne changea rien à son programme : budget du peuple, *Home rule*, suppression du *veto* de la Chambre des lords. Cette politique révolutionnaire émut vivement l'opinion publique ; on s'en inquiéta même à l'étranger. Il est certain qu'Édouard VII ne l'approuvait pas. L'impartialité qu'il s'imposait dans tous les débats de la politique intérieure ne lui était plus possible, quand la constitution même de l'Angleterre était en jeu.

L'impérialisme triomphait, surtout après la guerre du Transvaal, qui exalta l'orgueil de ses chefs et leur fit perdre toute mesure : « L'Angleterre a montré, disait Salisbury, qu'elle est un des ennemis les plus formidables qu'aucune puissance puisse voir jamais se dresser sur son passage. » En avril 1907, les ministres des principales colonies, réunis en congrès à Londres, resserrèrent le lien de la *Fédération impériale*, qui s'accrut en 1910 d'un nouveau [illegible], l'Union sud-africaine (les trois autres étaient le Canada, l'Australie et la Nouvelle-Zélande). Le 29 décembre 1902, les [illegible] les avaient célébré à Delhi le couronnement d'Édouard VII comme empereur des Indes, en présence de son frère, le duc de Connaught. Un [illegible] au Tibet ; en Afrique, une guerre assez pénible contre les Somalis et l'annexion du Kano et du Sokoto à la Nigeria (V. *ce mot*), en 1903, furent les seuls événements militaires de l'histoire coloniale. L'impérialisme d'Édouard VII ne fut ni ombrageux ni provocant à l'égard des nations rivales. Dans les conflits qu'il ne put éviter, ses deux ministres des affaires étrangères, le conservateur lord Lansdowne et le libéral sir Edward Grey apportèrent une loyauté et une modération qui [illegible] [illegible] l'Angleterre [illegible] avec tout le monde, avec les États-Unis ; elle renonça par le traité Hay-Pauncefote à tout contrôle sur le futur canal interocéanique. [illegible] avec le Japon, elle [illegible] [illegible] (V. *ce mot*) [illegible] traités [illegible] 1902 et en 1905 [illegible] avec la France, l'Italie, l'Allemagne, la Russie, le Portugal [illegible] [illegible] En 1903 [illegible] la République Argentine [illegible] Édouard VII, qui [illegible] [illegible]

[illegible] 1870 [illegible] l'Angleterre [illegible] des Anglais

ne voulaient pas comprendre les dangers. L'hypothèse d'une attaque directe, d'une armée d'invasion marchant sur Londres, les avait amusés dans un roman militaire (*la Bataille de Dorking*) ; ils ne la prenaient pas au sérieux. Les généraux Wolseley, puis Roberts et Kitchener (V. *ces noms*) ne furent pas mieux écoutés lorsqu'ils critiquèrent à la Chambre des lords et dans des lettres publiques la mauvaise organisation de l'armée, l'insuffisance du matériel, le défaut d'instruction, la faiblesse des effectifs (135,000 hommes pour tout le Royaume-Uni). Le seul moyen, suivant eux, d'assurer la défense du pays était l'acceptation du service obligatoire. On les traita d'alarmistes ; on leur reprocha de vouloir militariser la nation et, très injustement, de désirer la guerre. Sans la désirer, on pouvait la prévoir, et les pacifistes les plus convaincus admettaient un cas où elle serait inévitable : « Si l'Angleterre devenait une quantité négligeable dans le concert des nations, la paix achetée à ce prix serait une humiliation intolérable pour une grande nation comme la nôtre. » (Lloyd George.) Le roi ne souhaitait pas plus la guerre que ses ministres, mais il avait sur la situation générale de l'Europe, sur la réalité du péril allemand et sur la meilleure manière de s'en défendre, des idées plus nettes et des vues plus arrêtées. Edouard VII fut le plus grand politique de son temps. Il voulait avant tout des alliés pour son pays : il lui donna ceux qu'il avait choisis, la France d'abord, puis la Russie. Avec la France, après Fachoda, après l'accueil fait chez nous au président Kruger, un rapprochement ne semblait guère possible. Edouard VII l'obtint pourtant, l'enleva de vive force par son intervention personnelle, laissant à lord Lansdowne et à M. Delcassé le soin d'en régler à l'amiable les conditions. Le voyage triomphal du roi et de la reine d'Angleterre à Paris en juillet 1903, celui du président Loubet à Londres, les deux conventions d'arbitrage du 14 octobre 1903 et du 4 avril 1904, soumettant à la Cour de La Haye (*V.* NICOLAS II) « les différends relatifs à l'interprétation des traités », préparèrent l'acte décisif, les quatre conventions du 8 avril 1904, qui mettaient fin à nos rivalités coloniales et supprimaient d'un seul coup toutes les causes de conflit (Egypte et Maroc ; Terre-Neuve et Afrique occidentale ; Siam et Nouvelles-Hébrides ; Madagascar). (*V. ces mots.*) La nouvelle « Entente cordiale » fut presque aussitôt mise à l'épreuve, d'abord par le grave incident anglo-russe du Dogger bank (coups de canons tirés sur des chalutiers de Grimsby), réglé sans peine par la conférence de Paris, à la satisfaction de l'Angleterre, fév. 1905, puis à la conférence marocaine d'Algésiras, janv.-avril 1906, où sir Arthur Nicholson défendit avec succès nos droits contre les prétentions allemandes, comme il les avait déjà fait reconnaître par l'Espagne (convention du 2 oct. 1904). Edouard VII eut plus de peine à gagner la Russie. La guerre japonaise, les troubles intérieurs, la politique hésitante et les fluctuations de Nicolas II un moment circonvenu par Guillaume (entrevue de Biörkö, *V.* ALLEMAGNE), retardèrent jusqu'en août 1907 la signature de la convention partageant le protectorat effectif de la Perse entre l'Angleterre pour les provinces du sud et la Russie pour les provinces du nord, et réglant au mieux les autres litiges asiatiques. Edouard VII avait atteint son but : l'entente cordiale élargie devint l'entente anglo-franco-russe. Il n'y eut pas d'alliance écrite, pas de manifeste retentissant. Les ministres de la *Triple entente*, sir Edward Grey, MM. Pichon et Isvolski, firent simplement savoir par voie diplomatique que leurs gouvernements étaient d'accord pour « le maintien de la paix dans le monde et la défense de la liberté des nations ». Le ton de cet avertissement était des plus modérés, mais le sens en était très clair : l'Entente condamnait la *Weltpolitik* et annonçait l'intention de la combattre, sans spécifier par quels moyens.

Guillaume fit semblant de ne pas comprendre. Il crut que l'accord ne tiendrait pas, qu'il pourrait séduire Nicolas II, intimider la France, peut-être retourner l'Entente contre l'Angleterre, seule ennemie qu'il redoutât. La vigilance et la fermeté d'Edouard VII déjouèrent ses calculs et firent échouer toutes ses manœuvres. (*V.* ALLEMAGNE.) Malgré leur antipathie réciproque, la parenté, la tradition et les convenances diplomatiques les firent se rencontrer assez souvent, tantôt en Allemagne, tantôt en Angleterre, où Guillaume venait conduire son yacht aux régates de Cowes et parader en uniforme d'amiral anglais. Ces relations cessèrent brusquement à partir de 1908. L'empereur prit une attitude menaçante, parla de l'Angleterre en termes méprisants, et reprocha à Edouard VII, sans le nommer, de vouloir « encercler l'Allemagne », — reproche injuste et même absurde, si l'on se rappelle que, l'année précédente, à la seconde conférence de La Haye, MM. Asquith et Lloyd George avaient proposé au nom de l'Angleterre le désarmement général, et que les Allemands n'avaient même pas consenti à discuter la limitation des effectifs. C'étaient eux et leurs alliés les Autrichiens qui menaçaient de troubler la paix du monde. Édouard VII fit tout ce qu'il put pour les en empêcher. Il y réussit deux fois dans la seule année 1908, lors de l'incident de Casablanca et après l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, contre laquelle la Triple entente avait protesté (*V.* AUTRICHE-HONGRIE et FRANÇOIS-JOSEPH). Son intervention [illegible] dans l'affaire de la Crète, en 1909 (*V.* GRÈCE), [illegible] une rupture imminente entre la Grèce et la Turquie. La question orientale lui semblait dangereuse pour l'Entente, dont elle risquait de diviser les forces, et en particulier pour l'Angleterre. La question de Constantinople et de l'internationalisation des détroits, soulevée par Nicolas II, le préoccupait beaucoup moins que les trop fréquentes croisières de Guillaume II sur les côtes de Norvège, les intrigues et les menées de la diplomatie allemande à Stockholm et à Copenhague, et la désinvolture avec laquelle les pangermanistes [illegible] de Berlin traitaient la neutralité de la Belgique. Le premier danger parut écarté par les conventions de 1907 et 1908, garantissant l'intégrité du nouveau royaume de Norvège et le maintien du *statu quo* dans la mer du Nord et la Baltique. (*V.* ALLEMAGNE.) De la Belgique, on ne parlait qu'à mots couverts, les Belges eux-mêmes se croyant si peu menacés par l'Allemagne qu'ils commandaient aux usines Krupp, Ehrardt et Siemens leurs canons et leurs munitions. L'état-major anglais et certains généraux belges ne partageaient pas cette sécurité. Un document manuscrit du 6 avril 1906, découvert par les Allemands dans les archives de Bruxelles, falsifié par la *Gazette générale de l'Allemagne du Nord*, mais dont le texte authentique a été rétabli, résume les *conversations* du général Ducarne et du lieutenant-colonel anglais Barnardiston, attaché militaire anglais, « au sujet d'une coopération éventuelle anglo-belge pour le cas où la neutralité de la Belgique serait violée par l'Allemagne ». Aucune suite ne fut donnée à ces conversations [illegible]. L'inquiétude persista cependant chez les patriotes belges, chez ceux « qui prévoyaient et qui savaient », comme le roi Léopold II et son neveu, le prince Albert, héritier du trône. (*V.* LÉOPOLD II.) A Londres, les révélations du *Times* (lettre de Guillaume à lord Tweedmouth sur la marine allemande, que le gouvernement n'osa pas publier), du *Daily Telegraph* (interwiew de Guillaume au sujet de la guerre au Transvaal), causèrent une irritation qui n'était pas calmée lorsque, en septembre 1909, on apprit par un journal hollandais que l'empereur avait invité dès 1903 la reine Wilhelmine, mariée à un prince allemand, Henri de Mecklembourg, à fortifier sérieusement l'embouchure de l'Escaut ; qu'il était fatigué d'attendre, et décidé, si la Hollande ne lui donnait pas satisfaction, à occuper en cas de guerre le port de Flessingue, en face de l'embouchure de la Tamise, pour « protéger » la Belgique contre une invasion anglo-française. Le prétexte était absurde, la menace était sérieuse. Edouard VII s'en inquiéta d'autant plus qu'il venait d'avoir avec le tsar une entrevue peu satisfaisante. Nicolas rencontrait trop souvent et écoutait trop Guillaume II. La politique [illegible] de ses ministres donnait au roi d'autres soucis. Pour MM. Asquith et Lloyd George le péril extérieur n'existait pas. La grande, l'unique affaire pour eux était le *veto bill*, qu'ils ne pouvaient présenter sans l'autorisation royale. Edouard VII hésitait à l'accorder. Ses ministres ne lui parlaient pas d'autre chose ; « ils le tuaient avec leur politique ». Son départ pour Biarritz n'empêcha pas M. Asquith d'engager les hostilités en faisant voter par les Communes, le 9 avril 1910, une *résolution* équivalant en substance au bill. Le 14, il fit savoir au roi que si la Chambre des lords rejetait la résolution des Communes, il proposerait la dissolution, mais que si Sa Majesté ne s'engageait pas à nommer au lendemain des élections assez de pairs pour assurer le vote à la Chambre haute, le ministère donnerait tout de suite sa démission. M. Asquith a raconté lui-même cette manœuvre très peu constitutionnelle (discours du 7 août 1911), en laissant entendre, sans l'affirmer positivement, que la réponse du roi avait été favorable. Si Edouard VII ne dit pas non, c'est qu'il était bien malade. Il revint à Londres et mourut le 6 mai 1910, après un règne trop court pour l'Angleterre et pour l'Europe. M. Asquith a imposé à George V sa politique de combat, et forcé la Chambre des lords à capituler en août 1911. Le conflit, si Edouard VII avait eu le temps de le résoudre, aurait eu, selon toute vraisemblance, un dénouement plus pacifique, plus conforme à la tradition nationale. Sa politique extérieure lui a survécu, continuée par le même ministre, moins sûr et moins clairvoyant, lorsque, en 1913, sir Edward Grey, pendant la crise balkanique, rêvait un rapprochement sincère, « un arrangement » entre l'Entente et l'Allemagne pour coopérer au maintien de la paix de l'Europe, mais prompte à se ressaisir lorsque, en 1914, la mauvaise foi de Guillaume

éclate au grand jour. L'Allemagne exerce une pression sur le gouvernement belge pour le faire départir de sa neutralité. Le gouvernement de Sa Majesté, comptant que la Belgique résistera par tous les moyens en son pouvoir, « est prêt à s'unir à la Russie et à la France » pour lui offrir immédiatement une action commune et « une garantie pour le maintien de son intégrité et de son indépendance dans l'avenir » (dépêche de sir Edward Grey du 4 août). Edouard VII n'aurait pas dit mieux. E. D—Y.

ÉGYPTE (*V. le* Dictionnaire, Ismaïl *et* Tewfik *dans ce* Supplément). — Tewfik-Pacha, m. en 1892, eut pour successeur son fils, Abbas II Hilmi-Pacha. Les Anglais, disposant de l'Egypte malgré les protestations de la France et de la Russie, lui permirent d'aller prêter le serment de vassalité à Constantinople, mais lui imposèrent comme ministres Riaz, puis Nubar-Pacha. L'établissement du protectorat anglais dans l'Ouganda et dans l'Ounyoro, entre les lacs Victoria, Albert et le cours supérieur du Nil, fut suivi en 1896 d'une convention cédant à l'État du Congo, c'est-à-dire au roi des Belges, la rive gauche du Nil, du Bahr-el-Ghazal au lac Albert. L'État du Congo cédait en échange à l'Angleterre une bande de territoire de 25 kilom. de largeur, à l'ouest du lac Tanganyka, qui assurait aux Anglais le libre passage de leurs possessions de l'Afrique australe à la région des grands lacs d'où sort le Nil. L'Allemagne et la France protestèrent, et le projet d'échange fut abandonné. Pour se dédommager, le gouvernement de lord Salisbury entreprit de reconquérir au nom du khédive Abbas l'ancien Soudan égyptien. Il voulut même faire payer les frais de cette expédition par le trésor égyptien. L'opposition des puissances et les arrêts des tribunaux mixtes du Caire et d'Alexandrie le firent renoncer à cette prétention. Cependant l'armée anglo-égyptienne commandée par le *sirdar* Kitchener (*V. ce nom*) remonta le Nil au sud d'Ouady-Halfa, et, par la prise de Dongola, assura la soumission de la Nubie. En 1897, Kitchener remporta une grande victoire sur les derviches à Abou-Hamed, et occupa Kassala cédée par les Italiens. La campagne de 1898 eut pour objectif la prise de Khartoun : vainqueur à Chendi, le 28 mars, Kitchener enleva, le 8 avril, le camp retranché de l'Atbara et remporta près de Khartoun en ruine la victoire décisive d'Omdurman, 1er septembre. Quelques jours plus tard, le 19, Kitchener rencontra sur le Nil, à Fachoda, le commandant Marchand. (*V.* Congo français *dans ce* Supplément.) Une dernière bataille à Djédid, en octobre 1899, acheva la destruction de l'empire des derviches. Toute la haute vallée du Nil jusqu'aux grands lacs était à la discrétion de l'Angleterre, qui affecta d'y restaurer la domination du khédive, se fit seulement céder par lui Souakim et fonda Port-Soudan sur la mer Rouge. Ce fut encore au nom d'Abbas-Hilmi que l'Angleterre, en 1906, empêcha les Turcs d'occuper la presqu'île du mont Sinaï cédée jadis par eux à Mehémet Ali. Sans titre officiel, sans qu'aucun instrument diplomatique lui en reconnût le droit, le gouvernement britannique « protégeait » et administrait l'Egypte, l'exploitait et l'enrichissait en même temps par le développement de son agriculture et de son commerce (1 milliard 300 millions en 1910), achevant à grands frais l'énorme barrage d'Assouan, qui fait l'admiration des ingénieurs et le désespoir des archéologues, multipliant les voies ferrées et les prolongeant au S. jusqu'à Khartoun, avec un embranchement vers la mer Rouge, un autre vers le Kordofan. Abbas n'en restait pas moins le vassal du sultan, qu'il était allé saluer à Constantinople et dont il recherchait secrètement l'appui. Son nom fut mêlé à beaucoup d'intrigues dans lesquelles les jeunes Turcs se rencontraient avec les nationalistes égyptiens. Quand l'Angleterre, en nov. 1914, déclara la guerre à la Turquie, le ministère dont M. Asquith était le chef déposa le khédive Abbas-Hilmi, déclara, avec le consentement de ses alliés français et russes, que l'Egypte ne faisait plus partie de l'empire Ottoman, qu'elle devenait un État indépendant sous le protectorat britannique. Le sultan qui lui fut donné, Hussein-Kemal, m. en octobre 1917, a eu pour successeur Ahmed Fuad. — La sultanie ne comprend que l'Egypte proprement dite : 994,000 kil. car. et 11 millions d'hab. L'ancien Soudan égyptien a été incorporé aux possessions directes de l'Angleterre. (*V.* Soudan anglo-égyptien *et* Grande Guerre [la].) E. D—Y.

ELISABETH (Amélie-Eugénie), impératrice d'Autriche, née à Munich en 1837, m. en 1898, seconde fille de Maximilien-Joseph, duc de Bavière, de la branche cadette dite de Deux-Ponts, et de Louise-Wilhelmine, fille du roi Maximilien Ier. Maximilien-Joseph avait cinq filles. François-Joseph vint rendre visite au château de Possenhofen pour lui demander la main de l'aînée. Il changea d'avis quand il eut vu la cadette, et ce fut elle qu'il épousa en 1854. La nouvelle impératrice fut tout de suite très populaire, on vantait sa grâce et sa bonté, son adresse dans les exercices physiques, surtout dans l'équitation. Ceux qui l'approchaient admiraient la vivacité de son esprit et sa haute culture intellectuelle. Son bonheur cependant fut de courte durée. Après avoir perdu sa fille aînée, elle assista aux désastres de la monarchie des Habsbourg, Magenta, Solférino, Sadowa. Ce fut ensuite la mort tragique de l'archiduchesse Mathilde, fille de l'archiduc Albert (*V. ce nom*), celle de son beau-frère Maximilien, empereur du Mexique, la folie de sa belle-sœur, l'impératrice Charlotte, la disparition de l'archiduc Jean, probablement noyé sur les côtes de l'Amérique du Sud, en 1889 le drame de Meyerling, la déplorable fin d'un fils qu'elle adorait. (*V.* Rodolphe *dans ce* Supplément.) Cette dernière épreuve troubla, non pas sa raison, mais son imagination. Son caractère parut changé. Il semblait qu'elle ne pût tenir en place. On la rencontrait tour à tour sur les bords du Danube, dans les Alpes autrichiennes, en Écosse, en Normandie, au cap Martin, près de Menton, dans l'île de Corfou, où elle se fit bâtir la magnifique villa de l'Achilléion, achetée depuis par Guillaume II. Elle fut assassinée à Genève, le 10 septembre 1898, par un anarchiste italien nommé Luccheni, qui reconnut devant ses juges n'avoir contre elle aucun grief, mais prétendit qu'il l'avait tuée « pour hâter la fin de la société bourgeoise ». Le corps de l'impératrice fut inhumé à Vienne dans le caveau impérial de l'église des Capucins. E. D—Y.

ENAULT (Louis), littérateur et romancier, né en 1824, m. en 1900, d'abord avocat, plaida pour le P. Lacordaire. Il renonça au barreau pour entreprendre de longs voyages en Angleterre, en Écosse, en Allemagne, dans les pays scandinaves et en Orient. Le succès qu'obtinrent les récits de ses voyages lui donna l'idée d'écrire des romans d'aventures, dont beaucoup ont pour théâtre les pays qu'il avait visités. On a de lui une traduction du célèbre roman de Mme Beecher-Stowe, la *Case de l'oncle Tom*.

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD (*V. le* Dictionnaire). Depuis 1885 les États-Unis ont eu pour présidents : Grover Cleveland, démocrate, 1885-1889 ; Harrison, républicain, 1889-1893 ; Grover Cleveland, pour la seconde fois, 1893-1897 ; Mac-Kinley, républicain, 1897-1901, assassiné par un anarchiste pendant la première année de sa seconde présidence ; Théodore Roosevelt, républicain, 1901-1909 ; William Taft, républicain, 1909-1913 ; Woodrow Wilson, démocrate, né dans la Virginie en 1856, professeur de droit, puis recteur de l'université de Princeton, gouverneur de l'État de New-Jersey, 1913-1921. — Les noms et les tendances politiques des deux grands partis subsistent, mais d'autres questions les divisent et passionnent les Américains : questions économiques, monométallisme, usage exclusif de l'étalon d'or, ou réhabilitation de la monnaie d'argent réclamée par les *silvermen* de l'Ouest (loi Sherman abrogée en 1893) ; protectionnisme à outrance (des tarifs Mac-Kinley, 1878, Wilson, 1894, Dingley, 1897, vainement combattu par les États agricoles et producteurs de coton ; régime des banques, des mines, des chemins de fer, des compagnies de navigation ; lutte entreprise, sans grand succès, par Roosevelt et Taft contre les *trusts*, associations de quelques milliardaires qui deviennent, en supprimant la concurrence, les maîtres du marché américain ; questions sociales, *parti populiste*, manifestations ouvrières (les 100,000 chômeurs de « l'armée du Christ », défilant dans les rues de Washington en 1894) ; revendications socialistes des *Chevaliers du travail*, de la *Fédération americaine du travail*, plus exigeante et moins pacifique ; propagande et attentats anarchistes (les bombes de Chicago en 1886) ; lois protectrices des ouvriers ; restrictions imposées à l'immigration qui fait baisser les salaires ; exclusion des Chinois, 1891, et des *indesirables* ; questions de politique extérieure, transformation de la doctrine de Monroe en *panamericanisme* (tentatives répétées pour établir une union douanière avec l'Amérique du Sud ; on devrait obliger toutes les puissances européennes à vendre aux États-Unis leurs colonies des Antilles ; le Danemark leur a vendu les siennes) ; grande affaire du canal interocéanique, 1901-1915 (*V.* Panama [Canal de]) ; enfin, naissance et rapide développement de l'*impérialisme*, en dépit des lourdes charges qu'il entraîna pour le pays. De 1885 à 1910 le budget de la guerre s'éleva de 180 à 816 millions pour une armée de 85,000 hommes, et celui de la marine de 71 à 612 millions pour une flotte qui n'arrivait qu'au quatrième rang, après celles de l'Angleterre, de l'Allemagne et de la France. Les démocrates protestèrent tant qu'ils purent. Mais les républicains impérialistes avaient pour eux des arguments irrésistibles, pareils à ceux des impérialistes anglais : leur doctrine flattait l'orgueil des patriotes, leur programme d'action offrait aux capitalistes et aux spéculateurs la perspective de bénéfices illimités. L'élection de Mac-Kinley, le 10 fév. 1897, par 271 voix contre 176 au démocrate pacifiste Bryan, fut une victoire décisive de

l'impérialisme am[illegible]cain et marqua le début d'une première phase [illegible] l'expansion [illegible], au besoin par la conquête [illegible]rats **et annexions, 18[illegible]-1903.**

D[illegible]mps les créoles de l'île de Cuba (V. ce [illegible]) [illegible] de sérieux griefs contre l'Espagne [illegible] d'importation de toutes les [illegible]. La première insurrection éclata en 1868 [illegible] qu'en 1878 par le maréchal Martinez Campos. La colonie ne fut pas mieux gouvernée et la domination espagnole y fut plus impopulaire que jamais. Un [illegible] de réfugiés cubains se forma à New-York, et, avec le concours de banquiers et d'hommes politiques des États-Unis, provoqua en 1895 un nouveau soulèvement. Le cabinet Canovas del Castillo (V. *ce nom*) se hâta de renvoyer à Cuba Martinez Campos. Mais les insurgés, commandés par Maximo Gomez, Antonio Maceo et Calixto Garcia, battirent les troupes espagnoles et menacèrent Matanzas et la Havane. Plus modéré que ses prédécesseurs, Martinez Campos engagea des négociations avec Cisneros, chef du gouvernement provisoire, offrant à Cuba l'autonomie, sous la suzeraineté de l'Espagne. Les Cubains, encouragés par les Américains du Nord, voulaient leur indépendance. Martinez Campos fut remplacé en 1896 par le général Weyler, qui fit aux insurgés une guerre sans **merci. Pendant l'année 1896, les Espagnols battirent et tuèrent** plusieurs des chefs cubains. Weyler cerna les villages, enleva **les habitants, même les femmes et les enfants, et les interna** dans des *reconcentrados* (camps de concentration). En mai 1897 le Congrès de Washington commença à s'occuper sérieusement des affaires de Cuba. Le président Mac-Kinley adressa des remontrances énergiques à l'Espagne et déclara qu'en présence des procédés Weyler, le gouvernement des États-Unis se verrait obligé d'intervenir. L'Espagne, qui avait en même temps à combattre une révolte dans les îles Philippines, consentit à remplacer Weyler par le maréchal Blanco, et accorda **aux Cubains une administration autonome, une assemblée** coloniale et un ministère, déc. 1897. Le gouvernement américain déclara que ces concessions n'étaient pas suffisantes. Il désirait la guerre, et l'opinion publique le poussait à l'entreprendre. Des manifestations violentes contre l'Espagne s'étaient déjà produites à New-York et dans la plupart des grandes villes, lorsque l'explosion du vaisseau cuirassé *le Maine*, dans le port de la Havane, et la mort de 220 matelots, le 16 févr. 1898, précipitèrent la rupture. Le 2 avril, Mac-Kinley somma les Espagnols de reconnaître l'indépendance de Cuba moyennant une indemnité. Le Congrès vota une résolution dans le même sens. L'arbitrage proposé par Léon XIII (*V. ce nom*) ne fut pas accepté par les États-Unis, et, l'Espagne refusant de se sou**mettre, ils lui déclarèrent la guerre, 20 avril 1898.**

Les Américains ne doutèrent pas un instant de la victoire. **Leur flotte, partie de Key-West, sous les ordres de l'amiral** Sampson, bloqua les ports de Cuba ; mais leur armée de terre, **renforcée ou improvisée à la hâte et formée de volontaires et** de miliciens sans instruction, n'était pas en état de tenter un **débarquement. Une autre flotte américaine, commandée par** l'amiral Dewey, traversa l'océan Pacifique pour attaquer les Philippines, où, depuis deux ans, le chef des Tagals insurgés, Aguinaldo, tenait en échec les troupes du général Polavieja. Dewey détruisit devant Manille, après deux heures de combat, la flotte de l'amiral Montojo, composée de vieux navires en bois, hors d'état de résister à l'artillerie américaine, 1er mai. Dewey occupa l'arsenal de Cavite. A Cuba, le maréchal Blanco repoussa quelques détachements américains qui tentèrent de débarquer et, pour montrer que l'Espagne tenait ses promesses, il ouvrit en personne à la Havane la session du parlement au bruit du canon de la flotte américaine. Le câble sous-marin n'étant pas encore coupé, Blanco en profita pour faire connaître la situation au ministère Sagasta : son armée, bloquée du côté de la mer par les Américains, harcelée dans l'intérieur par les insurgés, était prise entre deux feux. Cuba ne pouvait être sauvée que par l'arrivée de la flotte de Cadix. Cette flotte, de six croiseurs cuirassés et de quelques bâtiments plus petits, était commandée par un excellent marin, l'amiral Cervera. Elle partit le 29 avril, évita la rencontre des vaisseaux de guerre américains et gagna la mer des Antilles. Il y eut un moment d'anxiété à New-York et à Boston, où l'on s'imagina que Cervera allait paraître sur les côtes des États-Unis, et bombarder les ports de commerce laissés sans défense. A New-York on n'alluma plus les feux pendant la nuit et l'on plaça des torpilles entre Sandy-Hook et Long Island. Mais Cervera n'avait plus de vivres ni de charbon. Pour se ravitailler, il entra dans le port de Santiago et y fut aussitôt bloqué [illegible] les escadres [illegible] de Sampson et du commodore Schley. **Pendant ce temps, Mac-Kinley, secondé par le général Miles,** [illegible] complète l'organisation d'un corps expéditionnaire de [illegible] hommes. [illegible] commandé par le général Shafter, qui

[illegible] le 21 juin à [illegible], [illegible] [illegible] les Cubains [illegible] [illegible] le général [illegible] Les généraux [illegible] [illegible] de la ville. [illegible] que les Américains [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible], aux conditions les plus [illegible]. [illegible] [illegible] les [illegible] entrer [illegible] résistance. Aux Philippines, le géné**ral Merritt,** secondé par [illegible] et par [illegible] le général Augustin a capitulé [illegible] Manille [illegible]. L'Espagne **était définitivement vaincue. Sagasta demanda la médiation de la France, dont le ministre à Washington, M. J**[illegible] Cam**bon, signa le 12 août, avec M. Day, secrétaire d'État, un traité** préliminaire qui stipulait la cession de Porto-Rico aux États-Unis, l'indépendance de Cuba, que les Américains devaient occuper jusqu'à l'organisation d'un gouvernement définitif, l'occupation de Manille par les troupes [illegible] en atten**dant le règlement de la question des Philippines, enfin la cession de l'île de Guam, dans les Mariannes. Le traité de paix** signé à Paris le 11 décembre 1898 confirma [illegible] mais céda aux États-Unis l'archipel [illegible] des Philippines. **La première guerre de l'impérialisme américain fut un triom**phe ; les suites causèrent de sérieux [illegible] aux vain**queurs, à Cuba et surtout aux Philippines (V. *ces mots*), où le** protectorat, accepté de très mauvaise grâce par les Tagals, fut remplacé en 1901 par l'annexion pure et simple. L'ar**chipel d'Hawaï officiellement protégé depuis 1893, annexé en** 1898, fut peu après érigé en *Territoire*. En 1899, par la con**vention de Berlin, les États-Unis partagèrent les îles Samoa** avec l'Allemagne et l'Angleterre. Enfin, en 1903, le gouvernement de Washington, mécontent de la Colombie, souleva contre elle les habitants de l'isthme de Panama, reconnut leur **nouvelle république et la prit aussitôt sous son protectorat.** V. Panama (République de).

Pendant leur guerre contre l'Espagne, les États-Unis avaient rencontré peu de sympathies en Europe, si ce n'est à Londres, où le ministère Salisbury, préparant déjà son **entreprise sud-africaine, fit aux impérialistes américains des** avances qui ne réussirent qu'à moitié. (V. Victoria.) Il n'obtint que leur neutralité pendant la guerre du Transvaal : toutes les propositions d'arbitrage et de médiation en faveur des Boers furent écartées à Washington, mais quand J. Chamberlain parla d'alliance, de fédération anglo-saxonne, Mac-Kinley, **Roosevelt et le Congrès firent la sourde oreille. L'idée de** « renouer l'entente familiale entre John et Jonathan » était une pure chimère, au moment où l'impérialisme américain, **entrant dans la seconde période de son histoire, 1903-1913, aspirait ouvertement à la domination du Pacifique, que ni** l'Angleterre, ni la Confédération australienne, ni le Japon, **allié de l'Angleterre, n'étaient disposés à lui abandonner.** Le Japon regrettait Hawaï et ne perdait pas de vue les Philippines. **L'agitation antijaponaise dans les États de l'Ouest (les enfants** japonais exclus des écoles publiques en Californie) pouvait provoquer un conflit que Roosevelt eut la sagesse d'éviter. Le gouvernement de Tokio ne se montra pas moins modéré et **signa même un traité d'arbitrage avec les États-Unis. Roose**velt lui rendit service en s'offrant comme médiateur, sans en **avoir été prié, pour mettre fin à la guerre russo-japonaise.** (V. Japon.) Les négociations, rondement menées, grâce à lui, **aboutirent au traité de Portsmouth (Maine), dont les conditions, très dures pour la Russie, soulevèrent pourtant les pro**testations des impérialistes japonais. D'autres interventions **suivirent, auxquelles on s'attendait moins, en faveur des juifs** de Roumanie, des Arméniens, des Macédoniens, à propos des questions balkaniques ou turques et de l'application du traité de Berlin, que les États-Unis n'ont pas signé. Après l'impérialisme utilitaire et conquérant, souvent [illegible], mais toujours logique, l'impérialisme [illegible] aboutit à cette affirmation paradoxale : les États-Unis interdisent à l'Europe de se mêler **des affaires de l'Amérique ; ils se réservent par contre la** faculté d'intervenir dans les affaires de l'Europe toutes les fois qu'ils le jugeront à propos. Telle était la doctrine professée par les républicains et acceptée par la grande majorité de la nation, lorsque, le 5 nov. 1912, M. Wilson fut élu président par 409 voix contre 104 à Roosevelt et 11 à M. Taft, qui n'était pas candidat. Les républicains étaient battus, les démocrates revenaient au pouvoir. L'impérialisme n'y [illegible] — En 1910, la population des États-Unis (District fédéral, 48 États 2 Territoires), s'élevait à 92 millions d'hab., plus 12 millions pour les dépendances, colonies et protectorats. [illegible] villes avaient plus de 100.000 hab., 8 plus de 500.000 ; [illegible] New-York. Chi-

cago et Philadelphie) plus d'un million. (Pour les derniers événements, V. GRANDE GUERRE [LA].) E. D—Y.

EXPOSITIONS UNIVERSELLES (V. *le* DICTIONNAIRE). La 4e exposition universelle de Paris eut lieu en 1889, sous la présidence de Carnot. Le nombre des exposants fut de 55.000 et celui des visiteurs de 32.500.000. Leur curiosité fut surtout attirée par la tour de 300 m. élevée au Champ de Mars, utilisée depuis comme poste de télégraphie. La 5e exposition, celle de 1900, inaugurée par M. Loubet, fut ouverte pendant sept mois. Elle occupait au Champ de Mars, aux Invalides, sur les deux rives de la Seine et au Trocadéro une superficie de 108 hectares, sans compter l'annexe du Bois de Vincennes. Par le nombre des exposants et l'affluence des visiteurs (600.000 le jour de la Pentecôte), elle surpassa de beaucoup les expositions antérieures. De cette époque date la construction du Grand et du Petit Palais des Champs-Élysées, remplaçant le Palais de l'Industrie de 1855, et celle du pont Alexandre III.

Parmi les autres grandes expositions de la fin du XIXe siècle et des premières années du XXe, on doit citer, en France, celles de Lyon en 1894 et 1914; celle de Bordeaux, en 1895; dans les autres pays de l'Europe, celles de Londres (4 de 1883 à 1886), de Glasgow, d'Anvers, de Bruxelles, de Liège, de Gand, de Berlin, de Moscou, en 1892, de Turin, etc.; dans les autres parties du monde, celles de Sydney, 1879; de Melbourne, 1880; la fameuse exposition *colombienne* de Chicago, la *World Fair* de 1893, organisée pour le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, l'exposition panaméricaine de Buffalo en 1901, l'exposition universelle de Saint-Louis du Missouri en 1904, celle de San-Francisco en 1915.

F

FABRE (FERDINAND), romancier, né à Bédarieux (Hérault) en 1830, m. en 1898, neveu d'un curé de campagne, élève du grand séminaire de Montpellier, abandonna l'étude de la théologie pour devenir homme de lettres. Ses romans, d'une haute valeur littéraire, sont pour la plupart des peintures intéressantes de l'existence et du caractère des membres du clergé. D'autres sont des idylles rustiques d'une poésie simple et touchante. Il avait remplacé en 1883 Jules Sandeau comme conservateur de la Bibliothèque Mazarine.

Parmi ses ouvrages les plus connus, on doit rappeler : *Ma Vocation, l'Abbé Tigrane, [illegible], la Petite Mère, [illegible], Lucifer, [illegible], l'Abbé Roitelet, [illegible]*, etc.

FAILLY (PIERRE-LOUIS-CHARLES DE), général français, né en 1808, m. en 1892, gagna en Crimée le grade de général de division. Aide de camp de Napoléon III, il commanda en 1867 le corps expéditionnaire envoyé dans les États Romains contre Garibaldi. Vainqueur à Mentana, où l'armée française avait pour la première fois fait usage de ses nouveaux fusils, il écrivit à l'empereur : « Les Chassepot ont fait merveille. » Pendant la guerre de 1870, il rejoignit trop tard l'armée de Mac-Mahon, se laissa surprendre à Beaumont, sur la Meuse, 30 août, et fut prisonnier en Allemagne après la capitulation de Sedan.

FALLOUX (ALFRED-PIERRE, COMTE DE), écrivain et homme politique, né à Angers en 1811, m. en 1886. Fils d'un riche commerçant de l'Anjou anobli par Charles X en 1825, il resta fidèle pendant toute sa vie aux convictions politiques et religieuses de sa famille. Il les manifesta en publiant l'*Histoire de Louis XVI*, 1840 et 1843, et l'*Histoire de saint Pie V, pape, de l'ordre des Frères prêcheurs*, 1844. Député de Maine-et-Loire en 1846, il prit place dans l'opposition légitimiste, mais se signala surtout par le concours qu'il prêta à Montalembert et au parti catholique dans leur campagne pour obtenir la *liberté de l'enseignement*. Après la révolution de février, ses électeurs l'envoyèrent à l'Assemblée constituante; il engagea ses amis à ne pas combattre le gouvernement républicain. Rapporteur de la commission des ateliers nationaux, il conclut à leur suppression immédiate. Pour appliquer cette mesure, il fallut [illegible] la terrible insurrection de juin. M. de Falloux fit [illegible] que le général Cavaignac avait bien mérité de la patrie. Il appuya l'expédition de Rome, devint, sous la présidence de Louis-Napoléon, ministre de l'instruction publique et en profita pour préparer un projet de loi sur la liberté de l'enseignement [illegible]

[illegible]

ment attaqué par les journaux du parti libéral, quand il publia, en 1868, *la Politique et l'Agriculture*, il n'était guère mieux traité par les journaux extrêmes du parti catholique. L'*Univers* l'enveloppait dans l'anathème lancé contre le *catholicisme libéral*, bien qu'il eût protesté, au congrès de Malines, en 1867, de sa soumission à l'*Encyclique* et au *Syllabus*. Il sortit pourtant de sa retraite, lors des élections de 1869, et laissa l'Union libérale présenter deux fois sans succès sa candidature dans le département de la Vendée. Il refusa de se présenter aux élections de février 1871. Cette abstention ne l'empêcha pas de prendre une part active aux projets de restauration monarchique. En janvier 1872 il demandait au comte de Chambord la réconciliation des deux branches de la famille royale et l'acceptation du drapeau tricolore. Quand le comte de Chambord eut refusé d'abandonner son drapeau, en nov. 1873, M. de Falloux se prononça en faveur du septennat et renonça à la vie politique.

On a encore de M. de Falloux : *le Parti catholique, ce qu'il a été, ce qu'il est devenu*, 1856; [illegible] *Mme Swetchine, sa vie et ses œuvres*; [illegible], 1869 [illegible], *Itinéraire de Turin à Rome*, [illegible] 1869; *Questions monarchiques*, [illegible] *M. Laurentie*, 1873; *Augustin Cochin*, un recueil de [illegible] *Mme Swetchine*. On a publié après sa mort les *Mémoires d'un royaliste*, 1888.

FAURE (FRANÇOIS-FÉLIX), président de la République française, né à Paris le 30 janvier 1841, m. en 1899, était le petit-fils d'un menuisier de Meys (Rhône). Son père, fabricant de fauteuils à Paris, puis à Beauvais, où un incendie le ruina, revint à Paris, où il fit le commerce des cuirs et regagna plus qu'il n'avait perdu. En 1860, il envoya son fils Félix passer deux ans près de Londres pour y apprendre l'anglais, le fit entrer comme employé en 1868 chez un négociant en cuirs. Pour réussir dans ce commerce auquel il avait pris goût, Félix Faure voulut connaître les procédés de fabrication et travailla pendant deux ans dans une tannerie d'Amboise, chez un ami de son patron. En 1863 il fonda au Havre une importante maison pour le commerce des cuirs. Son commerce prospéra et lui fit gagner en peu de temps une grande fortune. Son caractère affable et gai, le goût qu'il avait toujours montré pour la chasse, l'équitation, la navigation de plaisance, lui valurent beaucoup d'amis parmi les riches négociants du Havre. Les ouvriers lui savaient gré de ne pas oublier ses origines. Il était conseiller municipal et adjoint au maire lorsque éclata la guerre de 1870. La Délégation de Tours le maintint dans ses fonctions. Gambetta le chargea d'armer la garde nationale [illegible]. Quand l'armée de Mac-Mahon entra dans [illegible]

[illegible]

politique, sauf pendant l'agitation boulangiste, dont il se déclara l'adversaire. Mais il prit souvent la parole dans la discussion du budget, dans celle des lois de finances et des lois ouvrières. Vice-président de la Chambre, il fut appelé le 30 mai au ministère de la marine dans le cabinet de M. Charles Dupuy. Le 17 janvier 1895, après la démission de Casimir-Perier, il fut élu président de la République au second tour de scrutin, par 430 voix contre 361 à M. Henri Brisson.

Le ministère Dupuy, se retira le 26 janvier 1895. M. Ribot prit les finances, M. Hanotaux les affaires étrangères. Une amnistie fort étendue fut votée le 1er février. La participation de la France aux fêtes d'inauguration du canal de Kiel, en juin 1895 (V. ALLEMAGNE), souleva à la Chambre un long débat. Dans sa réponse à M. Millerand, M. Hanotaux employa pour la première fois le mot d'alliance en parlant de l'entente franco-russe. La loi du 16 avril 1895 établit une taxe spéciale sur les biens des communautés pour remplacer le droit d'accroissement. Une interpellation amena la chute du ministère. Le 1er novembre, M. Bourgeois, appelé au ministère de l'intérieur et à la présidence du conseil, forma un cabinet radical, avec MM. Berthelot aux affaires étrangères, Doumer aux finances, Cavaignac à la guerre. Le nouveau ministère déclara possession française Madagascar (V. ce mot), dont le général Duchesne venait d'achever la conquête. En mars 1896, le président de la République visita Lyon, Marseille, Toulon, Nice, et eut à Menton une entrevue avec François-Joseph. Berthelot ayant donné sa démission le 28 mars, M. Bourgeois prit le portefeuille des affaires étrangères. Le ministère ainsi remanié subit de vives attaques au sujet du projet d'impôt sur le revenu présenté par M. Doumer. 54 conseils généraux se prononcèrent contre cette réforme. Le Sénat, qui n'en était pas partisan, souleva un conflit à propos d'une demande de crédits pour Madagascar, et le ministère, bien qu'il conservât la majorité à la Chambre, dut donner sa démission. Le cabinet modéré de M. Méline, qui lui succéda, resta deux ans au pouvoir, du 29 avril 1896 au 28 juin 1898 : M. Méline eut l'agriculture, M. Hanotaux les affaires étrangères, M. Barthou l'intérieur. A l'extérieur, la France, protectrice des chrétiens d'Orient, ne pouvait se désintéresser des troubles qui avaient éclaté dans l'Empire ottoman. M. Hanotaux, après M. Bourgeois, adressa d'énergiques représentations à la Porte, qui, suivant son habitude, promit beaucoup et ne fit rien. Lorsque l'insurrection éclata en Crète en 1897 et pendant toute la guerre turco-grecque, le gouvernement français, d'accord avec les autres puissances européennes, travailla à faire cesser les hostilités et coopéra avec les Russes, les Anglais, les Allemands et les Italiens à l'occupation temporaire de la Crète. Dans l'extrême Orient, la convention dite *du Siam*, signée le 15 janvier 1896 avec l'Angleterre par le ministère précédent, fut complétée par le traité du 12 juillet, qui étendait nos possessions de l'Annam jusqu'à la rive gauche du haut Mékong. M. Doumer, nommé en décembre de la même année gouverneur général de l'Indo-Chine, supprima l'esclavage au Cambodge et donna une impulsion nouvelle à la colonisation du Tonkin. Le général Galliéni fut envoyé à Madagascar en septembre 1896, tandis qu'au Soudan nos troupes soutenaient une lutte acharnée contre Samory. Des traités de commerce furent signés avec l'Abyssinie et avec le Japon. En 1898, M. Hanotaux obtint pour la France l'autorisation de construire un chemin de fer jusqu'à Lang-tchéou et la cession à bail de la baie de Kouang-tchéou. Le public ne prêtait aux négociations et même aux expéditions lointaines qu'une attention distraite à chaque instant par les préoccupations de la politique intérieure. Mais le voyage de Nicolas II en France fut, au moins pour les Parisiens, l'événement capital de la présidence de Félix Faure. Le tsar, accompagné de l'impératrice, débarqua le 4 oct. 1896 à Cherbourg, où le président de la République était allé à sa rencontre. Il resta à Paris trois jours, pendant lesquels les fêtes se succédèrent sans interruption. L'empereur alla, avec le président de la République, poser la première pierre du pont Alexandre III et assista à une séance de l'Académie française, où fut évoqué le souvenir de son illustre aïeul Pierre le Grand. Le 8 octobre, à la suite d'une revue passée au camp de Châlons, il leva son verre en l'honneur de la fraternité d'armes des soldats français et des soldats russes. Ce toast fut commenté dans tous les journaux de l'Europe. Au mois d'août 1897, Félix Faure alla rendre à Nicolas II la visite que celui-ci lui avait faite à Paris. Il s'embarqua sur le *Pothuau*, fut salué au passage du Sund par les canons danois de Kronsborg et arriva le 23 en vue de Peterhof. Le président fut logé dans les appartements que Guillaume II avait habités peu auparavant. La dignité de son attitude, son affabilité et sa bonne humeur lui concilièrent les sympathies de la société russe. M. Hanotaux, qui accompagnait Félix Faure, avait de fréquents entretiens avec le comte Mouraviev, ministre des affaires étrangères du tsar. Après une revue de l'armée à Krasnoé-Sélo et une revue navale en rade de Cronstadt, l'empereur et l'impératrice montèrent à bord du *Pothuau*. A la fin du déjeuner offert par le président, Nicolas II porta un toast aux deux nations « amies et alliées » (26 août 1897). Cette formule, impatiemment attendue chez nous depuis 1893, et qui fut répétée mot pour mot dans la réponse de Félix Faure, ne laissait aucune place à l'équivoque. Les journaux de l'Angleterre et de la Triple Alliance furent réduits à constater le fait. Malheureusement la situation intérieure était moins nette. Le ministère Méline avait fait voter, le 13 juin 1896, les crédits nécessaires pour l'Exposition universelle de 1900, la loi qui réunissait en un seul corps, sous le nom d'universités, les facultés existant dans chacune des circonscriptions académiques, la réforme de l'inscription maritime, la loi contre les vins artificiels réclamée par tous les députés du Midi, la loi de 1897 sur le dégrèvement des boissons hygiéniques et le remplacement facultatif des taxes d'octroi perçues par les villes, et celle de 1898 sur les sociétés de secours mutuels. Mais les radicaux et les socialistes accusaient le ministère modéré de gouverner avec la droite et de rechercher l'appui du clergé, l'accablaient d'interpellations sur la politique extérieure, sur les grèves, l'incendie du Bazar de la Charité en mai 1897 et le discours du P. Ollivier à Notre-Dame, la situation de l'agriculture, la cherté du pain, etc. La majorité resta fidèle au ministère jusqu'à la fin de la législature. M. Méline était encore au pouvoir, lorsque Félix Faure alla à Nice en mai 1898 pour rendre visite à la reine Victoria et au roi des Belges. Mais dès le 30 octobre 1897 un sénateur, Scheurer-Kestner, avait annoncé l'intention de faire réviser le procès du capitaine Dreyfus, condamné en décembre 1894 et interné à la Guyane. Aussitôt après la rentrée des Chambres, la campagne *révisionniste* commença au parlement et dans la presse. Le 14 janvier 1898, le journal *l'Aurore*, récemment fondé par M. Clemenceau, publia la lettre de Zola contre le conseil de guerre qui avait acquitté le commandant Esterhazy. Le gouvernement ordonna des poursuites contre l'auteur de la lettre, qui, défendu par Me Labori devant la cour d'assises de la Seine, fut condamné à un an de prison et 3.000 fr. d'amende. Du 6 au 24 février 1898, avant et pendant ce procès, des troubles éclatèrent à Paris et dans plusieurs autres villes, Marseille, Nantes et Alger ; la chambre criminelle de la cour de cassation cassa sans renvoi l'arrêt rendu contre Zola, parce que les poursuites auraient dû être intentées non par le gouvernement, mais par les membres du conseil de guerre, 4 avril. Ceux-ci décidèrent de porter plainte et un second procès s'engagea devant la cour d'assises de Seine-et-Oise, 23 mai. Zola se pourvut en cassation contre l'arrêt de renvoi ; le pourvoi fut rejeté. Zola fut condamné par défaut. On était alors en pleine période électorale. Aux élections législatives du 8 mai 1898, les radicaux et les socialistes gagnèrent quelques sièges. Drumont fut élu à Alger avec trois autres antisémites. La Chambre choisit comme président M. Paul Deschanel, élu contre Brisson. Le ministère, interpellé sur sa politique générale, vit ses déclarations approuvées par 284 voix contre 272. M. Méline ne crut pas pouvoir gouverner avec une majorité aussi faible et se retira avec ses collègues. Après douze jours de négociations laborieuses, Félix Faure forma un ministère radical avec Brisson, ministre de l'intérieur, comme président du conseil, MM. Delcassé aux affaires étrangères, Sarrien à la justice, Cavaignac à la guerre. La lutte entre les partisans et les adversaires de la révision du procès Dreyfus recommença plus ardente que jamais, surtout après l'affaire Henry, qui entraîna la démission du ministre de la guerre Cavaignac, remplacé par le général Zurlinden, août 1898. Sur la requête de Mme Dreyfus, le ministre de la justice nomma une commission de trois membres, dont deux se prononcèrent contre et un pour la révision. Le conseil des ministres, adoptant l'avis de ce dernier, remplaça le général Zurlinden démissionnaire par le général Chanoine. La rentrée des Chambres en octobre provoqua de nouveaux incidents. Au milieu d'une séance tumultueuse, le général Chanoine donna sa démission à la tribune, et le ministère tout entier se retira. Le 3 novembre, M. Charles Dupuy, nommé ministre de l'intérieur et président du conseil, forma un cabinet de concentration, avec MM. Lebret à la justice, de Freycinet à la guerre, Delcassé aux affaires étrangères. M. Dupuy demanda aux Chambres de ne plus s'occuper de l'affaire Dreyfus, et de laisser à la justice le soin de la régler. Mais en présence des attaques dirigées contre la chambre criminelle de la cour de cassation, chargée d'instruire la demande en révision, le ministère proposa la loi de *dessaisissement*, qui transférait de la chambre criminelle à la cour de cassation, toutes chambres réunies, le droit de prononcer en dernier ressort sur les demandes en révision, janvier 1899. Ce projet, voté par la Chambre après de vifs débats, fut transmis au Sénat. L'opinion se passionnait pour ou contre cette loi, les journaux ne parlaient pas d'autre chose, lorsque

tout à coup, dans la soirée du 17 février, la nouvelle de la mort du président de la République se répandit dans Paris. Indisposé depuis quelques jours, il présida pourtant dans la matinée le conseil des ministres. Mais le soir, vers 6 heures, il dit à son secrétaire : « Je souffre horriblement, je me sens perdu. » Il expira un peu avant dix heures du soir. Le lendemain, 18 février, l'Assemblée nationale, ou congrès des deux Chambres, se réunit à Versailles et nomma président de la République M. Émile Loubet, président du Sénat, par 483 voix contre 279 à M. Méline qui avait décliné toute candidature, et 50 réparties entre divers candidats. Le nouveau chef de l'État assista le 23 février aux funérailles de son prédécesseur, comme l'avait fait Casimir-Perier après la mort de Carnot. Après le service célébré à Notre-Dame, le corps de Félix Faure fut inhumé au Père-Lachaise. MM. Franck-Chauveau, vice-président du Sénat, Deschanel et Charles Dupuy prononcèrent son éloge.

FAUVEL (CHARLES), médecin, né à Amiens en 1830, m. en 1895, était le fils d'un médecin. Il suivit à la faculté de Paris les cours du professeur Velpeau. Docteur en 1861, il devint bientôt un des spécialistes les plus estimés du monde savant et les plus recherchés pour les affections du larynx et du nez. Le docteur Fauvel étudia avec un soin particulier l'hygiène de la voix et compta parmi ses clients un grand nombre d'artistes lyriques français et étrangers.

FAVÉ (LOUIS-ILDEFONSE), général, né à Dreux en 1812, m. en 1894, élève de l'École polytechnique, devint officier d'artillerie et publia des ouvrages techniques qui lui valurent d'être nommé, par Napoléon III, professeur d'art militaire à l'École polytechnique, dont il devint commandant en 1857. Membre libre de l'Académie des Sciences depuis 1876, le général Favé était grand officier de la Légion d'honneur.

On a du général Favé : *Nouveau Système de défense des places fortes*, 1855 ; *Histoire et Tactique des trois armes, et plus particulièrement de l'artillerie de campagne* ; *Histoire de l'artillerie*, 1857, 2 vol. ; *Histoire des progrès de l'artillerie, Études d'artillerie*, 1863 (en collaboration avec Napoléon III) ; *Cours professé à l'École polytechnique* ; *l'Ancienne Rome*, etc.

FERDINAND (AUGUSTE-FRANÇOIS-ANTOINE-), duc de Saxe et roi de Portugal, né en 1816, m. à Lisbonne en 1886, était fils du prince Ferdinand-George de Saxe-Cobourg-et-Gotha. Catholique, il épousa en 1836 la reine de Portugal, dona Maria II, et reçut le titre de roi-époux. A la mort de dona Maria, en 1853, Ferdinand fut régent du royaume jusqu'en 1855 au nom de son fils encore mineur, dom Pedro V. En 1870, il refusa, non sans quelque hésitation, la couronne d'Espagne qu'un parti lui offrait.

FERRON (TH.-ADRIEN), général et homme politique, né à Pré-Saint-Evrault (Eure-et-Loir) en 1830, élève de l'École polytechnique, prit part au siège de Sébastopol et fut envoyé comme directeur du génie à la Nouvelle-Calédonie en 1866. Général de division en 1886, il fut appelé le 31 mai 1887 au ministère de la guerre dans le cabinet Rouvier. Un de ses premiers actes fut d'éloigner de Paris, en le nommant à Clermont, son prédécesseur, le général Boulanger. V. *ce nom*. Pendant son ministère, le général Ferron décida ou prépara un grand nombre d'innovations et de réformes. Après la chute du cabinet, en décembre 1887, il commanda le XVIIIe corps à Bordeaux et fut enfin nommé membre du Conseil supérieur de la guerre. Il mourut à Lyon d'une chute de cheval. Le général Ferron était grand officier de la Légion d'honneur.

On a de lui, entre autres ouvrages estimés : *Considérations sur le système d'[illegible] de Paris* ; [illegible] *sur le système défensif de la France* ; *Instruction sommaire sur le combat*, etc.

FERRY (JULES), orateur et homme politique, né à Saint-Dié (Vosges) en 1832, m. en 1893, fut reçu avocat en 1858 et se fit inscrire au barreau de Paris. Ses articles dans les journaux de l'opposition, vers la fin du second empire, le firent connaître du public. Il écrivit dans le *Courrier de Paris*, la *Presse*, le *Temps* et l'*Électeur libre*, auquel un de ses articles valut une condamnation à 12,000 francs d'amende. Deux de ses brochures, *La lutte électorale en 1863* et les *Comptes fantastiques d'Haussmann*, obtinrent un grand succès de circonstance. En 1869, il fut élu à une forte majorité dans la 6e circonscription de Paris, contre Adolphe Guéroult et Augustin Cochin, siégea au Corps législatif sur les bancs de l'opposition républicaine et prit la parole dans plusieurs discussions importantes. Après le 4 septembre, il fut membre du gouvernement de la Défense nationale. L'énergie qu'il déploya dans la journée du 31 octobre pour chasser de l'Hôtel de ville les insurgés qui s'en étaient emparés, le fit [illegible] comme maire de Paris, à la place d'Étienne Arago. Jules Ferry fut [illegible] à la préfecture [illegible]. Sa tâche la plus difficile était d'assurer [illegible] des vivres à 1,800,000 Parisiens et [illegible] 300,000 [illegible] de la [illegible]. Il ne réussit pas à [illegible]. Les journaux l'accablèrent de reproches injustes pour le [illegible] contraire [illegible] le département des Vosges le nomma député à l'Assemblée nationale, le 8 février 1871. Ses fonctions, dans lesquelles il fut maintenu par Thiers, ne lui permirent pas de se rendre à Bordeaux. Il était à son poste lors de l'insurrection du 18 mars. Il ne quitta l'Hôtel de ville qu'à neuf heures du soir, pour se réfugier à la mairie du Ier arrondissement, où il essaya vainement d'organiser la résistance et ne put s'échapper qu'en passant par le presbytère de Saint-Germain-l'Auxerrois. Après la défaite de la Commune, il reprit possession de la préfecture de la Seine, provisoirement installée au Luxembourg, donna sa démission en juin 1871 et fut envoyé comme ministre de France à Athènes, où il resta jusqu'à la chute de Thiers, le 24 mai 1873. Après le vote de la constitution républicaine, il fut élu député dans l'arrondissement de Saint-Dié. Le groupe de l'Union républicaine le choisit pour président. Il signa l'ordre du jour des 363, protesta contre le décret de dissolution, et fut réélu le 14 octobre 1877.

Sous la présidence de Grévy, Jules Ferry fut plusieurs fois ministre de l'instruction publique. En septembre 1880, il fut appelé à la présidence du conseil. Sa politique fut celle qu'il recommandait dans ses professions de foi et dans ses discours : gouverner avec les Chambres, sans se laisser gouverner par elles ; combattre la droite, les partis monarchistes et le clergé, sans aller jusqu'à la séparation de l'Église et de l'État ; accepter le concours des radicaux, sans satisfaire toutes leurs exigences. Tel fut le programme de l'*opportunisme*, dont Jules Ferry était le chef ou du moins le représentant le plus autorisé. Son projet de loi de 1880 sur l'enseignement supérieur modifiait dans un sens hostile au clergé la loi de 1875. L'article 7 était ainsi conçu : « Nul n'est admis à participer à l'enseignement public ou libre s'il appartient à une congrégation religieuse non autorisée. » La loi fut votée, mais le Sénat rejeta l'article 7. Jules Ferry fit alors signer par Grévy les décrets du 27 mars, qui ordonnaient, en vertu des « lois existantes », la dissolution de toutes les congrégations non autorisées. Les décrets furent exécutés, au milieu d'une agitation très vive, d'abord contre les jésuites, puis contre les autres ordres religieux. La loi du 16 juin 1881 sur l'instruction primaire rendit l'instruction obligatoire, gratuite et laïque. Une autre loi réorganisa le Conseil supérieur de l'instruction publique, dont les membres furent en partie nommés à l'élection. Le ministère fut renversé. Gambetta, devenu président du conseil, en novembre 1881, fut renversé à son tour, et Jules Ferry reprit le portefeuille de l'instruction publique dans le cabinet formé par M. de Freycinet le 31 janv. 1882. Ce cabinet dut se retirer le 29 juillet ; mais Jules Ferry revint au pouvoir le 22 février 1883, avec le titre de président du conseil et ministre des affaires étrangères. Il avait toujours été partisan des entreprises coloniales. En 1881, il avait fait occuper la Tunisie et l'avait placée sous le protectorat français. En 1883, malgré la résistance de Grévy et les défiances de la Chambre, il entreprit la conquête du Tonkin, qui amena en 1884 la guerre avec la Chine. Grâce aux victoires de l'amiral Courbet, Jules Ferry réussit à faire signer le traité de Tien-tsin. La malheureuse affaire de Lang-son (V. TONKIN *dans ce* SUPPLÉMENT) provoqua la chute du ministère, à la suite d'une des séances les plus orageuses de notre histoire parlementaire, 4 avril 1885. Toutes les oppositions coalisées s'accordaient pour rejeter sur Jules Ferry la responsabilité de cet échec. Elles avaient d'autres griefs. Les conservateurs et les catholiques n'avaient oublié ni l'article 7 ni les décrets. Les radicaux ne lui pardonnaient pas d'avoir proclamé, dans un discours célèbre, que « le péril était à gauche ». Les socialistes et les révolutionnaires, se rappelant avec quelle énergie il avait réprimé leurs manifestations, le regardaient comme leur plus implacable adversaire. Presque tous les journaux l'attaquèrent avec une violence inouïe. Cependant ses électeurs des Vosges lui restèrent fidèles. Réélu en 1885, il fut un des premiers à dénoncer les projets ambitieux du général Boulanger. V. *ce nom*. En 1887, lors de la démission de Grévy, il posa sa candidature à la présidence de la République, n'obtint que 212 voix et se désista après le premier tour. On avait dit à Versailles que si Jules Ferry était élu, une révolution éclaterait à Paris. En 1888, un nommé Aubertin tira sur lui un coup de pistolet qui ne lui fit qu'une contusion insignifiante. Il échoua aux élections législatives de 1889, mais le département des Vosges le nomma sénateur. Protectionniste, comme ses électeurs, il fut élu président de la commission sénatoriale des douanes et président de la commission de l'Algérie. Sans désavouer sa politique d'autrefois, Jules Ferry pensait que le moment était venu pour les républicains [illegible] de combattre ceux qui [illegible] la République [illegible]. Notre République [illegible] groupe, ce groupe fut-il celui des hommes qui l'ont fondée. [illegible] Lorsque Jules Ferry [illegible] le 24 février 1893, il venait d'être élu, par 148 voix, président du Sénat. Trois semaines

après, le 17 [illegible] presque [illegible] d'une [illegible] [illegible] [illegible] fut [illegible] par [illegible].

FEUILLET (Octave), romancier et auteur dramatique, [illegible] en 1821, m. en [illegible], [illegible] de la Manche [illegible] dans la littérature en 18[illegible] [illegible] Paul B[illegible] Xavier, [illegible] *Le [illegible] et [illegible]*, et quelques comédies, [illegible] la [illegible] de Richelieu. Il comptait alors parmi les plus [illegible] adeptes de l'école romantique. Les premières œuvres qu'il publia, *Onesta et Alix*, 1848, se ressentent de cette influence, qui persiste dans son premier roman, *Bellah*, 1850. Il ne tarda pourtant pas à rompre avec ceux qui avaient été ses maîtres. Ses *Scènes et Proverbes*, ses *Scènes et Comédies*, publiées d'abord dans la *Revue des Deux Mondes*, étaient une peinture agréable et spirituelle des mœurs élégantes de la société contemporaine. Il s'y montrait observateur ingénieux et moraliste délicat. Les romantiques l'appelèrent ironiquement « le Musset des familles ». Sainte-Beuve disait avec plus de justice qu'Octave Feuillet n'imitait pas Musset dans ses proverbes, mais qu'il le contredisait et lui répliquait. La *Crise*, le *Cheveu blanc*, le *Cas de conscience*, *Circé*, *le Pour et le Contre*, le *Village* représenté à la Comédie française en 1852, étaient des apologies de la vie régulière, et des vertus de famille. *Dalila*, d'abord jouée au Vaudeville en 1857, était, dit M. Doumic, « une réfutation de la fameuse théorie qui fait du désordre l'accompagnement obligé du génie ». Ses romans mondains et idéalistes, la *Petite Comtesse*, 1856, le *Roman d'un jeune homme pauvre*, l'*Histoire de Sibylle*, obtinrent un très vif succès. Il fut élu membre de l'Académie française, le 3 avril 1862. Cette élection, bien accueillie par le public, excita bien des jalousies contre l'heureux romancier. Les réalistes et les romantiques s'accordèrent pour lui reprocher ses raffinements de pensées et de style, son optimisme et son marivaudage. Ses personnages, disaient-ils, n'étaient que des fantômes ou des poupées habillées à la dernière mode et mêlant le langage des précieuses à celui des bergers de Florian. Feuillet fut sensible à ces critiques, et, pour prouver qu'il ne les méritait pas, il écrivit *M. de Camors*, 1867, puis *Julia de Trécœur*, *Un Mariage dans le monde*, les *Amours de Philippe*, le *Journal d'une femme*, l'*Histoire d'une Parisienne*, la *Veuve*, la *Morte*, *Honneur d'artiste*, 1890. « Le romancier, écrivait-il, sait qu'il n'a pas le droit de calomnier son temps, mais il a le droit de le peindre. » Dans ces romans de sa seconde manière, Octave Feuillet usa largement de ce droit; beaucoup de ses anciens admirateurs trouvèrent qu'il en abusait. Sans changer ses procédés de composition ni son style, il montra qu'il était capable de traiter les sujets les plus hardis et les situations les plus violentes. C'étaient toujours des peintures de la vie mondaine, mais poussées au noir. On peut suivre la même évolution dans ses œuvres dramatiques. Après *Péril en la demeure*, le *Roman d'un jeune homme pauvre*, la *Tentation*, la *Belle au bois dormant*, il donna *Rédemption*, *Montjoye*, au Gymnase, *Julie*, le *Sphinx*, et *Chamillac* à la Comédie française. Napoléon III l'avait nommé bibliothécaire des résidences impériales. Il donna sa démission après le 4 septembre, et, bien qu'il ne se fût jamais occupé de politique, il n'oublia jamais les distinctions flatteuses dont il avait été l'objet aux Tuileries et à Compiègne, et il n'accepta rien du gouvernement nouveau. Ses dernières années se passèrent dans la retraite, à Versailles, à Clarens, sur les bords du lac de Genève, et à Paris, où il mourut.

FÉVAL (Paul-Henri-Corentin), littérateur et romancier, né à Rennes en 1817, m. en 1887, fut tour à tour étudiant en droit, commis chez un banquier, correcteur à l'imprimerie du *Nouvelliste* et rédacteur de ce journal. *Le Club des Phoques*, dans la *Revue de Paris*, obtint un très vif succès, et les romans-feuilletons de Féval furent dès lors recherchés par les directeurs de journaux. Les premiers parurent dans la *Quotidienne*, le *Commerce*, l'*Époque*. Le *Courrier français* publia *la Forêt de Rennes ou le Loup Blanc*, et *les Mystères de Londres* (sous le pseudonyme de sir Francis Trolopp, 11 vol., 1844), réimprimés vingt fois. Parmi ses très nombreux ouvrages, on cite : *les Contes de Bretagne*; *le Fils du Diable*; *l'Histoire des Tribunaux secrets*, 8 vol.; *Roger Bontemps*; *Cœur d'acier*, *les Nuits de Paris*, et surtout *le Bossu*, d'où il tira, avec Sardou et Anicet Bourgeois, un drame resté populaire, 1863. A partir de 1876, Paul Féval, devenu fervent catholique, ne publia plus que des ouvrages religieux, *les Étapes d'une conversion*, [illegible] *les Merveilles du Mont-Saint-Michel*; le roman de *Châteaupauvre*, et des éditions revues de quelques-uns de ses anciens romans, *l'Homme de fer*; *la Fée des Grèves*; *le Château de velours*, etc.

FLEURIAIS ([illegible]), [illegible] en 18[illegible], m. en 1895, [illegible] du passage de Vénus.

FLEURIOT DE LANGLE (Alphonse-Jean-René, vicomte de), amiral, né à [illegible] (Finistère) en 1809, m. en 1881, prit part sur l'*Algésiras* à l'expédition d'Alger en 1830. Enseigne en 1832, il servit sur la flotte qui bloquait les ports de la Hollande. [illegible] dans l'expédition de la *Recherche* au Spitzberg, et fut employé sur la côte d'Afrique à la répression de la traite des nègres. Il était capitaine de vaisseau lors du siège de Sébastopol. En 1858, il obligea le gouvernement turc à nous accorder réparation pour le meurtre du consul français à Djeddah. Pendant le siège de Paris, il commanda le sixième secteur et sut dresser ses matelots à la manœuvre des aérostats. Le gouvernement de la Défense nationale le nomma vice-amiral, membre du Conseil des travaux de la marine, grand officier de la Légion d'honneur.

On a de lui plusieurs Mémoires dans le *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, entre autres [illegible].

FLOQUET (Pierre-Aimable), érudit et archéologue, né à Rouen en 1797, m. en 1881, était inscrit comme avocat au barreau de Paris, lors qu'il commença à suivre les cours de l'École des chartes. De 1828 à 1843 il exerça les fonctions de greffier en chef de la cour royale de Rouen. Correspondant de l'Institut depuis 1839, il reçut de l'Académie de Rouen en 1862 une médaille d'or, qui récompensait [illegible] beaux travaux sur l'histoire et les antiquités de la Normandie.

On a de lui : *Histoire du privilège de Saint-Romain*; *Anecdotes normandes*, *Histoire du Parlement de Normandie*, [illegible] obtint le grand prix Gobert en 18[illegible] [illegible] *Séguier en Normandie*, *Études sur la vie de Bossuet*, [illegible] couronné par l'Académie des inscriptions; [illegible] *fils de Louis XIV*, [illegible] dent; il avait publié dès 1828 un choix [illegible] Il a collaboré aux *Mémoires de l'Académie de Rouen*, à la *Bibliothèque de l'École des chartes*, à la *Revue rétrospective*, etc.

FLOTOW (Frédéric-Ferdinand-Adolphe, baron de), compositeur de musique, né à Tentendorf (Mecklembourg) en 1812, m. en 1883, se préparait à entrer dans la diplomatie, mais y renonça pour suivre sa vocation musicale. Il vint à Paris, où il reçut les leçons de Reicha. Ses premiers opéras, joués avec succès dans les salons, furent refusés par les directeurs de théâtre. En 1838, il réussit à faire représenter à Paris *le Naufrage de la Méduse*, avec Grisar et Pilati. Il donna ensuite *le Forestier*, 1840; *l'Esclave de Camoëns*, *Stradella*, *l'Âme en peine*, *Albin*. Son opéra-comique de *Martha*, 1858, obtint un succès qui n'est pas encore épuisé. Il fut moins heureux avec *Zilda*, 1866; mais *l'Ombre*, 1870, est, avec *Martha*, son meilleur ouvrage. Il a encore donné *Naïda*, *la Fleur de Harlem*. Flotow était depuis 1864 membre correspondant de l'Institut de France.

FŒRSTER (Henri), prince-évêque de Breslau, né à Glogau (Silésie) en 1800, m. en 1881, était regardé comme un des premiers prédicateurs de l'Allemagne, lorsque ses concitoyens le nommèrent député au parlement de Francfort. Prince-évêque de Breslau en 1853, il assista au concile du Vatican en 1870, vota contre l'infaillibilité pontificale, mais se soumit dès qu'elle eut été proclamée, combattit la secte des vieux catholiques et ne tarda pas à engager une lutte ouverte contre Bismarck à l'occasion des *lois de mai*, 1873. Condamné à l'amende et à la prison, il fut déclaré déchu de son siège et se retira sur le territoire autrichien.

FORGE (Anatole de LA), journaliste et homme politique, né à Paris en 1821, m. en 1892, entra d'abord dans la diplomatie et fut chargé d'une mission à Madrid en 1846. Sous l'empire, il écrivit dans les journaux [illegible]. Après le 4 septembre, il fut nommé préfet de l'Aisne et défendit énergiquement Saint-Quentin contre les Allemands, 8 octobre 1870. Quand la paix fut signée, il rentra dans la presse, échoua aux élections du 14 octobre 1877, fut nommé quelques mois directeur de la presse au ministère de l'intérieur, fut élu en 1881 député du IXe arrondissement, et devint vice-président de la Chambre. En 1889, il [illegible] l'affaiblissement de ses facultés intellectuelles lui causa un chagrin qu'il n'eut pas la force de supporter. Il se tua d'un coup de revolver.

On a de lui : *l'Instruction publique en Espagne* ; des *Vicissitudes politiques* [illegible], *Histoire de la République de Venise*, *la Peinture en France*, etc.

FORGEMOL DE BOSTQUENARD (LÉONARD-LÉOPOLD), général, né en 1821 à Azerables (Creuse), m. en 1897, servit en Afrique et fit la campagne d'Italie. Colonel en 1870, il était en 1881 général de division et commandant de la province de Constantine, lorsqu'il dirigea les opérations de la campagne de Tunisie et s'empara du Kef. Il était grand-croix de la Légion d'honneur.

FOUCHER DE CAREIL (LOUIS-ALEXANDRE, COMTE), né à Paris en 1826, m. en 1891, alla compléter ses études en Allemagne, où il recueillit de précieux documents pour une édition nouvelle des *Œuvres de Leibniz*. Il fit de l'opposition au gouvernement de Napoléon III et se présenta sans succès dans le Calvados aux élections de 1863 et de 1869. Après la guerre, Thiers le nomma préfet des Côtes-du-Nord en 1871, de Seine-et-Marne en 1872. Révoqué après le 24 mai, il fut envoyé au Sénat en 1876 par le département de Seine-et-Marne, et nommé ambassadeur à Vienne, en 1883. Il donna sa démission en 1886, après le vote de la loi qui expulsait de France le comte de Paris.

FOURTOU (MARIE-FRANÇOIS-OSCAR **BARDY** DE), homme politique, né à Ribérac en 1836, m. en 1897, était fils d'un magistrat et fut, sous l'Empire, avocat et maire de sa ville natale. Le 8 février 1871, il fut élu député de la Dordogne à l'Assemblée nationale, et prit place au centre droit. Ministre des travaux publics en 1872, il fit encore partie, comme ministre des cultes, du dernier cabinet formé par Thiers. Sous la présidence de Mac-Mahon, Fourtou se rapprocha de la droite, devint ministre de l'instruction publique en nov. 1873, et ministre de l'intérieur dans le cabinet présidé par le duc de Broglie, de mai à juillet 1874, et vota contre la constitution républicaine de 1875. L'année suivante, les électeurs de Ribérac le renvoyèrent à la Chambre. Le 16 mai 1877, le duc de Broglie l'appela au ministère de l'intérieur. Ce fut lui qui lut à la Chambre, le 16 juin, le message annonçant sa dissolution. Son discours se terminait par ces mots : « Nous n'avons pas votre confiance, vous n'avez pas la nôtre. » Pendant la période électorale, il employa vainement tous les procédés de la candidature officielle pour empêcher la réélection des 363. Quand les élections du 14 octobre forcèrent Mac-Mahon à « se soumettre », le ministère donna sa démission, et la nouvelle Chambre vota une enquête sur les actes du *gouvernement de combat*. L'enquête n'aboutit pas. Fourtou se battit en duel avec Gambetta en nov. 1878, fut réélu à Ribérac en 1879, et nommé peu après sénateur de la Dordogne. Son mandat ne lui fut pas renouvelé en 1885. Il redevint député de Ribérac en 1889, ne se représenta pas en 1893 et renonça définitivement à la politique.

FRANÇAIS (LOUIS), peintre paysagiste, né à Plombières (Vosges) en 1814, m. en 1897, montra dès sa première jeunesse les plus heureuses dispositions pour le dessin et le désir très vif d'étudier la peinture. Sa famille, qui n'était pas riche, ne put lui donner cette satisfaction et l'envoya à Paris, où il vécut d'un modeste emploi dans une maison de librairie, sans renoncer pourtant à son goût et à ses espérances. En 1834, il entra dans l'atelier du peintre Jean Gigoux, qui comptait parmi ses élèves Théodore Rousseau. Français peignit d'abord des portraits, notamment le portrait de son père, son chef-d'œuvre en ce genre. Mais il ne tarda pas à se consacrer presque exclusivement au paysage, qui lui valut sa réputation et ses [illegible]. Plusieurs fois récompensé aux Salons annuels, il [illegible] en 1890 la médaille d'honneur, qui n'avait été [illegible] à aucun paysagiste. Parmi ses œuvres [illegible], on doit citer *Daphnis et Chloé*, 1872 ; *Sacré* [illegible], *Vallée de Cernay*, *le Ruisseau de Gérard*, *l'On*[illegible], *Laurier*, *à Compiègne à Louveciennes*, *Chanson sous les arbres*, [illegible], [illegible] remarquables [illegible] par la finesse [illegible] *Baptême du Christ* [illegible], [illegible] l'église de la Trinité, à Paris [illegible] son imagination [illegible] de *Paul et Virginie* [illegible], des [illegible]

FRANCK [illegible]

1856. Il fut en outre membre du Conseil supérieur de l'instruction publique et vice-président du consistoire israélite de Paris. Très libéral en politique, Adolphe Franck resta fidèle aux doctrines spiritualistes, et fut un des fondateurs de la Ligue contre l'athéisme.

On a de lui, outre son *Dictionnaire*, *la Kabbale*, ou *Philosophie religieuse des Hébreux* [illegible], *Réformateurs et publicistes* [illegible], etc.

FRANÇOIS II DE BOURBON, roi des Deux-Siciles, né en 1836, m. en décembre 1894, succéda le 22 mai 1859 à son père Ferdinand II. (V. *le* DICTIONNAIRE.) Il inaugura son règne par une amnistie. Mais les succès des armées franco-piémontaises en Italie furent suivis d'une agitation révolutionnaire qui menaça bientôt ses États. Il tenta d'arrêter le mouvement par des rigueurs qui n'empêchèrent pas l'entreprise de Garibaldi. A l'approche du danger, il accorda en vain une constitution, dut abandonner Naples, où Garibaldi entra le 7 septembre 1860, et s'enferma dans Gaète, qu'il défendit jusqu'en février 1861. Obligé de capituler, il se réfugia à Rome. Lorsque les Italiens s'emparèrent de cette ville en 1870, il se retira en France, protesta en 1878 contre l'avènement d'Humbert Ier et mourut à Arco, sur les bords du lac de Garde. François II, marié en 1859 à Marie-Sophie de Bavière, sœur de l'impératrice Elisabeth d'Autriche, n'a pas laissé d'enfants.

FRANÇOIS-JOSEPH, empereur d'Autriche et roi de Hongrie, né le 18 août 1830 à Schœnbrunn, m. en 1916, était fils de l'archiduc François-Charles et neveu de l'empereur Ferdinand Ier (V. *le* DICTIONN.), qui abdiqua en sa faveur à Olmütz le 2 décembre 1848. L'Autriche traversait une crise terrible, dans laquelle elle faillit disparaître, et qui ne fut définitivement conjurée qu'en 1851. (V. *dans le* DICTIONNAIRE, AUTRICHE, HONGRIE, ITALIE, *et dans ce* SUPPLÉMENT, KOSSUTH.) La Bohême et Vienne insurgée venaient d'être reconquises, mais il fallut deux guerres acharnées et sanglantes pour faire rentrer sous la domination autrichienne la Hongrie et le royaume lombard-vénitien. Pendant que Radetzky, vainqueur des Italiens à Custozza et à Novare, imposait au roi de Sardaigne, leur allié, l'humiliant traité de Turin, les Croates et leur *ban* Jellachich, ennemis héréditaires des Magyars, aidèrent l'Autrichien Haynau à reprendre Bude et Pest. L'intervention de Nicolas Ier (V. *le* DICT.) mit la Hongrie « aux pieds » de François-Joseph, qui se montra impitoyable pour les vaincus. A Venise, à Milan, à Prague, à Vienne même, la répression ne fut pas moins cruelle. D'accord avec la Prusse pour mettre fin à la révolution allemande, l'Autriche se brouilla avec elle, lorsque Frédéric-Guillaume IV (V. *le* DICT.), après avoir refusé la couronne impériale que lui offrait le parlement démocratique de Francfort, tenta de donner à l'Allemagne une organisation nouvelle (*Traité des trois rois*, Prusse, Saxe, Hanovre, 26 mai 1849 ; *Union restreinte* de 27 États ; parlement d'Erfurt). Le ministre de François-Joseph, Schwarzenberg (V. *le* DICT.), menaça de faire la guerre. Frédéric-Guillaume IV eut peur et dans la conférence d'Olmütz, 29 nov. 1850, consentit à la reconstitution pure et simple de la Confédération germanique, qui subsista encore quinze ans, bien que tout le monde s'accordât à trouver cette organisation détestable. L'Autriche et la Prusse ne s'entendaient pas sur la manière de la remplacer. La Prusse l'essaya encore une fois dans un sens hostile à l'Autriche (*Nationalverein* de Francfort, 1859). François-Joseph convoqua dans la même ville, en 1863, un congrès des souverains allemands, auquel le nouveau roi de Prusse, Guillaume Ier, refusa d'assister. Bismarck était déjà ministre, et la situation intérieure de l'Autriche n'était pas de nature à rendre les Prussiens plus accommodants. Depuis la mort de Schwarzenberg, ministre dur, mais habile, en 1852, Buol (V. *le* DICT.) gouverna jusqu'en 1859 suivant la tradition de Metternich, en exploitant l'antagonisme des nationalités rivales, Allemands et Tchèques, Italiens et Slaves, Croates catholiques et Serbes orthodoxes, Polonais et Ruthènes, Magyars et Roumains. Cette politique n'avait que trop bien réussi. Rechberg, 1859-1864, dut du François-Joseph à rendre aux Hongrois en 1860 une partie de leurs anciennes libertés et à promulguer pour tout l'Empire [illegible] Hongrie [illegible] très peu libéral [illegible] février 1861 [illegible]

[illegible]

ment qu'en exaspérant les Russes, il ne contenta ni les Français ni les Anglais. A moins de renoncer volontairement à ses possessions italiennes, comme Pie IX le lui avait autrefois conseillé, François-Joseph ne pouvait pas éviter, en 1859, la guerre préparée par Cavour, voulue par Napoléon III. (V. France et Italie *dans le* Dict.) Il aurait pu du moins la mieux conduire, choisir des généraux moins incapables et profiter des fautes des Franco-Piémontais. Magenta et Solférino montrèrent la faiblesse militaire de l'Autriche, les préliminaires de Villafranca lui enlevèrent la Lombardie, et les révolutions de l'Italie centrale chassèrent de leurs États le grand-duc de Toscane et le duc de Modène qui étaient des archiducs autrichiens. En ne réclamant pas l'exécution du traité de Zurich qu'elle avait signé, et la formation de la Confédération italienne dont elle devait faire partie, elle parut abdiquer son rang de grande puissance. L'empereur se contenta de ne pas reconnaître le royaume d'Italie, qui recherchait déjà l'amitié de la Prusse. (V. Bismarck.) Les seuls amis de l'Autriche en Europe étaient, avec la cour d'Espagne, les tories d'Angleterre et la plupart des princes de la Confédération germanique, qui s'étaient agités en sa faveur pendant la guerre d'Italie, mais que la Prusse avait empêchés d'intervenir. Napoléon III fit quelques avances personnelles à François-Joseph, qu'il prétendait dédommager, en lui offrant pour son frère Maximilien la couronne du Mexique, 1863. (V. Napoléon III, Maximilien et Mexique *dans le* Dict.) La même année, l'Autriche se joignit à la France et à l'Angleterre pour intercéder auprès d'Alexandre II en faveur de la Pologne insurgée. (V. Pologne *dans le* Dict.) La réponse brutale de Gortchakov effraya Rechberg, qui se sépara de la France et repoussa le congrès qu'elle proposait. Enfin la mort du roi de Danemark, Frédéric VII, 15 nov. 1863, rouvrit la question du Holstein et du Slesvig et entraîna la Confédération d'abord, puis la Prusse et l'Autriche à la remorque de la Prusse dans une seconde guerre des Duchés. Le traité de Vienne, 30 oct. 1864, enlevait le Holstein et le Slesvig à Christian IX, sans dire clairement à qui ils appartiendraient. (V. Slesvig-Holstein *dans le* Dict., Guillaume Ier et Bismarck *dans ce* Supplément.) Pendant cette guerre et surtout après, Bismarck ne cessa de tendre des pièges à la diplomatie autrichienne, qui n'en évita aucun. Depuis la convention de Gastein surtout, 10 août 1865, jusqu'en mai 1866, à la veille de la rupture, François-Joseph et ses ministres furent les dupes du chancelier, après avoir été ses complices. Quand la guerre éclata, l'Europe croyait au triomphe de l'Autriche. Par un traité secret que lui fit signer Napoléon III, François-Joseph s'engagea à céder la Vénétie aux Italiens après sa première victoire, à la condition de se dédommager en Allemagne aux dépens de la Prusse. L'Italie refusa d'entrer dans cette combinaison. Alliée de la Prusse, elle se fit battre pour elle à Custozza par l'archiduc Albert (*V. ce nom*), à Lissa par l'amiral Tegetthof, tandis que les meilleures troupes de l'Autriche, commandées, comme à Solférino, par l'incapable Benedek, étaient écrasées par les Prussiens à Sadowa, 3 juillet 1866. (V. Allemagne et Italie *dans le* Dict.) Le traité de Prague, 23 août, n'enlevait aucun territoire à l'Autriche, à l'exception de la Vénétie qu'elle avait déjà cédée sur la demande et par l'intermédiaire de Napoléon. Mais elle était exclue de l'Allemagne, désormais soumise à l'hégémonie prussienne; il lui était interdit de contracter alliance avec les États du Sud, qui restaient pour le moment en dehors de la nouvelle Confédération. Par le traité de Vienne, 3 octobre, François-Joseph reconnut Victor-Emmanuel comme roi d'Italie.

L'Autriche se résignait-elle? Ne songeait-elle pas plutôt, comme la Prusse après Iéna, à réparer ses forces en vue d'une prochaine revanche? On put le croire, lorsque, en nov. 1866, l'empereur prit pour premier ministre le baron de Beust (*V. ce nom*), ci-devant ministre du roi de Saxe, hostile à la Prusse et bien vu de Napoléon III. Pendant que l'archiduc Albert réorganisait l'armée dont il était commandant en chef, et la dotait d'une excellente artillerie, Beust reprit les négociations engagées par Mennsdorf avec les chefs des partis magyars, leur accorda tout ce qu'ils demandaient, décida François-Joseph à se faire couronner roi à Buda-Pest le 8 juin 1867 et réussit avec beaucoup de peine à faire accepter par les autres États de l'Empire le système du *Dualisme austro-hongrois*, dont la forme définitive ne fut arrêtée que le 14 mars 1863. (V. Autriche-Hongrie *dans le* Dictionn.) Ce système, illogique et injuste, subordonnait aux Allemands de Vienne et aux Magyars toutes les autres nationalités de l'Empire, soit plus de la moitié de sa population. « Gardez vos hordes, disait Beust au Hongrois Andrassy (*V. ce nom*), nous garderons les nôtres. » La Hongrie eut sa diète autonome et ses ministres responsables. Pour les pays de la couronne autrichienne, la constitution de 1861 fut remplacée par les *Lois fondamentales* du 21 déc. 1867, qui établirent tant bien que mal le gouvernement représentatif. Dans sa politique extérieure, François-Joseph se rapprocha de Napoléon III, vint le voir à Paris, le reçut à Salzbourg en 1867, et consentit l'année suivante à négocier un traité d'alliance et d'amitié, par lequel l'Autriche et l'Italie se garantissaient l'intégrité de leurs territoires. La question romaine (V. Pie IX), sur laquelle Napoléon se montrait plus intransigeant que François-Joseph, retarda la signature. Rien n'était conclu quand la guerre de 1870 éclata. L'Autriche, qui n'était pas prête, resta neutre. Beust le regretta, et plus encore l'archiduc Albert. François-Joseph au contraire se rangea sans hésiter du côté du plus fort, félicita Guillaume après chacune de ses victoires et s'empressa de reconnaître le nouvel Empire allemand. Les deux souverains se rencontrèrent à Salzbourg en août. Beust, à qui Bismarck gardait rancune, fut remplacé par Andrassy, 14 nov. 1871.

Dans les années qui suivirent, François-Joseph et Guillaume eurent de fréquentes entrevues. Leurs ministres les accompagnèrent, le tsar se fit inviter. L'*Alliance des Trois empereurs,* sept. 1872, visait surtout la question d'Orient. Ils en parlèrent beaucoup sans réussir à s'entendre. Alexandre II voulait intervenir par les armes, Andrassy cherchait à l'en empêcher. Tous les deux comptaient sur Bismarck, qui trompa d'abord les Russes en leur promettant son appui, les encouragea à attaquer les Turcs, et les trahit après le traité de San-Stefano au profit des Anglais et des Autrichiens. (V. Alexandre II et Russie *dans le* Dict.) Ceux-ci obtinrent au congrès de Berlin, sans discussion, parce que Bismarck le voulait, le droit de « pacifier et d'administrer » les provinces turques de Bosnie et d'Herzégovine et une sorte de protectorat mal défini sur le Monténégro, 1878. Un traité secret d'alliance défensive entre l'Autriche et l'Allemagne, du 7 octobre 1879, fut le dernier acte du ministère d'Andrassy, qui donna sa démission le lendemain. François-Joseph lui reprochait de l'avoir brouillé avec la Russie et d'avoir rompu, pour plaire à Bismarck, avec la tradition catholique du gouvernement autrichien. Le ministère « libéral allemand » du prince d'Auersperg à Vienne, 1871-1879, et le gallophobe Koloman Tisza à Buda-Pest, 1875-1890, appliquèrent au clergé la législation et les procédés du *Kulturkampf* prussien (lois de mai 1874 en Autriche; les 5 lois politico-religieuses en Hongrie; évêques condamnés à la prison, graciés par l'empereur). Une catastrophe financière, le *Krach* de Vienne en 1873 causa beaucoup de ruines et irrita l'opinion contre le ministère qui n'avait pas su le prévenir. La même année, une loi électorale compliquée et impopulaire établit le suffrage censitaire direct dans les pays autrichiens. Les électeurs étaient répartis en quatre *curies,* très inégalement représentées : grands propriétaires; chambres de commerce; villes; campagnes. La loi hongroise de 1867 était plus libérale, mais elle ne s'étendait pas aux nationalités sujettes. Avec les Croates cependant les Magyars avaient dû transiger, en leur accordant par la convention de 1868 (*Nagoda*) une situation privilégiée qui n'était pas l'autonomie. (V. Autriche *dans le* Dict.) Les patriotes croates, dont le chef était l'évêque de Diakovo, Strossmayer, auraient voulu restaurer le *Triple royaume* : Croatie, Esclavonie et Dalmatie. Dans les provinces autrichiennes, les Tchèques, refusant de siéger au Reichsrat de Vienne, réclamaient pour « les pays de la couronne de saint Wenceslas », Bohême, Moravie, région des monts Tatra, une autonomie égale à celle de la Hongrie. Chez les Italiens du Tyrol et de Trieste, l'agitation était nettement séparatiste. A Vienne même, l'enthousiasme des libéraux allemands pour le nouvel empire germanique et leurs manifestations bruyantes en l'honneur de Guillaume Ier commençaient à inquiéter François-Joseph, qui renvoya Auersperg en même temps qu'Andrassy, remplaça celui-ci par son ambassadeur à Rome, le baron de Haymerlé, et forma en Autriche un ministère conservateur, catholique et fédéraliste, sous la présidence du comte de Taaffe, 1879.

Haymerle eut tout juste le temps d'« organiser » la Bosnie Herzégovine et d'y provoquer une redoutable insurrection contre laquelle l'Autriche dut envoyer 200.000 hommes. Il mourut en octobre 1881. Son successeur fut un grand seigneur, général et diplomate, ancien ambassadeur à Saint-Pétersbourg, le comte de Kalnoky de Köros-Patak, d'origine slave, malgré son titre hongrois, qui resta au pouvoir jusqu'en 1895. (V. Haymerle *dans le* Dict., Kalnoky *et* Taaffe *dans ce* Supplément.) Très actif et très entreprenant (on le verra plus loin) dans sa politique extérieure, il s'en remit du soin des affaires intérieures aux deux ministères autrichien et hongrois. Taaffe, en Autriche, se maintint 14 ans, soutenu par l'empereur et par une majorité difficile à conduire, formée des grands propriétaires (*parti féodal*), des catholiques allemands (*parti du centre*), des Polonais, des Slovènes de la

Carniole et de la Carinthie. Les Tchèques s'étant divisés, il gagna les voix des modérés, les *Vieux Tchèques*, qui consentaient à « ramasser sous la table les miettes de leur droit », en accordant à la Bohême l'égalité des langues et une université tchèque à Prague, à côté de l'université allemande. Les *Jeunes Tchèques*, démocrates et nationalistes intransigeants, réclamaient en outre l'alliance russe et la rupture du lien qui enchaînait l'Autriche à l'Allemagne. Des partis nouveaux s'agitaient en dehors de la Chambre, les socialistes, les antisémites, dont le chef, Lüger, fut élu bourgmestre de Vienne, et qui recrutèrent de nombreux adhérents sous le nom de *chrétiens sociaux*. François-Joseph eut peur d'une révolution. Pour le rassurer et sauver son ministère, Taaffe annonça qu'il voulait « grouper tous les éléments patriotes et modérés », et présenta un projet de réforme électorale qui aurait triplé le nombre des électeurs. Le projet fut repoussé. Battu par son ancienne majorité conservatrice, le ministre donna sa démission, 28 oct. 1893. Pendant deux ans, il n'y eut plus de majorité dans le Reichsrat de Vienne. Il n'y en avait pas davantage à Buda-Pest, où, depuis la chute de K. Tisza, libéraux et conservateurs, constitutionnels et partisans de l'indépendance, populistes catholiques, antisémites, socialistes, etc., s'entendaient très bien pour renverser les ministères, pas du tout pour les remplacer. Une polémique entre le baron de Banffy, président du conseil hongrois, et le nonce, Mgr Agliardi, mécontenta l'empereur, qui s'en prit à son premier ministre. Kalnoky donna sa démission et fut remplacé le 18 mai 1895 par un Polonais d'humeur plus pacifique, le comte Goluchowski, dont la politique fut de favoriser les Slaves, sans se brouiller avec les Hongrois. Un autre Polonais, le comte Badeni, qui partageait ses vues, appelé à la présidence du conseil en Autriche, reprit, en l'atténuant, le projet de réforme électorale de Taaffe et le fit voter par les conservateurs. Aux 4 curies existantes, la loi de 1896 en ajouta une 5e, dite du suffrage universel (dans 6 grandes villes seulement), nommant 72 députés, tandis que 4 curies censitaires en élisaient 353. La réforme fut mal accueillie, les élections de 1897 furent désastreuses pour Badeni, qui se retira, malgré François-Joseph. L'anarchie fut alors complète ; trois ministères se succédèrent en deux ans ; la Chambre se divisait en une vingtaine de groupes, parmi lesquels le « parti national » était pangermaniste et parlait ouvertement de rattacher les provinces allemandes de l'Autriche à l'empire des Hohenzollern (propagande protestante et pro-allemande du *Los von Rom* parmi les paysans autrichiens). Il y eut des scènes d'une violence inouïe au Reichsrat, à la chambre hongroise, à la diète croate d'Agram ; les députés se battaient entre eux, jetaient les encriers à la tête des ministres, brisaient le mobilier de la salle des séances, le président envoyait chercher la garde. Les étudiants de nationalités rivales se battaient dans les universités ; dans certaines villes, à Prague notamment, il y eut des émeutes dans la rue, des morts et des blessés. Quand la situation devenait intenable, l'empereur, en vertu d'un article commun aux deux constitutions, suspendait pour quelques mois le régime parlementaire. Cet expédient, qui lui réussit en Autriche, était dangereux en Hongrie, car le *Compromis* qui réglait les rapports et les obligations réciproques des deux États de la double monarchie devait être renouvelé tous les dix ans. (*V.* AUTRICHE-HONGRIE *dans le* DICT.) Il l'avait été sans grande difficulté en 1877 et 1887. Goluchowski l'obtint à grand'peine pour la troisième et seulement en 1899. En présence de [illegible] les Hongrois, il n'osa pas affronter la quatrième [illegible] et donna sa démission après onze ans de ministère. Son successeur, le baron, puis comte d'Ærenthal, 1906-1912, [illegible] tchèque marié à une Hongroise, fit accepter à [illegible] le renouvellement du Compromis et voter par le Reichsrat la loi de 1907, qui supprima les curies et établit [illegible] en Autriche le suffrage universel. Ce fut lui qui présida en mai 1908 aux fêtes du jubilé de François-Joseph, [illegible], après laquelle de nouveaux désordres, la persistance de l'instabilité parlementaire et la recrudescence de l'agitation [illegible] Ruthènes de la Galicie occidentale ; Roumains de la Transylvanie et de la Bukovine [illegible] utile à [illegible] 17 fév. 1912, les Hongrois [illegible] ses deux derniers ministres, le comte [illegible], 1912 [illegible] 1915, qu'ils ne trouvèrent pas assez [illegible], et le [illegible] de ses fonctions en [illegible] 1916 [illegible] président du conseil autrichien, Stürgkh, avait été assassiné dans un restaurant de Vienne par un [illegible], Frédéric Adler. Le ministre hongrois, J. Tisza, eut le même sort en oct. 1918.

Depuis le traité de Berlin, les successeurs d'Andrassy poursuivirent avec une remarquable ténacité la double politique de l'alliance allemande, sur la base du pacte secret de 1879, rendu public en 1881, et de l'expansion, de la course vers l'Orient (*Drang nach Ost*), selon la formule de Bismarck acceptée par François-Joseph. Une seule question restait indécise, celle des rapports avec la Russie, rivale de l'Autriche en Orient, avec qui les ministres slaves auraient voulu s'entendre, tandis que les Hongrois la traitaient en ennemie. Lorsque, après l'inutile entrevue de Skierniewiece en 1884, l'alliance des Trois Empereurs fut définitivement rompue, Kalnoky fit entrer l'Autriche dans la *Triplice* et l'y maintint, malgré la répugnance de François-Joseph qui refusa toujours d'aller à Rome, du clergé, de l'aristocratie et de l'état-major qui préparait des plans de campagne pour reprendre la Lombardie. (*V.* ALEXANDRE II *dans le* DICT. et, *dans ce* SUPPLÉMENT, ALEXANDRE III, ALLEMAGNE, BISMARCK, CRISPI, GUILLAUME Ier, HUMBERT Ier. Pour ruiner l'influence russe dans les États formés aux dépens de la Turquie, Kalnoky négocia et intrigua auprès des souverains de la Grèce, de la Roumanie, de la Serbie et du Monténégro, qu'il cherchait à grouper en une fédération austro-balkanique. Il protesta violemment contre la réunion de la Roumélie orientale à la Bulgarie, poussa les Serbes à attaquer les Bulgares en 1885 et les prit sous sa protection après leur défaite. Ces manœuvres tortueuses et malhonnêtes, secrètement appuyées par l'Allemagne, surtout pour l'élection de Ferdinand de Cobourg comme prince de Bulgarie, exaspérèrent Alexandre III, qui aurait déclaré la guerre à l'Autriche, sans l'intervention personnelle et cette fois toute pacifique de Guillaume Ier mourant, 1888. A partir de ce moment, la politique de Kalnoky n'éprouva plus que des échecs : en 1889, la déposition du roi Milan de Serbie (*V. ce nom*) ; en 1890, la disgrâce de Bismarck et la chute de Crispi ; en 1891, le rapprochement, puis l'entente franco-russe ; en 1894, le renvoi de Stamboulov (*V. ce nom*), assassiné l'année suivante, et la défection retentissante de Ferdinand de Bulgarie. Les premières années du ministère de Goluchowski furent marquées par une détente générale : de 1896 à 1902, François-Joseph et l'archiduc héritier échangèrent des visites avec Nicolas II, le roi de Roumanie avec Alexandre de Serbie (*V. ce nom*) et même avec Ferdinand de Bulgarie qu'une escadre russe vint saluer à Varna. Après la guerre malheureuse des Grecs contre les Turcs (*V.* GRÈCE), l'Autriche signa, en 1898, avec la Russie un accord secret pour le règlement de leurs différends balkaniques. Les deux puissances, en 1903, adressèrent à la Porte des notes identiques assez menaçantes au sujet des violences commises et des réformes urgentes à introduire en Macédoine. En travaillant à gagner la Russie, Goluchowski rendait service à Guillaume II, qui lui avait encore d'autres obligations. Dans les affaires de Crète, l'Autriche avait toujours marché d'accord avec l'Allemagne, qu'elle fut à peu près seule à soutenir en 1906 à la conférence d'Algésiras. (*V.* MAROC et ALLEMAGNE.) A la mort de Léon XIII, en 1903, elle s'opposa, en vertu du prétendu droit d'*exclusion*, à l'élection du cardinal Rampolla, jugé trop favorable à la France. La même année, la révolution du 12 juin en Serbie, l'assassinat du roi Alexandre et la restauration des Karageorgevitch amis de la Russie, causèrent une vive agitation dans les provinces du sud de l'Empire. Les Allemands de Vienne et les Hongrois dénoncèrent en l'exagérant le péril du *panserbisme*, plus menaçant, suivant eux, pour l'intégrité de la double monarchie que le panslavisme russe en Bohême. Belgrade était le siège des sociétés secrètes et le rendez-vous de tous les conspirateurs yougo-slaves. D'ailleurs la Serbie barrait à l'Autriche la route de Salonique. De toutes façons il fallait lui faire la guerre. La Russie, épuisée par ses défaites japonaises et sous le coup d'une révolution de [illegible], ne sauverait pas ses protégés, si elle tentait de les défendre. Si d'autres avaient la pensée d'intervenir, l'Allemagne se chargerait de les mettre à la raison. Ærenthal, qui avait soutenu ce programme dans l'opposition, tenta de l'appliquer quand il fut ministre. Le [illegible] oct. 1908, il fit signer par François-Joseph un décret annexant d'un trait de plume la Bosnie et l'Herzégovine, que le traité de Berlin déclarait parties intégrantes de l'Empire ottoman. On [illegible] seul avait été consulté (*V.* ALLEMAGNE). La Serbie mobilisa, mais 300 000 Autrichiens étaient massés à la frontière, la France et l'Angleterre protestaient, la Russie [illegible], sans [illegible] son [illegible] conseil, le roi Pierre de Serbie reconnut l'annexion, 1909. Ærenthal, qui [illegible], [illegible] et [illegible] se rapprocher de la Russie [illegible] du 4 avril 1909 et du 19 [illegible] 1910, comme il avait [illegible] cherché sans succès à se rapprocher de l'Autriche [illegible] en Italie (entrevue de Racconigi, 1909) [illegible] de Rome, les excellentes relations de Victor-Emmanuel III avec son beau-père, Nicolas, roi de Monténégro,

enfin quelques [illegible] pour prendre pied sur la côte N. de [illegible] le ministre de François-Joseph, [illegible] à la Triplice et s'efforça de la [illegible] malgré [illegible] de l'archiduc héritier François-Ferdinand [illegible]. Conrad de Hetzendorf [illegible] les Italiens et voulaient leur faire la guerre. [illegible] Guillaume II [illegible] et la Triplice fut renouvelée en [illegible] 1912 (V. ALLEMAGNE). [illegible] première guerre des Balkans (V. *ce mot*), [illegible] où les Bulgares, les Serbes et les Grecs, [illegible] par leurs victoires, signaient l'armistice de Tchataldja. De même que l'Allemagne, l'Autriche avait cru que les Turcs seraient vainqueurs. Elle les défendit de son mieux à la conférence de Londres, fit choisir comme roi d'Albanie (V. *ce mot*) son protégé, le prince de Wied, et, sans rien demander à personne, occupa, en face de la rive serbe du Danube, l'île turque d'Adah-Kalessi. Lorsque, après le traité de Londres, Ferdinand de Bulgarie attaqua traîtreusement ses alliés, Berchtold proposa aux Italiens de le soutenir pour écraser les Serbes. Les ministres San Giuliano et Giolitti répondirent par un refus formel, 13 juillet 1913. Ce fut la Roumanie qui intervint, non contre les Serbes, mais contre les Bulgares. Une seconde tentative de Berchtold pour entraîner l'Italie (entrevue d'Abbazia, 14-16 avril 1914) échoua complètement. Une troisième, le 31 juillet, six semaines après l'assassinat de François-Ferdinand, le jour même du bombardement de Belgrade, fut encore plus énergiquement repoussée. M. de San Giuliano répondit que la guerre, « ayant un caractère agressif ne cadrant pas avec le caractère purement défensif de la Triple Alliance, l'Italie ne pourrait y participer ». Malgré la brutalité de son ultimatum du 24 juillet à la Serbie, Berchtold s'effrayait de la responsabilité que l'Autriche allait encourir en déchaînant une guerre générale. Le 31 encore, il télégraphiait à Saint-Pétersbourg, à Paris, à Berlin même, que son gouvernement consentait à négocier. Guillaume ne tint aucun compte de ces hésitations tardives. Il adressa, au nom de l'Allemagne un ultimatum à la Russie et lui déclara la guerre le 1er août. L'Autriche ne la déclara que le 5. A partir de ce moment son histoire se confond avec celle de l'Allemagne. François-Joseph n'est plus que le « brillant second » de Guillaume II. (Pour la suite des événements, V. GRANDE GUERRE [LA].)

François-Joseph mourut le 21 nov. 1916, à Schönnbrünn, après un règne de 68 ans. Son grand âge, ses désastres militaires, la perte de l'Italie et la grande humiliation du traité de Prague, ses deuils tragiques, son frère Maximilien fusillé à Queretaro en 1867 (V. *le* DICT.), la folie de sa belle-sœur l'impératrice Charlotte, le prétendu suicide de son fils unique, l'archiduc Rodolphe, à Meyerling en 1889, l'assassinat de l'impératrice Elisabeth à Genève en 1898, la mort de son frère Charles-Louis, qui devait lui succéder, en 1895, l'assassinat du fils de Charles-Louis, François-Ferdinand, et de sa femme, Sophie de Hohenberg à Sérajévo en 1914, d'autres drames et même des scandales de famille, dont on croyait qu'il avait beaucoup souffert, le rendaient sympathique à l'étranger. On disait de lui « qu'il était la seule raison d'être de l'unité austro-hongroise », qu'elle durerait autant que lui, mais ne lui survivrait pas. Elle lui a survécu deux ans et n'a sombré que dans une catastrophe préparée et provoquée sous son règne. On lui faisait honneur des grands travaux entrepris par ses ministres : régularisation du Danube ; canal François-Joseph ; développement des voies ferrées (44.000 kil. en 1910) ; tunnels du Semmering, du Brenner, de l'Arlberg, des Tauern ; le nouveau port de Trieste et la création du port de Fiume. Les Viennois lui surent gré d'avoir remplacé leurs anciennes fortifications, démolies en 1857, par les superbes boulevards du *Ring* et transformé leur promenade du *Prater* sur le modèle du Bois de Boulogne. Malgré son insouciance et son égoïsme, François-Joseph, simple dans ses manières et d'un abord facile, resta populaire jusqu'en 1914 dans ses provinces allemandes. Les Hongrois se défiaient de lui. Les nationalistes slaves, à l'exception des Polonais, les patriotes tchèques et serbo-croates, roumains et italiens le détestaient. Sa mort causa plus de regrets en Allemagne qu'en Autriche. Les rois de Bavière, de Saxe et de Wurtemberg assistèrent à ses funérailles avec l'Allemand Ferdinand de Bulgarie et une délégation turque. Guillaume II s'abstint d'y paraître, craignant d'être assassiné. (V. ALLEMAGNE.) — François-Joseph, marié en 1854 à Elisabeth de Bavière (V. *ce nom*), a eu trois enfants : Gisèle, née en 1856, mariée à Léopold de Bavière ; Rodolphe (V. *ce nom*), né en 1858, marié en 1881 à Stéphanie, fille du roi des Belges Léopold II, mort en 1889, et Marie-Valérie, née en 1868, mariée à l'archiduc François-Salvator. Il a eu successivement quatre héritiers présomptifs : son fils Rodolphe, son frère Charles-Louis, son neveu François-Ferdinand, et son petit-neveu Charles [illegible] en 1887 et marié à la princesse Zita de Bourbon-Parme, [illegible] d'Autriche, et [illegible] de Charles Ier, [illegible] 1916. [illegible] Y.

FRANK [illegible] 1867, [illegible] poète, [illegible] Marie des [illegible] *Marguerite de* [illegible] l'Académie française. [illegible] : *les Chants de* [illegible], *le Poème de la* [illegible], *la Chanson d'amour*.

FREBAULT (Victor), général et homme politique, né en 1813, m. en 1888. Élève de l'École polytechnique, entra dans l'armée [illegible] à la direction d'artillerie de Brest et à la fonderie de canons de Nevers, dont il devint directeur. Général depuis 1856, il fut pendant quatre ans gouverneur de la Guadeloupe. Le grade de général de division récompensa ses services en 1867. Le siège de Paris lui fournit l'occasion de montrer ses talents d'organisateur. Il se distingua surtout à Champigny. Membre de l'Assemblée nationale, il se prononça en faveur de la République et fut élu sénateur inamovible, lors de la formation du Sénat.

FREDERIC III (FRÉDÉRIC-GUILLAUME-NICOLAS-CHARLES DE **HOHENZOLLERN**), empereur d'Allemagne et roi de Prusse, fils de l'empereur Guillaume Ier et de l'impératrice Augusta de Saxe-Weimar, né à Berlin le 18 octobre 1831, sous le règne de son aïeul, le roi de Prusse Frédéric III, m. en 1888. Il reçut, suivant l'usage de sa famille, une éducation militaire, qui ne lui fit pas négliger les études classiques. Son père désirait lui faire épouser la fille aînée de la reine d'Angleterre ; ce projet, auquel la reine Victoria et le prince Albert étaient favorables, fut d'abord combattu par le roi Frédéric-Guillaume IV. Quand ce prince, atteint d'une maladie mentale, dut laisser la régence à son frère Guillaume, un des premiers actes du nouveau régent fut de faire célébrer le mariage de son fils avec la princesse Victoria-Adélaïde, née en 1840. Frédéric, devenu prince royal à l'avènement de son père au trône de Prusse, le 1er janvier 1861, prit part à la campagne des duchés contre le Danemark, et reçut, dans la guerre de 1866 contre l'Autriche, le commandement de la 2e armée de Bohême, victorieuse à Nachod, Skalitz, Trautenau et Königinhof. Ce fut le prince royal qui, en tournant la droite de l'armée autrichienne, décida du succès des Prussiens à Sadowa, 3 juillet 1866. L'année suivante, Frédéric vint à Paris, avec son père, visiter l'exposition universelle. En 1869, il assista à l'inauguration du canal de Suez. Au début de la guerre franco-allemande, il commanda l'armée qui franchit la Lauter, battit le général Douay à Wissembourg, en août 1870, le maréchal de Mac-Mahon à Reichshoffen, le 6, occupa Nancy, et rejoignit, le 1er sept., l'armée du prince royal de Saxe sur le champ de bataille de Sedan. Guillaume le nomma feld-maréchal et l'emmena avec lui devant Paris. Il était aux côtés de son père, dans la galerie des Glaces, au palais de Versailles, quand la restauration de l'empire germanique fut proclamée le 18 janvier 1871, et ce fut lui qui poussa le premier [illegible] en l'honneur du nouvel empereur. De retour en Allemagne, le prince impérial, par goût ou par nécessité, ne prit qu'une part restreinte aux affaires du gouvernement. Les sciences, les lettres, les beaux-arts, l'agriculture même, avaient pour lui plus d'attrait que les parades et les manœuvres, et, dans les rares occasions où il avait à prendre la parole en public, il ne dissimulait pas ses préférences pour les arts de la paix. Aussi, malgré sa bravoure, ses talents militaires et ses états de service, le prince impérial rencontrait-il peu de sympathie dans l'armée, où dominait le parti de la guerre. Trop respectueux envers son père pour chercher à rallier autour de lui les chefs de l'opposition libérale, il n'en manifestait pas moins des tendances constitutionnelles qui ne plaisaient guère aux vieux conservateurs prussiens et irritaient surtout Bismarck. Celui-ci, attribuant à l'influence de la princesse impériale ces dispositions si contraires à la tradition des Hohenzollern, se plaignait avec amertume du mal que les idées anglaises feraient un jour à l'Allemagne. L'aversion mutuelle qu'ils se témoignaient était connue du public longtemps avant la mort de Guillaume Ier. En 1886, Frédéric présida avec son beau-frère, le grand-duc de Bade, aux fêtes qui célébrèrent le cinquantième anniversaire de la fondation de l'université de Heidelberg. Guillaume avait voulu, malgré l'affaiblissement de sa santé, diriger en personne les grandes manœuvres de l'armée allemande en Alsace-Lorraine. Il dut s'arrêter à Strasbourg et se faire remplacer par son fils pour la dernière partie des opérations. Ce fut au mois de mai 1887 que Frédéric ressentit les premières atteintes de la cruelle maladie à

laquelle il devait succomber. Le mal débuta par une extinction de voix, que les médecins attribuèrent à une affection du larynx. Une cure aux eaux d'Ems n'eut aucun résultat, et le prince revint à Berlin plus malade qu'il n'en était parti. Le mot de cancer n'avait pas été prononcé, et l'on annonçait dans les journaux étrangers que le prince royal n'avait plus que quelques mois à vivre. Dès le 25 mai, le professeur Bergmann jugeait que la laryngotomie était devenue nécessaire. Mais le docteur Morell-Mackenzie, appelé de Londres par la princesse Victoria, nia l'existence du cancer. Bergmann riposta par une note indiquant les phases probables de la maladie, publiée par ordre de l'empereur. De là cette polémique entre les médecins anglais et les médecins allemands, cette polémique à laquelle la mort [illegible] de Frédéric III n'a pas mis fin. Sir Morell-Mackenzie l'emporta, grâce à l'appui de la princesse, et le traitement qu'il fit suivre à son malade produisit une amélioration assez sensible pour que le prince pût assister, à Londres, au jubilé de la reine Victoria. Il résida dans l'île de Wight, puis en Écosse, à Toblach en Carinthie, et vint, dès les premiers froids de l'automne, s'établir à San-Remo, sur les bords du golfe de Gênes. Malgré les efforts désespérés de son médecin, malgré le dévouement de la princesse et de ses filles, l'état de Frédéric empirait chaque jour, et, en février 1888, il dut se résigner à subir la trachéotomie. L'opération eut lieu avec l'autorisation de Guillaume, en présence des médecins allemands, qui continuaient à condamner le traitement suivi par le docteur anglais et se prononçaient presque tous pour l'ablation totale du larynx. En dépit des bulletins rassurants, le public persistait à croire que Frédéric pourrait bien mourir avant son père, ou que, s'il lui survivait, il serait hors d'état de gouverner. Des intrigues, dont le secret ne sera jamais connu, furent tramées à Berlin et même à San-Remo, où le prince Guillaume vint deux fois visiter son père, pour l'engager à une abdication anticipée. Ces odieuses manœuvres échouèrent, grâce à l'affection que l'empereur gardait à son fils, grâce surtout à la fermeté de la princesse Victoria. Guillaume I^{er} mourut le 9 mars 1888, et Frédéric III, proclamé le jour même à Berlin, fit aussitôt les préparatifs de son départ, que sir Morell Mackenzie avait autorisé. Après une courte entrevue avec le roi d'Italie, Frédéric rentra en Allemagne par la voie du Brenner, rencontra Bismarck à la frontière allemande, et vint s'installer au château de Charlottenbourg, à quelques pas du mausolée où allait être déposé le corps de son père. Il ne fut pas en état d'assister à la cérémonie funèbre, mais put du moins recevoir et remercier les princes et les ambassadeurs venus pour rendre les derniers devoirs au vieil empereur.

Les premières déclarations du nouveau souverain furent pacifiques et modérément libérales : maintien de la triple alliance, dont le seul but devait être d'assurer la paix européenne ; relations amicales avec tous les autres États, tant que l'intégrité de l'empire ne serait pas menacée ; à l'intérieur, affermissement du pouvoir fédéral, respect des droits accordés par la constitution aux États confédérés ; tolérance religieuse pour tous les sujets de l'empire, sans excepter les juifs, menacés par l'*antisémitisme*, la volonté impériale agissant d'accord avec les vœux exprimés par les représentants élus de l'Allemagne. La presse étrangère fut unanime à louer ces manifestes, dont le langage contrastait avec l'allure [illegible] des déclarations les plus pacifiques de Guillaume I^{er}, mais en Allemagne l'approbation ne fut pas unanime. Populaire en France, Frédéric III rencontra chez une partie de ses sujets, [illegible] qui, n'osant s'attaquer directement à sa personne, se dédommageait en témoignant [illegible] pour l'impératrice. La proclamation dans laquelle l'empereur [illegible] aux habitants de l'Alsace-Lorraine qu'ils [illegible] à l'empire d'Allemagne, [illegible] de nouvelles poursuites [illegible] contre les adhérents de la Ligue des Patriotes, [illegible] passeport [illegible] France [illegible] [illegible] Frédéric III. Bismarck [illegible] [illegible] Frédéric III [illegible] [illegible] [illegible] d'abord [illegible] d'assister aux entretiens [illegible]

qu'il avait avec l'empereur, et en faisant ajourner indéfiniment, malgré un voyage du prince de Galles et de la reine Victoria à Berlin, le projet d'un mariage entre une fille de Frédéric III et l'ex-prince de Bulgarie, Alexandre de Battenberg. Il eut besoin cependant de toute sa ténacité pour triompher des influences de famille auxquelles Frédéric III semblait près de céder. Bismarck fut moins heureux lorsqu'il voulut faire ratifier par son maître la loi [illegible], dans l'intérêt du gouvernement, le régime électoral du royaume de Prusse. L'empereur consentit à la promulguer, mais adressa au ministre de l'intérieur, Puttkammer, ami et collaborateur du chancelier, une lettre qui condamnait dans les termes les plus sévères le système de pression et de corruption employé dans les élections précédentes. Malgré Bismarck, Puttkammer fut contraint de donner sa démission. Ce fut le dernier acte politique de l'empereur, qui n'avait plus que quelques jours à vivre. Il avait surmonté avec peine, vers la fin du mois d'avril, une crise d'une extrême gravité. On l'avait transporté par eau au château de Friedrichskrone, à Potsdam, où une nouvelle rechute ne laissa aucune illusion au monde et aux membres de sa famille. L'empereur ne supportait plus qu'une nourriture et ne respirait qu'avec la plus grande difficulté. Depuis longtemps il ne pouvait plus parler et ne s'entretenait que par écrit avec les personnes qui l'entouraient. Le 14 juin, il écrivit à l'adresse de son médecin : « Je sais que Mackenzie a fait pour moi tout ce que la science et le dévouement pouvaient tenter afin de sauver ma vie, et je le remercie de tout mon cœur. » A l'impératrice : « J'ai fait tout ce qui était de mon devoir vis-à-vis de Dieu et de mon pays. Je sens que ma fin approche. Que la volonté de Dieu s'accomplisse ! » Il expira le lendemain à onze heures du matin. Ses funérailles eurent lieu le 18 juin à Potsdam, où son corps fut déposé dans l'église de la Paix.

De son mariage avec l'impératrice Victoria, m. en 1901, Frédéric III a laissé six enfants : Guillaume II, né en 1859 ; Charlotte, née en 1860, mariée à Bernard de Saxe-Meiningen ; Henri, né en 1862, marié à Irène de Hesse-Darmstadt ; Victoria, née en 1866, mariée à Adolphe de Schaumbourg-Lippe ; Sophie, née en 1870, mariée en 1889 à Constantin de Grèce ; Marguerite, née en 1872, mariée à Frédéric-Charles de Hesse-Cassel.

E. D—s.

FREPPEL (CHARLES), prélat et homme politique français, né à Obernai (Bas-Rhin) en 1827, m. en 1891, fut professeur au grand séminaire de Strasbourg, puis chapelain de Sainte-Geneviève à Paris et professeur d'éloquence sacrée à la Sorbonne. Son talent d'orateur le fit rechercher comme prédicateur dans les principales églises de la capitale. Lorsque Renan publia sa *Vie de Jésus*, l'abbé Freppel fit paraître un *Examen critique* de cet ouvrage. Sa réputation de savant théologien le fit appeler à Rome, où il participa aux travaux préparatoires du concile du Vatican. Il se prononça en faveur de l'infaillibilité pontificale. En 1869, il fut nommé évêque d'Angers. Pendant la guerre, il fit parvenir des secours aux soldats français prisonniers en Allemagne et protesta, dans une lettre [illegible] adressée au roi de Prusse Guillaume I^{er}, contre l'annexion de l'Alsace. En 1880, élu député du Finistère, il alla rendre visite à Gambetta, président de la Chambre. Sans négliger l'administration de son diocèse, il remplit son mandat à la satisfaction de ses électeurs, et fut trois fois réélu. Toujours prêt à monter à la tribune et ne craignant pas la bataille, il prit la parole sur toutes les questions religieuses, et fut un des orateurs les plus écoutés de l'opposition conservatrice. Il s'en sépara quand il [illegible] [illegible] [illegible] coloniale. En dehors des séances, sa bonne humeur et son esprit lui valurent de nombreuses sympathies parmi ses collègues de tous les partis.

FRERE (SIR BARTLE-EDWARD), administrateur anglais, né en 1815, m. en 1884, admis dans le service civil de la Compagnie des Indes en 1834, devint secrétaire du gouvernement de Bombay en 1842, commissaire [illegible] dans le Sind, pendant l'insurrection de 1857, et gouverneur de Bombay de 1862 à 1867. De retour en Angleterre, il fut envoyé auprès du sultan de Zanzibar pour décider ce prince à interdire le commerce des esclaves. [illegible], fut nommé [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible]

FRÈRE-ORBAN, homme d'État belge, né en 1812, m. en 1896, était le fils du concierge de la loge maçonnique de Liège. Il fit ses études de droit dans sa ville natale et vint les terminer à Paris. La révolution belge de 1830 lui ouvrit la carrière politique. Quand l'indépendance de la Belgique fut assurée, il devint un des chefs du *parti libéral* et entama dans les journaux une vive polémique contre le *parti catholique*. Les libéraux de Liège l'envoyèrent en 1847 à la Chambre des représentants. Tour à tour ministre des finances et des travaux publics de 1848 à 1852, il se plaça au premier rang parmi les orateurs de son parti, redevint et resta treize ans ministre avec Rogier de 1857 à 1870, chef de l'opposition sous les ministères catholiques du baron d'Anethan, du comte de Theux et du comte d'Aspremont-Lynden. Cependant en 1876 il se prononça avec la droite en faveur de la liberté absolue de l'enseignement supérieur. Mais en 1878, devenu président du conseil et ministre des affaires étrangères, il fit entrer dans son ministère, avec ses anciens amis du parti libéral parlementaire, MM. Graux et Bara, des hommes politiques d'une nuance plus avancée, MM. Rolin-Jacquemyns et Van Humbeck. En 1879, le gouvernement fit voter la laïcisation de toutes les écoles communales. La résistance fut vive, même violente, de la part des catholiques; cependant la loi fut appliquée, et les ministres répondirent aux protestations des évêques par la suppression de l'ambassade belge auprès du Vatican, 1880. Frère-Orban mécontenta pourtant les membres les plus ardents de son parti en leur refusant le suffrage universel. L'abaissement du cens électoral était la seule concession qu'il voulut faire à la démocratie. La division des libéraux rendit l'avantage aux catholiques, qui obtinrent aux élections de 1884 une majorité considérable. Redevenu chef de l'opposition, Frère-Orban défendit en vain la loi scolaire de 1879 et combattit sans succès le rétablissement de l'ambassade belge au Vatican. Adversaire des socialistes, il tenta de leur enlever l'appui des ouvriers en proposant d'instituer une commission parlementaire pour améliorer leur condition, 1886. Les querelles des libéraux affligèrent ses dernières années. Aux élections générales de 1895 il échoua à Liège contre un candidat socialiste, et ne se consola pas de cette défaite.

On a de lui un grand nombre de brochures qui traitent surtout de questions économiques, et deux ouvrages plus étendus sur *l'Abus des boissons enivrantes* et sur *la Question monétaire*.

FRIEDEL (Charles), chimiste, né à Strasbourg en 1832, m. en 1899, vint compléter ses études à la Faculté des sciences de Paris. Il suivit les cours de chimie de Würtz et fut nommé conservateur des collections de l'École des mines. Docteur ès sciences en 1869, il devint, l'année suivante, maître de conférences à l'École normale supérieure et fut chargé en 1876 à la Faculté des sciences d'enseigner d'abord la minéralogie, puis, à partir de 1884, la chimie organique. Ce fut lui qui organisa en 1896 le laboratoire de chimie appliquée. Depuis 1878 il était membre de l'Académie des Sciences. Le plus connu de ses ouvrages est le *Cours de chimie organique*, recueil de ses leçons sur les acétones, les anhydriques lactiques, les propriétés chimiques des minéraux, etc. Il a rédigé pour l'Institut une très remarquable *Notice sur la vie et les travaux de M. Ch.-Ad. Würtz*.

FRYXELL (Anders), savant historien suédois, né en 1795 dans la province d'Upland, m. en 1881, fut attaché en 1822 au gymnase de Marie à Stockholm et en devint directeur, après avoir publié une *Grammaire suédoise* estimée, 1824. Il fit paraître en 1831 une *Étude sur les réformes projetées dans l'enseignement*. Il entra dans le clergé en 1836 et fut nommé pasteur de Sunne (Wermland). Depuis plusieurs années, ses travaux sur l'histoire nationale avaient attiré l'attention des savants, et l'Académie de Stockholm avait couronné sa *Dissertation sur l'histoire nationale de 1592 à 1600*. Après avoir exploré les archives des principales villes de son pays, il rechercha en Prusse, en Pologne, en Belgique, en Hollande et en Danemark les documents relatifs à la Suède dispersés dans toute l'Europe du Nord. La plupart de ces documents avaient été transportés en Russie, où il ne put les consulter, mais il trouva de nombreuses pièces diplomatiques se rapportant surtout au règne de Charles XI, et publia le résultat de ses recherches sous le titre de : *Handlingar rörande Sveriges historia*, 1838-44, 4 vol. Son ouvrage capital est une *Histoire nationale de la Suède*, 1823-48, 10 vol. La partie qui traite du règne de Gustave-Adolphe a été traduite en français par M. du Puget, 1839. Musicien distingué, Fryxell a laissé un opéra : *Wermlands Flickan*, dans lequel il a fait entrer les mélodies populaires de ce pays.

FURTADO-HEINE (Cécile-Charlotte), née à Paris en 1821, m. en 1896, mariée au banquier Furtado, resta veuve de bonne heure. Elle appartenait à la religion israélite; mais, dans le noble usage qu'elle fit de son immense fortune, elle ne s'inspira que de pitié pour les misères de tous ceux qu'elle venait en aide. Parmi les œuvres de bienfaisance qu'elle créa ou soutint, on doit rappeler l'organisation d'un hôpital pendant le siège de Paris en 1870, et les secours envoyés aux Français prisonniers en Allemagne; la fondation à Paris, en 1884, de deux dispensaires; celle d'un hôpital à Cannes, au Creuse. En 1895, pendant l'expédition de Madagascar, elle eut la généreuse pensée de transformer sa villa de Nice en maison de convalescence pour les officiers revenant des campagnes coloniales. Mme Furtado-Heine fut récompensée par la croix de chevalier de la Légion d'honneur en 1887, celle d'officier en 1894.

FUSTEL DE COULANGES (Numa-Denis), historien et professeur, né à Paris, d'une famille bretonne, en 1830, m. en 1889, élève du lycée Charlemagne, entra à l'École normale en 1850, passa trois ans à l'École française d'Athènes et visita la Grèce en érudit plutôt qu'en archéologue. Nommé à son retour professeur au lycée d'Amiens, et reçu en 1857 agrégé des lettres (les agrégations d'histoire et de philosophie n'étaient pas encore rétablies), il conquit en 1858 le grade de docteur avec une thèse française sur *Polybe* et une thèse latine sur le *Culte de Vesta*. Quelques mois après, il fut appelé à une chaire d'histoire au lycée Saint-Louis, d'où il passa, en 1860, à la faculté de Strasbourg. Son succès fut très vif, il s'en montra quelque peu surpris. Dans une de ses lettres, il se plaint de « l'enthousiasme naïf de ses auditeurs. Je me garde de vouloir amuser, écrivait-il; le plus sûr moyen d'être fastidieux, c'est de laisser voir au public qu'on se préoccupe de lui plaire. » Il ne cherchait certes pas à plaire lorsqu'il fit imprimer à ses frais, en 1864, son admirable livre de la *Cité antique*, auquel l'Académie française décerna un des prix Montbyon. En juin 1870, Fustel de Coulanges fut appelé à Paris et chargé de la conférence d'histoire ancienne à l'École normale, comme suppléant de Geffroy. Il faisait une leçon aux élèves de première année, lorsque Duruy vint lui annoncer qu'il avait été choisi pour donner à l'impératrice des leçons d'histoire, interrompues au bout d'un mois par la guerre franco-allemande. Les tristes événements qui suivirent affligèrent profondément Fustel. Lorsque l'historien prussien Mommsen entreprit de démontrer les droits de l'Allemagne sur nos départements de la rive gauche du Rhin, l'ancien professeur de Strasbourg lui répondit, en octobre 1870, par une éloquente brochure : *L'Alsace est-elle allemande ou française?* Il ne se contentait pas de déplorer nos malheurs, il les jugeait en historien et en philosophe, avec le même sang-froid, la même impartialité sereine, que s'il se fût agi des révolutions de Rome ou d'Athènes. Préoccupé de l'avenir de la France, nullement hostile au gouvernement républicain, il se défiait cependant des entraînements populaires, et croyait à la nécessité d'une classe dirigeante, qu'il ne craignait pas d'appeler « une aristocratie ». La clarté et la solidité de son enseignement, toujours appuyé sur des textes, la sagacité de sa critique, la logique de ses déductions, l'originalité de ses vues et de ses jugements, son talent de composition, sa parole élégante et sobre, ont laissé des souvenirs ineffaçables chez tous ceux qui ont eu le bonheur de l'avoir pour maître. En 1875 il fut élu, en remplacement de Guizot, à l'Académie des Sciences morales. La même année, il abandonna, non sans regrets, l'École normale pour suppléer Geffroy dans la chaire d'histoire ancienne à la Sorbonne. Sa méthode resta la même : « Je vous présenterai, disait-il, les faits, des textes, sans nul apparat, sans aucune autre préoccupation que celle de trouver le vrai. Il ne s'agit dans cet enseignement ni de leçons attrayantes ni de beau langage. Un succès de parole serait pour nous un échec. » Et il priait ses auditeurs de ne plus l'applaudir. Cependant, depuis plusieurs années, ses études s'étaient tournées vers le moyen âge, et il avait publié en 1874 le premier volume de ses *Institutions de la France*. Sur la demande de la faculté des lettres, le ministre de l'instruction publique obtint des Chambres la création d'une chaire d'histoire du moyen âge, dont Fustel fut nommé titulaire en janvier 1879. Il l'occupait depuis un an lorsqu'il fut nommé directeur de l'École normale en remplacement de Bersot. (V. *le* Dictionnaire.) La tâche était lourde par elle-même : il la rendit plus lourde encore par le zèle et la conscience qu'il apporta dans l'exercice de ses fonctions. Les fatigues, les soucis de l'administration, le regret de voir ses travaux historiques interrompus, compromirent sa santé, qui n'avait jamais été bien vigoureuse. Il donna sa démission en octobre 1883 et, reprenant son cours à la faculté des lettres, il revint avec bonheur à ses patientes recherches sur les institutions du moyen âge. En 1885, il publia ses *Recherches sur quelques problèmes d'histoire*, en 1888, la *Monarchie franque*; en 1889, *l'Alleu et le Domaine rural pendant la période mérovingienne*. Un autre volume, sur le *Bénéfice*, était à peu près terminé lorsqu'il mourut. Son système rencontra dans le monde savant de nombreux

contradicteurs. On lui reprocha d'être exclusif et systématique, de dénaturer les faits pour les accommoder à des idées préconçues, de ne pas tenir compte des travaux antérieurs. Fustel ne repoussait pas la discussion, il la provoquait même ; mais il voulait qu'elle portât exclusivement sur des faits et sur des textes. Ses adversaires refusant de le suivre sur ce terrain, Fustel se fâcha pour la première fois de sa vie, et publia dans la *Revue des questions historiques* une réponse très vive à Gabriel Monod, qui eut un grand retentissement. Cependant sa santé déclinait de jour en jour, ses forces s'épuisaient, et il dut aller passer deux hivers dans le Midi, sans consentir d'ailleurs, malgré les instances de sa famille et de ses amis, à interrompre ses travaux, qui lui valurent encore, en 1888, le prix Jean Reynaud, décerné par l'Académie des Sciences morales. Il mourut à Massy (Seine-et-Oise), le 12 septembre 1889. Fustel de Coulanges était officier de la Légion d'honneur.

Outre les ouvrages cités plus haut, on a de lui : *l'Organisation de la justice dans l'antiquité et dans les temps modernes* (*Revue des Deux Mondes*, 1870) ; *les Institutions militaires de la République romaine et leurs rapports avec les institutions politiques* (*Revue des Deux Mondes*, 1870) ; *les Origines du régime féodal* (*Travaux de l'Académie des sciences morales*, t. CII et CIII) ; *les Institutions politiques au temps de Charlemagne* (ibid., t. CV et CVI) ; *Quelques Remarques sur la loi dite des Francs Chamaves* (ibid., t. CXXVII) ; *de l'Inquisitio du Wehrgeld dans les lois franques* (*Revue historique*, t. II) ; *de la Confection des lois au temps des Carolingiens* (ibid., t. III) ; *Étude sur l'immunité mérovingienne* (ibid., t. XXII et XXIII) ; *de l'Analyse des textes historiques* (*Revue des questions historiques*, 1887) ; *le Problème des origines de la propriété foncière* (ibid., 1889) ; *Recherches sur le tirage au sort appliqué à la nomination des archontes athéniens*, 1879 ; *Comment le druidisme a disparu*, 1879 ; *Étude sur la propriété à Sparte*, 1880 ; *Étude sur le titre « de Migrantibus » de la loi Salique*, 1886. — V. sur Fustel de Coulanges la notice très complète de Paul Guiraud, dans le *Bulletin de l'Association des anciens élèves de l'École normale*, 1890. E. D—Y.

G

GALIGNANI (WILLIAM), éditeur et philanthrope, né à Londres en 1798, m. en 1882, était fils d'un Italien qui avait longtemps habité l'Angleterre et qui avait fondé à Paris une librairie anglaise et un journal quotidien, *the Galignani's Messenger*, en 1814. William Galignani se fit naturaliser Français, continua la double entreprise de son père, et y gagna une immense fortune. Il laissa par son testament 120,000 francs à l'hospice, autant à l'orphelinat de Corbeil, dont il avait été maire, et les ressources nécessaires pour une maison de retraite destinée aux gens de lettres et aux imprimeurs âgés de plus de 60 ans. Galignani était officier de la Légion d'honneur.

GALIMBERTI (LUIGI), cardinal et diplomate, né à Rome en 1836, m. en 1896, enseigna l'histoire ecclésiastique au collège de la Propagande, puis la théologie à l'université de la Sapience. Il était chanoine de Saint-Jean-de-Latran lorsque le cardinal Joachim Pecci, dont il était l'ami personnel, fut élu pape sous le nom de Léon XIII en 1878. Sans exercer d'abord de fonctions officielles, Mgr Galimberti dirigea le *Journal de Rome*, puis le *Moniteur de Rome*, qui passaient pour organes officieux du Vatican. On lui attribuait un étrange projet de conciliation entre le saint-siège et la royauté italienne, qui aurait reconnu au pape la souveraineté de la *Cité Léonine*. (V. ROME *dans le* DICTIONNAIRE.) Il travailla plus utilement comme secrétaire de la Congrégation des affaires ecclésiastiques au rétablissement de la paix entre l'Allemagne et le saint-siège. Ce fut encore lui qui fit accepter à Bismarck dans l'affaire de l'île de Yap l'arbitrage de Léon XIII. Encouragé par ces succès, Mgr Galimberti conçut l'espoir d'assurer à la papauté l'appui de la triple alliance, et [illegible] de l'Allemagne et de l'Autriche. Il y travailla avec le cardinal secrétaire d'État Jacobini, pendant son séjour à Berlin en 1887 et pendant sa nonciature à Vienne, jusqu'en 1892. Mais Léon XIII et son nouveau secrétaire d'État, le cardinal Rampolla, favorables à la France, ne voulaient pas d'une liaison trop étroite avec l'Allemagne. Mgr Galimberti fut rappelé et nommé cardinal.

GALLAND (PIERRE-VICTOR), peintre, né à Genève en 1822, m. en 1892, élève de l'École des beaux-arts de Paris, s'appliqua à la peinture décorative. Ses œuvres les plus remarquables se trouvent à l'Hôtel de ville de Paris et au Panthéon. Il était professeur d'art décoratif à l'École des beaux-arts, directeur des travaux d'art à la manufacture nationale des Gobelins, membre de la commission de perfectionnement de la manufacture de Sèvres, membre du Conseil supérieur des beaux-arts.

GALLET [illegible], administrateur et auteur dramatique, né en [illegible], m. en [illegible], attaché à l'administration de l'Assistance publique [illegible] de la Maternité, puis de l'hôpital Lariboisière, et [illegible] inspecteur des services hospitaliers. [illegible] Louis Gallet, grand amateur de musique, [illegible] les livrets d'un grand nombre [illegible] [illegible]

GALLIENI [illegible], né à Saint-Béat (Haute-Garonne) en 1849, m. en 1916, élève de l'École de Saint-Cyr, fit comme sous-lieutenant dans l'infanterie de marine la campagne de 1870, fut envoyé comme capitaine en 1878 au Sénégal, remplit avec un succès inespéré une mission périlleuse sur le Niger et obtint du sultan de Ségou, Ahmadou, un traité favorable à la France. Lieutenant-colonel et gouverneur du haut Sénégal en 1886, il reprit avec plus d'ampleur l'œuvre de pénétration au Soudan, ébauchée par Faidherbe. (*V. ce nom dans le* DICT. *et* SOUDAN *dans ce* SUPPLÉM.) Colonel du 6e rég. d'infanterie coloniale à Brest, puis commandant du 2e territoire militaire au Tonkin et général de brigade à son retour, il fut nommé le 10 août gouverneur général de Madagascar (*V. ce mot*), qui venait d'être déclarée colonie française, et conserva ces fonctions pendant dix ans. La fermeté, la sagesse et l'activité bienfaisante de son administration lui valurent, en 1899, le grade de général de division et la grand'croix de la Légion d'honneur. Rentré en France à la fin de 1905, il commanda successivement le XIIIe corps à Clermont, le XIVe à Lyon, entra en 1908 au Conseil supérieur de la guerre, fut décoré de la médaille militaire en 1911 et maintenu en activité de service sans limite d'âge par un décret du 23 avril 1914. Trois mois plus tard, les Autrichiens bombardaient Belgrade, les Allemands violaient la neutralité belge. Vainqueurs à Charleroi, ils envahirent nos départements du Nord. (*V.* GRANDE GUERRE [LA].) Le jour où ils entraient à Arras (26 août), sur la proposition de M. Millerand, qui venait d'être appelé au ministère de la guerre, Galliéni fut nommé gouverneur de Paris. Le 2 septembre le gouvernement partit pour Bordeaux afin de « donner une impulsion nouvelle à la défense nationale ». Les Allemands en conclurent que Paris ne serait pas défendu. Ils avaient dépassé Compiègne et Senlis ; une de leurs patrouilles fut capturée à Gonesse. Le premier *taube* qui survola Paris lança cet avis aux habitants : « L'armée allemande est à vos portes ; vous n'avez plus qu'à vous rendre. » Ceux qui craignaient un siège étaient partis. Galliéni facilita leur départ ; ceux qui restaient se contentèrent de hausser les épaules. Le gouverneur disait dans sa proclamation : « J'ai reçu le mandat de défendre Paris. Ce mandat, je le remplirai jusqu'au bout. » Le camp retranché de Paris, qui n'existait guère que sur le papier, devint en huit jours, grâce à lui, une réalité formidable. Les troupes qu'il y appela des dépôts voisins et qu'il organisa en toute hâte formèrent l'armée nouvelle du général Maunoury, qui battit von Kluck à Senlis et à Nanteuil-le-Haudouin, où 8,000 zouaves amenés en auto-taxis nous assurèrent la victoire, 6 sept. Le 9, les Allemands commencèrent leur retraite. Galliéni avait grandement contribué à la victoire de la Marne, et la victoire de la Marne avait sauvé Paris. Le 30 octobre 1915, M. Briand, président du conseil, fit accepter au général Galliéni le ministère de la guerre, qu'il conserva jusqu'au 16 mars 1916. Après les derniers combats de notre première offensive en Champagne, jusqu'aux terribles débuts de la grande [illegible] Verdun [illegible] [illegible]

des journées entières pour répondre aux interpellations les plus futiles [illegible] de Marseille. Sa patience [illegible]. « On me fait faire, disait-il tristement, un métier qui n'est pas le mien. » Il tomba gravement malade [illegible] sa démission et alla se faire soigner dans une [illegible] à Versailles, où il mourut le 27 mai 1916. Ses funérailles nationales furent célébrées le 1er juin dans l'église des Invalides. Le président de la République, M. Poincaré, suivit à pied le convoi jusqu'à l'hôtel de ville, où M. Mithouard, président du conseil municipal, fut l'interprète [illegible] de la reconnaissance des Parisiens. Le corps du général, transporté à Saint-Raphaël (Var), fut inhumé dans un caveau de famille.

[illegible] géographe, écrivain [illegible] des ouvrages d'un grand intérêt pour notre histoire [illegible] 1884 [illegible] 1882 [illegible] 1886-88 [illegible] *Madagascar*, 1896-1905, etc. [illegible]

GARCIN DE TASSY (Joseph-Héliodore), orientaliste, né à Marseille en 1794, m. en 1882. Vint suivre à Paris les cours de Sylvestre de Sacy à l'École des langues orientales, apprit l'arabe, le turc, le persan, l'hindoustani, et publia de bonnes traductions d'ouvrages arabes et persans. Une chaire d'hindoustani fut créée pour lui à l'École des langues orientales. La Société asiatique de Paris le compte parmi ses fondateurs. Il fut membre de l'Académie des inscriptions en 1837, membre étranger de la Société asiatique de Londres et de la Société royale des sciences de Copenhague en 1869.

On cite parmi ses nombreux ouvrages [illegible] 1822 [illegible] 1829 [illegible] 1832 [illegible] 1833, et texte hindoustani, 1834 [illegible] 1847 [illegible] 1859 [illegible] 1861 [illegible] 1870 [illegible]

GARNIER (Charles), architecte, né à Paris en 1825, m. en 1898, élève de l'École des beaux-arts, remporta en 1848 le premier grand prix de Rome pour l'architecture. Il fit le voyage de Grèce avec Edmond About et visita Constantinople en compagnie de Théophile Gautier. A son retour il fut sous-inspecteur des travaux de restauration de la tour Saint-Jacques, à Paris. En 1861, à la suite d'un concours ouvert pour la construction du nouvel Opéra, le jury adopta le projet de Charles Garnier, qui fut chargé de l'exécution des travaux. La façade du théâtre était achevée en 1867. Malgré des critiques assez vives, visant surtout « l'effet de couleurs » cherché par l'artiste, elle excita l'admiration des étrangers venus à Paris pour visiter l'Exposition universelle. La guerre de 1870 retarda l'achèvement du nouvel opéra, qui ne fut terminé qu'à la fin de 1874. (V. Opéra [illegible] Dict. des lettres.) Charles Garnier fut élu la même année membre de l'Académie des beaux-arts. Dix-sept académies étrangères lui conférèrent le titre de membre correspondant. Les fréquents séjours qu'il faisait sur la *côte d'azur* lui donnèrent l'idée de se construire en 1873 à Bordighera, sur le territoire italien, mais près de la frontière française, une villa qui est une des plus charmantes résidences de ce pays. En 1878 il en construisit une autre pour M. Bischoffsheim, et, l'année suivante, il acheva le Casino de Monte-Carlo par la construction de la grande salle des fêtes. On a de lui plusieurs ouvrages remarquables sur l'histoire de l'art, notamment une *Histoire de l'habitation humaine*, en collaboration avec M. Ammann. Il était grand officier de la Légion d'honneur.

GAUCHER (Maxime-Abel), professeur et homme de lettres, né à Mory (Seine-et-Marne) en 1829, m. en 1888. Élève de l'École normale supérieure, il appartenait à la promotion de 1849, particulièrement suspecte au gouvernement impérial, qui lui imposa un stage de trois ans avant de l'admettre au concours de l'agrégation. Chargé d'une classe de sixième à Besançon, puis de la rhétorique à Saint-Brieuc, premier agrégé des lettres en 1856, Gaucher enseigna successivement à Brest, à Angers et à Caen. Appelé à Paris en 1860, il fut nommé professeur de seconde, et, en 1864, de rhétorique au lycée Bonaparte, où il conquit bien vite l'estime et l'affection de ses élèves. Sa traduction de *Tite-Live* (1868) est une des plus exactes et des plus élégantes qui aient jamais été publiées. Pendant seize ans, à partir de 1872, il donna chaque semaine une causerie dans la *Revue politique et littéraire*, contribuant pour une large part au succès de cette revue. Sa critique, spirituelle sans méchanceté, amusait et instruisait ses lecteurs. On retrouve les mêmes qualités dans ses feuilletons dramatiques du *Télégraphe*. Travailleur [illegible], il menait de front avec une grande facilité ses occupations diverses. Il continua d'écrire [illegible] aux derniers jours de sa vie.

GAUJEAN (Eugène), graveur, né en 1850, m. en 1900, élève de Pils et de Waltner, se [illegible] au Salon de 1877 par trois eaux-fortes [illegible]. On cite parmi ses œuvres les plus connues : *la* [illegible], d'après [illegible] ; *la Jeune Fille de Thrace recueillant la tête d'Orphée*, d'après Gustave Moreau ; *Souvenir*, d'après [illegible] ; [illegible], d'après Courbet ; *le Gréfleur*, de Millet, et [illegible] reproductions de tableaux anciens, *le Saint François d'Assise*, [illegible] Cano ; *les Portes de la cathédrale de Pise*, [illegible] Jean de Bologne ; *les Fileuses*, de Velasquez ; *les Enfants de Charles Ier*, de Van Dyck ; *le Fumeur*, de Brauwer ; *la* [illegible], etc. Gaujean obtint une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1889.

GEFFROY (E.-A.-F.), [illegible] peintre, né à Maignelay (Oise) en 1804, m. en 1895, [illegible] en 1829 comme pensionnaire à la Comédie-Française [illegible] en 1835, il se fit applaudir dans [illegible] dans les ouvrages modernes, [illegible] *Beaucoup de bruit pour rien*, dans [illegible], etc. Ce fut lui qui [illegible] le rôle d'Othello [illegible]. Il prit sa retraite en 1865. On le revit pourtant [illegible] en 1867, dans le [illegible] en 1877, dans l'*Hetman* de Paul Déroulède. Geffroy était en même temps un dessinateur et un peintre de talent [illegible] médailles aux Salons de 1840 à 1857. On cite parmi ses tableaux : [illegible] *les Sociétaires de la Comédie-Française* [illegible] l'incendie de 1900). Il a illustré [illegible] de *Corneille*.

GENT (Alphonse), homme politique, né à Roquemaure (Gard) en 1813, m. en 1894, [illegible] républicaines, fut élu représentant [illegible] à l'Assemblée constituante, en 1848. [illegible] sous l'inculpation de complot [illegible] 1851 [illegible] les Marquises [illegible] pas rentrer en France [illegible] la guerre de 1870, G[illegible] des Bouches-du-Rhône [illegible] la Marseille prétendaient maintenir. B[illegible] de pistolet. Gent [illegible] Depuis 1871, le département de Vaucluse [illegible] l'Assemblée nationale, puis à la Chambre des députés [illegible] au Sénat, dont il fit partie jusqu'à sa mort.

GEORGES Ier (Guillaume-Georges de Slesvig-Holstein-Glucksbourg), roi des Hellènes, né à Copenhague le 24 déc. 1845, m. en 1913, second fils du roi de Danemark Christian IX, et de la reine Louise de Hesse, fut appelé au trône le 30 mars 1863 par l'Assemblée nationale d'Athènes, après la révolution qui avait chassé le Bavarois Othon Ier. (V. *le* Dict.) C'était l'Angleterre qui l'avait proposé et fait agréer aux puissances protectrices. Sa sœur, Alexandra, venait d'épouser le prince de Galles [illegible]. Le nouveau roi apporta à ses sujets [illegible] les îles Ioniennes (V. *le* Dict.), [illegible] à leur céder. Il épousa, en 1867, [illegible] nièce du tsar Alexandre II, [illegible] bienveillance. Avec la France [illegible] penchant marqué, ses relations [illegible] malgré la [illegible] Constantin, [illegible] en lui laissant épouser, en 1889, la [illegible] de Guillaume II, la princesse Sophie. Constantin fut ouvertement germanophile. [illegible] règne il appela des officiers français [illegible] son armée et des officiers anglais pour [illegible] sa marine, dont la discipline laissait grandement à désirer [illegible] de 1914 [illegible] Georges Ier [illegible] — son beau-frère Édouard VII l'appelait [illegible] à Paris ou à Aix-les-Bains, où il était [illegible] tranquille qu'à Athènes. [illegible] ses ministres, le [illegible] Trikoupis, Théotokis, [illegible] Zaïmis [illegible] Les exigences et les ambitions [illegible] lui causèrent souvent de sérieux [illegible] avec eux quant au but à atteindre [illegible] de leurs moyens [illegible] *hétairies*. [illegible] Crète, 1866-1869, durement [illegible] damnée par l'Europe. En 187[illegible] man, les soulèvements de la [illegible], de la Bulgarie rouvri-

rent la question d'Orient, sans que les Grecs y fussent pour rien. Georges Ier en profita pour aller plaider leur cause à Rome, à Paris, à Berlin, à Saint-Pétersbourg. Non seulement il n'obtint pas ce qu'il demandait, la révision par voie diplomatique du traité d'Andrinople de 1829 (V. GRÈCE *dans le* Dict.), mais quand la guerre éclata, en 1877, entre les Russes et les Turcs, les puissances occidentales interdirent à la Grèce d'y prendre part. Tout ce que le congrès de Berlin fit pour elle, sur la proposition de la France, fut « d'émettre un vœu » en faveur de l'extension de sa frontière septentrionale jusqu'à la Salembria (Pénée) en Thessalie et au Kalamas en Épire. La France insista, les Turcs cédèrent après avoir tergiversé trois ans. De leur côté, les Crétois continuèrent à s'agiter : ils prirent les armes trois fois, en 1878, 1885 et 1889, réclamant leur annexion à la Grèce, qui fit mine de les soutenir. Une démonstration navale des puissances l'en empêcha. Une quatrième insurrection, en fév. 1897, força le roi Georges à intervenir en Crète, malgré le veto menaçant de l'Angleterre et de l'Allemagne appuyées par l'Autriche, l'Italie, la France et la Russie. L'envoi d'un secours aux insurgés et la guerre contre les Turcs qui en était la conséquence [illegible] son peuple, par l'*Association* [illegible] d'Athènes, qui aurait fait une révolution s'il avait hésité. [illegible] Par un concours de circonstances auquel la Russie ne fut pas étrangère, cette guerre de [illegible] (18 avril-3 juin 1897), désastreuse au point de vue militaire, n'amoindrit que très peu et pour peu de temps [illegible] de la Grèce. Elle ne subit qu'une rectification de frontière insignifiante, et la Crète, déclarée [illegible] sous la souveraineté nominale du sultan et le protectorat [illegible] des grandes puissances, fut détachée en fait de l'Empire ottoman. Les Turcs conservèrent une garnison [illegible], dont la population était musulmane ; dans le reste de l'île, des détachements internationaux ; et l'on donna successivement comme gouverneurs aux Crétois, en leur défendant de parler d'annexion, le prince Georges de Grèce, second fils du roi, [illegible], et l'ancien ministre grec Zaïmis. Cette [illegible] eut les suites qu'on pouvait prévoir. Les patriotes crétois, dont le chef était M. Venizelos, proclamèrent l'annexion en 1908 et nommèrent des députés à la Chambre grecque. L'Angleterre et la France intervinrent [illegible]

[illegible]

par capitulation Janina, capitale de l'Épire [illegible]

[illegible]

GERMAIN [illegible]

[illegible]

Henri IV concernant l'école de médecine de Montpellier ; la Faculté des arts et l'ancien collège de Montpellier, le Comte de Provence à Montpellier, etc.

GIDEL (CHARLES), professeur et administrateur, né à Gannat en 1827, m. en 1900. Après avoir enseigné aux lycées du Puy, de Brest, d'Angers et de Nantes, il fut appelé à Paris en 1864 et nommé professeur de rhétorique au lycée Bonaparte. Proviseur du lycée Henri IV en 1877, il exerça avec beaucoup de distinction et de vigueur les mêmes fonctions au lycée Louis-le-Grand de 1879 à 1892, et au lycée Condorcet jusqu'en 1896. Il a laissé de nombreux ouvrages d'histoire littéraire, de critique et d'enseignement, parmi lesquels on cite son *Étude sur Saint-Évremond* et son *Discours sur Jean-Jacques Rousseau ; les Troubadours et Pétrarque ; Études sur la littérature grecque ; les Français du dix-septième siècle ; l'Art d'écrire enseigné par les grands maîtres* ; un excellent *Recueil de morceaux choisis des auteurs français*, etc.

GILL (LOUIS-ALEXANDRE **GOSSET DE GUINNES**, DIT ANDRÉ), caricaturiste, peintre et littérateur, né à Paris en 1840, m. en 1885. Élève de l'École des beaux-arts, il dut sa réputation à ses caricatures publiées à partir de 1866 dans le journal *la Lune*, auquel succédèrent l'*Éclipse*, *la Lune rousse* et la *Petite Lune*. Il n'avait pas cependant renoncé à la peinture : il exposa de 1875 à 1879 : *la Chanson du fou* ; *Un Jeune Compagnon* ; *Souvenir d'un grand comédien* (portrait de Lesueur) ; *l'Homme à la pipe* ; *l'Ami Daubray* ; *Catherine*. Comme écrivain, il a donné de nombreux articles dans ses journaux, des poésies agréables, publié un drame, *l'Étoile*, en collaboration avec M. Jean Richepin, et fait jouer à l'Odéon une comédie, *la Corde au cou*, 1876.

GIQUEL (PROSPER), marin français, né en 1835, m. en 1886. Au sortir de l'École navale, il fit la campagne de Crimée, et reçut à vingt ans devant Sébastopol la croix de la Légion d'honneur. En 1857, sous les ordres de l'amiral Rigault de Genouilly, il assista au bombardement de Canton, et obtint en 1861 l'autorisation d'entrer au service du gouvernement chinois. Il dirigea la douane de Ning-po, servit l'armée impériale et fut blessé deux fois en combattant les Taé-pings. Ce fut lui qui créa en 1866 l'arsenal de Fou-tcheou.

GIRARD (JEAN-NICOLAS), professeur et administrateur, né à [illegible] en 1829, m. en 1888, remporta en 1849 le prix d'honneur de discours latin [illegible] prix de discours français [illegible], le prix d'honneur de philosophie au concours général. Admis à l'École normale, [illegible]

[illegible]

GIRARDET (PAUL), graveur, né à Neuchâtel (Suisse) en 1821, m. en 1893, petit-fils du célèbre graveur suisse Abraham Girardet, fils de Charles-Samuel Girardet, un des propagateurs de la lithographie artistique, et frère du peintre Karl Girardet, [illegible]

[illegible]

GIRARDIN (JULES-AUGUSTE-MARIE), professeur et écrivain, né à Loches en 18[illegible] [illegible]

[illegible]

bonne volonté, Fillettes et garçons, Dans notre classe, Quand j'étais petit garçon, les Épreuves d'Étienne, le Locataire des demoiselles Rocher, la Disparition du grand Krause et la *curieuse histoire de Miss Sea Caar* que beaucoup de personnes prirent pour la traduction d'un excellent roman anglais.

GIRAUD (Charles), peintre, né en 1819, m. en 1892, accompagna en 1842 l'amiral Dupetit-Thouars dans son voyage en Océanie et fut témoin des incidents Pritchard à Taïti. Sous le second Empire, il accompagna le prince Jérôme-Napoléon (V. *ce nom*) dans son exploration des mers polaires. Malgré ses lointains voyages, Charles Giraud peignit surtout des scènes d'intérieur. Une de ses meilleures toiles, *le Jeu de boules*, est au musée du Luxembourg.

GLADSTONE (William-Ewart), homme d'État et écrivain, né à Liverpool le 29 décembre 1809, m. en 1898, appartenait à une ancienne famille écossaise, qu'on fait remonter jusqu'à Robert Bruce et Henri III. Son père, sir John Gladstone, négociant en grains, était à Liverpool un des chefs du parti tory, représenta cette ville à la Chambre des Communes et se fit quelque réputation comme orateur. Créé baronnet en 1846, il mourut en 1851, léguant son titre à son fils aîné, sir Thomas. Le jeune William Gladstone fit de brillantes études au collège d'Eton et à Oxford, où il fut un des élèves les plus distingués de Christ-Church College. Son père aurait voulu qu'il entrât dans les ordres; il préféra à l'étude de la théologie celle de la littérature et surtout de la poésie grecque. La politique l'attira dès sa première jeunesse : à Eton, il faisait déjà des discours à ses camarades et rédigeait avec eux une revue tory. A Oxford, il fut président de l'*Union des étudiants*, où l'on discutait avec passion les projets de réforme électorale. Un de ses discours le signala à l'attention de lord Newcastle, qui le prit en amitié et le fit élire en 1832, à 23 ans, membre de la Chambre des communes par le bourg de Newark. C'était un « bourg pourri », mais, à son âge, William Gladstone ne devait pas se montrer trop difficile. Les deux Pitt, Fox, Canning, Robert Peel, ont débuté de la même manière, et Gladstone lui-même disait plus tard que « si l'on ne pouvait entrer au Parlement que par les suffrages d'une grande masse d'électeurs, on établirait un niveau de médiocrité funeste à l'honneur et à la force de la Chambre et qui finirait par devenir fatal aux destinées de la nation ». Au Parlement il siégea d'abord avec les tories purs, défendit l'*Église établie d'Irlande*, blâma les concessions faites aux catholiques depuis 1829 et combattit l'admission des israélites aux fonctions publiques. Robert Peel, son ami, étant devenu premier ministre en décembre 1834, le fit entrer, avec le titre de *junior lord*, au conseil du Trésor et lui confia peu après le sous-secrétariat des colonies. Après la chute du ministère, en 1835, Gladstone, tout en combattant l'administration whig de Melbourne et de Palmerston, publia, en 1840, *l'État considéré dans ses rapports avec l'Église*, et, en 1841, *les Principes de l'Église considérés dans leurs résultats*. Ces deux ouvrages, écrits sous l'influence du mouvement *puseyiste* et des *Tracts* d'Oxford, furent vivement attaqués par Macaulay dans la *Revue d'Édimbourg*. En 1839, Gladstone épousa la fille du sir Stephen Glyn, propriétaire au château de Hawarden. Pendant le second ministère de Peel, de septembre 1841 à juillet 1846, Gladstone fut directeur de la monnaie, vice-président, puis, en 1843, président du bureau du commerce (*Board of trade*). Ce fut lui qui rédigea presque entièrement le tarif de 1842, qui faisait de notables concessions aux partisans de la liberté commerciale. Il en défendit tous les articles et prit 129 fois la parole. Ses *Remarques sur la récente législation commerciale* démontraient les avantages du nouveau régime. Il se sépara pourtant de ses collègues, quand ceux-ci proposèrent, en 1845, d'accorder une dotation au séminaire catholique romain de Maynooth en Irlande. Gladstone ne voulut pas démentir ses principes d'autrefois et donna sa démission. Ses anciens amis lui avaient fait sentir qu'ils trouvaient son torysme un peu tiède et son caractère trop indépendant. Lord Newcastle l'empêcha d'être réélu à Newark, mais l'université d'Oxford le choisit pour son représentant en 1847. Un voyage à Naples en 1850 lui fournit l'occasion de flétrir avec une éloquence indignée, dans ses *Lettres à lord Aberdeen*, la tyrannie du roi Ferdinand II et les odieux traitements infligés aux accusés politiques. Ces lettres, communiquées à tous les gouvernements, produisirent une vive impression dans toute l'Europe. Sans avoir rompu avec les tories, Gladstone n'était plus d'accord avec les chefs du parti, surtout avec celui qui devait être son adversaire et son rival de gloire, Benjamin Disraéli. (*V. le* Dict.) Ces dissidences s'accusèrent pendant le ministère de lord Aberdeen, 1852-1855, dont il fit partie comme chancelier de l'Échiquier. Sa réputation d'orateur grandissait de jour en jour, mais on lui reprocha, au moment de la guerre de Crimée, ses discours trop pacifiques et son peu d'enthousiasme pour l'intégrité de l'Empire ottoman. Gladstone n'était pas encore whig; il le devint tout à fait en 1859, au retour d'une mission que lord Derby lui avait confiée dans les îles Ioniennes, et il le déclara publiquement, en acceptant le poste de chancelier de l'Échiquier dans les ministères Palmerston, de 1859 à 1865, et Russell, de 1865 à juillet 1866. Ce fut lui qui prépara, avec Richard Cobden, le traité de commerce de 1860 et le signa avec Napoléon III. Pour réduire la dette publique, il appliqua l'ingénieux système des annuités : le porteur d'un titre de rente perpétuelle pouvait échanger son titre contre un titre temporaire lui assurant un revenu supérieur pendant un certain nombre d'années. Au bout de cette période l'État ne lui devait plus rien, et le capital de la rente primitive se trouvait amorti. Cette combinaison fut si bien accueillie que, de 1861 à 1865, le capital de la dette perpétuelle diminua de 300 millions de francs, tandis que le capital des annuités à servir ne s'élevait que de 162 millions et demi, soit pour le Trésor un bénéfice de 137 millions et demi. Pendant la même période, la dette flottante fut ramenée de 600 à 200 millions de francs. Ces magnifiques résultats ne désarmèrent pas la rancune des tories. En 1865, Gladstone cessa de représenter l'université d'Oxford, et se fit élire par les whigs dans le Sud Lancashire. L'échec du second bill de réforme électorale amena la chute du cabinet libéral en juillet 1866. Sous les ministères Derby et Disraéli, Gladstone fut, à la Chambre des communes, le *leader* de l'opposition et se déclara en 1867 pour la séparation de l'Église et de l'État en Irlande, qu'il fit voter par la Chambre des communes. Le ministère tory donna sa démission.

Pour la première fois Gladstone fut appelé à former un cabinet, qui resta au pouvoir de décembre 1868 à fév. 1874. Il confia les affaires étrangères d'abord à lord Clarendon, puis à lord Granville. La neutralité rigoureuse qu'il garda en 1870 entre la France et l'Allemagne s'expliquait au début de la guerre par la divulgation du prétendu projet Benedetti (annexion de la Belgique), qui n'était en réalité qu'un projet Bismarck, par le pacifisme doctrinaire du parti libéral et par les dispositions de l'opinion publique. Mais en laissant écraser la France, Gladstone commit une faute qui devait coûter cher à son pays. Le résultat de la conférence de Londres, janv.-mars 1871, rendant à la Russie sa liberté d'action dans la mer Noire, en fut la première conséquence. A l'intérieur, Gladstone obtint du Parlement le *désétablissement* de l'Église anglicane en Irlande, le bill agraire en faveur des fermiers de ce pays, le bill sur l'instruction publique assurant une entière liberté aux écoles de toutes les confessions, les modifications apportées à la formule du serment religieux, dernier vestige du bill du *Test*, l'introduction du scrutin secret dans les élections. Quant à la suppression de la vénalité des grades militaires, il ne jugea pas prudent de la demander aux Chambres, il la fit décréter par la reine en 1871, en vertu de sa prérogative. Trop peu libérales pour les whigs avancés, ces réformes parurent beaucoup trop radicales au plus grand nombre des Anglais. Gladstone, sentant que sa majorité lui échappait, obtint de la reine la dissolution du Parlement. Les élections de 1874, faites pour la première fois au scrutin secret, lui furent défavorables. Il se retira le 21 février et fut remplacé par Disraéli, qui accepta le titre de lord Beaconsfield et resta premier ministre jusqu'en 1880. Gladstone, pour la première fois de sa vie, parut découragé. Il annonça à Granville, dans une lettre du 13 janvier 1875, son intention de renoncer à la politique, « après quarante-deux ans d'une laborieuse vie publique ». Sa retraite lui était dictée « par des considérations toutes personnelles, par son opinion sur la meilleure manière de passer ses dernières années ». Les adversaires de Gladstone avaient exploité contre lui ses liaisons avec les anciens chefs du mouvement puseyiste d'Oxford, notamment avec l'archidiacre Manning, devenu archevêque catholique de Westminster en 1865. On lui reprocha de soutenir les *ritualistes*, d'incliner même vers le papisme. Il répondit à la première accusation par son article sur le *Ritualisme*, et à la seconde par une série de pamphlets contre l'Église catholique et contre la papauté : *les Décrets du Vatican, le Vaticanisme, les Discours de Pie IX*, etc., sauf à interrompre brusquement cette polémique pour flétrir, dans les *Horreurs bulgares* et les *Leçons de massacre*, les atrocités commises par les Turcs dans la répression de l'insurrection bulgare. Il y dénonçait avec une égale véhémence le *sultan rouge*, Abd-ul-Hamid qui les ordonnait, et le ministère Beaconsfield qui ne faisait rien pour les empêcher. La politique le reprenait comme malgré lui. Il tenta d'y échapper en revenant à ses anciennes études littéraires. En 1858, il avait publié 3 volumes d'*Études sur Homère et les temps homériques*. Après sa retraite de 1875, il écrivit *Juventus mundi*, étude sur les dieux et les héros de la Grèce primitive, et il réunit en 7 volumes ses brochures et ses écrits de circonstance, sous le titre de *Glanures des années passées*, 1879. Quand cet ouvrage parut, Gladstone, sollicité par ses amis d'Écosse, était déjà rentré

dans la politique active et avait engagé contre le ministère Beaconsfield la fameuse « campagne du Midlothian », pendant laquelle il prononça trente discours en un mois contre l'attitude de l'Angleterre au congrès de Berlin, contre l'annexion de Chypre, contre l'*impérialisme* dans les Indes, contre la guerre reprise dans l'Afghanistan, etc. Après la dissolution du Parlement, il accepta, en 1880, une candidature à Édimbourg, et reprit à la Chambre des communes la direction de son parti, rallia les libéraux, gagna par ses promesses les nationalistes irlandais et parvint à renverser le ministère, en avril 1880. Redevenu premier ministre de 1880 à 1885, il s'occupa surtout de la politique extérieure avec Granville, rappelé au ministère des affaires étrangères. Ce second ministère ne fut pas heureux. A l'extérieur, il dut, malgré ses intentions pacifiques, continuer les entreprises engagées par son prédécesseur, bombarder Alexandrie, occuper l'Égypte (V. *le Dict.*) en 1882, et envoyer au Soudan Gordon, qui succomba à Khartoum en 1885, sans avoir été secouru. La guerre de l'Afghanistan ne donna pas les résultats espérés. En 1884-85, l'Angleterre ne put empêcher les Russes d'occuper Merv et de s'avancer à leur tour jusqu'aux frontières de l'Afghanistan. Dans l'Afrique australe, les annexions de sir Hercules Robinson et sa politique agressive à l'égard du Transvaal aboutirent à la défaite de Majuba et au traité désavantageux de 1881. (V. SUD-AFRICAINES RÉPUBLIQUES). Enfin l'Angleterre ne put s'opposer ni à l'établissement des Belges et des Français au Congo, ni au partage de l'Afrique, en 1885, par la conférence de Berlin (V. BISMARCK). A l'intérieur, Gladstone réussit, sans grandes difficultés, à faire voter la loi électorale de 1885, qui remaniait encore une fois les circonscriptions et le nombre des représentants, et accordait en fait le droit de voter « à tous ceux qui se donnaient la peine de le réclamer ». Mais il échoua complètement en Irlande, où Parnell et la *ligue nationale* ne voulaient entendre parler ni de pacification ni de réformes tant que l'Angleterre ne leur accorderait pas le *home rule*. (V. PARNELL.) Gladstone tout d'abord n'entendait pas aller jusque-là. Il prétendait à la fois contenter et intimider les Irlandais. Ceux-ci répondirent aux nouveaux bills agraires de *franchise* et de *redistribution*, qui leur étaient favorables, comme aux deux lois de coercition, qui mettaient leur île en état de siège, par le *boycottage*, par de nombreux attentats contre les personnes et les biens des propriétaires anglais. Il fallut renforcer la police et appeler des soldats pour procéder à l'*éviction* des fermiers. En 1882, après l'assassinat de lord Cavendish et de M. Burke à Dublin, Gladstone fit arrêter Parnell. Devant la résistance obstinée des Irlandais, le premier ministre dut entrer en négociations avec leurs chefs. La Chambre témoigna son mécontentement en repoussant plusieurs articles du budget, et le ministère donna sa démission, 9 juin 1885. Le marquis de Salisbury, chef d'un ministère conservateur, ne parvint ni à pacifier l'Irlande ni même à s'assurer une majorité. Gladstone, de son côté, réussit à s'entendre avec les chefs parlementaires des Irlandais, mais cette entente lui aliéna une importante fraction des libéraux. Les élections de nov. 1885 furent pourtant contraires aux conservateurs. Salisbury abandonna le pouvoir, et Gladstone fut pour la troisième fois premier ministre en [illegible] 1886. Le [illegible] avril, il présenta aux Communes un projet de *home rule*, mitigé par de nombreuses restrictions : l'Irlande aurait son Parlement à Dublin, jouirait d'une autonomie complète pour sa législation intérieure, mais toutes les affaires communes aux trois royaumes étaient réservées au Parlement de Londres. [illegible] Ce projet déplut à tout le monde. Les conservateurs prédisaient le massacre ou la ruine des protestants de l'Ulster, et protestaient contre le démembrement de la monarchie [illegible]. La défection de lord Hartington, de 81 députés libéraux et du petit groupe radical, dont le chef était Joseph Chamberlain, député de Birmingham, entraîna le rejet du bill en seconde lecture, par 30 voix de majorité, et consomma la rupture entre les *libéraux unionistes* et les *libéraux gladstoniens*. Le Parlement fut dissous, mais les élections de juin 1886 conservèrent la majorité aux adversaires du *home rule*. Gladstone donna sa démission un mois après. Son échec ne le fit pas changer d'opinion. Dans l'opposition comme au pouvoir, il resta l'allié des Irlandais tout en rompant avec Parnell, lors de l'incident scandaleux qui enleva à celui-ci, en 1890, la fidélité de ses partisans. Les libéraux n'en restèrent pas moins divisés. De son côté, le ministère Salisbury [illegible] une [illegible] assez précaire, malgré les succès de sa politique annexionniste dans l'Afrique australe et orientale. La majorité de coalition qui soutenait le gouvernement se divisa à son tour, et Salisbury céda la place à Gladstone, premier ministre pour la quatrième fois ([illegible] 1892-mars 1894). Un second projet de *home rule*, modifié, fut présenté aux Communes et voté le 21 avril 1893 par [illegible] voix contre [illegible]; la Chambre des Lords le repoussa le 8 sept., comme elle avait repoussé l'émancipation des catholiques en 1829. Le nombre des opposants était trop grand pour que le ministère pût recourir aux procédés habituels, création de nouveaux pairs, avis officieux exprimé par la couronne. Pour intimider les lords ou pour faire passer la loi malgré eux, Gladstone entama, en dehors du Parlement, avec le ministre des affaires étrangères, lord Rosebery, une campagne d'une violence inouïe contre l'institution même de la Chambre des lords, qu'il appelait *une épave encombrante du moyen âge*. Si l'on ne se décidait pas à la supprimer, il fallait la rendre inoffensive, en lui enlevant ses privilèges et, avant tout, l'hérédité. Jamais un ministre anglais n'avait tenu un pareil langage : les Irlandais et les radicaux furent d'abord seuls à l'approuver. Bientôt les socialistes s'en mêlèrent, on afficha dans les quartiers pauvres de Londres les noms des pairs les plus riches avec le montant supposé de leur fortune. Lord Salisbury et M. Balfour, le *leader* de l'opposition conservatrice dans les Communes, soutinrent qu'on ne pouvait amoindrir l'une des deux Chambres sans ébranler l'édifice entier de la constitution, sans déchaîner une révolution dont nul ne pouvait prévoir les conséquences. La lutte dura six mois dans les meetings et dans les journaux, cependant la grande majorité des Anglais se rangea du côté des conservateurs. Gladstone, désespérant du succès, mais ne voulant pas avouer sa défaite, allégua son grand âge, ses infirmités et donna sa démission personnelle le 1er mars 1894, laissant Rosebery à la tête du ministère. Le prestige de son ancien chef prolongea pendant 17 mois l'existence de ce cabinet et lui permit de faire voter le *local government act*, qui établit dans les comtés des assemblées analogues à nos conseils généraux. Les conservateurs accusèrent Rosebery de se montrer trop conciliant à l'égard de l'Allemagne et surtout de la France dans les questions coloniales. Le ministère se retira, et Salisbury, chargé en juin 1895 de former un nouveau cabinet, n'eut qu'à dissoudre le Parlement pour faire ratifier par les électeurs le triomphe de son parti. Après les élections du 30 juillet, les Communes comptèrent 340 députés conservateurs et 71 libéraux unionistes, soit 411 ministériels contre 177 libéraux gladstoniens, 69 nationalistes irlandais et 3 socialistes. Le ministère Salisbury, dont la politique intérieure et extérieure fut de tout point le contraire de celle de Gladstone, devait rester au pouvoir jusqu'à la fin du règne de Victoria. (V. *ce nom et aussi* ÉDOUARD VII.)

Depuis sa retraite, Gladstone vint régulièrement passer l'hiver dans le midi de la France, à Biarritz ou à Cannes. Mais sa résidence préférée était toujours son château de Hawarden, près de Chester, restauré en 1809 par son beau-père dans le style du XIIIe siècle et entouré d'un superbe parc, où plus d'une fois le *Great old man* donna des preuves de sa vigueur en faisant le métier de bûcheron. Devenu sourd dans ses dernières années, il supporta patiemment cette infirmité, et subit à plus de 80 ans l'opération de la cataracte qui lui conserva la vue. Ses facultés intellectuelles n'avaient subi aucune atteinte, il s'occupait de commenter divers passages de la Bible, et, pour se reposer, traduisait *Horace*. La politique le passionnait toujours. Le 24 sept. 1896, il adressait à l'Europe son admirable *Lettre* sur le massacre des Arméniens et flétrissait les [illegible] des Turcs avec une éloquence digne de sa jeunesse. Le 17 mars 1898, deux mois avant sa mort, il écrivait aux députés irlandais, réunis à Dublin : « L'Irlande, si elle est unie, fera triompher ses revendications; divisée, elle n'obtiendra rien. » Il tomba malade à Cannes, revint à grand'peine en Angleterre, dut s'arrêter à Bournemouth, où il eut encore la force de répondre aux acclamations de la foule : « Dieu vous garde, lui dit-il, vous et la ville que vous aimez ! » Il ne rentra à Hawarden que pour y mourir, le 19 mai 1898. A la nouvelle de sa mort, la reine et le prince de Galles adressèrent un télégramme de condoléances à sa famille. La Chambre des communes leva sa séance en signe de deuil et demanda à la reine, sur la proposition de M. Balfour, « des funérailles publiques et l'érection d'un monument, avec une inscription exprimant l'admiration et l'attachement du pays pour tous les services rendus par M. Gladstone dans sa longue et splendide carrière ». Les funérailles du grand homme d'État furent célébrées à Londres et son corps fut inhumé dans l'abbaye de Westminster. — Gladstone avait quatre fils et deux filles. L'aîné des fils, membre de la Chambre des communes, mourut quelques années avant son père. Le second, le révérend Stephen Gladstone, était recteur de Hawarden, le troisième, Henry, négociant, le quatrième, Herbert, fut quelque temps ministre des travaux publics. Ses deux filles sont Miss Helene Gladstone, directrice d'un collège de jeunes filles, et Mrs Drew.

E. D—y.

GODARD (BENJAMIN), compositeur, né à Paris en 1849, m. en [illegible], fut au Conservatoire l'élève de Reber dans la classe d'harmonie. Il composa en particulier des sonates, des morceaux pour piano, des symphonies et des concertos qui

furent exécutées [illegible] les concerts. On remarqua surtout son *Concerto [illegible]* et sa *Symphonie orientale*. En 187[illegible] il remporta, avec sa cantate dramatique *le Tasse*, le prix offert par la Ville de Paris. Au théâtre il donna les *Bijoux de Jeannette*, à la Renaissance, 1878; *Pedro de Zalamea*, à Anvers, 1884; [illegible], joué à Bruxelles en 1888, un peu plus tard à Paris. Cette œuvre lui valut une récompense de l'Académie des beaux-arts. De toutes ses productions musicales, son opéra *Dante*, représenté à l'Opéra-Comique en 1890, fut la plus discutée, mais peut-être la plus remarquable. Son plus grand succès auprès du public fut *la Vivandière*, qu'il eut à peine le temps d'achever et qui ne fut représentée qu'après sa mort.

GODEFROY (Félix), érudit et littérateur, né en 1826, m. en 1897, a laissé une *Histoire de la littérature française depuis le* XVI*e siècle jusqu'à nos jours*, un excellent *Lexique de la langue de Corneille*, couronné par l'Académie française, des *Morceaux choisis des poètes et des prosateurs des seizième, dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles*, avec des notices littéraires. Son ouvrage capital est le *Dictionnaire de l'ancienne langue française* et de ses dialectes du IXe au XVe siècle.

GONCOURT (Edmond-Louis-Antoine **HUOT** de), homme de lettres, né à Nancy en 1822, m. en 1896, était petit-fils d'un avocat, député aux États généraux de 1789, et fils d'un officier qui le laissa de bonne heure orphelin avec son frère Jules, plus jeune que lui de huit ans. (V. Goncourt [Jules Huot de] dans le Dict.) D'abord employé dans l'administration des finances, il l'abandonna vers 1848 pour s'occuper exclusivement de la littérature, qui fut pour lui et pour son frère Jules à la fois une passion et une profession. Dès 1851 les deux frères publièrent leur premier roman, *En 18...*, qui eut la mauvaise chance de paraître le jour même du coup d'État du 2 décembre. Jules Janin seul daigna s'en occuper, et ses éloges furent un précieux encouragement pour les deux frères, dont la collaboration ne devait être interrompue que par la mort du plus jeune. Ils ne se ressemblaient pourtant pas. Jules écrivait : « Edmond est un passionné tendre et mélancolique, tandis que moi, je suis un matérialiste mélancolique. » Mais le public s'habitua si bien à trouver leurs deux noms réunis en tête de leurs ouvrages, qu'il s'est rarement inquiété de savoir quelle était la part de chacun d'eux. Ils se préoccupaient avant tout du style; l'étrangeté de leur vocabulaire, la bizarrerie de leur syntaxe, leur préoccupation constante d'écrire comme personne n'écrivait, les firent juger sévèrement des critiques, même bienveillants. Ils écrivirent des ouvrages historiques, l'*Histoire de la société française pendant la Révolution*, 1854; l'*Histoire de la société française sous le Directoire*, 1855; l'*Histoire de Marie-Antoinette*, 1858; *les Maîtresses de Louis XV*, 1860; *Sophie Arnould*, *la Femme au dix-huitième siècle*, 1862, etc. Leur méthode historique était singulière : « Un temps, disent-ils, dont on n'a pas un échantillon de robe et un menu de dîner, l'histoire ne l'a pas vu. » Ils écrivirent des livres sur l'histoire de l'art, qu'ils avaient cultivé l'un et l'autre, en s'appliquant de préférence au dessin, à l'aquarelle et à la gravure. *L'Art au dix-huitième siècle*, 1859, et *l'Œuvre de Watteau* sont les plus intéressants et les plus faciles à lire de leurs ouvrages. Ils composèrent des romans, dont ils ne semblent pas avoir eux-mêmes senti l'immoralité. Rappelons seulement *Charles Demailly*, 1860; *Renée Mauperin*, 1864; *Germinie Lacerteux*, 1865; *Manette Salomon*, 1867; *Madame Gervaisais*, 1869. Leur pièce d'*Henriette Maréchal* fut sifflée dès le prologue à la Comédie française, en 1865. Celles qu'on a tirées de leurs romans ont été mieux accueillies. Parmi les écrits qu'Edmond de Goncourt publia seul, après la mort de son frère, on peut citer quelques romans : *les Frères Zemganno*, 1879; *la Faustin*, et *la Maison d'un artiste*; *les Actrices du dix-huitième siècle*; *l'Art japonais*; *Outamaro*, etc. Peu d'ouvrages contemporains ont fait à leur apparition plus de bruit que le fameux *Journal*, publié en deux séries, le *Journal des Goncourt* (*1851-1870*), 3 vol., et le *Journal d'Edmond de Goncourt*, 2 vol. La partie la plus curieuse est l'histoire anecdotique des fameux dîners qui avaient lieu le vendredi, à la fin du second Empire et pendant le siège de Paris, et dont les convives habituels étaient Sainte-Beuve, Renan, Taine, Gustave Flaubert, Théophile Gautier et Paul de Saint-Victor. Plusieurs, à commencer par Renan, protestèrent contre les propos qui leur étaient attribués, et reprochèrent à l'auteur du *Journal* d'avoir mal compris ou dénaturé leur langage. Edmond de Goncourt mourut le 16 juillet 1896, laissant inédite la dernière partie de son *Journal*. Son testament instituait comme légataire universel son ami Alphonse Daudet, à la charge d'employer sa fortune à la fondation d'une *Académie des Goncourt*, composée de huit ou dix écrivains, recevant chacun une petite rente et chargés de décerner tous les ans un prix de 6.000 fr. à un homme de lettres sans fortune, auteur du meilleur roman paru dans l'année.

GONTAUT-BIRON (Anne-Armand-Élie, vicomte de), diplomate et homme politique français, né en 1820, m. en 1890, était membre de l'Assemblée nationale, lorsque Thiers le choisit, en février 1872, pour représenter la France à Berlin. Dans ce poste difficile, son tact parfait et sa constante dignité [illegible] son [illegible] Vieux [illegible] et même les bonnes grâces de l'empereur. Lorsque, en 1875, une [illegible] M. de Gontaut-Biron [illegible] à temps et sut déjouer, avec le concours de M. Decazes et l'appui du tsar Alexandre II, les [illegible] de Bismarck et du parti militaire. Il [illegible] sa démission, après la chute de [illegible], et vint siéger au Sénat. Non réélu en 1882, il défendit, dans ses articles et ses brochures, les principes de la monarchie parlementaire, et combattit énergiquement le boulangisme.

GONZALES (Emmanuel), romancier, né à Saintes en 1815, m. en 1887, était fils d'un [illegible], dont la famille était d'origine espagnole. Il abandonna l'étude du droit pour écrire dans la *Presse* et le *Siècle*, qui publia son premier roman feuilleton. Il devint [illegible] un des auteurs [illegible] du public. *Les Frères de la côte*, *les Mémoires d'un ange*, *Esaü le lépreux*, *les Chercheurs d'or*, *les Sabotiers de la Forêt-Noire*, *les Proscrits de Sicile* et [illegible] romans d'aventures, ont eu beaucoup de succès. Gonzales fut en 1837 un des fondateurs de la Société des gens de lettres, dont il devint président.

GOT (Edmond), artiste dramatique, né à Lignerolles (Orne) en 1822, m. en 1901, eut pour camarades au lycée Charlemagne Émile Augier, [illegible], Paul [illegible] Vacquerie. Élève de Provost au Conservatoire, il remporta, en 1843, le premier prix de comédie, débuta au Théâtre-Français, servit comme volontaire pendant [illegible] dans les chasseurs d'Afrique et rentra à la Comédie, dont il était le doyen lorsqu'il prit sa retraite en 1895. P[illegible] au même degré et conserva [illegible] la faveur du public dans les emplois les plus divers, [illegible] Sganarelle, les Crispin et les Figaro de [illegible], jouant aux rôles les plus délicats et les plus [illegible] des ouvrages modernes. Professeur au Conservatoire, où il avait remplacé Regnier, Got était chevalier de la Légion d'honneur.

GOULD (John), naturaliste anglais, né à Lyme (Dorset), en 1804, m. en 1881, fut attaché au jardin royal de Windsor sous la direction de J. Aiton. Il [illegible] et s'appliqua à l'étude de l'ornithologie. Devenu possesseur d'une belle collection d'oiseaux rapportés des Indes, il la décrivit sous le titre de : *A century of birds from the Himalaya mountains*, 1831. Il donna en 1832 une remarquable *Histoire naturelle des oiseaux d'Europe*, et bientôt après les monographies des *Ramphastidés* et des *Trogonidés*. Un voyage en Australie, 1838, lui fournit les matériaux de son grand ouvrage : *les Oiseaux d'Australie*, 1843-50, où il décrit près de [illegible] espèces. Il entreprit une description des *Mammifères de l'Australie*.

GOUNOD (François-Charles), célèbre compositeur, né à Paris en 1818, m. en 1893, eut comme maîtres au Conservatoire Reicha pour l'harmonie, Halévy pour le contrepoint, Lesueur et Paer pour la composition. En 1839, il remporta le premier grand prix de composition musicale. Avant de partir pour Rome, il fit exécuter à Saint-Eustache une *[illegible] solennelle*, en composa une seconde à Rome et reçut le titre de maître de chapelle honoraire de l'église Saint-Louis des Français. Il se rendit ensuite à Vienne, où il donna en 1842 une messe de *Requiem*, et en 1843 un *[illegible]*. De retour à Paris et devenu maître de chapelle de l'église des Missions étrangères, il eut un instant, paraît-il, la pensée d'entrer dans les ordres. Ses idées ne tardèrent pas à prendre un autre cours. Il se mit à étudier Gluck et s'efforça d'adapter aux exigences du public moderne ses procédés de déclamation lyrique. En 1851, il fit représenter *Sapho*, opéra, dont les paroles étaient d'Émile Augier. Il avait déjà écrit en 1852 la musique et les chœurs de l'*Ulysse* de Ponsard. En 1854, il donna la *Nonne sanglante*, et en 1858 un opéra comique, le *Médecin malgré lui*. Bien que plusieurs de ses symphonies eussent été jugées dignes d'être exécutées aux concerts du Conservatoire, la critique se montrait sévère, et le public indifférent. Le merveilleux succès de *Faust*, représenté sous forme d'opéra-comique au Théâtre-Lyrique du boulevard du Temple le 19 mars 1859, et transformé bientôt après en grand opéra, valut d'un seul coup à Gounod une célébrité européenne. Dans un genre tout différent, il donna en 1860 le gracieux opéra-comique de *Philémon et Baucis*, plein de sentiment, d'esprit et de gaieté. Après la *Reine de Saba*, 1862, il produisit presque coup sur coup deux chefs-d'œuvre, *Mireille*, en 1864, et *Roméo et Juliette*, en 1867. Les désastres de la guerre franco-allemande lui inspirèrent son oratorio de *Gallia*, 1871, admirable lamentation patriotique. En 1872, il se fixa pour quelque temps en Angleterre, et le bruit se répandit faussement qu'il s'était fait naturaliser Anglais. Il revint à Paris, où il écrivit les *Deux Reines* et, en 1873, les chœurs de

la *Jeanne Darc* de Barbier. *Cinq-Mars*, 1877, à l'Opéra-Comique, *Polyeucte*, en 1878, et, en 1881, le *Tribut de Zamora* à l'Opéra n'obtinrent pas l'accueil espéré par le maître. Il cessa d'écrire pour le théâtre et revint à la musique religieuse, qu'il aimait avec l'enthousiasme d'un artiste et la ferveur d'un croyant. *Rédemption*, 1882, la *Messe en l'honneur de Jeanne Darc*, la *Méditation sur un prélude de Bach*, *Mors et Vita*, 1885, méritent de figurer à côté de ses plus belles œuvres dramatiques. On ne doit pas non plus passer sous silence des compositions de moindre importance, qui n'ont pas moins contribué à le rendre populaire : la *Sérénade de Marie Tudor*, le *Vallon*, le *Soir*, *A la frontière*, 1870, la *Statue de la Liberté*, cantate composée pour l'inauguration de la statue de la Liberté éclairant le monde, de Bartholdi, un *Ave verum* et surtout son *Ave Maria*, chanté dans toutes les églises du monde. De 1852 à 1860, il avait dirigé l'Orphéon, c'est-à-dire le cours normal de chant créé par la ville de Paris, et il avait fait adopter la méthode de solfège de Wilhem. On a de lui un assez grand nombre d'articles de critique musicale ; un curieux volume intitulé : *Autobiographie de Charles Gounod et articles sur la routine en matière d'art*, Londres, 1875 ; le *Don Juan de Mozart* et l'*Ascanio de Saint-Saëns*, 1889. — Gounod, écrivait Victorin Joncières, n'était pas seulement un grand artiste, c'était aussi un lettré, un penseur, un poète. — Retiré à Saint-Cloud, où il tenait parfois l'orgue de la paroisse, il travaillait, comme Mozart, à une messe de *Requiem*, lorsqu'il fut frappé, le 18 octobre 1893, d'une attaque d'apoplexie qui l'emporta en quelques heures. Il était commandeur de la Légion d'honneur et membre de l'Académie des Beaux-Arts depuis 1866.

GOURKO (Joseph-Vladimirovitch), général russe, né en 1828, m. en 1901, appartenait à une famille noble de la Lithuanie et était le fils unique d'un général qui avait commandé l'armée russe du Caucase. Officier à dix-huit ans dans un régiment de hussards, colonel des grenadiers à cheval en 1865, général en 1874, son activité, son énergie et l'incroyable effort qu'il obtenait de ses troupes dans les manœuvres, le signalèrent à l'attention d'Alexandre II, qui le prit pour aide de camp. Au début de la guerre contre les Turcs, en juin 1877, Gourko suivit les termes mêmes de ses instructions, « s'efforcer de s'emparer des passages des Balkans, envoyer la cavalerie au delà de ces montagnes et préparer sous sa protection le passage des convois ». Le 7 juillet, il s'empara de Tirnovo, força le passage du défilé de Hankioï, occupa Kazanlik et enleva, le 19, [illegible] les positions formidables des Turcs au passe de Chipka. La cavalerie russe s'avança [illegible] les Balkans, dans la vallée de la Toundja, [illegible] les chemins de fer vers d'Andrinople [illegible]. Cependant, malgré sa victoire [illegible], le 2 juillet, Gourko dut s'arrêter devant les forces [illegible] de l'ennemi, [illegible] dans les défilés des Balkans, que les Russes réussirent à conserver malgré les attaques [illegible] des Turcs. Gourko, nommé commandant de la garde impériale, fit adopter, d'accord avec le général Totleben, le plan qui devait amener, par l'investissement de Plevna, l'heureuse issue de la guerre. Il enleva l'un après l'autre les postes fortifiés qui avaient permis jusque-là le ravitaillement de la garnison de Plevna. Quand la chute de la place fut assurée, Gourko franchit pour la seconde fois les Balkans, en plein hiver, malgré la glace et les tempêtes de neige, occupa Sofia le 2 janvier 1878, défit à Philippopoli, dans une bataille de trois jours, du 15 au 17 janvier, l'armée de Fuad Pacha, entra dans Andrinople et lança vers Constantinople son avant-garde, commandée par Skobelev. Alexandre II récompensa ses services en le nommant, après la guerre, commandant en chef du gouvernement de Saint-Pétersbourg, avec la [illegible] mission de diriger les manœuvres de l'armée russe et de combattre par des mesures énergiques les complots des nihilistes. Il ne réussit pas dans cette dernière partie de sa tâche, et fut [illegible] de ses fonctions après l'attentat du 14 avril 1879. (V. Alexandre II *dans le* Dict.) En 1883, Alexandre III le nomma membre du Conseil de l'Empire, gouverneur général de Pologne et commandant en chef de l'armée [illegible] de Varsovie. [illegible] l'alliance des trois empereurs [illegible], la guerre devenait possible entre la Russie et l'Allemagne, probable entre la Russie et l'Autriche [illegible] en 1887 Alexandre III avait voulu la guerre. Gourko [illegible] commandement [illegible] la Russie [illegible] (V. Alexandre III) [illegible] Il avait [illegible] campagne [illegible] la [illegible]. Ses [illegible] lent le [illegible] Ce [illegible] si

redouté ne tenait pas rancune à ses soldats d'un échec immérité. A Chipka, il disait à ceux qui revenaient d'un assaut repoussé par l'ennemi : « Bonjour, mes enfants. Merci pour le service. On ne réussit pas toujours. Il ne faut pas désespérer. » Après l'avènement de Nicolas II, en 1894, sa santé fort ébranlée du général [illegible] l'écarta presque entièrement des fonctions actives. Il mourut dans son château de Sakharov, dans le gouvernement de Tver, en janvier 1901. Gourko avait épousé en 1862 une Française, M^lle de Salhias. E. D—y.

GOUTHE-SOULARD (Mgr), prélat français, né à Saint-Jean-la-Vêtre (Loire) en 1820, m. en 1900, était curé de la paroisse de Vaise, un des faubourgs ouvriers de Lyon, lorsqu'il fut nommé en 1886 archevêque d'Aix, sur la proposition de M. Goblet, président du Conseil. L'ardeur de son zèle, la vivacité de sa parole et de sa plume lui attirèrent de graves démêlés avec le pouvoir civil. Poursuivi en 1891 pour une lettre au sujet des pèlerinages français à Rome, il fut condamné par la cour d'appel de Paris à 3.000 francs d'amende et vit son traitement suspendu. En 1892 le Conseil d'État condamna « comme d'abus » son *Catéchisme électoral*. Une seconde lettre écrite par lui en 1899 [illegible] les Assomptionnistes, suscita de nouveaux orages, mais ne fut suivie d'aucune poursuite judiciaire.

GRAMME, savant électricien et inventeur, né à Jehay-Bodegnée (Belgique) en 1826, m. en 1901, fut d'abord ouvrier menuisier à Liège, puis à Paris. Il suivit les cours du soir des écoles organisés dans cette ville par les professeurs de l'Université, et, par son travail personnel, acquit une parfaite connaissance des découvertes relatives à l'électricité et de leurs applications. Ses travaux contribuèrent à perfectionner les machines qui produisent la force électrique, surtout celles qui servent à l'éclairage. Le brevet qu'il prit en 1872 pour sa dynamo le mit au premier rang parmi les électriciens.

GRANDE GUERRE. — V. *à la fin de ce* Supplément.

GRANDPERRET, magistrat et homme politique, né près de Lyon en 1818, mort en 1890, était fils d'un chef d'institution. Avocat au barreau de Lyon, il fut nommé dans cette ville substitut du procureur de la République en 1849 et du procureur général en 1852. Sous l'Empire, il devint avocat général à Bourges, puis à Toulouse, procureur général à Orléans en 1861, enfin procureur général à Paris et conseiller d'État en 1867. Quand le ministère Ollivier convoqua la Haute Cour pour juger le prince Pierre Bonaparte, Grandperret fut désigné pour soutenir l'accusation. En août 1870, le général de Palikao, président du conseil, l'appela au ministère de la justice. Après le 4 septembre, il resta fidèle au parti bonapartiste et fut élu sénateur inamovible en 1877.

GRANT (Ulysses-Simpson), général et homme d'État américain, né à Point-Pleasant (Ohio) en 1822, m. en 1885. Élève de l'école militaire de West-Point en 1839, il en sortit sous-lieutenant d'infanterie et gagna le grade de capitaine dans la campagne du Mexique. Démissionnaire en 1854, il dirigea une tannerie, puis une grande ferme près de Saint-Louis (Missouri), et il organisait une nouvelle exploitation agricole dans l'Illinois quand la guerre de Sécession éclata. Le gouverneur de l'Illinois le chargea du recrutement de la milice. Colonel puis brigadier général, Grant prit part aux premières opérations de la guerre (V. États-Unis *dans le* Dict.), et, bien que battu à Belmont, nov. 1861, fut nommé commandant de l'armée du West-Tennessee, févr. 1862, et major général après la prise du fort Donelson. Il se distingua au siège de Corinth, il remplaça Sherman à la tête de l'armée qui assiégeait Vicksburg et força la place à capituler, mai 1863. Vainqueur près de Chattanooga, commandant de l'armée du Mississipi, il fut enfin nommé par le président Lincoln général en chef de toutes les forces fédérales, mars 1864. Ce fut lui qui eut l'honneur de terminer la guerre. Il concentra les opérations dans la Virginie, dirigea 3 armées contre Richmond, tout en couvrant Washington. Le 3 avril 1865, Richmond fut occupé et incendié par les troupes fédérales, la dernière armée des confédérés capitula, et Lincoln fut [illegible]. L'immense popularité [illegible] candidat à la présidence de la république. Il fut élu le [illegible] nov. 1868 par 214 voix sur 294. Son administration ferme et prudente [illegible] gouvernement de la grande république [illegible] ne [illegible] pas [illegible] chemin de fer du Pacifique [illegible] 7 [illegible] président Jefferson Davis fut [illegible] les États du Sud [illegible]

tralité au début de la guerre franco-allemande, le grand nombre et l'influence électorale des Allemands établis en Amérique amenèrent le président à s'écarter quelque peu de la neutralité promise. A plusieurs reprises il adressa ses félicitations au roi Guillaume, et, lorsqu'il demanda au congrès d'élever la légation des États-Unis à Berlin au même rang que celles de Londres et de Paris, il se félicita de voir le peuple allemand uni « sous un gouvernement semblable en beaucoup de points à celui de l'Union américaine ». Le différend entre les États-Unis et l'Angleterre au sujet du corsaire confédéré l'*Alabama* fut enfin réglé par la médiation de la Suisse. L'Angleterre paya aux États-Unis une indemnité considérable, 1872. Cependant la faveur excessive accordée par Grant aux membres du parti républicain, de nombreux abus et des scandales administratifs grossis par ses adversaires, compromirent un instant sa réélection en novembre 1872. Il fut pourtant nommé par 281 voix sur 366. Sa seconde présidence fut moins heureuse que la première. A l'extérieur, il faillit engager un conflit avec l'Espagne, à propos d'un corsaire américain, *le Virginius,* dont l'équipage avait été fusillé par l'ordre du gouverneur de Cuba, 1873. A l'intérieur, il eut à lutter contre une crise financière qui entraîna de nombreuses banqueroutes. Les scandales administratifs continuèrent : on découvrit des malversations importantes dans les fournitures militaires et la perception de l'impôt sur les boissons. Un frère du général fut incriminé, et l'on accusa le président d'avoir gracié les coupables et destitué les dénonciateurs. Ses partisans tentèrent cependant d'obtenir pour lui une seconde réélection, qui eût été sans précédent dans l'histoire des États-Unis. Cette candidature, violemment combattue par les démocrates, fut refusée par le général, qui présida encore en mai 1876 à l'inauguration de l'exposition universelle de Philadelphie, mais s'abstint de prendre part en juillet aux fêtes du centenaire de l'Union américaine. Après l'expiration de ses pouvoirs, en mars 1877, il entreprit un voyage en Europe, où il fut reçu avec de grands honneurs, s'embarqua à Marseille en 1879 pour aller visiter les Indes, la Chine et le Japon. Son retour aux États-Unis fut marqué par de bruyantes démonstrations du parti républicain, qui tenta sans succès de poser sa candidature aux élections présidentielles de 1880. Il a publié : *Histoire militaire d'Ulysses Grant,* et rédigé des *Mémoires*. E. D—y.

GRAY (Elisha), physicien et inventeur américain, né en 1836, m. en 1901, apprenti forgeron dans un village de l'Ohio, puis charpentier et constructeur de bateaux, trouva moyen d'étudier, pendant les loisirs que lui laissaient ces occupations, les mathématiques et la physique. Lorsque les expériences de Page, 1837, de Bourseul, 1854, de Reiss, 1860, eurent amené Graham Bell à construire le téléphone, Gray s'appliqua à perfectionner cet instrument et prit en 1876 un brevet qui lui permit d'en vulgariser l'usage et fit en même temps sa fortune. De nouvelles recherches le conduisirent à l'invention de nouveaux appareils, notamment du *télautographe,* qui permet de reproduire à distance, grâce à la transmission électrique, les dessins faits à la plume.

GRÈCE (V. *le* Dict. *et* Georges Ier *dans ce* Supplém.). — *Guerre des Grecs contre les Turcs en 1897.* Les habitants de l'île de Crète (V. Candie *dans le* Dict.), qui s'étaient déjà soulevés en 1866, 1878, 1885, 1889, prirent de nouveau les armes en février 1897. La capitale de l'île, la Canée, fut incendiée, après un combat sanglant dans les rues. Malgré les efforts de Bérovitch-Pacha, gouverneur de la Crète, l'insurrection s'étendit à l'île entière, et les garnisons turques furent bloquées dans les villes. En même temps des manifestations bruyantes éclataient à Athènes, et l'*Ethnikè Hetairia*, ou Association nationale, obligea le roi Georges et le ministère Delyannis à prendre parti pour les Crétois, dont le comité central proclama l'annexion de l'île au royaume de Grèce. Le 13 févr., trois vaisseaux cuirassés sous les ordres du prince Georges, second fils du roi, conduisaient en Crète le colonel Vassos avec un corps de débarquement, tandis que le reste de l'armée grecque, commandé par le prince Constantin, *diadoque,* c'est-à-dire héritier du trône, était dirigé vers la frontière septentrionale. De son côté, le sultan Abd-ul-Hamid mobilisa ses troupes et en confia le commandement à son meilleur général, Edhem-Pacha. Dès le début du conflit, les grandes puissances, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche, la France, l'Italie et la Russie signifièrent au roi Georges qu'elles ne permettraient pas l'annexion de la Crète et envoyèrent leurs flottes devant la Canée, qui fut occupée le 15 févr. par des détachements internationaux. Le colonel Vassos battit les Turcs à Platania, Voukoulis et Kandano et menaça la Canée. Les flottes alliées, sous le commandement de l'amiral italien Canevaro, l'obligèrent à reculer en bombardant son camp d'Halepa, mais l'amiral Pottier, qui commandait les vaisseaux français, ne prit aucune part au bombardement. Les puissances sommèrent le roi Georges de retirer ses troupes et, sur son refus, bloquèrent les côtes de la Crète. Un navire grec fut capturé, un autre coulé par les Autrichiens. Pendant ce temps, des volontaires grecs, commandés par Alexandre Télo..., franchissant la frontière turque du côté de la Thessalie, tentaient de soulever la Macédoine et l'Épire. Abd-ul-Hamid se décida à déclarer la guerre, 18 avril. Les troupes du prince Constantin avaient déjà occupé les défilés qui permettent de passer de Macédoine en Thessalie. Les Turcs s'ouvrirent une route par le col de Melouna et battirent les Grecs près de Tournavos, après une lutte acharnée, 20 avril. La bataille recommença, le 22, autour de Mati, dura trois jours et se termina par la retraite précipitée des Grecs sur Larissa, capitale de la Thessalie, qu'ils évacuèrent sans essayer de la défendre. Constantin concentra ce qui restait de ses troupes à Pharsale, derrière la ligne du chemin de fer de Volo à Kalabaka. Edhem-Pacha, reprenant sa marche en avant, menaça Pharsale, tandis que son aile droite occupait Karditza, et que l'aile gauche s'étendait à l'est dans la direction de Volo. L'énergique résistance du colonel Smolenski arrêta les Turcs pendant cinq jours, à Velestinos, du 30 avril au 5 mai. Mais l'armée de Constantin, désorganisée et démoralisée, abandonna Pharsale presque sans combat. Les Turcs occupèrent Volo, sans que la flotte grecque, mouillée devant cette ville, tentât de les en empêcher. Du côté de l'Épire, les Grecs ne furent pas plus heureux. Le colonel Manos, à la tête de 25.000 hommes concentrés à Arta, devait marcher sur Janina. Malgré l'échec de la flotte grecque devant Préveza, il franchit le fleuve Arachthos à Bani, mais son avant-garde fut battue le 24 avril à Pente-Pigadia. Ces défaites provoquèrent à Athènes des manifestations tumultueuses, qui menaçaient le roi autant que ses ministres. Delyannis donna sa démission. Son successeur, Ralli, consentit à rappeler de la Crète le colonel Vassos, le 9 mai, et accepta la médiation des puissances, qui admettaient en principe l'autonomie crétoise. Pendant les premières négociations on apprit que les Grecs avaient recommencé les hostilités en Épire, sur l'ordre du gouvernement hellénique. Cette bravade leur coûta cher : le colonel Baraktaris, parti d'Arta, fut battu le 13 mai à Grébovo par Osman-Pacha et, en Thessalie, Edhem-Pacha remporta, le 17, sur le prince Constantin la victoire décisive de Domokos. Malgré les efforts désespérés de Smolenski, l'armée grecque n'existait plus. Un armistice, signé le 3 juin, fut suivi d'un traité qui imposait à la Grèce des rectifications de frontières désavantageuses en Thessalie et en Épire et qui maintenait la Crète, avec un gouvernement autonome, sous la souveraineté de la Turquie. La candidature du prince Georges de Grèce au gouvernement de la Crète était formellement écartée. Le cabinet Ralli, qu'on rendait bien à tort responsable de ces conditions, fut renversé. Zaïmis, devenu président du conseil, dut ratifier le traité le 16 déc. Les Turcs évacuèrent la Thessalie en juin 1898. En ce qui concerne la Crète, Abd-ul-Hamid comptait sur les dissentiments des puissances pour éluder l'exécution du traité. Elles restèrent d'accord sur les points essentiels. L'occupation internationale fut maintenue jusqu'à la pacification complète, c'est-à-dire pour un temps indéterminé. Il fut plus difficile de se mettre d'accord sur le choix d'un gouverneur. Pendant que les puissances délibéraient et échangeaient des notes diplomatiques, les Turcs restaient à la Canée. Le 6 septembre 1898, une émeute éclata dans cette ville, 400 chrétiens furent massacrés, et quelques soldats anglais périrent en voulant les défendre. Les amiraux des flottes européennes désarmèrent la population musulmane. Il ne fallut rien moins qu'un ultimatum pour obliger Abd-ul-Hamid à retirer ses soldats, le 21 octobre. Enfin, le 1er décembre, les puissances décidèrent que la Crète continuerait de faire partie intégrante de l'empire ottoman, sous l'administration d'un gouverneur ou haut commissaire chrétien agréé par elles et par la Porte. Le prince Georges fut appelé à remplir ces fonctions pour quatre ans et remplacé en 1903 par Zaïmis. En 1909, les puissances rappelèrent les détachements laissés dans l'île. L'anarchie recommença, les Crétois continuèrent à réclamer l'annexion à la Grèce et l'obtinrent enfin en 1913 par le traité de Londres, après la guerre des Balkans. (V. *ce mot*.) E. D—y.

GRESLEY, général et homme politique, né à Vassy en 1819, mort en 1890, élève de l'École polytechnique, fut longtemps employé en Algérie, rentra en France au début de la guerre franco-allemande et se distingua comme général de brigade à Bazeilles et à Sedan. Général de division en 1875 et conseiller d'État, il fut appelé au ministère de la guerre, le 13 janvier 1879, fut élu sénateur inamovible, et donna sa démission de ministre le 28 décembre. Il était grand officier de la Légion d'honneur.

GRÉVY (François-Judith-Paul-Jules), président de la République française, né en 1807 à Mont-sous-Vaudrey (Jura), mort en 1891, était d'une famille de cultivateurs. Il fit ses études au collège de Poligny, suivit à Paris les cours de la faculté

de droit et combattit dans les rangs des insurgés en juillet 1830. En 1837 il se fit inscrire au barreau de Paris, et s'y distingua bientôt parmi les avocats les plus occupés et les plus estimés. Républicain, il défendit plusieurs fois des accusés politiques, notamment deux amis de Barbès, Quignot et Philippet, compromis dans l'insurrection de 1839. Après la révolution de Février, Ledru-Rollin l'envoya en qualité de commissaire de la République dans le département du Jura, où il montra autant de modération que d'intégrité. Les électeurs de ce département le choisirent comme représentant à l'Assemblée constituante, dont il devint vice-président. Lors de la discussion de la constitution, il soutint un amendement célèbre qui proposait de placer à la tête du gouvernement, au lieu d'un président de la République élu par le suffrage universel, un simple président du conseil des ministres élu et révoqué par l'Assemblée nationale. Cet amendement fut rejeté par 643 voix contre 158. Grévy se rallia alors à la candidature du général Cavaignac. Réélu à l'Assemblée législative, il siégea à l'extrême gauche, combattit le gouvernement de Louis-Napoléon, vota contre la loi sur la presse, contre l'expédition de Rome et contre la loi du 31 mai 1850, qui restreignait le suffrage universel. Il ne fut pas inquiété après le coup d'État et reprit sa profession d'avocat. En 1863 il fut élu député du Jura au Corps législatif, réélu en 1869, et fut constamment l'adversaire du gouvernement impérial. Il combattit le plébiscite, mais ne prit aucune part à la révolution du 4 septembre et n'approuva pas la conduite du gouvernement de la Défense nationale. Aux élections du 8 février 1871, élu dans le Jura et dans les Bouches-du-Rhône, il opta pour le Jura et fut choisi comme président par l'Assemblée nationale, dont la majorité était pourtant composée de monarchistes. Il donna sa démission en avril 1873, à la suite d'une séance où la droite l'avait accusé de partialité, et fut remplacé par Buffet. Après le 24 mai, il combattit le ministère du duc de Broglie, parla et vota contre le septennat du maréchal de Mac-Mahon, et vota la constitution de 1875. Les électeurs de Dôle l'envoyèrent l'année suivante à la Chambre des députés, dont il fut aussitôt nommé président. Lorsque Mac-Mahon donna sa démission, Grévy fut élu le jour même président de la République pour sept ans, 30 janvier 1879.

Dans son premier message, le nouveau président s'engageait à « ne jamais entrer en lutte avec la volonté nationale exprimée par ses organes constitutionnels ». Grévy étant républicain comme la majorité de la Chambre, il ne pouvait y avoir sous son administration de conflit sérieux entre les deux pouvoirs. Sa première présidence, de 1879 à 1886, fut marquée par de nombreux changements de ministères, le retour du gouvernement et des Chambres à Paris, le vote de la loi d'amnistie, l'institution de la fête nationale du 14 juillet, les débats sur l'article 7, les décrets de 1880 contre les congrégations non autorisées, le ministère de Gambetta, qui ne dura qu'à la fin de 1882, la loi de Jules Ferry sur l'instruction gratuite, obligatoire et laïque, la mort et les funérailles de Victor Hugo, l'établissement du protectorat français en Tunisie, 1881, le commencement de l'expédition du Tonkin, à laquelle le président était personnellement opposé, et la guerre de 1884 contre la Chine. Le 28 décembre 1886, Grévy fut réélu président pour une nouvelle période de sept années. Il sut conserver son sang-froid lors des premiers incidents de frontière qui firent craindre une rupture avec l'Allemagne. Mais au moment où l'agitation boulangiste commençait à troubler la France, un procès scandaleux révéla des faits plus scandaleux encore. Grévy, dont l'intégrité personnelle était au-dessus de tous les soupçons, fut rendu responsable d'actes commis dans son entourage sans qu'il eût pu ou voulu les empêcher. Les Chambres, la presse et l'opinion se prononcèrent contre lui. Il donna sa démission le 1er décembre 1887, rentra dans la vie privée et mourut presque subitement à Mont-sous-Vaudrey le 11 septembre 1891.

GREVY (Albert), frère du précédent, avocat et homme politique, né à Mont-sous-Vaudrey en 1824, m. en 1899, exerça la profession d'avocat à Besançon et plus tard à Paris. En 1870 le gouvernement de la Défense nationale le nomma commissaire général dans les départements du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône. Les électeurs du Doubs l'envoyèrent à l'Assemblée nationale en 1871 et à la Chambre des députés en 1876. Il siégea à gauche, vota [illegible] des 363, fut réélu et devint vice-président de la Chambre. En 1879 il remplaça Chanzy comme gouverneur général de l'Algérie. Son administration fut troublée par une invasion du chef des [illegible], dans le sud oranais. Il laissa le colonel de Négrier [illegible] détruisit la [illegible] koubba d'[illegible] et [illegible] aux [illegible] du gouvernement français. [illegible], en 1881, le ministère Jules Ferry proposa de rattacher à l'administration centrale une partie des services algériens, Albert Grévy donna sa démission. Il fut élu sénateur du Doubs en 1880 et sénateur inamovible quelques mois après.

GRIMAUX (Louis-Édouard), chimiste, né à Rochefort en 1835, m. en 1900, fut d'abord pharmacien de la marine, puis docteur et agrégé de la faculté de médecine de Paris, où il continua les travaux de Würtz. Professeur de chimie à l'École polytechnique, depuis il fut élu membre de l'Académie des Sciences en 1894 et nommé officier de la Légion d'honneur. Le gouvernement le révoqua de ses fonctions à l'École polytechnique, à la suite de sa déposition dans le procès Zola en 1898.

Parmi ses nombreux ouvrages scientifiques on peut citer : *Hoschich ou du chanvre indien*, *Equivalents, atomes et molécules*, *Chimie organique*; *Chimie inorganique élémentaire*, *Leçons et Notations chimiques*; *Lavoisier, d'après sa correspondance et ses manuscrits*, etc.

GUICHARD (Jules), administrateur et homme politique, né à Jouancy (Yonne) en 1827, m. en 1896, s'occupa d'abord d'agriculture, puis devint, en 1861, le collaborateur et l'ami de Ferdinand de Lesseps. Pendant la construction du canal de Suez, il créa sur les terres concédées par le khédive l'important domaine agricole du Ouady, qui fournit de quoi nourrir les ouvriers. Revenu en France, il prit part en 1870 à la défense de Paris. Le département de l'Yonne le nomma sénateur en 1891, et il devint vice-président du conseil d'agriculture. Après la mort de F. de Lesseps, en 1894, il lui succéda comme président de la Compagnie du canal de Suez.

GUILLAUME Ier (Frédéric-Guillaume-Louis de **HOHENZOLLERN**), roi de Prusse, empereur d'Allemagne, né à Berlin le 22 mars 1797, m. en 1888, était le second fils du roi de Prusse Frédéric-Guillaume III, m. en 1840, et de la reine Louise, m. en 1810, petit-fils de Frédéric-Guillaume II et arrière-neveu de Frédéric le Grand. La faiblesse apparente de sa constitution inspira les craintes les plus vives à ses parents. Il n'en reçut pas moins l'éducation toute militaire imposée aux princes de sa maison. Les événements au milieu desquels la monarchie prussienne faillit disparaître, les désastres d'Iéna et d'Auerstaedt, la fuite de la famille royale à Memel, le traité de Tilsitt, la mort prématurée de sa mère, laissèrent dans son esprit une impression profonde. Dès 1807, il fut attaché, avec le grade de *fähnrich*, à un régiment d'infanterie de la garde royale. Capitaine en 1813, il prit part l'année suivante à la campagne de France, reçut sur le champ de bataille de Bar-sur-Aube la croix de Fer et la croix de Saint-Georges, et entra dans Paris avec son père et l'empereur Alexandre Ier, le 31 mars 1814. Après les traités de Vienne et la restauration de la monarchie des Hohenzollern, il reprit ses études militaires. Lieutenant général en 1825, il aurait voulu épouser la princesse polonaise Elisa Radziwill. Son père l'en empêcha et le maria en 1829 à Marie-Louise-Augusta, fille aînée du grand-duc Charles-Frédéric de Saxe-Weimar, le protecteur et l'ami de Gœthe. Après la révolution de juillet 1830, le prince Guillaume commanda le corps d'observation envoyé sur les bords du Rhin. La mort de son père et l'avènement de son frère aîné, Frédéric-Guillaume IV, qui n'avait pas d'enfants, firent de lui en 1840 l'héritier présomptif de la couronne. Il reçut, avec la présidence du conseil d'État, le commandement de la garde impériale et le gouvernement de la Poméranie. L'agitation libérale n'eut pas d'adversaire plus déclaré. On le regardait comme le chef du parti de la résistance, qu'il dirigeait avec la reine Élisabeth et le baron de Manteuffel. Quand Frédéric-Guillaume IV se décida, en 1847, à convoquer une diète commune des huit provinces du royaume, le prince se prononça hautement dans la chambre des seigneurs en faveur des principes absolutistes. Il n'en contresigna pas moins, comme président du conseil d'État, la convocation d'une assemblée nationale élue par le suffrage universel pour donner une constitution à la Prusse. Cette concession tardive, qui n'était qu'un acte d'obéissance, n'empêcha pas l'opinion de se déchaîner contre lui, et, après l'émeute du 17 mars 1848 à Berlin, le roi lui donna l'ordre écrit de se rendre en Angleterre. Guillaume, bien accueilli par la cour de Londres, attendit dans cette ville que les esprits fussent calmes en Allemagne. Les habitants de la Poméranie redemandèrent leur gouverneur; le président du conseil, Camphausen, conseilla au roi de le faire revenir, et les électeurs de Wirsitz, dans la province de Posen, le nommèrent député. Le prince donna son adhésion au régime constitutionnel dans une lettre publique. Il la renouvela à Wesel dans un discours aux officiers et dans l'unique séance de l'assemblée à laquelle il assista. [illegible] à ce que nul ne se méprît sur les motifs et la portée de cette apparente conversion : [illegible], la volonté du roi [illegible], l'ordre et la loi doivent être respectés. [illegible] je m'y opposerai de toutes mes forces [illegible]. [illegible], en mars 1849, le parlement de Francfort offrit la couronne impériale à Frédéric-Guillaume IV, Guillaume

conseil [illegible], même au prix d'une guerre avec l'Autriche. [illegible] se rapprocher de la cour de Vienne [illegible] la Confédération germanique (V. Allemagne [illegible] *et* Bismarck *dans le* Suppl.), et d'envoyer son [illegible] aux vastes et [illegible] du grand-duché de Bade. La répression fut rigoureuse. Guillaume fut [illegible] gouverneur militaire de la Westphalie et de la province du Rhin, puis, en 1854, colonel général de l'infanterie prussienne et gouverneur de la place forte fédérale de Mayence. Son influence était grande dans les questions militaires, mais il ne put décider Frédéric-Guillaume IV à intervenir dans la guerre d'Orient. Il aurait voulu que la Prusse se joignît à l'Angleterre et à la France contre la Russie. Mécontent de n'être pas écouté, il se retira à Bade et demanda pour son fils aîné, le prince Frédéric, la main de la princesse Victoria, fille aînée de la reine d'Angleterre. Cependant l'esprit du roi s'affaiblissait. Menacé d'aliénation mentale, il se reconnut lui-même incapable de gouverner, et, par un décret du 23 octobre 1857, il confia la régence à son frère. Frédéric-Guillaume IV mourut le 1[er] janvier 1861. Guillaume I[er], en montant sur le trône, parut vouloir suivre une politique libérale, renvoya le ministère Manteuffel, accorda une amnistie et convoqua les chambres. Mais le discours qu'il prononça lors de son couronnement à Kœnigsberg, le 18 oct., irrita les libéraux. Le chef de ce parti, Hagen, fut nommé président de la chambre, qui refusa le vote du budget. Le roi prononça la dissolution de la chambre et forma un ministère conservateur, [illegible] de la majorité libérale. La nouvelle chambre [illegible] les ministres à intervenir auprès de l'électeur de Hesse-Cassel Frédéric-Guillaume, pour l'obliger à rétablir la constitution de 1831, et repoussa le projet de réorganisation militaire préparé par le roi lui-même. Le ministère fut changé. Le baron Otto de Bismarck fut nommé ministre d'État et ministre des affaires étrangères, 23 sept.-9 oct. 1862. Le comte d'Eulenbourg eut le portefeuille de l'intérieur; le général de Roon était déjà ministre de la guerre depuis déc. 1859. Les nouveaux ministres, surtout leur chef, étaient résolus à ne tenir aucun compte de l'opposition parlementaire, et ils pouvaient compter sur l'appui du souverain. Bismarck fit approuver par la chambre des seigneurs les réformes militaires et annonça aux députés que les impôts seraient perçus, comme s'ils avaient été votés. La session fut close par décret royal, mais l'année suivante le conflit recommença. Les ministres refusèrent d'obéir à l'autorité du président de la chambre, qui voulait leur retirer la parole. La chambre fut encore une fois dissoute, et les élections donnèrent encore une fois la majorité au parti libéral, sans rien changer aux dispositions du ministère. La guerre du Slesvig-Holstein, qui éclata sur ces entrefaites (V. Allemagne *et* Slesvig-Holstein *dans le* Dict.), ne désarma pas l'opposition. La chambre des députés rejeta pour la seconde fois, le 5 mai 1865, le projet de loi militaire, par 258 voix contre 33, et repoussa de même le budget, qui n'en fut pas moins déclaré exécutoire par décret. Une fête organisée à Cologne en l'honneur des députés libéraux fut interdite par l'autorité militaire, et Bismarck, alors le plus impopulaire des conseillers du roi, fut élevé au rang de comte, le 15 septembre. Malgré la convention de Gastein, 14 août, qui partageait entre l'Autriche et la Prusse le gouvernement des duchés danois et diminuait les dépenses militaires, la session de 1866 fut encore plus orageuse que les précédentes. Les ministres refusant toute concession, la chambre blâma leur conduite dans l'affaire de Cologne et déclara nulle, par 251 voix contre 44, l'annexion du duché de Lauenbourg, qui n'avait pas été ratifiée par le parlement. La session fut close, le 23 février, au moment où le roi, décidé à rompre avec l'Autriche, achevait avec Bismarck et Moltke les préparatifs diplomatiques et militaires de la campagne. La mobilisation commença le 5 mai, la chambre fut dissoute le 9, et, le 15 juin, les troupes prussiennes, franchissant les frontières de la Saxe, du Hanovre et de la Hesse électorale, occupèrent Hanovre, Dresde et Cassel. Le 18, un manifeste de Guillaume *à son peuple* exposait à l'Allemagne les causes de la guerre et les prétentions de la Prusse. Le 24, les Prussiens entrèrent en Bohême, et le 3 juillet ils remportèrent, en présence du roi, la victoire décisive de Sadowa. Le même jour avaient lieu les élections prussiennes. Les libéraux furent battus, et les conservateurs obtinrent une imposante majorité. Les succès militaires de la Prusse avaient été favorisés par l'attitude de la France, qui espérait obtenir une compensation territoriale sur la rive gauche du Rhin. Mais la note adressée par Napoléon III entre le 29 juillet et le 7 août fut repoussée par Guillaume, qui n'avait plus rien à craindre de l'Autriche ni de ses alliés. Le roi ouvrit en personne la session de la nouvelle chambre, le 5 août, et annonça officiellement la fin du conflit parlementaire. Quelques jours après, du 18 au 21, furent signés les traités qui constituaient la Confédération de l'Allemagne du Nord, avec le roi de Prusse pour président. D'autres traités, signés avec la Bavière, le Wurtemberg, Bade et le grand-duché de Hesse, [illegible] de la Confédération, [illegible] en cas de guerre, [illegible]. Le 23 [illegible], la paix fut [illegible] l'Autriche [illegible] Hanovre, [illegible] de Hesse-Cassel, [illegible] de Hesse-Hombourg, [illegible] Nassau, [illegible] Francfort et les duchés de [illegible] constitution de la Confédération de l'Allemagne du Nord fut [illegible] menée par Bismarck. La loi du 15 [illegible] mode d'élection au parlement [illegible]; [illegible] fédéral, composé des délégués des gouvernements, se réunit [illegible] 15 déc., et le parlement constituant s'assembla [illegible] le 24 févr. 1867. Il adopta, le 16 avril, par 230 voix contre 53, la constitution fédérale préparée par le [illegible] prussien. (V. Allemagne *dans le* Dict.) Deux faits importants se produisirent à la même époque : la formation du parti *national-libéral* et le commencement de la querelle entre la France et l'Allemagne à propos du Luxembourg, que Napoléon III voulait acheter au roi des Pays-Bas. Le parlement, sur la motion de Bennigsen, se prononça contre [illegible] qui avait fait partie de l'ancienne Confédération germanique et qui tenait encore à l'Allemagne [illegible]. (V. *le* Dict.) La question [illegible] entre la France et la Prusse parut presque inévitable. La conférence de Londres [illegible] prussiennes [illegible], qui devait être démolie. Le grand-duché fut d[illegible], sans cesser d'appartenir à l'union douanière [illegible] 11 mai 1867. On put croire que ce différend était [illegible] de Prusse, acceptant l'invitation de Napoléon III, [illegible] avec le prince royal, Bismarck et Moltke, visiter l'exposition universelle de Paris, 5-14 juin. Il s'y rencontra avec le tsar Alexandre II, ses fils et le prince Gortchakov [illegible] de l'attentat du Polonais Berezowski contre [illegible]. De 1867 à 1870, Guillaume et son ministre [illegible] des grandes entreprises, dont le succès ne [illegible]. La nouvelle Confédération est définitivement [illegible]. Bismarck en devient chancelier, le parlement fédéral vote une adresse de félicitations au roi de Prusse, [illegible] 1867. Des traités de plus en plus explicites et des [illegible] ministériels dans les États de l'Allemagne du Sud [illegible] le rattachement de ces États à la Confédération du Nord. Enfin la réorganisation militaire, la réfection du [illegible], le perfectionnement de l'artillerie, toutes les réformes dont Guillaume avait fait son œuvre personnelle, ne [illegible] plus d'opposition dans la chambre prussienne. Tout était prêt pour une guerre contre la France, que le gouvernement [illegible] de ne pas désirer. La candidature de Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne ne fut que le prétexte [illegible]. Malgré son âge, Guillaume prit le commandement [illegible] de son armée, grossie des contingents de l'Allemagne du Sud. Il assista aux grandes batailles livrées sous les murs de Metz et à la bataille de Sedan, après laquelle il eut [illegible] avec Napoléon III, son prisonnier. Il suivit la marche de son armée victorieuse, séjourna au château de Ferrières, où Jules Favre vint inutilement demander la paix, et s'établit à Versailles, pendant toute la durée du siège de Paris. C'est de Versailles qu'il adressa au parlement fédéral le message du 24 nov. 1870, dans lequel il exprimait l'espoir [illegible] achèvement de l'unité allemande. Il y reçut les envoyés des divers États allemands qui venaient l'inviter à [illegible] couronne impériale, et ce fut dans une des salles du palais de Louis XIV que fut proclamé le rétablissement de l'empire germanique, 18 janv. 1871. Dix jours plus tard Jules Favre signait avec Bismarck la capitulation de Paris et la convention d'armistice. Le 26 février les préliminaires de la paix furent arrêtés par les mêmes négociateurs. Dès qu'ils eurent été ratifiés à Bordeaux, les Allemands sortirent de Paris, où ils étaient entrés l'avant-veille, et, après une revue passée au bois de Boulogne, le nouvel empereur partit pour Berlin. La paix définitive fut signée à Francfort le 10 mai. Un décret du 16 avril avait étendu aux États du Sud la constitution de la Confédération du Nord. La Bavière, le Wurtemberg, les grands-duchés de Bade et de Hesse, envoyèrent leurs plénipotentiaires au Conseil fédéral et leurs députés au *Reichstag*, ou parlement de l'empire. Toutefois l'empereur et son chancelier [illegible] bientôt que cette assemblée, élue par le suffrage universel, ne serait pas toujours facile à diriger. Ils eurent à [illegible] tour à tour, quelquefois en même temps, les [illegible], qui auraient voulu développer la constitution dans le sens des institutions parlementaires et obtenir la responsabilité ministérielle; les particularistes et surtout les Bavarois, qui défendaient l'autonomie des États [illegible] contre l'ingérence prussienne; les annexés, Hanovriens, Danois, Alsaciens-

Lorrains, et les Polonais du grand-duché de Posen ; les catholiques ou le parti du centre, qui ne cessaient de dénoncer les atteintes portées par le gouvernement prussien à leur liberté religieuse ; enfin les socialistes, dont les doctrines avaient fait de rapides progrès dans les grands centres industriels. Jusqu'en 1879, le chancelier s'appuya sur les *nationaux libéraux*, qui lui prêtèrent leur concours pour combattre les particularistes, terroriser les annexés et soutenir contre les catholiques la fameuse guerre du *Kulturkampf*, dont les lois de mai 1873 furent le programme définitif. Cependant, après l'avènement de Léon XIII, sans rien changer encore à la législation existante, Bismarck entreprit de se rapprocher de la papauté. L'empereur consentit à négocier avec le Saint-Siège, autorisa le kronprinz à rendre sa visite au pape, et la paix fut *à peu près* rétablie entre l'Église et l'Empire en 1883. La conséquence de ce rapprochement se fit sentir dans le Reichstag. Le chancelier abandonna les nationaux-libéraux et s'appliqua à réunir dans une nouvelle majorité les conservateurs et les catholiques, qui résistèrent assez longtemps, mais finirent par céder aux conseils de la cour de Rome. Quant aux socialistes, l'empereur et son ministre leur opposèrent une législation des plus rigoureuses, qui rendait impossible toute agitation révolutionnaire, *petit état de siège* dans les grandes villes, emprisonnement ou expulsion des députés et des journalistes du parti, et en même temps mesures de prévoyance destinées à améliorer le sort des classes laborieuses, comme l'assurance obligatoire. Les attentats dirigés contre l'empereur par l'ouvrier Hoedel et le docteur Nobiling en 1878 et le complot découvert lors de l'inauguration du monument du Niederwald en 1883 ne modifièrent en rien cette politique, dont Bismarck comprenait pourtant l'insuffisance. Il s'efforça de venir en aide à l'industrie allemande en stipulant pour elle des traités de commerce avantageux et en lui ouvrant des débouchés dans les contrées lointaines, en Afrique et dans les îles du Pacifique. (V. BISMARCK *et* ALLEMAGNE *dans ce* SUPPL.). Ces mesures ne rencontrèrent pas une approbation unanime, et le chancelier éprouva de grandes difficultés à faire voter par le Reichstag ses innovations économiques, politiques, financières, et surtout ses lois militaires. L'assemblée fut deux fois dissoute, en 1878 et en 1887. Le plus souvent elle s'inclina devant la volonté formellement manifestée de l'empereur, qui ne se résigna jamais à jouer le rôle d'un souverain constitutionnel. Ses messages au parlement, les rescrits adressés à son ministre, les déclarations insérées au journal officiel de l'empire (*Reichsanzeiger*), démontrent jusqu'à l'évidence que s'il consentait à [illegible] les députés de la nation allemande, il ne leur permettait pas de porter atteinte à son autorité souveraine, [illegible] de son parlement que de ses généraux et de ses ministres. Sur la politique extérieure, il eut ses idées et ses préférences personnelles, qui ne s'accordèrent pas toujours avec celles de son entourage. Le but avoué de sa politique était de consolider le nouvel équilibre de l'Europe fondé sur la prépondérance militaire de l'Allemagne. Une nouvelle guerre eût remis en question les résultats acquis, le vieil empereur n'avait aucune raison de la désirer. Il n'était pas de politique à resserrer les liens qui unissaient l'Allemagne à la Russie. Oncle d'Alexandre II, il lui avait prêté son concours dans la conférence de Londres en 1871, pour obtenir l'abrogation des articles du traité de 1856 qui interdisaient à la Russie d'avoir une marine de guerre dans la mer Noire. L'Autriche se laissa gagner par la promesse d'un agrandissement dans la presqu'île des Balkans, et les trois souverains, réunis dans l'entrevue d'[illegible], en 1871, jetèrent les bases d'une triple alliance qui parut tout d'abord une menace contre la France. Cependant, dans la pensée de Guillaume [illegible] avant tout une ligue défensive contre [illegible] un des trois empires. Elle devait [illegible], surveiller la France, non la provoquer. Lorsque, en 187[illegible], les démonstrations bruyantes du parti militaire et les articles [illegible] des journaux de Bismarck firent croire à une [illegible] entre l'Allemagne et la France, le tsar vint à Berlin [illegible] pacifiques ; Guillaume [illegible]. Quelques jours après il disait à l'ambassadeur de France (Gontaut-Biron, V. *ce nom*) [illegible], tout est fini [illegible] Alexandre II [illegible] [illegible]

de compléter, sans succès d'ailleurs, par une union douanière, 1879. La mort tragique d'Alexandre II parut devoir amener un rapprochement entre la Russie et l'Allemagne. Sur la proposition d'Alexandre III, les deux empereurs et les deux chanceliers se rencontrèrent à Dantzig, en sept. 1881, et en ouvrant, au mois de novembre, la session du Reichstag, Guillaume constatait officiellement l'existence de ces « relations personnelles et politiques » qui l'unissaient à ses deux puissants voisins. Elles étaient, selon lui, le gage le plus solide du maintien de la paix. La Russie ne se montra pas très empressée de répondre à ces avances. Le parti national russe ne pardonnait à l'Allemagne ni son rôle au congrès de Berlin ni le traité austro-allemand de 1879. Les entrevues de Skierniewice en 1884, de Kremsier en 1885, de Gastein en 1886 raffermirent, officiellement du moins, l'alliance des trois empereurs. Le voyage d'Alphonse XII (V. *ce nom*) à Berlin en 1883, les manifestations hostiles qui l'accueillirent lors de son passage à Paris et la visite du prince impérial Frédéric à Madrid firent croire un instant que l'Allemagne aurait un allié de plus. La froideur et les défiances du parlement et des journaux espagnols irritèrent Bismarck, qui, changeant brusquement de conduite, provoqua comme à plaisir un conflit avec l'Espagne en faisant occuper l'île de Yap en 1885. Il repoussa d'abord avec beaucoup de hauteur les protestations du gouvernement espagnol, mais il n'eut pour lui ni [illegible] même l'empereur, qui fit accepter à l'Espagne la médiation du pape. Cet acte de déférence envers le pontife romain, la nomination d'un ambassadeur auprès du Vatican et les relations amicales qui tendaient à s'établir entre Guillaume et Léon XIII inquiétèrent les Italiens, anciens alliés de la Prusse, que Bismarck, depuis 1871, avait tour à tour flattés ou dédaignés suivant les besoins de sa politique. Au plus fort du Kulturkampf, le prince royal Humbert et le roi Victor-Emmanuel avaient fait le voyage de Berlin, Guillaume leur avait rendu leur visite à Milan en 1875. Depuis que l'empereur se rapprochait du pape, Bismarck laissait les journaux catholiques annoncer à mots couverts la possibilité d'une intervention allemande en faveur du saint-siège, sauf à démentir la nouvelle le lendemain. Les ministres du roi Humbert ne négligeaient pourtant rien pour s'assurer les bonnes grâces du chancelier. Après l'expédition française en Tunisie, ils avaient laissé entendre que l'Italie se joindrait volontiers à la triple alliance ; Bismarck n'avait pas répondu. En 1886, le comte de Robilant, plus heureux que ses prédécesseurs, vit ses offres de service agréées à Berlin. C'est qu'un profond changement s'était opéré dans la situation de l'Europe. La politique équivoque de Bismarck dans les affaires de la Bulgarie, l'appui indirect qu'il avait prêté au prince de Battenberg, avaient mécontenté le tsar ; la Russie avait repris sa liberté d'action, se montrant défiante et hostile à l'égard de l'Allemagne, plus encore à l'égard de l'Autriche, et, par une évolution lente, mais continue, se rapprochant de la France. Depuis 1875, les relations de l'Allemagne avec la France n'avaient pas été sérieusement troublées. Quelques articles menaçants des journaux « reptiliens », quelques brutalités dans les discours de Bismarck ou de Moltke au Reichstag, avaient causé en France une émotion vive, mais passagère. On finissait par s'y habituer et par y voir, non sans raison, des manœuvres électorales ou parlementaires destinées à agir plutôt sur l'opposition allemande que sur la nation française. A plusieurs reprises, notamment sous le ministère de J. Ferry, l'Allemagne avait marché d'accord avec la France dans les négociations relatives à l'Égypte. Elle avait été la première des puissances européennes à supprimer, sur la demande de la France, la juridiction consulaire en Tunisie. Lorsque la conférence africaine se réunit à Berlin en 1884, elle reconnut [illegible] l'extension de notre influence sur le Niger et notre établissement sur la rive nord du bas Congo. En 1886, au moment où la Russie lui échappait, l'attitude de Bismarck devint subitement hostile, agressive même, envers la France. Les manifestations de la Ligue des patriotes, le langage du général Boulanger (V. *ce nom*), les [illegible] de l'Alsace-Lorraine, devinrent pour la presse [illegible] qu'elle reprenait chaque jour et [illegible] de nouvelles menaces. Quand le Reichstag fut dissous, en janvier 1887, [illegible]

[illegible]

notables habitants des provinces annexées, inculpés d'affiliation à la Ligue des patriotes, furent condamnés par la haute cour de Leipzig à la détention dans une forteresse. Les Français que leurs affaires appelaient en Alsace ou en Lorraine furent soumis à d'insupportables vexations. Des incidents répétés se produisirent sur la frontière. En avril 1887, le commissaire de police de Pagny-sur-Moselle, Schnaebelé, attiré dans un guet-apens, fut saisi par des agents allemands déguisés; en mai, deux employés de la compagnie de l'Est furent arrêtés à Montreux-Vieux; en septembre, près de Raon-l'Étape, un factionnaire allemand tira sur des chasseurs qui passaient en territoire français. L'émotion fut vive en France; mais l'opinion, bien conseillée par les journaux, sut garder un sang-froid qui étonna l'Europe. A Londres comme à Vienne, on se demandait où Bismarck voulait en venir : il faisait tout pour provoquer la guerre. Guillaume ne la voulait pas. Son intervention personnelle hâta la solution pacifique des incidents de Pagny et de Raon. Par son ordre, Schnaebelé fut remis en liberté; une indemnité de 50,000 marcs (62,500 fr.) fut payée à la veuve du garde tué à Raon-sur-Plaine. Forcé de s'incliner devant la volonté de l'empereur, Bismarck se dédommagea en excitant l'Italie contre la France. Il avait déjà obtenu du cabinet de Rome, à la fin de 1886, la dénonciation du traité de commerce franco-italien. En septembre 1887 il invita Crispi (*V. ce nom*), alors président de la Chambre, à faire un voyage en Allemagne. Le ministre italien se rendit à Friedrichsruhe, où il régla avec Bismarck les conditions du traité qui faisait entrer l'Italie dans l'alliance austro-allemande à la place de la Russie. Il toléra, s'il ne les provoqua pas, des démonstrations antifrançaises dans plusieurs villes de la péninsule. Un préteur ou juge de paix de Florence força la porte du consulat de France pour y saisir le testament d'un sujet tunisien soumis à notre protectorat. Les protestations du gouvernement français forcèrent Crispi à nous accorder une satisfaction à peine suffisante. La presse italienne se déchaîna contre la France. Quelques députés gallophobes essayèrent de tirer parti d'un léger incident survenu à Modane pour susciter un nouveau conflit. Crispi n'insista pas, mais le traité de commerce avec la France ne fut pas renouvelé. Du côté de la Russie, la situation ne s'était pas améliorée. Les deux gouvernements rivalisaient de mauvais procédés; Bismarck expulsait des Polonais et des Russes; Alexandre III répondait en expulsant des Prussiens. La langue polonaise était proscrite dans la Posnanie; la langue allemande n'était pas mieux traitée dans les provinces baltiques. Le tsar interdisait l'exportation des chevaux par les frontières de l'ouest et frappait de droits prohibitifs l'importation des fers, de la fonte et de l'acier. Il retirait aux étrangers, c'est-à-dire aux Allemands, le droit de posséder des terres dans les provinces occidentales de l'empire. Bismarck se vengeait en provoquant à la Bourse de Berlin une énorme dépréciation des fonds russes. La presse allemande se montrait agressive et violente, la presse russe dédaigneuse ou ironique. La construction des chemins de fer stratégiques était activement poussée des deux côtés de la frontière; on travaillait à fortifier les places, les Russes fêtaient l'achèvement des nouveaux forts de Varsovie. Mais Guillaume ne voulait pas entendre parler d'une guerre avec la Russie. « Souviens-toi, disait-il à son petit-fils, que j'ai tout fait pour maintenir la paix : car la paix est le plus grand des biens. » Ses forces commençaient à le trahir, et il avait le pressentiment de sa fin prochaine. Il disait aux habitants de Bade : « Ce n'est pas sans chagrin que je vous quitte; je crois bien que je ne reverrai plus vos montagnes. » Il s'efforçait de changer le moins possible sa manière de vivre, sans renoncer à aucune de ses occupations habituelles; il recevait chaque matin le rapport du général d'Albedyll, chef de son cabinet militaire, et traitait toujours seul avec Bismarck les grandes affaires intérieures ou extérieures de l'empire. Sa popularité était immense en Allemagne. Les fêtes qui célébrèrent, le 22 mars 1887, le 90e anniversaire de sa naissance réunirent à Berlin les représentants de toutes les familles royales de l'Europe. Malgré les conseils de ses médecins, il persistait à entreprendre de fréquents voyages. En 1886, il avait encore rendu visite au roi de Wurtemberg, reçu à Munich les félicitations du régent de Bavière, et il était venu assister en Alsace aux manœuvres de l'armée allemande. En juin 1887, il inaugura à Holtenau, près de Kiel, les travaux du canal de la Baltique à la mer du Nord. Au mois d'août, il se rencontra pour la dernière fois à Gastein avec François-Joseph. Quand Alexandre III se rendit par mer à Copenhague avec la famille impériale, les journaux annoncèrent qu'il s'arrêterait à Stettin, où l'empereur d'Allemagne irait l'attendre. Guillaume espérait, avant de mourir, réconcilier la Russie et l'Allemagne. Le tsar ne vint pas à Stettin, et l'on put croire qu'il ne rendrait pas visite à son grand-oncle. Mais la maladie d'un de ses enfants l'obligea à prolonger son séjour à Copenhague. La Baltique étant fermée par les glaces, il dut traverser l'Allemagne pour rentrer dans ses États, passa par Berlin, n'y resta qu'un jour, le 18 novembre. Bismarck obtint une longue audience d'Alexandre; les journaux officieux célébrèrent comme un triomphe diplomatique les résultats supposés de cette entrevue. On avait fait croire au tsar, racontait-on, que l'Allemagne, d'accord avec l'Autriche, favorisait en Bulgarie Ferdinand de Saxe-Cobourg; mais Bismarck avait prouvé, pièces en main, que les documents relatifs à cette affaire avaient été falsifiés. Une enquête allait être ouverte pour découvrir les coupables. Une gazette allemande désignait certains personnages de la cour de Berlin connus comme ennemis du chancelier. Une autre incriminait les princes de la famille d'Orléans, à laquelle le prince de Cobourg appartient par sa mère. L'histoire des documents falsifiés rencontra une incrédulité générale. Bismarck affecta néanmoins de se rapprocher de la politique russe, et joignit ses instances à celles de M. de Giers pour faire déclarer nulle par le sultan l'élection de Ferdinand. Cette manœuvre n'eut aucun succès. Le message impérial lu le 24 novembre à l'ouverture de la session du Reichstag ne fit aucune allusion à la prétendue réconciliation de l'Allemagne et de la Russie. Quelques jours plus tard, les journaux allemands annonçaient avec fracas que les Russes concentraient des forces considérables sur la frontière autrichienne, reprochant au tsar de provoquer la guerre et déclarant que si l'Autriche était attaquée, l'Allemagne ne lui refuserait pas son concours. Une panique se répandit à la Bourse de Vienne; des discours belliqueux furent prononcés surtout au parlement de Pest, et les réponses énigmatiques des ministres de François-Joseph n'étaient pas de nature à rassurer l'opinion. Un conseil extraordinaire se réunit à Vienne le 8 décembre, d'importantes mesures militaires furent mises à exécution, et l'on prononça même le mot de mobilisation. Chacun des deux empires se déclarait d'ailleurs prêt à désarmer, pourvu que l'autre donnât l'exemple. La rupture semblait ne pas pouvoir être évitée, quand une intervention directe et personnelle de Guillaume réussit à l'empêcher. Le comte de Schweinitz, ambassadeur d'Allemagne à Saint-Pétersbourg, fut chargé par lui d'une mission confidentielle et pacifique auprès d'Alexandre III, le prince de Reuss dut agir à Vienne dans le même sens. Guillaume demandait au tsar et à François-Joseph de le laisser mourir en paix. Ce dernier vœu ne fut pas complètement exaucé; on n'avait pas pu lui dissimuler la gravité de la maladie du prince impérial Frédéric, que les médecins n'espéraient plus sauver. (*V.* FRÉDÉRIC III.) L'opération terrible que son fils avait dû subir, les querelles des médecins anglais et allemands, les dispositions hostiles que Bismarck avait toujours témoignées à l'égard de la future impératrice, les intrigues tramées à Berlin et à San-Remo pour arracher au malheureux prince une abdication anticipée en faveur de son fils Guillaume, hâtèrent la fin du vieil empereur. Dans les derniers jours de sa vie, il parlait encore de faire le voyage de San-Remo. Le 8 mars, il put encore recevoir l'impératrice Augusta et la grande-duchesse de Bade, sa fille, Bismarck et le pasteur Kœgel. Il eut une syncope qui dura deux heures, et la nouvelle de sa mort, annoncée prématurément par les journaux de Berlin, fut télégraphiée dans toute l'Europe. Vers le soir, il revint à lui, demanda à manger, et se serait levé, sans l'opposition des médecins. Le prince Guillaume et le maréchal de Moltke furent appelés sur sa demande, et il s'entretint avec eux des forces militaires de l'Allemagne, de ses alliances et des guerres qui menaçaient d'éclater. Il expira le lendemain matin à huit heures et demie. Quelques heures plus tard Bismarck annonçait officiellement au Reichstag la mort de Guillaume Ier et l'avènement de l'empereur Frédéric III. Le « chancelier de fer » pleurait en descendant de la tribune. Toute la population de Berlin prit le deuil; beaucoup de magasins étaient fermés, les maisons arboraient des drapeaux voilés de crêpe ou des emblèmes funèbres, une foule immense et silencieuse encombrait les abords du palais, tous les regards se tournaient vers la fenêtre fameuse derrière laquelle l'empereur se montrait chaque jour à l'heure de la garde montante. A Munich, à Vienne, à Pest, à Rome, à Bucarest, à Stockholm, à Lisbonne, à Londres et à Bruxelles, les chambres suspendirent leur séance en signe de deuil. L'attitude digne et correcte de la France lui valut les éloges de toute la presse européenne, même de la presse allemande. Le gouvernement français, comme ceux de tous les États de l'Europe, se fit représenter par une ambassade extraordinaire aux funérailles de Guillaume Ier, qui furent célébrées à Berlin, le 16 mars, en présence de l'archiduc Rodolphe, prince impérial d'Autriche, du grand-duc héritier de Russie (Nicolas II), du prince de Galles (Édouard VII), du roi des Belges Léopold II, du prince royal de Grèce, Constantin, et de membres de toutes les familles régnantes.

De son mariage avec Augusta de Saxe-Weimar, Guil-

laume n'a laissé qu'un fils, l'empereur Frédéric III, né en 1831, m. en 1888; et une fille, Louise, née en 1838, et mariée au grand-duc de Bade Frédéric Ier.

E. D—Y.

GUILLAUME III, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, grand-duc de Luxembourg, né en 1817, m. en 1890, succéda en 1849 à son père Guillaume II. Marié en 1839 à Sophie de Wurtemberg, veuf en 1877, il se remaria deux ans après avec Emma de Waldeck, qui lui donna une fille, Wilhelmine, née en 1880, proclamée reine à la mort de son père, sous la régence de la reine Emma, et mariée en 1901, au prince Henri de Mecklembourg. La princesse Juliane, née de ce mariage en 1909, est héritière du royaume. Le grand-duché de Luxembourg (*V. ce mot*), où la succession féminine n'était pas encore admise, passa de plein droit, en 1890, au cousin de Guillaume III, Adolphe de Nassau.

E. D—Y.

GUILLAUME (Edmond), architecte, né à Valenciennes en 1825, m. en 1894, envoyé à Paris en 1844 comme pensionnaire de sa ville natale à l'École des beaux-arts, remporta, en 1844, le second grand prix de Rome, avec un projet de *Conservatoire de musique*, et en 1855 le premier grand prix, avec le projet d'un *Palais de l'ambassade française à Constantinople*. A son retour de Rome, il fut chargé d'une mission archéologique dans l'Asie Mineure et en rapporta sa restauration du *Temple de Rome et d'Auguste* à Ancyre, 1863. Chargé l'année suivante, avec le sculpteur Doublemard, de l'érection du monument de la place Clichy, rappelant la défense de Paris en 1814, il fut successivement nommé inspecteur des travaux du Palais de justice, du palais de Saint-Cloud et de la Malmaison, 1867, architecte de l'Institution des sourds-muets, du palais des Archives, 1873, des palais de Versailles et de Trianon, 1879, du Louvre et des Tuileries, 1881. Membre du Conseil des bâtiments civils, il était depuis 1884 professeur de théorie de l'architecture à l'École des beaux-arts.

GUILLON (Adolphe), peintre, né à Vézelay (Yonne) en 1831, m. en 1896, s'adonna de bonne heure au genre du paysage et obtint plusieurs médailles en reproduisant avec un rare bonheur les sites les plus pittoresques du département de l'Yonne et surtout des environs d'Avallon. Dans ses dernières années il s'était fixé à Menton, où il a trouvé quelques-unes de ses plus heureuses inspirations. Les artistes et les archéologues lui surent gré de la campagne qu'il entreprit pour placer sous la protection de l'administration des beaux-arts plusieurs monuments du moyen âge et de la Renaissance menacés d'une destruction prochaine.

GUINEE (*V. le* Dictionnaire). Ce nom est donné à trois colonies européennes de l'Afrique occidentale : la Guinée Portugaise, cap. Boulam; principal port Bissao; la Guinée Française, cap. Konakry, qui possède la source du Niger et comprend la région riche et bien peuplée du Fouta-Djallon; la Guinée Espagnole (colonie du rio Muni), dont le principal port est Bata.

GUINÉE NOUVELLE- (*V. le* Dictionnaire). Malgré les grandes explorations entreprises depuis 1885 par des voyageurs anglais, comme Mac-Gregor, et allemands, comme Pfeil et Zoller, il s'en faut de beaucoup que l'intérieur de la Nouvelle-Guinée soit entièrement connu. Mais des colons venus d'Europe et d'Australie ont pris possession du littoral. Malgré l'insalubrité du climat très chaud et très humide (moyenne de l'année + 26°; pluies de 5 ou 6 m.), ils ont créé des plantations de tabac, de coton, de canne à sucre, de bananiers, de cocotiers, en attendant qu'ils puissent exploiter les gisements aurifères dont les explorateurs ont reconnu l'existence. La plus grande difficulté pour les colons est le recrutement de la main-d'œuvre. Les Papouas indigènes se refusant à tout travail, ils ont dû faire venir des Polynésiens, des Javanais et des Chinois. Le partage de la Nouvelle-Guinée, exigé par l'Allemagne, accepté par l'Angleterre, avait soulevé bien avant 1914 les protestations des Australiens.

GUINÉE ALLEMANDE (Nouvelle), appelée officiellement *Terre de l'Empereur-Guillaume*, comprenant la partie N.-E. de la grande île, depuis la baie de Humboldt jusqu'à la pointe de Mitre Rock, sur l'océan Pacifique, avec le bassin entier de la rivière Augusta. La superficie est évaluée à 180,000 kil. carrés; la population à 110,000 habitants seulement. Les principaux ports, desservis par le *Norddeutscher Lloyd* de Brême, sont : Berlin Hafen, Friedrich-Wilhelm Hafen, Konstantin Hafen et Finsch Hafen, mais le siège du gouvernement était Herbertshöhe, dans l'île plus salubre de la Nouvelle-Poméranie. Le commerce, y compris celui de l'archipel Bismarck, n'était encore en 1912 que de 13 millions et demi, dont moitié pour l'exportation.

GUINÉE ANGLAISE (Nouvelle), rattachée administrativement au territoire de l'Australie du Nord et comprenant la partie S.-E. de la Nouvelle-Guinée, depuis la pointe de Mitre Rock jusqu'au débouché O. du détroit de Torrès, avec les monts Owen Stanley et le bassin Fly, les plus hauts sommets (4,000 m.?) et la plus longue rivière de l'île. La superficie est évaluée à 229,000 kil. carrés; la population à 349,000 habitants. Les colons blancs sont encore très peu nombreux. La capitale est Port-Moresby.

GUINÉE HOLLANDAISE (Nouvelle), comprenant la partie occidentale de la Nouvelle-Guinée dans toute sa largeur, avec les monts Charles-Louis, les rivières Digo et Amberno, les îles Frédéric-Henri, Arou, Salavatti, Schouten, etc. Superficie évaluée à 400,000 kil. carrés, soit un peu plus de moitié de la superficie totale de l'île. Population, 350,000 habitants. Aucun établissement important; l'ancien Fort-Dubus est en ruine. Le commerce est à peu près nul.

GUIRAUD (Ernest), compositeur, né à la Nouvelle-Orléans, de parents français, en 1837, m. en 1892. Son père, musicien de talent, qui avait obtenu le grand prix de Rome en 1827, commença son éducation musicale et l'envoya pour la terminer au conservatoire de Paris, où il eut pour maîtres Marmontel et Halévy. Il obtint à son tour le grand prix de composition musicale en 1859. Jusqu'en 1870, il ne fit représenter que deux petits opéras-comiques en un acte. Après le siège de Paris, pendant lequel il avait bravement fait son devoir, il obtint un très grand succès avec une *Suite d'orchestre*, applaudie dans les concerts, à côté des œuvres des maîtres célèbres. Il put alors faire jouer *Madame Turlupin* et le ballet de *Gretna-Green* à l'Opéra, *Piccolino* et *Galante Aventure* à l'Opéra-Comique. Professeur au Conservatoire, il venait de remplacer Léo Delibes à l'Académie des Beaux-arts, lorsqu'il mourut.

GUIZOT (Guillaume), professeur et littérateur, fils du célèbre ministre de Louis-Philippe, né en 1833, m. en 1892, suivait encore les cours de l'École de droit lorsqu'il obtint un prix de l'Académie française pour son étude sur *Ménandre et la vie grecque*. Étranger à la politique sous le second Empire, il fut nommé suppléant de M. de Loménie et plus tard professeur titulaire au Collège de France. On a de lui une traduction estimée de *Shakespeare*. Après la chute de l'Empire, il se rallia au parti monarchiste, qu'il soutint dans le département du Gard, lors des élections législatives de 1885.

H

HALL (Anne-Marie FIELDING, mistress), femme de lettres, née vers 1800 [illegible] (Irlande), m. en 1881, épousa à Londres Samuel Carter Hall, écrivain distingué, éditeur du *New Monthly Magazine* et de l'*Art Journal*. Elle publia en 1829 [illegible] 1832, [illegible] du [illegible] Jacques II, [illegible] *d'Irlande* [illegible] 1842 [illegible]

Elle a encore donné [illegible]

[illegible]

HALLE (Sir Charles), pianiste-compositeur, [illegible] [illegible] Paris [illegible] Angleterre [illegible]

et la propagation de l'enseignement musical dans les comtés du nord de l'Angleterre. Manchester lui doit la fondation de son Collège de musique. La reine Victoria lui conféra le titre de baronnet en 1888.

HAMMERLICH (Frédéric-Pierre-Adolphe), historien, théologien et poète, né à Copenhague en 1809, m. en 1877, se démit pour raison de santé de ses fonctions de pasteur et vint s'établir à Copenhague, où ses leçons attirèrent un nombreux auditoire. Il avait publié dès 1835 des *Esquisses [illegible]ques*. En 1840 il donna des *Souvenirs d'un voyage en Scandinavie*, avec un curieux recueil de poésies populaires; plusieurs poèmes fort estimés, les *Chants des héros*, 1841; *La [illegible] de la vie de Fauvreadsen*, 1844. Il redevint l'année suivante pasteur de l'église de la Trinité, s'occupa de travaux sur l'histoire civile et religieuse du Danemark, fut un des chefs du parti de la guerre contre l'Allemagne en 1848 et accompagna l'armée danoise en qualité d'aumônier. Hammerlich joignait à une érudition solide et profonde un ardent patriotisme, un zèle religieux sincère, et les talents d'un véritable écrivain. Il a fondé en 1849 la Société pour l'histoire ecclésiastique du Danemark.

On a encore de lui : *Christian II en Suède et Charles-Gustave en Danemark*, *le Danemark au temps des Waldemar*, *le Danemark au temps de l'union scandinave*, *le Réveil du Danemark* (poème), *Poésies du Slesvig*, *Esquisses de la guerre du Slesvig*, *[illegible] au Slesvig*, *[illegible] dans le Slesvig*, *Chants bibliques et historiques*, *[illegible] sous le gouvernement de la noblesse, 1523-1669*. *Récits d'histoire [illegible]*, etc.

HANOTEAU (Hector), peintre paysagiste, né à Decize (Nièvre) en 1823, m. en 1890, élève de Gigoux, exposa pour la première fois au Salon de 1855 un *Campement arabe*, qui fut fort remarqué. Il a donné depuis la *Hutte abandonnée*, le *Garde-Manger des renardeaux*, les *Roseaux* et la *Passée du grand gibier*. 1869. Plusieurs de ses tableaux figurent au musée du Luxembourg.

HAUSSMANN (Baron Georges-Eugène), administrateur et homme politique, né à Paris en 1809, m. en 1891, était petit-fils de Nicolas Haussmann, député de l'Oise à la Convention. Son père, Nicolas-Valentin, commissaire des guerres sous le premier empire, intendant militaire sous Louis-Philippe, le fit entrer dans l'administration, comme secrétaire général de la Vienne, en 1831. Il fut successivement sous-préfet d'Yssingeaux, de Nérac, de Saint-Girons, de Blaye, secrétaire général de la Gironde; préfet du Var en 1849, de l'Yonne, de la Gironde en 1852, et enfin préfet de la Seine en juin 1853. Pendant les dix-sept années de son administration, d'immenses travaux transformèrent et assainirent la capitale; l'ancien mur d'octroi fut démoli, et, après l'annexion des communes suburbaines, les limites de la ville furent reculées jusqu'aux fortifications, tandis que les bois de Boulogne et de Vincennes devenaient, sous la direction d'Alphand, les plus belles promenades de l'Europe. Napoléon III récompensa les services du baron Haussmann en le nommant sénateur en 1857 et grand-croix de la Légion d'honneur en 1862. Les adversaires de l'Empire reprochèrent au préfet de la Seine d'avoir imposé de trop lourdes charges à la population parisienne par des dépenses excessives ou irrégulièrement engagées, et, pendant la session de 1869, Haussmann fut vivement attaqué à la tribune et dans les journaux de l'opposition. Il donna sa démission lorsque Émile Ollivier fut appelé au ministère. Après le 4 septembre, il resta attaché au parti impérialiste, fut élu député de la Corse, le 14 octobre 1877, contre Jérôme-Napoléon, et prit plusieurs fois la parole sur des questions d'affaires. Réélu en 1881, il échoua en 1885 et ne s'occupa plus que de la rédaction de ses *Mémoires*, dont le dernier volume allait paraître lorsqu'il mourut subitement. S'il n'a pas été donné au baron Haussmann d'exécuter entièrement le plan gigantesque qu'il avait conçu, il faut reconnaître qu'il a donné à Paris sa physionomie actuelle, et qu'en continuant son œuvre, ses successeurs ne se sont pas écartés de son programme.

HAVET (Auguste-Eugène-Ernest), professeur au Collège de France, né en 1813, m. en 1889, se présenta à l'École normale en 1832 pour les lettres et pour les sciences, et fut admis [illegible] pour les lettres et pour les sciences. Il opta pour les lettres, passa brillamment l'examen oral et fut reçu le premier de sa promotion. Premier agrégé des lettres en 1835, il soutint en 1843 deux thèses sur *[illegible]* et sur *[illegible]*, qui lui valurent le grade de docteur. Il fut encore reçu [illegible] l'année suivante au concours de l'agrégation des facultés. De 1838 à 1853, il fut maître de conférences de littérature et de grammaire à l'École normale. Pendant dix ans il enseigna la littérature française à l'École polytechnique. Dès 1848 il suppléa [illegible] Le Clerc dans la chaire d'éloquence latine au Collège de France, en devint titulaire en 1855 et l'occupa jusqu'à sa retraite en 1886. Ses leçons sur *Cicéron*, sur *S[illegible]*, sur l'*Histoire abrégée de la littérature latine*, furent particulièrement remarquées. Celles qu'il fit à l'École polytechnique sur *Villon*, *Bossuet*, *Racine*, etc., n'eurent pas un moindre succès. En 1852, il publia sa célèbre édition des *Pensées de Pascal*, dont il tirait une conclusion diamétralement opposée à celle de l'auteur. Chrétien dans son enfance, déiste, à la façon de Voltaire, pendant la première partie de sa vie, Havet était devenu, lorsqu'il publia et commenta Pascal, « [illegible] irréligieux », selon l'expression de son fils, M. Louis Havet. Il continuait d'admirer Voltaire, mais il préférait Diderot, et rejetait absolument toute espèce de croyance religieuse ou métaphysique. Lorsqu'il eut publié, en 1858, son *Introduction à la traduction d'Isocrate*, il se donna tout entier aux études d'histoire religieuse qui l'occupèrent jusqu'à la fin de sa vie. Son *Étude sur la Vie de Jésus*, de Renan, n'était pas seulement une profession de foi antichrétienne, c'était une sorte de programme du système scientifique qu'il entendait [illegible] l'authenticité des Livres saints et [illegible] chrétiennes. De 1871 à 1884, il publia les quatre volumes de son *Histoire des origines du christianisme*, qu'il développa, à partir de 1887, dans ses conférences de l'École des hautes études et dans un article sur les *Prophètes*, publié en 1889 dans la *Revue des Deux Mondes*. Havet était membre de l'Académie des Sciences morales et politiques.

HAWAÏ (Territoire d'). (V. *le* Dictionnaire.) L'ancien royaume d'Hawaï, devenu république en 1894, était en fait sous le protectorat des États-Unis, quand le gouvernement de Washington, craignant d'être devancé par les Japonais, l'annexa en 1898 et en fit non pas une colonie, mais un *Territoire*, partie intégrante de l'Union américaine. Ce territoire comprend les îles d'Oahou, Hawaï, Maui, Kaouai, Niihaou, Molokaï, Lanaï, Kahoolawe, en tout 16,946 kil. carrés, avec 192,000 habitants, dont 3[illegible] indigènes polynésiens chrétiens et civilisés, environ 100,000 Asiatiques, en grande majorité Japonais (l'immigration chinoise est interdite), et plus de [illegible], venus pour la plupart des États-Unis. La capitale, Honolulu, dans l'île d'Oahou, a 39,000 habitants. — [illegible] est d'origine volcanique. L'île d'Hawaï renferme deux grands volcans en activité, le Mauna-Kea et le Mauna-Loa (plus de 4,000 m.). Le sol très [illegible] produit le riz, la canne à sucre, les bananes et les oranges. La culture du café, autrefois florissante, est presque abandonnée. L'élevage au contraire est en progrès et donne lieu à une exportation très active de peaux, de laines et de suif. Le commerce, qui s'élève à près de 100 millions, se fait presque exclusivement avec les États-Unis par le port de Honolulu, admirablement situé au point de croisement des grandes routes du Pacifique et des lignes de paquebots qui, de San-Francisco ou de Seattle, se dirigent vers le Japon, la Chine, les Philippines et les Indes néerlandaises, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. — A l'O. de l'archipel d'Hawaï, les États-Unis ont encore annexé les îles Necker, Midway, Morell, etc.

HAYES (Rutherford Birchard), président des États-Unis, né en 1823, m. en 1893, fut longtemps avocat et devint, quelques années après la guerre de Sécession, gouverneur de l'État d'Ohio. En 1876, il posa sa candidature à la présidence des États-Unis, et, grâce à la division des partis, il fut élu, à une voix de majorité, en remplacement du général Grant. (V. [illegible].) Par son administration [illegible] et pacifique, il s'efforça, sans grand succès, de réconcilier les partis. Le Paraguay et la République Argentine, qui se disputaient Villa-Oriental (sur la rive gauche du Paraguay, en face de l'Assomption), le choisirent comme arbitre. Il se prononça en faveur du Paraguay. Hayes se retira en 1881, refusant la nouvelle candidature que lui offraient ses amis.

HÉBERT (Edmond), savant géologue, né à Villefargeau (Yonne) en 1812, m. en 1890, fit ses études au collège d'Auxerre et [illegible] l'École normale en 1833. Il y [illegible] en qualité de préparateur de chimie, [illegible] physique, de conservateur des collections, de s[illegible] en 1852, de directeur des [illegible] de conférences de géologie. En 1857, [illegible] de géologie à la faculté des sciences de Paris, dont il devint doyen. En 1877, il remplaça Charles Sainte-Claire [illegible] dans la section de [illegible] de l'Académie des Sciences.

[illegible]

HÉLIADE (Jean), poète et homme politique roumain, né à Tergoviste en 1801, m. en 1872, [illegible], au collège de Saint-Sava. [illegible] de Francœur, refit la [illegible], traduisit quelques scènes des *M[illegible]*, le *Mahomet* de Voltaire, et devint célèbre comme poète lorsqu'il eut

publié l'*Ode à l'empereur Nicolas*, 1829; *les Ruines de Tergovist*, *le Chérubin et le Séraphin*. Il ne réussit pas moins dans des ouvrages de plus longue haleine, le drame héroïque de *Mircea*, 1844, et les deux premiers chants d'un poème épique sur *Michel le Brave*, 1846. Patriote et libéral, il avait fondé dès 1831 le *Courrier roumain*, supprimé par le prince Bibesco en 1848, sur la demande de l'envoyé russe. Après la révolution de Bucarest [illegible] de la même année, Héliade fut membre du gouvernement provisoire. Exilé lors de l'occupation russe, il vécut en Autriche, à Paris et dans l'île de Chio, où il acheva son poème de *Michel le Brave*. En 1856 il lui fut permis de rentrer à Bucarest.

HELMHOLTZ (HERMANN VON), savant physicien et physiologiste prussien, né à Potsdam en 1821, m. en 1894, fut nommé [illegible] à l'Académie royale des beaux-arts de Berlin. En 1849 il fut appelé comme professeur de physiologie à l'université de Kœnigsberg, comme professeur d'anatomie à l'université de Bonn en 1855, professeur de physiologie à l'université de Heidelberg en 1858, et professeur de physique à l'université de Berlin en 1871. Sa réputation était grande dans toute l'Europe. On lui doit notamment l'invention [illegible] qui permet d'étudier l'intérieur de l'œil vivant. Membre correspondant de l'Académie des Sciences de Paris [illegible] en 1889 [illegible] de la fondation de l'université de Montpellier [illegible], car il a toujours détesté les Français.

[illegible]

HENRIQUEL-DUPONT [illegible]

HENZEN [illegible]

HEREDIA [illegible]

HERMITE [illegible]

HERTZ [illegible]

théorie des *ondes électriques* découvertes par lui en 1886, leur propagation et leurs interférences. Il a été le promoteur de la théorie des savants contemporains qui font de l'électricité, de la chaleur et de la lumière trois manifestations différentes d'une même force naturelle.

HERVE (FLORIMOND **ROUGER**, dit), compositeur, né à Houdain (Pas-de-Calais) en 1825, mort en 1892, fut, après de brillantes études au Conservatoire, organiste de Saint-Eustache, puis chef d'orchestre au théâtre du Palais-Royal. En 1853, il ouvrit un nouveau théâtre, les *Folies-Nouvelles*, où il fit représenter quelques unes de ses compositions. A partir de 1861, il écrivit la musique d'un grand nombre d'opérettes. Celles qui réussirent le mieux furent : *le Hussard persécuté*, *les Chevaliers de la Table ronde*, *l'Œil crevé*, *Chilpéric*, *le Petit Faust*, *le Trône d'Écosse*, 1871, etc. Excellent musicien, Hervé gâta son talent par une fantaisie poussée jusqu'à l'extravagance. Il ne se fâchait pas quand on l'appelait, d'après le titre d'une de ses opérettes, *le Compositeur toqué*.

HERVÉ (ÉDOUARD), journaliste et littérateur, né à Saint-Denis (île de la Réunion) en 1835, m. en 1899, fils d'un professeur de mathématiques, vint achever ses études à Paris, obtint en 1854 le prix d'honneur de philosophie et fut reçu le premier à l'École normale. Mais l'enseignement n'avait pour lui que peu d'attraits. Il voulait être journaliste. Après avoir collaboré au *Journal de l'Instruction publique*, il entra en 1860 à la *Revue contemporaine*. Ses opinions orléanistes et par dessus tout libérales le rapprochèrent de son camarade Prévost-Paradol. Il écrivit dans le *Courrier du Dimanche*, et, après la suppression de ce journal, donna des articles [illegible] au *Temps*, à *l'Époque*, et dirigea avec J.-J. Weiss le *Courrier français*, qui eut le même sort [illegible]. Après avoir été quelque temps correspondant du *Journal de Genève*, il fonda avec Weiss, en 1867, le *Journal de Paris*, dont il devint bientôt seul directeur. Ce journal, qui défendait les principes de la monarchie constitutionnelle, parut jusqu'en 1876. Pendant la Commune, ses rédacteurs coururent les plus grands dangers. En 1873, Hervé fonda le *Soleil* [illegible]. [illegible] l'Académie française.

[illegible]

HERZ [illegible]

HETZEL [illegible]

Parmi les écrivains qui l'eurent pour éditeur, on peut citer Victor Hugo, Legouvé, Jules Verne, Jean Macé, Erckmann-Chatrian, Viollet-le-Duc, etc. Il fut, avec Jean Macé et Jules Verne, un des fondateurs du *Magasin illustré d'éducation et de récréation*, recueil couronné par l'Académie française. Hetzel a lui-même donné, sous le pseudonyme de P.-J. Stahl, un grand nombre d'ouvrages de tout genre : *le Diable à Paris, l'Esprit des femmes et les Femmes d'esprit, Histoire d'un homme enrhumé, Maroussia*, etc.

HOHENLOHE-SCHILLINGSFURST (GUSTAVE-ADOLPHE, PRINCE DE), cardinal, né en 1823 à Rothenburg, près de Fulda, m. en 1896, se fixa à Rome et suivit à Gaëte en 1849 le pape Pie IX, qui le nomma évêque d'Edesse *in partibus* et cardinal en 1866. Quand les troupes italiennes eurent occupé Rome, le cardinal de Hohenlohe se retira en Allemagne, où il tenta sans aucun succès de réconcilier l'empereur Guillaume et le saint-siège. Pie IX refusa de le recevoir comme ambassadeur. Hohenlohe retourna pourtant à Rome en 1876 ; mais ses relations amicales avec Crispi le rendaient suspect, et, depuis l'avènement de Léon XIII, il n'exerça aucune influence à la cour pontificale.

HOHENZOLLERN (FAMILLE PRINCIÈRE DE) (V. *le* DICT.). Le prince ANTOINE, chef de la famille de Hohenzollern-Sigmaringen, mourut en 1885. Son fils aîné, LÉOPOLD, né en 1835, candidat au trône d'Espagne en 1870, est mort en 1905. Le second, CHARLES, né en 1839, marié en 1861 à Elisabeth de Wied (Carmen Silva), prince de Roumanie en 1866, roi en 1881, n'ayant pas d'enfants, fit reconnaître comme héritier présomptif, en 1889, le second fils de son frère Léopold, le prince FERDINAND, qui a épousé en 1893 la princesse Marie, petite-fille de la reine Victoria, et a été proclamé roi de Roumanie à la mort de Charles Ier, le 28 septembre 1914.

HOUSSAYE (ARSÈNE), littérateur et romancier, né à Bruyères (Aisne) en 1815, m. en 1896, appartenait à une vieille famille de cultivateurs. A seize ans il voulut être soldat et assista en 1832 au siège de la citadelle d'Anvers. De retour dans son village, il se lassa vite des travaux agricoles et vint chercher fortune à Paris, où il commença par écrire des romances pour les chanteurs ambulants. Devenu l'ami de Théophile Gautier et de Gérard de Nerval, il dirigea avec leur concours le journal *l'Artiste*, où écrivirent aussi Champfleury et Esquiros, 1843. En même temps Arsène Houssaye publiait des nouvelles, des romans, des recueils de poésies. En 1848, il se présenta sans succès aux élections pour l'Assemblée constituante. L'année suivante, le président de la République le nomma administrateur de la Comédie française, où il resta jusqu'en 1856. Bonapartiste dès son enfance et ami personnel de Louis-Napoléon, il n'en fit pas moins représenter *Marion Delorme* cinq jours après le coup d'Etat, malgré les menaces de M. de Persigny. Cette témérité ne le brouilla pas avec le président, qui voulut assister à la représentation et félicita l'administrateur. En 1852, après le voyage de Bordeaux, Arsène Houssaye composa en l'honneur du prince la fameuse cantate : *l'Empire, c'est la paix !* qu'il fit exécuter sur la scène de son théâtre. En 1857, il devint inspecteur général des musées des départements. Depuis cette époque et jusqu'à ses derniers jours, il fut un collaborateur assidu de la *Revue des Deux Mondes*, de la *Revue de Paris*, de la *Presse*, du *Figaro* et d'autres journaux quotidiens, où il écrivit des romans, des fantaisies et des articles de critique littéraire. De tous ses ouvrages, celui qui a obtenu le succès le plus durable est l'*Histoire du quarante et unième fauteuil de l'Académie française*, 1855, dans laquelle il fait figurer les écrivains qui n'en ont pas fait partie, tout en méritant d'y entrer. Lui-même fut de ce nombre. Il était officier de la Légion d'honneur.

HOUSSAYE (HENRY), historien, fils du précédent, né à Paris en 1848, m. en 1911, n'avait pas encore vingt ans lorsqu'il fit paraître, en 1868, sous le titre d'*Apelles*, une étude sur l'art grec aussi attrayante que sérieuse. *La Peinture antique inédite, la République athénienne au cinquième siècle, la Loi agraire à Sparte* furent aussi bien accueillies. L'*Histoire d'Alcibiade*, publiée en 1873, eut en sept ans cinq éditions. Un essai très personnel de philosophie historique, *Athènes, Rome, Paris*, 1878, ne fut que la préface d'une évolution plus complète et qui devait être définitive, de Périclès à Napoléon. Ardent patriote (il avait reçu pour sa belle conduite en 1870 la croix de la Légion d'honneur), élevé par son père dans le culte de l'empereur qui lui semblait personnifier la France, Henri Houssaye choisit dans l'épopée napoléonienne quelques grands faits, quelques époques mémorables, qu'il étudia avec un soin minutieux du détail et qui revivent avec un relief saisissant dans ses récits brillants et passionnés. Il raconte la campagne de France et les exploits des *Maries-Louises*, comme s'il y avait assisté. *1814, 1815, Waterloo*, ses trois chefs-d'œuvre, publiés de 1888 à 1891, justifièrent pleinement son élection à l'Académie française en 1894. Ses derniers volumes, *Iéna et la Campagne d'Italie*, ne parurent qu'après sa mort, en 1912.

HOVELACQUE (ABEL), philologue et homme politique, né à Paris en 1843, m. en 1896, s'appliqua à l'étude des sciences naturelles et de l'Orient, qu'il visita, devint directeur de la *Revue de linguistique* et, en 1876, professeur de linguistique à l'Ecole d'anthropologie de Paris. Ses ouvrages scientifiques où il traite une *Grammaire de la langue zend*, un ouvrage sur l'*Avesta et Zoroastre*, etc. En 1878 il fut élu, comme radical, conseiller municipal du VIIe arrond. de Paris, et en 1889, député du XIIIe arrondissement.

HULST (MAURICE LESAGE D'HAUTEROCHE D'), prélat et homme politique, né à Paris en 1841, m. en 1896, d'une famille de Mgr de Mérode (V. *le* DICT.). Docteur en théologie, il résida quelque temps à Rome, fut vicaire à Bellevue, aumônier de l'ambulance de la Presse pendant le siège, et vicaire général de Paris. En 1875 Mgr Guibert le chargea d'organiser l'université catholique de Paris dont il fut le premier recteur. Il succéda en 1890 au P. Monsabré comme prédicateur des conférences de Notre-Dame. Député du Finistère en 1892, il siégea et vota avec l'opposition royaliste.

Parmi ses ouvrages on remarque : *l'Instruction ou l'éducation*, *Jeanne Darc*, *Que sont devenus les élèves des lycées*, *le Droit chrétien et le Droit moderne*, *Mélanges oratoires*, *Mélanges philosophiques*, *la Question biblique* ; *Conférences de Notre-Dame*, etc.

HUMBERT Ier, roi d'Italie, né à Turin le 14 mars 1844, m. en 1900, était le fils de Victor-Emmanuel II (V. *le* DICT.) et de la reine Adélaïde, fille de l'archiduc Renier d'Autriche. Il eut pour gouverneur le général Giuseppe Rossi, qui s'appliqua à développer chez le prince de Piémont les qualités militaires héréditaires dans sa famille. En 1866, Humbert, lieutenant général et commandant du département militaire de Naples, prit part à la campagne contre l'Autriche et se battit bravement à Custozza. En 1868, il épousa la princesse Marguerite, sa cousine germaine, née en 1851, fille de Ferdinand, duc de Gênes, frère de Victor-Emmanuel II. En janvier 1871 il précéda à Rome son père, peu pressé de quitter Florence, et prit possession, au nom de la royauté italienne, du palais pontifical du Quirinal. A la mort de Victor-Emmanuel II, 9 janvier 1878, il fut proclamé roi d'Italie et reconnu par toutes les puissances, malgré la protestation de Pie IX, qui mourut lui-même le 7 février. Une des premières préoccupations du nouveau roi fut de protéger, malgré son ministre de l'intérieur, Crispi (*V. ce nom*), la liberté du conclave et le couronnement du pape Léon XIII, que les révolutionnaires essayèrent de troubler par des manifestations. Cependant le rapprochement que l'on s'était trop hâté de prédire entre le saint-siège et la royauté italienne ne s'accomplit pas. Les scènes violentes qui se produisirent lors de la translation du corps de Pie IX à Saint-Laurent hors les murs, en juillet 1881, les fêtes en l'honneur de Voltaire et plus tard de Giordano Bruno, le procès intenté, contre la volonté du roi Humbert, à la congrégation de la Propagande et la conversion des biens immeubles de cette institution en rentes sur l'Etat, 1881-84, la loi Baccelli de 1884, qui réorganisa l'enseignement supérieur dans un sens hostile au clergé, les entraves apportées aux pèlerinages étrangers à Rome, ne furent pas de nature à favoriser une réconciliation. Du moins la bonne volonté personnelle du roi, et l'influence de la reine empêchèrent le conflit de dégénérer en lutte ouverte et contribuèrent à établir entre le Quirinal et le Vatican une sorte de *modus vivendi*. En dehors de la question romaine, Humbert rencontra dans le gouvernement intérieur du royaume de sérieuses difficultés politiques. Il voulait, disait-il, se rendre « digne de son père », qui lui avait recommandé à son lit de mort « d'être bon, juste, clément, d'aimer l'Italie, les peuples, la liberté ». Humbert eut sincèrement l'intention d'être un roi constitutionnel ; en réalité, la multiplicité des groupes parlementaires, leurs coalitions et leurs querelles, dans lesquelles les questions de personnes tenaient plus de place que les intérêts du pays, la mobilité et les emportements irréfléchis de l'opinion publique, l'amenèrent à subir, plus qu'il ne le croyait, l'ascendant de ses ministres et à se solidariser avec eux. Il n'aimait pas la France, et il la redoutait, quel que fût son gouvernement intérieur. Dans sa pensée, si les conservateurs arrivaient au pouvoir chez nous, leur premier désir serait de rétablir le pouvoir temporel du pape. D'autre part l'affermissement de la République en France était un encouragement pour les républicains d'Italie. Enfin il était convaincu, avec beaucoup de ses ministres, que la Méditerranée devait être une mer italienne. L'occupation de la Tunisie par les Français en 1881 faillit provoquer une rupture. Elle entraîna la chute du ministère Cairoli. Sella, devenu président du conseil, fit voter la réforme électorale de 1882, l'abolition du cours forcé du papier-monnaie, préparée par le ministre des finances Magliani, et celle de l'impôt

sur la mouture du blé. En 1884, le choléra éclata à Naples : le roi se rendit dans cette ville, où des troubles étaient à craindre, visita les hôpitaux et, par la fermeté de son attitude, ramena le calme dans les esprits. L'année suivante, Depretis (*V. ce nom*) étant président du conseil et le général de Robilant ministre des affaires étrangères, l'Italie, encouragée par l'Angleterre, inaugura sa politique coloniale en Afrique par l'occupation de la baie d'Assab et du port de Massaouah sur les côtes de la mer Rouge. La défaite de ses troupes par le ras Aloula à Dogali, en 1886, ne fit que l'engager davantage dans les entreprises africaines. (*V.* ABYSSINIE *dans ce* SUPPLÉMENT.) En même temps le général de Robilant recherchait l'amitié de l'Allemagne et de l'Autriche et jetait les fondements de la triple alliance. Pour se mettre à la hauteur de ses nouveaux alliés, l'Italie devait augmenter ses forces de terre et de mer et ne reculer devant aucun sacrifice, si elle voulait jouer en Europe le rôle d'une puissance de premier ordre. Cette triple tendance mégalomane, gallophobe et coloniale, fut érigée en système par Crispi, président du conseil en avril 1887, avec Zanardelli à la justice et Bertole-Viale à la guerre. Pendant les trois années de ce ministère, la *Triplice* fut convertie en traité définitif. En 1888 Guillaume II fit un voyage à Rome; les traités de commerce avec la France furent dénoncés; des provocations de toute nature firent croire à Paris comme à Rome que Crispi cherchait à allumer une guerre européenne; en Afrique, les possessions italiennes, étendues aux dépens de l'Abyssinie, reçurent une organisation nouvelle sous le nom de colonie Erythrée, et le traité d'Ucciali fut signé en 1889. Cependant le ministère, combattu à la Chambre par la droite et surtout par les chefs de l'extrême gauche, Imbriani et Cavallotti (*V. ce nom*), succomba, malgré les sympathies du roi, aux difficultés de la politique intérieure. Crispi se retira en 1890, la même année que Bismarck, son modèle et son ami. Le ministère Giolitti ne s'écarta pas sensiblement de la politique suivie par ses prédécesseurs. Il essaya pourtant de diminuer les dépenses militaires et d'améliorer les relations de l'Italie avec la France. Des négociations furent engagées, en vue d'un nouveau traité de commerce. En 1892, une flotte française alla saluer à Gênes le roi et la reine d'Italie, qui firent le meilleur accueil à nos marins. Mais, pour prouver à ses alliés qu'il ne s'agissait pas d'un rapprochement politique, Humbert envoya en 1893 son fils, le prince de Naples, suivre les grandes manœuvres allemandes en Alsace-Lorraine. Quelques mois auparavant il avait reçu à Rome pour la seconde fois la visite de Guillaume II, à l'occasion du 25e anniversaire de son mariage. Cette fois, l'empereur était accompagné de l'impératrice. En 1893 comme en 1888, le souverain allemand alla saluer Léon XIII au Vatican, et sa seconde entrevue avec le pontife fut beaucoup plus cordiale que la première. A l'intérieur, l'affaire de la *Banque romaine* provoqua des scandales financiers et de violents débats parlementaires, dans lesquels l'administration et la personne de Crispi furent l'objet des plus vives attaques, qui ne l'empêchèrent pas de revenir au pouvoir, le 15 décembre 1893. Mais la situation de l'Europe avait bien changé depuis son précédent ministère. L'entente franco-russe faisant contrepoids à la *triplice*, l'Angleterre observant la plus grande réserve, et, Guillaume II se montrant pacifique, Crispi fut bien forcé de l'être. Il réprima non sans peine les troubles provoqués en Sicile par l'association socialiste des *Fasci*. L'île fut mise en état de siège, et un des chefs du mouvement, le député De Felice, fut condamné à 18 ans de réclusion. L'agitation gagna l'Italie continentale, où, depuis dix ans, l'exagération des impôts, la rupture des relations commerciales avec la France, la banqueroute de plusieurs grands établissements financiers, avaient tari les sources de la richesse publique. Malgré l'abolition du cours forcé, l'or et l'argent ne circulaient pas. Les ouvriers des villes étaient réduits à un salaire [illegible], dans les campagnes, la misère était affreuse. Les partis révolutionnaires en profitèrent pour grossir le nombre de leurs adhérents. En 1894, le procès des anarchistes de Florence; en 1895, la [illegible] d'un écrivain socialiste, Amilcare Cipriani, condamné par les tribunaux du royaume à l'emprisonnement perpétuel, en 1894, des attentats anarchistes à Rome, devant la Chambre des députés et au palais Odescalchi; enfin le coup de pistolet tiré par Lega sur Crispi, qui ne fut pas atteint, auraient dû appeler l'attention du gouvernement sur les véritables causes du mal dont souffrait l'Italie. Le roi et son ministre avaient d'autres préoccupations. Ils voulaient conquérir l'Abyssinie, comme la France avait conquis Madagascar. Un article équivoque du traité d'Ucciali servit de prétexte pour commencer l'attaque. Malgré l'incontestable valeur des troupes italiennes, commandées par le général Baratieri, cette campagne ne fut qu'une suite de désastres. Après la bataille d'Adoua, 1er mars 1896, l'opinion se déchaîna avec une telle fureur contre Crispi, que le roi, hors d'état de le défendre, accepta, malgré lui, la démission du ministère. Le marquis di Rudini, nommé président du conseil, négocia avec Ménélik le traité d'Adis-Ababa, 26 octobre, fit repousser par la Chambre l'abandon de l'Érythrée demandé par l'extrême gauche, mais céda à l'Egypte, c'est-à-dire à l'Angleterre, la position trop avancée de Kassala. Ce fut sous le ministère Rudini que le prince de Naples, Victor-Emmanuel, unique enfant du roi Humbert et héritier de la couronne, épousa en 1896 la princesse Hélène, fille du prince Nicolas de Montenegro. D'accord avec Rudini, le ministre des affaires étrangères, Visconti-Venosta, sans renoncer à la triple alliance, chercha sincèrement à entretenir de bonnes relations avec toutes les puissances, et en particulier avec la France. Lors de l'insurrection crétoise et de la guerre gréco-turque en 1897, l'Italie joua un rôle honorable dans le concert européen. Sa flotte et des détachements de troupes italiennes prirent part à la démonstration collective des puissances et à l'occupation temporaire de la Crète. A la Chambre, les partisans de Crispi, ayant tenté de renverser le ministère, ne réussirent qu'à provoquer un vote de censure contre l'ancien président du conseil. Le cabinet di Rudini, plusieurs fois remanié, se maintint au pouvoir jusqu'aux troubles qui éclatèrent à Milan en mai 1898. Le 6, il y eut une grande émeute provoquée par les socialistes et les anarchistes. Les troupes la réprimèrent en employant le canon. On compta 80 morts et plusieurs centaines de blessés. Les tribunaux militaires prononcèrent des condamnations d'une rigueur inusitée. Parmi les complices supposés de l'insurrection, un prêtre journaliste, don Albertario, fut condamné à deux ans de prison. Rudini donna sa démission le 29 juin et eut pour successeur le général Pelloux, qui fit suspendre par de simples ordonnances royales une partie des garanties constitutionnelles et rétablit l'ordre par des mesures extra-légales. Mais lorsqu'il voulut faire ratifier ses actes par la Chambre, l'extrême gauche et les socialistes ne le laissèrent pas parler : il fallut proroger, puis dissoudre le parlement. Le 25 juin 1900, M. Saracco remplaça Pelloux. L'ordre matériel régnait en Italie, le calme n'était pas rentré dans les esprits. On craignait le renouvellement des scènes de Milan; on s'effrayait des complots des anarchistes; on se rappelait la mort tragique de Carnot, celle de l'impératrice Elisabeth d'Autriche et du ministre espagnol Canovas del Castillo. Humbert avait déjà échappé à deux tentatives d'assassinat; en 1878, à Naples (Passanante); en 1897, aux portes mêmes de Rome (Acciarito). Il ne s'en montrait pas ému. « Ce sont là, disait-il en riant, les petits profits du métier. » Le 29 juillet 1900, à Monza, comme il sortait vers 10 heures du soir d'un concours de gymnastique, un homme se précipita vers sa voiture et lui tira à bout portant trois coups de revolver. La première balle le frappa au cœur. Il expira pendant qu'on le ramenait à sa villa. L'assassin était un ouvrier anarchiste nommé Bressi, né à Prato en Toscane, revenu tout exprès de Paterson, près de New-York, pour tuer le roi d'Italie. La peine de mort étant abolie dans le royaume, la cour de Milan le condamna à la détention perpétuelle. Il s'étrangla dans sa prison. Le prince de Naples, qui voyageait en Grèce, se hâta de revenir à Rome, où il assista aux funérailles de son père, inhumé à côté de Victor Emmanuel II dans l'église du Panthéon. — VICTOR-EMMANUEL III, né en 1869, a de son mariage avec la reine Hélène 4 enfants, Yolande et Mafalda, nées en 1901 et 1902, Humbert, prince de Naples, héritier du trône, né en 1904, et Jeanne, née en 1907.

F. D—T.

I

INDO-CHINE FRANÇAISE (V. ANNAM, COCHINCHINE, TONKIN *dans le* DICT.). — Dans son état actuel, l'Indo-Chine française, limitée à l'O. par le royaume de Siam, au N. par la Birmanie, possession britannique, et par les provinces chinoises du Yunnan, de Kouang-si et de Kouang-toung, baignée au S. par le Pacifique, comprend deux [illegible] : la

Cochinchine, cap. Saïgon ; le Tonkin, cap. Hanoï ; et [illegible] pays de protectorat : le royaume de Cambodge, cap. Pnom-Penh ; l'empire d'Annam, cap. Hué ; et le territoire du Laos, cap. Vien-tiane, réunies depuis 1887 en *Union indo-chinoise* et soumis à l'autorité d'un gouverneur général, dont la résidence est Hanoï. Il y a en Cochinchine un lieutenant-gouverneur, et des résidents supérieurs dans les pays de protectorat. — La superficie est évaluée pour l'ensemble des possessions françaises à 700,000 kil. carrés ; la population à 18,000,000 habitants, dont 15,000 blancs, Français en grande majorité. Le commerce en 1910 a atteint le chiffre d'un demi-milliard, dont 300 millions pour l'exportation du riz, de l'étain, des poissons, du maïs, des cotonnades, de la houille, du poivre, du bétail, du zinc, etc. De tous les progrès réalisés depuis 20 ans par l'administration française, celui qui a le plus vivement frappé les indigènes et le mieux servi les intérêts des colons est la vigoureuse impulsion donnée aux travaux publics et le développement des voies de communication : amélioration du cours du Mé-Kong ; service de messageries fluviales ; pont métallique (pont Doumer), à la sortie de Hanoï, sur le Song-Caï ; construction de 1,800 kil. de voies ferrées rayonnant de Hanoï à l'E. vers le port de Haï-phong, où abordent les paquebots des Messageries maritimes ; au N.-E. vers Lao-Ka, et la frontière du Kouang-si ; au N.-O., en remontant la vallée du Song-Caï, vers Lao-Kaï et la ville chinoise Yun-nan-fou, à 250 kil. au delà de la frontière ; au S., vers Ninh-bin et Vinh dans l'Annam, d'où la ligne doit être prolongée jusqu'à Hué et Saïgon, où elle se raccordera avec les lignes déjà exploitées (Saïgon-Mytho du réseau cochinchinois. E. D—y.

ISMAÏL-PACHA, khédive d'Égypte, né au Caire en 1830, m. en 1895, était fils d'Ibrahim-Pacha, mort en 1848, et petit-fils de Méhémet-Ali. (*V. le* DICT.) Il avait fait à Paris une partie de son éducation et rempli avec succès plusieurs missions diplomatiques à Constantinople, à [illegible]. [illegible] Saïd [illegible] en 1863, il [illegible] Le [illegible] Saïd [illegible] de Ferdinand de Lesseps [illegible] en 1869, à l'inauguration du canal de Suez. [illegible] l'Égypte s'agrandit [illegible] du Darfour. Cependant la guerre qu'il [illegible] ne tourna pas à son avantage. [illegible] et accrurent sa dette [illegible]. En 1876, il se trouva hors d'état de faire face à ses engagements et tomba sous la tutelle des puissances européennes, qui lui imposèrent, sous le nom de [illegible] *contrôle*, tel qu'on en a accordé aux [illegible] lot. Une commission d'enquête [illegible] F. de Lesseps et [illegible], et d'Anglais comme Rivers Wilson et E. Baring, fut chargée de toute l'administration financière. L'alerte [illegible] Ismaïl à vendre ses [illegible] et à faire entrer dans son ministère [illegible], Rivers Wilson aux finances et de Blignières aux travaux publics. Tel fut le fameux *condominium anglo-français* qu'Ismaïl ne se résigna pas longtemps à subir. A la suite d'une émeute militaire, il obligea la commission d'enquête à donner sa démission et renvoya les ministres européens. L'Angleterre, appuyée par la France, exigea l'abdication du khédive, et, comme il refusa, elle le fit déposer par le sultan Abd-ul-Hamid, le 26 juin 1879. Son fils, Tewfik (*V. ce nom*), lui succéda. Ismaïl se retira en Italie, puis à Constantinople, où il mourut, sans avoir pu obtenir la permission de rentrer en Égypte. E. D—y.

ITALIE. *Derniers événements.* V. HUMBERT I[er], CRISPI, ABYSSINIE, TRIPOLITAINE *et* GRANDE GUERRE (LA).

J

JACQUE (CHARLES), graveur et peintre, né en 1813, m. en 1894, se distingua par son talent pour la gravure en taille-douce et à l'eau-forte, mais s'adonna surtout à la peinture depuis 1846. Ses paysages et ses scènes rustiques, notamment le *Grand Troupeau au pâturage* et l'*Abreuvoir*, lui valurent plusieurs récompenses au Salon. Dans ses dernières années il revint à la gravure, et produisit des planches estimées des connaisseurs.

JACQUINOT (CHARLES-HECTOR), amiral, né à Nevers en 1796, m. en 1879, commanda la *Zélée*, dans l'expédition de Dumont d'Urville autour du monde, 1837-40. Nommé capitaine de vaisseau à son retour, contre-amiral en 1852, il commanda la division navale des côtes de Grèce pendant la guerre de Crimée. Grand officier de la Légion d'honneur en 1854, il fut promu vice-amiral en 1855.

Il a publié les derniers volumes de la relation de Dumont d'Urville, sous le titre de *Voyage au pôle sud et dans l'Océanie*, 1843-54, 22 vol. et atlas.

JAMIN (JULES-CÉLESTIN), physicien et professeur, né à Termes (Ardennes) en 1816, m. en 1886, fut admis à l'École normale en 1838, enseigna la physique au collège Bourbon et à la faculté des sciences de Paris, en 1863. Il fut chargé, avec Desains, d'organiser le laboratoire d'enseignement de l'École des hautes études à la Sorbonne et remplaça Milne-Edwards comme doyen de la faculté. Membre de l'Académie des Sciences, il en devint secrétaire perpétuel en 1884. Jamin était commandeur de la Légion d'honneur.

On a de lui : *Cours de physique de l'École polytechnique*, 1858-61 ; 3e édit., 1869-71, 3 vol., pl., avec un *Appendice au tome premier*, 1873 ; beaucoup de *Mémoires* dans les recueils des sociétés savantes, des articles scientifiques dans la *Revue des Deux Mondes*, etc.

JANET (PAUL-ALEXANDRE-RENÉ), philosophe et professeur, né à Paris en 1823, m. en 1899, entra à l'École normale en 1841 et en sortit premier agrégé de philosophie. Secrétaire de Cousin, puis professeur au collège de Bourges, il publia en 1848, dans la *Liberté de penser*, un *Essai sur la constitution de la France depuis 1789*, un *Essai de Lamartine orateur et homme d'État*, et un essai sur les *Rapports de la morale et de la politique*. Docteur ès lettres la même année, Janet enseigna pendant huit ans à la faculté de Strasbourg, puis en 1856 échangea ces fonctions contre une chaire au lycée Bonaparte et en 1864 à la faculté des lettres de Paris. D'abord professeur d'histoire de la philosophie, il succéda en 1887 à son collègue et ami Caro dans la chaire de philosophie. L'Académie des Sciences morales l'avait élu dès 1864. Entre les deux influences contraires du positivisme et de la philosophie allemande, Janet resta spiritualiste indépendant. Professeur à l'École des sciences politiques depuis 1871, Janet y fut chargé du cours d'histoire morale et sociale. Il étudia les idées de la Révolution de 1789 et les origines du socialisme. Son ouvrage capital est l'*Histoire des doctrines morales et politiques*, refondue sous le titre d'*Histoire de la philosophie morale et politique*, 1859, et résumée en 1872 dans son *Histoire de la science politique dans ses rapports avec la morale*. Il a donné depuis, avec M. Séailles, une *Histoire de la philosophie*, 1887-88. Ses livres sur la *Famille* et sur la *Philosophie du bonheur* furent couronnés par l'Académie française. On doit encore rappeler ses études sur la vie et l'œuvre de *Victor Cousin*, sur le *Matérialisme contemporain*, le *Cerveau et la Pensée*, les *Causes finales*, les *Problèmes du dix-neuvième siècle*, sa *Morale*, les *Principes de métaphysique et de psychologie*, la *Philosophie française contemporaine*, etc., et les notices sur Adolphe Garnier, Martha et Jules Simon ; parmi ses ouvrages politiques et historiques, *Saint-Simon et les Saint-Simoniens*, la *Philosophie de la Révolution française*, un précis de l'*Histoire de la Révolution française*, et de nombreux articles dans la *Revue des Deux Mondes*, sur Fourier, Babeuf, Pierre Leroux, etc., 1879-1899. Son goût pour les travaux littéraires nous a valu ses études sur les *Lettres de Mme de Grignan*, sur les *Passions et les Caractères dans la littérature du dix-septième siècle*, sur *Fénelon*, de nombreux articles sur *Mme de Maintenon*, *Pascal*, *La Rochefoucauld*, *Molière*, *Retz*, *Bossuet*, *Montesquieu*, etc., dans le *Journal des Savants*.

JAPON [illegible] RUSSIE [illegible]. M[illegible] succès foudroyants dans la guerre de Chine (*V. ce nom*), les Japonais avaient dû abandonner, par le traité de [illegible] 1895, la meilleure partie des avantages du traité de Simonoseki. Ils reprochaient à la Russie [illegible] la coalition européenne qui les avait dépouillés de leurs conquêtes. Leur irritation [illegible] la Russie, en 1898, se fit céder à bail par la Chine Port-Arthur et [illegible] de Liao-toung,

quand, après l'insurrection des Boxers, elle occupa la Mantchourie [illegible] en Corée sa prépondérance exclusive. A la nomination de l'amiral Alexéiev comme gouverneur [illegible] de l'Extrême-Orient, en 1903, les Japonais répondirent [illegible] de la Mantchourie. Sans attendre [illegible] Togo commença les hostilités [illegible] Port-Arthur et en coulant deux cuirassés russes [illegible] 1904.

La Russe [illegible] la guerre si prochaine, elle n'était pas [illegible] en Mantchourie et ravitailler 150,000 soldats disséminés dans toute la Sibérie, elle ne disposa [illegible] que du chemin de fer transsibérien, à voie unique et trop [illegible] construit, et les distances à parcourir se comptaient par [illegible] de kilomètres. Les Japonais, maîtres de la mer, grâce à la supériorité de leur flotte, n'eurent à traverser qu'un détroit de 200 kil. pour transporter à Tchemulpo, dans la Corée, une première armée de 200,000 hommes, bientôt suivie d'une autre de 250,000. De mars à mai 1904, la flotte japonaise [illegible] Port-Arthur, tout en détruisant [illegible] plusieurs grands vaisseaux ennemis. A ces désastres s'ajouta pour les Russes la catastrophe du *Petropavlovsk*, qui [illegible] une torpille flottante : 700 marins périrent avec l'amiral Makharov et le peintre Veretschaguine. Du côté de la terre, le général Stoessel, [illegible] dans ses retranchements de Port-Arthur, et le général Kouropatkine, arrivé en Mantchourie avec une armée de secours, eurent à lutter contre les trois armées japonaises de Kuroki, Oku et Nodzu. Malgré d'héroïques efforts, les Russes furent partout vaincus; la prise de Kin-tcheou par le général Oku, 26 mai, isola complètement Port-Arthur; celle d'In-kéou et de Nioutchouang, juin-juillet, permit aux Japonais de prendre à revers la Mantchourie, vigoureusement défendue par Kouropatkine, mais que deux mois de combats acharnés, Liao-yang, 26 juillet, Cha-ho, sept. 1904, firent tomber tout entière aux mains du maréchal Oyama, commandant en chef des forces japonaises. Kouropatkine se maintint tout l'hiver à Moukden, qu'il dut évacuer en mars 1905, après une sanglante bataille, laissant à l'ennemi 40,000 prisonniers. Linévitch qui le remplaça eut peine à arrêter la débandade de ses soldats. Mais Port-Arthur avait capitulé le 2 janvier, au moment où la flotte russe de la Baltique, commandée par les amiraux Rodjestvensky et Nebogatov, accomplissait son étonnant voyage par Gibraltar, le canal de Suez et l'océan Indien, pour subir, le 27 mai, à Tsoushima, dans le détroit de Corée, un désastre sans précédent. Sur 31 grands vaisseaux russes, 26 furent détruits ou pris par l'amiral Togo. Rodjestvensky, grièvement blessé, [illegible] furent faits prisonniers. Incapable de continuer la guerre, la Russie ne voulait pas demander la paix. Elle [illegible] accepter la médiation du président Roosevelt. [illegible] à Washington, les Japonais [illegible] de l'île de Sakhaline. Aux termes du traité [illegible] signé à Portsmouth, le 5 sept. 1905, le Japon [illegible] Port-Arthur et la presqu'île de Liao-tong, et [illegible] la Corée, la cession de la partie méridionale de [illegible] Sakhaline, avec le droit de pêche pour ses marins. La Mantchourie devait être rendue à la Chine, mais la possession et l'exploitation du chemin de fer construit par les Russes ont permis aux Japonais de faire de cette province un [illegible] champ de colonisation. E. D—y.

JAURÉGUIBERRY (JEAN-BERNARD), amiral et homme politique, né en 1815, m. en 1887. Depuis sa sortie de l'École navale, il fut presque constamment employé à la mer jusqu'en 1860, fit les campagnes de Crimée, de Cochinchine et de Chine, où il enleva les forts du Pei-ho. Capitaine de vaisseau en 1860, il fut nommé gouverneur du Sénégal et contre-amiral en 1869. Pendant la guerre franco-allemande, il servit d'abord comme divisionnaire, mais reçut en décembre 1870 le commandement du 16e corps, dans l'armée de Chanzy, prit une part glorieuse à presque tous les combats que cette armée livra dans sa retraite de Vendôme au Mans, janv. 1871. Au moment où l'armistice fut signé, [illegible] à Laval, en face de l'ennemi, prêt à lui disputer [illegible] le terrain. Jauréguiberry, promu vice-amiral, [illegible] à l'Assemblée nationale pour aller remplir à Toulon les fonctions de préfet maritime. Ministre de la marine en 1879, [illegible] sénateur inamovible, [illegible] du 30 janvier 1882 [illegible] M. de Freycinet, [illegible] Duclerc, le 7 août, [illegible] voulu [illegible]

JAURÈS ([illegible]) [illegible] au Mexique [illegible] dans l'ouest une brigade, une division, puis le XXIe corps dans l'armée de Chanzy, prit une part glorieuse aux combats de Marchenoir, de Vendôme, de Sillé-le-Guillaume, et fut, à la fin de la guerre, promu contre-amiral sur la demande expresse de la commission de révision des grades. Député du Tarn en 1871 à l'Assemblée nationale, il fut élu par elle en 1875 sénateur inamovible, vota avec le centre gauche, mais s'occupa fort peu de politique. En 1876, le ministère Dufaure l'envoya chercher à Versailles les assassins du consul de France. V. *le Dict.* Vice-amiral en 1878, il fut envoyé comme ambassadeur à Madrid et, de 1882 à 1888, à Saint-Pétersbourg. Il venait d'être appelé au ministère de la marine dans le cabinet formé par M. Tirard, lorsqu'il mourut subitement le 13 mars 1889.

JAURÈS (JEAN), neveu du précédent, professeur et homme politique, né à Castres (Tarn) en 1859, m. en 1914, entra, après de très brillantes études, à l'École normale supérieure en 1878 et enseigna la philosophie, d'abord au lycée d'Albi, puis en 1883 à la faculté des lettres de Toulouse. Député du Tarn en 1885, il siégea à gauche, mais vota avec la fraction la plus modérée du parti. Non réélu en 1889, il reprit son enseignement, écrivit en même temps dans la *Dépêche* de Toulouse, encouragea et soutint les revendications des mineurs grévistes de Carmaux, et fut élu en 1893, avec un programme socialiste. Battu de nouveau en 1898, il rentra à la Chambre en 1902 et fut depuis cette époque l'inspirateur et le chef du parti socialiste *unifié*. Orateur véhément et passionné, très habile tacticien parlementaire, un moment vice-président de la Chambre, écouté et redouté des ministres, il exerçait par ses journaux, la *Petite République* et, à partir de 1904, l'*Humanité*, par son intervention presque toujours décisive dans les congrès les plus divisés, une influence considérable sur « le monde ouvrier », sur les dirigeants de la *Confédération générale du travail*, qui « l'admiraient et l'aimaient », même quand ils n'étaient pas de son avis. Comme eux, et peut-être plus qu'eux, il était internationaliste, plein d'enthousiasme et d'illusions, croyant, avec une sincérité qui déconcerte, à l'avènement de la paix universelle, à la fraternité des peuples, à la bonne foi des Allemands (il serait allé en 1905 leur faire une conférence à Berlin, sans le veto formel de Guillaume II. V. ALLEMAGNE). Ami des chefs socialistes d'outre-Rhin, il se laissa tromper par eux jusqu'à la veille de la guerre, à laquelle il refusait de croire le 31 juillet 1914, quand il engageait « les peuples à s'unir pour *protester victorieusement contre la menace d'un conflit* ». Son antimilitarisme, très violent lors de l'affaire Dreyfus, procède de la même erreur initiale. Tandis qu'il combattait avec acharnement la loi sur le service de trois ans, son étude intéressante, mais très inopportune, sur l'*Armée nationale* (les milices) prouvait qu'en dépit de beaucoup de déclamations imprudentes et de maladresses de langage qui lui sont justement reprochées, Jaurès ne se désintéressait pas de la défense de son pays. Sa mort tragique (il fut assassiné dans la soirée du 31 juillet par un ancien et petit bonhomme Villain) désarma ses adversaires. La Chambre entière écouta debout son éloge prononcé par M. Deschanel, et des membres de la Ligue des patriotes, M. Barrès en tête, suivirent ses funérailles avec les socialistes de la Confédération générale du Travail.

JOIGNEAUX (PIERRE), agronome et homme politique, né à Ruffey-lez-Beaune (Côte-d'Or) en 1815, m. en 1892, élève de l'École centrale, se jeta de bonne heure dans les luttes politiques, combattit le gouvernement de Louis-Philippe dans le *Journal du peuple* et dans l'*Homme libre*, et fonda à Beaune divers journaux techniques, entre autres le *Vigneron des deux Bourgognes*. En 1849, il représenta la Côte-d'Or à l'Assemblée législative, siégea à l'extrême gauche, dut quitter la France après le 2 décembre et se retira dans le Luxembourg belge, où il s'occupa d'agriculture. Le département de la Côte-d'Or l'envoya à l'Assemblée nationale de 1871, puis à la Chambre des députés de 1876, où il fit partie des 363. Il entra au Sénat en 1891. On a de lui un grand nombre d'ouvrages et d'articles agronomiques.

JOINVILLE (FRANÇOIS-FERDINAND-LOUIS-MARIE-PHILIPPE D'ORLÉANS, PRINCE DE), né à Neuilly en 1818, m. en 1900, troisième fils de Louis-Philippe et de la reine Marie-Amélie, fit, comme ses frères, ses études au collège Henri-IV et fut [illegible] destiné à la marine [illegible] [illegible]

ordres de l'amiral Baudin, à l'attaque du fort de Saint-Jean d'Ulloa et de la Vera-Cruz. Il revenait d'une mission à Constantinople, lorsque Louis-Philippe et Thiers le chargèrent d'aller chercher à Sainte-Hélène le corps de Napoléon. [illegible]. Pendant qu'il le ramenait en France, il apprit que les Anglais bombardaient les ports de notre allié Mehemet-Ali et crut qu'ils nous avaient déclaré la guerre. « Avec le cercueil de Napoléon à notre bord, dit-il à l'équipage de son navire, *la Belle-Poule*, nous pouvons mourir, mais être pris, jamais ! » Ce fut lui qui, dans la cérémonie du 15 décembre 1840 aux Invalides, remit au roi Louis-Philippe les restes de l'empereur. Après avoir commandé le stationnaire de Terre-Neuve, il alla épouser au Brésil la princesse Françoise, sœur de l'empereur dom Pedro II. (V. *ce nom*.) En 1844, il bombarda les ports marocains de Tanger et de Mogador, et fut promu vice-amiral. Un article qu'il publia dans la *Revue des Deux Mondes* (*Notes sur les forces navales de la France*) déplut à Guizot, qui le trouva trop agressif à l'égard de l'Angleterre. Le prince de Joinville ne dissimulait pas le peu de sympathie que lui inspirait l'alliance anglaise. Il n'approuva ni les mariages espagnols, ni le rapprochement entre la France et l'Autriche, ni la politique intérieure du ministère Guizot. Les craintes qu'il exprimait dans une lettre à son frère, le duc de Nemours, en 1847, se réalisèrent l'année suivante. Ce fut à Alger qu'il apprit la révolution de Février. Il s'embarqua avec le duc d'Aumale pour l'Angleterre, signa la protestation des membres de sa famille contre la loi de l'Assemblée constituante bannissant à perpétuité les deux branches de la maison de Bourbon, voyagea en Allemagne, en Hongrie, au Brésil, et dirigea lui-même l'éducation de ses enfants, la princesse Françoise, née en 1844, qui épousa en 1863 le duc de Chartres, second fils du duc d'Orléans, et Pierre, duc de Penthièvre, né en 1845. En 1852, il publia une *Étude sur l'escadre de la Méditerranée*, en 1857, dans la *Revue des Deux Mondes*, des articles sur la *Guerre de Chine*. En février 1871, il se présenta aux élections pour l'Assemblée nationale, fut élu dans la Haute-Marne, mais ne put siéger qu'après l'abrogation de la loi d'exil. Il passa ses dernières années dans la retraite, étranger à la politique. La princesse sa femme mourut en 1898. Le prince de Joinville fut le dernier survivant des fils de Louis-Philippe.

JOLIBOIS, homme politique, né à Amiens en 1819, m. en 1896, occupa divers postes dans la magistrature, devint préfet de la Savoie et fut appelé au Conseil d'État en 1870. Après la chute de l'Empire, il reprit sa profession d'avocat, fut élu député en 1876 comme candidat du parti bonapartiste par l'arrondissement de Saintes, réélu pendant dix-sept ans, et ne renonça à la politique qu'en 1893. [illegible] de [illegible], Jolibois fut à la Chambre [illegible] du parti [illegible] peuple. En 1877, [illegible] ministère de Broglie, [illegible] [illegible]. En 1879, les prétendants du prince Victor [illegible] les partisans de Jérôme-Napoléon.

JUNG (Henri), général, écrivain et homme politique, né en 1833, m. en 1896, classé dans le corps d'état-major et employé en Algérie, prit part en 1857 aux expéditions de Kabylie et de Ouargla. Il fut attaché depuis 1865 au dépôt de la guerre, au ministère, et, en 1870, à l'état-major de l'armée de Metz, avec lequel il fut fait prisonnier. Général de brigade et gouverneur de Dunkerque en 1887, il fut élu député du Nord en 1893. On a de lui plusieurs ouvrages historiques et beaucoup d'articles intéressants dans les revues militaires et dans la *Revue politique et littéraire*.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE (Jean-Baptiste-Edmond), marin et littérateur, né en 1812, m. en 1892, fils d'un vice-amiral, entra dans la marine à seize ans, devint capitaine de vaisseau en 1850, contre-amiral pendant la guerre de Crimée. Au début de la guerre du Mexique, il commanda le corps expéditionnaire et signa avec Juarez, en même temps que les généraux anglais et espagnol, la convention de la Soledad, désavouée par Napoléon III. Il resta cependant à la tête de la flotte, et rentra en France avec le grade de vice-amiral, 1862. L'empereur le nomma commandant de l'escadre de la Méditerranée et sénateur. Le 4 septembre 1870, il protégea la fuite de l'impératrice et se mit à la disposition du nouveau gouvernement pour concourir à la défense de la capitale. Nommé, en 1871, directeur du Dépôt des cartes et plans de la marine, il fut maintenu en activité comme ayant commandé en chef devant l'ennemi. En 1873, il obtint la permission d'aller assister en Angleterre aux funérailles de Napoléon III, dont il avait été aide de camp. Jurien de la Gravière était un érudit et un écrivain d'un grand mérite. Ses travaux scientifiques et historiques lui valurent d'être élu membre de l'Académie des Sciences en 1866, membre de l'Académie française en 1888.

Parmi ses nombreux ouvrages, on doit citer : *Voyage en Chine*, 1854; *Souvenirs d'un amiral*, 1860; *Guerres maritimes sous la République et l'Empire*, 1860; *la Marine d'autrefois*, 1865; *la Marine d'aujourd'hui*, 1872; *les Marins du quinzième et du seizième siècle*, 1879; *la Marine des anciens*, 1880; *les Campagnes d'Alexandre*, 1883; *la Marine des Ptolémées et la marine des Romains*, 1885; *les Derniers Jours de la marine à rames*, 1885; *Doria et Barberousse*, 1886; *les Chevaliers de Malte et la marine de Philippe II*, 1887; *les Corsaires barbaresques et la marine de Soliman le Grand*, 1888; *l'Amiral Roussin*, 1889.

K

KALNOKY DE KÖRÖS-PATAK (Georges, comte de), homme d'État autrichien, né en 1833, m. en 1898, appartenait, malgré son titre hongrois, à une famille noble de la Moravie. Élève de l'École militaire de Vienne, il en sortit officier, mais fut presque aussitôt nommé attaché d'ambassade en 1854, promu secrétaire en 1859, ambassadeur à Copenhague en 1871, sans cesser d'appartenir à l'armée. Il était ambassadeur à Saint-Pétersbourg au moment de la mort tragique d'Alexandre II. Après la mort du baron Haymerlé (*V. le* Dict.), François-Joseph lui confia, avec la présidence du conseil, les ministères des affaires étrangères et de la maison impériale, 19 nov. 1881. Les premiers embarras du nouveau ministre vinrent des troubles de l'Herzégovine et de la Dalmatie du Sud. Le général Jovanovic ne put y mettre fin qu'après une campagne de trois mois, qui coûta à l'Empire 65 millions. Quant à la politique extérieure, le comte Kalnoky, entièrement d'accord avec Bismarck, s'appliqua à raffermir l'alliance des trois empereurs, fort ébranlée depuis le traité de Berlin. (*V.* François-Joseph.) Il crut y avoir réussi, mais en même temps le ministre autrichien poursuivait une active campagne diplomatique pour ruiner l'influence russe dans les États des Balkans. Les rois de Grèce, de Roumanie, de Serbie, attirés à Vienne, entrèrent dans ses vues, les princes de Monténégro et de Bulgarie repoussèrent ses avances. L'union de la Roumélie orientale avec la Bulgarie en 1885 effraya l'Autriche, qui crut à une manœuvre de la Russie et poussa le roi Milan à envahir la Bulgarie : quand les Serbes eurent été battus, Kalnoky empêcha les Bulgares de tirer profit de leurs victoires. Il contribua de tout son pouvoir à l'élection de Ferdinand de Saxe-Cobourg comme prince de Bulgarie en 1887 et prêta son appui secret, mais efficace, au ministre Stamboulov. Une telle politique devait amener une rupture avec la Russie. Dès 1886 l'alliance des trois empereurs fut remplacée par la *triplice* entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie. Kalnoky redoubla ses intrigues à Bucarest, à Belgrade et à Sophia et finit par pousser à bout la patience d'Alexandre III. La guerre aurait éclaté en 1888 entre l'Autriche et la Russie, sans l'intervention personnelle de l'empereur Guillaume. A partir de ce moment, la politique autrichienne n'éprouva plus que des échecs : l'abdication forcée du roi Milan, en 1889, fut bientôt suivie de la chute de Stamboulov, qui rendit possible la réconciliation de la Russie avec Ferdinand de Bulgarie. Le rapprochement de la Russie et de la France, sans viser directement l'Autriche, était loin d'être un succès pour sa diplomatie. Ce fut pourtant un incident de politique intérieure, un conflit entre le ministère hongrois du baron Banffy et la cour de Rome, représentée à Vienne par Mgr Agliardi, qui provoqua la chute du comte Kalnoky. Il donna sa démission en 1895 et eut pour successeur Goluchowski. (*V.* François-Joseph.)

KARR (Jean-Baptiste-Alphonse), homme de lettres et romancier, né à Munich en 1808, mort en 1890, était fils d'un pianiste bavarois qui vint s'établir à Paris. Il fut maître d'études, puis professeur de cinquième au collège Bourbon. Mais il ne tarda pas à abandonner l'enseignement pour la littérature, et, après quelques articles publiés dans le *Figaro*, il donna en 1832 son premier roman, *Sous les tilleuls*,

qui obtint un très vif succès. Il s'occupait aussi de critique littéraire et de politique. Les *Guêpes*, pamphlet mensuel qu'il publia de 1839 à 1849, firent beaucoup de bruit et valurent beaucoup d'ennemis à leur auteur. En 1848, il se présenta à l'Assemblée constituante dans la Seine-Inférieure, mais ne fut pas élu. Républicain modéré, il fonda le *Journal* pour soutenir le gouvernement de Cavaignac, et combattit la candidature de Louis-Napoléon. Après le 2 décembre, il renonça à la politique. Son caractère était aussi original que son esprit. Pendant plusieurs années il était allé vivre sur les bords de la Manche, au milieu des pêcheurs de Sainte-Adresse. Ce fut lui qui « découvrit » et mit à la mode la plage d'Etretat. En 1852 il se retira à Nice, où il écrivit ses *Bourdonnements*. En 1857 il s'établit à Saint-Raphaël, se mit à cultiver les fleurs, qu'il aimait passionnément, et inscrivit sur la porte de son habitation : ALPHONSE KARR, JARDINIER. Il exerça véritablement cette profession, expédia à Paris et à Londres ses roses et ses violettes, mais ne cessa jamais d'écrire. Dans ses dernières années, il donna dans le *Figaro* et le *Moniteur* des articles satiriques pleins d'esprit et de malice (*Grains d'hellébore*). Peu d'écrivains ont aussi bien que lui allié le bon sens et la fantaisie et donné à la vérité l'attrait du paradoxe. Plusieurs de ses boutades sont restées célèbres. En 1848, quand les socialistes réclamaient l'organisation du travail, il écrivait : « Qu'est-ce que demande la classe ouvrière? — Elle demande à ne pas travailler. » A ceux qui prêchaient l'abolition de la peine de mort, il répondait : « Je le veux bien, mais que messieurs les assassins commencent. » On pourrait tirer de ses œuvres un choix de maximes : « La vanité est l'écume de l'orgueil. — Les mendiants volent les pauvres. — Je vois bien que l'homme perfectionne tout autour de lui, mais je ne vois pas qu'il se perfectionne lui-même. » Il ne se faisait pas d'illusions sur les vertus humaines, jamais on ne put lui reprocher de flatter ses contemporains. Il n'était pourtant ni pessimiste ni misanthrope. La ville de Saint-Raphaël, qui lui doit en grande partie sa prospérité actuelle, lui a élevé un monument.

Parmi ses œuvres on peut encore citer : *Une heure trop tard* ; le *Chemin le plus court*, *Ce qu'il y a dans une bouteille d'encre* ; *Midi à quatorze heures*, *Voyage autour de mon jardin*, *la Famille Alain*, *le Livre des cent vérités* ; *les Fées de la mer*, *un Homme fort en thème* ; *Lettres écrites de mon jardin*, *les Soirées de Sainte-Adresse* ; *Fantaisies philosophiques*; *Histoires normandes*, *Promenades hors de mon jardin*, *les Fleurs*; *une Poignée de vérités*, etc.

KATKOV (N.), historien et journaliste russe, d'une famille de marchands, fit ses études en Allemagne et devint en 1847 professeur à l'université de Moscou, où il eut pour élève Pobiédonostsev, qu'Alexandre II nomma procureur général du Saint-Synode, et qui fut un des maîtres d'Alexandre III. Sans aucun titre officiel, sans autres moyens d'action que son enseignement, ses livres et ses deux journaux, le *Messager russe* et la *Gazette de Moscou*, il acquit et conserva pendant de longues années sur l'opinion et sur la politique intérieure et extérieure de son pays une influence d'autant plus extraordinaire qu'il n'apportait aux Russes aucune idée nouvelle, empruntant à Nicolas Ier son système de gouvernement autocratique et orthodoxe (*Samoderjavie i Pravoslavie*), sa haine contre les Polonais, les Juifs, les révolutionnaires et les libéraux constitutionnels ; à Catherine II ses plans de partage de l'empire ottoman. La future *Confédération gréco-slave*, dans laquelle il voulait grouper les Serbes et les Monténégrins, les Macédoniens et les Bulgares, les Roumains, les Albanais et les Hellènes, n'était qu'une variante du fameux « projet grec » de 1780, remanié et quelque peu rajeuni après Solferino et Sadowa. « La Russie, écrivait-il, doit prendre vis-à-vis de ses voisins du Midi le rôle que la France a pris vis-à-vis des peuples latins et la Prusse vis-à-vis du monde allemand. » D'autres voisins de la Russie, les « frères slaves » de l'Ouest, sujets de l'Autriche, Tchèques, Croates et Ruthènes, avaient proclamé, en 1848, au congrès de Prague, où siégeaient des Russes et même des Polonais, le principe de l'*unité slave*, et décidé la création d'un comité permanent d'action panslaviste. Le congrès de Moscou, organisé par la *Gazette* en 1867, vota, sans y rien changer, l'application de ce programme. A partir de 1871, le réveil de la question d'Orient, la revision du traité de 1856, les interventions de plus en plus pressantes de la diplomatie russe en faveur des Bosniaques, des Bulgares et des Arméniens, la guerre des Serbes et des Monténégrins contre les Turcs en 1876, l'ultimatum d'Alexandre II, les grandes espérances de 1877, déçues à San-Stefano et plus cruellement à Berlin, l'irritation du public contre l'Angleterre, l'Autriche et l'Allemagne, les discours belliqueux et les exploits des généraux les plus populaires, Tcherniaiev, Skobelev, Gourko, blâmés pour la forme par le gouvernement, mais approuvés par leur chef, le grand-duc Nicolas, et par le tsarévitch Alexandre, qui écrivait dans la *Gazette de Moscou*, donnent une idée exacte du développement et des progrès du parti nationaliste russe, de l'unité de vues et de la discipline que son chef avait su lui imposer, et des résultats qu'il avait obtenus. Affranchi de la censure, Katkov pouvait tout dire surtout sous Alexandre III, qui le traitait en ami, lui communiquait ses intentions et lui demandait des conseils. Katkov se préoccupait beaucoup de la situation intérieure et du danger que les révolutionnaires faisaient courir à l'empire. Les nihilistes, qu'on pouvait pendre ou déporter par mesure administrative, lui causaient moins d'inquiétudes que les « soi-disant modérés » des *zemstva* (conseils généraux), à qui l'empereur avait été sur le point d'accorder une constitution. (*V.* ALEXANDRE III.) Non seulement il fallait la leur refuser, mais on devait profiter de ce que « les réformes trop précipitées d'Alexandre II n'étaient pas encore entrées dans les mœurs de la nation pour les réviser à loisir, les amender, les simplifier et relever avant tout l'autorité du gouvernement et du pouvoir impérial ». Alexandre III n'était que trop disposé à suivre, ces conseils, que Pobiédonostsev répéta plus tard au malheureux Nicolas II. Katkov fut mieux inspiré quand il travailla avec l'empereur à préparer entre la Russie et la France un rapprochement dont il ne put être témoin. Il mourut le 1er août 1887 à Moscou, où le gouvernement et la nation lui firent de solennelles funérailles.

KIAO-TCHEOU (*V.* CHINE *dans ce* SUPPL.). Le territoire de Kiao-Tchéou, cédé à bail par la Chine à l'Allemagne, le 5 janvier 1898, est situé sur la mer Jaune, à l'entrée du golfe de Tchi-li, et forme une enclave de 552 kil. carrés dans la province de Chan-toung. La population était en 1914 de 200,000 hab. La capitale, Tsing-tao, avait été fortifiée à grands frais et reliée par un chemin de fer allemand à Tsinan-fou, sur le Hoang-ho. Le commerce a atteint en 1912 244 millions, dont 100 pour l'exportation. (*V.* GRANDE GUERRE [LA].)

KIEL (CANAL MARITIME DE), appelé par les Allemands *Canal de l'empereur Guillaume*, entre Brunsbüttel, sur la mer du Nord, à l'embouchure de l'Elbe, et Holtenau, dans la baie de Kiel, sur la Baltique. Les travaux, commencés sous Guillaume Ier en 1887, ont été achevés, et le canal a été solennellement inauguré par Guillaume II le 22 juin 1895. Il a 98 kil. de longueur ; sa largeur, qui était de 65 m. à la surface, de 22 au fond, et sa profondeur de 9 m. ont été augmentées pour faciliter le passage des vaisseaux de guerre. Il permet aux bâtiments de commerce d'éviter la navigation dangereuse du Kattégat et du Sund. Le mouvement du canal en 1910 a été de 38,000 navires, jaugeant 7 millions et demi de tonneaux.

KITCHENER (HORATIO-HERBERT, VICOMTE), général anglais, né en 1850 en Irlande, dans le comté de Kerry, m. en 1916, fils d'un lieutenant-colonel, descendait par sa mère d'une famille de protestants français. Élève de l'Académie militaire de Woolwich, il interrompit ses études pour s'engager comme volontaire dans notre armée de la Loire, où il eut Chanzy pour général, fut admis à l'*Institut royal du génie pour l'Inde*, chargé de missions en Palestine et dans l'île de Chypre et envoyé en Égypte, où il resta dix-huit ans et gagna tous ses grades. Commandant de la cavalerie en 1882, puis gouverneur du port de Souakim, il fut nommé en 1890 *sirdar* ou généralissime de toutes les forces anglo-égyptiennes. En 1896, le ministère le chargea de reconquérir au nom du khédive les anciennes provinces du Soudan, que l'insurrection des Mahdistes avait fait perdre à l'Égypte (*V. ce mot*) en 1883. Il y réussit après trois campagnes pénibles et meurtrières et une grande victoire à Omdurman sur le khalife Abdoullah, 1er sept. 1898. Quelques jours après cette bataille les Anglais eurent la surprise de rencontrer à Fachoda la mission française du commandant Marchand. (*V.* CONGO FRANÇAIS.) Kitchener fut reçu en triomphe à Londres. Le parlement lui vota une dotation de 30,000 livres, la reine le créa baron. Pendant la guerre du Transvaal (*V.* SUD-AFRICAINES [RÉPUBLIQUES]), il fut adjoint en 1899 à lord Roberts comme chef d'état-major, lui succéda en 1900 comme généralissime, et traita les Boers avec une rigueur impitoyable. Cependant, sur l'ordre d'Édouard VII (*V. ce nom*), il leur offrit la paix à des conditions honorables, et ce fut lui qui la signa en juin 1902. Le roi le nomma vicomte, le parlement lui vota une seconde dotation de 50,000 livres, et le ministère Salisbury lui confia le commandement en chef de l'armée des Indes, qu'il conserva pendant sept ans. *Feld-maréchal* à son retour et membre du conseil de défense du royaume, il fut envoyé au Caire en 1911, par le ministère Asquith, avec le titre de haut commissaire britannique, c'est-à-dire de gouverneur général de l'Égypte au nom du khédive Abbas-Hilmi. La popularité de Kitchener le mettait au-dessus des partis, mais les conservateurs impérialistes ne l'aimaient pas mieux que les radicaux pacifistes, quand il leur parut des dangers qu'une guerre européenne ferait

[illegible] l'Angleterre [illegible] la nécessité du service obligatoire. V. [illegible] VII. Le 5 août 1914, [illegible] l'Angleterre déclara la guerre à l'Allemagne, MM. [illegible] et Lloyd George l'appelèrent à la tête du [illegible] : on avait pleine confiance dans ses talents d'organisateur militaire, mais on lui demandait de secourir [illegible] la Belgique, alors qu'il n'en avait pas les moyens. Il improvisa en trois semaines la « [illegible] » armée du général French, qui fut battue avec nous à Charleroi, lutta vaillamment pendant la retraite et prit une part à la victoire de la Marne. (V. GRANDE GUERRE [illegible].) Pour faire de cette petite armée, à laquelle il ne cessa d'envoyer des renforts, la grande armée du général Douglas Haig, Kitchener eut à soutenir contre les préjugés de l'opinion publique, contre les Chambres et contre ses collègues du ministère, qui n'admettaient d'autre moyen de recrutement que les engagements volontaires, la plus difficile de toutes ses campagnes. Sa ténacité l'emporta sur leur obstination. En nov. 1915, M. Asquith annonça au parlement que le gouvernement admettait le principe du service obligatoire, qui fut enfin voté par les Communes le 16 et par les Lords le 26 janvier 1916. Pour suppléer dans la mesure du possible à l'unité de commandement qui n'existait pas, Kitchener dut venir plusieurs fois sur le continent conférer avec les généraux alliés. En France, il visita notre front de Champagne et eut avec Marchand, devenu général, une entrevue qui leur fit oublier Fachoda. Après un grand voyage en Orient, nov. 1915, où il organisa la défense de l'Égypte, il reçut une invitation pressante de Nicolas II, qui voulait absolument le voir à Petrograd. Kitchener jugeait qu'il avait mieux à faire à Londres. Il s'embarqua à regret sur le *Hampshire*, qui heurta une mine ou fut torpillé au N. de la côte d'Irlande, et périt dans cette catastrophe avec les officiers qui l'accompagnaient, le 5 juin 1916. E. D—Y.

KLAPKA (GEORGES), général et patriote hongrois, né à Temesvar en 1820, m. en 1892, s'engagea en 1848 dans l'armée révolutionnaire organisée par Kossuth, qui le nomma général et ministre de la guerre. Chargé en 1849 de défendre Comorn contre les Autrichiens, il résista jusqu'au 2 octobre, et ne rendit la ville qu'après la capitulation de tous les autres généraux hongrois. Klapka, exilé, vécut en France, en Italie et en Suisse. Pendant la guerre de 1866, il obtint du gouvernement prussien l'autorisation de former une légion de réfugiés hongrois. L'amnistie de 1867 lui permit de rentrer en Hongrie, où il fut élu député, mais ne s'occupa plus que d'entreprises industrielles.

On a de lui (en anglais) des *Mémoires sur la guerre de l'indépendance en Hongrie*, et la *Guerre en Orient de 1853 à 1855*.

KŒNIGSWARTER (LOUIS-JEAN), économiste, né à Amsterdam en 1816, m. à Paris en 1878, docteur en droit de l'université de Leyde en 1835, vint à Paris, où il se fit connaître par d'importants travaux sur le droit et l'économie politique. Naturalisé Français, il devint membre de la Société des antiquaires de France et correspondant de l'Institut.

Il a publié : *Essai sur la législation des peuples anciens et modernes relativement aux enfants nés hors mariage*, *Études historiques sur le développement de la société humaine*, *Histoire de l'organisation de la famille en France*, couronnée par l'Académie des Sciences morales ; *Sources et monuments du droit français antérieurs au quinzième siècle, ou Bibliothèque du droit civil français*, *Essai de statistique comparée sur le royaume des Pays-Bas*, des *Mémoires* lus à l'Institut, et des articles ou des *Rapports* dans la *Revue de législation*, l'*Annuaire de la Société des antiquaires*, etc.

KOSSUTH (LOUIS), homme politique, révolutionnaire et patriote hongrois, né en 1802 à Monok, dans le comitat de Zemplin, m. en 1894, appartenait à une famille protestante de la petite noblesse, ruinée par les guerres civiles. Depuis le XVI^e siècle, dix-sept de ses ancêtres avaient payé de leur vie ou de leur liberté leur attachement aux libertés hongroises. Reçu avocat en 1826, Louis Kossuth, déjà suspect au gouvernement autrichien, siégea pour la première fois à la Diète en 1832, comme mandataire d'un magnat qui en était membre. Il fonda successivement plusieurs journaux, supprimés l'un après l'autre par Metternich. Condamné en 1839 à quatre ans de prison, il recouvra la liberté l'année suivante à la suite d'une amnistie et fonda une nouvelle feuille, *le Journal de Pest*, qui obtint un [illegible] succès. [illegible] par le journalisme, il se lança dans des [illegible] qui le [illegible] rent. [illegible] l'organisation d'une [illegible] modérés [illegible]. [illegible] de 1847. Il y [illegible] son programme [illegible] séparation [illegible] de la Hongrie et de l'Autriche, attribution exclu[illegible] [illegible] des [illegible] par les Habsbourg. [illegible] de la [illegible] affranchissement des paysans [illegible] [illegible] La révolution du 13 mars à Vienne et [illegible] fournirent à Kossuth le moyen d'[illegible]. Il alla dès le lendemain [illegible]. [illegible] Ferdinand V accorda à la Hongrie un [illegible] Étienne, et un ministère [illegible] fut président du conseil, et Kossuth [illegible] des finances, 17 mars 1848. Ces concessions ne [illegible], qui ne les croyait pas sincères. L'[illegible] plus, il voulait l'indépendance. [illegible] la Hongrie devrait faire la guerre à l'Autriche, [illegible] organiser ses finances, tandis que ses collègues [illegible] s'efforçaient de créer une armée nationale. Mais les populations slaves de la Croatie et de l'Esclavonie dé[illegible] les Hongrois. Plutôt que d'obéir aux ministres de Pest, elles prirent les armes, sous la conduite de Jellachich, et [illegible] une armée à l'empereur contre les révolutionnaires de [illegible] et contre les Hongrois. (V. AUTRICHE-HONGRIE *dans ce livre*.) En présence de ce danger, le ministère hongrois se divisa : les plus modérés de ses membres donnèrent leur démission, les autres proclamèrent Kossuth dictateur, sous le titre de *Président du comité de défense nationale*. La guerre commença : les Autrichiens battirent d'abord les armées levées par Kossuth et occupèrent Bude et Pest. De Debreczin où il s'était réfugié, Kossuth lança un manifeste proclamant la déchéance de la maison de Habsbourg et l'indépendance de [illegible] *hongroise*, 14 avril 1849. Le soulèvement s'étendit à toute la Hongrie. L'armée autrichienne recula, [illegible] Pest, où Kossuth prit le titre de *chef provisoire* [illegible]. Mais les puissances occidentales refusèrent de reconnaître son gouvernement, ses propres généraux ne lui [illegible] pas, et le tsar Nicolas I^er, irrité de voir des Polonais [illegible] dans les rangs des insurgés, fit entrer en Hongrie l'armée russe de Paskiévitch. Kossuth, découragé, donna sa démission le 11 août 1849. La Hongrie était définitivement vaincue. Ce fut avec beaucoup de peine que Kossuth put se [illegible] sur le territoire ottoman, où Abd-ul-Medjid l'aurait livré à l'Autriche, sans les protestations de l'Angleterre et des États-Unis. En 1851, Kossuth se rendit par mer en Angleterre et y trouva un asile. En 1852, il alla faire aux États-Unis des conférences sur la révolution hongroise. De retour à Londres, il se lia avec Mazzini et Ledru-Rollin, et forma avec eux une association dont le but était de révolutionner l'Europe. Mais Kossuth se lassa vite de travailler pour la révolution cosmopolite. Il passa en Italie et forma, avec deux de ses compatriotes, Türr et Klapka, le *comité de Gênes* pour l'affranchissement de la Hongrie. Les guerres de 1859 [illegible] furent trop courtes pour que les patriotes hongrois [illegible] en tirer parti. En 1866, la légion hongroise, [illegible] par Klapka, ne fut prête à agir qu'après l'armistice de Nikolsbourg. L'année suivante, le dualisme, inauguré par François-Joseph, accorda aux Hongrois plus qu'ils [illegible] en mars 1848. Kossuth vit la plupart de ses anciens [illegible] accepter ce régime. Andrassy (V. ce nom), [illegible] condamné à mort par contumace, devint ministre de François-Joseph. Kossuth, sans blâmer ses amis, ne suivit pas leur exemple, refusa le mandat législatif en 1867 et en 1868, et accepta seulement le droit de bourgeoisie que lui conféra la municipalité de Pest. Il passa ses dernières années [illegible], et ses funérailles donnèrent lieu à une manifestation plus [illegible] que révolutionnaire.

KOUANG-TCHÉOU, enclave chinoise, cédée à bail à la France en 1898, dans la province de [illegible], sur la mer de Chine, à l'E. de la presqu'île de [illegible], en face de l'île de Haïnan, à proximité du Tonkin. [illegible] kil. carrés, avec 158.000 habitants. Le [illegible] français est Fort-Bayard.

KULTURKAMPF. V. BISMARCK [illegible].

L

LACABANE (Jean-Léon), paléographe et archéologue, né à Fons (Lot) en 1798, m. en 1885, élève de l'École des chartes, fut nommé conservateur adjoint au département des manuscrits de la Bibliothèque royale et professeur à l'École des chartes en 1847. Membre de la Société des antiquaires de France et fondateur de la Société des anciens élèves de l'École des chartes, il était officier de la Légion d'honneur.

On a de lui [illegible] en France, des *Mémoires* dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de France*, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, notamment sur la *Mort d'Étienne Marcel*, t. Ier ; des articles dans le *Dictionnaire de la conversation*, etc.

LACHAUD (Georges), avocat et écrivain politique, né en 1841, m. en 1896, était fils du défenseur de Mme Lafarge. (*V.* Lachaud Charles-Alexandre *dans le* Dict.) Inscrit au barreau de Paris, il y prit un rang distingué parmi les « avocats d'assises », assista son père dans le procès Bazaine et plaida lui-même quelques causes célèbres. Resté fidèle à la cause bonapartiste, il soutint les idées du parti de l'*Appel au peuple*, notamment dans *l'Essai sur la dictature ; l'Empire ; les Bonapartistes et la République ; le Prince Napoléon et le Parti bonapartiste ; Bonapartistes blancs et Bonapartistes rouges*.

LACROIX (Jules), littérateur et poète, frère de Paul Lacroix (*V. le* Dict.), né à Paris en 1809, m. en 1887, commença par écrire des romans de mœurs et d'aventures. Il avait conservé de ses études classiques un goût très vif pour la poésie. Dès 1830, il publia une remarquable traduction de *Macbeth*, bientôt suivie de celle du *Roi Lear*. On a encore de lui une *Ode à Casimir Perier*, 1832 ; une bonne traduction de *Juvénal* et de *Perse*, des *Odes d'Horace*, et un recueil de sonnets intitulé *Pervenches*. Au théâtre il donna *le Testament de César*, avec Auguste Maquet, *la Fronde*, opéra dont Niedermeyer composa la musique, *la Jeunesse de Louis XI*, et enfin une traduction littérale d'*Œdipe roi* de Sophocle, représentée au Théâtre-Français en 1858. Après la guerre, il fit paraître un recueil de sonnets patriotiques, *l'Année infâme*.

LA FERRIÈRE-PERCY (Hector, comte de), historien, né à Lyon en 1811, m. en 1885, s'occupa spécialement de l'histoire des Valois. Il découvrit, publia ou analysa une foule de documents inédits dans les bibliothèques et les archives de Paris, de Saint-Pétersbourg et de Londres. Outre ses *Rapports* au ministère de l'Instruction publique et ses articles dans le *Correspondant*, la *Revue des Deux Mondes* et la *Nouvelle Revue*, il a produit beaucoup d'ouvrages historiques qui ont, malgré la solide érudition de leur auteur, l'attrait de romans d'aventures : *Marguerite d'Angoulême et François Ier ; Trois Amoureuses au seizième siècle, les Projets de mariage d'Élisabeth d'Angleterre ; Henri IV, le roi, l'amoureux ; les Grandes Chasses sous les Valois ; Amour mondain ; Amour mystique* ; etc. Son meilleur titre est la publication des *Lettres de Catherine de Médicis*, commencée en 1880, 5 vol., malheureusement inachevée. Au moment de sa mort, il préparait une nouvelle série d'études sur les rapports de Mazarin avec la République anglaise et Cromwell. L'Académie des Inscriptions lui décerna deux fois le prix Gobert.

LAFON (Jacques-Émile), peintre, né en 1808, m. en 1886, fut élève de Gros et de Paul Delaroche. Il a surtout laissé des tableaux religieux, parmi lesquels on remarque : *Jésus au milieu des docteurs* et *Saint Jean de Dieu reconnaissant Jésus-Christ* [illegible].

LAFONTAINE (Henri THOMAS, dit), artiste dramatique, né à Bordeaux en 1826, m. en 1898. [illegible]

LAGRANGE (Mgr [illegible]), né à [illegible] (Cher) en 1827, m. en 18[illegible]. [illegible] la [illegible] En 1852 Mgr Dupanloup [illegible] vicaire général [illegible]. Il était chanoine de Paris, lorsqu'il fut appelé à l'évêché de Chartres en 1889. Le plus connu de ses ouvrages est une *Vie de Mgr Dupanloup*, en 3 volumes, la plus complète qui ait été publiée.

On a encore de Mgr Lagrange : *Notes sur Bréhaine ; la Raison et la Foi ; Saint Jérôme et les Dames romaines au quatrième siècle*, etc.

LA LANDELLE (Gustave de), publiciste et romancier, né à Montpellier en 1812, m. en 1886, servit dans la marine militaire, visita le Brésil, le Portugal et les Antilles, et se retira en 1839, avec le grade de lieutenant de frégate. Il écrivit beaucoup, surtout des romans maritimes, qui forment plus de 50 volumes.

On a de lui *Histoire de Duguay-Trouin, Aventures d'un vieil homme, ou l'Émigration de la Bretagne, la Couronne navale*, [illegible] *de la mer, batailles et combats* dans la *Revue contemporaine*, [illegible] *flibustiers ; le Roi des rois ; les Épaulettes d'amiral ; Contes d'un marin ; les Quarts de jour, les Quarts de nuit* ; etc.

LALLEMAND (Orphis-Léon), né à Eteignères (Ardennes), d'une famille alsacienne, en 1817, m. en 1893, se distingua en Algérie et en Crimée et prit part à la conquête de la Grande Kabylie en 1857. Général de division en 1870, il eut, pendant la guerre franco-allemande, le commandement en chef des troupes de l'Algérie, et réprima avec autant d'habileté que d'énergie la grande insurrection des Kabyles. Nommé ensuite commandant du Ier corps à Lille, il fut promu grand-croix de la Légion d'honneur.

LALO (Édouard), musicien et compositeur, né à Lille en 1829, m. en 1892, était fils d'un ancien officier du premier empire. Il fit ses études musicales au conservatoire de sa ville natale, où il eut pour maître le violoniste Baumann. Il vint à Paris en 1855 et se lia avec Bizet, Saint-Saëns, Massenet, César Franck et Rubinstein. Berlioz fut frappé de son talent de compositeur. Néanmoins il hésita longtemps avant d'aborder le théâtre, et ne donnait au public que des morceaux de concert et de musique de chambre, parmi lesquels on remarque surtout son *Concerto en fa* pour le violon, sa *Symphonie espagnole*, son *Concerto russe*, et son *Concerto en sol mineur* pour piano et orchestre. Enfin son opéra du *Roi d'Ys*, représenté en 1890 à l'Opéra-Comique et sur presque toutes les grandes scènes des départements et de l'étranger, le plaça au rang de nos premiers compositeurs. Lalo mourut au moment où il commençait à recueillir le fruit de trente années d'études patientes et d'efforts ininterrompus, laissant inachevé un autre opéra, la *Jacquerie*, qui fut terminé par M. Coquart et représenté à Montecarlo en 1895.

LAMBERT (A.), général, né à Carhaix (Finistère) en 1834, m. en 1901, sortit de Saint-Cyr comme sous-lieutenant dans l'infanterie de marine, passa sept ans au Sénégal et à la Réunion, d'où il revint au début de la guerre franco-allemande avec le grade de chef de bataillon. Il s'illustra à la défense de Bazeilles et fut le héros du glorieux épisode des *Dernières Cartouches*. Général de brigade en 1885, il fut quelque temps commandant militaire du palais du Sénat, puis commandant d'une brigade à Quimper. Il fut un des fondateurs de la Société nationale des vétérans des armées de terre et de mer et de l'Union des sociétés régimentaires, qui le choisirent pour président. En janvier 1900, le département du Finistère le nomma sénateur à une grande majorité.

LAMI (Louis-Eugène), peintre et aquarelliste, né à Paris en 1800, m. en 1891, élève de Gros et d'Horace Vernet, se fit connaître par des tableaux d'histoire exposés aux Salons annuels à partir de 1824, et dont plusieurs sont à Versailles. On cite parmi les plus connus : le *Combat de Puerto de Miravete*, épisode de la guerre d'Espagne de 1823, la *Cavalerie* [illegible], la *Prise de* [illegible], la *Bataille de l'Alma*. Il peignit aussi [illegible] [illegible] il était officier de la Légion d'honneur.

LAMY (François-Joseph), officier et explorateur, né en 1858, m. en 1900, chef de bataillon en 1896, fut attaché à la personne du président Félix Faure. Il commandait le 1er régiment de tirailleurs algériens à El Goléa, lorsqu'il fut adjoint en 1898 à M. Foureau, chargé d'une importante mission dans le Sahara. Après la prise d'Aghadir, le commandant Lamy rencontra au S. du lac Tchad la mission de M. Gentil, renforcée de la petite troupe du capitaine Joalland et du lieutenant Meynier. Les trois missions réunies passèrent sur la rive droite du Chari et détruisirent au combat de Koussouri la dernière armée du sultan Rabah. (V. Soudan français.) Malheureusement Lamy fut mortellement blessé, ainsi que le capitaine de Cointet.

LANSAC (François-Émile de), peintre, né à Tulle en 1805, m. en 1890, élève d'Ary Scheffer, se distingua dans le genre historique et obtint deux fois une médaille d'or en 1836 et en 1838. On cite parmi ses tableaux un *Épisode du siège de Missolonghi*; un *Trait de courage du commandant Daru*; les *Chasseurs au marais* et le *Trompette des guides*; parmi ses portraits, ceux de *Napoléon Ier*, d'*Olivier de Clisson* et du *duc d'Orléans* sont au musée de Versailles.

LANSYER (Emmanuel), peintre, né à Bouin (Vendée) en 1835, m. en 1893, étudia d'abord l'architecture, qu'il abandonna pour la peinture en 1863. Une *Vue de Douarnenez* le classa parmi nos bons paysagistes. Mais dans la plupart de ses tableaux les édifices tiennent presque toujours la première place. On a de lui les vues du *Mont-Saint-Michel*, de l'ancienne *Cour de la Sorbonne*, des *Ruines de la Cour des comptes*, de l'*Institut*, du *Quartier de la place Maubert*.

LAPOINTE (Savinien), ouvrier poète, né à Sens en 1812, m. en 1893, était fils d'un cordonnier. Il suivit la profession paternelle et vint s'établir à Paris, où il s'occupa de politique et de littérature, sans abandonner son atelier. Condamné comme républicain sous Louis-Philippe, il publia pendant sa détention des poésies qui lui valurent les encouragements de Béranger et de Victor Hugo. Il se présenta sans succès à l'Assemblée de 1848 et fut, sous l'empire, employé à la Compagnie du gaz.

LA POMMERAYE (Pierre-Henri-Victor **BERDALLE** de), littérateur et critique, né à Rome en 1839, m. en 1891, se fit connaître comme conférencier dès 1862 et fut un des collaborateurs les plus actifs de l'Association polytechnique. Il fit de nombreuses conférences sur les chefs-d'œuvre du répertoire classique, notamment à l'Odéon. A partir de 1871, il rédigea les feuilletons dramatiques du *Bien public*, de la *France* et de *Paris*. En 1874, il imagina le *feuilleton parlé*, conférence hebdomadaire sur les nouveautés littéraires et théâtrales. En 1878, il succéda à Samson comme professeur d'histoire de la littérature dramatique au Conservatoire. Bien qu'il s'occupât peu de politique, il fut vice-président de l'Association des journalistes républicains, et remplit les fonctions de chef des secrétaires rédacteurs du Sénat.

On a de lui : *l'Art d'être heureux*, 1868 ; *les Jeunes*; *Molière et Bossuet*; *la Critique de la Visite de noces*; *la Critique de Francillon*; *Histoire du début de Dumas fils au théâtre*, 1872; etc.

LARCY (de **SAUBERT**, baron de), homme politique et historien, né en 1805 au Vigan, m. en 1882, étudia le droit à Paris, fut nommé substitut à Alais en 1829, mais donna sa démission après la révolution de juillet 1830. Conseiller général du Gard en 1833, député de Montpellier sous Louis-Philippe et aux deux assemblées de la seconde République, il rentra dans la vie privée jusqu'aux élections de février 1871. Député à l'Assemblée de Versailles, il fit partie, comme ministre des travaux publics, du cabinet formé par Thiers, et y représenta le parti légitimiste, donna sa démission dès 1872, reprit son portefeuille au commencement de la présidence de Mac-Mahon, et fut élu en 1877 sénateur inamovible.

On a de lui plusieurs ouvrages historiques : les *Vicissitudes politiques de la France*, *Louis XVI et les États généraux* (dans le *Correspondant*), etc.

LA ROUNAT (Aimé-Nicolas-Charles de), littérateur et auteur dramatique, né à Paris en 1819, m. en 1885, s'était fait connaître comme homme de lettres lorsque, en février 1848, Louis Blanc le fit nommer secrétaire de la commission du Luxembourg. Il revint à la littérature, écrivit des vaudevilles qui eurent du succès, prit de 1856 à 1867 la direction de l'Odéon, et la reprit en 1880. On a de lui quelques romans et des articles de critique dans la *Revue de Paris*, le *Moniteur universel*, le *Dix-neuvième siècle*, etc.

LARREY (Félix-Hippolyte, baron), chirurgien militaire, né à Paris en 1808, m. en 1895, fils du baron Dominique Larrey, chirurgien en chef de la Grande Armée (V. le Dict.), suivit la même carrière que son père, et assista au siège d'Anvers en qualité d'aide-major. Son père eut la joie de le voir nommé, à la suite d'un concours, professeur de pathologie chirurgicale à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce, en 1841. Inspecteur du service de santé en 1858 et chirurgien ordinaire de Napoléon III, Larrey fut médecin en chef de l'armée d'Italie en 1859. Quand il prit sa retraite en 1871, Thiers le nomma grand officier de la Légion d'honneur. Élu en 1877 député des Basses-Pyrénées, il vota avec les bonapartistes, ne se représenta pas en 1881, et ne s'occupa plus que des nombreuses associations de bienfaisance auxquelles il s'était toujours intéressé : Société de secours aux blessés militaires, Société centrale de sauvetage des naufragés, Union des femmes de France, etc. Larrey était membre de l'Académie de médecine et de la Société de chirurgie.

On a de lui, entre autres ouvrages : *Mémoires de médecine militaire*; *Mélanges de chirurgie*; *sur la Méthode analytique en chirurgie*; *Diagnostic et curabilité du cancer*; *Notes sur quelques accidents de la [illegible]*; etc.

LA SICOTIÈRE (Fr. de), historien et homme politique, né en 1812 à Valframbert (Orne), m. en 1895. Avocat et bâtonnier de l'ordre à Alençon, il fut élu membre du conseil général de l'Orne, donna sa démission lors du coup d'État de 1851 et ne s'occupa plus que d'études historiques. Député de l'Orne à l'Assemblée de 1871, il siégea au centre droit, vota contre Thiers le 24 mai 1873 et pour la constitution de 1875. Sénateur du même département en 1876 et toujours réélu depuis, il resta constamment attaché au parti conservateur. Ses travaux historiques sur la *Normandie* et la Révolution française, sur la ville et le palais de *Versailles*, présentent le plus vif intérêt, grâce au choix judicieux des documents qu'il utilise et à la sûreté de ses informations.

LATOUR dit **LATOUR DE SAINT-YBARS**, littérateur et auteur dramatique, né à Saint-Ybars (Ariège) en 1808, m. en 1891, fut avocat à Toulouse, s'essaya dans la politique, publia en 1834 une brochure sur la loi contre les associations et combattit plus tard le second empire, sans pouvoir se faire élire député. Son premier drame en prose, le *Comte de Gowrie*, fut représenté en 1836 à Toulouse, où il avait été couronné par l'Académie des Jeux Floraux. Il donna depuis une douzaine de tragédies (*Virginie*, jouée par Rachel), de drames, de comédies en vers ou en prose, et une curieuse et paradoxale histoire de Néron dans laquelle il essaye de réhabiliter cet empereur.

LAUBESPIN (Léonel-Antoine, comte de), officier, homme politique et philanthrope, né à Paris en 1810, m. en 1896, admis à l'École polytechnique en 1829, servit dans l'artillerie et fut aide de camp du maréchal Valée, gouverneur général de l'Algérie. Il donna sa démission en 1848, s'occupa d'exploiter les grandes propriétés qu'il possédait dans la Nièvre, fut conseiller général et, en 1888, sénateur de ce département et vota toujours avec la droite. L'Institut Pasteur et l'œuvre de l'Hospitalité de nuit le comptèrent parmi leurs bienfaiteurs. Il fut un des fondateurs de l'œuvre de l'Assistance par le travail. En 1895, Félix Faure voulut lui remettre lui-même la croix d'officier de la Légion d'honneur.

LAVELEYE (Émile de), professeur et publiciste belge, né à Bruges en 1822, fut élève du collège Stanislas et de la faculté de droit de Gand. En 1864, il devint professeur d'économie politique à l'université de Liège. L'Académie des Sciences morales et politiques le nomma membre correspondant en 1869; le roi Léopold II l'avait créé baron.

Parmi ses nombreux ouvrages d'histoire et d'économie politique, on peut citer : *Questions contemporaines*, 1863; *Essai sur les formes du gouvernement dans les sociétés modernes*, *de la Propriété et de ses formes primitives*, *Lettres d'Italie*, *Nouvelles Lettres d'Italie*, *la Péninsule des Balkans*, *le Gouvernement de la démocratie* (ouvrage posthume), 2 vol., 1892.

LAVIGERIE (Charles **ALLEMAND**-), cardinal, né à Bayonne en 1825, m. en 1892, était fils d'un receveur des douanes. Docteur en théologie et professeur d'histoire ecclésiastique à la Sorbonne, il fut chargé d'une mission en Syrie, après les massacres de 1860, appelé en 1863 à l'évêché de Nancy, et en 1867 au siège d'Alger, qui venait d'être érigé en archevêché. Notre grande colonie africaine était alors désolée par une famine qui réduisait la population indigène à la plus affreuse misère. La charité et le dévouement du prélat arrachèrent à la mort des milliers de victimes, mais son projet de recueillir et d'élever jusqu'à leur vingtième année les orphelins musulmans, qui décideraient alors librement s'ils voulaient être baptisés, effraya le gouverneur général Mac-Mahon, qui tenta de s'y opposer et offrit sa démission, qui ne fut pas acceptée. En 1871, l'archevêque d'Alger se présenta sans succès aux élections le 8 février dans les Basses-Pyrénées, et le 2 juillet dans les Landes. En 1874, il fonda l'œuvre des *Missions africaines* et peu de temps après, à la Maison-Carrée, près d'Alger, la congrégation des *Pères blancs*, dont la mission consiste à la fois à prêcher l'Évangile et à combattre l'esclavage. Leur activité s'étendit bientôt dans les régions intérieures de l'Afrique, jusqu'au Congo et au lac Tanganyka. Il y eut même une tentative, qui ne réussit pas,

pour adjoindre aux Pères blancs un ordre militaire, les *Frères armés du Sahara*. Après l'établissement du protectorat français en Tunisie, Mgr Lavigerie, chargé de l'administration du diocèse de Tunis, reçut le titre d'archevêque de Carthage, tout en restant archevêque d'Alger, et le chapeau de cardinal en 1883. La lourde tâche qu'il eut à remplir ne l'empêcha pas d'être un des promoteurs les plus ardents de la campagne anti-esclavagiste. Il visita les capitales des États européens, sollicita l'appui des gouvernements, provoqua des congrès, prêcha, quêta dans les églises pour ses œuvres africaines, et obtint des millions qui furent bien employés. Son âme généreuse rêvait une œuvre plus difficile encore. Comme évêque et comme patriote, il souhaitait l'oubli de nos discordes passées, l'apaisement des passions politiques, la réconciliation de tous les Français. Jamais il n'avait fait d'opposition à la République. En 1877, il avait fait célébrer dans la cathédrale d'Alger un service solennel pour Thiers, et quelque temps après il avait rendu visite à Gambetta, président de la Chambre, qui l'avait fort bien accueilli. Jules Ferry intervint plusieurs fois pour faire voter les crédits demandés par l'archevêque d'Alger. En recevant des mains du président Carnot la barrette cardinalice, Mgr Lavigerie loua sans réserve, dans son discours de remerciement, « cette nombreuse portion du clergé français qui se dévoue, au dehors, au service de l'Église et de la patrie, et qui, étrangère aux divisions de la politique humaine, se serre autour du drapeau de la France ». En 1890, encouragé par les conseils de Léon XIII, il proclama son adhésion aux institutions républicaines et, dans un banquet offert aux officiers de l'escadre de la Méditerranée, il fit jouer la *Marseillaise* par la musique des Pères blancs. Léon XIII approuva son attitude et son langage, mais les conservateurs monarchistes en furent irrités. Leurs journaux l'attaquèrent avec violence, et engagèrent leurs lecteurs à refuser tout subside aux œuvres du cardinal. Ce conseil fut trop bien suivi. Mgr Lavigerie dut multiplier ses voyages et redoubler d'efforts pour se procurer les ressources qui allaient lui manquer. Une congestion cérébrale l'emporta en quelques heures, le 27 novembre 1892. Selon son désir, son corps fut transporté d'Alger à Tunis et inhumé à Carthage. Ses funérailles donnèrent lieu à une touchante manifestation. Français et Italiens, chrétiens, israélites et musulmans, se trouvèrent d'accord pour rendre hommage à celui qui avait su, selon l'heureuse expression du journal *le Temps*, « concilier dans une si puissante et si glorieuse synthèse la foi du chrétien et le patriotisme du Français ». E. D—Y.

LAVOIX (Henri), homme de lettres, né en Bretagne en 1820, m. en 1892, attaché à la Bibliothèque nationale, devint conservateur du département des médailles. Très instruit et très spirituel, il se fit connaître par de nombreux articles littéraires donnés à divers journaux, notamment au *Moniteur universel*. Chargé de la critique dramatique à l'*Illustration*, il fut en outre lecteur du comité de la Comédie française.

LAYRLE, amiral français, né en 1834, m. en 1896, était capitaine de frégate, lorsqu'il fut appelé à Paris pour concourir à la défense des forts. Il en fut récompensé par le grade de capitaine de vaisseau, prit part, en 1881, à l'expédition de Tunisie, fut nommé contre-amiral, directeur du service des torpilles et commandant de la division navale de l'extrême Orient, vice-amiral en 1889, et membre du conseil des travaux de la marine. Le mauvais état de sa santé l'obligea à prendre sa retraite en 1893.

On a de lui des articles intéressants dans la *Revue des Deux Mondes*, et un excellent ouvrage sur le *Japon en 1867, la Vie japonaise, les Villes et les Habitants*, 1868.

LE BLANT (Edmond-Frédéric), savant archéologue, né à Paris en 1818, m. en 1897, reçu avocat, fut attaché pendant trente ans à l'administration des finances. Il l'abandonna pour se consacrer tout entier aux grands travaux d'archéologie et d'épigraphie qu'il avait entrepris depuis 1848. Ses ouvrages d'érudition jouissent d'une grande autorité et ont rendu de grands services à la science des antiquités chrétiennes. Edmond Le Blant fut membre de l'Académie des Inscriptions, directeur de l'École française de Rome et officier de la Légion d'honneur.

Ses principaux ouvrages sont : *Inscriptions chrétiennes de la Gaule* [illegible]

LE BŒUF (Edmond), maréchal de France, né à Paris en 18[illegible], m. en 18[illegible] [illegible] prit part, comme [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] la campagne [illegible] [illegible] le duc de Morny, chargé de représenter Napoléon III au [illegible] d'Alexandre II. Général de division en 1857 et commandant de l'artillerie pendant la campagne d'Italie, il se distingua à Solférino. Napoléon III le choisit comme aide de camp et le chargea d'aller en 1866 prendre possession de la Vénétie, qui devait être aussitôt transmise à Victor-Emmanuel. Il était commandant du VIe corps à Toulouse lorsqu'il reçut, le 21 août 1869, après la mort du maréchal Niel, le portefeuille de la guerre, qu'il conserva dans le ministère d'Émile Ollivier, le 2 janvier 1870. Deux mois après il fut nommé maréchal de France. Bien que la nouvelle organisation militaire prescrite par la loi de 1868 fût à peine ébauchée, Le Bœuf était convaincu que la France pouvait tenir tête à n'importe quelle armée européenne. Ses déclarations à la tribune en réponse aux craintes exprimées par Thiers ne sont pas moins catégoriques que le mot fameux qu'on lui a prêté : « Quand la guerre devrait durer un an, il ne nous manquerait pas un bouton de guêtre. » Après la déclaration de guerre, l'empereur désigna Le Bœuf comme major général, sous ses ordres, en lui conservant ses fonctions ministérielles. Lorsque, à la suite de nos premières défaites, Ollivier fut remplacé par Palikao, Le Bœuf resta attaché à l'armée de Metz, remplaça à la tête du IIIe corps le général Decaen, tué à Borny, combattit à Gravelotte, Saint-Privat et Noisseville avec un courage désespéré et vota dans le conseil contre la capitulation. Prisonnier en Allemagne, il vécut ensuite quelque temps en Suisse, puis en Hollande, revint déposer énergiquement contre Bazaine devant la commission d'enquête et devant le conseil de guerre de Trianon. Parmi les acteurs du terrible drame de 1870, Le Bœuf était un de ceux sur qui pesaient les responsabilités les plus lourdes. Il ne chercha pas à les rejeter sur d'autres, et sa résignation ne fut pas sans grandeur. Renonçant à jouer aucun rôle militaire ou politique, il se retira dans son château de Moncel (Orne), où il mourut, respecté de tous et regretté des pauvres dont il avait été le bienfaiteur.

LECONTE DE LISLE (Charles-Marie **LECONTE**, connu sous le nom de), poète, né en 1818 à Saint-Paul (île de la Réunion), m. en 1894. Son père était Breton. Sa mère, nièce du poète Parny, était d'origine gasconne. Lorsqu'il eut terminé ses études, son père, qui le destinait au commerce, le fit voyager, l'envoya en France, puis dans l'Inde et dans les îles de la Sonde, sans parvenir à lui donner le goût des affaires. Charles Leconte, renonçant à faire fortune, vint s'établir à Paris, où il accueillit avec enthousiasme la révolution de février. Déçu dans ses espérances, il abandonna pour toujours la politique et se donna tout entier à la poésie. Malgré les encouragements et les éloges de Sainte-Beuve, les débuts du poète furent lents et pénibles. Il était pauvre, timide et fier. Lorsqu'on lui demandait plus tard de quoi il avait vécu jusqu'à sa quarantième année, il répondait : « J'ai vécu de privations et de racines grecques. » En 1852, parut son premier volume de vers, les *Poèmes antiques*, dont la préface était un véritable manifeste. « Depuis Homère, Eschyle et Sophocle, qui représentaient la poésie dans sa vitalité, dans sa plénitude, écrivait-il, la décadence et la barbarie ont envahi l'esprit humain. En fait d'art original, le monde romain est au niveau des Daces et des Sarmates ; le cycle chrétien tout entier est barbare. » Le seul moyen de relever la poésie, c'était de la faire remonter vers sa source, de revenir à la tradition païenne de la Grèce, d'emprunter aux poètes grecs leurs sujets, leur manière de penser et d'écrire, leurs images et leurs métaphores, et jusqu'à l'orthographe exacte de leurs noms propres. Ces théories exagérées et trop exclusives soulevèrent des protestations qui n'empêchèrent pas le poète de les appliquer à la lettre. Il écrivit *Akhilleus, Odysseus, Klytemnaistra*, et ne craignit pas de faire dire par un de ses personnages : *Mets un bœuf sur ta langue*, au lieu de : « Garde le silence. » Les critiques s'en indignèrent, le public s'en amusa. Mais il y avait de si beaux vers dans les *Poèmes antiques* et dans les volumes qui parurent ensuite, *Poèmes et poésies*, 1854, le *Chemin de la croix*, 1859, *Poèmes barbares*, 1862, qu'on pardonna sans trop de peine à un grand poète quelques bizarreries d'orthographe. Ses traductions en prose de *Théocrite*, de l'*Iliade*, 1867, d'*Hésiode*, et des *Hymnes orphiques*, 1869, de l'*Odyssée*, 1870, d'*Horace*, 1873, de *Sophocle*, 1877, d'*Euripide*, 1885, calquées sur le texte, en reproduisaient avec un rare bonheur les beautés poétiques. Elles accrurent la réputation de l'auteur, mais elles ne l'enrichirent pas. En 1870, Napoléon III le nomma chevalier de la Légion d'honneur et lui accorda une petite pension. Le gouvernement de la République la lui conserva, et Jules Simon, ministre de l'instruction publique, le nomma sous-bibliothécaire du Sénat, avec un traitement modeste, [illegible] un des [illegible] du Luxembourg, un appartement, qu'il occupa jusqu'à sa mort. La proclamation de la République avait réveillé son enthousiasme de 1848. Il publia, en 1872, le *Catéchisme républicain*, dont les tendances [illegible] la droite de l'Assemblée nationale. Leconte de Lisle était déjà

revenu à la poésie épique. C'est en 1873 qu'il fit représenter, à l'Odéon, les *Érinnyes*, tragédie antique, d'après la trilogie d'Eschyle. Massenet avait composé une musique de scène fort goûtée du public. Le poète, moins heureux que le musicien, ne peut dire qu'il ne charma les spectateurs. Son œuvre ne fut appréciée à sa valeur que par un petit nombre de lettrés. Leconte de Lisle avait écrit une autre tragédie, l'*Apollonide*, imitée de l'*Ion* d'Euripide, qu'il ne put faire représenter. En 1884, il publia les *Poèmes tragiques*, qu'on peut regarder comme son dernier ouvrage, bien qu'il ait donné depuis un certain nombre de pièces détachées dans la *Revue des Deux Mondes*. Leconte de Lisle n'entra à l'Académie française qu'en 1886, à la place de Victor Hugo, qui avait proposé sa candidature et lui avait donné sa voix à chaque élection pendant neuf ans. Officier de la Légion d'honneur depuis 1883, il allait être promu commandeur, lorsqu'il mourut.

LEDOCHOWSKI (MIECISLAS), prélat allemand et cardinal, d'une ancienne famille polonaise, né à Gorki, dans le gouvernement russe de Mohilev, en 1822, m. en 1902, fit ses études théologiques à Rome, et fut employé sous Pie IX dans la diplomatie pontificale, à Lisbonne, puis dans l'Amérique du Sud, où il eut de graves démêlés avec le gouvernement de la Colombie. Nonce à Bruxelles depuis 1862, il fut élevé en 1866 à l'archevêché de Gnesen et Posen, siège primatial de la Pologne prussienne. Pendant la période du *Kulturkampf* (V. BISMARCK), il fut un des adversaires les plus intraitables du chancelier, qui le fit condamner en 1874 à la destitution et à l'emprisonnement dans une forteresse, d'où il s'évada l'année suivante. Pie IX, qui l'avait nommé cardinal pendant sa captivité, l'accueillit à Rome, lui donna asile au Vatican, pour le mettre à l'abri d'une extradition, et le nomma préfet de la Propagande. Dans ces hautes fonctions, il se montra défavorable à la France, dont il chercha à restreindre l'influence en Orient. Réconcilié depuis la fin du Kulturkampf avec l'Empire germanique, il fut dans ses dernières années le représentant le plus autorisé de la politique allemande auprès de Léon XIII. (V. *ce nom*.)

LEFEBVRE (CHARLES), peintre, né à Paris en 1805, m. en 1882, élève de Gros et d'Abel de Pujol, réussit dans la peinture d'histoire, la peinture religieuse et le portrait. Parmi ses œuvres on remarque : *le Prisonnier de Chillon*, 1827 ; *Madeleine repentante*, *Guillaume le Conquérant*, *Moïse*, *St Sébastien*, *Méhul enseignant des chants patriotiques au peuple*, le portrait de *Jules Favre*, etc. Ses tableaux se trouvent dans plusieurs églises de Paris, dans les musées de Rouen, de Lille et de Nîmes.

LEFEBVRE DE BÉHAINE (E.-A., COMTE DE), diplomate, né en 1829, m. en 1897, attaché dès 1849 à la légation française de Munich, fut presque constamment employé en Allemagne, notamment à Darmstadt et à Berlin, jusqu'à la guerre de 1870. Après le traité de Francfort, il fut nommé en 1872 ministre de France à Munich, passa à la Haye avec le même titre en 1880, et remplit de 1882 à 1896 avec une remarquable habileté les délicates fonctions d'ambassadeur de la République française auprès du Vatican.

LEFÈVRE-PONTALIS (ANTONIN), homme politique et historien, né à Paris en 1832, m. en 1903, fut auditeur au Conseil d'État, donna sa démission en 1863 pour s'occuper de politique, soutint les idées de l'*Union libérale*, se présenta sans succès aux élections pour le Corps législatif, mais fut élu en 1871 à l'Assemblée nationale, par le département de Seine-et-Oise. Conservateur modéré, il siégea au centre droit et prit souvent la parole. Lors des élections d'oct. 1877, il échoua dans le Nord et renonça à la politique active pour s'occuper de travaux d'histoire et d'économie sociale, qui lui valurent d'entrer en 1888 à l'Académie des sciences morales et politiques. On a de lui une excellente étude sur *Jean de Witt*, 1884.

LE GOFF (JOSEPH), sculpteur français, né en 1832, m. en 1890. On a de lui la statue colossale du pape *Urbain II* à Châtillon-sur-Marne, et la statue qui couronne la basilique de Sainte-Anne d'Auray. Il a travaillé à la décoration artistique du nouvel Hôtel de ville de Paris.

LEHOUX (P.), peintre, né à Paris en 1844, m. en 1896, exposa aux Salons annuels, à partir de 1869, obtint en 1873 une 2e médaille, en 1874 une 1re médaille et le prix du Salon, récemment institué. Les plus connues de ses œuvres sont *Mercure et Argus*; *Une Océanide*; *David et Goliath*; *Saint Laurent, martyr*, etc.

LEJEUNE (EUGÈNE), peintre, né en 1818, m. en 1894, élève de Paul Delaroche et de Gleyre, envoya au Salon, depuis 1845 jusqu'à l'année même de sa mort, un très grand nombre de tableaux et de jolies aquarelles : *le Marchand d'images*; *la Leçon de musique*; *l'Enterrement d'un petit oiseau*; *le Meunier, son Fils et l'Âne*; *l'Oiseau bleu*; *Petite Mère*; *Premier Rendez-vous*; *le Petit Chaperon rouge*; etc. La plupart de ses œuvres ont été reproduites par la gravure.

LEMOINNE (JOHN), écrivain et homme politique, né à Londres de parents français en 1815, m. en 1892, fit ses études en Angleterre, vint se fixer en France et entra dès 1840 au *Journal des Débats*. Ses articles sur l'Angleterre et sur la politique étrangère, publiés dans ce journal et dans la *Revue des Deux Mondes*, attirèrent sur lui l'attention du public. Sous l'empire, il resta fidèle, comme toute la rédaction des *Débats*, aux souvenirs de la monarchie de Juillet. Après avoir soutenu de 1871 à 1873 la politique de Thiers, favorable aux républicains, il accepta, après le 24 mai, l'idée d'une restauration monarchique, parce qu'il croyait voir dans la conciliation des légitimistes avec les orléanistes le moyen de fonder en France le gouvernement parlementaire et libéral dont il avait toujours été partisan. Mais lorsque le comte de Chambord eut formellement repoussé toute transaction, John Lemoinne adhéra sans réserve à la République, et la défendit avec beaucoup de verve et d'esprit dans les *Débats* et plus tard dans le *Matin*. En 1875, il fut élu membre de l'Académie française en remplacement de Jules Janin, et reçu par un autre collaborateur des *Débats*, Cuvillier-Fleury. Nommé sénateur inamovible, il refusa en 1880 l'ambassade de Bruxelles, aimant mieux rester journaliste et suivre jusqu'à la fin de sa longue carrière la profession qu'il avait honorée pendant tant d'années par son caractère et par son talent.

LE MOYNE DE LA BORDERIE (ARTHUR), érudit et homme politique, né en 1828, m. en 1901, fut élève de l'École des Chartes et publia de remarquables travaux d'archéologie et d'histoire, qui lui valurent d'être élu en 1889 membre libre de l'Académie des Inscriptions. En 1871, le département d'Ille-et-Vilaine l'envoya siéger à l'Assemblée nationale, où il prit place à l'extrême droite. Depuis 1875, renonçant à la politique, il se fixa à Vitré et légua ses nombreux manuscrits à la bibliothèque de cette ville.

LENOIR (ALEXANDRE-ALBERT), architecte et archéologue, né à Paris en 1801, m. en 1891, était fils d'Alexandre Lenoir (*V. le* DICT.), le créateur du musée des Monuments français. Il fit ses études artistiques sous la direction de l'architecte Debret, voyagea en Italie, en Grèce, en Orient, et recueillit dans ses voyages les documents qui lui permirent de publier en 1847 son *Histoire de l'architecture monastique*, couronnée par l'Académie des Inscriptions. Dès 1833, il avait conçu le projet de réunir les ruines du palais des Thermes à l'hôtel de Cluny restauré. Ses plans, que le gouvernement avait agréés, lui furent deux fois dérobés, il dut les refaire presque entièrement. C'est seulement en 1843 que les Chambres votèrent les crédits nécessaires pour commencer les travaux. L'ouverture du boulevard Saint-Michel et du boulevard Saint-Germain restreignit l'espace qui lui était accordé. Son projet dut être plusieurs fois modifié. Il n'en fit pas moins une œuvre admirée des connaisseurs. Architecte du musée de Cluny, il fut nommé en 1862 secrétaire de l'École des beaux-arts, membre de l'Institut en 1869, et officier de la Légion d'honneur. Son *Histoire de l'architecture byzantine* est un travail d'une haute valeur archéologique ; sa *Statistique monumentale de Paris* fut récompensée par le prix Bordin, en 1861. Il a publié en outre une *Notice sur les fortifications de Paris sous Philippe-Auguste*, et entrepris un *Plan de Paris au treizième siècle*, qu'il n'eut pas le temps de terminer.

LÉON XIII (JOACHIM-VINCENT **PECCI**), né à Carpineto, près de Velletri, le 2 mars 1810, m. en 1903, appartenait à une famille noble de Sienne, qui avait soutenu les Médicis en Toscane et était venue s'établir à Rome au temps de Clément VII. Il était le sixième enfant du comte Louis Pecci, colonel de la garde royale italienne de Napoléon. Après de très brillantes études chez les jésuites de Viterbe, au Collège romain et à l'Académie des nobles ecclésiastiques, Joachim-Vincent fut reçu docteur en théologie, en droit canonique et en droit civil, admis dans la prélature, administrateur adjoint des hôpitaux, juge au tribunal *del Buon governo*, ordonné prêtre le 31 déc. 1837, et pendant cinq ans gouverneur ou délégat de Bénévent, puis de Pérouse. En 1843, Grégoire XVI le créa archevêque *in partibus* de Damiette et l'envoya comme nonce à Bruxelles, où il rendit de grands services et plut beaucoup au roi Léopold. Un brusque rappel, [illegible], mais qui n'était pas une disgrâce, abrégea sa nonciature. Nommé évêque de Pérouse en janv. 1846, il revint en Italie à très petites journées, visitant Londres et les grandes villes anglaises, séjournant un mois à Paris, reçu gracieusement par Victoria, cordialement par Louis-Philippe. La mort de Grégoire XVI, son bienfaiteur (1er juin), qui lui aurait probablement confié une des grandes charges du gouvernement pontifical, eut une fâcheuse influence sur la carrière de Mgr Pecci. Pie IX le laissa partir pour Pérouse, et ne le nomma cardinal qu'en 1853. Lorsque, en sept. 1860, à la suite des révolutions de l'Italie centrale, les troupes piémontaises envahirent les États pontificaux, l'évêque de Pérouse

ne put les empêcher de bombarder la citadelle, mais obtint pour la ville une capitulation qui fut respectée. Les menaces des commissaires du roi, le procès qu'ils lui intentèrent en 1862 et l'emprisonnement de son ami, le vieux cardinal de Angelis, n'empêchèrent pas le cardinal Pecci de protester seul ou à la tête des évêques de l'Ombrie, contre l'annexion piémontaise, les lois anticléricales, l'extension des droits royaux, de *placet* et d'*exequatur*, etc. Plusieurs de ses lettres ou remontrances directement adressées à Victor-Emmanuel, eurent un retentissement considérable. Le ton en était grave et modéré. « Nous espérons, écrivait-il en 1864, que nos paroles ne seront pas entièrement stériles, si Votre Majesté veut bien les peser dans la balance où elle met ses devoirs de souverain catholique. » En 1870, le cardinal de Pérouse eut un rôle actif dans le concile du Vatican. (V. Pie IX *dans le* Dict.) Son éloquence et l'autorité dont il jouissait le firent choisir comme orateur du sacré-collège, lors du jubilé pontifical en 1876. Toutefois, ce ne fut qu'après la mort de son secrétaire d'État, Antonelli (*V. le* Dict.), que Pie IX retint auprès de lui le cardinal Pecci et lui confia, en sept. 1877, l'importante charge de camerlingue, à laquelle appartiennent l'administration temporelle du saint-siège pendant l'interrègne et l'organisation du conclave. La mort du pape survint le 7 fév. 1878. Malgré le mauvais vouloir de Crispi (V. *ce nom*), le roi Humbert et ses ministres ne mirent aucun obstacle à la réunion du conclave, qui s'assembla le 19 fév. dans la chapelle Sixtine : le lendemain, au 3e tour de scrutin, Joachim Pecci fut élu par 44 voix sur 62 votants. Il prit le nom de Léon XIII, et fut couronné le 3 mars, en raison des circonstances, dans l'intérieur du Vatican et non dans la basilique de Saint-Pierre. On craignait des manifestations hostiles que la police ne s'engageait pas à réprimer. Le bruit courut que le pape songeait à quitter Rome, qu'il irait résider en Espagne, en Bavière, en Autriche, dans le midi de la France. — Le cardinal Mac Closkey lui offrait son palais archiépiscopal de New-York. — Des exagérations en sens contraire trouvaient plus de créance : Léon XIII voulait « réconcilier l'Église avec la société moderne » ; il acceptait en principe la *loi des garanties* (V. Italie *dans le* Dict.), était prêt à faire la paix avec la royauté italienne. L'encyclique *Inscrutabili Dei judicio* du 21 avril 1878 déçut les « extrémistes » des deux partis : Léon XIII renouvelait et confirmait « toutes les déclarations et protestations publiées et réitérées par son prédécesseur Pie IX, de sainte mémoire, contre l'occupation de la principauté civile et la violation des droits de l'Église romaine ». Il restait à Rome (pas un mot de l'encyclique ne faisait allusion à l'éventualité de son départ), mais il se considérait toujours, et il entendait être considéré comme le « prisonnier du Vatican ». Léon XIII et ses très remarquables secrétaires d'État, les cardinaux Franchi, Nina, 1878, Jacobini, 1881, Rampolla, 1888-1903, persévérèrent pendant 25 ans dans cette attitude d'intransigeance défensive, à laquelle les plus sages des ministres italiens finirent par se résigner. Les violences et les maladresses de quelques autres, de Crispi surtout, qui révoqua en 1887 le syndic de Rome, coupable d'avoir porté au Vatican l'hommage du conseil municipal, furent l'objet de protestations nouvelles, qui ne restèrent pas sans écho. Le pape demandait aux cardinaux de prier Dieu pour que « la situation politique de l'Italie fût modifiée ». De quelle manière et par quels moyens? Par un arrangement direct, ou par les bons offices de l'Allemagne et de l'Autriche, alliées de l'Italie? Le premier projet était chimérique. Léon XIII et le cardinal Rampolla ne voulurent pas entendre parler du second. (V. [illegible]) La grosse affaire des « voyages impériaux » [illegible] l'Italie, et même à la triplice, la force de [illegible]. Un prince étranger, un souverain qui est au [illegible] d'Italie, peut-il être reçu par le pape au Vatican? — Non, en aucun cas, s'il est catholique. — [illegible] dont le pape est seul juge [illegible]. Cette règle, établie par Léon XIII [illegible] [illegible]

Ménélik, et ramena d'Abyssinie (V. *ce mot*) les prisonniers italiens. Lors du mariage du prince de Naples Victor-Emmanuel avec la fille du prince de Monténégro, le pape régla lui-même et facilita l'admission de la princesse dans l'Église romaine, et se montra sympathique aux deux époux. Après l'assassinat d'Humbert Ier, il fit transmettre officieusement ses condoléances à la reine Marguerite, et permit que le second roi d'Italie fût inhumé à côté de son père, dans l'église du Panthéon. Quelques maladresses du ministre Rudini, surtout en 1899 le refus d'admettre un représentant de la papauté à la conférence internationale de la paix, mécontentèrent Léon XIII, qui protesta à La Haye et à Rome, et renouvela la défense faite par Pie IX aux catholiques italiens de voter ou d'accepter des candidatures (*né eletti né elettori*). La règle était absolue, tout au moins pour les élections législatives. Une circulaire du cardinal Rampolla la rappelait encore aux évêques en 1902. (V. Pie X.)

En dehors de la question romaine, Léon XIII fut un grand pape et un grand politique, « alliant la fermeté du chef catholique à la sympathie pour son siècle ». Les transformations du monde moderne, les problèmes qu'elles posent et les controverses qu'elles provoquent, le préoccupaient et l'attiraient déjà pendant son épiscopat à Pérouse. Ses lettres pastorales sur la *Civilisation sociale*, 1847, l'*Église et le dix-neuvième siècle*, 1867, l'*Église et la civilisation*, 1877, revendiquent pour l'Église cette civilisation, « qui perfectionne l'homme sous le triple rapport matériel, intellectuel et moral, et ne saurait être confondue avec cette chose bâtarde, qui n'a de la civilisation que le nom, et est l'implacable ennemie de la civilisation véritable ». Léon XIII reprit cette idée, la développa sous tous ses aspects, en l'adaptant aux faits nouveaux de l'ordre politique et de l'ordre social dans ses célèbres encycliques : *Æterni Patris*, 1879, sur la philosophie chrétienne et la politique de saint Thomas d'Aquin; *Diuturnum*, 1881, sur la notion chrétienne du pouvoir; *Immortale Dei*, 1885, sur l'État chrétien et les rapports de l'Église avec la société civile; *Libertas*, 1888, sur la liberté, « don excellent de la nature, apanage exclusif des êtres doués d'intelligence et de raison », et sur les diverses formes de gouvernement : l'Église n'en rejette aucune, « pourvu qu'elles soient en elles-mêmes aptes à procurer le bien des citoyens »; *Rerum novarum*, 1891, sur la condition des ouvriers, les rapports et les conflits du capital et du travail, le socialisme, l'intervention de l'État, la législation ouvrière, les corporations et les syndicats. L'encyclique *Rerum novarum*, commentée et complétée par la *Lettre à M. Decurtins* sur la question ouvrière en Suisse, 1893, la *Lettre aux évêques belges* sur la question sociale, 1895, les instructions au congrès catholique de Milan, 1897, l'encyclique *Graves de communi*, 1901, sur la démocratie chrétienne, fut adoptée comme programme par le parti des « chrétiens sociaux », qui compta dans les premières années du XXe siècle, rien qu'en Allemagne et en Autriche, près d'un million d'adhérents.

Très ferme dans sa politique doctrinale, Léon XIII suivit dans ses rapports avec les gouvernements une politique pratique modérée et conciliante, très différente de celle de Pie IX. Celui-ci disait dans ses dernières années : « Tout a changé autour de moi; mon système a fait son temps; après moi il faudra suivre un autre chemin. » Léon XIII pensait que « l'Église, en vue d'un grand bien à espérer, peut se montrer indulgente et concéder aux circonstances du temps ce qu'elle peut concéder sans violer la sainteté de sa mission ». Au lieu de fulminer contre les gouvernements, il chercha à s'entendre avec eux, à les convaincre, par tous les moyens de persuasion, de la nécessité de l'Église dans la société moderne, à leur prouver qu'elle n'empiétait pas sur leurs droits et qu'elle pouvait au besoin leur rendre des services. Les résistances qu'il rencontrait ne le décourageaient pas. Il recommandait aux évêques de prêcher la modération, et usait de son influence sur les catholiques pour les empêcher [illegible] [illegible]

en longueur les négociations, qui ne s'engagèrent sérieusement qu'en 1882 entre l'envoyé prussien Schlœzer (V. ce nom) et le cardinal secrétaire d'État Jacobini. Elles aboutirent d'abord à la réconciliation personnelle de l'empereur et du chancelier de l'empire allemand avec le souverain pontife (visite du kronprinz, 1883, arbitrage du pape proposé par l'Allemagne, accepté par l'Espagne, dans l'affaire des îles Carolines, 1885, remerciements de l'empereur et lettre enthousiaste de Bismarck, à qui Léon XIII envoie le grand cordon de l'ordre du Christ), à une trêve dans l'application des lois de mai et à l'abandon définitif du *Kulturkampf*, à partir de 1886. (V. Bismarck, Guillaume Ier, Alphonse XII, Canovas del Castillo.) La pacification religieuse de l'Allemagne entraîna celle de la Suisse, qui avait eu, elle aussi, son *Kulturkampf*, très violent dans certains cantons. Les relations entre le saint-siège et la Belgique, rompues par le ministère Frère-Orban, redevinrent excellentes après les élections de 1884. (*V.* Léopold II.) Avec l'Angleterre, elles ne furent jamais troublées : la dernière visite princière que reçut Léon XIII fut celle d'Edouard VII en 1903. Le rapprochement avec la Russie, œuvre laborieuse du cardinal Jacobini, fut officiellement annoncé en 1887. Alexandre III adressa ses félicitations au pape à l'occasion de son jubilé sacerdotal, comptant, disait-il, « sur la haute sagesse dont Sa Sainteté avait toujours donné la preuve, pour concilier les besoins de l'Église romaine en Russie avec les principes fondamentaux de son empire ». L'ambassade russe auprès du Vatican, supprimée depuis 28 ans, fut rétablie par Nicolas II en 1895. Un historien de Léon XIII l'appelle le *Prince de la paix*. Il la voulait en effet pour tout le monde, en particulier pour la France, « à qui Dieu a donné une grande renommée dans la guerre, les arts dans la paix, un nom glorieux, une place à la tête des nations ». Lorsqu'il lui est arrivé de montrer de l'hostilité pour l'Église, « elle ne s'y est jamais laissé aller tout entière, et pour longtemps ». En présence de certaines mesures (premières lois scolaires) et des menaces de dénonciation du Concordat, l'encyclique *Nobilissima Gallorum gens*, 1884, exhortait les catholiques à rester unis et à suivre une conduite uniforme sous l'autorité épiscopale, tandis que le pape faisait « les remontrances nécessitées par les événements ». Les membres du gouvernement avaient répondu qu'ils voulaient « agir selon la justice ». — Le nonce devait prendre acte de leur promesse, se plaindre s'ils ne la tenaient pas, résister fermement si on lui demandait l'impossible, sans se départir de la plus grande modération. « Je combats les idées condamnées par l'Église, disait Léon XIII, jamais les hommes, parce que chacun d'eux peut devenir à un moment donné un auxiliaire utile. » Son premier nonce, Mgr Czacki, fut en très bons termes avec Gambetta. « Aujourd'hui, disait-il, il mange du prêtre, mais il le digère mal, ce qui me porte à croire qu'il n'en mangera pas demain. » Les conservateurs lui reprochant de ne pas soutenir leur parti, il leur répondit une fois pour toutes : « Si je conspirais contre le gouvernement, il aurait le droit de me donner mes passe-ports, chose que j'ai mission d'éviter. » Les mécontents allèrent se plaindre à Rome : le cardinal Nina les arrêta au premier mot : « Le nonce de Paris fait son devoir ; ceux qui l'attaquent attaquent le pape. » Mgr Czacki fut nommé cardinal en 1882, en même temps que Mgr Lavigerie (V. ce nom), archevêque d'Alger et de Carthage, qui partageait entièrement les vues de Léon XIII, et avait devancé ses instructions en se rapprochant du gouvernement républicain. D'autres évêques suivirent son exemple, en trop petit nombre et pas assez vite au gré du pape, qui eut beaucoup de peine à faire accepter par les catholiques la politique du ralliement. Ses lettres pressantes et même impératives à des membres éminents du clergé, témoignent des résistances qu'il rencontra. La paix religieuse était-elle possible ? Les radicaux n'en voulaient pas, les conservateurs n'y croyaient pas. Les ralliés, qui l'inscrivaient en tête de leur programme, ne furent que 35 à la Chambre, où ils prirent le nom de *constitutionnels*. Cependant l'idée qu'ils représentaient, et qui était celle de Léon XIII, fit son chemin dans le pays et même dans le monde politique. Quand les présidents Carnot et Félix Faure (V. *ces noms et les suivants*) parlaient d'apaisement, d'union et de concorde, les catholiques n'étaient pas nommés, mais ils n'étaient pas exclus. « La République, disait Jules Ferry, n'est la propriété d'aucune secte ; elle accueille tous les hommes de bonne foi et de bonne volonté. » Challemel-Lacour, président du Sénat, tenait le même langage. Spuller, ministre de l'instruction publique dans le cabinet de Casimir-Perier, constatait dans un discours célèbre l'heureuse influence d'un « esprit nouveau », et se prononçait nettement en faveur de la réconciliation. De 1893 à 1898, les ministères Dupuy et Méline, et la Chambre qui les soutint, montrèrent les mêmes dispositions. A partir de 1899 les événements de la politique intérieure (révision du procès Dreyfus et procès Zola, affaire du complot devant la haute cour) provoquèrent une véritable reprise de la guerre religieuse sous les ministères Waldeck-Rousseau et Combes, un vrai *Kulturkampf*, contre les congrégations autorisées ou non (expulsions, fermetures d'écoles), contre les évêques et les prêtres qui les défendirent (mandements condamnés par le Conseil d'État, suspensions de traitements, etc.). Léon XIII témoigna publiquement ses sympathies aux supérieurs des congrégations, approuva les pétitions et les protestations des évêques français, protesta avec une grande énergie dans ses allocutions aux cardinaux et dans l'encyclique du 29 mars 1902 contre « les attaques dont l'Église était l'objet dans divers pays ». Les réductions successives du budget des cultes, l'interprétation restrictive et de plus en plus malveillante du Concordat, les conflits à propos de la nomination des évêques, portèrent au comble l'exaspération des catholiques. Quelques-uns, même parmi les ralliés, jugeant la rupture inévitable, souhaitaient que le saint-siège en prît l'initiative. Ni le pape ni le cardinal Rampolla ne furent de cet avis. Le nonce, Mgr Lorenzelli, accrédité en 1899, resta à son poste. M. Nisard, représentant la France auprès du Vatican, offrit encore à Léon XIII, en mars 1902, à l'occasion du 25e anniversaire de son pontificat, les félicitations officielles du président Loubet. En mai 1903, le gouvernement combattit et la Chambre rejeta, à la faible majorité de 31 voix, un ordre du jour réclamant la séparation de l'Église et de l'État. La rupture diplomatique, qui n'était pas encore la séparation, n'eut lieu qu'en 1904, six mois après la mort de Léon XIII. (*V.* Pie X.)

Gambetta disait au cardinal Lavigerie que « l'anticléricalisme n'était pas un article d'exportation ». La protection des œuvres et des intérêts catholiques en Orient et dans l'Extrême-Orient était pour la France une politique traditionnelle, dont les ministres même les plus radicaux de la troisième république reconnaissaient les avantages. Ils la défendirent, presque toujours avec succès, contre les préventions ou la parcimonie de leur majorité (vote des subventions aux écoles congréganistes, à la faculté de médecine de Beyrouth fondée par les jésuites, etc.). Les manœuvres et les intrigues de la diplomatie italienne, espagnole, autrichienne et allemande à Jérusalem, à Constantinople, à Rome (V. Ledochowski), ne firent pas oublier à Léon XIII les services rendus par la France aux chrétiens d'Orient. Il lui maintint et fit respecter par les autres nations son rang et ses privilèges de puissance protectrice. Lorsque, en 1898, Abd-ul-Hamid, à l'instigation de Guillaume II, offrit au saint-siège de régler directement avec lui les affaires de ses sujets chrétiens en créant une légation turque à Rome, le cardinal Rampolla déclina courtoisement la proposition. Tout ce que le pape attendait du sultan, c'était sa neutralité, qu'il n'obtint pas toujours, dans la grande affaire de la réunion des Eglises orientales. « Il fut un temps où l'Orient et l'Occident reconnaissaient l'Église de Rome pour mère et maîtresse. » Pourquoi cette heureuse unité ne serait-elle pas rétablie ? Léon XIII y travailla avec plus de suite qu'aucun de ses prédécesseurs. Trois encycliques exposent ses projets et ses espérances : la première, *Grande munus*, 1880, en l'honneur des saints Cyrille et Méthode (V. ce nom), s'adressait aux Slaves, sujets de l'Autriche et de la Turquie, aux Serbes, aux Bulgares, aux Roumains ; la deuxième, *Benigna hominum*, 1883, aux Arméniens, pour qui un collège fut fondé à Rome ; la troisième, *Satis cognitum*, 1896, aux Grecs, aux Syriens, aux Chaldéens, aux Coptes d'Egypte. Le patriarche grec de Constantinople et la plupart des chefs des Eglises schismatiques repoussèrent les propositions pacifiques de Léon XIII, mais plusieurs de leurs évêques les abandonnèrent, et dans la Mésopotamie surtout, des diocèses entiers firent leur soumission. Dans des conditions très différentes, certains théologiens, et même certains prélats de l'Eglise établie d'Angleterre se montrèrent en principe favorables à la réconciliation, pourvu que l'Eglise romaine reconnût la validité des ordinations anglicanes. Cette prétention n'ayant pas été admise, les pourparlers furent interrompus. Il y eut néanmoins de nombreuses conversions individuelles : « plusieurs personnages distingués par leur naissance et leur savoir se réunirent à l'unité catholique. » Le même mouvement, plus accentué et plus rapide, se fit sentir aux États-Unis, où, dès 1884, le 3e concile de Baltimore, présidé par le cardinal Gibbons, constatait qu'en moins de 20 ans le nombre des diocèses s'était élevé de 46 à 78, et celui des prêtres de 2.000 à 7.000. L'année suivante, les évêques de l'Australie tinrent leur premier concile national, sous la présidence du cardinal Moran, archevêque de Sydney. En 1890, les progrès du catholicisme au Japon décidèrent le pape à y établir la hiérarchie épiscopale, sans que le

gouvernement de Tokio y fit opposition. L'organisation ecclésiastique de l'Inde anglaise fut réformée en 1893, et les évêques furent invités à former un clergé indigène. Enfin, en 1899, un décret du gouvernement chinois confirmait et amplifiait les garanties accordées aux missionnaires et à leurs prosélytes, et reconnaissait formellement, d'accord avec le saint-siège, les droits du protectorat français. — Léon XIII mourut le 20 juillet 1903. Il eut pour successeur Pie X. *V. ce nom.* E. D—Y.

LEOPOLD II (Louis-Philippe-Marie-Victor de **SAXE-COBOURG-ET-GOTHA**), roi des Belges, né le 9 avril 1835 à Bruxelles, m. en 1909, était fils de Léopold Ier (*V. le* Dict.) et de Louise-Marie d'Orléans, fille aînée du roi Louis-Philippe. Il porta comme héritier du trône le titre de duc de Brabant, fut déclaré majeur en 1853, et épousa la même année Henriette-Marie-Anne d'Autriche, fille de l'archiduc Joseph, palatin de Hongrie, née en 1836, m. en 1902. Intelligent et sérieux, instruit par ses voyages, dont il avait tiré grand profit, mais froid, « sec en apparence — et même en réalité, indifférent aux lettres et aux arts (il détestait en particulier la musique), rebelle à l'éducation militaire que son père, ancien combattant de Leipzig et de Waterloo, lui avait imposée, exagérant même le [illegible], le duc de Brabant ne fut pas populaire. Les Wallons le trouvaient « trop Flamand », et lui préféraient son frère Philippe, comte de Flandre. Ses discours au Sénat, dont il était membre de droit, donnèrent une impression peu favorable. Il intervint surtout dans les discussions économiques, où il apporta, avec la connaissance précise des faits et des chiffres et un grand bon sens pratique, une idée neuve et juste sur l'avenir du commerce belge. Les industriels, dont la production augmentait sans cesse, se plaignaient de manquer d'acheteurs. Il fallait multiplier pour eux les débouchés nouveaux. Pourquoi la Belgique ne profiterait-elle pas de ceux que l'Angleterre et la France venaient d'ouvrir à toutes les nations européennes en Chine et dans l'Extrême-Orient? (discours de 1858 et de 1860). (*V.* Chine *et l'Extrême-Orient* et Napoléon III *dans le* Dict.). Elle devait « revendiquer sa part de la mer », afin de s'assurer une place sur tous les marchés du monde. Le lendemain de son avènement, 10 déc. 1865, lorsqu'il prêta devant les Chambres le serment constitutionnel, il dit qu'il ne promettait pas à ses sujets un grand règne ni un grand roi, mais « un roi belge de cœur et d'âme », qui ne connaîtrait d'autre ambition que celle de les rendre heureux. S'il entendait par là les aider à s'enrichir, il faut reconnaître qu'il a tenu parole. Jamais aucun pays ne fut aussi prospère que la Belgique pendant les 44 années du règne de Léopold II. Par le seul excédent des naissances, la population s'éleva de 4,900,000 hab. à 7,516,000. [illegible] La production de 717,000 [illegible] la houille [illegible] en 1908, 24 millions de tonnes; 320,000 [illegible] 1,200,000 ouvriers. Le [illegible] des chemins de fer (8,000 kil. avec les lignes *vicinales*), la réduction de leurs tarifs et la progression constante de leurs recettes (75 millions de produit net en 1908), le canal maritime de Bruxelles, le projet et les premiers travaux du canal de Zeebrugge, la capitale et les grandes villes embellies et transformées, firent autant d'honneur au roi qu'à ses ministres. Sous le régime du libre échange, inauguré par Léopold Ier, encore élargi par son successeur, le commerce extérieur s'accrut de 1 milliard 300 millions à [illegible] et demi; **la marine marchande** passa de [illegible] à 150,000, et le mouvement du port d'Anvers, [illegible] celui de Hambourg. On [illegible] magnifiques résultats [illegible] — « Non, répondit-il, vous les devez [illegible] » Mais c'est du Congo que le [illegible] Anvers, et c'est à Léopold II que la Belgique doit [illegible] 30 fois plus grand et deux fois plus peuplé [illegible] auquel elle n'aurait jamais songé, qu'il imagina et [illegible] (*V.* Congo belge), à [illegible] et qu'il défendit, avec l'appui de Bismarck [illegible] du Portugal, de l'Angleterre [illegible] conférence de Berlin [illegible] le 30 avril 1885 [illegible] [illegible] Congo. [illegible] 1885 [illegible] explota-tion intensive » des richesses du pays et du travail des indigènes répartis entre les trois domaines de la couronne, du souverain et des compagnies, et soumis dans tous les trois à une discipline de fer (la cour de justice de Boma recevait les plaintes et réprimait tant bien que mal les abus et « les crimes » des administrateurs), très gros bénéfices et progression constante de l'exportation, mais charges de plus en plus lourdes, et menaces de nouvelles complications diplomatiques, telle était la situation de l'Etat indépendant, lorsque Léopold II rendit public le testament du 2 août 1889, par lequel il léguait et transmettait, après sa mort, à la Belgique « ce fruit de ses dépenses et de ses peines », lui laissant même, sous certaines conditions à débattre, la faculté de l'annexer de son vivant. Les Belges ne voulaient pas du Congo. « Si l'affaire était bonne, disaient-ils, le roi la garderait pour lui; puisqu'il y renonce, c'est qu'elle est mauvaise. » Les résultats obtenus pendant les 18 années qui suivirent leur prouvèrent qu'ils s'étaient trompés. La découverte des mines de houille, de cuivre, d'étain et d'or du Katanga (entre les monts Mitoumba et la Rhodesia anglaise) provoqua un tel enthousiasme qu'à la Chambre, dans les journaux, mais surtout à la Bourse, on réclama l'annexion immédiate, que le roi trouvait prématurée. Il maintenait ses conditions et faisait quelques réserves; la Chambre n'en admettait aucune. On transigea, et l'acte de cession qui transformait l'Etat indépendant en colonie du royaume de Belgique fut enfin voté en septembre 1908.

La politique réaliste de Léopold II ne l'empêcha pas de remplir son devoir de roi constitutionnel, et de faire consciencieusement un métier qui ne l'intéressait pas. « Je suis centre gauche, » répondait-il à ceux qui voulaient lui faire avouer ses préférences. On peut croire qu'il n'en avait pas. Il choisit ses ministres, au gré du parlement, parmi les libéraux ou les catholiques, leur donna des conseils, n'approuva pas toujours leurs décisions, mais ne les renvoya jamais tant qu'ils eurent la majorité. Sa grande préoccupation était le maintien de la paix publique, menacée par les exagérations et l'animosité croissante des deux partis. Sous le régime censitaire de 1831, leurs forces étaient à peu près égales et ils ne l'emportaient l'un sur l'autre qu'à de très faibles majorités. (*V.* Belgique et Léopold Ier *dans le* Dict.) Quand Léopold II devint roi, en 1865, le ministère libéral de Rogier et de Frère-Orban était au pouvoir depuis 1857. Il fut battu aux élections de 1870, par suite de la division de ses partisans. Les « anciens libéraux » ou *doctrinaires* ne voulaient rien changer au régime électoral (115,000 électeurs); les « jeunes libéraux » prétendaient l'élargir. D'autre part les *flamingants*, qui réclamaient l'admission du flamand comme langue officielle, votèrent en masse pour les catholiques. Ceux-ci gouvernèrent pendant huit ans. Les ministères d'Anethan et Malou accordèrent aux flamingants l'égalité des langues, abaissèrent le cens de 42 fr. 30 à 20 fr. pour les élections provinciales, à 10 fr. pour les élections municipales, et firent adopter, pour assurer la liberté du vote, le système anglais de l'*isoloir*. Mais le clergé, les ordres religieux, l'université de Louvain et les journaux du parti entendirent pousser jusqu'au bout les conséquences de leur victoire. Ils en abusèrent au point d'inquiéter Léopold II. Leurs manifestations en l'honneur de Pie IX « pontife et roi » (*V. le* Dict.), les attaques dirigées au nom du *Syllabus* contre la constitution belge, les mandements et les sermons contre le mariage civil, etc., provoquèrent de violentes ripostes, pamphlets, caricatures, et, ce qui était plus grave, la fusion, sur le terrain commun de l'anticléricalisme, de toutes les *unions libérales* en une *fédération*, qui échoua, il est vrai, en 1876, mais réussit aux élections de 1878 à s'emparer du pouvoir. Le ministère formé par Frère-Orban fut un ministère de combat, inspiré par la franc-maçonnerie, de tout temps puissante en Belgique, et plus radical que libéral, avec Rolin [illegible] à l'intérieur et van Humbeeck au ministère nouveau de l'instruction publique. La loi du 1er juillet 1879 obligea toutes les communes à entretenir une école publique, d'où l'enseignement religieux était [illegible], sécularisa les écoles normales et créa un corps d'instituteurs laïques, qui ne dépendaient que du gouvernement. Les évêques protestèrent, [illegible] Frère-Orban, [illegible] [illegible] 14 millions d'impôts nouveaux. Le ministère se divisa; les radi-

[illegible] 20 pièces de famille. Absorbés par leurs querelles politiques et religieuses, les deux anciens partis bourgeois ne surent ni empêcher ni diriger l'évolution qui s'opérait dans les masses populaires, sous la double influence du développement de l'industrie nationale et des crises qu'elle traversait. Le socialisme belge eut deux foyers, en pays flamand et en pays wallon : à Gand, dans les coopératives des tisserands et des fileurs, qui se groupèrent autour du *Vooruit*, fondé par Anseele en 1880 ; autour de Mons, Charleroi et Liège, où des grèves prolongées et sanglantes éclatèrent dans les centres miniers et métallurgiques. Les théoriciens de l'*Internationale*, l'avocat César de Paepe, puis MM. Vandervelde et Huysmans travaillèrent de Bruxelles à unir les deux groupes, qui formèrent en 1885 le *parti ouvrier*, et en 1890 le *parti socialiste belge*. Contre les révolutionnaires du Hainaut, qui brûlaient les usines, le gouvernement avait envoyé des troupes, et la répression avait été rigoureuse. Mais dès 1886 M. Beernaert annonça l'ouverture d'une enquête générale « sur les conditions du travail », et le roi apporta aux Chambres, en ouvrant leur session, un programme très large de législation ouvrière : libre formation des groupes professionnels, conseils d'arbitrage et de conciliation, limitation du travail des femmes et des enfants, garanties pour le payement des salaires, habitations ouvrières, etc. C'était du socialisme d'État, à la manière de Bismarck. La majorité vota ces réformes, un peu malgré elle, sur les instances du ministre ; les socialistes ne furent pas satisfaits. Organisés par leurs chefs en parti politique, ils voulaient, suivant la formule de Karl Marx, marcher par les voies légales « à la conquête du pouvoir », acceptèrent à cet effet l'alliance que leur offraient les radicaux, et réclamèrent avec eux la révision de la constitution et le suffrage universel. Après 3 ans d'agitation, de manifestations et d'émeutes, un plébiscite communal et une grève générale à Bruxelles, le gouvernement céda par crainte d'une révolution, et fit voter par la Chambre (119 voix contre 14), à titre de transaction, le « projet Nyssens » supprimant le cens pour toutes les élections, accordant une voix à tout sujet belge âgé de 25 ans, et un ou *au plus* deux votes supplémentaires à ceux qui remplissaient certaines conditions, pères de famille âgés de 35 ans, propriétaires d'un immeuble, ou d'une rente de minime valeur, diplômés d'une université, fonctionnaires d'un rang supérieur. Le vote était obligatoire, sous peine d'amende, 18 avril 1893. Cette loi du suffrage universel plural décupla le nombre des électeurs (1,400,000, disposant de 2 millions de suffrages). Appliquée pour la première fois en 1894, elle fit entrer à la Chambre 28 socialistes. Les libéraux, battus dans presque toutes leurs circonscriptions, se relevèrent pourtant, grâce à la loi de 1899, qui établit le scrutin de liste par arrondissement et la représentation proportionnelle (système du quotient). Les catholiques perdirent 25 sièges, et leur majorité s'affaiblit encore aux élections suivantes. Toujours d'accord sur les questions religieuses, ils l'étaient de moins en moins sur les questions sociales : les conservateurs intransigeants de « l'ancienne droite », dont le chef était M. Wœste, député d'Alost, avaient renié et « excommunié » les *démocrates chrétiens*, l'abbé Pottier et l'abbé Daens. Ils ne purent empêcher la formation d'un groupe de « la jeune droite », dont les membres les plus modérés, MM. Carton de Wiart et Renkin, Davignon et de Broqueville, votèrent avec les socialistes les lois sur les retraites et les pensions ouvrières, le contrat de travail et même la loi des 8 heures, malgré le ministre Smet de Naeyer, qui donna sa démission, 1907. M. de Trooz, ministre de l'*Union indéfectible*, fut presque aussitôt renversé par la droite. Son successeur, M. Schollaert, député de Louvain, aurait eu le même sort, si la gauche n'avait souvent voté pour lui. Les socialistes recommençaient à s'agiter contre la loi du vote plural, mais la question qui passionnait la Chambre, le public, et surtout Léopold II, était celle de la réforme militaire et du service obligatoire.

Les traités de 1831 et de 1839, signés et ratifiés sous serment par l'Angleterre, l'Autriche, la France, la Prusse et la Russie, garantissaient à la Belgique son indépendance et la neutralité perpétuelle de son territoire. Elle était tenue d'ob- [illegible] tés, une ignorance grande de la situation internationale européenne, « firent croire à beaucoup de Belges, surtout aux catholiques de l'ancienne droite, que la puissance et l'amitié de l'Allemagne étaient la plus sûre garantie de leur indépendance. Malgré certaines apparences contraires, Léopold II n'a jamais partagé ces illusions. Dès 1872 il reprit son rôle d'« avertisseur », fit voter en 1878 le principe d'une armée de réserve, la transformation du camp retranché d'Anvers et, en 1887, la loi sur les fortifications de la Meuse (13 forts à Liège, 2 à Huy, 9 à Namur). Le plus difficile restait à obtenir, c'était la transformation de l'armée belge, la suppression du remplacement et l'introduction du service personnel, réclamé par les patriotes (le vieux général Brialmont et l'*Association des anciens militaires*, 1897), et par les partis de gauche, radicaux et socialistes, repoussé avec une invincible obstination par la majorité catholique. Le roi posa la question devant le pays : « Une nation, dit-il, ne saurait se dispenser d'organiser sa défense, si elle ne veut être à la merci du hasard. » Le ministre des affaires étrangères, M. de Favereau, proclamait une vérité que la gauche était seule à applaudir : « Si les nations voisines entraient en conflit, notre territoire ne serait respecté que dans la mesure où nous serions à même de le défendre. » Le prince Albert, héritier du trône, exhortait la nation à faire, « pour le maintien de son indépendance, les sacrifices nécessaires ». La Chambre, les marchandages pendant dix ans, vota en 1901 la loi du volontariat, dont les résultats furent dérisoires, et enfin en 1909 le projet transactionnel du général Hellebaut, ministre de la guerre, remanié par le président du conseil, M. Schollaert, et adopté à une forte majorité, grâce à l'entente de la jeune droite avec les gauches : tout Belge âgé de 19 ans est astreint *en principe* au service militaire, 8 ans dans l'armée active, 5 dans la réserve ; le recrutement se fait par engagements volontaires et par les appels annuels à raison de *un fils par famille*, l'effectif devant être maintenu en temps de paix à 43,000 hommes ; la durée de la présence sous les drapeaux varie, suivant les armes, de 15 à 24 mois, avec des périodes de rappel pour les réservistes ; il n'y a ni remplacement ni exonération ; les dispenses ecclésiastiques et universitaires sont conservées. Bien que cette loi fût insuffisante et mal faite (il fallut la « coordonner » en 1910, et la réviser entièrement en 1913), elle devait entraîner à bref délai la généralisation du service obligatoire. Pour la faire ratifier par le sénat, il fallut une intervention personnelle du roi. Ce fut son dernier acte public. Il mourut au château de Laeken le 16 déc. 1909.

Léopold II n'avait eu qu'un fils, Léopold-Ferdinand, duc de Brabant, né en 1859, m. en 1869. Il a laissé trois filles : Louise, née en 1858, mariée en 1875 à Philippe de Saxe-Cobourg, divorcée en 1906 ; Stéphanie, née en 1864, mariée en 1881 à l'archiduc Rodolphe (V. *ce nom*), fils de François-Joseph, veuve en 1889, remariée en 1910 au comte Lonyay ; Clémentine, née en 1872, mariée en 1910 au prince Victor-Napoléon. ALBERT Ier, successeur de Léopold II, est son neveu, fils de Philippe, comte de Flandre, m. en 1905, et de Marie de Hohenzollern, sœur du roi Charles de Roumanie (V. *ce nom*), m. en 1912. Le roi Albert, né en 1875, a épousé en 1900 Élisabeth de Bavière ; il a de ce mariage deux fils : Léopold, duc de Brabant, né en 1901 ; Charles, comte de Flandre, né en 1903, et Marie, née en 1906. [illegible]

LEPÈRE (Edme-Charles-Philippe), homme politique, né en 1823 à Auxerre, m. en 1885, avocat et journaliste dans sa ville natale, échoua aux élections pour le Corps législatif en 1869, mais fut élu membre de l'Assemblée nationale en février 1871. Réélu à la Chambre des députés en 1876, il vota

avec les 363, fut réélu avec eux en octobre 1877 et devint sous-secrétaire d'État à l'intérieur dans le cabinet présidé par Dufaure. Quand Grévy remplaça Mac-Mahon en 1879, Lepère reçut le ministère de l'agriculture et, un mois après, le ministère de l'intérieur, qu'il conserva jusqu'en mai 1880. Il fut réélu en 1881 et nommé vice-président de la Chambre.

L'ÉPINE (Ernest), homme de lettres, connu surtout sous le pseudonyme de Quatrelles, né à Paris en 1826, m. en 1893, s'occupa de peinture et de musique, et fut ensuite employé à l'administration des postes. Le duc de Morny, président du Corps législatif, le prit pour secrétaire, et bientôt après pour chef de cabinet. Il fut nommé en 1865 conseiller référendaire à la Cour des comptes. Lors de l'Exposition universelle de 1878, il présida la commission chargée d'organiser au Trocadéro des auditions musicales. Il écrivit, toujours sous le nom de Quatrelles, dans la *Vie parisienne*, dont il fut un des premiers rédacteurs.

Parmi ses œuvres [illegible] et fantaisistes, on cite : la *V[illegible]* *orchestre* [illegible], le *G[illegible]*, le *Capitaine* [illegible] et la *Légende de Croque-mitaine*, illustrés par Gustave Doré [illegible], etc.

LE ROUX (Hector), peintre d'histoire, né à Verdun en 1829, m. en 1900, élève de Picot à l'École des beaux-arts, obtint en 1857 le second prix et envoya de Rome une copie de l'*Amour sacré* et de l'*Amour profane* du Titien. Il visita la Grèce, l'Asie Mineure et fit un assez long séjour en Allemagne. On cite, parmi ses œuvres : *la Nouvelle Vestale*, *le Columbarium*, au musée du Luxembourg, une *Sérénade antique*, *Messaline*, *les Funérailles de Thémistocle*, *les Danaïdes*, etc.

LE ROYER (Philippe-Élie), homme politique, né à Genève de parents français en 1816, m. en 1897, étudia le droit à Paris et fut avocat à Chalon-sur-Saône, puis à Lyon, où il fut sous Napoléon III un des chefs du parti républicain. Procureur général après la révolution du 4 septembre, il lutta courageusement contre les partisans de la Commune, se démit de ses fonctions en janv. 1871 et fut élu député à l'Assemblée nationale. Lors de la formation du Sénat, il fut élu sénateur inamovible, combattit la politique des ministres de Mac-Mahon et vota contre la dissolution de la Chambre après le 16 mai. De janvier à décembre 1879, Le Royer fut ministre de la justice. Président du Sénat en 1882 et réélu depuis, il eut à présider plusieurs réunions du congrès à Versailles pour la revision de la constitution et pour l'élection présidentielle de Carnot. Ce fut lui également qui présida en 1889 le Sénat érigé en haute cour de justice pour juger le procès des boulangistes. Il donna sa démission en février 1893.

LESCURE (Mathurin de), littérateur et historien, né à Bretenoux (Lot) en 1833, m. en 1892, vint à Paris en 1860, publia une brochure politique, la *Nouvelle Question d'Orient*, et quelques romans historiques ou anecdotiques, qui le conduisirent à des travaux plus sérieux. Rouher, ministre d'État, se l'attacha en qualité de secrétaire. En 1868, il entra au secrétariat du Sénat, et perdit sa place en 1870. Elle lui fut rendue en 1876.

Outre des articles ou mémoires intéressants sur la *Guerre de Vendée*, l'*Émigration*, le *Comte d'*[illegible], on a [illegible] : *les Assemblées de la Révolution*, [illegible] *Napoléon et sa famille*, *Henri IV*; *François* [illegible], etc.

LESSEPS (Ferdinand, vicomte de), né à Versailles le 19 novembre 1805, m. en 1894, entra de très bonne heure dans la carrière diplomatique, fut dès 1825 attaché au consulat général de Lisbonne, quelque temps employé dans les bureaux des affaires étrangères, envoyé à Tunis, puis au Caire, où il devint vice-consul en 1833. Sa belle conduite à Alexandrie pendant la peste de 1834 lui valut la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Nommé consul à Rotterdam, à Malaga, en dernier lieu à Barcelone, il se trouvait dans cette ville lorsque, à la suite de deux insurrections républicaines, elle fut bombardée par Zurbano, le lieutenant du général Espartero. Par son sang-froid et son courage il sauva la vie d'un grand nombre de Français, d'étrangers et d'Espagnols. Guizot le nomma officier de la Légion d'honneur, et la reine Isabelle, commandeur de l'ordre de Charles III. Après la révolution de 1848, le gouvernement de la République le nomma ambassadeur à Madrid, puis à Berlin, et il fut [illegible] lorsque le [illegible] Louis-Napoléon [illegible] à Rome [illegible] [illegible], mais [illegible] général [illegible] et les [illegible] de la République [illegible] 1849. [illegible] des Français [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] pour [illegible] [illegible] l'Égypte [illegible] [illegible] pour, le vice-roi, en 1854, un *F*[illegible]

[illegible] et les conditions dans lesquelles le canal pourrait être exécuté, obtint de lui en 1854 l'autorisation de constituer la *Compagnie universelle du canal de Suez* et commença les travaux dès 1859, malgré les objections des hommes compétents, la défiance des capitalistes, le mauvais vouloir de la Porte ottomane, et l'opposition constante de l'Angleterre, surtout de lord Palmerston. Sa [illegible], sa [illegible] et sa souplesse, son activité, ses voyages diplomatiques [illegible] à Constantinople, au Caire, ses conférences, triomphèrent de tous les obstacles. « Vous réussirez, lui [illegible], parce que vous n'êtes pas [illegible]. » Il [illegible] un canal d'eau douce entre le Nil et le [illegible] [illegible] 1862, remplaça par des machines la main-d'œuvre indigène que l'Angleterre lui fit retirer, et eut enfin la satisfaction de [illegible] aux côtés du khédive Ismaïl, à l'inauguration du canal, le 17 novembre 1869. Les années qui suivirent furent les plus brillantes et les plus heureuses de sa carrière. [illegible] du conseil d'administration de la Compagnie [illegible], dont les bénéfices dépassèrent en peu d'années les prévisions les plus optimistes, salué du titre de « Grand Français », accueillant les panégyriques et les ovations avec une bonhomie souriante, M. de Lesseps n'avait pas un ennemi, même à Londres, où l'on comprenait enfin ce que Gladstone avait prédit à ses compatriotes, que le canal profiterait à l'Angleterre plus qu'à toute autre nation européenne. En 1873 il fut élu membre de l'Académie des sciences, et remplaça en 1884 Henri Martin à l'Académie française. Son esprit toujours en travail s'intéressait à toutes les questions géographiques et coloniales. Il s'occupa tour à tour de la mer intérieure que le colonel Roudaire voulait créer dans le nord de l'Afrique, des chemins de fer transsaharien et transsibérien, etc. Il s'occupa aussi, pour son malheur, des projets de percement de l'isthme de Panama, que le congrès géographique de Paris en 1875 avait remis à l'ordre du jour. Des études trop superficielles qu'il n'avait pu faire lui-même, *parce qu'il n'était pas ingénieur*, des calculs trop optimistes, les sollicitations d'admirateurs et d'amis qui n'étaient pas tous désintéressés, lui firent croire au succès certain d'une entreprise infiniment plus difficile en elle-même que le percement de l'isthme de Suez. Le gouvernement colombien accorda la concession, la Compagnie fut constituée, et M. de Lesseps se mit en campagne pour réunir les 300 millions qui devaient former son capital. Malgré son âge, il recommença ses conférences et ses voyages en Angleterre et en Amérique, alla visiter dans l'isthme les travaux commencés, et revint en 1880, plein d'un enthousiasme et d'une confiance qu'il s'efforça de faire partager au public. Sur ces entrefaites, de graves événements se produisirent en Égypte : la révolte d'Arabi-Pacha et l'intervention des Anglais, qui menacèrent de confisquer le canal ou d'en construire un à côté pour ruiner la Compagnie. (V. Égypte dans le Dict.) M. de Lesseps protesta, fit appel à la France et à l'Europe et obtint enfin la transaction de 1883, qui assurait, à la vérité, la prépondérance à l'Angleterre dans le conseil d'administration, mais sauvegardait du moins les intérêts des actionnaires français. Le danger que son œuvre avait couru, les inquiétudes et les fatigues subies pendant cette crise, ébranlèrent sa santé physique et morale et ne lui laissèrent plus la lucidité d'esprit ni la fermeté nécessaires pour mener à bonne fin l'entreprise de Panama. En 1887, le *Bulletin* officiel de la Compagnie annonçait que 32 millions de mètres cubes de terre avaient été enlevés, qu'il en restait 73 millions à enlever ; que les actionnaires avaient versé 734 millions, dont 640 dépensés, et M. de Lesseps avouait dans son rapport qu'il faudrait, pour achever le canal, réduire les dimensions primitivement adoptées. L'opinion publique s'alarma, des bruits fâcheux se répandirent sur l'emploi des sommes versées par les actionnaires, les Chambres s'émurent, et la Compagnie n'obtint qu'avec peine, en 1888, l'autorisation d'émettre 600,000 obligations à lots. Cette émission, qui ne réussit pas, ne fit, avec les révélations scandaleuses qui [illegible] de tout [illegible], que hâter la catastrophe inévitable. La Compagnie suspendit ses payements. La Chambre nomma une commission d'enquête, qui ne [illegible] qu'une partie de la vérité. (V. Herz (Cornélius), Dict.) En 1892, sous le ministère Ribot, des poursuites judiciaires furent [illegible] [illegible] grand nombre de personnages [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] Ferdinand de Lesseps [illegible] [illegible] [illegible] Charles [illegible] M. de Lesseps [illegible] [illegible] de son

procès ni de [illegible] médiocre. Son intelligence était comme engourdie. [illegible] en déc. 1894, révéla dès le [illegible] qui ne [illegible] entièrement abandonné. Il [illegible] juste, disait-on, de le rendre [illegible] de ce que d'autres ont fait en se servant de son nom. Le jour de ses funérailles, Gréard, parlant au nom de l'Académie française, se fit l'interprète du sentiment général [illegible], après avoir rendu hommage à ce [illegible] « cet homme qui a dressé tant de plans et présidé à l'[illegible] de tant de machines gigantesques », il évoqua le souvenir de l'inauguration du canal de Suez, du jour où « soixante vaisseaux franchirent pour la première fois le canal, ouvrant comme un nouveau monde au commerce, à l'industrie, à la politique, à l'action de l'humanité civilisée ».

LE SUEUR (J.-B.-Cicéron), architecte et archéologue, né à Claire-Fontaine (Seine-et-Oise) en 1794, m. en 1883, élève de l'École des beaux-arts en 1811, reçut les leçons de Percier et de Famin, remporta le second grand prix d'architecture en 1816, et le premier trois ans plus tard. Il envoya de Rome une étude sur la *Basilique ulpienne*, 1822, publia, avec P. Alaux, des *Vues choisies des monuments antiques de Rome*, 1827, et, avec Callet, *l'Architecture italienne* (moderne), 1829. On lui doit la construction de l'église de Vincennes, l'agrandissement de l'ancien hôtel de ville de Paris et le conservatoire de musique de Genève. Membre de l'Académie des Beaux-arts en 1846, et architecte de la Ville de Paris, il devint en 1852 professeur à l'École des Beaux-arts.

On a encore de lui : *Chronologie des rois d'Égypte*, 1840-46, ouvrage couronné par l'Académie des inscriptions ; *Théorie de l'architecture*, 1874.

LICHTENBERGER (Frédéric), théologien protestant, né à Strasbourg en 1832, m. en 1899, étudia la théologie dans sa ville natale et y devint professeur. La guerre de 1870 l'obligea à suspendre son enseignement. Lorsque, en 1877, l'ancienne faculté de Strasbourg fut restaurée à Paris, Lichtenberger en fut le premier doyen. Sa mauvaise santé l'obligea bientôt à prendre sa retraite, mais il ne cessa pas de s'intéresser aux travaux de ses anciens collègues et de ses élèves, tout en poursuivant jusqu'à son dernier jour les études théologiques qui l'ont occupé pendant toute sa vie.

Parmi ses ouvrages il faut surtout rappeler l'*Encyclopédie des sciences religieuses* et l'*Histoire des idées religieuses en Allemagne*.

LISZT (Franz), célèbre pianiste et compositeur, né à Reiding (Hongrie) en 1809 ou en 1811, m. à Bayreuth en 1886. Fils d'un intendant du prince Esterhazy, il apprit le piano dès l'âge de 6 ans. Ses maîtres furent à Vienne Czerny et Salieri. Émerveillés de son talent précoce, deux grands seigneurs hongrois, les comtes Amaden et Zopary, lui fournirent les moyens d'entreprendre une tournée musicale en France, en Angleterre et en Suisse, où il recueillit partout des applaudissements, 1823-26. De cette époque date son unique essai dans le genre dramatique, *Don Sanche, ou le Château de l'amour*, joué sans succès à l'Opéra de Paris en 1825. Il subit un instant l'influence des doctrines saint-simoniennes et composa une symphonie en l'honneur de la révolution de 1830. De nouveaux voyages, surtout de 1835 à 1848, portèrent au comble sa réputation de virtuose et de compositeur original et romantique. Maître de chapelle à Weimar, il devint en 1861 chambellan du grand-duc Charles-Alexandre. Liszt, qui avait mené jusque-là une vie assez irrégulière, avait pourtant manifesté à plusieurs reprises des sentiments d'une piété vive et mystique. Ses amis ne furent pas étonnés d'apprendre qu'il était décidé à entrer dans les ordres. Il reçut la tonsure à Rome, vécut le plus souvent dans cette ville, où Pie IX prit en affection l'abbé Liszt et le décida à se faire ordonner prêtre. Pendant un voyage à Paris en 1885, il dirigea lui-même dans l'église Saint-Eustache l'exécution de la *messe de Gran*, une de ses œuvres les plus célèbres. — Parmi ses nombreuses compositions pour piano ou pour orchestre, on cite ses *Fantaisies sur des Mélodies suisses, sur la Clochette de Paganini, sur les Soirées musicales de Rossini*; ses *Méditations poétiques*; ses *Caprices sur des mélodies de Schubert*; ses *Valses*; ses *Poèmes symphoniques, Faust, Prométhée, Dante*; *le Psaume XIII*, *Sainte-Élisabeth, Idéales*, etc. — Des deux filles de Liszt, l'une, Cosima, m. en 1918, avait épousé successivement le chef d'orchestre Hans de Bulow et Richard Wagner; l'autre fut mariée à Émile Ollivier.

Comme écrivain, Liszt a donné en français, dans la *Revue et Gazette musicale*, une *Lettre à George Sand*, des articles sur *la Situation des artistes*, 1835 ; dans d'autres revues artistiques, *Venise*, *Lettre d'un bachelier en musique*, 1839 ; une *Biographie de Chopin*, 1852 ; des *Notes sur Paganini*, sur *Tannhauser* et *Lohengrin* de Wagner ; enfin un curieux volume : *des Bohémiens et de leur musique en Hongrie*, 1859.

LOBANOV-ROSTOVSKI (Alexandre, prince), diplomate russe, né en 1825, mort en 1896, entra dès 1844 dans le service des affaires étrangères, fut secrétaire puis conseiller d'ambassade à Berlin, chargé d'affaires à Constantinople, gouverneur d'Orel, et pendant dix ans, à partir de 1867, adjoint au ministre de l'intérieur, avec les titres de secrétaire d'État, conseiller privé et sénateur. Ambassadeur à Constantinople, à Londres en 1879, à Vienne en 1882, il s'efforça dans ces différents postes de tenir le milieu entre [illegible] de Giers, qui voulait la paix, et [illegible] Katkov [illegible], qui [illegible]. M. de Giers étant mort en janv. 1895, Lobanov fut [illegible] Nicolas II [illegible]. D'accord avec [illegible], il se proposait de raffermir la paix européenne en [illegible] avec la France. Après un voyage à Paris, [illegible] Nicolas II à Vienne, il mourut subitement le [illegible] 1896, dans le train qui ramenait la famille impériale en Russie.

LŒVY (Maurice), astronome, né à Vienne (Autriche) en 1833, naturalisé Français en 1864, m. en 1907, [illegible] en 1872 membre du bureau des Longitudes, membre de l'Académie des sciences en 1873, en 1878 sous-directeur de l'Observatoire, dont il fut ensuite directeur depuis 1897 jusqu'à sa mort. En dehors de nombreux mémoires [illegible], notamment sur la *Détermination de [illegible]*, il a pris une part active à tous les progrès de l'astronomie [illegible]. L'Observatoire de Paris lui doit la construction du grand équatorial coudé, qui n'a pas moins de 25 m. de longueur, avec un objectif de 27 cent. de diamètre. C'est un des instruments les plus parfaits qui existent pour suivre le mouvement diurne des astres, l'ascension droite et la déclinaison.

LOISON (Pierre), sculpteur, né à Mer (Loir-et-Cher) en 1821, m. en 1886, élève de David d'Angers, exposa pour la première fois au Salon de 1845 : *Jésus au milieu des docteurs*, *Psyché*, les bustes d'*Alexandre Audrguet*, de *[illegible] de Lamornais*. Il a donné, parmi beaucoup d'œuvres d'une grande valeur, les bustes d'*Alfred Maqne*, du *[illegible]*; les statues d'*Héro*, du *Printemps*, une *Nymphe*, *l'Histoire*, *la Vérité*, *l'Agriculture*, *Condorcet*, pour le Louvre, *Pénélope* et *Sapho*, *Phryné*, *Daphnis et Chloé*, *l'Histoire*, à l'Exposition de 1867; *Nausicaa*, le buste de *Berryer*, pour l'Institut; *Circé*, pour Saint-Germain-l'Auxerrois; plusieurs statues et bas reliefs dans les églises de la Trinité, de Saint-Ambroise, etc.

LOUIS II (Othon-Frédéric-Guillaume), roi de Bavière, né à Nymphenbourg en 1845, m. en 1886, succéda en 1864 à son père Maximilien II Joseph, prit parti pour l'Autriche et pour la Confédération germanique en 1866. Ses troupes étant battues, il se hâta de signer la paix, reconnut la Confédération de l'Allemagne du Nord et conclut avec elle, à Berlin, une alliance offensive et défensive. En 1870, dès le début des hostilités, le roi Louis mit toutes ses forces à la disposition du roi de Prusse, adhéra le 23 novembre, pendant le siège de Paris, à la reconstitution de l'Empire germanique, et ne tint, depuis cette époque pour se soustraire aux exigences de l'hégémonie prussienne. Ses ministres, qu'il conserva malgré les chambres, furent des serviteurs de Bismarck. Louis II négligeait d'ailleurs le soin des affaires pour s'abandonner à ses goûts artistiques, qui devenaient chez lui des passions ou des manies. Épris du moyen âge, il construisit ou restaura les *[illegible] du roi de Bavière*, se donnant à lui-même à Steinberg ou à Hohenschwangau des fêtes extravagantes, ou faisant représenter pour lui seul, dans la salle vide d'un théâtre de Munich, une tragédie (il savait par cœur des drames entiers de Schiller) ou un opéra. Pianiste distingué, il plaçait la musique au-dessus de tous les autres arts, honorait de son amitié et comblait de ses faveurs Richard Wagner, dont les caprices étaient ruineux pour la liste civile. Les ministres s'aperçurent et se résignèrent à avouer que le roi était devenu fou. Son oncle, Luitpold, fut déclaré régent. Peu de temps après, le 13 juin 1886, on trouva dans le lac de Starnberg le corps de Louis II avec celui de son médecin, le docteur Gudden. Cette fin tragique, dont il fut impossible de déterminer les circonstances, produisit une impression pénible en Bavière, où le roi restait populaire, en dépit de ses excentricités. — Par une singulière coïncidence, le frère de Louis II, proclamé roi sous le nom d'Othon Ier, était atteint, lui aussi, d'aliénation mentale ; il se croyait chien, et il aboyait. Luitpold reprit la régence, qu'il exerça jusqu'à sa mort, 11 décembre 1912. Son fils aîné, le prince Louis, ne voulut pas s'en contenter. Sur sa demande, les chambres votèrent la déchéance d'Othon Ier et le proclamèrent roi de Bavière, sous le nom de Louis III, 5 novembre 1913. — Othon est mort le 12 octobre 1916; Louis III a été renversé le 8 novembre 1918. L. D—Y.

LOUIS IV, grand-duc de Hesse, né à Bessungen, près de Darmstadt, en 1837, m. en 1892, commandait en 1870 la division hessoise qui perdit à Gravelotte la moitié de son effectif. Marié en 1862 à la princesse Alice, fille de la reine Victoria, il succéda comme grand-duc à son oncle Louis III, et perdit sa femme l'année suivante. — L'aîné de ses cinq enfants lui succéda sous le nom d'Ernest-Louis; il a été déposé en novembre 1918. La plus jeune de ses filles, Alice de Hesse, née en 1872, épousa en 1894 Nicolas II et devint impératrice

de Russie, sous le nom d'Alexandra Fedorovna; elle a été assassinée en 1918 par les révolutionnaires russes, en même temps que son mari et ses enfants. (*V.* Nicolas II.)

E. D—y.

LUBOMIRSKI (Joseph, prince), littérateur, né à Doubno, dans le gouvernement russe de Volhynie, en 1839, m. en 1895, appartenait à une ancienne famille polonaise et fut admis parmi les pages de Nicolas Ier. Il eut dès sa jeunesse le goût des voyages et se fixa ensuite à Paris, où il passa la plus grande partie de sa vie. Il écrivit en français le récit de ses voyages et donna dans ses romans un tableau intéressant de la société russe sous Nicolas Ier et Alexandre II. Les aspirations politiques de la noblesse, les sociétés secrètes, les complots des nihilistes, dont il connaissait parfaitement les origines, tiennent une grande place dans *Fonctionnaires et Boyards*. Il a tiré de ce roman un drame, *les Exilés*.

LUCE (Siméon), érudit et historien, né à Bretteville-sur-Ay (Manche) en 1833, m. en 1892. Élève de l'École des chartes en 1856, il fut nommé en 1858 archiviste du département des Deux-Sèvres. Savant distingué et travailleur infatigable, il dirigea tous ses efforts vers l'étude du moyen âge français. Son *Histoire de la Jacquerie*, 1859, attira l'attention de l'Académie des Inscriptions, qui couronna ses premiers travaux en 1870, et lui décerna en 1876 le premier prix Gobert pour son *Histoire de Bertrand du Guesclin* et de son époque. On a encore de lui : *la France pendant la guerre de Cent ans*, *Jeanne Darc à Domrémy*, et un très grand nombre de mémoires et d'articles d'une haute valeur. Membre du Comité des travaux historiques et professeur à l'École des chartes, il fut chargé d'un cours sur l'étude critique des sources de l'histoire de France. En 1882, il fut élu membre de l'Académie des Inscriptions.

Presque tous ses travaux ont été d'abord publiés dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*.

LUZEL, érudit breton, né à Plouaret (Côtes-du-Nord) en 1821, m. en 1895, fut tour à tour professeur, journaliste, juge de paix et, en dernier lieu, archiviste du Finistère. Neveu du savant historien Le Huérou (*V. le* Dictionnaire), il fit de la langue et de la littérature primitive de la Bretagne son étude de prédilection et recueillit un grand nombre de chants et de traditions populaires qu'il publia sous les titres de *les Guerziou et les Soniou Breiz-Izel*, *les Contes* et les *Légendes chrétiennes de la Basse-Bretagne*.

LYTTON (Lord Robert **BULWER**, comte de), homme d'État et littérateur, né en 1831, m. en 1891, était le fils unique du célèbre romancier Edward Bulwer Lytton (*V. le* Dictionnaire) et de Rosine Wheeler, qui s'était aussi fait connaître par des romans estimés. Il alla terminer ses études en Allemagne, à l'université de Bonn. En 1849, à dix-huit ans, il débuta dans la carrière diplomatique, sous les auspices de son oncle lord Bulwer, fut attaché aux ambassades de Florence, Paris, La Haye, Saint-Pétersbourg, Vienne, Copenhague, Athènes, négocia des traités de commerce avec le Portugal, fut envoyé à Madrid, puis à Vienne, d'où il revint à Paris comme premier secrétaire. Son père étant mort en 1872, il le remplaça à la Chambre des lords. Il était ambassadeur à Lisbonne quand Beaconsfield, alors premier ministre, le nomma gouverneur général des Indes, où il resta quatre ans, 1876-1880. Son administration fut marquée par la proclamation de la reine Victoria comme impératrice des Indes (*V.* Victoria), par une terrible famine dans le Dekkan et par la guerre contre l'Afghanistan. Il donna sa démission lorsque le cabinet conservateur fut renversé, et fut créé comte en 1880. En 1887, sous le second ministère de lord Salisbury, il fut appelé à l'ambassade de Paris, où il mourut. Écrivain distingué et poète agréable, lord Lytton fut élu recteur honoraire de l'université de Glasgow.

Parmi ses ouvrages, on peut citer : *Clytemnestre et autres poèmes*, 1855 ; *les Aventuriers*, *Lucile*, *l'Anneau d'Amasis*, *Discours et écrits politiques de lord Edward Bulwer Lytton*, *Vie, lettres et souvenirs littéraires du même*, *Glenaveril*, poème, *Fables lyriques*, traduites en français par Ulysse Barot, etc.

M

MACÉ (Jean), littérateur, pédagogue et homme politique, né en 1815, m. en 1894, était fils d'un ouvrier. Soldat dans un régiment d'infanterie, il devint secrétaire d'un de ses anciens professeurs. Républicain, il défendit ses opinions dans les journaux en 1848, quitta Paris après le 2 décembre et entra comme instituteur dans un pensionnat de Beblenheim, près de Colmar. En 1861 il publia son premier ouvrage, pour l'éducation des jeunes enfants : *Histoire d'une bouchée de pain*, qui eut d'innombrables éditions. Il donna dans la suite les *Contes du Petit-Château* (nom du pensionnat de Beblenheim) ; *le Théâtre du Petit-Château* ; *les Serviteurs de l'estomac*, *la Grammaire de Mlle Lili*, etc. En 1864 il fonda, avec le concours de l'éditeur Hetzel, son ami d'enfance, *le Magasin d'éducation et de récréation*. Quelques mois après, grâce au bon vouloir du ministre de l'instruction publique, Victor Duruy, il organisa la *Société des bibliothèques communales du Haut-Rhin*, pour les élèves des cours d'adultes. En 1866 il créa la *Ligue de l'enseignement*, suspecte au gouvernement impérial, en raison des opinions de ses fondateurs. Elle vécut pourtant jusqu'à la fin de l'Empire, et recruta après 1870 de très nombreux adhérents. En 1883 Jean Macé fut élu sénateur inamovible.

MAC-MAHON (Marie-Edme-Patrice-Maurice de), duc de Magenta, maréchal de France, président de la République française, né à Sully (Saône-et-Loire) en 1808, m. en 1893, appartenait à une ancienne famille irlandaise qui était venue s'établir en France après la chute des Stuarts. Il était le [illegible] enfant du marquis Charles de Mac-Mahon, [illegible] Charles X. [illegible]. Il quitta le petit séminaire d'Autun pour entrer en 1825 à Saint-Cyr. Il prit part comme sous-lieutenant à la prise d'Alger en 1830, fut promu lieutenant [illegible], [illegible] comme capitaine en Afrique, et fut [illegible] aide de camp des généraux Damrémont et Changarnier, chef de bataillon de chasseurs en 1840, lieutenant-colonel de la légion étrangère en 1842, colonel du 41e de ligne en 1845, général de brigade en 1848, général de division en 1852, grand officier de la Légion d'honneur en 1853 et commandant de la division de Constantine, il fut envoyé en Crimée, sous les ordres du général Bosquet. Ce fut lui qui enleva le 8 septembre 1855 la formidable position de la tour Malakoff, et s'y maintint malgré le feu terrible et les attaques désespérées des Russes. « J'y suis, j'y reste, » avait-il dit, et il tint parole. Napoléon III le nomma grand-croix de la Légion d'honneur et l'appela au Sénat, où il eut le courage de voter contre la loi de sûreté générale. Il n'eut d'ailleurs que rarement le loisir d'assister aux séances de l'assemblée du Luxembourg. Dès 1857, il était retourné en Algérie, où il prit une part glorieuse à la conquête de la Grande Kabylie, sous les ordres du maréchal Randon. Ce fut lui qui emporta Souk-el-Arba et Icheriden. En 1858, il fut nommé commandant en chef de toutes les forces de l'Algérie. Au début de la guerre d'Italie, il commanda le 2e corps d'armée, passa le Tessin à Turbigo le 2 juin 1859 et, le 4, par son arrivée sur le champ de bataille de Magenta, sauva l'empereur et la garde impériale. L'empereur le nomma maréchal et duc de Magenta. En 1861, il le choisit pour représenter la France au couronnement du roi de Prusse, Guillaume Ier. De 1859 à 1864, Mac-Mahon commanda le IIe corps à Lille et le IIIe à Nancy. En 1864 il fut nommé gouverneur général de l'Algérie et conserva ces fonctions jusqu'à la déclaration de guerre en 1870. L'empereur, se réservant le commandement en chef, lui confia le commandement du 1er corps de l'armée du Rhin. Son avant-garde, sous les ordres du général Abel Douay, fut surprise à Wissembourg le 4 août. Le 6, il fut lui-même vaincu à Reichshoffen, où ses soldats se battirent un contre trois. Le maréchal se replia sur Châlons pour reconstituer son armée, qu'il voulait ramener sous Paris. L'empereur y consentait. L'impératrice et le conseil de régence furent d'un avis contraire. Sur l'ordre formel du ministre Palikao, Mac-Mahon se porta vers la Meuse, au-devant de Bazaine, qui n'était pas sorti de Metz. [illegible] Il resta [illegible] à Wiesbaden jusqu'à la fin de la guerre. A peine était-il rentré en France que Thiers lui offrit le commandement de l'armée qu'il formait à Versailles pour combattre la Commune. Le

maréchal accepta et commença aussitôt les opérations. Le 21 mai [illegible] Paris, et le 28, après une bataille de sept jours, l'armée de Versailles resta maîtresse de la capitale.

[illegible] ses relations [illegible] M. Thiers [illegible] 1871 [illegible] 1872 [illegible] Mac-Mahon [illegible] quand Thiers fut renversé, 24 mai 1873, [illegible] la présidence de la République. La majorité [illegible] son concours pour restaurer la monarchie, et le « maréchal président » désirait peut-être cette restauration. Sa conduite n'en fut pas moins strictement constitutionnelle : il resta le gardien fidèle d'une forme de gouvernement qui n'avait pas ses préférences. Il refusa l'entrevue que lui demandait le comte de Chambord, venu secrètement à Versailles. Quand la lettre fameuse du prétendant eut fait échouer les projets de restauration, le duc de Broglie, président du conseil, fit voter la loi qui fixait à sept ans la durée des pouvoirs du président, 19 novembre 1873, assurant ainsi pour sept ans le maintien de la République. Mac-Mahon annonça, au grand déplaisir des royalistes, qu'il se conformerait à la décision de l'Assemblée nationale. « Soyez sans inquiétude, disait-il aux présidents du tribunal et de la chambre de commerce de Paris. Pendant sept ans, je saurai faire respecter l'ordre de choses légalement établi. » La majorité renversa le ministère de Broglie, 4 février 1874. Le général de Cissey, appelé à la présidence du conseil, la conserva jusqu'au vote de la constitution du 25 février 1875, qui faisait de la République le gouvernement définitif de la France. Le pouvoir passa de la droite au centre droit avec Buffet, qui se retira après les élections républicaines du 20 février 1876, au centre gauche avec Dufaure, à la gauche modérée avec Jules Simon, 12 décembre. Les amis du maréchal s'effrayèrent de cette évolution. Cédant à leurs conseils, il congédia, le 16 mai 1877, son ministère républicain, et rappela au pouvoir les chefs de la droite. Le duc de Broglie fut nommé président du conseil, M. de Fourtou ministre de l'intérieur. La majorité républicaine protesta en votant l'ordre du jour des 363. La Chambre fut aussitôt dissoute, avec l'approbation du Sénat. Par cet acte impolitique, bien que strictement constitutionnel, le président se mettait en opposition avec la volonté du pays. Les républicains répondirent en organisant l'agitation légale. Après la mort de Thiers, qui s'était mis à la tête de la résistance, Gambetta somma le président, dans un discours célèbre, de « se soumettre ou se démettre ». En prenant ouvertement parti pour ses ministres, Mac-Mahon s'exposait à des attaques personnelles qui ne lui furent pas épargnées. On l'accusa, fort injustement d'ailleurs, de préparer un coup d'État. Malgré les efforts des ministres et les voyages qu'ils firent entreprendre au maréchal, les élections du 14 octobre 1877 renvoyèrent à la Chambre une majorité républicaine plus compacte et plus résolue. Le ministère de Broglie donna sa démission; la Chambre refusa d'entrer en relations avec le cabinet extra-parlementaire du général de Rochebouët, et Mac-Mahon dut rappeler les républicains au pouvoir, avec Dufaure comme président du conseil. L'Exposition universelle de 1878 suspendit pour quelques mois les querelles politiques. Dès les premiers jours de 1879 les difficultés recommencèrent. Après les élections sénatoriales, favorables aux républicains, les ministres demandèrent au maréchal de remplacer six ou sept commandants de corps d'armée. Mac-Mahon aima mieux donner sa démission, le 30 janvier 1879. Les Chambres, réunies en congrès le même jour, lui donnèrent pour successeur Jules Grévy, président de la Chambre des députés. La première visite que reçut le nouveau président fut celle de Mac-Mahon. Le maréchal ne regrettait pas le pouvoir et ne gardait rancune à personne. Ceux qui l'avaient le plus ardemment combattu rendirent hommage à la parfaite correction de sa conduite et à la noblesse de son caractère.

Depuis 1879, Mac-Mahon vécut dans la retraite, entouré du respect de tous. Quand on le rencontrait dans Paris, écrit Francis Charmes, « toujours le même, droit, svelte, jeune d'allures, comme si le temps avait passé sur lui sans le toucher, on se retournait en disant : « Voilà le maréchal. » Un jour même, aux abords de la Chambre, on cria : « Vive Mac-Mahon ! » Chaque année il allait passer la belle saison au château de la Forest, près du village de Montcresson, dans l'arrondissement de Montargis. C'est là qu'il mourut le 17 octobre 1893, le jour même où l'amiral Avellan arrivait à Paris. Le gouvernement décida que les obsèques du maréchal de Mac-Mahon, duc de Magenta, ancien président de la République,

[illegible] dans [illegible] des gouvernements [illegible], le président du conseil, M. Dupuy, et le général Loizillon, ministre de la guerre, firent, au nom du gouvernement et de l'armée, l'éloge du maréchal. Dans son discours, M. Dupuy [illegible] message adressé aux Chambres par Mac-Mahon, [illegible] de la présidence : « En quittant [illegible] de penser que, durant 53 ans consacrés au service de mon pays, je n'ai jamais été guidé par d'autres sentiments que ceux de l'honneur et du devoir et par un dévouement [illegible] à la patrie. » Et le ministre ajoutait : « L'histoire [illegible] ment... Dégagée des polémiques et des controverses des partis, la figure du maréchal de Mac-Mahon apparaît comme celle d'un bon Français et d'un grand Français. » E. D—y.

MADAGASCAR V. *le* DICTIONNAIRE. — Le traité du 17 décembre 1885 ne rencontra aucune opposition de la part des gouvernements européens. En 1890, dans la conférence de Bruxelles, la grande île fut considérée comme une dépendance de la France et, la même année, l'Angleterre et l'Allemagne, se partageant les territoires de Zanzibar et de l'Afrique orientale, reconnurent le protectorat français sur Madagascar, « avec toutes ses conséquences ». L'hostilité persistante de la reine Ranavalo III et de son premier ministre Rainilaiarivony et les sourdes menées des missionnaires anglais paralysèrent les efforts de nos résidents généraux, Le Myre de Vilers, Bompard et Larrouy. Les articles du traité de 1885 furent violés l'un après l'autre. Le premier ministre, s'appuyant sur le texte hova, auquel les négociateurs avaient eu l'imprudence de reconnaître la même valeur qu'au texte français, prétendait que le résident avait seulement le droit de « contempler les relations extérieures » du gouvernement hova. Il refusa de reconnaître les consuls étrangers qui demandaient l'*exequatur* à notre résident, enleva aux colons français leurs ouvriers indigènes qu'il réquisitionnait au nom de la reine, encouragea les brigandages des *Fahavalos* et laissa impuni l'assassinat des colons ou des explorateurs européens. La trop longue patience du gouvernement français fut exploitée par les agents de l'Angleterre, qui persuadaient au premier ministre et lui faisaient répéter que « les Français sont comme les chiens, qui aboient, mais ne mordent pas ». Cependant, en janv. 1894, le ministère Casimir-Perier prit en face des Hovas une attitude plus énergique. Le Myre de Vilers alla porter à Tananarive un ultimatum que Rainilaiarivony ne prit pas au sérieux. Les relations furent rompues. A la fin de novembre, les soldats et les colons français, sous la conduite du résident adjoint Ranchot, s'embarquèrent à Tamatave. Une armée de 15,000 hommes fut organisée au camp de Sathonay, près de Lyon, où le président Félix Faure vint la passer en revue. Les troupes européennes devaient être renforcées de cinq bataillons de tirailleurs algériens, de tirailleurs sénégalais, dahoméens et soudanais, de volontaires de la Réunion et de tirailleurs sakalaves recrutés à Madagascar même. Le général Duchesne reçut le commandement en chef, et eut sous ses ordres les généraux Metzinger et Voyron. L'escadre et la flottille des canonnières étaient commandées par le contre-amiral Bienaimé. Quelques combats heureux autour de Diégo-Suarez et l'occupation de Tamatave donnèrent le signal des hostilités, 12 décembre 1894. Ce ne fut pourtant pas dans ce port, situé sur la côte est, à 280 kilomètres de Tananarive, que débarqua le corps expéditionnaire, mais bien à Majunga, sur la côte ouest, à 450 kilomètres de la capitale. On espérait éviter les marécages et les [illegible] de la côte orientale, et l'on comptait utiliser pour le transport des vivres et des munitions, la rivière de la Betsiboka, qui se jette dans la baie de Majunga, et son affluent l'Ikopa. Ces prévisions furent cruellement déçues : ni l'une ni l'autre de ces deux rivières n'étaient vraiment navigables, et l'on ne trouva ni route ni sentier accessibles aux voitures [illegible]. Le général Metzinger, débarqué à Majunga le 28 février 1895, battit trois fois les Hovas, et les chassa des environs de la ville. Le général Duchesne arriva [illegible]. Quand l'armée commença sa marche en avant, il lui fallut défricher la brousse et construire elle-même la route qu'elle devait

suivre. Ce travail, sous le climat meurtrier de Madagascar, nous coûta beaucoup plus d'hommes que tous les combats contre les Hovas. Les compagnies du génie, héroïquement commandées par le lieutenant-colonel Marmier, perdirent les trois quarts de leur effectif. Le service de santé ne pouvait suffire à sa tâche; puis d'une fois les médicaments firent défaut. Marchant toujours en avant, les généraux Duchesne et Metzinger, remontant la vallée de la Betsiboka jusqu'au confluent de l'Ikopa, battirent les Hovas à Mevatanana le 9 juin, occupèrent Suberbieville, où un colon français, M. Suberbie, s'était installé pour exploiter une mine d'or, repoussèrent une attaque de l'ennemi à Tsarasoatra, le 29 juin, et enlevèrent, le 30, le camp retranché de Beritzo. Les deux généraux durent attendre le général Voyron, qui ne put les rejoindre que le 25 août. Le 21 août l'armée était à Andriba, il lui restait encore un tiers de la route à parcourir pour atteindre Tananarive. La saison des pluies approchait ; si l'on ne se hâtait pas de finir la campagne, on serait réduit à hiverner dans les conditions les plus périlleuses. Le général Duchesne, laissant à Andriba le gros de ses forces et ses magasins, prit avec lui ses deux lieutenants et 3.500 hommes des plus valides avec des vivres pour vingt jours, et, doublant les étapes, il marcha vers la capitale, 14 septembre. Vainqueur à Tsimainondry le 15, au défilé d'Ambohimena le 19, il traversa l'Emirne sans trouver de résistance sérieuse, arriva le 29 au pied des hauteurs [illegible] qui défendaient Tananarive du côté de l'est, et, dès le lendemain, ordonna l'attaque : les hauteurs furent enlevées à la baïonnette, nos canons commencèrent à bombarder la ville et le palais de la reine. Les tirailleurs sakalaves avaient déjà forcé l'entrée des faubourgs, quand des officiers hovas vinrent annoncer que la reine se rendait à discrétion. Suivant les instructions qu'il avait reçues, le général en chef obligea Ranavalo à signer un traité par lequel elle reconnaissait en termes formels le protectorat de la France, 1er octobre 1895. Le résident général devait « représenter Madagascar dans toutes ses relations extérieures » et « contrôler l'administration intérieure de l'île ». Ce traité ne contenta ni les Chambres ni le public : on trouva qu'il ressemblait encore trop à celui de 1895 et ne répondait pas aux sacrifices que l'expédition nous avait coûtés : 5.592 hommes, d'après les chiffres officiels, dont 35 seulement morts de leurs blessures ; les autres avaient succombé à la fatigue ou aux maladies. Un des premiers actes de M. Bourgeois, appelé le 1er novembre à la présidence du conseil, fut de déclarer à la tribune que « Madagascar était *possession française* ». Il promit de modifier certains articles du traité, d'abolir l'esclavage dans l'île, et transféra au ministère des colonies la direction des affaires de Madagascar, attribuée jusque-là au ministère des affaires étrangères. Le nouveau résident général, Laroche, fit bien accepter à la reine le traité rectifié, mais crut trop facilement qu'il réussirait à gagner les Hovas en ménageant Ranavalo et ses ministres. Sa condescendance excessive ne fut à leurs yeux que de la faiblesse. Des révoltes éclatèrent de toute part, les Français craignirent d'être bloqués dans Tananarive; les missionnaires anglais fomentaient contre nous de nouvelles intrigues, en faisant espérer à la reine une prochaine intervention de l'Angleterre. Dans une réception, une tante de Ranavalo, Ramazindrazana, osa frapper la femme du résident général. Laroche, [illegible], voulut rétablir son autorité par des mesures rigoureuses : le premier ministre, Rainilaiarivony, fut envoyé en Algérie, où il mourut ; la tante de la reine, deux ministres, quelques autres personnages influents furent déportés à la Réunion. Les révoltes, les brigandages et les meurtres n'en continuèrent pas moins : cinq Européens tombèrent sous les coups des Fahavalos. D'accord avec les Chambres, M. Méline, président du conseil, proclama Madagascar *colonie française*, [illegible] 1896. M. André Lebon, ministre des colonies, remplaça Laroche par le général Galliéni (V. ce nom), qui prit le titre de gouverneur général. Le 16 septembre, Galliéni débarqua à Tamatave [illegible] escorte un pays infesté de [illegible], arriva le [illegible] à Tananarive, et refusa de rendre visite à la reine [illegible] dit-il, je la ferai venir [illegible] premier [illegible] avec ces insurrections [illegible] vis. Pour [illegible] le territoire de l'Emirne fut [illegible] faisant [illegible] des postes [illegible] communications [illegible] temps [illegible] gea [illegible] lite aux [illegible] bles [illegible] ree [illegible] la reine, [illegible] l'Angleterre [illegible] ter, juger et fusiller deux des ministres pour crime de trahison, 15 octobre 1896. La reine continuant à intriguer, le général la fit partir sous bonne escorte pour Tamatave, dans la nuit du 27 février 1897. Un navire de guerre la transporta à Saint-Denis de la Réunion, de là en Algérie, où elle est morte le 30 mai 1916. La déposition de Ranavalo ne provoqua aucun désordre. Trois des chefs de l'insurrection se soumirent et obtinrent leur grâce en 1898. Les derniers rebelles de l'Ouest et du Sud furent sévèrement châtiés, et la pacification fut complète. Sous l'administration ferme et éclairée de Galliéni, Tananarive, assainie et embellie, prit rapidement l'aspect d'une ville européenne, avec ses nouvelles rues larges et droites, son beau square, son palais de justice, son musée, son École supérieure Le Myre de Vilers, où l'on enseigne le droit, l'administration, la comptabilité commerciale, son École professionnelle qui date de 1896, son École de médecine indigène en 1897, son Institut Pasteur, son Jardin d'essai, etc. En dehors de la capitale, les améliorations n'ont pas été moins sensibles. Un *parc [illegible]* a été créé à Diego-Suarez en même temps que 29 hôpitaux et 6 léproseries. De vastes espaces incultes ont été défrichés, l'agriculture a été encouragée, la charrue européenne a remplacé le labourage à la pioche, seul pratiqué jusqu'ici par les indigènes. Des routes ont été ouvertes dans toutes les directions, praticables aux voitures et desservies pour la plupart par des lignes régulières d'automobiles. Le chemin de fer de Tamatave à Tananarive a été achevé en 1910 (370 kil.; le trajet se fait en 15 heures). L'exploitation des forêts et des mines, les entreprises industrielles et commerciales ont été facilitées par tous les moyens dont l'administration dispose. Si l'on ajoute au développement de la prospérité matérielle les réformes administratives, judiciaires et financières, la répartition plus équitable de l'impôt et l'abolition de la corvée pour les indigènes, on s'explique la popularité du général Galliéni et les ovations qui l'accueillaient lorsque, visitant l'intérieur du pays, il expliquait lui-même aux Hovas l'utilité de ses innovations et les bienfaits de l'administration française. Les colons français et étrangers, même le consul général anglais, s'associèrent à ces hommages. Galliéni donna sa démission en novembre 1905. M. Augagneur lui succéda comme gouverneur général. — En 1909, un recensement officiel évaluait la population de Madagascar à 2.965.500 hab., dont 15.118 Européens. Le commerce général, qui n'était que de 17.593.000 fr. en 1895, s'est élevé en 1912 à 109.819.000 fr., dont 50 millions pour l'exportation, qui comprend surtout le caoutchouc, la poudre d'or, les peaux, le raphia et les bœufs. — L'archipel des COMORES, soumis au protectorat français, a été annexé tout entier en 1909 et réuni au gouvernement général de Madagascar.

F. D—Y.

MADIER DE MONTJAU, homme politique, né en 1814, m. en 1892, fils et petit-fils de députés qui avaient joué un rôle dans le parti libéral, fut élu en 1849 membre de l'Assemblée législative. Lors du coup d'État du 2 décembre, il accompagna Baudin et Schœlcher et fut blessé sur une barricade du faubourg Saint-Antoine. Réfugié en Belgique, il fit des conférences et écrivit dans les journaux. Il se présenta sans succès à Paris aux élections de février 1871, mais fut élu dans la Drôme en 1874, et vota contre la constitution de 1875, jugée par lui trop peu républicaine. Membre de la Chambre des députés en 1876, il se rapprocha de Gambetta et fut un des organisateurs du banquet de Romans en 1879. La Chambre l'appela aux fonctions de questeur.

MAGNARD (FRANCIS), journaliste, né à Bruxelles d'une famille française en 1837, m. en 1894, fut quelque temps employé des contributions indirectes. En 1863 il commença à donner quelques articles au *Figaro*, et, quand ce journal devint politique et quotidien, Villemessant (V. ce nom) le chargea d'y faire la *Revue de la presse* sous le titre de *Paris au jour le jour*. A la mort du fondateur du *Figaro*, en 1879, la direction du journal fut partagée entre MM. Périvier, de Rodays et Magnard. Ce dernier eut le titre de rédacteur en chef et se réserva le soin de résumer chaque jour la situation politique dans un article [illegible], avec une clarté et d'une précision remarquables. Outre plusieurs nouvelles et quelques pièces de théâtre, [illegible] Louis Teste, un roman [illegible] *et [illegible]*.

MAGNE [illegible] en 1806, m. en 1879 [illegible] député [illegible] en 1843 [illegible] 1851, [illegible] 1852 [illegible] 1875 à 1880 [illegible]

jusqu'en 1863. Rappelé aux finances en 1867, il dirigea avec beaucoup d'habileté la souscription de l'emprunt de 1868, donna sa démission en décembre 1869, reprit encore une fois l'administration des finances en août 1870, et prépara l'émission de l'emprunt de guerre de 750 millions. Les électeurs de la Dordogne l'envoyèrent en juillet 1871 à l'Assemblée de Versailles, où il redevint ministre des finances, sous Mac-Mahon, dans le cabinet du duc de Broglie, du 24 mai 1873 à mai 1874. Élu sénateur de la Dordogne en 1876, Magne, resté attaché au parti bonapartiste, il avait voté dans l'Assemblée nationale contre la constitution de 1875; au Sénat, il vota, après le 16 mai, la dissolution de la Chambre des députés, intervint souvent dans les discussions économiques et financières, où sa compétence était reconnue par tous les partis. Napoléon III l'avait nommé grand-croix de la Légion d'honneur.

MAILLET (Jacques), sculpteur, né à Paris en 1823, m. en 1894, remporta le grand prix de Rome avec son *Agrippine portant les cendres de Germanicus* qui figure au musée du Luxembourg, ainsi que son *Caligula*. En 1857 il exposa une *Syracusaine*, curieux spécimen de la sculpture polychrome qu'il s'efforçait de mettre en honneur. Il avait exécuté pour Napoléon III un surtout de table, qui disparut dans l'incendie des Tuileries. Après la Commune, Jules Simon le chargea de restaurer la colonne Vendôme. Son groupe inachevé du *Printemps* figura au Salon de 1894.

MAINDRON (Hippolyte-Étienne), sculpteur, né à Champtoceaux (Maine-et-Loire) en 1802, m. en 1884. Destiné au commerce, il fut élève, puis professeur à l'École des arts et métiers d'Angers, vint à Paris en 1827 et fut admis dans l'atelier de David d'Angers. Son début au Salon fut un *Jeune Pâtre mordu par un serpent*, 1834. Ses œuvres les plus connues sont : *Velléda*, au jardin du Luxembourg, *Ste Geneviève arrêtant Attila*, au Panthéon; *le général Colbert*, à Versailles; *Geneviève de Brabant*, à Fontainebleau; *la Force et la Justice*, au palais de justice, et *St Grégoire le Grand*, à l'église de la Madeleine à Paris; *le général Travot*, à la Roche-sur-Yon; *Daguesseau*, à la Chambre des députés; des statues à la cathédrale de Sens; les bustes de *Paer*, de *M. de La Rochefoucauld-Liancourt*, de *Saint-Marc Girardin*, etc.

MALEVILLE (Guillaume-Jacques-Lucien, marquis de), homme politique, né à Sarlat en 1806, m. en 1890, fut sous Louis-Philippe magistrat, député de la Dordogne et pair de France. Il se tint à l'écart depuis 1848 et pendant le second empire, mais fut élu député de la Dordogne à l'Assemblée de 1871. Ami de Thiers, il le soutint jusqu'au 24 mai 1873, vota la constitution de 1875, et fut élu par l'Assemblée sénateur inamovible. Inscrit au centre gauche, il se prononça après le 16 mai contre la dissolution de la Chambre, mais vota contre le retour des Chambres à Paris, contre l'article 7 et contre l'expulsion des princes d'Orléans.

MAME (Alfred), libraire-éditeur, né en 1812, m. en 1893, a fondé à Tours une importante maison d'imprimerie et de librairie catholique, qui a publié un très grand nombre d'ouvrages d'éducation et de livres de prix pour les écoles. Il a aussi édité quelques belles publications de luxe, notamment la *Bible*, illustrée par Gustave Doré, la *Touraine artistique*, la *Chanson de Roland*, etc. Mame fit un noble usage de sa fortune, en fondant des cités ouvrières, des écoles, des asiles, etc. Il avait été promu commandeur de la Légion d'honneur en 1873.

MANTZ (Paul), critique d'art, né à Bordeaux en 1821, m. en 1895, publia dès 1844 ses premiers essais dans l'*Artiste* d'Arsène Houssaye. (*V. ce nom.*) Dans la lutte qui durait encore entre les classiques et les romantiques, il se rangea sans hésiter du côté des novateurs, contre « les derniers représentants de l'école de David, prêtres d'un culte abrogé », et « leurs mannequins d'autant plus coupables qu'ils étaient déclamatoires. Delacroix vint, et il nous montra des hommes. » Un emploi au ministère de l'intérieur ne le détourna pas de sa vocation. Il donna à la *Revue de Paris*, à la *Gazette des Beaux-arts*, et en dernier lieu au *Temps* de très nombreux articles, des comptes rendus des Salons, des études sur les maîtres les plus divers, Holbein, Watteau, Boucher, Largillière, Nattier, sur des peintres italiens, flamands et hollandais, sur l'orfèvrerie française, etc. Quelques-unes de ces études, complétées dans la suite, sont devenues de beaux et bons livres. Les *Archives de l'art français* lui doivent d'excellentes notices, aussi remarquables par la précision élégante du style que par la sûreté des jugements. Mantz a collaboré avec Charles Blanc (*V. le* Dict.) à l'*Histoire des peintres de toutes les écoles*, 1861-1875. Le temps lui a manqué pour achever l'histoire de la peinture française, « qui lui tenait tant au cœur, dit M. André Michel, et qu'il eût si bien écrite ». Directeur des beaux-arts en 1881, il abandonna sans regret ces fonctions en 1883 pour revenir à ses études d'histoire de l'art, qui l'occupèrent jusqu'à son dernier jour.

MAQUET (Auguste), romancier et auteur dramatique, né à Paris en 1813, m. en 1888, se destina d'abord à l'enseignement, mais il quitta l'Université pour la littérature en 1837 et se fit connaître par quelques essais qu'il signait en collaboration avec Alexandre Dumas. Il devint vers 1837 le collaborateur [illegible] du célèbre romancier. Cette association fut d'un grand [illegible] du public. Le nom de Maquet [illegible] 1845 [illegible] : *[illegible]*, [illegible] *Alexandre Dumas et compagnie*. En 1851, les deux collaborateurs se brouillèrent et s'intentèrent des procès qui [illegible] tout le public. Le débat portait sur une vingtaine de romans : *les Trois Mousquetaires*, *Vingt ans après*, *Monte-Cristo*, *la Reine Margot*, *la Dame de Montsoreau*, *le Chevalier de Maison-Rouge*, etc. Les tribunaux reconnurent que Maquet avait collaboré à ces ouvrages, mais ne lui accordèrent pas la part de propriété qu'il réclamait. Il avait déjà publié seul et sous son nom *le Beau d'Angennes* et *Deux Trahisons*, avec Arnould et Alboize, l'*Histoire de la Bastille* et les *Prisons de l'Europe*. Depuis sa rupture avec Dumas, il donna : *la Belle Gabrielle*, son plus grand succès, *la Maison du baigneur*. Auguste Maquet était officier de la Légion d'honneur.

Parmi les œuvres dramatiques de Maquet, presque toutes tirées de ses romans, on doit rappeler : *les Mousquetaires*, *la Reine Margot*, *le Chevalier de Maison-Rouge*, *Monte-Cristo*, [illegible] avec Dumas ; *la Dame de Montsoreau*, [illegible] avec Jules Lacroix, *la Fronde*, opéra dont Niedermeyer composa la musique ; *la Belle Gabrielle*, *les Dettes de cœur*, etc.

MARCHAND (Alfred), littérateur et journaliste, né à Seltz (Bas-Rhin) en 1842, m. en 1895, renonça à la théologie qu'il étudiait à la faculté protestante de Strasbourg, pour s'occuper exclusivement de philosophie et de littérature. En 1869, son compatriote Nefftzer, le fondateur du *Temps*, l'appela parmi ses collaborateurs. Marchand y publia un grand nombre d'articles, dont les plus intéressants se rapportent à l'histoire et à la critique des littératures étrangères contemporaines. Son étude sur les *Poètes lyriques de l'Autriche* fut couronnée par l'Institut.

Il a encore publié, outre les traductions de l'*Histoire des Jésuites* de Huber, des *Nouvelles* de Hartmann, plusieurs ouvrages originaux : l'*Histoire du siège de Strasbourg*, l'*Histoire et la Constitution des ordres religieux*, *Poètes et Penseurs*, etc.

MARIANNES (Archipel des). *V.* Carolines.

MAREY (Étienne-Jules), physiologiste et professeur, né à Beaune en 1830, m. en 1904, interne des hôpitaux et docteur en médecine de la faculté de Paris en 1859, fut nommé, en 1869, professeur d'histoire naturelle des corps organisés au Collège de France. Membre de l'Académie de médecine en 1872, il en fut élu président et succéda à Claude Bernard, en 1878, à l'Académie des sciences. On lui doit l'invention de la méthode graphique qui permet d'enregistrer automatiquement les phénomènes de la respiration, des pulsations du cœur, etc. Les belles expériences photographiques de Janssen, chargé d'observer le passage de Vénus sur le soleil, furent continuées et développées par Marey. Au *revolver photographique* de Janssen il substitua le *fusil photographique*, et construisit l'*appareil chronophotographique*, reproduisant sur une bande pelliculaire une série d'images se succédant avec une prodigieuse rapidité. Les mouvements les plus difficiles à saisir, la marche de l'homme et des animaux, la course, le vol, la natation, purent être ainsi décomposés et analysés. La projection rapide et continue de ces images sur un écran reconstitue le mouvement avec une exactitude parfaite, et donne l'illusion de la vie. C'est sur le principe et le procédé de Marey que sont fondés les appareils de la *photographie animée*, le *phonoscope* de M. Demeny, le *kinétoscope* d'Edison et enfin le *cinématographe*. Le docteur Marey a laissé de nombreux ouvrages et mémoires scientifiques. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

MARION (Henri), philosophe et professeur, né en 1846 à Saint-Parize-en-Viry (Nièvre), m. en 1896, élève de l'École normale supérieure en 1865, agrégé de philosophie, enseigna à Pau, à Bordeaux et à Paris, au lycée Henri IV. Docteur ès lettres en 1880, il fut nommé professeur aux deux écoles normales supérieures de l'enseignement primaire, à Fontenay et à Saint-Cloud. En 1883, on créa pour lui à la Sorbonne un cours « sur la science de l'éducation », transformé en 1887 en une chaire d'enseignement pédagogique. L'originalité de ses vues et la hardiesse des innovations qu'il proposait attirèrent l'attention et eurent une grande influence sur les réformes introduites en 1890 dans la discipline universitaire. Ennemi de toute rigueur, il voulait substituer aux punitions l'autorité morale et éducatrice des professeurs et des administrateurs.

Parmi ses ouvrages, on [illegible] : *[illegible]*, *[illegible] et les Devoirs d'[illegible]*, *[illegible]*, etc.

MARJOLIN (René-Nicolas), médecin et chirurgien, né à Paris en 1813, m. en 1895, était fils du docteur Jean-Nicolas Marjolin (*V. le* Dict.), chirurgien de Napoléon Ier.

Lui-même fut chirurgien des hôpitaux de Paris, attaché à l'hôpital Sainte-Eugénie, membre de l'Académie de médecine et président de la Société de chirurgie dont il avait été un des fondateurs. Philanthrope éclairé, il fonda à Brunoy une maison de convalescence pour les jeunes filles, et recruta de nombreux adhérents à la *Société protectrice de l'enfance*, qui lui doit en grande partie son existence. Pendant le siège de Paris, il transforma son hôtel en ambulance. Marié à une fille d'Ary Scheffer (*V. le* Dict.), il réunissait dans son intimité des hommes de lettres, tels que Renan et l'avocat académicien Edmond Rousse, des peintres, Ingres et Horace Vernet, des musiciens comme Gounod, Rubinstein et Franchomme.

MARMIER (Xavier), écrivain, né à Pontarlier (Doubs) en 1809, m. en 1892, fit ses études à Besançon et montra de bonne heure, avec un goût très vif pour l'étude des langues étrangères, une véritable passion pour les voyages. En 1830, il visita la Suisse, la Belgique et la Hollande et publia à son retour son premier ouvrage : *Esquisses poétiques*. En 1832, il parcourut l'Allemagne, et fut chargé en 1836 d'une mission archéologique dans les pays scandinaves. Professeur de littérature étrangère à la faculté des lettres de Rennes en 1839, il devint en 1841 bibliothécaire au ministère de l'instruction publique. De 1842 à 1849 il parcourut la Russie, Constantinople et l'Orient, l'Algérie, les deux Amériques, étudiant, avec la compétence d'un érudit et la sagacité d'un homme de goût, la littérature, les mœurs et les traditions des peuples qu'il visitait. Nommé en 1846 historiographe de la marine et conservateur de la bibliothèque Sainte-Geneviève, il garda ces fonctions jusqu'à sa mort. Membre de l'Académie française en 1870, il fut promu officier de la Légion d'honneur en 1873. La politique avait peu d'attrait pour lui. Cependant il se présenta deux fois sans succès, en 1876 et 1877, comme candidat conservateur, dans l'arrondissement de Pontarlier.

On a de lui, outre ses articles du *Moniteur universel*, de la *Revue des Deux Mondes*, de la *Revue de Paris*, de la *Revue britannique*, de la *Revue germanique*, etc., plus de 80 volumes, poésies, récits de voyages, romans, traductions, etc. On peut citer : *Chants populaires du Nord*, *P[illegible] d'un voyageur*, *Lettres sur le Nord*, *Danemark*, *Suède*, *Laponie et Spitzberg*, *Relations des voyages de la commission scientifique du Nord*, *Du Rhin au Nil*, *Lettres sur l'Algérie*, *sur la Russie*, *sur l'[illegible]*, *sur l'Amérique*, *sur l'Adriatique et le Monténégro*, *Histoire de l'[illegible] depuis sa découverte jusqu'à nos jours* [illegible] *Gazida*, couronnés par l'Académie française, *Contes de Noël*, *Manuel de l'histoire de la littérature nationale allemande*, *Études sur Gœthe*, etc.

MAROC (*V. le* Dict.). L'anarchie qui désolait depuis plusieurs siècles le Maroc ne fit que s'accroître à partir de 1894 sous le règne d'Abd-ul-Aziz. De graves incidents de frontière rendirent nécessaire, à plusieurs reprises, une action énergique de la France dans le Sud-Oranais. La convention franco-anglaise du 8 avril 1904, qui mettait fin à tous nos litiges coloniaux avec le gouvernement britannique (V. Edouard VII), nous accordait au Maroc une situation privilégiée, nous reconnaissant le droit d'intervenir, non seulement pour défendre notre frontière [illegible], mais pour aider [illegible] le sultan à faire respecter [illegible], et avant tout [illegible], « veiller à la tranquillité [illegible] empire et lui prêter son concours en vue des réformes administratives, économiques, financières et militaires [illegible]. L'Espagne se plaignit, invoqua des droits [illegible] accepta les bons offices de l'Angleterre, et signa avec nous la convention secrète du 2 oct. 1904 : la France et l'Espagne s'engageaient à maintenir l'intégrité de l'empire marocain ; chacune d'elles [illegible] l'Espagne vers la M[illegible] [illegible] rieur. L'Allemagne [illegible]

[illegible]

sans coup férir, Ouchda, à quelques kilomètres de la frontière oranaise. Mais pour punir les violences commises contre des ouvriers européens, il fallut envoyer à Casablanca, en août 1907, avec la flotte de l'amiral Philibert, un corps de débarquement, bientôt porté à 10 ou 12.000 hommes, sous les ordres du général Drude. Quelques troupes espagnoles qui devaient les seconder ne leur furent d'aucun secours. Il ne s'agissait au début que d'une opération de police. La résistance acharnée des Marocains et la nécessité de poursuivre dans l'intérieur les tribus pillardes de la Chaouia (pays des voleurs) en firent une véritable guerre d'un an, très meurtrière, surtout pour nos officiers. Le général Drude, vainqueur à Taddert et à Sidi-Brahim en septembre, fut remplacé par le général d'Amade, qui réussit à pacifier la région côtière et à faire reconnaître par Abd-ul-Aziz la légitimité de notre intervention. Cette capitulation du sultan irrita le fanatisme musulman. La capitale, Fez, et tout le sud du Maroc se soulevèrent et proclamèrent, à la place d'Abd-ul-Aziz, son frère Mouley-Hafid. Les villes du Nord, même Tanger, se rallièrent au nouveau sultan, 1908. La France et les autres puissances signataires de l'acte d'Algésiras consentirent à le reconnaître, sur sa promesse de tenir les engagements de son prédécesseur. De nouvelles révoltes éclatèrent : le sultan ne put les réprimer, l'anarchie fut complète dans l'empire marocain. Les Espagnols, chargés de la police du Riff, région côtière sur la Méditerranée, où ils étaient jusque-là confinés dans leurs *presidios* de Ceuta, Peñon de Velez, Alhucemas et Melilla, essayèrent, avec de faibles moyens, d'étendre leur champ d'action et d'exploiter des mines autour de cette dernière ville. Les montagnards du Riff les attaquèrent. L'Espagne envoya 40.000 hommes au Maroc sans obtenir de résultats décisifs. En France, le ministère Clemenceau, interpellé par Jaurès, répondait qu'il ne voulait ni évacuation ni conquête, chargeait M. Regnault de négocier avec Mouley-Hafid, dont les cruautés soulevaient une réprobation universelle, et le général Lyautey d'inspecter nos troupes, que la Chambre ne permettait pas de renforcer. L'Allemagne agissait contre nous de toutes les manières, excitait et armait les Marocains, organisait, pour débaucher nos troupes, des agences de désertion et prenait sous sa protection les déserteurs. Un incident de ce genre à Casablanca, l'arrestation de six déserteurs autrichiens, de la légion étrangère, que le consul allemand tenta de délivrer par la force, le 25 septembre 1908, fut bruyamment exploité par Guillaume et la presse de Berlin. L'empereur exigea des excuses, la France refusa d'en faire. Deux compromis furent signés : celui du 10 nov. 1908 renvoyant le conflit de Casablanca devant la cour d'arbitrage de La Haye (V. Allemagne); celui du 9 fév. 1909 reconnaissait en termes vagues la prépondérance politique de la France au Maroc, mais maintenait pour les intérêts économiques le système de la « porte ouverte », que l'Allemagne interprétait à sa façon [illegible] intrigues et [illegible]. Elle se réservait tous les [illegible] toutes les charges d'une situation qui devint [illegible] en 1910 et s'aggrava encore au début de l'année suivante. [illegible] non seulement les tribus hostiles [illegible] et les brigands de la Chaouia, qui avaient repris les armes, mais les nombreux ennemis de Mouley-Hafid, qui se trouva bloqué dans Fez avec la mission française et les officiers instructeurs que nous lui avions envoyés. Le ministère Monis, MM. Berteaux et Cruppi étant ministres de la guerre et des affaires étrangères, [illegible] des mesures énergiques, qu'il se hâta d'exécuter. Nos troupes, [illegible]sement renforcées, reçurent l'ordre de prendre l'offensive. Pendant que le général [illegible] la révolte des tribus du Nord-Est, le général Moinier, parti de Rabat, [illegible] ses forces à [illegible], [illegible] de l'oued [illegible], et arrivait, après une marche [illegible] de 20 jours, aux portes de Fez, où il entra le 21 mai 1911, sans que Mouley-Hafid fit mine de s'y opposer. Les socialistes blâmèrent le gouvernement [illegible] 77 [illegible] la [illegible]

[illegible]

sinon la politique de Bismarck. L'acquisition totale ou partielle du Maroc [illegible] escomptée par les pangermanistes [illegible] convention signée le 4 nov. par MM. Cambon et de K[illegible] [illegible] jusqu'à Paris. Les pangermanistes auraient préféré un [illegible] du Maroc à toute l'Afrique équatoriale française. Ils se consolèrent en pensant que « la question n'était pas définitivement liquidée », et sur ce point ils n'avaient pas tort. La convention par laquelle l'Allemagne était censée reconnaître nos droits, ne nous accordait qu'un Maroc grevé de lourdes hypothèques internationales : maintien des capitulations, tribunaux consulaires et bureaux de poste étrangers, interdiction de construire des chemins de fer tant que la ligne franco-espagnole de Tanger à Fez ne serait pas achevée, confirmation des articles d'Algésiras réglant la constitution de la Banque d'État, le contrôle de la dette publique, le régime des douanes, des concessions minières, etc. Le traité de protectorat signé à Fez le 30 mars 1912, et les bonnes paroles échangées entre M. Regnault et Mouley-Hafid affirmèrent « notre volonté de collaborer loyalement avec le sultan », mais cette collaboration ne pouvait être effective et fructueuse que si l'Espagne adhérait au traité, si elle consentait à partager avec nous les charges et les avantages du protectorat, dans la zone d'influence que lui réservait la convention franco-espagnole du 2 oct. 1904, région située au N. de l'Atlas, littoral de la Méditerranée à l'O. de la Moulouia, et de l'Atlantique jusqu'à El Arach, le port de Tanger restant en toute propriété au sultan, sous contrôle international. La France, qui venait d'acheter si cher la reconnaissance des droits communs aux deux nations, demanda aux Espagnols, comme compensation, la révision des limites de 1904. L'Espagne, qui nous témoignait au Maroc toute l'hostilité possible, commença par refuser, et ne nous accorda finalement, par la convention du 14 oct. 1912, que des concessions de peu d'importance. Avec l'Italie qui nous demandait de reconnaître l'annexion de la Tripolitaine (*V. ce mot*), un accord fut aisément conclu (28 oct.). Au Maroc l'installation du nouveau régime rencontra de sérieuses difficultés. Un double soulèvement éclata dans la région côtière et vers la frontière oranaise, où une colonne française subit de grandes pertes près d'Oudjda, et à Fez, où la sanglante insurrection du 17 avril commença par le massacre de 15 de nos officiers, et coûta la vie à plus de 100 Européens. Les 1,500 Français qui formaient toute la garnison reprirent l'un après l'autre les quartiers où les rebelles s'étaient retranchés ; le général Moinier leur amena des renforts ; l'ordre fut rétabli dans la capitale, mais l'agitation gagna les tribus voisines, et la situation n'était rien moins que rassurante. Sur la proposition de M. Poincaré, président du conseil, le général Lyautey, qui avait longtemps commandé la province d'Oran, fut nommé le 27 avril résident général au Maroc. La mission qui lui était confiée était « difficile et complexe ». Il devait organiser notre protectorat et « le mettre en valeur, en respectant nos engagements vis-à-vis des puissances, en demeurant fidèle à la conception même du protectorat exclusive de gouvernement direct », et en exécutant un programme tout à la fois politique, économique et stratégique, qui ferait accepter par les tribus marocaines notre présence et notre autorité. Le général Lyautey débarqua le 13 mai à Casablanca, s'arrêta quelques jours à Rabat et à Meknès, et entra à Fez le 24. Pendant son voyage on s'était battu un peu partout ; dans la nuit qui suivit son arrivée, une nombreuse *harka* berbère força sur trois points l'enceinte de Fez, et se maintint dans la ville jusqu'au jour. Une seconde attaque plus meurtrière, le 26, fut vigoureusement repoussée, mais les Berbères de plus en plus nombreux revenaient sans cesse à la charge. Fez ne fut dégagée que le 1er juin par un brillant succès du colonel Gouraud, aussitôt promu général. Mouley-Hafid semblait avoir perdu la tête. Depuis plusieurs mois il voulait quitter sa capitale, aller à Rabat et abdiquer. M. Regnault l'en avait empêché, le général Lyautey le laissa partir, accepta son abdication le 11 août, l'embarqua pour Marseille, et fit proclamer à sa place son frère Mouley-Youssef, plus docile et plus résolu. La situation ne parut pas plus claire. Un nouveau prétendant, El Hibba, se fit reconnaître sultan à Marrakech, d'où il fut chassé quelques semaines après par le colonel Mangin, qui mit en déroute ses partisans. Les colonnes de Gouraud, rayonnant autour de Fez, refoulèrent après des combats acharnés les tribus hostiles, mais quand l'une d'elles faisait sa soumission, d'autres prenaient les armes. Les grands vizirs El Mokri et Si Guebbas, le caïd de Marrakech El Glaoui nous restaient fidèles ; d'autres, avec qui nous avions traité, nous trahissaient, comme El Anflous à Mogador. Nos ennemis du Nord, le rogui et le brigand Raissouli, trouvaient asile en territoire espagnol, les officiers du colonel Sylvestre cherchaient à débaucher nos soldats. Dans le Sud, les Allemands recommençaient leurs intrigues ; les Mannesmann provoquaient une émeute à [illegible] [illegible] 1912 [illegible] Lyautey [illegible] [illegible] restitution de leurs [illegible] [illegible] par l'occupation, soit par une entente [illegible] par nous au nom du sultan [illegible]. Pour l'exécution de ce programme 20,000 hommes ne suffisaient pas. Le général Lyautey en demanda 47,000, qui lui furent aussitôt accordés. Il en avait davantage : 75,000 en 1913, dont 33,000 Européens, 17,000 [illegible] algériens et tunisiens, 13,000 marocains et 12,000 sénégalais, répartis entre les deux armées de l'Est (général [illegible]) et de l'Ouest (général Franchet d'Espérey). De Rabat, devenu siège de la résidence et capitale administrative de l'empire, le général Lyautey travailla par les négociations et par les armes à restaurer l'autorité du sultan, depuis longtemps méconnue ou tout à fait illusoire dans les provinces éloignées. Les puissants caïds du Sud, entre autres ceux du Tafilelt (*V. ce mot*), envoyèrent ou apportèrent en personne leur hommage à Mouley-Youssef, en présence du résident général.

Un redoublement de notre activité militaire dans la zone dangereuse, les succès chèrement achetés de nos colonnes mobiles (Gouraud, Dalbiez, Brulard, Mangin, Henrys, etc.), rassurèrent les populations paisibles, qui nous suppliaient de ne pas retirer nos troupes, de nous établir à demeure dans leur pays. Le plus grand événement et le plus heureux fait d'armes de la guerre marocaine fut l'expédition de Taza, en mai 1914. Taza, à 125 kil. de Fez et 230 kil. d'Oudjda, commande, entre le Riff et l'Atlas, le défilé par lequel passe la route unissant ces deux villes, atteignant à 27 kil. d'Oudjda la frontière algérienne et se prolongeant vers Oran par Lalla Marnia et Tlemcen. Les généraux Baumgarten, parti de l'Est, et Gouraud, parti de l'Ouest, entrèrent dans Taza à quelques jours de distance ; les Tsoul qui tentèrent de nous en chasser furent deux fois battus par Gouraud, et le général Lyautey vint assister à la jonction des deux armées. Le « couloir entre le Maroc et l'Algérie » était ouvert ; il n'a jamais été refermé depuis, pas même pendant la Grande Guerre, grâce au sang-froid et à l'énergie du résident général. Au moment de la rupture, il fut sérieusement question de l'évacuation du Maroc ; on n'aurait gardé que Rabat, Casablanca, peut-être une route d'étapes jusqu'à Fez. La France avait besoin de toutes ses forces, et les agents de l'Allemagne, avertis par leur gouvernement, avaient fait « tout le nécessaire » pour provoquer une insurrection générale. Ils furent immédiatement arrêtés, quelques-uns fusillés (un des frères Mannesmann, paraît-il, sur l'ordre du résident général), et le soulèvement n'éclata pas. Quand les territoriaux d'Algérie débarquèrent au Maroc pour y remplacer les troupes de l'armée active, le général Lyautey leur exposa franchement la situation : « Si les ports où vous abordez, et les régions qui les avoisinent vous offrent l'image de la prospérité et du travail, c'est parce que, en avant, sur la ligne Taza, Marrakech, Agadir, au pied de l'Atlas, nos bataillons combattent chaque jour. » Cependant la relève se fit sans incident notable. Il n'y eut qu'une agression, le 13 novembre, aussitôt réprimée par le général Henrys. Mouley-Youssef, loyal et fidèle, déclara la guerre à l'Allemagne, expulsa de Tanger le représentant de Guillaume II, et engagea ses sujets à s'enrôler sous nos drapeaux. Dans la deuxième année de la guerre, 45,000 Marocains se battaient avec nous et pour nous sur l'Yser, sur la Somme, en Champagne, et ce chiffre fut largement dépassé dans les années suivantes. Les Allemands n'en revenaient pas, et constataient avec amertume que notre domaine colonial [illegible] fortifiait la République au lieu de l'affaiblir. [illegible] sept. 1915, le général Lyautey remporta, sans [illegible], un vrai succès diplomatique : le général Jordana, résident général au Maroc espagnol, lui rendit visite à R[illegible] [illegible] un toast à l'armée française. La même année, l'exposition organisée à Casablanca (200,000 visiteurs), et en 1916 [illegible] *de Rabat*, manifestèrent « les énormes progrès [illegible] à tous les points de vue pendant la guerre ». Malgré les pertes que nous causèrent les sous-marins, le commerce extérieur s'éleva de 108 millions en 1913 à 310 en 1916. Ministre de la guerre du 12 décembre 1916 au 14 mars 1917 (*V.* [illegible]), le général Lyautey, remplacé [illegible] par le général Gouraud, revint bientôt continuer au Maroc sa politique de pacification, de pénétration dans le Sud et dans les régions les plus accessibles du moyen Atlas, et de développement éco-

nomique, aussi profitable aux Marocains qu'aux Français. — La population approximative du Protectorat est de 4 millions d'hab. La capitale est Rabat, où le sultan s'est installé auprès du résident général, 70,000 hab. (10.000 Français, 5.000 autres Européens); [illegible] par un chemin de fer à voie étroite à Casablanca, le meilleur port et la ville la plus florissante du Maroc, 85,000 hab. (20,000 Français, 15,000 Européens); à Meknès, 40.000 hab., et à Fez (*V. ce mot dans le* DICT.), 100.000 h., dont 3 à 4.000 Européens et de nombreux juifs indigènes. Marrakech, 70,000 hab., l'ancienne capitale du Sud, a depuis peu un faubourg européen, où des colons français commencent à s'établir. Les ports de Salé, touchant à Rabat, et de Mogador, en ont chacun 25,000. On en compte 20,000 à Ouezzan, centre religieux du Nord, dont le chérif nous a toujours été favorable; autant à Oudjda, importante par ses marchés, sur le chemin de fer de Tlemcen à Taza, dont on poursuit la construction jusqu'à Fez. De nombreux villages agricoles ont été créés, pendant et depuis la guerre, autour de Casablanca, de Fez, entre la frontière oranaise et la Moulouïa (Ben Rechid, Ben-Ahmed, Kenitra, Berguent, Petitjean, Martimprey, etc.). Des routes ont été ouvertes et des services d'automobiles organisés. La culture des céréales, des légumes, de la vigne, de l'olivier, du mûrier, de l'oranger et du citronnier, du lin et du chanvre, l'élevage des bœufs, des moutons, des chèvres, des chevaux, des ânes, des mulets, de la volaille, les carrières de marbre, de quartz et de granit, les salines, ne sont pas les seules richesses du Maroc. Il faut y ajouter les forêts, dont l'exploitation ne fait que commencer, et les gisements de cuivre, de fer, de plomb argentifère, d'étain, d'antimoine, de nickel, peut-être même de l'or dans les montagnes du Sous. — Depuis l'établissement du protectorat, d'importantes réformes, auxquelles Mouley-Youssef s'est prêté de bonne grâce, ont régularisé les rapports du gouvernement chérifien (le Maghzen) avec ses sujets. Au-dessus des caïds et des gouverneurs des provinces, 4 *khalifas*, à Fez, Marrakech, Tafilelt, Tétouan pour la zone espagnole, et un naïb dans la ville internationale de Tanger, représentent le sultan et font exécuter ses ordres. Le régime du protectorat est aussi simple et pratique que possible : le territoire est divisé en cercles dont chacun a son commandant militaire; un commissaire de cercle et un contrôleur civil forment à peu près tout le personnel administratif. Il y a une cour d'appel et un tribunal de 1re instance à Rabat, des justices de paix dans les centres européens; un lycée à Casablanca; des écoles françaises et franco-marocaines, notamment à Fez et à Marrakech; des hôpitaux et un Institut Pasteur à Rabat. — La zone espagnole du Maroc, bien moins étendue et moins peuplée que la zone française, a pour limites : au N., la Méditerranée et le détroit de Gibraltar; à l'O., l'Atlantique jusqu'à Sidi-Abdallah, inclusivement; au S., une partie de l'oued Lekkos et de l'oued Ouergha; à l'E., le cours inférieur de la Moulouïa. Sa capitale est Tétouan. Les ports sont, sur la Méditerranée, les quatre *presidios* (*V. ce mot dans le* DICT.) : Melilla, Alhucemas, Peñon de Velez et Ceuta; sur l'Atlantique : Arzila et Larache ou El-Araich; la principale ville de l'intérieur est El-Ksar-el-Kébir. E. D—Y.

MARTHA (BENJAMIN-CONSTANT), professeur et écrivain, né à Strasbourg en 1820, m. en 1895, fit à Strasbourg la plus grande partie de ses études, qu'il acheva à Paris. Admis à l'École normale en 1840, agrégé des lettres, il fut nommé professeur au lycée de Strasbourg. Deux thèses remarquables sur *Sénèque directeur de conscience* et sur *Dion Chrysostome et la Prédication populaire sous l'Empire romain* lui valurent le grade de docteur et le poste de professeur à la faculté des lettres, de Douai en 1854. Trois ans plus tard il fut appelé au Collège de France, où il suppléa Sainte-Beuve dans la chaire d'éloquence latine. C'est alors qu'il fit paraître son bel ouvrage sur les *Moralistes sous l'Empire romain* [illegible], dont il recherche l'esprit et l'influence dans les écrits de Sénèque, de Dion, d'Epictète, de Marc-Aurèle et de Lucrèce, et le *Poème de Lucrèce*, où [illegible] [illegible]

MAS LATRIE [illegible] [illegible] Il enseigna [illegible] 1884 et fut en même temps chef de la section législative et judiciaire aux Archives nationales. Ses travaux lui valurent plusieurs récompenses décernées par des Sociétés savantes ou par l'Institut, notamment le prix Gobert en 1861 et 1878. Il fut élu membre libre de l'Académie des inscriptions en 1885. Travailleur infatigable jusque dans les dernières années de sa vie, le comte de Mas-Latrie avait été dans sa jeunesse un intrépide voyageur. La mission qu'il remplit en Algérie, en Italie et en Espagne, où il devait étudier les rapports des chrétiens et des musulmans au moyen âge, lui fournit les éléments de son *Tableau de la situation de l'Algérie*, 1845. Pour écrire son *Histoire de l'île de Chypre sous le règne des princes de la maison de Lusignan*, couronnée par l'Académie des Inscriptions en 1843, il fouilla les bibliothèques de Venise, de Naples, de Malte, de Barcelone et de Londres, visita Chypre, Rhodes, la Turquie, l'Égypte et la Syrie, et rapporta de ses voyages de précieux documents inédits.

Parmi ses très nombreux ouvrages, on doit rappeler la *Chronologie historique des papes, des conciles*, [illegible] 1837-41; *les Principaux Traités* [illegible] *et les pays barbaresques*, 1845; le *Dictionnaire* [illegible], les *Tables* [illegible], etc., beaucoup d'articles intéressants sur des faits peu connus de l'histoire du moyen âge, dans la *Bibliothèque de l'École des chartes*, les *Archives des missions scientifiques*, le *Bulletin de la Société* [illegible], le *Journal général de l'instruction publique*, le *Correspondant* et la *Revue du dix-neuvième siècle*.

MASSICAULT (JULES), journaliste et homme politique, né à Ouzouer-les-Bourdelins (Cher) en 1838, m. en 1892, abandonna l'enseignement pour le journalisme et combattit le gouvernement de Napoléon III. Préfet de la Haute-Vienne en oct. 1870, il redevint journaliste en province, puis à Paris. En 1876, Jules Simon le nomma directeur de la presse au ministère de l'intérieur. Il fut envoyé comme préfet par Dufaure à Limoges, d'où il passa à Amiens, puis à Lyon. En 1886, il succéda à M. Cambon comme résident général à Tunis, où il rendit de grands services. On lui doit notamment la réforme douanière de 1890 pour l'admission en franchise sur le territoire français d'une partie des produits tunisiens. Il fit de louables efforts pour développer l'instruction publique et soutenir nos écoles françaises contre la concurrence italienne. La loi tunisienne de 1888 rendit l'enseignement du français obligatoire dans toutes les écoles publiques et privées. La société de l'*Alliance française* eut en lui un de ses collaborateurs les plus dévoués.

MATEJKO (JEAN-ALOYS), peintre d'histoire, né à Cracovie en 1838, m. en 1893, étudia la peinture dans sa ville natale, puis à Munich et à Vienne. On cite parmi ses œuvres : *Charles Gustave au tombeau de Wladislas Lokietek*; l'*Empoisonnement de Bonne, reine de Pologne*; *Vision de Jeanne Darc à Reims*; l'*Union de Lublin*, le *Costume en Pologne*, recueil de onze aquarelles représentant les costumes de l'ancienne Pologne depuis le XIIIe siècle jusqu'en 1795. Très populaire dans son pays, Matejko était chevalier de la Légion d'honneur et, depuis 1873, correspondant de notre Académie des Beaux-arts.

MAUPASSANT (GUY DE), romancier et auteur dramatique, né à Miromesnil (Seine-Inférieure) en 1850, m. en 1893, fit ses études à Rouen et fut d'abord employé dans un ministère. Le succès qu'obtinrent dans les journaux de Paris ses premiers essais littéraires le décida à quitter l'administration. Flaubert, dont il était le filleul, fut son premier modèle. Il s'attacha ensuite à Zola, devint son admirateur et son disciple, et publia dans le recueil des *Soirées de Médan* une nouvelle, *Boule de suif*, épisode de l'occupation allemande en Normandie, qui commença à le faire connaître du public. Bien qu'il se réclamât de l'école naturaliste, il s'en distingua par l'originalité de ses conceptions et la supériorité de son style, toujours élégant, malgré la brutalité voulue de l'expression. Il écrivit un volume de poésies, *Des Vers*, qui fut bien accueilli. Mais il revint bientôt à la prose et publia des romans, dont les plus connus sont : *Une Vie*, 1883; *Bel-Ami*; *Une Vie*, *Mont-Oriol*, *Pierre et Jean*, *Fort comme la mort*, 1887. Ses nouvelles [illegible] plus de succès que ses romans : [illegible] *le Rosier de Madame Husson*, [illegible] [illegible]

MAURITANIE, territoire dépendant de l'Afrique occidentale française [illegible] [illegible] comprend les provinces de Trarza, Brakna, Gorgol[illegible]

gant et la région de la baie du Lévrier abritée par le cap Blanc, sur laquelle a été fondé notre principal établissement, Port-Étienne (pêcheries) ; dans l'intérieur, les postes les plus importants sont ceux de Tikjikdja (fort Coppolani), Guimi, Aleg, Kaédi, Boutilimit et Boghé.

MAURY (Alfred), érudit et archéologue, né à Meaux en 1817, m. en 1892, étudia le droit et la médecine, fut attaché à la bibliothèque royale, et devint en 1844 sous-bibliothécaire de l'Institut. Membre de l'Académie des Inscriptions en 1857, il fut nommé directeur des Archives nationales, mais résigna ces fonctions, lorsqu'il eut perdu la vue. Son premier ouvrage, publié en 1843, fut une étude sur les *Légendes pieuses du moyen âge*. Il ne cessa dès lors de publier des travaux d'érudition fort estimés, surtout son *Histoire des religions de la Grèce antique*, et son *Histoire de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres*. Alfred Maury était commandeur de la Légion d'honneur.

On a de lui de nombreux mémoires dans les recueils de l'Académie des Inscriptions et de l'Académie des Sciences, des articles dans la *Revue des Deux Mondes*, l'*Athenæum français*, la *Revue archéologique*, etc. ; *la Terre et l'Homme*, 1856, *la Magie et l'Astrologie dans l'antiquité et au moyen âge*, de curieuses recherches sur les *Forêts* de l'ancienne Gaule, de l'Angleterre, de l'Allemagne, de l'Italie, etc.

MAZADE-PERCIN (Charles de), écrivain, né à Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne) en 1821, m. en 1893, était fils d'un magistrat, petit-fils d'un membre de la Convention. Après avoir fait ses études de droit à Toulouse, il vint s'établir à Paris en 1841 et y fit paraître un volume de poésies lyriques. Il collabora à la *Presse* d'Émile de Girardin, à la *Revue de Paris* et, depuis 1846, à la *Revue des Deux Mondes*, à laquelle il resta fidèle jusqu'à sa mort. Il y rédigea, avec beaucoup de talent et de mesure, le Bulletin politique, après la mort d'Eugène Forcade, et donna en outre un grand nombre d'excellents articles historiques et littéraires, pour la plupart réunis en volumes. En 1882, il fut élu membre de l'Académie française.

Parmi ses nombreux écrits, on doit rappeler : l'*Espagne moderne*, 1855 ; l'*Italie moderne, récits des guerres et des révolutions italiennes*, 1860 ; la *Pologne contemporaine*, 1863 ; l'*Italie et les Italiens, nouveaux récits de guerre*, 1864 ; *Deux Femmes de la Révolution* ; *Lamartine, sa vie littéraire et politique*, 1872 ; la *Guerre de France*, 1870-71, 1875 ; le *Comte de Cavour*, 1877 ; *Metternich* ; *Histoire de M. Thiers*, etc. Il a en outre été l'éditeur des *Mémoires du prince Adam Czartoryski*.

MEILHAC (Henri), auteur dramatique, né à Paris en 1831, m. en 1897, fut d'abord employé dans une maison de librairie. Tout en dessinant des caricatures dans le *Journal pour rire*, il commença dès 1855 à écrire pour le théâtre, et donna au Gymnase deux agréables comédies en un acte, *l'Autographe*, 1858, et *la Vertu de Célimène*, 1861. Depuis cette époque, Meilhac a donné, soit seul, soit en collaboration, le plus souvent avec Ludovic Halévy, plus de cent comédies, comédies-vaudevilles, opérettes et livrets d'opéras-comiques. Ses opérettes obtinrent, sous le second empire, un succès prodigieux : les plus célèbres furent, en 1864, *la Belle Hélène*, « vaudeville tiré d'Homère » ; *la Vie parisienne*, *Barbe-Bleue* ; *la Grande-Duchesse de Gerolstein* ; *la Périchole* ; *les Brigands*, dont Offenbach composa la musique ; après 1870, *le Petit Duc*, musique de Charles Lecocq, et *Panurge*, avec M. de Saint-Albin. Parmi ses vaudevilles et ses comédies fantaisistes, *le Brésilien*, *Tricoche et Cacolet*, *la Boussole* et *Mam'zelle Nitouche*, avec Albert Millaud ; parmi ses œuvres plus sérieuses, *Fanny Lear*, et *Froufrou*, 1869 ; *Pepa* avec M. Ganderax, et *Margot*, à la Comédie française, *Décoré*, *Ma Cousine*, et *Brevet supérieur* aux Variétés, et sa dernière œuvre dramatique, *Grosse Fortune*, à la Comédie française, 1896 ; parmi ses livrets d'opéras, *Carmen*, avec Halévy, d'après Mérimée, musique de Bizet, 1875 ; *Manon*, avec Philippe Gille, musique de Massenet, 1884, et *Kassya*, musique de Delibes. L'excentricité fantaisiste et la verve bouffonne de ses opérettes ne l'empêchèrent pas d'être élu membre de l'Académie française en 1888, à la place de Labiche. L'Académie lui pardonna la *Belle Hélène*, qu'elle avait déjà pardonnée à Halévy, et montra, en s'associant ces deux fidèles collaborateurs, qu'elle appréciait dans leurs œuvres plus sérieuses l'esprit d'observation, le charme et la vivacité du dialogue, l'ironie mordante sans méchanceté, la peinture amusante, quoique peu flattée, des mœurs contemporaines.

MEISSONIER (Jean-Louis-Ernest), peintre, né à Lyon en 1815, m. en 1891, commença ses études artistiques dans sa ville natale et vint les compléter à Paris, où il fut élève de Léon Cogniet. Il était pauvre et fut de bonne heure obligé de travailler pour vivre. On raconte qu'il peignit, sur commande, des tableaux destinés à l'étranger, à raison de 5 francs le mètre carré. Quand il fut libre de suivre ses goûts, il peignit au contraire des toiles de très petites dimensions, qui n'en furent pas moins remarquées et admirées aux Salons annuels. Il imita d'abord les maîtres hollandais et flamands. Après le *Petit Hallebardier*, il exposa, en 1836, le *Joueur d'échecs* et le *Petit Messager*, et, aux Salons des années suivantes, un *Religieux consolant un malade* ; un *Liseur*, [illegible], *Saint Paul*, une *Partie d'échecs*, 1842 ; un *Jeune Homme jouant de la basse*, et un *Fumeur*, le *Peintre dans son atelier*, un *Jeune Homme regardant des dessins*, une *Partie de piquet*, 1848 ; une *Partie de boules*, les *Soldats*, *Trois Amis*, le *Dimanche*, *Souvenirs de guerre civile*, *Joueurs de boules*, un *Peintre parcourant des dessins*, un *Homme choisissant une épée*, un *Jeune Homme travaillant*, les *Bravi*, un *Jeune Homme qui lit en déjeunant*, *A l'ombre des bosquets*, *Paysage*, en 1855, le *Rixe*, acheté 20,000 francs par Napoléon III, la *Lecture*, les *Joueurs de boules sous Louis XV* ; la *Confidence*, l'*Attente*, un *Homme en armure*, un *Homme à la fenêtre*, un *Jeune Homme du temps de la Régence*, un *Amateur de tableaux chez un peintre*. Dès cette époque, Meissonier s'était placé au premier rang de nos peintres de genre. Il avait obtenu de nombreuses récompenses aux Salons et la grande médaille d'honneur à l'exposition universelle de 1855. Cependant il avait peu à peu modifié sa première manière. Par les dimensions de ses tableaux, par le choix des sujets, par le soin scrupuleux du détail et le fini de l'exécution, il restait fidèle aux traditions de l'école hollandaise. Mais il s'en distinguait par la vivacité toute française et l'originalité spirituelle de son talent. « Ce qui semble prouver la personnalité de M. Meissonier, disait Charles Blanc, c'est la variété de son œuvre. » En 1859, Napoléon III lui avait demandé de reproduire quelques épisodes de la guerre d'Italie. Quand il eut peint *l'Empereur à Solferino*, Meissonier prit goût à la peinture militaire. Sans agrandir ses toiles ni rien sacrifier du soin minutieux qu'il apportait au détail, il produisit, dans ce genre nouveau pour lui, d'inimitables chefs-d'œuvre : le *Corps de garde*, *Desaix à l'armée du Rhin*, *Napoléon en 1807* ; *1814*, acheté 800,000 francs par un riche amateur ; la *Charge des cuirassiers*. Membre de l'Académie des Beaux-arts dès 1861, Meissonier, chevalier de la Légion d'honneur depuis 1845, fut promu grand-croix en 1890. Aucun artiste, avant lui, n'avait obtenu cette haute récompense : aucun n'était plus digne que lui de l'obtenir. La supériorité de son talent avait désarmé la jalousie. La noblesse et l'élévation de son caractère le firent estimer et respecter de tous. Défenseur ardent des idées qu'il croyait justes, il se sépara, en 1890, de la Société des artistes français, à propos du règlement des expositions annuelles, et fonda la Société nationale des artistes, qui opposa le Salon du Champ de Mars au Salon des Champs-Élysées. Sa mort rapprocha pour un instant les deux associations rivales. Elles suivirent ensemble ses funérailles et se trouvèrent d'accord pour rendre hommage au maître qui reste une des gloires de notre école nationale.

MELLINET, général, né à Nantes en 1798, m. 1894, entra au service à 15 ans. Sous-lieutenant en 1815, il reçut sa première blessure en défendant Metz contre la seconde invasion. Pendant la guerre d'Espagne, en 1823, il fut de nouveau blessé à l'attaque de Saint-Sébastien. En 1840, il prit part en Algérie aux campagnes contre Abd-el-Kader et Bou-Maza et fut chargé de fonder en 1846 la ville de [illegible]. Après la révolution de février, il fut promu général en 1850 et commanda une brigade de l'armée de Lyon, passa en 1854 dans la garde impériale, et fit avec elle la campagne de Crimée, où il fut encore blessé à la première attaque de Sébastopol, le 18 juin 1855. Général de division à son retour, il reçut en 1863 le titre de commandant supérieur des gardes nationales de la Seine, qu'il conserva jusqu'en 1869. Napoléon III l'avait nommé sénateur dès 1865. Malgré son grand âge, il ne voulut pas quitter Paris pendant le siège. Grand amateur de musique, le général Mellinet s'était beaucoup occupé de la réorganisation des musiques militaires. Il mourut à Nantes, où il s'était retiré, doyen des généraux français, à l'âge de 96 ans.

MENIER ([illegible] **LECONTE**, dit Paulin), artiste dramatique, né à Nice en 1819, m. en 1898, était fils d'un acteur qui avait parcouru l'Europe en jouant la comédie. Il débuta à Paris dès son enfance au théâtre Comte, et devint à l'Ambigu, à la Porte-Saint-Martin et dans d'autres théâtres du boulevard, l'un des acteurs favoris du public. Son plus grand succès fut le rôle de Choppart dans le *Courrier de Lyon*. Parmi ses autres créations, on doit rappeler : la *Closerie des Genêts*, de Frédéric Soulié ; *le Juif Errant*, d'Eugène Sue ; [illegible], les *Crochets du père Martin*, [illegible], l'[illegible] ; *Quatre-Vingt-Treize*, de Victor Hugo.

MERLET (Gustave), professeur et littérateur, né à Paris en 1828, m. en 1891. Après de brillantes études au collège Stanislas et au lycée Charlemagne, il fut admis en 1848 à l'École normale supérieure, en même temps que Taine, About, Sarcey et Paul Albert. Agrégé des lettres, professeur au lycée de Douai, puis au lycée Charlemagne, il fut appelé en 1853 à la chaire de rhétorique du lycée Louis-le-Grand, qu'il ne devait plus quitter. Pendant 32 ans, il supporta avec une admirable vigueur de corps et d'esprit les fatigues d'un ense-

gnement qui s'adressait à plus de 80 élèves. Sa parole vive, alerte et toujours jeune, qui s'élevait sans effort jusqu'à l'éloquence, la sincérité de son enthousiasme pour les classiques français, latins ou grecs, l'attention scrupuleuse qu'il apportait à la correction des devoirs de ses élèves, communiquaient à sa classe une ardeur et un élan qui lui valurent de nombreux succès aux concours et à l'École normale. Docteur ès lettres et présenté par l'Académie française pour occuper une chaire du Collège de France, Merlet n'aurait eu qu'un mot à dire pour passer de l'enseignement secondaire à l'enseignement supérieur. Mais il aimait sa classe et il avait le culte de la rhétorique. La réforme des programmes à partir de 1874, la suppression des vers latins, la transformation du discours en dissertation morale ou littéraire lui causèrent un vrai chagrin. C'était, selon lui, l'abandon des études classiques, la ruine des *humanités*. Il le crut et le dit tout haut dans les assemblées de professeurs comme au Conseil supérieur de l'instruction publique, dont il fut le membre, lors de sa création, en 1880. Cette attitude d'opposition l'empêcha d'obtenir le titre d'inspecteur général. Il songeait à prendre sa retraite lorsqu'il ressentit, pendant qu'il faisait sa classe, les premières atteintes de la maladie qui l'emporta.

On a de lui, outre d'excellents recueils de *Morceaux choisis* et *Extraits des classiques français* des XVIe, XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles, une spirituelle étude sur *Saint-Évremond*; le *Tableau de la littérature française de 1800 à 1815*, des articles de critique publiés dans la *Revue des Deux Mondes* et dans le journal *la France*, réunis en volumes sous le titre de *Réalistes et Fantaisistes*, 1861; *Attiques et Humoristes*, *Portraits d'hier et d'aujourd'hui*, 18[illegible]; *Causeries sur les femmes et les livres*, *Hommes et Livres*, 18[illegible]. E. D—Y.

MERMILLOD (GASPARD), cardinal, né à Carouge (canton de Genève) en 1824, m. en 1892, prêcha souvent en France, à Paris et à Orléans, où il fit en 1863 le panégyrique de Jeanne Darc. Devenu curé de Genève, vicaire général de Lausanne et évêque *in partibus* d'Hébron, en 1870, lors du concile du Vatican, il se prononça hautement en faveur de l'infaillibilité pontificale. Le gouvernement de Genève refusa de reconnaître son titre de vicaire apostolique et le gouvernement fédéral l'exila de la Suisse. Il se réfugia à Ferney, dans l'Ain, et, tout en dirigeant l'administration de son diocèse, continua de prêcher en France, en Belgique, en Italie. En 1883, Léon XIII le nomma évêque de Lausanne, en résidence à Fribourg, et le gouvernement fédéral lui permit de prendre possession de son siège. Cardinal en 1891, il se fixa à Rome, où il mourut. Ses conférences et ses sermons ont été publiés.

MESNARD ou **MAYNARD**, ancienne famille du Poitou, [illegible] dans les cartulaires des monastères [illegible], dont tous les membres se signalèrent par [illegible] à la branche aînée des Bourbons. L'un d'eux, [illegible], COMTE DE MESNARD, blessé en combattant pour la cause royaliste en Bretagne, conspira sous le Directoire, [illegible] avec Barras, fut dénoncé, condamné [illegible] et [illegible] à Grenelle, en [illegible] 17[illegible]. M[illegible] [illegible] avait vainement tenté de le sauver.

MESNARD ([illegible], COMTE DE), frère du précédent, né à Luçon (Vendée) en 17[illegible], m. en 1842, fut élève de l'École militaire de Paris [illegible] et pour ami Napoléon [illegible] en 17[illegible], il émigra, servit [illegible] [illegible] Bourbons lui valut l'affection [illegible] au de [illegible] juillet [illegible] qu'il [illegible] Italie. [illegible] tion, des [illegible]

tout celui du comte de Mesnard. Le vieux gentilhomme supporta, par respect pour la princesse qu'il ne voulait pas mettre en cause, une calomnie qu'il lui eût été facile de confondre. Chateaubriand lui rendit pleine justice dans une lettre éloquente qui n'a jamais été publiée. Quand la duchesse fut mise en liberté, en juin 1833, le comte de Mesnard l'accompagna en Sicile, à Rome et à Florence, avant de rentrer à Paris qu'il ne quitta plus jusqu'à sa mort. — Ses *Souvenirs intimes*, écrits de sa main, ont été publiés à Paris en 1844, avec une préface de Mme Mélanie Waldor.

MEUSNIER (MATHIEU), sculpteur, né à Paris en 1824, m. en 1896, exposa en 1843 le buste d'*Azaïs*, aujourd'hui au musée de Versailles. On lui doit les statues de *Laïs*, dans le jardin des Tuileries; de l'*Orfèvrerie*, dans la cour du Louvre; etc. Sa belle statue de Napoléon Ier, placée dans le square Vintimille, fut renversée et brisée pendant la Commune.

MEXIQUE (V. *le* DICT.). La longue présidence de Porfirio Diaz fut pour la république mexicaine une période de calme relatif et de prospérité. La révolution militaire de mars-avril 1911 ne fut que le début d'une série de coups d'État, de dictatures et de guerres civiles qui retardent ou empêchent le développement économique du Mexique, lui aliènent les nations européennes, et ont provoqué à plusieurs reprises, dans ces dernières années, l'intervention du gouvernement des États-Unis. Le général Madero occupa la présidence d'oct. 1911 à fév. 1913. Les généraux Huerta, 1913, et Carranza, 1916, qui s'emparèrent du pouvoir par la force, eurent de fréquents démêlés avec le président Wilson : les troupes de l'Union occupèrent Vera-Cruz après un bombardement et y restèrent plusieurs mois. Pendant la Grande Guerre, Carranza travailla pour le compte de l'Allemagne contre les États-Unis. Il a été renversé et assassiné en 1920.

MICHIELS (ALFRED), critique et littérateur, né à Rome en 1813, m. en 1892. Son père était Belge, sa mère Française. Il fit ses études à Paris et à Strasbourg, publia en 1839 ses *Études sur l'Allemagne*, bientôt suivies de l'*Histoire des idées littéraires en France*, 1842, et des *Souvenirs d'Angleterre*, 1844. Le gouvernement belge lui demanda d'écrire une *Histoire de la Peinture flamande*, à laquelle il travailla 20 ans, 10 vol., 1875. Il donna encore *l'Art flamand dans l'Est et le Midi de la France*; *l'Architecture et la Peinture en Europe depuis le cinquième siècle jusqu'à la fin du seizième*. Nommé bibliothécaire de l'École des Beaux-arts de Paris, il continua d'écrire sur les sujets les plus variés. La littérature et l'histoire n'avaient pas moins d'attraits pour lui que la critique artistique. On cite parmi ses ouvrages : les *Droits de la France sur l'Alsace et la Lorraine*, 1870; *Bismarck*; *l'Histoire de la guerre franco-prussienne*, une édition de *Brantôme*, etc.

MILAN OBRENOVITCH, roi de Serbie, né en 1854, m. en 1901, était le fils du prince Michel III et de la princesse Julie de Huniady-Kethely, fille d'un chambellan autrichien, et le petit-fils du fameux Milosch (V. *le* DICT.), fondateur de la dynastie des Obrenovitch. Il faisait ses études à Paris, au lycée Louis-le-Grand, lorsque son père fut assassiné, le 2 juillet 1868. Milan fut aussitôt proclamé et couronné prince de Serbie, sous la tutelle de trois régents, Blasnavatz, Ristitch et Gavrilovitch, qui obtinrent du sultan Abd-ul-Aziz l'évacuation de Belgrade par les troupes turques [illegible] [illegible] juillet. [illegible] leur [illegible]

villes et les districts de Nich, Pirot, Vranya, Leskovatz. Après avoir [illegible] des cours de Berlin, de Vienne et de Saint-Pétersbourg, Milan prit le titre de roi, le 6 mars 1882, comme Charles de Roumanie l'avait fait l'année précédente. A [illegible] l'esprit d'opposition, la Skoupchtina [illegible] sous [illegible] réservées. Ils [illegible] introduire dans le royaume les institutions de l'Europe occidentale. Le service militaire obligatoire [illegible] 1883, l'instruction obligatoire en 1882. La situation financière n'était pas [illegible], la dette dépassait 200 millions, mais l'agriculture et le commerce favorisé par des traités avec l'Autriche et l'Allemagne, étaient en progrès sensible, et les travaux de la grande voie ferrée Belgrade-Sofia-Constantinople étaient assez activement poussés. Tout l'honneur des améliorations réalisées en Serbie appartient aux ministres Ristitch, Christitch, Garachanine. Le roi Milan n'y fut pour rien. Toute sa politique personnelle consistait dans la haine et la crainte des *radicaux*, à qui il reprochait de favoriser les prétentions de l'ancienne dynastie serbe des Kara-Georgevitch, et surtout de rester fidèles à la Russie, tandis que lui-même, sous l'influence du comte Kalnoky (V. *ce nom*), se faisait l'instrument de la politique autrichienne. En 1882, une femme tenta d'assassiner Milan, qui ne fut pas atteint. En 1883, un soulèvement du parti radical fut réprimé par la force. En 1885, le roi, à l'ouverture de la Skoupchtina, affirmait énergiquement son désir de la paix, assurée, disait-il, par son alliance étroite avec l'Autriche. Quelques mois plus tard, en septembre, Milan protestait contre l'union de la Roumélie orientale avec la principauté de Bulgarie. Il déclara la guerre au prince Alexandre de Battenberg, qu'il croyait, bien à tort, poussé par la Russie. (*V.* Alexandre III.) Cette guerre fut encore plus désastreuse que celle de 1876. Les généraux de Milan furent battus à Slivnitza et à Pirot. La reine Natalie prodigua ses soins aux blessés, tandis que Milan se tenait prudemment loin des champs de bataille. L'intervention de l'Autriche sauva la Serbie en lui ménageant le traité de Bucarest, 8 mars 1886. A partir de cette époque, Milan, complètement inféodé à la cour de Vienne, accrut son impopularité par ses scandaleux démêlés avec la reine Natalie, à laquelle il enleva l'éducation du prince royal. Le 24 octobre 1888, au moment où il venait de donner une nouvelle constitution à la Serbie, il força le métropolite de Belgrade, Théodose, à prononcer son divorce, et le Saint-Synode à ratifier cette sentence. Les radicaux prirent parti pour la reine, qui eut pour elle les sympathies de l'Europe. Menacé d'une révolution, Milan abdiqua, le 6 avril 1889, en faveur de son fils Alexandre, prit le nom de comte de Takovo, fit un voyage en Palestine et vint ensuite habiter Paris, mais retourna trop souvent à Belgrade, où sa présence était redoutée comme un fléau par la reine et le conseil de régence. (*V.* Alexandre Obrenovitch.) En 1891 il promit au gouvernement serbe de quitter Belgrade, à la condition que la reine Natalie fût, de son côté, bannie du royaume. Après le coup d'État du 14 avril 1893, Milan revint à Belgrade, reprit son nom et son titre, fit annuler son divorce, suspendit par un nouveau coup d'État la constitution de 1888 et rétablit celle de 1869, mars-mai 1894. Pour le décider à partir, les ministres et la Skoupchtina lui garantirent une forte pension avec le titre de généralissime s'il s'engageait à ne pas reparaître à Belgrade. Il promit, toucha sa pension, mais ne tint pas sa parole. Un attentat dirigé contre sa personne lui servit de prétexte pour s'emparer de la dictature et régner par la terreur. Son fils rompit définitivement avec lui en épousant, malgré sa défense, Mme Draga Maschin. Milan se retira en Autriche, où il mourut le 11 février 1901. François-Joseph assista à ses funérailles. E. D—y.

MILLAUD (Albert), littérateur et journaliste, né en 1836, m. en 1890, était le fils d'un banquier qui joua un rôle assez important dans l'histoire financière du second empire. Son premier ouvrage fut un recueil de vers : *Fantaisies de jeunesse*, 1865. Après avoir écrit dans divers journaux, il entra en 1867 au *Figaro*, dont il fut jusqu'à sa mort un des collaborateurs les plus assidus. Il y publiait chaque semaine de courtes fantaisies en prose ou en vers. Après la guerre de 1870, il rédigea les comptes rendus de l'Assemblée nationale et de la Chambre des députés. On a de lui un certain nombre de vaudevilles et d'opérettes : *Madame l'Archiduc*, *Niniche*, *la Roussotte*, avec Meilhac, etc., et plusieurs revues de fin d'année.

MILLER (Bénigne-Emmanuel-Clément), savant helléniste, né à Paris en 1812, m. en 1886, fut attaché dès 1833 au département des manuscrits de la Bibliothèque royale, devint en 1849 bibliothécaire de l'Assemblée nationale et conserva ces fonctions auprès de toutes les assemblées qui se succédèrent jusqu'en 1880. Plusieurs fois chargé de recherches importantes dans les bibliothèques étrangères, en Italie, en Espagne et en Russie, il découvrit un grand nombre de textes et de documents inédits, entre autres les *Fragments de Nicolas de Damas*. Membre de l'Académie des inscriptions depuis 1860, il était officier de la Légion d'honneur.

[illegible]

MILLET (Aimé), sculpteur, né à Paris en 1819, m. en 1891, était fils de Frédéric Millet, peintre [illegible] et miniaturiste distingué. Il étudia [illegible] la peinture et la sculpture et fut élève de David d'Angers. Ses débuts furent très pénibles : [illegible] passionné pour l'art, il dut lutter contre toutes les difficultés [illegible], les surmonta à force de patience et de courage, sans rien perdre de sa gaieté ni de sa confiance dans l'avenir. En 1842, il envoya pour la première fois au Salon trois dessins qui furent remarqués : *Sainte Anne* et *Sainte Marie*, d'après Raphaël, et le portrait du père d'un de ses amis, *M. [illegible]*. Parmi ceux qui figurèrent aux Salons des années suivantes, on doit rappeler la *Joconde*, d'après Léonard de Vinci, la *[illegible]*, d'après Raphaël, l'*Adoration des bergers*, d'après Ribera. A partir de 1845, il se donna tout entier à la sculpture. Ses premières œuvres furent une *Bacchante*, *Narcisse*, une *Jeune Fille couronnée de fleurs*, le buste de *Gay-Lussac*. L'*Ariane*, au Salon de 1857, était un chef-d'œuvre d'élégance, de grâce et de sentiment. Elle valut à l'artiste une première médaille et fut achetée par l'État. La réputation de Millet était faite : les travaux ne lui manquèrent plus. En 1865, Napoléon III le choisit pour exécuter la statue colossale de *Vercingetorix*, en cuivre repoussé, qui rappelle, sur le plateau d'Alésia, l'héroïque résistance du dernier défenseur de la patrie gauloise. C'est à lui qu'on doit le groupe colossal d'*Apollon* qui couronne le nouvel Opéra. Citons encore parmi ses œuvres les plus remarquables : la *Jeunesse effeuillant des roses*, sur le tombeau de Henri Murger, et le monument de *Baudin*, au cimetière Montmartre ; à la Bouille, près de Rouen, la statue de *[illegible]*, sur le monument élevé à la mémoire des gardes mobiles du département de l'Eure ; à l'École normale, le médaillon de *Georges Lemoine*, tué à Champigny ; la statue de *George Sand* ; le buste du *Père Enfantin*, la *Justice civile*, à la mairie du Ier arrondissement de Paris ; deux *Anges*, dans l'église Saint-Étienne du Mont ; le beau groupe *le Commerce et la Prospérité*, qui surmonte le fronton du Comptoir national d'escompte ; *Mercure*, *Cassandre se plaçant sous la protection de Pallas* ; enfin le superbe *Phidias* placé, après l'exposition de 1889, dans le jardin du Luxembourg. Millet est un des artistes qui font le plus d'honneur à notre école de sculpture contemporaine par ses œuvres et par les élèves qu'il forma dans son atelier et à l'École des arts décoratifs. Plusieurs ont obtenu le prix de Rome ; presque tous se sont fait un nom. Il aurait pu s'enrichir, s'il n'avait pas été le plus généreux et le plus désintéressé des hommes. « Il faut toujours être bon sur la terre, » disait-il à ses élèves. Il avait le droit de donner ce conseil, car il avait toujours prêché d'exemple. Chevalier de la Légion d'honneur en 1859, officier en 1870, il ne fut pas membre de l'Institut. Il avait posé une fois sans succès sa candidature, et il ne jugea pas à propos de se représenter. Dans les dernières années de sa vie, l'affaiblissement de sa santé fut pour lui une douloureuse épreuve, à laquelle il [illegible] pu se résigner. Il mourut le 15 janvier 1891, laissant la réputation d'un grand artiste et d'un parfait homme de bien.

E. D—y.

MILNE-EDWARDS (Alphonse), naturaliste, fils de Henri Milne-Edwards (V. *le* Dictionnaire), né à Paris en 1835, m. en 1900, docteur en médecine en 1860, se donna tout entier à l'étude des sciences naturelles, qu'il enseigna dans plusieurs facultés et à l'École de pharmacie de Paris. Membre de l'Académie des Sciences en 1879, il dirigea en 1883 les explorations sous-marines du *Travailleur* dans la Méditerranée. En 1885 l'Académie de médecine le mit au nombre de ses membres. Travailleur infatigable, Alphonse Milne-Edwards a publié un grand nombre d'ouvrages et de mémoires qui ont paru dans les recueils spéciaux. Il était, lorsqu'il mourut, directeur du Muséum d'histoire naturelle et commandeur de la Légion d'honneur.

MINGHETTI (Marco), économiste et homme politique, né à Bologne en 1818, d'une famille [illegible], m. en 1886, se fit de bonne heure une réputation par ses travaux d'économie politique. Mêlé dès l'origine au mouvement libéral de 1848 dont l'avènement de Pie IX avait donné le signal, il se rendit à Rome et entra, avec [illegible], dans le premier ministère laïque qui obtint du pape la promulgation du statut fondamental ou constitution des États romains, sans

pouvoir le décider à rompre avec l'Autriche. Le ministère donna sa démission et Minghetti alla prendre du service dans l'armée de Charles-Albert. Quand la paix fut conclue, il retourna à Bologne, reprit ses études d'économie politique et devint l'intime ami de Cavour, qui lui confia, après les événements de 1860, le ministère de l'intérieur. Président du conseil en 1863, il signa avec la France la convention du 15 septembre 1864, par laquelle l'Italie promettait de ne pas attaquer ce qui restait des États pontificaux. Florence, et non pas Rome, devenait la capitale du royaume. Cette convention irrita les partisans de l'unité italienne, qui voulaient « Rome ou la mort », et elle provoqua à Turin une émeute qu'il fallut réprimer par la force. Le ministère donna sa démission, 23 septembre. Minghetti revint au pouvoir en 1873, avec l'appui de la droite, dont il était devenu le chef parlementaire. Il se retira en 1876, à la suite d'un échec de discussion financière. Minghetti, associé étranger de l'Institut de France, était grand officier de la Légion d'honneur.

MIOLAN-CARVALHO (CAROLINE), cantatrice, née à Marseille en 1827, m. en 1895, fille d'un musicien distingué, élève de Duprez, remporta le premier prix de chant au Conservatoire et fut engagée à l'Opéra-Comique, où elle se fit applaudir dans *les Noces de Jeannette* et le *Pré aux Clercs*. Ce fut au Théâtre-Lyrique, dirigé par son mari, Carvalho, qu'elle obtint ses plus brillants succès dans *les Noces de Figaro*, *la Flûte enchantée*, *Don Juan* de Mozart, et surtout dans les opéras de Gounod, *Faust*, *Philémon et Baucis*, *Roméo et Juliette*. Après avoir chanté à Londres, Berlin, Bruxelles et Nice, elle créa encore à l'Opéra *Hamlet* d'Ambroise Thomas, et ne renonça définitivement au théâtre qu'en 1885.

MIOT, amiral français, né en 1827, m. en 1900, était capitaine de vaisseau lorsqu'il prit part à l'expédition de Tunisie et à la prise de Sfax en 1881. Promu contre-amiral, il fut envoyé à Madagascar lors de la première expédition contre les Hovas. Nommé peu après vice-amiral, il devint en 1892 conservateur du musée de la marine au Louvre.

MOINAUX (JULES), homme de lettres et auteur dramatique, né à Tours en 1824, m. en 1895, étudia le droit et vint se fixer à Paris, où il rendit compte, dans la *Gazette des tribunaux*, des procès de police correctionnelle. Ses comptes rendus humoristiques obtinrent un tel succès de gaieté qu'il les réunit en volumes sous le titre de *les Tribunaux comiques*. Il écrivit aussi des articles fantaisistes dans le *Charivari* et réussit également au théâtre, avec ses vaudevilles et ses livrets d'opérettes : *les Deux Aveugles* ; *le Canard à trois becs* ; *les Deux Sourds* ; *la Coulisse* [illegible] avec Nuitter, etc.

MOLTKE (LE COMTE DE), feld-maréchal prussien, né à Parchim (Mecklembourg-Schwerin) en 1800, m. en 1891, appartenait à une très ancienne famille, dont plusieurs branches s'étaient fixées depuis longtemps en Danemark et en Suède. Son père, le baron de Moltke, capitaine dans l'armée prussienne, passa au service du Danemark, où il devint lieutenant général. Le jeune de Moltke fut en 1812 élève de l'école des cadets, page du roi Frédéric VI et lieutenant dans l'armée danoise. En 1821 il obtint l'autorisation d'entrer dans l'armée prussienne, servit d'abord dans l'infanterie, suivit à Berlin, de 1823 à 1826, les cours de l'Académie de guerre et fut attaché en 1828 [illegible] général. En 1834 [illegible] de voyager d'abord en [illegible] Turquie, où le sultan Mahmoud lui demanda des [illegible] de son armée. Moltke en profita [illegible] champs de bataille de la guerre [illegible]

[illegible]

campagne qu'il avait élaboré en vue d'une guerre avec la France. Ce plan fut exactement suivi en 1870, sous la direction personnelle de Moltke, qui, à Sedan, comme à Sadowa, se tenait pendant l'action aux côtés du roi son maître. Il le suivit [illegible] un rôle actif dans les négociations entamées avec Bazaine, dans celles qui précédèrent l'armistice et la signature des préliminaires de la paix. Guillaume, devenu empereur d'Allemagne, récompensa ses services par le grade de feld-maréchal, le nomma comte et membre de la Chambre des seigneurs de Prusse. Très populaire en Allemagne, il fut élu député au Reichstag par l'arrondissement de Memel, siégea parmi les « vieux conservateurs », mais ne prit que très rarement la parole, et toujours dans les discussions militaires, quand il s'agissait d'obtenir de nouveaux crédits pour le budget de la guerre ou une augmentation du contingent. La mort de Guillaume I[er] et celle de Frédéric III l'affligèrent profondément. Mais la vieillesse seule put avoir raison de ce tempérament de fer et obliger le maréchal à demander sa retraite, le 3 août 1888. « Mon grand âge, écrivait-il à Guillaume II, ne me permet plus de monter à cheval. Votre Majesté a besoin de forces plus jeunes, et un chef d'état-major général incapable de faire campagne ne peut lui servir à rien. » L'empereur lui adressa une lettre des plus élogieuses, lui laissant sa solde entière et le nommant président de la commission de défense. « Mais, ajoutait-il, je ne puis me passer de vos conseils. Cependant, depuis sa retraite, Moltke vécut presque toujours à la campagne, dans sa propriété de Creisau, en Silésie, où il avait créé un parc et de belles cultures qu'il prenait plaisir à diriger lui-même. Il mourut à Berlin le 24 avril 1891, d'une attaque d'apoplexie. Ses funérailles eurent lieu dans l'hôtel même du grand état-major, en présence de l'empereur et de l'impératrice. Plus heureux que Bismarck, Moltke est mort en pleine possession de la faveur impériale.

On a de lui, outre l'ouvrage cité plus haut sur la *Guerre des Russes contre les Turcs* (1828-29), des *Lettres sur l'Orient*, adressées à sa sœur, 1841 ; des *Lettres sur la Russie*, adressées à sa femme, 18[illegible]. Il a dirigé la publication de l'*Histoire de la guerre franco-allemande*, rédigée par les officiers du grand état-major ; un *Résumé* intéressant de cet ouvrage a été publié en français par le commandant Bonnet, 1878-8[illegible].

MOLTKE-HVITFELD (GERHARD-LÉON, COMTE DE), diplomate danois, m. en 1896, parent éloigné du précédent, fut attaché très jeune encore à la légation danoise de Paris, dont il devint titulaire en 1860. Il conserva ce poste pendant 36 ans et se maria à Paris avec la fille du baron de Seebach, ministre du roi de Saxe en France depuis 1853 jusqu'à la guerre de 1870. Le comte de Moltke-Hvitfeld, ami sincère de la France, était, lorsqu'il mourut, le doyen du corps diplomatique à Paris.

MONACO LA VALLETTA (RAPHAEL), cardinal italien, né à Aquila en 1827, m. en 1896, fut nommé par Pie IX archevêque *in partibus* d'Héraclée et cardinal en 1868. Il lui confia le poste de secrétaire des brefs, puis des mémoriaux, et le choisit comme un de ses trois exécuteurs testamentaires. Lors du conclave de 1878, ce fut lui qui obtint le plus de voix après le cardinal Pecci. Sous le pontificat de Léon XIII, le cardinal Monaco La Valletta fut évêque d'Albano. Son érudition et la prudence de son jugement lui valurent une grande autorité dans le sacré collège, dont il était le doyen lorsqu'il mourut.

MONSELET (CHARLES), homme de lettres, né à Nantes en 1825, m. en 1888, fils d'un libraire, termina ses études à Bordeaux. Ses premiers essais littéraires, qui remontent à 1842, furent, avec quelques poésies, des articles dans le *Courrier de la Gironde*, et, en 1844, une parodie de la *Lucrèce* de Ponsard : *Lucrèce, ou la Femme sauvage*. Il vint à Paris, où il se lia avec Alfred de Musset et Gérard de Nerval et collabora depuis 1846 [illegible] *la Presse*, le *Pays*, [illegible] le *Figaro*, l'*Événement*, etc., et le *Monde illustré* [illegible]

[illegible]

curieme ne l'empêcha pas d'être quelquefois méchant à l'égard des écrivains à la mode. Il se battit en duel avec Théodore Barrière et avec Octave Feuillet, et s'accommoda fort gaiement de ces rencontres, dont l'issue, d'ailleurs, ne fut pas tragique. Son goût avoué pour les plaisirs de la table et ses connaissances culinaires faisaient de lui un émule de Brillat-Savarin, et son sonnet du *Cochon* a été souvent cité comme un chef-d'œuvre du genre. Octave Feuillet disait de lui : « Quel homme ! c'est un pot-au-feu avec des ailes. » Et Eugène de Mirecourt l'appelait un « extrait de Silène, de Falstaff et de Rabelais, avec des ailes de sylphe ».

MONTEFIORE (SIR MOSES-HAIM), financier et philanthrope israélite, né à Livourne en 1784, m. en 1885. Sa famille, établie en Angleterre, lui acheta une charge de courtier au Stock-Exchange de Londres. Il y gagna une fortune immense, grâce à des spéculations heureuses, et devint le beau-frère de Nathan-Mayer de Rothschild. Lorsqu'il eut cédé sa charge, il fonda en 1824 une des plus puissantes compagnies d'assurances de l'Angleterre, l'*Alliance*, créa, l'année suivante, la *Banque provinciale d'Irlande*, et d'autres établissements financiers. Ce fut lui qui négocia l'emprunt de 20,000,000 de livres voté par le parlement en 1833 en vue de l'abolition de l'esclavage. Il fut un des premiers directeurs de la compagnie du *South eastern railway*. — Montefiore usa de sa fortune et de son influence pour venir en aide à ses coreligionnaires dans tous les pays du monde, en Angleterre, en Syrie, en Egypte et en Russie. Il ne fut pas moins secourable aux chrétiens de Damas, lors des massacres de 1860. A l'âge de 90 ans, il fit pour la septième fois le voyage de Jérusalem, où les Juifs lui doivent la fondation d'un magnifique asile. Élu shériff de la cité de Londres en 1837, il fut créé baronnet en 1846 et reçu membre de la Société royale. Alexandre II lui accorda une audience, lorsqu'il visita la Russie en 1872, et la reine Victoria lui adressa ses félicitations lorsqu'il entra dans sa centième année.

MONTPENSIER (ANTOINE-MARIE-PHILIPPE-LOUIS D'**ORLÉANS**, DUC DE), né à Neuilly en 1824, m. en 1889, était le plus jeune fils du roi Louis-Philippe. Après avoir fait ses études au collège Henri IV, il prit part, comme officier d'artillerie, aux campagnes d'Afrique, sous les ordres de Bugeaud et de son frère le duc d'Aumale, et fut blessé en 1844, au combat de l'Oued-Abiad, dans l'Aurès. La même année, il fit avec Louis-Philippe un voyage en Angleterre, retourna en Algérie, visita Tunis, Constantinople, l'Égypte, l'Asie Mineure et la Grèce. En 1846, il épousa à Madrid l'infante Fernande, sœur de la reine Isabelle, au grand dépit de l'Angleterre, qui protesta, en invoquant le traité d'Utrecht. Lors de la révolution de Février, le duc de Montpensier pressa, dit-on, le roi de signer son abdication. Réfugié en Angleterre, il passa ensuite en Hollande et alla se fixer en Espagne, où la reine Isabelle le nomma capitaine général. L'indépendance de son attitude et de son langage lui attirèrent plusieurs disgrâces. Après la révolution de septembre 1868, sa candidature au trône d'Espagne, appuyée par un certain nombre d'hommes politiques, aurait probablement réussi sans l'opposition de Napoléon III. En 1870 il tua en duel son cousin, don Henri, duc de Séville, qui passait pour républicain. Le duc de Montpensier, qui n'a laissé que des filles, a légué son titre au second fils du comte de Paris. (V. *ce nom dans ce* SUPPLÉMENT.) — Sa femme, MARIE-LOUISE-FERNANDE DE BOURBON, née en 1832, est morte à Séville en 1897.

MOREAU (GUSTAVE), peintre, né en 1826, m. en 1899, suivit à l'École des beaux-arts les leçons de Picot. Les premières toiles qu'il envoya au Salon, une *Pietà*, en 1852, et un *Épisode du Cantique des Cantiques*, en 1853, lui valurent du premier coup la réputation d'un artiste original et distingué. Il donna dans la suite beaucoup d'autres grands tableaux, récompensés par plusieurs médailles et par la croix d'officier de la Légion d'honneur : *les Athéniens livrés au Minotaure*, à l'Exposition de 1855 ; *Œdipe et le Sphinx*, *Jason* ; *le Jeune Homme et la Mort* ; *Orphée déchiré par les Ménades*, acheté par l'État pour le Luxembourg ; *Diomède dévoré par ses chevaux* ; *Salomé* ; *Saint Sébastien* ; *Jacob et l'Ange* ; *Moïse exposé sur le Nil* ; *Galathée* et *Hercule*, ses derniers envois au Salon, 1880. Ses aquarelles : *l'Apparition*, *Salomé*, *Phaéton*, etc., sont justement admirées. Membre de l'Institut en 1888, il fut nommé professeur à l'École des Beaux arts en 1892. Gustave Moreau a légué à l'État, pour être transformé en musée, l'hôtel qu'il habitait à Paris.

MOREAU DE TOURS (GEORGES), peintre, né à Ivry (Seine) en 1848, m. en 1901, élève de Cabanel à l'École des beaux-arts, a laissé un grand nombre d'œuvres remarquables, des tableaux militaires et historiques, parmi lesquels *le Drapeau*, au palais de l'Élysée ; *la Mort de Vaneau*, à l'École polytechnique ; *Vive la France*, *La Tour-d'Auvergne*, *la Mort de Pichegru*, *le Départ du conscrit*, *Blanche de Castille*, etc. On a encore de lui une grande toile d'un effet saisissant, *les Hypnotisés*, et de beaux portraits, entre autres ceux de M. et de Mme *Carnot*. Moreau de Tours avait obtenu une médaille d'argent à l'Exposition universelle de 1889, une médaille d'or à celle de 1900.

MOREAU-VAUTHIER (AUGUSTIN-JEAN), sculpteur, né à Paris en 1831, m. en 1893, s'adonna de bonne heure à l'art décoratif et obtint en ce genre de très grands succès, notamment aux expositions de 1855 et de 1867. On cite comme son chef-d'œuvre un coffret de mariage exécuté en 1877 pour Mlle de Rothschild. Moreau-Vauthier se distingua aussi comme statuaire. Sa *Gallia*, en ivoire et pierres précieuses, figure au musée du Luxembourg. En 1885 il fut nommé professeur à l'École des arts décoratifs, dont il avait été un des fondateurs.

MORÈS ET MONTEMAGGIORE (ANTOINE-MARIE-VINCENT, MARQUIS DE), explorateur, né à Paris en 1858, m. en 1896, fils du duc de Vallombrosa, descendant d'une ancienne famille de Sardaigne, mais Français par sa mère, servit comme sous-lieutenant de cuirassiers et de hussards, donna sa démission et épousa en 1882 la fille d'un banquier de New-York, fit ensuite un séjour de cinq ans aux États-Unis, voyagea dans les États de l'Ouest et passa dans l'Indo-Chine, où il explora avec une mission du gouvernement diverses régions de l'Annam et du Tonkin. Mais l'Afrique surtout l'attirait. Ce fut en Algérie qu'il s'attacha au parti des antisémites, dont il devint à Paris un des chefs les plus fougueux, sans renoncer pourtant à ses projets d'exploration africaine. En 1895 il expliquait à ses amis qu'il se proposait, en partant de Tunis, d'atteindre par Ghadamès l'oasis de Rhat, à 900 kilomètres de la côte. Les Touareg, disait-il, souffraient depuis deux ans de la famine. Il fallait, en leur apportant des grains, gagner leur confiance et leur amitié. Non seulement on assurerait à la France les oasis de Ghadamès et de Rhat, mais on étendrait son influence ou son protectorat sur un vaste *État arabe*, qui grouperait toutes les peuplades musulmanes du Sahara. Quelques chefs, auxquels il exposa ses idées, promirent leur concours, dont il s'exagéra l'importance. Il partit avec l'un d'eux, passa, le 8 juin 1896, à El-Ouatia, au sud de la Tripolitaine, se dirigeant vers Ghadamès, avec une escorte de Touareg et de Chambaa enrôlés la veille, qui l'assassinèrent à 3 kil. du village. Un indigène apporta à Tunis la nouvelle de sa mort. Son corps fut retrouvé à l'endroit même où il était tombé.

MORIER (SIR ROBERT), diplomate anglais, né en 1826, m. en 1893, fut successivement attaché aux ambassades de Berlin, Vienne, Naples, et chargé d'affaires à Darmstadt de 1866 à 1871. Le comte Herbert de Bismarck l'accusa d'avoir abusé de sa situation diplomatique, pendant la guerre franco-allemande, pour faire parvenir à Bazaine des renseignements confidentiels sur la marche des armées allemandes. Cette accusation, à laquelle il opposa un démenti, ne l'empêcha pas d'être nommé par Beaconsfield, en 1876, ambassadeur à Lisbonne, puis à Madrid. En 1884, Gladstone l'envoya à Saint-Pétersbourg, où son attitude digne et conciliante amena un rapprochement entre l'Angleterre et la Russie. On lui sut gré dans les deux pays d'avoir mené à bonne fin les négociations relatives à la détermination de la nouvelle frontière entre le Turkestan russe et l'Afghanistan.

MOUCHEZ, amiral et savant français, né en 1821, m. en 1892, se distingua dans la marine par ses travaux [illegible] hydrographiques sur les côtes de l'Amérique du Sud. Capitaine de vaisseau en 1870, il prit part, sous les ordres du général Briand, aux opérations militaires en Normandie, se replia sur le Havre après la perte de Rouen, et mit cette ville en état de défense. Il fut ensuite chargé de travaux hydrographiques sur les côtes de l'Algérie, et conduisit en 1874 à l'île Saint-Paul la mission scientifique qui allait observer le passage de Vénus. A son retour, il devint membre de l'Académie des Sciences, contre-amiral et directeur de l'Observatoire en 1878. On lui doit l'invention d'un astrolabe perfectionné et la création, à l'Observatoire, d'un musée d'astronomie. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

Il a laissé des travaux scientifiques [illegible]

MOUNET-SULLY (JEAN), né à Bergerac en 1841, m. en 1916, entra au Conservatoire à vingt ans, et remporta en 1867 le premier prix de tragédie. Après avoir débuté à l'Odéon, il fit bravement son devoir comme officier de la garde nationale mobile pendant la guerre de 1870. Ses débuts au Théâtre-Français en 1872 révélèrent un très grand artiste, dont la puissante originalité s'imposa tout d'abord au public, et marqua de son empreinte personnelle les rôles très divers qu'il interpréta, ceux du répertoire classique, depuis Rodrigue jusqu'à Joad, ceux des drames romantiques de Victor Hugo, Hernani, Ruy Blas, François Ier, Didier de *Marion Delorme*, etc. Parmi

ses créations les plus heureuses, on doit rappeler le rôle de Gérald dans *la Fille de Roland*. Deux autres qu'il affectionnait particulièrement et qui lui ont valu peut-être ses plus beaux triomphes furent ceux d'*Hamlet* et d'*Œdipe*. Mounet-Sully était depuis quelques années doyen de la Comédie française, lorsque, en 1906, avec le consentement des sociétaires, il fit représenter et alla jouer lui-même à l'Odéon *la Vieillesse de don Juan*, pièce en 5 actes et en vers, dont il était l'auteur avec M. P. Barbier.

MOURAVIEV (Michel, comte), homme d'État russe, né à Saint-Pétersbourg en 1845, m. en 1900, appartenait à une famille noble de Moscou. Son père avait été gouverneur du royaume de Pologne. Son grand-père, le comte Nicolas Mouraviev avait mérité par ses succès en Sibérie le surnom d'Amourski. Après avoir achevé ses études en Allemagne, Michel Mouraviev entra dans la diplomatie et fut employé à Stockholm, Stuttgart et la Haye. De 1879 à 1884 il fut premier secrétaire à l'ambassade de Paris, dirigée par le prince Orlov, conseiller d'ambassade à Berlin, auprès du comte Schouvalov, et en 1893 ministre plénipotentiaire à Copenhague. Nicolas II lui fut également favorable. Après la mort du prince Lobanov, en janvier 1897, il lui confia le ministère des affaires étrangères. Le comte Mouraviev était grand-croix de la Légion d'honneur.

MULLER (Charles-Louis), peintre d'histoire, né à Paris en 1815, m. en 1892, élève de Gros et de Léon Cogniet, n'avait que vingt-deux ans et sortait de l'École des beaux-arts lorsqu'il exposa, au Salon de 1837, son premier tableau : *le Lendemain de Noël*. Ses tableaux d'histoire et ses portraits lui valurent dans la suite de nombreuses médailles et la croix d'officier de la Légion d'honneur. Chargé de 1850 à 1853 de la direction artistique de la manufacture des Gobelins, il fut élu en 1864 membre de l'Académie des Beaux-arts. Parmi ses grands tableaux, remarquables par l'habileté de la composition et la science du dessin, on cite surtout le *Martyre de St Barthélemy*, l'*Entrée de Jésus-Christ à Jérusalem*, *Lady Macbeth*, l'*Appel des dernières victimes de la Terreur*, qu'on regarde comme son chef-d'œuvre; *Marie-Antoinette à la Conciergerie*, et les grandes compositions décoratives de la salle des États au Louvre.

MULLER (Max), célèbre orientaliste et philologue, né en 1823 à Dessau (duché d'Anhalt), m. à Oxford en 1900, était le fils d'un poète lyrique estimé, Wilhelm Muller. Dès sa première jeunesse il prit à l'université de Leipzig le goût des études qui occupèrent toute sa vie. La curiosité de son esprit se tourna vers les travaux des philologues qui s'efforçaient de retrouver dans l'antiquité orientale les origines et la filiation des langues et des civilisations de l'Occident. Il était déjà fort avancé dans l'étude du sanscrit, lorsqu'il devint l'élève de Bopp à Munich, puis d'Eugène Burnouf à Paris. En 1846 il alla se fixer en Angleterre et entreprit, sur l'invitation de la Compagnie des Indes orientales, une grande édition critique du *Rig Veda Sanhita*, avec le commentaire de Sayanacharya (V. Veda dans notre Dict. des Lettres), immense travail, dont le 1er volume [illegible] parut à Londres en 1850, et le 6e et dernier en 1874. Reçu maître ès arts à Oxford, d'abord attaché au collège de Christ Church, puis *fellow* du collège d'All Souls et conservateur de la bibliothèque Bodléienne, il enseigna pendant vingt-cinq ans à l'université et fut appelé en 1868 par le suffrage de ses collègues à la chaire de philologie comparée, qu'il occupa jusqu'en 1875, et dont il resta titulaire jusqu'à sa mort. Il fut en outre président de la commission des examens pour les études orientales. Membre associé de notre Académie des Inscriptions et de toutes les grandes sociétés savantes de l'Europe, il avait reçu du gouvernement français la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Comme [illegible], comme professeur et comme écrivain dans la langue de sa patrie d'adoption, Max Muller tient un des premiers rangs parmi les maîtres de la science contemporaine.

[illegible]

MUNIER [illegible] à Metz en 1828, m. en 1897, [illegible]

MUNKACZY [illegible]

Salons annuels de Paris un assez grand nombre de tableaux pleins de vigueur et d'originalité, parmi lesquels on doit rappeler *le Dernier Jour d'un condamné*, *Épisode des guerres de Hongrie*, *Milton dictant le Paradis perdu*, *Récit de chasse*, etc. *Mozart à son lit de mort écoutant son Requiem* est d'un effet saisissant. Il est surtout célèbre en France par ses deux grandes toiles : *le Christ devant Pilate* et *le Christ au Calvaire*, œuvres discutées, mais fort admirées du public. Munkaczy obtint une médaille d'or à l'Exposition universelle de 1878, un grand prix à celle de 1889 et fut nommé commandeur de la Légion d'honneur. Il fut, dans les dernières années de sa vie, atteint d'aliénation mentale.

MUSSET (Louis-Charles-Alfred de), poète, né à Paris en 1810, m. en 1857, était le second fils de Musset Pathay. Après s'être occupé tour à tour de médecine, de droit, de peinture, et avoir été commis chez un banquier, il quitta tout pour la poésie, donna en 1830 des *Contes d'Espagne et d'Italie* (*Don Paez*, *les Marrons du feu*, *Portia*, *Chansons*, *Stances et Ballades*, *Mardoche*), et fit représenter à l'Odéon *la Nuit vénitienne*, c'était une hardie débauche d'imagination, une poésie aventureuse et peu discrète, dont l'allure échappait à tous les systèmes. En 1831 parut un nouveau recueil, *Poésies diverses*, où quelques fragments, *Octave*, *Rafaël*, décèlent une inquiétude vague, née de jouissances et de succès prématurés. Le *Spectacle dans un fauteuil*, 1833, comprenait : *la Coupe et les Lèvres*, poème dramatique, où l'horreur parut poussée jusqu'à la monstruosité; *A quoi rêvent les jeunes filles*, comédie d'une grâce délicate et légère; *Namouna*, poème à la manière de Byron. En 1836 parut la *Confession d'un enfant du siècle*, roman sombre et paradoxal, analyse d'un état maladif dont l'auteur avait étudié toutes les faces sur lui-même. De 1835 à 1840, sous l'influence de cette tristesse incurable, il publia des poésies nouvelles : *Rolla*, *Une Bonne Fortune*, *Lucie*, *les Nuits*, une *Lettre à Lamartine*, des *Stances* sublimes *à Mme Malibran*, *l'Espoir en Dieu*, *la Mi-Carême*, *l'Idylle*, le conte de *Silvia*, autant de chefs-d'œuvre. Invité à écrire aussi en prose, il composa des Nouvelles, où il révéla un talent plein de grâce et de naturel, pur et sobre, arrivant, par les moyens les plus simples, jusqu'à l'émotion poignante. Les mêmes qualités parurent dans des *Comédies* et des *Proverbes*, 1840. — La mort du duc d'Orléans fut un malheur pour le poète; ce prince l'avait fait nommer bibliothécaire du ministère de l'intérieur, et Musset avait depuis longtemps rattaché à la famille d'Orléans ses sympathies politiques. La révolution de 1848 le trouva plus découragé que jamais. Son proverbe *Un Caprice*, quoique composé en dehors des habitudes et des procédés du théâtre, réussit à la Comédie française par la vérité des caractères et le charme du dialogue. L'auteur obtint un succès du même genre avec *Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée*, 1849. Il fut nommé membre de l'Académie française en 1852. Une lassitude prématurée marque les dernières années de sa vie, et des excitations grossières lui étaient devenues habituelles et presque nécessaires. A l'*Histoire d'un Merle blanc*, déjà publiée dans *les Animaux peints par eux-mêmes*, et au joli conte de *Mimi Pinson*, donné en 1848, il ajouta encore quelques nouvelles. Ce furent ses dernières productions. — Avec Musset disparut toute la poésie d'une génération qu'il avait séduite par une forme enchanteresse, mais qu'il avait énervée de ses rêves lascifs, de ses doutes, de ses contradictions. Il aura une place parmi les grands poètes ; car il n'a point de rival dans l'élégie, et ses *Nuits* suffiraient pour fonder une renommée durable. Les personnages qu'il a composés avec le plus de soin, Mardoche, Octave, Cœlio, Rolla, Lorenzaccio, Fantasio, le fils du Titien et le don Juan du 2e chant de *Namouna*, ont avec lui un grand air de ressemblance ; c'est toujours le libertin triste et morose, noble encore et de bon ton, élégant et spirituel, naïf et fier dans sa souffrance. Quelques unes des *Nouvelles* de Musset resteront parmi les meilleures du genre ; ses *Comédies* sont pleines d'esprit, de grâce, de variété, d'exquise finesse, et dans *Lorenzaccio* il atteint la puissance dramatique. Ses vers sont souvent de la lignée de ceux de Regnier, de Voltaire, d'André Chénier, avec toutes les rares qualités de l'école moderne et [illegible]

[illegible]

MUTSU-HITO, empereur du Japon, [illegible] 1852, m. en 1912, [illegible]

le [illegible]. [illegible] du pouvoir impérial, [illegible] [illegible] ; administrative par la [illegible] de l'armée, de la marine, du gouvernement [illegible], [illegible], de l'enseignement, 1872-1886 ; politique, par la promulgation de la constitution du 11 févr. 1889, [illegible] ministère responsable devant un parlement de deux chambres ; économique, par le prodigieux développement de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, des industries métallurgiques et textiles importées d'Europe ou des États-Unis, mais qui devinrent florissantes sous la direction d'ingénieurs et grâce au concours de capitaux japonais. Le premier chemin de fer fut ouvert en 1872. Dès 1878 Tokio eut sa Bourse de commerce et sa Chambre de commerce, et le calendrier grégorien fut adopté pour la commodité des transactions. Le *yen*, correspondant au dollar des États-Unis, fut adopté comme unité monétaire. De grandes compagnies de navigation japonaises lancèrent leurs paquebots à travers le Pacifique vers San Francisco (*Toyo Kisen kaisha*), ou vers les grands ports européens en passant par le canal de Suez (*Nippon Yousen kaisha*). Le commerce extérieur du Japon atteignit, en 1910, 2,400 millions, dont la moitié pour l'exportation.

[illegible] V. ÉTATS-UNIS. [illegible] contre les fantaisies [illegible] par deux traités d'alliance, conclus avec l'Angleterre, en [illegible]. — Mutsu-Hito, marié en 186[illegible] à la princesse Haruko Foudjivara, a eu pour successeur son [illegible] fils, Yoshi-Hito, né en 1879, marié en 1900 à la princesse Sada-Ko.

E. D—Y.

N

NACHTIGAL (GUSTAVE), célèbre voyageur, né à Eichstett (Bavière) en 1834, m. en 1885, se fit recevoir docteur et devint médecin militaire en 1858. Il renonça à ces fonctions à cause de la faiblesse de sa santé, en 1861, passa deux ans en Algérie, entra comme chirurgien au service du bey de Tunis, et accompagna les troupes de ce prince dans une campagne contre les tribus rebelles de l'intérieur. En 1868, sur la recommandation de son compatriote le voyageur Gerhard Rohlfs, il fut chargé d'aller offrir au sultan du Bournou, Omar, les présents du roi de Prusse. Nachtigal, qui parlait couramment la langue arabe, partit de Tripoli en février 1869, séjourna quelque temps à Mourzouk, dans le Fezzan, et explora au prix de mille dangers la région encore inconnue du Tibesti ou pays des Tibbous. Fait prisonnier par les indigènes, il réussit à s'échapper et rentra à Mourzouk en octobre, sans avoir perdu un seul homme de son escorte. Il repartit pour le Bournou en 1870, visita les rives du lac Tchad et atteignit sans encombre la ville de Kouka, résidence du sultan Omar. Il revint par le Kanem et le Baghermi, où les habitants l'obligèrent à les accompagner dans leurs chasses aux esclaves, 1872, explora le royaume de Ouadaï, où Vogel avait été assassiné en 1856, et arriva dans le Darfour, d'où il put gagner l'Égypte, nov. 1874. Il rentra l'année suivante en Europe. La relation de ses voyages, publiée en 1875 et résumée dans le *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, février-mars 1876, renouvela et fixa en grande partie la géographie du Soudan oriental pour les régions du lac Tchad, du Tibesti, du Ouadaï et du lac Fittré. La Société de géographie de Paris lui décerna en 1876 la grande médaille d'or. Nommé consul général d'Allemagne à Tunis, il mourut dans cette ville le 20 avril 1885.

V. la trad. française du grand ouvrage de Nachtigal, *Sahara et Soudan*, t. Ier, par M. Gourdault ; et les recueils géographiques : *Mittheilungen* de Petermann, *Ausland*, etc.

NADAUD (GUSTAVE), chansonnier et compositeur, né à Roubaix en 1820, m. en 1893, dirigea d'abord une maison de commerce, mais se fit connaître à partir de 1849 par ses chansons pleines d'esprit, de malice et parfois d'une mélancolie simple et vraie. Il les chantait souvent lui-même dans les salons, avec beaucoup de finesse et de bonhomie. Parmi les plus connues, il faut citer la *Garonne*, l'*Épingle sur ma manche*, la *Lettre de l'étudiant*, l'*Ivresse*, le *Docteur Grégoire*, *B[illegible]*, le *Voyage aérien*, le *Télégraphe*, la *Pluie*, et surtout les *D[illegible] Gendarmes*, dont le très vif succès n'est pas oublié. Pandore et son brigadier sont restés populaires. Peu de temps avant sa mort, Gustave Nadaud avait publié un volume de *Théâtre*.

NAPOLÉON (JOSEPH-CHARLES-PAUL, CONNU SOUS LE NOM DE PRINCE **JÉRÔME**), né à Trieste en 1822, m. en 1891, était le second fils de Jérôme Bonaparte, ex-roi de Westphalie, et de Catherine de Wurtemberg. Il fit ses études en Suisse et en Italie et les termina à l'école militaire wurtembergeoise de Ludwigsbourg. Il ne put venir en France qu'après la révolution de février. Napoléon III lui conféra le titre de prince de la famille impériale, avec le droit de siéger au Sénat. En Crimée et en Italie, il eut le commandement d'un corps d'armée, mais il ne prit que peu de part aux opérations militaires. En 1859, il épousa la princesse Clotilde, fille du roi de Sardaigne Victor-Emmanuel. Sans faire une opposition ouverte à son cousin Napoléon III, Jérôme-Napoléon affectait une attitude indépendante, et, sous prétexte de défendre la véritable tradition napoléonienne, critiquait souvent au Sénat la politique intérieure et extérieure du gouvernement impérial. Il fut pendant quelques mois, en 1858, ministre de l'Algérie et des colonies. Après la guerre d'Italie, il se déclara hautement en faveur de l'unité italienne et contre le pouvoir temporel du pape. Ses liaisons avec les libres penseurs et les fameux dîners du vendredi auxquels il prenait part, achevèrent d'irriter contre lui les catholiques. Ses tendances démocratiques, ses relations avec des journalistes et même des députés de l'opposition, inquiétaient les ministres. Un discours qu'il prononça à Ajaccio fut désavoué par l'empereur. Les républicains ne l'aimaient pas plus que les conservateurs. Ce prince, si peu populaire, était pourtant doué de qualités éminentes. Très intelligent et très instruit, il recherchait la société des écrivains, des savants et des artistes, et gagnait les sympathies de ceux qu'il admettait dans son intimité. Il rendit de réels services comme président de la commission de l'Exposition de 1867, et entreprit dans les mers du Nord un voyage dont les résultats scientifiques ne furent pas sans intérêt. Sa maison pompéienne, dans les Champs-Élysées, fut un curieux spécimen de restauration archéologique. Après le 4 septembre, il se retira en Suisse, se déclara pour la République après la mort de Napoléon III, et fut deux fois élu par la Corse, comme candidat [illegible], à la Chambre des députés, 1876 et 1877. Son attitude [illegible] une scission dans le parti bonapartiste. Lorsque le fils de Napoléon III fut tué chez les Zoulous, en 187[illegible], [illegible] tous les impérialistes, d'accord avec l'impératrice Eugénie, [illegible] de le reconnaître comme chef de la famille [illegible] la direction du parti à son fils aîné, le prince Victor, [illegible] à plusieurs reprises acte de prétendant. Ils représentent en réalité deux partis différents : le prince Victor [illegible] l'héritage

du prince impérial en vertu des lois organiques de l'empire, ratifiées par les plébiscites de 1852 et de 1870; le prince Jérôme-Napoléon persistait à demander une république consulaire, dont le chef serait élu par le suffrage universel. Il exigeait de son fils un acte formel de soumission politique auquel celui-ci ne voulut pas consentir. La brouille fut complète entre le père et le fils. Quand la loi de bannissement de 1886 les obligea l'un et l'autre à sortir de France, le prince Victor fixa sa résidence à Bruxelles. Jérôme-Napoléon vécut presque constamment en Italie, auprès de son beau-frère le roi Humbert. Il mourut à Rome, le 17 mars 1891, après avoir, au dernier moment, serré la main de son fils Victor, qu'il avait presque refusé de recevoir. Son corps transporté à Turin fut inhumé dans les caveaux de la Superga, où sont enterrés les princes de la maison de Savoie. De son mariage avec la princesse Clotilde, Jérôme-Napoléon laissait trois enfants : VICTOR, marié en 1910 à la princesse Clémentine, fille du roi des Belges Léopold II; LOUIS, qui a servi dans l'armée italienne et dans l'armée russe, et la princesse LÆTITIA, mariée en 1888 au duc d'Aoste (Amédée Ier), son oncle, veuve en 1890.

NASSR-ED-DINE, shah de Perse, né en 1831, m. en 1896, quatrième souverain de la dynastie des Kadjars, fils de Mohammed-shah, auquel il succéda en 1848, se montra, comme son père, hostile à l'Angleterre qui venait d'obliger une armée persane à lever le siège de Hérat. En 1856, Nassr-ed-Dine, aidé par des officiers russes, s'empara de cette ville. Une seconde intervention des Anglais l'obligea à rendre sa conquête. A l'intérieur, Nassr-ed-Dine eut à combattre les progrès de la secte fanatique des *bâbys*, hérétiques musulmans, dont le premier prophète, Ali-Mohammed, né à Chiraz, et son successeur, Hussein, avaient propagé la doctrine dans toutes les provinces. Après une guerre dans laquelle les deux partis rivalisèrent de férocité, beaucoup de sectaires, parmi lesquels Hussein, furent mis à mort. Un attentat contre Nassr-ed-Dine fut le signal de nouvelles exécutions. Les bâbys, loin d'abjurer leur doctrine, formèrent des associations secrètes et accueillirent parmi eux les ennemis politiques de la dynastie des Kadjars et les ennemis personnels du prince. Ceux-ci furent nombreux, en raison du goût que Nassr-ed-Dine ne cessa de témoigner pour la civilisation occidentale, qu'il comprenait assez mal, mais qu'il voulait quand même introduire dans ses États. Il appela en Perse des officiers et des ingénieurs français, russes, allemands et autrichiens; il ne voulut jamais avoir auprès de lui qu'un médecin français. En 1873, 1878, 1889, il visita les capitales européennes, fut reçu à Paris deux fois par Mac-Mahon, une fois par Carnot. Il avait déjà fondé à Téhéran un collège français et un journal et fait construire en 1861 une première ligne télégraphique; son palais fut éclairé au gaz, puis à l'électricité, ainsi que tout un quartier de Téhéran; des routes furent ouvertes, les chemins de fer furent concédés. Ces innovations rencontrèrent une vive opposition parmi les mollahs, jurisconsultes [illegible] et dans la partie de la population soumise à leur influence. Il ne tint aucun compte de leur [illegible]. [illegible] pour les chrétiens et favorable aux missionnaires de [illegible], il reçut à ce sujet les remerciements du pape Léon XIII. Les savants et les archéologues qui venaient explorer les monuments et les villes ruinées de l'ancien empire perse, notamment Mme Dieulafoy, trouvèrent auprès de lui un accueil favorable. Il avait manifesté l'intention de visiter en 1900 l'Exposition de Paris, lorsqu'il fut assassiné, le 1er mai 1896, d'un coup de revolver, par un fanatique de la secte des bâbys. Son fils Mozaffer-ed-Dine lui succéda. V. PERSE *dans ce* SUPPLÉMENT.

NEMOURS (LOUIS-CHARLES-PHILIPPE-RAPHAËL D'ORLÉANS, duc de), né à Paris le 25 oct. 1814, m. à Versailles en 1896, était le deuxième fils de Louis-Philippe d'Orléans et de Marie-Amélie [illegible]. Il suivit, comme ses frères, les cours du collège Henri IV et montra surtout du goût pour [illegible]. Charles X le nomma colonel d'un [illegible] *chasseurs de Nemours* [illegible] Saint-Esprit. Après [illegible] le 3 [illegible] trône de [illegible] [illegible] gées [illegible]

pense de sa belle conduite, il se vit refuser par la Chambre, en 1840, la dotation de 500,000 fr. demandée pour lui par le ministère Soult. Une semblable demande avait déjà amené en 1837 la chute du ministère Molé-Guizot. Le 27 avril 1840, le duc de Nemours épousa la princesse Victoire de Saxe-Cobourg-et-Gotha, née en 1822, qui lui apporta une fortune considérable. En 1841 il retourna en Algérie et se distingua, sous les ordres de Bugeaud, dans la campagne du Chélif contre Abd-el-Kader. Après la mort tragique du duc d'Orléans, en 1842, le [illegible] vota par 370 voix contre 94, la loi qui [illegible] au duc de Nemours la régence éventuelle pendant la minorité de son neveu, le comte de Paris. Malgré ses services, le prince n'était pas populaire. On l'accusait, bien à tort, de regretter l'ancien régime, d'être même en secret quelque peu légitimiste. Le [illegible] de sa Correspondance avec son père et avec ses frères, après 1848, a prouvé l'inanité de ces accusations. Lorsque Louis-Philippe abdiqua, le 24 février, en faveur du comte de Paris, pendant la séance tumultueuse de la Chambre, [illegible], M. Marie, fit mention, pour la repousser, de la régence promise au duc de Nemours. Le duc, qui avait accompagné à la Chambre sa belle-sœur, la duchesse d'Orléans, [illegible] à s'échapper à travers l'émeute, rejoignit la famille royale le 27 février et s'installa avec elle à Claremont, près de Londres. Il adressa à l'Assemblée constituante une protestation contre la loi qui bannissait de France tous les membres de la famille de Bourbon, et tenta sans succès en 1850, dans une visite faite au comte de Chambord (V. *le* DICT.), de réconcilier la branche cadette avec la branche aînée. Après la guerre de 1870, le duc de Nemours rentra en France, obtint dès 1871 sa réintégration dans le cadre d'activité, avec le grade de général de division. Fort peu mêlé à la politique, il fit pourtant une nouvelle tentative auprès du comte de Chambord en 1873, pour le décider à recevoir la visite du comte de Paris. En 1879 il passa dans le cadre de réserve, et en 1886 il fut rayé des cadres de l'armée, avec tous les princes d'Orléans. — De son mariage avec la princesse Victoire, morte en 1857, il eut deux fils : Louis-Gaston, comte d'Eu, né en 1842, marié en 1864 à la princesse impériale du Brésil, Isabelle, fille de dom Pedro II, et Ferdinand, duc d'Alençon, né en 1844, marié en 1868 à Sophie de Bavière, victime en 1897 du terrible incendie du Bazar de la Charité; et deux filles, la princesse Marguerite, née en 1846, mariée en 1872 au prince Ladislas Czartoryski, morte en 1893, et la princesse Blanche, née en 1857.

NICOLAS II ALEXANDROVITCH, empereur de Russie, né à Saint-Pétersbourg le 18 mai 1868, m. en 1918, était le fils aîné d'Alexandre III (V. *ce nom*) et de l'impératrice Marie Feodorovna (Marie-Sophie Dagmar de Danemark). Comme Louis XVI, à qui il ressemblait par ses vertus privées et par la faiblesse de son caractère, Nicolas II régna trop jeune. Empereur à 26 ans le 1er nov. 1894, marié la même année, suivant la volonté de son père, à une princesse allemande, Alix de Hesse-Darmstadt (V. LOUIS IV), appelée en entrant dans l'Église orthodoxe Alexandra Feodorovna, il n'avait exercé jusque-là aucune fonction active ni rendu aucun service à son pays. Tout ce qu'on savait de lui, à l'étranger, c'est qu'il avait fait en 1891 un grand voyage dans l'Extrême-Orient et que son cousin Constantin, prince royal de Grèce, lui avait sauvé la vie au Japon. (V. *ce mot*.) « Quand Alexandre III eut disparu, dit un historien russe, l'Europe sentit ce qu'elle avait perdu. » Le vide fut surtout sensible pour les Russes. Nicolas II eut beau annoncer dans son premier manifeste qu'il maintiendrait avec fermeté l'autocratie, et qu'il continuerait en toute chose la politique de son inoubliable père, il faussa cette politique et ne sut ni exercer l'autocratie, ni y renoncer quand il était encore temps. Pendant les premières années du règne, l'empereur parut hésiter entre les conseils de deux ministres de tendances opposées, le comte Witte, partisan des réformes [illegible], et M. de Plehve, qui les combattait, d'accord avec le fameux procureur général du Saint-Synode, Pobiedonostsev. Il [illegible] la pétition des écrivains russes en faveur de [illegible] la presse, et celle des [illegible] électifs, réclamant une extension de [illegible]. Quelques adoucissements furent apportés [illegible] le gouvernement du [illegible] [illegible] de [illegible] [illegible] ment.

M. de Witte était d'avis que, pour vaincre les révolutionnaires, il fallait contenter les libéraux en leur accordant une constitution. N[illegible] ne voulut pas l'écouter, et le força à donner sa démission en 1903. M. de P[illegible], devenu tout puissant, fut assassiné le 28 ju[illegible] 1904. Pendant six mois, Nicolas II hésita entre les cons[illegible] des libéraux avancés, comme le prince S[illegible], et [illegible] M[illegible], ministre de l'intérieur, M. D[illegible], partisan modéré de la résistance, et les défenseurs [illegible] de l'autocratie et de l'ancien régime, le comte Ignatiev, le général Trépov et le procureur général du Saint-Synode, Pobiedonostsev. Ceux-ci l'emportèrent et restèrent au pouvoir jusqu'au moment où les désastres militaires de la Russie firent éclater, à la fin de 1904, le mécontentement général. Un Russe, qui n'était pas un révolutionnaire, n'a pas craint de dire : « Ce sont les victoires des Japonais qui nous ont valu les premières réformes libérales. »

De 1894 à 1903, sous les ministères de M. de Giers, du prince Lobanov, du comte Mouraviev (*V.* [illegible]) et du comte Lamsdorf, la Russie se montra modérée et conciliante dans toutes les grandes affaires européennes. Nicolas II fit des concessions que son père n'aurait probablement pas faites, lorsqu'il accepta en 1896 la feinte soumission de Ferdinand de Bulgarie, et signa en 1898 avec le ministre autrichien Goluchowski (*V.* FRANÇOIS-JOSEPH) un traité pour le règlement des conflits balkaniques. La même année, la circulaire du comte Mouraviev, proposant à toutes les puissances de désarmer ou de limiter leurs armements, puis la première conférence internationale de la paix, ouverte à la Haye, le 18 mai 1899, jour anniversaire de la naissance du tsar, sous la présidence de son ambassadeur, M. de Staal, inspirèrent aux pacifistes de belles espérances, que la guerre du Transvaal vint presque aussitôt démentir. Le rapprochement franco-russe, œuvre d'Alexandre III, plaisait à Nicolas II, *parce qu'il ne menaçait personne*. Il le poussa jusqu'au bout, en s'y prenant à deux fois, proclama lors de son premier voyage en France, en 1896, *l'amitié et la fraternité d'armes* des deux nations et prononça enfin le mot d'*alliance* dans le fameux toast du *Pothuau*, lors de la visite de Félix Faure (*V. ce nom*) à Saint-Pétersbourg, en 1897. Un second voyage de Nicolas II en France (revue de Bétheny près de Reims et fêtes de Compiègne), en sept. 1901 et la réception faite à Saint-Pétersbourg au président Loubet, prouvèrent que la Russie ne changeait rien à sa politique. On remarqua que dans ses deux voyages l'empereur était accompagné par l'impératrice, qu'il avait amené son ministre des affaires étrangères, et que Lamsdorf s'entendait aussi bien que Mouraviev avec M. Delcassé. Avec les autres puissances européennes, les relations de la Russie étaient généralement plus faciles que sous Alexandre III. Guillaume II recherchait les entrevues et les rencontres, échangeait des lettres amicales avec « son cher Nicky », et ne lui reprochait pas plus ses sympathies françaises que le tsar ne se montra jaloux en 1898 du voyage de Guillaume en Orient. Dans tous les conflits d'ordre européen et dans les interventions diplomatiques ou autres, auxquels ils donnèrent lieu, soulèvement de la Crète, guerre gréco-turque de 1897, remontrances à Constantinople au sujet des massacres d'Arménie et des troubles de Macédoine, révolution serbe de 1903, la Russie ne poursuivit aucun intérêt particulier et ne sépara pas sa politique de celle des autres puissances. (*V.* GRÈCE, GEORGES I^er^, TURQUIE, ALEXANDRE OBRENOVITCH.) Cependant l'Angleterre (ministère conservateur de Salisbury) restait défiante, inquiète des progrès des Russes dans l'Asie centrale, l'Afghanistan et la Perse, et plus que jamais désireuse de leur susciter des embarras. Des maladresses de Giers, Lobanov et Mouraviev dans l'Extrême-Orient, des imprudences encouragées par les conseils et par l'exemple de Guillaume : expansion précipitée et insuffisamment préparée vers le Pacifique, intervention diplomatique hostile au Japon à la fin de la guerre sino-japonaise en 1895, la cession à bail de Port-Arthur et de la presqu'île de Liao-tung en 1898, le maintien après la répression de l'insurrection des Boxers et le renforcement des troupes russes en Mantchourie, la violation par les deux partis des accords russo-japonais relatifs à la Corée (*V.* CHINE, JAPON, ALLEMAGNE), la confiance exagérée qu'inspirait aux Russes l'achèvement hâtif du chemin transsibérien, enfin une méconnaissance totale des forces militaires et navales du Japon conduisirent la Russie à la catastrophe que Nicolas II provoqua en nommant l'amiral Alexéiev lieutenant général en Extrême-Orient, août 1903. Le Japon exigea l'évacuation de la Mantchourie et des garanties par l'intégrité de l'empire chinois. La Russie n'ayant pas répondu, l'amiral Togo commença les hostilités sans déclaration de guerre, en faisant sauter trois cuirassiers russes dans la rade de Port-Arthur, 8-9 fév. 1904. (Pour l'histoire de la guerre, *V.* JAPON.)

A l'intérieur, la révolution à laquelle tout le monde s'attendait n'éclata pas après les premières défaites, mais Nicolas II lui-même sentait qu'elle ne pouvait plus être évitée. Le 26 déc. 1904, [illegible] capitulation de Port-Arthur, il [illegible] Vœux des [illegible] libérales. Le [illegible] à Saint-Pétersbourg [illegible] du 22 janvier 1905 ; 20 [illegible] par le pope Gapone, [illegible] d'Hiver pour [illegible] au tsar [illegible], mais, le 18 février, le grand-duc Serge [illegible], fut assassiné à Moscou. Nicolas II [illegible] promesses ; [illegible] 20 juillet, 18 août 1905, [illegible] *Douma* d'Empire, assemblée [illegible]. Ces concessions ne satisfirent personne : [illegible], et les usines furent incendiées, [illegible] en Finlande, à Kazan, [illegible] Saint-Pétersbourg, où les étudiants, [illegible], soutinrent un siège dans les bâtiments universitaires. Les grèves devinrent générales, même dans les professions libérales : les avocats, les médecins, les juges de paix, les acteurs se mirent en grève. Des régiments [illegible], et le vaisseau cuirassé *le Potemkine* tomba au pouvoir de son équipage révolté. Les troupes restées fidèles fusillèrent et mitraillèrent sans pitié les rebelles. Des excès [illegible] sanglants furent commis par les réactionnaires, par les paysans fanatiques et la populace des villes, qui pillèrent [illegible] maisons des libéraux et s'acharna surtout contre les juifs. Cette épouvantable anarchie dura deux mois, et le [illegible] manifeste du 17/30 octobre 1905 ne put y mettre fin. Il [illegible] pourtant une véritable constitution sans employer ce mot : l'empereur, sans renoncer explicitement à l'autocratie, consentait à partager le pouvoir avec la Douma [illegible] qui devait voter le budget et pouvait interpeller les ministres ; la question de leur responsabilité n'était pas tranchée. Les plus modérés des libéraux acceptèrent ces « lois fondamentales » comme base de « la régénération pacifique ». On les appela les *octobristes*. D'autres, plus nombreux et plus [illegible], les K. D. ou constitutionnels démocrates (le nom de *cadets* qu'on leur donne n'a aucun sens), exigeaient des [illegible] plus radicales. Pendant qu'ils se disputaient, une [illegible] manifestation révolutionnaire parcourut les quartiers du centre de la capitale réclamant à grands cris et avec menaces l'amnistie, la destitution du général Trépov, commandant militaire de Saint-Pétersbourg, l'éloignement des troupes et l'armement des ouvriers (le régime des soviets avait [illegible]). Elle n'obtint que la démission de Pobiedonostsev et la formation d'un ministère de Witte, [illegible], qui maintint toutes les concessions du dernier manifeste, supprima la censure et accorda une amnistie partielle, mais fut bien forcé d'employer les troupes pour venir à bout des révoltes. M. de Witte fit de louables efforts, non pour enrayer la révolution, mais pour l'orienter dans le sens de [illegible]. L'empereur ne le soutint pas, les [illegible] refusèrent leur concours, les K. D. et la [illegible] accueillirent mal ses mesures [illegible] en faveur des paysans et lui reprochèrent de [illegible] le suffrage direct dans le règlement qu'il pu[illegible] élections. Il dut se retirer en avril 1906 et [illegible] son successeur, Goremykine, [illegible] du gouvernement constitutionnel en Russie. La [illegible] douma fut ouverte par Nicolas II le 1^er^ mai 1906. [illegible] avaient été absolument [illegible] : les révolutionnaires et les K. D. formèrent une majorité compacte, résolue, d'autant plus violente qu'elle était exaspérée par l'obstruction et les injures du petit groupe réactionnaire de l'extrême droite. Le rejet de toutes les propositions du gouvernement et l'agitation donnée par la douma à de nouveaux excès des révolutionnaires eurent pour conséquences la retraite de Goremykine, la dissolution de l'assemblée par un ukase impérial [illegible] n'était pas prévu par les lois fondamentales, la protestation [illegible] tie des députés réfugiés à Viborg en Finlande, faisant appel à la résistance armée, enfin la formation d'un nouveau ministère dirigé par Stolypine, ministre de l'intérieur dans le précédent cabinet. Autoritaire [illegible], Stolypine [illegible] sincèrement rapproché des libéraux [illegible] attaché à la monarchie et à la personne de Nicolas II. Ses idées politiques étaient à peu près celles de M. de Witte [illegible] comptait élargir le programme. « Donnons la liberté, [illegible], mais commençons par faire des citoyens ; faisons un peuple qui soit digne de la liberté. » Un attentat contre sa personne, une bombe qui blessa grièvement ses enfants sans l'atteindre lui-même, ne le fit pas changer d'avis. L'ukase [illegible] octobre 1906 supprima la capitation, abolit toute distinction [illegible] entre les classes et proclama l'admissibilité de tous aux fonctions

publiques. Les électeurs furent convoqués pour nommer une nouvelle Douma qui se réunit le 5 mars 1907. Cette seconde assemblée parut d'abord plus maniable que la première : elle consentit à discuter les propositions des ministres. Mais elle était trop divisée : à l'extrême gauche siégeaient les révolutionnaires et les socialistes, les députés paysans et les *travaillistes ;* à gauche, les démocrates radicaux ou K. D., qui avaient encore la majorité; au centre, le parti de la régénération pacifique et les *octobristes ;* à droite et à l'extrême droite, les partisans irréductibles de l'autocratie, les chefs de l'*Union du peuple russe,* association contre-révolutionnaire organisée au congrès de Kiev en oct. 1906. Les violences des partis extrêmes empêchèrent le rapprochement entre les octobristes et les K. D., qui pouvait seul constituer une majorité ministérielle. Les partis de gauche voulaient aller vite et tout réformer à la fois. Stolypine persistait à croire que la Russie devait « progresser lentement et sûrement, par une série de réformes bien étudiées et bien mûries ». N'obtenant rien de la seconde Douma et désespérant de la convaincre, il la fit dissoudre par l'empereur comme la première et convoqua les électeurs pour en nommer une troisième. Un revirement plus ou moins spontané s'était produit dans l'opinion publique. L'état de siège, les cours martiales et les nombreuses condamnations prononcées contre les révolutionnaires ne furent pas sans influence sur les élections d'oct.-nov. 1907, qui donnèrent une importante majorité aux partis modérés. L'entente se fit entre les octobristes et les membres les plus raisonnables de la droite. Les K. D., désormais en minorité, se résignèrent au rôle d'opposants constitutionnels et se déclarèrent en faveur du maintien de la monarchie. La troisième Douma discuta et approuva en grande partie les combinaisons financières du ministre Kokovtsov et les mesures agraires tendant à faire cesser l'indivision du *mir* et à faire prévaloir partout le régime de la propriété individuelle. Le régime constitutionnel parut s'acclimater en Russie, mais, si les intentions et les réformes de Stolypine étaient libérales, ses procédés autoritaires rappelaient trop ceux de l'ancien régime. La réforme administrative en suspens depuis 1907 et l'introduction des *zemstva* en Pologne provoquèrent un double conflit, entre la Douma et le Conseil de l'Empire, entre la Douma et le premier ministre. Celui-ci fit trancher la question par un coup d'autorité : le tsar suspendit la Douma pour trois jours, et le décret de réforme fut promulgué, mars 1911. Le ministère ayant donné sa démission, Stolypine fut chargé de le reconstituer. Il mourut six mois plus tard à Kiev, le 18 sept., assassiné par un révolutionnaire. Bien qu'on ait exagéré son mérite (l'ambassadeur anglais, sir Arthur Nicholson, l'appelait le sauveur de la Russie et de l'Empire), sa mort fut un très grand malheur pour Nicolas II, qui le remplaça par Kokovtsov, bon administrateur, homme d'État médiocre, combattu comme trop libéral par le Conseil d'Empire, faiblement soutenu par le « bloc progressiste » de la Douma, qui lui reprochait sa timidité. C'était du moins un honnête homme, dont la démission « volontaire » en février 1912 fut dénoncée par la presse libérale comme [illegible] forces secrètes [illegible]. Le rappel au pouvoir du vieux Goremykine fut une concession plus fâcheuse encore aux « influences irresponsables » du parti de l'impératrice Alexandra, dont la cour était un foyer d'intrigues absolutistes. Un charlatan de la pire espèce, le faux moine Grégoire Raspoutine, y jouait le rôle de prophète, [illegible] les plus hauts personnages et trafiquait de son influence. Certains ministres le consultaient ; les autres le craignaient, quand ce n'était pas lui qui les avait fait nommer. Goremykine le laissa faire pour conserver sa place, congédia la troisième Douma, dont les pouvoirs étaient arrivés à leur terme, et en fit élire une quatrième [illegible] progressistes furent encore en majorité [illegible]. Elle venait de se réunir quand la Grande Guerre éclata.

Contrairement à ce qu'on pouvait attendre, la révolution de 1905 et [illegible] n'améliorèrent pas la situation [illegible] de la Russie et n'eurent pas d'influence [illegible] politique étrangère. Au moment où Nicolas II [illegible] 1914, le [illegible] anniversaire de l'avènement [illegible] [illegible] français. [illegible]

force l'alliance franco-russe, que Witte et Isvolski surent défendre contre les intrigues de Guillaume et la faiblesse inconsciente de Nicolas II (entrevue et traité secret de Biorkö, juillet 1905. *V.* ALLEMAGNE). Le rapprochement entre la Russie et l'Angleterre, dont Edouard VII (*V. ce nom*) prit l'initiative, la convention de 1907 et la formation de la *Triple entente* furent du côté russe l'œuvre de Stolypine. Nicolas II revint à son idée favorite du désarmement universel (seconde conférence de la Haye, juin 1907). Il y tenait si bien que le coup de force de l'Autriche, l'annexion brusquée de la Bosnie et de l'Herzégovine en oct. 1908 (*V.* FRANÇOIS-JOSEPH) ne suffit pas à dissiper ses illusions. Après une protestation, moins énergique que celles de l'Angleterre et de la France, il accepta les bons offices de Guillaume II, les explications du comte d'Ærenthal et consentit à l'annexion, pourvu qu'elle fût sanctionnée par une conférence européenne qui statuerait en même temps sur l'ouverture des détroits et le régime futur de Constantinople. L'Autriche promit tout et n'accorda rien ; le tsar n'insista pas pour la réunion de la conférence, signa trois accords particuliers avec les puissances centrales et, satisfait d'un résultat qui ne contentait pas ses alliés, il tenta, sans les consulter, d'assurer la paix du monde en réconciliant la triplice et la triple entente. De juillet 1908 à oct. 1909, il eut deux entrevues avec le président Fallières, à Revel et à Cherbourg, une, fort importante, avec Edouard VII, une avec Victor-Emmanuel III, trois avec Guillaume II, qu'il semble bien avoir pris pour confident, dès leur première entrevue, en juin 1909, à Revel, où Stolypine eut une longue conférence avec le ministre allemand von Schön. La campagne pacifiste de Nicolas II réussit encore moins que la conférence de La Haye. Guillaume en profita pour renouer des relations intimes avec le tsar et reprendre sur lui, après la mort d'Édouard VII, dans la conférence de Potsdam, 5 nov. 1910, l'ascendant qu'il avait exercé en 1905 à Biörkö. Un discours de Bethmann-Hollweg, au Reichstag, sur les résultats de leurs conversations, causa des inquiétudes à Londres et à Paris. La faiblesse de Nicolas II qui écoutait tout le monde, les « influences irresponsables » et les « forces secrètes » qui travaillaient pour l'Allemagne encore plus que pour la réaction, firent craindre une défaillance qui ne se produisit pas. Le parti de l'Entente (l'impératrice Marie Féodorovna, veuve d'Alexandre III, le grand-duc Nicolas et plusieurs autres membres de la famille impériale, le ministre des affaires étrangères, Sazonov, l'ambassadeur en France, Isvolski) triompha des irrésolutions du tsar, et quand Guillaume II le revit à Port-Baltisch, en juillet 1912, il dut reconnaître que la Russie restait fidèle à ses alliés. Comme eux et comme les puissances de la triplice, elle garda la neutralité pendant la guerre des Balkans. (*V. ce mot*.) Mais les victoires de la coalition balkanique, la prise de Salonique et d'Andrinople, l'avance des Bulgares vers Constantinople, les marchandages de la conférence de Londres, la trahison de Ferdinand de Cobourg provoquèrent une agitation nationaliste, que le gouvernement s'efforça d'abord de contenir. Cependant, M. Sazonov dit à l'ambassadeur d'Angleterre « qu'à la moindre attaque portée par l'Autriche contre la Serbie, la Russie n'hésiterait pas à intervenir ». Lorsque, un mois après l'assassinat de François-Ferdinand, au lendemain du voyage de M. Poincaré à Saint-Pétersbourg (20-22 juillet 1914), le ministre autrichien Berchtold adressa un brutal ultimatum à la Serbie, il y eut comme un sursaut de l'opinion publique. Les démocrates bourgeois de la Douma, progressistes et K. D., ne furent pas moins énergiques à réclamer la guerre que les panslavistes de l'extrême droite. Nicolas II avait pris son parti : il disait, en sortant du conseil des ministres : « On m'a jeté le gant, je vais le relever. » Le 29 juillet, *en réponse à la mobilisation autrichienne en Galicie,* il ordonna la mobilisation dans les quatre départements militaires d'Odessa, de Kiev, de Moscou et de Kazan. Derrière l'Autriche, il y avait l'Allemagne, il y avait Guillaume II, que le tsar conjurait, « au nom de leur vieille amitié », d'accepter le rôle de médiateur. Guillaume, lui répondant sur le même ton, le trompait indignement, faisait écarter les propositions conciliantes de l'Angleterre appuyées par la France et l'Italie, gourmandait l'Autriche qui s'effrayait de son audace et proposait à Sazonov de négocier (31 juillet), mobilisait en même temps dans la Prusse orientale, [illegible] la Russie [illegible] la guerre [illegible] l'Allemagne [illegible] la France [illegible] la guerre [illegible] à l'Autriche le 11, l'Angleterre à l'Autriche le 13. L'Italie

proclama sa neutralité. Pour les événements diplomatiques et militaires, V. [illegible] GUERRE [illegible].

La Russie n'était pas prête, elle ne le fut jamais au cours des hostilités. Elle eut d'excellents généraux, le grand-duc Nicolas, [illegible], Broussilov, Kornilov, les soldats d'une [illegible] [illegible] bravoure, qui remportèrent de brillantes victoires, [illegible] en Prusse orientale et [illegible], sans pouvoir les conserver, prirent en une seule campagne 400,000 hommes aux Autrichiens, mais furent trois ou quatre fois arrêtés dans leurs plus belles offensives par l'insuffisance des transports, le manque de munitions, les défaillances suspectes de certains chefs ou des ordres incompréhensibles, qui leur firent perdre en 1915, sans qu'il y eût de leur faute, la Pologne, la Livonie et la Courlande. Le désordre et l'incurie de l'administration révoltaient les députés de tous les partis et désespéraient les patriotes. Le journal *Rousskoe Slovo* écrivait : « Le pays est désorganisé ; la faute n'en est pas au pays, mais au pouvoir. » La Russie n'était pas gouvernée : Nicolas II avait supprimé les [illegible] allemands, changé Saint-Pétersbourg en Pétrograd, [illegible] contre l'alcoolisme, interdit la *vodka*. Pour le reste, il s'en rapportait à ses ministres, « voyant tout à travers leurs lunettes », maintenait au ministère de la guerre Soukhomlinov, convaincu, dans la suite, d'intelligences avec les Autrichiens. Quand l'incapable Goremykine, élevé à la dignité de chancelier, sans qu'on ait jamais su pourquoi, se retira pour raison de santé le 2 fév. 1916, le traître Sturmer, agent de l'Allemagne, devint président du conseil, où il fit entrer comme ministre de l'intérieur son complice Protopopov, vice-président de la Douma, renégat du parti libéral et fervent adepte de Raspoutine. Après le renvoi du général Polivanov, qui était un bon ministre de la guerre, et de M. Sazonov fermement attaché à la politique de l'Entente, Sturmer prit la direction des affaires étrangères, trompa les Roumains en leur promettant 200,000 hommes (il leur en envoya 20,000) et les engagea, malgré le roi Ferdinand et le général Iliesco, dans une offensive prématurée, qui aboutit à un désastre. L'invasion de la Valachie et l'entrée des Allemands à Bucarest devaient, selon ses calculs, brouiller le tsar avec la France et l'Angleterre et l'amener à conclure une paix séparée. Dénoncé par M. Milioukov, dans la séance du 14 nov., et violemment attaqué par des députés de tous les partis, il proposa à ses collègues de dissoudre la Douma : tous s'y refusèrent, excepté Protopopov. Le 23 nov., Nicolas II « démissionna » Sturmer, sans le disgracier (il fut nommé grand chambellan), et appela à la présidence du conseil M. Trépov, qui avait rendu des services comme ministre des chemins de fer, amélioré les transports et achevé la ligne de Pétrograd à la côte mourmane. Ce choix fut très mal accueilli : on l'attribua à l'influence de Raspoutine. Trépov, frère de l'ancien commandant militaire de la capitale, était un conservateur d'extrême droite. Quand il se présenta devant la Douma, des clameurs furieuses et des huées interrompirent son discours. Il dut se reprendre à cinq fois pour donner lecture d'une déclaration patriotique et libérale : la Russie n'avait jamais songé à signer la paix sans ses alliés ; elle combattrait avec eux jusqu'au bout, jusqu'à la victoire, rendrait la liberté à la Pologne et annexerait Constantinople ; les ministres fourniraient « un travail effectif et réel, en commun avec les institutions législatives ».

L'inaction des armées russes sur la Duna et le scandaleux abandon de la Roumanie démentaient ces promesses, et Protopopov était toujours ministre de l'intérieur. L'irritation générale était partagée par les conservateurs : le Conseil de l'Empire, dont ils formaient la majorité, et l'*Organisation de la noblesse unie* faisaient entendre de sévères remontrances. Dans les derniers jours de déc. 1906, l'assassinat de Raspoutine, par un jeune prince de la famille impériale, fut accueilli avec une joie sauvage. A Vienne, où l'on était bien renseigné, la *Nouvelle Presse libre* annonça que « la Russie était à la veille d'une catastrophe intérieure ». Nicolas II ne semblait pas s'en rendre compte. Le 9 janv. 1917 il accepta la démission de Trépov, et désigna comme « président responsable du conseil des ministres » le prince Galitzine, sénateur, membre du Conseil de l'Empire, « fonctionnaire énergique », familier de l'impératrice, ce qui n'était pas une recommandation. Rien de nouveau dans la déclaration ministérielle qui se terminait par ces mots : « Tout pour la victoire, » ni dans le rescrit impérial du 24 janv., daté du grand quartier général : on doit « se comporter avec bienveillance, droiture et dignité à l'égard des institutions législatives. » C'étaient toujours les mêmes formules, les mêmes manifestations de bon vouloir auxquelles les actes ne correspondaient pas. Le public se lassait d'attendre; le blé, puis le charbon manquèrent à Pétrograd; le maire, M. Lelianov, fit appel à la Douma, qui mit les ministres en demeure de ravitailler la capitale. Ceux-ci ne pouvaient rien, on les accusa de ne vouloir rien faire. Les grèves et les manifestations révolutionnaires commencèrent le 7 mars. Le [illegible] gouvernement suspendit tous les journaux. [illegible] pour [illegible], un télégramme [illegible] le 12, la révolution [illegible] deux révolutions [illegible] que les ouvriers, [illegible] dans [illegible] Paul et installaient au palais de Tauride [illegible] Soviet de 1,000 membres, les régiments [illegible] leurs casernes, musique en tête et drapeaux [illegible] se mettre à la disposition de la Douma [illegible] et la [illegible] président, M. Rodzianko [illegible] pour lui demander son [illegible] trop tard [illegible] et de la dynastie. » [illegible] nomma une commission exécutive [illegible] gouvernement provisoire, sous la présidence du prince Lvov; tous les partis du centre et de [illegible] Milioukov aux affaires étrangères, Kerenski à la justice. On [illegible] ce que comptait faire Nicolas II [illegible] était. Deux délégués du comité exécutif [illegible] à Pskov, où le train qui le ramenait à Pétrograd avait été arrêté. Sans protester et sans se [illegible], il signa son abdication le 15 mars, et [illegible] la Russie dans un manifeste d'une très noble et très [illegible]. Pour que « la guerre soit menée à tout prix jusqu'à la [illegible] victoire », pour faciliter à son peuple [illegible] l'organisation de toutes ses forces pour la [illegible] de la victoire », [illegible] avec la Douma d'Empire [illegible] pour bien d'abdiquer la couronne de l'Empire [illegible] le pouvoir suprême. Il désigna [illegible], non pas son fils, le tsarévitch Alexis, [illegible] séparer, mais son frère, le grand-duc Michel, [illegible] que sous réserve d'une consultation [illegible] assemblée constituante [illegible], et invita tous les sujets de l'Empire [illegible] gouvernement provisoire. Le dernier acte d'autorité de Nicolas II fut la nomination du grand-duc Nicolas comme généralissime. Le gouvernement refusa de le reconnaître, lui [illegible] le général Alexéiev, et relégua le grand-duc en Crimée avec l'impératrice-mère. Cet exil leur a sauvé la vie.

Aussitôt après son abdication, Nicolas II fut conduit à Mohilev, puis ramené à Tsarskoe Selo, où l'impératrice était restée avec ses enfants malades. Le 21 mars, on leur signifia qu'ils étaient mis en état d'arrestation. Les deux époux furent séparés, soumis à une surveillance sévère, [illegible] pour l'impératrice. Les soldats qui les gardaient [illegible] contre les [illegible] du Soviet, qui voulaient [illegible] leur présence et [illegible] Pierre-et-Paul. L'ancien tsar, devenu le colonel Romanov, [illegible] doux, patient, inoffensif, paraissait [illegible] certainement étranger à tout complot. [illegible] prince Lvov et de ses collègues, de la majorité de la Douma, de Rodzianko, de Milioukov, de Kerenski [illegible]. [illegible] Nicolas disait, lors d'une de ses visites à Tsarskoe Selo : [illegible] dommage que je ne vous aie pas connu plus tôt [illegible] pas fait, travaillant ensemble [illegible] du gouvernement provisoire et de la Douma [illegible] par les exigences des partis extrêmes, auxquels ils [illegible] ou ne pouvaient résister. Lorsque, après avoir repoussé un premier assaut de Wladimir Oulianov [illegible], Trotski (Bronstein) et Zinoviev (Apfelbaum), [illegible] de Suisse par les soins des Allemands, la commission exécutive consentit en mai 1917 à partager le pouvoir avec le Soviet, le prince Lvov se déclara satisfait : [illegible] pas prévu, disait-il, nous étions [illegible] générale. » L'anarchie existait déjà, puisque [illegible] à Pétrograd quatre gouvernements : [illegible] de Lvov, la nouvelle commission [illegible] militaire de la Douma, et le comité [illegible] Soviet, qui voulait faire arrêter tout le monde. [illegible] de Kerenski [illegible] 1917 [illegible] à la situation. Lui-même était désespéré [illegible] au congrès de Moscou [illegible] danger mortel [illegible], en septembre, sa demi-entente avec Kornilov [illegible] l'intervention militaire à Pétrograd, [illegible]. Dans la nuit du 11 au 12 nov., un [illegible] des *Bolcheviki* ou extrémistes renversa Kerenski, [illegible] chassé de la capitale, tenta d'y rentrer à la tête des [illegible] qui lui restaient fidèles, fut battu à Gatchina et [illegible] à la poursuite des vainqueurs. Lénine et Trotski, rentrés en

triomphe à Pétrograd, proclamèrent la dictature du prolétariat, représenté par les soviets, et annoncèrent tout de suite l'intention de conclure un armistice avec l'Allemagne. Sur la suite des événements de la révolution russe et le traité de Brest-Litovski, V. GRANDE GUERRE (LA). La famille impériale n'était plus à Tsarskoe-Selo. Le 15 août 1917, sous prétexte de menées contre-révolutionnaires, en réalité pour la mettre à l'abri d'un attentat des Bolcheviki, Kerenski l'avait fait partir pour Tobolsk, où elle résida quelque temps dans l'ancien palais du gouverneur, puis dans un couvent du voisinage. Les sympathies dont elle fut l'objet portèrent ombrage au gouvernement des soviets. Pendant les négociations de Brest-Litovski, il fit ou laissa dire qu'il allait bientôt s'occuper du sort de la famille Romanov et qu'il l'autoriserait probablement bientôt à partir pour la Suisse, la France ou l'Angleterre (22 fév. 1918). Le 5 mai, on apprit que Nicolas II et les siens avaient été transférés, en plein hiver, de Tobolsk à Ekaterinenbourg, dans le gouvernement de Perm (le voyage s'était fait en traîneau et avait duré quatre semaines), qu'ils étaient logés dans une petite maison, avec deux serviteurs seulement, sans autres visites que celles du médecin. A partir de ce moment les nouvelles deviennent confuses, contradictoires, souvent absurdes. Les affirmations et les démentis venant de Moscou, de Perm, de Viatka, de Kiev, se suivent à quelques jours d'intervalle. A la fin de juin, un journal russe, le *Vek*, annonce l'assassinat du tsar. La nouvelle est [illegible], elle n'était que prématurée. Que ce soit par l'ordre exprès de Lénine et de Trotski, ou sur l'initiative du soviet de l'Oural, approuvée après coup par le gouvernement de Moscou, il est certain que Nicolas II, l'impératrice Alexandra, et leurs enfants, le tsarévitch Alexis, les grandes-duchesses Olga et Tatiana ont été [illegible] massacrés, entre le 16 et le 20 juillet 1918, à Ekaterinenbourg, au moment où l'armée tchéco-slovaque, qui prit cette ville quelques jours après (V. GRANDE GUERRE [LA]), était sur le point de les délivrer. Le sort des autres membres de la famille impériale restés en Russie n'est pas exactement connu. F. D—Y.

NICOLAS NICOLAÏÉVITCH, grand-duc de Russie, né en 18[illegible], m. en 18[illegible], était fils de Nicolas Ier et de l'impératrice Alexandra. En 1877, l'empereur Alexandre II, son frère, le nomma commandant en chef de l'armée du Danube. Il entra en Roumanie, [illegible] [illegible], passa le Danube [illegible], ses lieutenants Gourko et Skobelev, [illegible] [illegible] [illegible]. Le grand-duc [illegible], laissant à [illegible] le soin de prendre Plevna, [illegible] jusqu'à Andrinople, [illegible] [illegible] 1878. [illegible]

NICOTERA [illegible]

[illegible]

NIETZCHE [illegible]

[illegible]

doit fournir à la société une raison d'être et une morale. Enfin, en 1882, il arrive à ce qu'on peut regarder comme sa théorie définitive. Il rejette la Connaissance comme l'Illusion, écarte résolument toutes les idées reçues, surtout les idées morales, même celle de l'égalité, et ne voit de salut que dans le développement illimité de l'*Energie vitale*, qui seule produira le *surhomme*, à la fois ascète et héros du monde nouveau qui doit lui appartenir. Quiconque n'est pas surhomme ne compte pas dans l'humanité. A chacune de ces évolutions de la pensée de Nietzche correspond un groupe d'écrits contradictoires : les principaux sont, pour la première période, l'*Origine de la tragédie* et les *Considérations inopportunes*, 1871-76 ; pour la deuxième, *Humain trop humain*, le *Voyageur et son ombre*, 1875-79 ; pour la troisième, *Ainsi parla Zarathustra*, 1889. Malgré son obscurité, la philosophie si profondément égoïste et immorale de Nietzche a trouvé de nombreux adeptes en Allemagne, dans les pays scandinaves, en Russie et même en France. Elle a survécu à son auteur, qui fut atteint d'aliénation mentale en 1889 et mourut à Weimar dans une maison de santé.

NIEUWERKERKE (ÉMILE, COMTE DE), statuaire français, né à Paris en 1811, d'une famille [illegible], m. en 1892, exposa au Salon de 1843 une statue [illegible] *le Taciturne*, qui figure aujourd'hui sur l'Esplanade [illegible] de la Haye. Il donna depuis les statues de *Descartes*, [illegible], et *Isabelle la Catholique entrant à Grenade*, deux statues équestres de *Napoléon III*, une statue de *Catinat*, et plusieurs bustes, entre autres celui du *maréchal Bosquet*. Dès 1849, il fut appelé au poste de surintendant des musées nationaux, et rendit de grands services à l'art français en protégeant, quelquefois malgré l'empereur, Frémiet, Rude, Carpeaux, Ribot et même Courbet. Il fit acheter pour le musée du Louvre l'*Assomption* de Murillo, payée 615.000 francs. Membre libre de l'Académie des Beaux-arts, il fut promu commandeur de la Légion d'honneur. Il se démit de ses fonctions quand Ollivier arriva au ministère, et se retira, après la chute de l'empire, à [illegible], près de Florence, où il réunit une belle collection d'objets d'art.

NIGERIA, la plus étendue et la plus prospère des colonies anglaises de l'Afrique septentrionale, [illegible] golfe de Guinée au S., le Dahomey à l'O., l'Afrique occidentale française et le lac Tchad, le Cameroun à l'E. Elle possède le cours inférieur du Niger avec son delta [illegible] de la Bénoué, [illegible]. On la divise en Nigeria du Nord [illegible] et la Nigeria du Sud [illegible]

[illegible] E. D—Y.

NISARD (JEAN-MARIE-NAPOLÉON-DÉSIRÉ), critique, professeur et littérateur, né à Châtillon-sur-Seine (Côte-d'Or) en 1806, m. en 1888, fut admis dès 1826 comme rédacteur au *Journal des Débats* [illegible]

[illegible]

occasion de manifester publiquement ses préférences et ses antipathies. Ronsard lui-même ne trouva pas grâce devant cet intolérant défenseur de la tradition classique, qui lui [illegible] Boileau. Mais on ferait tort à Nisard si l'on voyait en lui un classique à la manière des Arnault, des Jouy et des Viennet. L'auteur du fameux manifeste *de la littérature facile et de la littérature difficile* réserve toute son admiration pour nos grands écrivains du XVIIe siècle, seuls dignes, selon lui, de servir de modèles, et il se montre fort dur pour ceux du XVIIIe, pour Rousseau surtout, dont il relève sans pitié l'enflure et les contradictions. Il expose ses idées avec une franchise qui touche à la rudesse, et il les défend avec une âpreté que ses adversaires appellent du pédantisme. Il frappe fort, et souvent il frappe juste sur tous ceux qui ne pensent pas comme lui. On ne doit pas s'étonner que ceux-ci lui aient rendu la pareille et que ses ennemis littéraires aient pu devenir ses ennemis personnels. Nisard s'était rallié au gouvernement de Louis-Napoléon. Il le soutint après comme avant le coup d'État, fut nommé inspecteur général de l'enseignement supérieur, et appuya les projets du ministre Fortoul qui prétendait réorganiser l'École normale suivant les besoins de son système. Il devint peu après professeur d'éloquence française à la faculté des lettres, à la place de Villemain, mais son cours fut troublé en 1855 par des manifestations tapageuses, et il ne put le continuer que sous la protection de la police. Commandeur de la Légion d'honneur, membre influent du conseil impérial de l'instruction publique, il fut appelé, en 1857, sous le ministère de Rouland, à la direction de l'École normale supérieure. Il occupait ce poste quand les diverses agrégations, réduites à deux par Fortoul, furent rétablies par Rouland et Duruy. En 1867, l'adhésion publique donnée par un certain nombre d'élèves de l'école à un discours antireligieux prononcé par Sainte-Beuve au Sénat, provoqua un conflit, qui fut aggravé par la rigueur disciplinaire du directeur. L'école fut licenciée, mais Nisard fut remplacé par Francisque Bouillier. La chute de l'empire l'écarta définitivement de l'administration. Bien que l'affaiblissement de sa santé l'éloignât de l'Académie, il suivit toujours avec le plus grand intérêt les travaux de cette compagnie, à laquelle il était fier d'appartenir et dont il était devenu le doyen.

Outre les ouvrages cités plus haut, Nisard a laissé des articles publiés dans la *Revue de Paris*, la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue européenne*, la *Revue contemporaine*; *Histoire et description de la ville de Nîmes*, 1835; *Mélanges*, 1838, 2 vol.; *Études sur la Renaissance*, 1855; *Souvenirs de voyages*, *Études de critique littéraire*, où l'on trouve une intéressante étude sur *Armand Carrel*, déjà publiée dans la *Revue des Deux Mondes* en 1836; *Études d'histoire et de littérature*, *Nouvelles Études d'histoire et de littérature*, 1864. Il a enfin dirigé la publication de la grande *Collection des classiques latins*, texte et traduct. française, 1839 et suiv., 27 vol.

NISARD (Charles), érudit et homme de lettres, frère du précédent, né en 1808, m. en 1889, fut un des collaborateurs les plus actifs de la grande *Collection des classiques latins*, publiée sous la direction de son frère. En 1876, il fut élu membre de l'Académie des Inscriptions.

Parmi ses travaux littéraires on doit citer : la *Camera lucida*, portraits contemporains, 1845; le *Triumvirat littéraire*, les *Ennemis de Voltaire*; *Histoire des livres populaires*, du XVe siècle jusqu'en 1852; *Curiosités de l'étymologie française*; *Étude sur le langage populaire ou patois de Paris*. Il a laissé inachevée une étude sur *Sainte Radegonde et Fortunat*.

NOAILLES (Jules, duc de), économiste, né en 1826, m. en 1895, était le petit-fils du duc Paul de Noailles (*V. ce nom dans le* Dictionnaire), membre de l'Académie française. Il porta le titre de duc d'Ayen jusqu'à la mort de son père, en 1885. L'économie politique, qu'il avait surtout étudiée en Angleterre, fut l'occupation principale de sa vie. Ses ouvrages, fort nombreux, lui assurent un rang distingué parmi les économistes contemporains.

On a de lui : *de la Décentralisation en Angleterre*; *Revenu, Capital et Salaire, leur Solidarité, syllogisme économique*; *Recherche sur l'estimation de la richesse nationale et privée en France et en Angleterre*, *l'Agriculture et l'Industrie devant la législation douanière*; etc.

NOBEL (Alfred), célèbre chimiste suédois, né à Stockholm en 1833, m. en 1896, est surtout connu pour avoir appliqué le principe de la synthèse chimique à la production et au perfectionnement des explosifs. Au cours de ses expériences sur la nitroglycérine, son laboratoire sauta en 1864. Pour rendre cette substance moins dangereuse à manier, il imagina de la mélanger avec du sable et inventa la dynamite, que lui-même et d'autres chimistes perfectionnèrent de manière à produire des effets plus terribles encore : la dynamite gomme, la panclastite, la mélinite, ne sont que des dérivés de la dynamite de Nobel, dont l'emploi s'est généralisé, non seulement dans la fabrication des projectiles, mais dans l'industrie des mines et des carrières, le percement des tunnels, le creusement des canaux, etc. Nobel fit la plupart de ses expériences depuis 1869 aux environs de Paris. En 1891 il alla s'établir en Italie, à San-Remo, où il resta jusqu'à sa mort. L'exploitation de ses découvertes lui valut une fortune considérable, dont il [illegible] par son testament cinq prix annuels d'une valeur de 200,000 francs, qui devaient récompenser trois physiciens, chimistes ou médecins, un littérateur et celui qui aurait le plus contribué par ses écrits, ses paroles ou ses actes à hâter l'avènement de la paix universelle. Ces récompenses sont, aux termes du testament, décernées, les quatre premières par les académies de Stockholm et d'Upsal, la dernière par le Storthing ou parlement norvégien. Elles ont été plusieurs fois attribuées à des savants et à des écrivains français, M. et Mme Curie, Antoine-Henri Becquerel, Frédéric Passy, Mistral, etc.

NORVÈGE (Royaume de). Depuis longtemps la mésintelligence régnait entre les Norvégiens et les Suédois, qui avaient des lois et des aspirations différentes et n'avaient de commun entre eux que la personne du souverain. V. Suède *et* Norvège *dans le* Dictionnaire. Les Norvégiens voulaient pousser l'autonomie jusqu'à ses extrêmes limites, et notamment être représentés à l'étranger par des consuls distincts des consuls suédois. Le roi de Suède Oscar II, d'accord avec ses ministres et son parlement, ayant repoussé cette prétention, la Norvège proclama, le 7 juin 1905, son indépendance, qui fut aussitôt reconnue par l'Europe. Oscar II se résigna, non sans regret, à cette séparation pacifique. Les Norvégiens se sont donné pour roi, le 18 novembre, le prince Charles, fils du roi Frédéric VIII de Danemark, né en 1872, qui a pris le nom de Haakon VII. Il est marié depuis 1896 à la princesse Maud d'Angleterre, fille du roi Édouard VII. — Le royaume de Norvège, conservant ses limites historiques, a une superficie de 322,987 kil. carrés et une population de 2,391,782 hab., presque tous luthériens.

NOURRISSON (Jean-Félix), philosophe et littérateur, né à Thiers (Puy-de-Dôme) en 1825, m. en 1899, abandonna le barreau pour l'enseignement. Agrégé de philosophie et docteur ès lettres, il enseigna la philosophie au collège Stanislas, au lycée de Rennes, à la faculté des lettres de Clermont et au lycée Napoléon depuis 1858. De 1871 à 1873 il exerça les fonctions d'inspecteur général de l'instruction publique. Il était membre de l'Académie des Sciences morales depuis 1870 et chevalier de la Légion d'honneur.

Parmi ses nombreux écrits on doit citer : *la Philosophie de saint Augustin*, la *Philosophie de Leibniz*; *la Nature humaine, essai de psychologie appliquée*, ouvrages couronnés par l'Institut; *la Philosophie de Bossuet*, avec des fragments inédits; [illegible] *les Pères de l'Église* [illegible] *le Dix-Huitième Siècle et la Révolution française*, *Portraits et Études*, *Spinoza et le Naturalisme contemporain*, [illegible] *depuis Thalès jusqu'à nos jours*, etc., et de nombreux mémoires lus à l'Institut.

NUBAR-PACHA, homme d'État égyptien, né en 1825 d'une famille arménienne et chrétienne, m. en 1899, fut élevé à la cour de Méhémet-Ali, dont le fils, Abbas, lui confia plusieurs missions diplomatiques en Europe. Sous le règne de Saïd-Pacha, il devint directeur des chemins de fer égyptiens, et, sous Ismaïl, en 1867, ministre des affaires étrangères. Pendant sept ans, au milieu des circonstances les plus difficiles, il dirigea habilement la politique extérieure de l'Égypte, obtint du sultan Abd-ul-Aziz des concessions importantes, qui affranchirent le khédive de toute ingérence étrangère dans son gouvernement intérieur, facilita l'achèvement du canal de Suez et négocia avec les puissances européennes l'établissement des *tribunaux de réforme*. Disgracié par Ismaïl en 1875, rappelé par Tewfik en 1879, renversé en 1882 par la révolte militaire d'Arabi-Pacha, il fut encore deux fois premier ministre, de 1884 à 1888 et en 1894, et réussit, grâce à l'appui de la Russie, de la France et de l'Allemagne, à conserver en Égypte les tribunaux mixtes que les Anglais voulaient supprimer.

NUITTER (Charles-Louis-Étienne **TRUINET**, dit Charles), auteur dramatique, né à Paris en 1828, m. en 1899, fit représenter, seul ou avec divers collaborateurs, un grand nombre de vaudevilles. Grand amateur de musique, il écrivit beaucoup de livrets d'opéras, d'opéras-comiques et d'opérettes, entre autres ceux de *Vert-Vert*, musique d'Offenbach; de *Piccolino* (avec Sardou), musique de Guiraud, etc., et, avec Petipa, le scénario du ballet de *Namouna*, musique d'Édouard Lalo. On lui doit l'adaptation pour la scène de l'Opéra de *Roméo et Juliette* de Gounod, de la *Flûte enchantée*, du *Tannhäuser* et du *Rienzi* de Wagner, etc. Archiviste de l'Opéra, il a laissé une intéressante étude sur les *Origines de l'opéra français* et l'*Histoire du nouvel Opéra*. Nuitter était chevalier de la Légion d'honneur.

NYASSALAND, possession anglaise appelée aujourd'hui *British central Africa*. V. Afrique australe anglaise *dans ce* Supplément.

O

OLLÉ-LAPRUNE (Léon), philosophe et professeur, né à Paris en 1839, m. en 1898, fut admis en 1858, après de très brillantes études, à l'École normale supérieure. Agrégé des lettres en 1861, il se fit recevoir agrégé de philosophie en 1864, dès que les agrégations spéciales eurent été rétablies. Professeur de philosophie à Nice, Douai et Versailles, il fut choisi par Bersot pour succéder en 1875 à Lachelier dans la chaire de philosophie dogmatique à l'École normale, où la haute valeur de son enseignement et la clarté toujours élégante de sa parole lui concilièrent bien vite tous les suffrages. Fervent catholique, il n'en était pas moins le plus tolérant des philosophes, et ceux de ses élèves qui ne partageaient pas ses croyances n'en avaient pas moins pour lui autant d'affection que de respect. Lors de l'exécution des décrets de 1880, il manifesta publiquement sa sympathie pour les dominicains expulsés de leur maison : Jules Ferry suspendit son cours pour un an. Ses élèves, sur l'initiative de l'un d'eux, Jean Jaurès, lui témoignèrent, par une démarche qui le toucha profondément, qu'ils le regardaient toujours comme leur maître. Il venait d'être élu membre de l'Académie des sciences morales en décembre 1897, lorsqu'il mourut prématurément, des suites d'une opération chirurgicale.

Parmi les ouvrages d'Ollé-Laprune, on doit avant tout rappeler *la Philosophie de Malebranche*, 1870; *de la Certitude morale*, 1880; *Essai sur la morale d'Aristote*, 1881; *la Philosophie et le Temps présent*, 1890; *les Sources de la paix intellectuelle*, 1892; *le Prix de la vie*, 1895; des *Conférences* sur la *Responsabilité de chacun devant le mal social*, 1896; sur la *Vitalité catholique*, 1896, etc.; l'*Éloge du P. Gratry*, 1896; des *Notes* sur *A. Gratry*, 1896; sur *Vacherot*, 1898, dans l'*Annuaire des anciens élèves de l'École normale supérieure*, etc.

OLLIER, chirurgien et professeur, né en 1830, m. en 1900, se signala à la fois par ses découvertes et ses travaux scientifiques et par son habileté comme opérateur. On lui doit la méthode nouvelle de la régénération des os par le périoste. Il devint chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu de Lyon et professeur à la faculté de médecine de cette ville. En 1894, il tenta vainement, avec le docteur Poncet, de sauver la vie du président Carnot par une opération des plus audacieuses. Membre correspondant de l'Académie de Médecine et de l'Académie des Sciences, le professeur Ollier était aussi membre associé de la Société royale de chirurgie de Londres et des Académies de médecine de Berlin, Vienne, Moscou, etc. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

OLLIVIER (Auguste), médecin et professeur, né à Saint-Calais en 1833, m. en 1894, docteur en 1863, agrégé en 1869, fut d'abord bibliothécaire de la faculté de médecine, nommé peu après médecin de l'hôpital des Enfants malades et devint membre de l'Académie de Médecine en 1887. Il était aussi membre du Conseil d'hygiène et chevalier de la Légion d'honneur.

On doit au professeur Ollivier des *Études de pathologie et de clinique médicales*, des *Leçons cliniques sur les maladies des enfants*, des *Études d'hygiène publique*, etc.

OLLIVIER (Émile), homme d'État et écrivain, né à Marseille en 1825, m. en 1913. Son père, Démosthène Ollivier, négociant malheureux dans ses affaires, membre influent du parti démocratique et représentant du peuple à l'Assemblée nationale de 1848, le fit nommer, à 23 ans, commissaire de la République dans les Bouches-du-Rhône. « Le père et le fils, disait-on, devaient leur le nouveau régime et la chute du népotisme qui, jusqu'en février, empêchait les grands hommes sans barbe d'être préfets. » Bientôt rendu à la vie privée, Émile Ollivier se fit au barreau, pendant les premières années de l'empire, une réputation justifiée par son talent, s'occupa beaucoup de politique et fut incontestablement républicain, quand il entra, comme député, dans le Corps législatif élu en 1857. Il n'y avait pas d'opposants ; trois républicains nommés à Paris et à Lyon avaient été déclarés démissionnaires pour refus de serment. Aux élections générales de 1857, sept républicains furent nommés, dont trois prêtèrent le serment et purent siéger : Émile Ollivier et Alfred Darimon, élus à Paris, et Hénon à Lyon, qui formèrent avec Jules Favre et Ernest Picard le fameux groupe des *Cinq* (V. Favre (Jules) et Napoléon III *dans le* Dict.), adversaires du coup d'État du 2 décembre [illegible]. Il ne le fut pas longtemps. Son opposition ne fut jamais violente dans la forme, même quand elle était irréductible, et l'on s'aperçut bientôt qu'elle ne l'était pas toujours. Ceux qui lui ont reproché, dans la suite, d'avoir renié ses opinions et trahi son parti pour devenir ministre (Gambetta, le 18 janvier 1878) ont été injustes à son égard. Il y a autre chose que de l'ambition dans l'évolution politique d'Émile Ollivier. L'empire, malgré le vice de son origine, semblait solidement établi, accepté par la nation. La candidature officielle, dont les Cinq dénonçaient si justement les abus, ne suffisait pas à expliquer les énormes majorités des candidats du gouvernement. D'autre part, l'amnistie du 16 août 1859, le décret du 24 novembre 1860 (discussion de l'adresse, ministres sans portefeuille, etc.), annonçant une orientation nouvelle, donnaient aux libéraux des espérances, que Napoléon III ne décourageait pas. Morny disait à Ollivier : « L'empereur est bon, il aime le peuple. » Et il ajoutait : « L'heure est sonnée où le retour de la liberté en France ne doit et ne peut se faire attendre plus longtemps, dans l'intérêt de l'Empire. » Les élections de 1863 firent entrer au Corps législatif 34 députés de l'opposition, la moitié seulement étaient républicains. Les autres, excepté Thiers qui restait orléaniste, étaient tout disposés à « conclure une alliance durable entre la démocratie et la liberté, par la main d'un pouvoir fort et national ». Suivant ce programme dont il était l'inspirateur, Ollivier aida les ministres à faire voter, en 1864, la loi sur les coalitions ouvrières, recruta dans la majorité un certain nombre d'adhérents (V. Andelarre (marquis d') *dans ce* Supplément), et signa avec 44 de ses collègues, lors de la discussion de l'adresse en 1866, le célèbre amendement du *tiers parti* : « La France, fermement attachée à la dynastie qui garantit l'ordre, ne l'est pas moins à la liberté, qu'elle considère comme nécessaire à l'accomplissement de ses destinées. » L'amendement visait plus haut que le Corps législatif, où il obtint pourtant 63 voix, et il ne manqua pas son but. L'empereur annonça que, sans toucher aux bases fondamentales de la constitution, il se proposait d'y introduire des réformes qui seraient « le couronnement de l'édifice ». Son cousin Jérôme-Napoléon (V. Napoléon), et Girardin (V. *le* Dict.) dans son nouveau journal, la *Liberté*, le pressaient d'aller jusqu'au bout et d'appeler Ollivier au pouvoir pour inaugurer le nouveau régime. Napoléon le reçut secrètement aux Tuileries, tomba d'accord avec lui sur tous les points, l'invita à s'entendre avec son ministre d'État Rouher (V. *le* Dict.), et adressa à ce dernier, dans sa *Lettre du 19 janvier 1867*, publiée en tête du Journal officiel, un programme très étendu de réformes libérales (les ministres au Corps législatif, droit d'interpellation, projets de lois annoncés sur la presse, sur les réunions, etc.). Entre Rouher, qui entendait garder sa place, et Ollivier, qui voulait la prendre, aucun accord n'était possible. Le premier, pour contenter l'empereur, fit semblant de céder, mais s'arrangea de manière à amoindrir, éluder ou ajourner les réformes (V. France *dans le* Dict.) ; le second ne fut pas ministre et expliqua pourquoi dans sa curieuse brochure, *le 19 Janvier*, apologie qui tourne à l'auto-panégyrique et ne fut pas très bien accueillie. Le *Figaro* raconta méchamment que l'imprimeur s'était trouvé dans l'embarras, le mot *Je* étant si souvent répété dans la brochure que les caractères manquaient pour le composer. Un violent discours contre Rouher, le « vice-empereur irresponsable », parut un acte d'animosité personnelle. Une heureuse initiative de Napoléon III, un projet de loi accordant une pension nationale à Lamartine, fournit à Ollivier, rapporteur de la proposition, une excellente occasion de relever son crédit dans le Corps législatif et de gagner dans le [illegible] qui lui avaient jusque-là fait défaut. Les élections de mai 1869, impatiemment attendues par tous les partis, prouvèrent que la grande majorité des Français ne voulait ni des *irréconciliables* (Delescluze et la *Marseillaise*, Baudin, la *Lanterne* de Rochefort), préchant la révolution violente et le renversement immédiat de l'empire, ni des *mameluks* de l'empire autoritaire appelant de leurs vœux un nouveau coup d'État (*On peut tout avec les baïonnettes*). La lutte fut chaude dans les grandes villes. Ollivier, battu à Paris par un [illegible] de Décembre, Bancel, fut élu dans le Var. Dans le nouveau Corps législatif, le tiers parti renforcé (116, puis 133 membres), avec Ollivier pour chef, prit le nom de *centre*

droit, ce [illegible] le pays [illegible]. Les [illegible] de l'*Année* [illegible] le *centre gauche* (35 députés), opposants [illegible] plus [illegible] des 40 [illegible] de la gauche [illegible]. L'ancienne [illegible] que l'empereur [illegible], était réduite à une centaine [illegible] et perdait des voix à tous les scrutins. [illegible] dans le Dict. Napoléon se rendit compte [illegible] qu'en 1867, qu'il ne pouvait pas gouverner avec la [illegible] avec les hommes de 1852. Son message du 12 juillet 1869 annonça le rétablissement du régime parlementaire. Rouher, honorablement congédié, fut nommé président du Sénat et remplacé, à la tête du ministère, par [illegible] Roquette (V. *le* Dict.), qui fit voter le sénatus-consulte du [illegible] sept. accordant aux deux Chambres le droit d'initiative [illegible] d'amendement et d'interpellation sans restriction, et rendant responsables devant le Corps législatif les ministres, qui pouvaient dorénavant être pris parmi ses membres. « Je réponds de l'ordre, disait l'empereur, en ouvrant le 29 nov. la session des deux assemblées. Aidez-moi à fonder la liberté. » Le 2 janvier 1870, Émile Ollivier fut officiellement chargé de constituer le ministère qu'il préparait depuis trois mois par de laborieuses négociations avec les deux centres. Ministre de la justice et président du conseil, il fit accepter à deux membres éminents du centre gauche, Buffet et Daru, les portefeuilles des finances et des affaires étrangères, attribua les autres à ses amis du centre droit, l'intérieur à Chevandier de Valdrome, les travaux publics au marquis de Talhouët, l'agriculture et le commerce à Louvet, l'instruction publique à Segris, les beaux-arts à Maurice Richard, la présidence du Conseil d'État à M. de Parieu. Le général Le Bœuf et l'amiral Rigault de Genouilly, qui n'avaient jamais fait de politique, furent seuls maintenus à la guerre et à la marine. Les débuts de l'*Empire libéral* ne furent pas heureux. Le meurtre de Victor Noir, le procès et l'acquittement du prince Pierre Bonaparte devant la Haute Cour de Blois, les grèves sanglantes du Creusot, soulevèrent dans le pays et même à la Chambre une agitation qu'Ollivier déclara ne pas craindre. « Nous sommes le droit, disait-il, nous sommes la loi, nous sommes la justice; au besoin, nous serions la force. » Il ne croyait pas plus à la révolution qu'il ne désirait la guerre. Sa grande préoccupation était d'affermir le nouveau régime, d'abord en donnant des gages aux libéraux. Trois commissions extraparlementaires furent instituées pour préparer des projets de lois, l'une sur l'organisation municipale de Paris, une autre sur la décentralisation administrative, la troisième, dont Victor Cousin fut rapporteur, sur la liberté de l'enseignement supérieur. Le plus brillant des journalistes de l'opposition, Prévost-Paradol, accepta le poste d'ambassadeur à Washington. Certains prélats orléanistes, comme Mgr Dupanloup, se rapprochèrent d'un ministre qui partageait leurs sympathies gallicanes, dissertait à la tribune sur le concile de Trente, en citant Pallavicini et fra Paolo Sarpi (*V. ces noms dans le* Dict.), et aurait voulu que Napoléon III se fît représenter au concile du Vatican. Cependant, sur une question capitale, Émile Ollivier n'était pas d'accord avec ses nouveaux amis. L'Empire libéral, tel qu'il le concevait et l'avait fait accepter par l'empereur, était un compromis difficile à réaliser entre la démocratie césarienne et la monarchie parlementaire. Le sénatus-consulte du 20 avril 1870, résumant et codifiant toutes les réformes libérales introduites depuis « le grand acte » du 24 nov. 1860, n'était pas une constitution nouvelle. Il maintenait et confirmait, en termes explicites, les principes fondamentaux de la constitution du 14 janvier et du sénatus-consulte du 4 novembre 1852, ratifiés par le suffrage universel : le souverain, qui tient son pouvoir de la nation, « est responsable devant le peuple français, auquel il a toujours le droit de faire appel », afin que, « dans les circonstances solennelles », le peuple, mis en demeure de se prononcer, puisse lui continuer ou lui retirer sa confiance. Le sénatus-consulte de 1870 précisa davantage en décidant que toute modification apportée à la constitution, dans le présent et dans l'avenir, devait être soumise au jugement direct du suffrage universel. Un décret contresigné par Émile Ollivier appela les électeurs à se prononcer par *oui* ou par *non* sur une formule dont les républicains, qui ne voulaient pas de l'empire, et les extrémistes de droite, qui ne voulaient pas des réformes, dénoncèrent l'équivoque (discours de J. Grévy du 4 avril, articles de Paul de Cassagnac dans le *Pays*) : *Le peuple français approuve les réformes libérales opérées dans la constitution par l'Empereur et ratifie le sénatus-consulte du 20 avril.* Les républicains étaient obligés de voter non, *à cause de l'Empereur*, et les partisans de l'empire autoritaire de voter oui, *malgré les réformes*. Les opposants de gauche soutenaient que la consultation était illusoire, qu'en posant la question le gouvernement dictait la réponse et qu'il ne cherchait pas à connaître la volonté nationale, mais à la confisquer. Les libéraux du [illegible] que [illegible] l'empereur pût faire appel [illegible] les deux Chambres. [illegible] Daru, Buffet et de Talhouët, [illegible] Le [illegible] 1870 [illegible] 7.358.786 [illegible] 1.571.939 [illegible] 112.975 [illegible] Si l'on rapproche [illegible] du Corps législatif [illegible] toutes les questions de politique [illegible] la France [illegible] il ne [illegible] 1867 [illegible] s'était cru à la veille d'une guerre avec la Prusse [illegible] et on avait tort, en 1870 [illegible] n'était pas seul coupable. Le Corps législatif [illegible] à 32 millions les crédits demandés par le maréchal Niel, pour les places de l'Est. La loi militaire de 1868 [illegible] appliquée, la garde nationale mobile n'était pas [illegible] par raison d'économie. Le 1er juillet, [illegible] l'esprit [illegible] gouvernement à s'entendre avec Bismarck pour diminuer les charges militaires des deux nations. Le lendemain on apprit la candidature de Léopold de Hohenzollern au trône d'Espagne. La France tomba dans le piège que lui tendait Bismarck. L'opinion, que [illegible] diriger, perdit tout sang-froid, la majorité du Corps législatif ne fut pas plus sage. [illegible] le gouvernement, interpellé par le centre gauche, [illegible] la Prusse [illegible] pas « la reconstitution de l'empire de Charles Quint », [illegible] gouvernement saurait [illegible] sans hésitation et sans faiblesse ». Trois jours après, [illegible] engagée : on devait compter sur « la sagesse du peuple allemand et sur l'amitié du peuple espagnol », sur les [illegible] de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Russie, qui [illegible] donnaient raison, pour aboutir à une [illegible]. Le 12, on reçut la nouvelle du désistement de Léopold. Le roi de Prusse approuvait son refus et avait même [illegible] sur les instances de l'ambassadeur Benedetti, que [illegible] il ne lui aurait permis d'accepter. La question était réglée, à la satisfaction de la France, et le maintien de la paix [illegible] par l'empereur et par Émile Ollivier paraissait assuré, lorsque, dans la soirée du même jour, à la suite d'une interpellation d'un député de la droite, Clément Duvernois, un Conseil extraordinaire, auquel Ollivier n'assistait pas, se réunit à Saint-Cloud et rouvrit le débat en exigeant du roi de Prusse la promesse de ne jamais autoriser dans l'avenir la candidature du prince. Guillaume se fâcha, sans avoir l'intention de rompre, Bismarck falsifia sa dépêche et déchaîna la guerre. Ollivier l'annonça le 15 juillet en demandant au Corps législatif 50 millions pour la commencer. Elle fut déclarée par la France le 19. Nos premières défaites, Wissembourg, Reichshoffen et Forbach, entraînèrent la chute du [illegible] ministère, renversé le 9 août à [illegible] 9 voix. (V. FRANCE et NAPOLÉON III *dans le* Dict. [illegible] et GUILLAUME Ier *dans ce* SUPPL.) Émile Ollivier avait accepté « d'un cœur léger » la responsabilité de la guerre. Il s'est ravisé depuis et a tâché de rejeter cette responsabilité sur d'autres, épargnant toutefois l'empereur, le « Marc-Aurèle débonnaire », à qui il avait voué une sincère [illegible]. [illegible] fuir après le 4 septembre, il rentra en France après la guerre, mais sa carrière politique était finie. Membre de l'Académie française depuis 1870, il n'était pas encore reçu quand la guerre éclata, et le discours qu'il avait préparé ne fut jamais prononcé. Il n'en fut pas moins un des membres les plus assidus et les plus actifs de cette compagnie, où son éloquence et son talent d'écrivain lui valurent [illegible] de ses confrères. Ses ouvrages, surtout ses articles de critique littéraire et artistique, ses études sur la musique et les musiciens, méritaient le succès qu'ils obtinrent. Sa très complète et très intéressante *Histoire de l'Empire libéral* a naturellement rencontré des contradicteurs, [illegible] et soulevé des polémiques courtoises, auxquelles l'auteur se prêtait volontiers. Il y travaillait encore lorsqu'il mourut, le 20 sept. 1913, à l'âge de 88 ans. Un article de lui sur *les Batailles sous Metz* avait paru dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 août.

ORANGE Remplacer le [illegible] Dict. *et* [illegible] SUPPLÉMENTS. [illegible]

ORDEGA Ladislas, diplomate [illegible] 1829, m. en 1896, d'abord attaché [illegible] étrangères, devint consul à [illegible] Vecchia, à Palerme, à Carthagène [illegible] général à Trieste et à Anvers. Appelé en 1881 [illegible] ministre plénipotentiaire à Tanger, il rendit de grands services

en nous assurant la neutralité du Maroc pendant les troubles du Sud-Oranais. Ministre de France à Bucarest en 1884, il présida de 1888 à 1892 la délégation française à la commission des Pyrénées. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

ORO (Rio de), territoire africain appartenant à l'Espagne, sur la côte du Sahara, borné au N., à l'E. et au S. par la Mauritanie française; 12,000 hab.; principal poste, Villa Cisneros.

OSMAN-GHAZI-PACHA, général turc, né à Amasia, dans l'Asie Mineure, en 1837, m. en 1900, élève de l'Académie militaire de Constantinople, prit part à toutes les guerres de la Turquie, depuis la guerre de Crimée en 1854 jusqu'à la guerre contre les Serbes en 1876. Quand les Russes franchirent le Danube en 1877, Osman-Pacha, commandant une des trois armées turques, avait son quartier général à Widdin. Il se porta rapidement sur Plevna, battit deux fois le grand-duc Nicolas, mais après la jonction de l'armée roumaine avec les Russes, il dut s'enfermer dans Plevna, qu'il défendit jusqu'au 10 décembre. Plutôt que de capituler, il se fit prendre dans une sortie. Après la paix, Abd-ul-Hamid lui décerna le titre de *Ghazi* ou Victorieux et le chargea de réorganiser l'armée turque. On a de lui une *Relation du siège de Plevna*.

OUDINE (Eugène-André), sculpteur et graveur, né à Paris en 1810, m. en 1887, élève de Gatteaux, obtint le grand prix de Rome en 1831. En 1844, il fut attaché en qualité de graveur à l'administration du timbre, puis à celle des monnaies. Outre de nombreuses médailles et les types des monnaies de la République, on lui doit les statues de *Louis VIII* à Versailles, de la *reine Berthe* au Luxembourg, le *Berger* au Louvre, douze médaillons de poètes anciens à la Bibliothèque nationale, de nombreux bustes, parmi lesquels celui de *Bugeaud*. Il a aussi travaillé à la décoration de l'église Sainte-Clotilde à Paris.

P

PAILLERON (Édouard), auteur dramatique, né à Paris en 1834, m. en 1899, était clerc de notaire lorsqu'il donna à l'Odéon, en 1860, un acte en vers, *Parasite*, et peu après le *Mur mitoyen*, qui furent bien accueillis. *Le Dernier Quartier*, 2 actes en vers, représenté en 1863, est resté au répertoire de la Comédie française. Après *le Monde où l'on s'amuse*, Pailleron essaya du drame en vers avec *Hélène*, 1872, ne réussit pas et revint à la comédie : *les Faux Ménages*, *l'Âge ingrat*, et surtout *l'Étincelle*, 1879, lui conquirent définitivement la faveur du public. *Le Monde où l'on s'ennuie*, 3 actes en prose, 1881, fut son plus beau succès. Jamais, depuis Molière, a-t-on dit, le pédantisme [illegible] n'avait subi pareil assaut. Personne d'ailleurs ne voulut se reconnaître dans cette ingénieuse et amusante adaptation des *Femmes savantes*. Ceux et celles qu'il mettait en scène furent les premiers à l'applaudir. L'Institut ne lui tint pas rigueur, puisqu'il fut, la même année, élu membre de l'Académie française. Depuis cette époque il a encore fait représenter au Théâtre-Français *la Souris* et, en 1884, *Cabotins !* œuvre [illegible], très fine et vraiment satirique, qui met en lumière [illegible].

PALMIERI, [illegible] physicien et homme politique italien, né à Faicchio, dans le royaume de Naples, en 1807, m. en 1896, enseigna les mathématiques aux collèges de Campobasso et d'Avellino, devint professeur de physique à l'École royale de [illegible] en 1845, puis à l'université de Naples en 1854. Il succéda à Melloni, [illegible], comme directeur de l'observatoire du Vésuve, où il étudia et décrivit avec beaucoup de [illegible] les éruptions de 1855 à 1871. [illegible] de 1872 [illegible] pas un instant son poste, [illegible]. Il [illegible] dans une intéressante brochure illustrée, *l'Incendio Vesuviano del 26 Aprile 1872*. On doit à Palmieri l'invention ou le perfectionnement d'un grand nombre d'appareils, un électromètre pour mesurer l'électricité atmosphérique, un pluviomètre et surtout le [illegible] installé dans l'observatoire du Vésuve pour l'observation des tremblements de terre. Il a laissé en outre [illegible] ouvrages scientifiques.

PANAMA (Canal de). Après le désastre de la compagnie formée par F. de Lesseps (V. *le nom* [illegible] *au* SUPPLÉMENT *et* PANAMA [illegible]), les concessionnaires primitifs tentèrent [illegible] de reconstituer l'affaire sur de nouvelles bases, et [illegible] en 1902, [illegible] 200 millions, au gouvernement des États-Unis. Le marché, pour être valable, devait être ratifié par la Colombie, à qui appartenait le territoire de l'isthme. [illegible] le [illegible]. [illegible] de Nicaragua [illegible] le président Roosevelt [illegible] avec les États-Unis [illegible], que [illegible]. [illegible] à Washington [illegible] à Panama, [illegible] les travaux. Le 2 [illegible] 1903, [illegible] lombienne, [illegible] et furent reçus au président Roosevelt, [illegible] pour la faire respecter [illegible] la [illegible] République. M. Bunau-Varilla [illegible] Hay, un traité qui donnait [illegible] aux États-Unis, moyennant 50 millions de francs une fois payés et une annuité de 1 million 250,000 francs, ils obtenaient à perpétuité, avec la propriété et la pleine souveraineté du canal, le droit d'occuper sur chacune de ses rives une zone large de 8 kilomètres, plus quatre îles dans la baie de Panama, le droit d'établir des dépôts de charbon, d'exercer un contrôle sanitaire, etc. L'Angleterre demanda quelques explications : le canal resterait-il ouvert à la navigation en cas de guerre? dans quelles conditions les vaisseaux armés ou non pourraient-ils l'utiliser? Le gouvernement américain promit certaines garanties, négocia sans prendre d'engagement, et déclara, quand les travaux touchèrent à leur fin, que le canal serait neutre, *comme le canal de Suez*, mais que *les États-Unis le fortifieraient et* [illegible] *en cas de guerre* [illegible]. — Le canal, creusé de 1904 à 1913 par les ingénieurs américains et ouvert à la navigation vers la fin de 1914, suit à peu près de Colon à Panama le tracé adopté par F. de Lesseps : vallée du rio Chagres ; seuil de la Culebra ; vallée du Rio Grande. Il est moins long : 69 kil. au lieu de 75. La différence capitale est qu'il a 8 écluses, tandis que le projet de Lesseps n'en comportait aucune.

PANAMA (République de), créée en 1903 sous les auspices et sous le contrôle effectif des États-Unis (V. *l'article précédent*). Limitée à l'O. par la république de Costa Rica, à l'E. par la Colombie, elle s'étend de l'Atlantique au Pacifique, la partie la plus étroite de l'isthme américain. Sup. : 87,000 kil. carrés ; pop. : 425,000 hab. La capitale, Panama, en a 40,000. Le commerce, avant l'achèvement du canal, était de 60 millions.

PARFAIT (Noël), littérateur et homme politique, né en 1813, m. en 1896, fut, malgré sa jeunesse, au nombre des combattants de juillet 1830. Sous Louis-Philippe, il fit partie de l'opposition républicaine. Son poème *l'Aurore d'un beau jour* le fit condamner à trois mois de prison. *Les Philippiques*, en 1836, n'étaient guère moins violentes. Le département d'Eure-et-Loir l'envoya à l'Assemblée constituante en 1848 et, l'année suivante, à la Législative. Il siégea à gauche, combattit la politique de Louis-Napoléon et fut condamné à deux ans de prison pour l'[illegible] des [illegible]. Exilé au 2 décembre, il rentra en France après l'amnistie de 1859. Député d'Eure-et-Loir à l'Assemblée nationale de 1871, puis à la Chambre de 1876, il vota avec les 363 et fut réélu jusqu'en 1893. Comme écrivain, il a laissé des poésies, les romans et des drames, *[illegible] en Sibérie*, *la Jane de* [illegible] avec Théophile [illegible].

PARIEU ([illegible] **ESQUIROU** de), né à Aurillac en 1815, mort en 1893, appartenait à une ancienne famille de magistrats. [illegible]. En 1848, [illegible] du Cantal à l'Assemblée constituante, il [illegible] [illegible], et [illegible] de la [illegible] à l'Assemblée législative. M. de Parieu fut appelé par Louis-Napoléon au ministère de l'instruction publique [illegible] au 13 février 1851. C'est [illegible] l'Assemblée vota la loi [illegible]. Après le 2 décembre, M. de Parieu [illegible] finances au Conseil d'État, avec [illegible] de cette assemblée

en 1855 et, en 1870, ministre présidant le Conseil d'État dans le cabinet formé par Émile Ollivier. Il ne se présenta pas aux élections de février 1871. Sénateur du Cantal, il resta fidèle au « parti de l'appel au peuple ». Économiste distingué, M. de Parieu était membre de l'Académie des sciences morales et grand-croix de la Légion d'honneur.

PARIS (Louis-Philippe-Albert d'**ORLÉANS**, comte de), né à Paris le 24 août 1838, m. en 1894, était le fils aîné du duc d'Orléans, fils du roi Louis-Philippe, et de la duchesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin. Il eut pour parrain le roi son grand-père, pour marraine sa grand'mère la reine Amélie. La mort du duc d'Orléans, victime d'un accident de voiture, en 1842, fit du jeune comte de Paris l'héritier présomptif de la couronne. Il fut élevé, ainsi que son frère le duc de Chartres, sous la direction affectueuse et vigilante de la duchesse d'Orléans. Elle assistait aux leçons de leur précepteur, Adolphe Régnier, et surveillait elle-même leurs jeux dans le jardin réservé des Tuileries ou dans le parc de Saint-Cloud. Le comte de Paris n'avait pas encore dix ans lorsque la révolution de février 1848 renversa le gouvernement de Louis-Philippe. Au moment où les Tuileries allaient être envahies, le vieux roi abdiqua en faveur de son petit-fils et désigna comme régente la duchesse d'Orléans. Elle se rendit à la Chambre avec ses deux fils, mais elle ne put se faire entendre, la République fut proclamée. La duchesse et ses enfants se réfugièrent à l'hôtel des Invalides, parvinrent quelques jours après à passer en Belgique, puis en Allemagne, d'où ils allèrent rejoindre en Angleterre Louis-Philippe et la reine Amélie. Après la mort de sa mère, en 1858, le comte de Paris alla passer quelques mois en Italie, et, l'année suivante, entreprit avec son frère, le duc de Chartres, un grand voyage en Orient, visita Athènes, Constantinople, la Syrie et Jérusalem, et publia à son retour un volume intitulé *Damas et le Liban*, 1861. Quand la guerre de la Sécession éclata aux États-Unis, le comte de Paris et le duc de Chartres se rendirent en Amérique, entrèrent dans l'armée fédérale en qualité de capitaines d'état-major et aides de camp du général Mac-Clellan, et se distinguèrent dans les premières batailles livrées entre Richmond et Washington. Quand l'intervention française au Mexique fit craindre une rupture entre les États-Unis et la France, ils donnèrent leur démission et revinrent en Angleterre, où le comte de Paris alla étudier à Manchester les mesures prises pour venir en aide aux ouvriers que la « disette de coton » laissait sans travail. Il publia dans la *Revue des Deux Mondes*, en 1863, deux articles intéressants sur cette question, et donna dans le même recueil, le 1er août 1867, un article sur l'*Allemagne nouvelle*. En 1869, il fit paraître à Londres une étude sur les Associations ouvrières ou Trade-Unions de l'Angleterre. Ce travail, très complet et très documenté, attira l'attention des économistes et du public français sur ces institutions, ignorées chez nous ou mal comprises. En 1870, le *Courrier de la Gironde* publia plusieurs articles du petit-fils de Louis-Philippe sur l'*Esprit de conquête en 1870*.

Le comte de Paris avait épousé à Kingston, près de Londres, le 30 mai 1864, sa cousine, la princesse Isabelle, fille aînée du duc de Montpensier. Il restait le chef naturel du parti orléaniste, qui conservait en France bien des sympathies dans la bourgeoisie libérale. Quelques représentants de ce parti entrèrent au Corps législatif lors des élections générales de 1869, ils étaient bien peu nombreux. Lorsque, en juin 1870, le comte de Paris et les princes de sa famille adressèrent une pétition au Corps législatif pour obtenir l'autorisation de rentrer en France, leur demande fut repoussée par 173 voix contre 31. Après la guerre, l'Assemblée de Versailles vota, le 8 juin 1871, l'abrogation de la loi d'exil, et quelques mois après une loi qui restituait à la famille d'Orléans ses biens confisqués par le décret de janvier 1852. Les châteaux d'Eu et d'Amboise furent rendus au comte de Paris, qui y fit exécuter d'importantes restaurations. Il publia en 1872 une étude *Sur la situation des ouvriers en Angleterre*, et visita nos départements industriels pour se rendre compte de la situation des ouvriers français. Depuis son retour en France, le comte de Paris n'avait pris aucune part active à la politique, évitant avec soin de faire acte de prétendant. Mais la majorité de l'Assemblée désirait la « fusion » des deux branches de la maison de Bourbon, qui semblait à presque tous ses membres le seul moyen de rétablir la monarchie. Cédant aux conseils de ses amis, le comte de Paris alla au château de Frohsdorf rendre visite au comte de Chambord. « En saluant aujourd'hui le chef de notre maison, lui dit-il, je viens reconnaître le principe monarchique, dont vous êtes le seul représentant en France. Le jour où notre pays comprendra que son salut est dans la restauration de la monarchie, soyez persuadé que vous ne trouverez de compétiteur au trône ni en moi ni en aucun prince de ma famille. » Le comte de Chambord lui tint le langage le plus conciliant : « Je trouve tout naturel, lui dit-il, que vous conserviez les opinions politiques dans lesquelles vous avez été élevé ; l'héritier du trône peut avoir ses idées, comme le roi les siennes. » (5 août 1873.) La fusion était faite ; la restauration ne se fit pas. Le comte de Paris le regretta sans doute, [illegible] de [illegible] en France, [illegible] fit paraître à Paris, de 1874 à 1888, les six volumes de son *Histoire de la guerre des États-Unis*. Pendant la dernière maladie du comte de Chambord, le comte de Paris lui fit une seconde visite ; les deux princes parurent entièrement d'accord. Mais quand, après la mort du petit-fils de Charles X, le comte de Paris revint à Frohsdorf pour assister à ses funérailles, la comtesse de Chambord voulut que le deuil fût conduit par deux princes italiens et un prince espagnol. Le comte de Paris, chef de la maison de France, refusa de leur céder le premier rang et se retira, avec les Français qui l'avaient accompagné.

En 1886, la princesse Amélie, fille aînée de ce prince, épousa le duc de Bragance dom Carlos, héritier présomptif du trône du Portugal. A l'occasion de ce mariage, le comte de Paris donna une soirée, à laquelle assistèrent, avec les membres les plus en vue du parti royaliste, un grand nombre de personnes appartenant à l'élite de la société parisienne, plusieurs députés ou sénateurs républicains et quelques représentants des puissances étrangères avec lesquels le prince entretenait des relations personnelles. Les journaux royalistes firent grand bruit de cette fête, quelques-uns voulurent y voir le prélude d'une restauration prochaine ; les journaux républicains répliquèrent avec aigreur, les Chambres s'animèrent à leur tour, et M. de Freycinet, président du conseil, fit voter une loi d'après laquelle « le territoire de la République est et demeure interdit *aux chefs des familles ayant régné en France, et à leurs héritiers directs par ordre de primogéniture* ». Cette loi, promulguée le 23 juin 1886, fut aussitôt signifiée au prince Jérôme-Napoléon, à son fils le prince Victor, et au comte de Paris. Celui-ci, qui se trouvait au château d'Eu, auprès d'une de ses filles malade, ne voulut pas profiter du délai qui lui était offert. Il s'embarqua le 24 juin, au Tréport, pour l'Angleterre, où sa famille vint le rejoindre, et où il résida le plus souvent dans les environs de Londres. En 1890 cependant il fit un voyage aux États-Unis avec son fils aîné, le duc d'Orléans. Ce jeune prince, à son retour, vint à Paris, malgré la loi d'exil, pour réclamer, en sa qualité de Français, le droit d'accomplir son service militaire dans l'armée française. Il fut arrêté, condamné à deux ans de prison, mais gracié au bout de quatre mois par le président Carnot. La conduite du duc d'Orléans, diversement appréciée, lui valut quelques sympathies personnelles, sans aucune utilité pour son parti. Les lettres et les manifestes du comte de Paris entretenaient les espérances de ceux qui lui restaient fidèles, mais ne lui gagnaient pas de nouveaux adhérents. Il autorisa plutôt qu'il ne conseilla l'alliance des royalistes avec le parti boulangiste. Par contre, il blâma, avec une vivacité qui ne lui était pas habituelle, l'évolution des conservateurs ralliés à la République, et se plaignit en termes respectueux, mais formels, des conseils donnés par Léon XIII au clergé et aux catholiques français.

Cependant le comte de Paris était atteint d'une maladie incurable. Vers le milieu de l'année 1894, il ne fut plus possible d'en dissimuler la gravité. Le prince endura avec une admirable résignation les souffrances d'une lente et cruelle agonie. Il expira le 8 septembre dans sa résidence de Stowe House, près de Kingston, entouré de tous les membres de sa famille. Son corps fut inhumé dans le tombeau où reposaient ceux de Louis-Philippe et de la reine Marie-Amélie avant d'être ramenés en France.

Le comte de Paris a laissé six enfants : Marie-Amélie, née en 1865, veuve depuis 1908 de Charles Ier, de Portugal ; Louis-Philippe-Robert, duc d'Orléans, chef de la famille ; Hélène-Louise, née en 1871 ; Marie-Isabelle, née en 1878 ; Louise-Françoise, née en 1882, et Ferdinand-François, né en 1884, duc de Montpensier depuis la mort de son oncle. — Le frère du comte de Paris, Robert-Philippe, duc de Chartres, né à Paris en 1840, colonel de cavalerie, rayé des cadres de l'armée en 1886 par le général Boulanger, est mort le 5 décembre 1910.

PARNELL (Charles **STEWART**), célèbre homme d'État irlandais, né à Avondale en 1846, m. en 1891, député de Cork à la Chambre des communes depuis 1875, se plaça tout de suite au premier rang des patriotes irlandais. Bien qu'il fût protestant, ses premières attaques furent dirigées contre l'Église anglicane d'Irlande. En 1879, il fut élu président de la *Ligue agraire* irlandaise, et fit en 1880 une tournée triomphale en Amérique, d'où il rapporta des sommes considérables, offertes par les Irlandais des États-Unis pour soulager la misère de leurs compatriotes. La Chambre des lords ayant

rejeté un projet de loi en faveur des fermiers d'Irlande, Parnell provoqua une redoutable agitation parmi ses compatriotes et proposa dans un meeting de déposséder les propriétaires, sans indemnité, dans un délai de 35 ans. Le gouvernement répondit en faisant voter le bill de *coercition*, qui soumettait l'Irlande à un véritable état de siège. Parnell ne se laissa pas intimider. Avec Dillon, O'Gorman Mahon, O'Brien, O'Donoghue, il organisa fortement à la Chambre des communes le parti du *home rule*, réclamant pour l'Irlande, avec l'abaissement de fermages et une répartition plus équitable de la propriété foncière, une administration autonome et un parlement national. Lord Beaconsfield déclara que tout partisan du home rule était « traître à son souverain et à son pays ». Mais, après la dissolution du parlement, les élections furent défavorables aux conservateurs, et Gladstone remplaça Beaconsfield. Parnell avait été élu trois fois, et les home rulers ou *nationalistes* irlandais formèrent un groupe compact et discipliné de soixante députés, qui usèrent de toutes les subtilités de la procédure parlementaire et surtout de l'*obstruction*, pour empêcher la Chambre des communes de discuter autre chose que les affaires d'Irlande. Leurs manœuvres prolongèrent pendant 21 heures la séance du 26 août 1880. Sans rien céder sur le terrain politique, Gladstone tenta d'adoucir par le *land bill* la condition des fermiers. La situation ne fit qu'empirer : les fermiers ne voulaient plus rien payer aux propriétaires, se barricadaient dans leurs maisons et recevaient à coups de fusil les magistrats et les agents de police qui tentaient de les expulser. Gladstone suspendit les effets du land bill, envoya des troupes en Irlande et fit arrêter Parnell, qui sortit pourtant de prison, 10 avril 1882. Le lendemain, lord Cavendish, secrétaire d'État pour l'Irlande, et le sous-secrétaire d'État Burke furent assassinés dans Phœnix park, à Dublin, par des *fenians*, venus tout exprès d'Amérique. D'autres tentèrent de faire sauter, à l'aide de la dynamite, deux gares, le palais de Westminster, la Tour et le pont de Londres. Parnell désavoua hautement ces attentats, mais quelques-uns des nationalistes du parlement ne paraissaient pas les désapprouver. Gladstone se hâta de faire voter de nouvelles mesures de rigueur et supprima la *Ligue nationale*, qui avait remplacé la Ligue agraire. Pour mettre un terme à l'obstruction, le règlement de la Chambre fut modifié. Mais les habiles manœuvres de Parnell et des députés irlandais, ligués avec la minorité, provoquèrent en deux ans trois changements de ministère et deux dissolutions du parlement, 1885-1886. Les secondes élections générales de 1886 donnèrent la majorité aux conservateurs. Tandis que lord Salisbury redevenait premier ministre, le nombre des députés nationalistes s'élevait à 86, et Gladstone lui-même se déclarait favorable aux revendications de l'Irlande. Parnell accepta l'alliance, tout en faisant ses réserves pour l'avenir. Si tous les libéraux avaient suivi Gladstone, le ministère conservateur aurait été renversé, et le home rule voté par les Communes. Mais 81 membres du parti libéral, retenus par leurs préjugés politiques ou religieux, se séparèrent de leur chef et formèrent le nouveau parti des *libéraux unionistes*, qui s'unit à la majorité conservatrice pour repousser le programme irlandais. Ce fut un grave échec pour Parnell, qui eut bientôt à se défendre contre les dénonciations calomnieuses du *Times*. On l'accusait de complicité dans les crimes commis par les fenians. Il réclama le jugement d'une commission parlementaire, et l'accusateur, nommé Pigott, fut convaincu de mensonge, 1887. En 1890, les adversaires de Parnell réussirent à l'impliquer dans un procès scandaleux. Le capitaine O'Shea, qui demandait le divorce, l'accusa de complicité d'adultère avec sa femme. Il ne put se justifier, et la plupart de ses partisans l'abandonnèrent. Gladstone se sépara de lui avec éclat, ainsi que la plus grande partie du clergé catholique d'Irlande. Il ne renonça pas à la lutte, mais ses efforts pour ramener à lui ceux qui lui restaient fidèles ne firent que diviser en deux tronçons le parti nationaliste, à la grande satisfaction des unionistes et des conservateurs. Les *parnellistes* et les *antiparnellistes* se firent une guerre acharnée dans les journaux, dans les meetings en Irlande et surtout dans les Communes. Cependant, quand on apprit la mort de Parnell, emporté en quelques jours par une fluxion de poitrine, 7 octobre 1891, l'émotion fut immense en Irlande. Son corps fut rapporté de Brighton à Dublin, où le lord maire, le conseil de la ville, beaucoup de députés irlandais, les associations patriotiques et la population tout entière lui firent de magnifiques funérailles. Il fut enterré au cimetière de Glasnevin, à côté de Daniel O'Connell, à qui ses admirateurs l'ont souvent comparé. Parnell n'avait ni l'éloquence ni la haute valeur morale du « grand agitateur ». Si pourtant l'on tient compte des obstacles surmontés et des résultats obtenus, on ne trouve rien d'excessif dans les hommages que son peuple tout entier lui a rendus.

PASDELOUP (Jules), musicien, né à Paris en 1819, m. en 1887, suivit au Conservatoire les cours de Zimmermann et de Carafa, obtint le 1er prix de piano en 1833, joua dans les concerts, composa un grand nombre de morceaux, mais se fit surtout une réputation comme professeur et chef d'orchestre. Il dirigea plusieurs sociétés musicales, et fonda, dès 1851, la Société des jeunes artistes, dont les concerts à la salle Herz furent très suivis. En 1861, il inaugura au Cirque d'hiver les concerts populaires du dimanche, où il fit exécuter par un excellent orchestre les grandes compositions classiques de Mozart, Haydn, Beethoven, Mendelssohn et les œuvres symphoniques des grands maîtres contemporains. Admirateur de Wagner, il imposa sa musique aux Parisiens, malgré des protestations tumultueuses dont il ne s'effrayait pas. Directeur du Théâtre-Lyrique en 1868, il y fit représenter *Rienzi*, qui fut sifflé. Après 1871, il reprit la direction des concerts populaires. Il n'était plus seul à les donner ; le recrutement de son orchestre devenait difficile ; ses concurrents lui enlevaient une partie de son public, et les frais surpassaient les recettes. Il abandonna son entreprise, la reprit sans plus de succès, et mourut pauvre, mal récompensé de sa courageuse initiative et des sacrifices qu'il s'était imposés pour propager parmi ses concitoyens le goût des chefs-d'œuvre de l'art musical.

PASTEUR (Louis), célèbre chimiste, né à Dole (Jura), le 27 décembre 1822, m. à Villeneuve-l'Étang (Seine-et-Oise) en 1895. Fils d'un ancien soldat de Napoléon, devenu tanneur à Dole, puis à Arbois, il commença ses études au collège de cette dernière ville et les acheva au lycée de Besançon. Admis à l'École normale en 1843, il eut pour maîtres Balard et J.-B. Dumas et se livra au travail avec une ardeur qui inquiéta son père. Celui-ci ne rêvait pour lui que la situation modeste de professeur au collège d'Arbois. Le jeune normalien, un peu plus ambitieux, souhaitait d'enseigner la physique au lycée de Besançon. Mais, quand il fut reçu agrégé, Balard le garda près de lui en qualité de préparateur. Docteur ès sciences en 1847, avec une thèse sur la cristallographie, qui lui valut les éloges de l'illustre Biot, Pasteur fut pendant trois mois professeur au lycée de Dijon, en 1848, professeur suppléant de chimie à la faculté des Sciences de Strasbourg, où il devint titulaire en 1852. Ce fut à cette époque, en 1849, qu'il épousa la seconde fille du recteur de l'académie, Laurent. Il se donnait encore tout entier à ses études de cristallographie. Elles le passionnaient à tel point qu'il n'interrompit même pas ses expériences pour assister à la réception faite par la ville de Strasbourg au président de la République. Il écrivait alors : « Je suis souvent grondé par Mme Pasteur, que je console en lui disant que je la mène à la postérité. » Quand la faculté des Sciences de Lille fut créée en 1854, Pasteur en fut nommé doyen, à trente-deux ans. Sans négliger ses travaux purement scientifiques, il s'efforça de servir les intérêts des agriculteurs et des industriels de la région en étudiant la composition des engrais et en commençant sur les fermentations ces études qui devaient le mener si loin. En 1860, il fut appelé à Paris, où on mit à sa disposition un laboratoire à l'École normale, avec deux préparateurs qui étaient déjà des savants distingués, MM. Duclaux et Raulin. On lui confia en même temps la sous-direction de la section des sciences, qu'il conserva jusqu'en 1867. Déchargé de toute préoccupation administrative, il garda son laboratoire et y travailla plus que jamais. En étudiant les phénomènes de la fermentation, Pasteur reconnut que les altérations des liquides comme le lait ou l'alcool sont produites par l'intervention de ferments vivants infiniment petits, qu'il appela d'abord l'*être spécifique* et qui reçurent ensuite le nom de *microbes*, que d'autre part les altérations ne se produisent pas si les liquides sont mis à l'abri de ces organismes minuscules, dont un puissant microscope révèle seul l'existence. Mais d'où venaient ces microbes ? Pouvaient-ils naître de la matière inerte ? Ce fut la fameuse querelle de la *génération spontanée*, dans laquelle Pasteur eut le beau rôle, en dépit de quelques vivacités de langage, car il avait pour lui la vérité scientifique. « Aucune circonstance connue ne permet d'affirmer que des êtres microscopiques sont venus au monde sans germes, sans parents semblables à eux. » Il le soutint, et le prouva par le système ingénieux des bouillons de culture que les germes des microbes sont uniquement apportés dans les liquides par le contact de l'air extérieur. Cette découverte lui permit tout d'abord de perfectionner les modes de fabrication et de conservation des vins, du vinaigre et de la bière, en stérilisant ces liquides par l'action de la chaleur. Il se préoccupa aussi de construire les filtres qui arrêtaient, sinon tous les microbes, du moins le plus grand nombre, et devaient par suite atténuer la fréquence et l'intensité des maladies propagées par l'eau. En 1865, on lui proposa, de la part du gouvernement, une mission qui, au premier abord, semblait étrangère à la direction de ses études : il devait, avec Dumas, rechercher les causes de la maladie des vers à soie et les moyens de la guérir. Là encore la théorie microbienne lui indiqua la

solution : deux organismes imperceptibles étaient la cause de la maladie [illegible] et donna un procédé industriel pour les [illegible]. Une attaque d'hémiplégie dont il fut frappé pendant [illegible], sous un travail [illegible], ne ralentit ni son ardeur ni ses découvertes. Après avoir guéri les vers à soie, il entreprit de guérir les volailles atteintes du *choléra des poules*. Il y réussit, en cultivant le virus du *choléra*, produit par un microbe qu'il isola et cultiva dans des conditions de culture de moins en moins virulentes, de manière à transformer le poison mortel en un vaccin salutaire. Le même procédé appliqué au bétail donna des résultats plus merveilleux encore, et Pasteur put dire, sans trop de présomption, lors de la fameuse journée d'expériences de **Pouilly-le-Fort (Seine-et-Marne), que toutes les** bêtes vaccinées seraient préservées et que toutes les autres périraient. L'événement lui donna raison. Les moyens employés pour préserver ou guérir les animaux pouvaient-ils être appliqués aux maladies de l'homme? Pasteur en était convaincu dès 1877. Mais il n'était pas médecin, et c'était dans le corps médical qu'il avait rencontré jusque-là ses adversaires les plus déterminés. Cependant, lorsque, en juillet 1885, on lui amena un jeune berger, Joseph Meister, cruellement mordu par un chien enragé, il se décida, après avoir pris l'avis des docteurs Vulpian et Grancher, à lui inoculer le virus atténué de la rage. L'enfant fut sauvé. Une seconde inoculation sauva un autre berger, Jupille. Pasteur se crut autorisé à faire connaître à l'Académie des Sciences ce qu'il appelait modestement « une heureuse tentative ». L'assemblée le salua de ses applaudissements : « Ce nouveau travail, dit M. Vulpian, met le sceau à la gloire de M. Pasteur et jette un éclat incomparable sur notre pays. » L'application régulière de l'inoculation antirabique fut poursuivie avec un incontestable succès, d'abord dans une clinique provisoire, puis à l'*Institut Pasteur*, fondé en 1888 au moyen d'une souscription publique, qui produisit en peu de mois 2,586,000 fr. Cet Institut devait être et est resté une clinique, où l'on pratique la vaccination antirabique et l'inoculation du sérum antidiphtérique, découvert par le docteur Behring et perfectionné par le docteur Roux. Mais c'est aussi un grand laboratoire, où ses collaborateurs et ses élèves continuèrent ses recherches en appliquant sa méthode aux maladies les plus redoutables, comme la peste bubonique et la fièvre jaune. Les médecins les plus savants du monde entier se sont mis à son école. Toutes les grandes villes de France, de l'Europe, du monde entier ont voulu avoir leurs Instituts Pasteur, et, si les applications de la théorie pastorienne à certaines maladies n'ont pas toujours donné des résultats décisifs, elles prouvent néanmoins dans leur ensemble l'excellence de la méthode découverte par l'illustre savant. Les témoignages de l'admiration et de la reconnaissance publiques ne lui ont pas fait défaut. Dès 1874 l'Assemblée nationale lui avait accordé une rente de 25,000 fr., en récompense de ses services. Il était membre de l'Académie des Sciences, dont il fut secrétaire perpétuel de 1887 à 1889, de l'Académie de Médecine, de l'Académie française et de toutes les grandes associations scientifiques du monde, bien qu'il eût renvoyé en 1870 tous les diplômes des sociétés allemandes. Une manifestation solennelle organisée à Paris pour célébrer sa soixante-dixième année eut le caractère d'une véritable apothéose. L'émotion de Pasteur fut si vive qu'il dut laisser à son fils le soin de remercier le président de la République et l'assistance qui se pressait dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne. Il n'en continua pas moins à travailler, du moins à diriger et à encourager le travail de ses élèves, autant que le lui permettait l'affaiblissement rapide de sa santé. Les soins touchants que lui prodiguait sa famille et les fermes convictions religieuses qu'il avait toujours conservées, adoucirent la tristesse de ses dernières années. La nouvelle de sa mort, bien qu'elle ne fût pas imprévue, causa une émotion douloureuse. Pasteur est un des rares savants qui aient été connus, admirés et aimés de leur vivant par toutes les classes de la société. Les Chambres lui votèrent des funérailles nationales. Son corps repose depuis 1896 dans une crypte de l'Institut Pasteur. De nombreux monuments ont été élevés en son honneur. Le plus glorieux et le plus touchant est encore la simple plaque de marbre qui marque l'emplacement de son laboratoire de la rue d'Ulm et qui donne, sans commentaire, la liste de ses découvertes, c'est-à-dire des services rendus par lui à la science et à l'humanité.

V. le très intéressant ouvrage de M. Valery Radot, son gendre : *M. Pasteur, histoire d'un savant par un ignorant*. E. D—y.

PEDRO II D'ALCANTARA (Dom), empereur du Brésil, né à Rio-de-Janeiro en 1825, m. en 1891, était fils de dom Pedro Ier (V. *le* DICTIONNAIRE), premier empereur du Brésil, et de Léopoldine d'Autriche. Il avait à peine six ans lorsqu'il fut proclamé, le 7 avril 1831, par suite de l'abdication de son père, qui lui laissait pour tuteur le célèbre naturaliste Andrada. Malgré son libéralisme, qui lui avait valu un exil de six années, Andrada, devenu suspect aux factions qui se disputaient le gouvernement, fut mis en accusation [illegible] de sa pupille. Le jeune [illegible] les plus [illegible]. Les [illegible] d'Andrada [illegible] le goût [illegible] et [illegible] qu'il devait [illegible] de sa vie [illegible] En 1840, il commença à gouverner par lui-même, et [illegible] par sa parfaite connaissance des besoins du pays. Il épousa en 1843 la princesse Thérèse-Christine, fille du roi des Deux-Siciles François Ier. La même année [illegible] des républiques [illegible]. Le Brésil [illegible] par des luttes [illegible], put assez puissant [illegible] dans les [illegible] des États voisins. En 1851, dom Pedro soutint la République de l'Uruguay contre le fameux dictateur de Buenos-Aires, Rosas. En 1864, il fit alliance avec la République Argentine et l'Uruguay contre les [illegible] du dictateur du Paraguay, Lopez, sur la partie [illegible] du Matto-Grosso. Cette guerre, qui dura jusqu'en 1870, fut glorieuse pour l'armée brésilienne, commandée par Caxias et par le comte d'Eu, gendre de l'empereur. A l'intérieur, dom Pedro s'appliqua à développer les richesses naturelles du Brésil, encouragea la culture du coton, de la canne à sucre et du café, facilita l'établissement des immigrants européens et fonda pour eux de nombreuses colonies. Il développa l'exploitation des mines, surtout des mines de diamants, construisit des chemins de fer, déclara libre pour toutes les nations la navigation de l'Amazone, et donna une [illegible] au commerce extérieur. L'enseignement primaire [illegible] l'enseignement supérieur entièrement [illegible] sous la direction personnelle de l'empereur. Parmi les grands établissements scientifiques qu'il a fondés, on doit [illegible] l'École des lettres ou Collège de Don Pedro II [illegible], l'École polytechnique, [illegible] des beaux-arts, [illegible] arts et métiers, l'École des mines, dont il confia la direction à un ancien élève de notre École normale, M. Gorceix, l'École militaire, les deux Écoles de marine, l'Observatoire, le Musée national, etc. Mais l'acte le plus honorable de son règne fut l'abolition de l'esclavage, dont les chambres votèrent l'extinction graduelle en 1871, et la suppression définitive en 1888. Malgré les bienfaits de son administration, dom Pedro avait des ennemis au Brésil, dans les chambres, dans la presse, dans l'armée, dans la marine et parmi les anciens propriétaires d'esclaves. On lui reprochait d'accorder trop de crédit à son entourage, de donner trop de temps à l'étude, de faire en Europe des séjours trop prolongés. Dans la nuit du 14 au 15 novembre 1889, une révolution éclata à Rio-de-Janeiro, où la République fut proclamée. Dom Pedro, qui se trouvait à Petropolis, fut retenu prisonnier dans son palais. Au bout de deux jours, on lui permit de s'embarquer pour l'Europe avec l'impératrice, qui mourut à Lisbonne, presque aussitôt après son arrivée. Cette mort et les troubles qui [illegible] au Brésil affligèrent dom Pedro, qui continua à [illegible] ses enfants de là-bas et qui crut un instant à son [illegible]pel. L'affaiblissement de sa santé ne l'empêcha pas de s'intéresser, comme il l'avait fait toute sa vie, au mouvement intellectuel contemporain. Il aimait beaucoup la [illegible]. Toutes les littératures européennes lui étaient familières. Il a traduit Dante en langue portugaise. Les sciences qu'il préférait étaient l'astronomie, la botanique, la physique, la mécanique appliquée. Il s'intéressait à toutes les expériences de navigation aérienne et [illegible] qu'on [illegible] à construire des ballons dirigeables. L'Institut Pasteur le compta parmi ses premiers souscripteurs. Voyageur infatigable, il parcourut la moitié de l'Europe à chacun de ses voyages, mais c'était à Paris qu'il séjournait le plus longtemps. Il ne se lassait pas de visiter nos musées, nos bibliothèques, nos grandes écoles. Membre de notre Société de géographie dès 1869, il fut élu correspondant de notre Académie des Sciences en 1875, et membre étranger en 1877. Il assistait souvent aux séances, et il lui arriva plus d'une fois d'en sortir pour aller dîner chez Victor Hugo. Il mourut à Paris, le 5 décembre 1891. Ses funérailles furent célébrées avec une grande solennité. Le gouvernement de la République lui fit rendre les honneurs militaires dus à un souverain qui s'était toujours montré l'ami de la France. Son corps a été transporté à Lisbonne dans la sépulture des rois de Portugal. L'*Éloge de dom Pedro II* a été lu à l'Académie des Sciences par M. Daubrée, son confrère et son ami. E. D—y.

PELIGOT (Eugène-Melchior), chimiste, né à Paris en 1811, m. en 1890, fut professeur au Conservatoire des arts et métiers et essayeur à l'hôtel des Monnaies. Membre de l'Académie des Sciences depuis 1852, il a donné de très remarquables mémoires sur divers sujets de chimie organique et de chimie agricole, sur la *fabrication des sucres*, sur la com-

position des eaux, sur les *vers à soie*, etc., et de savantes études sur les *alliages d'argent et de zinc*, sur la *préparation de l'uranium*, etc. Péligot était grand-officier de la Légion d'honneur.

PENE (Henri de), journaliste et littérateur, né à Paris en 1830, m. en 1888, débuta dans l'*Événement* et dans l'*Opinion publique*, collabora à la *Revue contemporaine*, publia des *Esquisses portugaises* et devint, sous le pseudonyme de *Nemo*, rédacteur du *Nord* et du *Figaro*. Un de ses articles dans ce dernier journal irrita les officiers de la garde impériale. Plusieurs le provoquèrent en duel. Grièvement blessé, il guérit, contre toute attente, signa du pseudonyme de *Mané* des chroniques dans l'*Indépendance belge*, écrivit dans la *Revue européenne*, dans la *France*, et fonda le *Gaulois* en 1868. En 1869 il créa le *Paris-Journal*, où il signa souvent du nom de B. Loustalot. Après le siège de Paris, il organisa contre la Commune la manifestation dite de la place Vendôme, 22 mars 1871. Quelque temps après, *Paris-Journal* se fondit avec le *Gaulois*, qui devint un des principaux organes du parti royaliste. La *Biographie du comte de Chambord* par Henri de Pène est sans doute la plus complète qui ait été publiée.

PENNE (Charles-Olivier de), peintre, né à Paris en 1831, m. en 1897, élève de Léon Cogniet, obtint en 1857 le second grand prix de Rome. Il peignit exclusivement des scènes de chasse, notamment *les Chiens bleus de Gascogne*, *le Cerf forcé*, *les Chiens courants*, *Pendant la chasse*, *le Bat-l'eau dans l'étang de Saint-...* à *Chantilly*, etc. Son dernier tableau, *le Cerf à l'eau*, obtint un grand succès au Salon en 1897.

PERIGOT (Charles), professeur et géographe, né à Rouen en 1828, m. en 1885, professeur d'histoire à Douai, puis au lycée Saint-Louis, se tourna de bonne heure vers les études géographiques, à une époque où la géographie n'avait à la vérité dans les programmes, mais n'était pour ainsi dire pas enseignée dans les classes. Son enseignement au lycée Saint-Louis, et dans les cours de l'Association pour l'enseignement secondaire des jeunes filles à la Sorbonne, et les nombreux ouvrages élémentaires qu'il a publiés ont très heureusement contribué à la réaction qui s'est opérée depuis 1871 en faveur de la géographie.

Périgot avait donné dès 1865 un *Atlas*, avec Barberet, et une *Géographie* [illegible] *du globe*. [illegible] avec Levasseur, avec Bonnet, avec [illegible] des *Cartes murales* [illegible], avec Meissas, etc.

PERRENS (François-Tommy), professeur et écrivain, né à Bordeaux en 1822, m. en 1901, admis à l'École normale en 1843, agrégé, puis docteur ès lettres, enseigna dans divers lycées, fut ensuite professeur de rhétorique au lycée Condorcet et devint inspecteur de l'Académie de Paris. Il fut aussi répétiteur, puis professeur de littérature et d'histoire à l'École polytechnique. Les ouvrages estimés dont il est l'auteur se rapportent presque tous à l'histoire littéraire, artistique et politique de l'Italie, qu'il avait particulièrement étudiée, et de l'histoire de France. Perrens fut élu membre libre de l'Académie des sciences morales en 1887. Il était aussi membre de l'Académie de Turin et officier de la Légion d'honneur.

On a de lui : [illegible]

PERRET (Marius), peintre, né à Paris en 1853, m. en 1900, abandonna l'étude de la médecine pour entrer à l'École des Beaux-arts. À partir de 1881 il entreprit de lointains voyages [illegible] attaché à diverses missions coloniales [illegible] visita successivement l'Algérie, la Tunisie, [illegible] la région du Fouta-Djallon, dans le Soudan [illegible] d'où il rapporta un grand nombre d'études intéressantes, dont quelques-unes figurent [illegible] à l'Exposition universelle de 1889. Il avait obtenu le prix du Salon en 1892. [illegible]

PERSE (V. le Dict. et Nassr-Eddin dans ce Supplément). Après l'assassinat [illegible] Nasser-Eddin en 1896, le règne de son successeur Mouzaffer-Eddin [illegible] Pétersbourg, Vienne, Berlin, Bruxelles et Paris, en vue d'obtenir [illegible] La Russie et l'Angleterre [illegible] s'étant jeunes Turcs, [illegible] surtout dans la capitale et dans la grande ville de Tauris, commença à réclamer des réformes, et, à la mort de Mouzaffer-Eddin (8 janv. 1907), son successeur Mohammed-Ali dut accorder une constitution et convoquer un parlement. Il ne réussit qu'à mécontenter également les réformateurs et les partisans de l'ancien régime, dont il ne tarda pas à se rapprocher. Le parlement fut dissous, la constitution fut supprimée. Les arrestations et les supplices répondirent aux protestations des libéraux ou nationalistes. Ceux-ci furent assez nombreux pour engager une guerre civile et se rendre maîtres de Tauris, que l'armée du shah ne put leur reprendre. Les excès commis de part et d'autre servirent de prétexte à la Russie pour faire entrer ses troupes sur le territoire persan. L'Angleterre ne s'y opposa pas. En juillet 1909, les nationalistes, secondés par la tribu belliqueuse des Bekhtiaris, s'emparèrent de Téhéran, rétablirent la constitution et remplacèrent Mohammed-Ali par son fils Ahmed, âgé de onze ans. Les choses n'en allèrent pas mieux. (*Pour les derniers événements, voir à la fin de l'art.* GRANDE-GUERRE [illegible].)

PETIT (Léonce-Justin-Alexandre), dessinateur et peintre, né à Taden (Côtes-du-Nord) en 1839, m. en 1884, employé dans les bureaux de l'enregistrement, il s'appliqua ensuite à l'étude de la peinture, mais réussit surtout comme dessinateur et caricaturiste. Ses dessins ont paru dans le *Journal amusant*, le *Monde illustré*, l'*Éclipse*, etc. On cite de lui : *Nos bons paysans* et *la Vie de province*. Il a illustré les *Histoires de M. Jabot*, de Champfleury, et donné, à l'imitation de Töpffer, un album dont il a composé le texte et les dessins : *Histoire de M. Bénoni*, etc.

PEYRAT (Alphonse), journaliste et homme politique, né à Toulouse en 1812, m. en 1891. Avocat dans sa ville natale, il vint en 1833 s'établir à Paris, où il écrivit dans les journaux de l'opposition républicaine la plus avancée. Son premier article, dans la *Tribune* d'Armand Marrast, coûta au gérant de ce journal trois mois de prison et 10,000 francs d'amende. Quand la *Tribune* cessa de paraître, il devint rédacteur du *National*, puis de la *Presse* d'Émile de Girardin. Sous le second empire, il fonda l'*Avenir national* et fut, en 1868, un des promoteurs de la souscription Baudin. Représentant de la Seine à l'Assemblée de 1871, il fut élu sénateur en 1875 et devint vice-président du Sénat.

PEYRON (Alexandre-Louis-François), marin et homme politique, né à Marines (Seine-et-Oise) en 1823, m. en 1892, se distingua en Cochinchine et au Mexique, fut nommé contre-amiral en 1877, major général à Toulon, vice-amiral en 1881. De 1883 à 1885, il fut ministre de la marine dans le cabinet présidé par Jules Ferry pendant la guerre franco-chinoise. Sénateur inamovible, il fut élu questeur du Sénat. L'amiral Peyron était grand-croix de la Légion d'honneur.

PHILIPPINES (Archipel des), grande possession des États-Unis dans l'océan Pacifique : 296,000 kil. carrés ; 8 millions d'hab. V. Philippines *dans le* Dict. *et* États-Unis *dans ce* Supplément.

PICARD (Louis-Joseph-Ernest), avocat et homme politique, né à Paris en 1821, m. en 1877, fut reçu avocat en 1844. Républicain sous l'empire, quand il y avait péril à l'être, il soutint dans le *Siècle*, en 1857, la candidature d'Émile Ollivier aux élections législatives, fut lui-même nommé député de Paris en 1858 et fit partie du fameux groupe des *Cinq*. Réélu en 1863 et en 1869, il ne cessa de faire aux ministres de Napoléon III une guerre loyale et courtoise, ne leur ménageant pas les épigrammes, mais se gardant de toute personnalité blessante. Il s'unit à ses collègues de la gauche pour combattre les candidatures officielles, l'expédition du Mexique, les dépenses exagérées de la municipalité parisienne, en réclamant pour la capitale un conseil municipal élu. Son journal, l'*Électeur libre*, soutint en 1869 une ardente campagne en faveur des candidats républicains. Après la révolution du 4 septembre, Ernest Picard devint membre du gouvernement de la Défense nationale et ministre des finances. Il déploya beaucoup d'énergie lors de l'émeute du 31 octobre, dégagea l'Hôtel de Ville et délivra ses collègues, [illegible] Quand Jules Favre se rendit à Versailles pour négocier [illegible] Ernest Picard [illegible] à l'Assemblée nationale, il fut chargé par Thiers du ministère de l'intérieur [illegible] de Paris [illegible] de l'insurrection du 18 mars [illegible] la défaite de la Commune, mais [illegible] Thiers [illegible] à Bruxelles [illegible] 24 mai 1873. À Versailles, il vota la Constitution républicaine du 25 février 1875 et fut élu sénateur inamovible [illegible]

PIE X (Giuseppe Melchior SARTO), [illegible] à Riese, près de Trévise, en Vénétie, [illegible] en 1914. Son père était appariteur [illegible] aux appointements de [illegible]

était contadine, gagnant 1 fr. 50 par jour, et ils avaient huit enfants [illegible], deux fils et six filles. Giuseppe, qui était l'aîné, reçut du vicaire de son village ses premières leçons de latin, suivit ensuite en externe les classes du collège de Castelfranco, où il se rendait chaque jour en faisant dix kilomètres à pied. Il avait dix-sept ans et venait de perdre son père lorsqu'il obtint, à la suite d'un concours, une bourse au séminaire de Padoue. Ses débuts dans la carrière ecclésiastique furent des plus modestes. Ordonné prêtre en 1858, il resta pendant neuf ans vicaire à Tombolo, bourg de 1,500 habitants, et fut appelé, malgré lui, à la cure plus importante de Salzano. Sa piété, son éloquence, qui le faisait rechercher comme prédicateur, la bonne administration de sa paroisse et surtout sa charité envers les pauvres attirèrent sur lui l'attention de son évêque, qui, « pour l'empêcher de se ruiner tout à fait », le nomma chanoine et professeur de théologie à Trévise. On le retrouve en 1879 dans cette ville, vicaire capitulaire pendant la vacance du siège. Évêque de Mantoue en 1884, il se signala par son zèle pour le rétablissement de la discipline et reçut à cette occasion, avec les félicitations de Léon XIII, le titre de comte romain. Cardinal et patriarche de Venise en 1893, il attendit pendant un an l'*exequatur* royal que Crispi finit par lui accorder en rendant hommage à sa modération. Ses relations avec les princes de la maison de Savoie et avec les autorités civiles du royaume furent toujours excellentes. Le peuple l'aimait à cause de sa bonté et de la simplicité de ses manières; on l'appelait « le patriarche des gondoliers ». Bien qu'il ne fît pas de politique, les « partis constitutionnels » lui surent bon gré de son attitude conciliante, de « son patriotisme italien » et attribuèrent, pour une large part, à son influence le succès des conservateurs aux élections municipales de 1895, 1898, 1901. Lorsque, à la mort de Léon XIII, il partit de Venise, le 26 juillet 1903, pour se rendre au conclave, dans la foule qui l'accompagnait à la gare on cria : « Vive le pape! » On regrettait de le perdre; des ouvriers le suppliaient de revenir. « Ne craignez rien, leur dit-il, j'ai pris un billet d'aller et retour. »

Dès l'ouverture du conclave, le 31 juillet, l'Autriche, usant du droit d'exclusion, de tout temps contesté par le saint-siège, mais souvent exercé dans le passé par les « couronnes », signifia qu'elle s'opposait à l'élection du cardinal Rampolla, ancien secrétaire d'État de Léon XIII, qui aurait continué sa politique, et dont la triplice ne voulait à aucun prix, parce qu'elle le trouvait trop favorable à la France. Rampolla déclara qu'il n'était pas candidat. Des négociations s'engagèrent entre ses partisans et ses adversaires qui étaient en nombre à peu près égal. Le cardinal Sarto, qui n'appartenait ni à l'un ni à l'autre des deux groupes, fut élu le 4 août, au 6e tour de scrutin, par 50 voix sur 62 votants, et prit le nom de Pie X. Les candidats ne manquaient pas pour le poste de secrétaire d'État : du côté des « rampollistes », le cardinal Ferrata, ancien nonce à Paris au temps du président Carnot; les cardinaux Satolli et Vincenzo Vannutelli, représentant des tendances opposées. Le pape, ajournant sa décision, chargea de l'expédition des affaires un jeune prélat espagnol dont la famille était d'origine anglaise, Mgr Merry del Val, qui devait être agréable aux deux partis, puisque le conclave l'avait choisi comme secrétaire. Le 9 nov. 1903, il le créa cardinal et lui conféra officiellement le titre de secrétaire d'État.

Très populaire en Italie, respecté et traité avec beaucoup d'égards par le gouvernement royal, Pie X renouvela tout en l'atténuant la protestation de ses prédécesseurs (il ne pouvait faire autrement, dirent les journaux ministériels), n'abrogea pas, mais laissa tomber en désuétude la règle *nè elettori nè eletti*, et fut très satisfait de voir entrer au parlement un certain nombre de catholiques. Il reçut au Vatican des députés, des sénateurs, des diplomates, quelques hauts fonctionnaires et admit à ses audiences paroissiales du dimanche les serviteurs du palais du Quirinal. Les partisans de la réconciliation étaient pleins d'espoir et comptaient sur la bonne volonté du pape pour triompher de l'intransigeance des cardinaux. Avec la France, au contraire, ce fut la rupture complète, voulue et préparée à Paris par nos gouvernants anticléricaux, à Rome par les agents de Bulow et de Goluchowski. Lorsque, en avril 1904, la visite de M. Loubet au roi d'Italie fut officiellement annoncée, les journaux du Vatican — et ceux de la triplice — s'empressèrent de faire savoir que le pape ne changerait pas pour lui la règle établie par son prédécesseur (V. Léon XIII) : le président ne serait pas reçu. Au lendemain du voyage, un article maladroit de l'*Osservatore romano* et une protestation du cardinal Merry del Val qui n'avait rien d'agressif (il protesta de même en 1910 contre le voyage à Rome du prince de Monaco) fournirent un prétexte au ministère Combes pour rappeler notre ambassadeur, M. Nisard, et renvoyer le nonce, Mgr Lorenzelli. La Chambre redoubla de rigueur contre les congrégations; sur l'initiative du Sénat, l'enseignement fut interdit à tous leurs membres. Le pape de son côté ne ménagea plus rien. La démission, exigée par lui, des évêques de Laval et de Dijon, [illegible] débats dans le parlement français. En déc. 1904, un vote du [illegible] M. Sarrien invita le gouvernement à faire voter la séparation de l'Église et de l'État [illegible] budget et la loi militaire. On était si pressé [illegible] de dénoncer le Concordat, qui était un contrat bilatéral. Le Vatican ne manqua pas de relever cette [illegible]. La loi de séparation, présentée en [illegible] par le ministère Rouvier, soutenue et légèrement [illegible] par le rapporteur, M. Briand, fut votée le 3 juillet par 341 voix contre 233, promulguée le 9 déc. par le président Loubet, et condamnée par l'encyclique *Vehementer* le 18 fév. 1906. Non seulement le budget des cultes était supprimé, mais tous les biens meubles et immeubles des menses épiscopales et des fabriques des paroisses, évêchés, séminaires, fondations et rentes, devaient être attribués, dans le délai d'un an, soit à des *associations cultuelles*, dont l'État réglait seul la forme et le fonctionnement, soit, à défaut de ces associations, à des établissements d'assistance ou de bienfaisance désignés par l'État. Le clergé français pouvait-il, pour conserver ses biens et assurer l'existence de ses membres, accepter le régime des cultuelles? Après une discussion approfondie et deux réunions plénières, la majorité des évêques se prononça pour l'affirmative et chargea l'archevêque de Besançon, Mgr Petit, de rédiger des *statuts organiques*, auxquels Pie X refusa son approbation. Par l'encyclique *Gravissimo* du 15 août, il interdit absolument la formation des cultuelles. Le clergé obéit au pape, trompant les prévisions des radicaux extrêmes, qui espéraient un schisme, et abandonna ses biens, évalués à 600 millions. Le gouvernement en prit possession sans rencontrer d'autre résistance que les manifestations hostiles contre les *inventaires*. Le bruit courut qu'il voulait s'emparer des églises et les louer au plus offrant, comme au temps du Directoire. Dans un accès de mauvaise humeur, M. Clemenceau, président du conseil, fit arrêter à Paris et reconduire à la frontière, en déc. 1906, un ancien secrétaire de la nonciature, Mgr Montagnini; on saisit les archives dont il avait la garde. Le ministère n'avait d'ailleurs aucune envie de fermer les églises. La loi du 2 janv. 1907 en accorda la jouissance perpétuelle et gratuite, soit à des associations [illegible] formées en vertu de la loi de 1901, soit directement aux ministres du culte, mais en assimilant les exercices religieux à des réunions publiques pour lesquelles une déclaration préalable était exigée. Cette législation bizarre, à laquelle le pape défendit d'obéir, entraîna des incidents si ridicules (procès-verbaux pour avoir dit la messe) que la police elle-même s'en moqua et que le gouvernement se hâta de l'abroger. La loi du 28 mars 1907 affranchit de la déclaration préalable toutes les réunions, quel qu'en fût l'objet. Les catholiques, conservant leurs églises, bénéficièrent du droit commun. Les ministres et la Chambre affectèrent de ne plus s'occuper d'eux, ni du clergé, ni du saint-siège. « J'ignore le pape, » disait M. Clemenceau. Cependant, à partir de 1906, Pie X nomma directement les évêques (14 sièges étaient vacants au moment de la séparation), entretint avec eux une correspondance active, les appela souvent à Rome pour recevoir ses instructions et intervint dans l'administration de leurs diocèses par des actes d'autorité qui n'auraient pas été possibles au temps du Concordat. La suppression en 1908 des [illegible] organisées par l'archevêque de Bordeaux, [illegible] certains prélats, qui s'effrayaient des conséquences matérielles de la séparation et cherchaient à les atténuer. Un mémoire de l'évêque de Nice, exposant la triste situation de son clergé, ne reçut aucune réponse. Pie X aimait pourtant la France, dont il embrassa à deux reprises le drapeau après la béatification de Jeanne Darc, 19 avril 1909. Dans son entourage un parti puissant nous était hostile, n'admettant aucune distinction entre la France et son gouvernement et poussant à l'intransigeance absolue, sans souci du résultat. L'influence du cardinal de Lai, chef de l'extrême droite, l'emporta trop souvent dans les conseils du pape sur la politique plus modérée du secrétaire d'État. La révolution portugaise de 1910, violemment anticléricale, fut un coup de surprise contre lequel la diplomatie pontificale ne pouvait rien. On lui reprocha par contre son attitude indécise et ses tergiversations lors du conflit soulevé de 1910 à 1912 par le ministre espagnol Canalejas, à propos des règlements imposés aux congrégations et de la liberté des manifestations extérieures accordée aux cultes dissidents. Le marquis de Romanones, successeur de M. Canalejas, termina ce différend par un compromis. Entre le saint-siège et la Russie, la paix n'avait jamais été qu'une trêve. L'ukase du 17 août 1905, qui était censé accorder aux catholiques romains une liberté complète, améliorait sensiblement leur condition, mais maintenait le contrôle du ministre de l'intérieur sur l'enseignement religieux et l'administration

des diocèses. Le pape protesta vainement contre ces restrictions, aggravées par des circulaires administratives qui restèrent en vigueur jusqu'en 1915. De l'Allemagne et de l'Autriche, le saint-siège n'avait rien à craindre : elles lui témoignaient une grande déférence et faisaient espérer leur appui. Pie X, agréant leur bon vouloir, ne se lia pas à leur politique. Un des premiers actes de son pontificat fut, en janv. 1905, l'abolition du droit d'exclusion et l'affirmation de la pleine liberté des conclaves ; un des derniers et des plus heureux fut le concordat serbe de 1913, conclu malgré l'Autriche, qui regrettait le protectorat jusque-là exercé par elle sur les catholiques de Serbie.

Dans le gouvernement de l'Église, la défense de sa doctrine et l'application des réformes qu'il jugeait nécessaires, Pie X apporta une activité militante tout à fait conforme à sa devise : *Omnia instaurare in Christo,* mais qu'on n'attendait pas de l'extrême douceur de son caractère. L'encyclique *Pascendi* du 15 sept. 1907 et le *Syllabus* qui la suivit, résumèrent avec une précision rigoureuse les condamnations contre le *modernisme* exégétique, philosophique, politique et social. Le pape y ajouta en 1910, dans une lettre à M. Decurtins, le modernisme littéraire, et la congrégation de l'Index condamna les romans de Fogazzaro comme les ouvrages théologiques des abbés Loisy, Tyrrell et Murri. L'émotion fut assez vive en France, en Angleterre, en Italie. Il y eut des protestations, quelques révoltes isolées. En Allemagne et en Autriche l'encyclique fut très mal accueillie. Le docteur Schnitzer à Munich la critiqua publiquement, et, quand le pape imposa en 1910 à tous les ecclésiastiques le serment annuel antimoderniste, beaucoup de professeurs refusèrent de le prêter et furent soutenus à Vienne comme à Berlin par le gouvernement. La même année, l'encyclique *Editæ sæpe Dei* ou *borroméenne* du 26 mai, jugée offensante pour la mémoire de Luther et des autres réformateurs, souleva une tempête parmi les protestants d'Allemagne. Le chancelier Bethmann-Hollweg s'en plaignit au pape, qui consentit, *pro bono pacis*, à ce que l'encyclique ne fût pas lue en chaire dans les églises. En ce qui concerne la politique, Pie X, d'accord avec Léon XIII, déclarait que l'Église admet toutes les formes de gouvernement, que les catholiques peuvent être républicains, et il rédigea à leur usage une sorte de code de la démocratie chrétienne extrait des encycliques *Quod apostolici muneris*, *Rerum novarum* et *Graves de communi*. (V. Léon XIII.) La question des *syndicats mixtes* et des *associations interconfessionnelles* causa de graves embarras à Pie X, qui les interdit formellement en Italie (congrès de Bologne), finit par les autoriser ou plutôt les tolérer en Allemagne (enc. *Singulari quadam*, 24 sept. 1912) pour éviter une rupture entre les « Syndicats chrétiens » de Cologne et les *Fachabteilungen* (sections de métiers) de Berlin exclusivement catholiques, recommanda la formation d'associations mixtes de patrons et d'ouvriers, encouragea en Belgique et en Hollande l'*Union internationale pour la protection légale des travailleurs*. En France, sa *Lettre aux* [illegible] *Sillon*, en 1910, fut une condamnation très adoucie dans la forme et acceptée avec une parfaite soumission. Dans l'ordre ecclésiastique, les réformes de Pie X furent aussi nombreuses que variées : réorganisation des *congrégations cardinalices* et simplification de l'administration pontificale ; restauration du chant grégorien confiée aux bénédictins français de Saint-Maur ; prononciation italienne du latin recommandée, sans être imposée, dans les églises ; avancement pour les enfants de l'âge de la première communion (décret *Quam singulari*, 1910) ; la fréquente communion recommandée à tous les fidèles ; changements des dates de certaines fêtes pour sauvegarder le propre du temps dans les offices, 1911 ; suppression des bans et facilités plus grandes pour la célébration des mariages, 1908, etc. L'œuvre capitale de Pie X fut la refonte et la révision du droit canonique qui n'était plus en harmonie avec les nécessités du temps. Le nouveau code, comprenant 2,414 articles, fut rédigé par une commission de cardinaux, soumis à l'examen des évêques, achevé seulement en 1917, et promulgué par Benoît XV pour entrer en vigueur le jour de la Pentecôte de l'année suivante, le 19 mai 1918.

Pie X fut en [illegible] la première victime de la Grande Guerre (art. de la *Tribune* du 2[illegible] août 1914). Malgré l'affaiblissement de sa santé, rien ne faisait prévoir sa fin prochaine. L'ultimatum de l'Autriche, son agression brutale contre la Serbie le frappèrent comme un coup de foudre. Pour toute réponse aux dépêches suppliantes qu'il adressait à Vienne, l'ambassadeur de François-Joseph vint lui demander de bénir les armées de son maître. « Je bénis la paix », répondit vivement le vieux pontife. [illegible] assez pour entendre de sa bouche [illegible] Namur [illegible] commises en Belgique par les soldats de Guillaume. « Ah ! [illegible] guerre [illegible] Elle me fera mourir. » Il expira dans la nuit du 19 au 20 août 1914, au milieu de la consternation générale. Le cardinal Rampolla, dont on avait beaucoup parlé comme de son successeur éventuel, était mort avant lui, le 16 déc. 1913. — L'état de guerre, qui rendait difficiles les voyages des cardinaux, retarda jusqu'au 31 août l'ouverture du conclave. Le 3 septembre, le cardinal Giacomo della Chiesa, né à Gênes en 1854, ancien secrétaire et substitut du secrétaire d'État Rampolla sous Léon XIII, archevêque de Bologne depuis 1907, fut élu pape par 50 voix sur 57 votants et prit le nom de BENOÎT XV. E. D—Y.

PIMODAN (AUGUSTE-MARIE-ÉLIE-GEORGES DE **RARÉCOURT** DE **LA VALLÉE**, MARQUIS DE), né à Paris en 1822, m. en 1860, appartenait à une très ancienne famille lorraine déjà célèbre au temps des croisades, et qui contribua plus tard à la réunion définitive de Toul à la France. Après la révolution de 1830, sa famille voulut partager l'exil du roi déchu. Georges de Pimodan termina pourtant à Paris ses études commencées au collège des jésuites de Fribourg, fut reçu à Saint-Cyr, mais, pour ne pas prêter serment à Louis-Philippe, entra dans l'armée autrichienne et fut envoyé en Italie au moment où la révolution de 1848 éclatait dans le royaume lombard-vénitien. Retenu prisonnier à Venise par les chefs de l'insurrection, il réussit à s'échapper, combattit sous les ordres de Radetsky contre Charles-Albert et, après une seconde campagne en Hongrie, reçut les félicitations publiques de François-Joseph. Promu colonel en 1855, il donna sa démission l'année suivante, ne voulant ni se faire naturaliser Autrichien, ni être exposé à commander une armée autrichienne dans une guerre contre la France, et vint habiter Paris, où il publia une brochure sur le *Rôle de la cavalerie*. Il fournit à Thiers d'utiles renseignements sur les champs de bataille de la Russie, qu'il avait récemment visités. En avril 1860, La Moricière (V. *ce nom*), chargé par Pie IX d'organiser une petite armée pour la défense des États pontificaux, appela à Rome son ami M. de Pimodan, et le fit nommer général. Les forces que réunit La Moricière (18,000 hommes de troupes médiocres, sauf 5,000 gendarmes et quelques centaines de volontaires étrangers), suffisantes pour réprimer l'agitation révolutionnaire, n'étaient pas en état de tenir tête à l'armée piémontaise qui vint en aide aux insurgés. Lorsque, en septembre, La Moricière voulut se porter sur Ancône, le général de Victor-Emmanuel, Cialdini, occupa avec 13 ou 14,000 hommes les hauteurs de Castelfidardo. La Moricière, arrivé à Lorette, n'en avait que 5,000. Il tenta d'atteindre Ancône, en suivant le rivage de la mer sous le feu des canons ennemis. Pimodan, qui marchait en tête, enleva une des deux fermes où l'ennemi s'était retranché, mais échoua contre la seconde et fut blessé au visage. Les volontaires furent accablés par le nombre, et Pimodan, mortellement blessé, expira quelques heures après, 18 septembre. Pie IX voulut composer son épitaphe et conféra le titre de duc à ses descendants mâles. Victor-Emmanuel lui-même honora la valeur de cet héroïque adversaire en envoyant son épée, ramassée sur le champ de bataille, à la marquise de Pimodan.

PLANCHON (GUSTAVE), médecin, naturaliste et professeur, né à Ganges (Hérault) en 1833, m. en 1900, fut reçu docteur en 1859 à la faculté de Montpellier, où il devint professeur agrégé. Docteur ès sciences en 1864, il fut appelé en 1866 à l'École supérieure de pharmacie de Paris comme professeur d'histoire naturelle des médicaments, et fut nommé directeur de cette École en 1886. Ses ouvrages traitent pour la plupart de la botanique et de la pharmacopée végétale. Depuis 1877 il était membre de l'Académie de Médecine, qui lui décerna en 1889 la médaille d'or de la fondation Hanbury pour l'ensemble de ses travaux. Il était officier de la Légion d'honneur.

On a de lui un *Traité pratique de la détermination des drogues simples d'origine végétale* [illegible] des *Mémoires* [illegible] *Quinquina* [illegible] *Histoire* [illegible] *des drogues*, de Guibourt.

PLESCHEEF (ALEXIS), littérateur et poète russe, né à Kostroma en 1822, m. en 1893, débuta comme écrivain à l'âge de vingt ans et prit une part active aux agitations politiques [illegible]. Condamné à mort, il fut gracié par Nicolas Ier [illegible] ses travaux littéraires. A Moscou, où il s'était établi, il [illegible] un grand nombre de journaux, et fit connaître à ses compatriotes, par des traductions estimées, les œuvres principales de Victor Hugo, de Musset, [illegible] et d'Alphonse Daudet. Il mourut à Paris, où il était venu assister à la réception des officiers de l'escadre russe.

PLON ([illegible]), imprimeur, éditeur et homme de lettres, né à Paris en 1836, m. en 1895, [illegible] études [illegible] droit, voyagea en [illegible] et en Allemagne et succéda en 1872 à son père [illegible] *Mémoires* [illegible] Ses travaux [illegible] sur l'histoire de

l'art, et en [illegible] de la sculpture, qui eût [illegible] un succès [illegible]. Les [illegible] sont : [illegible] *Sculpture* [illegible] *Bosco*, [illegible] était [illegible] de l'Académie des Beaux-Arts de Copenhague.

POISE (FERDINAND), compositeur, né à Nîmes en 1828, m. en 1892, élève d'Adolphe Adam, obtint en 1852 le second grand prix de composition musicale. En 1853 il donna au Théâtre Lyrique *Bonsoir, voisin*, opéra-comique en un acte [illegible] 1875, les [illegible], qui obtinrent un très vif succès [illegible] représenter aux Bouffes-Parisiens les *Deux Billets*; à l'Opéra-Comique, les *Absents*; *Don Pedre*, le *Jardinier galant*, le [illegible], les [illegible] *l'Amour*, l'*Amour médecin*, [illegible] meilleur ouvrage, et le charmant badinage de [illegible]. Il laissa en outre un opéra-comique en 4 actes, *Carmosine*, d'après la comédie d'Alfred de Musset.

POLES (DÉCOUVERTE DES DEUX). (V. dans le DICT. ANTARCTIQUES et ARCTIQUES RÉGIONS.) Malgré des difficultés qui semblaient insurmontables, les expéditions organisées et dirigées par des navigateurs et des savants anglais, américains, français, belges, allemands, scandinaves et même japonais dans les régions arctiques et antarctiques, se sont multipliées depuis le commencement du XXe siècle et ont atteint leur but géographique essentiel, puisque, à trente-deux mois d'intervalle, les deux pôles ont été découverts.

En 1900, dans les régions arctiques, l'explorateur italien Cagni s'était arrêté [illegible] 33', dépassant de 20' la latitude atteinte en 1895 par le norvégien Nansen. Le 7 avril 1909, le commandant [illegible] Peary plantait au pôle nord, situé dans une île, le drapeau que sa femme lui avait donné quinze ans auparavant, lors de son premier voyage.

En 1902, dans les mers antarctiques, l'Anglais Scott était arrêté par les glaces à 82° 17'. En 1909, l'Anglais Shackleton hivernait à 178 kil. du pôle sud, par 88° 23' de latitude. Le pôle fut atteint le 14 déc. 1911 par le Norvégien Amundsen et quelques semaines plus tard, en janv. 1912, par Scott, qui mourut dans son voyage de retour avec presque tous ses compagnons.

POLOGNE (RÉPUBLIQUE DE). V. GRANDE GUERRE (LA).

PONTMARTIN (ARMAND-AUGUSTIN **FERRARD**, COMTE DE), littérateur et critique, né à Avignon en 1811, mort en 1890, appartenait à une vieille famille légitimiste du comtat Venaissin. Il étudiait le droit à Paris, quand la révolution de juillet 1830 changea sa carrière. Il se fit journaliste et combattit le gouvernement de Louis-Philippe dans la *Gazette du Midi* de Marseille, dans le *Messager de Vaucluse* et enfin dans la *Quotidienne*. Mais la littérature avait pour lui plus d'attraits que la politique. Sans rien sacrifier de ses convictions, il s'adonna de préférence à la critique et publia dans la *Mode*, l'*Opinion publique*, l'*Assemblée nationale*, la *Revue des Deux Mondes*, la *Revue contemporaine*, le *Correspondant*, etc., des articles littéraires qui lui valurent la réputation d'un homme de goût et d'un homme d'esprit. Depuis 1852 et jusqu'à la veille de sa mort, il donna chaque semaine une *Causerie* dans la *Gazette de France*. Beaucoup de ses articles ont été réunis en volumes, sous le titre de *Causeries du samedi*. Parmi ses nombreux romans, on peut citer : *Pourquoi nous sommes à Vichy*; *Pourquoi je reste à la campagne*; *Contes d'un planteur de choux*; les *Corbeaux du Gévaudan*, *Or et clinquant*, et surtout les *Jeudis de Madame Charbonneau*, revue satirique, dans laquelle figurent, sous des noms supposés, les écrivains les plus célèbres du temps. La conversation de M. de Pontmartin n'avait pas moins d'agrément que ses écrits, et l'on a dit de lui qu'il aurait pu donner la réplique aux plus brillants causeurs du XVIIIe siècle.

POPELIN (CLAUDIUS), peintre et poète, né à Paris en 1825, m. en 1892, élève de Picot et d'Ary Scheffer, exposa pour la première fois, en 1852, *Dante lisant ses poésies à Giotto*. A partir de 1860, il s'appliqua à la peinture sur émail et produisit beaucoup d'œuvres remarquables, parmi lesquelles *Jules César*, *Pic de La Mirandole*, *Napoléon III*, *la Renaissance des lettres*, *la France*, *Henri de Mortemart*, 1867. Graveur et poète, il illustra lui-même plusieurs de ses ouvrages, notamment *Cent Dessins de sonnets* [illegible].

PORTER (DAVID), amiral américain, m. en 1891, était le fils du commandant David Porter, qui s'était distingué dans la guerre des États-Unis contre l'Angleterre, 1812-1814. Il prit part en 1848 à la guerre contre le Mexique. Pendant la guerre de la Sécession, il commanda la flotte fédérale qui bloqua la Nouvelle-Orléans jusqu'à Vicksburg, et remonta le Mississipi. A la mort de l'amiral Farragut, en 1870, il devint commandant en chef de toutes les forces navales des États-Unis.

On a de l'amiral Porter plusieurs ouvrages [illegible]

PORTO-RICO. V. PUERTO-RICO.

PORTUGAL (V. le DICT. [illegible]). — Le roi Louis Ier, 1861-1889, eut pour successeur son fils aîné, Charles Ier, [illegible] né en 1863, [illegible] Marie-Amélie [illegible]. Le règne de [illegible] ne fut pas heureux. La constitution, [illegible] en 1885, [illegible] lation dans les villes [illegible] pritla fuite. Cependant la police et l'armée restèrent fidèles; le second fils de Carlos [illegible]. Il, tandis que le peuple de Lisbonne [illegible] les tombes des meurtriers. [illegible] élections législatives, ne fut qu'un [illegible] bombardèrent le palais royal. Le roi et sa mère purent s'échapper et s'embarquer pour l'Angleterre. [illegible] l'ordre fût rétabli [illegible] contre les partisans de l'ancien régime [illegible] le gouvernement [illegible] Goa, à Macao, [illegible] administrative. Le [illegible] avoir protesté contre la [illegible] patriarche de Lisbonne et [illegible] constitution fut [illegible] ment élu président de la république [illegible] le 24 août 1911. M. Bernardino Machado [illegible] 7 août 1915. Ce fut sous son administration que le Portugal rompit avec l'Allemagne, qui lui déclara la guerre le 9 mars 1916 et fomenta des troubles à Lisbonne. En [illegible] 1917, des [illegible] qui se défendaient d'être royalistes firent un coup d'État, arrêtèrent M. Machado et ses ministres, les exilèrent en France et nommèrent président M. Paes, que les radicaux renversèrent en janv. 1919. Malgré l'insuccès de sa politique intérieure, le Portugal resta fidèle à ses [illegible] pendant toute la Grande Guerre. Ses soldats se [illegible] en Flandre et ses diplomates tinrent un rang [illegible] à la conférence de la paix.

POTAIN (PIERRE-CARL-ÉDOUARD), médecin et professeur, né à Paris en 1825, m. en 1901, [illegible] 1859. Chef de clinique de son [illegible] 1856, il fut nommé médecin des hôpitaux [illegible] Antoine en 1865, et Necker en [illegible] la chaire de pathologie interne de [illegible] de la Charité. Il enseigna avec le plus grand succès [illegible] 1900, [illegible] d'honneur.

POUCHET (GEORGES), naturaliste et professeur, né à Rouen en 1833, m. en 1894, [illegible] naturaliste et chef des travaux anatomiques au Muséum d'histoire naturelle, il fut révoqué en 1869 [illegible] un journal de l'opposition [illegible] 1875, Paul Bert le prit comme son [illegible] Sciences. Il fut maître de conférences [illegible] professeur d'anatomie comparée au Muséum [illegible]

POUYER-QUERTIER, manufacturier et homme po-

litique, né en 1820, m. en 1891, était, grâce à son intelligence et à son activité, un des plus riches industriels du département de la Seine-Inférieure, où il avait fondé plusieurs manufactures d'étoffes de coton, lorsqu'il fut élu député au Corps législatif en 1857, avec l'appui du gouvernement. Bien qu'il fît partie de la majorité, il combattit avec une grande vivacité la politique libre-échangiste de Napoléon III. Dans les discussions sur les traités de commerce, Rouher n'eut pas d'adversaire plus redoutable. Réélu en 1863 et en 1869, Pouyer-Quertier trouva un utile allié dans Thiers, protectionniste convaincu. Après la guerre de 1870, élu député à l'Assemblée nationale, il accepta le ministère des finances dans le gouvernement dont Thiers était le chef, accompagna à Francfort Jules Favre, ministre des affaires étrangères, et discuta avec Bismarck les conditions financières du traité entre la France et l'Allemagne. Il aimait à raconter comment il avait « tenu la fortune de la France dans son chapeau », tenu tête, même à table, au chancelier de fer, pour obtenir une indemnité de 325 millions au profit de la compagnie française des chemins de fer de l'Est. Pouyer-Quertier rendit encore un plus grand service à la France en assurant, par d'habiles mesures financières, le succès [illegible] [illegible] à l'emprunt [illegible] [illegible] un dissentiment entre Thiers et son ministre, qui donna sa démission, en mars 1872. Élu sénateur par le département de l'Eure, [illegible] rs du renouvellement partiel de 1888. [illegible] libre-échangistes, contre lesquels il dirigea [illegible] [illegible] [illegible]

PRESSENSE (EDMOND DEHAULT DE), pasteur de l'Église réformée, écrivain et homme politique, né à Paris en 1824, m. en 1891, [illegible] Paris à l'Assemblée nationale [illegible] [illegible] en 1889.

[illegible]

PROTAIS (ALEXANDRE-PAUL), peintre militaire, né à Paris en 1826, [illegible]

PUAUX [illegible]

droit à Paris et fut notaire dans son pays natal. Il renonça à cette profession pour étudier la théologie à Montauban, et devint pasteur à Luneray (Seine-Inférieure), à Rochefort et à Mulhouse. Dans ses ouvrages de controverse il se signala à la fois par son talent d'écrivain et la véhémence de sa polémique. Son *Histoire des Protestants de France*, 1894, obtint un grand succès parmi ses coreligionnaires.

PUERTO-RICO (ILE DE), colonie des États-Unis qui l'ont enlevée à l'Espagne en 1898. Population très dense : 1,118,000 hab. (en 1910) pour 9,000 kil. carrés ; les blancs sont en grande majorité. La capitale, San Juan, a 32,000 hab. Le commerce est de 600 millions ; exportation considérable de sucre et de tabac. (V. *dans le* DICTIONNAIRE *l'article* PORTO-RICO.)

PULLMANN (GEORGE), industriel américain, né à Brockton (Massachussets) en 1831, m. en 1897, était entrepreneur de bâtiments, lorsque, en 1859, il construisit et mit en circulation le premier des grands wagons de luxe qui portent aujourd'hui son nom. L'essai réussit parfaitement, et Pullmann établit trois grandes usines, à Saint-Louis (Missouri), Elmira (New-York) et Wilmington (Delaware) pour la construction de ses voitures, qu'il louait avec un [illegible] aux diverses compagnies de chemin de fer. En 1875 il les réunit en une seule, autour de laquelle s'éleva bientôt une ville d'ouvriers et d'employés, Pullmann-City, faubourg de Chicago. En 1893, 6,000 ouvriers étaient employés dans ses ateliers et la compagnie qu'il avait fondée distribua 20 millions de bénéfices nets à ses actionnaires. L'année suivante une grève éclata au sujet d'une diminution de salaires. Pullmann refusa toute concession, et ses ouvriers durent céder.

PUVIS DE CHAVANNES (PIERRE), peintre, né à Lyon en 1824, m. en 1898, élève de Henri Scheffer et de Couture (V. *ces noms dans le* DICT.), se consacra de bonne heure à la peinture murale et décorative, et travailla toute sa vie à ces grandes compositions historiques ou symboliques qui font de lui un des maîtres les plus originaux de l'école française contemporaine. A côté de ses admirables fresques du Panthéon racontant l'*Enfance de Sainte Geneviève*, et de celles qui [illegible] Commandeur de la Légion d'honneur.

PYAT (FÉLIX), homme de lettres et révolutionnaire, né à Vierzon (Cher) en 1810, m. en 1889, [illegible] de Metz, prit [illegible] député de Marseille en 1888.

Q

QUATREFAGES DE BRÉAU [illegible]

1833, il exerça quelque temps la médecine dans cette ville, vint à Paris, et fut nommé en 1850 professeur de sciences naturelles au lycée Napoléon. Ses mémoires *sur les Lombrics*, *les Planaires* et *les Annélides* lui avaient mérité dès 1835 les éloges de Cuvier, de Geoffroy Saint-Hilaire et de Blainville. Des travaux plus récents attirèrent l'attention de l'Académie des sciences, qui l'appela à siéger parmi ses membres en 1852. En 1855, il devint professeur d'anthropologie et d'ethnologie au Muséum d'histoire naturelle, et conserva ces fonctions jusqu'à sa mort. Il était membre de presque toutes les sociétés savantes de l'Europe. Parmi ses nombreux travaux, les uns sont des œuvres de vulgarisation, que son talent d'écrivain rendait accessibles et même attrayantes ; tels sont ses articles sur le *Cosmos de Humboldt*, sur les *Métamorphoses de l'homme et des animaux*, sur l'*Unité de l'espèce humaine*, dont il fut toujours un des plus ardents défenseurs, 1855-1861, et ses *Souvenirs d'un naturaliste*, 1853, où il expose avec autant d'agrément que de clarté les résultats scientifiques de ses nombreux voyages sur les côtes de France. Les autres ouvrages, publiés presque tous dans les *Annales des sciences naturelles* et dans l'*Institut*, s'adressent aux savants et traitent surtout de l'organisation des animaux inférieurs, comme ses *Études sur les types inférieurs de l'embranchement des Annelés*, ses *Recherches anatomiques et zoologiques faites pendant un voyage en Sicile* (avec Milne-Edwards et Blanchard), etc. M. de Quatrefages était officier de la Légion d'honneur.

QUIDANT (Alfred), pianiste et compositeur, né à Lyon en 1815, m. en 1893, eut pour maîtres Liszt et Chopin. En 1832, il vint s'établir à Paris, où son talent de pianiste lui valut d'être attaché à la maison Érard. Il a laissé un grand nombre de morceaux qui ont eu beaucoup de succès dans les salons.

R

RANCHOT, administrateur colonial français, né en 1860, m. en 1897, débuta dans l'administration comme résident en Cochinchine, d'où il fut envoyé en 1886 à Madagascar comme adjoint à la résidence générale. Le traité de 1885 était fort mal observé, et le représentant de la France avait constamment à lutter contre le mauvais vouloir de la reine Ranavalo et de son premier ministre. Quand les hostilités éclatèrent en 1894, ce fut Ranchot qui, avec les capitaines Martinie et Lamalle, ramena de Tananarive à Tamatave, sans perdre un seul homme en route, les colons français et les soldats formant la garde du résident général. Attaché l'année suivante à l'état-major du général Duchesne, il fit, sous ses ordres, toute la campagne et négocia, après l'occupation de Tananarive, le premier traité conclu avec Ranavalo. Ranchot, revenu en France pour rétablir sa santé, se crut trop tôt guéri, accepta le poste de ministre résident à Bangkok et y mourut quelques jours après son arrivée.

RANKE (Léopold von), illustre historien allemand, né en 1795 à Wiehe (Thuringe, auj. Saxe prussienne), m. en 1886. Après avoir terminé ses études à l'université de Leipzig, il suivit les cours du savant helléniste Gottfried Hermann et, dès 1817, embrassa la carrière de l'enseignement. En 1818, Ranke fut nommé professeur d'histoire au gymnase de Francfort-sur-l'Oder. En 1824 il publia ses deux premiers ouvrages : *Histoire des nations romanes de 1494 à 1535*, et *Critique des historiens modernes*. Dans ce dernier ouvrage, il rassemblait une série d'études sur les historiens qu'il avait eu à consulter pour le premier : Guichardin, Paul Jove, Machiavel, etc. Les débuts du jeune historien attirèrent à tel point l'attention sur lui, que le ministre de l'instruction publique de Prusse l'appela aussitôt à Berlin, où il entra à l'université en qualité de professeur *extraordinaire*. Peu après son installation, Ranke découvrit dans la Bibliothèque royale 48 volumes in-folio, contenant les *Relations secrètes des ambassadeurs vénitiens* ; elles étaient riches en renseignements inédits, dont l'historien allemand sut tirer un heureux parti pour un grand nombre de ses œuvres, d'abord pour un volume publié en 1827, *les Princes et les Peuples de l'Europe méridionale aux seizième et dix-septième siècles*, 1er volume d'un grand ouvrage resté inachevé ; la troisième édition, publiée en 1857, porte pour titre : *les Ottomans et la Monarchie espagnole*. Le gouvernement prussien fournit à Ranke les moyens de visiter les archives et les bibliothèques de l'Autriche et de l'Italie, en particulier celles de Vienne, de Rome, de Florence et surtout de Venise. Sa mission terminée, Ranke revint à Berlin ; mettant à profit les loisirs que lui laissait l'enseignement, il publia dès 1829 une *Histoire de la révolution serbe*, pour laquelle il utilisa les documents et les souvenirs du poète serbe Wuk Stepanovitch, qu'il avait rencontré à Vienne ; la même année parut dans une revue viennoise une étude sur *Don Carlos* ; en 1831 *la Conspiration contre Venise durant l'année 1618*. En 1832, Ranke créait, avec Savigny, la *Gazette historique et politique*, dont il poursuivit la publication durant 4 années, et fit paraître en 1834 le 1er volume d'un grand ouvrage achevé seulement en 1839, *Les Papes de Rome, leur Église et leur État aux seizième et dix-septième siècles*. Cette œuvre remarquable frappa beaucoup par l'impartialité relative avec laquelle Ranke exposait l'histoire de cette période si fertile en crises politiques et religieuses. Ranke obtint une des chaires d'histoire de l'université de Berlin, et, en 1841, après l'achèvement de ses *Annales de la monarchie allemande sous la maison de Saxe*, il fut nommé historiographe de la maison royale de Prusse. Son œuvre capitale est son *Histoire de l'Allemagne au temps de la Réforme*, 6 vol., 1839-1847. Ranke publia ensuite, sans doute pour justifier son titre d'historiographe, *Neuf Livres de l'histoire prussienne* (il y en a douze dans l'édition définitive). Cet ouvrage est inférieur aux précédents. Il fit partie du parlement de Francfort en 1848, mais revint aussitôt après à ses travaux historiques, qu'il continua sans interruption jusqu'à sa mort : de 1852 à 1861 il donna cinq volumes sur la monarchie des Valois et des Bourbons, sous ce titre : *les Guerres civiles et la Monarchie au seizième et au dix-septième siècle, histoire de la France durant cette période* ; de 1859 à 1874, 9 volumes sur l'histoire d'Angleterre, principalement au XVIIe siècle, ensuite : *Contribution à l'histoire d'Allemagne depuis la paix de religion jusqu'à la guerre de Trente ans*, *Histoire de Wallenstein*, *les États d'Allemagne et la Ligue des princes*, *histoire d'Allemagne de 1780 à 1790*, 1871 ; *Origine et débuts des guerres de la Révolution, 1791-1792*, 1875 ; *Contribution à l'histoire de l'Autriche et de la Prusse depuis la paix d'Aix-la-Chapelle jusqu'à la paix de Hubertsbourg*. En 1878, Ranke publia les *Mémoires du chancelier Hardenberg*, avec une intéressante introduction, et fit paraître simultanément 3 volumes : *Frédéric le Grand et Frédéric-Guillaume IV* ; puis, *Études historiques et biographiques*, et *Contribution à l'histoire de Venise*. Enfin, âgé de plus de quatre-vingts ans, Ranke entreprit d'écrire une *Histoire universelle*, dont les 5 volumes parus à partir de 1880 comprennent l'histoire des anciens peuples de l'Orient, des Grecs, des Romains, des Arabes et de l'empire de Charlemagne.

RANVIER (Victor), peintre, né à Lyon en 1832, m. en 1896, obtint son premier succès au Salon de 1859, avec son *Idylle du soir*. Il exposa ensuite régulièrement tous les ans des toiles remarquables, parmi lesquelles *l'Automne*, *Bacchus et Ariane*, *Prométhée*, qui figure au musée de Lyon, etc. On lui doit aussi la décoration du plafond du grand salon du palais de la Légion d'honneur, *l'Aurore charmant la Nuit*. Ranvier était chevalier de la Légion d'honneur.

RAOUL-DUVAL (Edgard), magistrat et homme politique, né à Laon en 1832, m. en 1887. Fils d'un premier président de la cour de Bordeaux, petit-fils par sa mère du célèbre économiste Jean-Baptiste Say, il fut successivement substitut à Nantes, avocat général à Angers, Bordeaux, Rouen, et député de la Seine-Inférieure. Après la guerre, il resta d'abord attaché au parti bonapartiste, qui était celui de sa famille. Les électeurs de Louviers l'envoyèrent à la Chambre des députés en 1876. Il n'approuva pas l'acte du 16 mai, et dans la discussion de l'ordre du jour des 363 s'abstint de prendre part au vote. Son attitude indépendante avait mécontenté les monarchistes sans lui gagner les sympathies des républicains. Il ne fut pas réélu le 14 octobre et ne revint à la Chambre que dix ans plus tard, dégagé de tout lien avec le parti bonapartiste. Son idéal eût été la formation d'une droite républicaine, dans laquelle seraient venus se grouper, sur le terrain de la Constitution, les éléments modérés et conservateurs de la gauche et de la droite actuelles. Trois ou quatre députés de la droite se montrèrent seuls disposés à lui prêter leur concours, et parmi les journaux un seul, la *Liberté*, donna son adhésion sans

réserves. Une vive polémique était engagée à ce sujet, lorsque Raoul-Duval mourut, emportant l'estime et les regrets de ceux-mêmes qui l'avaient combattu.

RAWLINSON (Sir Henry), célèbre orientaliste et historien, né près d'Oxford en 1810, m. en 1895, entra à seize ans au service de la Compagnie des Indes orientales, fut employé comme officier dans la présidence de Bombay et mis ensuite à la disposition du shah de Perse Feth-Ali. En traversant l'ancienne Médie, il découvrit et copia la fameuse inscription du rocher de Béhistoun, écrite en caractères cunéiformes et rédigée en trois langues, perse, assyrien et mède. (V. Cunéiforme [Écriture *dans le* Dictionnaire].) Cette découverte, accueillie avec enthousiasme par les orientalistes a été, depuis 1833, le point de départ du déchiffrement et de l'interprétation des inscriptions assyriennes et babyloniennes. Eugène Burnouf en France, Lask en Danemark, Lassen en Allemagne, s'y appliquèrent en même temps que Rawlinson, mais ce fut le savant anglais qui obtint le premier un résultat définitif. Revenu en Angleterre, il publia le texte intégral de l'inscription, avec un commentaire, 1846-1851. Il entreprit ensuite, avec son frère George Rawlinson, une édition critique d'Hérodote et un grand ouvrage historique, *the Five great Monarchies* (*les cinq grandes Monarchies de l'ancien monde oriental*), *ou l'histoire, la géographie et les antiquités de la Chaldée, de l'Assyrie, de Babylone, de la Médie et de la Perse*, Londres, avec gravures. Les deux auteurs s'efforcent de mettre d'accord les nouvelles découvertes de la science assyriologique avec la Bible et avec les témoignages des auteurs anciens. Henry Rawlinson a dirigé seul la publication des inscriptions cunéiformes du Musée britannique, sous le titre de *the Cuneiform Inscriptions of Western Asia*. Ce grand travail n'était pas achevé lorsqu'il mourut.

READ (Charles), érudit et littérateur, né à Paris en 1819 d'une famille protestante, m. en 1898, tour à tour magistrat, puis directeur des cultes non catholiques en 1852, abandonna l'administration pour se donner tout entier aux savantes recherches qu'il avait entreprises sur l'histoire de l'Église réformée. Ce fut lui qui fonda à Paris en 1852 la *Société de l'histoire du protestantisme français*, et dirigea la publication de son *Bulletin*. Il y fit paraître une foule de documents inédits, dont beaucoup offrent un grand intérêt pour l'histoire générale de la France au XVIe et au XVIIe siècle. On a de lui des éditions corrigées et annotées d'*Agrippa d'Aubigné*, de la *Satire Ménippée*, des *Mémoires de L'Estoile*, des études historiques, notamment sur *M*me *de Maintenon*, qui, d'après lui, fut contraire à la révocation de l'édit de Nantes, des articles d'histoire et de critique dans le *Journal des Débats*, etc.

REISET (Jules), agronome et chimiste, né à Rouen en 1818, m. en 1896, maire de sa ville natale en 1854, conseiller général et député de la Seine-Inférieure, ne se représenta pas aux élections de 1863 pour s'occuper d'agriculture et d'élevage dans sa propriété d'Écorchebœuf, tout en se livrant à des travaux utiles et pratiques, qui le firent nommer d'abord membre correspondant, puis, en 1884, membre titulaire de l'Académie des Sciences, en remplacement du baron Thénard. Jules Reiset était officier de la Légion d'honneur.

REMUSAT (Paul, comte de), écrivain et homme politique, né à Paris en 1831, m. en 1897, était fils de Charles de Rémusat (V. *le* Dictionnaire), et de la petite-fille du général La Fayette. Après avoir étudié le droit, il écrivit, de 1859 à 1870, dans le *Journal des Débats* et dans la *Revue des Deux Mondes*, des articles fort remarqués sur divers sujets de philosophie et de littérature. Conseiller municipal à Toulouse, il échoua aux élections législatives de 1869, où il s'était présenté sous le patronage de l'Union libérale. Thiers voulut l'avoir pour secrétaire et l'emmena avec lui en 1870, lorsqu'il parcourut en vain la moitié de l'Europe à la recherche d'un allié ou d'un médiateur. Le département de la Haute-Garonne le nomma député à l'Assemblée nationale de 1871. Il siégea au centre gauche, soutint de sa parole et de ses votes la politique de Thiers et vota la constitution républicaine de 1875. Élu député de Muret en 1876, il vota l'ordre du jour des 363, fut battu aux élections d'octobre 1877, mais réélu l'année suivante après l'invalidation de son concurrent. Il devint en 1879 sénateur de la Haute-Garonne et fut réélu en 1888. Paul de Rémusat était membre de l'Académie des sciences morales. Par son talent et son caractère, par le « libéralisme impénitent » et la sage modération de ses opinions politiques, il se montra le digne héritier du nom qu'il était fier de porter.

RENAN (Ernest), érudit, philosophe, historien et littérateur, né à Tréguier (Côtes-du-Nord) en 1823, m. en 1892, fit ses études au collège de sa ville natale. Destiné par sa famille à l'état ecclésiastique, il vint à Paris à l'âge de seize ans et entra au petit séminaire de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, que dirigeait l'abbé Dupanloup. En 1842 il alla faire sa philosophie au grand séminaire d'Issy et passa ensuite un an au séminaire de Saint-Sulpice, où il s'appliqua avec ardeur à l'étude de la langue hébraïque. Mais en 1845 il annonça à ses supérieurs qu'il renonçait à entrer dans les ordres et que sa foi dans les dogmes enseignés par l'Église était sérieusement ébranlée par le doute. Il consentit pourtant à entrer comme maître d'études au collège Stanislas, sous la direction de l'abbé Gratry, mais il n'y resta que trois semaines. Comme il était très pauvre, il accepta une place de répétiteur dans une institution du quartier Saint-Jacques. En 1847 il se fit recevoir agrégé de philosophie, mais refusa la chaire qu'on lui offrait en province. Ses travaux philologiques, qu'il n'avait pas abandonnés, le retenaient à Paris. Deux de ses mémoires, sur les *Langues sémitiques*, 1847, et sur l'*Étude du grec dans l'Occident au moyen âge*, 1848, furent couronnés par l'Institut. Après la révolution de février, il écrivit dans la *Liberté de penser*, où il se signala par la vivacité de ses attaques contre les croyances chrétiennes. Chargé d'une mission scientifique en Italie, il fut à son retour attaché au département des manuscrits de la Bibliothèque nationale, 1850, et devint collaborateur de la *Revue des Deux Mondes* et du *Journal des Débats*. Sa curieuse étude sur *Averroès et l'Averroïsme*, 1852, et surtout son *Histoire générale et système comparé des langues sémitiques*, dont la première partie parut en 1854, le désignèrent aux suffrages de l'Académie des Inscriptions, qui le choisit en 1856 pour remplacer Augustin Thierry, et le nomma membre de la commission chargée de continuer l'*Histoire littéraire de la France*. Ce fut lui qui rédigea le *Discours sur l'état des beaux-arts au quatorzième siècle*, qui figure, avec le *Discours sur l'état des lettres* de Victor Le Clerc, dans un des volumes de ce recueil, 1865. Dans l'intervalle, il avait publié : *Études d'histoire religieuse*, 1856, complétées plus tard par les *Nouvelles études d'histoire religieuse*; les *Langues celtiques*; *Essais de morale et de critique*; l'*Avenir des sciences naturelles*; l'*Avenir de la métaphysique*; *Nouvelles Considérations sur le caractère général des peuples sémitiques*, dans le *Journal asiatique*; le *Livre de Job*, traduit de l'hébreu, avec une étude philologique, historique et littéraire, 1859; le *Cantique des cantiques*, 1860, et l'*Ecclésiaste*. Napoléon III le chargea d'une mission archéologique en Syrie, où il devait étudier les monuments et les souvenirs de l'antique civilisation phénicienne. Sa sœur, Henriette Renan, qui partageait ses idées philosophiques et s'associait à ses travaux, voulut l'accompagner dans ce voyage. Il eut la douleur de la voir mourir d'une fièvre pernicieuse à Beyrouth. De retour en France, il publia : *Mission de Phénicie*, 1 vol. in-4°, et 1 vol. in-folio de planches. Le ministre Rouland le nomma professeur d'hébreu au Collège de France. Mais sa première leçon, dans laquelle il s'occupait beaucoup moins de la langue hébraïque que des origines du christianisme, provoqua des manifestations tumultueuses, son cours fut suspendu pendant plusieurs années, février 1862. L'année suivante, la publication de la *Vie de Jésus* souleva une tempête. « A voir ce qui se passe, écrivait Caro, à entendre les puissantes colères et les cris d'enthousiasme qui ont accueilli ce livre, il est assez clair que nous sommes loin de cette situation d'esprit que dénonçait Lamennais dans l'*Essai sur l'indifférence* [illegible] la pensée de l'auteur, la *Vie de Jésus* n'était que la p[illegible] partie de l'histoire des origines du christianisme qu'il [illegible]rait depuis longtemps et à laquelle il travailla encore [illegible] ans. De 1866 à 1882 il publia successivement les *Apôtres*, *Saint Paul*, l'*Antechrist*, *les Évangiles et la deuxième génération chrétienne*, l'*Église chrétienne*, *Marc-Aurèle et la fin du monde antique*, avec un *Index général* et une carte du monde chrétien vers l'an 180. Dans les *Questions contemporaines*, 1868, il porta un jugement sévère sur les hommes de la Révolution ; en 1871, il publia la *Réforme intellectuelle et morale*, en 1876, les *Dialogues et fragments philosophiques*; en 1878, les *Mélanges d'histoire et de voyages*. Depuis longtemps ses admirateurs réclamaient pour lui une place à l'Académie française. Ceux qui combattaient avec le plus de vivacité ses doctrines religieuses et philosophiques reconnaissaient en lui un des premiers écrivains de notre temps. Cependant l'Académie hésitait à l'admettre. Mgr Dupanloup avait déclaré qu'il ne paraîtrait plus au palais Mazarin s'il devait y rencontrer l'auteur de la *Vie de Jésus*. Renan, de son côté, avait fait savoir qu'il ne voulait pas, en entrant à l'Académie, obliger son ancien maître à en sortir. Mgr Dupanloup mourut en 1878, et Renan fut élu. Ce fut lui qui reçut en 1882 Pasteur, élu à la place de Littré. Son dernier grand ouvrage fut l'*Histoire du peuple d'Israël*, 1887-1893, dont le 4e vol. n'a paru qu'après sa mort. Il avait toujours eu peu de goût pour la politique active. Libéral sous l'Empire, républicain sous la République, il eut toujours peu de sympathie pour le gouvernement démocratique. Quelques-uns de ses amis auraient voulu le faire entrer au Sénat. Il aima mieux rester au Collège de France, dont il avait été nommé administrateur en 1886, et suivre de loin, avec une sérénité toute philosophique, des agitations et des luttes auxquelles il

dédaignait de se mêler. Il sortit une fois de son impassibilité, lorsque Edmond de Goncourt raconta dans son *Journal* ces dîners célèbres du restaurant Magny dont les convives étaient, avec Renan, Sainte-Beuve, Taine, Flaubert, Théophile Gautier, Paul de Saint-Victor. On l'accusait d'avoir manqué de patriotisme pendant le siège de Paris. Il protesta avec indignation et démentit ou expliqua les propos étranges qui lui étaient attribués. Mais c'est le scepticisme et l'ironie qui dominent dans ses drames philosophiques de *Caliban, suite de la Tempête*, 1878; l'*Eau de Jouvence, suite de Caliban*, 1881; le *Prêtre de Némi*, 1886. Dans *Hier et aujourd'hui* et dans les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, on rencontre au contraire une émotion sincère et des sentiments vrais exprimés avec une exquise délicatesse. Dans l'*Avenir et la science, pensées de 1848*, 1890, on retrouve ce mélange de mysticisme religieux et de positivisme scientifique qui lui a été souvent reproché. Cependant, dans les dernières années de sa vie, il se prononça avec une grande vivacité contre la renaissance du mysticisme dans la morale et dans la littérature, notamment dans un discours prononcé au banquet de l'Association générale des étudiants de Paris. Les conseils qu'il donnait à la jeunesse étaient plutôt d'un épicurien que d'un mystique. La même tendance se retrouve dans son dernier drame philosophique, l'*Abbesse de Jouarre*. Il fut mieux inspiré lorsqu'il s'éleva contre le pessimisme, dont il avait horreur. « Le soleil n'est jamais pâle, disait-il; quelquefois seulement il est voilé. Parce qu'on vieillit, a-t-on le droit de dire que les fleurs sont moins belles et les printemps moins radieux ? » « J'ai gardé le goût de la vie, disait-il encore. C'est une bonne aventure. Je ne demanderais pas mieux que de recommencer. » Il avait conservé l'amour de son pays natal, où il allait chaque année passer le temps des vacances. En septembre 1892, il était à Perros-Guirec, près de Lannion, lorsqu'il fut atteint d'un mal qui fit de rapides progrès. On le ramena à Paris, le voyage épuisa ses forces et une congestion pulmonaire l'emporta en quelques jours. Ses funérailles furent célébrées aux frais de l'État. Il était grand officier de la Légion d'honneur et membre du conseil de l'ordre.

Outre les ouvrages cités, on a encore de Renan : l'*Origine du langage*, mémoire qui fut d'abord publié dans la *Liberté de penser*, *Feuilles détachées*; *Discours et conférences*, *Conférences d'Angleterre* (*Rome et le christianisme*, *Marc-Aurèle*), 1880 : de nombreux articles dans la *Revue des Deux Mondes*, le *Journal des savants*, le *Journal asiatique*, etc.

RENOUF (ÉMILE), peintre, né à Paris en 1845, m. en 1894, exposa pour la première fois au Salon de 1870 et réussit également comme peintre de marines et comme paysagiste. Son tableau du *Dernier Radoub*, 1879, fut acheté par l'État. On a aussi de lui *la Veuve*, au musée de Quimper; *le Coup de main*, qui figura à l'Exposition universelle de 1889; *le Pilote*; *l'Épave*; les *Falaises de Oudalle*; le portrait du *R. P. Beckx*, général de la Compagnie de Jésus; *le Pont de Brooklyn*, peint pendant un voyage aux États-Unis; etc. Renouf, qui avait obtenu plusieurs médailles, était chevalier de la Légion d'honneur.

RESAL (HENRI-AIMÉ), ingénieur et savant mathématicien, né à Plombières (Vosges) en 1828, m. en 1895, fut élève de l'École polytechnique et de l'École des mines, ingénieur des mines à Besançon et, en 1870, ingénieur en chef des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée. Il renonça à ces fonctions pour devenir professeur de mécanique à l'École polytechnique. En 1888 il fut nommé inspecteur général des mines. Resal était entré dès 1873 à l'Académie des Sciences. Il était président de la Société mathématique de France, membre du Comité d'artillerie, directeur du *Journal des mathématiques pures et appliquées*. Beaucoup de ses *Mémoires* ont été publiés dans les *Annales des mines*. On a aussi de lui plusieurs *Traités de mécanique*. Il était officier de la Légion d'honneur.

RESSMANN (C.), diplomate italien, né à Trieste en 1832, m. en 1899, fit ses études à Paris et à Vienne et les acheva à Padoue. Il fut envoyé à Paris comme attaché d'ambassade en 1864. En 1878 il passa, avec le titre de conseiller, à l'ambassade de Londres, revint à Paris de 1882 à 1891 avec le même titre, mais eut plusieurs fois à remplir pendant cette période les fonctions de chargé d'affaires. Il apporta dans ses relations avec notre gouvernement une modération et une courtoisie dont Crispi lui sut mauvais gré. En 1891 il fut nommé ambassadeur à Constantinople, ambassadeur à Paris en juillet 1892. Crispi le rappela en 1895. Depuis cette époque, Ressmann, renonçant à la carrière diplomatique, se fixa à Paris, qu'il a habité jusqu'à sa mort.

REVILLON (ANTOINE, DIT TONY), journaliste, romancier et homme politique, né à Saint-Laurent-lez-Mâcon (Ain) en 1832, m. en 1898, d'abord clerc de notaire, débuta dans le journalisme sous les auspices de son illustre compatriote Lamartine. Il écrivit dans la *Gazette de Paris*, le *Figaro*, le *Nain jaune*, le *Gaulois*, etc., et depuis 1866 dans la *Petite Presse*, où il donna des articles quotidiens sur des sujets d'actualité. Impliqué sans motif sérieux dans le procès qui suivit l'émeute du 22 janv. 1871, il ne cessa plus dès lors de faire de la politique très radicale dans les journaux, au Conseil municipal de Paris et enfin à la Chambre des députés, où il fut élu contre Gambetta en 1881 et représenta le quartier de Charonne (XX[e] arrond.) jusqu'en 1893.

REYER (LOUIS-ERNEST REY, DIT), compositeur, né à Marseille en 1823, m. en 1909, admirateur et disciple de la nouvelle école allemande, adopta de bonne heure le système musical et dramatique de Wagner, mais ne fut jamais un imitateur servile du maître de Bayreuth. Ses deux chefs-d'œuvre, *Sigurd*, 1884, et *Salammbo*, 1892, portent l'empreinte d'une puissante inspiration personnelle. Ils furent l'un et l'autre représentés à Bruxelles, sur le refus de l'Opéra de Paris, qui fut trop heureux de les accueillir quand le succès les eut consacrés. Reyer a encore donné au théâtre le charmant ballet de *Sacountala*, *Maître Wolfram*, *la Statue*, *Érostrate*, *le Sélam*. On a encore de lui l'*Hymne du Rhin*, de nombreux morceaux de concert et de la musique religieuse. Bibliothécaire de l'Opéra et membre de l'Académie des Beaux-arts, en 1876. Reyer écrivait avec beaucoup de finesse et d'esprit. Il rédigea longtemps la critique musicale du *Journal des Débats*. Peu de temps avant sa mort il avait été promu grand officier de la Légion d'honneur.

RHANGABE (ALEXANDRE), savant et diplomate grec, né en 1811, m. en 1892, fut tour à tour directeur au ministère de l'instruction publique, conseiller au ministère de l'intérieur, professeur d'archéologie à l'université d'Athènes, de 1832 à 1845. Après la guerre de Crimée, il devint ministre des affaires étrangères, de 1856 à 1859, et resta ensuite quelques années en dehors des affaires publiques. En 1867, il alla représenter la Grèce à Washington, et occupa ensuite les ambassades de Paris, Constantinople et Berlin, où il assista au congrès de 1878. Il prit sa retraite en 1887.

Parmi ses nombreux ouvrages on doit citer : *Esquisse d'une grammaire du grec actuel*; *Histoire de la littérature grecque moderne*, des poésies lyriques, des drames, des romans, des traductions de *Lessing*, *Gœthe*, *Shakespeare*, etc.

RIBOT (THÉODULE), peintre, né à Saint-Nicolas-d'Attez (Eure) en 1823, m. en 1891, fut élève de Glaize et se fit une réputation en exposant, à partir de 1861, de petites toiles originales et spirituelles : *la Basse-Cour*; *le Cuisinier comptable*; *le Cuisinier à l'heure du dîner*; *l'Intérieur de la cuisine*. Il changea entièrement de genre vers 1866 et aborda avec un égal succès la grande peinture religieuse. *Le Christ et les Docteurs*; *le Supplice des coins*; *Saint Vincent martyr*; *le Bon Samaritain*, acheté pour le musée du Luxembourg, etc., lui valurent plusieurs médailles et la croix d'officier de la Légion d'honneur. Plus tard, revenant aux scènes d'intérieur, il prit ses modèles dans son pays natal : *la Mère Morieu* et *le Cabaret normand* comptent parmi ses meilleurs ouvrages. A la fois dessinateur et coloriste, Ribot mérita d'être comparé aux grands artistes espagnols et napolitains du XVII[e] siècle. Les eaux-fortes qu'il a laissées sont recherchées des amateurs.

RIBOURT, amiral, né à Châteauroux en 1821, m. en 1893, sortit de l'École navale en 1893. Lieutenant de vaisseau lors de la guerre de Crimée, il se distingua devant Sébastopol, fit les campagnes de Chine, de Cochinchine et prit part, en 1870, à la démonstration infructueuse de notre flotte dans la Baltique. Il était alors capitaine de vaisseau. Gambetta l'appela de Cherbourg à Orléans dont il devait organiser la défense. Quand l'armée de la Loire abandonna cette ville, Ribourt, avec ses marins, protégea la retraite. Thiers l'employa contre la Commune. En juin 1871, il fut nommé contre-amiral, envoyé en mission à la Nouvelle-Calédonie, promu vice-amiral en 1877, devint membre du conseil des travaux de la marine, préfet maritime à Cherbourg, membre du conseil d'amirauté et grand-croix de la Légion d'honneur en 1886.

RICHET (ALFRED), chirurgien et professeur, né à Dijon en 1816, m. en 1892, étudia à Paris, fut reçu agrégé en 1847 et devint professeur de clinique chirurgicale à l'Hôtel-Dieu en 1872. Membre de l'Académie de Médecine depuis 1866, il en fut nommé président en 1879, et fut élu membre de l'Académie des Sciences en 1883. Son habileté comme opérateur était égale à son talent de professeur. Il a publié d'importants mémoires dans divers recueils scientifiques.

RIEMANN (OTHON), philologue et professeur, né à Nancy, où son père était professeur, en 1853, m. en 1891, fut admis à l'École normale à dix-sept ans. Agrégé des lettres en 1874, il se consacra tout entier à l'étude de la philologie, et surtout de la philologie grecque. Élève de l'École de Rome, puis de l'École d'Athènes, il fut nommé en 1877 maître de conférences à la faculté des lettres de Nancy, et en 1881 à celle de Paris, qui l'avait reçu docteur en 1879. En 1882, il devint maître de conférences de grammaire à l'École normale, où il succéda à son maître François-Charles Thurot. Depuis 1886, Riemann dirigea en outre la conférence de philologie latine

à l'École des hautes études. L'étendue et la solidité de son érudition, la sûreté de son jugement et son ardeur au travail lui valurent, même à l'étranger, une réputation légitime. Il n'avait que 38 ans lorsqu'il mourut à Wilderswyl (canton de Berne), des suites d'une chute qu'il avait faite dans l'ascension du Morgenberg.

Parmi ses écrits, on doit rappeler ses *Recherches [illegible] sur les [illegible]*, *[illegible] est la méthode critique [illegible] le texte des Helléniques de Xénophon?* et *Études sur la langue et la grammaire de Tite Live* (thèses de doctorat), *Règles fondamentales de la syntaxe grecque*; *Syntaxe latine*, etc.; de nombreux articles dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, la *Revue critique*, la *Revue de philologie*, etc.

ROBERT (CHARLES), administrateur et économiste, né en 1828, m. en 1899, fut secrétaire général au ministère de l'instruction publique sous l'administration de Victor Duruy. Il devint ensuite directeur de la compagnie d'assurances *l'Union* et conserva ces fonctions jusqu'à sa mort. Philanthrope éclairé et charitable, il chercha à améliorer la situation des employés et des ouvriers en propageant le système de la participation aux bénéfices, et pour en mieux démontrer les avantages, il l'introduisit dans la compagnie qu'il dirigeait. C'était, selon lui, le complément indispensable des sociétés de secours mutuels et des sociétés coopératives, dont il était un des plus fervents apôtres. Il fut un des organisateurs de l'exposition d'économie sociale aux Expositions universelles de 1889 et de 1900. Pour cette dernière, la mort ne lui permit pas de terminer son œuvre. Le comte de Chambrun (V. *ce nom*) réclama son concours et profita de ses conseils lors de la fondation de son *Musée social*.

ROBIOU (FÉLIX), érudit et professeur, né à Rennes en 1818, m. en 1894, entra à l'École normale en 1840, fut reçu agrégé d'histoire en 1847, docteur ès lettres en 1852, et enseigna dans divers lycées, bien que ses aptitudes et ses travaux l'eussent désigné depuis longtemps pour occuper une chaire d'enseignement supérieur. De 1865 à 1870, il fut attaché à la Bibliothèque impériale, puis chargé de cours à la faculté des lettres de Strasbourg. Après 1871, on le nomma professeur d'antiquités grecques à l'École des Hautes Études, suppléant à la faculté de Nancy, et, en 1875, professeur d'histoire et de littérature grecque à la faculté de Rennes. Correspondant de l'Institut depuis 1882, il poursuivit jusqu'à sa mort les laborieuses recherches qu'il avait entreprises dès sa sortie de l'École normale sur les grandes questions de l'histoire et de l'archéologie de la Grèce, de l'Orient, et en particulier de l'Égypte.

Ses principaux ouvrages sont : *l'Influence du st[illegible] des Flaviens et des Antonins et le Gouvernement de l'Égypte au temps des Ptolémées* (thèses de doctorat, 1852), *Histoire des Gaulois en Orient*, couronnée par l'Académie des inscriptions, [illegible], Précis de l'*Histoire* [illegible], etc.

ROCHARD (JULES-ÉTIENNE), savant chirurgien, né à Saint-Brieuc en 1819, m. en 1896, entra à dix-huit ans dans le service de santé de la marine et voyagea dans l'Inde. A son retour il fut nommé professeur d'anatomie et de physiologie à l'École de médecine navale de Brest, chirurgien en chef à Brest et à Lorient et enfin inspecteur général du service de santé de la marine. Il occupa ces dernières fonctions jusqu'en 1886. Sa grande *Histoire de la chirurgie française au XIXe siècle* le fit élire membre et plus tard président de l'Académie de Médecine. Parmi ses autres ouvrages, on remarque l'*Encyclopédie d'hygiène*, qu'il venait d'achever [illegible] avant sa mort. Il a aussi donné des articles intéressants dans la *Revue des Deux Mondes*. Membre du conseil d'hygiène et [illegible] du département de la Seine, le professeur Rochard était grand officier de la Légion d'honneur.

RODENBACH (GEORGES), homme de lettres belge, né à Bruges en 1855, m. en 1898, à la fois poète et romancier, a su peindre avec une remarquable délicatesse de pensée et un rare bonheur d'expression le calme et la tristesse de sa ville natale. Outre deux volumes de vers, le *Règne du silence* et le *Voyage dans les yeux*, on a de lui des romans d'une haute valeur littéraire : *Bruges la Morte*, son meilleur ouvrage ; *la Vocation*, le *Carillonneur*, l'*Arbre*, le *Musée des Béguines*, [illegible] ; le *Miroir du ciel natal*, et une pièce en un acte, *le Voile*, représentée à la Comédie-Française. Rodenbach avait reçu en 1894 la croix de la Légion d'honneur.

RODOLPHE ([illegible] CHARLES-JOSEPH), archiduc, prince [illegible] l'Autriche, prince royal de Hongrie et de Bohême, né en 1858, m. en 1889, était fils de François-Joseph et de l'impératrice Élisabeth. [illegible] en 1877 [illegible] en Angleterre [illegible] du conseil [illegible] d'Autriche. M. de Schœnfeld [illegible] Novara [illegible] Maximilien. Le jeune prince [illegible] de l'impératrice, s'appliquer, pendant [illegible] à apprendre et savoir tout ce qui pouvait l'aider en sa tâche de gouverner ». Cordialement accueilli par le prince de Galles, il se lia avec lui d'une étroite amitié. La constitution anglaise, conservatrice et libérale, obtint toutes ses sympathies. Tandis qu'il en étudiait le fonctionnement, il enviait pour l'Autriche le développement économique et l'activité commerciale et maritime de l'Angleterre. De retour dans son pays, il eut le chagrin d'y trouver un état de choses contraire à ses idées et à ses projets d'avenir. La politique fédéraliste et ultra-conservatrice du comte Taaffe lui paraissait un anachronisme, et l'abandon dans lequel était le magnifique port de Trieste lui causait un découragement profond. Son ancien gouverneur, le général Latour, ne lui avait pas inspiré le goût des choses militaires, et ce fut par pure obéissance qu'il accepta le grade de major général et le commandement d'une division. La marine l'intéressait davantage ; mais, bien qu'il eût le titre de vice-amiral, il y voyait surtout un instrument de progrès pour la richesse des provinces maritimes. Cavalier accompli et chasseur intrépide, il aimait à parcourir et à revoir les régions les plus pittoresques de l'Autriche, qu'il a décrites en poète et en artiste dans son ouvrage *Œsterreich in Wort und Bild* (l'Autriche en paroles et en images). En février 1881, il entreprit un grand voyage en Orient, visita Corfou, qui évoquait dans son esprit le souvenir de l'*Odyssée*, la Grèce, la Turquie, l'Asie Mineure, l'Égypte, et raconta ce qu'il avait vu de « cet Orient dont la lumière est l'âme », dans son *Orientreise*. A son retour, il épousa, le 10 mai 1881, la princesse Stéphanie, fille du roi des Belges Léopold II. Étranger à la politique active et tenu à l'écart des affaires, l'archiduc Rodolphe restait fidèle à ses *idées anglaises* d'autrefois et se félicitait de les voir partagées par le prince impérial d'Allemagne, Frédéric, beau-frère du prince de Galles. (V. FRÉDÉRIC III *dans ce* SUPPLÉMENT.) Au contraire, il n'éprouvait aucune sympathie pour le vieil empereur Guillaume Ier et ne dissimulait pas son aversion pour Bismarck, à qui il ne pardonna jamais Sadowa. En 1887, il fit un nouveau voyage à Londres, à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'avènement de la reine Victoria. L'union de l'archiduc Rodolphe avec la princesse Stéphanie ne fut pas heureuse. Après un second voyage en Orient, d'où il revint triste et malade d'esprit, il voulut faire annuler son mariage pour épouser une jeune fille appartenant à la noblesse, dont il s'était récemment épris. Le prince osa, dit-on, parler de ses intentions à son père et lui aurait même proposé de renoncer à ses droits au trône. La réponse négative de l'empereur désespéra Rodolphe. Quelques jours après, le 30 janvier 1889, on le trouva mort dans son lit, au château de Meyerling, la tête trouée d'une balle de revolver. L'émotion fut immense à Vienne, et le scandale ne fut pas moindre quand les journaux racontèrent que la jeune fille aimée du prince (on nommait la baronne Vetsera) s'était empoisonnée la veille dans le même château. La version officielle du suicide, que le gouvernement s'efforça d'accréditer, ne fut confirmée par aucune preuve. Bien des gens, même à Vienne, persistèrent à croire que le prince avait été victime d'un assassinat. — De son mariage, Rodolphe ne laissait qu'une fille, Élisabeth, née en 1883.

RONDELET (ANTONIN), philosophe et économiste, né en 1823, m. en 1893, élève de l'École normale, enseigna la philosophie, d'abord au lycée de Rennes, puis à la faculté des lettres de Clermont. Plusieurs de ses ouvrages de philosophie et d'économie politique méritèrent d'être couronnés par l'Académie française et par l'Académie des Sciences morales. En 1875, après le vote de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, [illegible] pour enseigner la philosophie à l'Institut catholique de Paris.

ROSENHAIN (JACQUES), compositeur allemand, né à Mannheim en 1813, m. en 1894, vécut longtemps à Francfort, puis à Paris, et se retira dans ses dernières années à Baden-Baden. Un de ses opéras, *le Démon de la Nuit*, obtint quelque succès à Paris en 1851, mais il est surtout célèbre en Allemagne et en Autriche par ses compositions symphoniques et par ses *Lieder*, [illegible].

ROSSI (GIOVANNI BATTISTA DE), célèbre archéologue, né à Rome en 1822, m. en 1894, [illegible] [illegible] du P. Marchi [illegible] Pie IX [illegible] et [illegible] Constantin [illegible] fut créé par Pie IX [illegible] *Inscriptiones christianae urbis Romae* [illegible] Rome, 1857-1888, 3 vol. [illegible] temps du christianisme. Dans la *Roma sotterranea cristiana*,

1864-1877, il a donné le plan et raconté l'histoire archéologique des catacombes. Dans un autre ouvrage, il a décrit les *Mosaïques chrétiennes* des premiers siècles. Le *Bolletino d'archeologia cristiana* qu'il avait fondé et qu'il rédigea presque à lui seul, est à la fois le commentaire et le complément de ses grands ouvrages. Il avait été l'un des membres de la commission chargée par Napoléon III de publier les travaux épigraphiques de Borghesi. Plus tard il fut associé à Mommsen et à Henzen pour diriger la publication du *Corpus universale inscriptionum Latinarum*. M. de Rossi était depuis 1867 associé étranger de notre Académie des Inscriptions. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

ROSSIGNOL (JEAN-PIERRE), érudit et professeur, né à Sarlat (Dordogne) en 1804, mort en 1893, agrégé et docteur ès lettres en 1830, enseigna comme suppléant au collège Charlemagne, fut appelé en 1845 au Collège de France comme professeur adjoint à M. Boissonade (*V. le* DICT.) pour l'enseignement de la langue et de la littérature grecque, et lui succéda comme titulaire en 1855. Il avait été élu en 1853 membre de l'Académie des Inscriptions. Travailleur infatigable, il a laissé un grand nombre de mémoires publiés dans des recueils spéciaux, en particulier dans le *Journal des savants*, sur des sujets de littérature et d'archéologie. Il est un des premiers érudits français qui se soient occupés de reconstituer la musique de la Grèce ancienne.

ROSTAND (EDMOND), poète et auteur dramatique, né à Marseille en 1860, m. en 1918, élève du collège Stanislas, écrivit de bonne heure de jolis vers, très favorablement accueillis dans les cercles littéraires. Sa charmante comédie des *Romanesques*, représentée en mai 1894 à la Comédie française, révéla son nom au grand public, qui ne lui ménagea pas ses applaudissements. Les critiques se réservaient, attendant pour le juger une œuvre de plus longue haleine. Ce fut en 1897 qu'il donna son chef-d'œuvre, *Cyrano de Bergerac*, dont l'éclatant et légitime succès justifia l'enthousiasme de ses admirateurs, fit taire pour un instant les jaloux et les envieux et valut à Rostand en 1901 son élection à l'Académie française. Dans un genre différent, l'*Aiglon* en 1900, plus discuté peut-être, mais plus souvent repris que *Cyrano*, fut un nouveau triomphe pour le poète. Rostand choisit avec un rare bonheur ses interprètes, artistes de premier ordre qu'il traitait en amis, presque en collaborateurs. Il destinait à Coquelin aîné le principal rôle de son *Chantecler*, sur lequel l'auteur et l'artiste fondaient de grandes espérances. Coquelin mourut en 1909 : *Chantecler*, joué sans lui en 1910, ne réussit qu'à moitié. L'étrangeté du sujet et l'exagération de la fantaisie dans le style firent tort à cette œuvre remarquable à plus d'un titre. A partir de cette époque Rostand ne travailla plus pour le théâtre, mais il ne cessa pas d'écrire des contes en vers (le *Bois sacré*, publié dans l'*Illustration*), des sonnets et d'autres poésies patriotiques pendant la guerre. Éloigné de Paris par le mauvais état de sa santé, il passa la plus grande partie de ses dernières années dans sa belle propriété de Cambo (Basses-Pyrénées). Il y mourut le 2 déc. 1918, 20 jours après l'armistice, à l'âge de 58 ans.

ROTHAN (GUSTAVE), diplomate et écrivain français, né à Strasbourg, m. à Pallanza (Italie) en 1890, fut successivement attaché aux ambassades de Stuttgart, de Constantinople et de Rome. En 1867 il était consul général à Francfort, au moment où la guerre faillit éclater entre la France et la Prusse à propos du grand-duché de Luxembourg. Il fut accrédité l'année suivante en qualité de ministre plénipotentiaire auprès des gouvernements de Hambourg, Oldenbourg et Mecklembourg, et eut beaucoup de peine à rentrer en France au début de la guerre de 1870. Rothan offrit ses services au gouvernement de la Défense nationale, qui l'envoya comme ambassadeur à Florence auprès de Victor-Emmanuel. Il prit sa retraite après la conclusion de la paix et se consacra tout entier à la publication de ses *Souvenirs diplomatiques* : la *Politique française en 1866* ; l'*Affaire du Luxembourg* ; le *Prélude de la guerre de 1870* ; l'*Histoire des relations diplomatiques de la France et de l'Allemagne*. Ces travaux, dans lesquels on trouve beaucoup de révélations intéressantes et des documents inédits, causèrent une vive impression en France et à l'étranger. Bismarck se vengea en le faisant expulser de l'Alsace. L'Académie française lui décerna le prix Thiers en 1883.

ROUMANIE, *V.* CHARLES I^er^, *et, pour les derniers événements*, BALKANS [GUERRE DES] *et* GRANDE GUERRE [LA].

ROUSSET (CAMILLE), historien et professeur, né à Paris en 1821, m. en 1892, fit ses études au collège Saint-Louis, où il devint ensuite répétiteur. Agrégé d'histoire en 1843, il fut envoyé comme professeur à Grenoble et, en 1845, rappelé à Paris, où il enseigna l'histoire au collège Bourbon, devenu depuis lycée Bonaparte, jusqu'en 1863. Dès 1849 il avait publié un excellent *Précis de l'histoire de la Révolution française*. Sa belle *Histoire de Louvois*, qui lui avait coûté de longues années de travail, fut récompensée trois ans de suite, de 1861 à 1863, par le grand prix Gobert et lui valut d'être nommé, en 1865, historiographe du ministère de la guerre. De 1865 à 1879 il donna successivement la *Correspondance de Louis XV et du maréchal de Noailles*, le *Comte de Gisors*, 1868, étude intéressante sur la trop courte carrière du petit-fils du surintendant Fouquet et sur la décadence militaire de la France au temps de Louis XV ; les *Volontaires de 1791* ; la *Grande Armée de 1813* ; l'*Histoire de la guerre de Crimée*, l'*Histoire de la conquête de l'Algérie*, etc. En 1871, il fut élu membre de l'Académie française. En 1877, il se présenta comme candidat conservateur dans le VI^e^ arrondissement de Paris, mais ne fut pas élu. Cette courte incursion dans le domaine de la politique, et son jugement sévère sur le rôle des volontaires de 1792, mécontentèrent la majorité républicaine de la Chambre, et la commission du budget supprima ses fonctions d'historiographe. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

ROUSSIN (BARON), amiral, né à Brest en 1821, m. en 1896, était fils de l'amiral Albin Roussin (*V. le* DICT.), trois fois ministre de la marine sous Louis-Philippe. Il prit part aux campagnes de la Baltique et de la mer Noire en 1854-55 et fut chef d'état-major de l'escadre du Nord pendant la guerre de 1870. Mac-Mahon le nomma ministre de la marine dans le cabinet d'affaires qu'il essaya de constituer après les élections du 14 octobre 1877. Le vice-amiral Roussin était grand officier de la Légion d'honneur.

ROZE (P.-G.), amiral, né en 1812, m. en 1883, entra de très bonne heure dans la marine. Pendant la guerre de Crimée, il servit sous les ordres de l'amiral Parseval-Deschênes (*V. le* DICT.), prit part au bombardement de Bomarsund et commanda les compagnies de débarquement. Après la campagne du Mexique, il fut promu contre-amiral. Le gouvernement le chargea de venger l'assassinat des missionnaires français en Corée. Dans une admirable campagne de 2 mois, sept.-nov. 1866, il s'empara de la ville de Kangoa, dont il détruisit les forts et les magasins, et fit dresser la première carte nautique de ces parages dangereux. Vice-amiral en 1869, il fut préfet maritime à Cherbourg. Il était grand-croix de la Légion d'honneur.

ROZIÈRE (EUGÈNE DE), historien et homme politique, né à Paris en 1820, m. en 1896, fut élève à l'École des chartes, où il devint professeur. Nommé en 1852 inspecteur général des archives, il fut appelé en 1872 au Collège de France, comme suppléant de Laboulaye. Sénateur de la Lozère depuis 1879, il vota avec le parti du centre gauche. M. de Rozière, membre de l'Académie des Inscriptions depuis 1871, était officier de la Légion d'honneur.

On a de lui : *le Cartulaire de l'église du Saint-Sépulcre* ; *l'Histoire du grand coutumier de Normandie* ; *Cours d'histoire des législations comparées*, etc. Il a collaboré à l'*Histoire de Chypre* de M. de Mas-Latrie et donné de nombreux articles dans la *Bibliothèque de l'École des chartes* et dans la *Revue du droit français et étranger*.

RUFFO-SCILLA (LUIGI), cardinal et diplomate, né à Palerme en 1840, m. en 1895, fut appelé par Pie IX à l'archevêché de Chieti. Il y renonça en 1887 et remplaça M^gr^ Roncetti comme nonce apostolique à Munich, où il eut à remplir, sous Léon XIII, plusieurs missions importantes, au sujet de l'attitude recommandée par le saint-siège aux députés du centre catholique à Berlin. Rappelé à Rome, M^gr^ Ruffo-Scilla reçut la dignité de cardinal en 1891.

RUIZ-ZORILLA (MANUEL), homme politique espagnol, né dans la Vieille-Castille en 1834, m. en 1894, figura dans l'opposition sous le règne de la reine Isabelle II et prit part à la révolution qui la chassa d'Espagne en septembre 1868. Le maréchal Serrano, président de la régence provisoire, le nomma ministre de l'agriculture, puis ministre de la justice. Élu en 1870 président de l'Assemblée constituante des Cortès, il soutint et fit triompher la candidature du duc d'Aoste, proclamé roi d'Espagne sous le nom d'Amédée I^er^ (*V. ce nom dans ce* SUPPL.), et fut plusieurs fois ministre sous son règne. Lors de l'abdication d'Amédée, Ruiz-Zorilla se retira en Portugal. Quand il revint dans sa patrie, il se rallia au gouvernement républicain. La restauration d'Alphonse XII, en décembre 1874, l'obligea à se retirer en France, puis en Suisse, d'où il entretenait une correspondance active avec les républicains espagnols. Il refusa de profiter de l'amnistie de 1879, mais revint un peu plus tard en Espagne. Bien que le mauvais état de sa santé le tînt à l'écart des luttes politiques, on le regardait toujours comme un des chefs du parti républicain. Les électeurs de Madrid le nommèrent député aux Cortès en 1893, sans qu'il eût posé sa candidature.

RUSSIE, *V.* ALEXANDRE III, NICOLAS II *et, pour les derniers événements*, GRANDE GUERRE [LA].

RUSSO-JAPONAISE (GUERRE), *V.* JAPON.

S

SAINT-HILAIRE (MARCQ LE BLOND DE), marin français, né en 1833, m. en 1890, se distingua dans les campagnes de Crimée, de Chine et du Mexique, commanda une brigade pendant la guerre de 1870 dans l'armée de Bourbaki, prit part aux batailles de Villersexel et de Héricourt. Lors de l'occupation de la Tunisie, en 1881, il dirigea le débarquement des troupes qui s'emparèrent de Sfax et fut alors nommé commandeur de la Légion d'honneur. En 1883, il fut promu contre-amiral et chargé du commandement de la marine en Algérie.

SAINTIN (J.-E.), peintre, né à Lemé (Aisne), en 1830, m. en 1894, élève de Drolling et de Picot, séjourna quelque temps en Amérique. Outre des pastels et des dessins recherchés des amateurs, on a de lui beaucoup de tableaux de genre, élégants et spirituels : *First Engagement ; Poney express ; la Soubrette indiscrète ; Indécision ; Déception* ; etc. Mais il est surtout connu par ses beaux portraits de *Mme la Princesse Mathilde*, de *Mme Reichenberg*, de *Mme Doche*, de *Mlle Madeleine Lemaire*, de *M. Victor Giraud*, etc. Son portrait de *Mme Carnot* obtint un grand succès au Salon de 1893.

SAMOA (ÎLES), (V. HAMOA *dans le* DICTIONNAIRE), grand archipel de la Polynésie, volcanique, bien arrosé et fertile, que l'Allemagne et les États-Unis se sont partagé en 1900, avec le consentement de l'Angleterre, mais au grand déplaisir des Australiens. — La partie allemande avait en 1914 environ 2,600 kil. carrés et 38,000 habitants. La capitale est Port-Apia, dans l'île d'Oupoulou. Le commerce en 1912 était de 12 millions et demi, dont moitié pour l'exportation. — Les îles appartenant aux États-Unis sont moins nombreuses et moins étendues ; elles n'ont que 4,000 habitants, mais leur capitale, Pago-Pago, est le port le plus sûr de tout l'archipel.

SARDOU (VICTORIEN), auteur dramatique, né à Paris en 1831, m. en 1908, abandonna l'étude de la médecine pour faire représenter à l'Odéon, en 1854, une comédie, *la Taverne des Étudiants*, qui fut outrageusement sifflée. Il jugea que les spectateurs avaient tort, continua à écrire pour le théâtre et prouva qu'il avait raison, en donnant les *Pattes de mouche*, 1860, son premier grand succès. Aucun auteur n'a été plus fécond, excepté Scribe, à qui il est infiniment supérieur par le style et le respect de la langue française. Nul n'a su mieux embrouiller et débrouiller ensuite l'écheveau d'une intrigue, ni conduire plus vivement et plus spirituellement le dialogue. Tous les genres lui étaient bons, comédie sérieuse ou gaie, vaudeville sans couplets, drame et même mélodrame à grand spectacle, féerie, livret d'opéra ou d'opérette. Il fut élu en 1877 membre de l'Académie française, où il remplaça le poète Autran. Travailleur infatigable, érudit et collectionneur, il apportait un soin extrême à la mise en scène, qui était, selon lui, un élément essentiel du succès. Parmi ses œuvres les plus remarquables ou les mieux accueillies, on peut citer : *Monsieur Garat* (une des dernières créations de Déjazet) ; *Nos Intimes, les Ganaches, la Famille Benoîton*, 1865 ; *les Vieux garçons, Nos Bons Villageois, Séraphine, Rabagas*, 1872 ; *l'Oncle Sam, Dora, les Bourgeois de Pont-Arcy, Daniel Rochat*, 1880 ; *Divorçons, Odette, Madame Sans-Gêne*, 1893, comédies ; *Patrie*, 1869 ; *la Haine, Théodora*, 1884, *la Tosca, Thermidor*, 1891, drames. Les deux dernières pièces de Sardou, fort applaudies l'une et l'autre, ont été deux drames historiques, *la Sorcière*, jouée par Mme Sarah Bernhardt, et l'*Affaire des poisons*, dont le principal rôle était tenu par Coquelin aîné.

SARTIGES (EUGÈNE, COMTE DE), diplomate, né en 1809, m. en 1892, débuta sous Louis-Philippe comme attaché à la légation française à Rio-de-Janeiro, fut ensuite envoyé à Athènes, à Constantinople, à Téhéran, à la Haye, et enfin à Rome, où il fut accrédité comme ambassadeur auprès de Pie IX, après la convention du 15 septembre, et conserva ces fonctions jusqu'en août 1868, à la veille de Mentana. Napoléon III l'avait nommé sénateur en 1864 et grand officier de la Légion d'honneur.

SAY (JEAN-BAPTISTE-LÉON), économiste et homme politique, né à Paris en 1826, d'une ancienne famille protestante originaire du Lyonnais, m. en 1896, était le petit-fils du célèbre économiste Jean-Baptiste Say (V. ce nom). Libéral en politique, il s'attacha dès sa jeunesse aux études économiques et financières et publia dès 1848 une histoire de la *Caisse d'escompte*, puis une *Étude sur la Ville de Paris et le Crédit foncier* ; des *Observations sur le système financier de M. le préfet de la Seine* (le baron Haussmann), 1865 ; un *Examen critique de la situation financière de la Ville de Paris*, et une excellente traduction de la *Théorie des changes étrangers* de M. Goschen, 1866. Deux ans auparavant, Léon Say était entré au *Journal des Débats*, dont il resta pendant toute sa vie un des collaborateurs les plus distingués. Il y soutint avec beaucoup de talent la doctrine du libre échange et approuva les traités de commerce, sans pour cela se rallier à l'Empire. Candidat de l'opposition libérale aux élections de 1869, il échoua dans l'arrondissement de Pontoise contre un autre candidat indépendant, Antonin Lefèvre-Pontalis. Le 8 février 1871, élu député à l'Assemblée nationale dans les départements de la Seine et de Seine-et-Oise, il opta pour le premier. Le 5 juin de la même année, Thiers l'appela à la préfecture de la Seine. Dans ces hautes fonctions, il n'eut pas seulement à réorganiser tous les services administratifs, à reconstituer l'état civil, à préparer la reconstruction de l'Hôtel de Ville ; il lui fallut encore établir et régler les relations de la préfecture de la Seine avec le conseil municipal élu qu'une loi récente venait de restituer à la ville de Paris. Le 7 décembre 1872, il fut nommé ministre des finances, seconda les efforts de Thiers pour hâter le payement de l'indemnité de guerre et par suite la libération du territoire, et conserva son portefeuille jusqu'au 24 mai 1873. Redevenu simple député, il fut choisi comme président par le centre gauche, repoussa toute alliance de ce groupe avec le centre droit en vue du rétablissement de la monarchie et se déclara franchement républicain. Après l'échec des projets de restauration, la gauche posa sa candidature à la présidence de l'Assemblée, mais ce fut le candidat de la droite, Buffet, qui fut élu. Rapporteur de la commission du budget, en 1874, il rédigea un remarquable rapport sur le payement de l'indemnité de guerre. Il vota la constitution républicaine de 1875 et entra en mars 1875 dans le cabinet présidé par Buffet. Aux élections sénatoriales de la même année, il fut élu en Seine-et-Oise par 559 voix sur 787 votants. Après la démission de Buffet, Léon Say resta ministre des finances dans les cabinets Dufaure et de Jules Simon. Après le 16 mai, il vota contre le ministère de Broglie et resta fidèle à la politique de Thiers, dont il regretta vivement la mort. Sous la présidence de Grévy, il redevint ministre des finances dans le cabinet Waddington. Ce fut lui qui fit voter la réduction du tarif postal pour l'intérieur de 25 à 15 centimes et la création du 3 p. 100 amortissable, tandis qu'il ajournait comme prématurée la conversion des rentes perpétuelles. Après la chute du ministère, en déc. 1879, Léon Say, nommé ambassadeur à Londres, ne réussit pas à conclure un nouveau traité de commerce. Le Sénat le choisit pour son président, le 25 mai 1880. Réélu sénateur de Seine-et-Oise au renouvellement de 1882, il fut pour la dernière fois ministre des finances dans le cabinet Freycinet. Il commençait à s'inquiéter des progrès du parti radical. Lorsque, en 1883, un premier projet de loi contre les prétendants fut présenté aux Chambres, il déposa un amendement qui en restreignait la portée : tout membre d'une des anciennes familles régnantes qui ferait acte de prétendant serait puni du bannissement ; cette peine ne pourrait lui être infligée qu'en vertu d'un arrêt de la cour d'assises ou du Sénat constitué en haute cour de justice. Le Sénat alla plus loin et rejeta purement et simplement le projet adopté par la Chambre. La loi de bannissement ne fut votée qu'en 1886. Sous la présidence de Carnot, Léon Say combattit de toutes ses forces la *politique de concentration*, et, comme il voyait diminuer de jour en jour dans les deux Chambres l'influence du centre gauche, il chercha à lui créer un appui dans la nation en fondant le *comité de l'Union libérale républicaine*. En 1889 il donna sa démission de sénateur, fut élu député des Basses-Pyrénées, réélu en 1893. A la Chambre comme au Sénat, il se déclara partisan résolu d'une République à la fois conservatrice et libérale. Après avoir défendu en 1891 les principes du libre échange contre le protectionnisme de M. Méline et combattu à peu près tous les relèvements des tarifs douaniers, il engagea la lutte contre le parti radical.

contre les concessions faites aux socialistes de l'extrême gauche. Il se faisait écouter, grâce à son talent d'orateur ; la droite et une partie du centre applaudissaient ses discours, mais il ne réussit que rarement à convaincre la majorité. Cependant il ne se décourageait pas. Dans les derniers mois de sa vie, il s'éleva avec beaucoup de force contre la progressivité des droits de succession et parla pendant deux heures contre le projet d'impôt sur le revenu présenté par M. Doumer. Dès 1880 il avait été élu membre de l'Académie des Sciences morales. En 1886 il remplaça Edmond About à l'Académie française. La Société d'économie politique voulut l'avoir pour président. Outre les articles publiés dans le *Journal des Débats* et dans diverses revues, on a de lui un assez grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels *le Socialisme d'État*, 1884, et *l'Impôt sur le revenu*, 1885-87. Il a dirigé la publication du *Dictionnaire des finances* et du *Dictionnaire de l'économie politique*, recueils d'une haute valeur scientifique.

SAYOUS (ÉDOUARD), historien et professeur, né à Genève en 1842, m. en 1898, était le fils de Pierre-André Sayous. (V. *le* DICT.) Édouard Sayous, admis à l'École normale, en sortit premier agrégé d'histoire en 1863, fut professeur au lycée de Versailles, en 1865, au lycée Charlemagne. Deux thèses sur la *Correspondance de saint Boniface* et sur *la France sous saint Louis d'après la poésie nationale*, lui valurent, avec le grade de docteur, les éloges de Littré et de Paulin Paris. Rebuté pourtant par certaines critiques qu'il jugeait mal fondées, il abandonna l'étude du moyen âge pour celle de l'histoire, de la langue et de la littérature nationale de la Hongrie, qu'il fit connaître d'abord dans une série d'articles donnés à la *Revue des Deux Mondes*, puis dans son *Histoire des Hongrois et de leur littérature politique de 1790 à 1815*, 1872, dans son Mémoire sur *les Origines et l'Époque païenne de l'histoire des Hongrois*, 1874, et enfin dans son *Histoire des Hongrois*, 1877, 2 vol. Très attaché de tout temps à la religion protestante, dont son père avait été un serviteur zélé, Sayous renonça momentanément à entrer dans l'enseignement supérieur, pour embrasser la carrière pastorale, et fut quelque temps aumônier de la maison centrale de Poissy. En 1880 il fut reçu licencié en théologie avec deux thèses sur *Jésus-Christ d'après Mahomet* et les *Tauroboles*, et, en 1882, docteur, avec une thèse intéressante sur *les Déistes anglais de Toland à Chubb*. De 1879 à 1884 il occupa le poste de maître des conférences de littérature à la faculté protestante de Montauban, publia ses *Études sur la religion romaine* et *le Moyen âge oriental*, et prononça, comme pasteur, des sermons remarquables, qui n'ont pas été imprimés. A ces occupations il joignit une conférence d'histoire du moyen âge à la faculté des lettres de Toulouse. Enfin, en 1886, il fut appelé à la chaire d'histoire moderne de la faculté de Besançon, qu'il occupa jusqu'à sa mort. Depuis cette époque il a donné dans l'*Histoire générale* de MM. Lavisse et Rambaud 6 chapitres sur l'histoire de la *Hongrie*, et 6 sur l'histoire de l'*Angleterre* de 1670 à 1870, 118 articles sur la *Hongrie* dans la *Grande Encyclopédie*, un volume sur *les Deux Révolutions d'Angleterre* dans la *Bibliothèque d'histoire illustrée*, et d'excellents mémoires sur *Jacques Ier*, *le Docteur Sacheverell*, *Sheridan*, etc., présentés à l'Académie des sciences morales.

V. la *Notice* de G. Monod sur Édouard Sayous, dans l'*Annuaire des anciens élèves de l'École normale supérieure*, année 1899.

SCHEFER (CHARLES-HENRI-AUGUSTE), orientaliste, né à Paris en 1820, m. en 1898, fut, à partir de 1843, drogman à Beyrouth, drogman et chancelier à Jérusalem, à Smyrne, à Alexandrie, et en 1849 à Constantinople. En 1857 il fut nommé professeur de persan à l'École des langues orientales vivantes, et directeur de cette École en 1867. L'Académie des Inscriptions le nomma membre titulaire en 1878.

SCHLŒZER (KURT VON), historien et diplomate, né à Lubeck en 1822, m. en 1894, fit ses études à l'université de Berlin et vint les terminer à Paris. Ses ouvrages historiques attirèrent sur lui l'attention du gouvernement prussien, qui l'attacha au ministère des affaires étrangères. De 1859 à 1862, il fut le collaborateur de Bismarck, alors ambassadeur à Saint-Pétersbourg, quitta cette ville en même temps que le futur chancelier, qui le nomma en 1863 chargé d'affaires à Copenhague. Les circonstances donnaient à ce poste une grande importance, au moment où Bismarck se préparait à enlever le Slesvig-Holstein au Danemark. Quand la guerre eut éclaté, Schlœzer fut envoyé à Rome comme conseiller d'ambassade. Rappelé en 1869, il reçut, avec le rang de ministre plénipotentiaire, la mission de renouer les relations diplomatiques de la Prusse avec le président de la République mexicaine Juarez. Nommé en 1871 ministre à Washington, il y resta dix ans, et fut à son retour chargé de négocier à Rome la réconciliation de l'Empire allemand avec le pape Léon XIII. Il mena à bonne fin cette entreprise où tant d'autres avaient échoué, et reçut comme récompense le poste de ministre de Prusse auprès du Vatican. Ce fut lui qui régla avec le cardinal secrétaire d'État le cérémonial des visites que [illegible] au pape Léon XIII le prince impérial Frédéric, en 1883, [illegible] (V. FRÉDÉRIC III d'ALLEMAGNE) [illegible] 1893.

SCHŒLCHER (VICTOR), publiciste et homme politique, né à Paris en 1804, m. en 1893, prit part à toutes les luttes du parti libéral contre la Restauration et du parti [illegible] contre le gouvernement de Louis-Philippe. En 1829, il visita le Mexique, les Antilles, les États-Unis, et commença dans les journaux une vigoureuse polémique en faveur de l'abolition de l'esclavage. Plusieurs voyages aux Antilles, en Orient et au Sénégal lui fournirent de nouveaux arguments. Après la révolution de février 1848, il fut nommé sous-secrétaire d'État de la marine et fut le principal auteur du décret du gouvernement provisoire qui abolit l'esclavage dans les colonies françaises. Député de la Guadeloupe à l'Assemblée constituante et à la Législative, il proposa l'abolition de la peine de mort, prit part, lors du 2 décembre, à la résistance tentée par Baudin et Madier de Montjau au faubourg Saint-Antoine, et se réfugia en Angleterre, où il resta jusqu'en 1870. Pendant le siège, il fut colonel d'état-major de la garde nationale, fut élu député à Paris et à la Martinique le 8 février 1871, siégea à l'extrême gauche dans l'Assemblée de Versailles et devint en 1875 sénateur inamovible. Dans sa jeunesse, il avait collaboré à plusieurs journaux littéraires et artistiques et réuni une curieuse collection de livres, de gravures et d'instruments de musique en usage chez les nègres et les sauvages d'Amérique. On a de lui, outre ses brochures et ses articles, une *Vie de Toussaint Louverture*, publiée en 1889.

SCHOPENHAUER (ARTHUR), philosophe allemand, né à Dantzig (Prusse) en 1788, m. en 1860, était le fils d'un négociant. Sa mère, Johanna, a publié des romans [illegible] de son temps. Il fut pendant quelque temps *privat-docent* à l'université de Berlin et se retira ensuite à Francfort-sur-le-Mein, où il mena une vie tranquille et régulière, qui fait contraste avec l'étrangeté de sa philosophie. Son point de départ est le pessimisme absolu : tout est mauvais dans le monde et dans la vie des hommes, dont il se plaît à énumérer les misères avec la verve satirique d'un misanthrope. Le monde n'est qu'une *Représentation*, conçue par une *Intelligence* et ayant pour fondement ou *substratum* une *Volonté* ou une *Force* (ces deux idées étant pour lui à peu près synonymes). Cette volonté se manifeste chez l'homme par le désir de vivre, le *vouloir-vivre*. Mais le vouloir-vivre est un mal, et le sage doit chercher à s'en délivrer par un effort soutenu de l'intelligence, qui se détachera de la vie, où tout est mal, pour le conduire, non au suicide, mais à une sorte de demi-sommeil ou d'engourdissement analogue au *Nirvana* des bouddhistes, dans lequel il ne ressentira plus qu'une vague pitié pour le malheur de ses semblables soumis aux mêmes misères que lui. C'est là toute la morale de Schopenhauer. Cette philosophie énervante et décourageante a eu beaucoup de succès en Allemagne, plus encore en Russie. Elle a été fort heureusement moins goûtée chez nous, bien que la plupart des ouvrages de Schopenhauer aient été traduits en français. Les principaux sont : *la Quadruple Racine de la raison suffisante*, 1813 ; *le Monde comme volonté et comme représentation* ; *Fondement de la morale*, 1841.

SCHUTZENBERGER (PAUL), savant chimiste, né à Strasbourg en 1829, m. en 1897, se fit recevoir docteur en médecine en 1855, mais entra presque aussitôt en qualité de préparateur au laboratoire de chimie du Conservatoire des arts et métiers. Professeur à l'École supérieure de Mulhouse, directeur adjoint du laboratoire, puis professeur de chimie à la faculté de Paris en 1876, Schutzenberger était membre de l'Académie des Sciences depuis 1888 et officier de la Légion d'honneur.

Parmi ses nombreux ouvrages, on peut citer : *la Chimie appliquée à la physiologie [illegible] médical* ; *les Matières colorantes* ; *les Fermentations* ; *les Couleurs*, etc.

SEATTLE, v. du nord-ouest des États-Unis, dans l'État de Washington, sur le Puget Sound, en face du détroit de Juan-de-Fuca. Cette ville, de fondation récente et dont le développement a été très rapide, comptait en 1919 plus de 300.000 hab. Son commerce est considérable. Deux chemins de fer transcontinentaux y aboutissent, et plusieurs lignes de paquebots la relient à l'Australie et aux ports japonais et chinois.

SECOND (ALBÉRIC), homme de lettres, né en 1817 à Angoulême, m. en 1887. Fils d'un magistrat, il débuta très jeune dans la vie littéraire. Son premier vaudeville date de 1836. Il en a donné beaucoup d'autres, dont la plupart ont été joués avec succès et pour lesquels il a eu de nombreux collaborateurs. En 1851, il donna au Théâtre-Français, avec Louis Lurine, *la Comédie à Ferney*. Sous-préfet de Castellane, dans les Basses-Alpes, de 1849 à 1851, il a fort spirituellement raconté ses aventures administratives. Plus tard il fut commissaire du gouvernement près le théâtre de l'Odéon. Directeur du journal *l'Entr'acte*, il publia de nombreux articles litté-

raires et des nouvelles dans le *Figaro*, l'*Événement*, le *Grand Journal*, dont il fut le rédacteur en chef, et dans les journaux illustrés.

Parmi ses ouvrages on peut citer les *Lettres cochinchinoises*; les *Mémoires d'un poisson rouge*; *Contes sans prétention*; *la Comédie parisienne*; *la Semaine des quatre jeudis*; *la Vicomtesse Alice*; *les Demoiselles de Roncevay*, ouvrage couronné par l'Académie française; *le Roman de deux bourgeois*.

SECRETAN (Charles), philosophe et professeur suisse, né à Lausanne en 1815, m. en 1895, enseigna la philosophie à Lausanne de 1841 à 1850, à Neuchâtel de 1850 à 1865, et de nouveau à Lausanne, où il professa jusqu'à son dernier jour. Par ses leçons, toujours suivies par un grand nombre d'étudiants étrangers, par ses livres, dont l'apparition était un véritable événement dans le monde des philosophes, il avait acquis une haute autorité, et son influence fut considérable, surtout parmi les protestants. La hardiesse de ses doctrines attirait vers lui les *libéraux*, la sincérité de son attachement à la foi chrétienne rassurait et satisfaisait les *orthodoxes*. Dès 1838 il avait fondé la *Revue suisse*. Son ouvrage capital, la *Philosophie de la liberté*, parut en 1849. On a encore de lui *les Discours laïques*, *la Raison et le Christianisme*, *le Principe de la morale*, 1884, ouvrage où l'influence de la philosophie de Kant est tempérée par celle du sentiment religieux; enfin la *Philosophie et la Croyance*, 1887, où il aborde avec une audace qui n'a d'égale que sa bonne foi, les problèmes les plus redoutables de la sociologie contemporaine. Il repousse cependant avec beaucoup d'énergie les théories du collectivisme et celles du socialisme d'État. En 1891 l'université de Lausanne célébra avec un enthousiasme légitime le cinquantième anniversaire de son professorat. Secrétan était membre correspondant de notre Académie des Sciences morales. Il avait toujours aimé la France, il l'aimait plus encore après ses revers, disait-il, et il ajoutait : « Nous sentons que l'équilibre moral du monde a besoin de la pensée française. »

SÉE (Germain), médecin et professeur, né à Ribeauvillé (Haut-Rhin) en 1818, d'une famille israélite, m. en 1896, fit ses études au lycée de Metz, et suivit les cours de la faculté de Paris. Docteur en 1846, médecin des hôpitaux en 1852, il fut médecin consultant de l'impératrice Eugénie et dut à la haute situation qu'il occupait à la cour des Tuileries, la chaire de thérapeutique à la faculté de Paris. Il méritait de l'obtenir, mais il n'était pas agrégé, et la faculté ne l'admit qu'après une longue résistance. Les étudiants, qui avaient sifflé sa première leçon, l'applaudirent bruyamment quelques années plus tard, lorsqu'il fut dénoncé au Sénat comme un des apôtres les plus dangereux du matérialisme. En 1870, il fut appelé en consultation auprès de Napoléon III, gravement malade, avec les docteurs Corvisart, Fauvel, Nélaton et Ricord, qui le choisirent pour rédiger leur avis motivé. Membre de l'Académie de Médecine depuis 1868, Germain Sée prit une part très active à ses discussions et contribua par sa parole et par ses écrits à l'étude pathologique des maladies de cœur, de la phtisie pulmonaire, etc. Il démontra les propriétés curatives de plusieurs médicaments nouveaux, entre autres le salicylate de soude et l'antipyrine, qui furent adoptés, non sans de longs débats, par la plupart de ses confrères.

SEITZ (Antoine), peintre bavarois, né en 1829, m. en 1900, passa la plus grande partie de sa vie à Munich et s'adonna surtout à la peinture de genre. Par le soin qu'il accordait au détail et par le fini de ses tableaux, qui sont presque tous de petites dimensions, il rappelait le peintre français Meissonier, à qui ses compatriotes l'ont souvent comparé.

SERBIE (Royaume de). *V. ce mot dans le* Dict.; Milan Obrenovitch, Alexandre Obrenovitch, Balkans (Guerre des) et Grande Guerre (la) *dans ce* Supplément.

SERPA PINTO (Alexandro-Alberto de **ROCHA** de), explorateur portugais, né au Brésil en 1846, m. en 1900, fut élevé en Amérique, entra à l'Académie militaire de Lisbonne et fut envoyé au Mozambique comme lieutenant d'infanterie. Dès 1869, il combattit une insurrection des indigènes et explora toute la colonie. Son gouvernement lui confia une grande mission géographique et scientifique : il s'agissait de relier à travers l'Afrique centrale les colonies d'Angola et de Mozambique. En nov. 1877, il partit de São-Felipe-de-Benguela avec deux officiers de marine, Ivens et Capello, qui le quittèrent à Caconda pour suivre un itinéraire différent. Il franchit les montagnes qui séparent la Counéné, le Coubango et la Couanza, visita les peuplades anthropophages du Bié, atteignit et descendit le Liambèze, principale branche supérieure du Zambèze, fut secouru par un missionnaire protestant français, M. Coillard, traversa avec lui le désert de Kalahari et arriva à Prétoria, capitale du Transvaal, en février 1879. De là, franchissant les monts Drakenberg, il passa dans le Natal et s'embarqua à Durban pour revenir en Europe. Les Sociétés de géographie de Paris, de Londres et de Pernambouc au Brésil, lui décernèrent des médailles d'or. Le roi de Portugal le chargea en 1885 de chercher une route praticable pour le commerce entre Mozambique et le lac Nyassa. Les fatigues et les maladies l'obligèrent à interrompre son voyage. Le major Serpa Pinto était chevalier de la Légion d'honneur. La relation la plus complète de ses découvertes, *Comment j'ai traversé l'Afrique depuis l'Atlantique jusqu'à l'océan Indien, de Benguela à Durban*, a été traduite en français en 1882 par M. Belin de Launay. *V.* aussi le *Bulletin de la Société de géographie de Paris*, 1880-1882.

SIEMENS (Werner), ingénieur, né à Lenthe (Hanovre) en 1816, m. en 1892, fit ses études à Lubeck et servit comme lieutenant dans l'artillerie prussienne. Ses études et ses découvertes lui valurent d'être nommé membre de la commission chargée d'organiser dans l'armée prussienne le service de la télégraphie électrique. Il donna sa démission en 1850 pour se donner tout entier à ses travaux scientifiques, qui eurent tous pour objet les applications pratiques de l'électricité. En 1874, il fut élu membre de l'Académie des Sciences de Berlin. L'université de cette ville lui avait décerné le diplôme de docteur en philosophie *honoris causa*. Il fut anobli par l'empereur Frédéric III. On lui doit, entre autres inventions, celle de l'isolateur en gutta-percha et celle de l'armature qui porte son nom.

SIGNOL (Émile), peintre, né en 1804, m. en 1892, fut élève de Gros et remporta le grand prix de Rome en 1830. Le sujet proposé pour le concours était : *Méléagre prenant les armes à la sollicitation de sa femme*. Son tableau de la *Femme adultère*, 1840, fut acquis pour le musée du Luxembourg. Il a été souvent reproduit par la gravure. Membre de l'Académie des Beaux-arts en 1860, il a travaillé à la décoration de la Madeleine, de Saint-Roch, de Saint-Séverin, de Saint-Eustache, de Saint-Augustin et de Saint-Sulpice, où il a peint les quatre grandes fresques du transept, qui n'ont pas moins de 12 mètres de hauteur. Après avoir obtenu plusieurs médailles, il avait été promu en 1865 officier de la Légion d'honneur.

SIMON (François-Jules **SUISSE**, dit **JULES**), philosophe, professeur et homme politique, né à Lorient en 1814, m. en 1896, fils d'un ancien officier, fit ses études à Lorient et à Vannes, devint maître d'études au collège de Rennes et fut admis à l'École normale en 1834. Agrégé de philosophie en 1836, il fut nommé professeur au collège royal de Caen, puis au collège de Versailles. Son ancien maître Victor Cousin le fit venir à Paris en 1838 et obtint pour lui de M. de Salvandy, alors ministre de l'instruction publique, la place de maître de conférences d'histoire de la philosophie à l'École normale. En 1839, Villemain lui confia à la faculté des lettres de Paris la suppléance de Cousin. La tâche était difficile : Jules Simon s'en acquitta de façon à satisfaire à la fois les étudiants et le public. Les ouvrages qu'il publia pendant cette période : *du Commentaire de Proclus sur le Timée de Platon*, 1839; une *Étude sur la Théodicée de Platon et d'Aristote*, 1840, et surtout l'*Histoire de l'École d'Alexandrie*, 1844-45, montrèrent que son talent d'écrivain était à la hauteur de son érudition philosophique. La politique l'attira de bonne heure : candidat réformiste aux élections de 1846, il échoua contre un autre opposant, Tassel, qui avait l'appui des légitimistes et du clergé. L'année suivante, Jules Simon publia dans la *Revue des Deux Mondes* une remarquable étude sur les divers systèmes électoraux, dont la conclusion était favorable au suffrage universel. Après la révolution de Février, les électeurs des Côtes-du-Nord l'envoyèrent à l'Assemblée constituante. Républicain, il se déclara ouvertement contre le socialisme, fut néanmoins élu membre de la commission du travail, qui siégea au Luxembourg, et y combattit de toutes ses forces les théories de Louis Blanc. Pendant l'insurrection de juin, il fut président de la commission chargée de porter des secours aux blessés. Secrétaire de la commission de l'enseignement primaire, il fut rapporteur du premier projet de loi sur la liberté de l'enseignement, qui ne fut pas discuté. Il contribua aussi à la réorganisation du Conseil d'État, en fut élu membre par l'Assemblée, et donna alors sa démission de représentant du peuple. L'Assemblée le choisit comme président de la commission permanente des grâces. Le coup d'État du 2 décembre ne lui laissa que sa chaire à la faculté. À la suite de sa leçon d'ouverture, sur la *Morale*, le 15 décembre, son cours fut suspendu. Il fut destitué quelques mois après pour refus de serment. Pendant la première partie du second Empire, Jules Simon, sans être exilé, vécut en Belgique et y fit des conférences qui obtinrent un grand succès. Il publia vers cette époque quelques-uns de ses ouvrages les plus connus : *le Devoir*, 1854; *la Religion naturelle*, *la Liberté de conscience*, 1857; *la Liberté*, 1859; etc. En 1863, il fut élu député à Paris et devint, avec Jules Favre et Ernest Picard, un des chefs de l'opposition républicaine. Moins radical que ses collègues, bien qu'il votât toujours avec eux, il se fit écouter, parfois même applaudir par la majorité, grâce à la

souplesse de son éloquence et à la modération de son langage. En 1866 il fut président de la commission chargée d'examiner le projet de loi sur la propriété littéraire. Ses discours sur la question romaine, la guerre du Mexique, la liberté de la presse, sur les libertés municipales, les candidatures officielles, eurent un grand retentissement, même en dehors du Corps législatif. Sur trois points cependant il se trouva presque d'accord avec le gouvernement : il approuva la politique libre-échangiste, la loi de 1864 sur les coalitions ouvrières et les efforts de Victor Duruy pour le développement de l'instruction primaire. Sa popularité n'y perdit rien : en 1869, élu député à Paris et dans plusieurs départements, il opta pour la Gironde. Il soutint pendant la courte session de 1870 une proposition en faveur de l'abolition de la peine de mort, combattit le plébiscite et vota contre la guerre. Le 4 septembre, il fut membre du gouvernement de la Défense nationale et choisi par ses collègues comme ministre de l'instruction publique, des beaux-arts et des cultes. Dans les conseils du gouvernement, il ne cessa de recommander la modération et l'union de tous les Français devant l'ennemi. Le 31 octobre 1870, il fut pendant quelques heures prisonnier de l'émeute à l'hôtel de ville, obligé de tenir tête, avec « une poignée d'honnêtes gens » (Jules Favre, Garnier-Pagès, Pelletan, les généraux Le Flô et Tamisier), aux forces mobilisées du parti révolutionnaire. Malgré le danger que le gouvernement avait couru, Jules Simon se prononça contre les mesures de rigueur proposées par quelques-uns de ses collègues et en faveur de la consultation immédiate des électeurs parisiens. Lorsque, après la capitulation, la Délégation de Bordeaux refusa de se conformer pour les élections aux conditions de l'armistice, le gouvernement de Paris chargea Jules Simon d'aller imposer à Gambetta l'abrogation de ses décrets. La lutte fut vive, et, plutôt que de céder, les membres de la Délégation se démirent de leurs pouvoirs. Élu représentant de la Seine à l'Assemblée nationale, le 8 février 1871, il fut appelé par Thiers au ministère de l'instruction publique. Son administration fut à la fois modérée et sagement réformatrice. Dès le 4 septembre il s'était prononcé contre les révocations et les disgrâces qu'on voulait lui faire signer. Il créa une faculté de droit à Bordeaux, appela Bersot à la direction de l'École normale, créa en 1873 l'École française de Rome, dont Geffroy fut nommé directeur, prépara une réorganisation de l'enseignement secondaire qui ne devint effective qu'en 1874, et s'efforça de développer dans les lycées l'enseignement de la géographie et des langues vivantes. Comme ministre des beaux-arts, il fit voter la reconstruction de la colonne Vendôme, abattue par la Commune. Comme ministre des cultes, il ménagea le clergé et gagna les sympathies de la plupart des évêques, qui lui étaient jusque-là peu favorables à cause de ses anciennes opinions philosophiques. Mgr Dupanloup disait de lui : « Il sera cardinal avant moi. » Cependant la droite de l'Assemblée ne lui pardonnait pas la netteté et la fermeté de ses déclarations républicaines. Un discours, pourtant bien modéré, qu'il prononça en 1873 à l'ouverture du Congrès des sociétés savantes servit de prétexte à ses adversaires pour l'obliger à donner sa démission, quelques semaines avant la chute de Thiers, le 24 mai. Redevenu simple député, il fut élu président de la gauche républicaine, prit une part active aux travaux de l'Assemblée et vota les lois constitutionnelles. La loi de 1875 sur la liberté de l'enseignement supérieur ne lui parut pas assez libérale. Pour la collation des grades, il n'admettait ni le monopole des facultés de l'État ni les jurys mixtes. D'après le contre-projet qu'il soutint à la tribune, les grades auraient été conférés, avec une équivalence complète, soit par les facultés de l'État, soit par des établissements libres d'instruction supérieure, remplissant certaines conditions et reconnus par l'État en qualité d'universités. L'Assemblée préféra les jurys mixtes, qui furent d'ailleurs supprimés en 1880. Le 16 déc. 1875, Jules Simon fut élu en même temps sénateur inamovible par l'Assemblée nationale et membre de l'Académie française. Après la chute du ministère Dufaure en déc. 1876, Mac-Mahon l'appela à la présidence du conseil. Son programme était « franchement républicain et résolument conservateur ». C'était la politique de Thiers : la droite, qui n'en voulait pas, eut assez d'influence sur le maréchal pour le décider à renvoyer son ministère, le 16 mai 1877. Depuis cette époque, Jules Simon se tint volontairement à l'écart de toutes les combinaisons ministérielles, et il ne parut pas regretter le pouvoir. Ses opinions n'avaient pas changé : républicain conservateur, par-dessus tout libéral, il n'approuva pas la politique autoritaire de Gambetta, continuée par J. Ferry. Il combattit au Sénat l'amnistie votée par la Chambre en faveur des condamnés de la Commune, les lois qui restreignaient la liberté de l'enseignement, fit rejeter « l'article 7 » qui interdisait l'enseignement aux membres des congrégations non autorisées, se prononça contre la loi de 1883 qui suspendait l'inamovibilité de la magistrature, contre le divorce et contre la loi qui bannissait les prétendants. Le Sénat l'écoutait toujours avec déférence, mais ce n'était plus la gauche, c'était le centre et même la droite qui l'applaudissaient. Il était « de l'opposition », il l'avouait, il s'en vantait même dans la préface de son beau livre *Dieu, Patrie, Liberté*, 1883. Cependant lorsque, en 1890, Guillaume II réunit à Berlin une conférence internationale pour l'amélioration du sort des travailleurs, les ministres de Carnot le désignèrent comme président de la délégation française. L'accueil qu'il reçut de l'empereur et le rôle qu'il joua dans la conférence furent dignes de sa réputation et de son talent. Personne n'était plus au courant que lui des questions qui s'agitaient à Berlin. Dès sa jeunesse, longtemps avant de se lancer dans la politique active, il était allé étudier sur place la condition des ouvriers et de leurs familles à Mulhouse, à Roubaix, à Manchester, à Cardiff ; il avait consciencieusement recherché les causes de leurs misères et les moyens d'y porter remède. Ses livres, qu'on n'a pas cessé de lire : *l'Ouvrière, l'Ouvrier de huit ans*, étaient d'éloquents appels aux sentiments de justice et d'humanité, qu'il regardait comme le plus solide fondement de l'ordre social. Peu de vies ont été plus actives et plus utiles que la sienne : il était président ou membre d'une foule d'associations philanthropiques ou scientifiques auxquelles il ne refusait jamais le concours de sa présence ni de sa parole : Société antiesclavagiste, Société française d'habitations à bon marché, Société du sauvetage de l'enfance, d'encouragement au bien, de secours aux prisonniers libérés, de sauvetage des naufragés, Association des dames françaises, Association philotechnique, Société des bibliothèques populaires, Alliance française, Société des études italiennes, etc. Ces occupations si variées et si absorbantes ne l'empêchèrent pas d'écrire depuis 1870 : *l'[illegible] et obligatoire*, 1873 ; *la Réforme de l'enseignement secondaire*, les *Souvenirs du 4 septembre*, 1874 ; *le Gouvernement de M. Thiers* ; *Thiers, Guizot et Rémusat*, 1885 ; *l'Académie sous le Directoire* ; *Victor Cousin* ; *l'Affaire Nayl* ; *les Mémoires des autres*, le plus spirituel et le plus amusant de ses ouvrages ; *la Femme au vingtième siècle*, 1891, etc., sans compter de nombreux articles dans la *Revue des Deux Mondes* et dans divers journaux, notamment dans le *Temps*, le *Figaro*, dans le *Siècle* et dans le *Gaulois*, dont il fut directeur politique en 1879. Membre de l'Académie des Sciences morales depuis 1863, il en fut nommé secrétaire perpétuel et assista régulièrement à ses séances, comme à celles de l'Académie française, tant que sa santé le lui permit. Il mourut à Paris le 7 juin 1896, dans son appartement de la place de la Madeleine, qu'il n'avait jamais voulu quitter. Le gouvernement lui fit voter par les Chambres des funérailles nationales, qui furent célébrées à l'église de la Madeleine, sous la présidence de l'évêque de Vannes, Mgr Becel, son ami. Son éloge fut prononcé par MM. Méline, président du conseil, au nom du gouvernement, le comte d'Haussonville au nom de l'Académie française, Ravaisson, Henri Houssaye, Mézières, Frédéric Passy et Gerville-Réache.

Parmi les nombreux écrits de Jules Simon qui ne sont pas cités au cours de cet article, il convient de rappeler *la Liberté de penser*, 1861 ; *la Liberté civile*, 1862 ; *l'École, le Libre Échange*, 1870 ; un *Manuel de philosophie* et d'excellentes éditions classiques des ouvrages philosophiques de *Descartes, Bossuet, Arnauld, Malebranche*, etc. ; des articles importants dans le *Dictionnaire des sciences philosophiques* publié par Ad. Franck ; des *notices* sur divers membres de l'Institut, *Mignet, Michelet, Henri Martin*, etc. — V. sur la vie et le caractère de Jules Simon un art. de Georges Picot dans le *Journal des Débats* du 13 juin 1896.

SIVORI (Camille), célèbre violoniste italien, né à Gênes en 1817, m. dans la même ville en 1894, étudia la musique dès sa première enfance et parut dès l'âge de dix ans dans des concerts en Italie, puis à Paris et à Londres. Attaché pendant quelques années à l'orchestre du théâtre Carlo-Felice, dans sa ville natale, il entreprit, à partir de 1841, des tournées artistiques qui lui valurent bien des triomphes, à travers l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre, l'Espagne, les États-Unis et l'Amérique du Sud.

SOCOTORA (Ile de) (V. *le* Dictionnaire). L'Angleterre a définitivement pris possession de cette île, qu'elle a rattachée au gouvernement d'Aden. Cap. Tamarida.

SODAR (Franz), peintre belge, né à Dinant en 1827, m. en 1900, donna d'abord des portraits et de grandes toiles historiques, mais ne tarda pas à se consacrer à la peinture religieuse. Au retour d'un voyage en terre sainte, Sodar fit de longs séjours à Assise, où il peignit pour le monastère des franciscains une suite de tableaux représentant dans leur état actuel les lieux témoins de la passion du Christ et les principaux sanctuaires visités par les pèlerins. Léon XIII lui décerna la médaille d'or réservée aux meilleurs artistes chrétiens.

SOMALIE ANGLAISE ou **SOMALILAND**, colonie et pays de protectorat, sur la côte africaine du golfe d'Aden, entre la Somalie française à l'O., l'Abyssinie au S., la Somalie italienne à l'E. Le littoral seul est effectivement occupé.

Berbera est la capitale administrative. Zeila est le port le plus fréquenté. La colonie a 176.000 kil. carrés et 300.000 habitants.

SOMALIE FRANÇAISE. De 1862 à 1887 la France a pris possession de la côte africaine du détroit de Bab-el-Mandeb et de la baie de Tadjoura, à l'O. du golfe d'Aden, sur l'océan Indien. Elle en a fait la colonie de la Somalie française, limitée au N. par l'Érythrée italienne, à l'E. par l'Abyssinie, au S.-E. par la Somalie anglaise. La superficie est évaluée à 120,000 kil. carrés, avec 200,000 hab. La capitale a été transférée en 1895 d'Obock à Djibouti, 15,000 hab., devenu, grâce à la construction du chemin de fer, le centre le plus actif du commerce avec l'Abyssinie, qui s'est élevé de 8 millions en 1900 à 54 millions en 1910, dont 33 millions pour l'exportation des tissus, des peaux, du café, du caoutchouc, de la cire, de l'ivoire, etc.

SOMALIE ITALIENNE. A la suite des explorations de Ferrandi, Bottego et Ruspoli, les Italiens ont établi leur protectorat sur la partie de la côte des Somalis, depuis le cap Ras et Khaïl, sur le golfe d'Aden, jusqu'à l'embouchure du Djouba, tributaire de l'océan Indien. Le territoire du protectorat limité à l'E. par la Somalie britannique, l'Abyssinie et l'Afrique orientale anglaise, a une superficie évaluée à 380.000 kil. carrés. La population, estimée par certains géographes à un million d'habitants, est réduite par d'autres à 400.000. Le port le plus fréquenté de cette côte inhospitalière est celui de Magdochou, au S.

SONIS (DE), général français, né en 1825, m. en 1887, élève de l'École de Saint-Cyr en 1844, était colonel de cavalerie au commencement de la guerre de 1870. Nommé, le 20 octobre, général de brigade et presque aussitôt promu général de division, il commanda la cavalerie du 17e corps à l'armée de la Loire. Après la bataille de Coulmiers, il devint commandant de ce corps, opposé vers Châteaudun au grand-duc de Mecklembourg, et fut rappelé le 30 novembre pour couvrir Orléans, tandis que les autres corps de l'armée de la Loire tentaient vers Pithiviers un mouvement offensif qui ne réussit pas. Pour protéger leur retraite, le général de Sonis, avec une seule division, composée des zouaves pontificaux du général de Charette, des francs-tireurs de Blidah et des mobiles des Côtes-du-Nord, disputa héroïquement à l'ennemi le village de Loigny, où le 37e régiment de marche soutenait depuis plusieurs heures une lutte inégale, 2 déc. 1870. Les Allemands finirent par l'emporter, grâce à la supériorité du nombre. Le général de Sonis fut grièvement blessé, en même temps que le général de Charette, et dut subir l'amputation d'une jambe. Aussitôt guéri, il reprit son service, montant à cheval avec une jambe de bois. Après la guerre, Thiers et Mac-Mahon lui confièrent plusieurs commandements importants. Il fut nommé membre du comité consultatif de la cavalerie et grand officier de la Légion d'honneur.

SOUDAN FRANÇAIS (*V.* SOUDAN *et* NIGER *dans le* DICT.). Lorsque l'issue désastreuse de l'expédition Flatters eut fait ajourner les études du chemin de fer transsaharien, tous ceux qui souhaitaient l'extension de l'influence française au Soudan revinrent aux idées du général Faidherbe : pour atteindre le Niger, il fallait partir, non de l'Algérie, mais du Sénégal. Dès 1880, le général Brière de l'Isle chargea le capitaine Galliéni, accompagné du docteur Bayol et d'un petit nombre d'officiers, d'aller conclure un traité avec le sultan de Ségo, Ahmadou, fils d'El Hadji-Omar, le chef des Toucouleurs, l'ancien adversaire de Faidherbe. (*V.* FLATTERS *et* FAIDHERBE *dans le* DICT., BRIÈRE DE L'ISLE *et* GALLIÉNI *dans ce* SUPPLÉM.) En 1882, le colonel Borgnis-Desbordes construisit le fort de Kita et, en 1883, celui de Bamakou, sur le Niger, mais il ne put empêcher le chef malinké Samory de fonder sur le haut Niger un empire plus redoutable que celui d'Ahmadou. De 1883 à 1886, l'insalubrité d'un climat funeste aux Européens, la difficulté du ravitaillement, la suspension des travaux du chemin de fer commencé entre le Sénégal et le Niger, enfin l'apparition d'un nouvel ennemi, le marabout Mahmadou-Lamine, entre Kayes et Bakel, forcèrent le lieutenant-colonel Boilève, le commandant Combes et le colonel Frey à rester sur la défensive, en construisant deux forts à Koundou et à Niagassola. La marche en avant fut reprise de 1886 à 1888 par Galliéni, devenu lieutenant-colonel : il ruina en une seule campagne la domination de Mahmadou-Lamine, qui fut pris et tué, conclut avec Ahmadou et Samory deux traités qui furent d'ailleurs mal observés, et organisa des missions militaires qui étendirent le protectorat français sur le Fouta-Djallon et atteignirent par la Mellacorée les côtes du golfe de Guinée. Le capitaine Binger, parti de Bamakou en 1887, traversa les États de Samory, qu'il rencontra près de Sikasso, visita la ville de Kong, la plus considérable de la boucle du Niger, celle d'Ouagadougou, et atteignit en mars 1889 le comptoir français du Grand Bassam, sur la Côte d'Ivoire. Pendant ce temps, le lieutenant Caron en 1887 et le lieutenant Jaime en 1889 descendaient le cours du Niger de Bamakou à Korioumé, le port de Tombouctou, où l'hostilité des Touareg les empêcha de débarquer. Galliéni n'était pas d'avis de pousser plus loin dans cette direction, ni de chercher à détruire pour le moment la domination d'Ahmadou, qui paraissait disposé à vivre en paix avec la France. Les campagnes heureuses des années précédentes et les traités de protectorat signés par nos explorateurs avaient ouvert du Sénégal au Niger, du Niger à Konakry, port de la Guinée française, et du Niger à la Côte d'Ivoire, une vaste zone à l'influence et au commerce de la France. Malheureusement dès 1884 les deux compagnies françaises du Sénégal et de l'Afrique équatoriale avaient été entraînées à vendre leurs comptoirs du bas Niger à une puissante compagnie anglaise, qui profita d'une clause obscure de l'acte de Berlin de 1885 (*V.* BISMARCK) pour fermer l'entrée du fleuve à nos négociants et à nos explorateurs. La convention du 5 août 1890 entre les deux gouvernements anglais et français reconnut à l'Angleterre, outre la région du bas Niger, la vallée de la Bénoué et le pays de Sokoto, et à la France la région située au nord d'une ligne tirée de Say sur le Niger à Barraoua, au nord-ouest du lac Tchad. A la suite de cette convention, le capitaine Monteil reçut la mission d'explorer les territoires qu'elle nous attribuait. Parti de Ségo en déc. 1890, avec l'adjudant Badaire et une faible escorte, il visita d'abord la boucle du Niger, rencontra près du roi Tiéba, notre allié et l'ennemi de Samory, le lieutenant Quiquandon, parcourut le royaume de Mossi, puis, se dirigeant vers l'est, il franchit le Niger à Say, en août 1891, passa par Sokoto et Kano, séjourna quelque temps à Kouka, capitale du Bornou, où il fut bien accueilli par le sultan Achem, longea la rive occidentale du lac Tchad jusqu'à Barraoua, et de là, traversant tout le Sahara du sud au nord, il atteignit l'oasis du Fezzan et le port de Tripoli sans avoir tiré un seul coup de fusil, déc. 1892.

Dans le Soudan occidental, le colonel Archinard, qui remplaça Galliéni en 1888, ne partageait pas l'opinion de son prédécesseur : la destruction des deux empires d'Ahmadou et de Samory lui paraissait le seul moyen d'établir solidement la domination française au Soudan. Il réussit contre le premier, lui enleva Ségo en 1890, Nioro en 1891, le chassa du Macina, où il s'était refait un petit royaume, et ruina complètement la puissance des Toucouleurs, 1893. Contre Samory, le colonel Archinard et les lieutenants-colonels Humbert, Combes et Bonnier ne furent pas aussi heureux. Dans 4 campagnes successives, ils lui infligèrent de sanglantes défaites, le chassèrent de ses États du haut Niger, mais ne purent ni le prendre ni anéantir son armée, à laquelle les Anglais de Sierra-Leone fournissaient des fusils et des munitions, 1891-1893. Cette guerre interminable et coûteuse mécontentait l'opinion. Le ministère Dupuy déclara que le gouvernement ne chercherait pas à faire de nouvelles conquêtes, et créa au Soudan un gouverneur général civil, auquel les chefs militaires furent subordonnés. Au moment où le gouverneur, M. Grodet, arrivait à Cayes, le lieutenant de vaisseau Boiteux, commandant des canonnières du Niger, débarquait à Kabara et enlevait par un coup de main la ville de Tombouctou (*V. ce mot*), 25 décembre 1893. Bloqué par les Touareg, il demanda des secours. Le colonel Bonnier, renonçant à atteindre Samory, se dirigea en toute hâte vers Tombouctou, où il entra le 10 janv. 1894. Il avait reçu en route une lettre du gouverneur lui enjoignant de s'arrêter, mais, en raison du danger que courait Boiteux, il crut devoir continuer sa marche. Le 15 janv., pendant une reconnaissance, les Touareg surprirent et massacrèrent le colonel Bonnier à Goundo, avec 11 officiers, 2 sous-officiers européens et 66 tirailleurs indigènes. Tombouctou fut sauvé grâce à l'énergie du capitaine Philippe et à l'arrivée d'une seconde colonne de secours, sous les ordres du commandant Joffre, qui vengea la mort de Bonnier par deux victoires sur les Touareg et les obligea à faire leur soumission. Le ministère Casimir-Perier, d'accord avec les Chambres, décida que l'on garderait Tombouctou. Malheureusement, Samory profita de l'éloignement de nos troupes pour reformer sa puissance au nord de nos établissements de la Côte d'Ivoire. Il s'empara du pays de Kong, région fertile et bien peuplée, où le capitaine Binger, dans sa seconde mission, et le capitaine Marchand avaient fait accepter le protectorat français en 1893. Une petite expédition, organisée au Grand Bassam et placée sous les ordres du lieutenant-colonel Monteil, en décembre 1894, reconquit, au prix de rudes combats, une partie du territoire perdu. Un changement de ministère l'arrêta dans sa marche. M. Ribot rappela Monteil, et les Français ne gardèrent que les postes de Tassali et de Kouadiokorou, mars 1895. Un décret du 16 juin réunit sous l'autorité d'un seul gouverneur général civil, M. Chaudié, toute l'*Afrique occidentale française*, comprenant, avec le Soudan, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et la Côte de Guinée. On abandonna presque aussitôt ce sys-

tème pour rendre à chacune des colonies son administration autonome, sous l'autorité directe du ministère des colonies. La suppression du poste de commandant en chef des forces françaises dans l'Afrique occidentale, en mai 1897, prouva une fois de plus le désir du gouvernement de renoncer à toute conquête nouvelle.

Cependant, pour tirer parti de nos acquisitions précédentes, conclure des traités avec les chefs indigènes et rendre le protectorat français effectif dans la zone d'influence que l'Europe **nous avait reconnue, il fallut multiplier les missions,** qu'on tâcha de rendre aussi pacifiques que possible. Quand ces **missions étaient insultées, dépouillées, retenues prisonnières ou** massacrées, on était bien obligé d'envoyer des soldats pour les secourir, les délivrer ou les venger. En 1895, le royaume de Timbo, dans le Fouta-Djallon, accepta le protectorat français; en 1896, une révolte éclate, il faut une expédition militaire pour assurer la soumission du pays. Le capitaine Voulet et le **lieutenant Baud négocièrent avec les chefs de l'intérieur pour relier le Dahomey à nos possessions du Soudan. Samory s'y opposa par la force. La guerre recommença en 1898 : le colo**nel Audéoud lui prit Sikasso en mai; le lieutenant Wœlfel anéantit son armée au combat de Tiafeso et lui fit 5.000 prisonniers. Samory, abandonné de presque tous ses partisans, réussit encore à s'échapper. Son camp fut enlevé le 19 par le capitaine Gouraud, et il fut fait prisonnier dans sa fuite par le lieutenant Jacquin. Interné au Congo avec un de ses **fils, il mourut en 1900.**

Sur le bas Niger, la jalousie des Anglais rendit inutiles le voyage et les négociations du capitaine Toutée. Ils exigèrent **en 1895 l'évacuation du poste d'Arenberg, qui nous aurait** assuré un débouché sur le fleuve, exploré l'année suivante de Tombouctou jusqu'à l'une de ses embouchures, à Forcados, par le lieutenant Hourst. — Sur le moyen Niger, dans le **voisinage de Tombouctou, de Sinder, de Say et dans le So**koto, des officiers et des explorateurs avaient été assassinés. **Les capitaines Voulet et Chanoine, chargés de punir ces atten**tats, **agirent avec une rigueur qu'aucun chef français n'avait** employée **jusque-là. Le gouvernement, averti, décida de leur enlever le commandement et chargea le colonel Klobb d'aller leur signifier sa décision. Quand les deux troupes se rencon**trèrent, Voulet ordonna de tirer sur le colonel et son escorte. Klobb défendit à ses hommes de riposter : il tomba frappé à mort, et le lieutenant Meynier fut blessé, 14 juillet 1899. Voulet entraîna Chanoine dans sa révolte, mais, le lendemain, ils furent assassinés par leurs propres soldats. Le capi**taine Joalland et le lieutenant Pallier prirent le commandement des tirailleurs, enlevèrent la ville de Sinder et punirent au Sokoto les assassins du capitaine Cazemajou et de l'interprète Olive.**

Pendant ce temps, de graves événements se passaient dans le **Baghirmi, au sud-est du lac Tchad, où le lieutenant Bre**tonnet avait réussi à pénétrer en septembre 1898 et avait été **bien accueilli. Un aventurier, Rabah, détrôna le sultan de ce pays et s'empara du pouvoir. Il surprit, en juillet 1899, la mission de Béhagle** (*V.* CONGO FRANÇAIS), dont le chef, retenu prisonnier pendant plusieurs mois, fut mis à mort par son ordre, et fit tuer quelque temps après le lieutenant Bretonnet et deux de ses compagnons. Rabah, encouragé, dit-on, par les Anglais, menaçait de devenir un second Samory. Les **diverses missions qui opéraient dans le voisinage du lac** Tchad reçurent l'ordre de porter tous leurs efforts contre lui. MM. Gentil et Rebillot le battirent à Kumo le 29 oct. 1899. MM. Foureau et Lamy, chargés en décembre 1898 d'une importante mission dans le Sahara, à travers le pays des Touareg, se trouvaient alors à Aghadès. Ils pénétrèrent à leur tour dans le Baghirmi et livrèrent une sanglante bataille aux indigènes. Le commandant Lamy fut blessé mortellement. La victoire resta pourtant aux Français, et Rabah fut tué. Les autres chefs s'empressèrent de faire leur soumission, 1900.

La convention du 21 mars 1899, signée avec l'Angleterre après l'affaire de Fachoda (*V.* CONGO FRANÇAIS), nous ferma la route du Nil et la région du Bahr-el-Ghazal. Elle traçait **approximativement sur la carte la limite du Soudan anglo-égyptien, aujourd'hui possession directe de l'empire britan**nique, et du Soudan français. Cette limite passe entre le Darfour, où les Anglais ont eu à soutenir une rude campagne pendant la Grande Guerre (en 1916), et le Ouadaï, dont l'occupation nous a coûté la vie du colonel Moll. La conquête définitive du Borkou (prise d'Aïn-Galaka), par le colonel Largeau, en nov. 1913, ne rencontra aucune opposition de la part de l'Angleterre. Autour du lac Tchad, des missions géographiques et militaires, comme celles du capitaine Varigault et du lieutenant Audoin, plus au nord, vers le Tibesti et dans le Sahara oriental, l'action énergique et l'administration vigilante du commandant Tilho eurent les plus heureux résultats pour la pacification, en attendant la mise en valeur. A **l'ouest, dans la vallée du Niger, plus anciennement soumise,** les progrès ont été plus rapides; le pays est plus riche et plus peuplé, plus rapproché de la mer, sillonné par un grand fleuve navigable à la montée comme à la descente pour des convois de barques lourdement chargées (voyages du commandant Lenfant, 1901-1903). Selon l'opinion d'un bon juge, le général Galliéni, le Soudan peut être pour la France une magnifique colonie d'exploitation. (*V.* AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE.)

E. D—Y.

SOULARY (JOSÉPHIN), poète, né à Lyon en 1815, m. en 1891, était le fils d'un négociant génois naturalisé Français. D'abord enfant de troupe, puis soldat au 48e de ligne, il signa **ses premières pièces de vers : Soulary, grenadier. Au sortir** du régiment, il entra comme expéditionnaire à la préfecture du Rhône, et il était devenu chef de bureau, lorsque Henri **Chevreau, alors préfet, le nomma bibliothécaire, pour lui assurer, avec un traitement convenable, les loisirs dont il avait besoin pour ses travaux littéraires. Malgré les encouragements de Jules Janin et de Sainte-Beuve, il ne voulut pas abandonner sa ville natale pour venir s'établir à Paris. C'était un homme bon, simple et modeste, en même temps qu'un lettré délicat, un versificateur d'une rare habileté et un poète d'un incontestable talent. Ses sonnets surtout resteront parmi les modèles du genre. On doit rappeler parmi ses œuvres les** ***Sonnets humoristiques,*** 1856-58, les ***Éphémères,*** les ***Figulines,*** le *Rêve*, l'*Escarpolette*, les *Nouveaux Sonnets*, 1864. Lors de la **guerre franco-allemande, il donna, dans un genre différent :** *Joli Mois de mai*, *Cantique du roi Guillaume*, *Pendant l'invasion*. En 1891, quelques semaines avant sa mort, l'Académie française lui décerna le prix Vitet. Ses funérailles furent célébrées **aux frais de la ville de Lyon.**

SPULLER (EUGÈNE), **journaliste et homme politique, né** à Seurre (Côte-d'Or) en 1835, m. en 1896, étudia le droit à la faculté de Dijon, se fit inscrire au barreau de Paris, mais s'oc**cupa surtout de combattre l'empire dans le *Nain jaune,* le *Journal de Paris,* la *Revue politique et littéraire.* Il s'attacha au parti** républicain avancé et soutint à Paris, lors des élections géné**rales de 1869, la candidature de Bancel contre celle d'Emile Ollivier. Spuller était dès cette époque l'ami intime de Gam**betta. Il sortit de Paris avec lui en ballon, le 7 octobre 1870, le suivit à Tours et à Bordeaux, où il seconda ses efforts pour l'organisation de la défense. En novembre 1871 Gambetta lui **confia la direction du journal *la République française,* dont il** fut, avec Arthur Ranc, un des collaborateurs les plus actifs. **Il fut élu député en 1876 par le IIIe arrondissement de Paris, vota l'ordre du jour des 363 et fut réélu le 14 octobre 1877 et** en 1881 dans la même circonscription. Lorsque Gambetta prit **la présidence du conseil, en 1881, il voulut l'avoir auprès de lui comme sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères. En 1883, Spuller devint vice-président de la Chambre. Aux élections de 1885 il échoua à Paris, mais fut nommé dans la Côte-d'Or, et réélu en 1889. On le trouve tour à tour ministre de** l'instruction publique dans le cabinet Rouvier en 1887, et ministre des affaires étrangères dans le cabinet Tirard, de février 1889 à mars 1890, au plus fort de la lutte contre le ***boulangisme.* Le département de la Côte-d'Or l'envoya siéger au Sénat en 1892. En 1893, il remplaça Jules Ferry comme président de l'Association nationale républicaine et contribua à la formation du ministère Casimir-Perier. Sans rien aban**donner de ses convictions républicaines, Spuller s'était peu à peu rapproché des modérés. La République lui paraissait **assez forte pour n'avoir rien à craindre des anciens partis. Il** souhaitait qu'elle fût libérale, tolérante, ouverte à tous ceux **qui exprimaient de bonne foi le désir d'y entrer. Tel fut le** sens de son fameux discours sur « l'esprit nouveau », qui sur**prit et irrita ses anciens amis politiques. Cependant Spuller n'avait fait que répéter, avec moins de précautions oratoires,** ce qu'avaient dit avant lui le président Carnot, Jules Ferry **et Gambetta lui-même. Les attaques dont il fut l'objet ne modi**fièrent pas son opinion. Il mourut à Sombernon, dans la Côte-d'Or, mais son corps fut ramené à Paris, où l'État se chargea de ses funérailles. MM. Rambaud, ministre de l'instruction publique, Poincaré, vice-président de la Chambre; Magnin, Waldeck-Rousseau, Ranc et Ferdinand Dreyfus prononcèrent son éloge.

On a de Spuller, outre de nombreux articles dans les journaux républicains : *l'Allemagne, du grand interrègne à la bataille de Sadowa*; *Petite Histoire du second empire à lire avant le plébiscite*; *Ignace de Loyola et la Compagnie de Jésus*; *Michelet, sa vie et ses œuvres*; *Conférences populaires*; *Figures disparues*, et quelques discours, publiés sous le titre de : *Au Ministère de l'instruction publique*.

STAMBOULOV (STEFAN), homme d'État bulgare, **né à** Tirnovo en 1853, m. en 1895, envoyé par sa famille à Odessa pour y faire ses études, s'échappa du collège et vint à Bucarest, où il vécut des leçons qu'il donnait, s'occupant beaucoup de politique et faisant passer en Bulgarie, malgré la police turque, des pamphlets dans lesquels il excitait ses com-

patriotes à la révolte. Pendant la guerre de 1877, il s'engagea comme volontaire dans l'armée russe, et lorsque le traité de Berlin, en 1878, érigea la Bulgarie en principauté vassale de la Porte, il se fit élire député à l'Assemblée constituante et fut considéré comme chef du parti libéral dans la *Sobranié* ou Chambre des députés, dont il devint président. Lorsqu'un coup d'État renversa Battenberg en 1885, Zankov forma à Sofia un gouvernement provisoire entièrement dévoué à la politique russe. Stamboulov se hâta de constituer à Tirnovo, avec Moutkourov et Karavelov, un gouvernement d'opinion contraire, qui s'empara de Sofia. Le prince Alexandre étant rentré en Bulgarie, Stamboulov s'efforça vainement de le décider à reprendre le pouvoir. Le 7 septembre 1886, la Sobranié nomma Stamboulov, Moutkourov et Karavelov régents pendant la vacance du trône. Stamboulov, devenu l'ennemi irréconciliable de la Russie, mit tout en œuvre pour faire élire prince le candidat qui pouvait lui être le plus désagréable, Ferdinand de Saxe-Cobourg-et-Gotha. Celui-ci le prit pour premier ministre et rechercha, suivant ses conseils, l'appui de l'Autriche et de la Porte. Le gouvernement intérieur de Stamboulov fut un despotisme odieux et sanguinaire qui n'épargna même pas plus ses anciens amis que ses adversaires politiques. Karavelov fut emprisonné; Zankov échappa à la prison par un exil volontaire. Un prétendu complot contre la vie du prince, dans lequel Stamboulov aurait bien voulu impliquer la Russie, coûta la vie au major Panitza et à bien d'autres victimes. Les étrangers n'étaient pas à l'abri de ses violences. Stamboulov se vantait de ce qu'il appelait sa fermeté. Ses flatteurs le comparaient à Bismarck, lui-même se croyait inamovible. Cependant en 1894 Ferdinand, effrayé de l'impopularité de son ministre, l'invita à donner sa démission et lui refusa la permission de quitter la Bulgarie. Le ministre disgracié prit une attitude d'opposition qui irrita vivement son successeur, Stoïlov, et le prince, qu'il traitait fort mal dans son journal, la *Svoboda*. Menacé de poursuites judiciaires, il dut fournir une caution de 35,000 francs pour conserver sa liberté. Le 15 juillet 1895, il fut assailli par trois inconnus dans une rue de Sofia, et mourut de ses blessures le 17, après d'horribles souffrances. Son corps était percé de quinze coups de yatagan; ses deux mains tranchées d'un coup de sabre. Ce crime donna lieu à toutes sortes de suppositions hasardées, qui n'épargnèrent ni le prince ni les nouveaux ministres. Il est plus vraisemblable de croire qu'il fut frappé par les amis de ses victimes.

STAPLEAUX (Léopold), auteur dramatique et romancier, né à Bruxelles en 1831, m. en 1891, avait dix-sept ans lorsqu'il fit représenter sa première pièce au théâtre de Verviers. Il s'établit à Paris en 1861 et donna à divers théâtres un grand nombre de pièces de tout genre. Son plus grand succès a été l'*Idole*, drame en quatre actes, en collaboration avec Crisafulli, 1875. Il a aussi publié un grand nombre de romans-feuilletons.

STRAUS, médecin et professeur, né à Dambach (Alsace) en 1845, m. en 1896, acheva à Paris ses études médicales commencées à Strasbourg, fut reçu agrégé en 1878, devint médecin des hôpitaux et professeur de pathologie expérimentale à la faculté de médecine de Paris en 1888. Partisan déclaré de la théorie microbienne de Pasteur, il l'appliqua dans ses observations et dans ses écrits. Il étudia successivement les microbes du charbon, de la tuberculose et du choléra, et fit partie, avec MM. Roux, Nocard et Thuillier, de la mission envoyée en Égypte pour observer et combattre cette dernière maladie.

SUD-AFRICAINES (Républiques). On désigne ainsi les deux anciennes républiques du *Transvaal* ou *République Sud-Africaine* proprement dite, et du Fleuve *Orange*. (V. TRANSVAAL, ORANGE *et* CAP. [illegible] *dans le* DICTIONNAIRE.)

L'annexion de la République du Transvaal aux possessions anglaises de la colonie du Cap, proclamée par le commissaire du gouvernement du Cap, sir Theophilus Shepstone, le 12 avril 1877, fut annulée en fait par la résistance victorieuse des Boers, en droit par le traité d'août 1881, qui maintenait seulement la suzeraineté britannique, et surtout par la convention de Londres du 27 février 1884, qui réduisait cette suzeraineté à un droit de contrôle sur les traités signés par le Transvaal avec les gouvernements étrangers, sauf avec les chefs indigènes et la République de l'Orange. Ce dernier traité fut ratifié le 8 août par les deux chambres du Volksraad, sur la proposition de Kruger, élu président de la République le 9 mai 1883 pour trois ans et toujours réélu depuis. Le Transvaal reprit [illegible] à cette époque le nom, qu'il avait autrefois porté, de *République Sud-Africaine*. Quant à la République de l'Orange, l'Angleterre ne chercha pas à l'annexer; mais lorsque les mines de diamants eurent été [illegible] sur son territoire, près du confluent du Vaal et de l'Orange, en 1867, les Anglais, sous l'ombre d'une [illegible] raison, occupèrent, en 1870, la région diamantifère de la rive droite du Vaal et, en 1871, celle de la rive gauche, où ils donnèrent aux établissements boers de New-Rush et de Klipdrift les noms de Kimberley et de Barkly, malgré les protestations de la République, qui invoqua vainement l'arbitrage de l'empereur d'Allemagne Guillaume Ier. A l'époque de la première guerre des Anglais contre les Boers, la population blanche des deux Républiques était encore peu considérable : la République de l'Orange comptait 61,000 habitants, et le Transvaal 55,000 habitants seulement. Les deux capitales, Bloemfontein et Prétoria, avaient, l'une 2,500, l'autre 4,140 habitants. En 1896, le Transvaal seul comptait 150,000 habitants boers et 60,000 *uitlanders* ou étrangers. L'unique cause de ce prodigieux accroissement était l'exploitation des mines d'or, connues depuis longtemps, mais qui ne donnèrent d'abord qu'un faible rendement, à cause de l'indifférence des habitants, du manque de capitaux et surtout de la difficulté des communications et des transports. De 1873 à 1883, la valeur de l'or exporté du Transvaal ne fut que de 8 millions et demi de francs. Cette situation se modifia brusquement vers 1887, lorsque des ingénieurs anglais, allemands et américains eurent constaté, après une étude sérieuse, la richesse extraordinaire des gisements d'or du Transvaal, qu'ils évaluèrent pour le moins à 25 milliards. Les capitaux affluèrent de tous les pays du monde; de puissantes sociétés s'organisèrent à Londres et dans la colonie du Cap, construisirent des usines, importèrent des machines et recrutèrent des travailleurs parmi les indigènes. La ville de Johannesburg s'éleva comme par enchantement au milieu des *gold fields* (champs d'or) du Witwatersrand, et sa population s'éleva, au bout de dix ans, à 100,000 habitants. D'autres mines furent découvertes et exploitées près de Heidelberg, de Klerksdorp, de Lydenburg, de Barberton, de Zoutpansberg, etc. Le rendement des champs d'or dépassa les espérances des plus optimistes. Il fut, dans le Witwatersrand, et pour la seule année 1890, de 3,918,000 fr., et dépassa, en 1895, 17 millions et demi de francs. Des chemins de fer, construits par des compagnies anglaises, relièrent bientôt Johannesburg par Bloemfontein à Capetown, par Heidelberg et Newcastle à Durban, le port de la colonie anglaise du Natal, et par Prétoria et Middelburg à la ville portugaise de Lourenço-Marquez, sur la baie Delagoa. Quatre compagnies anglaises de navigation et deux compagnies allemandes organisèrent des services directs et rapides entre Londres, Southampton et les ports de l'Afrique australe. On peut aller de Londres ou de Paris à Capetown en 18 jours et du Cap à Johannesburg en 48 heures par le chemin de fer, le prix total du voyage variant, selon la classe, de 1,300 à 450 fr. Les étrangers arrivèrent en grand nombre, non pas, comme autrefois en Californie ou en Australie, des aventuriers ou des « chercheurs d'or » d'une moralité douteuse, mais des ingénieurs, des contremaîtres, des ouvriers expérimentés, des employés de banque, des hommes d'affaires, des Allemands, des Américains, des Autrichiens, des Hollandais, des Français, surtout des Anglais venus du Cap ou d'Angleterre. L'élément boer craignit d'être submergé par cette invasion pacifique. Le président Kruger, d'accord avec les Chambres, chercha à prévenir ce danger en imposant aux *uitlanders* des conditions assez rigoureuses, en limitant leurs droits civils et en leur refusant tout droit politique, ce qui semblait assez naturel. L'exploitation des mines fut soumise à des règlements trop minutieux, et des droits trop élevés frappèrent les objets importés d'Europe, surtout la dynamite, dont les compagnies minières ne pouvaient se passer. De là un mécontentement réel et en partie fondé, qui servit de prétexte à l'intervention de l'Angleterre.

La véritable cause de cette intervention fut l'accord entre la politique *impérialiste* et conquérante du ministère Salisbury-Chamberlain et le programme non moins ambitieux de Cecil Rhodes, le « Napoléon du Cap », à la fois premier ministre du gouvernement colonial, administrateur de la *Chartered Company* et chef de la *Ligue des Afrikanders*, qui avait pris pour devise *l'Afrique aux Africains*. Cecil Rhodes acceptait cette devise, pourvu que ces Africains fussent en même temps des Anglais. Il se rallia l'un des premiers au fameux projet d'un chemin de fer anglais du Cap à Alexandrie. Tandis que le gouvernement de Londres étendait indéfiniment entre les grands lacs ses protectorats de l'Afrique orientale par l'occupation de l'Ouganda, de l'Ounyoro, de l'Ousoga, etc., de 18[illegible] à 1895, le gouvernement du Cap, par une série d'annexions plus rapides encore, atteignait dès 1891 les bords du Zambèze, s'emparait des territoires des Matabélé et des [illegible], au mépris des droits légitimes du Portugal, et rejoignait l'Afrique orientale anglaise par la construction d'une ligne télégraphique de Fort Salisbury au lac Nyassa. Les annexions du [illegible] dès le 1er septembre 1885, du [illegible] et celle du Bechuanaland, avec son chemin de fer poussé vers le nord jusqu'à Mafeking, celles du Zoulouland en 1887 et du

Souaziland en 1895, achevèrent d'envelopper les deux Républiques Sud-Africaines dans le cercle sans cesse resserré des possessions anglaises. L'accès de la mer leur était interdit. Les Boers ne pouvaient plus communiquer avec l'Europe que par l'intermédiaire des Anglais et des Portugais, ce qui revenait à peu près au même, puisque le Portugal ne conservait Lourenço-Marquez et la baie Delagoa qu'à la condition d'obéir en toute chose à l'Angleterre. Vers la fin de 1895, un véritable complot fut tramé pour mettre la main sur le Transvaal et surtout sur les mines d'or, entre Cecil Rhodes, M. Chamberlain, secrétaire d'État pour les colonies, et un groupe d'*uitlanders* mécontents : une petite troupe d'aventuriers et de soi-disant volontaires, recrutés pour la plupart parmi les soldats de police du Cap, franchirait, sous les ordres du docteur Jameson, la frontière du Transvaal ; les *uitlanders* leur livreraient Johannesburg, marcheraient avec eux sur Prétoria, proclameraient l'annexion du Transvaal, M. Chamberlain la ferait ratifier par le Parlement anglais et accepter par les puissances européennes comme une conséquence inévitable du mauvais vouloir des Boers à l'égard des étrangers. Jameson envahit brusquement le territoire de la République, mais il fut battu et fait prisonnier par les Boers à Krugersdorp, le 1er janvier 1896. L'arrestation de ses principaux complices empêcha à Johannesburg le soulèvement des *uitlanders*. Cette échauffourée causa une grande émotion en Europe. La conduite des Anglais fut unanimement blâmée, et Guillaume II adressa au président Krüger une dépêche de félicitations. Le ministère anglais désavoua le coup de force qui n'avait pas réussi, Cecil Rhodes donna sa démission de premier ministre du Cap et d'administrateur de la *Chartered*, Jameson et ses complices, jugés à Prétoria, condamnés à mort, mais graciés et mis en liberté par le président Krüger, se rendirent à Londres, où le gouvernement anglais leur intenta pour la forme un procès dérisoire : Jameson fut condamné à quinze jours de prison, juillet 1896. Une enquête parlementaire sur le rôle de la *Chartered Company* démontra la complicité de MM. Cecil Rhodes et Chamberlain, mais elle ne pouvait avoir aucune sanction, car ceux qu'elle aurait pu compromettre avaient pour eux le ministère, la majorité dans le Parlement, les journaux et l'opinion publique.

En 1898 et 1899, le gouvernement anglais, affectant la modération, négocia avec le Transvaal plusieurs projets de convention, dont le but était exactement le même que celui de l'expédition de Jameson : il s'agissait d'obtenir pour les *uitlanders* le droit de vote, sans naturalisation, et d'autres avantages qui auraient enlevé aux Boers toute autorité sur les habitants étrangers de leur territoire. Les contre-propositions du Transvaal furent raisonnables et modérées. Les Anglais ne voulurent rien entendre, surtout après la guerre hispano-américaine. L'exemple des Américains leur dictait la conduite à suivre : les Boers devaient se soumettre, sinon on les réduirait par la force, on leur prendrait leur territoire et leurs mines, comme les Américains avaient pris Cuba et les Philippines aux Espagnols. Londres eut ses jingoës, comme New-York, et sa « presse jaune », qui traitait la conquête du Transvaal de simple promenade militaire. Elle oubliait ou voulait ignorer que depuis le *raid* Jameson, le président Krüger avait eu le temps de mettre la République en état de se défendre. Dès 1897 il avait signé un traité d'alliance défensive avec Steijn, président de l'Orange. En 1898 il fit partir pour l'Europe, que lui-même avait récemment visitée, son secrétaire d'État, le docteur Leyds, avec la mission de sonder les dispositions des puissances à l'égard du Transvaal et d'acheter en France et en Allemagne le matériel de guerre qui lui manquait. En mai 1899, après la découverte d'un nouveau complot à Johannesburg et l'arrestation de sept officiers anglais, Krüger eut à Bloemfontein une entrevue sans résultat avec le gouverneur du Cap, sir Alfred Milner. Le 12 octobre, il adressa à l'Angleterre un ultimatum qui fut repoussé. Les hostilités commencèrent le 18, et le président Steijn déclara que l'Orange, fidèle à ses engagements, soutiendrait le Transvaal.

La configuration du pays n'est pas favorable à la grande guerre et rend très difficile la marche des armées. Elles y rencontrent tantôt des défilés étroits et tortueux, sillonnés par des rivières profondes et irrégulières, dominés par les sommets escarpés des *kopjes*, dont chacun peut être utilisé par la défense ; tantôt des plaines arides et désertes, où elles ne sauraient s'engager sans traîner derrière elles d'interminables convois. Les chemins de fer, encore fort éloignés les uns des autres, peuvent être aisément détruits, à cause du grand nombre des travaux d'art. Les Boers avaient l'avantage de combattre chez eux, sur un terrain qu'ils connaissaient beaucoup mieux que les Anglais. Très braves, excellents tireurs et merveilleux cavaliers, rompus à toutes les fatigues, pleins de confiance dans la justice de leur cause et dans la protection divine, les *Burghers*, au nombre de 30,000 environ, étaient armés de fusils à tir rapide et de canons à longue portée. Des volontaires d'Europe et d'Amérique, des Allemands, des Autrichiens, des Hollandais, des Belges, des Français, comme le colonel de Villebois-Mareuil (*V. ce nom*), vinrent en assez grand nombre combattre dans leurs rangs. Ils comptaient parmi leurs chefs de véritables hommes de guerre, le vieux Joubert, Cronje, De Wet, Louis et Christian Botha, etc. L'effectif des troupes anglaises, y compris les milices de Natal et du Cap, ne dépassait pas 20,000 hommes. Elles n'avaient pas encore reçu les renforts annoncés quand les Boers prirent l'offensive.

1re période de la guerre. Succès des Boers, octobre 1899-janvier 1900. — A l'ouest, le général Cronje assiégea à la fois Mafeking, dans le Bechouanaland, et Kimberley, dans le Griqualand-West. Lord Methuen, en essayant de secourir Kimberley, se fit battre à Belmont, 23 nov., et à Maggersfontein, sur la Modder, le 12 déc. Avec un peu plus d'initiative et d'expérience de la guerre, les Boers se seraient emparés de ces deux villes et auraient pris Cecil Rhodes, à Kimberley. Une tentative des Anglais pour envahir le territoire de l'Orange fut repoussée à Stormberg, où le général Gatacre perdit 800 prisonniers, 9 décembre. A l'est, Joubert franchit les monts Drakenberg au défilé de Laing's Nek, entra dans le Natal, battit et tua à Glencoe le général Symmons et assiégea le général White dans Ladysmith, fin d'octobre. Sir Redvers Buller essaya de dégager Ladysmith. Joubert le battit à Standsgate, le 21 oct., à Colenso, le 11 décembre, et lui infligea, lors de sa troisième tentative, le désastre du Spion-Kopje, sur la Tugela. Cette bataille dura du 24 au 29 janv. 1900, et coûta 2,500 hommes à Buller. Les Boers avaient fait tant de prisonniers qu'ils craignaient de ne pouvoir les nourrir. Ils envoyaient les officiers à Prétoria et mettaient en liberté les simples soldats. Ces nouvelles causèrent à Londres une consternation générale. On s'en prit aux généraux et au ministère de la guerre (*war office*), qu'on accusait d'imprévoyance et d'incapacité. Le gouvernement décida de porter l'armée d'Afrique à 150,000 hommes (50,000 autres la renforcèrent depuis). Mais pour atteindre ce chiffre, il fallut embarquer les régiments de la garde, dégarnir l'Irlande, où la police ne pouvait empêcher les meetings nationalistes en l'honneur de Krüger, où un conseiller municipal de Dublin proposait de conférer le droit de bourgeoisie au président du Transvaal. On fit appel aux volontaires des trois royaumes (la Cité de Londres en fournit quelques centaines) en leur promettant une solde fort élevée ; on demanda des contingents aux colonies, dont plusieurs, notamment le Canada, ne montrèrent aucun empressement. Le commandement en chef fut donné à lord Roberts, qui avait été longtemps à la tête de l'armée des Indes et s'était distingué dans la dernière guerre d'Afghanistan (*V. ce mot*), et on lui adjoignit comme chef d'état-major l'ex-sirdar Kitchener, « le héros d'Omdurman ». (*V.* KITCHENER *dans ce* SUPPLÉMENT.)

2e période. Succès des Anglais, janvier-juin 1900. — Dès son arrivée au Cap, le 11 janvier 1900, lord Roberts chargea le général French d'aller, avec des forces considérables, au secours de Kimberley. Les Boers levèrent le siège sans livrer bataille, 16 fév. Pendant ce temps, le général en chef envahit le territoire de l'Orange, occupa Jacobsdal et poursuivit Cronje, qui fit, en remontant la vallée de la Modder, une admirable retraite. Cerné par les Anglais dans son camp de Pardeberg, il résista pendant plusieurs jours à un effroyable bombardement, mais fut réduit à capituler avec 3,700 hommes, le 27 fév. Joubert, à cette nouvelle, leva le siège de Ladysmith et rentra dans le Transvaal. Krüger et Steijn demandèrent la paix, qui leur fut refusée. Les généraux boers n'essayèrent pas de défendre Bloemfontein, où lord Roberts entra le 13 mars. Ils se retirèrent vers le nord et commencèrent contre les Anglais de Bloemfontein et de Kimberley une guerre d'escarmouches et d'embuscades dans laquelle ils eurent souvent l'avantage. La mort de Villebois-Mareuil, tué à Boshof, près de Kimberley, fut vengée par deux victoires de De Wet. Joubert, mort de fatigue, fut remplacé comme général en chef par Louis Botha. L'activité des chefs boers et de leurs *commandos*, que le vieux généralissime de l'armée anglaise, le vainqueur des Achantis (*V. ce nom*), lord Wolseley, comparait à « un essaim d'abeilles », obligea lord Roberts à s'arrêter dans sa marche victorieuse. Au mois de mai seulement il passa de l'État de l'Orange dans le Transvaal, débloqua le 17 mai Mafeking, héroïquement défendu depuis le 18 oct. par le colonel Baden-Powell, occupa le 30 mai Johannesburg, et le 5 juin Prétoria. Les Boers avaient évacué ces deux villes sans essayer de les défendre et n'avaient pas tenté, comme le bruit en avait couru, de détruire ou d'inonder les mines. Ils ne renonçaient pas à la lutte. Krüger, réfugié à Lydenburg avec son gouvernement et le Volksraad, adressait aux Burghers une proclamation pour les exhorter à défendre leur indépendance jusqu'à la mort. Le combat de Lyndley, où les Boers détruisirent

tout un bataillon de volontaires protestants irlandais, le 31 mai, aurait dû convaincre les Anglais que la guerre n'était pas finie. Lord Salisbury et M. Chamberlain affirmèrent cependant que la conquête était terminée, que la pacification n'était plus qu'une opération de police militaire, et pour convaincre le public, qui avait accueilli avec un enthousiasme bruyant les derniers succès des armées anglaises, ils dictèrent à lord Roberts la fameuse déclaration proclamant l'annexion des deux Républiques, qui formeraient à l'avenir deux nouvelles provinces de l'Afrique australe anglaise. Ceux des Burghers qui ne déposeraient pas les armes ne seraient plus considérés comme belligérants, mais comme rebelles.

3e période. Les Boers se relèvent, juin-décembre 1900. — Loin d'intimider les Boers, la proclamation de l'annexion réveilla la colère de ceux qui avaient fait leur soumission. Beaucoup s'échappèrent de leurs villages et allèrent rejoindre leurs anciens *commandos*. De Wet, Ollivier, Delarey, Erasmus, Lucas-Meyer, divisant leurs forces, attirèrent et harcelèrent les Anglais dans toutes les directions à la fois, au sud de Bloemfontein, dans la direction du Cap, au nord-ouest vers Mafeking, à l'est vers le Natal, où Ollivier fut fait prisonnier ; au nord-est vers Kronstadt, Lydenburg, les défilés de la rivière du Crocodile et Komati-Poort, sur la frontière des possessions portugaises. Selon l'expression d'un ancien volontaire français, lord Roberts n'était vraiment maître, dans les Républiques *annexées*, que des lignes de chemins de fer. Encore étaient-elles souvent coupées par quelque *commando* boer, qui faisait dérailler les trains et s'emparait des wagons chargés de provisions. D'autres fois, les Boers se présentaient à l'improviste dans une ville occupée par un faible détachement anglais, le forçaient à capituler, se ravitaillaient à leur aise et disparaissaient avant que les garnisons voisines eussent le temps d'intervenir. De Wet se montrait partout, et il était partout insaisissable. Les journaux de Londres annonçaient deux fois par semaine que Botha négociait sa capitulation, et Botha ne capitulait jamais. Les troupes anglaises n'étaient nullement préparées à ce genre de guerre. Leur effectif était de beaucoup diminué par le renvoi des volontaires et des contingents coloniaux, qu'il avait bien fallu rapatrier, puisque la fin de la guerre avait été officiellement annoncée. Les ambulances et les hôpitaux regorgeaient de malades, fort mal soignés presque partout. Les généraux anglais, exaspérés, essayèrent de réduire les Boers par la terreur. Le seul moyen d'en finir avec eux, disait un journal de Londres, c'était de les traiter comme le général Weyler avait traité les Cubains. (V. ÉTATS-UNIS *dans ce* SUPPLÉM.) Roberts et Kitchener firent mieux encore : les prisonniers de guerre, Boers ou étrangers, furent déportés à Sainte-Hélène ; les fermes des Burghers qui avaient repris les armes, furent pillées et incendiées ; un corps de cavalerie, les *Brabant's horses*, fut spécialement chargé de ces dragonnades d'un nouveau genre ; les femmes et les enfants des Burghers absents ou suspects furent arrêtés et internés dans les villes, et le général Bruce Hamilton, commandant à Lydenburg, leur signifia, le 1er nov., que, « les vivres étant réquisitionnés, ils ne pourraient en obtenir qu'en les demandant aux autorités boers ». Des complots furent découverts ou inventés par la police anglaise, et l'on fusilla à Johannesburg un jeune officier étranger, coupable de s'être laissé tromper par un agent provocateur. Un volontaire italien qui avait tué dans une escarmouche deux cavaliers anglais fut pendu « pour complicité d'assassinat ». Quelques membres de l'opposition dénoncèrent à la Chambre des communes ces actes d'une odieuse barbarie. La majorité ne les écouta pas et se contenta des explications embarrassées des ministres. Les élections de 1900 furent un triomphe pour les *jingoes* encore plus que pour le parti conservateur. On afficha pendant la période électorale une lettre de lord Roberts, exhortant les loyaux sujets de la reine à achever par leurs votes le triomphe des armées anglaises, et l'on proclama que « tout électeur votant pour un candidat libéral était gagné — d'autres disaient vendu — aux Boers. Mais en Afrique, dans la colonie du Cap, les cruautés des généraux anglais causèrent une émotion profonde. Les colons d'origine hollandaise, même ceux qui étaient membres de la *Ligue des Afrikanders*, firent entendre d'énergiques protestations dans le Parlement de Capetown, dans les journaux, dans les meetings et jusque dans les églises. Une irritation plus vive encore régnait dans les campagnes, et des Anglais bien informés déclarèrent que si les généraux persistaient dans leur politique impitoyable, la moitié de la colonie du Cap se soulèverait contre l'Angleterre.

Cependant, en sept. 1900, on apprit que Krüger avait franchi la frontière portugaise et qu'il était à Lourenço-Marquez, logé dans le palais du gouverneur. On pensa qu'il s'avouait vaincu, qu'il renonçait à la lutte. Les déclarations du président Steijn et celles du docteur Leyds expliquèrent tout autrement sa conduite : Krüger avait obtenu du Volksraad un congé de six mois pour se rendre en Europe et laissait au Transvaal M. Schalk-Burgher, qui ferait l'intérim de la présidence et continuerait la guerre. La résolution du vieux président causa beaucoup de surprise en Europe et l'on se demanda s'il pourrait y donner suite. Sans doute les Portugais n'iraient pas jusqu'à le livrer à l'Angleterre, mais lui permettraient-ils de s'embarquer? Sous quel pavillon sortirait-il de Lourenço-Marquez, et les croiseurs anglais le laisseraient-ils passer? La reine des Pays-Bas, Wilhelmine, mit à la disposition de Krüger un vaisseau de guerre hollandais, le *Gelderland*. Il s'embarqua sans incident sur ce navire, passa par le canal de Suez et arriva le 22 nov. à Marseille, où une réception enthousiaste l'attendait. Le discours qu'il prononça en répondant à M. Pauliat, président du « Comité central français pour l'indépendance des Boers », exprima le but de son voyage et sa résolution de lutter jusqu'au bout : « Depuis l'expédition Jameson, dit-il, je n'ai jamais cessé de réclamer un ***tribunal d'arbitrage***, ce qui jusqu'ici m'a toujours été refusé... Je puis vous assurer que si le Transvaal et l'État libre d'Orange devaient perdre leur indépendance, c'est que les deux peuples boers auraient été détruits avec leurs femmes et leurs enfants. » Les mêmes ovations l'accueillirent à Avignon, à Lyon, à Dijon et surtout à Paris. Bien qu'il n'ignorât pas les sympathies de la France pour les Boers et pour lui-même, ces manifestations le touchèrent profondément. « Je suis comme un malade qui se sent mieux, disait-il. Depuis deux jours il me semble que je suis entré en convalescence. » Les journalistes anglais observèrent, en racontant le voyage de Krüger en France, une modération qui ne leur était pas habituelle. Ils constatèrent que « tout s'était passé correctement », sauf quelques contre-manifestations intempestives de leurs compatriotes à Marseille et à Paris. Ils ne trouvèrent pas mauvais que le président du Transvaal fût reçu à l'Élysée par le président de la République française, le 26 nov., avec les honneurs dus à un chef d'État, attendu, disaient-ils, que « l'annexion proclamée par lord Roberts n'avait pas été notifiée aux puissances européennes ». Le 28, M. Krüger, reçu à l'Hôtel de ville par les bureaux du Conseil municipal et du Conseil général de la Seine, exprima l'espoir que de telles réceptions « contribueraient à faire entrer dans l'âme des peuples le principe de l'arbitrage ». Quelques députés auraient voulu que le gouvernement français prît l'initiative de cet arbitrage et rappelaient que, suivant les décisions de la Conférence de la Haye (article 3 du protocole du 29 juillet 1899, qui fut, par une singulière coïncidence, publié dans le *Journal officiel* du 1er déc.), une semblable proposition ne devait pas être considérée par l'Angleterre comme « un acte peu amical ». M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, répondit qu'une telle démarche faite en ce moment ne pourrait être utile, et que, dans la diplomatie, « ce qui n'est pas utile risque d'être nuisible ». Mais la Chambre vota, le 29 nov., à l'unanimité de 559 votants, une adresse de respectueuse sympathie au président Krüger. Une adresse semblable fut votée le lendemain par le Sénat. En quittant Paris pour se rendre à Berlin, Krüger savait qu'il pouvait compter sur l'appui moral de la France. Il traversa sans s'y arrêter la Belgique, fut acclamé dans les gares de Charleroi, de Namur et de Liège, mais, à son arrivée à Cologne, une amère déception lui était réservée. Guillaume II lui fit remettre par le ministre d'Allemagne à Luxembourg une lettre dans laquelle il exprimait le regret de « ne pouvoir, en raison de dispositions déjà prises par lui, recevoir en ce moment *jetzt* la visite du *President* Krüger ». L'empereur, qui négociait un arrangement avantageux avec l'Angleterre au sujet des affaires de Chine, oublia ou ne voulut pas se rappeler sa dépêche du 3 janvier 1896. Ce désaveu de sa propre politique causa une impression fâcheuse en Allemagne. (*V. ce mot.*) Krüger, attristé, mais non découragé, résolut d'ajourner son voyage à Berlin et d'aller attendre en Hollande que Guillaume II fût disposé à le recevoir. Le peuple hollandais l'accueillit avec enthousiasme, la reine Wilhelmine et sa mère avec cordialité ; les ministres se montrèrent plus réservés et déclarèrent à la Chambre que la Hollande ne prendrait en aucun cas l'initiative d'un arbitrage. La Suisse fit la même réponse. La Russie, qui semblait favorable aux Boers, était immobilisée par une maladie de Nicolas II.

Depuis le départ de Krüger, l'énergique président Steijn, qui accompagnait les généraux, adopta une nouvelle tactique et une stratégie nouvelle, plus en rapport avec les principes actuels de l'art de la guerre. Le 23 nov., De Wet surprit la garnison anglaise de Dewetsdorp. Quelques jours après on apprit avec étonnement que lord Roberts était autorisé, « pour raison de santé », à rentrer en Angleterre et que Kitchener le remplaçait comme généralissime. Ce nouveau chef ne put empêcher Delarey de battre le général anglais Clements à Nooitgedacht ou Magaliesberg dans le Transvaal et d'intercepter les voies ferrées de Prétoria à Lourenço-Marquez et de Prétoria

au Cap, tandis que Louis Botha coupait celle de Prétoria à Durban et livrait la bataille sanglante et indécise de Vryheid, le 10 déc. De Wet, échappant sur le Caledon à la poursuite du général Knox, détruisit dans le défilé de Zastron, au S. de l'État d'Orange, la moitié de la cavalerie des *Brabant's horses*, 13 déc. L'agitation, dans la colonie du Cap, devenait inquiétante : le congrès des *Afrikanders*, réuni à Worcester, émit, malgré le gouverneur Milner, un vœu en faveur de l'indépendance des deux républiques. Selon le désir formel d'Édouard VII, qui désirait la paix, Kitchener engagea avec Botha des pourparlers qui n'aboutirent pas, mars 1901. Les Boers ne voulaient pas s'avouer vaincus : ils repoussèrent encore, en sept., l'ultimatum de Kitchener qui menaçait de déporter pour toujours ses prisonniers. Delarey fit prisonnier le général Methuen, à qui il rendit presque aussitôt la liberté. Malgré quelques escarmouches heureuses, les Boers sentaient qu'ils ne pouvaient résister plus longtemps. Ils n'avaient jamais eu plus de 80,000 hommes sous les armes, contre 200,000 Anglais. Il ne leur en restait que 18,000. Les autres étaient morts, blessés ou prisonniers. De nouvelles négociations s'engagèrent en mars 1902 : les conférences de Vereeniging aboutirent au traité du 3 juin 1902, dont les conditions furent modérées pour les vaincus. Les Boers reconnaissaient la souveraineté de l'Angleterre, mais, à défaut de l'autonomie que les ministres d'Édouard VII ne pouvaient leur accorder, ils obtinrent une amnistie générale et, dans un avenir rapproché, dès que la pacification serait complète, l'égalité des droits avec les colons anglais de l'Afrique australe. L'Angleterre a tenu ses promesses. Elle a permis aux *Afrikanders*, sans distinction d'origine, d'arrêter un projet d'Union Sud-Africaine anglaise, qui ne rencontra d'autre opposition sérieuse que celle de 600,000 colons anglais du Natal, et qui a été accepté par le parlement britannique. (V. AFRIQUE AUSTRALE ANGLAISE.) Les Boers ont été reconnus électeurs et éligibles au parlement de Cape Town. De Wet et Botha sont devenus ministres, en même temps que Jameson, et ont reçu un accueil enthousiaste quand ils sont venus à Londres pour fixer les termes d'une entente avec les autres ministres des colonies britanniques. — La paix a ramené la prospérité dans l'Afrique australe anglaise, et la production des mines d'or, un instant ralentie, n'a plus cessé de s'accroître, malgré le conflit soulevé au Cap et en Angleterre au sujet de l'emploi des ouvriers asiatiques, indiens et chinois. Elle s'élevait, en 1907, à 669 millions, en augmentation de 45 millions sur 1906. Le grand promoteur de l'expansion anglaise, Cecil Rhodes, est mort en 1902. Krüger est mort en Hollande le 14 juillet 1904. E. D—y.

SUD-OUEST AFRICAIN ALLEMAND. Ce territoire, occupé par les Allemands en 1884, s'étend sur l'Atlantique, de la Cunène au fleuve Orange, laissant à l'Angleterre l'enclave de Walfish Bay, le meilleur mouillage de cette côte inhospitalière. Il est borné au N. par la colonie portugaise d'Angola, à l'E. et au S. par l'Afrique australe anglaise. La superficie est évaluée à 835,000 kil. carrés, la population à 300,000 habitants, dont 14,890 blancs. La capitale est Windhoek, reliée par plusieurs lignes de chemin de fer à la région montagneuse du Nord, où l'on exploite des mines de diamants, de cuivre et de plomb, aux deux ports de Swakopmund et de Luderitzbucht, sur la baie d'Angra Pequeña, et au réseau anglais de la Colonie du Cap. Les soulèvements des Hereros, que les Allemands ont réprimés avec une cruauté inouïe, ont longtemps retardé la mise en valeur de cette colonie, dont le commerce s'est pourtant élevé en 1912 à 89 millions ; 48 pour l'exportation. (V. GRANDE GUERRE [LA].)

SUPPÉ (FRANZ DE), compositeur autrichien, né à Spalato (Dalmatie) en 1820, m. en 1895, renonça à suivre les cours de l'université de Vienne pour se livrer à son goût pour la musique. Son premier opéra-comique, *das Mädchen vom Lande*, représenté à Vienne en 1847, lui valut une réputation qui ne fit que s'accroître, lorsqu'il donna des morceaux symphoniques, des quatuors, des lieders, etc., devenus rapidement populaires. Son ouverture de *Poète et Paysan* fait partie depuis longtemps du répertoire de toutes nos musiques militaires, quand il fit représenter à Paris ses opéras-comiques de *Boccace* et de *Fatinitza*.

SUSBIELLE (BERNARD, BARON), général français, né à Rome en 1808, m. en 1893, servit longtemps en Afrique. Colonel en 1855, il se distingua à Solférino et fut nommé général de brigade en 1862. Pendant la guerre de 1870, il fit partie du 13e corps d'armée que Vinoy ramena de Mézières à Paris après la bataille de Sedan, et reçut à la suite de la journée de Champigny le grade de général de division. Ce fut lui qui, sous les ordres de Mac-Mahon, reprit aux gardes nationaux de la Commune les forts d'Issy et de Montrouge et une partie des quartiers de la rive gauche. Il était grand officier de la Légion d'honneur.

T

TAAFFE (ÉDOUARD, COMTE DE), homme d'État autrichien, né à Prague en 1833, m. en 1895, appartenait à une famille irlandaise fixée depuis longtemps en Autriche. Après avoir étudié le droit à Vienne, il entra dans l'administration en 1852, sous le ministère du prince Félix de Schwarzenberg. (V. *le* DICT.) Il exerça en Hongrie et en Bohême les fonctions de secrétaire, puis de conseiller de gouvernement. Au moment de la guerre de 1866, il était administrateur de la province de Salzbourg. Lorsque, après la transformation de la monarchie austro-hongroise, le régime parlementaire fut établi à Vienne et à Buda-Pest, Taaffe fut appelé, le 7 mars 1867, au ministère de l'intérieur dans le cabinet du comte de Beust (V. *ce nom*), et le 30 déc. au ministère de la défense du pays et de la sûreté publique dans le cabinet du prince Charles d'Auersperg. Dès les premières sessions du parlement autrichien, les libéraux allemands, qui avaient la majorité à la Chambre, soulevèrent de violents débats sur les questions politiques et religieuses et provoquèrent coup sur coup plusieurs crises ministérielles. Le 17 avril 1869, l'empereur chargea le comte de Taaffe de constituer un nouveau cabinet, avec les chefs de la majorité. Ce fut un ministère de combat. La loi scolaire qu'il fit voter fut vivement attaquée par le clergé. Le docteur Herbst, ministre de la justice, répondit par des condamnations sévères, que l'empereur désapprouva. Une nouvelle loi militaire provoqua des troubles graves en Dalmatie. Enfin les députés polonais et slovènes, soutenus par leurs collègues du Tirol, de l'Istrie et de la Bukovine, s'élevèrent avec force contre la politique allemande du ministère et donnèrent leur démission. Les députés tchèques refusaient de siéger à la Chambre de Vienne et persistaient à réclamer pour la Bohême une autonomie pareille à celle de la Hongrie. Les ministres n'étaient pas d'accord : Taaffe se retira avec plusieurs de ses collègues le 17 janv. 1870. Mais dès le 4 avril, il reprit le portefeuille de l'intérieur dans le cabinet formé par le comte Potocki. La dénonciation du concordat de 1855 et de nouvelles protestations des députés slaves amenèrent la chute de ce ministère, le 7 févr. 1871. Taaffe reçut, avec les titres de conseiller intime, de chambellan et de membre de la Chambre des seigneurs, le gouvernement du Tirol et du Vorarlberg. Les Tiroliens, ardents catholiques, refusaient d'appliquer la loi scolaire votée par les libéraux de Vienne. Il fallut dissoudre leur diète : la situation ne fit qu'empirer en Tirol et ailleurs, et l'on craignit des troubles sérieux. D'autre part, l'enthousiasme des libéraux allemands pour le nouvel empire germanique et leurs manifestations bruyantes en l'honneur de Guillaume Ier et de Bismarck inquiétèrent l'empereur, et l'amenèrent à changer l'orientation de sa politique intérieure, au moment même où la démission d'Andrassy (V. *ce nom* et FRANÇOIS-JOSEPH), partisan déclaré d'une alliance étroite entre l'Autriche et l'Allemagne, et son remplacement par le baron Haymerle modifiaient dans le même sens la politique extérieure. Le 12 août 1879, François-Joseph appela au pouvoir un ministère conservateur, catholique et fédéraliste et lui donna pour chef le comte de Taaffe. De nouvelles élections assurèrent au cabinet une majorité considérable, mais fort peu homogène, dans laquelle les catholiques allemands votaient avec les Tchèques, les Polonais et les Slovènes. Pendant 14 ans Taaffe réalisa des prodiges d'équilibre parlementaire pour empêcher sa majorité de se dissoudre, tandis qu'il tenait tête avec beaucoup d'habileté à la minorité libérale allemande. Les principaux actes de sa longue administration furent la reconnaissance de la langue tchèque comme une des deux langues officielles de la Bohême ; la

création d'une université tchèque à Prague, à côté de l'université allemande; la nouvelle loi scolaire de 1883, favorable aux écoles confessionnelles; la répression des menées anarchistes, contre lesquelles il fit voter la loi rigoureuse de 1884. D'accord avec l'empereur, il tenta sans succès d'arrêter les progrès des antisémites. La loi de réforme électorale qu'il présenta déplut à ses partisans, sans lui concilier ses adversaires. Ne pouvant plus compter sur sa majorité, il donna sa démission en 1893 et eut pour successeur le prince de Windischgrätz. Taaffe renonça dès lors à la politique. Il mourut le 29 novembre 1895, dans son château d'Ellischau.

E. D—y.

TAINE (Hippolyte-Adolphe), philosophe, historien et littérateur, né à Vouziers (Ardennes) en 1828, m. en 1893, fit ses études au collège Bourbon, remporta, en 1847, au concours général, le prix d'honneur de rhétorique, et en 1848 le premier prix de dissertation latine en philosophie. La même année, il fut reçu le premier à l'École normale, où il se distingua par la maturité de son esprit et l'originalité de la forme qu'il savait donner à ses idées. Lorsqu'il se présenta à l'agrégation de philosophie, ses juges furent unanimes à reconnaître ses brillantes qualités, mais ses tendances parurent dangereuses : il ne fut pas admis. On l'envoya comme professeur de 6e à Nevers, d'où il passa à Poitiers, puis à Besançon. En 1853, il fut reçu docteur ès lettres, et publia l'année suivante son *Essai sur Tite-Live*, qui annonçait un humaniste distingué en même temps qu'un historien philosophe. En 1860, il donna *La Fontaine et ses fables*, étude ingénieuse de critique littéraire, systématique jusqu'au paradoxe, qui présentait sous un aspect tout nouveau l'œuvre du fabuliste. Depuis plusieurs années, Taine n'appartenait plus à l'Université. Il avait donné sa démission pour se livrer sans contrainte à ses travaux philosophiques et littéraires. Ami de Littré et de Renan, il fut un des plus brillants disciples et un des plus ardents défenseurs de la philosophie positiviste. Après avoir écrit dans la *Revue de l'instruction publique*, il attaqua avec une grande vivacité l'éclectisme de Cousin et l'idéalisme de Jouffroy dans les *Philosophes français du dix-neuvième siècle*, 1856. Il donna ensuite ses *Essais de critique et d'histoire*, 1857; les *Écrivains actuels de l'Angleterre*, 1858; l'*Histoire de la littérature anglaise*, 1862, un de ses ouvrages les plus remarquables, que l'Académie française refusa de couronner, à cause des « tendances matérialistes » qu'elle attribuait à l'auteur; l'*Idéalisme anglais*, le *Positivisme anglais*, 1864; les *Nouveaux Essais de critique et d'histoire*, 1865; la *Philosophie de l'art en Italie*; *Voyage en Italie*; *Voyage aux Pyrénées*, 1866; *Notes sur Paris, ou Vie et opinions de M. Frédéric-Thomas Graindorge*, fantaisie satirique publiée dans la *Vie parisienne*, 1867; l'*Idéal dans l'art*, 1868, cours d'esthétique professé à l'École des Beaux-arts; l'*Art dans les Pays-Bas*, 1869; l'*Art en Grèce*; *de l'Intelligence*, 1870. En 1871 il aborda l'étude de l'histoire et de la politique contemporaines en publiant *Sur le suffrage universel et la manière de voter*. Il se prononçait avec sa franchise et sa vigueur habituelles contre le gouvernement démocratique, tel qu'il est conçu et pratiqué chez nous. Le même esprit se retrouve dans son *Histoire des origines de la France contemporaine*, dont le 1er volume, l'*Ancien Régime*, parut en 1875; le 2e, la *Révolution*, en 1878; le 3e, la *Conquête jacobine*, en 1882; le 4e, les *Gouvernements révolutionnaires*, en 1884. Ce grand ouvrage est plein de faits nouveaux, de documents inédits et d'aperçus originaux. Malgré les critiques passionnées dont il fut l'objet, l'importance de Taine ne peut pas plus être mise en doute que sa sincérité. Après avoir montré les excès de « l'anarchie spontanée » et décrit avec la précision minutieuse d'un naturaliste « la physiologie du jacobin », il voulut montrer que le despotisme de tous conduit fatalement au despotisme d'un seul. Son étude sur *Napoléon*, qu'il juge avec une grande sévérité, était pour lui la conclusion de ses études sur la France révolutionnaire. Pour lui, Bonaparte, consul ou empereur, n'est que le continuateur des Jacobins. Taine était membre de l'Académie française depuis 1878.

TCHECO-SLOVAQUE (République). V. Grande Guerre (la).

TEISSERENC DE BORT (Charles), homme politique, né à Châteauroux en 1814, m. en 1892, élève de l'École polytechnique, fut d'abord attaché au service des contributions indirectes. Député de l'Hérault en 1846, il rentra dans la vie privée en 1848, se tint à l'écart sous l'empire et s'occupa uniquement d'exploiter les propriétés qu'il possédait dans la Haute-Vienne. Les électeurs de ce département l'envoyèrent siéger à l'Assemblée nationale de 1871, où il fut un des chefs du parti républicain. Thiers l'appela en 1872 au ministère de l'agriculture et du commerce, où il resta jusqu'au 24 mai 1873. Sénateur inamovible lors de la création du Sénat, il redevint ministre de l'agriculture en 1876 dans le cabinet Dufaure. Démissionnaire au 16 mai, il siégea au centre gauche et fut nommé en 1878 à l'ambassade de Vienne, qu'il dut abandonner, par suite du mauvais état de sa santé, en 1880.

TEWFIK-PACHA (Mohammed), vice-roi d'Égypte, né en 1852, m. en 1892, fut proclamé khédive après l'abdication forcée de son père Ismaïl en 1879. Il avait fait son éducation en Égypte, sous la direction d'un Français, Jacquet-Bey. Bienveillant et loyal, il se fit aimer des Égyptiens et des Européens établis en Égypte. Il protégea leurs écoles, sans distinction de cultes et de nationalités. En juillet 1881, une insurrection militaire, dont le chef était Arabi-Pacha, le força de convoquer l'assemblée des notables et d'appeler au ministère Chérif-Pacha, qui ne put s'entendre avec les notables et donna sa démission en février 1882. Malgré l'intervention du sultan, suzerain de l'Égypte, Arabi s'empara du pouvoir, et une émeute sanglante éclata à Alexandrie le 11 juin. Beaucoup d'Européens furent tués ou blessés. Les autres se réfugièrent à bord des escadres anglaise et française. Pendant que Tewfik était retenu prisonnier par Arabi dans son palais de Rasettin, l'escadre anglaise bombarda Alexandrie, 11 juillet. Le général Wolseley fit débarquer ses troupes, dispersa les soldats d'Arabi à Tell-el-Kébir, 13 septembre, et entra au Caire le lendemain. L'Égypte tomba dès lors sous la dépendance de l'Angleterre. L'insurrection du Mahdi, en 1883, fit perdre au khédive ses provinces du haut Nil. Tewfik avait adopté presque entièrement la manière de vivre des Européens. Il n'avait qu'une seule femme, la princesse Emineh. Son fils Abbas-Pacha lui succéda. (V. Égypte *dans ce* Supplément.)

E. D—y.

THIERRY (Édouard), homme de lettres et administrateur, né en 1813, m. en 1894, débuta à 26 ans dans la littérature, publia quelques volumes de vers, des nouvelles et, à partir de 1836, des articles de critique dramatique. Bibliothécaire de l'Arsenal en 1848, il fut nommé par Napoléon III administrateur de la Comédie française, et conserva ces fonctions jusqu'en 1871. Lorsqu'il donna sa démission, Jules Simon lui confia de nouveau la direction de la bibliothèque de l'Arsenal, avec le titre de conservateur administrateur. Il ne prit sa retraite qu'en 1888. Édouard Thierry a beaucoup écrit. On lui doit la publication du très curieux *Registre de Lagrange*, édité par les soins et au nom des sociétaires de la Comédie française, les *Archives de la Comédie française*, *l'Histoire de la Comédie française pendant les deux sièges*, etc.

THOMAS (Léon-Benoît-Charles), prélat français et cardinal, né à Paray-le-Monial (Saône-et-Loire) en 1826, m. en 1894, était vicaire général de la Rochelle lorsqu'il fut appelé en 1867 au siège épiscopal d'Autun. Il prêcha plusieurs fois aux Tuileries devant Napoléon III. En 1883, il fut nommé archevêque de Rouen et publia en cette qualité plusieurs lettres pastorales très commentées, notamment sur *l'Alcoolisme* et sur *la Question sociale*. Mgr Thomas était du nombre des prélats qui pensaient que le clergé devait, selon les vues du pape Léon XIII, se rallier à la République. Il eut au sujet du *libéralisme* un démêlé assez vif avec l'évêque d'Angers, Mgr Freppel. (V. *ce nom.*)

THOMAS (Ambroise), compositeur, né à Metz en 1811, m. en 1896, était fils d'un professeur de musique. Il avait déjà montré de remarquables aptitudes pour l'art musical, lorsqu'il fut admis en 1828 au Conservatoire de Paris, où il eut pour maîtres Zimmermann, Dourlen et Lesueur et obtint un premier prix de piano, un premier prix d'harmonie en 1830 et le premier grand prix de composition musicale en 1832. Après trois ans passés en Italie et un voyage à Vienne, il donna pour son début à l'Opéra-Comique la *Double Échelle*, jouée deux cents fois. *Le Perruquier de la Régence*, *le Panier fleuri*, *Angélique et Médor*, *Mina et Berthe*, etc., reçurent au même théâtre un accueil favorable. Mais la réputation d'Ambroise Thomas date surtout du *Caïd* et du *Songe d'une nuit d'été*, 1849-1850, qui lui ouvrirent dès 1851 les portes de l'Académie des Beaux-arts. Sans renoncer au genre qui lui avait valu d'éclatants succès, il donna quelques œuvres d'une inspiration plus savante, où l'on retrouve d'abord l'influence de l'école italienne de Rossini et de Donizetti : *Raymond*, *la Tonelli*, *la Cour de Célimène*, *Psyché*, *le Carnaval de Venise*, *le Roman d'Elvire*, agréable opéra-comique, qui n'obtint pourtant qu'un demi-succès. A partir de 1860, il se rapprocha de la manière de Gounod, qui passait en ce temps-là pour un novateur. *Mignon*, œuvre charmante, pleine de douceur et d'une mélancolie rêveuse, devint rapidement populaire et est encore applaudie à l'étranger aussi bien qu'en France. *Hamlet*, 1868, qu'on appelle un « opéra philosophique », fut le second chef d'œuvre d'Ambroise Thomas, qui fut moins heureux en 1882 avec *Françoise de Rimini*. En 1889, il donna encore le ballet de *la Tempête*, qui figura au programme de toutes les représentations données pendant l'Exposition universelle. Depuis qu'il s'était consacré à la musique sérieuse, Ambroise Thomas traitait avec un peu trop de dédain les opéras-bouffes de sa

jeunesse. Les héritiers du librettiste Sauvage durent lui faire un procès pour l'obliger à laisser représenter, en 1874, son spirituel opéra-comique de *Gilles et Gilotin*. En juillet 1871, Jules Simon le nomma, à la place d'Auber, directeur du Conservatoire, où il était depuis longtemps professeur. Comme administrateur aussi bien que comme compositeur, Ambroise Thomas eut des adversaires qui ne lui épargnèrent pas les critiques. Mais ceux mêmes qui le combattaient ne pouvaient lui refuser leur estime ni leurs sympathies personnelles. On l'aimait, a dit Ernest Reyer, « pour la loyauté, l'honorabilité de son caractère et la délicatesse de ses sentiments ». Il avait été fait grand-croix le 13 mai 1894, le soir de la millième représentation de *Mignon*.

THOUMAS (Charles-Antoine), général et écrivain militaire, né à Laurière (Haute-Vienne) en 1820, m. en 1893, sortit de l'École polytechnique en 1847. Capitaine en 1849, il prit part à la guerre de Crimée. Lieutenant-colonel en 1868, il suivit à Tours en 1870 la délégation du gouvernement de la Défense nationale. Gambetta le nomma directeur de l'artillerie. En 1874, il fut général de brigade, inspecteur des poudres et salpêtres, et devint en 1878 général de division. Dans les loisirs que lui laissaient ses fonctions, il écrivit dans le *Temps* de remarquables articles militaires, et plusieurs ouvrages fort goûtés du public : *Capitulations*, ouvrage couronné par l'Académie française; les *Transformations de l'armée française;* le *Général Curély, histoire d'un cavalier de la grande armée*. Au moment de sa mort, il travaillait à une étude militaire et historique : *Paris-Tours-Bordeaux*.

THUROT (François-Eugène-Charles), philologue français, né à Paris en 1823, m. en 1882. Il était le fils et le neveu des hellénistes du même nom. En 1841, il entra à l'École normale, fut successivement professeur à Pau en 1844, à Reims, à Bordeaux, à Besançon, fut reçu docteur ès lettres en 1850 et obtint la chaire de littérature ancienne à la faculté des lettres de Clermont, 1854. En 1861 il fut appelé à Paris comme maître de conférences de grammaire à l'École normale supérieure, et chargé en 1869 du même enseignement à l'École des hautes études. Il fut élu en 1871 membre de l'Académie des Inscriptions.

On a de lui : sa thèse latine de doctorat sur un grammairien du moyen âge, Alexandre de Villedieu : *de Alexandri de Villa Dei doctrina, ejusque fortuna ;* sa thèse française : *de l'Organisation de l'enseignement dans l'Université de Paris au moyen âge;* — la révision de plusieurs textes d'Aristote : *Etudes sur Aristote, Politique, Rhétorique, Dialectique*, 1860 ; — la révision et l'annotation de la *Morale à Nicomaque*, traduite par son oncle François Thurot ; une édition et une traduction du *Manuel d'Epictète ;* une étude sur le commentateur *Alexandre d'Aphrodisias*, une collection d'*Extraits de divers manuscrits latins pour servir à l'histoire des doctrines grammaticales* du moyen âge, 1869 ; enfin une *Histoire de la prononciation française depuis le commencement du seizième siècle*, d'après les témoignages des grammairiens, 1881 ; le 1er volume seul a paru. G. H.

TINGUY (Charles, marquis de), homme politique, né à Nantes en 1813, m. en 1881, fonda sous Louis-Philippe le *Publicateur de la Vendée*, journal légitimiste, et fut élu par le département de la Vendée membre de l'Assemblée constituante en 1848, réélu à la Législative. Ce fut lui qui fit insérer dans la loi de 1850 sur la presse un article obligeant les journalistes à signer leurs articles. Cette disposition, qui ne se trouvait dans aucune des lois précédentes, a été observée jusque vers la fin du second empire.

TIRARD (Pierre-Emmanuel), homme politique, né à Genève de parents français en 1827, m. en 1893, fut employé des ponts et chaussées et chef de bureau du service de la navigation de la Seine. Il donna sa démission en 1851 pour fonder une maison de bijouterie. Républicain dès sa jeunesse, il soutint à Paris en 1869 la candidature de Bancel contre celle d'Émile Ollivier, fut nommé maire du IIe arrondissement après le 4 septembre et député de Paris aux élections du 8 février 1871. Il vota à Bordeaux contre les préliminaires de la paix, défendit courageusement sa mairie lors de l'insurrection du 18 mars, refusa de siéger à la Commune et porta lui-même sa protestation à l'hôtel de ville. Menacé d'arrestation, il se réfugia à Versailles et reprit sa place à l'Assemblée, où il vota la constitution de 1875. Membre de la Chambre des députés depuis 1876, il fut élu sénateur inamovible en 1883. Il était président de la commission des douanes, lorsque Jules Ferry l'appela en 1879 au ministère de l'agriculture et du commerce, où il resta jusqu'en nov. 1881. Il fut ministre des finances de 1882 à 1885, et deux fois président du conseil, de 1887 à 1888 et de 1889 à 1890, avec Constans comme ministre de l'intérieur. Ce fut sous son second ministère qu'eurent lieu le procès du général Boulanger et les élections générales de 1889. Tirard fut encore ministre des finances, 1892-1893, dans le cabinet Ribot. Malgré l'ardeur de ses convictions et sa vivacité naturelle, Tirard n'avait pas d'ennemis. Il est mort estimé et respecté de ceux qui l'avaient combattu.

TIRMAN (Alfred), homme politique et administrateur, m. en 1899, préfet des Ardennes après la révolution du 4 septembre, révoqué en 1873 après la chute de Thiers, rentra dans l'administration en 1876, fut préfet du Puy-de-Dôme et des Bouches-du-Rhône, et conseiller d'État en 1879. En 1881 il succéda à Albert Grévy (*V. ce nom*) comme gouverneur général de l'Algérie et conserva ces fonctions pendant dix ans. Élu sénateur par le département des Ardennes en 1892, il siégea parmi les républicains modérés. Il présida le conseil d'administration de la Compagnie de Paris-Lyon-Méditerranée et fut nommé grand-croix de la Légion d'honneur.

TISSERAND (François), astronome, né à Nuits (Côte-d'Or) en 1845, m. en 1896. Élève de l'École normale et agrégé de mathématiques en 1866, docteur ès sciences en 1868, il fut attaché à l'Observatoire, sous la direction de Le Verrier, en qualité d'astronome adjoint. En 1873 il fut nommé directeur de l'Observatoire de Toulouse, accompagna Janssen au Japon pour l'observation du passage de Vénus en 1876, et revint à Paris en 1883 comme professeur d'astronomie mathématique à la Faculté des sciences. A la mort de l'amiral Mouchez (*V. ce nom*), en 1892, il devint directeur de l'Observatoire de Paris. Membre correspondant de l'Académie des Sciences dès 1874, il en devint membre titulaire en 1878, et entra la même année au Bureau des longitudes. Tisserand était officier de la Légion d'honneur.

Ses principaux ouvrages sont : *Détermination des orbites des planètes 116 et 117 ; sur la Recherche de la planète perdue 99* avec Lœwy ; *Mouvement des planètes autour du soleil, d'après la loi thermo-dynamique de Weber, sur les Étoiles filantes, Observation des taches du soleil à Toulouse en 1874 et 1875 ; Recueil complémentaire d'exercices sur le calcul infinitésimal, Traité de mécanique céleste*, 1889-1896. La plupart de ces ouvrages ont été publiés d'abord dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*. On a encore de lui une édition complétée des *Tables de la lune* de Delaunay.

TOGO, territoire de la Guinée, sur l'Atlantique, entre la colonie anglaise de la Côte d'Or et les possessions françaises du Soudan et du Dahomey. Colonie allemande depuis 1884, le Togo avait, en janv. 1914, 90,000 kil. carrés avec un million d'habitants. La capitale est le port de Lomé; deux autres ports, Porto-Seguro et Petit-Popo. Le commerce s'élève à 26 millions, dont moitié pour l'exportation. Deux petites lignes de chemin de fer au départ de Lomé. (*V.* Grande Guerre [la].)

TOLAIN (Henri-Louis), homme politique, né à Paris en 1882, m. en 1897, d'abord ouvrier ciseleur, s'occupa de politique et adopta de bonne heure les idées socialistes. Le gouvernement impérial le nomma pourtant membre de la délégation ouvrière envoyée en 1862 à l'Exposition universelle de Londres. En 1864 il retourna dans cette ville pour concourir à la fondation de l'*Association internationale des travailleurs*, fut poursuivi, mais condamné seulement à 100 francs d'amende, en 1868, pour avoir fait partie d'une association non autorisée. Pendant le siège de Paris, il fut élu adjoint dans le XIe arrondissement et, lors des élections de 1871, représentant de la Seine à l'Assemblée nationale. Tout en se déclarant contre la Commune, il combattit en 1872 la loi contre l'Internationale et revendiqua pour les ouvriers le droit illimité d'association. En 1875 il vota la loi constitutionnelle. L'année suivante, il fut élu sénateur de la Seine, et devint questeur du Sénat en 1893. Le gouvernement le nomma membre de la délégation chargée de représenter la France à Berlin dans la « conférence ouvrière » de 1890.

TOMBOUCTOU, sur le Niger, ch.-l. de cercle dans l'Afrique occidentale française. (*V. ce mot* et *l'art.* Tombouctou *dans le* Dict.)

TOULMOUCHE (Auguste), peintre français, né en 1829, m. en 1890, élève de Gleyre, s'appliqua à reproduire les scènes de la vie familière et les élégances mondaines. Son talent lui assura bientôt une des premières places parmi nos peintres de genre. Ses tableaux les plus connus sont la *Terrasse* et la *Leçon*, 1855 ; la *Prière* et le *Château de cartes*, la *Montre ;* le *Coin du feu ;* le *Lendemain du bal ;* le *Fruit défendu ;* la *Liseuse ;* l'*Été ;* la *Bibliothèque*. On a aussi de lui un grand nombre de portraits.

TOURNIER (Édouard), helléniste et professeur, né à Besançon en 1831, m. en 1899, admis à l'École normale en 1850, professa dans plusieurs lycées de province, au lycée Charlemagne et au collège de Juilly. Lorsqu'il fut reçu docteur ès lettres en 1862, sa thèse française sur *Némésis et la Jalousie des dieux* lui mérita les éloges des hellénistes et des critiques. Il se consacra tout entier à l'étude, à la révision et à l'interprétation de textes grecs, et publia en 1867 une édition des *Tragédies de Sophocle*, accompagnée d'un savant et judicieux commentaire. Lors de la création de l'École des hautes études en 1868, Tournier y entra comme répétiteur de philologie grecque, devint directeur adjoint, et succéda à Waddington en 1894 comme directeur d'études. En 1872, il fut nommé maître de conférences à l'École normale supérieure et conserva ces fonctions jusqu'à sa mort. Il fonda en 1894 la *Société des humanistes français*, dont il fut le secrétaire général.

TOUSSENEL (Théodore), professeur, historien et litté-

rateur, frère d'Alphonse Toussenel (*V. le* Dict.), né en 1808, m. en 1885, fut professeur d'histoire pendant 20 ans au lycée Charlemagne, devint en 1857 censeur au lycée Bonaparte, et peu après inspecteur de l'académie de Paris. Ses occupations universitaires ne l'empêchèrent pas de collaborer, sous Louis-Philippe, au *Temps* et à la *Revue de Paris* jusqu'en 1842. Il avait publié dès 1838 un *Précis chronologique de l'histoire de France*. Depuis 1879, il entreprit de donner un cours complet d'histoire pour les classes supérieures en 4 volumes. Les trois premiers seuls ont paru de son vivant.

TRANSVAAL (République du). (*V. le* Dict. *et* Sud-Africaines [Républiques] *dans ce* Suppl.)

TRÉCUL (Lucien), botaniste, né à Mondoubleau (Loir-et-Cher) en 1818, m. en 1896, suivit les cours de l'École de pharmacie et devint interne des hôpitaux de Paris en 1841. Il consacra bientôt tout son temps à l'étude de la botanique et fut chargé en 1843 d'une mission scientifique aux États-Unis. Ses nombreux mémoires dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences* et dans les *Annales des sciences naturelles* sur l'anatomie et la physiologie végétales obtinrent un grand succès dans le monde savant. Membre de l'Académie des Sciences en 1866, il y soutint contre Pasteur en 1872 une longue et intéressante polémique au sujet des fermentations.

TRÉGARO (François-Marie), prélat, né à Peillac (Morbihan) en 1825, m. en 1897, aumônier de la marine, prit part à la campagne de Crimée et à la campagne de Chine, où il fut deux fois cité à l'ordre du jour, après la prise des forts de Takou et après la bataille de Palikao. Aumônier général de la marine et officier de la Légion d'honneur, il devint en 1873 vicaire général de Vannes, coadjuteur, puis évêque de Séez en 1882.

TRÉLAT (Ulysse), médecin et professeur, né à Paris en 1828, mort en 1890, fils du docteur Trélat, ministre des travaux publics en 1848, fut docteur en 1854, agrégé de la faculté de médecine en 1857, attaché en qualité de chirurgien à la Maternité et aux hôpitaux Saint-Antoine en 1864, de la Pitié en 1868 et de la Charité en 1872. Il devint la même année professeur de pathologie chirurgicale à la faculté de Paris, et membre de l'Académie de médecine en 1874. Trélat joignait à une grande habileté dans les opérations chirurgicales un rare talent d'exposition. La solidité de son enseignement et la clarté de ses démonstrations attiraient à ses cours un nombreux public d'étudiants français et étrangers. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

On a de lui, outre sa thèse sur la *Nécrose par le phosphore*, un grand nombre de mémoires sur diverses questions importantes de médecine et de chirurgie, notamment sur les *Hypertrophies du cœur*, 1869, des *Leçons de clinique chirurgicale*, professées à l'hôpital de la Charité, etc.

TRICOCHE, général, né à Châteauroux en 1824, m. en 1900, élève à l'École polytechnique, assista au siège de Rome en 1849, servit ensuite en Algérie et fit la campagne de Crimée. Lieutenant-colonel pendant la guerre de 1870, il rendit de grands services à l'armée de la Loire, à Coulmiers et pendant la désastreuse retraite de l'armée de l'Est vers la Suisse. Général de brigade en 1880, il fut nommé commandant de l'École d'application de Fontainebleau, puis directeur de l'artillerie au ministère de la guerre, général de division en 1883. C'est à lui qu'on doit l'organisation de la *Société de tir au canon*.

TRIPOLITAINE (*V. le* Dict.), colonie italienne comprenant tout l'ancien vilayet turc de Tripoli, entre la Méditerranée au N., l'Algérie et le Sahara français à l'O., l'Égypte et le désert de Libye à l'E. Superf., 1 million de kil. carrés; population évaluée à 1 million d'hab.; la capitale, Tripoli, en comptait 40,000 sous la domination turque, et le port de Benghazi 20,000. — *La conquête italienne*. Le 25 sept. 1911, le gouvernement de Rome (ministère Giolitti) adressa au grand vizir de Mahomet V, Kiamil-pacha, une note comminatoire, énumérant les actes d'hostilité et de haine commis par les autorités turques partout où les Italiens avaient des intérêts considérables, dans l'Asie Mineure, le long des côtes de la mer Rouge, mais surtout à Tripoli, où les vexations infligées aux sujets italiens entretenaient une atmosphère de provocation... journalières. Le changement de régime en Turquie (la révolution de 19[illegible]) [illegible]

politaine. Les journaux de Londres protestèrent violemment : si M. Asquith les avait écoutés, il aurait accordé à l'armée turque de Syrie le libre passage à travers l'Égypte. Ce qui surprit davantage, ce fut l'indignation et la colère de la presse allemande et autrichienne, même des journaux officieux, menaçant l'Italie de ne pas la laisser profiter de sa conquête et faisant appel à la solidarité des puissances pour le maintien de la paix en Orient. Les Turcs, à les en croire, allaient se ressaisir et s'apprêtaient à envahir la Grèce, dont le ministre, M. Venizelos, était dénoncé bien à tort comme le complice des ambitions italiennes. Entre ses alliés de Rome et ses amis de Constantinople, Guillaume II tint la balance égale. Tandis qu'au lendemain de la rupture, il acceptait avec empressement la mission de protéger les sujets et les intérêts italiens et télégraphiait en ce sens à son ambassadeur, les garnisons turques de la Tripolitaine et les groupements indigènes qui luttaient avec opiniâtreté contre les soldats de Victor-Emmanuel, reçurent pendant toute la guerre des armes et des munitions, des instructeurs et des chefs qui ne venaient certainement ni de France ni d'Algérie, comme les agents de la triplice tentèrent de le faire croire. Ils n'y réussirent qu'un instant. Quelques incidents fâcheux, provoqués par des officiers italiens germanophiles (arrestation des navires français *Carthage, Manouba, Tavignano*), tournèrent à la confusion de leurs auteurs. L'Italie n'attendit pas le jugement du tribunal de la Haye pour reconnaître la parfaite correction de la neutralité française. Cependant la guerre se prolongeait en Afrique. Incapables de reprendre la Tripolitaine. Les Turcs ne voulaient ni la céder, ni s'avouer vaincus. Les Italiens, écartant l'offre d'une médiation européenne, bombardèrent Beyrouth en fév. 1912, débarquèrent des troupes à Rhodes et dans d'autres îles de la mer Égée, et firent le 18 avril une démonstration contre les Dardanelles, que les Turcs barrèrent par un cordon de mines. Comme toutes les puissances protestaient contre la fermeture des détroits, le parti de la paix l'emporta à Constantinople. Moukhtar-pacha, grand vizir, en juillet 1912 engagea des négociations qui aboutirent le 16 oct. au traité d'Ouchy, près de Lausanne. La Tripolitaine était cédée à l'Italie en toute souveraineté, sous réserve de la suprématie religieuse du sultan ; la question des îles (Rhodes et une partie de la *Dodecanese*), que les Italiens continuaient d'occuper, serait réglée ultérieurement. Elle ne l'était pas encore, lorsque, le 21 août 1915, pour la seconde fois en quatre ans, l'Italie déclara la guerre à la Turquie. (*V.* Grande Guerre [la].)

E. D—y.

TROCHU (Louis-Jules), général et homme politique, né au Palais (Morbihan) en 1815, m. en 1896, admis à l'École de Saint-Cyr en 1835 et à l'École d'état-major, fut employé en Algérie jusqu'à la fin du règne de Louis-Philippe. Bugeaud le fit entrer dans son état-major particulier et obtint pour lui en 1846 le grade de chef d'escadron. Après la révolution de 1848, il se déclara républicain, refusa d'être officier d'ordonnance de Louis-Napoléon, vota *non* au plébiscite de décembre 1851 et ne fit pas mystère de son vote, qui ne l'empêcha pas d'être promu colonel en 1853 et général de brigade en 1854. Blessé devant Sébastopol, il fit la campagne d'Italie comme général de division et se distingua à Solférino. Il persistait néanmoins dans son attitude d'opposition, refusa le commandement de l'expédition de Chine en 1860, et restitua à Napoléon III un don de 20,000 francs offerts à la veuve de son frère. L'empereur n'épargna rien pour le gagner, le nomma inspecteur général de l'infanterie et grand officier de la Légion d'honneur. Son livre *l'Armée française en 1867*, critique en partie fondée, mais fort malveillante, de toute l'organisation militaire de l'Empire, obtint un grand succès auprès des opposants de toute nuance, surtout parmi les officiers mécontents. Au début de la guerre franco-allemande, Trochu demanda à l'armée du Rhin un commandement qui lui fut refusé. Après Reichshoffen et Forbach, le général de Palikao le nomma gouverneur de Paris et le chargea d'organiser la garde nationale mobile de la Seine. Sa proclamation du 18 août aux Parisiens plut aux républicains, parce que le nom de Napoléon III ne s'y trouvait pas. D'autre part, il promettait à l'impératrice régente de la défendre avec le dévouement d'un [illegible] Malgré la sympathie que lui [illegible] [illegible] la révolution du 4 septembre. Il la laissa faire [illegible]

forces le projet d'armistice négocié par Thiers à Versailles. (V. FRANCE *et* PARIS *dans le* DICT.) Le 31 octobre, assailli dans l'Hôtel de ville par les gardes nationaux qui voulaient proclamer la Commune, il courut les plus grands dangers et fut sauvé, ainsi que ses collègues, par quelques bataillons fidèles et les mobiles des régiments bretons. Il disait alors que Paris sauverait la France. Quinze jours après, il affirmait que la province pouvait seule sauver la capitale et traitait la défense de Paris d'« héroïque folie ». Après les batailles de Villiers et de Champigny (30 novembre-2 décembre 1870), le maréchal de Moltke lui envoya un officier pour lui annoncer les défaites de l'armée de la Loire. Malgré Jules Favre, Ernest Picard et le général Ducrot qui l'engageaient à ouvrir des négociations, Trochu, craignant par-dessus tout d'être comparé à Bazaine, répondit à l'envoyé allemand par d'inutiles bravades. Il déclarait qu'il avait « un plan »; comme il ne fit aucune tentative sérieuse pour l'exécuter, le « plan de Trochu » devint un sujet de plaisanterie pour les Parisiens. Les sorties, annoncées dès la veille par la fermeture des portes et un avis inséré au *Journal officiel*, étaient quelquefois heureuses, presque toujours sanglantes, et se terminaient invariablement par « une retraite en bon ordre ». Tandis que les journaux révolutionnaires lançaient contre lui de ridicules accusations de trahison, les plus modérés lui reprochaient de trop parler, de trop écrire et de ne rien faire : « Le général Trochu, disait le *Figaro*, a trempé sa plume dans le sang et son épée dans l'encre. » Jules Favre et Picard finirent par se déclarer contre lui et demandèrent qu'il donnât sa démission. Gambetta lui écrivait en décembre 1870 : « Sortez, si vous ne voulez pas laisser périr la France. La province fait écho au cri unanime de Paris et se demande pourquoi cette persistante inaction. » Trochu tenta de se justifier en alléguant des raisons militaires qu'il aurait dû prévoir avant d'accepter la responsabilité de la défense. Sur les instances d'Ernest Picard et du général Le Flô, ministre de la guerre, il tenta une dernière sortie, celle de Buzenval et de Montretout, le 19 janvier 1871, qui nous fit perdre inutilement 4,000 hommes. Après cet échec, la capitulation fut reconnue inévitable. Trochu, qui avait dit et fait afficher que « le gouverneur de Paris ne capitulerait pas », donna sa démission de gouverneur, céda le commandement de l'armée au général Vinoy, resta président du gouvernement de la Défense nationale, et eut encore à repousser de l'Hôtel de ville les émeutiers du 22 janvier. Ce fut lui qui confia à Jules Favre la mission d'aller négocier à Versailles la capitulation de Paris et l'armistice, 23-28 janvier. Trochu blâma le négociateur d'avoir stipulé que la garde nationale conserverait ses armes; il fut seul de son avis dans le conseil du gouvernement. Le 13 février, le gouvernement de la Défense remit ses pouvoirs à l'Assemblée nationale réunie à Bordeaux. La commission d'enquête nommée par cette Assemblée ne fut pas favorable au général Trochu. Élu pourtant député dans huit départements, il avait opté pour le Morbihan. En juin 1871, il répondit aux reproches de la commission dans un long discours, sommaire anticipé du livre qu'il publia un peu plus tard sur la *Défense de Paris*. Le meilleur argument de Trochu, c'était d'essayer de prouver qu'à sa place un autre n'aurait pas mieux fait. En juillet 1872, il parla en faveur de la loi qui établissait le service obligatoire et donna peu après sa démission de député. Depuis cette époque, Trochu vécut dans une profonde retraite, à Belle-Isle-en-Mer, dirigeant l'exploitation de ses propriétés, puis à Tours, où il mourut le 7 octobre 1896. M. Méline, président du conseil, dans une dépêche de condoléances adressée à la veuve du général, exprima les regrets du gouvernement pour la mort « d'un vaillant soldat qui avait servi son pays avec un ardent patriotisme et un absolu désintéressement ». Ce sont deux mérites qu'il est impossible de refuser au général Trochu.

TSCHAÏKOVSKY (PIERRE), célèbre compositeur russe, né en 1840, m. en 1893, directeur du Conservatoire de Moscou, acquit de bonne heure une grande réputation par ses opéras de *Mazeppa* et d'*Eugène Onéguine* et ses ballets de *Snegourotchka* et de *Casse-noisette*, son ouverture de *1812*, son poème symphonique de la *Tempête*, des suites d'orchestre, des concertos pour piano, etc. Ses œuvres, remarquables par l'éclat et le mouvement plus que par l'originalité, ont obtenu un grand succès à l'étranger et particulièrement en France, où Rubinstein les a le premier fait connaître, et où elles sont souvent jouées dans nos concerts.

TURGAN (FRANÇOIS-JULIEN), publiciste français, né en 1814, m. en 1887, interne des hôpitaux de Paris, obtint deux médailles d'or pour son dévouement lors de l'insurrection de juin 1848 et de l'épidémie cholérique de 1849. Il abandonna la médecine pour rédiger les articles scientifiques de l'*Événement*, puis du *Bien-Être universel*, journal créé par Émile de Girardin, fonda *la Ferme et l'Atelier*, pour la propagation des connaissances scientifiques, passa ensuite au *Moniteur*, mais ne tarda pas à s'occuper exclusivement du grand ouvrage illustré dont il avait entrepris la publication : *les Grandes Usines de France*, 11 vol.

On a encore de lui : *les Ballons*, 1851 ; [illegible] 1867 ; *Études sur l'Exposition universelle de* 1867, etc.

TURQUIE (V. *le* DICTIONNAIRE). Le long règne d'Abd-ul-Hamid, 1876-1909, sous quelque aspect qu'on le considère, fut désastreux pour l'Empire ottoman. En 1878 le traité de Berlin agrandit à ses dépens la Serbie, le Monténégro et la Roumanie, dont il dut reconnaître l'indépendance; la Bulgarie, érigée en principauté vassale, et la Roumélie orientale en province autonome échappaient en fait à l'autorité du sultan; la Thessalie était démembrée au profit de la Grèce, l'Arménie turque au profit de la Russie; la Bosnie et l'Herzégovine étaient occupées par les Autrichiens, l'île de Chypre « administrée » par les Anglais, qui mirent encore la main sur l'Égypte en 1882. Les succès militaires des Turcs sur les Grecs dans la guerre de 1897 (V. GRÈCE *et* GEORGES I^{er} *dans ce* SUPPLÉM.) ne leur procurèrent aucun avantage, pas même la pacification de la Crète. En 1898, l'empereur d'Allemagne fit avec l'impératrice Augusta-Victoria un fastueux voyage à Constantinople et à Jérusalem. A la suite des démonstrations amicales échangées entre Guillaume et le sultan, le résultat le plus clair de ce voyage fut d'affermir la situation des compagnies allemandes qui exploitaient la plus grande partie des chemins de fer de l'Asie Mineure, et de jeter les bases d'une alliance qui devait coûter cher à la Turquie. Dans l'affaire de la Bulgarie, Abd-ul-Hamid protesta avec les puissances contre l'élection de Ferdinand de Cobourg, et le reconnut en même temps qu'elles en 1896. Les relations de la Turquie avec la Roumanie, la Serbie et le Monténégro ne furent pas sérieusement troublées, malgré de graves désordres en Albanie et surtout en Macédoine, où la Russie, l'Angleterre et l'Autriche menacèrent plusieurs fois d'intervenir, l'Autriche surtout, qui cherchait un prétexte pour s'avancer vers Salonique. (V. FRANÇOIS-JOSEPH.) En 1908, tandis que Ferdinand de Cobourg, répudiant la vassalité turque, se proclamait *tsar de Bulgarie*, le comte d'Ærenthal notifia au sultan l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine. La triple entente n'appuyant pas la protestation de la Serbie, la Turquie n'eut qu'à s'incliner.

A l'intérieur, jamais l'Empire ne fut plus mal gouverné. Abd-ul-Hamid, qui ne manquait pas d'intelligence, manquait de volonté et surtout d'humanité. Les crimes commis par ses fonctionnaires et ses soldats dans les provinces, le massacre des chrétiens de Mouch, dans le vilayet de Bitlis, en 1894, exaspérèrent les Arméniens de Constantinople, qui, pour venger leurs frères, lancèrent des bombes dans les rues et s'emparèrent des bureaux de la Banque ottomane, où ils furent bloqués par les troupes turques. L'intervention des ambassadeurs des puissances occidentales sauva la vie aux auteurs du complot, qui purent s'embarquer librement. Mais la police turque fut impitoyable pour leurs compatriotes qui n'avaient pas pris part à ce mouvement. Elle barra l'une des rues habitées par les Arméniens et assomma tous ceux qui se hasardaient à sortir. Dans les provinces, les massacres recommencèrent : 25,000 Arméniens périrent de sept. 1895 à févr. 1896. Les Européens ne furent pas plus épargnés. Plusieurs missions catholiques et des missions protestantes américaines furent saccagées. On craignit un soulèvement général des musulmans à Constantinople, et les puissances obligèrent Abd-ul-Hamid à autoriser pour chacune d'elles l'entrée d'un second stationnaire dans le Bosphore et à décréter quelques réformes en faveur des Arméniens. L'attitude énergique de notre ambassadeur, M. Cambon, sauva la vie à un grand nombre de chrétiens. Son intervention valut à la France les remerciements de Léon XIII, qui déclina, en 1898, l'offre faite par Abd-ul-Hamid d'accréditer un agent diplomatique à Rome. En Arabie, des fanatiques musulmans assassinèrent à Djeddah, en 1895, trois attachés aux consulats de France, d'Angleterre et de Russie. Une révolte éclata dans l'Yémen en 1906. La construction d'un chemin de fer de Damas à la Mecque (achevé jusqu'à Médine) provoqua dans le Hedjaz des troubles que les Turcs furent incapables de réprimer. La détresse financière, la dilapidation des revenus publics et l'anarchie qui désorganisait tous les services, causèrent dans tout l'empire une irritation que le parti réformateur des *Jeunes Turcs* entretint habilement. Les chefs de ce parti, réfugiés dans les capitales de l'Europe occidentale, conspirèrent pour renverser un régime qui devait, suivant eux, précipiter la ruine définitive de leur patrie. Dès 1903 des comités révolutionnaires répandaient la terreur à Salonique en faisant sauter la Banque ottomane et le paquebot français *Guadalquivir*. Le sultan ne tint pas compte de ces avertissements. Sans cesser de tyranniser ses sujets, il s'aliéna les grandes puissances européennes par l'ajournement indéfini des réformes qu'elles lui demandaient

et par sa prétention de supprimer les postes étrangères dans l'Empire. En 1908, l'armée, qui n'était pas payée, se souleva et força Abd-ul-Hamid à rétablir, le 24 juillet, la prétendue constitution libérale de 1876. (*V. le* DICT.) Sa mauvaise foi irrita les *Jeunes Turcs*, qui étaient revenus en grand nombre à Constantinople et dominaient dans la chambre des députés, où la plupart des députés chrétiens les appuyaient. Le sultan, encouragé par les divisions des réformateurs et poussé par certaines influences étrangères (*V.* ALLEMAGNE, le rôle de Guillaume II n'a jamais été bien éclairci), tenta, au commencement de 1909, d'opérer une contre-révolution, en opposant au reste de l'armée les troupes qui tenaient garnison à Constantinople. De là un nouveau soulèvement militaire (mars-mai). L'armée de Macédoine, sous les ordres de Chevket-pacha, marcha sur la capitale, où elle ne rencontra que peu de résistance. Un *fetva* du cheik-ul-islam, provoqué par les chefs des *Jeunes Turcs*, permit à la Chambre de prononcer la déposition d'Abd-ul-Hamid, qui fut relégué à Salonique et remplacé, le 28 avril, par son frère Mohammed ou Mahomet V, né en 1844. Cette révolution servit de prétexte à de nouveaux massacres d'Arméniens dans les districts de Tarse et d'Adana et à un soulèvement des Albanais, opposés à toutes réformes. Cependant la transformation radicale de l'ancien gouvernement et les déclarations libérales des nouveaux maîtres de la Turquie produisirent en Europe une impression favorable, que les événements ne tardèrent pas à démentir. La tyrannie du comité *Union et Progrès* remplaça celle d'Abd-ul-Hamid ; les Turcs ne gagnèrent pas au change. Après de sanglantes représailles contre les partisans du régime déchu, les vainqueurs commencèrent à se disputer entre eux. Pendant quatre ans l'histoire intérieure de la « Turquie régénérée » n'offre qu'une succession de misérables intrigues, de complots et de coups d'État, auxquels les défaites turques dans la Tripolitaine (*V. ce mot*) fournirent des prétextes, et qui aboutirent pendant la guerre des Balkans (*V. ce mot*), alors que les Bulgares étaient à moins de 100 kilomètres de Constantinople, à la journée révolutionnaire du 23 janv. 1913 : le groupe le plus avancé, c'est-à-dire le plus ambitieux et le plus violent, des *Jeunes Turcs*, dirigé par Enver, ancien attaché militaire à Berlin, força le premier ministre Kiamil à donner sa démission ; le ministre de la guerre Nazim fut assassiné, et Chevket-pacha nommé grand-vizir. Le pouvoir réel appartint à Enver, devenu gendre du sultan, à Talaat, Djemal, Djavid, ce dernier flattant la France pour placer chez nous les titres d'un emprunt turc, les autres conspirant avec l'Allemagne, ne s'en cachant pas et demandant à Guillaume II des officiers (mission Liman von Sanders, *V.* ALLEMAGNE). La Triple entente ne vit pas le danger, ne voulut pas y croire, même en août 1914. Après l'incident significatif du *Gœben* et du *Breslau*, M. Asquith prenait encore au sérieux la neutralité de la Turquie, et ne se décida qu'au bout de trois mois à lui déclarer la guerre, le 3 nov. Pendant la durée des hostilités, Enver et ses associés conservèrent le pouvoir, imposant leur politique et dirigeant, sous le contrôle allemand, les opérations militaires. L'assassinat de l'héritier du trône, Yousouf Izeddin, le 1er fév. 1916, frappa de terreur les mécontents, les partisans de la paix qui étaient nombreux à Constantinople. Cependant les Anglais, qui avaient pris Bagdad en mars 1917, entrèrent à Jérusalem en décembre. « La débâcle turque était commencée, » et ne devait plus s'arrêter. Mahomet V étant mort le 4 juillet 1918, le premier acte de son successeur, Mahomet VI, fut de renvoyer les ministres germanophiles et d'appeler au pouvoir un modéré, Izzet pacha, qui conclut un armistice le 31 oct., et attendit que les Alliés voulussent bien faire connaître leurs conditions de paix à la Turquie. (*Pour les événements militaires et le traité, V.* GRANDE GUERRE [LA].) E. D—Y.

U

ULBACH (Louis), homme de lettres et journaliste, m. en 1889, avait débuté en 1845 par des nouvelles données dans le *Musée des Familles*. Après la révolution de 1848, il écrivit des articles politiques dans les journaux républicains, et partagea, en 1854, avec Laurent Pichat et Maxime du Camp la direction de la *Revue de Paris*, supprimée en 1858. Il écrivit au *Figaro* sous le pseudonyme de Ferragus, qu'il conserva en 1868, lorsqu'il fonda la *Cloche*, brochure paraissant une fois par semaine. Après l'établissement de la République, Louis Ulbach, qui l'avait toujours défendue, cessa de prendre une part active à la politique, mais continua d'écrire des articles littéraires, et fut, avec Jules Simon, un des fondateurs de la *Revue des Familles*. Parmi ses romans, le meilleur est *Monsieur et Madame Fernel*. Louis Ulbach, devenu conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, était depuis 1880 président de l'*Association littéraire et artistique internationale*.

UZÈS (Jacques de **CRUSSOL**, DUC D'), explorateur français, né en 1868, m. en 1893, s'embarqua à Marseille en avril 1892, avec MM. le lieutenant Julien, le docteur Hesse Pottier et Rogier, et cinquante tirailleurs. Il se proposait de traverser l'Afrique du Congo à l'océan Indien. Les voyageurs arrivèrent sans encombre à Brazzaville, en juillet. Mais les troubles qui venaient d'éclater parmi les indigènes de l'État indépendant du Congo les obligèrent à modifier leurs projets. Le duc d'Uzès, avec le lieutenant Julien, se porta vers le Nord, dans la région du haut Oubanghi, et rejoignit M. Liotard, qui s'apprêtait à venger la mort d'un autre explorateur, M. de Poumayrac, assassiné l'année précédente. Quand les deux missions réunies eurent sévèrement châtié les tribus coupables de ce meurtre, le duc d'Uzès voulut aller prendre possession du M'Bornou, qui nous était disputé par les agents de l'État du Congo. A peine arrivé à Brazzaville, où il comptait organiser cette nouvelle expédition, il fut atteint de la dysenterie et mourut à Cabinda (Congo portugais) le 20 juin 1893.

V

VACQUERIE (Auguste), littérateur, auteur dramatique et journaliste, né à Villequier (Seine-Inférieure) en 1819, m. en 1895, se passionna dès sa jeunesse pour les théories du romantisme, qu'il défendit dans le *Globe* et dans l'*Époque*, et devint le disciple et l'ami de Victor Hugo. Son frère, Charles Vacquerie, épousa la fille du grand poète en 1843 et mourut avec elle, la même année, noyé dans la Seine pendant une promenade en bateau. Auguste Vacquerie débuta dans la vie littéraire dès 1840 par un volume de vers intitulé : *L'Enfer de l'esprit*. Il se lia vers cette époque avec Paul Meurice et fit représenter avec lui à l'Odéon, en 1844, une *Antigone*, traduite librement de Sophocle, reprise depuis à la Comédie française. En 1848, son drame en vers *Tragaldabas*, qui n'était pas sans valeur, fut sifflé à la Porte-Saint-Martin. *Les Funérailles de l'honneur*, drame romantique, *Jean Baudry*, *le Fils*, *Jalousie*, reçurent un accueil plus favorable, de même que le beau drame de *Formosa*, représenté en 1889 à l'Odéon. Vacquerie écrivit encore des poésies, comme *Futura*, des articles de critique, des fantaisies semi-historiques, comme *Profils et Grimaces*, *Chateaubriand*, *les Miettes de l'histoire*, *Mes Premières Années de Paris*, etc. En politique l'ultra, et là, comme en littérature, il prit Victor Hugo pour modèle et pour maître. Il fonda avec

lui en 1848 l'*Événement*, qui, supprimé par Louis-Napoléon, reparut sous le titre de l'*Avènement du peuple*, jusqu'au coup d'État du 2 décembre. Exilé volontaire, il accompagna Victor Hugo à Guernesey, revint à Paris en 1869 et fut un des rédacteurs du *Rappel*, où écrivirent aussi, avec Charles et François-Victor Hugo, Paul Meurice et Henri Rochefort. Dans les dernières années de sa vie il se consacra exclusivement à la direction de ce journal et du *XIX^e Siècle*. Membre assidu et actif des diverses associations de journalistes républicains, Auguste Vacquerie avait mérité les sympathies de tous ses confrères, parmi lesquels il ne comptait que des amis.

VALLÉE (Oscar de), magistrat et homme politique, né à la Mothe-Saint-Héraye (Deux-Sèvres) en 1821, m. en 1892, étudia le droit à Poitiers et fut avocat dans cette ville jusqu'en 1848. Il entra alors dans la magistrature, devint avocat général à la cour impériale de Paris, premier avocat général et conseiller d'État en 1861. Après le 4 septembre, il se fit inscrire au barreau de Paris et fut élu sénateur inamovible. Par la loyauté de son caractère, la sincérité de ses convictions et son talent d'orateur, Oscar de Vallée s'était fait estimer même de ses adversaires politiques.

On a de lui : les *Manieurs d'argent* et l'*Éloge de Lamoignon*.

VANDERBILT (William-Henry), financier et spéculateur américain, né à New-York en 1821, m. en 1885, était fils d'un capitaine de la marine marchande qui mourut en 1877, laissant une fortune colossale, que son fils augmenta encore par ses entreprises industrielles et commerciales. W.-H. Vanderbilt était propriétaire de plusieurs mines et de nombreux puits de pétrole, qu'il exploitait dans la Pennsylvanie surtout. On l'appelait le « roi des chemins de fer », parce qu'il était le principal actionnaire de la plupart des grandes compagnies américaines et qu'il fixait à son gré le cours des actions et les tarifs de transport. Son hôtel, à New-York, était un véritable musée, où il avait réuni une foule d'œuvres remarquables des peintres modernes, et de l'école française en particulier. Sa fortune a été évaluée à plus de deux milliards.

VELA (Vincenzo), sculpteur italien, né en 1822, m. en 1891, est l'auteur de la plupart des statues qui décorent les places publiques de Turin. On lui doit notamment celles d'*Eugène de Savoie*, du *duc de Gênes*, de *Gioberti*, du *général Guillaume Pepe*. Sa réputation était grande en Italie et aussi en France, où l'on admira son *Spartacus*, à l'Exposition universelle de 1855, son *Napoléon mourant* à celle de 1867, et son groupe de *la France et l'Italie*, offert par les dames de Milan à l'impératrice Eugénie.

VERDI (Giuseppe), célèbre compositeur, né le 9 octobre 1813 à Roncole, près de Busseto, dans l'ancien duché de Parme, qui formait alors dans l'empire français le département du Taro, m. en 1901, était le fils d'un aubergiste. Il eut pour premier professeur de musique l'organiste de son village, Proversi, devint lui-même organiste de Busseto, étudia avec ses seules ressources l'harmonie, le contrepoint et la composition. En 1833, sur le conseil et avec l'appui d'un riche amateur, son compatriote Barezzi, il se présenta sans succès pour être admis comme élève au Conservatoire de Milan, et suivit dans cette ville les leçons de Lavigna, *maestro al cembalo*, au théâtre de la Scala. Son premier opéra, *Oberto conte di San Bonifazio*, fut bien accueilli à ce théâtre, en 1839, mais son second ouvrage, un opéra-bouffe intitulé *il Finto Stanislao*, n'eut qu'une représentation. Verdi, découragé par cet échec, resta trois ans sans écrire pour le théâtre. En 1842 il donna à Milan *Nabucodonosor*, œuvre inégale, mais d'une inspiration vigoureuse, dont le succès fut éclatant. Verdi, désormais célèbre, fit représenter, pendant les dix années qui suivirent, toute une série d'opéras, presque tous restés au répertoire des scènes lyriques italiennes : *i Lombardi*, à Milan, 1843 (cet opéra fut joué à Paris, en 1847, sous le titre de *Jérusalem*) ; *Ernani*, à Venise ; *i due Foscari*, à Rome ; *Giovanna d'Arco* ; *Alzira*, *Attila*, *i Masnadieri*, à Londres ; *il Corsaro*, *la Battaglia di Legnano*, *Luisa Miller*, *Stiffelio*, remanié et repris en 1857 sous le titre d'*Aroldo*. Les critiques qui n'aimaient pas Verdi, surtout le compositeur belge Gevaert, dans son *Histoire de la musique*, l'accusaient de manquer d'originalité et d'invention, d'imiter Rossini, Donizetti, Bellini, Mercadante. D'autres critiques, restés fidèles aux traditions de l'ancienne école italienne, lui reprochaient de trop viser à l'effet dramatique, de couvrir les voix par une orchestration trop bruyante et de négliger la mélodie. Le compositeur, sensible à ce dernier reproche, voulut prouver qu'il ne le méritait pas, en donnant trois ouvrages supérieurs à tout ce qu'il avait produit jusque-là, plus mélodiques, sans que l'intérêt dramatique eût à en souffrir, *Rigoletto*, à Venise, en 1851 ; *il Trovatore* (*le Trouvère*), à Rome, et *la Traviata*, à Venise, en 1852. En 1855, il fit représenter en français à l'Opéra de Paris *les Vêpres siciliennes*. *Simon Boccanegra*, joué à Venise en 1856, remanié en 1879, fut une première tentative de Verdi pour faire accepter au public italien quelques-unes des hardiesses novatrices de l'école allemande. Moins accentuée dans *un Ballo in maschera*, Rome, 1859, cette tendance reparut plus franche dans *la Forza del Destino*, à Saint-Pétersbourg, en 1863. Elle l'emporte définitivement dans les opéras de sa dernière manière, qui sont incontestablement ses chefs-d'œuvre, *Don Carlos*, 1867, et *Aïda*, 1872, dans sa belle tragédie lyrique d'*Otello*, 1889, et dans le charmant opéra-bouffe de *Falstaff*, qu'il fit représenter à la Scala de Milan en 1893, puis à l'Opéra-Comique de Paris. Il avait alors 80 ans. Outre ses opéras, Verdi a laissé un grand nombre d'autres compositions musicales, notamment un *Requiem* justement admiré. Les Italiens étaient fiers de son talent et de sa gloire. Bien qu'il ne se fût jamais mêlé à la politique active, son nom fut adopté comme signe de ralliement par les patriotes ennemis de l'Autriche. VERDI signifiait pour eux *Vittorio-Emmanuele, Re D'Italia*. La censure autrichienne ne pouvait les empêcher d'adresser au compositeur les hommages destinés à leur futur libérateur. Le *Miserere* du *Trouvère* devenait, par une interprétation ingénieuse, à laquelle l'auteur n'avait jamais pensé, le cri d'angoisse de l'Italie esclave de l'étranger. En 1859 il fut élu membre de l'Assemblée provisoire de Parme ; en 1861, membre de la Chambre des députés de Turin, qui proclama Victor-Emmanuel roi d'Italie. Ce prince le nomma sénateur en 1874, et chevalier de l'ordre de l'Annonciade, honneur réservé aux princes et aux dignitaires du plus haut rang. Verdi fit de fréquents séjours à Paris, où il comptait beaucoup d'admirateurs et d'amis. Dès 1864 il fut élu membre associé de l'Académie des Beaux-arts, en remplacement de Meyerbeer. Il était grand-croix de la Légion d'honneur. Verdi mourut à Milan, le 27 janvier 1901. Suivant ses dernières volontés, ses funérailles furent très simples, sans appareil officiel, sans discours et sans musique. Mais le roi Victor-Emmanuel III, ses ministres et les Chambres italiennes honorèrent sa mémoire par des démonstrations publiques, auxquelles s'associèrent plusieurs gouvernements étrangers. Le Sénat italien décida que le buste de Verdi serait placé dans la salle de ses séances.

VERLAINE (Paul), poète, né à Metz en 1844, m. en 1896, débuta dans la littérature par un recueil de vers intitulé *Poèmes saturniens*, 1866. Il donna ensuite les *Fêtes galantes*, la *Bonne Chanson*, 1870 ; *Jadis et Naguère*, *Parallèlement*, 1889 ; *Sagesse*, 1881 ; *Liturgies intimes*, 1885 ; etc. L'irrégularité de sa vie et l'immoralité d'une partie de ses œuvres, qui ne forment pas moins de vingt volumes, ne lui permirent pas d'acquérir la réputation à laquelle il aurait eu droit par son talent. Ses amis eurent un instant la pensée de poser sa candidature à l'Académie française après la mort de Leconte de Lisle. Pauvre et malade pendant ses dernières années, Verlaine a plus d'une fois trouvé dans ses souffrances une inspiration plus noble et plus haute. Plusieurs de ses compositions, pleines d'une résignation et d'une piété mystique, forment un étrange contraste avec ses autres ouvrages. Un monument lui a été élevé dans le jardin du Luxembourg.

VERNEUIL (Aristide-Auguste-Stanislas), chirurgien et professeur, né à Paris en 1823, m. en 1895, docteur et agrégé de la faculté de médecine en 1853, dirigea le service chirurgical dans les hôpitaux de Lourcine (auj. Broca), du Midi (auj. Ricord), de Lariboisière et de la Pitié. Nommé professeur de clinique chirurgicale, il fut élu membre de l'Académie de Médecine en 1869 et membre de l'Académie des Sciences. Il faisait également partie de la Société de chirurgie et fut président de l'Association française pour l'avancement des sciences. On a de lui de nombreux ouvrages de médecine et de chirurgie, entre autres : *Mémoires de chirurgie* ; *la Locomotion du cœur* ; *le Système veineux* ; *Traité de chirurgie réparatrice* ; *Études expérimentales et cliniques sur la tuberculose*, 1887 ; etc. Ses livres et son enseignement lui avaient acquis une grande autorité parmi les médecins français et étrangers. Il était commandeur de la Légion d'honneur.

VÉRON (Eugène), homme de lettres et journaliste, m. en 1889, élève de l'École normale et agrégé des lettres, abandonna l'enseignement pour le journalisme, dirigea en 1868 le *Progrès de Lyon*, fonda dans cette ville en 1871 la *France républicaine*, supprimée par le gouvernement de Mac-Mahon, et devint en 1875 directeur de l'*Art*, revue hebdomadaire illustrée. On a de lui des études intéressantes d'économie politique : *Des Associations ouvrières de production, de consommation et de crédit*, etc. ; et deux ouvrages historiques dont le second n'a rien perdu de son actualité : *Histoire de la Prusse depuis Frédéric II jusqu'à Sadowa* ; *Histoire de l'Allemagne depuis Sadowa*.

VICTORIA I^{re} (Victoria-Alexandrina), reine du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande et de ses colonies et dépendances en Europe, Asie, Afrique, Amérique et Océanie, impératrice des Indes, née au palais de Kensington, à Londres, le 24 mai 1819, m. au château d'Osborne (île de

Wight) en 1901, était la fille d'Édouard-Auguste, duc de Kent (*V. ce nom dans le* Dict.), quatrième fils de George III et de Marie-Louise-Victoria de Saxe-Saalfeld-Cobourg. Le tableau ci-dessous explique comment elle fut appelée à monter sur le trône d'Angleterre.

La princesse Victoria n'avait pas encore un an lorsqu'elle perdit son père, m. le 23 janvier 1820. Elle fut élevée avec le plus grand soin sous la direction de la duchesse de Kent, sa mère, femme instruite et sérieuse, et de son oncle maternel, Léopold de Saxe-Cobourg, qui devint roi des Belges en 1831. La baronne de Lehzen et plus tard la duchesse de Northumberland présidèrent à son éducation. Elle étudia les langues modernes et même le latin, qu'elle apprit volontiers, le dessin, la musique et la botanique. En 1830, à l'avènement de son oncle Guillaume IV, qui n'avait eu que deux filles mortes en bas âge, Victoria fut déclarée héritière présomptive (*heir apparent*) de la couronne. Guillaume IV, d'accord avec la duchesse de Kent, voulut que la future reine acquît une parfaite connaissance de l'histoire et des institutions du pays qu'elle devait gouverner. Un des hommes d'État les plus illustres du parti libéral, lord Melbourne, fut chargé de son éducation politique. En 1832 on fit visiter à la princesse les principales villes de l'Angleterre. Elle venait, à dix-huit ans, d'être proclamée majeure, le 24 mai 1837, lorsque, dans la nuit du 20 au 21 juin, le marquis de Conyngham, lord chambellan, et l'archevêque de Canterbury vinrent l'éveiller, à 4 heures du matin, au palais de Kensington, pour lui annoncer que Guillaume IV était mort à Windsor et qu'elle était reine d'Angleterre. Très émue, mais nullement troublée, elle prit possession des fonctions royales avec une aisance qui frappa d'étonnement les vieux conseillers de Guillaume IV. Elle déclara au conseil privé qu'elle voulait être appelée Victoria Ire, et elle assista d'une fenêtre du palais de Saint-James à la proclamation solennelle de son avènement. Le 28 juin 1838 la reine fut couronnée à Westminster avec le cérémonial accoutumé. L'enthousiasme fut très grand à Londres, et tous les gouvernements de l'Europe accueillirent le nouveau règne avec une faveur marquée. On espérait qu'il serait pacifique : deux illustres combattants de Waterloo, Wellington et Soult, qui représentait la France, s'étaient embrassés le jour de son couronnement.

1re période du règne de Victoria, 1837-1848. — Au moment de la mort de Guillaume IV, les whigs étaient au pouvoir depuis deux ans, avec Melbourne et Palmerston. Victoria conserva ce ministère, qui avait toutes ses sympathies. Les tories lui en firent un crime, affectèrent de la traiter comme une petite fille (on ouvrit une souscription pour lui offrir une corde à sauter) et obligèrent ses ministres whigs à donner leur démission en mai 1839. Sir Robert Peel, chargé de former un nouveau cabinet, demanda, selon l'usage, à la reine le renvoi des parentes des ministres démissionnaires qui étaient attachées à son service. La reine refusa et garda ses ministres whigs, malgré le parlement. Les tories se vengèrent en la sifflant aux courses d'Ascot, mais sa résistance dans cette puérile querelle des *Bedchamber women* (femmes de la chambre à coucher) fut approuvée par la majorité des Anglais. Victoria ne montra pas moins de résolution en écartant de ses conseils, avec tout le respect possible, la duchesse de Kent, sa mère, et en choisissant pour époux son cousin germain, le prince Albert de Saxe-Cobourg-et-Gotha. Ce mariage, souhaité et préparé dès 1836 par le roi des Belges Léopold Ier, avait été retardé par l'opposition de Guillaume IV. Il fut officiellement annoncé le 16 janv. 1840 et célébré le 10 fév. suivant au palais de Saint-James. Les tories, mécontents de cette union, accueillirent fort mal le *prince consort*, lui refusèrent le titre de pair d'Angleterre, réduisirent sa liste civile à 150,000 livres sterling au lieu de 250,000 que la reine demandait pour lui, et allèrent jusqu'à révoquer en doute la sincérité de ses convictions protestantes, sous prétexte que plusieurs de ses neveux étaient catholiques. Les princes de la famille royale et même les membres de la Chambre des lords lui contestèrent le premier rang après la reine dans les cérémonies publiques. Pour l'y maintenir, la reine dut invoquer la prérogative royale. L'affection et la confiance qu'elle témoignait publiquement à son époux lui attirèrent de nouvelles attaques de la part des tories. La réserve et la prudence du prince consort, qui se résignait à « n'être que le mari, et non le maître de la maison », triomphèrent lentement et difficilement de leur mauvais vouloir. La naissance de son premier enfant, la princesse Victoria, le 21 nov. 1840, fut une des plus grandes joies de la vie de la reine. Le prince de Galles, Albert-Édouard, naquit le 9 nov. 1841. Le ministère whig de lord Melbourne venait d'être renversé, et la reine, bien conseillée cette fois par le prince Albert, avait chargé sir Robert Peel de composer un cabinet conservateur, avec lord Aberdeen aux affaires étrangères. Les whigs revinrent au pouvoir avec lord John Russell et Palmerston en juillet 1846, et s'y maintinrent jusqu'en 1852. Pendant les dix premières années de son règne, Victoria convoqua trois parlements. Le 2e vota en 1842 le rétablissement de l'*Income tax* et inaugura en 1846, non sans une vive résistance de la part de l'opposition, la politique du libre échange. Robert Peel, converti par Richard Cobden (*V. le* Dict.) aux doctrines de l'école de Manchester, obtint des deux Chambres l'abandon définitif des lois sur les céréales, déjà fort atténuées par Canning (*V. le* Dict.) sous le règne de George IV. Le 3e parlement vota en 1849 l'abolition de l'Acte de navigation de 1651. Les heureux effets de ces réformes libérales surpassèrent les espérances de leurs plus chauds partisans. Malgré les troubles provoqués en Irlande par la grande famine de 1846 et l'agitation bruyante, mais superficielle, des radicaux *chartistes* (*V. le* Dict.) à Londres et dans les grandes villes, l'industrie et le commerce atteignirent un degré de prospérité inconnu jusque-là. En 1840, l'Angleterre n'avait que 2,000 kilomètres de chemins de fer en exploitation : elle en eut 8,600 en 1849, avec 50,000 employés et près de 60 millions de voyageurs. La première ligne télégraphique fut ouverte au public en 1838. Les grandes compagnies de navigation à vapeur étendirent leurs services jusqu'aux Indes et jusqu'à New-York, accélérèrent leur vitesse et transformèrent leur matériel. Si l'on excepte la première guerre d'Afghanistan, marquée par le désastre de Koord-Kaboul en 1842, toutes les entreprises coloniales eurent une heureuse issue pour l'Angleterre : les principales furent l'occupation d'Aden en 1839, celle de Hong-Kong en 1841 et la première guerre contre la Chine, terminée en 1842 par le traité de Nankin ; dans l'Inde, les deux guerres contre les Sikhs en 1845 et 1848 et l'acquisition du Pundjab et du Goudjerate ; en Afrique, plusieurs expéditions contre les Cafres, et en 1843 l'annexion du Natal, qui amena la seconde émigration des Boers et la fondation de la république du Transvaal (*V. le* Dict.) ; en Océanie, la prise de possession de la Nouvelle-Zélande, en 1841, et l'organisation nouvelle donnée aux diverses colonies australiennes, où la découverte de l'or allait attirer des milliers d'émigrants. En Europe, la reine désirait sincèrement le maintien de la paix et admettait volontiers, comme Guillaume IV, l'entente cordiale avec la France. D'accord avec Louis-Philippe, elle soutint en Espagne la royauté constitutionnelle d'Isabelle II contre les partisans de don Carlos. (*V.* Espagne *et* Marie-Christine *dans le* Dict.) En 1840, la rivalité du sultan Mahmoud et du pacha d'Égypte Méhémet-Ali faillit amener entre l'Angleterre et la France une rupture que Victoria ne désirait pas et que la prudence de Louis-Philippe sut éviter. (*V.* Louis-Philippe *dans le* Dict.) La convention des Détroits, en juillet 1841, rapprocha les deux gouvernements, que la querelle du droit de visite, la ridicule affaire du consul Pritchard à Taïti et même l'intervention malveillante de la diplomatie anglaise dans la guerre entre la France et le Maroc, 1841-1844, ne divisèrent pas longtemps. Les deux visites de la reine Victoria et du prince Albert au château d'Eu, celle de Louis-Philippe à Windsor créèrent entre les deux familles royales une intimité qui contribua au maintien de la paix autant que la modération personnelle d'Aberdeen et de Guizot. Dans l'affaire des mariages espagnols, la France et l'Angleterre marchèrent quelque temps d'accord. Mais l'arrivée de Palmerston aux affaires, les intrigues de l'ambassadeur Bulwer à Madrid en faveur de Léopold de Saxe-Cobourg et la préférence accordée par la reine Isabelle et sa mère aux prétendants appuyés par la France (*V.* Louis-Philippe) provoquèrent la rupture définitive de l'entente cordiale. Victoria écrivit à la reine Marie-Amélie une lettre dure et blessante, tandis que Palmerston accusait Louis-Philippe de violer le traité d'Utrecht en faisant épouser à la sœur d'Isabelle son

George III (1760-1820)

George IV 1820-1830 m. à Caroline de Brunswick.	Frédéric, duc d'York, m. en 1827.	Guillaume-Henri, duc de Clarence, roi sous le nom de Guillaume IV 1830-1837 m. à Adélaïde de Saxe-Meiningen, m. en 1849.	Charlotte-Augusta m. à Frédéric Ier, roi de Wurtemberg, m. en 1828.	Édouard-Auguste, duc de Kent, né en 1767, m. en 1820 m. à Marie-Louise-Victoria de Saxe-Cobourg, m. en 1861	Ernest-Auguste, duc de Cumberland, puis roi de Hanovre de 1837 à 1851.	Auguste-Frédéric, duc de Sussex, m. en 1843.	Adolphe-Frédéric, duc de Cambridge, m. en 1850.
Charlotte, princesse de Galles, m. à Léopold de Saxe-Cobourg plus tard Léopold Ier roi des Belges, m. en 1817.				Victoria Ire 1837-1901	George V, roi de Hanovre, de 1851 à 1866.		George, duc de Cambridge, né en 1819, commandant en chef de l'armée anglaise.

plus jeune fils, le duc de Montpensier. (*V. ce nom dans ce* Suppl.). Il protesta bien encore avec la France contre l'annexion de Cracovie à l'Autriche, en 1846, mais, dans la querelle du Sunderbund en Suisse, il repoussa la transaction proposée par Guizot et prit parti pour les cantons protestants. En Italie, il encouragea l'agitation révolutionnaire que le ministre français aurait voulu apaiser et l'obligea ainsi à se rapprocher de l'Autriche. Cependant, après la révolution du 24 février, ce fut à l'Angleterre que Louis-Philippe et sa famille demandèrent asile. Par l'ordre de la reine, le consul anglais du Havre leur fournit les moyens de s'embarquer secrètement au Havre, le 2 mars, sur le vapeur *l'Express*, qui conduisit le roi et la reine à Newhaven. Louis Philippe fixa sa résidence à Claremont, près de Londres, où il mourut en 1850.

2e période, de 1848 à 1871. — Le ministère whig de lord Russell reconnut sans difficulté la République française. Mais cette forme de gouvernement ne plaisait ni à la reine, ni à ses ministres, ni surtout à la nation anglaise, dont les inquiétudes redoublèrent après l'élection de Louis-Napoléon à la présidence. La France, gouvernée par un Bonaparte, pouvait-elle penser à autre chose qu'à la revanche de Waterloo? Pour avoir publiquement approuvé le coup d'État du 2 décembre, Palmerston dut abandonner le ministère des affaires étrangères. Les funérailles de Wellington, mort en 1852, furent le prétexte de discours et d'articles belliqueux, qui causèrent en France plus d'étonnement que de colère. Louis-Napoléon, loin de désirer la guerre, cherchait à renouer l'ancienne alliance tant reprochée à Louis-Philippe et à Guizot. La première Exposition universelle, organisée à Londres par les soins du prince Albert et inaugurée par la reine le 1er mai 1851, le banquet offert par la municipalité parisienne aux lords-maires de Londres et de Dublin, aux maires de Manchester, de Birmingham, de Leeds, etc., fournirent aux orateurs officiels une occasion d'affirmer les dispositions pacifiques et les sympathies réciproques des industriels et des commerçants des deux nations. L'ambition et l'imprudence de l'empereur de Russie Nicolas Ier hâtèrent le rapprochement des deux gouvernements. (*V.* Nicolas Ier *et* Napoléon III *dans le* Dict.)

Le ministère Russell, renversé en février 1852, fut remplacé par le premier ministère conservateur du comte de Derby, qui ne resta que dix mois au pouvoir. Le 28 déc. 1852, la reine chargea Aberdeen de constituer un nouveau cabinet, dans lequel entrèrent Gladstone comme chancelier de l'Échiquier, Palmerston à l'intérieur, lord Russell puis lord Clarendon aux affaires étrangères. Sûrs d'être appuyés par la France, les nouveaux ministres repoussèrent les avances de Nicolas Ier, qui leur offrait une part des dépouilles de la Turquie, pourvu qu'on lui permît d'occuper Constantinople, et annoncèrent au parlement que l'Angleterre et la France défendraient, même par les armes, l'intégrité de l'Empire ottoman. En juin 1853, les flottes anglaise et française furent envoyées aux Dardanelles, la transaction offerte par l'Autriche aux conférences de Vienne fut repoussée; le 19 mars 1854, un ultimatum fut adressé à la Russie, qui n'y répondit pas, et le 10 avril un traité formel d'alliance offensive et défensive fut signé entre l'Angleterre, la France et la Turquie. L'armée anglaise, mal organisée et médiocrement commandée par lord Raglan, se battit bravement à l'Alma, à Balaklava, à Inkermann et devant Sébastopol, où elle fut décimée par le choléra. La marine ne répondit pas à l'attente de l'opinion. Sir Charles Napier, commandant la flotte de la Baltique, avoua qu'il lui était impossible d'attaquer les Russes à Cronstadt ou à Saint-Pétersbourg. L'opposition reprocha à Aberdeen la lenteur et l'indécision des opérations militaires. Il se retira en fév. 1855, et Palmerston, devenu le chef d'un ministère qui resta trois ans aux affaires, poussa plus activement la guerre, en resserrant son alliance avec la France. Au mois d'avril, Napoléon se rendit en Angleterre avec l'impératrice et fut très chaleureusement reçu à Londres et à Windsor. Invitée par lui, la reine Victoria vint, au mois d'août, avec le prince Albert, visiter l'Exposition universelle et la ville de Paris, qu'elle ne connaissait pas encore. Des fêtes splendides lui furent offertes pendant huit jours; ce qui la toucha davantage, ce fut l'accueil cordial et même enthousiaste de la population parisienne. Le prince Jérôme fut le seul qui parut se souvenir de Waterloo, en prétextant une indisposition pour ne pas lui faire les honneurs de l'hôtel des Invalides, où elle voulut prier sur le tombeau de Napoléon Ier. Personne ne trouva mauvais, même à la cour des Tuileries, qu'elle fit un semblable pèlerinage à la chapelle funéraire du duc d'Orléans à Neuilly. Dans les négociations qui suivirent la mort de Nicolas Ier, à la seconde conférence de Vienne, la France et l'Angleterre furent d'accord pour déclarer insuffisantes les concessions offertes par la Russie. Elles le furent aussi pour négocier et conclure, le 30 mars 1856, le traité de Paris, qui profitait surtout à la politique anglaise en neutralisant la mer Noire et en renouvelant la convention de 1841 qui fermait les Dardanelles aux navires de guerre de toutes les nations.

La terrible révolte des Indes, *the great Mutiny*, en 1857-1858, fut la conséquence de la politique envahissante et déloyale de lord Dalhousie, gouverneur général de 1848 à 1856. Elle amena la chute du ministère Palmerston, remplacé en février 1858 par le cabinet conservateur de lord Derby, qui obtint sans peine de la reine et du parlement la suppression de « l'honorable compagnie des Indes orientales » (1er nov.), et réorganisa le gouvernement de l'empire anglo-indien : le vice-roi et gouverneur général, le conseil exécutif de 6 membres et 6 secrétaires, qui sont de véritables ministres, furent désormais placés sous le contrôle immédiat du secrétaire d'État pour les Indes, membre important du cabinet britannique. Ces événements ne modifièrent en rien la politique générale de l'Angleterre. Elle apparut encore comme l'alliée de la France dans les négociations relatives aux principautés danubiennes, dans la seconde guerre qu'elle fit aux Chinois de 1857 à 1860 : lord Elgin et le baron Gros signèrent ensemble la paix avec la Chine, lui imposèrent des conditions identiques et furent escortés, lors de leur entrée à Pékin, par 2.000 soldats des deux nations. En août 1858, la reine vint assister à Cherbourg, avec Napoléon III, à l'inauguration d'un nouveau bassin et passer en revue l'escadre française. Cependant la politique de Napoléon en faveur du Piémont contre l'Autriche inquiétait les ministres conservateurs, qui auraient voulu empêcher la guerre. Ils furent renversés dès qu'elle éclata. Les whigs, revenus au pouvoir avec Palmerston en juin 1859, se montrèrent au contraire plus italiens et surtout plus révolutionnaires que l'empereur. Celui-ci cherchait à ménager Pie IX et blâmait l'invasion du royaume de Naples : les Anglais acclamaient Garibaldi, et lui firent à Londres une réception triomphale. Après les massacres de Syrie, en 1860, l'Angleterre n'accepta qu'avec beaucoup de difficulté le principe d'une intervention française : et elle eut soin, lorsqu'elle donna son consentement, d'en limiter strictement la durée. L'alliance se relâcha de jour en jour, et ce ne fut pas la faute de Napoléon III, qui s'efforçait au contraire de la rendre plus solide en signant, malgré les protestations d'une partie du Corps législatif, le traité de commerce du 23 janvier 1860, dont Richard Cobden (*V. le* Dict.) fut un des négociateurs. D'autres États, la Belgique, la Prusse, l'Italie, suivirent l'exemple de la France et entrèrent comme elle dans la voie du libre échange. L'Angleterre n'eut qu'à s'en féliciter, car elle n'avait alors aucune concurrence à craindre : elle acheta à meilleur compte les produits agricoles et les denrées alimentaires qui lui manquent, et elle réalisa de prodigieux bénéfices en profitant de l'abaissement des tarifs qui ouvrait tous les grands marchés de l'Europe aux produits de ses manufactures.

La mort de la duchesse de Kent, le 16 mars 1861, fut suivie, le 14 déc., de celle du prince Albert, emporté par la fièvre typhoïde. Ce fut pour la reine une terrible épreuve. Elle ne se consola jamais de la mort de son mari. « Tout meurt avec lui, » s'écriait-elle dans la première explosion de sa douleur, et vingt-sept ans plus tard, lorsqu'elle publia le Journal de sa vie, elle écrivait : « Je veux que mon cher peuple apprécie par lui-même l'importance de la perte que j'ai faite, que le pays, que le monde entier ont faite en lui. » Les Anglais s'associèrent sincèrement au deuil de leur souveraine. Toutes les grandes villes du Royaume-Uni et même les capitales des colonies les plus lointaines érigèrent des monuments à la mémoire du prince consort, donnèrent son nom à des hôpitaux, à des collèges. On finit pourtant par trouver que le deuil durait trop longtemps, surtout à la cour : plus de fêtes jusqu'à la fin du règne, rien que des *drawing-rooms*, réceptions plus ennuyeuses encore que solennelles. La reine passait une grande partie de l'année dans ses châteaux de Windsor, de Balmoral, en Écosse, ou d'Osborne, dans l'île de Wight. Elle n'aimait pas le séjour de Londres et ne s'installait jamais pour longtemps au palais de Buckingham. Pendant les premières années qui suivirent la mort du prince Albert, elle évita autant que possible de paraître dans les cérémonies officielles. En 1862 elle laissa à ses ministres le soin d'inaugurer la seconde Exposition universelle de Londres et elle les chargea le plus souvent d'ouvrir en son nom les sessions du Parlement. Mais jamais, à aucune époque de sa vie, elle ne leur abandonna l'entière direction des affaires. Sans s'écarter des voies constitutionnelles, elle savait faire respecter sa « prérogative » royale et rappela assez durement à Palmerston qu'il devait lui expliquer clairement à quoi elle s'engageait en sanctionnant telle ou telle mesure, et que, si les ministres se permettaient de dénaturer dans leur exécution les mesures sanctionnées par elle, la reine avait le droit absolu de les punir en renvoyant son ministère. Palmerston ne jugea pas prudent de répliquer.

La guerre de la Sécession américaine, de 1861 à 1865, pro-

voqua en Angleterre une redoutable crise économique et faillit plusieurs fois amener une rupture avec le gouvernement de Washington. Toutes les sympathies des Anglais étaient pour les États du Sud, qui fournissaient le coton aux manufacturiers de Manchester. L'Angleterre les reconnut comme belligérants, à la grande colère des Unionistes. L'arrestation de deux commissaires des États confédérés à bord du vapeur anglais *le Trent* hâta, dit-on, la mort du prince Albert. L'affaire des « pillards de Saint-Albans », volontaires sudistes organisés au Canada pour envahir l'État de Vermont, en oct. 1864, donna lieu à un échange de notes fort vives ; celle du corsaire confédéré *l'Alabama* ne fut réglée que bien des années plus tard, par une transaction favorable aux Américains. En 1862, l'Angleterre s'était unie à la France et à l'Espagne pour imposer par les armes au gouvernement mexicain le respect de ses engagements financiers. Plus sage que Napoléon III, Palmerston accepta les propositions de Juarez et ratifia la convention de la Soledad. (V. MEXIQUE *dans le* DICT.) La reine n'en reconnut pas moins l'archiduc Maximilien comme empereur du Mexique, le 1er nov. 1864.

En Europe, la révolution grecque de 1862 et la chute du roi Othon pouvaient rouvrir la question d'Orient. Palmerston se hâta de négocier avec la France et la Russie la convention du 5 juin 1863, qui reconnaissait comme roi de Grèce le prince George, second fils du roi de Danemark, dont la sœur, la princesse Alexandra, venait d'épouser le prince de Galles. L'Angleterre restituait à la Grèce la souveraineté des îles Ioniennes, placées sous son protectorat depuis 1829. Vers la même époque, l'accord entre la France et l'Angleterre fut définitivement rompu. Une parole malheureuse de Napoléon III : « Les traités de 1815 ont cessé d'exister, » irrita et effraya le gouvernement anglais, qui accueillit fort mal le projet chimérique d'un congrès européen proposé par l'empereur. En 1863, lors du soulèvement des Polonais, Palmerston refusa de se joindre à la France pour adresser des représentations au tsar. Napoléon III se vengea en refusant son concours à l'Angleterre qui aurait voulu intervenir en faveur du Danemark, pendant la guerre des Duchés, 1864. Palmerston étant mort en nov. 1865, Russell le remplaça comme premier ministre. Isolée en Europe, depuis qu'elle s'était éloignée de la France, l'Angleterre ne réussit pas à prévenir la rupture entre la Prusse et l'Autriche ni à sauver le Hanovre, dont le roi, Georges V, était le cousin de la reine Victoria. La bataille de Sadowa, qui consacrait le triomphe de la Prusse, entraîna à Londres la chute du ministère whig. Le 6 juillet 1866, lord Derby fut chargé de constituer un nouveau cabinet. Il [illegible] en fév. 1868, mais les conservateurs restèrent au pouvoir, avec Benjamin Disraëli, jusqu'en déc. de la même année. Pendant toute la première partie de son règne, la reine avait été whig. Elle devint tory pendant la seconde. Les exigences et les caprices de Palmerston l'éloignèrent, dit-on, du parti libéral. Plus habile et meilleur courtisan, Disraëli sut gagner l'affection de sa souveraine et acquit sur elle une influence dont profita le parti conservateur. Grâce à l'accord de la reine, des ministres et de la majorité des Communes, le ministre conservateur put mener à bonne fin, en 1867, la grande affaire de la seconde réforme électorale, qui abaissa le cens, remania les circonscriptions trop inégales et fit disparaître à peu près complètement les *bourgs pourris*. A l'extérieur, le général Napier, depuis baron Napier de Magdala, détruisit en Abyssinie la puissance du négus Théodoros, qui avait retenu prisonniers des sujets anglais, 1868. La soumission des Maoris, après une lutte acharnée, pacifia la Nouvelle-Zélande. Mais un nouvel ennemi s'était levé contre la puissance britannique : c'était l'association révolutionnaire des Fenians, qui, dès 1864, avait proclamé, en Amérique, la *République irlandaise*, groupé dans ses 300 cercles 250,000 adhérents, organisé en 1866 une tentative d'invasion du Canada, qui fut renouvelée en 1870, provoqué des émeutes à Manchester en sept. 1868 et fait sauter à Londres en déc. la prison de Clerkenwell. D'autres attentats épouvantèrent l'Angleterre et l'Irlande, dont l'agitation fut la principale cause de la chute du ministère. Disraëli repoussait le *désétablissement* de l'Église anglicane d'Irlande proposé par Gladstone. La majorité des Communes [illegible]. Disraëli donna sa démission. (V. DISRAËLI *dans le* DICT. [illegible].)

Le premier ministère Gladstone, du 9 déc. 1868 à la fin de fév. 1874, marque la période du règne la plus féconde en réformes de toute nature : de 1869 à 1871, plusieurs lois règlent, à la satisfaction des Irlandais, la situation religieuse de l'Irlande : l'Église anglicane perd son titre et ses privilèges d'Église d'État, en conservant une partie de ses biens, dont le reste est attribué à des œuvres de bienfaisance. La loi Forster de 1870 rend l'instruction obligatoire dans le Royaume-Uni et règle les conditions dans lesquelles les écoles libres pourront être subventionnées par l'État ou les paroisses. La reine, en vertu de sa prérogative, supprime dans l'armée en 1871, la vénalité des grades, et une loi de 1872 crée dans les comtés des conseils électifs analogues à nos conseils généraux. Les femmes mêmes ont le droit de voter dans les élections municipales et provinciales. Pour les élections législatives, une autre loi de 1872 introduit le scrutin secret (*poll*) et met fin à des abus aussi anciens que la constitution anglaise. D'habiles combinaisons financières diminuent considérablement les charges annuelles du trésor sans accroître le capital de la dette. (*V.* GLADSTONE.) La politique extérieure du cabinet libéral ne fut pas aussi heureuse. Lorsque la guerre parut inévitable entre la France et la Prusse, Gladstone parut disposé à proposer la médiation anglaise. Les manœuvres de Bismarck et surtout la publication du projet du traité Benedetti relatif à la Belgique (V. BENEDETTI *et* BISMARCK) décidèrent la reine et ses ministres à abandonner tout projet d'intervention. Libéraux et conservateurs étaient également hostiles à la France, et presque tous les journaux anglais se réjouirent des victoires de l'Allemagne. Cependant, en oct. 1870, la reine Victoria se joignit au tsar pour essayer de faire conclure un armistice. Après la capitulation de Paris, la municipalité de Londres envoya des provisions aux Parisiens. Cette politique d'abstention ne préserva pas les Anglais d'un grave échec diplomatique. La conférence de Londres, provoquée par la Russie, avec le concours de Bismarck, annula les articles du traité de 1856 qui interdisaient aux Russes de reconstruire les fortifications de Sébastopol et d'avoir une marine de guerre dans la mer Noire, 19 mars 1871. Ce fut pour l'Angleterre le premier effet de la prépondérance que l'Allemagne venait d'acquérir en Europe, et le présage de complications autrement graves en Orient.

3e période, de 1874 à 1880. — Le rôle effacé de la diplomatie anglaise au milieu des événements qui venaient de bouleverser l'Europe, les concessions faites à la Russie et aux catholiques d'Irlande, irritèrent l'opinion contre le ministère libéral. Les élections de 1874 lui furent contraires. Gladstone se retira, et Disraëli redevint pour six ans premier ministre. Ce fut l'époque la plus brillante, sinon la plus heureuse, du règne de Victoria, qui s'associa sans réserve à la *politique impériale* du grand homme d'État conservateur. Après l'heureuse expédition du général Wolseley contre les Achanti, en 1874, le voyage triomphal du prince de Galles à travers l'Hindoustan en 1875 (V. ÉDOUARD VII) prépara la manifestation qui devait affirmer devant l'Europe le but et les prétentions de la nouvelle politique anglaise : le 8 fév. 1876, la reine ouvrit en personne la session du parlement. Quelques jours après, Disraëli présenta aux Communes un bill proposant « de conférer à Sa Majesté de nouveaux titres, parmi lesquels celui d'*impératrice des Indes* ». Le bill fut voté, malgré l'opposition respectueuse et un peu embarrassée des libéraux, et, le 1er mai, la reine prit solennellement possession de la dignité impériale. Elle récompensa celui qui l'avait faite impératrice en lui conférant le titre de vicomte de Beaconsfield, juin 1876. Dans le même temps, l'Angleterre profitait de la détresse financière du khédive Ismaïl pour lui acheter, au prix qu'elle voulait bien y mettre, les 176,000 actions du canal de Suez dont il était détenteur. Sous prétexte d'établir en Égypte le contrôle des puissances européennes, elle troublait ce pays par ses intrigues, imposait à l'armée égyptienne un chef d'état-major anglais, le général Stone, et préparait une révolution dont elle comptait faire son profit. En 1879, elle obtint du sultan la déposition d'Ismaïl et le remplaça par Tewfik (V. *ces noms*), qu'elle espérait trouver plus docile. Les troubles de la Bosnie et de l'Herzégovine, les massacres de Bulgarie, dénoncés par Gladstone, niés par Disraëli, les négociations confuses et sans résultat de la conférence de Constantinople, mais surtout l'intervention armée de la Russie en avril 1877, causèrent à Londres autant de colère que d'inquiétude. Bien qu'il n'eût pas d'allié, lord Beaconsfield se prépara à la guerre, envoya la flotte anglaise aux Dardanelles et fit venir à Malte des régiments indiens. Il protesta contre le traité de San-Stefano, obtint aisément l'appui de l'Autriche, et, grâce au revirement inattendu de la politique allemande (V. BISMARCK), il obligea la Russie à se soumettre aux décisions du congrès de Berlin, 13 juillet 1878. L'Angleterre y gagna l'île de Chypre et put se vanter d'avoir fait perdre à la Russie [illegible] de ses victoires. La crise européenne n'avait pas empêché la politique impériale de suivre son cours en Afrique, où le gouverneur du Cap, Robinson, [illegible] en avril 1877 l'annexion du Transvaal et engagea contre les Cafres Zoulous une guerre dans laquelle le fils de Napoléon III fut [illegible] en Asie, [illegible] guerre de l'Afghanistan, 1878-80, faillit tourner pour les Anglais aussi mal que celle de 1842. Ils imposèrent pourtant à l'émir Yakoub-Khan le traité de Gandamak, qui donnait à

l'Hindoustan ses « frontières scientifiques ». Le public trouva que ces deux guerres avaient coûté bien cher pour n'aboutir qu'à un demi-succès. Ce qui amena surtout la chute du ministère, ce fut l'agitation de l'Irlande. Le bill de coercition de 1879 n'empêcha pas la propagande redoutable de la Ligue agraire ni le *boycottage* des propriétaires anglais. Parnell (*V. ce nom*), récemment élu à la Chambre des Communes, et le groupe peu nombreux, mais irréductible, des députés irlandais, ne furent pas intimidés par les menaces de Beaconsfield. Les élections du 25 mars 1880 furent pour le parti conservateur une écrasante défaite. La reine accepta à regret la démission de Beaconsfield et appela au pouvoir Gladstone qu'elle estimait, mais qu'elle n'aimait pas. Beaconsfield ne survécut qu'un an à sa défaite : il mourut le 19 avril 1881, et le marquis de Salisbury le remplaça à la tête de l'opposition. Ce fut à ce moment que, d'un commun accord, les deux grands partis dont la lutte remplit toute l'histoire constitutionnelle de l'Angleterre abandonnèrent définitivement les noms de *whigs* et de *tories* et furent appelés *libéraux* et *conservateurs*.

4e période, 1880-1895. — Le second ministère Gladstone, d'avril 1880 à juin 1886, eut des débuts malheureux. Il parvint, grâce aux victoires de lord Roberts, à réprimer de nouveaux troubles dans l'Afghanistan et à placer l'émir Abd-ur-Rhaman sous la dépendance effective de l'Angleterre. Mais, dans l'Afrique du Sud, lorsque Wolseley eut achevé la soumission des Zoulous, les Boers du Transvaal se soulevèrent, battirent et tuèrent à Majuba le général Colley. L'Angleterre fut obligée de leur accorder l'autonomie, en ne gardant qu'une suzeraineté nominale, par le traité de 1881, et une indépendance à peu près complète par celui de 1884. Lorsqu'il était dans l'opposition, Gladstone avait éloquemment combattu l'impérialisme. Lorsqu'il fut redevenu ministre, les circonstances et l'opinion l'obligèrent à continuer et même à aggraver en Égypte la politique de son prédécesseur. La France refusant de participer à la répression des troubles qui avaient éclaté à Alexandrie en 1882, la flotte anglaise reçut l'ordre de bombarder cette ville et de se saisir du canal de Suez pour faciliter le débarquement des troupes appelées de l'Inde. Wolseley mit en déroute à Tell-el-Kébir l'armée du « rebelle » Arabi-Pacha, occupa le Caire sans rencontrer de résistance et rétablit l'autorité nominale de Tewfik, sous le protectorat effectif de l'Angleterre, juillet-sept. 1882. La France, la Russie, l'Allemagne, protestèrent en vain contre le fait accompli. Gladstone consentit à ne pas confisquer le canal de Suez, comme beaucoup de journaux de Londres le lui conseillaient, et à négocier avec M. de Lesseps l'arrangement de 1883 (*V.* SUEZ [CANAL DE] *et* LESSEPS [FERDINAND DE]), mais il déclara que l'Angleterre maintiendrait en Égypte le nombre de soldats strictement nécessaire pour le rétablissement de l'ordre, et qu'elle évacuerait le pays quand elle l'aurait entièrement pacifié. Le soulèvement des provinces soudanaises et la destruction de l'armée anglo-égyptienne de Hicks-Pacha à El-Obéid par le Mahdi (*V.* ÉGYPTE *dans le* DICT.) fournirent aux Anglais, contre l'avis de Gladstone, un excellent prétexte pour ne pas tenir leur promesse. L'évacuation fut indéfiniment ajournée. Après l'échec et la mort de Gordon à Khartoum en 1885, le gouvernement anglais renonça pour le moment à reconstituer à son profit l'empire soudanais du khédive. Il se contenta de reprendre la Nubie et d'établir des postes fortifiés sur le Nil jusqu'à la cataracte d'Ouady-Halfa. Lord Dufferin et plus tard lord Cromer, chargés de missions spéciales en Égypte, réorganisèrent l'administration, éliminèrent l'un après l'autre les fonctionnaires étrangers et surtout les Français au service du khédive, pour les remplacer par des Anglais. L'Égypte devint rapidement une dépendance effective de l'empire britannique. Il est vrai qu'à la même époque Gladstone laissait Bismarck régler, dans la conférence de Berlin, la question de l'État libre du Congo et le partage futur de l'Afrique autrement que les Anglais ne l'eussent désiré. Gladstone ne protesta que faiblement contre la première expédition française à Madagascar, qui causait une grande irritation à Londres en 1885. L'opposition lui reprocha de se montrer trop conciliant à l'égard de la Russie, qui de 1881 à 1885 avait fait de rapides progrès dans le Turkestan, s'était emparée de Merv et menaçait Hérat. Gladstone déclara qu'il avait reçu d'Alexandre III les assurances les plus pacifiques et que la Russie n'entamerait pas l'Afghanistan. Le fait est que ni lui, ni la reine, ni le tsar ne voulaient une guerre européenne. L'Angleterre avait assez à faire pour se défendre contre ses embarras de l'intérieur. La troisième réforme électorale fut votée presque sans débats en 1885, par suite d'un accord intervenu entre les chefs des deux partis. Elle accordait le droit de voter à tous ceux qui, ayant un domicile et payant une contribution quelconque, réclamaient leur inscription sur la liste des électeurs. Mais l'Irlande était plus troublée que jamais. La *Ligue nationale*, remplaçant la Ligue agraire, inscrivait le *Home rule* en tête de son programme, et réclamait en outre les trois F : *Fixity of tenure* (baux à échéance fixe), *Fair rent* (fermage équitable) et *Free sale* (droit pour le fermier de céder son bail). Les fermages n'étaient plus payés, les *evictions* (expulsion de fermiers) ne pouvaient se faire que sous la protection de la force armée, enfin les attentats contre les personnes et les propriétés se multipliaient dans les campagnes et même dans les villes. Le 6 mai 1882, lord Cavendish et son secrétaire, M. Burke, furent assassinés dans Phœnix Park, à Dublin. Le ministère Gladstone prit des mesures énergiques : dissolution des ligues, arrestation de Parnell et de plusieurs députés nationalistes, qui désavouaient pourtant les crimes des fenians et des *Invincibles*, suspension de l'*Habeas corpus*, seconde loi de coercition plus rigoureuse que celle du ministère conservateur, envoi de 30,000 soldats en Irlande. Gladstone essayait en même temps par de nouveaux *bills agraires*, par des lois favorables aux fermiers, de soulager la misère trop réelle des paysans irlandais. Ces lois, votées par la majorité libérale des Communes, étaient combattues comme insuffisantes et dérisoires par les députés irlandais. Parnell, qu'il avait bien fallu mettre en liberté, organisait à la Chambre la plus formidable obstruction qu'un parlement ait jamais subie. L'opposition conservatrice mettait à profit les embarras du ministère, et la majorité elle-même menaçait de l'abandonner. Gladstone entra en négociations avec les chefs des Irlandais. Ceux-ci lui demandèrent le *Home rule*, c'est-à-dire l'autonomie de l'Irlande. Il refusa, les nationalistes votèrent contre lui, et le ministère fut renversé. Le cabinet conservateur formé par Salisbury ne resta que 8 mois au pouvoir, de juin 1885 à fév. 1886. Les habiles manœuvres de Parnell précipitèrent sa chute et décidèrent Gladstone, appelé pour la troisième fois au poste de premier ministre, à se déclarer publiquement en faveur du *Home rule*. Il pouvait à ce prix compter sur le vote des Irlandais. Les déclarations du *great old man*, accueillies avec enthousiasme dans toute l'Irlande, soulevèrent une tempête en Angleterre. Le parti libéral se divisa : les libéraux *unionistes* s'unirent aux conservateurs pour repousser le projet de *Home rule* soutenu par les libéraux *gladstoniens*. Gladstone obtint de la reine la dissolution du parlement, mais se retira après les élections de juillet 1886, qui donnèrent une énorme majorité aux conservateurs et aux unionistes coalisés.

Salisbury prit pour la seconde fois le pouvoir et le garda 6 ans, d'août 1886 à août 1892, grâce à la division persistante de ses adversaires. Sous ce ministère conservateur, les Anglais, sans distinction de partis politiques, célébrèrent par d'éclatantes manifestations loyalistes le *jubilé* de la reine, c'est-à-dire le 50e anniversaire de son avènement. Le prince impérial d'Allemagne Frédéric et la princesse Victoria, fille aînée de la reine d'Angleterre, le prince impérial d'Autriche Rodolphe, le roi et la reine des Belges, les rois de Saxe, de Danemark, de Grèce, le grand-duc Serge, frère de l'empereur de Russie, le duc d'Aoste, frère du roi d'Italie, et une foule d'autres personnages princiers vinrent offrir à la reine Victoria les hommages et les félicitations de toutes les familles royales de l'Europe. La France était représentée par une mission extraordinaire. Depuis que les Anglais avaient occupé l'Égypte, les relations étaient souvent difficiles entre les gouvernements de Londres et de Paris. Les protestations du parlement et des journaux obligèrent Gladstone à suspendre, bien malgré lui, les travaux préparatoires du tunnel projeté entre Calais et Douvres. En 1889 l'Angleterre, comme presque tous les États monarchiques, déclina toute participation officielle à l'Exposition de Paris. L'initiative et les succès de nos explorateurs et de nos officiers dans l'Indo-Chine et au Soudan excitaient sa jalousie. Pendant que les Anglais ajoutaient la Birmanie tout entière à leur empire des Indes, qu'ils étendaient par des annexions successives leur domination dans l'Afrique australe jusqu'au nord du Zambèze et forçaient le Portugal à leur abandonner un immense territoire, sous peine d'une exécution militaire, Salisbury se vantait de n'avoir abandonné à la France, dans l'Afrique du Nord, que « les terres légères », c'est-à-dire le désert de Sahara. Moins hautaine, mais aussi défiante à l'égard des entreprises coloniales de l'Allemagne, l'Angleterre encourageait au contraire les ministres italiens à s'emparer de l'Abyssinie, dont elle n'avait pas voulu pour elle-même, et elle leur laissait espérer son concours éventuel pour « le maintien de l'équilibre dans la Méditerranée », c'est-à-dire contre la France. D'accord avec l'Autriche, elle combattait l'influence russe dans les États du Danube et des Balkans, et soutenait presque ouvertement contre Alexandre III le prince Ferdinand de Bulgarie. Le rapprochement de la Russie et de la France n'avait rien qui pût lui plaire. Elle affecta pourtant de n'y voir qu'une garantie de plus pour la paix européenne, dont Victoria désirait sincèrement le maintien. Au retour de Cronstadt, en 1891, la

flotte de l'amiral Gervais s'arrêta à Portsmouth, sur la demande expresse de la reine, qui fit bon accueil à nos marins. Victoria laissa ses ministres vendre à l'Allemagne en 1890 l'île d'Helgoland, qui n'était plus d'aucune utilité pour ses sujets, mais elle reçut froidement les avances de son petit-fils Guillaume II, qui cherchait à entraîner l'Angleterre dans la Triple Alliance et se montra fort mécontent de ne pas avoir réussi. (V. ALLEMAGNE.) Pour la reine, comme pour ses ministres, l'Angleterre était assez forte pour se suffire à elle-même : elle n'avait pas besoin d'alliés, et elle devait se féliciter de « son splendide isolement ».

A l'intérieur, Salisbury eut à se défendre contre la coalition des gladstoniens et des Irlandais. Il assurait que le gouvernement « était résolu à détruire les ligues et le terrorisme pratiqué en Irlande », faisait arrêter et condamner deux députés irlandais, Dillon et O'Brien, à la suite des troubles qui avaient éclaté à Cork. Le 11 avril 1887, Gladstone et Parnell présidaient ensemble à Hyde Park un meeting de 100,000 personnes, réunies pour protester contre une nouvelle loi de coercition. Salisbury déclara que les électeurs anglais refuseraient leurs voix à Gladstone quand ils ne verraient plus en lui que l'allié de l'agitation irlandaise. La loi de coercition fut votée, et le règlement des Communes fut modifié, pour limiter, sinon empêcher l'obstruction des *home rulers*. Parnell réfuta victorieusement l'accusation de complicité dans l'assassinat de lord Cavendish. Mais lorsqu'il fut condamné pour adultère en 1890, il fut abandonné par un grand nombre de ses partisans, par la plus grande partie du clergé catholique et par Gladstone lui-même. Les *home rulers* se divisèrent en *parnellistes* et *antiparnellistes*, et la mort de Parnell en 1891 ne mit pas fin à ce schisme funeste à la cause de l'Irlande. Malheureusement pour lord Salisbury, des divergences se produisirent entre les membres du cabinet : lord Randolph Churchill, chancelier de l'Échiquier, fut remplacé par M. Goschen dès 1887, et M. Hicks-Beach, secrétaire d'État pour l'Irlande, par M. Balfour. Les unionistes, qui votaient pour lui avec les conservateurs, s'entendirent mal avec leurs alliés lors des élections de 1892, qui envoyèrent au parlement une majorité d'opposition. Dès l'ouverture de la session, Gladstone, dans un de ses plus beaux discours, se prononça pour le *Home rule*. La Chambre lui donna raison en renversant le ministère conservateur par 350 voix contre 110.

Le 4e ministère de Gladstone, d'août 1892 à mars 1894, ne fut pas marqué par une grande activité diplomatique au dehors : le vieil homme d'État libéral et son ministre des affaires étrangères, lord Rosebery, suivirent une politique prudente et pacifique, ménageant à la fois la triplice et l'alliance franco-russe. En dehors de l'Europe, l'Angleterre régla pacifiquement avec la France la question de Siam, avec l'Allemagne celle de Zanzibar, avec les États-Unis celle de la chasse aux phoques dans la mer de Behring, 1893. L'inauguration du canal de Manchester à la mer, en janv. 1894, passa presque inaperçue. La grande préoccupation de tous était de savoir si Gladstone réussirait à faire accepter le *Home rule* par le parlement d'abord, et ensuite par les habitants de l'Ulster (province N.-O. de l'Irlande), protestants d'origine anglaise, qui se croyaient menacés de sanglantes représailles et se préparaient à une résistance armée. Le *Home rule*, remanié et amélioré par Gladstone, fut voté par les Communes par 347 voix contre 304, le 21 avril 1893, mais rejeté par les Lords à une énorme majorité, le 8 sept. Les ministres tentèrent vainement d'intimider la Chambre haute en soulevant contre elle l'indignation populaire. La grande majorité de la nation restait hostile à l'autonomie irlandaise. Gladstone, découragé, abandonna le ministère et se retira de la politique, 2 mars 1894. Lord Rosebery, qui lui succéda, vit sa majorité s'affaiblir de jour en jour : la politique indécise et médiocrement heureuse de l'Angleterre pendant la guerre sino-japonaise et la seconde expédition française à Madagascar servirent de prétexte aux conservateurs pour renverser le ministère et reprendre le pouvoir.

3e période, 1895-1901. — Le troisième ministère de lord Salisbury, soutenu, comme le second, par les votes confondus des unionistes et des conservateurs, ne fut marqué par aucune grande réforme : toute initiative un peu hardie lui était interdite, sous peine de diviser sa majorité, formée, après les élections de 1895, de 340 conservateurs et de 71 libéraux unionistes. L'opposition comptait 259 membres, dont 81 nationalistes irlandais. Salisbury fit aisément approuver par la reine, par le parlement et, il est juste de le dire, par l'opinion publique les deux articles de son programme : à l'intérieur, abandon définitif de tout projet de *Home rule*, maintien, même par la force, de l'union entre l'Angleterre et l'Irlande ; au dehors, reprise et extension de la politique impérialiste dans toutes les parties du monde, et application à toutes ses grandes colonies anglaises du principe de la fédération, adopté depuis 1867 pour le *Dominion* du Canada. L'entrée aux affaires de Joseph Chamberlain, maire et député de Birmingham, autrefois radical, devenu l'un des plus fougueux hommes d'État du parti conservateur, accentua les tendances impérialistes du ministère. Chamberlain, nommé secrétaire d'État pour les colonies, contribua plus que tout autre à développer le chauvinisme orgueilleux et batailleur qu'on appela le *jingoïsme*, en Angleterre comme aux États-Unis.

De 1895 à 1897, l'Angleterre assista, sans émotion, mais non sans inquiétude, au réveil de la question d'Orient. Les massacres des chrétiens arméniens, éloquemment flétris par le vieux Gladstone, inspirèrent seulement à Salisbury la crainte d'une intervention russe. Par son inertie calculée, par les habiles lenteurs de sa diplomatie, il retarda et paralysa l'action commune des puissances occidentales, laissa à la Turquie le temps d'écraser la Grèce qui l'avait provoquée, mais affecta en même temps dans l'affaire de la Crète de ne pas se séparer du concert européen. (V. GRÈCE.) En Asie, l'Angleterre consentit en 1895 à partager le plateau de Pamir avec la Russie, moyennant l'abandon du pays de Chitral, et renonça à constituer un « État tampon » entre la Birmanie et l'Indo-Chine française. Le ministère Salisbury, malgré Chamberlain, reconnut à plusieurs reprises le droit des pêcheurs français à Terre-Neuve, et consentit au maintien du *statu quo* jusqu'à la conclusion d'un arrangement définitif. Il se dédommagea par de nouvelles annexions dans l'Afrique australe, où Cecil Rhodes, à la fois premier ministre de la colonie du Cap et administrateur de la *Chartered Company*, organisa, avec le concours peu dissimulé de Chamberlain, l'expédition du Dr Jameson. Cet audacieux coup de main devait assurer à l'Angleterre la possession du Transvaal et des mines d'or, janv. 1896. La défaite de Jameson à Krugersdorp et le télégramme de félicitations de Guillaume II au président du Transvaal furent pour l'impérialisme des incidents fâcheux, vite oubliés. On désavoua l'aventurier, on lui fit son procès à Londres : condamné à la prison, il fut acclamé à sa sortie du tribunal. Le parlement vota une enquête, et Cecil Rhodes, trop compromis, donna sa démission de ministre du Cap. Mais, dès le mois d'août 1896, sous prétexte de venir au secours des Italiens, après leur désastreuse campagne d'Abyssinie (V. *ce mot*), le gouvernement anglais entreprit de reconquérir, au nom du khédive Abbas, les provinces du Haut-Nil et voulut même faire payer les frais de cette expédition par le trésor égyptien. L'opposition des puissances et les arrêts des tribunaux mixtes du Caire et d'Alexandrie le forcèrent à abandonner cette prétention. Le général Kitchener, vainqueur des mahdistes, leur reprit Dongola, le 22 septembre. (V. ÉGYPTE *et* KITCHENER *dans ce* SUPPLÉM.)

Le second jubilé de la reine, à l'occasion du 60e anniversaire de son avènement, fut célébré par des fêtes brillantes qui durèrent toute une semaine, du 22 au 30 juin 1897. Le défilé des enfants des écoles, l'exposition des 160 « poupées de la reine », conservées par elle depuis son enfance, obtinrent un vif succès de curiosité. Mais les ministres, d'accord avec la reine, profitèrent de ce jubilé pour exalter l'orgueil national et donner à l'Europe la plus haute idée possible de la puissance de l'Angleterre. Les délégués des colonies se réunirent en congrès à Londres pour discuter les bases des fédérations futures. Des détachements de troupes indiennes, des volontaires canadiens, australiens, etc., défilèrent dans les rues de la capitale, salués par les applaudissements de la foule, peu habituée à ces grands spectacles militaires. Dans la rade de Spithead, la reine passa en revue une flotte de 25 cuirassés, 39 croiseurs cuirassés, 40 torpilleurs, 30 contre-torpilleurs. Avec de pareilles forces, l'impérialisme pouvait se donner libre carrière.

La mort de Gladstone, en mai 1898, délivra le ministère conservateur du seul adversaire qu'il redoutât. Les libéraux, désunis et impuissants dans leur opposition, n'osaient combattre ouvertement les sentiments de leurs électeurs et se ralliaient pour la plupart à la politique impérialiste. Les lois de coercition avaient rétabli l'ordre matériel en Irlande. La reine, qui n'avait pas visité ce pays depuis 1860, put faire en 1900 un assez long séjour à Dublin, sans que sa présence donnât lieu à aucune manifestation hostile. La peste et la famine qui désolèrent les Indes en 1897 et pendant les années suivantes causèrent seules de graves embarras au gouvernement, qui fit de louables efforts pour secourir les malheureuses victimes de ces fléaux.

L'armée anglo-égyptienne avait repris sa marche en avant sur le Nil. Vainqueur à Abou Hamed en 1897, sur l'Atbara en 1898, Kitchener acheva par la victoire décisive d'Omdurman, le 2 sept., la ruine de la puissance du mahdi, occupa les ruines de Khartoum, et soumit à la domination de l'Angleterre une immense région qui n'avait jamais fait partie du Soudan égyptien. Les protestations de quelques députés libéraux contre les cruautés des soldats du *sirdar* passèrent inaperçues au

milieu de la joie du triomphe. Mais la rencontre de Kitchener avec le commandant Marchand à Fachoda (V. CONGO FRANÇAIS) faillit amener une rupture entre la France et l'Angleterre. Les journaux de Londres, le public et lord Salisbury proclamèrent que le cours entier du Nil devait appartenir à l'Angleterre, sans pouvoir alléguer aucune raison sérieuse à l'appui de cette prétention. Mais ils étaient les plus forts. La France céda, après six semaines de négociations laborieuses, et obtint pour toute compensation quelques territoires cédés à bail dans le voisinage du bas Niger, déc. 1898. Les brillants succès des États-Unis dans leur guerre contre l'Espagne (V. ÉTATS-UNIS *dans ce* SUPPLÉM.) contribuèrent à rendre les Anglais plus arrogants dans leur querelle avec la France. Pendant la plus grande partie du règne de Victoria, les relations du gouvernement de Londres et de Washington avaient été d'ordinaire assez froides, quelquefois tout à fait mauvaises, comme au temps de la guerre de la Sécession. En 1898 le jingoïsme amena entre les deux grandes nations anglo-saxonnes un rapprochement inattendu. « John Bull » et « Jonathan » échangèrent à travers l'Atlantique des témoignages de sympathie et d'amitié qui surprirent l'Europe, généralement favorable aux Espagnols. Chamberlain, malgré la neutralité officielle de son gouvernement, s'associa à ces démonstrations et s'efforça d'en tirer, comme conclusion pratique, une alliance effective entre les deux nations. Le public anglais souhaitait cette alliance, le président des États-Unis, Mac-Kinley, et ses ministres ne semblaient pas éloignés de la conclure, mais le congrès et l'opinion américaine s'y montrèrent hostiles, le projet fut abandonné. Ce rapprochement ne fut pourtant pas tout à fait stérile. L'Angleterre y gagna la neutralité bienveillante du gouvernement fédéral dans la lutte qu'elle se préparait à engager contre les républiques Sud-Africaines (V. *ce mot*), sous prétexte de défendre les intérêts et les droits des *uitlanders* ou étrangers fixés au Transvaal. Cecil Rhodes était rentré en scène et poussait Chamberlain à prendre l'offensive. Chamberlain entraîna lord Salisbury, et celui-ci se chargea d'obtenir l'adhésion de la reine, qui résista longtemps, paraît-il, mais finit par céder. Après l'échec d'un nouveau complot anglais à Johannesburg, en mai 1898, et des négociations peu sincères des deux parts, le président Krüger adressa un ultimatum à Londres, 1899. Salisbury refusant de le discuter, les Boers commencèrent aussitôt les hostilités (12-22 octobre 1899).

La guerre débuta mal pour les Anglais. D'oct. 1899 à janv. 1900, leurs troupes dispersées, trop peu nombreuses et médiocrement commandées, éprouvèrent défaites sur défaites. Pour les événements militaires, *V. l'art.* SUD-AFRICAINES (RÉPUBLIQUES).) L'arrivée au Cap de lord Roberts et de l'ex-sirdar Kitchener avec des renforts considérables leur permit de reprendre l'offensive, et Salisbury rejeta dédaigneusement les propositions pacifiques des présidents du Transvaal et de l'Orange. De mars à juin 1900, Roberts envahit le territoire des deux républiques, occupa Bloemfontein, Johannesburg et Prétoria. Le 6 sept., les Anglais entrèrent à Lyndenburg, où le président Krüger avait transporté le siège de son gouvernement. Le même jour, sur un ordre venu de Londres, lord Roberts proclama l'annexion des deux républiques, que Salisbury ne jugea pas à propos de notifier aux gouvernements européens. Ces résultats furent accueillis à Londres avec une allégresse bruyante et brutale. On brisa les vitres des fenêtres qui n'étaient pas illuminées ; on assomma des passants qui ne témoignaient pas assez d'enthousiasme. Le ministère profita de cette exaltation patriotique pour dissoudre le parlement et faire de nouvelles élections, qui renforcèrent la majorité impérialiste. On croyait la guerre finie et les mines d'or acquises à l'Angleterre. Joseph Chamberlain — ou *Joe*, comme l'appelaient ses admirateurs — devint l'homme le plus populaire du Royaume-Uni, et le bruit courut que Salisbury, fatigué et malade, allait lui céder le poste de premier ministre.

Les graves événements dont la Chine était le théâtre (insurrection des Boxers en mai 1900 ; massacres de chrétiens dans les provinces) rendirent nécessaire l'intervention des puissances européennes, des États-Unis et du Japon. (V. CHINE.) L'Angleterre, qui s'était fait céder à bail plusieurs territoires et qui travaillait à étendre son influence dans la vallée du Yang-tsé-Kiang, se hâta d'envoyer sur le Peï-ho l'amiral Seymour avec un corps de débarquement. Les Anglais concoururent à la prise des forts de Takou et de la ville de Tien-Tsin. Seymour, qui s'était aventuré sur la route de Pékin, fut dégagé à temps par les alliés et entra avec eux, le 4 août, dans la capitale chinoise. Pendant les négociations engagées avec le plénipotentiaire chinois Li-Hung-Tchang, l'Angleterre, craignant de voir les Russes occuper définitivement la Mandchourie, conclut avec Guillaume II « l'accord anglo-allemand », par lequel les deux puissances se déclarèrent opposées en principe au démembrement de la Chine, mais prêtes à réclamer leur part, si ce démembrement avait lieu (V. ALLEMAGNE).

Cependant la guerre du Transvaal n'était pas finie. Pendant que Krüger s'embarquait à Lourenço-Marquez sur un bâtiment de guerre hollandais et venait demander aux puissances européennes leur intervention diplomatique, les Boers rentrèrent en campagne, firent aux Anglais une guerre d'escarmouches et d'embuscades, coupèrent leurs communications, enlevèrent leurs convois et détruisirent leurs chemins de fer. Kitchener, qui remplaça Roberts à la fin de déc. 1900, tenta vainement d'obliger les Boers par la terreur à déposer les armes. Il ne put empêcher De Wet et Botha d'envahir le territoire de la colonie du Cap, où les habitants d'origine hollandaise fournissaient à leurs compatriotes des renseignements, des provisions, même des volontaires plus nombreux qu'on ne l'avouait à Londres. Les lettres des officiers, les récits des soldats rapatriés, les articles des journaux du Cap, que Kitchener ne pouvait pas tous supprimer, firent connaître au public la triste situation de l'armée anglaise, ses souffrances et ses revers, le désordre qui régnait dans l'intendance et les hôpitaux. L'irritation fut grande, même parmi les *jingoes*. On s'en prit aux généraux, qui avaient 200,000 hommes à leur disposition et ne savaient pas s'en servir. Wolseley, le vainqueur des Achanti et des Zoulous, accusa publiquement d'incapacité le ministre de la guerre, lord Lansdowne, et dénonça, avec preuves à l'appui, l'insuffisance et les vices irrémédiables du système militaire anglais. La situation était d'autant plus grave que dans presque tous les pays du monde l'opinion se prononçait nettement en faveur des Boers, même en Allemagne, où Guillaume II était blâmé de n'avoir pas voulu recevoir le président Krüger. Enfin de graves imputations furent dirigées contre Chamberlain lui-même : plusieurs journaux anglais l'accusèrent d'avoir provoqué cette malheureuse guerre parce qu'il y trouvait la satisfaction de son intérêt personnel, parce que lui et divers membres de sa famille possédaient un grand nombre d'actions de sociétés minières et d'entreprises de fournitures militaires. Les réponses de Chamberlain ne parurent pas concluantes ; il intenta un procès à ses accusateurs. Sa popularité ne fut pas atteinte, et le ministère conservateur ne perdit pas une voix de sa majorité.

On a dit, surtout à l'étranger, que les tristes événements du Transvaal avaient hâté la fin de la reine Victoria. Malgré son grand âge et la diminution progressive de ses forces, rien ne faisait prévoir, avant cette guerre, qu'elle dût être si brusquement enlevée à l'affection de ses sujets. A part les difficultés qui marquèrent les premiers jours de son règne, il n'y eut jamais de malentendu durable entre la reine et les Anglais. Cinq attentats plus ou moins sérieux dirigés contre sa personne, de 1840 à 1882, furent attribués à des fous, mais l'émotion n'en fut pas moins vive. Les événements heureux ou malheureux qui se produisirent dans la nombreuse famille de la reine, les mariages, les naissances, les morts, donnèrent lieu à des démonstrations d'un loyalisme sincère. Ce furent d'ailleurs les seuls incidents notables de la vie de la reine. La monotonie de son existence n'était interrompue que par ses déplacements périodiques en Angleterre ou en Écosse et par les voyages sur le continent. Les traversées un peu longues, celles de Douvres à Flessingue ou de Southampton à Cherbourg, ne l'effrayaient pas, même quand la mer était mauvaise. En revanche, elle n'avait jamais pu supporter la vitesse actuelle des trains de chemin de fer. Elle recommandait qu'on ne la fît pas aller trop vite, et ne voulait pas voyager la nuit. Dans ses dernières années elle prit l'habitude de passer une partie de l'hiver dans le midi de la France ou en Italie. Les environs de Florence, mais surtout Nice et Grasse, furent ses résidences préférées. Quand la marche à pied lui devint trop pénible, elle se promenait dans une petite voiture attelée d'un âne, qu'elle conduisait elle-même. Le général sir Henry Ponsonby, son secrétaire, le vieux valet de chambre John Brown, mort en 1883, et quelques fidèles serviteurs indiens étaient les compagnons obligés de ces voyages, dont toute réception officielle était bannie : la reine éprouvait pourtant quelque plaisir à passer en revue les soldats français de la garnison de Nice qui faisaient un service d'honneur auprès d'elle. Elle invitait à sa table le préfet et le général et savait gré aux habitants du respect dont ils l'entouraient. Jamais elle ne s'arrêta, même un jour, à Paris. Elle contournait cette ville par le chemin de fer de ceinture : une fois pourtant elle eut une entrevue, à Noisy-le-Sec, dans son wagon, avec le président Félix Faure. Dans les derniers mois de 1900 elle ne renonça au projet de se rendre à Nice que sur l'opposition formelle de ses médecins. Quoi qu'on en ait dit, elle ne se désintéressait nullement des affaires publiques, et ses ministres avaient encore à compter avec elle. Lorsque lord Roberts revint du Transvaal, elle demanda « si la guerre serait bientôt finie ». Cependant, dès le mois de novembre, à Balmoral, et surtout à

la fin de décembre, à Osborne, des symptômes alarmants révélèrent la gravité de son état : les membres inférieurs étaient paralysés, la faiblesse générale était extrême, le cerveau était menacé. Les docteurs Reid, Douglas, Powell et Barlow furent autorisés par le prince de Galles à publier un bulletin et ne cachèrent pas la vérité. Toute la famille de la reine était réunie autour d'elle. Guillaume II arriva encore à temps pour être reconnu par sa grand'mère et échanger avec elle quelques paroles. Le mardi 22 janvier 1901, à 6 heures et demie du soir, la reine Victoria rendit le dernier soupir. Le 23, dans la matinée, le prince de Galles fut proclamé à Londres roi d'Angleterre et empereur des Indes, sous le nom d'Édouard VII. (*V. ce nom.*)

Selon le désir exprimé par la reine Victoria, ses funérailles furent célébrées avec un grand appareil militaire. Les plus beaux cuirassés de la flotte anglaise se réunirent, comme en 1897, dans la baie de Spithead pour saluer une dernière fois la souveraine, dont le corps, embarqué à Cowes sur le yacht royal *Osborne*, fut transporté le 1er février à Portsmouth, puis le lendemain, par le chemin de fer, de Portsmouth à Londres. Le cortège funèbre traversa les rues de Londres au milieu d'une foule immense, de la gare de Victoria à la gare de Paddington : la garde royale à pied et à cheval, des régiments de ligne, des volontaires, des représentants de l'armée coloniale, ouvraient la marche ; le duc de Norfolk, comte maréchal héréditaire, précédait le cercueil royal, placé sur l'affût d'un canon. Édouard VII et Guillaume II suivaient à cheval ; derrière eux, les rois de Grèce et de Portugal et environ trente princes appartenant à des maisons souveraines, puis la reine Alexandra et ses trois filles, le roi des Belges et le duc de Cambridge dans les voitures de la cour. Le cortège se reforma de la gare de Windsor au château. Les chevaux attelés au canon refusant d'avancer, des marins traînèrent le cercueil jusqu'à la chapelle Saint-Georges, où l'archevêque de Canterbury, l'évêque de Winchester et le doyen de Windsor célébrèrent un service funèbre. Le corps de la reine fut inhumé le 3 fév. dans le mausolée de Frogmore, à côté du tombeau du prince Albert.

Le tableau ci-dessous donne la liste des enfants de la reine Victoria et de quelques-uns de ses petits-enfants.

Le moment n'est pas encore venu de porter un jugement définitif sur ce règne, le plus long que l'Angleterre ait connu. Les fautes et les tristesses des derniers jours ne doivent faire oublier ni l'influence toujours effective, quelquefois prépondérante, de la politique anglaise pendant la seconde moitié du XIXe siècle, ni la prodigieuse extension de sa puissance maritime et coloniale, qui forme « le beau côté de l'impérialisme », ni l'importance des réformes intérieures, lois électorales, conseils des comtés, etc., qui ont rajeuni et sensiblement démocratisé la vieille constitution britannique, ni les talents et l'éloquence d'hommes d'État tels que Palmerston, Beaconsfield, Gladstone, Salisbury, John Bright, sir William Harcourt, sir Stafford Northcote, sir Charles Dilke, Joseph Chamberlain, M. Balfour et beaucoup d'autres, dont les noms figureront avec honneur dans l'histoire parlementaire du Royaume-Uni. La prospérité financière, industrielle et commerciale du pays a suivi son développement normal, en dépit de la concurrence redoutable de l'Allemagne et du retour offensif des protectionnistes, qui ont réussi à faire relever les droits sur certaines marchandises, notamment sur les vins français. (*V.* ÉDOUARD VII.) Grâce à l'action modératrice des *trade-unions* ou associations ouvrières et à l'esprit pratique des syndicats qui les dirigeaient, la redoutable question des rapports du capital et du travail n'amena pas de conflits aussi aigus ni d'antagonisme aussi durable que sur le continent. Les plus grandes grèves, même celle de 100,000 ouvriers mécaniciens en 1897, aboutirent presque toutes à des transactions équitables. Malgré la présence d'agitateurs étrangers, auxquels les Anglais donnaient libéralement asile, et quelques manifestations bruyantes des « sans travail » dans les rues de Londres, les violences ont été rares. Les socialistes anglais, en général, n'étaient pas partisans des moyens révolutionnaires. La liberté religieuse, en dépit de règlements surannés, est aussi complète que possible, et les questions confessionnelles ne dépassent pas les limites d'une controverse pacifique. L'instruction primaire a fait de grands progrès. De 1861 à 1880, le nombre des écoles inspectées, pour la Grande-Bretagne seulement, s'est élevé de 7,705 à 22,114 ; celui de leurs élèves, de 919,935 à 3,915,305. Le régime des universités a subi d'heureuses modifications, dues en partie à l'initiative du prince Albert, et l'accès des écoles d'enseignement supérieur a été ouvert sans restriction aux non-conformistes et aux catholiques, même en Irlande. L'instruction professionnelle, à tous les degrés, est largement distribuée à tous ceux qui la réclament, dans une foule de collèges, d'écoles spéciales, de *mechanic institutes*, le plus souvent aux frais d'associations particulières. L'enseignement artistique, longtemps négligé, s'est répandu dans ces dernières années jusque dans les petites villes les plus éloignées de la capitale, qui veulent avoir leurs écoles de dessin et de musique. Sans partager l'enthousiasme exclusif de certains critiques anglais pour l'*Ère victorienne*, on doit reconnaître qu'un règne qui compte des poètes comme Tennyson et Browning, des romanciers comme Dickens, Eliot et Thackeray, des historiens comme Macaulay, Carlyle, Grote, Merivale, Seeley, Freeman, des archéologues et des orientalistes comme George Rawlinson et Max Muller, Allemand de naissance, Anglais d'adoption, un économiste tel que Richard Cobden, un naturaliste tel que Darwin, occupera un rang des plus honorables dans l'histoire du mouvement intellectuel en Angleterre. Rappelons enfin que, parmi les plus hardis et les plus heureux des explorateurs du XIXe siècle, Livingstone, Burton, Speke, Grant, Baker, Cameron, Stanley en Afrique, Eyre, Leichhardt, Stuart, Warburton, Forrest et Giles en Australie, Franklin, Mac-Clintock, Mac-Clure, Nares et Markham dans la région du pôle arctique, James Ross dans les mers antarctiques, étaient des sujets de la reine Victoria.

V. le *Journal de ma vie dans les Highlands*, publié par la reine en 1868, et les *Journaux*, les *Mémoires* et la *Correspondance* de la reine Victoria.

E. D—y.

Victoria, reine de 1837 à 1901

Victoria, née en 1840, veuve de l'empereur d'Allemagne Frédéric III, morte en 1901	Albert-Édouard, prince de Galles, roi en 1901, sous le nom d'Édouard VII, marié en 1863 à Alexandra de Danemark	Alice, née en 1843, mariée à Louis IV, grand-duc de Hesse, morte en 1878	Alfred, duc d'Édimbourg, né en 1844, marié à Marie, grande-duchesse de Russie	Hélène, née en 1846, mariée à Frédéric-Christian de Schleswig-Holstein	Louise, née en 1848, mariée au marquis de Lorne	Arthur, duc de Connaught, né en 1850, marié à la princesse Louise de Prusse	Léopold, duc d'Albany, né en 1853, marié à la princesse Hélène de Waldeck, mort en 1884	Béatrice, née en 1857, mariée au prince Henri de Battenberg, veuve en 1896
Guillaume II	Albert-Victor ; George V, marié en 1893 à Victoria-Marie de Teck	Alexandra, mariée à l'empereur de Russie Nicolas II					Charles-Édouard, duc de Saxe-Cobourg et Gotha en 1900	

VIEL-CASTEL (Louis de **SALVIAC**, baron de), historien et diplomate, né en 1800, m. en 1887, après avoir étudié le droit, entra dans la diplomatie, fut secrétaire d'ambassade à Lisbonne, à Madrid et à Vienne, et devint sous Louis-Philippe directeur politique au ministère des affaires étrangères. Depuis sa retraite en 1851, il donna de nombreux articles sur des questions de littérature et d'histoire à la *Revue des Deux Mondes* et au *Correspondant*, entre autres l'*Histoire des Deux Pitt* et un *Essai sur le Théâtre espagnol*. Son œuvre capitale est une *Histoire de la Restauration*, en 18 vol., deux fois couronnée par l'Institut. Il s'y montre favorable à la dynastie des Bourbons et aux principes de la monarchie constitutionnelle. Ce bel ouvrage le fit élire en 1873 membre de l'*Académie française*, dont il était le doyen quand il mourut. Le baron de Viel-Castel, président d'honneur de la Société des archives des affaires étrangères, était commandeur de la Légion d'honneur.

VIETTE (FRANÇOIS-JULES-STANISLAS), homme politique, né à Blamont (Doubs) en 1841, m. en 1894, écrivit sous l'empire et après le 4 septembre dans les journaux républicains de son département, fut élu député en 1876, fit partie du groupe radical, vota l'ordre du jour des 363 et siégea à la Chambre jusqu'à sa mort. Viette reçut le portefeuille de l'agriculture dans les ministères Tirard en 1887 et Floquet en 1888, fut ministre des travaux publics dans les cabinets Loubet et Ribot en 1892, et dans le ministère Dupuy, d'avril à nov. 1893.

VILBAC (ALPHONSE-CHARLES **RENAUD** DE), musicien et compositeur, né à Montpellier en 1829, m. en 1884, obtint au Conservatoire le 1er prix d'orgue et partagea le grand prix de composition musicale avec Victor Massé. Après un séjour de 2 ans à Rome, il voyagea en Allemagne et s'établit à Paris, où il acquit la réputation d'un excellent professeur et d'un organiste distingué. Il n'a donné que deux opéras comiques en un acte, *Au clair de la lune*, et *Almanzor*. Mais on a de lui un très grand nombre de compositions estimées, notamment des fantaisies sur les opéras en vogue.

VILLEBOIS-MAREUIL (Georges de), officier français, né en 1847 d'une ancienne famille anoblie, dit-on, par Philippe-Auguste sur le champ de bataille de Bouvines, m. en 1900, sortit de Saint-Cyr dans l'infanterie de marine et fit deux campagnes en Cochinchine. Pendant la guerre franco-allemande, il servit dans l'armée de la Loire et fut blessé à la reprise de Vienne, faubourg de Blois, le 28 janvier 1871. Après la conclusion de la paix, il contribua, comme capitaine, à l'organisation des *chasseurs alpins*. Admis à l'École de guerre, il fut en 1888 promu lieutenant-colonel, envoyé à Alger comme chef d'état-major du XIX^e corps, et affecté ensuite, sur sa demande, à un régiment de la garnison de Verdun. Colonel depuis 1892, il ne put obtenir de faire la campagne de Madagascar. On le laissa à Sidi-bel-Abbès. Découragé par son inaction forcée, Villebois-Mareuil, qui venait d'être nommé officier de la Légion d'honneur, demanda sa mise à la retraite. Trop jeune pour songer au repos, il employa ses loisirs à des voyages d'étude sur la frontière de l'est, à des travaux de stratégie et surtout à l'organisation des sociétés régimentaires encouragées par le président Félix Faure. En 1898, Villebois-Mareuil qui ne s'était jamais occupé de politique, se présenta sans succès aux élections législatives dans la Vendée comme candidat constitutionnel libéral. L'année suivante, quand la guerre éclata dans l'Afrique du Sud entre les Anglais et les Boers du Transvaal, sa résolution fut prise : au mois de nov. 1899, il alla s'embarquer à Marseille. Sa famille ne fut avertie qu'après son départ : « J'ai la conviction, écrivait-il, qu'en prenant place auprès des Boers, je sers encore la France; » et, dans une autre lettre, de Lourenço-Marquez, il disait : « Il s'agit tout simplement d'arracher le Sud-Afrique aux Anglais. C'est la cognée dans le grand chêne. » Arrivé parmi les Boers, Villebois-Mareuil trouva l'accueil le plus cordial : « Ils me traitent, écrivait-il, avec une déférence et une sympathie qui me touchent profondément, en ce qu'elles remontent vers la France. » Cependant les Boers, qui sont les « meilleures gens du monde », se montraient « d'une tranquillité inébranlable ». Ils écoutaient Villebois-Mareuil, l'approuvaient souvent, mais ne suivaient pas ses conseils. Il assista au siège infructueux de Ladysmith, contribua plus que tout autre à la victoire du général Botha à Colenso, sans pouvoir le décider à tenter une attaque de vive force contre la ville de Kimberley. Après avoir accompagné le général Cronje dans sa malheureuse campagne de la Tugela, Villebois-Mareuil, promu général par Krüger, fut cerné à Boshof par les troupes anglaises de lord Methuen. Avec 70 hommes il lutta pendant 4 heures et fut tué avec 7 de ses compagnons; 8 furent blessés, 54 prisonniers. Ce sont les chiffres officiels donnés par lord Roberts, 5 avril 1900. La mort héroïque de Villebois-Mareuil frappa d'admiration ses ennemis. Methuen lui fit rendre les honneurs militaires, éleva sur sa tombe un petit monument, et renvoya à sa fille les objets qui lui avaient appartenu, avec une lettre simple et touchante. Des journaux anglais firent son éloge. En Hollande, à Berlin même, il y eut des démonstrations en son honneur. A Paris, une foule immense assista au service célébré pour lui à Notre-Dame, et un monument lui fut élevé par souscription nationale. E. D—y.

VILLETARD (Edmond), journaliste et littérateur, né à Paris en 1828, m. en 1890, élève de l'École normale, renonça à l'enseignement pour écrire dans les journaux qui combattaient l'Empire. Il donna dans *l'Opinion nationale*, en 1860, une suite d'articles : *Réflexions et menus propos d'un flâneur parisien*, et devint en 1862 rédacteur en chef du *Courrier du dimanche*, où écrivait Prévost-Paradol. Après la suppression de ce journal, il devint rédacteur du *Journal des Débats*. Une seule fois il aborda le théâtre et écrivit, avec Adolphe Belot, le *Testament de César Girodot*, qui est passé du répertoire de l'Odéon à celui de la Comédie française. Après la révolution du 4 septembre, Villetard fut membre de la commission d'examen des ouvrages dramatiques et inspecteur des théâtres. De 1874 au 16 mai 1877, il fut rédacteur en chef du *Journal officiel* et entra ensuite au *Moniteur universel*.

VIVIEN DE SAINT-MARTIN (Louis), géographe, né en 1802 à Saint-Martin-de-Fontenay (Calvados), m. en 1897, publia dès 1823 une *Carte électorale et administrative* de la France, et en 1825 un *Atlas universel*. En 1828 il fonda la première en date de nos revues géographiques, le *Bibliomappe*. Rebuté par le peu de goût que le public témoignait pour son étude favorite, il s'engagea dans une autre voie, publia plusieurs ouvrages d'agriculture, un *Dictionnaire de la langue française*, une *Histoire générale de la Révolution française*, une *Histoire de Napoléon* et une nouvelle édition française des *Œuvres de Walter Scott*. Cependant, dès 1832, il était revenu à ses travaux géographiques. Il dirigea de 1845 à 1854 les *Nouvelles Annales des voyages* et donna en 1847 les deux premiers volumes d'une grande *Histoire universelle des découvertes géographiques des nations européennes dans les diverses parties du monde*, malheureusement inachevée. De 1863 à 1876 il dirigea l'*Année géographique*, qu'il abandonna pour entreprendre la publication du *Nouveau Dictionnaire de géographie universelle*, achevée par ses collaborateurs. Il se proposait de donner un nouvel *Atlas universel*, dont les premières livraisons seules ont paru. Vivien de Saint-Martin était, lorsqu'il mourut, le doyen des géographes de l'Europe. Président honoraire de la *Société de géographie* de Paris, dont il avait été un des fondateurs, il était membre de toutes les sociétés analogues qui existent à Londres, Berlin, Vienne, Saint-Pétersbourg, etc.

Parmi ses innombrables travaux, il convient de citer : *Recherches sur les populations primitives du Caucase*, 1847; *Études de géographie ancienne et d'ethnographie asiatique*, 1850-52; *Étude sur la géographie grecque et latine de l'Inde*, 1858-60; *le Nord de l'Afrique*, 1863, ouvrage couronné par l'Académie des Inscriptions; *Histoire de la géographie et des découvertes géographiques*, avec atlas, 1873, etc., beaucoup d'articles dispersés dans la *Revue contemporaine*, la *Revue germanique*, le *Constitutionnel*, etc., et beaucoup de mémoires et de documents manuscrits qu'il a offerts en 1888 à l'Académie des Inscriptions.

VIVIER (Eugène), musicien et homme de lettres, né en 1821, m. en 1900, acquit une grande réputation par son talent de corniste dans l'orchestre du Théâtre-Italien et plus tard dans celui de l'Opéra. Les concerts qu'il organisa dans toutes les capitales européennes obtinrent le plus grand succès. On lui doit quelques fantaisies humoristiques et des récits anecdotiques de ses voyages et de sa vie d'artiste. Ses excentricités et le plaisir qu'il prenait à mystifier ses meilleurs amis lui valurent un autre genre de célébrité dont il était fier.

W

WADDINGTON (William-Henry), archéologue, homme politique et diplomate, né à Saint-Remy-sur-Avre (Eure-et-Loir) en 1826, m. en 1894. Son père, qui était Anglais, l'envoya faire ses études à l'université de Cambridge. A son retour, il se fit naturaliser Français. Sa grande fortune lui permit de se livrer sans contrainte aux études archéologiques, dont il avait pris le goût à Cambridge, et qui lui valurent d'être élu en 1865 membre de l'Académie des Inscriptions. Conseiller général de l'Aisne sous l'Empire, il ne réussit pas à entrer au Corps législatif, mais fut élu en 1871 membre de l'Assemblée nationale, où il siégea au centre gauche. Thiers l'appela en 1873 au ministère de l'instruction publique. Sous la présidence de Mac-Mahon, il refusa, en 1874, de reprendre ce porfefeuille. De 1876 à 1894, il représenta au Sénat le département de l'Aisne, fut de nouveau ministre de l'instruction publique dans les cabinets formés par Dufaure et Jules Simon, jusqu'au 16 mai. Après les élections du 14 oct. 1877, Dufaure lui fit accepter le ministère des affaires étrangères. Ce fut lui qui, en 1878, représenta la France au congrès de Berlin. Président du conseil en 1879, il ne put faire voter par le Sénat le projet restituant à l'État la collation exclusive des grades universitaires. En 1883, il fut envoyé à Moscou comme représentant de la France au couronnement d'Alexandre III, et fut appelé la même année à l'ambassade de Londres, où il resta jusqu'en 1893.

WAILLY (Augustin-Jules de), auteur dramatique, frère d'Armand-François et de Joseph-Noël de Wailly (V. *le* Dict.), né à Paris en 1806, m. en 1866. Sous Louis-Philippe, il fut attaché au ministère de l'intérieur et chef de bureau à la division des Beaux-arts. Après quelques petites pièces telles que *l'Attente*, un acte en vers, *le Comte de bien aisance*, *le Péché de jeunesse*, il fit représenter au Théâtre-Français en 1844, avec Bayard, *le Mari à la campagne*, qui eut un grand succès. On cite encore de lui : *les Deux Compagnons du tour de France*; *Contre*

fortune bon cœur; et plusieurs autres comédies en collaboration avec Arnould, Bayard, C. Delavigne, Lockroy et Samson.

G. H.

WEÏ-HAÏ-WEÏ, enclave chinoise, cédée à bail à l'Angleterre en 1898, dans la province et au N. de la presqu'île de Chantoung, sur le golfe de Tché-li, en face de Port-Arthur; 700 kil. carrés; 147.000 habitants.

WHYMPER (Edouard), alpiniste et explorateur anglais, né en 1840, m. en 1911, fit le premier en 1861, dans les Alpes du Dauphiné, l'ascension du mont Pelvoux réputé inaccessible. En 1865 il réussit à atteindre le sommet du mont Cervin, mais deux de ses compagnons et un de ses deux guides se tuèrent dans la descente. Après un voyage au Groënland, d'où il rapporta une curieuse collection géologique conservée au *British museum*, il passa dans l'Amérique du Sud, explora la Cordillère des Andes et fit l'ascension des volcans les plus élevés de l'Équateur. Dans sa vieillesse il revint aux Alpes qu'il aimait passionnément et mourut à Chamonix.

WOLF (Albert), journaliste et littérateur, né à Cologne en 1827, m. en 1891, vint en 1857 s'établir à Paris, où il fut secrétaire d'Alexandre Dumas père. Il écrivit dans le *Charivari*, le *Nain jaune*, l'*Événement* et le *Figaro* quotidien, dont il fut un des collaborateurs les plus appréciés du public. On remarqua surtout ses critiques des Salons annuels. Il quitta Paris, à son grand regret, au début de la guerre franco-allemande, y revint après la paix et obtint sa naturalisation. « Je me suis fait naturaliser vaincu, » disait-il. Albert Wolf reprit sa collaboration au *Figaro*, où il remplaça Auguste Vitu comme critique dramatique.

Y

YRIARTE (Charles), dessinateur et écrivain, né à Paris en 1832, m. en 1898, renonça à l'architecture pour entreprendre de grands voyages, accompagna en 1860 le général espagnol O'Donnell (*V. le* Dict.) au Maroc, et l'année suivante le général italien Cialdini (*V. le* Dict.) au siège de Gaète. Collaborateur, puis directeur du *Monde illustré*, Yriarte y publia, outre les relations de ses voyages, de nombreux articles et de nombreux dessins. On a aussi de lui une très intéressante étude sur *Goya*, *la Vie d'un patricien de Venise au seizième siècle*, etc. Inspecteur des Beaux-Arts dès 1879, il reçut en 1894 le titre d'inspecteur général.

YVON (Adolphe), né à Eschwiller (Moselle) en 1817, m. en 1893, entra dans l'administration des forêts, qu'il abandonna bientôt pour venir étudier la peinture à Paris sous la direction de Paul Delaroche. Ses dessins représentant les *Sept Péchés capitaux*, d'après la *Divine Comédie*, lui valurent une 1re médaille au Salon de 1847. Mais il se distingua surtout comme peintre de batailles, et fut en ce genre le véritable successeur d'Horace Vernet. En 1855, il avait exposé la *Retraite de Russie*, aujourd'hui au musée de Versailles. Napoléon III le chargea de suivre les opérations de la guerre de Crimée. A son retour, il donna, en 1857, la *Prise de Malakoff*, la plus populaire de ses œuvres, et obtint une médaille d'honneur. Il exposa ensuite la *Courtine*, la *Gorge de Malakoff*, et, après la guerre d'Italie, à laquelle il avait également assisté, la *Bataille de Magenta* et la *Bataille de Solferino*, au musée de Versailles. Nos défaites de 1870 lui causèrent une telle affliction qu'il renonça à la peinture militaire et se mit à peindre des portraits. On cite parmi les plus remarqués celui de *Paul Bert*, et celui du président *Carnot*, qui a figuré à l'exposition universelle de Chicago en 1893. Professeur à l'École des Beaux-Arts, il fut aussi professeur de dessin à l'École polytechnique.

Z

ZANZIBAR (*V. le* Dictionnaire). — Le sultan de Zanzibar, protégé en réalité sujet de l'Angleterre, ne règne plus que sur les îles de Zanzibar et de Pemba, la partie continentale de ses États ayant été cédée à l'Allemagne. La superficie des deux îles est de 1.660 kil. carrés; la population de 210.000 hab.; le commerce de 49 millions, dont la moitié pour l'exportation. (*V.* Grande Guerre [la].)

ZEEBRUGGE (en français *Bruges maritime*), port belge sur la mer du Nord, creusé dans les dunes, protégé par de puissantes digues et par une jetée de 2 kil. contre les tempêtes du large, communiquant avec l'intérieur et avec l'estuaire de l'Escaut par les canaux de Flandre. La construction de ce port artificiel, entreprise à grands frais sous Léopold II (*V. ce nom*), achevée dans les premières années du règne d'Albert Ier, devait, dans la pensée de ses créateurs, rendre à la ville de Bruges, si florissante au moyen âge, une partie de son ancienne activité commerciale. Pendant la Grande Guerre, les Allemands firent de Zeebrugge une de leurs principales bases de ravitaillement et d'opérations pour leurs sous-marins et pour leurs bâtiments légers, qui y trouvaient un refuge assuré derrière les champs de mines, après les *raids* exécutés contre les côtes de France et d'Angleterre. Les navires de guerre et les avions des Alliés bombardèrent souvent le port de Zeebrugge, que l'audacieuse expédition anglaise de l'amiral Keyes réussit à obstruer, le 23 avril 1918. Il fut dès lors à peu près inutilisable.

ZÉLANDE (Nouvelle-) (*V. le* Dictionnaire). — Cette grande colonie forme aujourd'hui dans l'Empire britannique un Dominion autonome, entièrement distinct du Commonwealth australien. Sa population était en 1911 de 1 million 8,000 hab., tous d'origine européenne, sauf 45,000 Maoris, bien traités, admis à la jouissance des droits politiques et représentés au parlement par leurs élus. Une constitution très démocratique a fait de la Nouvelle-Zélande un vrai « laboratoire d'expériences sociales », notamment en ce qui concerne la législation ouvrière. La capitale, Wellington, compte 70,000 hab.; Auckland en a 102,000 et Christchurch 80,000. L'agriculture et plus encore l'élevage et l'industrie, surtout l'exploitation des mines d'or et des mines de houille mettent en pleine valeur les richesses naturelles de ce pays, dont la prospérité économique dépasse celle de l'Australie. Le commerce s'élève à plus d'un milliard, dont 600 millions pour l'exportation des laines, des viandes frigorifiées, des beurres et des fromages, etc. Il y a 4.500 kilom. de chemins de fer.

E. D—y.

ZÉVORT (Charles-Marie), professeur et administrateur, né en 1816, m. en 1887, élève de l'École normale, fut professeur de rhétorique à Auxerre, Amiens, Rennes et Metz, et, après la révolution de 1848, inspecteur d'académie à Orléans, puis à Montpellier. Sous la présidence de Louis-Napoléon, M. de Parieu le mit en disponibilité en 1850. Précepteur des enfants du duc d'Uzès, il rentra dans l'Université en 1855, fut successivement inspecteur d'académie à Aix, vice-recteur de Chambéry en 1860, recteur de Bordeaux en 1867, et conserva ces fonctions jusqu'en 1874. Les ministres de droite ne l'aimèrent pas. Fourtou l'envoya à Aix; Bardoux le rappela à Bordeaux en 1877. L'année suivante, Jules Simon le nomma vice-recteur de l'académie de Paris, et peu après directeur de l'enseignement secondaire au ministère de l'Instruction publique. Il se retira lorsque Paul Bert devint ministre dans le cabinet formé par Gambetta en nov. 1881, mais reprit ses fonctions après la chute de ce ministère, en janv. 1882. Son nom

reste attaché aux réformes introduites à partir de 1880 dans l'enseignement secondaire (modifications des programmes, création de nouveaux lycées, organisation de l'enseignement secondaire des jeunes filles, etc.). Le mauvais état de sa santé l'obligea à prendre sa retraite. Il mourut quelques jours après. — Son fils, EDGAR ZEVORT, né en 1842, élève de l'École normale, professeur et historien distingué, est mort en 1908 recteur de l'académie de Caen.

On a de Charles Zevort, entre autres ouvrages : [illegible] *d'Anaxagore*, la *Métaphysique* [illegible], *Vie des philosophes de l'antiquité*, une excellente traduction de l'*Histoire de la guerre du Péloponèse*, de Thucydide, les *Romans grecs*, les *Comédies d'Aristophane*, etc.

LA GRANDE GUERRE

1° *Le crime de Séraiévo. L'ultimatum autrichien. L'Allemagne responsable de la guerre, juin-août 1914.* — Depuis l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine en 1908 (V. FRANÇOIS-JOSEPH), l'Autriche avait été trois fois sur le point de faire la guerre à la Serbie. Elle y était plus que jamais décidée en 1914. L'agitation « panserbiste » et les manifestations de l'Association nationale (*Narodna odbrana*), officiellement désavouées le 18 mars 1909, par le gouvernement serbe, ne suffisant pas pour motiver la rupture, il fallut trouver autre chose. Pendant un voyage de l'archiduc héritier, François-Ferdinand, et de sa femme, Sophie de Hohenberg, en Bosnie, la police autrichienne prépara contre eux à Séraiévo un attentat simulé, dont l'issue fut tragique. Des bombes inoffensives furent lancées autour de leur voiture, mais l'anarchiste Gavrilo Princip les tua tous les deux à coups de revolver, le 28 juin. L'Autriche rendit responsables de ce crime les patriotes et même le prince héritier de Serbie, exigeant une enquête, que le ministre Pachitch s'empressa d'ordonner. Les instructions ouvertes à Séraiévo et à Belgrade suivaient leur cours sans incident, les deux gouvernements semblaient d'accord, l'Europe était rassurée, et le président Poincaré avait cru pouvoir entreprendre à la date précédemment fixée son voyage à Saint-Pétersbourg (V. NICOLAS II), lorsque le ministre autrichien, Berchtold, adressa brusquement à la Serbie, le 23 juillet, une note impérieuse et insolente dont les termes rendaient la guerre inévitable. L'Autriche voulait qu'il en fût ainsi, on le savait à Berlin et on ne la désapprouvait pas (avis secret donné le 15 juillet à Vienne par l'ambassadeur allemand Wangenheim à l'ambassadeur italien Garroni et communiqué par celui-ci à son gouvernement, V. le discours de M. Barzilaï à Naples, du 26 sept. 1915) : la Serbie devait condamner, par une déclaration insérée à la première page de son *Journal officiel*, « la propagande dirigée contre la monarchie austro-hongroise, l'ensemble des tendances aspirant à détacher de cette monarchie des territoires qui en font partie, déplorer sincèrement les conséquences funestes de ces coupables agissements, et s'engager à supprimer, par tous les moyens, cette propagande criminelle et terroriste ». L'Autriche exigeait l'interdiction des publications et la dissolution de toutes les sociétés panserbistes, la destitution des officiers, fonctionnaires ou professeurs dont elle communiquerait la liste, des arrestations, des poursuites et une nouvelle enquête judiciaire sur le complot *avec la collaboration imposée de magistrats et de policiers autrichiens*. La Serbie n'avait que 48 heures pour répondre à cet ultimatum. Sur le conseil de la Russie, à qui elle avait tout d'abord fait appel, elle céda sur tous les points, excepté sur le dernier, l'intrusion des fonctionnaires autrichiens, sur laquelle M. Pachitch faisait quelques réserves, offrant d'ailleurs, si sa réponse n'était pas jugée de tout point satisfaisante, de soumettre la question au tribunal de la Haye ou à l'arbitrage des grandes puissances. La note serbe fut remise le 25 juillet, dans le délai fixé, à l'envoyé autrichien Giesl, *qui avait certainement reçu à l'avance l'ordre de ne pas l'accepter*, car il prit à peine le temps de la lire, fit savoir au bout d'une demi-heure qu'il la jugeait insuffisante et quitta Belgrade 2 heures après. Le 28, l'Autriche déclara la guerre à la Serbie et commença le lendemain à bombarder Belgrade. Cette agression brutale semblait un défi adressé à Nicolas II, dont le ministre Sazonov venait de déclarer « qu'une entreprise belliqueuse de l'Autriche contre la Serbie ne laisserait pas la Russie indifférente ». Berchtold comptait sur la faiblesse du tsar, sur son horreur de la guerre ; il comptait surtout sur Guillaume II, dont les ambassadeurs notifièrent à Paris, à Londres et à Saint-Pétersbourg, le jour même où fut lancé l'ultimatum que « vu l'état des choses, la manière d'agir aussi bien que les exigences du gouvernement austro-hongrois ne pouvaient qu'être approuvées ». L'ambassadeur allemand à Paris, von Schön, ajoutait que toute intervention d'une autre puissance dans une affaire qui devait être traitée seulement entre l'Autriche et la Serbie, entraînerait, « par le jeu naturel des alliances, des conséquences incalculables ». La Triple entente fit tout ce qu'elle put pour éviter ces conséquences. Les recueils diplomatiques, les *livres jaune* pour la France, *orange* pour la Russie, *bleu* pour l'Angleterre, le *livre blanc* de l'Allemagne, malgré des falsifications et en raison même de certaines omissions préméditées, démontrent jusqu'à l'évidence qu'à Saint-Pétersbourg aussi bien qu'à Paris et à Londres, MM. Sazonov, Viviani et sir Edward Grey s'efforcèrent par tous les moyens, même après le bombardement de Belgrade et jusqu'au dernier moment, d'éviter une guerre européenne, que l'Allemagne au contraire voulait cette guerre, qu'elle la voulait contre la Russie et contre la France, qu'elle écarta, tout en feignant de s'y associer, les propositions les plus conciliantes de Nicolas II (*V.* ses dépêches et celles de Guillaume II), qu'elle ne répondit même pas à celles de sir Edward Grey, et qu'elle manœuvra, très maladroitement d'ailleurs, pour rejeter sur l'Autriche d'abord, puis sur la Russie et sur la France la responsabilité de la rupture. Ce fut l'Autriche qui mobilisa la première le 28 juillet deux corps d'armée, selon les Allemands, la moitié de son armée, selon les Russes. Le tsar répondit en décrétant le 29 une mobilisation partielle dans 4 gouvernements de l'empire. Le même jour, Schön signifiait à M. Viviani « que les mesures militaires qu'on lui a signalées en France (on n'en avait malheureusement pris aucune) provoqueront des mesures correspondantes en Allemagne ». Le 30 juillet, première alerte à Berlin et grand émoi parmi les diplomates étrangers : une édition spéciale du *Localanzeiger*, criée dans les rues vers midi, annonçait la mobilisation générale de l'armée allemande. La nouvelle, qui était exacte, fut aussitôt démentie, mais elle avait produit l'effet qu'en attendait Guillaume. Le lendemain, Nicolas II décréta la mobilisation générale de l'armée russe, au moment même où Berchtold, effrayé de la tournure que prenaient les choses, faisait savoir à Sazonov que l'Autriche acceptait en principe l'arbitrage des puissances. Guillaume II ne tint aucun compte de cette reculade de son alliée. Dans la journée du 31, il harangua des manifestants qui acclamaient la guerre : « On nous oblige à tirer l'épée, » leur disait-il, et dans la soirée du même jour, il adressait à la Russie et à la France un double ultimatum : la Russie devait retirer dans les 12 heures son ordre de mobilisation, la France était sommée de dire dans les 18 heures si elle était disposée à rester neutre et à remettre comme garantie à l'Allemagne pendant la durée des hostilités les places de Toul et de Verdun. Deux derniers télégrammes échangés entre le tsar et le kaiser ne changèrent rien à la situation. Le 1er août, à 7 heures du soir, l'Allemagne notifia sa déclaration de guerre à la Russie. Avec la France Guillaume II n'alla pas si vite. Il aurait voulu se donner le beau rôle, faire croire aux neutres et surtout à l'Angleterre, comme en 1870, que nous étions les agresseurs. Mais Bethmann-Hollweg n'était pas Bismarck, et ne pouvait se prévaloir d'aucun traité Benedetti. (*V. ce nom.*) Le gouvernement français ne décréta la mobilisation que le samedi 1er août, après que l'Allemagne lui en eut donné l'exemple, et parce qu'il y était absolument forcé. Encore prit-il soin de rappeler que la mobilisation n'était pas la guerre ; l'ordre donné le

2 août, — et sévèrement critiqué depuis, — de ramener nos postes avancés à 10 kil. en arrière de la frontière, était un dernier gage de nos dispositions pacifiques. A défaut de griefs raisonnables, Bethmann-Hollweg, le ministre von Jagow et l'ambassadeur Schœn en imaginèrent d'absurdes : 80 officiers français en uniforme prussien traversant en automobiles la Belgique et la moitié de la Hollande pour pénétrer en Allemagne ; fausse dépêche de la grande-duchesse de Luxembourg appelant Guillaume II à son secours contre les Français ; incursion franco-belge sur le territoire d'Aix-la-Chapelle, repoussée par le landsturm après 24 heures de combat (raconté dans le *Tag* de Berlin par le député Erzberger). Pour justifier au dernier moment la déclaration de guerre, notifiée le 3 août à M. Viviani, la chancellerie impériale mentit tant et si bien qu'elle s'embrouilla dans ses mensonges : à Paris, l'Allemagne « se considère comme en état de guerre avec la France, par la faute de cette dernière puissance », parce que des avions militaires français avaient survolé, en lançant des bombes, Wesel, Carlsruhe et Nuremberg (Schœn, *livre bleu*, nº 147) ; à Bruxelles, les avions sont devenus des dirigeables (Below au ministre belge Davignon, *livre gris*, nº 21) ; à Berlin, dans son discours au Reichstag, le 4 août, Bethmann-Hollweg parle « des patrouilles françaises qui ont pénétré sur le territoire allemand et y ont commis des actes d'hostilité ». — C'étaient en réalité les Allemands qui, le 2 août, avaient violé la frontière française sur 17 points différents entre Belfort et Longwy. — Pendant les dernières heures qui précédèrent la rupture, Schœn se promenait avec affectation aux abords de l'ambassade, cherchant, sans y réussir, à se faire insulter par les Parisiens. (V. le *Zukunft* de Maximilien Harden, 23ᵉ année, nº 44.) Le gouvernement facilita son départ et organisa son voyage avec une courtoisie à laquelle lui-même rendit hommage, tandis qu'en Allemagne notre ambassadeur, M. Cambon, traité avec une grossièreté et une brutalité sans nom, fut conduit à ses frais jusqu'à la frontière danoise dans un train gardé par des soldats, baïonnette au canon et revolver au poing. — Tous les faits qui furent alors connus du public et ceux qui ont été révélés depuis démontrent l'écrasante responsabilité de l'Allemagne. C'est elle qui a voulu, préparé et fait éclater la *Grande Guerre*, qui l'a imposée à l'Europe et même à l'Autriche qui n'a jamais osé publier sa correspondance avec Berlin. (V. ALLEMAGNE et FRANÇOIS-JOSEPH.) L'Autriche adressa sa déclaration de guerre à la Russie le 5 août et reçut le 11 celle de la France.

2º *Violation de la neutralité belge. L'intervention de l'Angleterre. La neutralité de l'Italie.* — Guillaume II comptait sur la neutralité de l'Angleterre et sur le concours de l'Italie, son alliée de la triplice. L'Angleterre se désintéressait de la Serbie, n'était pas disposée à se battre pour la Russie contre l'Autriche et n'était pas restée insensible, depuis la mort d'Edouard VII, aux avances du gouvernement de Berlin (correspondance entre von Jagow et sir Edward Grey, ambassade du prince Lichnowsky, missions de lord Haldane en Allemagne et du prince Henri de Prusse à Londres). Cependant, lorsque l'envoyé de Guillaume II vint proposer à MM. Asquith et Lloyd George de rester neutres dans la guerre contre la France, en leur promettant que l'Allemagne n'abuserait pas de sa victoire, qu'elle ne nous enlèverait aucun territoire européen, les ministres de George V demandèrent si elle prenait le même engagement au sujet de nos colonies : la réponse fut négative. Déjà le 31 juillet, à Berlin, von Jagow avait refusé de s'expliquer sur « les intentions de l'Allemagne concernant la Belgique », attendu que « n'importe quelle réponse ne pourrait que dévoiler une partie du plan de campagne allemand ». Inquiète et très mécontente, l'Angleterre nous fit savoir qu'elle se chargeait, avec sa flotte, de protéger nos côtes et qu'elle ne permettrait pas aux escadres allemandes de s'en approcher. Elle ne s'engageait à rien de plus *jusqu'à nouvel ordre*. Le 1ᵉʳ août, les Allemands violèrent la neutralité du grand-duché de Luxembourg garantie par le traité de Londres de 1867. Le 2, une note de Berlin fit connaître au gouvernement belge que « *d'après des nouvelles sûres, les forces françaises avaient l'intention de marcher sur la Meuse par Givet et Namur, que la Belgique, malgré sa meilleure volonté, ne serait pas en état de les repousser sans secours* » ; que, si elle voulait conclure « un accord amical » et livrer passage aux troupes allemandes, l'Allemagne s'engageait, au moment de la paix, à garantir l'intégrité du royaume et de ses possessions dans toute leur étendue ; que, dans le cas contraire, elle serait obligée de traiter la Belgique en ennemie et de laisser le règlement de leur différend à la décision des armes. D'accord avec son très loyal et très énergique ministre, M. de Broqueville, le roi Albert repoussa cet ultimatum comme une honte pour la nation belge et un défi à son envers l'Europe, télégraphia à Londres, et reçut le 3 août, de sir Edward Grey, cette réponse catégorique que, si la neutralité belge était violée, c'était la guerre avec l'Allemagne ». Les Allemands crurent que l'Angleterre n'oserait pas : le 4, de grand matin, leurs avant-gardes franchirent la frontière à Gemmenich, entre Aix-la-Chapelle et Verviers. Quelques heures plus tard le gouvernement anglais remit un ultimatum exigeant une réponse avant minuit. Son ambassadeur, sir Edmond Goschen, a raconté ses dernières entrevues, émouvantes et dramatiques, avec von Jagow, le sous-secrétaire d'État Zimmermann et le chancelier Bethmann-Hollweg. Ce dernier, perdant tout sang-froid, reprocha violemment à l'Angleterre ce qu'il appelait sa trahison. « Vous nous frappez dans le dos, s'écria-t-il, au moment où nous défendons notre vie contre deux assaillants, et cela pour un *chiffon de papier (a paper scrape)*. » — Chiffons de papier, les traités de 1831 et de 1839, garantissant l'indépendance et la neutralité de la Belgique, signés et ratifiés sous serment par l'Angleterre, l'Autriche, la France, la Russie et le *roi de Prusse Frédéric-Guillaume III* ; le traité anglo-prussien de 1870, signé par *Guillaume Iᵉʳ et Bismarck* ; et la 5ᵉ convention de la Haye, du 18 oct. 1907, signée par *Guillaume II* et publiée par son ordre dans le Bulletin des lois (*Reichsgesetzblatt*) de l'Empire ! Devant le Reichstag, le langage du chancelier ne fut pas moins cynique : « Nous savons que nous commettons une injustice; nous violons le droit des gens, parce qu'il nous est impossible de faire autrement. *Nécessité n'a pas de loi.* » (Discours du 4 août.) — A l'expiration du délai fixé, l'ambassadeur anglais quitta Berlin, où il avait failli être lapidé dans son hôtel par la populace. La guerre était déclarée. Les empires centraux avaient contre eux, outre la Serbie et la Belgique, les forces réunies de la triple entente, et la triplice n'existait plus. Le 7 août, le ministre Salandra déclara que l'Italie resterait neutre, « n'étant pas tenue par ses accords antérieurs de s'associer à l'Autriche et à l'Allemagne dans une guerre d'agression ». Guillaume II fut très irrité. La neutralité italienne libérait d'un grand danger notre frontière des Alpes, au moment même où le roi d'Espagne, Alphonse XIII, écrivait spontanément au président Poincaré que nous pouvions disposer de nos corps d'armée du Sud-Ouest, et que la France n'avait rien à craindre du côté des Pyrénées.

Les déclarations de guerre de l'Autriche à la Russie, 5 août, de la France et de l'Angleterre à l'Autriche, 11 et 13 août, de la Serbie à l'Allemagne, du Monténégro à l'Autriche et à l'Allemagne, 5 et 11 août, de l'Autriche à la Belgique, 28 août, ne furent que des formalités diplomatiques qui ne changèrent en rien la situation des belligérants. Celles du Japon à l'Allemagne et de l'Autriche au Japon, 23 et 27 août, ne pouvaient avoir d'influence que sur la guerre maritime. Tous les autres États de l'Europe, de l'Amérique et de l'Asie proclamèrent pour le moment leur neutralité. Ceux qui la maintinrent jusqu'au bout laissèrent pourtant voir leurs préférences. La Suède, le Danemark, la Hollande, tout au moins son gouvernement, les cantons suisses de langue allemande, pour l'Allemagne ; la Norvège pour l'Angleterre ; la Suisse romande pour la France.

3º *Le plan de guerre des empires centraux. L'Allemagne et la France. Les armées et leurs chefs.* — L'Allemagne, avec le seul concours de l'Autriche, avait à conduire deux guerres très différentes sur deux fronts très éloignés. « Prendre l'offensive, abattre au plus vite un des adversaires avant que l'autre fût en état d'intervenir activement », laisser l'Autriche régler seule son différend avec la Serbie, écraser la France en profitant des lenteurs de la mobilisation russe, et réunir toutes les forces de l'Allemagne à celles de l'Autriche pour accabler la Russie, tel fut le plan recommandé par Bernhardi dès 1911, et adopté le 5 juillet 1914 dans la conférence de Potsdam par Guillaume II, Bethmann-Hollweg, les ministres autrichien et hongrois Berchtold et Tisza et les chefs des deux états-majors, Moltke et Hötzendorf (*Volkszeitung* de Leipzig du 20 juillet 1917, et *Document Lerchenfeld*, publié à Munich en 1919).

Contre la France, l'*attaque brusquée*, non sur notre frontière de l'Est, trop bien fortifiée et sur laquelle l'Allemagne savait que notre état-major avait l'intention de prendre l'offensive (instructions du général Joffre, désigné depuis 1912 comme généralissime), mais à l'ouest de la Moselle, à travers le Luxembourg et la Belgique, vers notre frontière du Nord, relativement dégarnie de troupes, et dont les places, sauf Maubeuge, déclassées ou délaissées depuis vingt ans, n'opposeraient aucun obstacle à l'invasion. Par la Meuse, la Sambre et l'Oise, l'aile droite allemande tournerait et envelopperait les armées françaises dont la résistance serait brisée plus vite qu'en 1870. Avant la fin du mois l'empereur entrerait à Paris, et la France devrait signer la paix aux conditions fixées par les vainqueurs. La patience de notre gouvernement en présence des provocations pangermanistes (V. ALLEMAGNE), nos divisions politiques, certains incidents mal compris ou exagérés (les mutineries militaires de 1913), les fanfaronnades pacifistes de nos

socialistes révolutionnaires inspiraient à nos ennemis une confiance sans bornes, que leurs journaux exaltaient encore par des informations mensongères. La France, qui n'avait pas désiré la guerre, **qui avait tout fait pour l'éviter, l'acceptait sans** hésitation comme sans bravades, sans manifestations tumultueuses, avec un sang-froid et un esprit d'ordre et de discipline que les plus optimistes des Français n'espéraient pas. La mobilisation, l'équipement, l'armement, le transport des troupes et du matériel s'effectuèrent avec une régularité parfaite, dans les conditions et les délais prévus par notre état-major. Chacun y mettait du sien; il n'était plus question d'antimilitarisme. Le jour des funérailles de Jaurès (*V. ce nom*), les chefs les plus autorisés des socialistes manifestèrent en leur nom « l'ardente volonté de repousser l'agresseur ». Le lendemain, dans la mémorable séance du 4 août, la Chambre et le Sénat écoutèrent debout le message du président de la République, et acclamèrent longuement le discours du président du conseil, M. Viviani. Ce fut le commencement de l'*union sacrée*.

Au début des hostilités, l'Allemagne mettait en ligne contre nous 1,400,000 hommes, répartis en sept armées d'Aix-la-Chapelle à Mulhouse et « constituant, dans une conception **gigantesque, le plus puissant instrument de conquête et d'invasion que le monde ait connu » : la Ire armée (von Klück), la IIe (von Bülow), la IIIe (von Hausen), la IVe (duc de Wurtemberg), sur la frontière est de la Belgique jusqu'aux Ardennes; la Ve (Kronprinz allemand), à Trèves, sur la Moselle;** la VIe (Kronprinz de Bavière), au sud de la Sarre; la VIIe (von Heeringen), gardant les passages des Vosges depuis le col de Saverne, et le détachement d'armée de von Deimling, couvrant la Haute-Alsace en face de la trouée de Belfort. Ces **troupes étaient pourvues d'un formidable matériel de guerre : artillerie de campagne (160 pièces par corps d'armée; les nôtres n'en avaient que 120), artillerie lourde (nous en manquions alors complètement), 50,000 mitrailleuses (nous en avions à peine 3,000), et de nombreux engins nouveaux ou transformés, dont les Allemands nous réservaient la surprise, *ladungswerfer, minnenwerfer*, grenades incendiaires ou asphyxiantes, gaz délétères, liquides enflammés, dont les conventions de La Haye, en 1899 et 1907, avaient formellement interdit l'emploi; 1.500 avions et une trentaine de grands dirigeables, dont nous étions loin de posséder l'équivalent.**

D'après le plan initial de notre état-major, nos troupes de premier choc, soit un peu plus d'un million d'hommes, étaient réparties en cinq armées : la Ire (Dubail), sur la ligne des Vosges jusqu'au mont Donon, avec le détachement d'armée de la Haute-Alsace (Bonneau, puis Pau) à Belfort; la IIe (de Castelnau) du mont Donon à la Moselle; la IIIe (Ruffey) entre la Moselle et la Meuse; la IVe (de Langle de Cary) entre la Meuse et la Semoy; la Ve (Lanrezac) couvrant la frontière des Ardennes, de la Meuse jusqu'au delà d'Hirson. Ce plan fut modifié au cours même de la concentration, par suite de la violation de la neutralité belge. Il fallut renforcer la IVe et surtout la Ve armée, qui dut s'étendre au nord pour donner la main à la *petite armée anglaise*, malheureusement fort en retard. (*V.* KITCHENER.) **Les premiers détachements débar**quèrent le 7, mais les deux corps d'armée du maréchal French **(60,000 hommes) n'entrèrent en ligne que le 22 août entre la Sambre et l'Escaut.**

4° *La guerre en 1914. Belgique; Alsace et Lorraine; bataille de Charleroi; l'invasion; victoire de la Marne; août-septembre.* — **L'héroïque résistance du roi Albert et des 117,000 hommes de l'armée belge, la belle défense de Liège par le général Leman, des combats acharnés sur la Grande Gèthe, la reprise de Ter**monde par les Belges et celle de Dinant par les Français, le 15 août, retardèrent, sans pouvoir l'arrêter, la marche des envahisseurs. Pendant que von Klück, le 20, entrait à Bruxelles, von Bulow, franchissant la Meuse à Huy, investit Namur, **dont les forts furent écrasés plus vite que ceux de Liège par les 420 de l'artillerie allemande. Le roi s'était retiré avec son** gouvernement et la plus grande partie de son armée dans le camp retranché d'Anvers, attendant des secours que ni l'Angleterre ni la France n'étaient en mesure de lui envoyer. Mais les Allemands avaient perdu quinze jours, et leur plan d'offen**sive foudroyante contre la France avait échoué. N'espérant** plus nous surprendre, ils se vengèrent sur la Belgique, où ils commirent, dès le premier jour (le 3 août à Visé), d'abominables excès, autorisés, encouragés et le plus souvent comman**dés par leurs chefs, vols, pillage organisé, destruction mé**thodique (explosifs, *pastilles incendiaires*) des maisons et des édifices, sous prétexte de légitime défense et de *représailles contre des francs-tireurs qui n'ont jamais existé* (légende des femmes belges achevant les blessés allemands ou leur crevant les yeux), brutalités et tortures infligées au hasard à des civils **inoffensifs, viols, assassinats, fusillades en masse. — 143** victimes à Aerschot, 450 à Tamines, 650 à Dinant, parmi lesquelles des vieillards de 80 ans et des enfants de deux ans; 13 prêtres massacrés dans le diocèse de Malines, 26 dans le diocèse de Namur, etc. — Ces atrocités font partie d'un système que **Guillaume II approuve et prétend justifier (Lettre du 4 sept.** 1914 au président Wilson à propos de l'incendie de Louvain). Pour lui comme pour ses généraux, le plus sûr moyen d'abréger et de gagner la guerre est de terroriser les Belges d'abord, ensuite les Français et, dès qu'il le pourra, les Anglais.

Forcé de modifier son plan par suite de l'invasion de la Belgique, le haut commandement français persista dans sa réso**lution de prendre l'offensive. Le 7 août, l'armée de Belfort,** sous les ordres du général Pau, franchit la frontière d'Alsace à Montreux-Vieux, battit les Allemands à Altkirch et occupa Mulhouse, où elle ne put se maintenir. Elle y rentra le 19, après un brillant succès à Dornach, poussa ses avant-gardes vers Colmar et vers le Rhin. Le général Dubail, avec la Ire armée, reprit les cols des Vosges abandonnés par ordre à la veille de la déclaration de guerre, s'empara du Donon et de la ville de Saale et rejoignit l'armée de Castelnau dans la Lorraine annexée, **où nos troupes occupèrent Château-Salins, Delme et Sarrebourg. Arrêtées sur la Sarre par l'artillerie lourde des** Allemands, elles furent battues à Morhange le 20 août par le prince de Bavière, reculèrent en deçà de la frontière, derrière la Meurthe et même derrière la Mortagne, mais Castelnau, vainqueur le 23 à Vitrimont, ferma à l'ennemi la trouée de Charmes et organisa solidement entre Nancy et Lunéville **les positions défensives du Grand-Couronné. L'armée d'Alsace, qui n'avait subi aucun échec, dut abandonner Mulhouse,** en gardant toutefois Thann, Massevaux, Saint-Amarin et la haute vallée de la Fecht, d'où les Allemands n'ont jamais pu nous déloger.

Dans la grande bataille engagée pour venir en aide à la Belgique, bataille de Charleroi ou bataille des Ardennes, ce furent également nos troupes qui prirent l'offensive, « en étroite liaison avec l'armée anglaise, sur la vaste ligne allant de Mons **à la frontière luxembourgeoise ». Le communiqué officiel ajoute que nous trouvons en face de nous la presque totalité de l'armée allemande, que « le terrain des opérations est difficile et boisé », et que la bataille durera plusieurs jours. Elle dura du 21 au 24, acharnée et très sanglante, surtout aux deux extrémités de la ligne, sur la Sambre, où les armées de Lanrezac et du maréchal French déployèrent en vain la plus brillante valeur, — Charleroi fut cinq fois pris et perdu par nos troupes, — et à l'est de la Meuse, sur la Semoy et autour de Virton, où les armées de Langle de Cary et Ruffey soutinrent héroïquement une lutte inégale contre 400,000 Allemands. La grande bataille était perdue. Le gouvernement l'annonça en termes atténués : Notre offensive n'a pas réussi; nos troupes ont repris leurs positions défensives. Il ne disait pas que la frontière était ouverte et que l'invasion commençait. Le public ne connut la gravité de la situation que par le communiqué laconique du 28 août : « La situation de notre** front, *de la Somme aux Vosges*, est restée aujourd'hui ce qu'elle était hier. ***Les forces allemandes paraissent avoir ralenti leur marche.*** **» Le 26, M. Viviani avait remanié son ministère. M. Millerand remplaça M. Messimy au ministère de la guerre. Le** général Galliéni (*V. ce nom*) fut nommé le 27 août gouverneur de Paris.

La bataille de Charleroi et ses conséquences immédiates, chute de Namur, capitulation de Longwy, qui avait tenu trois semaines, investissement de Maubeuge, qui ne résista que **treize jours, 26 août-8 sept., raids de cavalerie sans grande importance vers Solesmes, Valenciennes et Tourcoing causè**rent en Allemagne une joie délirante. Les journaux anglais étaient consternés. Les Allemands sont trop nombreux, écrivait un correspondant du *Times* : « On ne peut pas plus les arrêter que les flots de la mer. » Le gouvernement français tenait heureusement un tout autre langage dans son manifeste du 28 août : « Un combat se livre, capital certes, mais non dé**cisif. Quelle qu'en soit l'issue, la lutte continuera. La France n'est pas la proie facile que s'est imaginée l'insolence de l'en**nemi. » Et M. Millerand adressait à nos armées et à leurs chefs « le témoignage de l'admiration du gouvernement de la République et du pays ». La retraite stratégique par échelons, ordonnée le 25 par le général Joffre, devait lui donner le temps de regrouper nos forces et de constituer une masse offensive que viendraient grossir un fort détachement de nos armées de l'Est et deux armées nouvelles, la VIe (Maunoury) et la IXe (Foch). Les Allemands nous suivaient de près. De brillants combats d'arrière-garde à Sedan, autour de Cambrai, à Bapaume, à Saint-Quentin, ralentirent leur marche. Lanrezac, vainqueur à Guise, sauva l'armée du maréchal French, qui ne lui témoigna aucune reconnaissance et le fit remplacer **par Franchet d'Esperey. Joffre cependant continua, accentua même son mouvement de retraite, faisant le vide devant les** Allemands, dont l'aile droite, conduite par von Klück, menaçait directement Paris. **Ils nous croyaient démoralisés. A Com-**

piègne, à Soissons, à Creil, où ils entrèrent sans résistance, ils demandaient ironiquement ce qu'étaient devenues les armées françaises. Le 30 août, un *taube*, survolant pour la première fois la capitale, lança, avec quelques bombes, cet avertissement aux Parisiens : « L'armée allemande est à vos portes ; vous n'avez plus qu'à vous rendre. » Quelques uhlans s'aventurèrent jusqu'à Gonesse, où ils furent faits prisonniers. Un coup de surprise n'était plus possible. Sous l'énergique impulsion de Galliéni, le camp retranché de Paris était devenu en peu de jours une redoutable forteresse, dont les Allemands n'avaient, pour le moment, ni la volonté ni les moyens d'entreprendre le siège. — Il leur aurait fallu au moins 800.000 hommes. — Le 3 septembre, quelques heures après le départ du président de la République et des ministres pour Bordeaux, l'armée de von Kluck, laissant le camp retranché de Paris sur sa droite, commença « un large mouvement de conversion dans la direction du sud-est », avec l'intention évidente de rejoindre les IIe, IIIe, IVe et Ve armées allemandes, pour envelopper et anéantir d'un seul coup toutes les armées françaises. Les cinq armées ennemies s'engageaient maladroitement dans le couloir entre Paris et Verdun, où l'enveloppement n'était plus possible. Joffre aurait voulu les y engager davantage en reculant jusque sur la Seine. Sur les instances de Galliéni et contre l'avis d'une partie de son état-major, il se décida, le 5 sept., à prendre immédiatement l'offensive et l'annonça aux troupes dans un ordre du jour mémorable : « Au moment où s'engage la bataille d'où dépend le salut du pays, le moment n'est plus de regarder en arrière. Une troupe qui ne peut plus avancer, devra, coûte que coûte, garder le terrain conquis et se faire tuer sur place plutôt que de reculer. »

Les Allemands s'attendaient si peu à notre offensive, que Guillaume avait choisi ce moment pour lancer toute l'armée du Kronprinz, avec une formidable artillerie, contre les défenses de Nancy, où il comptait faire son entrée le jour anniversaire de Sedan. Castelnau repoussa toutes leurs attaques et, après dix jours qui leur coûtèrent 40.000 hommes (31 août-9 sept.), les obligea à repasser la frontière en évacuant Saint-Dié, Lunéville et Pont-à-Mousson. Les communiqués officiels rattachent avec raison cette glorieuse victoire du *Grand-Couronné* à la grande *bataille de la Marne*, qui s'étend en réalité depuis l'Oise jusqu'à la Meuse, et met aux prises, du 6 au 12 sept., 700,000 Français et 60,000 Anglais avec un million d'Allemands. Une action générale est engagée sur une ligne passant par Nanteuil-le-Haudouin, Meaux, Sézanne et Vitry-le-François en direction de Verdun. C'est d'abord la *bataille de l'Ourcq*, gagnée sur von Kluck par l'armée Maunoury que Galliéni renforce et appuie avec les troupes du camp retranché de Paris, puis la lutte héroïque des Anglais de French entre le Grand et le Petit-Morin, et sur la Marne, la victoire de Franchet d'Esperey à Montmirail, la furieuse contre-attaque de von Hausen vigoureusement repoussée par Foch, qui perce la ligne allemande et jette la garde prussienne dans les marais de Saint-Gond, la reprise de Vitry-le-François, Bar-le-Duc et Revigny par de Langle de Cary, enfin l'échec d'une première attaque du Kronprinz contre le camp retranché de Verdun (combat autour du fort de Troyon), repoussée au prix de sanglants combats par le général Sarrail. Nos communiqués, très circonspects pendant la lutte, annoncent le 9 au soir que, « sur tout le front, les Allemands semblent esquisser un mouvement de retraite assez sensible », mais qu'il ne faut pas « préjuger du résultat final, la bataille s'étendant sur plusieurs centaines de kilomètres ». Le 12 enfin, le mot de *victoire* est prononcé par le général Joffre, répété par le gouvernement et par le roi des Belges dans son télégramme de félicitations au président de la République. Les Allemands étaient en pleine retraite, reculant sur certains points (vers Soissons) de plus de cent kilomètres, abandonnant des prisonniers, des blessés et du matériel. La victoire de la Marne était le magnifique résultat d'un « rétablissement stratégique » sans exemple dans l'histoire militaire. Elle avait sauvé Paris et aurait été vraiment pour nous la « victoire libératrice », si nos troupes, moins fatiguées, mieux pourvues de munitions et soutenues par des réserves que nous n'avions pas eu le temps de constituer, avaient pu pousser à fond leurs avantages et changer en déroute la retraite précipitée de l'ennemi. Dès que la poursuite se ralentit, les armées allemandes cessèrent de reculer et nous firent face sur l'Aisne et dans l'Argonne, s'établirent sur des positions préparées à l'avance et nous opposèrent une résistance que notre état-major, sauf Galliéni, ne semble pas avoir prévue. Guillaume, furieux de son échec, mais nullement découragé, avait remplacé Moltke par Falkenhayn et préparait une nouvelle offensive. Le *Temps* avait raison d'écrire que les Allemands songeaient à revenir sur Paris.

5° Batailles de l'Aisne et de la Somme. La course à la mer. L'Yser : la bataille des Flandres, septembre-décembre 1914. — La bataille de l'Aisne continue la bataille de la Marne, sans donner, malgré de beaux succès partiels, les résultats attendus. Reims est délivré : Bülow, puis von Heeringen s'y vengent en bombardant la ville et en incendiant la cathédrale. Franchet d'Esperey fait reculer les Allemands en Champagne, à Souain, à la Butte-du-Mesnil, à la *Main de Massiges*, mais la nouvelle armée Maud'huy ne peut enlever le plateau de Craonne. La bataille ne finit pas : les Allemands se terrent dans les grottes et les carrières des bords de l'Aisne, creusent de profondes tranchées protégées par des réseaux de fils de fer barbelés et nous obligent à en faire autant. C'est ce que voulaient nos ennemis, dont le plan était de nous immobiliser au centre et de nous déborder par les deux ailes. A l'est, après une nouvelle tentative repoussée contre le fort de Troyon, von Krantz force la ligne des Hauts de Meuse, détruit le fort du Camp des Romains et occupe les deux rives du fleuve à Saint-Mihiel, le 26 sept., isolant Verdun de Toul et gênant nos communications entre Bar-le-Duc et Nancy. Mais c'est à l'ouest, contre notre aile gauche, que l'ennemi porta son principal effort. Avec de gros effectifs et leur artillerie lourde que nos 75 ne pouvaient efficacement contrebattre, von Kluck et von Bulow tentèrent d'envelopper l'armée Maunoury en la séparant des Anglais. Ils s'avancèrent de nouveau *nach Paris* jusqu'à Compiègne. Castelnau les en chassa, reçut des renforts tirés de nos armées de l'Est et engagea la première bataille de la Somme, très longue et très sanglante (combats de Lassigny, de Roye, de Péronne). On se battait encore le 30 octobre autour d'Arras, qui nous resta, mais les Allemands ne purent être délogés des villages environnants, le bombardement continua, et la ville fut à peu près détruite. Les Allemands, d'autre part, étaient rentrés dans Péronne et se maintenaient à Noyon. Ils avaient échoué dans leur manœuvre d'enveloppement et nous les avions refoulés vers le Nord, mais dès les derniers jours de septembre Guillaume avait encore une fois changé son plan. Son objectif, pour le moment, n'était plus Paris, mais Calais. Achever la conquête de la Belgique, capturer d'un seul coup dans Anvers toute l'armée belge avec le roi et son gouvernement, atteindre avant les alliés la côte flamande et se rendre maître du détroit, tel fut le programme de la quatrième offensive allemande. L'empereur se croyait assez fort pour mener de front les trois opérations. La bataille de l'Yser ou des Flandres débute par « la course à la mer ». On signale dans le Hainaut, la Flandre belge et le département du Nord, des masses importantes de cavalerie allemande que notre cavalerie ne réussit pas à arrêter. Un communiqué assez embarrassé nous apprend que Lille, « tenue par un détachement territorial », a été attaquée et occupée le 12 octobre par un corps d'armée allemand. — La vérité était que le gouvernement avait décidé, le 24 août, *sans qu'on puisse expliquer pourquoi*, que Lille ne serait pas défendue, et en avait retiré la garnison. Quelques centaines d'Allemands l'avaient déjà occupée pendant quelques jours avant la bataille de la Marne, et aucune mesure sérieuse n'avait été prise depuis pour mettre la place même à l'abri d'un coup de main. — Anvers, violemment bombardée par les 420, secourue trop tard et trop faiblement par une division anglaise et une brigade de fusiliers marins français, succomba le 9 octobre. Mais le roi Albert et la plus grande partie de ses soldats (environ 80,000 hommes) eurent le temps d'en sortir et de gagner par Bruges et Gand la région côtière, entre Nieuport, Furnes, Dixmude et Ypres, où ils se retranchèrent derrière la rivière et le canal de l'Yser. La reine Elisabeth vint rejoindre le roi à son quartier général de La Panne, visitant les tranchées et soignant les blessés dans les hôpitaux fréquemment bombardés par les avions ennemis. Leur fils aîné, le duc de Brabant, à peine âgé de 14 ans, servit comme simple soldat dans un régiment d'infanterie. Les ministres, qui s'étaient embarqués à Ostende, acceptèrent l'hospitalité que leur offrait la France. Le Havre (Sainte-Adresse) fut pendant toute la guerre le siège du gouvernement belge, dont M. de Brocqueville conserva la direction.

Dans la course à la mer, les Belges, arrivés les premiers, se retournent et font tête aux Allemands. Pour appuyer leur résistance et fermer à l'ennemi la route de Calais, Joffre étend notre front jusqu'à la côte flamande, où il groupe, sous le commandement supérieur du général Foch, les trois armées de Castelnau (IIe), d'Urbal (VIIIe) et de Maud'huy (Xe). Les Anglais de French, Rawlinson et Douglas Haig arrivent des bords de l'Aisne. La grande bataille des Flandres commence le 19 octobre et se partage en deux phases, bataille de l'Yser et bataille d'Ypres. Dans la première, les combats acharnés s'engagent dans un pays de plaines basses et de marais coupé de digues et de canaux, depuis Nieuport jusqu'à Dixmude, où les 6,000 fusiliers marins de l'amiral Ronarc'h repoussent, en une seule nuit, 14 attaques de 15,000 ennemis. Cependant, au prix de pertes énormes, les Allemands franchissent sur plusieurs points la

rivière et enlèvent aux Belges, le 26, le village de Ramscapelle, qui leur est repris le 30 par les zouaves et les tirailleurs algériens. C'est le commencement de leur défaite, que les Belges complètent en ouvrant les écluses et en inondant toute la rive gauche de l'Yser, 30 octobre. La bataille d'Ypres fut plus furieuse encore. La prise de cette ville devait ouvrir aux Allemands une route plus facile vers Dunkerque, Calais et Boulogne. Guillaume annonçait qu'il entrerait à Ypres le 1er novembre et qu'il y proclamerait l'annexion de la Belgique. Le premier choc fut terrible : la bataille dura jusqu'au 15 ; la ville fut entièrement détruite, mais les Allemands n'y entrèrent pas. Le sang-froid, l'énergie et la ténacité du général Foch, qui retint les Anglais prêts à battre en retraite et lutta pendant quinze jours avec 10 corps d'armée contre 16, infligèrent à l'orgueil de Guillaume un échec retentissant dont il ne s'est jamais consolé.

5° *Le front oriental : Autrichiens et Serbes. Les Russes en 1914.* — Les Autrichiens croyaient venir à bout de la Serbie par une attaque brusquée pareille à celle des Allemands en Belgique. Après avoir, le 28 juillet, bombardé Belgrade, qu'ils n'occupèrent qu'en décembre, ils dirigèrent une double attaque sur la Save et sur la Drina pour refouler les Serbes vers Kragouiévatz, où ils avaient transporté leur capitale. Deux fois repoussés par la vigoureuse résistance du prince Alexandre et du voïévode Putnik, ils ne purent empêcher les Serbes de franchir à leur tour la Drina et de pénétrer en Bosnie, où ils menacèrent Seraïévo. Dans une troisième attaque, en septembre, le général autrichien Potiorek, puissamment renforcé, obligea les Serbes à reculer jusqu'au mont Rudnik. Putnik refit en quelques semaines son armée qui avait beaucoup souffert, reprit l'offensive et chassa les Autrichiens de la Serbie. Belgrade fut évacuée par eux sans combat, le 30 décembre 1914.

L'état-major allemand avait trop présumé de la lenteur des Russes, dont l'offensive aventureuse, au lendemain de la déclaration de guerre, dérouta toutes ses prévisions. Rennenkampf et Samzonov rompirent le mince cordon des troupes qui gardaient la frontière de la Prusse orientale : Memel fut pris, le Niémen franchi, Kœnigsberg menacé ; l'inquiétude fut grande à Berlin. Des renforts, amenés du front occidental, rendirent aux Allemands la supériorité numérique. Par une habile manœuvre, Hindenburg empêcha la jonction des deux armées russes, attira celle de Samzonov dans la région lacustre de la Masurie et la détruisit à Tannenberg, 26-29 août. Rennenkampf ne sauva la sienne que par une retraite précipitée. Les Allemands le poursuivirent en territoire russe, mais furent battus à Augustovo et rejetés dans la Masurie, où la lutte continua jusqu'à l'hiver sans résultats décisifs.

Le principal effort des Russes se porta au sud contre les Autrichiens. Pendant les mois d'août et de septembre, Rousski et Broussilov leur infligèrent de terribles défaites, conquirent presque toute la Bukovine et toute la Galicie orientale jusqu'à la Visloka. Czernovitz, Lemberg (Lvov), Nicolaïev, Iaroslav capitulèrent, la très forte place de Przemisl fut investie, et les avant-gardes russes parurent dans le voisinage de Cracovie. Si cette place succombait, la route directe de Vienne par la Moravie était ouverte. Guillaume, profitant du désarroi de ses alliés, enleva toute initiative à leur état-major et réunit toutes les forces austro-allemandes sous l'autorité suprême de son généralissime Hindenburg. Celui-ci, pour dégager la Galicie, envahit la Pologne russe par le nord, tandis que son lieutenant Mackensen y pénétrait par le sud et le rejoignait à Lodz dans les premiers jours d'octobre. Avec les masses énormes dont ils disposaient et leur formidable artillerie, ils comptaient atteindre sans difficulté la Vistule, où les forteresses trop anciennes et trop faiblement armées de Varsovie et d'Ivangorod ne les arrêteraient pas longtemps. Les Russes reculèrent devant eux, mais non pas jusqu'à la Vistule. Ils se retranchèrent sur la Bzoura, la Ravka, la Pilica et la Nida (*Bataille des Quatre Rivières*), où leur héroïque résistance brisa les furieuses attaques de l'ennemi. A partir du 13 octobre, ce sont eux qui prennent l'offensive, font reculer les Allemands de 100 kilomètres en 15 jours, les cernent presque complètement et les auraient obligés à mettre bas les armes, si l'inaction de Rennenkampf, qui fut en fait une trahison, ne leur avait pas laissé une issue libre vers le nord. La campagne finit encore plus mal pour les Autrichiens que Broussilov battit à Lowicz, Bochnia, Tarnov et Czernovitz, novembre. Les Russes étaient maîtres des passages des Karpates quand la mauvaise saison suspendit les hostilités.

6° *Les Turcs. La guerre en Orient. La guerre sur mer et aux colonies. La situation à la fin de 1914.* — Le mardi 4 août, de grand matin, — *12 heures avant la déclaration de guerre*, — deux croiseurs allemands, le *Breslau* et le *Gœben*, lancèrent une centaine d'obus sur nos ports algériens de Bône et de Philippeville, s'enfuirent sans être poursuivis, [illegible] 24 heures après au port d'arrivée [illegible] à Constantinople, où le gouvernement des Jeunes Turcs [illegible] et complice de Guillaume II (V. Allemagne et [illegible]) [illegible] bant de [illegible], changeant leur pavillon [illegible] équipages, et [illegible] pour [illegible] res et bombarder les ports russes de la mer Noire. Au lieu d'adresser un ultimatum aux Turcs et d'occuper immédiatement Constantinople, l'Angleterre et la France, dont les flottes étaient maîtresses de la Méditerranée, perdirent trois mois en négociations inutiles. Le 5 novembre seulement elles se décidèrent à déclarer la guerre à la Turquie ; la Russie l'avait déclarée le 2. L'indécision et les faux calculs du ministère Asquith furent la principale cause de ce retard, que les alliés ont payé cher et qui n'a pas été sans influence sur l'effondrement de la Russie.

Les débuts de la guerre maritime trompèrent les espérances de Guillaume ; les alliés n'en furent guère plus satisfaits. Lorsque, dans les premiers jours d'août, les Allemands tentèrent de s'emparer par surprise du Pas de Calais, gardé seulement par six vaisseaux français, l'amiral Jellicoe, commandant en chef de la *grande flotte* britannique, les obligea sans combat à rentrer dans leurs ports et regagna sur les côtes d'Écosse le poste d'observation qui lui était assigné. La défensive n'est pas dans les traditions de la marine anglaise. Le public, les journalistes, même des membres du ministère blâmèrent la prudence excessive de l'amiral, qui aurait dû, suivant eux, livrer bataille et « poursuivre le bouledogue allemand jusqu'au fond de son repaire ». Le reproche était injuste. En dépit de son infériorité numérique (351 bâtiments contre 876 bâtiments alliés), la flotte de Guillaume II et de von Tirpitz était redoutable même pour une flotte anglaise, par la puissance de ses grandes unités, la rapidité et l'armement perfectionné de ses croiseurs et de ses *destroyers*, l'audace de ses officiers et leur mépris absolu de toutes les règles internationales. L'expérience récente de la guerre russo-japonaise (V. Japon) avait appris aux Anglais — et aussi aux Allemands — ce que coûte aujourd'hui, même aux vainqueurs, une grande bataille navale. Les Allemands, qui n'en voulaient à aucun prix, l'évitaient à coup sûr en s'abritant derrière les vastes champs de mines qui protégeaient leurs côtes, les embouchures du Weser et de l'Elbe et l'entrée du canal de Kiel. La marine anglaise n'usa pas ses forces contre ce rempart infranchissable. (Un unique bombardement maritime et aérien contre le port de Cuxhaven donna de médiocres résultats.) Seule ou avec le concours des flottes alliées, elle fut chargée d'une quadruple tâche dont elle s'acquitta avec une vaillance et une ténacité qui ne se sont pas démenties jusqu'à la fin de la guerre : 1° surveillance et police de la mer du Nord (victoire d'Helgoland, 27 août ; deux croiseurs anglais coulés par des sous-marins, 23 sept. 1914 ; victoire du Doggerbank, 15 janv. 1915) ; défense, pas toujours efficace, des côtes anglaises et françaises contre les raids de l'ennemi ; bombardements des positions allemandes sur la côte belge ; 2° escorte et protection des transports de troupes, de munitions, de matériel et de vivres, non seulement d'Angleterre en France, mais des Indes, du Canada, de l'Afrique australe, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande en Angleterre. — La flotte française remplissait [illegible] une mission dans la Méditerranée, bloquait la flotte autrichienne dans les ports de l'Adriatique, assurait le transport de nos troupes européennes et indigènes appelées de l'Algérie, de la Tunisie, du Maroc et du Sénégal et amenait en toute sécurité dans nos ports, en même temps que les contingents de nos vieilles colonies, les travailleurs que nous envoyaient Madagascar et l'Indo-Chine ; 3° poursuite, destruction ou capture dans toutes les parties du monde des navires de guerre allemands et des grands paquebots transformés en croiseurs auxiliaires, qui donnaient la chasse aux bâtiments de commerce des alliés (combat malheureux sur les côtes du Chili ; victoire de l'amiral Sturdee aux îles Falkland ; 4 croiseurs allemands coulés, nov.-déc. 1914. Les derniers croiseurs auxiliaires se réfugièrent dans les ports des États-Unis, où ils furent internés et désarmés, avril 1915) ; 4° blocus de l'Allemagne, mais blocus en haute mer, par l'interdiction de tout trafic direct avec les ports allemands, par la saisie à bord des bâtiments neutres de toute marchandise adressée à des Allemands et réputée *contrebande de guerre* par l'amirauté anglaise (blés et denrées alimentaires, coton, caoutchouc, cuivre, etc.). Les neutres se plaignirent, les États-Unis menacèrent, l'Angleterre ne céda pas, mais les Allemands trouvèrent en Europe des intermédiaires complaisants, sinon désintéressés, Hollandais et Scandinaves, qui les ravitaillèrent en contrebande sous le couvert de leur neutralité. L'Allemagne a certainement souffert du blocus, beaucoup moins cependant qu'elle ne l'a prétendu.

Isolée de ses colonies dès le début de la guerre, l'Allemagne ne pouvait rien pour les défendre. Deux diversions qu'elle avait préparées en Afrique, le soulèvement des tribus marocaines et l'insurrection d'une partie des Boers, échouèrent complètement, grâce à l'énergie du général Lyautey et au loyalisme du général Botha. A la fin d'août 1914, les Français et les Anglais avaient chassé les Allemands du Togo et commencé la conquête du Cameroun (*V. ces mots*). Pendant qu'avec le concours des troupes belges nous reprenions au Congo les territoires cédés par la convention de 1911 (V. CONGO FRANÇAIS), les volontaires de l'Union sud-africaine envahissaient le Sud-Ouest africain allemand (*V. ce mot*). En Océanie, les Australiens et les Néo-Zélandais occupaient sans coup férir la Nouvelle-Guinée allemande, l'archipel Bismarck, les îles Salomon et les îles Samoa ; les Japonais, dont la marine prêtait un utile concours aux alliés, prirent possession des îles Marshall, Mariannes et Carolines (*V. ces mots*). Il ne restait rien aux Allemands de leurs établissements du Pacifique.

La perte qui leur fut le plus sensible fut celle de Kiao-tchéou (*V. ce mot*), qu'ils occupaient depuis 1898 et dont ils voulaient faire « la tête de pont orientale d'une grande communication terrestre entre l'océan Pacifique et l'océan Atlantique ». Ils y avaient créé un port profond de 20 m., construit une ville, Tsing-Tao, « établissement modèle de culture germanique dans les mers lointaines », selon l'expression de Guillaume II, un chemin de fer de 400 kil. relié au réseau chinois, un arsenal, une forteresse solide et bien armée, dont les Japonais ne vinrent à bout qu'après un siège de plus de deux mois (30 août-7 nov. 1914).

Toutes les autres possessions allemandes étaient menacées du même sort. On le regrettait, mais on ne s'en préoccupait pas trop à Berlin, où l'on était convaincu que « le sort du domaine d'outre-mer de l'Allemagne se déciderait sur les champs de bataille de l'Europe ». Bethmann-Hollweg et le ministre des colonies, Solf, en donnaient l'assurance au Reichstag, et les journaux le répétaient au public. La première condition de la paix devait être *la restitution et même l'extension des colonies allemandes* aux dépens des possessions des vaincus. A la fin de 1914, le comte Bernstorff, ambassadeur d'Allemagne à Washington, déclarait que la France, pour obtenir l'évacuation de son territoire, devrait céder toutes ses colonies.

7° 1915. La « folie de l'Allemagne ». Illusions et fautes de l'Entente. Les Dardanelles. L'Italie en guerre ; la [illegible]. — A l'exception de l'empereur et des grands chefs de son état-major, les Allemands n'avaient rien compris aux événements militaires de 1914. Guillaume II savait bien qu'il [illegible]

[illegible]

et de menaces, dont le fameux *Manifeste des 93 intellectuels* ne nous donnait qu'un avant-goût. Le *Tag* et la *Gazette de la Croix*, les professeurs de toutes les universités de l'Empire, les théologiens catholiques de Fribourg et de Paderborn, les pasteurs de Leipzig et de Berlin signifiaient aux nations de l'Entente que « l'Allemagne n'avait pas voulu la guerre, mais qu'elle ne ferait pas grâce à ceux qui la lui avaient imposée. Elle avait reçu la mission divine de détruire ceux qui personnifiaient le mal. Des demi-mesures seraient impies : cette guerre devait être sans pitié. Elle deviendrait un engrais de sang particulièrement efficace, qui féconderait de la façon la plus riche le champ de la *Kultur*. » (Dr Krebs, dans la *Bonifaciusblatt ;* sermon du pasteur Philipp, prédicateur de la cour ; articles de Hart et d'Erzberger dans le *Tag*.)

Ce qui irritait le plus les Allemands, c'était de voir que ni les peuples, ni les gouvernements de l'Entente ne semblaient émus de leurs menaces. Nos ministres, MM. Viviani et Briand, MM. Asquith et Lloyd George à Londres, Sazonov à Pétrograd, proclamaient avec autant d'assurance que Bethmann-Hollweg à Berlin leur confiance absolue dans la victoire finale : « Nous ne déposerons pas les armes avant d'avoir *anéanti le militarisme prussien*, restauré la Belgique et la Serbie et obtenu, pour elles et pour nous, les *restitutions*, *réparations* et *garanties* nécessaires. » Le public, en France surtout, était résolument optimiste et mêlait à ses espérances légitimes des illusions que nos gouvernants n'osaient pas combattre après les avoir encouragées. Nous ne connaissions notre situation militaire que par des communiqués trop discrets et des journaux trop censurés. Pour ne pas « alarmer inutilement la population civile », on supprimait ou l'on « arrangeait » les nouvelles qui nous étaient défavorables. On expliquait l'arrêt de notre offensive par l'humanité de nos chefs, du « grand-père » Joffre, qui aimait mieux *grignoter* les ennemis, sans trop exposer ses soldats. Quand les Allemands, développant et aménageant leurs tranchées sur toute l'étendue du front, les transformaient en redoutables forteresses, abritaient leurs postes de commandement et leurs compagnies de garde à 20 mètres de profondeur, dissimulaient leurs canons dans des fossés bétonnés, utilisaient et *organisaient* pour la défense extérieure les collines, les bois, les villages, les usines, les fermes, les chapelles, les cabarets isolés et jusqu'aux entonnoirs creusés par nos obus, un grand journal de Paris nous les représentait [illegible] au sol, comme [illegible] bêtes traquées, dans [illegible], dans des terriers [illegible]. Ils savaient que leur détestable entreprise avait échoué. [illegible] Les pédants du Kaiser reprenaient l'antienne pacifiste. *Lui-même* [illegible]. — En ne démentant pas ces contre-vérités, le gouvernement semblait les prendre à son compte. Nous étions disposés à tout croire et nous en voulions presque à M. Clemenceau de nous rappeler avec trop d'insistance que « les Allemands étaient toujours à Noyon ».

La situation, au début de 1915, se résumait ainsi : [illegible]

nos usines de guerre anciennes ou nouvelles fabriquaient, au Creusot, au Havre, à Saint-Chamond, l'artillerie lourde, des pièces de 305 et même de 400; à Saint-Étienne, à Tulle, des fusils, des mitrailleuses, des *crapouillots* pour nos tranchées; à Toulouse, des explosifs et des poudres; à Grenoble et dans les Pyrénées, des canons automobiles et des autos-canons. Lorsque, le 30 sept. 1915, M. Briand remplaça M. Viviani comme président du conseil, le général Galliéni fut appelé au ministère de la guerre, et trois nouveaux sous-secrétaires d'État, MM. René Besnard (aviation), Joseph Thierry (intendance), Justin Godart (service de santé), travaillèrent, avec le concours du parlement et de la nation, à doter la France des organismes qui lui manquaient. En Angleterre, M. Lloyd George, qui s'était chargé du *ministère des munitions*, créa 26 grandes usines de guerre qui centuplèrent la production de celles qui existaient déjà. Les ouvriers se présentaient en foule (50,000 spécialistes furent embauchés en trois mois). On les payait très cher, plus cher encore qu'en France, mais le rendement industriel dépassa toutes les prévisions. « L'Angleterre montra ce dont elle est capable quand elle est résolue. » L'effort qui lui coûta le plus fut l'établissement du service militaire obligatoire, retardé pendant un an par l'obstruction des partis et les indécisions de M. Asquith, voté seulement par les Communes le 11 et par les Lords le 26 janvier 1916. Avant cette date, Kitchener (*V. ce nom*) avait fait de son mieux pour nous envoyer des renforts, mais les hommes lui manquaient. Les troupes anglaises, d'ailleurs excellentes, ne tenaient qu'une très petite partie du front, en Artois et vers la mer du Nord. Partout ailleurs nos soldats combattaient seuls, nous avions fait de lourdes pertes et nous étions obligés d'appeler les classes 1916 et 1917 en attendant les Anglais.

Ce qui manquait encore à l'Entente dans la conduite des opérations militaires, c'était l'unité de vues et d'exécution que Guillaume imposait à ses alliés. Les offensives russes s'arrêtaient au moment où commençaient les nôtres, laissant à l'ennemi le temps de faire voyager ses troupes et de transporter en quelques jours d'un front sur l'autre un demi-million de soldats. L'armée anglaise de French n'obéissait qu'aux ordres de son gouvernement. Son chef traitait d'égal à égal avec notre généralissime. L'idée d'un commandement unique, suggérée presque timidement par quelques journaux français, était écartée sans débat par la presse anglaise, à qui *la chose ne paraissait pas désirable*. Le ministre Bonar Law la déclarait « incompatible avec la dignité de l'armée britannique, » — jalousie mesquine et défiance injuste, dont les voyages ministériels, les conférences de généraux et les conseils de guerre interalliés ne purent conjurer les funestes effets. Si nos alliés s'étaient montrés moins susceptibles, la victoire aurait été plus sûre et la guerre aurait duré moins longtemps.

L'expédition des Dardanelles, dans les conditions où elle fut entreprise, fut une faute grave de l'Entente. L'Angleterre qui en prit l'initiative (ce fut, dit-on, M. Winston Churchill qui la proposa), n'en porte pas seule la responsabilité. Le projet en lui-même était raisonnable, conforme aux intérêts des Alliés. Occuper Constantinople qu'un traité secret de janvier 1915 promettait à Nicolas II, c'était à la fois châtier la trahison des Turcs, assurer par la Méditerranée et la mer Noire nos communications avec la Russie, ruiner les ambitions orientales de Guillaume II en lui fermant la route de l'Asie Mineure. L'opération aurait été fructueuse et sans risque, si les flottes alliées s'étaient saisies du Bosphore en août 1914, au moment où le *Gœben* et le *Breslau* s'y réfugiaient. Depuis cette époque, les ingénieurs allemands avaient exécuté de formidables travaux de défense dans la presqu'île de Gallipoli, barré complètement l'isthme de Boulaïr, en utilisant les forts Napoléon, Sultan et Victoria construits pendant la guerre de Crimée, garni d'artillerie lourde les deux rives des Dardanelles, obstrué par des champs de mines les abords et le chenal du détroit. *L'amirauté anglaise établit ses plans comme si ces nouvelles défenses n'existaient pas.* La France les accepta sans objections et promit son concours, malgré les critiques des journaux et la désapprobation marquée du public, qui n'augurait rien de bon de cette lointaine aventure. On lui expliqua, pour le rassurer, qu'il n'était question que d'une opération maritime, nullement d'une expédition militaire, que la flotte française de l'amiral Guépratte comme la flotte anglaise de l'amiral Garden ne transportaient que des compagnies de débarquement. Le 25 février 1915, les deux flottes attaquèrent par leurs seuls moyens, forcèrent l'entrée du détroit, ne purent s'y maintenir et perdirent dans leur retraite le *Bouvet*, l'*Irresistible* et l'*Ocean*, coulés avec leurs équipages par l'artillerie lourde des deux côtés. Les relations officielles atténuèrent notre échec, promettant qu'il serait bientôt réparé. Il fallut nous avouer que, l'Angleterre envoyant des troupes, nous obligeait à en faire autant. On nous parla de faibles contingents, fournis surtout par nos troupes africaines, d'un corps expéditionnaire, enfin d'une *armée d'Orient*, qui débarqua d'abord à Koum-Kaleh, sur la côte asiatique, l'abandonna presque aussitôt, sans qu'on ait su pourquoi, et vint rejoindre les Anglais à Sedd-ul-Bahr, au sud de la presqu'île de Gallipoli. Les Turcs, dirigés par des officiers allemands (Mission Liman Von Sanders. V. ALLEMAGNE), défendirent avec acharnement des positions avantageuses, qui ne pouvaient être abordées qu'au prix d'une guerre de siège très lente et très meurtrière. Les Anglais, commandés successivement par Ian Hamilton et Munro, les Français par d'Amade, Gouraud qui fut grièvement blessé, et Sarrail, rivalisèrent en vain d'endurance et d'énergie.

Au bout de six mois, aucun progrès sérieux n'avait été réalisé ni dans le détroit ni dans la presqu'île. L'offensive combinée de juin 1915 échoua contre les retranchements de Krithia et de la baie de Suvla. L'Angleterre y perdit deux de ses plus belles unités navales, le *Majestic* et le *Triumph*. Elle s'obstinait pourtant, elle ne voulait pas lâcher prise. « On doit avouer, disait M. Asquith aux Communes, que l'Entente a commis quelques erreurs en Orient, mais *nous allons les réparer*. » La seule réparation possible, c'était l'évacuation pure et simple, réclamée avec insistance par M. Briand. L'Angleterre ne s'y décida qu'après une dernière offensive, aussi infructueuse que les précédentes. La baie de Suvla fut évacuée en décembre, et le sud de la presqu'île dans la nuit du 8 au 9 janvier 1916, sans pertes d'hommes ni de matériel. L'armée des Dardanelles fut transportée à Salonique, dont le camp retranché, organisé par le général de Castelnau, devint, grâce à la France et malgré Kitchener qui voulait l'évacuer, le rendez-vous et le quartier général des troupes françaises, anglaises, serbes et italiennes en vue de la nouvelle guerre qui commençait dans les Balkans.

Lorsque, avant la déclaration officielle de sa neutralité, l'Italie nous avait donné l'assurance qu'elle ne nous ferait pas la guerre, elle avait en même temps signifié à Berlin et à Vienne qu'elle ne soutiendrait pas l'Autriche dans son agression contre la Serbie, ni contre les Russes; que, si l'Autriche prétendait annexer ou même occuper temporairement de nouveaux territoires balkaniques, les Italiens auraient droit, en vertu de l'article 7 de la triplice, à des *compensations adéquates*. « Si elle ne les obtenait pas, la triplice serait irréparablement rompue. » Guillaume affecta de ne pas s'émouvoir, exprima des regrets, ne fit pas de reproches, donna quelques vagues espérances aux Italiens et leur envoya comme ambassadeur « l'homme qui connaissait le mieux les affaires de leur pays », l'ex-chancelier Bulow, gendre de l'ancien ministre Minghetti (*V. ce nom*) et beau-frère d'un sénateur du royaume. Une petite armée de 300 secrétaires, employés de tout grade et de toute dénomination, techniciens et experts, propagandistes et espions, accompagnait l'ambassadeur et travailla, sous le couvert de l'immunité diplomatique, à rallier et à renforcer le parti des germanophiles encore nombreux et influents. La villa Malta, résidence de Bulow, devint le foyer de toutes les intrigues, de tous les complots « neutralistes » contre le ministère Salandra-Sonnino. Aussi ingénieuse que malhonnête, la propagande allemande variait à l'infini ses procédés, distribuait beaucoup d'argent, s'adressait à toutes les classes, s'exerçait dans tous les mondes, politique, financier, industriel, ecclésiastique, ouvrier. Pendant qu'un agent de Bulow, Mgr von Gerlach, opérait pour son compte au Vatican, un « socialiste du Kaiser », le député Sudekum, apportait aux travailleurs italiens le mot d'ordre pacifiste des internationalistes de Berlin. Le groupe unifié des *socialistes officiels*, Prampolini, Trèves, Turati, fut seul à s'y laisser prendre. La violente et maladroite campagne de leur journal, l'*Avanti*, « contre la guerre et contre la patrie », fut désavouée avec indignation par les *socialistes indépendants*, flétrie comme « un chef-d'œuvre d'audace, de mensonge et d'hypocrisie » par les républicains et les radicaux, les associations mazziniennes et garibaldiennes, même par les neutralistes de bonne foi, dont le chef, M. Giolitti, ne paraissait plus à la Chambre. Bulow avouait dans une lettre à Bethmann-Hollweg que « la possession des territoires de langue italienne au nord de ses frontières était l'objet des rêves et des désirs de tout Italien. » Il n'en persistait pas moins à affirmer que les quatre cinquièmes du Sénat et les deux tiers de la Chambre, les hommes d'État les plus sérieux et les plus autorisés et la grande majorité de la nation ne voulaient pas entendre parler de la guerre. Les faits lui donnaient un démenti, le parti de l'intervention gagnait partout du terrain, et les apôtres de l'irrédentisme prêchaient au milieu des acclamations populaires la croisade contre l'Autriche. Dans leurs discours enflammés le député triestin Barzilai, le poète Gabriele d'Annunzio, l'historien Ferrero réclamaient la guerre immédiate. Le ministère Salandra

hésitait à la commencer : derrière l'Autriche, il voyait l'Allemagne, et il s'effrayait à l'idée de « jeter l'Italie dans la fournaise ». En déc. 1914 il remit sur le tapis la question des compensations. Sans l'écarter absolument, les ministres autrichiens Berchtold, puis Burian (V. François-Joseph) soulevèrent toute sorte d'objections préjudicielles : *l'Autriche ne céderait aucun territoire actuellement en sa possession*, par conséquent ni Trieste ni le Tirol méridional. Bulow, médiateur officieux, représenta que ce refus n'était pas irrévocable, que, si l'Italie renonçait à Trieste et promettait une neutralité absolue, l'Allemagne interviendrait à Vienne pour lui faire céder le Trentin. Après s'être fait longtemps prier, l'Autriche consentit à négocier sur ces bases. Il fut impossible de s'entendre. Les Italiens s'impatientaient : « Plus vous nous ferez attendre, plus nous serons exigeants, » disait M. Sonnino, qui dans sa note du 6 avril 1915 résumait en termes impératifs les revendications italiennes : cession immédiate (sans attendre la fin de la guerre, comme le proposaient l'Autriche et l'Allemagne) du Trentin tout entier, avec les frontières que Napoléon lui avait assignées en 1810; de Gradisca et de Gorizia, avec une importante amélioration de la frontière italienne dans le Frioul; des îles de Lissa, Lesina, Curzola dans l'archipel illyrien; indépendance de Trieste, érigée avec une partie de l'Istrie en république autonome, dont le territoire ne pourrait être occupé militairement ni par l'Autriche ni par l'Italie; enfin l'Autriche reconnaîtrait aux Italiens la possession de Valona, sur la rive orientale de l'Adriatique, et se désintéresserait du sort de l'Albanie.

Burian refusa de discuter ces propositions, persuadé, comme Bethmann-Hollweg et Bulow, que l'Italie reculerait au dernier moment devant les conséquences d'une rupture. Mais le roi Victor-Emmanuel et ses ministres avaient maintenant pris leur parti : aux contre-propositions autrichiennes, cession de la moitié du Trentin et de quelques communes du Frioul *après la guerre*, et simple autonomie administrative pour Trieste, ils répondirent le 4 mai en dénonçant la triplice, et le 20 en demandant au parlement de pleins pouvoirs pour commencer les hostilités. La loi des *pieni poteri* fut votée à la Chambre par 407 voix contre 74, au Sénat par 262 voix contre 2. Des manifestations imposantes à Rome et dans les grandes villes saluèrent l'énergique déclaration du président du conseil. Les cris de vive Salandra! se mêlaient à ceux de vive le roi! Cependant la situation n'était pas nette, et ni les Italiens ni les empires centraux ne semblaient pressés de l'éclaircir : pas d'ultimatum; le 22 mai, Victor-Emmanuel signe l'ordre de mobilisation; le 23, sans autre formalité diplomatique, l'*état de guerre* est notifié à l'Autriche, mais à elle seule. L'Allemagne qui n'est pas visée prend fait et cause pour son alliée. Bethmann-Hollweg dénonce avec autant de véhémence que François-Joseph et Tisza la prétendue « trahison de l'Italie ». Bulow quitte Rome en même temps que l'ambassadeur autrichien. L'ambassadeur d'Italie à Berlin, M. Bollati, est insulté et frappé par la populace. Les Italiens résidant en Allemagne se hâtent de repasser les Alpes; les Allemands en Italie s'occupent tranquillement de leurs affaires, intriguent, espionnent et trahissent tout à leur aise le gouvernement italien, qui déclare la guerre aux Turcs le 21 août 1915, adhère le 1er déc. à la convention de Londres, s'engageant comme la France, l'Angleterre et la Russie à ne pas conclure de paix séparée, mais ne déclare la guerre à l'Allemagne que le 27 août 1916. Ce retard, que rien n'explique, fut une grave erreur du ministère Salandra.

L'armée italienne, forte d'un million d'hommes, s'était sérieusement préparée depuis dix mois. Cadorna, qui la commandait, inspirait toute confiance à la nation et au roi, qui voulut dès le premier jour partager la vie et les périls de ses soldats. L'Autriche ne put empêcher les Italiens de pénétrer sur son territoire, au nord du lac de Garde, dans les montagnes du Trentin, les Alpes Cadoriques et Carniques, depuis le Stelvio jusqu'au col de Toblach, d'enlever dans le Frioul Gradisca et Monfalcone au delà de l'Izonzo sur la route de Trieste. Mais les obstacles naturels auxquels se heurtait leur offensive (il fallait hisser des canons lourds à 3000 m. de hauteur) et l'organisation puissante des défenses autrichiennes ralentirent l'avance de Cadorna, qui dut s'arrêter pour consolider les positions conquises. L'Autriche, temporisant sur le front italien, préparait, de concert avec l'Allemagne, une troisième offensive contre les Serbes pour qui l'Entente cherchait en vain des alliés dans les Balkans. Le nouveau roi de Roumanie, Ferdinand Ier, ne pouvait pas et le roi de Grèce, Constantin, beau frère et serviteur de Guillaume II, ne voulait pas leur venir en aide. Le roi de Bulgarie, Ferdinand de Cobourg, ne leur pardonnait pas d'avoir châtié sa trahison de 1913 en lui enlevant la Macédoine. (V. dans ce Supplém. Charles Ier de Roumanie, Grèce et Bulgarie [illegible].) Son caractère, son passé, ses attaches autrichiennes surtout auraient dû nous mettre en défiance, mais les hommes d'État anglais étaient obstinément *bulgarophiles* et nous-mêmes étions trop persuadés qu'un petit-fils de Louis-Philippe ne voudrait jamais faire la guerre aux Français. Pour obtenir le concours de Ferdinand, les Alliés lui offrirent, avec le consentement de la Serbie, la moitié de la Macédoine. Les Austro-Allemands la lui promettaient tout entière, s'il se rangeait de leur côté. D'accord avec eux (traité secret de 1914), il feignit d'accepter en principe les propositions de l'Entente, discuta pendant six mois un accord qu'il était décidé d'avance à ne pas conclure, et rompit brusquement les négociations sur un signal donné de Vienne ou de Berlin. Le 14 octobre 1915 la Bulgarie déclara la guerre à la Serbie. Le 16 l'Angleterre et la France, le 19 l'Italie, le 20 la Russie déclarèrent la guerre à Ferdinand de Cobourg; malheureusement il était trop tard pour sauver la Serbie. Les Austro-Allemands l'envahirent par le nord et par l'ouest, occupèrent Belgrade, remontèrent la Morava et rencontrèrent à Alexinatz les Bulgares qui attaquaient par l'est et étaient entrés à Nich. 75,000 Français et Anglais, débarqués le 9 oct. à Salonique, sous les ordres du général Sarrail, tentèrent un héroïque effort pour refouler l'invasion dans la vallée du Vardar, qu'ils remontèrent jusqu'au nord du confluent de la Cerna, sans pouvoir rejoindre les Serbes, qui perdirent 55,000 hommes et en tuèrent davantage à l'ennemi dans leur résistance désespérée. Lorsque, le 30 nov. 1915, le roi Pierre et le voïévode Putnik donnèrent l'ordre de la retraite générale, Sarrail avait ramené ses troupes à Salonique, les Allemands avaient pris Uskup et les Bulgares Monastir, et la seule route ouverte était celle de l'Albanie, par laquelle l'armée serbe épuisée, mais nullement découragée, atteignit les ports occupés par les Italiens, Saint-Jean de Medua et Durazzo. La ruine et la disparition du Montenegro (prise du mont Lovcen, capitulation de Cettinje, fuite du roi Nicolas et désarmement de la population) parurent compléter la victoire de l'Autriche. Elle tenait toute la Serbie, où ses soldats rivalisèrent de cruauté avec les Allemands et les Bulgares. « Dans les fossés, sur les routes, dans les champs, on voyait çà et là les cadavres des paysans serbes, » écrivait la *Gazette de Voss*. Les survivants, dépouillés de tout, soumis au travail forcé, déportés comme en Belgique, furent décimés par les maladies et la famine. L'armée serbe fut sauvée par l'heureuse initiative de la France, plus résolue cette fois et plus énergique que ses alliés (ministère Briand-Galliéni). Le 11 janv. 1916 un bataillon français débarqua, malgré les protestations de Constantin, dans l'île grecque de Corfou, suivi de près par les 150,000 hommes de l'armée serbe, qui furent ravitaillés, réorganisés, armés par nos soins et transportés sans encombre un mois après de Corfou à Salonique, en dépit des sous-marins qui infestaient la mer Égée.

8° *Front occidental en 1915 : nos offensives en Artois et en Champagne. En 1916 : Verdun; la bataille de la Somme. Le front italien.* — Rien d'important sur le front occidental pendant l'hiver : quelques attaques allemandes repoussées sur l'Yser; de notre côté, échec fâcheux d'une offensive locale à Crouy, au nord de Soissons, janv.; légère avance en Champagne dans la région de Perthes-les-Hurlu; violents combats dans l'Argonne (Vauquois, Le Four de Paris), en Woëvre et sur les côtes de Meuse (Les Éparges, fév.-avril), en Lorraine (Bois Le Prêtre, Forêt de Parroy), en Alsace (l'Hartmannswillerkopf). Une première offensive, engagée le 9 mai sur le front d'Artois par le général Pétain, nous valut de brillants succès à Neuville-Saint-Vaast, la Targette, Carency, Ablain-Saint-Nazaire, Souchez, Notre-Dame-de-Lorette. Nos soldats firent 8000 prisonniers. Mais nos effectifs étaient insuffisants et nos pertes très lourdes : il fallut s'arrêter le 19 juin après la prise du *Labyrinthe*. Du 25 septembre au 7 octobre, seconde offensive en Champagne sur un front plus étendu : nos troupes, enlevant au prix de rudes combats la ferme de Navarin, la butte de Tahure, la Main de Massiges, firent 23,000 prisonniers aux Allemands qui perdirent 75,000 h., percèrent sur plusieurs points leur première ligne de défense, sans pouvoir forcer la seconde. Sur le front d'Artois, dont une partie était maintenant tenue par les Anglais, des succès locaux à Neuve-Chapelle, Vermelles et Givenchy, Loos et Hulluch, marquèrent une avance péniblement conquise et difficile à conserver. Nous n'atteignîmes pas la plaine de Douai : La Bassée, Lens et la crête de Vimy restaient inabordables. L'année s'acheva dans une accalmie relative. En avouant nos déceptions, nous conservions toutes nos espérances. Les conférences de Calais et de Chantilly, 4-6 déc. 1915, parurent le prélude d'opérations importantes pour la campagne prochaine. Joffre fut nommé commandant en chef de toutes les armées françaises, y compris l'armée d'Orient, avec Castelnau comme major général. Le maréchal French fut remplacé à la tête des armées britanniques par sir Douglas Haig, [illegible] plus actif et plus [illegible] rapports avec le [illegible] français. D'ac-

cord avec nos alliés, nous préparions, sans trop nous hâter, une offensive sur la Somme. Nous pensions bien que les Allemands [illegible], cherchant ailleurs des diversions, attaqueraient peut-être les premiers en Artois ou en Champagne, mais nos chefs militaires eux-mêmes — ils l'ont loyalement reconnu — ne s'attendaient pas au « coup de tonnerre de Verdun ».

« Verdun est le cœur de la France, disaient les Allemands, et la France est notre principale ennemie. » Prendre Verdun était pour eux le moyen le plus sûr *d'écraser la France et de conquérir la paix*. L'empereur le proclamait devant ses soldats : « La guerre de 1870 s'est terminée à Paris ; la guerre actuelle doit se terminer à Verdun. » Le moment était bien choisi pour l'attaque : les Allemands savaient que le camp retranché n'était pas en état de défense, que les hommes et le matériel faisaient également défaut. Pour que le succès fut infaillible, Guillaume doubla l'effectif de l'armée du Kronprinz, qui fut portée à 500,000 hommes, et lui adjoignit comme conseillers le chef de l'état-major Falkenhayn et le vieux maréchal von Haseler, ancien gouverneur de Metz. Le 21 février 1916, un bombardement d'une violence inouïe fut dirigé contre nos positions de première ligne, sur la rive droite de la Meuse, Brabant, Haumont, Herbebois, Ornes, Fresnes. L'infanterie attaqua dans la soirée. Nos soldats, trop peu nombreux, opposèrent en vain une résistance désespérée (le lieutenant-colonel Driant tué à la tête de ses chasseurs dans le bois des Caures). Ils durent se replier le 24 sur notre seconde ligne, côte de Talou, côte du Poivre, bois d'Haudromont, sous la protection des forts de Douaumont et de Vaux. Le bombardement redoubla et l'ennemi continua d'avancer. Mais le 24 au soir Castelnau arriva et prit, sous sa responsabilité, avec autant de sang-froid que d'énergie, les mesures nécessaires pour organiser la défense. Il confia le commandement au général Pétain. Le 26 un régiment brandebourgeois s'empara par surprise du fort de Douaumont. Il fut repris le jour même par la *division de fer* de Nancy, qui ne put malheureusement s'y maintenir. Les Allemands y entrèrent le 2 mars. Cependant des renforts considérables arrivaient de toutes parts, le ravitaillement en munitions et en vivres était assuré par le petit chemin de fer meusien, la ligne par Châlons-Sainte-Menehould étant détruite, et par des milliers de camions automobiles. Quand le président Poincaré vint le 1er mars encourager les défenseurs de Verdun, il put constater que, si le péril était encore très grand, l'*effet de surprise* escompté par Guillaume était manqué. L'attaque allemande commença quelques jours plus tard sur la rive gauche : bombardements et combats acharnés pour la possession de Béthincourt, Forges et Regnéville, de la côte de l'Oie, de Cumières, du bois des Corbeaux et du bois d'Avocourt, surtout du Mort-Homme et de la cote 304, d'où les assauts répétés des « vagues » allemandes et les projections de liquides enflammés ne délogèrent pas nos soldats. La lutte se poursuivit sur les deux rives de la Meuse. L'ennemi n'avançait plus guère, et ses moindres progrès étaient payés d'un prix exorbitant. A la fin de mars deux corps allemands à peu près anéantis furent retirés du front et remplacés par des troupes fraîches que le Kronprinz dépensa sans compter, tandis que nos chefs ménageaient dans la mesure du possible la vie de leurs soldats. A la fin d'avril les Allemands avaient 280,000 hommes hors de combat ; les Français, un peu moins de 100,000. Guillaume s'impatientait, stimulait et gourmandait son fils (leurs entrevues au quartier général de Stenay furent souvent orageuses). Il fixait au 15 avril, plus tard au 15 juin, la date de son entrée triomphale à Verdun. Pétain répondait à ces fanfaronnades par son fameux ordre du jour : « Courage ! on les aura. » Appelé dans les premiers jours de mai au commandement du groupe d'armées du centre, il eut pour successeur le général Nivelle, « le second sauveur de Verdun ». La bataille, un instant ralentie, se déchaîna plus violente que jamais sur les deux rives de la Meuse : à l'ouest, 3 divisions allemandes lancées le 20 mai à l'assaut du Mort-Homme et de la cote 304 furent repoussées avec des pertes énormes, mais à l'est, le fort ruiné de Douaumont, enlevé à l'ennemi le 22 par le général Mangin, fut repris par les Bavarois ; le fort de Vaux, héroïquement défendu par le commandant Raynal, succomba le 7 juin. Cette perte et celle de l'ouvrage de Damloup découvraient notre avant-dernière ligne de résistance : Thiaumont, Froideterre, Fleury, Souville, que les Allemands s'apprêtaient à forcer. La situation était critique : « L'heure est décisive, disait Nivelle à ses soldats. Vous ne les laisserez pas passer, mes camarades. » Les 22 et 23 juin, après un effroyable bombardement, 5 divisions d'élite, des *Stosstruppen* se ruèrent contre nos positions, nous enlevèrent Thiaumont et Fleury, mais furent écrasées à Froideterre et à Souville. Avant la fin du mois, nous avions reconquis presque tout le terrain perdu. Les combats de juillet, d'août et de septembre, acharnés surtout dans la région Thiaumont-Fleury, ne procurèrent aucun avantage aux Allemands. [illegible] aux [illegible] le Kronprinz, qui [illegible] la *bataille de Verdun*. La ténacité de Falkenhayn et [illegible] von Haeseler portaient l'aveu d'une défaite que les journaux de Berlin s'acharnaient à nier. Les Allemands n'étaient pas au bout de leurs surprises. Le 24 octobre, l'armée de Nivelle, qu'ils croyaient épuisée, engagea sur la rive droite de la Meuse une vigoureuse contre-offensive, remporta le 24, en présence de Joffre et de Pétain, une première victoire qui nous rendit Damloup et le fort de Douaumont, reconquit le 2 novembre le fort de Vaux abandonné par ses défenseurs, et, dans la « splendide journée » du 15 décembre (victoire de Louvemont-Bezonvaux), reporta notre front sur l'emplacement qu'il occupait le 23 février 1916. Les Allemands restaient encore trop près de Verdun ruiné par leurs obus, mais la grande bataille, la *bataille de huit mois*, était finie, et c'étaient les Français qui l'avaient gagnée. Elle avait coûté cinq cent mille hommes aux Allemands.

L'offensive franco-anglaise sur la Somme avait été décidée pour le printemps. Les événements de Verdun, la nécessité d'une préparation minutieuse, au dernier moment la mort tragique de Kitchener (*V. ce nom*), remplacé comme ministre de la guerre par M. Lloyd George, la firent ajourner jusqu'au 1er juillet. Elle commença trop tard, en plein été. Les difficultés étaient grandes : le front d'attaque était habilement choisi entre les collines de l'Artois et le massif de Lassigny, mais l'ennemi avait pu, sans être inquiété, accumuler les obstacles sur sa ligne de défense, organiser les petits bois, nombreux dans cette région, et transformer les villages en forteresses, dont chacune exigeait un siège. Fayolle et Douglas Haig attaquèrent au nord, entre la Somme et l'Ancre, Foch, Guillaumat et Micheler au sud, entre la Somme et l'Avre. Les soldats étaient pleins d'ardeur et l'entente était parfaite entre les chefs des armées alliées. L'avance fut rapide en juillet et les progrès sensibles. Au nord, les Anglais, partant d'Albert, enlevèrent, village par village, les lignes Mametz-Ovillers et Pozières-Longueval. Sur la rive droite de la Somme, les Français chassèrent l'ennemi de Curlu et de Hem, marchant vers Cléry et le nouveau canal du Nord. Sur la rive gauche, ils s'emparèrent de Frise, de Biaches, en face de Péronne, de la hauteur de la Maisonnette et, plus au sud, de Belloy-en-Santerre et d'Estrées. En août, les Allemands contre-attaquèrent et furent battus à Maurepas et à Guillemont, entre Albert et Péronne. Le nouveau généralissime Hindenburg se rendit en personne sur le front de Picardie, renforça les effectifs, changea les généraux. Tout fut inutile : von Below ne réussit pas mieux que von Gallwitz à arrêter nos offensives combinées de septembre et d'octobre : au nord, prise de Bouchavesnes, des grandes places d'armes de Combles et de Thiepval par l'armée Fayolle et les Anglais, de Sailly-Saillisel par les Français ; le 18 oct., combats du Transloy en direction de Bapaume, progrès continu vers la voie ferrée d'Albert à Arras, atteinte le 13 nov. à Beaucourt et Beaumont-Hamel ; au sud, avance victorieuse de Foch vers la très importante position de Chaulnes, dont nous occupions les abords immédiats, Vermandovillers, Pressoire, Chilly, bois de Chaulnes, quand *la bataille de la Somme* s'arrêta à l'approche de l'hiver. Elle avait duré près de cinq mois et les succès des Alliés avaient malheureusement coûté cher. Mais les lignes des Allemands étaient enfoncées sur une profondeur de 60 kil. ; ils avaient perdu 700,000 hommes hors de combat, dont 105,000 prisonniers, 350 canons, 1,500 mitrailleuses. Un résultat plus considérable encore, ce fut « le raccourcissement du front », que les critiques militaires de Berlin eux-mêmes jugèrent indispensable, le repli général et la « grande retraite stratégique » sur la ligne Hindenburg en février-mars 1917. (*V. paragr. 13.*)

Vers le milieu de mai 1916 les Italiens, après une pénible et peu fructueuse campagne d'hiver, s'apprêtaient à l'offensive, quand une puissante armée autrichienne de 500,000 hommes, sous les ordres de l'archiduc Eugène, les attaqua à l'improviste dans le Trentin et les refoula en quelques jours sur leur territoire, qu'elle envahit depuis la Brenta jusqu'au Val Larsa. Le plateau des Sette Comuni, Asiago et Arsiero tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Des mesures énergiques et une habile manœuvre de Cadorna l'empêchèrent de descendre dans la plaine de Vicence. Avant la fin de juin, Venise était à l'abri du danger, les Autrichiens en retraite dans la zone montagneuse, où les Italiens reprirent l'une après l'autre les positions perdues. En juillet, ils attaquèrent à leur tour, surtout au sud, sur l'Izonzo ; ils entrèrent le 9 août à Gorizia et occupèrent au prix d'une lutte acharnée plusieurs des collines fortifiées du Carso septentrional, sept.-nov. 1916. En Italie comme en France l'année finissait bien pour les Alliés.

9° *Le front russe, 1915-1916. La Roumanie en guerre, 1916. Macédoine et Grèce.* — Pendant les campagnes de 1915 et de 1916

les Russes eurent en moyenne devant eux plus d'un million d'Allemands et près d'un million d'Austro-Hongrois. Leurs armées, au moins égales en nombre, très braves et commandées par des chefs d'une incontestable valeur, le grand-duc Nicolas, Broussilov, Roussky, Kornilov, remportèrent de brillantes victoires dont elles ne purent tirer parti, et subirent de terribles défaites par la faute de ministres incapables ou malhonnêtes, profiteurs de guerre ou traîtres, comme Soukhomlinov, Protopopov et Sturmer. La faiblesse du tsar (V. NICOLAS II) laissait le champ libre à leurs criminelles intrigues. Tout ce que purent faire quelques patriotes russes éclairés et énergiques, comme M. Sazonov et le ministre de la guerre Belaiev, fut de retarder de deux ans l'effondrement inévitable. Grâce à eux et aux chefs militaires, la puissance russe, vue de loin, fit encore illusion à Londres et à Paris. Lorsque, en fév. 1915, Hindenburg, s'avançant vers la Vistule, menaça sérieusement Varsovie, deux victoires des Russes à Borjimov et à Pranysch sauvèrent la capitale polonaise. En Galicie, ce fut le grand-duc Nicolas qui prit l'offensive : la grande place autrichienne de Przemysl, assiégée depuis 4 mois, capitula en mars avec 120,000 hommes, et les avant-gardes russes, descendant des cols des Karpates, firent leur apparition dans la plaine hongroise. Pour sauver ses alliés en écrasant les Russes, Guillaume groupa cinq armées, plus les Autrichiens de l'archiduc Joseph, sous les ordres de Mackensen, qui ne devait pas « ménager le matériel humain ». Après une lutte meurtrière pour les Autrichiens surtout, les Russes évacuèrent Przemysl, Leopol (Lemberg) et toute la Galicie jusqu'au Dniestr, dont le grand-duc Nicolas assura la défense. Au nord, Hindenburg réussit à forcer la ligne de la Vistule, obligea Roussky à évacuer Ivangorod, Lublin, Cholm et Varsovie, où les Allemands entrèrent le 5 août. Les Russes, encore battus sur la Narev, reculèrent au delà du Niemen et du Boug, à l'est de Kovno et de Brest-Litovsk. Roussky sauva son armée qui avait cruellement souffert, mais la Pologne entière, la Lithuanie et la Courlande restèrent aux mains de l'ennemi. L'hiver amena une accalmie plutôt profitable aux Russes qui en supportaient mieux la rigueur. Ivanov regagna du terrain en Galicie, et Kouropatkine en Courlande. Les opérations importantes ne recommencèrent qu'en juin 1916 par une puissante offensive des Russes dans la Volhynie, la Bukovine et la Galicie. Broussilov qui la conduisait avec Letchitsky, Tcherbatchev, Sakharov et Kaledine attaqua sur un front de 400 kil., depuis les marais de Pinsk jusqu'à la frontière roumaine, reconquit toute la Bukovine, infligea de sanglantes défaites aux Autrichiens sur la Strypa, le Styr et le Stokhod et les refoula vers le sud jusqu'aux défilés des Karpates. Quand un ordre insensé de Pétrograd, véritable crime contre l'Entente, arrêta son offensive le 6 sept., sous prétexte que la saison était trop avancée, les Russes avaient fait 420,000 prisonniers et mis hors de combat près d'un million d'Austro-Allemands. Au nord, Kouropatkine était resté sur la défensive, mais les lieutenants de Hindenburg ne s'étaient pas approchés de Riga.

Après la mort de Charles I^er^ (V. *ce nom*), le 28 sept. 1914, la Roumanie s'était trouvée dans une situation difficile. Les empires centraux se défiaient du roi Ferdinand I^er^. Sous couleur de neutralité bienveillante, ils exigèrent de lui des complaisances, prêt de wagons pour les transports autrichiens, ravitaillement en blé et en pétrole, dont les Alliés se montrèrent fort mécontents. A l'intérieur, le parti germanophile de M. Marghiloman combattait obstinément, mais en vain, les progrès des nationalistes, qui voulaient, avec M. Take Jonesco, délivrer du joug des Austro-Hongrois les Roumains de la Transylvanie et du Banat-de-Temesvar. Le roi et son ministre, M. Bratiano, qui partageaient leurs aspirations, n'entendaient pas pourtant s'engager sans garanties : l'exemple de la Serbie devait les rendre prudents. Ils signèrent avec l'Entente, le 17 août 1916, un traité qui assurait à la Roumanie l'annexion des provinces *irredente*. Le 27 elle déclara la guerre à l'Autriche et à l'Allemagne, et dans la nuit suivante l'armée roumaine, franchissant les cols de Tomos et de la Tour-Rouge, pénétra sur le territoire hongrois, où elle occupa Brassov (Kronstadt) et Sibiu (Hermannstadt), dans la Transylvanie, et les Portes de Fer d'Orsova. Elle aurait dû s'arrêter là, porter son principal effort sur le Danube et marcher à travers la Bulgarie au-devant de l'armée de Salonique. C'était le plan conseillé par la France et l'Angleterre, adopté tout d'abord par l'état-major roumain et malheureusement abandonné sur le perfide conseil du ministre russe Sturmer, qui trahit doublement la Roumanie en l'engageant à fond dans « le piège de la Transylvanie », et en ne lui envoyant que 20,000 hommes au lieu des 200,000 qu'il lui avait promis. Pendant que les Roumains, maîtres de la haute vallée de l'Alt, avançaient péniblement dans celle du Maros, Falkenhayn les attaqua par l'ouest, Mackensen par le sud, avec une masse hétérogène de divisions allemandes, bulgares et turques. Après avoir, en octobre, enlevé aux Roumains presque toute la Dobroutscha, le port de Constantza et le grand pont du chemin de fer de Cernavoda, Mackensen, franchissant le Danube à Sistova, rejoignit en nov. sur l'Oltu Falkenhayn qui avait envahi la Petite Valachie, et prit avec lui la route de Bucarest, que les Roumains tentèrent sans succès de défendre à la bataille de l'Argesù. Ils se replièrent vers l'est, en brûlant les provisions de blé et bouleversant les puits de pétrole, objet de la convoitise des Autrichiens, évacuèrent Bucarest, où l'ennemi entra le 6 déc., perdirent encore Braïla et Foksani et s'arrêtèrent enfin sur le Sereth en janv. 1917. La Valachie entière était perdue, mais la Moldavie restait à peu près intacte. L'armée roumaine, malgré ses défaites, comptait encore plus de 400,000 hommes. Le roi et son ministre, retirés à Jasi, la réorganisèrent avec le concours du général français Berthelot et ne songeaient pas le moins du monde à demander la paix.

Quand nous avions occupé Salonique, nous avions promis de respecter « la neutralité grecque ». Les consuls ennemis en profitèrent pour rester dans la ville et renseigner les Bulgares qui se vantaient de nous jeter à la mer avant quinze jours. Sarrail fit arrêter les consuls, les Bulgares n'attaquèrent pas. Les Alliés, au cours de 1916, élargirent peu à peu la zone d'occupation entre le Vardar et la Strouma, malgré la perfidie du roi Constantin qui donnait ordre à ses généraux de laisser passer les Bulgares, et leur livra en juin les forts grecs de Rupel et de Kavala. L'unique préoccupation de ce prince, après le renvoi de M. Venizelos, fut de tromper l'Entente par des promesses qu'il ne tint pas, et de choisir des ministres fidèles serviteurs de Guillaume II. La formation du comité insurrectionnel de Salonique, érigé en *gouvernement national* sous la présidence de Venizelos, ne fit qu'aggraver la situation : il fallut créer une zone neutre pour séparer les soldats des deux partis. Malgré d'énormes difficultés, Sarrail, bien secondé par les Serbes et les Italiens, prit l'offensive en sept., entre le Vardar et la Vistritza, s'empara de Florina et entra le 19 nov. dans Monastir évacué par les Germano-Bulgares, qui se maintinrent pourtant sur les hauteurs environnantes et bombardèrent la ville. L'hiver arrêta les progrès des Alliés. La faiblesse et les tergiversations de leur politique à l'égard de la Grèce, l'opposition de la Russie, de l'Italie et de l'Angleterre aux mesures énergiques réclamées par Sarrail, enhardirent Constantin qui, perdant toute mesure, organisa à Athènes l'émeute du 2 déc. 1916 et le massacre d'une centaine de marins français. Quelques obus lancés sur sa capitale l'obligèrent à de vagues excuses, mais il ne cessa ni ses intrigues ni ses complots : les sous-marins allemands étaient régulièrement ravitaillés dans les ports grecs de la mer Égée. Le gouvernement français (ministère Briand) décida d'en finir et, appuyé cette fois par l'Angleterre et l'Italie, envoya à Athènes M. Jonnart pour exiger l'abdication du beau-frère de Guillaume II, 12 juin 1917. L'Entente le remplaça par son second fils, Alexandre, avec M. Venizelos comme ministre. (V. GRÈCE *dans ce Suppl.*)

10° *Les campagnes lointaines : Arménie ; Égypte et Mésopotamie, 1915-1917. La fin des colonies allemandes.* — En entraînant les Turcs dans une guerre où l'existence de leur empire était mise en jeu, l'Allemagne avait démesurément étendu jusque dans l'Asie occidentale et l'Afrique du Nord le champ des opérations militaires. La *Weltpolitik* de Guillaume II (V. ALLEMAGNE) pouvait s'y développer à son aise : l'empereur ne doutait de rien. Soulever par la prédication de la guerre sainte les sujets musulmans de la France, de l'Italie, de l'Angleterre et de la Russie, lancer à la fois les Turcs contre l'Égypte et sur la route de l'Inde, telles étaient les trois parties essentielles de son plan *kolossal* et chimérique. La première avait complètement échoué dès le début de 1915. Les deux autres se heurtèrent non seulement à la résistance, mais à la contre-offensive de l'Angleterre et de la Russie. Les Turcs, selon leur habitude, commencèrent les hostilités par d'épouvantables massacres en Arménie, où Van, Mouch, Bitlis, perdirent les trois quarts de leur population. L'armée russe du Caucase délivra les survivants et refoula les Turcs vers Diarbékir. Le grand-duc Nicolas leur enleva les deux places fortes d'Erzeroum sur le haut Euphrate en fév. et de Trébizonde sur la mer Noire en avril 1916. Erzindjan fut pris en juillet. Le général Baratov marcha au secours du shah de Perse, allié et protégé des Russes, que les Allemands et les Turcs cherchaient à renverser, s'avança jusqu'à Ispahan, occupa à deux reprises, en mai 1916 et mars 1917, Hamadan et Kermanchah, et se maintint jusqu'en juillet à 200 kil. de Bagdad. L'offensive turque ne fut pas plus heureuse contre l'Égypte. La France aida les Anglais à défendre le canal de Suez, sérieusement menacé en août 1916 par une triple attaque sur la rive asiatique. La victoire de Murray à Romani rejeta les Turcs,

Bédouins et Allemands dans la presqu'île du Sinaï. A dater de ce moment l'Égypte fut sauvée, la Syrie menacée (prise d'El Arich, déc.) et bientôt envahie par les Anglais (victoire de Gaza, mars 1917). Leur nouveau chef, Allenby, à la tête de 200,000 hommes, prit Gaza le 6 nov., occupa sans coup férir Ascalon et Jaffa, et fit le 11 déc. une entrée triomphale à Jérusalem avec le détachement français du colonel de Piépape. Les Anglais attendirent, avant d'aller plus loin, l'achèvement du chemin de fer qui devait les ravitailler par l'Égypte. Les Turcs ne réagirent que faiblement. Falkenhayn, que Guillaume leur avait donné comme généralissime, était obligé d'envoyer des renforts en Arabie, où le chérif Hussein, proclamé roi du Hedjaz par les Anglais, avait pris La Mecque et assiégeait Médine. La dernière partie du plan de Guillaume, la marche vers l'Inde, ne reçut même pas un commencement d'exécution. L'Angleterre avait pris les devants en occupant, de nov. 1914 à janv. 1915, Bassora sur le Chatt-el-Arab et Korna à la jonction du Tigre et de l'Euphrate. Le général Townshend, avec une trop petite armée de 20,000 hommes, composée en majorité de troupes indiennes, marcha vers Bagdad, qu'il était près d'atteindre, lorsqu'il fut arrêté à Ctésiphon par von der Goltz et deux corps d'armée turcs, et forcé de s'enfermer dans Kut-el-Amara qu'il ne rendit qu'après 143 jours de siège, le 28 avril 1916. Des renforts envoyés d'Angleterre et des Indes empêchèrent l'ennemi d'exploiter son succès. Kut-el-Amara fut repris le 24 fév. 1917 par Stanley Maude, qui s'empara de Bagdad le 11 mars, après six jours de combat. L'avance anglaise se poursuivit à gauche, vers Ramadieh et Ana, sur l'Euphrate ; à droite, sur la Diala, vers la frontière persane, où elle rejoignait les avant-postes du général Baratov ; au centre jusqu'à Tekrit, menaçant Mossoul. Lorsque, en nov. 1917, Marshall remplaça Maude mort du choléra, l'Angleterre avait achevé la conquête de la Mésopotamie.

Avant de s'engager à fond dans ses entreprises orientales, l'Allemagne était résignée, nous l'avons vu (paragr. 7), à perdre [illegible] ses colonies. Quelques-unes résistèrent plus longtemps que ne l'avaient prévu les Alliés ou pour mieux dire les Anglais, le Cameroun et le Sud-Ouest Africain jusqu'en janv. et mai 1916, surtout l'Afrique orientale allemande, dont l'armée locale (7,000 Européens et 6,000 indigènes d'une caste guerrière), très bien organisée et pourvue d'une bonne artillerie, envahit l'Afrique orientale anglaise et faillit surprendre Mombaz. Refoulés sur leur territoire et tenus en échec au nord du Pangani pendant toute l'année 1915, les Allemands furent l'année suivante attaqués de tous les côtés à la fois, au nord et à l'est par les Anglais Van Deventer et Smuts qui enlevèrent leur capitale, Dar-es-Salam, et la ligne du chemin de fer de Tabora ; à l'ouest, du lac Victoria au lac Tanganyika, par les Belges Molitor et Tombeur venus du Congo ; au sud, sur le lac Nyassa, par les troupes de l'Union Sud-africaine et, sur la Rovouma, par les contingents portugais du Mozambique (l'Allemagne avait déclaré la guerre au Portugal le 10 mars 1916). Les Alliés eurent partout l'avantage, mais l'étendue du pays et la dispersion des forces ennemies rendaient la poursuite très difficile. Ce fut seulement en nov. 1917 que les derniers défenseurs de l'Afrique allemande déposèrent les armes.

11° *1917. Les conséquences de la révolution russe. Les traités de Brest-Litovsk et de Bucarest, 1918.* — Malgré de brillants faits d'armes sur le front occidental et la déclaration de guerre des États-Unis à l'Allemagne, 1917 fut une année critique pour l'Entente. L'effondrement et la défection de la Russie firent pencher la balance en faveur de Guillaume II. La révolution du 12 mars 1917 à Pétrograd (V. NICOLAS II), mal connue et surtout mal comprise, causa plus de surprise que d'inquiétude en Occident : le tsar avait abdiqué, son frère Michel refusait la couronne, mais le gouvernement provisoire, dénonçant aux Alliés les défaillances et les trahisons du régime déchu, annonçait la ferme intention de poursuivre la guerre de concert avec eux jusqu'à la victoire finale, jusqu'à l'annexion de Constantinople, disait le ministre des affaires étrangères Milioukov. Le généralissime Alexéiev était confirmé dans ses fonctions. Les chefs militaires, sauf le grand-duc Nicolas, restaient à la tête de leurs armées, malheureusement désorganisées par l'action néfaste des *soviets*, qui propageaient l'indiscipline et encourageaient la désertion. Les discours enflammés du ministre de la guerre Kerensky que nos journaux comparaient à Danton, quelques mesures répressives qu'il prit ou laissa prendre, enrayèrent les progrès du mal sans en faire disparaître les causes. A la suite d'un grave échec russe sur le Stockhod, en avril, il changea les généraux, nomma Broussilov commandant en chef et ordonna trois offensives partielles sur le front de Galicie. La plus heureuse fut celle de Kornilov, qui enleva Kalusz et Halicz sur le Dniestr et fit en quelques jours 35,000 prisonniers. Mais ses troupes ne tinrent pas devant la contre-offensive autrichienne appuyée par les Allemands de Léopold de Bavière. Des divisions entières s'enfuirent sans combattre ; les soldats refusaient de tirer. Toute la Galicie et toute la Bukovine furent abandonnées par les Russes qui ne se défendirent pas mieux en Livonie contre l'offensive de Hindenburg. Von Hutier leur prit Riga où Guillaume fit une entrée solennelle, et s'établit solidement sur la rive droite de la Duna, août-sept. 1917. C'était l'effondrement militaire de la Russie, dont la révolution soviétiste du 6 novembre marqua l'effondrement politique et social. Les *Bolchevistes* qui s'emparèrent du pouvoir, illuminés du pacifisme ou agents bien payés de l'Allemagne, étaient les pires ennemis de l'Entente. Leurs chefs Lénine et Trotsky, revenant de Suisse, avaient traversé l'Allemagne en train spécial, aux frais de Guillaume II, et ils s'étaient arrêtés à Berlin. Leur premier soin fut de proposer, avec l'assentiment des soviets, la suspension générale des hostilités et de nommer généralissime un aspirant officier de 23 ans, Krylenko, qui signa le 15 déc. avec les empires centraux l'armistice de Brest-Litovsk. Des négociations s'ouvrirent en vue d'une paix séparée. — la Russie des Soviets désavouant avec une égale désinvolture les alliances et les dettes contractées par le gouvernement impérial. Les exigences de l'Allemagne, brutalement signifiées par le général Hoffmann, consternèrent les délégués russes. Trotsky lui-même refusa d'y souscrire. Il déclara que *la Russie ne signerait aucun traité, mais qu'elle se considérait comme en état de paix avec l'Allemagne et décrétait la démobilisation*. Les Allemands répondirent en dénonçant l'armistice, le 19 fév. 1918. Ils occupèrent sans coup férir la Livonie, l'Esthonie, les îles d'Aland, Dago et Œsel, s'avancèrent au nord vers Pétrograd jusqu'à Pskov et au lac Peïpous, à l'est jusqu'à la Bérésina sur la route de Moscou. Au sud, avec les Autrichiens, ils entrèrent à Kiev, où ils signèrent un traité reconnaissant, sous leur protectorat, l'indépendance de l'Ukraine, atteignirent la mer Noire à Odessa et poussèrent des reconnaissances jusqu'en Crimée, sous prétexte de protéger les habitants contre les excès des Bol[illegible] [illegible]stance n'était possible : Lénine et Trotsky capitulèrent sans conditions. Ils signèrent le 3 mars le désastreux traité de Brest-Litovsk, aggravé par la convention annexe du 30 août 1918 : la Russie cédait, outre la Finlande et l'Ukraine, la Pologne, la Lithuanie, la Courlande, la Livonie, l'Esthonie ; en Asie, elle perdait la Géorgie et devait rendre aux Turcs, non seulement Erzeroum et Trébizonde, mais Kars et Batoum qu'elle possédait depuis le traité de Berlin de 1878. Une indemnité de 6 milliards de marks devait être payée « pour les dommages infligés aux propriétés allemandes ». La Russie, rayée par sa faute du nombre des grandes puissances européennes, fut menacée d'un démembrement plus complet encore par les insurrections séparatistes, République mourmane d'Arkangelsk, Cosaques du Don, de la mer Noire et de l'Oural, Républiques sibériennes et du Turkestan. L'*armée rouge* les réprima tant bien que mal et soutint dans la Finlande et l'Ukraine les bolchévistes contre les *gardes blanches*. Quelques généraux de l'ancienne armée, Kalédine, Koltchak, Youdénitch, Dénikine, tentèrent en vain de secouer l'inertie du peuple russe et de le soulever contre ses tyrans. L'Entente leur envoya par l'intermédiaire des Japonais des munitions et des armes ; elle ne pouvait rien faire de plus. La disparition du front russe mettait à la disposition du généralissime allemand 2 millions 500,000 hommes, qui furent transportés en toute hâte sur le front occidental et participèrent aux grandes offensives contre l'Italie à la fin de 1917 et contre la France en 1918.

Entourée d'ennemis et n'ayant plus à compter sur les Russes, la Roumanie signa en même temps qu'eux un armistice, mais ne consentit que le 22 février 1918, après un premier ultimatum de Mackensen, à négocier la paix. M. Bratiano donna sa démission. Son successeur, le général Averesco, après un second ultimatum, signa le 5 mars avec le ministre allemand Kuhlmann les préliminaires du traité conclu le 26 à Bucarest. La Roumanie renonçait à toute prétention sur la Transylvanie et le Banat, cédait à l'Autriche les passages des Karpates et quelques districts de la Moldavie, à la Bulgarie Constantza et la Dobroutscha tout entière. En échange du sud de la Bessarabie, occupé par elle l'année précédente et qu'on voulait bien lui laisser, elle accordait aux empires centraux le libre passage pour leurs troupes et l'usage de ses voies ferrées, le monopole de l'exportation des blés et du pétrole. M. Marghiloman, imposé comme ministre à Ferdinand Ier, exerça de basses vengeances contre les patriotes, mais le roi, par la noble fermeté de son attitude (celle de la reine Marie ne fut pas moins énergique), sauva du moins l'honneur de son pays. Les Alliés protestèrent contre le traité de Bucarest, le déclarèrent nul et non avenu, s'engageant par avance à n'en tenir aucun compte dans le règlement de la paix générale.

12° *Les « offensives de paix ». Les Allemands en pays occupé. La guerre aérienne. La guerre maritime et les sous-marins. Intervention des États-Unis, avril 1917.* — Ce furent les neutres, ceux qui croyaient le plus à la victoire de l'Allemagne, qui parlèrent les premiers de la paix en 1915. La Suisse et les États scandinaves demandèrent à Guillaume de faire connaître ses « buts de guerre ». Les réponses furent évasives : l'Allemagne qui n'avait pas voulu la guerre serait prête à faire la paix, quand ses ennemis *la demanderaient*, — une *paix honorable*, cela va sans dire, celle que les pangermanistes appelaient maintenant « la paix Hindenburg ». Cependant les empires centraux ressentaient les effets du blocus. Les vivres, surtout la viande, devenaient rares, et les Allemands, strictement rationnés, commencèrent à trouver que la guerre durait trop longtemps. Comme aucun des gouvernements de l'Entente ne faisait mine de demander la paix, les *socialistes du Kaiser* eurent l'idée de la faire réclamer en pays neutre par l'*Internationale*. De là, en 1915, les conférences éminemment germanophiles de Kienthal et de Zimmerwald en Suisse, où quelques socialistes français se laissèrent entraîner, et en 1916, celle de Stockholm pour laquelle notre gouvernement leur refusa des passeports. L'échec fut complet : il fallut trouver autre chose. Le 12 déc. 1916, après la défaite allemande de Verdun et la mort de François-Joseph, Bethmann-Hollweg annonça au Reichstag qu'il avait transmis à toutes les puissances ennemies une note proposant la réunion d'une conférence pour négocier la paix, sans en préciser les conditions. Il faisait appel aux bons offices des neutres, qui ne voulurent se mêler de rien. L'Entente repoussa la proposition. Le 10 juillet 1917 le Reichstag adopta la motion du socialiste Scheidemann en faveur d'une « paix de conciliation », *sans annexion ni indemnité*, repoussant toute idée de conquête, mais n'excluant ni « les rectifications de frontières ni les avantages économiques que l'Allemagne pourrait réclamer. A la suite de ce vote Bethmann-Hollweg donna sa démission. Son successeur, Michaelis, déclara que l'empereur avait dit tout ce qu'il avait à dire et que les empires centraux ne feraient pas de nouvelles propositions de paix. L'entrée dans le ministère des pangermanistes Helfferich et von Kühlmann annonçait la résolution de continuer la guerre à outrance. Czernin à Vienne, Tisza à Buda-Pest n'étaient pas moins catégoriques dans leurs déclarations belliqueuses. Cependant, lorsque Benoît XV, dans sa lettre du 16 août 1917, mettant sur la même ligne tous les belligérants, les exhorta à régler leurs différends, « suivant l'équité et la justice », par des restitutions mutuelles (évacuation de la Belgique et du nord de la France, les colonies rendues à l'Allemagne, renvoi des questions polonaise, balkaniques, arménienne à des conférences ultérieures ; rien sur l'Alsace-Lorraine, sur Trente et Trieste, sur les réparations), les diplomates et le public dans les pays de l'Entente pensèrent que cette intervention était suggérée au pape par l'Autriche, et les démentis des journaux du Vatican ne les convainquirent pas du contraire. Ce qui est aujourd'hui démontré, c'est que l'empereur Charles avait assez de la guerre et qu'au cours de l'année 1917 il fit à la France d'abord (Lettre à son beau-frère, le prince Sixte de Bourbon-Parme, mission du comte de Revertera), plus tard à l'Italie, des ouvertures qui semblent avoir été sincères, en vue d'une paix séparée.

En 1914, Guillaume écrivait à François-Joseph : « Mon âme se déchire, mais il faut tout mettre à feu et à sang. Si j'ai des égards humanitaires, la guerre peut se prolonger pendant des années. » Selon le pangermaniste Naumann, « toute modération serait une faiblesse. Il ne faut laisser aux vaincus que les yeux pour pleurer. » « La France pantelante, la Belgique agonisante » étaient pour les généraux allemands et pour les journalistes du *Tagblatt* « un spectacle consolant ». Les enquêtes officielles françaises et belges ont recueilli les témoignages des ouvriers et des paysans obligés de creuser les tranchées ennemies sous le feu de nos canons ; des magistrats, des fonctionnaires et des notables arrêtés comme otages, enfermés dans des forteresses ou traînés jusqu'à la frontière russe dans des *camps de représailles* ; des femmes et des jeunes filles de Lille et de Roubaix, enlevées à leurs familles et emmenées par troupes pour travailler dans les usines de guerre ou dans les fermes allemandes, des industriels, dont les Allemands bouleversaient les ateliers, brisant ou emportaient les machines ; des négociants, dont ils « confisquaient » les marchandises pour les expédier à une *Aktiengesellschaft* compagnie par actions qui se chargeait d'en organiser la vente. En pays occupé tout était permis aux vainqueurs. Par la rigueur brutale de leurs ordonnances, l'activité de leur police et l'espionnage [illegible], la procédure [illegible] [illegible] tionnaient [illegible] affichant tous les jours des victoires extravagantes ou en dis-tribuant gratuitement leur ignoble *Gazette des Ardennes*. Le succès sur ce dernier point ne répondit pas à leur attente. Le lendemain de l'assassinat de Miss Edith Cavell (oct. 1915), le gouverneur de Bruxelles trouva sur son bureau la *Libre Belgique*, dont il ne put jamais arrêter la publication. Le patriote lillois Jacquet, fusillé avec trois de ses amis pour avoir caché et fait évader des soldats français, eut parmi ses concitoyens d'héroïques continuateurs. Et le cardinal Mercier, personnellement menacé par le gouverneur général von Bissing, lançait comme un défi à l'Allemagne son célèbre mandement de fév. 1916, *Patriotisme et endurance*, dans lequel il proclamait « sa conviction en notre victoire finale, ancrée plus que jamais dans son âme ». L'Allemagne, en attendant, voyait s'accroître le nombre de ses ennemis. Du 2 août 1914 au 1er sept. 1916, les États de la *Quadruplice* ont adressé ou reçu 34 déclarations de guerre, l'Allemagne 12, l'Autriche 9, la Turquie 7, la Bulgarie 6. « Toutes les nations du monde se liguent contre nous, » écrit la *Germania* de Berlin. Elle s'étonne, le déplore, mais croit l'Allemagne assez forte pour tenir tête au monde entier.

Mieux préparés et mieux outillés que nous pour la *guerre aérienne*, nos ennemis la commencèrent le jour où ils envahirent la Belgique. Ce fut une des formes de l'attaque brusquée, une campagne d'essai pour les aviateurs allemands et pour les nôtres qui rendirent coup pour coup à leurs adversaires et en abattirent plusieurs. On put dès lors se rendre compte de l'extension qu'allait prendre cette guerre d'un nouveau genre, de l'effort et des sacrifices qu'elle imposerait aux belligérants et de son influence sur la conduite et les résultats des grandes opérations militaires. Pendant les trois années qui suivirent, notre aviation renseigna nos généraux sur les mouvements de l'ennemi dont elle photographiait les positions, bombarda ses tranchées, ses dépôts de munitions, ses voies ferrées et ses usines de guerre. Elle guidait le tir de notre artillerie, soutenait l'infanterie qu'elle suivait parfois dans ses attaques, faisait enfin la police du ciel qu'elle « nettoyait » en écartant de nos lignes les aviateurs allemands. Ceux-ci s'efforçaient de faire la même besogne, avec moins d'audace et généralement moins de succès. Les plus réputés d'entre eux ne valaient pas nos héros de l'air, nos *as*, les Pégoud, les Gilbert, les Garros, les Guynemer, les Fonck, les Heurteau et tant d'autres, dont le gouvernement, par une exception unique à la « règle de l'anonymat », nous révélait dans ses communiqués les noms et les exploits. Grâce au perfectionnement continu de nos appareils et à la production intensive de nos ateliers, à partir de 1917 nous dominions nettement nos adversaires. L'aviation anglaise et américaine n'était pas moins active, et de hardis pilotes italiens allèrent survoler Vienne, comme un des nôtres avait survolé Berlin. Les Allemands refusèrent de le croire, parce que nous ne leur avions jeté que des manifestes, tandis qu'eux et leurs alliés les Autrichiens lançaient des bombes et des torpilles sur nos villes ouvertes et ne voyaient dans les randonnées lointaines de leurs escadrilles qu'un moyen sûr de faire le plus de mal possible à la population civile. Tuer et détruire était devenu chez eux une idée fixe. « Si l'on pouvait détruire Londres en une nuit..., » disait Erzberger. Une centaine de raids furent dirigés contre la capitale anglaise, l'estuaire de la Tamise et les comtés de l'Est. Les Allemands y employèrent leurs gros zeppelins, — 13 à la fois dans le raid d'oct. 1917, désastreux pour les agresseurs : 3 de leurs appareils furent détruits et un capturé en territoire français ; un 5e sombra dans la Méditerranée. Paris reçut trois fois la visite de ces monstres (bombes sur Ménilmontant). Ils n'y revinrent plus après janv. 1916 : les *gothas* qui les remplacèrent firent plus de victimes et plus de dégâts. Les Autrichiens, n'osant attaquer Rome, à cause du pape, s'acharnèrent contre Venise, dont plusieurs monuments furent détruits. V. sur la guerre aérienne les articles intéressants et bien documentés de l'*Almanach Hachette* de 1916 à 1920.

La première et, à vrai dire, la seule grande action navale de toute la guerre fut la bataille du Jutland du 31 mai 1916, livrée par les Anglais à la flotte de von Hipper, qui était sorti de Wilhelmshafen pour fermer aux transports alliés la route de la Russie par Arkhangelsk. Des deux côtés les forces étaient considérables, les croiseurs marchaient en tête, suivis à quelque distance par les dreadnoughts et les cuirassés. L'amiral Beatty, qui commandait les croiseurs britanniques, rencontra l'ennemi au large de la côte danoise, l'attaqua hardiment sans attendre son chef, l'amiral Jellicoe, et soutint pendant trois heures une lutte terrible contre la flotte allemande tout entière. L'arrivée des cuirassés anglais força les Allemands à prendre la fuite, poursuivis jusqu'à [illegible] qu'un brouillard épais leur permit d'atteindre. Cette journée coûta à l'Angleterre [illegible] plus de [illegible] [illegible]. Les Allemands [illegible] en avaient perdu 1[illegible] dont 9 cuirassés, [illegible]

comme pour une victoire. L'empereur, qui savait pourtant à quoi s'en tenir, félicita ses amiraux et son ministre von Tirpitz, promoteur et organisateur de la *guerre sous-marine*, qui n'était pas par elle-même contraire au droit des gens, mais que les procédés allemands transformèrent, comme ils l'avaient fait pour la guerre aérienne, en une guerre de pirates et d'assassins. Dans une première période, 1915 et 1916, aucun plan d'ensemble n'apparaît encore. L'Allemagne construit une véritable flotte de sous-marins, dont elle augmente sans cesse le tonnage, la vitesse et les moyens d'action. Leurs croisières limitées d'abord aux rivages flamands, normands et bretons, s'étendent progressivement dans l'Atlantique depuis le Maroc et les Canaries jusque dans le voisinage des côtes américaines ; elles sont appuyées dans la Méditerranée par des sous-marins autrichiens et turcs. Leurs commandants, chargés d'une mission spéciale ou laissés libres d'aller à la découverte, sont renseignés par la télégraphie sans fil sur les mouvements de nos navires qu'il leur est facile de surprendre, plongent pour lancer leurs torpilles, attaquent plus souvent au canon, coulent non seulement les vaisseaux de guerre et les transports, mais les navires hôpitaux, les bâtiments de commerce des Alliés et même des bateaux de pêche. Les neutres, Norvégiens, Suédois, Danois, Hollandais, Espagnols, ne sont pas épargnés, sous le prétexte presque toujours faux qu'ils transportent de la contrebande de guerre. De grands paquebots bondés de voyageurs inoffensifs, de femmes et d'enfants sont torpillés sans avertissement préalable (le *Lusitania* coulé près de Queenstown en Irlande, le 7 mai 1915, 1,500 victimes). Au lieu de secourir les naufragés, les marins allemands les insultaient en ricanant et tiraient *par ordre* sur les chaloupes où s'entassaient les survivants. Couler les navires « sans laisser de traces », c'était le moyen recommandé par von Luxburg, ambassadeur de Guillaume II à Buenos-Aires, pour « éviter les réclamations ». Il s'en produisit quand même, timides de la part des neutres d'Europe à qui l'Allemagne faisait peur, plus pressantes de la part des États-Unis. Le président Wilson invitait l'Allemagne à cesser la guerre sous-marine qui avait coûté la vie à plusieurs citoyens américains. L'ambassadeur Bernstorff désavouait certains actes, excusait les autres, ergotait sur les cas particuliers pour en venir à cette conclusion toujours la même : Tant que l'Angleterre maintiendra le blocus qui nous affame et qui nous ruine, nous ne pouvons renoncer à la seule arme que nous ayons contre elle, nous lui ferons la guerre avec nos sous-marins. — Ils s'en servirent en effet, lorsqu'ils tentèrent de soulever les Sinn-feiners de l'Irlande, en y débarquant le 24 avril 1916 l'ancien consul Casement avec quelques volontaires et des armes. — Quand les Alliés les serrent de trop près, les commandants des sous-marins se réfugient dans un port neutre, où l'on fait semblant de les interner : ils ont des amis dans la place et sortiront quand ils voudront. Pour persuader aux neutres que l'Allemagne est en état de forcer le blocus, Tirpitz imagina le *bluff* des « sous-marins de commerce ». Le *Deutschland*, ainsi qualifié, aborda sans encombre aux États-Unis et en rapporta une cargaison de contrebande de guerre, juillet 1916. Le *Bremen*, qui devait effectuer le même voyage, fut coulé ou pris par les Anglais. L'Allemagne voulait voir « jusqu'où irait la patience du président Wilson ». Elle se moquait de ses scrupules humanitaires ou juridiques et de ses « notes » qui n'aboutissaient à rien. Bernstorff et ses attachés militaires Papend et Boy-Ed, le banquier Dernburg, chef de l'espionnage allemand à Washington, ne se bornèrent pas à répandre beaucoup d'argent, à combattre par leur propagande et leurs journaux (la presse *Hearst*) le mouvement de l'opinion de plus en plus favorable à l'Entente, à provoquer dans quelques villes, où les Allemands étaient nombreux, des meetings et des manifestations germanophiles. Ils organisèrent des complots, fomentèrent des grèves, firent sauter des usines qui fabriquaient des munitions pour les Alliés et, à l'aide de bombes à retardement, les navires qui les transportaient. Leur activité malfaisante s'étendit jusqu'au Canada et surtout au Mexique : on promettait au président Carranza, s'il voulait faire la guerre aux États-Unis, l'appui de l'Allemagne et l'*alliance du Japon !* Le gouvernement de Washington soupçonnait l'intrigue germano-mexicaine ; il n'en eut la preuve qu'en fév. 1917 par des documents interceptés. Cependant le 22 déc. 1916, une note presque impérative de M. Wilson demanda aux deux partis belligérants de « définir leurs buts de guerre ». L'Entente, qui n'avait jamais dissimulé les siens, lui donna satisfaction. Guillaume répondit qu'il venait de proposer et proposait encore une conférence (*V. p.* 3159, *col.* 1). Quant aux buts de guerre, il n'en dit rien, sinon que les « empires centraux avaient atteint les leurs ». — Les journaux complétaient sa pensée : « Si la conférence n'accepte pas les yeux fermés nos conditions, en avant, nos sous-marins ! » C'était la politique de von Tirpitz, qui se vantait d'abattre l'Angleterre en six mois. Guillaume II l'adopta sans réserve, à la grande joie des pangermanistes, qui n'admettaient pas la possibilité d'une riposte et traitaient de chimérique le péril américain. Sans déclaration ni manifeste, par une simple *note* du 31 janvier 1917, l'Allemagne décréta le blocus de toutes les côtes britanniques, françaises (sauf le port de Cette affecté au ravitaillement de la Suisse), italiennes, algériennes et tunisiennes, et de toute la Méditerranée orientale. Les zones interdites sont minutieusement délimitées. *Tout bâtiment de commerce, même neutre, qui s'avisera d'y pénétrer, sera coulé sans avertissement préalable.* L'Angleterre se hâta d'étendre ses champs de mines dans la mer du Nord, de telle sorte que les Hollandais, pris entre les deux blocus, ne pouvaient plus sortir de chez eux. Ils protestèrent ainsi que tous les neutres ; le président Wilson alla plus loin. Il rompit le 3 février les relations diplomatiques avec les empires centraux, renvoya Bernstorff, refusa audience au nouveau ministre autrichien Tarnowitz et rappela de Berlin le ministre des États-Unis, M. Gérard.

La rupture était-elle définitive? L'Allemagne, par l'intermédiaire de la Suisse, offrit un traitement de faveur aux Américains : M. Wilson ne lui répondit pas. Irait-il cependant jusqu'à lui déclarer la guerre ? on pouvait encore en douter. La pensée d'une intervention militaire des États-Unis n'entra pas sans difficulté dans l'esprit du président, qui, peu de jours avant la dernière note allemande, souhaitait à l'Europe « une paix sans victoire », l'affranchissement et la réconciliation de tous les peuples et le désarmement général. L'insolent manifeste de Guillaume II et les nouvelles horreurs de la guerre sous-marine le ramenèrent, heureusement pour l'Entente et pour les Américains, à des conceptions plus réalistes. Il reconnut un peu tard « qu'il n'y avait rien à faire avec ces gens-là », et ne varia plus dès lors dans sa résolution d'intervenir. Un premier avertissement fut donné à l'Allemagne par le départ officiellement annoncé de deux *cargo boats* non armés, l'*Orleans* et le *Rochester*, que des navires de guerre français convoyèrent dans la zone interdite, et qui arrivèrent sans encombre à Bordeaux. Un acte plus significatif encore fut la présentation d'un bill *pour la protection du commerce américain*, unanimement approuvé par l'opinion publique. L'obstruction d'une douzaine de sénateurs neutralistes ou germanophiles en fit ajourner le vote, mais M. Wilson, décidé à en finir, vint en personne lire au Congrès son message du 2 avril 1917, proposant de déclarer « l'état de guerre avec l'Allemagne ». La guerre fut votée par acclamations dans les deux chambres, les 4 et 6 avril, et déclarée aussi le 7 à l'Autriche-Hongrie. L'exemple des États-Unis fut suivi par les républiques de Cuba et de Panama, la Bolivie, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua, San-Salvador, Haïti, le royaume de Siam et la Chine, avril-juillet. Le Pérou et le Chili se contentèrent de rompre les relations diplomatiques, mais le Brésil déclara la guerre aux empires centraux, saisit leurs navires de commerce et les mit à la disposition des Alliés. « On ne peut être impartial entre la justice et le crime, disait le sénateur brésilien Ruy Barbosa. Entre ceux qui violent la loi et ceux qui l'observent, on ne saurait admettre la neutralité. »

13° *1917. La situation intérieure dans les pays de l'Entente ; la politique et la guerre. La retraite allemande. Offensives des Alliés en Flandre, en Artois et en Picardie ; les Français en Champagne et sur l'Aisne ; Verdun dégagé ; succès et revers des Italiens ; les Autrichiens en Vénétie.* — L'intervention des États-Unis compensait — on ne savait pas encore dans quelle mesure — la défection de la Russie. Ils nous promettent une armée (*V. paragr.* 14). En attendant qu'elle soit prête et qu'elle puisse venir à nous, les ministres français, anglais et italiens proclament que l'union entre les Alliés est plus étroite que jamais, qu'ils maintiennent leur engagement de ne faire la paix qu'après la victoire et qu'ils sont absolument d'accord sur les opérations à entreprendre et sur la manière de les conduire (*l'unité d'action sur un front unique ; les trois armées n'en font qu'une*, ce qui malheureusement n'était pas encore vrai). Un appel à la concorde et l'éloge de l'*union sacrée* étaient la conclusion obligée de ces manifestations oratoires qui perdaient de leur valeur à force d'être répétées. On parlait trop, surtout en France, où la Chambre, persistant, malgré la gravité de la situation, dans ses mauvaises habitudes d'avant-guerre, harcelait le gouvernement d'interpellations la plupart du temps sans objet, s'indignait quand les ministres, qui avaient pourtant autre chose à faire, n'assistaient pas à la séance, provoquait par des incidents futiles la démission de deux excellents ministres de la guerre, Galliéni (*V.* ce nom) en février 1916, et Lyautey (*V.* MAROC) en mars 1917, critiquait sans compétence la conduite des opérations militaires, et, pour la discussion des questions diplomatiques, exigeait en 1916 et 1917 des « comités secrets », qui ne le furent pas pour les Alle-

mands, tout cela pour aboutir à des crises et à des combinaisons dans lesquelles les ambitions personnelles tinrent plus de place que les intérêts du pays. Pendant toute la guerre, il n'y eut en Angleterre que deux cabinets de coalition, modifiés à la vérité par des remaniements partiels, celui de M. Asquith et celui de M. Lloyd George depuis le 5 déc. 1916. L'Italie eut les trois ministères Salandra, Boselli, Orlando. On en compte six en France avant le ministère Clemenceau : deux ministères Viviani, 1914-1915, deux ministères Briand jusqu'au 19 mars 1917 (17 ministres dans le premier, dont 4 *ministres d'État*, MM. Léon Bourgeois, Combes, Jules Guesde et Denys Cochin, plus 6 sous-secrétaires d'État); le ministère Ribot jusqu'au 9 sept. et le ministère Painlevé jusqu'au 15 nov. 1917. L'instabilité de notre gouvernement déconcertait nos alliés, énervait chez nous l'opinion publique et laissait le champ libre à la *propagande défaitiste* dont nous verrons plus loin les détestables effets.

Sous le second ministère Briand, le général Lyautey étant ministre de la guerre, en déc. 1916, Joffre, élevé à la dignité de maréchal de France, fut adjoint comme conseiller technique au Comité de guerre qui venait d'être institué. Nivelle le remplaça comme généralissime. Hindenburg, avec Ludendorf comme chef d'état-major, était commandant en chef des armées allemandes réparties en trois groupes : celui du Kronprinz de Bavière, de la mer du Nord à l'Aisne; celui du Kronprinz allemand, de l'Aisne à la Moselle, et celui du duc de Wurtemberg, de la Moselle aux Vosges. Dès le mois de février 1917 les Alliés se disposaient à reprendre au nord et au sud de la Somme leur marche en avant suspendue pendant l'hiver. Les Anglais, attaquant les premiers, ne rencontrèrent sur l'Ancre qu'une faible résistance. A partir du 24 fév. ils n'eurent plus devant eux qu'un simple rideau de troupes; le gros des forces ennemies se repliait sans combattre. C'était le prélude de la *grande retraite stratégique* effectuée d'un seul coup, habilement et sans trop de pertes, du 17 au 21 mars, sur tout le front allemand d'Arras à Vailly-sur-Aisne. Le nouveau front, jalonné par la crête de Vimy, Cambrai, Saint-Quentin, le massif boisé de Saint-Gobain, les hauteurs du Laonnais et le plateau de Craonne, n'était plus un système continu de tranchées parallèles, mais un échelonnement de zones fortifiées, dont une formidable organisation assurait la défense, entrelacements de fils de fer barbelés, fortins casematés entre les lignes de tranchées, abris camouflés pour l'artillerie lourde, chemins de fer et gares de ravitaillement pour les munitions et les vivres, centres d'aviation parfaitement aménagés. L'ensemble formait la *position Hindenburg*, dont les différentes *lignes* ou sections portaient les noms wagnériens de *Siegfried*, *Wotan*, *Fafner*, *Hunding*, etc. Derrière ce rempart qu'ils jugeaient infranchissable, les Allemands comptaient user et désorganiser nos offensives et nous attaquer ensuite, où et quand ils le voudraient, avec 120.000 hommes disponibles par suite du raccourcissement du front. Leur retraite, stratégique ou non, n'en était pas moins l'aveu d'un échec. Les Alliés s'en réjouirent d'autant plus vivement qu'ils ne l'attendaient pas si tôt. Les Allemands se vengèrent par la dévastation méthodique et atroce de la région qu'ils abandonnaient. Sous prétexte de « faire un immense glacis devant leurs positions nouvelles », ils incendièrent ou firent sauter à la dynamite 38.000 maisons dans 264 villes ou villages de la Picardie, volèrent tout ce qu'ils purent emporter, anéantirent le reste, retournèrent les semailles, scièrent les arbres fruitiers, empoisonnèrent les puits et les fontaines et emmenèrent comme un troupeau d'esclaves les malheureux habitants. La destruction des ponts et le bouleversement des routes ne ralentirent pas la progression des Alliés dans ce « royaume de la mort ». Du 17 au 19 mars Bapaume, Péronne furent occupés par les Anglais, Roye, Lassigny, Nesle, Noyon, Ham, Chauny et Tergnier par les Français. Nous avions marché aussi vite que l'ennemi et nous arrivions en même temps que lui sur l'Oise qu'il ne put nous empêcher de franchir. Malgré sa très vive résistance, le général Humbert s'établit sur l'Ailette, força les Allemands à évacuer la basse forêt de Saint-Gobain et la hauteur de Coucy, dont ils firent sauter par pur vandalisme le vieux donjon féodal. Nous n'étions plus qu'à 7 kil. de Saint-Quentin investi de trois côtés par Franchet d'Esperey et Rawlinson. Entre cette ville et Cambrai, les Anglais gagnaient du terrain vers l'Escaut. Les chars d'assaut (les *tanks*), dont ils furent les premiers à faire usage, leur rendirent de grands services. Les Alliés dans cette campagne avaient l'avantage du nombre, grâce à l'accroissement continu des effectifs anglais, et leur matériel était maintenant au moins égal à celui des Allemands. Le plan concerté entre Nivelle et Douglas Haig était de maintenir une pression constante sur toute l'étendue du front, mais de porter leur effort principal aux deux extrémités contre les deux bastions de la ligne Hindenburg, Vimy et le plateau de Craonne.

La bataille de l'Artois fut la bataille anglaise : les divisions canadiennes du général Byng s'emparèrent de la crête de Vimy ; les armées Horne et Allenby dégagèrent Arras, s'avancèrent le long de la Scarpe dans la direction de Douai, occupèrent Liévin et les faubourgs de Lens d'où les Allemands ne purent jamais les déloger, 9-14 avril. Plus au nord, sur le front d'Ypres, Plumer, avec les Australiens, les Néo-Zélandais et les volontaires irlandais de l'Ulster, bouleversa les tranchées allemandes par l'explosion simultanée de 19 fourneaux de mines et remporta les 7 et 8 juin la victoire de Messines qui coûta 35.000 hommes au prince de Bavière. L'ennemi essaya sans succès de réagir : jusqu'à la fin de septembre les Anglais ne cessèrent pas de progresser en Artois et dans les Flandres. Leur campagne d'automne fut moins heureuse. Une attaque par surprise contre Cambrai débuta le 20 nov. par une brillante victoire, mais Byng, mal secondé par ses lieutenants, fut battu le 30 par von Marwitz et perdit tout le terrain gagné. En Champagne, Nivelle qui avait devant lui 500.000 Allemands, engagea notre offensive sur un front très étendu. A l'est de Soissons Micheler enleva sur l'Aisne le saillant de Vailly et le fort de Condé. Mangin, avec les coloniaux et les troupes noires, poussa son attaque vers Craonne jusqu'à la ferme célèbre d'Hurtebise. Mazel au centre atteignit la trouée de Juvincourt et menaça le fort de Brimont d'où l'ennemi bombardait Reims. A l'est de cette ville, Anthoine prit position sur le massif de Moronvillers, 16-18 avril. Une seconde bataille, les 4 et 5 mai, consolidant et étendant les positions conquises, nous donna le moulin de Laffaux, la plus grande partie du *Chemin des Dames*, le village et le plateau de Craonne. Toutes les contre-attaques furent repoussées et nous valurent même de nouveaux progrès dans la région des *Monts de Champagne*. En trois semaines le Kronprinz avait perdu 200,000 hommes hors de combat, 30,000 prisonniers, 200 canons, des engins de tranchées et des mitrailleuses par centaines. Nous dominions l'ennemi partout où nous l'avions attaqué, mais nous n'avions ni enlevé en totalité le massif de Saint-Gobain, ni délivré Laon, ni dégagé Reims. Pourquoi notre offensive, si brillamment commencée, ne fut-elle pas poussée plus loin ? On a reproché à M. Painlevé, alors ministre de la guerre, de l'avoir arrêtée, malgré les généraux. Il s'en est depuis la paix énergiquement défendu. Ses adversaires ont répliqué et la polémique n'est pas close. — Ce qui est certain, c'est qu'à partir du 15 mai Nivelle ne commanda plus que les armées du centre, Pétain le remplaçant comme généralissime, et que des communiqués officieux nous annoncèrent pour l'avenir des offensives restreintes, visant des objectifs limités. Les ministères Ribot et Painlevé inquiétèrent l'opinion en cherchant à la rassurer. Les Français et en particulier les Parisiens, qui avaient courageusement supporté le rude hiver de 1917, accepté sans se plaindre les restrictions, le rationnement et la vie chère, souscrit, malgré la diminution de leurs ressources, trois emprunts de guerre d'une valeur effective de 34 milliards, ne s'expliquaient pas la faiblesse du gouvernement en face de l'odieuse campagne des pessimistes, qui exagéraient comme à plaisir nos pertes et diffamaient nos généraux, du pacifisme pro-allemand des socialistes parlementaires, qui réclamaient la *paix blanche*, la paix sans victoire, mais surtout devant l'audace des *défaitistes* révolutionnaires et antipatriotes, dont les journaux, en dépit de l'état de siège et de la censure, prêchaient la grève dans les usines de guerre, la désertion et la révolte dans les armées. L'Allemagne faisait en grande partie les frais de cette « propagande infâme », que M. Malvy, ministre de l'intérieur, refusait de poursuivre et déclarait sans danger. Les déplorables incidents de mai et de juin 1917 lui donnèrent un démenti. 100.000 ouvriers de toutes corporations abandonnèrent leurs ateliers, réclamant une augmentation de salaires qui leur fut aussitôt accordée. Quelques manifestations d'indiscipline, quelques mutineries dans des corps de troupes au repos furent un symptôme plus grave encore. Il fallut faire des exemples. M. Painlevé n'hésita pas, malgré les protestations des socialistes. Deux *offensives partielles*, vigoureusement engagées par Pétain, l'une « pour donner de l'air à Verdun », sur les deux rives de la Meuse, de Bézonvaux à Samogneux et de Régneville au bois d'Avocourt, 20 août-8 sept., l'autre « pour régler la question du Chemin des Dames » (prise du fort de la Malmaison par le général Maistre, 11.000 prisonniers, 24 oct.), prouvèrent aux Allemands que nos soldats n'avaient rien perdu de leur élan ni de leur confiance dans la victoire. A l'intérieur ce fut l'effondrement total du défaitisme contre lequel s'étaient levés les patriotes de tous les partis, depuis M. Clemenceau (Discours au Sénat, juillet) jusqu'à M. Léon Daudet (Lettre au Président de la République). L'emprisonnement et la mort mystérieuse d'Almereyda, l'affaire du *Bonnet rouge* et de la *Tranchée républicaine*, les arrestations du député Turmel et de Bolo-pacha ne furent que le début d'une

série de procès *pour intelligences ou commerce avec l'ennemi*, dont plusieurs entraînèrent des condamnations capitales. Ces scandales provoquèrent des débats orageux dans les deux Chambres et eurent de graves conséquences politiques : la démission de M. Malvy, le 31 août, la chute du cabinet Ribot, le 9 sept., et celle du ministère Painlevé, renversé le 13 nov. par 277 voix contre 186. La crise ne fut pas longue. M. Clemenceau, désigné et désiré par l'opinion publique, fut appelé par M. Poincaré à la présidence du conseil. Il prit pour lui le ministère de la guerre. Ses principaux collaborateurs furent MM. G. Leygues à la marine, Pichon aux affaires étrangères, Nail à la justice, Pams à l'intérieur, Klotz aux finances, Loucheur à l'armement et Claveille aux transports. La déclaration de M. Clemenceau fut aussi nette que possible : « Je fais la guerre, — laissez-moi gagner la guerre, — me permettez-vous de retourner à mes affaires? » La Chambre l'approuva par 418 voix contre 65.

En fév.-mars 1917 l'Autriche avait esquissé sur le front italien une offensive à laquelle elle ne donna pas suite. Ce furent les Italiens qui attaquèrent au sud et au nord de Gorizia et battirent deux fois Borovic à Jamiano le 25 mai et à Bainsizza le 23 août. Malgré de lourdes pertes, les Autrichiens résistèrent sur les hauteurs fortifiées du Carso, fermant à Cadorna la route de Trieste. Vainqueur des Russes qui ne se battaient plus et des Roumains refoulés en Moldavie, Guillaume préparait une action décisive contre les Italiens, « anciens alliés félons qui sentiraient le poids de la colère allemande ». D'après le plan porté par Ludendorf à Vienne, 4 armées austro-allemandes échelonnées de Trente à l'Adriatique devaient exécuter contre l'armée italienne en Vénétie la fameuse manœuvre d'enveloppement chère à l'état-major prussien. Le moment semblait bien choisi. La situation militaire de l'Italie n'était pas mauvaise; son armée avait relativement peu souffert ; ses réserves étaient intactes et les vieilles classes n'avaient pas été appelées, mais le découragement causé par la longueur de la guerre, la misère trop réelle des paysans et des ouvriers, les intrigues renaissantes des parlementaires neutralistes, les deux « offensives pacifistes » des conservateurs catholiques, commentant à leur manière la lettre de Benoît XV (*V. paragr. 12*), et des *socialistes officiels* faisant appel à la révolution (sanglante émeute à Turin en août 1917), facilitèrent la tâche de la propagande austro-allemande dont le foyer le plus actif était en Suisse, à Lugano. Pour convertir les civils au défaitisme et débaucher les soldats, les agents des empires centraux employèrent tous les mensonges, toutes les ruses, toutes les perfidies : calomnies absurdes contre la France et l'Angleterre, contre le gouvernement royal; fausses nouvelles et faux journaux italiens parlant de femmes et d'enfants fusillés pour avoir demandé du pain; les soldats autrichiens prêts à fraterniser, si les Italiens cessaient le feu. Quelques régiments se laissèrent entraîner. Alors ce fut l'attaque brusquée de von Below et le désastre italien de Caporetto, 24-26 oct., le *Sauve qui peut!* d'une partie de la 2e armée et des troupes envoyées pour la soutenir, la résistance héroïque, mais impuissante, du duc d'Aoste et du comte de Turin, l'abandon de la rive gauche de l'Izonzo, de Gorizia, de Cividale et d'Udine en territoire vénitien, la retraite générale, précipitée jusqu'au Tagliamento (défaite de Latisana, 31 oct.), mieux ordonnée, mais continue, jusqu'à Livenza et à la Piave. On se demanda s'il ne faudrait pas évacuer Venise et Vicence et reculer jusqu'à l'Adige pour s'appuyer sur Vérone. Ce projet fut écarté. Les Italiens, consternés tout d'abord, s'étaient très vite ressaisis. Le roi Victor-Emmanuel, son nouveau ministre, M. Orlando, et les 350 députés patriotes qui l'avaient porté au pouvoir, lancèrent un appel auquel la nation répondit : « Le sol de l'Italie est profané. Nous devons à tout prix chasser les étrangers. » Les Italiens savaient déjà que les Alliés venaient à leur secours. Dès le 28 oct. le comité de guerre de Paris décida l'envoi immédiat de 120,000 hommes, qui furent reçus à Turin et à Milan avec enthousiasme. Fayolle était à leur tête; Plumer, le vainqueur de Messines, commandait les contingents anglais. Les conférences de Rome et de Rapallo, 4-7 nov. (Orlando, Painlevé, Lloyd George), constituèrent un état-major interallié sous la direction effective de Foch. Le nouveau généralissime italien, Diaz, rejeta au delà de la Piave les détachements ennemis qui avaient réussi à la franchir. Dans le voisinage de la mer, sur la route de Venise, les Austro-Allemands n'avancèrent plus. La lutte fut plus dure au nord contre une autre armée autrichienne (Hötzendorf) qui avait pris Bellune et Feltre. Les Français et les Anglais aidèrent les Italiens à enrayer son avance dans la région des Alpes vénitiennes. Le plus brillant épisode de cette guerre de montagnes fut, le 30 déc., la reprise du mont Tomba, qu'un bataillon de nos alpins enleva en une demi-heure, faisant à l'ennemi 1,400 prisonniers.

14° *La lutte contre les sous-marins. L'aide américaine. La grande offensive allemande de 1918. La victoire des Alliés.* — La guerre sous-marine à outrance fit beaucoup de mal aux Alliés; elle n'atteignit pas et ne pouvait pas atteindre le but que les Allemands lui assignaient. « Nous avons perdu 2 millions et demi de tonnes sur 40 millions, disait M. Lloyd George. Ce n'est pas cela qui nous empêchera de vivre. » Quelques membres influents du Reichstag, notamment Erzberger, partageaient cette opinion et conseillaient de restreindre au moins les torpillages qui exaspéraient les neutres et les forçaient à se rapprocher de l'Entente. Tout ce qu'ils obtinrent fut le remplacement de von Tirpitz par von Capelle qui suivit exactement le même programme. Les sous-marins redoublèrent d'activité. L'amirauté allemande se vanta d'avoir « coulé » en fév. 1917 780,000 tonnes, plus d'un million en mai. — Les Alliés disaient 540,000 et 850,000. — Ces chiffres inquiétants ne se maintinrent pas dans les mois qui suivirent; malgré quelques oscillations, la diminution fut sensible. Les pertes de l'Entente étaient en partie compensées par le développement et la rapidité inouïe des constructions navales en Angleterre et surtout aux États-Unis (7 millions de tonnes en 18 mois). Les Alliés d'autre part étaient de mieux en mieux armés pour se défendre; ils le furent bientôt assez pour attaquer. Les marines américaine et japonaise vinrent leur prêter main forte. On ne se contenta plus, comme au début de la guerre, de protéger la coque des navires, de barrer les détroits et l'entrée des rades par des filets d'acier. On organisa « la chasse aux sous-marins signalés dans le voisinage des côtes ou en pleine mer par les ballons captifs (les *saucisses*), les hydravions, les dirigeables, les « cerfs-volants Sacconnay », la télégraphie sans fil qui interceptait leurs messages. Des flottilles de bâtiments légers, torpilleurs, contre-torpilleurs, remorqueurs ou chalutiers armés en guerre furent lancés à leur poursuite et en détruisirent un grand nombre (2,000, selon l'amirauté anglaise). On arma de canons les navires de commerce qui se défendirent bravement et forcèrent plus d'une fois leur adversaire à prendre la fuite. Les raids audacieux de l'amiral Keyes et du commodore Lynes contre les ports d'Ostende et de Zeebrugge (*V. ce mot*), 23 avril-8 mai 1917, obstruèrent en partie le premier et *embouteillèrent* dans le second une quarantaine de sous-marins. Malheureusement les pirates avaient d'autres bases et, sur les côtes neutres, des *magasins* de ravitaillement que les *patrouilleurs* alliés découvraient sans pouvoir les détruire. En 1918 le commencement de la grande offensive allemande marque une recrudescence dans la guerre sous-marine : dix grands paquebots sont coulés; des navires alliés sautent dans les ports. Cependant les Américains débarquent en grand nombre : les Allemands ne savent pas ou ne peuvent pas les en empêcher.

La nouvelle de l'intervention américaine avait été accueillie avec enthousiasme dans les pays de l'Entente. Certaines réserves, distinctions ou illusions de M. Wilson passèrent à peu près inaperçues (les États-Unis, non pas alliés, mais *associés*; les souverains, l'aristocratie et les chefs militaires des empires centraux seuls responsables d'une guerre que les peuples ne désiraient pas). On approuvait tout, on admirait tout, même la fameuse déclaration des 14 articles du 8 janv. 1918 (*V. paragraphe 16*); mais nous ne perdions pas notre temps à la commenter. Ce que nous attendions, c'était l'aide que la nation américaine nous offrait avec un admirable élan, son assistance sous toutes les formes et son concours armé contre « les ennemis du droit et de la liberté des peuples ». Tandis qu'elle nous envoyait des chirurgiens et des infirmières, des ingénieurs et des techniciens pour nos usines, M. André Tardieu désigné comme haut commissaire et le ministre anglais Balfour obtinrent un prêt de 3 milliards, doublé dans les mois qui suivirent. — Des sommes énormes avaient déjà été souscrites par des particuliers pour nourrir les populations de la Belgique et de nos départements envahis, pour secourir et élever les orphelins de la guerre. — La mission de M. Viviani et du maréchal Joffre reçut du Congrès et de la population des grandes villes un accueil inoubliable. Partout on évoqua les glorieux souvenirs de la guerre de l'Indépendance et les noms de La Fayette et de Washington indissolublement unis. Joffre fut proclamé « parrain » de l'armée américaine qui n'existait pas encore, mais dont les 90,000 *réguliers* fournirent le premier élément. Le Congrès vota en quelques semaines la conscription, puis le service obligatoire. « Nous armerons, s'il le faut, jusqu'à 10 millions d'hommes, » disaient les Américains. La France leur envoya des instructeurs et des interprètes pour former 40,000 officiers et 6,000 aviateurs. Les premiers détachements débarquèrent à la fin de mai 1917 et figurèrent avec leurs drapeaux dans l'émouvant défilé du 14 juillet à Paris. Ils apportèrent avec eux leurs approvisionnements, les matériaux et les engins qui leur étaient nécessaires, leurs locomotives

et leurs wagons. Leur installation dans nos ports (Brest, Saint-Nazaire, Nantes, la Pallice, Bordeaux) et dans leurs camps de l'intérieur (Chaumont, Romorantin, etc.), leurs baraquements et leurs magasins, leurs gares de triage à 40 voies, la rapidité et la régularité de leurs transports excitèrent la surprise et l'admiration générales. Les débarquements de troupes se succédèrent sans interruption. Le général en chef Pershing arriva en juin 1917 et fixa provisoirement son quartier général à Paris.

Pendant toute l'année 1917 et jusqu'au début de la grande offensive deux faits résument l'histoire intérieure de l'Allemagne et, à quelques nuances près, celle de l'Autriche : le « *malaise économique* » en partie causé par le blocus anglais, crise financière, industrielle et commerciale, disette et cherté de toutes choses, qui provoquent des grèves et des émeutes et que ni le « contrôleur aux vivres » von Batocki, ni le général von Gröner, « directeur de la mobilisation civile », ne réussirent à conjurer ; le *conflit plus apparent que réel* entre la majorité du Reichstag, qui maintient son vote du 10 juillet en faveur de la « paix sans annexion », et les chanceliers, Michaelis, puis Hertling, qui refusent de la proposer, mais font tout ce qu'ils peuvent pour que les Alliés la leur demandent. La même comédie se jouait à Vienne, entre le Reichsrath et Czernin, qui formulait le 17 oct. 1917 — avant Caporetto — le minimum des exigences autrichiennes : le *statu quo territorial de 1914*, la liberté des mers, pas de guerre économique, pour l'avenir l'arbitrage obligatoire. C'était à peu près le programme des « pacifistes » de Berlin. L'Entente ne répondit pas. Le désastre des Italiens, l'armistice de Brest-Litovsk et la trahison des Soviets fournirent des arguments aux pangermanistes pour réclamer la guerre à outrance, et l'empereur, qui avait paru hésitant parce qu'il gardait le silence, recommença à haranguer ses troupes, célébra leur bataille défensive de 1917 comme le « fait d'armes le plus gigantesque qu'aucune armée eût jamais accompli » et nous menaça de « son gantelet de fer et de son épée flamboyante ». On ne parla plus de la paix au Reichstag que pour dire qu'on ne voulait pas la faire. Hertling, personnellement modéré, fut hautain et insolent par ordre : l'Allemagne n'admettait pas comme base de négociations les 14 articles de M. Wilson ; les départements français étaient pour elle un gage précieux dont elle ne se dessaisirait qu'à bon escient ; l'Angleterre devait abandonner Gibraltar, Malte, Aden, Hong-Kong et consentir à un remaniement général des empires coloniaux (discours de fév. 1918). Czernin parla dans le même sens et, pour faire oublier sa tiédeur dans le passé, commit un excès de zèle qui lui coûta cher. Il affirma le 2 avril qu'avant la nouvelle offensive la France avait demandé la paix à l'Autriche. « Le comte Czernin a menti, » répliqua M. Clemenceau, et il publia la lettre de Charles I^er au prince Sixte de Bourbon (*V. paragr. 12*). Les explications entortillées de l'empereur et sa rodomontade finale : « Je ne répondrai plus que par la bouche de mes canons, » ne sauvèrent pas Czernin qui fut remplacé par Burian. Guillaume ne tint pas rigueur à son allié. A la suite d'une conférence des deux souverains, de leurs ministres et de leurs grands chefs militaires, l'accord se fit sur tous les points entre les empires centraux. L'Autriche par ses propres moyens (Guillaume ne lui laissait que 36,000 hommes) se chargeait d'écraser les Italiens, tandis que les Allemands, renforcés de 200 divisions ramenées du front russe, poursuivraient contre la France et l'Angleterre l'action décisive, le *Kaiserschlacht* (la bataille de l'empereur), qui devait infailliblement leur faire gagner la guerre. Personne n'en doutait, ni à Vienne ni à Berlin.

Depuis décembre 1917 jusqu'en mars 1918 les Alliés restèrent sur la défensive. Sûrs d'être attaqués et sachant d'avance que le premier choc serait terrible, ils renforcèrent leurs effectifs et leur matériel et consolidèrent leurs lignes de résistance qu'ils n'espéraient pas intégralement conserver. Un recul était prévu, une « retraite stratégique » qui ne serait pas de longue durée, car les Américains arrivaient de plus en plus nombreux et allaient rejoindre dans la région de Toul les divisions du général Pershing, qui complétaient leur éducation militaire à proximité du front. La France était calme, Paris surtout, malgré les alertes et les bombardements nocturnes des *gothas*. Quelques changements dans les commandements militaires (Guillaumat remplaçant Sarrail à Salonique, Nivelle nommé commandant du 19^e corps en Algérie), de nouveaux arrêts des conseils de guerre contre les traîtres et les défaitistes, le renvoi de deux anciens ministres, MM. Malvy et Caillaux, devant le Sénat érigé en haute cour de justice, nov.-déc. 1917, furent les seuls incidents notables de cette période d'attente, pendant laquelle M. Clemenceau eut constamment pour lui, avec l'énergique appui du Président de la République, une majorité de plus de 400 voix à la Chambre et la confiance unanime de la nation.

L'offensive allemande commença le 21 mars 1918 entre Cambrai et Saint-Quentin par un effroyable bombardement. Elle se partage en quatre phases successives sur quatre théâtres différents : en mars sur Amiens ; en avril dans les Flandres ; en mai sur le front de Champagne ; en juin sur la route de Paris. Le plan de Hindenburg — en réalité le plan de Ludendorf adopté par Hindenburg — consistait à attaquer avec un million d'hommes en Picardie, sur un front de 80 kil., la « charnière, le point de soudure », entre les armées alliées : s'ils réussissaient à « percer sur Amiens », les Allemands élargiraient la brèche, rejetteraient les Anglais vers la mer et, en tournant sur sa gauche l'armée française, s'ouvriraient par l'Oise le chemin de Paris. La bataille s'engagea au nord et au sud de Saint-Quentin. Les Anglais de Gough et de Byng, assaillis au moment où ils ne s'y attendaient pas par les armées de von Marwitz, von Below et von Hutier, se battirent un contre trois, mais durent reculer jusqu'à Ham et perdirent Tergnier. La ligne Bapaume, Péronne, Chaulnes, Roye fut atteinte par l'ennemi. Les Anglais se replièrent au nord-ouest, sans attendre la 3^e armée française (Humbert) envoyée à leur secours en camions-automobiles. Elle ne put que défendre avec acharnement le « fossé de l'Oise » entre Noyon et Ribecourt. Toute l'aile droite anglaise se repliait vers le nord-ouest, le contact était perdu, et la « poche » allemande du Santerre sépara les deux armées. Von Hutier avait à choisir entre deux objectifs, Villers-Bretonneux et Amiens au nord, le massif de Lassigny et Compiègne au sud. Il les visa tous les deux et n'atteignit ni l'un ni l'autre. L'héroïque défense de Villers-Bretonneux par les Australiens du général Monasch arrêta les Allemands qui se vengèrent en bombardant de loin (par avions et par canons à longue portée) la malheureuse ville d'Amiens, dont la population civile avait été évacuée. Sa cathédrale, plusieurs fois atteinte par les projectiles ennemis, aurait eu le sort de celle de Reims, si le pape n'était intervenu. Au sud von Hutier prend Noyon, mais Humbert tient ferme au mont Renaud et à Lassigny. Des renforts lui viennent de l'Est, de la Lorraine, la 1^re armée (Debeney), que Pétain complète avec toutes les unités disponibles. Fayolle, nommé commandant du groupe des armées de Picardie, doit « faire glisser ses troupes » dans la direction d'Amiens. La situation n'en est pas moins critique du 24 au 30 ; von Hutier a pris Albert aux Anglais, Montdidier et menace de près la voie ferrée Paris-Creil-Amiens. Mais le 25 un grand et heureux événement s'est produit. Dans la conférence de Doullens, M. Lloyd George se laisse enfin convaincre par les arguments de M. Clemenceau et de Douglas Haig lui-même : il accepte *en principe* l'unité de commandement, et Foch devient *en fait* généralissime. Il ne reçut officiellement ce titre que le 15 avril, mais dès le 27 le chef de l'armée américaine Pershing venait lui dire à son quartier général : « Prenez tout ce qui est à nous, infanterie, artillerie, aviation. Tout ce qui est à nous est à vous. » Pendant ce temps Fayolle avait rétabli la liaison avec les Anglais, sauvé la ligne du chemin de fer et « endigué » l'avance allemande depuis Lassigny jusqu'à l'Ancre. Von Hutier l'attaqua furieusement le 30 et fut partout battu. « Le flot, selon l'expression de Foch, expirait sur la grève. » Un léger recul de nos troupes sur la rive gauche de l'Oise jusqu'au canal de l'Ailette n'eut pas de conséquences fâcheuses. Le danger immédiat n'était pas là, mais en Flandre, où la deuxième offensive allemande, qui semblait ne devoir être qu'une diversion, prit en quelques jours un développement inattendu. Percer les lignes anglaises au sud et au nord de la Lys, enlever Béthune, Hazebrouck et les chemins de fer aboutissant à Calais et à Dunkerque, encercler du même coup l'armée belge dans le saillant d'Ypres et la détruire, tel était, d'après les instructions saisies sur les prisonniers, le plan de Ludendorf, qui donna au Kronprinz de Bavière 350,000 hommes pour l'exécuter. L'attaque commença le 9 avril à Givenchy : les Portugais surpris furent mis en déroute ; les Anglais résistèrent, mais furent battus. Leur position d'Armentières, tournée au sud par von Quast, au nord par von Arnim, n'était plus tenable. Ils l'évacuèrent en toute hâte, perdant 3,000 prisonniers. Les deux armées allemandes se rejoignirent sur la Lys, occupèrent Bac-Saint-Maur, Estaires, Merville et le 15 avril Bailleul, à 14 kil. d'Hazebrouck, dont les habitants fuyaient à leur approche. Dans le saillant d'Ypres les conquêtes anglaises de 1917 furent abandonnées sans combat. Les Belges du général Jacquemin firent une belle retraite et battirent à Langemark une avant-garde allemande qui les serrait de trop près. Les Français, appelés par Douglas Haig, accoururent pour le soutenir, moins nombreux toutefois que ne l'espéraient nos alliés. Foch avait de trop bonnes raisons pour ménager ses réserves. Le général de Mitry s'établit à l'ouest de Messines, sur la ligne des *monts de Flandre*, auxquels 100,000 Alle-

mands allaient donner l'assaut. Nous perdîmes le 25 le mont Kemmel, mais l'ennemi n'alla pas plus loin. Après quatre jours de furieux combats autour du village de Locre qui nous resta, l'offensive allemande fut « endiguée » en Flandre comme en Picardie. Nous avions sauvé Béthune et Hazebrouck, la route de Calais restait fermée à l'ennemi et l'encerclement de l'armée belge était manqué.

Depuis le 31 janv. 1918 les raids d'avions de plus en plus fréquents sur Paris et sur nos villes de l'Est, presque quotidiens sur Londres et les ports anglais de la mer du Nord, furent le prélude et le complément régulier des grandes offensives allemandes. Quand, le samedi 23 mars, les « grosses Berthas » commencèrent à bombarder Paris, les journaux pangermanistes reprirent leur campagne de 1914 pour la « destruction méthodique » de la capitale de la France. « Si Paris disparaissait, que perdrait l'humanité ? — Peu de chose : le Louvre, qui n'a rien de très remarquable, et la Sainte-Chapelle, qui n'est pas d'un style très pur. » On reparla du plan attribué avant la Marne au grand état-major prussien : il divisait Paris en six secteurs qui seraient successivement attaqués. Après chacune des attaques, l'empereur offrirait la « paix allemande ». Si elle était repoussée, un nouveau secteur serait détruit. Six semaines devaient suffire pour cette infernale besogne. Avec les berthas on irait plus vite, puisqu'elles tiraient sur Paris de Crépy ou de Ham, à 120 kil. de distance, et que Paris ne pouvait pas riposter. — Les Allemands n'avaient en réalité qu'un très petit nombre de ces gros canons, 6 au plus, que l'usure, les accidents et les coups heureux de notre artillerie lourde mirent souvent hors d'usage. Les berthas se taisaient pendant plusieurs semaines ; le tir recommençait quand elles étaient réparées ou remplacées. De la fin de mars aux premiers jours d'août, on signale 44 journées de bombardement, environ 200 « points de chute », sans compter les obus tombés dans la banlieue, 900 morts ou blessés (165 à Saint-Gervais, beaucoup dans les hôpitaux). Les victimes des gothas ne furent guère moins nombreuses (catastrophe du quartier Saint-Paul). Les incendies répétés des magasins de la Villette, les explosions inexpliquées de La Courneuve et de Saint-Denis servaient trop bien les Allemands pour qu'on ne soupçonnât pas leurs agents secrets, les « indésirables », d'en être les auteurs. Les dégâts matériels furent considérables et l'auraient été bien davantage sans les précautions prises pour préserver nos monuments (barricades en planches ou en maçonnerie, sacs de terre, etc.) et mettre en sûreté nos trésors artistiques. « L'effet moral » ne répondit pas à l'espérance de nos ennemis qui croyaient terrifier la population parisienne, provoquer des troubles, peut-être une révolution qui abrégerait la guerre. *Jamais Paris ne fut plus calme*. Il y eut dans les gares plus de départs que d'habitude, mais on ne revit pas l'exode de sept. 1914. Le gouvernement voulut et obtint que la vie normale ne fût pas interrompue. Les Chambres siégeaient, les tribunaux jugeaient, les cours se faisaient régulièrement dans les écoles, on travaillait jour et nuit dans les usines. Le public vaquait à ses affaires ou même à ses plaisirs ; les théâtres ne furent pas fermés. Au signal donné par les *sirènes*, on descendait dans les caves, où l'on causait, on discutait, on plaisantait en attendant les cloches qui sonnaient la fin de l'alerte et la *berloque* des pompiers. Dans les faubourgs, les enfants jouaient au « tir de barrage » et chantaient la *Marseillaise* quand Bertha recommençait à tirer.

La troisième offensive allemande débuta par un coup de surprise sur le front de Champagne. Nous savions qu'elle était imminente et qu'elle serait formidable... Mais le Chemin des Dames et le plateau de Craonne, reconquis par nous en 1917, étaient considérés bien à tort comme inattaquables du côté du nord et « pouvant être tenus par peu de monde ». En face de ces importantes positions, gardées seulement par 4 divisions françaises et 4 divisions britanniques, Ludendorf porta à 500,000 hommes les deux armées de von Bohm et de von Below, sous le commandement supérieur du Kronprinz. La concentration s'opéra dans le plus grand secret : les troupes, voyageant la nuit par chemin de fer, étaient soigneusement cachées et camouflées pendant le jour. L'éveil ne nous fut donné que quelques heures avant la double attaque déchaînée le 27 mai, à grand renfort d'obus toxiques et de gaz asphyxiants, contre les Anglais sur le plateau de Craonne et contre les Français sur le Chemin des Dames. Les Anglais, tournés par l'est, cédèrent les premiers. Les Français, attaqués de front, furent submergés à leur tour, et la retraite se fit en désordre, au milieu des populations surprises elles aussi et fuyant comme en 1914 à l'approche de l'ennemi. La résistance héroïque de quelques unités (la 23e division coloniale) ne put empêcher les Allemands d'enlever en quelques heures Pinon, le fort de la Malmaison, Vailly, de franchir l'Aisne et même la Vesle. Le 28, Braisne, Fismes, Soissons et, à l'est, le massif de Saint-Thierry tombèrent en leur pouvoir. Le 29, ils prirent la Fère-en-Tardenois, dépassèrent l'Ourcq, atteignirent le 30 la Marne à Jaulgonne et s'y étendirent le 31 sur la rive droite depuis Verneuil et Dormans jusqu'aux abords de Château-Thierry ; la grande ligne Paris-Nancy était coupée. Notre résistance s'organisait, des renforts arrivaient, l'infanterie américaine entrait en ligne (combat de Veuilly-la-Poterie). Mais à partir du 1er juin, l'offensive de Ludendorf évolue nettement vers l'ouest, *nach Paris*, dans trois directions différentes : au nord de l'Aisne vers la forêt de Laigue, sur l'Ourcq vers la forêt de Villers-Cotterets, sur la Marne vers La Ferté-sous-Jouarre. La première attaque est repoussée, la deuxième est enrayée, la troisième piétine sur place. La bataille s'arrête le 4 juin sur la Marne. Elle recommence le 9 à l'ouest de l'Oise, où von Hutier, visant Compiègne, attaque avec 170,000 hommes depuis Noyon jusqu'à Montdidier, creuse la *poche* de Ressons-sur-Matz (nous reculons de 7 kil.) et enlève le 10 sur sa gauche, après 13 assauts infructueux, le massif de Lassigny, dont la perte nous oblige à rétrograder sur la rive gauche de l'Oise jusqu'à la lisière nord de la forêt de Laigue. La droite allemande progresse également sur le plateau de Méry dont elle s'empare et nous refoule jusqu'à l'Aronde, mais elle se heurte aux troupes fraîches de Mangin, qui passe aussitôt à la contre-offensive, reprend Méry le soir même et le 11 juin, par une attaque de flanc, inflige un rude échec à von Hutier et le force à s'arrêter. Von Bohm, partant de Soissons, tente à son tour d'atteindre Compiègne, que Ludendorf voulait avoir à tout prix. L'ennemi nous attaque le 12 au nord de la forêt de Villers-Cotterets, n'arrive même pas à Pierrefonds et reperd en trois jours le peu de terrain qu'il avait gagné. Un épisode assez inattendu de cette quatrième offensive fut l'attaque de von Below contre Reims, repoussée le 18 juin avec des pertes énormes. Ce fut une belle victoire pour le général Gouraud.

Bien qu'il n'eût réussi complètement dans aucune de ses offensives, Ludendorf depuis le 21 mars nous avait fait beaucoup de mal. Nous avions perdu beaucoup de terrain, beaucoup de matériel et beaucoup d'hommes. Ludendorf se vantait d'avoir fait 200,000 prisonniers. Après la surprise du Chemin des Dames, M. Clemenceau avoua sans détour à la Chambre la gravité de la situation. Quand l'ennemi arriva sur la Marne, le gouvernement créa, avec le concours du Conseil municipal, un *comité de défense* pour la mise en état du camp retranché de Paris, dont le général Guillaumat, rappelé de Salonique, fut nommé commandant, 6-14 juin. Les terrassiers qui étaient en grève allèrent creuser des tranchées dans la banlieue. Des mesures furent prises pour évacuer *en cas de nécessité* les vieillards, les femmes et les enfants, pour transporter dans les départements le matériel et le personnel de certaines usines de guerre. Les banques mirent en sûreté les fonds qui ne leur étaient pas indispensables. La population resta calme, consciente du danger présent, mais confiante, quoi qu'il dût arriver, dans le résultat final. « Nous mettrons l'ennemi en échec et, le temps venu, nous le battrons, » disait dans une communication officielle le Conseil supérieur de la guerre. C'était le sentiment général des Parisiens et de l'immense majorité des Français.

Guillaume était décidé à en finir. En célébrant au milieu de ses troupes le 15 juin dans la forêt de Pinon le 30e anniversaire de son avènement, il proclama qu'*il avait voulu et préparé cette guerre* (il ne l'avait jamais avoué et il ne l'a jamais répété depuis) pour faire triompher dans le monde « la conception allemande du droit, de la liberté, de l'honneur, de la morale », et qu'elle devait se terminer par la victoire intégrale de l'Allemagne. Le ministre des affaires étrangères, von Kuhlmann, fut renvoyé pour avoir osé dire au Reichstag le 4 juillet que l'action militaire ne suffirait pas pour amener la paix. Le candidat des pangermanistes, von Hintze, le remplaça. Ludendorf était « l'homme du jour. L'étoile de Hindenburg pâlissait devant celle de son chef d'état-major », à qui l'empereur donna pleins pouvoirs pour organiser l'*offensive suprême*, sans se douter que dans le même temps Foch préparait la nôtre et qu'une terrible surprise attendait les Allemands. Nos réserves, sagement ménagées pendant les batailles précédentes, étaient amenées en première ligne, pour « la partie décisive », notre artillerie lourde, complétée et renforcée, était supérieure à celle de l'ennemi, nos petits tanks Renault, fabriqués par milliers sur l'avis de Pétain, devaient nous rendre d'inappréciables services. Nos stocks de munitions étaient énormes et nos usines de guerre travaillaient sans relâche à les augmenter. Douglas Haig d'autre part avait reçu de Lloyd George deux fois plus d'hommes et de canons qu'il n'en avait perdu. Enfin, à la date du 4 juillet, un million d'Américains, excellents soldats, étaient arrivés en France, et il en arrivait d'autres, 300,000 par mois jusqu'à l'armistice. Le moment était venu où l'Allemagne, sui-

vant la prédiction du président Wilson, devait « regretter d'avoir provoqué les États-Unis ». **Que dans ces conditions le** public allemand trompé par ses journaux, que les soldats trompés par leurs chefs aient pu croire au succès foudroyant de l'*assaut pour la paix* (*Friedensturm*), c'est un fait explicable et qui ne saurait être contesté. Ce qui est incompréhensible, **c'est que Ludendorf, connaissant la véritable situation,** se soit engagé à fond et ait entraîné Guillaume dans une aussi périlleuse aventure, et que ni l'un ni l'autre n'aient paru **soupçonner quelles seraient pour l'Empire et pour l'Allemagne les conséquences d'une défaite.**

Les 9 armées de Ludendorf étaient échelonnées en équerre : 4 du nord au sud, de la côte belge à Saint-Quentin, sous les ordres du Kronprinz de Bavière; 5 de l'ouest à l'est, de l'Oise à la Moselle, sous le Kronprinz allemand. Le tableau suivant résume le dispositif et la répartition géographique des forces alliées *sous le commandement unique du généralissime Foch* :

ALLIÉS	GÉNÉRAUX EN CHEF	ARMÉES	
Belges	ALBERT Ier	Jacque…	Canal de l'Yser. Secteur d'Ypres.
Anglais (Portugais)	DOUGLAS HAIG	Plumer…	Flandre.
		Horne…	Lens-Arras.
		Byng…	Bapaume-Péronne
		Rawlinson	Picardie.
Français avec des divisions américaines et 2 corps italiens.	PÉTAIN, général en chef.		
Groupes d'armées.		Armées.	
Ouest. *Fayolle.*		1re, Debeney…	Picardie.
		3e, Humbert…	Massif de Lassigny.
		10e, Mangin…	Oise, Ourcq, Marne.
		4e, Degoutte…	
Centre. *Maistre.*		9e, De Mitry…	Marne, Reims, Champagne.
		5e, Berthelot…	
		4e, Gouraud…	
Est. *Castelnau.*		2e, Hirschauer…	De l'Argonne aux Vosges en liaison avec les Américains.
		8e, Gérard…	
		7e, De Boissoudy.	
Américains.			
ALLIÉS	PERSHING, général en chef.		De l'Argonne à la Moselle armée Liggett sur la Meuse.

Le plan de Ludendorf était d'attaquer brusquement en Champagne, de nous refouler sur la Marne. — Épernay et Châlons devaient être atteints en deux jours. Notre front serait rompu, nos armées de l'est seraient rejetées sur Verdun, celles de l'ouest sur le camp retranché de Paris, que les armées allemandes feraient tomber l'un après l'autre. Quand elles auraient pris ou encerclé Verdun, elles se rabattraient vers l'ouest par « une large manœuvre concentrique » (Château-Thierry-Soissons-Compiègne-Montdidier), — et la guerre finirait sous les murs de Paris par une « bataille de Cannes ou de Tannenberg ». Malgré le savant *camouflage* des derniers préparatifs, Foch savait sur quel point et à quelle date nous serions attaqués, et il avait transformé le secteur de Champagne en une véritable forteresse. Le 7 juillet, Gouraud disait à ses soldats : « Nous sommes prévenus et nous sommes sur nos gardes. » **Derrière la forêt de Villers-Cotterets** et le massif boisé du Valois, la 10e armée (Mangin) et la 4e (Degoutte) **attendaient, l'arme au pied, le moment d'intervenir.** Dans la nuit du 14 au 15 les Parisiens, réveillés par le bruit d'une violente canonnade et voyant le ciel embrasé du côté de l'est, crurent que les Allemands attaquaient sur la Marne. C'était notre artillerie lourde qui tirait, c'était la « contre-préparation française ». Le 15, de grand matin, Ludendorf déclencha son offensive, avec 600,000 hommes, sur deux fronts de 40 kil. chacun, de Ville-sur-Tourbe au fort de la Pompelle ; de la Montagne de Reims, qui devait être tournée, à Château-Thierry. La première de ces attaques, la *bataille des Monts*, fut un sanglant échec pour von Einem, qui ne prit pied que sur le plateau de Moronvilliers, en perdant 40,000 hommes, et fut arrêté partout devant les lignes de défense de Gouraud. La seconde réussit mieux tout d'abord sur le flanc ouest de la Montagne de Reims et sur la Marne, que von Boehm franchit, au prix de pertes énormes, entre Château-Thierry et Dormans, tandis que von Mudra, sur la rive droite, s'efforçait de le rejoindre devant Épernay. De rudes combats sont livrés aux abords de cette ville, sérieusement menacée dans la soirée du 16, mais le 17 l'ennemi n'avance plus et nous contre-attaquons. Le 18 un coup de théâtre se produit, *redressement stratégique* ou *retournement* analogue à celui du 6 sept. 1914 (V. *paragr.* 4). Ludendorf, persuadé que nos réserves n'existaient plus, avait commis la même imprudence que von Klück en ne se gardant pas sur sa droite, du côté du Valois, tandis qu'il s'engageait à fond **vers la Marne. Foch et Pétain lancent contre le flanc** découvert, en direction de l'est, la 10e et la 4e armées. Mangin entre l'Aisne et l'Ourcq, Degoutte entre l'Ourcq et la Marne, foncent sur 150,000 Allemands cantonnés dans nos villages et **tranquillement occupés à moissonner nos récoltes. Leur** surprise se change en déroute. Nos troupes ramassent des prisonniers, des canons et des mitrailleuses. Le soir même Mangin est en vue de Soissons et Degoutte à 8 kil. de Château-Thierry. Le 19 Ludendorf tente de réagir, appelle des renforts de partout, même de Flandre. Ils arrivent trop tard pour enrayer notre avance. Nous avons gagné la *bataille du Tardenois*, qui devient, en s'étendant à l'est, la *seconde bataille de la Marne*, gagnée par Foch comme la première l'avait été par Joffre. Les Allemands, craignant d'être enveloppés, abandonnent **la rive gauche de la Marne, perdent Château-Thierry,** Oulchy-le-Château, Fère-en-Tardenois, sont chassés de Dormans par de Mitry, des bois au sud-ouest de la Montagne de Reims par Berthelot, perdent encore Soissons repris par Mangin le 2 août. Ludendorf avoue que « son offensive stratégique n'a pas réussi », — elle lui coûtait 35,000 prisonniers et 700 canons, — mais il rallie ses troupes sur l'Aisne et sur la Vesle, reconstitue tant bien que mal ses anciennes positions défensives et espère tenir jusqu'à l'arrivée annoncée pour septembre des 500,000 hommes de la classe 1920. **Cette illusion ne dure que quelques jours. Les Alliés ont maintenant l'initiative que les Allemands ne ressaisiront plus.** Le 8 août ils attaquent en Picardie. C'est le commencement d'une série d'offensives que Foch engage et conduit simultanément avec l'habileté d'un grand homme de guerre : *bataille du Santerre*, 8-22 août, gagnée par Debeney, Rawlinson et Humbert sur von Marwitz et von Hutier; reprise de Montdidier et du massif de Lassigny ; — *victoire de l'Ailette* (Mangin), 20 août, qui menace de nouveau le massif de Saint-Gobain ; — *victoires anglaises de l'Ancre* (Byng) et *de la Scarpe* (Horne), **21-26 août; reprise d'Albert; Bapaume encerclé; la** ligne Hindenburg entamée ; — *succès en Flandre;* le mont Kemmel repris, 31 août ; Plumer atteint la Lys. Nos pertes étaient minimes; celles de l'ennemi étaient énormes : en six semaines nous lui avions pris 128,000 hommes et plus de 2,000 canons. Foch ne lui laisse pas le temps de respirer. Du 26 août au 6 sept. il reprend, de concert avec les Anglais, son offensive en Picardie. Pendant que Byng occupe Bapaume évacué par von Bohm et que Rawlinson s'empare de Péronne, Debeney enlève Roye, Chaulnes, Ham et passe sur la rive droite de la Somme. Humbert entre à Noyon et à Chauny que l'ennemi a détruit de fond en comble. Sur la rive gauche de l'Oise, Mangin progresse entre l'Ailette et le massif de Saint-Gobain et reprend Coucy-le-Château. Les Allemands, craignant d'être tournés, reculent précipitamment de la Vesle jusqu'à l'Aisne. Du 12 au 15 sept. Pershing « réduit la hernie de Saint-Mihiel », fait 15,000 prisonniers et pousse sur les Hauts-de-Meuse jusqu'à Thiaumont. Du 26 au 30 sept., c'est la *bataille de l'Argonne* : Gouraud attaque à l'ouest, l'américain Liggett à l'est. Les Allemands, qui perdent Montfaucon, reconnaissent un peu tard que les jeunes soldats de Pershing « ne sont pas des adversaires à dédaigner ». Il n'est plus question de retraite stratégique. L'ennemi recule partout, parce qu'il est battu partout : entre l'Oise, l'Escaut et la Sensée par Debeney, Rawlinson, Byng, Horne, qui lui enlèvent Cambrai et Saint-Quentin ; en Flandre, de Nieuport à la Lys, par le roi Albert, Degoutte et Plumer, qui font tomber toutes les positions **allemandes autour d'Ypres (la forêt d'Houthulst), reprennent** Armentières et encerclent Commines. Pendant le mois de septembre les Alliés ont capturé 123,000 prisonniers, 1,600 canons, des engins de tranchée et des mitrailleuses par milliers. Nos chefs ne grossissaient pas les chiffres et n'enregistraient qu'à coup sûr les résultats obtenus. Leurs communiqués ne dissimulaient ni les résistances locales qui pouvaient retarder notre avance, ni les obstacles que nous n'avions pas encore abordés. Ce fut seulement après la reprise de Saint-Mihiel que Foch adressa à ses troupes et à la France le célèbre ordre du jour du 25 septembre : « Nous poursuivrons notre action sans relâche et nous arriverons sur le Rhin. » Les Alliés avertirent le peuple allemand qu'ils le tiendraient responsable des destructions, déprédations et atrocités commises pendant la guerre et dans les pays occupés par les soldats et les gouvernements de Guillaume II. La consternation régnait à Berlin. L'irritation était générale et le désarroi complet dans la politique intérieure et extérieure de l'Empire. Guillaume, atterré par ses revers, n'avait plus ni énergie ni volonté. Craignant un soulèvement des socialistes, il alla visiter, haranguer et flatter les ouvriers des usines Krupp à Essen.

Pour contenter le Reichstag qui lui reprochait d'être l'instrument trop docile du parti militaire, le chancelier Hertling fit à la Belgique quelques ouvertures qui furent repoussées. D'accord avec lui, le ministre autrichien Burian proposa sans plus de succès à l'Entente « des conversations confidentielles, un échange de vues sans caractère obligatoire ». Les pangermanistes crièrent à la trahison et dénoncèrent avec Hindenburg un prétendu complot des défaitistes « fomenté par la France et l'Angleterre ». Attaqués par tous les partis, les deux ministres donnèrent leur démission. Andrassy remplaça Burian; Hertling eut pour successeur, le 3 octobre, le prince Max de Bade, libéral et démocrate (on disait même républicain), dont le programme, approuvé par le Reichstag et par Ludendorf, était de négocier sans déposer les armes, d'évacuer « par échelons » le territoire français, en gardant la Belgique comme objet d'échange, et de prouver à l'Entente par une vigoureuse résistance que l'Allemagne était encore en état de discuter ses conditions. La campagne diplomatique du nouveau chancelier débute fort mal pour les Empires centraux. Le 5 octobre l'Allemagne et l'Autriche, s'adressant au président Wilson, lui demandent un armistice et offrent d'accepter « comme bases de paix » les 14 articles de sa déclaration du 8 janvier 1918. La réponse est un refus catégorique : pas d'armistice avant l'évacuation des territoires envahis; pas de paix avec « les maîtres actuels de l'Allemagne; pas de négociations possibles avec l'Autriche-Hongrie, puisque les États-Unis ont reconnu comme nations indépendantes les peuples qu'elle tenait asservis, Polonais, Tchéco-Slovaques, Slovènes, Serbo-Croates. Le 22 oct., seconde note plus pressante de Max de Bade, même réponse de M. Wilson : si les Allemands désirent un armistice, c'est au généralissime des armées alliées qu'ils doivent le demander. Mais l'armistice obtenu dans ces conditions ne pouvait être qu'une capitulation pure et simple. Malgré « l'effroyable situation » de leurs armées avouée au Reichstag par le chancelier, les Allemands ne s'y résignaient pas encore. Pendant tout le mois d'octobre Foch poursuit victorieusement son offensive : l'ennemi abandonne à l'est les monts de Champagne, les forts de Nogent-l'Abbesse et de Brimont d'où il bombardait Reims; au centre, le plateau de Craonne, le Chemin des Dames et Saint-Gobain. Guillaumat et Gouraud le poursuivent entre la Suippe et l'Aisne et s'emparent de Vouziers, — imprenable, avait dit von Kluck. Mangin enlève La Fère et fait le 13 une entrée triomphale à Laon. A l'ouest Debeney, Rawlinson et Byng entament le plateau Bohain-Guise-Landrecies-Vervins et refoulent peu à peu les Allemands vers la *ligne Hunding* qu'ils ont ordre de défendre jusqu'à la dernière extrémité. Dans un conseil de guerre tenu le 15 leurs généraux ont décidé de tenter un suprême effort : ils disposent encore de 205 divisions — effectifs réduits, matériel usé; les soldats se battent courageusement, mais sans espoir de vaincre. De nouvelles offensives sur tout le front nord les obligent à diviser leurs forces. Entre la mer et la Lys le roi Albert, Plumer et Degoutte s'emparent en trois jours, 14-16 oct., de Roulers, Menin et Courtrai. Le 17 les Belges entrent à Ostende et le lendemain à Bruges. Les Allemands, battus à Thielt par Degoutte, évacuent Zeebrugge et toute la côte pour essayer de défendre Gand. Entre la Lys et l'Escaut, les Anglais Birdwood et Horne entrent le 17 à Lille, le 18 à Roubaix, Tourcoing et Douai, enlèvent un faubourg de Valenciennes et poussent jusqu'aux lisières de la forêt de Mormal. Les combats d'octobre ont encore coûté aux Allemands 109,000 prisonniers, 2,600 canons, 16,000 mitrailleuses. Hindenburg remplace en vain le prince de Bavière par von Gallwitz, le Kronprinz par von Mudra et Ludendorf lui-même par von Gröner : rien ne peut arrêter la débâcle. Le 1er nov. Degoutte est à Audenarde, les Anglais entrent dans Valenciennes et se joignent à Debeney pour livrer et gagner le 4 sur la Sambre la dernière grande bataille de la guerre. Nous prenons Le Quesnoy, Guise et Marle, nous libérons le 9 Avesnes et Maubeuge, la « poche de Vervins » est entièrement vidée. Debeney arrive à Hirson, Humbert à Rethel, puis à Rocroi. Sedan est reconquis et Gouraud entre à Mézières. L'armée américaine de Liggett déblaye en quelques jours les Hauts-de-Meuse et le pays entre Meuse et Moselle. Nous touchons à Montmédy et à Briey. Les Belges entrent à Gand, occupent Tournai, Ath et Mons, se rapprochant de Bruxelles que l'ennemi se prépare à évacuer, le statthalter a déjà transféré à Liège le siège de son gouvernement. Les journaux de Berlin avouent que « l'Allemagne a perdu la guerre ». Les alliés, Bulgares, Turcs, Autrichiens, hors d'état de continuer la lutte, se sont rendus à discrétion (*V. paragr. 15*). Les soldats de Guillaume II se battent désormais « le dos au mur et la mort devant eux » (Colonel Gadke, dans le *Vorwarts*). Leurs chefs savaient que Foch tenait prête entre la Moselle et les Vosges une formidable offensive; que d'un moment à l'autre, sûrement avant le 15 novembre, Castelnau les attaquerait avec 20 div. franco-Américaines; 300,000 autres étaient en réserve et 3,000 canons, vers Château-Salins et Morhange, où ils ne pouvaient lui opposer sur un front de 70 km. que 50,000 hommes et 1,000 canons. Leurs lignes étaient rompues, leurs communications coupées et les armées allemandes de Belgique réduites à déposer les armes. L'armistice officiellement demandé le 6 nov. (*V. paragr. 16*) les sauva « d'un nouveau Sedan », mais il ne pouvait plus sauver l'Empire. Le 7, les socialistes du Reichstag, les ministres, Hindenburg lui-même, pressent vainement Guillaume d'abdiquer « pour éviter la guerre civile »; Max de Bade donne sa démission. La révolution éclate le 8 à Munich, le 9 à Berlin, Leipzig, Dresde, Hambourg, Essen, Cologne, où la République est proclamée. Une partie de l'armée fait cause commune avec les insurgés et forme avec les ouvriers des *soviets* bolchévistes. L'empereur qui était à Spa s'enfuit le 10 en Hollande, où le Kronprinz se hâte de le rejoindre, poursuivi jusqu'à la frontière par les insultes et les menaces de ses soldats. Tous les souverains des États confédérés, rois, grands-ducs, ducs et princes, disparaissent en même temps que les Hohenzollern. Quelques-uns sont déposés, comme les Wittelsbach en Bavière; la plupart abdiquent, sans même protester, à la première sommation. La catastrophe avait été si rapide et les révolutionnaires vainqueurs étaient si loin d'être d'accord entre eux qu'on ne fut pas sans inquiétude à Paris et à Londres : au moment de conclure l'armistice, on se demandait avec quel gouvernement, « avec quelle Allemagne » l'Entente allait traiter.

15° *Défaite et capitulation des Bulgares, des Turcs et des Autrichiens. Démembrement de la monarchie austro-hongroise, sept.-nov. 1918.* — Depuis la prise de Monastir en nov. 1917 (*V. paragr. 9*), la situation autour de Salonique était en apparence restée stationnaire. Mais, tandis que les Allemands retiraient peu à peu aux Bulgares leurs troupes dont ils avaient besoin sur le front occidental, les Français, les Anglais et les Italiens renforçaient leurs effectifs en hommes et en matériel, et Venizelos, ministre du roi Alexandre, mettait à leur disposition les meilleures divisions de l'armée hellénique. Les Serbes attendaient impatiemment le signal de l'offensive préparée par Guillaumat et engagée le 15 sept. 1918 avec une incomparable vigueur par son successeur, Franchet d'Espérey. En 15 jours, les Alliés enlevèrent les massifs entre la Cerna et le Vardar, le défilé de Demir-Kapou, les villes de Stroumitza, Sérès, Drama, Uskub et Prilep. Les Bulgares fuyaient en pleine déroute, abandonnant leurs canons et le matériel que les Allemands leur avaient fourni; la route de Sofia était ouverte. Le 26, Ferdinand demanda un armistice qui fut signé le 30, et abdiqua le 3 oct. en faveur de son fils Boris. Les Bulgares livraient leurs armes et ouvraient leur territoire aux Alliés qui utilisèrent leurs routes et leurs chemins de fer pour chasser de la Serbie les dernières troupes austro-allemandes. On leur fit 100,000 prisonniers, et le 1er novembre l'armée serbe rentra triomphalement dans Belgrade. Les Italiens du général Ferrero poursuivirent les Autrichiens dans l'Albanie, leur reprirent le Monténégro et les ports de l'Adriatique.

Les Turcs résistèrent un mois de plus que les Bulgares, parce que les Allemands les y contraignirent. Leur nouveau généralissime, Liman von Sanders, ne put empêcher le général Allenby de prendre l'offensive en Palestine, au nord de Jérusalem et de Jéricho. Du 18 sept. au 25 oct. les Anglais, secondés par les contingents arabes du roi du Hedjaz Hussein, s'emparèrent de Nazareth et de Saint-Jean d'Acre, anéantirent l'armée turque près du lac de Tibériade et sur les deux rives du Jourdain, occupèrent Damas, Antioche, Homs, Alep. Les Français débarquèrent à Beyrout et les villages chrétiens du Liban arborèrent notre drapeau. Liman von Sanders s'enfuit à Constantinople où il mourut assassiné. Il n'y eut pas de révolution, mais une réaction violente contre le gouvernement des Jeunes-Turcs inféodés à l'Allemagne. Leurs chefs, Enver-pacha, Talaat et Djemal s'enfuirent, — comme Guillaume II, — et le nouveau sultan Méhemet VI nomma grand-vizir Izzet-pacha, qui demanda et obtint un armistice, 26-30 oct. Les conditions, dictées par les Anglais, étaient très dures : avant tout l'occupation de Constantinople, où les Alliés furent d'ailleurs très bien accueillis. La grande majorité des Turcs n'avait jamais bien compris pourquoi leur gouvernement nous faisait la guerre, et les nationaux de l'Entente restés dans leur capitale n'y avaient été molestés que par les Allemands.

En Vénétie, rien n'est à signaler de janv. à mai 1918. Diaz achève sans être inquiété la réorganisation des armées italiennes dont le moral est redevenu excellent. Boroevic prépare très lentement une puissante offensive (500,000 hommes), qui sera, quelle qu'en soit l'issue, le suprême effort de l'Au-

triche. Elle tiendra jusqu'en septembre. Burian l'écrit à Hertling ; après cette date, il ne répond plus de rien. La situation intérieure de la monarchie austro-hongroise était critique : plus d'argent, plus de crédit, plus de vivres pour le ravitaillement des armées et de la population civile ; des manifestations et des émeutes à Vienne ; de violents débats à la chambre hongroise, où les ministres germanophiles Weckerlé et Tisza n'avaient plus qu'une majorité précaire ; des révolutions nationalistes imminentes à Prague, à Cracovie, à Agram. L'empereur Charles aurait voulu la paix sans bataille. Ses généraux lui persuadèrent qu'il ne l'obtiendrait qu'après une grande victoire. D'ailleurs il n'avait pas le choix : les journaux de Berlin l'avertissaient que, s'il tentait de négocier séparément, l'Allemagne n'hésiterait pas à occuper, « par mesure de précaution », le Tirol et la Bohême. Le 15 juin Borovic attaqua sur un front de 150 kil., depuis l'embouchure de la Piave, que ses troupes franchirent à San-Dona (à 40 kil. de Venise, Fagare et Nervesa), jusqu'au plateau d'Asiago, où l'artillerie française et anglaise les empêcha d'avancer. Le 18 les Italiens contre-attaquèrent avec une extrême vigueur, battirent l'archiduc Joseph et von Wurm au Montello, à Candelu, à Losson, et les rejetèrent sur la Piave transformée par une crue subite en un torrent large et rapide qui menaçait de couper les communications des Autrichiens. Le 23 Borovic ordonna la retraite et ramena péniblement sur la rive gauche ses soldats harassés de fatigue et complètement démoralisés. Son offensive manquée lui coûtait 180.000 hommes. Quelques détachements restés sur la rive droite entre la Vieille et la Nouvelle Piave furent capturés ou anéantis. De juillet à septembre, nouvelle accalmie sur tout le front italien. Le 24 octobre, le général Diaz engage sur le plateau d'Asiago et entre la haute Brenta et la Piave une offensive qui s'étend en quelques jours jusqu'à la mer. Les contingents français et anglais des généraux Graziani et Cavan (12e et 10e armées) lui prêtent un concours efficace. La Piave est franchie le 30. Les Italiens, vainqueurs à Vittorio-Veneto, reprennent Conegliano, Feltre et Bellune, poursuivent vers le Haut-Adige et au delà du Tagliamento les Autrichiens en déroute, entrent le 2 nov. à Trente et à Udine, débarquent à Trieste dont la population les accueille avec « un enthousiasme délirant ». Ils avaient fait en 8 jours 300.000 prisonniers ; les Slaves, enrôlés malgré eux sous les drapeaux de l'Autriche, se rendaient par régiments entiers. 5.000 canons et un matériel évalué à plusieurs milliards furent le butin de cette victoire qui valut à Diaz, avec la haute dignité de *général d'armée*, les félicitations publiques du roi Victor-Emmanuel ratifiées par la nation tout entière. L'armistice sollicité le 30 oct. et signé le 4 nov. par le général von Weber stipulait l'évacuation immédiate des territoires italiens encore occupés par l'ennemi ; l'occupation par les Alliés de la zone comprise entre la frontière actuelle et les Alpes Carniques, depuis le passage du Brenner jusqu'au col de Bredil, de l'Istrie, des ports de Pola et de Fiume, de Zara, d'une partie de la côte dalmate et des îles ; le rapatriement des prisonniers italiens et alliés sans réciprocité ; le rappel des quelques divisions autrichiennes combattant dans le nord de la France ; le renvoi des troupes allemandes qui se trouvaient encore sur le territoire autrichien ; la livraison de la moitié de l'artillerie, d'une partie de la flotte et le désarmement du reste ; les grandes voies ferrées et fluviales de l'Empire étaient placées sous le contrôle de l'Entente et mises à sa disposition. Cette capitulation *in extremis* ne sauva pas la « Double Monarchie » dont la dislocation était déjà commencée. La révolution avait éclaté dans les deux capitales : assassinat du ministre Tisza à Budapest le 31 octobre. La république hongroise avait proclamé son indépendance et rompu tout lien avec la république autrichienne. Les Slaves se soulèvent à leur tour et constituent trois États nouveaux : la république tchéco-slovaque (Bohême, Moravie et districts nord-ouest de la Hongrie), sous la présidence du professeur Mazaryk, la république polonaise installée le 8 nov. à Cracovie par le commandant Roja, et l'Union yougo-slave inaugurée le même jour par le congrès national de Zagreb (Agram). Le malheureux successeur de François-Joseph, à qui personne n'obéissait plus, se décida après la chute de son allié Guillaume II à abdiquer ses deux couronnes, 12 et 16 nov., et se retira, sans être inquiété, en Suisse, où le Conseil fédéral consentit à lui donner asile.

19° *L'armistice et la paix. Le traité de Versailles, 28 juin 1919. Traités de Saint-Germain, de Trianon, de Neuilly et de Sèvres.* — Le 7 nov., à minuit 30, le généralissime des armées alliées reçut du grand quartier général ennemi un message dont la rédaction avait visiblement embarrassé ses auteurs : « Le gouvernement allemand ayant été informé par les soins du président des États-Unis que le maréchal Foch a les pouvoirs [illegible] communiquer aux représentants accrédités du gouvernement allemand *les conditions de l'armistice*, les plénipotentiaires désignés par lui — le secrétaire d'État Erzberger, l'ambassadeur comte Oberndorf, les généraux von Gündell et von Winterfeld, le capitaine de vaisseau van Selow — demandent qu'on leur communique par T. S. F. l'endroit où ils pourront se rencontrer avec le maréchal Foch. » Le maréchal répondit une heure après que les plénipotentiaires seraient reçus aux avant-postes français sur la route de Chimay à Guise, et que des ordres étaient donnés pour « les conduire au lieu fixé pour la rencontre ». Les délégués allemands, partis de Spa à midi en automobiles, franchirent nos lignes à 9 heures du soir, près de La Capelle, passèrent la nuit au château de Francport, près de Compiègne, et furent amenés le lendemain matin à Rethondes, où le maréchal les attendait dans un wagon-salon de son train spécial, avec le général Weygand, son chef-d'état-major, l'amiral anglais Wemyss et un officier américain représentant le général Pershing.

Il leur donna lecture des conditions de l'armistice que l'Allemagne devait accepter ou refuser sans discussion dans un délai de 72 heures. Erzberger et ses collègues furent tout d'abord dans un étrange embarras. La révolution du 9 novembre renverse à Berlin le gouvernement impérial qui les avait accrédités. Le gouvernement provisoire, constitué à grand'peine par les socialistes majoritaires Ebert et Scheidemann, déclare qu'il veut « procurer la paix le plus rapidement possible » et confirme les pouvoirs de la délégation. Mais ce gouvernement n'est pas reconnu par le grand quartier général où l'empereur se trouve encore. L'état-major refuse de cesser le feu pour laisser passer l'officier allemand qui lui apportait de la part d'Erzberger et avec l'autorisation de Foch le texte de l'armistice. Cet officier n'arriva à Spa que dans la matinée du 10, quelques heures après la fuite de Guillaume. L'Allemagne n'avait plus qu'un jour pour se décider. Hindenburg, convaincu que la résistance était impossible, se mit d'accord avec Ebert et lui promit son concours pour rétablir l'ordre et démobiliser l'armée. L'armistice fut signé le lundi 11 novembre, à 5 heures du matin, dans le wagon du généralissime. Les hostilités « sur terre et dans les airs » devaient cesser à 11 heures. C'était le premier des 34 articles de la convention dont les dispositions essentielles peuvent se résumer ainsi : 1° *sur le front occidental*, évacuation immédiate, pour être réalisée dans un délai de 15 jours, de tous les pays occupés, Belgique, France, Luxembourg, ainsi que de l'Alsace-Lorraine, l'occupation de ces territoires par l'ensemble des troupes alliées et des États-Unis devant suivre la marche de l'évacuation ; livraison par les Allemands de 5,000 canons, dont 2,500 lourds, de 25,000 mitrailleuses, 3,000 minenwerfer, 1,700 avions de chasse et de bombardement, le tout en bon état ; évacuation dans un délai maximum de 31 jours des pays de la rive gauche du Rhin, qui « seront administrés par les autorités locales sous le contrôle des troupes d'occupation des Alliés et des États-Unis ; ces troupes tiendront des garnisons à Mayence, Coblentz et Cologne, principaux points de passage du Rhin, et occuperont en ces points sur la rive droite des « têtes de pont de 30 kil. de rayon » ; une zone neutre sera réservée sur la rive droite et délimitée par une ligne tracée à 10 kil. à l'est du fleuve et des têtes de pont, depuis la frontière de Hollande jusqu'à la Suisse ; aucune destruction d'aucune sorte ne doit être faite dans les pays de la rive gauche du Rhin ; les installations militaires, les usines, les voies ferrées et les voies navigables doivent rester intactes, et le personnel actuellement utilisé y sera maintenu ; 5,000 locomotives, 150,000 wagons et 5,000 camions automobiles seront remis aux Alliés ; l'entretien des troupes d'occupation dans les pays du Rhin, l'Alsace-Lorraine exceptée, sera à la charge de l'Allemagne. 2° *sur le front oriental*, évacuation par les Allemands de tous les territoires qui faisaient partie avant la guerre de l'Autriche-Hongrie, de la Turquie, de la Roumanie et de la Russie ; annulation des traités de Brest-Litovsk et de Bucarest et des conventions annexes (le roi Ferdinand de Roumanie profita de ces deux derniers articles pour adresser un ultimatum à Mackensen et libérer sans combat son territoire de l'occupation allemande) ; les Alliés auront accès aux pays évacués sur les frontières orientales de l'Allemagne par Dantzig ou par la Vistule pour les ravitailler et y maintenir l'ordre ; 3° *dispositions générales*, rapatriement sans réciprocité de nos prisonniers de guerre, de tous les internés civils, y compris les otages et les condamnés ; « *sous réserve de revendications ultérieures* » *des Alliés, réparation des dommages*, restitution de l'encaisse et des valeurs de la Banque nationale de Belgique, de l'or russe ou roumain, « qui sera pris en charge par les Alliés jusqu'à la signature de la paix » ; 4° *clauses navales*, livraison de tous les sous-marins, y compris les croiseurs sous-marins et les mouilleurs de mines, de 6 croiseurs de bataille, 10 cuirassés d'escadre, 8 croiseurs légers et 50 destroyers qui seront désarmés et internés dans des ports neutres ou alliés ; tous les autres

bâtiments de guerre seront désarmés et réunis dans les bases navales allemandes désignées par les Alliés et sous leur surveillance; libre entrée et sortie de la Baltique; occupation des forts et ouvrages qui pourraient gêner le passage; enlèvement des champs de mines dont l'Allemagne doit indiquer l'emplacement; maintien du blocus, « les navires de commerce trouvés en mer restant sujets à capture », mais les Alliés « envisagent le ravitaillement de l'Allemagne dans la mesure qui sera nécessaire »; libération des navires de commerce neutres et restitution sans réciprocité de tous les navires de commerce alliés saisis pendant la guerre; *interdiction de toute destruction des navires avant évacuation, livraison ou restitution;* toutes les limitations imposées par l'Allemagne à la navigation des neutres sont annulées. — L'armistice, conclu pour 36 jours, pouvait être renouvelé. Une commission internationale permanente « sous la haute autorité du commandement en chef militaire et naval des armées alliées » en assurera l'exécution dans les meilleures conditions possible.

« Dans le cinquante-deuxième mois d'une guerre sans précédent dans l'histoire », l'Allemagne vaincue renonçait à la lutte. L'armistice qu'elle signait était une capitulation. « Non seulement la guerre est terminée, disait M. Asquith à la Chambre des Communes, mais il est évident qu'elle ne sera pas reprise. » M. Wilson donnait la même assurance au Sénat des États-Unis. Ce fut l'impression générale en Amérique et dans les pays de l'Entente, dont les peuples célébrèrent par des manifestations d'un enthousiasme inouï la victoire définitive et la certitude de la paix. Les comptes rendus et même les illustrations des journaux ne donnent qu'une faible idée de la joie qui régnait en France, de la fête triomphale improvisée le 11 novembre au bruit du canon et des cloches par la population parisienne. « On riait, on chantait, on s'embrassait en pleurant d'attendrissement. » Des cortèges de jeunes gens et de jeunes filles, des vétérans de 1870 et des réfugiés du Nord portaient des fleurs et des couronnes aux statues de Strasbourg et de Metz, ainsi qu'au monument de Gambetta. D'autres traînaient sur les boulevards les gros canons allemands conquis par Mangin, Humbert ou Gouraud. Les soldats des armées alliées, Anglais, Belges, Italiens, Serbes, Portugais, répondaient par des hourras aux ovations de la foule. La *Brabançonne* et le *God save the King* alternaient avec la *Marseillaise*. Les Américains, passant et repassant sur leurs auto-camions pavoisés, poussaient en signe de joie des hurlements et des coups de sifflet accompagnés de coups de revolver. Une loi votée le même jour décréta que « le Gouvernement de la République, le citoyen Georges Clemenceau et le maréchal Foch avaient bien mérité de la patrie ». Pétain, nommé le 19 maréchal de France, reçut le bâton à Metz des mains du président de la République. La Lorraine d'abord, puis l'Alsace firent à nos soldats un accueil inoubliable. Mulhouse acclama Hirschauer, Colmar Castelnau; l'entrée de Foch à Strasbourg fut un véritable triomphe. Avant la fin du mois, la Belgique était entièrement libérée; le roi Albert avait repris possession de sa capitale. En décembre les Alliés, suivant pas à pas la retraite allemande, occupèrent le Luxembourg, le Palatinat bavarois, la principauté de Birkenfeld, les parties de la Hesse et de la Prusse rhénane situées sur la rive gauche du Rhin et les trois têtes de pont sur la rive droite. Les Français s'établirent à Landau et à Sarrebrück, à Spire, Ludwigshafen, Worms, Mayence et Wiesbaden, quartier général de « l'armée du Rhin », dont Mangin fut le premier commandant; les Américains à Trèves et à Coblence; les Anglais à Cologne; les Belges à Aix-la-Chapelle, à Neuss et, après le second renouvellement de l'armistice, le 17 déc., jusqu'à la frontière hollandaise. La France à la même époque se fit concéder une quatrième tête de pont, la ville et les forts de Kehl, précaution légitime contre un ennemi qui ne se résignait pas à sa défaite, intriguait et fomentait des grèves en Alsace, assassinait des prisonniers français à Mannheim et à Langensalza et laissait derrière lui, dans les pays qu'il évacuait, des bombes à retardement et des machines infernales (explosions meurtrières à Bruxelles, Avelghem, Frameries, Guise, etc.). Pour retarder ou refuser les livraisons promises, les Allemands exagérèrent leur détresse, firent appel au président Wilson, au pape, aux socialistes hollandais et scandinaves, même aux travaillistes anglais, réclamant « au nom de l'humanité » la levée immédiate du blocus, menaçant l'Europe, en cas de refus, d'une révolution bolchéviste, protestant à l'avance contre toute cession territoriale, spécialement sur la rive gauche du Rhin, accusant des pires méfaits nos troupes noires et cherchant par tous les moyens à nous brouiller avec nos alliés. Les vaincus ne réussirent pas à apitoyer, encore moins à diviser les vainqueurs. Les félicitations cordiales des souverains et des chefs d'État, les visites de Georges V, d'Albert I[er] et de Victor-Emmanuel, de Ferdinand I[er] de Roumanie et du prince de Serbie Alexandre à Paris (de nov. 1918 à mars 1919), leurs « pèlerinages » aux champs de bataille de la Marne et à Verdun, l'accueil enthousiaste fait au président des États-Unis lorsqu'il débarqua à Brest le 13 déc., et ses premières déclarations publiques donnèrent l'impression très nette et très exacte que pas un de nos grands « Alliés ou Associés » ne songeait alors à nous accuser d'*impérialisme;* qu'avant toute conversation diplomatique, ils étaient d'accord entre eux et avec nous sur la question qui pour nous primait toutes les autres, la responsabilité de l'Allemagne et les sanctions qu'elle devait entraîner. « Les mesures nécessaires seront prises, disait le président Wilson répondant à M. Poincaré. Il ne suffit pas que les actes de terreur et de spoliation soient flétris. L'humanité entière doit rester avertie qu'aucun peuple ne pourra à l'avenir oser de pareils outrages sans encourir la certitude d'un juste châtiment. »

La séance d'ouverture de la *Conférence de la paix* eut lieu le samedi 18 janvier à Paris, au ministère des affaires étrangères, avec une grande solennité. Elle comprenait les représentants de la France, de l'Angleterre, de ses Dominions, Australie, Nouvelle-Zélande, Canada, Union Sud-africaine et des Indes britanniques, de l'Italie, du Japon, des États-Unis, de la Belgique et de la Serbie; ensuite, par ordre alphabétique, les délégués de la Bolivie, du Brésil, de la Chine, de Cuba, de l'Équateur, de la Grèce, du Guatemala, d'Haïti, du Hedjaz, de Panama, du Pérou, de la Pologne, du Portugal, de la Roumanie, du Siam, de la Tchéco-Slovaquie et de l'Uruguay, en tout 68 personnes. Après un discours de M. Poincaré, sur la proposition de M. Wilson, appuyée par MM. Lloyd George, M. Clemenceau fut élu président à l'unanimité. L'assemblée, trop nombreuse, fut divisée assez arbitrairement en deux groupes : puissances à intérêts généraux, puissances à intérêts particuliers. Leurs délégués, répartis en commissions et sous-commissions, se partagèrent le travail préparatoire. La Conférence ne se réunit qu'assez rarement en séance plénière et seulement pour ratifier les décisions arrêtées par le *Conseil des Dix* (France, Angleterre, États-Unis, Italie, Belgique, Serbie (2 délégués dont un pour la Croatie), Roumanie, Grèce, Tchéco-Slovaquie), auquel succéda en avril le *Conseil des Quatre* (Clemenceau, Lloyd George, Orlando, Wilson). La procédure adoptée rompait avec tous les usages de l'ancienne diplomatie en supprimant tout débat contradictoire entre les vainqueurs et les vaincus. Pas d'autres *préliminaires* de paix que la convention d'armistice. Les Allemands, les Autrichiens, les Hongrois, les Bulgares et les Turcs ne participaient pas à la Conférence *qui n'était pas un congrès*. Ils devaient être convoqués séparément pour recevoir communication du traité qui les concernait, pourraient, avant de le signer, présenter des observations, mais un délai fixe leur serait assigné pour l'acceptation définitive.

Les 14 articles de M. Wilson (Déclaration du 8 janv. 1918, *V. paragr. 14*), unanimement adoptés par les grandes puissances alliées, devaient servir de base à la paix future. On peut les résumer ainsi : Plus de diplomatie occulte, plus de traités secrets, mais des accords ouvertement conclus; droit pour tous les peuples de disposer d'eux-mêmes; extension de ce droit aux anciens sujets de l'Autriche-Hongrie, aux populations de la région balkanique et aux diverses parties du « présent Empire ottoman »; restitution pure et simple à la France de l'Alsace et de la Lorraine et restauration complète des territoires envahis; indépendance absolue de la Belgique et reconstitution de la Pologne; « réajustement des frontières italiennes suivant les lignes des nationalités; » stricte limitation des armements; liberté de la navigation maritime et du commerce international; règlement impartial et équitable de toutes les revendications coloniales; enfin *Société générale des nations*, unies pour empêcher, dans la mesure du possible, le recommencement des guerres et prévenir de nouveaux attentats. Ces « hautes vérités morales et politiques », commentées, éclaircies et complétées avec infiniment de tact et de mesure par M. Poincaré dans son discours du 18 janvier, ne rencontrèrent pas de contradicteurs. « Le programme de cette Conférence, dit aux délégués M. Clemenceau, a été établi par M. le président Wilson. Ce programme se suffit à lui-même. » et il annonça qu'à l'ordre du jour de la prochaine séance figurerait, en tête, la question de la *Société des nations*. On s'occuperait ensuite de la responsabilité des auteurs de la guerre, des sanctions contre les auteurs des crimes commis pendant la guerre, de l'organisation d'une législation internationale du travail. Le public, surpris et peu satisfait, trouva que la Conférence commençait par où elle aurait dû finir. Les journaux lui reprochèrent ses lenteurs, qui étaient inévitables, et critiquèrent plus justement sa méthode qui compliquait sa tâche en cherchant à la simplifier. L'article 9 de son règlement stipulait que les délégués ne pourraient présenter leurs demandes ou exposer leurs vues que par mémoires

écrits ». On résumerait ces mémoires dans un travail d'ensemble qui serait ensuite communiqué à toutes les délégations. Dans les premiers jours de mars, les commissions achevèrent leurs rapports et présentèrent leurs conclusions. La Conférence entrait dans sa phase décisive que tous les gouvernements, disait-on, étaient résolus à abréger. Mais des questions importantes avaient été réservées, sur lesquelles les Quatre n'étaient pas d'accord. Malgré la discrétion des communiqués officiels, on sut que des divergences profondes se manifestaient entre eux, que leurs discussions étaient vives et parfois orageuses. L'idéalisme autoritaire du président Wilson et son intransigeance absolue au sujet des nationalités provoquèrent le 23 avril un très grave incident. M. Orlando rompit avec lui à propos de Fiume et partit pour Rome avec toute la délégation italienne. La France et l'Angleterre intervinrent, les négociations furent reprises et aboutirent à un compromis qui souleva les protestations des Italiens, sans contenter les Yougo-Slaves. M. Wilson prit part jusqu'au bout aux délibérations du « Conseil suprême », intervint dans toutes les questions, signa le 28 juin, en même temps que les Alliés, la paix avec l'Allemagne et repartit le soir même pour les États-Unis. M. Lansing, puis M. Polk le remplacèrent à la tête de la délégation américaine. A partir de ce moment l'*histoire de la paix* devient si complexe et si confuse que nous devons, pour la rendre plus claire, renoncer à l'ordre chronologique et grouper les faits essentiels autour des six traités qui résument l'œuvre diplomatique de la Conférence : Acte constitutif de la Société des nations; traités de Versailles avec l'Allemagne, de Saint-Germain avec l'Autriche, de Trianon avec la Hongrie, de Neuilly avec la Bulgarie, de Sèvres avec la Turquie.

SOCIÉTÉ DES NATIONS (Projet déposé le 14 février 1919 par M. Wilson, légèrement modifié au cours de la discussion). *Sa composition :* en font partie de droit les puissances signataires de la convention et, sans autre formalité, celles qui seront invitées à donner leur adhésion et l'enverront dans un délai de deux mois; *pourront être admises,* mais seulement après un vote favorable, celles qui demanderont à y entrer et fourniront des garanties sûres de leur bonne foi et de leur bonne volonté. L'Allemagne, ne remplissant pas ces conditions, était exclue sans être nommée. Une tentative de rapprochement avec la Russie des Soviets, suggérée et presque imposée par M. Llyod George (offre d'une conférence dans l'île de Prinkipo), échoua complètement. — *Son organisation :* siège à Genève, la France, appuyant la Belgique, avait proposé Bruxelles; Secrétariat international permanent, Conseil élu de 9 membres, Assemblée générale, Cour de justice ayant le droit de donner des avis. — *Son objet :* garanties réciproques pour le maintien de la paix, l'exécution des traités, l'observation des règles du droit des gens; règlement des différends par voie d'arbitrage ou par arrêts motivés; abrogation des engagements antérieurs et des conventions particulières conclues entre les divers États, à l'exception des traités d'arbitrage existants et des *ententes régionales,* telles que la doctrine de Monroe s'appliquant aux deux Amériques; mandats internationaux conférés à certaines puissances pour l'administration des colonies enlevées à l'Allemagne, pour la protection et la tutelle des populations orientales récemment affranchies. — *Ses moyens d'action :* avant tout la persuasion. La Société des nations doit être, suivant la définition de M. Wilson, « la force morale organisée ». Elle publie des déclarations, convoque où et quand elle veut des conférences internationales qui légifèrent sur les questions politiques, sociales, économiques les plus diverses, mais, pour que leurs décisions soient obligatoires, il faut qu'elles réunissent tout à la fois les deux tiers, tant à l'unanimité des voix. Les États qui manquent à leurs engagements peuvent être frappés d'exclusion. Contre eux et contre les perturbateurs de la paix, des sanctions rigoureuses sont édictées : [illegible] économique et financier, blocus éventuel et même action militaire, mais ces mesures risquent fort de rester lettre morte faute de moyens matériels pour en assurer l'exécution. M. Wilson ne voulut pas entendre parler d'une [illegible] internationale, et fit repousser un amendement de M. Léon Bourgeois qui proposait d'en constituer [illegible] les cadres. Un autre amendement de la délégation japonaise, M. Makino, réclamant l'égalité absolue des races, repoussé par les Américains et les Anglais, fut retiré par son auteur. L'Acte constitutif de la Société des nations, en 26 articles, fut adopté par la Conférence en séance plénière et [illegible] le 28 avril 1919.

TRAITÉ DE VERSAILLES AVEC L'ALLEMAGNE. — Depuis la signature de l'armistice jusqu'à la fin d'avril 1919, l'Allemagne fut [illegible] crises [illegible] qui mirent en péril son unité et même son existence nationale : agitation contre la Prusse, velléités séparatistes dans les États du Sud, projets de groupements nouveaux, de républiques régionales (la république de Rhénanie du Dr Dorten), progrès du bolchévisme et congrès des soviets allemands à Berlin; résistance du gouvernement provisoire et coup d'Etat des socialistes majoritaires Ebert, Scheidemann et Noske (5 déc. 1918), qui se rapprochent des partis bourgeois et rompent avec les *indépendants;* ceux-ci se liguent avec les communistes extrêmes, *Spartakistes* et bolchévistes, et tentent par deux fois de s'emparer du pouvoir : sanglantes émeutes en déc. 1918 et janv. 1919, — les deux partis se servent de mitrailleuses, d'autos-canons, de tanks et même d'avions de bombardement, — destructions et pillages; victoire du gouvernement qui ne veut ou ne peut empêcher le meurtre des deux révolutionnaires Liebknecht et Rosa Luxembourg. Le 19 janv. ont lieu les élections pour l'Assemblée nationale dans un calme relatif, les bureaux de vote étant gardés par 80,000 soldats, et les résultats sont favorables au gouvernement; mais, tandis que l'Assemblée se réunit à Weimar le 6 fév. et confirme Ebert dans ses fonctions de président du *Reich,* des insurrections communistes éclatent en même temps à Brême, Hambourg, Leipzig, Brunswick, Dusseldorf, etc.; dans le Sud, l'assassinat du dictateur socialiste bavarois Kurt Eisner le 20 fév. provoque à Munich, à Augsbourg, à Nuremberg, une révolution ouvertement bolchéviste (la république des soviets fut proclamée), suivie d'une épouvantable anarchie. Les Bavarois se battaient entre eux et n'obéissaient ni au gouvernement du *Reich* ni à l'Assemblée de Weimar qui ne communiquait plus que difficilement avec le reste de l'Allemagne. A Berlin, grève générale et troisième insurrection des Spartakistes, dont le ministre de la guerre Noske ne vint à bout qu'après une lutte furieuse et sans merci. L'opinion, à l'étranger, était tout à fait pessimiste. « La Russie a été réduite en morceaux, disait le 3 mars M. Lloyd George, je regrette de constater que l'Allemagne paraît marcher vers le même état de choses. » La réalité fut moins tragique. Noske, qui disposait de forces considérables, intimida les communistes, supprima partout les soviets, mit en état de siège « l'Etat libre de Saxe », et marcha à la fin d'avril sur Munich où le gouvernement légal fut rétabli, à la grande satisfaction des habitants. Lorsque Ebert, qui était resté à Weimar, rentra à Berlin, le danger d'une révolution avait disparu. L'Assemblée, dont les socialistes majoritaires alliés au centre catholique formaient la majorité, choisit comme président M. Fehrenbach, ancien président du Reichstag. La constitution qu'elle vota était très démocratique; le président du *Reich* Ebert et le chef du ministère responsable Scheidemann étaient socialistes, mais Erzberger était toujours secrétaire d'État, le comte de Brockdorf-Rantzau ministre des affaires étrangères, les fonctionnaires du régime impérial étaient maintenus à leurs postes, Hindenburg conservait son commandement « pour assurer la démobilisation ». Des manifestations nationalistes et militaristes, rentrée triomphale des régiments de la garde à Berlin, hommages rendus aux fils de Guillaume II, des provocations directes, insultes aux drapeaux des Alliés, attentats contre les membres de leurs missions militaires, des injures et des menaces dans les journaux, des récriminations sans fin et des protestations dans l'Assemblée nationale, discours du président Fehrenbach, violents débats au sujet de l'armistice, prouvèrent que l'Allemagne n'acceptait ni ne comprenait les conséquences inévitables de sa défaite. Réclamant la paix immédiate, « sur les bases de la déclaration Wilson », elle renversait les rôles en posant à l'avance ses conditions : maintien de l'unité et annexion au *Reich* de l'Autriche allemande, restitution des colonies, rapatriement des prisonniers de guerre, désarmement simultané, admission de l'Allemagne dans la Société des nations (déclarations d'Ebert et de Scheidemann). Les Alliés ne s'inquiétèrent pas de ce qui se disait à Berlin et n'intervinrent d'aucune façon dans les affaires intérieures de l'Allemagne. Suivant à la lettre leur programme, ils discutèrent entre eux et arrêtèrent les termes du traité qui devait être signé à Versailles, et convoquèrent dans cette ville les délégués du *Reich* pour en recevoir communication, 28 avril 1919. Le 7 mai M. Clemenceau remit à M. de Brockdorf-Rantzau le texte du traité, « du règlement de comptes dont l'heure était venue ». La protestation arrogante et maladroite de Brockdorf-Rantzau resta sans réponse, mais les Allemands abusèrent du droit de présenter des observations écrites, retardèrent la paix de deux mois pour n'obtenir qu'un petit nombre de concessions jugées alors sans importance. Que l'on approuve ou non le traité de Versailles, on doit reconnaître que le texte définitif communiqué le 16 mai ne diffère pas sensiblement de celui du 7 mai. Le traité comprend 440 articles. Nous en résumons les conditions principales, en signalant celles qui ont donné lieu à des divergences entre les Alliés et les solutions qui ont été adoptées.

I. *Pour la France et pour la Belgique* : restitution à la France de l'Alsace et de la Lorraine, dans leurs limites de juillet 1870, correspondant à celles du traité du 20 nov. 1815; l'Allemagne nous abandonne sans indemnité le réseau ferré alsacien-lorrain et nous reconnaît le droit de contrôler la navigation du Rhin; cession à la France en toute propriété, comme dédommagement de la dévastation de ses bassins houillers, des mines de la Sarre appartenant à l'État prussien; le district minier qui compte 650.000 hab. sera occupé pendant 15 ans par les troupes françaises et administré par une commission internationale; à l'expiration de ce délai, les habitants décideront s'ils veulent devenir Français, redevenir Allemands ou conserver leur administration actuelle sous la garantie de la Société des nations; réunion à la Belgique, sans condition, du territoire neutre de Moresnet et, sous réserve du consentement des habitants, des districts d'Eupen et de Malmédy, indûment attribués à la Prusse par les traités de 1815 (réunion opérée sans difficultés); dénonciation par la Belgique des traités de 1839 : elle cesse d'être neutre et choisira librement ses alliés; indépendance absolue du Luxembourg dégagé des liens du Zollverein et de toute ingérence économique allemande. La question de la garde sur le Rhin avait une importance capitale. « Le Rhin, écrit le maréchal Foch dans un rapport demandé par le Conseil suprême, constitue la garantie de la paix pour toutes les nations qui ont versé leur sang pour la liberté du monde. Laissez-nous surveiller le Rhin. » Il proposait en conséquence l'occupation permanente *par les forces interalliées* de la rive gauche et des passages du fleuve. Pas d'annexions, pas d'État tampon, auquel on avait un instant songé : *l'Allemagne conserverait sa frontière politique, mais l'Entente se donnait le Rhin comme frontière militaire*. Cette solution, appuyée par la France et la Belgique, fut écartée par MM. Lloyd George et Wilson. On nous accusa d'impérialisme parce que nous réclamions, *dans l'intérêt commun*, « une borne, une solide frontière que nos soldats avaient bien gagnée » (M. Deschanel). La solution adoptée fut la suivante : défense aux Allemands de construire des fortifications, d'entretenir des troupes ou des installations militaires quelconques sur la rive gauche du Rhin et dans une zone de 50 kil. sur la rive droite, et, en cas d'infraction, rupture immédiate; maintien de l'occupation temporaire, prévue par l'armistice, fixée en principe à 15 ans, mais pouvant être réduite à 10 ans pour Coblentz, 5 ans pour Cologne, ou prolongée au delà du terme de 15 ans, suivant la manière dont l'Allemagne exécuterait ses engagements. Pour décider la France à donner son adhésion, MM. Lloyd George et Wilson lui offrirent une alliance défensive contre toute agression injustifiée des Allemands, garantie précaire et trompeuse, car le traité signé le 7 mai n'obligeait l'Angleterre que s'il était ratifié par le Sénat des États-Unis. Le Sénat l'ayant rejeté, M. Lloyd George affirma sans hésiter à la Chambre des Communes que l'Angleterre ne nous avait rien promis. II. *Cessions imposées à l'Allemagne et remaniements territoriaux.* L'Allemagne reconnaît en termes exprès tous les changements opérés dans l'Europe centrale, l'indépendance des nouveaux États énumérés dans la convention d'armistice, en particulier celle de la République autrichienne, dont elle devra rigoureusement respecter les frontières et l'intégrité territoriale; aucune annexion, même partielle, des pays de langue allemande ayant appartenu aux Habsbourg ne sera tolérée : cet état de choses ne pourra être modifié que par une décision de la Société des nations. L'Allemagne cède à la République polonaise : 1° la province de Posen tout entière; la population très mélangée de la Haute-Silésie (Oppeln, Beuthen, Gleiwitz, etc.), région agricole et industrielle, une des plus peuplées et des plus riches de l'Empire, décidera par voie de plébiscite si elle veut être à l'avenir polonaise ou allemande; 2° la province de Prusse occidentale, moins quelques districts allemands confinant à la Poméranie et le territoire de Dantzig érigé en république indépendante sous la tutelle de la Société des nations; la partie sud de la province orientale (Allenstein, Soldau, pays des Masures) décidera de son sort par vote plébiscitaire. Elle s'est prononcée en faveur de l'Allemagne, qui conserve par suite toute la Prusse orientale, sauf la ville et le petit territoire de Memel (rive droite du Niémen), où un plébiscite est prévu entre Allemands et Lithuaniens. Plébiscite également entre Danois et Allemands dans le Slesvig, où l'Entente exige l'exécution d'un article du traité de Prague que les Danois, depuis 1866, avaient souvent invoqué (V. SLESVIG-HOLSTEIN *dans le* DICT., BISMARCK *et* GUILLAUME Ier *dans ce* SUPPLÉM.). Le pays est partagé en 3 zones; celle du Nord vote le rattachement au Danemark; dans les deux autres les Allemands ont la majorité. L'administration des régions *plébiscitaires*, l'organisation et la surveillance du vote au suffrage universel, réservées par le traité à la Société des nations, furent confiées en fait à des délégués des grandes puissances, dont la tâche fut d'autant plus délicate qu'elles représentèrent souvent dans une même commission des politiques différentes, — la France prenant parti pour la Pologne, tandis que l'Angleterre, pour des raisons d'ordre économique, défendait l'intérêt des Allemands, — à Dantzig, et dans la Haute-Silésie où les résultats du plébiscite de 1921 furent contestés et contradictoires. — III. *Colonies.* L'Allemagne renonce à toutes ses colonies. Personne parmi les Alliés, pas même le président Wilson, n'avait été d'avis de les lui rendre. Les puissances qui les avaient conquises se les étaient déjà partagées. La Société des nations intervint avec quelque solennité pour leur en donner l'investiture, mais l'attribution des mandats fut une simple formalité. Le partage, en Afrique, est ainsi réglé : à la France, outre le territoire congolais cédé par elle en 1911, la plus grande partie du Togo et le Cameroun presque tout entier; à l'Angleterre, le reste de ces deux colonies et l'Afrique Orientale allemande, sauf une importante rectification de frontières en faveur du Congo belge, sur la lisière orientale du lac Tanganyika; à l'Union Sud africaine anglaise, le Sud-Ouest africain allemand; en Asie, le Japon garde Kiao-tcheou et le protectorat effectif du Chan-toung, que les coloniaux de Berlin appelaient la *Chine allemande*; en Océanie, l'Angleterre abandonnait au Japon les archipels micronésiens et conservait pour elle en totalité les îles Samoa; le Commonwealth australien s'annexait la Nouvelle-Guinée allemande et l'archipel Bismarck (V. *sur les diverses colonies allemandes en 1914, les articles de ce* SUPPLÉM.). La part de l'Angleterre et de ses Dominions représentait à elle seule environ 2 millions de kil. carrés avec 9 millions d'hab., soit les trois quarts de l'empire colonial allemand. — IV. *Clauses morales.* L'Allemagne reconnaît qu'elle est responsable de la guerre. Elle consent à ce que Guillaume II soit jugé et livrera les autres coupables désignés par les Alliés. En tête de la première liste figuraient les noms des deux Kronprinz de Prusse et de Bavière, de Hindenburg, Ludendorf, etc. — Aucune de ces sanctions ne fut appliquée. L'Angleterre, qui les réclamait avec le plus d'insistance, fut la première à les abandonner : l'extradition de Guillaume fut refusée par la Hollande, les Alliés n'insistèrent pas et laissèrent juger les coupables par la cour de Leipzig qui les acquitta. — Enfin, d'après un article ajouté après coup et qui prête à l'équivoque, *rien ne s'oppose* à ce que l'Allemagne soit admise comme membre de la Société des nations dans un *temps prochain* (texte anglais), dans un temps *non éloigné* (texte français). — V. *Clauses militaires, navales, aériennes.* Désarmement général imposé à l'Allemagne : suppression du service obligatoire; armée *de métier* de 100.000 hommes, recrutée exclusivement par engagements volontaires de 12 ans pour les soldats, de 25 ans pour les officiers; limitation rigoureuse des effectifs de la gendarmerie et de la police; réduction au strict nécessaire de l'artillerie et du matériel militaire que l'Allemagne pourra conserver; tout l'excédent sera livré ou détruit; fermeture ou transformation des usines de guerre; l'importation et l'exportation des armes et des munitions sont interdites. Le même programme sera suivi pour le désarmement naval : la flotte de guerre réduite à 26 bâtiments, dont 6 cuirassés; destruction des forts à l'entrée de la Baltique. Pour l'aviation, les clauses sont plus rigoureuses encore : plus d'aviation militaire ni de dirigeables armés : les appareils seront livrés aux puissances de l'Entente et le personnel licencié. Pour l'exécution de ces mesures, des dates impératives étaient fixées, et des *commissions de contrôle*, subordonnées à la commission centrale de Berlin (général Nollet), furent armées du *droit d'investigation*. Elles obtinrent dans l'ensemble d'excellents résultats, non sans de grandes difficultés, car nos ennemis usèrent de tous les subterfuges imaginables pour éluder leurs engagements (organisations militaires clandestines ou camouflées, police de sûreté, gardes civiles, *Orgesch*, dépôts de mitrailleuses, canons ou avions cachés dans les châteaux ou dans les fermes, etc.). — VI. *Clauses financières et réparations.* Aucune indemnité n'est exigée de l'Allemagne pour la guerre injuste, atroce et ruineuse qu'elle nous a obligés à soutenir contre elle pendant quatre ans, et dont elle seule, en toute équité, devrait payer les frais. C'était le sentiment unanime des Français et des Belges, ce ne fut pas celui de MM. Lloyd George et Wilson. Sous prétexte qu'il ne fallait pas « excéder les possibilités financières de l'Allemagne », ils firent décider par le Conseil suprême que chacun des belligérants supporterait sa part des dépenses faites et des dettes contractées pendant la guerre, — solution fâcheuse pour nous d'un problème qui n'aurait pas embarrassé les Allemands, s'ils avaient été vainqueurs; ils auraient eu vite évalué à 100 milliards nos « possibilités financières ». Les journaux pangermanistes nous en avaient avertis. — A défaut d'indemnité, l'Allemagne nous doit des *réparations*. Le traité les énumère : d'abord restitu-

tion de tout ce qui nous a été pris, à nous et aux Belges, par voie de réquisition, pillage ou vol individuel, bétail, instruments d'agriculture, outils et métiers, matériel de nos usines et de nos chemins de fer, meubles, bijoux, objets d'art, livres et manuscrits précieux de nos bibliothèques, espèces et valeurs de toute nature, — des caisses pleines de vêtements sacerdotaux nous furent renvoyées par l'archevêque de Cologne ; ensuite les réparations proprement dites, en argent ou en nature, remplacements, dédommagements, remboursement des pensions et allocations, fournitures de charbon, de matériaux, de matières premières et de produits des manufactures pour la restauration de nos régions dévastées et la reconstitution de nos industries, etc. ; garantie par un privilège hypothécaire sur tous les biens du *Reich* et des États confédérés du recouvrement de nos créances dont le montant total sera fixé ultérieurement par la *Commission des réparations* ; en attendant, et par provision, l'Allemagne remettra aux Alliés des bons pour une somme de 100 milliards de marks or, dont les 20 premiers milliards devront être remboursés en or, déduction faite des frais d'occupation, avant le 1er mai 1921 ; les autres payements seront échelonnés à des dates déterminées par le Conseil suprême ; si à une époque quelconque, même après 15 ans, l'Allemagne manquait à ses engagements, les Alliés pourraient, de plein droit, réoccuper la rive gauche du Rhin et les têtes de pont. — Un barème était prévu pour la répartition entre les puissances alliées et associées, au prorata de leurs pertes, des sommes que verserait l'Allemagne, de ses bâtiments de guerre ou de commerce, de ses câbles télégraphiques. Ce barème, péniblement établi, fut plusieurs fois remanié dans la suite au désavantage de la France, dont la part fut réduite de 55 à moins de 52 p. 100. Les Allemands profitèrent de ces divergences pour élever de nouvelles chicanes. Un article introduit dans la seconde rédaction du traité les autorisait à présenter, dans un délai de 4 mois, « telles propositions qu'ils jugeront opportunes » relativement au payement de leur dette, et « tout plan pratique » pour la restauration des pays dévastés. Cette clause, trop largement interprétée, leur a permis de rouvrir et de prolonger indéfiniment la discussion. — VII. *Clauses économiques*. Les Alliés jouiront en Allemagne du régime de la nation la plus favorisée pour tout ce qui concerne les tarifs douaniers, la circulation des voyageurs, le transit des marchandises par voies ferrées et l'aviation commerciale. La navigation du Rhin, de l'Elbe, de l'Oder, du Niémen, du Danube est déclarée libre et placée sous le contrôle de commissions internationales. Pas de taxes spéciales ni de droits différentiels dans les ports. Le canal de Kiel est ouvert à tous les pavillons. Rétablissement, avec des garanties nouvelles, des conventions relatives à la propriété industrielle (brevets d'invention et marques de fabrique), littéraire et artistique. Des dispositions transitoires exemptent de tous droits à la frontière allemande les produits de l'Alsace-Lorraine et du Luxembourg pendant 5 ans, de la Pologne pendant 3 ans. — VIII. *Clauses sociales*. Incorporation dans le traité de paix des 9 articles de la « Charte internationale du travail » adoptée le 28 avril par la Conférence : 1. le travail n'est pas simplement une marchandise ou un objet de commerce ; 2. droit d'association « en vue d'un objet non contraire aux lois » pour les salariés comme pour les employeurs ; 3. salaire assurant aux travailleurs « un niveau de vie convenable » ; 4. la journée de 8 heures ou la semaine de 48 heures, but à atteindre partout où il n'a pas encore été obtenu ; 5. repos hebdomadaire, 24 heures au minimum, comprenant autant que possible le dimanche ; 6. suppression du travail des enfants, limitation de celui des jeunes gens et jeunes filles ; 7. salaire égal, sans distinction de sexe, pour un travail d'égale valeur ; 8. traitement économique équitable garanti dans chaque État à tous les travailleurs (nationaux ou étrangers) résidant légalement dans le pays ; 9. service d'inspection comprenant des femmes pour assurer la protection des travailleurs. Un secrétariat spécial et un conseil du travail sont adjoints par le traité à la Société des nations.

Jusqu'au dernier moment les Allemands avaient cru que les Alliés ne maintiendraient pas leurs conditions. Les fausses nouvelles colportées par leurs journaux — rupture entre MM. Lloyd George et Clemenceau, entre le président Wilson et l'Entente, révolution bolcheviste imminente à Paris, à Londres et à Rome — entretenaient leurs illusions, brusquement dissipées par la mise en demeure du 16 juin. L'Allemagne n'avait que huit jours pour se décider. On se demanda ce qu'elle allait faire. Des incidents très graves, incendie dans une église à Berlin de nos drapeaux de 1870 qui devaient nous être restitués, destruction par ses équipages de la flotte de von Reuter internée à Scapa Flow, menaces d'un ultimatum et concentration de troupes à la frontière polonaise, avec ou sans le consentement du gouvernement qui n'était plus maître de ses généraux, la démission de Brockdorff-Rantzau qui ne voulait pas signer la paix et celle de Scheidemann qui n'osait pas la proposer, rendirent un instant la situation très critique. Le Conseil des États (*Bundesrat*) était hostile au traité, l'Assemblée de Weimar indécise et partagée. Le nouveau chancelier Bauer réussit à la convaincre. Par 238 voix contre 137 il obtint pleins pouvoirs pour signer la paix, sous réserve de ratification par l'Assemblée nationale. Si le vote avait été contraire, l'armistice aurait été rompu, et les armées alliées, qui avaient reçu leurs ordres de marche, seraient entrées en Allemagne. Le traité fut signé, MM. Muller et Bell représentant l'Allemagne, le 28 juin 1919, cinq ans jour pour jour après l'assassinat de François-Charles à Séraiévo, dans la Galerie des glaces du palais de Versailles, où Guillaume Ier s'était fait proclamer empereur d'Allemagne le 18 janvier 1871. Tous les plénipotentiaires des Alliés signèrent, à l'exception des Chinois qui protestaient par leur absence contre l'attribution du Chan-toung aux Japonais. L'Assemblée de Weimar ratifia le traité de Versailles le 9 juillet, à une assez faible majorité ; l'Angleterre, l'Italie et le Japon le ratifièrent, — il était dès lors exécutoire, — et en dernier lieu la France, par 372 voix contre 53 et 73 abstentions à la Chambre, et à l'unanimité de 217 votants au Sénat. Il fut rejeté par le Sénat américain, très mécontent de M. Wilson, dont il condamna la politique et désavoua les engagements. Les États-Unis refusèrent d'entrer dans la Société des nations et ne signèrent leur traité particulier avec l'Allemagne qu'en août 1921, sous la présidence de M. Harding.

TRAITÉ DE SAINT-GERMAIN AVEC L'AUTRICHE. — L'Autriche et la Hongrie ayant d'elles-mêmes rompu le lien politique qui les unissait, le Conseil suprême les reconnut comme États distincts et convoqua séparément leurs délégués, d'abord les Autrichiens qui arrivèrent le 14 mai à Saint-Germain. Le chef de la mission, le Dr Karl Renner, était le chancelier très modéré d'un gouvernement qui s'intitulait socialiste, mais vivant en bon accord avec les partis bourgeois. La révolution était finie, l'ordre, qui n'avait jamais été bien sérieusement troublé, était rétabli à Vienne, et si le secrétaire d'État Bauer évoquait encore dans ses discours « le spectre du bolchévisme », c'était pour justifier devant l'Assemblée nationale qui l'approuva, et devant les Alliés qui maintinrent leur veto, le rattachement de « l'Autriche allemande à la grande Allemagne ». Tout le monde au reste, même M. Bauer, désirait sincèrement et ardemment la paix « pour mettre fin aux souffrances du pays ; M. Renner avait hâte de la conclure. Le traité n'était pas prêt. Une partie seulement en fut communiquée dans la séance solennelle du 2 juin à la délégation autrichienne : des clauses fort importantes étaient *réservées*. L'échange des notes et des contre-notes se prolongea pendant 3 mois. Ce ne fut pas la faute de l'Autriche, dont les « observations » sur l'exiguïté du territoire qu'on lui laissait, le tracé désavantageux de ses frontières, l'insuffisance de ses ressources économiques et les charges très lourdes qu'on lui imposait, furent raisonnables et mesurées. Mais le partage des *pays non allemands de la couronne autrichienne* entre les *petits États* qu'on lui donnait comme héritiers, l'antagonisme et l'enchevêtrement des nationalités, la clause relative à « la protection des minorités ethniques ou religieuses » combattue par la Roumanie, la question de l'Adriatique, l'intransigeance des Italiens et l'égale obstination des Yougo-Slaves, suscitèrent d'interminables controverses entre les intéressés. Le Conseil suprême, pour en finir, modifia quelques articles et compléta tant bien que mal le traité, qui fut signé le 10 sept. 1919 au château de Saint-Germain. La Roumanie et la Serbie ne le signèrent pas, l'Italie fit des réserves. Il s'en fallait de beaucoup que toutes les questions litigieuses fussent réglées.

Le préambule du traité reproduit intégralement le pacte de la Société des nations, et les dispositions générales relatives à la liberté du commerce et de la navigation, à la propriété industrielle, au travail, etc., sont identiques à celles du traité de Versailles (de même dans les autres traités rédigés par la Conférence). Les *clauses territoriales et politiques* qui doivent fixer les destinées de l'ancien empire des Habsbourg, sont les suivantes : Indépendance absolue et inaliénable de la République autrichienne, qui s'engage à démocratiser ses lois et ses institutions ; son territoire comprend les provinces de Basse et de Haute-Autriche, de Salzbourg, le Tirol allemand (au N. des Alpes) et le Vorarlberg, la Styrie et la Carinthie, sauf la partie orientale, soumise à un plébiscite dont le résultat a été favorable à l'Autriche, au total, environ 87,500 kil. carrés avec 6 millions et demi d'hab. Elle reconnaît les nouveaux États, cède à la Tchéco-Slovaquie la Bohême, la Moravie, plus une tête de pont en face de Presbourg, sur la rive droite du Danube, la Galicie à la Pologne, la Bukovine à la Roumanie. A l'est, la frontière est maintenue

de façon à englober dans les limites de l'Autriche, sous la réserve d'un plébiscite, le territoire hongrois du *Burgenland* (Edenburg et Stein-am-Anger), dont la population est de langue allemande. Au sud, l'Autriche cède au royaume Yougo-Slave la Carniole, à l'Italie le Tirol méridional (vallée entière de l'Adige et de ses affluents depuis leurs sources), le Frioul, Trieste et l'Istrie, renonce à la Dalmatie et aux îles Illyriennes, dont l'attribution n'est pas encore fixée, et à la Bosnie et à l'Herzégovine déjà incorporées à l'État Yougo-Slave. Sa frontière du côté de l'Italie sera déterminée par « un règlement ultérieur ». Tous les nationaux autrichiens, aussi bien que ceux des États nouveaux, sans distinction de race ou de langue, seront égaux devant la loi, et la protection des minorités sera garantie par la Société des nations. — *Clauses militaires*. L'armée, réduite à 30,000 hommes et recrutée uniquement par engagements volontaires, ne sera employée qu'au maintien de l'ordre à l'intérieur et à la garde des frontières. Le matériel sera limité au strict nécessaire, l'excédent sera remis aux Alliés. L'Autriche ne conservera qu'une seule usine de guerre. Elle livrera tous ses bâtiments armés et n'aura plus ni marine ni aviation militaires. — *Clauses financières et réparations*. Les Alliés déclarent à l'Autriche, et elle le reconnaît expressément, qu'elle et ses alliés ayant été les agresseurs, elle est responsable, comme eux, des « pertes et dommages subis par les gouvernements alliés et associés et leurs nationaux », qu'elle est par conséquent tenue de les réparer *dans la mesure de ses moyens*. Une section spéciale de la Commission des réparations lui fera connaître avant le 1er mai 1921 le montant de sa dette. Les Alliés, tenant compte de sa détresse, lui promettent du temps et de grandes facilités pour se libérer. — Mais l'Autriche, réduite des deux tiers et succombant déjà sous le poids d'une énorme guerre, pourra-t-elle jamais faire honneur à sa signature? Les termes mêmes du traité laissent entendre que les Alliés n'y comptent guère. Ils insistent bien davantage sur les remplacements et les restitutions. Quelques revendications, d'ailleurs très légitimes, sont un peu inattendues, — nous n'allions pas si loin dans le traité de Versailles. « L'Autriche s'engage à restituer les objets artistiques et les manuscrits enlevés par la maison des Habsbourg et autres dynasties en Italie, en Belgique, en Pologne, en Tchéco-Slovaquie. » L'Italie réclame, avec plusieurs tableaux, des souvenirs de la famille des Médicis, la Belgique des documents emportés en 1794, la Pologne une coupe en or de Ladislas IV, la Tchéco-Slovaquie des manuscrits historiques enlevés du palais du Hradschin à Prague. En cas de contestation, la Commission des réparations décidera. Une des principales *clauses économiques* est l'article spécial qui réglait « le sort des réseaux ferrés de l'ancienne Monarchie concédés à des sociétés privées ». Si la compagnie concessionnaire ne s'accordait avec l'État sous la souveraineté duquel ses lignes étaient passées, on aurait recours à l'arbitrage de la Société des nations.

Traité de Trianon avec la Hongrie. — La Conférence avait fait attendre les Autrichiens, les Hongrois firent attendre plus longtemps la Conférence. Ils ne signèrent leur traité que 9 mois après les Autrichiens. La nation désirait la paix avec l'Entente, mais non avec ses ennemis héréditaires, Tchéco-Slovaques, Yougo-Slaves et Roumains qui avaient envahi son territoire et continuaient à se battre pour démembrer à leur profit *les pays de la couronne de Saint-Étienne*. Le comte Karolyi, chef du gouvernement provisoire, refusa aux Roumains l'armistice exigé par le Conseil suprême. Une révolution communiste éclata à Budapest; le bolchéviste Bela Kun s'empara du pouvoir et exerça, du 4 mars au 2 août 1919, une sanglante dictature, repoussant avec mépris trois tentatives de l'Entente (mission du général anglais Smuts) pour négocier avec lui. La déroute de son *armée rouge* l'obligea à prendre la fuite, les Roumains entrèrent à Budapest et y rétablirent l'ordre, le Conseil suprême ne leur permit pas d'y rester. Les complots et les coups d'État recommencèrent, cette fois dans le sens des conservateurs, qui réclamaient le retour à l'ancienne constitution monarchique et la restauration du roi Charles Ier. Son cousin, l'archiduc Joseph, se proclama le 7 août *Gouverneur de la Hongrie*, et notifia son installation au Conseil suprême, qui lui enjoignit de quitter sans délai Budapest et envoya quelques troupes alliées pour maintenir l'ordre jusqu'à l'élection d'une nouvelle Assemblée nationale. Celle-ci se prononça nettement en faveur de la monarchie et nomma *chef de l'État*, — en réalité régent, — pendant la vacance du trône, l'amiral Horthy, dont le Conseil voulut bien recevoir les délégués, 15 fév. 1920. Les Hongrois trouvèrent les conditions très dures, insistèrent vivement auprès de l'Angleterre et de l'Italie pour en obtenir de meilleures et présentèrent des contre-propositions qui ne furent pas admises. Le 21 mai, M. Millerand, qui avait succédé à M. Clemenceau comme président de la Conférence, remit à la délégation hongroise le texte définitif du traité, qui fut signé le 4 juin 1920, au palais de Trianon.

Aucune forme spéciale de gouvernement n'est imposée à la Hongrie, mais la restauration de la dynastie des Habsbourg lui est formellement interdite. — L'Angleterre surtout tenait à cette exclusion déjà signifiée à l'Autriche. — Les *clauses territoriales* favorisent encore plus que celles du traité de Saint-Germain les intérêts des « Petits États » et des nationalités affranchies, réduisant au strict minimum le domaine incontesté de la nationalité magyare. La République hongroise abandonne au N.-O., à la Tchéco-Slovaquie, le territoire compris entre la Morava, les Karpates, le massif des Tatra et la rive gauche du Danube, la frontière passant à 50 kil. de Budapest; à l'E., à la Roumanie, la Transylvanie tout entière, la partie orientale de l'ancien *Cercle au delà de la Theiss* et le Banat de Temesvar; au S., à l'État Yougo-Slave, l'Esclavonie, la Croatie et le Littoral hongrois, sauf Fiume, érigée en État libre, moyennant un compromis accepté de guerre lasse par le gouvernement italien, mais violemment critiqué par le parlement, la presse et l'opinion publique. Le poète G. d'Annunzio, qui s'était jeté dans la ville avec 2 ou 300 volontaires, refusa d'en sortir et ne l'abandonna que le 31 déc. 1920, sous la menace des troupes italiennes. Le différend entre l'Italie et les Yougo-Slaves au sujet de la Dalmatie n'était toujours pas réglé. — D'autres conflits se produisirent, où les torts étaient partagés : entre les Roumains et les Yougo-Slaves (frontières du Banat vers la Theiss et le Danube), entre les Yougo-Slaves et les Hongrois, au sujet du district de Pecs (Fünfkirchen), indûment occupé par les premiers, entre les Hongrois et les Autrichiens au sujet du *Burgenland* (*V. plus haut* Traité de Saint-Germain), qui devait être cédé à l'Autriche et dont la possession resta contestée jusqu'en 1921. — Les autres clauses du traité de Trianon, sans intérêt pour nous, sont identiques ou analogues à celles des traités précédents.

Traité de Neuilly avec la Bulgarie. — En mai 1919, quand les premiers plénipotentiaires allemands furent arrivés à Versailles, les journaux annoncèrent que la Conférence s'occupait des Bulgares et des Turcs, que leurs délégués seraient prochainement convoqués et que la paix serait rétablie en Orient en même temps qu'en Occident, — pour le 15 juin, disait un diplomate trop optimiste. Les Turcs arrivèrent les premiers le 12, à Vaucresson, sous la conduite de Férid pacha, mais avec tout un programme de revendications extravagantes (restitution de l'Égypte et de la Tripolitaine, évacuation de la Tunisie par les Français, etc.). On les renvoya chez eux sans leur répondre et l'on convoqua les Bulgares, dont l'arrivée discrète passa presque inaperçue. Ils plaidèrent habilement les circonstances atténuantes, rejetèrent les responsabilités sur Ferdinand de Cobourg, son ministre Radoslavov et les agents de Guillaume II. Le traité qu'on leur présenta, et qu'ils signèrent le 27 nov. 1919 au château de Madrid à Neuilly, imposait à leur pays, à titre de réparations, de lourdes charges financières ; mais les clauses territoriales étaient d'une modération inattendue : cession de la Dobroutscha méridionale à la Roumanie, qui conservait en outre, du consentement des Alliés, l'ancienne Bessarabie russe; rectifications de frontières accordées à la Serbie et à la Grèce; abandon au roi Alexandre du littoral de la mer Égée, de la Mesta à la Maritsa avec le port de Dédé-agatch. C'était un acompte sur la récompense promise à M. Venizelos pour le concours que l'armée grecque nous avait prêté à Salonique.

Traité de Sèvres avec la Turquie. — La paix bulgare n'était que le préambule du traité turc. *Mais y aurait-il un traité turc?* L'expérience de juin 1919 n'était pas encourageante, les Alliés se demandèrent s'ils devaient la recommencer. Deux solutions étaient envisagées par le Conseil suprême, connues du public et discutées dans les journaux : démembrement total sans traité et suppression pure et simple de l'Empire ottoman; maintien nominal, démembrement partiel consacré par un acte diplomatique auquel les Turcs seraient amenés de gré ou de force à donner leur adhésion. Les Anglais et les Américains, y compris M. Wilson, penchaient pour la première solution; les Français et les Italiens préféraient la seconde, à laquelle M. Lloyd George finit par se rallier, à la condition qu'on ne rendît aux Turcs rien de ce qu'on leur avait enlevé pendant la guerre. Le principe anglais était : *Ce que le Croissant a perdu, il ne doit pas le reprendre*. Le 21 avril 1920 les Alliés annoncèrent qu'ils avaient définitivement réglé la question turque et convoquèrent les plénipotentiaires de Mehmet VI. Le chef de la délégation, Tewfik pacha, adversaire déclaré des Jeunes Turcs, était considéré comme un ami des Anglais, qui n'eurent pas pour lui les mêmes ménagements que pour les envoyés bulgares. Les clauses essentielles du traité communiqué le 11 mai étaient

les suivantes : la Turquie reconnaît l'existence des nouveaux États, Républiques tchéco-slovaque et polonaise, Royaume yougo-slave, Républiques autrichienne et hongroise, et tous les arrangements territoriaux réalisés ou à intervenir aux termes des traités de Versailles, de Saint-Germain et de Trianon ; elle reconnaît pour la première fois le protectorat de la France en Tunisie, celui de l'Angleterre en Égypte, abandonne toute prétention sur le canal de Suez, sur la Tripolitaine (*V. ce mot*), déjà cédée à l'Italie (traité d'Ouchy-Lausanne), et sur l'île de Chypre annexée en 1914 par l'Angleterre. Elle cède à la Grèce la Thrace tout entière avec Andrinople. On ne lui rend pas ses îles de la mer Egée, que les Italiens partagent avec les Grecs. Elle reconnaît enfin comme États indépendants, sous la forme que les Alliés leur donneront et sous le contrôle de la Société des nations, l'Arménie qui aura un débouché sur la mer Noire entre Batoum et Trébizonde, la Syrie, la Palestine, la Mésopotamie, le Kurdistan et le Hedjaz avec les villes saintes de la Mecque et de Médine. — Le sultan conservera Constantinople et sa banlieue, les Détroits et l'Anatolie jusqu'à l'Anti-Taurus : l'Empire ottoman *maintenu* ne comprend pas autre chose. Encore s'en faut-il de beaucoup que les Turcs soient maîtres chez eux. Constantinople et les Détroits sont en fait internationalisés : rétablissement et renforcement des *Capitulations* et du contrôle financier, commission de surveillance et occupation permanente par des forces interalliées du Bosphore et des Dardanelles dont le passage restera libre en temps de paix et en temps de guerre. Tout le sud de l'Anatolie, dont la population n'est pas en majorité musulmane, est répartie en deux zones d'influence, de protection et d'exploitation économique, zone française au S.-E. (Cilicie), zone italienne au S.-O., du Taurus à la mer Égée. La Grèce obtient de son côté « l'administration » de Smyrne et du territoire environnant, sans limites précises. L'armée turque est limitée à 50,000 hommes, la marine de guerre supprimée. Quand il connut ces conditions, Méhémet voulut abdiquer. Ses ministres l'en empêchèrent et profitèrent du délai de 2 mois qui leur était accordé, pour demander en vain qu'on leur laissât la Thrace et Smyrne et obtenir au dernier moment quelques atténuations de forme qui rendirent un peu moins humiliante la soumission du sultan. Le traité, officiellement accepté à Constantinople le 22 juillet, malgré les très vives protestations des nationalistes (Mustafa-Kémal, chef du gouvernement provisoire d'Angora), fut signé à Sèvres le 5 août 1920. La plupart des articles sanctionnaient des faits accomplis ; d'autres étaient contestés ou violés ; plusieurs parurent inexécutables. Personne ne fut satisfait. Les Grecs se plaignaient des Turcs qui leur disputaient Smyrne, des Anglais qui leur avaient promis l'île de Chypre et la leur refusaient, des Italiens qui leur cédaient l'archipel de la Dodécanèse, mais gardaient la grande île de Rhodes en échange de droits illusoires sur la Haute-Albanie. Ils en voulaient au Conseil suprême qui, leur abandonnant la Thrace jusqu'à la mer de Marmara, les arrêta t par son *veto* aux portes de Constantinople.

La confusion n'est pas moindre et les difficultés sont plus grandes quand il s'agit de constituer les nouveaux États indigènes « sous l'égide de la Société des nations ». Bien avant la déclaration de M. Wilson, les Alliés s'en étaient partagé la tutelle par des arrangements pris pendant la guerre, dont le détail seul était tenu secret, car les ministres de l'Entente en avaient publiquement avoué l'existence et l'objet. Les *accords anglo-franco-russes de 1916-1917*, modifiés par suite de l'effondrement de la Russie, mais *toujours en vigueur en ce qui concernait l'Angleterre et la France*, prévoyaient 3 zones d'occupation, protection ou influence (la distinction n'est pas très nettement indiquée) : 1° *zone russe*, Constantinople et Grande Arménie ; 2° *zone française*, la Syrie et le Kurdistan occidental jusqu'au Tigre, la Cilicie et la Petite Arménie ; 3° *zone anglaise*, Hedjaz, Yémen et toute l'Arabie turque, Mésopotamie avec Bagdad, Kurdistan oriental, plus à l'O. une bande de territoire aboutissant aux ports d'Akka et de Caïffa, entre la Syrie française et la *Palestine*, qui serait, en raison des intérêts religieux des puissances alliées, soumise, sous leur protectorat commun, à un régime particulier. Un article dangereux par son ambiguïté stipulait qu'entre les régions [illegible] françaises et anglaises, on constituerait « une confédération d'États arabes ou bien un État arabe indépendant », dans lequel on déterminerait des zones d'influence. — En 1920 la zone russe était vacante. On eut l'idée de l'offrir au président Wilson, qui aurait probablement accepté un mandat sur l'Arménie sans l'opposition du Sénat. Entre la France et l'Angleterre de nouveaux accords furent conclus. [illegible] pas à nous féliciter. L'Angleterre conserva sa part tout entière, fit tout ce qu'elle put pour diminuer la nôtre. Elle nous évinça complètement de la Palestine qu'elle érigea en province anglo-juive, au grand mécontentement des chrétiens et des musulmans du pays ; elle se fit céder par notre gouvernement mal informé notre part du Kurdistan, la rive droite du Tigre avec les mines de cuivre de Diarbékir et les pétroles de Mossoul. Sous prétexte d'organiser les « États arabes indépendants », des agents anglais, secondés par une mission militaire « d'enquêteurs américains », représentèrent aux Syriens que l'Angleterre les protégerait bien mieux que la France, poussèrent leurs intrigues jusque dans le Liban, dont les populations chrétiennes (les Maronites) nous étaient attachées par des liens séculaires, et donnèrent pour chef au parti antifrançais l'émir Fayçal, fils du chérif de La Mecque Hussein, qui se fit proclamer roi à Damas et nous demanda de le reconnaître, tout en conspirant contre nous. Les Anglo-Arabes avaient cette fois dépassé la mesure. Sur l'ordre du gouvernement français, le général Gouraud, commandant en chef de notre armée d'Orient, occupa en juillet 1920 Damas et Alep et expulsa Fayçal, dont les Anglais se servirent pour apaiser une révolte en Mésopotamie. Retirant leurs troupes de Bagdad, ils y installèrent Fayçal qui se fit nommer roi et gouverna pour eux. La France conserva la Syrie jusqu'à l'Euphrate (combat de Deir-el-Zor), avec les ports de Beirout et d'Alexandrette. Sa frontière du sud traversait la région des sources du Jourdain dont les Anglais s'adjugèrent la meilleure part. Au nord, après une pénible guerre de deux ans contre les Turcs de Mustafa Kemal, elle renonça par le traité d'Angora (oct. 1921) à l'occupation de la Petite Arménie et de la Cilicie, moyennant des garanties sérieuses pour les populations chrétiennes et des conditions économiques avantageuses. L'Angleterre, dans une note officielle, critiqua sous différents prétextes cet « accord séparé ». Il y avait entre elle et nous un dissentiment plus grave. D'accord avec son ministre des affaires étrangères lord Curzon, M. Lloyd George penchait pour la révision du traité de Sèvres à laquelle la France était opposée, encourageait les « légitimes aspirations des Grecs », leur marche en avant vers Brousse, et soutenait que nous devions les appuyer même par les armes (juillet 1920). La mort du roi Alexandre, la défaite électorale de M. Venizelos, la restauration de Constantin (oct.-déc. 1920), ses protestations de fidélité à l'Entente et ses menaces contre les Turcs causèrent de vifs débats dans le Conseil suprême. Les Alliés décidèrent de maintenir leurs ambassadeurs à Athènes, sans reconnaître Constantin, de le laisser faire la guerre aux Turcs, mais de ne lui fournir ni soldats, ni matériel, ni munitions, ni argent. Les événements qui suivirent en 1921, la déclaration de guerre aux *Kemalistes*, la prise d'Afioun-kara-Hissar, les combats autour d'Eski-Cheïr, la marche des Grecs sur Angora, les vigoureuses contre-offensives des Turcs, l'épuisement des deux partis, l'initiative de l'Angleterre en vue d'un règlement définitif remplaçant le traité de Sèvres, sont encore des conséquences de la Grande Guerre, mais n'appartiennent plus à son histoire. La Grande Guerre, c'est la guerre allemande officiellement terminée par le traité de Versailles. Le jour où ce traité fut signé, on disait à Paris et à Londres : la paix est faite. — *la paix tout court*, — sans se préoccuper autrement des Turcs ni des Bulgares, ni même des Hongrois et des Autrichiens. M. Wilson, à la même date, écrivait dans son message au peuple américain : « C'est plus qu'un traité de paix avec l'Allemagne, » c'est « la charte d'un nouvel ordre de choses pour le monde, *si ce traité est exécuté dans toute la sincérité de ses termes*, » — affirmation trop optimiste, trop idéaliste surtout, bien qu'elle renfermât une grande part de vérité. Ni M. Wilson ni l'opinion publique dans les pays de l'Entente ne se rendaient un compte exact des difficultés pratiques de l'exécution du traité.

La Russie restait, par sa faute, en dehors de la pacification générale. Il est impossible de traiter avec les Soviets, disait M. Clemenceau en janv. 1920. Envoyer des troupes en Russie, serait une folie de la part de l'Entente, disait M. Lloyd George ; le Japon retirait les siennes de Vladivostok, et l'Angleterre allait jusqu'à blâmer la France d'avoir reconnu dans les provinces de la mer Noire le gouvernement du général Wrangel renversé d'ailleurs par les soviétistes en nov. 1920. La république bolchéviste de Moscou, sous la dictature de Lénine, Trotzky et Tchitcherine, ne se bornait pas à lancer des manifestes contre la « bourgeoisie capitaliste » du monde entier, à organiser dans ses congrès la 3e *Internationale*, à envoyer des émissaires et à propager sa doctrine, non seulement en Allemagne et en Autriche, mais chez les neutres, Scandinaves ou Suisses, dans les pays de l'Entente, aux États-Unis, en Arménie, en Géorgie, en Perse, dans le Turkestan, l'Afghanistan et jusque dans l'Inde anglaise. Avec son *armée rouge* d'un million d'hommes et le matériel perfectionné que lui vendaient [illegible] les Allemands, elle dominait, exploitait ou [illegible], sous prétexte de les protéger, [illegible] la Finlande, les « républiques baltes » d'Esthonie et de Lettonie,

la Lithuanie, l'Ukraine, et menaçait directement dans l'Europe orientale les deux alliées de l'Entente, la Roumanie, qui ne se laissa pas intimider, et la Pologne plus faible à laquelle elle déclara la guerre. Pendant que le président Pilsudsky essayait de négocier, l'armée rouge victorieuse arriva sur la Vistule, presque aux portes de Varsovie. La France seule, parmi les puissances alliées, vint en aide à la Pologne. Cinq ou six mille de nos soldats se trouvaient déjà dans le pays. Le général Weygand, chef d'état-major du maréchal Foch, prit le commandement de l'armée. Varsovie fut sauvée, l'armée rouge mise en déroute et les Soviets signèrent la paix avec les Polonais à Riga, juillet-octobre 1920.

Une autre cause qui devait retarder, sinon compromettre, la pacification définitive, c'était l'immensité du programme de la grande Conférence de la paix, le nombre et l'importance des questions laissées par elle en suspens ou « renvoyées à des arrangements ultérieurs ». Bien avant la signature des derniers traités, des divergences se produisirent entre les Alliés sur l'interprétation des premiers. Dans les entrevues, conversations ou colloques de Londres, de Paris, de Boulogne, de Hythe ou de Chequers (villa du premier ministre anglais), dans la conférence de San-Remo (avril 1920), entre MM. Millerand, Lloyd George et Nitti, la discussion porta sur des objets divers, la protection des minorités, l'indépendance de l'Albanie, les frontières de l'Arménie, la reprise des relations commerciales avec la Russie, proposée par Tchitchérine, repoussée par la France, acceptée par l'Angleterre et l'Italie sous la réserve qu'elle n'impliquait pas la reconnaissance politique du gouvernement des Soviets, etc. Mais la question capitale pour les gouvernements alliés et pour l'opinion était de savoir si l'Allemagne était disposée à tenir ses engagements, à exécuter le traité de Versailles que les chefs des partis dans le Reichstag et les ministres eux-mêmes déclaraient inexécutable. Le diplomate von Lersner disait : « Nous n'avons signé que pour récupérer nos prisonniers. » Les plus modérés disaient : « Nous exécuterons le traité *dans les limites de nos possibilités*, » ce qui ne les engageait pas beaucoup. Nos protestations et nos réclamations portaient sur trois points principaux : 1° introduction et emploi de la *Reichswehr* (armée régulière allemande) dans la zone neutre de la rive droite du Rhin où elle n'avait pas le droit de pénétrer. M. Millerand, alors président du conseil, avait aussitôt fait occuper Francfort, Hanau et Darmstadt par les troupes franco-belges, et les Allemands avaient cédé, avril 1920 ; — 2° retards dans le désarmement (*V. plus haut* TRAITÉ DE BERLIN) et maintien d'effectifs trop élevés. Pour conserver au moins 200,000 hommes les Allemands alléguaient « le péril bolchéviste », le coup d'État réactionnaire de von Kapp appuyé par Ludendorf, 4 mars 1920, et des émeutes ouvrières dont ils exagéraient la gravité ; — 3° réparations. Les Allemands ne nous payaient rien et nous faisaient, à nous et à la Belgique, des propositions dérisoires. A la conférence de Spa, juillet 1920, où pour la première fois leurs délégués furent convoqués (le chancelier Fehrenbach, le Dr Simons, M. Hugo Stinnes, représentant du *parti industriel*), on crut sérieusement qu'ils voulaient rompre; les maréchaux Foch et Wilson furent appelés d'urgence en vue des mesures militaires à prendre. Devant cette menace les Allemands signèrent une convention qui aurait été plus avantageuse pour nous si l'Angleterre ne nous avait pas obligés à payer beaucoup trop cher les charbons de la Ruhr, que l'Allemagne s'engageait à nous fournir. Des sanctions militaires étaient prévues en cas de non-livraison, malgré la répugnance de M. Lloyd George pour les mesures coercitives (il nous avait vivement reproché l'occupation de Francfort). Il fallut pourtant y avoir recours en 1921, en raison du mauvais vouloir persistant et des résistances obstinées des Allemands, occuper sur la rive droite Dusseldorf, Duisbourg et Ruhrort, établir momentanément un cordon douanier sur le Rhin et renforcer, au moment du plébiscite, les garnisons alliées en Haute Silésie. (*V. plus haut* TRAITÉ DE BERLIN.)

L'œuvre entière de la Conférence et en particulier le traité avec l'Allemagne, ont été l'objet de jugements contradictoires entre lesquels nous n'avons pas à prendre parti. La France, qui a si vaillamment combattu et si chèrement acheté sa victoire, qui a sacrifié 1,400,000 de ses enfants pour la défense de son territoire, de son droit, de sa liberté et de la liberté des autres, a-t-elle obtenu dans la paix la récompense qu'elle méritait? A ceux qui leur reprochaient de ne pas avoir été assez fermes, de n'avoir pas fait triompher quelques-unes de nos revendications les plus légitimes, nos ministres ont répondu : « Nous n'étions pas seuls. A notre place, auriez-vous fait mieux? » — Nous ne retenons qu'un fait qui ne saurait être contesté : si, au cours des négociations, des désaccords se sont produits dans le Conseil suprême, la France n'en est pas responsable. Pour maintenir l'union entre elle et ses alliés anglais et américains, elle leur a fait des concessions qu'il est permis de regretter, mais qui prouvent jusqu'à l'évidence sa modération et sa bonne foi. Le reproche d'impérialisme qu'on lui a adressé ne tient pas debout. Depuis qu'elle a signé la paix, elle n'a jamais réclamé aux Allemands et à ses alliés que l'exécution du traité de Versailles, non pas même dans la stricte rigueur de ses termes, mais dans toute la sincérité de son esprit.

E. DARSY.

IMPRIMERIE DELAGRAVE
VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE

Imprimé en France